Digitized by Google

Voy sur la matière des Etymologies une très bonne remarque de M^r le Clerc dans la Bibliothèque Universelle tom. 15. pag. 28. & 29.

Voy au mot Pipié.

DICTIONAIRE

ETYMOLOGIQUE

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Avec lequel est relié
Le Dictionnaire Etymologique
De la Langue Italienne
du mesme Autheur

DICTIONNAIRE

ETYMOLOGIQUE

DE LA LANGUE FRANÇOISE

Digitized by Google

Acc. 48776

DICTIONAIRE ETYMOLOGIQUE, OU ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇOISE,

Par Mr MÉNAGE.

Nouvelle Edition revue & augmentée par l'Auteur.

AVEC

LES ORIGINES FRANÇOISES, de Mr DE CASENEUVE:

un DISCOURS sur la Science des Etymologies, par le P. BESNIER, de la Compagnie de JESUS:

& une LISTE DES NOMS DE SAINTS qui paroissent éloignez de leur origine, & qui s'expriment diversement selon la diversité des Lieux, par Mr L'ABBÉ CHASTELAIN, Chanoine de l'Eglise de Paris.

A PARIS,
Chez JEAN ANISSON Directeur de l'Imprimerie Royale, rue Saint Jacques, à la Fleur de Lys de Florence.

M. DC. XCIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MONSEIGNEUR
BIGNON,
CONSEILLER D'ÉTAT
ORDINAIRE.

MONSEIGNEUR,

L'eſtime & la conſidération que vous avez eûe pour Mr Ménage pendant ſa vie, m'ont inſpiré la penſée de vous dédier cette nouvelle édition de ſes Origines de la Langue Françoiſe. Celle qui parut dés l'année 1650. n'étoit en quel-

Digitized by Google

que façon, selon la destinée ordinaire des grands Ouvrages, qu'un simple modèle & un essay de celle que j'ay l'honneur de vous présenter. Aussi ne la publia-t-il que dans le dessein de nous en donner une autre & plus ample & plus parfaite.

Il étoit prêt à donner cette satisfaction au public s'il eût eu encore quelques mois à vivre pour continuer l'impression des Mémoires dont il m'a fait l'honneur de me charger en mourant. Les bontés qu'il a eües pour moy jusques à ce moment, m'ont fait ressentir plus vivement qu'un autre la perte que font les Lettres à sa mort.

Je ne pouvois, MONSEIGNEUR, donner à sa mémoire de preuve plus forte de ma reconnoissance, qu'en publiant celle qu'il a tant de fois témoignée de l'honneur que vous luy fîtes de l'aimer, & des offices importans que vous luy avez rendus dans les occasions.

C'est en qualité de Dépositaire, ou plutôt de Légataire de ce qu'il avoit de plus précieux, & d'Interprête des sentimens de son cœur, que je me sens obligé, MONSEIGNEUR, de vous offrir le dernier fruit de ses veilles. Vous y trouverez par tout cité avec éloge le Grand & le Savant Jérôme Bignon; comme il avoit accoûtumé de parler; l'Oracle & l'ornement de son siécle, votre illustre Pére.

Vous savez mieux que personne, MONSEIGNEUR, quelle part avoit feu Mr Ménage à l'amitié de ce Grand Homme; & vous n'ignorez pas, je m'assûre, les soins qu'il a apportés pour s'en rendre digne & pour luy faire connoître les sentimens de reconnoissance que ses bontés luy avoient inspiré.

Vous pouvez aussi vous souvenir, MONSEIGNEUR, qu'à la mort de ce Savant Homme il regarda cette perte générale avec les mêmes yeux que si elle luy eût été particuliere: mais peut-être n'avez-vous pas sû qu'écrivant à un de ses amis, pour luy annoncer cette triste nouvelle, il usa des mêmes termes dont s'étoit servi un grand Orateur dans une

Digitized by Google

occaſion à-peu-prés ſemblable : Mihi quidem, quamquam eſt ſubitò ereptus, vivit tamen, ſemperque vivet. Virtutem enim amavi illius viri, quæ extincta non eſt : nec mihi ſoli verſatur ante oculos, qui illam ſemper in manibus habui, ſed etiam poſteris erit clara & inſignis. Cic. *de Amic.*

Succédant à un Pére dont les rares vertus avoient attiré l'eſtime & l'admiration des Grands, auſſi-bien que l'amour & le reſpect des peuples, votre principale étude fut de faire connoître que vous ne pouviez point dégénérer de toutes ces admirables qualités qui ſont comme inſéparables de votre Nom : & l'amitié dont votre illuſtre Pére honoroit les perſonnes d'un mérite diſtingué, particuliérement les Gens de Lettres, vous engagea ſans peine à ne leur pas refuſer la vôtre.

Tout le monde remarque avec plaiſir, que la Fortune même n'a pû rien diminuer de cette douceur & de cette affabilité qui ſont la joie des perſonnes qui vous abordent ; de cette probité & de cette integrité dans les affaires ; de cette charité envers les pauvres ; de cette pieté toujours exemplaire ; non-plus que de cet amour qui vous eſt ſi naturel pour les Lettres, ni de l'honneur que vous avez toujours porté à ceux qui en ſont profeſſion ; ni enfin de tant d'autres Vertus qui ſont héréditaires dans votre Maiſon.

Il vous eſt bien glorieux, MONSEIGNEUR, *de ſuivre d'auſſi illuſtres Ayeux dont vous tenez tous ces avantages : mais ce n'eſt pas, ſans doute, une moindre conſolation pour Vous, de voir déja les nobles ſemences de tant de Vertus ſe reproduire ſi heureuſement & ſe perpétuer dans Meſſieurs vos Enfans.* O generoſam ſtirpem ; & tamquam in unam arborem plura genera, ſic in iſtam domum multorum inſitam atque illuminatam ſapientiam ! Cic. *de Cl. Orat.*

Mais je m'apperçois, MONSEIGNEUR, *que mon zéle me conduit dans une route que vous m'avez interdite ; & que votre modeſtie m'a impoſé un ſilence que je ne puis rompre ſans crime. Comme je n'ay point eû d'autre vûe en vous dédiant*

Digitized by Google

cet Ouvrage, que de vous faire connoître le ſenſible regret qu'a eû ſon Auteur, de mourir ſans vous avoir donné des marques de ſa gratitude, je dois me tenir dans les juſtes bornes de mon deſſein: trop heureux, ſi je puis me flater d'avoir en quelque maniére ſatisfait à mes obligations, & ſi vous daignez bien agréer le peu de part que j'ay à cet Ouvrage, comme un foible témoignage de la reconnoiſſance à laquelle vos bontés m'engagent, & du profond reſpect avec lequel je ſeray toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obeïſſant
ſerviteur H. P. SIMON,
DE VAL-HE'BERT.

Digitized by Google

DISCOURS
SUR
LES ETYMOLOGIES
FRANÇOISES,
POUR SERVIR DE PREFACE
AUX ORIGINES
DE MONSIEUR MÉNAGE.

Plan général de ce discours.

SI la mort n'eust point si-tost envié Monsieur Ménage à l'Empire des Lettres, & qu'elle luy eust au moins accordé les six mois de vie, qu'il destinoit à mettre dans son jour tout le merite des Etymologies : Nous aurions sur cette matiere une ample Préface de sa façon, digne de la capacité de l'Auteur & de la bonté de l'Ouvrage. Estant aussi plein de son sujet qu'il paroissoit l'estre; ce n'est ni deviner ni exaggerer, que de dire qu'il en eust beaucoup mieux parlé qu'un autre. L'on ne peut mesme gueres douter qu'il ne se fust fait un vray plaisir de nous communiquer, ce qu'il sçavoit de plus curieux & de plus rare en faveur d'une Science, qui avoit fait sa premiere & sa derniere passion, qui luy estoit devenuë propre en quelque maniere, & dont il possedoit toute l'étenduë, comme il en avoit épuisé la profondeur. *Menagiana.*

Je n'ay point assez de présomption, ny assez peu de lumiere, pour me croire propre à remplacer la perte qu'ont fait en cela les belles Lettres. Aussi n'est-ce point de quoy je me flatte en prenant icy la parole, au nom & à la place d'un si celebre Ecrivain. Tout ce que je pretens, est de satisfaire aux inclinations de cét Illustre Défunt, qui peu de temps avant sa mort témoigna souhaiter, que quelqu'un de ses amis luy rendit ce dernier office d'amitié. Comme les volontez des mourants, si nous en croyons les maximes du Droit, ont quelque chose de sacré, qu'on ne doit regarder qu'avec respect ; il m'a esté difficile de luy refuser un devoir, dont chacun se défendoit, & se mettoit peu en peine ou en estat de s'acquiter.

Car du reste, quoique Monsieur Menage de son autorité, & sans mon aveu, m'ait mis au nombre des Etymologistes, ce n'estoit apparemment que pour faire nombre, & pour ne se trouver pas le seul partisan d'une Science presque abandonnée parmi nous. Du moins je ne me sens pour *Menagiana.*

Digitized by Google

ces sortes de connoissances, ni la vaste capacité qu'il s'y étoit acquise par un travail infatigable, ni moins encore un certain attrait, qui luy estoit particulier, & qui souvent tient lieu de genie.

L'Inclination naturelle que tout homme raisonnable peut avoir pour la Science des langues, ne s'étend point à mon égard jusqu'aux Etymologies : & bien loin de les aimer, comme on aime ses amis, avec tous leurs défauts : lors mesme que par leur justesse & leur vray-semblance, elles se trouvent à l'épreuve de la critique, je les aime sans passion, & les estime sans entestement. Que si cette disposition d'esprit m'empesche ou me dispense de leur donner des loüanges outrées, telles que les voudroient les Maistres de l'Art, j'espere au moins qu'elle m'attirera une entiere croyance pour le peu de chose que j'en diray, & que si les Etymologistes ne sont pas peut-estre si contens de ma reserve, les Critiques le seront de ma bonne foy, & mon témoignage ne leur sera pas suspect.

Distribution de ce discours.

Aprés un aveu aussi sincere que celuy-cy, l'on me permettra bien de dire quelque chose à l'avantage des Etymologies, & sur tout de celles de Monsieur Ménage : Car sans flatter les personnes interessées à sa memoire, il me semble que si un Ouvrage se rend recommandable à la posterité, ou par la qualité du dessein, ou par le succés de l'execution, ou par le merite de l'Auteur ; rien ne manque à celuy-cy, & qu'il est presque parfait en son genre : ces trois avantages se trouvant assez heureusement réünis dans les Origines de la langue Françoise, dont Monsieur Ménage a bien voulu faire ce nouveau present au public.

Je sçay bien qu'il pourra se trouver des Sçavans, qui faisant consister leur principale gloire, à censurer tout & n'approuver rien ; ne seront pas peut-estre là-dessus de mon avis : que les uns se déclareront contre le dessein, les autres contre l'execution, & quelques-uns contre l'Auteur mesme. Pour toute Apologie, je leur oppose trois propositions, qui renferment à peu prés, ce qui se peut dire sur ce sujet.

La premiere, ce n'est point un dessein frivole, & qui ne méne à rien, que de travailler sur les Etymologies ; & il y a du moins autant de danger à mépriser trop cette sorte d'érudition, qu'à la trop estimer.

La seconde, l'execution n'en est pas impossible ; & quand on a tous les secours necessaires, & qu'on se fonde sur des principes seurs, l'on y peut réüssir d'une maniere solide, & qui ait un air de Science reguliere.

La troisiéme, quelque décriez que puissent estre la plûpart des Auteurs de Livres d'Etymologies, le vray merite n'est point incompatible avec la qualité d'Etymologiste ; & le nom de Monsieur Ménage suffit pour nous prévenir en faveur d'un Art, qu'il a poussé plus loin que personne, & dont il est comme le restaurateur.

Si aprés cela les Sçavans qui d'ordinaire n'estiment que ce qu'ils sçavent, s'opiniastrent encore à traitter les Etymologies de curiosité vaine, d'amusement épineux, & de marque d'esprit né pour la bagatelle ; on leur permettra de blasphemer ce qu'ils ignorent, pourveu qu'ils nous permettent de penser qu'ils en parlent sans connoissance de cause.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE.

Avantages des Etymologies.

LORSQUE les demy-Sçavans se montrent si ennemis de cette espece de Science, je ne sçay s'ils ont fait trop reflexion, qu'il estoit impossible d'en user de la sorte, sans s'attirer en mesme temps sur les bras toutes les Nations, tous les Siecles, & toutes les Sciences, qui presque de concert ont pris parti pour les Etymologies. En effet, il n'y a point de Nation un peu fameuse, qui n'ait crû trouver sa gloire & son avantage à débroüiller l'origine de sa langue. Si l'on prétend que c'est une curiosité pure qui flatte la vanité des peuples, je soûtiens qu'elle est aussi ancienne que le monde, & du gousts de tous les Siecles, qui en ont eu pour les Lettres. J'ajoûte mesme qu'il est difficile qu'elle n'ait quelque chose de solide, puisque toutes les Sciences les plus sérieuses n'ont pas pû se dispenser de la cultiver.

I.

Reconnus de toutes les Nations.

J'avance donc d'abord que la pratique & l'exemple des Nations les plus celebres, justifie pleinement la Science des Etymologies: puisque ce seroit s'opposer à la raison, que de rejetter l'autorité de tous les peuples, dont le suffrage ne peut estre suspect, quand il est general, estant alors fondé sur un certain bon sens que la Nature inspire également à tous les hommes. Or de quelque costé du monde que l'on jette les yeux, on ne trouvera pas de Nation ou polie ou sçavante, qui pour peu qu'elle ait esté jalouse de sa gloire, n'en ait fait consister une partie à rechercher soigneusement la premiere origine de sa langue, & qui par-là n'ait prétendu en tirer quelque avantage au-dessus des autres peuples ses ennemis ou ses voisins. Car soit que toutes les Nations se fassent honneur de l'antiquité de leur origine, & qu'il n'y ait pas de meilleurs titres pour l'établir, que l'antiquité mesme de la langue qui leur est naturelle; soit qu'elles se piquent d'aimer la verité, & qu'elles esperent la rencontrer dans l'Etymologie; qui renferme dans sa nature aussi bien que dans son nom, *la raison veritable* des Notions & des Idées attachées à chaque terme & à chaque expression: soit que la varieté des mots, qui ont l'air étranger, conserve les vestiges des revolutions de chaque Estat, & de ses communications avec les peuples voisins: soit enfin que quelque autre raison secrette & inconnuë fasse aimer cette science; on peut dire qu'il n'y a pas de passion si universelle ni si commune à tous les climats, que l'inclination pour les Etymologies: & l'on auroit autant de peine à la déraciner du cœur des hommes, que celles qu'ils ont d'estre éclairez sur leur propre Genealogie.

Des Espagnols.

Pour en estre convaincus plus en détail, nous n'avons qu'à examiner là-dessus la conduite des Espagnols, nos voisins & nos concurrens. Cette Nation autrefois si belliqueuse, qui s'entendoit alors mieux que Nation du monde en raffinement de gloire, qui n'avoit que de grandes vûës dans les choses mesmes les plus minces, qui ne pensoit pas à moins qu'à la Monarchie universelle; ne crut pas indigne de sa grandeur, qu'on travaillast chez elle à remonter jusqu'à la source de la langue Castillane. Le Docteur Bernard *Aldrete*, Chanoine de Cordouë se chargea de ce soin, & dés le commencement du siecle, il fit imprimer à Rome un ouvrage Espagnol, intitulé *del origen y principio de la lengua Castellana ò Ro-*

Digitized by Google

mance; qu'il dedia au Roy Catholique don Philippe troiſiéme. Dans cét Ouvrage remply d'érudition & de recherches curieuſes, il démeſle ſavamment tous les divers meſlanges de la langue Eſpagnolle; il fait voir ce qui luy eſt venu des irruptions des Arabes & des Mores, qui ont gouverné l'Eſpagne depuis le ſeptiéme ſiecle, & qui n'en ſont pas encore bien chaſſez aprés tant de guerres & de banniſſemens. Il tâche de découvrir ce qu'elle a receu des Grecs, ſoit par le Canal des Sciences & de la Religion, dont les termes ſont en partie tirez de cette langue; ſoit par les colonies des Rhodiens fondateurs de Roſes, par celles des Zacynthiens qui baſtirent Sagonte, des Elyſiens ou des peuples de l'Elide qui peuplerent les champs Elyſées, & des Tarteſſiens deſcendans de Tarſis qui habiterent la coſte de Tarteſſe. Il n'oublie pas meſme ce qui s'y trouve de reſte de la langue Phenicienne, & de la Punique ou de la Carthaginoiſe, que l'on parloit anciennement à Carthagene, & dans les autres endroits d'Eſpagne, dependants alors de la domination de Carthage. Il s'attache ſur tout à expliquer ce que les Viſigoths de Leon & de Caſtille, les Cattes & les Alains de Catalogne, les Sueves de Galice, & les Vandales d'Andalouſie y ont contribué de leur part; ſans parler des Gaulois & des anciens Celtes, qui avoient commandé bien auparavant dans les Eſpagnes, & avoient laiſſé leur nom aux Celtiques, aux Celtiberiens, & aux peuples de la Galice. Il découvre enfin ce que la Caſtille doit à l'ancienne Rome, & ce que Rome doit à la Caſtille, dont la langue reſſemble ſi fort à la Romaine, qu'on peut compoſer ſelon luy des Poëſies entieres, qui ſoient en meſme temps, & Caſtillanes & Latines.

L'ouvrage d'Aldrete fut ſi bien receu de toute l'Eſpagne, que Covarruvias parent du fameux Juriſconſulte, entreprit auſſi-toſt de travailler ſur le meſme ſujet, & peu de temps aprés mit au jour ſon Treſor de la langue Caſtillane, où il execute en détail & en Grammairien, ce qu'Aldrete n'avoit traitté qu'en general & en Hiſtorien.

Des Portugais. Aprés les Eſpagnols il eſt comme naturel de faire ſuivre les Portugais, qui en fait de paſſion outrée pour la gloire, l'emportent autant ſur les Eſpagnols que ceux-cy ſur les François. Quoy qu'ils affectent en tout le contrepied des Eſpagnols, ils ne voulurent pas moins faire qu'eux en cette occaſion; l'honneur de leur Nation, la jalouſie ou l'émulation ſecrette, leur fit oublier leur antipathie naturelle, & *Nuñes Delião* fit paroiſtre à Liſbone les Origines de la langue Portugaiſe, en meſme temps qu'Aldrete faiſoit imprimer à Rome celles de la Caſtillane. Si le Caſtillan affecte plus d'eſprit, & étalle ſon érudition avec plus de pompe, le Portugais de ſon coſté va plus droit à ſon but, & prouve ce qu'il avance d'une maniere plus préciſe & moins embarraſſée.

Lorſque deux Nations auſſi oppoſées que celles-cy, concourent dans un meſme ſentiment, on peut preſque croire que c'eſt l'inſtinct de la nature, qui les force à s'accorder malgré elles: du moins leur jugement ne doit point eſtre ſuſpect, s'il eſt favorable à la France; & elle peut former un deſſein ſans qu'on la ſoupçonne de legereté, aprés que l'Eſpagne & le Portugal luy en ont donné l'exemple.

Digitized by Google

Avant les uns & les autres, les Grenadins avoient fait paroistre un Dictionaire Arabe, en caracteres Espagnols ; & cet Ouvrage fut aussi utile à éclaircir l'origine d'une partie de la langue Castillane, qu'à la réduction des Mores de Grenade, sous les auspices du celebre Cardinal Ximenés ; dont un Evesque Illustre vient de nous donner la Vie, écrite d'une maniere si noble & si chrétienne, qu'on ne sçait presque lequel admirer le plus, de l'Historien, ou du Heros. *Des Grenadins.*

Les Basques qui prétendent, & peut-estre avec raison, que leur langue est la plus ancienne d'Espagne, n'ont eu garde de manquer à se déclarer hautement, dans une occasion de cette nature. Outre les Historiens de toute la Nation Espagnole, qui de concert leur accordent cet avantage, ils ont eu des Auteurs particuliers, qui ont taſché de le prouver d'une maniere presque convainquante. Le Jurisconsulte Emanuel Poça s'acquit par là beaucoup de réputation dés la fin de l'autre siecle, & quoy que le détail de ses preuves ne soit pas toûjours bien juste, on ne peut pas neanmoins douter en le lisant, que la langue qui se parle à Pampelune & dans tout le Royaume de Navarre, aussi bien que dans les deux Biscayes, ne soit en effet la premiere source de la langue Espagnole : ce Royaume & ses dépendances ayant conservé avec soin tous les vestiges de l'ancien Langage, comme il a empesché de perir ce qu'il y a de plus pur & de plus net, en fait de Noblesse Espagnole. Le Sçavant Ohenart dans sa Notice des deux Gascognes a tres-bien suppléé, ce qui manquoit aux preuves de Poza, & aux conjectures des Historiens, Mariana, Moralez & Garibai. Enfin le P. Moret Jesuite, dans son Histoire de Navarre qui vient de paroistre au jour a tellement épuisé la matiere, qu'il est également impossible ou d'y rien ajouster ou de douter de ce qu'il avance. *Des Basques.*

Mais l'Italie se déclare encore plus que l'Espagne en faveur des Etymologies : & quoy que ses Auteurs n'y ayent pas trop bien réüssi, leur témoignage n'en est pas moins recevable. Le vray Pere de la langue Italienne, le Poëte Dante a fort bien démeslé ce que l'Italie avoit emprunté des François, & sur tout des Trouvéres Provençaux, qui suivirent la Cour de Nos Roys de Sicile & de Naples : tout jaloux que sont & les Italiens & les Poëtes, il reconnoist de bonne foy, que cette Cour Françoise porta avec elle la politesse, & le bel esprit en Italie. Outre ce Poëte qui n'a traitté les Etymologies de sa langue, qu'à mesure qu'il en a eu besoin, pour l'Histoire du bel esprit, Monosini en a fait un Traitté exprés, où faute de sçavoir, le Lombard, le Grec & le Sarasin, qui ont dominé chacun de son costé en Italie, il avance des choses si peu vray-semblables, qu'il donna une belle occasion à Monsieur Menage, de faire paroistre son érudition, & de se montrer digne du choix de l'Academie de la Crusca, qui se pique plus qu'aucune autre Academie, de se connoistre en merite Academique. *Des Italiens.*

Les Origines Italiennes de nostre Auteur, ne manquerent pas de donner de la jalousie aux Italiens ; ils trouverent mauvais qu'un Etranger leur fist des Leçons sur leur propre Langue, & Ferrari imprima un autre Ouvrage sur le mesme sujet ; mais s'il luy déroba son Titre, il ne luy enleva pas la gloire que son ouvrage luy avoit justement acquise.

Digitized by Google

Des François mesmes. On me dira sans doute, que les gens de delà les Alpes ou les Pyrenées, ne sont pas de trop bons modelles pour la France ; aussi éloignée de suivre leur exemple que d'en recevoir la Loy. Je n'ay garde de croire & encore moins de dire que les Etrangers puissent rien apprendre aux François : il vaudroit presque autant s'imaginer que les Anciens soient en tout les maistres des modernes. Mais aprés tout il me semble que sans sortir de France nous pouvons aisément trouver parmi nous de quoy justifier l'étude des Etymologies. Car enfin quelque bizarre que ce dessein paroisse aux critiques chagrins, Monsieur Ménage n'est ni le premier ni le dernier qui y ait travaillé dans le Royaume ; comme il en a suivi d'autres qui depuis long-temps luy avoient marqué la route, il en a veû d'autres aussi qui depuis la moitié de ce Siecle ont fait gloire de marcher sur ses pas, & de franchir hardiment un gué qu'il leur avoit sondé luy-mesme, pour rasseurer leur vaine timidité.

Avant luy nous possedions déja les Origines Françoises de Budée, de Baïf, & de cét Imprimeur habile Henry Estienne, aussi fameux par ses propres ouvrages que par ceux des autres. Nous avions celles de l'Ambassadeur Nicod, de l'Abbé Perion, de Sylvius, de Picard & de Tripault, qui par la passion ou l'entestement qu'ils avoient pour le Grec prétendoient y réduire tout. L'on avoit leû avec moins de plaisir que de surprise, celles de Guischard, qui sachant l'Hebreu à fond, crût faire honneur aux François, en faisant remonter leur Langue jusqu'à sa premiere source. Et enfin du temps de la Ligue, l'on avoit applaudi au President Faulchet sur son *recueil de l'origine de la Langue & Poëtie Françoise, ryme & Romans*, où l'on voit les monumens du vieux langage, dans l'extrait des ouvrages de 127. Poëtes, qui tous avoient écrit avant la fin du 13e siecle.

Comme cette Science, estoit morte avec tous ces Sçavans ; Monsieur Ménage la fit revivre. Dés qu'on vit paroistre son ouvrage sous les auspices du sçavant M. du Puy, qui avoit encore plus de gouſt que de capacité, l'ardeur se réveilla pour les Etymologies : bien des gens y travaillerent chacun à leur maniere, & dans des veuës un peu differentes.

Messieurs de Port-Royal s'en servirent pour faciliter la memoire aux jeunes enfans du Party ; & à leur Jardin de Racines Grecques, ils ajoûterent une liste assez nombreuse des mots François qui paroissent avoir quelque rapport au Grec, soit par voye d'Etymologie, soit par simple allusion. C'est ce qui donna occasion au Pere Labbe Jesuite, qui ne s'accordoit pas en tout avec ces Messieurs, de donner au Public l'extrait d'un Dictionnaire Etymologique de toute la Langue Françoise, qu'il avoit eu le courage de sacrifier autant par amitié pour M. Ménage, que par déference pour M. du Puy. Il y ajoûta un ancien Glossaire de nos mots Gaulois, qui peut estre de quelque secours pour éclaircir l'origine de nostre Langue ; & à la queuë de tout l'ouvrage il découvre la veritable source d'une infinité de mots, dont un Grammairien moderne & peu habile avoit produit de fausses Généalogies dans un Livre intitulé les principes de la Langue Françoise. Peu de temps aprés l'on vit paroistre en basse Normandie l'origine des expressions proverbiales, dont le langage du peu-

Digitized by Google

ple, & de la conversation est tout rempli : cela dispensa M. Ménage d'achever ce qu'il avoit déja mis en état sur le mesme sujet; & il apprit par sa propre expérience, à ne communiquer pas aisément ses desseins à personne, sur tout à de certains Sçavants dont la jalousie va jusqu'à la bagatelle.

Avertissement de la premiere edition.

Ce n'est pas là l'unique peine dont on ait bien voulu soulager M. Ménage : dans la Préface de sa premiere édition, il avoit dessein de traiter amplement des Langues en general & de la Françoise en particulier ; mais le discours qu'il en avoit n'estant pas encore en l'estat où il souhaittoit le faire paroistre, il en differa l'impression, dans le dessein de le placer audevant des origines de nos façons de parler proverbiales, qu'il esperoit donner au Public peu de temps aprés. Le Médecin Borel le prévint, & dans le Livre qu'il intitula, Tresor de recherches & antiquitez Gauloises & Françoises, il y ajousta une Préface aussi ample que superficielle, où il traitte du progrés & du changement des Langues, particulierement de la Françoise. Il éclaircit en mesme-temps beaucoup d'origines, & quantité de mots de la Langue qu'il nomme *thyoise* ou *theuthfranque*, dont l'usage avoit duré pendant les deux premieres Races de nos Rois.

M. de Caseneuve en usa tout autrement. Quoy qu'il eust travaillé plusieurs années sur les origines de la Langue, & qu'il l'eust fait avec autant de capacité & de penetration que nous en admirons dans tous ses autres ouvrages, cét habile Jurisconsulte se fit honneur d'abandonner le champ-de-bataille à M. Ménage, & un pur excés de civilité luy fit tomber la plume des mains. Comme il mourut quelques années aprés, ses heritiers conserverent avec soin le précieux monument de la science & de l'honnesteté, d'un savant, honneste homme, & au-dessus des foiblesses de la jalousie.

M. Foucault qui a sceû joindre un goust exquis pour les lettres, à un genie rare pour les affaires ; pendant le cours de son Intendance de Languedoc, eût soin de le retirer de leurs mains, & c'est à son amour pour les sciences, & à sa generosité que nous devons aujourd'huy le présent que l'on fait au Public de ce manuscrit curieux.

Comme Messieurs Borel & de Caseneuve savoient parfaitement l'un & l'autre le langage de leur Province, & que le Languedochien nous a conservé les racines aussi-bien que la vraye signification d'une infinité de mots, dont nous ne cherchions l'origine qu'en tastonnant : ces deux ouvrages sont d'un secours incroyable pour d'ébrouïller l'histoire des changemens de la Langue Françoise : & nous avons obligation à un Academicien fort habile, qui savoit autre chose que le François, d'avoir bien voulu ramasser tout ce qui s'en trouve dans le Goudouli. Car ce recueïl ne sert pas seulement à entendre les ouvrages ingenieux de ce fameux Toulousain que la nature avoit fait Poëte en dépit de l'Art ; mais aussi pour éclaircir une infinité de choses, dont on ne peut rendre de raison dans nostre Langue, qu'en ayant recours au Languedochien.

M. Doujat.

On croira peut-estre que ces trois seurs n'ayant presque rien d'original, elles n'ont travaillé sur les Etymologies, que pour d'écouvrir leur

Des Romains.

Digitized by Google

origine illuſtre, & faire voir qu'il eſt ſouvent plus noble de reconnoiſtre une ſouche glorieuſe, que de ſe trouver à la teſte de la race; la dépendance en cette occaſion n'ayant rien de bas ny de mépriſable. Mais les trois Langues ſavantes, qui paſſent parmi les critiques pour originales, n'ont pas laiſſé que de faire des tentatives pour remonter plus haut.

Dans le temps meſme que les Romains faiſoient la loy à l'univers; Varron compoſa ſes livres de l'origine de la Langue Latine; & ce fut autant par-là, que par ſes recherches profondes ſur l'hiſtoire, qu'il merita d'eſtre qualifié *le plus ſavant des Romains*, par l'Orateur ſon contemporain, qui ne prodiguoit gueres les loüanges que pour luy-meſme. Tout ambitieux que fut Ceſar il marcha ſur les pas de Varron: car les principes d'analogie que ce Monarque taſcha d'établir, ſont en quelque façon du reſſort de l'étymologie.

L'Archeveſque de Seville Iſidore, y travailla ſix ſiecles aprés, y ajoûtant tout ce que le Chriſtianiſme avoit changé à la Langue de Rome la payenne. Et dans le dernier ſiecle Jules Scaliger en compoſa quatre-vingts livres, que les curieux n'ont pas tant regretté pour la réputation de l'Auteur, que par l'envie de voir de leurs propres yeux juſqu'où peut s'égarer l'eſprit humain, quand il n'a pas d'autre guide dans les ſciences que la préſomption. Enfin l'Allemand Voſſe, dont les Hollandois ſe parent, & ſe font honneur, a fini ſes jours en achevant ſon Dictionnaire Etymologique, où il a un peu mieux réüſſi pour le détail, que dans ſes principes, qui ſont pitoyables de la maniere dont il les expoſe, ou qu'il les prouve.

Des Grecs. Quoy que la Langue Grecque, ſoit plus ancienne & ait l'air plus original, que la Romaine, qui faiſoit gloire d'en deſcendre en beaucoup de choſes; cela n'a pas empeſché les curieux de chercher encore ſon origine. Le grand & le petit Etymologique en font foy, auſſi-bien que de la vanité grecque, qui vouloit trouver chez elle-meſme de quoy rendre raiſon de tous ſes termes. Si les Grecs avoient autant lû Platon, qu'ils le loüoient ſans le lire, ils y auroient pû voir que ce Philoſophe, en tout de bonne foy, avoüé qu'il faut avoir recours aux Langues étrangeres, ou barbares, pour découvrir la principale ſource, où les Grecs ont puiſé leur Langue.

Sur cette idée du Philoſophe divin, l'Allemand Martine, fit d'abord ſon Cadmus le Phenicien, & il montra en détail ce que la venuë de ce Heros à Thebes y avoit cauſé de changement dans le langage auſſi-bien que dans les mœurs & le gouvernement. Un Auteur Anglois a pouſſé la choſe plus loin, & dans un petit ouvrage intitulé *Delphi Phœniciſſantes*, il fait voir que l'Oracle de Delphes le plus ancien & le plus fameux de la Grece, parloit Phenicien: un autre enſuite a découvert, tout ce qu'Homere & Heſiode devoient à Moyſe, non pas tant pour les mots, que pour les expreſſions & les idées. Enfin Alſtede, dans ſon Encyclopedie, a fait remonter la Langue Grecque juſqu'à l'Hebraïque, qu'il regarde, avec la Syriaque & la Chaldaïque, comme les trois ſources de cette belle Langue, & de tous ſes differens Idiomes.

Pour

Digitized by Google

Pour ce qui eſt de la Langue Hebraïque meſme, il eſt vray que les Hebreux la ſuppoſant la premiere Langue du monde, ils n'ont pû en chercher l'origine que dans ſon propre fonds. Ils ſe ſont contentez de la réduire à ſes premieres racines, formées par la combinaiſon de deux ou trois conſones, & par-là d'expliquer toute la chaiſne des dérivez & des compoſez. Ils ont meſme par ce moyen developpé tres-ingenieuſement, ce que ſignifioient tous les noms propres, des anciens peuples, des perſonnes illuſtres, & des fauſſes divinitez; auſſi-bien que tous les differens noms du vray Dieu, & ceux des Intelligences qui gouvernent le monde ſous ſes ordres. *Des Hebreux.*

C'eſt ſur ce modelle, que l'on a rangé enſuite toutes les autres Langues, dans un ordre ſi conforme à la nature, lequel a paru abreger extrémement une étude, qui d'elle-meſme eſt infinie. Le Dictionnaire Grec des Eſtiennes, dont celuy de Scapula n'eſt que l'abregé fut compoſé dans cette methode; que le P. Labbe & Meſſieurs de Port-royal meſme, aprés beaucoup d'autres, réduiſirent encore davantage. Ce qu'on avoit fait pour la Grecque avec tant de ſuccés & de profit, l'on ne jugea pas inutile de l'entreprendre pour la Langue Latine, & M. l'Abbé d'Anet ſe crut propre à achever ce qu'Alſtede n'avoit fait qu'ébaucher dans ſa Philologie.

Les Arabes, les Perſans, & les Turcs, dont les Langues n'en font preſque plus qu'une, ont ſuivy la meſme route chacun dans celle qui leur eſt propre. Les Dictionaires manuſcrits de ces deux dernieres Nations en font foy, & le Dictionaire Arabe du Hollandois Golius, ne permet pas d'en douter. Mais je ne puis aſſez m'étonner du deſſein de Mr *Meninski*, qui dans ſon Dictionaire Oriental renverſant cét ordre fondé ſur la nature, pour y ſubſtituër l'ordre alphabetique, n'a pas préveû qu'il luy faudroit un ſeul volume pour les ſeuls participes Arabes, qui commancent par un *m*; ce qui fait un effet ridicule, que devoit prévoir un homme à qui la ſeule connoiſſance des Langues a donné un poſte honorable dans le Conſeil de guerre de l'Empereur. *Des Arabes.*

Il euſt eſté bien plus ſage & plus naturel de ſuivre dans les Langues orientales, un ordre, que tout l'Orient n'a point inventé ou pratiqué ſans raiſon. Auſſi l'Academie Françoiſe a-t-elle bien voulu s'y aſſujetir dans la noſtre, pour rendre ſes déciſions plus regulieres & plus ſenſibles. Et meſme cét ordre paroît ſi juſte aux Peuples du Levant, que les Arabes en diſputent l'invention aux Hebreux, qui le leur ont derobé à ce qu'ils diſent, auſſi-bien que leur ſyſtême de Grammaire.

Leur diſpute n'en demeure pas-là: non-ſeulement ils pretendent que leur qualité d'Iſmaëlites leur donne le droit d'aiſneſſe ſur les enfans d'Iſraël, qui n'ont formé un Etat que pluſieurs ſiécles aprés les Princes Iſmaëlites: mais ils ajoûtent, qu'ayant vécu dans les deſerts, ſeparez du reſte des hommes, ils ont beaucoup mieux, & plus aiſément conſervé la Langue du Patriarche Abraham, dont ils font gloire d'eſtre les enfans aiſnez en plus d'une maniere. Outre que leur Langue a deux fois plus d'étenduë que l'Hebraïque, occupant encore aujourd'huy plus de trois mille lieuës de Pays, d'Occident en Orient; elle a preſque retenu toutes les combi-

Digitized by Google

naiſons de la premiere Langue : du moins a-t-elle plus de ſix mille racines toutes differentes ; au lieu que l'Hebraïque en compte à peine deux mille. Ainſi ſelon eux, c'eſt un deſſein chimerique de pretendre reduire toutes les Langues à celle de Moyſe & des Prophetes, puiſqu'elle ne comprend pas meſme le tiers des mots eſſentiels que la Langue Arabe a conſervé depuis plus de quatre mille ans qu'on la parle.

Des Allemands. Mais ce ne ſont pas les ſeules Langues, ou polies ou ſçavantes, qui ſe ſont appliquées à rechercher leur origine ; les Langues Barbares du Nort d'Europe, ont eu ce meſme gouſt. La Langue Teutone qui eſtoit dans ſa ſplendeur du temps de nos anciens Celtes, & de nos premiers François, s'eſt fait un plaiſir de cette étude. Pour ſe conſoler de la Barbarie où elle ſe trouve aujourd'huy réduite, elle a tâché de montrer que tout ce qu'il y avoit preſque au monde de plus illuſtre avoit rapport à elle. Martin Luther au milieu des ſoins attachez à la qualité de chef de parti, n'a pas laiſſé que de compoſer un Traité de l'origine des noms propres Allemands : il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût travaillé ſur toute la Langue, comme il la ſçavoit auſſi bien qu'un Hereſiarque puiſſe ſçavoir ſa Langue naturelle, quand il la croit neceſſaire à inſinuer ſes dogmes ; il nous euſt developé cette matiere avec la meſme netteté d'eſprit, qui fait le caractere de tous ſes Ouvrages, & qui brille juſques dans ſes erreurs.

Le Geographe Cluvier a marché ſur ſes pas, & il a ſçavament executé pour les noms des Peuples & des Villes, ce que le faux Docteur n'avoit qu'effleuré, pour les noms propres des perſonnes illuſtres & fameuſes dans l'Hiſtoire. C'eſt parlà qu'il a démontré d'une maniere invincible la vaſte étenduë de la Langue Celtique, dont il découvre des veſtiges dans les Eſpagnes, dans les Gaules, dans l'Illyrie & dans la Thrace ; ſans oublier la Germanie, la Sarmatie, & les Iſles Britanniques ; non plus que la Galatie, ou la Gallogrece, qui du temps de ſaint Jerôme parloit encore la meſme Langue, dont on uſoit à Treves, alors la plus celebre Ville de toutes les Gaules.

Des Flamands. Si Gorope Bekan euſt ſuivi une methode ſemblable ; le Public ne ſe fuſt pas ſi fort réjoüy aux dépens de cet Auteur Flamand, l'homme du monde le plus ingenieux pour l'erreur, & qui abuſe de tout ſon eſprit, & de ſa politeſſe, pour donner quelque couleur à ſes viſions ; & montrer que le Flamand d'Anvers fut la langue du Paradis Terreſtre, & que toutes les Nations du monde les plus anciennes, ſans en excepter aucune, parlerent Bas-Teuton, ou un langage fort approchant.

Des Danois. On peut trouver un peu plus de raiſon aux pretentions de l'Auteur Danois, qui ne nous eſt connû, que par le titre bizarre de ſon Livre *Magog Aramæus*. Il n'a pas trop mal expliqué les rapports de l'ancien Danois qu'il fait deſcendre de Magog l'un des fils de Japhet, avec la langue d'Aram fils de Sem & pere de Gether ; dont il fait venir les Getes & les Gots, qui ſelon l'Hiſtorien Grec Procope ne faiſoient qu'une Nation. Et d'ailleurs comme il ſuppoſe que la Langue de cet Aram, eſt la meſme que l'Araméenne ou la Syriaque, dont parle l'Ecriture ; & qu'ainſi elle n'eſt pas fort éloignée de l'Hebraïque ; il croit par ces deux démarches avoir

Digitized by Google

fait remonter le Danois jusqu'à sa premiere origine.

Wolffgang Laze ne va pas si loin que l'Auteur Danois; mais dans son Ouvrage des Transmigrations des peuples; dessein qui meriteroit d'estre aussi heureusement executé qu'il est beau en luy-mesme; sans aller creuser jusques dans les fondemens de la Tour de Babel, il se contente de faire voir ce que la Langue de l'Empire Romain fit insensiblement passer dans celle des Germains, par le commerce inévitable des Armées de la frontiere, & ce qu'ils devoient auparavant de nouveaux termes au voisinage des Republiques Grecques.

Ce n'est pas que quelques Sçavans de Danemarcq ou de Suede, n'ayent eû envie de se faire descendre des Grecs: le nom de Dodan, fils de Javan ou d'Ion Fondateur des Ioniens, leur a paru tout propre à fonder cette genealogie; aussi-bien que le nom de *Danai* & de *Dani*: sur ce principe ils pretendent que les *Danaïens* passerent de la Foresť de *Dodone*, aux Rives du *Danube*, qui porta leur nom: & que de là accompagnez des Getes & des Daces ou des Daves, ils passerent jusqu'en Dannemarcq, qui conserve encore l'ancien nom de ses premiers Fondateurs. Mr *Worme* a crû plus faire que les autres, & détruire toutes leurs conjectures, en déchifrant les Antiquitez Danoises, que ces Peuples du Nort avoient gravées sur les rochers mesmes en characteres *Runiques*; c'est ainsi que se nomment les anciens characteres, dont se servoient les Poëtes & les Prophetes de cette Nation: & sur ces monumens plus incontestables que tout ce qui est empreint sur le bronze, il tasche d'expliquer l'origine de la Langue & de la Nation Danoise.

Si M^r de *Sparvenfeld*, peut mettre fin à ses voyages, & se donner le repos necessaire aux travaux de l'esprit, il nous débroüillera mieux que tous les Sçavans, ce qu'on doit croire de ces Langues du Nort; ce qu'il m'en a communiqué sur le rapport du Gothique, de l'Islandois, & du Finlandois, marque autant sa penetration profonde; que le voyage qu'il vient de faire en Afrique, dans l'esperance d'y trouver le tombeau d'Huneric ou de Genseric, marque sa curiosité & son zele pour enrichir l'Histoire du Nord à quelque prix & avec quelque risque que ce puisse estre.

Les Anglois qui reconnoissent pour leurs Fondateurs non-seulement les Danois, mais aussi les Saxons, n'ont rien oublié pour démesler leur origine, parmy toutes les confusions de cet Etat, qui de tout temps fut sujet à des revolutions bizarres, comme l'Histoire des Revolutions d'Angleterre ne le fait que trop connoistre. Les monumens de la Langue Saxone, que l'on a pris de l'Histoire du venerable Bede, & de quelques autres, nous ont donné la clef de cette ancienne Langue, dont l'Anglois & l'Escossois d'aujourd'huy n'est qu'une corruption. *Des Anglois.*

Tout ce qui fâche les Etymologistes Anglois, c'est que pour rendre raison du Systéme de leur langue, il faille avoir besoin de la Françoise. Pour peu qu'on examine l'air chagrin dont ils en parlent, il semblent qu'ils ayent honte de leur origine; & il est aisé de penetrer qu'ils s'en passeroient volontiers, s'ils ne craignoient d'estre bien-tost démentis par leurs Loix & leur Bareau qui se sentent encore de la venuë de Guillaume

Digitized by Google

le Conquerant Duc de Normandie, lequel y porta avec les armes Normandes l'Art & les termes de la Chicane.

Ceux de la Principauté de Galles, & de la Cornoüaille d'Angleterre, soit par sympathie pour la France leur ancienne patrie, soit par antipathie pour les Anglois leurs nouveaux conquerans, ont pris un sentiment tout opposé. Ils se font un veritable honneur de ressembler pour la Langue, mesme aux Bas-Bretons, & d'avoir encore parmy eux l'ancien langage dont on usoit dans les Gaules avant que l'Empire Romain eust donné atteinte à la liberté & à la Langue des Celtes. Davies en a donné les preuves au public dans la Preface de son Dictionaire Cambrobritannique: & Boxhorn les a confirmées en sçavant critique, dans un ouvrage posthume, qui a pour titre *Origines Gallicæ*, où il montre que l'ancien langage de la Grande Bretagne, estoit une dépendance du Celtique, & que toute l'Isle parloit alors le mesme langage que la Gaule, de mesme que la Cornuaille de France & celle d'Angleterre parlent aujourd'huy un idiome assez semblable pour s'entendre l'un l'autre sans interprete.

Les Hibernois au contraire voudroient faire bande à part, ou du moins avoir l'ancienne Langue Iberique, que les Iberiens en peuplant l'Hibernie y auroient apportée avec eux. L'ouverture de ces deux Nations, pour les precisions metaphysiques & l'Estre de Raison, suffisoit presque sans autre preuve que la ressemblance du nom, pour me convaincre de leur commune origine. Mais depuis que j'ay lu la traduction Irlandoise du Nouveau Testament, qui vient de paroistre à Londre, je me suis desabusé par mes propres yeux, & j'ay découvert que le fonds de la Langue Hibernoise, est presque le mesme que celuy de la Cambrique, c'est à dire de la Britannique, & de la Celtique: car elle n'a pas le moindre rapport au Navarrois ou au Basque, qui conserve l'ancien langage des Espagnes. A moins que pour accorder les deux sentimens, l'on ne dise que les Hibernois ont receu leur langue des Celtiberiens de l'Hebre, ou des Celtiques de la Guadiane, qui parloient la langue du Peuple dont ils portoient le nom. Quoy qu'il en soit, le langage Celtique, qui est mort en quelque façon à nostre égard, ne laisse pas de subsister encore dans les deux Bretagnes, aussi-bien que sur les bords du Rhin & de la Meuse: & l'unique maniere de le rétablir, c'est de prendre ce qu'il y a d'original & de propre dans ces deux Idiomes, & de le joindre avec ce que nous trouvons en François; qui n'a l'air ni Latin, ni Grec. Outre que c'est un sentiment tres-conforme à l'Histoire, & que la Celtique des Gaules est la vraye matrice de toutes les colonies des Celtes ou des Gaulois répanduës dans tout l'Univers, c'est un moyen seur & commode pour accorder les divers sentimens des Critiques sur ce sujet, d'une maniere avantageuse à la France; laquelle tirera ainsi son origine des Celtes mesmes qui passerent le Rhin pour mieux faire la guerre aux Romains, & aprés bien des combats le repasserent enfin pour rentrer dans leur premier patrimoine.

Des Esclavons. La langue Esclavonne, a fait aussi des recherches de son origine, & leurs Historiens marquent que les trois freres Lec, Chec, & Rus, ne sortirent d'Esclavonie que pour fonder dans le Nord, les trois Etats fameux

Digitized by Google

de Pologne, de Bohëme & de Russie : dont les differens Peuples parlant encore le mesme langage, quoy que divisé en plus de soixante Idiomes, nous empeschent de douter qu'ils ne soient tous sortis de la mesme tige. Neanmoins quoy qu'ils fassent une nation à part, leur langue a aussi rapport, & à celle des Allemans parmy lesquels ils sont meslez, & à celle des Latins ou des Grecs, selon qu'ils suivent l'un ou l'autre rit. C'est ce que l'on voit éclairci dans l'ouvrage de Sigismond Gelen, intitulé *La Symphonie des Langues;* à laquelle un bel esprit du Nort appliquoit joliment ce mot du Poëte *vox diversa sonat, populorum est vox tamen una.*

Si les curieux peuvent jouïr du Dictionaire Russiote de M. de Sparvenfeld, qu'il a eu l'adresse de tirer des mains des Moscovites, malgré l'esprit soupçonneux & jaloux de cette nation la plus impraticable de l'univers; il sera aisé de faire des reflexions sur le systéme de cette Langue, que la situation des lieux a dû preserver du meslange, autant que l'attachement inviolable de ces Peuples à leurs anciennes manieres ou de vivre ou de s'exprimer.

Quoy que les Lithuaniens soient environnez de nations Esclavonnes, ils ont neanmoins une Langue particuliere, qui a plus de ressemblance au Latin qu'à toute autre, & qui apparemment leur est restée des Colonies Romaines, que Flaccus conduisit au delà du Danube dans les deux Valachies; d'où elles peuvent s'estre insensiblement avancées vers le Nort sur les bords du Borysthene. C'est à mon avis ce que l'on peut dire de moins visionnaire sur ce sujet: car de s'en rapporter à ces nations, qui pretendent aussi-bien que les Moscovites, descendre d'un *Palæmon*, parent & favori d'Auguste; c'est vouloir aimer la fable avec eux, & prendre plaisir à se laisser tromper.

Des Hongrois.

Il n'y a que les Hongrois qui semblent ne s'estre pas mis si fort en peine de leur origine. Pourveû qu'on leur passe qu'Attila ce fameux Roy des Huns descendoit en droite ligne du Nembrod de l'Ecriture premier fondateur des Monarchies, & qu'il avoit autant raison de prendre cette qualité, que celle de Fleau de Dieu; ils sont contens, & s'embarassent assez peu si le systéme de leur Langue s'accorde avec cette pretention fabuleuse. Neanmoins par le frequent commerce que j'ay eû avec eux pendant plusieurs années, ayant tâché de penetrer à fonds ce que se pouvoit estre que cét Idiome si different de tous les autres d'Europe, je les ay convaincus qu'ils estoient Scythes d'origine, ou du moins que leur Langue estoit une des branches de la Scythique : puisqu'à l'égard de l'inflexion elle avoit rapport à celle des Turcs, qui constamment passoient pour Scythes, étant originaire du Turquestan, & de la Transoxiane; & qu'outre cela les prepositions de ces deux Langues aussi-bien que de la Georgienne, se mettoient toûjours aprés leur regime, contre l'ordre de la nature & la signification de leur nom.

Des nations Asiatiques.

Si le consentement de toutes les nations d'Europe ne suffit point pour nous convaincre, peut-estre que celuy des peuples d'Asie & d'Afrique, sera plus propre à le faire, & que n'ayant pas de raison de nous tromper, ils croiront estre en droit d'exiger de nous quelque creance.

Digitized by Google

Des Scythes. Neanmoins les Turcs & les Uſbecs, auſſi-bien que les grands & les petits Tartares du Turqueſtan & de la Krimée, qui à proprement parler ne font qu'une ſeule nation; marquent tous un grand ſoin de diſtinguer dans leur Langue ce qu'il y a de pur Tartare, d'avec le meſlange du Perſan, & de l'Arabe, dont le premier fait leurs belles lettres, & l'autre eſt le langage de leur Religion, & de leurs ſciences. Auſſi M. Meninski, à leur exemple, dans ſon Treſor des Langues Orientales, neceſſaire pour traiter avec la Porte Otthomane, a-t-il fort bien démeſlé ces trois Langues les unes d'avec les autres: & avant luy un Miſſionaire Capucin ſe faiſant honneur à Rome du Dictionnaire Turc de l'Ambaſſadeur M. de Cezy, ſe propoſa d'abord ce deſſein, & en vint aſſez heureuſement à bout, tandis qu'il fut ſecouru des lumieres du ſçavant M. d'Herbelot, dont la Bibliotheque Orientale eſt attendüe du Public avec impatience.

Les Perſans ne ſont pas moins ſoigneux ſur cela que les Turcs leurs vainqueurs; & ils ſe font un merite de montrer le rapport qu'a encore le langage d'aujourd'huy, avec celuy du grand Cyrus & de l'Empire des Medes; & de quelle maniere malgré la fureur du temps qui n'épargne rien, il ſubſiſte aprés tant de ſiecles, & ſe conſerve à la Cour de Perſe & du Mogol; où ces deux Princes, quoy que Tartares d'origine, le parlent avec plaiſir, au mépris de leur Langue naturelle.

Les Armeniens font gloire de meſme d'avoir parmi eux l'ancienne Langue des Parthes, qu'ils ont conſervée dans leurs montagnes inacceſſibles, qui les auroient mis à couvert de l'ambition de toutes les Monarchies Tartares, s'ils n'avoient mieux aimé ſacrifier leur liberté à celle du commerce. L'Archevêque d'Andrinople Karabiet, laiſſa en mourant un ouvrage digne de ſa penetration, & de la curioſité des Sçavans, lequel eſt comme la clef de plus de mille volumes fort anciens écrits en cette Langue, depuis Meſrob, l'inventeur ou le reſtaurateur de leurs characteres.

Des Indiens. Outre ces trois Nations Scythiques, qui ont eû ſucceſſivement l'empire d'Aſie, & ne ſe ſont meſme que trop fait connoiſtre aux Europeans; les Peuples d'au-delà du Gange, tout barbares qu'ils ſont à noſtre égard, ont encore plus de ſoin que nous, de penetrer l'origine de leur Langue; & de la reduire à ſes premiers principes.

Le P. Alexandre de Rhodes, par la communication qu'il eût avec les ſçavans du Tonquin & de la Cochinchine, a rendu ſenſible la Langue d'Anam, en la tirant de ſes propres characteres, qui eſtoient infinis pour leur nombre, & qui avoient une eſpece d'air magique; pour la reduire autant que la choſe eſt praticable, aux manieres Europeanes. Le P. Couplet fit il y a quelques années la meſme choſe à l'égard de la Langue Chinoiſe, dont la Tunquinoiſe n'eſtoit qu'une branche, puiſque Tunquin eſtoit la troiſiéme Cour de l'Empire de la Chine, aprés Pequin & Nanquin. Les Portugais, qui ſont nez grands exaggerateurs, nous avoient dépeint cette Langue, comme une eſpece de monſtre capable d'épouvanter les plus hardis, & moy-meſme dans mes jeunes années, eſtant aſſez ſimple pour les croire ſur leur parole, j'avois crû qu'un Curieux devoit borner, au fameux mur de la Chine, toutes ſes conqueſtes en fait de Langues. Le Jeſuite

Digitized by Google

Flamand plus sincere ou plus habile, nous a convaincus que c'estoit une Langue faite à peu prés comme les autres, aux characteres prés, qui representant immediatement les objets, au lieu des paroles, ont à la verité l'avantage de nos chifres, que toute l'Europe entend, malgré la diversité de ses Idiomes; sans avoir neanmoins la commodité de nos characteres, qui peignent la prononciation presente, & la transmettent à la posterité, comme ils nous conservent l'ancienne. En un mot nous sçavons enfin, qu'encore que cette Langue ait plus de quatre-vingts mille characteres, elle n'a que 1200. racines, eû égard aux combinaisons simples des sons qui la composent. C'est dequoy les curieux peuvent se convaincre, par la veuë des dix volumes Chinois, dont ce P. fit present à la Bibliotheque du Roy, où il s'est donné la peine de distinguer les characteres primitifs, la prononciation, & la signification des racines; ce que personne avant luy n'avoit ni osé, ni sçeu entreprendre.

La Grammaire des Tartares orientaux, qui possedent depuis plus d'un demi siecle l'Empire de la Chine, peut de même éclaircir les doutes raisonnables que nous avions sur l'origine de cette Nation conquerante, qui n'a rien de commun que le nom avec les Tartares occidentaux, que les Chinois nomment Samahan, c'est-à-dire ceux de l'Empire de Samarkand dans la Transoxiane. Le P. Ferdinad Verbiest, grand Mandarin du Tribunal des Mathematiques, à qui les Missionnaires & les Curieux ont cette obligation, nous a fait voir qu'un Geometre fait tout avec symmetrie, & que l'esprit geometrique paroist autant dans la formation d'un systéme de Grammaire, que dans une hypothese d'Astronomie.

Les Siamois, que la reputation du Roy attira icy de l'extremité de l'Orient, nous apprirent seulement alors, qu'outre la Langue vulgaire, ils en ont une autre qu'ils nomment Balie, c'est-à-dire ancienne, & qui renferme tous les mysteres de leur sciences & de leur religion. Mais un homme illustre par ses negociations, & par son genie pour les lettres dont l'Academie vient de reconnoistre autentiquement le merite, est le premier qui nous ait découvert que la Langue Balie ressembloit en bien des choses à celle que parlent les Bramines de Paliacate sur la coste de Coromandel, & qu'ils nomment le *Samscortan*. Cela n'empesche pas les Siamois de pretendre venir des *Laos*, qui sont des peuples fameux au-delà du Gange, situez au dessus de l'Isthme de la grande Peninsule, dont les Siamois occupent l'extremité. Mais il n'y a pas d'inconvenient à dire, que les Laos mesmes peuvent estre venus où ils sont, de la coste Orientale de l'Indostan; & que c'est là le principe de cette ressemblance du langage des Talapoüins de Siam, & des Bramines de Paliacate. M. de la Loubere.

Je ne parle point icy de la langue Malaye, dont l'origine se fait assez connoistre parce qu'en disent les Voyageurs, qui pretendent avoir appris des sçavans du Pays, qu'elle est assez moderne, & que pour la facilité du commerce, on la forma de ce qu'il y avoit de plus joly & de plus commode dans toutes les Langues de l'Orient, meslant ensemble l'Arabe, le Persan, l'Indien & le Portugais. Comme l'Arabe y domine plusque les autres, le P. Thomassin a eû moins de peine à la réduire à son Hebreu,

Digitized by Google

dont l'Arabe eſt comme un ruiſſeau ; mais qui a receu tant d'autres rivieres dans ſon cours, que les eaux de la ſource en ſont preſque méconnoiſſables; de ſorte qu'il eſt inutile de faire remonter à une meſme origine, ce qui en a de diverſes ſans contredit.

Des nations Africaines. Si le témoignage de l'Europe & de l'Aſie, n'eſt pas ſuffiſant, on peut jetter une œillade ſur l'Afrique ; & ſans avoir égard à l'Arabe, qui en occupe plus de la moitié, & qui s'eſt aiſément meſlé avec le Carthaginois pour ſon extrême reſſemblance, l'on a qu'à conſiderer avec quelle exactitude les Coptes qui ont conſervé à ce qu'ils prétendent l'ancienne Langue des Pharaons, diſtinguent ce qu'ils ont d'original, d'avec ce qu'ils ont receu des ſucceſſeurs d'Alexandre, & du voiſinage des Pheniciens & des Hebreux.

On verra les Abyſſins dont le nom ſeul renferme l'origine, qui ne donnent point d'autre nom à leur langue, que celuy de Langue-libre ou indépendante, c'eſt à dire originale. Auſſi a-t-elle tant de rapport avec la Chaldaïque ou la Babylonienne, qu'on ne peut pas douter qu'elle ne vienne de Babylone meſme, où les enfans de Chus la parlerent, ſous l'Empire de Nembrod le premier Monarque de l'univers.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux Africains de la Libye interieure, qui ne ſe glorifient d'avoir un Idiome original, tout different de celuy des Arabes & des Bereberes, dont ils ſe trouvent environnez, & de l'avoir preſervé de la corruption par leur retraite dans les deſerts, à la faveur du mont Atlas, qui leur ſert comme de barriere contre les entrepriſes des Conquerans.

Concluſion. Il m'eſt donc permis de conclure que ſi toutes les Nations des trois parties de noſtre hemiſphere qui ont quelque connoiſſance des Lettres, ont eû du panchant pour la recherche de l'origine de leur langue; c'eſt une fauſſe delicateſſe, que de vouloir ſe diſtinguer du reſte de l'univers, en condamnant la France ſeule à ignorer ſon origine, & celle des termes dont elle ſe ſert : ou du moins on ne peut gueres accuſer Monſieur Ménage de gouſt bizarre & particulier, pour en avoir eû un, qui luy eſtoit commun avec tous les peuples.

II. *Avantages des Etymologies eſtimez dans les plus beaux ſiecles.* Le gouſt pour les Etymologies, eſt du moins auſſi ancien, qu'il eſt étendu : & l'antiquité a quelque choſe de ſi reſpectable qu'il ſemble que ce ſoit mettre une ſcience à couvert des chagrins de la Critique, que de faire voir qu'elle eſt ancienne. C'eſt pourquoy M. Ménage voulant exalter le merite des Etymologies, vouloit ſur tout faire valoir leur antiquité. C'eſt ainſi qu'il s'en declare luy-meſme dans le Menagiana. Pour montrer, dit-il, l'excellence des Etymologies, je commencerois par remarquer, que le mot d'Etymologie ſignifie diſcours veritable ; je releverois enſuite ſon antiquité en faiſant voir qu'Ariſtote a fait un livre d'Etymologies, & que pluſieurs Auteurs celebres l'ont imité.

Au ſiecle d'Alexandre.

Je ſçay bien que cét Oracle ou cét Interprete de la Nature á parlé tres-avantageuſement de la ſcience des Notions, qui renferme les premieres idées que les hommes ont naturellement de chaque choſe, & que la Notion, ou comme les Philoſophes l'appellent la définition du nom, n'eſt nullement differente de l'Etymologie : mais je ne ſçache point que le Gouverneur

Digitized by Google

verneur d'Alexandre le Grand ait jamais fait de Traitté exprés sur cette matiere. Je crains mesme que ce qu'en dit M. Ménage, n'ait pas d'autre fondement que la beveuë d'un Critique Hollandois, qui ayant leû quelque part qu'Aristote avoit fait un Ouvrage intitulé *Nomima Barbarica*, crut apparemment, selon l'audace ordinaire aux Critiques nez presomptueux, qu'il falloit lire *Nomina* pour *Nomima*; & d'un traitté curieux sur les Loix des Peuples Barbares, digne des reflexions d'un Philosophe Politique, en fit une simple dissertation de Grammaire, sur les noms tirez des Langues Etrangeres, à l'égard de la Grece.

Quoy qu'il en soit, si le Chef des Peripateticiens nous manque au besoin, le Fondateur de l'Academie vient à nostre secours, & le maistre remplace avantageusement le disciple. Le Cratyle, l'un des plus jolis dialogues de Platon, en fait foy; & l'on ne peut pas examiner avec plus de subtilité & d'agrément la question fameuse que les Stoïciens adopterent dans la suite, si les mots signifient naturellement, ou si ce sont des signes purement arbitraires, ou bien si le systéme des Langues n'est point en mesme temps composé de signes naturels & d'artificiels; qui peut-estre est le parti le plus seur & le moins déraisonnable, qu'un Grammairien Philosophe puisse prendre.

Au siecle des sept Sages.

Pythagore, à qui la Grece doit la premiere naissance de toutes ses lumieres, avoit traitté la chose quelques siecles avant Platon, d'une maniere plus mysterieuse, qui par là en pourra paroistre moins solide, aux personnes d'une imagination bornée, à qui tout paroist étrange dés qu'il passe les veües ordinaires. Ce Pere de la Philosophie Greeque, que son genie réveur rendoit peut-estre trop profond, sachant que l'Auteur de la Nature ne faisoit rien qu'avec *nombre*, avec *mesure*, & avec *poids*, crut que pour penetrer dans les mysteres du Createur, la science des Nombres d'où dépend celle des Figures & du Mouvement, y devoit servir d'introduction. Sur ce principe il supposoit avec les Phéniciens & aprés Pherecyde le Syrien son premier maistre contemporain des sept Sages, que les Langues n'estoient à proprement parler que des chifres; mais bien plus mysterieux que ceux du Cabinet des Princes, qui ne dépendent souvent que du caprice des Secretaires. Il pretendoit donc que chaque chose ayant dans la Nature un nombre conforme à son essence, il n'y avoit qu'à examiner les nombres renfermez dans les Characteres de chaque mot, pour déchifrer l'idée distincte de chaque objet, cachée sous l'écorce de ce chifre. Je ne prétends point icy justifier les veuës ou les visions de ce Philosophe Oriental, dont la Physique & la Grammaire ont trop de profondeur pour nos imaginations superficielles; tout ce que je pretends, c'est de montrer que dans les siecles où les sciences ont le plus fleuri, l'étude des Etymologies en a toûjours suivi fortune.

Au siecle de Moyse & d'Abraham.

Je n'ay garde aprés cela de faire fonds sur le systeme de la Cabale, dont Pythagore apparemment avoit emprunté le sien, en le déguisant à sa maniere. Les Cabalistes ne doutent point, ou du moins font semblant de ne pas douter, que Moyse & mesme Abraham, ne soit l'auteur de la distribution mysterieuse des lettres de leur Alphabet. Qui les voudroit croire diroit

Digitized by Google

avec eux, qu'elles ne sont qu'une espece de symboles des Elemens, des Causes & des Principes, qui contribuent à la formation & à l'estre de chaque chose. Ainsi comme ils pensoient que les sept Planetes, les douze Signes du firmament, & les quatre ou les trois Elemens du monde sublunaire, renferment comme en abregé toutes les vertus naturelles; chaque lettre selon eux répond à son Element, à sa Planette, ou à son Signe; & l'Analyse des trois lettres d'un mot, vaut à ce qu'ils prétendent, tout un traitté de Philosophie.

Mais sans estre obligez d'avoir recours, aux chifres des Nombres avec Pythagore, aux figures de la Geometrie avec les Platoniciens, à la force naturelle de chaque son, propre à exprimer chaque chose, avec les Stoïciens; ou enfin aux symboles de l'Astronomie, avec les Cabalistes; nous pouvons apprendre de l'Histoire sainte toute seule la veritable origine des premieres langues; d'où sont venuës ensuite par une alteration insensible, toutes celles que les differentes Nations parlent aujourd'huy. Elle nous découvre que tous les hommes estoient autrefois assez heureux pour n'avoir qu'une mesme Langue, & qui plus est qu'une mesme prononciation: que pour s'estre trop bien entendus contre les desseins du Createur, ils avoient merité de perdre ce lien commun de leur intelligence: que la confusion & la division des langues, aussi-bien que la dissension & l'antipathie des Peuples avoit esté le juste chastiment de leur union criminelle.

Neanmoins depuis cette division fatale, les Monarchies, la Religion, les Sciences & le Commerce, ont tellement meslé ces premieres langues qu'on en peut dire maintenant, ce que certains Philosophes disoient des semences universelles de tous les estres de la Nature, *omnia in omnibus*; que chacune les renferme toutes en quelque maniere: & mesme cette confusion est devenuë tellement avantageuse, que qui la sçait débroüiller dans sa Langue naturelle, y peut trouver le fonds de toute Langue, à peu de choses prés. Et c'est proprement à quoy s'occupe l'étude des Etymologies; à penetrer les Langues Etrangeres, par ce que nous en trouvons de vestiges chacun dans nostre propre Langue.

L'on voit par ce que nous venons de dire, que le premier Legislateur du monde s'est fait un point de religion, de savoir l'origine des Langues aussi-bien que celle des Peuples: & c'est une chose surprenante que cét Historien fidelle nous ait si bien marqué leurs premiers noms; qu'aprés tant de siecles, nous trouvions encore qu'ils subsistent la pluspart tels que Moyse nous a appris qu'ils estoient long-temps avant luy.

Au siecle d'Auguste.

Cependant sans qu'il faille remonter jusqu'à des temps si éloignez de nous, qui peut-estre nous frappent moins pour leur éloignement; les siecles qui nous sont moins inconnus, nous en fourniſſent de nouvelles preuves. Le siecle de Cesar & d'Auguste le plus vanté de tous les siecles, ne nous apprend-il pas la mesme chose, que celuy d'Alexandre & de Moyse. Outre *Varron*, qui ne creusa alors les origines de la langue Latine qu'avec des principes de Grammairien; l'Eneide de Virgile ne découvrit-elle pas aux Romains, qu'il falloit aller chercher jusques dans les ruïnes de Troye l'origine de la langue aussi-bien que de la Nation Romaine. N'y voit-on

Digitized by Google

pas que Teucer fondateur des Troyens, estoit fils de Scamandre, originaire de Crete, fameuse & ancienne Colonie des Phéniciens; & dés qu'on en est venu jusqu'en Phenicie, n'est-on pas à la Patrie commune du genre humain, d'où comme autant d'essains sont sorties toutes les peuplades qui ont fondé ce qu'il y a de plus illustre & de plus ancien dans les diverses parties du monde. Ce n'est pas Virgile seul qui nous dessille les yeux en cette matiere: A bien examiner les Metamorphoses & les Fastes d'Ovide, on verroit qu'elle ne comprennent presque autre chose, que les premieres avantures de ces fondateurs des Nations, à qui les expressions figurées de la Poësie, autant que leurs Actions illustres ont donné rang parmy les Dieux; & l'on remarqueroit avec plaisir que la fable sur cela s'accorde si bien avec l'histoire, que si la verité mesme vouloit écrire en stile & en langage fabuleux, elle ne pourroit gueres parler ni plus correctement ni avec plus d'esprit.

Au siecle de Charlemagne.

Comme l'Empire Romain ne changea proprement de face qu'à Charlemagne, il ne fut pas fort necessaire de chercher de nouvelles origines à la Langue de l'Empire. Mais les François s'en estant enfin rendus maistres dans l'Occident, il fallut changer de systeme, & cultiver la Langue de ces nouveaux Conquerans. Ce fut alors que Charlemagne tout Empereur qu'il estoit voulut luy-mesme, sans s'en remettre à un autre, composer une Grammaire de sa langue naturelle; & en mesme temps donna des noms à ce qui en manquoit. Il ne se contenta pas d'en inventer pour les douze mois de l'année qui n'eussent rien de commun avec ceux de Rome; c'est à luy que la marine a l'obligation de cette maniere si commode & si simple de marquer par leur propre nom tous les Airs de vent de la bousole; que depuis neuf cens ans toutes les Nations de l'Europe qui navigent sur l'Ocean n'en ont pas d'autre.

Au premier siecle du monde.

Que si tous les siecles des Conquerans, qui ont fait le plus de bruit dans le monde, favorisent cette sorte d'étude, nous ne luy trouverons pas une moindre protection dés que nous voudrons remonter jusqu'au premier siecle du monde. Oüy, sans donner dans la vision, on peut dire que le premier Homme a esté en mesme temps le premier Etymologiste; & que cette science fut, pour ainsi dire, sa premiere occupation. Il ne fut pas plûtost créé, que Dieu luy ayant amené tous les animaux pour leur faire reconnoistre leur commandant, ce nouveau Sage leur imposa à tous des noms tellement significatifs, que c'estoit autant d'images de leur essence, ou de leurs principales proprietez; & ce n'est pas sans raison que la Philosophie de l'Ecole, aprés les Peres, conclut de ces noms si sagement imposez, qu'il eût une espece de philosophie infuse, pour découvrir les veritables idées qu'on doit former de chaque chose: tant il est vray que ceux qui font semblant de mépriser le plus les Etymologies, sont ceux-là mesmes qui les exaltent d'avantage quand ils en ont besoin pour établir leurs opinions.

Aprés cela je ne croy point qu'on puisse souffrir le langage de certaines gens, qui sous pretexte de n'estimer que la seule science des choses, avancent de sang froid, qu'un traité d'Etymologies deshonore presque la France, ou du moins le siecle de Loüis le Grand.

Digitized by Google

III. *Avantage des Etymologies pour toutes les Sciences.*

Si la science des choses pouvoit estre indépendante de celle des mots, je leur pardonnerois en quelque façon ces sortes d'expressions outrées: mais le malheur des hommes est qu'ils ne peuvent separer l'un de l'autre, & que les sciences les plus solides n'ont gueres d'autre fondement, ni d'autre base, que l'explication nette des termes; laquelle dépend uniquement de leur origine & de la premiere imposition; dés qu'on veut parler avec les hommes, sans se faire un jargon nouveau à sa mode.

Pour la Philosophie.

On ne doit donc pas s'étonner que les plus grands Philosophes du monde ayent bien voulu traiter cette matiere. Le divin Platon tout divin qu'il estoit, n'a pas dédaigné de mesler cette partie de la Grammaire, avec les plus hautes speculations de sa Philosophie; & Aristote qui faisoit gloire de prendre en tout le contrepied de son maistre, se fit un merite de l'imiter en cela. Car toute sa Metaphysique n'est à proprement parler qu'un livre de notions; que peu de gens entendent, faute de concevoir qu'elles sont particulieres à la Langue Grecque, & qu'il est absolument impossible d'en donner qui soient communes à toutes les langues; y ayant aussi peu de vrais synonymes d'une Langue à l'autre, que dans celle d'une seule nation. Les Stoïciens mesmes qui ont donné un air plus serieux à la philosophie, ne faisoient rouler la leur, que sur la force des mots, à peu prés comme les Nominaux parmi les modernes.

Pour la Physique.

Ce besoin ne s'étend pas à la seule Philosophie abstraitte, qui souvent dispute plus du nom & de l'idée, que de la chose mesme. Les sciences les plus sensibles, ne vont pas loin sans ce secours. La Medecine, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique & l'Histoire naturelle, qui sont autant de dépendances de la Physique, ne se peuvent gueres passer de l'origine de leurs termes, dont la multitude presque infinie est capable d'accabler la memoire; quand on les apprend d'une maniere puerile, sans penetrer ce qu'ils signifient. C'est apparemment pour cela qu'on vient d'imprimer un Dictionaire Etymologique de Medecine, qui sera d'un grand secours pour connoistre la force des termes de cét art: Comme on fut autrefois obligé de donner au public le Dictionaire de Paracelse, pour l'intelligence de ses ouvrages, dont le principal merite roule sur l'obscurité, cessant d'estre admirable, & n'ayant plus rien qui impose dés qu'on l'entend. Et dans cette mesme veuë M. Ménage nous a laissé un ouvrage fort étendu sur l'origine des noms des plantes, par où l'on voit qu'un habile homme est propre à tout entreprendre, & mesme aux choses les plus éloignées de sa vraye profession. Le Ministre Boschard, aprés Bustamante, en a fait autant sur les noms des animaux de l'Ecriture: comme il s'est trouvé d'autres Auteurs qui se sont plus particulierement appliquez à expliquer ceux des pierres pretieuses & des mineraux, qui d'ordinaire ne se font connoistre que sous des noms étrangers, dans nos langues d'Occident.

Pour la Mathematique.

Il seroit à souhaiter que les termes des autres sciences fussent aussi expressifs que ceux de la Mathematique, qui sont tirez ou du Grec ou de l'Arabe: car il n'y a rien de plus commode que d'avoir des mots d'art, dont la seule analyse tienne lieu d'une definition juste, & soit ainsi la clef de toute la science. On peut se convaincre de cét avantage par la lecture du Di-

Digitized by Google

ctionaire des Mathematiques qui s'imprima en Italie il y a quelques années; & par lesdeux ouvrages de mesme nature qui viennent de paroistre en France, & qui se sentent également de la capacité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

L'on eust fait plaisir à bien des gens si les termes de marine, qu'un habile Officier a mis au jour pour l'instruction de l'Amiral de France, eussent esté accompagnez de leurs Etymologies: ces mots qui embarassent l'imagination des jeunes officiers, perdroient bientost toute leur barbarie & ce qu'ils ont de plus rebutant. Si le public ou Messieurs de la marine y prenoient quelque goust, je leur ay d'ailleurs trop d'obligation pour leur refuser ce leger service, dés qu'ils le souhaiteront de moy comme une espece de reconnoissance.

Par tout ce que je viens de dire, on voit aisément que la notion precise des termes, fait comme la principale ou du moins la plus necessaire partie des sciences mesmes, qui semblent ne s'attacher qu'à la connoissance des choses. N'a-t-on pas plus de droit de porter un jugement semblable touchant celles qui seroient presque reduites à rien, si l'on en retranchoit les questions de nom: je n'oserois presque les nommer, de crainte que l'on ne m'accusast aussi-tost de blasphème.

Afin de ne pas tomber dans un tel desordre, la science du Droit s'applique plus qu'aucune autre à l'explication de ses termes, qui sont comme une nouvelle langue, pour ne parler neantmoins que des choses qui sont le plus dans le commerce des hommes. Je say de bonne part que le savant Cujas, interrogé où il avoit puisé des connoissances si nettes & si distinctes sur toute la Jurisprudence, ne montra point d'autre livre que le Calepin: ajoûtant que qui estoit maistre des notions, estoit maistre des loix & du bon sens qui leur sert d'interprete. Car enfin, quel moyen d'entrer dans la pensée & dans les intentions du Legislateur, sans penetrer la force des termes qui composent la loy; & peut-on avoir une idée distincte de la signification de ces termes, sans savoir auparavant ce qu'ils ont signifié en premiere instance, & de quelle maniere ils se sont ensuite éloignez de leur premiere acception dans l'usage ordinaire des hommes. Les béveuës des Jurisconsultes ne viennent-elles pas d'ordinaire d'avoir negligé cette étude: qui neanmoins est à proprement parler, l'unique ou la principale clef des loix Humaines, soit Civiles, soit Ecclesiastiques; aussi-bien que des loix Divines, de l'Ancienne ou de la Nouvelle alliance. *Pour la Jurisprudence.*

En effet, de quoy sont remplis tous ces vastes volumes des Commentateurs de l'Ecriture, si ce n'est de ces sortes de questions, sur la force du mot Hebreu, qui a une signification plus ou moins étenduë dans l'original que dans la traduction Chaldaïque ou Syriaque, Grecque ou Latine, Arabe ou Ethiopienne; & n'est-ce pas avec de semblables reflexions que l'on renverse les dogmes ou les maximes opposées à la foy, & que l'on reprime la vaine audace des ennemis de la Religion, qui voudroient interpreter les oracles divins chacun à leur mode.

Les Etymologies ne rendent pas des services moins importans à la science de l'Histoire qu'à celle des Loix & des Canons: le Phaleg & le Cha- *Pour l'Histoire.*

Digitized by Google

naan du savant ministre Bochard en peuvent servir de preuves ; on y voit l'origine des nations & des premieres colonies, assez heureusement découverte par les seuls indices que nous en ont conservé leurs anciens noms, & par les vestiges qui subsistent encore, ou dans les Auteurs prophanes de l'Antiquité, ou dans l'usage present des peuples Barbares.

C'est par cette mesme methode & sur ces sortes de memoires, que le Critique Vosse, & le docte Evesque d'Avranches, nous ont débroüillé le chaos de l'histoire du Paganisme, dont la principale, ou pour mieux dire l'unique idolatrie, consistoit à regarder comme des dieux, les premiers fondateurs de leurs villes ou de leurs colonies. L'on n'a qu'à produire la genealogie de ces Heros, telle que Moyse nous la donne, & l'on voit aussi-tost que tous ces dieux ne sont au fond que des hommes comme nous.

Scaliger s'en est servi de mesme dans sa Doctrine des Temps, pour décider les differens des Chronologues ; & si un Critique moderne eust bien voulu s'instruire des principes de la Langue Assyrienne & Medique, il n'eust pas peut-estre si legerement rejetté la suite des Rois Assyriens & Medes, produite par Ctesias : car au fond, elle ne luy a paru frivole que faute d'entendre ces deux Langues, qui font voir que ce Medecin, tout Grec qu'il est, n'est ni charlatan ni imposteur. Je ne finirois point si je m'arrestois à montrer en détail, ce que l'intelligence des Langues anciennes ou étrangeres contribuë à celle de l'Antiquité, & que sans ce secours ou ce guide, les medailles mesmes & les monumens antiques qui sont maintenant si fort à mode, ne nous conduisent pas fort loin.

Pour les belles lettres. Je n'ay garde de m'amuser icy à relever les avantages qu'en reçoivent les belles Lettres, ni de dire que la Philologie, qui en fait la partie la plus amusante, ne peut gueres s'en passer. Pour peu que l'on soit versé dans ces matieres, l'on sçait assez, par exemple, que le Dictionaire Philologique de Martinius, n'est proprement qu'un Dictionaire Etymologique, comme l'Etymologique de Funger pour les trois Langues savantes, n'est en effet qu'un pur ouvrage de Philologie. Mais je ne puis me dispenser de dire, que la Poësie & l'Eloquence, n'ayant point d'autre base que la Grammaire, la connoissance des Langues ne peut estre que fort superficielle, si elle est destituée de celle des Etymologies, qui en est la partie la plus noble & la plus importante. Car puisque les mots ne sont que des signes ou des symboles de nos idées, il est seur que la connoissance n'en est pas complette, si l'on ne sçait également, & la connexion des divers sons qui representent ces idées, & le rapport des differentes idées representées par ces sons, & enfin la dépendance & l'union mutuelle des sons & des idées.

Conclusion. Ainsi puisque le merite des Etymologies, quelque mince qu'on le veüille croire, est neanmoins un merite dont se piquent également tous les pays, tous les temps, & toutes les professions, je ne croy pas qu'on puisse avec raison trouver à redire au dessein de M. Ménage, à moins de vouloir estre seul de son sentiment, & s'opposer au torrent qui a emporté de ce costé-là presque tous les hommes, ou au moins toutes les personnes sages & intelligentes.

Digitized by Google

CE ne seroit rien dire, que de parler si avantageusement de la science des Etymologies, si elle n'estoit réelle dans l'éxecution, ou qu'elle promist des choses qu'elle ne peust donner que d'une maniere tres-défectueuse. Je serois aussi peu content de mes loüanges que de la Science mesme dés que je la croirois reduite à des conjectures fautives, qui ont plus l'air de divination que de science; & quelque envie qu'eust Balzac de loüer serieusement son ami M. Ménage, quand il le regardoit comme un homme inspiré, & né entierement pour deviner les choses les plus abstruses, & les plus éloignées de nos connoissances, je n'aurois pas de peine à prendre des éloges de cette nature, pour des railleries aussi piquantes que délicates.

SECONDE PARTIE.

La science des Etymologies n'a rien que de réel dans l'éxecution.

Mais nous n'en sommes pas dans ces termes. Outre tous ses autres avantages, c'est une science aussi réelle & aussi reguliere que les autres, qui a ses principes, des principes seurs & de plus d'une sorte; que l'on peut distinguer en Principes d'Origine, Principes de Connoissance & Principes de Methode, pour parler le langage de la Dialectique.

I. *Elle a ses principes d'origine.*

J'avouë neanmoins qu'à cet égard elle ne ressemble pas tout-à-fait au reste des Arts, dont les principes sont aisez & les conclusions difficiles; au lieu que les conclusions de celle-cy sont fort aisées, n'y ayant de difficulté que pour les principes, sur tout ceux d'origine dont elles dépendent plus que des autres. Au reste on ne doit point estre surpris, que les Etymologies se trouvant accompagnées d'autant d'avantages qu'on vient de le faire entrevoir, elles le soient en mesme temps d'un grand nombre de difficultez; mais qui n'ont rien eû d'insurmontable pour un homme de la trempe & du genie de M. Ménage. La principale peut venir de ce que les nations les plus illustres, s'estant meslées ensemble plus d'une fois depuis la dispersion & la confusion de Babel; il n'y a presque point de Langue un peu fameuse, qui ne demande la connoissance d'une infinité d'autres, dés qu'on veut faire remonter jusqu'au premier principe, tout ce qu'elle a de mots de differente origine.

Or quand mesme les Critiques, qui se font un merite de revoquer tout en doute, voudroient douter de cette maxime prise en general; pour peu qu'ils ouvrent les yeux, ils auront de la peine à ne la pas recevoir, au moins par rapport à la Langue Françoise, telle que nous la parlons aujourd'huy.

En effet, pour reüssir en la recherche des origines de nostre Langue, puisque la Monarchie Françoise ne s'est fondée que sur les débris de l'Empire Romain, qui par les intrigues de Cesar plûtost que par sa bravoure, avoit usurpé les Gaules, il faut d'abord avoir une parfaite connoissance de la Langue Latine, dont la Françoise est en partie venuë, & sur tout de la moyenne & de la basse Latinité, dont les livres nous épouvanteroient autant par leur nombre que par leur ennuy, si M. du Cange homme né pour le soulagement du public, n'eust bien voulu nous décharger de ce fardeau, par un ouvrage de quatre grands volumes, qui sont le fruit de ses savantes veilles, & de ses lectures infinies.

De plus, il faut avoir la mesme connoissance de la Langue Grecque,

Digitized by Google

non seulement parce que les Grammairiens supposent avec Denis d'Halicarnasse, que la Romaine s'en est formée; mais aussi parce que nous en avons emprunté les termes des sciences, & mesme quelques dictions du langage ordinaire.

Avec cela, pour remonter à la source, il faudroit sçavoir l'ancienne Langue des Phéniciens, que l'Hebreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe de l'Ecriture qui en dépendent, nous ont conservée en partie, & dont nous avons des vestiges infinis, dans les mots ou Grecs ou Latins, qui ont passé jusques dans la langue Françoise.

Mais sur tout, il faudroit sçavoir toutes les Langues des Nations de la frontiere de France, avec lesquelles elle n'a pû avoir de guerre ou de commerce, sans prendre leurs mots & leurs tours aussi-bien que leur pays. C'est à dire que l'Italien, l'Espagnol, le Basque, l'Allemand, le Suisse, le Flamand, le Hollandois, l'Anglois, le Gallois & l'Irlandois, ont chacun contribué de leur part à enrichir nostre langue, & à luy faire une espece d'hommage, de ce qu'elles avoient de meilleur, & qui valoit la peine d'estre pris ou donné.

Il faut mesme avoir égard à toutes les courses que les François, les Gaulois & les Celtes, ont fait de temps immemorial dans les Pays étrangers: car il n'y a pas un endroit du monde, ni un seul recoin de l'univers, où les François n'ayent porté leurs armes, ou promené leurs inquietudes. Il n'y a pas eû une Nation illustre de qui nous n'ayons receu, ou à qui nous n'ayons envoyé des Ambassades: pas un endroit propre au commerce, auquel les besoins de la vie, ou l'amour des richesses ne nous aient donné quelque rapport ou direct ou indirect: pas une science, un art, une religion, qui ait pû se mettre à couvert de nostre curiosité & de l'activité de nostre genie; en un mot pas un livre qui en valust la peine que nous n'ayions trouvé le secret de déchifrer & de traduire, malgré la bizarrerie des characteres, & l'éloignement des Langues, du moins aussi grand que celuy des climats & des regions.

Voilà une partie de ce qu'il faut au moins effleurer, pour n'en estre pas reduits à parler comme le peuple, qui se contente d'employer les termes qu'il trouve dans l'usage & le commerce, sans se mettre en peine de savoir d'où il les a: si c'est son propre bien ou un vol fait sur les étrangers.

Ce n'est pas tout: sans sortir des bornes de la Monarchie, on peut trouver dans la France seule, de quoy exercer toute la vivacité d'un savant. Pour satisfaire à l'activité de son esprit, il n'a qu'à approfondir les divers idiomes de nos provinces qui se sentent encore de la maniere dont elles ont esté gouvernées par differens Seigneurs, & que la conduite peu sage, de ces Princes ou l'heureuse étoille de leurs sujets, a insensiblement reunies à la Couronne. La Langue Limousine si fameuse dans les siecles passez, le Provençal, le Gascon, le Languedochien, luy donneront bien autant à faire, que le Lorrain, le Oüallon, le Picard, & le bas Normand. Le langage mesme des habitans de la campagne & du bas peuple des villes, dans les provinces les plus polies, & au milieu de la capitale, est un grand

fonds

Digitized by Google

fonds de reflexions, pour des gens qui voudront bien comprendre, que des termes qui nous font rire aujourd'huy, ont fait autrefois les delices de la Cour, & les agrémens du Style.

Aprés avoir, pour ainsi dire, voyagé dans nostre propre pays, & visité tous les cantons du Royaume, où bien des choses nous paroistront étrangeres : si l'on veut creuser davantage l'histoire des Origines Françoises, il est comme necessaire de parcourir tous les siecles ou François ou Gaulois, & de foüiller dans tous les monumens qui nous restent de chaque Regne, & de chaque Ministere. Il y a de quoy faire des découvertes en fait d'Origines, dans la lecture de nos vieux Poëtes & de nos vieux Romans ; dans celle des anciens Coustumiers de chaque Province, de nos anciens Titres, des Chartres, des Fondations, des Monumens & de tout ce qui peut nous aider à suivre comme à la piste, les alterations imperceptibles qu'ont souffert nos mots de siecle en siecle.

Mais il n'y a rien de pareil à l'étenduë d'imagination que demande la multitude prodigieuse des termes de chaque Art ; qui font comme autant de Langues differentes parmi la mesme Nation. Le seul langage de la Marine, soit celuy de l'Ocean, ou de la Mediterranée, donnera de quoy penser aux Critiques les plus profonds : celuy des beaux Arts, qui ont rapport à la Peinture ou à l'Architecture, peut piquer leur sagacité ; aussi-bien que celuy du Blason & des Armoiries, qui est particulier à la seule nation Françoise : J'en dis tout autant de nos termes de guerre, de chasse & de fauconnerie, qui marquent le genie noble & actif de nos François. On ne doit pas mesme oublier le jargon de la bagatelle, qui a changé presque aussi souvent que le caprice des modes & les ajustemens bizarres de chaque Regne. Et de plus, il faut qu'un Curieux se condamne à savoir jusqu'au langage épineux de la Chicane ; laquelle pour se mettre à couvert du bon sens & de l'équité qu'elle redoute, s'est retranchée dans des termes inconnus, qui servent comme d'asyle à l'ignorance, ou à la mauvaise foy. Enfin pour dernier supplice, il faut qu'un homme d'esprit ait le courage de déchiffrer, pour parler ainsi, le langage mysterieux des Chymistes, des Medecins & des Arboristes, qui croyent surprendre l'estime du public, & imposer aux plus éclairez, par le secret qu'ils ont de marquer souvent les choses du monde les plus communes avec des termes magnifiques.

C'est dans ces sources fecondes où l'adresse d'un habile Etymologiste puise aisément la verité ; & c'est ainsi qu'il la fait paroistre au jour, quelque effort qu'elle fasse pour se dérober à nos yeux.

II. *Elle a ses principes de connoissance.*

Afin de le faire d'une maniere plus exacte, il appelle à son secours tous les Principes de Connoissance, qui luy servent comme de guides pour conduire seûrement les mots qui se sont le plus déguisez sur la route ; quelque éloigné que soit souvent le terme d'où ils sont venus jusques à nous.

Le systéme juste de nos idées qu'il tasche de former sur des exemples hors de doute & de controverse, luy fait découvrir comment les mots alterent leur premiere signification, & passent du propre au figuré ; qui dans la suite devient luy-mesme le fondement d'une nouvelle metaphore. Le plan précis de toutes les modifications de la Langue, qui sont exprimées

Digitized by Google

par des terminaisons finales, ou des particules compositives, luy apprend à détacher les lettres Radicales, qui font proprement l'essence d'un mot, d'avec celles que les Grammairiens Orientaux nomment Serviles, qui luy sont comme accidentelles, & sur quoy il est inutile & ridicule de se fatiguer l'esprit, avec les Critiques d'une habileté superficielle.

S'étant ainsi débarassé de mille soins superflus, il pense uniquement à penetrer toutes les manieres imaginables dont les sons essentiels de chaque mot, peuvent s'estre ou alterez ou corrompus. Il découvre aussi-tost qu'elles se reduisent à quatre principales, puisque la premiere combinaison des sons, laquelle d'ordinaire n'est que de deux, ou au plus de trois consones, qui font comme l'essence d'un mot ou d'une racine, ne peut s'alterer que parce qu'on les change en d'autres, qui les remplacent; l'on en y ajoûte quelqu'une de superfluë, l'on en retranche quelque autre de necessaire, ou enfin l'on se contente d'une simple transposition, qui souvent est ou mysterieuse ou faite exprés; mais d'ordinaire un pur effet du hazard, du caprice, ou de l'ignorance du peuple & des demy-savans.

Comme il est à propos de distinguer toutes les causes de ces corruptions aussi-bien que les corruptions mesmes, un Etymologiste éclairé prend bien garde à ne pas confondre celles qui sont fondées sur la Nature, sur l'Analogie constante d'une langue, sur le Genie propre d'une nation, d'avec celles qui n'ont rien de naturel, quelque frequentes qu'elles puissent estre; & celles-cy mesme d'avec quelques autres qui souvent ne sont fondées que sur la bizarrerie d'un usage ou fort douteux ou peu établi, pour ne pas dire sur les conjectures frivoles des Grammairiens, dont la plusart n'ont gueres crû jusques à aujourd'huy, que le raisonnement puisse faire une partie de leur Art.

C'est faute de cette exactitude & de cette précision, que les Etymologistes ont donné à la Critique ou à l'Ignorance, un juste sujet de traiter leurs maximes & leurs découvertes, de visions creuses, & d'imaginations bizarres. C'est aussi pour cela que sans rien changer que l'ordre aux principes de M. Ménage, l'on a trouvé moyen d'en faire une espece de science, qui separant le certain d'avec le douteux, la démonstration d'avec la simple conjecture, l'ordinaire d'avec ce qui l'est moins, l'analogique d'avec le phantasque, oste aux incredules tout le pretexte qu'ils pourroient avoir de ne pas se rendre aux décisions de l'Art. Il est vray que M. Ménage n'avoit suivi un ordre contraire, que sur l'exemple de Passerat & de Vosse; mais quelque illustres qu'ayent esté ces Auteurs chacun en leur temps, nostre siecle qui ne reconnoist de juge souverain que le seul tribunal du bon sens, nous dispense du respect qu'exigeroit l'Université de Paris, ou la Republique de Hollande pour des Gens qui luy ont fait honneur.

Neanmoins avec tout le soin que l'on a pris de ranger ces principes dans un nouvel ordre, capable d'éclaircir cette matiere si obscure & si confuse, l'on ne croit point y avoir encore apporté assez de précaution pour certaines gens, qui se trouvent aussi surpris & aussi étonnez du changement d'une lettre dans une autre, que le seroit un Cartesien d'une transmutation substantielle. C'est dans cette veuë que pour fermer la bouche à cette

Digitized by Google

sorte d'esprits, l'on a jugé à propos d'appuyer par d'autres preuves l'autorité de ces principes, qui paroissoit un peu chancelante, ou du moins qui n'est pas également établie parmi toutes sortes de gens. L'on ne pouvoit pour cela produire de piece plus authentique & moins suspecte, que le Recueil curieux des noms de Saints, qui se trouve à la queuë des principes pour les fortifier. C'est l'ouvrage de la pieté ou de la science d'un illustre Abbé, dont le merite & la modestie font honneur à la Vertu. Comme l'origine de ces noms propres est incontestable, & qu'on ne peut pas douter que ce ne soit le mesme nom qui se trouve sans corruption dans la Langue savante d'où il vient, & diversement corrompu dans la nostre; il ne sera plus permis de se récrier, sur les alterations étranges qu'il faut souvent reconnoistre dans le passage que fait un mot d'une Langue à l'autre; & l'on peut presque regarder ce petit traité, comme une espece de passeport & de sauf-conduit, pour les grands voyages que M. Ménage a fait faire aux mots, qu'il a conduit des pays étrangers jusques en France. Mais outre cet avantage, les personnes qui se piquent de justesse en fait d'histoire Ecclesiastique & de Chronologie, y trouveront encore de quoy se défendre des béveuës dont les Auteurs les plus renommez n'ont pû s'exempter faute d'attention ou de lumiere.

III. *Elle a ses principes de methode.*

Il ne faut pas croire non plus que la science de la parole puisse manquer de principes, en fait d'Ordre & de Methode; il est plûtost à craindre que pouvant y en avoir de plus d'une sorte, qui tous sont bons pourveu qu'on les place où ils peuvent produire le meilleur effet, leur multitude ne serve souvent qu'à embarrasser, & à rendre l'esprit indeterminé sur le choix qu'on en doit faire. Aussi les Auteurs se trouvent-ils plus partagez sur ce sujet, qu'ils ne le sont sur leurs opinions mesmes; & il est difficile de les accorder là-dessus tant il y a d'avantages ou de desavantages, quelque parti qu'on puisse prendre.

Les uns ont suivi l'Ordre des differentes sources où chaque Langue a puisé; & pour examiner en détail une Langue particuliere, ils luy font en quelque façon ce que firent les Oiseaux à la Corneille d'Esope: je veux dire qu'ils luy ostent d'abord tout ce qu'elle a d'étranger, tout ce qu'elle a pris de siecle en siecle sur l'ennemi, sur l'ami, sur le voisin: & quand en suite on vient à examiner son propre fonds, elle se trouve si pauvre, qu'à peine oseroit-on luy conserver le nom de Langue, tant elle a peu de choses, qui puissent estre veritablement à elle.

D'autres au contraire s'attachant à suivre l'ordre des differens canaux par où les termes étrangers ont pû passer jusqu'à nous, recherchent separément ce que les Sciences, les Arts, la Religion, le Commerce, les Ambassades, les Guerres, les Voyages, le Ministere & les Alliances étrangeres, nous ont communiqué en divers temps, & chacun à sa maniere.

Il y en a qui se défiant de la severité des lecteurs peu credules, pour tout ce qui s'appelle découverte en fait d'Origines, rangent toutes les parties de cette Science selon le plus ou le moins de rapport qui paroist entre les mots. Car pour convaincre l'incredulité, ils placent en teste ceux qui ne sont nullement alterez, ou qui le sont si peu, qu'on les reconnoist aussi

Digitized by Google

aiſément, que ces perſonnes qui ne ſe déguiſent ou ne marchent *incognito*, que pour ſe faire mieux connoiſtre. Cela fraye le chemin aux mots, où les changemens ſont plus ſenſibles; mais fondez ſur une certaine Analogie generale qui ne trompe gueres, pour peu qu'on y ſoit fait, ou qu'on y faſſe attention. L'un & l'autre ne ſe pratique que pour accouſtumer l'eſprit au concours de divers changemens dans un meſme mot: car quoy que chaque principe pris ſéparement, ſoit d'une évidence inconteſtable; dés qu'ils ſe trouvent réunis, ils s'oſtent leur évidence l'un à l'autre, & l'on eſt tout preſt de nier ce que l'on avoit accordé ſans peine, ou ſans crainte des ſuites & des conſequences. C'eſt alors que le nombre des exemples de meſme ou de ſemblable nature, nous raſſeure contre nos doutes; leſquels ne laiſſent pas d'eſtre fondez, ſur tout à l'égard de ces mots, qui eſtant uniques en leur eſpece, n'exigent gueres de nous plus de foy qu'en meritent ces chevaliers inconnus, qui paroiſſent dans le monde ſans ſuite & ſans aveu.

Si l'on pouvoit une fois s'accorder ſur les mots ſimples & primitifs de chaque Langue, l'on pourroit y reduire tout ce qui en dépend, à peu prés comme les Geometres rangent ſous une meſme propoſition tous les corollaires qu'elle renferme. Mais comme cét ordre ſeroit d'une diſcuſſion trop fine & trop longue, & que les genies mediocres qui font le grand nombre ne s'en accommodent gueres: M. Ménage aprés y avoir bien penſé, prit le parti de l'Ordre Alphabetique, le plus trivial & le moins revé, mais au fonds le plus commode, & le moins embaraſſant de tous les Ordres; ſoit pour le lecteur, ſoit pour l'Auteur meſme. Sur tout il a cét avantage, que commençant par ce qui eſt inconnu, pour chercher une origine connuë, il pique davantage la curioſité du lecteur; & laiſſe à l'Auteur la liberté de dire non-ſeulement ce qu'il penſe, mais le ſentiment de tous les Critiques qui ont traitté la meſme choſe: & ſouvent ces opinions toutes bizarres, & toutes oppoſées qu'elles ſont, ne laiſſent pas de faire ouvrir les yeux pour tirer le vray du ſein de la fauſſeté meſme. C'en eſt aſſez, pour juſtifier là-deſſus la conduite de M. Ménage, principalement depuis que l'Ordre Alphabetique eſt devenu tellement à la mode, que l'on met tout en Dictionnaires; du moins je ne voy gueres que les Elemens de Geometrie qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé de ranger par les lettres de l'alphabet: quelque extraordinaire que fuſt ce deſſein, je connois des gens aſſez ſuperficiels pour s'en accommoder.

TROISIE'ME PARTIE. *Le merite ſeul de l'Auteur juſtifie les Etymologies.*

MAIS quand la ſcience des Etymologies, n'auroit point d'autre merite que d'avoir pû plaire à M. Ménage, il me ſemble que ce n'en ſeroit pas un mediocre. Le gouſt ſeul d'un Auteur auſſi illuſtre, vaut encore mieux que toutes les raiſons, pour ſervir d'apologie à une ſcience, qu'il n'eſt pas permis à tout le monde de connoiſtre ou d'eſtimer. Suppoſé que les Etymologies ne fuſſent d'elles-meſmes qu'une eſpece de bagatelles ſavantes, comme les Critiques ſe croyent en droit de le penſer, elles ceſſeroient de l'eſtre dés que M. Ménage les a priſes ſous ſa protection. Et de meſme que la ſage conduite de ce vieux Romain eſtoit devenuë ſi autoriſée, qu'elle pouvoit, diſoit-on, faire changer de nature au vice meſme, & le mettre au

Digitized by Google

rang de la vertu, l'on peut dire que le merite de nostre Auteur a de quoy tout annoblir, jusqu'aux Etymologies.

J'adjoûterois presque qu'il tient un peu de la qualité de ce Prince d'Asie, qui ne manioit rien sans le changer en or ; & que les matieres les plus minces, deviennent tout autre chose entre ses mains. Quoy qu'il en soit, comme M. Ménage a fait autre chose que des Etymologies : ce n'est point, si l'on veut, cette sorte d'Ouvrage qui fait la gloire de son Auteur c'est bien plûtost l'Auteur mesme qui fait l'honneur de son ouvrage. Car enfin quelque fameuses que soient les Etymologies de M. Ménage, ce n'est point par là qu'il s'est fait le plus connoistre dans le monde. C'est son genie heureux pour les belles lettres, son grand fonds de capacité, sa reputation si justement & si universellement établie ; qui nous ont donné dans sa personne, l'idée veritable d'un esprit né pour la politesse, d'un savant qui sait mesme vivre, d'un homme propre à meriter & à soûtenir une haute reputation. Que si quelqu'un pretendoit encore, qu'un si rare merite ne se répand pas jusques sur les Etymologies, & qu'elles le deshonorent en quelque maniere, on sera du moins convaincu que la qualité d'Etymologiste, n'est nullement incompatible avec celle de bel esprit, de savant poli, & d'homme du grand monde.

I. *Son merite du costé de l'esprit.*

Comme M. Ménage estoit, pour ainsi dire, né bel esprit, l'éducation avantageuse qu'il receut dans une province toute spirituelle, servit moins à luy former le goust pour les lettres qu'à l'augmenter. Neanmoins dés qu'il fut en âge de profiter du commerce de la Capitale, qui est comme le rendez-vous de ce qu'il y a de gens d'esprit dans le Royaume, il y fut envoyé par ses proches, quoyque dans des veuës bien differentes de ce que luy marquoit son étoille. Comme ces Personnes illustres faisoient dans l'Anjou l'honneur de la Robbe, autant par leur noblesse & leurs alliances considerables, que par leur droiture & leur capacité ; on le crut tout propre à perpetuër dans sa maison ce merite hereditaire. Si pour entrer dans leurs desseins il n'eust fallu que se rendre profond dans la vaste science des Loix ; il avoit la memoire trop heureuse & le sens trop droit pour n'y pas réussir d'une maniere à se distinguer, mesme parmi les plus habiles Jurisconsultes d'un temps où cette science florissoit & estoit le plus à la mode. Mais autant que la beauté & la justesse des Loix Romaines, qui sont comme un précis du bon sens, luy donnoit d'attrait pour cette profession, autant s'en dégousta-t-il d'ailleurs. Sa politesse s'accommodoit aussi peu du langage & des manieres dont se piquoit alors le Barreau, que sa candeur naturelle estoit ennemie de la chicane, & le rendoit incapable des détours & des faux fuyans qu'il y faut souvent prendre, mesme pour ne pas laisser la justice dans l'oppression. Ainsi le Parnasse l'eust eû désors tout à luy, si les fausses lueurs de la Cour & quelques veûës de fortune ne s'y fussent opposées pour un temps. Il eût le malheur de se laisser seduire par les propositions brillantes de l'Archevesque de Corinthe, qui cherchoit à engager dans ses interests, des gens capables de bien écrire, pensant à quelque chose de plus qu'à estre le Cardinal de Rez. Il s'apperceut bientost que la Fortune n'est gueres faite pour des

Digitized by Google

gens qui ayant l'ame noble comme l'extraction, naiſſent avec aſſez de bien pour ſe paſſer de ſes faveurs. Il n'attendit pas pour ſe dégager, la defaite des Corinthiens, c'eſt ainſi que l'on nommoit le Regiment & le Parti du Coadjuteur : il fut aſſez heureux pour la prevenir comme par inſtinct; & afin que ſon retour au bon parti n'euſt rien d'équivoque, il eut la hardieſſe de faire des vers ſur le retour du Cardinal Mazarin, qu'on ne loüoit pas alors avec trop de ſeureté. La perſecution que ces beaux vers luy attirerent ne fit que l'affectionner davantage à la perſonne, & aux grandes qualitez du Cardinal; juſques-là meſme que pour juſtifier ſon attachement, il fit dans la ſuite imprimer un Recueil tres-ample des Eloges, que ce Genie tutelaire de l'Etat avoit meritez par ſa conduite.

Ce miniſtere ſi fécond en évenemens ne put point ſeul exercer ſon eſprit. Il ne ſe paſſa rien en France, ni meſme en Europe, qui fuſt digne de ſa veine, ſans qu'il y applaudiſt par ſes vers, que l'on peut regarder comme une hiſtoire ingenieuſe de ſon temps. Sans parler de ſon heroïne la Reine de Suede, ou des autres teſtes couronnées, & de ceux qui les approchent, il n'y a gueres eu de perſonnes illuſtres par leur rang, leur ſcience, leur eſprit ou leur beauté, que la Poëſie de M. Ménage n'ayt rendu encore plus celebres qu'elles ne l'eſtoient par leur propre merite. Il ne peut pas ſe plaindre d'avoir obligé des ingrats, ou d'avoir prodigué ſon encens: on luy a rendu au centuple ce qu'il avoit donné; & dans ce commerce reciproque de loüanges fines, celuy qui y a le plus avancé du ſien a crû le plus gagner. Aprés tant d'habiles Panegyriſtes je n'ay garde de prendre d'autre parti que celuy du ſilence. Il y auroit plus de preſomption que d'amitié, & de ſageſſe à pretendre encherir pardeſſus.

II. *Sa Capacité.* Je me diſpenſerois meſme d'examiner le chapitre de ſa capacité, ſans que la ſcience ſe rend ſenſible & palpable aux perſonnes les moins ſçavantes, au lieu que l'eſprit ne ſe laiſſe gueres appercevoir qu'à l'eſprit, & que pour le bien découvrir dans un autre, il faut en avoir beaucoup ſoy-meſme.

La varieté des ſciences, qui embaraſſe les genies bornez, ne fut qu'une eſpece de jeu ou d'amuſement pour ce ſavant homme, qui euſt pû ſans peine les embraſſer toutes, s'y ſentant également propre. Neanmoins comme l'Hiſtoire a plus de rapport au commerce du monde, il y avoit en quelque façon reduit toutes les ſciences; leur donnant un certain tour hiſtorique, qui ne ſe ſentant point de la ſechereſſe du dogme, eſt comme ſeûre de plaire à toutes ſortes de perſonnes. Il nous donna d'abord l'hiſtoire des productions ou plûtoſt des égaremens de l'eſprit humain, dans ſon Commentaire ſur les vies des anciens Philoſophes, de la façon de Diogene Laërce. Il y débroüille ſavamment les imaginations bizarres de ces ſages viſionnaires, qui s'érigeant de leur chef en Conſeillers ou en Copiſtes du Createur, ont pretendu baſtir des mondes chacun à leur mode; & en meſme temps il nous laiſſe entrevoir, qu'ayant devant ſoy tant de modelles de conſtruction; ce n'eſt point une choſe ſi ſurprenante, ni l'ouvrage d'un ſi grand genie que de conſtruire un nouveau monde avec M. Deſcartes. On voit auſſi que tous ces differens ſyſtémes de philoſophie eſtant plûtoſt un effort de l'imagination, qu'un effet du raiſon-

Digitized by Google

nement; il ne faut point estre trop supris qu'il y ait eû des femmes philosophes: on devroit plûtost l'estre qu'il n'y en ait pas eû davantage, & que la liste qu'il en a publiée en faveur des femmes savantes de nostre siecle, ne soit pas plus nombreuse. Ce qui m'y paroist de moins croyable, c'est que Pythagore en ait pû engager dans sa secte, à moins que par indulgence pour leur foible, il n'ait crû pouvoir les dispenser de cette loy si severe du silence & du secret.

Il avoit dessein d'accompagner son histoire des Philosophes, de celle des Medecins & des Jurisconsultes; la Medecine n'estant qu'une dépendance de la Philosophie naturelle reduite en pratique, & la Jurisprudence qu'un extrait des maximes de la Morale pour la conduite des Nations entieres. Il marquoit dans le premier non seulement les diverses hypotheses de Medecine pour guerir, ou pour tuër les hommes; mais aussi les avantures plaisantes des Charlatans de l'antiquité, n'oubliant pas sur tout, le pretendu fils d'Esculape, dont Lucien nous a laissé l'histoire, qu'un habile antiquaire a tres-bien développée par le secours des medailles. Mais nous n'avons cét ouvrage qu'en manuscrit, soit qu'il craignist de retomber entre les mains de la Faculté, soit que se portant bien, il crust par là venger assez les frequens arrests de mort qu'elle avoit prononcez contre luy. Pour l'histoire des anciens Jurisconsultes, qu'il regardoit luy-mesme, comme les seuls vrais philosophes: j'ay plus de peine à concevoir pourquoy il n'en a point fait part au public; veu qu'il a toûjours conservé des liaisons avec ceux que nostre siecle a consideré comme ses maistres. Si ce n'est peut-estre qu'ayant scrupule de rien dire au desavantage d'une profession qui l'avoit d'abord produit dans le monde; il aima mieux en supprimer entierement l'éloge, que de n'y pas mesler certains traits de satyre delicate, qui ostent aux loüanges ce qu'elles ont naturellement de fade. Quoy qu'il en soit cét ouvrage n'est point sorti de son cabinet non plus que son histoire des Plantes, & ses remarques sur la Vie de Marc-Antonin, qui avoient l'un & l'autre du rapport à son dessein, de donner une histoire complette de toute la Philosophie.

Epistre dédicatoire à M. Du Puy.

Il n'honoroit pas moins sa patrie & sa famille que les sciences qu'il avoit adoptées, & avec qui il avoit contracté des alliances si étroites. Sans chercher des sujets étrangers, il en trouva un qui luy plut dans le lieu mesme de sa naissance, & sacrifia ses études & ses recherches à l'histoire de Sablé, que l'on peut mettre au nombre de ces ouvrages, dont le titre est trompeur, mais qui ne l'est qu'en ce que promettant peu il donne beaucoup plus qu'il ne promet. Ayant rendu ce qu'il croyoit devoir à sa patrie, il se sentit comme obligé d'en faire autant pour ceux de ses Ancestres, à qui il estoit redevable d'un nom déja connu dans l'histoire. Il fit d'abord la Vie de Mathieu Ménage, l'un des Deputez du Concile de Basle, & ensuite il y ajoûta les Vies de Pierre Ayrault & de Guillaume Ménage. Le premier est l'ayeul du R. P. Ayrault Jesuite, que sa prudence & sa probité firent choisir, pour servir de Confesseur à la feu Reine d'Espagne, dans une Cour difficile qui demande une conduite également nette & délicate.

Digitized by Google

III. *Sa réputation.*

Le public qui ne commet gueres d'injuſtices groſſieres, en euſt fait une s'il euſt refuſé ſon approbation à un merite ſi marqué. Auſſi ne peut-on pas s'en plaindre à l'égard de M. Ménage. Jamais homme n'eût de reputation plus univerſelle, & ne ſeut mieux l'entretenir. Jamais ſavant ne fut plus applaudi, ni plus flatté, ſoit qu'il euſt plus de droit qu'un autre à ces ſortes de loüanges, ſoit qu'il ſe les attiraſt avec plus d'adreſſe. L'on n'a qu'à voir ce qui ſe dit de luy dans les ouvrages que luy dédient les Savans du premier ordre ; tels que Saumaiſe, qui luy adreſſa ſon traité *de Mutuo*, & le celebre Fabrot, qui en uſa de meſme pour ſes deux ouvrages *de Puerperio*. Car pour faire la liſte de ce qu'il a eû d'amis illuſtres, il en faudroit donner une de tout ce qu'il y a eu dans la France & hors du Royaume de gens fameux, en quelque genre que ce puiſſe eſtre. On verroit ſur tout les Etrangers ſe faire honneur de la connoiſſance de M. Ménage, & par leur empreſſement reprocher aux François, de n'eſtimer point encore aſſez un merite domeſtique. Ce grand nombre de connoiſſances choiſies, qui d'ordinaire ne fait qu'embarraſſer, ne luy fut point inutile. C'eſt autant par reconnoiſſance que par modeſtie, qu'il les cite honorablement dans touſes ouvrages principalement dans celuy-cy ; dont il attribuoit les découvertes aux lumieres de M. Guyet, le premier qui luy ouvrit l'eſprit ſur les principes de l'Art ; auſſi-bien qu'à celles d'un Eveſque tres-éclairé, & d'un Miniſtre fort habile, au moins dans les Langues orientales.

M. Huet. M. Bochart.

Une reputation ſi éclatante ne pouvoit manquer d'ébloüir les yeux de la jalouſie ; l'une & l'autre luy attira des railleries fines, ou des critiques outrées, ſur tout depuis qu'il ſe fut meſlé d'écrire & de décider ſur noſtre Langue. L'on n'oublia pas quelques origines ou forcées, ou fauſſes, que l'on crut eſtre en droit de tourner en ridicules, ſans conſiderer que ſur un ſi grand nombre d'Etymologies franches, on pouvoit bien luy en paſſer quelques-unes de douteuſes & de moins plauſibles, pendant qu'on en pardonnoit de plus méchantes & en bien plus grand nombre aux fameux Grammairiens d'un Parti qui ſe pique de tout ſçavoir. Il s'étonna peu de ces railleries, ſachant bien qu'elles contribuoient du moins autant à ſa reputation que les loüanges meſmes ; & que la ſatyre eſt au merite, ce qu'eſt la perſecution à la ſainteté. Il s'étonna encore moins du déchainement & des outrages d'un Savant de nouvelle eſpece, dont le jugement n'eſt pas fort ſeûr, & qui n'a gueres pour heros que des gens flêtris. Il ne laiſſa pas d'y répondre par un ouvrage curieux, où à l'occaſion de l'apologie des grands hommes qui ont l'honneur de déplaire à ce Critique ; il nous apprend mille détails touchant les avantures des gens de lettres, qui ſans luy ſeroient échapées à l'Hiſtoire.

Mais ce qu'il y a de plus rare dans la perſonne de M. Ménage, ce n'eſt ni la juſtice que le public toûjours équitable a faite à ſon merite, ni l'injuſtice ou le caprice de quelques particuliers à ſon égard. Ce qui me frappe & me paroiſt ſingulier ; c'eſt qu'ayant vécu juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, ſa reputation n'ait point vieilli, & qu'il n'ait point, comme il n'arrive que trop, ſurveſcu à ſa gloire.

PRINCIPES

Digitized by Google

PRINCIPES
DE L'ART DES ETYMOLOGIES,
OU
EXEMPLES
DE LA DIVERSE ALTERATION
DES LETTRES.

TOUTE la corruption des Langues anciennes se reduit à quatre sources principales, qui produisent de tems en tems des Langues nouvelles ; & ces quatre sources de corruption regardent toutes l'alteration des lettres : car selon qu'elles se changent les unes dans les autres, s'ajoûtent, se retranchent, ou se transposent, il se forme par ce moyen de nouveaux mots, qui paroissent souvent si déguisés, qu'on a de la peine à les reconnoître.

Ainsi tout ce que l'on peut dire des Principes de l'art des Etymologies se peut rapporter à quatre chefs : Sçavoir, au Changement, à l'Addition, au Retranchement & à la Transposition des lettres. On trouvera cy-aprés par ordre Alphabetique des exemples de ces quatre sortes d'alteration.

A

A ajoûté au commencement du mot.

FRANÇOIS. bericoccum, *abricot.* lamella, *alumelle.*

ITALIEN. laurus, *alloro.* vulturius, *avoltoio.*

ESPAGNOL. galla, *agalla.* limitaneus, *aledanno.* larix, *alenzo.* Cet *A* a été ajoûté à ces mots Espagnols acause de l'article Arabe *al.*

LATIN. ποτὶ, *apud.*

GREC. σάκος. ἄσκος. σπάρτη, ἀσπάριον. σπὴς, ἄσπις.

A été du commencement du mot.

ITAL. Abadessa, *Badessa.* amurca, *morca.* Amiraglio, *Miraglio. &c.*

ESP. Vanguardia, fait du François *avant-garde.*

LAT. ἄρουρα, *rura.* ἀμέλγω, *mulgeo.* ἄμετος, *meto.* arrabo, *rabo.*

GR. ἀνάτιμος, *vindex.* ἀνάπτω, *vilesco.* ἀνάδενος, *vidua.* ἀνδὴς, *vedis.*

A ajoûté au milieu du mot.

ITAL. quisque unus, *ciascuno.* simus, *siamo.* legimus, *leggiamo.* amemus, *amiamo.* incippare, *inciampare.* circulare, *ciarlare.* &c.

ESP. almus, *alamo.* Salmantica, Salmanca, *Selamanca.* palpare, falfare, halgare, *halagar.*

A changé en Æ.

LAT. Ἀλύπιος, *Æsculapius.*

GR. ὀλίσσω, ὄλισσε : à la Dorique, dans Pindare.

A changé en E.

FRANC. Margarita, *Marguerite.* mare, *mer.* &c.

ITAL. amarò, *amero.* Les Sienois disent *amarò* ; & les Florentins, *amerò.* habui, *ebbi.* alacer, *alegro.*

LAT. ἀκὺρ, *levir.* σπάνιος, *pretium.* arceo, *coerceo.* &c.

GR. λαὸς, λεὸς. Μυτιλάνες, Μετίλανες. &c. Les Eoliens disoient de-même κρέπις, ἄρεπτος, τελῶν, au lieu de κράπις, ἄραπτος, τελῶν.

A changé en I.

FRANC. cerasus, *cerise.* incamifrænatus, *enchifrené.* &c.

ITAL. andarn, *indarno.*

LAT. Μασσιτίωσσα. *Massinissa.* Ζὰς πατὴρ, *Jupiter.* μαχανὰ, *machina.* κανίστρον, *canistrum.* βάσκανος, *fascinus.* βουκάνη, *buccina.* facilis, *difficilis.* facio, *perficio.* &c.

A changé en O.

ITAL. natare, *notare.* facies, *foggia.* nannus, *nonno.* bufalus, *bufolo.*

ESP. ferare, feraculum, feraclum, ferajo, *cerrojo.*

LAT. μάρμορος, *marmor.* δόμος, *domo.*

GR. ἄσκας, ὄσκας. ἄσπις, ὄσπις. &c.

A changé en U.

LAT. Ἑκάβη, *Hecuba.* θρίαμβος, *triumphus.* falsus, *insulsus.* &c.

A changé en AI.

FRANC. macer, *maigre.* alacer, *alaigre.* panis, *pain.* &c.

A changé en AU.

LAT. Πλαυτὸς, *Plautus.* Πὰν Πανὸς, *Faunus.*

A en OU.

FRANC. aperire, *ouvrir.*

Æ été du commencement.

ITAL. æramen, *rame.* æruginis, *ruggine.*

Æ changé en I.

LAT. inæquus, *iniquus.* concæsus, *concisus.* &c.

Digitized by Google

AU *changé en* O.

FRANC. auricula, *oreille.* audere, ausare, *oser.* Aurelia, *Orleans.* &c.

ITAL. aurum, *oro.* laurus, *alloro.* Maurus, *Moro.* &c.

LAT. cautes, *cotes.* caudex, *codex.* aula, *olla.* &c.

B

B *ajoûté au commencement.*

FRANC. lædo, læsum, læsare, *blesser.* rugitus, *bruit.* orlo, *bord.*

LAT. rufcus, *bruscus.* &c.

GR. Les Eoliens & les Lacédemoniens ajoûtoient le B au commencement de plusieurs mots, comme en βήδε, pour ῥῆδε; en βίκος, pour ἶκος; en βαγρε, pour ἄγρε; en βεκάτης, pour ῥαδίκη. &c.

B *ajoûté au milieu.*

FRANC. humilis, *humble.* numerare, *nombrer.*

ITAL. rumex, rumice, *rombice.* gremium, *grembo.*

ESP. homo, homine, *hombre.* fames, *hambre.* nomen, nomine, *nombre.* cumulus, *cumbre.* lumen, lumine, *lumbre.*

LAT. μόρος, *morbus.* Hefychius: μόρε, νόσε.

GR. ὕαξ. ὑβὰξ. σῦαι, σύβαι: d'où le Latin *subare. βόλιτος, βδέλιτος.* &c.

B *changé en* D.

GR. ἰδιώτης, ἰβλιώτης. δοιῶνες: d'où le Celtique *dun*, dans la signification de *lieu éminent.*

B *changé en* F ou PH.

FRANC. febum, *suif.*

ITAL. bubulcus, *bifolco.*

LAT. θριαμβος, *triumphus.* βρέμω, *fremo. beccia, fascia. βάσκανος, fascinus.* &c.

GR. ἀμφιπλεῖς, ἀμφιπολεῖς. Ce changement étoit fréquent aux Macédoniens. Voyez Euſtathius ſur le Geographe Dionyſius.

B *changé en* G.

ITAL. le *B* double ſe change en *G* double: *debbo, deggio.* ſubietto, *soggetto.* Gabbia, *gaggia,* &c.

ESP. Abuclo, *aguelo.*

GR. βλίφαρον, Æolicè γλίφαρον. *βάσκανος, γάσκανος:* d'où le Latin *glans.* &c.

B *changé en* L.

ESP. bombarda, *lombarda.*

B *changé en* M.

FRANC. ſorba, *corme.* Sabati dies, *Samedy.*

ITAL. Jacobus, *Giacomo.*

ESP. Benjouin, *menjuy.* morbus, *morba;* d'où le François *morve;* morbulus, morbolus, morbol, *muermol:* vimen, viminis, vimine, bimine, bimre, *mimbre.*

LAT. globus: d'où l'inuſité *glomus;* d'où *glomerare.* proboſcis, *promuſcis.*

B *changé en* P.

LAT. βάττα, *Pape.* ὠττέα, *cuppa. βόσκω, pasco.* &c. Voyez Quintilien liv. 1. chap. 7.

B *changé en* T.

LAT. βεκλὴ, bardus, *tardus:* ſelon Nunneſius.

B *changé en* U.

LAT. abſerre, *auferre.* Cicéron dans ſon Orateur: *Quid ſi* abſugites *turpe viſum eſt? Et* abſer *nolnerunt,* auſer *malnerunt,* &c.

B *changé en* V.

FRANC. cubare, *couver.* morbus, morba, *morve.*

ITAL. rubens, rubente, *rovente.* plebs, plebe, *pieve.* plebanus, *piovano.*

ESP. cibus, *cevo.*

B *changé en* Z.

ESP. bombare, *zumbar.*

C

C *ajoûté au commencement.*

FRANC. arca, arcacea, *carcaſſe.*

ITAL. arca, arcamen, arcame, *carcame.* ſcrannum, iſcrannum, *ciſcranno.*

ESP. apud, apo, *cabo:* d'où le François *chez.*

LAT. ἰκτῖνος, *cal-gare.*

GR. ἄσσος, κάσσος. Pluſieurs croyent que de l'inuſité *ασσος*, d'où *aper*, on a fait κάσσος. *Ausonia, Καυσωνία;* Cité d'Italie.

C *ou* CH *été du commencement.*

LAT. κάσσος. *aper. χλάνα. lana. χλωρὸς, χλωρὸν,* à la Laconique, *luror:* d'où *luridus. χλὸς, res.*

C *ajoûté au milieu.*

ITAL. ſeligo, *ſcelgo.* ſelecta, *ſcelta.* ſolvo, ſolgo, *ſciolgo.* ſolutus, ſoltus, *ſciolto* ſeparare, *ſcevare.*

LAT. ἄα, *aca, aqua.* Voyez Hefychius.

GR. μακὼν, fait de μακ ὼν.

C *été du milieu.*

FRANC. ſignalus, *ſale.* calere, ſcalire, *ſalir.*

ITAL. ſacramentum, *ſaramento.*

LAT. ἀράχνια, *aranea.* auctor, *author.* auctumnus, *autumnus.*

C *changé en* CH.

FRANC. capo, *chef.* canis, *chien.* caro, *chair.* carus, *cher* &c.

ITAL. faſcinum, *aſchio.*

GR. Plutarque dans ſes Problêmes Sympoſiaques, ſection x: τὸ μὲν φι, ὃ τὸ χι, τὸ μὲν ὑπὸ τῶν τὸ δὲ ἀπὸ διαπέμπεσθαι.

C *changé en* F.

ITAL. bucca, *buffa:* d'où le mot de *bouffon.* mucus, muca, muſa, *muffa.*

ESP. mocare, *moſar.* &c.

C *changé en* G.

FRANC. crypta, *groſe.* hemicrana, micrana, *migraine.* cibarium, *gibier.*

ITAL. acer, *agro.* macer, *magro.* alacer, *alegro,* &c.

ESP. cuculla, *cogulla.* mucro, mucronare, *mogronar. mogronar vides,* c'eſt *tailler la vigne.* mucor, mucoris, mucore, *mugre.*

LAT. κύκνος, *v. gallus, cygnus. ἄγκυρα, angulus. Ἀκράγας, Agrigentum,* &c.

Il eſt à remarquer que les anciens Romains ne ſe ſervoient point du G, au-lieu duquel ils ſe ſervoient du C. Auſone:

Pravalnit poſtgnam gamma, *vice furtiva prius* C.

Feſtus: G *olim, quod nunc* C. Quintilien liv. 1. chap. XI: *Et cùm* C, *ac ſimiliter* T *non valuerunt. in* G *ac* D *mollunntur.* Voyez Victorinus au liv. 1. de ſon Orthographe. Spurius Carvilius eſt l'inventeur de la lettre G, ſelon Plutarque.

C *changé en* P.

LAT. λύκος, *lupus. σπὰς, ſepes. σκύλον, ſpolium. κύκλος,* Æolice *κύπλος, clypeus.*

GR. σπὼν, σπῶν. Hefychius: σπὼν, σπῶν, Λάκωνες.

C *changé en* Q.

ITAL. Naſceo, naſcui, *nacqui.* placeo, placui, *piacqui.* &c.

LAT. κάγκανος, *querquerus. δέκας, ſeſqua. κῶλος, qualus:* ainſi dit, de ſa matiere. κῶλος ſignifie *junc-*

Digitized by Google

Et c'eſt de ce mot κάλαμος que vient celuy de *calamus*, & non pas, comme le veut Caninius, du Punique *qalam*. κάλαθος vient auſſi de cette ſource.

C *changé en* S.

FRANC. racemus, *raiſin.* placere, *plaiſir.* licere, *loiſir.* ſaracenus, *ſaraſin.*

C *changé en* T.

ITAL. faſcellus, *faſtello.* labruſca, bruſca, bruſta, bruſtina bruſtinus, *abroſtino.* vacuus, vacus, vaco, voco, *voto.*

LAT. Λάτιος, *Lutetia.* clauſiporca, *clauſiporta*; d'où notre François *clauporte.* marculus, *martulus*, *martellus.*

GR. κάμμα, κῶμμα. Voyez le Jugement des voyelles de Lucien. κάππος, κῶππος.

CH *été du commencement.*

LAT. χλῶπα, *lana*, ſelon les Grammairiens.

GR. χλαφὸς, λαφὸς; ſelon les Grammairiens.

CH *changé en* F, *ou plutôt en* PH.

LAT. χάος, *flos.* χαλκὸς, *flora.* χόω, Æol. χώω, *fovo*; c'eſt-à-dire *cavo*, *fodio*; d'où *fovea*, d'où *foſſa*, & par contraction *foſſa*. &c.

CH *changé en* G.

LAT. χαλάω, *galbanum.* ἄχω, *ango.* ὀχὴ, *doga.* ὄνυξ, χος, *unguis.* &c.

CH *changé en* H.

GR. χάω, *hio.* χαμὰι, *humi* : χαμαλὸς, *humilis.* χὴν, *hir.* &c.

CH *changé en* T.

LAT. μάχερ, *muſtum.* Voyez Scaliger ſur Varron p. 204.

CH *changé en* TH.

GR. κάλχη, κάλθη, à la Sicilienne; d'où le Latin *caltha.* &c.

CL *changé en* LL.

ESP. clamare, *llamar.* clavis, *llave.* &c.

CT *changé en* CC.

ITAL. tango, tactum; tactare, *toccare.* adaptare, *attaccare.* frango fractum, *fiaccare.* figo fictum, fictare, *ficcare.* &c.

D

D *ajouté au commencement.*

FRANC. uma, *daumne*, mot Toulouſain. Aquæ, *Daqs*, nom de ville.

ITAL. unde, *donde*; ſelon la plûpart des Etymologiſtes. jaſpis, *diaſpro.*

LAT. ἰανὸς, *ianus*, *diguus*; ſelon Mr. Guyet. aquila, *daquilus*, qui dans les Gloſes Anc. eſt interpreté ἀϊτὸς.

D *été du commencement.*

LAT. ἀρίστος, *reſt.* ἤτειρον, ἦτερ, *iterum.*

GR. ἀμέρα, ἄμωρ. ἀϊτὸς, αἰτὸς; ſelon les Grammairiens.

D *ajouté au milieu.*

FRANC. ponere, *pondre.* cinere, *cendre.* attingere, *atteindre.* ſtingere, *éteindre.* gener, genero, *gendre.* gemere, *geindre.* corylus, *coudre.* conſuere, *coudre.* &c.

ESP. Humilis, *humilde.* cella, *celda.*

LAT. proceſt, *prodeſt.* reago, *rediго.* rearguo, *redargno.* &c.

D *changé en* B.

FRANC. radere, raduttum, *rabot.*

ITAL. funda, *fromba*; d'où *frombola.*

LAT. duellum, *bellum*, &c. Voyez Cicéron dans ſon *De Oratore*, & Quintilien liv. 1. chap. 4.

GR. ἀδύνω, Æol. ἀδύννω, ἄλλαρ, βάλλαρ. καλὰθη, καλὰθος; d'où le Latin *clava.* &c.

D *changé en* G.

ITAL. diurnum, *giorno.* hodie, *oggi.* modius, *moggio.* radius, *raggio.* &c.

ESP. dama, *gama.* delfin, *golfin.*

LAT. Chartada, Punic. Χαρχηδὼν, *Chartago.*

D *changé en* L.

FRANC. Vidiana, *Villaine* : riviere de Bretagne. Voyez cy-deſſous les changemens de l'*L* en *D.*

ITAL. cicada, *cigala*, ſelon quelques-uns. odore, *olore*, ſelon le Salviati.

ESP. cauda, *cola.* cadis, *calis.* Voyez mes Obſervations ſur Malherbe.

LAT. Varron : *Thetya* Telim *dicebant. Sic Medicam* Melicam *vocabant.* Quintilien 1, 4 : Sic *Odyſſeæ*, *quem Τάνταλα fecerant Æoles*, *ad* Ulyſſem *deducti eſt.* Feſtus : Ödefacit. *Veteres dicebant pro* olfacit ; & dacrimas *pro* lacrimas. *Item* dautia, *pro* lautia; impelimenta, *pro* impedimenta, &c.

D *changé en* N.

ITAL. perdix, perdice, *pernice.*

LAT. Donat ſur ce vers du *Phormio* de Térence,

Quia non rete accipitri tenditur, neque milvio.

Legitur & tenuitur : habes enim N *litera cum* D *communionem.*

D *changé en* R.

LAT. medidies, *meridies* : Voyez Cicéron *De Oratore*, & Quintilien liv. 1. chap. 6; & Priſcien liv. 1.

D *changé en* S.

LAT. Quintilien XII. 10 : *Quid, quòd pleraque nos illa quaſi mugiente litera cludimus* M, *quæ Græcè nullum verbum cadit? At illi* N *jucundum, & in fine præcipuè quaſi tinnientem, illius loco ponunt; quæ eſt apud nos ratiſſima in clauſulis. Quid, quod ſyllaba noſtra in* B *literam & D imitantur? adeò aſperè. at plerique, non Antiquiſſimorum quidem, ſed tamen Veterum, mollire tentaverint; non ſolùm* aſperſa *pro* adverſis *dicendo, ſed in præpoſitione* B *abſonam & ipſam* S *ſubjiciendo.*

D *changé en* T.

FRANC. funda, *fonte.*

ITAL. exſipidus, *ſcipito.* Drepanum, *Trapani*, ville de Sicile.

LAT. Quintilien I. 4 : *Quid* D *litera cum* T *quadam cognatio? Quare minus mirum ſi in vetuſtis operibus urbis noſtræ & celebribus templis legantur* Alexanter & Caſſantra. Et au chap. 7 du même livre: *Illa quoque ſervata eſt à multis differentia, ut ad, cùm eſſet præpoſitio,* D *literam ; cùm autem conjunctio,* T *acciperet.* On trouve ſouvent dans le Digeſte *ſet* pour *ſed.* Les Latins ont fait de-même leur *tada*, du Grec δάϊδα, accuſatif de δὰς: & *mentula*, de μαίδιος.

D *changé en* V.

ITAL. adulteto, *avoltero.* chiodo, *chiovo.*

D *changé en* Z.

ITAL. medium, *mezzo.* ordeum, *orzo.* frondutus, *fronzuto.* ardente, *arzente.*

ESP. gaudium, *gozo.* gaudere, *gozare.* vividarium, *verziere.*

LAT. Διαβολὸς, *Zabolennus.* Diabolus, *Zabolus*; qui ſe trouve dans S. Cyprien. Diarrhytus, *Zarrhytus*; dans l'*Itinerarium Antonini.* diæta, *zeta.*

GR. ἡμίσταιος, ζήσταιος. δίον. ζίον: d'où le Latin *jus.* Voyez mes Amenités de Droit, chap. 39.

Digitized by Google

E

E *ajoûté au commencement.*

FRANC. ſpecies, *eſpéce.* ſperare, *eſpérer.* ſpina, *épine.* &c.

GR. Pluſtarque, au lieu cy-deſſus allégué, parlant des Athéniens: Οὗτοι ὦτα ἢ τὰ ἰώνων, ἢ ἱστοριῶν ἐν ἀθήναις φρονίσιν τὰ ε, ὅθεν ἢ τὰ ἰωνικά.

Ad ἴων: d'où *velim. velle.* ἴλιος, ἴλιον. σφάκος, ἵσφακος, λίσφακος, λιλίσφακος.

E *été du commencement.*

ITAL. cremita, *romita.* cruca, *ruca.* cruquetta, *ruquetta.* epacta, *palta.* exſpargere, (il parle d'*Apollonius Dyſcolus*) *ſubtractione vel ὑφέσει τῦ ϛ, & mutatione τῦ ε in ι: ſed detractione τῦ ε, ut in pronomine ἡμεῖς, pro ἀμεῖς. Ita γὰρ vel γὼ, pro ἐγὼ dixere. Deinde γάμμα in ἶῶτα mutarunt; & ſi ἰὼν fecere, pro ἐγὼν: ideo & aſpirarunt, quia γάμμα plerumque vicem ſupplet denſi ſpiritûs.*

E *été du milieu.*

GR. Pluſtarque dans ſon petit Traité de la Poëſie d'Homere. Ἰώνων τῦ ὑφαιρεῖν τὸ ε ὡς τῆ ἱρέᾳ ὃ ἱρῆ. De même ὁρτὴ, pour ἱορτὴ.

E *changé en* A.

FRANC. emendare, *amender.* mergus, mergorta, *margote.* &c.

ITAL. Duce, *Duca.* ſorte, *ſorta.* ſpecie, *ſpezia.* tigre, *tigra.* &c.

ESP. inſero, inſertum, inſertare, *enſartar.*

ANGL. Elderman, *Alderman:* ſelon Polyd. Virgile dans ſon Hiſt. d'Angleterre.

LAT. ἔγχελυς: *anguilla.* ἔχις, *anguis.* ἴννος, *annus.* ἰρύδιος, *ardea.*

GR. στυγὸν, à la Sicilienne σταγὸν: d'où le Latin *ſtagnum.* ἔχις, *achis.* ἄκμων, *acmon.*

E *changé en* I.

ITAL. demane, *dimane.* deſio, *diſio.* immantenente, *immantinente.* beneficio, *benificio.* beltade, *biltade.* C'eſt comme les Anciens écrivoient.

ESP. merula, *mirla.*

LAT. πλέκω, *plico.* ἄνωμος, *animni.* ὦ, *in.* ἰδύω, *induo.* &c.

GR. ἴφιτος, ἴπιτος. Voyez Euſtathius ſur l'Odiſſée Z.

E *changé en* O.

FRANC. creta, *crote.*

ITAL. demane, *domani.*

ESP. dehoneſtare, *denoſtar.*

LAT. Περσεφόνη, *Proſerpina.* ἔκυρος, *ſocer.* ἔλαιον, *oleum.* &c.

GR. εἰνὸν, ἐνὸν. ἔνδεκα, ἕνδεκα, Æol. ἔπτεκα, ἑπτώκα, ὅθεν ἔσχε: c'eſt-à-dire, ἐσκπτον ἄρα, *l'arriere ſaiſon.*

E *changé en* U.

FRANC. πέσσιμα, *apoſſumo.* ſebum, *ſuif.*

LAT. εἰμὶ, Æol. ἴμὶ, *ſum.* ἴυπὶ, *ſunt.* νεφέλη, *nebula.* σκόπιος, *ſcopulus.* τοσ, *tuus.*

F *ou* PH.

Macrobe: *Ipſum autem φ adeo Latinitas non recipit, ut pro eo in Græcis nominibus* p & h *utatur, ut* Philippus, Phædon.

F *ajoûtée au commencement.*

FRANC. lactare, *flater.* rapere, *fraper.*

ITAL. raucus, *fioco.* ramus, ramiſca, *fraſca.* &c.

LAT. ἀλὰς (d'où ἁλυκὴ) Æol. φαλὰς, *falus.* φύγω, ῥύγω, *frago. frango.* &c.

GR. ὀμμὰ, φαμμὰ. &c.

F *ôtée du commencement.*

LAT. φρὴν, *ren.* φωνὴ, φρωνὴ, *rana.*

F *changée en* B.

FRANC. fiber, *bièvre.*

ITAL. fiber, *bevero.*

ESP. fremitus, *bramido.* fiber, *befre.* φύσα, boſſa, *boçar:* Gall *chancher.*

LAT. ἄλφος, *albus.* ἄμφω, *ambo.* φάλανξ, *balanx.* ὀμφαλὸς, ὀμφακὸς, *umbilicus.* &c.

GR. Φιλιππὶς, Βιππὶς, à la Macédonienne. Φύλης, Βείλης. Φίριος, Βίριος, qui eſt le nom d'une ville de Macédoine. Voyez l'*Etymologicum Magnum.*

F *changée en* C.

LAT. Ζίφυρος, ζέφυρος, κῶρος, corus, Caurus.

F *changée en* G.

LAT. σφὲς, Æol. πτὲς; *tergus.* φέρω, *gero.*

F *changée en* H.

FRANC. foras & fotis, *hors.* fagus, fagaſter, *haître.*

ESP. formoſus, *hermoſo.* furca, *horca.* fabulari, *hablar.* & une infinité d'autres.

LAT. φαβὴ, Æol. φαπὴ, *herba* Voyez Heſychius.

F *changée en* P.

LAT. πορφύρα, *purpura.* φαῖος, *pubes.* ἄφυ, *apua.* φυσὶς, *peſſis.* φαίνω, *puniceum.*

GR. χῖφος, χῖπος.

F *changée en* T & *en* TH.

ITAL. blaſphemia, *beſtemmia.* calcifraga, *cintracca.*

LAT. σφίγω, σίγω, *ſtringo.* μάφω, φάω, *temno.* Rufuli, *Rutuli.* Voyez Feſtus au mot *Rufuli.*

GR. φῶκα, ὦκα. σκύφος, σκύθος. Voyez Athenée au mot σκύφος.

F *changée en* V.

Priſcien liv 1: *Apud Antiquos Romanorum* F *litera habebat hunc ſonum quem nunc habet* V, *loco conſonantis poſita.* Ainſi le mot Latin *Vates* a été fait du Grec Φάτης: & *veſica* de φύσκα.

FL *changée en* L L.

ESP. flamma, *llama.* &c.

G

G *ajoûté au commencement.*

FRANC. raunucula, *grenouille.* ringo rinxare, *grinſer.* veſpa, *guêpe.* vadum, *gué.* &c.

ITAL. vaſtare, *guaſtare.* junctus, *giunto.* ire, *gire.* &c.

ESP. ovum, *guevo.* hirundo hirundinis, *golondrina.* os oſſis, *gueſſo.*

LAT. natus, *gnatus.* nobilis, *gnobilis*, qui ſe trouve dans Salluſte. noſcere, *gnoſcere.* Les Loix des XII. Tables: *Aute meridiem cauſam gnoſcito.*

GR. ὑπνος, γῦπος: d'où le Latin *venter.* κῆμα, γάμα, γάλμα: d'où *gramia.* ἴλυος, γλύος: d'où *glis.* ῥᾶκος, γράκος: d'où *Gracus.*

G *été du commencement.*

ESP. glans glandis, glando glandinis, glandine, *landre.* gelatus, *elado.* glis gliris, *liron.*

Digitized by Google

G *été du milieu.*

FRANC. fugere, *fuir.* fagus, fagina, *faine:* c'eſt le fruit du haître.

ESP. pigmentum, *pimiento.* &c.

G *changé en* B.

GR. ἄγκος, ἄβκος. Voyez Servius ſur le vers 386 du liv. VII. de l'Eneïde.

G *changé en* C.

FRANC. *grâgnata*, gangræna, *cangraine.*

LAT. Victorinus liv. I. de ſa Grammaire : *Pro agro* Gabino *dicebant* Cabino; *pro* lege, lecc; acna *pro* agna, &c.

GR. גמל *gamal*, κάμηλος. Scaurus dans ſon Ortografe: Camelum *alii dicunt*, *alii* gamelum.

G *changé en* D.

ESP. Singus, *ſendo.*

GR. γομφος, ὀμφὸς. γόφος, ὄφος.

G *changé en* H.

ESP. germanus, *hermano.* fugere, *huyr.* &c.

LAT. γίνος, *hiunus.* &c.

G *changé en* L.

LAT. σγάω, σγίω, *ſileo.* γάδος, *latus.* γία, γίεγα, *lyra.*

GR. μύγξ, μύιγξ. Voyez Lucien dans ſon jugement des voyelles.

G *changé en* N.

LAT. ἄγγελος, *angelus* ἄγκυρα, *anchora.* ἔγχελυς, *anguilla.* ἄγχιστος, *Anchiſes.* ἄγκων, *angulus.*

G *changé en* R.

LAT. agger, *arger:* d'où l'Italien *argine.*

G *changé en* S.

LAT. μογέρος, Æol. μωγαρὸς, *miſer.* algeo, algeoſus, *alſioſus.*

G *changé en* T.

LAT. τρυγὸς, Æol. τυρὸς, *turtur.* μᾶς γαλᾶ, μῶς γαλᾶ, *muſtela.*

G *changé en* V.

FRANC. doga, *douve.* &c.

G *changé en* U.

LAT. βαγίδες, *rancus.* &c.

H

H *ajoûtée au commencement.*

FRANC. altus, *haut.* ames amitis, *hante.* oleum, *huile.* oſtrea, *huitre.* oſtium, *huis.* aſcia, *hache.*

ESP. ovum, *huevo.* olet, *huele.* Oſca, *Hueſca*; c'eſt le nom d'une ville. orphanus, *huerfano.* os oſſis, *hueſſo.*

H *changée en* F.

FRANC. hepar, hepa, *foye.*

ITAL. hepar hepate, *fegato.*

LAT. haba, *faba.* Voyez cy-deſſus le changement de l'*F* en *H.*

I

I *ajoûté au commencement.*

LAT. ὀφὶ, Dor. ἰφὶ, *ipſe.*

I *ôté du commencement.*

ITAL. innanzi, *nanzi.*

ESP. inaranzia, *naranza.*

GR. LAT. ἰχθὺς, *piſcis.* qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes : d'où *ſchias* pour *iſchias*, ſelon Martianus Capella; & *ſchiatici*, pour *iſchiatici*, qui ſe trouve en pluſieurs lieux. *Iſtrumentum*, *ſtrumentum*, qui ſe trouve dans les mêmes Gloſes: d'où l'Italien *ſtromento.*

I *ajoûté au milieu.*

FRANC. mel, *miel.* fel, *fiel.* Galenus, *Galien.* bene, *bien.* &c.

ITAL. coſmo, *coſimo.* ſpaſino, *ſpaſimo.* lætus, *lieto.* fantaſma, *fantaſima.*

ESP. ſerra, *ſierra.* Græcus, *Griego.* dente, *diente.* &c.

GR. νύσσω, *νυίσσω.* &c.

I *changé en* A.

FRANC. pigritia, *pareſſe.*

ITAL. pampinus, *pampano.* chronica, *cronaca.* ſyndicus, *ſindaco.* &c.

LAT. ἄγω, *tango.*

I *changé en* E.

FRANC. in, *en.* intrare, *entrer.* illa, *elle.* infernus, *enfer.* &c.

ITAL. Ilva, *Elba*; c'eſt le nom d'une Iſle. Dominica, *menica.*

ESP. vitta, *veta.* mina, *almena.*

LAT. Quintilien liv. I. chap. 7 dit qu'on a dit *here* pour *heri*; & il remarque que *ſibe* & *quaſe*, pour *ſibi* & *quaſi*, ſe trouvent dans Meſſala en pluſieurs endroits.

GR. Platon dans ſon Cratyle remarque que l'*iota* a été changé en *epſilon*: & que l'on a dit premiérement ἰμέες pour ὑμεῖς, & enſuite ἡμέες, & enfin ἡμεῖς.

I *changé en* G.

FRANC. ſimia, *ſinge.* ſomnium, *ſonge.* tibia, *tige.* fimbria, *frange.* &c.

ITAL. commeatus, commiatus, *congedo.*

ESP. alienus, ajenus, *ageno.* mulier, *muger.*

I *changé en* O.

ITAL. divitiæ, *dovizia.* horrible, *orribole.* dimanda, *domanda.* &c.

I *voyelle changé en* U.

FRANC. ſimus, ſimarium, *fumier.* pellicia, *pelluche* &c.

ESP. barba caprina, *barba cabruna* &c.

ITAL. ferita, *ferruta.* &c.

LAT. lachrima, *lacruma.* fors fortis, fortina, *fortuna.* aprinus, *apruguus.*

J *conſone ôté du commencement.*

ESP. Juniperus, *enebro.* Januarius, *Enero.* jactare, *echar.*

J *conſone changé en* G.

ITAL. Januarius, *gennaro.* &c.

I *conſone changé en* L.

ITAL. Julius, *Luglio.* &c.

L

L *ajoûtée au commencement.*

FRANC. hedera, *lierre.* indemane, *lendemain.* Indictum, *Landi.* &c.

ITAL. ervum, erum, *lero.* Adice, *Ladice.* Aubrate, *Laubrate.* horridus, *lordo.* &c.

LAT. ἄμε, *labos*, *labor.*

L *ôtée du commencement.*

ITAL. luſcinia, luſciniola, *uſcignuolo.* lauri-bacca, *orbacca.* latone, *ottone.* lazurd, *azurro.*

ESP. lazurd, *azul.*

L *ajoûtée au milieu.*

FRANC. acanthina, *aiglantine*

ESP. aquæductus, *alcaduz.* amygdala, *almendra.* amylum, *almidon.*

LAT. γαυιᾶσ, *gloriari.* φυξὶς, *fulix*; d'où *fulica.*

Digitized by Google

L *bête du milieu.*

FRANC. fluteus, *ſet.* fulcus, *ſoc.*
ITAL. glandula, *gangola.* plerique, *parecchi.*
ESP. fulfure, *acufre.* colligere, *coger.* &c.

L *changée en* C.

FRANC. arſenal, *arſenac.*
ITAL. lanugine, *calugine.* lippus, *ciſpo.*

L *changée en* D.

ITAL. amylum, *amido.* &c.
ESP. monopolium, *monipodio.* &c.
LAT. μελέτω. *meditari.* &c.
GR. ὕλαφος, ὕλαφος.

L *changée en* G.

ITAL. lilium, *giglio.*
GR. μῆλις, μῆγις.

L *changée en* I.

ITAL. flos flore, *fiore.* planta, *pianta.* plenus, *pieno.* flumen, *fiume.* &c.
LAT. φύλλον, *folium.* ἅλμη, *ſalio.* ἄλλος, *alius.* &c.

L *changée en N.*

FRANC. colus colucula, *quenouille.*
ITAL. mugile, *mugine.* philomela, *filomena.* melancholia, *maninconia.*
ESP. falx falcis, *alfange.* talx calcis, *alcance.*

L *changée en* R.

FRANC. ulmus, ulmellus, *orme* & *ormeau.* floccus, *froc.* lavina, *ravine.* &c.
ITAL. luſciniolus, *ruſſignuolo.* Alchimia, *Archimia.* ululare, *urlare.* &c.
ESP. luſciniolus, *ruyſeñor.* pallidus, *pardo.* palpebra, *parpado.* &c.

L *changée en* T.

FRANC. petilus, *petit.* &c.
LAT. capum, capulum, capul, *caput.* καλὸς, *catus.*

L *changée en* U *voyelle.*

FRANC. algus, *haut.* alter, *autre.* alba, *aube.* &c.
ITAL. les Napolitains diſent *autro*, *auto*, *ſauto*, pour *altro*, *alto*, *ſalto.*
GR. ἀλλοῦτ. αὐτοῦτ. ἀλτοῦ.

L *changée en* V *conſone.*

LAT. glara, grala, *grava*; d'où le François *grave.* &c.

LT *changée en* CH.

ESP. multo, *mucho.* puls, pultis, pulta, *pucha.*

M

M *ajoutée au commencement.*

GR. LAT. ὄμμα, *mámma.* ὄρυς, MARS. ἴα, μία. ἰκὼς, μικὸς. ὄρος, μόρος, μόνος; d'où *mons.* &c.

M *bête du commencement.*

ITAL. mappamondo, *appamondo.*
LAT. μιμητὴν *imago.* μιμικὸς, *emulus.* μιμητὴν, *imitor.*

M *ajoutée au milieu.*

ITAL. cubitus, *combito.*
LAT. πικρὸν, lucamon, *lucumo.* δάκρυα, *lacryma.* cubo, *incumbo.* &c.
GR. κύβω, κάβω, καβάτω, καμβάτω. &c.

M *bête du milieu.*

ITAL. ingommiare, *ingoiare.*

M *changée en* B.

FRANC. flamma, flammellum, *flambe*, *flambeau.* marmore, *marbre.* &c.
ITAL. murmurium, *borboglio.* cammarus, *gambaro.* limus, limellus, limellettus, mellettus, melletta, *belletta.* &c.

LAT. ἴμμα, ἴμμα, *ſtibium.* μυλὸς, *bulga.* maſcâda, *baſcauda.* &c.
GR. μύμμαξ, βύμμαξ. Heſychius: βύμμακες, μύμμακες. πήμιτος, πηγίνος.

M *changée en* F.

GR. μύμμαξ, φύμμαξ. Heſychius: φύμμια, (d'où *formica*) μύμμηκα. μόρος *fors.*

M *changée en* G.

ITAL. ruminare, *rugumare.* &c.
LAT. ῥύμη, *ruga.* &c.

M *changée en* N.

FRANC. mappa, *nappe.* matta, *natte.* Comes ſtabuli, *Conneſtable.*
ITAL. ſpeme, *ſpene.* addomare, *adonare.* meſpilus, *neſpolo.* milvus, milvulus, *nibbio.*
ESP. limpidus, *lindo.* &c.
LAT. ὄμμον, *ocimum.* nom d'herbe. γαμβρὸς. *gener.* Mortia, *Nyrtia.* Priſcien, Quintilien, & Cicéron ſont pleins d'exemples de ce changement de l'*M* en *N.*

M *changée en* P.

LAT. μολύνω, moluo, *polluo.* μόλιβος, *plumbum.*
GR. ὄμμα, Æol. ὄππα ὄμπα. Æol. ὄππα, [d'où *oſſa.*] μεσαίπους, πίπτωπος. μπτὰ, Dor. πὰτα. Pindare.

M *changée en* R.

ITAL. ammoniacum, *armoniaco.*

M *changée en* S.

LAT. μῶμος. *ſors.*

M *changée en* V *conſone.*

ITAL. ſmembrare, *ſvembrare:* menomare, *menovare.* Les anciens Italiens s'en ſont ſervis, & le Salviati en rapporte pluſieurs exemples.
LAT. μαλὸς, *vellus.* &c.

N

N *ajoutée au commencement.*

FRANC. umbilicus, *nombril.* anſa, *nance.*
ITAL. ebbio, *nebbio:* c'eſt un mot Siennois. aranzo, *naranzo.* aſcondere, *naſcondere.* aſpo, *naſpo.*

N *ajoutée au milieu.*

FRANC. laterna, *lanterne.*
ITAL. pavitare, *paventare.* lutra, *lontra.* &c.
ESP. ficcare, *hincar.* locuſta, *langoſta.*
LAT. ἑκατὸν, *centum.* δασὺς, *denſus.* πυγὴ, *pingue.* λίγω, *lingo.* toties, *totiens.* elephas, *elephantis.* &c.
GR. φαλὸς, φαλὸς. Heſychius: φαλὸς, φαλὸς.

N *bête du milieu.*

ITAL. ſponſus, *ſpoſo.* menſura, *miſura.* prehenſus, *preſo.* &c.
ESP. ſenſus, *ſeſo.* ſenſatus, *ſeſado.* menſis, *meſe.*
LAT. Velius Longus: *ſequenda eſt nonnunquam elegantia eruditorum, qui quaſdam literas lenitatis causâ omiſerunt. ſicut Cicero, qui foteſia, & Megalelia, & Horteſius, ſine* N *litera libenter dicebat.*

N *ajoutée à la fin des mots.*

LAT. atqui, *atquin.* alioqui, *alioquin.* Voyez Muret. l. 29 ch. 7 de ſes *Varia. Lectiones.*
GR. πόθεν, πόθεν. Cato, Pollio, Scipio; κάτω, Πολλίων, Σκιπίων.

N *changée en* B.

FRANC. nanus, nanottus, *nabot.*

N *changée en* D.

LAT. Donatus ſur ce vers du *Phormio* de Terence:

Quia non rete accipitri tenditur, neque milvio. Legitur & tennitur: habet enim N *litera cum* D *communionem.*

Digitized by Google

N *changée en* G.

LAT. innotus, *ignotus*. Cicéron dans son Orateur : Noti *erant* & navi & nari : *quibus cùm* in *præponi oporteret*. *dulcius visum est* ignoti, ignavi, ignari *dicere*. *quàm ut veritas postulabat*. Priscien : N *transit in* G ; *ut* ignoſco, ignavus, ignarus, ignominia, cognoſco, cognatus.

N *changée en* L.

FRANC. unicornus, *licorne*. orphanus, orphaninus, *orphelin*.

ITAL. canonico, *calonico*. venenum, *veleno*. Naupactus, *Lepanto*. Πάνορμος, *Palermo*. Bononia, *Bologna*.

ESP. anima, alima, *alma*. antenatus, *almado*.

LAT. τύμφη, *limfa*. ἄμεινον, *melior*. Meſſana, *Meſſala*. Seneque *de Brevitate Vitæ*.

GR. ἀνέλεγκτον, ἀλόγιστον. λέπις, λέπος, d'où *lepus*. εὐώδυνος, ἐλεώδυνος, d'où *lutra*. &c.

N *changée en* M.

FRANC. ſtannare, *étamer*. ninnus, ninniario, *mignard*. ninio, ninionis, *mignon*.

ITAL. ναυσιστὴς, *marcheſita*.

LAT. ὄνις, ὤνος, ὄμφη, d'où *vomer*. ἀναφόρα, ἀμφίφορεύς, d'où *amphora*. immunis, *immunis*. Quintilien l. 7 : *Er* immunis, *illud* N *quod versus exigit*, *ſequentis ſyllabæ ſono victum*, M *geminâ commutatur*. Priscien l. 1 : *N transit in* M, *ſequentibus* B, *vel* M, *vel* P : *ut* imbibo, imbellis, imbutus, immineo, immitto, immotus, improbus, imperator, &c.

N *changée en* R.

FRANC. Diaconus, *Diacre*. pampinus, *pampre*. tympanum, *timbre*. coſſinus, *coſſre*. &c.

ITAL. Ferdinandus, Fernandus, *Ferrando*.

LAT. ῥικᾶν, criſſare. μόνα, mora. condolium, *cordolium*. canimen, *carmen*. Priscien l. 1 : *Transit etiam* N *in* R, *ut* corrigo, corrumpo, irrito.

N *changée en* S.

LAT. πλοῦς, *plus*. ζέα, *jus*. δίκη, *jus*. &c.

N *changée en* T.

ITAL. gena, gona, *gota*. &c.

LAT. σίνη, σίνεις, *vetus*. canis, canulus, *catulus*.

GR. πίτη, τίτη, à la Sicilienne.

N *changée en* U *voyelle*.

FRANC. conſtare, *conſter*. conventus, *convent*. monaſterium, *monſtier*. ſponſare, *épouſer*. montonc, *mouton*.

O

O *ajoûté au commencement*.

LAT. πλάγιος, *obliquus*.

O *été du commencement*.

ITAL. obſcurus, *ſcuro*. obliquus, *bieco*. officina, *fucina*. orezzo, *rezzo*. orecchioni, *recchioni*.

ESP. Olyſippo, *Liſbona*.

LAT. ὀδούς, *dens*. δέσμιος, *ramus*. ὀρύω, *ruo*.

GR. ὀλίγος, λίγος.

O *ajoûté au milieu*.

ITAL. καμπᾶν, calpare, *galoppare*.

O *changé en* A.

FRANC. Domina, Domicella, *Dame*, *Damoiſelle*.

ITAL. otium, *agio*. ſolidus, *ſaldo*. Criſtoforus, *Criſtofano*.

LAT. ἄροτρον, *aratrum*. βόσκω, *paſco*. Fovii, *Fabii*. foviſſe, *faviſſe*.

O *changé en* AU.

LAT. Nonius Marcellus : codam, *veteres dicebant pro* caudam. Voyez cy-deſſus à l'article de l'*AU* en *O*. ὀρεσκῶον, c'eſt à dire, *ex montanum*, *auricalcum*.

O *changé en* E.

ESP. horologium, *relox*.

LAT. κόκκος, *cocles*. γόνυ, *genu*. tutor, *tutela*, bonus, *bene*. Les Anciens diſoient *Vortices*, *vorſus*, *complôti*, *votare*, *convollere*, pour *vertices*, *verſus*, *complecti*, *vetare*, *convellere*, ſelon Quintilien, Priſcien, & Caſſiodore.

GR. ὄρνις, Æol. ὄρνιξ. φράτηρ, φράτηρ, d'où *frater*. Heſychius : πρὸ, πρὸι, πάνυ, d'où *teres*.

O *changé en* EU.

FRANC. mola, *meule*. morus, *meure*. novus, *neuf*. ſoror, *ſœur*. &c.

O *changé en* I, *ou en* Y.

LAT. ὀξ, ὶο. ὠκὺς, *cinis*. ὄμβρος, *imber*. πόνος, *panis*. &c.

GR. ἀσύντρητον, ἀσύντρητος. μόγλος, μόγγρος. ὄτομα, ὄτυμα, ἀνατομὴς.

O *changé en* HUI.

FRANC. oleum, *huile*. hodie, *hui*. octo, *huit*. oſtreum, *huiſtre*.

O *changé en* OU.

GR. νόπος, Ion. νοῦπος. πολὶς, πούλις ; μοῦσος. &c. Il faut remarquer à ce ſujet, que les anciens Grecs ne ſe ſervoient point de l'*o micron* ; & qu'ils prononçoient l'O, comme l'*OU* ; c'eſt le ſentiment d'Euſtathius, d'Athénée, de Scaliger, & de pluſieurs autres Savans.

O *changé en* U *voyelle*.

ITAL. les Italiens ſe ſervent dans pluſieurs mots de l'*O*. & de l'*U* indifféremment, comme dans les mots de *ſorge*, *foſſe*, *facoltà*, *popolo*, &c. qu'ils écrivent auſſi, *ſurge*, *fuſſe*, *facultà*, *populo*, &c. en quoy ils ont ſuivi l'uſage des Latins.

ESP. coſſus, cuſus, *cuſano*.

LAT. les Latins ſe ſervoient indifféremment de l'*O* & de l'*U* ; ainſi ils ont dit *Hecoba notrix*. *mecom*, *colpa*, *exſules*. *Hercoles*. &c. pour *Hecuba nutrix*, *mecum*, *culpa*. *exſules*. *Hercules*. &c. Ils ont dit au-contraire *funtes*, *frundes*, *hominem*, *Acherunte* ; pour *fontes*. *frondes* ; *hominem*, *Acherontе*, &c. C'eſt ainſi que le rapporrent Quintilien & Priſcien.

O *changé en* UO.

ITAL. ὄλως, *ſtuolo*. ſoras, *fuora*. poteſt, *può*. &c.

OE *changé en* U.

LAT. φοῖνος, *pubes*. οἶνος, *unus*. Les anciens diſoient *maororum*, pour *marorum* ; & au-contraire, *punio*, pour *ponio*.

OU *changé en* U.

LAT. βούτυρον, *butyrum*. βουγλῶσσον, *buglôſſum*. &c.

P

P *ajoûté au commencement*.

LAT. πύτιον, πύτος, *puto* : c'eſt à dire *amputo*. ἄδης, ἄιδης, *pudor*. ἄμπελος, *pampinus*. &c.

GR. ὄμμα, πόμμα.

P *été du commencement*.

FRANC. priſana, *riſane*. pſalmus, *ſeaume*.

P *changé en* B.

FRANC. dupliones, *doublons*. pruina, *bronine*. puſa, *boſſe*. polentiarius, *boulanger*. dealapare, *dauber*.

ITAL. pruina, *brina*. opprobrium, *brobbio*. epipha-

Digitized by Google

nia, *befania*. palcus, palco, palcone, *balcone*. capanna, *cabanna*.

Esp. mancipium, *mancebo*. Episcopus, *Obispo*. lupus, *lobo*. capum, d'où *capnt*; *cabo*, *cabeça*.

Lat. πῦξος, *buxus*. ὑπὸ, *sub*. ἀπὸ, *ab*. πύῤῥος, *burrus*. ὁμοῦ, *embole*.

Gr. βρεχμὸς, βρεγμὸς: d'où le Latin *brassica*. Ceux de Delfes disoient βαττὸς & βαμβὸς, pour πατὴρ & πυρὸς.

P *changé en* C, *ou en* Q.

Ital. exparcus, *fcarfo*. fapio, *faccio*.

Lat. σπίνθηρ. fpintilla, *fcintilla*.

Gr. πῦς, Ion. κῦς, d'où *cur*. κύπτω, Æol. πύσσω, d'où *linquo*. ἐμπολὴ, ἐμπολὸ, d'où *ancillor*. &c.

P *changé en* CH.

Franc. propè, *proche*. fepia, *feiche*. greppia, *creiche*. apium, *ache*. &c.

Ital. fpina, *fchiena*. fperno, *fchierno*. fpira, *fchiera*. &c.

P *changé en* D.

Ital. papilione, *padiglione*. &c.

P *changé en* F *ou en* PH.

Franc. præfaga, *freſaye*. capo, *chef*.

Ital. catapalco, *catafalco*.

Lat. θρίαμβος. *trophæum*. βοσπόρος, *boſphorus*. πῖτυς, Æol. πίττυς, *fides*. ὄμπνη. Æol. ὄττεα, *offa*. &c.

P *changé en* L.

Esp. plorare, *llorar* &c.

P *changé en* M.

Franc. ſapella, *femelle*. ſputare, ſputire, exſputire, *émutir*.

Ital. ſerpullum, ſerpullinum, *ſermollino*. carpere, carpire, *ghermire*. exparire, *ſmarrire*.

Lat. ὕπνος, ſopnus, *ſomnus*.

P *changé en* T.

Lat. σπουδὴ. *ſtudium*. λίσπη. *liſta*.

P *changé en* V *conſone*.

Franc. ſapo, ſapone, *ſavon*. cepa, *cive*. cupa, *cuve*. ſapor, *ſaveur*. ripa, *rive*. ſapere, *ſavoir*. &c.

PH *changé en* P.

Ital. ſphæra, *ſpera*.

PL *changé en* CH.

Esp. amplus, *ancho*.

PS *ajoûté au commencement*.

Gr. ἄμμος, ψάμμος.

PS *changé en* S.

Gr. ψῆνας, σήψαξ. ψαῦς, σαῦς. ψαγδὺς, σαγδὺς.

PT *changé en* T.

Esp. ſceptrum, *ſettro*.

Q

Q *changé en* C.

Franc. quare, *car*. Quadrageſima, *Carême*. quaſſare, *caſſer*. quadratus, *carré*.

Q *changé en* G.

Ital. ſequente, *ſeguente*. ſequeſtro, *ſeguestro*. frequentare, *freguentare*.

R

R *brûé du commencement*.

Lat. ῥὰξ ῥαγὸς, *racemus*. *acinus*.

R *ajoûtée au milieu*.

Franc. theſaurus, *treſor*. funda, *fronde*. temperare, *tremper*.

Ital. bettonica, *brettonica*. tuono, *truono*.

Esp. ſtella, *eſtrella*. ridica, ridicare, *rodrigar*. mendicus, *mendrugo*.

Lat. τύς, *nurus*. φρὼν, φρῶκ, *frutex*. &c.

Gr. ἀγλαὸς, ἀγλαρὸς, d'où *clarus*. ἰλαὸς, ἱλαρὸς, d'où *hilarus*. φάω, φαίνω, φερέω. ὑγίης, ὑγρὸς, ὑγιερὸς, ὑγιέρως. &c.

R *brûé du milieu*.

Ital. capitaſtrum, *cataſto*. caſtrum, caſtro caſtronis, *caſtone*. Notarius, *Notaio*. Januarius, *Gennaio*. aciarium, *acciaio*. &c.

Lat. ἄρτος, *artus*. λόστος, *leſtus*. κέντρων, *cento*. δρυπὸς, *duumus*. &c.

R *doublée*.

Ital. aringo, *arringo*. bis varius, *biſvarro*. amphimallus, *zimarra*, ou *cimarra*.

Esp. honor honore, *honrra*. cithara, *guitarra*.

Lat. ὗς, ὕσκ, ὕρκ, *verres*. narare, *narrare*. &c.

R *changée en* D.

Ital. ferita, *fedita*. contrariare, *contradiare*. rarus, *rado*.

Lat. καρυκεῖον, καρυκεῖον à la Tarentine, *caduceum*.

R *changée en* L.

Franc. tempora, *temples*. fragrare, *flairer*. mus muris, murottus, *mulot*. &c.

Ital. peregrinus, *pellegrino*. arbore, *albero*. Mercurii die, *Mercoldi*.

Esp. parabola, *palabra*. papyrus, *papel*. carcer, *carcel*. arbitrium, *alvedrio*.

Lat. λέπειν, *lilinum*. κρίκανος, *clibanus*. πάπυρος, *paulum*. latiaris, *latialis*. &c.

R *changée en* N.

Lat. τόλμα, *tener*. δόμος, *donum*.

R *changée en* S.

Franc. quernus, *cheſne*.

Gr. ἄρρὴν. ἄρσὴν. πύῤῥος, πύσσος, ῥόῤῥος, ῥόσος. Voyez le changement de l'*S* en *R*.

S

S *ajoûtée au commencement*.

Ital. piaggia, *ſpiaggia*. quadrones, *ſquadrones*.

Esp. umbra, *ſombra*. otium, otiacum, *ſoſiego*.

Lat. ἐπὶ, *ſi*. ὑπὲρ, *ſuper*. ὑπὸ, *ſub*. ἑπτὰ, *ſuo*. ἕπτα, *ſeptem*. ἵστημι, *ſero*; c'eſt-à-dire *deco*: d'où *aſſero* & *diſſero*. &c.

Gr. μάσσγδος. σμάσσγδος. μικρὸς, σμικρὸς. μῦρ, σμῦρα, ſelon Moſchopulus. τέρας, τέρσας. γλάφω, & à l'Eolienne γλύφω. σγάλφω; d'où *ſcalpo*. &c.

S *brûé du commencement*.

Lat. χόρδη, *funis*. σφάλλω, *fello*. σφόγγος, *fungus*, ſelon Voſſius. ſcapellare, *capellare*; d'où le François *chapeler*. &c.

Gr. σπαείζω, φαείζω, & à l'Eolienne φαείδζω.

S *brûé de la fin*.

Lat. Cicéron dans ſon *de Oratore* dit que les Anciens retranchoient l'*S* finale, dans les mots qui commençoient par une conſone: par ex. *qui eſt omnibu' Princeps*, pour *omnibus Princeps*. &c. Charisius liv 1. dit que Varron a dit *famì*, pour *famis*: *Herculi*, *Ulixi*, pour *Herculis*, *Ulixis*, ſelon Pline: *Ariſtotelì*, *Demoſtheni*. *Enripidi*, pour *Ariſtotelis*, *Demoſthenis*, *Enripidis*, ſelon Priſcien.

S *ajoûtée au milieu*.

Franc. utencilia, *uſtenciles*.

Lat. duſmuſo in loco, *apud Livium ſignificat* dumoſum locum. *Antiqui enim interſerebant* S *literam*, &

ram, & dicebant cosmittere, *pro* committere, *&* Casmenæ, *pro* Camenæ : *sic* Pæsnis *pro* Pænis, *&* cæspis *pro* cænis ; dit Festus. Opicus, opicenus, *obscenus.*

S *ajoutée à la fin.*

Gr. Catilina, *ὁ Κατιλίνας.* Fimbria, *ὁ φιμβρίας.* Scylla, *ὁ Σκύλλας.*

S *doublée.*

Lat. causa, *caussa.* casus, *cassus.* divisiones, *divissiones.* &c.

S *changée en* C.

Franc. versellum, *berceau.* sorba, *cormes.*

Ital. Sicilia, *Cicilia.* visitare, *vicitare.* fascis, fascinus, *facchino.* caseus, *cacio.* &c.

Esp. seraculum, *cerrojo.* morsus, *almuerço.*

Lat. σὺν, *cum.* & le *con* des Italiens.

S *changée en* D.

Lat. μέσος, *medius.*

Gr. ὀμὲ, ὁδμὴ. ὀσμὴ, ὀδμὴ. κακοσμίας, κακοδμίας, selon les Doriens.

S *changée en* F.

Ital. sino, *fino.* dosli, *dolsi.* dolsero *dolfero.* dolsono, *dolfono.* &c.

Lat. συκὸς, *ficus.*

S *changée en* G.

Lat. πίρω, & à l'Eolienne πέρω, *tergo.* βλαισὸς, *βλαισὸς* par metathèse, *βλαισὸς, valgus.*

S *changée en* H.

Lat. Prisc. liv. 1, dit que dans les mots Latins qui viennent du Grec, on met souvent une *S* au lieu de l'aspiration ; comme dans *semis*, de ἡμὶς ; *sex*, de ἕξ ; *septem*, de ἑπτὰ ; *se*, de ἑ ; *si*, de ἡ ; *sal*, de ἅλς. Et il ajoûte que dans certains mots les Bœotiens mettoient l'*H* au-lieu de l'*S*, & disoient *Muha*, pour *Musa.*

S *changée en* R.

Franc. Massilia, *Marseille.*

Ital. camurus, *camuso.*

Lat. *Valesii* & *Fusii*, pour *Valerii* & *Furii* ; *arbos*, *labos*, *rapos*, pour *arbor*, *labor*, *rapor* ; *clamos* & *lasos*, pour *clamor* & *lares*, selon Quintilien liv. 1. chap. 4. Pomponius le Jurisconsulte, dans ses Origines du Droit, dit qu'Appius Claudius fut l'inventeur de la lettre *R*. & qu'au-lieu de *Valesii* & de *Fusii*, qui étoient lors en usage, on dit depuis *Valerii* & *Furii*. Voyez ce que dit Festus sur ce sujet.

S *changée en* SC.

Ital. vesica, *vescica.* exsolutus, *sciolto.* exsipidus, *scipito.* &c.

S *changée en* SP.

Gr. πάπυρος, ψάπυρος. &c.

S *changée en* T.

Lat. Quintilien raporte que les Anciens avoient dit *mertare* & *pultare*, au-lieu de *mersare* & *pulsare.*

Gr. γλῶσα, Att. γλῶττα. ὀδοὺς, ὀδόντος. ἔλως, salsus. πῖτε, Æol. πίτις : d'où le Latin *fides.*

S *changée en* X.

Lat. Αἴας, *Ajax.* Κάλιξτος, *Callixtus.*

S *changée en* Z.

Ital. σκὼν, *zucca.* sapa, *zappa.* solto, *zolto.* sampogna, *zampogna.* &c.

SS *changée en* X.

Lat. πάσσαλος, *paxillus.* μαλάσσω, *malaxo.* πίσσα, *pix.* Voyez N. Heinsius dans sa Préface sur Virgile.

Gr. διὰς ; Ion. δίξ.

ST *ajoûtée au commencement.*

Lat. Festus rapporte que les anciens disoient *stlocum*, pour *locum. stlitem*, pour *litem. stlatam*, pour *latam.* &c.

ST *ôtée du milieu.*

Esp. astur, *apor.* Cæsaraugusta, *Caragoça.* mastix, masticha, *almacica.*

T

T *ajoûté au commencement.*

Franc. amita, *tante.* arire, *tarir.* tidica, *trique* : d'où *tricot* & *tricoter.*

Lat. ἰρίνθος, *terebinthus.* ἴος, *tera*, *terra.* ἴρῶ, *turgeo.*

Gr. ἴω, ἴδω. (d'où *edo*, & *comedo*) ἴνδυ, πίνδυ. Voyez Hesiode.

T *ajoûté au milieu.*

Ital. rimaso, *rimasto.*

T *ôté du milieu.*

Franc. stagione, *saison.* stolto, *sot.* patre, *pere.* matre, *mere.* &c.

Lat. πέρνα. *perna.* πίσσω, *piso* : d'où *pinso.* πιστὴρ, *pistor.* sumo, sumpsi, sumptum, *sumpulum*, *sumpulum.* eximo, exemptus, exemptum, *exemplum.*

Gr. πέλις, πόλις. πέλμος, πόλμος. &c.

T *doublé.*

Ital. brutus, *brutto.* totus, *tutto.* &c.

Lat. ἄττικος, *attubus.* Voyez Scaliger sur Ausone, c. 9.

T *changé en* B.

Esp. sputare, sputire, *escubir.*

Lat. λίτρα, *libra.* τριβὸς, *tribus.* τέρεθρον, *terebra.*

T *changé en* C, *ou* K.

Ital. postea, *poscia.* bestia, *biscia.* angustia, *angoscia.* turma, *ciurma.* infantulus, *fanciullo.* &c.

Esp. mutilare, mutlare, motlare, *mochar.* puls, pultis, pulte, pulta, *pucha.* multus, *mucho.*

Lat. fœtus, fœtundus, *fœcundus.* iratus, iratundus, *iracundus.* &c.

Gr. ὄπ, Dor. ὄκα. πέτ, πέκ. ἀνοδὸν, *anclare*, c'est-à-dire, *haurire.*

T *changé en* D, *ou* Δ.

Franc. intyba, *endive.* catena, catenula, catellum, *cadeau.* cubitus, *coude.* male-fatus, *mau-fade.*

Ital. capitolium, *campidoglio.* patronus, *padrone.* potesta, *podesta.* nutrire, *nudrire.* &c.

Esp. catena, *cadena.* amatus, *amado.* vitis, viticula, *vidiza.* &c.

Lat. οἰνοπήμια, vintemia, *vindemia.* βαδὺ, *vadum.* ἅπις, *adis*, & ensuite *ades.* &c. Festus, Quintilien, & Velius Longus, font mention du changement du *T* en *D.*

Gr. ἀπαλίγκια, ἀδαλίγκια. ἀβὸ πάτηρ, ἀβὸ πάδηρ. *patri*, *padri.*

T *changé en* G.

Lat. τίνω, τίσω, τῖμω, *gemo.*

Gr. ἴσίων, ἰσγίων.

T *changé en* L.

Lat. Varron. *l. 3 c. 9 De Re Rust.* dit que les Anciens prononçoient *Thelim* pour *Thetim.* &c.

T *changé en* N.

Lat. πίτυς, *pinus* : Voyez Vossius dans son traité du changement des lettres.

T *changé en* P.

Ital. extinguo, *spengo.* extinctus, *spento.*

Lat. σπὶς, σπεὶ, *spica.* χρὼς χρωτὸς. & par metathèse χρῶτς, *corpus.* πάλος, *palus.* rustare, *rupare.* &c.

T *changé en* Q.

Lat. τὶς τι, *quisque.*

Digitized by Google

T *changé en* S.

GR. ναυτία, ναυσία : d'où *nausea*.

TH *ou* Θ *ajoûté au commencement.*

GR. θύ, θύς. Varron *De Re Rust.* liv. 2 : Sus *Græcè dicitur* θῦ. *olim* thys *est dictus : ab illo verbo quod dicunt* θύειν, *quod est* immolare ; &c.

TH *ou* Θ *changé en* D.

LAT. θεὸς. *Deus.* φέρω, *perdo.* γαίω, *gaudeo.* ἴνδυς, *inde.* ἄδην, *adnr, ador.*

TH *changé en* F, *ou* Θ *en* Φ.

LAT. θύειν, *foris.* θυμὸς. *forus.* θύειν, *furor.*

GR. θρὶξ, & à l'Eolienne φρὶξ, d'où *fera.* θλίβω, φλίβω ; d'où *fligo* inusité, d'où le composé *affligo.* θλῖψ, φλῖψ. θλῖμμα, φλῖμμα ; d'où *follis.* &c.

TH *ou* Θ *changé en* T.

LAT. ἱθὴς, *vestis.* &c.

TH *ou* Θ *changé en* Z.

ITAL. θήκη, ζιὸ. theca, ζecca. &c.

V

V *ajoûté au commencement.*

ITAL. opus, *vnopo.*

LAT. οἶνος, *vinum.* ὄγδοος, *viginti.* ὄχνος, & par metathèse ὄνος, *vulgus.* ὦρ, *ver.* ἰὸν, *viola.* ἕσπερος, *vesper.* εἶδω, *video.* &c.

V *ajoûté entre deux voyelles.*

LAT. ὄϊς, *ovis.* ὠὸν, *ovum.* ἄορνος, *avernus.* ναὸς, *cervus.* ναῦς, *navis* &c.

V *changé en* B.

FRANC. vellarius, *bellier.* vara, *barre.* varié longus, *barlong.* &c.

ITAL. voce, *boce.* vara, *barra.* vettonica, *bettonica.* &c.

ESP. avus avulus, *abuelo.* volvere, *bolver.* vota festa, *bodas.* &c.

V *changé en* F.

FRANC. vices, vezes, *fois.* clavis, *clef.* navis, *nef.* bos bovis, *bœuf.* &c.

V *changé en* G *ou* GU.

FRANC. Vasco, *Gascon.* vastare, *gâter.* vagina, *gaine.* viscum, *gui.* vespa *guêpe.* vadum, *gué.* &c.

ITAL. solvo, *sciolgo.* volvo, *volgo.* vulpes, *golpe.* &c.

ESP. calvus, *cialgo*, & *cielago* ; d'où *murcielago*, c'est-à-dire *chauve-souris.*

V *changé en* H.

FRANC. vagus vagardus, *hagard.* veredus, veredardus, *hedard*, vieux mot qui signifie *cheval.*

V *changé en* J.

FRANC. vacariæ, *jachères.* &c.

V *changé en* M.

FRANC. varicare, *marcher.* &c.

ESP. vimen vimine, *mimbre.* &c.

LAT. divulgare, *dmulgare.* provulgare, *promulgare.* avita, *amita.*

V *changé en* P.

ITAL. vespertilio, *pipistrello.*

LAT. calvitur, *calpitur.*

U *ajoûté au milieu.*

LAT. Ἀσκλήπιος, *Æsculapius.* κάπτω, *caupo.*

U *retranché.*

ITAL. extinguere, *stingere.*

U *changé en* A.

LAT. ulna, *anne.* fulvus *fauve.* &c.

U *changé en* E.

ITAL. furfur furfurinus, *inferigno.*

LAT. pondus, *ponderis.* vellus, *velleris.* munus, *muneris. Dejerat*, *pejerat*, pour *dejurat*, *pejurat* : *anger*, & *angeratus*, pour *augur* & *auguratus* ; dit Priscien liv. 1.

U *changé en* I.

ITAL. vituperio, *vitiperio* : & vituperare, *vitiperare.* &c.

LAT. optumus, *optimus.* maxumus, *maximus.* lacruma, *lacrima.* &c.

U *changé en* O.

ITAL. flultitia, *flolticia.* fepultura, *fepoltura.* triumphus, *triomfo.* fraga, fragula, *fragola.* &c.

X

X *changée en* C.

ITAL. excessus, *eccesso.* excellens, *eccellente.* excidium, *eccidio.* &c.

X *changée en* S.

ITAL. exemplum, *esempio.* taxo taxonis, *tassone*, Alexander, *Alessandro.* axungia, *sugna.* &c.

X *changée en* SC.

ITAL. exire, *uscire.* exalbus, *scialbo.* exaugurare, *sciaugurare*, &c.

LAT. ἄξινη, *ascia.* myxa, *mysca.* axilla, *ascella.* &c.

X *changée en* Z.

LAT. xenia, *zenia.* xenodochium, *zenodochium.* &c.

Y

Y *changé en* A.

LAT. κυὼν, *canis.* κύλιξ, *calix.* μυδῶω, *madeo.* &c.

Y *changé en* E.

LAT. ῥυμὸς, *remus.* ῥυμυκάσθαι, *remulcus.* μαθύω, *mastea.* &c.

Y *changé en* I.

LAT. λύμαξ, *limax.* &c.

Y *changé en* O.

LAT. μύλη, *mola.* &c.

Y *changé en* U.

LAT. μινύω, *minuo.* δύο, *duo.* μῦς, *mus.* syria, *furia.* syracusæ, *furacusa.* symbola, *fumbola.* &c. selon Cassiodore dans son Ortografe.

Z

Z *changé en* D.

LAT. cyzicus, *cydicus.* sabazius, *sabadius.* lazi, *ladi.* &c.

GR. ζυγὸν, & à l'Eolienne δυγὸν. ζωμὸς, δωμὸς.

Z *changé en* DD.

GR. μάζα, μάδδα. παίζειν, παίδδειν. σφενδίζειν, σφενδίδδειν.

Z *changé en* DS.

GR. παίζειν, παίδζειν ΖΔί, & à l'Eolienne Δίδι. μαΐζειν, μαΐδζειν. &c.

Z *changé en* J.

LAT. ζυγὸν, *jugum.* ΖΔί πατὴρ, *Jupiter.* ζυνὼ, *Juno.* &c.

Z *changé en* L.

LAT. κυνίζα, *cunila*, selon Vossius.

Z *changé en* SD.

Voyez le changement du *Z* en *DS.*

Z *changé en* SS.

LAT. crotalizo, *crotalisso.* malacizo, *malacisso.* &c.

Digitized by Google

VOCABULAIRE HAGIOLOGIQUE

OU

RECUEIL DE NOMS DE SAINTS,

CONTENANT PRINCIPALEMENT

ceux que l'usage a éloigné de leur origine,
& ceux qui s'expriment diversement selon la diversité des lieux;

addressé à feu M. Ménage par cette Lettre.

VOus ne pouviez, Monsieur, m'obliger plus sensiblement, que de me faire connoître que mes recherches touchant l'analogie des Noms de plusieurs Saints, ne vous seroient pas inutiles. On m'avoit déja fait appercevoir que cette Nomenclature pouroit être de quelque secours à ceux qui écrivent l'Histoire, en leur épargnant la peine d'aller chercher ces noms, ou dans de vieux manuscrits, ou dans les payis, souvent éloignez, où ils sont connus: faute de quoy on voit des Auteurs, d'ailleurs fort habiles, qui, par exemple, aïant à traduire le mot de Richarius *ont mis* Richar *pour* Riquiér; *d'autres qui ont donné le nom de* Fidole *à* S. Fale, *de* Carilefe *à* S. Calès, *& de* Guinaïle *à* S. Guenau. *On m'avoit aussi fait remarquer que cet Ouvrage pouvoit être utile à ceux qui administrent le Baptême; qui ne sachant pas en Latin le nom que l'on donne à l'Enfant, en forment quelquefois sur le champ de fort éloignez du véritable, comme on l'a vu arriver à celuy qui pour exprimer le nom de* Dreux *donné par le Pârrein disoit au vocatif* Druse *pour* Drogo, *& à un autre qui dit* Omeri *pour* Audomâre. *Mais je n'aurois pas cru pouvoir fournir quelque lumiere à une personne qui en a autant que Vous en toute sorte de littérature. La même recherche avoit déja été faite en partie par Mr Robert à la fin de son* Gallia-Christiana, *où il a mis un Catalogue de Noms de Saints sous ce titre* Sanctorum quædam Nomina Latina & Gallica, non sibi facilè correspondentia; *& par le P. Lâbbe en son Année-Sainte, où il a mis un pareil Catalogue sous cet autre titre* Noms Latins & François qui ne sont pas facilement entendus de toute sorte de personnes. *C'est cela même, Monsieur, que vous me demandez pour mettre à la teste de vos Origines de la Langue Françoise. M. Robert n'a donné que cent-six de ces Noms; & le P. Lâbbe, cent-soixante-& -quatorze: & vous en trouverez plus de mille dans l'*HAGIONOMASTICON *que je vous envoye. Je marque avec ces Noms de Saints, non seulement le nom des Lieux où ils sont honorez, que*

†

Digitized by Google

je mets dans les deux Langues lorſque ces Noms de Lieu ne ſont pas intelligibles à tout le monde : mais je marque encore le temps de leur mort ; dont je mets à la marge l'Année en chifre commun, ou au-moins le Siecle en chifre romain, lorſque je n'ay pu trouver l'année : & à l'égard du Natalice, je le place entre le nom du Saint, & cette marge. J'ay mis un v. qui ſignifie vers, *c'eſt-à-dire* environ, *devant le chifre de ceux dont il s'en faut peu que je n'aye trouvé l'année de la mort ; & je n'ay rien mis à ceux dont je n'ay pu même découvrir le ſiecle après une recherche aſſez exacte. Vous en trouverez auſſi dont le jour de la mort eſt demeuré en blanc ; & quoique quelques-uns de ceux-cy ſe trouvent placez par quelques Martyrologiſtes modernes en certains jours, je n'ay pas cru devoir ſuivre ces Auteurs, aiant obſervé qu'ils n'étoient fondez ſur aucune tradition, & qu'ils ne les avoient mis en ces jours que par leur choix, & le plus ſouvent à l'occaſion d'autres Saints qui portent le même nom. Mon premier deſſein étoit de ne vous envoyer que* les Noms qui paroiſſent éloignez de leur origine, & ceux qui s'expriment diverſement ſelon la diverſité des lieux : *mais j'ay cru pour rendre ce travail plus utile, y en devoir joindre d'une troiſieme ſorte, qui peut faire quelque difficulté :* Bruno, *par exemple, quand il ſignifie l'Evêque de Virſbourg de ce nom, s'exprime par* S. Brunon ; *& quand il ſignifie l'Inſtituteur des Chartreux, il s'exprime par* S. Bruno : Brigida, *au contraire, qui eſt le nom de la ſainte Patrone d'Irlande, &* Birgitta *qui eſt le nom de celle de Suede, s'expriment l'un & l'autre par le ſeul nom de* Brigide. *Rien ne pouvoit, Monſieur, avoir plus de rapport à votre excellent Ouvrage, que cette Analogie de Noms : car comment peut-on mieux être perſuadé, par exemple, que* Songe *vient de* ſomnium, *&* Tige *de* tibia ; *que de voir que tout le peuple ſe ſoit porté dans la ſuite des ſiecles à limer le nom de* Potamius *en celuy de* Poange, *&* Baſſemius *en celuy de* Bauſſenge ? *n'eſt-ce pas encore une preuve que notre adverbe* même *vient de* maximè, *de ce que le mot de* Maximinus *a été naturellement tourné en celuy de* Mémin ? *& ainſi d'une infinité d'autres. Je vous laiſſe à découvrir le nom François de quelques Saints dont je n'ay pu trouver que le nom Latin ; & le nom Latin de quelques autres dont je n'ay pu trouver que le nom François : vous les trouverez, marquez par des poincts mis à la place du reſte du nom qui ne m'eſt pas connu. Si vous vous apperceveż que je me ſois trompé en quelque choſe ; ne m'épargnez pas, je vous prie : car je ne cherche que la verité, & je n'ay jamais plus de joie que quand je trouve quelqu'un qui me corrige. Je ſuis &c.*

CL. CHASTELAIN, Chanoine de l'Egliſe de Paris.

Ce Lundy 17. Décembre, 1691.

Digitized by Google

RECUEIL
DES NOMS DE SAINTS
QUI PAROISSENT ELOIGNEZ DE LEUR ORIGINE,

& de ceux qui s'expriment diversement selon la diversité ou des Lieux ou des Saints même :

avec le Jour & l'Année ou aumoins le Siecle de la Mort de la plusſpart de ces Saints, & les Noms des Lieux où ils sont honorez.

A

		Natal.	*Siecle.*
ABACYRUS,	Saint Cyr d'Aléxandrie, en Italien *Sant'Appaçara*, y en *a* comme dans *Girolamo* d'*Hieronymus*; honoré près de *Pozzo-Pantaleone* hors de Rome; le même que *Cyrus* cy-après.	31 Janv.	IV.
Ablebertus,	St Emebert, frere de sainte Goule, honoré comme Evêque de Cambray à Maubeuge (*Malbodium*) où est son corps.	15 Janv.	*vers* 714.
Abundius,	St Abonde, honoré vers Lyon, où on le nomme *St And* qu'on écrit *Haond*.		
Acharius,	St Acaire, Ev. de Noyon (*Noviomum*); qui avoit été Moine à Luxeu sous St Eustaſe.	27 Nov.	*l'an* 623.
Acheolus,	St Acheul, Martyr, honoré à Amiens, patron d'Ecouan (*Iſcuina*) où on le nomme *St Axeuil*, apparemment du mot Latin *Aciolus*, qui ſe trouve en des mſſ. plus anciens que ceux où on lit *Acheolus*.	1 May.	
Acius,	St Ache, martyrizé avec St Acheu.	1 May.	
Acyndinus,	St Aquidan, M. en Thrace, Patron de l'Egliſe que les Vénitiens avoient à Conſtantinople.	22 Août.	IV.
Ada,	Ste Adenette, Vierge; Religieuſe de N. D. de Soiſſons, puis Abbeſſe du Pré au Mans, où ſon corps qui étoit en une châſſe dans la Cathédrale a été brûlé par les Calviniſtes. Elle avoit encore nom *Adrechildis*.	4 Dec.	686.
Adalardus,	S^t Aſlard, couſin-germain de Charlemagne, Abbé de Corbie. Les Gens de lettres diſent *Adelard*.	2 Janv.	826.
Adalgiſus,	St Augis, Confeſſeur en Thiérache (*Theoraſcia*).	2 Juin.	VII.
Adamnanus,	St Aidaine, Penitent à Coldingham (*Coluda*) près de Barvic en Ecoſſe.	27 Dec.	689.
Adauctus,	St Adaucte, M. à Rome; honoré en un Village de Picardie ſous le nom de *S^t Af*, en un autre du Doyenné de Mante (*Meduntа*) ſous celuy de *St Adraut*, & dans un autre de Normandie ſous celuy de *S. Chauct*.	30 Août.	IV.
Adelaïs, Idis.	Ste Aliz, Abbeſſe près de Bonne (*Bonna*) au Dioceſe de Cologne.	5 Fevr.	1015.
Adelelmus,	St Aleaume, en Eſpagnol *ſant' Eleſmes*, Moine de la Chaiſe-Dieu (*Caſa-Dei*), mort à Burgos.	30 Janv.	1100.
Adelferius,	St Alfier, en Italien *ſant' Alfiere*, Abbé de Caves près de Naples.	12 Avril	1050.
Adelgotus,	St Algot, Ev. de Coire (*Curia*) Capitale des Griſons, Moine de Ciſteaux.	4 Oct.	1160.
Adelzarius,	S^t Elſiaire, Moine de S. Savin de Lavedan (*Levitania*) en Bigorre.	5 Juin.	1036.
Adjutor,	St Ajoutre, Moine de Tiron. En Poitou on dit *S^t Uſtre*.	30 Avril,	1131.
Adulfus,	St Adolf, Ev. d'Oſnabruc (*Haſepons, ontis*), Moine de l'Ordre de Ciſteaux.	11 Fevr.	1222.
Æconius,	St Ygoine, Ev. de Maurienne; qualifié de *Bienheureux* par Frédégaire.		585.
Ægidius,	S. Gilles, Abbé en Languedoc.	1 Sept.	
Æmil.....	Ste Meille, dont il y a une Egliſe au Dioceſe d'Auſche en l'Archiprêtré de la Cieutat (*Civitas*).	8 Fev.	1537.
Æmilianus,	Le Vénérable Milani, Fondateur des Sommaſques.	11 Oct.	IX.
	St Emilien, Moine de Rédon (*Roto, onis*) en Bretagne, & nom de Rennes (*Redones*) comme à mis Baronius.	16 Nov.	767.
	St Emilion, Abbé en Guienne (*Aquitania*): qu'on appelle S. Millon dans l'une des dépendances de l'Abbayie de ſon nom.	12 Nov.	574.
	S. Milhan, Preſtre de Taraçone (*Turiaſo, onis*), dit *S. Milhan de la Cagolle*.	10 Mars.	674.
	St Ymelin, Abbé de Lagny (*Latiniacum*) au Dioceſe de Paris; ho-		

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	noré à Rougeval *(Rubevallis)* près de Tillemont *(Tena.arum)* en Brabant.		
Æoladius,	St Eulail, Ev. de Nevers *(Niverni, orum)*.	26 Août.	VI.
Æternus,	St Etern, Ev. d'Evreux, qu'en Bretagne on nomme St *Edern*.	15 Juillet.	v. 660.
Afrisanus,	St Efrique, Ev. de Comminges *(Convenæ, arum)*; & non de Lyon, comme ont cru quelques-uns à l'occasion du mot de *Lugdunum Convenarum*.	1 May.	VI.
Agapetus,	St Agapit, M. à Palestrine *(Prænestæ)* en Italie. A Noyon on le nomme St *Agrapart*, & on l'y invoque contre les tranchées des enfans nouveau-nez, *ab agro parto* dit l'Auteur des Annales de Noyon. Au Liévin on le nomme St *Agroupy*, s'il est vray que ce soit luy & non St Eutrope qui y soit patron de Réville.	18 Août.	
Agatha,	Ste Agathe, qu'au Diocèse d'Uzès on nomme *Sainche Apthe*, au lieu de quoy les nouveaux Poullez mettent *S. Chapte*.	5 Fevr.	251.
Agericus,	St Aity, Ev. de Verdun *(Virdunum)*.	1 Dec.	549.
Agilus,	S^t El, 1er Abbé de Rébay en Brie, *(Resbax. acis*, depuis, *Resbacum)*.	30 Août.	630.
	S^t Y, Viconte près de Meun sur Loire *(Magdunum)*.		VII.
Agobardus,	St Aguebaut, Ev. de Lyon. Les Gens de lettres disent *Agobard*, sans le qualifier de *Saint*.	6 Juin.	840.
Agricola,	St Arille, Ev. de Nevers; différent de St Arey Ev. de la même Ville.	26 Fevr.	589.
	St Agrique, Ev. d'Avignon, avant cela Moine de Lérins.	2 Sept.	700.
Agripanus,	St Agreve, Ev. de Puy *(Podium Anicii)*.	1 Fevr.	VII.
Agrippinus,	St Arpin, Ev. de Naples.	9 Nov.	III.
	St Agrippin, Ev. d'Autun *(Augustodunum)*, qui conféra la Prêtrise à S. Germain de Paris.	1 Janv.	v. 540.
Aicadrus,	St Achart, Abbé de Jumieges *(Gemmeticum)*; & de là, Bocachart *(Burgus Aicadri)*. A Hâpres, on dit St *Acaire*: de là, *Acariâtres*.	15 Sept.	647.
Aigulfus,	St Aïou, Abbé de Lérins; honoré particulierement à Provins *(Pruvini)*.	3 Sept.	675.
Alanus,	St Alain, patron de Courlay *(Curtis-lata)* Diocèse de Quimper; different de St Elan *(Elanus)* patron de Lavaur *(Vaurum)*, mort un 25. Novembre au 7e siecle.	7 Dec.	
Albanus,	St Aubans. C'est peut-être le Martyr du 22. Juin, qu'on nomme ainsi en Provence.		
Albeus,	St Elvé, Ev. d'Emeley au Conté de Titperary en Irlande.	12 Sept.	520.
Albericus,	St Aubrinx, Coré-vêque à Mombrizon *(Mons-Brizonis.)*	7 Janv.	VII.
Albinus,	St Aubin, Ev. d'Angers *(Andegavi, orum)*.	1 Mars.	650.
Aldegundis,	Ste Orgonne, selon le peuple de St Omer: en discours sérieux, *sainte Aldegonde*.	30 Janv.	v. 694.
Aldrovandus,	St Aldobrand, Ev. de Fossombrone *(Forosempronium)*, &	1 May.	XII.
	St Aldobrand, Ev. de Bagnarée *(Balneoregium)*; } en Italie.	19 Août.	
Almarus,	St Almer, Ev. de Senlis *(Silvanectum)*.	7 Nov.	VII.
Alnobertus,	St Aunobert, Ev. de Scès *(Sagium)*.	16 May.	v. 700.
Aladius,	St Aleu, Ev. d'Auxerre *(Autissiodorum)*.	28 Sept.	v. 460.
Alorus,	St Aloir, Ev. de Quimper *(Curiosolites)*.	27 Oct.	460.
Alpinus,	St Alpin, Ev. de Châlons sur Marne *(Catalaunum)*: confondu par un Auteur avec St Aubin.	7 Sept.	456.
Alveus,	St Alnée, Solitaire; honoré au Maine en l'Archidiaconé de Passais *(Passagium)*.	11 Sept.	
Amabilis,	St Amable, Curé de Riom en Auvergne *(Ricomagus)*.	1 Nov.	474.
Amandinus,	St Amandis, Conf. en Auvergne *(Arvernia)*.	7 Nov.	
Amantius,	S. Chamant, Ev. de Rodès *(Ruteni, orum)*.	4 Nov.	V.
Amarinus,	S. Damarin, martyrizé à Volvic *(Volovicum)* en Auvergne, avec S. Prix.	25 Janv.	74.
Amator,	St Amatre, Ev. d'Auxerre. A Langres, on dit St *Amaitre*.	1 May.	418.
	St Amadour, Conf. en Quercy. Proverbe, *En chair & en os comme St Amadour*. Il y a des lieux où on l'appelle *Saint Madour*.	20 Août.	
	St Amateur, en Espagnol *Amador*: Martyr à Cordoue avec deux autres.	30 Avril.	855.
Amatus,	St Amat, Ev. de Nosque *(Nuscæ)* près de Bénevent.	31 Août.	1093.
	St Amé, Ev. de Sens; Patron de Douay *(Duacum)*.	29 Avril.	v. 689.
	St Amet, Moine de S. Maurice en Vallais, puis de Luxeu, & enfin premier Abbé du Monastere situé au lieu qu'on nommoit *Habundi-Castrum*, qui peu après sa mort fut transféré à Remiremont.	13 Sept.	v. 627.
Ambrosius,	St Ambroise, Ev. de Milan.	4 Avril.	397.
	St Ambrois, Ev. de Cahors *(Caturci, orum)*.	16 Oct.	v. 770.
Ammata,	Ste Aimée, V. recluse en Egypte.	5 Janv.	V.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Amor.	St Amour, martyrizé en Francheconté avec S. Viotte, & St Amour, Diacre à Monſtrebliſe *(Monaſterium-Beliſia)* près de Tongres.	9 Août, 8 Oct.	VII.
Anaſtaſia,	Ste Anaſtaſe, & non *Anaſtaſie*, autrefois *Anaſtaiſe* comme il eſt écrit ſur un ancien Reliquaire gardé à Paris en l'une des deux Egliſes de cette Martyre. C'eſt d'*Anaſtaſis* qui ſignifie *Reſurrection* que prent ſon nom le Monaſtere l'Anaſe qui eſt à Milan.	25 Dec.	304.
Anaſtaſius,	St Anaſtaiſe (ſelon d'anciennes étyquetes), Ev. de Sens. St Anaſtaſe, Moine, Martyr en Perſe ſous Coſroës. En Provence, on dit *S^t Eſtiez*; en Vélay, *S^t Aſtiez.*	7 Janv. 22 Janv.	977. 628.
Anatolianus,	St Antolien, M. à *Clermont en Auvergne* parlant proleptiquement.	6 Fevr.	v. 265.
Andeolus,	St Andeole, M. en Vivarais, où on dit *St Andiol*: en Bourgogne, *St Andeux*; en Lyonnois St *Anduel*: ancien titulaire de St André des Arts à Paris.	1 May.	208.
Andochius,	St Andoche, & non *Andoque*. M. à Autun; patron de Saulieu.	4 Sept.	v. 216.
Andreas,	St André Apôtre. Dans un canton du Rouergue (*Rutenia*) on l'appelle St Andrieu.	30 Nov.	I.
Anemundus,	S. Chaumond, Ev. de Lyon, & M. Voyez *Enemundus.*	28 Sept.	557.
Anencletus,	St Anaclet, ſucceſſeur de S. Lin: que S. Jérôme & St Epiphane nomment *Cletus*: Euſebe & Uſuard, *Anencletus*: St Irénée, Optat, St Auguſtin & Raban, *Anacletus*: diverſité, qui l'a fait prendre pour deux perſonnes par Anaſtaſe le Bibliothécaire & par ceux qui l'ont ſuivy.	26 Avril.	I.
Angadriſma,	Ste Agadreme, V Patronne de Bauvais; où les jeunes filles de ce nom ſont appelées *Gadron.*	14 Oct.	698.
Angelelmus,	St Angelaume, Bavarois; honoré à Auxerre en l'Abbayie S. Germain.	7 Juillet.	VII.
Angilbertus,	St Inglevert, Abbé de Saint-Riquier *(Centula)*. Les Gens de lettres diſent *Angilbert.*	18 Fevr.	814.
Anianus,	St Agnan, Ev. d'Orleans. En Rouergue, on dit *S. Chignac.*	17 Nov.	v. 451.
Annarius,	St Eanne, Ev. de Poitiers *(Pictavi, orum).*	1 Nov.	V.
Annianus,	S. Chignan, Abbé au Dioceſe de Narbonne; loué par Theodulfe.		VI.
Anſericus,	S^t Anſery, Ev. de Soiſſons.	5 Sept.	634.
Anſfridus,	Le Bienheureux Aufroy Ev. d'Utrecht *(Ultrajectum)*: qui avoit été Comte d'Huy, & Avoué de Nivelle.	3 May.	1008.
Anſilio,	S^t Anſillon, Moine de Lagny au Diocèſe de Paris.	11 Oct.	VIII.
Anſtrudis,	S^te Auſtrude, fille de Ste Salaberge, Abbeſſe de S. Jean de Laon.	17 Oct.	v. 688.
Antidius,	St Antege, Ev. de Langres *(Lingona, arum).*	14 Nov.	VII.
Antimius,	St Anême, Ev. de Poitiers; patron de Jonzac en Saintonge.	3 Dec.	V.
Antimundus,	St Aumond, Ev. de Terouanne *(Teruanna).*		v. 545.
Antiochus,	St Antiogue, en Sardeigne.	13 Dec.	v. 135.
Aper,	St Evre, Ev. de Toul *(Tullum).*	15 Sept.	VI.
Aphrodiſius,	St Afrodiſe, 1er Ev. de Beziers, où le peuple dit *St Afradoce.*	22 Mars.	III.
Apollinaris,	St Aplomay, Ev. de Valence en Daufiné.	5 Oct.	v. 520.
Apollonia,	Ste Apolline, V M. à Aléxandrie.	9 Fevr.	249.
Apollonius,	St Apollône, M. à Rome.	18 Avril.	v. 185.
Apra,	Ste Abre, V. en Poitou.	13 Dec.	IV.
Apronia,	Ste Evroine, V. en Champagne. A Toul, on dit Ste *Aprône*: en une partie de la Champagne, Ste *Evronie.*	15 Juillet.	V.
Aquilinus,	St Aquelin, Ev. d'Evreux. Les Eccleſiaſtiques diſent *Aquilin.* En Auvergne on dit *St Agolin* d'un Saint de même nom.	15 Fevr.	684.
Arcontius,	St Arcous, Ev. de Viviers, *(Vivaria. orum)*, & Martyr.	8 Janv.	v. 800.
Ardagnus,	St Adaing, Abbé de Tornus *(Trinorchium)*	11 Fevr.	1056.
Aredius,	St Yriez, Abbé à Limoges. En Poitou on dit St *Ereie*, en Saintonge St *Erie.*	25 Août.	v. 591.
	St Arige, Ev. de Gap *(Vapincum).* Dans une partie de ce Dioceſe on le nomme St *Arey.*	1 May.	602.
Aregius,	St Arey, Ev. de Nevers.		
Armagilus,	St Ermel, Conf. en Bretagne: de là, Ploërmel *(Plebs Armagili).*	16 Août.	v. 566.
Armentarius,	St Ermentaire, honoré à Draguignan *(Dracenianum)* & à Antibe *(Antipolis).*	16 Août.	552.
Ar.....	St Armon, dont il y a une Egliſe au Dioceſe de Léroute (*Lactora*) en l'Archipêtre de Caſtet, apparemment le même qui vers l'Aſtarac eſt appellé *St Arroman* nom qu'on pourroit peut-être abbréger en *Arman* ou *Armand* en faveur de ceux qui ont eu ce nom au Baptême & qui ne peuvent trouver de Saints qui l'ayent porté.		
Arnoaldus,	St Arnalt, Ev. de Mets *(Meta, arum).*	9 Oct.	v. 616.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Arnualdus,	S. Arnaud, Conf. que quelques-uns font pere de S. Arnou Evêque de Metz, & que d'autres ne distinguent pas assez de S. Arnalt.		v. 615.
Arnulfus,	S. Arnou, Ev. de Mets : & S. Arnou, M. en Yveline près de Paris *(Aquilina)*. Molan, & d'autres depuis, ont placé S. Arnou de Mets le jour de celuy-cy.	16 Août. 18 Juillet.	640. VI.
Ar.....	S. Aroan, honoré près de Tarascon.		
Aspasius,	S. Aspais, patron de la Ville de Melun *(Miledunum)*.	1 Janv.	
Asterius,	S. Astier, Conf. en Perigord *(Petrocorii. orum)*.		
Avia,	Ste Avoie, honorée en Bretagne, & à Paris. On dit aussi *Adviſa* & *Edvigis* ou *Hedvigis*.	2 May.	
Auda,	Ste Alde, V. à Paris : c'est ainsi qu'on la nomme à Sainte Genevieve du Mont où est sa Châsse. Au payis Mulcien *(Pagus Meldicianus)* où est un village de son nom, on dit Ste *Aude*.	18 Nov.	VI.
Audoenus,	S. Ouein, Ev. de Rouen, Chancelier de France ; mort à Clichy près de Paris. A Americourt, & en quelques autres lieux de Normandie, les payisans disent S. *Ouan*. En Limousin, on dit S. *Audoin*.	24 Août.	v. 680.
Audomārus,	S. Omer, Ev. de Terouanne.	9 Sept.	v. 667.
Augulus,	S. Ouil, Ev. en Angleterre. Usserius croit qu'il étoit Evêque de Londres. Les Anglois l'appellent S. *Aule*. Les Normans S. *Ouil*, ce qui revient au nom d'*Augulus* qui se trouve en divers mss.	7 Fevr.	v. 361.
Auguſtalis,	S. Augustal, Evêque ; mort à Arles où il étoit venu pour les affaires de son Eglise après la tenue du 1er Concile d'Orange *(Arauſicanum)*. Dans l'un des deux endroits de Provence où il y a une Eglise de son nom, on l'appelle S. *Autan* ; en l'autre, S. *Autal*.	7 Sept.	v. 460.
Auguſtinus.	S. Augustin d'Angleterre, 1er Ev. de Cantorbie : qu'au Pont de Sé *(Saum)* en Anjou, où il a une Eglise, on nomme S. *Outin* ; en Angleterre, S. *Auſtin* ; en une vieille Charte Françoise S. *Autin* : cette Charte, qui est rapportée en un Papier-terrier du Monastere de S. Augustin de Cantorbie, commence ainsi ; *Fai aſſavoir de la Fraunchiſe de l'Erceveſque de Cantorbirs*, &c.	26 May.	605.
	S. Augustin d'Hippone *(Hippo-Regius)* ; en un Calendrier François mſ. de Vabres du 15e siecle, S. *Aouſtin. Hippo*, selon Samuel-Bochart, a été dit en langue Punique pour *Ubbo* mot Phénicien qui signifie *Baie* ou *Port*. Comme il y avoit en Afrique plusieurs Villes maritimes de ce nom, on les a distinguées par un surnom, comme on fait icy à l'égard des noms de *Menil*. de *Pleſſis*, & autres semblables. Celle dont S. Augustin étoit Evêque est différentiée d'avec les autres par le surnom de *Regius*. Ainsi *Hippo Regius* signifieroit *Port Royal*. Cette Ville se nomme *Bone* en Langue Franque ; ce qui ne fortifie pas peu la conjecture de Bochart fondée sur le mutuel changement des Commutes labiales *b* & *p*.		
Auguſtus,	S. Out, Prêtre en Berry *(Bituriges)*.	7 Oct.	v. 560.
Aunacharius,	S. Aunaire, Ev. d'Auxerre.	25 Sept.	v. 389.
Aunoſtedis,	Ste Noslete, morte à Vernon ; honorée à S. Longis près de Mamers *(Mamercia, arum)* au Maine.	1 Dec.	VII.
Aurea,	Ste Aure, premiere Abbesse de S. Martial de Paris ; inhumée à S. Paul : honorée particulierement à Rome en l'Eglise de S. Eusebe tenue par les Celestins, où on la nomme *Santa Aurea di Pariggi* : mal nommée Ste *Avoye* par le P. Bonnefons.	4 Oct.	666.
Auremundus,	S. Annemond, Abbé de Mairé-l'Evecau près de Poitiers *(Mariacum-Epiſcopale)*, Monastere reduit en Prieuré-Cure.	9 Juillet.	v. 600.
Auſonius,	S. Ausone, Ev. d'Angoulême *(Ecoliſma)*, où le peuple dit *Auſony*.	22 May.	
Auſpicius,	S. Sauspis, premier Ev. d'Apt.	2 Août.	v. 398.
Auſtindus,	S. Ostent, Ev. d'Auxerre *(Auſci, orum)*.	25 Sept.	1068.
Auſtregiſilus,	S. Outrille, Ev. de Bourges *(Biturica, arum)*. La plus petite de celles des Eglises de son nom qui sont à Bourges se nomme *Saint-Outrillet*. On l'appelle en Forest S. *Autelige* : en un lieu des environs de ce même payis, S. *Auſtrilige*.	20 May.	624.
Auſtremonius,	S. Austremoine, 1er Ev. de Clermont. Les anciens des bas siecles disoient, S. *Stremoine*.	1 Nov.	295.
Autarius,	S. Auraire, Seigneur d'Ussy sur Marne *(Ulciacum ad Matronam)*, pere de S. Ouein.	24 Avril.	VII.
Autbertus,	S. Aubert, Ev. de Cambray.	13 Dec.	VII.
Autpertus,	S. Aupert, Abbé de S. Vincent sur Vulturne au Royaume de Naples.	19 Juillet.	778.
Auxilia,	Ste Aussille, honorée en Auxois *(Alexienſes)* comme V. & Martyre.	4 Sept.	
Auxonius,	S. .....Ev. de Viviers.		

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	B		
BABOLENUS,	S. Babolein, 1er Abbé de Saint Maur près de Paris, qu'il ne faut confondre avec aucun de ces cinq, Babolin de Granval, Babulein de Bobio, Babolein de Vienne, Babon de S. Germain des Prez, & Papolein de Stavelo *(Stabulaus)*, comme ont fait divers Auteurs.	26 Juin.	v. 671.
Babylas,	S. Babylas, Ev. d'Antioche. A Nanteuil-le-Haudouin *(Nantogilum Hilduini)* à onze lieues de Paris, où il y a de ses reliques, on dit *S. Babyle*: près la Chaise-Dieu, *S. Babel*; en deça de Milan, *S. Baible*.	24 Janv.	III.
Bacchus,	S. Bacq, Martyr en Euphrate; dont l'Eglise de S. Benoist de Paris portoit autrefois le nom. L'Euphrate est ce qu'on nomme à présent *La Comagene*.	7 Oct.	303.
Baldechildis,	Ste Batilde, Reine de France; à Chelles, le peuple dit *Ste Bauteur*; en l'Histoire de France, on écrivoit *Sainte Baudour*: en Latin moderne c'est *Batildis*.	30 Janv.	v. 689.
Baldericus,	S. Baudry, frere de Ste Beuve; mort à Reims.	8 Oct.	VII.
Baldomerus,	S. Galmier, Serrurier; puis Diacre: honoré près de Lyon. On dit à Tarascon *S. Geaumier*.	27 Fevr.	VII.
Balduinus,	S. Baudouin, Archidiacre de Laon, fils de Sainte Salaberge.	8 Janv.	VII.
Baldulfus,	S. Badou, Conf. honoré en Lyonnois: apparemment le même que *Bidulfus*.		
Baldus,	S. Baud, Ev. de Tours. On dit à Sens, *S. Bond*.	29 Oct.	VI.
B.....	S. Baillon, du nom duquel il y a un hameau au Diocèse de Fréjus *(Forojulium)*.		
Balsamia,	Ste Balzamie, plus communément *Ste Norrice*, qui est le nom dont on appelle son Eglise Collégiale de Reims, parce qu'elle avoit nourry S. Remy; au lieu de-quoy le Pouillé de Reims imprimé à Paris en 1648. a mis *Ste Balsamie autrement S. Maurice*.	14 Nov.	V.
Balsemius,	S. Baussenge, Martyr; patron de Rameru en Champagne *(Ramerus, udis)*	16 Août.	407.
Bandaridus,	S. Bandriz, Ev. de Soissons; dont les Reliques sont à Saint-Crépin-le-Grand.	2 Août.	VI.
B.....	S. Bars, dont il y a une Eglise au Diocèse de Létoure.		
Bartholomeus,	S. Barthelmy, Apôtre. Dans un canton du Diocèse de Rodès on l'appelle *S. Berthomieu*.	24 Août.	I.
Basanulfus,	S. Vanon, Irlandois, Corevêque à Condé en Haynaut. V. au V.	1 Oct.	v. 700.
Basolus,	S. Bâle, Conf. à Verzy près de Louvois *(Viridiacum)*.	26 Nov.	v. 520.
Bavo,	S. Bavon, Conf. à Gand, où on le nomme *S. Bacfs*: & de là, *le Terme de la Bémis (Bavonis-Missa)*, comme on dit icy *le Terme de la S. Remy*.	1 Oct.	v. 653.
Baudelius,	S. Baudille, Mart. à Nimes, où on le nomme *S. Bauzille*. En Catalogne on dit *S. Boile*; en Lyonnois, *S. Bandile*; en Auvergne, *S. Bauzire*; en Rouergue, *S. Bauzely*. A Brou près de Paris où il est Patron, on dit *S Baudels*, quoy qu'à Neuilly sur Marne qui est tout proche & où il est aussi Patron on dise *S. Bandille*, comme on fait à Orleans où il est particulierement honoré. A Sainte Genevieve du Mont à Paris, où il y a une partie de son Chef en une Chasse, il est connu sous le nom de *S. Baudele*. Ceux qui croyent que la Porte Baudès à Paris c'est *Porta Baudelii*, à-cause que c'est par la rue sainte Antoine où estoit cette Porte, qu'on va à saint Baudels de Brou, & à saint Baudille de Neuilly; ne font pas reflexion que son ancien nom, selon les manuscrits, est *la Porte Baudoyer*, & qu'ainsi il luy faut chercher une autre étymologie.	20 May.	IV.
Baudericus,	S. Beury, Berger à Mémont *(Magnimontium)* près de Dijon; du nom duquel il y a un village en ce payis-là.	8 Juillet.	
Baudomirus,	S. Baumer, Conf. au Perche. A Tulle où sont ses Reliques, on dit *Saint Raumar*.	3 Nov.	VI.
Beatus,	S. Bié, Conf. à Vandôme: où parlant du Pont de son nom, on dit *Le Pont saint Blé*, quoique parlant du Saint, on dise *S Bienuré*, nom qui ne peut venir que de *Benehoratus*. Il y a au Maine le Village de saint Bié. Son corps est à Laon. L'Auteur du Martyrologe-Germanique l'a mis à Vindisch à cause de la conformité de ce nom avec celuy de *Vindocinum* qui signifie Vandôme.	9 May.	V.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Bedianus,	Le V. Vezians, connu en Basque.		
Bega,	Ste *Bée*, V. Irlandoise, ancienne Patronne de Norvege, où on dit *Vée*.	6 Sept.	
Benealta,	Ste Beâte, V. & M. à Sens, où depuis plusieurs siecles on la nomme en Latin *Beata*.	29 Juin.	v. 294.
Benedicta,	Ste Benoîte, V. à Origny en Lannois; & non en Lyonnois, comme ont écrit ceux qui se sont trompez au mot de *Lugdunum Clavatum* qui signifie *Laon* & non *Lyon*. Origny c'est *Auriniacum*.	8 Oct.	286.
Benedictus,	S. Benoît, pere des Moines d'Occident.	21 Mars.	543.
	S. Benedet, Ev. de Milan.	11 Mars.	525.
	S. Benezech, Berger près d'Avignon. En la Viguérie d'Anduze on dit *saint Benazetts*.	14 Avril.	1184.
	S. Bonizech, Solitaire à Quincay (*Quintiacum*) au Diocèse de Poitiers; honoré à Aisenay (*Asiniacum*) en celuy de Luçon. Il a été canonizé par Innocent IV.	23 Oct.	VI.
Benignus,	S. Benigne, Martyr à Dijon; qu'on nomme *saint Broin*. en écrivant *saint Beroing*, dans une partie de la Bourgogne; & que le petit peuple des environs de Dijon appelle *saint Boigne*; quelques-uns *sainte Benigne*.	1 Nov.	v. 220.
	S. Beteng, Mart. en Touraine, frere de saint Epain. On l'écrit aussi *S. Breng*: & de là peut être *Brengon*, nom d'enfans qui à Guéret (*Varallum*) en la Marche se donne au Baptême.	25 Oct.	IV.
Berarius,	S. Beraire, Ev. du Mans; dans de vieux Livres, *saint Bérier*.	16 Oct.	689.
Bercharius,	S. Bercaire, premier Abbé de Montirendé (*Monasterium in Dervo*).	26 Mars.	685.
Beregisus,	S. Bergis, Abbé de S. Hubert en Ardenne (*Andaginum, in Ardenna*).	2 Oct.	
Berelendis,	Ste Bellande, V. Brabançonne, honorée à Tin-le-Moutier en Retelois (*Registestenses*).	3 Fevr.	v. 702.
Berengarius,	S. Berenger, Moine à S. Papoul.	26 May.	1092.
Bernardus,	S. Barnart, Ev. de Vienne en Dauphiné, Fondateur du Monastere d'Ambournay (*Ambroniacum*), & de celuy de Romans (*Romanum*).	22 Janv.	843.
	S. Bênard, Conf. à Vic au Diocese de Mets.	15 Juillet.	X.
	S. Bernard, 1er Abbé de Clervaux; en vieux langage, *S. Bernaut*.	20 Août.	1153.
Bertaldus,	S. Bertaud, Conf. près de Rocroy (*Rupes Radulfi*).	16 Juin.	v. 540.
Bertelmus,	S. Berteaume, Penitent à Stafford (*Statefurtum*).	19 Sept.	VIII.
Bertharius,	S. Berthier, Prestre à Menou près de Favernay en Francheconté.	6 Juillet.	v. 715.
Bertichramnus,	S. Bertran, Archidiacre de Paris, puis Ev. du Mans, où il fonda l'Abbayie de la Couture. Il avoit des Terres au delà de Versailles en Yveline, comme on voit dans son Testament où il nomme ce payis *Aquilina*; ce qui l'a fait prendre par Mr du Saussay pour un Evêque d'Aquilée. Il en avoit aussi à Nigeon au delà de Chaillot, comme il paroît au même Testament où il nomme ce lieu *Nimio*. Chaillot c'est *Callogelum*. Il y a une Chapellenie de son nom dans l'une des Chapelles de la Nef du saint Sepulcre de la rue saint Denys à Paris.	30 Juin.	620.
Bertulfus,	S. Bertou, Conf. à Renty (*Rentica*) en Artois (*Pagus Atrebatensis*), dont le corps est à S. Bavon de Gand. C'est luy ou un autre de même nom qui est connu en Savoie sous le nom de *S. Bardols*, que quelques-uns orthographient mal *Bardaud*, comme ceux de Bauvoisis qui mettent *Evraud* ou *Evroft* pour *Evrolt*, ce mot ne venant point d'*Ebraldus*, encore moins d'*Ebruftus*, mais d'*Ebrolfus*.	5 Fevr.	705.
Betarius,	S. Boaire, Ev. de Chartres (*Carnuta*, *arum*), dont un village porte le nom près de Blois.	2 Août.	VII.
Betefus,	S. Bès, Architecte à Saint-Denys en France, où il est honoré en la Paroisse S. Marcel, Eglise que Du-Breuil a pris pour être de S. Marcel de Paris, mais qui est de S. Marcel de Challon.	22 Avril.	
Birgitta,	Ste Brigide, veuve de Suede; auteur des Révélations.	23 Juillet.	1373.
Blademeres,	S. Volodimer, Duc de Moscovie.	15 Juillet.	
Blancardus,	S. Blanchart, Conf. à Neelle la Riposte près de Villenoce en Brie, (*Nigella-Repofita prope Villam-Noxiam in Brigia*).	10 Mars.	v. 659.
Blasius,	S. Blaise Evêque de Sébaste, & M. En Poitou on dit *S. Blais*; en Italie *San-Biagio*, qu'on prononce comme si nous écrivions *San-Biadjo*. C'est apparemment luy, plutôt que S. Braule de Saragosse, qu'on nomme *S. Blau* au Diocèse d'Oleron (*Iluro*) où est la Commanderie de S. Blau de Misericorde; d'autant plus que dans le msf. d'Usuard dont s'est servy Molan, & dans quelques autres, S. Blaise est nommé *Blavius*.	3 Fevr.	320.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Blidulfus,	S. Blidou, Moine de Bobio (*Ebobium*) où on dit *San-Bidolfo*; en Allemand, *Plidolf*.	2 Janv.	*v.* 650.
Blitarius,	S. Blier, Conf. à Verdey (*Viridiacum*) près de Sezannes en Brie.	11 Juin.	
Blithmundus,	S. Blimont, Moine de Bobio sous la Regle de S. Colomban, puis Abbé de saint-Valery en Picardie.	3 Janv.	VII.
Boamadus,	S. Baumez, Conf. au Maine: c'est peut-être le même qu'on nomme *S. Baumar* à Tulle, où diverses Reliques du Maine furent portées dans le temps de l'irruption des Normans.	3 Nov.	VI.
Bobo,	S. Beuvon, Soldat de Nogiers (*Nuceria, iorum*) en Provence, mort à Voghere (*Vicus Irius*).	22 May.	986.
Bodoaldus,	S. Bodart, Conf. en Poitou.	25 Juin.	VII.
Bogifilus,	S. Boile, Prevost de Mailleros en Ecosse.	23 Janv.	664.
Bonitus,	S. Bont, Ev. de Clermont en Auvergne, où on dit *S. Bonet*.	15 Janv.	*v.* 710.
Bonosa,	Ste Veneuse; en Italien *Venusa*, femme mariée, Martyre à Port.	15 Juillet.	IV.
Bonosus,	S. Venoux, Ev. de Treves; inhumé à saint Paulin sous l'Autel saint Clement.	17 Fevr.	381.
Bova,	Ste Beuve, Vierge à Reims: mal nommée *Bona* par Galesinius, & par ceux qui l'ont suivy.	24 Avril,	VII.
Brictio,	S. Brice, Ev. de Tours: dit en quelques lieux *S. Brisson*; en d'autres, comme en Poitou, *S. Bris*. Plusieurs mss latins ont *Britlius*.	13 Nov.	V.
Brigida,	Ste Brigide, V. d'Irlande; Patrone de cette Isle; en Anglois, *Bride*.	1 Fevr.	490.
Briocus,	S. Brieu, Ev. en Bretagne; dont le corps est à saint Sierge d'Angers. C'est apparemment ce Saint, qui est nommé *Briomaclus* en quelques manuscrits.	1 May,	*v.* 645.
Britta,	Ste Brigide, V. Tourangelle; dont le corps est à Nogent-les-Vierges en Bauvoisis.	3 Juillet,	V.
Bruno,	S. Bruno, Instituteur des Chartreux,	6 Oct.	1101.
	S. Brunon-d'Ast, Ev de Segne en Italie (*Signum*).	18 Juillet,	*v.* 1120.
	S. Brunon, Ev. de Virsbourg (*Virciburgus*, autrement *Herbipolis*).	27 May,	1045.
Brunus,	S. Brun, Archevêque, Mart. en Russie (*Ruthenia*,) & non en Rouergue.	14 Fevr.	1008.
Budocus,	S. Buzeu, Abbé de Dol après S. Magloire. C'est peut-être luy qu'on nomme *S. Buzy* près Pontivy.	19 Nov.	VII.
Burgundofara,	Ste Fare, V. 1re Abbesse de Fermoutiers, (*Faremonasterium* avant cela *Evoriaca, arum*): mal nommée *Burgundéphora* dans l'édition de Bede, dont se servoit Baronius, qui sans la reconnoître l'a placée le 3. Avril veille St Ambroise, au lieu qu'elle mourut durant les veilles de la Fête de l'Ordination St Ambroise, c'est-à-dire, le 7. Decembre. Cette édition contenoit aussi les œuvres de Jonas de Bobio, où se trouve ce qui est écrit de cette Sainte.	7 Dec.	*v.* 655.

C

CÆLINIA.	Ste Celigne, V. à Meaux (*Melda, arum*).	21 Oct.	*v.* 500.
Cæsarius,	S. Césaire, Ev. d'Arles, Président du Concile d'Agde. On l'appelle *S. Césary* au Diocèse d'Uzès; St *Affaire*, en celuy de Saintes.	27 Août,	542.
Caidocus,	S. Cazou, Ev. de Banavenne, à-présent *Vedon* selon Cambden au Comté de Northampton (*Antona septentrionalis*) en Angleterre, & non *Evêque de Benevent* comme a mis Albert de Morlaix dans la Vie qu'il en a donnée pour le 1er Novembre, où il marque qu'à Vennes on en fait l'Office le 21. Septembre; ce qui apparemment se doit entendre d'une mémoire.	24 Janv.	
Caluppa,	S. Caluppan, Reclus en Auvergne.	3 Mars,	626.
Candidus,	S. Candre, Ev. Missionaire, mort à Mastrict (*Mosa-Trajectum*);	1 Dec.	V.
	honoré à Rouen (*Rotomus* ou *Rotomagus*).		
	S. Sandre, Patron d'un Village de ce nom en bas Poitou, autrefois *S. Chandre*, que quelques-uns écrivent *Xandre*, d'autres *Cendre*.	12 May,	
Capraſius,	S. Caprais: en Gascon, *S. Grapaſy*, Martyr à Agen (*Aginnum*).	20 Oct.	IV.
Carannus,	S. Chéron, Martyr près de Chartres.	28 May,	V.
Carilefus,	S. Calès, Abbé au Maine. Il y a un lieu où on le nomme *saint Charly*: un autre, en Poitou, où on dit *S. Carlès*.	1 Juillet,	*v.* 540.
Carpophorus,	S. Grégosane, Martyr à Côme: c'est ainsi qu'on nomme S. Carpophore à Milan.	7 Août,	IV.
Carterius,	S. Chartier, Prêtre près la Châtre en Berry (*Caſtra, orum*).	1 Fevr.	VI.
Caſſius,	S. Cassy, Martyr en Auvergne.	15 May,	IV.
Ceadmannus,	S. Cémon, Chantre du Monastere de sainte Hilde à Streneſcale (*Streneaſchalum*) en Angleterre.	11 Fevr.	*v.* 680.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Celsinus,	S. Soussin, Prêtre à Laon (*Laudunum* ou *Lugdunum Clavatum*).	25 Oct.	v. 530.
Celsus,	S. Ceols, qu'on prononce *S. Sous* en Josas & en Berry; Martyr à Milan.	28 Juillet,	64.
Ceolfridus,	S. Souffroy, Abbé de saint Pierre de Vermouth en Angleterre (*Virimudum*); mort à Langres.	25 Sept.	716.
Ceolwulfus,	S. Celwolf, Prince de Northomberland (*Umbria Septentrionalis*), puis Moine.	15 Janv.	760.
Ceracius,	S. Céras, Ev. de Grenoble (*Gratianopolis*).	6 Juin.	V.
Ceratus,	S. Ceré, Ev. d'Eause (*Elusa*) dont le Siége a été transferé à Auscle.	24 Avril,	III.
Ceraunus,	S. Céran, Ev. de Paris; inhumé à sainte Genevieve du Mont, où est sa Châsse.	27 Sept.	v. 624.
Cerbonius,	S. Cerboney, Ev. de Populonio, dont le Siége a été transféré à Piombino près de Portolongone.	10 Oct.	VI.
Cessator,	S. Cézadre, Ev. de Limoges; mort à Malamort. Le petit peuple dit *S. Sâdre*.	15 Nov.	v. 730.
Childomerga,	Ste Hildemarque premiere Abbêsse de Fécan (*Fiscannum*) en Normandie; Monastere qui dans son origine a été fondé pour des Religieuses.	25 Oct.	v. 689.
Chillenus,	S. Quillein, Irlandois, Prédicateur Missionaire, mort à Aubigny (*Albiniacum*) en Artois, où S. Faron de Meaux l'avoit envoyé. Ses Reliques sont honorées à Monstreuil sur Mer (*Monasterium*) ou l'Abbayie de S. Sauve.	13 Nov.	v. 669.
Chlodesindis,	Ste Glossine, honorée à Mets, où on dit aussi *Ste Glozsne* & *Ste Glossinde*.	25 Juillet,	v. 610.
Chomeannus,	S. Gobrien, Ev. de Vennes (*Venetis, orum*).	16 Nov.	725.
Christiana,	Ste Christienne, Patrone de Dendremonde (*Teneramunda*).	26 Juillet,	
Christophorus,	S. Christofle, Mart. en Lycie: le peuple dit *Saint Chretofle*: en Languedoc on dit *Saint Christols*, que quelques-uns écrivent *Christaud*: en Rouergue, *S. Christofol*: en un canton de l'Auvergne, *S. Christovel*. De-là, a été autrefois formé le nom de *sanctus Christivilus*, trouvé par Dom Mabillon dans un tres-ancien ms où il est parlé d'un Monastere de filles de ce nom à Paris; qui certainement n'est pas *Chreteil* comme il paroist l'avoir cru; mais *L'Hôtel-Dieu*, comme on voit au grand Pastoral de l'Eglise de Paris: car les Hopitaux, avant d'avoir des Eglises consacrées, étoient appelez du nom de la Paroisse où ils étoient situez; ainsi l'Hôtel Dieu de Paris étoit appellé *L'Hopital saint Christofle*; Sainte Caterine de la rue saint Denys *L'Hopital sainte Opportune*; & encore à-présent, Sainte Anastase se nomme *L'Hopital saint Gervais*.	25 Juillet,	
	S. Christoval, Mart. à Cordoue (*Corduba*).	20 Août.	852.
Chrodesingus,	S. Grossinc, Confesseur, dont les Reliques sont à Saint Maxe de Barleduc.	Sept.	
Chrodogangus,	S. Godegranc de Mets: & S. Godegranc de Seès.	6 Mars, 3 Sept.	766. VIII.
Chromatius,	S. Gramas, Ev. de Mets.	25 Avril.	545.
Chrysolius,	S. Chrysteuil, Disciple de S. Denys de Paris; martyrizé à Vrelinghen en Flandres.	7 Fevr.	
Cicercula,	Ste Cerille, honorée en Berry.		
Citronius,	S. Citroine, Conf. près de Loudun (*Losdunum*). Au Prieuré dont il est patron, on l'appelle *S. Ciſtron*.	19 Nov.	VI.
Clarus,	S. Clair, Prêtre & M. en Vexin (*Veliocasses*). S. Clars, Ev. d'Alby; honoré particulierement près de Létoure (*Lactora*).	4 Nov. 1 Juin.	v. 275. III.
Claudius,	S. Claude, Ev. de Besançon; qu'on prononce depuis long-temps *S Glaude*, comme il est gravé en lettres gothiques au Mont saint Quentin près de Peronne dans une Chapelle du Cloître.	6 Juin.	698.
Clodesindis,	La V. Closseinde, V. Abbêsse de Marchiennes, sœur de sainte Ysoie.	30 Juin.	v. 603.
Clodoaldus,	S. Cloud, Prêtre, petit fils de Clovis: en Berry & en Angoumois, *S. Clouaud*.	7 Sept. 8 Juin.	v. 560. 696.
Cludulfus,	S. Clou, Ev. de Mets.		
Clotarius,	S. Clotaire, Conf. à Prom (*Prumium*); dont les Reliques sont à Vitry-le-Brûlé, où le peuple l'appelle *saint Cataire*.	7 Avril.	
Colmocus,	S. Colme, élu Evêque dans les Isles Orcades, où il y a une Eglise de son nom.	6 Juin.	v. 1015.
Cohæria,	*Ste Coyere*: c'est ainsi qu'on nomme une Eglise du Diocèse de Châlons sur Marne, fondée en memoire de la cohérence ou jon-	1 Août.	

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	ction des deux Chaînes de saint Pierre rapportée dans les anciens Légendaires.		
Coledocus,	S. Ké, Solitaire à Cleder *(Claser, eris)* au Diocèse de Leon en Bretagne.	7 Oct.	495.
Columbanus,	S. Colomban, Irlandois, 1er Abbé de Luxeu & de Bobio, qui le premier a donné une Regle Monastique aux François ; nommé *S. Colombain* au Diocèse de Nantes & en divers autres lieux.	21 Nov.	615.
Condedus,	S. Condé, Solitaire près de Caudebec *(Calidobeccum)*.	21 Oct.	v. 685.
Condiluvus,	S. Coudeloc, Jardinier à Redon *(Roto)* au Diocese de Vennes.	6 Nov.	IX.
Confalvus,	S. Gousſaut, Solitaire en Limouſin ; qu'on trouve auſſi dit *Gunſaldus*.	5 Nov.	
Contextus,	S. Conteſt, Ev. de Baïeux *(Baiocaſſes, ium)*.	19 Janv.	v. 510.
Convoio,	S. Couvoyon, premier Abbé de Redon.	5 Janv.	495.
Cornelius,	S. Corneille, Pape. A Compiegne, le peuple dit *ſainte Cornille*.	14 Sept.	252.
Criſparius,	S. Crêpier, Conf. en Italie, où on dit *ſan-Creſpiere*.		
Criſpinus,	S. Crépin, Martyr à Soiſſons avec S. Crépinien.	25 Oct.	286.
Cucufas,	S. Cucufat, M. à Barcelone *(Barcinona)* où on dit *S. Congat* : à Ruel près de Paris, on dit *S. Conquenſat* ; au Diocèſe d'Alet, *S. Cogat*.	25 Juillet,	
Cunibertus,	S. Gombert, Ev. de Cologne. Les Gens de lettres diſent *Cunibert*.	12 Nov.	VII.
	S. Compert, Chanoine de Virſbourg.	11 Mars,	IX.
Curcodomus,	S. Courcodême, Diacre d'Auxerre : nommé en certains lieux *ſaint Cordon* ; en d'autres, *S. Carcodan* ; en un autre, *S. Courcôme*.	18 May,	III.
Cuthbertus,	S. Cuthbert, Ev. de Lindisfarne en Angleterre ; qu'il a plu à M. de-Ceriſiers de nommer *S. Colbert* en ſes Eloges-des-Saints en douze volumes ; & que les Religieux de S. Calès ont appelé S. *Euthbert* pour n'avoir pas bien lu ſon nom dans les Livres-de-choeur de leurs Anciens, écrits en lettres gothiques, où il eſt le 4 Septembre, qui eſt le jour de ſa Tranſlation, c'eſt-à-dire de celuy auquel, l'an 998, Audouin Evêque de Durême *(Dunelmum)* dedia ſa Cathédrale ſous ſon nom, en y plaçant ſes Reliques apportées de Lindisfarne en 995.	20 Mars,	687.
Cyprianus,	S. Cyprien, Ev. de Carthage, Martyr ; qu'en Forèz on nomme *ſaint Subrin*.	14 Sept.	258.
	S. Cyvran, Conf. à Antigny ſur la Gartempe en Poitou *(Antiniacum ad Vartimpam)* ; qu'à Poitiers ſeulement on nomme *ſaint Cyprien*.	14 Juin,	
	S. Subran, Abbé en Perigord ; qu'à Sarlat on nomme *S. Cybrau*.	9 Dec.	561.
Cyriacus,	S. Quiriace, honoré à Ancône, Patron de la grande Egliſe de Provins. A S. Vulfran-le-Grand à Abbeville, on l'appelle *ſaint Queurx* ; en un canton du Dioceſe de Létoure, *ſaint Creac*. N'eſt-ce point luy qu'à Mirepoix on nomme *S. Cyrac* ?	1 May,	
Cyricus,	S. Cyr ; M. à Antioche avec Ste Juliette ſa mere ; Patron de Nevers : nommé en Guienne, *S. Cierguet* ; en Toſcane, *ſan-Quirico* ; en Saintonge, *S. Cierx* ; au Dioceſe de Nantes, *S. Cyur* ; en Chaloſſe, *S. Cricq* ; à Comminges & en Bigorre, *S. Cyrq*.	16 Juin,	v. 305.
Cyrinus,	S. Cerin, M. à Gany en Vexin avec ſaint Nigaiſe ; honoré à Saint-Clair ſur Epte comme Solitaire : qu'il ne faut pas confondre avec ſaint Serein du 2 Octobre Confeſſeur en Champagne, honoré à la Celle, à Beron, & à Chantemerle *(Canus-Merula*, au genitif *Canti*, d'où *un Canton*).	11 Oct.	
Cyrus,	Ste Appaçare ; en Italien *ſant'-Appaçara*, autrefois *Appacera* ; en Cophte *Abacer* ; dans l'Auteur de la Vie de S. Jean l'Aumônier *Abacyrus* qui eſt le même nom dont Anaſtaſe le Bibliothécaire appelle les Egliſes que ce Saint avoit à Rome deſquelles il n'eſt reſté que celle de Ste Appaçare près *Pozzo-Pantaleone* hors la Porte Porteſe, Egliſe que Jean Diacre en la Vie de S. Gregoire appelle *Saint-Cyr* ſans la préaddition d'*Abba*. *D'Abbacyro* s'eſt formé *Appacero*, & enfin *Appaçara* : d'où quelques-uns de ceux qui entendoient prononcer *Saut-Appaçara* & n'en ſavoient pas l'origine, ont mis au feminin *Santa Paſſara* ; comme pluſieurs en Guienne ont mis *Ste Frique* pour *S. Efrique*, & *Ste Mere* pour *St Emere* ; ce qui a fait imaginer à d'autres que ce nom qu'ils prenoient pour celuy d'une Sainte, pouvoit être celuy de *ſainte Praxede* corrompu, ce qui paroît abſolument impoſſible à ceux qui ont la moindre teinture de l'Analogie des lettres : auſſi n'y-a-t-il nul veſtige de tradition qu'on ait jamais honoré Ste Praxede en cette Egliſe ; au lieu qu'on y a toûjours honoré ſans diſcontinuation S. Cyr & S. Jean mar-	31 Janv.	IV.

Digitized by Google

tyrizez à Alexandrie le 31 Janvier, qui est le seul jour de l'année que l'on ouvre cette Eglise de St Appaçare, & le seul auquel les Chanoines de Sainte Marie *in Via-lata*, dont elle dépent, y envoyent faire l'Office. On lit en cette Eglise ces deux vers sur un marbre

Corpora Sanctæ Cyri retinent hic atque Joannis
Quos quondam Romæ dedit Alexandria magna.

D

Dagobertus, Decentius,	S. Dabert, Ev. de Bourges.	15 Fevr.	1012.
	S. Dizans, Evêque de Bordeaux ou de Saintes; dont il y a diverses Eglises en ces deux Diocèses. Le 28 Octobre on honore à Pisaure en Italie un Saint de même nom.		VIII.
Deicola,	S. Diel, premier Abbé de Lure en Franche-Comté *(Lutra)*: mal placé en Bretagne par Baronius. A Baufremont & à Seneçay on dit *saint Deel.*	18 Janv.	v. 619.
Demetrius,	S. Demetre, M. à Thessalonique, où en langue franque on dit *san-Dimitry.*	8 Oct.	v. 303.
Deodatus,	S. Dié, Ev. de Nevers.	19 Juin.	679.
Desideratus,	S. Desirat, Ev. de Clermont.	11 Fevr.	602.
	S. Desiré, Ev. de Bourges. Il y a encore *saint Desiré de Besançon*, Patron de Lion le Saunier *(Ledo Salinarius)* en Bourgogne, mort vers l'an 400.	8 May.	550.
	S. Dirier, Prêtre, Reclus à Gourdon *(Gurtho, onis)* en Bourgogne; dont le corps est à Challon.	30 Avril.	v. 569.
Desiderius,	S. Didier, Ev. de Vienne en Dauphiné, & Martyr.	23 May.	608.
	S. Dizier, Ev. de Langres, M. On le nomme *S. Didier* à Paris, & *S. Desir* à Liége. A Montpelier on dit *S. Drezery*: à Usez, *S. Desery.* Seroit-ce luy qu'en Bretagne on nomme S. *Diry?*	23 May.	v. 264.
	S. Géry, Ev. de Cahors, où il y a une Eglise paroissiale de son nom.	17 Nov.	v. 660.
Didacus,	S. Diegue, de l'Ordre de S. François. Les Cordeliers disent depuis près d'un siecle, *S. Didace.* Voyez *Jacobus.*	12 Nov.	1463.
D.....	S. Diogart, dont il y a une Eglise paroissiale au Diocèse d'Agen.		
Dionysia,	Ste Denyse, Martyre en Afrique.	6 Dec.	V.
Dionysius,	S. Denys, premier Ev. de Paris, martyrizé avec saint Rustique & saint Eleuthere. En Forez on le nomme *saint Dônys.*	9 Oct.	
Dominicus,	S. Domenge. C'est ainsi qu'on nomme S. Dominique à Fanjaux *(Fanum-Jovis)* en Languedoc, qui fut le berceau de son Ordre, par les onze filles qu'il y convertit & qui commencèrent sous sa conduite le célebre Monastere de Prouille *(Prullianum)*, avant même qu'il se fust formé sous luy aucune communauté d'hommes. Un quartier de Fanjaux se nomme encore à present *le Bourguet saint Domenge.* Le nom de *Dimenche* qui se donne au Baptême, sur tout en Brie, est encore le même nom.	6 Août.	1221.
Domitius,	S. Domice, Chanoine de N. Dame d'Amiens; en un ancien manuscrit, *saint Domis.*	23 Oct.	v. 740.
Domninus,	S. Donnin, Martyr en Italie.	9 Oct.	304.
Domnio,	S. Donge, Ev. de Salone.	7 May.	
Domnolus,	S. Domnole; Abbé de S. Laurens de Paris, pour lors Monastere; & depuis, Ev. du Mans, où le peuple dit *saint Tannoley.* A Chaumes en Brie *(Calami, orum)* où il y a de ses Reliques, on dit *S. Dôme.* Au Diocèse de Nantes il y a une Eglise dite *S. Dôle.*	1 Dec.	581.
Donatianus,	S. Donatien, Ev. de Reims; Patron de Bruges, où on dit *saint Donas.*	14 Oct.	IV.
Donoaldus,	S. Dinevaut, Mart. à Milly en Bauvoisis, dont la Châsse est à Saint-Lucien: mal nommé *Donoas* dans l'Histoire de Bauvais de M. Louvet, par la faute d'un Imprimeur de Rouen.	11 Août.	
Dorotheus,	S. Dorothée, M. à Nicomedie; Patron de Véron près de Sens, où on dit *saint Doroth*: Gouverneur des Pages de la Chambre de Dioclétien, selon Rufin.	9 Sept.	303.
Drotteraldus,	S. Drouaut, Ev. d'Auxerre, que le peuple nomme *saint Drouet.*	8 Nov.	VI.
Drotteveus,	S. Droctovée, premier Abbé de saint Germain des Prez à Paris, où le peuple autrefois disoit *saint Trotteins.*	10 Mars.	578.
Drogo,	S. Druon, Conf. près de Valenciennes *(Valentianæ, arum)*: nommé en quelques endroits *saint Dreux.*	16 Avril.	1186.
Dulcardus,	S. Douchard, Conf. à Amblis en Berry *(Ameliacum)*, où le peuple dit *saint Touchart.*	25 Oct.	463.
Dulcidius,	S. Doucis, Ev. d'Agen.	16 Oct.	v. 430.

Digitized by Google

E

		Natal.	Siecle.
EADMUNDUS,	St Emond, Roy d'Angleterre, Martyr; dont il y a une Eglise à Paris.	20 Nov.	870.
Eadnochus,	St Esneu, honoré autrefois comme Evêque à Yorc *(Eboracum)*.	19 Oct.	
Ebba.	Ste Abs, V. à Coldingham en Ecosse; qu'un Geographe a prise pour un Saint.	25 Ao.	
E.....	St Eble, ou *Ste Eble*, dont il y a une Eglise en Auvergne.		
Ebrigisilus,	St Ebrigisile, Ev. de Meaux, dont le corps est à Joarre *(Jotrum)*: nommé *St Evrêle* en un Calendrier françois écrit en lettres gothiques	31 Août;	VII.
Ebrulfus,	St Evrols, Abbé de S. Fuscien-au-Bois près d'Amiens: nommé *Evrose* par une faute d'impression dans L'*Histoire de Beauvais* de Pierre Louvet, imprimée à Rouen en 1614 chez Manassès de Preaux; faute à laquelle l'Auteur avoit luy-même donné occasion, en mettant un *u* pour un *v* dans sa copie, & *st* pour *ls*.	25 Juillet;	*v.* 600.
	St Evrou, Abbé d'Ouche en Hyémois *(Utica in pago Oximensi)*; qu'à Angers, où il y a de ses Reliques, on nomme *St Ouvrou*.	29 Dec.	596.
Ecclesius,	St Ecclèse, Ev. de Ravenne.	27 Juillet.	
Ecleonardus,	St Eclénart, Irlandois; dont la Châsse est à saint Nicaise de Reims.		
Edilburgis,	Ste Aubierge, V. 3e Abbèsse de Fermoutiers en Brie. Les manuscrits latins des bas siecles ont *Adalberga*.	7 Juillet.	
Editrudis,	Ste Audrie, V. Reine d'Angleterre, sœur de Ste Aubierge.	23 Juin;	*v.* 700.
Edmundus,	St Esme, Archevêque de Cantorbie; inhumé à Pontigny *(Pontiniacum)* en Auxerrois.	16 Nov.	1246.
Eligius,	St Eloy, Ev. de Noyon; en Italien *sant' Alò*. Seroit-ce luy qu'on nomme *S. Lis* vers l'Attarac?	1 Dec.	665.
Eliphius,	St Eloph, Martyr au Diocèse de Toul. En Brie, où il y a une magnifique Eglise de son nom, on dit *St Eliphe*: au Diocèse de Chartres, où il y en a aussi une, on l'appelle *St Elis*.	16 Oct.	IV.
Elpedius,	St Ylpize, honoré en Auvergne comme Martyr; dont les Reliques sont à Brioude *(Brivas, atis)*.	16 Juillet.	
Elpidius,	S. Lupede, Abbé en la Marche d'Ancône; en Italien *san-Lupedio*.	2 Sept.	
Elvidius,	St Arpine, Ev. d'Atelle au Royaume de Naples; en Italien *sant'-Arpinio*.	24 May,	V.
Elzearius,	St Elzear, Conte d'Arian en Provence, & Baron d'Ansouis, mort à Paris; dont il ne faut confondre le nom ny avec celuy de *St Elsinire* ny avec celuy d'*Eleazar*.	27 Sept.	1325.
Emericus,	St Emery, Prince de Hongrie.	2 Nov.	1034.
Emerius,	St Emere, Abbé de Bagnoles *(Balneola, orum)* au Diocèse de Girone *(Gerunda)*; patron du Prieuré de Rectourez au Diocèse de Létoure: nommé *Ste Mere* dans un Pouillé imprimé à Paris en 1648.	27 Janv.	VIII.
Emeterius,	S. Madir. C'est le même que les Modernes écrivent *Hemiterius*.	3 Mars;	IV.
Encratis, idis,	Ste Engrasse, V. & M. à Sarragosse *(Cæsaraugusta)*; honorée dans les Monts Pyrenées: patronne d'une Abbayie au Diocèse d'Oleron sous le nom de *Ste Grace*, où, en latin, on dit plus communément *Engratia* qu'*Encratis*.	24 Août,	304.
Enemundus,	S. Chaumond, Ev. de Lyon & M. On dit aussi *Anemundus*; autrefois *Chanemundus*, d'où a été formé *Chammond*, puis *Chaumond*. Les Religieuses de S. Pierre de Lyon disent depuis un demi-siecle *St Ennemont*. Au Diocèse d'Autun on le nomme *St Trmond*.	28 Sept.	657.
Engelmarus,	St Englemèr, Laboureur en Baviere.	14 Janv.	1101.
Enneco,	St Innigo, Abbé d'Ogne *(Onia)* au Diocèse de Burgos.	1 Juin,	1057.
Enymia,	Ste Enemie, V. en Givaudan *(Gabalitanum)*.	6 Oct.	VII.
Eorcungoda,	Ste Artongathe, V. Religieuse de Fermoutiers.	23 Fevr.	*v.* 700.
Eorcunvaldus,	Sr Archambaud, Ev. de Londres.	30 Avril,	693.
Eovaldus,	St Oud, Conf. à Vautorte *(Vallis-torta)* au Diocèse de Girone; honoré à Celran.	17 Juillet.	
Eparchius,	S. Cybar, Reclus à Angoulême; nommé en un canton de la Champagne *S. Chipar*.	1 Juillet,	581.
	St Eparque, Ev. de Clermont, prédécesseur de S. Sidoine-Apollinaire.	14 Sept.	472.
Epipodius,	St Ypipoy, Martyr à Lyon. Il y a un lieu où on dit *S. Pipey*. Le petit peuple de Lyon dit *S. Porrey* selon le P. Ménétrier.	22 Avril,	178.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Erasmus,	St Elme, Ev. de Formies, Martyr. A Malenoue près de Paris, on dit *St Treaumes*. C'eſt de luy qu'on dit à Naples *Le Château St Elme*.	3 Juin,	304.
	St Etaſme, Martyr à Antioche.	25 Nov.	
Er.....	St Ergat, patron de Ploudregat *(Plebs-Er.....)* au Diocèſe de Quimper.		
Ermino, onis,	St Erme, Abbé de Lobes; du nom duquel y a un Bourg au Diocèſe de Laon.	25 Avril,	737.
Ethelvoldus,	S. Daulé, Evêque de Vinceſtre, honoré au Diocèſe de Nantes. *Vincheſter* en Anglois (en Latin *Gummicaſtrum* ou *Vintonia*) eſt le même nom que *Bicêtre* en François.	1 Août.	
Etto,	S. Zé, honoré à Feſcau *(Fiſciacum)* aux confins d'Artois & de Picardie.	10 Juillet,	651.
Evangelius,	St Evangele, Martyr à Alexandrie.	27 May;	IV.
Evasius,	St Vas, Ev. de Caſal *(Caſale)*.	1 Dec.	
Everardus,	St Evrard, Marquis de Frioul; honoré à Ciſoing en Flandres *(Ciſonium)*, où eſt ſon corps en une tres-magnifique châſſe d'argent.	16 Dec.	841.
E.....	Ste Evrande, Titulaire d'un Prieuré au Diocèſe d'Agen.		
Evermarus,	St Evremèr, tué dans un Bois près de Tongres.	1 May,	702.
Evermundus,	St Evremond, Abbé de Fontenay ſur Orne en Beſſin *(Bajocaſſini, orum)*.	10 Juin,	689.
Evodius,	St Evozey, Ev. de Puy. En une partie du Velay, on dit *S. Vozy*; en une autre *S. Voy*.		IV.
	St Yved, Ev. de Rouen, Patron de Braine en Soiſſonnois. On dit St *Teize* en un canton de Normandie.	2 Oct.	V.
Evonius,	St Ygony, honoré en Auvergne; nommé *St Yvoine* à Yſſoire *(Iciodorum Arvernorum* différent d'Iſeure qui eſt *Iciodorum Turonum)*.		
Evortius,	St Euverte, Ev. d'Orleans. A Thurmentines, Diocèſe de la Rochelle, on l'appelle *St Eveurce*. Grand nombre de manuſcrits ont *Evurtius*, nom que celuy qui a fait imprimer un Propre de Chanoines-Réguliers à Toul a mal lu *Emirius*: ce qui a fait mettre *St Emirce*, aulieu de *St Euverte*, dans le Calendrier des Chanoineſſes-Régulieres, par la plus groſſiere de toutes les inadvertences.	7 Sept.	390.
Eucharius,	St Eucaire, Ev. de Treves *(Treviri, orum)*.	8 Dec.	
Eucherius,	St Euchèr de Lyon, unique de ce nom, veuf de Ste Galle, dont il avoit eu S. Véran Evêque de Vence, S. Salône Evêque de Genêve, Ste Tulle, & Ste Conſorce. A Lure en Greſſoles au Payis de Forèz, on le nomme *St Echire*: en Provence, *St Auquily*. Et	16 Nov.	449.
	St Euchèr d'Orleans.	20 Fevr.	738.
Eugendus,	St Oyend, Abbé du Monaſtere qu'on a depuis nommé Saint-Claude. En Forèz, où il eſt titulaire d'une Châtellenie, on le nomme *St Eand*. Les plus anciens manuſcrits latins l'appellent *Augendus*.	1 Janv.	510.
Eugenia,	Ste Ouine: c'eſt ainſi qu'on nomme Ste Eugenie près le Mans.	7 Juin.	
Eugenius,	St Eugene, M. à Deuil près de Mommotency *(Diogilum, prope Montem-Maurentiacum)*, où on dit *St Eugein*.	15 Nov.	286.
Eulalia,	Ste Eulalie, V. & M. à Mérida; chantée par Prudence: en Eſpagnol *S. Olalha*.	10 Dec.	303.
	Ste Ouille, V. & M. à Barcelone; en Gaſcon, *Ste Olâre*, & *Ste Olaire*, que quelques-uns déguiſent en *Ste Aulaire*: au Diocèſe de Viviers on dit *Ste Eulaye*. Les Religieux de la Merci, qui l'ont priſe pour Protectrice à-cauſe d'une Egliſe de ſon nom qui fut la premiere qu'ils eurent, l'appellent *Ste Eulalie*.	12 Fevr.	304.
Eumachius,	St Ymas, Prêtre Périgourdin, Patron de Barbezieux en Angoumois *(Barbezilus)*. En Périgord, on le nomme *S. Chamaſſy*; à Brantôme, *St Ornaie*, & dans leur ancien Martyrologe manuſcrit *Eumagius*. Le nom d'*Ymas* l'a fait prendre par le petit peuple de Barbezieux pour le Bon Larron, a qui des Inventeurs de noms ont autrefois donné celuy de *Diſmas*, comme on le lit en la Tragédie intitulée *Myſtere de la Paſſion de Noſtre-Seigneur*, &c. imprimée à Paris en 1532 ſur la correction qui vers 1416 en avoit été faite par le Docteur Jean-Michel, depuis Evêque d'Angers, mort le 12. Septembre 1447, dont le Roy René de Sicile demanda la Canonization par l'en-	3 Janv.	V.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	tremise du Cardinal Balue, à l'instigation de Bellanger, Prédicentre d'Angers, envoyé pour cela à Rome par son Chapitre.		
Eunuchius,	St Eunuce, Ev. de Noyon.	10 Sept.	VIII.
Euphebius,	St Ofiem, 8e Ev. de Naples, selon Jean-Diacre, qui l'appelle *Epheuus*. Dans l'ancienne Inscription qui est en lettres lombardes sur son tombeau, il est nommé *Effrimus*. Ce tombeau est sous l'Autel de la tres-ancienne Eglise de son nom, servie par les Capucins depuis l'an 1530. Paolo-Régio, suivy de Baronius, qui descent ce Saint jusqu'à l'an 713, le confont peut-être avec St Eusebe de Naples qui vivoit au 7e siecle.	23 May;	III.
Euphemia,	Ste Euphémie, V. & M. à Calcédoine. Il y a un lieu où on dit *Ste Tphenge*; d'autres, où on dit *Ste Eupheme*: en Charolois (*Quadrigellenses*) on dit *Ste Pheime*. Un Corps-Saint donné sous ce nom aux Hospitalieres de Moulins, y fut nommé *Benoite* qui est de même signification; & cela, parce que les Minimes de la même ville en avoient déja un sous le nom d'*Euphémie*: c'est comme si on se donnoit la liberté de changer le nom de *Sébastien* en celuy d'*Augustin* parce qu'il signifie la même chose.	16 Sept.	303.
Euphrasius,	St Euphraise, Ev de Clermont, qui envoya au Concile d'Agde, & souscrivit au premier d'Orleans.	14 Janv.	515.
Eusebia,	Ste Ysoie, honorée en Vermandois; & en Beauvoisis, où on dit *Ste Eusoie*.	24 Juin.	v. 300.
Eusitius,	St Ysis, Abbé de Celles en Berry; c'est ainsi qu'on le nomme à S. Denys en France, où il est Patron des Boulangers de petit pain, apparemment à l'occasion de son nom qui en Grec signifie *Bon-blé*. A Celles on dit *St Eurice*.	27 Nov.	542.
Eustadius,	St Eustaze, Ev. d'Auxerre, mort à Bourges.	31 Dec.	607.
Eustasius,	St Eustase, second Abbé de Luxeu en Francheconté, qu'on nomme *St Eustaise* dans les lieux où il y a des Eglises de son nom.	29 Mars,	625.
Eutropius,	St Eutrope, 1er Ev. de Saintes & M. A Mommorillon en Poitou, on le nomme *St Acropy*.	30 Avril.	
Eutychius,	St Oye, Martyr à Leon en Espagne (*Legio*).	11 Dec.	IV.
Exuperantia,	Ste Esperance, V. honorée à Moutier-la-Celle près de Troies.	26 Avril;	VI.
Exuperatus,	St Esouvré, Conf. en Cotantin (*Constantinenses*).		VI.
Exuperius,	S. Spire, Ev. de Baïeux, patron de Corbeil (*Chora*). Les Bessins disent *Exupere*.	1 Août;	III.
	St Exupere, Ev. de Toulouse.	28 Sept.	408.

F

FACUNDUS,	S. Fagond, Martyr en Gallice avec S. Primitif. Une Ville de son nom au Royaume de Leon, se dit tout en un mot *Sahagun*. C'est celle où érudia S. Jean-Gonçalèz-de-Castille, Chanoine de Burgos, puis Augustin; canonize en 1690: qui, de cette Ville, a été appelé *S. Jean de Sahagun*.	27 Nov.	304.
F.....	S. Falmy, dont il y a une Eglise au Diocèse d'Alet (*Electa*).		
F.....	S. Fatimat, dont il y a une Eglise dans le Vivarais.		
Fanchea,	Ste Faine, V. en Irlande. Il y a une Paroisse de ce nom en Bas-Poitou.	1 Janv.	545.
Faraildis,	Ste Verylde, V. de Lorraine; dont le corps est à Gand (*Gandavum*), où les Ecclesiastiques disent *Farailde*.	4 Janv.	710.
Fasciolus,	S. Faziou, dont il y a un Prieuré en Poitou. A Lucé (*Luciacum*) au Maine, on l'appelle *S. Fascile*.	7 Sept.	
Ferdinandus,	S. Ferdinand, Roy de Castille; cousin-germain de S. Louis.	30 May.	1252.
	S. Fernand, Ev. de Cajas vers Naples (*Calatium*, en Italien *Cajazzo*).	27 Juin,	1024.
	S. Vreland, dont il y a une Mémoire au Diocèse de Bordeaux.		
Fermerius,	S. Fraigne, Conf. honoré en Angoumois; qu'en un canton du Poitou on appelle *S. Frenir*, & que le P. Giry nomme *S. Frenier* au 1er Octobre, jour auquel il est honoré en Bazadois.	30 Août;	VI.
Ferreolus,	S. Fargeau, M. à Besançon, avec S. Fergeon.	16 Juin;	v. 200.
	S. Ferreol, Martyr à Vienne; qu'à Dampierre au Diocèse de Paris, on nomme *S. Forgey*; au Mas d'Azil, *S. Ferriol*; au Diocese de Lyon, *S. Fargeu*; ailleurs, *S. Fergeux*.	18 Sept.	304.
Ferrutio,	S. Fergeon, Martyr à Besançon avec S. Fargeau.	16 Juin;	v. 200.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Fidentius,	S. Fens, Ev. de Padoue; dont le corps est près de Montagnane en Padouan où on le nomme *San-Fenzo.*	16 Nov.	
Fides, is,	Ste Foy, V. & M. à Agen; qu'en Auvergne on nomme *Ste Fé.*	6 Oct.	IV.
Fidivetenus,	S. Fivetein, Moine de S. Sauveur de Redon.	11 Dec.	888.
Fidolus,	S. Fale, Conf. honoré à Moutier-la-Celle près de Troies.	16 May;	VI.
Fingar, is,	Ste Eguignér, Martyr à Ploudiry vers Breſt *(Britones).*	14 Dec.	499.
Firminus,	S. Fermins, Ev. d'Uſez, petit fils de Clôvis; qui ſouſcrivit au 2. Concile de Paris.	11 Oct.	v. 560.
	S. Firmin, 1er Ev. d'Amiens, Martyr. On le nommoit autrefois à Paris *S. Fremin*; & de la Corrozet l'avoit pris pour *S. Remy*, en parlant de l'Egliſe des Bons-Enfans, rue S. Victor, dont S. Firmin eſt Titulaire.	15 Sept.	286.
Firmus,	S. Ferme, honoré en Bazadois & en Agenois.		
Flavitus,	S. Flaive, Concierge du Château de Marcilly près de Troies.	18 Dec.	VIII.
Flavius,	S. Clavié, honoré près de Chatillon ſur Indre.		
	S. Flieu, Ev. de Rouen; dont le corps eſt à S. Martin de Pontoiſe.	23 Août,	547.
Florus,	S. Flour, 1er Ev. de Lodève, Patron de la Ville de ſon nom.	1 Nov.	389.
Floſculus,	S. Flou, Ev. d'Orleans. Pluſieurs anciens manuſcrits ont *Fuſculus*; d'autres, *Fulculus.*	2 Fevr.	500.
Fludualdus,	S. Cloud, le même que *Chlodealdus*: ce qu'un Traducteur d'Aimoin n'aïant pas apperçû, il a mis *S. Fludualde.*	8 Sept.	v. 560.
Foillanus,	S. Foignan, frere de S. Furſy, Patron d'une Chapellenie au Diocèſe de Luçon.		
Fortunatus,	S. Fortunat, Ev. de Poitiers, Patron de deux Chapelles en Poitou, & de trois Egliſes en Saintonge où on le nomme *ſaint Fort.*	14 Dec.	v. 600.
	S. Fortuné, Ev. de Forlimpopoli *(Forum-Popilii)* en Italie, Patron de Verno en Brie *(Vernetum).*	18 Juin;	v. 569.
Fragulfus,	S. Frajou, Conf. du nom duquel il y a une Egliſe Collégiale & Archiprêſbytérale au Diocèſe de Comminges. Ce nom a été mal copié *Exagulfus* dans un Pouillé envoyé à Paris en 1647.		
Frambaldus,	S. Frambours, Solitaire au Maine; ou, ſelon l'analogie ordinaire, on l'appelle *S. Fraimband.* A Yvry *(Iberiacum)* près de Paris, où il a demeuré; & à Senlis, où eſt ſon corps; on dit *S. Frambourd.*	15 Août;	VII.
Framechildis,	Ste Frameuze, autrefois *Ste Frameheut*, Comteſſe du Palais de Dagobert; mal nommée *Franchildis* par M. du-Sauſſay. Elle eſt nommée *Framebildis* dans un excellent mſ. gardé par les Religieuſes de Ste Auſtreberte de Montreuil.	17 May;	v. 709.
Francovêus,	S. Franchy, Moine en Nivernois.	16 May.	
Freculfus,	S. Frichou, honoré au Dioceſe de Carcaſſonne, où il y a une Egliſe & un Village de ſon nom. Ne ſeroit-ce point le même que *S. Frajou*; &, peut-être, que *S. Frion?*		
Fredegandus,	S. Fregaut, Conf. à Dorne près d'Anvers; honoré à Moutier-ſur-Sambre.	17 Juillet.	
Fredulfus,	S. Frion, Conf. en Saintonge; mal nommé *S. Erion* dans le Pouillé de Bordeaux imprimé à Paris en 1648.	5 Août;	VII.
Fredus,	S. Fré, Abbé en Irlande.	2 Dec.	
Frideſwitha,	Ste Freviſſe, V. Patronne de Baumy près de Téroanne; honorée à Saint-Vandrille.	19 Oct.	v. 735.
Frodoaldus,	S. Frezaut, Ev. de Javoux *(Gabali, orum)* dont le ſiége a été transferé à Mende *(Mimas, atis).*	4 Sept.	820.
Frodoberta,	Ste Flôberde, V. à Amilly en Brie *(Ameliacum).*	2 Avril;	VIII.
Frodobertus,	S. Frôbert, Abbé de Moutier-la-Celle. Le peuple de Troies dit *S. Flôbert.*	1 Janv.	VII.
Frodulfus,	S. Frou, Moine à Paris; mort à Grancey.	22 Avril;	VII.
Fronto,	S. Front, 1er Ev. de Périgueux *(Petrocorium)* Patron de Neuilly Saint-Front en Valois *(Vadenſes).*	25 Oct.	IV.
Fulcaldus,	Le V. Foucaut, Ev. d'Auxerre, inhumé à St Euſebe.	15 Mars,	713.
Fulcus,	S. Foulques, Conf. à Aquin.	22 May;	XII.
Fulgentius,	S. Fulgence, Ev. de Ruſpe en Afrique. A Bourges, où eſt ſon corps en une Egliſe de ſon nom depuis le temps de Dagobert II, le peuple l'appelle *S. Fregent*, les autres *S. Fulgent.*	1 Janv.	533.
Furſæus,	S. Furſy, Corévêque à Lagny au Diocèſe de Paris, & 1er Abbé de S. Pierre en la même Ville; Patron de Péronne *(Perôna* ou *Cygnopolis)*; mort à Méſieres ſur Authie *(Maceria ad Altëiam)*, Bourg dit-à-préſent *Froheins (Furſæi-domus)* au Diocèſe d'Amiens, où le peuple dit *S. Fourſy.*	16 Janv.	655.

Digitized by Google

G

		Natal.	Siecle.
GALLA,	Sainte Galle, épouse de S. Eucher de Lyon; qu'en Dauphiné on nomme *Ste Falle*.	1 Fevr.	v. 420.
Gallus,	S. Gau, honoré à Laval.		
Galterus,	Le B. Gautier, Ev. d'Auxerre.	15 Oct.	1244.
Gangulphus,	S. Gengon, mort à Avaux en Bassigny.	11 May,	760.
Garlocsius,	S. Urloux, Abbé de Ste Croix de Quimperlé (*Quimperlegium*). Ne seroit-ce point de luy que seroit la Relique qui est honorée à N.D. d'Amiens sous le nom de S. Ouarlux, en walon *Warlux*, dont le Natal est le 20. Novembre. Albert de Morlaix a vu un manuscrit corrompu, où il est nommé *Corbasius*.		X.
Gaudentius,	S. Gaudeins, enfant, Martyr à Comminges. On l'appelle à Castres *S. Gauzeins*; à Oleron, *S. Goins*.	30 Sept.	VIII.
Gaudericus,	S. Galdry, honoré à Canigon en Roussillon; au Val de Grace à Paris où on dit *S. Gaudry*; & à Mirepoix où on l'appelle plus communément *S. Jean-Galdry*.	16 Oct.	
Gaufridus,	S. Geofroy, Apocrisaire d'Alexandre II. vers Michel VII.	3 Août;	v. 1069.
Gaugericus,	S. Gery, Ev. de Cambray.	11 Août;	v. 594.
Gebuinus,	S. Julbin, Archev. de Lyon.	18 Avril,	1083.
Gelasius,	S. Gelais, Ev. de Poitiers. S. Gélase, Pape. S. Giorz, Conf. à Plaisance en Lombardie.	26 Août: 8 Sept. 4 Fevr.	V. 496. v. 440.
Gendulfus,	S. Genou, Ev. de Cahors, mort en Berry.	17 Janv.	
Generosus,	S. Généroux, Abbé de S. Jouin de Marnes en Poitou; Patron de Groaux au Diocèse de Luçon. Près de Touars on l'appelle *S. Gendroux*.	10 Juillet;	v. 682.
Genesius,	S. Genès, Bâteleur, Martyr à Rome: nommé *S Genois* dans la charte-de-fondation de Saint-Julien-des-Ménétriers à Paris en 1330. S. Geniez, Gréfier, Martyr à Arles. S. Genis, Martyr en Sicile.	24 Août, 25 Août, 11 Oct.	303. 304.
Genovefa,	Ste Genevieve, V. Patrone de Paris. En Rouergue, on l'appelle *Ste Gerveve*: en Italie *Santa-Ginevra*. Feu M. Catherinot de Bourges, qui fesoit venir ce nom de *Zenobia*, ne fesoit pas reflexion que sa racine est theutonique & nullement grecque.	3 Janv.	509.
Georgius,	S. George: en Poitevin, *S. Juire*: en Espagnol, *S. Lorje*: en Languedochien, *S Jory*: en Provençal, *S. Jurs*; en Auvergnat, *S. Joiry*: dans un canton du Rouergue on dit *S. Juery*: dans un autre, *S. Jordy*; au Diocèse d'Acqs, *S. Geoirs*; &c.	23 Avril.	
G.....	S. Géran, Patron de Lédal en Agenois.		
Geraldus,	S. Geraud, Baron d'Orillac (*Aureliacum*).	13 Oct.	909.
Gerardus,	S. Gérard, Ev. de Conad en Hongrie; Martyr. S. Géraud, Moine de Corbie, 1er Abbé de la Seauve près de Bordeaux (*Silva-major*). S. Girard, Moine de S. Denys en France; puis 1er Abbé de Brogne (*Bronium*) près de Namur.	24 Sept. 5 Avril, 3 Oct.	1044. 1095. 959.
Geremarus,	S. Germier, Ev. de Toulouse.	16 May;	v. 560.
Geremarus,	S. Germer, 1er Abbé de Fly en Bauvoisis (*Flaviacum*) que quelques-uns écrivent *Flaix* contre la prononciation usitée.	24 Sept.	658.
Gereon,	S. Géreon, M. à Cologne; qu'on nomme *S. Giron* au Diocèse de Nantes, selon le P. Lubin.	10 Oct.	287.
G.....	S. Geret, dont il y a une Eglise au Diocese d'Acqs, en l'Archiprêtré d'Auribat.		
Gervasius,	S. Gervaise, honoré comme Diacre & Martyr au Diocèse de Challon. S. Gervais, Martyr à Milan avec S. Protais.	6 Juillet; 19 Juin.	v. 400.
Gerulfus,	S. Gerou, Martyr à Dronghene près de Gand (*Truncinium*).	21 Sept.	
Gerundius,	S. Géroche, Prêtre à Gilmoutier en Brie (*Gerundii-monasterium*).	2 Juillet:	VII.
Geruntius,	S. Giroux, Conf. à Aire en Gascogne (*Atura*). A Acqs on l'appelle *S. Guirons*; à Couserans, *S. Girons*.	6 May.	
Getulius,	S. Gérule, M. à Rome; en Italien, *San-Zotucchio*, ce qu'en François nous dirions *S. Zotoul*: mal nommé *Zoticus* dans un manuscrit de l'Eglise de Tivoli; ce qui a donné occasion de le placer deux fois dans un Martyrologe des derniers siecles, l'une sous le nom de *Zotique*, le 12. Janvier, qui est le jour de S. Zo-	10 Juin:	II.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	tique d'Afrique; l'autre, le 10. Juin, sous son vray nom de *Gétule*.		
Gildardus,	S. Gildard, Ev. de Rouen, où on dit *S. Godard*.	8 Juin,	582.
Gildas,	S. Gildas, Abbé de Ruis *(Rennvisius)* au Diocèse de Vennes : qu'au Diocèse de Treguier on nomme *S. Gueltas* : en Lyonnois, *S. Jodars*.	29 Janv.	
Gildericus,	S. Joudry, Conf. du nom duquel il y a une Eglise en Vendomois entre Chauvigny *(Calviniacum)* & la Ville-aux-Clercs; & dont le Corps est à S. George de Vendôme en une Châsse élevée. Le Val de Grace à Paris en conserve une Relique.	41 May.	
Gilduinus, *Ginacus*,	S. Gédouin, Chanoine de Dol, mort à Chartres à S. Pere en Vallée.	30 Janv.	1077.
	Est-ce St Igny, titulaire d'une Paroisse de l'Archiprêtré de Beaujeu au Diocèse de Mâcon?		
Giftenus,	S. Guilein, Eveque-Missionaire, mort en Haynaut; qu'en Touraine on nomme *S. Gélin*.	9 Oct.	v. 680.
Glycerius,	S. Licar, Ev. de Couserans *(Consuaranni, orum)*. A Comminges on l'appelle *S. Lezér*. Les mss moins anciens ont *Licerius*.	7 Août;	v. 515.
Goar, *aris*,	S. Goar, Prêtre Gascon, célebre par ses aumônes, mort près de Schomberg en un lieu du Diocèse de Treves, dont il avoit refusé l'Archevêché. On l'y nomme *S. Guévres* : ce qui s'écrit *Gevers* en Allemand.	6 Juillet,	649.
Gobbanus,	S. Gobbains, Prêtre Irlandois, mort en Picardie près de la Fete *(Fara)*, où il y a une Foresť de son nom.	20 Juin.	
Godericus,	S. Gury, Ev. de Mets, où on dit *S. Goiry*.	19 Sept.	667.
Godo,	S. Gan, qu'on écrit *Gaond*, r^et Abbé d'Oye près de Sezanne en Brie.	26 May :	VII.
	S. Gon, Ev. de Mets.	8 May,	650.
Godoleva,	Ste Godoleine, femme mariée; qu'en Flandres on nomme *Sainte Godelieve*.	6 Juillet,	1070.
G.....	S. Goignet, honoré au Diocèse de Comminges en l'Archiprêtré d'Ysaut.		
G.....	S. Goiles, Patron d'une Eglise Paroissiale en Agenois.	16 Oct.	
Gordanius,	S. Gourdaine, Solitaire à Anschin; nommé *S Gourdinel* à Douay.	11 Oct.	VIII.
Gratulfus,	S. Grauls, Conf. en Angoumois *(Pagus Ecolismensis)*. Il y a un canton du même payis où on l'appelle *S. Groux*; un autre où on dit *S. Grons*.		
Grimbaldus,	S. Grimbaut, Moine de S. Bertin à St Omer *(Sithiuum)*.	8 Juillet	903.
Gudila,	Ste Ergoule, V. Patrone de Brusselles : on dit aussi *Ste Goule*, & *Ste Gudule*. *Ergoule* est une incorporation de la fin du mot Flaman *Sinter* avec le nom de *Goule*.	8 Janv.	v. 712.
Gudualus,	S. Goau, Ev. en Angleterre, honoré à Yevre-le-Châtel près de Pluviers *(Pithiver, eris)*; & à Locoal *(Locus Gudnali)* Prieuré dépendant de Redon au Diocèse de Vennes, où il est Patron sous le nom de *S. Goal*. Seroit-ce de luy que seroit l'Eglise de S. Go au Diocèse d'Aire?	6 Juin.	
Guido,	S. Guidon, Coutre-Lay *(Custos-Laïcus)* de N. D. de Laque près de Brusselles.	12 Sept.	1112.
	S. Guion, Abbé de Pomposе sur le Po; Patron de Spire. Voyez au V.	31 Mars,	1026.
Guidus,	S. Guy, Comte de Donorage, Patron d'une Abbayie de Filles près de Livourne.	20 May.	1099.
Guimerra,	S. Gimiér, Ev. de Carcassone.	13 Fevr.	VI.
Guinailus,	S. Guenau, second Abbé de Landevenec en Bretagne; dont le Corps qui dez l'an 857 avoit été tiré de son tombeau pour être mis en une Châsse, fut vers l'an 966 apporté à Paris, & déposé à S. Barthelmy : & à quelque temps de là, le Prévosť Thiou l'aïant obtenu d'Hugues-Caper, pour lors encore Comte de Paris, le fit porter en sa maison des champs, qui étoit sur la Paroisse de Courcouronne; où les Moines, qui l'avoient apporté en accompagnant Salvator Evêque de Quidalet, qui apportoit ceux de S. Sanson, S. Magloire, S. Malo, & autres, pour les sauver des Danois; bâtirent un Oratoire sous son invocation. Mais n'étant pas là en sureté, le Comte Haymon le fit porter à Corbeil en une Chapelle du Faubourg Saint-Jacques. Et le Comte Bouchard aïant fait bâtir une Eglise de son nom au dedans de la Ville, ce saint Corps y fut apporté en 1007, à la garde de quatre Chanoines, que Louis-le-Gros en 1134 changea en Chanoines-Réguliers sous un Prieur & incorpora à Saint-Victor de Paris.	5 Nov.	VI.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Guinninus,	S. Guenin, Ev. de Vennes.	19 Août:	VI.
Gulstanus,	S. Goustans, Frere Convers de S. Gildas de Ruis; Patron du Croisic.	27 Nov.	v. 609.
Gumesindus,	S. Goimèz, Prêtre; martyrizé par les Maures à Cordoue avec S. Servusdéi Moine.	13 Janv.	852.
Gundanisolus,	S. G.... nil; qui a été connu au Maine & à Paderborn.		
Gundericus,	S. Gondry, de Treves; honoré à Yvoy (*Epusus*) dit Carignan.		
Guscinévus,	S. Goisenou, Ev. de Leon, mort à Quimperlé.	25 Oct.	v. 675.

H

HADELAUGIS IDIS,	Sainte Halloie, V. à Kitzing (*Cuccingum*) en Franconie; prise par Trithème pour l'Abbesse Thecle mentionnée par Othlon en la Vie de S. Boniface de Maïence.	2 Fevr.	VIII.
Hadrianus,	St Adrien, & non *Adrian*, Martyr à Nicomédie; & ainsi des autres, *Sebastien*, *Julien*, &c. pourvu que l'*n* ne se perde point, car pour lors l'*a* demeureroit, comme dans *Agnan*, *Mamillan*, *Kiran*, &c. En Rouergue pour S. Julien on dit *S. Jolias*.	8 Sept.	303.
Hadwindus,	St Hardouin, Ev. du Mans, qu'on a aussi dans la suite exprimé par *Harduinus*.	20 Janv.	651.
H.....	S. Hahayrat, dont il y a une Eglise dans le Vivarès.		
Harelindis,	Ste Herlinde, V. Abbesse de Maseic (*Masacum*) sœur de Ste Renelle.	12 Oct.	745.
Hedvigis,	Ste Avoie, V. de l'Ordre de Prémontré, Prieure de Meere à Cologne.	14 Avril,	1198.
Helibertus,	St Helvert, Solitaire; honoré autrefois en l'Isle de Gerzey (*Cesarea*).	16 Juillet:	VI.
Hemiterius,	S. Madir, martyrizé près de Calahorre (*Calagurris, is*) avec S. Chélidoine.	3 Mars,	304.
Hermelandus,	St Herblond, Abbé d'Aindre (*Antrum*). Monastere qui étoit dans une Isle du Diocèse de Nantes absorbée depuis dans la Loire. A Bagneux (*Balneolum*) près de Paris, où il est Patron, on dit *St Herblande* en un canton du Diocèse de Nantes, *St Harblond*.	25 Mars:	VIII.
Hermolaüs,	St Hermolé, Mart. à Nicomédie: on le nomme ainsi à S. Jean de Chartres, où il y a de ses Reliques, apportées au retour d'une Croisade.	27 Juillet,	303.
Hesperus,	St Espre, suivant les Grecs modernes, Martyr en Orient.	2 May;	v. 130.
Hesychius,	St Hisque, Prédicateur evangelique en Espagne.	1 Mars.	
Hiacynthus,	S. Jacynthe, de l'Ordre de S. Dominique; dont le nom de famille étoit *Odrovitsky*.	16 Août,	1257.
Hidulfus,	St Hidou, Ev. de Treves; que les Peres de S. Vennes aiment mieux nommer *Hidulphe*, quoiqu'ils n'ayent pas pensé à changer de même le nom de S. Vennes en *Vaone*.	11 Juillet;	v. 769.
Hieronymus,	S. Jérôme.	30 Sept.	420.
Hilarius,	S. Chelirs, Ev. de Javoux ancienne Capitale de Givaudan, dont le Siége a été transféré à Mende, où on dit *S. Gely*. A S. Denys en France, où il y a de ses Reliques, on l'appelle *St Hilare*. Seroit-ce luy ou celuy de Poitiers, ou celuy de Carcassonne du 3 Janvier qu'on nomme *S. Lary* vers les Pyrénées; & *St Tglary* en Rouergue, où on dit aussi *St Tglariny* pour St Hilarin? St Hilaire, Ev. de Poitiers: qu'à Rennes on nomme *St Hélier* selon les mss du P. Lubin.	25 Oct.	v. 540.
Hilarius,	St Hilier, martyrizé à Semont en Bourgogne (*Pseudunum*) avec S. Florentin.	27 Sept.	v. 264.
Hippolytus,	St Hippolyte, Martyr à Rome; en Berry, *S. Plé*; en Alsace, *S. Bilt*; en Allemagne, *Polten*.	13 Août,	258.
Honestus,	St Honêt, Prêtre de Toulouse, mort à Pampelune; honoré à Amiens, & à Yere (*Hedera*) au Diocèse de Paris où il est Patron.	16 Fevr.	v. 289.
Honoratus,	St Honorat, Abbé de Lerins (*Lerinum*); puis Evêque d'Arles.	16 Janv.	580.
	St Honoré, Ev. d'Amiens.	16 May.	600.
Honorius,	St Honoire, natif de Buzançois, honoré à Tenczay en Poitou (*Tinitiacum*).	9 Janv.	V.
Hospitius,	S. Sospis, Reclus à Nice (*Nicia*). Les Auteurs disent *Hospice*.	11 May;	v. 580.
Hymnulus,	S. Gemble, tué par des Voleurs près de Varèse en Milanès.	4 Fevr.	
Hypothemius,	St Apothème, Ev. d'Angers; où on le nomme présentement en Latin *Apothemius* quoique les anciens mss de l'Histoire de la Translation de son Corps à Redon le nomment *Hypothemius*.	20 Nov.	V.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	J		
JACOBUS,	S. Jacques ; en plusieurs lieux, *S. Jame*, & même *Ste Jame* : en l'Archiprêtré de Mirande au Diocèse d'Auſche, *S. Jaimes* ; en Eſpagne, *Sant-Iago*, puis *San-Diego* d'où on a fait *Didacus*.		44.
Januaria,	Ste Janviere, Martyre à Port près d'Oſtie.	2 Mars,	303.
Januarius,	S. Janvier, Ev. de Naples, Martyr ; en Italien, *San-Gennaro*.	19 Sept.	303.
Jejunius,	S. Jéjune, Caloyer en Calabre.	25 May.	
Johabius,	S. Jaoua, Curé de Braſpars en Bretagne, élu à l'Evêché de Leon.	2 Mars,	554.
Jorius,	S. Jûre, honoré comme Evêque à S. Barthelmy de Béthune.	25 Juillet.	
Jovinus,	S. Jouin, Soliraire en Poitou.	1 Juin:	IV.
Judicael,	S. Giguel, Prince de Bretagne, frere de S. Joſſe ; qui étant à Clichy près de Paris, comme rapporte Frédégaire, y fit hommage de ſes Etats à Dagobert ; à la table duquel il ne voulut pas manger par humilité, mais ſeulement à celle de ſon Référendaire qui étoit St Ouein.	16 Dec.	v. 660.
Judocus,	S. Joſſe, Prêtre en Ponthieu, fils du Roy Juël (*Juthael*).	14 Dec.	651.
J.....	S. Juino, dont il y a une Egliſe Paroiſſiale au Diocèſe de Luçon.		
Julia,	Ste Jule, V. & M. à Troies, Patronne du Bourg de Joarre en Brie.	21 Juillet,	274.
Julitta,	Ste Julitte, M. à Antioche ; qu'on nomme Ste *Julie* au Diocèſe de Lyon. Le nom de *Villeiny* Village près de Paris, où elle eſt Patrone, fait juger qu'on l'aura pu nommer autrefois Ste *Juy*.	16 Juin;	v. 305.
Junianus,	S. Julien, Reclus en Limouſin (*Pagus Lemovicinus*).	15 Nov.	VI.
	S. Junien, Abbé de Mairé l'Evêcau, à-préſent ſimple Prieuré-Cure.	13 Août,	587.
Juſtus,	S. Juſt d'Alcala, qu'on prononce *S. Ju* ; Patron de Narbonne avec S. Paſteur, compagnon de ſon martyre.	6 Août,	303.
	S. Ju de Bauvoiſis, M. qu'on écrit *S. Juſt* auquel, depuis pluſieurs ſiecles, on a attribué ce que Bede dit de S. Juſtin martyrizé à Louvre un 1er jour d'Aouſt & dont la Châſſe eſt à N. D. de Paris.	18 Oct.	286.
	S. Jût de Lyon.	2 Sept.	v. 389.
	I		
ICARDUS,	S..... qui étoit honoré au Diocèſe d'Avignon en un lieu nommé *Frigoletum* dans les Titres.		
Illidius,	St Alyre, Ev. de Clermont.	5 Juin,	385.
Imago,	Ste *Imoge*, dont il y a près d'Hauvilér en Champagne un Village qui porte le nom, où la Fête eſt la Nativité de la Vierge ; ce qui fait croire que ce nom vient de quelque ancienne Image de la Vierge, qu'on honoroit en ce lieu.	8 Sept.	
Imiterius,	St Icyere, Conf. en Franche-comté.	31 Juillet.	
Imperia,	Ste Impere, femme-mariée à Mauprouvoir (*Maleprobatorium*) près de Charroux (*Carofum*).	6 Sept.	
Inflannanus,	St Efflam, Conf. au Diocèſe de Treguier ; honoré à Morlaix (*Monſ-Relaxus*).	6 Nov.	512.
Irenæus,	St Irénée, que le peuple de Lyon nomme St *Erigny*.	28 Juin,	201.
Irmina,	Ste Ermine, V. à Treves ; honorée en bas-Poitou.	24 Dec.	706.
Iſarnus,	S^t Iſar, Abbé de S. Victor de Marſeille.	24 Sept.	X.
Iſerus,	S^t Yſery, Ev. de Mende.	1 Dec.	VII.
Iſidorus,	S^t Iſidore, Martyr de Chio ; honoré en Picardie, où au 13e ſiecle on le nommoit St *Odère*.	14 May,	250.
Iſmido, onis,	Le B. Iſmeon, Chanoine de S. Jean de Lyon, puis Evêque de Die (*Dea Vocontiorum*).	7 Oct.	1119.
Iſſerninus,	S. Sernis, Conf. au Diocèſe de Leon en Bretagne.	19 Sept.	v. 530.
Itha,	S^te Ye, femme-mariée à Pendenis (*Pendinas, atis*) dans la Cornuaille (*Cornubia*) en Angleterre.	25 Janv.	
Itiſberga,	Ste Ybergue, V. près d'Aire en Artois (*Aria*).	21 May:	VII.
	K		
KENTIGERNUS,	St Keintegern, Ev. de Glaſco en Ecoſſe ; que l'on nomme auſſi *S. Mongo* ; & que l'on honore à Paris en l'Egliſe de St André des Ecoſſois où il eſt repréſenté ſur une vitre.	8 Janv.	

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Kessogus,	S. Maquessague, Ev. en Ecosse; dont la Vie est aux Leçons du Bréviaire d'Aberdone.	10 Mars.	
Kilianus,	S. Kulhn, Ev. de Virsbourg, Capitale de Franconie.	8 Juillet,	687.

L

LABERIUS,	Saint Lavier, M. près de Saponâre aux confins de la Basilicate.	27 Nov.	
Ladislaus,	S. Ladislas, Roy de Hongrie *(Ungaria)*. A Varadin, où il y a une Eglise de son nom, on l'appelle *S. Lâlo*, qu'on écrit *Laslo*; & ainsi au reste de la Hongrie & de la Transylvanie.	27 Juin,	1095.
Latus,	S. Lié, Prêtre au Diocèse d'Orleans.	5 Nov.	701.
	S. Ly, Berger à Meou près de Mésieres en Champagne.	14 Sept.	
Landericus,	S. Landry, Ev. de Paris.	10 Juin;	*v.* 660.
Lanofledis,	Ste Noflete; la même qui est sous le nom d'*Aunofledis*.	1 Dec.	VII.
Lavinus,	——Voyez *Launus*.		
Laudeveva,	Ste Laudoveve, Reine des Armoriques; honorée à S. Frambourd de Senlis, dite *Ste Louève* en un ms de lettres gothiques qui a appartenu à cette Eglise.	29 Oct.	
Landulfus,	S. Loul, Ev. d'Evreux.	13 Août;	*v.* 620.
Landus,	——Voyez *Lando*.		
Launegisilus,	S. Longils, qu'on prononce *Longis* au Maine, & *Langis* au Perche.	2 Avril;	*v.* 650.
Launomarus,	S. Lômer, Prévost de l'Eglise de Chartres.	19 Janv.	*v.* 590.
Launus,	S. Lan, honoré à Touars; pour lequel on a pris le Jour & la Vie de S. Lo.		VI.
Lauto,	S. Lo, Ev. de Coutances.	21 Sept.	*v.* 554.
Lazarus,	S. Câro, Solitaire à Malsesine près de Vérone.	26 Juill.	IX.
	S. Lazare, réssuscité par N. S. qu'autrefois par toute la France on nommoit *S. Ladre*, même à Paris où il en est resté le nom de *la Rue Grenier saint-Ladre*. A Autun & à Meaux on dit encore à-présent *S. Ladre*, ce qui est selon toutes les regles de l'analogie: en Rouergue, *S. Laze*.	17 Dec.	I.
Leo,	S. Liey, Conf. à Mentenay *(Mentumiacum)* au Diocèse de Troies. En un canton du Poitou on dit *S. Lein*.	25 May;	*v.* 550.
Leobardus,	S. Leuvart, Abbé près de Savernes en Alsace *(Taberna, arum)*.	31 Dec.	*v.* 608.
	S. Liberd, Reclus en Touraine.	18 Janv.	583.
Leobgytha,	Ste Lieubette, Abbêsse de Biscopheim au Diocèse de Maïence: peut-être la même qui est nommée *Liveta* le 25. Septembre en un Martyrologe ms. du Limousin.	28 Sept.	*v.* 772.
Leobinus,	S. Lubin, Ev. de Chartres.	14 Mars;	556.
Leocadia,	Ste Locaie, V. M. à Tolede. De là, *le Bourg de Ste Locaie en Lampourdan*, d'où sont autrefois sortis les meilleurs gens de pied, que nous nommons *Laquais*.	9 Dec.	303.
Leocritia,	Ste Lucrece, V. M. à Cordoue.	15 Mars.	
Leodardus,	S. Ludard, Boulanger à Soissons.	28 Oct.	VIII.
Leodegarius,	S. Légèr, Ev. d'Autun, M. en Artois, où on dit *S. Ligaire*; en Gascogne, *Leugier*; vers Lyon, *S. Lugié*.	2 Oct.	678.
Leodevaldus,	S. Liébaud, Abbé de Ste Agnan d'Orleans, pour lors Monastere.	11 Août;	*v.* 540.
Leonardus,	S. Leonard, Solitaire en Limousin, où on dit *S. Liénart*.	6 Nov.	*v.* 560.
	S. Lônart, Solitaire à Vendeuvre au Maine *(Vendopera)*.	15 Oct.	VI.
Leonius,	S. Liène, Conf. à Melun.	12 Nov.	VI.
	S. Liene, Conf. en Poitou; mal nommé *Leontius* par Vincent de Bauvais, Jacobin de Paris.	1 Fevr.	V.
Leonorius,	S. Leonore, Ev. dont les Reliques apportées de Bretagne à Paris vers l'an 966 & déposées à Saint-Barthelmy, furent ensuite portées à Beaumont en Bauvoisis, où on l'appelle *S. Liénnore* selon la plus exacte analogie.	1 Juillet.	
Leontius,	S. Leonce, Ev. de Saintes. En Rouergue on dit *S. Lions*.	17 Nov.	VII.
Leopatius,	S. Lubais, Abbé de Senevieres sur Aindre en Touraine *(Senaparia ad Agnerim)* à-présent Paroisse où est son tombeau. On le nomme *Leobatius* dans l'Office.	25 Janv.	
Leopharius,	S. L....., mentionné sous le nom de *Leufarius* par Jean XXII en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban.		
Leothardus,	S. Létard, Ev. de Senlis, mort en Angleterre.	7 May.	
Leporius,	——Voyez *Liborius*.		
Leufridus,	S. Leufroy, Abbé de la Croix au Diocèse d'Evreux; dont le Corps est à S. Germain des Prez, à Paris; & dont il y a eu une Eglise en la même Ville près le grand Châtelet.	21 Juin,	738.

Digitized by Google

		Natal.	*Siecle.*
Libanus,	S. Levange, Ev. de Senlis.	19 Oct.	514.
Libaria,	Ste Libiere, V. M. en Lorraine; Patronne de Condé sur Marne, à huit lieues de Paris. Il y a un canton de la Lorraine, où on dit *Ste Libaire.*	8 Oct.	362.
Liberalis,	S. Livrau, Ev. d'Embrun; dont le Corps est à Brive la Gaillarde *(Briva Curretia)* en l'Eglise de son nom.	21 Nov.	X.
Liberata,	Ste Livrade, V. à Côme: en Guienne on nomme *Liourade* une Sainte de même nom.	18 Janv.	518.
Liborius,	S. Liboire, Ev. du Mans; Patron de Paderborn; où lorsqu'on porta son Corps en 836, il reposa durant tout un Dimanche en l'ancienne Eglise de N. D. de Paris. Raban l'appelle *Leporius.*	9 Juin,	425.
Liceria,	Ste Lisiere, V. à Sens.	6 Janv.	
Licinius,	S. Lesin, Ev. d'Angers.	1 Nov.	616.
Lidorius,	S. Lidoire, Ev. de Tours, successeur de S. Gatien & prédécesseur de S. Martin: mal nommé *Lidon* dans un ms de la Bibliotheque Barberine; *Litlor*, dans l'ancien Martyrologe de S. Martin de Tournay; *Licron*. dans le Pseudobede de Plantin; & *Ligorius*, par Petrus-dé-Natalibus, & après luy par divers Modernes dont quelques-uns l'écrivent *Lygorius.*	13 Sept.	371.
Lietfardus,	S. Lifart, mort près de Gonnelieu *(Godonis-Locus)* en Vermandois; différent de S. Liphard de Meun.	4 Fevr.	*v.* 640.
Liminius,	S. Linguin, M. en Auvergne sous Chrocus; qu'on trouve aussi nommé *Limimus.* Seroit-ce luy ou Saint-Lubin, qu'on nomme *S. Lumine* à Clisson & *S. Limine* à Courtais, tout-deux au Diocèse de Nantes?	29 Mars;	*v.* 264.
L.....	S. Linaud, ou *Livaut*, dont il y a une Eglise Paroissiale en Agenois. Seroit-ce *Leobaldus?* l'Analogie avec *Livaut* en seroit excellente.		
Linentius,	S. Louens, Moine de S. Mémin d'Orleans; mort près de Chinon *(Caino, onis).*	28 Janv.	VI.
Livarius,	S. Libier, M. à Marsal.	25 Nov.	IV.
L.....	S. Louboir, honoré au Diocèse d'Aire. Seroit-ce *Lupercus?*		
Longinus,	S. Longis, M. à Césarée en Cappadoce.	15 Mars,	304.
Lotharius,	S. Lotaire, Comte, martyrizé en Saxe avec d'autres par les Danois.	2 Fevr.	880.
Lubentius,	S. Loyer, Ev. de Sées.	15 Juin,	756.
	S. Louveins, Curé de Covern *(Cubrunum)* près de Cobleints *(Confluentes).*	13 Oct.	369.
Lubetia,	Ste Liboubete, honorée à Ste Croix de Poitiers.	7 Fevr.	IV.
Lucanus,	S. Lucain, M. à Logny *(Lucaniacum)* près de Villepion *(Villa-Peditonis)* sur les limites des Diocèses de Chartres & d'Orleans; où on le nomme *S. Lucan.* Sa Châsse est à N. D. de Paris.	30 Oct.	
Lucegia,	Ste Lucée, V. martyrizée avec St Auxéias son frere, & quelques autres.	18 Dec.	
Lucia,	Ste Luce, V. martyrizée à Syracuse en Sicile.	13 Dec.	303.
Lucia,	Ste Lucie, Veuve, M. à Rome. Le Bois de Ste Lucie tire son nom d'une autre, qui est honorée en Lorraine.	16 Sept.	303.
Ludanus,	S. Loudain, Conf. en Alsace.	12 Fevr.	1202.
Ludovicus,	S. Louis, Roy de France; à Venise, *Aloiso*; au teste de l'Italie, *Luigi*: même nom que *Clovis*; en Theuton, *Hlodvech*; en Latin theutonique, *Chlodoveus.*	25 Ao.	1270.
Lugidianus,	St Elouan, Irlandois, loué par S. Bernard en la Vie de S. Malachie; honoré au Diocèse de Quimper.	4 Ao.	VI.
Lumanus,	S. Lomain, Ier Ev. de Thrym en Irlande.	17 Fevr.	*v.* 458.
Luneta,	Ste Luneze, honorée en Berry.		
Lupentius,	S. Louvent, Abbé de S. Privat de Mende; M. en Champagne, où on le nomme *S. Lupeins.*	22 Oct.	*v.* 600.
Lupercus,	S. Luperque, martyrizé à Sarragosse avec dix-sept autres mentionnez par Prudence; du nom duquel est l'Eglise d'Euse en Armagnac, autrefois episcopale, où on le fête le 28. Juin sous le nom de *S. Loubers*, qu'ils nomment en Latin *Luperculus*; & dont un Village du Diocèse de Chartres, situé sur la riviere d'Eure, entre Courville & Pontrancheféteu, porte le nom de *S. Lyperche*, qu'ils disent en Latin *Lupercius*, où il y a de remarquable que le S. Sacrement y est conservé en une Colombe suspendue.	16 Avr.	303.

Digitized by Google

		Natal.	*Siecle.*
Lupianus,	S. Lupien, Conf. au Duché de Rets *(Retuſſe)*; confondu par un Auteur avec S. Lupicens de Champagne, celuy qu'en Givaudan on nomme S. Louvent.	1 Juillet.	
Lupus,	S. Leu, Ev. de Sens, où on le nomme *S. Leu.*	1 Sept.	*v.* 630.
	S. Loup, Ev. de Troies. Il y a une Egliſe en Rouergue qu'on nomme *S. Lop.*	29 Juillet,	480.
Luſor,	S. Ludre, fils du Senateur Leucade; mort à Bourdieu en Berry *(Burgus-Dolenſis)*.	1 Nov.	III.
Lutrudis,	Ste Lindrue, V. au Diocèſe de Châlons en Champagne.	22 Sept.	*v.* 500.
Luxorius,	S. Roſſore, M. en Sardeigne, où on le nomme *San-Roſſorio.*	21 Août,	303.

M

MACARIUS,	S. Macâry, Ev. de Comminges, mort près de Cadillac *(Catelliacum)* ſur la Garonne: le ſeul d'entre les Saints qui ont porté le nom de *Macarius* pour lequel on ne diſe pas *Macaire.*	1 May:	V.
Macedonius,	S. Macédône, ſurnommé le Critophage; (& non *Macedoine*); Solitaire à Ste Aphraates en Syrie.	24 Janv.	V.
Machutes ou *Machavus* ou *Maclovius* ou *Macutus*,	S. Mâlo, Ev. d'Aleth en Bretagne, mort à Archambray en Saintonge: dont le Corps fut reporté à Aleth, ville qui depuis réduite en Village prit le nom de *Quidaleth* pour Guic-d'Aleth *(Vicus Aleti)*, & qui ſe nomme à preſent *Saint-Servans.* Là, ce ſaint Corps fut diviſé: une partie reſta à S. Pierre, Cathédrale de ce lieu; l'autre fut portée à un quart de lieue de là au Monaſtere de S. Vincent de l'Iſle-d'Aaron, où il avoit gouverné des Moines à ſon arrivée des Iſles Britanniques, & où ſe forma dans la ſuite la Ville de S. Malo, en laquelle l'an 1141. fut transféré le Siége épiſcopal d'Aleth, dont l'Evêque, nommé Salvator; vers l'an 966; craignant les Danois, que Thibaut Comte de Chartres avoit fait venir à ſon ſecours contre Richard Duc de Normandie; réunit les Reliques de ce Saint & les apporta à Paris, avec celles; de S. Sanſon, Fondateur du Monaſtere de Dol, duquel Nominoé qui s'étoit fait ſouverain de Bretagne attenta de ſon autorité d'ériger l'Egliſe en Metropole en 848. & qui ne fut reconnue pour Cathédrale qu'en 1199; de S. Magloire, (qu'on croit avoir été Evêque-Régionaire,) ſucceſſeur de Saint-Sanſon à la Superiorité du Monaſtere de Dol, mort en l'Iſle de Gerſay, dont le Corps en 837 avoit été porté au Prieuré de Léhon près de Dinan; de Saint-Senaitre, de Saint-Léonôre, & de S. Guenau; & une partie des Reliques, de S. Brieu (ſi c'eſt luy que l'Auteur contemporain d'Hugues-Capet a entendu par le nom de *Vriomæle*), de Saint-Corentin, de Saint Leuthern, de Saint-Levien, & de S. Ciferien, Evêques; de S. Méloir, de S. Trémoré, de S. Viunganton Abbé, de S. Scophile Abbé, de S. Paterne d'Avranches, & de S. Scubilion Moine en Cotantin; & une dent de S. Buzeu. Salvator accompagné des Moines de Saint-Magloire de Léhon, & de quelques autres, qui ſauvoient auſſi les Reliques de leurs Monaſteres, porta toutes ces précieuſes dépouilles droit au Palais à Hugues-Capet, qui n'étoit encore que Comte de Paris: lequel les fit mettre à S. Barthelmy, Egliſe ſervie pour lors par des Chanoines, que l'Auteur contemporain d'Hugues dit avoir été *autrefois batie par les Rois*, (apparemment par Eudes & par ſon fils Robert) *vis-à-vis leur Palais, & en laquelle étoient déja d'autres Reliques, que ces Rois*, dit le même Auteur, *qui en faiſoient leur Chapelle, y avoient mis de leurs mains; & d'autres fideles* auſſi. *Cependant*, continue le même Auteur, *la paix aiant été faite entre le Comte Thibant & Richard Comte de Normandie, par l'entremiſe du Roy Lotaire II & des Seigneurs François*, & les Danois s'en étant retournez; le Corps de S. Guenau fut porté près de Courcouronne, puis *à Corbeil*; celuy de S. Léonôre *à Beaumont* ſur Oiſe: & à l'égard de celuy de S. Sanſon (qu'ils nommoient dez lors *Archevêque de Dol*, ſans obſerver que de ſon temps ce lieu n'étoit qu'un ſimple Monaſtere du Diocèſe d'Aleth), Hugues voyant qu'ils le vouloient reporter en Bretagne, ne leur en accorda qu'une partie avec la teſte qu'ils emportérent, & s'arreſtérent long-temps à Orleans, où ils laiſſérent de	15 Nov.	VI.

Digitized by Google

ſes Reliques en l'Egliſe de S. Syphorien, en laquelle dans une autre irruption de Danois en 878, Maynon, cenſé Archevêque de Dol, avoit déja mis en dépoſt pour un temps le Corps du même Saint; & laquelle en a pris dans la ſuite le nom de Saint-Sanſon, que les Jéſuites qui la déſervent à-préſent ont conſervé. Cependant Hugues-Capet fit aggrandir de beaucoup l'Egliſe de S. Barthelmy, & la fit dédier en l'honneur de S. Magloire; &, de Collégiale qu'elle étoit, la fit Abbatiale: & donna aux Moines Bretons qui la déſervoient la Chapelle de S. Georges, qu'Hugues le Blanc ſon pere avoit autrefois donnée aux Chanoines de S. Barthelmy, & qui étoit ſituée près les murs de la Ville en dehors du côté de S. Denys; & dont la place adjacente leur devoit ſervir de Cémetiere: cette Chapelle en changea ſon nom en celuy de S. Magloire dez devant l'an 983; & en 1117 elle commença d'être déſervie par deux Moines Prêtres, que Guénégaud Abbé de S. Magloire en la Cité y envoya par la permiſſion de Louis le Gros. Enfin, en 1138 les Magloriens ſe trouvant trop reſſerrez dans la Cité, allérent loger près leur Egliſe cémétériale (qui fut rebâtie magnifiquement ſous le nom de S. Magloire), & portérent avec eux les Reliques de leur ſaint Patron, de S. Malo, & de S. Senaitre, avec ce qui leur étoit reſté de celles de S. Sanſon, & quelques unes de celles qui étoient avant eux à S. Barthelmy; y laiſſant neantmoins celles de S. Brieu, & celles de S. Corentin qui ſous Philippes Auguſte donnérent le nom à une Abbayie de Filles qu'il fonda au Diocêſe de Chartres ſur le bord de la Seine, ſous l'invocation de ce 1er Evêque de Quimper, ville dite pour lors Cornouaille. Celles de S. Paterne furent portées, partie à Orleans, partie à Iſſoudun: celles de S. Méloir, à Meaux: celles de S. Ciferien, avec un Oſſement de S Malo, à S. Victor de Paris: les autres avoient été reportées en Bretagne; où on reporta auſſi quelques Oſſemens de S Malo, ſans ce qui fut porté à Rouen & à Pontoiſe où on le nomma *S. Maclou*. Cependant l'Egliſe de S. Barthelmy aïant repris ſon ancien nom fut faite Paroiſſe, en y laiſſant toutefois un Moine avec titre de Prieur. Et le Monaſtere de S. Magloire en la rue Saint-Denys demeura avec un Abbé Régulier ſous la Regle de S. Benoiſt juſqu'en 1564, auquel temps fut donnée la 1ere Bulle pour l'union de cette Abbayie à la Menſe Epiſcopale de Paris: ce qui ne fut enregiſtré au Parlement qu'en 1578. Dans cet entretemps Catherine de Médicis aïant choiſy la place où étoit le Couvent des Filles-Pénitentes pour y bâtir l'Hôtel de Soiſſons, transféra ces Religieuſes à Saint-Magloire, & les Magloriens à Saint-Jacques du Haut-Pas, Egliſe qui en 1519, le 17. Juillet, avoit été dédiée en l'honneur de S. Raphaël Arcange, & où étoient des Chevaliers-Hoſpitaliers ſous la Regle de St Auguſtin, l'Ordre deſquels avoit commencé au 13e ſiecle en Toſcane ſous ce même nom de *S. Jacques du Haut-Pas* à-cauſe que c'étoit le nom de leur 1ere Egliſe de Toſcane. Il n'en reſtoit plus que le Commandeur lorſque les Benedictins de S. Magloire en vinrent prendre poſſeſſion: ce qui arriva le 17. Septembre 1572. Ils y apportérent toutes leurs Reliques, entre leſquelles il s'en trouva de Saint Candre, qui étoient peutêtre de celles qui étoient déja à S. Barthelmy avant l'arrivée de Salvator: & pour lors S. Jacques du Haut-Pas commença d'être nommé S. Magloire; & l'ancien nom de *S. Jacques du Haut-Pas* fut transféré à la Paroiſſe qui fut érigée près de là & benie ſous le nom de S. Jacques-le-Mineur au lieu que les Hoſpitaliers avoient pour titulaire S. Jacques-le-Majeur. En 1621, le Cardinal Henry de Gundy, Evêque de Paris, mit à Saint-Magloire un Seminaire d'Eccleſiaſtiques; &, l'année ſuivante, en donna la conduite aux Peres-de-l'Oratoire. Les Benedictins reſtétent avec eux juſqu'à la mort du dernier de ces Religieux, qui arriva en 1664. Les Peres-de-l'Oratoire y conſervent le Corps de S. Magloire en ſon ancienne Châſſe d'argent: ce qui reſte de celuy de S. Sanſon, en une Châſſe moins précieuſe: & dans des caiſſes, les Oſſemens de Saint Candre, qu'il nomment *S. Candide*; de S.

Senaitre

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	Senaitre qu'ils nomment *S. Senateur*; & de S. Malo qu'ils nomment *S. Maclou*, & que de *Mahutus* les Italiens ont appelé *San-Mauro*, comme on voit par le nom de *la Guglia di San-Mauro*, qu'un mauvais Copiſte a traduit *Aiguille de S. Maur*, pour *Aiguille de S. Mahout*, ou *de S. Malo*: c'eſt celuy des Obéliſques de Rome qu'on voit vis-à-vis le Portail de S. Barthélemy des Bergamaſques, près l'Egliſe de St Ignace du Collége-Romain, pour l'achevement de laquelle il fallut abbattre une ancienne Egliſe qui étoit en ce lieu, qu'on nommoit *San-Maiito*, c'eſt à-dire *Saint Malo*.		
Maclaſſedis,	La V. Maſſée (ſelon un vieux mſ françois), Abbeſſe de Remiremont.		VIII.
M.....	La B. Mâcolde, connue à Aſt.		
Madalvens,	S. Mauvé, Ev. de Verdun.	4 Oct.	v. 762.
Madelberta,	Ste Mauberte, 3e Abbeſſe de Maubeuge *(Malbodium)*.	7 Sept.	VIII.
Madelbertus,	S. Maubert, dont il y a une Egliſe à Reignac *(Regimacum)* au Diocèſe de Bordeaux.		
Madelfridus,	S. Maufroy, Corévêque à Moiſſac en Quercy *(Muſciacum)*.	4 Oct.	
Madelgarius,	S. Maugér, qu'on nomme auſſi S. Vincent de Soignies *(Sonnegia, arum)*.	14 Juillet,	v. 680.
Madelgiſilus,	S. Mauguille, honoré à Saint-Riquiér, où il y a une petite Egliſe de ce Saint, & où la ſyllabe *guil* de ſon nom ſe prononce diphthongiquement comme dans *aiguille* & non monophthongiquement comme dans *Guillaume*.	30 May,	v. 685.
Madulfus,	S. Molf, dont il y a une Paroiſſe au Diocèſe de Nantes.		
Mabôdus,	S. Maibeu, maſſacré en Franche-conté; honoré à Mombéliard *(Mons-Beligardis)*.	23 Janv.	
Magdalupus,	Le B. Malou, Prêtre à Hauvilér, Diocèſe de Reims.	20 Dec.	
Magenulfus,	S. Meynon, Diacre en Veſtphalie; en Allemand, *Meenolf*.	5 Oct.	v. 820.
Magnentia,	Ste Magnence, V. en Motvan *(Morvinnum)*; mal nommée *Magnantia* dans le *Viola SS.* contre le témoignage des anciens mſſ d'Héric d'Auxerre; honorée à S. Paul de Lagny au Diocèſe de Paris.	26 Nov.	437.
Magnobôdus,	S. Maimbeuf, Ev. d'Angérs; qu'autrefois on prononçoit & écrivoit *Maimbeun*.	16 Oct.	v. 640.
Magnus,	S. Maing, Comte des Orcades, & non *d'Arcadie* comme a mis M. D.	16 Avril,	1106.
Maianus,	S. Majas, Pélerin, mort à Longuiers en Gaſcogne (*Longaria, orum*).	1 Juin.	
Maïdocus,	S. Moëg, Ev. de Ferne (*Fearnum*) en Irlande.	31 Janv.	
Maiolus,	S. Maïeul, Abbé de Clugny, où on l'a autrefois nommé *S. Meu*, comme on le lit encore ſur d'anciennes tapiſſeries de ce Monaſtere.	11 May,	994.
Malehardus,	Le V. Maillart, Ev. de Chartres.	19 Juin,	v. 660.
Mamas, antis,	S. Mammès, Martyr en Cappadoce; Patron de Langres.	17 Août,	III.
Manechildis,	Ste Ménehoud, Vierge en Champagne.	14 Oct.	VII.
Manſuetus,	S. Manſuy, 1er Ev. de Toul.	5 Sept.	
Manvœus,	S. Manvieu, Ev. de Baïeux.	28 May,	v. 480.
Marcellus,	S. Marceau, Martyr à Argenton.	29 Juin,	v. 274.
	S. Marcel, Ev. de Paris, où on dit *Les Cordelieres S. Marceau*, *La fauſſe-Porte S. Marceau*, *Le Fauxbourg S. Marceau*, *Des bas de S. Marceau*, quoiqu'on diſe *Le Cloître S. Marcel*, *Le Chapitre de S. Marcel*, &c.	1 Nov.	V.
	S. Marcel Pape, Patron d'un Village au Diocèſe de Noyon qui en porte le nom de *Marchelpan*.	16 Janv.	v. 310.
Marculfus,	S. Marcou, mort en Normandie; invoqué contre les écrouëlles.	1 May,	558.
Mariamne,	Ste Marianne, V. en Orient.	17 Févr.	I.
Marianus,	S. Margeain, loué par S. Gregoire de Tours; mort près d'Evaux en Combraille (*Evahonium in Convallibus*): c'eſt ainſi qu'on l'appelle au Diocèſe de Bordeaux, où il y a une Egliſe de ſon nom: en celuy de Bourges on dit *S. Marein*.	19 Août,	VI.
	S. Marien, Frere-Convers à Fontenay en Auxerrois ſous S. Mamertin; mal nommé *Martianus* par Môlan, & mal corrigé *Marcianus* par Baronius.	20 Avril,	V.
Marius,	S. Marius, Martyr à Sainte-Nymphe près de Rome (*Sanctæ-Nymphæ*), lieu ainſi nommé de la mâre d'eau où fut jetée Ste Marthe femme de S. Marius, qui pour cela eſt dite dans ſes Actes *necata in nympha*, c'eſt-à-dire *noyée en une mâre*.	19 Janv.	270.
	S. Mâry, Conf. Protecteur de Mauriac en Auvergne.	7 Juin,	III.
	S. Mary, 1er Abbé de Beuvoux (*Bobacum*) & non *de Bauvais* com-	27 Janv.	v. 545.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	me a mis Louvet. Beuvoux étoit au Val de Bannèz (*Bodanenſis*) au Diocèſe de Sisteron (*Seciſtero*, que les modernes nomment *Siſtaricum* contre l'Analogie).		
Martialis,	S. Martial, 1er Ev. de Limoges, où le peuple dit *S. Marſau*: il y a même un lieu, vers les limites de Guienne & de Languedoc, où on dit *S. Marcels*. En Rouërgue, on le nomme *S. Marſal*.	30 Juin.	
Martinus,	S. Martin, qu'en Rouërgue on nomme *S. Martis*; comme on y dit *S. Germas* pour *S. Germain*.	11 Nov.	400.
Martius,	S. Mars, Abbé en Auvergne; qu'il ne faut pas confondre avec S. Médard qu'on nomme *S. Marx* en pluſieurs lieux.	13 Avril,	489.
M.....	S. Martory, dont il y a une Egliſe au Diocèſe de Comminges.		
Maſpicianus,	S. M.....3e Ev. de Viviers.		
M.....	S. Maſſire; dont il y a une Egliſe au Diocèſe de la Rochelle.		
Maſſidia,	Ste Mâthie, Patrone de Troies en Champagne.	7 May.	
Mathildis,	La B. Mahaut, mere d'Othon I.	14 Mars,	968.
Matthæus,	S. Matthieu, Apôtre & Evangeliſte: en Bretagne, *S. Mahé*; en quelques lieux, *S. Mahen*; en d'autres, *S. Mâeé*.	21 Sept.	I.
Maudetus,	S. Mandé, Solitaire en Bretagne; honoré près de Paris.	18 Nov.	
M.....	S. Mauillet, en Languedochien *Maulhet*; dont il y a une Egliſe au Diocèſe d'Uzès.		
Mauritius,	S. Maurice; nommé *S. Morge* en quelques endroits de Touraine, & *S. Merize* en un canton du Diocèſe de Lyon.	22 Sept.	
Maxentia,	Ste Méſſence, V. & M. en Bauvoiſis.	20 Nov.	
Maxentiolus,	S. M..... honoré à Cunaud en Anjou (*Cunaldum*). Cela ne ſignifieroit-il point *le Petit S. Méſſent*: comme on dit à Rome, *S. Carlin* pour *Le petit S. Charles*; à Modene, *La Madonine* pour *N. Dame la petite*; & à Milan, *S. Cyprianin* pour *Le petit S. Cyprien*?		
Maxentius,	S. Méſſent, Prêtre, natif d'Agde, Abbé en Poitou.	26 Juin,	v. 515.
Maxima,	Ste Même, honorée comme V. & M. à Dourdan près de Paris (*Dordincum*).	7 May.	
Maximianus,	S. Meſſien, M. en Bauvoiſis; que les Actes de S. Lucien nomment *Maxianus*; Adon, *Meſſianus*; & le manuſcrit d'Uſuard dont s'eſt ſervy Môlan, *Maximinianus*.	8 Janv.	
Maximilianus,	S. Mamillan, M. à Thébeſte en Afrique; dont il y a eu une Egliſe à Rome qu'on nommoit *San-Mamigliano*.	12 Mars,	295.
	S. Maximilien, Ev. de Lorc (*Lauretacum*), près de Strigonie dit à-préſent *Gran*, ce qui s'eſt formé ainſi, *Strigonia*, *Stregon*, *Stregan*, *Stegran*, *Gran*.	12 Oct.	
Maximinus,	S. Mémin, ſegond Abbé de Micy près d'Orleans.	15 Dec.	v. 520.
Maximus,	S. Maſſe, Patron de Boulogne ſur mer. A Abbeville on dit *S. Mans*.	27 Nov.	
	S. Maxime, Ev. de Turin (*Taurinum*).	25 Juin,	V.
	S. Même, Conf. à Chinon. A Barleduc, où il y a de ſes Reliques, on dit *S. Maxe*.	20 Août,	V.
	S. Meu, M. à Aquigny près d'Evreux. A Vernon, où il y a une petite Egliſe de ce Saint, on dit *S. Moſſe*.	25 May.	
Medardus,	S. Marz, Ev. de Noyon. A Paris on dit *S. Médard*: en un canton du Diocèſe de Lyon, *S. Miard*; en Perigord, *S. Meard*: en l'Archiprêtré de Marſoulan au Diocèſe de Létoure, *S. Mezard*; à Tournay, où eſt une Abbayie de ſon nom, *S. Mard*, bref. Sur un ancien Reliquaire de Corbie il eſt gravé S. MARZ.	8 Juin,	562.
Mederaſma,	Ste Marême, V. à Soiſſons.	22 Nov.	
Medericus,	S. Merry, Abbé de S. Martin d'Autun; mort à Paris, où il s'étoit retiré pour vivre Solitaire près d'une Chapelle de S. Pierre, & où a été élevée une Egliſe de ſon nom ſur ſon tombeau.	29 Août,	VII.
Medicus,	S. Mie, Cordonnier à Huiſſeau près de Chambord (*Oſtiolum*): honoré à N. D. de Bourmoyen à Blois en une Chapelle de ſon nom.		
Medulfus,	S. Mion, Conf. en Auvergne.	1 Juin.	
Megengoſes,	S. Mangors, Comte de Gueldres.	19 Dec.	v. 985.
Melanius,	S. M....., Ev. de Viviers, à la place duquel ſon Archidiacre nommé Cantin ſouſcrivit au 1er Concile d'Orleans.		
	S. Melaine, Ev. de Rennes; qu'on nomme *S. Melagne* en un canton de Normandie.	6 Janv.	v. 548.
M.....	S. Melaucy, dont il y a une Egliſe au Diocèſe de Viviers.		
Mellônus,	S. Mélon, 1er Ev. de Rouen; honoré à Pontoiſe dans une Egliſe de ſon nom où eſt ſon Corps: mal nommé *Melaine* par le P. Bonnefons.	22 Oct.	IV.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Melôrus,	S. Méloir, Prince, mort à Landemur en Bretagne. Quelques-unes de ses Reliques apportées à Paris vers l'an 966 & déposées à S. Barthélemy, furent ensuite portées à Meaux, où on le nomme *S. Mélor*.	1 Oct.	VIII.
Memmius,	S. Menge, 1er Ev. de Châlons sur Marne.	5 Août.	
Memorius,	S. Mémérs, Diacre, M. près de Troies en Champagne; nommé *Nemorius* par Baronius après Mólan-en-sa-1re-édition qui s'est corrigé dans sa seconde. Le peuple de Troies l'appelle *S Mémins*. On le nomme *S. Menvre* à Perigueux, où il y a un de ses Ossemens qui y fut autrefois porté de Champagne avec des Reliques de S. Pârre & de Ste Savine, & que le peuple prent pour celuy d'un des SS Innocens. On l'y écrit *S. Membre*, mot qui a la même analogie avec *Memarius* que *remembré* avec *rememoratus*.	7 Sept.	450.
Menelevs,	S. Mènelé, Abbé de Menat en Auvergne. On le nomme *S. Manevius* au Diocèse de Bauvais; & *S. Manuy* en celuy d'Amiens, où il y a un Village de ce nom.	22 Juillet,	v. 720.
Mengoldus,	S. Meingaud, Comte d'Huy (*Hogum*).	8 Févr.	
Meraldus,	S. Meraud, Abbé en Rouërgue (*Rutenia*); honoré à S. Georges de Vendôme où est sa Châsse, dont on a tiré une Relique qui est au Val-de-Grâce à Paris.	23 Févr.	v. 892.
Mercodocus,	S. Mériadec, Ev. de Vennes.		
Merolilammus,	S. Mirlouriram, honoré à S. Syphorien de Reims.	7 Juin,	VII.
Mevennius,	S. Meen, 1er Abbé de Ghé en Bretagne (*Gaëlum*) d'où *Le mal S. Meen.*	18 May,	VIII.
Michael,	S. Michel, Archange; en Lorraine, *S. Miel*. En Angoumois, il y a une Eglise du même titre sous le nom de *St Angeau*, (d'*Angelus*).	21 Juin, h. le 29 Sept.	VII.
	S. Michel, Ev. de Synnade.	23 May,	v. 810.
Michomeres,	S. Micomé, Conf. honoré à Tonnerre (*Tornodorum*).		
Militades,	S. Melchiades, Pape.	10 Janv.	314.
Minulfus,	S. Menou, honoré comme Evêque, en Berry.	12 Juillet.	
M.....	S. Missoir, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Mitrius,	S. Merre, Martyr à Aix en Provence.	13 Nov.	IV.
Mochua,	S. Moncain, Abbé en Irlande (*Iria* ou *Hibernia*).	1 Janv.	
Moderamnus,	S. Moran, Ev. de Rennes; mort à Berzet en Parmesan (*Bercetum*).	22 Oct.	730.
Modericus,	S. Mondry, Ev. d'Arsat en Auvergne (*Arisitum*. Siége aboly); oncle de St Arnou de Mets: honoré en un canton du Diocèse de Chartres.	10 May,	v. 600.
Mommolenus,	S. Mommolein, Ev. de Noyon. A St Omer on dit *S. Mommelein*; en d'autres lieux, *S. Momblein*.	16 Oct.	v. 589.
Montana,	Ste Montaine, Abbêsse de Ferrieres en Gâtinois (*Ferraria, arum, in Pago Vastinensi*).	1 Oct.	VIII.
Montanus,	S. Montain, Solitaire près de Mommédy (*Mons Mediacus*); honoré à la Fere en Picardie.	17 May,	V.
Monulfus,	S. Mondolf, Ev. de Maſtrict (*Mosæ-Trajectum*); mentionné par S. Grégoire de Tours.	16 Juillet,	609.
Mummolus,	S. Momble, Abbé de S. Benoist sur Loire; mort à Bordeaux.	8 Août,	VII.
Mummulus,	S. Mommole, Moine de S. Pierre de Lagny, Diocèse de Paris.	18 Nov.	

N

NAAMATIUS,	S. Nâmas, Ev. de Clermont.		
Nabor,	S. Nabor, M. en Italie; dit en Lorraine, *St Avol*.	12 Juin,	461.
Namatius,	S. Namaze, Ev. de Vienne en Daufiné.	17 Nov.	303.
N.....	S. Naufary, dont il y a une Eglise au Diocèse de Montauban.		v. 566.
Natalia,	Ste Noële, M. à Cordoue; dont le Chef est à Paris en la Sacristie de S. Germain des Prez. St Euloge en son Mémorial la nomme *Ste Sabigothon*. Seroit-ce elle, ou Ste Natalie femme de St Adrien, qu'en Bretagne près de Pontivy on nomme *Ste Noyale*?	27 Juillet,	852.
Nazarius,	S. Nazaire, M. à Milan; Patron d'Autun, de Beziers, & de Carcassonne. En Provence on l'appelle *S. Senary*, ce que quelques-uns écrivent *Cenary*.	28 Juillet.	
Nebularius,	S. Névolaire, Tailleur à Faïence (*Faventia*).		
Nectarius,	S. Nectaire, Ev. de Vienne.	1 Août,	IV.
	S. Nectoire (selon M. de Valois), Conf. en la Limagne d'Auvergne (*Lemania*), où on dit *S. Nectere*, conformément à des mss peu anciens qui ont *Nectherius*; d'où on a aussi dit *Saint-Netere*, nom d'une Terre célebre, qu'on trouve quelquefois écrit *Senetere*, & souvent, contre la prononciation, *Senectere*.	9 Dec.	III.
	S. Netaire, Ev. d'Autun.	13 Sept.	v. 555.

Digitized by Google

		Natal.	*Siecle.*
Nemesius,	S. Nemese, Conf. qu'on un canton du Payis Liévin on a auttefois nommé *S. Lemps*.	1 Août.	
Neomadia,	Ste Néomaie, Bergere en Poitou; honorée particulierement à Guaîne près de Richelieu. En Touraine, on dit *Ste Noumoize*.	13 Janv.	VI.
Nicasius,	S. Nicaise, Ev. de Reims & M. dunom duquel il y a à Paris une petite Eglise devant les Tuileries. S. Jérôme parle de l'occasion de son martyre en sa lettre à la Dame *Ocheirugia*.	14 Dec.	*v.* 407.
	S. Nigaise, Prêtre, M. à Gany en Vézin (*Vadiniacum in Veliocassibus*). En Périgord on dit *S. Nicary*.	11 Oct.	
Nicetius,	S. Nisier, Ev. de Lyon. A Troies, on dit *S. Niciez*.	2 Avril,	623.
N.....	S. Nôly, dont il y a une Eglise au Diocèse de.....		
N.....	S. Noziers, dont il y a une Eglise vers l'Astarac.		
Nummius,	S. Nom, Conf. honoré en un Village de son nom près de Villepreux (*Villapirosa*) au Diocèse de Paris.	8 Juillet.	

O

ODELBERTUS,	S. Ulbert, Laboureur près de Breda en Brabant.	22 Oct.	
Odilo,	Ste Odilon, Abbé de Clugny. A Brunoy près de Paris, on dit *St Olon*; à la Voute-Chillac en Auvergne, *St Ougeau*. Les Cluniciens disent *St Odile*.	3 Dec.	1048.
Odino,	Le B. Othenon, Prémontré à Monchrot en Souâbe (*Monachirodium in Suevia*).	2 Janv.	1182.
Odo,	S. Eudes, Ev. de la Seu d'Urgel en Catalogne (*Sedes Urgelitana*).	30 Juin.	
	S. Odo, Abbé de Clugny, où on dit *St Odes*.	18 Nov.	942.
	S. Odon, Abbé de Bel en Angleterre; amy de S. Thomas de Cantorbie.	2 Juin,	*v.* 1187.
Odranus,	Ste Odrain, Cocher en Irlande.	19 Févr.	
Olaus,	St Olafs, Roy de Norvege, M. honoré à S. Victor de Paris, où on dit *St Oláve*.	29 Juillet,	1026.
Olivarius,	St Olivier, Religieux de Ste Croix à Ancône.	27 May,	*v.* 1275.
O.....	Ste Omerande, dont il y a une Eglise Abbatiale dans l'Agenois.		
Onesiedis,	——— Voyez *Aunesiedis*, & *Lanesiedis*.		
Opio,	S. Pion, Prêtre en Berry.	12 Oct.	
Or.....	St Orazèr, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Oriculus,	St Oricle, M. à Senuc (*Sindunum*) près de Grandpré en Champagne.	18 Nov.	V.
Orientius,	St Orens, Ev. honoré à Auſche, & à Toulouſe.	1 May.	V.
Ortrudis,	Ste Rodrue, V. honorée à St Omer dans S. Bertin.	22 Juin,	XII.
Othilia,	Ste Odille, V. à Strasbourg (*Stratheburgus* ou *Argentoratum*).	13 Dec.	*v* 720.

P

PADUINUS,	S. Pavin, Abbé; honoré au Mans en deux Eglises de son nom.	15 Nov.	*v.* 583.
Palladia,	Ste Pallaie, V. en Auxerrois.	8 Oct.	V.
Palladius,	S. Pallais, Ev. de Bourges; mort en Quercy.	10 May,	461.
	S. Pelade, Ev. d'Embrun; oublié par Du Saussay & par Bollandus. Son Corps est honoré à S. Pere de Camp-Redond en Catalogne.	7 Janv.	*v.* 550.
P.....	S. Palpier, dont un Prieuré dépendant de la Chaise-Dieu porte le nom.		
Pancratius,	S. Brancas, Ev. de Taormine en Sicile.	3 Avril,	I.
	S. Pancrace, M. à Rome. Près de Villefranche au Diocèse d'Auſche on l'appelle *S. Blancat*; en Charolois, *S. Branchy*. On le nomme encore *S. Branchet*, *S. Blanchart*, *S. Branchais*, *S. Planchais*, *S. Planeart*, selon la diverſité des lieux.	12 May,	304.
Pantaleemon ou *Pantaleon*,	S. Pantaleon, Médecin, Martyr à Nicomédie. En quelques lieux (selon Robert en son *Gallia-Christiana*) on dit *S. Pantrate*; en Périgord, *S. Pantaly*.	28 Juillet,	309?
Papulus,	S. Papoul, M. en Autaguais (*Pagus Laureacenſis*).	3 Nov.	IV.
Parargerius,	S. Paragoire, M. en Corſe; honoré à Milhac en Languedoc.	7 Sept.	
Pardulfus,	S. Pardou, Abbé de Guéret en la Marche d'Auvergne (*Varactum*) où les payſans diſent *S. Pardon*. Il y a un endroit où on dit *S. Perdon*: ce qui a donné lieu à un Auteur peu exact de l'appeler *Perdulcis*.	6 Oct.	737.
Partheniut,	S. Parthein, dont il y a une Eglise Priorale en Rouergue. C'eſt peutêtre S. Parthene, martyrizé à Rome le 29. May 250; dont		

		Natal.	Siecle.
	quelques Reliques avec celles de S. Calocer avoient été apportées en France avant l'an 1074.		
Paſcharius,	S. Pâquier, Ev. de Nantes *(Namnetes, um)*.	10 Juillet,	*v.* 647.
Paſchaſius,	S. Pâquiez, Ev. de Vienne en Dauphiné.	22 Févr.	IV.
Paſtor,	S. Pastour. C'eſt ainſi qu'on nomme en Condomois & en Périgord le Compagnon de S. Juſt d'Alcala Patron de Narbonne.	6 Août,	303.
Patermuthius,	S. Patermuthe, & non *Le Pere Muthie* comme a mis Blaiſe de Vigenere en ſa Traduction du Calendrier Grec, ne ſachant pas que *Termuth* eſt un mot Egyptien devant lequel on a mis *Pa*, l'un des articles de cette langue qui ſe joint ordinairement aux noms propres, comme il paroiſt dans *Pa-Chome*, *Pa-Phnuce*, &c dont les Cophtes ne font qu'un même mot; ce qui a été ſuivy des Grecs & des Latins. C'eſt peuêtre ce ſaint Solitaire que les Auvergnats entendent par le nom de *S. Padelmure*, qui eſt celuy d'un Village près de la Chaiſe-Dieu que quelques-uns nomment *S. Paldemure*.	9 Juillet,	IV.
Patricius,	S. Patrize, Abbé en Nivernois.	24 Août.	
	S. Patrice, Patron d'Irlande, où on dit *Padraigh*.	17 Mars,	460.
Patroclus,	S. Pâtre, M. près de Troies. Un mſ de Périgord le nomme *S. Perle*.	21 Janv.	275.
Patuſius,	S. Patu, Chanoine de St Etienne de Meaux.	3 Oct.	VIII.
Pavatius,	S. Pavas, 3e Ev. du Mans; dont il y a une Relique à Chanteuge ſur l'Allier *(Cantus-Julii ad Elaverim)* où on le nomme *S. Pavaus*.	24 Juillet,	378.
Paulus,	S. Paul, Apôtre. En Forès on le nomme *S. Pal*; en un canton du Berry, *S. Poul*; dans les Archiprêtrez de Laverdeins & de Valence au Diocèſe d'Auſche, *S Pau*.	29 Juin,	66.
Paxentius,	S. Paxent, honoré ſous ce nom à Paris; & en Berry ſous celuy de *S Paiſſent*, particulierement à Mâcé *(Madiſciacum)* où il eſt Patron.	23 Sept.	
Pecinna,	——— Voyez *Perſeveranda*.		
Pelagia,	Ste Pelage, Martyre à Antioche; louée par St Ambroiſe.	9 Juin,	300.
	Ste Pélagie, Pénitente au Mont des Olives; dont il y a une Egliſe à Paris en la Place du Puits-l'Ermite. A Joarre où eſt ſon Corps on l'appelle *Ste Pélage*. Quelques-uns croyent que c'eſt elle qu'on a entendue ſous le nom de *Marine*, qui eſt le même nom en Latin que *Pélagie* en Grec.	8 Oct.	V.
Pelagius,	S. Palais, Ev. d'Auxerre; qu'on nomme à préſent en Latin *Palladius*. Baronius l'a pris en ſes Notes pour un S. Pélage honoré à Conſtantinople.	8 Avril,	*v.* 654.
	S. Paye, M. à Cordoue: en Portugais, *Payo*: en Eſpagnol, *Palaio*.	26 Juin,	925.
	S. Pelay, M. à Conſtance ſur le Rhin. Quelques-uns écrivent *Plé*. On l'appelle en certains lieux, *S. Pelt*; en d'autres, *S. Pés*.	28 Août,	III.
Peregrinus,	S. Pérégrin, 1er Ev. d'Auxerre, M. En quelques lieux on le nomme *S. Perrin*; en d'autres, *S. Pélerin*.	16 May,	304.
Perfectus,	S. Parfait, Prêtre, M. à Cordoue; loué par St Euloge.	18 Avril,	850.
Perpetuus,	S. Perpès, Ev. de Maſtrick; honoré à Dinant *(Dionantum)* au Payis de Liége.	4 Nov.	630.
	S. Perpet, Ev. de Tours.	30 Dec.	490.
Perſeveranda,	Ste Pechinne, V. à Niort; honorée à S. Quentin en Vermandois. Les Bas-Poitevins la nomment *Ste Pozanne*; les Bretons, *Ste Pazanne*; d'autres, *Ste Pezaine*. Uſuard & le Martyrologe-Romain ne l'ont que le 26. De *Pechinne* on a dans la ſuite formé le nom latin de *Pecinna* qui ſe trouve avec celuy de *Perſeveranda* en un ancien manuſcrit de ſa Vie gardé en la Bibliothèque de l'Egliſe de Paris.	24 Juin,	VI.
P.....	S. Peſſere, dont il y a une Egliſe archipreſbyterale au Diocèſe de Létoure, en une Terre qui a donné ce nom à une ancienne famille. Seroit-ce *Abbacyrus?*		
Petrocus,	S. Perreuze, Solitaire en Bretagne; honoré en Nivernois.	4 Juin,	VI.
Petronilla,	Ste Petronille, V. à Rome. A Paris & en Picardie, on dit *Ste Perrine*: en quelques lieux, *Ste Perronnelle*; en d'autres, *Ste Pernelle*.	31 May.	
Petrus,	S. Pierre, Apôtre. En Bigorre & en Périgord on dit *S. Pé*; en Rouergue, *S. Peyre*; à Chartres, à Auxerre, & ailleurs, *S. Pere*.	29 Juin,	66.
Phartrius,	S. Phalier, Conf. à Chabris *(Carobrya, arum)* près de Celles en Berry.	25 Nov.	
Philippus,	S. Phelippes, Apôtre: c'eſt ainſi qu'on prononce; & qu'il étoit auſſi écrit dans les anciens livres, nommément à la derniere page	1 May,	*v.* 98.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	de la Tragédie de la Passion, imprimée à Paris en 1512. Il y a des lieux en France où on dit *S. Phlets* qu'on écrit *S. Phleps.*		
Phœbadius,	S. Phiâry, Ev. d'Agen; loué par S. Jerôme. Les Traducteurs François disent *Phébadius.*	25 Avril,	*v.* 387.
Phronymius,	S. Frenin, Ev. de Mets.	27 Juillet,	IV.
P.....	S. Piénon, dont il y a une Chapelle à Soulans en Bas-Poitou.		
Pientia,	Ste Pienche, V M. à Gany en Vexin avec S. Nigaise. On la nomme *Ste Pience* au Diocèse d'Avranches.	11 Oct.	
Pientius,	S. Piens, Ev. de Poitiers; mort à Paris.	13 Mars,	612.
P.....	S. Piney, dont il y a une Eglise en Vivarais.		
Pionius,	S. Pionius, M. à Smyrne; que quelques-uns ont nommé *Pioine*: d'autres, *Pione*; d'autres, *Pion.*	5 Avril,	251.
Pipius,	S. Pipe, honoré à Baune *(Belna)*: qu'on trouve aussi nommé *Pipio* en Latin, & *Pige* en un vieux ms françois.	7 Oct.	
Placidius,	S. Plaisis, Conf. en Berry.	1 Sept.	
Placitus,	S. Plaits, Prêtre, Abbé de S. Syphorien d'Autun.	6 May,	VI.
Plechelmus,	S. Pléchaume, Ev. de Masscandide en Northomberland.	25 Juillet,	*v.* 755.
Pomponia,	Ste Pompoigne, Patronne d'une Paroisse en Condomois.		
Pomponius,	S. Pompone, Ev. de Naples; & non *Pompon*, ny *Pompoine.*	14 May,	536.
Pontius,	S. Pons, M. à Cimies *(Cemenelum)* en Provence; Patron de Tomieres; qu'on nomme *S. Poins* en Bourgogne, où il y a un Village de ce nom, dont l'Eglise toutefois a S. Donat d'Arezze pour Titulaire & non S. Pons.	14 May,	257.
Porcaria,	Ste Porcaire, V. Martyre à Sens.	8 Oct.	
Porcarius,	S. Porcaire, Abbé de Lérins; honoré à Monverdun en Forès.	12 Août,	731.
	S. Porchaire, Abbé de St Hilaire-le-Grand à Poitiers.	31 May,	600.
	S. Porquier, mentionné par le Pape Jean XXII. en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban, auquel Diocèse il y a une Eglise de son nom.		
Portianus,	S. Pourçain, Abbé en Auvergne; qu'en Forès on nomme *S. Purgean.*	24 Nov.	*v.* 540.
Posemius,	S. Pozan, Prêtre à Chatillon sur Loire *(Castellio).*	17 Juin.	
Potamius,	S. Poange, Conf. en Champagne.	31 Janv.	V.
Pothinus,	S. Pothin, Ev. de Lyon, martyrizé avec Ste Blandine & plusieurs autres; & non *Photin*, qui n'est ny dans Eusebe ny en usage à Lyon.	2 Juin,	II.
Præcordius,	S. Précort, Prieur de Vély *(Viduliacum)* au Diocèse de Soissons.	1 Févr.	VI.
Præjectus,	S. Prict, ou, comme on orthographie communément, *S. Prix*. Ev. de Clermont, M. A Sens on dit *S Prets*; à Lyon, *S. Priest*, qu'on prononce presque *S. Prié*; en Saintonge, *S. Preits.*	25 Janv.	674.
P.....	S. Predo, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Principius,	S. Princes, Ev. de Soissons; frere de S. Remy.	25 Sept.	506.
	S. Principe, Ev. du Mans.	16 Sept.	530.
Prisçus,	S. Prex, M. honoré particulierement le 16. Octobre à Jouares *(Jovis-ara)* petit Village du Diocèse de Chartres. Il pouroit être le même que le suivant.		
	S. Prisc, M. en Auxerrois, avec plusieurs autres.	26 May.	
Proba,	Ste Preuve, V. près de Guise.	5 Sept.	VI.
Probatius,	S. Probas, Prêtre à Saint-Cloud, pour lors dit *Novientum sub Parisiis.*	1 Juin,	IV.
Probinus,	S. Provin, Ev. de Côme.	8 Mars,	392.
Proculus,	S. Preuil, M. à Autun.	4 Nov.	
Promasius,	S. Promaise, honoré près de Forcalquier *(Furnus Calcarius)*, & à S. Victor de Marseille.		
Protasia,	Ste Protaise, V. M. à Senlis.	20 May.	
Protasius,	S. Preuts, Ev. d'Avenche *(Aventicum)*, dont le Siége a été transféré à Lausanne, où en 1234 l'Evêque Boniface qui avoit professé la Theologie à Paris, commença de faire chanter un Office propre de ce Saint, comme on voit au Mandemant qu'il donna pour cela, gardé aux Archives de la grande Eglise de Fribourg.	6 Nov.	*v.* 507.
Prudentius,	S. Prouenes, Conf. en Bas-Poitou. Seroit-ce luy ou un de même nom qu'au Diocèse du Puy on appelle *S. Pruzat?*	6 Oct.	

Q

Quinidius,	S. Quiniz, Ev. de Vaison; nommé *Quindius* au tres-authentique Martyrologe des Religieuses de S. Laurens de Bourges, donné par le P. Labbe.	15 Févr.	*v.* 578.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Quintinus,	S. Quentin, M. en Vermandois *(Veromandui, orum)*.	31 Oct.	
	S. Quintin, M. en Touraine sur le bord de l'Aindroix *(Agnericus)* dont la Châsse est à Ste Etienne de Meaux derriere le grand Autel.	4 Oct.	
Quiriacus,	——Voyez *Cyriacus*.		
Quiricus,	S. Cyr, *Cricq*, *Curec*, *Ciergues*, *Cierx*, *Cyur*, *Cyrq*, *Quirico* : le même que *Cyricus* : martyrizé à Antioche à l'âge de 3 ans avec Ste Juliette sa mere, Patron de Nevers.	16 Juin,	v. 305.
Quirinus,	S. Cuirin (car c'est ainsi qu'ils prononcent, & non *Quirin*), honoré comme Martyr en l'Eglise de la Madeleine à Troies où il y a de ses Reliques. C'est aussi un S. Quirin qu'on honore à Noyon sous le nom de *S. Chelin*, en une Eglise de ce titre sur le chemin de Ham.		
Quiteria,	Ste Quitere, V. M. à Aire en Gascogne, & non *en Espagne* comme a mis Baronius : qu'on nomme *S. Quitiere* en quelques lieux.	22 May.	

R

RACHO, ONIS,	S. Roc ou *Roques*, Ev. d'Autun ; mort à Bâle.	25 Janv.	VII.
Radbertus,	S. Râbert, Abbé de Corbie : connu des Gens de lettres sous le nom de *Pascase-Radbert*.	26 Avril,	865.
Radegundis,	Ste Radegonde, Reine de France. En Poitou il y a un lieu où on la nomme *Ste Ragonde* ; un autre en Rouërgue, où elle est connue sous le nom de *Ste Regonde* ; un autre en basse Bretagne où on l'appelle *Ste Aragond* ; & un autre près de Cluguy, où on dit *Ste Aragonde*.	13 Août,	587.
Radulfus,	S. Rauls, Moine de S. Jouin de Marnes en Poitou : le même qu'on nomme *S. Raoul-de-Fragrey* à Rennes, où il mourut Chapelain des Religieuses de S. Sulpice.	16 Août,	1129.
	S. Roüls, Ev. de Bourges ; frere de Rodolfe, Vicomte de Turenne *(Turonna)*.	21 Juin.	866.
Ragenaldus,	S. Renaud, Ev. de Nocere *(Nuceria)* ; en Italien, *San-Reinaldo*.	9 Fevr.	1225.
Ragemildis,	Ste Ernelle, V. M. au Payïs de Cleves *(Clivus)* ; sœur de Ste Goule.	16 Juillet,	v. 680.
Ragenulfa,	Ste Reinosle, V. à Incourt en Brabant, où on dit *Ste Reinofre*.	14 Juillet,	v. 650.
Ragenulfus,	S. Renon, M. à Telu en Artois *(Telodium)*.	9 Nov.	v. 700.
Raginfredis,	Ste Refroie, Abbesse de Denein sur l'Escaud *(Dononium ad Scaldim)*.	8 Oct.	v. 800.
Ragnebertus,	S. Rambert, percé d'un coup de lance par les emissaires d'Ebroïn à Bron *(Bredo, onis)* dans le Payïs de Bresse *(Brexia)* sous le vestibule d'une Eglise de S. Geniez. Il y a des Eglises de son nom en Dauphiné, en Forès, & au Payïs de Valromey.	13 Juin,	v. 680.
Ragnemôdus,	S. Raimond, surnommé *Scriptoris*, Archidiacre de Toulouse.	9 Nov.	XIII.
Ragnerius,	S. Renier, Conf. en Toscane ; en Italien, *San-Rainiero*.	17 Juin,	1161.
Ragnobertus,	S. Raimbert, Ev. de Baïeux, où on dit *S. Renobert*. Ses Reliques sont honorées, partie à Corbeil près de Paris, partie à saint-Raimbert Prieuré de Filles en Francheconté, où on le fait fort bien distinguer de S. Rambert connu au même payïs.	16 May,	VII.
Ramissarius,	S. Remezaite, Ev. de Nimes ; qui souscrivit au 4e Concile de Tolede.		v. 650.
Randoaldus,	S. Randaud, M. à Granfel au Diocèse de Bâle.	21 Févr.	VII.
Regina,	Ste Reine, V. M. à Alise en Bourgogne *(Alexia)*.	7 Sept.	
Regulus,	S. Rieule, 1er Ev. de Senlis.	30 Mars,	302.
Remaclus,	S. Remacle, Ev. de Mastrict, où on le nomme *S. Rimail*.	3 Sept.	v. 680.
Remedius,	S. Rémy, Ev de Gap *(Vapincum)* ; qu'en Vivarais on nomme *S. Ramezy*.	3 Févr.	v. 540.
Remigius,	S. Remy, Ev de Reims ; que vers Mommorillon en Poitou on nomme *S. Remey* : en Rouergue *S. Remisy*.	13 Janv.	525.
Renatus,	S. René, Ev. d'Angers, different de S. Rénat de Sorrente qui est le 6. Octobre.	12 Nov.	v. 640.
Reverianus,	S. Révérien, Ev. d'Autun ; qu'en Forès on nomme *S. Riran*.	1 Juin,	III.
Ribarius,	S. Ribiér, Moine de S. Claude en Francheconté.	19 Dec.	
Riberius,	S. Rabiér, Conf. en Périgord.	25 Août.	
Ricaldus,	S. Rigaut, honoré comme Martyr en un Monastere de son nom au Diocèse de Mâcon.		
Ricardus,	S. Richard, Maitre-ès-Arts de Paris, Ev. de Chester en Angleterre *(Castrum)*.	3 Avril,	1253.
Richarius,	S. Riquiér, 1er Abbé du lieu qui porte son nom, dit avant cela *Centula*, dont il ne faut pas s'attendre de trouver le nom françois, car la langue n'étoit pas encore formée lorsque ce nom se perdit pour faire place à celuy du Saint.	26 Avril,	v. 645.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Richgardis,	Ste Richarde, Reine de France; honorée autrefois à Andelaha en Holsace.	18 Sept.	v. 900.
Richmirus,	S. Riméx, Tourangeau, Prêtre & Abbé; honoré au Maine.	17 Janv.	v. 710.
Rigomâ'us,	S. Rigomé, Conf. à Souligné *(Subluniacum)* au Maine.	24 Août,	v 680.
Rigomères,	S. Rigomér, Ev. de Meaux; où le peuple dit *S. Ragomé*.	28 May,	V.
Riovennus,	S. Rion, Prêtre, Moine de S. Sauveur de Redon: dont le Chef eſt en l'Abbayie de Beauport Ordre de Prémôntré au Canton de Goëlo.	14 Août,	VIII.
Rodaldus,	Le B. Ruaut, de l'Ordre de Citeaux, Ev. de Vennes.	22 Oct.	1177.
Rodanus,	S. Ruan, Abbé de Lothre en Irlande.	15 Avril,	VI.
Rodingus,	S. Rouin, Moine de Toley ſur la Sâre *(Tabulegium ad Saravum)*, 1er Abbé de Beaulieu en Argonne.	17 Sept.	v. 682.
Rogerius,	S. Rogér, Ev. de Cannes dans l'Apouille; Patron de Barlette *(Barulita)*, où on croit que ſon ancien nom étoit *Rugerius*.	30 Dec.	v. 600.
Romadius,	S. Rome, Conf. à Bourdieu en Berry *(Burgidolum)*.	25 Août.	
Romaricus,	S. Romberg, Fondateur de Remiremont *(Romarici-Mons)* où les Chanoineſſes diſent à-préſent *S. Romaric.*	8 Dec.	653.
Romulus,	S. Romble, Prêtre à Saint-Satur en Berry.	1 Nov.	v. 700.
Roſſolina,	Ste Roſſeline, fort dévote à l'Ordre des Chartreux; dont le Corps ſe voit entier proche les Arcs au Diocèſe de Fréjus *(Forum Julii)*.	11 Juin,	1202.
Roſtagnus,	Le B. Roſtaing, Archevêque d'Arles, II. de ce nom.	13 Juillet,	1303.
Rotulandus,	Le B. Rôland, Archevêque d'Arles.	19 Sept.	869.
Rudericus,	S. Rodrigue, Prêtre & M. à Cordoue.	13 Mars,	857.
Rudeſindus,	S. Rozeind, Ev. de Dume en Eſpagne.	1 Mars,	977.
Ruſillus,	S. Roguil, Ev. de Forlimpopoli *(Forum-Popilii)*, en Italien *San-Rogbiglio.*	18 Juillet.	
Rufus,	S. Rus, 1er Ev. d'Avignon; que quelques uns écrivent mal *S. Rus*: d'une des Egliſes duquel la plus ancienne Congregation de Chanoines-Réguliers, commencée dans l'onzieme ſiecle, a pris le nom de *S. Ruffi.*	12 Nov.	IV.
Rumoldus,	S. Roimbaut, Ev. de Dublin *(Eblana)* & M. Patron de Malines *(Mechlinia)* où on prononce *Rombaut.*	24 Juin,	v. 869.
Rumpharius,	S. Romphaire, Ev. de Coutances; honoré à S. Lo de Rouen. Le peuple dit *S. Rephaire.*	18 Nov.	728.

S

SABINA,	Ste Savine, V. à Troies.	29 Janv.	v. 289.
Sabinianus,	S. Savinien de Troies, M. à Rilly dit à-préſent Sainte-Syre.	24 Janv.	275.
Sabinus,	S. Savin de Lavedan *(Levitanicus)*, Conf. en Bigorre.	9 Oct.	550.
	S. Savin de Poitou, ou quelques-uns diſent *S. Sevin.*	11 Juillet,	v. 530.
Sacerdos,	S. Sadroc, Ev. de Limoges; Patron de Sarlat, où on dit *S. Sardot.*	5 May,	v. 530.
	S. Serdot, Ev. de Lyon; mort à Paris.	12 Sept.	
Sadalaberga,	Ste Salaberge, Veuve, Fondatrice de S. Jean de Laon.	22 Sept.	v. 655.
Salmannus,	S. Salmon, Pèlerin; honoré à Aix-la-Chapelle *(Aquiſgranum)*.		VII.
Salonius,	S. Salône, Ev. de Genêve, fils de Sr Euchèr de Lyon; & frere de S. Véran de Vence, de Ste Tulle & de Ste Conforce. Les gens de lettres l'appellent ſouvent en François *Salonius*. Un Auteur célebre en avoit fait un *Salomon de Gennes* qui ne ſe trouve point dans la veritable Antiquité. Ne ſeroit-ce point luy qu'on nomme *S. Sauny* dans le Vivarais?	28 Sept.	v. 469.
Salvius,	S. Salvy, Ev. d'Alby; qu'on appelle *S. Sauge* en Nivernois, & *S. Sauby* en Gaſcogne.	10 Sept.	586.
	S. Sauge, honoré à Valenciennes, où on l'appelle *S. Sauve.*	26 Juin,	801.
	S. Sauve, Ev. d'Amiens, où les Eccléſiaſtiques diſent depuis peu *S. Salve.*	28 Oct.	v. 689.
S.....	S Samonin, dont il y a une Paroiſſe au Diocèſe de Nantes.		
Sanctinus,	S. Saintin, Ev. de Meaux.	22 Sept.	III.
Sanderadus,	S. Sandraz, Abbé au Diocèſe de Straſbourg.	24 Août.	
Sapphirus,	S. Saffier, Conf. près de Bourges; obmis par Catherinot en ſon Sanctuaire de Berry.	6 Sept.	
Sarius,	S. Saires, Curé de N. D. à Cateaucambreſis *(Caſtellum-Cameracenſi)*.	23 Nov.	
Saturninus,	S. Saturnin de Rome, où on le nomme *Sant-Aſſitronina.*	29 Nov.	v. 306.
	S. Saturnin de Toulouſe, où on le nomme *S Sernin* Près d'Orgedeuil au Diocèſe d'Angoulême, on dit *S. Sorlin*: en Poitou, *S Sorlix*: en Berry, *S. Saturnis*: en Brie, *Sr Adourny*: à Rouen, *Sr Atourny*: près d'Apt, *S. Savornin*: au Diocèſe de Lyon, *S. Sorlin*: en d'autres lieux, *S. Savourny.*	29 Nov.	v. 258.

Satyrus,

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Satyrus,	S. Satur, M. à Carthage avec Ste Perpétue &c; honoré en Berry.	7 Mars,	v. 203.
Savinianus,	S. Savinien, 1er Ev. de Sens, Martyr. Le petit peuple des environs de Sens dit *S. Savegnan.*	31 Dec.	
Scholastica,	Ste Scolastique, Vierge, sœur de S. Benoît : qu'on nomme au Maine, *Ste Ecolace*; à S. Benoît sur Loire, *Ste Scolaste.* Sa Châsse est au Mans en l'Eglise Collégiale de S. Pierre de la Court; & sa Fête est *de præcepto* dans toute la Ville pour l'11 Juillet.	10 Févr.	543.
Scrutarius,	S. Scrutaire, (selon un Calendrier d'anciennes Heures du Vellay *St Ecruyér*), Evêque du Puy. C'est luy ou S. Suacre, un de ses successeurs, que l'Imprimeur du P. Theophile Rainaud a mal nommé *Suitarius* en sa liste des SS. Architectes.		
Scuviculus,	St Egobille, M. à Gâny avec S. Nigaise; honoré près d'Etampes.	11 Oct.	
Segulêna,	Ste Sigouleine, Veuve près de Rabasteins; honorée à Ste Cécile d'Alby.	25 Juillet.	
S......	Ste Senarde, dont il y a une Chapelle à S. Gilles de Soulans, Diocèse de Luçon.		
Senator,	S. Senaitre, dont il y a une Eglise vers le Bas-Poitou; le même apparemment qu'on nomme *S. Sanier* à Avranches, & dont les Reliques sont à S. Magloire de Paris, où on le nomme à-présent *S. Sénateur.*	26 Sept.	
Sequanus,	S. Seine, Prêtre en Bourgogne; nommé aussi en Latin *Sige, Signus* & *Sigonius.*	19 Sept.	v. 580.
Serenedus,	S. Serné, Solitaire à Sauge (*Sylvia*) près de Sablé (*Sablolium*) en Anjou; frere de S. Selering.	21 Juillet,	VII.
Serenicus,	S. Selering; qu'on nomme en Brie *S. Sénery*; au Maine, *S. Célerin.*	7 May,	VII.
Sergius,	S. Serge, M. dans la Comagene; dont il y a une Abbayie à Angers où on le nomme *S. Sierge*, comme on dit *miel* de *mel*, & *bien* de *bene.*	7 Oct.	303.
Seronna,	Ste Séronne, Vierge au Perche; qu'il ne faut pas confondre avec Ste Serote.	15 Nov.	
Serronius,	S. Siroine, M. en Saintonge.	20 Août.	
Servatius,	S. Servais, 1er Ev. de Maestrict, loué par St Athanase; qu'en Bretagne on nomme *S. Servars.*	13 May,	384.
Servulus,	S. Serfle, M. à Trieste en Istrie (*Tergeste, is*).	24 May.	
	S. Servule, Paralytique sous le vestibule de S. Clément de Rome, où on le nomme *San-Servolo.*	23 Dec.	v. 700.
Servus,	S. Sèr, du nom duquel il y a un Ermitage près de Puilobier (*Podium Albarii*) au Diocèse d'Aix.		
Severinus,	S. Severin; nom commun à ceux de Naples, Paris, * Chateaulandon (*Castrum-Nantonis*), &c. qu'on prononce *Sevrin.*	* 11 Fevr.	507.
	S. Surin, honoré à Bordeaux.	23 Oct.	V.
Severus,	S. Sevère, Ev. d'Avranches (*Abrinca, arum*), le peuple dit *S. Sevé.*	6 Juillet,	v. 568.
Sicarius,	S. Sicaire, Ev. de Lyon; selon un vieux ms françois, *S. Segu er.*	26 Mars,	V.
Sicildis,	Ste Seraute, Vierge du Maine; communément *Ste Serote.* Ce nom s'est ainsi formé : *Sicildis* Sesaut, comme *Machildis* Mahaut; puis *Seraut*, comme pour *maison* le peuple du Maine dit *mairon*; & enfin *Seraute*; &, pour exprimer la brieveté de la prononciation, *Serote*, que quelques modernes ont écrit *Cerote*, & en Latin *Cerota*; déguisement qui l'a rendue si méconnoissable à un Curé de la magnifique Eglise qui porte son nom près Ste Osmanne, qu'il étoit tout resolu de la prendre pour Ste Consorce fille de St Euchèr de Lyon, qui arrive le même jour, si on ne luy eust fait voir Ste Sesaute, marquée à iij^s Leçons le 22. Juin, dans l'ancien Bréviaire de Saint-Calès, sous son vray nom de *Sicildis.*	22 Juin,	VII.
Sidonius,	S. Saens, Cellerier de Jumiege, puis Abbé de Cansoudain en Caux (*Campus-subitaneus in Caletibus*).	14 Nov.	v. 689.
	S. Sidoine, Ev. de Clermont. C'est *S. donius Apollinaris.*	23 Août,	482.
S......	S. Sidieu, du nom duquel il y a une Cure au Diocèse de Luçon dépendante de Marmoutier (*Majus-monasterium*).		
Sidronius,	S. Sidroin, honoré comme Martyr à Messines en Flandres.	3 Juillet.	
Siginaldus,	S. Senaut; dont il y a des Reliques à Treves.	21 Janv.	
Sigirannus,	S. Siran, 1er Abbé de Lontey en Berry (*Longorete, is*); mal orthographié *Cyran* par quelques modernes, qui ne le prenoient donc apparemment que pour un allongement du nom de *Cyr*, avec lequel il n'a nul rapport.	4 Dec.	v. 655.
Sigismundus,	S. Simond; c'est ainsi qu'on nomme S. Sigismond près de Chateaudun.	1 May,	524.

†††††

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Sigrada,	Ste Segraux, Religieuse de N. D. de Soissons, que S. Leger regardoit comme sa mere spirituelle. Il y a un Village de son nom au Diocèse d'Autun à deux lieues de Thyl en Auxois *(Thyle in Alexiensi-Pago)*. Les Chanoines de Thyl l'appellent *Ste Segrete*, quoique le Village ait nom *Ste Segraux*. A N. D. de Soissons on l'appelle *Ste Sigrade*.	4 Août,	VII.
S.....	S. Silaire, dont il y a une Eglise à Saint-Silaire des Bois, Diocèse de Nantes: ne seroit-ce point St Hilaire qu'ils nommeroient ainsi?		
S.....	S. Simaur, dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse de Luçon, & un Prieuré en Saintonge.		
Similinus,	S. Sembein, Ev. de Nantes.	16 Juin,	310.
Simplicius,	S. Simples, Conf. à Tours.	1 Mars.	
Sindulfus,	S. Drieuls, Ev. de Vienne en Daufiné; dont il y a une Eglise Prioral e vers la Savoie. On a apparemment mis d'abord *S. Sindrieuls* ou même *S. Sindieuls*. C'est celuy-cy ou le suivant que les Auvergnats écrivent *S. Sandoux*.	10 Déc.	VII.
	S. Sendou, Conf. à Aussonce en Champagne.	20 Oct.	v. 800.
Sinerius,	S. Sendre, Ev. d'Avranches; honoré vers le bas-Poitou. A Avranches on dit *S Sinier*, de celuy-cy, ou de *Senator*, qui est peut-être le même.	18 Sept.	
Sineros, otis,	S. Serneu, Patron de Billon en Auvergne *(Biliomum)*, & de Thiers où on dit *S. Syrenat*.	23 Fevr.	307.
S.....	S. Simieux, Patron d'une Eglise vers Rouillac au Diocèse d'Angoulême.		
Sisistrudis,	Ste Sisstrude, Celleriere de Fermoutiers en Brie.	7 May,	VII.
Solax,	S. Suale, Prêtre Anglois; mort en Allemagne.	2 Déc.	v 788.
Solennis,	S. Souleine, Ev. de Chartres; mort à Maillé en Touraine *(Malliacum)*, où on le nomme *S. Solan*.	24 Sept.	VI.
Solongia,	Ste Solange, honorée à Bourges comme martyre pour la virginité.	10 May,	v. 880.
Sorus,	S. Sour, Solitaire en Périgord près la Riviere de Vezere, en un lieu dit depuis *Terrasson* (*Terra-Sori*).	1 Févr.	VI.
Soteres, is ou *idis*,	Ste Sotere, parente de St Ambroise; qu'on nomme *Ste Sure* à Sezanne en Brie; & *Ste Zuarde* à Dordrec, où on l'écrit *Zwardt*.	10 Févr.	304.
Spanus,	St Epain, honoré comme martyr en Touraine.	25 Oct.	
Stephanus,	St Estevan, honoré comme Martyr à Xérez de la Frontere (*Asta-Regia*), en Andalousie (*Vandalitia*).	21 Nov.	
	St Etienne, 1er Martyr. Les Boulenois d'Italie disent *San-Stie*: les Basques, *St Esteve*: ceux de Rouërgue, *S. Steve*: ceux des environs de Juvignac en Angoumois, *St Estef*: les Forésiens, *S. Stivan*: les Baujolesiens, *S. Tivein*: & de là *Tévenin*, de *Stephaninus*; & *Tévenot*, de *Stephanotus*; petit-Etienne: & *Tévenard*, de *Stephanardus*, grand-Etienne.	26 Déc.	34.
Suliavus,	S. Suillaf, Abbé au Diocèse d'Aleth à présent Saint-Malo.	29 Juillet,	VII.
Sulpicius,	S. Souplex, Corévêque en basse-Normandie; honoré à S. Guilein.	27 Janv.	
	S. Sulpice, Ev. de Bourges, 11. de ce nom, dit le Debonnaire: qu'on nomme en quelques lieux *S. Souplex*; en d'autres *S Suplix*, & même *S. Suplice*.	17 Janv.	644.
Superius,	S. Supéry, massacré à Valenciennes par le fils d'un Procureur.	26 Juin,	801.
Sylvanus,	S. Sauvan, M. en Limousin: en un canton du Berry, on dit *S. Sauvain*: en un autre du même pays, *S. Sylvain*.	16 Oct.	
Sylvester,	S. Seyêtre, second Abbé de Moutier-saint-Jean en Auxois.	15 Avril,	625.
Sylvens,	S. Saunié, honoré vers le Berry.		
Sylvius,	S. Selve, Ev. de Toulouse, restaurateur de Saint-Sernin; qu'il ne faut pas confondre avec S. Sylvin d'Auchy, mort en 715, originaire de Doesbourg (*de terra Thosana*) dit l'Evêque Antenor, auteu de quoy ceux qui ont pris cela pour faute ont mis *Tholosana*.	31.....	v. 369.
Symphorianus,	S. Syphorien, M. à Autun. En un canton de la Touraine on dit *S. Sphern*: en Bauvoisis, *S. Dynephorn*; en Charolois, *S. Sephrin*; plus près de Lyon, *S. Saphlorein* que plusieurs écrivent *Saflorin*.	22 Août,	171.

T

TABRACAS,	S. Trabate, honoré comme Martyr à Torcel (*Turricellum*), l'une des Isles de Venise; où ses Reliques sont conservées avec celles de S. Theoneste Ev. d'Altin, massacré par les Ariens en 425.		
Tauricia,	Ste Taurette, Vierge près d'Issoudun (*Exoldunum*) en Berry	1 May.	
Taurinus,	S. Taurin, 1er Ev. d'Evreux; qu'on nomme *S. Turin* en Forès.	11 Ao.	

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Tethevinus,	S. Thetevin, Moine de Redon au Diocèse de Vennes.	11 Janv.	*v.* 880.
Tetricus,	S. Tretty, Ev. d'Auxerre; tué à l'Escan (*Scamnum*).	18 Mars,	*v.* 709.
Thaumastus,	S. Thaumast, sans prononcer l'*s*; dont il y a une Eglise à Poitiers.		
Theaildis,	Ste Thiételt, Vierge en Vestphalie.	30 Janv.	IX.
Theobaldus,	S. Thibaud, fils d'un Comte de Champagne; honoré à Provins.	30 Juin,	1066.
Theocritus,	S. Thecret, honoré en Berry.		
Theodardus,	S. Thódart, Ev. de Narbonne; qu'on trouve écrit *St Audart* & *St Audert*.	1 May,	*v.* 893.
Theoderia,	Ste Theutere, V. honorée à Vérone.	5 May,	*v.* 700.
Theodolecheldis,	Ste Thelchide, V. r^ere Abbesse de Joarre; sur le tombeau de laquelle (placé entre plusieurs autres au milieu de la tres-ancienne Crypte de S. Paul-Ermite de Joarre) se lit tres-distinctement THEODLECHELDIS, & non *Theodechildis*, ny *Theodiechieldis*.	10 Oct.	*v.* 660.
Theodoretus,	S. Theodorit, Patron d'Usez; mal nommé *Theodorus* par Baronius.	23 Oct.	362.
Theodericus,	S. Thierry, Prêtre près de Reims.	1 Juillet,	533.
Theodorus,	S. Théodore le Téron, Martyr d'Amasée. En un canton de Berry, on dit *S. Tridoire*: en Auvergne près l'Allier, *S. Thiours*; en certains lieux, *S. Thiers*; en d'autres, *S. Zégèr*: à Rome, *Sancto-Toto*. Les mots de *S. Thiers*, & de *S. Zégèr*, se disent aussi en quelques cantons pour S. Theodore-le-Stratélate du 7. Février, l'un des quatre Patrons de Venise.	9 Nov.	305.
Theodosia,	Ste Thuise, V. & M. Protectrice de Montirendé en Champagne.	2 Avril,	307.
Theodulfus,	St Thiou, Abbé de S. Thierry de Reims.	1 May,	*v.* 588.
Theofredus,	S. Châfre, second Abbé de Monastier, en Vellay; Martyr. En Dauphiné on l'appelle *S Jáfré*.	19 Oct.	728.
Th.....	S. Thegonet, dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse de Leon en Bretagne.		
Theophanes,	S. Thiphaines, comme il est nommé en des Heures Gothiques, dans lesquelles l'Epiphanie est aussi nommée *La Thiphaigne*, ce qui vient de *Theophania*, *orum*.	9 Sept.	IV.
Theotonius,	S. Thitoin, 1er Prieur de Ste Croix de Conimbre.	18 Fevr.	1166.
Theuderius,	S. Cherf, Abbé à Vienne; mal nommé *Theodorus* par Baronius, & encore plus mal *Carus* par un Auteur de l'Ordre de S. Dominique.	29 Oct.	575.
Theutechildis,	Ste Theodéchilde, Reine des Varnes, Fondatrice de S. Pierre-le-Vif à Sens; dite *Thechildis* dans des vers gravez en lettres gothiques sur une pierre dans S. Pierre-le-Vif (*S. P. in Vico*).	28 Juin,	*v.* 520.
Thillo,	S. Theau; *qui*. au rapport de St Ouein, *apprit l'orfevrerie à Paris sous St Eloy*: & depuis, l'accompagna en Flandres, & y convertit ceux du pays d'Yseghien. Il mourut près le Vigean en Limousin. En Flandres on le nomme *S. Tilman*, qu'on orthographie *Thielman*, c'est-à-dire *Theau-homme*.	7 Janv.	*v.* 687.
Thuribius,	S. Thorive, Ev. d'Astorgue (*Asturica*); en Espagnol *San-Torivio*.	16 Avril,	460.
Tiarmailus,	St Ermel: le même qu'*Armagilus* cy-devant.	16 Août,	552.
Tiberius,	S. Tubéry, M. au Diocèse d'Agde; Patron de Florensac (*Florentiacum*). Il y a des lieux où on dit *S. Tiberge*.	10 Nov.	*v.* 304.
Tiernomalus,	S. Thiarmail, honoré à Leon en Bretagne. On dit aussi *Tigernomagilus* Il pourroit être le même que St Ermel.		
Tinidorus,	S. Ténénan, Ev. de Leon en Bretagne.	16 Juillet,	636.
Torpes, *etis*,	S. Tropès, M. à Pise; honoré au Diocèse de Fréjus.	29 Mars,	I.
T.....	S. Trais, dont il y a une Eglise dans le Vivarais.		
Tr.....	S. Tregaret, Titulaire d'une Chapellenie en l'Eglise de Kerlouan au Diocèse de Leon.		
Trelodius,	S. T...., dont il y a un Prieuré au Diocèse de Bordeaux.		
Tremorius,	S. Tremoré, Conf. en Bretagne, où on dit *S. Tremeur*, & *S. Trevèr*; dont quelques Reliques apportées à Paris vers l'an 966, furent déposées à Saint Barthélemy avec celles de S. Magloire & les autres que Salvator-d'Aleth sauvoit de la fureur des Danois que Thibaut Comte de Chartres avoit fait venir à son secours contre Richard Duc de Normandie.	8 Nov.	VII.
Trefanus,	S. Tresain, Prêtre à Avenay en Champagne; que Ferrarius nomme *Sanissimus*, prenant *Tresain* pour *tres-sain*.	7 Févr.	V.
Treverius,	S. Trivier, Moine de Teroanne; mort au Payis de Dombes.	16 Janv.	VI.
Troccia,	Ste Triaise, V. en Poitou.	16 Août.	
Trojecius,	S. Troëse, Conf. honoré en Nivernois.	17 Oct.	
Trudo,	S. Tron, Prêtre au Comté d'Haibain; en Flamand *Sinte-Truyen*.	23 Nov.	*v.* 698.
Tugdualus,	S. Tugal, Ev. de Cosgueaudet en Bretagne; Patron de Laval au Maine; mort à Treguier, où on dit communément *S. Pabut*,	30 Nov.	*v.* 705.

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
	ce qui pourroit faire croire qu'au fragment donné par Du-Chesne où il est nommé *S. Rabunalus*, on devoit lire *Pabunalus*, abbregé apparemment de *Pabungdualus*, dont les Bretons auroient retenu les premieres syllabes; & les Manseaux, les dernieres.		
Tullia,	Ste Tulle, V. fille de St Eucher de Lyon; du nom de laquelle il y a un Village en Provence; & dont les Reliques sont à Manosque (*Manuasca*).		v. 488.
Turiavus,	S. Turiaf, Evêque en Bretagne; mort à la Croix-saint-Leufroy en Normandie: dont le Corps est à S. Germain-des-Prez à Paris.	13 Juillet,	749.
Tuscana,	Ste Toscaine, Veuve; Religieuse de S. Jean-de-Jérusalem à Vérone.	14 Juillet,	1343.
Tygridius,	S. Terredes, Martyr à Gap. S. Tygride, Archidiacre de Clermont.	3 Fév. 16 Févr.	v. 388.

V

Valaricus,	S. Valery, Abbé au Vimeu (*Vinemâcum*) en Picardie.	12 Déc.	622.
Valburgis,	Ste Valburge, V. Abbêsse en Allemagne. Au Perche, on dit *Ste Gauburge*: au Diocêse de Luçon *Ste Falbourg*; en un autre canton du Poitou, *Ste Avauxourg*: en Champagne, *Ste Vaubourg*; à Hédeneim, où elle est morte, *Walpurg.*	25 Févr.	v. 780.
Valdebertus,	S. Gaubert, natif de Vinant sous Meaux (*Vicus Nanensis*), Abbé de Luxeu.	2 May,	665.
Valdericus,	——Voyez *Gaudericus*.		
Valdetrudis,	Ste Vaudrue, Veuve; Patronne de Mons en Haynaut.	9 Avril,	v. 686.
Valdrada,	Ste Vaudrée, Supérieure de S. Pierre de Mets.	5 May,	v. 620.
Valdus,	S. Gaud, Ev. d'Evreux.	31 Janv.	VI.
Valeria,	Ste Valere, V. & M. en Limousin. En Bourbonnois, on dit *Ste Valiere*.	10 Dec.	III.
Valerianus,	S. Valerein, M. à Tornus sous Marc-Aurele. S. Valérien, Ev. de Cimies (*Cemenelum*) près de Monaco (*Monœcum*).	15 Sept. 23 Juillet,	v. 179. V.
Valericus,	S Vaury, Hermite Alleman, mort en Limousin.	10 Janv.	VII.
Valerius,	S. Valere, 1er Ev. de Couserans; loué par S. Grégoire de Tours. S. Valier, Diacre de Langres, M. dont les Reliques sont à Molôme (*Melunda*). qu'on ne doit pas confondre avec Molême (*Molisma*).	5 Juillet, 22 Oct.	V. v. 264.
Vallesius,	St Ouarlux, Conf. honoré à N. D. d'Amiens; apparemment le même que *St Urloux* de Quimperlé. Voyez *Garloesius*. Au reste on ne doit pas confondre ce nom de *Vallesius* avec celuy de *Valesius* marqué depuis peu ce même jour-cy 20. Novembre, par remise du 4, dans le Bréviaire Romain; ce dernier étant le surnom qu'on a donné au B. Félix, Solitaire à Cerfroid près de Meaux, parce qu'il étoit du Payis de Valois (*Pagus Vadensis*) entre Senlis & Soissons, d'où il semble qu'on auroit plutost dû surnommer *Vadensius* ce Coinstituteur des Maturins; qui, pour le dire en passant, n'ont point pris ce nom du V. Jean de Mata, Provençal, leur Fondateur; mais de l'Eglise de S. Maturin de Paris, autrefois Hopital, qui leur fut donnée en 1218 par le Chapitre de Notre-Dame, avec la permission de l'Evêque, & dont deux ans après ils donnérent cette reconnoissance: *Frater Michael, Ordinis sancta Trinitatis & Captivorum Redemptionis Minister major, licèt indignus; ceterique Ministri, & Fratres ejusdem Ordinis in generali Capitulo apud Cervum Frigidum congregati: Universis presentes litteras inspecturis. Salutem, & devota orationis hostiam salutarem. Noveritis quod Fratres nostri receperunt à venerabili Patre Guillelmo Episcopo Parisiensi & à venerabili viro Decano & Capitulo Parisiensi Ecclesiam & Domum sancti Maturini Parisiensis, in omnimoda obedientia, subjectione & reverentia in qua antecessores eorum dictas Ecclesiam & Domum tenuerant & possederant: promittentes etiam se bona fide dictis Episcopo, Decano & Capitulo omnimodam obedientiam, subjectionem & reverentiam super predictis in perpetuum servaturos, renuntiantes omnibus privilegiis & litteris impetrandis super premissis. Nos verò de consensu totius Capituli nostri generalis consentimus omnibus predictis; & ea rata habemus & approbamus. In cujus rei testimonium presentes litteras sigilli nostri generalis Capituli munimine roboravimus. Datum apud Cervum-Frigidum anno Domini 1230, Feriâ 3, post Trinitatem.*	20 Nov.	

Digitized by Google

		Natal.	Siecle.
Vandalenus,	S. Vandelein, Abbé de Tôley sur la Sare.	21 Oct.	*v.* 650.
Vandregisilus,	S. Vandrille, Abbé; Patron du Port-au-Pec *(Portus Alpicensis)* près S. Germain en Laie.	22 Juillet,	671.
Varingo,	S. Varang, Bourdelois, mort à Fécan; Patron de Ham *(Hamum)*; honoré près de Touars en Poitou.	9 Janv.	*v.* 688.
Varinus,	Le B. Guérin, Ev. de Sion en Vallais, Cistercien.	6 Janv.	XII.
Vasanulfus,	S. Vânon, Irlandois, Corévêque à Condé en Haynaut. Voyez au B.	1 Oct.	*v.* 700.
Vasius,	S. Vaise, massacré à Saintes par ses Héritiers.	16 Avr.	*v.* 500.
Vedastus,	S. Vâst, Ev. d'Arras, 1er Catéchiste de Clôvis.	6 Fevr.	*v.* 540.
Vedericus,	S. Guerry, Moine de S. Pierre de Gand.		
Velosianus,	S. Volusien, Ev. de Tours; mort au Comté de Foix, où on dit *S. Vousien*.	18 Janv.	491.
Venantius,	S. V....., Ev. de Viviers, qui souscrivit au Concile d'Yene *(Epaonum)* en Bugey, en 517.		*v.* 530.
Venerius,	S. Vendre, Patron de *Porto-Vénere* près de Sarzane.	13 Sept.	*v.* 604.
V.....	S. Vensas, dont il y a une Eglise au Diocèse de Rodès.		
Veomades,	S. Guiémat, Ev. de Treves.	6 Nov.	781.
Veraldus,	S. Guiraut, Ev. de Beziers.	5 Nov.	1131.
Veranus,	S. Véran, Ev. de Vence *(Vintia)*, fils de S. Euchèr de Lyon.	10 Sept.	*v.* 480.
	S. Vrain, Ev. de Cavaillon *(Cabellicum)*; honoré le 19. Octobre à Gergeau *(Jargolium)*.	11 Nov.	*v.* 600.
Veredemus,	S. Vrême, Ev. d'Avignon.	17 Juin,	720.
Veremundus,	S. Bermond, Abbé en Navarre.	8 Mars,	
Verenfridus,	S. Guerfroy, Chanoine d'Utrecht, puis Curé de Westrewolt.	14 Ao.	*v.* 745.
V.....	S. Vriston, dont il y a une Eglise vers l'Estarrac *(Astaracum)*.		
Veronica,	*La Ste Veniſſe* ou *Véronique de N. Seigneur*: de *Vericonica*; la preuve en est au 2. tome du *Musæum* de Dom Mabillon, p. 122. C'est ainsi qu'on nomme les portraits du Visage de N. S. représentez sur un linge, semblables à celuy qu'on conserve à Saint-Pierre de Rome.	*f. la veille des Cendres.*	
Verulus,	S. Vorle, Conf. à Marcenay; honoré à Chatillon-sur Seine; où on raconte qu'un Grand-Vicaire avoit un jour ordonné qu'on le nommast en Latin *Vorlus* trouvant que son vray nom de *Verulus*, ou plutôt de *Verolus* comme il l'avoit vu écrit dans des Litanies, approchoit trop d'un mot qui luy paroissoit peu honnête.	17 Juin,	VI.
Verus,	S. Vêr, Ev. de Vienne en Daufiné, II. du nom.	13 Janv.	*v.* 594.
Vialis,	S. Viau. Voyez cy-dessous au mot *Vitalis* son vray nom.	16 Oct.	VIII.
Viator,	S. Bierre, Ev. de Bourges: qu'en certains lieux on nomme *S. Vior.*	5 Ao.	*v.* 354.
	S. Viateur, Commensal de S. Jût de Lyon.	22 Oct.	*v.* 400.
	S. Viâtre, Conf. Patron de Tremblevif en Sologne *(Tremulivicus in Secalauna)*	29 May.	
	S. Viotre, martyrizé en Francheconté avec St Amour par les émissaires d'Ebroïn.	9 Août,	VII.
V.....	S. Vivraud, dont il y a une Eglise dans les Sevennes *(Cemmeni, orum)*.		
Victor,	S. Victeur, Ev. du Mans; nommé *Victorius* au Concile d'Angers de 453.	1 Sept.	490.
	S. Victor, M. à Marseille.	21 Juillet,	*v.* 290.
	S. Vitre, Conf. près d'Arcies sur Aube; loué par S. Bernard, qui a fait un Office propre pour le jour de sa Fête qu'on chante encore à Montiramé *(Monasterium Arremari)*.	26 Fevr.	VII.
Victoricus,	S. Victorique, martyrizé à Amiens avec S. Fuscien, l'un des Protecteurs de Baugency *(Balgentiacum)*: qu'en quelques lieux on nomme *S. Victory*, en d'autres *S. Victorix* & même *Victoriſſe*.	11 Dec.	
Victorinus,	S. Victurin, honoré à Fontenoy près Ferrieres comme Compagnon de S. Savinien de Sens.		
Victurus,	S. Victour, Ev. du Mans, prédécesseur de S. Victeur.	Janv. *ou* Fev.	451.
Vido,	S. Guion, Abbé de Pompose sur le Po, honoré à Spire, où on le nommoit *S. Witon*. V. au G.	31 Mars,	1026.
Vidus,	S. Guit, Ev. d'Acqui au Marquisat de Monferrat.	2 Juin,	1070.
Vilibaldus,	S. Guillebaut, Ev. d'Aichstat, frere de Ste Valburge.	7 Juillet,	*v.* 786.
Villeicus,	S. Guillec, Chanoine d'Utrecht; mort à Kéfervert *(Cæsaris-Verda)*.	7 Mars,	727.
Vinailus,	S. Guenau, honoré à Corbeil près de Paris. Voyez au G.	3 Nov.	VI.
Vincentianus,	S. Viants, Conf. en Auvergne; honoré en Limousin.		
Vinebaldus,	S. Vinebaud, Abbé de S. Loup de Troies.	6 Avril,	620.
Vinemârus,	S. Guimèr, honoré près de Tonnerre, où on le nomme *S. Vinemèr*.		
Vinizo,	S. Guenizon, Moine de l'Ordre de S. Benoist.	26 May,	*v.* 1050.
Vinnocus,	S. Vinox, Abbé de Vormhoud en Flandres.	6 Nov.	*v.* 717.

Digitized by Google

		Natal.	*Siecle.*
Vinvaloeus,	S. Guingalois, Abbé de Landevenec, Patron de Chateau-du-Loir *(Castrum-Lidi)*; qu'on nomme en Bretagne, *S. Vennolé*; en Ponthieu, préfentement *S. Valoy*, autrefois *S. Vignevalé*: en d'autres lieux, *S. Guignolé.*	3 Mars,	VI.
Virgana,	Ste Viergue, Bergere près de Touars.	7 Janv.	
Viridiana,	Ste Verdienne, V. à Florence; en Italien, *Verdiana.*		
Vitalis,	S. Viau, mort au Payis de Rets en Bretagne; honoré à Tornus.	16 Oct.	VIII.
	S. Vital, M. à Ravenne. A Boulogne en Italie on dit *San-Veel*; en Languedoc, *S. Vitau.*	28 Avr.	I.
Vitefindus,	S. Guidezind, M. en Eſpagne.	15 May,	855.
Vitonus,	S. Vennes, Ev. de Verdun; que le P. Giry a nommé *S. Viton* contre l'uſage. Pluſieurs l'écrivent *Venne*, comme venant de l'ablatif *Vitono*, ſuivant la regle la plus générale: car les noms viennent de l'ablatif, excepté un tres-petit nombre où l'*i* du nominatif a été conſervée, comme dans *Jacques*, *Charles*, *Philippes*, &c.	9 Nov.	v. 508.
Vitus,	S. Guy, M. en Italie avec S. Modeſte & Ste Creſcence; Patron de Corvey en Saxe *(Corbeia-nova)*; dont il y a une Egliſe près Mommeillan au Diocèſe de Paris que Sanſon nomme *S. Vif* & Vivier *S. Vic.*	15 Juin,	IV.
Vivianus,	S. Bien: c'eſt ainſi qu'on nomme S. Vivien-de-Saintes en Saintonge.	28 Août,	III.
Vodoalus,	S. Voël, Reclus à Soiſſons, où le peuple dit *S. Voé.*	5 Fevr.	VIII.
Volfgangus,	C'eſt peut-être St Offange, Ev. de Ratiſbone *(Ratiſpona).*	31 Oct.	
Volfolendus,	S. Florend, Ev. de Bourges.	12 Dec.	v. 660.
Vulbandus,	S. Bourbaz, maſſacré en Bugey par les émiſſaires d'Ebroïn.	10 May,	VII.
Vulfilaicus,	S. Valfroie, Solitaire près d'Yvoy dans le Luxembourg; mentionné par S. Gregoire de Tours.	7 Juillet,	VI.
Vulfinus,	S. Goufin, Moine de Celles en Berry.	12 Juillet,	v. 569.
Vulflagius,	S. Vulflix, Curé de Rue ſur Maie en Ponthieu *(Rueg ad Madiam in Pontivo*, & non *Duroicóregum* qui eſt *Dourg).*	7 Juin,	630.
Vulfrannus,	S. Vulfran, Ev. de Sens, Tutélaire d'Abbeville; où le peuple dit *S. Souffrain*; & quelques-uns St *Offran.*	20 Mars,	VIII.
Vulgamus,	S. Vylgaine, mort en Artois, Patron de Lens *(Elemorum).*	2 Nov.	VII.
Vulgiſilus,	S. Vulgis, Conf. à Troënes près la Ferté-Milon *(Firmitas-Milonis).*	1 Oct.	VII.
Vulmarus,	S. Vilmet, Abbé de Samer en Boulenois: *(Samer* n'eſt qu'un abbrégé de *Sanctus-Vulmarus).* On le nomme encore en Picardie, ſelon la différence des lieux où il a des Egliſes, *S. Gaumier*, *S. Villaumer*, *S. Goumar*, *S. Vilmil*, & *S. Goumer.*	20 Juillet,	v. 710.
Vulſtanus,	S. Volſtain, Evêque de Vorceſtre *(Vigornia Caſtrum).*	19 Janv.	1095.
Vultus de Luca,	*Le S. Vont de Lucques*, vulgairement *S. Godelu*: c'eſt ainſi qu'on nomme les Crucifix habillez, ſemblables à celuy qui eſt conſervé en la Cathédrale de S. Martin de Lucques en Toſcane; tels que ſont ceux qu'on voit, à St Etienne de Sens, au Sepulcre, à Paris, à S. Denys en France, &c.		

U

UDALDRICUS,	St Udalric, Ev. d'Auſbourg: dit en quelques lieux St *Oudry*; en d'autres St *Oury.*	4 Juillet,	963.
Udalricus,	St Uldaric, Moine de Clugny; qui a rédigé par écrit les Conſtitutions de cet Ordre.	10 Juillet,	XI.
Ulfacius,	St Ulface, Solitaire au Maine; honoré à Tulle, où on dit St *Ulfart.*	9 Sept.	VII.
Ulfoberius,	St Offebert, honoré en Cotantin *(Pagus-Conſtantinus).*		
Ulfus,	S^t Ou, honoré comme Martyr en un Village de ſon nom près d'Arcies au Diocèſe de Troies en Champagne.	22 Janv.	
Ulphia,	Ste Ulphe, & non *Onfe*, Vierge, Solitaire au lieu où eſt à-préſent le Paraclit des Champs près d'Amiens.	31 Janv.	
U.....	S^t Uſſans, dont il y a une Egliſe vers l'Eſtarrac.		
Urſicenus,	S^t Urſane, Moine de Luxeu; qu'on nomme en Suiſſe S^t *Urſe.*	20 Déc.	
Urſicius,	S^t Urſice, mal écrit *Urciſſe* par quelques Geographes; mentionné par Jean XXII. en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban.		
Urſulina,	La B. Otſeline, V. dont le Corps eſt à S. Quentin de Parme.	7 Avr.	1410.
Urſus,	St Ours, Conf. à Loches en Touraine *(Luca, arum).*	28 Juillet.	

X

XAVERIUS,	S. Xavier, Jéſuite, Apôtre des Indes-Orientales; en Italien *San-Saverio.*	2 Déc.	1552.

Digitized by Google

		Natal.	*Siecle.*
Xystus,	S. Xyste, Pape, II. du nom : & non *Sixte*, quoiqu'on le dise aux autres Papes de ce nom.	6 Août,	258.

Y

Y.....	St Yaguein, dont il y a une Eglise près de Tartas au Diocèse d'Acqs.		
Y.....	S Yœst, dont il y a une Eglise au Diocèse de Rodès.		
Yolana,	Ste Yolaine, V. & M. à Plainecerf près de Guise. On écrit aussi *Iolana* : & quelques uns veulent que ce nom soit le même qu'*Yoland* & *Yolande*.	17 Janv.	
Y.....	St Yors, dont il y a une Eglise vers Auche en l'Archiprêtré de Vic.		
Yterius,	St Ythier, Ev. de Nevers; Patron de Suilly (*Solliacum*).	25 Juin,	v. 691.
Yvo,	St Yves, Official d'un Archidiacre de Rennes, puis de l'Evêque de Treguier; & enfin Curé de Lohanec. Catherinot tiroit le nom d'*Yves* d'*Eusebius*. Par le même principe on pouroit tirer celuy d'*Yon* d'*Eugenius*: mais il faut des preuves; & cecy n'est qu'une idée pareille à celle de faire venir *Genevieve* de *Zenobia*. Il n'y a nul rapport du Theuton au Grec.	19 May,	1303.
Y.....	St Yzernay, dont il y a un Prieuré en Poitou.		

Z

Z.....	S. Zelande, Titulaire d'une Chapelle à l'Esparre au Diocèse de Bordeaux.		
Zeno,	S. Zein : c'est ainsi qu'on le nomme à Vérone : ailleurs, on dit *S. Zenon*.	8 Déc.	IV.
Zoërardus,	S. Suirad, Solitaire en Hongrie.	16 Juillet	

Voilà, Monsieur, la Liste que vous m'aviez demandée. Vous n'y aurez pas vu divers noms que la seule inexactitude de quelques Geographes a fait passer pour des noms de Saints. On trouve par exemple sur les Cartes dans le seul Diocèse de Lyon, S. Bel, S. Polgue, S. Visinet, *trois villages dont les noms bien orthographiez sont* Saimbel, Saimpolgue, Sainvisinet, *& en Latin* Sanibellum, Sanipulcrum, Campovicinetum: *S. Laurent est Titulaire de ce dernier; S. Pierre, des deux premiers; sur quoy, à l'égard du second, un Auteur s'est imaginé que le nom de* S. Polgue *pourroit être venu de ce qu'on auroit vu écrit* SS. P. Paulique: *mais cet Auteur ne faisoit pas reflexion que ce n'est pas par la vue que les mots s'alterent, mais par l'ouye; c'est-à-dire, que, régulierement, les changemens des mots n'arrivent pas pour les avoir vu écrits, mais pour les avoir entendu prononcer.* S. Soir *que l'on a mis de même en un certain Pouillé, &* Sainte Gabelle *marquée sur quelques Cartes du Diocèse de Bordeaux, doivent être écrits* Ceinsoir *&* Cintegabelle, *de* Censorium *&* Cincta Gavella *selon les anciens Titres.*

Vous n'y aurez pas trouvé non-plus certains noms de choses saintes qu'on prent souvent pour des noms de Saints. C'est pour cela, par exemple, que vous n'y voyez pas St Eran, *qu'on écrit ordinairement* St Erem, *de* Sancta Eremus: *quoique j'aye cru y devoir mettre* Ste Véronique, Ste Imoge *&* Ste Coyere, *acause du rapport particulier qu'ont ces noms à* Notre Seigneur, *à la* Ste Vierge, *& à* S. Pierre; *& je me suis contenté de vous les marquer en caractere différent de celuy des autres noms, en méttant (aulieu du Natalice)* f. le, *c'est-à-dire* fêtée le &c. *comme j'ay mis à S. Michel Archange* h. le, *c'est-à-dire* honoré le &c.

Digitized by Google

Vous aurez sans doute fait quelque attention à l'accent circonflexe que j'ay mis sur la pénultieme des mots d'origine theutonique terminez en mârus ; *& je croy que vous ne m'opposerez pas l'accoutumance de ceux qui prononcent* Hincmarus *en dactyle : car cette syllabe est constamment longue : ce qui paroist ; non-seulement par la maniere dont ces sortes de noms se rendent en langue vulgaire où la voyelle de cette syllabe est conservée ou changée, sans se perdre comme il arrive aux syllabes breves ; mais encore par l'usage où sont les Eglises de farie ces syllabes longues ; aussibien que par la prattique des meilleurs Poëtes qui les font toûjours longues jusqu'à aimer mieux en syncoper les syllabes par licence poëtique que de faire ce* ma *bref, comme on voit en ce distique de Jean des Mousseaux addressé à S. Germer de Fly sous ce titre,*

Ad Divum Geremârum ;

Stridentes sævis dum campi aquilonibus horrent
Germare, hos sedes, nubila purifices :

où on ne peut pas dire qu'il y eust Geremare *dans l'Original ; car, aucontraire, Manasses de Preaux aiant imprimé ces vers à Rouen au revers de l'Epitre-dédicatoire du 3e Livre de l'*Histoire de Bauvais *de M. Louvet avec le mot de* Geremare, *M. des Mousseaux prit un soin particulier de faire mettre dans l'*Errata, *par M. Louvet, qu'il falloit lire* Germâre *& non* Gerémare. *Je vous diray pour vous réjouir (& finiray par là) que l'Inscription de cette Epitre-dédicatoire, qui est de 1613, est conçue en ces termes :* A la glorieuse Sainteté de Monsieur S. Germer *&c. Auriez-vous cru que l'on eust ainsi parlé dans le siecle où nous vivons ?*

ERRATA.

Abbacyrus, ligne 1. au lieu d'*Appaçara*, mettez : *Appâssara pour Appâçaro.*
Æmilianus, ligne 1. Rédon, *lisez* Redon.
Angustinus, ligne 7. *mettez à la marge*, 28 Ao. 430.
Babolenus, *ligne 3.* Babolein, *lisez* Bobolin.
Benedictus, ligne 5. Quincay, *lisez* Quinçay.
Après *Caprasius* mettez : *Caradecus.* S. Caradeu, Prêtre, (13. Avril, 1114) ; qui avant son entrée en l'état ecclésiastique, avoit eu le soin de l'équipage-de-chasse de Rès Prince de Galles : mort à Saint Ismaël en Angleterre ; dont les Reliques apportées autrefois en France, sont en une Châsse en l'Eglise Collegiale de Donzy en Nivernois. Il est nommé *S. Querdeu* en un ms envoyé du Donziois en 1610 à un Curieux de Colmar.
Christophorus, ligne 9. avant d'avoir, *lisez* avant que d'avoir.
Clodulfus, ligne unique, *mettez à la marge* : 8. Juin, 696.
Cucufas, ligne 1. *ajoutez à la marge* : 304.
Cyrus, ligne 1. *Appaçara*, mettez : *Appassara.*
Desideratus ligne 1. Ditier, *mettez :* Dité.
Eligius ligne 2. Astarrac, *lisez* Estarrac.
Emericus, à la marge, 2. Nov. *lisez*, 4. Nov.
Evermundus, ligne 2. *après le point, ajoutez :* Il y a une paroisse en Normandie où on dit *S. Ebremond.* Ses Reliques sont à Creil (*Credilium*) à dix lieues de Paris.
Après *Hippolytus* mettez : *Hoildis*, Ste Houë, Vierge, (31. Avr. VI), honorée près de Barleduc ; dont le Corps est à St Etienne de Troies, & un Bras à Paris sous le grand Autel des Petites-Cordelieres avec une Relique de St Aventin du 4 Février.
Launomarus, ligne unique : S. Longils, *ajoutez* solitaire au Payïs Sonnois, au Maine.
Machutes, page 2. ligne derniere : Candre, qu'il ; *lisez* Candre, qu'ils.
N. S. Noziers, *ligne unique* : l'Astarrac, *lisez* l'Estarrac.
Quiteria, ligne 2. *S. Quitiere*, lisez *St Quitiere.*
Salvius, ligne 5. *Salve*, ajoutez : honoré en l'Abbayïe de Saint-Sauve de Montreuil où est son Corps.

TABLE

Digitized by Google

TABLE DU VOCABULAIRE HAGIOLOGIQUE,

en commençant par le Nom Vulgaire.

On y a ajouté quelques Noms, dont on n'a eu connoissance qu'après que l'ouvrage a été imprimé.

A Bre,	*Apra.*
Abs,	*Ebba.*
Acaire,	*Acharius.*
Achart,	*Aicadrus.*
Ache,	*Acius.*
Acheul,	*Acheolus; Aciolus.*
Agropy,	*Entropius.*
Adelard,	*Adalardus.*
Adenette,	*Ada.*
Adolf,	*Adulfus.*
Adourny,	*Saturninus.*
Adrien,	*Hadrianus.*
Af,	*Adauctus.*
Afradoce, Afrodise,	*Aphrodisius.*
Agadresme,	*Angadrisma.*
Agapit,	*Agapetus.*
Agnan,	*Anianus.*
Agrapart,	*Agapetus.*
Agreve,	*Agripanus.*
Agricole, Agrique,	*Agricola.*
Aguebaud,	*Agobardus.*
Aiou,	*Argulphus.*
Ajoutre, Ajutory,	*Adjutor.*
Aidaine,	*Adamnanus.*
Aigne, 2. Ev. de Perigueux.	*Anianus.*
Aigulin,	*Aquilinus.*
Aimée,	*Amma'a. Amma-Talida.*
Aiplomay,	*Apollinaris.*
Airy,	*Agericus.*
Alain,	*Alanus.*
Alauzie,	*A.....*
Alde,	*Anda.*
Aldobrand,	*Aldrovandus.*
Aleaume,	*Adelelmus.*
Aleu,	*Alodius.*
Alfier,	*Adelferius.*
Algot,	*Adelgotus.*
Adélaïde, Alèz, Aliz,	*Adelais, idis.*
Almèr,	*Almarus.*
Alnée,	*Alveus.*
Alò,	*Eligius.*
Aloir,	*Alorus.*
Aloisio,	*Ludovicus.*
Alyre,	*Illidius.*
Amable,	*Amabilis.*
Amadour, Amaitre, Amatre,	*Amator.*
Amandis,	*Amandinus.*
Ambrois, Ambroise,	*Ambrosius.*
Amat, Amet, Amé,	*Amatus.*
Amour,	*Amor.*
Anastáse, Anastaise,	*Anastasia.*
And,	*Abundius.*
Andeole, Andeux, Andiol,	*Andeolus.*
Andoche,	*Andochius.*
Andras, André, Andrieu, Andueil, Anduel,	*Andreas.*
Anême,	*Antimius.*
Anestezicas, Diocèse d'Uzès.	*Anastasius & Cassius?*
Aufroy,	*Ansfridus.*
Angeau,	*Angelus.*
Angelaume,	*Angelelmus.*
Annemond,	*Auremundus.*
Ansillon,	*Ansilio.*
Anstaise,	*Anastasius.*
Antege,	*Antidius.*
Anthiogue,	*Antiochus.*
Antolein,	*Anatolianus.*
Aoustin,	*Augustinus.*
Apolline,	*Apollonia.*
Apollône,	*Apollonius.*
Apothême,	*Hypothemius.*
Appaçâre, Appacer, Appassara,	*Abbacyrus; Cyrus.*
Aprône,	*Apronia.*
Apthe,	*Agatha.*
Aquelin,	*Aquilinus.*
Aquidan,	*Acyndinus.*
Aragond, Aragonde,	*Radegundis.*
Archambaud,	*Eorcunvaldus.*
Arcous,	*Arcontius.*
Ardaing,	*Ardagnus.*
Arey,	*Aregius.*
Arige,	*Aredius.*
Arille,	*Agricola.*
Armon,	*Ar.....*
Arnalt,	*Arnoaldus.*
Arnaud,	*Arnaldus; Arnualdus.*
Arnou,	*Arnulfus.*
Arpin,	*Agrippinus.*
Arpine, Arpinio,	*Elvidius.*
Arroman,	*.....*
Arthème, Arthemy, Arthein,	*Arthemius.*
Artongathe,	*Eorcungoda.*
Ary,	*Aregius.*
Assaire,	*Cæsarius.*
Aslard,	*Adalardus; Adelardus.*
Aspais,	*Aspasius.*
Assitronine,	*Saturninus.*
Astier, Disciple de S. Cybar.	*Asterius*, 22. Octob.
Atornis,	*Saturninus.*
Avaugourg,	*Valburgis.*
Avoie,	*Avia; Hedvigis.*
Avol,	*Nabor.*
Aubans,	*Albanus.*
Aubert,	*Albertus: Autbertus.*
Aubierge,	*Adelberga; Edilburgis Ethelburga.*
Aubin,	*Albinus.*
Aubrinx, Aubry,	*Albericus.*
Audart, Audert,	*Theodardus.*
Aude,	*Alda; Anda.*
Audoin,	*Audoenus.*
Audric,	*Edilitrudis.*
Audry,	*Aldericus.*
Auffoy,	*Adelfridus; Alsofredus.*
Augis,	*Adalgisus.*
Aulaic, Aulaire,	*Eulalia.*
Aule,	*Augulus; Augulus.*
Aumond,	*Autimundus.*
Aunaire,	*Aunacharius.*
Aunobert,	*Alnobertus.*
Aupert,	*Autpertus.*
Auquély,	*Eucherius.*
Aure,	*Aurea.*
Ausône, Ausony,	*Ausonius.*
Aussens,	*Auxentius.*
Aussille,	*Auxilia.*
Austins,	*Augustinus.*
Austremoine,	*Austremonius; Stremonius.*
Austrilége,	*Austregisilus.*
Austrude,	*Austrudis.*
Autaire,	*Autarius.*
Autal, Autau,	*Augustalis.*
Autelige,	*Austregisilus.*
Axeuil,	*Aciolus.*

B

B Abolein,	*Babolenus.*

†††††

Babel, Babylas, Babyle,	*Babylas.*
Bacq,	*Bacchus.*
Badou,	*Badulfus.*
Baefs,	*Bavo.*
Baible,	*Babylas.*
Baillon,	an *Badilo?* 8 Oct.
Bâle,	*Basolus.*
Bardols,	*Bertulfus.*
Batilde,	*Baldechildis.*
Baud,	*Baldus.*
Baudiere, Baudille,	*Baudelius.*
Baudou,	*Baldulfus.*
Baudouin,	*Baldwinus.*
Baudour,	*Baldechildis.* *Batildis.* *Baldericus.*
Baudry,	
Baumar, Baumer,	*Baudomirus.*
Baumard,	*Boamadus.*
Baumez,	
Bauſſenge,	*Balſemius.*
Bauteur,	*Baldechildis.*
Bauzely, Bauzille, Bauzire,	*Baudelius.*
Beâte,	*Beata.* *Benedicta.*
Bée,	*Bega.*
Bellande,	*Berelendis.*
Bénard,	*Bernardus.*
Bénazects, Benazers, Bénédet, Bénézeck, Bénézet, Benoiſt,	*Benedictus.*
Benoiſte,	*Benedicta.*
Beraire,	*Berarius.*
Bercaire,	*Bercharius.*
Bereng,	*Benignus.*
Bérenger,	*Berengarius.*
Bergis,	*Beregiſus.*
Bérier,	*Berarius.*
Bermond,	*Veremundus.*
Bernaut,	*Bernardus.*
Beroing,	*Benignus.*
Bertaud,	*Bertaldus.*
Berteaume,	*Bertelmus.*
Berthier,	*Bertharius.*
Berthomieu,	*Barthelomæus.*
Bertou,	*Bertulfus.*
Bertran,	*Bertichramnus.*
Bêſe,	*Béteſus.*
Beury,	*Bandericus.*
Beuve,	*Bova.*
Beuvon,	*Bebo.*
Bidolfo,	*Bhidulfus.*
Bié,	*Beatus.*
Bien,	*Vivianus.*
Biètre,	*Viator.*
Bilt,	*Hippolytus.*
Blais, Blaiſe,	*Blaſius.*
Blancat, Blanchars,	*Pancratius.*
Blanchart,	*Blancardus.*
Blay,	*Blavius.*
Blé,	*Beatus.*
Blier,	*Blitarius.*
Blimont,	*Blithmundus.*
Boaire,	*Betarius.*
Bodart,	*Bodoaldus.*
Bodolf,	*Botulfus.*
Boïle,	*Begiſius.*
Boile,	*Bandelius.*
Bond,	*Baldus.*
Boner, Bont,	*Bonitus.*
Bonizeck,	*Benedictus.*
Bourbaz,	*Vulbandus.*
Boutou,	*Botulfus.*
Bouty,	.....
Brancas, Branchais, Branchy, Branchs,	*Pancratius.*
Breigne,	*Benignus.*
Brex,	*Briſſio.*
Brice,	*Briſſius.*
Brieu,	*Briocus*; an & *Brioma-clus?*
Brigide,	*Birgitta.* *Brigida.* *Britta.*
Bris, Briſſon,	*Briſſio, onis*; *Briſſus*,
Brun,	*Brunus.*
Bruno, Brunon,	*Bruno.* an *Budocus?*
Bruzy,	
Brynolf, Ev. de Scaren,	*Brunulfus*, 6. Fevr.
Buzeu, Buzy,	*Budocus.*

C

CAlès,	*Carilefus.*
Caluppan,	*Caluppa.*
Candre,	*Candidus.*
Caprais,	*Caprafius.*
Caradeu,	*Caradocus.*
Carcodan,	*Curcódomus.*
Carmery,	*Calminius.*
Caro,	*Lazarus.*
Caſſy,	*Caſſius.*
Cébrias,	*Cyprianus.*
Célerin,	*Serenicus.*
Celicy,	*C.....*
Celigne,	*Calinia.*
Celvolf,	*Ceolvulfus.*
Cémon,	*Ceadmannus.*
Cenâry,	*Nazarius.*
Cendre,	*Candidus.*
Ceols,	*Celſus.*
Céran,	*Ceraunus.*
Céras,	*Ceracius.*
Cerboney,	*Corbonius.*
Cerè,	*Ceratus.*
Cerille,	*Cicerculus.*
Cerin,	*Cyrinus.*
Céſaire,	*Cæſarius.*
Cezadre,	*Ceſſator.*
Châfre,	*Theofredus.*
Chamant,	*Amantius.*
Chândre,	*Candidus.*
Chapte,	*Agatha.*
Charlis,	*Carilefus.*
Chartier,	*Carterius.*
Chaumond,	*Anemundus*, *Chanemundus*, *Enemundus*, *Hanemundus.*
Chelin,	*Quirinus.*
Chelirs,	*Hilarius.*
Chelis,	*Eligius.*
Cherf,	*Theuderius.*
Chéron,	*Carannus.*
Chignan,	*Annianus.*
Chignas,	*Anianus.*
Chipar,	*Eparchius.*
Chivert,	*Childebertus.*
Chretoſſe,	*Chriſtivilus.*
Chriſtau,	*Chriſtophorus.*
Chriſtienne,	*Chriſtiana.*
Chriſtoſle, Chriſtôls, Chriſtoval, Chriſtovel,	*Chriſtophorus.*
Chryſeuil,	*Chryſolius.*
Cicrgues,	*Cyricus.*
Cirac, Diocèſe de Miſepoix,	an *Ceracius?* an *Cyriacus?*
Ciſtron, Citroine,	*Citronius.*
Clair, Clars,	*Clarus.*
Clavié,	*Flavius.*
Cloſſeinde,	*Clodefindis.*
Clou,	*Clodulfus.*
Clouaud, Cloud,	*Clodoaldus*; *Flodualdus.*
Colme,	*Célmocus.*
Colombain, Colomban,	*Columbanus.*
Colome, Abbé d'Hiic,	*Columba.*
Combert,	*Cunibertus.*
Condé,	*Condedus.*
Conteſt, Contèt,	*Contextus.*
Coran, à Lan, Diocèſe de Mende.	.....
Cordon,	*Curcódomus.*
Corneille, Cornille,	*Cornelius.*
Coudeloc,	*Condilucus.*
Cougat, Couquenfat,	*Cucufas.*
Courcodème,	*Curcódomus.*
Couvoyon,	*Convoio.*
Coyere,	Cohæria.
Crapais, Crapaſy,	*Capraſius.*
Creac,	*Quiriacus.*

Digitized by Google

Crépin, *Crispinus.*
Crépier, *Crispinus.*
Cricq, *Quirinus.*
Cuirin, *Quirinus.*
Cybat, *Eparchius.*
Cybras, *Cyprianus.*
Cyr, Cyrq, } *Cyricus.*
Cyvran, *Cyprianus.*

D

Dâbert, *Dagobertus.*
Damarin, *Amarinus.*
Daulé, *Ethelvoldus.*
Decl, *Deicolus.*
Démetre, *Demetrius.*
Denys, *Dionysius.*
Denyſe, *Dionyſia.*
Deſir, *Deſiderius.*
Deſirat, Deſiré, } *Deſideratus.*
Dezery, Didier, } *Deſiderius.*
Dié, *Deodatus.*
Diegue, *Didacus.*
Diel, *Deicola.*
Dirié, *Deſideratus.*
Dimenche, *Dominicus.*
Dimitry, *Demetrius.*
Dinephorn, *Symphorianus.*
Dinevaut, *Donoaldus.*
Diogart, *D.....*
Dity, an *Deſiderius?*
Dizans, *Decentius.*
Dizier, *Deſiderius.*
Dôle, an *Domnolus.*
Dôme, *Domnolus.*
Domenge, *Dominicus.*
Domice, Domis, } *Domitius.*
Donas, *Donatianus.*
Donge, *Domnio.*
Donnin, *Domninus.*
Dônys, *Dionysius.*
Dototh, *Dorotheus.*
Douc, ...
Douchard, *Dulcardus.*
Doucis, *Dulcidius.*
Dreux, { *Drogo.* *Drogus.*
Drezery, *Deſiderius.*
Drieuls, *Sindulfus.*
Drouaut, *Droctoaldus.*
Druon, *Drogo.*

E

EAnd, *Eugendus.*
Eanne, *Annarius.*
Eble, *E.....*
Ebremont, *Evermundus.*
Eccleſe, *Eccleſius.*
Echire, *Eucherius.*
Eclénart, *Ecleonardus.*
Ecolâce, *Scholaſtica.*
Efflam, *Inflannanus.*
Efrique, *Africanus.*
Egobille, *Scuviculus.*
Eguignér, *Fingar, aris.*
El, *Agilus.*
Eleſmes, *Adelelmus.*
Eliphe, Elis, } *Eliphius.*
Elme, *Eraſmus.*
Eloph, *Eliphius.*
Elouan, *Ludigianus.*
Eloy, *Eligius.*
Elpignan, *Alpinianus.*
Elſiaire, *Adelxarius.*
Elvé, *Albaus.*
Elzear, *Elzearius.*
Emebert, *Adelebertus.*
Emond, *Eadmundus.*
Emere, *Emerius.*
Emery, *Emericus.*
Emilien, Emilion, } *Æmilianus.*
Enemie, *Enymia.*
Englemèr, *Engelmarus.*
Engraſſe, *Encratis, idis.*
Epain, *Spanus.*
Ereie, *Aredius.*
Ergoule, *Gudila.*
Erigny, *Irenaus.*
Erme, *Ermino, onis.*
Ermel, *Armagilus.*
Ermentaire, *Armentarius.*
Ermine, *Irmina.*
Ernelle, *Ragenildis, is.*
Eſme, *Edmundus.*
Eſneu, *Eadnocbus.*
Eſperance, *Exuperantia.*
Eſpre, *Heſperus.*
Eſſouvré, *Exuperatus.*
Eſtef, Eſteve, Etienne, } *Stephanus.*
Evangele, *Evangelius.*
Eveurce, *Evortius.*
Evozey, *Evodius.*
Evrande, *E.....*
Evrard, *Everardus.*
Evre, *Aper.*
Evrèle, *Ebrigiſilus.*
Evremèr, *Evermarus.*
Evremond, { *Ebremundus,* *Evermundus.*
Evroine, *Apronia.*
Evrôls, Evrou, } *Ebrulfus.*
Eucaire, *Eucharius.*
Euchèr, *Eucherius.*
Eudes, *Odo.*
Eufraiſe, *Euphraſius.*
Eugein, Eugêne, } *Eugenius.*
Eulail, *Æoladius.*
Eulaie, *Eulalia.*
Eunuce, *Eunuchius.*
Eurice, *Euſtius.*
Euſoie, *Euſebia.*
Euſtaiſe, Euſtâſe, } *Euſtaſius.*
Euſtaze, *Euſtadius.*
Euverte, *Evortius.*

F

FAgond, *Facundus.*
Faine, *Fanchea.*
Falbourg, *Valburgis.*
Fale, *Fidolus.*
Falmy, ...
Fargeau, Fargeu, } *Ferreolus.*
Faſcile, Faziou, } *Faſciolus.*
Fatimat, *F.....*
Fé, *Fides, is.*
Fens, *Fidentius.*
Fergeon, *Ferrutio.*
Fergeux, *Ferreolus.*
Ferme, *Firmus.*
Fermins, *Firminus.*
Fernand, *Ferdinandus.*
Ferriol, *Ferreolus.*
Fivetein, *Fidivetenus.*
Flaive, *Flavius.*
Flieu, *Flavius.*
Flôberde, *Frodoberta.*
Flôbert, *Frodobertus.*
Florend, *Volfolendus.*
Flou, *Floſculus.* *Fulcolus.* *Fuſculus.*
Flour, *Florus.*
Foignan, *Foillanus.*
Forgent, *Fulgentius.*
Forgey, *Ferreolus.*
Fort, Fortunat, Fortuné, } *Fortunatus.*
Foucaut, *Fulcaldus.*
Foulques, { *Fulco.* *Fulcus.*
Fourſy, *Furſaus.*
Frajou, *Fragulfus.*
Fraigne, *Fermerius.*
Fraimbaut, Frambourd, } *Frambaldus.*
Frameheut, Frameuze, } *Framechildis.*
Franchy, *Francovêus.*
Fré, *Fredus.*
Frégaut, *Fredegandus.*
Fregent, *Fulgentius.*
Fremis, *Firminus.*
Frenier, *Fermerius.*
Frenin, *Phronymus.*
Frenit, *Fermerius.*
Freviſſe, *Fridefvitha.*
Frezaut, *Frodoaldus.*
Frichou, *Freculfus.*
Frion, *Fredulfus.*
Frôbert, *Frodobertus.*
Front, *Fronto.*
Frou, *Frodulfus.*
Fulgence, Fulgent, } *Fulgentius.*
Furſy, *Furſaus.*

Digitized by Google

G

GAldry, {Gaudericus. / Valdericus.
Galmier, Baldomerus.
Gan, Gaond, } Godo.
Gau, Gallus.
Gaubert, Valdebertus.
Gauburge, Valburgis.
Gaud, Valdus.
Gaudeins, Gaudentius.
Gaumier, Vulmarus.
Gautier, Galterus.
Gauzeins, Gaudentius.
Geaumier, Baldomeres.
Gedouin, Gildinus.
Gelais, Gélâſe, } Gelaſius.
Gêlin, Giſlenus.
Gely, Hilarius.
Gemble, Hyemulus.
Gendroux, Generoſus.
Gengon, Gangulphus.
Generoux, Generoſus.
Genès, Geneſius.
Genevieve, Genovefa.
Geniez, } Geneſius.
Genis,
Gennâre, Jannarius.
Genois, Geneſius.
Genou, Gendulfus.
Geofroy, Gaufridus.
Geoirs,
George, } Georgius.
Gerard, Géraud, } Gerardus.
Geraud, Geraldus.
Géran, ...
Geret, ...
Germas, Germanus.
Germèr, Geremárus.
Germier, Geremáres.
Géroche, Gerundius.
Gerou, Gerulfus.
Gerveve, Genoveſa.
Géry, Deſiderius.
Gery, Gangericus.
Giguel, Judicael.
Gilles, Ægidius.
Gimiér, Guimerra.
Ginevra, Genoveſa.
Giorz, Gelaſius.
Girard, Gerardus.
Girolamo, Hieronymus.
Giron, Gerson.
Girons, Giroux, } Geruntius.
Glaſcôve, ...
Glaude, Claudius.
Gloſſine, Glozine, } Chlodeſindis.
Go, an Gudualus?
Goal, Goau, } Gudualus.
Gobbains, Gobbanus.
Gobrien, Chomcanus.

Gervais, Gervaiſe, } Gervaſius.
Gladie, ...
Godard, Gildardus.
Godeberte, Godeberta.
Godegrane, Chrodogangus.
Godelieve, Godeleva.
Godelu, Vultus de Luca.
Godoleine, Godeleva.
Goignet, G.....
Goiles, G.....
Goins, Gaudentius.
Goiry, Godericus.
Goiſenou, Guſcinevus.
Gòmèz, Gnmeſindus.
Gombert, Gompert, } Cunibertus.
Gon, Godo.
Gondry, Gnnderícus.
Gotard, Gothardus.
Goufin, Vulfinus.
Goule, Gudila.
Goumar, Goumèr, } Vulmárus.
Gourdaine, Gourdinel, } Gordanius.
Gouſſaut, Conſalvus.
Gouſtans, Guſtanus.
Grace, Encratis, idis.
Gramas, Chromatius.
Grapaſy, Capraſius.
Grauls, Gratulfus.
Gregofane, Carpophorus.
Grimbaut, Grimbaldus.
Grons, Graulfus.
Groſline, Chrodeſingus.
Groux, Graulfus.
Gueltas, Gildas.
Guenau, {Guinâilus. / Vinâilus.
Guénégaud, Vinebaldus.
Guenin, Guinninus.
Guenizon, Vinizo.
Guérec, Quiricus.
Guerfroy, Verenfridus.
Guérin, Varinus.
Guerry, Vedericus.
Gueveres, Goar.
Guidezind, Vitefindus.
Guidon, {Guido. / Vido.
Guiémat, Veómades.
Guignolé, Vinvaloëus.
Guilein, Giſlenus.
Guillebaut, Vilibaldus.
Guillec, Villéicus.
Guimèr, Vinemárus.
Guin, Guinninus.
Guingalois, Vinvaloëus.
Guion, {Guido. / Vido.
Guiraut, Veraldus.
Guirons, Geruntius.
Guit, Vidus.
Gury, Godericus.

Guy, {Guidus. / Guido. / Vitus.

H

HAgond, } Facundus.
Hagun, Hahayrat, ...
Haond, Abundius.
Harblond, Hermelandus.
Hardouin, {Hadrindus. / Harduinus.
Hélier, Hilarius.
Helvert, Helibertus.
Héreic, Aredius.
Herbland, Herblond, } Hermelandus.
Herlinde, Harelindis.
Hermenfroy, Hermenfridus.
Hermolé, Hermolaüs.
Hidou, Hidulf, } Hidulfus.
Hilâre, Hilaire, Hilier, } Hilarius.
Hildemarque, {Childomerga. / Hildomarca.
Hilles, ...
Hiſque, Heſychius.
Honeſt, Honeſtus.
Honfroy, Hunfridus.
Honoire, Honorius, } Honorius.
Honorat, Honoré, } Honoratus.
Houarlux, Valleſius.
Houé, Hoildis.

J

JAfré Theofredus.
Jaimes, Jame, } Jacobus.
Jalede, ...
Jalle, Galla.
Jacynthe, Hiacynthus.
Janvier, Januarius.
Janviere, Jannaria.
Jaoua, Johannis.
Jéjune, Jejunius.
Jéroche, Gerundius.
Jérôme, Hieronymus.
Jodars, Gildas.
Joiry, Jordy, Jory, } Georgius.
Jolias, Julianus.
Joſſe, Judocus.
Jouin, Jovinus.
Joudry, Gilderícus.
Ju, Juſt, } Juſtus.
Juers, Juery, } Georgius.
Jubin, Julbin, } Gebuinus.
Jure, Georgius.

Jule,

Jule, *Julia.*
Julien, } *Junianus.*
Jumien, }
J..... *Jumêtes.*
Jûre, *Georgius.*

I

IGny, an *Ignacius?*
Imoge, Imago.
Impere, *Imperia.*
Inglevert, *Angilbertus.*
Inmigo, *Enneco.*
Iſar, *Iſarnus.*
Iſmeon, *Iſmido.*
Ityere, *Imiterius.*

K

KE', *Colodocus.*
Kcintegern, *Kentigernus.*
Kirec, *Varocus.*
Kulhn, *Chilianus.*

L

LAdre, *Lazarus.*
Lagiér, *Leodegarius.*
Lâlo, *Ladiſlaüs.*
Lan, *Lavinus*, *Launus.*
Landry, *Landericus.*
Langis, *Launogiſilus.*
Lâry, *Hilarius.*
Lavier, *Laberius.*
Leagiér, } *Leodegarius.*
Léger, }
Lein, *Leo.*
Lemps, *Nemeſius.*
Leſin, *Licinius.*
Léthard, *Leothardus.*
Levange, *Libanius.*
Leu, *Lupus.*
Leufroy, *Leufredus*, *Leufridus.*
Leuvart, *Leobardus.*
Lezer, *Glycerius.*
Libaire, *Libaria.*
Liberd, *Leobardus.*
Libier, *Livarius.*
Libiere, *Libaria.*
Liboire, *Liborius.*
Licar, *Glycerius.*
Lidoire, *Lidorius*, *Litorius.*
Lié, *Letus.*
Liébaud, *Leodovaldus.*
Liénart, *Leonardus.*
Liene, *Leonius.*
Liénuere, *Leonorius.*
Lieubete, *Leobgytha*, *Liveta.*
Liey, *Leo.*
Lifart, *Lietfardus*, *Liphardus.*
Ligaire, *Leodegarius.*
Limine, an *Liminius?*
Lindrue, *Lutrudis.*
Linguin, *Limininus.*
Lions, *Leontius.*
Lioubere, *Lubetia.*
Liourade, *Liberata.*
Liperche, *Lupercius*, *Lupercus.*
Liſiere, *Liceria.*
Livaut, *Leobaldus.*
Livrade, *Liberata.*
Livrau, *Liberalis.*
Lo, *Laudus*, *Lauto.*
Locaie, *Leocadia.*
Lomain, *Lumanus.*
Lômèr, *Launomârus.*
Lônarr, *Leonardus.*
Longils, } *Launogiſilus.*
Longis, }
Lop, *Lupus.*
Lorje, *Georgius.*
Lors, *Laurus.*
Lotaire, *Lotarius.*
Loubers, *Lupercius*, *Luperculus*, *Lupercus.*
Louboir, an *Lupercus?*
Loudain, *Ludanus.*
Louens, *Linentius.*
Loueve, *Laudeveva.*
Louïs, *Chlotovechus*, *Ludovicus.*
Loul, *Landulfus.*
Loup, *Lupus.*
Louvains, *Leobonus.*
Louveins, *Lubentius.*
Louvents, *Lupentius.*
Loyer, *Lotharius.*
Lubais, *Leobatus*, *Leupatus.*
Lubin, *Leobinus.*
Lucain, } *Lucanus.*
Lucan, }
Luce, *Lucia.*
Lucée, *Lucegia.*
Lucie, *Lucia.*
Lucrece, *Leocritia.*
Ludard, *Leodardus.*
Ludre, *Lufor.*
Lumine, an *Leobinus?* an *Liminius?*
Lunaire, *Leonorius.*
Luneze, *Luneta.*
Lupede, } *Elpidius.*
Lupedio, }
Lupien, *Lupianus.*
Ly, *Latus.*
Lyperche, *Lupercus.*

M

MAcaire, } *Macarius.*
Macâry, }
Mâcé, *Matheus.*
Macedône, *Macedonius.*
Mâchaut. Ev. d'Ardeubonne. *Macaldus*, 25. Avr.
Maclou, *Machutes*, *Macliavus*, *Maclovius*, *Macnius.*
Macolde, *M.....*
Madir, *Emeterius.* *Hemiterius.*
Madour, } *Amator.*
Mâdre, }
Mâſiée, *Maſtaſiedis.*
Mahaut, *Mathildis.*
Mahé, } *Matheus.*
Maheu, }
Majas, *Maianus.*
Maibeu, *Mabodus.*
Maïeul, *Maiolus.*
Maillard, *Malehardus.*
Maimbeuf, } *Magnobodus.*
Maimbeu, }
Maing, *Magnus.*
Mâlo, *Machutes*, *Macliavus*, *Maclovius*, *Macnius.*
Mâlou, *Magdalupus.*
Mamillan, *Maximilianus.*
Mammès, *Mamas*, *antis.*
Mandé, *Mandetus.*
Manevieu, *Menelevus.*
Mangors, *Megengoſes*, *is.*
Mans, *Maximus.*
Manſuy, *Manſuetus.*
Manvieu, *Manvæus.*
Maqueſſague, *Keſſogus.*
Marceau, } *Marcellus.*
Marcel, }
Marcels, *Martialis.*
Marcou, *Marculfus.*
Mard, *Medardus.*
Marême, *Mederaſma.*
Margeain, *Mariannis.*
Marianne, *Mariamne.*
Mars, *Martius.*
Marſal, } *Martialis.*
Marſau, }
Martial, }
Martis, *Martinus.*
Martory, ...
Mâry, *Marius.*
Marz, *Medardus.*
Maſſe, *Maximus.*
Maſſire, *M.....*
Mâthie, *Maſtidia.*
Mauberte, *Madelberta.*
Maubert, *Madelbertus.*
Maufroy, *Madelfridus.*
Maugér, *Madelgarius.*
Mauguille, *Madelgiſilus.*
Mauiller, } .....
Maulhet, }
Mauvé, *Madalvenis.*
Mauvy, *Menelevus.*
Maxe, *Maximus.*
Meard, *Medardus.*
Meen, *Mevennus.*
Meille, *Æmil.....*
Meingaud, *Mengoldus.*

†††††††

Digitized by Google

Meinolf, } *Magenulfus.*
Meinon, }
Melagne, } *Melanius.*
Melaine, }
Melaucy, ...
Mélóir, *Melorus.*
Mélon, *Mellonus.*
Membre, *Memorius.*
Même, { *Maxima.* *Maximus.*
Mémin, *Maximinus.*
Mémiérs, } *Memorius.*
Mémins, }
Mènehoud, *Manechildis.*
Mènelé, *Menelaus.*
Menge, *Memmius.*
Menou, *Minulfus.*
Menvre, *Memorius.*
Meraud, *Meraldus.*
Mériadec, *Meredocus.*
Merize, *Mauritius.*
Merre, *Mitrius.*
Merry, *Medericus.*
Méssence, *Maxentia.*
Méssent, *Maxentius.*
Méssien, { *Maximus,* *Maximianus,* *Maximinianus,* *Messianus.*
Meu, { *Maiolus.* *Maximus.*
Mezard, *Medardus.*
Miâni, *Æmilianus.*
Miard, *Medardus.*
Micomé, *Michomères.*
Mie, *Medicus.*
Miel, *Michael.*
Milhan, } *Æmilianus.*
Millon, }
Mion, *Medulfus.*
Mirlouriraim, *Merolslammus.*
Missoir, *M.....*
Moëg, *Maidocus.*
Molf, *Madulfus.*
Mongo, *Kentigernus.*
Momble, *Mummolus.*
Momblein, } *Mummolenus.*
Mommelein, } *Mummulus.*
Mommole, *Mummolenus.*
Mommolein, *Mummolenus.*
Moncain, *Mochua.*
Mondolf, *Monulfus.*
Mondry, *Modericus.*
Montaine, *Montana.*
Montain, *Mentanus.*
Moran, *Moderamnus.*
Morge, } *Mauritius.*
Môris, }
Mosse, *Maximus.*
Moucherat, Reclus à Ratisbonne, *Muricherodacus, 27 Januier, 1088.*

N

NAmas, } *Naamatius.*
Namaze, }
Naufary, ...
Nazaire, *Nazarius.*
Nectaire, } *Nectarius.*
Nectere, }
Nectoire, }
Némoie, *Neomadia.*
Néomaie, *Neomadia.*
Netaire, *Nectarius.*
Névolaire, *Nebularius.*
Nicaise, } *Nicasius.*
Nicâry, }
Niciez, *Nicetius.*
Nigaise, *Nicasius.*
Nisiez, *Nicetius.*
Noele, *Natalia.*
Noflete, *Annofledis.*
Nôly, *N.....*
Nom, *Nummius.*
Nomoie, } *Neomadia.*
Noumoize, }
Noyale, an *Natalia?*
Nozies, *N.....*

O

ODes, *Odo.*
Odile, *Odilo.*
Odille, *Othilia.*
Odo, } *Odo.*
Odon, }
Odôte, *Isidorus.*
Offange, an *Volfgangus?*
Offebert, *Ulfebertus.*
Oficm, *Euphebius.*
Olafs, *Olavs.*
Olaie, } *Eulalia.*
Olaille, }
Olaire, }
Olâre, }
Olâve, *Olaüs.*
Olivier, *Olivarius.*
Olon, *Odilo.*
Omaie, *Enmachius.*
Omerande, ...
Omèr, *Andomarus.*
Orazèr, *Or.....*
Orens, *Orientius.*
Orgonne, *Aldegundis.*
Oricle, *Oriculus.*
Orfeline, *Urfulina.*
Oft, ...
Oftent, *Auftindus.*
Othenon, *Odino.*
Ouarlux, an *Garlofius?* } *Valleſius.*
Ou, *Ulfus.*
Oud, *Eovaldus.*
Oudrille, *Auſtregiſilus.*
Oudry, *Udalricus.*
Ouein, *Audoenus.*
Ougeau, *Odilo.*
Ouil, { *Angulus,* *Angulus.*
Ouille, *Eulalia.*
Ouine, *Eugenia.*
Outs, *Urſus.*
Oût, *Auguſtus.*
Outin, *Auguſtinus.*
Outrille, *Auſtregiſilus.*
Outrillet, *Auſtregiſilulus.*
Ouvrou, *Ebrulfus.*
Oye, *Eutychius.*
Oyend, { *Augendus,* *Engendus.*

P

PAbut, *Tugdualus.*
Padelmure, an *Patermuthius?*
Padraigh, *Patricius.*
Paiſſens, *Paxentius.*
Pal, *Paulus.*
Palaie, }
Palaïo, } *Pelagius.*
Palais, }
Paldemure, *P.....*
Pallaie, *Palladia.*
Pallais, *Palladius.*
Palpier, an *Palparius?*
Pantaleon, } *Pantaleemon* ou
Pantaly, } *Pantaleon.*
Pantrate, }
Papoul, *Papulus.*
Pâquier, *Paſchalius.*
Paquiez, *Paſchaſius.*
Paragoire, *Parargorius.*
Pardon, } *Pardulfus.*
Pardou, }
Parfait, *Perfectus.*
Partize, *Patricius.*
Parthein, *Parthenius.*
Paſtour, *Paſtor.*
Patu, *Patuſius.*
Pavais, } *Pavatius.*
Pavas, }
Pavin, *Paduinus.*
Pau, *Paulus.*
Paulet, ...
Paye, *Pelagius.*
Pazanne, *Perſeveranda.*
Pé, *Petrus.*
Pechinne, { *Pecinna,* *Perſeveranda.*
Pelade, *Palladius.*
Pélage, } *Pelagia.*
Pélagie, }
Pelay, } *Pelagius.*
Pels, }
Perdou, *Pardulfus.*
Pere, *Petrus.*
Pernelle, } *Petronilla.*
Peronnelle, }
Perpès, } *Perpetuus.*
Perpet, }
Perreuze, *Petrocus.*
Perrin, *Peregrinus.*
Perrine, } *Petronilla.*
Perronelle, }
Peſſere, ...
Peyre, *Petrus.*
Peyrias, *P.....*
Pezaine, { *Pecinna,* *Perſeveranda.*

Digitized by Google

Phalier, *Pharetrius.*
Pheime, en Charolois. *Euphemia.*
Phelippes, *Philippus.*
Phiâry, *Phabadius.*
Phleps, *Philippus.*
Pience, Pienche, } *Pientia.*
Piénon, ...
Piens, *Pientius.*
Pincy, ...
Pion, *Opio.*
Pipe, *Pipio.*
Pipoy, *Epipodius.*
Plaisis, *Placidius.*
Plaits, *Placitus.*
Plancart, } *Pancratius.*
Planchais, }
Pléchaume, *Plechelmus.*
Plé, *Hippolytus.*
Pley, *Pelagius.*
Plidolf, *Blidulfus.*
Poange, *Potamius.*
Poins, *Pontius.*
Polten, *Hippolytus.*
Pompoigne, *Pomponia.*
Pompone, *Pomponius.*
Pons, *Pontius.*
Porçain, *Portianus.*
Porcaire, *Porcaria.*
Porcaire, Porchaire, Porquier, } *Porcarius.*
Porrey, *Epipodius.*
Pouange, *Potamius.*
Pozanne, *Perseveranda.*
Pozan, *Possessus.*
Précorz, *Precordius.*
Predo, *P.....*
Preils, Prets, } *Projectus.*
Preuil, *Proculus.*
Preuts, *Protasius.*
Preuve, *Proba.*
Prex, *Prisc us.*
Prict, Prié, Prieſt, Prix, } *Projectus.*
Princes, Principe, } *Principius.*
Priſe, *Prisc us.*
Probas, *Probatius.*
Promaiſe, *Promasius.*
Protaiſe, *Protasia.*
Protais, *Protasius.*
Provin, *Probinus.*
Prouents, *Prudentius.*
Pruzas, an *Prudentius?*
Purgean, *Portianus.*

Q

Quentin, *Quintinus.*
Queurx, *Quiriacus.*
Quillein, *Chillenus.*
Quiniz, *Quimidius.*
Quintin, *Quintinus.*
Quiriace, *Cyriacus.*
Quirico, *Cyricus.*
Quitere, Quitiere, } *Quiteria.*

R

Râbert, *Radbertus.*
Rabier, *Riberius.*
Ragomé, *Rigomerus.*
Ragonde, *Radegundis.*
Raimbert, *Ragnobertus.*
Raimond, *Ragnemodus.*
Rambert, *Ragnebertus.*
Ramezy, *Remedius.*
Randaud, *Randoaldus.*
Raoul, Rauls, } *Radulfus.*
Refroie, *Raginfredes.*
Regonde, *Radegundis.*
Reinald, *Raginaldus.*
Reine, *Regina.*
Reinoſte, Reinofre, } *Ragenulfa.*
Remezaire, *Ramissarius.*
Remiſy, *Remigius.*
Remy, *Remedius. Remigius.*
Renaud, *Reginaldus.*
René, *Renatus.*
Reniér, *Ragnerius.*
Renobert, *Ragnobertus.*
Renon, *Ragenulfus.*
Rephaire, *Rumpharius.*
Ribier, *Ribarius.*
Richarde, *Richgardis.*
Richard, *Ricardus.*
Rieule, *Regulus.*
Rigaud, *Ricaldus.*
Rigomé, *Rigomárus.*
Rigomer, *Rigoméres.*
Rimail, *Remaclus.*
Rimér, *Richmérus.*
Rieu, Abbé en Bretagne, *Riocus*, 12 Févr.
Rion, *Riovennus.*
Riquiér, *Richarius.*
Riran, *Reverianus.*
Roc, *Racho, onis.*
Rodrigue, *Rudericus.*
Rodrue, *Ortrudis.*
Roger, *Rogerius.*
Roghiglio, Roguil, } *Rufillus.*
Roils, *Radulfus.*
Roimbaut, *Rumoldus.*
Rôland, *Rotulandus.*
Rolle, an *Rutulus?*
Rombaut, *Rumoldus.*
Romble, *Romulus.*
Rome, *Romadius.*
Róques, *Racho, onis.*
Rosseline, *Rossolina.*
Rossore, Rossorio, } *Luxorius.*
Rostaing, *Rostagnus.*
Rouin, *Rodingus.*
Rouperaire, ...
Rozeind, *Rudesindus.*
Ruan, *Rodanus.*
Ruaut, *Rodaldus.*
Rus, *Rufus.*

S

Sabigothon, *Natalia.*
Sâdre, *Cessator.*
Sadroc, *Sacerdos.*
Saens, *Sidonius.*
Saffiér, *Sapphirus.*
Saſlorein, *Symphorianus.*
Saintin, *Sanctinus.*
Saires, *Sarius.*
Salaberge, *Sadalaberga.*
Salmon, *Salmaunus.*
Salône, *Salonius.*
Salve, Salvy, } *Salvius.*
Samonin, *S.....*
Sambein, *Similianus, Similinus.*
Sandou, *Sindulfus.*
Sandraz, *Sanderadus.*
Sardot, *Sacerdos.*
Satur, *Saturus.*
Savegnan, *Savinianus.*
Savine, *Sabina.*
Savin, *Sabinus.*
Savinien, *Sabinianus.*
Savornin, Savourny, } *Saturninus.*
Sauby, Sauge, } *Salvius.*
Saunié, *Sylvenus.*
Sauny, an *Salonius?*
Sauſpis, *Auspicius.*
Sauvain, Sauvan, Sauve, } *Sylvanus. Salvius.*
Scolaſte, Scolaſtique, } *Scholastica.*
Segrauz, Segrere, } *Sigrada.*
Seguier, *Sicarius.*
Seine, *Sequanus, Signus, Sigo.*
Selering, *Serenicus, Sinericus.*
Selve, *Sylvius.*
Senaitre, *Senator.*
Senarde, ...
Senáry, *Nazarius.*
Senaut, *Siginaldus.*
Sendre, *Sinerius.*
Senery, *Serenicus.*
Sephrein, *Symphorianus.*
Sèr, *Servus.*
Seraute, *Sicildis.*
Serdot, *Sacerdos.*
Serfle, *Servulus.*
Serné, *Serenedus.*
Serneu, *Sinerus, eris.*

Digitized by Google

Sernin, *Saturninus.*
Sernis, *Iſerninus.*
Serote, *Sicildis.*
Servais, } *Servatius.*
Servans, }
Sevé, *Severus.*
Sevêtre, *Sylveſter.*
Sevin, *Sabinus.*
Sicaire, *Sicarius.*
Sidieu, *S.....*
Sidoine, *Sidonius.*
Sidroine, *Sidronius.*
Sierge, *Sergius.*
Sifroy, Ev. de Vexieu, *Sigifridus*, 15. Févr. *v.* 1045.
Sigouleine, *Segulena.*
Sigues, Ev. de Clermont, *Sigo*, 10. Févr. X.
Simaur, ...
Simond, *Sigismundus.*
Simples, *Simplicius.*
Sinier, *Senator.*
Sinieux, ...
Siran, *Sigirannus.*
Sirenat, *Sineros*, *otis.*
Siroine, *Serronius.*
Sisſetrude, *Sisintrudis.*
Soacre, *Suacrius.*
Solan, *Solemnis.*
Solange, *Solangia.*
Sorlin, }
Sorlix, } *Saturninus.*
Sornin, }
Soſpis, *Hoſpitius.*
Souffroy, *Ceolfridus.*
Souleine, *Solemnus.*
Soulenge, *Solangia.*
Souplex, *Sulpitius.*
Soupplex, Ev. de Maſtrict, *Suppliciis*, 9. Fév. *v.* 506.
Sous, *Celſus.*
Souſſin, *Celſinus.*
Sphern, *Symphorianus.*
Spire, *Exuperius.*
Steve, } *Stephanus.*
Stie, }
Stremoine, *Anſtremonius.*
Suale, *Solus.*
Subran, }
Subras, } *Cyprianus.*
Subrin, }
Suffrain, } *Vulfrannus.*
Suffran, }
Suillac, } *Suliavus.*
Suillaf, } *Sulianus.*
Suirad, *Zotrardus.*
Suplix, *Sulpitius.*
Sure, *Soteres*, *is.*
Surin, *Severinus.*
Syphorien. *Symphorianus.*

T

Tannoley, *Domnolus.*
Taurete, *Tauricia.*
Téliou, Ev. de Landaf, *Teliaüs*, 9 Févr. *v.* 560.
Ténénan, *Tinidorus.*
Terredes, *Tygridius.*
Thaumaſt, *Thaumaſtus.*
Theau, *Thilo.*
Thécret, *Theocritus.*
Thelchide, *Theodolechildis.*
Theodéchilde, *Theutechildis.*
Thetevin, *Tetrinus.*
Theutete, *Theoderia.*
Thiarmail, *Tigernomaldus.*
Thibaud, *Theobaldus.*
Thielman, *Thilo.*
Thierry, *Theodoricus.*
Thiers, *Theodorus.*
Thiérelt, *Theaulfis.*
Thiou, *Theodulfus.*
Thiphaines, *Theophanes.*
Thitoin, *Theotenius.*
Thôdart, *Theodardus.*
Thuiſe, *Theodoſia.*
Tiberge, *Tiberius.*
Thilman, *Thilo.*
Thorive, } *Thuribius.*
Torivio, }
Toſcaine, *Tuſcana.*
Toto, *Theodorus.*
Touchart, *Dulcardus.*
Trabate, *Tabracus.*
Trais, ...
Treche, *T.....*
Tr.... *Trelodius.*
Tremeur, } *Tremorius.*
Tremoré, }
Trenet, ...
Treſain, *Treſanus.*
Trety, *Tetricus.*
Trevèr, *Tremorius.*
Triaiſe, *Troecia.*
Tridoire, *Theoderus.*
Trivier, *Treverius.*
Troëſe, *Trojecius.*
Tron, *Trudo.*
Tropès, *Torpes*, *etis.*
Trotteins, *Drocloveus.*
Ttuyen, *Trudo.*
Tubery, *Tiberius.*
Tugal. *Tugdualus.*
Tuitien, Duc de Carinthie, *Domitianus*, 5. Févr.
Tulle, *Tullia.*
Turiaf, *Turianus.*
Turin, *Taurinus.*
Tuyen, h. à Eneſtudy. *Tugdinus*, 9. May.

V

Vaiſe, *Vaſius.*
Valere, *Valeria.*
Valerein, }
Valérien, } *Valerianus.*
Valery, *Valarîcus.*
Valfroie, *Valfilacus.*
Valfroy, Abbé de Palaſſole, *Valfridus*, 25 Févr. *v.* 765.
Valier, *Valerius.*
Valiere, *Valeria.*
Valoy, *Vinvaloeus.*
Vandelein, *Vandalenus.*
Vandrille, *Vandregiſilus.*
Vânon, { *Baſanulfus.* *Vaſanulfus.*
Varang, *Vaningo.*
Vas, *Evaſius.*
Vâſt, *Vedaſtus.*
Vaubert, *Valdebertus.*
Vaubourg, *Valburgis.*
Vaudrée, *Valdrada.*
Vaudrue, *Valdetrudis.*
Vaury, *Valericus.*
Vée, *Bega.*
Veel, *Vitalis.*
Vèle, *Baſilius.*
Vendre, *Venerius.*
Veneuſe, *Bonoſa.*
Venice, *Veniſſe*, } Veronica.
Vennes, *Vitonus.*
Vennolé, *Vinvaloeus.*
Venoux, *Bonoſus.*
Venſas, ...
Verbourg, Princeſſe des Merciens. *Vereburgis*, 3. Févr. VIII.
Verdienne, *Viridiana.*
Vèr, *Verus.*
Verilde, *Faraildis.*
Veronique, Veronica.
Vezians, *Bedianus.*
Viants, *Vincentianus.*
Viateurs, } *Viator.*
Viâtre, }
Vian, { *Vialis*, *Vitalis.*
Victeur, } *Victor.*
Victor, }
Victur, *Victurus.*
Vidal, *Vitalis.*
Viergue, *Virgana.*
Vic, } *Vitus.*
Vif, }
Vignevalé, *Vinvaloeus.*
Villaumer, }
Vilmer, } *Vulmarus.*
Vilmil, }
Victurin, *Victorinus.*
Vinebaud, *Vinebaldus.*
Vinemèr, *Vinemarus.*
Vinox, *Vinnocus.*
Viotre, } *Viator.*
Viot, }
Vital, } *Vitalis.*
Vitau, }
Vitre, *Victor.*
Vivraud, ...
Voé, } *Vodoalus.*
Voel, }
Volodimèr. *Bladomeres.*
Volſtain, *Vulſtanus.*
Voluſien, { *Veloſianus.* *Volnſianus.*
Vorle, *Verulus.*
Vouſſien, *Veloſianus.*
Vont de Lucques. Vultus Lucenſis.

Digitized by Google

Voy, Vozy,	*Evodius.*
Vrain,	*Verannis.*
Vreland,	an *Ferdinandus?*
Vrenit,	an *Fermerius?*
Vrime,	*Veredemus.*
Vriſton,	.....
Walpurg,	*Walburgis.*
Witen,	*Guido.* *Vido.*
Vulflix,	*Vulflagius.*
Vulgis,	*Vulgiſilus.*
Vylgaine,	*Vulgainus.*

U

Udalric, Uldaric,	*Udaldricus.* *Udalricus.*
Ulbert,	*Odelbertus.*
Ulface, Ulfars,	*Ulfacius.*
Urloux,	*Garlocïſius.* an *Valleſius?*
Urſane, Urſix,	*Urſicinus.*
Uſſans,	.....
Ultre,	*Adjutor.*

X

XAndre,	*Candidus.*
Xavier,	*Xaverius.*
Xyſte,	*Xyſtus*, & non *Sixtus.*

Y

Y,	*Agilus.*
Yaguein,	.....
Ybergue,	*Iriberga.*
Yde, Yc,	*Itha.*
Ygeſt,	.....
Yglariny,	an *Hilarinus?*
Yglary,	an *Hilarius?*
Ygoine,	*Æconius.*
Ygony,	*Evonius.*
Ylpize,	*Elpidius.*
Ymas,	*Eumachius.*
Ymelin,	*Æmilianus.*
Yoize,	*Evodius.*
Yolaine,	*Æolana.* *Iolana.*
Yphenge,	*Euphemia.*
Yreaumes,	*Eraſmus.*
Yriez,	*Arcdius.*
Yrmond,	*Enemundus.*
Yſery,	*Iſerus.*
Yſis,	*Euſitius.*
Yſoie,	*Euſebia.*
Ythier,	*Eleutherius.* *Itherius.*
Yved,	*Evodius.*
Yves,	*Ivo.*
Yvoine,	*Evonius.*

Z

ZE', Zégèr,	*Etto.* *Theodorus.*
Zein,	*Zeno.*
Zélande,	.....
Zotouil, Zotucchio,	*Getulius.*
Zuarde, Zwaerdt,	*Soteres, idis.*

NOMS, ET JOURS, OUBLIEZ.

AGOLIN, Conf. en Auvergne,	*Aquilinus*, 16. May.
Ajudou, dont une Egliſe à Clermont,	*Adintor*, 26. Juin.
Balley, Diſciple de S. Guingalois,	*Biabailus*, 12. Juin, VI.
Bardols, 3e. Abbé de Bobio,	*Bertulfus*, 19. Ao. 640.
Buële, Conf. en Lorraine,	*Bodegiſilus*, 18. Dec. 625.
Carmery, Duc d'Aquitaine,	*Calminius*, 19. Ao. VI.
Conocain, Ev. de Quimper, h. à Monſtreuil en Picardie.	*Guenegannus*, 15. Oct. VI.
Elvé, Ev. d'Emeley,	*Albaus*, 12. Sept. *v.* 520.
Ernié, Conf. à Ceauçay,	*Irenæus*, 9. Ao.
Fieque, Ev. de Sclept en Irl.	*Focus*, 15. Oct. *v.* 540.
Flaive, h. à Challon,	*Flavius*, 30. Avr. *v.* 500.
Flôvié, h. près de Chatillon ſur Indre, où le peuple dit *S. Clivié*, & non *Clavié*. 3. de May, V.	*Flodovcus*, aux anciens mſſ. *Hlodoveus*; mal nommé *Flavius* en cet Ouvrage ſur un Mémoire du P. L.
Garembert, Abbé.	*Valimbertus*, 31. Dec.
Géran, Chanoine de Soiſſons, puis Ev. d'Auxerre,	*Gerannus*, 28. Juill. 915. autre que *S. Géran de Lédal.*
Gorry, Solitaire à Fincale,	*Godericus*, 21. May, 1170.
Guérec, Diſciple de S. Tugal,	*Varocus*, 17. Février, 587.
Guerfroy, Chanoine d'Utrect,	*Verenfridus*, 14. Ao. *v.* 750.
Hervé, } Hervieu, } Exorciſte en Bretagne, fils d'Houardon, Muſicien de Childebert à Paris,	*Herveus*, 17. Juin, VI.
Jogond, Evêq. d'Aoſte,	*Jucundus*, 30. Dec. *v.* 869.
Liphâry, h. à Moiſſac,	*Leopharius*, 14. Juin.
Léhire, Ev. de Tournay,	*Eleutherius*, 20. Févr. 531.
Lotin, Abbé de Moiſney,	*Lautenus*, 2. Nov. VII.
Manços, martyrizé par les Juifs à Evora,	*Mantus*, 21. May, VI.
Mic, h. près de Chambord,	*Medicus*, 16. May.
Modette, honorée près de Fenelon,	*Mundana*, 31. May, *v.* 505.
Ogér, Diacre, h. à Rure-monde,	*Orhgérus*, 10. Sept. VIII.
Rémo, Ev. de Gennes,	*Romulus*, 13. Oct. V.
Renan, Solitaire à Locrenan,	*Ronannus*, 1. Juin, VI.
Sanche, M. à Cordoue,	*Sancio, onis*, 5. Juin, 851.
Sané, h. près de Loumaria,	*Sananus*, 8 Mars, *v.* 485.
Sence, Mart. à Biede,	*Sentius, atis*, 25. May, IV.
Siffroy, ſelon le peuple *Saint Suffrein*, Ev. de Venaſque, Patron de Carpentras.	*Siffredus*, 27. Nov. *v.* 569.
Soux, Confeſſ. en Limouſin, dont une Egliſe en Berry.	*Celſus*, 7. Ao.
Thiel, honoré à Yvrée.	*Tegulus*, 25. Nov.
Thifroy, Abbé de Corbie,	*Theofredus*, 9. Oct.
Tonnolein, h. au Gimel en Limouſin.	*Domnolenus*, 25. Juin, VI.
Vaubert, 3e. Abbé de Luxeu.	*Valdebertus*, 2. May, 665.
Vèle, Moine en Ré,	*Baſilius*, 12. Févr.
Yoland, fille d'un Comte de Vianes,	*Iolendis*, 17. Dec.
Yvôre, Ev. en Irlande,	*Ibarus*, 23. Avr. VI.

Digitized by Google

TABLE DES LIEUX MENTIONNEZ
dans le *Vocabulaire Hagiologique*, en commençant par le nom Latin.

Abbatis-Villa,	Abbeville.
Abrinca, arum,	Avranches.
Agennum,	Agen.
Agnericiacum,	L'Aindroix, Riviere en Touraine.
Agnis, eris,	L'Indre, R. en Touraine.
Albania,	L'Ecosse.
Alberta-Amnis,	L'Aubetain, R. en Brie.
Albiga,	Alby.
Albiniacum,	Aubigny.
Alciacum,	Auchy-les-Moines, en Artois.
Aleta,	Saint-Servans, près Saint-Malo.
Alexia,	Alise.
Alexienſes,	L'Auxois.
Alpicum,	Le Pec, près S. Germain en Laie.
Alteia,	L'Authie, R. en Ponthieu.
Altovillare, is,	Hauvillér, en Champagne.
Ambroniacum,	Ambournay, en Bugey,
Ameliacum,	Amblis, en Berry.
	Amilly, en Brie.
Anaſtaſis,	L'Antaſe, Couvent de Filles à Milan.
Andagina,	S. Hubert, en Ardenne.
Anger, eris,	Voyez *Agnis*.
Antiniacum,	Antigny, ſur la Gartempe, en Poitou.
Antona-Septentrionalis,	Le Northampton.
Antrum,	Aindre, Iſle abſorbée dans la Loire.
Apta-Julia,	Apt, en Provence.
Aqua-Sextia,	Aix, en Provence.
Aquilina,	L'Yveline, entre Paris & Chartres.
Aquiniacum,	Aquigny, près d'Evreux.
Aquiſgranum,	Aix la Chapelle.
Aquitania,	La Guienne.
Arcus in Britannia,	Archambray, en Saintonge.
Arelas, atis,	Arles.
Argentoratum,	Strasbourg.
Aria,	Aire, en Artois.
Ariſtum,	Arſat, en Auvergne.
Artiaca,	Arcy ſur Aube.
Aſiniacum,	Aiſenay, Diocèſe de Luçon.
Aſta-Regia,	Xérez, en Eſp.
Aſturica,	Aſtorgue, en Eſp.
Atrebatenſes,	L'Artois.
Aturа,	Aire, en Gaſcogne.
Avennacum,	Avenay, en Champagne.
Auguſtodunum,	Autun.
Aureliacum,	Orillac, en Auvergne.
	Orly, près de Paris.
Aureliani, orum,	Orleans.
Auriniacum,	Origny, en Lannois.
Auſci, orum,	Auſche.
Autiſſiodorum,	Auxerre.

B

Baiocaſſes,	Baïeux.
Baiocaſſini, orum,	Le Beſſin.
Balgentiacum,	Baugency.
Balneola, orum,	Bagnoles, au Diocèſe de Gironne.
Balneolum,	Bagneux, au Diocèſe de Paris.
Balneoreginm,	Bagnarée, en Italie.
Barbezilus,	Barbezieux.
Barrum Ducis,	Bar-le-Duc.
Barulita,	Barlette, en Apoüille.
Baſilea,	Bâle.
Belna,	Beaune.
Belſia,	La Beauſſe.
Benearnum,	Le Bearn.
Bercetum,	Berzet, en Parmeſan.
Bigerritani, orũ,	Le Bigorre.
Biliomum,	Billon, en Auvergne.
Biterra, arum,	Beziers.
Bituriса, arum,	Bourges.
Bituriges, um,	Le Berry.
Blera,	Biede, en Toſcane.
Bobacum,	Beuvoux, au Val de Bannèz.
Bodanenſes,	Le Val de Bannèz au Diocèſe de Siſteron.
Bonna,	Bonne, au Dioc. de Cologne.
Brannovices, um,	La Maurienne.
Brede, onis,	Bron, en Bourgogne.
Brexia,	La Breſſe, en Bourgogne.
Briax, agis,	Archambray, en Saintonge.
Briva ad Senulam,	Brüillelle.
Briva-Curretia,	Brive la Gaillarde.
Brivas, atis,	Brioude.
Brivates, atum,	Breſt.
Brixia,	Breſſe, en Italie.
Brixino, onis,	Breſſenon, dans le Tirol.
Bronium,	Brogne, près de Namur.
Burgidolum, ou *Burgus Deleuſi*,	Bourgdieu, en Berry.
Burgus Aicadri,	Bocachart.
Burgus-Medianus,	Bourgmoyen, Abbayie à Blois.

C

Cabellicum,	Cavaillon.
Cabilonum,	Challon ſur Saone.
Cadurcinus Pagus,	Le Quercy.
Cæſaraugusta,	Saragoſſe, en Eſpagne.
Cæſarea,	Gerzey, Iſle des côtes de Normandie.
Cæſarii-Verda.	Keſervert.
Caino, onis,	Chinon, en Touraine.
Calagurris, is,	Calahorre, en Eſpagne.
Calamis, orum,	Chaumes, en Brie.
Calatinum,	Cajas, vers Naples.
Caletes, um,	Le Payis de Caux.
Calidobecum,	Caudebec.
Callegelum,	Chaillol, à Paris.
Calvimacum,	Chauvigny, en Vendomois.
Cameracum,	Cambray.
Cam.....	Chambord.
Campus-Rotun-	Can-Redond,

Digitized by Google

dus,	Diocèse de Gironne.
Campus-Subtaneus,	Cansoudain, au Payis de Caux.
Cantus-Julii,	Chanteuge, sur l'Allier.
Cantus-Merulæ, *Canti-merulæ*, & non *Cantus*.	Chantemerle, en Champagne.
Carcassum, ou *Carcassonna*,	Carcassonne.
Carcassonna,	
Carnuta, *arum*,	Chartres.
Carobrya, *arum*,	Chabris, près de Celles-en-Berry.
Carofum,	Charroux, en Poitou.
Casa-Dei,	La Chaisdieu.
Castellio,	Chatillon.
Castellum-Camaracense,	Careaucambresis.
Castra, *orum*,	Châtres.
Castrum,	Chester, en Angleterre.
Castrum-Lidi,	Château-du-Loir.
Castrum-Nantonis,	Châteaulandon.
Catalaunum,	Chaalons, sur Marne.
Catelliacum,	Cadillac, en Guienne.
Caturci, *orum*,	Cahors.
Cemenelum,	Cimies, près de Monaco.
Cemmeni, *orum*,	Les Sevennes.
Cenomanni, *orū*,	Le Mans.
Centula,	S. Riquier.
Cerroni-frigidus,	Cerfroid, près de Meaux.
Chora, ou *Chora-Bilia*, ou *Corbolium*, ou *Joseficum*.	Corbeil.
Cisonium,	Cisoin, en Flandres.
Claromontium, autrefois *Arverni*, *orum*,	Clermont.
Clater, *eris*,	Cledèr, au Diocèse de Leon, en Bretagne.
Clicchia,	Clisson, près de Nantes.
Clippiacum,	Clichy, près de Paris.
Clivis,	Cleves.
Cluniacus,	Clugny.
Colonia,	Cologne. Coulange. Coulonge. Gouleine.
Colnda,	Coldingham, en Ecosse.
Compendium,	Compiegne.
Confluentes,	Coblents. Constans.

Conimbrica,	Conimbre.
Constantia,	Constance, sur le Rhin. Courance, en Normandie.
Constantinenses,	Le Corantin.
Consuaranni, *orum*,	Couserans.
Convallia, *ium*,	La Combraille.
Convena, *arum*,	Comminges.
Corbeia { *Nova*, *Vetus*,	Corvey, en Saxe. Corbie, en Picardie.
Corduba,	Cordoue, en Espagne.
Corisopites,	Cornouaille, communément *Quimpercorentin*.
Cornubia,	La Cornouaille, en Angleterre.
Credilium,	Creil, au Dioc. de Beauvais.
Cubrunum,	Covern, près de Coblents.
Cuscingum,	Kitzing, en Franconie.
Curia,	Coire, Capitale des Grisons.
Curiosolites, *um*,	Quimpèr.
Curtatum,	Courtais, en Bretagne.
Cygnopolis,	Péronne.

D

Dalfinatus,	Le Daufiné.
Dea,	Die.
Devana ad Deam,	Aberdone, en Ecosse.
Dinannum,	Dinan, en Bretagne.
Diogilum,	Deuil, près de Paris.
Dionantum,	Dinant, au Payis de Liége.
Dona,	Don, R. d'Ecosse.
Domnus-Petrus,	Dampierre, au Dioc. de Paris.
Donomum,	Dencin, sur l'Escaud.
Dordincum,	Dourdan, près de Paris.
Dordracum,	Dordrec.
Dumia,	Dume, en Espagne.
Duroïcoregum.	Drucarg, en Pontthieu.

E

Eblana,	Dublin.
Ebobium,	Bobio, en Italie.
Eboracum,	Yorc.
Ebredunum,	Embrun.
Ebroica, *arum*,	Evreux.
Echiū ad Meiā,	Maseic,

Ecolisma,	Angoulême.
Elaver, *eris*,	L'Allier, R.
Eleni, *orum*,	Lens.
Elesta,	Alet.
Elusa,	Eause, dont le Siége a été transféré à Aûche.
Epaonum, ou *Epanna*,	Yène, en Bugey.
Epusus,	Yvoy, dit aussi *Carignan*.
Evabonium,	Evaux, en Combraille.
Euphratesia,	La Comagene.
Exoldunum,	Isoudun, en Berry.

E

Fanum-Jovis,	Fanjaux, en Languedoc.
Fara,	La Fere.
Faremonasteriū, autrefois *Everiaca*, *arum*,	Fermoutiers, en Brie.
Faventia,	Faïence, en Italie.
Ferraria, *arum*,	Ferrieres, en Gatinois.
Firmitas-Milonis,	La Ferté-Milon.
Fiscannum,	Fécan, en Normandie.
Flaviacum,	Fly, en Bauvoisis.
Florentiacum,	Florensac.
Fontanetum,	Fontenay.
Forenses,	Le Forès.
Forosempronium,	Fossombrone, en Italie.
Forum-Popilii,	Forlimpopoli, en Italie.
Forum-Julii,	Fréjus, en Provence. Le Friqul, en Italie.
Furnus-Calcarius,	Forcalquier, en Provence.
Fursei-Domus,	Froheins, au Diocèse d'Amiens.
Fuxus,	Foix.

G

Gabali, *orum*,	Javoux, dont le Siége Episcopal a été transféré à Mende.
Gabalitani, *orum*,	Le Givaudan,
Gallum,	Ghé, en Bretagne, qu'on écrit *Gael*.
Gallacia,	La Gallice.

Digitized by Google

Gandavum,	Gand.
Garumna,	La Garonne, R.
Gemmeticum,	Jumiege, en Normandie.
Genèva,	Geneve.
Genua,	Gennes.
Gerunda,	Gironne, en Catalogne.
Gerundii-monasterium,	Gilmoutier, en Brie.
Glascunm,	Glasco, en Ecosse.
Godenis-locus,	Gonnelieu, vers l'Artois.
Graniciacum,	Grancey,
Gurtbo, onis,	Gourdon, en Bourgogne.

H

Hasparus, ontis,	Osnabruc.
Hasbania,	Le Comté d'Hasbain.
Hedera,	Yeres, près de Paris.
Helvetii,	La Suisse.
Herbipolis, ou *Virceburgus*,	Visbourg, en Allemagne.
Hibernia, ou *Iria*,	L'Irlande.
Hildisheimum,	Hildesheim, en Allemagne.
Hoyium,	Huy.
Holsatia,	L'Holsace.

I

Argolium,	Gergeau.
Jotrum,	Joarre, Dioc. de Meaux.
Jovis-Ara,	Jotare, Dioc. de Chartres.
Juveniacum,	Juvigny, en Angoumois.

L

Iberiacum,	Yvry.
Icodorum Arverenum,	Yssoire.
Icidorum Turonum,	Iseure.
Ilura,	Oleron, en Bearn.
Iria,	Irlande, autrement *Hibernia*.

L

Lâtbra,	Létoure.
Landava,	Landaf.
Lascurris,	Lescar.
Latiniacum,	Lagny.
Landunum,	Laon.
Laureacenses,	L'Auraguais.
Laureacum,	Lorc, près de Strigonie.
Ledia,	Laic.
Leda Salinarius,	Lion le Saunier, en Bourgogne.
Legio,	Leon, en Espagne.
Lemania,	La Limagne d'Auvergne.
Lemovica, arum,	Limoges.
Lemovicinus Pagus,	Le Limousin.
Leo,	Leon, en Bretagne.
Leodium,	Liége.
Leucouaii,	Saint-Valery, en Vimeu.
Levitania,	Lavedan, aux Pyrénées.
Lexovium Pagus,	Le Payis Liévin.
Lingona, arum,	Langres.
Livinum,	Lérins, en Provence.
Locus-Gudnali,	Locoal, en Bretagne.
Locus-Vareci,	Lockirec, en basse-Bretagne.
Longaria, jorum,	Longuiérs, en Gascogne.
Longoretc, is,	Lorrey, en Berry.
Lofdunum,	Loudun, en Poitou.
Luca, a,	Lucques.
Luce, arum,	Loches, en Touraine.
Lucaniacum,	Logny, en Beauffe.
Luciacum,	Lucé, au Maine.
Lutra,	Lure, en Franche-conté.
Luxovium,	Luxeu, en Franche-conté.

M

Macceria ad Alcam,	Mesieres sur Authie.
Madia,	La Maie, R. en Ponthieu.
Madisciacum,	Mâcé, en Berry.
Magdunum,	Meun, sur Loire.
Magnimontium,	Mémont, près de Dijon.
Majus-Monasterium,	Marmoutier.
Malbodium,	Maubeuge.
Malliacum,	Maillé, en Touraine.
Maloprobatorium,	Mauprouvoir, en Poitou.
M....,	Mallesine, près de Vérone.
Mamercia, arum,	Mamers, au Maine.
Mansionile,	Le Ménil.
Manuasca,	Manosque, en Provence.
Marciliacum,	Marcilly.
Mariacum-Episcopale,	Maire-l'Evecau, en Poitou.
Masacum,	Maleic.
Massecandida,	Maſſecandide, en Angleterre.
Massilia,	Marſeille.
Matavallis,	Laval.
Matrona,	La Marne, R.
Mandiacum,	Mozac, en Auvergne.
Mauriana, autrefois *Brannovices*,	La Maurienne.
Mecklinia,	Malines.
Medunta,	Mantc.
Melda, arum,	Meaux.
Melunda,	Molôme, près de Tonnerre.
Menatum,	Menat, en Auvergne.
Mentuniacum,	Mentenay, au Diocèſe de Troies.
Meta, arum,	Mets.
Miciacum,	Saint-Mémin, près d'Orleans.
Miledunum,	Melun.
Miliacum,	Milhac, en Languedoc. Milly.
Mimas, tis,	Mende.
Mogontia,	Maïence.
Molisma,	Molême, Dioc. de Langres.
Monachirodium,	Monchrot, en Souabe.
Monasteriolum ad Mare,	Monſtreuil ſur Mer.
Monasterium-Arremarense,	Montiramé, en Champagne.
Monasterium ad Sabim,	Moutier-ſur-Sambre.
Monasterium-Belsia,	Monſtrebiſſe, près de Tonnerre.
Monasterium-Cella S. Babini,	Moutier-la-Celle, près de Troies.
Monasterium-in-Dervo,	Montirendé, en Champagne.
Monasterium S. Theofredi,	Monaſtier, en Vélay.
Monacum,	Monaco.
Mons-Beligardis,	Mombeliard.
Mons-Brixanis,	Mombriſon.
Mons-Mauricianus,	Mommorency.
Mons-Maurilinit,	Mommorillon, en Poitou.
Mons-Medacus,	Mommedy,
Mons-Relaxus,	Morlaix.

Mosa-Trajectum, Mastrict.
Murtum, Moret, en Gâtinois.
Musciacum, Moissac, dans le Quercy.
Mutina, Modene.

N

Namneta, arum, Nantes.
Namucum. } Namur.
Namurcum, }
Nantensis Vicus, Vinant, sous Meaux.
Nantogilū-Hilduini, Nanteuil-le-Haudoin.
Nigella-Repostta, Neelle la Repoſte, en Brie.
Nimio, Nigeon, près de Paris.
Niverni, orum, Nevers.
Northumbria, ou *Umbria, Septentrionalis*. Le Northomberland.
Novilliacum, Neuilly.
Noviomum, Noyon.
Nucaria, arum, Noguiers, en Provence.
Nuceria, æ, Nocere, en Italie.

O

Occitania, Le Languedoc.
Olina, Orne, R. au Payis Beſſin.
Onia, Ogne, au Diocèſe de Burgos.
Oſtiolum, Huiſſeau, près de Chambord.
Oxymenſis Pagus, L'Hyémois, en Normandie.

P

Palatiolū { Palaſſole, en Toſcane. Palaiſeau, près de Paris.
Paracletus, Le Paraclit; en Champagne, & en Picardie.
Paſſagium, Paſſais, au Payis du Maine.
Pendinas, atis, Pendenis, en Angleterre.
Perona, Péronne.
Petricum, Le Petche.
Petrocorii, orum, Le Pengord.
Petrocorium, Périgueux.
Pictavi, orum, Poitiers.
Pictavia, Le Poitou.
Plana-Cervi, } Plainecerf, près
Planicervium, } de Guiſe.
Plebs Armagili, Ploërmel, en Bretagne.
Plebs De.... Ploudiry, en Baſſe-Bretagne.
Plexitium, Le Pleſſis; nom commun à pluſieurs lieux.
Podium Albarii, Puilobier, en Provence.
Podium Anicii, Le Puy.
Ponti Vici, Pontivy, en Bretagne.
Pontiniacum, } Pontigny.
Pontivum, } Le Ponthieu.
Portus-Alpicenſis, Le Port-au-Pec, près S. Germain en Laie.
Prullianum, Prouilles, en Languedoc.
Prumium, Prom.
Provini, orum, Provins.
Pſeudunum, Semont, en Bourgogne.

Q

Quadrellenſes, Le Charrolois.
Quimpellegium, Quimperlé.
Quintiacum, Quinçay, Dioc. de Poitiers.

R

Ramerus, udis, Rameru, en Champagne.
Rataſte, is, } Rets; Duché en
Ratiaſte, is, } Bretagne.
Ratiſpona, } Ratiſbonne.
Ratum, } Ré.
Redona, arum, Rennes.
Reginiacum, Reignac, en Guienne.
Regiteſte, is, Retel.
Renitca, Renty, en Artois.
Reſpax, acis, Rébay, en Brie.
Reuvuſius, Ruis, en Bretagne.
Ricomagus, Riom.
Romani, orum, Romans, en Dauſiné.
Romarici-Mons, Remiremont.
Rotomagus, } Rouen.
Rotomum, }
Roto, onis, Redon, Dioc. de Vennes.
Ruga ad Madiam, Rué, ſur Maie, en Ponthieu.
Rupes Raduſti, Rocroy.
Ruthenia, La Ruſſie.
Rutenia, Le Rouergue.
Ruténi, orum, Rodès.

S

Sabiona, Seben, vers Breſſenon.
Sablolium, Sablé, en Anjou.
Sagum, Seès.
Sagonenſes, Le Sonnois, au Maine.
Salvia, Sauge, en Anjou.
Salviacum, Sauviac, en Gaſcogne.
Santonia, La Saintonge.
Saravus, La Sâre, R.
Sarſana, Sarzane, en Ital.
Scaldis, L'Eſcaut, R.
Scammum, L'Eſcan, en Auxerrois.
Scara, } Scaren, en Suede.
Scarane, is, }
Scotia, L'Ecoſſe; *autrefois*, *ſignifioit* l'Irlande.
Sebuſiani, orum, Le Bugey.
Secalaunia, La Sôlogne.
Sedes Urgelitana, La Seu d'Urgel, en Catalogne.
Sena, } La Sene, R. de
Senula, } Bruxelles.
Senaparia, arum, Senevieres, en Touraine.
Senona, arum, Sens.
Senones, Le Sénonois.
Sequana, La Seine, R.
Sidolocus, Saulieu.
Signium, Segne, en Italie.
Silva-major, La Seauve, près de Bordeaux.
Silvanectum, Senlis, Capitale de Servois.
Silvenſis Pagus, Le Servois.
Sindunum, Senuc, près de Grandpré, en Champagne.
Sithiu, S. Omèr avec S. Bertin dans S. Omèr, *autrefois* Sithieu.
Solliacum, Suilly.
Sonnegia, arum, Soignies.
Spedona, Epône, près de Mante.
Stabulaüs, Stavelo.
Stagnum, { Eſtain, en Rouergue, où eſt le Corps de S. Florès (*Floregium*, 1. Juill.). Stain, près de Paris.
Statefurtum, Stafford, en Angleterre.
Stirps, L'Etèr, en Limouſin.
Stratheburgus, Straſbourg.
Streneſchalum, Strenefcale, en Angleterre.
Strigonia, Gran.
Subluniacum, Souligné, au Maine.
Surrentum, Sorrente, au R. de Naples.
Sueſſiona, arum, Soiſſons.

†††††††††

Digitized by Google

Suessiones, um, Le Soissonnois.

T

Taberna, arum, Savernes, en Alsace.
Tabuleginm, Tôley, sur la Sare.
Tardanenses, Le Tartenois.
Tarracona, Tarragonne, Archevêché, en Catalogne.
Tegularia, Les Tuileries.
Telodium, Telu, en Artois.
Teneramunda, Dendremonde.
Tergeste, is, Trieste, en Istrie.
Ternanna, Terouanne.
Doué en Anjou, Theodudum.
Theorascia, Thierache.
Thiernum, Thiers, en Auvergne.
Thosa, Doelbourg. Doest.
Thyle, Thyl en Auxois.
Thyle-Castrum, Trichâteau.
Tibur, Tivoly.
Tignum-Monasterium. Tin-le-Moutier.
Tiniliacum, Tenezay, en Poitou.
Tinurtium, Trevoux.
Toarci, orum, Touars, en Poitou.
Torinna, Turenne.
Tornodorum, Tonnerre.
Troca, Troies.
Trecbrum, i, Treguier.
Tremulvicenf, Tremblevif, en Sologne.
Treviri, orum, Treves.
Trinorchium, Tornus.
Trunciacum, Dronghene, près de Gand.
Tullum, Toul.
Turiaso, onis, Taraçonne, en Arragon, Evêché de la Province de Tarragonne.
Turones, La Touraine.
Turoni, orum, Tours.
Turricellum, Torcel, près de Venise.
Tutela, Tulle.

V

Vadenses Pagus, Le Valois.
Vadiniacum, Gâny, en Vexin.
Valentiana, arum, Valenciennes.
Vallis Romensis, Le Valromey.
Vallia, Le Payis de Galles.
Vallis-torta, Vautorte, Dio. de Gironne.
Vallis, Laval.
Vapincum, Gap.
Varallum, Guéret, en la Marche.
Vartimpa, La Gartempe, R. en Poitou.
Vaurum, Lavaur.
Veliocasses, inm, ou *Pagus Vilcassinus*, Le Vexin.
Vendêpera, Vendeuvre, au Maine.
Venetia, *Veneti, orum*, Venise. Vennes, en Bretagne.
Vernotum, Verno, en Brie.
Veromandui, orum, Le Vermandois. Vermand.
Versalia, arum, Versailles.
Vexio, onis, Vexieu, en Suede.
Vicenonia, La Vileinne, R. de Bretagne.
Victoriacum, Vitry.
Vicus Aleti, Quidalet, près Saint-Malo, à présent *Saint-Servans & Solidor* ensemble.
Vidulliacum, Vély, Diocèse de Soissons.
Vigornia-Castrum. Voreestre.
Villa-noxia, Villenoce, en Brie.
Villa-Parisiaca, Ville-Parisis, près de Paris.
Villa-Peditonis, Villepion, près de Terminier, Diocèse d'Orleans.
Villa-piroſa, Villepreux, Diocèse de Paris.
Vinemâcum, Le Vimcu.
Vintia, Vence, en Provence.
Vimonia-Castrum, Vinceestre, en Angleterre.
Viriburgus, Virsbourg, en Allemagne.
Virdunum, Verdun.
Viridiacum, Verdey. Verzy.
Virimâdum, Vermouth, en Angleterre.
Vivianum, Le Vigean, en Limousin.
Volovicum, Volvic, en Auvergne.

U

Ucetia, Uzès.
Ulianus, L'Isle d'Oleron.
Ulriacum, Ussy, sur Marne.
Ulto, onis, L'Oud, R. de Bretagne.
Ultrajectum, Utrect.
Umbria Septentrionalis. Le Northomberland.
Ungaria, La Hongrie.
Vtica, Ouche, à présent St Evrou.

Z

Zacynthus L'Isle du Zanthe,

TABLE DES LIEUX MENTIONNEZ
dans le Vocabulaire Hagiologique, en commençant par le nom Vulgaire.

A

Abbeville, *Abbatis-Villa.*
Aberdone, en Ecosse, *Devona ad Devanam.*
Agen, *Aginnum.*
Aindre, Isle absorbée dans la Loire. *Antrum.*
Aindre, voyez Indre.
Aindrois, R. en Touraine. *Agnerisci.*
Aire en Artois, *Aria.*
Aire en Gascogne, *Atura.*
Aix en Provence, *Aquæ-Sextiæ.*
Aix la-Chapelle. *Aquisgranum.*
Alby, *Albiga.*
Alcala de Hénarez, *Complutum.*
Alet, *Electa.*
Alise, en Bourgogne, *Alexia.*
Allier, R. *Elaver, eris.*
Aisenay, au Diocèse de Luçon. *Asiniacum.*
Amblis, *Ameliacum.*
Ambournay, en Bugey, *Ambromacum.*
Americourt, *Am.....*
Amiens, *Ambiani, orum.*
Amilly, en Brie, *Ameliacum.*
Ancone, *Ancona.*
Andalousie, *Vandalitia.*
Angers, *Andegavi, orum.*
Angoulême, *Ecolisma.*
Anis. Montagne en Vellay, *Anisius.*
Antase, Monastere à Milan, *Anastasis, eos.*
Antigny, sur la Garrempe, en Poitou, *Antiniacum.*
Apt, *Apta-Julia.*
Aquigny, près d'Evreux. *Aquiniacum.*
Archambray, en Saintonge, *Arcus in Briage.*
Arcy, sur Aube, *Arciaca.*
Ardeubonne, Isles aux côtes d'Irlande. *Arida-Evonia.*
Arles, *Arelas, atis.*
Arsat, en Auvergne, *Arsitum.*
Artois, *Atrebatenses.*
Astorgue, en Espagne, *Asturica.*
Avenay, Dioc. de Reims. *Avennacum.*
Avranches, *Abrinca, arum.*

Aubigny, *Albiniacum.*
Auchy, en Artois, *Alciacum.*
Auraguais, *Laureacenses.*
Ausche, *Ausci, orum.*
Authie, R. en Ponthieu. *Alteia.*
Autun, *Augustodunum.*
Auxerre, *Autissiodori.*
Auxois, *Alexienses.*

B

Bagnarée, en Italie. *Balneoregium.*
Bagneux, près de Paris, *Balneolum.*
Bagnoles, au Diocèse de Gironne, *Balneola, orum.*
Baïeux, *Baiocenses.*
Bâle, *Basilea.*
Barbezieux, *Barbezilus.*
Barcelonne, *Barcinona.*
Bar-le-Duc, *Barrum Ducis.*
Barlette, en Apouille, *Barulita.*
Baumy, vers Tétouanne, *Balm.....*
Beaune, *Belna.*
Bel, en Anglet. *B.....*
Berry, *Bituriges, um.*
Berzet, en Parmesan, *Bercetum.*
Bessin, *Baiocassini, orii.*
Beton, en Champagne, *B.....*
Beuvoux, au Val de Bannèz, Diocèse de Sisteron. *Bobacum.*
Beziers, *Biterra, arum.*
Bicêtre, près de Paris, *Vintonicastrum.*
Biede, en Toscane, *Blera.*
Bigorre, *Bigerritani, orii.*
Billon, en Auvergne, *Biliomum.*
Bobio, en Italie, *Ebobium.*
Bocachart, *Burgus Aicadri.*
Bonne, au Dioc. de Cologne, *Bonna.*
Bourges, *Bituriga, arum.*
Bourdieu, en Berry. *Burgidolum, Burgus-Dolensis.*
Bourmoyen, à Blois, *Burgus-Medianus.*
Bresse, Contrée en France, *Brixia.*
Bresse, en Italie, *Brixia.*
Bressenon, dans le Tirol, *Brixine, onis.*
Brest, *Brivates, atum.*
Brioude, *Brivas, atis.*
Brive la Gaillarde, *Briva-Curretia.*
Brogne, près de Namur, *Bronium.*
Bron, *Bredo, onis.*
Brusselles, *Briva ad Senam,* ou *Bruxella.*
Le Bugey, *Sebusiani, orum.*

C

Cadillac, en Guienne, *Catelliacum.*
Cahors, *Caturci, orum.*
Cajas, vers Naples, *Calatium.*
Calahorre, en Espagne, *Calagurris, is.*
Canloudain, en Caux, *Campus-Subitaneus,* selon un mſ. *Solidanus.*
Carcassonne, où on dit *Ste Alauzie* pour *Ste Eulalie,* *Carcassum,* ou *Carcassona.*
Cardond, en Catalogne, *Campus-Rotundus.*
Carpentras, *Carpentoratte, es.*
Carcaucambresis, *Castellum-Camaracense.*
Cavaillon, *Cabellicum.*
Caudebec, *Calidobeccum.*
Caux, *Caletes, um.*
Ceaucay, au Maine, *Celsiacum.*
Celles, en Berry, *Celle, Cella S. Eusitii.*
Cerfroid, *Cervus-frigidus.*
Chabris, *Carobrya, arum.*
Chaillot, à Paris, *Calligelum.*
La Chaisedieu, *Casa-Dei.*
Challon sur Saone, *Cabilonum.*
Châlons sur Marne, *Catalaunum.*
Chambord, *Cam.....*
Chantemerle, en Champagne, *Cantus-Merula;* au Génitif, *Canti-Merula,* & non *Cantis.*
Chanteuge, sur l'Allier, *Cantus-Julii.*
Charrolois, *Quadrigellenses.*
Châtroux, en Poitou, *Carrosum.*

Chartres, *Carnuta, arum.*
Château-du-Loir, *Castrum-Lidi.*
Châteaulandon, *Castrum-Nantenis.*
Chatillon, *Castellio, onis.*
Châtres, *Castra, orum.*
Chaumes, en Brie, *Calami, orum.*
Chauvigny, *Calviniacum.*
Chester, en Angleterre, *Castrum.*
Chinon, en Touraine, *Caino, onis.*
Cimies, près de Monaco, *Gemenelum.*
Cisoing, en Flandres, *Cisonium.*
Cledèr, au Diocèse de Leon, en Bretagne, *Clater, eris.*
Clermont, *Claromontium*, autrefois *Arverni, orum.*
Cleves, *Clivus.*
Clichy, près de Paris, *Clippiacum.*
Clisson, au Payïs de Rets, *Clicchio.*
Clugny. *Cluniacum.*
Coblents, } *Confluentes.*
Conflans, }
Coire, Capitale des Grisons, *Curia.*
Coldingham, en Ecosse, *Coluda.*
Colmar, *Columbarium.*
Commagene, *Euphratesia.*
Combraille, *Convallia, ium.*
Comminges, *Convena, arum.*
Compiegne, *Compendium.*
Connimbre, en Portugais *Coimbra.* *Conimbrica.*
Corbeil, } *Chora*, *Chora-Bilia*, *Corbolium*, *Fossedum.*
Corbie, en Picardie, *Corbeia.*
Cordoue, *Corduba.*
Cornouaille, communément *Quimper.* } *Coriosopites.* ou *Cunosolites.*
Cornuaille, province d'Angleterre, *Cornubia.*
Corvey, en Saxe, *Corbeia nova.*
Cotantin, *Constantinenses.*
Covern, près de Coblents, *Cubrunum.*
Courcouronne, *Curtis-Corona.*
Courtais, *Curtatium.*
Courtenay, *Curtinetum.*
Couserans, *Consuaranni.*
Coutances, *Constantia.*
Creil, *Credilium.*

D

Dampierre, au Diocèse de Paris. *Domnus-Petrus.*
Daufiné, } *Dalfinatus.* *Delphinatus.*
Dendremonde, *Teneramunda.*
Denein, sur l'Escaud, *Donoinum.*
Deuil, près de Paris, *Diogilum.*
Die, *Dea Vocontiorum.*
Dinan, en Bretagne, *Dinannum.*
Dinant, au Payïs de Liége, *Dionantum.*
Disertanguïs, au Payïs d'Hisauge en Lagénie; demeure du B. Ainguis, Auteur du *Festilege-Hibernique*, mort en 841. 16. Mars. *Desertum-Ængussii.*
Doesbourg, *Thofanus Burgus.*
Doest, *Thofa.*
Dombes, *Domba.*
Dordrec, *Dordracum.*
Douay, en Flandres, *Duacum.*
Doué, en Anjou, *Theodradum.*
Dourdan, près de Paris, *Dordincum.*
Dronghene, près de Gand, *Truncinium.*
Drucarg, en Ponthieu, *Duroïcoregum.*
Dublin, Capitale d'Irlande, *Eblana*, nouvellement *Dublinium.*
Dume, en Espagne, *Dumium.*

E

Eause, dont le Siége a été transféré à Aûche; dit aussi *Emse.* *Elusa.*
Ecosse, *Albania*, nouvellement *Scotia.*
Embrun, *Ebredunum.*
Emeley, en Irl. *Emelicum.*
Enestudy, en Basse-Bretagne, *Insula-Tugdimi.*
Escan, en Auxerrois, *Scamnum.*
Escaut, R. *Scaldis.*
Estain, Comté en Rouergue; *Stagnum.*
Evaux, en Combraille, *Evahonium.*
Evora, en Portugal, *Hebura.*
Evreux, *Ebroica, arum.*

F

Faïence, en Italie, *Faventia.*
Fanjaux, en Languedoc, *Fanum-Jovis.*
Fécan, en Normandie, *Fiscannum.*
Fènelon, en Quercy, *Fenulo, onis.*
Fere, en Tartenois. *Fara.*
Fermoutiers, en Brie, *Faremonasterii*, autrefois *Evoriaca, arum.*
Ferrieres, en Gatinois, *Ferraria, arum.*
Fincale, en Angleterre, *Finchala.*
Fineterre, en Bretagne, *Finis-Terra.*
Flay, *voyez* Fly.
Florensac, en Languedoc, *Florentiacum.*
Fly, en Bauvoisis, *Flaviacum.*
Foix, *Fuxus.*
Fontenay, *Fontanetum.*
Forcalquier, en Provence, *Furnus-Calcarius.*
Fortes, *Forenses.*
Forlimpopoli en Italie, *Forum-Popilii.*
Fossombrone en Italie, *Forosempronium.*
Fréjus, en Provence, *Forum-Julii.*
Frohens, au Dioc. d'Amiens, *Furfai-Domus.*
Frioul; Duché en Italie, *Forojulium.*

G

Gâny, *Vadiniacum.*
Galles, en Angleterre, *Vallia.*
Gallice, Province d'Espagne, *Gallacia.*
Gand, *Gandavum.*
Gap, *Vapincum.*
Garonne, R. *Garumna.*
Gartempe, R. en Poitou, *Vartimpa.*
Geneve, *Geneva.*
Gerber, en Basse-Bretagne, lieu de la mort de S. Tanneguy (*Tanneguidus*, 12. Mars), Abbé de S. Mahé de Finetterre. G.....

Gergeau, *Jargolium.*
Gergoie, près de Clermont, *Gergovia.*
Gerzey, Isle des côtes de Normandie, *Cæsarea.*
Ghé, en Bretagne, qu'on écrit *Gael*, *Gallum.*
Gilmoutier, en Brie, *Gerundi-monasterium.*
Gironne, en Catalogne, *Gerunda,*
Givaudan, *Gabalitani, orũ.*
Glasco, en Ecosse, *Glascunum.*
Gonnelieu, en Vermandois, *Godonis-locus* ou *Gundulfi locus.*
Gouleine, en Bretagne, *Coloma.*
Gourdon, en Bourgogne, *Gurbo, onis.*
Gran, *Strigonia.*
Grenoble, *Gratianopolis.*
Grancey, *Granicianum.*
Guéret, en la Marche, *Varaclum.*
Guicalet, en Bretagne, *Vicus Aletensis.*
Guienne, *Aquitania.*
Guïse, *Guisia.*
Guixanné, en Bretagne, *Vicus-Sanani.*

H

Hâpres, ...
Hasbain, *Hasbania.*
Hauvillér, en Champagne, *Altovillare, is.*
Hermopole, en Egypte, où souffrit S. Abre (*Abibus*, 13 Mars, 287). *Hermopolis*; confondue dans les Ménées avec Hermopole en Phrygie.
Hisauge, canton de la Lagénie en Irlande. *Hisalgia.*
Hildesheim, en Allemagne; *Hildinsigemium.*
Holsace, en Dannemarc, *Holsatia.*
Hongrie, *Ungaria.*
Huisseau, près Ostelum, de Chambord, *Ostelum.*
Huy, *Hoginum.*
Hyémois, payis en Normandie, *Oximensis Pagus.*

J

Javoux, près de Mende, *Gabali, orum.*
Joarre, Dioc. de Meaux, *Jotrum.*
Jonzac, en Saintonge, *Junctiacum.*
Josas; partie méridionale du Diocèse de Paris, *Joviacenses*; nouvellement *Josasium.*
Jou, à présent *Saint-Claude*, *Condatisco, in Locis-Jurensibus*, & non *Virentibus.*
Jouare, Dioc. de Chartres, *Jovis-Ara.*
Jumiege, en Normandie, *Gemmeticum.*
Juvignac, en Angoumois, *Juveniacum.*

I

INcourt, en Brabant, ...
Indre, R. en Touraine, *Agnis, eris*, ou *Anger.*
Idande, *Iria*, ou *Hibernia.*
Iseure, *Iciodorum Turonum.*
Issoudun, en Berry, *Exoldunum.*

K

KErlouan, en Bretagne, ...
Keservert, *Cæsaris-Verda.*
Kitzing, *Cuccingum.*

L

LAie, *Ledia.*
Lagny, *Latiniacum.*
Landemur, en Bretagne, *L.....*
Langres, *Lingona, arum.*
Languedoc, *Occitania.*
Laon, *Lugdunum-Clavatũ*, ou *Laudunum.*
La-Seauve, près de Bordeaux, *Sylva major.*
La Seu d'Urgel, en Catalogne, *Sedes Urgeliana.*
Laval, *Vallis.*
Lavaur, *Vaurum.*
Lavedan, aux Pyrénées, *Levitania*,
Laverdeins, en Gascogne, *L.....*
Le-Ménil, *Mansionile, is.*
Lens, *Eleni, orum.*
Leon, en Bretagne, *Leo.*
Léon, en Espagne, *Legio.*
Le-Paraclit, Abbayies, *Paracletus.*
Le-Plessis, *Plexitium.*
Le-Pec, Dioc. de Paris, *Alpicum.*
Le-Perche, *Perticum.*
Lérins, en Provence, *Lirinum.*
Lescar, *Lascurris.*
Les-Sevennes, *Cemmeni.*
Les-Tuileries, *Tegularia.*
Létoure, *Lactora.*
Le-Vigean, en Limousin, *Vivianum.*
Liége, *Leodium.*
Limagne; partie d'Auvergne, *Lemania.*
Limoges, *Lemovica, arum.*
Limousin, *Lemovicinus Pagus.*
Lion le Saunier, en Bourgogne, *Ledo Salinarius.*
Loches, en Touraine, *Luca, arum.*
Locoal, en Bretagne, *Locus-Gunduali.*
Locrenan, en Bretagne, *Locus-Ronanni.*
Logny, près de Villepion, aux Limites des Diocèses de Chartres & d'Orleans, *Lucaniacum.*
Lohanec, en Bretagne, *L.....*
Londres, *Londinium.*
Longuiérs, en Gascogne, *Longaria, orum.*
Lockirec, en Bretagne, *Locus-Varoci.*
Lonrey, en Berry, *Longoreta, is.*
Lore, près de Strigonie, *Laureacum.*
Loudun, en Poitou, *Laudunum*, ou *Losdunum.*
Louberciac, en Limousin, où est le Corps de S. Adrien (*Adorator*, 4. ou 14. Nov.), contemporain de S. Dizeins de Saintes (*Decentius*, 25. Juin), *Luperciacum.*
Loumaria, en Basse-Bretagne, *Locus-Maria.*
Lure, en Franche-conté, *Lutra.*
Lucé, au Maine, *Luciacum.*
Lucques, *Luca, æ.*
Luxeu, Abbayie en Franche-conté, *Luxovium.*

†††††††††

M

Macé, en Berry,	*Madiſcacum.*
Maience,	*Mogontia.*
Maie, R. en Ponthieu,	*Madia.*
Maillé, en Touraine,	*Malliacum.*
Mairé-l'Evécau, en Poitou,	*Mariacum-Epiſcopale.*
Malines.	*Mechlinia.*
Malſeſine, près de Vérone,	*M.....*
Mamers, Capitale du Sonnois, au Maine,	*Mamercia, arum.*
Manoſque, en Provence,	*Mannaſca.*
Mante,	*Medunta.*
Marcilly,	*Marciliacum.*
Marmoutier,	*Majus-Monaſterium.*
Marne, R.	*Mitrona.*
Marſoulan, près de Létoure,	*M.....*
Maſeſc,	*Echium ad Moſam.*
Maſſecandide, en Northomberland,	*Maſſacandida.*
Maſtrick,	*Moſæ-Trajectum.*
Maubeuge,	*Malbodium.*
Mauptouvoir, en Poitou,	*Maloprobatorium.*
Maurienne, Province dans les Alpes,	*Mauriana*, autrefois *Brannovices.*
Meaux,	*Melde, arum.*
Médoc, partie de Guienne,	*Meduſcum.*
Melun,	*Miledunū*, nouvellement *Melodunum.*
Mémont, près de Dijon,	*Magnimontium.*
Mende,	*Mimus, atis.*
Mentenay, au Diocèſe de Troies,	*Mentuniacum.*
Meou, près de Meſnetes,	*Meduſnum.*
Meſieres,	*Maceria, arum.*
Meſſines, en Flandres,	*M.....*
Mets,	*Meta, arum.*
Meun, ſur Loire,	*Magdunum.*
Micy, près d'Orleans,	*Miciacum.*
Milhac, en Languedoc,	*Milhacum.*
Milly, en Bauvoiſis,	
Modene,	*Mutina.*
Moiſney, en Franche-conté,	*Maximiniacum.*
Moiſſac, en Quercy,	*Muſciacum.*
Molême, Dioc. de Langres,	*Molisma.*
Molôme, près de Tonnerre,	*Melunda.*
Mombéliard,	*Mons-Beligardis.*
Mombrizon,	*Mons-Brizonis.*
Mommédy,	*Mons-Mediacu.*
Mommeillan,	*Mons-Melianus.*
Mommorency,	*Mons-Maurentiacus.*
Mommorillon, en Poitou,	*Mons-Maurilionis.*
Monaco,	*Monœcum.*
Monaſtier, en Vélay,	*Monaſterium S. Theofredi.*
Monchrot, en Souâbe,	*Monachorodium.*
Monſtrebilſe, près de Tongres,	*Monaſterium-Belisia.*
Monſtreuil ſur Mer,	*Monaſteriolum ad Mare.*
Montiramé, en Champagne,	*Monaſterium-Arremarense.*
Montirendé, en Champagne,	*Monaſterium-in-Dervo.*
Moret, en Gatinois,	*Muretum.*
Morlaix, en Bretagne,	*Mons-Relaxus.*
Mouſtier-ſur-Sambre,	*Monaſterium ad Sabim.*
Moutier-la-Celle, près de Troies,	*Monaſterium-Cella S. Bobini.*
Mòzac, en Auvergne,	*Mandiacum.*

N

Namur,	*Namucum, Namurcum.*
Nantes,	*Nimnete, arum.*
Nanteuil-le-Haudoin,	*Nantegilum-Hilduini.*
Neelle-la-Riposte, en Brie.	*Nigella-Repoſita.*
Nevers,	*Nivernı, orum.*
Neuilly,	*Noviliacum.*
Nice,	*Nicia.*
Nigeon, lez Paris,	*Nimio, onis.*
Nivelle, en Brabant,	*Niviala, Nivigella.*
Nocere, en Ital.	*Nuceria, æ.*
Noguiets, en Provence,	*Nucearia, orum.*
Northampton,	*Antona Septentrionalis.*
Northomberland,	*Umbria Septentrionalis.*
Noyon,	*Noviomum.*
Nuis,	*Novesium.*

O

Onc, dans la Caſtille-Vieille,	*Onia.*
Oleron, en Bearn,	*Iluro.*
Oleron, I. de Saintonge,	*Uliarus.*
Origny, en Lannois,	*Auriniacum.*
Orillac, en Auvergne,	*Aureliacum.*
Otly, près de Paris,	
Orne, R. de Normandie,	*Olina.*
Oſnabrue,	*Haſapons, ontis.*
Ouche, Foreſt en Hyémois,	*Utica.*
Oud, R. de Brétagne,	*Ulto, onis.*

P

Pendenis, en Angleterre,	*Pendinus, atis.*
Périgord,	*Petrocorii, orum.*
Périgueux,	*Petrocorium, ii.*
Péronne,	*Perona*, ou *Cyenopolis.*
Plainecerf, près de Guiſe,	*Plana-Cervi, Planicervium.*
Ploërmel, en Bretagne,	*Plebs Armagili.*
Ploudity, en Baſſe-Bretagne,	*Plebs Deſideſrii?*
Plouſſané, près le Conqueſt,	*Plebs-Sanani.*
Poitiers,	*Pictavi, orum.*
Poitou,	*Pictavia.*
Ponthieu,	*Pontivum.*
Pontigny, en Auxerrois,	*Pontiniacum.*
Pontivy, en Bretagne,	*Pons Vici.*
Prom,	*Prumium.*
Provins,	*Pruvini, orum.*
Prouilles, en Languedoc,	*Prullianum.*
Puilobiér, en Provence,	*Podium Albarii.*
Puy, en Vélay,	*Podium Anicii.*

Q

Quercy,	*Cadurcinus Pagus.*
Quimper,	*Curiofolitæ*, ou *Corifopitum.*
Quinçay, en Poitou,	*Quintiacum.*

Quidalet, en Bretagne, *Vicus Aletenſis*, ou *Aleta*.

R

Rameru, en Champagne, *Ramérus, ûdis.*
Ratiſbonne, *Ratiſpona.*
Ré, *Ratum.*
Rébay, en Brie, *Réſpax, acis.*
Redon, au Dioc. de Vennes, *Roto, onis.*
Reignac, Dioc. de Bordeaux, *Reginiacum.*
Remiremont, *Romarici-Mons.*
Rennes, *Rédona, arum.*
Renty, en Artois, *Rentica.*
Retel, *Regiſtæ, is.*
Rets, Duché, en Bretagne, *Ratiaſtæ, is.*
Riom, *Ricomagus.*
Rocroy, *Rupes-Radulfi.*
Rodez, *Ruteni, orum.*
Romans, en Dauphiné, *Romani, orum.*
Rouen, *Rotomum*, ou *Rotomagus.*
Rouergue, *Rutenia.*
Rouillac, en Angoumois, *R.....*
Rue, ſur Maie, en Ponthieu, *Ruga ad Madiam.*
Ruis, en Bretagne, *Reſſuviſus.*
Ruſſie, *Ruthenia.*

S

Sablé, en Anjou, *Sablolium.*
Saint-Eyrou en Normandie, *Utica.*
S. Hubert, *Andaïna.*
Saint Omer, *Sithiumm.*
Saintronge, *Santonia.*
Saint-Riquier, *Centula.*
Saint-Valery, *Leucanaüs.*
Saragoſſe, en Eſpagne, *Caſaraugusta.*
Sâre, R. en Lorraine, *Siravus.*
Sarzane, en Italie, *Sarſana.*
Savernes, en Alſace, *Taberna, arum.*
Sauge, en Anjou, *Salvia.*
Sauviac, en Gaſcogne, *Salviacum.*
Saulieu, en Bourgogne, *Sidolocus.*
Scaren, en Suede, *Scarane, es*, *Scara.*
Seben, près de Breſſenon, *Sabiona.*
Seès, *Sagium.*
Segne, en Italie. *Signium.*
Semont, en Bourgogne, *Pſendunum.*
Senevieres, en Touraine, *Senaparia, arû.*
Senlis, *Silvanectum.*
Sens, *Senona, arum.*
Senuc, en Champagne, *Sindunum.*
Servois, Payïs d'autour de Senlis, *Silvenſis Pagus.*
Sezannes, *S.....*
Soignies, en Haynaut, *Sonnegia, arum.*
Soiſſons, *Sueſſiona, arum.*
Sôlogne, *Secalaunia.*
Sonnois, Canton du Maine, limitrophe du Perche. *Pagus Sagonenſis.*
Sorrente, en Italie, *Surrentum.*
Souligné, au Maine, *Subluniacum.*
Strafford, en Angleterre. *Statefurtum.*
Stain, près de Paris, *Stagnum.*
Straſbourg, *Argentoratum*, ou *Strateburgus.*
Stavelo, *Stabulaüs.*
Strenefcale, en Angleterre, *Streneáſchalum.*
Suilly, en Sologne, *Solliacum.*
Suiſſe, *Helvetii.*

T

Tarraçonne, en Arragon, Evêché de la Province de Tarragonne, *Turiaſo, onis.*
Tarragonne, Archevêché en Catalogne, *Tarracóna, æ.*
Tartas, au Dioc. d'Acqs, *T.....*
Telu, en Artois. *Telodunum.*
Tenezay, en Poitou, *Tinitiacum.*
Térouanne, *Terouana.*
Thiérache, *Theoraſcia.*
Thiers, en Auvergne, *Thiernum.*
Thyl, en Auxois, *Thyle, is.*
Tin-le-Moutier, *Tignum-Monaſterium.*
Tivoli, *Tibur.*
Tôley, ſur la Sâre, *Tabulegium.*
Tonnerre, *Tornodorum.*
Torcel, près de Veniſe, *Turricellum.*
Tornus, *Trinorchium.*
Touars, en Poitou, *Toarci, orum.*
Toul, *Tullum.*
Treguier, *Trecorum, i.*
Tremblevif, en Sologne, *Tremulivicus.*
Treves, *Treviri, orum.*
Trevoux, *Tinurtium.*
Trichâteau, *Thyle-Caſtrum.*
Trieſte, en Iſtrie. *Tergeſte, is.*
Troënes, près la Ferté-Milon, *T.....*
Troies, *Treca.*
Tulle, *Tutela.*
Turenne, en Limouſin, *Torinna.*

V

Valenciennes, *Valentiana, arum.*
Vallais, partie des Alpes, *Vallenſes.*
Valois, partie de l'Iſle-de-France, *Vadenſis Pagus.*
Val-Romey, *Vallis Romenſis.*
Vautorte, au Diocèſe de Gironne, *Vallis-torta.*
Vély, au Diocèſe de Soiſſons, *Viduliacum.*
Venaſque, ancienne Capitale du Venaiſcin, *Vindanſca.*
Vence, *Vintia.*
Vendeuvre, au Maine, *Vendopera.*
Vennes, *Venetia, æ*, ou *Veneti, orum.*
Verdey, près de Sezannes, *Viridiacum.*
Verdun, *Virdunum.*
Vermandois, *Veromandui, orum.*
Vermouth, en Angleterre, *Virmúdum.*
Verno, en Brie, *Vernotum.*
Verſailles, *Verſalia, arum.*
Verzy, près de Louvois, *Virdiacum.*
Veſtrevolt, *V.....*
Vexin, *Veliocaſſes, ium*, ou *Pagus Vilcaſſinus.*
Vexieu, en Suede, *Vexio, onis.*

Vezere, R. en Périgord, *V.....*
Vianes, en Ardenne, *V.....*
Vileinne, R. en Bretagne, *Vicenonia.*
Villenoce, en Brie, *Villa-noxia.*
Villepion, près Terminier, à l'extremité du Diocèse d'Orleans, *Villa-Pedstonis.*
Villepreux, Diocèse de Paris, *Villa-piroſa.*
Vimeu, partie de Picardie. *Vinemácum.*
Vinceſtre, en Angleterre, *Gummicaſtrum*, ou *Vintonia-Caſtrũ.*
Virſbourg, en Allemagne, *Herbipolis*, ou *Virceburgus.*
Vinant, ſous Meaux, *Vicus Nantenſis*, ou *Vicinantum.*
Vitry, *Villoriacum.*
Vorceſtre, en Angleterre, *Vigornia-Caſtrũ.*
Volvic, en Auvergne, *Volovicus.*
Vormhoud, en Flandres, *V.....*

U

USſy, ſur Marne, *Ulziacum.*
Utrect, *Trajectum ad Rhenum*, ou *Ultrajectum.*
Uzès, en Languedoc, *Uzetia.*

X

XErèz, en Eſpagne, *Aſta-Regia.*

Y

Yène, en Bugey, *Epaonum*, ou *Epauna.*
Yère, près de Paris, *Hédera.*
Yorc, en Angleterre, *Ebóracum.*
Yſſoire, *Iciodórum Avernorum.*
Yveline, payïs entre Paris & Chartres, au delà de Verſailles, *Aquilina.*
Yvoy, dans le Luxembourg, qu'on nomme auſſi *Carignan.* *Epiſus.*
Yvrée, en Piémont, *Eporedium.*
Yvry, nom commun à pluſieurs lieux en France; *Iberiacum.*

Z

ZAnthe, *Zacynthus.*

Extrait du Privilége du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Châville le 13e jour d'Aouſt 1680, ſignées SALMON & ſeellées du grand Sceau de Cire jaune; il eſt permis à Meſſire GILLES MENAGE Conſeiller & Aumoſnier du Roy, de faire rimprimer un Livre qu'il a compoſé, intitulé *Origines de la Langue Françoiſe*, &c. & ce, pendant le temps & eſpace de ſix années conſecutives, à compter du jour que ledit Livre aura eſté achevé d'imprimer pour la premiere fois: avec défenſes, &c.

Et ledit ſieur a cédé le Privilége cy-deſſus à Jean Aniſſon Directeur de l'Imprimerie Royale.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris le 23e Aouſt 1680, ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8e Avril 1653. & celuy du Conſeil Privé du Roy du 27e Fevrier 1665. Signé, C. ANGOT Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois en vertu des Préſentes le 29e Mars 1694.

EPITAPHIUM.

Digitized by Google

EPITAPHIUM.

VIRUM OFFICIOSUM,
INGENIO PRÆSTANTIOREM,
MEMORIA TENACISSIMUM,
SCIENTIA DENIQUE NOTUM UBICUMQUE;
GRÆCUM NON SOLUM VEL LATINUM;
ED ET ITALICUM, GALLICUMQUE SCRIPTOREM POLITISSIMUM QUÆRIS, VIATOR,

HIC JACET:

SEU POTIUS VENERANDI MANES ÆGIDII MENAGII ANDINI,
REGI, DUM VIVERET A CONSILIIS ET ELEEMOSYNIS;
ULIELMI, REGII APUD ANDES PATRONI, ET GUIDONÆ ÆRODIÆ FILII, QUIESCUNT.

QUI
NOMINIS SUI, SCRIPTORUMQUE FAMA,
EUROPAM FERE UNIVERSAM, NON SINE INVIDIA, PERAGRAVIT:
SOCIETATEMQUE, ETIAM JUVENIS, CUM PRINCIPIBUS,
C DOCTIS QUIBUSCUMQUE VIRIS, SIVE EXTERIS, SIVE GALLIS, UBIQUE INIIT;
QUAM AD MORTEM USQUE MAGNOPERE COLUIT,
STUDIOSE FOVIT, ET CONSTANTER RETINUIT:
HEBDOMADARIIS PRIMUM, POSTEA QUOTIDIANIS CONGRESSIBUS
MAGNA CELEBRITATE DOMI HABITIS, ETIAM CLARUS;
FLORENTINÆ, ANDEGAVENSISQUE ACADEMIARUM SOCIUS;
JURIS UTRIUSQUE FACULTATIS PARISIENSIS DOCTOR HONORARIUS:
VIR, UT PAUCIS ABSOLVAM,
QUEM TOTUS ORBIS ERUDITUS, ET CONSULUIT, ET SUSPEXIT:
QUIQUE VETUSTATIS LUX, AC NOSTRI SÆCULI DECUS FUIT,
POSTERITATIS ETIAM EXEMPLAR FUTURUM.

OBIIT EPIPHORA PECTORALI,
DIE 23. JULII 1692. HORA FERE SEPTIMA SEROTINA, ÆTATIS 79.
SACRO-SANCTIS ECCLESIÆ SACRAMENTIS, MIRA PIETATE, MUNITUS.

FAUSTAM MANIBUS QUIETEM APPRECARE.

Viro singulari multisque sibi nominibus colendo posuit FRANCISCUS PINSSONIUS *Advocatus Parisinus.*

Digitized by Google

LETTRE ECRITE A Mr MENAGE, L'AINE', Neveu de l'Auteur, par Mr Simon de Val-Hébert, touchant l'état présent de cet ouvrage.

MONSIEUR,

Il est bien juste de satisfaire à l'empressement que vous me témoignez par votre dernière, de savoir en quel état est l'ouvrage de feu Monsieur votre Oncle. Quand la part que vous avez à sa gloire ne vous autoriseroit pas à me demander ce détail, l'amitié dont vous m'avez toujours honoré me me permettroit pas de vous le refuser. Vous avez vu, MONSIEUR, *que cet ouvrage étoit avancé vers la fin de la lettre S lorsque Monsieur vostre Oncle mourut. J'ay continué l'impression des Mémoires qu'il m'a laissés, qui ont fait encore douze feuilles d'impression. Et comme dans le cours de cette édition il avoit fait quelques nouvelles découvertes, soit de mots dont il n'avoit pas encore donné l'origine, soit de nouvelles autorités pour fortifier ses premieres idées, j'ay été obligé de faire des Additions où j'ay donné tout ce qu'il m'a laissé dans les marges de l'exemplaire sur lequel il écrivoit ce qui lui venoit de nouveau en travaillant. Ces Additions ne sont pourtant pas toutes de Monsieur vostre Oncle. Il y en a de trois sortes.*

I. Additions de Mr Ménage.

Les Additions de la premiere espéce sont de lui, & comprennent presque toutes les nouvelles autorités qu'il faut ajoûter aux mots dont il a donné les origines. Outre ces suppléments il y a plusieurs Notes nouvelles qui sont distinguées chacune par deux étoiles au devant, de cette sorte, ** AJUSTER, ** ALLUMER, ** BALIAIRES, *&c.*

II. Additions du P. Jacob.

Les Additions de la seconde espéce sont du Pére Jacob, Religieux Carme. Quelques mois après la mort de feu Mr vostre Oncle, le P. Marc, Prieur du Convent des Billettes, ayant appris que je continuois l'impression de cet ouvrage, me fit prier de l'aller voir: & j'acceptay l'offre qu'il me fit de me prêter un exemplaire de la premiere édition de ce livre, sur les marges duquel le P. Jacob Religieux du même Ordre, & dont le mérite est connu parmi les Savans, avoit écrit quantité de remarques étymologiques. A vous dire le vray je n'ay tiré que trés-peu de secours du travail de ce Pére. Tout ce que sa plume nous a laissé sur les marges de ce livre sent plus le Dictionnaire que l'Etymologique; comme vous le pouvez voir par les Notes que vous trouverez marquées d'une étoile ou astérisque, de cette maniere, * ADOUR, * AHUN, *&c.*

III. Additions de Mr Simon.

Les Additions de la troisiéme espéce sont de moy. C'est un petit Spicilége que j'avois fait en travaillant sur l'ouvrage de feu Mr vostre Oncle, & qui contient entr'autres plusieurs mots usités dans ma Province. Ces Notes sont distinguées par des piés de mouche, de cette sorte, ¶ S'ACCOUTER, ¶ ANFORGES, ¶ APERTISI, ¶ APPAISER, *&c.*

Il y a encore un segond Traitté de Corrections, & de quelques Additions nouvelles de quelques particularités que je n'ay retrouvées qu'après l'impression des premieres Additions. Les Corrections & Remarques que Mr l'Abbé Berault, ami particulier de feu Mr vostre Oncle, avoit faites en lisant les bonnes feuilles qu'il lui donnoit à mesure qu'il les recevoit, m'ont engagé à donner ce dernier chapitre.

Je suis persuadé, MONSIEUR, *que vous ne serez pas fâché d'apprendre que je dédie cet ouvrage à Monsieur Bignon, le Conseiller d'Etat. Ce n'a pas été sans peine que j'ay obtenu de lui cette permission: mais enfin le souvenir d'un homme dont la mémoire luy est chére, l'a emporté sur sa modestie.*

Le Traitté du Changement des Lettres est sous le nom de Principes de l'Art des Etymologies. *C'est le Pére Besnier, Jésuite, qui m'a donné ce titre, avec le petit Discours qui le suit, & qui sert d'introduction à ce Traitté. Pour abbréger matiere j'ay reduit tous les exemples des alterations à trois ou quatre des plus sensibles dans chaque espéce.*

Vous trouverez ensuite de ce Traitté un Vocabulaire Hagiologique *que Mr l'Abbé Chastelain, Chanoine de Notre-Dame, avoit presenté à feu Mr votre Oncle quelques mois avant qu'il mourût, avec la lettre qui le précéde.*

Le Pére Besnier, dont je viens de vous parler, a joint à cet ouvrage, à la priére du Pére Ayrault, un ample & savant Discours sur les Etymologies, pour servir de Préface.

Il n'est pas necessaire de vous parler des Origines de Mr de Caseneuve. Je les ay dédiées à Monsieur Foucault, Intendant de Caen, qui en avoit donné le Manuscrit à feu Mr votre Oncle. La petite Préface que j'ay donnée à la teste de cet ouvrage vous instruira du reste.

Je croy, MONSIEUR, *avoir suffisamment satisfait à ce que vous avez souhaité de moy. Je suis avec une parfaite reconnoissance,* MONSIEUR, *Votre trés-humble & trés-obeïssant serviteur* S. D. V.

A Paris ce 22. Novembre 1693.

ORIGINES

Digitized by Google

ORIGINES
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

ABA. ABB.

ABACO. Rouillard dans son Histoire de Melun page 607. *Amyot se fit expliquer les derniers livres d'Euclide par un petit Ecrivain, mais fort subtil Mathématicien : qui apprenoit aux enfans à écrire, avec l'*Abaco, *selon qu'on parloit : c'est à dire avec l'Arithmetique, & l'art de calculer par jetons ou par chiffres.* De l'Italien *abaco*, fait du Latin *abacus*, usité des Ecrivains des bas siécles en la mesme signification. Guillaume Moine de Malmesburi, liv. x. chap. 10. des Gestes des Roys d'Angleterre ; parlant de Gerbert, premiérement Archevesque de Reims, ensuite de Ravenne, & enfin Pape sous le nom de Sylvestre II. qu'il appelle Jan XV. *Abacum certè primus à Saracenis rapiens, regulas dedit, quæ àludentibus Abacistis vix intelliguntur.* Et dans le livre 2. il dit que ce Gerbert avoit appris des Sarazins Espagnols, *Astrologiam, Abacum, cæterasque artes.* Le Latin *Abacus*, a été fait du Grec ἄβαξ ἄβακος ; qui signifie un comptoir.

ABANDONNER. Le mot de *ban* a été pris en plusieurs significations ; & entre autres, pour une chose publique & vouée au public : comme nous le ferons voir en son lieu ; ce qui a fait croire à Pasquier au chap. 36. du livre VIII. de ses Recherches, qu'*abandonner* avoit été fait de ces trois mots *à ban donner* : comme qui diroit, exposer à la discretion du public. Pasquier se trompe. *Abandonner* a été fait de l'Italien *abbandonare* : qui l'a été de *bando bandonis*, qu'on a dit pour *bandum bandi*. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire aux mots *Abandum* & *Abandonum*. Mr Ferrari, Professeur de Padoue, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive l'Italien *abbandonare* de *bandum* dans la signification d'un drapeau. *Rectius tamen est à* bando *derivare : quod, ut infrà dicetur, vexillum erat, quo expansò milites convocabantur : unde* abbandonare, *bandum deserere, & ab exercitu discedere, & simpliciter, pro discedere, & aliquem relinquere : non autem ab* abandonner *hoc est publico exponere : quod sit in re cujus nulla cura est.* Mais, comme je l'ay remarqué dans la seconde édition de mes Origines Italiennes, *abbandonare* signifieroit plutost *aller au drapeau* que *quitter le drapeau*. C'est ainsi qu'*apellatare* se dit des poulets & des poules qui vont au juchoir. Il me reste à remarquer, que nos Hellénistes dérivent *abandonner* de οὐκ ἀνὰ : qui est une étymologie si peu vray-semblable qu'elle ne mérite pas d'estre réfutée.

ABBATTRE. De l'Italien *abbattere*, qui signifie la mesme chose : & non pas de la particule *ad*, & du mot *bas* : comme l'ont cru Nicot & Mr du Cange. *Abbattere* a été fait d'*ad* & de *battere*. Voyez Mr Ferrari au mot *battaglia*.

ABBÉ, D'*Abbate*, ablatif d'*Abbas* : qui vient du Syriaque ܐܒܐ *Abba*, qui signifie *Pere* : parceque l'Abbé est comme le Pere des Moines. Voyez Claude Mitalier sur le Fragment *de ratione nominum*, qui s'ajoute ordinairement aux neuf livres de Valére Maxime. Les Gloses : *Abba, Pater.* Dans Hésychius, ἄππας est interprété ὁ πατήρ : & il est pris pour *Pere* dans une hymne de Callimaque à Diane. Ce qui a fait dire à Louis Capel dans son *Spicilegium post messem*, sur le chap. 14. de l'Evangile de S. Marc, que ce mot d'*Abba* est aussi bien Grec que Syriaque. Ces deux mots, *Abba* & *Pater*, se trouvent joints ensemble dans l'Epitre de S. Paul aux Romains VIII. 15. *Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore : sed accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus* Abba Pater. Et dans l'Epitre aux Galates, IV. 6. *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem* Abba Pater : sur lesquels endroits Drusius a remarqué qu'*Abba Pater* n'est pas un pléonasme : *Abba* étant un nom de dignité, &

Digitized by Google

Pater un nom de nature. ¶. D'*Abbas*, *Abbatis*, on a fait *Abbatissa*, qui se trouve dans Sidonius, livre VIII. epître 17. d'où nous avons fait ABBESSE. ¶. Je remarqueray icy en passant que le mot *Abbé* a été pris autrefois parmy nous pour celui de *Noble* & de *Seigneur*; les meilleures Abbayies étant inféodées aux grans Seigneurs sous même condition de service personnel que les Fiefs. Cujas sur le titre 1. du livre 1. des Fiefs : *De* Abbatis *nomine illud non omittam, nonnumquam in Historiis* Abbates *accipi pro* Nobilibus : *quod nomen etiam hodie retinent in nonnullis Pyrenæis nobles quidam : & hoc sensu, quantùm opinor, Aimonius V. cap.* 1. Carolus, *inquit*, ordinavit per totam Aquitaniam Comites, Abbatesque, necnon alios plurimos quos *Vassos* vulgò vocant. *Et capite* 39. Quibusdam Abbatiolas, *sicut erant*, integras dedit. *Et capite* 36. Ludovicus quos potuit conciliavit sibi, dans eis Abbatias, & Comitatus, ac Villas. *Suidegerus in Chronicis Franciæ Gallicis* : Abbates, *inquit*, in antiquis Historiis non sunt Monachi, vel Religiosi ; sed Barones, Magnatesque seculares, quibus Abbatias, vel Monasteria, Principes dat ad tempus, vel quoad vixerit. Et comme ces Abbez étoient ordinairement Contes, ils sont appelez *Abbicomites* dans Gerbert, épitre 17. Ils se trouvent aussi appelez *Archiabbates* dans un Cartulaire de S. Aubin d'Angers : & *Abbates milites* dans une transaction entre l'Abbé de Moissac & le Conte de Monfort, comme Mr Galland, célébre Avocat au Parlement de Paris, l'a observé dans son Traité du Franc-alleu : où il a aussi observé qu'à la différance de ces Seigneurs Abbez, les Abbez qui fesoient les fonctions Ecclésiastiques, furent appelez *revera Abbates* : fondé sur un titre de l'an 1219. par lequel la Communauté de Moissac tient hommage *al Senhor revera Abbat*. Mais ce *revera Abbat* est peut-estre une faute d'écriture, aulieu de *Rever. Abbat*; c'est à dire, de *Reverendus Abbas*. ¶. Voyez Fauchet IX. 5. ¶. Il me reste à remarquer, que les femmes ont tenu des Abbayies : ce qui a été remarqué par Justel.

ABBOIS. *Estre aux abbois* : c'est une façon de parler tirée de la chasse du Cerf. Henri Estienne dans son discours de la Précellence du Langage Francois, page 90. *Si n'oublieray-je pas entre ce peu d'exemples que je veux amener, ces façons de parler*, tendre les abbois & faire rendre les abbois ; *car c'est un des gentils emprunts que notre langage ait fait de Messieurs les Veneurs : disant d'un homme qui n'en peut plus, & pourtant est contraint de se rendre*, qu'il rend les abbois : *ou (comme les autres écrivent)* les abbais. *Et proprement se dit du pauvre Cerf, quand ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu le plus avantageux qu'il peut trouver, & là, attendant les chiens, endure d'estre abbayé par eux. Ce qui pourroit sembler toutefois estre plustôt* se rendre aux abbois, que rendre les abbois : *mais tant y a que ces mots, suivant cette signification là, ont bonne grace en ce passage de Belleau.*

Aussi tost que ces Avocas
Nous ont empiétez une fois,
Ils nous font rendre les abbois.

Et ne faut douter que cette façon de parler, Tenir quelcun en abbois, (*ou*, en abbay) *ne soit aussi venue de la venerie : mais il y a apparence que ce sont des bestes noires plutost que des autres : comme quand un Sanglier se laisse abbayer par les chiens, perdans leur peine.*

ABBOYER. D'*adbaubare*. Les Gloses Anciennes : *Baubantur*, βαυζόντο. *Baubant*, *latrant*, βαυζουσιν. L'Onomasticon Grec-Latin : *Baubo*, βαῦβω. Lucrèce : *Aut cum desertis baubantur in ædibus. Baubare* a été fait du son de la voix : duquel son les Grecs ont dit aussi βαῦζειν Hesychius : βαῦζειν, ὑλακτεῖν.

ABBREUVER. D'*adbibare*, qu'on a dit par métaplasme aulieu d'*adbibere*. Et on a fait *abbreuver* d'*adbibare*, en y ajoutant une R : comme au mot *Frontevaux* de *Fons Ebraldi*, & autres semblables. Voyez *breuvage*. Nos Anciens disoient *abeurver*. Une Chartre de Jane d'Evreux Reine de France & de Navarre de 1343. *De l'éponge dont il fut abeurré en la Croix.* Mr du Cange dérive *abbrevoir* de *prahendarium* : *quasi locus, unde prahenda aqua hauritur pro equis.* Mr de Caseneuve le dérive de *bivia*, qui signifie *le passage d'une riviere*. Voyez-le.

ABÊCHER. De *bec*. Voyez *bec*, & *becquée*, & *béchée*.

ABEILLE. *D'apicula* : d'où vient aussi *avedle* : & l'Espagnol *abeja* : comme *avette* & *apette*, d'*apetta*, diminutif d'*ape*, ablatif d'*apis*. *Avette* se trouve dans les Menus Propos de Pierre Gringore, feuillet 83. verso.

Comme apparoit par aucunes mouchettes,
Qui miel font, qu'aucuns nomment avettes.

On a aussi dit *eps*, d'*apis*. L'ancienne Coutume de Montreuil : *Se aucuns eps, ou mouscebes à miel, s'envolent.* L'ancienne Coutume d'Anjou : *Cil qui emble avettes que l'on appelle* eps *en France, & beilles en Poitou J'en li dois crever les œils.* ¶. Voyez *abeillage*, & *ives*.

ABET : mot Toulousain qui signifie *sapin*. D'*abiete*, ablatif d'*abies*.

ABLETTE, poisson. D'*albuletta*, diminutif d'*albula*, qui a été dit de ce poisson. Les Gloses Anciennes : *albula*, ἰατρὰρ. ἰατρὰρ est une espéce de poisson. Hesychius : ἰατρὸς, λευκὸς ἰχθὺς. L'Ecole de Salerne : *Lucius & perca, & saxatilis, albula, tinca.* Voyez Moreau sur cet endroit de l'Ecole de Salerne, & Gesner dans son livre des Poissons. Cet *albula* est apparamment l'*alburnus* dont parle Ausone en ces vers,

Quis non, & viridis, vulgi folatia, tincas
Norit, & alburnos, prædam puerilibus hamis.

Et ce poisson a été appelé *alburnus* & *albula*, de sa couleur blanchastre. Voyez *Gardon*. Le Tibre a été demesme appelé *Albula* de sa couleur blanche. Festus : ALBULA, *Tiberis fluvius : dictus ab albo aqua colore.* Comme on a fait *ablette* d'*albuletta*, on a fait aussi ABLE d'*albula*. Ce mot se trouve pour *ablette* dans la version Françoise du livre des Poissons de Rondelet.

ABOILAGE. C'est un droit qu'ont les Seigneurs Chatelains de prandre les abeilles qui se trouvent dans les Forests de leurs Chatelenies. Un Titre de la Maison de Sully : *A tous ceux qui ces Présentes, &c. C'est à savoir sur ce que li dis Messire Pierre avoit prise aboilles en son Bois qui appartenoit à la dite Dame pour le droict de la Chastelenie,*

Digitized by Google

lenie, &c. *à la parfin lesdites parties présentes*, &c. *Accordé fut en jugement en l'Assise de Chasteau-Meillan*, &c. *que de cecy en avant la dite Dame prendra & aura ledit abeilage : & ly demora li droict & la faisine de prendre & d'avoir ledit abeilage en Bois doudis Chevalier, & ailleurs, en sa Terre, pour raison de sa Justice, & du droict de son Cateaul & de sa Chastelenie. Donné le Dimanche après la Saint George, l'an de Grace 1369.* Il y a sur le Titre : *Lettre de condamnation de Monsire* Pierre de Guirlay, *Que toutes les abeilles qui seront trouvées en la Foreſt de Nichier, seront à Madame.* Un autre Titre de la meſme Maison : *Universis*, &c. *Nobilis Vir*, Petrus de Gupelayo, *Miles*, & Guilermus, *ejus filius*, *Domicellus*, &c. *recognoverunt se adscensasse*, & *ad censum tenere & habere in perpetuum*, *à Domina nobili Margareta Domina Solaci & Castro-Mellani*, *pro viginti solidis Turonensibus annue pensionis*, *sive censè*, *reddenda & solvenda in perpetuum*, &c. *abolagium memorum de Nichier : quod abolagium eidem Nobili pertinebat ratione juris Castellaniæ suæ de Castro-Mellani*, &c. *Datum die Veneris ante hyemale Festum B. Martini*, *anno Domini* 1319. Et ce mot a été fait de celui d'*abeilles*, qu'on a dit pour *abeilles*, comme il paroiſt par le Titre François cy-deſſus allégué : lequel m'a été communiqué par Mr de Launé Avocat au Parlement.

ABONNER. Comme quand on dit *terres abonnées ; rouçins de ſervice abonnez à tel prix.* Paſquier livre VIII. chapitre 62. veut qu'on ayt dit *abonner* par corruption pour *aborner*. I'eſtimerois plutoſt qu'on auroit dit *aborner* au lieu d'*aborner*, & *borne* au lieu de *bonne* ; le mot de *bonne* étant tres ancien dans notre Langue. Glabêt Rodolfe, qui vivoit environ le tans du Roi Robert : *multi sibi limites*, *quos alii* bonnas *vocant*, *suorum recognoverunt agrorum.* C'eſt au chapitre 10 du livre 21 de ſon Hiſtoire. En Périgord, on dit encore aujourd'huy *boine* pour *borne* ; & *bone* en Picardie. *Bonna* peut venir de Βουνὸς, qui ſignifie *une butte*, *une petite éminence de terre* ; ces ſortes d'éminences ſervant ſouvent de bornes. Fauſtus & Valerius ; *in limitibus*, *ubi rariores terminos conſtituimus*, *monticellos plantavimus de terra*, *quos* botontinos *appellavimus.* Voyez Ragueau dans ſon Indice.

ABOUQUER. *Abouquer du ſel*, c'eſt mettre du ſel nouveau ſur le vieu. Voyez Pomey & Véneroni.

ABRI. Les Eſpagnols diſent demeſme, *abrigo.* La pluſpart des Etymologiſtes dérivent l'Eſpagnol & le François du Latin *apricus.* Covarruvias dans ſon Tréſor de la Langue Caſtillane : ABRIGO *vale reparo contra las inclemencias del cielo : particularmente contra el frio. Del Latino* apricus, *que vale* Soli expoſitus, vel apertus : *porque los lugares abrigados*, *o puestos al medio dia*, *los calienta el Sol.* Muret ſur le Sonnet 107. du premier livre des Amours de Ronſard : *Ce mot* abri *ſemble venir du Latin* apricus, *combien qu'il ſignifie tout le contraire. Ainſi cuidé-je que le mot* lier *vient du Grec* λύω, *qui a toutefois contraire ſignification.* Paſquier livre VIII. de ſes Recheiches, chapitre 61. *Je ne veux pas icy oublier le mot de* apricus *Latin, dont les noſtres ont formé* abri : *& toutefois tous deux de contraire ſignification : car le Latin ſignifie eſtre à l'ouvert, & le noſtre au couvert du Soleil.* Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 990. Aprica loca *dicuntur quæ opportunè Solem accipiunt*, *quaſi* aperica : *quòd Soli aperta ſint : nam* apericum *Veteres dixere. Id tamen cum modo fieri debet : nec omnis locus Soli expoſitus* apricus *dicitur ex Latinè loquentium uſu. Quid enim ſi adeo Soli patens ſit & apertus, ut immodicis caloribus torreatur, hunc Latini* apricum *non dicerent.* Et après pluſieurs paſſages qu'il allégue pour montrer que le mot d'*apricus* a été dit par les Latins dans la ſignification dont il vient de parler, il ajoute : Apricas terras *Poeta ſimpliciter oppoſuit frigidioribus. Inde inepti Grammatici* apricum *quaſi ἀπὸ τοῦ ἥλιου dictum interpretantur, atque inde etiam appellatam Africam.* Il entant parler de Pompeius Feſtus. *Ab ea voce* apricum *locum idioti ſuo Galli vocant, qui à vento, pluvia, & reliquis cæli injuriis ſecluſus eſt ac tectus*, abri, *hoc eſt*, *apricum. Gloſſa* : apricus, ἥλιῳ ἐκκείμενος, *Reſte* ἐκκείμενος, *qui Solem ad temperatum recipit.* Je trouve dans les meſmes Gloſes : *apricum*, ἀπαλόφωνον. Mr de Caſeneuve : *Il n'y a point de doute que le mot* d'abri *ne vienne d'*apricus, *bien qu'en une ſignification différante.* Nicot dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe improuve cette étymologie. ABRI, dit-il, *eſt en la terre*, *et que* CALME *eſt en mer : & partant ne peut eſtre du Latin* apricus ; *jacoit que Nébriſſence rend en Eſpagnol* abrigado lugar *pour* locus apricus. Pierre Pithou eſt du meſme avis. C'eſt dans ſon Traité des Comtes de Champagne : où après avoir dit que la Brie a été ainſi appelée du mot *abri*, qui ſignifie *couvert*, il ajoute, *Ce qui me fait émerveiller de ceux qui faiſant profeſſion de la pureté de noſtre Langue*, *interprètent* abri (*car ainſi l'eſcrivent-ils*) *lieu découvert & expoſé au Soleil : déduiſant ce mot du Latin* apricum : *vou meſme que Solomoch*, *ancien Rabi*, *&*, *comme aucuns penſent*, *Champenois*, *qui s'ayde bien ſouvent des mots de ceux entre leſquels il a veſcu*, *uſe de cettuy-cy en la première ſignification que nous avons dite : exprimant au 3. chapitre de ſoel ce que les autres ont tourné* operimentum *par le mot d'*abri : *qu'encor en tout évenement je déduirois pluſtoſt de* arbre, *ſelon noſtre prononciation.* Je remarqueray icy en paſſant, qu'il y a dans Solomoch, *abriel* אבריאל. Nicot & P. Pithou ſe ſont fort bien aperçus que notre mot *abri* ne venoit pas d'*apricus* : mais ils n'ont pas ſu d'où il venoit. Il vient d'*opericus*, inuſité : qu'on a fait d'*operio*, comme *apricus* d'*aperio.* On a changé l'O en A, comme en *Dame* & *Damoiſelle* de *Domina* & *Domicella.* Les Latins ont dit demeſme *aratrum* d'ἄροτρον : & les Italiens, *ſaldo* de *ſolidus* ; *agio* d'*otium.* Et on a changé au contraire l'A en O dans le mot d'*ormoire* qui a été dit pour *armoire*. ¶. *D'abri*, on a fait le verbe ABRIER, qui eſt un vieux mot qui ſignifie *couvrir.*

ABRICOTS. Les Latins ont appelé les abricots *mala præcoqua*, & *præcocia*, acauſe que ce ſont fruits hatifs. Et c'eſt ainſi ; pour le marquer en paſſant ; que les Ebreux ont appelé les amandes שָׁקֵד *ſakéd*, du verbe שָׁקַד *ſakad*, qui

Digitized by Google

signifie *ostre diligent*. Et par cette raison l'Auteur du Grand Etymologique veut qu'on ayt appelé les amandiers ἀκτὴ, ἀπὸ τῆ ὀξέως ἢ ἀκτέως πρᾶναι τὸ φύλλα γὴ ὑπὲρ τὰ λοιπὰ δένδρα. Mais, pour le marquer encore par occasion, Mr Bochart croit avec plus de raison que ces arbres ont été ainsi appelez de Thasos, Isle de la mer Egée. Je reviens aux mots *precoqua* & *præcoca*. Plusieurs Auteurs anciens se sont servis de ces mots dans la signification d'*abricots*. Martial livre XIII. ep. 46.

Vilia maternis fuerant mea præcoqua ramis :
Nunc in adoptivis Persica cara sumus.

Calphurnius, Eglogue 2.

Insita præcoquibus serrepere persica prunis.

Pline livre XV. chapitre 12. *Persica duracina post autumnum maturescunt ; asiatæ præcocia : intra trigesimum annos reperta : & primo denarios singula vendebata.* Dioscoride livre I. chapitre 166. ἀρμενιακὰ, μηλακὰ δὲ, σφαιρία. De *præcocia*, les Grecs ont fait premièrement πρωτοκόκκια. Galien, dans son livre de l'Enfant épileptique : ἃ τὰ πρωτοκόκκια καλέμενα : & πρωτόκκια. Galien, au titre du chapitre 20. du livre 2. des Facultez des aliments : περὶ ἀμυγδάλων ἢ πρωτοκκίων. Ils ont dit ensuite πρωτόκκια. Galien, livre 1. chapitre 4. du mesme Traité des Facultez des aliments : ἐν δὲ τῶν ὑγρῶν ἢ ὑδατωδῶν σαφέστατα τῶ τὰ βυσσινέα καλέμενα, ἢ τὰ περσικά. Voyez Meursius dans son Glossaire au mot Περσάκιον. Ils ont dit aussi βυσσινέα. Les Glosses : βυσσινέα, *prunæ*. Démocrite, cité dans les Géoponiques : κακῶς μεν ἐν τῶ καλῶν ὀμματικῶν. ἀρμενιακὸν, ἐν τὸ Περσικὸν. De βυσσινέα, ou βυσσινον, les Italiens ont fait *bericocco*, & *bericocolo* : & les Arabes, avec leur article *al*, *albercoq* : & les Syriens, *bercoquia*. De l'Arabe *albercoq*, les Espagnols ont fait *alvarcoque*. De l'Espagnol *alvarcoque*, les François ont fait *abricot* : que les Anglois ont ensuite emprunté des François. Les Gascons & les Languedociens prononcent encore *albricot*. Le Pere Labbe dans ses Etymologies des Mots François, dit que les *abricots* ont été ainsi nommez, parcequ'il faut élever les abricotiers à l'abri du mauvais vent, contre quelques murailles exposées au Soleil du midy : comme qui diroit, *apericotia*.

ACA.

ACABIT. Voyez *achetter*.

ACACIA. Arbre. L'Auteur des Doutes sur la Langue Françoise, dit que ce mot nous est venu des pais étrangers avec l'arbre qui porte ce nom. *Acacia* est un mot Latin, qui se trouve dans Columelle v. 7. dans Pline XXIV. 12. & dans Marcellus Empiricus ; & qui vient du Grec ἀκακία, qui se trouve dans Dioscoride I. 133. dans Galien au livre des Médicamens des Simples, dans Aëtius, dans Oribasius, dans Hésychius, & dans Suidas. Et ce mot Grec a été formé par réduplication de celui d'ἀκὰ, qui a été dit à la Dorique aulieu d'ἀκὴ, qui signifie la pointe aigue de quelque chose : *cuspis*, *mucro*. Et l'*acacia* a été ainsi appelé acaufe de ſes épines : D'où vient que Théophraſte l'appelle ſimplement *épine* : ἄκανθα. De ce mot ἀκὴ, ou ἀκὰ, les Grecs ont nommé pluſieurs autres plantes épineuſes : ἄκανθα, ἄκανθος, ἀκάνθιον, ἀκανθὶς, ἄκαινα, ἄκαιρος, ἄκαινον, ἄκαλυς, ἀκαντία, ἄκαμπα, comme je le fais voir dans mes Origines de la Langue Grecque, & dans mes Botaniques : où je fais voir auſſi que le mot ἀκανὸν qui ſignifie *ortie*, a la meſme origine. Mais pour revenir au mot *acacia*, l'arbre que nous appelons de ce nom, n'eſt pas l'*acacia* de Dioſcoride, ny des autres Auteurs dont nous avons parlé : c'eſt un autre arbre moins épineux, qui nous vint de Barbarie il y a 40. ou 50. ans. Le premier *acacia* qui fut apporté à Paris, fut donné à feu Mr Robin, célebre Botaniſte du Roy : lequel le planta dans le Jardin Royal. Et c'eſt pour cela que les Botaniſtes appellent cette plante *acacia Robini*. Feu Mr Robin m'a ſouvent montré cet *acacia*. Et il me ſouvient qu'un jour en me le montrant, il me dit que dans le tans qu'on l'apporta à Paris, on y apporta auſſi le premier maronnier d'Inde qui ayt été vu en France. Ce maronnier, pour le dire en paſſant, fut planté dans un des jardins du Temple, où il eſt encore préſantement.

ACADEMIE. D'*Academia*, fait du Grec ἀκαδημία : dit par corruption, pour ἀκαδήμεια : d'un nommé Académe. Voyez Diogéne Laerce dans la Vie de Platon.

ACAKIA, famille de Paris. Cette famille a été ainſi appelée d'Acakia, Médecin célebre de François I. duquel il eſt fait mention dans Marot, en cette Epigramme,

Tu vers exquis, Seigneur Akakia
Meritent mieux de Marot le renom,
Que ne font ceux de ton ami, qui a
Avec Maro confinité de nom.

Et dans l'Epitre au Roy :

Et pour autant, Sire, que ſuis à vous,
De trois jours l'un viennent taſter mon poux
Meſſieurs Braillan, le Coc, Akakia,
Pour m'empeſcher d'aller juſqu'à Quia.

J'apprans de Gabriël Naudé dans ſon Jugement ſur les œuvres de Niphus & de René Moreau Médecin de Paris & Profeſſeur du Roy, dans ſa Vie de Sylvius, que ce Médecin Acakia s'appeloit *Sans malice*, & qu'il changea ce nom en celui d'*Acakia*, lequel en Grec ſignifie *ſans malice*. Le P. Labbe dans ſes Etymologies Françoiſes traite cette hiſtoire de fable.

ACARER des témoins. Voyez *confronter*, & *chere*.

ACARIASTRE. Jâques Sylvius dans ſa Grammaire Françoiſe pag. 104. le dérive de *Saint Acaire*. *A Sancto Aquario*, *hujus mali propulſatore*. Nicot dit la meſme choſe dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe. ACARIASTRE : *De Saint Acaire, qu'on appelle en Latin* Acarius, *& auquel on meine les Acariaſtres*. Il y auroit plus d'apparance de croire qu'on auroit eu recours à ce Saint pour ce mal, acauſe de la conformité du mot *acariaſtre* avec celui d'*Acarus*. C'eſt ainſi qu'on s'eſt adreſſé à S. Maturin,

Digitized by Google

turin, pour guérir les fous, qu'on appelle *matti* en Italien ; à S. Eutrope, que le petit peuple appelle *Itrope*, pour les hydropiques ; à S. Avertin, pour les vertigineux, qu'on appeloit autrefois *avertineux* ; à S. Mammés, pour les maux de mammelles ; à S. Clou, pour les clous ; à S. Main, pour la galle des mains ; à Ste Reyne, pour la rogne : on prononçoit anciennement *Ste Roine* : à S. Genou, pour la goutte au genou ; à S. Aignan, pour la taigne ; à S. Clair, & à Ste Luce, pour le mal d'yeux ; à S. Ouen, pour la surdité ; à S. Fenin, qui est comme les paysans de Normandie appellent S. Félix ; pour ceux qui sont en chartre, qu'on appelle *fenez* ; à S. Atourni, qui est *S. Saturnin*, pour ceux à qui la teste tourne ; à S. Pris, pour les entrepris : c'est ainsi qu'on appelle les paralytiques : à S. Fiacre, pour le flic ; aux Chartreux & à S. Denis de la Chartre, pour ceux qui sont en chartre. Voyez Henri Etienne dans son Apologie d'Hérodote, p. 471. Par cette raison de conformité de nom, on a eu recours pour les choses égarées qu'on appelle *épaves*, à Saint Antoine de Padoue. Coquille dans ses Institutions, au chapitre des Droits de Justice en commun : *L'autre cas est des épaves ; qui est un mot François signifiant les choses mobiliaires égarées, desquelles on ne sçait le maistre & propriétaire. Ce mot a donné à aucuns Chrestiens de facile créance de s'adresser par prieres à S. Antoine de Padoue de l'Ordre de S. François, pour recouvrer les choses égarées : parcequ'en ancien langage Italien, que les Comtadins retiennent encore, on appelloit* Pava *ce qu'aujourd'huy on appelle* Padova : *en laquelle ville repose & est grandement révéré le corps de S. Antoine, dit de* Padoue, *ou de* Pade. Il est à remarquer, que S. Acaire s'appelle en Latin *Acadrus*. Pour revenir au mot d'*acariastre*, quelques-uns le dérivent de κάρη, qui signifie *teste* : Et croyent qu'on a dit *acariastre* de κάρη, comme *testu* de *teste*. D'autres le dérivent d'ἄχαρις, *incundus*. Je croy qu'il vient d'*acriaster* ; comme *rouastre* de *rudaster*. *acer, acris, acriaster, acariaster*. Le P. Labbe, après avoir blasmé toutes ces étymologies, le dérive d'*adquadrare*. *Car comme de* quadrare (ce sont ses paroles) *on a fait* quarrer, *on* carrer, quarrure, quarriere, quartier, &c. *demesme du composé* adquadrare *on a fait* acquarrer, *ou* accarrer, *comparer une chose à une autre, conformer*, &c. *& ensuite* acariastre : (*comme* opiniatre *d'*opiner) *un homme qui estant confronté à ses témoins, ou délateurs, ou accusateurs, demeure ferme & inébranlable, sans varier ny changer de sentiment.* Mr de l'Académie ont défini dans leur Dictionnaire ACARIASTRE, *un homme d'humeur aigre, opiniastre, & criarde* : ce qui me fait persévérer dans mon opinion.

ACCABLER. Méric Casaubon dans son Traité de la vieille Langue Anglicane, page 254 le dérive du Grec καταβάλλειν. Cambden dans sa Bretagne le fait venir du Breton *cablu*, qui signifie *opprimer*. Et Mr du Cange dans son Glossaire Latin le dérive de *cable*, dans la signification d'une machine de guerre. Mr de Caseneuve le dérive du même mot. D'autres le dérivent d'*accumulare* : par le changement de l'U en A. comme en *chatouiller*, de *catullire*.

ACCE'S *de fièvre*. D'*accessus* : qu'on a dit pour *accessio*. *Accessus* se trouve en cette signification dans les bons Auteurs. L'Ancien Glossaire, au titre de *Medicina* : *accessio*, ἐπιτεκή. Vespasien dans Suétone : *prima accessione Deus fio*. Comme on a dit *accessus* pour *accessio*, on a dit demesme *accessio* pour *accessus*. Plaute : *Qui tibi interpellatio, aut in consilium huc accessio est*.

ACCOINTER. D'*adcomitare*.

ACCOISER. Voyez *coy*.

ACCOLADE. D'*adcollare* : fait de *collum*.

ACCOLE'E. Comme quand on dit *donner l'accolée à un Chevalier*. D'*adcollata*, ainsi dit du coup qu'on donnoit à ceux qu'on faisoit Chevaliers. Voyez Mr de Caseneuve.

ACCOMMETTRE. D'*adcommittere*. Dans les premiers *Scaligerana*, page 3. ACCOMMETTRE LES CHIENS. *Vieux mot François : pour* inciter les uns contre les autres. *Grec*, ἔριδας μάχεσθαι. *Homerus. Latiné*, committere canes.

ACCOMPLIR. D'*adcomplire*, dit par métaplasme pour *adcomplere*.

ACCORDER. Les Italiens disent demesme *accordare*. L'un & l'autre vient de *corda*, en la signification de *corde*. *Accorder*, se dit proprement d'un instrument de Musique, dont on met les cordes dans le ton qu'il faut pour faire l'harmonie. Et de là, *concordare* & *discordare* ; qui se trouvent dans les bons Auteurs. Nicot s'est tourafait trompé, en dérivant *accorder* de la particule *ad* & du substantif *cor* : *quasi ad unum cor, sive ad eandem voluntatem adducere* : ce qu'il a pris de Robert Etienne. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote dérive aussi le mot d'*accordare* de *corda* en la signification de *corde*.

ACCORT. De l'Italien *accorto*. Pasquier VIII. 3. *Nous avons depuis* 30. *ou* 40. *ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme* contraste, *pour* contention ; concert, *pour* conférence ; accort, *pour* avisé ; en conche, *pour* en ordre ; garbe, *pour* je ne sçay quoy de bonne grace ; faire une supercherie à un homme, *quand on luy fait un mauvais tour à l'impourveu*, &c. Muret sur le segond des Sonnets de Ronsard : ACCORT : *fin, avisé : mot Italien*. Et Belleau sur le 20. ACCORT : *mot Italien, qui signifie de gentil esprit, bien né, honneste, gaillard, avisé, que les Grecs appellent* εὐτράπελον. L'Italien *accorto* vient d'*accorgere*, qui a été fait d'*adcorgere*, comme *porgere*, de *porrigere*.

ACCUEILLIR. D'*adcolligire*, dit au lieu d'*adcolligere*. Voyez *cueillir*.

ACE'E. On appelle ainsi une beccasse dans la Saintonge & dans le Poitou. Du Latin *accia*. Les Glosses Anciennes : *accia* & *accia, ἀνανάδρα*. L'ancien Lexicon Grec-Latin au chapitre des oiseaux : *accia, ἀνανάδρα*. Bonaventura Vulcanius sur ce lieu des Glosses a remarqué que ce mot estoit en usage parmy les Saintongeois & les Poitevins : *Avis est quam à rostri magnitudine Galli* Beccasse, *Belga* Sneppe

Digitized by Google

vocant. Pullones tamen hodie & Santones acceix *appellamus veraculâ ejus linguæ retinctu.* Ce qu'il tenoit sans doute de Scaliger, qui avoit demeuré long-temps & en Saintonge & en Poitou.

ACERER. Voyez *acier.*

ACHARNER. De la particule *ad* & du substantif *caro carnis.*

ACHE. *Dapium.* ꝑ en ch : comme *anchoye*, d'*apua* : *proche*, de *prope* : *échine* de *spina.* Voyez *achee.*

ACHEE. Lat. *lumbricus.* Gr. σκώληξ. Ce mot est fort en usage dans les provinces d'Anjou & du Maine. Selon livre v. de la Nature des oiseaux chapitre 18. *Ceux qui ont esté né que le pluvier ne vit que de vent, semblent s'estre trompez. Cela, dient-ils, parceque communément on ne lui trouve rien en l'estomac : mais l'on sait par expérience qu'il mange : & aussi qu'on en a surpris quelques uns qui avoient encore les achées vivantes dedans la gorge à demi avallées.* Il se trouve dans Nicot. A Blois on prononce *ache*, & non pas *achée. De l'hebr. d'ache :* c'est comme parlent les Aporicaires de Blois.

ACHETER. Quelques uns le dérivent d'*accepare.* Il vient d'*accaptare*, qui dans les Capitulaires de Charles le Chauve est employé pour *petere, captare, acquirere :* d'où les Italiens ont aussi fait *accattare.* Nous prononcions anciennement *achapter*, comme le témoigne le mot *achapt* ; & il est toujours ainsi écrit dans les vieux livres. Voyez le P. Simond sur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 38 Vossius *de Vitiis sermonis* liv. 1. c. 6 dit qu'*accaptare* a été corrompu d'*accepare.* M. de Caseneuve est d'un autre avis : c'est au chap. 12. du liv. 1. de son Franc-alleu. Voicy ses termes : *Dans les Capitulaires de Charles le Chauve tit. XVI. chap. 13.* Accaptare *signifie se rendre vassal d'un Seigneur, comme il se voit en ces paroles adressées à ceux qui s'estoient détachez du party de Charles le Chauve :* Et mandat nobis nostet Senior, quia si aliquis de vobis talis est, cui suus Senior satis non placet, & illi simulat ut ad alium Seniorem melius quàm ad illum accaptare possit. *Or d'autant que les mots passent avec le temps d'une signification à l'autre, & produisent d'autres termes qui portent toujours les marques de leur origine, de* accaptare *se formerent les mots* Acapitum, Acaptio & Acaptamentum, *lesquels signifient proprement le droit d'entrée que les vieux Actes appellent* intragium, *& les Coustumes de Nivernois & de Bourbonnois* Entrage : *qui est cette somme d'argent qu'on payoit au Seigneur pour l'infeodation d'un bien qui estoit d'un trop grand prix pour estre donné sous la seule obligation de l'hommage, ou sous la redevance d'une petite censive. Il y a dans le Registre* Olim *du Parlement de Paris, intitulé* Feuda, *un acte de l'infeodation du chasteau de Beaucaire & des terres qui en dependoient, faite à Simon Comte de Montfort, par l'Archevesque & le Chapitre d'Arles, dans lequel ils confessent avoir receu du Comte, outre cent marcs d'argent de rente annuelle, à laquelle luy & ses successeurs s'obligeoit,* pro accapito M. CCCC. marchas boni & legalis argenti ad pondus Villæ Montispessulli. *Ce droit d'entrée est appellé* Primacapte *dans un vieux Acte en langue vulgaire de l'an* M. CCLV. *en ces termes :* Et avei non donat d'int ada è de prim Acapte & de conquetemen XI. sols de melgoires. *Il y a dans un vieux livre des Archives de l'Eglise de Saint Est'enne de Toulouse un Acte où se trouvent ces paroles,* Et in hoc Fevo dederunt illo um Domino Præposito V. sol. Acaptionis, & in uno quoque anno unum prandium optimum. *Et dans un autre Acte des mesmes Archives ce droit est appellé* munus, *par une façon de parler plus douce & plus honorable à celuy qui faisoit l'infeodation :* Alios vero feudos laicales quisquis tenuat, nostr a manu teneat, & si pro bono é Acapitationis detur munus, sit medictas nostr a & medietas Prioris. *J'ay encore un Acte de l'an* M. CCXIV. *où il est dit,* Insuper solvet pio Acaptamento XX. solidos Monetæ Tolosæ, bene pensantes, & unum denarium ejusdem Monetæ annui census. *Je trouve aussi que* Acaptamentum *signifie le droit qui se payoit à chaque changement de Seigneur & de Vassal, comme dans un autre Acte extrait de ce registre* Olim, *& passé entre Simon Comte de Montfort & l'Evesque d'Agen :* Præditas autem medietatis Justiciarum, & Monetam, Agenni Episcopus tenebit à Comite in Feudum, & in mutatione Comitis seu Episcopi, tanquam Domino juxabit Episcopus Comiti fidelitatem, salvâ in omnibus Ecclesiæ Romanæ fidelitate, & dabit in mutatione Comitis seu Episcopi Acaptamentum in recognitione Domini unum oblerium. *De la vient qu'en Languedoc* Acapte *& Recapte sont des droits qu'on doit payer à la mort du Seigneur & du Feodataire. Et de là vient aussi que le droit de rachapt qui se paye lors que le Fief tombe en ligne collatérale, est ainsi appellé, comme estant formé de* Recacapcum. *Tout cela témoigne clairement contre l'opinion de ses adversaires, que* Acaptamentum *est un droit defendu des lods & ventes, puisque primairement on n'estoit que le droit d'entrée qu'on payoit à la premiere investiture ou infeodation ; & que mesme depuis les mots de* Acaptio *ou* Acapitum, *qui signifient mesme chose que* Acaptamentum, *n'ont este pris que pour ce qui se payoit à la mutation du Seigneur ou du Vassal, qui ne peut point convenir aux lods & ventes, lesquels ne furent jamais deus à raison de la mutation du Seigneur. Et d'autant qu'en France presque tous les biens sont tenus en Fief, sur tout és endroits où la regle,* Nulle terre sans Seigneur, *a lieu, & que par le moyen de ce droit appellé* Acaptamentum, Acapitum *ou* Acaptio, *les Feodataires acheptoient en partie les possessions qui leur estoient infeodées, toutes sortes d'acquisitions se faites à prix d'argent y ont esté appellées* Achapts, *& la façon de les acquerir,* Achepter ; *Car du moins le verbe* Acaptare *se trouve pris en ce sens dans un Acte rapporté par Frey Diago liv. 1. chap. 80. de son Histoire des anciens Comtes de Barcelonne :* Et ego Raymundus Comes Barchinonensis dono uxori meæ Almodi & filiis quos de ea habuero, omnia quæ acaptavi in Balaguerio. M. du Cange dans son Glossaire Latin produit plusieurs autres exemples de ce mot *acaptare* dans la signification d'*acheter* ; & il ajoute : *Hanc nostri vocem* acheter, *seu, ut Picardi efferunt,* acater, *velut est apud Froissartum 1. volumine, capite 190.*

achapter,

Digitized by Google

achapter, *pro* emere, *hauserunt* : *quòd qui à domino prædium in* accapitum, *vel cum onere præstationis, vel etiam in emphyteusin accipit, dato pretio illud sibi habeat ac comparet.* Il y produit auſſi pluſieurs exemples de cette façon de parler *ad accapitum dare*, pour dire *in emphyteusin dare.* Et comme ceux qui prenoient des héritages à emphytéoſe, étoient eſtimez les acheter en quelque façon, & que pour cette raiſon, on a dit *acaptare* en général pour *acheter*, on a dit de meſme *accapitum*, en général, pour toute ſorte d'achats. Et c'eſt de là que vient notre mot d'ACABIT. Nous diſons à Paris ; *Ce fruit, ce mouton, ce drap, ne ſont pas de bon acabit*, pour dire, *ne ſont pas bien conditionnez.* Ce qui veut dire proprement, *ne ſont pas de bon débit.* De tout ce diſcours, il paroiſt que le Latin *accaptare*, & l'Italien *accattare*, ſont des contractions d'*acapitare* ; & qu'*acapitare ad aliquem*, comme Mr du Cange l'a tres-bien expliqué, eſt proprement *ut caput & dominum agnoſcere.* Voyez *rachat.* J'oubliois à remarquer, que quelqueſuns diſent *acabre.* Bouſſault dans ſa Comedie d'Eſope acte 4. ſcéne 3. *Et de quelle acabie étoit-il Conſeiller ?*

ACHEVER. C'eſt mettre à chef. Voyez *chef.*

ACHIER. Vieux mot François, qui ſignifie le lieu où ſont les ruches des abeilles. L'Ancienne Coutume d'Anjou & du Maine non imprimée, au titre *De home qui ſuit avettes, ou eps : Si aucun a avettes, & elles eſſayent, & il les envoye à l'air, & les ſuit toujours à veue ſans les perdre ; & elles s'aſſeent en autre lieu que où ſien ; & celui à qui ſera le lieu où elles ſe ſeront aſſiſes, les pregne avant que l'autre vienne, & l'autre dit, cettes avettes ſont moyes : & l'autre die que non, ſi doivent aller en Juſtice, à qui ſoyent les eſpaces du lieu : & dire*, Sire, j'ay cueilly un eſſain d'avettes : & cet homme les avoüe : & l'autre dit: Sire, l'eſſain eſt mien : & le vy partir de mon achier : & l'ay toujours ſégu à veue juſques le vy aſſeoir ou lieu où cet homme l'a cueilly. *Et s'il oſe ainſi jurer, il les aura, & rendra à l'autre la valeur de ſon vaiſſeau.* La Coutume d'Anjou & du Maine imprimée : titre 4. qui eſt des Amandes : *Celui qui emble avettes en ruche ſur l'achier, on ſiege, il doit avoir l'oreille coupée :* Car c'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *archier*, comme ont les éditions. Il eſt ſans doute que ce mot vient d'*apiarium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Columelle. *Durant, ſi diligenter excuſſa ſunt, in annos decem: nec ullum examen hanc ætatem poteſt excedere : quamvis in demortuarum locum quotannis pullos ſubſtituant. Nam ferè decimo ab interceptione anno, gens univerſa totius alvei conſumitur. Itaque ne hoc in toto apiario fiat, ſemper propaganda erit ſoboles.* C'eſt au chap. 3. du liv. IX. Et au chap. 5. du meſme livre : *Si villa ſitus ita competit, non eſt dubitandum, quin ædificio junctum* apiarium *materiâ circumdemus*, &c. *conſeri deinde circa totum apiarium debent arbuſcula.* Les Grecs ont dit de meſme μελισσων, pour une ruche. Héſychius : μελισσων, ὁ σμῆνος. On a fait *achier* d'*apiarium*, par le changement du P en CH : comme en *ache*, d'*apium* : en *proche*, de *prope* &c.

ACIER. D'*aciarium* ; dont les Italiens ont auſſi fait *acciaio*, & les Eſpagnols *azero.* Les Gloſes Anciennes : *aciarium*, χάλυψ : où *aciarium* eſt dit pour *aciarium.* Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin, pag. 1084. & dans ſes Epitres page 97. *Aciarium* vient d'*acies*, dont Pline s'eſt ſervi pour le mot de *chalybs*, parceque les pointes des outils de fer ſont acérées. Du ſubſtantif *acier*, on a fait le verbe *acierer* qu'on prononce *acerer.* Henri Etienne dans ſes Hypomnéſes, page 152. dérive *acier* directement d'*acies.* Voicy ſes termes : *Voce* acier, *quam ex Latina* acies *fecerunt (falta ex Græco ἀκὶς) perminuerunt ſibi pro chalybe uti, quòd acies, id eſt enſpis, ex chalybe fieri ſoleret : & ita ei quod enſpidis materia erat, nomen dederunt, quo ipſa enſpis à Latinis vocabatur.* L'analogie ne ſouffre pas cette dérivation.

ACOLYTE. Du Latin *Acolytus*, fait du Grec ἀκόλουθος, compoſé de l'alpha privatif, & du verbe κωλύω, *prohibeo. Acolytus apud Chriſtianos vocabatur, qui non ſungens muniis Eccleſiaſticis, à conſortio ſungentium non prohibebatur.* Voyez le livre intitulé *Perroniana.*

ACONS. Les Poitevins appellent ainſi ces petits bateaux avec leſquels ils vont par les marais, & que celui qui eſt dedans mene en pouſſant la terre avec le pied : ce que Rapin a tres-élégamment décrit par ce diſtique,

Cimbula canoſum plantis pulſata per aquor,
Semivirо vehitur, ſemivirúmque vehit.

Je ne ſay pas bien l'étymologie de ce mot. Il vient peut-eſtre d'*acus*, comme *arçons d'arcus* : acauſe que ces bateaux ſont pointus. On a dit *aco aconis* : ce qui paroiſt par le mot *acuncula*, qui ſe trouve dans l'Onomaſticon Latin-Grec, page 3. *acuncula, ἀκίδρα.* ¶. *Aco aconis*, *aconicus*, *aconiculus*, *acuncullus*, ACUNCULA : d'où *acuncula*, & enſuite *acicula.* On a dit demeſme *avo avonis, avonicus, avoniculus* : d'où AVUNCULUS. Et *rano ranonis*, *ranonicus*, *raroniculus* : d'où RANUNCULUS. C'eſt la remarque manuſcrite de Mr Guyet ſur l'endroit de l'Onomaſticon cy-deſſus rapporté. Mr Guyet ajoute, *Ab* aco aconis, ACON, *lembi genus apud Pictones.* Je ſuis bien aiſe de voir mon opinion confirmée par celle d'un ſi grand Etymologiſte.

ACRAVENTER. Hélinand dans ſon Poëme de la Mort, Stance 3.

Mors, qui en tos leux as tes vemet,
Et de tos marchiez as les ventes ;
Qui les riches fez démer ;
Qui les levez en haus adentet,
Et les plus puiſſans acraventes.

Du Latin *gravis. Gravis, grave, graventum, graventare, adgraventare*, AGRAVENTER, ACRAVENTER. Oubien, ſelon Sylvius dans ſon *Iſagoge*, de *gravans, gravantis.* En Baſſe Normandie on prononce encore *agravanter.* Les Eſpagnols diſent *agravar.*

ACRE. On appelle ainſi en Normandie une portion de terre qui contient huit-vint perches. Spelman en ſon Gloſſaire, & Voſſius liv. II. *de Vitiis ſermonis*, chap. 1. le dérivent du mot Saxon *acher*, qui ſignifie *ager*, & qui en a été fait. Il vient d'*acra*, qu'on a dit pour *akena.* Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 683. *Hero ἄνευρ facit*

Digitized by Google

facit decem pedum Philetæriorum : ita Varro lib. 4. de vit. rust. Acnua est, quæ duos occupat in latitudine pedes. Alter Hero Geodetes acena tribuit ἀνδρόμῃ sedecim, hoc est, pedes duodecim. Pedes ergo Italicos intelligit : ἡ ἄκαινα ἀνδρόμῃ &c. Græci antiqui ἄκαινα scribunt, recentiores ἔκαινα. Inde Acna *Columella pro certo mensuræ agri modo : recentior Latinitas* acram *pro eo dixit. Hinc in veteribus Legibus* Acta pati, acta terræ ; *quam vocem audio hodieque Normanos retinere. Nec id obstat quòd ἄκαινα decem pedes erat longa, Acna verò Columella centum pedes ac viginti tribuit, qui Baticos actum quadratum vocare scribit. Certè* acta *ab* acna. *Sic* Diacrum *pro* Diacono *dicemus*, Pamprum *pro* Pampino, Tymprum *vel* Tymbrum *pro* Tympano. Acnua *vel* Agnua *Veteres scribunt libri apud Columellam. Author versus :* Agnua habet pedes XIV. CCCC. Jugerum habet pedes XXVIII. CCC. Les Anglois & les Ecossois usent aussi du mot d'*acre* ; & il y a apparance qu'ils l'ont pris des Normands. Voyez Spelman & Vossius aux lieux alléguez, & Ragueau en son Indice. *Acra* se trouve dans la Chartte de la Fondation de l'Abbayie de la Trinité de Caën. *Emi ego, Mathildis Regina, quinquaginta acras terræ*, &c. *In villa quæ dicitur* Maintrud, *sexaginta acras terræ.*

ADE. ADI.

A

ADÉS. C'est un vieux mot qui signifie *ores, maintenant.* Alain Chartier au Parlement d'Amours :

Jamais n'eust fait adroit son point
L'Amant : car cette femme adez,
Le faisoit jouer mal à point.

Hélinand dans son Poëme de la Mort s'est servi de ce mot. D'*adipsum* : en soustendantant *tempus.* Aulieu d'*ipsum*, on a dit *issum* : témoin l'endroit de Suétone, où il est dit que l'Empereur Claudius condanna un Sénateur à l'amande pour avoir dit *isse* pour *ipse.* Aulieu d'*issum*, on a dit ensuite *essum* : comme *ella* pour *illa* : d'où l'Italien *ella*, & le François *elle. Ellam* est interpreté dans les Gloses Anciennes par *ἐκεῖνο. Ellum* se trouve dans Plaute : mais pour *en illum.* D'*essum*, les Italiens ont fait *esso* : comme *adesso* d'*ad ipsum.* Pasquier livre VIII. de ses Recherches chapitre 3. prétant qu'ils ont fait *adesso* du François *adés* : ce qui n'est pas vray-semblable. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *adesso.*

ADJOURNER. Voyez *ajourner.*

ADIRER. *Egarer. Pièce adirée :* terme de Palais. Mr Nublé le dérive de ces deux mots *à dire :* comme qui diroit *trouver à dire.* Teleu, livre 1. chapitre 38. folio 55. a traduit *adirer* par *adisrare: Et poterit rem suam petere civiliter ut adisratam, quamvis furatam.* Mr du Cangle le dérive d'*aderare. Videtur vox orta à Latino* adæstare : *adeo ut res adirata, fit ea quæ amissa & deperdita, & qua adaratur, seu cujus pretium æstimatur, quod possessori reddendum sit ; vel à voce Italica* adirato : iratus : *Nam qui sunt irati, seu quorum ira provocatur*, (qui sont fâschez contre quelqu'un) *ab eorum consortio abstinent quibus irascuntur : ita ut amplius non comparent, ut̃ prius, cum iis : qua vis est voci* adiratus *in re qua amplius non comparet.* C'est au mot *adiratus.* Cette étymologie n'est pas naturelle. La véritable m'est inconnue.

ADOUBER. D'*adoppiare.* Voyez *radouber.* Mr du Cange le dérive d'*adoptare.* ADOUBER. *Proprie armis militem instruere :* adoubet un Chevalier. *Ex* adoptare : *fictus enim Miles per arma adoptantis filius.* Mr de l'Académie met remarqué dans leur Dictionnaire, qu'*adouber* ne se dit guete qu'en cette phrase, l'*adoube*, au jeu de Trictrac & au jeu des Eschecs, pour faire entendre qu'on touche une piéce sans avoir dessein de la jouer. J'*adoube*, cestadire, je raccommode cette piéce, je ne la joue pas. L'étymologie de Mr du Cange est réfutée par l'analogie.

ADOUCIR. D'*addolcire.* Les anciens Auteurs Latins ont dit *edulcare.* Matius, dans Nonius Marcellus :

Quapropter edulcare convenit vitam,
Curasque acerbas sensibus gubernasse.

ADRESSER. D'*addirectiare :* d'où les Espagnols ont aussi fait *addereçar.*

ADROIT. Voyez *droit.*

ADVOÉS ou ADVOUÉS, qu'on prononce AVOUS. On appeloit ainsi anciennement les Patrons Protecteurs & Défenseurs des Egliſes & des Monasteres. D'*Advocatis* c'est ainsi qu'ils sont nommez dans nos Histoires Latines, & leur charge y est appelée *advocatio* & *advocatia.* Cette charge fut introduite après le Consulat de Stilicon pour maintenir les droits & les biens temporels des Ecclésiastiques contre les entreprises des puissances séculieres. Le Canon 99. du Concile de Carthage : *Post Consulatum Stilichonis indultâ est Advocatorum defensio pro causis Ecclesiæ.* Et ces Avoués estoient pourvus par élection, qu'on faisoit ensuite confirmer par le Prince. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. V. 311. *Defensores Ecclesiarum virtus potentias Secularium vel Divitum ab Imperatore funt poscendi.* Et au livre VIII. 308. *Pro Ecclesiarum causis ac necessitatibus earum & servorum Dei Executores, vel Advocati, seu Defensores, quatenus necessitas ingruerit à Principe postulentur.* D'où vient qu'en la Chronique de l'Abbayie de Saint Pierre de Bèze au Diocese de Langres, on lit que le Roy Clothaire, à la priere de Waldalenus Abbé de ce Monastere, lui accorda pour Défenseur & Avoué un Seigneur très-illustre appelé *Gengoul. Petiit à nobis ut illustris vir Gengulfus omnes causas ipsius Monasterii ad prosequendum & redintegrandum deberet recipere. Cui nos hoc beneficium præstitisse cognoscite. Quapropter per præsens hoc præceptum jubemus ad memorato ut omnes causas ipsius Monasterii, illustris vir ille ex nostro permissu licentiam habeat prosequi, & unumquodque ut justum est, restituat. Sic tamen quandin eorum pater fuerit voluntas. Data* XV. KL. *Sept. anno* VIII. *regni Domni Chlotarii Regis.* Ces confirmations n'ont pas toutefois toujours été requises ny observées, car il se trouve un nombre infini d'élections & de provisions d'Avouez faites par la seule autorité des Egliſes & des Monasteres, comme l'a très-curieusement remarqué André du Chesne en son Histoire de la Maison de Béthune, liv. I. chap. 3. qui est de la dignité & charge des Advocz, où il produit plusieurs exemples

Digitized by Google

exemples de ces élections & provisions faites sans avoir été confirmées par les Princes. Outre ces Advoez des Egliſes & des Monaſteres, il y en avoit des Villes, Payis & Communautez, comme l'a auſſi tres-curieuſement remarqué Pierre Pithou en ſon livre des Comtes de Champagne: *Et tels ſont*, dit-il, *ceux que nous trouvons eſtre appellez les Advoez d'Ausbourg, de Zurich, de Berne, de Bergues, d'Arras, de Theroüenne, de ſaint Michel Nomeni, & autres lieux.* Ce qu'il confirme par deux actes des années M. CLXXXVII. & M. CCX. par leſquels Berthoul Duc de Zeringe & Gouverneur de la haute Bourgogne pour l'Empereur, ſe qualifie légitime Advoé de Zurich. *Ego Berchtoldus de Zeringen, Dux & Rector Burgundiæ, Dei & Imperiali gratiâ Thurregici loci legitimus Advocatus, quod* Kaſtuogt *dicitur*, &c. *Berchtoldus, Dux Zeringiæ, Dei & Imperatorum ac Regum dono Judex conſtitutus & Advocatus, qui vulgò* Kaſtuogt *dicitur, in omne Thurregium Imperii jus Juriſdictionem tenens.* Les Annales de Colmar remarquent auſſi qu'Adolphe Roy des Romains ayant réſolu d'aſſiſter le Roy d'Angleterre contre Philippe le Bel Roy de France, inſtitua Thibaut Comte de Ferrette Advoüé de la terre d'Alſace, pour la défendre contre les entrepriſes des François. Quant aux Advoez d'Arras, de Théroüenne, de Tournay, & de Bergues, ils ont été appelez *Advouez*, non pas, comme l'a cru Pierre Pithou, qu'ils le fuſſent de ces villes, mais parcequ'ils l'eſtoient des Egliſes principales de ces lieux-là, ce qu'André du Cheſne a obſervé au lieu allégué; où il remarque auſſi que ces Advoüez des Villes & Communautez n'ont été ainſi appelez que bien tard, & à l'exemple des Advoüez des Egliſes, à l'exemple deſquels les maris & les tuteurs ont été auſſi appelez Advoüez de leurs femmes & de leurs pupilles. Ainſi les Seigneurs de Béthune ſe qualifioient Advoüez d'Arras acauſe qu'ils eſtoient Protecteurs de l'Abbayie de Saint Vaaſt, à laquelle une partie de la Juriſdiction & Seignenrie de la ville d'Arras appartenoit. Ils ſe diſoient auſſi Advoüez de Bethune, non parceque cette ville fuſt en leur Advoüerie, comme quelques-uns ont cru; car le domaine & la proprieté leur en appartenoit, & les habitans eſtoient leurs ſubjets; mais parce qu'aïant l'Advoüerie de Saint Vaaſt d'Arras, & eſtant avec cela Seigneurs de la Ville & Baronnie de Béthune, ils attribuoient à leur Seigneurie le titre de leur charge & dignité. Voyez M. Bignon dans ſes Notes ſur Marculfe, Ragueau dans ſon Indice, François Pithou & Spelman dans leurs Gloſſaires, Cujas ſur le v. livre des Fiefs, Pierre Pithou des Comtes de Champagne pag. 471. & les ſuivantes, Ritterhuſius ſur Salvien pag. 221. M. Grotius *de Imp. ſumm. poteſt.* & ſur tout André du Cheſne en ſon Hiſtoire de la Maiſon de Béthune. On a auſſi dit ADVOYERS & ADVOÜERIE; ce qui fait voir que pour *advocatus* & *advocatia* on a dit *advocatarius* & *advocataria*.

AEROLES. Voyez *eyroles*.

ÆOLOPYLE. Rabelais dans ſes Notes ſur ſon livre 4. ÆOLOPYLE, *porte d'Æolus. C'eſt un inſtrument clos, auquel eſt un petit pertuis, par lequel ſi mettez eau, & l'approchez du feu, vous verrez ſortir vent continuellement. Ainſi ſont engendrez les vents en l'air, & les vomoſitez és corps humains, par échauffements, ou concoction commencée, non parfaille, comme expoſe Claude Galen. Voyez ce qu'en a écrit noſtre grand ami & Seigneur Monſieur Philander ſur le premier livre de Vitruve.* Nous diſons preſantement *Æolipile*: & c'eſt ainſi que ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire de Meſſieurs de l'Académie.

AFF.

AFFAIRE. De l'Italien *affare*: qui a été fait d'*ad facere*. Et de là, *un agenda*. Mr du Cange le dérive d'*avere*, en la ſignification de *bien* & de *faculez*; *Affare* & *affarium* ſe trouvent en pluſieurs endroits des Ecrivains de la Baſſe Latinité. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

AFFAISSER. De *fait*: en la ſignification de *poids*, de *charge*, de *fardeau*: comme quand on dit, *obéir au fait*; *plier ſous le fait*; *ne pouvoir porter le fait*: *elle a pris ſon fait*, ceſtadire *elle s'eſt affaiſſée*. Voyez *fait*.

AFFAITER *un oiſeau*. C'eſt l'aſſurer, l'apprivoiſer. D'*adfactitare*, ceſtadire, le faire, le façonner: & de là, *factionarius*, pour celui qui a ſoin d'agencer & orner les choſes.

AFFERMER: pour *bailler à ferme*. Périon: *Sed illa me magis angunt, quibus locare & redimere, locatorem & redemptorem*, affermer, & fermier *interpretari ſolemus. Eorum, inquam, non obſcura eſt origo: ab* affirmando *enim mihi orta videntur eſſe. Nam quoniam ii, inter quos ejuſmodi contractus intercedit, ſe certam vim pecuniæ quotannis dominis diſſoluturos eſſe affirmant, quod illi ratum & firmum putant, ex eo* affermer & ferme, & fermier, *dicta eſſe exiſtimo: niſi tu melius aliquid habes. Nihil, inquit, eſt quod tuam originem improbem, aut ad eam poſſim addere. Hæc, inquam, verba non ita pridem inventa ſunt. Quæ res facit, ut ab imperitis Linguæ Latinæ Jureconſultis, qui, cum Latina ſuperiora ignorarent, primum* affirmare, & firmam, & firmarios *dixerunt; deinde verbum è verbo hac in noſtrum ſermonem tranſtulerunt; confita eſſe putem. Hunc enim eorum ortum tradere malo, quàm orta ea à Gracis illis ὀφείλω: id eſt, firmus & certus præ, aut ὑπερ, id eſt, dos, ut Nin M muteur, dicere: quanquam hoc poſterius ſimilitudine quadam rectè dici poteſt. Ut enim dos ad tempus datur, ſic etiam hic contractus, & quaſi pactio. Hoc, inquit, aliquid eſt, ſed illud ſuperius mihi magis probatur.* Périon ſe trompe; Ce qui a été remarqué par Nicot en ces termes: *Aucuns eſtiment que* Ferme *en cette ſignification de* conduction *vienne du Latin: parce, diſent-ils, que les Fermiers affirment aux Maîtres & Seigneurs des choſes priſes à ferme, leur payer l'argent ou moiſon accordée par chacun an.* Se redemptionis conventionem quotannis dominis diſſoluturos eſſe affirmant, quod illi ratum ac firmum putant. *Et cuydent que de là vient qu'on dit* affermer, *pour* prendre, *ou* bailler à ferme. Mais ils ſe trompent en cela. Voyez *ferme*.

AFFEURER, ou AFFORER. C'eſt un vieux mot François, qui ſignifie *taxer, eſtimer, mettre à un certain prix*. Le vieux Coutumier de

Digitized by Google

Normandie chap. 20. au titre des Usuriers : *Tel a affeuré son cheval à feur*, &c. C'eſt adire, a eſtimé ſon cheval au prix, &c. Voyez Speiman au mot *afferatores*, & Ragueau au mot *affrerer*. Et de là, AFFEURAGE, pour le droit d'*affeurer*. *Feur* vient de *forum*. Voyez cy-deſſus *feur*.

AFFIER. D'*adfidare* : comme qui diroit *fidem dare*.

AFFIER *des arbres*. D'*adfigere*. Charle Etienne dans ſon *Seminarium*, ſive *Plantarium*, page 3. *Sed & illud omittendum non eſt*, figere hunc o plantas feraces *apud Virgilium quarto Georgicorum*, *eleganter id ſignificare quod vulgus noſtrum dicit* affier, ou afficher, ou piquer des plantes fertiles. *Quod etiam ponere dixiſſe videtur Columella libro* 2. *capite* 2. Plantaſque ulmorum (*inquit*) nunc ponere utile eſt.

AFFIERT. Comme quand on diſoit, *cela ne m'affiert pas : cela m'affiert en rien*. Voyez Nicot. De *ferit* : ceſt adire *tangit*, *attinet*. Virgile : *Nec ſolos tangit Aeridas iſte dolor*.

AFFIN. Perion le tire ridiculement du Grec ἁυ. *Hoc noſtrum* afin *à Graca conjunctione* ἁυ *ortum eſſe exiſtimo. Si enim A primam literam facias*, & *P interjicias*, aphin *exiſtet*. *Iſaque errant qui duplici ff hanc ſcribunt*. Il vient d'*ad finem*. Dans la Preface d'une Ordonnance non imprimée, de Charles VII. du 25. Aouſt 1389. vérifiée le 27. du meſme mois : *Plures ex ipſis alias plerumque Literas impetrare conantur ; & de falſo obtinent ; ad finem, quòd dicta eorum cauſa in ſuſpenſo ſive ſtatu uſque ad longum tempus remaneant & teneantur*. Dans la Bulle d'or de Charles IV. Empereur des Romains, titre 2. *Miſſam de Sancto Spiritu faciant decantari, ad finem ut ipſe Sanctus Spiritus turba ipſorum illuſtret*, &c. Anciennement on diſoit *anſin* : & c'eſt comme ce mot ſe trouve écrit dans Perceforeſt.

AFFIQUET : parure de femme. D'*adficatus*. Voyez *ficher*, & *coliſichet*.

AFFOLLER : pour *bleſſer*. Gaſton de Foix dans ſon Miroir de la Chaſſe, page 12. *les Ours eſtreignent aucunefois un homme ou chien ſi fort qu'ils l'affollent ou tuent*. Et page 19. *Le levrier revint à l'hoſtel du Roy ; & la trouva Machaire, qui eſtoit moult grand Gentilhomme, & deſſus & l'eut affollé, ſe on ne l'euſt deffendu à force à l'encontre du levrier*. Et page 23. *Quand un cheval eſt affollé & bleſſé devant l'eſpaule*. Et page 51. *Un ours mord, & eſtreint, & affolle*. Et page 52. *Car j'en ay veu des gens plagés & affollés par le Sanglier*. Plagez, c'eſt *plagatos*. Et page 61. *Car par tel cas vy-je affoller Meſſire Godefroy de Harecourt de l'un des bras*. Rabelais IV. 47. *Ha dit la vieille, où eſt-il le méchant, le bourreau, le brigand ? Il m'a affolée*. Et ailleurs : *vous nous affolerez de coups*. Voyez Nicot. L'étimologie de ce mot m'eſt inconnue. Car je ne puis approuver ce qu'a écrit de ce mot Mr du Cange. Voicy ce qu'il en a écrit : AFFOLER, *leviter laderé, quod facere ſolent qui invitem, follorum inſtar, mugientur, vel ſeſe propellunt*. Il paroiſt par les paſſages que j'ay allégués cy-deſſus, & par ceux meſme que Mr du Cange allégue dans ſon Gloſſaire, au mot *affolare*, qu'*affoller* n'eſt pas *bleſſer légérement*, quoyque Papias explique *affolare* de la ſorte.

AFFRES de la mort. Voyez *affreux*.

AFFREUX. M^r de Caſeneuve le dérive d'*Afer*, les Africains, acauſe de leur noirceur, étant affreux. *Afer*, *Afrus*, *Afroſus*, AFFREUX.

AFFRIOLE'. Voyez *friand*.

AFFRONT. De l'italien *affronto*. Paſquier au chap. 3. du livre VIII. de ſes Recherches a remarqué que ce mot n'étoit pas ancien en notre Langue.

AFFRONTER. C'eſt s'oppoſer front à front : reſiſter en face. Voyez *confronter*.

AFFUBLER. D'*affibulare*. Dans le Traité de la Seneſchauſſée d'Anjou de Hugue de Cleriis : *Pallium, quo in Curia affibulatus erit, Diſpenſatori debitur*. Les Picards diſent encore aujourd'huy *affuler*, & les Bas-Normans *affuber*. *Fibula* ſignifie une *agrafe* : *affibulare* ſignifie proprement *agrafer un manteau* : mais comme on trouve en pluſieurs endroits *affibulare*, pour *ſe couvrir d'un manteau* (Mr du Cange en cite pluſieurs exemples) il faut qu'on ait pris *fibula* pour le manteau meſme.

AFFUST, AFFUSTER. Voyez *fuſt*.

AGA.

AGA. Mot Turc, qui ſignifie *Seigneur* : qui eſt un titre qui ſe donne particuliérement à des Officiers de guerre. *Aga des Janiſſaires*. *Les Aga du grand Viſir*.

AGA. Interjection d'admiration. M. de Caſeneuve le dérive d'ἀγάω, qui ſignifie *admirer*, *s'etonner*. M. Lancelot dit la meſme choſe : ce qui eſt réfuté avec raiſon par le P. Labbe : AGA, *mot vulgairement uſité en quelques pays de la France, pour ſignifier* admiration *ou* indignation, *eſt tiré par nos Helleniſtes, du Grec* ἀγάω, *ou* ἄγαμαι, admirer, s'etonner, porter envie, s'indigner. *Mais je croy que nos bons anceſtres ne l'ont point été chercher en Grèce, & que la nature le leur a fourni, comme les autres interjections* d'ah, ho, hi, he, hu, &c. Ce ſont les termes du P. Labbe.

AGACE. On appelle ainſi une pie en Picardie, en Gaſcogne, & dans la Bourgogne : & *agaſſe*, à Toulouſe. En Poitou on l'appelle *ajace* : & en Bretagne *agace*. Rabi Salomon, habitant de Lunel, & de là ſurnommé *Jarchi*, du mot יערח *jareach*, qui ſignifie *lune*, expliquant ſur le Lévitique le mot Ebreu qui ſignifie *une pie*, uſe du mot *agace*. Mr Bochart croyoit qu'il avoit été dit par tranſpoſition de lettres de l'Arabe עקקה qui ſignifie la meſme choſe. D'autres le dérivent du Grec vulgaire ἀγάζω, qui ſignifie auſſi la meſme choſe ſelon le témoignage de Geſner dans ſon Hiſtoire des Animaux, au chap. du Cêr, & de Gelenius dans ſon Lexicon. J'ay quelque opinion qu'il a été fait de l'inuſité *acax acacis*, *acacia* AGACE : *acaciare*, AGACER, & AGASSER. Les pies ſont colères. Voyez *pie grieſche*.

AGACER *les dents*. Lat. *dentes hebetare*. M. Lancelot : *Quand le mot* agacer *ſe prent au ſens que nous diſons* avoir les dents agacées, *il vient d'*acere, *être aigre ; parceque ce ſont les choſes aigres, & qui ne ſont pas meures, qui font cet effet*.

Digitized by Google

effet. Le P. Labbe : *Je tire* agacer, *d'agriacer*, *qui vient d'agria, du verjus, de l'aigret. Pierre de S. Julien, de la Maison de Balleure, Doyen de Challon sur Saone, en ses Origines des Bourguignons, le tire d'acacia, ἀκακία, que quelques uns ont pris pour du jus de prunelle, & autres méchans fruits verdâtres ; & l'arbre, pour un prunier d'Egypte.* ¶ Il vient d'*alligare*, qu'on a dit, pour *lier*, ou *agacer les dents*, comme il paroît par le mot Italien *allegare*. Mr de la Crusca dans leur Vocabulaire : ALLEGARE *è anche quel effetto, che fanno le cose agre, o aspre, a' denti, le quali, morse, quasi gli legano. Morali di San-Gregorio*, li denti di ciascuno huomo, il quale mangera l'uva acerba, s'allegheranno. *Alberano cap.* 22. Non gli credere, acciocchè non ti doglia, e di dietro non te n'alleghino i denti. *Onde il Proverbio :* Tal pera, o uva, mangia il padre, ch' al figliuolo allega i denti : *che è quello che disse Dante.* Et il en vient de cette maniere : *alligare, alligatiare, agatiare*, AGACER. Le passage de Dante, pour le marquer en passant, est pris du Prophète Jérémie.

AGACER *quelqu'un*, c'est le provoquer par paroles piquantes. De l'inusité *agaciare*. Voyez *agace*.

AGARIC. ἀγαρικὸν, *agaricum*, AGARIC. C'est une racine qui vient d'Agarie, région de la Sarmatie, dit Dioscoride : ce qui est réfuté par Scaliger dans son premier Scaligerana ; où il soutient qu'il n'y a jamais eu de lieu appelé *Agarie*. Ce qu'a écrit Mr de Saumaise au chapitre 102. de ses Homonymes des Plantes, au sujet de l'*agaric*, justifie Dioscoride. Voyez, je vous prie, l'Observation de Mr de Saumaise.

AGATE. Pierre précieuse. D'*achates, achate*, fait du Grec ἄχατης, ainsi dit, d'un fleuve de Sicile de ce nom là. Pline XXXVII. 10. *Achates in magna fuit auctoritate, nunc in nulla est : reperta primum in Sicilia juxta flumen ejusdem nominis ; posteà plurimis locis ; excedens amplitudine ; numerosa varietatibus diversis, mutantibus cognomina ejus. Vocatur enim* phasachates, sardachates, hemachates, leucachates, dendrachates, *velut arbuscula insignis :* antachates, *cùm uritur, myrrham redoleus :* coralloachates, *guttis aureis sapphiri modo distincta, qualis copiosissima in Creta,* sacra *appellata est.*

AGE. On prononçoit anciennement *éage*. Villon au commancement de son Grand Testament : *En l'an de mon trentième eage.* Où Marot a fait cette note : *Il fait* eage *trisyllabe : comme* péage : *si fait le Roman de la Rose.* Et en Provence on prononce encore ce mot de la sorte. D'*ætatium* inusité, formé d'*ætas ætatis*. *Ætatium*, pour *ætatum*, génitif plurier d'*ætas*, se trouve dans Ulpien en la Loy premiere *de Minoribus 25. annis*.

AGENDA. C'est un mot pur Latin. Voyez *affaire*.

AGENOUILLER. D'*adgeniculare*. *Ingeniculare* se trouve plus d'une fois dans la Vie de Sainte Colombe.

AGENT. D'*agente*, ablatif d'*agens*. Il y a un Titre au Code Theodosien *de Agentibus in rebus*. Symmaque fait souvent mention de ces Agents.

AGEONS. Sorte de bruière. Voyez *bruière*.

AGHAIS. C'est un vieux mot qui se trouve dans l'article 63. de la Coutume de Lille. *Qui entend prositer d'aucun marché à aghais, est requis ; à sçavoir le vendeur, consigner la denrée par luy vendue, & l'acheteur les deniers du marché, avant le temps desdits aghais expiré.* M Galland célébre Avocat du Parlement de Paris, explicant au chap. 6 de son Traité du Franc-alleu le texte que nous venons d'alléguer de la Coutume de Lille, semble dériver ce mot d'*aghait* de celui d'*aquester*. *C'est une vente*, dit-il, *faite à terme de payement & de livraison ; de laquelle celui qui desire prositer, doit agir, c'est à dire quester, quester, acquester, observer le jour du terme, & ne le laisser écouler, sans avoir préalablement livré ou payé, & au refus de sa partie, consigné en Justice, & fait signifier.*

AGIOS : affiquets, bijoux. On dit à Paris *agios de mariée de village*. Je ne say d'où vient ce mot : car il n'a aucun rapport avec l'*Agios ô Theos* du Vendredy Saint.

AGRAFE. *Quòd valde copulet, à nostris majoribus dictum puto* agraphen, παρὰ τὸ ἀγρεῖν, ἤγουν, ἁρπάζειν : *vel quasi* τὸν ἀγρὸν ἀναμφιλύτως, ἤγουν ἀσυγχύτως *eum*, dit Budée dans ses Commentaires de la Langue Grecque. Périon pag. 92. *Solent interdum mulieres hoc genus vestis fibulis quibusdam connectere, quas Parisii, ut, cùm Lutetia essem, notavi,* agrafes *dicunt, nos* crochets *vocamus. Illud, inquam Budæus ab ἀγρεῖν, id est*, captura, *vel ἀγρεῖν, id est*, valde, & δοῦ, *id est* tactu, *quòd valde copulet, ortum esse dicit. Ego hoc addere possum, mihi etiam videri, ortum esse à nomine. ἀγραφὴ, quod instrumentum illud aduncum significat, quo ex puteis vasa extrahuntur. Nam si rectè musei literas & P in PH aspiratam* agraphe *existet. Hinc à verbo ipso, quod est ἀγραφεῖν, multa verba ejusdem significationis, id est quæ vi & unco capere declarant : ut* haper, harper, agraper *&* arraper *duximus. Illud etiam inde ortum videtur, quo rei aduncæ vel acutæ vestigium in manu, vel pede vi expressum significamus, cùm* egraphigner *dicimus.* Le P. Labbe AGRAFFER *a été supposé au lieu d'*agriffer, *&* AGRAFFER *en la place d'*agriffe : *la lettre A donnant une plus grande emphase au mot.* Les Picards prononcent *agrape*, que Charle de Bovelles dérive d'*arripere*, ou d'*harpago*. Les Toulousains disent *agafa*, pour *accrocher*, & les Anglois & les Bas-Bretons appellent *craf* une agrafe, & *crapaf*, une ancre.

AGRAS. Verjus, en Languedocien. De l'Italien *agresto*, qui signifie la mesme chose.

AGRE'ER. D'*adgratare* : comme AGREABLE d'*adgratabilis*. Voyez *gré*.

AGRE'MENT : pour un lavement. On pourroit croire que ce mot en cette signification auroit été fait de l'Italien *argomento*, qui signifie la mesme chose. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. Mais comme ce mot *argomento* est peu connu en cette signification, & que le mot d'*agrément* en la signification de lavement n'est pas ancien dans notre Langue, je ne puis donner dans cette étymologie. Je croy donc qu'on a ainsi appelé un lavement, acause que les Dames prennent souvent des lavemens pour s'éclaircir le teint.

Digitized by Google

AGRIER. C'eſt ce qu'on appelle autrement *champart*, ou *terrage*. D'*agrarium* : qui ſe trouve en cette ſignification dans Marculfe. Voyez Spelman & Lindembrog dans leus Gloſſaires, Ragueau dans ſon Indice, & M. Bignon ſur Marculfe.

AGUET. Voyez *guet*.

AGUILANLEU. Par corruption, pour *au gui l'an neuf : ad viſcum, annus novus*. Paul Mérule dans ſa Coſmographie, partie 2. livre 3. chapitre 21. *Sunt qui illud au gui l'an neuf, quod hallenus quet annis pridie Kalendas Januar. vulgò publice cantari in Gallia fölet, ab Druidis manaſſe autumant : ex hoc forte Ovidii,*

Ad viſcum Druidæ, Druidæ cantare ſolebant.

Solitos enim aiunt Druidas per ſuos adoleſcentes viſcum ſuum cuellis mittere, eoque quaſi monere, bonum, fauſtum, felicem & fortunatum omnibus annum precari. Voyez Goropius Becanus *in Gallicis*, Vigénaire ſur Céſar, Vinet ſur Auſone, Goſſelin au chapitre 14. de ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, André Favyn dans ſon Théatre d'Honneur, page 38. Et ſur tout, Jan Picard dans ſa Celtopédie. Il eſt à remarquer que le vers cy-deſſus allégué par Mérule ſous le nom d'Ovide, n'eſt point d'Ovide. En Touraine on dit encore *Aguilannen*. Les Eſpagnols diſent *Aguinaldo*, pour les préſants qu'on fait à la feſte de Noël. En Baſſe Normandie, les pauvres, le dernier jour de l'an, en demandant l'aumoſne diſent *heguinanno*.

A H.

AHAN. Nicot dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe, & Paſquier dans ſes Recherches liv. VII I. chapitre 6. croyent que ce mot a été fait du ſon que font les Bucherons, & autres manœuvres, lorſqu'ils font quelque effort : Et M^rs de l'Academie ſont dans les meſmes ſentimens dans leur Dictionnaire. Il l'a été de l'Italien *affanno*. Les Eſpagnols & les Languedociens diſent encore apréſant *affan*. Et dans le Lyonnois, on appelle *affanneurs* les Journaliers qui travaillent aux chans. Bouteiller dans ſa Somme Rurale appelle *terres ahanables*, les terres, qui ſont de grand rapport, & qui ſe labourent avec peine. La Coutume de Boulenois article 170. uſe du mot d'*ahavables*. *Si aucuns veulent plamer jardins, hayez, ou enclos, contre terres ahavables*. Mais c'eſt une faute d'impreſſion. Il faut lire *ahanables* : comme Mr Feranus Avocat au Parlement l'a reſtitué dans ſes Commentaires doctes & curieux qu'il a faits ſur cette Coutume, non encore imprimez : & comme il ſe voit par l'ancienne Coutume de Boulenois, rédigée ſous Charles VIII. *Item : Nul ne doit terres qui marchiſſent auſdits grands chemins, que ce ne ſoit en recouvrant ladite terre à trois voyes d'ahan*, &c. *Item : Si aucunes diviſions ſont entre bois & terres ahanables*, &c. C'eſt au chapitre des Uſages, Ordonnances, & Obſervations anciennes. On a dit *ahaner la terre*, du mot *ahan*, qui ſignifie *peine, travail* : comme *laborer*, du mot *labor*, qui ſignifie la meſme choſe.

AHEURTER. On écrivoit anciennement

aheurter. Voyez la Balade de le Maiſtre au chapitre 4. du Roman du petit Saintré.

A J.

AJANCER. Sylvius dans ſon *Iſagoge in Linguam Gallicam*, pag. 53. le dérive de *gens*, en la ſignification de *genſil*. GENS *genſis*, GENT: *quod etiam adjectivum facimus* ; *pro* eleganti & culto : *quem* & gentilem, gentil, *vocamus. unde* ad-gencer, *id eſt diſponere, pro* ad-genter. Cette étymologie paroiſt aſſez naturelle.

AIDER. De l'Italien *aitare*, qui a été fait du Latin *adjutare*. Les nouveaux Grecs diſent ἀγιτάζω : & ἀγίτα pour l'Italien *aita*. En Arabe, *iad* ſignifie *main* & *aide* : ce qui a obligé Caſaubon de tirer le François *aider* de la Langue Arabe.

AIGAIL. Roſée qui eſt ſur les feuilles des herbes & des arbres. D'*Aquale*.

AIGLANTIER. AIGLANTINE. D'*acanthus*. *Acanthus*, *acantinus*, *acanbina*, AIGLANTINE. *Acanthus, acanbi, acanbiarium*, AIGLANTIER. L'aiglantier eſt une eſpéce d'épine. Périon s'eſt aperçu de cette étymologie.

AIGNELET : ſorte de monnoye. Voyez *moutons à la grand laine*.

AIGRE. D'*acer* : comme *maigre* de *macer*, & *alaigre* d'*alacer*. Les Italiens d'*acer* ont fait demeſme *acro* & *agro*.

AIGREFINS. Sorte de monnoye. Rabelais 2. 6. *Et ces vieux doubles ducats, nobles à la roſe, angelots, aigrefins, royaux, & moutons à la grand laine.*

AIGREMOINE : ſimple ; autrement *Eupatoire*. Par corruption, aullieu d'*argemone*. C'eſt ainſi que quelques Autenrs Grecs ont appelé d'*eupatoire* : en quoy ils ſe ſont trompez, comme l'a remarqué Dioſcoride livre 2. chapitre 207. πλανῆται, ἢ ἀγνοήσαντες ἀκριβῶς ἔγραψαν. Photius dans ſon Epitre 223. a fait la meſme remarque.

AIGRETTE. Eſpéce d'oiſeau reſſemblant à un héron. Belon dans ſon Traité des Oiſeaux livre A. chap. 6. *L'aigrette doit eſtre miſe entre les eſpéces de hérons : car elle vit, fait ſon nid, & eſt de meſmes mœurs que les hérons. Les François l'on ainſi appellée à cauſe de l'aigreur de ſa voix, qui eſt beaucoup plus puiſſante que celle d'un héron. Les Italiens la nomment agroti. Nous doutons à ſçavoir s'ils l'ont priſe de nous, ou que nous l'ayons priſe d'eux.* Et enſuite : *Il y a certaines plumes en deux coſtez des eſles ſur le dos de l'aigrette, qui ſont déliées & blanches, & qui ſont vendues bien cheres de Baſſeans de Turquie : dequoy quelques hommes ſe reſervent à eux pour ſecret de les arracher de deſſus les Aigrettes : car ceux qui les prennent, ou apportent vendre ſi marchez, n'y prennent garde.* Ces deux étymologies de Belon ſont indubitables. Et cependant le P. Labbe dérive *aigrette* d'*ardea*. ARDEA. *aire*, *airon* ; puis *airette*, ou aigrette, d'*ardeola*. Ce ſont ſes termes. ¶ Jules Céſar Scaliger à écrit *Egrette*. C'eſt dans ſon Exercitation 233. contre Cardan.

AIGRETTE, dans la ſignification d'*oſeille*.

Acauſe

Acauſe de ſon gouſt aigret : pour lequel les Grecs l'ont appellée ὀξαὶς. Voyez *oſeille* & *ſurelle*.

AIGRUN. D'*acrumen* : d'où les Italiens ont auſſi fait *agrume*. *Acrumen* a été fait *d'acrum*. Les Gloſes Antiennes : *acrum*, ὀξὺν, ὄξος. Cariſius a remarqué que Cneus Mattius dans ſa Verſion de l'Iliade s'étoit ſervi du mot *acrum*, auſieu de celui d'*acrem*. L'Italien *agrume*, & le François *aigrun* ſe diſent de toutes ſortes d'herbes fortes, & de fruits aigres. Voyez mes Origines Italiennes.

AIGU. AIGUISER. D'*acutus*, & d'*acutiare*. Les Gloſes : ἀκονῶν, *famiarius*, *cotiarius*, *acutiator*. Voyez Voſſius *de Vitiis ſermonis* liv. 4. chap. 1. On prononçoit anciennement *agu* : Marot : VISER *eſt plus agu du tiers*. En Baſſe Normandie, on dit encore *agu*, & *aguicher*.

AIGUE-MARINE. Pierre précieuſe ; ainſi appelée de ſa reſſemblance au vert de mer ceſtadire, à de l'eau de mer.

AIGUES-MORTES. Ville. D'*Aqua mortua*.

AIGUIER. AIGUIERE. D'*aquarium*, & d'*aquaria*. Les Gloſes : *aquarium* ; ὑδρεῖον. On diſoit anciennement *aigue*, pour dire *de l'eau* : témoin le mot d'*Aigues-mortes* : *Aqua mortua* : & les Gaſcons, & les Provençaux le diſent encore aujourd'huy. Les Eſpagnols d'*aqua* diſent demeſme *agua*. Nous avons fait auſſi *évier* d'*aquarium* : & *eave* d'*aqua* : d'où Ronſard a fait *eaver*, pour dire *changer en eau*.

Méduſe ſeulement tournoit l'homme en rocher :
Mais cette-cy enroche, enéave, enfoue, englace.

C'eſt au Sonnet 55 du liv. 2. de ſes Amours.

AIGUILLE. De l'Italien *aguglia*, fait du Latin *aciculà*. On dit encore *aiguille* en pluſieurs Provinces : lequel mot a été formé d'*acucula*, qui ſe trouve dans la Loy 1. au Code Théodoſien, *de Repudiis*.

AIGUILLETTE. D'*aciculetta*, diminutif d'*acicula*. Les premiéres aiguillettes étoient ferrées d'un long fer pointu : & il n'y a pas long-tans que les Cavaliers portoient de ces ſortes d'aiguillettes ſur leurs épaules.

AIGUILLON. D'*aculione*, ablatif d'*aculio*, dit pour *aculeo*. Les Gloſes : *aquilio*, κέντρον βοῶν, ὀξυγώνιον.

AILE d'oiſeau. D'*ala*.

AILE D'EGLISE. Les ailes de l'Egliſe que Saint Namas (en Latin *Namatius*) Evêque de Clermont en Auvergne, avoit fait bâtir à Clermont, ſont appelées *aſcella* par Grégoire de Tours, liv. 2. chap. 16. *In altum intra capſum uſque cameram, pedes 30. in ante abſidem rotundam, habent ab utroque latere aſcellas eleganti conſtructas opere : totumque adificium in modum crucis habetur expoſitum.* Ce qui donne ſujet de croire que ce mot d'*aile* en cette ſignification viendroit plutoſt d'*aſcella* que d'*ala* : M. de Haute-ſerre ſur cet endroit de Grégoire de Tours : Aſcellæ, *ſunt ala, ſeu latera Eccleſiarum : qua dicuntur* aſcellæ *à comparatione partium corporis humani.* aſcella *eſt ala, ſeu axilla, cava pars brachij.* Gregorius infrà *lib. 4. cap. 31.* naſcente in inguine, aut in *aſcella* vulnere.

AILLEURS : car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *allieurs*. D'*alioríum*.

AIMANT. Sorte de pierre qui attire le fer. Le Pere Fournier, Jeſuite, a écrit dans ſon Hydrographie, que cette pierre avoit été ainſi nommée de l'amour que lui portent tous ceux qui en connoiſſent les effets : ou, parceque ſe tournant vers le pole elle témoigne avoir plus d'amour pour cette partie du monde que pour les autres. Le Pere de la Philoſophie, l'admirable Monſieur Gaſſendi, croyoit aucontraire qu'elle avoit été ainſi appelée de l'amitié qu'elle a pour le fer. Et il me ſouvient qu'il m'alleguoit à ce propos ces beaux vers de Claudien,

* *Flagrat anhela ſilex, & amicam ſaucia ſentit*
Materiam, placideſque chalybs agnoſcit amores.

Monſieur Ferrari, célebre Profeſſeur de Padoue, dans ſes Origines de la Langue Italienne, au mot *calamita*, eſt du meſme avis. *Galli magnetem* aimant *appellant : quia ferrum amet, & ad ſe pelliciat*. Et Bourgoin dans ſes Origines Françoiſes dit la meſme choſe. Mais il eſt conſtant que l'aimant a été ainſi appelé d'*adamas*, qui ſe trouve en cette ſignification. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : ADAMAS, *aymant*. Remon Lulle, dans ſon livre intitulé *Aſtenſus & deſtenſus intellectus : Potentia viſus verè videt quod adamas attrahit ferrum.* ¶ *Adamas adamantis, adamante*, AIMANT. Les Ecoſſois l'appellent encore aujourd'huy *adamant*. Les Poëtes Grecs l'ont appelé σιδηροδάμας. Et *androdamas* a été pris par les Anciens pour une ſorte de pierre *aimantine*. Pline livre XXXVI. chapitre 20. *Sotacus quinque genera hamatitarum tradit prater magnetem*, &c. *alterum*, androdamanta *dicit vocari, colore nigro, pondere ac duritia inſignem : & inde nomen traxiſſe : trahere autem in ſe argentum, æs, ferrum.* Dans une vieille Verſion Françoiſe du livre *de Lapidibus* de Marbodus Eveſque de Rennes, qui eſt manuſcrite dans la Bibliothéque de S. Victor de Paris, le diamant que les Latins nomment conſtamment *adamas*, eſt auſſi appelé *aimant* : ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter que l'aimant n'ayt été ainſi appelé d'*adamas*. Il eſt pourtant étrange qu'on ayt appelé du meſme nom ces deux pierres, qui ont une telle antipathie, ſi on en croit Pline, que le diamant mis avec l'aimant l'empeſche d'attirer le fer. Elles ont été toutes deux ainſi appelées acauſe de leur dureté : *à duritie indomita* : ce que ſignifie le mot ἀδάμας. Duquel mot, pour cette raiſon, on a auſſi appelé une ſorte de fer. Hélychius : ἀδάμας, γένος σιδήρου, κίνδυνος, τὸ ἐν σιδήρῳ ἀδαμαντινον. Pline livre XXXVII. chapitre 4. a remarqué cette étymologie du mot *adamas* en la ſignification de *diamant*. *Incudibus hi deprehenduntur : ita reſpuentes ictum, ut ferrum utrinque diſſultet, incudeſque etiam ipſa diſſiliant. Quippe duritia inenarrabilis eſt, ſimulque ignium victrix natura, & nunquam incalefcens : unde & nomen indomita vis Graca interpretatione accepit.* D'*adamante*, les Eſpagnols ont fait *iman*. *Adamante*, *amante*, *imante*, IMAN. Covarruvias qui le dérive de *magnes*, s'eſt en cela toutafait trompé. Je dis la meſme choſe du P. Labbe, qui dérive *aimant*

Digitized by Google

du meſme mot *magnes*. C'eſt à la page 7. de la ſegonde partie de ſes Etymologies. Cette pierre ſe trouvoit dans Héraclée Ville de la Magneſie, qui eſt une partie de la Lydie, d'où elle a été appelée par les Latins, *Heraclius lapis*, *Magnes*, & *Lydius*. Nicander, qui veut qu'elle ayt été appelée *Magnes* du nom de ſon inventeur, s'eſt auſſi en cela tout-à-fait trompé. Voyez Suidas au mot μαγνῆτις : où il eſt fait mention d'une ſtatue d'airain qui étoit ſuſpenduë en l'air dans le Temple de Sérapis de la ville d'Alexandrie en Egypte, par le moyen d'un clou de fer qui étoit dans la teſte de cette ſtatue, & d'une pierre d'aimant attachée à la voute de ce Temple immediatement audeſſus de la ſtatue.

AINDRE : petite riviere qui paſſe à Cormery en Touraine. D'*Agner*. Périon, qui étoit de Cormery : *Fluminum nomina in E ferè exeunt: ut* Vigenna, Vienne ; Liger, Loire : *&, quod hoc oppidum meum Cormariacum alluit*, Agner, Aindre.

AINE. *D'inguina*, formé d'*inguen*. *Inguen inguinis*, *inguine*, *inguina*, *inna*, Aine.

AINS. De l'Italien *anzi* : qui a été fait d'*antius* inuſité. On a fait *antius* d'*ante* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *antes*.

AINSI. Périon le dérive de ἅτινι. Il vient d'*inſic*. Anciennement on écrivoit *enſic*. Huon de Villeneuve : *Il eſt enſic couſtume en noſtre contrée*. On a écrit enſuite *enſi* : & vous le trouverez toujours écrit de la ſorte dans Ville-Hardouin. Les Eſpagnols diſent *aſſi* : qu'ils ont fait d'*ad ſic*. Monſieur du Cange le dérive du Grec vulgaire ἔτσι.

AJOURNER, ou comme on écrivoit anciennement Anjourner. D'*adjurnare* : qui eſt comme qui diroit *diem dicere* : & qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charlemagne. Voyez Spelman & Lindembrog dans leurs Gloſſaires, & Voſſius *de Vitiis ſermonis*, livre 2. chapitre 22. Nous uſions autrefois de ce mot dans une autre ſignification, comme l'a remarqué Paſquier. *Nous uſons*, dit-il, *du mot* adjourner *quand nous faiſons appeller un homme en juſtice par la ſemonce d'un Sergent. Le Roman de Pepin en a uſé pour dire que le jour eſtoit venu : qui n'eſtoit trop mal apropos. Nous en avons perdu la naifveté pour la tourner en chicanerie.* C'eſt au chapitre 3. du livre VIII. de ſes Recherches. Mr de Caſeneuve dit que le mot de *jour* ſe prenoit anciennement pour *le matin* : & que c'eſt de là qu'on a dit *adjourner*, pour *donner aſſignation en jugement*, parce qu'anciennement on ne plaidoit que le matin : à quoy je ne croy pas, qu'on ait viſé lorſqu'on a fait le mot *ajourner* pour *diem condicere*.

AIR DE CHANSON. Monſieur de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 352. le dérive d'*æra æra*. *Hodierna Gallica Poeſis tota rhythmica eſt, certo ſyllabarum ad rhythmum copulatarum libero ſcribentis arbitrio currens. Nec enim propriè pedum dimenſione graditur. Sed* rhythmum *malè vocamus in noſtra poeſi, ſyllabarum ad finem cujuſque verſus in eumdem ſonum recidentium* καταπαυσιν : *ſic finem rhythmi* rhythmum κατεξοχην *appellamus*. Rhythmum *in cantione Veteres vocarunt, quam nos hodie æram* cantionis *dicimus* : rhythmus *enim Latinè* numerus *dicitur. Virgilius* : numeros memini, ſi verba tenerem. Æra *autè idem quod* numerus. *Nam Recentiores* æras *pro numeris, vel numerorũ notis dixerunt : qua Veteribus* æra *dicebantur. Lucillius* :

Hæc eſt ratio, perverſa æra, ſubductа ſumma
improbè ?

Hinc, hæc æra æræ, *pro numero, vel numeri nota, vel calculo, apud Recentiores. Idemus* : Æra, numeri nota. *Sic* æras breviores *Sextus Ruſus dixit* ; Ac morem ſequutus calculonum, qui ingentes ſummas æris brevioribus exprimunt, res geſtas ſignabo, non eloquar. *Inde nos* æram cantionis *pro numero, vel rhythmo cantionis vocamus : &* æras *pro cantionibus. Eodem planè modo quo & Latini* numeros *pro canticis ipſis, vel carminibus uſurparunt.* ¶ Les Italiens diſent *aria* en la meſme ſignification : ce qui me fait douter de l'étymologie de Mr de Saumaiſe.

AIR. Comme quand on dit *du bel air*. Les Allemans ſe ſervent du mot *ards* en la meſme ſignification. Je croy pourtant que ce mot François a été fait du Latin *aër*.

AIRAIN. *D'æramen* : comme *eſſain* d'*examen* : *mairrein*, de *materiamen*.

AIRAUT, ou *Erhau*. Riviere qui s'embouche à Agde dans la mer Méditerranée. D'*Araurariis*, qui eſt la meſme choſe qu'*Arar* ou *Ar*. *Ar*, *Arar*, *Araurii*, *Araurarii*. M. Bochart livre 1. chap. 42. des Colonies des Phœniciens, dit que ce mot *ar* eſt Breton ; & qu'il ſignifie *lent*, *tardif* : Ara *Britannis* lentum *ſonat*, *ut Hebræis* ארה aharaï *Prov.* 28. 23. *à verbo* ארה ahar *tardare, morari. Inde Arari fluvio nomen, qui, Cæſare teſte, fertur incredibili lenitate, ita ut oculis in quam partem fluat judicari non poſſit. Hinc Claudianus* : Lentus Arar, Rhodanuſque celer. *Et Seneca in Apotheoſi* : Ararque dubitans quò ſuos curſus agat. *Eſt & in Britannicis fluviis* Arus, *quem vix fluere ſcribit Cambdenus pag.* 565. *& maandris ita ludere quaſi dubium ſomnes an mare petat, ut ſepties ſemihora ſpatio recto itinere ſibi traijciendus fuerit.* Outre ces rivieres, il y en a encore pluſieurs autres qui s'appellent du mot *Ar* ou *Arar* : L'Airoux qui paſſe à Autun ; l'Ar qui diviſe la Germanie ſupérieure ou la Province de Mayence d'avec l'inférieure ou la Province de Cologne, & ſur laquelle eſt ſituée Amberg Principauté tombée en la Maiſon d'Aſcot ; l'Arola qui a ſa ſource dans le mont Adulas ou de Saint Godard, qui paſſe à Arberg & à Arburg, deux places qui ſont en Suiſſe, & s'en va dans le Rhin auprés de Baſle. Les naturels du païs l'appellent *Ar*. M. du Buiſſon tres-entendu dans la connoiſſance de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, eſtime que cét Arola eſt l'Araris dont il eſt parlé dans ce vers de Virgile.

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,

contre l'avis des Grammairiens qui l'entendent de la Saone, & qui croyent que Virgile a fait à deſſein cette faute, feſant parler un Berger. Mais ce fleuve n'eſtant pas un des plus renommez de l'Allemagne, il n'y a gueres d'appa-

Digitized by Google

rance qu'un Poëte auſſi judicieux que Virgile uſt feint qu'un ſimple Paſteur en uſt u connoiſſance : outre que l'Arola étoit auſſi-bien de la Gaule du tans de Virgile, que l'Araris.

AIRE. Pour *nid d'oyſeau de proye*. Les Auteurs de la Baſſe Latinité ſe ſont ſervis d'*aria*, d'*ærea*, & d'*aeria*, en la meſme ſignification. L'Empereur Frédéric II. en ſon Traité de la Chaſſe, livre 2. chapitre 3. *Aves rapaces pullos ſuos à ſe abiciunt*, &c. *Et ideo varò poſſunt ſe invenire, niſi ad certum locum. Exſpectant ſe invicem aliquando prope nidum ſuum conſuetum, qui à quibuſdam* area *dicitur*. Joannes de Burgo dans ſon *Pupilla oculi*, chapitre 22. *Unuſquiſque liber homo habeat in boſcis ſuis aërias accipitrum, ſpervariorum, falconum, aquilarum, & heronum*. Voyez Spelman & Wats dans leurs Gloſſaires : Wats, au mot *aëria accipitrum*, & Spelman, au mot aërea. Mr du Cange dans ſon Gloſſaire, au mot *aërea*, a fort bien remarqué que ces mots Latins avoient été faits du François *aire*. ¶ En Normandie, on dit, *une aire de pigeons*, & *une aire de perdrix*, pour dire *une couple* : Et *les perdrix ſont airées*, pour dire, qu'elles ſont accouplées ; & comme diſent les Angevins, *adouées*.

AIRE. Ville de Gaſcogne. D'*Atyrum*. Scaliger ſur Auſonne 11.7. *Atyrenſium civitas retinet nomen, ſed depravatione Vaſconica. Vocatur enim* Atirenſium civitas, *quia ypſilon eliſum eſt, & dicebant* Atrenſium. *Sic* Elyla, *quia ypſilon corripitur, ut apud Claudianum* : invadit muros Elyæ, *propterea fecerunt* Elſam. *Quod enim ypſilon corripiatur in* Atyro, *unde dicti Atyrenſes, ex Lucano cognoſcimus, qui dixit* & ripas Atyri, quas litore curvo. *Hoc in cauſa fuit ut* Atrenſes *dixerim. Ipſi verò pronuntiant* Airenſes. *Nam numquam aliter ſolent* TR *efferre, quàm per* IR. *Sic petram*, peiram *dicunt* ; *patrem*, paire ; *matrem*, maire. *Nemini mirum videri debet, ſi cogar his exemplis uti : In re enim novâ non omnes ſtatim mihi creditoros, niſi his rationibus convictos, puto. Quod non dico propter noſtrates. Ipſi enim ſtatim ſciunt quid velim, ſed propter alios Galliæ populos, præſertim Francos, quorum lingua & mores multùm abhorrent à Novempopulanis. Novempopulanorum longè integrior lingua eſt, quàm illorum, ſed illorum cultior propter aulam Regis. Ipſi verò Franci contrà* TR *depravant in* IER. *Petram* pierre, *& ſimilia. Non eſt quòd aliquis noſtra Galliæ veteres appellationes locorum ad recentiora nomina revocare ſe poſtulet, niſi perfectè omnium idiomata teneat : qua quidem facilè Vaſco diſcit, Francus negligit*. Ou d'*Adura*. La datte des lettres par leſquelles Alaric ordonna la publication de l'abbrégé & de l'interprétation qu'il avoit fait faire du Code Théodoſien eſt *Aduris*, eſtadire, à Aire. Aubertus Miræus en ſa Géographie Eccléſiaſtique : *Adura, ſive Atura* AIRE *ad Aturum fluvium, Urbs Epiſcopalis Vaſconia ſub Arch. Auſcenſi*.

AIS. D'*axis*. Feſtus : *Tabula ſectilis* axis *appellatur*. Scaligér dans ſes premiers Scaligerana, page 22. Axis, *vel* aſſis, *vel* aſſer, *ſunt* ſoliveaux, *non autem* tabulæ *Latinis dicta : ut nos impropriè* aiſſes *Gallicè nuncupare credendum ſi*. Ce mot d'*ais* eſt ancien dans notre Langue, étant expliqué par *aſſerculus* dans les Origines Gauloiſes de Boxhornius.

AISE. D'*aſia* : qui ſe trouve en cette ſignification dans un Gloſſaire François-Latin qui m'a été communiqué par Mr Bigot. AISE. *aſia*. Et dans le Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. ASIA. *aiſe* : une *région*. Du ſubſtantif *aſia*, on a fait l'adverbe *aſiatim*, qui ſe trouve dans le Concile de Baſle, Seſſion 21. *Statuit Sancta Synodus, ut in cunctis Cathedralibus ac Collegiatis Eccleſiis, horis debitis, ſignis congrua pulſatione præmiſſis, laudes divinas per ſingulas horas, non curſim ac feſtinanter, ſed aſiatim, & tractim, & cum pauſa decenti ; præſertim in medio cujuſlibet verſiculi Pſalmorum ; debitam faciendo inter ſollemne ac feriale Officium differentiam : reverenter ab omnibus perſolvantur*. C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, comme porte la leçon de la marge, de l'édition de Binius, *adeatim. Aſiatim*, ceſtadire, *poſément*, & comme diroient les Italiens, *adagio*. *Aſia* a eté fait de l'Italien *agio* : qui l'a été du Latin *otium*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. C'eſt la véritable étymologie du mot *aiſe*. Périon, qui le tire d'*ease*, & Charle de Bovelles qui le tire d'*eſt*, troiſiéme perſonne de *ſum*, n'ont pas bien rencontré. Monſieur de Caſeneuve a donné dans l'opinion de Charle de Bovelles. D'*aiſe*, on a fait *aiſé*, *aiſance*, & *aiſement*.

AISE'MENTS : pour *latrines*. De leur commodité.

AISNE'. D'*antè natus* : comme *puiſné* de *poſt natus*. Voyez Coquille dans la queſtion 257. de ſon Traité de la Différance d'aîneſſe & primogéniture, & Paſquier dans ſes Recherches livre VIII. chapitre 50. Anciennement on écrivoit *ainſné* : & vous le trouverez toujours ainſi écrit dans la Coutume de Chumpagne, & dans les Commantaires de Pithou ſur cette Coutume. Voyez *ains*. On écrivoit auſſi anciennement *puiaiſné*, pour *puiſné*. ¶ Les Auteurs de la Baſſe Latinité ont dit *antenatus* pour *privignus*, acauſe que le beaufis eſt aiſné des enfans du ſegond mariage. Les Gloſes d'Iſidore : *Privignus, vulgò* antenatus. *Filiaſter. privignus, qui antè natus eſt*.

AISSELLE. D'*aſcella* ; qu'on a dit pour *axilla*. Les Proverbes de Salomon, chap. XXVI. 15. *Abſcondit piger manum ſub aſcella ſua*. Grégoire de Tours livre 4. de ſon Hiſtoire chapitre 31. *naſcente in inguine aut in aſcella, vulnere*. Vous trouverez ce meſme mot dans Marcellus Empiricus chapitre 18. Voyez Voſſius de *Vitiis Sermonis* livre 3. chapitre 1. & Goldſtat dans ſes Alémanniques ſur l'onziéme chapitre du livre d'Iſon de *Miraculis Sancti Othmari*.

AISSIEU. D'*axiculus*. On écrivoit anciennement *aiſſeul* : & vous le trouverez ainſi écrit dans Joachin du Bellay en ſon Proſphonématique au Roi Henri II.

AITRE. D'*atrium*. On appelle à Rouen l'*Aitre Noſtre-Dame* le parvis de Notre Dame. ¶ AITRE : en la ſignification de *foyer*. Monſieur du Cange le dérive de l'Anglo-Saxon *anſtrum*.

AL.

Digitized by Google

A L.

ALAISE'. Voyez *alézé*.

ALARME. De l'Italien *all'arme*. *Gridare all'arme*, c'eſtadire, *crier aux armes*.

ALATERNE. arbre. Furetiere dans ſon Dictionnaire,au mot *aile* : ALE *en termes de Botaniques ſe dit des branches , ou des feuilles qui pouſſent à coſté l'une de l'autre ſur les tiges des arbres ou des plantes : d'où eſt venu le nom d'alaternus.* Voyez cy-deſſous *pinpenelle*.

ALBATRE. D'*alabaſtrum*, fait d'ἀλάβαστρον, dit pour ἀνάλατον. S.Epiphane : ἀλάβαστρον ἢ λιθάριον ἐκ τῆ νήσου. Voyez Mathias Martinius, & Voſſius dans leurs Etymologiques.

ALBERGE. C'eſt un mot Arabe , ſi on en croit Monſieur de Saumaiſe. Voicy ſes termes, qui ſont du chap. 68. de ſes Hononymes des Plantes ; *Sunt & in eo genere* (il parle des peſches) *quæ* alberica *vocantur , Gallicè* alberges : *corrupta hæc appellatione ex Arabico* allebegi, *vel* albegi. *Apud Avicennam ita ſcribitur, ut legi poſſit* allebach. *Veteres interpres ſcripſêre* allabuch. *Quoquomodo legatur , certum eſt hinc nomen invenisſe* alberica. Je doute fort de cette étymologie dont M. de Saumaiſe parle avec tant de certitude. Et je croirois plutoſt que les alberges auroient été ainſi appelées de la blancheur de leur chair. *Albus , alba , albarius , albarica , albarica , albarca* , AUBERGE, Et je vois que c'eſt l'opinion des Médecins de Lyon. *Altera ſpecies eſt eorum* ; diſent-ils à la page 294. du 1. volume , en parlant des peſches ; *quæ* duracina *Latini vocarunt , Graci quidam* rhodacena. Duracina *quidem, non quòd ſervari poſſint diutiùs , ſed ob carnis duriorem ac ſolidiorem callum :* rhodacena *verò , aut quòd odoris ſuavitate roſam imitentur , aut quòd plerumque roſeo colore , id eſt rubro , altera ſui parte niteant: Gallorum alii* preſſes, *&* perſes , *vocant : alii* auberges ; *præſertim ſi candida eorum pulpa fuerit ; alii* myrecotons , *ſi lutea , veluti Cydoniorum.*

ALBERT. Nom propre d'homme. C'eſt un mot Saxon , qui ſignifie *tout illuſtre*. *Bert* en Langue Saxonne ſignifie *illuſtre* , & *al* ſignifie *tout à fait*. Voyez cy-deſſous au mot *Berte* , & Camden dans ſon chapitre des mots Anglo-Saxons.

ALBIGEOIS. Hérétiques, De la ville d'Alby , où ces Hérétiques enſeignoient leur doctrine. Un certain Pierre Bruis , Provençal , l'enſeigna premiérement en Provance l'an 1140. d'où aiant été chaſſé , il paſſa le Rhoſne, & alla en Languedoc : & vint ans après il fut bruſlé à Saint Gilles. Ses ſectateurs furent condannez au Concile de Latran en 1180. & l'article de ce Concile , où il eſt fait mention de leur condannation , porte qu'ils enſeignoient leur fauſſe doctrine, dans la Gaſcogne, dans l Albigeois, & vers Toulouſe , ſous le nom *de Catharets* , ou *Puritains*. Hugue, dans ſon Appendice,appelle l'hérésie des Albigeois *l'hérésie des Bulgares*. Et de là vient que dans les anciens Titres écrits en langage François , ou Gaſcon , ces Hérétiques ſont appelés *Boulgres* : c'eſtadire , ſectateurs de l'héréſie des Bulgares , qui étoient Manichéens. Voyez cy-deſſous au mot *bougre* , & Monſieur de Marca livre VIII. de ſon Hiſtoire de Bearn , chapitre 14.

ALBIN *d'œuf*. *D'albinum* , diminutif d'*album*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : ALBUMEN. *Albin d'oeſ.*

ALBRET : nom de Duché. De *Leporetum*. Monſieur de Valois dans ſa Notice des Gaules , au mot *leporetum : Vicus eſt* Leporetum *in arenis Burdigalenſibus vel Vaſatenſibus , alias , truncato nomine* , Lepretum , *à re nomen habent , vulgò* Labrit *dictus , litteris E in A , P in B , & E in I converſis.* Labritum *noſtri poſtea in* Albretum *mutavere ; alias* Alebret , *quaſi* Ad lepretum. Labret *Annales Flandrenſium dicunt. Pagus leporetarius , qui nunc in Ducatûs faſtigium evectus eſt , à vico iſto nomen accepit , appellatur que* l'Albret. *Ab eodem vico cognominata familia Leporetana , vel Albretana. Arena autem Burdigalenſes* , les Landes de Bourdeaus , *alias Arenæ, vel Landæ Vaſatenſes*, les Landes de BAZAS *dictæ, ſaltuum plenæ, à Martianenſi Vicecomitatu, Sciatolocia* (la Chaloſſe) *proximo , latè ad Oceanum verſus promittuntur , & frugum quidem ſteriles ſunt, ſed leporibus ſcatent : à quibus vicum* Leporetum, *vel* Lepretum, *in priſcis monumentis vocari obſervavere Andreas Cheſnius, & Oihenartus. Annus leporem hodieque* BRET *indigenis appellari.*

ALCA.

ALCANGE. Nom d'herbe , dite en Latin *halicacabum* , & *veſicaria*. D'*halicacabum. Halicacabum , halicacabum , halicabium , alcambium* , ALCANGE.

ALCHERMÈS. Voyez *Confection d'alchermès*.

ALCHYMIE. Voyez *alquemie*.

ALCO.

ALCORAN. C'eſt un mot Arabe , qui ſignifie *Recueuil de préceptes* , & qui eſt composé de l'article *al* , & de *coran*, ou *koran* , qui vient de la racine *Kara* , qui ſignifie *concervavit, congeſſit*. Il ſignifie auſſi *legit*. Et ſuivant cette ſignification,on pourroit dire que les Turcs ont appelé leur Loy *alcoran* , comme les Ebreux ont appelé la leur מקרא , *mikra* : ceſtadire, *lectio*. Les Turcs appellent auſſi leur Loy *elpharcan*: qui vient de la racine *pharaca* , qui ſignifie *ſeparavit,diviſit : quaſi liber diſcernens : quod vera à falſis diſtinguat.* Voyez [illegible] prie Mr de Saumaiſe dans ſes Prolegom[enes] Solin.

ALCOVE. De l'Eſpagn[ol] [illegible]ba , ou *alcoba*, qui ſignifie la meſme ch[ose] qui vient de l'Arabe *alcobba*,qui ſignifie [illegible]e *camerati operis . quo lectus circumdatur* , [illegible]e l'explique Mr Bochart dans ſon livre [illegible] Animaux de l'Ecriture Sainte.

ALDERMAN. C'eſt un mot Anglois, qui ſignifie *Echevin* : Et qui a été formé de celui d'*alder* , qui veut dire *vieux* , & de celui de *man* , qui ſignifie *homme*. Polydore Virgile dans ſon Hiſtoire d'Angleterre , en la vie de Richard I. *Sanè Civitas in quatuor & viginti dividitur*

Digitized by Google

dividitur regiones, quas Custodias *nuncupant.* (Il parle de Londres) *quibus singulis singuli præsunt* Aldermani : *id est* Senatores. *Nam* elder *Anglicè* senior, *&* man, homo *dicitur. Sed* E *literâ in* A, soni causâ, *mutatâ*, Aldermani *vocantur.* Voyez cy-dessous *Stathouder.*

ALE.

ALEMBIC. De l'article Arabe *al*, & du mot Grec ἄμβιξ, qui se trouve pour une espéce de vaisseau dans Athénée livre XI. & dans Dioscoride livre V. chapitre 110. Casaubon livre XI. de ses Animadversions sur Athénée chapitre 8. explicant le mot ἄμβιξ : Ambix, *vasis nomen quo Amiqui ita fermè utebantur ut nos hodie eo quod fermo vernaculus* alambicem *vocat. Ejus mentio in Gracorum Medicorum libris : ut apud Dioscoridem libro* V. *ubi Plinius* calicem *vertere maluit. Graca alia dictione, quàm illam retinere. Arabes primi frequentarunt hujus vasis usum, à quibus nos didicisse testatur nomen hybrida. Ejusdem naturæ cum alia vocabula quædam sunt, tum in primis famosissima artis* Alchymiæ *nomen*, &c. Scaliger sur le Culex de Virgile : *Arabes*, *additoſuo* al, *plérâque Græca ad morem suum interpolarunt. Ut Liber Ptolomæi est* Almageste : *est enim ἡ μεγίστη σύνταξις. Sic* Alchymia, χυμεία, *&* Alchymista χυμιστής. *Sic* Almanak, *Kalendarium*, μανάκες *à luna & mensibus : unde circulus Lunaris apud Vitruvium*, μανακὰς. *Sic* Alembic *à Græco* ἄμβιξ *apud Dioscoridem.* Vossius dit la même chose dans le livre 2. de *Origine & progressu Idololatriæ*, chapitre 63. & dans son *de Vitiis Sermonis* livre segond chapitre deux. ¶ Du nom d'*Alembic*, on a fait le verbe Alembiquer.

ALENOIS. Voyez *cresson alenois.*

ALE'RIONS. On appeloit ainsi anciennement une sorte d'Aigle. Guyot de Provins, qui vivoit du tans de Philippe Auguste :

Ses yaux deust touzjors avoir
Vers Dieu, qui li seist savoir
La droite voye, que Faucons
Ne Aigles, ne Alérions
Ne peussent voir si clair.

Et delà vient que nos Anciens parlant des seize alérions des armes de la Maison de Montmorency, les appellent *aiglettes*, & les figurent avec les aisles rabatues ; & le plus souvent avec un bec & des piés : comme des petites aigles. Voyez André du Chesne, au chap 3. du livre premier de son Histoire de Montmorency : où il remarque qu'il n'y avoit pas cent ans que l'usage avoit prévalu de nommer *alérions* ces seize aiglettes, & de les représenter à aisles étandues, sans piés & sans bec. C'est ce qui me fait croire que le mot *alérion* a été fait *d'alario*, contraction d'*aquilario*, augmentatif d'*aquila*; & non pas d'*alario*, fait d'*ala*. Et ce qui me confirme dans cette créance, c'est cet endroit de Jan de Salesbery, livre 1. de son Polycratique, chapitre 13. *Aquila namque sicut rex avium est, si non alarionem excipias ; quæ fortè aquilarum species potentissima, omnium avium, si contrà loquantur, fidem evacuat.* Et ainsi, ce que dit du Chesne que les alérions sont des petites aigles, ne seroit pas véritable.

ALERTE. Etre à l'erte. C'est une façon de parler Italienne. La Crusca : *Diciamo in proverbio*, stare all' erta, *quando uno in favellando cerca il vantaggio, di non si lasciare intendere, e di non esser preso in parole.* ERTA en Italien signifie *un chemin qui va en montant* : & il vient du Latin *erecta*, en sousentendant *via*. Les Espagnols disent demesme *estar en alerta*. Et ainsi *être à l'erte* signifie proprement être dans un lieu éminant, d'où on peut découvrir ce qui se passe à l'entour de soy. L'Anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas, a fait mention de cette étymologie : mais il l'a prise mot pour mot du Dictionnaire Espagnol de Cesar Oudin : car il n'est pas capable de trouver de lui mesme une semblable étymologie.

ALESAN. Sorte de poil de cheval. De l'Espagnol *alazan*, qui signifie la mesme chose. *Alazan tostado, antes muerto che cansado*, disent les Espagnols : ce que nous disons en François, *Alesan brûlé, plutost mort que lassé.* L'Espagnol *alazan* vient de l'Arabe *alhesan*, qui signifie *un cheval courageux, & de bonne race.*

ALE'SE'. Terme de Blason : comme quand on dit *croix alesée*, cestadire *racourcie:* croix dont les croisons ne vont pas jusqu'au bord de l'écusson. Mr l'Abbé Chastelain Chanoine de l'Eglise de Paris croit que cette façon de parler vient du mot *à l'aise* ; parceque la croix ne touchant point à l'ecu, elle est à son aise dans l'ecu. On dit *Sautoir alisé, pal alisé*, en la mesme signification : ce qui ne s'accorde pas avec l'étymologie de Mr Chastelain.

ALESNE. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Mr Bochart le dérivoit de l'Espagnol *alesna*, qui signifie la mesme chose ; qu'il dérivoit de l'Arabe *alsenna*, ou *assenna*, qui signifie aussi la mesme chose, & qui a été fait du verbe *sanna*, qui signifie *rendre poinu.* Les Flamans appellent *elsme* une alesne : ce qui favorise aucunement l'opinion de Mr Bochart. Covarruvias dans son Trésor de la Langue Castillane dérive l'Espagnol *alesna* du Latin *ladere.* Les Italiens disent *lesina*, & les Gascons *lezéne* : ce qui favorise aussi cette opinion. Ferrari dans ses Origines de la Langue Italienne dérive l'Italien *lesina* de l'Alleman *alen*, qu'il dit signifier la mesme chose. Je croy que le François, l'Italien, & l'Espagnol, ont été faits d'*aculeus. aculeus, aculesus, aculesinus, aculesina alesina*, Alesna. On a ôté l'A dans l'Italien, comme en *Badissa*, d'*Abbatissa*, & autres semblables.

ALESSO. Famille de Paris ; ainsi dite d'Alessio, fis de Brigilde Martotille, sœur de S. François de Paule. Cet Alessio étant venu en France y épousa Jaquette de Malandrin du payis Blesois. Voyez Du Brueil dans ses Antiquités de Paris.

Vers ALEXANDRINS. Nous appelons

Digitized by Google

ainſi nos nos grands vers de douze à treize ſyllabes. La raiſon pour laquelle on les appelle de la ſorte n'eſt pas bien conſtante. Quelques uns ont cru que c'eſt parcequ'Alexandre Pâris, vieux Poëte François, s'eſt ſervi particuliérement de ce genre de vers : & les autres, acauſe que Lambert li Cors, ceſtadire, *le Court*, Alexandre Pâris, Pierre de S. Cloct, & Jan li Nivelois, s'en ſervirent en écrivant la Vie d'Alexandre le Grand. Voyez Jan le Maire de Belges dans ſon Temple d'Amour, Jâque Peletier du Mans au chapitre 2. du livre 2. de ſon Art Poëtique, Etienne Paſquier au chapitre 3. du livre v 1. de ſes Recherches, Charles Fontaine livre 1. chapitre 5. de ſon Art Poëtique, & le Préſident Fauchet au commancement du 2. livre de ſon Traité des Anciens Poëtes François, en la Vie de Jan li Nivelois. Je remarqueray icy en paſſant & je prie mes Lecteurs de me pardonner cette digreſſion ; que Jan le Maire, au lieu allégué, a écrit, au rapport de Fauchet, que quoyque cette ſorte de vers uſt été autrefois fort approuvée, la plus grande partie des Poëtes modernes de ſon tans ne les approuvoient pas. Et eneſſet, cette ſorte de vers qui eſt aujourd'huy la plus commune parmy nous, étoit ſi peu en uſage du tans de Marot, que quand il s'en trouve dans ſes Ouvrages, il en avertit le Lecteur par ces mots qu'il met au titre de ſes vers, *Vers Alexandrins*. Et à ce propos il eſt à remarquer, que nos Poëtes qui depuis la reſtauration des belles Lettres juſqu'au tans de Ronſard firent des Poëmes Héroïques, les compoſérent en vers de dix à onze ſyllabes, qu'ils nommoient *Vers communs*. Voicy le nom de ces Poëtes : Hugues Salel, dans ſa verſion de l'Iliade d'Homere ; Clément Marot, dans celle des deux premiers livres des Métamorphoſes d'Ovide : Iſaac Habert de Berri, dans celle des quinze livres des meſmes Métamorphoſes : Mellin de S. Gelais & Jan Antoine de Baïf, dans leurs Imitations de quelques Chants de l'Arioſte : Joachin du Bellay, dans celle du quatriéme & du ſixiéme de l'Enéide : lequel, au 4. chapitre du 2. livre de ſon Illuſtration de la Langue Françoiſe, les appelle *héroïques* : & Louïs des Maſures dans celle de l'Enéide entiére. Mais enfin ceux qui réuſſiſſoient le mieux en notre Poëſie s'apperceurent que les vers Alexandrins étoient plus propres que les autres pour les Poëmes Epiques, & pour les autres poëſies relevées. C'eſt le témoignage que nous en rent Jâque Peletier, & qui Paſquier dans la 4. Lettre du livre 3. de ſes Lettres donne la gloire d'avoir le premier mis nos Poëtes Françoiſ hors de page. Voicy les Paroles de Peletier, qui ſont de ſon Art Poëtique, à l'endroit où il traite des différantes ſortes de vers François: *Reſtent les Décaſyllabes & Dodécaſyllabes : ceſtadire, de dix & de douze : deſquels le premier juſques icy a eſté accommodé aux faits héroïques. Le Dodécaſyllabe, autrement* vers Alexandrin, *eſtoit fort rare juſques à cet âge : lequel nous avons oüi avoir eſté ainſi dit, parce qu'en ce vers furent premiérement eſcrits les Geſtes d'Alexandre par un de nos anciens Poëtes François. Il a depuis naguéres eſté receu pour héroïque : quã eſt ſon vray & propre uſage : car le décaſyllabe eſtoit trop court : & n'y avoit lieu de comprendre que peu en deux vers, eſtant les rimes trop prés l'un de l'autre. Maintenant entre deux rimes y aura commodité de parler plus ſententieuſement : Et encore n'avons nous pas cette capacité au vers hexamétre des Grecs & Latins : laquelle peut aller juſques à dixſept ſyllabes ſans collíſion aucune, & avec collíſions juſques à plus de vingt.* Et c'eſt ſuivant cette opinion qu'il a rendu en vers Alexandrins quelques endroits du premier & du ſixiéme de l'Enéide, qu'il fit imprimer en 1580. Ronſard eſt du meſme avis. Car voicy comme il parle des vers Alexandrins dans l'Abregé de ſon Art Poëtique à Alfonſe d'Elbéne: *Les Alexandrins tiennent la place en noſtre langue telle que la tiennent les vers héroïques entre les Grecs & les Latins : leſquels ſont compoſez de douze à treize ſyllabes : les maſculins de douze, les féminins de treize : & ont toujours leur repos ſur la ſixieſme ſyllabe, comme les vers communs ſur la quatrieſme : dont nous parlerons aprés, &c. La compoſition des Alexandrins doit eſtre grave, hautaine, & (s'il faut ainſi parler) altiloque : d'autant qu'ils ſont plus longs que les autres : & ſentiroient la proſe s'ils n'eſtoient compoſez des mots élcus, graves, & réſonans, & d'une rime aſſez riche, afin que telle richeſſe empeſche le ſtyle de la proſe, & qu'elle ſe garde toujours dans les oreilles juſques à la fin de l'autre vers qui eſt long. Tu les feras donc les plus parfaits que tu pourras : & ne te contenteras point, comme la plus grand' part de ceux de noſtre temps, qui penſent, comme j'ay dit, avoir accompli ce ne ſcay quoy de grand, quand ils ont rimé de la proſe en vers. Tu as deſja aſſez bon jugement pour découvrir tels verſifiçateurs par leurs miſerables eſcrits, & par la connoiſſance des mauvais faire jugement des bons : leſquels je ne veux particuliérement nommer, pour eſtre en petit nombre, & de peur d'offenſer ceux qui ne ſeroient couchez en ce papier. Auſſi, ſuivant mon naturel, je ſcay bien, que non ſeulement κεχυμένε κεχυτὶ κεχυτὶ ἡ τεχτοτεχτονε, mais auſſi ἀιάλε ἀιάλε. Si je n'ay commencé ma Franciade en vers Alexandrins ; leſquels j'ay mis, comme tu ſcays, en vogue & en honneur ; il s'en faut prendre à ceux qui ont puiſſance de me commander, & non a ma volonté: car cela s'eſt fait contre mon gré : eſperant un jour la faire marcher à la cadence Alexandrine : mais pour cette fois, il faut obéir.* Il ajoute enſuite, lorſqu'il traite des vers communs : *Or comme les Alexandrins ſont propres pour les ſujets héroïques, ceux-cy ſont proprement nez pour les amours, bien que les Alexandrins reçoivent quelquefois un ſujet amoureux: & meſmement en Elégies, en Eclogues où ils ont aſſez bonne grace, quand ils ſont bien compoſez.* Ce qui peut être confirmé par ces mots qu'il a mis au commancement des Sonnets des Amours de Marie, de la premiére édition, & de quelques autres ſuivantes, *Sonnets en vers héroïques* : & qu'il a intitulés de la ſorte, acauſe qu'ils ſont preſque tous compoſez en vers Alexandrins, & que ceux des Amours de Caſſandre ſont preſque tous compoſez en vers communs de dix à onze. Et ce qui eſt encore confirmé par cette Note de Remi Belleau ſur l'Elégie de Ronſard à ſon livre des Amours de Marie : *Auroſte il ne ſe faut esbahir ſi l'Auteur*

a

a escrit en vers Alexandrins la plus grande part de ce livre, pour autant qu'il a opinion que ce soient les plus François, & les plus propres pour bien exprimer nos passions. Et si quelqu'un les blasme de trop sentir leur prose, ce n'est qu'à faute d'estre bien faits, & bien prononcez. Mais la plus part de ceux qui écrivent aujourd'huy, ne les savent pas animer, ny donner la grace qu'il leur faut. Car s'ils estoient composés & forgés par bons artisans & rusés, à la façon de ces beaux vers, ils changeroient d'opinion. Aussi que les Latins & les Grecs escrivent ordinairement leurs passions amoureuses en vers héroïques, bien qu'il ne leur en manque de petits, & de plus mignards ; comme Hendécasyllabes, Saphiques, & autres, qui semblent estre plus propres au sujet amoureux. ¶ Il est vray qu'il pourroit sembler que Ronsard auroit changé d'avis : car voicy comme il parle des vers Alexandrins dans son Avertissement au Lecteur, qui est au devant de la première édition des quatre premiers livres de sa Franciade, qui est de 1572. *Et si tu me dis, Lecteur, que je devois composer mon ouvrage en vers Alexandrins, pource qu'ils sont pour le jourd'huy plus favorablement receus de nos Seigneurs & Dames de la Cour, & de toute la jeunesse Françoise ; lesquels j'ay remis le premier en honneur ; je te respons qu'il m'estoit aisé d'escrire mon œuvre en vers Alexandrins qu'aux autres ; dautant qu'ils sont plus longs, & par conséquent moins sujets ; sans la honteuse conscience que j'ay, qu'ils sentent trop leur prose. Or tout ainsi que je ne les approuve du tout, si ce n'est en Tragédies ou Versions ; aussi je ne les veux du tout condamner. J'en laisse à chacun son libre jugement, pour en user comme il voudra.* ¶ Et ce qui pourroit contribuer à faire croire qu'il seroit demeuré dans cette dernière opinion, c'est que cet endroit de l'Abbrégé de son Art Poëtique qui commance par ces mots, *Si je n'ay commencé*, & qui finit par ceux-cy, *Mais pour cette fois, il faut obéir*, est rétranché de toutes les Editions qui en ont été faites depuis la publication de sa Franciade. Et que d'un autre coté, ces mots, *Sonnets en vers héroïques* ne paroissent plus dans les dernières éditions de ses Oeuvres à la teste des Sonnets des Amours de Marie. Il y a davantage: S'étant depuis résolu, & peu de mois avant sa mort, de changer cet Avertissement en un Discours du Poëme Héroïque, pour servir de Préface à sa Franciade ; (Ce Discours a été ajouté dans l'Impression qui se fit de toutes ses Oeuvres en 1586. incontinant après sa mort ; & il se trouve dans les suivantes) il le commance de la sorte : *Il ne faut s'émerveiller, Lecteur, dequoy je n'ay composé ma Franciade en vers Alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse, par ignorance, je pensois tenir en nostre Langue le rang des carmes héroïques, encore qu'ils respondent plus aux Senaires des Tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homere & de Virgile : les estimant pour lors plus convenables aux magnifiques argumens, & aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs. Depuis j'ay veu, connu, & pratiqué par longue espérience, que je m'estois abusé : Car ils sentent trop la prose tres-facile, & sont trop énervés & flaques : si ce n'est pour les Traductions, ausquelles, acause de leur longueur, ils servent de beaucoup pour interpreter le sens de l'Auteur qu'on entreprend de traduire. Au reste, ils ont trop de caquête, s'ils ne sont batis de la main d'un bon artisan, qui les face autant qu'il lui sera possible hausser comme les peintures relevées, & quasi séparer du langage commun ; les ornant, & enrichissant de figures, schémes, tropes, métaphores, phrases, & périphrases*, &c. Et ensuite, après avoir touché quelque chose des principales reiegles qui doivent être gardées en la disposition & en l'élocution du Poëme Epique, il ajoute: *Or venons à nos vers communs de dix à onze syllabes, lesquels pour estre plus courts & pressés, contraignent les Poëtes de remascher & ruminer plus longuement. Et telle contrainte, en méditant & repensant, fait le plus souvent inventer d'excellentes conceptions, riches paroles, & phrases élaborées ; tant vaut la méditation, qui par longueur de temps les engendre en un esprit mélancholique, quand la bride de la contrainte arreste & refrène la premiere course impetueuse des fureurs & monstrueuses imaginations de l'esprit : à l'exemple des grandes rivieres, qui bouillonnent, écument, & frémissent à l'entour de leurs remparts : là où, quand elles courent la plaine sans contrainte, elles marchent lentement & paresseusement, sans frapper les rivages, ny d'écumes, ny de bruit.* Cependant il est vray-semblable, que ce qu'il avoit dit dans l'Avertissement au Lecteur dont il accompagna en 1572. la première édition de la Franciade, n'est pas tant une déclaration sincére de son sentiment, qu'une continuation de la complaisance qu'avoit exigée de lui Charles I X. qui aimoit les vers communs : lequel ne mourut qu'en 1574. Que s'il n'a pas satisfait à l'espérance qu'il avoit fait concevoir en 1567. à ses Lecteurs dans l'Abbrégé de son Art Poëtique, qu'il remettroit sa Franciade sous l'enclume, pour la faire en vers Alexandrins, on peut dire d'un autre coté qu'il a négligé de l'achever en vers communs. Cependant il est tres-vray que ce qu'il a écrit dans sa derniere Préface sur la Franciade. *Qu'il avoit autrefois pensé en sa jeunesse, que les vers Alexandrins tenoient en nostre langue le rang des carmes héroïques, & qu'il avoit depuis reconnu par longue expérience qu'il s'étoit abusé*, est toutafait contraire à ce qu'il écrivit dans l'Abbrégé de son Art Poëtique en 1567. qui étoit l'an 43. de son âge, *Que c'estoit contre son gré qu'il avoit commencé sa Franciade en vers communs, & qu'il la feroit un jour marcher à la cadence Alexandrine.* Mais comme il s'est servi des vers Alexandrins en plusieurs ouvrages héroïques qu'il a écrits dans un âge avancé, & qu'il sesoit état de s'en servir dans son poëme de la Milice Françoise & dans celui de la Loy Divine, comme il paroist par les commancemens de ces deux Poëmes produits dans sa Vie par Binet, on peut croire qu'il préféra enfin ces sortes de vers aux vers de dix à onze syllabes. Quoyqu'il en soit, ce sont ceux qui ont été employez ensuite par les Poëtes Epiques: par Desportes, dans ses Imitations de l'Arioste ; par du Bartas, dans sa Judith & dans ses Semaines ; par Bertaut, dans sa Traduction du segond de l'Enéide, dans son Timandre, & dans sa Panarete ; par le Cardinal du Perron, dans sa Traduction des commancemens du premier & du

quatriéme de l'Enéide ; par Mr Chapelain, dans sa Pucelle d'Orleans ; par Mr de Scudéry, dans son Alaric ; par Mr Godeau, dans son St Paul ; par Mr Des-Marets dans son Clovis ; & par le Pere le Moine, dans son Saint Louis. Et à ce propos, je rapporteray icy en passant, ce qu'en a écrit Mr Lancelot dans ses Reigles de la Poësie Françoise. *C'est*, dit-il, *en cette sorte de vers que se font les Poemes Héroiques, les Poëmes Dramatiques, ou de Théatre, les Eglogues, les Elégies, & autres Piéces*, &c. *Mais quoyque les vers de dix à onze syllabes ayent quelque gravité, il n'en faut pas néanmoins beaucoup qu'ils soient si beaux ny si pompeux, & si magnifiques que ceux de douze syllabes. Et il n'y a personne maintenant qui ne condamne le jugement de Ronsard qui a cru que les vers de dix syllabes estoient les vrais vers héroiques, & qui répondoient aux hexamétres des Grecs & des Latins.*

ALGALIE. Instrument de Chirurgien. Matthæus Silvaticus : Algalia, *instrumentum in quo liquores injiciuntur in vesicam* ; *quod etiam syringa dicitur*. Du Grec-barbare ἀργαλεῖον, dit pour ἠργαλέον. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Grec au mot ἠργαλέον.

ALGARADE. De l'Espagnol *algarada* : que Cesar Oudin dérive d'*Alger*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *Algaria*. Le Pere Thomassin, à la page 485. du premier Tome de son Traité des Langues réduites à l'Ebreu, veut que l'Espagnol *algarada* soit d'origine Ebraique. Algara Algarada ; *en François*, algarade : *faire semblant d'attaquer l'ennemi* : de גרה gera, *misere lites*.

ALGE'BRE. D'*algebra* : qui vient de l'Arabe *algiabarat*, qui signifie *rei redintegratio* ; *reparatio ossis fracti* ; *valetudinis reparatio*. De la racine *giabara*, qui signifie *reparavit*, *roboravit*, *concinnavit*, *refecit* : parceque l'Algébre est la perfection, & comme la réparation de l'Arithmétique, que les Arabes appellent *Attacfir*, c'est à dire, *frallion*. Ceux-là se trompent qui dérivent *Algébre* d'un nommé Gébér, qu'ils font Auteur de cette science.

ALIBI. Comme quand on dit, *prouver son alibi*. C'est un mot purement Latin. Nos Anciens disoient *alibis* au plurier. Nous disons aujourd'huy *des alibi*.

ALIBIFORAINS. Rabelais 2. 11. 2 dit *alibiforains*.

ALIBORUM. Comme quand on dit *Maistre aliborum*. Rabelais 3. 10. *Que diable dit Pantagruel, veut prétendre ce Maistre Alliborum*. Monsieur l'Abbé Huet croit avec beaucoup d'apparance, qu'*aliborum* en cette façon de parler est le génitif d'*alibi* ; & que *Maistre aliborum* a été dit premiérement d'un homme fécond & subtil à trouver des alibi.

ALIER. Retz à prendre des oyseaux. Voyez *allier*.

ALISE. Chasteau sur une montagne prés Sainte Reine en Bourgogne, où étoit anciennement la ville d'Alexia, si fameuse par les Commentaires de César. Les plus anciens Manuscrits de ces Commentaires ont *Alesia*, qui approche davantage d'*Alise* qu'*Alexia*. Voyez Mr Sanson dans ses doctes & curieuses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule : où il est de l'opinion de ceux qui croyent qu'*Alexia* est *Alise* : ce qu'il justifie par l'assiette du lieu. Diodore de Sicile la nomme Ἀλησία : qui est *Alesia* : & il dit que cette ville fut batie par Hercule qui la nomma Ἀλησίαν, ἀπὸ τῆς κατὰ τοὺς πόδας ἄλσεως : qui est une étymologie peu vray-semblable. D'*Alise*, le payis a été nommé l'*Auxois*. *Pagus Alexiensis de payis d'Auxois*.

ALIZIER : arbre. Les Latins l'appellent *aria*, & les Grecs ἀρία. Et il y a bien de l'apparance que le François *alisier* a été formé d'*aria*. *Aria*, *alia*, *alisa*, *alisarium*, Alisier. Son fruit s'appelle *alise* : & ce mot est féminin.

ALKALI. Sorte de sel, mot de chymie. Furetiere dit que ce mot est un mot Arabe, composé du mot *al* qui signifie *sel*, & de *Kali* ; qui est une herbe que nous appelons *soude*, ou *soute*. *Al* en Arabe ne signifie point *sel* : c'est l'article Arabe. Mais il est vray que *Kali* signifie cette herbe que nous appelons *soude* ou *soute* : & que c'est de cette herbe, qui est une herbe salée, que ce sel a été appelé *alkali* ? Et de cette herbe brulée on en fait une masse, qui est appelée *Kali*, & *alcali*, du nom de l'herbe : en François *soude*, ou *soute*. Voyez les Médecins de Lyon chapitre 13 du livre 12. Mais écoutons Monsieur de Saumaise qui prétant que *Kali* n'est pas une herbe, mais la cendre d'une herbe. C'est au chap. 120. de ses Homonymes des Plantes, pag. 220. Ses termes méritent d'être icy raportés. Les voicy : Κάλχι aut χάλι, *nusquam apud Arabes invenio* ; *sed scriptum fuit* κάλι, *vel* χάλι, *alumen catinæ hoc vocant. Nec enim* Kali *est herba*, *ut vulgò accipiunt*, *sed cineres herbæ exustæ*, *& in lapidis duritiem solidati. Herba ipsa vocatur Arabicè* axnan. *Sed* usnan, *vel* usnen, *pronunciant. Graci in Lexicis suis Arabicis scribunt* ὀσνὰν. *Duo sunt diversa apud Avisennam capita de* usnen *& de* cali. *Herba illa est*, *hoc aluminis genus sive salis*, *quod ex herba sit exusta. Hinc* usnen *appellatur* herba alcali. *Quid ex ea fiat* alcali. *Vitrum conficitur ex hujus cineribus*, *quod & olim factitatum.*

ALL.

ALLEBRENT. Voyez *halbran*.

ALLE'E. Mr du Cange le dérive de ces deux mots François *la lée*. Alle'e. *Via maximè in hortis. Vox prave enunciata : dicendum enim disjunctis vocibus*, la lée : *quomodo etiam in sylvis vias appellamus : atque adeò plana ad sylvas : unde Palatium*, *seu suburbanum Regium*, Saint Germain en Lée : *id est*, Suburbanum ad Sylvam Sancti Germani. *Vox autem* Lée *latum & expansum significat. Vide* leda. Cette étymologie me paroist plus ingenieuse que veritable. Voyez *aller*.

ALLE'GER. D'*alleviare*. Esaïe, 1x. 1. *Alleviata est terra Zabulon*. Actes des Apostres, chapitre 27. 38. Et *satiati cibo*, *alleviabant naves jactantes triticum in mare*. St Jaque, v. 14. *Infirmatur quis in vobis ? inducat Presbyteros Ecclesiæ*, *& orent super eum*, *ungentes eum oleo in nomine Domini* : *& oratio fidei salvabit infirmum* :

Digitized by Google

& alleviabit eum Dominus : & si in peccatis sit, remittentur ei. Voyez cy-deſſous au mot *leger*, & mes Origines de la Langue Italienne au mot *allegiare*, & au mot *leggiadro*. On appelle en Angleterre *Serment d'allégeance*, le ſerment que fait le Vaſſal à ſon Seigneur. Voyez *lige*.

ALLELUIA. Les Botaniſtes appellent auſſi le *trifolium acetoſum*. Et ſi on en croit Dodonée, ils l'appellent de la ſorte, parcequ'il fleurit dans le tans qu'on chante dans les Egliſes *alleluia*. Trifolium *nominant* acetoſum *Officinæ*, *& vulgò* Alleluia, & Panem Cuculi : *quod vel Cuculus avis eo veſcatur, aut quia hoc erumpente ac floreente, vocem potiſſimùm edat : quo etiam tempore Alleluia in templis frequentiùs cani conſuevit.* C'eſt au chapitre 23. du livre 4. de ſa quatriéme Pemptade. Jules Scaligèr ſur le livre 1. de l'Hiſtoire des Plantes de Théophraſte, page 49. de l'édition d'Amſtredam, ſe mocque de cette étymologie. *Trifolium acidum, quam* Juliolam *Romana voce appellant Itali, Barbari barbarè* Alleluia. *Alleluia* eſt donc une corruption de *Juliola*.

ALLEMANS. Serᵗius ſur ces vers des Géorgiques,

Eſt etiam flos in pratis, cui nomen Amello, *ſecere Agricolæ*, &c.

——— *tonſis in vallibus illum*
Paſtores, & curva legunt prope flumina Mella,

dérive *Aiemani* du fleuve Lémannus. *Mella, fluvius Galliæ eſt, juxta quem herba hæc plurima naſcitur : unde &* amello *dicitur : ſicut etiam populi habitantes juxta Lemannum fluvium* Alemanni *dicuntur Lucanus :*

Deſuevere cavo tentoria fixa Lemanno.

Servius ſe trompe : auſſibien que Contius, lequel ſur ces mots de la Conſtitution de Juſtinien pour la confirmation des Inſtitutes, *Alemanicus, Germanicus*, a cru que le mot *Alemanni* avoit été fait d'ἀειμάνοι. Voicy ſes termes, *Euſtathius in Parecbolis ad Periegeten Dionyſium*, Germanos *ſic dictos à quibuſdam refert, quaſi fratres Gallorum*. Alemanni *verò recens nomen : nam Germani primùm* Alemannorum *nomine appellari cœpti Probo imperante, teſte Vopiſco in Proculo. Gregorius Turonenſis in libro 1. ſic propriè appellari Suevos ait. Utroſque eleganter Dionyſius Periegetes deſignavit hoc verſu*,

Καὶ τοὶ μὲν ἡμιπλοι ἀειμανίοι τερμανοῖ.

An Alemanni, *quaſi* Κειμάνοι ? Il eſt ſans doute qu'*Allemanni* vient du mot Alleman *al*, qui ſignifie *tout*, & de celui de *man*, qui ſignifie *homme* : parceque les Allemans furent ramaſſez de toutes ſortes de gens. Agathias livre 1. de ſon Hiſtoire : οἱ δ Ἀλαμανοὶ, ὅτῳ χρὴ κοινῷ καδάπαξ ὀνομάζειν, ἀνδρὶ Τρικώτῃ ἢ τὰ Γερμανικὰ ἐς τὸ ἀκριβὲς ἀναγεγραφότι, ξυμμίσγεσθαι μὲν ἀνδράσι καὶ μιγάδες, καὶ ὅπου διαίτας αὐτοῖς ἢ ἐπιτομίαν. Cluverius dans ſon Ancienne Germanie, livre 1. chapitre 8. *Alemani etiam diverſarum Galliæ nationum fuere colluvies, Rhenum ſub Auguſti principatu tranſgreſſi : quorum nomen eſt merè Germanicum : ab* alle, *id eſt*, omnes, & mannen, *id eſt*, viri, *compoſitum*. Voyez Paſquier dans ſes Recherches livre 1. chapitre 6. Du Tillet dans ſes Mémoires, & Favin au livre 1. de ſon Théatre d'honneur. Du mot de *Man*, on a dit demeſme *Cenomani, Marcomani, Normani*, &c. Quelques uns ont cru que *man* a été dit de *Manus*, fis du Dieu Tuiton. *Celebrant carminibus antiquis Tuitonem, Deum terrâ editum, & filium Manum, originem gentis, conditoreſque*, dit Tacite, en parlant des Germains. ¶ Le mot *Allemanni* eſt auſſi fort ancien dans la Langue Latine. Spartien dans la Vie d'Antonin Caracalla : *Non abs re eſt etiam diaſyrticum quiddam in eum dictum addere. Nam cum* Germanici *&* Parthici, *&* Alemannici *nomen aſcriberet ; nam Alemannorum gentem devicerat, Helvius Pertinax, filius Pertinacis, dicitur joco dixiſſe, Adde, ſi placet, etiam* Geticus Maximus.: *quòd Getam occiderat Fratrem, & Getæ dicerentur.* Aurelius Victor, parlant de Caracalla : *Alamannos, gentem populoſam, ex equo mirificè pugnantem, prope Mœnum, omnem devicit.* Arnobe a auſſi uſé du mot *Allemanni*. Pour ce qui eſt du paſſage de Vopiſcus dans la Vie de Proculus, *Alamannos, qui tunc adhuc* Germani *dicebantur, non ſine ſplendore gloria contrivit*, il faut l'entendre comme l'explique Mr de Saumaiſe : qui eſt, qu'en ce tans-là les Allemans & les Germains n'étoient pas meſlés les uns avec les autres. Ce que dit Pierre Pithou, que le Scholiaſte de Juvenal a veſcu après Conſtantin le Grand, parcequ'il uſe du mot d'*Alemannia*, n'eſt donc pas concluant.

ALLER. Mr de Valois le Jeune le dérive d'*ambulare*, qui a été dit en la ſignification de *proficiſci*, & d'*ire*. La Chronique imprimée derriére l'Ammian : *Ambula Conſtantinopolim ad Juſtinum Imperatorem.* La Loy Salique, titre 51. *Ad domum illius cum teſtibus ambulare debet.* L'Auteur de la Vie de Sᵗ Udalric, Eveſque d'Ausbourg, qui écrivoit il y a plus de 650. ans. *Signo veſpertinali ſonante, ſtatim ſurrexit, & ad Eccleſiam ambulavit*, &c. *Qui ſemper eallem rectitudinis ambulaſti.* Anaſtaſe le Bibliothécaire, & pluſieurs autres Ecrivains dont l'énumération ſeroit ennuieuſe, ont employé le meſme mot dans la meſme ſignification. Cette étymologie eſt aſſez naturelle : & elle a été ſuivie par Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *andare*, & par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *ambulare* : Et elle ſe trouve dans les Origines Françoiſes de Charle de Bovelles imprimées en 1533. Les Gaſcons & le Provençaux diſent *ana* pour *aller*. J'ay quelque opinion que ce mot, & l'Italien *andare*, & le François *aller*, & le Latin *ambulare*, viennent originairement du Grec ἄω, dans la ſignification d'*eo, vado.* ἄω ἄου, *ano, anare* : d'où le Gaſcon & le Provençal ANA. ἄω, ἄνω, ἄνδω, *ando*, d'où l'Italien ANDARE. *Anduare*, ſe trouve dans Feſtus ; où il eſt interpreté par *recurrere.* ἄω, ἄλω, *allo, allare* ; d'où le François ALLER. ἄω, ἄλω, *ambo, ambulo* : d'où AMBULARE. ἄω, ἴω, & ἰέω, eſt la meſme choſe, comme je le fais voir dans mes Racines de la Langue Grecque, ἰω ne ſe trouve point : mais le mot Latin *eo* ne permet pas de douter qu'il n'ayt été en uſage. ἰω ne ſe trouve point nomplus : mais l'infinitif ἴεναι qui ſe trouve, ne permet pas nomplus de douter qu'il n'ayt été auſſi en uſage. Et c'eſt delà que viennent κίω,

Digitized by Google

xiw, *xiwo*, *moveo*. De *xio*, on a fait *xiwa* pour dire une pie : *à motu caudæ & totius corporis*. Et *xiwis*, pour *hedera* : d'où vient *hederæ xiwis*, *xiwiç*, *xiwiçᾶ*, HEDERA. *xiwiçᾶ* se trouve dans le Dictionnaire d'Erotien. Le lierre a été ainsi appelé de son rampement. *Hederæ sequaces*, dit Pline. Virgile a dit, *errantes hederæ*, & *serpentes*. Les Latins ont dit demesme *serpyllum*, de *ἕρπειλλον, à serpendo*. *ἀω* ne se trouve point nompplus : mais les mots *βάω*, *βαίνω*, (d'où le Latin *vado*) *βαΐζω*, *ϛαίνω*, *βατίω*, *ϖατέω*, (d'où *ϖατέω* ne permettent pas nomplus de douter qu'il n'ayt été en usage. D'*ἀω*, en la significa tion d'*εω*, on a fait aussi *ἰάω* : d'où le Latin *nato*. ¶ Le P. Labbe dérive *aller* de l'Alleman *allen* : & il reptant ceux qui le dérivent d'*ambulare*.

ALLEU : auquel mot on ajouste ordinairement celui de *franc*. D'*alodium*. Il y a grande diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot *alodium* ; & Mr Caseneuve a raison de dire qu'elle n'est pas moins incomue que celle de la source du Nil. Cujas au livre II. des Fiefs titre XVII. le dérive de la particule *a* & du mot primitif *lodis* : comme qui diroit *sine lode* : *quod ejus possessor nemini se laudet* ; c'estadire *vassal* : & il croit qu'on a dit *alodem*, *sine lede*, comme *amentem*, *sine mente*. Budée, Alciat, & Hadrianus Junius, estiment qu'*alodium* est dit de la particule *a* & du verbe *laudare* ; celui qui possede une terre en franc-alleu, n'estant point obligé de louer son Auteur,ne la tenant de personne. Hotman au livre qu'il a fait *de Verbis Feudalibus*,improuve ces deux opinions. Béatus Rhenanus au livre II. de ses Germaniques, & Joachin Vadianus, le dérivent de l'Alleman ALLOT, ou *anlode* ; comme qui diroit un bien inseparable de la famille. Et enesset, le mot *alodium* & celui de *patrimonium* se trouvent souvent joints ensemble. Geoffroi, Abbé de Vendôme, liv. I. épit. XXV. *Monasterium nostrum patrimonium B. Petri*, & *ejus alodium noveritis*. Sur lequel endroit le P. Sirmond a fait cette Note : *Duo ista sæpe conjungit*, & *reipsa conjuncta sunt. Nam quod alodium est*, *transit ad hæredem & in patrimonium. Quod in feudis*, *aliisve beneficiis locum non habet. Eisi enim hodie plerisque in locis feuda sunt patrimonialia*, *id tamen non habent ex feudi natura*, *quod in personam Vassalli constitui solebat* ; *sed ex peculiari pacto & conventione. Alodium verò semper est patrimoniale. Quare patrimonium dicitur & hæreditas*, *quatenus ab allo manat : proprium jus & proprietas ut à Domino possideatur. Hinc illa sæpe connexa*. in proprio alodio, de proprio alode, *& alia id genus. Urbanus* II. *Ugoni Abbati Cluniacensi* : Monasterium Sanctiss. Trinitatis in Marciniaco quod in alodio proprio ædificastis, *Noster epist.* II. In patrimonium & alodium proprium, François Pithou en son Glossaire sur les Capituleires de Charlemagne semble dériver le mot *alodium* d'*alauda* : Car après avoir dit qu'*alode* est un mot Gaulois,il ajoute:*Plinius* II. 37. *Suetonius in Julio cap.* 24. & dans ces deux lieux de ces deux Auteurs,il est parlé de la légion de Césat appelée *alauda*. Mais ce mot n'aiant aucun rapport avec celui d'*alleu*, l'opinion de Pithou est si peu vray-semblable, qu'on ne peut deviner surquoy elle peut estre fondée. Amerbachius en ses Notes sur l'Epitome des Constitutions de Charlemagne, veut qu'il vienne de l'Alleman *al* qui signifie *tout* ; ce qui est possédé en franc-alleu estant un bien possédé avec toute la plénitude de la propriété. Bodin liv. I. chap. IX. de la République le tire d'*Aldius*, ou *Aldia*, qui dans les Loix des Lombards liv. I. tit. VI. l. 4. & tit. 30. l. 5. & tit. 25. l. 81. & liv. II. tit. 44. l. 1. signifie *un affranchi* : *Servus sic libertatem consecutus*, *ut interim veteri Domino foret obnoxius*. Jan Aventin dans son Glossaire, & après lui Mr Bignon dans ses Notes sur les Formules de Marculfe le dérivent d'*Ald*, qui en langage Alleman signifie *ancien*. Vossius liv. & chap. 2. *de Vitiis sermonis* est à peu près du mesme avis. *Cum verò alodium*, dit-il, *& feudum sibi mutuo adversentur : ac allodialia sint patrimonialia & à majoribus transfunda ad hæredem*, *placet eorum conjectura qui putant* alodium *fieri ex Belgico* AL-OUT, *quasi quod jam ab antiquis temporibus possessum sit*, *tanquam proprium*, *non verò obtineatur & regio beneficio propter quod homagium debeat*. Spelman le dérive du Saxon *leod*, qui signifie *populaire*. *Ita ut* alodium *sit idem quod prædium populare*, *opposium feudo* : *quod est prædium dominicale*. Mr Caseneuve est d'un autre avis : c'est-au chap. IX. du liv. I. de son Franc-alleu. Voicy ses termes : *Après que les Nations barbares eurent conquis les terres de l'Empire*, *on appella* Sortes *le pays de leur conquesse où ils estoient leur demeure* ; *parceque*, *à mon advis*, *elles leur estoient partagées au sort. Sidonius Appollinaris liv.* VII. *epist.* VI. Populos Galliarum quos limes Gothicæ sortis includerat, *Victor Uticensis lib.* II. *de la Persecution des Vandales* : Non semel,sed sæpiùs constat esse prohibitum, ut in sortibus Vandalorum Sacerdotes nostri Conventus mininè celebrarent. *Et Procope au liv.* I. *de la Guerre des Vandales* : χώρου δαΐδων. *Cela se voit encore bien plus clairement dans la Loy des Bourguignons tit.* VI, §. 1. Si quis fugitivum intra Provincias ad nos pertinentes corripuerit,pro fugitivo solidum 1. accipit,*&c.* Si extra sortem duos solidos, is, qui fugitivum arripuerit pro fugitivo accipiat. *On n'appelloit pas seulement* SORTEM *le pays où ces Nations estabissoient leur demeure* ; *mais encore les terres & les possessions échenes en partage aux particuliers*, *comme l'on peut voir en ces paroles de la Loy des Wisigoths liv.* VIII. *tit.* IV. *loy* V. Qui sortem fuam concluserit, & aliena pascua absente Domino invadit. *Et en celles-cy de la Loy des Bourguignons tit.* LXXXIV. §. 1. Quia cognovimus Burgundiones sortes suas nimia facultate distrahere, hoc præsenti lege crediderimus statuendum, ut nulli vendere terram suam liceat, nisi illi qui alio loco sortem aut possessiones habet. *Or d'autant que ces Nations pour se maintenir dans les pays de leur conquesse*, *estoient obligées d'avoir toujours les armes en main* ; *les Princes qui les commandoient leur départirent depuis ces terres*, *avec obligation de servir à la guerre*, *& ne leur en laissèrent que l'usufruit*, *retenant devers eux la proprieté*, *c'est à dire la faculté d'en pouvoir un autre après leur mort* ; *ce qui fut depuis*

Digitized by Google

depuis appellé feudum *&* beneficium. *Ce fut alors, à mon avis, que pour distinguer cette nature de biens, qui avoit esté jusques là inconnue dans l'Empire Romain, les possessions héréditaires & patrimoniales, qui pour estre libres de ces devoirs militaires, se trouvoient d'une condition différente de ces biens appellez* SORTES, *prirent le nom d'*Allodium, *ou* Allodis, *formé de la privative* a *&* du nom los, *qui signifie* sort *en ancienne langue Tudisque ou Allemande. Le Glossaire Latin-Teudisque que Lipse a donné dans le* III. *livre de ses Epistres* ad Belgas : 103, sortem. *Le petit Glossaire que Joannes Isacus Pontanus a mis à la fin de son dernier livre des Origines Françoises :* LOZZE, sorte. *Et Keron Moine de Saint Gal, qui vivoit environ le temps de Charlemagne, en son ancien Glossaire :* sortiantur, si erlozzan. *D'où vient que depuis nous avons appellé* LOT *la portion d'un partage, &* LOTIR partager. Hautefertre en son Traité du Franc-alleu chap. 8. le dérive de l'Alleman *ohn leiden : Hoc ipsa nominis notatio satis indicat,* Alodium *enim, vel* Alode, *idem est veteribus Germanis, ac sine subjectione.* Ohn leiden *siquidem, etiamnum apud illos hoc exprimit ; unde conficta vox* Alode, *mutata præpositione qua privativa est, in* A *ejusdem qualitatis.* Leiden *enim, ut est in Dictionario Levini-Hulsii & Joannis Frisii,* pati *&* subire *significat, sicut &* subjectionem *&* servitium. *Inde* leudes *dicti Principis ditioni subjecti apud Gregorium Turonensem sapissimè, & Aimonium lib.* II. *cap.* 91. *Et* leude samium *vocatur in veteribus Formulis*, servitium quod laudes Domino debet. *Sic* Aldiones, *quasi* Alodiones, *dicuntur liberti qui quodam modo servitute liberati sunt. Longob.* 1. *tit.* 25. *l.* 82. *Et in veteribus Glossis* Aldius *statu liberum significat ; litteram quippe* A *penes Germanos etiam privativam fuisse, videre est in verbo* Amund. *Quo in antiquis Legibus designatur servus qui meliori libertate gaudebat. Derivatur enim à voce* Mundium, *qua denotatur* dominium, jus *&* authoritas, *ut patet ex iisdem Legibus. A qua etiam fluxit* Mundeburde, *vel* Mundeburdium, *Gallis* Mainbournie : *idémque sonat ac* tutela, dominium *&* defensio. *Qui ergo sallus* Amund *liber aliquatenus est, & solutus dominica potestate : Eadémque ratione* Alode *dicitur* hereditas, prædium, *vel* fundus sine subjectione : *quod certè explicatur in veteri Martyrologio Abbatiæ Grassensis, ubi Aimericus Vice-Comes Narbonensis circa annum* 1013. *dedit Monasterio Thomeriensi* fundum liberum, quem *Alodium* vocant, in Parœcia Sancti Saturnini de Brisonte situm, ita ut nihil omnino juris sibi in eo retineret, sed potiùs ab omni censu & onere liberum foret. *Varii variat hujus nominis notationes effinxère, quæ quidem ipsius naturæ convenire possunt, sed non ejus vim ita dilucidè demonstrant. Nec commendanda qua à Pithœo V. C. proponitur in Glossario ad Capitul. Caroli Magni, ideò quod hanc assequi non posse viri quidam eruditi ingenuè profiteantur.* (C'est de moy dont parle Mr Hautefertre.) *Nec enim* Alodium *ab* Alauda, *voce Gallica, &* Alaudis *veteranis militibus derivari concoquere possunt ; quod tamen facili negotio conficitur.* Alauda *quippe, si Europio credamus Gallic. lib.* 1. *dicitur ab* Al-aud *voce Germanica, qua idem sonat ac omnino antiqua. Unde cùm milites Galli se* Alaudas *dicerent, ipsis Veteranis Romanorum militibus, penes quos summa militia laus, sese anteponebant, dum se omnes veteranos ipso nomine jactarent. Eadémque sententia* Allodium *dici putavit Magnus vir, quasi omnino antiquum sit, & hereditas aviatica, vel forsan alludere videtur ad hujus avicula morem in symbolis pleriumque usurpatum, quæ ut à terra sese elevans, post aliquot crispante voce versiculos decantatos felici epodo Deum laudat ; ita allodium sit terra aliis sublimior, veluti qua solum Deum ratione dominii recognoscat in superiorem, quod an placeat, non spondeo.* Mr Dominicy chap. 5. du mesme traité art. 12. improuve l'opinion de Mr Cafeneuve : *Quamobrem facilè crederem virum eruditissimum qui* Alodem *deduxit à voce Tentonica* los *qua sortem sonat, quasi Alodium sine sorte obvenisset, sed jure proprio novæ originis fictione deceptum fuisse : quæ certè nominis notatio stare non potest, cum & ipsa sortes allodia sint, seu loca hereditaria, & nomen commune, tam veteri quàm novo possessori, eáque sola deprehendi possit differentia, quam inter loca hereditaria Romanorum cap.* 4. *jam annotavimus, ut scilicet sortes Gothorum sint heredia, seu prædia, jure hæreditario possessa beneficio Principis. Sortes verò Romanorum jure successionis.* Ce sont toutes les opinions touchant l'origine du mot *alleu* qui sont venues à ma connoissance, que je me contente d'avoir rapportées sans en choisir aucune. La Coutume de Meaux aulieu d'*alleu* use d'*aloy*. Et c'est comme parle Rabelais 1, 32. Il y a plusieurs terres en France qui s'appellent *l'Alleu*, & les Alleus, comme l'a remarqué le P. Sirmond dans ses Notes sur Geoffroy Abbé de Vendôme pag. 5. *Retinent hodiéque priscum alodii vocabulum vici aliquot in Gallia*, quos, quia liberæ conditionis erant, Alodia *&* Alodos *appellabant. Nam* Alodos *etiamnum vocant Andegavi, quos Adela Comitissa S. Albino dedit : & Pillavi* Monasterium S. Mariæ de Alodiis, *quod in ejus nominis vico situm est.*

Touchant la nature du franc-alleu, outre les lieux cy-dessus allégués, Voyez Papquier liv. II. ch. 15. Le P. Sirmond dans ses Notes sur les Capitulaires de Charle le Chauve pag. 9. & 10. Lindembrog & Mr du Cange dans leurs Glossaires, Galland ch. 1. de son Traité du Franc-alleu ; & sur-tout Mr de Cafeneuve dans sa Réponse à ce Traité, & dans ses Origines Françoises ; & Mr Dominicy dans son livre *de Prærogativa Allodiorum.*

ALLIER. Nicot : ALIER *signifie ores ce petit filet qui est tendu à deux bastons pour prendre les perdrix : qu'on appelle* alier tremaillé, *à cause des trois doubles de maille dont il est faite. Et ores est le nom d'une riviere qui passe par l'Auvergne & s'en va embouscher dans la riviere de Loire au Nivernois : lequel endroit est pour ce appelé* le Bec d'Allier. *Aucuns le rendent en Latin par* Elaver. En cette dernière signification, il vient d'*Elaver :* dans l'autre, il vient d'*ales alitis. Ales alitis, alitarium,* ALLIER.

ALLOBROGES. Peuples du Daufiné & de la Savoye, qu'on appelle encore aujourd'huy *Brodes* par corruption pour *Allobroges*, comme l'a remarqué Nicot dans son Trésor de la Langue Françoise au mot *Allobroges*. Voyez M. Sanson

Digitized by Google

M. Sanſon ſur la Carte de la Gaule. Ce mot eſt ancien Gaulois. Le Scholiaſte de Juvenal ſur ce vers de la Satyre VIII.

Ut Bracatorum pueri Senonúmque minores.
Allobrogæ Galli ſunt, ideo dicti Allobrogæ *quoniam* Brogæ *Galli agrum dicunt.* Allo *autem aliud. Dicti igitur quia ex alio loco tranſlati.* Bro en Eraton ſignifie encor apréſant *région*, & allay, *dehors, externe.* Voyez Cambden en ſa Bretagne. *Brack-Lands* en Langage Belgique ſignifie auſſi encore apréſant *laiſſundia*; & *al*, ou *alle*, *alins*; comme le témoigne Iſaac Pontanus dans ſon Gloſſaire Celtique au mot *Allobroges*. Le vieux Commentateur d'Horace allégue une autre étymologie de ce mot *allobroges*. *Allobroges ſunt Galli ruſi & Sequanici dicti, intolentes illum traſtum Alpium, qui eſt à Vefontio in Germaniam, qui vehementer res novas affectant, unde & Ducibus ſuis raro fidem ſervant, habéntque flavum præcipuè capillitium.* Et Iſidore dans ſes Gloſes: *Allobroga, Gallus ruſus.* Isàc Pontanus, au lieu allegué, ſemble ne pas déſapprouver cette opinion: *Quæ verba in eam me ferè opinionem deduxerint* Allobroges *ex Gothico præſertim ſive, Cimbrico idiomate ita nuncupatos. Nam ruſos illi & in totum verſicolores hodiéque* Albrogit, *nonnullo à noſtrati locutione deflexu, diſertè cognominant efferúntque.* Et elle eſt confirmée par cet endroit de Juvenal de la Satyre VII.

Sed Ruſum, atque alios cadit ſua quemque juventus:
Ruſum, quem vvies Ciceronem Allobroga *dixit.*

Ce Rufus étoit *Quintus Curtius Rufus*, lequel étoit célebre Rheteur à Rome. Et comme il étoit né à Vienne ville des Allobroges, & qu'il s'appeloit *ruſus*; ce que ce mot *allobroge* ſignifie; les Ecoliers l'appeloient le *Cicéron Allobroge*. J'ay fait part autrefois de cette interprétation à M. de Valois. Mais il l'a improuvée dans ſa Notice des Gaules. Voyez-le au mot *Vienne*, page 607. M. Bochart livre 1. des Colonies des Phœniciens chap. 42. eſt d'une troiſiéme opinion: *Apud utroſque Britannos* bro regionem *vel* agrum *ſonat, ut Syris* ברא baro, *&* hel *vel* vhel excellum, *ut Hebræis* על hal *vel* al, *& Syris* עלוא ellojio. *Inde à Gallis dicti* Allobroges, *qui montanam Sabaudiæ regionem obtinebant. Hoc multò veriſimilius, quam quod ſcribit Vetus Juvenalis Scholiaſtes*: Dicti ſunt Allobrogæ, quoniam Brogæ Galli, *&c.* Allo *aliud ſignificat, ſed Græcè, non Latinè. Interim hoc accipimus quod* Brogæ *vult* agrum *ſonare, quod ſermo Britannicus adeoque Syrus confirmant.* Delà vient que le payis de Vannes étoit anciennement appelé *Brogueree*, comme qui diroit *Guereeri regio.* M. de Valois le jeune pag. 279. de ſon Hiſtoire de France: *Anno 17. Regni Guntchramni atque Chilperici à Waroco Britanno Veneti recepti ſunt. Qui non multò poſt, caſo cum ſuis copiis Beppolene fraude decepto Ebrachario Guntchramni Ducibus, Venetiam in poteſtate ſua ita retinuit, ut uſque ad Pipinum Regem, qui oppidum Venetos anno 753. cepit, per annos 174. non alios quàm Britannos Regules habuerit. Atque ob id Veneticam regionem à Waroco Venetorum Comite, quem* Guerecum *&* Werocum *appellat,* brogueree *Britannice nomine dictam ait Auctor libri de Vita Gilda ſapientis.* Voyez breoul.

ALLOUER. Vieux mot qui ſignifie *agréer*. Paſquier II. 15. dit qu'il vient de *los*, qui eſt un autre vieux mot qui ſignifie *gré & volonté*. Il vient d'*allaudare*, dont le ſimple *laudare* ſe trouve ſouvent en cette ſignification. Voyez M. Bignon ſur Marculfe.

ALLUINE. Nous appelons ainſi de l'abſinte. M. Bochart le dérive de l'Ebreu *laana*, qui ſe trouve dans Jeremie IX. 15. & dans Amos V. 7. en cette ſignification; d'où il dérive auſſi le Bas-Breton *vbelen*. Pour moy je ſuis trés-perſuadé qu'*aluine* vient d'*aloe*. *Aloe, aloena*, aloene, aloyne, aluine. Malherbe a appelé *Abſinte* le Duc de Luine. *Cet Abſinte au nez de barbet*, &c. par une alluſion du mot *abſinte* à celui de *Luine*. Voyez mes Remarques ſur Malherbe. Le Pere Thomaſſin dans ſon Diſcours des Langues réduites à l'Ebreu, page 316. du 2. Tome, aprés avoir remarqué que nous appelons l'abſinte *aluyne*, & les Eſpagnols *aloſna*, & les Flamans *alſene*, dit que ce mot a été fait du Celtique, & originairement de l'Ebreu לענה *lahana*, qui ſignifie *abſinthium*.

ALLUN. D'*alumen*. *Allun de plume*. L'allun de roche a été ainſi appelé parcequ'on le fait de fragmens de roche. Scaliger contre Cardan CIV. 6. *Alumen rocha à Saxo fuſ, ſive excisa rupe, atque redacta in calcem. Eam calcem in cumulis diſpoſitam aſpergunt aquis, ſæpe in die, quoad in lutì ſpeciem tabeſcat. Id quod paulominus ſeſquimenſe perficitur. Tum in lebete cum aqua conturbatum coquunt. Coëlum per canales in alveos derivant: quorum ad parietes concreſcit alumen inæquale, ac grandibus puſtulis faſtigiatis: Ea exempta aquæ ferramentis decuſſumur: è rutila rupe rutilum, ex alba candidum ſit.* De Meuve dans ſon Dictionnaire Pharmaceutique, dit que l'alun de roche a été ainſi appelé, parcequ'il ſe tire d'une mine dure comme pierre. L'opinion de Scaligér eſt la véritable.

ALMAGESTE. D'*almageſtus*, qui a été fait de l'article Arabe *al* & du Grec μεγίτη. Scaliger ſur le Culex de Virgile: *Arabes addito articulo ſuo* al *plerâque Græca ad morem ſuum interpollarunt. Ut liber Ptolomæi eſt* Almageſte: *eſt enim ὁ μεγίτη συντακτικὸς.* Pancirolle titre VII. des Choſes nouvellement trouvées: *Al-megiſtus Ptolomæi, idem quod hic Megiſtus, vel maximus Ptolomæus.* Vous trouverez la meſme choſe dans Voſſius *de Vitiis ſermonis* pag. 174.

ALMANAC. Coverrurias & Nicotle dérivent de l'article Arabe *al*, & de l'Ebreu מנה *manah*, qui ſignifie *nombrer*. Scaligér ſur le Culex de Virgile le fait venir de μανὰς: *Arabes addito articulo ſuo* al *plerâque Græca ad morem ſuum interpollarunt. Ut liber Ptolomæi eſt* Almageste; *eſt enim ὁ μεγίτη συντακτικὸς.* Sic Alchymia χυμία, & Alchymista χυμικὸς. Sic Almanak Kalendarium: μανὰς. *à Luna & menſibus, unde Circulus Lunaris apud Vitruvium* μανὰς. Sic Alembic *à Græco* ἄμβιξ *apud Dioſcoridem.* Et ſur l'Æthna: *Orbita Lunæ eſt linea* ἐκλειπτικὴ. *Ea Taremina voce à Latinis vocabatur* Circulus manacus. *Vitruvius lib. 9.* Circinatio Circuli menſtrui agatur qui *manacus* dicitur.

Na

Nam ut Βαρδιαῖοι *Illyrienſes à Latinis dicti* Bardiaci, *ſic unnieiũ* maniacus *&* manacus. *Unde* Almanac *dixerunt Arabes Kalendarium, addito ſcilicet articulo ſuo. Non enim quod quibuſdam perſuaſum audio, mera vox Arabica eſt, ſed tantum in Arabicarum vocum familiam recepta. Meritò ergo ſententia doctiſſimi viri explodenda eſt, qui in Vitruvio non* manacus, *ſed* μανιακῶ *legendum cenſet.* Et ſur Properce liv. III. Manaca *aliquando dicta oſtendimus articulo Arabico, & voce Graca, quam tamen Latini inflexione ſuam fecerant.* μανιακῶ, maniacus *ſeu* manacus : Βαρδιαῖοι, Bardiacus : Σπαρτιῶται, Spartiacus. *Nam Spartiacum etiam in quibuſdam Hiſtoricis in Mſſ. libris ſemper legitur. At illa vox* Almanac *quamvis Arabes ſuam uſu fecerunt, tamen non hodie atque heri eam agnoverunt ; ſed diu eſt poſtquam hoc factum eſt. Porphyrius in Epiſtola ad Anebo Ægyptium citante Euſebio, τὰς τε ὡς βακανὸς τιμὰς ἐκ τῶν ἀφετηρίων, ἐκ τῶν λογισμῶν κεφαλαίων ἀγομένας, ἐκ ἐκ τῶν ὁλικμάτων ἐν τοῖς ἀλμανιχικοῖς φέρεται.* Et dans ſon ſegond Scaligerana : Almanach *eſt vox Arabica.* Il vient de l'Arabe Almanach. Mr de Saumaiſe dans ſes Prolégoménes ſur Solin improuve cette opinion de Scaligér, en ces termes : *Quod eam vocem Arabicam vir doctiſſimus à Latino* Manacus *vel* Maniacus *deduxit, quod à Graco* Μανιακῶ *inflexum eſſe dicit, id eſt lunaris, planè kallucinatur. Arabicum illud* Manach *ex Hebræo venit* מנה. *Quod eſt* numerare. *Inde* Manach, *& cum articulo* Almanach *literculus vel index in quo res plures nominatim numerantur, & ordine recenſentur.* Πίνακα *Graci vocant. Unde & vitæ* ἀστρολόγοι Genethliacorum *in quo deſcripta nomina Horoſcoporum decanorum & alia hujuſmodi ad geneſim cujuſque ex aſtris calligendam facientia ſic vocata. Hodie quoque ſic vocamus Arabica voce τὰ ἡμερολόγια, ſive Calendaria vulgò nuncupata qua feſtos ac profeſtos dies totius anni per ordinem digeſtos habent, adnotatis inſuper & lunaribus incrementis decrementiſque, & præterea variarum tempeſtatum prognoſticis ex obitu & ortu ſiderum, &c. Arabicum* Almanach *idem prorſus ſonat quod Græcorum* πίναξ, *Brevis in quo res plures ordine enumerantur ac recenſentur, ut Plutarchus abſolutè* πίνακα *de Mathematico dixit, ita Arabes* Almanach, &c. Et dans ſon livre des Climatériques pag. 605. aprés avoir cité un paſſage d'Iamblichus où le mot de Σελμιχιακὰ ſe trouve : Σελμιχιακὰ *vocat quæ apud Euſebium ſcribuntur* Κλιμακτικά. *Sed eo modo legitur etiam apud Hephaſtionem,* Σελμιχιακά. *Nec dubito etiam veram eſſe lectionem, &c. Vox* Σελμιχιακὰ Perſica eſt & compoſita ex *Salmaha* quæ periodum Lunarem ſignificat, & *Sakanan qua verba ſunt ac ſermones. Hinc* Schundan ἱρωλόγιον, interpres, nuntius. *Quem Graci Authores dixerunt* Ἀγγέλους. Ἀγγέλους ἄγιους *& Heſychio, de quo alibi.* mahe *Perſis eſt Luna.* ſal *periodus. Vetuſtiſſimis* ſar *genus periodi.* Σάρος. *Rho & Lambda quomodo invicem permutentur, in omnibus fermè linguis notum eſt. Eam vocem Perſicam Arabes corruperunt, & ex eo fecerunt ſuum* Almanach, *quod nihil in Arabico ſignificat, & pro Kalendario ab his ponitur, hodiéque ſic vocant omnes fermè Europæ nationes.* Les Arméniens diſent auſſi almanac, pour *Ephemeris, Calendarium.*

ALOE'. Herbe. D'ἀλόη. Voyez les Botaniſtes.

ALORS. D'*ad illam horam*, d'où les Italiens ont auſſi fait *allhora.* Les Languedociens diſent *alaré.*

ALOSE. D'*alauſa.* Auſone dans l'Idylle de la Moſelle

Strideteſque ſocis obſonia plebis alauſa.

Les Vénitiens appellent ce poiſſon *chiepa* par corruption de *clupea* ; qui eſt un ancien mot Gaulois, ſi on en croit Calliſthénes en ſes Gatiques. Voyez Mr Bochart liv. I. chap. 42. des Colonies des Phéniciens.

ALOUETTE. D'*alaudetta*, diminutif d'*alauda*, d'où nous avons fait *aloue*, qui ſe trouve dans les vieux Poëtes François. Villon :

——————— *j'y perdis*
Un grez & un manche de houe.
Alors huit Faucons, non pas dix,
N'y euſſent pas pris une aloue.

Alain Chartier dans le Régime de Fortune, Balade III.

Les biens mondains, les honneurs & les gloires,
Qu'on aime tant, deſire, priſe & loue,
Ne ſont qu'abus & choſes tranſitoires,
Pluſtoſt paſſans que le vol d'une aloue.

Alauda eſt un mot Gaulois. Pline liv. II. ch. 37. *Ab illa galerita appellata quondam : poſtea Gallico vocabulo etiam legioni nomen dederat alauda.* Marcellus Empiricus au commancement du ch. 29. *Avis galerita, qua Gallicè alauda dicitur.* Suétone en la Vie de Céſar : *Quâ fiducia ad legiones quas à Repub. acceperat, alias privato ſumptu addidit. Unam etiam ex Tranſalpinis conſcriptam, vocabulo quoque Gallico* (alauda *enim appellabatur*) *quam diſciplina cultuque Romano inſtitutam & ornatam, poſtea univerſam civitate donavit.* Grégoire de Tours liv. IV. *In Eccleſia Arverna, dum matutina celebraremur Vigilia, in quadam feſtivitate, avis corydalus, quam alaudam vocamus, ingreſſa eſt.* Voyez Isâc Pontanus en ſon Gloſſaire au mot *alauda.* Mr Bochart liv. I. chap. 42. des Colonies des Phéniciens dit qu'*alauda* en la ſignification de *légion*, a été dit pour *alafda*, & qu'*alafda* vient du Syriaque *alafata*, qui ſignifie *millenarius.* Voyez Goropius Becanus.

ALOY. Peutestre d'*adlex* ; qu'on aura pû dire demeſme qu'*exlex* : comme qui diroit *ſelon la loy.* Du Hailan dans ſon Traité de l'Eſtat de France ; *Les Monnoyes de France ſont alterées & de mauvaiſe loy : la corruption du langage dit* Aloy, *mais il faut dire* loy, *pour ce que la Monnoye eſt la Loy du peuple.* Dans les anciennes Ordonnances touchant les monnoyes, il n'y a que *loy. A 24. carats de loy. Qui ne ſont pas de telle loy.* Et c'eſt comme parle toujours Mr de Bouteroue.

ALOYAU. Piéce de bœuf coupée le long du dos. Mr Vatier, Profeſſeur du Roy en Arabe, prétandoit que ce mot François venoit de l'Arabe *alojos*, qui dans les vieilles Traductions

Digitized by Google

d'Avicenne signifie *os sacrum*. Cette étymologie n'est pas vray-semblable. Je ne say point d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point de *lumbus*, en cette maniere ? *Lumbus, lumbellus, adlumbellus : allumbellus, allocllus*, ALOYAU : comme *boyau*, de *botellus* ; & *noyau*, de *nucleollus*. Le peuple de Paris appelle un aloyau un *alleluia*, par allusion de ce mot, *alleluia* à celui d'*aloyau*.

ALPES. Montagnes. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. L'Abbréviateur de Festus le dérive d'ALBUM : *Album quod nos dicimus, à Graco, quod est ἄλφον, est appellatum. Sabini tamen* Alpum *dicunt : unde credi potest nomen Alpium à candore nivium vocitatum.* L'Auteur du Grand Etymologique est du meſme avis : *διὰ τὸ σαλὸν & ἀλμῶδες χιόνων ἐκεῖσε τὰ ὄρη.* Les autres croyent que c'est un mot Gaulois, qui signifie *hautes montagnes*. Servius ſur ces vers du x. de l'Enéide.

Cum fera Carthago Romanis arcibus olim
Exitium magnum atque Alpes immittet apertas :

Denique loca ipſa qua rupit (Hannibal) Apennina Alpes vocantur. Quamvis legatur à Pœnina Dea qua ibi colitur Alpes *ipſas vocari : Sani omnes altitudines montium licet à Gallis* Alpes *vocentur, propriè tamen montium Galliorum ſunt.* Philargyrius ſur ces mots du III. des Géorgiques.

Tum ſciat aëreas Alpes & Norica caſtra:

NORICA, *id eſt*, Gallica. *Et dicendo* AERIAS, *verbum è verbo expreſſit. Nam Gallorum linguâ alii montes* Alpes *vocantur.* Iſidore dit la meſme choſe liv. XIV. chap 8. de ſes Origines. Et Cluverius liv. I. de ſon Ancienne Germanie chap. I. & 8. & Isâc Pontanus en ſon Gloſſaire Celtique ſont de cette opinion. A quoy on peut ajouter qu'*Alpes* a été pris en cette ſignification de *haulx* par les Ecrivains des derniers ſiecles. (Vous en pouvez voir pluſieurs exemples dans Spelman en ſon Gloſſaire au mot *Alpes & Alpas*) & qu'Euſtathius ſur Dionyſius explique le mot ἄλπεα par celui de κλιτύες. Procope liv. I. de ſes Gothiques l'interprete *un paſſage eſtroit* : ᾗ γὰρ μόνῃ ἐς φύρτα ἐξιόντες, ἀμφὶ τὰ ἄκρα τῆς ἤόνος βίαιον, ἴσασιν ἀνθρωποι ἔχει ἡ ἅλπεσι τὰς ὁδοὺς τῶν Πυρηναίων ὄρεων. ἅλπεσι δὲ κυρίως ἡ ἐν στενοχωρίαις ὁδοὶ, οἱ τοῦτο ἀνθρωποι συνιᾶσιν. τὴ ἡ ὁδὸδε μίγει ἡ Λιγυστίς ἰέναι, Γαλλία δὲ ἐκδὸν. ὅτε δὲ ἐς κλιτὺς ἴσησι, Γαλάται ἡ Λιγύες ἀνέζουσι. Voyez M. Bochart liv. I. des Colonies des Phéniciens chap. 42. où il dérive le mot *Alpes* du Punique : en la ſignification de *blanc*, d'*alben*, qui ſignifie *albeſcere* : & en la ſignification de *hault*, d'*al*, qui ſignifie *altus*, & de *pen*, qui ſignifie *collis*. Voyez auſſi M. du Cange dans ſon Gloſſaire.

ALPISTE. On appelle ainſi la graine avec laquelle on nourrit les Serins de Canarie. C'eſt un mot Indien.

ALQUAGUENGE. Simple, Lat. *ſolanum*. C'eſt un mot Arabe, corrompu de *halicacabum*. Voyez les Botaniſtes.

ALQUEMIE ALQUEMISTE. Par corruption pour *Alchymie* & *Alchymiſte*. Libavius liv. VII. chap. 24. de ſon livre intitulé *Syntagma arcanorum chymicorum*, dit que les Alchymiſtes ſont ainſi nommez d'un certain *Alchymus* qui ſe ſoit de faux or : & Savot chap. 16. de la II. partie de ſon Diſcours des Medailles ſemble approuver cette opinion. D'autres font venir ce mot de l'article Arabe *al*, & de *Cham* fils de Noé, lequel ils font Auteur de l'Alquemie, & dont ils diſent que Moyſe & ſa ſœur Marie ont fait des livres. Pancirolle tit. VII. des Choſes nouvellement trouvées, Scaligér ſur le Culex de Virgille, Caſaubon ſur Athenée, Æmilius Portus ſur Suidas au mot χημία, & Voſſius *de Vitiis ſermonis* liv. II. chap. 2. le dérivent de l'article Arabe *al*, & du mot Grec χυμὸς *inſuſor*. Salmuth ſur ce lieu de Pancirolle improuve cette opinion ; Suidas & Cédrénus nomment l'Alquemie χημία, & non pas χημεία. Les paroles de Suidas méritent d'être icy rapportées tout au long. Les voicy : χημία, ἡ τὸ ἀργύριο ἡ χρυσὸ καλλωπίζειν. ὃ τε βιβλία ἐγέγραφε σάμβας ὁ Δαμιανὸς ἐκαλεῖτο, διὰ τὸ πανταχοῦ τῆς Αἰγύπτου ἀναλαμβάνειν. Et au mot Ἴσις : τὸ χρυσόπαστον Ἴσις, ὅθεν ἡ Γάνυμ διὰ τ Πανικὸν ἀναλέκτου σωῆνος τῶν Ἀργυράδων τὸ ἡ χρυσίδα τοιχοβάμονα ἔλαβε, &c. τῶν ἡ ὄχλ. ὡς φασιν, ἐφευρόντων, ἀλλα βιβλίον ὧ ἐν ἡγεμονὶ γεγραμμένον, ἀνέλιχεν ὅτως δεῖ χωνεῦσ διὰ χημείας χρυσὸ. ὑπάτιος ὧν οἱ τότε χρυσὸν σύμμικτον αὐτὸ Ἴσις, διὰ τ πνεύματος ἡ ἐξ αὐτὸ. On croit que cette ſcience a été fort familiere aux Egyptiens ; & l'Egypte a été dite χημία, de חם *chum*, qui ſignifie *noir*. Plutarque en ſon Traité d'Oſiris : τὸ ἡ Λιγυπτίων ὡ τῶν μέλανα μελάγχολον ὄνομ, ὅπερ τὸ μέλαν τῆ ὀφθαλμῆ, χημὶν καλοῦσιν. C'eſt pourquoy Salmuth, au lieu allégué, croit que l'Alquemie a été ainſi appellée de ce mot χημία : comme qui diroit *la ſcience d'Egypte*. Cœlius Rhodiginus liv. VII. chap. 2. eſtime qu'on l'a nommée de la ſorte, *quaſi ἀργύρου χωνεία*. Et d'autres, au rapport de Libavius liv. I. de ſes Epitres Chymiques, ep. 6. veulent qu'elle ayt été ainſi dite, *quaſi ἀλλο χημεία*, Caſaubon liv. XI. de ſes Animadverſions ſur Athénée chap. 8. ſe mocque de cette étymologie. *Eiuſdem naturæ cum alia vocabula quadam ſunt, tum in primis famoſiſſima artis* ALCHYMIÆ *nomen : nam quod aiunt ita dictam, quaſi ἀλλο χημεῖον, quia finis ejus ſcientiæ proximus ultimo ſit ſal illud ſapientum, &c. de eruditis rebus extrahere, cinilionum commentum eſt, parum falſum & omnino falſum.* M. de Saumaiſe ſur Solin pag. 1097. eſt d'opinion que l'Alquemie a été ainſi dite d'un certain Chimes ou Chemes : *Mirum verò* Chymiam & Chymiſtas *hodie paſſim vocari, cum Veteres eam ſcientiam χήμειαν ubique nominent & χημεῖαν. Zoſimus Panopolita caput habet περὶ χημείας, & Moſem Prophetam elicat is χημείας ἐπώνυμον. Suidas χήμειαν vocat. Item Joannes Antiochenſis περὶ ἀρχαιολογίας, de vellere aureo : τὸ μυθολογούμενον χρυσοῦν δέρας βιβλίον ὧ ἐν ἡγεμονὶ γεγραμμένον ἀνέλιχεν, ὅπως δεῖ διὰ χημείας χρυσὸν ἐργάζεσθαι. Eadem habet Suidas in voce Ἰάσεως quæ ex hoc Auctoris loco habet. Firmicus lib. III. cap. 15. ſcientiam Chymiæ vocat. Ita legendum, id eſt, χημείαν. Infimæ Græciæ Auctores Ἀργύρου* Chymiam & Alchymiam *dicimus ? Nec enim ἀπὸ τῆ χυμῶν aut χυμεῖν*

Digitized by Google

χυμικὴ nomen invenit hec ars. χύμωσις interpretantur ac definiunt, ἡ τῶν ἀργύρου καὶ χρυσοῦ κόλλησις. Unde igitur χύμεια hæc appellata. Omnium rerum quæ ad hanc scientiam pertinent vocabula ab usu & consuetudine communi submoverunt Auctores sua & peculiarem sibi dialectum vindicarunt solis mystis tanti arcani intellectum. Fornaculam fortean sive caminum in quo argentum & aurum fundebatur quod ore hianti & paulo esset χύμιν vocarunt, ideſt, κάμινον. Heſychius: χύμιν, κάμινον. Inde & oſtreo nomen, χύμα, τὸ ὄστρεον: & χυμὸς, ὁ ἰχθὺς, ab hiando ſcilicet: Hiatulam Latini dixere. Eſt & chema menſuræ nomen duobus cochleariis conſtantis. Veterus Auctor: Duo cochlearia cheman faciunt. Ut ut ſit, ἀπὸ τοῦ χυμῶν non eſt deducta χύμεια vel χύμεα. Auctores illius artis Graci χύμεια quemdam vel χύμεα Prophetam nomine miris laudibus celebrant, & inter præcipuos nominant, qui divinam hanc ſcientiam reperierunt & amplificarunt. Zoſimus Panopolita: χύμεια δὲ καλοῦσι σαφῶσαι, ὧν τὸ μὲν σῶν, ὃ δ' αὖτὸ τὸ σῶν γίγνει. ὧν τὸ σῶν ὃ νῦ μὲ σῶν ἔχει τὸ σῶν, ὃ γίγνει τὸ σῶν. δῶν σῶν οὐ τοῦτο βάλαρ τὸ σῶν, ἵνα σώσῃ ὃ τὸ σῶν. Idem paulò poſt χύμεια vocat: ὅτω χύμεια εἰς σωλὰς τόσας, ὃ μάλιστα ἢ δι' ὀλυβρίν. ὅτω ὃ Πιτάκιος. Sape hos duos Auctores conjungit. Et infrà: ὃ ὁ σοφώτατος χύμεια χαρᾶσι μετὰ ἐξ ὀκτώκαιδεκα ἔλαχε δὲ αὐτὸν ἄκμον ξωῆς. Nihil nocet credere ab hoc Chime vel Cheme Propheta, ut alibi vocatur, χύμεια dictam eſſe. Toutes ces opinions ne me plaiſent point. La plus vray-ſemblable, à mon avis eſt celle du ſavant M. Bochart, qui dérive ce mot de l'Arabe כמי chemia, qui ſignifie occultare, d'où l'on a fait כימיא chemia, & puis avec l'article אלכימיא alchemia; comme qui diroit l'art occulte. Voyez-le au liv. IV. de ſon Phaleg chap. I. où il établit cette étymologie par pluſieurs doctes raiſons; & où il montre que Julius Firmicus, qui vivoit du tans de l'Empereur Conſtantin, eſt le premier des Auteurs que nous avons, qui a uſé du mot *Alchymie*.

ALSACE. La rivière qui paſſe à Straſbourg s'appele aujourdhuy *Ellus*, ou *Ilus*: mais elle s'appelloit autrefois *Alſa*, comme il paroiſt par de vieux Titres qui ſont à Straſbourg: & c'eſt de ce mot, *Alſa*, que l'Alſace a été appelée *Alſatia*.

ALTE. Pauſe que font les gens de guerre dans leur marche. Comme nous diſons *alte* aux ſoldats, pour dire *arreſte*, les Allemans diſent demeſme *halte*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui eſt l'imperatif du verbe *halten*, qui ſignifie *s'arreſter*: ce qui donne ſujet de croire que ce mot François *alte* vient de l'Alleman *halte*. Mais comme nous diſons *faire alte*, de cette pauſe que font les ſoldats en marchant, & que les Italiens diſent *far alto* en la meſme ſignification, M. Guyet croioit que cette façon de parler Françoiſe venoit de l'Italienne, & que les Italiés avoient dit *far alto*, en ſouſentendant *legno*: la coutume des Piquiers étant de tenir leurs piques droites quand ils s'arreſtent: ce que les Macédoniens appeloient κάγχαμον. Heſychius: κάγχαμον, τὸ τὼ κόγχω ἄνω ἔχειν, μακεδόνες. J'ay été autrefois pour cette ſegonde étymologie: je ſuis préſantement pour la premiére.

ALTHÆA. C'eſt un mot Latin, dont nos Apoticaires appellent la guimauve. Du Grec ἀλθαία, ainſi dit, διὰ τὸ θαυμάσιος ὃ πολύχρηστον αὐτὸ, dit Dioſcoride III. 163. ¶ ἄλθω, ἀλθέω, ἀλθάνω, c'eſt *augeo*, *ſano*, *medeor*. Et ἄλθω a été formé de l'inuſité ἄλω; d'où le Latin *alo*.

ALUIE. Petite ville du payis de Chartres. D'*Alogia*. C'eſt ainſi que ce lieu eſt appelé dans les Epitres de Fulbert Eveſque de Chartres.

ALVINER *unvitang*. C'eſt le peuplier de petits poüillons: D'*albinare*. Voyez *gardon*.

ALUMELLE de couteau: par corruption, pour *alemelle*. De *lamella*, diminutif de *lamina*, d'où nous avons fait *lame*: comme quand on dit *une lame d'épée*. Les Gloſes Anciennes: λάμια, *lamella*. ¶ *Lamella*, *alamella*, *alumella*, ALUMELLE. ¶ Les Prêtres habitués de Paris, de Rouen, & de pluſieurs autres villes, appellent *alumelle* une ſoutane ſans manches: par métaphore d'une alumelle de couteau non emmanchée. Je remarqueral icy par occaſion, que les Anciens appeloient *collobium*, une ſorte de robbe ſans manches, qui étoit de linge. Voyez *polemite*.

AMA.

AMADIS. On appelle ainſi depuis quelques années la manche d'une veſte d'homme ſerrée & boutonnée juſqu'au poignet. Et elle a été ainſi appelée parceque dans l'Opera d'Amadis les Acteurs avoient de ces ſortes de manches. Les Tailleurs prononcent *Amais*.

AMADOTE: ſorte de poires. Par corruption, pour *Damodot*. C'eſt ainſi que les Bourguignons ont appelé ces poires du nom d'une femme, nommée *Dame Oudot*: qui étoit du Village de Demigny entre Beaune & Chaalons, & qui la premiere ut de ces ſortes de poires en ce payïs-là. J'ay appris cette étymologie dans un Traité que Mr Ferrand Préſidant des Contes de Dijon a fait des Eſpalliers, & qu'il m'a fait l'honneur de me communiquer. L'Auteur de l'Abbregé des bons fruits a fait après moi mention de cette étymologie.

AMADOUER. D'*amatuare*, inuſité. *Amatus*, *Amatutus*, *Amatuare*.

AMANDE: fruit: D'*amandala*: qu'on a dit par corruption pour *amygdala*. Le Capitulaire de Charlemagne *de Villis ſuis*, article 70. où Charlemagne fait mention des arbres fruitiers qu'il veut que ſon Jardinier mette dans ſon Jardin: *De arboribus, volumus quòd habeat pomarios diverſi generis*, &c. *avellanarios*, *amandalarios*, &c. Ce Capitulaire a été premiéremét publié par Hermannus Conringius, & enſuite par Mr Baluze. Aulieu d'*amandala*, on a dit par autre corruption, *amanda*. Les Languedociens diſent *amelle*.

Nous appelons depuis quelques années *des amandes à la Praſline*, ou ſimplement, *des praſlines*, des amandes fricaſſées au ſucre en conſerve avec la peau; Et elles ont u ce nom d'un Sommelier du Maréchal du Pleſſis Praſlin, lequel le premier les a préparées de la ſorte. ¶ *Amygdala* a été fait d'ἀμυγδάλη. Touchant l'étymologie d'ἀμυγδάλη voyez Athénée livre 2.

Digitized by Google

AMANDE : Comme quand on dit *condanner à l'amande*. D'*emenda*, qu'on a dit pour *emendatio*. Anciennement on prononçoit *emende* : & vous le trouverez ainsi écrit en plusieurs Coutumiers. Voyez Ragueau au mot *émende*, & Nicot au mot *amende*. D'*emendare*, nous avons fait AMANDER, en la signification de payer l'amande.

AMANDER. Nous disons aussi *s'amander* pour *se corriger* : d'*emendare*. Druſus ſur le ſixiéme chapitre du premier livre des Rois: *Liranus* emendam *pro peccato* : *Gallicè* amande: *quod à verbo Latino* emendo *derivatum*.

AMARANTE. Fleur. D'*amarantus*, fait d'ἀμάραντος, compoſé de la particule privative *alpha*, & du verbe μαραίνω, qui ſignifie *marcescere*. Pline liv. 21. chap. 8. qui eſt *de veſtium amulatione cum floribus* : *Amaranto non dubie vincimur* : *Eſt autem ſpica purpurea veriùs quàm flos aliquis* : *& ipſe ſine odore. Mirum in eo, gaudere decerpi, & laïus renaſci. Provenit Auguſto menſe* : *durat in autumnum. Alexandrino palma, qui decerptus aſſervatur* : *mirúmque, poſtquam defecere cunĉti flores, madefactus aquâ reviviſcit, & hibernas coronas facit. Summa ejus natura in nomine eſt, appellato, quoniam non marceſcat.* Et c'eſt par cette raiſon d'étymologie, que Columelle a appelé *immortelles*, les amarantes.

Et malè damnati mœſto qui ſanguine ſurgunt
Acacii flores, immortaleſque amaranti.

De la couleur de cette fleur, nous diſons *une étoffe, un drap amarante*. La pluſpart de nos plus célebres Auteurs de la Langue Françoiſe écrivent *amaranthe* : en quoy ils ne ſont pas à imiter.

AMARER. Terme de Marine, qui ſignifie *attacher*, ou *lier*. Voyez le Sr Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine : Et M^rs de l'Academie dans leur Dictionnaire de la Langue Françoiſe.

AMARRI. C'eſt la matrice. Ce mot a été fait de *matrice*, ablatif de *matrix*, en y prépoſant un A : comme en *amarella*, mot Italien qui ſignifie l'herbe dite *matricaria*. *Matricare, matricarella, marella*, AMARELLA.

AMASSER. D'*admaſſare*, qui a été fait de *maſſa*. Les Italiens diſent demeſme *amaſſer*.

AMATHYSTE. Par corruption pour *améthyſte* Rabelais livre 5. de ſon Pantagruel chapitre 21. Du Bartas dans la troiſiéme Journée de ſa Semaine & Belleau dans ſon livre des Pierres précieuſes, ont dit *amethyſte*, conformément au Latin *amethyſtus*, & au Grec ἀμέθυστος : & pluſieurs le diſent encore préſentement. Mais nonobſtant l'origine, la meilleure & la plus ſaine partie des Ecrivains d'aujourdhuy diſent *amathyſte* : conformément à l'Italien & à l'Eſpagnol *amatiſta*. Et il y a plus de deux cents ans qu'on parloit de la ſorte. Villon dans ſon Grand Teſtament, fueillet 15. *Vermeille comme une amathyſte*. Nicot a auſſi dit *amathyſte* : & il l'a meſme préféré à *amethyſte* : aïant mis *amathyſte* dans l'ordre alphabétique. On ne parle point autrement à la Cour. Et on croit, non ſans apparance, que les Reines Catherine & Marie de Medicis, qui étoient Italiennes, & les feues Reines Anne d'Autriche, & Théraiſe d'Autriche, qui étoient Eſpagnoles, n'ont pas peu contribué à y confirmer cette prononciation : les Italiens & les Eſpagnols, comme il vient d'être remarqué, diſant *amatiſta*. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie du mot ἀμέθυστος. Pſellus dans ſon Traité des Pierres précieuſes dit, que cette pierre a été ainſi appelée, parce qu'elle empeſche ceux qui la portent de s'enivrer. Les autres avec plus de vray-ſemblance, diſent qu'elle a eu ce nom acauſe de ſa reſſemblance à la couleur du vin. Et Théophraſte en ſon livre des Pierres précieuſes ; & Pline au chap. 9. du liv. 37. de ſon Hiſtoire Naturelle ; & Plutarque au liv. 2. chap. 1. de ſes Sympoſiaques ; & Epiphane dans ſon Traité des Pierreries ſont de cet avis.

AMBASSADEUR. D'*Ambaſciator*, ou *Ambaſciator*, qui ſe trouve ſouvent en cette ſignification dans les Ecrivains du bas ſiécle. Le Ruſcelli ſur ce vers de l'Arioſte, Stance 63. chant 1x.

Il ſante al Re ſa l'Ambaſciata in fretta,

confeſſe ingénument qu'il ne ſait pas d'où peut venir ce mot : *L'étimologia o origine di queſta voce* Ambaſciata, *io non o ſaputo fin qui rintracciare, ſe non che ella è pura voce oltramontana. E principalmente della lingua Spagnuola. Il commune d'Italia oggi dice più* Imbaſciata *che* Ambaſciata : *ma tuttavia cioè per correttione del ſuo proprio.* Ambaſcia *poi è voce a noi che ſignifica anſia, faſtidio, o penſiero, o diſpiacer d'animo & cura & ſollecitudine, o affanno. Dante :*

E però leva sù, vince l'Ambaſcia
Con l'animo, che vince ogni bataglia.

Et queſto autor noſtro più di ſotto :

Non ti meravigliar ch'io n'abbia Ambaſcia
E ſe di cio diffuſamente io dico.

& ſe ſi ſapeſſe l'etimologia e l'origine di queſta, ſi potrebbe forſe dire che da eſſa foſſe fatto Ambaſciatore, *convenendoſi a uno Ambaſciatore di ſtar di continuo anſioſo, affannato, pieno di cure & ſollecito.* Le P. Thomaſſin & Mr Huet le dérivent de l'Ebreu מְשַׁגֵּשׁ *nuncius*. Ce mot ſe trouve 1. Sam. 4. 17. & vient de נָשָׂא *nunciavit*. Lindembrog dans ſon Gloſſaire le dérive de l'Alleman *Ambacht*, ou *Ambachten*, qu'il dit ſignifier *operari*. Encore aujourd'huy en Flandre *Ambachten* ſignifie un membre de la République qui eſt obligé au cors de la République à certain ſervice ; & les quatre grans Membres de Flandre, ou les quatre Meſtiers : en Latin, *Miniſteria*, s'appellent les quatre Ambactes. Parmy les Danois, comme je l'apprans d'Iſac Pontanus, ce mot *Ambacht* ſignifie auſſi *munus, officium, Præfectura. Nam & Ambachtsheeren*, dit-il, *illuſtres ſunt viri penes quos eſt ſumma rerum in municipiis & territoriis.* C'eſt au chap. 24. du livre vi. de ſes Origines de France. Ce mot aureſte eſt tres-ancien dans la Langue Germanique, *Ambachta* ſe trouvant employé pour *Miniſtri* dans la verſion Teutonique de l'Harmonie des IV. Evangiles de Tatianus Syrus ; qui, ſelon l'opinion de Bonaventura Vulcanius, eſt la piéce la plus ancienne qui ſoit dans la Langue Allemande. Pontanus l'a

Digitized by Google

l'a insérée toute entière au liv. VI. chap. 24. de ses Origines de France. Voyez-le dans son Glossaire Gaulois, au mot *Ambactus* ; & Cluverius liv. 1. de son Ancienne Germanie chap. 8. où ils soutiennent que le mot *Ambactus* est Gaulois. Conformément à cette opinion, Spelman dans son Glossaire, croit que le mot d'*Ambacten*, & celui d'*Ambasciator*, viennent du Gaulois *Ambactus*. *Mihi autem omnia videntur à vetustissimo Gallico* Ambactus *deduci* ; *de quo sic Festus* : Ambactus, apud Ennium linguâ Gallicâ servus dicitur. *Certè hunc non tacuit Cæsar lib.* VI. *bell. Gall. de Equitibus Gallia agens* : Eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos, clientésque, habet : hanc unam gratiam potentiámque noverunt. *Philoxeni Glossæ à Vulcanio juxta Scaligerum emendatæ* : Ambactus, δοῦλος μισθωτὸς, ὡς Ἔννιος. *Sic*, ut Ambactus *idem sit quod* ἀκροάτης, *circumactus*, *& nusquam consistens* ; *cujus operæ quotidianas dominus locat lucelli causâ* ; *qui* & locellaris *&* lucellaris *appellatur*. *Aliis* ministerialis. Voyez Scaligér sur Festus pag. 14. & 15. & Turnèbe liv. XIV. de ses Adversaires chap. 12. & Goiselin' chapitre 63. de son Histoire des anciens Gaulois. Mr de Saumaise page 486. sur l'Histoire Auguste estime aucontraire que le mot *Ambactus* est purement Latin ; d'où il dit que celui d'*Ambasciator* a été fait : Ambasciatores *infima Latinitas dixit*. *Quod vocabuli ex bona & veteri Latina voce fallum est*. Ambactus *veteribus Latinis servum mercenarium significabat*, *qui hac & illac circum agitatur & circumducitur mercedis gratiâ*. Ambagere *vetus verbum pro* circumagere, *ut* ambire, circumire. *Optima Glossa* : Ambactus, δοῦλος μισθωτὸς, ὡς Ἔννιος. *Glossa Placidi'* : Ambacti, servi. *Festus* : *A M* ; Præpositio loquelaris : significat *circum*. Unde *servus Ambactus*, id est, *circumactus*, dicitur. *Sequitur apud eumdem Festum, vel ejus Abbreviatorem* : Ambactus apud Ennium linguâ Gallicâ servus dicitur. *Scripserat Festus*, Ambactus apud Ennium servus dicitur. *Voces illas* linguâ Gallicâ *liquet mihi à Paulo additas esse, qui* Ambactus *apud Cæsarem in rebus Gallicis legerat, & putabat vocabulum esse Gallicum. Verba Cæsaris ex sexto Commentario belli Gallici*: Atque eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos, clientésque habet. *Ex his verbis non magis licebat colligere Gallicam vocem esse* Ambactos *quàm* Clientes. *Fruſtra igitur vir magnus apud Festum* (il veut parler de Scaliger) *qui notavit* Ambactus *cùm servum significat Latinum esse* ; *at cùm pro cliente sumitur*, *Gallicum*. Ambactus *pura Latina vox est*, ὁ ἀκροάτης, ὁ ὑπηρέτης. Ambactus *etiam pro eodem dicebatur*. *Festus* : Ambaxi, qui circumeunt, *&c. Nam ut à* FIGO fixus *&* fictus ; à TAGO, taxus *&* tactus, à VEHO, vexus *&* vectus ; *sic ab* AGO, achus *&* axus. *Sic* Ambactus *&* Ambaxus *idem*. *Atque idem* Ambactia *vel* Ambaxia, *servitium vel opera mercede conducta* ; *pro quo recentiores Latini* Ambasciam *scripserunt in Legibus Burgund.* Quicumque alienum extra domini voluntatem præsumpserit, aut per unum diem, aut duos in Ambascia sua, *&c. Hinc & verbum* Ambasciare, *&* Ambasciator *pro Legato vel Internuntio & Interpretore & domestico etiam & adfecula*. Ambaxatores *Hispani dicunt ab* Ambactus. Je suis de l'avis de Mr de Saumaise. Nous avons dit *Ambaxiateurs*. Voyez les libertez de l'Eglise Gallicane, pag. 24.

Il me reste à remarquer, ce que Mr de Caseneuve à remarqué, qu'il n'y a pas long-tans qu'on appéloit *Ambassadeurs* les personnes envoyées par des Communautez à des Souverains. Voyez la Vie de Mathieu Ménage, Théologal de l'Eglise d'Angers, à l'endroit où il est dit, qu'il fut envoyé par l'Evesque & par l'Eglise d'Angers, au Concile de Basle.

AMBLER. D'*ambulare*, dont les Latins se sont servis en cette signification. Ekkehardus, chap. 1. *Sternatur ambulatrix mea*. Et au chap. 15. *Ambulator cui ipse insederat, alacritatem equorum post se sentiens, caput concutiens exultare cœpit*. Et au chap. 10. *Ambulatorem valdè docibilem & alacrem*. L'Auteur de la Vie de Sr Udalric chapitre 5. *Qui virtutem caballicandi habebant, in camisiis ambulatoribus pergebant*. Casaubon sur ce vers de l'Empereur Hadrien *Ambulare per Britannos* : *Verbum* ambulare *refectis in Gallica Lingua, diversa notione : ut cùm de voluntario, vel asturcone, usurpamus*. Les Grecs ont dit demesme βαδίζειν. Les Gloses : *Voluntarius* βαδιστὸς. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 245. *Græci* βαδίζειν κτ. ἐξηκολὼ *de hoc molli delicatoque Asturconum gressu dixerunt, ut Latini* ambulare *& nos* ambler. *Vegetius lib.* IV. *cap.* 6. Inter colatorios & eos quos *gutonarios* vulgus appellat, ambulatura eorum media est. *Et alibi* : Non enim circulis aut pondéribus prægravant, ut soliti ambulare condiscant. *Ambulaturam vocat quam nos* amblam *dicimus*, *quæ & ipsa vox Latina est, & ex Latinorum consuetudine facta. Sic enim* resonam, *pro* resonatione, à resono. *Sic* ornam, *pro* ornatione *vel* ornatura. *Sic* curam, *pro* curatione *vel* curatura, à curo. *Sic* sudam, *pro* sudatione. *Ita* amblam *pro* amblatura. Les Espagnols disent aussi *cavallo amblador*, pour un cheval d'amble.

AMBLER : pour *voler* : comme quand on dit, *Il est bien larron qui larron emble*. Voyez *embler*.

AMBOISE. Ville, située entre Blois & Tours, à l'endroit où se décharge du côté du midi dans la rivière de Loire une petite rivière qui s'appelle *l'Amasse*. Cette ville est appelée par Sulpice Sévere au chapitre 9. du troisiéme de ses Dialogues, par Fortunat dans le poëme qu'il a fait de la Vie de Sr Martin, par Grégoire de Tours au chapitre 35. du livre 2. & au chapitre 31. du livre 10. de son Histoire, *Vicus Ambacienſis* : Et par Jan, Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroi, Duc de Normandie & Conte d'Anjou, elle est appelée *Ambasium* : & par l'Auteur de *Commendatione Turonicæ Provinciæ*, *Ambaciacum* : *Ambaquis*, & *Ambasia*, & *Ambasium*, par l'Auteur de *Castro Ambasia*. *Baugeredi linguâ suâ non ampliùs* Abaquis, *sed* Ambasiam, *sive* Ambagium, *vocari deinceps jusserunt*. Et par tous les Auteurs récents, & dans les Titres du payïs, elle est appelée *Ambasia*. Joseph Scaligér a écrit au chapitre 4. de son *Elenchus Trihæresii Nic.*

Digitized by Google

Serrarii, que le nom d'*Amboise* se trouvoit tout entier dans le Texte Ebreu de l'Histoire qui est attribuée à Joseph fils de Gorrion. Et Papyrius Maſſo remarque dans sa Description de la France par les Fleuves, que quelques Juifs ont cru que l'Auteur de cette Histoire étoit d'Amboise. Pour ce qui est de l'étymologie du mot d'Amboise, il semble qu'Antoine Mornac ait dérivé ce mot, *ab ambabus aquis*, s'étant servi du mot d'*Ambaquium* pour exprimer en Latin la ville d'Amboise, non seulement dans un Poëme héroique par lequel il a décrit les Guerres de la Ligue, mais encore dans l'allégation qu'il fait sur la Loy *Dudum* au Code *de Contrahenda emptione*, d'un Arrest du Parlement du 10. Février 1598. Voicy l'endroit du Poëme, que je produis dautant plus volontiers que ce Poëme n'est point imprimé :

Te subeunt ambabus aquis, Amatissa, Ligerque,
O mœnia crepido, nec exsuperabile saxum,
AMBAQUIUM : Oggia cui cedat
Homerica tellus.
Exurgunt vultu triplici radiantia tecta,
Unde procul placeant pluſquam Pœcila
Tempe.
Aerio veluti dulcis matricula nido,
Educis noſtros pridem primo ubere Reges.
Atque doces pedibus terram ſignare tenellis
Heroas patrios. Decorant & origine prima
Te fratres gemini, duo nunc ruſilantia Francis
Sidera, quæ tenebris numquam ſua lumina
condent :
Alter purpurei ſeptena per aſtra Senatus
Eminet, ac turbæ dicit ſacra jura ſilenti.
Alter & arcanas Regum, penna alite, voces
Exprimit : ac iſto dum nomen tollit honore,
Gaudet honoratam regni complere quadrigâ.
He tibi erant dotes, & circum mœnia palma,
Felix AMBAQUIUM. *Eheu ſed furiavit Enyo*
Francigenas, cœpitque acie fanatica flammam
Ducere, terdeno nec dum ſatiata Decembri.
Extentum vicinus habet ſibi Sicia collem,
Cui vix Sextilis medius vada tua relinquit,

Ces deux freres, ſont Meſſieurs Forget : ceſtadire, Mr Forget Préſidant au Mortier du Parlement de Paris, & Mrs de Freſne Forget, Segretaire d'Etat : leſquels n'étoient qu'Originaires d'Amboiſe : car ils étoient nez à Tours. Et cette riviere *Sicia*, c'eſt une petite riviere aſſez poiſſonneuſe, que l'Auteur *de Commendatione Provinciæ Turonenſis*, nomme auſſi *Sicia*, & que les habitans du payis appellent *la Ciſſe*. Elle s'embouche du côté du Septentrion dans la riviere de Loire, en un endroit qui s'appelle de cette embouchure *le Bec de Ciſſe*, & qui eſt entre Amboiſe & Tours. Papyrius Maſſo qui a écrit qu'elle entroit à Blois dans la Loire, n'a pas été bien informé de cette particularité. Cette étymologie de Mornac eſt plus ingénieuſe que véritable, Mr de Valois a remarqué dans la Notice des Gaules, que l'ancien mot étoit *Ambacia*. ¶ Il me reſte à remarquer icy que c'eſt acauſe que les trois principales rues d'Amboiſe ſont diſpoſées en trepié, qu'on appelle *Tripiez* les habitans d'Amboiſe. ¶ Je dois une grande partie de ce diſcours ſur la ville d'Amboiſe à la courtoiſie & à l'érudition de Mr Nublé, Amboiſien.

AMBRE. De l'Eſpagnol *ambar* : d'où les Italiens ont fait auſſi leur *ambra*. L'Eſpagnol *mabar* a été fait de l'Arabe *ambar* : ce qui a été tres-véritablement remarqué par Caninius dans ſes Canons des Dialectes, à la lettre *r*. ¶ Ambar *Æthiopicè eſt* cetus. *Ita occurrit in Evangelio Æthiopico Matthæi* XII. 40. *& in Cantico trium ſociorum Danielis, in Daniele* III. 79. *Atque inde plurale* anabroth cete, *Liturgia Æthiopica, Romæ edita, pag.* 176. *D. Arabice*, alambar *eſt ceti ſpecies, de quo Damir* : Alambar, *eſt piſcis marinus magnus, è cujus pelle ſumuntur ſcuta, qua vocantur* SCUTA ALAMBAR. *In hujus piſcis ventre ambram reperiri ſcribunt, Avicenna, Damir, Abenzitar, Alcamus, Leo Africanus libro* 9. *atque Arabum plures alii. Unde eſt quod vocatur* anbar. C'eſt ce que Mr Bochart avoit écrit dans ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, au mot *ambre*. Ce qu'il a encore remarqué dans ſon livre des Animaux de l'Ecriture Sainte.

AME'. Comme quand le Roy dit dans ſes Lettres patantes *Notre amé & féal*. D'*amatus*.

AMELETTE. On dit *amelette* & *omelette* indifféramment. Rabelais livre 4. chapitre 9. a dit *omelette*. *En pareille alliance, l'un appeloit une ſienne* mon omelette : *Elle le nommoit* mon œuf : *& éteient alliez comme une omelette d'œus*. Et c'eſt comme on parle en Saintonge. Le long de la riviere de Loire on prononce plus communément *amelette*. A Paris, on dit *amelette* & *omelette*. L'un & l'autre eſt bien dit, & conformément à l'étymologie : mais cette étymologie eſt cachée : & je croy être le ſeul qui l'ait découverte. La voicy. Les Italiens appellent *anima* la ſemence des fruits. *Il ſeme de' frutti ch' è rinchiuſo dentro al nocciolo, dal quale naſcon le piante*, diſent les Académiciens della Cruſca. Et ils appellent *animelle* ; ceſtadire, *petites ames* ; certaines béatilles ; comme foyes, cœurs, roignons, geſiers, & autres parties des entrailles des animaux, dont on fait ordinairement des fricaſſées. Nous diſons demeſme en France *l'ame d'un fagot*, pour dire le dedans d'un fagot. Et Plaute a appelé *l'ame du puit* l'eau qui eſt dans un puis. Or comme une amelette, ou omelette, n'eſt autre choſe qu'une fricaſſée d'œus ; (d'où vient qu'on l'appelle *frittata* en Italien ; ceſtadire, *fricaſſée*,) d'*animaletta*, diminutif d'*anima*, nous avons dit *amelette*, pour ſignifier une fricaſſée d'œus : car *amelette* parmy nous veut dire *petite ame* : qui eſt un mot dont Ronſard s'eſt ſervi dans la traduction des vers de l'Empereur Hadrien, *Animula, vagula : Amelette Ronſardelette* &c. De l'Italien *alma*, qui ſignifie *ame*, nous avons fait de la meſme ſorte le mot d'*omelette : alma, almula, almuletta*, AUMELETTE : c'eſt ainſi que ce mot a été écrit premiérement. Et dans l'édition du quatriéme livre de Rabelais de l'année 1553. au paſſage cy-deſſus rapporté, il y a *baumelaiſe*. Les Gaſcons écrivent & prononcent encore aujourdhuy *aumelette*. On a écrit enſuite *omelette* : l'*au* ſe prononçant comme un O. Tous ceux qui ſe connoiſſent en étymologies, ne

Digitized by Google

ne douteront point, je m'assure, que celle-cy ne soit tres-veritable. Ceux donc qui veulent qu'on dise *amelette*, parceque, selon Trippault, ce mot vient de ὁμοῦ λυτὸ, qui veut dire *délayer ensemble*, ou d'ἀμάλλω, selon Mr Lancelot: qui est un mot qui se trouve apeuprès dans cette signification dans le Scholiaste d'Aristophane: & ceux qui veulent qu'on prononce *omelette*, parceque, selon Mr de la Mote le Vayer, ce mot vient d'*æus mestez*, & selon Bourdelot d'*ovum, mollè*, & selon le P. Labbe, d'*oomelia*, fait d'ὠὸν, & de μέλι, sont mal fondez dans leur opinion. Mais quoyqu'on dise à Paris *amelette* & *omelette*, on y dit pourtant, & à la Cour, un peu plus communement *omelette*. Le meilleur & le plus sûr est donc de dire *omelette*. Et c'est aussi comme parlent les Célestins, grans artisans de ces sortes de fricassées.

AMELLON. Nom de famille. Peutestre d'*asellus*, qui est un nom de Fleur, ainsi appelée de Mella, fleuve de Lombardie. Virgile liv.iv. des Géorgiques

Est etiam flos in pratis cui nomen Amello
Fecere Agricolæ, facilis quærentibus herba, &c.
——— *tonsis in vallibus illum*
Pastores; & curva legunt propè flumina Atella.

Servius sur cét endroit: *Mella fluvius Galliæ est, juxta quem herba hæc plurima nascitur, unde & Amello dicitur.* Les Closes: *amellum*, μελιφυλλον. *Amellus*, ῥόδιον. D'*amello*, on a fait *amellottus*, dont nous avons fait *Amelot*, qui est un autre nom de famille.

AMIDON. D'*amylum*, d'où les Italiens ont aussi fait, *amido*, & les Espagnols *almido*. *Amidum* se trouve dans St Thomas. 3. q. 74. art. 3. ad 4. *Amidum, est ex tritico corrupto.* Le Latin *amylum* a été fait du Grec ἄμυλον, & ἄμυλον a été dit de la particule privative α, & du substantif μύλη, qui signifie *une meule*: parceque l'amidon se fait sans meule. Pline xviii. 7. *Amylum verò ex omni tritico ac siligine: sed optimum è trimestri. Inventio ejus Chio insulæ debetur: & hodie laudatissimum inde est: appellatum ab eo, quod sine mola fiat.* Dioscoride II. 123. ἄμυλον αὐτόματον, διὰ τὸ γινεσθαι μὴν καλαττομένης. Les Espagnols ont dit *almidon*, pour *amidon*: par le pléonasme de L: comme en *almendra* d'*amigdalus*.

AMIRAL. Il y a plusieurs opinions touchant l'étymologie de ce mot. La plus vraysemblable est de ceux qui le dérivent d'ἀμηνᾶς, qui se trouve en cette signification, & qui a été fait de l'Arabe *amir*, ou *Amir*, qui signifie *Seigneur*. Turnèbe liv.xxviii. de ses Adversaires, chap.12. *Est & Magistratus amplissimus, qui ora maritima Præfectus est: proinde & vocabuli originem Græcam esse multi suspicati sunt. Ego Arabicam puto. Nam à Saracenis & Imperatores Græci hoc nomen sumpsere: & nostri Reges vel à Saracenis vel à Græcis. Itaque in recentiorum Græcorum historiis ἀμηνᾶς sæpè reperitur. Quo nomine est apud nos Præfectus ora maritimæ. Si quis aut veriora aut probabiliora his habet, me non usque adeò pertinacem inveniet sententiæ meæ defensorem, ut non libenter in alia omnia discessurus sim, modò verum aut verisimilitudo probabilior ostendatur.* La Chronique d'Yves de Chartres: *Arabum Amiras missus ab Humaro cepit Cæsaream Palestinæ.* Celle de Sigebert: *In Regno Saracenorum quatuor Prætores statuit qui* Amirzi *vocabantur, ipse verò* Amiras *vocabatur, vel* Protosymbulus. Mathieu Pâris en l'année 1203. *Procurator civitatis qui linguâ eorum* (il parle des Turcs) Emir *dicebatur.* Et en l'année 1272. *Amiralius Joppensis natione Saracenus, quæ dignitas apud nos* Consulatus *vocatur.* Curopalatès: ἄρχων ὁ μέγας δομέστικος ὁ δεξιὸλαβος οἷς τὸ φωκάτον ἄπας καλοῦσι, ὅτινι ὡς ἀμηνᾶς ὄντος (il entent le Grand Duc) ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν τίτλον μέγας ἀρχιστράτηγος τῆς ἑάλης, ὁ ἀμιρᾶλης, ὁ πρωτοκάστελλος, τῆς ἀρχηγείας ἡ τῆς αἰγιαλοῦ. Et ailleurs: ὁ ἀμιρᾶλης ὁ μέγας ἄρχων ὁ δεξιολάβος ἡγούμενος ἡ τῆς ἑάλης πασῆς. Il est à remarquer que ce mot *amiral* a été dit non seulement de ceux qui avoient commandement sur mer, mais aussi de ceux qui commandoient dans les Provinces; ce qui réfute l'opinion de Junius, de Wats, & autres, qui croyent qu'il vient d'*emir*, & de ἀνὴρ qui signifie *marinus*. Le Moine Robert liv.iv. de son Histoire de la Guerre des Sarrazins: *Occisus est Cassiani Magni Regis Antiochiæ filius, & 12. Admiraldi Regis Babyloniæ, quos cum suis exercitibus miserat ad ferenda auxilia Regi Antiochiæ: Et quos* Admiraldos *vocant, Reges sunt qui Provinciis regionum præsunt. Provincia quidem est, quæ unum habet Metropolitanum, 12. Consules, & unum Regem. Ex toto itaque Provinciis convenerunt, quos ibi Admiraldi fuerunt mortui.* Et au commencement du livre suivant: *Dominus noster Admiraldus Babyloniæ mandat vobis Francorum Principibus, &c.* D'*amir*, on a fait ἀμηρᾶς, ἀμηρᾶδος, ἀμηρᾶλις, *Amira*, *Amirat*, *Amireus*, *Ammiratus*, *Admirallus*, *Admiralis*, *Admiraldus*, *Admirans*: (d'où les Espagnols ont fait *Almirante*:) *Admirandus*, *Admirabilis*, *Admiravisus*, *Admiramisus*, &c. qu'on a dit indifféremment. Voyez Vossius de *Vitiis sermonis* pag.173. La Popeliniere dans son livre de l'Amiral, Wats dans son Glossaire sur Mathieu Pâris, le Président Fauchet liv.II. de l'Origine des Dignitez & Magistrats de France chap.ix. le Pere Fournier dans son Hydrographie, Meursius dans son Glossaire, Covarruvias au mot *Almirante*, & sur tout Spelman dans la Dissertation qu'il a faite de l'Amiral, & qui se trouve dans son Glossaire. M^rs de l'Académie ont écrit *Admiral*.

AMMONITION. *Pain d'ammonition*: par corruption, pour *pain de munition*. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise. *Annonitio* se trouve néantmoins en cette signification dans le *Chronicon Novaliciense*. Le passage a été produit par Mr du Cange. Voyez Mr du Cange aut mot *annonitio*.

AMNISTIE. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *amnestie*: ce mot aïant été introduit dans notre Langue par ceux qui prononçoient *amnistia*.

AMODIER: comme quand on dit, *Il a amodié sa terre à tant de blé*. D'*admodiare*: sur lequel mot Voyez Mr du Cange.

AMOGNES. Contrée du Nivernois. Coquille

Digitized by Google

Coquille dans son Histoire du Nivernois, page 502. de la dernière édition : *L'autre contrée de Nivernois est celle des Amognes ; qui est territoire fort fructueux en bleds ; pour quoy aucuns estimem qu'il est ainsi nommé de la diction Latine* alimonia, *qui signifie* nourriture. *Mais je croy qu'il est dit ainsi selon l'ancien langage des villageois qui appellent les Moines*, Mognes ; *& en lieu de dire aux*, *disent as : comme qui diroit la terre aux moines. Car en toutes les meilleures paroisses de cette contrée les Moines de Cluny sont les Curez primitifs, & patrons : qui est à dire, sont les grands Disneurs : qui sont les Prieurs de Saint Eſtienne de Nevers, de S. Sauveur de Nevers, de Saint Sulpice le Chaſtel & de Saint Lucry le Bourg : auſquels appartiennent les paroiſſes de Montigny, Saint Jean de Lichy, Saint Pere à Ville, Lichy, Oroner, Saint Sulpice le Chaſtel: eſquelles paroiſſes eſt le vray territoire des Amognes*. Et dans son Commentaire sur la Coutume de Nivernois, article IX. & XIII. du titre des priſes des beſtes : Les Amoignes ; *c'eſt un territoire de ſept ou huit paroiſſes, dont les Moines de Cluny ſont, ou ſe diſent eſtre Curez primitifs, ou patrons, & grands Diſneurs : comme Montigny, Oroner, de Saint Sauveur de Nevers, Sain Jean de Lichy, de Saint Eſtienne de Nevers, Saint Sulpice de la Charité, Saint Pere à Ville du Prieuré de Lurchy. Et ſera noté qu'en tout l'Ordre de Cluny il n'y a qu'un Abbé du Monaſtere & Ordre : & de quelque Monaſtere que ſoit le Religieux, il ſe dit Moine de Cluny : & nul audit Ordre ne reçoit des profeſſions ſinon l'Abbé, ou celui qui eſt commis pour lui. Les anciens Villageois de ce pays appelloient les Moines*, Mognes, *& les paroiſſes des Moines*, des Mognes : *dont eſt venu le mot* Amognes. Mr de Lamognon, Avocat Général du Parlement de Paris, homme de grande conſideration, & duquel on peut dire, *Gloria & Divitia in domo ejus, & Juſtitia ejus manet in ſæculum ſæculi*, eſt originaire de Nivernois: Ce qui a fait dire à quelques Ecrivains que ſa Maiſon avoit pris ſon nom de ces Amoignes, cõtrée du Nivernois dont nous venons de parler.

AMONCELER. D'*admonticellare*. Voyez *monceau*.

AMONT. D'*ad montem*.

AMORCER. D'*admorſare*, qui a été fait de *morſus*. De *morſellus*, on a fait *morceau*.

¶ Amorce : C'eſt un appas pour prendre des poiſſons, des oiſeaux, des beſtes.

AMORTIR. Coquille dans ſon Hiſtoire de Nevers, page 398. de la dernière édition: *Le droit d'admortir eſt fondé, ſur ce que par l'ancienne loy de France, les Egliſes & Communautez qui ne meurent point, ne peuvent acquerir ny tenir héritages, pource que telles ſortes de gens ne vendent, & les Corps ne meurent point, & ne conſiſquent. Et c'eſt l'intereſt des Seigneurs juſticiers & directs que les héritages mouvants d'eux ſoient és mains de perſonnes vivantes & mourantes, & qui peuvent aliéner & confiſquer : & ce, à cauſe des profits caſuels : & s'appelle* admortir, *quand le Roy, ou autre Seigneur, permet aux Egliſes & Communautez, que d'ancienneté on appeloit* Gens de main morte, *de tenir héritages*.

AMOURETTES. Sorte de *gramen*. *Forteſſe ob paniculatum elegantiam*, diſent les Médecins de Lyon.

AMPHIBIE. Varron *de Re Ruſtica*, livre 3. chapitre XI. *Tranſi, inquit Axius, nunc in illud genus, quod vos Philograci vocatis ἀμφίβιον: quod non eſt ullâ villâ aut terrâ contentum, ſed requirit piſcinas, in quibus, ubi anſeres alantur, nomine χηνοτροφεῖον appellatis*. Columelle VIII. 13. *Venio nunc ad eas aves quas Graci vocant ἀμφίβια, quia non tantum terreſtria, ſed aquatilia quoque deſiderant pabula, nec magis humo quam ſtagno conſueverunt*. Ammian Marcellin livre 22. *Exuperat Ægyptus etiam pecudibus multis: inter quas terreſtres ſunt & aquatiles : alia, quæ humi & in humoribus vivunt, unde ἀμφίβια nominantur*.

AMPOULLE. *La Sainte Ampoulle*. Voyez Mr du Cange au mot *ampulla*.

AMURE'ES. C'eſt ainſi qu'on appeloit des Religieuſes reſſerrées étroitement, & enfermées de hautes murailles. Il y a encore un Couvent de Jacobines à Rouen, qu'on appelle *Les Amurées*. *Amurées* eſt dit pour *Emmurées*, ceſtadire, *muris cinctæ ac detentæ*.

AMUSER. Voyez *muſer*.

AMYGDALES. Glandes du goſier : ainſi appelées d'*amygdala*, de leur reſſemblance à des amandes.

ANA.

ANABLE. Vieux mot, qui ſignifie *habile, capable*. Un ancien Rôle en parchemin, fait du tans de Philippe de Valois en 1331. & inſeré parmy les Preuves des Libertez de l'Egliſe Gallicane : *Le droit de donner bénéfices chiet au Roi de France noſtre Sire : & a cheu en ſes devanciers Rois de France de plein droit. Et eſt la perſonne du Roi de France convenable & ſouffiſant de donner bénéfices, dignitez ou offices, és Egliſes, de ſon droit, & de plein droit : car il n'eſt pas pareil aux autres : car il eſt perſonne anable, & ſacrée*. C'eſt en l'article 20. du chapitre 16. à la page 614. de la dernière édition. Et plus bas, au meſme endroit : *Ledit M. Phelippe dit qu'il tient bien que li Roy eſt bien perſonne anable à donner bénéfices appartenans en ſa collation*. Et à l'article 38. *Et n'eſt pas voir-ſemblable, que li Roy S. Loys, qui eſt Saint en Paradis, & approuvé comme Saint de l'Egliſe de Rome ; qui à ſon temps uſa de ſemblables collations pour cauſe de ſes Régales, en euſt uſé ſe c'euſſent péchié mortel : & veué & regardée la perſonne dudit Loys, qui eſt prenable & anable de tel bénéfice*. Par un ancien Titre du 14. Sept. 1325. qui m'a été communiqué par Mr du Puy, le fils aîné du Roi d'Angleterre ſupplie le Roi de le recevoir à faire la foy & hommage pour le Duché de Guienne, quoyqu'il ne ſoit pas en âge de la faire, & *de le rendre & faire anable, & convenable à faire cet hommage*. Je ne ſay pas bien d'où vient ce mot. Il peut venir d'*inhabilis*, qu'on aura dit pour *valde habilis*. Il y a un nombre infini d'exemples où la particule *in* ſe trouve dans un meſme mot intenſive & privative. Inſciens, qui ſignifie ordinairement *ignorans*, ſignifie *valde ſciens* dans la loy 34. au Digeſte *de Uſurpationibus. Si ſervus inſciente domino rem peculiarem vendidiſſet*,

Digitized by Google

vendidisset, emptorem usucapere posse. Dans le chapitre de la Loy Mamilia : *Qui termini hac lege stanti erant, ne quis quem eorum ejicito, neve loco moveto insciens dolo malo. Si quis adversus ea fecerit, is in terminos quos ejecerit, locove moverit, insciens dolo malo,* &c. IMPRUDENS a été dit demesme pour *valde prudens.* Servius sur ces mots du premier des Géorgiques,

——*numquam imprudentibus imber*

Obfuit :

Alii IN *vacare volunt. Alii augentis habere significationem : ut sit, Nunquam imber obfuit valde prudentibus.* Et *infractus*, pour *valde fractus.* Servius sur ce vers du v. de l'Enéide, *Nec Jovis imperio, fatisve infracta quievit :* INFRACTA: *valde fracta : ut*, Turnus ut infractos adverso Marte Latinos. Voyez Erythrée dans son Indice sur Virgile, & Cujas sur la Loy 34. *de Usurpationibus.* ¶ Les Ecossois ont fait demesme ANABLE *d'inhabilis*, pour signifier un homme qui n'est point marié.

ANCESPESSADE. Par corruption, pour *lancespessade.* De l'Italien *lancia spezzata* ; cesladire, *lance mise en pièces.* Guicchardin liv.11. de son Histoire : *Il quale seguitato da una valorosa compagnia di giovani Gentiluomini e Lancie spezzate ; sono questi soldati altieri tenuti fuora delle Compagnie ordinarie a provisione*, &c. Henri Estienne pag. 289. de la Précellance du Langage François : *Mais un des plus notables exemples de ce que j'ay dit*, est lancespessade, *ou* lancespezzade ; *Car c'est bien un des mots sous lesquels beaucoup de personnes imaginent quelque nouveau & grand secret. Et toutefois, si on examine son origine pour bien découvrir sa signification, on trouvera que quand ils usent de ce mot, ils ne parlent de rien qui ne soit vieil. Car* lancia spezzata *est comme si on disoit* lance despecée, *ou* lance mise en piéces : *& se baille ce nom à un soldat qui est bien appointé & auquel on donne plus de privileges qu'aux autres*, (*aucunesfois aussi est honoré de quelque charge au defaut de ceux ausquels elle appartient*) *pource qu'anciennement celuy qui avoit perdu ses chevaux, & n'avoit moyen de se remonter, venant se rendre parmy les gens de pied, estoit respecté tant en ce qu'il avoit gages extraordinaires, qu'en ce qu'il n'estoit subject à tant de corvées que les autres. Or est-il certain que tout cecy convient à ceux qui sont appellez* soldats appointez. *Que si quelques-uns des Italiens veulent puis, non pas user, mais abuser de leur* lancia spezzada, *& pareillement quelques François de leur mot emprunté* lancespessade, *c'est à eux ; je dy tant aux uns qu'aux autres ; de rendre raison de leur abus. Et nonobstant ce que j'ay dit de l'origine de ce terme, je n'ignore pas qu'aucuns luy en donnent une autre, en le faisant venir du langage Espagnol : mais c'est en prononçant & escrivant autrement que* spezzada ; *lequel mot toutefois nous avons suivy.* Messire Louis de Mongommeri Seigneur de Courbouson, dit que Lancepessade est un Chevau-leger, lequel après avoir perdu cheval & armes en quelque honorable occasion, se jette dans l'Infanterie & prent une pique attendant mieux, & que cette coutume, & ce mot, viennent des guerres d'Italie. *En ce cas* ; ce sont ses termes : *le Chevau-leger qui en un combat avoit rompu sa lance honorablement, cas avenant que son cheval luy fust tué, l'on le mettoit en l'Infanterie avec la paye de Chevau-leger. Depuis, par corruption de temps, on l'a fait Lieutenant ou Aide de Caporal*, &c. Nous disions anciennement *lances pesades* ; & vous le trouverez ainsi dans Maistre François Rabelais liv. iv. & les Gascons disent encore *Lancepassade.*

ANCESTRES. D'*ancessore*, ablatif d'*ancessor*, qu'on a dit par contraction pour *antecessor.* Anciennement on disoit *ancesseurs.* Le Chanoine Gasse :

Pour remembrer des ancessors
Les faits, les dits & les morts, &c.

Lancelot du Lac : *Ses ancesseurs avoient le lieu estably & fondé*, &c. Froissard : *Il n'est guercs do mes ancesseurs qui soient morts en chambres.* Comme les Latins ont dit *antecessores*, pour dire les ancestres, les Grecs les ont demesme appelez *ascendans.* Les Glosés Nomiques : *προγονεις, οἱ ἀνωτερω, ἀπο γενους.* Touchant la question de savoir si on peut dire *mon ancestre*, voyez mes Observations sur la Langue Françoise, & mes Observations sur Malherbe.

ANCHE, *de hauts-bois* ; *de cornemuses* ; *de musettes.* Les Gascons disent l'*inche* : ce qui donne sujet de croire qu'*anche* a été fait de *lingulaca*, diminutif de *lingua. Lingulaca, linca,* LINCHE, LANCHE. On en a ôté l'*l*, le croyant un article : comme en *astrico*, pour *lastrico.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *lastra.* Les Latins ont appelé l'anche *ligula*, qui est un diminutif de *lingua*, & les Grecs γλωττις, mot fait de γλωσσα, qui signifie *langue.*

ANCHOIX. Petit poisson. De l'Espagnol *anchoua*, ou plutost de l'Italien *anchioa.* Scaligér contre Cardan CCXVI. 2. *Duo halecum sunt genera, pusillum quod* anchioam Genuenses *vocant Picentes.* L'Italien *anchioa* a été fait du Latin *aqua*, fait du Grec ἀφύη. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. *Anchorage* est une sorte de poisson dans Cassiodore liv. 12. ep.4. Mais qui n'a rien de commun avec notre anchoix.

ANCIEN. D'*ante. Ante, antius, antianus*, ANCIEN. Les Espagnols disent demesme *anciano.* Les Italiens disent *antiano*, d'une sorte de Magistrats.

ANCOLIE ; fleur. D'*aquileia.* C'est ainsi que les Botanistes Latins modernes appellent cette fleur. Bodæus à Stapel dérive *aquilegia* d'*aquila.* AQUILINA, dit-il, *sive, ut vulgò vocatur,* AQUILEGIA, *nomen accepit à florum mucronibus aduncis, instar unguinum aquilinorum.* C'est à la page 517. de ces Commentaires sur Théophraste.

ANCONE. Vieux mot, qui signifie *image.* Ville-Hardouin en sa Conqueste de Constantinople, n. 119. pag. 92. *A l'aide de Dieu fut deconfit l'Empereor Morchuflex, & dut estre pris ses chars d'armes, & pardi son Confanon Impérial, & une Ancone qu'il faisoit porter devant lui, où il se fioit mult, il & li autre Grè. En elle* ANCONE *ére* NOTRE DAME *formée. D'icona*, fait d'ἰκων. Voyez M^r du

Digitized by Google

Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin.

ANCRE de navire. D'*ancora*, fait d'ἄγκυρα.

ANCRE à écrire. Voyez *encre*.

ANDAIN. Lat. *Spatium inter divaricata crura*. D'*andamen*, ou d'*andena*, formés de l'Italien *andare*. Voyez Mr du Cange au mot *andena*.

ANDOUILLE. Le Pere Commire de la Compagnie de Jésus soutient affinnativement que ce mot François a été fait d'*endo illium*. *Endo*, est un vieux mot Latin qui signifie *dans*. Mr du Cange le dérive d'*andelago*, qui signifie *un baton : quòd longioris baculi speciem referat*. Voyez-le dans son Glossaire Latin, au mot *andelangus* : Je suis tres persuadé qu'*andouille* a été fait d'*indusiola*. On dit encore *vestir les andouilles*, & *le vestis des andouilles* : & *vestu comme une andouille*. Anciennement nous prononcions *andoille*. On dit dans le Blesois *oissiale* pour dire *une andouille*.

ANDOUILLER *de testes de Cêr*. C'est la premiere branche de ses cornes. SUR-ANDOUILLER, c'est la segonde. Voyez Nicot. Peut-estre de la ressemblance des branches de cêr à un *andouiller*, cestadire, à ces batons auquels on pant les andouilles dans les cheminées. Phebus de Foix appelle *antoillier* l'andouiller : Ce quia fait conclure à Mr de Caseneuve, que ce mot a été formé du Latin *ante* : l'andouiller étant la premiere corne du bois du cêr.

ANDRE*DES ARTS. Eglise paroissiale de Paris. Voyez *Etienne des Grecs*.

ANNEAU. D'*anellus*, qui se trouve dans Cicéron pour *anulus*. *Nec tamen Epicurum licet oblivisci se cupiam : cujus imaginem non modo in tabulis nostri familiares ; sed etiam in poculis & in annellis habebant*. C'est au liv.v. *de Finibus*.

ANE'MONE. Du Latin *anemone*, qui vient du Grec ἄνεμος : comme qui diroit *herba venti* : qui est comme l'appellent quelques Simplistes. Ovide dans sa Metamorphose liv.x. parlant de cette fleur :

Namque malè haremem, & nimia levitate caducam,
Excutiunt iidem qui præstant nomina venti.

C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit : & non pas, *qui perflant omnia venti*, comme ont les livres imprimez. Pline livre XXI. chap. 23. *Flos numquam se aperit nisi vento spirante : unde & nomen accepit*.

ANFORGES. Vieux mot François, dont on appeloit anciennement ces deux grandes gibbecieres quarrées que les Marchands portent à cheval ; que les Grecs appellent ἀγγεῖον, les Latins *bulga* & *lateralia*, & que nous appelons aprésant *bouges*. De l'Espagnol *alforja*, qui vient de l'Arabe. Caninius en ses Dialectes à la lettre o. *Æolii χ vertunt in ε, &c. quod Hispani in multis Punicis verbis faciunt, qua in suam linguam traduxerunt*. ALCAIAT, alfaiate. *id est, sarcinatorem*. ALCHILEL, alfilel. *id est, calamistrum*. ALCHORG, alforjas. *id est, hippopera*. ou *Elpheriget*, *Elphireph*, signifie *vas viatorium multam aquam continens*. *Vas coriaceum amplum*. De la racine *pherege*, qui signifie *vacuavit*.

ANGAR. Nicot le dérive de l'Alleman.

ANGAR, *est le lieu couvert en façon de hal, dont le toit est porté des deux costez sur piliers de bois à clair, ou les laboureurs mettent à couvert de la pluie & du Soleil les harnois & charrues és basses courts. Ce mot peut estre tiré de certui Allemand* hangen, *qui signifie appentis* : ex pariete tectum prominens : appendix. *Aussi le angar est une couverture addossée au mur en appentis : quoyqu'il s'en fasse en berceau à dos d'asne, pour le mesme usage : mais selon ledit mot Alleman, il le faudroit aspirer* : hangar : *ce que le François ne fait pas*. Nicot se trompe. Nous prononçons *hangar*. Il vient d'*angarium*. Mr du Cange : ANGARIUM, *definitur Equicinium, & effectus ubi equi fusserrantur in Wichbild. Magdeburg. art.* 125. *Brevil*. Angarium, est locus, ubi fusserrantur equi, ab *angulo*, vel *angusto*, vel *ango angis* : unde,

Faber in angario annellis babata gumpha.
Belgis nostris Angar, *est locus, seu ædificium quodpiam, desuper tectum, cætera pervium : cujusmodi sunt equicinia in vicis & plateis : sic autem appellatus videtur, quòd in ejusmodi ædificiis asservarentur equi angariares, & ad cursus publicos destinati*.

ANGE'LIQUE. plante : Les Médecins de Lyon : *Recentiores omnes uno ore plantam hanc angelicam Sancti Spiritus radicem, à divinis & immensis adversus gravissimos morbos & veneno facultatibus, & à suavissimo radicis odore appellant*. *Galli* angélique.

ANGELOTS. Monnoye d'or d'Angleterre, frapée à Paris, pendant que les Anglois étoient maistres de Paris : ainsi appelée de l'Ange qui tient les écussons de France & d'Angleterre. Voyez Mr le Blanc dans son Traité des Monnoyes page 297. Il y a u une autre monnoye aussi du mesme nom, qui étoit de Philippe de Valois : ainsi appelée *à Anges*, de l'Ange qui en tient l'Ecusson. Mr le Blanc pag. 243. LES ANGES. *Dans l'Edit qui ordonne la fabrication de ces Anges, ils sont nommez* ANGELOTS. *On discontinua de les fabriquer l'an* 1342. *Ils furent toujours d'or fin : mais ils ne furent pas toujours de mesme poids. Les premiers pesoient* 5. *deniers* 16. *grains. Et on les appelloit* Premiers Anges. *On en fit dans la suite qui ne pesoient que* 5. *deniers : & on les nomma* Seconds Anges. *Les derniers pesoient seulement* 4. *deniers* 13. *grains : & c'etoit les* Troisiémes Anges. *L'Ecusson que l'Ange tient de la main droite, n'est rempli que de trois fleurs de lys. J'ay vû une quittance & une lettre de Philippe de Valois, scellées d'un sceau à* 3. *Fleurs de Lys. Dans un Sceau du Roy Jean attaché à une Charte donnée pour les Orfévres le* 26. *May.* 1355. *dont j'ay l'original, il n'y a que trois Fleurs de Lys : Charles V. dans son Contre-scel, selon l'Auteur de la Diplomatique, n'en avoit pas davantage. Par là on voit qu'avant Charles V I. on avoit commencé à ne mettre que trois Fleurs de Lys dans l'Ecu de nos Roys. On peut même remonter cette coutume plus haut que Philippe de Valois, puisque sur un sceau de Philippe le Bel, qui est au bas d'une Charte de* 1287. *& qui m'a été communiquée par le R. Pere du Moulinet, il n'y a que trois Fleurs de Lys, & une au contre-scel*.

Digitized by Google

ANGELOT. Sorte de fromage. De la reſſemblance à une monnoie d'Angleterre appelée *Angelot*. Jaque Cahagne dans ſes Eloges des Citoyens de Caen, à l'article de Jaque Bouteiller, qui eſt le XXIX. *Nulla civitas eſt inferioris Normaniæ : immo nullus ferè pagus famoſior, qui non habeat aliquid peculiare, quod ejus nomen illuſtret. Bajocæ illuſtrat panis Siligineus : Trevieras, butyrum : Abrincas & Faleſiam, gladii : Walonia & Cæſarii-Burgum, panni lanei : Theopolim ſive Villam Dei, vaſa ænea : Pontem Odomari, farcimina ; tam qua ſaliſſia, tam qua botelli vulgari appellatione dicuntur : Pontem Epiſcopi, caſeus, qui angelotus appellatur, quòd figuram nummi Anglici cognominis exhibeat.*

ANGER. Vieux mot qui ſignifie *charger*. On dit encore préſantement *Il m'a angé de cela. D'angariare.*

ANGERS. Capitale d'Anjou. D'*Andicarii*. Les villes capitales des Provinces ont été ſouvent appelées du nom des peuples. ¶ *Andes, Andii, Andius, Andicus, Andicarius*, ANGERS. Voyez *Anjou*.

ANGEVINE. On appelle ainſi en Anjou, en Poitou, au Maine, en Normandie, & en Bretagne, la Feſte de la Nativité de Notre Dame. Quelques-uns ont cru qu'elle fut premiérement célébrée en Anjou par St Maurille Eveſque d'Angers, & que pour cela elle fut appelée *Angevine*. Bourdigné dans ſon Hiſtoire d'Anjou, à l'endroit où il parle de St Maurille : *Je ne vueil obmettre qu'il eſtoit de ſi grant ſaincteté de vie que le Saint Eſprit fut vers deſcendre ſur lui en forme d'une colombe blanche. Et à luy fut, ainſi que pluſieurs veulent dire, divinement révélé la Feſte de la Nativité de Noſtre Dame devoir eſtre en Septembre huitiéme jour célébrée : parquoy la dite Feſte de la Nativité prit ſon nom de l'*Angevine : *combien que aucuns y alléguent d'autres raiſons.* Choppin liv. 2. *de Feudis Andegavis*, titre 2. page 120. *Clodione Comato, Francorum Rege, & Hengiſto Saxone, Andegavorum Conſule primo, admonitus fuit cœleſti quodam aſſatu B. Maurilius Andium Epiſcopus, publicè celebrandi natalis D. Mariæ octava Septembris luce verentis cujuſque anni.* Eveillon dans ſon Apologie du Chapitre de l'Egliſe d'Angers pour St René, pag. 243. *Cæterùm in verſibus Theodulphi, ad Hiſtoriæ Andegavenſis illuſtrationem obſervare licet, epitheton* Salutiferæ, *quod tribuitur ſacræ ædi Monialium Beatæ Mariæ de Charitate, aliàs de Roncereio, cui adnexa eſt plebana Eccleſia Sanctæ Trinitatis, & ſub ejus nomine expreſſa.* Salutifera *enim χῦ γενέλιον dicitur, quia olim miraculis & curationum ſignis celebris fuit : eáque ratione piorũ peregrinationibus & votis frequentata : unde* Beata Maria Andegavenſis *per antonomaſiam vulgò cognominabatur, ut ex veteribus monumentis plurimis conſtat.* Bourdigné & Choppin ſe trompent. Il eſt certain que cette Feſte n'a point été inſtituée par St Maurille, puiſqu'elle n'étoit point encore du tans de Charlemagne, ceſtadire, 400. ans après St Maurille; comme il ſe voit par le Concile de Maïence tenu l'an 813. canon 36. & par le premier livre de cet Empereur, où parmi toutes les Feſtes de l'année, dont il eſt parlé en ces endroits, il n'y eſt fait mention, à l'égard de celles de la Vierge, que^e de l'Aſſomption & de la Purification. *Feſtos diés in anno celebrare ſanximus : hoc eſt, diem Dominicum Paſcha cum omni honore & ſobrietate venerari : ſimili modo totam hebdomadam illam obſervare decrevimus : Diem Aſcenſionis Domini plenitèr celebrare : In Pentecoſte ſimiliter ut in Paſcha : In Natali Apoſtolorum Petri & Pauli unum diem : Nativitatem Sancti Joannis Baptiſtæ : Aſſumptionem Sanctæ Mariæ : Dedicationem Sancti Michaelis : Natalem Sancti Remigii, Sancti Martini, Sancti Andreæ : In Natali Domini dies quatuor : Octavas Domini : Epiphaniam Domini : Purificationem Sanctæ Mariæ : & illas feſtivitates Martyrum vel Confeſſorum obſervare decrevimus, quorum in una quaque Parochia ſancta corpora requieſcunt.* Herardus Archeveſque de Tours, qui vivoit l'an 850. parlant des Feſtes qu'on doit célébrer, ne fait point mention non-plus de la Nativité de Notre Dame. *De feſtivitatibus anni quas feriari debeant, id eſt Natali Domini, Sancti Stephani, Sancti Johannis, & Innocentium, Octavâ Domini, Epiphaniâ, Purificatione Sanctæ Mariæ, & Aſſumptione, Aſcenſione Domini & Pentecoſte, Miſſa Sancti Johannis Baptiſtæ, Apoſtolorum Petri & Pauli, Sancti Michaelis, atque omnium Sanctorum, Sancti Martini & Sancti Andreæ, & Sanctorum, quorum corpora, ac debita veneratione in locis ſingulis pergauntur.* C'eſt au nombre 67. A quoy on peut ajouter, que Raino Eveſque d'Angers, qui vivoit l'an 905. ne fait aucune mention de cette Feſte, dans ſa Vie de St Maurille, qu'il augmente de pluſieurs choſes, comme l'a remarqué l'Auteur de la Chronique de Vendôme, qui finit l'an 1248. *Anno Domini 905. Vita Sancti Maurilii inventio, ſeu potius augmentatio, per Rainonem Epiſcopum, & Archanaldum Scriptorem, facta eſt* : & laquelle Vie eſt attribuée fauſſement à Grégoire de Tours. Fulbert Eveſque de Chartres, qui vivoit l'an 1020. témoigne auſſi que cette Feſte de la Nativité de Notre Dame n'eſt pas ancienne. C'eſt au premier Sermon de la Nativité de Notre Dame. *Inter omnes Sanctos memoria Beatiſſimæ Virginis eò frequentius agitur atque feſtivius, quò majorem gratiam apud Dominum creditur invenîſſe : unde poſt alia quadam ipſius antiquiora ſolemnia* (la Purification & l'Aſſomption) *non ſuit contenta devotio Fidelium, quin Nativitatis ſolemne ſuper adderet hodiernum.* Cet Ecrivain eſt le premier des François qui parle de cette Feſte : & il y a quelqu'apparence qu'elle a été premiérement célébrée dans l'Egliſe de Chartres. C'eſt l'opinion de Me de Launoy, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris : auquel j'ay l'obligation de la pluſpart des paſſages cy-deſſus apportés. Voyez le P. Thomaſſin dans ſon Traité des Feſtes.

Il eſt vray néanmoins que dans les Traités de la Vierge Marie, qui ſe trouvent dãs le IX. tome de la Bibliothéque des Péres ſous le nom d'Ildefonſe, qui fut Eveſque de Tolède depuis 657. juſqu'en 667. il eſt fait mention pluſieurs fois de cette Feſte : *Si non beata eſſet & glorioſa, nequaquam tam feſtiva celebrarentur ubique ab univerſis. Sed quia tam ſolemniter colitur, conſtat ex authoritate Eccleſiæ, quòd nullis, quando nata*

Digitized by Google

esi , subjacuit delictis , nec contraxit in utero sanctificata originale peccatum. C'eſt en la pag. 126. Et enſuite : *Nullius igitur Nativitas celebratur in mundo, niſi Chriſti & ejus Matris, atque B. Joannis.* Et encore enſuite : *B. Virgo Maria niſi in utero matris ſanctificata eſſet , minimè ejus Nativitas colenda eſſet.* Vous trouverez la meſme choſe pag. 168. & 178. Mais il eſt vray auſſi que cet ouvrage n'eſt point d'Ildefonſe.

On appelle cette Feſte à Paris *la Notre Dame aux Oignons* , acauſe de la Foire aux oignons qui ſe tenoit anciennement ce jour là dans le Parvis de Notre Dame : car preſantement elle ſe tient dans l'Iſle Notre Dame ; où elle fut tranſportée en 1676. acauſe de la Reine de Suéde , qui feſant ce jour là ſon entrée à Paris, vint à Notre Dame.

ANGLADE. Nom de lieu. D'*Angulata:* en ſous-entendant *villa.* De *Villa angloſa* , on a fait demeſme *Villangloſe* ; qui eſt le nom d'une terre de la Province d'Anjou , en la paroiſſe de S. Martin de Villangloſe.

ANGLEUX. *Noix angleuſe.* De *nux angulosa.* C'eſt une noix dont la ſubſtance eſt enfermée & engagée dans certains petits angles, ou coins , d'où il eſt difficile de la tirer. C'eſt la definition qu'ont donné de ce mot M^rs de l'Académie dans leur Dictionnaire.

ANGLOIS : pour *facheux creanciers.* Paſquier livre VIII. chap. 7. *Quand le peuple pour un creancier appelle un homme* Anglois , *qui eſt celuy auquel il ne tombe ſoudain en l'entendement , que l'Angleis prétendoit avoir fait pluſieurs convenances d'argent avec nous , qui ne lui avoient été acquitées ? Paravanture aviendra-t-il qu'a nos ſurvivans ce terme ne ſera plus en uſage : mais tant y a qu'il a été de notre temps , & devant.* Et chap. 27. *Guillaume Cretin remerciant le Roy François I. de ce nom de quelque argent qu'il lui avoit ordonné, par le moyen duquel il avoit acquité toutes ſes dettes , entr'autres choſes lui dit ainſi ,*

Marchands, taquins, uſuriers, incredules,
Pour reconnoiſtre ou nier mes ſédules,
Me firent hier ajourner & citer,
Et aujourd'huy je fais ſolliciter
Tous mes Anglois pour mes dettes parfaire ,

(Il y a dans l'original , *pour les reſtes parfaire*)

Et le payement entier leur ſatisfaire.

Clément Marot dans un de ſes Rondeaux , qu'il adreſſe à un ſien facheux creancier ,

Un bien petit de prés me venez prendre,
Pour vous payer : & ſi devez entendre
Que ne vey onc Anglois de voſtre taille :
Car à tous coups vous criez, baille, baille:
Et n'ay dequoy contre vous me defendre
Un bien petit.

Vous voyez par ces vers que l'un & l'autre appelle ſes creanciers Anglois. Et à vray dire , ce meſme mot en cette ſignification tombé en la bouche ordinaire du peuple ſans ſçavoir d'où procéde cela. Toutefois il eſt aiſé d'en rendre compte , qui conſidérera les Traités qui ont été faits entre nous & eux. On les appelloit autrefois anciens ennemis de la France : & certainement non ſans cauſe : Car depuis que Louis le Jeune euſt été ſi jeune & mal conſeillé de répudier Leonor , fille unique & heritiere du Duc d'Aquitaine , & qu'elle ſe fuſt mariée avec Richard Roy d'Angleterre , il ſeroit impoſſible de dire combien ſe trouvérent grands les Anglois au milieu de nous , &c. Et de la eſt venu , à mon jugement , que nous appellons Anglois ceux qui penſoient que nous leur deuſſions. &c.

ANGOISSE. De l'Italien *angoſcia* , fait du Latin *angustia* ; comme *poſcia* de *poſtea.*

ANGOISSES. Sorte de poires. J'avois toujours cru que ces poires avoient été ainſi appelées acauſe qu'elles ſont de mauvais goust, & qu'elles prennent à la gorge. Et c'eſt auſſi la pensée de Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi.* Mais je viens d'apprendre dans la Chronique manuſcrite de Geoffroy , Prieur de Vigeois , chap. 27. laquelle m'a été communiquée par Mr du Puy Conſeiller d'Etat, & Garde de la Bibliothéque du Roy , qu'elles ont été ainſi nommées d'un village du Limouſin , appelé *Angoiſſe. His diebus (an. 1094.) repertum eſt genus piri agreſtis à ruſtico in ejus agro. Fructum verò nominant* pyras d'Angoiſſe. *Vicus enim ſic vocatur : & eſt in Lemovicino, non longè à Monaſterio Sancti Aredii , quod dicitur* St Iriez. ¶ On appelle *poires d'angoiſſe* certaine machine que les voleurs mettent dans la bouche de ceux qu'ils veulent voler , pour les empeſcher de crier : & dont un certain Gaucher , Capitaine, ſervant du tans de la Ligue dans le parti Eſpagnol au payis de Luxembourg , fut l'inventeur , ſelon le témoignage de Daubigné dans ſon Hiſtoire. Et on les appelle delaſorte acauſe de la figure de cette machine ſemblable à une poire. Voyez *étranguillon.*

ANI.

ANICHILER. Voyez *nichil au-dos.*

ANICROCHE. C'eſt une ſorte d'arme ; dans cet endroit de Rabelais, qui eſt de ſon Prologue du liv. 3. *Eguiſoient vouges , piques, rancons, hallebardes , hanicroches.* On dit. *Il trouve toujours quelque anicroche en ſon chemin* , pour dire quelque difficulté. Et dans ce ſens Rabelais a dit dans la Bibliothéque de St Victor , *Les hanicrochements des Confeſſeurs.* Et ce mot a été fait par alluſion à celui d'*accrocher.*

ANILLES : potances. D'*anilis.*

ANJOU. D'*Andegavum* , d'où l'on a fait premiérement *Anjau* ; & il eſt ainſi écrit dans les vieux livres ; & puis *Anjô* , & enſuite *Anjou.* Ainſi , de *Pictavum* on a fait *Poitau* , *Poitô*, & puis *Poitou.* Voyez M^r Beſly dans une lettre à Mr du Puy-du Fou , imprimée à la fin de ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou. Les Italiens diſent *Angiò.*

ANIS. D'*ἄνισον.* Le Scholiaſte de Théocrite ſur l'Idylle VII. 63. *ἄνισον τὸ μελίφυλλον. ἄνισον ὃ , τὸ γλυκάνισον.*

ANNATE. D'*annata.* C'eſt en général le revenu d'une année : & en particulier , le droit qu'a le Pape de prendre une année de revenu de quelques bénéfices vacans. Voyez Choppin liv. 2. de ſon *Monaſticon* , tit. 1. paragr. 14. Mathieu Pâris dans ſes Conſtitutions des Papes , Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin,

Digitized by Google

Latin ; & Mr de Caseneuve dans ses Origines françoises, où il remarque que ce droit, selon Platine, a été établi par Boniface IX. & selon Valsingham, par Jan XXII.

ANNELET. Terme de Blason. D'*annulettus* diminutif d'*anulus*. Voyez le P. Menestrier.

ANNILLES. Ce sont fèrs de moulin, ainsi nommés parce qu'ils se mettent au tour des anneaux des moyeux, pour les fortifier. Et parceque souvent ces annilles sont faites en forme de croix anchrée, on a donné quelquefois le nom d'*annille* à cette croix, dit le Pére Menestrier dans sa Méthode du Blason.

ANNULLER. D'*annullare*, qui se trouve dans Optatus Milevitanus, dans Ives de Chartres, & ailleurs. Voyez Vossius de *Vitiis Sermonis* chap. I.

ANONNER. C'est ne pas reciter rondement : ne parler qu'en hésitant. Mr de l'Académie le dérivent d'*asnon* : car ils l'ont écrit par une S, & ils l'ont mis sous ASNE. Je croy que c'est une onomatopée : ceux qui parlent delasorte, disant souvent *an, on*.

ANPAN. Les Allemans, les Anglois & les Ecossois disent *Span* : dont les Latinisseurs ont fait *spanna*, qui se trouve dans les Loix des Lombards. De *span*, nous avons fait *espan*, qui se trouve dans Nicole Gilles, en la Vie de Charlemagne : *Il avoit le visage d'un espan & demi de long*. Et d'*espan*, nous avons fait ensuite *enpan*. J'ay cru autrefois que l'Alleman *span* avoit été fait du Grec σπιθαμὴ, qui signifie l'espace qui est entre le pouce & le petit doit lorsque la main est etendue : & pour user des termes d'Hésychius, τὸ μέτρον τὸ ἀπὸ τοῦ μεγάλου δακτύλου ἐπὶ τὸν μικρὸν διάστημα ἐκτεταμένον : Et qu'il avoit été fait de cette sorte, σπιθαμὴ, σπαμὴ, *span*. Mais aujourd'huy cette étymologie me semble peu naturelle.

ANSE de panier ; de pot. Gr. λαβὴ. D'*ansa*, dont les anciens Auteurs Latins ont usé en la mesme signification. Virgile :

Et gravis attrita pendebat cantharus ansa.

ANSEATIQUE. Villes Anséatiques. Polydore Virgile dans son Histoire d'Angleterre, en la Vie de Henri III. *Sed scire licet, istos industrios negotiatores, ultro citroque commeantes, & varias merces undique importantes, reportantesque, à principio societatem fœderatam inter se coisse : qua quidem Societas* Anze *Theutonica eorum Lingua nuncupatur. Namque* anze *vox significat juxta, & non procul à mari : quæ idcirco valde apta & apposita est gentibus maritimis : ii deinde emporia aliquot in quibus suos mercatus haberent, sibi constituere : & cum primis quatuor, unum Brugis ; (quæ civitas est Flandriæ) alterum Londini ad Tamesis fluminis ripam Septentrionalem ; (quod vulgò,* Stiliard *vocitatur) tertium, Novogardiæ in Sarmatia : ac quartum in Norvegia.*

ANTAN. Vieux mot, qui signifie *l'an passé*. Villon dans une de ses Ballades : *Mais où sont les neiges d'antan ?* Rabelais IV. 32. *S'il discouroit, c'estoyent neiges d'antan.* Ce mot est encore aujourd'huy en usage parmy les payisans. Il a été fait du Latin *ante annum* : d'où les Espagnols ont aussi fait *antaño*. Ils ont dit demesme *agaño*, de *hoc anno*, & les Gascons *bougan*. Les Grecs ont aussi dit demesme τοῦτο, pour dire, ἐν τῷδε τῷ ἔτει, comme l'interprète Hésychius. Et les Italiens ont aussi fait demesme *oggidì*, de *hocce die*. Nous avons dit aussi *mesonan*, de *medesimo hoc anno*. Frere Jan dans Rabelais I. 39. *Les perdrix nous mangerons les oreilles mesonan.* Voyez *mesouan*. Dans le Boulenois on appelle *antennois* un jeune bouvard, & *antennoise* une jeune genice. Dans la Picardie, *antennois* c'est un chevreau : Voyez Charle de Bovelles : Et aux environs de Paris on appelle *antennois* les jeunes moutons. Tous ces mots ont été faits d'*antennensis*, qui a été formé d'*ante annum*.

ANTE pour *tante*. Voyez *tante*.

ANTIDATE. Henri Etienne dans ses Origines Françoises tirées du Grec : ANTIDATER, LETTRE ANTIDATE'E : *En ces mots nous usons de la préposition Grecque ἀντὶ, signifiant* pour. *Car* Lettre antidatée *signifie, datée d'un jour pour une autre*. Henri Etienne se trompe. *Antidate* ne vient pas d'*ἀντὶ data*, mais d'*ante data*. Mais on a dit *antidata* au lieu d'*ante data*, pour une plus grande douceur de prononciation.

ANTIENNE. D'*antiphona*, qui signifie, le chant de deux Chœurs. Isidore liv. VI. de ses Origines chap. 19. Antiphona, *ex Græco interpretatur vox reciproca, duobus scilicet Choris alternatim psallentibus, ordine commutato, sive de uno ad unum : quod genus psallendi Graci invenisse dicuntur.* Socrate liv. VI. de son Histoire Ecclésiastique chap. 8. attribue l'invention de ce chant à Ignace Evesque d'Antioche : lequel aïant u une vision d'Anges qui chantoient alternativement des hymnes en l'honneur de la Trinité, fit chanter delasorte dans son Eglise. Théodoret l'attribue à Diodore & à Flavien. Saint Ambroise porta ensuite cette coutume dans l'Eglise Latine. La Chronique de Sigebert en 387. *Ambrosius, Episcopus, ritum Antiphonas in Ecclesia canendi primus ad Latinos transtulit à Græcis ; apud quos hic ritus jamdudum inoleverat, ex instituto Ignatii Antiocheni Episcopi & Apostolorum discipuli : qui per visionem,* &c. S. Augustin dans ses Confessions liv. IX. chap. 7. *Cum Justina Valentiniani Regis pueri mater hominem tuum Ambrosium* (Il parle à Dieu) *persequeretur hæresi sua causâ, quâ fuerat seducta ab Arrianis, excubabat pia plebs in Ecclesia, mori parata cum Episcopo suo servo tuo. Ibi mater mea ancilla tua sollicitudinis & vigiliarum primas partes tenens, orationibus vivebat. Nos adhuc frigidi à calore spiritûs tui excitabamur tamen, civitate attonita atque turbata. Tunc hymni & psalmi ut canarentur secundum morem Orientalium partium, ne populus mœroris tædio contabesceret institutum est. Et ex illo in hodiernum retentum multis jam ac penè omnibus gregibus tuis, & per cætera orbis imitantibus.*

ANTIMOINE. D'*antimonium*. Mathiole sur Dioscoride : *Stibium recentioribus Medicis, Chymicis ac Seplasiariis, qui Mauritanorum doctrinam sequuntur*, Antimonium *dicitur, quòd hoc nomine Seraphis & Avicenna Stibium appellaverint.* Il est difficile de dire d'où vient *antimonium*. Fallopius au livre qu'il a fait des Metaux, croit qu'il a été dit par corruption pour

Digitized by Google

achomadium. Arabes vocant athmad, *&* achiman, *vel* archman : *unde Chimistæ Seplasiarii deduxere* achamæium : *& ab hac voce posteà* antimonium. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, au mot *ſtibium*, parle de l'origine d'*antimonium* en ces termes : *Vſus ejus eſt mulieribus in fuccanda facie : quod, quia dedecet homines religioſos, eò Italis* antimonio *videtur uſurpari : ab* æri, contra, *&* Italico Moine, Monachus. Cette étymologie eſt ridicule. Et d'ailleurs, le mot de *Moine* eſt François, & non pas Italien. L'étymologie rapportée par Furetiere dans les Eſſais de ſon Dictionnaire Univerſel, n'eſt pas plus raiſonnable. La voicy : *Ce mot d'*antimoine *vient, ſelon quelques uns, de ce qu'un Moine Allemand, qui cherchoit la pierre philoſophale, aiant jetté aux pourceaux de l'antimoine dont il ſe ſervoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après en avoir été purgés très-violemment, en étoient devenus bien plus gras : ce qui lui fit penſer qu'en purgeant de la ſorte ſes confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet eſſay lui réuſſit ſi mal, qu'ils en moururent tous : ce qui fut cauſe qu'on appela ce mineral* antimoine : *comme qui diroit,* contraire aux Moines. *Cette étymologie vient d'un vieux manuſcrit d'Allemagne, qui eſt dans la Bibliothéque de Mr Moreau Médecin du Roy, cité par Mr Perrault dans ſon livre du Raba-joye de l'Antimoine.* Encore une fois il eſt difficile de dire d'où vient ce mot. Les Arabes ont appelé *ithmid* l'antimoine, du Grec *ειμμι* : Mais l'analogie ne permet pas qu'on faſſe *antimonium* d'*ithmid*.

ANUIT. Vieux mot qui ſignifie *aujourd'huy*. Les Allemans contoient anciennement par les nuits : comme l'a remarqué Tacite au Traité qu'il a fait de leurs mœurs. Ce que les anciens Francs & Gaulois ont auſſi pratiqué, comme il ſe voit par pluſieurs endroits de la Loy Salique, par les Capitulaires, par les Formules de Marculfe, & par pluſieurs anciens Inſtrumens dont François Pithou fait mention ſur les Capitulaires. Ce qui ſe pratiquoit encore au tans de Geoffroi Abbé de Vendôme, comme il paroiſt par une de ſes épitres. Et ce qui s'eſt pratiqué meſme bien auſſi ſous du tans de cet Abbé, comme il paroiſt par l'article 439. de la Coutume d'Orléans : où il eſt dit, qu'*Un achepteur de biens vendus à l'encant, la ſolemnité de Juſtice gardée, peut eſtre contraint par priſon, & ſes biens vendus ſans ſolemnité, ne attendre les nuits. Sans attendre les nuits*, ceſtadire, ſans attendre les jours ordinaires de la vente des meubles pris par exécution; qui ſont les mércredis & les ſamedis, auquels le Prévoſt d'Orléans, qui eſt le Juge ordinaire, tient ſon ſiége, & auquels ſeuls par l'uſage du payis ſe fait la vente des meubles exécutez. Et parceque ces meubles peuvent être vendus ſans ſolannité de Juſtice, on n'eſt point obligé d'attendre les jours qui ſont partie de cette ſolannité. Cet article eſt tiré de l'article 353. de l'Ancienne Coutume d'Orléans, où ce mot de *nuits* eſt employé dans la meſme ſignification. Pyrrhus Angleberméus, qui a traduit en Latin cette Ancienne Coutume, en a rendu en ces termes l'endroit allégué, *Emptor bonorum, auctione addictorum, carcere, ac celeri, ſummariaque rerum ſuarum venditione, ad ſolvendum cogi poteſt.* Cette célérité conſiſte à n'attendre pas les jours ordinaires. Je reviens à notre mot d'*anuit*. Isac Pontanus dans ſes Origines Gauloiſes a auſſi remarqué que les Gaulois contoient par les nuits. Et acauſe de cette coutume de conter par les nuits, Elie Vinet ſur les Profeſſeurs d'Auſone, le Pere Sirmond dans ſes Notes ſur Geoffroi, Abbé de Vendôme, page 38. & Mr Bignon ſur Marculfe, ont cru que ce mot d'*anuit* avoit été fait d'*hac nocte*. En quoy ils ont été ſuivis par Goſſelin dans ſon livre de l'Antiquité des Gaulois, & par Favin dans ſon Théatre d'Honneur, livre 2. page 381. Mais il eſt certain que ce mot a été fait d'*in hodie*, dont on a fait premiérement *en hui* & enſuite, par corruption, *anuj*. D'*hodie*, nous avons fait *huy*: qui eſt encore en uſage dans le Palais : où l'on dit *dans huy*, pour dire *dans ce jour* : qui eſt la meſme choſe qu'*en huy* : & la meſme choſe qu'*aujourd'huy*, mot composé de ces quatre mots, *au jour de huy*. On a dit *in hodie*, comme *in demane* : dont nous avons fait premiérement *endemain* ; & puis *l'endemain* : & enfin, *lendemain*, en incorporant l'article au mot. Le Mareſchal de Monluc, dans ſon Hiſtoire, dit toujours *l'endemain*. ¶ Dans la Breſſe & dans le Dauſiné, *annuit* ſignifie *hier au ſoir*.

AO.

AORE'. Le Vendredi Saint s'appeloit anciennement, & il s'appelle encore aprétſant en quelques Provinces, & particuliérement en celle de Normandie, *le Vendredi aoré*, ou *oré*. Un Arreſt du Parlement de Paris de l'an 1423. *Le Duc de Bethfort, pour l'abſence du Roy ſon neveu, & repréſentant ſa perſonne, montrera le vendredi aoré la Vraye-Croix au peuple, comme ont accouſtumé les Rois de France ledit jour.* La Chronique de Louis XI. pag. 146. *Et le Vendredi Saint & aourré, vint & iſſit du Ciel pluſieurs grands eſclats de tonnoirre, eſpartiſſements, & merveilleuſe pluyie, qui eſbahit beaucoup de gens: parceque les Anciens dient toujours, que nul ne doit dire hélas, s'il n'a ouy tonner en Mars.* D'*adoratus* : parceque ce jour-là on va adorer la Croix. Les Anciens diſoient *aourer* pour *adorer*. Martins li Beguins :

Pour la Belle que j'aour,
Qui ſur toute a beauté & Valour.

Voyez les Annotations d'André du Cheſne ſur Alain Chartier page 854. Mais, comme on ne prononce qu'*oré*, Mr Nublé croyoit que ce vendredi avoit été ainſi nommé d'*orare*, non ſeulement acauſe des fréquentes répétitions d'*Oremus* que fait le Preſtre qui célébre le jour du Vendredi Saint ; mais auſſi acauſe du grand nombre des prieres qu'il fait pour toute ſorte de perſonnes. Car il eſt à remarquer que l'Egliſe ne prie que ce jour-là, expreſſément, pour les Hérétiques & les Schiſmatiques, pour les Juifs, & pour les Idolatres. Et ce qui favoriſe ſon opinion, c'eſt qu'il paroiſt par les paſſages alléguez par du Cheſne, qu'*orer* &

Digitized by Google

& *aourer* signifient aussi souvent *prier* qu'*adorer*.

AOURNER. C'est un vieux mot François, qui signifie *orner, accommoder, ajuster*. Le Sire de Joinville en la Vie de St Louis pag. 7. *Il disoit que on se devoit porter, vestir, & aourner chacun selon sa condition*. Maître François I. 39. *Comment; dist Panocrates, jurez vous, Frere Jean? Ce n'est, dist le Moine, que pour aorner mon langage*. Et II. 5. *Car, disoit-il, au monde n'y a livres tant beaux, tant aornés, comme sont les textes des Pandectes*. D'*adornare*.

A PA.

APANAGE. Du Tillet dans ses Mémoires, le dérive de ἀπαγὴ, qu'il dit signifier *substentation*, ou *provision*: ce qui ne m'est pas connu. ἀπαγὴ se trouve dans Codin pour du *pain benit*: qui est un mot composé de ἄρτος, & d'ἅγιος; c'estadire *pain saint*: car ἄρτος est un mot Messapien qui signifie du *pain*, & d'où le mot Latin *panis* a été fait, selon la remarque d'Athénée, au livre 3. de ses Dipnosophistes. Mais pour ἀπαγὴ, je ne croy pas qu'il se trouve dans aucun Auteur. Hotman dans sa Gaule Françoise au chapitre 9. & dans son *Matago de Matagonibus*, le dérive du mot Celtique *abbannen*, qui signifie *exclurre*; les puisnés des Rois de France, au moyen de leur apanage, étant exclus de la part qu'ils usent pu legitimement prétandre dans la succession de leur pére. Ragueau dans son Indice: & le P. Labbe dans ses Etymologies Françoises pag. 9. sont du mesme avis. Il est à remarquer que sous les deux premières races de nos Rois les fis de France puisnés partageoient également avèc leur frére aîné, & qu'ils possédoient leurs portions à titre de royaume. Choppin au chap. 3. du livre de son Traité du Domaine de France, aprés avoir rapporté diverses opinions touchant l'étymologie du mot *apanage*, entre lesquelles il n'oublie pas celle d'*annagium* & d'*abannagium*, dont il sera parlé cy-aprés, conclut enfin que ce mot a été dit de ἀπὸ ἄρτου; c'estadire *tout-saint*; le Domaine du Roy, d'où on prant l'apanage, étant comme sacré. Spelman, dans son Glossaire incline à le faire venir d'*appendere*. *Si verò, quod antiquius & vulgarius est, scribendum sit* appennagium, *haud video cur non dicatur ab* appendendo: *quasi* appendagium *junioris filii, vel* appendagium Coronæ Franciæ: *propterea quòd res ipsæ in hunc modum data ejusdem sunt appendices, & quales in Divi Eduardi legibus* appendicia Coronæ Regni Britanniæ *nuncupantur*. Mr Bessy Avocat du Roy de Fontenay le Comte, dans une de ses Lettres qui m'a été communiquée par Mr du Puy Conseiller d'Etat, le fait venir de *pastus*: d'où il dit que nous avons fait premièrement *pas*, pour *past*, & que de *pas* nous avons fait ensuite *paage*, trisyllabe; & ensuite *panage*, pour eviter la cacophonie; & enfin *apanage*. Dautres le dérivent de *panis*. Nicot: *Et estiment aucuns que ce mot* appennage, *vienne de cet autre* pain, *prins en si large signification que* lechem *en Hebrieu: c'est à dire pour tout aliment de l'homme: comme de* vie, viage: *de* part, partage: *& semblable: car l'appennage se baille aux enfans de France, autres que Dauphin, pour entretenir leur estat & maison*. Paſquier semble être du mesme avis. *Au regard*, dit-il, *de l'apanage, qui a exercité plusieurs esprits de la France: pour sçavoir dont il prenoit son origine; il est certain que tant sous la premiere que seconde lignée de nos Rois, mesmes bien avant sous la troisieme, les Apanages estoient incogneus entre les enfans puisnez de la Couronne, tels que nous les observons aujourd'huy. Paul Æmile, autheur duquel je fais grand compte entre tous nos Historiographes, dit que Baudovin Comte de Flandre, & Louis Comte de Blois, s'estant croisez avec le Venitien, Baudouin s'estant emparé de l'Empire de Constantinople, départit entre les principaux Capitaines quelques provinces, par forme de panage*. Henri Etienne pag. 254. de son Dialogue du Nouveau Langage François-Italianisé dit la mesme chose. Et ce qui rent cette étymologie assez vrayssemblable, c'est qu'on s'est servi du mot de *pain*, pour signifier toute sorte d'alimens de l'homme. Aulugelle IX. 2. *Ad Herodem adiit, nobis præsentibus, palliatus quispiam & crinitus, barbâque propè ad pubem usque porrectâ, ac petiit ea sibi dari ὡς ἄρτον*. Marc Aurèle liv. 4. ἄρτος ὡς ἔχω, φησὶν, ἡ ἐμαυτῷ τοῦ λόγου. Et il se trouve en cette signification dans l'Oraison Dominicale: Et dans cet endroit de la 2. aux Corinthiens IX. 9. *Qui autem administrat semen seminanti, & panem ad manducandum præstabit*: Et dans celui-cy du 1. de Ruth: *Quod visitasset populum suum dando eis panem*. Et dans cet autre d'Isaïe III. 7. *Et respondebit in die illa dicens, Non sum Medicus; & in domo mea non est panis neque vestimentum*. Les Ebreux, comme l'a remarqué Nicot, ont usé ainsi largement du mot לחם *lechem*, qui signifie *pain*, pour toute sorte de vivres. Et quelques Auteurs; & entr'autres Paul Emile liv. 6. en la Vie de Philippe Auguste; ont dit *panagium*, & non pas *appanagium*. Et *panagium* auroit été formé de *panis*, comme de *vinum*, *vinagium*; de *potus*, *potagium*; & de *homo*, *homagium*: Et on auroit dit *panagium* de *panis*, pour signifier une pension, une subsistance, comme on a dit *salaire*, de *sal*: Et on y auroit ajouté un A, comme en plusieurs autres mots. Antoine Loisel aprés avoir improuvé cette étymologie, & celle de ἀπὸ ἄρτου, le fait venir d'*appanner*. Voicy sa remarque, qui m'a été communiquée par Mr Joly, Chanoine de Paris, son petit fis: *Tout ainsi que Caton disoit, Gallia duas res studiosissimè persequitur, rem militarem, & arguté loqui; ainsi nous avons aimé en France le parler court, signifiant, figuré par métaphores ou translations & similitudes, allégories ou enigmes, comme en ce que l'on dit*, Tant que le Seigneur dort, le vassal veille, *pour signifier que le vassal fait les fruits siens si le Seigneur s'endort en sa saisie. Item, que le Royaume ne tombe point en quenouille, pour dire que les femmes n'y succedent point. Item, que le Roy sied en son lit de Justice, pour monstrer qu'on y se repose sant son esprit est plus en repos pour rendre justice. Que les aisnez ont le vol du chapon és fiefs par préciput, en signifiant le territoire de leur avantage d'ainesse, & autres telles façons*

Digitized by Google

façons de parler. Je croy aussi que nostre mot d'appennage se dit en cette forme & figure, & que c'est se donner trop de peine de le faire venir de pain, *ou de* vin, *ou* ; *& que tout ainsi que l'on dit* rogner les aisles *à celuy que l'on veut affeiblir, & que Philippes de Commines, qui tenoit encore de nostre vieil Gaulois François, dit en son Histoire du Roy Charles VIII. qu'il ne faisoit que faillir du nid lors qu'il entreprit le voyage de Naples. Et comme Ciceron dit au* III. *livre de son Orateur, en se raillant d'un Orateur nommé Corax*, Coracem istum vestrum, patiamur nos quidem pullos suos excludere è nido ; *ainsi dit-on que l'on* appennoit *les enfans sortans de mixorité & prests à sortir de la maison de leurs peres pour chercher à faire fortune, commençans, par maniere de dire, à voler d'eux-mesmes ; ainsi qu'on dit* appenner une fleche *en un materas, & un materas desempenné: Aussi le mot d'*appenner & appennage *ne se dit pas seulement des enfans des Rois, mais aussi des Seigneurs & Gentilshommes, ainsi qu'il appert par plusieurs Coustumes anciennes & en use-t'on mesme en parlant des filles qui sont mises hors de la maison de leurs peres & freres par mariage. Ce qui pourroit proceder de ce qu'en plusieurs pays les puisnez des grands estans fait maieurs, avoient pour tout partage la levée de quelques gens de leurs pays pour aller busquer fortune ailleurs, signamment depuis que les Danois & Normans, Saxons & autres nations Septentrionales sont venuës par deça, ainsi qu'il se voit par ce que Thomas Walsinghen en son* Hypodigma Neustriæ *en écrit :* Olim mos erat in Dacia, (*Dacia* est icy pour *Dania*) cùm repleta esset terra hominibus, ut, sancita lege, per Reges illius terræ cogerentur juniores de propriis sedibus emigrare. Nam pater adultos filios cunctos à se pellebat præter unum, quem heredem sui juris relinquebat. *Et Lambert de Scafnaburg sur l'année* 1070. In Comitatu Balduini quisque familia, id multis hinc seculis servabatur, quasi sanctum lege perpetua, ut unus filiorum qui patri potissimum placuisset, nomen patris acciperet, & totius Flandriæ principatum solus hereditaria successione obtineret : ceteri verò fratres, aut huic subditi dictoque obtemperantes ingloriam vitam ducerent, aut peregrè profecti, magis propriis rebus gestis florere contenderent, quàm desidiæ ac socordiæ dediti egestatem suam, vana majorum opinione consolarentur. Hoc scilicet fiebat, ne in plures divisa Provincia, claritas illius familiæ per inopiam rei familiaris obsoleseceret. *A quoy on peut adjouster ce qu'on lit dans Asso liv.* II. *de la vie de Saint Bercher, & dans Gemelensis les Ducs de Normandie. Je croy doncques qu'*appenner *se dit comme qui diroit* donner des pennes, *c'est à dire des plumes & moyens aux jeunes Seigneurs sortans du nid & de la maison de leurs peres pour commencer à voler & faire fortune par quelques exploits de guerre, mariage ou autrement, comme Dieu les conduira: ce que depuis nos Rois plus pacifiques & justiciers ont depuis changé en domaines de quelques Duchez & Comtez de leur Royaume, selon les loix de l'appennage de Charles le Sage.* Pierre Pithou dans ses Mémoires des Comtes de Champagne, dit, qu'*apanage* est un mot purement François, comme celui de *soufanage*. Et à ce propos il est à remarquer, que Joannes Faber, le Prince de nos anciens Docteurs Praticiens, sur le Titre des Institutes *de legitima agnatorum successione*, appelle *annagium* la Légitime des ainés nobles. ¶ Ce sont toutes les opinions touchant l'étymologie du mot *appanage*, qui sont venues à ma connoissance : dont la plus vray-semblable, selon moy, est celle qui fait venir ce mot François du Latin *panis*. Et c'est aussi celle qui a été preferée aux autres par Mr de Caseneuve, & par Mr du Cange, fameux étymologistes.

APARINE. Simple, appelé autrement *grateron*. Du Latin *aparine*, fait du Grec ἀπαρίνη, *formé d'*ἁπαλὸς. ἁπαλὸς, ἁπάλιος, ἁπάλιος, ἁπάριος, ceſtadire *mollicella, tenella, delicata*. Bodæus à Stapel, qui croit qu'ἁπάριον a été dit *quasi* ἁπαλὸν, *quod femine arbata videatur*, n'a pas bien rencontré. C'est à la page 883.

APARITOIRE. Herbe. De *parietaria*. C'est ainsi que les Latins ont nommé ce simple: & *muralium* : acause qu'il vient d'ordinaire sur les vieilles murailles. On l'appelle autrement, & plus communément, *pariétaire*.

APAS. Lat. *esca* : Gr. βόσκημα. De *pastus*. *Pastus, adpastus, appastus*, APAS.

APATISSER. Vieux mot qui signifie *imposer tailles, faire contribuer les Garnisons des places voisines*. Juvénal des Ursins, Evesque de Beauvais, dans sa Lettre au Roy Charles VIII. pendant les Etats d'Orléans l'an 1439. *Appatissoient les villaiges. Tellement qu'ung pauvre villaige estoit appatis à huit ou dix places. Et si on ne payoit, on alloit mettre le feu ès villaiges.* Et en sa Lettre envoyée aux Etats de Blois six ans devant, parlant des miséres de son Diocèze: *Esquelles choses le pauvre peuple de tous Estats cuidant mettre remède, delibera de soy appatisser à la Garnison plus prochaine. Mais tantost tomes les autres Garnisons commencèrent à courir les villaiges, voulant avoir patis.* Le livre des IV. Dames :

Et desir vient tout apatis
Mon vouloir qui est amatis.

Alain Chartier au Lay de paix, pag. 544.

Patissages
Et rançages
Tailles pour payer les gaiges, &c.

De *patisciare*. Paul Emile en la Vie de Charle VII. *Pacem qui circumcolebant, ab eis redimebant, ut tuto agros colere, manerióque domi cum conjugibus liberisque sibi liceret ; ingentemque pro se quisque mercedem pacis ebantur : eo nomine uti ab injuria maleficioque cæterorum prohiberentur : iique* Pactitii *vocabantur*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *appatsare*.

APE'DEFTE. Ce mot est devenu François par le chap. I. du liv. 5. de Rabelais : *Comment Pantagruel arriva en l'Isle des Apédeftes*, Rabelais l'a fait du Grec ἀπαίδευτος, qui signifie *ignorant*. Or quoyqu'on prononce indifféremment ἀπαίδευτος par *apedeftos* ou *apédemtos*, l'une & l'autre de ces prononciatiõs étant appuiée par des personnes savantes, la premiére par les Péres Jésuites ; & la segonde par Mrs de Port Roïal ; on ne peut pas dire *apédeute* : ce mot n'étant pas

Digitized by Google

pas été introduit delasorte dans notre Langue. Il en est demesme de *filastie*.

APENS : qu'on prononce *apans*. Voyez *gastapens*.

APENTIS. Dans le premier Scaligérana pag. 140. *Subgrunda, est tecti pars projecta, qua ejicit stillicidium. Protectum, aut est subgrunda, Græcè γύτιον, aut est mœnianum ; quod quidem significat id, quod Græci ἐξώκελα dicunt, Galli malè hapentis pro* hallepentis ; *hoc est projectum quod quiescit ; fultum scilicet columnis ligneis, vel lapideis : subgrunda verò non quiescit.* ¶ *Apentis* vient *d'appendix* : ce qui a été fort bien remarqué par Nicot. C'est un batiment ajouté à un autre. ¶ Henri Etienne dans ses Hypomnéses de la Langue Françoise, page 56. dérive *appentis d'appendix*.

API. Sorte de pommes. Les Romains avoient des pommes appelées *mala apiana*, dont il est parlé dans Pline. Mais ces pommes étoient différantes de nos pommes d'api.

APLOMMER. *Je suis tout aplommé* : cestadire, je suis tout apesanti.

APOCRYPHE. Du Latin *apocryphus*, fait du Grec ἀπόκρυφος, qui signifie *absconditus*. Vossius au chapitre 7. de son livre des Oracles des Sibylles explique fort bien comment ce mot a passé de cette signification d'*absconditus* à celle de *liber spurius*, ou *dubia fidei*. Ses termes méritent d'estre icy rapportez. Les Voicy : *Antequam in Græcum sermonem à LXX. Interpretibus converterentur libri sacri, omnes erant apocryphi : utpote ad quos solis Levitis & Sacerdotibus patebat aditus. Et ipsum vocabulū & frequens ejus usus, apud quoscunque etiam Græcos, satis manifestè ostendit, non de aliis id acceptum fuisse libris quàm, vel de raris & non passim obviis, vel de iis qui in archivis & sacris recondebantur armariis, & ad quos solis, ut diximus, daretur accessus Sacerdotibus. Tales semper fuere Sibyllini ; quorum custodia Decemviris erat commissa : tales Tuscorum haruspicum libri recondīti ; quorum tam crebra passim sit mentio : tales Tyriorum & Ægyptiorum Annales sacri ; qui ἀνακεκρυμμένοι βίβλοι & ἀπόκρυφοι passim appellantur. Suidas cùm dicit Epaphroditum Grammaticum, triginta millia ἀνακεκρυμμένων βίβλων possedisse, interpretatur ἀπορρήτων. Atque hæc vera hujus vocis significatio : neque ullum vetustum invenias Scriptorem, cui ἀπόκρυφος non fuerit idem quod κρυπτὸς : ita ut libri apocryphi idem fuerint qui arcani, in accessu sacri, & quibus meritò credatur. Videmus nunc qua ratione fallum sit ut vocabulum hoc apud Christianos aliam, & priori quodammodo contrariam acceperit significationem : cum scilicet apocryphi pro spuriis, aut saltem dubia fidei, accipiuntur libris. Ego ne dubitandum quidem existimo, quin siniſtra vocis hujus acceptio à Judæis propagata sit ad Christianos. Antequam enim essent Christiani, in vetla significatione vox hæc ab ipsis quoque usurpata fuit Judæis &c. Denique ne quid impietati in Christum deesset, cùm publico cautum esset edicto, ne quis legeret Sibyllinos, aliosque fatidicos libros, continentes adventum Regis jam sibi magis quàm Romanis odiosi, libenter decreto Senatus paruere : anathemate etiam proscribentes, siquì inter Judæos ipsos aut haberent aut consulerent libros : & hac ratione, qui antea palam & religiosè ab illis legebantur libri, facti sunt apocryphi, veluti interdicti, & à nemine legendi. Tum quoque factum ut arctiori quàm antea sepe libri sacri constringerentur, omnesque qui Hebraïcè non exstarent, à reliquis separati, & pro apocryphis fuerint habiti : detorta à vero significatu vocis naturâ. Quippe cùm antea libri sacri, aut etiam quilibet ad quos non pateret omnibus aditus apocryphi dicerentur, illi in sequiorem sensum accepere hoc vocabulum : tanquam si ideo non essent adeundi quòd spurii & dubia essent fidei. Satis ex his patet quam alieno sensu & à Veteribus Christianis complures & nostra ætatis ferè plerique, vocem apocryphorum accipiant, cùm adulterinos & exigui momenti libros ijsthoc signant titulo.*

APOINTER *les parties*. D'*adpunctare* : cestadire, comme l'explique fort bien Mr du Cange, *Litigantes ad hoc punctum adducere, ut de fallo invicem conveniant.*

APOINTER : pour, *donner le salaire & la récompense des services rendus*. Mr de Caseneuve le dérive de *punctum* qui se trouve, à ce qu'il prétant, en la mesme signification, dans la Loy *laudabile*, au Code de *Advocatis diversorum Judiciorum. Inter spectabiles sacri nostri Consistorii Comites, divina nostra Serenitatis manu, puncti consequi solatia*. Mais comme ce mot ne se trouve en cette signification qu'en ce seul endroit, & qu'il n'est pas mesme bien constant qu'il faille lire en cet endroit delasorte, comme Cujas l'a remarqué au ch. 12. du liv. 13. de ses Observations, j'ay peine à croire que cette étymologie de Mr de Caseneuve soit la véritable étymologiede ce mot *apointer*. Mais si elle n'est pas véritable, elle est ingénieuse.

APOSE'ME. Potion médecinale, prépatarif de la purgation ; Du Latin *apozema*, fait du Grec ἀπόζεμα, composé de la particule ἀπὸ, & du verbe ζέω, *ferveo, bullio* ; parcequ'on y fait bouillir quelques herbes, on quelques racines. APOZEMA, *aqua colta cum variis condimentis*, dit Papias.

APOSTER. *Appono, apposui, appositum, appositare*, APPOSTER.

APOSTILLE. Du Latin-Barbare *appostilla*. Alexander Wendoc, qui vivoit environ l'an 1220. a fait un livre intitulé, *Postilla in Psalterium*. Et Richardus Fishaker qui vivoit quelque tans après, en a fait un autre, intitulé *Postilla Morales*, Vossius dans son Traité *de Vitiis Sermonis*, pag. 551. dit que *Postilla* a été pris pour *explanatio : quia, qui ua Discipulis dictarent, idemidem in ore haberent*, Post illa : *puta*, ad hæc, vel illa, Auctoris verba, adscribite. Vossius se trompe. *Postilla* a été dit *à ponendo* : comme qui diroit, *parva Nota, seu Explanatio adposita*. ¶ *Posita, posta*, POSTILLA. *Adposita, adposta, Adpostilla*, APOSTILLA. On a appelé particuliérement *Postillas* de petites Notes sur l'Ecriture Sainte.

APOSTOILE. Nos Anciens appeloient ainsi le Pape. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin.

APOSTOLORUM. Sorte d'onguant mondificatif ainsi appelé des douze drogues qui le composent : qui est le nombre des Apostres. Les Grecs ont appelé demesme δωδεκάθεον

δάφνινον un certain onguant composé de douze drogues. Voyez Paul Éginéte livre VII. & Gorræus dans ſes Définitions, au mot *δωδεκάδυον*. Ils ont appelé *ἑπτακάδυον* un autre onguant, parcequ'il étoit composé de neuf drogues. Voyez Spartien dans la Vie de l'Empereur Hadrien. Ils ont auſſi appelé *ὀδὸς* une eſpéce de breuvage, *à dodrante* : acauſe des neuf ingrédiants qui entroient dans ſa compoſition. Voyez Auſone. Scribonius Largus fait mention en ces termes, d'un certain onguant composé de quatre drogues : *Hoc collyrium ex quatuor rebus, ut quadriga equis, conſtat : & celeres effectus habet. Δύναμις dicitur.* Il faut *ἅρμα* : ceſtadire, *chariot*. ¶ Voyez l'Aléandri dans ſa Réponſe à *l'Occitale*, page 217. & Caſaubon ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 38.

APOSTROPHE. Terme d'Imprimerie. C'eſt la marque de l'éliſion d'une voyelle: ainſi appelée du Latin *apoſtrophus*, fait du Grec *ἀποστροφὴ*, qui ſignifie la meſme choſe. Je remarqueray icy par occaſion que cette marque n'eſt pas ancienne dans nostre Langue. Jaque Peletier dans ſon Dialogue de l'Orthographe, dit qu'elle a été inventée de ſon tans.

APOSTUME. Par corruption, aulieu d'*apoſtéme*, fait d'*ἀπόστημα*. Voyez mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe chap. 118. de la 1. partie.

APOTHICAIRE. D'*Apothecarius* : qui a été fait d'*apotheca*, dans la ſignification de *boutique*. Voyez *boutique*.

APPAISER. D'*adpacare*.

APPE'TITS. Sorte d'ail, appelée autrement *eſchalotes*. De l'appetit, qu'ils provoquent. Charle Etienne, dans ſon petit livre *de Re Hortenſi* : Bulbus *Græcis, ſive* bolbus, *cibus, veneris irritamento potius quam vita utilis : quo tamen ad provocandam appetentiam utimur : unde vulgò nomen retinet*, des appetits. *Latini* aſcalonitas *vocant : quod etiam nomen vulgus retinuit* : des eſchalotes. Les Médecins de Lyon diſent la meſme choſe. *Franci* appetits *appellant, quia edendi aviditatem excitant*. Les Ecoſſois pour cette raiſon les appellent *ſcaloninos*.

APPUIER. D'*appodiare*. Le Poëte Brito livre 2. de ſa Philippide :

Foſſis jam plenis, parmas ad mœnia miles
Appodiat : ſub eiſque ſecare Minarius
audet.

Guibert, Abbé de Nogent, livre 3. de ſa Vie, chapitre 5. *Erat autem columna appodiatus quidam, quam* pilare *vocant*. Ordéric Vital liv. 8. page 693. *bacnlo, quem bajulabat*, appodiatus, *immobilis ſtetit*. Charles de Bovelles : APPUYER: *inniti eſt. pendet autem a* podio : *quia podiis ad ea inſpectanda quæ extra domum ſunt, innitimur. Eſt enim* podium *locus ad ſpectandum aptus, & prominens* : *vulgò* puye, *vel* appuye. Voyez cy-deſſous le mot *puy*, & Voſſius *de Vitiis Sermonis* chapitre 1. Périon ſe trompe, dérivant *appuier* de *pedare*, Voicy ſes termes : Pedamentum *adminiculum vitis dicitur* : & pedare, *ſive* impedare, *vitem in pedamento fulcire : ex quibus verbis noſtrum illud quod inniti* appuier *interpretamur, ductum eſt*.

APRÈS. Sylvius dans ſa Grammaire. page 145. & 146. le dérive d'*apprope*. Il vient de l'Italien *appreſſo*. Mr Ferrari dérive *preſſo* de *proximè*, en cette maniere : *proximè, proxè, preſſe*, PRESSO.

APRE'TADOR. C'eſt un ornement que les Dames portoient ſur leurs teſtes : par exemple, un filet de perles, ou une petite chaiſne de diamants, ou quelqu'autre choſe ſemblable. De l'Eſpagnol *aprétador* : qui ſignifie la meſme choſe, & qui a été fait d'*apretar*, qui ſignifie *étreindre, ſerrer*. Ce mot eſt nouveau en France : & ça été la Reine Anne d'Autriche qui l'y a apporté. Il n'eſt préſantement comme plus en uſage.

APROCHER. D'*appropiare*. Exode III. 4. *Cernens autem Dominus quòd pergeret ad videndum, vocavit eum de medio rubi. & ait, Moyſe, Moyſe? qui reſpondit, adſum. At ille, ne appropies, inquit, huc*. Saint Luc x. 34. *Et appropians, alligavit vulnera ejus*.

AQU.

AQUERIR. D'*adquirire* ; qu'on a dit par métaplaſme pour *adquirere*.

AQUESTER. D'*adquiſtare*.

AQUITAINE. D'*Aquitania*. Alain Chartier dans ſa Deſcription de la Gaule dit que l'Aquitaine a été ainſi appelée de la multitude de ſes eaux. *Si eſt nommée cette province* Aquitaine, *parcequ'elle eſt plus abondante de fontaines & de fleuves que nulle autre. Aquoy*, dit le Préſidant Fauchet au chap. 1. du liv. 1. de ſes Antiquités Gauloiſes, *il n'y a pas grande apparance, puiſqu'avant la venue des Romains, & que les Gaulois parlaſſent Latin, ce pays portoit ja le nom d'*Aquitaine. Il eſt certain qu'elle a été ainſi appelée *ab aquis*. Voyez Mr Haute-ſerre au ch. 1. du livre premier, de ſon *Rerum Aquitanicarum*, & Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules.

AQUITER. Voyez *quitte*.

ARA.

ARABE : pour *exalteur avare & ſevere*. Je croy que ce mot nous eſt venu des Pelerins qui voyageoient en la Terre Sainte, où ils étoient maltraitez par les Arabes. Je remarqueray icy par occaſion, que les Anciens ſe ſont ſervis du meſme mot pour dire *un larron*. S. Jérôme ſur Jérémie III. 2. *Pro* latrone, *ſive* cornice, *ſcriptum eſt* Arabi : *quod poteſt & Arabes ſignificare : qua gens latrociniis dedita uſque hodie incurſat terminos Paleſtina, & deſcendens de Jeruſalem in Jericho, obſidet vias*. Voyez Druſius livre XI. de ſes Obſervations, chapitre 15. Je remarqueray encore en paſſant, que le mot Ebreu qui ſignifie *latro* ; *inſidiator*, & celui qui ſignifie *Arabs*, ne s'écrivent pas par meſmes lettres. Le premier commence par un *aleph*, & l'autre par un *ajin*.

ARACHER. D'*abradicare*, ou d'*eradicare*.

ARAGNE'E. Nous appelons en Anjou *aragnée* cet inſtrument à pluſieurs crochets, avec lequel on tire les ſeaux tombés dans les puits. Gr. *ἀγκύρη*. Lat. *harpago*. De ſa reſſemblance

Digitized by Google

reſſemblance à une araignée. En Baſſe-Normandie on l'appelle *une gripe*.

ARAGNE'E d'eau : petit animal qui court ſur l'eau : ainſi appelé de ſa reſſemblance à une araignée. Les Italiens l'appellent *capra d'acqua*. On l'appelle en Latin *ſtipula* : d'où vient le proverbe *ſtipulâ levior*.

ARAGNES. Le P. Labbé : *On nomme* aragnes *les contrevitres faites d'archal, parce-qu'elles reſſemblent aux rets & filets d'araignées.*

ARAIGNE'ES. Le Sr Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine : ARAIGNE'ES, *ſont des poulies particulieres, par où viennent paſſer les cordages appelés* Manticles. *Ce nom d'*Araignées *leur a été donné à cauſe que les Manticles forment pluſieurs branches qui ſe viennent terminer à ces poulies, à peu près de la meſme façon que les filets d'une toile d'araignée viennent aboutir par petits rayons à une eſpéce de centre.*

ARAINES. C'eſt ainſi qu'on appelle les trompettes dans nos anciens Romans. D'*as ariſ.* Æs, *eris*, *ara*, *arania*. Virgile : *Ære cient vivos, Martemque accendere cantu.*

ARANTELLES. On appelle ainſi en termes de Vénerie les filandres qui ſe trouvent au pié du cêr : de la reſſemblance qu'elles ont aux toiles d'araignées, qu'on appelle *arantelles* en Poitou : mot qui a été formé d'*aranea tela*. Les Eſpagnols diſent demeſme *telaraña*, & les Gaſcons *telaragne*, pour dire une toile d'araignée. Et nous diſons en Anjou *erantaigne* & *arantaigne*, pour dire une araignée : d'*araneam tineam*. ¶ Voyez Du Fouilloux dans ſon Recueil des mots de la chaſſe, imprimez à la fin de ſon livre de la Vénerie. ¶ Nos Anciens diſoient *telles*, pour *toiles*. Villon dans ſon Grand Teſtament :

J'en fus batu comme à ru telles.

Sur lequel vers Marot a fait cette Note : *Comme toiles à un ruiſſeau.* Les payſans prononcent encore *tèle* pour *toile*.

ARBALESTE. D'*arcubaliſta*. L'Onomaſticon Grec-Latin : *arcubaliſta*, ὀξυβόλιον. *Arcubaliſta* a été fait du mot d'*arcus*, & de celui de *baliſta* : pour lequel on a dit *baliſtra*. Les Gloſes : *baliſtra*, τοξοβόλον, μάγγανον, κοπανικὸν. *baliſtrari*, τοξοβολεῖσθαι. Et delà vient que les Italiens & les Eſpagnols diſent *baleſtra*, & qu'en pluſieurs lieux de France on dit *arbaleſtre*. Il faut dire *arbaleſte*, quoyqu'on diſe *arbaleſtrier*. ¶ Voyez le Préſidant Fauchet dans ſon Traité de la Milice. ¶ Touchant le tans que les arbaleſtes ont été premiérement introduites en France, voyez M^r de Caſeneuve au mot *arbaleſte*.

ARBOIS. *Vin d'Arbois* : dont il eſt fait mention dans Rabelais 5. 34.

ARBORER. D'*arbre*. Ce mot eſt nouveau dans notre Langue. Paſquier VIII. 3. *Je n'avois leu* arborer une enſeigne, *pour* la planter, *ſinon aux Ordonnances que fit l'Amiral de Chaſtillon, exerçant lors la charge de Colonel de l'Infanterie : mot, dont Viginaire a uſé en l'Hiſtoire de Villardouin.* En termes de marine, on dit *arborer*, pour dreſſer un mats : Et c'eſt delà qu'on a dit *arborer une enſeigne, un étendart*.

ARBOUSIER. Arbre. D'*arboſarius*, inuſité, formé d'*arbos* : ou plutoſt d'*arbutiarius*. Les Latins l'ont appelé *arbutus*. Feſtus: ARBUTUS ; *genus arboris*, frondibus raris. Virgile, Eglogue 7. *Et qua vos rarâ viridis tegit arbutus umbrâ.* Et ailleurs : *Cum jam glandes atque arbuta ſacra deficerent ſilva.* Voyez Pline XV. 24.

ARBRE', pour Mats de navire : mot des Levantins. Les Latins ont uſé du mot *arbor* en la meſme ſignification. Valerius Flaccus liv. 1. de ſes Argonautiques :

——*Donec jam celſior arbore pontus,*
Immenſuſque ratem ſpectantibus abſtulit aër.

Papinien en la Loy 3. *De Lege Rhodia de Jactu: Cum arbor, aut aliud navis inſtrumentum, removendi communis periculi cauſâ dejectum eſt, contributio debetur.* Les Gloſes Anciennes : *Arbor navis, ἱστὸς νηὸς.* Voyez *aubre*.

ARBRE FOURCHU. Sorte de poëme. Charles Fontaine, Pariſien, livre 1. de ſon Art Poëtique chapitre 12. *Le Lay, ou Arbre Fourchu ; car je les reçoy, & te les baille pour meſme choſe ; ſe fait en ſorte que les uns vers ſont plus courts que les autres : d'où lui vient le nom d'*Arbre fourchu : *& ſe poſent en ſymbole à la forme que ceſt exemple pris de Maiſtre Alain Chartier te monſtera plus clérement qu'autres préceptes.*

Trop eſt choſe avanturée
Prendre mort deſnaturée
Pour lors de peu de durée
Qui deſchet :
Car louange procurée
En tel mort défigurée
Eſt de leger obſcurée :
Et eſchet,

& ce qui ſuit.

ARC-A-JAILLET. *Il eſt compoſé*, dit M^r de Caſeneuve, d'*arc*, & de jaillet : *qui, ſelon Robert Eſtienne en ſon Dictionnaire, ſignifie un globe, ou boulet.* Il eſt compoſé d'*arc*, & de *jaillet*, fait du Latin-Barbare *jaculetum*, diminutif de *jaculum*.

ARCS-BOUTANTS. Mr Félibien dans ſon Dictionnaire des Arts : ARC-BOUTANTS, *ce ſont des arcs, ou demi-arcs, qui appuyent & ſoûtiennent une muraille, comme ceux qui ſont aux coſtez des grandes Egliſes. Vitruve liv. 6. chap. XI. les nomme* anterides, eryſmæ. ¶ *Arc-boutant*, c'eſt *arcus puſians*, c'eſt à dire, *puſſans* : un arc qui pouſſe.

ARC-EN-CIEL. D'*arcus in cœlo* : ou plutoſt *arquus*. Nonius Marcellus : ARCUS & ARQUUS *hoc diſtant. arcus enim ſuſpenſus fornix appellatur : arquus nonniſi qui in cœlo, quam Irim Poëta dixerunt : unde & arquati dicuntur, quibus color & oculi virent : quaſi in arqui ſimilitudinem. Lucretius* lib. VI. Tum color in nigris exiſtit nubibus arqui.

ARC TURQUOIS. Rabelais liv. 1. chap. 2. *Mais l'an viendra ſigné d'une arc Turquois.*

ARCELER. La plus grande part des Helléniſtes ; j'appelle ainſi ceux qui dérivent la plus grande partie de la Langue Françoiſe de la Grecque ; le dérivent d'ἱρκεῖν, qui ſignifie *irriter*, & qui a été fait d'ἱρὼν, qui l'a été d'ἴρις. ἴεσι, ἰρίω, ἰρίσω, ἰρωτάω. D'autres, comme Trippaut, le dérivent d'ἐρεάζειν. Nicot & le P. Labbe

le dérivent d'*arcessere*. Il vient d'*arcellare*, inusité, diminutif d'*arcere*. Il faut écrire & prononcer *harceler*.

ARCHAL. Les Toulousains l'appellent *aram*, d'*aramen*. Dans l'Ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe il y a AURICHALCHUM *archant*. Il faut *archant*. Voyez *fil d'archal*.

ARCHE d'un pont. Parcequ'elle est courbée en arc.

ARCHERS. Archers de la Prevosté. *D'arcuerii* : parcequ'anciennement ils portoient des arcs. *D'arcus*, on a dit demesme *arquites*, pour *arcu praliantes* : qui est un mot qui se trouve dans Festus & dans Isidore. Voyez *argoulet*. ¶

ARCHET. C'est un diminutif d'*arcus*. Passerat sur Properce, pag. 158. PLECTRUM : *Graeum est, παρὰ τὸ πλήττειν : id est*, à percutiendo. *Celticè* archet : *quod exigui arcus forma*. Nos Anciens disoient *arçon*. Dans l'Ovide MS. *Si portent l'arçon & la lyre*.

ARCHIERES. On appeloit ainsi anciennement les meurtrieres ou embrasures, cestadire ces petites ouvertures des murailles des chasteaux, par où l'on tire sur les ennemis. *D'arcuarie*, fait d'*arcus*. Les Grecs les ont appelées demesme τοξικὰ δυσὶν. Voyez St Jerome sur Ezechiel chap. 40. Cujas liv. XIII. de ses Observations chap. 30. *Symmachus in Ezechielem fenestras obliquas & angustiores, veluti quibus etiam hodie tela emitti solent adversus hostes, τοξικὰς vocat. Et ita in hi quæ ex Juliano architecto retulit Harmenopulus, τοξικὰς interpretari oportet, non arcus, sed fenestras angustiores*, &c.

ARCHITRAVE. Terme d'Architecture. Montagne liv. 1. chap. 52. *Je ne say t'il en advient aux autres comme à moy : mais je ne me puis garder quand j'oy nos Architectes, s'enfler de ces grans mots de* pilastres, architraves, cornices, d'ouvrage Corinthien, & Dorique ; *& semblables de leur jargon ; que mon imagination ne se faisisse incontinent du Palais d'Apollidon, & par effet je trouve que ce sont les choisives pièces de la porte de ma cuisine*. De l'Italien *architrave* : composé d'*archi*, & de *trabs, trabis*. *Trabs, trabis, trabe*, TRAVE.

ARCHIVES. *D'archivum* : qui se trouve en la signification d'*archive* dans l'Apologetique de Tertullien, & dans plusieurs endroits de l'ancienne Version de Josephe, attribuée faussement à Rufin. Je rapporteray cy-dessous les endroits de cette Version. *Archivum* a été fait du Grec ἀρχεῖα, ou ἀρχῶν : comme *Archivi* d'Ἀρχεῖα, & *Argivi* d'Ἄργεια. Et ἀρχεῖα, ou ἀρχῶν, a été dit en la signification d'*archives*. Eusebe, livre V. de son Histoire Ecclesiastique, chapitre 18. en parlant de l'Heresie des Marcionistes, rapporte ces paroles d'Apollonius, ἔχουσι τὰ Κύριε δόγματος ἀρχῶν. *In archivis publicis apud Ephesum gesta servantur*. C'est comme le pretendu Rufin a traduit ces paroles d'Apollonius. Saint Epiphane, livre 1. tome 3. en parlant de la mesme Heresie : ἔτας βιβλιαρχεῖοι τινὲς βασιλικὰ ἀναγράμματα, ἀπὸ τῶν ἀρχῶν τὰ ἀντίγραφα ἀσφαλῶς ὑπομνήματα ἔχοντα, ἐλήγχει τὸν πόρισμα. Cestadire, selon la traduction du Pere Petau, *Imperatoris edicta, si qui corrumpere aut depravare conentur, prolata ex archivis fidelissima exemplaria, instantes illos arguunt*. Josephe, livre 2. de la Guerre Judaïque, chap. 31. μετ' ἐκ τῶν βιβλίων τὰ ἀρχεῖα ἔτηρε, ἀκριβὲς ἀπ' ἀρετὴ τὰ συνέδρια τῆς βουλευτῶν. *Post quod, ignem archivo intulerunt, volentes omnia creditorum documenta disperdere*. Et livre VI. chap. 35. τὰ ὑπομνήματα, τὰ τῶν ἀρχῶν, καὶ ἃ ἔκρυψε, καὶ τὰ βασιλικὰ, καὶ ἃ Ὀρθὼς καλοῦσιν, ὑπόλυσα. *Postero die, Archivum, Aeram, & Curiam, & qui vocatur* Ophla, *succenderunt*. Et livre VII. chapitre 9. ἐκαύθη καταπρόδηλα ἡ τυχοῦσα ἀγορὰ, ἀρχεῖά τε, καὶ γερουσιαστήριον, καὶ τὰ βασιλικὰ. *Quadratum forum exuri contigit, & archiva, monumentorumque receptacula publicorum : itemque basilicas*. C'est comme l'ancien Interprete de Josephe a traduit ces endroits de Josephe. Hesychius & Suidas donnent demesme la signification d'*archive* au mot ἀρχεῖα. Hesychius : ἀρχεῖα, ἐνθα οἱ δημόσιοι χάρται. ἢ χαρτοφυλάκια. Suidas : ἀρχεῖα. ἐνθα οἱ δημόσιοι χάρται ἀπόκεινται. Χαρτοφυλάκια.

ARÇON en vieux Langage signifioit *incendie*. Voyez Pasquier liv. 4. ch. 1. & en cette signification il vient d'*arsum* : & c'est pourquoy il se devroit écrire par une S. *arsum arsi, arsione* ARSON.

ARÇONS *d'une selle*. De leur figure, faite en forme d'un arc. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 164. ARCIONES *vocamus ab* arcu, *quod in modum arcus sint incurvi. Graci recentiores* τοξία *vocaverunt*. Glossæ Græcorum : τοξία, τὰ καμπύλα, ἢ σαμάρι. κάντιθον τὰ ξύλινα ἢ σίδερα τοξία λέγονται, οἱ καμπύλοι. *Ad verbum, τοξία sunt nostri arciones*. On dit encore apréſant en Picardie *archon* pour dire *un arc*. Les Anglois l'appellent *Saddle-bowes* cestadire, arc de selle. Les Hollandois l'appellent *saddleboghe*, & les Allemans *sattelbogben*, qui signifie la mesme chose. ¶ Voyez Mr du Cange en son Glossaire au mot *arcus*.

ARDANS : maladie : *D'ardentes*. C'est une espece d'érésipelle : appelée par les Latins *ignis sacer*. Un Auteur anonyme, des Miracles de Saint El, (en Latin, *de Miraculis Sancti Aigili*) chapitre 5. *Deus per ejus meritum operatur sanationes, & maxime ardentium refrangit ignes*. Et c'est delà que l'Eglise de Sainte Geneviéve des Ardans a pris son nom. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire au mot *ardentes* : où vous trouverez tout ce qui se peut dire sur ce mot d'*ardans*.

ARDENNES. C'est cette grande foresta de la Gaule Belgique. De *arden*, qui en vieux Gaulois signifie *bois*. Delà vient qu'en la Comté de Warvvich, *Arden*, qui étoit la plus grande foresta d'Angleterre, s'appelle aujourd'huy *Woodland*. Voyez Cambden. Dans la Suéde, près de l'Ostrogothie, est une foresta nommée *Comarden*. Observation de Mr Huet.

ARDILLON. Casaubon le dérive du Grec ἄρδην, qui dans Hérodote signifie la pointe d'une fléche. *Vestimia fibula a parte sui ita sunt dicta : cum enim annulo conjunctæ & acu, propriè non utruntur, sed sola acus fibula dicitur. Ea pars est toto antiquior : nam primos homines necessitas compulit ut vestem sumerent spinâ*

Digitized by Google

spinâ vel hastulâ adstringerent, ut observant Rabbini, & legimus apud Tacitum de veteribus Germanis. Id igitur quod infigebatur, ὲ re fibulam, *quasi* figulam *Latini dixerunt. nisi malis à* findendo *deducere cum Julio Scaligero. Graci à ἀσσίω, quod est* transfigere, *ἀσσάλευτος & ἀσφαλὲς: & ab eodem, quod* immittere *significat, ἐνίπλω. Callimachus:*

Κλείκε χρυσείοιο περιπλόκια ἐνίπτειν.

Vulgò nobis ardillon : *qua vox & sono & significatione affinis est Graca ἄρθρον. ars deinde accessit, qua annulo adjecto, & commodiorem & honestiorem fibula usum prabuit. Sed totum illud invenimus Latini* fibulam *vocant : etsi propriè id est quod diximus.* C'eſt dans ſes Notes ſur Trebellius Pollio, à la page 221. Il n'y a point d'apparance que ce mot François vienne de ce mot Grec, qui eſt un mot rare dans la Langue Grecque, & qui ne ſe trouve que dans Hérodote; & qui dailleurs ne ſignifie point un ardillon. Les Italiens l'appellent auſſi *ardiglione*. Mais les Provençaux l'appellent *dardiglione*. Ce qui donne ſujet de croire que les François ont pris ce mot des Italiens, & que les Italiens l'ont pris des Provençaux & que les Provençaux ont fait ce mot de *dardiglio*, diminutif de *dard*. Mr du Cange dans ſon petit Etymologique, le dérive d'*ardalio*. ARDALIO, dit-il *pars fibula qua infigitur* : ARDALIO, Gluto, vorax : *quòd hac parte figula mordeat* : Et M^r de Caſeneuve dans ſes Origines de la Langue Françoiſe, d'*ærdre* : qu'il dit eſtre un vieux mot François qui ſignifie prendre & accrocher : comme qui diroit *ærdrillon*. Dans la Baſſe-Normandie on dit *erdre*, pour dire *atteindre*. *Je n'y ſaurois erdre* : ceſtadire, *Je n'y ſaurois atteindre*.

ARDOISE. Philandre dans ſes Notes ſur Vitruve, livre 2. chapitre premier, le dérive, d'*ardere*. *Utuntur & mei*, (il parle des François : Philandre étoit de Bourgogne:) *cæruleî in nigro lapidis ſtellilibus laminis. Is lapis ſerrâ dentatâ, ut lignum, ſecatur, aſſulaſque frangitur, non, ut cæteri, in cæmenta* : ardeſiam *vocamus : credo, ab* ardendo : *quòd è tellis ad ſolis radios veluti flammas ejaculetur. Eo etiam Muſici & Algoriſta pro abacis utuntur : id eſt, tabulis.* L'ardoiſe ſe forme de l'argille noire: ce qui pourroit donner quelque penſée que le mot d'*ardoiſe* auroit été fait de celui d'*argilla* en cette maniére : *argilla, argillus, argilli, argillidus, argillus, argilleníis, ardenſis, ardeſe*, ARDOISE. On a dit demeſme *argilaſtre, d'argillaſtra*. C'eſt ainſi que nous appelons en Anjou la terre pleine d'argille. Martinus dans la Vie de la Bienheureuſe Marie de Mailly, nombre 32. appelle les ardoiſes *ardeſias* : *Teſtum ligneum in lapidem commutavit* : *quod* ardeſias *vocant*. Scaligér dans ſon Exercitation 129. contre Cardan, les appelle *ardoiſas*. Ardoiſam *Galli vocant, quas ad mathematicas deſignationes, aliquot habemus*.

AREMETI. Mot Gaſcon, dit Tripault, qui ſignifie *tout maintenant*. Rabelais s'eſt ſervi de ce mot. Il a été fait de *horamet ipsâ*.

ARER. Vieux mot, fait d'*arare*. Le Moine Alexis dans ſes Feintiſes :

Tel ne veut arer ne ſemer,
Qui veut bien recueillir les fruits.

Ce mot ſe trouve ſouvent dans les livres anciens. Et Henry Etienne dans ſon livre de la Précellence du Langage François, dit qu'il ne ſeroit pas difficulté de s'en ſervir. Voicy ſes termes qui ſont de la page 145. *En Savoye un Laboureur s'en allant labourer la terre dit* qu'il s'en va arar : *ſyncopant le Latin* arare. *Or je demande, ſi nous pouvons pas au beſoin, en changeant leur A de la fin en noſtre E, dire* arer ? *Quant à moy je n'en ferois point de conſcience.*

ARE'RAGES. Par corruption, pour *ariérages* : & on le prononçoit ainſi anciennement. *Ariérage* a été fait d'*arriere* : & *ariere, d'ad retrò* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *arredrar*.

ARESTE. D'*Ariſta*, dont Auſone dans ſa Moſelle s'eſt ſervi en cette ſignification.

Segmentis coeunt, ſed diſſociantur ariſtis.

Et ailleurs, dans le meſme poëme :

Squameus herboſo capito inter lucet arenas,
Viſcere pra tenero ſurtim congeſtus ariſtis.

Grégoire de Tours s'eſt ſervi du meſme mot dans la meſme ſignification au chapitre 1. du livre 3. des Miracles de St Martin. *Dum ad convivium reſidentes poſt jejunium edèremus, piſcis infertur in ferculo : quem Dominica cruce ſignatum dum edimus, una mihi ex ariſtis ipſius piſcis injuriosiſſimè adhæſit gutturi* : Scaligér livre premier de ſes Leçons ſur Auſonne chapitre 26. *Notabis autem ab Auſonio ariſtas ἀπὸ τῶν ἀκανθῶν uſurpari : quod hodie remanſit in vulgari ſermone Gallico* : areſtas *enim vocamus*. Et on a appelé les areſtes *ariſtas*, acauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec la pointe des épics. On les a auſſi appelées *épines*, acauſe qu'elles ſont pointues comme des épines. Le Lexicon de Cyrille, page 371. ἄκανθα ἀνθρώπου ἢ ἰχθύος, *ſpina*, Calliſthene dans Stobée, Diſcours 98. parlant d'un poiſſon appelé *clupea*, qu'on croit eſtre l'aloſe : ἀκανθώδης ἡ ἰχθὺς ἀλλ' οὐκ ἔστιν ἀκανθώδης. Je remarqueray icy par occaſion que les Italiens appellent une areſte *liſca*, & que ce mot a été formé de *ſpina. Spina, ſpinula, ſpinulipa*, LISCA.

ARESTEBOEUF : herbe. Gr. ἴτεα. Les Médecins de Lyon : Ononis, *quòd ἴτεα, id eſt, aſines ſeſe terentes ad illam, ſcabentesque juvet : vel quod in ea ſe volutantes ſpinis ejus dorſum libenter afficrent & ſcabant. Vulgus Herbariorum* arreſtſam bovis, *vel* reſtam bovis : *quòd in opere arantes boves ſiſtat, nominare ſolet. Nonnulli* remoram aratri, *quòd altis & duris radicibus in agris aratrum remoretur, appellant.*

ARGENTINE. herbe. De la couleur blanchâtre. Les Médecins de Lyon IX. 46. *Potentilla huic nomen ab eximiis viribus quibus pollet* : argentinæ *verò à foliorum argenteo ſplendore: Galli* argentine.

ARGOULET : pour, homme de néant. Les Argoulets étoient autrefois des Arquebuſiers à cheval : Et comme ils n'étoient pas conſidérables en comparaiſon des autres Compagnies de Cavallerie, on a dit *un Argoulet* pour un homme de néant. Je croy que les Argoulets ont porté originairement des arcs, & qu'ils ont été appelés ARGOULETS *d'arcus. Arcus, arculus, arculetus*, ARGOULET.

ARGOUSIN. Nous appelons ainſi, par corruption, ut Sergent de Galére, au lieu

Digitized by Google

d'*alguazil*, qui eſt un mot Eſpagnol, qui ſignifie *Sergent*. Le Pere Thomaſſin, Tome 2. page 335. de ſon Traité des Langues réduites à l'Ebreu, veu que ce mot Eſpagnol ayt été fait de l'Ebreu *Caſil*, qui ſignifie *bipennis*; ou de celui de *Caſar* qui ſignifie *juſtus, rectus*.

ARGUE, Lieu à Paris où l'on tire & ou l'on dégroſſe l'or & l'argent pour les Orfévres & les Tireurs d'or. V. le Dictionnaire de Mr Richelet.

ARIERE. D'*adretro*. V. *arrierages*, & *dernier*.

ARIEREBAN. On le dérive ordinairement de *haribannum*, ou *heribannum* : qui a été compoſé du mot Alleman *here* ou, *here*, qui ſignifie *armée*, & de celui de *ban*, qui ſignifie *édit*, *convocation*. Cujas dans ſa Préface ſur les livres des Fiefs : *Vaſallorum conditio hæc eſt, ut cum dilectus edicitur, in militiam eant, vel vicarium mittant certum cenſum domini erario inferant*, quod Heribannum, *ſive* Haribannum, *dicitur, à Germanorum antiqua voce* here, *quâ ſignificatur* exercitus : *quo ſenſu & heriſſit dixerunt*, l. 15. *Laug. de Exercit.* l. 17. *De eo qui alii anteſt. deſertionem exercitus. Theodulphus in Chronicis* : D. Pipinum Regem in exercitu derelinquens, & id quod Theodiſcâ linguâ HARISLIT dicitur, *Idem Hermannus Cemes libro de Origine Francorum. Heribanni quantitatem definivit Carolus Legum Langobardarum libro* 3. *Fridericus pro ea portionem certam reditus Feudi libro* 5. BANNUM, *eſt generale nomen, quo ſignificatur* edictum, *ſive* citatio. HERIBANNUM, *ſpeciale : citatio nempe ad dilectum. Utrique nomine ſignificatur etiam pœna edicto non obtemperantis. Igitur* heribannum *non tantum edictio dilectus eſt, ſed etiam pœna non reſpondentis ad deſertum : quam &* heriſculdam *Germani vocant Aventino teſte*. Coquille dit auſſi que *heribannum* eſt un mot Alleman, mais il dit que ce mot eſt compoſé de celui de *ban* qui ſignifie *convocation*, & de celui de *her* qui ſignifie *Seigneur*. Voicy ſes termes, qui ſont de ſon Commentaire manuſcrit ſur l'Ordonnance de Blois, lequel eſt entre les mains de Mr Joly Chantre de Paris, ſon petit-fils : *Vulgairement ſe dit* arrièreban *par nom corrompu. De grande ancienneté ſe nommoit* hereban, *comme ſe voit és Capitulaires de Charlemagne & Louis le Debonnaire, ſon fils. Qui eſt mot Alleman.* Ban, *eſt une convocation générale de tous, à cri public.* Her *en Alleman ſignifie* Seigneur. *Par la loy des Fiefs, tous tenans fiefs doivent ſervice au Seigneur Feodal en ſes guerres. Et quand le Roy de France avoit guerre entrepriſe, il appeloit à cri public tous les Vaſſaux, pour le venir ſervir avec armes, & à leurs deſpens, pour ſix ſemaines hors le royaume & trois mois dans le royaume, à compter du jour du rendez-vous. Ce ſervice ſe doit faire par les vaſſaux nobles, en perſonne, & par les vaſſaux roturiers en contribuant deniers : le tout, ſelon la valeur du fief. Et ſi aucun eſt retenu pour le ſervice, & ſon fief ne ſoit de telle valeur qu'il doive fournir un homme, les autres fiefs y aideront. Et Eſtats Généraux, les Roturiers tenans fiefs, ont prétendu à juſte cauſe qu'ils ne devoient contribuer en deniers à l'Arrièreban : car ils ſont quotizés és tailles ſelon le revenu : auquel revenu eſt compriſe ce qu'ils recueillent de leurs fiefs.* C'eſt ſur l'article 316. Voyez Rageau dans ſon Indice ſur le mot *arrièreban* & ſur celui de *ban*, Nicot ſur les meſmes Notes, Auguſte Galland dans ſon Franc-Alleu, page 242. Voſſius de *Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire. M^r de Caſeneuve à une opinion particuliere ſur l'étymologie de ce mot *arrièreban*, qui me ſemble la véritable. Il prétant qu'il a été compoſé du mot *arrière* & de celui de *ban* : L'Arrièreban étant proprement, dit-il, la convocation des vaſſaux qui tiennent les arrière-fiefs, & ne relévent que mediatement du Roy, & le Ban étant celle des vaſſaux qui tiennent les fiefs mouvans du Roy ſans moyen. Il me reſte à remarquer, que *Rierreban*, pour *Arrièreban*, ſe trouve dans Guillaume Guyart.

ARISTOLOCHIE, ou ARISTOLOCHE, herbe. D'*ariſtolochia*, fait d'ἀριστος καὶ λοχεία. Cicéron au livre 1. *de Divinatione*, chapitre 16. a écrit que cette herbe avoit été ainſi appelée du nom de ſon inventeur. *Quid ariſtolochia ad morſus ſerpentium poſſit, qua nomen ex inventore reperit; rem ipſam, inventor ex ſomnio.* Et Ariſtote a écrit que la perſonne qui l'avoit trouvée, étoit une femme. Ταῦτα γοῦν ἀνεύρισκουσι γυναῖκα ἔγκυον : ce ſont les termes du Scholiaſte de Nicandre. Ce qui a fait dire à Jan Brodeau, (en Latin, *Johannes Brodæus*,) au chapitre 2. du livre 2. de ſes Miſcellanées, que cette femme s'appeloit *Ariſtolochie*. Pline eſt d'un autre avis, qu'Ariſtote & Cicéron. Il dit que l'ariſtolochie a été ainſi appelée parcequ'elle eſt ſalutaire aux femmes qui accouchent. *Inter nobiliſſimas, ariſtolochia nomen dediſſe gravida videntur, quoniam oſſet ὠὰ κυεῖσαι.* C'eſt au livre XXV. chap. 8.

ARIVER. D'*adripare* : comme qui diroit *ad ripam appellere*. Les Italiens diſent de meſme *arrivare*. Pétrarque a dit Sonnet 84. *E che mia ſperne ſa venire a riva.* Et dans la VIII. Chanſon. *Aller ſaranno i miei penſieri à riva &c. Che menan gli anni miei ſi toſto à riva.*

ARLAN. C'eſt un cri que nos ſoldats feſoient, il n'y a pas encore long-tans quand ils vouloient piller. Je croy que nous avons emprunté ce mot des Hollandois, parmy leſquels il étoit auſſi en uſage il n'y a pas long-tans; & que les Hollandois, après que Frideric de Tolede ut pris ſur eux la ville d'Arlem qu'il traitta fort cruellement, ayant pris enſuite quelqu'autre place ſur les Eſpagnols, uſérent premiérement de ce cri, comme pour dire qu'ils ſe ſouvenoient du traittement qu'ils avoient reçu à Arlem. Ainſi en Italie lorſque quelques Compagnies Suiſſes, contre la parole donnée, furent taillées en piéces par les Eſpagnols à Montdevis; quelque tans après les autres Suiſſes égorgérent tous ceux des Eſpagnols qui tombérent entre leurs mains, criant, *Mont de Vis*. Il y a pluſieurs autres exemples dans l'Hiſtoire de ſemblables cris. Guicciardin liv. II. après avoir décrit le combat de Fornou où les François urent l'avantage : *Seguitaron gli i Francesi impenueſamente in ſino al fiume, non attendendo ſe non ad ammazzare con molto furore coloro che fuggivano, ſenza farne alcuno priſione, & ſenza attendere alle ſpoglie, & al guadagno : anzi s'udivano per la campagna ſpeſſe voci di chi gridava*, Ricordatevi Compagnoni di Guineguaſte,

Digitized by Google

Guineguaſte. *E' Guineguaſte una villa in Picardia preſſo à Terroana, dove ne gli ultimi anni del Regno de Luigi XI. l'eſſercito Franceſe gia quaſi vincitore in una giornata tra loro e Maſſimiliano Re de Romani, diſordinato per avere cominciato a ruhare, fu meſſo in fuga.*

ARLES. Ville de Provence. D'*Arelas*, qui ſe trouve dans Oroſius pour *Arelate*, pour lequel on a dit auſſi *Arelatus* & *Arelatum*. Gaguin veut qu'*Arelate* ait été dit pour *Ara lata*, (qui eſt comme cette Ville s'appeloit autrefois) *à duabus columnis quibus ara impoſita erat*; & il cite pour ceſa Gervaſius. Le bon homme ſe trompe bien lourdement. On croit qu'*Arelate* vient du mot Celtique *Arlaith*, qui ſignifie *humidité*. Cambden dans ſa Bretagne : *Arelate, celeberrima Galliæ urbs, quæ ſolo uliginoſo poſita, ab ipſo ſitu nomen ſumpſiſſe videtur.* At *enim Britannis* ſuper & laith *humida ſignificat.* M^r Gaſſendi dans la Vie de Mr Peireſc : *Ad viros doctos quod attinet, quos ſeu Londini, ſeu Oxonii, ſeu aliis in locis convenit, primus fuit ille de ſua Britannia bene meritus Guillelmus Cambdenus, apud quem cùm aliquando ſermo incidiſſet de antiquitate Britannicæ Linguæ, ad quam Aremorica ſpectat; & præſente Doctore Tato, poſt rogatas complureis variarum Galliæ regionum voces, requiſiſſet etiam, quid* Arelate, *quid* Tolonum *ſignificarent, reſponſum tulit*, Arelatem *eâ linguâ dici civitatem in uliginoſo loco conſtitutam*; & Tolonum, citharam : *fortè ob vicinum promontorium, cui* Cithariſtes *nomen fuit. Accepit & id genus alia: ex quibus pane deductus fuit in Strabonis, Taciti, aliorumque ſententiam, qui ſcripſerunt Gallos & Britannos eadem primitus lingua uſos.* Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phéniciens chap. 42. dérive ce mot Celtique *laith* de l'Ebreu מלח *laüth*, qui ſignifie auſſi *humidité*. On appeloit autrefois cette Ville *Theline*. Avienus Feſtus au livre qu'il a fait *de ora maritima :*

Arelatus illic civitas attollitur,
Theline vocata ſub priore ſæculo,
Græo incolente.

Isàc Pontanus dans l'Appendice ſur ſon Itinéraire eſtime qu'elle fut ainſi appelée acauſe de l'abondance du lieu où elle eſt ſituée, du mot Grec θιλλ qui ſignifie *mammelle*; d'où il croit qu'elle a été auſſi appelée *Mamillaria* dans une ancienne Inſcription (car c'eſt ainſi qu'il eſtime qu'il faut lire en cette Inſcription, & non pas *Mamiliaria*, comme elle porte) ce qu'il prétant prouver par Auſone, qui appelle la ville d'Arles *Gallula Roma*, comme voulant dire *la mammelle de la France*; *Roma*, ſelon Feſtus, venant de *ruma*, qui eſt un vieux mot Romain qui veut dire *mammelle*. Cette explication d'Auſone eſt ridicule; & la correction de *mamillaria* n'eſt pas hureuſe. Voicy les termes de l'Inſcription :

SALVIS. DD. NN.
THEODOSIO. ET
VALENTINIANO
P. F. V. AC. TRIVM
SEMPER. AVG. XV.
CONS. VIR. INL.
AVXILIARIS PRÆ.
PRÆTO. GALLIA.
DE. ARELATE. MA.
MILIARIA. PONI. S.
M. P. I.

Scaligér qui le premier l'a produite dans ſes Leçons ſur Auſone liv. 1. chap. 29. avoue ingénument qu'il ne ſait pas la raiſon pourquoy cette Ville a été appelée *Mamiliaria*. Mr de Marca liv. 1. de ſon Hiſtoire de Bearn chap. 13. ne croit pas qu'elle ait jamais été ainſi appelée, & au lieu de *Mamiliaria*, il croit qu'il faut ſéparer ce mot, & lire MA. MILIARIA : *Le Siege du Préſet du Prétoire établi dans Arles luy apporta beaucoup de gloire; de ſorte qu'encore qu'elle fuſt en l'ordre de l'Empire ſujette anciennement à la Cité de Vienne, comme la Notice en fait foy; néantmoins par un privilége extraordinaire ayant ſuccédé à la dignité de la Cité de Trèves que Saint Athanaſe nomme la Métropole des Gaules, elle fut auſſi avancée juſqu'au degré civil de Métropole ou Mere des Gaules, qui eſt le titre que l'Empereur Honorius & Valentinien luy baillerent dans une Conſtitution, comme repréſenterent les Eveſques de cette Province au Pape Léon l'an 450. Je penſe qu'en conſéquence de l'Ordonnance de Valentinien cette Ville eſt nommée* MATER *en l'Inſcription gravée ſur la Colomne alleguée par Scaliger ſur Auſone en ces termes :* Vir inl. Auxiliaris Præ. Præto. Gallia. De. Arelate. Ma. miliaria. Poni. S. M. P. I. *combien que l'Eſcale eſtime que cette Ville eſt ſurnommée* Mamiliaria *dans cette Inſcription. En quoy il eſt ſuivi par Mérula : car la ſillabe* Ma. *qui eſt au bout de la ligne eſt ſeparée par un point de la diction* Miliaria; *& le ſens de l'Inſcription eſt ſans doute celuy-cy, qu'Auxiliaris Préfet du Prétoire des Gaules établit depuis Arles la Cité Mere des Milliers ou des Colomnes ſur les grands chemins pour en remarquer les diſtances; à l'exemple de Rome, où l'Empereur Auguſte établit le Millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir.* Il eſt vray que Scaligér dans ſes Leçons ſur Auſone liv. II. chap. 29. a cru que la ville d'Arles étoit appelée *Miliaria* dans cette Inſcription; & c'eſt auſſi la créance d'Ortélius en ſon Treſor Géographique au mot *Arelas*. Mais depuis Scaligér s'en eſt dédit, comme je voy par ces paroles d'Isàc Pontanus au lieu allégué : *Monuit me hîc duo Scriverius, primò virum illuſtrem Joſ. Scaligerum malle modò disjunctim interpretandum,* DE ARELATE MASSILIAM MILIARIA, *&c. Deinde paulò aliter Inſcriptionem eam ex Knibbii Schedis à Grutero productam, in hunc videlicet modum :*

DE. ARELATE MA:
MILIARIA PONI. S.:
M. P. I.

& capiendum de maritima, &c. Cette dernière opinion

Digitized by Google

opinion de Scaligèr me semble la plus vrayſemblable.

ARMES. ARMOIRIES. Nos vieux guerriers à l'imitation des Romains feſoient peindre ſur leurs écus leurs blaſons & leurs devises, comme les vieux Romans en font foy, & les anciennes ſepultures : & c'eſt delà qu'eſt venu le mot d'*écuſſon* en termes d'armoiries. Or comme les écus étoient l'arme la plus commune aux gens de guerre, on les appela particuliérement *armes* ; lequel nom on donna enſuite aux blaſons qui étoient peints ſur ces écus. Bartole au livre qu'il a fait des Armoiries, a usé du mot *arma* en la meſme ſignification : dequoy il a été repris par Laurens Valle ; mais dont il a été juſtifié par Tiraqueau en ſon Traitté de la Nobleſſe chap. IV. *Secutus eſt Bartolus communem uſum loquendi omnium populorum, & caterorum utriuſque juris Interpretum, ita inſignia*, armorum *nomine, appellantium. Et forte non inepte aut certe non ſine ratione, quoniam plerumque hæ inſignia in armis inſculpi, & antiquis & noſtris temporibus ſolebant, ut hinc armati, facie armis operta, dignoſcerentur. In quo ſenſu accipi poteſt illud Virg. I. Æneid.*

Aut Capyn, aut celſis in puppibus arma Caici.

Et lib. 3.

——— criſtáſque comantes
Arma Neoptolemi.

Tanquam ſcilicet criſta illa comantes eſſent illius inſignia. Et lib. VI.

Nomen & arma locum ſervant.

Quo in loco Servius. Arma, *inquit*, depicta. *Quod rectius dic inſignibus quam de armis propriè intelligi poteſt*, &c. Voyez le P. Fauchet au chapitre des Armoiries, & Loiſeau chap. V. de ſon traitté des Ordres des ſimples Gentils-hommes, & M^r de Caſeneuve dans les Origines Françoiſes.

ARMET. D'*arme* ; par diminution : ou plutoſt de *helmeto*, par corruption, pour *elmet*, comme qui diroit *petit heaume*. Ce mot n'eſt pas ancien en notre Langue. Paſquier VIII. 3. *Ce que nos Anciens appellent* heaume, *on l'appella ſous François I.* armet. *Nous le nommons maintenant* habillement de teſte, *qui eſt une vraye ſottiſe de dire par trois paroles ce qu'une ſeule nous donnoit.*

ARMOIRIES. Eſpéce de giroflée ſauvage. D'*armeria*. Voyez les Médecins de Lyon VII. 8.

ARMOISE. Simple. D'*Artemiſia*. Pline, livre XXV. au chapitre 7. qui eſt des Inventeurs des plantes : *Mulieres quoque hanc gloriam aſſeruere : in quibus Artemiſia, uxor Mauſoli : adoptata herba qua antea* parthenis *vocabatur. Sunt qui ab Artemide Ilithya cognominatam putent, quoniam privatim medeatur feminarum malis.* Le faux Macer, livre I. chapitre I. à ſuivi cette derniere opinion.

Herbarum variæ dicturus carmine vires,
Herbarum matrem juſtum puto ponere primo,
Cui Gracus ſermo dedit Artemiſia *nomen.*
Hujus opem fertur prior inveniſſe Diana,
Artemis à Gracis qua dicitur : indeque nomen
Herba tenet quia ſic inventrix dicitur ejus.
Præcipuè morbis muliebribus iſta medetur.

Et Apulée le Médecin, autrement le Sicilien : *Has Artemiſia tres ſpecies Diana dicitur invenisſe, & virtutes earum & Medicinam Chironi Centauro tradidiſſe, qui primus de his herbis medicamenta inſtituit. Has autem herbas ex nomine Diana, qua Græcus Græcè dicitur*, artemiſias nuncupavit.

ARMONIAQUE. Sorte de ſel minéral. De l'Italien *armoniaco* ; ainſi dit par corruption, au lieu d'*ammoniaco*, fait d'ἄμμος, qui ſignifie *du ſable*. Pline livre 31. chapitre 7. *Inter Ægyptum & Arabiam, etiam ſqualentibus locis coepius eſt inveniri, detraſtis arenis : qualiter & per Africa ſitientia uſque ad Ammonii oraculum : is quidem creſcens cum Luna noctibus. Nam Cyrenaici tractus nobilitavere ammoniaco : & ipſo, quia ſub arenis inveniuntur, appellato.* Rabelais V. 28. a dit *ſel ammoniac*.

ARMORIQUE. C'eſt un mot Bas-Breton, qui ſignifie *maritime*, & qui eſt composé d'*ar*, qui ſignifie *ſur*, & de *more*, qui ſignifie *mer*. Cambden dans ſa Bretagne : *Ante Britannorum noſtrorum adventum, hac regio* (il parle de la Baſſe-Bretagne) *primùm* Armorica *dicta erat: id eſt*, ad mare ſita: *deinde, eodem ſenſu, Britannicè* Llydavv : *id eſt*, litoralis : *Latinè* Letavia *apud noſtros media ætatis Scriptores*. Voyez Argentré livre I. de ſon Hiſtoire de Bretagne chapitre 2. Favin livre 3. de ſon Théatre d'Honneur, & Iſac Pontanus dans ſon Petit Gloſſaire des mots Celtiques. On a appelé *Armorique* toute la coſte des Gaules depuis les Pyrénées juſqu'au Rhein. Céſar livre VII. de la Guerre des Gaules : *Gallorum civitates quæ Oceanum attingunt, Veterum conſuetudine* Armoricæ *appellantur*. Et ceux qui croyent que la ſeule Bretagne ; & meſme toute la Bretagne ; ſoit Armorique, ſe trompent. Le dedans de cette province ne l'eſt pas: Et les villes maritimes de Normandie, contre leſquelles Céſar ut affaire, ſont Armoriques. Et delà vient que les peuples de la côte de Calais, de Thérouenne, &c. ſont auſſi Armoriques. Bucanan, livre I. de ſon Hiſtoire d'Ecoſſe. Morimis *quidem à* more. *Id vetere lingua* mare *ſignificat*. Et delà vient auſſi que l'Aquitaine s'appeloit anciennement *Armorique*. Pline, livre IV. chapitre 17. *Gallia omnis comata uno nomine appellata in tria populorum genera dividitur : omnibus maximè diſtincta. A Scaldi ad Sequanam, Belgica : ab eo ad Garumnam, Celtica : eadem, Lugdunenſis. Inde ad Pyrenæi montis excurſum, Aquitanica :* Aremorica *antè dicta.*

ARNOTTE. Mot Bourguignon, qui ſignifie une eſpéce de bulbe. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes chap. 114. pag. 201. *Caſtaneorum ſaporem habent, ubi cœli ſub cineribus bulbi illi vulgarent, quod Burgundiones noſtri ruſtici vocant* arnottas. *Eos colligunt aratores, dum terram proſcindunt, exterius nigros, interius candidos, fibris quibuſdam quaſi filis conſertos & invicem connexos, majore ſemper minorem ſubſequente. Ornithogalum Dioſcoridis eſſe perperam putavit Ruellius. Nonnulli verò eſſe voluns, pariter falſi. Pſeudoapion quidam nominarunt, qua*

Digitized by Google

qua de causa nescio. Nullam enim habet notam, per quam videri possit rite hoc nomen emeritiri. Arnottam *Burgundi nostri vocant Belgico vocabulo, quod videmur tum accepisse, cum sub eodem essent dominio.* Eernote *illi vocant, quod sonat* nucem terræ. *Nuncupant & glandem terræ; item* murem terræ *hanc eandem radicem.* ¶ On dit en Bourgogne, en parlant d'une chose vile, *je n'en donnerois pas une arnette.* Les Bretons disent *iarnette & jarnotte*, au lieu d'*arnotte* : & en Basse-Normandie on appelle cette sorte de bulbe *gesiotte* : ce qui pourroit faire douter de l'étymologie de Mr de Saumaise qui d'ailleurs me paroît tres-curieuse & tres-naturelle.

ARROCHER. On se sert fort de ce mot dans l'Anjou & dans les provinces voisines de l'Anjou, pour dire *jetter* : comme quand on dit, *arocher une pierre à la teste de quelqu'un.* Les Espagnols disent demesme *arrojar.* L'Espagnol & le François viennent de *ruo. Ruo, ruxi, ructum, rucare : adrucare, adrocare*, d'où le François *arocher.* D'*arrocare, arrogare* : d'où l'Espagnol *arrojar* : comme *derrocar*, de *derrucare*, ceſtadire, mettre par terre : *dirucre.*

ARONDE. C'est ainsi qu'on appeloit anciennement une hirondelle. Marot dans sa Complainte sur la mort de Louise de Savoye, mére de François I.

Sur l'arbre sec s'en complaint Philomène
L'aronde en fait cris piteux & tranchans, &c.
Vien le Dieu Pan, vien plustost que l'aronde.

Et dans un de ses Rondeaux :

Plus qu'en autre lieu de la ronde
Mon cœur vole comme l'aronde.

D'*hirundo. Hirundo, herundo, harundo,* ARONDE. En Basse-Normandie on dit encore aujourd'huy *une ronde*, pour une hirondelle.

AROY. Vieux mot qui signifie *charrue.* Rabelais liv. 1. chap. 40. *Le singe ne garde point la maison comme un chien, il ne tire pas l'aroy comme le bœuf. D'aratorium. Aratorium, aratoium, araoium, aroium,* AROY. *Arer*, pour *labourer* se trouve dans nos anciens Auteurs François. Voyez cy-dessus *arer.*

ARPENT. D'*aripennis*, ou d'*arpendium.* Scaligèr dans son Commentaire sur les Dires: *In Italiam & pueri sciunt, perticis antiquitus metabantur agros. Barbari verò funibus, ut & in sacris litteris, & apud Herodotum. Unde γοινὸς μετρῆσαι. Postea hunc funem etiam Romani* arvipendium *nominatum, invenio. In veteri Glossario exponitur γοῦς & γομφιασὸς. Quare cum in Gallia diceretur* arpennium *pro* jugero, *non puto magis Gallicam vocem esse quàm Latinam Gallis receptam quasi* arvipennium. *Sic Plauto* dispennere *pro* dispendere. *In Gallia Belgica & Celtica etiam hodieque jugerum* arpen *vocant. Quin & in eodem peroptimo Glossario integra vox legitur* : arpendia, ἀπλέθρα, *non* arpennia. Mr de Saumaise sur Solin pag. 683. *Reperitur in Glossis* arvipendium, γῦς & γομφιασὸς. *Certè ab arvis pendendis, id est metiendis, dictum* arvipendium. *Postea dictum* arvipennium & aripennium. *Inde corrupta vox* aripennis *de certo agri modo. Gallos ita vocare semijugerum tradit Columella.* (c'est au chap. 1. du liv. v.) *Baticis hoc vocabulum tribuit incertus auctor de mensuris agrorum, qui allum quadratum ita Baticos appellare notat, ab arando scilicet.* (Voicy les termes de cét Auteur, *Hunc Batici* arapennem *dicunt ab arando scilicet.*) *Sive Batica hæc vox sit, sive Gallica, ex Romano utique solo translata & corrupta ut multa jam olim apud Hispanos & Gallos.* Aripennis *igitur pro* arvipendis, *ab illo* arvipendium, *verbum* arvipendiare. *Inde nostrum* ARPENTER. *Arvipendiator* ARPENTEUR. Grégoire de Tours liv. 1. chap. 6. & Reginon liv. 1. usent du mot *aripennis*, pour ce que nous appelons *arpent. Acripennis* & *agripennis* se trouvent en la mesme signification dans la Chartre de la Fondation de l'Abbayïe de la Trinité de Caen. *Addidimus prætiolatæ Ecclesiæ viginti acripennos vineæ.* Et ensuite : *De istis tribus agripennis*, &c. Voyez Vossius de *Vit. Serm.* liv. III. chap. 1. où il improuve l'étymologie de Scaligèr d'*aripennium* quasi *arvipennium*, & M. Bignon dans ses Notes *ad veteres Formulas* pag. 614. qui semble ne l'approuver pas aussi. Isac Pontanus liv. VI. de ses Origines Françoises chap. 24. soutient qu'*aripennis* est un ancien mot Gaulois : ARIPENNIS *non tantùm Francica sed & vetus Gallica vox est semijugerum significans, etiam Columella eo sensu usurpata, ab* aert *scilicet & pandt, nostratibus vocubis* (il estoit Danois) *deducta.* Aert *enim terram*, pand *id significat quodcunque est certo termino modoque circumscriptum.* Il dit la mesme chose dans son Glossaire Celtique au mot *Arepennis.*

ARQUE' : Cheval arqué : c'est un cheval qui a les jambes arquées, ceſtadire, qui a les genoux courbés en arc à force de travailler. Voyez *brasficourt.*

ARQUEBUSE. De l'Italien *archibuso* : ainsi dit, selon l'opinion commune, d'*arco*, qui signifie *un arc*, & de *busio*, qui signifie *un trou.* Polydore Virgile dans son Traité des Inventeurs des choses, livre 2. chapitre XI. Bombarda *vocatur à* bombo : *id est, sonitu, qui* βόμβος *Græcè dicitur. Quidam* tormentum æneum *maluni nuncupare. Ejus nunc plura sunt genera: quæ variè vulgò nominantur : & unum illud minimum quo nunc pedites utuntur*; *qui factitio nomine* sclopus *vocitatur* : Sclopus *enim est sonus ille qui ex buccarum inflatione erumpit. Persius :*

Nec sclopo tumidas intendis rumpere buccas.

Sed alio quoque nomine appellatur arcus busius: *à foramine, opinor, quo ignis in pulverem fistulâ contentum immittitur : nam Itali* busium *vulgò foramen dicunt*; & arcus, *quòd instar arcus pugnantibus sit. Quippe hodie hujusmodi tormenti usus in primo statim pugna loco est, quam olim Sagittariis dabant, quum à missilibus præliari incipe-rent.* Vincentius Castellanus au commencement de son Histoire de la Guerre de Malte : *Hæc nostrò, Italicâ linguâ, appellant*; archibugi : *quod idem est ac si Latinè* arcus perforatos *diceres.* Bonaventure Pistofile partie première de son Oplomakie, page 163. Archibuso *non vuol dir altro che* arco buso : *cioè, un' instrumento che fa l'effetto dell' arco : cioè, di cacciar con impeto.* Le Président Fauchet dans son Traité de la Milice, livre 2. *Cet instrument s'appella depuis* haquebute: *& maintenant a pris le nom de* harquebuze : *que*

ceux qui pensent estre le nom Italien, luy ont donné: comme qui diroit arc à Arcot, que les Italiens appellent buso. L'Arioste dans son Orlando Furioso au chant neuviéme, d'appelé l'arquebuse par cette raison d'*hérisso bugio*.

Porta alcun' arme, che l'antica gente
Non vide mai, nè, fuor ch' alui, la nova:
Un ferro bugio, lungo da due braccia:
Dentro a cui polve ed una palla caccia.
Col fuoco dietro. Ove la canna è chiusa,
Tocca un spiraglio, che si vede appena:
A guisa che toccare il Medico usa,
Dove è bisogno d'allacciar la vena.
Onde vien con tal fuoco la palla esclusa,
Che si può dir che suona e balena.
Nè men che foglia il fulmine, ove passa,
Con che tocca, arde, abbatte, apre, e fracassa.

Les Flamans disent *bus*, pour dire *une arquebuse:* Et nous appellons anciennement cet instrument *hacquebute*, comme il paroiſt par le paſſage du Prédicant Fauchet cy-deſſus allégué; & par cet endroit de Marot, livre 1. de ſes Epigrammes, *Un de ces deux hacquebuziers:* & par celui-cy de Rabelais l. 44. *excepté qu'a tous faiſoit laiſſer leurs piques, eſpées, lances, & haquebutes.* Ce qui me fait aucunement douter de l'étymologie d'*arco bugio*. Cependant, elle eſt approuvée par M^r de Caſeneuve, le Prince des Etymologiſtes de notre Langue.

ARRAMIR. C'eſt un vieux mot François qui ſignifie promettre de preſter ſerment à un certain jour & dans un certain lieu. *Adramire* ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique, dans les Formules de Marculfe, & dans les Capitulaires. Spelman dans ſon Gloſſaire & Voſſius *de Vitiis Sermonis* livre II. chap. 22. croyent que le Latin a été fait du François: & eneſſet les François eſt tres-ancien, comme il paroiſt par ces vers que François Pithou a produits dans ſon Gloſſaire au mot *adramire*.

Mole les ryſſes, arramir,
Serement faire & foy plevir
Que par morir ne l'y falleront:
Tel fra comm'il ſera ſeront.

Voyez Mr Bignon dans ſes Notes ſavantes & curieuſes ſur les Formules de Marculfe pag. 588. Lindembrog dans ſon Gloſſaire, Pithou, Spelman & Voſſius aux lieux allegués. Le Pere Thomaſſin dans ſon Traité des Langues réduites à l'Ebreu, à la page 34. du Tome 2. dérive *adramire* de l'Ebreu *harab*, qu'il dit ſignifier *negotier, prendre*, ou *donner des gages*.

ARREST. La pluſpart des Etymologiſtes le dérivent d'ἄρειν. Budée ſur la Loy derniére au Digeſte *de Senatoribus: Ejus autem Curia ſententia* (Il parle du Parlement) Arreſta *vulgò dicuntur, cum* arreſta *fortaſſe per unum R dici debeant: quo verbo Græcè* placita *ſignificantur. Cujus me verbi dudum Paulus Æmilius admonuit, Gallicarum Hiſtoriarum Scriptor: quæ quidem cum hæc ſcriberem, in magna expectatione apud noſtrates erant.* Et dans ſes Forenſes, page 118. Arreſta *verbo Græco dicere malim quàm* Arreſta, *ſententias Curiæ, id eſt, quæ Curia commentanti placita ſunt: & elegantius enim & verius ſic vocantur.* Arreſtum *ſermone vernaculo moram nodoſam ſignificat, & porro eundi agendive obicem. At eorum multa ita pronuntiantur ut non lites finiſſe, ſed lites peperiſſe dicantur. Quare* Arreſtorum, *id eſt diſſertiones forenſes ſi-ſtentium, vocabulum amittunt: litigantium vitæ culpâ frequentius quàm Judicum.* Et pag. 254. *Curiis conſulta ab arreſtis & ſententiis differunt. In his enim non cauſarum diſceptatio agitatur, ſed de re publicâ, aut principiis deliberatio conſituitur. Romani in Senatuſconſultis ferendis hoc verbo* placere *utebantur, quaſi* arreſta, *id eſt placita Curia appellantur. Uſus eſt Cicero Philippica V. verbis Senatus loquens, & Philippica IX. Seneca ad Lucilium:* Præterea nulla ars contemplativa, ſine decretis ſuis eſt, quæ Græci vocant dogmata; nobis decreta licet appellare, vel ſcita, vel placita. *Plinius libro undevicesimo:* Eadem ætas Neronis principatu ad Theſſalum tranſlilivit, delentem cunctà majorum placita, & rabie quadam Medicos perorantem. *& ἀφετὸν Græcè placitum & gratum ſignificat. Plutarchus libros quatuor ſcripſit περὶ τῶν ἀρεσκόντων τοῖς φιλοσόφοις. Id eſt, ut noſ olim vertimus,* de Placitis Philoſophorum. *hoc eſt, de Dogmatibus.* Périon: *Harum ſummarum primarumque Curiarum ſententiam linguâ noſtrâ, ut ſcis,* arreſt *vocamus: quod à Græco, quod eſt ἄρεσκον, id eſt, placitum, ut idem Budæus primus monuit, ortum eſt. Hoc autem verbum principis voluntatem & ſententiam declarat ratam & fixam, à qua nulla ſit provocatio.* Chaſſaneus en ſon livre intitulé *Catalogus gloriæ mundi*, dit la meſme choſe, à ce que me dit Mr Nublé: car je n'ay pas vu l'endroit. Henri Etienne dans ſes Etymologies Françoiſes tirées du Grec: AREST DE LA COUR, *& non* Arreſt; *ἄρεσκον ſelon Budé.* Jan Picard dans ſa Celtopédie, pag. 139. *ἄρεσκον*, ARREST; *vel potius ſimplicì* R, AREST. *Eſt autem placitum vel ſententia in Curia lata.* Benedictus Curtius tout au commencement de ſon Commentaire ſur le livre intitulé *Arreſta amorum: Et eſt igitur Arreſtum Curiæ ampliſſimæ, ſive Senatûs ſententia. Quæ voce Græcè* placita *ſignificantur: deberique per unicum* R *ſcribi. Cujus quidem interpretationis Guillelmus Budæus totius Galliæ ac Literaturæ Græcanicæ præcipuum decus nos primus admonuit.* Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, pag. 41. *Curia decretum ἄρεσκον, quaſi* placitum. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*: ARRESTUM, *pro ἄρεσκον, hoc eſt, placitum, ſive ſententia Curiæ: ab ἀρέσκω*, placere. *Ergo pro* arreſto Cutiæ decretum *melius ſit.* Ita placuit Curiæ, *frequens vox in foro: uti & verbum inde formatum* atteſtare: *quod & uſurpat Concilium Piſanum*, &c. Rabelais femble eſtre du meſme avis, aiant dit au chapitre 42. du livre 3. *Il n'eſt de mauvaiſe cauſe qui ne trouve ſon Advocat. Sans cela jamais ne ſeroit procès au monde: ſe recommanderoit humblement à Dieu le Juſte; invoqueroit à ſon aide la grace celeſte; ſe déporteroit à l'Eſprit Sacroſaint du hazard & perplexité de Sentence diffinitive: & par ce fort, explorerait ſon decret & ſon plaiſir, que nous appellons* areſt. Mais perſonne ne révoque plus en doute que le mot d'*arreſt* n'ayt été fait d'*arreſter*: conformément à l'opinion de Nicot: Et c'eſt inutilement que le Pére Labbe l'a voulu faire venir de *reſtes*, en la ſignification de *reliquum:*

Digitized by Google

reliquum : les Arrests ne laissans rien de reste dans les affaires. Voicy les termes de Nicot: ARREST ; *C'est le jugement d'une Cour Souveraine :* suprema Curiæ consultum judicatum. *En laquelle signification aucuns veulent qu'il le faut escrire par simple* R, *comme venant de ἀρετὸν, placitum Curiæ. Toutefois les Parlements & Cours Souveraines n'usent point de ces mots.* Il nous plaist, *ou* Car ainsi nous plaist. *Vray est que l'équité leur est permise. Et partant* Arrest *est print de ce mot* arrester, *qui en François signifie closture & fermeture aux appellations & au cours d'un procés.* Les Latins ont dit *restare*, pour dire *s'arrester*, *& demeurer court*. Depuis on a donné à ce mot une signification active : & on a dit *adrestare* pour *faire arrester*. Et il se trouve en cette signification dans le livre de Henricus Kalteisen *de libera prædicatione verbi Dei*. Et nous avons delà appellé *Arests* ou *Arrests*, les Jugemens des Cours Souveraines, parcequ'ils rendent les choses stables, & qu'ils font que les parties en demeurent à ces Jugemens. Mr du Cange dans son Glossaire, au mot *aresta :* ARESTA, *apud Gallos sunt decreta ; seu judicia forensia, à superiori Judice, à quo nulla intercedit appellatio, lata : cujusmodi sunt Parlamentorum. Quæ sic apellata videntur, quòd post varias ab inferioribus & pedaneis Judicibus de re quapiam latas sententias, litem & controversiam supremo examine & judicio definiant ac decidant.* Arrester *enim nostris, est decernere, statuere. Adrestare* a été fait du verbe *stare*, (d'où vient *statuo* & *statutum*) & des particules *ad* & *re :* qui sont des particules qui servent souvent à la composition des mots. Et c'est aussi de ce mot *adrestare*, qu'on a dit *une ville d'arrest*, pour signifier une ville où les vaisseaux s'arrestent. ¶ Depuis que j'ay fait cette observation sur le mot d'*arrest*, j'ay lu les Origines Françoises de Mr de Caseneuve, où je voy qu'il a donné dans l'opinion de ceux qui dérivent *arrest* d'*ἀρεὸν*.

ARRI. On se sert de ce mot en Languedoc, pour exciter les animaux à marcher. Les Italiens se servent du mesme mot en la mesme signification. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *arri*.

ARROCHE. Lat. *atriplex*. D'*atriplice*, ablatif d'*atriplex*, dont les Italiens ont aussi fait *atrepice*. *atrepice, arrepice, arropice*, ARROCHE. Sylvius dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, pag. 73. s'est aperçu de cette étymologie.

ARROSER. D'*adrorare. Irrorare* se trouve dans la Vie de Grégoire VII. pag. 85.

ARROY. Nicot : ARROY *signifie* équipage, assortissement, *& aussi*, ordre, *ou plustost* ordonnance militaire. *Ainsi dit-on*, Le Roy vient en bel arroy : *c'est à dire*, en bel équipage, bien pourvu, & assorti de ce qu'il falloit : *ou bien*, en belle ordonnance militaire. *Dont par le contraire, on dit*, mettre une armée en desarroy: *c'est à dire, la rompre, l'ouvrir, & luy déconfire les rangs.* Concinnitas : *&, comme Cicéron dit*, concinnitudo ; aptitudo, *s'il se peut dire.* Militum ordines apti & compacti, ex qua re concinnitas apparet. L'*Espagnol dit aussi* arreo: *paravemure à l'imitation du François : &* arrear la casa : eleganti domum supellectili ornare, instruere. *Mais* arroyer *n'est pas usité en François, ainsi que* desroyer. *Voyez* desroyer. SANS ARROY: nullo ordine. Le Pere Labbe dans ses Etymologies Françoises, au mot *allouer*, le dérive d'*ad Regem. Dautant* ; ce sont ses termes ; *que les Seigneurs venant trouver le Roy, quand il tenoit son tinel, & faire leur cour, se mettoient eux & leur train au meilleur ordre qu'il leur estoit possible.* ARROY vient de l'Italien *arredo :* d'où vient aussi l'Espagnol *arreo*. L'Italien *arredo* a l'air d'estre Alleman d'origine : demesme qu'*arreste*, mot de mesme signification : qui vient de l'Alleman *harnisch*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *arnese*. Mr Ferrari le dérive *ab arrhis nuptialibus*. Voyez-le au mot *corredo*.

ARRUMER. Voyez *rum*.

ARRUNER. Nicot : ARRUNER, *pour* arranger ; *disponere, ordinare, componere*. C'est un vieux mot inusité parmi les Auteurs, mais qui est encore en usage parmi le peuple de la Basse-Normandie.

ARSENAC, ou ARSENAL. Maynard a dit *Arsenal*.

J'admire le Cardinal,
Il préfére au luth des Muses
Les flutes de l'Arsenal.

C'est dans une de ses Odes à Flote. Et il l'a mesme préferé à *Arsenac* : car aiant dit dans une de ses épigrammes,

Quand liray-je dans l'Almanac
Que la Paix fera des marmites
De tout le fer de l'Arsenac.

il a depuis corrigé cet endroit ; en mettant ;

Quand sera-ce, grand Cardinal,
Que la Paix fera des marmites
De tout le fer de l'Arsenal.

Et c'est aussi comme il faut dire selon l'étymologie ; ce mot venant de l'Italien *arsenale*, & les Grecs des bas siécles s'étant servis d'*ἀρσηνάλης* dans la mesme signification, comme il paroist par cette Inscription, mise à l'Arsenal de Constantinople par l'Empereur Théophile, & produite par Grutérus dans ses Inscriptions à la page 169.

ΑΠΟ ΚΤΙΣΕΟΣ ΚΟΣΜΟΤ
Δ. Ψ. ϛ. Β. ΑΠΟ ΔΕ
ΧΡΙΣΤΟΣ ΕΤΟΤΣ Ω. Λ. Δ
ΒΑΣΙΛΕΤΣ. ΘΕΟΦΙΛΟΣ
ΤΙΟΣ ΜΙΧΑΗΛΟΤ. ΒΗΓΑ
ΑΡΧΩΝ. ΔΙΚΑΙΟΣ. ΚΑΙ
ΕΤΛΑΒΗΣ. ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΤΟΤΣ
ΑΤΤΟΤ ΠΑΡΟΙΚΟΤΣ ΑΝΗΡ.
ΑΓΑΘΟΣ ΕΚΤΙΣΕΝ ΠΡΟΣ
ΑΝΑΠΑΤΣΙΝ ΤΟΤ ΛΑΟΤ
ΤΟΤΤΟΝ ΜΕΓΑΛΟΤΑΤΟΝ
ΑΡΣΗΝΑΛΗΝ.

Meursius dans son Glossaire estime que le Grec *ἀρσηνάλης*, a été fait de l'Italien *arsenale*. Mais cette Inscription aiant plus de huit cents ans, il y a plus d'apparance de croire que les Italiens ont pris ce nom des Grecs, & que les Grecs l'ont pris des Arabes. Les Italiens appellent *darsena* le lieu où ils mettent leurs Galéres : & les Espagnols *dorsena*. Ce qui donne sujet de croi-

Digitized by Google

re qu'*arsenale* a été fait de *darsena* : pour lequel on auroit pu dire *arsena*. Et c'eſt auſſi l'opinion du Pere Guadix, ſelon le témoignage de Covarruvias au mot *arsenal* : où il dit que *darsenaa* eſt un mot Arabe qui ſignifie la meſme choſe qu'*arsenal*, ceſtadire, *navale*, *vrsicum*, *armamentarium*, *navigium*. Mais ce mot Arabe eſt incognu & ſuſpect à Mr Bochart. Les Turcs appellent *tershanch* le lieu où ils mettent leurs Galéres: qui eſt un mot composé de deux mots Arabes: de *ters* qui ſignifie *un bouclier*, & de *hanch*, ou *chanch*, qui ſignifie *lieu* : comme qui diroit, le lieu où l'on met les armes : le *bouclier* ſe prenant dans ce mot compoſé, pour toute ſorte d'armes. Et le mot de *tershanch* n'eſt pas éloigné de *darsena*. Et il eſt à remarquer que Philippe de Commines parlant de l'Arſenal de Venife, n'en parle que comme d'un lieu où l'on équippe particuliérement des vaiſſeaux. *Aprés me feirent monſtrer leur autre threſor ; qui eſt un Arcenal où ils équipent leurs galées, & font toutes choſes qui ſont neceſſaires pour l'armée de mer: qui eſt la plus belle choſe qui ſoit en tout le demourant du monde aujourd'huy, & la mieux ordonnée pour cela.* C'eſt au chapitre dernier du livre VII. Mais nonobſtant que le mot François *arſenal* vienne de l'Italien *arſenale*, nous diſons plus ſouvent *arſenac* qu'*arſenal* : & Mr de Vaugelas qui a écrit le contraire, n'a pas été en cela bien informé de l'uſage. Mr de Balſac dans une de ſes Lettres à Mr de Monchal Archeveſque de Touloufe, qui eſt l'onziéme du livre VI. *J'ay trop bonne opinion de tant de dignes Prélats qui ſont en vos aſſemblées, pour m'imaginer qu'ils voulluſſent armer les Rois, ou contre un penitant, ou contre un homme de bien, offenſé ; & que dans l'intereſt de leur Ordre ils ne ſe contentaſſent pas d'employer les foudres du Vatican, mais puſſent encore leur poſſible pour évoquer ceux de l'Arſenac.* Et il y a déja long-tans qu'on prononce dela ſorte. Rabelais livre 3. chapitre 45. *En mon arſenac de Thalaſſe prenez équipage tel que voudrez.* Et livre 4. chapitre 25. *Tout le people de l'iſle eſtoient Charpentiers, & tous artiſans : tels que voyez en l'Arſenac de Veniſe.* Et livre 5. chapitre 19. *Deſcendans au port, trouvaſmes en barbe grand nombre d'Archiers, & gens de guerre, leſquels gardoient l'Arſenac.* J'avoue pourtant qu'*arſenaux*, au plurier, eſt plus uſité qu'*arſenacs*. C'eſt ainſi comme parle Mr de Rohan dans ſes Mémoires page 46. Mais avec le tans *arſenacs* l'emportera ſur *arſenaux*. Et j'apprans que Gomberville dans ſon Polexandre l'a préferé à *arſenaux*. Il me reſte à remarquer, qu'aujourd'huy à Paris on ne dit dans le diſcours familier ny *arſenac*, ny *arſenal*, mais *arſena* : & que les Italiens diſent demeſme *arzanà*.

ARSI. On dit à Beaune, que le vin ſent l'arſi, quand il a un certain gouſt brûlé. D'*arſicius*. *ardeo*, *arſi*, *arſum*, *arſicium*.

ARSOIR. Vieux mot qui ſignifie *hier au ſoir*. Meſlin de St Gelais page 77.

Mais quand je la revis arſoir,
Toute ſeule en un coin s'aſſoir.

ARTICHAUT. Lat. *fructus cinara*. Gr. ϰινάρα. Mr Grotius ſur Arat, page 20. le dérive du Grec ἀστυτικὸν : qui ſe trouve, dit-il, dans Trallian en la meſme ſignification. Le lieu de Trallian n'eſt pas venu à ma connoiſſance. Henri Etienne le dérive du meſme mot. *Vulgò dicuntur* artichaux, *quaſi* ἀστυτικὰ καυλοί. C'eſt dans ſon Treſor de la Langue Grecque. ἀστυτικὸν καυλὸν, ceſtadire, *caulis conditanei*. Cette dérivation a été ſuivie par Mr Lancelot. Et ſi elle eſt véritable, il faut qu'*artichaut* ayt été formé en cette maniere : *artyticus*, *artyticaldus*, ARTICHAUT. Mais je doute fort qu'elle ſoit véritable : cette dérivation *artyticaldus* ne me ſemblant pas naturelle. Les Grecs ont appelé cette plante κάκτος : qui eſt un mot Sicilien. Voyez Athenée à la fin du ſegond livre, Antigonus dans ſes Hiſtoires Merveilleuſes, & Héſychius dans ſon Gloſſaire du mot κάκτος. Et delà, le mot Latin *cactum*, qui ſe trouve dans Tertullien *de Pallio* : d'où les Herboliſtes ont fait *articaldum*. Mais d'où peut venir cet *arti* ? J'ay cru autrefois qu'on avoit dit *articaldum*, au lieu d'*horticaldum* : comme qui diroit le *chardon des Jardins* ; *cardunus ſativus* : Car κάκτος & *cardunus* eſt la meſme choſe. Athenée, au lieu allégué, le dit affirmativement ; & que les Romains ont appelé l'artichaud *cardunt*. Le mot de *cardo cardonis*, qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes & dont nous avons fait *chardon*, témoigne dailleurs qu'on a dit *cardus cardi*. Et comme le changement de l'a en i eſt trés-naturel, on peut avoir dit *articardus* : d'où le François *artichaud*. Mais comme les Italiens appellent l'artichaud *articiocco*, *arcicoco*, *carciofo*, & *carciofolo*, & les Eſpagnols *artichofa*, & *alcharchofa*, & les Arabes *harſchof* & *charſchof* ; & que le mot *artichaud* ne me paroiſt pas ancien en notre langue; je doute preſentement de cette étymologie. Mais je n'en ſay point de meilleure : celle de de Charle Etienne, dans ſon *de Re hortenſi*, ne me ſemblant pas meilleure. La voicy : CINARA, *cardui ſativi ſpecies, cujus ſummitate & veluti fructu* (*quem Graci ſcolymon, Latini ſtrobilum vocant, quod ſit ipſe echynus vel capitulus nuci pineæ ſimilis*) *in edulis mimur. Atque hunc quidem Hippocrates* cocalum *vocat : cui diſſoni articulus Arabum ſubinde à quibuſdam eſt additus*, & alcocalus *diſtus eſt : deinde verò, corrupto articulo, vulgò* ARTICHAULT. Ruellius, 3. 14. & Dodonée liv. 5. chap. 6. de la 5. Peinptade, ont dit la meſme choſe. Il n'y a point d'apparance que l'article Arabe *al* ayt été changé en *arti*. Il me reſte à remarquer que les Allemans diſent *artſchock*, & *artſchock*, qu'ils ont fait de notre François *artichaut* : & que les Grecs modernes diſent ἀγκινάρα, qu'ils ont formé de l'ancien Grec κίναρα.

ARTILLERIE. Voſſius *de Vitiis Sermonis* livre VII. chapitre 1. le dérive d'*arcualia*, parcequ' ancienement on ſe ſeoit voit de l'arc ; mais il vient de l'ancien mot *artiller*, qui ſignifioit proprement rendre fort par art, & garnir d'outils & d'inſtruments de guerre. Le Roman du Chevalier au Daizel :

Prés

Digitized by Google

Près de la marche de la mer
Avoit fait son Castel fermer,
Qui moult estoit bien batilliez.
Si fort & si bien artilliez
Qu'il ne creinoit ne Roy ne Conte.

Artiller ou *Artillier* vient d'*ars artis*. Ainſi les Grecs ont dit demeſme μηχανὴ de μῆτις, dit l'Auteur du Grand Etymologique. Les Latins ont dit auſſi demeſme *ingenium* & *ingeniarii*. Aſconius : *Machina eſt, ubi non tam materiâ quam ratio artis atque* ingenii *ducitur. Itaque fraudes, doli, inſidiæ in hoc nomen apud Comicos alioſque paſſim venerunt.* Voyez *engin* ; & Lipſe liv. I. de ſes Poliorcétiques chap. 3.

ARTISAN. *Ars artis, artitius, artitianus* ARTISAN : comme *courtiſan*, de *cortitianus : cors cortit, cortitius, cortitianus*, COURTISAN. Les Eſpagnols d'*artarius* ont fait *artero*.

ARTISON. Mr Félibien dans ſon Dictionnaire des Arts : ARTISON, *petit ver qui s'engendre dans le bois.* (Par corruption, au lieu d'*artuiſon*.) C'eſt ainſi que nos anciens appeloient ce ver. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe à la fin de ſes Etymologies Françoiſes : TINEA, *artuiſon. C'eſt ver de drap.* TINEOSUS, *artuiſonneux.* L'étymologie d'*artuiſon* ne m'eſt pas connue.

ARZEL. Un cheval arzel : C'eſt un cheval qui a une balzane, ou marque blanche, au pied de derrière du coſté droit. Les Italiens diſent *arzelio* en la meſme ſignification. Voyez le Dictionnaire de Vigneron, autrement Véneroni.

AS.

AS. On appelle ainſi un point unique marqué ſur une carte, ou ſur un dé. Du Latin *aſſus*, qui ſignifie *ſolus, merus* ; d'où les Italiens ont auſſi fait *aſſo*, dans la meſme ſignification. *Aſſa vox*, pour une voix toute ſeule, non accompagnée d'inſtrumens, ſe trouve dans un fragment de Varron rapporté par Nonius Marcellus page 76. & 77. de l'édition de Sedan. Voſſius dans ſon Etymologique, au mot *aſſum*, croit que *vox aſſa* a été dit d'ἄσαι, qui ſignifie *canere*. Voicy ſes termes : *Unde igitur, dixerit aliquis,* aſſa voce, *aut* tibia canere *dicebantur? Num dicemus hanc* aſſi *notionem eſſe ab* ἄσαι, *id eſt*, canere? *Non diſplicet. Alii tamen malunt hic* aſſus *ſignificare* merus. *Idque propterea, quòd, ſi quid aſſetur, aut torreatur, humidum abeat, ſolumque id remaneat, quod ſiccum aridumque eſt: ſive, quod cibi, qui aſſantur, ſoli coquantur, non cum humore: eoque cibi, aſſati toſtique, proprium ſolùm ſaporem habeant, contrà quam ſit in elixis, quæ varios a ſuſculo ſapores accipiunt. Nonius: Aſſum* à ſtimandum eſt, ut in obſoniis ſine pigmento ſaporis alieni, quemadmodum *merum* dicitur *ſolum.* ¶ *Aſſum*, en la ſignification de *toſtum*, vient d'*ardo* : *ardo, arſi, arſum, aſſum, aſſatum* : mais dans la ſignification de *ſolum*, & de *merum*, il vient d'ἁσ, σι, μία, ὰν, c'eſt, *unus, una, unum* : pour lequel on a dit enſuite ἄν, à la Dorique, & ἂς, à la Tarentine, d'ἂς les Latins ont fait *as aſſis*. Mr de Saumaiſe pag. 576. de ſon livre *De Uſuris* : *Sed & aſſem pro unitate qualibet poſuerunt, quia* σὺν μονάδα *quoque denotat, quia idem eſt cum* ἓς *Græcorum communi.* Au lieu d'ἓς les Grecs ont auſſi dit ἰ : ce qui paroiſt par le féminin μία, *una*, qui a été fait d'ἷα, par le pleonaſme de la lettre μ, ſelon la remarque de Heſladius dans la Bibliothéque de Photius : ce qui eſt confirmé par cet endroit d'Héſychius : ΙΑ, μία. ἓ μόνη. Il me reſte à remarquer que comme de κύων, génitif de κύνα, les Latins ont fait *canis*, d'ἴνα, génitif d'ἷς, ils ont fait *unus: ivis, ivi, ivo, unus* : on y a enſuite ajouté un μ, & on a dit μίνος, & μῖνος. Au lieu d'ἴνος, en la ſignification de μίνος, on a dit auſſi ἴνος ; d'où le verbe *iniζειν*, pour dire, *être ſolitaire.* Héſychius : *iniζειν, τὸ μονάζειν, καὶ γλαῦκας.* Et comme nous diſons *un as*, pour un point uniſque ſur un dé, ou ſur une carte, les Grecs diſoient demeſme ἴνιος & ἴνιν. Voyez Pollux liv. 7. chap. 33.

ASCENDANT. *Ab Aſtro aſcendente & dominante.*

ASNIER. D'*aſinarius* ; qui ſe trouve pour *agaſo* dans Suétone en la Vie d'Auguſte chap. 96.

ASPIC. Simple. Lat. *nardus Celtica.* De *ſpicum*, dit par métaplaſme pour *ſpica. Spica, ſpicum*, ESPIC, ASPIC. Périon s'eſt aperçu de cette étymologie.

ASSAILLIR. D'*adſalire* ; qui ſe trouve en la ſignification d'*aſſaillir* dans les Formules de Marculfe, & ailleurs. Voyez Spelman, Lindembrog, & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires ; & Mr Bignon ſur Marculfe ; & Voſſius *de Vitiis Sermonis. Adſalire* a été dit pour *aſſilire.*

ASSAISONNER. Lat. *condire.* De *ſtatione*, ablatif de *ſtatio*, les Italiens ont fait *ſtagione*, pour *anni tempeſtas* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ſazon*, & les Gaſcons *ſaſon*, & les François *ſaiſon*. De *ſtagione* les Italiens ont fait le verbe *ſtagionare*, pour dire, *conduire à perfection* ; s'étant ſervis du mot *ſtagione* pour le tans en général auquel les choſes, ſelon l'ordre de la Nature, ſont dans leur perfection. Et delà vient que les François ont dit *aſſaiſonner*, pour *condire* ; & les Eſpagnols *ſazonar*. Et ainſi *aſſaiſonner les viandes*, c'eſt les mettre au meilleur état qu'elles puiſſent être.

ASSASSIN. C'eſt celui qui ſe loue à prix d'argent, ou autrement, pour tuer un homme : celui qui fait un meurtre de ſang froid. C'eſt la définition que donne de l'Aſſaſſin la Coutume de Nevers, art. CXCV. Et c'eſt celle que j'avois donnée dans la première édition de ces Origines de la Langue Françoiſe, & qui a été ſuivie par Mr du Cange, en ces termes : *Aſſaſinorum appellatio tranſlata poſtea ad ſicarios, homicidas, graſſatores : ſed eos præcipuè, ut auctor eſt Schenæus ad Leges Scoticas, qui ab alio pecuniam, vel mercedem, accipiunt, alterius interficiendi cauſâ, & qui hujuſmodi ſcelus, data mercede, fieri procurant.* Et elle a été approuvée par Vendrocchius, dans ſa première Note ſur la ſixième des Lettres Provinciales du célebre Mr Paſchal, imprimées ſous le nom de Louis Montalte. Et je ne puis comprendre comment elle a été blaſmée par celui qui a répondu à ces Notes : lequel a dit, à ce propos, que j'eſtois

Digitized by Google

un Auteur de nulle autorité. Je viens à l'origine du mot. Plusieurs croyent que ce mot *assassin* nous est venu d'Orient. Le Président de Thou dans son Poëme contre les Parricides :

Notus & Eoorantium Assassinus in axe,
Proh pudor ! in nostro visitur orbe frequens.

Coquille sur l'article de la Coutume de Nevers cy-dessus allégué : *Et dit-on que le mot d'Assassin est venu des Sarrazins au temps que les Chrestiens estoient à la conqueste de la Terre Sainte.* Montagne liv. 2. chap. 29. *Ainsi fut assassiné (ce mot est emprunté de leur nom)* (il parle des Assassins) *nostre Comte Raymond de Tripoli.* Beduinus, du tans de nos voyages d'outremer s'étant fortifié dans un Chateau de difficile accès, y attiroit plusieurs gens ramassez, qui se vouoient à lui pour assassiner ceux qu'il vouloit faire assassiner. Guillaume de Nangy : *Ce tres mauvais & malveillant Seigneur des Assassins habitoit en la confinité & contrée d'Antioche & de Damas, en Chasteaux tres bien garnis sur montagnes. Celuy Roy estoit moult redouté & craint des Chrestiens & des Sarrasins, Princes prochains & lointains : pource que moult de fois eux par ses Messagers indifféremment faisoit occire. Car aucuns enfans commandoit de sa Terre estre amenez en ses palais : & illec apprenoient toutes manières de langues, & estoient enseignez d'aimer leurs Seigneurs sur toutes autres choses, & à luy jusqu'à la mort obeir : qu'ainsi pouvoient aux joyes de Paradis parvenir : & quiconque mourroit en obéissance, estoit honoré au gré de la terre des Assassins : & ainsi à leur Roy obéissans, moult de Princes occirent : comme ceux qui de leur mort avoient peu de crainte.* Arnoul, Abbé de Lubec, à la page 104. de sa Chronique des Esclavons : *In terminis Damasci, Antiochiæ, & Alapie, est quoddam genus Sarracenorum in montanis : quod eorum lingua vulgari* Heissessin *vocatur.* Voyez Rubruquis dans son Histoire de Tartarie. Aulieu d'*Heissessin*, on a dit par corruption *Assassin.* Et delà est venu, selon l'opinion de la plus part des Etymologistes, qu'on a appelé *Assassins* en France & en Italie, ceux qui faisoient des meurtres de sang froid. Nicetas ; Mathieu Pâris ; Volaterran livre 21. de sa Géographie au chapitre des Sectes de Syrie ; Albericus au mot *assassinus*, au chapitre 1. *Extra, de Homicidiis in Sexto* ; & Paul Emile livre v. font mention de ces Assassins : & Nicole Gilles, qui les appelle *Arsacides.* Voyez Nicot au mot *Arsacide*, Pasquier livre VIII. de ses Recherches chapitre 20. Favin livre 3. de son Théatre d'Honneur, page 587. Guenois sur le Titre 1. de la 1. partie de sa Confrontation des Coutumes, folio 137. Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Spelman & Mr du Cange dans leurs Glossaires. C'est aussi l'opinion de Barthius liv. 51. chap. 21. des ses Adversaires, où il traite amplement de l'origine des Assassins, & où au sujet de cette origine il rapporte un passage considérable de l'Histoire d'Orient de Jacobus à Vitriaco. M^r le Moine, tres-savant Ministre de Rouen, & qui marche sur les pas de Mr Bochart, Ministre de Caen, a aussi donné dans cette étymologie, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de ce Vieux de la Montagne. Sa Lettre étant tres-docte & tres-curieuse, je la produiray icy : étant persuadé qu'elle ne déplaira pas à mes Lecteurs. La voicy :

Le mot assassin *a été dit du Vieux de la Montagne, Roy des Assassins : qui est ainsi nommé, comme qui diroit, Roy des Herbages, des Prez, des Jardins. En effet, ce Roy occupoit au pied du Liban une Terre fort bonne, & qui pouvoit bien tirer son nom de sa fertilité.* Assesa, ou assisa, *signifie des herbes, des pasturages, des jardins : toutes choses qui se trouvent en abondance dans le pais de la domination de ce Prince. Vous savez son histoire. Vous savez comme à la faveur de ses Jardins délicieux, il trompoit plusieurs de ses Sujets ; & comme il les engageoit à tout entreprendre, dans l'esperance qu'il leur donnoit qu'ils jouiroient après leur mort de tous ces lieux agréables. Alardin fit la mesme chose, comme le rapporte Marc Paul Vénitien. Et pour cela, plusieurs ont confondu ces Alardin avec le Vieux de la Montagne : croyant que ce Vieux de la Montagne s'appelast Alardin. Mais c'est une bévue : car ce sont deux Princes différents. Autrefois, le Vieux de la Montagne est appelé, le Vieux, non pas qu'il fust plus vieux que les autres Princes : mais parceque ce mot se prend pour un nom d'honneur. Car comme nous avons fait le mot de* Seigneur *de celui de* Senior ; *& comme les Hébreux employent le mot* יקן Zachen, *pour un nom de dignité ; ainsi les Arabes, & les Sujets de ce Vieux de la Montagne l'appeloient ordinairement* Schic : *c'est adire, le Vieux : non pas pour marquer son âge, mais pour marquer sa dignité. De ce mot* Schic, *on a fait celui de* Sichée, *qui étoit le nom du mari de Didon : comme qui diroit Prince & Seigneur. Delà est encore venu* Schah, *qui signifie* Roi *chez les Perses ; & donc, comme vous savez, & comme vous l'avez remarqué dans vos Origines Françoises, est venu* Schah mat, *ou* eschec & mat. *Ce Prince donc étant nommé* Scheic, *qui signifie un vieillard & un Seigneur, nos Voyageurs l'ont appelé le* Vieux : *prenant ce mot dans sa primitive & plus frequente signification. Mais ils ne se sont pas seulement trompez en cela, ils se sont encore mépris, & tres lourdement, en le nommant le* Vieux de la Montagne. *Il ne commandoit point sur une montagne : ancontraire, il demeuroit au pié du Liban, ainsi que le remarque Benjamin Tudelensis. Voici ce qui a causé l'erreur. Ce Prince est appelé* Scheic Gebal : *c'est adire, le Seigneur de Gebal. Et comme* scheic *signifie* vieux, *&* gebal, ou gibal, *une montagne, nos gens peu versez en la Langue Arabique, ont traduit le* Vieux de la Montagne : *au lieu de traduire, le* Seigneur de Gebal, *ou* Gibal. *L'Arabe* gebal, *ou* gibal : *signifie, dis-je, une montagne : comme aussi l'Hébreu* גבע *d'où vient* Eliogabalus : *& d'où vient aussi* Mongibel, *comme vous l'avez fort bien remarqué dans Vos Origines Italiennes. Mais* Gebal *est aussi un nom de ville. Et il y a plusieurs villes qui ont été ainsi appellées. Vous les connoissez, Monsieur : & il seroit superflu de vous en faire une énumération particulière. Ce Prince des Assassins étoit donc le Roy de Gebal : qui étoit, comme je viens de dire, une place au pié du Liban : mais il n'étoit pas Roy de la Montagne. Benjamin le nomme* Scheich Elchasiin. *Et c'est aussi de la sorte qu'on le nomme dans tout l'Orient. Delà vient que nous l'avons appelé le Roy des Assassins.*

Mais

Digitized by Google

Mais ces paroles, comme je l'ay déja dit, signifient le Roy des prairies; des Terres cultivées; des Jardins, où l'Art & la Nature fournissent à l'envi une infinité de choses délicieuses. C'est en la page 32. de l'édition in 8°. que Benjamin parle de ce Scheich Alhassin: où Lempereur, qui a traduit cet Auteur, a assez bien rendu ces paroles. Mais en la page 88. il faut avouer que cet Interprète s'est trompé le plus lourdement du monde. Benjamin en cet endroit parlant de certains peuples qui habitent la terre Melechel, dit qu'ils ne sont pas de la Loy des Mahometans, mais qu'ils sont עוגים לוקו שטארץ אלכשישין *onim lezeken schebeerez elcaschischin: cestadire, Dépendans du Seigneur qui est en la Terre des Aschischin, ou Assassins. C'est le véritable sens des paroles de Benjamin. Et cependant le bonhomme Lempereur les traduit de cette sorte*, Qu'ils appellent les plus vieux d'entre eux ELHASSISIN: *comme si c'étoit le nom de l'homme le plus ancien du pais, auquel ils déféraſſent le gouvernement, & qu'ils le nommaſſent par excellence* Elaisin: *au pluriel: cestadire*, les Vieillards: *s'imaginant que le mot* Elassisin *venoit de l'Arabe, ou Syriaque*, halison, *qui signifie* ancien. Sed hæc sunt nugæ, & mera vigilantis somnia. *Il faut traduire, comme j'ay fait*, Dépendants du Seigneur, qui est dans la Terre des Assisins: *duquel mot d'*Assisins, *par une légère corruption, nous avons fait notre* Assassins.

Cette Lettre est, dis-je, très-docte & très-curieuse. Mais cependant Mr du Cange y trouve à dire, que M^r le Moine y soutienne que le Vieux de la Montagne ne s'appeloit pas de la sorte, & qu'il ne demeuroit pas dans une Montagne. De Montanis *verò cognominabatur Veterus de Monteanis, Assassinorum Princeps, quod revera in montibus habitaret, ut̀ apud Joinvillam docuimus: licèt contrà censeat vir doctus apud Clarissimum Menagium in Originibus Italicis.* C'est dans son Glossaire Latin au mot *senex*.

Je reviens à notre étymologie du mot *assassin*. Mr Férrari, très-célebre & très-savant Professeur de Padoue, l'improuve extrémement: Et il prétant que ce mot a été dit *ab assidendo. Ergo ab assidendo* Assassini *dicuntur, qui itinera obsident, & in viatores grassantur, atque impetum faciunt.* C'est dans ses Origines de la Langue Italienne. De mon coté, je n'approuve pas non plus l'étymologie de Mr Férrari. L'opinion de Mr de Caseneuve me paroît plus raisonnable: lequel dérive le mot d'*Assassin* de *sasis*, ancien mot Tiois qui signifie *couteau*: ce qu'il prouve par plusieurs passages très-doctes & très-curieux. Et il croit que nous avons fait *assassin* de ce mot *sasis*, demesme que les Latins ont fait *sicarii* de *sica*. Ce qu'il confirme par cet endroit de Mathieu Pâris dans la Vie de Henri III. Roy d'Angleterre, *Assassinos, quos* Cultelliferos *appellamus*. Voyez sa remarque.

ASSEMBLER. D'*adsimulare*, composé d'*ad*, & de *simul*: comme qui diroit *simul ponere*. Voyez *ensemble*.

ASSENER *un coup*. D'*assignare*: cestadire, *ferire signum*. Anciennement nous disions *asséner* pour *assigner*. Bouteiller dans sa Somme Rural, au Titre du Droit de Confiscation, parlant de la femme dont le mari a encouru confiscation de biens: *Item, lui demeure tout son assené*, &c. Cestadire, tout ce qui lui avoit été assigné par les conventions matrimoniales.

ASSEZ. Mr de Caseneuve le dérive d'*ἄσυ*, futur d'*ἄδω*, qui signifie *saouler*: d'où vient *ἄσυ*, qui signifie *satietas*. Il vient, comme l'Italien *assai*, du Latin *ad satis*. Voyez *assai* dans mes Origines de la Langue Italienne. Sylvius dans sa Grammaire, page 147. a fait la mesme remarque. *Satis*, ASSÉS: *ab* ad satis. Il ajoute, *Nisi ab* affatim *mavis*: FF in SS *mutatis*: qui est une étymologie non recevable.

ASSIETTES de table. *Parceque*, dit Mr de Caseneuve, *elles marquent les places deceux qui se doivent asseoir à table.* Et à ce propos il cite fort à propos cet endroit de Froissard, vol. 4. chap. 91. *Et fut l'assiette de la table telle que je vous diray.* Froissard parle du Festin que fit le Roy Charles V I. à l'Empereur Venceslas: *A la table du Roi, fut tout premierement assis le Patriarche de Hierusalem; le Roi d'Allemagne après; le Roi de France, le tiers; & le Roi de Navarre, le quart.*

ASSISES. Du Latin *assisa*, dit *à sedendo*.

ASSOMMER. Jaques Sylvius dans son *Isagoge in Linguam Gallicam* pag. 50. SOMNUS: somme, *pour* somne. *Inde* assommer; *id est, in somnum mittere aliquem, & occidere illibus: quòd* Olli dura quiès oculos & ferreus urget Somnus, *in æternum claudunturque lumina noctem. Virgilius.* Isàc Pontanus liv. 6. de ses Origines Françoises, chap. 24. SOMNUS, somme, *vel* sommeil: *unde* assommer. Pontus de Tyard Sonnet 7.

Sommeil, fils de la Nuit, faveur chere à nos yeux, &c.
Vien assommer en moy le travail soucieux, &c.

Guillemette dans la Farce de Patelin:

—— Pardonnez moy; je n'ose
Parler haut: je croy qu'il repose.
Il est un petit applommé.
Hélas! il est si assommé
Le pauvre homme ....

Amadis Jamin dans le Songe d'un Pescheur:

Car le souci ne laisse sommeiller,
Mais importun nous presse de veiller.
Et tant soit peu si le dormir assomme
Dessus les yeux les paupieres de l'homme,
Incontinent ce soin qui le poursuit
Le vient troubler: puis le somme s'enfuit.

Ronsard dans son Hymne de l'Esté:

O combien lui desplaist ce vieillard qui le somme,
Ronflant entre les draps si froidement assomme.

Et dans sa Réponse au Ministre Mont-dieu:

Quatre ou cinq heures seul je m'arreste enfermé:
Puis sentant mon esprit de trop lire assommé.

Plaute dans son Amphitruon, acte 1. scéne 1. vers 147. a dit demesme.

Jampridem videtur factum heri quòd homines quatuor
In soporem collocastis nudos.

Où

Où *in saporem collocastis*, signifie, comme les Glossateurs l'ont fort bien expliqué, *interfecistis*.

D'autres dérivent *assommer* de *somme* en la signification de *charge*, *fardeau* : comme qui diroit, accabler sous la pesanteur du poids. Et c'est la véritable étymologie.

AST de mail. De *hasta* : dont les Italiens usent aussi en la même signification. Du même mot *hasta* on a fait aussi *haste*, qui dans le Nivernois & dans plusieurs autres lieux de France signifie *une broche*. Dans la Maison du Roy on appelle le *Hâteur* celui qui embroche : de *hastator*.

ASTRAGALE : membre d'Architecture. Mr Desprezaux dans sa Poëtique : *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales*. D'*astragalus*, usité des Latins en la même signification. Vitruve : *astragali faciendi sunt octava partis* : & ainsi dit, de sa ressemblance à un talon d'homme : *astragalus* signifie proprement, l'osselet du talon, & abusivement, le talon : du Grec ἀστράγαλος. Voyez Mr Félibien dans son Dictionnaire des Arts au mot *astragale*.

AT.

ATABALE. Tambour à la Moresque. De l'Espagnol *atabal*, d'où les Italiens ont aussi fait *ataballo*. L'Espagnol a été fait de l'Arabe *tabl*, qui est une espéce de gros tambour. Et ce mot Arabe a été fait du Grec τύμπανα, dit pour τύπανα, mot usité parmy les Parthes. Hésychius: τύπανα, τύμπανα παρὰ Πάρθοις. τὸν κεκλημένον ὑφ' ἡμῶν κέρκινον ὑφοῦσι οἱ χρώμενοι τῷ τοῦ κυμβάλου ἀπεὶ κύκλῳ. L'Atiostе dans son Orlando Furioso à la Stance 29. du Chant 36. a dit *t'aballo*, aulieu d'*ataballo*. *Sueglano i fanti, i timpani, e i taballi*. Il est vray qu'il en a été repris par le savant Benedetto Fioretti dans ses Progymnasmes Poëtiques, imprimés sous le nom d'Udeno Nisieli. Mais on peut l'excuser: l'étymologie favorisant ce retranchement de l'A. Et d'autres Poëtes en ont depuis usé de la sorte. Le Graziani dans sa Granata Conquistata, chant 2.

——— *Strepitosi udir da vari lati*
Le Trombe, i Corni, i Timpani, e i Taballi.

ATACHER. Les Auteurs de la Basse Latinité disent *attacchiare*, qu'ils ont fait du François *attacher* : & les François ont fait *attacher* de l'Italien *attaccare*, qui signifie *appiccare, impiccare*, cestadire *pendre, laqueo collum nodare*. L'origine de ce mot Italien est fort difficile. Ferrari le dérive d'*affigitare*, diminutif d'*affigere*. J'ay cru autrefois qu'il venoit d'*aptare* : & il en peut venir de cette maniere : *apto, aptavi, aptatum, aptaticum, attaticum, attaticare* ATTACARE. *Laqueum sibi collo aptare* se trouve, pour *se pendre*.

ATAINE, ATAINEUX. Vieux mots qui signifie *querelle*, & *querelleux*. La vieille Régle de Saint Benoist: *En l'Abbaye sont defendues toutes ataines. Si establissons, que li uns des Freres ne fiere l'autre*. Alain Chartier dans le Quadrilogue Invectif, pag. 436. *Langue fu & trop ataineuse qu'il n'offert, la contemion de ces deux qui*

efcrivoient enſemble par paroles mordans tres-haineuſement. Voyez André du Chesne sur ce lieu d'Alain Chartier.

ATANT. Vieux mot qui signifie *alors*. *D'ad tamum* : comme *partant* de *per tamum*. Voyez *antant*.

ATAQUER. De l'Italien *attaccare*. Ce mot en la signification d'*attaquer*, n'est pas ancien dans notre Langue : car dans la signification d'*attacher*, il est tres-ancien dans la Langue Picarde : témoin le Picard, qui étant mené au gibet aima mieux y être attaché, pendu, & étranglé, que d'épouser une fille boiteuſe : disant à l'exécuteur, *attaque, attaque, elle claque*, Montagne & Henri Etienne rapportent cette histoire : celui-cy, dans son Dialogue du Nouveau Langage François-Italianisé pag. 82. & l'autre, dans le chap. 40. du liv. 1. de ſes Eſſais, ſelon les premieres éditions.

ATEDIER. D'*adtediare*. *Adtediari*, pour *tadio affici*, se trouve dans Joannes Major *De Geſtis Scotorum*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* IV. 1.

ATELER. Je croy qu'il vient d'*adtelare*, comme D'ATTELER de *detelare*. *Protelum* dans les Gloſes, eſt expliqué ἕλκυστρον : *id eſt, Funis quo currui junguntur ad trahendum jumenta*. Il y a apparence que delà on a dit *ad protelare*, & puis, par contraction, *adtelare*, d'où nous avons fait enſuite *ateler*. Dans Pline *protelum bouum*, ſe prent pour *jugum bouum* : *Protelis bouum & in Danubio extrahitur*. C'eſt au liv. IX. ch. 15. Et ailleurs : *Nec ſarrienda ſunt boc modo ſata, ſed protelis binis, terniſque ſic arant*. Mais il ſignifie proprement *tenor in ducendo quidam, tradúſque longus & continuatus*. Turnèbe sur la 1. Oraiſon contre Rullus page 7. ADJUNXIT: *tranſlatio dicta ab equis, qui adjunguntur, ut jugalibus funales, & ipſi inter ſe : id nos vernaculo verbo* attelare *Gallicè dicimus, more Latinam originem referente, ut me docuit vir hujus memoriæ doctiſſimus, & ad eleganciam literarum, ad ſtirpium, piſcium, animalium omnium, atque adeo omnis naturæ cognitionem recuperandam atque renovandam natus & imbutus, Montis-Peſſuli Epiſcopus*. Voyez Scaliger sur les Catalectes, & Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 1318. & 1319. Nous appelons ATTELLES ces deux aiſſeaux plats, qui accollent le collier d'un cheval de trait, & Nicot croit que c'eſt delà que vient le verbe *ateler*.

ATELIER. Rabelais 3. 51. écrit *aſtelier*: ce qui pourroit donner ſujet de croire que ce mot auroit été fait de celui d'*attelles*, qui ſont de menus aiſſeaux, & que ce mot d'*attelles*, ſelon la pensée du P. Labbe, pourroit avoir été fait du Grec ἀστέλλω, dont Hésychius fait mention en ces termes : ἀστελλε. ἀπὸ τοῦ ἀστέλλω τὸ τὰ χείλεσι πλατύνω.

ATELLES. On appelle ainſi en termes de Chirurgie les éclisſes dont on ſe ſert pour ſerrer les os d'un membre rompu ou froiſſé. Et en cette ſignification, ce mot vient, je croy, de *haſtella*, diminutif de *haſta*.

ATIEDIR. D'*adtepidire*, qu'on a dit pour *adtepidare*. Les Gaſcons diſent *atieda*.

ATIFER.

Digitized by Google

ATIFER. Mot ancien, qui ſe dit encore aujourd'huy en parlant de la coiffure des femmes: comme l'ont remarqué M^rs de l'Académie. Les femmes ſont long-tems à *s'attifer*. D'*attifare*, inuſité, formé d'*aptus* & de *facere*. Le P. Labbe le dérive d'*artifex* : Lancelot de τῆθος, *orgueuil* ; ou de *ciuos*, *ornare*, *couronner*, *environner* : qui eſt auſſi l'étymologie de Périon. D'*atti. fer*, on a dit ATTIFET, pour un ornement de teſte pour les femmes : qui eſt un Mot qui n'eſt comme plus en uſage. Au lieu d'ATTIFET, Claude Mitalier a dit ATIFEL, qu'il dérive de l'Ebreu. ATIFELUM *Galli numerant inter muliebria ornamenta : eſt autem integumentum capitis auro ac ſegmentis ornatum, quod Hebræi* מחתפה mahataphàh *appellant. Deſcendit autem à verbo* חתף hataph, *quod* velare *& operire ſignificat.* C'eſt dans ſa Lettre à Jérôme de Chatillon, Préſidant de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnéſes de Henri Etienne.

ATISER. D'*ad*, & de *titiare*, fait de *titius*, dit par métaplaſme aulieu de *titio titionis*. Voyez *tiſon*. Goſſelin le dérive ridiculement d'ἀτίζειν: ce qu'il a pris de Périon.

ATITRER un homme pour faire quelque choſe. *Attitulare* ſe trouve dans Rufin pour, inſcrire, mettre un titre : *Ex his præcipuè libris quos ἀπ' ἀρχῶν attitulavit.* C'eſt dans ſa Verſion de l'Apologie de Pamfile pour Origéne : mais ce qui n'a rien de commun avec la ſignification de notre mot *attirer*.

ATRAPER. D'*adtrapare*. Voyez *trape*. On diſoit anciennement *entraper*, d'*intrapare*, & les Bretons le diſent encore aprés.

ATRE. D'*atrium*. On appelle dans le Boulenois un Cimetiere *aire*, acauſe que les Cimetieres étoient ordinairement audevant de l'Egliſe : *in atrio Eccleſiæ.*

ATTITUDE. Terme de Peinture & de Sculpture. Diſpoſition de figure. De l'Italien *attitudine*. *Aptitudo*, dans le petit Dictionnaire Latin-François du P. Labbe eſt expliqué par *convenableté.*

AV.

AVALLER. D'*advallare*, qui a été fait d'*ad*, & de *vallis* : comme *monter* a été fait de *mons montis*. *Advallare* veut donc dire proprement *mettre à val.* Aulieu d'*advallare*, on a dit *avallare*. Une Chartte du Roy Philippe: *Nullus mercator cum mercatura ſua poterat tranſire Rothomagum, per Sequanam, aſcendendo, vel avallando, niſi per cives Rothomagi.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 4. chap. 1. Nous avons dit dela, par métaphore, *avaller*, en parlant des choſes que l'on boit & que l'on mange. Senéque a dit *demittere*, en la meſme ſignification. *Ardentes boletos, & raptim condimento ſuo merſatos, demittunt pane fumantes, quos deinde reſtinguant nivatis potionibus.* Le Pere Thomaſſin, tome premier de ſon Traitté des Langues réduites à l'Ebreu, page 933. prétant que le mot François *avaler* en cette derniére ſignification, eſt d'origine Ebraïque.

AVANCE, AVANCER. M^r de Caſeneuve. *Il eſt certain, comme je fais voeir ſur le mot* dore ſnavant *que* avant *eſt formé de* antè, *ou* ante. *Et ainſi* avancer *eſt fait de* antecedere, *&* avance *de* anteceſſus : *car* antecedere *ſignifie, prendre ou bailler par avance.* M^r de Caſeneuvé n'a pas icy bien rencontré, contre ſon ordinaire. *Avant* a été fait d'*ab ante* : dont l'inuſité *abantius* ; d'où *abantia* & *abantiare*. D'*abantia* nous avons fait AVANCE ; & AVANCER d'*abantiare*. *Antius* eſt le comparatif d'*ante*, comme *propius* de *prope*. Voyez *anzi* dans mes Origines Italiennes : & *ains* cy-deſſus.

AVANGER. Dans l'Anjou, le Maine & la Normandie on dit, *Je ne ſaurois avanger à cela*, pour dire, *je ne ſaurois fournir à cela.* Du Latin-Barbare inuſité *avantiare*. L'I voyelle devient conſone. Voyez *avancer*.

AVANIE. C'eſt un mot d'origine Grecque-Vulgaire, qui ſignifie proprement, un affront avec ſupercherie ; une querelle d'Alleman. Voyez *ἀβανία* dans le Gloſſaire Grec de Mr du Cange. Les Turcs prononcent *avan*. On veut que le Turc *avan* vienne de l'Ebreu עון *hava*, qui ſignifie *iniquè agere* ; *marcher de travers en quelque choſe*. Mais la Langue Turque ne vient point de l'Arabe ; ſi ce n'eſt en ce peu qu'il y a d'Arabe meſlé parmi cette Langue, depuiſque les Turcs ſont devenus Mahométans. Et ſi le mot d'*avanie* étoit d'origine Ebraïque, il viendroit plutoſt du ſubſtantif עון *aven*, qui ſignifie *iniquité*, que du verbe עוה *hava*. Je veux dire qu'*aven* approcheroit plus d'*avanie*, qu'*ava*. Mr du Cange dérive auſſi le François *avanie* du Grec-Barbare *ἀβανία*, qui ſignifie la meſme choſe.

AVANT. D'*abante* ; comme *en avant* d'*inabante*. *Inante* ſe trouve non ſeulement dans les Auteurs de la moyenne Latinité : comme dans Commodianus, pag. 44. *Cave ut non delinquas inante* : & dans Grégoire de Tours II. 16. *Inante abſidem rotundam habent* : mais dans les Ecrivains Latins du Siécle d'or ; comme dans Properce. Scaligér dans ſon Traité *de Re numaria* pag. 92. au ſujet d'une inſcription de Barcelonne, qu'Antonius Auguſtinus a donnée & expliquée, & que Gruterus a inſérée dans ſon Treſor des Inſcriptions : *Illud verò leviuſculum videbitur quod dicam, mihi verò prætereundum non videtur ob id quod cùm levſſimum ſit, tanto viro anſam errandi dederit. In Inſcriptione, initio eſt,* ATLECTUS AB ANTE. *quod eſt idem quòd ſimpliciter ante.* Ut inante *apud Propertium nihil aliud eſt quàm* ante. *Ravennæ Saxum :* NEQUE AD ANTE ALIAM PONAT. *Id eſt* οὐ πρό. *Aliter in Inſcriptione Romana* FUNDI. HUJUS. DOMINUS. INFANS. HIC JACET. SIMILIS. DEO. HUNC. ABANTE. OCULIS. PARENTIS. RAPUERUNT. NIMPHÆ. *Nam ibi eſt quod Bibliis Gracis & Novo Teſtamento* ἀπὸ σώπου, ἀπὸ προσώπου. *Inante*, ou *inantea* ſignifie auſſi *d'icy en avant.* Le Titre de la Conſtitution de la Donation acauſe des noces, que fit au mois d'Avril 1107. Guillaume, Seigneur de Montpellier, à Agnés ſon épouſe : *Decima partis omnium rerum mearum mobilium, ubicumque habeo & habere debeo : & inantea Domino largiente ubique locorum adquiſitus fuero.*

Digitized by Google

AVANT-GARDE. D'*avant*, & de *garde*. Voyez le Glossaire de Mr du Cange au mot *antegardia*.

AVANT-PROPOS. D'*avant*, & de *propos*. Les Latins ont dit demesme *antiloquium*: mot qui se trouve dans Symmaque, épitre 71. du livre 1. & épitre 25. du livre 8. Je remarqueray icy en passant, que ce mot d'*avant-propos* n'est pas ancien dans notre Langue. C'est l'observation de Pasquier. Voicy ses termes: qui sont du chapitre 3. du livre VIII. de ses Recherches: *Le premier qui mit en œuvre* avant-propos *pour* prologue, *fut Louis le Charrond en ses Dialogues: dont on se mocquoit au commencement: & depuis je voit cette parolle receue, sans en douter. Non sans cause: Car nous avons plusieurs mots demesme parure*: avantgarde, avantjeu, avantbras. *Et croy qu'il y auroit plus de raison de dire* avantchambre, *que ce que nous disons* antichambre. *Il voulut aussi d'un* Jurisconsulte *Latin faire en nostre Langue un* Droict-Conseillant: *mais il y perdit son François*.

AVANTURINE. On appelle de ce nom une certaine sorte de pierre factice, faite de verre fondu avec de la poudre de cuivre: de laquelle pierre on fait des chapelets. Et on l'appelle de la sorte, parceque cette composition fut trouvée fortuitement. Et nous avons appelé ensuite du mesme nom une pierre précieuse qui se trouve dans la Bohéme & dans la Silésie, acause qu'elle ressemble par sa couleur à cette pierre factice, étant jaunastre comme elle, & marquetée de plusieurs petits point d'or. Et par cette raison de ressemblance, nous avons encore donné le mesme nom à une pierre qui se trouve dans des carrieres de Provance.

AVARIE. C'est un Droit qui se paye pour l'entretien d'un port, par chaque vaisseau qui y mouille. Les Italiens disent *avaria*, pour une compensation du dommage de ce qui se jette dans la mer. Voyez mes Origines Italiennes au mot *avaria*.

AVAUX. Terre en Champagne, érigée depuis peu en Comté en faveur de feu Mr de Mesme d'Avaux, homme célebre par ses Négotiations. D'*Avallis*. C'est ainsi que ce lieu se trouve appelé dans les Annales de St Bertin, écrites par un Moine de l'Abbayie de St Bertin, qui vivoit il y a plus de 800. ans.

AUBADE. Nous appelons *aubades*, les concerts de musique que donnent à la pointe du jour les amants à leurs maitresses avec des violons, ou autres instrumens de musique; & *sérénades* ceux qu'ils donnent le soir. Mr le Février, Professeur de Saumur liv. 2. de ses Epitres pag. 251. *Quid sit nomus in Musicis, notissimum est. Ὑπὸ τὸν ὄρθρον erat canticum quod sub diluculum proscribus accinebatur. Hodie apud nos dicitur* une aubade: *quòd sub alham, id est, auream edi soleat*.

AUBAIN. Cujas le dérive d'*advena*. *Alii sunt in eadem civitate originarii, alii advenæ; qui & incolæ dicuntur. Posterior ætas* advenas *quoque eos appellasse videtur: unde vox Gallica orta est* AUBANOIS, *& in Basilicis Gallicis* AVENAGE. *Sed non ita Latini, quibus advena is est qui in aliena civitate moratur ad tempus*. C'est sur la Loy 4. *de Jure Fisci*, au titre premier du livre dixiéme du Code. Il dit la mesme chose en ses Récitations Posthumes sur le Titre *de Hæredibus instituendis*. Nicot le fait venir de l'ancien mot François *hober*. Voicy ses termes: AUBAIN, *est celui qui d'un pais dont il fut né, se transporte, & fait sa demeure en un autre*: advena, qui non est indigena, neque *domo*. *Et semble qu'il soit dit de* aubet, *mot usité parmy les gens de village, qui signifie* bouger, *&* se remuer d'un lieu à l'autre. *Et parceque tels advenus ne peuvent jouir des droits & avantages des naturels du pais où ils sichent leur boudon, sans estre naturalisez, & que leurs biens tombent au Fisc après leur décés vacquants, & Seigneur, pour cette cause on dit* Aubin, *ce que le Latin dit* extrancus, peregrinus. *Les Anciens disoient* Hobain, *&* Hobaine, *en* Droit de Hobine: *qui viennent du verbe* hober, *qui signifient* desplacer d'un lieu pour se transporter à un autre: *& l'escrivain* aubeine. Antoine Loisel dans ses Observations Meslées, veut qu'il vienne d'*alibi natus*. Mr de Casseneuve, dans son Traité du Franc-Alleu, liv. 1. chap. 16. le tire d'*Albanus*. *Le mot d'*Aubaine, *d'*Aubenage, *ou bien d'*Aubainété *ou* Aubanité, *comme disent les Coustumes d'Artois & de Haynault, vient du mot* Aubain, *qui signifie* estranger. *Quelques uns se sont persuadez que le mot* Albinatus *estoit formé de* alibi natus. *On pourroit aussi dire, que le mot* Aubain *viendroit du Latin* advena: *Car c'est ainsi que les Aubains sont appellez dans les Capitulaires de Charlemagne, livre 3. chapitre 18. & dans ceux de Charles le Chauve, titre 12. chapitre 9. & titre 13. chapitre 6. & en d'autres endroits des mesmes Capitulaires, où ils sont aussi appellez* Adventitii, *titre & chapitre 31. Mais il est bien plus vray de dire que le mot* Aubain *vient de* Albanus *ou* Albinus. *Car les Docteurs en desja remarqué comme les Escossois, on pour mieux dire les Hibernois auxquels appartient proprement le nom de* Scoti, *estoient anciennement appellez* Albani: *C'est pourquoy dans quelques endroits de l'Escosse ils sont encore appellez* Allibauuins. *Et Gerardus Mercator en son Atlas dit que encore ceux des naturels Escossois, qui ont retenu quelque marque de leur ancienne langue, appellent l'Escosse* Albain, *& les Islandois* Allabany. *Voire mesme George Buchanan liv. 1. de l'Histoire d'Escosse soustient que Alcuin est surnommé* Albinus, *parcequ'il estoit Escossois. D'où il appert que Julien Pelous question 127. n'avoit pas raison de dire que* Albinus *est un mot corrompu, qui ne se trouve pas en aucun bon Auteur. Et d'autant que ceux de cette nation avoient accoustumé de voyager en pays estrange, voire mesme de s'y habituer; Walafridus Strabo lib.* II. *chap. 47. de la vie de Saint Gal*: Nuper quoque de natione Scotorum, quibus consuetudo peregrinandi jam pene in naturam conversa est, &c. *il avint avec le temps que toute sorte d'Estrangers nez hors le Royaume, furent appellez* Albani. *Les Lettres patentes de Lothaire & de Louis, données en faveur d'Elisiard Evesque de Paris*: Nec de liberis hominibus, Albanisque, ac colonis in suprà dicta terra commanentibus, aliquem censum vel aliquas redhibitiones accipere. *Et un acte de l'an.* M. LXV. *extrait des Archives de l'Abbaye de Saint Pierre de Hasnon, rapporté par*

Digitized by Google

par André du Chesne dans les Preuves de l'Histoire des Comtes de Guines : Advenas quos *Albanos* vocant. Mr Hauteserre en son livre des Ducs & Comtes de Provence improuve cette opinion de Mr Caseneuve, & approuvant celle de Cujas, il en propose un autre. Voicy ses termes: *Idiotismus*, Albinates, Aubains, *deducto scilicet nomine ex voce Latina* advena. *Eosdem* Albanos *appellasse videtur Diploma Lotharij & Ludovici ad petitionem Elisiardi Parisiensis Episcopi apud Pithoeum*, (C'est François Pithou, dans son Glossaire sur les Capitulaires) *quo ex loco malè sibi persuasum habuit quidam peregrinos in Gallia* Albanos *dictos ab* Albanis, *id est Scotis, quòd peregrinationibus valde dediti essent. Scio Scotos* Albianos *quandoque dictos, quòd Albionem Insulam, idest Britanniam, occuparint. Sed ex eo non moveor ut Albanorum nomen inde accommodatum sit peregrinis in Gallia. Hic enim non alio quàm Scotorum nomine celebratos invenies. Verius fuerit vocem Gallicam* Aubains *semel ortam ex Latino* advena, *imperitiâ avi in pejus ruente, Latinè redditam* Albanos, *ob soni consensum. Quod si altiori investigationi hujusce nominis operam dare juvaret*, Albanos *potius dictos videretur, quasi* Albatos, *quòd usum togæ albæ, qua erat insigne civis Romani & hominis liberi, ambirent.* Mr du Cange, dans son *Etymologicon vocabulorum Linguæ Gallicæ*, qu'il a recueilli en ma faveur, comme il me l'a dit plus d'une fois, dérive aussi le mot d'*Aubain* du Latin *Albanus* en la signification d'*Ecossois*. Aubains. *Alienigena, advena: ex Albanis, seu Scotis, crebrius peregrinantibus.* Ce sont ses termes. Et cette étymologie, comme plus conforme à l'analogie que les autres, est préferable aux autres. Antoine Loisel, au lieu allegué, a écrit, que le Royaume de France ne reconnoissoit anciennement que deux sortes d'Etrangers : qui étoient les Anglois, appelez en Latin *Albini*, ou *Albani*, comme leur Isle *Albion*, & les Lombards : Ce qui confirme cette étymologie.

Aube *du jour.* D'*alba : quòd aër tum dehiscat in candorem, ut ait Festus, in dies*, dit Passerat sur Tibulle page 98. Virgile livre 4. de l'Enéide : *Regina è speculis ut primùm albescere lucem Vidit.*

Aube *de Prestre.* D'*alba :* qu'on a dit absolument, comme parlent les Grammairiens, pour *alba vestis* : comme *prætexta, Dalmatica, Galbina, pexa*, &c. Dans la Vie de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou, écrite par Jan, Moine de Marmoutier : *Universus verò Clerus in albis & capis, cum cereis, & textis, & crucibus, cum hymnis & laudibus obviam devotus procedit. Alba* se trouve en la signification de robe dans Trebellius Pollio en la Vie de Clodius. *Albam subsericam, paragaudem, triuncem unam.* Et dans l'Epitre de Valerian à Zosymion. *Albam subsericam unam, cum purpura Girbitana.* D'*alba*, on a fait *albatus*, qui se trouve dans le mesme Pollio en la Vie de l'Empereur Galien. *Inter togatos Patres, & Equestrem Ordinem, albatos Milites*, &c.

AUBEAU. Arbre, appelé vulgairement *peuplier.* D'*albellum :* acause de la blancheur du derrière de ses feuilles, pour laquelle les Grecs l'ont appelé λεύκη, & les Latins *populus alba.*

AUBE'PINE. D'*alba spina.* C'est ainsi que les Latins ont appelé cet arbrisseau, à l'imitation des Grecs, qui l'ont appellé λευκάκανθος. Et comme les Grecs l'ont appelé λευκάκανθος, au genre masculin, on l'appelle dans l'Anjou, dans le Maine, & dans le Vandomois, *aubepin.* Ronsard, dans une de ses Odes :

Bel aubépin fleurissant,
Verdissant.

Et c'est aussi comme l'a appelé Marot en plus d'un endroit. Dans son Eglogue sur Louise de Savoye mére de François I. *Aubépins blancs, aubepins azurez*, Et dans celle à François I.

D'autant que plus plaisent les blanches roses,
Que l'aubepin.

AUBE'RE. *Cheval aubère, de couleur grisâtre, aiant de grandes taches noires. Equus ex albo fuscus, nigris distinctus maculis*, dit le Pére Pomey dans son *Indiculus Universalis.* Et le Sr Guillet dans son Art de monter à cheval : *Cheval aubère, cheval poil de fleur de pescher, ou cheval poil de mille fleurs. C'est un cheval qui a le poil blanc, mais varié & semé par tout le corps de poil alezan & bay* ; D'*albus. Albus, alberus,* Aubere.

AUBERGE. De *heribergum*, ou *heribergium*, qui dans les Capitulaires, & ailleurs, est pris pour *hotellerie. Heriberga* a été fait de l'Alleman *herbergen*, qui signifie *loger*, ou recevoir une armée, mais qui a aussi signifié *loger*, en général. Et c'est dela que nous avons fait *héberger, esberger*, & *herberger* : d'où les Italiens ont aussi fait *albergare.* Lipse dans ses Notes sur son petit Dictionnaire Alleman: Hereberga. *Castra.* Nos *latius pro omni diversorio : sed illud proprie & primò* : heribergo, *catherorum.* Voyez Somner sur cet endroit dans son Dictionnaire Anglois. Voyez aussi François Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires, le Pére Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 80. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 9. Les Espagnols disent *alvergue*, & les Italiens *albergo.*

AUBIFOIN. Nous appelons ainsi cette fleur blanche qui vient parmy le blé, appelée de sa couleur, κύανος des Grecs, & *cyanus* des Latins, & *bluet* de nos Herbolistes François. Je n'en say pas bien la raison ; car *aubifoin* a été fait d'*album fœnum*: & quel rapport d'*album fœnum* à cette fleur qui est bleue ? Il y a un *cyanus flore albo*, qui apparamment aura été appelé *album fœnum* ; aubifoin : & ce mot *aubifoin* aura été dit ensuite du *cyanus flore cæruleo* ; de la mesme façon qu'on dit, ἰόκλειτον, qui signifie *violette blanche*, du *Keyri*, dont la fleur est jaune.

AUBIGNI. Petite Ville du Berry. D'*Albiniacum.* Quelques-uns croyent qu'*acus*, ou *acum*, est un vieux mot Gaulois qui signifie *maison, demeure.* Mais c'est simplement une terminaison qui marque une demeure. Ainsi Ausone appelle sa Maison des champs *Lucaniacus*, que Paulin appelle *fundus Lucani. Villa Lucani mox posteris aco.* Cette terminaison a été rendue par les François, tantost en *i*, tantost en *e*, &

Digitized by Google

tantoſt en *ac*. *Aubigni*, *Aubigné*, *Aubignac*. Voyez du Cheſne dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency livre 1. chap. 2. Outre cette terminaiſon de Maiſons des champs en *acus* & en *acum*, les Latins du bas ſiécle en ont une autre en *uria*, que nous avons rendue par *ière*. MORINARIA, *Morinière*: c'eſt adire, *la Maiſon de Morin*. Cette terminaiſon de Maiſons des champs eſt fort commune dans l'Anjou.

AUBIJOUX: famille. Voyez l'Hiſtoire de Melun, page 61.

AUBIN. Le blanc de l'œuf. *D'albinum*, dit pour *albumen*. Nos Anciens prononçoient *albin*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: ALBUMEN, *albin d'œuf*.

AUBIN; pas de cheval; c'eſt une allure, ou un train rompu, qui tient de l'amble & du galop, dit le Sr Guillet dans ſon Art de monter à cheval. Voyez *bobin*.

AUBOUR d'arbre. *D'alburnum* ; qui ſe trouve en cette ſignification dans les Gloſes Anciennes: *Alburnum: celay d'arbre*. Pline liv. XVI. chap. 38. *Atque in totum corpori arborum, ut reliquorum animalium, cutis, ſanguis, caro*, &c. *Proximi pleriſque adipes. Ii vocantur, à colore*, alburnum: *mollis ac peſſima pars ligni: etiam in robore facile putreſcens, tredini obnoxia: quare ſemper ampuſabitur*. C'eſt au chapitre 38. du livre XVI. Et delà, le mot *exalburnare*, pour *ôter l'aubour d'un arbre*: qui eſt un mot dont Pline s'eſt ſervi au chapitre 40. du meſme livre. Nous diſons en Anjou proverbialement, *Il n'y a point d'aubour en mon fait*, pour dire, *Il n'y a point de tromperie*. A Paris, & en pluſieurs provinces, on dit AUBIER, d'*alburium*, fait d'*albus*. *Albus, alba, albarium*. AUBOUR a été fait d'*albor*. *Albor alborus, alborinus, alborinus, alburnum*.

AUBRE, un maſt, en Provençal. D'*albore*, ablatif d'*albor*, dit pour *arbor*. Les Latins ont appelé demeſme *arbor* un maſt de navire. Voyez *arbre* cy-deſſus.

AUBRI, ou AUBERI. Nom de famille. D'*Albericus*. Ainſi de *Medericus*, nous avons fait MERRI: de *Theodericus*, THIERRI: Chaſteau-Thierri, c'eſt *Caſtellum Theoderici*: de *Federicus*, FERRI: d'*Amalricus*, AMAURI: de *Caſtellum de Alarico*, CASTELNODARI: d'*Agericus*, ARRI: nom d'un Eveſque de Verdun. Il eſt à remarquer, que la pénultiéme de tous ces noms terminés en *icus*, eſt longue: & c'eſt ce qui fait que cet *icus* eſt rendu par i en François.

AUCUN. D'*aliquis unus*: dont les Italiens ont auſſi fait *alcuno*, & les Eſpagnols *alguno*.

AUDACE. On appelle ainſi depuis quelques années une gance qui ſert à ſoutenir & relever les bords du chapeau.

AVEC. Ce mot n'a aucune conformité avec tous ceux dont les autres Langues ſe ſervent pour dire la meſme choſe: & l'étymologie en eſt fort cachée. On diſoit anciennement *eu*: & les paiſans parlent encore de la ſorte. Les Gaſcons diſent *ab*. *Ab lou jou*, avec le jour: *dab iou*; avec moy. M^r. Guyet croit que les Gaſcons ont pris ce mot du Latin *ab*, qui ſe trouve dans Plaute apeuprés dans la ſignification d'*avec*: & que de ce mot Latin *ab* on a fait *avé*; dont on a fait enſuite *avec*, pour éviter la rencontre des voyelles.

AVEINDRE. Ce mot ſignifie aujourd'huy proprement prendre, ou tirer à ſoy quelque choſe comme d'un coffre ou d'une armoire. Ronſard:

Qu'a mon retour des horribles combats
Hors de ſon croc mon luth j'aveigne à bas, &c.
Et jamais de ſon coffre elle ne l'aveignoit,
Sinon quand Jupiter l'Ocean bienveignoit.

Il ſignifie auſſi *atteindre*. Montagne tout au commencement de ſon chap. de la Grandeur, qui eſt le 7. du livre 3. *Puiſque nous ne la pouvons aveindre, vangeons nous à en médire*. C'eſt comme portent les premiéres éditions dans celle de Paris de Chriſtophle Journel il y a *atteindre*. Ce mot dans l'une & l'autre de ces ſignifications a été fait d'*advenire*.

AVELINE. D'*avellana*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Priapées. *Nucémque longam quam vocant avellanam*: & que Servius ſur le 2. des Géorgiques, & ſur le VII. de l'Enéide vers 740. dérive d'*Avella* ville de la Campanie. Pline XV. 22. dit la meſme choſe: ajoutant, qu'on diſoit autrefois *abellina*: ce qui approcheroit encore davantage du mot François *aveline*. Mais il diſtingue *avellana, d'abellina*. *Caterii quicquid eſt, ſolidum eſt, ut in avellanis, & ipſo nucum genere, quas antea* abellinas *à patrio nomine vocabant: in Aſiam Graciamque à Ponto venére: & idèo* Pontice nuces *vocantur*. Nous diſions anciennement *avellaine*. Les Languedociens diſent encore préſantement *avellane*. Dans l'Onomaſticon Latin-Grec, *avellana* eſt expliqué par Λεπτοκάρυον. Voyez *coudre*.

AVERON: aveine batarde, appelée des Italiens *vena vana*. D'*avenone. Avena, avenum, avono avenonis*, AVENON, AVERON. Voyez les Médecins de Lyon IV. 14.

AVERTINEUX. D'*advertiginoſus*: comme AVERTIN d'*advertiginium*. Mr Godeau Eveſque de Vence a employé le mot d'*avertin* dans ſon Eglogue XV.

AVET: arbre. C'eſt l'*abies* des Latins. De l'Italien *abete*, fait de l'ablatif d'*abies*.

AVETTE. Voyez *abeille*.

AVEU. Nicot: *C'eſt confeſſion & recognoiſſance*, Agnitio, Profeſſio. *Selon ce, on dit en matiere féodale*, bailler Adveu, par le vaſſal à ſon Seigneur de fief, *qui eſt le dénombrement & déclaration par le menu des choſes ſi quelles ſe conſiſte le fief tenu de luy; auquel eſt en teſte l'adveu dudit vaſſal, c'eſt à dire, la recognoiſſance & confeſſion par eſcrit que le vaſſal fait, de tenir dudit Seigneur féodal les choſes contenues audit dénombrement, qui s'enſuit. A cauſe de laquelle inſtitulation dudit dénombrement, icelle déclaration meſmes eſt appelée* Adveu. ADVEU *auſſi ſignifie approbation & ratification, tout ainſi que* DES-ADVEU, *réprobation & deſagréablété d'un acte. Selon ce, on dit*, l'adveu du Seigneur y eſt; & Former un des-adveu de ce qui a eſté fait par un Procureur. Quant à l'étymologie, *aveu* vient d'*advocium*, qui a été fait d'*advocare*, comme

Digitized by Google

comme de *convocare convocium*, pour lequel on a dit ensuite *convicium*. Voyez mes Amenitez de Droit, chap. 39. Et d'*advocium*, on a fait *aveu*: comme *jeu* de jocus *lieu*, (pour lequel on a dit ensuite *lieu*) de *locus*; *peu*, de *paucus*; *feu*, de *focus*, &c. Cette dériration est plus selon l'analogie que celle d'*aveu*, pour *avou*, fait d'*avouer*, suivie par Mr de Caseneuve. Voyez cy-dessous au mot *avouer*.

AVEUGLE. D'*aboculus* : cestadire *sine oculis* : comme *amens sine mente*. Pierre de Blois s'est servi d'*abocellus* en cette signification dans son Sermon 18. & dans son Sermon 48. les Grecs ont appelé demesme les aveugles ἐξ ὀμμάτων. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 117. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, & mes Origines de la Langue Italiéne au mot *avocolare*.

AUFERRANT. Sorte de cheval mentionné dans nos vieux Romans. De l'Arabe *al-faras*. Voyez Mr du Cange au mot *Farius*.

AUGE. Henri Etienne le dérive d'ἀγγεῖον. Il vient d'*albia*, qu'on a dit pour *albea*, dit par métaplasme aulieu d'*alveus*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 437. & sur Solin pag. 1204. La lettre L en *albia* se change en U, & l'I devient consone : comme en *rige* de *tibia*; en *finge*, de *fimia*. Mr Guyet tire AUGE d'*alveus*, de cette façon : *alveus*, *alvus*, *alva*, *alga*, AUGE. *Alvus* se trouve dans les Gloses. αὐλών, *alvus*. Et delà, l'Italien *avello*, pour *alvello*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. La première descente me paroist plus naturelle.

AUGIVE : l'arceau d'une voute. De la ressemblance à une auge renversée.

AVIRON. *Quòd in undis giret*, dit Mr du Cange.

AVIS, AVISER. *Video*, *vidi*, *visum*, *visare*; *advisum*, *advisare*, AVIS, AVISER. Barthius livre 13. chapitre 4. De ses Adversaires, dit qu'il a été fait d'*advertere*. Il dit la mesme chose au chap. 20. du livre 43. où il ajoute une étymologie du mot *Ambassadeur*, qui est si ridicule qu'elle mérite d'être icy rapportée. ADVISER, dit-il, *Latinum est* advertere. *Unde* AMBASSADEURS *dicti, qui utrumque moneant : & eum apud quem habitant, si quid minus pro Principis sui amicitia geritur; & eum à quo missi sunt, si quid contra eum moliminis odorantur : quasi dicas*, amborum Advisatorem. Ce que dit Jan Picard, qu'AVISER à été fait d'εἰσορᾶν, n'est pas moins ridicule.

AVIVES. Les premiers Scaligerana page 16. Avives *dicuntur ab aqua viva, quasi* aqueVives : *quia eâ epotâ, dum summè jumenta calent plenitis succedit, quæ vellè phlebotomiâ curatur: ut videmus in hominibus*. Nicot : AVIVES *de chevaux. Faut considérer si l'on dit* avives, *pour* eaux vives : *car les chevaux communément prennent ce mal pour boire des eaux vives; comme l'on voit à Etampes*. Cette étymologie ne me plaist pas : mais je n'en sais pas de meilleure. Les Italiens disent *vivole*. Dans l'Anjou & dans la basse-Normandie on dit *avivres*.

AUMAILLES. On appeloit ainsi anciennement le gros bétail. Pierre Pithou dans son Reiglement pour le Bailliage de Tonnerre, article 36. du Titre de la Police : *Il est enjoint à chacun Boucher de cette Ville & Fauxbourgs, selon sa faculté & puissance, tuer par chacune sepmaine aumailles, moutons, & autres bestiaux, en telle quantité qu'il conviendra pour la fourniture de ladite Ville*. Mr du Cange le dérive de *Manualia* : après avoir remarqué qu'on a dit *manualia pecora*, pour *mansueta*. En Basse-Normandie, on dit *aumeau* pour dire *un jeune bœuf: un bouvard*. Ce mot vient d'*almellus*, & celui d'*aumailles*, d'*almalia*. *Alo alis, alitum, alitimum, alimum, almum, almellus*, AUMEAU, *almum, alma, almalis, almalia*, AUMAILLES. Cestadire, animaux qu'on nourrit pour engraisser. L'étymologie de Périon est ridicule. La voicy : *Coloni*, dit-il, *& mercatores totum genus ovium uno appellant nomine : id est*, omaille : *cujus originis me ignarum esse profiteor. Græca est, inquam : vel à nomine μηλὸν, quod* vellus *significat : vel à μάω, id est, ab ove : μῆλον enim* ovis *etiam dicitur*. Les Espagnols disent alimaña. Covarruvias : *Alimaña es la bestia quadrupede, y particularmente dan este nombre los villanos a las que crian en sus casas y son domesticas y de su servicio*.

AUMELETTE. Voyez *amelette*.

AUMÔNE. D'*eleemosyna*, fait d'ἐλεημοσύνη, qui signifie proprement *misericordæ*, mais qui a signifié ensuite *aumône* : & il se trouve en cette signification, non seulement dans le Nouveau Testament, mais dans Diogéne Laërce, & dans Julien l'Apostat.

AUMÔNIERE. On a ainsi appelé en vieux langage une petite bourse, acause de l'argent qu'on y mettoit pour faire des aumosnes. Voyez Nicot dans son Thrésor, & Henri Etienne dans son Traité de la Précellence de la Langue Françoise. Mr Sarasin a employé ce mot dans la Pompe Funébre de Voiture qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser. *Comme son premier Trésorier lui bailla en garde son aumosniere*. C'est au chapitre 6. de la Grande Chronique du noble Vetturius.

AUMUSSE. Baïf, au chapitre 16. de son livre *de Re Vestiaria*. le dérive d'*amicire*. *Sacerdotes qui* Canonici *dicuntur, lacernis nigris ornantur, ut cucullo, quum in adis Choro sedentario divinos Davidis versus alternis ultro citroque vicibus decantant. Tempore verò æstivo utuntur amictu pellium, quem* ab amiciendo, *opinor, vulgò* AUMICIAM *vocant*. L'Auteur de l'Histoire de Melun page 293. est du mesme avis. Il vient d'*almucia*, qui se trouve en cette signification dans un nombre infini d'Auteurs de la Basse Latinité : & que Johannes Cognatus dans son Histoire de Tournay dérive avec beaucoup de vray-semblance de l'ancien Flaman *Hoft Muse*; cestadire, *capitis pileus*. Voyez Mr du Cange, & Mr de Caseneuve.

AUNE. Arbre. D'*alnus* : comme *Aunay*, d'*alnetum*.

AUNE. Mesure. D'*ulna*, fait d'ὠλένη.

AUNE'E. Simple. C'est l'*inula* des Latins mentionnée par Horace dans la Sat. 2. du liv. 2. des Satires, & par Columelle liv. 12. chap. 46. Les Italiens l'appellent *enola*, & *enoa*; & nos Herbolistes *enula campana*. Les Grecs l'ont appelée ἑλένιον. Et c'est de ce mot Grec que

Digitized by Google

notre mot François *aunée* a été formé. *Inula, helenium, helena, helenata*, AUNE'E.

AVOIR, AVOIRS, en la signification de *bien*. Vieux mots inusités. D'*habere*. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin.

AVOUER. D'*advocare*. Une Chartre de Philippe le Bel de 1298. *Postquam ex parte Religiosorum requisitus exstitit, & se hominem de corpore dicti Monasterii advocavit*. Lambard : *Erat in more positum, ut si quis rem furto surreptam mercatus, eamdem alteri vendidisset, atque is porro rem illam cuiquam alienasset, idemque fecissent alii praterea plures, domino tamen per leges licebat rem suam ubivis deprehensam suo sibi jure vendicare. Tum verò ejus quem penes erat res deprehensa, partes erant venditorem proferre, causamque illam advocare, ut is venditionem prastaret, atque in se reciperet : is demum causa advocatus alium citabat aliquem, atque ita alio alium advocante, in ipsum tandem furti auctorem culpa transferebatur.* On a dit demesme AVOUE' d'*advocatus*. Voyez le Glossaire de Mr du Cange, & cy-dessus le mot *advoez*. Mr Caseneuve veut qu'on ait dit *avouer* pour *consentir*, acause que les Avouez devoient intervenir dans tous les actes, qu'on fesoit touchant le temporel des Eglises.

AVOUE'S. Voyez *advoüs*.

AVOUILLER. *Ouiller*, pour *remplir*, se trouve dans Hélinand. D'*aquilare*. *Aqua, aquila, equilare*, OUILLER. L'U d'*aqua* devient consone : *aqua, aqva :* (d'où nous savons fait *eve* : comme *evier*, d'*aquarium* :) *aquila, aquilare, adaquilare*, AVOUILLER. Les Toulousains disent *azuilla*, pour dire remplir le vin : d'*adaquilare*. Dans la Basse-Normandie, on dit *auiller*, & non pas *ouiller*.

AVOUTRIE. AVOUTRE. Vieux mots, qui signifient *adultere*. Mr Guyet dérive *avoutrie* d'*abortus*. *Abortare, avortare, avortatio*, AVOUTRIE. Les autres le dérivent d'*adulter*. Voyez Pasquier livre VII. chapitre 50. Et cette dérivation me paroît plus naturelle que celle d'*abortus*. *Adulter, avulter*, AVOUTRE. *Avulterium*, AVOUTRIE. Les Italiens disent demesme *avolteria* pour *adultere*, & *avolterare*, pour *adulterer*. Et dans le Dictionnaire Bas-Breton, *aoultr*, est expliqué *adulter*. *Avoültre* le trouve dans Rabelais pour *fils de putain*. *Appellant un enfant en présence de ses pere & mere* champis, *ou* avoültre, *c'est honnestement, taciturnement, dire le pere coquu, & sa femme ribaude:* C'est au chapitre 14. du livre 3. Je remarquerai icy en passant que ces paroles de Rabelais sont de Pierre de Fontaines, chap. 16. nombre 63. Voyez le Vocabulaire de Mr Taumassiere.

AUPRÈS. D'*adpressum* : d'où les Italiens ont aussi fait *appresso*. Voyez *presque*, & *après*.

AURE'OLE. Nous appelons ainsi la couronne dont les Peintres & les Sculpteurs ornent le Chef des images & des statues de nos Saints, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée ; les Martyrs, sur les puissances du monde ; les Vierges, sur les tentations de la chair, & les Docteurs, sur les artifices & les seductions du Diable. D'*aureola*, qui signifie une couronne d'or, comme *laureola*, une couronne de laurier, & qui se trouve en cette signification dans la Version Vulgate du 25. verset du 25. chapitre de l'Exode. Sur lequel endroit Strabo, qui est l'Auteur, ou plutost le Compilateur de la Glose Ordinaire, Anselmus Scholasticus Laudunensis, qui est l'Auteur de la Glose Interlinéaire, & Nicolas de Lira en son Exposition Morale, traitent des prérogatives des Auréoles : desquelles traitent aussi, & plus amplement, St Thomas d'Aquin en la troisiéme partie de sa Somme Théologique, question 96. article 7. diſtinction 49. du Supplément, Dominicus Soto sur le quatriéme des Sentences, diſtinction 49. question 5. article 2. conclusion 4. & Boëtius Epo dans la Harangue qu'il fit en 1582. *de Aureola Doctorum*.

Cette étymologie est confirmée par cet endroit de St Bernard ; qui est de son Traité *de Passione Domini*, sur ces mots de l'Evangile, *Ego sum vitis vera*, chapitre 31. *Specialem gloriam, specialem coronam, donavit vobis in celis:* (il parle aux Vierges) *quam nostri majores aureolam appellant : quam idcirco ab auro æstimo nominatam, ut ipsum corona nomen qua debitur vobis in præmium virginitatis, insinuet excellentiam gloria virginalis. Quid, inquam, dabitur sactis Virginibus Christi & Cateris Sanctis præminent, sicut aurum catera præcellit.* Remarquez que du tans de St Bernard ce mot se disoit particuliérement de la couronne des Vierges.

Mais l'origine de la chose n'est pas si connue que celle du nom. Scaligèr dans les Notes sur l'Impuissance de Tibulle a remarqué au sujet de ces vers de Tibulle,

At, ô Priape, sæpe floribus novis
Tuas sine arte deligavimus comas,
Abegimusque voce sapè, cum tibi
Senexve cornus, impigerve graculus
Sacrum ferivet ære corneo caput,

& de ceux-cy d'Horace, *Mentior at si quid,* (C'est le Dieu des Jardins qui parle) *merdis caput inquiner albis Corvorum*, que la coutume de donner des couronnes à nos Saints venoit de ce que les anciens Grecs voulant garentir leurs statues du bec des oiseaux & de leur émeut, ils munissoient leurs testes de certaines ombelles, qu'ils appelnient *des lunes*. Ce qu'il prouve par des vers d'Aristophane de la Comédie intitulée *les Oiseaux* : où les Oiseaux qui composent le Chœur de cette Comédie, disent à leurs Juges que s'ils ne prononcent en leur faveur, ils feront bien de s'armer de ces lunes de statues : Car pour se venger d'eux, ils prendront l'occasion qu'ils auront pris leurs habits blancs, & ils les becqueteront. A quoy on peut ajouter cet endroit d'Hésychius, ΜΗΝΙΣΚΟΙ, τὰ ἐπὶ τῇ κεφαλῇ τῶν ἀνδριάντων πτίλα, ἢ ἃ τὰ ὄρνεα ἐπικαθίζουσι. Les paroles de Scaligèr sont considérables. Les voicy : *Hi pileolum adhuc hodieque in templis Christianorum imponuntur capitibus statuarum. Cujus tamen rei ignorantes Pictores, dum putant honoris causa imponi debere, non solum non omnibus statuis imponunt, sed & imaginibus quoque pictis adhibuerunt:*

Digitized by Google

adhibuerunt : quæ tamen illis opus non habent ut statuæ.

Mais le Pere Sirmond, (ce que j'ay appris de Mr Nublé,) croioit que ces auréoles de nos Saints avoient pris leur origine des rayons que les Payens mettoient autour de la teste de leurs Dieux : Car les Payens mettoient des rayons autour de la teste de leurs Dieux : ce que le Pere Sirmond prouvoit par l'explication que Servius donne au mot *nimbus*, en cet endroit du second de l'Enéide,

Jam summas arces Tritonia, respice, Pallas
Insedit, nimbo effulgens, & gorgone sæva.

La voicy : NIMBO. *nube divina : est enim fulvidum lumen, quod Deorum capita tinguit.* Et par l'explication que le mesme Grammairien donne au mesme mot, dans cet endroit du dixiéme du mesme poëme,

——— *celso se protinus alto*
Misit, agens hiemem, nimbo succincta per auras.

Virgile parle de Junon. Voicy l'explication de Servius : NIMBO : *id est, nubibus : quia præmisit* agens hiemem. *Quod nisi esset, splendorem acciperemus qui est circa corpus Deorum.* Et c'est pour cette raison, me disoit Mr Nublé qui étoit de l'avis du Pere Sirmond, que les anciens Romains qui traitoient leurs Empereurs de Dieux, les représentoient avec des testes rayonnantes : Car les anciens Romains représentoient leurs Empereurs de la sorte : ce qui paroist par plusieurs médailles d'Auguste, & de ses successeurs, comme l'a remarqué Bernartius sur ces vers de la Dédicace de la Thébaïde à Domitien,

——— *licet ignipedum frenator equorum*
Ipse tuis alte radiantem crinibus arcum
Imprimat.

D'autres alléguent d'autres raisons de ces couronnes rayonnantes des statues & des peintures de nos Saints. Voyez Molanus, Professeur en Théologie à Louvain, dans son Histoire des Saintes Images livre 4. chapitre 26. & Joannes Baptista Casalius *de sacris Ritibus*, chap. 2.

AUREUM : sorte d'onguent, ainsi appelé de sa couleur jaune.

AURIOLE. Espece d'espine, ainsi appelée de la couleur jaune de ses fleurs. Voyez les Médecins de Lyon livre 14. chapitre 10.

AURIPEAUX. Frere Jan des Entommeures dans Rablais 1. 39. *En nostre Abbaye nous n'estudions jamais depeur des auripeaux.* C'est un mot d'Anjou, qui signifie ce mal d'oreilles qu'on appelle *orillons* à Paris. Et ce mot a été formé d'*auris*, en cette maniere : *auris, auripus, auripellus, auripelli,* AURIPEAUX.

AVRONNE. Sorte de simple. D'*abrotonum. Abrotonum, avrotonum, avronum,* AVRONNE.

AUSSI. Périon le dérive de ὡσεὶ. Il vient d'*ad sic.*

AUSINE. Mot Languedocien, qui signifie *cheſne-verd.* D'*ilex. Ilex, ilicis, ilice,* d'où l'Italien *elce : elicinius, elcinius, alcinius,* AUSINE.

AUSSONE. Ville. Claude Jurain dans son Histoire des Antiquités d'Aussone pag. 2. *Cette ville est assise sur le bord de la riviere de Saone devers le Comté de Bourgogne, & pour ce sujet se nomme* Aussonne, *en Latin* Aſſona: *quasi* ad Saonain ; c'est à dire proche de Saone, *& le Comté* Aussonium.

AUTAN. On appelle ainsi à Toulouse, & dans tout le Languedoc, & à Narbonne, le vent de Sudest. Et ce mot se trouve dans plusieurs Auteurs. Du Bartas dans sa 2. Semaine, parlant du Paradis terrestre :

Là le robuſte Adam ne ſentoit point ſon corps
Aggravé des Autans, ny roidi par les Nords.

Mr Tristan dans son Eglogue Maritime :

Echauffe te Taureau celeſte,
Et que la rage des Autans
Ne produiſt plus rien de funeſte.

Mr Colletet dans ses vers sur la mort de du Pin-Pager :

Ainſi dans nos Jardins les fleurs impériales,
Les roſes & les lis, ne durent pas long-temps ;
Tandis que les chardons dépitent les Autans,
Et paſſent des eſtez aux faiſons hivernales.

Mr Perrault dans son Poëme de St Paulin, au sixiéme Chant :

Aprés que voſtre flotte à l'aide des Autans.

Mr Du Perier dans son Eglogue :

Tel un cheſne aux longs bras au front haut & ſuperbe,
Tandiſque les autans mettent plus bas que l'herbe, &c.

J'ay dit aussi dans mon Oyseleur,

Non loin du fier Egée, où l'on voit en tous tans
Contre les Aquilons combattre les Autans.

D'*altanus* : qui se trouve dans Pline en cette signification. *Nanque & è fluminibus ac ſinibus, & è mari, videmus, & quidem tranquillo, & alios quos vocant* Altanos *conſurgere :* Il parle des vens : *qui quidem cum è mari redeunt*, tropæi *vocantur ; ſi pergunt*, apogæi. C'est au chap. 43. du livre 2. *Altanus* a été fait d'*altum*, en la signification d'*altum mare.* ¶ A Beziers, & à Montpellier, & dans tout le bas Languedoc, on appelle l'autan *le mari* : cestadire, le vent de la mer : ce qui confirme cette étymologie. Les femmes disent dans le Bas-Languedoc *Fa mari, mon mari n'a fait res que valgue.* Il me reste à remarquer que Mr de Brébœuf au livre 11. de sa Pharsale a dit *Auton* : ce qui est mal dit. Il faut dire *Autan.* Nicot a dit *Autom & Automne*, qu'il explique par *vent de midi.* César Oudin dans son Dictionnaire François-Espagnol, dit la mesme chose.

AUTANT. Le P. Labbe pag. 38. de ses Etymologies Françoises le dérive d'*ad tantum.* Il vient d'*aliud tantum.* Voyez *atant.*

AUTEUR. Comme quand on dit, *l'Auteur d'un livre.* D'*Auctor* : dont les anciens Ecrivains Latins se sont servis dans cette signification. Je remarqueray icy, en passant, ce que Casaubon sur Athénée livre premier, chapitre premier a remarqué, que les Grecs n'ont point de mot particulier pour dire l'*Auteur d'un livre*, & qu'ils l'appellent *pére.* Ἀδωνῶ ἀπὸ τοῦ ἀ ἐπὶ τέκνα πατήρ. *Eleganter* patrem *vocat qui est auctor libri, & ſi per veteres Latinos liceret*, factor. *Sed non*

Digitized by Google

non habent Graci cum omni sua copia quemodo αὐτόχειρ *Graci dicant. nam* ἐν χερσὶ θεὶς, *&* αὐτοῦ, *non in universum de omni scriptione, sed de certis generibus, dicuntur. Propria igitur defectus voce, improprie, sed eleganter,* αὐτὸς βίᾳ *dixit.*

AUTHENTIQUER. Comme quand on dit, *authentiquer une femme adultère*. De l'Authentique de Justinien *Ut nulli*, par laquelle les femmes adultères doivent être mises dans un Monastère. Cette Authentique est au chapitre 10 de la Novelle 134. collation 9. titre 27.

AUTOUR. Sorte d'oiseau *de proie*. D'*astur*. Périon le dérive de *vultur* : en quoy il se trompe. Les Toulousains disent *astou*.

AUTRUCHE. H. Etienne & Périon le dérivent de ὁ στρούθος : & écrivent otruche. Mr de Caseneuve a suivi cette origine. Je croy qu'il vient d'*avis struthia*. On a dit *struthia* pour *struthio*.

AUTRUI. D'*alterius*, génitif d'*alter* ; dont les Italiens ont aussi fait *altrui*. Et nous, & les Italiens, avons fait demesme *lui d'illius*.

AUVANT. C'est une contraction d'*ostevent* : & c'est pourquoy il faudroit écrire *ost-vent* : & il se trouve ainsi écrit dans la Version de la Bible par ceux de Genéve, au chapitre 40. d'Ezéchiel, verset 9. *Puis après il mesura de huit coudées l'allée du portail, & ses ost-vents de deux coudées : ensemble ceux de l'allée, qui menoit à la porte la plus endedans*. Ce mesme mot est répété aux versets 10. 14. 16. 21. du mesme chapitre. Et les Commentateurs l'expliquent par le mot d'*avant-toits* : Ce qui fait voir que ces auvans dont il est parlé dans ces endroits d'Ezéchiel, étoient des auvans semblables aux nostres. Le mot d'*ostevent* se trouve dans Philippe de Commines livre 4. chapitre 8. *Le Roy fit mettre ledit Seigneur de Contay dedans un grand & vieil ostevent, qui estoit dedans sa chambre, & moy avec lui : affin qu'il entendist, & peust faire son rapport à son maistre, des paroles dont usoit ledit Connestable, & ses gens, dudit Duc. Et le Roy se vint seoir sur un escabeau rassiis dudit ostevent*. Et ensuite : *Monseigneur de Contay qui estoit avec moy en cet ostevent, estoit le plus esbahy du monde*. Mais par ces endroits de Commines il paroist qu'un ostevent étoit un paravent, puisque cétoit un lieu clos ou l'on s'enfermoit : semblable à ces paravents d'aujourd'huy, faits en forme de petite loge. M^r de l'Estoile dans sa Comédie des Filoux, s'est servi de ce mot d'*auvent*, pour signifier *une avance de toit dans la rue* : qui est la signification dans laquelle nous nous servons aujourd'huy du mesme mot. Mr du Cange le dérive d'*altus vannus : quod vanni alii instar suspendatur*.

AUVERNAS. On appelle ainsi à Orléans les raisins noirs, acause que le plan y a été apporté d'Auvergne : de la mesme façon qu'on les appelle *blois* & *bourdelois* en Anjou, parcequ'ils y ont été apportez du païs Blésois & de celuy Bordeaux. Aux environs de Paris, on les appelle *morillons*, de leur couleur noire. En Bourgogne, on appelle l'auverna *pineau*. Le pineau en Anjou est un raisin blanc.

A Y.

AYEUL. Voyez *aïeul*.

AYNETS. On appelle ainsi ces petites gaules, ou verges, où l'on enfile les harengs qu'on veut faire saurer. Voyez Nicot.

A Z.

AZAGAYE. Voyez *Zagaye*.

AZEROLIER. Espéce d'épine, qu'on appelle autrement *épine d'Espagne*, ce qui me fait croire que ce mot nous est venu d'Espagne.

AZEROLES. Fruit de cet arbre, rougepasle de la grosseur des cerises.

AZUR. De l'Italien *azurro*, qui a été fait, comme l'Espagnol *azul*, de l'Arabe ou du Persien *lazord*. Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 325. *Maura vox hac & Arabum* LAZULI *à gleba, sive lapide quem nostros Graci sno* κυάνεον *privato vocabulo*. Mr Bochart dans son Phaleg livre 2. chapitre 12. *Cæruleum pigmentum quoddam Persæ & Arabes* ΤΠΠ lazurd *vocant. Graci recentiores* λαζύριον. *Nos* azur, *primâ rejectâ*. Mr de Saumaise a enchéri sur Scaliger & sur Mr Bochart. C'est au chapitre de ses Homonymes des Plantes, où il parle de l'étymologie de notre mot *azur*, en ces termes : *Verus Auctor Arabs apud Dioscoridem τὸ Ἀρμένιον*, expozuit lazuard : *quo nomine & abusu Græcorum iidem Arabes solent appellare.* λαζύριον *Graci barbari dicunt*, & λάζουλι. *Unde lapis* lazuli. Azulum *Latini barbari vocant : quod mirè depravatum ex illo* lazuard, *vel* lazivard &c. *Ergo* lazuard, *absolutè, pro pigmento, sive Armenio, sivo etiam cæruleo. Alibi tamen lapidem Armenium & lazuard vel lazuardio sic proprie dicto separat Avicenna, ut infrà ostendo. Non pote aliter nostris persuaderi quin lapis lazuli, vel* λίθος λαζύρεος *Græcorum idem sit cum hoc pigmenti genere quod Graci* κύανον, *Latini* cæruleum *vocant. Atqui arena est, non lapis. Quid enim possumus per lapidem intelligere quam lapidem verum ? Talis non est cæruleum. Lapidis igitur lazuli nomine debemus accipere lapidem sive gemmam qua Græcis* κύανος *vocatur. Simili prorsus errore Plinius* κύανον *gemmam cum pigmento cyano confudit*. Et ensuite, parlant du *lazuli* des Latins & du λαζύριον des Grecs, il ajoute, *Utrumque ex Arabico illo* lazuard *depravatum. In quo vocabulo pronuntiando, ultimum* DAL *Graci alii videntur objecisse : quasi scriptum esset tantùm* lazuar. *Unde* λαζύριον *suum fecerunt, Latini barbari* lazul, & azul. *Inde etiam nostrum* azur. Casinius dans ses Canons des Dialectes dérive aussi l'Italien *azurro* de l'Arabe *azul*. *Lazul*, pour *azur*, se trouve dans Frotharius, Evesque de Toul, qui vivoit il y a plus de 800. ans. *Nobis mittas, ad decorandas parietes, colores diversos : auri pigmentum, solium Indicum, minium, lazur, atque prasinum*. C'est dans une de ses épitres à Aglemarus. Et dans les Origines Brito-Latines de Boxhornius, *asur* est expliqué par *asurum*. Voyez Leontius sur la Sphére d'Arat page 97. & les Vocabulaires Grecs-Barbares de Meursius & de Mr du Cange.

B A.

Digitized by Google

B A.

BAAILLER. Lat. *oscitare*. De *badare*. Les Gloſes d'Iſidore : *hippitare*, *oſcitare*, *badare*. De *badare* on a fait le diminutif *badicare* ; d'où *badiculare*. Et au lieu de *badiculare* on a dit *exbadiculare* ; d'où le mot Italien *sbadigliare* ; & de *badiculare* nous avons fait BAAILLER. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *badare* & au mot *sbadigliare*.

BABIL. Plusieurs le dérivent de *Babel*. Nicot : *A* Babel, *seu* Babylone, *ubi exstitit linguarum confusio*. Mr Grotius ſur ces mots du chap. XI. de la Geneſe, *Iccirco vocatum est nomen ejus* Babel, *quia ibi confusum est labium universæ terræ : Videtur hæc vox servata è lingua primæva, unde maneant ipsa in Linguis variis* βαζάλιν, babbus, *babil*. Guillaume Poſtel dit la meſme choſe : *Nomen turri & operi imperfecto* Babel *fuit; quod* confuſionem *notat ; satis voci Gallicanæ accedens* : balbutiendi *enim verbum* babillare *dicimus*. C'eſt dans ſon Traitté de l'Origine de la Langue Hebraïque, au feuillet 60. Je croy qu'il vient de *babinare*, fait de l'Italien *bambino*, qui ſignifie *un enfant*. *Bambinare*, *bambinulare*, *bambillare*, *babillare* ; BABILLER. *Babillum*, BABIL. Les Anglois diſent demeſme *babble*, pour *babiller*, & *babie* pour *un enfant*. L'Italien *bambo* vient, ſelon Mr Bochart liv. I. chap. 33. pag. 646. de ſes Colonies des Phœniciens, de βάζειν, mot Syro-Phœnicien, qui ſignifie *enfant*. Damaſcius dans la Bibliothéque de Photius : βάζιε ὃ, ᾧ μάνιστα οἱ ἐκ τῆ Δαμάσκε τὰ παιγνιδία καλοῦσι παιδία. ὅθεν ὃ ἐκ τὰ μειράκια, ἀπὸ τ παρ' αὐτοῖς τεμνομένε βαζίας θεῦ. Mr Bochart remarque à ce propos au lieu allegué, que les Arabes appellent encore aujourd'huy un enfant *babus* & les Allemans *bub*, & les Anglois *babe* & *babie*. Mais ſelon moy βάζειν a été fait de βάω, *loquor*, formé d'ἄω, qui ſignifie la meſme choſe ; d'où le Latin *aio*, & le Grec φάω. βάω, βάζω, βάζειν ; βαζάζω, βαζάλω, βαζαίνω, βαζαίνω. βάειν, ou βαίνω, c'eſt proprement *pueronum more loqui*, *balbutire*. βαζάζειν & βαζαίνειν ſignifient la meſme choſe. Héſychius : βαζάζειν. Τὸ μὴ διαρθρωτὶ λέγειν. Suidas : βαζαίνειν. Τρίζειν τῇ γλώττῃ, ἀτάκτως φθέγγεσθαι. Et de là le nom propre *Bamballo*. Cicéron dans ſa 2. Philippique: *Bamballio*, *homo nullo numero. Nihil illo contemptius* ; *qui propter hesitantiam linguæ, stuporemque cordis, cognomen ex contumelia traxerit*. Le mot *balbus* a la meſme origine. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *bambino* : & cy-deſſous *babioles*. Carrion ſur Aulugelle liv. I. chap. 5. dit que le nom Latin *Barbuleius*, qui ſe trouve dans Saluſte, & ailleurs, a été fait de l'ancien mot François *babiller* : en quoy il ſe trompe, comme nous le ferons voir au mot *barbouiller*.

BABINES. Lévres de certains animaux, comme de vaches, de ſinges, & de chiens. Apparemment de *labina*, τά, diminutif de *labia*: quoyque le changement de l'L en B ne me paroiſſe pas naturel.

BABIOLES. Choſes puériles : jouets d'enfans. De βάζειν, *enfant*. Voyez cy-deſſus *babil*. *Baubella* ſe trouve à peu prés en cette ſignification dans Roger en la Vie de Richard II. Roy d'Angleterre : *Rex tres partes theſauri ſui, & omnia baubella diviſit Ottoni nepoti ſuo, Regi Alemannorum*.

BABOUIN. De *babus* ; en la ſignification de *petit enfant*. *Babus*, *babuinus*, BABOUIN. Voyez *babil*. Du meſme mot *babus* on a fait *babion*, pour une eſpéce de ſinge : dans laquelle ſignification on ſe ſert auſſi du mot *babouin*.

BAC à paſſer l'eau. En Bas-Breton *bacq* ſignifie *un bateau*, & *bad* en Anglois ſignifie la meſme choſe. *Back* en Alleman ſignifie *un vaſe* en général : d'où vient *backtrog*, pour *un vaſe à boire*, & pour *une may* ; *une huche à paitrir le pain* : *maëtra*, *arca panaria*. De *back* on a fait les diminutifs *backinus*, & *backettus*. Greg. de Tours liv. IX. chap. 38. *Cum duabus pateris ligneis, quas vulgò* bacchinon *vocant*. Rabelais liv. 3. chap. 51. a uſé du mot *bac*, pour *bacquet*. *Je vous jure icy par les bons mots qui ſont dedans cette bouteille là, qui rafraichit dedans ce bac.* ¶ *Bac* peut avoir été fait de *barcus*, dit pour *barca*. Voyez *barque*.

BACHA. Du mot Turc *bach*, qui ſignifie teſte, les Turcs ont fait le mot *bacha*, qui ſe dit parmy eux des perſonnes qui commandent, ou qui ont commandé dans des Emplois conſidérables ; comme ſont les Gouverneurs des Provinces, les Gouverneurs des grandes villes, les Vizirs, & les Amiraux. C'eſt donc comme il faut parler ſi on veut déférer à l'étimologie : & c'eſt auſſi comme pluſieurs parlent. Mr de Scudéry a dit dans ſa Tragicomédie de l'Amant Libéral :

Vive Hazan Bacha plein d'honneur & de joye ¶
Celui dont le Bacha fait preſent au Cadi.

Mais comme les Italiens prononcent *Baſſa*, pluſieurs parmy nous prononcent auſſi Baſſa : Et c'eſt comme parle toujours le Gazetier. Busbeck dans ſes Lettres de ſon Ambaſſade de Turquie a auſſi rendu en Latin ce mot Turc de la ſorte. Mais ce qui a particulierement contribué à introduire cette prononciation, c'eſt le Roman de l'Illuſtre Baſſa de l'Illuſtre Mlle de Scudéry. Pour concluſion je croy qu'on peut dire indifféremment *Bacha*, & *Baſſa* ; mais avec cette différence, qu'en parlant du Roman de Mlle de Scudery, & du Héros de ce Roman, il faut toujours dire *l'Illuſtre Baſſa*, *Ibrahim Baſſa*: Et il faut toujours dire *Ibrahim* en parlant d'un autre Bacha, qui s'appelleroit de ce nom là.

BACHELIERS. Pour ceux qui ont le premier degré en Théologie, en Droit, ou en Médecine. On les a ainſi appelez des Bacheliers militaires, qui étoient des Nobles, plus

Digitized by Google

considérables que les Ecuiers, & moins que les Chevaliers. La Coutume d'Anjou, article 63. *Outre les Seigneurs dessusdits, y a audit pays aucuns autres Seigneurs, qui ne sont Comtes, Vicomtes, Barons, & Chastelains, qui ont chateaux, fortresses, grosses maisons, places qui sont parties de Comtez, Vicomtez, Baronies, ou Chastelenies desdits pays: Et tels s'appellent* Bacheliers. Et parceque ces Bacheliers étoient d'ordinaire de jeunes gens, les jeunes hommes qui commançoient à entrer en âge de virilité, furent aussi nommez *Bacheliers*. Et on les appelle encore ainsi en Picardie. Et à l'exemple de ces jeunes hommes, on appela aussi *Bachelettes* les jeunes filles. Rabelais livre 4. chapitre 5. *Ces flaues ainques sont bien faites: je le veux croire: mais par Saint Ferreol d'Abbeville, les jeunes Bachelettes de nos pays sont mille fois plus avenantes.* Et de là, *la Bachelette de Lusignan* en Poitou, & *la Bachelette de Cholet* en Anjou: qui sont des Festes & des Jeux des jeunes gens du pais. En Espagnol, *bachiller*, qui est la même chose que notre *Bachelier*, signifie aussi *un jeune homme*. Voyez André du Chesne sur Alain Chartier page 851. où il rapporte plusieurs exemples de ce mot *Bachelier*, en cette signification. Parlons maintenant de l'étymologie du mot de *Bacheliers* en la signification de ces nobles qui étoient moins que les Ecuiers & plus que les Chevaliers. Il y a divertité d'opinions touchant cette étymologie. Cujas au titre v. & au titre VII. du livre des Fiefs, dit que ces Bacheliers ont été ainsi nommez, *quasi Buccellarii: qui posteriori ætate erant milites corporis custodes sive protectores, qui patronis suis assistunt semper.* Le Président Fauchet veut qu'ils ayent été dits de la sorte, quasi *Baschevaliers*. Voicy ses termes, qui sont du chapitre premier du livre premier de l'Origine des Chevaliers: *Il y en a qui disent que le mot de* Bachelier *vient de* bataille: *comme s'il falloit dire* batailler: *mais il y a plus d'apparence que c'estoit à dire* jeune, & entrant en la virilité: *comme ceux que les Latins appelloient* adolescentes, *& les Grecs* éphèbes. *Car encore en Picardie* Bachelier *&* Bachelette *sont appellez, non pas les enfans ou fillettes de dix ans, ains les jeunes garçons de seize & de dixhuit ans, & les filles prestes à marier: témoin le Vaudeville, qui dit,* En voicy Bachelier juré. *Et comme encore aux Escholes de tous arts & sciences, l'on appelle* Bacheliers *ceux qui sont avancez aux lettres, & prests d'estre Licentiez: c'est à dire congediez, pour enseigner & parvenir au degré de Docteur-lisant. Beat Rhenan, tres-sçavant Alleman, est de ces avis: ayant dit en ses Annotations sur Tertullian, en un Advertissement au Lecteur touchant les livres du sçavant Tertullian, que lorsqu'on receut premièrement le livre des Sentences de Pierre Lombard, Evesque de Paris, (c'est à dire environ l'an 1140.) que ceux qui les enseignoient & publierent, furent lors premièrement nommez* Docteurs. *Et pource qu'avant qu'ils eussent permission de lire, on leur mettoit un baston à la main, qui en Latin s'appelloit* bacillus; *ils furent nommez* Bacilliers *en François. Et voilà ce qu'un si grand personage dit. Defait, les anciens livres portent* Bacillier. *Mais je suis d'avis que* Bachelier *est un abregé de* Baschevalier: *& que les jeunes hommes qui se sentoient forts pour endurer le faix des armes, du commencement prirent le nom de* Bacheliers, *comme estant plus bas & moindres que les hauts & anciens Chevaliers, puissans & adurez (c'est à dire, endurcis) au travail des guerres. Qui a mon avis, est l'étymologie la plus apparente: aussi bien que de* Hautber (*c'est à dire*, grand & noble) *c'est fait* Baron. *Car au dit du Bachellier d'armes vous lisez,*

Qu'au premier Tournoy où il viegne,
Si tres-bien faire li souviegne,
Pour l'Ordre qu'a prise nouvelle
I mette tot en la querelle
Cors & avoir en l'adventure,
Qu'il vainque le Tournoyement.
Il a moult beau commencement:
Quand il a le Tournoy vaincu,
Où il porta premier l'escu:
Là prend de Bachelier le nom.

Mestine en maçonnerie, & tout autre mestier de France où il y a Maistrise, l'on appelle Bacheliers *ceux qui sont passez Maistres en l'art, mais qui ne sont pas Jurez: & lesquels pour amander le rapport fait par les Docteurs Jurez, doivent estre deux fois ouïs en art. Louis Vivès, tres-sçavant Espagnol, dit que les Bacheliers aux sciences peuvent avoir pris leur nom de* Baccalaureatus. *Et je croy qu'il l'entend, pource que les Poetes souloient jadis estre couronnez de laurier en grande solemnité: comme le fut Pétrarque à Rome l'an 1341. ne l'ayant voulu estre à Paris, ce dit l'Auteur de sa Vie.* C'est dans son Traité *de Disciplina militari* que Vivès a dit ce que lui fait dire Fauchet. On peut dire en faveur de l'opinion de Fauchet, que Froissard livre 1. chapitre 127. use du mot de *Baschevaleureux*, comme l'a remarqué Loiseau au chapitre 6. de son Traité de la Haute Noblesse: lequel est apeuprès de l'avis que Fauchet: Car il dérive *Bachelier* de *bas échelam*: qui est une dérivation ridicule: mais Favin est toutafait de l'avis de Fauchet. Alciat sur la Loy 57. *de Verborum significatione*, & au chap. 9. du livre VIII. de ses Parergues, dérive *Baccalaureus* de *bacca laurea*: qui est l'opinion de Vivès. Et cette opinion est appuyée par l'usage de toutes les Ecoles de Droit, de Théologie, & de Médecine dans lesquelles on appelle *Baccalaureus* un Bachelier: & par ce passage de Glabèr livre v. chapitre 1. *Post hoc igitur in Monasterio Sancti Benigni Divionensis Martyrii, locatus, non dispar, imò idem mihi visus est in Dormitorio Fratrum*: Il parle d'un Démon: *Incipiente autem aurora dici, currens exiit à domo latrinarum, taliter inclamando*, MEUS BACCALAUREUS UBI EST? MEUS BACCALAUREUS UBI EST? Mais peut-estre que c'est une restitution du Copiste, & que l'original avoit *Bacalarius*. C'estoit la pensée de Mr de Launoy, tres-savant Théologien de la Faculté de Paris. ¶ Mr Hauteserre au livre 2. des Ducs, & Comtes de Provence chapitre 8. le dérive de *baculus*. Voicy ses termes: BACHELARIOS à baculis *dictos observo: non ex eo quòd de feudo investiuntur per baculum, ut volunt nonnulli; sed ex eo quòd scutis & baculis militia tyrocinium, & duelli ideam experiuntur. Adevaldus Floriacensis lib. 2. de Miraculis S. Benedicti cap. 25.* Tandem adjudicatum est, ut ab utraque parte testes

testes exirent, qui post sacramenti fidem scutis ac baculis decertantes, finem controversiæ imponerent. *Et Auctor Vitæ Austragisili, Bituricensis Episcopi, apud Surium tom. 3. 23. Maii:* jam certaminis aderat dies, & Austragisilus manè surgens, clypeum cum baculo (*malè Surius* jaculo) per pueros suos misit in agrum, ubi Rex inter se confligentes exspectare consuevérat. *Inde scutum & fustis, præcipua inter milites arma censentur. Capitulare Caroli Magni lib. 3. cap. ult.* Armati veniant: id est, qui potest habere cum lorica & scuto ancipite, atque fuste. *Et ne dubitem* Bachelariorum *etymon repetere à* baculis, *magis moveor quòd eos* Baculares *dictos non semel occurrit. Ordericus Vitalis lib. 10. Historiæ Ecclesiasticæ, anno Christi* 1100. Custodes itaque laudabili jam fide probati, Heliæ candidam jusserunt tunicam indui, pro qua *Candidus Bacularis* solitus est ab illis nuncupari. *Ut & juniores Candidati Theologiæ* Baculares *vocitantur. Walsingamus in Richardo II.* 1383. Quidam de Ordine Carmelitarum Frater, Bacularius in Theologia. On peut dire en faveur de Mr Hauteserre, que les anciens livres Latins appellent les Bacheliers. *Bacularios, Bachilarios*, & *Bacalarios*; Et que les Espagnols les appellent *Bachilleres*: & que le mot *Baccalaureus*, qui se trouve dans Glaber, est suspect. Et cette opinion de Mr Hauteserre est aussi celle de Mr Dominicy, tres-savant Professeur de Droit de l'Université de Bourges, dans son Traité du Franc-Alleu chap. 15. & celle de Watsius dans son Glossaire sur Mathieu Pâris. Voicy les termes de Mr Dominicy: *Ex eadem pugnandi ratione inditum nomen Baccalariis, quos à Buccellariis, sive Protobribus, de quibus in lib. ult. cap. ad Legem Juliam de Vi publica, viri docti ex similitudine vocis, potius quam ex officio deduxere, cùm à baculis, quibus dimicarent, liquidò sint nuncupati. Hoc me docet Gaspar Ovimalo, vetus Regum Navarræorum Facialis, seu, ut nostri loquuntur,* Heraldus: *Dum ait, Baccalarios baculis roboreis seu clavis puris, debere certare, eòsque dignitate Scutariis esse potiores: quod optimè probat Tillius cap. de Equitibus, ex eo quòd duplici Scutariorum stipendio afficerentur. Inde etiam Helias quidam* Baccularis *dictus Ordorico Vitali Hist. Eccles. lib.* 10. Custodes itaque laudabili jam fide probati, Heliæ candidam jusserunt tunicam indui, pro quo *Candidus Bacularis* solitus est ab illis appellari. *Ideò forsan quòd militia candidati sago candido præcingerentur; sicut sub Romanis Tyrones albo meruisse indicat Virgilii carmen lib. IX. Æneid.* Parmaque inglorius alba. *Baculis verò se milites exercuisse, tradit Vegetius lib. 1. cap. XI. & seq. idque genus armorum in Gallia receptum perhibet Carolus Magnus Capitul. lib. III. cap. ult. In purgatione Canonica, quæ per duellum fiebat, ex præscripto ejusdem Caroli, Capitul. lib. IV. cap. 23. & 29.* Scutis & fustibus in campo certamen peragebatur. *Secundum quam consuetudinem in controversia Haimerici Vicecomitis Tolosæ cum Theoderico Abbate S. Albini, astitit Abbas jus suum paratus aut calidi ferri judicio secundum legem Monachorum per suum hominem probare, aut scuto & baculo juxta legem Saxularium defendere. Et in duello Comitis Engolismensis contra quamdam maleficam adfuit Missus Comitis Stephanus, & defensor maleficæ Guillelmus cum baculis & scutis, ut patet ex Actis ad hoc conscriptis, publicique juris factis à viro clarissimo Jacobo Sirmondo in Notis ad Goffridum Vindocinensem: imò & ipsos Pontifices ad bannum evocatos, ne se sanguine cruentarent, clavâ ligneâ pugnasse viri eruditi jam adnotarunt.* Cependant Mr du Cange dans ses Observations sur Ville-Hardouin page 172. & dans sa Liste de ses Etymologies Françoises imprimées à la fin de son Glossaire Grec, a suivi l'opinion de ceux qui dérivent *Bachelier* de *Bas-Chevalier*: Et dans son Glossaire Latin, il a imprové l'opinion de Mr Hauteserre en ces termes: *Nobiles viros, vel adolescentes, baculis in arena decertasse, nemo, opinor, nisi harum rerum prorsus ignarus, fatebitur. Unde mirer virum eruditum huic sententiæ subscripsisse, lib. 2. de Comitibus Provincialibus cap. 8.* Depuis que j'ay fait ce Discours sur le mot *Bachelier*, j'ay vu les Origines Françoises de Mr de Caseneuve, où ce grand Etymologiste suit aussi l'opinion de ceux qui dérivent *Bachelier*, *à baculus*. Voyez son Observation: elle est tres-docte, & tres-curieuse. Dans la 1. édition de mes Origines de la Langue Françoise, je me suis déclaré pour cette étymologie: & je persevére dans cette opinion; qui est aussi celle de Pancirole, liv. 2. de ses Illustres Interprétes de Droit chap. 1. *Primò fiunt Baccalaurei; id est baccâ laureâ digni; qui quadriennio studuerunt: & Lytæ vocantur; tamquam furit nodos solvere incipientes. Sed ex veteris Parisiensis Academia usu* Bacillarii *appellantur; dicti à bacillo ipsis exhibito: quod signum est auctoritatis dicendi, quam consequuntur.* Et celle de Mr Despautére, dans son Art Epistolique: BACCALARIUS, *pro* Baccalaureo, *qui baccâ lauri insignitus est in aram magisterii. Dura tamen vel sic esset compositio. Unde videtur barbarum, à* banco, *id est scamno, aut sedili, super quod respondens sederit, deductum: vel à* baculo, *id est sceptro, aut lituo, insigni magistratûs ante eum lato.* Il est à remarquer, que Despautére & Pancirole dérivent *Bachelier* de *baculus*, par une autre raison que Dominicy, Hauteserre & Caseneuve.

BACIN. De *bacinus*, formé de l'Alleman *back*. *Bacinus* se trouve dans l'Epitre 40. de S. Bernard: & *bacchinen*, dans Grégoire de Tours liv. IX. chap. 28. Voyez mes Origines Italiennes au mot *bacino*: & Mr du Cange dans son Glossaire au mot *bacca*. *Baccinum* se trouve dans le *Chronicum Laurishamense*, en l'an 1179. *Baccina duo argentea*, &c. Voyez *bac*. Les Grecs modernes disent βατζίνι.

BACINET. Voyez *bassinet*.

BACLER. C'est un mot dont les payisans usent pour dire, fermer la porte par dedans. Du verbe *baculare*, formé du substantif *baculum*. Les villageois se servent ordinairement d'un baron, ou d'une grosse cheville de bois, aulieu de verrouil. *Baculare* se trouve dans Pierre de Blois Sermon 1. mais pour *baculo percutere*: & βακλίζειν, dans les Gloses Grecques-Barbares: & βάκλον, dans les Gloses Anciennes: *fustis*, ξύλον, βάκλον: Et dans Hésychius: ἀμυστήριον, ξύλον & ὄπισθεν, ἢ βάκλον. Voyez Meursius &

Digitized by Google

Mr du Cange aut mot *βάκων*. ¶ Mrs de l'Académie dans leur Dictionnaire ont dit que le mot *bacler* étoit bas.

BACON. On appelle ainſi du lard dans le Lyonnois, dans le Dauſiné, & dans la Lorraine : Et dans les Origines Gauloiſes de Boxhornius *bacon* eſt expliqué par *laridum*. Dans la Provance ce mot ſe prent pour un pourceau ſalé. Il ſe prent dans la meſme ſignification parmy les Anglois ; & auſſi pour ces piéces de lard qu'on pend au plancher : dans laquelle ſignification il ſe trouve en ce vers d'Helinand, Stance 32. de ſon Poëme de la mort,

Qui plus a baçon, pluſtoſt fichez.

Voyez le Préſidant Fauchet en la vie du Poëte Jan Chapelain. *Baco* ſe trouve dans Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. Roy d'Angleterre, pag. 404. de l'édition de Paris : *cum baconibus & ſale, &c. Et quinque millia avenæ cum totidem baconibus.* Et dans Petrus Mauricius liv. 1. des Miracles chapitre 28. *Pauperi viduæ baconem unum, qualecumque vita ejus ſubſidium crudeliter auferre non ſuſtinuit.* Ce Petrus Mauricius vivoit il y a plus de 500. ans. Et dans Guibert, Abbé de Nogent, liv. 3. de ſa Vie, chapitre 7. *Perafunes, quos vulgò* bacones *vocant.* Mr du Cange a omis ce mot dans ſon Gloſſaire Latin ; mais il l'a mis dans ſon petit Dictionnaire ſur Ville-Hardouin. Ce mot auteſte ; ce que peu de perſonnes ſavent ; a été formé du Grec *νάκας* : ainſi que l'Italien *ciacco*, & le François *coche*, & *cochon*. Je l'ay démontré dans mes Origines de la Langue Italienne au au mot *ciacco*, qui ſignifie *un porc*. Et comme mon Obſervation me paroiſt curieuſe, je la produiray icy. La voicy. *Che* ciacco *derivi da νάκας, in queſta guiſa, non credo che ſe n'abbia da dubitare : νάκας, νάκκος, νίακος, ſyacus, ciacus, ciaco,* CIACCO : *ſiccome da βύκας βύκκος, bombacus, bacus,* BACO : *dellaqual voce s'è detto adietro al luogo proprio, e anco altrove. νάκας vale* qui porcinis moribus eſt. *Eſychio : νάκκος, νοῦν. Da* ciacco ; CIACCONE, *il ſuo accreſcitivo : onde* Ciaccone, *nome di famiglia. Item :* CIACCHERINO, *il ſuo diminutivo. Con la giunta della* N, Cioncarino *le dicono gli Aretini* ; *e* cioncolo *i Cortoneſi. Vedi* cioncare. *Item : da* ciacus ; ciacucius, cucius, cucio cucionis, *e* cocio cocionis : *onde* il Franceſe *cochon : ſiccome* coche, *da* cocia. Une groſſe coche : *cioè, una groſſa porca : e non da* cubare, *come ſe lo da ad intendere il S. Ferrari. Trovaſi* cucio *appreſſo Marcello Empirico al capo 9. e 15, per* porcelletto, *e vogliam dir* centogamba. *Vedi nell' Origini Franceſi alle voci* cochon *e* clauſporte. *Item : da* ὑβάκ νάκας, ſybacus, bacus, baco baconis, BACONE. *Onde il Franceſe e l'Ingleſe*, bacon, *per* lardo. *Item : da ὲς, ὸς, alla Laconica :* ὕσγξ, ὕσγ-Θ, ὕγκΘ, ὑγκΘ, *αὶγκΘ*, porcus. *Trovanſi* ὕσγξ *e* αὶγκΘ : *αὶγκΘ, in Licofrone : e* ὕσγξ, *nello Scoliaſte di Nicandro. E quindi* forex. Voyez cy-deſſous *cochon* & *clauſportes*. ¶ Il me reſte à remarquer, que *bake* en Anglois, & *backen* en Alleman, ſignifient *cuire au four*. Et delà, le Flaman *baecken uleeſch* : ceſtadire, *laridum ad furnum excoctum.*

BACQUET. Voyez *bac*.

BACUL de mulet. Lat. *poſtilena. A batuendo culo.* Le bacul des mulets leur bat le cul.

BACULE. Machine de guerre. Mr du Cange dans ſes Origines des mots François, imprimées à la fin de ſon Gloſſaire Grec, en parlant de ce mot *bacule*, renvoye le Leſteur à ſon Gloſſaire Grec au mot *ἀγκύλαι*, qui dans Nicetas ſe prent pour une machine de guerre : Ce qui donne ſujet de croire qu'il dérivoit ce mot François de ce mot Grec, ou ce mot Grec de ce mot François. Voyez *baſcules*.

BACULER. C'eſt fraper à coup de baton. De *baculare*. Nicot n'a pas bien rencontré en le dérivant à *batuendo culo*. *Baculare* ſe trouve en pluſieurs lieux. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *baculare*.

BADAUT. *Niais, qui s'amuſe à tout : qui admire tout : C'eſt un vray badaut de Paris*, diſent Mrs de l'Académie dans leur Dictionnaire. Du Latin-barbare inuſité *badaldus*, fait de *badare*, qui ſignifie *béer*. Voyez *béer*. *On doute*, dit le P. Labbe, *ſi c'eſt pour avoir été battus au dos par les Normans ; ou pour avoir bien batu & frotté leur dos ; ou de la Porte Baudoye, ou Badaye, qu'on a appelé les Pariſiens* Badauts de Paris. On ne doute point que ces trois étymologies ne ſoient ridicules. Voyez *badiner*.

BADELAIRES. Terme de Blaſon. Ce ſont des épées courtes, larges, & recourbées. Nicolle Gilles, en ſes Annales, parlant de Charles le Chauve : *Il contemnoit de vivre & ſoy habiller à la maniere des François ; & ſe gouverniot à la maniere des Grégeois. Il avoit volontiers veſtu une grande dalmatique, qui lay venoit juſqu'aux talons : & avoit la teſte enveloppée d'un couvrechef de ſoye, ainſi comme on peint le Grand Soudan de Babylone : & portoit une couronne deſſus : & toujours avoit à ſon coſté un grand badelaire Turquois.* Nicot l'appelle *badeladre*. Ce n'eſt, ni un mot Oriental, ni un mot Alleman : ce qui me fait croire qu'il pourroit avoir été fait de *batalæria*, comme qui diroit, *épée de bataille* ; *épée de combat*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : BELLAX, *bateillereux*. Le P. Menetrier le dérive de *balthearis* : comme qui diroit *épée de baudrier*. Voyez-le à la page 505. de ſon livre de l'Origine des Armoiries. Rabelais IV. 40. fait mention de ſes épées, en ces termes : *Frére Jean avec ſon grand badelaire entre le dernier ; & ſe me les portes par le reſſort par le derdans.* Et dans le Prologue du liv. 3. *affileient cimeterres, brancs d'acier, badelaires, épées.*

BADIN. Mr Hadrien de Valois le dérive de *batinius*, qui dans les Gloſes d'Iſidore eſt interprété par *ruſticus & agricolanus*. Caſaubon ſur Suétone, en la Vie d'Auguſte chap. 8. dit que ce mot a été fait par onomatopée. Voicy ſes termes : *Sunt & in Lingua vernacula noſtra ſimiliter* [illegible] *voces*, badin, babouin, baveur, bavard, *aliaque*. Je ne ſuis pas de l'avis de Caſaubon : non plus que de celui de Louis d'Orleans, qui le dérive de *Vatinius*, qu'il dit avoir été un *badin*. C'eſt ſur le XV. liv. des Annales de Tacite.

BADINER.

Digitized by Google

BADINER. De *badinare*, diminutif de *badare*; qui eſt encore en uſage parmy les Italiens, & qui ſignifie *béer*, & dont ce mot béer a été fait. Les Italiens diſent auſſi *bada*; *Star in bada ſenza far nulla*; d'où nous avons fait *badaut*: & les Eſpagnols *badaio*, qui ſignifie auſſi *badaut*; & *le battant d'une cloche*. Voyez *badaut*.

BADOULAGES. On appelle ainſi à Beauvais des rapports que l'on fait les uns des autres. En Baſſe-Normandie, on dit *un bagonlier*, pour dire *un médiſant*.

BAFOUER. Traiter injurieuſement & avec mépris. De l'Italien *beffa*, qui ſignifie *moquerie*; d'où le verbe *beffare*, qui ſignifie *moquer*. *Beffa, beffalda, beffaldare*, BAFFOUER: comme *laudare*, LOUER. *Beffardare*, qui eſt la meſme choſe que *beffaldare*, ſe trouve dans le Dictionnaire de Veneroni. Touchant l'étymologie de *beffare*; Voyez mes Origines Italiennes au mot *beffare*, & cy-deſſous mes Françoiſes au mot *beufon*, & au mot *beffer*.

BAGAGE. Mr de Caſeneuve le dérive de *bacca*. Ses termes méritent d'être icy rapportés. Les voicy: *Les anciens François appelloient* bagues, *non ſeulement les anneaux, mais encore toute ſorte de pierreries & d'ornemens d'or & d'argent, & de telle autre riche matiere: voire meſme appellérent-ils* bagues *les marchandiſes & les équipages, non ſeulement des gens de guerre, mais encore de toute ſorte de perſonnes. Enguerrand de Monſtrelet vol. 1. chap. 15.* Deſtrouſſérent dix huit charges de vins, & autres bagues. *Et chap. 78.* En print & deſtrouſſa pluſieurs avecques un chariot chargé de bonnes bagues. *Encore diſent-nous*, Se rendre à bagues ſauves. *Delà vient le mot* bagage, *duquel on ſe ſert maintenant.* Mr du Cange le dérive du Latin-Barbare *baga*, qu'il dit ſignifier *un coffre*. Voyez ſon Gloſſaire au mot *baga*. Et au mot *bauga*, il le dérive de ce mot *bauga*, qui ſignifie *un braſſelet*. *Inde dubio procul acceſſi debet etymon vocabulorum*, Bague, Bagage, Bagues ſauves, Armes & bagages. Il ajoute: *Sed an inde annulis apud nos id etiam nominis inditum, etſi mihi inſolubium, adhuc dubitant tamen viri docti, qui à* baccis *acceſſum, hoc eſt monilibus, & unionibus.* Voyez cy-deſſous *bague*. Les Eſpagnols diſent auſſi *bagaje*, qu'ils ont pris du François *bagage*.

BAGANS. C'eſt un mot Gaſcon, qui ſignifie paſtres, ou payſans, qui gardent le bétail dans les Landes de Bordeaux, avec une charrette ſur laquelle ils portent ce qui leur eſt néceſſaire pour vivre, ne ſe retirant dans leurs maiſons que rarement. Peuteſtre de *Vagantes*. Voſſius liv. II. *de Vitiis Sermonis* chap. 3. le dérive de *Bagauda*, ou *Bacauda*. Ces Bagaudes ou Bacaudes furent des payſans qui ravagérent la France, dont il eſt parlé dans Aurélius Victor, dans Mamertin, dans Salvien, dans Eutrope, dans Sr Jérome, & ailleurs. Il eſt difficile de dire d'où ce mot a été fait: & il y a là deſſus diverſité d'opinions. Le Préſidant Fauchet ſur la fin du 1. livre des Antiquitez Gauloiſes: *Les Gaulois travaillez de tailles & d'aydes publiques, s'eſlevérent l'an de* JESUS-CHRIST CCXC. *ou environ, ſous la conduite de Amand & Elian, qui prirent le nom de* Bagaudes, *que d'autres diſent ſignifier en vieil langage Gaulois* rebelle, ou traiſtres forcez, *& d'autres les eſtiment avoir eſté payiſans, & que ce mot ſignifie* tribut: *comme encore il n'y a pas long-temps qu'en certains endroits de France l'on appelloit les Malleoſtes*, Bagoages. *Ce trouble fut appaiſé par Maximinian compagnon de Diocletian.* Scaligér ſur ces paroles de l'Euſébe de Saint Jérome: *Diocletianus in conſortem Regni Herculium Maximianum aſſumit, qui ruſticorum multitudine oppreſſa, qua fallieni ſua* Bacaudarum *nomen indiderat, pacem Galliis reddidit*, pag. 222. *Hieronymus ex Eutropio. Ex quo nomen* Bacaudarum *aut* Bagaudarum *illis temporibus cœpiſſe diſcimus. Neque enim eſt vox Gallica, ſed nomen fallionis aut populi. Ab eo tempore latrones in Gallia* Bacaudas *dici mos obtinuit. Aurelius Victor Schotti ſcribit Gallorum linguâ latrones* Bacaudas *vocari: quod verum eſt à temporibus Diocletiani, non autem retro. Neque ſolum* Bacaudæ *latrones dicti, ſed* Bacauda *latrocinium, tumultus populares, motus agreſtium, ſeditio. Proſper*: Eudoxius, arte Medicus, pravi, ſed exercitati ingenii in Bagauda, id temporis mota delatus, ad Chunnos confugit. *Infra*: Omnia penè Gallorum ſervitia in Bagaudam conſpiravere. πάντα τὰ Κελτικὰ ἀνδράποδα εἰς ἀποστασιν ὥρμησαν. *Eumenius Rhetor de Scholis*: Latrocinio Bagaudicæ rebellionis obſeſſa. *Salvianus lib.* V. Et vocamus rebelles, vocamus perditos, quos eſſe compulimus criminoſos. Quibus enim aliis rebus Bagaudæ facti ſunt, niſi iniquitatibus noſtris, *&c. Ubi* Bagaudæ *pro rebellibus, quum ab Imperio Diocletiani omnes rebelles* Bacaudæ *vocari cœperint: quod & ejuſdem Scriptoris aliis verbis confirmatur*: aut quid aliud etiam nunc agitur, quàm tunc actum eſt, id eſt, ut qui adhuc Bagaudæ non ſunt, eſſe cogantur? μιαιφόνοις vocabant *Conſtantinopolitani, & Bagadam ipſam* μάχην, *corrupto nomine Latino* tumultus, *ut videtur. Zoſimo* οἱ ἀπὸ τῆς Κελτικῆς Βαγάδαι *ſunt manifeſto, quales in Pyrenæis* Bandolieri, *in montanis Pannoniæ* Martoloſſi *dicuntur, in deſertis Moſchoviæ* Coſaki. *Itaque gentes illæ in veteri inſcriptione dicuntur* Baquates, *&c.* Il s'eſt de tout tans élevé dans les Royaumes des compagnies de voleurs qui ont été nommez diverſement. Mr du Puy en ayant fait un Mémoire qu'il m'a communiqué, j'ay crû qu'il n'étoit pas hors de propos de l'inſérer en ce lieu. Le voicy:

In Ciliciâ: *Iſauri*.

In Britannia: *Scoti*. Cambden. in Britann. pag. 85. 86. 87.

In Pyrenæis: *Bandolieri*. Voyez *Bandouliers*.

In Dalmatia; olim, id eſt ante annum 1000. *Nerentani*, nunc *Uſcochi*. Leunclavius in Pandect. Turc. cap. 61.

In Illyriis *Martoloſſi*, olim *Scamari*.

In Polonia, & in ſuperioribus partibus Volgæ fluminis *Koſaki*, & ad inferiorem partem Boriſthenis *Niſovii*.

In Hungaria: *Heidones*.

In Africa: *Arabes*. De his plura apud Alvar. Gometium vitæ Franciſci Ximenii lib. 4. pag. 1038.

Digitized by Google

In Gallia : *Bacauda*, *Coterelli*. Voyez *Coterreaux*.

In extremis finibus Persarum *Turcomanni*. Leunclavius in Pandect. Turc. cap. 61.

Pour revenir à nostre mot de *Bagaudes*, Saint Maur des Fossez près Paris dans un Titre de cette Abbayie de l'an 868. est appelé *Castrum Bagaudarum*, pour avoir servi de fort à ces Bagaudes. Voyez Fauchet liv. v. de ses Antiquitez Gauloises chap. 13. Ciron en ses Paratitles sur le Droict Canon pag. 410. dit que les Bagaudes ont été ainsi appelez *à Graco βαγδάν, quod est* vagari *apud Suidam, sicut Pyrata dicuntur* Cursarii *παρὰ τὸ ἀεὶ πλανᾶσθαι* apud Nicetam. Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Pheniciens chap. 42. dérive ce mot de l'Hebreu *bagad* qui signifie *rebellare*.

BAGARRE. Querelle avec grand bruit.

BAGATELLE. De *bacca*. *Bacca*, *baccata*, *baccatella*. Voyez *bague*.

BAGAUDES. Voyez *bagani*.

BAGNER. De *balneare*, fait de *balneum*. Dans l'Hodœporicum de S. Willibaud pag. 498. du Tom. 4. des Diverses Leçons de Canisius : *Episcopus noster Willibaldus balneavit se ibi in fordane*. Le mesme mot se trouve dans la mesme signification dans la Vie de S. Udalric chap. 27. *Vagna* se trouve dans les Gloses pour *cupa balneatoria*. Cupa *seu* vagna, *βαπτὴ μεγάλη, ἐν τοῖς γυμνοῖς λουτροῖς*. Et ce mot a été fait de *balneum*, en cette maniere : *Balneum*, *balnium*, *banium*, *banio*, *bagno*; *balniare*, *baniare*, *bagnare*, BAGNER. *Bania*, *bagna*, VAGNA.

BAGUE : Pour *un anneau*. De *bacca* ; que les Latins on dit d'*une perle*, à cause de la ressemblance qu'ont les perles pour leur rondeur avec les bacques. Et les Grecs pour cette raison les ont appelées *μαργαρίτας*. Virgile dans le Culex : *Nec Indi conchea bacca maris pretio est*. Et dans le 1. de l'Eneïde.

—— *colloque monile*
Baccatum.

Publius :

Quo margarita cara, *unibacca Indicæ*.

Les Gloses d'Isidore : *baccatum*, *margaretum*. De ce mot BAGUE, nous avons fait celui de BAGATELLES : Mr de Saumaise sur Solin page 1114. *Mundum muliebrem qui in gemmis consistit* BAGAS *vocitamus à baccis*, *qua sunt margaritæ : nam* baccarum *margaritis conferrum significat ; ut* baccatum monile. *Et eo* BAGATELLAS *dicimus nugas & jocularia. Latini quoque* nugas *dixere res omnes muliebris mundi. Nugivendos*, *qui eas vendebant*. Les Grecs se sont demesme servis du mot de *κόσμος* en cette signification. Hésychius : *κόσμος*, *τὰ ὑπὸ τῶν γυναικῶν χρυσᾶ κεχοσμημένα*. Pollux liv. v. chap. 16. *ὃ ὅλως τὰ τοιαῦτα κόσμια ὀνομάζουσι οἱ Κωμικοὶ δεικνύει κόσμον ἐγκεχοσμημένον*. Et au liv. v. de l'Anthologie : *ἡδὺ κόσμον οἱ χρυσοῖ ἀδελφεοί*. Voyez *joyaux*. Mr du Cange dérive *bagatelle* de *banga*. Voyez *bagage*.

BAGUENAUDE. Sorte de poësie ancienne, Pierre Fabri, Curé de Meray, natif de Rouen, dans son 2. livre de la Vraye Rhétorique, feuillet 58. verso : *Et nota, que les Picars dient que baguenaudes sont couplets faits à la volunté, contenans certaine quantité de syllabes sans rithme & sans raison, repulsez de bons ouvriers : comme*, &c.

BAGUENAUDER. Montagne liv. 3. chap. 5. *C'est à nous à resver & à baguenauder & à la jeunesse à se tenir sur la réputation & sur le bon bout*. Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes chap. 74. *Baguenaudarum arbor folliculo prædita est pruniodo, & pellucente. Hinc res futiles & inanes vocamus* baguenaudas : *& homines leves ac nugatorios*, *baguenaudarios*.

BAGUENAUDIER. arbuste, appelé *vesicaria* par les Botanistes. De *bacca*. *Bacca*, *baccana*, *baccanalda*, *baccanalearius*.

BAGUETTE. De *baculea*. *Baculus*, *baculettus*, *baculetta*, *bachieta*, BAGUETTE. Comme SOBRIQUET de *subdiriculentum*. Voyez *sobriquet*.

BAHOIGNE. Dans le Roman du petit Saintré, chap. 6. *Vous aurez collier & chaîne*, *ceinture de bahoigne*, *robe de damas*. La signification de ce mot ne m'est pas connue.

BAHU. De l'Alleman *behuten*, qui signifie *garder* : mais qui se dit le plus ordinairement de la personne, comme *behalten* de la chose. Un *bahutier*, c'est une garderobe. En Anjou & en Normandie, on dit *bahut* ; qui approche davantage de *behuten*. Les Espagnols disent *baul*, & *baul*. Dans le Roman du petit Saintré chap. 77. il y a *bahu*.

BAI. Voyez *bay*.

BAIE. Voyez *baye*.

BAIGU, ou BE'GU. Le S. Guillet dans son Art de monter à cheval : BAIGU, ou BE'GU, *c'est un cheval qui depuis l'âge de 5. ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement & sans artifice, à toutes les dents de devant, & y conserve ce creux, ou petit enfoncement, avec une marque noire, qu'on appelle* germe de féve : *de sorte qu'à 12. ou 15. ans il paroist avec les marques d'un cheval qui n'en a pas six. Car aux pinces des autres chevaux le creux est rempli, & la marque effacée vers les 6. ans, parceque la dent est usée. Environ ce mesme âge, elle est à demi effacée aux dents mitoyennes ; & vers les 8. ans, elle est effacée aux coins.*

BAILLER. De *bajulare*. Mathieu de Westmunster, parlant du bœtême de Clovis : *Cum moram faceret minister sanctum Christi ad manum Episcopi bajulare*. Le P. Labbe improuve cette étymologie, BAILLER, dit-il, *selon Budé, Perion, Estienne, & nos Hellenistes, de βάλλειν οὐ τὰ χεῖρε*, mettre entre les mains, *ou simplement*, mittere, jacere, jaculari : *Bouille, de bajulare : quia bajulis multa traduntur alio ferenda. Casp. Barthius est plus croyable lorsqu'il dit* baillet *Germanicum est verus* ballen. Il est sans doute que *bailler* vient de *bajulare*. Voyez *bailif*. Quelques-uns de nos Praticiens, dit Mr Nublé, ont interprété l'énergie de ce mot. Imbert en son Enchiridion folio 27. B. de la Version Françoise : *Se bailler est plus exécution*. En l'Arrest de la Cour du 14. Aoust 1577. que Barnabé le Vest nous a donné en forme, sous le nombre 153. de son recueil ; dans l'espéce duquel arrest il s'agissoit de savoir si un Contrat de mariage par lequel un pere & une mere avoient promis à leur fille & à son mari de leur bailler

Digitized by Google

bailler en avancement d'hoirie la somme de 7000. livres, sous l'hypothéque particulier de leur Maison de Marcilly, étoit sujette à insinuation, les Demandeurs répliquent, que les pere & mere de la fille, n'avoient pas usé de ces mots de *donner*, mais de *bailler*, & *payer*: qui sont mot plus propres pour exprimer la libération d'un débiteur, que pour la libéralité d'un *donateur*.

BAILLERGE. Dans le premier Scaligerana: Balearicum hordeum *apud Columellam*, est nostre BAILLERGE.

BAILLET. Cheval bailet. C'est un cheval de poil roux tirant sur le blanc. De *badioletus*. Voyez l'Antibaillet chap. 42.

BAILLEU. On appelle ainsi à Paris celui qui remet les os disloqués. De Mr de Bailleul, pere de Mr de Bailleul Président au Mortier du Parlement de Paris, Chancelier de la Reine Mere Régente, Anne d'Autriche, & Surintendant des Finances de France. Scévole de Ste Marthe dans l'Eloge de ce Mr de Bailleul: *Balliolorum familia insigni divina providentiæ beneficio apud nos, seu prolapsu, seu violentiâ, seu ictu fractâ aut luxatâ ossa, nervosque & artus contusos, vel quovis modo fœde sua emotos, vi tacita sanare, & in priſtinum vigorem, robuſque reſtituere, in more poſitum habet. Hinc illi Xenodochium gentilitium in Balliolo, avita domo in Normannia Caletenſi, conſtruxere: ubi plangentes & ægri ſanarentur ulla ſine mercede. Gens illa nobilis eſt & antiqua, quæ pluribus abhinc ſeculis in eadem provincia floret, vigetque: inſigniâque Britannici Ducatus geſtat, ob egregiam in prælio navali operam ab uno ex familia, qui Ducem Armoricum equo diſjectum fortiter in equum ſuſtulit. Illa etiam affinitate illuſtres familias, multoſtic. Illa etiam affinitate illuſtres familias, multoſtic. Illa etiam affinitate illuſtres familias, multoſtic

ρτάλῳ, ἢ ἓξ ἐκ πίστεως κίονάλῳ. & dans Codinus : ἔστω ἐλάφι μεγάλου, καὶ ἐκ ἀδύ τρέμλου ἐμίσευ σφενδόνης μόλι, γουνεῖζι μέσα ὅτε τὸ ἓξ οἱ μετ' αὐτὸ.

BAILLON. De *baculone*, ablatif de *baculo*, dit par Métaplasme, aulieu de *baculus*. De *baculonare*, on a fait demesme *baillonner*.

BAIN. De *balineum*, *Balineum*, *baneum*, *banum*, BAIN : comme *manus*, MAIN : *panis*, PAIN. Savaron sur l'épitre 14. du v. livre de Sidonius Apollinaris : *Ne quis fictilus Baias esse dictus (aquas calentes) miretur*, *fictas esse thermas*, *& aquas*, vulgè Bains. Ce qui a fait croire à Mr Nublé, que Savaron croyoit que ce mot de *Bains* venoit de *Baïa*.

BAIN-MARIE. Façon de distiller, qui se fait en mettant le vaisseau où est contenue la chose dont on veut tirer le suc, dans un autre vaisseau plus grand, rempli d'eau bouillante. Les Chymistes qui aiment les façons de parler hyperboliques, se sont servis de cette façon de parler, & ont appelé cette opération *balneum maris* : comme si ce premier vaisseau usté été baigné dans une petite mer. Et on a dit depuis, par corruption : *balneum Maria*, aulieu de *balneum maris*. C'est l'opinion de plusieurs savans Médecins que j'ay consultez sur ce mot. Je ne puis être de leur avis. J'ay oui dire à Mr du Cange, qu'il y avoit un Auteur de Chymie nommé *Maria*, cité entre les Auteurs Grecs qui ont écrit de la Chymie : ce qui donneroit sujet de croire que cette sorte de distillation auroit été appelée de son nom. Mais cet Auteur m'est toutafait inconnu : Et je doute fort qu'il se trouve cité parmy les Auteurs qui ont écrit de la Chymie. Mr du Cange n'auroit-il point confondu cet Auteur avec Marie sœur de Moïse, laquelle, selon l'opinion de quelques-uns, avoit fait des livres de Chymie ? Voyez *alquimie*. Mr Borel, Médecin de Castres, dans sa Bibliothéque Chymique pag. 154. parle en ces termes de cette Marie prétendue sœur de Moïse : *Maria Prophetissa Epistola Chimica ad Aaronem, ex Riplæo.* ¶ *Eadem Epist. MS. Linguâ Catalaunicâ & valde Antiquâ, aliudque ejus opus Chimicum prolixius.* ¶ *Maria, Moysi sororis dicta, Chimica, in Allegoriis sapientum, & in arte Aurifera extant.* ¶ *In Mariæ Prophetissæ opusculum, Commentaria Anonymi, cum Comment. ejusd. in Sendivogium, in 8. Germanicè.* Les Chimistes appellent *Opus Virginis Mariæ*, l'ouvrage de la pierre philosophale qui s'achéve en trois heures.

BAIONNETTE. Sorte de Poignard; ainsi appelé de la ville de Baïonne.

BAL. Voyez *baller*.

BALAFRE : BALAFRE'. Je ne say pas bien, d'où viennent ces mots. Les Italiens disent *sbarlefto*, & *sbarlefiato*. Et il y a apparance que ces mots François viennent de ces mots Italiens. Je ne say pas d'où viennent ces mots Italiens.

BALANCE. Périon le dérive de τάλαντον. Il vient de *bilancia*, qu'on a dit pour *bilanx*. Voyez Pasquier VIII. 30.

BALANCIER. Machine à faire des monnoyes, des jettons & des medailles. Voyez Mr le Blanc dans son Traité des Monnoyes.

BALANDRAN. Manteau de voyage. De l'Italien *palandrana*, formé de l'inusité *pala*, *palla*; d'où *pallium*; comme *paludatus*, de *mavis paludis*, *Palus paludis*, *paluda*, *paludatus*, *paludamentum*. Varron se trompe étrangement, disant que *paluda* vient de *paludamentum*, & que *paludamentum* vient de *palam*. C'est au liv. 6. de *Lingua Latina*. Aulieu de *palandrana*, on a dit *balandrana*. Voyez Mr du Cange au mot *balandrana*.

BALAY à balayer la place. Mr Guyet croyoit qu'on avoit dit *balay* par corruption pour *bale*; & qu'on avoit dit *balé* pour *balet*, de *valletus*, diminutif de *vallus*; acause que les balays sont emmanchés au bout d'un bâton. Le P. Labbe a desaprouvé cette étymologie; & il a prétendu que *balay* venoit de *brula*, qui signifie *du bouleau*; & qu'il en venoit par le diminutif *beuletum*. Et ce qui pourroit favorifer son opinion, c'est que le mot *baleys* se prant pour des verges dans cet endroit de Mathieu Pâris en 1252. *ferens in manu virgam, quam vulgariter* baleys *appellamus, à singulis Fratribus disciplinas nuda carne suscepit* : & en quelques autres endroits d'autres Auteurs Anglois, produits par Watsius dans son Glossaire : Et nos verges sont faites de bouleau. Mais (ce qui a trompé le P. Labbe,) *beuletum* signifie *une boulaye*; ceftadite, un lieu planté de bouleaux; & non pas *un bouleau*. Plusieurs prononcent à Paris *bales*. Et ce que dit Charle de Bovelles que *balet* a été dit par syncope, pour *battre valet*, témoigne que c'est l'ancienne prononciation Picarde : car Charle de Bovelles étoit Picard. Et cette prononciation favorise l'opinion de Mr Guyet. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut prononcer *balay*; & *balayer*, quoyque plusieurs perfonnes à Paris prononcent *balier*. Mr de Caseneuve a u une autre pensée sur l'étymologie du mot *balay*. Voicy ses termes : *Encore qu'un balay serve à balayer, ceftadire nettoyer toutes sortes d'ordures, il est pourtant ainsi appelé, parcequ'il sert à nettoyer la balle, ceftadire la séparer du grain.* ¶ Les Bourguignons appellent *une geneste* un balay fait de geneſt.

BALAY. Sorte de rubis. Du lieu d'où nous sont venus ces rubis. Le Barboſa dans le 1. vol. du Ramusio pag. 321. *I balassi sono di spezie di rubini; ma non sono così duri. Il colore è di rosato: e alcuni sono quasi bianchi. Nascono in Balassia, ch'è un regno dentro a terra ferma di sopra Pegu e Bengala: e di là vengono condotti da i mercanti Mori per tutte l'altre parti: cioè, buoni & eletti, per lavorargli in Calicut, dove li fanno netti, & acconciano: e vendonsi per il prezzo delle spinelle: e quelli che non sono buoni, e sono forati li comprano li Mori della Mecca, e di Aden, per portar nell' Arabia, dove s'usano molto.* Louis Barthema dans son Voyage de Perſe au meſme volume du Ramusio pag. 156. *In questa (Siras) si trova gran quantità di gioie, cioè turchine, e balassi infiniti. Vero è che qui non nascono, ma d'una città chiamata* Balasam. Marc Polo, Vénitien, liv. 1. chap. 34. *de Regionibus Orientalibus* : Balascia, *est provincia magna. Producit hæc lapides pretiosos, atque magni valoris; qui à nomine regionis* Balasci *vocantur.* Haitonus Armenius liv. 1.

Digitized by Google

liv. 1. des Tartares chap. 6. *Regnum India incipit à confinibus regni Perſarum, & extenditur per Orientem uſque ad unam provinciam, quæ vocatur* Balaſcem) (Il faut *Balaſcem*) *Et in illa Provincia reperiuntur lapides pretioſi, qui* balais *appellantur.*

BALCON. De l'Italien *balcone*, fait du Latin *palcus*. *Palcus, palco palconis, palcone,* BALCONE. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 155. *Prophora illa & maniana, quæ mœnibus adjici ſolebant ex provolantibus & projectis tabulatis compoſita,* balcone, *niſi fallor, hodie vocant Itali.*

BALDAQUIN. Un dais. De l'Italien *baldacchino*; qui a été formé de *Baldacco*, qu'on a dit pour ſignifier une ville de Babylone. Pétrarque, dans le Sonnet *l'avara Babylonia :*

Aſpettando ragion mi ſtrugge, e ſiacco :
Ma pur novo ſoldan veggio per lei :
Loqual farà, non gia quand' io vorrei
Sol' una fede : e quella fia in Baldracco.

Dans laquelle ville on feſoit des draps de diverſes couleurs, appelés *Babylonica*. Pline VIII. 48. *Pratexta apud Etruſcos originem invenere. Trabeis uſos accipio Reges. Pictæ veſtes jam apud Homerum fuiſſe : unde* Triumphales *natæ. acu facere id Phryges invenere : ideoque* phrygiones *appellati ſunt. Aurum intexere in eadem Aſia invenit Attalus Rex : unde nomen* Attalicis. *Colores diverſos picturæ intexere Babylon maximè celebravit & nomen impoſuit. Plurimis vero liciis texere; qua* polymita *appellant ; Alexandria inſtituit. Scutulis dividere Gallia. Metellus Scipio triclinaria Babylonica ſeſtertium octingentis millibus veniſſe jam tunc, poſuit in Capitonis criminibus, quæ Neroni Principi quadragies ſeſtertio nuper ſtetere.* Et delà vient que *baldekinum* a ſignifié une eſpéce d'étoffe. Mathieu Pâris dans la Vie de Henri III. Roy d'Angleterre : *Rex veſte deaurata, factâ de præſtantiſſimo Baldekino, & coronula aurea, quæ vulgariter* Garlanda *dicitur, redimitur.* ¶ Voyez mes Origines Italiennes au mot *baldacchino.*

BALE de blé. De *palea*. Varron *de Re Ruſtica* liv. 1. *Ut quod leviſſimum eſt in eo, atque appellatur* acus *ac palea, evannatur foras extra aream.* Virgile Georg. 3. *Surgemem ad Zephyrum paleæ jactantur inanes.* Jules Scaligér contre Cardan 325. 12. dérive *palea* de θάλπω. PALEA, παρὰ τὸ θάλπειν. *Qua ratione etiam* Vannus, ab eadem jactatione, *βάλλειν. Iccircò acus à Vaſconibus appellatur* balla, quia ſuccutitur ac ventilatur. Les Gaſcons en diſant *bale* en cette ſignification, n'ont point ſongé à θάλπω, ils ont ſongé à *palea.*

BALE de marchandiſes. C'eſt *ſarcina in modum pilæ, quam* balam *dicimus complicata*, dit Mr du Cange. Cette étymologie de Mr du Cange ne me déplaît pas.

BALET. Voyez *baller.*

BALE'VRE. Paſquier VIII. 30. de ſes Recherches, le dérive de *biſlabra*. Je croy qu'il vient de baſſe-lévre. Montagne liv. 2. chap. 12. pag. 269. de l'édition de Journel, a dit *balievres.*

BALISE. Pieux qu'on met dans les rivieres pour marquer le paſſage. *Palus, pali, palitius, palitia*, BALISE. *Baliſer* c'eſt attacher un vaiſſeau à ces ſortes de pieux.

BALISE. Marque blanche à un cheval. Voyez *balzan.*

BALIVEAUX. On appelle ainſi les arbres qu'on laiſſe debout quand on abbat un taillis. De *vallus*, qui ſignifie *un pieu. Vallus, ballus, ballivus, ballivellus*, BALIVEAU.

BALIVERNES. Sornettes, contes faits à plaiſir. On dit *parler comme un crocheteur*, pour dire *parler mal* : ce qui pourroit donner ſujet de croire que *balivernes* auroit été fait de *bajulus. Bajulus, bajulivus, bajulivarinus, balivarnus.*

BALLE de Jeu paume. De *palla*. Héſychius : πάλλα, σφαῖρα ἐκ σκύτους πεποιημένη. De *palla*, on a fait l'augmentatif *palloue*, dont nous avons fait BALLON, comme qui diroit *groſſe balle*, qui eſt comme Maiſtre François appelle le ballon liv. 1. chap. 24. *Jouoit à la groſſe balle, & la faiſoit bondir en l'air autant du pied que du poing.* On en a fait auſſi le diminutif BALOTE : d'où vient BALOTER, pour dire *ſe mocquer* ; ainſi on dit *baloter un tel*, comme qui diroit *s'en jouer demeſme que d'une balle.* Les Anciens ſe ſont ſervis à peu près de la meſme façon de parler lorſqu'ils ont dit, *Dii nos pilas habent.* Les Vénitiens usent auſſi de *balotar*, mais dans la ſignification de ψηφίζω, acauſe que les élections ſe font pârmy eux avec des balles. Les Grecs modernes ont pris de là leur μπαλώτα & leur μπαλωτιάζω pour *ſors & ſortem mittere.* Voyez Meurſius en ſon Gloſſaire.

BALLER. Pontus de Tyard pag. 18. de ſon *de Recta nominum impoſitione* : à βαλλίζω, *baller.* & bal, *à* βαλανεῖον. De *ballare*, dont les Latins ſe ſont ſervis pour *ſaltare*, & qu'ils ont fait de βάλλω, que les Grecs ont pris en cette ſignification. Le Concile de Laodicée : ὅτι οὐ δεῖ Κυκλικοὺς ἢ γάμου ἀπηχοῦσθαι βαλλίζειν ἢ ὀρχεῖσθαι. Le Synode Romain ſous Lothaire & Louis chap. 35. *Ut Sacerdotes admoneant viros & mulieres, qui Feſtis diebus ad Eccleſiam convenium ne balando & turpia verba decantando Choros teneant & ducant.* Les Gloſes de Tiron & de Séneque : *ballat, ballator, ballatrix.* Les Gloſes Anciennes : βαλλίζω, *ballo. Balliſtium* ſe trouve dans Vopiſcus en la Vie d'Aurelien, & *ballatio* dans les Capitulaires de Charlemagne, & dans Benoiſt Lévite liv. VI. chap. CXCIII. C'eſt le Compilateur d'une partie des Capitulaires de Charlemagne : & dans les Gloſes d'Iſidore. Voyez François Pithou & Spelman en leurs Gloſſaires, Richelet ſur l'ode VIII. du liv. 3. des Odes de Ronſard, Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 349. & Voſſius *de Vitiis Sermonis* IV. 2. Le mot βαλλίζω, qui ſe trouve auſſi dans Athénée, à été fait, ſelon moy, de ἅλλω, *ſalio* : ἅλλω, ἅλλομαι : βάλλω, βαλλάω, βαλλίζω, βαλλίζω, *ballare.* ¶ L'Italien *ballare* a la meſme origine que le François *baller.*

BALOT. Voyez *bale.*

BALOTTER. Métaphore priſe du Jeu de la paume, où l'on renvoye à coups de raquette la balle de tous coſtés : ce qui a donné lieu à cette deviſe : *une balle* avec ſes mots, *fervior quocumque feror* : au ſujet d'un homme à qui on avoit ſouvent donné des coups de bâton. Cette deviſe eſt rapportée par le Comte d'Etlan

Digitized by Google

dans les Jeux de l'Inconnu, au chap. du Misodrye.

BALOURDE. De l'Italien *balorda*, qui eſt le meſme que *balordo*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *balorda*. Mr du Cange le dérive de θωρηξ-θω, mot Grec-vulgaire, qui ſignifie *pinguis, obeſus*, & qui a été fait de θωρηξ.

BALUSTRE. Mr Félibien dans ſon Dictionnaire des Arts : *Les mots de* Baluſtre *vient de* Baluſtrum, *qui ſignifie le calice de la fleur de grenade, auquel le baluſtre reſſemble. C'eſt* balauſtium, qui ſignifie cette fleur de grenade : duquel mot quelques autres Etymologiſtes, avec plus d'apparance, détivent ce mot *baluſtre* ; prétandant que les baluſtres étoient originairement ornés de ſemblables figures. Il vient de l'Eſpagnol *baruſte*, ou de l'Italien *balauſtro*. Les Italiens diſent *balauſtro*, pour un baluſtre ; & *balauſtra*, pour la fleur de la grenade : ce qui appuie l'Etymologie précédante. Mais ce qui la confirme toutafait, c'eſt ce que diſent M^rs *della Cruſca* dans leur Dictionnaire, au mot *balauſtra* : BALAUSTRA, *ſi dice ancora a certa colonnetta, di forma ſimile a balauſtra, che regge l'architrave del ballatoio.* ¶ *Ballatoio*, c'eſt un balcon ; une terraſſe. ¶ Berger dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins, livre v. chap. 10. *Il y a une ſorte de colonne, mais irréguliere, que l'on appelle* des Baluſtres, *d'autant qu'elles ont quelque choſe de ſemblable a la fleur d'un grenadier, que l'on appelle en Grec* balauſtion, *dont parle Dioſcoride.*

BALZAN : Cheval qui a des marques blanches aux pieds. De l'Italien *balzano* : qui a été fait du Latin inuſité *balius* formé du Grec βαλιος, ou ϐαλιδ, qui a ſignifié originairement *luiſant* ; de ϐαω, *luceo* : & enſuite, *blanc* : les choſes blanches étant luiſantes : & enſuite, *un cheval marqué de blanc au front ou au pied.* Héſychius : ϐαλιαρη, ϐαλιδ, ϐαλιαρη, λαμπρότατον. ϐαλιόν, λαμπρόν· ϐαλιδ ϓὰρ λαμπρότητα. Βάλιον, κοσμίδιον, σωμάτιον. Κρότιν. Le Scholiaſte de Théocrite. τὸ ϐαλιδ ϓ, ϓ βαλιδ, λέγουσι δὲ Μ' ἀχαιοὶ τὸ λαμπρὸν ἀπὸ τοῦ μετώπου. Euripide à l'endroit de ſon Iphigénie dans l'Aulide où il décrit les chevaux d'Eumèle : λαμπτῆρες τεσσαρακοντ' ἀκμαὶ. Procope liv. I. de la Guerre Gothique chap. 18. parlant du cheval de Béliſaire : ὃς ἐπὶ τῶν τοῦ σώματος ἄκρων ἐπὶ μέτωπόν ϓ ἄνω ἐκ κεφαλῆς ἔχει ἐς ἴσης λαμπὰς μάλιστα. ἕστω ἔκλευκος μὲν ὁ φαιὸς βάϐρακα ϓ, βάϐρακα καλοῦσι. Je croy qu'il faut lire βάλιαρ, comme il y a dans Héſychius : ou βάλιον : qui aura été fait de *balzanus* : qui l'a été de *balius* : en cette maniere : *balius, balicius, balicianus, balzanus.* De *balicius*, les Suédois ont fait *blaiſe* en la meſme ſignification, & les Hollandois & les Bas-Allemans, *bleſe*. Joubliois à remarquer que βάλιον ἵππου se trouve auſſi dans Suidas : & que dans Euſtathius ſur l'Iliade ρ, page 1126. ligne 15. de l'Edition de Rome, un cheval de poil d'étourneau y eſt appelé βαλιὸς. Ἔστιν ἀδὲ ἄφθι, γένεια ἄφθι ἵππου, ὁ, ἡ ϑ ἄφθ, σωλικὸς ὁ, ἀὶ ἵππου, βαλιὸς. Ce qui me fait croire que le Latin *varius* a été fait du Grec βαλιὸς. Mr Ferrari, tres ſavant Profeſſeur de Padoue, a voulu réfuter cette étymologie de *balzano*, feſant venir *balzano* de *pedana*, ou de *pedo albicans*. Mais je croy avoir trés-bien réfuté ſa réfutation. Le Lecteur en jugera : Et pour cela, je le prie de voir les raiſons de Mr Ferrari & les miennes dans nos Origines de la Langue Italienne. ¶ Il me reſte à remarquer, que nous diſons *balzane*, pour la marque blanche du pied du cheval, & *balzan*, pour le cheval. Voyez le Sr Guillet dans ſon Art de monter à cheval.

BAMBOCHE. Bâton : canne à nœuds. Les Italiens diſent *bambocia* en la meſme ſignification. Je n'en ſay pas la raiſon. Ils diſent *bambocio*, pour dire, un petit enfant.

BAMBOCHE : en la ſignification de *marionnette*. De l'Italien *bambocchia*, qui ſignifie la meſme choſe ; & qui a été fait de *bambò*, qui ſignifie un petit enfant.

BAN. Du vieux mot Alleman *bann*, qui ſignifie proprement *publication* ; mais qui, comme les banniſſemens ſe feſoient anciennement à ſon de trompe, a auſſi ſignifié *proſcription*. Voſſius veut qu'il ait eu cette derniere ſignification acauſe qu'on puniſſoit de l'exil ceux qui étant convoqués par l'Edit public qu'ils appeloient *ban*, ne comparoiſſoient point, & qu'il ait auſſi ſignifié *amande*, parcequ'on les condamnoit quelquefois à une amande pécuniaire. Eneffet, il ſe prant ſouvent en cette ſignification d'amande dans les Loix des Lombards, comme l'a obſervé Pierre Pithou liv. II. de ſes Adverſaires chap. 20. De *ban*, en la ſignification de *proſcription*, viennent nos mots de *bannir*, *ban*, *banniſſement*, *forbannir*, & le *bandit* des Italiens, dont quelques Auteurs de la baſſe Latinité ont uſé pour *banniti* ; pour lequel ils ont auſſi dit *banniati* ; & vous le trouverez ſouvent dans Yves de Chartres, dans Pierre des Vignes, dans Mathieu Pâris, dans Beka, & autres. De *ban*, en la ſignification de *publication*, viennent ces mots *bani*, pour les proclamations publiques des mariages ; *Ban & Arierban*, *banlieu*, *banier*, *band*, comme quand on dit *tanneau banier*, *preſſoir banier* ou *band*, *abandonner*, &c. & *bonne*, dont il eſt parlé dans le Grand Coutumier de Normandie. Voyez Paſquier liv. II. de ſes Recherches chap. 15. & liv. VIII. chap. 36. Voſſius *de Vitiis Sermonis* II. 3. & 32. Spelman en ſon Gloſſaire, & Pithou au lieu allégué & ce que nous avons rapporté du P. Sirmond au mot *banlieue*.

BANC. Les Italiens diſent demeſme *banco*. De l'Alleman *banc*, qui ſignifie la meſme choſe ; ou plutoſt du Latin *bancus*, qui ſe trouve pour *ſcamnum* en pluſieurs Ecrivains du bas ſiécle. Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. II. chap. 3. eſtime que *banius* peut avoir été fait d'ABACUS, *per aphæreſim*, & *n inſerto* : comme en *totiens* & *thenſaurus* : & c'eſt auſſi l'opinion de Caninius en ſon Traitté des Dialectes. De *banc*, on a fait le verbe BANQUETER, acauſe qu'on mangeoit aſſis ſur des bancs. Rabelais ſemble faire alluſion à cette étymologie liv. I. chap. 17. *Et ſoudain apret banqueter, c'eſtoit ſur un beau banc ou un beau plein lict t'eſtendre & dormir deux ou trois heures*, &c. Voyez *bangue*.

BANDE. Lipſe dans la Lettre 44. de la III. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas* dérive

ce

Digitized by Google

ce mot de l'Alleman *bandt*, d'où il eſtime que les Perſans ont auſſi pris *band* : & eneffet, les Perſans ont emprunté beaucoup de mots de Allemans. Caninius dans ſes Canons des Dialectes dérive l'Italien *benda*, de l'Arabe *Bend:* mais & les Allemans & les Perſans & les François ont pris ce mot du Latin *pandum*, ou du bas Grec βάνδον. Mr de Saumaiſe ſur Solin page 1130. *Perſæ* band *dicunt faciam : id ex Græco βάνδον poſtremi Imperii, quod à Latino factum eſt* pandum, τὸ πανδάκτιμα. *Hinc* bandum *pro* vexillo. *Gloſſa:* bandon, σίγνον. *Inde & nos Francocelta* bandam *pro* faſcia *dicimus*, & bandare *pro* faſciare : *quod tamen à Perſis non didicimus, ſed inde prorſus unde & Perſæ habuimus.* Et ſur Tertullien *de Pallio*, page 78. PANDUM, τὸ πανδάκτιμα : à pando : *quod poſtea dictum eſt* bandum. Paſquier liv. VIII. de ſes Recherches chap. 51. dit que *bandes*, pour compagnies & troupes de guerre, vient des eſcharpes ou des bandes que portoient ſous Charles VI. ceux qui favoriſoient le parti du Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne : en quoy il ſe trompe : ce mot étant plus ancien en noſtre langue que le Regne de Charles VI. Il eſt vray pourtant que cette façon de parler vient des étendards que les Romains appeloient *bandes*. Suidas : βάνδα. ὅτι καλοῦσι Ῥωμαῖοι τὰ σημεῖα, τὰ δὲ λεγόμενα βάνδα καλοῦσι, τὰ ἐν ᾗ πάξεως ὄντα σημεῖα. Simocatte liv. III. de ſon Hiſtoire chapitre 6. τὰ τὰ σημεῖα ἃ παρατέξουσι, ἅπερ Ῥωμαῖοι ὠόμασι τὸ παρεμὸν φωνῇ βάνδα ἀποκαλοῦν. Stephanus le Géographe dit qu'ils ont auſſi appelé de ce nom la Victoire ; ce que je n'ay point lu ailleurs ; & je croy qu'il ſe trompe : ἄλλοι δὲ ἔφασαν, βάνδα ἢ νίκην καλοῦσι, οὕτω τὴ παρὰ Ῥωμαίοις βάνδα ἢ νίκην οὖσιν. Mr du Cange a auſſi remarqué que notre mot *Bandes* pour certain nombre de troupes, venoit de βάνδον. Voyez ſes Obſervations ſur Ville-Hardouin pag. 310. De *bandes* on a fait *banderole* & *banniere*. Voyez *banniere*.

BANDER. De *bande*. Voyez *bande*.

BANDOULIERS. On a ainſi appelé certains brigands qui habitoient les monts Pyrénées. Voyez au mot *Bagani*, & le Préſident Fauchet liv. VI. chap. 14.

BANLIEUE. De *banleuga*, ou *bannileuga*. Le Pere Sirmond ſur l'Epitre 16. du liv. II. de Geoffroi, Abbéde Vandôme : BANLEUGA, *ſeu* BANNILEUGA, *dicitur is modus agri, cujus finibus loci alicujus immunitas vel juriſdictio terminatur. Nota vox & ſignificatio multis in locis Galliæ.* Banni *apud majores noſtros multiplex fuit notio. Nam & publicum Edictum* bannum *appellabant, & multam, & proſcriptionem bonorum, & exilium, alia judiciaria ſumma quæ poteſtati connexa. Quos ergo ad fines ea poteſtas porrigebatur, eum ambitum, ſive procinctum, ut loquebantur*, Bannileugam *dicebant : ſeu qui leuga ſpatio plus minus definiebatur, ſeu ſorte quia leuga, ſive leuvva, nomen pro quovis terræ ſpatio, tractuque uſurpabant. In Caroli Calvi Præcepto Sancti Dionyſij* Banleuga *in hunc modum deſcribitur.* Statuimus ut prædictus locus immunitatem habeat. *Et poſt alia:* Cui quidem immunitati ipſos eoſdemque terminos imponi cenſemus, qui in privilegio Domini Dagoberti Sereniſſimi Regis, quod de fugitivis ad idem Cœnobium idem glorioſiſſimus Rex fecit, præſcripti ſunt. Id eſt uſque ad eum locum, quo ad eandem Eccleſiam tendentes Tricenam pontem ingrediuntur. Nec non etiam uſque ad Montem Martyrum, ubi ipſe præcellentiſſimus Domini teſtis agonem ſuum fideliter complevit. Similiterque uſque ad viam publicam, quæ ad Luperam ducit. Itaque hanc totam procinctam Deo, ſanctoque ejus Dionyſio, donamus, cum omni judiciaria poteſtate. Hoc eſt bannum, omnemque infracturam, & ſi quæ ſunt aliæ conſuetudines legum. *Satis ex hac deſcriptione liquet, ſanctli Dionyſij Banleugam ultra leuga unius ſpatium porrectam fuiſſe. Quod verò leuvam abſolute pro ſpatio & menſura, uſurpaſſe videantur, declarat aliud præceptum Caroli Magni, quo villas Faverolas & Novientem in pago Carnoteno eidem Sancti Dionyſij Monaſterio cum ſylva Aquilina donat. Ejus autem ſylvæ leugæ, hoc eſt, ſpatia, regionéſque fuis finibus circumſcribit, his verbis. Totum enim locum exſcribam, eſt antiquariorum vitio parum caſtigatum:* Inſuper & cum Foreſte ad eas pertinente, quæ vocatur *Aquilina*, cum Foreſtariis & cæteris finibus in ea deſignatis. Videlicet contra pagum Madriacenſem pervenit leuvva uſque ad Petram fictam. Deinde ad Montem Presbyteri : deinde ad Condacum, uſque ad Cuculoſa. Secunda leuvva contra pagum Pinciaſenſem pervenit ad Codonarias, deinde ad Vennas, uſque ad Autreovallo, deinde Levicias. Tertia leuvva contra pagum Pariſienſem de Ulfanciacas pervenit ad Campum Dominicum. Deinde ad Campum Mulgeverti. Deinde ad Sarnecum, uſque ad Cellam Sancti Germani. Deinde per illam ſtratam quæ pergit ad vetus Monaſterium. Contra pagum Stampenſem pervenit leuvva ad Rasbacium. Deinde ad Affrumenterilas. Deinde ad Waranceras. Contra pagum Carnotenſem pervenit leuvva ad Putiolos. Inde ad Putilittos. Deinde ad Hitlinvilare. Inde ad Wadaſtivillam, & illud pirarium. Deinde ad illam formam quæ fuit Stephanonæ. Inde ad Calmontem. Deinde ad illam ſtratam quæ pergit ad Helmotetum. Inde ad Longum Lucum & Senonæ vallem ſuper Nivigellam. *Pro Banleuga leugam ſimpliciter poſuit Ivo. Epiſt.* CI. & CLIX. Quod ab omnibus molendinis Belvacenſis leuvæ committitur. ¶ Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *Bannum leuca.*

BANNERETS. On appeloit ainſi autrefois ceux d'entre les ſimples Chevaliers qui avoient moyen de lever banniere, ceſtadire, qui avoient ſi grands nombres de vaſſaux relevans de leurs Seigneuries, qu'ils étoient ſuffiſans pour faire une compagnie de gens de cheval : ou pour mieux dire, ceux qui devoient ſervir avec bannieres, d'où ils furent nommés *Banneres*, ou *Banderets*. Voyez Paſquier II. 16. Pithou liv. I. des Comtes de Champagne pag. 507. Spelman en ſon Gloſſaire, Loiſeau chap. VI. de ſon Traitté des Ordres de la haute Nobleſſe, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *banereus*. Cette action de lever banniere étoit réputée à grand honneur, & ſe feſoit avec

Digitized by Google

grande solennité. Elle eſt décrite dans Froiſſard au livre 1. Le Banneret avoit deux payes de Bachelier, comme le Bachelier deux payes d'Ecuier.

BANNIERE. Paſquier liv. VIII. chapitre 36. eſtime qu'il vient du mot *ban*, qui ſignifie, comme nous l'avons dit, cette ſemonce publique d'aller à la guerre que les Souverains font faire à leurs vaſſaux; l'étendart, ou la banniere, étant comme un ſigne pour la retraſte commune des ſoldats. Hotman en ſon livre intitulé *Anagonia de Anagonibus*, le dérive de l'Alleman *bannier*, qui ſignifie la meſme choſe que *banniere*. Je croy que l'Alleman & le François viennent du mot *bandum*, & que nous avons dit *banniere* pour *bandiere*. Et c'eſt auſſi l'opinion de Cœlius Rhodiginus liv. XV. de ſes Leçons Antiques chap. 17. *Bandum Procopius ſignum dici militare ab Romanis interpretatur. Unde factum conjectamus ut vulgus inſcitum* BANDERIAS *nuncuper. Nam quod Codice de Epiſcopis & Clericis ſcriptum invenias* banno *ſubjaceant Imperiali, aliud eſt: ſiquidem eo nomine recentioribus appellatur exilii ſpecies, quam proſcriptionem dicebant Veteres, qui uſu toga carent, quando eſt illis aqua interdictum & igni.* Bannum *item Galli publicum nuncupant edictum.* Bandophorum *dici legimus cum qui Ducis gerat ſignum.* Les Italiens diſent *bandiera* & *banderuola*: ce qui ne confirme pas peu cette conjecture. Voyez *bande*.

BANQUE. De l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*. Les Grecs ont demeſme appelé *une banque* du mot ξύλον, dont ils ſe ſervoient auſſi pour dire *un ſiége*. Mr de Saumaiſe *de Uſuris* pag. 511. ξύλον *etiam dicebatur menſa nummulariorum:* BANCAM *bodie vocamus. Sed &* BANCUM *ſeamnum dicimus. Sic Graci* ξύλον *quoque appellabant ſcamnum, ſive ſedile. Heſychius:* ξύλον, ὅτινος βάσσον τὸ τῶ σκιμπόδι, ἢ τῦ ἐκκλησίᾳ, ἢ τῦ διικαστῆ. *Hinc* BANCARII *dicuntur nobis qui Veteribus trapezita & menſarii. Hinc menſæ in foro poſitæ non adſidebant, ſed inſidebant nummularii: ideo non ſolum menſa, ſed etiam ſcamni vel ſedilia habuit nomen*, &c. Voyez *banqueroute*.

BANQUEROUTE. De l'Italien *bancarota*. Coquille ſur l'art. 205. de l'Ordonnance de Blois: BANQUEROUTE *&* FAILLITE, *ſont dictions Italiennes; car en Italie d'ancienneté eſtoit accouſtumé que ceux qui faiſoient trafic de deniers pour preſter, ou pour faire tenir & changer, avoient un banc ou table, en lieu public. Quand aucun quittoit le banc, que les Latins diſent* foro cedebat, *ſe diſoit que ſon banc étoit rompu.* Fallito *au meſme langage ſignifie* banqueroute. *Et* banqueroutier & falliti, *ſe diſent ceux deſquels le credit eſt failli. De vray, ces faillites furti crimen implicant: & d'ancienneté ſont pluſieurs Ordonnances pour les punir extraordinairement.* Voyez *banque & voiture*.

BANQUET. Feſtin. *Ce mot vieillit*, dit Furetiere, *& vient de l'Alleman* pancket; *dont les Italiens ont fait* banchetto, *& les Eſpagnols* banquete. C'eſt aucontraire le mot Alleman *pancket* qui a été fait de l'Italien *banchetto*: c'eſt ainſi que parlent les Italiens. Mrs de l'Académie della Cruſca: *Da* banco, *preſo largamente in ſignificato di* tavola, *per* menſa, *ſi dice* banchetto, *che val* convivio; *e* banchettare, *che val* far banchetto. Les Polonois diſent *bankiet*.

BANQUETTE. Mr Félibien dans ſon Dictionnaire des Arts: BANQUETTE; *on appelle ainſi les chemins relevés, comme ſont les deux coſtés du Pont-neuf, où il n'y a que les gens de pied qui marchent.* De la figure longue & relevée d'un banc. *Banco, banchetto*, banchetta, BANQUETTE.

BAR. Poiſſon. Les armes de la ville de Bar ſont des bars adoſſés. Du mot Arabe *bar*, qui ſignifie le meſme poiſſon, ainſi appelé d'une ville d'Egypte du meſme nom. BAR, eſt auſſi une riviere, extraordinairement forte, qui ſert à porter des pierres, & autres materiaux. Voyez Mr Félibien.

BARACAN. Voyez *bouracan*.

BARAGE. Droit domanial qu'on léve à Paris, & ailleurs. Loiſeau dans ſon Traitté du Droit de Police, chap. 9. *Le péage eſt appelé de divers noms és Couſtumes & Ordonnances; eſtant tantoſt nommé* BARAGE; *à cauſe de la barre aſſiſe ſur le chemin pour marque d'iceluy: tantoſt* PONTENAGE; *quand il ſe paye au paſſage d'un pont: tantoſt*, BILLETTE, *acauſe du petit billet de bois qu'on pend à un arbre, ſigne d'iceluy: tantoſt*, BRANCHIERE; *à cauſe de la branche d'arbre on ce billet eſt pendu: tantoſt* COUSTUME, *mot qui ſignifie généralement toute preſtation introduite pluſtoſt par couſtume, que par titre particulier: tantoſt auſſi*, DROIT DE PRE'VOSTE'; *combien que la Prévoſté comprenne toute ſorte de menus drolets caſuels d'un Seigneur, dont le Collecteur eſt appellé* Prévoſt des amandes, *à la diſtinction du Prévoſt, & Garde de la Juſtice. Finalement, le péage eſt quelquefois appelé* TRAVERS; *à cauſe qu'il eſt deu par ceux qui traverſent la terre du Seigneur*, &c. *combien que proprement, à mon avis*, Travers *eſt un autre droit que le péage; bien qu'il luy reſſemble; aſſavoir, le tribut que le Seigneur prend aux limites de ſon territoire ſur les marchandiſes qu'on enléve de deſſus ſa terre*, &c. *Or il y a cette différence entre le péage & le travers, que le péage ſe paye indifféremment par tous ceux qui condniſent de la marchandiſe dans le chemin Royal où la billette eſt aſſiſe: & ce que l'appelle* Travers *eſt deu ſeulement par les Sujets du Seigneur qui tranſportent leurs meubles ou marchandiſes hors de ſon territoire par quelque chemin ou paſſage que ce ſoit; ce qu'on appelle dégarnir la terre: lequel droit eſt appelé* LEVAGE *en la Couſtume d'Anjou*, &c. ¶ Rabelais liv. 2. chapitre 22. s'eſt ſervi de ce mot *barage*: *Et dequoy vivois-tu? que benvois-tu? Je reſpons, Seigneur, demeſme vous; & des plus friands morceaux que paſſoient par voſtre gorge, j'en prenois le barrage.* ¶ On appelle auſſi en Normandie *barrage*, toute ſorte de linge, ou ſont figurés pluſieurs petits carreaux. Et ce linge eſt ainſi nommé acauſe des barres qu'il repréſante. On l'appelle plus ordinairement *linge ouvré*.

BARAGOUIN. Gronovius dans ſes Obſervations Eccléſiaſtiques pag. 217. & 218. le dérive de *bargenum*, qui ſignifie *barbarum, peregrinum*. J'ay cru autrefois qu'il venoit du mot

Digitized by Google

mot Bas-Bréton *bara*, qui signifie *du pain*, & qui selon Mr Bochart dans son liv. 1. des Colonies des Phœniciens chap. 42. vient de l'Ebreu ברה qui signifie du froment, & de celui de *guin*, qui signifie *du vin*, & qui, selon moy, vient de *vinum* : Mais je ne doute plus que *baragouin* n'ait été fait de *barbara cuinnis*, diminutif de *barbaracus*. Voyez, je vous prie mes Origines de la Langue Italienne au mot *ragueto*.

BARAQUE. C'est une hutte, ou un petit réduit couvert pour loger le soldat qui campe, soit Cavalier, soit Fantassin. Les Grecs des bas siécles disent μαραΐζειν, pour dire une maisonnette. Voyez le Glossaire Grec de Mr du Cange.

BARAT. Vieux mot qui signifie *tromperie*, & qui se trouve ordinairement avec celui de *guille*. Il est encore aprésent en usage parmi les Languedociens. Dans le Quercy, *barata* signifie proprement *tricher*. Ainsi on dit, *Vous me baratas*, pour dire *vous trichez en jouant avec moy*. Dans le Dauphiné, à 3. lieues de Lyon, il y a une Chapelle appelée *la Chapelle de S. Hours*, aux environs de laquelle il y a 5. ou 6. maisons pour les pellerins qui viennent en dévotion à cette Chapelle le lundi de Pasques, & le lundi avant la Se Jean, pour guérir de la Sciatique, & des maux de jambes & de pieds. Et ces jours là il y a en ce lieu là une grande foire de bestiaux, qui s'appelle *la Foire de Charabarat*: dont le privilége est, que quelque tromperie qu'on fasse dãs le troc des animaux, on n'est point obligé de les reprendre: & pour cela, on crie par la foire, *Charabarat, qui a mal son dan*. Et dans la Langue du payis, *charabarater* signifie *troquer*. Et, pour le marquer en passant, *charabarat* a été formé de *carum* qui signifie *cher*, & de *barat* qui signifie *tromperie*. Les Italiens disent demesme *baratiere*, pour dire, un homme qui trompe; & particuliérement, au jeu. Ils disent aussi *baratare* pour dire, changer, troquer, permuter. Les Espagnols usent de *baratar* en la mesme signification. Mr Ferrari dérive l'Italien *barattare* de *paritare*, cestadire *paria facere*. Je croy qu'il vient plutost de *varius*, dit pour *varius* en la signification de *versipellis*, cestadire un tromperur: & de là, le mot de *stellio*, & celui de *trotta*; cestadire *une truite*; pour un imposteur, acause des diverses marques qui se trouvent dans les peaux de ces animaux. *Varus*, pour *varius*, se trouve dans Perse. *Fallit pede regula varo*. ¶ Voyez Spelman & Mr du Cange en leurs Glossaires, & Nicot en son Trésor de la Langue Françoise, & Covarruvias en son Trésor de la Langue Castillane.

BARATTE, ou BARETTE. Vaisseau où on bat la créme pour faire le beurre. Comme on a dit *baril* de *barra*, acause que les barils, & particuliérement nos barils à moutarde, sont faits de petites barres, on peut avoir dit demesme *barate*, de *baratta*; comme qui diroit, *dolium ex varris, sive assulis, sive tabulis ligneis compactum*. Voyez *baril*. Il me reste à remarquer que les Latins ont appelé *sinum* une barate. Les Gloses d'Isidore: SINUM, *vas in quo butirum conficitur*.

BARBACANE. Avant-mur. Lat. *antemurale*, Du Latin-Barbare *barbacana*, ou *barbicana*. Une Chartre de Pierre Roy des Maiorques, de l'an 1232. *Qui affrontat à meridie cum antemurali, qui dicitur* barbacana, *qui est murus brevis ante murum nostri botti*. Albertus Aquensis liv. 4. chap. 32. *Inter muros & antemurale, quod vulgò* barbicanas *vocant*. Les Italiens disent, dans la mesme signification, *barbacane*, & les Espagnols, *barbacana*, & *barvacana*. Le Monosini, dans son *Flos Italica Linguæ*, dit que l'Italien *barbacane* est un mot Punique d'origine. Et Spelman dans son Glossaire, & Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, disent que *barbacana* est un mot Arabe. Vossius ajoute, que les Espagnols ont emprunté ce mot des Arabes. Tout cela ne m'est pas connu dailleurs. Aujourd'huy *barbacane* parmy nous ne signifie point *un avant-mur*: il signifie *une ventouse*; cestadire, une ouverture qu'on fait dans les murs d'espace en espace pour faire écouler les eaux. Et c'est ce qui a donné la pensée à Mr Picques, Docteur de Sorbonne, de tirer le mot Italien, *barbacane*, de l'Arabe *bababchane*; qu'il dit signifier *un égout*; ou autrement, mot pour mot, *porta, sive exitus, aquarii*. Nous appelons aussi *barbacanes*, des meurtrieres, cestadire, ces ouvertures qui sont aux murailles des villes & des places fortes, d'où l'on tire à coups de mousquet sur les ennemis. Et nous les appelons de la sorte, acause de leurs ouvertures semblables à celles des ventouses. ¶ Bourdelot dans ses Origines Françoises Manuscrites, dit que *barbacane* est un fossé proche les murailles d'une ville, où il y a une guérite pour tirer sur l'ennemi quand il approche trop près des murailles.

BARBARIN. Sorte d'or. Olivier de Magny, dans un de ses Sonnets, fous le nom de sa Castinaire :

D'or barbarin, & d'argent de copelle,
D'anis, d'aillets, de roses, & de lis,
Et de boutons avec l'aube cueillis,
Pay façonné cette couronne belle.

Ce mot a aussi signifié une sorte de monnoie. Geoffroi, Abbé de Vandôme, livre I. épitre 21. *Carrofensem Abbatem, non regulariter electum; sed violenter, ut dicitur, intrusum, pro mille solidis Barbarinorum, barbara minùs auctoritate consecrari, immo, si verum est, execrari fecisti*. Sur lequel endroit le P. Sirmond a fait cette Note: SOLIDOS BARBARINORUM: *Arabicos, Saracenicos, barbaris notis signatos. Theodulphus, Episcopus, in Paræneſi:*

Hic & cryſtallum, & gemmas promittit Eoas,
Si faciam alterius ut potiatur agris.
Iſte gravi numero nummos fert divitis auri,
Quos Arabum ſermo, ſive character arat;
Aut quos argento latiùs ſtylus imprimit albo,
Si tamen adquirat prædia, rura, domus.

Frequens jam tum usurarum hujus nota nummorum usus erat in Gallia, rerum potiente altera Regum noſtrorum familiâ: poſt ſtabilitum nempe Saracenorum Arabum imperium in Hiſpania. Unde ad nos, ut equidem cenſeo, illa externi auri copia ex commercio fluebat. Voyez Mr le Blanc dans son Traité des Monnoyes, pagé 179.

BARBE. Sorte de cheval: ainsi appelé de la Barbarie d'où ces chevaux nous sont venus.

Digitized by Google

BARBEAU. Sorte de poiſſon. De *barbellus*, diminutif de *barbus*, qui ſignifie le meſme poiſſon. Auſone dans ſa Moſelle :

Liberior laxos exercet, Barbe, natatus.
Tu melior pejore evo. tibi contigit omni
Spirantum è numero non illaudata ſenectus.

Et dans un autre endroit du meſme Poëme :

Propexique jubas imitatus Gobio Barbi.

Et ce poiſſon a été ainſi nommé, parcequ'il a deux barbes à coſté de chaque mâchoire. Du meſme mot *barbus*, nous avons auſſi fait BAR. Dom Hélinand, Abbé de Froidemont, dans le Diocéze de Beauvais, de l'Ordre de Cîteaux ; le plus ancien des Poëtes François ; dans ſon Poëme de la Mort, publié par Antoine Loiſel, Stance 36.

Qui les vandoiſes & les bars
Mules, ſaumons, eſturjons gras,
Faiſoit deſſus la table mettre.

Les Anglois l'appellent *barbill*. Aujourd'huy *bar* & *barbeau* ſont des poiſſons différens. Mr Bochart prétant que *bar* eſt un mot Arabe, qui ſignifie ce poiſſon des armes de Bar, qui ſont deux bars adoſſés ; ainſi appelé d'une ville d'Egypte du meſme nom.

BARBET. Sorte de chien : ainſi appelé acauſe de ſon grand poil. Jules Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote liv. VI. chapitre 20. *Canes, ut plurimum, qui in aquis venari conſueverunt, bi villoſo ſunt corpore, tamquam eo munimento ſint, & ab aquarum & temporis injuriis tuti. Hos à pilorum copia* barbetos *vocamus.* Les Italiens l'appellent demeſme *barbine*. Les Eſpagnols diſent *perro lanudo*.

BARBETS. On appelle ainſi les Religionnaires Vaudois des montagnes de Piémont, & autres lieux voiſins : du mot Italien *barba*, qui en langage Vénitien ſignifie *Oncle*, & *Ancien* : parceque ces Vaudois ſont régis par des Miniſtres qu'ils appellent *Anciens*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *barba*.

BARBOTER. Ce mot ſe dit du bruit que font les canes quand elles cherchent dans la boue dequoy manger. Et on appelle de là *un barboteur* un canard privé. *Barboter* en cette ſignification ſemble être une onomatopée. On dit auſſi *barboter de froid & de peur*. Voyez Nicot.

BARBOTINE. Eſpéce d'abſinte. Voyez les Médecins de Lyon VIII. 32.

BARBOUILLER. De *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*. *Barbouillé*, dans ſa premiere ſignification, a été dit d'un homme de qui la barbe eſt ſouillée. Je remarqueray icy par occaſion, que *Barbulelus* ſe trouve dans les anciens Auteurs pour le nom d'un Farceur. Saluſte au liv. 2. de ſon Hiſtoire : *Quia corpore & lingua percitum & inquietum, nomine hiſtrionis vix ſani*, Barbulelum *appellabant*. Valére Maxime liv. IX. chap. 15. *M. Meſſala Conſularis, & Cenſorius, Menogenis : Curioque omnibus honoribus abundant*, Barbuleii ; *ille propter oris aſpectum ; hic propter parem corporis morem, uterque Scanici nomen coactus eſt recipere.* C'eſt ainſi qu'il faut lire dans cet endroit de Valére Maxime, ſelon la remarque de Carrion ſur Aulugelle livre 1. chapitre 5. & non pas *Burbuleii*, comme portent les éditions. Les Eſpagnols diſent auſſi *barbullar*.

BARBUTE. Sorte d'habillement de teſte. Maître François IV. 52. *Sus le patron d'une vertugale, taillois une barbute.* Et IV. 51. *Les bras comme une barbute.* Du Latin-Barbare *barbuta*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *barbuta*. Aulieu de *barbute*, nos Anciens ont dit *barbre*. Mr du Cange en produit un exemple.

BARDACHE. De l'Italien *bardaſſa*, ou *bardaſſo* ; d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *bardaxo*. Les Turcs diſent *bardache* : mais ils ont emprunté ce mot des Italiens ; car leur mot propre pour ſignifier un bardache, eſt *puſcher*. L'Italien peut avoir été fait de *Batis*, qui dans Héſychius eſt interprété *xinaidos*.

BARDANE. Voyez *bardé*.

BARDE. BARDE'. *Cheval bardé*. De l'Italien *barda*, qui a ſignifié une couverture de cheval. *Barda*, *bardatus*, BARDE', M^rs della Cruſca : BARDA, *armadura di cuoio cotto, o di ferro, con laquai l'armava la groppa, il collo, e'l petto a' cavalli ; che perciò ſi dicean* bardati. Ils ajoutent : *Si come* bardati, per *ſimilitudine, ſi dice anche oggi a quelli che ſon guerniti di barde di panno, o drappo, nelle pompe, o funerali, o altre.* Paul Jove dans la Vie du Grand Sforze, au chapitre 10. en parlant d'Alberigo Babbiano, qui vivoit en 1400. *Hic eſt ille Albericus, qui equitem cataphractum, ea ſpecie quam videmus, formavit, & inſtituit : adinvento hoc conciſa, duplicique galea genere, quo nunc maxime utimur, & Gothico nomine* helmettum *vocitamus. Impoſuit & indumenta equis qua* bardæ *accuratè cocto è corio : ut Clibanarios equites, à Perſis ad Gothos, prinſquam ad Italos, rejectis loricis, imitaretur.* J'ay écrit dans mes Origines Italiennes, au mot *barda*, que je croyois que ce mot avoit été fait de *bardus*, dit adjectivement pour *bardaïtus* : d'où *bardocucullus. Equi bardocucullati* c'eſt ce que nous appelons *Chevaux bardés & capparaſſonnés*. Mr Ferrari improuve cette étymologie. Et il prétant que *bardato* a été fait de *cataphractus*, ou de *coopertatus*, formé de *coopertus*. Voyez dans mes Origines Italiennes ſes raiſons, & les miennes. Quoyqu'il en ſoit, *barda* a ſignifié une couverture. Et de là, BARDEAU, pour cette tuile de bois dont nous couvrons les maiſons. Voyez *bardeau*. De *barda*, les Italiens ont fait demeſme *bardella*. Voyez cy-deſſous *bardelle*. Les Herboliſtes appellent *bardane* l'herbe appelée autrement *glouteron*. Et ſelon moy, ils l'appellent de la ſorte acauſe qu'on s'en couvre, c'eſt-à-dire qu'on s'en maſque le viſage, acauſe de ſa largeur. *Je m'étois caché deſſous une feuille de bardane, qui n'eſtoit moins large, que l'arche du Monarible*, dit Rabelais 2. 31. d'où vient qu'on l'appelle *perſonata*. Nous diſons *un chapon bardé*, pour dire *un chapon couvert de lard ſur l'eſtomac* : Tous ces exemples me font conclurre préſantement que *barda* a été fait de *coperta*, ſubſtantif ; d'où le mot François *couverte*, que nous diſons en Anjou, pour dire *une couverture*. ¶ *Cooperta*, *coperta*, *parta*, *barta*, BARDA. ¶ Voyez le P. Thomaſſin, tome 5. pag. 385.

BARDEAU.

Digitized by Google

BARDEAU. Lat. *Scandula.* C'eſt de la tuile de bois dont on couvre les maiſons. Voyez *bardé.*

BARDELLE, c'eſt une ſelle en forme de ſelle à piquer; mais qui n'eſt que de toile garnie de paille, piquée fortement avec de la ficelle, ſans qu'il y entre, ni cuir, ni bois, ni fer, dit le Sr Guillet dans ſon Art de monter à cheval. Voyez *bardé.*

BARDES. Poëtes Gaulois. Héſychius: Βάρδοι, ἀοιδοὶ παρὰ Γαλάταις. Feſtus: *Bardus, Gallicè Camor appellatur, qui virorum fortium laudes canit.* Ammien Marcellin liv. XV. parlant des Gaules: *Per hæc loca hominibus paulatim excultis, viguere ſtudia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos & Eunages & Druidas. Et Bardi quidem fortia virorum illuſtrium facta heroïcis compoſita verſibus cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt.* Lucain:

Vos quoque qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum vates demittitis ævum,
Plurima ſecuri fudiſtis carmina Bardi.

Strabon liv. IV. Βάρδοι μὲν ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί. Poſidonius dans Athénée liv. VI. τὰ δ' ἀκόλουθα αὐτῶν εἶναι τὰ καλούμενα Βάρδοι, ποιηταὶ ὄντες τυγχάνουσι μετ' ὠδῆς ἐναύλοις λίγεσιν. Diodore le Sicilien liv. V. Εἰσὶ δὲ παρ' αὐτοῖς καὶ ποιηταὶ μελῶν ὧν Βάρδους ὀνομάζουσι. ὄντες δὲ μετ' ὀργάνων ᾀδοντες ἐμοῦσιν ἃ μὲν ὑμνοῦσι, τὰ δὲ βλασφημοῦσι. Mr Bochart liv. I. des Colonies des Phœniciens chapitre 42. dérive ce mot de l'Ebreu ברד *parat,* qui ſignifie *modulari*: & Isâc Pontanus, en ſon petit Gloſſaire, de l'ancien mot Gaulois *baren,* qui ſignifie *clamare*: ce qu'il confirme par ce paſſage de Tacite en ſon livre des Mœurs des Allemans: *Iuri in prælia canunt. Sunt & illis hæc quoque carmina, quorum relatu quem* baritum *vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipſo cantu augurantur. Nec tam vocis ille quam virtutis concentus videtur. Affectatur præcipuè aſperitas ſoni, & fractum murmur.* Voyez l'un & l'autre. Voyez auſſi le ſavant Mr de Valois ſur Ammien Marcellin au lieu allégué, & Bucanan livre 2. de ſon Hiſtoire d'Ecoſſe.

BARDOT: petit mulet. De l'Italien *bardotto.* La Cruſca: BARDOTTO, *ſi dice a quella beſtia che mena ſeco il mulattiere, per uſo di ſua perſona. E dal non pagare eſſo, per queſta beſtia, ſtallaggio, diciamo* paſſar per bardotto, *di chi, per eſempio, non paga a una cena, o a un deſinar, la ſua ſtregua, cioè la parte che gli tocca.* Nous diſons en France, en la même ſignification, *paſſer pour bardot.* Cette phraſe eſt fort uſitée à Lyon. L'Italien *bardotto* a été fait ſelon quelques uns, de *bardus,* qui ſignifie *lent, tardif.* Le pas des mulets eſt lent. Cette étymologie eſt bien contraire à celle du Pére Thomaſſin. Le Pére Thomaſſin dérive *bardot* de *veredus*; & *veredus* eſt un petit cheval viſte.

BARETTE. Couverture de teſte. Voyez *birette.* Les payiſans de Gaſcogne & de Languedoc portent un certain bonnet qu'ils appellent *barret.*

BARGUIGNER. L'Anonyme qui vient de publier les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe, dérive ce mot de celui de *baragouin.* Voicy ſes termes; qui ſont de la page 19. *Il y a apparence qu'on a formé ce verbe du mot* baragouin, *ou plutôt de* baragouiner. *Car ceux qui bégayent à faire quelque choſe, parlent un langage que nous n'entendons pas mieux, que s'ils baragouinoient, ou parloient un baragouin qui nous fut inconnu. Et cela vient de ce que les baragouins murmurent, grommellent, & barbottent entre leurs dents; enſorte que nous ne pouvons point entendre ce qu'ils diſent, ou plutôt ce qu'ils veulent dire;* Cette étymologie n'a pas la moindre apparence de vérité. Scaliger ſur Feſtus, au mot *arilator,* le dérive de l'ancien mot Latin *bargenna. A* cunctando, dit-il, cunctio, *ſeu* cuncio, *dictus. Nam Veteres* cuctum, *quod poſtea* cunctum. *Hoc genus hominum* BARGUIGNEURS *vocant Galli ab antiqua appellatione, quæ ad poſterior a etiam Latinitatis tempora duravit, nempe* BARGENNA. *Dequo alias.* Les Anglois diſent *to bargaine*: ce qui favoriſe l'opinion de Scaliger. Je ne croy pourtant pas que *barguigner* vienne de *bargenna.* Je ne doute point qu'il ne vienne de *barcanizare:* d'où les Italiens ont auſſi fait *bargagnare.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 255. *Si autem illum denarium bonum inveneris, conſideret ætatem, & infirmitatem, & ſexum, quia & femina barcaniare ſolent.* Sur lequel lieu le P. Sirmond a fait cette Note: *Tricari & tergiverſari. Id noſtrum* barguigner: *quod proprie eſt, licitando cunctari.* Voyez Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis* au mot *barcaniare*; où il approuve la remarque du P. Sirmond. Voyez de plus Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *barcaniare*; où il dérive auſſi *barguigner* de *barcaniare.* Mais *barcaniare* peut avoir été fait de *bargenna.* Quoyqu'il en ſoit, le mot de *barguigner* eſt tres-ancien dans notre Langue. Il ſe trouve dans Huon de Méri en ſon Tournoy de l'Antechriſt: ce qui a été remarqué par Etienne Paſquier au chap. 3. du liv. VIII. de ſes Remarques. Il ſe trouve auſſi dans Ville-Hardouin, & dans pluſieurs autres anciens Auteurs cités par Mr du Cange. Mais quoyqu'il ſoit tres-ancien dans notre Langue, il ne laiſſe pas d'être encore en uſage dans le diſcours familier: & Mr de Vaugelas, qui dans ſes Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe dit qu'il eſt de la lie du peuple; qu'il ne s'en faut jamais ſervir; & qu'il eſt ſi bas & ſi abjet, qu'il ſeroit meſme ſcrupule d'en uſer dans une Lettre qu'il écriroit à ſon Fermier; & qu'au lieu de dire *ſans barguigner,* il faut dire *ſans marchander, ſans héſiter*; ne doit pas être ſuivi dans cette déciſion: & c'eſt avec raiſon qu'il a été abandonné en cet article par l'Anonyme dont je viens de parler. *Sans héſiter* ne repréſenteroit pas bien la ſignification de *ſans barguigner. Sans marchander* pourroit ſe dire. Et je remarqueray à ce propos que les Allemans diſent *mercken,* pour dire *barguigner.* Mais il n'exprime pas aſſez la ſignification de *barguigner.*

BARICADE. De *barre.* Voyez *barre.*

BARIL. Turnébe ſur les Oraiſons de Cicéron contre Rullus, pag. 4. de l'édition de Paris in 4°. 1576. le dérive de *varra,* acauſe des barres qui ſont aux barils: *Vernaculum noſtrum*

barra

Digitized by Google

barra & barro, *genus vasis vinarii*, barunculus, *fluxit à varrit*. Quoyqu'il en soit, ce mot est tres-ancien dans notre langue, *baril*, dans les Origines Gauloises de Marcus Zuerus Boxhornius, étant expliqué par *cadus, dolium, amphora*. Les Italiens disent aussi *barile*, & les Grecs modernes βαρέλι. De *barile*, on a fait le diminutif *barilio barilionis, barilione*, dont nous avons fait *Barillon*, nom de famille. *Barridus* se trouve pour une espéce de vaisseau, dans le Capitulaire de Charlemagne *de villis suis*, art. 68. *Volumus ut boves barridos ferro ligatos, quos in hasteu & ad palatium mittere possint Judices singuli, preparatos semper habeant, & utres ex corijs non faciant.* Et *barisa* se trouve pour *vas* & *mercès*, dans les Gloses Anciennes. Mr Ferrari dérive l'Italien *barile* de βαρεῖον. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

BARISEL. De l'Italien *Barigello*, ou *Bargello*, qui signifie *le Capitaine des Sbirres*, & qui vient de *Barigildus*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 330. *Comes sic mallum suum teneat, ut Barigildi ejus & Advocati qui in aliis Comitatibus rationes habent, ad suum mallum occurrere possint.* Sur lequel lieu le P. Sirmond a fait cette note : BARIGILDI, *apparitores : unde nunc etiam apud Italos* Barigelli *vocantur Principes apparitorum.* Voyez Spelman au mot *Baricellus*. De l'Italien *Barigello* les Espagnols ont fait *barrachel*.

BARLONG, ou BERLONG. Mr du Cange le dérive de *bis longus*, il vient de *varie longus* ; comme *barbondu*, de *varie undatus*.

BARNABITES. Voyez *Bernabites*.

BARON. De *Baro*, qui parmy les Romains signifioit un homme fort & vaillant. Hirtius Panſa, au liv. 1. de la Guerre d'Alexandrie, parlant de Cassius Gouverneur de l'Espagne Ultérieure : *Concurritur ad Cassium defendendum ; semper enim Barones, complurésque evocabat cum telis secum habere consuerat.* Les Gloſes : *Baro, ανὴρ.* Mr de Valois le jeune liv. 7. de ſon Hiſtoire de France, pag. 389. *Cæterum notare convenit quod tradit Gregorius Chlodoaldum auxilio virorum fortium esse liberatum : & qui sint hi viri fortes fcire operæpretium est. Animadverto igitur à Gregorio viros fortes vocari eos qui tum propriè* Barones *dicerentur. Unde Isidorus in Originum lib. 1x. ait acceptâ mercede fervientes* mercenarios, *eosdem &* Barones *dictos, quòd sint fortes in laboribus. Quem tamen falsò affirmare puto Barones mercenarios fuisse. Et in veteribus Glossis* Baron, *fortis in laboribus appellatur. Ex qua nominis interpretatione cognoscitur* Baronem *idem significare quod* fortem. *Eosdem Gregorius in Historiâ lib. VII.* viros fortissimos, *& in lib. IX.* viros fortiores *vocat cum scribit omnes* viros fortissimos *regionis trans Duranium sita, Gundebaldo junctos esse : atque* viros fortiores, *qui Suessionis & Meldis erant ad Childebertum minorem Francorum Regem venisse, ab eoque petiisse, ut Theodebertum filium suum natu majorem ipsis præficeret. Et Fredegarius in Chronico, cùm ait Wilibaldum, Burgundiæ Patricium, ex Patriciatu suo, hoc est, ex Provincia cui præerat*, Pontifices ac Nobiles & Fortes, *plurimam præterea multitudinem coegisse, ut se ab inimicis defenderet, nemine* Fortium *non aliter (ni fallor) quam Barones defignat.* Il ſignifioit auſſi, *brutal, féroce, ſtupide.* Cicéron livre IX. de ſes Epitres, Epitre derniere : *Ille Baro te putabat quæsturum, autum calum esse, an innumerabilia, quid ad te ? at hercule cana nunquid ad te ?* Le Scholiaſte de Perſe, ſur ces mots de la Satire V. BARO REGUSTARUM: *Linguâ Gallorum* Barones, *vel* Varones, *dicuntur servi militum : qui utique stultissimi sunt : ferè videlicet stultorum.* Et en cette ſignification, quelques-uns ont cru qu'il venoit de *vara*, ceſtadire, *pipites*. Mais je ſuis de l'avis de Mr de Saumaiſe, qui en l'une & l'autre ſignification le dérive de βάρος. C'eſt en ſon livre *de Hellenistica* pag. 395. où parlant du changement qui ſe fait ordinairement de ο en β, il dit, *Linguâ Scytharum Chersonesi Taurica* FERS *idem erat quod* homo. *Alibi hoc eodem nomine* BERS *vocabatur.* (*Bers* ſe trouve en beaucoup d'autres Auteurs François, pour *Barons.*) *Hoc est* Barus, *vel* Baro. *Ita enim hominem vocarunt : & quidem fortem & & militarem : etiam stolidum & ferocem ; ut apud Ciceronem aliquot locis accipitur. Ex Græco Æolico βορὸς vel φορὸς, ut φέρω pro οἴσω, hoc est, φέρω, belluinis nempe praditus moribus & impetu valens ac mole ruens sua, ut solent bellua.* Iſidore livre IX. de ſes Origines chap. 4. contre toute ſorte d'apparance le dérive de βορὸς. *Mercenarii*, dit-il, *sunt, qui serviunt accepta mercede, iidem & Barones Græco nomine, quòd sint fortes in laboribus. Βορὸς enim dicitur gravis, quia sit fortis : Cui contrarius est levis & infirmus.* Or comme ce mot de *Barons* ſe diſoit des hommes forts & vaillans, & il ſe prant encore en la Langue Eſpagnole en cette ſignification ; & qu'ordinairement on mettoit le jour du combat les plus forts & les plus vaillans près la perſonne des Rois ; on appela enſuite *Barons* ceux qui dans les batailles ſe tenoient près des Rois. D'où vient que quand les Roys harangouient devant le combat, ils s'adreſſoient toujours à ces Barons. Et parceque les Roys récompenſoient d'ordinaire ces Barons de quelques fiefs, ce mot a été pris enſuite pour tout homme noble de qui la terre relève du Roy : & enfin, cette qualité a été donnée aux Seigneurs, ſupérieurs des Chaſtelains, & Inférieurs des Vicomtes. Voyez le Préſidant Fauchet liv. 2. de l'Origine & Dignité des Magiſtrats de France chapitre 5. qui eſt des Barons, Nicot en ſon Thréſor de la Langue Françoiſe au mot *Baron*, P. Pithou liv. 1. de ſes Adverſaires chap. 8. Spelman en ſon Gloſſaire, Loiſeau en ſon Traitté des Seigneuries, du Cheſne chap. 5. de l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Montmorency, Mr Hauteſerre livre 2. de ſes Aquitaniques, chapitre v. & Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. II. ch. 3. Les Moſcovites appellent *Boiarons* tous les Chevaliers & Gentils-hommes qui ſont après leurs Knes ; & ces Knes ſont parmy eux ce que ſont parmy nous les Ducs & Pairs. Quelques-uns croient que ces *Boiarons* ont été ainſi appelés de *Barones* ; ce que je ne voudrois pas aſſurer. Dans Froiſſard, vous trouverez *Baron St Jaques*, pour *Monſieur St Jaques. Or entendit affection & dévotion d'aller en pelerinage en la ville de Compoſtelle au Baron St Jaquet*, &c. Et ailleurs:

Digitized by Google

ailleurs : *qui estoient venus en pelerinage en la ville de Compostelle au Baron St Jaques en grand' dévotion.* Comme *Baro* a signifié *vir* parmy les Latins, & que *vir*, parmy eux, se disoit aussi du mari ; témoin ce vers d'Ovide,

Vir tuus est epulas nobiscum adiecturus eadem ;

le mot *Baron* a aussi signifié *mari* ; & il le signifie encore aujourd'huy dans la Picardie & dans la Champagne, Casaubon sur ce vers de la 5. Satire de Perse,

Varo regustatum digito terebrare salinum
Contentus perages :

Omnia exemplaria simplici R, Varo : *cùm apud M. Tullium, & alios, hoc nomen scribatur* Varro: *Lucilius :*

Varronum ac rupicum scarrosa incondita rostra.

Nec pauci libri sunt ubi scribitur Baro : *quæ vox barbara in antiquis Legibus Francorum & Alemannorum* marem *significat. Hodie in Campania, & aliis Galliæ locis, mulieres suos viros nominant* Barones. Les Espagnols usent dans la mesme signification de *baron*, ou *varon*. Voyez cy-dessous *corombaron*. Voyez le Vocabulaire de Mr de la Thaumassiere. Les Italiens appellent *Barone* un gueux, un fripon.

BARQUE. Le P. Fournier dans son Hydrographie le dérive de *Barce*, Ville d'Afrique. Il vient de *barca*. Les Gloses Anciennes : *barca*, κυβερνήτης. Abbo liv. 2. du Siége de Paris : *Barcas per flumina raptant*. Le Continuateur d'Aimoin, livre v. chapitre 34. *Normanni verò cum centum circiter navibus magnis, quas nostrates* barcas *vocant*. Et ce mot se trouve en cette signification dans Paulin, en son Epitre à Cythére. Et *Barcarii* se trouve pour *Bateliers* dans la Notice de l'Empire, faite du tans de Paulin, il y a plus de mille ans. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* 2. 3. où vous trouverez plusieurs autres passages d'auteurs Latins du bas siécle, qui ont usé de ce mot : & entr'autres celui-cy d'Isidore, qui est du chap. 1. du liv. 19. de ses Origines : BARCA, *est qua cuncta maris commercia ad litus portat*. Les Grecs du bas siécle ont usé du mesme mot. Les Gloses Grecques-Barbares; ἀκάτιον, ἡ βάρκα, τὸ κύμβος. Cujas sur les Sentences de Paul, liv. 2. tit. 4. *Constantinus lib. 2. Epitom. tit. de naufragiis, scapham vulgò appellari* βαρκαν *& nonnullos scribit*. Voyez Meursius en son Glossaire, au mot βάρκα. Caninius en ses Canons des Dialectes, dit que *barca* a été dit pour *barsa*, de βάσις : SIC : ce que Vossius dans son Etymologique ne croit pas. Je ne suis pas de l'avis de Vossius : & je croy que *barca* a été fait de *βᾶσις*, non pas par le changement de l's en c, mais par la voyé de la paragoge ou production : *Baris, baricus, barica, barca* : & c'est aussi l'opinion de Mr de Saumaise pag. 32. de sa Confutation de Kerkœtius : *Genus navigii rotundi etiam significat* baris. *Inde & barica naves, & rates in formam barium ædificata, quas postèa* barcas, *pro* baricis *recentiores Scriptores appellarunt : Inde enim vox* barca, *pro genere navigii*. Jules Scaligér dans son Exercitation 11. contre Cardan, dérive l'Italien *barca* du Grec βάρις : car c'est ce qu'il veut dire, en disant, *Ea navigia quæ, corrupta Græca voce*, barcas, *ab oneribus gerendis, vocant nostri, ipsi Turcomani barcas norunt appellatione, quâ etiam piscem nominant*. Je remarqueray icy en passant, que *βάρις*, selon Hérodote, est un mot Egyptien. Aulieu de *barca*, on a dit *barga*. Godefridus Monacus pag. 269. de ses Annales : *Naviculas & bargas*. Voyez Spelman en son Glossaire : où il observe la difference qu'il y a entre *barca* & *barga*: *Differunt autem apud nos* barca & barga (*Anglicè* a barke, & a barge) *hæc enim, minori, in fluviis tantùm utimur, illâ verò, navicula majori, maris trajectimus*.

BARRAUDES. On appelle ainsi en Anjou des pierres blanches de figure oblongue: parceque le logis Barraut, qui est le plus beau logis de la ville d'Angers, est basti de cette sorte de pierre. Voyez mes Remarques sur la Vie de Guillaume Ménage Avocat du Roy d'Angers pag. 477.

BARRE. De *vara*, qui signifie *un pieu, une perche*. Les Gloses d'Isidore : *varam vibia. Pertica dua sunt inter se colligata, quæ asserem sustinent. Unde proverbium*, VIBIA VARAM SEQUITUR. Vitruve liv. x. chap. 19. *Cetras Chalcedonius de materia primium basim subjectis rotis fecit : suprâque compegit arrectariis & jugis varas, & in his suspendit arietem*. Les Espagnols ont retenu le mot tout entier. Ils disent *vara*, pour dire *une barre*. De ce mot *barre*, nous avons fait celui de BARREAU, qui signifie la mesme chose que *barre*, mais qui se prent aussi pour le lieu où plaident les Avocats, acause des barreaux qui y sont pour empécher la foule des parties. Les Latins, pour cette raison, l'ont appelé *caula*, qui signifie proprement un parc de brebis. Le Glossaire de Messieurs du Puy : CAULA, *cancellum ante judicem, vel ingressus*. Voyez cy-dessous le mot *parquet*, & Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 484. Aulieu de *bara*, fait de *vara*, on a dit *barra*, qui se trouve dans Guillaume le Breton. *Stabat enim firmus ut barra, repagula firmans Agminis hostilis medio*. C'est au liv. 3. où il parle du Marquis des Barres, au nom duquel il fait alluſion. Il ajoute en parlant du vainqueur de ce Marquis des Barres.

—— *barras, gaudete Quirites,*
Fregimus in manibus barra sunt denique nostris.
Nulla potest nostris jam barrula tollere barras.

Et de là, le nom de *Varro*, selon Turnébe. Varronum *nomen*, dit-il, *à varris fluxit : unde & varronalium nostrum* barra *manavit*. C'est dans ses Notes sur la 11. Oraison de Cicéron contre Rullus pag. 4. Dans les Origines Gauloises de Boxhornius, *barr* est interpreté par *vetlis, repagulum, pessulum*.

BARREZ. Quand St Louis fit venir les Carmes en France, ils avojent leur chappe barrée en fasce, de blanc, & de tané : d'où on les appela *les Barrez*. Et de là, le nom de la Rue des Barrez à Paris : qui est celle de l'*Ave-Maria* : où étoit la Croix des Barrez, & la Porte des Barrez. Leur Couvent étoit hors de cette porte, où sont apréfent les Célestins, qui leur succédérent, lorsqu'en 1319. ils quittérent ce

Digitized by Google

lieu pour aller à la Place Maubert, où ils sont présentement. Et lorsqu'ils firent peindre leur Cloître dans leur Couvent de la Place Maubert, ils avoient si fort oublié la premiere figure de leur habit, qu'au tableau qui répresente St Louis les recevant à Paris au Port-Saint Paul à la sortie du bateau, leurs Chappes y sont barrées en pal, & non pas en fasce. Il y a encore à Valenciennes une des Portes de la Ville qui se nomme *la Porte des Barrez*, parceque les Carmes avoient un Monastere en ce lieu-là. Je dois cette remarque à M^r l'Abbé Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris. Voyez *Carmes* cy-dessous, & Mr du Cange au mot *Birrus*.

BARROQUES. On appelle ainsi les perles & les dents qui sont d'inégale grandeur. Peu-être de *varus*, dit pour *varius*. *Varus*, *varuces*, *varoni*, BARROQUE. *Varus* se trouve dans Perse, Sat. 4. *fallit pede regula varo*. Covarruvias, au mot *barrueco*, dit que ce mot Espagnol qui signifie *une perle barroque*, a été fait du Latin *verruca*, à cause de la ressemblance de ces perles à des verrues. Mr Guyet approuvoit cette étymologie.

BAR-SUR-AUBE. Sorte de raisin; ainsi appelé, de la ville de Bar-sur-Aube. On l'appelle autrement *du chasselas*. Voyez Mr Merlet dans son Abbrégé des bons fruits.

BARTAS. Mot Languedocien, qui signifie *un buisson*. De *vepretum*, *Vepretum*, *pretum*, *pertum*: par transposition de lettres; *berium*, *bertassium*, *barrassium*, BARTAS.

BARTONDU. De *varié tonsutus*: comme *barlong*, de *varié longus*. Voyez *Berlander*, & *barlong*.

BAS. METTRE, *au reste*, dit l'Avocat anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas sur la Langue Françoise, *vient de* mittere, *per syncopen*: & BAS *vient du Grec βάσις, dans nous avons fait base, qui est le plus bas de quelque chose puisque c'en est le soutien & le fondement*. Ce qu'il a pris de Nicot, ou de Mr Lancelot: car je ne croy pas qu'il ait jamais vu cet endroit de la page 179 de la Dissertation de Méric Casaubon de l'Ancienne Langue Angloise, *Illis autem assentior, qui Gallicum bas ex Graco βάσις petum conficiunt*. Cette étymologie est assez vraisemblable: mais elle n'est pas véritable. *Bas* vient du Latin *bassus*, interprété dans les Origines Gauloises de Boxhornius par *non profundus*, *depressus*: & *bassus*, en cette signification, a été fait de *βάθιον*, comparatif de *βαθὺς*, *profundus*: ce que j'ay remarqué il y a long-tans dans mes Origines Italiennes. Voyez-les au mot *basso*, & au mot *Po*. Et j'ay lu depuis peu avec plaisir dans les Origines de Mr de Caseneuve, que Mr de Caseneuve a eu la même pensée. Voicy ses termes: *Nous disons* BAS *ce qui est au dessous. Il y en a qui le dérivent de βάθος, qui est le bas, l'appuy & le soustenement de quelque chose, comme la base & le fondement des Colonnes. Mais j'aimerois mieux le dériver de βάθιον, qui est un des comparatifs de βαθὺς, qui signifie* profond. ¶ Dans les Gloses Anciennes, *bassus* est interpreté: ὁ μικρὸς ἀνὴρ.

BASACLE. Moulin célébre de la ville de Toulouse. De *vadaculum*, diminutif de *vadum*. Ce moulin est situé sur un gué que fait la riviere de Toulouse. Voyez Mr de Lafaille dans son Histoire de Toulouse chapitre 14. page 123.

BASANE. Sorte de cuir. Dans le petit Glossaire intitulé *Glossa à Glossario Arabico-Latino*, *basana* est interpreté *faeculus*. Dans les Vies des Abbés de St Albanus: *Oxreis de cute, quam vulgò bazan appellant &c. Conventui calceamenta, qua de villi corio, quod vulgariter bazan dicitur, in alutam, id est curdewam similiter commutavit*. Les Espagnols disent *badana* dans la même signification.

BASCULE. Mr Félibien: BASCULE *est une machine qui sert à plusieurs usages: comme les Bascules avec lesquelles on tire de l'eau, qui sont des pièces de bois soustenues sur un essieu, par le milieu, en sorte que pour estre plus ou moins en équilibre. Lorsque l'on pese sur l'un des bouts, l'autre hausse: & par ce moyen elles élevent l'eau.*

BASOCHE. BASOCHIENS. Jan du Luc au titre 3. du livre 12. de ses Arrests, a écrit que les Basochiens sont ainsi nommez, *quasi βασιλικὸς: quasi dicaces: qui verba fundituant, & fallibus ludunt: qui visitantes, irrumet cachinnos, joca, dicta*. Cet ecrit opinion a été embrassée par Ragueau en son Indice, sur les mots *Basoche* & *Roy de Basoche*, & par Pierre de Miraulmont, à la fin de ses Mémoires des Juridictions qui s'exercent dans l'enclos du Palais de Paris; où il traite amplement & du Royaume de la Basoche, & des Basochiens. Mais ils se trompent tous. *Basoche* vient de *Basilica*. Mornac sur la Loy *Certi juris*, au Code de *Judaeis: Juvenilia Basilicanorum judicia confirmati à Senatu meminit quadam Joannes Lucius in suis Placitis, vir sanè diligens, stylique elegantioris studiosus: sed quem fefellit Graca vocis affinitas: non enim ex τῦ βασιλικὸν, quod apud Scholiastem Aristophanis, sed à* Basilica, *factum nomen est. Dicimus nos Galli* Basoches, *quod Latini* Basilicas. *Et, ut supercilium nos ducant quorum suavem personæ lusitiam prodit censura audacia, ita semper à magnis viris didici, Petro Pithoeo, Nicolao Fabro, Præside Faberio, Antonio Oisello, Jacobo Choartio*. Et ce qui confirme toutafait cette opinion, c'est qu'anciennement à Paris les Clercs de Palais étoient appelés *Basilicains*. Mirault-mont, au lieu allégué: *Ils sont aussi appellez* Basilicains, (Il parle des Basochiens) à Basilica; *palais, & maison royale de nos Roys, & par eux delaissé au Parlement, pour y rendre la Justice: tant parcequ'ils y rendent continuellement service auprés des Procureurs, leurs Maistres, qui y sont assidus pour le fait de leurs charges, que pour autant qu'ils y exercent leur Justice par leurs Officiers.* ¶ *Basilica, basilica, basilica, basilica*, BASAUCHE, BASOCHE. ¶ Mr du Cange semble douter de cette étymologie, disant dans ses Etymologies Françoises, BASOCHE, ex basilica, ut volunt quidam. ¶ J'oubliois à remarquer, que les *Basiliques*, *qui significrent autant que Maisons Royales, n'avoient pas ce nom pour ce que les Roys, ou les Empereurs, y fissent leur demeure, mais à cause qu'elles estoient faites pour y rendre la Justice, de la quelle les Roys sont redevables vers leurs sujets,*

& les Magistrats vers leurs Citoyens. Ce sont les termes de Verger dans son Histoire des Grands Chemins, liv. v. chap. 8.

BASQUE de pourpoint. Mr Huet croit que la mode de faire des pourpoints à basques est venue de Biscaye; & que de la on a dit *basque de pourpoint.*

BASQUINE. Mr Borel dans ses Antiquités Gauloises : *C'estoit une robe fort ample, qui se tenoit ouverte & estendue au moyen d'un cercle.* VASQUINE *est aussi ce que les Dames vestent entre la chemise & la cotte.* Le mot *Vasquine* se trouve dans Rabelais 1. 36. *Au dessus de la chemise vestoient la belle basquine de quelque beau camelot de soye.* Trippault : BASQUINE, *vertugalie, hoche-plis, de Barauin. Aucuns disent* vasquine. V. *vasquine.*

BASSE-CONTE. BASSE-CONTRE. Nos Anciens écrivoient & prononçoient *basse-contre*, & *haute-contre.* Du Bartas liv. 5. de sa Semaine :

Il me semble qu'encor j'oy dans un verd buisson
D'un savant rossignol la tremblante chanson;
Qui tenant or' la taille, ore la haute-contre,
Or' le mignard dessus, ore la basse-contre.

Marot :

Dieu pardoint au pauvre Verment.
Il chantoit bien la basse-contre :
Et les maris la malencontre
Quand les femmes font le dessus.

Nicot dans son Dictionnaire, & Mr de Moliere dans sa Comédie du Bourgeois Gentilhomme ont dit aussi *haute-contre.* Et cette prononciation est conforme à l'étymologie, *haute-contre* étant la partie de Musique qui est contre le dessus; comme *basse-contre*, celle qui est contre la taille: *bassi tenor.* L'usage des honnestes gens est conforme en cela à l'étymologie. C'est donc comme il faut parler, sans s'arrester à la distinction de ceux qui veulent qu'on dise *haute-contre & basse-contre*, en parlant des parties de Musique; & *Haute-come & Basse-cote*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il est aureste à remarquer, qu'on dit *une Basse* au féminin, en parlant du Musicien qui chante la basse. C'est ce que j'avois remarqué autrefois dans mes Observations sur la Langue Françoise touchant les mots de *haute-contre* & de *basse-contre*: & j'ay u la satisfaction depuis peu de voir ma decision confirmée dans se Dictionnaire de Mrs de l'Académie, & dans celui de Mr Richelet. Mais nonobstant toutes ces grandes autorités, je viens de changer d'avis aiant remarqué que le grand usage étoit pour *haute-cote*, & *basse-cote* en toutes sortes de significations: & l'Usage étant le maistre des Langues.

BASSE-COURT. Mr Brodeau, célebre Avocat au Parlement de Paris, dans ses Commentaires sur la Coutume de Paris, sur ces mots de l'art. 13. AU FILS AISNÉ APPARTIENT PAR PRECIPUT LE CHASTEAU OU MANOIR PRINCIPAL, ET BASSE-COURT ATTENANT ET CONTIGUE AUDIT MANOIR: Basse-court, *L'article 8. de l'ancienne Coustume cy dessus transcript, ne donnoit à l'aisné, que le principal manoir avec le jardin selon la clesture, & ne parloit point du tout de Basse-court: la nouvelle Coustume l'a exprimée en cet article, & au 15.* avec l'enclos & basse-court, comme dessus est dict: *& au 17.* basse-court & enclos, comme dessus, *& s'entend la Court, qui, comme encores à présent en quelques Coustumes, estoit autrefois appellée* haulte-court, la court du maistre, *à la difference de la basse court, qui est la court de la court, ou la segonde court, appropriée à grangez, estables, & escuries, & à la mesnagerie.* Nicot; *Pour la Court du Maistre, on ne dit plus* Haulte-Court, *ains* Court *simplement. Et pour la Court de la Famille & Mesnage, on retient le mot de* Basse-Court. ¶ Voyez *Cour* cy-dessous.

BASSET. Chien terrier : ainsi appelé de sa taille basse.

BASSETTE. Jeu de cartes. De l'Italien *bassetta*, qui signifie la mesme chose, & qui se trouve en cette signification dans les Auteurs Italiens qui vivoient il y 200. ans.

BASSIN. Voyez *bacin.*

BASSINET. Simple : ainsi appelé de la ressemblance de sa fleur à un petit bassin. Les Médecins de Lyon, IX. 24. *Dicitur autem* batrachium, *sive* ranunculus, *quòd limitibus humidis, opacisque marginibus ranarum more lætetur; aut quòd aquis, ubi rana degunt, potissimum gaudeat; aut quia inter ejus frutices rana frequenter inveniuntur. Eadem de causa* grenouillette *a Gallis nominatur;* bassinet *verò, à floribus, quòd vasis aneis consimilibus, in quibus barbas emolliunt, similes videantur colore ac figurâ.* ¶ *Bacinetum* se trouve en la signification de bacinet, ceste, dite de *casque*, dans plusieurs Ecrivains. Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

BASSINOIRE de lit. De sa ressemblance à un bassin.

BAST de cheval; d'âne: Lat. *clitella.* De *bastum*, qui signifie la mesme chose, & qui vient de βαστος, qui signifie un baton avec lequel on porte des fardeaux: d'où vient le verbe βαστάζω. Le Lexicon ancien : SAGMA, *sella quam vulgus* bastum *vocat, super quo componuntur sarcina*; clitellas *alii vocant.* Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 120. & 189. Et cy-dessous aux mots *baston* & *bateau*: voyez aussi le *Lexicon Juris*, sur *bastaga* & *bastagarii*: Et Meursius au mot Καταγώγιον. *Basta* se trouve en la signification de *bast* dans la Chronique de Geoffroy Prieur de Vigeois ch. 3. pag. 281. *Asinum stravit, & ut rusticè loquar, superposuit bastas in quarum una* &c.

BASTARD. Cujas sur la 2. partie de la Novelle 18. le dérive de l'Alleman *boessart*, qu'il explique *degeneris ingenii. Boes ort* signifie *mauvaise naissance.* Les Latins ont dit demesme *degeneres*; & les Grecs γόθοι, cestadire, *obscuri.* Boxhornius dans son *Lexicon Britannico-Latinum*, prétant que *bastard* est un mot Anglois. Voicy les termes : BASTARDD *spurius, nothus, adulterinus, nullius filius.* Mab llwyn à pherth. *Hanc vocem inani conatu multum laborant à Teutonica, Belgica, Gallica, Hispanica, Italica, aliisque linguis, deducere; quam nullo labore Britannam esse comperient, compositam à* BAS, Ασ, Ασσ, minimè profundus; & TARDD, germinare, pullulare, & salire, oriri, *ut fontes, quasi dicas, Qui non à profunda & antiqua nobilitate ortum deducit, sed qui nuper ortus est & germinavit.* Fastardd

Digitized by Google

dy soft. Quoyqu'il en soit, le mot *bastard* est un ancien mot ; *bastardus* se trouvant dans Mathieu Pâris. Et il est commun à toutes les Langues : les Allemans disent *bastard*, & les Italiens & les Espagnols *bastardo*.

BASTARDEAU. C'est une cloison d'ais, de terre glaise, ou d'autre chose, qu'on fait dans l'eau pour y bastir quand elle est épuisée. Voyez *baston*.

BASTELEUR. De *Batalator*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 58. explicquant ces mots des Loix des Bavarrois, *arma bacalare*, qui signifient *arma tractare, arma movere : hinc* BATALATORES, dit-il, *vulgò vocamus Saumatores, & ludiones, qui in publico varios & mirificos armorum gestus edunt. Quod verbum etiam vulgus transtulit ad omne genus Histrionum.* Voyez *bataille*. Mr Guyet le dérive de *bastel*, & croit que *bastel* a été dit de *bastum* pour un échaffaut de bois, & que *basteleur* signifie proprement un homme qui monte sur le théatre. Voyez *baston*. Mitalier le dérive de l'Ebreu *batelanim*. BATELARIOS *Galli vocant* Ludios, Histriones, *& Saumatores, hoc est* miraculos: *quod id genus vita maximè otiosi homines, & quibus nihil est aliud quod agant, exercere conservirui : quos* sine cura homines *dicimus. Hebræi* בטלנים batelanim *appellant*.

BASTIDE. De l'Italien *bastita*, qui signifie la mesme chose, & qui a été fait du Latin *bastita*, fait de *bastia*.

BASTILLE : citadelle de Paris. De *bastillia*, fait de *bastile*. Voyez le Glossaire Latin de Mr du Cange au mot *bastile*, & mes Origines de la Langue Italienne au mot *Bastia*. Ce mot se prant dans les anciens Auteurs François pour ces tours de bois qu'on fesoit devant les places assiégées. Alain Chartier dans son Histoire de Charles VII. pag. 67. *L'an* 1428. *fut mis le siege à Orléans par le Comte de Salleberry : & y mit les bastilles du costé de la Beausse.*

BASTINE. Moutagne liv. 1. chap. 48. *Quelqu'un de nostre temps asseure avoir veu aux Indes des pays où on chevauche des bœufs avec des bastines, estriers, & brides, & s'estre bien trouvés de leur porture.* C'est un diminutif de *bast*. Voyez *bast*.

BASTION. Voyez *baston*.

BASTIR. De *bastire*, fait de *bastia*. *Bastire*, c'est proprement *bastias*, seu *bastitas exstruere*. Voyez cy-dessous *bateau*, & le Glossaire de Mr du Cange. De ce mot *bastir*, les Provençaux ont fait *bastides*, pour *fermes*, ou *métairies* ; comme qui diroit *fermes basties*.

BASTON. Barthius liv. 13. chap. 4. le dérive de l'Alleman *bast*. Bastum *Germanicæ linguæ est : bast enim fuit flexibilem, nec duin satis formâ restitudine, vocat.* Il vient de l'Italien *bastone*, qui a été fait de *bastum*, dont on a usé pour *un bastion* avec lequel on porte des fardeaux, comme nous l'avons fait voir au mot *bast*. Thomas Reinesius en ses Diverses Leçons : BASTON *formatum à Græco βαστὸς, quò pertic am, stipitem, fudem, de qua quid gestari, vel quâ gradus firmari possit, appellam.* Et de là, ἀπὸ τοῦ βαστὸς, pour ἀπὸ τοῦ βαστίον, *pertica quâ à bajulis gestantur onera : inde* τὸ βαστίον. *Casaubon.* a signifié ensuite toute sorte de baston. De *bastum*, on a fait BASTION & BASTILLE. *Bastum*, BAST, *bastone*, BASTON, *bastium*, *bastione*, BASTION : *bastillia*, BASTILLE. Le mot de BASTIR en est aussi venu. On dit *baston de balade*, pour dire *une stance de Balade*.

BASTON DE JACOB. Instrument qui sert à mesurer les angles, & les lignes inaccessibles. Mr Mathion, célebre Mathématicien, croit que ce mot a été dit par allusion à l'Echelle de Jacob.

BASTONNER. De l'Italien *bastonare*, formé de *bastone*. Les Auteurs de la Basse-Latinité on dit demesme *baculare*, pour *baculo percutere*. Voyez le Glossaire de Mr du Cange au mot *baculare*.

BATAIL de cloche. *Sic dictum, quòd ad verberet*, dit Mr du Cange. Il vient de *batuale*. *Batuale, batale*, BATAIL. A Paris, on dit *battant de cloche*.

BATAILLE. De *batualia* ; qui a signifié premièrement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat. Senator, dans son liv. de l'Ortografe, chap. 5. BATTUALIA, *quæ vulgò* batalia *dicuntur*, &c. *Exercitationes autem militum, vel gladiatorum, significam.* Il a signifié ensuite le combat mesme. Dans la Loy des Bourguignons Addition 1. Tit. 5. §. 2. *Si ad batalia mulier foras curte sua exierit, & vulnera acceperit.* Helmodus liv. 1. de sa Chronique chap. 93. *Juniores de exercitu quos præliandi fratris cupido incitabat, bellum provocare & suscitare batalias.* De *batalia*, on a fait *batalare*, qui se trouve dans les Loix des Bavarrois. Pour le mot de *batualia*, il a été fait de *battere*, qui se trouve pour *pugnare* dans Suétone en la Vie de Caligula ch. 32. & 54. Et dans les Gloses : *Battuit* καλαφίζει. *Battuam* τυπὴν. Et dans Plaute *in Casina: Quid, quaso, potius quam scelpendum, quibus battuatur tibi os, senex nequissime ?* Aulieu de *battere*, on a dit ensuite *batere*, qui se trouve dans les Constitutions de Charlemagne ; & c'est de ce mot que notre François *battre* a été formé. ¶ Voyez Petrus Victor dans ses Diverses Leçons liv. 2. chap. 8. le Présidant Fauchet liv. 1. de l'Origine des Chevaliers chap. 1. Scaliger dans ses Conjectures sur le 4. liv. de Varron *de Lingua Latina*, Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 58. & 59. Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 4. chap. 2. & Mr du Cange dans son Glossaire au mot *batalare*, & au mot *batuere*.

BATEAU. Jaques Sylvius (en François, *Jaques du Bois*) page 59. Bastel *Picardi*, basteau *Galli vocant, à* Καστέλλιον, porto ; *unde* & bast, *id est* clitella, *& fortè* bastir, *id est* ædificare. *Non desunt tamen qui* bateau, *quasi* ba-l'eau *dictum fecisse velint, aut à Græco* Καστέλλιον, à Καστέλλω, *derivent.* Nicot est un de ceux qui le dérivent *à batuenda aqua* ; qui est une étymologie ridicule. Il vient de *batellus*, diminutif de *batus*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez Mr du Cange. Spelman dérive *batus* du Saxon *bat* ; & Camden, du Breton *bad. Batalaria navis* se trouve dans l'ancien Scholiaste de Juvénal, sur la Satire VII. *Silitaria purpura : illecebrosa.* Ennius.

Et

Digitized by Google

Et melior navis quàm quæ ſtlataria portat ;

Id eſt, multiſonalis, *qua vulgò dicitur batelaria.*

BATELE'E. BATELEURE. Charle Fontaine dans ſon Art Poëtique liv. 2. chap. dernier : BATELE'E *t'appelle la rime laquelle aus vers de dix ſyllabes réglement en la couppe, ou ſemiſtiche, eſt rimée la meſme rime du vers précedent. De ceſte Marot ha uſé en une Balade que je t'ay donnée pour exemple & eſcoute tous au long au chap. de la Balade commençant,*

Quand Neptunus, puiſſant Dieu de la mer,
Ceſſa d'armer carraques & galées, *&c.*

Où tu ne trouveras batelеure qu'au ſegond & quatriéme vers de chaque couplet. Auſſi n'eſt-elle aujourd'huy guéres uſitée hors les Balades & chants Royaux : Et ne rencontreras batelеure en tous les vers, fors chez les vieux Poëtes qui ont eſté auteurs de la batelеure ; laquelle je croin que depuis uſurpée des Batelеurs en aye retenu le nom. J'apprans de Pierre Fabri, Curé de Meray, natif de Rouen, dans ſon Grand & vray Art de pleine Rhétorique, liv. 2. feuillet 8. que cette rime batelée a été ainſi appelée par les Picards.

BAVARD. On le dérive de Cαζάω, *inarticulatè loqui.* Héſychius, Cάζαξ, μάταιος, λάλος, φλύαρος, ἀσυνέτιος, ἀναίδης. *Amplius deliberandum cenſeo.* Voyez cy-deſſus au mot *badin.*

BAUBE. BAUBOYER. Vieux mots, qui ſignifient *bégue* & *bégayer. Baube* vient de *balbus* ; & *bauboyer* de *balbicare*, qu'on a dit par corruption pour *balbutire.* En Baſſe-Normandie, on dit encore *baubier.* Alain Chartier dans un de ſes livres intitulé *l'Eſperance ou Conſolation des trois Vertus : La haſte de parler lui entrerompoit la voix, & faiſoit ſa langue bauboyer.*

BAUCAL. Voyez *bocal.*

BAUDET. Aſne. Mr Morin cy-devant Miniſtre de Caen, pag. 168. de ſes Diſſertations, le dérive de l'Ebreu *bodeh.* BODEH *ſolus eſt : & onagro tribuitur : quia ſolus ſæpe invenitur, & domeſtici ejus : unde & vernacule* baudets *etiam dicimus.* Bourdelot avoit fait la meſme remarque. Il vient de *balderus*, diminutif de *Baldus*, nom propre. On a ſouvent donné à des animaux des noms propres d'hommes. Voyez *perroquet*, *renard*, *ſanſonnet*, *jaquet.*

BAUDOUINER. De *baldetus*, diminutif de *baldus*, on a fait *baudet*, pour dire *un aſne :* Voyez cy-deſſus *baudet.* Et de *balduinus*, autre diminutif de *baldus*, on a fait *baudouin* en la meſme ſignification, ce mot n'eſt plus en uſage : Et de *baudouin*, on a fait enſuite *baudouiner.* Voyez dans Rabelais livre v. chap. 8. l'Apologue de l'Aſne & du Rouſſin.

BAUDRIER. De *baldringarium*, formé de *baldringum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Adalberon. *Ilia baldringo ſtringit ſtrictiſſima pitto.* Mr de Valois ſur ces vers : Baldringum *appellat Adalbero balteum ; nomine mihi alibi non lecto ; quem nos vulgò* baudrier *à* baldringo *dicimus. Baldringus* a été fait de *balteus*, *Balteus*, *balterus*, *balteri*, *baltericus*, *balterigus*, *balderigus*, *balderingus*, BALDRINGUS. Je remarqueray icy par occaſion, que ce mot de *baudrier* a ſignifié auſſi autrefois parmy nous une ceinture dans laquelle on mettoit ſon argent. Rabelais III. 37. *Adonques Seigny Joan avoit leur diſcord entendu, commanda au ſaquin qu'il lui tiraſt de ſon baudrier quelque piéce d'argent.* Et *balteus* parmy les Romains ſignifioit la meſme choſe. Et ce mot a été fait de Cαίνειν, qui ſignifie *mariſupium.*

BAUDS. Sorte de chiens. Nicot : *C'eſt une eſpéce de chiens courans, blancs la pluſpart ; & les meilleurs ; tous d'une piéce, que le Fouilloux ſurnomme greffiers, leſquels ne ſont pas communs a courir toutes beſtes, ains ſeulement le cerf : pour laquelle cauſe aucuns les appellent* Chiens cerfs : *la race deſquels, ſelon l'opinion dudit Fouilloux, eſt venue de Barbarie, où ces chiens, & meſme la meute du Chérif, l'un des Roys de Mauritanie, ſont tous blancs ; avec leſquels on y prend le Ranger à force : s'accordant Phébus à cette opinion ; diſant, qu'il a eſté audit pays, où il a veu prendre le Ranger à force à des chiens qu'il nomme* bauds. *Ils ſont beaux chaſſeurs, requerant, forcenans, & de haut nez ; qui ne laiſſent, pour chaleurs qui puiſſent eſtre, à chaſſer ſans ſe rompre à la ſuite des picqueurs, ne au bruit & cry des hommes, & gardent mieux le change que nuls autres chiens, & ſont de meilleure créance, mais veulent eſtre accompagnez de picqueurs, craignent l'eaue en temps d'hyver, & ſont ſubjets à courir au beſtial privé, Aucuns les appellent chiens* muets, *d'autant que venant le cerf au change, ne dient mot juſqu'à ce qu'il en ſoit hors :* canes echemythi, pythagorei, harpocratici ; *B. Il y en a qui diſent, qu'ils ſont appelez* bauds, *parcequ'ils ſont hardis & délibérez.* ¶ Ce B. veut dire *Budé.* Au ſujet de ce que dit Nicot, que ſelon l'opinion de quelques-uns, ils ſont appelez *bauds*, parcequ'ils ſont hardis, il eſt à remarquer, que *baldo*, parmy les Italiens ſignifie hardi : voyez mes Origines Italiennes : & que *baltha* en langage Gothique ſignifioit la meſme choſe. Jordan, dans ſon Hiſtoire : *Ordinant ſuper ſe Regem Alaricum, cui erat Baltheorum ex genere origo mirifica, qui dudum, ob audaciam virtutis,* BALTHA, *id eſt*, audax, *nomen inter ſuos acceperat.*

BAUDUFFE. Dans le Bas-Languedoc & dans la Provance, *bauduffe* ſignifie *une coupie*, comme il paroiſt par ce proverbe,

Qui ſe truffe,
Dieu lou buffe,
Et lou fai vira comme une bauduffe.

BAUDUFFLE. Rabelais I. 13. *Je me tortcheray de paille, de bauduffle, de bourre, &c.*

BAVE. Ecume de la bouche, coulant le long du menton. Les Italiens & les Eſpagnols diſent demeſme *bava.* Peuteſtre, du Latin-barbare inuſité *babus*, ceſtadire *un enfant* : d'où le diminutif Italien *bambino. Babus, baba, bava.*

BAVETTE. Linge qu'on donne aux enfans pour empeſcher que leur habit ne ſoit ſali par leur bave. Les Italiens diſent demeſme *babaiola, bavarolo*, & *bavaglio* ; & les Eſpagnols, *babera.* Le François, l'Italien, & l'Eſpagnol, ont été faits de *bava.* Les Italiens ont dit auſſi *bavole*, d'où nous avons fait *bavoles.* Ce mot a ſans doute ſignifié originairement une bavette. Il ſignifie aujourd'huy une coiffure de

Digitized by Google

villageoise. Et depuis quelques années, on appelle aussi *bavolet* une gaze volante que les Dames portent derriere leurs testes. Mr de l'Académie dans leur Dictionnaire ont dit *Bavolet*, au féminin, pour celle qui porte un bavolet: & Mr Gombaud en a usé de la sorte, en ce quatrain,

Gros tetons sans art relevez,
Cullez, Tortillons, Bavolets,
Jouissez de mes amourettes,
Pourveu que vos pieds soient lavez.

Mais ont dit aussi *Bavolet* pour la personne qui porte un bavolet: Et il se dit mesme plus souvent que *Bavolette*.

BAUGE de fanglier. C'est le lit, ou la reposée du fanglier. De *volutrica, Volutrum, volutrare*, VEAUTRER. *Volutrica, voca, boca, bauca,* BAUGE.

BAUME. De *balsamum*. On prononçoit il n'y a pas long-tems *bâme*. Et il me souvient d'avoir lu ce mot dans des vers de Malleville.

BAUME: Comme quand on dit *la Sainte Baume*. Du Latin-barbare *balsima*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 382. Dans le Vocabulaire Provançal MS. de la Bibliotheque de St Laurens de Florence, *baulma* est interpreté *cripta montis*. Ce qui me fait souvenir qu'en Provance on appelle *baume*, une caverne en un lieu éminant, telle qu'est la Ste Baume: & qu'à un demi-quart de lieue de la ville d'Angers, dans le creux d'une montagne, il y a un Couvent de Récollets, que René Roy de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provance, fit bastir à l'imitation de la Ste Baume, & qu'il nomma, pour cette raison, *Baumette*; comme qui diroit *petite Baume*. On l'appelle préfantement *Bâmette*: Et il y a déja long-tans qu'on l'appelle de la sorte. Rabelais l. 12. *Je sçay des lieux à Lyon, à la Basmette, Chainon & ailleurs, où les estables sont au plus haut du logis.* En langage Auvergnac, *baume* signifie *tombe*.

On lit dans le livre intitulé *Le Droit & les Coustumes de Champaigne que le Roy Thiebaut estably: Aussi n'y a-il ouverture de Fief: & post ores qu'il y ait somme d'argent deboursée par forme de baulme, en faisant le bail.* Voyez les Commentaires de Pierre & de François Pithou sur l'article 34. de la Coutume de Champagne. La signification de ce mot ne m'est pas connue.

BAY: comme quand on dit, *un cheval bay*. De *baius*, dont les Italiens ont aussi fait *baio*, & les Espagnols *vayo*. Les Latins ont fait *baius* du Grec βαῖος, qui signifie, *un rameau de palme*. La palme est de couleur baye: d'où vient qu'on dit *color phœniceus*, de φοινιξ, cestadire *palme*. De *bay*, on a fait *bayard*; comme quand on dit *cheval bayard*. Pour *baius*, on a aussi dit *badius*. Les Gloses Anciennes: *Badius*: χαιδουλιος; cestadire, de couleur d'hirondelle. Varron dans Nonius Marcellus: *Equi colore dispares: hic badius; iste gilvus*. De *badius*, on a fait les diminutifs *badiolus* & *badioletus*. De *badioletus*, nous avons fait BAILLET. Voyez mon Antibaillet. *Baïo*, est un mot Egyptien. Mr de Saumaise sur cet endroit d'Achilles Tatius, *βάϊα φοινικία*: *Hæc sunt, τὰ βαΐα Linguâ Ægyptiacâ.*

In Evangelio: τὰ βαΐα τῶν φοινίκων. Atque facis erat dixisse τὰ βαΐα. Nam bai Ægyptiis, ramus palmæ: *unde Græcis βαΐον*, & *βαΐα*, *ai βαΐοι φοίνικες. Hesychius: βαΐι. βάϊ & φοινίξ*, & *βαΐα. Sic legendum. Evangelium Ægyptiacum eo loco Johannis, τὰ βαΐα τῶν φοινίκων, vertit simpliciter ζωΐαι, quod est τὰ ζωΐα: nam illud ζωΐ, non est pluralis numeri. Caï, est τὸ Caïon, vel à Caïe, ut Græci deflexerunt illud Ægyptiacum. Cerè & Cala simpliciter in Maccabeis*, rami palmares. Mr Bochart dans son Histoire des Animaux de la Bible pag. 115. de la 1. partie, à l'endroit où il parle des diverses sortes de poils de chevaux: Badius, *pro* baidius. *Nam bai Ægyptiis badieque est* palmæ ramus: *unde Caïe, & Caïon, Græcè. Prius est in Hesychio: posterius, Johannis* XII. 13. & 1. *Machabæorum* XIII. 51.

BAYE: comme quand on dit, *donner une baye*. Pasquier liv. 8. chap. 59. dit que ce mot François ne vient pas de l'Italien *baia*, mais de la Farce de Patelin; où Patelin aiant conseillé au Berger de répondre toujours *baye* quand son Maître lui demanderoit de l'argent, non seulement le Berger répondit toujours de mesme à son Maître, mais à Patelin: & ainsi il les paya tous deux de bayes. Pasquier se trompe. Il est indubitable que le François *baye* vient de l'Italien *baia*, qui signifie la mesme chose. L'origine de l'Italien *baia* est inconnue. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. ¶ On appelle aussi *bayes* le fruit de certaines plantes: comme celui du laurier. De *bacca*.

BAYE. Les Maçons appellent *baye* l'ouverture qu'ils font dans un mur pour y faire une porte ou une fenestre.

BAYE: plage, rade; espéce de golfe, où les vaisseaux sont à l'abri des vents. De l'Espagnol *baya*, dérivé du Latin *baia*. Isidore au chap. 8. du liv. 14. de ses Origines: PORTUS *autem locus est ab accessu ventorum remotus; ubi hiberna opponere solent. Et* Portus *dictus à deportandis commerciis. Hunc Veteres à deportandis commerciis* baias *vocabant: illa declinatione à* baja baias, *ut à* familia familias. Mr Bochart dérivoit *baia* de l'Espagnol *baxa*: cestadire *basse*. *Baxo, baxa, baja, baia*: comme qui diroit le lieu où l'eau de la mer est plus basse approchant de terre. Ces étymologies ne me plaisent pas.

BAYER. Voyez *bâer*.

BAYONNETTE. Voyez *baionnette*.

BAZANE. Voyez *basane*.

BAZOCHE. Voyez *basoche*.

B E.

BE'ATILLES. Menues choses délicates qu'on met dans les pastés, dans les tourtes, & dans les potages: comme, ris de veau, cretes de coc, foyes gras, &c. De *beatus. Beatus beati, beaticulus, beatillus, beatille*, BE ATILLES: comme qui diroit, *mets d'heureux*. Les Grecs ont appelé demesme les repas superbes μακάρων ἔδεσμα. Voyez cy-dessous *macaron*. ¶ Trippault dit qu'en quelques endroits de France les petites femmes sont appelées *bâtilles*: ce que je n'ay point lu ailleurs.

BEAUCOUP.

Digitized by Google

BEAUCOUP. Je ne say d'où vient ce mot. Le Bon le dérive de *bella copia*. Nicot en a donné la même origine. Beaucoup, dit-il, *à bella, id est, bona & magna*, copia. Ce qu'il a pris de Sylvius. Voicy les termes de Sylvius; qui sont de sa Grammaire à la page 147. Beaucoup, *divisim significat* bellum ictum : *à verbo, id est*, scindo. *Inde verò, consuetudine, transiit in adverbium quantitatis. Vel potius, à* bella, *id est bona & magna, copia.* Mais *coup*, en *beaucoup*, ne peut avoir été fait de *copia*. Il pourroit l'avoir été de *copium*, dit, par métaplasme, aulieu de *copia*. Anciennement nous disions *beauxcoups*. Le Roman de Lancelot du Lac : *Sire, dites nous en, s'il vous plaist, aucune aventure. Beauxcoups, dit le Seigneur, vous en puis dire : car je en vis plus de mille.*

BEAUHARNOIS. Famille ancienne & célèbre de la ville d'Orleans. Ce que l'on dit du changement de nom de ceux de cette Famille, est une Fable : ce nom de *Beauharnois* se trouvant dans de trés-vieux Titres. Dans le Procès qui fut fait pour la justification de la Pucelle d'Orleans, il est parlé du témoignage d'un Jan Beauharnois, & d'une Pétronille Beauharnois. Et j'apprans de Mr de Gyvès, Avocat du Roy au Prédidial d'Orleans, que ce Jan Beauharnois étoit fis de Guillaume Beauharnois, dont le contract de mariage est du 20. Janvier 1390. & que sous Louis Duc d'Orleans, qui depuis fut Louis XII. Roy de France, il y avoit un Pierre Beauharnois Mtre des Requestes.

BEAUPÉRE. Pasquier liv. 8. chap. 50. veut que ce mot ait été dit des Religieux, aulieu de *Beat-père*; acausé de la sainteté de leur vie. Pasquier se trompe. On a dit *beaupére* en cette signification, comme on a dit *Beau-Sire*. Pasquier veut aussi qu'on ait dit *Beaupére* en parlant de ceux qui ont des Enfans mariés, acausé de la joye que ces péres reçoivent de leurs enfans : & que de là on a dit ensuite *beau fils, belle fille, belle mére*. Pasquier se trompe encore en cet article. On a encore dit *Beaupére* en cette signification-là, comme *Beau-Sire*. Je remarqueray icy par occasion que les Anglois disent *Father in law*, c'estadire, pére selon la Loy, pour dire un *beaupére* : & ainsi de la belle mére, du beau fils, & de la belle fille.

BEAUSSE. De *Belsia*, don Fortunat s'est servi le premier, si on en croit Papyrius Masso. Belsiæ *verbo primus, quod sciam, usus est Fortunatus Pictaviensis in Vita Germani Parisiorum Episcopi*. C'est dans ses Annales de France en la Vie de Philippe Auguste.

BEC. C'est un vieux mot Gaulois. Suétone en la Vie de Vitellius chap. dernier, parlant d'Antonius Primus ; *cui Toloſa nato cognomen in pueritia* Becco *fuerat. Id valet gallinacei roſtrum*. Voyez *coc, becquée, & beccaſſe*.

Bec. Abbayie en Normandie. Du vieux mot Normand *bec*, qui signifie ruisseau : acausé que cette Abbayie est située sur un ruisseau. Milo Crispinus dans la Vie de S. Lanfranc, chap. 8. *Eſt autem Beccenſe Monaſterium inter duos montes ſitum, ſuper rivum qui* Beccus *dicitur ; à quo & nomen accepit*. Guillaume de Jumiéges liv. 6. parlant du lieu de l'Abbayie du Bec : *qui à vivo illic manante* Beccus *appellatur*. Voyez la Chronique du Bec pag. 1. & Gilbert Crispin en la Vie du Bienheureux Hellouin, pag. 35. L'Auteur de la Chronique de Normandie s'est trompé, quand il a dit, pag. 65. que *bec* en langage Danois signifioit *cours*, ou *voye*. Il signifie *ruisseau*, comme il vient d'être remarqué. Et de là, les noms de *Caudebec*, d'*Orbec*, & de *Robec*, &c. Voyez Mr de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *Caldum-Beccum*. Le vieux mot Normand *bec* a été fait de l'Alleman *bach*, qui signifie *un ruisseau*, & que les Flamans prononcent *beke*. Le P. Labbe prétant que *Bec* ne signifie pas *ruisseau*, mais la pointe de terre qui est entre deux rivieres. *Et c'eſt de là*, dit-il, *que viennent* l'Abbayie du Bec, Caudebec, Orbec, le Bec d'Ambés, & le Bec d'Allier. Touchant l'étymologie de l'Abbayie du Bec, voyez H. Etienne dans son Traitté préparatif pour l'Apologie d'Hérodote.

Bec : pour *embouchûre de fleuve* : Comme quand on dit, *le Bec d'Allier*; *le Bec d'Ambés*, entre Bordeaux & Blaye ; *le Bec de Ciſſe*, entre Amboise & Tours. Du mot de *bec*, en la signification de *bouche*. Les Grecs ont appelé demesme *ſtoma* les embouchûres des fleuves. Xénophon : *ſtomata Nili*. Et les Latins *ora*. Virgile liv. 1. de l'Enéide :

Unde per ora novem, magno cum murmure montis,
It mare præruptum.

Ovide liv. 6. de ses Fastes : *Verticibus denſis Tiberidis ora tenent*. Et dans la 10. Elégie du liv. 3. *Miſceatur vaſto multa per ora freto*. ¶ On appelle en Anjou *Bouchemaine*, le lieu où la Maine entre dans la Loire. On l'appelle aussi *la Pointe*; de la ressemblance d'un *bec* à une pointe.

BEC-DE-CORBIN. Il y a une Compagnie de la Garde du Roy, appelée *la Compagnie des Cent Gentilshommes de la Garde du Roy*; parceque dans le tans de son institution elle n'étoit que de cent hommes. Elle est aujourd'huy de deux cents hommes. On appelle ces Gentilshommes *Becs-de-Corbin*, de la ressemblance de leurs armes à un bec de corbeau : Et leurs armes s'appellent aussi *Becs-de-corbin*. Touchant la fonction de ces Gentilshommes, voyez le livre intitulé *L'Etat de la France*.

On appelle aussi *bec-de-corbin* un instrument dont se servent les Chirurgiens pour titer les tentes d'une playe, & les tireurs de cors aux pieds pour arracher les ongles.

BECCAFIGUE. De l'Italien *beccafico*. Les Grecs ont appelé demesme cet oiseau *ſuxalis*, & les Latins *ficedula* ; acausé des figues dont il est friand, & dont il s'engraisse. Martial :

Cùm me ficus alat, cùm paſcar dulcibus uvis,
Cur potius nomen non dedit uva mihi ?

L'Alamanni dans sa Stance sur l'étymologie du mot *beccafico* :

Mentre che io ſtava ſolo e ſcioperato ;
Aſpettando alla ragna i beccafichi ;
La cagion del lor nome è ritrovato,
Eſſer ſolo il beccar ch' e' fan de' ſichi.
Noi, che gli becchiam, quando an beccato,
Poſſiam chiamarci Beccabeccafichi.

BECCARD. Femelle de saumon. Rondelet

Digitized by Google

Rondelet au chap. du Saumon : *Les François font deux différences de saumons. Ils appellent les grands*, Saumons ; *les petits*, Tacons. *Davantage, ils font différence entre le masle & la femelle, laquelle ils appellent* Beccard, *acause qu'elle a le bec plus crochu que les masles.*

BECCASSE. Du mot *bec* ; acause de la longueur de son bec. Les Grecs pour la mesme raison l'ont appelée ϰωσσυφος, de ϰωσσυ, qui signifie un bois long & pointu ; & les Latins des bas siécles, *rostrula*. ¶ *Beccus*, *beccacias*, *beccacia*, BECCASSE. *Beccacius* est un augmentatif de *beccus* ; comme *libraccio*, de *libro*.

BECHE. Voyez *besche*.

BECHEVET. Ce mot se dit de deux choses qui sont placées à contre-sens ; ou, dont l'une a les pieds à la teste de l'autre. De *bis*, & de *chevet* en la signification de *teste* ; comme qui diroit *une chose à deux testes*. Voyez *chevet*. Rabelais dans le chap. des Jeux de Gargantua, qui est le 22. du liv. 1. *a teste à teste bichevet.*

BECQUEBO. Mot Picard, qui signifie *un pivord*. Henri Etienne dans ses Hypomneses de la Langue Françoise, pag. 129. *Sed quamin omnibus qua hactenus attuli exemplis, simplicem apocopen habemus, nunc de illa tra-ctabimus insigni cujusdam, qua duplex est, exemplo claudam. Ea est in vocabulo* picmar : *quod avis cujusdam est nomen, quam Latini* Picum Martium *appellarunt : Plinius*, Picum arborarium : *Graci*, φυσικάρπαλον : *cujus vocabuli significationi planè respondet nomen illud à Picardis impositum*, Becquebo : *quod componitur ex verbo* becquer (*sive* bequer) *ex quo etiam* Becquefigue : *& vocula*, bo, *idem significante quod cacerii Gallis* bois, *id est*, lignum. *Vocamus autem &* pivert *eandem avem*, q. d. *picum viridem. Sciendum est porrò, sicut* pivert *pronuntiatur potius quàm* picvert, *ita etiam* pimar, *potius quàm* picmar, *à plerisque scribi, atque adeò proferri. Sed manifesta est in hac etiam pronuntiatione derivatio à duabus illis Latinis vocibus* picus martius : *qua quoniam amba ἀπαθῶς, ad efficiendum nobis illud avis nomen, ideo duplicem in eo esse apocopen dixi.* Nicot : BECQUEBO, *Picardis* picus martius : *ainsi nommé pource que de sa coustume il becque le bo* : quia rostro solet appetere boscum : sic enim appellant *lignum*. Voyez *bois*.

BECQUE'E. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Dans les Provinces d'Anjou & du Maine, on dit *béchée*. Et Belleau, dans son Chant Pastoral sur la mort de Joachin du Bellay, s'est servi de ce mot.

Comme des passereaux la beaume nichée
Qui perd sa mere aux champs attendant la
béchée.

Et Rabelais 2. 14. *Tu n'as pas trouvé tes petits bruveteaux de Paris, qui ne beuvent en plus qu'un pinson, & ne prennent leur béchée, si non qu'on leur tape la queue à la mode des passereaux.* Et Montagne liv. 1. chap. 18. *Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la quesle du grain, & le portent au bec sans le taster, pour en faire béchée à leurs petits.*

BEDAINE. De *bis*, & de *dendaine* ; comme qui diroit *double dandaine*. Anciennement on disoit *bedandaine* ; témoin le livre intitulé *la Bedandaine des Prélidans*, dont Maistre François fait mention au Catalogue des livres de la Bibliothéque de Saint Victor : & on le dit encore aprésent en quelques lieux de Normandie. On appeloit proprement *dandaine* un certain instrument de guerre qui jettoit des boules de pierres rondes, & que le Prélidant Fauchet en son livre de la Milice compare à la Catapulte des Anciens. Et parceque cet instrument étoit court & gros, on a de là appelé les grands ventres *des bedandaines* ; & ensuitte, *des bedaines* : & *grosse dandon*, une femme courte & grosse. Voyez le Prélidant Fauchet au lieu allégué. On a dit aussi *bedon*, pour *ventre*. Rabelais use de *bédaines*, pour les pierres que jettoient les bedaines : c'est au liv. IV. chap. XX. où il parle d'une truie, qui est un instrument de guerre : *c'estoit une engin mirifique, fait de telle ordonnance que de gros cueillari, qui par rang estoient autour, il jettoit bedaines, & quarreaux empennez.*

BEDANE. Outil de Charpentier & de Menuisier. Par corruption de *bec-d'ane* ; acause de sa ressemblance au bec d'un âne. Mr Richelet a écrit *bec-d'asne*.

BEDEAUX. On appeloit ainsi anciennement certains Ministres de Justice. Les Ordonnances de Louis IX. *Ubi Bedelli & Servientes ad remota loca mittuntur, eis absque Superioris literis non credatur.* On appeloit aussi demesme les Ministres des Universitez : & en cette derniere signification, ce mot est encore en usage. Le Prélidant Fauchet croit que ces Bedeaux ont esté ainsi appelez de *Bidaux*, qui étoient des soldats paysans ; les Bedeaux servants aux Justiciers subalternes, ascontraire des Sergents qui servoient aux Royales. *Car il semble*, ajoute-t'il, *que les Sergents Royaux fussent de franche condition, & les Bedeaux paysans, qui est la cause pourquoy on dit que les Sergents estoient les Cæsariani du temps passé ; & en Normandie* Sergenterie *est nom de fief.* Les Italiens disent *Bidelli* : ce qui favorise aucunement l'opinion du Prélidant Faucher. Les Latinisteurs ont dit *Bedellus*, que Vossius liv. II. *de Vitiis Sermonis* chap. 3. & liv. III. chap. 2. estime avoir été dit, *quasi pedellus, a pedo, sive baculo quem gestat.* Les autres le détivent de *pes pedis, quod alteri sic à pedibus* : & de cette opinion est un certain Joannes Nisæus en la Vie de Xystus Betuleius imprimée au devant de Lactance ; car voicy comme il parle du Bedeau de l'Université : *Academiæ servitii munere quod à pedibus solet appellari.* Ramus au Traité qu'il a fait *de Reformatione Universitatis ad Carol. IX.* use de *Pedellus*, aulieu de *Bedellus*. Isaac Wake Anglois en son livre intitulé *Rex Platonicus*, estime que *Bedellus* a été fait de l'Anglois *bid* qui signifie *monere*. *Tales jam Roma dicuntur* Fideles (il parle des Bedeaux des Universitez) *& eorum scepera* mazz ; *unde Anglicum* mace. *Stat. Verb. Rem. lib. III cap. 4. Aliqui potius dici volunt* Pedellos a pedo *quod gestant* ; *quales sex habet Academia tres clavas aureas gestantes, reliquos argenteas. Sed puto potius dici ab Anglico* to bid, *quod est* monere. *Nam ejusmodi sunt eorum munus, & à nobis ad exteras Academias nomen*

nomen fortè derivatum. Dans les Dictionnaires Anglois *to bidde* est interprété par *commander*, & non pas par *avertir*.

BEDON. BEDONDAINE. Bedon, *en vieux François, & qui n'est plus maintenant en usage, veut dire* Tambour : *Et figurément, par raillerie, on appelle* Bedon *un homme qui est gros & gras*, disent Mrs de l'Académie : ce qui est très-véritable. On appelle aussi *bedon* la maniere de frapper une cloche avec son batant deux fois d'un côté. Et de là, le verbe *bedonner*. *Bourdonner*, c'est fraper de deux côtés. Bedondaine est un dérivé de *bedon*.

BEDOUAU. Nous appelons ainsi en Anjou un *blereau*. On dit *Bedou* en Basse-Normandie. *Bédouau* est un diminutif de *bedou*.

BEELLER. De *balare*, qui a été fait par onomatopée, c'est adire du son de la chose qu'il signifie. Quintilien 1. 5. *Sed minimè nobis concessa est irrationabilis. Quis enim ferat si quid simile illis meritò laudatis, κλγξ βὰξ, & οἷς ἀπομυττόμεθα, fingere audeamus. Jam, ne* balare *quidem, aut* hinnire, *fortiter diceremus, nisi judicio vetustatis niterentur.*

BE'ER. De *badare*. Les Gloses d'Isidore: Hippitare, *oscitare, badare*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *badare*. Mrs de l'Académie ont écrit dans leur Dictionnaire, que ce mot de *béer* n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale & figurée, *Beer aux corneilles*.

BEFFLER. C'est *se mocquer*. De l'Italien *beffare*, qui signifie la mesme chose. *Beffare, beffulare,* BEFFLER. Voyez la Crusca au mot *beffa* & au mot *beffare*. Voyez aussi mes Origines de la Langue Italienne au mot *beffa*, & cy-dessus le mot *baffoner*.

BEFFROY. Lieu élevé dans une place frontiere, où on fait le guet, & d'où on sonne l'alarme quand les ennemis paroissent. Pasquier VIII. 52. croit que ce mot a été dit pour *effroy : sonner le beffroy*, n'étant autre chose que *sonner l'effroy*. Nicot le dérive de *bée* & d'*effroy*; le besfroy étant fait dit-il pour béer, c'estadire, pour regarder & faire le guet en tems soupçonneux, & pour sonner l'effroy. Il vient de *berfredus*, qui se trouve dans Ordéric Vital liv. 12. de son Histoire, pour *une tour de bois. Carpentarios berfredum facientes.* Voyez soigneusement Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *belfredus*; où vous trouverez tout ce qui se peut dire touchant ce mot *belfredus*. Le Pére Thomassin dans son Traité des Langues réduites à l'Ebreu, tome 1. page 284. croit qu'il vient de l'Espagnol *adufre*, qui signifie *un tambour*.

BE'GUE. Peutêtre de *blesus*. *Blesus, besus, besicus,* BE'GUE. *Bessus* se trouve en cette signification dans les Gloses Anciennes. Τραυλὸς, *balvus, raucus, bessus*. On a autrefois dit *baube* pour *bégue*. Voyez *baube*.

BEGUIN. Voyez *Beguines*. Les Toulousains disent *begui*.

BEGUINES. On appelle ainsi en Flandre, en Picardie, & en Loraine, certaines femmes & filles qui vivent ensemble en dévotion sans faire de vœu. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Quelques-uns prétendent que ces femmes & ces filles ont été ainsi appelées de *Begga*, sœur de Ste Gertrude, & fille d'Ansegise; qu'on dit être leur Institutrice. Et cette opinion est la commune opinion des Ecrivains Flamans. Mais, comme l'a très-véritablement remarqué Mr du Cange, elle n'a aucun fondement que la rencontre du nom. D'autres croyent qu'elles ont été ainsi appelées d'une sorte de coiffe appelée *beguin*, qu'elles portoient. Et c'est l'opinion de Scaliger dans son segond Scaligerana. Beguines. *In Galliis vocantur des Filles dévotes & bigotes : à* beguin, *quem gestabant.* C'est aussi celle de Wilelmus Heda. *Quo tempore Ordo Divæ Brigitæ institutus ex religiosis feminis, solutæ tamen vitæ, quæ* Beginæ *vocant, à velo capitis quo involvi consueverunt, sic dictæ.* Mais Mr du Cange croit au contraire que le beguin a pris son nom des Beguines : ce qui est plus vray-semblable. Quelques-uns enfin prétandent que les Beguines ont été ainsi appelées d'un certain Lambert le Bégue. *Suscitavit Deus Spiritum sanctî cujusdam Sacerdotis, viri religiosi qui* Lambertus le Bégue, *quia balbus erat*, de Ste Christophoro *dicebatur: a cujus cognomine mulieres & puellæ quæ castè vivere proponunt*, Beguines *Gallicè cognominantur; quia ipse primus exstitit, qui eis præmium castitatis verbo & exemplo prædicavit*, dit Gilles, Moine d'Orval, dans la Vie de Raoul Evesque de Liége. Touchant l'Histoire de ces Beguines, voyez Erycius Puteanus, les Antiquités d'Amiens, Vossius *de Vitiis Sermonis* : & sur tout, Mr du Cange dans son Glossaire Latin; où vous verrez aussi l'Histoire des Beghines héretiques.

BEHOURD : Tournoy. Behourder: jouster. Voyez Nicot. L'origine de ce mot ne n'est pas connue. Les Espagnols, selon le témoignage de Nicot, disent *behordo* : mais apparemment ils ont pris ce mot du François *bohourd*, qui est le mesme que *behourd*.

BELETTE, animal : espece de petit renard. De *melit. Melit, mele, meletta*, BELETTA, BELETTE. Touchant le changement de l'*M* en *B*, Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *Melit* se trouve en cette signification dans les anciens Auteurs Latins. Varron livre 3. *de Re Rustica*, chapitre 12. *Quis enim ignorat, septa è macerili ita esse oportere in leporario, ut tectorio tecta sint, & sint alta! alterum, ne falsi, aut melis, aliave qua bestia introire posse : alterum, ne lupus transilire.* Les Anglois appellent *bele* une marte. Les Italiens l'ont appelée *belloro*; que Mr Ferrari dérive de *bellula. Bellora*, dit-il, *quasi* bellula; *quòd manuefacta in deliciis matronarum sint blando hoc vocabulo donata sunt.* Mais selon moy, ce mot Italien a aussi été fait du Latin *melit. Melit, melus, melunus, mellurus, bellerus*, BELLORO. J'oubliois à remarquer, que les Italiens ont appelé *belletta*, du limon; de *limus. Limus, limellus, limelletus, mellettus, bellettus*, BELLETTA. Ce qui confirme toutafait le changement de l'*M* en *B* dans le mot de *belette* fait de *melit*.

BELIER. Plusieurs croyent que ce mot vient de *balarius*, & que *balarius* a été fait de *balare*. Mais il vient de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*. Ronsard :

Digitized by Google

Le Belier, colonel de ſa laineuſe troupe,
L'eſchine de toiſon pour les autres ſe houpe.

Les Ebreux ont appelé demeſme un bouc שעיר *ſair* ; ceſtadire *pilofus*. Et les Latins ont dit *pecus de* θιξ, qui ſignifie *vellus*. Cette étymologie de *belier* n'a pas plu au P. Labbe.

BELIN. Nom ancien d'Apollon en Gaule. Mr Bochart le dérive du Bas-Breton *belin*, qui ſignifie *blond* : qu'il croit avoir été dit pour *melin* : de μέλιν : par le changement ordinaire de l'*M* en *B*. Les Bas-Bretons diſent encore aujourd'huy *melen* pour *jaune*.

BELITRE. Ce mot eſt celui de toute la Langue dont l'étymologie a produit le plus d'opinions. Turnèbe liv. 3. de ſes Adverſaires, chap. 10. le dérive de *balathro*. Balatrones *Gallicum peperere verbum, paulum tamen luxatum; nam* bellitrones *dicimus : vernacula enim noſtra dictio* balathronem *potius ſapit, quam* bliteum. Scaligèr ſur le ſegond *de Re Ruſtica* de Varron pag. 224. le dérive du meſme mot. Voicy ſes termes : Balatrones, *inquit Feſtus, quod de calceamentorum coriis eraditur : nimirum* ὃτι τὸ βάλαθρον. *Omnino ſic puto quæcunque coriis reſecantur, qua Nicandro dicuntur* κάθαγμα,

Οἷσι δὲ σκαλάουσι πέδιλα, ἢ βύρσ᾽ ἀνωγὸς
Γναμπτὰς ἐξάνσας τορέουσι τὸν ἀξέσσουσι κάθαγμα.

Unde deſpicati & nugatorii homines dicti balatrones. *Huic opinioni adſipulantur ea qua ſequuntur* : huc adferam meum corium & ſagra. *In Italia hodieque retinetur* belitroni, *ut in Gallia* belitre. *Tamen nihil dubium quin fuerit convicium in eos quos abominabantur : &* barattones *prius dictos, tamquam dignos qui in baratrum conjicerentur : ex conſuetudine Athenienſium, qui maleficos in barathrum, ut Lacones in καιάδα, qua erant ut puticuli Romæ extra portam conjiciebant. Lucretius*,

Aufer abhinc lacrumas, baratro : compeſce querelas.

Romanis quoque in eundem ſenſum dicebantur deturbati ſaxo : *quod è ſaxo Tarpeio nefarii plerunque precipitarentur. Navius* : Deturbate ſaxo, homo non quiſquiliæ. *Ubi* homo non quiſquiliæ, *eſt ut homo non nauci*. Goſſelin dans ſes Antiquités Gauloiſes chap. 49. le dérive d'ὀυτρὸς, *miſer* : en y prépoſant un β : ce qu'il a pris de Périon : & ce que Périon a pris de Trippault. Caſaubon dans ſes Notes ſur Laërce, en la Vie de Zénon le Stoïcien, croit qu'il vient de βλίτω, ou βλίτομαι, qui eſt un mot dont Ariſtote, & quelques autres Philoſophes, ſe ſont ſervis pour l'exemple d'un mot qui ne ſignifie rien. *Non ignoro* ; ce ſont les termes de Caſaubon; *quid ſentiant viri doctiſſimi de origine vocis noſtræ Gallorum* belitre. *Mihi tamen non diſplicere deduci eam ab hac voce* βλίτομαι, *aut* βλίτω : *quod nihil eſt : ut ſignificaretur homo nullius rei.* Fuſche dans ſon livre des Plantes chapitre 62. le dérive de *blitum* : ce qu'il a pris de Lobe & de Péna. Voicy les termes de Lobe & de Péna, qui ſont de la page 94. de leur *Adverſaria Nova*, à l'article de *Blitum majuſculum* : *Hiſce naturâ & figurâ ſimillimâ* BLITI *ab inſulſo ſaltuve ſapore qui in eo percipitur, nomen indepti. Siquidem* βλιτὸς *inertem, ſtolidum, ſtupidumque ſignat. Et Antiqui* βλίτους, *quos Latini marcidos, ſtolidos, bardos, fatuos, blitoſque dixerunt. Indeque Gallis convicium* BELITRE, & BLITRE, *in nullius frugis, aut ingenii, homines*. Charle Etienne dans ſon livre *de Re Hortenſi*, avoit écrit la meſme choſe. BLITUM, *olus omnium inſipidiſſimum & ſatuum. Unde vulgò rudes & inutiles*, blitеos *appellamus* : bliſtres. Et cette étymologie avoit été remarquée auparavant par Eraſme dans ſes Adages, au mot *betiſare*. Voicy les termes de ce grand homme : *Fieri poteſt ut Gallica vox hinc manârit*, (Il parle du mot de *blitеus*,) *quâ nunc contemptiſſimos, extremaque nota homines compellant*, bliteros, *additâ literulâ*. Et ce qui a été remarqué depuis par les Médecins de Lyon livre v. chapitre 4. de leur Hiſtoire des Plantes. *Feſtus* blitum *appellatum eſſe à ſtupore, ex Graco*, μωρὸν : *quod ab aliis* βλὴξ *dicitur* ſtupidus. *Quod nomen in vulgus noſtrum emanavit ; ſocordes, inertesque mendicos, nullinſque momenti homines*, BLITRES, Blitеos, *Græca imitatione nominans*. Charle de Bovelles dans ſon livre de la Langue Françoiſe, propoſe cette meſme étymologie du mot *belitre*, avec une autre, Voicy ſes termes : BELITRE : *mendicus. Traſtlum forte à* Velitris, *urbe Apulia : quod forte ejus incola, ſuis finibus egreſſi, officium vitam emendicabant*. Cette étymologie eſt ridicule. *Vel verius*, à bliteo : *quod Latinè res eſt vilis, & nullius pretii* : à blitto, *herba inerte, & nullius ſaporis*. Robert Etienne l'avoit auſſi rapportée. *Ea herba*, (blitrum) *eſt inſulſa, & inutilis* : *unde meretrix blitea apud Plautum in Truculento. Galli vocem ſuam quâ inutiles homines* BLITRES *appellant, hinc deduxiſſe videntur. Feſtus* blitrum *à Græca voce* βλὴξ *deducit*. C'eſt dans ſon petit Recueuil des noms *des herbes*. Le Pere Labbe, page 76. de la premiere partie de ſes Etymologies Françoiſes, le dérive de *bêtier*. Comme qui diroit, *bêtiſtre, fainéant, oiſif, qui ne ſait que bêer*. Il ajoute, que quelques-uns le dérivent de ἐλίττω, *blennus* : & d'autres, de βλάπτω, *meſchant, corrompu, infame* : & d'autres, d'ἀλίτης, *ſot, ſolliſtre*. Il me reſte à remarquer, affin de ne rien omettre, que le Bon le dérive de *Baliſtra* : diſant qu'anciennement les Baleſtriers & les Archers vivoient à diſcretion ſur le plat pays : au moyen de quoy le payſan étoit rendu belitre. D'Orléans dit la meſme choſe : ce qu'il a pris de le Bon. Toutes ces étymologies ſont nulles de toute nullité. BELITRE ; ce qui a été remarqué par Nicot ; vient de l'Alleman *betler* : qui ſignifie *un gueux* : d'où le diminutif Alleman *betherlin* : ceſtadire, *belitreau*. Et il en vient de cette ſorte : *Betler*, & par metathéſe, *bêter*, & par le changement de l'E en I, *bliter*. Il eſt à remarquer, que le mot Alleman n'emporte aucune ſignification de mauvaiſes mœurs, comme le mot François.

Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne au mot *belitrone*, dit que l'origine de ce mot eſt inconnue.

BELLEDAME. Sorte d'herbe potagére. De l'Italien *bella donna*.

BELVEDER. Simple. Les Médecins de Lyon

Digitized by Google

Lyon dans leur Hiſtoire des Plantes liv. XI. chap. 65. *Qui formoſarum plantarum aſpectu delectantur, hanc ſerunt, & adultam alunt in odium veneſtris, dentis ejus comâ umbram captantes, & nitido virore oculos recreantes. Ob foliorum venuſtatem, Itali* belvedere *nominarunt.* Mathiole ſur Dioſcoride liv. 4. chap. 138. *Sunt tamen qui velint oſyrim eam eſſe plantam quam vulgò nos appellamus* belvedere, *quòd bellè, denſiſſimèque fruticet, virentque per æſtatem, non ſolum in hortis & viridariis ſata, ſed etiam in ſicilibus, ornandi feneſtras gratiâ*, &c. Le P. Rapin dans ſon livre de la Culture des Jardins :

Nec te coniferæ foliis imitata cupreſſus,
Tardabit longum poſt hac linaria, tempus:
Dicta Italis bellè de nomine Bella videri.

BELUTER ou BLUTER. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *beutelen*, qui ſignifie proprement *remuer un ſac de toile*, que les Allemans appellent *bitel*. Le Gloſſaire Gothique de Mr Grotius : BLUTARE, *blooten, ſpoliare, inanire*. Je croy que le François & l'Alleman viennent du Latin *volutare*. *Blutare* ſe trouve en la ſignification d'*expoliare* dans les Loix des Lombards : *Si caſum cujuſcunque blutaverit*, &c. où les Gloſes interprétent *blutaverit* par *evacuaverit*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, II. 22. & Spelman dans ſon Gloſſaire. De *volutorium*, nous avons fait *beluteir*, ou *blutoir*. Les Bas-Bretons diſent *bleut*, pour dire *de la farine* ; & les Anglois, *boult*, qui approche fort de *volutare*. ¶ Voyez *bultellus* dans le Gloſſaire de Mr du Cange. ¶ Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *bietto*, dérive *blutare*, d'*apludare* ; & il improuve mon origine. *Apluda*, dit-il, *milii & panici integumentum eſt. Ut* apludare *ſit* apludam, *id eſt, corticem excutere, granaque veluti exuere, & ſpoliare. Unde Veteres apud Gellium* apludam *furfures vocarunt. Inde Gallicum* bluter, *farinam ſuccernere, ſive furfures excutere* : & Bluteau, *cribrum pollinarium: ita & Germani* beutelen : *non à* volutando, *ſed ab* apludare, blutare, apludam, ſive furfures excernere. Cette étymologie eſt docte & ingénieuſe.

BE'MOL. BE'QUARRE. Termes de Muſique. St Grégoire s'eſt ſervi des ſept premieres lettres de l'Alphabet pour les ſept ſons que fait la voix, après leſquels elle revient aux meſmes ſons à l'octave, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. *Obloquitur numeris ſeptem diſcrimina vocum.* Ce ſont ces ſons, auſquels Gui Arétin a depuis donné les noms des premieres ſyllabes des ſept hémiſtiches de la premiere ſtrophe de l'Hymne de St Jan Batiſte ; qui eſt,

UT queant laxis REſonare fibris
MIra geſtorum FAmuli tuorum,
SOLve polluti LAbii reatum,
SAncte Joannes.

De telle ſorte, que le nom de ces ſept lettres a ſervi pour nommer les ſept cordes qui donnent le ſon : dont l'une ſe nomme la corde A, l'autre la corde B, & ainſi juſqu'au G incluſivement. Et le nom de ces ſept ſyllabes a ſervi pour nommer les notes qui ſe mettent deſſus, & qui ſignifient le ſon de ces cordes. Et pour retenir le rapport qu'il y a de chaque corde à chaque note, on a fait ce diſtique,

Corde Deum Et Fidibus Gemituque Alto
Benedicam
UT RE MI FAciat SOLvere LAbra
SIbi.

C'eſt cette ſuite de ſons qu'on nomme *Diapaſon*. Il faut remarquer qu'en ce Diapaſon l'eſpace qui eſt entre l'*A* & le *B*, eſt quelquefois d'un ſon entier. Quand il n'eſt que d'un demi-ſon, le ſon du *B* en eſt plus bas d'un demi-ſon chromatique : & alors il eſt plus doux : & pour cela, on le nomme *Bémol* : & on le marque par un *B* rond : tel qu'eſt celui-cy *b*. Et ſa note ſe nomme *SA*, comme en l'Adonique d'*Ut queant laxis* : Mais quand il eſt d'un ton entier, le ſon du *B* en eſt plus haut d'un demi-ſon mineur ; & pour lors il eſt plus rude : & pour cela, on le marque par un *B* dur. Pour différencier ce *B* dur du *B* mol, on le marque par cette figure ♮. Et parceque cette figure eſt quarrée, on a appellé ce *B*, *béquarre*. On l'appelle en Latin *B-quadrum*, ou *B-durum* : & on appelle l'autre *B*, *B-rotundum*, ou *B-molle*. Voyez les Rubriques de l'Antiphonier de Paris, page 1. Voyez auſſi cy-deſſous le mot *gamme*.

BE'NARI. On appelle ainſi en Languedoc un ortolan. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

BENEST : pour *ſot*. Marot dans le 1. liv. de ſes Epigrammes :

BENEST, quand je te cognoiſſoye,
Un ſage homme je te penſoye :
Mais quand j'ay veu ce qui en eſt,
Je trouve que tu es beneſt.

De *Beneſt*, nom propre. Nous avons employé demeſme en mauvaiſe part le nom de *Jan* & celui de *Nicodéme*.

BENE'TIER, ou BENITIER. De *benedictarium*. C'eſt le vaſe où l'on met l'eau benite. Nos anciens écrivoient & prononçoient *benoiſtier*. Nicot : BENOISTIER, *Amula, aquiminare, aquiminarium*. Trippault : BENOISTIER; *d' ἀφύω, rigo*. Marot dans ſon Temple de Cupidon :

Le benoiſtier fut fait en un grand plain.

Et dans ſon Dialogue des deux Amoureux :

Quand elle venoit au Mouſtier,
Je l'attendois au benoiſtier,
Pour lui donner de l'eau beniſte.

L'Auteur des Satires Chretiennes :

Des benoiſtiers & guipillons.

Rabelais IV. 45. *En la chapelle entrez & prenant de l'eau beniſte apercenſmes dedans le benoiſtier un homme veſtu d'eſtoles, & tout dedans l'eau caché comme un canard au plonge.* Et IV. 48. *Portans croix, banieres, confalons, baldachins, torches, benoiſtiers.* Dans le Cérémonial de France de Théodore Godefroy pag. 98. de l'édition in 4°. *Et au plus prés avoit deux benoiſtiers & aſpergés d'argent.* Et pag. 100. *Et les benoiſtiers & aſpergés, comme devant eſt dit.* Et pag. 347. *Et entre ladite effigie & leſdits Sieurs eſtoit un banc pour le benoiſtier.* Et pag. 550. *En laquelle chambre fut preparé un autel à main droite, garni de croix & de chandeliers dorez avec eſcuſſons*

Digitized by Google

aux armes dudit Seigneur, (François Duc d'Anjou, frére unique de Henri III.) *où se célebroit la Messe. Au pied dudit lieu dudit treſpas, y avoit un benoiſtier avec ſon guépillon pour donner par toutes perſonnes de l'eau beniſte au corps dudit Seigneur.* Et pag. 554. *Au milieu dudit carré, & vis à vis de l'entrée, eſtoit un petit ſiége couvert de ſarge noire, ſur lequel eſtoit poſé un benoiſtier d'argent doré avec le guépillon.* Il eſt à remarquer, que tous ces paſſages ſont de différens Auteurs. Du Tillet pag. 243. de l'édition in fol. de ſon Recueuil des Roys de France : *Plus bas eſt autre eſcabeau auſſi couvert de drap d'or, ſur lequel eſt le benoiſtier d'argent doré : & aux deux coins dudit benoiſtier*, &c. Et pag. 244. *Aux pieds en bas eſt une ſelle couverte de drap noir, ſur laquelle eſt ledit benoiſtier.* Le Continuateur de l'Hiſtoire de Jean de Serres, qui eſt le Miniſtre Monliard : *Hors la lice, un eſcabeau couvert de noir ſur lequel on poſe le benoiſtier.* C'eſt à l'endroit où il parle de la mort de Henri IV. En un mot, tous les livres généralement qui ſont imprimés au deſſus de 60. ans ont *benoiſtier*, qu'on prononce *benaiſtier*. Et c'eſt comme parlent, non ſeulement la plûpart des Provinciaux, mais encore pluſieurs Pariſiens. Et c'eſt auſſi comme il faut parler ſelon l'étymologie : car *benoiſtier*, comme je viens de le remarquer, a été fait de *benedictarium* ; comme *benoiſt* de *benedictus*. Mais parcequ'on dit *de l'eau benite*, quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *benitier* : & c'eſt comme ont parlé Mr Pavillon Evêque d'Alet, dans ſon Rituel ; M^r d'Andilly, dans la Vie de Ste Thérâſe ; & M^r des Preaux, dans ſon Epître à Mr Arnaud. Et après de ſi célebres Ecrivains, on ne peut pas dire que ce ſoit mal parler que de parler de la ſorte. Mais je ſoutiens toujours icy, comme je l'ay ſoutenu dans mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, qu'on peut dire fort bien *benitier* en prononçant doucement la ſegonde ſyllabe. Et ceux qui ſe ſont moqués de cette Obſervation ceſſeront de s'en moquer, quand ils auront lu cette remarque dans le Dictionnaire de M^rs de l'Académie : BENE'TIER, ou BENITIER : *ſ. m. vaiſſe à mettre de l'eau benite. Benitier de marbre. Benitier d'argent.* Et comme ces M^rs n'apportent point d'exemples de *benitier*, il ſemble meſme qu'ils ayent préferé *benitier* à *benitier*. J'avoue pourtant que parmy le peuple de Paris le plus grand uſage eſt aujourd'huy pour *benitier* : & je prévoy que *benitier* l'emportera enfin ſur *benitier*.

BENIÇON : Epouſailles. De *benedictio*, comme *maudiçon*, de *maledictio* ; *cuiçon*, de *coctio* ; *façon*, de *factio*, *leçon* de *lectio*.

BENJOUIN. Gomme aromatique ; appelée par les Italiens *belzoi* & *belzoino*, & par les Eſpagnols *benjui* & *menjui*. Jules Scaligér contre Cardan 142. 1. dit qu'on dit que le benjouin vient du pays des Médes. S'il en vient, ce mot nous ſera venu du meſme lieu.

BENNEAU, ou BENNEL. C'eſt un vieux mot qui ſignifie *tombereau*. Monſtrelet liv. 1. chap. 43. *Et entretant que ces choſes eſtoient dites & faites, Maiſtre Sauſſien, & le Meſſagier de Pierre de la Lune, qui avoient apporté les lettres deſſuſdites au Roy, tous deux Arragonnois, mitrez, & veſtus d'habillemens où eſtoient figurées les armes d'iceluy Pierre de la Lune renverſées, furent amenez moult honteuſement ſur un* BENNEL, *du Louvre en la Cour du Palais : ou empres le marbre au pied des degrez eſtoit un échaffaudis levé ſur lequel ils furent mis, & monſtrez moult longuement à tous ceux qui voir les voulurent.* Ce mot *benneau* eſt encore en uſage dans le Boulonnois & en Normandie. Il vient de *benellus*, diminutif de *benna*, qui eſt un mot Celtique. Feſtus : *Benna, lingua Gallica genus vehiculi appellatur : unde vocantur* conbennones *in eadem benna ſedentes.* Nous diſions anciennement *benne*, comme diſent encore aprélant les Allemans, ainſi que Cluverius l'a remarqué liv. 1. de ſon Ancienne Germanie chap. 8. *Hodie apud Germanes genus carri, id eſt, vehiculi duarum rotarum, dicitur* BENNE. Scaligér ſur les Catalectes : *Belgarum ſuit* benna, *qua etiamdum hodie utuntur : quin & apud eos hodie genus carri, itemque apud Helvetios* ein benne *vocatur. Feſtus ait qui una in eo curru vehuntur*, CONBENNONES *dictos. Etiam in Lexico Latino-Graco ſcriptum fuit : Conbennones, συνζευκτοι. Perperam*, pro conbennii. *In eodem* : benarius, συζευγτης. Voyez Isaac Pontanus en ſon Gloſſaire Celtique au mot *benna*, & Mr Bochart en ſon Traité des Colonies des Phéniciens pag. 746.

BEQUET. Poiſſon ; dit autrement *Brochet*. Rondelet dans ſon chap. *de brocheto : Auſone, premier des Latins ſelon mon avis, l'a nommé* lucius. Nous le nommons en François *Brochet*. *D'aucuns l'ont nommé* Bequet ou Bechet, acauſe de *ſon long bec. A Bourdeaux* Lucz : *en Angleterre* pils, *quand il eſt petit* ; Lutz, *quand il eſt grand.*

BEQUILLE. De *baculus*. *Baculus, bacillus, bâcillus, bakilla*, BEQUILLE. En termes de Jardinage, on dit *bequiller*, pour dire, faire un petit labour avec une houlette dans une caiſſe d'orangers. Voyez Mr de la Quintinye.

BERCAIL. Voyez *brebis*.

BERENGER. Nom propre d'homme. C'eſt un mot Alleman, qui ſignifie un preneur d'ours. Voyez M^r de Caſeneuve.

BERGAMOTTE. Sorte de poires. Ces poires nous ſont venues d'Italie : ce qui a fait croire à quelques perſonnes que nous les avions ainſi appelées de la ville de Bergame. Mais ces perſonnes-là ſe trompent. *Bergamotte* eſt un mot Turc. Et ces poires ſont venues en Italie de Turquie ; où on les appelle *begarmoudi*, qui eſt comme qui diroit la *Reine des poires*. *Armou* en Turc ſignifie *poire*, & *beg*, que l'on prononce *bey*, ſignifie *Seigneur*. *Iſcanderbeg*, ou *Iſcanderbey*, c'eſt *Alexandre Seigneur*. Le Caporali dans ſon Poëme intitulé *Orti di Mécenate* :

Quà dunque il Bergamotto avea il primiero
Luogo : e gli conveniva : poiche in Turcheſco

Bergamotto *vuol dir* il Signor pero.

Le Cardinal du Perron dans ſon Perroniana : *Je penſois que les poires que nous appelons* de bergamottes, *fuſſent ainſi nommées acauſe de Bergame, &*

Digitized by Google

& qu'elles fussent venues d'Italie : mais elles viennent de Turquie : car en langage Turquesque, Beg *veut dire* Seigneur, *&* armol, *poire.* Les Italiens au lieu de *begarmond*, ont dit, par transposition de lettres, *Bergamotta :* d'où nous avons fait *Bergamotte*, & les Espagnols *Bergamota.* Covarruvias a cru aussi que l'Espagnol *Bergamota* avoit été dit à-cause de la ville de Bergame d'où ces poires étoient venues. BERGAMOTA: *Un genero de peras estimadas en mucho, por ser de tanta suavidad, y xugo. Al principio solamente las avia en los jardines, y huertas de su Magestad : ya las han plantado en muchas partes. Dixeronse assi por averlas traydo de Bergame, ciudad de Italia.*

BERGE. Sorte de bateau. De *barca.* Voyez *barque.*

BERGE. Pour un amas de blé. De la ressemblance de ces berges de blé aux bateaux appelés *berges:* Voyez mes Origines Italiennes au mot *Barca.*

BERGE. Creste de fossé. Dans le Berry *berge* signifie une petite éminence de terre.

BERGER. Bodin dans sa Méthode de l'Histoire chapitre 9. & Gosselin dans son Histoire des Anciens Gaulois, aussi chapitre 9. & Charle de Bovelles dans ses Etymologies Françoises, le dérivent de l'Alleman *berg*, qui signifie *montagne :* à-cause que les bergers menent paistre ordinairement leurs troupeaux sur les montagnes. Il est vray que *berg* en Alleman signifie montagne, & lieu éminent. Bucanan livre 1. de son Histoire d'Ecosse : *Germanis* berg, *pro* alto, *notius est quàm ut pluribus indicandum sit. Et Gallis olim eodem intellectu dictum fuisse ostendit locus Plinii libro tertio, quem ita legendum contendo :* Unde Bergomates Cato dixit ortos, etiam nomine prodentes se altiùs quàm feliciùs sitos. ALBION *igitur &* BERGION *homines, ut videtur, ceteris vicinis corporum præcellitate præstantes & fiducià virium in ea Ligurum ora latrocinium exercentes, quos Hercules cum illac iter haberet, armis compescuit* Voyez *Bergamo* dans mes Origines de la Langue Italienne. Mais il est vray aussi que *berger* n'en vient pas : non plus que de *βασιλεύς*, dont il semble que Meursius le veuille faire venir au mot *βασιλικὸς.* Il vient de *berbicarius*, qui se trouve en cette signification dans les Loix Allémaniques art. 98. Voyez *brebis.*

BERGERONNETTE. Oiseau : ainsi appelé, à-cause qu'il habite dans les chams parmy les bergers : à la différence de la lavandiere, qui est un oiseau qui lui ressemble, lequel habite le long des rivieres. Voyez *Lavandiere, oiseau.*

BERIER. Vieux mot qui signifie *dernier.* Hélinand, dans son Poëme de la Mort, Stance 20 : *Car primeraine fês bériere.* Peutestre d'*ultimarius. Ultimarius, ultimariarius, mariarius, bariarius :* H en B. Voyez mon Discours du Changement des Lettres.

BERLAN. Voyez *Brelan.*

BERLE. Herbe qui croist dans les lieux marescageux ; *apium palustre :* appelée des Grecs *σέλι*, & des Latins, *laver. De laver. Laver, laveris, laverinus, lavernus, vernus, vernulus, vernula, bernula, berla*, BERLE. Ou plutost, selon Mr de Saumaise, de *berula*, ou d'*iberula.* Voyez Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, page 17.

BERLONG. Voyez *Barlong.*

BERLUE. De *vario lume.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *Barlume.*

BERME. Le Sieur Guillet : BERME, *relais, retraite, lisiere, ou pas de fourie, est une largeur de terrain au pied du rempart, du costé de la Campagne, destinée à recevoir les débris que le canon des assiégeants a fait dans le parapet, & empêcher que ces démolitions ne comblent le fossé.*

BERNABITES, ou BARNABITES. Religieux. Ces Religieux ont été ainsi appelés, de l'Eglise de Saint Bernabé de Milan, où ils furent premiérement établis : & non pas, comme quelques-uns le croyent, parce que Saint Bernabé est leur Patron. C'est Saint Paul qui est leur Patron. On dit indifféremment *Saint Bernabé & Saint Barnabé : les Bernabites, & les Barnabites.*

BERNACHE. On appele ainsi à Dieppe, une macreuse. C'un un mot Irlandois. Mr de Saumaise liv. 1. de ses Lettres, Lettre 16. écrite à Mr Grotius : *Adhuc sum in Plinianis Exercitationibus, & Herbaria re. præcipuè quam tractant Arabes, illustranda. Ad id proposítum dum perlustro Herbariorum recentium scripta, incidi forte in zoophyii imaginem planè illi similem, quam ante annum mihi ostendisti. quale in Batavia vestra quasi ex nova productione tum primum nasci Zoophytum vidisse asserunt Londini ex putridis lignis vetustæ navicula ad ripam Tamesis enatum : cujus instar apud eos non sine voluptate conspexi ; quod etiam exhibet Dalecampius in Herbario suo lib. XII. cap. 38. pag. 1398. Tomi secundi. Vide quæso & miraberis. Quinimo ex ipsis illis conchulis, quæ in summe extant, prodire ejusmodi aviculas confirmant, quæ* Bernacæ *vocantur apud vetustos Hibernicæ Scriptores, & similes sunt parvis anseribus.* Bernaclas *vulgò audio vocari.* Silvester Gyrardus dans sa Topographie d'Hibernie : *Sunt & aves multæ quæ* bernacæ *vocantur, quas mirum in modum contra naturam Natura producit. Non ex earum coitu, ut assolet, ova gignuntur ; non avis in earum procreatione unquam ovis incubat. Unde & in quibusdam Hibernia partibus, avibus istis, tamquam non carneis, quia de carne non natis, jejuniorum tempore vesci solent.* Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 59. section 2. *In Oceano Britannico magis mireris ignotam nobis avem anatis facie, rostro pendere de reliquiis putridis naufragiorum, quoad absolvatur, atque abeat quæsitum sibi pisces, unde alatur. Hanc quoque vidimus nos. Vascones, Oceani accolæ*, Crabans *vocant illas : à Britonibus* Bernachiæ *appellantur : recepto etiam in proverbium vocabulo, cùm ignaviam cuipiam exprobrare volunt : quasi neque caro sit, neque piscis.* Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *Barnacæ*, & à celui de *Bernaca* ; & Mr Graindorge dans son Traité des Macreuses ; & cy-dessous au mot *macreuse.* Les Anglois prononcent *bernacles.*

BERNAGE. Nicot : *C'est toute la suite,*

train, compagnie, & équippage d'un grand Seigneur, tant en sommiers qu'autre équippage : ou bien l'appareil & la gent de la maison du Roy, comme. Il tint Cour planiere, & en icelle manda tout son bernage, & tous les Barons & Chevaliers de son pays: Comitatus. *Et en cette sorte se prend quelquefois pour la Cour d'un Prince. & quelquefois pour l'est & armée d'iceluy : comme on voit és anciens Romans. Ou en use aussi pour bagaige & hardes :* impedimenta, farcinæ. *Ainsi trouve-on escrit*, Le Bernage de la Chasse, *pour dire* l'Equippage des Veneurs, allans à l'assemblée. BERNAGE *aussi anciennement se prenoit pour le meslange de ces espéces de grains, froment, orge, seigle. Mais ce mot en cette signification n'est qu'entre bien-peu de laboureurs en usage: ains use-on de ce mot* mouliure, ou bled moulture. *Il estoit paradventure ainsi dit par imitation de la meslange de toutes manieres de hardes, qui pour le service d'un grand Seigneur marchant en campagne, sont portées sur sommiers, ou charroy : qui sont significes par ce mot* Bernage, *comme dit est.*

Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot en la premiere signification. Henri Etienne dans son Traité de la Précellence de la Langue Françoise, page 141. croit que ce mot *bernage* vient de celui de *benna*, qui est un ancien mot Gaulois, qui significie une espéce de chariot, comme nous l'avons fait voir au mot *Benneau*. & que le premier usage du mot *bernage* étoit de signifier les hardes qu'on mene par chariot. Dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoise, je l'ay tiré de *Baronagium*, qui a été dit des Barons qui étoient près la personne des Roys, comme nous l'avons remarqué au mot *Baron. Baronage*, dans les anciens Romans, se prent souvent pour la Cour du Prince, & pour son armée: Comme qui diroit, *l'assemblée des Barons*. Depuis, par abus, il a été dit de l'équipage des Barons; cestadire, de tout l'équipage de la Cour. Et il a été pris enfin pour toute sorte de grand équipage. *Baronagium, Barnagium*, BARNAGE, BERNAGE. Ce que dit Nicot, que *Bernage* le dit de l'*appareil & de la gent de la Maison du Roy*, me donne quelque penſée que ce mot pourroit avoir été formé de *verna* : en cette maniere: *verna, vernacium, vernacium*, substantif; *bernacium*, BERNAGE: comme qui diroit, *vernarum agmen, vernarum comitatus*. Dans la segonde signification, si on en croit le Pere Labbe, il a été fait d'*hibernagium* : ce meslange de grains, étant, dit-il, ainsi appelé dans les Titres Latins, & *hivernage*, dans les François. Mais si on en croit Mr du Cange au mot *hybernagium*, le Latin *hibernagium* a été fait du François *hivernache*. Quoy qu'il en soit, *hibernagium* est interprété *semen hiemale, hiemalis annona*, & *fruges hiemales*. Voyez Mr du Cange au lieu allégué.

BERNARD. Nom propre d'homme. C'est un mot Alleman qui significe *qui a le génie d'un ours*. ART significe *génie*; & BER, *ours*. Et de là vient que la Ville de Berne porte des ours en ses armes. *Bernheiter*, qui est comme dire*it un gardeur d'ours*, est une injure atroce en Alleman.

BERNER. Casaubon sur Suétone, en la Vie d'Othon, le dérive de βίρρος, qui est un ancien mot Grec dont les Laconiens se sont servis pour πίλος. Hésychius: βιρρώματα, καπυρώματα, λάκκοι. Car καπυρώματα est le meſme que πίλος καύρου, comme il paroist par ce vers d'Homére,

Καύρου ὑπὸ πυκνὴν χλαῖναν πυκνὸν ἐλάσσας.

Et Bourdelot dans ses Etymologies MSS. le dérive de βίρρος; qui est le meſme que βίρρεος. Je croirois plutoſt que *berner* viendroit de *berne*, qui est un ancien mot François, qui signifie un certain habillement que les Latins ont appelé *sagum*, avec lequel on bernoit. Suétone en la Vie d'Othon: *Ferebatur invalidum quoque corripere, ac distento sago impositum, in sublime jactare*. Martial liv. 1. de ſes Epigrammes: *Ibis ab excusso missus in astra sago*. Et de là, le mot de *sagatio*. Le Gloſſaire: *Sagatio*, MMOIC. Denis Godefroy sur la Loy 4. au Digeſte *Ad Legem Corneliam de Sicariis : Lascivia genus est, cum quis ita alium sago jactat, ut posset moriatur*. &c. *Id Itali vocant* sbalzar; *Galli* berner: *nam & Gallorum linguâ* sagum, BERNER: ce qu'il a pris de Cujas qui dit la meſme choſe dans son liv. VIII. *ad Africanum*, sur la Loy 35. du Titre *Locati. Id Italis hodie est* Sbalzar; *Gallis* berner. *Nam & Gallorum antiquâ Linguâ*, sagum BERNE. Aulieu de *berne* on a dit *bernie* : & vous le trouverez ainſi écrit dans Nicot, qui le dérive d'*Ibernia* ; & qui cite, pour la confirmation de son étymologie, Oliva rius, Scholaſte de Pomponius Mela. Et en-effet, cette sorte d'habillement est encore aujourd'huy fort commune parmy les Irlandois. Cet habillement est auſſi encore en uſage parmy nos Matiniers, qui l'appellent auſſi *une berne*. Les Grecs ont dit Βέρνη pour *Hybernia* : ce qui ne me confirme pas peu dans mon opinion.

BERNIE. Nicot: *C'est une sorte de drap veln, grossier, & rude, dont les Irlandois s'emmaillent*, ploſe Strabon genus: sagum. *Suetan. in Othone cap. 2. De celles en portent les Matiniers en temps de freidure : qui leur servent de couverture & de matte-ar tout ensemble au dormir. La mot vient de* Ibernia, *qui est l'Iſle d'Irlande, où l'usage en est tout commun : si est-il en aucuns endroits d'Angleterre ; mais c'est de celles qui sont rases & de poil ras, ainſi que rapporte Olivarius, Scholiaſte de Pomponius, liv. 3. ch. 6. qui les appelle* bernas, *& les autres dessus dits* Ibernias. Les Eſpagnols disent *bernia* en la meſme signification ; que Covarruvias dérive auſſi d'*Ibernia*. Les Italiens disent auſſi *bernia* ; mais pour une sorte d'habillement de femme. Mre de la Cruſca: BERNIA ; *veste da donna, a foggia di mantelle : usanza disonesta*.

BERRIE. Nom de Terre & de famille dans le Loudunois. Du Latin barbare *beria*, qui ſignifie une plaine. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *Beria*, & mon Hiſtoire de Sablé livre 3. chap. 7. page 51.

BERS. Lat. *cuna*. Nicole Gilles en la Vie du Roy St Louys: *La Reine femme de S. Louis qui estoit en la Cité de Damiette, accoucha d'un fils, lequel tost après sa nativité fut dérobé en son bers par un Sarrazin esclavage*. Ce mot eſt

encore

Digitized by Google

encore en uſage dans les Provinces de Languedoc, d'Anjou, du Maine & de Normandie. De *verſus : à vertendo* ; acauſe qu'on le remue pour endormir l'enfant : & de là, le verbe *berſer*. On dit par métaphore, *Il l'a ſi longuement berſé, qu'il l'a endormi dans ſon opinion*, dit Nicot. De *verſellus*, on a dit meſme fait *berſeau* ; qui eſt aujourd'huy le mot uſité. Et de la reſſemblance d'un berſeau de jardin à un berſeau d'enfant, on a dit *berſeau* en la ſignification de berſeau de jardin. Et pour cette raiſon ce mot doit être écrit par une *S*, & non pas par un *C*. Il me reſte à remarquer qu'on a dit *bér*, pour *bers*.

Ce qu'on apprend au bér
Dure juſques au vér.

Ce proverbe eſt rapporté par Me de la Thaumaſſiere dans ſon Gloſſaire au mot *biers*.

BERSAUDER. Voyez *berſer*.

BERSEAU. Voyez *bers* & *berſer*.

BERSER : En la ſignification de *cunas movere*. De *verſare*, formé de *verſus*, fait de *vertere*. Voyez *bers*. Cafaubon ſe trompe qui dérive *berſer* de βρέφος. C'eſt dans ſes Commentaires ſur Strabon, à la pag. 27. de la premiere édition. Voicy ſes termes : *De iis qua mare evomit*, ἐκτίθεσθαι *proprie dicitur. Pauſanias : τὰ ὑπὸ τῦ κλύδωνος ἀποῤῥιπτόμενα ἐπὶ γῆν, ἐκτίθεσθαι καλοῦσιν οἱ πολλοί. Diodorus lib. 14. τὸ δ μέγιστον τῦ χειμῶνος, ὥστ' ἤδη καὶ τοῖς ναυσὶ ἐξέβραττεν. βράττειν, ſeu βράσσειν, eſt concutere, ſeu graviùs commovere. Significat & vannare frumentum. Unde Ariſtoteli τὰ ὑπὸ κλυσμοῦ βραττόμενα dicuntur Meteor. lib. 2. Gloſſarium : βράττει, ſcaturio. βράσσω τὸ κλύζω, vomo, vanno. βράσσει, ὥσπερ κλύσει, vannus. Hinc puto deducendam vocem noſtram* breſſer, *ſeu* berſer ; *quod eſt cunas movere : &* berſeau, *quaſi* βρασσίον. *Nam & eadem prorſus ratione Gracis κλυσμὸς, πᾶς τὸ κλύσει κινούμενον : vel propter morem Veterum. τὸ γὰρ σεῖσαι, inquis, Theon, τὸ σφῶντα σμῆναι ἐκ τῦ λικμητηρίου ἐτίθεσαν οἱ σύμβολον ἀπορίας.*

BERSER, & BERSAUDER, ſignifioient anciennement *tirer de l'arc*. Et un arc de voute s'appelle encore aprés ſant en termes d'architecture, *un berſeau*, dit le Préſidant Fauchet dans ſes Antiquités Françoiſes liv. xi. chap. xi. *Berſer* en cette ſignification vient du Latin-Barbare inuſité *berſare*. D'où l'Italien *berſaglio*, pour le blanc auquel tirent les Archers, & les Arquebuſiers. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot Italien, ſur leſquelles je me ſuis expliqué dans mes Origines Italiennes, en ſes termes : BERSAGLIO, *ovvero* BERZAGLIO. *Segno dove gli Arcieri, o altri Tiratori, dirizzan la mira, per aggiuſtare il tiro. Da* verſaculum *Latino-Barbaro: come ſe diceſſimo,* locus circa quem verſantur ictus Sagittariorum. *O piutoſto ; conforme al Padre Berter ; à* vertendo, *perch' e' gira. Sono propriamente i berſagli targhe tonde, che girano nella chintana. Laqual derivazione viene abbracciata dal Sr Ferrari. Il Sr du Cange, da* berſare, *voce Latino-Barbara, ſignificante* venationem intra berſas foreſtæ (*cioè*, parcos) exercere. *Sono queſte le ſue parole :* Neque aliunde, ni fallor, accerſenda vocis Italicæ *berſaglio* origo ; quæ *album*, ſeu *ſcopum*, ad quem ſagittatores ſagittas ſuas dirigunt, ſignificat, *&c.* metaphorâ nempe ductâ à venatoribus, qui berſando, ſpicula ſua in feras contorquent, ac dirigunt. *Vedila allo voce* berſa.

BERTE. Nom propre. De *Bert*, qui eſt un mot Alleman qui ſignifie *illuſtre*, comme nous l'avons déja remarqué au mot *Albert* ; ou, ſelon d'autres, *benin, courtois*. Mr de Valois liv. VIII. de ſon Hiſtoire des choſes de France pag. 482. aprés avoir rapporté ces vers de Fortunat,

Charibertus adeſt, qui publica jura gubernans,
Tempore præſenti gaudia priſca refert, &c.
Qui Childeberti retinens dulcedine nomen, &c.

Quibus ex verſibus judicari poteſt lenem Francos Bertum *appellaſſe. Siquidem Fortunatus ait Charibertum Regem Childeberti patrui ſui, ut regnum obtinuiſſe, ſic lenitatem, dulcedinemve morum, re & nomine referre. Quamquam auctor libri de vita Berta Abbatiſſa* Bertum *clarum fulgentem & ſplendidum interpretatur.*

BERTOUSER. C'eſt *tondre inégalement*. De *variè tonſus, variè tonſare*, BERTOUSER. Nicot a écrit *bertourder*. Voyez *barlong*.

BERTRAND : dans la ſignification d'un ſinge, Bourdelot dans ſes Origines Françoiſes MSS. BETRAND, *pour ſignifier* un vieux ſinge *vient de* veteranus. *Les Gloſes Nomiques : Ἑτεγένης, ὁ παλαιόμισθος, ἢ ἀφιδὼς ἢ γεγηκώς. Ἑτεγὼν ὁ γέρων.* C'eſt ainſi qu'il faut lire : & cette correction eſt fondée ſur l'interprétation de Ἑτεγὼν παλαιόμισθος. Bourdelot n'a pas bien deviné. *Bertrand* en cette ſignification vient de *Bertrandus*, nom propre d'homme qu'on a donné à un ſinge. Les Italiens ont demeſme appelé un ſinge *Bertuccio*, de *Bertus*, nom propre d'homme. Voyez *Bertuccio* dans mes Origines Italiennes. Nous avons demeſme appelé pluſiéurs autres animaux de noms d'hommes. Voyez *martinet, perroquet, renard, ſanſonnet*.

BESACE. De *bis ſacca* : pour *bis ſaccus. Saccia*, au féminin, ſe trouve dans les Gloſes. σάκκος, *ſaccia, ſaccus*. Voyez *biſſac, cy-deſſous*, & Paſquier liv. 3. chap. 30.

BESAGUE. Ferrement de Charpantier. De *bis acuta. Enfis biſacutus*, c'eſt un épée qui coupe des deux cotés. Nicot : BESAGUE : *quaſi* biſacuta : *à duplici videlicet acie, & acumine*. Guillaume le Breton livre 2. de ſa Philippide, vers 72.

Noſtra manens turris, clipeus, nec non bis acuta
Rumphia.

Et vers 387.

Hic enſis biſacutus adeſt meus, hic Catapulta.

Et ailleurs au meſme livre :

Alcia dum dextris, biſacuta ſecuris, & enſis
Fulgeret.

Evagrius en la Vie de St Antoine, chap. 25. *Ut ſarculum ſibi bis-acutum cum frumento deferret.*

Et

Digitized by Google

Et dans celle de Frontonius chapitre 1. *Deferre ad eremum parva olerum semina, & bisacuos, parvosque farculos.*

BESANT. Piéce de monnoye d'or ancienne. Rabelais livre 1. chapitre 30. *Depars d'icy présentement, & demain pour tout le jour soit retiré en tes terres, sans par le chemin faire aucun tumulte ne force. Paye mille bezans d'or pour le dommage.* La rançon de St Louis fut payée en cette monnoye. Joinville, chapitre 42. *Et adonc le Conseil alla sçavoir au Soudan combien il demandoit au Roy. Ils revinrent vers le Roy, & lui dirent que si la Reine vouloit bailler deux cens mille besans d'or, qui valoient bien cinq cens mille livres, qu'il delivreroit le Roy.* Guillaume de Nangis, la Chronique de St Denis, & Nicole Gilles, disent que la rançon fut de huit mille besans Saracinois. Les Rois de France avoient de coutume de préfanter treize de ces besans à l'offrande le jour de leur Sacre. Dans le Traité intitulé *Consecratio & Coronatio Regum Francia: Rex debet offerre panem unum, vinum in urceo argenteo, tredecim bysantios aureos: & Regina similiter.* Et pour entretenir cette ancienne coutume, Henri II. en fit faire treize pour son Sacre, qui furent nommez *bysantins*, & qui valoient environ un double ducat la piéce. Rageau dans son Indice, dit que les bezans dont la rançon du Roy St Louis fut payée, pouvoient valoir chacun cinquante livres tournois : qui eſt auſſi la ſomme à laquelle Bacquet évalue le bezant. Ce qui eſt aſſez conforme à ce qu'en dit Guibert, Abbé de Nogent, au livre 4. de ſon *Geſta Dei per Francos*, chapitre 3. *Verum Armeniorum, Syriorumque callidi tas, cum videret in exercitu extenuari cibaria, exuuntiri venalia, per qualibet ſibi cognita ehambulantes loca, ecompras circumquaque fruges ad exercitum inopiâ laborantem deferunt, & adeo immoderata carissimdine vendunt, ut aſſimiuius ex frumento farcina olim eorum byzanteorum pretio diſtraheretur : quos ibidem purpuratos vocitant : qui centum viginti nummorum ſolidis æſtimabantur.* Mais ſelon les divers tans les bezans ont été évaluez diverſement. Au Stile du Parlement, partie 7. aux Arreſts de la Pentecoſte, 1282. le bezant eſt priſé vint ſous. Un ancien Titre: *Le fief de la Jamonnière mouvant de la Chaſtelenie de la Garnache au relief de cinq bezans, aprésent à cent ſols.* Dans une Déclaration rendue le 19. Mars 1539. par René de la Broſſe, Seigneur de Cutepray, aux Commiſſaires députez par le Roy pour ſes Fiefs, &c. *Je tiens noblement & par hommage lige, & au devoir d'un bezant d'or apprécié à vingt ſous.* Par le paſſage du Sire de Joinville cy-deſſus allégué, il paroiſt que le bezant d'or revient à cinquante ſous. Voyez M^r le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes de France. Budée au petit Abbregé de ſon livre *de Aſſe*, dit que cette monnoye a été ainſi appelée *de pondo* : comme qui diroit, *peſant*. Et dans les plus anciens Titres de René de la Broſſe, il y a, *a devoir de rachat, abonné à un bezant d'or.* Mais c'eſt ſans doute une faute du Clerc, ou une corruption de langage : Et Budée n'a pas entendu l'origine de ce mot, qui vient de *Byzantios*. Guillaume de Nangis parlant de Charlemagne, lequel après avoir obtenu pluſieurs grandes Victoires dans les pais étrangers, retourna en France, & alla à St Denis pour remercier St Denis : *Aurumque, poſt plurima dona eidem Eccleſiæ Sancti Dionyſii collata, regali diadematæ ſuper altari depoſito, quatuor byzantios aureos Beato Dionyſio ſuper eodem altare obtulit. In ſignum quòd Regnum Francia à Deo ſolo & ipſo Sanctio, gladio cooperante, tenebat. Et conſtituit in omnes ſucceſſores ſui Reges Francorum ſimiliter facerent annuatim. Præcepit etiam ut unuſquiſque poſſeſſor cujuſque domus Gallia quatuor nummos annuatim ad adificandum ejuſdem Sancti Eccleſiam daret : & omnes ſervos qui liberter eos nummos dabant, liberos : & quod daturi in poſterum, ab omni ſervitute liberarentur, conſtituit ;* Francique Sancti Dionyſii *vocarentur.* Le Chapitre 10. *de Juramento* dans Grégoire : *Byzantios duos.* A quoy il faut ajouter ce que nous venons de dire des Byzantins de Henri II. Et cette monnoye fut appelée *byzantius* de la ville de Conſtantinople où elle fut premiérement forgée : laquelle avant qu'elle uſt été rebatie par Conſtantin qui lui donna ſon nom, *s'appeloit Byzantium*, de ſon fondateur *Byzas*, ſelon Claudien & Stephanus. Voyez Scaliger ſur la Chronique d'Euſébe. Baldricus page 96. *Conſtantinopolis, olim* Byzantium : *unde adhuc monetam illius civitatis* byzantios *vocamus.* Et à ce propos il eſt à remarquer que ſous la ſegonde race de nos Rois les monnoyes du Levant avoient grand cours en ce Royaume. Voyez au mot *barbarin*. Le mot de *bezant* eſt encore aujourd'huy en uſage parmy nous en matiére d'armoiries. Mr du Puy de Paris porte d'or à la bande d'azur, chargée de trois beſants d'or. M^r l'Abbé de Marolles, qui dans la Généalogie de ces Meſſieurs, imprimée avec les Mémoires de ſa Vie, leur donne d'or à la bande de ſable, chargée de trois roſes d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, n'a pas été bien informé de cette particularité.

BESAS. De *bis* & *d'as*. Voyez Paſquier liv. 8. de ſes Recherches chap. 30.

BESCHE. De *beſca*, ou *becca*, qui ſe trouvent dans les Auteurs de la Baſſe-Latinité dans la ſignification de *beſche*, & que Mr du Cange dérive de *bec* ; *quòd becci, ſeu roſtri formam præferat.* Du ſubſtantif *beſca*, on a fait le verbe *beſcare*, & de *becca*, *beccare* ; d'où nous avons fait *beſcher*.

BESER. Ce mot ſe dit en Baſſe-Normandie, & autres lieux, des vaches qui mouchent, comme nous parlons en Anjou ; ceſtadire, qui courent quand elles ſont piquées des mouches. Les Eſpagnols diſent *becerro*, pour dire *un veau* : mot, fait de *vitellus* : *vitellus, bitellus, bicellus, bicerrus*, BIZERRO : mais ce mot n'a rien de commun avec notre *beſer*.

BESICLES. Jaque Silvius dans ſa Grammaire Latinogallique, page 149. le dérive de *bicyclus*. BICYCLE, à bicyclo : *id eſt, duobus circulis quibus conſtant conſpicilia ; qua etiam lunettes vocamus, à circulis vitreis, veluti lunulis duabus.* Trippault dit la meſme choſe. Etienne Paſquier livre 8. de ſes Recherches chapitre 30. le dérive de *bis oculi. Cette meſme rencontre*

Digitized by Google

rencontre s'observe en ce mot de besicles ; *que nous appelons autrement* lunettes, *parcequ'elles représentent la forme de la lune : desquelles nous usons pour mieux lire, quand la veue commence de nous diminuer : C'est pourquoy les Anciens les appelleront* bis oculi : doubles yeux : *par ce mot abrégé de* besicles. Mr Costar est du mesme avis. *Je suis de votre avis, que* bigle *se dit, quasi* binus oculus. *Mais ne croyez vous pas aussi que* besicles, *que l'on prent quelquefois à Paris pour des lunettes, sont dites quasi* bis oculi : de doubles yeux, *ou* de segonds yeux. C'est dans une de ses Lettres à Mr de Voiture, qui est la 28e de leurs Entretiens. Mr de Voiture dans sa réponse à cette lettre, le dérive, comme Sylvius, de *bis circuli*. Voicy ses termes : *Je me réjouis de ce que vous taschez à rencontrer aux étymologies. Vous avez quasi trouvé celle de* besicles : *& cela n'est pas mal pour un commancement. Mais il vient de* bini circuli, *ou* bis circuli. Il vient de *berillus* ; qui se trouve en cette signification. Fridegodus dans la Vie de St Villefroy :

Proinus admisso micuit sympagma berillo.

Johannes Buschius liv. 2. de la Chronique chapitre 42. *Non per unum solum, sed per duos simul, aut per berillum duplicem, in communi legere consueverat.* Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *berillus*. Du mesme mot *berillus*, les Espagnols ont fait aussi leur *beril*, en la signification de *lunette*. Covarruvias dans son Trésor de la Langue Castillane, au mot *beril*, dérivé du Latin *berillus* ; qui est une pierre précieuse : *Esta piedra transparente llamamos* beriles *a los vidros claros, por medio de los quales vemos : conservando la vista.* Et c'est aussi de ce mot *berillus* que les Toulousains ont fait celui de *mericles* ; qu'ils ont dit pour *besicles*, par le changement du b en m : comme nous avons dit *besicles*, aulieu de *bericles*, par le changement de l'r en s. Voyez mon Discours des Changemens des Lettres. Voicy, aureste, de quelle façon *besicle* a été formé de *berillus : Berillus, berillicus, berilliculus, bericlus*, BERICLE, BESICLE.

BESIE-D'HE'RY. Sorte de poire : ainsi appelée du mot *Besie*, qui dans la Bretagne, dans l'Anjou, & dans le Poitou, signifie *poire sauvage* ; & qui, comme je croy, est un mot Bas-Breton ; & de *Héry*, qui est une forest de Bretagne entre Rennes & Nantes, où ces poires ont été trouvées. Desorte que c'est parler improprement que de les appeler *poires de besie d'héry*. En Bretagne, en Anjou, & à Paris, on dit *du besie d'héry*.

BESLIERE. On appelle ainsi en Basse-Normandie cette couroye large & forte faite de plusieurs longes de cuir, qui tient le batant d'une cloche enchainé au fond de la cloche.

BESSONS. On disoit anciennement *homs* pour *hommes*. Marot dan son Prologue sur les Poësies de Villon : *Et pourceque, comme j'ay dit, que je n'ay touché à son antique façon de parler, je vous ay exposé sur la marge, avec les annotations, ce qui m'a semblé le plus dur à entendre : laissant le reste à vos promptes intelligences : comme* ly Roys, *pour* le Roy : homs, *pour* homme : compain, *pour* compaignon : Ce qui a fait croire à Pasquier VIII. 30. que ce mot de *bessons* venoit de *bis homines*. Il vient du Latin *bis*. *Bis, bisus, bissus, bisso, bissonis, bissones*, BESSONS. Nicot: BESSON, *est mot de rélation & rapport à un autre: & signifie celui qui est issu d'une mesme ventrée ou portée avec un autre. Ainsi dit-on*, Ils sont bessons: *c'est à dire, nez d'une mesme portée* : gemelli : gemini fratres : *& en singulier*, Il est besson : *c'est à dire, né d'une mesme ventrée avec un autre* ; jumeaux, & jumeau. L'*Espagnol dit*, mellizo, *en singulier comme nous : mais l'Italien use plus du pluriel* gemelli. *Le mot peut venir de* bini, *qui est fait de* bis : *ainsi que le Grec* δίδυμος *de* δὶς, *qui signifie cela mesme. Ce mot est fréquant aux Languedoc, Provençal, & pays adjacents, qui appellent les fruits* bessons, *qui sont nez doubles : comme* une amande bessonne, *quand il y en a deux venues dans une mesme coque* : gemellum amygdalum. *Le François use plus ordinairement de* jumeau. ¶ *Bessons* a aussi été dit des animaux. Marot dans son Eglogue au Roy François I.

Ce que voyant le bon Panot mon pere,
Voulois gaiger à Jacques son compere,
Contre un veau gras deux aignelets bessons,
Que quelque jour je ferois des chansons.

Voyez *jumeau*. De *bisus*, on a fait aussi *bisellus*: d'où nous avons fait BISEAU, pour signifier l'endroit par où les pains s'entretiennent, & qu'on appelle dans le Loudunois *gras cuit*, parcequ'il n'est jamais si bien cuit que les autres endroits du pain. Voyez *biseau*.

BE'TOINE. Simple. De l'Italien *bettonica* ; fait du Latin *vettonica* ; qui est un mot d'origine Gauloise. Pline XXV. 8. Vettonica *dicitur in Gallia ; in Italia* serratula. Encore aujourd'huy, au rapport de Cambden pag. 15. de son Angleterre, les Bas-Bretons appellent cette herbe *betony*. Les Gaulois l'avoient appelée *vetonica*, à *vettonibus*, qui étoient les peuples d'Espagne d'où ils l'avoient apportée, comme nous l'apprenons de Pline au lieu allégué. Elle a beaucoup de vertus : ce qui a donné lieu au proverbe Italien, *a più virtù che bettonica*. Voyez dans mes *Modi di dire Italiani* imprimés à la fin de mes Origines de la Langue Italienne, l'article intitulé *a più virtù che bettonica*.

BE'TUNE. On appelle ainsi à Paris depuis quelque tans, par raillerie, un carrosse à un cheval : par allusion à *beste une*.

BEUGLER. De *buculare*, fait de *bucula*. Les Gloses Anciennes : βοᾶν, *buculus*. βοῦν. *bucula*.

BEURICHON. C'est ainsi que les Angevins & les Manceaux appellent le roytelet, de la couleur rousse. *Burrus, burricus, burricius, burricio, burricionis, burricione*, BEURICHON, ou BURRICHON. Voyez *bourique*.

BEURRE. Mr de Caseneuve doute si ce mot a été fait de *butyrum*, ou de *burrum* ; lequel mot *burrum*, il explique par celui de *rufum*. Il est indubitable qu'il vient de *butyrum* ; mot fait de βούτυρον, ou βούτυρος, qui signifie fromage de vache. Pline XXVIII. 9. *E lactis fit & butyrum barbararum geminum laudatissimus cibus, & qui divitès à plebe discernat : plurimum è bubulo ; & inde nomen.* Galien liv. x. de la Faculté des Medicamens Simples, pag. 134. de l'édition de

Digitized by Google

Baſle : Βέυτ ῳ , ἢ βέυτρα , ὅταν αἱ ὀδόντες ἀφιστῶσι τὰ ἐν ἑαυτοῖς ἐμφύεσθαι ἀλλήλοις. Ὑφαίνω μὲν τὸ ἐν τῷ καταρτάνῃ τὸ γόμφοι , καθίστη , σφηνόω. Σαμμάζω δ' ἔστιν ἀναπαίδευσιν τῶν σφυρῶν ἐπεὶ αὐτοῖς , ἢ ὅταν ἐγγὺς ἔχῃ. Ἐγὼ δὲ τὰ βεύτρα τὰ μέσα μικρὸν τῶν γνάθων διὰ , ἢ διὰ τοῦτο τοὺς ἐν ΒΟΥΤΥΡΟΝ καλοῦσι. Et par cette raiſon d'étymologie, la 1. ſyllabe en *buryrum* eſt longue. Sydonius Apollinaris ſa fait bréve. *Infundens acido ceram butyro.*

BEVUE. De *biſvedura*. On ne voit pas diſtinctement les objets quand on les ,voit doubles. Horace :

Et ſolem geminum , & duplices oſtendere Thebas.

BEZANT. Voyez *beſant*.

BEZOAR. Pierre. Pluſieurs croyent que ce mot a été dit par corruption pour *pazar* ; & que *pazar* a été dit de *pazan* , qui ſignifie *boire*, en Langue Perſienne & Arabique , & que cette pierre a été ainſi appelée parcequ'on croit qu'elle vient dans l'eſtomach des boucs de Perſe. Voyez Garſias Ab Horto chap. 45. de ſes Drogues , Chriſtophle A Coſta chap. 35. Nicolas Monardés chap. 42. Gaſpar Bauhin au livre qu'il a fait *de Lapide Bezaar* , Pancirole tit. 3. de la 2. partie, & Salmuth, ſon Commentateur. Mais ils ſe trompent. *Bezoar* s'écrit en Perſien & en Arabe *bedzahar*. Et bedzahar eſt un mot Perſien ; & il ſignifie *antidote* contre les poiſon. Et il eſt compoſé de *bed*, qui ſignifie *remède* ; & de *zahar* , qui ſignifie *poiſon*. Teixera pag. 157. *La piedra* bezar *llama el Perſio por excellencia* pazahar , *que quiere dezir tanto como* antidoto , *y propriamente riparo di ponçoña , o veneno : de* zahar , *que es nombre general de qualquier veneno* , &c. Avicenne ſe ſert de ce mot pour *antidote* en général. Voyez l'Avicenne Arabe pag. 119. 123. & 124. Aben Bitar s'en ſert en la meſme ſignification. ¶ Pazan *pro birco , an ſit Perſicum neſcio : ſcio non eſſe Arabicum* , & bezaar *eſſe aliud*. C'eſt la Note que Mr Bochart a faite dans un des exemplaires de nos Origines de la Langue Françoiſe de la 1. édition, au mot *bezoar*.

B I.

BIAIS. De l'Italien *biaco* , fait du Latin *obliquus*. *Biaco*, *biaſo*, BIEZ , BIAIS. Voyez mes Origines Italiennes au mot *biaco* , & cy-deſſous le mot *biele*. Les femmes appellent *Biais* leurs mouchoirs de cou , parce que ces mouchoirs ſont pliés de biais , c'eſt-à-dire , d'un coin à l'autre.

BIBLE. De *biblia biblia* , qu'on a dit barbarement , pour *biblia bibliorum*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 50. Je remarqueray icy par occaſion , que le docte Cujas liv. 17. chap. 9. de ſes Obſervations , n'a pas fait difficulté de ſe ſervir de *biblia* au genre féminin. ¶ Anciennement ce mot de *bible* étoit maſculin. Dans l'Extrait d'un MS. de la Bibliothéque du Roy, imprimé à la fin de l'Hiſtoire de Charles V. de l'Abbé de Choiſy : *Item : un grand Bible en François en 2. volumes que le Roy Charle portoit toujours avec luy*. C'eſt à la pag. 16.

BICESTRE. Château près de Paris du coſté de St Marcel , vers Gentilly : où ſont préſentement les Pauvres renfermés. Il s'appeloit anciennement *la Grange aux gueux*. Et il étoit à Jan Eveſque de Vinceſtre en Angleterre ; d'où il fut appelé *Vinceſtre*; & depuis,par corruption, *Viceſtre* ; & enſuite , *Biceſtre*. Voyez le Préſident Fauchet dans ſes Antiquités, & du Cheſne ſur Alain Chartier pag. 817. & 818. Du tans de Villon, il s'appeloit encore *Viceſtre*. Voyez *biſſeſtre*.

BICHE. Méric Caſaubon , page 241. de ſa Diſſertation de l'Ancienne Langue Anglicane, le dérive du Grec βίκος. Mr de Saumaiſe ſur Solin page 222. le dérive de *bicula*. *Nomen illud quo cervam* BICHE *appellamus, ſatis vetuſtum eſt. Et legitur in Concilio Antiſſiodorenſi* , biculam vel cervulum facere. *Ita enim ſyribendum : nec de virula accipiendum aut cervi ſacrificio , ut boni viri arbitrantur. Genus erat ſolemnis & tralaticii indicii apud Paganos in multis urbibus Gallia ; quod & Chriſtiani uſurparunt. Unde proverbium manavit.* N'en faire que le cerf. Voicy les termes du Concile , *Non licet Kalendis Januarii vetula aut cervolo facere , vel ſtrenas diabolicas obſervare*. Je ſuis de l'avis de Mr de Saumaiſe en ce qu'il improuve l'opinion de ceux qui croyent que *facere* en cet endroit du Concile d'Auſſerre ſignifie *ſacrifier* ; du nombre deſquels eſt le Préſident Fauchet , livre v. de ſes Antiquités Gauloiſes chapitre 4. Il ſignifie ſans doute en cet endroit là , *faire* , ou *contrefaire*. L'Auteur de l'Homélie *de Kalendis Januariis* attribuée à St Auguſtin : *Quis enim ſapiens poterit credere aliquos ſana eſſe mentis , qui cervulum facientes , in ferarum ſe velint habitum commutare ? Alii veſtiuntur pellibus pecudum , alii aſſumunt capita beſtiarum : gaudentes & exultantes , ſi taliter in ferina ſpecie eſſe videantur.* Un ancien Pénitentiel : *Si quis in cervolo aut vitula vadit : id eſt , ſi qui in ferarum habitu ſe commutant , & veſtimentur pellibus pecudum , aſſumunt capita beſtiarum. Qui taliter in ferinas ſpecies ſe transformant , tribus annis paniteant , quia hoc demonicum eſt.* Saint Eloy , en ſon Sermon *Ad omnem plebem : Nemo in Kalendis Januariis neſanda & ridiculoſa , vetulas , aut cervolos , vel joca Dicos faciat*. Mais je ne ſuis pas de ſon avis touchant la correction de *bicula* pour *vetula*. *Vetula* eſt tres bien. Il a été dit à la façon ancienne aulieu de *vitula* : ce qui a été remarqué par le Préſident Fauchet au lieu allégué, & juſtifié par le Pere Sirmond dans ſes Notes ſur le Concile d'Auſſerre, & dans ſon ſegond Antirreticus, pages 135. & 136. & par Savaron dans ſes Remarques ſur le Sermon de St Auguſtin *de Kalendis Januarii*. Et je ſuis encore moins de l'avis de Mr de Saumaiſe touchant l'étymologie du mot de *biche* : lequel , ſelon l'Analogie Françoiſe, ne peut venir de *bicula*. La contraction de *bicula* en *bichia* , eſt de la Langue Italienne. Mr de Valois l'aîné croioit que *biche* avoit été fait d'*ibice* , ablatif ſingulier d'*ibex* ; le plurier *ibices* ſe trouvant apeuprés en cette ſignification dans cet endroit de Theodorus Campedonenſis , qui eſt du chap. 25. de ſa Vie de St Magnus : *Tunc Dux ejus,nomine* Gunzo *ex provinciis Auguſtenſe &*

Digitized by Google

& Retia, respondens dixit, verè, Domine Rex, ille locus tenuis quidem facultatæ est, sed optimus, si impeditio vermium deesset, ad venandum; quia plurimi cervi, damulæ, & binnuli, ibicesque diversi morantur. Bissa se trouve en cette signification dans plusieurs Auteurs de la Basse Latinité : mais il a été fait du François *biche*. Voyez le Glossaire Latin de Mr du Cange au mot *bissa*. BICHE a été fait de *bicca*. Voyez *bique*.

BICHET. Mesure de grains ; comme de blé & autres.

BICHONS. Sorte de petits chiens blancs à grand poil. Cheveux de femme sur le front. Mr Huet dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise de la 1.re édition, a écrit cette Note sur ce mot : BICHONS, *nos Galli mulierum Capillos supra frontem prominentes, & ferro vibratos, appellamus* bichons : *quòd ad vemt flatum in cervarum & binnulorum morem videantur super frontem lascivire. Eadem ratione Romani* capronas comas *hos cirros appellaverunt, quòd instar caprarum exultent. Lucilius* lib.7. Comas fluitare capronas. *Apuleius lib.* 1. *Florid.* Crines ejus præmullis antiis, & promissis capronis anteventuli & propenduli. ¶ Je remarqueray icy en passant, que ces cheveux de femme ont été appelez *antia* par les Latins. Festus : ANTIÆ, *mulierbes capilli demissi in frontem.* Les Glosses Anciennes : *Antiæ. κόμαι διὰ τῆς προτάφου κρεμάμεναι γναικείας.*

BICLE, D'*obliquulus* ; (comme l'Italien *bieco* d'*obliquus*) & non pas de *bis oculus*, comme le prétant Mr de Caseneuve. Ovide liv. 2. des Métamorphoses : *Illa Deam obliquo fugientem lumine cernens.* L'Auteur des Priapées : *Obliquis, pathica, quid me spectatis ocellis.* Lucain liv. 1. *Unde tuam videas obliquo fidere Romam.* Stace liv.2. de son Achilléide, en parlant d'Ulisse qui reconnut Achille :

Nullaque virginei servantem signa pudoris
Defigit, comitique obliquo lumine monstrat.

Voyez mes Origines Italiennes au mot *bieco*.

BICOQUE. Plusieurs croyent que ce mot nous est venu d'Italie, & que nous avons ainsi appelé une place mal fortifiée, acause de la Bicoque, qui est une petite ville dans le Duché de Milan, où nous fusmes batus par les Colonnes. Je doute fort de cette étymologie : ou plutost je ne doute point qu'elle ne soit peu véritable : les Espagnols usant de *bicoca* apeurés en la mesme signification que nous. *El aposento, quanto es muy estrecho, que no se puede uno espaciar en el, dezimos ser una bicoca*, dit Covarrivias dans son Trésor de la Langue Castillane. Ce mot peut avoir été fait de *vicus. Vicus, Bicus, bicocus,* BICOCA, BICOQUE.

BIDET. Petit cheval. Ce mot est de difficile origine. Ne viendroit-il point de *veredetus*, diminutif de *veredus ? Veredus, beredus, beredettus, bedettus, bidettus,* BIDET. Touchant le changement de l'*U* en *B*, & de l'*E* en *I*, voyez mon Discours du Changement des Lettres. Le Président Fauchet dit qu'on a appelé *bideri*, & *bidami*, de petits pistolets de poche ; & que de là on a appelé *bidets* de petits chevaux.

BIDON. Le Sr Guillet dans son Dictionnaire de la Marine : BIDON *est une espéce de pot ou vaisseau de bois, contenant quatre ou cinq pintes, pour mettre le brevage destiné à chaque repas pour un plat de l'équipage.*

BIENFAIT : pour *usufruit*. La Coutume d'Anjou art. 222. *Les puisnés masles ne sont fondés de tenir & avoir leur portion d'iceluy tiers qu'en bienfait seulement : c'est à sçavoir leur vie durant.* De *benefactum*, qu'on a dit pour *beneficium* : lequel mot *beneficium* se trouve en plusieurs lieux en cette signification. Les Capitulaires de Charlemagne, tit.20. *Audivimus quòd aliqui reddant beneficium nostrum ad alios homines in proprietatem, & in ipso Placito dato pretio comparant ipsas res sibi in alodem, quod omnino cavendum est.* Et de là vient qu'on a dit *beneficium*, pour *sacerdotium* ; ecclesiastiques ne possèdent leurs bénéfices que par usufruit. Voyez François Pithou dans son Glossaire sur le mot *beneficium*.

BIE'RE. Brevage. De l'Alleman *bier*, qui signifie la mesme chose : d'où vient aussi l'Anglois *beer*, & l'Italien *biera*. *Bier* vient du Latin *bibere*, si on en croit Vossius au liv.1. *de Vitiis Sermonis* ch.4. *Videmus ex illis quàm variè Barbari* Zythum *appellarint, sive quod vulgò* bieram *nominamus : nempe voce à Romanis militibus accepta, quibus illud in ore,* Da bibere. *Sic enim Romani loquebantur : ut Terent. Andr. act.* III. *scen.*11. *Sed pro* bibere *etiam* χρῆσθαι ἀντὶ τοῦ πίνειν dixere biber. *Quod iccirco quidam Veterum nomen, ac neutri generis, putarunt. De hoc abundè ex Charisio & Capro, diximus in primo de Analogia cap.*XXVI. *Ex* biber *verò contractum* bier : *ut nomen* biriæ *sit generale : quale Gracis τὸ οἶνον : ut apud Aristotelem libello de* Ebrietate : *ubi scribit, vino ebrios in faciem cadere pronos, at resupinari τοὺς οἴνῳ μεθύοντας. h. e. inebriatos potu hordeacio, sive cervisiâ : cujus caussa est, quòd potus hic habeat quid καρηβαρικὸν. i.* soporiferum. *Quando hoc* biriæ *nostra etymon verisimilius est, quàm quod alii, quasi* piriam *dici volunt, quia è pyrii exprimeretur, similive pomorum genere ; unde* pomatium & piratium *legimus apud Hieronymum. Vel etiam ut* biria, *sive* beria, *unius literæ mutatione factum sit ex* ceria ; *quòd etymon placuit Ruellio lib.*2. *de Nat. stirp. cap.* 18. Cluverius dans sa Germanie livre 1. chap. 19. estime que ce mot est ancien Germanique : *Zythi igitur, sive cervisia, usum majores nostri habuere. Jam inde à primordio gentis Celticæ, unà cum gente ex Asia in Europam delatum. Patriâ hodie linguâ vocatur* BIER, *& Saxonicâ dialecto vocatur* BEER. *Quod antiquissimum ejus esse vocabulum, ex ipsa Asia, à confusione primæva lingua, unà cum re in Septentrionem delatum, ex eo conjicere datur, quòd ex eadem radice cum Hebraica voce* BAR, *quæ frugem seu frumentum significat, originem cepisse videatur ; quia ex fruge fiebat. Unde & Græca vox mansit* βύρσα, *frumentum seu triticum & ipsa notans. Ægyptiorum quoque vocabulum, quod Graci sua lingua accommodantes, scripsere ζῦθος sive ζῦθον, eadem ratione à fruge seu frumento petitum videtur. Nam Græca etiam ex eodem haud dubiè manavit fonte vox* ζῦτος, *ipsa quoque frumentum significans : & similiter Sarmatarum, quorum partes nunc Poloni ac Boiohami* Zyto. *Ab Hebraico*

Digitized by Google

bar, *simili modo deductum est eidem genti vocabulum* biriah ; *quod pulmentum farinaceum exponunt Interpretes in lib.* II. *Samuel. cap.* 13. &c. Golstad dans ses Alémaniques tom. 1. part. 2. pag. 202. le dérive de l'Ebreu : *Verum unde* BIERÆ *sive* BIRÆ, *qua nunc in usu, deducemus ? nos nec de hoc dubitamus, quin ex Hebræo* ברי beri, *id est*, frumento *petitum sit. Unde &* ברוח *biriah pulmentum farinaceum* II. *Reg.* 13. *interpretantur : & Graecorum* πυτὸς, *quod* triticum *atque* frumentum *notat, indubiè originem sumpsit. At verò de* bira *quid dicemus ? deductum id à pira,* piren.

BIERE : pour *cercueil*. De l'Alleman *baer*, qui signifie la meſme choſe ; d'où les Italiens ont auſſi fait *bara*, & les Anglois *beer*. Les Danois difent *berie*, & *berrie* ; de *beren*, qui ſignifie *porter* ; d'où l'Anglois *beare*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Latins ont dit demeſme *feretrum*, de *ferre*.

BIE'VRE. Animal. De *bebrus*, que les Latins du bas ſiécle ont dit pour *fiber*. Le Scholiaſte de Juvenal Sat. 12. *Caſtorem* bebrum *dicit, qui cùm ſe obſideri*, &c. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 186. De *fiber*, les Allemans ont auſſi fait *biber*, les Italiens, *bevero*, & les Eſpagnols, *befre*. Voyez Voſſius *de Idololatria* liv. 3. pag. 1092.

BI'VRE. Riviere. Foreſt. Voyez *Gobelins*.

BIFFER : comme quand on dit, *rayé & biffé*. Du Latin-Barbare inuſité *blafare* : d'où l'un a fait *blafard*, pour *de couleur effacée*. Voyez *blafard*. On a fait *biffer* de *blafare* par le changement ordinaire de l'*L* en *I*. *Blafare*, *biafare*, *biſare*, BIFFER. Les Italiens ont fait demeſme *fiore* de *flore* ; *Firenza*, de *Floremia*, *piano*, de *plano* ; *pioggia*, de *pluvia*.

BIGARADE. Sorte d'orange : ainſi appelée en Provance ; d'où elle nous eſt venue ; de la diverſité de ſa couleur, & de l'inégalité de ſa figure.

BIGARREAU. Voyez *bigarrer*.

BIGARRER. Paſquier IV. 30. dit qu'au Concile de Vienne ſous le Pape Clément V. l'on fit deffenſes aux Clercs tonſurez de porter *veſtes virgatas & diverſis coloribus partitas*, & que delà nous avons fait le mot de *bigarrer*. Ce qui me fait ſouvenir de ce que dit Servius ſur ces mots du VIII. de l'Enéide, *Virgatis lucent ſagulis : Beni alluſit ad Gallicam linguam per quam virga purpura dicitur*. Iſaac Pontanus dans ſes Additions à ſon petit Gloſſaire Celtique, le dérive de *gbeveren*, qui eſt un mot Flamand & Hollandois qui ſignifie les bordures & les franges des habits. Mais en cela ils ſe trompent tous deux manifeſtement. *Bigarrer* vient de *bivariare*, que l'on a dit pour *biſvariare*. Dans les Provinces d'Anjou & du Maine, & en quelques lieux aux environs de Paris, on appelle *garre* une vache pie, & *garreau* un taureau pie, de *varius* & *varellus*. De *bis* & de *varellus*, on a auſſi appelé *bigarreau* une ſorte de ceriſes, parcequ'elles ſont bigarrées de noir, de rouge, & de blanc. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 858. BIGARELLA *appellant Francoſcelta : Burgundi noſtri* GRAPHIONES. *Nominis utriuſque eadem ratio ac ſignificatio : quòd vario colore ſint ita appellarunt.* γεγγλὸς ὁρινὸς *ſunt* varia. *Inde* graphiones, ποικίλοι *vel* κατάγγελοι *audiere.* Bigarratum *Galli vocant quod eſt variegatum.* De *biſvarius*, on a auſſi fait BIGARRE, que l'on prononce apréſant *biſarre*. Les Eſpagnols diſent *bizarro*, mais pour *brave, leſte*, acauſe que la nuance ou varieté des couleurs contribue extrémement à la beauté des habits. Et les Italiens, *bizzarro*, mais pour *iracunde, ſoriosо*. Cœlius Rhodiginus ſe trompe de croire que *biſarre* ait été dit des peuples appelez *Byzares* : *Dignum verò relatu imaginoſos id genus homines dici paſſim* Byzaros, *credo, ab inconditis moribus populorum, qui in Ponto dicuntur* Byzares, *ut inquit Stephanus. Meminit Valerius Flaccus*

Byzaréſque vagi.

C'eſt au liv. XVII. de ſes Leçons Antiques ch. 3. Mr Ferrari dérive l'Italien *bizarro*, qui eſt le meſme que le François *bizarre*, de *divariare*. Voicy ſa Note : BIZARRO ; *ferè ferus, ferox, & irritabilis. Galli* BIGARRE, *variare, variegare : ut ex Salmaſio docet Menagius.* Unde bizaria, *varius veſtium ornatus, ac multiplex color : quod à* variegare *factum eſt. Alii à* biſvario. *Sed cur* biſvarius ? *qui enim varius & inſtabilis eſt, non ſemel aut bis, ſed ſemper talis manet. Reſtius à* divariare : *quòd à veſtitu ad mentem tranſlatum eſt, de eo qui verili cogitatione huc illuc impellitur, & ſubinde ſententiam mutat*, &c. Anciennement nous appelions les Carmes *les Bigarrez*, acauſe que leurs habits eſtoient en ce tans-là barrez de blanc & de noir. Voyez *Carmes*.

BIGLES. Ce ſont ces petits chiens de chaſſe qui nous ſont venus d'Angleterre, ſemblables à nos briquets, & qui ſont décrits par Oppien ſous le nom d'*Αγλωσσοι*. De l'Anglois *begles*, ou *beagles*, qui ſignifie la meſme choſe. Voyez Ulitius ſur Nemeſien page 353. & 355.

BIGNE. Enflure, tumeur, boſſe. Voyez *bigner*.

BIGNET. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : LAGANUM, *bignet ; ou treſpeau*. Pluſieurs Pariſiens diſent *beignet* : Les Toulouſains diſent *bouguete*, & les Limouſins *bouniet*. *Bounia* en Limouſin ſignifie *faire tromper* : & *bougno*, en Toulouſain, ſignifie *bougne, enflure, tumeur* : ce qui me fait croire que *bignet* vient de l'ancien mot François *bigne*, qui ſignifie *tumeur* ; les bignets s'enflant extraordinairement dans la poille. Et c'eſt auſſi la penſée de Juan Lopez de Velaſco, lequel, ſelon le témoignage de Covarruvias, dérivoit l'Eſpagnol *buñuelo*, qui ſignifie ce que nous appelons *bignet*, de *Bigo*, qui ſignifie une petite montagne. Covarruvias dérivoit *buñuelo* de *pugnus. Dixoſo*, dit-il, buñuelo, *quaſi* puñuelo, *porque tomando un poco de aquella maſa batida, y en ſu punco en el puño, le van apretando poco a poco ſobre el azeite, y aquello que ſe eſprime y cae en la ſarten, o padilla de azeite, es el buñuelo, eſprimiendo del puño.*

BIGORNE. De *bicornis*. C'eſt une enclume à deux cornes.

BIGOT. De l'Anglois *By god*, qui ſignifie par

Digitized by Google

par Dieu. Cambden en sa Bretagne, au chapitre des Normans, produit un passage d'un ancien manuscrit, portant que Rollon Prince des Normans estant convié par ceux qui estoient avec luy de baiser les pieds du Roy Charles le Simple, pour luy rendre grace de celle qu'il luy avoit faite de luy donner sa fille en mariage, il leur répondit *ne sic by God*, qui veut dire en Anglois *non par Dieu*, d'où les Normans furent appelez *Bigods*. Voicy les termes du manuscrit, que Cambden dit étre d'un Monastere de la ville d'Angers : *Carolus stultus dedit Normanniam Rolloni cum filia Gisla. Hic non est dignatus pedem Caroli osculari ; cumque Comites illum admonerent pedem Regis acceptatione tanti beneficii oscularetur, lingua Anglicâ respondet*, NE SE BY GOD, *quod interpretatur* NON PER DEUM. *Rex verò & sui illum deridentes, & sermonem ejus corruptè referentes, illum vocaverunt* BIGOD, *unde Normani adhuc vocantur* BIGODI. *Et hinc forte est*, dit Cambden, *quòd hypocritas & superstitiosos Galli etiamnum* BIGOTS *appelliterm.* Pasquier dans ses Recherches VIII. 2. dérive aussi ce mot *Bigot* de BY GOD. *Got*, dit-il, *en langue Germanique & Françoise signifioit* Dieu : *& de là nous tirons les mots de* Bigot *&* Cagot, *pour dénoter ceux qui avec une trop grande superstition s'addonnent au service de Dieu. Il n'est pas que les pitaux de village pour couvrir leurs blasphemes n'ayent autrefois composé des vocables, ou ce mot de* Got *est tourné en* Goy : *Car quand ils diront* Vertugoy, Sangoy, Morgoy, *ils voudront sous mots couverts dire tout autant que ceux qui disent* Vertudieu, Sangdieu, Mortdieu. *Encore en firent-ils un plus impie qu'quand ils dirent un* Jarnigoy, *qui est tout autant comme s'il eussent dit* je renie, &c. *Comme les paroles se tournent avec le temps en abus, nous ne pensions point mal faire usant de ces mots corrompus non entendus : toutefois il y va de l'honneur de Dieu. Au contraire nous avons tiré en mauvaise part le nom de* Bigot, *qui n'estoit tel sur son premier advenement, parce que Guillaume de Nangi recite que sous le Roy Charles le Simple les Normans desirans estre Chrestiens s'escrierent devant luy* Bigot, Bigot, Bigot, *qui valoit autant*, dit cet Auteur, *comme s'ils eussent voulu dire* de par Dieu. Voicy les termes de Nangy, que Mr du Puy a pris la peine de m'extraire du manuscrit de cet Autheur, qui est dans la Bibliotheque du Roy : *Anno 896. Karolus Simplex Rex Francorum fallo fadere cum Rollone Duce Normanorum ut baptizaretur, dedit ei terram maritimam, ab Epta fluvio usque ad Britannicos limites, cum filia sua Gisla. Qui baptizatus cum tota gente sua à Francone Rotomag. Archiepiscopo Roberius vocatus est. Cum autem Regi Karolo homagium suum postmodum facerent Normanni Gallicè loqui nescientes idiomate proprio prastiterunt juramentum dicentes* BIGOT, *quod interpretatur* per Deum. *Hoc audientes Franci deridebant eos dicentes quid sibi vult istud* BIGOT. *Hinc est quòd Normanni* BIGOT *solent appellari.*

BIGOTERE. Instrument à relever la moustache. De l'Espagnol *bigotera*, qui signifie la mesme chose, & qui vient de *bigotes*, qui signifie *moustaches.*

BIGUER. Terme de Jeu de Cartes. *Biguer une carte avec une autre*, c'est changer sa carte avec celle d'un autre. Peutétre de *vices*, *Vices, vicis, vice, vica, vicare*, *bicare*, BIGUER : comme qui diroit, *invicem permutare.*

BIJOU. De *bisjoculus. Bis-jocus, bis-joculus*, BIJOUL, BIJOU. Voyez *joyaux.*

BILAN. Les Marchands ; & particuliérement ceux de Lyon ; appellent ainsi leur Journal. De *bilanx* : acause qu'ils mettent d'un costé, la mise, & de l'autre, la recette, pour les balancer.

BILBOQUET. C'est un baston crenelé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, à laquelle est attachée une balle de plomb qu'on jette en l'air, & qu'on reçoit alternativement dans les concavités des deux bouts. C'est un mot composé de *bille*, c'estadire une petite boule, & de *boquet*, c'estadire, un petit morceau de bois.

BILLART : Crosse à crosser. Villon dans son Grand Testament :

Et un billart dequoy on crosse.

Ce mot a été fait de celui de *bille*. Voyez *bille. Bille*, en Anglois & en Alleman, signifie *un baston court.* ¶ BILLART se prant aussi pour le Jeu du billart, & pour le baston dont on se sert pour jouer. Voyez le Dictionnaire de Mr de l'Academie.

BILLE : petite boule. Il y a un ancien proverbe qui dit, *J'ai fus braisé, & bille fus tabour*, pour dire une chose mobile. De *pila*, ou de *bulla*. Voyez *boule.* Il y a un autre proverbe qui dit, *billes pareilles* ; lequel proverbe est pris du Jeu du billart.

BILLET. Du Latin-barbare *billettus*, diminutif de *billus*, fait de l'Alleman *bille*, qui signifie la mesme chose, & d'où est aussi venu l'Anglois *bill.*

BILLEVEZE'ES. Rabelais dans son Prologue du livre premier : s'est servi de ce mot, & Mr Sarasin dans sa Pompe Funébre de Voiture. Je ne say pas d'où il vient.

BILLON. C'est un terme particulier de monnoye, qui signifie toute sorte de matiere d'or ou d'argent qui est alliée, c'estadire meslée au dessous d'un certain degré ; & particuliérement de celui qui est fixé pour la fabrication des monnoies. On appelle *billon* la monnoie qui n'a plus de cours : d'où vient cette façon de parler ; *mettre une piece au billon* ; cestadire, au coin de la monnoie, pour la refondre. Les Grecs des bas siécles ont appelé ce coin βιλλωτὸν. Scaligér en son épitre 208. *Quòd βιλλωτὸν sit σφαιρικὸν, id est*, cuneus monetæ, *ut mei Galli vocant, ipse Harmenopulus testatur. Unde autem dictum, non obscurum ; quum sit vox detorta ex Latino* : bulla *enim est diploma regium. Ita quoque dicta est moneta matrix, quia regiam habeat effigiem.* Voicy l'endroit d'Harménopule, qui est du liv. VI. tit. 14. paragr. 26. Μοίτα ἢ καλοῦται τὸ ἀρχέτυπον σφαιρικὸν, ἢ βιλλωτὸν, μεθ' ὧν ἡ τῶν νομισμάτων τύπη διαχαράττεται. Voyez Meursius & Mr du Cange dans leurs Glossaires du Grec-barbare, & Gretserus sur Codin pag. 145. & 208. Les Espagnols usent du mot de *vellon* en la mesme signification. *Moneda de vellon.* Covarruvias dérive ce mot

de *vellus* ; parceque, dit-il, les Romains marquoient anciennement leur monnoie de cuivre, de la figure ou représentation d'une brebis. Antonius Nebrissensis auteur de *vellon*, a dit *villon*, qu'il dérive de *vilis*. Tout cela est ridicule. *Billon* vient de *bulla*. *Bulla, bulle billonis*, byllone, BILLON. Voyez Bouteroue pag. 142. *Es d'autant*, dit Bouteroue, *que les espèces décriées & envoyées au billon, étoient celles que l'on avoit trouvées défectueuses en poids & en loy, & qu'étant toutes fondues en masse, la matiere se trouvoit au dessous du titre & de la loy portée par l'Ordonnance, de là est venu sans doute notre usage de nommer* Billon *toute matiere d'or ou d'argent décriée, & qui se trouve à plus bas titre que celui de l'Ordonnance. De là est venu aussi le mot de* billonner, *qui est pris en bonne & en mauvaise part*, &c.

BINER. C'est leur donner un segond labour. *Binus, binare*, BINER. *Biner des Messes*, c'est dire deux Messes par jour. Ce mot est fort usité en Champagne.

BINNE. Voyez *pinne*.

BIQUE : pour *chèvre*. Belleau, en la 2. Journée de la Bergerie, dans l'Eglogue sur la guérison d'Amour:

Si qu'en peu de séjour mes Biquettes barbues.

La Coutume de Troye, Titre 10. des Bois, Eaux, & Forests, article 8. 20. 18. *En bois & forests de vente, l'on ne peut, ou doibt, mener aucunes bestes vain-pasturer, jusques à cinq ans passez, après qu'ils sont coupez, pour la conservation des rejets, & rewenues, jusques à ce que le Bois se puisse défendre suffisamment : Après lequel temps, l'on peut vain-pasturer en tous les Bois, de chacun an, comme dessus est dit : fors en Bois de garenne & de défense : excepté que chèvres, ou biques, ny peuvent être menées, apeine d'amende arbitraire.* En quelques lieux d'Anjou, & aux environs de Paris, on appelle encore présentement les chévres *biques*. De *bicca*, Latin-barbare inusité. De l'Alleman *bock*, qui signifie *bouc*, on a dit *beccus, buccus, beccus & biccus*. Et ces mots ont été dits de différants animaux. De *buccus*, nous avons fait *bouc*, pour dire *un bouc* ; & les Anglois *bucke*, pour dire *un daim*. De *beccus*, les Italiens ont fait *becco*, dans la signification de *bouc*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *becco*. De *bicca*, féminin de *biccus*, nous avons fait *bicque*, dans la signification de *chèvre*. Je croy aussi que nous en avons fait *biche*, pour la fémelle du cèr : Et ce qui me le fait croire, c'est ce que je viens de remarquer que les Anglois appellent un daim *bucke*. Ils appellent aussi *bieth* une chienne : Et nous appelons *bichon* une sorte de chien, Voyez *bichon*, & *biche*.

BIRETTE. Sorte de bonnet en forme de calle de laquais, que portent les Novices Jésuites. De *birrum*, ou *birrus*, qui est un ancien mot Latin. Le Scholiaste de Juvénal sur ce vers de la Satire 8.

Tempora Santonico velut adoperta cucullo:

Id est, birro Gallico. *Nam apud Santonas, oppidum Galliæ, conficiuntur.* Le Scholiaste de Perse, sur ce vers de la Satite 1.

Scis comitem horridulum tritâ donare lacernâ:

Scis birrum atritum comiti condonare. Tertullien *de Pallio : vestigia cestuum birrus occupavit. Lucus Eburonum, & birrus. Amsanctum. birrum villosum.* Suidas : ὑποκισὶς . μαντὴν βυρσικὸν . κάλυπτρα ἢ μανδύων, ἢ βίρρων. Le Code Théodosien liv. 2. Tit. *De habitu quo uti oportet inter urbem : Servos sanè omnium, quorum tamen dominos sollicitudine militia constat non teneri, aut birris uti permittimus, aut cucullis.* Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 390. Meursius dans son Glossaire Grec-Barbare au mot βίρρος ; Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *birretum*. *Birrus*, selon Isidore, a été fait du Grec βίρρος, qui est la mesme chose que πυῤῥὸς, cestadire *rougeâtre*, d'où βυῤῥίας, nom propre d'homme. Les Italiens disent *berretta & barretta*. Nous appelons en Anjou *birette* la cale des laquais. Voyez *barretto*.

BIRLOIR. Nous appelons ainsi cette petite machine qui sert à arrester un chassis quand il est levé. De *girulatorium*.

BIRONNE. On appelle ainsi un giblet en Poitou, & en quelques lieux de Languedoc. Les Espagnols *barreno* dans la mesme signification. Et comme nous disons d'un homme qui a l'esprit de travers, qu'il a un coup de giblet dans la teste, ils l'appellent aussi *barreñado*. Il y a apparance que lorsqu'on a dit qu'un homme avoit un coup de giblet dans la teste, on a fait allusion au trépan, qui est une operation de Chirurgie, par laquelle les fonctions de l'esprit reçoivent souvent quelque alteration.

BIS : pour *noirastre*. Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *bifus*, le dérive de l'Italien *bigio*, qui signifie la mesme chose que *bis*. Dautres dérivent l'Italien *bigio* du François *bis*. Quoy qu'il en soit, notre mot *bis* signifie *noir, noirastre*. Ainsi nous disons *du pain bis*, pour dire *du pain noir*. Daléchamp, au livre 4. de son Histoire des Plantes chapitre 10. dit que *bis* en cette façon de parler, a été fait de *brica*. Voicy ses termes : *Ruellius bricam quoque non longè dissidere credit ab ea fruge qua Gallis secale vocatur: ex qua panis fit : ater quidem ; sed recens non insuavis : ab eaque nomen bizi panis in vulgus nostrum manasse putatur : extrita litera : bizum enim panem, nigrum vocamus.* Daléchamp se trompe. *Pain bis* a été dit de sa couleur noire: du mot *bis* ; duquel mot plusieurs autres choses de couleur noire ont pris leur dénomination: comme le *vent de bise* ; *bise*, oiseau : & *bigione*, mot Italien, qui signifie *béccasigne*, & une espéce de gomme. Il est difficile de dire d'où vient ce mot *bis*, comme il est commun aux trois Langues sœurs, cestadire, à l'Italien, à l'Espagnol, & aux François ; car les Espagnols disent *baço* ; j'ay cru autrefois qu'il venoit du Latin *piceus*. Mais la poix étant de couleur non pas noirastre, mais tres-noire, j'ay abandonné cette pensée. Et j'avoue présentement que l'origine de ce mot m'est inconnue. Mr Ferrari dans ses origines de la Langue Italienne, dérive *bigio de bilicium. Vulgo*, dit-il, panno bigio *appellamus pannum crassiorem. Veteres* Siolecium

dixerunt:

Digitized by Google

dixerunt : qualem Juvenalis, crassum, durumque cucullum, Et malè percussum textoris pectine Galli. *Ex quo ferme Francisceni vestes confiicium. Unde existimo* bigium *dici*, *quasi* bilicium : *hoc est, duplici licio crassiore textura confectum.* Je ne m'amuserai point icy à réfuter cette étymologie : car elle se réfute d'elle mesme. ¶ Voyez *bise* & *biset*.

BISBILLE. Murmure. De l'Italien *bisbiglio*, fait par onomatopée. Voyez mes Origines Italiennes au mot *bisbiglio*. Je remarqueray icy en passant, que nous n'avons point de lettre dans notre Langue pour répresanter ce *glio* des Italiens, & qu'il seroit à propos d'inventer pour cela une sorte d'*L*.

BISCAPIT. Ce mot est entierément consacré aux Chambres des Comptes ; où, quoyque Latin, il passe pour François. Il se dit de l'action d'une partie prenante, qui reçoit deux fois ce qu'elle ne doit recevoir qu'une. La peine du biscapit est la restitution du quadruple.

BISCUIT. De *biscoctus* : d'où les Italiens ont aussi fait *biscotto*. Guillaume dans la Vie de St Bernard : *Sicut solent, qui maria transeunt, panem ferre biscoctum.* Les Grecs ont dit demesme δίπυρος ἄρτος. Le Sr Guillet, dans son Dictionnaire, & de la Marine, a remarqué que l'on cuit deux fois le biscuit pour les petites traversées, & quatre fois pour les voyages de long-cours. *Biscotta, biscotte*, au lieu de *biscoctum*, se trouve dans Abbo. Voyez Barthius XXXV. 19.

BISE. Vent. De *bisa*. Lipse dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, fait mention d'un ancien Psautier écrit quelque tans après le regne de Charlemagne, où le Latin est expliqué entre les lignes par l'Alleman. Parmy ces mots Allemans, il y en a plusieurs qui ne sont plus maintenant en usage: dont Lipse a fait une liste, imprimée dans cette Lettre 44. Et dans cette Liste, le mot de *bisa* y est expliqué par celui de *turbo*. Bisa, *turbo* : ut *Gallis* vent de bise. Ce sont les termes de Lipse. Isac Pontanus au chapitre dernier du livre 4. de ses Origines Françoises, a cherché inutilement l'origine de ce mot. Voicy ses paroles : *Ventorum nomina omnia cum Germanis, Belgis, Britannisque, penitus adhuc sunt Gallis eadem. Caussam autem cur ea cum reliquis non immutaverint, sed sola atque inviolata hactenus permanserint, hanc existimem, quòd Romani cùm terrâ potius quàm mari rem adversus Gallos gesserint, reservasse etiam Gallos, ut pote nemine alias addocente, familiares, sibique proprias, in rebus nauticis maritimisque vocabula. Hinc Occidentalis ventus, qui Anglis* West-Wint, *Belgâ, Germanique* Westen *appellant. Gallis est* vent de Ouest. *Auster verò, qui Germanis* Suydem Windt, *Anglis* Sout Windt: *Gallis item est* Sud. *Orientalis, qui* Oosten *Germanis, Anglis* East, *Gallis dicitur* Est. *Qua dialectus maximè cum verbis Taciti consonat, quibus Æstios eos nuncupavit; idque ipsorum vocabulo, qui hodieque orientaliores versus Boream habitant. Denique Septentrionalis, quem Angli, allique omnes, & ipse Magnus Carolus* Noort, *&* Noorden, *nominat : Gallis est* vent de bise. *Quo uno abire à nobis videantur, & usitatam Latinis* Borea *vocem quodammodo amulari. Sed vanes nentiquam habet. Immo verum, vetusque Teutonicum idem est : & forsasse inter ea ventorum nomina, quæ, ut barbara, reformasse Carolum dixit Eginhardus, reponendum. Nam* biesen, & biisen, *astu agitari, Belgis significat. Scarabeum quoque alis strepitantem, & cum impetu se moventem*, biesbont *Flandris hodieque dici, Glossaria ejus Lingua indicant. Est & Latinum Psalterium cum Interpretatione Germanica vetustissima ; ut pote Ludovici Pii, aut illis temporibus concinnata ; in quo* Bisa *pro* turbine *positum diserte legitur. Unde & Lipsii Glossariolum ex eo collectum :* Bisa turbo: *ut Gallis*, vent de bise. Mais je suis fort de l'avis de Mr Huet, qui dérive ce mot *bise* du mot *bis* en la signification de *noir*. *Septemtrionem Veteres caliginosum, & densis tenebris obsitum censuerunt. Ideo ζοφον, apud Homerum, Strabo* Septentrionem *interpretatur. Tibullus Panegyrico ad Messalam, de Septentrione :* Illic & densa tellus absconditur umbrâ. *Arabes quoque mare Septentrionale*, tenebrosum *appellant. Ita Geographus Nubiensis. Hinc & Aquiloni vento nomen : aquilus enim color, niger est.* Glossarium : aquilum, μέλαν, ἀπὸ τοῦ ἀκύλους. *Suetonius apponit candido. Festus*, fuscum *& subnigrum interpretatur. Eodem sensu dixit Plautus* corpus aquilum. *Eidem dicitur &* aquilo. *Nos Galli dicimus* la bise, *pari significatu : nam* Gallicè, Bis nigrum *sonat. In quibusdam Gallia nostra* locis, *ventus Thracius*, niger *vocatur.*

BISEAU. Les Parisiens & les Normans l'appellent *la baisure* : ce qui a fait croire à quelques uns que *biseau* a été dit par corruption, pour *baiseau* ; comme qui diroit, l'endroit par où les pains se baisent. Je croy qu'il a été dit du Latin *bis*. Voyez *besson* & *besas*.

BISET. Oiseau. Belon liv. 6. de la Nature des Oiseaux chap. 11. dit que cet oiseau a été ainsi nommé de sa couleur bise, cestadire noirâtre. Jules Scaliger dans ses Commentaires sur les livres d'Aristote de l'Histoire des Animaux page 248. dit la mesme chose. C'est une étymologie indubitable. Les Grecs l'ont appelé demesme πελιάς. Car πελιὰς a été fait de πελὸς, qui signifie *noir*, & qui l'a été d'ἅλς inusité, qui signifie la mesme chose ; d'où μέλας ; & πελιδνὸς *lividus*, & ἀφελὴς *niger*, & ἀφελίζων, qui se dit du raisin qui commence à noircir ; & ἁλιάω, c'estadire une fille qui a les yeux noirs ; & *merulus*, cestadire *un merle* : ce que je fais voir dans mes Origines de la Langue Grecque.

BISET : comme quand on dit, *caillou biset*, ou *biseté*. Mr Bochart estime que *biset* a été dit en cette signification pour *bisec*, de βῆσσα, qui signifie *une petite pierre*, dont vous trouverez des preuves dans Meursius au mot βῆσσα. Les Chaldéens usent de פרזא *bizeca* en la mesme signification. Voyez les Proverbes XXVI. 8.

BISQUE. Terme de Jeu de paume. L'Origine de ce mot est aussi inconnue que celle du Nil.

Bisque. Potage succulant. Quelques-uns croyent que ces potages ont été ainsi appelés, parcequ'ils ont été premiérement inventés dans la Biscaye. Et comme ils sont gluants & pasteux,

Digitized by Google

pasteux, n'y aïant presque point de bouillon, d'autres ont cru qu'ils avoient été ainsi appelés de *viscus*. Mais pour en parler sincérement, l'origine de ce mot n'est pas plus connue que celle de *bisque*, terme de Jeu de paume.

BISSAC. De *bisaccium*, ou *bisaccum*. *Bisaccium* se trouve dans Petrone : *exterior in promisidari afellus erat Corinthius cum bisaccio positus*. Voyez *besace*.

BISSE. Terme d'armoiries : qui signifie particuliérement *la couleuvre de Milan*. De l'Italien *biscia*, qui signifie *un serpent*. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie du mot Italien *biscia*. Le Landino & Mr Ferrari croyent que ce mot a été fait de *sibilum* : & Mr Ferrari l'en fait descendre par cette échelle : *sibilum*, *sibila*, *bisila*, par métathése, *bisa*, BISCIA. Mr Ferrari ajoute, que *biscia* peut avoir été fait d'*anguicula*. *Anguicula*, *ambiscia*, BISCIA. Le P. Menestrier à la page 526. de son liv. de l'Origine des Armoiries demande si ce mot ne viendroit point du mot François *bis*, qui signifie *gris cendré*; le serpent des armes de Milan étant cendré. Toutes ces étymologies de ce mot Italien ne me plaisent pas. Et je suis très persuadé que ce mot a été fait de celui de *bestia*, par le changement de l'*E* en *I*; comme en *dimane*, de *demane*; & en *disse*, de *desse* : & par celui du *T* en *C*; comme en *pascia*, de *pastea*; & en *angoscia* d'*angustia*. Et ce qui ne confirme pas peu cette étymologie, c'est cet endroit du chapitre dernier des Actes des Apôtres, *Vipera à calore cum processisset, invasit manum ejus. Ut verò viderunt Barbari pendentem bestiam de manu ejus*, &c. *Et ille quidem excutiens bestiam* : où une vipére est appelée *bestia*. Les Grecs ont demesme appelé un serpent θηρίον, qui signifie *une petite bête*. Cette signification du mot θηρίον paroist par celui de θηριακὸν, qui signifie remède contre le venin des serpens. Cette étymologie n'aïant pas plu à Mr Ferrari, je luy en ay proposé une autre. La voicy : *ἴσις*, *ophisicus*, *ophisicus*, *fisicus*, *fiscia*, BISCIA.

BISSESTRE : malheur. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, mais comme un mot très-bas. Moliere s'en est servi dans son Etourdi.

Et bien ne voila pas mon enragé de Maistre ?
Il nous va faire encore quelque nouveau bissestre.

Voyez *desastre*.

BISTOURI. Instrument de Chirurgien : petit rasoir : ainsi appelé, parcequ'il est retourné.

BISTOURNE'. *Cheval bistourné*. C'est un cheval à qui on a tors les testicules. ὀπίσω, ὄκκλιω ; ou plustost, στρεβλόω. Jules Scaligér contre Cardan 277. *Vasconici verveces, nihil horum sunt, sed στρεβλόμενοι : quod ipsi* bistornare *dicunt*.

BITARD. Rabelais 2. 27. *Les asnes de deux bitards*. On appelle ainsi dans le Poitou une otarde. *D'avis tarda. Avis tarda, vistarda, bistarda, bistardus*, BITARD.

BIWACHT. Garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la surcté d'un camp. C'est un mot Alleman, composé de *bey*, qui signifie *auprés* ; & de *Wacht*, qui signifie *le guet de nuit*. Les Allemans disent *bewachen*, & *die Wache halten*, pour dire *faire le guet*. Et ils appellent *die Wache*, celui qui fait la garde ; le Sentinelle.

B L.

BLAFARD. De couleur effacée. Nicot le dérive de βλάπτω : qui est une étymologie ridicule. Mr Guyet croyoit qu'il venoit de βλαξ, βλακὸς, *blax blacis*, *blacarius*, *blasarius*, *blasaris*, BLAFARD. Duquel mot il tiroit aussi celui de *blême*. βλαξ, βλακὸς, βλακικὸς, *blacimus*, BLÊME : *blacimire*, BLÊMIR. Voyez *bisser*, & *blême*. Les Allemans disent *blesfarb*, pour dire *de couleur de plomb*. Henri Etienne, Périon, Trippault, & Mr Lancelot, le dérivent de φλαῦρος, qu'ils expliquent *aridus*, *squalidus*, *malè colorus*, infirme, défiguré : qui est une étymologie sans aucune apparance de vérité.

BLAIRIE. La Coutume de Nivernois art. 7. *Nul ne peut avoir droict de Blairie s'il n'a droit de Justice*. Coquille quest. 263. *Le droict de Blairie en soy est droit de Haute-Justice dépendant de Régale, dont l'exercice & preuve par ancien establissement a esté attribué aux Seigneurs, non pour l'avoir opinio juris & ex se, mais pour en avoir l'utilité sous la reconnoissance de la superiorité du Roy. Car de vray le droict de Régale, &c. Le droict de Blairie pour un des chefs consiste au passeige des bestes, ez grands chemins publics & autres lieux qui ne sont en la propriété d'aucun. Et en l'autre chef, est pour le passeige des bestes ez héritages qui sont propres aux particuliers : & ce pour le temps que lesdits héritages ne sont de défense : comme ez prez, quand ils sont despouillés de premiere & seconde herbe : ez terres non labourées ny ensemencées : ez bois, pour le temps qui ne sont de garde : pourveuque tels héritages ne soient clos ne fermez ; car audit cas, ils sont de défense en tout temps. Ce qui dépend de l'ancienne Loy politique, &c. Ce droict est tel que les sujets d'une Justice ne peuvent envoyer leurs bestes passager en autre Justice sans permission du Seigneur Justicier du lieu où est le passage. Ce droict a été appellé* BLAIRIE, *en pourceque la prestation est en bled, en pourceque le passage*, ut plurimùm *est en pays de bled après les terres despouillées*, &c. BLAIRIE a été fait de *bladaria*, formé de *bladare*. Voyez *blé*. De *bladaria*, on a aussi fait *blaterie*. Le Titre de la Fondation de Notre Dame de la Guerche en Bretagne : *Je donne la disme de Martigné : scavoir est la moitié de toutes blasteries & pailles*.

BLAISCHE. Nous appelons *un blaische* un homme de peu de mérite. De βλαξ, qui signifie *stolidus*, *supinus*, *iners*.

BLAMER. Voyez *blasmer*.

BLANC. Lat. *albus*. Méric Casaubon dans sa Dissertation de l'Ancienne Langue Angloise, pag. 329. le dérive de λάευκος. Jules Scaligér contre Cardan le dérive de βλαξ. *Vulgus olim album dicit* blanc, *quod à Græco est*, languidum *significante. Sanè umbratilem colorem sic primùm à militibus exprobratum puto. Vox est pervulgata* βλαξ. *Theophrastus in* 3. *de Caussis*, *alba omnia putat imbecilliora*. Je croy avec Mr Guyet qu'il

Digitized by Google

qu'il vient d'*albicus* ; d'où les Italiens ont auſſi fait *bianco* , & les Eſpagnols *blanco*. *Albus albi*, *albicus* ; & par tranſpoſition , *blacus* ; & par contraction , *blacus* ; d'où *blancus* , par l'epenthèſe ordinaire de l'*N*. *theſaurus*, *thenſaurus* &c. *Albicare* ſe trouve dans Horace. *Nec prata canis albicant pruinis*. Ainſi d'*albidus* nous avons fait *blond* ; & les Italiens *biondo*. *Albus*, *albidus*, *blaidus* , *blaydus* , *blaundus* , *blondus* , BLOND, BIONDO. *Albianus* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. *Αλβιανος*, *albianus*: d'où *blanc* & *bianco* peuvent auſſi être dérivés. *Albianus*, *albianicus*, *bianicus*, *biancus*, BIANCO : *blanicus* , *blancus*, BLANC. Et cette échelle me plaiſt davantage que l'autre. *Blanck* en Alleman ſignifie luiſant, éclatant : il ſe prend auſſi pour *blanc*. Les Allemans diſent *bleychen* , & les Anglois *to blanche*, pour dire *blanchir*. *blanck*, en Anglois & en Ecoſſois, ſignifie *noir*.

BLANC : pour *ſcopus*. *Quia color ille facilius perſpicitur* , dit Paſſerat ſur Tibulle page 106.

BLANC. Ville de Berry. D'*Oblincum*.

BLANCHET. Sorte de camiſole : ainſi appelée parce qu'elle étoit originairement d'étoffe blanche.

BLANCS. Eſpéce de monnoye : ainſi appelée, à la différance des ſous nérets. Une Chartre d'Alain Fergent , Duc de Bretagne , de l'an 1087. *Tunc temporis currebat in Britannia moneta argentea, valente quilibet albo argenteo ſex denarios Turonenſes : & parvi denarii nigri currebant tunc in Britannia. In qua quidem moneta alba erant inſculpta duæ hermineæ Cruces, & in pila tres hermine. In cujus quidem monetæ margine, ſeu circumferentia , erat ſcriptum ſic* , MONETA ALANI DEI GRATIA BRITONUM DUCIS. Les Italiens diſent demeſme *bianco*, pour une eſpéce de monnoye , & les Eſpagnols *blancos*. Et les Latins ont dit *albi* dans la meſme ſignification. Metellus Quirinus , Ecl.3. *Argenti dedit albos*. Le Vieux Gloſſaire : *aſprum, ſlaveur d'argent*. Les Latins ont dit demeſme *flavi* , pour une ſorte de monnoye d'or. Martial XII. 66. *An de moneta Cæſaris decem flavos*. Car *flavos* en cet endroit eſt dit elliptiquement pour *flavos nummos* , ceſtadire *aureos*. Le meſme Poëte liv.14. epig.12. qui a pour titre *Loculi eborei*.

Hos niſi de flava loculos implere moneta
Non decet : argentum vilia ligna ferant.

Cette explication me plaiſt davantage que celle de ceux qui expliquent *flavos* pour *flavios* ; de l'Empereur Domitien qui s'appeloit *Flavius Domitianus* : qui eſt l'explication de Bouteroue. ¶ Voyez cy-deſſus au mot *aſpre*, & le Gloſſaire de Lindembrog au mot *denarius* , & celui de Spelman au mot *albus*. Nous avons eu pluſieurs piéces de monnoye appelées *blancs*. I. Les grands blancs au Soleil, de Louis X I. eſtimés par l'Ordonnance à 13. deniers, d'où ils furent depuis appellés Treizains. II. Les Blancs au *K* couronné, appelés vulgairement *Karolus*. III. Les piéces de ſix blancs , appelés autrement *Nieſtes* par corruption au lieu de *Neſtes* , parcequ'elles furent premiérement batues à Paris dans la Tour de Neſle , près l'Hotel de Nevers (aujourd'huy l'Hotel de Conti) en 1549. Cette tour a été démolie depuis quelques années. IV. D'autres piéces de ſix blancs de 1577. nommées *Pignatelles*, de Jaques *Pignatel* , Officier des Monnoyes, qui en donna l'avis, & qui depuis fut pandu pour en avoir fait de fauſſes. Voyez Mr Bouteroue, & M^r le Blanc dans leurs Traités des Monnoyes.

BLANDE. Eſpéce de lézard qui mange le blé. Scaligér contre Cardan chap.185. *Vaſcones* blandam : *fortaſſe quas βλαῖλας* ; *horreorum enim peſtem autumant*.

BLANDUREAU. Sorte de pomme. Rabelais 3. 42. *Un quarteron de pommes de blandureau*. De leur blancheur & dureté.

BLANQUE. De l'Italien *bianca* : car la Blanque nous eſt venue d'Italie. Et les Italiens l'ont appelée *Bianca* , en ſouſentendant *carta*, acauſe des billets blancs qui y ſont en plus grand nombre que les billets noirs. Voyez Paſquier VIII. 49.

BLASMER. De *blaſphemare* ; d'où les Italiens ont auſſi fait *biaſimare* , *Blaſphemium* pour *blaſme* , ſe trouve dans Gregoire de Tours liv.5. de ſon Hiſtoire chap.43. & dans Fredegaire : & *blaſphemia* dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe. Voyez Nicot dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe, François Pithou, Spelman & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires. Un Prédicateur Anonyme dans le 3. de ſes Sermons prêché dans la ville d'Orleans : *Qui blaſphemat hominem de hoc, quod non habet divitias neque bonas veſtes, hoc blaſphemia eſt ſecundum verò blaſphemat de hoc , quòd ſuperbus & leccator & jaunus, hoc blaſphemia eſt gravis & fortis*. Ce paſſage a été produit par le P. Labbe dans ſes Etymologies Françoiſes au mot *blaſphemer*.

BLASON. Il y a diverſité d'opinions touchant l'Etymologie de ce mot. Louvan Geliot dans ſon Indice Armorial : *Quelques-uns tiennent que* blaſon & blaſonner *viennent de ce mot Alleman* blaſen , *qui ſignifie* tonare , ampullare , turgeſcere , *& que les Heraults blaſonnent les armoiries d'un Prince ou Seigneur , ils recitent la haute & myſtique ſignifi cation du blaſon d'iceluy, y ajoutant ſes louanges , hazardeuſes entrepriſes, & proueſſes avec des termes enflez & pleins de gloire , pour montrer qu'ils portent tel blaſon à juſte cauſe : & ainſi* blaſonner *ſignifie* louer. *Et le Blaſon de la Roſe , c'eſtoit un Poeme qui contenoit les louanges de la Roſe : encore qu'en ſens contraire l'on prenne quelquefois* blaſonner *pour* blaſmer. Le P. Meneſtrier a ſuivi cette opinion dans ſa Methode du Blaſon , pag. 4. Voicy ſes termes: *C'eſt auſſi de l'Alleman* blaſen , *qui ſignifie* ſonner du cor ou de la trompe , *qu'eſt venu le mot* blaſon : *parceque ceux qui ſe preſentoient aux pas d'armes & aux tournoyt , ſonnoient de leurs trompettes , prouvoient leur nobleſſe , & préſentoient leurs deviſes & leurs livrées , & leurs cimiers pour s'y faire recevoir : & les jeunes Chevaliers portoient anciennement leurs deviſes peintes ſur leurs écus, ou ſur leurs cotes d'armes. Ce qui a fait croire à quelques uns que le mot* BLASON *avoit été fait de* LATIO ; *en y prépoſant un B , comme en* BRUIT *de* RUGITUS, &c. *Et delà vient diſent-ils, que quand nous parlons des armoiries de quelqu'un, nous uſons du mot* PORTER. *Il porte d'or à un lion de ſable.* Mr Bochart eſt d'un troiſiéme avis. BLASON,

Digitized by Google

dit-il, *s'appelle autrement en Anglois* cognizance, *d'un vieux mot Normand : parceque c'eſt ce qui fait connoiſtre celui qui le porte. Demeſme* Blaſon *ſignifie ce qui eſt public. Car en Anglois* to blaſe, *c'eſt publier :* blazing, *c'eſt publication. A* blazer, *c'eſt un Crieur ou Héraut, qui publie.* ¶ C'eſt de moy dont parle le P. Menestrier quand il parle de ceux qui font venir *blaſon* de *latio lationis.* Car c'eſt l'opinion que j'ay ſuivie dans la premiere édition de ces Origines.

BLASONNER. Comme les Latins ont dit *elegiam* en bonne & en mauvaiſe part. Nos anciens Poëtes François ont uſé demeſme du mot de *blaſonner* : Charle Fonteine dans ſon Art Poetique chapitre 10. *Le Blaſon eſt une perpetuelle louange ou continu vitupere de ce qu'on s'eſt proposé de blaſonner.*

BLAVEOLE. Fleur, ainſi appelée de ſa couleur bleue. *Blaveus, blaveolus, blaveola,* BLAVEOLE. Les Grecs pour la meſme raiſon l'ont appelée *ανθος.* Voyez, *bleu.*

BLAVET. C'eſt la meſme choſe que *bluet.* Voyez *bleu* & *bluet.*

BLE', ou, comme on écrivoit anciennement, BLED. Du Latin-barbare *bladus*, ou *bladum*, qui ſignifie : *fruit, ſemence :* d'où vient *imbladare*, pour dire *enſemencer :* dont nous avons fait EMBLAVER. *Bladum* vient, ſelon Voſſius livre 3. *de Vitiis Sermonis*, chap. 3. & 24. du Saxon *blad*, qui ſignifie la meſme choſe ; Et les Flamans appellent *blad blade*, & *bladinge*, le revenu des champs. Les Italiens diſent *biada*, pour dire *du blé*, qu'ils ont fait de *biada*, qu'on a dit, par métaplaſme, pour *bladus*, ou *bladum*. Et c'eſt de ce mot de *bladu*, dont nous avons fait BLE'Z, qui ſe trouve en la ſignification de *blé* dans la Coutume d'Orleans article 74. Quelques-uns dérivent *bladum* de βλαστω, *germen*, fait de βλαστειν, ou βλαστανω, *germino*.

BLEIME. Mal de cheval. Le Sr Guillet dans ſon Art de monter à cheval : *C'eſt une inflammation cauſée par un ſang meurtri dans la partie intérieure du ſabot vers le talon entre la ſolle & le petit pied.*

BLE'ME. βλαξ, *blax, blaxis, blaximus, blaſimus*, BLE'ME. Voyez *blafard*. Le P. Labbe dans ſes Etymologies Françoiſes, au mot *blafard*, dit que quelques-uns font venir *bleme* des Blémes, ou Blémyes, peuples d'Afrique, ou d'Arabie : qui eſt une étymologie toutafait inſoutenable.

BLE'QUE. Mot Norman. *Poire bléque, pomme bléque* : c'eſt-à-dire, plus que molle.

BLE'REAU. Sorte d'animal. Mr de Saumaiſe à la page 316. de ſes Commentaires ſur Solin, dit qu'il ne ſait pas ſi ce mot ne vient point de *glerellus. Quos hodie* blerelles *vocamus, haud ſcio an lita dicti ſint quaſi glerelli : nam* T & B *ſæpe confunduntur. Diverſi tamen à gliribus, ſed ſomno pariter pingueſcunt.* Et en la page 1009. il dit affirmativement qu'il en vient. BLERELLOS, *quaſi* glirellos *appellamus.* Mr Guyet le dérivoit de *melerellus*, formé de *melis. Melarus, melarellus, belarellus*, par le changement ordinaire d'M en B, *blerellus* BLEREAU. Voyez *belette.* Voyez auſſi *bedeau.*

BLESSER. De *laſare* : en y prépoſant un B. *Lado, laſi, laſum, laſare, blaſare,* BLESSER. Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, ch. 49. *Et conſona n non erit etiam præpoſita ut à Latino* laſura BLESSURE. Nos Helleniſtes le dérivent de βλαπτω, ſortille premier de l'infinitif de βλαπτειν.

BLETTE. Vieux mot, uſité à la campagne ; qui ſignifie une motte de terre. De *Glitta. Gleba, glebula, glebuletta, buletta, bletta*, BLETTE.

BLETTE : eſpéce de portée. Trippault le dérive de *Beta*. On l'appelle en Anjou & en Normandie, *des bettes.*

BLEU. De l'Alleman *blo* qui ſignifie la meſme choſe, & d'où les Anglois ont auſſi fait leur *Blaveus*, ſe trouve dans les Auteurs du bas ſiécle *bleus*, que Méric Caſaubon dans ſa Diſſertation de l'ancienne Langue Angloiſe pag. 316. derive du Grec αλιγω, *ſubmiger, ſubfuſcus.*

BLINDE. C'eſt un certain obſtacle qu'on met ſur les tranchées d'approche, lorſqu'on eſt obligé de les faire enfilées, qui empeſche qu'on ne ſoit vu des aſſiégés. Ce mot nous eſt venu de Hollande, où il eſt en uſage en la meſme ſignification : & il a été fait du Hollandois, ou de l'Anglois, ou de l'Alleman, *blind*, qui ſignifie *aveugle.*

Blinde ſignifie auſſi une voile qui eſt attachée ſur le devant du vaiſſeau, & qui empeſche en quelque façon que celui qui eſt au gouvernail, ne puiſſe voir devant lui au delà du navire.

BLOC de marbre. C'eſt une maſſe de marbre groſſiérement ébauchée. Et BLOC au pays Chartrain & en Champagne, ſignifie un gros morceau de bois. Et de là, *en bloc*, pour dire *en gros.* Voyez *blocus.*

BLOCUS. De l'Alleman *blockus*, qui ſignifie un boulevart de bois à l'épreuve du canon, & qui eſt compoſé de *bloc*, ceſt-adire *bilot*, & de *hus*, qui ſignifie *maiſon.*

BLOND. Mr Bochart & Mr Huet le dérivent du Bas-Breton *belin*, qui ſignifie *blond* ſelon la remarque de Cambden. Et ils croyent que *Belenus*, nom ancien d'Apollon en Gaule, a été dit de ce mot Bas-Breton *Belin* : Et que *Belin* a été fait de βάλιν. Les Bretons diſent *melen*, pour *jaune, feurdilliſen melen*, lis jaune : *paſtonnades melen*, paſtonnade jaune : *vi adaou melen*, œuf à deux jaunes : *melen vy*, jaune d'œuf. Mr Guyet le dérivoit d'*albus. Albus, albidus, blidus, blodus, blondus.* Mr Ferrari le dérive d'*apluda.* Voicy ces termes au mot *biondo : Reſtius tamen puto* BLUNDUM *eſſe à vetere voce* apluda, *qua licet purgamentum milii, & panici, ſignificet, etiam pro palea ſumitur, cujus color flavus.* M^r de Caſeneuve a u la meſme penſée. Voicy ſes termes : BLOND, *la couleur blonde, que les Latins appellent* flavus *eſt proprement celle de la paille & des moiſſons. Elle a pris nom d'un ancien mot* ablunda *qui ſignifie* paille. *Papias en ſon Gloſſaire*, ablunda palea. *Et ainſi on a dit* couleur blonde, *pour* couleur d'ablonde, *c'eſt à dire, de paille.* Cette étymologie, que j'ay improuvée dans mes Origines de la Langue Italienne, ne me déplaît pas préſentement. Mais *blond* ne viendroit il point de *bladum ? Bladum, blandum, biodum, blondum.* Le blé eſt de couleur blonde.

BLOTIR. On dit *une perdrix blotie*, pour dite

Digitized by Google

dire une perdrix qui s'eſt cachée. De *blotte*. Voyez *bloutre*. Nous diſons en Anjou, *une perdrix qui s'eſt motée*. Paſquier VIII. 17. s'eſt ſervi de ce mot *blotir*, *une infinité de voleurs n'euſſent eu moyen de ſe* blotir *en lieux forts*.

BLOTTE. Voyez *bloutre*.

BLOUSE. Trou qui eſt au coin & au coſté de la table du billard, & où l'on pouſſe la bille de celui contre qui on joue. Et delà, cette façon de parler, *ſe blouſer*, pour dire *ſe perdre ſoy-meſme*. Ce mot ſemble avoir paſſé du Jeu de paume au Jeu du billard. Voyez cy-deſſous *bricole*.

BLOUTRE, & BLOTTE. C'eſt ſelon Nicot, la mote de terre, renverſée par le ſoc, en labourant. De *volutra* & de *voluta*.

BLUET. Ce mot ſignifie deux choſes parmy nous; la fleur appellée *aubifoin*, & un petit livret couvert de papier. Et en ces deux ſignifications, il vient du mot bleu. Cette fleur eſt bleue: & de cette couleur, elle a été appelée *κυανὸς* par les Grecs. Et ces livres étoient couverts originairement de papier bleu: d'où ils furent appelez *Bluets*. Cette ſorte de papier, & le papier jaune, étoient fort à la mode avant l'uſage du papier marbré, inventé il n'y a guere plus de ſoixante ans. Et comme dans ce papier jaune & dans ce papier bleu, on imprima autrefois de méchants contes: nous avons dit delà *des contes bleus*, & *des contes jaunes*, pour dire *de méchants contes*.

BLUETTE. Dans la première édition de ces Origines, & dans mes Origines de la Langue Italienne au mot *abbagliare*, j'ay dit que *bluette* venoit de *baluceta*, diminutif de *balux*; lequel mot *balux* eſt un mot Latin d'origine Eſpagnole, qui ſignifie ces petits grains luiſans qui paroiſſent dans le ſable. Martial XII. 57.

Illinc balucis malleator Hiſpana.

Les Gloſes: χρύσμα, *arena*. Pline, parlant de l'or des Eſpagnols, livre ..... chapitre ..... *Iidem quod minutum eſt*, balucem *vocant*. Je croy préſantement qu'il vient de *lucetta*, diminutif de *luce*, ablatif de *lux*. Il en vient aſſurément.

BLUTOIR. Voyez *beluter*.

BOB.

BOBE'CHE. L'endroit du chandelier où l'on met la chandelle. L'origine de ce mot m'eſt toutafait inconnue.

BOBINE. Eſpéce de fuſeau à canon, roulant autour d'une vergette de fer; garni de bordure aux deux bouts, ſervant à filer, devider, tiſtre, & autres uſages: *fuſus foratus*; dit Monet. Mr de Saumaiſe dans ſes Notes ſur Tertullien *de Pallio*, pag. 188. le dérive de *bombyx*, ou de *bombylius*, acauſe de la reſſemblance de ce fuſeau au ver à ſoye appelé *bombyx*. Bombyx *igitur* & bombylius *tunc vocitatur, quum teſtâ ſuâ: ſive ſtpulcro textili, incluſa eſt, nec movens ſeſe, nec ſonans, ita ut a bombo vel ſono dicta videri non queat, ut bombyx veſpa. Certè à figura ſic appellata eſt. Nam teſta illa, ſive theca, quâ reconditur, oblongâ & ovatâ formâ fuſum refert flamine plenum; qui in medio tumeſcens, ſenſim tenuiſcit, & in acumen utrimque deſinit.* Panum, & panuellium, & panuellam, *Latini vocant, Graci, πλοῦν. Talis eſt medico ſecus & figurâ ampulle, quam Graci βαυκάλιον appellant. Heſychius* βαυκάλιον, ληκύθιον: *nam ventrem extumidum habet, τὰ ἔκτος, exiliora. Ab eadem forma ſimilitudine,* βαυκάλιον *vas dictum putarim: anguſto quippe collo, ventre tumidiore in acuminatum fundum deſinebat. Heſychius:* βαυκάλιν, φιτυεῖα γῆϊ, καὶ μικρὸν αὐτὸ τεύξασθαι. *Quidquid inflatum denique & extumidum erat,* βαύκαλον *Graci dixere*, &c. Bombynas *etiam hodie puella noſtrates vocant ligna quibus tramam involvunt. Ab hac figurâ ſimilitudine haud dubium eſt quin* bombyx, *aut* bombylius, *nomen invenerit apud Graecos.* ¶ Bourdelot dans ſes Etymologies MSS. écrit *bobye*. *Bobye*, dit-il, *dont ſe ſervent les Tiſſerans; eſt dite* ad *formam bombycis*.

BOBO'. Terme dont ſe ſervent les petits enfans pour ſignifier leur mal. Les Toſcans diſent *bua*, & les Siciliens, *bubua*, & les Milanois, *bobà*, en la meſme ſignification. Le Barbaro, ſur Pline, livre 26. chapitre 4. *Papula duorum generum ſunt Celſo libro 5. Savius eſt, quod* agrium, *id eſt, terum, dicitur, rubent utroque per minimas puſtulas corpora: nominantur que* boa *Plinio: à* ſimo bibulo: *cujus litu maximè tolluntur. Ut hinc infantes pueri fortaſſe mala omnia* buas *vocare doceantur.* Voyez Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *bua*.

BOCAGE. Voyez *bois*.

BOCAL. Sorte de vaſe qui a le goulot long & étroit. De l'Italien *boccale*, fait du Latin *baucalis*. Caſſien au chapitre 16. du livre 4. de ſes Inſtitutions: Si *quis gillonem ſibilem, quem* baucalem *nuncupant, caſu aliquo fregerit*. Les Gloſes d'Iſidore: GELLO, *baucalis*. Les meſmes Gloſes: BAUCALEM, *gellonem*: C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *baucatem*. Et le Latin *baucalis* a été fait du Grec βαύκαλις. Le Poëte Nicarque, dans le ſegond de l'Anthologie.

Εἰς τὸ δίῳ χαλκῶ βαύκαλον ἠργάσατο.

Les Gloſes Anciennes: *Gillo* βαυκάλιον. Lequel mot Grec étoit du Dialecte d'Alexandrie, Photius dans les Extraits de Philoſtorgius liv. 1. chapitre 4. Ὅτι Ἀλέξανδρός τινα ἀρτοκόπτην ΒΑΤΚΑΛΗΝ ὀνομαζόμενον, διὰ τὸ σαρκὸς ὑφηγεῖσθαι ὄγκον ὑπὸ μετεωρίσεως ἀυτὸ συνεφλκόμενον, ἄγχει ὑποχείριον ἀκμαιότης χρῶμα, ἴδιον ὂν ΒΑΤΚΑΛΑΝ ὀνομάσαι Ἀλέξανδρον ἐνόμισαν ἀκμάζον. Et ſi l'on en croit Alexander Trallianus, il a été formé par la voie de l'onomatopée. Voicy ſes termes, qui ſont du chapitre 94. du livre 1. Διὰ τί τὰ λεγόμενα ΒΑΤΚΑΛΑΙΑ ἐν τῷ σπληνὶ ὕβαλῷ, οἷόν τινα ἀπόπτυσιν; ἴδιόν ἐστι φύσεως, ἡ τὰ λοιπὰ τῶν ἕλκῶν, ὑπὸ ὑγιᾶναι ἀυτοῦ μετάγειν, ὡς ἡ τὸ ΦΛΟΓΕΩΔΕΣ, ἡ ΒΟΡΒΟΡΥΓΜΩΔΕΣ, ἡ τὰ λοιπά... Il a été formé de βαύκη, mot de la meſme ſignification. Voyez les Gloſſaires de Mr du Gange. Mr Ferrari s'eſt toutafait trompé en tirant l'Italien *boccale* de *poculatium*. Voyez ſes Origines Italiennes au mot *bicchiere*. Mr Lancelot n'a pas non plus bien rencontré touchant l'origine du François *baucal*, qu'il tire de βαύζειν, qui ſignifie *abboyer*; acauſe d'un certain bruit ſourd que fait l'eau en tombant de ce vaſe: quoy qu'il ait encore mieux rencontré, acauſe du paſſage

Digitized by Google

de Trallian, que son adverſaire le Pere Labbe, qui le tire de *bucca*. *Buccularе* ſe trouve neanmoins en cette ſignification. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *bucca*.

BOCANE. Sorte de danſe : ainſi appelée d'un nommé *Bocan*, Maiſtre de danſe qui compoſa cette danſe. Ce Maiſtre de danſe vivoit encore en 1645.

BOCHETTE. C'eſt un mot nouveau que le Cardinal Mazarin a apporté en France, & qui ſignifie ce jeu de boule qu'on appelle *le maitre*. De l'Italien *bocietta*, diminutif de *bocia*, qui ſignifie *une boule de Mail*.

BOGIS. Voyez *camus*.

BOGUE, de chataigne. Les Italiens diſent *bucela*. Voyez *buccia* dans mes Origines de la Langue Italienne.

BOGUE : ſorte de poiſſon de mer. Rondelet livre v. des Poiſſons de mer, chapitre 21. *Ce poiſſon ſe nomme en Grec* βωξ, βωξ, βωξ, βωξ, βωκ, *pour la grandeur des yeux.* βωξ, βωξ, βωξ, βωξ, *magi & Bola, ſelon Athenée : parcequ'il a voix parquoy il eſt dédié à Mercure. Pline le nomme* box, *en* boca : *ne changeant le mot Grec : ce qu'a fait Gaza, qui l'appelle* voca : *à Veniſe*, bocpa: *auſtrelle de l'Italie, en la coſte de Gennes, en Languedoc, en Eſpagne, ſe nomme* bogue.

Et au chapitre ſuivant : qui eſt du BOGUE RAVEL : *Oppian ſeul des Anciens fait deux eſpéces de Bogue. Auſſi nos Peſcheurs appellent un poiſſon en pluſieurs choſes ſemblable au ſuſdit*, Bogue Ravel. *Or que ſignifie* Ravel, *je ne l'ay jamais ſceu penſer : ſice n'eſt que m'ons dit les plus ſçavants Peſcheurs, que* Bogue Ravel *s'appelle, acauſe qu'on le prend & qu'on le vend avec les poiſſons vulgairement nommés* Ravaille : *ceſtadire*, petits : *que l'on ne les trie point, parcequ'ils ſont trop menus, & on les cuit tous enſemble.*

BOIAU. De *botellus*, diminutif de *botus*, inuſité. Voyez *bouargnes*. *Botulus*, qui eſt la meſme choſe que *botellus*, ſe trouve dans Martial.

BOIS. De *boſcum*, qu'on a fait de *boſcum* ou *buſcus*, qui ſignifie *ſaltus, ſylva*. *Boſcum* vient de l'Alleman ou du Flaman *buſch*, d'où les Italiens ont auſſi fait *boſco*. Nous diſions anciennement *bos*, de *boſcus* ; témoin le refrain de la Chanſon :

Des ſabots par la mordienne,
Des ſabots de bos.

Guillaume de Dole, au Roman de la Roſe :

Ni a nul qui de faim ne muire
De ceux qui ont en bos eſté.

Les Picards prononcent encore ainſi aujourd'huy ; & les Lyonnois appellent *buſtaupiers* ces engins de bois à prendre les taupes. *Boſcus* ſe trouve dans Mathieu Pâris, & ailleurs. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* ll. 3. & Spelman au mot *boſcagium*. De *boſcus*, on a fait le diminutif *buiſſetus*, dont nous avons fait BOSQUET, & enſuite BOUQUET. De *boſcium*, on a fait le diminutif *boſcione*, d'où, ſelon quelques-uns, nous avons fait BUISSON. On a dit auſſi *boſca* au féminin, d'où vient notre mot de *buſche* : & *boſcagium*, d'où vient BOSCAGE. De *boſcus*, les Italiens ont fait *boſco*.

BOISER. BOIDIE. Vieux mots inuſitez qui ſignifient *trahir*, & *trahiſon*. Voyez M^r de Caſeneuve.

BOISSEAU. L'étimologie que donne de ce mot Le Bon eſt ſi ridicule, qu'elle mérite d'être icy rapportée. Il dit que ce mot a été ainſi dit, comme qui diroit *bon avec le ſceau*, parceque le boiſſeau a la marque du Prince ou de la Ville. Ce mot a été fait du Latin-Barbare *buſſellus*. Voyez *boſſe*.

BOITE. De *buxetta*, diminutif de *buxa*, qu'on a dit pour *buxula* ; & qui a été formé de *buxus*, parceque les boîtes le feſoient ordinairement de bouis. Quintilien liv. VIII. chap. 6. *Eò magis neceſſaria ratiocinatio, quam vellè dicimus abuſionem ; qua non habentibus nomen ſuum, accommodat quod in proximo eſt.* Sic equum divina Palladis arte Ædificant, *&c.* & pyxides, *cujuſcumque materia.* Saint Epiphane, Héreſie 72. §. 5. ωστε τὸ συζύγιον τῶν λάγυνων ἀνέλκει τὸ τῶν ἀβέλ κατασκευάδιον, κιβώτιον ἤ τι κατασκεύασμα, ἀν' ὧτινος, τῷ ἄνωθεν τῶν ὄπων γεγονότι. *Buxida* ſe trouve pour *une boite* dans le Sermon Synodal de St Ulphe, Eveſque d'Ausbourg, qui vivoit il y a près de 700. ans : *Super altare mihi ponatur, niſi caſſa, & reliquiæ, & buxida cum corpore Domini.* Et *buxula*, dans Wolfhardus (Auteur de près de 800. ans) dans ſon liv. 3. des Miracles de Ste Valpurge. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, liv. 8. chapitre 2. & liv. 4. de ſa Rhétorique chap. 8. art. 11. M^r de Caſeneuve dérive *boite* de *buſſea*, qui ſe trouve en cette ſignification dans le Teſtament du Comte St Everard, mari de Giſla, fille de Louis le Debonnaire. *De paramento Capella noſtra buſſeam cryſtallinam cum reliquiis legavit.* C'eſt *buſſea* qui a été fait de *boite*.

BOITEUX. On a ainſi appelé premiérement celui duquel la cuiſſe, ou la jambe, étoient déboîtées ; & enſuite, tous ceux généralement qui étoient boiteux.

BOL : comme quand on dit, *de la caſſe en bol*. De *bolus*.

BOMBANCE. De *pompantia*, fait de *pompa*. *Pompa*, *pompare*, *pompans pompantis*. De *pompare*, on a fait *pomper*, mot inuſité en cette ſignification ; mais qui a été autrefois en uſage, comme il paroiſt par *Pompadour*, *pompe*, &c.

BOMBARDE. Quelques-uns croyent que ce mot a été dit par corruption pour *Lombarde*, parceque les Eſpagnols diſent *Lombarda* pour dire *une bombarde* : Et ils veulent que *lombarda* ait été dit de *Lombardie*. Mariana liv. XIX. de ſon Hiſtoire d'Eſpagne chapitre 14. en 1406. parlant de l'aſſemblée qui ſe tint à Tolède après la mort de Dom Henri Roi de Caſtille, où il fut délibéré de l'ordre qu'il falloit apporter aux préparatifs de la guerre contre les Maures : *Tratoſe ante todas coſas que el Reyno ſeviſſe con alguna buena ſuma, tal que pudieſſen aſſolar catorze mil de a cavallo, cincuenta mil peones, armar treynta galeras, y llevar ſeys tiros grueſſos que noſtros Coroniſtas llaman* Lombardas, *eres de* Lombardia, *de do vinieron primero a Eſpaña, o porque alli ſe inventaron.* Laurans Valle, Polidore Vergile, Platine, Pancirole, Volaterran, Eraſme, Spelman, Voſſius, & autres, le détivent de

Digitized by Google

de *bombus*. Les paroles de Voſſius méritent d'être icy tranſcrites. Les voicy : *Nomen hoc ei impoſitum arbitrantur, quòd cum ſonitu & flamma globos ferreos evomat : nempe à* bombo & ardeo. *Juſtus autem Lipſius epiſtolâ præfixâ Poliorceticis refert* Lombardam *vocari in ſuperioribus Annalibus : quod ſuperiori etymo repugnat. Verùm* Bombardam *quoque ſcripſit, & à* bombo & ardeo *deduxit* Laurentius Valla, *qui anno* 1420. *claruit, hoc eſt, non ita multò poſt Bombardam inventam : ut quam anno* 1380. *fuxita quoſdam, aut biennio antè, juxta alios, in perniciem generis humani invenerit quidam Conſtantinus Anclitzen Friburgenſis, vel Bartoldus Suartz, profeſſione Monachus, Alchymiæ ſtudioſus. Nec inepiè nomen* bombardæ *inditum à* bombo, *cùm* bombi *vox, non tantùm dicatur de apum ſtrepitu, aut ſono peculi bilbientis, ſed etiam, Euſtachio teſte, de tonitrui tribuatur, cujus ſonum bombarda imitantur:* C'eſt au livre 4. chapitre 13. article 7. de ſa Rhétorique. Voyez Nicot, Covarruvias, & Spelman, dans leurs Dictionnaires & Pancirole, avec ſon Commentateur, au Titre XVIII. des Choſes nouvellement trouvées. Le mot François BOMBARDE a été fait de l'Alleman *bomberden*, qui eſt le plurier de *bomber*, qui ſignifie *balliſtra*. Dans une tres ancienne Chronique des Pays-Bas, (ce que j'ay appris de Mr Voſſius le fils) *bomber-ſteenen* eſt pris pour les pierres que jettent les machines de guerre. *Steenen* en Alleman ſignifie *pierres*. Mais quand *bombarde* viendroit de *bombus* ; il ne viendroit pas de *bombus* & d'*ardeo* : *arde* ne ſeroit qu'une production de *bombe*. Voyez *moutarde*.

BOMBASIN. De *bombaſſinum*. De *bombix*, on a fait premiérement *bombax*, comme de μάζυξ, *mazax*, de *paropſis*, *parapſis* ; de *ſolpuga*, *ſalpuga*. Pour *bombax*, on a dit enſuite *bambax*, qui ſe trouve dans les Onirocritiques d'Achmes chap. 244. & dont les Italiens ont fait *bombagine*. De *bombax bombacis*, on a fait auſſi *bombacinum* ; d'où nous avons fait *bombaſin*. Les Grecs modernes diſent βαμβάζι. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 296. & Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phœniciens chapitre 7. & 45. βαμβάκιν & βαμβακιν ſe trouvent auſſi pour *bombycinus*. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Grec au mot βάμβαξ. *Bombycinum* ſe trouve dans Iſidore XIX. 22. *Bombycina, eſt à bombyce vermiculo, qui longiſſima ex ſe fila generat, quorum textura* bombycinum *dicitur, conficiturque in inſula Coa.* Voyez *bazin*.

BONACE. De *bonacia*, qui a été fait de *bonum*. Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *de Pallio*. Probum *malè dicitur cùm bonum eſt. At bonum non eſt niſi tranquillum. Hinc hodieque* bonaciam *dicimus tranquillitatem.* Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phœniciens chap. 7. croit qu'on a dit *bonacia* aulieu de *malacia* : de meſme qu'on a dit ἄξενος aulieu d'ἄξενος, & *Beneventum* aulieu de *Maleventum*. L'opinion de Mr de Saumaiſe eſt la véritable.

BONCHRETIEN. Sorte de poire. Quelques-uns croyent que ces poires ont été ainſi appelées acauſe de St Martin qui étoit un bon Chrétien : lequel, comme ils prétendent, les apporta le premier en Touraine. Ce qui eſt dit ſans preuve. J'ay quelque opinion qu'elles ont été ainſi appelées, par corruption, de *bona Cruſtumiana*. Pancirole liv. 1. des Choſes perdues, chap. des fruits ; *Quamquam ex fructibus quibus Veteres gaudebant, non raros nos habemus, facit tamen ſpecierum diverſitas, ut quinam illi fuerint non ſatis exploratum nobis ſit : paucis tantùm exceptis, qui priſtinum obtinuere nomen, ut ſunt* poma cottonea, apiana, roſcida ; nana, melimela *aliàs dicta. Aliorum nulla eſt notitia. Idem & pyris obtigit. Præter enim* apicanum, muſcatulum, *quod* pyrum ſuperbum *dicitur, & alia pauca, reliquorum nulla ferè eſt cognitio.* Cruſtumium *multi volunt id fuiſſe, quod hodie* ghiaccivolo. *Ego verò vocabulum iſtud corruptum, & idem illud pyrum fuiſſe putárim, quod nobis etiammum in uſu eſt* ; & pero buon Chriſtiano *appellatur : quaſi dicas,* pyrum Cruſtumianum. *Hujus, ut & aliorum duorum, nomina ſimul unico verſu expreſſit Virgilius, cùm ait,* Cruſtumiíque, Syriſque pyris, gravibuſque Volemis. *Sed nec aliarum pyri ſpecierum meminit, ut Plinius notat.* Servius ſur ce vers de Virgile, dit que ces poires Cruſtumies étoient rougeâtres d'un côté : *Cruſtumia pyra ſunt ex parte rubentia : ab oppido Cruſtumio nominata.* Et Pline liv. & chapitre XV. a écrit qu'elles ſont les meilleures de toutes les poires : *Cunctis autem Cruſtumina graviſſima :* ce qui ne convient pas mal à nos poires de Bonchrétien ; car elles ſont rouges d'un côté quand on les cueille dans des eſpaliers : & elles ſont d'ailleurs ſi excellentes, que Budée & Nicot les ont appelées *panchreſta* : ceſtadire, *toutes bonnes*. Et à ce propos, je produiray icy ce que Papyrius Maſſo dans ſa Deſcription de la France par les fleuves, a dit des poires de Bonchretien de la Touraine : *In Turonibus, pyra Boni Chriſtiani adeo ſuavia, ut Pontifex Romanus ad ſe miſſa cum Cardinalibus conviviis avidè comederit : nec quicquam accipi à ſuis voluerit pro Bullis à deſignato Turonenſi Epiſcopo.* C'étoit cet Archeveſque de Tours qui avoit envoyé au Pape ces poires de Bonchrétien. Charle Etienné dans ſon *Seminarium* parle des poires de Bonchretien en ces termes : *Pyra omnium nobis graviſſima ſunt, quæ vulgò* bonchreſtiana *cognominantur*, poires de Bonchreſtien: *non ob hoc ſolùm quòd in eximia ſuavitate libræ pondus æquent, ſed quia tanta ſunt teneritudinis, ut guſtata vel ipſo ore, & tantùm primoribus labris, ſtatim eliqueſcant, & perennent, geſtatúmque tolerent. Primum quidem Neapolim uſque delata Carolo octavo ibi res gerenti, a fœlici illa Campania.*

BOND, BONDIR. Les Eſpagnols diſent *bote de la pelota*, pour dire *le bond de la balle* : & *botar la pelota*, pour dire *faire bondir la balle*. *Bote de pelota*, c'eſt, dit Covarruvias, *golpe que da en el ſuelo, y boiboleo el golpe que ſe le da en el ayre, antes que caygа en tierra* : ce que nous diſons *de volée*. De *bote*, on a fait *bonce*, dont nous avons fait BOND ; & de *bond*, BONDIR. Mr Guyet ſur ces mots de l'ancien Lexicon Grec-Latin pag. 411. βομβῶ, *bombio*, a fait la Note ſuivante : BOMBIRE, *bondir* : BOMBUS, *bond* ; *le bond*.

Digitized by Google

BONDE. BONDON. Les Allemans disent *pont*, pour dire *un bouchon*, *un bondon*, *obturamentum* ; & *spund*, pour dire le *bondon* d'un tonneau, *dolii epistomium* : Et apparemment c'eſt de ces mots Allemans que vient le François *bonde*. Le mot de *bonde* en Anglois ſignifie *un lien*.

BONDRE'E. Oiſeau de proye, appelé autrement *goiran*. Belon l'appelle *boudrée*.

BONIFACE. Nom propre d'homme. De Βονιφάτιος. Les Grecs ont rendu ce mot par Βονιφάτιος : ce qui fait voir que les anciens Latins écrivoient *Bonifatius*, & non pas *Bonifacius* ; & qu'ils avoient fait ce mot de *bonum fatum*.

BONNET. Sorte d'habillement de teſte. Les Eſpagnols diſent *bonete* ; les Anglois, *bonnet*, & les Flamans, ſelon le témoignage d'Adrianus Junius dans ſon Nomenclateur chap. 76. au mot *pileus*, *bonnete*. Charle de Bovelles parle de l'Origine de ce mot en ces termes : BONET, *capitis tegumentum : fallitia & arbitraria dictio : forte à duabus dicta*, bon eſt : *quia tegere caput adverſum catharrhos & pituitas bonum eſt. Hinc forte eos à in medio litera S*, bon eſt, *manſit* bonet. M^r de Caſeneuve en a trouvé la véritable origine, inconnue juſques à lui à tous les Etymologiſtes. Voicy ſes termes : BONNET ; *C'étoit certain drap dont on faiſoit des chapeaux ou habillemens de teſte, qui en ont retenu le nom, & qui ont été appelés* bonnets, *deſorte que nous appellons d'ordinaire caſtors les chapeaux qui ſont faits du poil de cet animal. Le Roman de Guillaume au court nez, dans le Chartrey de Niſmes :*

Un chappelet de bonnet en ſa teſte.

Guillemme de Nangis, en la Vie de Saint Louis: Ab illo tempore numquam indutus eſt ſquarleto, vel panno viridi, ſeu bonnetâ. Remarquez que les Anciens diſoient *boneta*. Le *Chronicon Beſenſe* part. 1. chap. 74 parlant des habillemens des hommes de ſon tems : *Mitras geſtabant juvenes uſriuſque ſexûs, quas vocabant* Bonetas : *poſt, capellas de lino, vel ceſſas.*

BONNET QUARRE'. Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *almucium*. *Jam verò ex præallatis ſatis patet, almucias primitus capita operuiſſe : ita ut à capite pellis pars vetro penderet, qua collum tegeret, pars verò ea quæ capue operiebat, formæ eſſet quadratæ, & quatuor ejuſdem cornua effingeret : quod poſtiſſimum licet inſpicere in antiquis piſturis Canonicorum, in Regeſto Camera Compotorum Pariſienſis, de Feodis Comitatus Claromontenſis in Bellovacis, & apud virum doctiſſimum C. Molinetum de Veſtibus Canonicorum Regularium, pag. 97. Atque hinc jam licet hauvire unde ejuſmodi pileorum, quos vulgò* Bonnets quarrez *appellamus, uſus fluxerit ; qui non aliis fuit quàm almucium pars qua caput tegebat, reflexâ cauda : quod quidem pauci, opinior, hallenus adverterunt : ſique tum obtinuere, cum almucia vel in brachiis, vel ſupra humeros geſtari cœpere. Vide Paſcaſium libro 4. Diſquiſitionum Francicarum cap. 15.* Voyez auſſi cy-deſſous au mot *chapeau*. Voicy l'endroit de Paſquier : qui ne s'accorde pas avec l'opinion de Mr du Cange : *Pareille mutation eſt avenue aux Bonnets que nous appelons* Bonnets ronds, *combien qu'ils ſoient quarrez. Car anciennement les plus grands portans les Chaperon ſur leurs teſtes, l'uſage petit à petit s'en eſtant perdu cela demeura ſeulement aux gens de robe longue : enquery on s'aidoit du Bourlet qui eſt rond : lequel environnoit le circuit de nos teſtes : & ce ſurplus du Chapperon pendoit d'un coſté & de l'autre on environnoit ſon col. Choſe qui ne ſe peut mieux repreſenter que par des petits Marmouzets :* Il faut *de petits : qui ſont encores au commancement des barreaux de la Chambre dorée du Parlement de Paris. Cela eſtoit pénible, & une grande charge de teſte : au moyen dequoy il fut trouvé bon de retrancher tous ces grands appentis de Chapperon, & ſe reſerver ſeulement ce qui repreſentoit le bourlet pour couvrir la teſte. C'eſt pourquoy on s'aviſa de faire avec grandes éguilles des Bonnets ronds, qui repreſentoient le bourlet : (& par aventure furent-ils appellez* Bonnets *au lieu de* Bourlets, *par un doux échangement de l'un à l'autre :) Ce qui continua longuement. Car encores de ma jeuneſſe les plus vieux Theologiens prenans à religion de ne rien changer des vieilles couſtumes, en portoient. Et il y avoit un petit monde de peuple qui en vivoit en cette grande rue des Cordeliéres, aux Fauxbourgs Saint Marceau de Paris : leſquels furent fort longtems en mauvais meſnage avec les Eſcoliers : juſques à faire une forme de guerre civile les uns contre les autres. A ces Bonnets ronds on commença d'y apporter je ne ſay quelle forme de quadrature groſſiere & lourde, qui fut cauſe que de mes premiers ans j'ay veu qu'on les appelloit* Bonnets à quatre brayettes. *Le premier qui y donna la façon, fut un nommé Patrouillet : lequel ſe fit fort riche Bonnetier aux deſpens de cette nouveauté. & en baſtit une fort belle maiſon en la Rue de la Savaterie ; qui appartient aujourd'huy à Mr du Val Conſeiller. Depuis, le Bonnet ayant changé de forme, lui eſt toutefois demeuré le nom de* Bonnet rond. *Couſtume toutefois tres-inepte : meſmes que reparions nos teſtes rondes de Bonnets quarrez. En query l'on peut dire que par une grande bigearrerie, nous avons par hazard trouvé la Quadrature du Cercle ; amuſoit ancien des Mathématiciens, où ils ne peuvent jamais donner atteinte.* ¶ Remarquez que du tans de Paſquier, ou appeloit *Bonnets ronds* les Bonnets quarrez.

BONNEVOUILLE. Galérien volontaire. De l'Italien *buonavoglia*, qui ſignifie la meſme choſe.

BONS-HOMMES : pour *Minimes*. Maître François liv. 3. chap. 24. *Pourtant a-je fait vœu à Saint François le jeune, lequel eſt au Pleſſis les Tours réclamé de toutes femmes en grande dévotion : car il eſt le Fondateur des Bons-Hommes*, &c. Du Pleix en la Vie de Louis XI. dit que les Minimes ont été appelés *Boni-homines*, de François de Paule leur Fondateur, que le Roy Louis XI. appeloit *le bon homme*, & que François de Paule les avoit nommés *Minimes*, par humilité, à l'exemple des Freres Mineurs. Voyez *Minimes*. Et c'eſt auſſi la penſée de Pierre de Bonnefons au chap. 7. du liv. 3. de ſes Faſtes & Antiquités de Paris : où, parlant du Couvent des Minimes de Nigeon, fondé par Anne de Bretagne, femme de Louis XII. il en parle en ces termes : *Ces Religieux, ou Hermites, s'appeloient lors* Minimes, *titre fort convenable à cette louable*

Digitized by Google

louable humilité, qui eſt le fondement & le but de leur regle. Mais le Prieur, ou le plus ancien d'entre eux, eſtant fort careſſé du Roy Louis, (C'eſt Louis XI. *& par lui appelé ſon* bon-homme, *on commença indifferemment à leur donner à tous ce titre : ſi qu'entre le vulgaire on les reconnoiſt encore pluſtoſt par icelui, que par celui de* Minimes. D'autres diſent qu'ils ont été ainſi appelés parce-qu'on leur donna premierement la Maiſon du Bois de Vincennes, où ils ſont encore apréſant; laquelle étoit aux Religieux de l'Ordre de Grammont, qu'on appeloit en ce tems là *Bons-hommes*. Il y a dans le voiſinage de la Ville d'Angers un Prieuré de l'Ordre de Grammont, qu'on appelle encore aujourd'huy *le Prieuré de la Haye aux Bons-hommes*. Cambden fait mention dans le Comté de Bukincam, de certains Religieux ſurnommés *Bons-hommes*. *In ipſo collium ad orium angulo acclivem ſitum* Aſsheridge *feceſſus olim regius occupat, ubi Edmundus Cornubia Comes, Richardi Romanorum Regis filius, Cœnobium novi tunc temporis inſtituit, Religioſis*, Bonos-homines *vocant, quos ille primus in Angliam induxit, excitavit : qui cæruleum, ut Fratres Heremitani, induti.* Il eſt vray que les Religieux de Grammont s'appeloient autrefois *les Bons-hommes*. Etienne, premiérement Abbé de Ste Geviéve, & enſuite Eveſque de Tournay, dans ſa premiére épitre, parlant des Religieux de Grammont : *Hominibus placent, & ſervi Chriſti ſunt.* Boni-homines *appellantur*. Voyez Mr du Cange au mot *Boni homines*. Outre ces Religieux, les Héretiques Albigeois ſe ſont auſſi appelez *Bons-hommes* : ce qui a été remarqué par Mr du Cange au lieu allégué.

BORD. Les Allemans diſent auſſi *bord*. Et le François & l'Alleman viennent du Latin *orlum*, en y prépoſant un B : comme à *bleſſer* de *laſare*. Et *orlum* a été fait d'*ora*. *Ora*, *orula*, *orulum*, ORLIUM : D'où l'Italien *orlo*. Dans Ville-Hardouin, page 85. *bordé* ſe trouve pour *bordé*. *Aſſez ici de cels qui loerent que on alaſt d'autre part de la vile de cele part, où ele nere mie bordée.* D'*orlum*, on a fait le diminutif *orletum* : d'où nous avons fait OURLET. Et d'orula, on a fait *orle*, ceſtadire, *bord*, en terme de Blaſon.

BORDE. Vieux mot, qui ſignifie *loge, maiſon, maiſonnette, métairie*. Le Roman de Lancelot du Lac : *Vous ne trouverez mes buy ne bourde ne maiſon*. Du Saxon *bord*, qui ſignifie *maiſon*. Lindembrog dans ſon Gloſſaire, au mot *bortmager* : MAGET', *hodie Germanicè* ancilla. BORD, *veteri lingua Saxonica* domus. *Ut in epiſtola Alfredi Regis Anglia, ſcriptâ ad Wulfigeum Epiſcopum. Inde* BORDIE oriundus. Spelman : *Appellari videntur* Bordarii, *quòd circa ades vel hoſpitium Domini ſervilia peragebant opera* : BORD *enim Saxonicè* domus, hoſpitium, *&c.* Coquille queſtion 52, BORDELAIGE *eſt dit de* borde, *qui en ancien langage Françoiſ ſignifie un domaine : ou terrement ez champs, que les Latins diſent* fundus. *Et le mot* borde *originellement eſt diction Tudeſque & Germaine, qui ſignifie une terre, ou domaine, chargée de revenus de fruits.* Scaligér dans ſon ſegond Scaligerana: BORDA *&* VILLARIA *apud Gregorium Magnum ſæpius occurrunt. C'eſt* des Bordes *&* Villiers: *noms fort communs.* BURDA, *c'eſt une cenſe apud Gregorium Turonenſem.* ¶ En Languedoc, ce mot ſe prant pour une métairie ; pour une maiſon de campagne où on retire les beſtiaux. Il me reſte à remarquer, que les Eſpagnols appellent un batard *borde*.

BORDEL. Nous diſions anciennement *bordeau* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot avoit été fait du mot de *bord* & de celui d'*eau* : acauſe que les bordels étoient autrefois au bord de l'eau. Cicéron *de Suppliciis : Tametſi in aſſa* (ceſtadire, *au rivage*) *cum mulierculis jacebat ebrius.* Et enſuite : *Ipſum illum ad partem littoris, ubi per eos dies tabernaculis poſitis caſtra luxuria collocarat.* Suétone en la Vie de Néron, 27. *Quoties Hoſtiam Tyberi deflueret, ut Bajanum ſinum præternavigaret, diſpoſita per littora & ripas diverſoria tabernæ paratabantur, & inſignes ganeæ matronarum inſtitoriæ operas imitantium, atque hinc inde orantium ut appelleret.* Mais cette étymologie eſt peu vrayſemblable, le mot de *bordelle* des Italiens & celui de *bordel* des Eſpagnols, n'étant pas moins anciens que le François *bordeau*. Les mots François *bordel* & *bordeau* viennent donc du Latin-barbare *bordellum*, fait du Saxon *bord* : lequel, comme il vient d'être remarqué, ſignifie *loge, maiſonnette* : les logis des filles de joye étant ordinairement de petits logis, & qui pour cette raiſon ont été appelés *celle* par les Romains : & encore *fornices*, de petites voutes, d'où eſt venu *fornicari* : & le lieu où l'on mena Ste Agnés pour être violée, étoit *in Fornicibus Circi Agonatis*.

BORDELIERE. Sorte de poiſſon. Rondelet dans ſon Traité des Poiſſons des Lacs, chap. 8. *A Lyon, ce poiſſon s'appelle* bordeliere *acauſe qu'il ſuit toujours le rivage, qu'on appelle autrement* bord. *Il ſe prend aux Lacs de Savoye: & penſe que c'eſt celui duquel Ariſtote fait mention entre les poiſſons des Lacs & rivieres, qui eſt nommé* ballerus.

BORGNE. Les Italiens diſent *bornio*, & les Bas-Bretons *born*. Tous ces trois mots viennent de l'Latin *orbus*. Les Gloſes Anciennes : *ὀρφὸς, cæcus, orbus*. Et ils ont été formés en cette maniere : *orbus, orbinus, orbius, bornus, bornius*, BORNIO, BORGNE, BORN. *Orbicus* ſe trouve dans les Gloſes. *Orbicus, ὀρφὸς*. Et *orbus*, a été fait d'*ὀρφὸς* : d'où *ὄρφνος*. Le mot de *borgne* eſt ancien dans notre Langue. Le Gloſſaire des Pithous : *oculum erutum habentem.* BORGNE. ¶ *Cenitus* ſe prant pour un borgne dans la Loy Salique, titre 32. J'oubliois à remarquer que *borrengne* en Flaman ſignifie auſſi *borgne*. Nicolas Vignier dans ſon Sommaire de l'Hiſtoire de France pag. 321. en l'année 1321. *Le Roy Philippe ſurnommé* le Long, *& par la vieille Chronique de Flandre*, le Borrengne, *qui ſemble ſignifier* le Borgne, *étoit bon homme de ſoy.*

BORNE. Par corruption, pour *bonne*. Glaber liv. 2. chap. 10. *Multi enim limites, quos alii* bonnas *nominant, ſuorum recognoverunt agrorum.* Mr Guyet le dérivoit d'*ora, orula, orla, borla, borna*, BORNE. Nos Anciens diſoient *bonne* : M^r^ de Caſeneuve en rapporte pluſieurs autorités : ce qui ne permet pas de douter que *borne* n'ayt été fait de *bonne*. M^r^ de Caſeneuve dérive

Digitized by Google

dérive *bunna* de βυνος, *tumulus, collis* : parce que les Anciens marquoient les limites des champs par des monceaux de terre appelés *bunnes* & *botentini*. Voyez *boutons*.

BORNEYER. Mr de la Quintynie : *C'eſt à dire*, aligner ; *on viſer d'un ſeul œil, pour faire ſur la terre une ligne droite, ou une allée, ou un rang d'arbres*, &c.

BOSSE. De *puſa* ; qui a été fait de *bosa, bosia, inſla, obsa, puſa, bussa, bussa*, BOSSE. Du meſme mot *bussa*, nous avons fait le mot de BUSSE ; & celui de BUSSART, de *bussardum*. *Buſſe* & *buſſart*, ſont des vaiſſeaux de vin, courts & gros. De *bussa*, on a dit *bussum* par métaplaſme ; d'où le diminutif *bussellum*, dont nous avons fait *boiſſeau*, que Budée dans ſon livre de *Aſſe* dérive, contre la raiſon & contre l'analogie, de *Bussins*. De *puſa*, les Latins ont fait *puſula*, & *puſtula*. Voyez *puſtule*.

BOSSU. Bourdelot le dérive de *gibbosus*, par ſubſtraction de la premiere ſyllabe. Il vient de *bassus*, Latin-barbare, fait de *bossa*. Voyez *bosſe*. Les Walons appellent un boſſu, *dorsu* de *dorsum* ¶ Mr de Caſeneuve le dérive du Latin-barbare *bussus*, qu'il dit ſignifier *gras*. *Je tiens*, dit-il, *qu'il vient du Latin-barbare* BUSSUS, *qui ſignifie* gras. *Le Gloſſaire d'Anſilubus* : BUSSUS, pinguis, obeſus. *Il eſt bien vray que dans les Gloſes qu'on attribue à Iſidore, il y a* baſſus, pinguis, obeſus. *Mais il eſt tout certain qu'il y faut lire* buſſus. *Car dans le Gloſſaire d'Anſilubus il n'y peut avoir de faute dans l'écriture, parceque les mots de chaque lettre y ſont rangés ſelon l'ordre de la premiere ſyllabe : ce qui n'eſt pas obſervé en celui d'Iſidore.*

BOT. Voyez *pied-bot*.

BOTTE : Chauſſure, pour aller à cheval : Voyez *bouteille*.

BOTTE. Terme d'Eſcrime : comme quand on dit, *pouſſer une botte*. De l'Italien *botta*. Les Italiens diſent *una bella botta* ; pour dire, *une belle botte*. ¶ *Pello, pulſus, pulsus, pulsa, bulsa, busta, botta*, BOTTE.

BOTTE. Vieux mot qui ſignifie *crapaud* : témoin cette façon de parler proverbiale, *plus enflé qu'une botte*. On dit encore aprélent en Champagne *un bot*, pour un *crapaud* ; & en Dauſiné, pour une eſpéce de petits crapauds. Les Italiens diſent auſſi *una botta* en cette ſignification. Je ne ſay s'ils ont pris ce mot là de nous, ou ſi nous avons pris notre *botte* d'eux. Il y a apparence que c'eſt notre mot qui eſt l'original, & qu'il eſt vieux Gaulois. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, *buſſo* eſt interprété par *bots*. De *botte*, on a fait le diminutif *botterel*, qui ſe trouve plus ſouvent que *botte*. Hugues de Méry au Tournoyement de l'Antechrit, parlant de la pierre crapaudine :

Mais celle qui entre les yeux
Au Botterel croiſt, eſt plus fine,
Qu'on ſeule appeler crapaudine.

Le Roman de Lancelot du Lac : *bottereaux & ſerpens*, &c. Caninius dans ſes Dialectes des Canons, à la lettre *b* dérive l'Italien *botta* du Syriaque *tabo*, par inverſion, ce qui eſt aſſez ordinaire dans la formaiſon des mots. Ainſi d'*flerda* on a fait *Lerida*, &c. Le Syriaque *tabo* vient, ſelon Caninius, de l'Ebreu בטח *tſabh*, qui a été formé du verbe נטח *tſabha*, qui ſignifie *s'enfler*. Mais j'apprens de Mr Bochart que *tſabh* en Ebreu ne ſignifie point *un crapaud*, mais une ſorte de léſard particulier à l'Arabie ; & que *tſabh* ne fait point en Syriaque *tabo*. Caninius ajoute que du Syriaque *tabo* les Eſpagnols ont fait *ſapo*.

BOTTEREL. Voyez *botte*.

BOTTINE. Voyez *bouteille*.

BOUC. De *buccus*. La Loy Salique tit. v. §. 3. *Si quis buccum furaverit*. Grégoire de Tours liv. ix. de ſon Hiſtoire chap. 22. *Buccivaldo Abbate poſtpoſito, ferebant enim hunc eſſe ſuperbum ; & ob hoc à nonnullis* Buccus validus *vocitabatur*. Sur lequel endroit Mr de Hauteſerre a fait cette Note : *Buccivaldus Abbas dictus eſt* Buccus validus, *vel potius* Buccus olidus. Buccus, *idem quod* hircus ; *quod animal eſt gravè & male olens*. Le P. Labbe dans la 2. part. de ſes Etymologies Françoiſes au mot *bouquin*, improuve cette correction.

BOUCAHU. On dit à Angers qu'une fille a été Boucahu, quand elle n'a point danſé au bal. Et cette façon de parler vient de ce qu'il y avoit autrefois à Angers une femme de ce nom qui gardoit des fiéges pour le Sermon dans l'Egliſe des Cordeliers. Cette femme vivoit il y a plus de 60. ans. Je l'ay vue ſouvent dans ma jeuneſſe ſefant cet exercice de Gardeuſe de chaiſes. Mr Bernier, de Blois, homme célebre par ſon Hiſtoire de Blois & par ſon livre de l'Hiſtoire des Médecins, a employé cette façon de parler dans un Poéme qu'il fit autrefois dans ſa jeuneſſe, intitulé *le Bal de Blois*.

Danſent l'une à dia, l'autre à bu :
Et perſonne n'eſt Boucahu.

On dit à Paris d'une fille qui n'a point danſé au bal, qu'elle a été capot ; qu'elle a été bredouille. La premiere façon de parler à été priſe du Jeu du Piquet, & la ſegonde, du Jeu du Tric-trac.

BOUCAN. On appelle ainſi à Paris & à Marſeille un méchant bordel. Peuteſtre de *buccus*, comme *lupanar*, de *lupa*.

BOUCANER, BOUCANIERS. Olivier Oexmelin dans ſon Hiſtoire des Avanturiers qui ſe ſont ſignalés dans les Indes, tome 1. chap. 12. *Certains Indiens naturels des Antilles, nommés* Caraibes, *ont accoutumé, lorſqu'ils font des priſonniers de guerre, de les couper en piéces, & de les mettre ſur des manieres de clayes, ſous leſquelles ils font du feu. Ils nomment ces clayes* barbacoa, *& le lieu où elles ſont*, boucan, *& l'action* boucaner, *pour dire, rôtir & fumer tout enſemble. C'eſt de là que nos Boucaniers ont pris leur nom : avec cette différence, que les uns font aux animaux, ce que les autres font aux hommes. Les premiers qui ont commencé à ſe faire Boucaniers, étoient habitans de ces Iſles, & avoient converſé avec ces Sauvages. Ainſi par habitude, lorſqu'ils ſe ſont établis pour chaſſer, & qu'ils ont fait fumer de la viande, ils ont dit* boucaner *de la viande : & ont nommé le lieu* boucan ; *& les uſtenſils*, boucaniers, *dont ils ont aujourd'huy le nom.*

BOUCHE'E.

BOUCASSIN. Sorte de toile. Les Venitiens, selon le témoignage de Mr Ferrari dans ses Origines Italiennes au mot *buca*, appellent *bucassino* ce que les autres Italiens appellent *bucherame*; ceſtadire *du bougran*. Voyez *bougran*. Ce mot *bouraſſin* eſt fort connu en Anjou. Les Eſpagnols diſent *bocaci*.

BOUCHE'E. De *buccata*, ou *buccea*. *Bucca, bocca, boccata*, BOUCHE'E. *Buccea* ſe trouve dans une lettre d'Auguſte à Tibére, rapportée par Suétone en la Vie d'Auguſte, chap. 76. *Ne ſuadeas quidem, mi Tiberi, tam diligenter ſabbathis, id jejunium ſervat, quam ego hodie ſervavi, qui in balneo demum poſt horam primam noctis duas buccas manducavi.*

BOUCHER. Turnébe livre XXVI. de ſes Adverſaires, chapitre 15. le dérive de *bucca*, acauſe que les Bouchers coupent la viande par morceaux. *Sic nos lanionibus à* bucca *nomen impoſuimus, &* Buccarios *vocavimus.* Charle de Bovelles dit apeuprès la meſme choſe. BOUCHE, *à bucca: à quo &* BOUCHER, *&* BOUCHERIE: *qui ea parant quæ pertinent ad buccam alendam.* Mr de Caſeneuve eſt du meſme avis. *Il y a apparance*, dit-il, *que les Bouchers ſont ainſi appelez, parcequ'ils vendent la viande pour la bouche.* Il ajoute: *Mais il ſemble d'ailleurs que le mot eſt formé de* Buzerius, *qui ſignifie la meſme choſe livre 3. titre 36. Conſtitutionum Sicularum, vel Neapolitanarum.* Buzerios autem, & piſcium venditores, qui vitæ hujuſmodi neceſſaria ſubminiſtrant. Les Latins, pour cette raiſon, ont appelé les Bouchers *carnifices*; *à carne faciendo.* Adalbéron, dans ſon poëme à Robert, Roy de France;

Non ſunt carnifices, canones, necne bubuli:

Et les Eſpagnols, *carniceros.* Mr Lancelot le dérive du Grec *βοῦτης, boum mactator*: & le P. Labbe, *à bovina, ſeu bubula, carne.* Les Italiens diſent *beccaro*, & *beccaio.* Papyrius Maſſo livre 5. de ſes Annales: *Itali quidam Hugonem humili genere natum ſcripſere, ſeu ignorantiâ, ſeu odio. Dantes poëta illum Pariſienſis beccari filium fuiſſe canit: qua vox* lanium *ſonat.* Mr Ferrari dérive *beccaio* de *vervex*: en cette maniere: *vervex, vervece, berbece, berbeco, becco*, BECCAIO. *A vervecibus dicti ſunt* beccai, *propterea quòd fermè caro vervecina atque agnina in macello proſtaret; quamvis bubula & vitulina; ſed parcius*; *cadaretur.* Il ajoute: *Niſi* boue, *è* bock, *à* buccula, *vel* bucero *armento, faltum dicamus, unde* BUCCARO, *&* BECCARO. Quoyqu'il'en ſoit, de *buccarus* nous avons fait BOUCHER: & de *buccarellus*, BOURREAU. Voyez *bourreau.* J'oubliois à remarquer, que Mr de Valois l'aiſné dérivoit BOUCHER de *bout.*

BOU'CHER: en la ſignification d'*obturare.* L'origine de ce mot, en cette ſignification, eſt ſi peu connue, qu'aucun de nos Etymologiſtes n'en a fait mention. Les Grecs ont dit *βύειν* dans la meſme ſignification: Et en attendant mieux, je dériveray icy ce mot François de ce mot Grec. *Βύω, buco, bucare*, BOU'CHER. On aura fait *buco* de *βύω*, comme *ſpecus*, de *σπέω*, & *aqua*, d'*ἄω*. Héſychius: *ἄω, σύνομα ὑδάτος.*

BOUCHON de cabaret. Peutêtre de *buxus. Buxus buxi, buxicius, buxicio buxicinis*, BOUCHON.

BOUCLE. Mr de Caſeneuve le dérive de *plauſcula*: qui ſe trouve, dit-il, en la meſme ſignification, dans un Dictionnaire manuſcrit d'un Jan de Garlandie, compoſé il y a plus de 500. ans. Voyez ſa remarque. Il vient de *bucula*: comme BOUCLIER de *buclarium. Bucula ſcuti*, c'eſt l'anſe du bouclier. Tite Live: *Neminem tutæ mox caſtris quietum videres: acuere alii gladios; alii galeas, buculaſque ſcutorum.* Les Gloſes d'Iſidore: ANGLA, *ferrum bucula ſcuti.* ANSILE, *ſcuti bucula intus, qua ab intus tenetur.* Dans les Miracles de S. Benoiſt de Tortarius, page 395. de la 2. partie des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoiſt: *buculam clypei, quo ſuus tegebatur adverſarius.* Voyez le Préſident Fauchet en ſon Traitté de la Milice chap. 1. Les Grecs modernes ont uſé du mot de *βύκλα*, qu'ils ont fait de *bucula.* Nicetas Choniates: *τρυφῶντας, ὅτοι βύκλας.* Voyez Meurſius, & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires du Grec-barbare. Touchant les boucles des caſques, voyez auſſi Mr Gaſſendi dans la Vie de Mr Peyreſc.

BOUCLIER. Voyez *boucle.*

BOUCON. De l'Italien *boccone*, fait du Latin *bucca.*

BOUDER. Dans le Bas-Languedoc on dit *boutigna* en la meſme ſignification; & les Italiens diſent *abbotinarſi*, pour dire *ſe mutiner.*

BOUDIN. Mr de Saumaiſe *de Trapezitico fœnore* pag. 449. le dérive de *boulus.* Bodinos *Galli nominant depravatâ voce ex Latina* botulos, *quaſi* bodilos. *Nam L & N ſæpe confunduntur.* Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, & Nicot au mot *boudin*, diſent la meſme choſe. *Budellus*, ſe trouve dans S. Bernard au chap. 58. *de Interiori domo. Dicito ergo mihi quid debeo facere, & quomodo poſſim gulam continere, ne tam parvi budelli ſervus efficiar.* Voyez *boiau.*

BOUE. Fange. Budée le dérive de *βόρβορος*, ou de *βόρβορος*: & Sylvius, de *πύω, pus.* Mr Bochart, dans ſon livre des Animaux de la Bible part. 1. pag. 706. le dérive de *buda.* Voicy ſes termes: Buda, *propriè eſt* ulva. *Servius in lib. 2. Æneid.* VULVAM dicunt rem, quem vulgus *budam* vocat. *Hinc Epigramma vetus.*

Ut devota piis clareſcant lumina flammis,
Niliacam texit cerea lamna budam.

Inde faltum, ut buda *primo* paluſtrem uligine*m, deinde etiam lutum quodvis ſignificaverit, unde lutum Gallicè* boue; *& apri volutabrum* bauge, *id eſt* budia. L'opinion de Mr Bochart eſt réfutée par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *buda*; en ces termes: BUDA, ſtorea. *Gloſſ. Cambronenſe*: BUDA, ſtramentum lecti de biblo, *id eſt*, papyro. *Gloſſ. Lat. MS. Regium, Cod.* 1013. *& Papias*: Buda, ſtoria, *ubi legendum* ſtorea. *Servius ad 2. Æneid.* VULVAM dicunt rem quam vulgus *budam* vocat. *Pelagius libello 10. num. 76.* Videns autem Ægyptius veſtitum mollibus rebus, & budam de papyro, & pellem ſtratam ſub ipſo. *Perperam igitur inde noſtrum* boue, *id eſt, lutum, accerſit vir doctus.* Les Flamans appellent de la boue *broue*: & ils appellent

Bouchebourg la ville de Bourbourg, qui est comme qui diroit, *ville de bone.*

BOUET. On appelle ainsi un trou, dans l'Anjou & dans le Maine. On dit *une bouette* en Basse-Normandie. *Bouet*, a été fait de *bucerum*; & *bouette*, de *bucera*; qui ont été faits de *bucca*. Voyez cy-dessous *buée.*

BOUFFER. Nicot. Bouffer, *est un verbe duquel le François n'use guéres, que par métaphore. La propre signification est* bouffler à pleine bouche & à joues enflées; *en laquelle le Languedoc l'usurpe ordinairement*; *disant*, Lou vent bouffe; Bouffar lou potalge, *quand il est trop chaud*, & boufar lous dets, *quand on a grand froid aux doigts. La métaphore en est pour la renflure des joues, quand on bouffe quelque chose. Ainsi dira le François*, Tu bouffes, *c'est à dire*, *tu te despites*: & Tu bouffes de courtoux & de maltalent; Totus stomachô atque irâ turges: *parceque quand aucun est despité, ou corroucé, il renfle les joues, comme fait celuy qui bouffe & souffle quelque chose: laquelle raison de métaphore est suivie au mot* bouffy, *qui signifie eslevé en tumeur & enflé.* Bouffer vient de *bucca*, qui signifie, la bouche. *Bucca*, *buccare*, *buffare*, Bouffer: par le changement du C en F. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *Bouffer*, c'est *ore vehementer flare.* De *buffare*, on a fait *buffata*; d'où nous avons dit *bouffée.* De *bucca*, on a dit *boca*, & ensuite *bofa.* De *bofa*, les Espagnols ont fait *bofos*, pour dire, le poumon; & *bofeton* & *bofetada*, pour, un soufflet qu'on donne sur des joues enflées; & de là, le mot *bouffon.* Voyez *bouffon.* Aulieu de *buffare*, on a dit par métaplasme *buffire*, *buffitus*; d'où les mots François Bouffir, & Bouffi.

BOUFFI. Voyez *bouffer.*

BOUFFON. Les Italiens disent de mesme *buffone*, & les Espagnols *bufon.* Caninius dans ses Dialectes dérive l'Italien *buffone* de *bubo*, en changeant B en F, comme en *bifolco*, de *bubulcus*: Et il croit qu'on a dit *bouffon* de *bubo*, demesme que les Grecs ont dit βύας, ὠτὸς ὁ βύας. βύατις sont des oiseaux du genre des chathuans. Caninius se trompe. L'Italien *buffone*, comme l'Espagnol *bufon* & le François *bouffon*, a été fait de *buccone*, ablatif de *bucco*, fait de *bucca.* Les Gloses Anciennes: *Buccones*, ωκιστοι βουκκωνες. Voyez cy-dessus *beffer.* ¶ *Bufones* se trouve dans le chapitre unique de *Vita & Honestate Clericorum in VI. Joculatores, Poliardos, & Bufones, qui Clericalis Ordinis dignitati non minimum detrahunt, si vel per annum aut em illam ignominiosam exercuerint, vel tempore breviori, ter moniti non resipuerint, carent omni privilegio Clericali.* Mr de Saumaise sur Tertullien *de Pallio* pag. 298. *Scurræ*, &c. bufones *bodie vocamus: atque ita Veteribus vocabantur, quòd buccas inflarent in mimo alapis accipiendis, ut validius sonarent, Adamantius Martyrius*: Βυφο ὁ ωκιστοι&. *Alius buccas inflabant* οἱ ωκιστοι & *Theraponida. Persius:*

Hic mendosa cavi spirant mendacia folles.

Hinc faccibucces *Arnobio qui buccas naturaliter tumidas & inflatas habent. Græci* ἀσκιτράπεζοι *vocant. Hoc modo scurra etiam* bufones, *hoc est* ὠκιτράπεζοι *dici possunt, inflati nimirum & jactanticuli & fatiles.*

BOUGE. De *bucum*; ceftadite *un trou. Bucum, bugum*, bouge. Voyez *bouet.*

BOUGER. De l'Alleman *vogen*, qui a si-gnifié premiérement *vouger*, & ensuite *se mouvoir. Bewegen*, ceftadite *remuer: bewoging, mouvement.*

BOUGETTE. De *bulgetta*, diminutif de *bulga*, mot Gaulois. Festus: Bulgas *Galli sacculos scorteos appellant.* Scaliger sur cet endroit de Festus: *Adhuc Galli nomen retinent, sed* corruptiùs, bulgettas. L'Onomasticon Græco-Latin: *Bulga*, ὠωοπήρα. Nonius Marcellus: bulga *est folliculus omnis: quam & crumenam Veteres appellarunt*: & *est sacculus ad brachium pendens.* Lucilius & Varron se sont servis de ce mot. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Pasquier VIII. 2.

BOUGIE. Chandelle de cire. De Bugie, Ville d'Afrique, où les François achetoient de la cire & des bougies. Gramaye livre VII. chapitre 10. de son Afrique: Gigel, *bulgus est bodie ob commercia Gallorum, coria & cera in littorali plaga comparantium, hic satis frequentatus: portu mediocri & ædificiis commodis decoratus: media inter Argelam & Bugiam itinere.* C'est ainsi que les Mores ont appelé *bugia* un Singe, comme l'a remarqué Scaliger contre Cardan 213. & comme il se voit au mot *Semamith* dans le Lexicon de David Kimchi: acause qu'on apportoit quantité de Singes de cette coste là Juvénal. Sat. X.

Quales, umbriferos ubi pendit Tabraca saltus,
In vetulâ scalpit jam mater simia buccâ.

Pierre Dau en son Histoire de Barbarie liv. I. chap. 6. *Après avoir passé Bugie, nous doublasmes le Cap de Gigery, assez connu par le grand nombre de singes qu'on y va prendre pour les transporter ailleurs.* A quoy il faut ajouter ce qu'en dit Strabon liv. 17. C'est l'observation du savant Mr Bochart. Voyez-le en son livre des Colonies des Phuniciens pag. 339. Les Espagnols disent aussi *bugia* en la mesme signification: que Covarruvias dit avoir été dit *quasi bucica*; *à* buco: parcequ'en fesant de la bougie, on la passe par un trou. L'étymologie de Mr Bochart est la véritable: & le P. Labbe, qui dans ses Etymologies Françoises pag. 16. de la 2. partie, improuve cette étymologie, n'a pas raison.

BOUGRAN. Sorte de toile. De l'Italien *bucherame.* Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe. Byssus, *bougueram.* Il faut lire *bougueram.* Le P. Labbe à la pag. 79. de ses premières Etymologies Françoises explique *bougran*, par *herbe au buef*; & le dérive de *bovis gramen.* Cette sorte de *gramen* ne m'est pas connue.

BOUGRE: pour *Non-conformiste.* De *Bulgarus*: parceque ses peuples de Bulgarie, que Ville-Hardouin, & quelques autres vieux Auteurs appellent *Bougres*, comme leur pais *la Bougrie*; étoient adonnez à l'amour des garçons, ou plutôt, parcequ'on brusloit ceux qui étoient coupables de ce crime, comme on fesoit

Digitized by Google

feſoit les Hérétiques appelés *Bougres*. Desbordes Mercier ſur l'épître 1. du livre 1. d'Ariſtenet, parlant des fauſſes opinions qui ſe ſont gliſſées dans l'eſprit des hommes par des fauſſes inſcriptions : *Dabo exempla illuſtria duo. Suetonii caput eſt in ſceleribus Neronis, quo arſiſſe id monſtrum refert etiam matris cupidine. Inſcripſere vulgo*, Matris nefarius concubitus : *inſinuavitque ſe ex eo lemmate opinio inveterata ſeculis multis, initam matrem ab hoc monſtro*, &c. *Alterum exemplum è noſtro Froiſſardo eſt* ; *cujus caput ſeptimum libri* IV. *de Betiſacho, Joannis Bituricenſis Ducis Quæſtore. Videas lemma* ; *credas queſitam ejus necis cauſſam ex confeſſione hæreſeos, & Sodomitica libidinis : ita enim ſcribunt. At in capite ipſo attendas curatius, nihil fatetur niſi hæreſim* ; *Bulgaris ſe eadem ſentire* ; *nec certum eſſe de Incarnatione, de Reſurrectione* ; *& cæteris quæ Eccleſia credita. Error ex eo, quòd Bulgarum ſe fatetur quo tum nomine Hæretici omnes vocati, propter Romanorum à Pontifice Romano diſceſſionem. At iſti credidere accipiendum eo modo quo vulgò ſumimus quum Italicam vocem* Bugerronis *interpretamur.* ¶ Dans un Recueuil Hiſtorique d'un Religieux de l'Ordre de St Médard, qui vivoit du tans de St Louis: *Anno 1236. Hæreticorum maxima multitudo, quos quidam vocabant* Bulgaros, *alii* Piſtos, *per diverſas civitates & caſtella Franciæ, Flandriæ, Campaniæ, Burgundiæ, & cæterarum provinciarum, procurante quodam Roberto, fratre Prædicatore, capti, examinati, & probati, per Archiepiſcopos, Epiſcopos, & cæterorum graduum Eccleſiaſticorum Prælatos, ad ultimum damnati, & tamquam Hæretici ſæcularibus poteſtatibus ſunt traditi. Quidam verò ipſorum ad agendam pœnitentiam in carcere ſunt retruſi. Alii verò, qui hæreſibus renunciare, igné conſumpti ſunt, & bona ipſorum à ſæcularibus poteſtatibus ſunt recepta.* Dans la Chambre des Comptes de Paris, au Compte de Nicolas Mauregard, Bourgeois de Paris, l'un des Eleus illec ſur le fait des Aydes aians cours en la Ville, Prévoſté, Vicomté, Diocèſe & Reſſort de Paris, pour le fait de la guerre ; l'an 1374. *A Frere Jaques de More de l'Ordre des Freres Preſcheurs, Inquiſiteur des Bougres de la Province de France, pour don à lui fait par le Roy, par ſes Lettres du* 2. *Février* 1373. *pour, & en récompenſation de pluſieurs peines, miſſions, & deſpens qu'il a eus, ſoufferts & ſouſtenus, en faiſant pourſuite contre les Turelupins & Turelupines, qui trouvés & prins, ont eſté en ladite province, & par ſa diligence, punis de leurs meſprentures & erreurs. Pour ce L. francs valants XL. livres Pariſis.* ¶ On lit à Montargis, dans le Monaſtere des Religieuſes de Montargis, l'Epitaphe d'Alis, Comteſſe de Bigorre, FILLE DE GUY DE MONTFORT, QUI POUR LA FOY MOURUT CONTRE LES BOUGRES ET ALBIGEOIS. ¶ Voyez M^r de Caſeneuve dans ſes Origines Françoiſes, où il dérive auſſi *bougre* de *Bulgarus*. Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne, au mot *budelle*, le dérive de *botellus*. Voicy ſes termes : *Quia igitur inteſtina farciebantur, inferior atus ipſa inteſtina*, botulos, butellos, & budelle, *appellavit. Galli* boyaux. *Ex qua voce, fœdiſſimum convicium in puderaſtas* ; *quòd, ut modeſtè dicam, billas cadant. Quanquam aliqui Gallicum* Bougre *à Bulgaris, fortaſſe inſontibus, deducant : ſed ab eo quod innuimus*, budellone. *Din Glo. commutato.* Boyarius, bougrarius, BOUGRE. ¶ Cette dérivation, n'eſt pas ſelon l'analogie.

BOUILLIE. Lat. *pappa*. Ce mot paroiſt avoir été fait de *bullita* ; la bouillie n'étant autre choſe que de la farine détrempée & bouillie avec du lait. Mais comme les Eſpagnols diſent *poleada*, pour dire *de la bouillie* ; que Mr Guyet dérivoit de *puls*, en cette maniere, *puls, pul, pula, pulea, polea*, POLEADA ; Mr Guyet croyoit que notre mot François *bouillie* avoit la meſme origine, & qu'il avoit été formé en cette maniere ; *puls, pul, pula, pulea, puleia*, BOUILLIE. Je croy qu'il faut s'en tenir à l'opinion commune.

BOUILLON : pour *jusculum*. De *bullire. Bullire, bullivum, bullium, bullio bullionis*, BOUILLON. Les Eſpagnols diſent *caldo* : & les Grecs ζωμ, fait de ζω, *ferveo*. Et c'eſt de ce mot ζωμ que les Latins ont fait leur *jus culinarium*. Voyez mes Amenités de Droit chap. 39. au mot *jus*.

BOUILLON d'*eau*. De *bulla. Bulla, bullium, bullio bullionis*, BOUILLON. Les Eſpagnols diſent *borbollon*, par reduplication.

BOUILLON : pour *bouhier* : mot uſité en Anjou, au Maine, & en Normandie. De *bulla*. Voyez *boue*.

BOUIS. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *buis*, Mr de la Quintinye qui dit toujours *buis*, n'eſt pas en cela à imiter. De *buxus. Buxus, buxius*, BOUIS. *Buxus* a été fait de *πυξις*.

BOUKINKAN. Bonnet à l'Angloiſe. Voyez *tapabord*.

BOULANGER. De *pollentiarius. Pollis, pollenta, pollentia, pollentiarius*, BOULANGER. Cette étymologie eſt indubitable : & elle a été remarquée par François Pithou dans ſon *Pithæana*. Cependant Mr du Cange dérive *boulanger* de *bulla*, & M^r de Caſeneuve, de *Buccellarius*. Voyez leurs raiſons. Nos Anciens diſoient *boulens*. Voyez le Gloſſaire de Mr de la Thaumaſſiere.

BOULE. M^r de Caſeneuve le dérive du Grec βολη, qui dans les Gloſes Anciennes eſt interpreté par *jallus, illus, jaculatio, illio, miſſio* : acauſe qu'on jette la boule. Il ajoute, que les boulets de canon ſont demeſme ainſi appelés parcequ'ils ſont *jettés*. Je croy que *boule* a été fait de *bulla*, acauſe de la rondeur des bulles d'eau. Et *boulet*, qui eſt un diminutif de *boule*, a été ainſi nommé acauſe de ſa rondeur. Cette étymologie de *boulle*, a été remarquée par de *Bovelles*.

BOULEAU. Arbre. De *betullum*, diminutif de *betula*, qui eſt un mot Gaulois. Pline XVI. 18. *Gaudet frigidis ſorbus* ; *& magis etiam betulla. Gallica hæc arbor, mirabili candore atque tenuitate, terribilis Magiſtratuum virgis : eadem circulis flexilis* ; *item corbium coſtis*. Les Bas-Bretons le nomment encore aujourd'huy *bew*, & *bedw*. Voyez Cambden dans ſon Angleterre, pag. 14. En Baſſe-Normandie, on le nomme *du*

Digitized by Google

boux. Mr de Saumaise chap. 71. de ses Homonymes des Plantes, a fort bien remarqué que la déscription du *betulla* de Pline ne convient pas à notre *bouleau*; le *betulla* de Pline étant d'une merveilleuse blancheur,& notre *bouleau* étant de couleur rougeâtre.

BOULET. Voyez *boule*.

BOULEVART. Turnèbe estime que les boulevarts, ou, comme on prononçoit anciennement, *boulevertz*, ont été ainsi appelés, *quasi boules vertes*. C'est dans ses Commentaires sur les Oraisons de Ciceron contre Rullus, pag. 101. de la premiere édition. Voicy ses termes: Moles, *magna quadam & solida constructio & aggeratio*, &c. *Nos quoque vulgo* moles virides *appellare solemus aggeres, quibus urbes munimur, non tantum muratо elemento*: boles *enim* virides *vocamus*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 140. dérive *bolevart* (car c'est ainsi qu'il l'écrit) de βίλτος qui a esté dit pour βάλλω, & qui dans Nicetas est pris pour *murus cespiticus*. Meursius aucontraire dérive le Grec du François. Voyez-le en son Glossaire, au mot βαλωρία. Nicot, au mot *boulevert*, le tire de *boule*, & de *vert* qu'il dit signifier *défense*, les Picards disans *warder* pour *garder*, & les boulevarts estant des defences contre les boulets. Mr Bignon m'a dit autrefois qu'il croyoit que *boulevart* venoit de l'Italien *baloarde* qui signifie la mesme chose, & que l'Italien venoit de βάλλω. Les Gascons disent encore aprés tant *balovart*: ce qui confirme l'opinion de Mr Bignon. J'estime pourtant que nous avons pris ce mot de l'Alleman *bolwerk* qui signifie proprement un ouvrage de poutres, & qui est composé de *bal*, c'est à dire *poutre*, & de *werk* qui signifie *ouvrage*. De *bolwerk*, nous avons dit premierement *boulevert*, & ensuite *boulevart*; en changeant A en E; ce qui est assez ordinaire aux François; & particuliérement aux Parisiens. Les Allemans disent aussi *bolword*, si on en croit Nicot. Hotman en son livre intitulé *Matagenis de Matagenibus*, pag. 19. dérive *bolevert* de l'Alleman *bolwerc*.

BOULEVERSER. Mr de Caseneuve le dérive de βάλλω & de *versare*: comme qui diroit *globum versare*: ou de *boulle*, & de *verser*. Et cette derniere étymologie a été embrassée par le P. Labbe. Il vient de *volvere*. *Volvere, bolvere*, d'où l'Espagnol BOLVER. *Bolvere, bolversus, bolversare*, BOULEVERSER.

BOULEVEUE. Comme quand on dit *Jouer à boule-veue*. Pasquier livre VIII. de ses Recherches chapitre 62. vent qu'on ait dit *Jouer à boule-veue*, par corruption, pour *Jouer à bonne veue*. ¶ *D'un homme qui a fait un marché assuré, on dit qu'il a joué à boule-veue. Métaphore inepte, & qui n'a aucun sens. C'est pourquoy il faut dire* à bonne veue: *comme n'ayant rien fait sans y asseoir un bon & sain jugement: par une mes aphore tirée de la veue.* Ce sont les termes de Pasquier. Henri Etienne dans son livre de la Précellance du Langage François dit apeuprés la mesme chose. *Quand on dit*, Il joue par dessus la corde, *C'est ce qu'on dit autrement*, Il joue au plus fur, *ou* Il joue à bonne-veue. Ce sont aussi les termes de Henri Etienne. Et Pasquier & Henri Etienne se sont mépris, en disant *Jouer à bonne veue*. Il est certain qu'il faut dire *Jouer à boulle veue*. C'est ainsi que tout le monde a toujours parlé: Et c'est comme tout le monde parle encore préfantement. Mais tout le monde ne demeure pas d'accord de la signification de cette façon de parler. On dit à Paris, *Faire quelque chose à boulle veue*, pour dire, à la légere, inconsidérement, sans y avoir pensé: ce qui paroist toutafait contraire aux passages que nous venons de rapporter. Et c'est pourquoy plusieurs de nos jeunes Grammairiens prétandent que Pasquier & Henri Etienne se sont aussi mépris dans l'intelligence de cette locution, *Jouer à boule-veue*. Mais comme Pasquier & Henri Etienne étoient Parisiens, & qu'ils étoient dailleurs tres savans, il n'y a point d'apparance qu'ils n'ayent pas compris le sens d'un mot qu'ils entendoient dire tous les jours au peuple de Paris, & que tout le le peuple de Paris comprenoit fort bien. Ajoutez à cela, que dans la pluspart des Provinces; dans l'Anjou, au Maine, dans le Languedoc, dans la Provance, & dans la Bourgogne, on dit encore préfantement *Jouer à boule veue*, pour dire, faire quelque chose avec fureté: comme Pasquier & Henri Etienne ont expliqué cette façon de parler proverbiale. Je croirois donc plutost, qu'il faudroit mettre de la difference entre *Jouer à boule veue & faire quelque chose à boule veue. Jouer à boulle veue*, c'est faire furement ce qu'on fait: qui est une métaphore, tirée du jeu de boule qu'on appelle *le Maître*: où les Joueurs qui voyent la boule, laquelle tient lieu de but, (soit qu'ils soient plus grands que les autres, ou qu'ils aient meilleure veue) ont beaucoup davantage sur ceux qui ne la voyent pas; & par consequant, jouent plus furement. *Faire quelque chose à boule veue*, signifie tout le contraire: c'est à dire, à la légere, inconsidérement, sans y avoir pensé: qui est aussi une métaphore tirée du jeu de boule, mais non pas des Joueurs, comme la précédante. Elle est prise des Juges, qui dans les contestations qui naissent entre les Joueurs pour savoir qu'elles sont les boulles les plus proches du but, en jugent à boule veue: c'est à dire, par la seule veue, par la seule inspection des boules, sans prendre ny cordeau, ny jartiere, ny baton, pour mesurer le coup: en quoy ils se trompent souvant: & en quoy ceux qui le mesurent, ne se trompent jamais. Les Italiens disent dans ce mesme sens, *giudicare a vista*. Le Dictionnaire della Crusca, au mot *a vista*: Giudicare a vista: *cioè, con la semplice vista, senza venire ad altro cimento: che diremmo anche*. Giudicare a occhio, e croce. *Lat.* ex visu; ex solo intuitu judicare. Les Latins du mot *amussis*, qui signifie le cordeau, ou la ligne des Charpentiers, ont dit de mesme, quoyque dans une signification differante, *ad amussim aliquid facere*, pour dire faire une chose où l'on ne puisse rien trouver à dire. Mais nous avons dit, dans une signification toute semblable, *Juger à veue de pais*; qui est une autre façon de parler proverbiale prise de ceux qui en jettant simplement la veue sur des lieux éloignez, sans les mesurer, jugent aussi de leur distance avec peu de certitude: ce qui confirme toutafait mon interprétation touchant le proverbe

proverbe des Parisiens. Il ne faut donc pas confondre ces deux locutions, *Jouer à boule vue*, & *Juger*, ou *Faire quelque chose à boule vue*: comme plusieurs les confondent.

C'est ce que j'avois remarqué dans mes Observations de la Langue Françoise au chap. 78. du premier Tome.

BOULINE. Comme quand on dit d'un vaisseau qu'*il va à la bouline*. De l'Anglois *bowlin*, qui signifie proprement cette corde qu'on attache aux vergues, & qui sert à porter les voiles avec le vent, lorsqu'il est contraire. *Aller à la bouline*, c'est gagner tant soit peu le vent, pour remplir les voiles.

BOULINER : terme de soldat, qui signifie dérober segretement. BOULINEUX, c'est le voleur.

BOULINGRAIN. Nous appelons ainsi un parterre de gazon. De l'Anglois *bowlingreen*, qui signifie *tapis de verdure sur lequel on joue à la boule*. *Bowle*, signifie *boule*, & *green*, *verdure*. Mr de la Quintinye : BOULINGRIN *est une maniere de Parterre de gazon, dont l'origine est venue d'Angleterre, qu'on prent soin de tondre souvent, pour entretenir toujours l'herbe courte, & fort verte.*

BOULINS *de colombier*. Βουλίνοι se trouve en cette signification dans Hésychius. *Βουλίνοι. κελιαὶ, ἢ πτηνοτρόφια ὀπήλια.* C'est à dire, *nids, ou maisonnettes de brique*. De la ressemblance à ces boulins de colombier, nos Maçons appellent *boulins* les piéces de bois qu'ils mettent dans des trous de murailles pour échaffauder. Les Latins, pour la mesme raison, les appeloient *columbaria*. Voyez Vitruve livre 4. chap. 2.

BOUQUET. En Languedoc & en Gascogne, on appelle la bouche *la bouque*, du Latin *bucca*. Ce qui a fait croire à Mr de Caseneuve qu'un bouquet avoit été appelé *bouquet*, parceque, pour en flairer l'odeur, on le porte à la bouche. Ce sont ses termes. Nous disons *un boquet*, pour dire *un petit bois*: de l'Italien *boschetto*, diminutif de *bosco*. Et je croy que de ce mot *boquet* est venu notre mot *bouquet*. Les Espagnols appellent un bouquet *ramillo*; c'est à dire, *un petit rameau*.

BOUQUIN : pour *vieux livre*. De l'Alleman *buch*, qui signifie *livre*. Gabriel Naudé dans son Dialogue de Mascurat : *J'ay autrefois observé estant à Basle, que les Allemans appellent un livre* buc ; ou bouc, *comme quelques-uns prononcent : & d'autant que les plus anciens livres imprimez nous sont venus d'Allemagne, où l'Impression fut trouvée il y a environ cent quatre-vingts dix ans, puisque Jean Fust nous donna en* 1462. le Durandus de Ritibus Ecclesiæ, *& Pierre Schoifer la Bible en* 1462. *qui sont les premiers livres imprimez que l'on ait jamais veu en l'Europe : cela a été cause que les François voulant parler d'un vieil livre, ont dit que c'estoit un* buc, ou bouquin : *comme qui diroit, un de ces vieux livres d'Allemagne qui ne sont plus bons qu'à faire des fusées, & à empescher* Ne toga cardyllis, ne pænula desit olivis. *En un mot, les François ont voulu emprunter cette parole des Allemans, comme ils ont fait celle de* rosse ; *non pour signifier toute sorte de chevaux, comme elle fait en Allemagne, mais ceux particuliérement qui sont recreus*, & qui jamilia ducunt; *en les appellant* rosses, *ou* vieilles rosses ; *comme ils disent aussi quelquefois* vieux bouquin. Il est vray que *bouquin* est un diminutif de l'Alleman *buch*. Mais ce mot de *bouquin* étoit en usage parmy nous avant l'invention de l'Imprimerie : ce que j'avois remarqué dans la premiere édition de ces Origines, & ce qui a été remarqué depuis par le P. Labbe, dans la segonde partie de ses Etymologies Françoises au mot *bouquin*. Le P. Labbe, aureste, y a fort bien repris Gabriel Naudé, pour avoir dit que le *Durandus de Ritibus Ecclesiæ*, & la Bible, avoient été les premiers livres qu'on usst vu imprimés dans l'Europe. Mais il s'est trompé, en disant que le mot Alleman *buch*, dans la signification de *livre*, vient de *buch*, autre mot Alleman qui signifie *un bouc* : & que delà on a appelé *bouquins*, de vieux livres manuscrits couverts de peau de bouc, ou puants de vieillesse, & puants comme des boucs. J'avois encore remarqué dans la premiere édition de ces Origines, que l'Alleman *buch*, ou *bek*, si on en croyoit Lipse dans la lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, venoit du Latin *buxus*. Voicy les termes de Lipse : BOX *etiam, unde* librum *dicimus, nisi quia è ligno & sago, acere, buxo, olim pugillares i Prudentius* : Buxa crepant creata. Cette étymologie de Lipse n'a pas plu au Pere Labbe. Mais comme elle n'est pas de moy, je n'ay point interest de la défendre.

BOURACAN. De l'Italien *baracano*. C'est comme les Italiens appellent cette sorte d'étoffe. Mr du Cange veut que ce mot ait été dit *à barris : quòd licia in eo appareant instar barrarum ; aut quòd adolescentes compti ac venusti, quos* Barragan *Hispani vocant, vestiantur*. Mais ce que dit Mr Ferrari, que c'est un mot barbare, corrompu du Phrygien ζαρζακαν, est plus vrayssemblable. Jules Scaligér contre Cardan, 199. 4. *Hirci in Anatolia, qua est Phrygia, sive Asia minor, quadricornes ; pilo admodum prolixo, aquante candorem nivis. Quem vellunt ad textrinam, non autem tondent : propterea quòd attonsione pilum aiunt crassescere.* &c. *Ex melliore villo preciosos conficiunt pannos* : Zarzacan *vocant. Barracanus* se trouve en la signification de *bourracan* dans les Statuts de Pierre Abbé de Cluny. *Statutum est ut nullus scarlatas aut barracanos, aut pretiosos burrellos, habeat*. Et *barricanus*, dans S. Bernard, pour *la couverture d'un lit*.

BOURBE. Pontus de Tyard dans son Traitté de *Recta nominum impositione* pag. 17. le dérive de βύρσευς, *cœnum, limus*.

BOURBON l'*Archambault* : BOURBON *Lancy* : autrement, BOURBON *les Bains*. Il y en a qui croyent que ces lieux ont été ainsi appelés acause des bourbes dont ils sont pleins. Messire Olivier de la Marche dans l'Introduction à ses Mémoires, dérive ce mot de celui de *Bourg* & de celui de *bon*. *Je trouve*, dit-il, *que deux Baronnies furent de pieça ; dont l'une fut au pays que l'on dit* Bourbonnois, *& l'autre en la Duché & pays de Bourgogne. Et comme toutes choses ont commencement, parce qu'en tous les deux lieux que l'on nomme Bourbon à bains chauds (que l'on dit medicinales, & s'y vont plusieurs gens baigner pour se medeciner & pour recouvrer santé d'aucunes*

Digitized by Google

maladies) *à cette cause & pour ce plusieurs gens y hantoient & y converſoient, hoſteliers, taverniers, marchands & ouvriers mecaniques ſe logerent en celle part pour gaigner & avoir profit ; tellement qu'after, ceſt après ſeſt en iceux lieux gros & puiſſans bourgs, & augmenterent tellement qu'entre les autres bourgs on diſoit d'un chacun d'iceux voiſins, c'eſt un bon bourg : & à le prendre au rebours, peut-on dire*, c'eſt un bourg bon : *& de ce nom* Bourg bon *en continuation de langage ſont encore appellez ces deux lieux* Bourbon ; *& par ſucceſſion de temps devindrent deux grandes & puiſſantes Baronnies, chacune en ſon pays, & en furent Seigneurs deux nobles Barons, qui par mariage s'allierent enſemble : & ainſi advint que toutes ces deux Baronnies demeurerent par ſucceſſion à un nommé Geufroy de Bourbon : lequel Geufroy eut deux fils, dont l'aiſné fut nommé Archambaut, & le ſecond fut nommé Anſeau.* Mr du Buiſſon, homme tres-intelligent dans l'ancienne Geographie, dérive ce mot *Bourbon* du Latin *Borvo*. Car il prétant que c'eſt ainſi que ce lieu ſe trouve appelé dans la Carte de Peutinger, faite du tems des Theodoſes. Cette Carte, pour le marquer en paſſant, a été ainſi appelée, pour avoir été trouvée autrefois en la Ville d'Ausbourg en Allemagne, chez un nommé Conrade Peutinger.

BOURDE : pour *tromperie*. De l'Italien *burla* : *L* en *D* : comme en *bride*, *bridle*. Voyez *bourdon* cy-deſſous & *burlare* dans mes Origines Italiennes.

BOURDON. Ce mot ſignifie pluſieurs choſes. I. Une eſpéce de groſſe mouche. II. Le ſon & le murmure que font les mouches ; d'où vient le mot *de bourdonner*. III. Le gros tuyau d'une cornemuſe ; d'où vient *chanter en faux bourdon*. Mathieu Pâris dans les Vies des Abbez : *pulſato cloſſico, ſonantibus chalamis, quos* burdones *appellamus*. IV. Ce bâton que portent les Pelerins. En la premiere ſignification, d'où les deux ſuivantes ſont venues, ce mot à été fait par onomatopée. En la ſignification de *bâton*, il vient du Latin *burdo*, qui ſignifie *mulet*, acauſe que les bourdons, comme les mulets, aident à marcher : & c'eſt par cette raiſon qu'on appelle aujourd'huy à Paris les porteurs de chaiſes *des mulets*. Ainſi nous avons appelé un bâton *la bouquetiere des Cordeliers* ; comme les Eſpagnols, *el cavallo de ſan Franciſco* : & *bourdes*, les potences dont ſe ſervent les eſtropiés pour ſe ſoutenir. Daubigny dans ſon Baron de Feneſte : *Il faut que vous confeſſiez que les boiteux y ont laiſſé ſi un amas de bourdes plus haut que le planché de cette ſalle*. C'eſt au chap. 5. du liv. II. où il produit enſuite cette Epigramme :

Que dites-vous, diſois nagueres, &c.
Tant de bourdes de ces boiteux ?
Qu'en dites-vous ? ce ſont des bourdes.

Les Italiens appellent demeſme un bâton *una mula*. De *burdo*, on a fait *bourdon* ; & *bourde*, de *burdus* ; qu'on a dit pour *burdo*. Calderinus ſur l'Epigramme 24. du liv. XII. de Martial : *Caballi, equi puſilli dicuntur ; quos vulgò* burdos *vocabant*. De *burdus*, qui a été dit pour *burdo*, on a fait *burdinus* ; & enſuite, *burdinarius* ; qui ſe trouve ſouvant pour *Pelerin*. Le mot *bourdon*, aureſte, eſt fort ancien dans notre Langue. Pierre, Abbé du Vau-de-Cernay, chap. 61. de ſon Hiſtoire des Albigeois : *Ille autem, utpote ſuperbiſſimus, cum magna indignatione reſpondit, Scilicet Comes Montis-Fortis, quod Burdonarii numquam poterunt capere caſtrum meum*. Burdonarios *autem vocabat Peregrinos, eò quòd baculos deferro ferrent, quos Lingua communi* burdones *vocamus*. *Burdare* ſe trouve dans Mathieu Pâris pour *decertare fuſtibus more ruſticorum, qui Anglis* BURDONS. Et ce mot en cette ſignification, peut venir de *borda*, qui dans les Gloſes d'Iſidore eſt interpreté par *clava*. CLAVA, *borda*. C'eſt ainſi qu'il faut lire, aulieu de *clavia*. *Borde* en Saintonge ſignifie *un bâton*. Voyez le Gloſſaire de Meurſius au mot *βορδάτιον*. Touchant le mot *bourdon* pour bâton de Pelerin, voyez mes Origines Italiennes au mot *burdone*; Voſſius *de Vitiis Sermonis I.* 3. & Covarruvias au mot *bordon*.

De la reſſemblance aux bourdons, on a dit BOURDONNASSE, pour une ſorte de lance. Philippe de Commines liv. dernier chap. 5. parlant de la Journée de Fornoue : *Si-toſt que les chevaux eurent un peu repris leur haleine, nous nous miſmes au chemin, pour aller au Roy, ne ſçachans où il eſtoit ; & allaſmes le grand trot ; & n'euſmes guéres allé, que le veiſmes de loin, & fiſmes deſcendre les valets, & ataſſer des lances par le champ, dont il y avoit aſſez ; & par eſpecial de Bourdonnaſſes, qui ne valoient guéres, & qui eſtoient creuſes & légéres, ne peſans point une javeline, mais bien peintes ; & fuſmes mieux fournis de lances que le matin*, &c.

BOURDONNASSE. Voyez *bourdon*.

BOURE : pour *canne*. Voyez *bourre*.

BOURFONTAINE. Chartreuſe de la Province de Valois, au milieu de la Foreſt de Villiers-Cotrets. Par corruption, pour *Bonnefontaine*. C'eſt ainſi que cette Chartreuſe eſt appelée dans les anciens Titres, acauſe d'une grande fontaine qui eſt dans une des cours.

BOURG. Cujas liv. 3. de ſes Obſervations chap. 24. & le P. Sirmond ſur l'Epitre 9. d'Alexandre III. le dérivent de *πύργος*. Et Caſaubon dans ſes Commentaires ſur Strabon, de *πύργος* : lequel mot en langage Macédonien & en langage Thracien, a été dit pour *βύργος*. Et les Arabes diſent *burg* en la meſme ſignification : lequel mot ſe trouve dans St Luc ch. 13. verſet 4. & dans le Pſeaume 47. verſet 10. Les autres dérivent le François *bourg* du Latin *burgus*, qu'ils diſent avoir été fait du Grec *πύργος*. Bodin dans ſa Méthode de l'Hiſtoire chapitre 6. *Graci aſtu πύργος : Germani* purgum *dixerunt, utrique ab arce imiteri*. Et en effet, *πύργος* dans les Gloſes de Cyrille eſt interpreté *turris, burgus*. Et dans celles d'Iſidore, *burgus* eſt interpreté par *caſtra*. A quoy on peut ajouter que Végéce livre 4. chapitre 10. appelle *burg* un petit château. *Caſtellum parvum quod* burgum *vocant* : & que Juſtinien en la Loy 2. paragraphe 3. *de Officio Praefecti Africæ*, uſe de ce mot en la meſme ſignification : *Sicut ex clauſuris & burgis oſtenditur*. Quoyqu'il en ſoit, il eſt conſtant que c'eſt un des plus anciens mots qui ſoient dans toute la Langue Germanique, comme il paroiſt par les villes

Digitized by Google

villes d'Allemagne dont les noms se terminent en *bourg* : & particulierement, par celle d'Aschembourg : laquelle étoit si ancienne dès le tans de Tacite, que selon le témoignage qu'il en donne dans sa Germanie, on croyoit qu'elle ust été bâtie par Ulysse. De *burgus*, on a fait *burgensis*, qui se trouve dans Ives de Chartres', & ailleurs : d'où nous avons fait Bourgeois. De *burgus*, on a fait aussi *burgata* ; d'où nous avons BOURGADE. Mr de Saumaise sur Solin page 1227. κωμόπολις, *est vicus mœnibus septus: quales multæ in Babylonia & Assyria fuere.* Burgos clausos, *aut* Burgadas, *hodie, dicimus. Passim earum mentio apud Isidorum in Mansionibus Parthicis : qui κώμας & κωμόπολεις nominat. κωμόπολις plus est quam κώμη, minus quam πόλις.* Touchant le mot de *burgus*, voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* livre 2. chapitre 3. Voyez aussi Cluverius livre 1. de son Ancienne Germanie chapitre 13. où il soutient que le mot de *burg* est originaire Alleman.

BOURG-LA-REINE. Village près de Paris sur le chemin d'Orleans. J'ay vu chez Mr Conrart, homme de grand mérite, & mon ami particulier, un vieux manuscrit traduit de vers en prose par Nicolle Houssmaine Médecin de Messire Jan de Chabannes, tiré de plusieurs Croniques tant de Rome que d'Allemagne, nouvellement trouvées, & à lui communiquées segrettement par aucun de ses amis ; le tout à l'honneur de la Seigneurie dudit Messire Jan de Chabannes ; où il est dit, que *Guerard de Dampmartin fort embrasé de la beauté de la Dame Colombe, Royne de Frise, se submit jouxter à outrance contre Geffroy Roy de Frise, par tel convenant, que se il étoit conveincu par ledit Geffroy, sa femme lui seroit rendue, & parce le Royaume demeurroit pacifique, en payant grande rançon à iceluy Guerard, lequel offroit tel combat, espérant mettre à mort iceluy Geffroy, & par ce espouser sa femme. Geffroy de Frise à grant peine y voulut consentir ; toutefois, terme fut assigné au Briquet près de Paris lequel lieu de présent est dit* Le bourg la Roine, *parceque Guerard y conquist par armes la Roine de Frise. Ils entrérent en champ d'honneur auquel d'un coup de lance fut tué Geffroy, & partant iceluy Guerard parvint à ses fins, & espousa la Roine de Frise.* Tout ce discours est fabuleux. J'ay bien voulu néantmoins l'insérer en ce lieu, parcequ'il nous apprant que le Bourg-la-Reine s'appeloit anciennement *Le Briquet.*

BOURGADE. Voyez *bourg.*

BOURGEOIS. Voyez *bourg.*

BOURGEON. De *burrio*, qui a été fait de *burra.* Les bourgeons des arbres ont quelque chose de velu, & qui approche de la bourre. Voyez *bourre.* L'ancienne orthografe *bourjon* confirme cette étymologie. Guillaume Cretin dans son Epitre à François Chatbonnier :

Plusieurs raisins procédent d'un bourjon ;
Et maille à maille on fait le hauberjon.

Nicot écrit aussi *bourjon.* Mr du Cange le dérive de *turio.* Voicy ses termes : Turio, *arboris vel arbusti teneritas apud Columellam lib.* 12. *cap.* 48. Lauri turiones in hoc usu mittito, ut olivas deprimant. *Apicius lib.* 8. *cap.* 1. Elixatur in aqua marina cum turionibus lauri & metho. *Nos vulgò dicimus* bourjon, *fortè pro* tourjon.

BOURGES : Ville capitale de la province de Berry. Cujas sur le chapitre dernier du Titre des Décretales *de Diffinitionibus : His non erit otiosum addere, non à Latina appellatione* Biturigum, *hanc civitatem appellatam videri* Bourges, *sed quòd bi populi* Bourgi Galli *dicerentur. Unde & auctore Isidoro, libro* xv. *Etymologiarum,* Bourgi Galliæ, *& postea* Bourdigalliæ *nomen hujus urbis Colonia, ut idem ait.* Il faut voir ce qui précéde & ce qui suit dans Cujas.

BOURGUIGNON-SALE'. De Serre dans son Inventaire, sous Charles VII. en 1422. parlant d'Aigues-mortes, dont les habitans tuérent la garnison des Bourguignons que le Prince d'Orange y avoit établie : *On y monstre encore aujourd'huy une grande cuve de pierre où l'on saloit les Bourguignons.* La Faille dans ses Annales de Toulouse, en 1419. *Ceux d'Aigues-mortes hardis ou plus affectionnés au parti du Dauſin prévinrent le Siege, & après avoir coupé la gorge à la garnison Bourguignonne, ils en jettérent les corps dans une fosse avec quantité de sel, de peur que l'exhalaison ne causast la peste, d'où est venu, dit-on le proverbe de* Bourguignon salé. D'autres, avec plus de vray-semblance, tirent ce proverbe du sel qui se fait à Salins. ¶ Voyez Sébastien Rouillard dans son Histoire de Melun page 125.

BOURGUIGNONS. De *Burgundiones*, peuples d'Allemagne. Orosius liv. 7. ch. 32. Isidore liv. 9. de ses Origines chap. 2. Luitprandus liv. 3. de son Histoire chap. 12. Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 3. & Gosselin dans son Histoire des Anciens Gaulois, qui ont écrit que les Bourguignons avoient été ainsi appélés de *burgus* ; cestadire *forteresse* ; acause des fréquentes forteresses qu'ils bastirent sur leurs frontieres, se trompent manifestement. Voyez Mr de Valois dans sa Notice des Gaules.

BOURGUIGNOTE. Lat. *cassis.* Il y a apparance que cette sorte de casque a été ainsi appelée parceque les Bourguignons s'en sont servis les premiers.

BOURRABAQUIN. Rabelais 3. 7. *Un bourrabaquin, garni de brevaige.* Et 4. 30. *Le boyau culier comme un bourrabaquin monacal.*

BOURRASQUE : tempeste. De l'Italien *burrasca*, qui signifie la meſme chose. Les Espagnols disent aussi *borrasca.*

BOURRE. De *burra.* Ausone : *burras, quisquilias*, &c. En Normandie, on appelle une canne *une boure* ; & une petite canne ; *une bourette* ; & un canard, *un bourard.* De *bourre*, on a fait *bourrée*, acause que les bourrées sont faites d'ordinaire de branches feuillues. Tanaquil le Févre dans ses Notes sur l'Eunuque de Térence, pag. 398. Fagot, *ex solidiori ligno est. Ad id quod in sermone nostro vocamus* bourrée, *ex ramalibus est, tenuioribus sarmentitiis & minus duris.*

BOURREAU. J'ay dit dans la premiere édition de ces Etymologies, que je ne savois pas d'où venoit ce mot. Ce qui a fait dire à Skinner dans ses Origines de la Langue Anglicane, au mot

Digitized by Google

mot *burrel fy*, *Menagius de étymo vñ* bourreau *desperat*, *& ignorantiam fatetur. Quid mihi miſello ſperandum reſtat ?* Et à Mr Borel dans ſes Antiquités Gauloiſes : BOURREAU : *Voy* bourrée ; *où ſ'en ay donné l'étymologie véritable*, *que perſonne n'avois encore remarquée. Car Mr Menage avoue, en ſon Dictionnaire Etymologique, ne l'avoir pas trouver. On le pourroit auſſi faire venir, comme Mr Guido Patin, dotto Médecin de la Faculté de Paris, a remarqué, de* burrus, *ceſtadire* roux : *parceque les rouſſeaux ſont ordinairement violens : ce qui eſt une qualité qui eſt requiſe aux Bourreaux : ou acauſe qu'il eſt vétu en divers lieux de couleur rouge & jaune.* Et au mot *bourrée*, il avoit dit, que les Bourreaux avoient été ainſi appelés parcequ'ils fuſtigent avec des verges faites de bourrée. Toutes ces étymologies ſont ridicules. Et celle du P. Labbe, BOURRAU, *quaſi* BOUCHERAU, *petit boucher* ; n'eſt pas plus raiſonnable. Le mot françois *bourreau* a eſté fait de *buccarius* : en cette maniere : *buccarius*, *buccarellus*, *burellus*, BOURREAU. Et *buccarius* a ſignifié proprement *un boucher* : & c'eſt de *buccarius* que le mot *boucher*, a été fait. Voyez *boucher*. Et comme les Bouchers ont été appelez *Carnifices*, *à carne faciendâ* : Adalbéron, dans ſon Poëme au Roy Robert : *Non ſunt carnifices caupones, necue ſubulci* : & que le mot Latin *carnifex* ſignifie *un bourreau* ; nous avons appelé un bourreau du nom de *boucher* : ceſtadire, *de buccarellus*, diminutif de *buccarius*. Les Eſpagnols, pour la meſme raiſon ont appelé leur bourreau *carnicero*. Voyez mes Origines Italiennes aux mots *beccaio* & *bria*. ¶ Mr de Caſeneuve dérive *bourreau* de *βιάζω*, qui ſignifie *devorant*; parceque les Bourreaux vivent de la mort d'autrui. Cette étymologie n'eſt pas digne d'un auſſi grand Etymologiſte qu'eſtoit Mr de Caſeneuve.

BOURRE'E. Voyez *bourre*.

BOURRICHE. Nous appelons ainſi en Anjou un panier d'oſier rond en ovale. De *burricha* : acauſe qu'on y mettoit de la bourre pour la conſervation des choſes qu'on mettoit dedans. *Burrus burri*, *burricius*, *burricia*, BOURRICHE.

BOURRIERS. Scaligér dans ſon premier Scaligerana pag. 127. *Quiſquilia ſunt* les ſalieures. *Vetuſtiſſimo vocabulo Gallico* bourre bourrarum. *Aquitani etiammum retinent*. Nous appelons auſſi en Anjou les balieures *bourrieres*.

BOURRIQUE. De *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui ſignifient *cheval*. Les Gloſes d'Iſidore : *Mannulus*, *caballus*, *buricus*. Celles de Philoxène : *mannis*, *βυρίχιος*. Porphyrion ſur l'Ode IV. des Epodes d'Horace, interprete *mannos* par *burricos*. Saint Jérome dans ſon Epitre à Pammachius : *Ubi viderit ſumare patinas*, *& Phaſidet avec lentis vaporibus decoqui : ubi ferventes buricos, mannos, comeſaſque puer-et*, &c. & Paulin ep.x. à Sulpice Sévére : *Longè diſparì cultu, macro illum & vilieri aſellis burico ſedentem*. Voyez Meurſius en ſon Gloſſaire au mot *βίαζω*. *Bourrique*, parmy nous, ſe prant pour *aſneſſe*. Les Eſpagnols diſent auſſi *burro*, & *borrico*, pour dire *un aſne*, & *burra* & *borrica*, pour *une aſneſſe*. Mr Bochart liv. IV. de ſon Phaleg chap. 26. dérive l'Eſpagnol *borrico* de *βουῦς*, *bouûs*, *pro aſino*, *voce Africana eſt*, *quam è Libyſus accepernt Cyenai*. *Heſyc hius* : *βουῦς*, *ὄνος Κυρηναϊκὸς*, *βάσκων* ; *ſup.* ιωδὸς ; *id eſt*, barbarum vocabulum, *& à vicinis barbaris ſumptum*, *Ex quo ipſa fonte hauſtum eſt Eſpanorum* BORRICO. *Neque enim dedlos id latet ex Africa in Hiſpaniam mille monſtra vocabulorum una cum Mauris tranſferaſſe. Atque eodem ſortè pertinet quod paſſim* alborak *vocant Arabes jumentum ſui Prophetæ, media natura, ni quidam voluit, inter mulum & aſinum.* Je ne ſuis pas de l'avis de Mr Bochart : & je ne fais aucun doute que l'Eſpagnol *borrico* ne vienne de *burricus*, puiſque ce mot étoit en uſage parmy les Latins devant que les Maures paſſaſſent en Eſpagne, comme il paroiſt par le lieu de Saint Jerôme cy-deſſus allegué ; car ce Saint vivoit vers la fin du IV. ſiecle, & les Maures ne paſſérent en Eſpagne que vers le commencement du huitiéme. Je croy meſme que le Grec *βουῦς* a été fait du Latin *burricus*. *Burricus* eſt un diminutif de *burrus*, qui eſt un ancien mot Latin, témoin Byrrhus Capitaine des Gardes de Néron ; car *byrrus* eſt la meſme choſe que *burrus* ; & l'un & l'autre ſignifient *roux* ; & viennent de *πυῤῥὸς*. Les Gloſes Anciennes : *barus*, *burrus*, *πυῤῥὸς*. *Burrum*, *ξανθὸν*, *πυῤῥὸν*. Feſtus : BURRUM *dicebant Antiqui*, *quod nunc dicimus* rufum. *Unde ruſticè* burram *appellant buculam*, *qua roſtrum habet rufum*. Comme les Latins ont dit *burra* d'une vache, acauſe qu'elle eſt de poil rougeâtre, (*κοιλὶς μὲν γ' ἐστὶν ἡ πυῤῥὸς*, dit Théocrite, Idyll. 4.) ils ont dit demeſme *burrus* & *burricus* d'un cheval ou d'un aſne dont le poil tire ſur le roux. Bonaventura Vulcanius ſur le lieu des Gloſes que je viens d'alléguer : *Hodie Hiſpani* Burram *vocant aſellam*, *qua colore accedit ad τὸ πυῤῥὸν*. Les Ebreux appellent demeſme un aſne *non-chauve*, *à rubedine*. Feſtus ajoûte : *Pari modo rubeni cibo ac potione ex grandio burrus appellatur*. Et delà vient le *borracho* des Eſpagnols pour *yvrogne*. Scaligér ſur cet endroit : *Elegantèr homines ex potione rubentes ait* Burros *à veteribus dictos*. *Quod verbum eodem ſenſu retinet Hiſpanica lingua*. Burraceos *enim vocant ebrioſos* ; *& vas vinarium*, burraceam. Bonaventura Vulcanius dans ſes Notes ſur le Gloſſaire pag. 18. BURRUS *etiam eſt rubellus*. *Unde putarim Hiſpanos feciſſe ſuum* borracho, *quo* ebrioſum *ſignificant*. Et pag. 19. Ex burri *appellatione pro eo qui è potu rubet*, *manavit* borracho *Hiſpanorum*, *quod ipſi* ebrioſum *ſignificat*. De *burrichus*, on a formé le diminutif *burrichio*, dont nous avons fait *beurrichon*, ou *burrichon*, pour *roitelet*, acauſe de la couleur rouſſaſtre de cet oiſeau, qu'on appelle auſſi *beurrichot* de *burrichiotus* diminutif de *burrichus*. De *burrus*, on a fait *burra* & *burrellum* pour une eſpece d'étoffe de couleur rouſſe, d'où nous avons fait *bure* & *burcau*. Voyez *bure*.

BOURROCHE : ſorte de ſimple appelé autrement *bugloſe*, ceſtadire *Langue de bœuf*. Les Botaniſtes l'appellent *borrago*. *Ego borrago*, *gaudia ſemper ago*. Et c'eſt de ce mot que nous avons fait celui de *bourroche*. Quelques-uns dérivent

borrago

Digitized by Google

borrago de *burra* ; parceque les feuilles de la bourroche sont velues comme de la bourre. *Borrago* vient de *corrago*. CORRAGO, *apud Apuleium*, *rellè pro nostro* BORRAGO, dit Scaliger dans son premier Scaligerana. Voicy l'endroit d'Apulée : BUGLOSSUM *Graci Prophetæ*, gonon aluru ; *Ostanes*, tzamichi, *Ægipitii*, antuco rin besor ; *Romani*, linguam bubulam ; *Lucani*, Cortaginem *dicunt*. Je remarqueray icy en passant, que cet Apulée n'est pas le Philosophe Platonicien, mais le Médecin, qui étoit Sicilien. Et *corrago*, selon Bodæus à Stapel, a été dit de *cor*, acause que cette herbe est exhilarante, pour user de ce mot. *Hac in vino mixta, hilaritatem convivis facit*, dit le mesme Apulée. Et c'est là dessus que les Botanistes lui font dire. *Ego borrago, gaudia semper ago.* Aulieu de *bourroche*, plusieurs disent *bourache* & c'est comme parle Mr de la Quintinye : ce qui approche davantage de *borrago*.

BOUKRU. Voyez *bourre*, & *bure*.

BOURRU. Vin bourru : ainsi dit de son épaisseur qui le fait paroître comme s'il y avoit de la bourre : ou de sa couleur, qui approche de celle de la bure, dite en Latin *burra*. Les Latins ont appelé demesme une sorte de brevage *burranica*, de la couleur de la bure. Festus : *Burranica potio, lacte commistum sapa : à rufo colore quem* burrum *vocant*. Et parceque la bourre est velue, serrée & pressée, & non transparente, on appelle *vin bourru* le vin qui est louche & trouble, dit Nicot au mot *bourre*.

BOURSE. De *bursa*, dont les Ecrivains Latins se sont servis pour *crumena*, & qui a été fait de *βύρσα*, qui signifie *du cuir*. Les Flamans disent *beurse* & *borse*, & les Espagnols *bolsa*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre & chapitre 2. ¶ *Bolsa sin dinero, digo le cuero*, dit le proverbe Espagnol.

BOURSE : pour le lieu où les Marchands s'assemblent : comme quand on dit, *La Bourse d'Anvers*, *la Bourse de Londre*, *la Bourse de Rouen*, *la Bourse de Toulouse*. L'Etymologie de ce mot est hist orique : & elle est tres curieuse. La voicy : Guichardin dans sa Description des Païs-Bas, au chapitre intitulé *Il Ritratto della Borsa d'Anversa* : *Fu fondata questa Borsa l'anno* 1531. *Ma diciamo un poco, come cosa considerabile e non indegna di farne menzione, donde venga e derivi questo nome di* Borsa, *tanto convenientemente per accidente a un simil luogo appropriato. E' in Bruggia una piazza molto commoda a tutte le parti della terra : in testa dellaqual piazza è una grande & antica casa, da quella nobil famiglia, detta* della Borsa, *stata edificata, con le sue armi, di viva pietra sopra la porta : le quali armi sono tre borse. Or da questa casa, famiglia, & armi, prese il nome (come similmente in simili cose avviene) quella piazza. E così, perche li mercatanti dimorani in Bruggia, elessero, usavano, ed ancor oggi, per raddotto di loro negocii, usano essa piazza, o Borsa, andando poi alle fiere d'Anversa e di Berga, dierono anco, a similitudine della loro di Bruggia, il nome di* Borsa *a quelle piazze, e luoghi dove essi in detta Anversa e Berga a trafficare si raunavano. E d' Anversa parimente, (tanto è stato favorito ed approvato questo nome) tirandolo ad altro senso, anno poi ancora i Francesi portato, non à molto tempo, il medesimo nome di* Borsa *a Roano, ed insino a Tolosa ; e datolo a certe piazze e loggie mercantili. Il medesimo anno fatto freschamente gl' Inglesi a Londra : autore e fondatore di si nobil machina e edificio, Maestro Tomaso Grassane, patrizio qualificatissimo di questa real citta. Ed è notabile, che quando fu finito il detto edificio, la Regina Elisabetta medesima venne a Londra per vederlo : e transferita fu' l luogo, lo lodò molto. Ma perche ei non paresse copia della Borsa d' Anversa, gli dette il nome di* Cambio Reale : *Comandando espressamente che non si chiamasse altrimenti. Nondimeno tanta forza a avuto quel nome che non è bastato al suo comandamento ad obviare che non s'appelli communemente* Borsa. *Ecci poi la graziosa piazza della Borsa degl' Inglesi : così detta perche la terra a lor contemplazione, con una bella logietta, la fece edificare l'anno* 1550. Reinesius dans ses Diverses Leçons liv. 3. chap. 7. *Smyrna publicus, ubi assellare, hæc omnia ventris deponere solebant, latrina publica, ad quas de via secedebant, ni domi assis, ubi stare, opus fuit. Fortasse etiam alibi hoc nomine ea adpellabantur, ut in civitatibus illustrioribus fora mercatorum, in quibus meridie vesperaque conveniunt*, Bursæ, *quòd Brugis Flandrorum statio mercatorum ab adibus eo vico urbis, splendidis familia Bursarum dicta, pro insigni tria marsupia oslem antibus, ita nominaretur.* Mr Catel dans ses Mémoires de l'Histoire de Languedoc, pag. 199. *La Bourse est le lieu où les Marchands rendent leur justice suivant le pouvoir qui leur en a été donné par Edit du Roy Henry II. fait à Paris au mois de Juillet* 1549. *à la requeste des Marchands de Tolose, par lequel il leur octroya faculté d'establir dans ladite ville une Bourse commune, à l'instar du Change de la ville de Lyon : leur octroyant aussi toutes les libertés, franchises, & privilèges dont jouissent ceux de Lyon : avec pouvoir d'eslire tous les ans un Prieur, & deux Consuls d'entr'eux, qui cognoistroient & jugeroient en premiere instance tous les procès & différens qui seroient meus entre Marchands, pour raison de marchandise, changes, asseurances, comptes, & autres choses. Lequel Edit fut vérifié en Parlement avec les modifications contenues au registre. Pour l'exécution duquel, ils prindrent une maison, appellée dans les anciens Cadastres*, Capella Hugolesii, *près la tour de Najac ; laquelle maison ils ont bastie depuis n'agnières de pierre & de brique, pour s'assembler, tenir leurs audiences, & décider leurs différens. Et fut achevée de bastir, en la forme qu'on la void aujourd'huy, en l'année* 1605. *Quelques-uns ont écrit que ce lieu où les Marchands s'assemblent, est appelé* la Bourse, *d'autant que les Marchands d'Anvers dresserent un lieu pour s'assembler ; & à ces fins acheterent un logis qui estoit dans ladite ville, ou pendoit l'enseigne de la Bourse ; à cause dequoy ce lieu fut appelé* la Bourse : *& depuis les autres lieux qui ont esté bastis à leur imitation, ont pris le mesme nom.* Mr Catel a pris Anvers pour Bruges.

BOURSOUFFLE'. Ce mot se dit proprement d'un homme enflé par quelque reste de maladie : ce qui donne sujet de croire qu'il a été fait de *morbo-sufflatus*. J'avois fait cette

Digitized by Google

remarque, dont j'étois bien satisfait, lorsque j'ay vu dans les Origines Françoises de Mr du Cange, que Mr du Cange tiroit ce mot François du Grec Μυρτιφλος, qui est un sobriquet dont l'Empereur Alexius Ducas fut appelé, selon le témoignage de Nicétas, accusé de ses grands sourcils qui lui tomboient sur les yeux. Voicy les termes de Nicétas : μυρτ' ἐν τῷ αὐτῶν ἄκρας κλίνας, ὃς ἐκ τὸ συνεχὲς τὰς ὀφρῦς, ὑφ' ὧν τῶν ὀφθαλμῶν ἐπικρεμάς, ὥσε δὴ συσκιάζειν ἐκατέρου Μύρτιφλον. Mais il est sans doute que ce Μύρτιφλος est un mot d'origine Latine; Et je ne doute point qu'il n'ayt été fait du diminutif *morbo fusſiaulus*. Je ne doute point non plus que Gimtherus ne se trompe, qui dans son Histoire de Constantinople dit que *Murtiphlo* signifie *flos cordis*. Voicy ces termes, qui sont du chapitre 8. *Consilio cujusdam cognati sui*, (Il parle d'Alexius Ducas) *nobilis quidem viri, sed perfidi, qui* Murtiphlo, *id est*, Flos cordis, *in gente illa vocabatur*. Remarquez que Gunther-rus n'attribue pas ce sobriquet à l'Empereur Alexius, mais à un de ses parents. Voyez Mr du Cange dans ses Glossaires, & dans ses Origines de la Langue Françoise. Il me reste à remarquer, que le Pere Labbe dans la premiere partie de ses Etymologies des Mots François, au mot *bourse*, page 89. dérive *bourſouffler*, de *bourſe* & de *souffler*; & qu'il dit que *bourſouffler*, c'est faire enfler, comme quand on souffle une bourse vuide.

BOUSE *de vache*. De *pusa* : acause qu'elle est enflée comme une boise. Voyez *boſſe*.

BOUSILLER. Du mot *bouse*. *Bouſiller*, c'est maçonner avec de la terre & de la boue.

BOUSIN. Rabelais, 2. 30. *Mais le quintal de ces quinquallieries ne vaut qu'un bouſin de pain*. La signification de ce mot ne m'est pas connue. Les Maçons appellent BOUSIN le dessus des pierres qu'on tire de la carriere, & qui est fort tendre.

BOUSSOLE. Cadran de mer. Lat. *pixis nautica*. De *buxola* en la signification de *boîte*. *Buxus*, *buxolus*, *buxola*, *buſſola* BOUSSOLE. Les Italiens disent *boſſolo*, au masculin. C'est une une boîte balancée sur quatre pivots, dans laquelle il y a une aiguille frottée d'aimant qui soutient une rose de carte diviſée en 32. vents. Le P. Labbe dans la 2. partie de ses Etymologies des mots François, au mot *bourſe*, veut *que bouſſole* ait été dit par corruption pour *bourſole*; comme qui diroit, petite bourse, ou coffre, pour mettre l'aiguille frottée d'aimant.

BOUT. De *bod*, qui est un mot Celtique, qui signifie *le fond*, *l'extrémité*. Pline livre 3. chapitre 16. parlant du Pô : *Metrodorus Scepſius dicit, quoniam circa fontem arbor multa ſit picea, quæ* padus *Gallicè vocetur*, Padum *hoc nomen accepiſſe. Ligurum quidem linguâ amnem ipſum* Bodincum *vocari, quod ſignificet* fundo carentem: *cui argumento eſt opidum juxta* Induſtria, *vetuſto nomine* Bodincomagum, *ubi præcipua altitudo incipit*. Metrodorus Scepsius s'est trompé en dérivant le mot de *Padus* de celui de *pades* : Il vient de *bάθος profunditas* : ce que j'ay démontré dans mes Origines de la Langue Italienne au mot *Pô* : où je prens la liberté de renvoyer mes Lecteurs. Mais il n'est pas icy question de cette étymologie : il est question de celle de *Bodincus*. *Bodincus* vient de l'inusité *bodus*, qui signifie aussi *profondeur*. Βάθος, *bodus*, *bodinus*, *bodini*, *bodinicus*. BODINCUS. L'Alleman *boden* & *bodem*, & le Suedois *boten*, & l'Anglois *bottom*, qui signifient *fond*, *profondeur*, ont la meſme origine.

BOUTADE. De *pultare*, dit pour *pulſare*, on a fait BOUTER : & de *pulſata*, BOUTADE. Ce mot, qui dans sa premiere signification ne signifioit que *bouée*, que les Latins disoient *impulſus*; *dès la premiere boute*, *primo impulſu*; *d'une boutée*, *uno impulſu*; ce mot, dis-je, a signifié ensuite *un caprice*.

BOUTARGUES. On appelle ainsi en Provance les œus du mulge confits avec de l'huile, & du vinaigre. Rabelais IV. 60. *D'entrée de tables*, *ils luy offrent caviars*, *boutarques*, &c. Jules Scaliger contre Cardan, 303. 3. le dérive d'ὠὰ ταριχᾶ. CAVIARUM, an fit ὀὰ ταριχᾶ, *ut nonnulli exiſtimarunt*, *valde facit dubitare alia vox Græco ſono propinquior*. *Ova item ipſa ſunt*, *nec ſine ſale*, *ſed magilum membranulis incluſa*, *qua* botarga *nominantur*. Je ne suis pas de l'avis de Jules Scaliger, quoyque son étymologie ait u beaucoup d'approbation dans le monde, & qu'elle ait été embrassée par Mr Ferrari dans ses Origines de la Langue Italienne, & que la meſme étymologie ait été produite par Nicot. Voicy les termes de Nicot : BOUTARGUES, ὠὰ τάριχα : *id eſt*, *ova piſtinæ ſalita*, *& exiccata*, *qua à bibacibus magno emuntur* : *dejectam enim appetentiam excitant*, *ſitim periitant*, *vinique guſtum jucundiorem reddunt*. Rondelet au ch. 11. du IX. liv. de les Poissons de mer, a écrit la meſme chose. *En noſtre dialog*, dit-il, *tous les ans*, *environ le mois de Décembre*, *on preſche une ſi grande quantité de muges*, *qu'il les faut ſaler* : *d'où s'en fait grande proviſion pour le Careſme*. *S'ils ſont trop gardés*, *ils ſe font rances*. *On ſale leurs œufs*, *& on les deſeiche* : *ſe nomment* Botargues : *en Grec*, ὠὰ τάριχα : *qui donnent appetit*, *font venir la ſoif*. Boutargue, selon moy, a été formé de *botus*, inusité; d'où *botulus* & *botellus* : ceſtadire *bryan*. *Botus*, *bota*, *botarus*, *botaricus*, *botarica*, *botarga*, BOUTARGUE. Les Italiens disent aussi *botarga*.

BOUTE-CHOUQUE : mauvaise rime. Voyez *goret*.

BOUTEILLE. De *buticula*, diminutif de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui vient de *Βύτος*. Cujas liv. IX. de ses Observations chap. 26. *Ad Legem* Vinaria, *Diceſtis de* Verborum ſignificatione, *Baſilica* ſerias *interpretantur Βύτλους*, *novo vocabulo*, *quo etiam Hetruſci hodie utuntur*. *Niceta dixit Βύτζια*, *& interpretatur ἀγγεῖα*. *Veteres enim Gloſſæ* dogas *exponunt Βύτλους* : *quod quidem* dogarum *nomen à Græcis captum videtur*, *quibus Ἴκαδες*, *vel Ἴκριαι ſunt quæ capacitati alicui parata ſunt*, *& capacitates ipſas vel menſuræ*, *ut in Aurelianis Vopiſci* : Facta est ratio dogæ cuparum, navium. *Doga*, *non tam*, *ſed capacitatem ſignificat*. Cupas *autem Βύτλους ἀγγεῖα exponunt Veteres Gloſſæ*, *caſſidémque vocari à quibuſdam* gaulos. *Idem* buttarum & buticellarum *nomen in veteri Inſtrumento apoche ſive plenariæ ſecuritatis legi*, *quod ligni membrana ſcriptum extat in Bibliotheca Regis*, &c. Voyez Casaubon ſur

Digitized by Google

sur Capitolin pag. 186. & Turnébe livre XXIII. de ses Adversaires chap. 19. Héron le Mathématicien entre les vaisseaux à vin met aussi *ἀσκὸς*, & *βύρσα*, & par la description qu'il fait de *βύρσα*, il paroist que ce vaisseau étoit plus large par en haut que par en bas : ce qui me donne quelque pensée que nostre mot *botte* pourroit venir de là; les bottes étant demesme plus larges par en haut, & étant aussi de cuir comme cette sorte de grandes bouteilles. Car c'est particuliérement de ces grandes bouteilles de cuir que ce mot *botte* a été dit : & on les appelle encore ainsi en Angleterre. Rabelais livre 1. chapitre 37. *L'estomac creux comme la botte de Saint Benoist.* Il entant une tonne de prodigieuse grandeur, qui est à Bologne dans un Couvant de Benédictins. De *botte*, en cette signification de chaussure, vient le diminutif *bottine*, & non pas, comme dit Mr Bochart, de *βύρσα*, que Suidas interprète une espéce de chaussure. Quant à ce qu'a écrit Gosselin, que nous disions anciennement *brothes* aulieu de *bottes*, comme il paroist par le diminutif *brodequin*, & que *brothes* a été fait d'*othrea* qu'on a dit pour *ocrea* ; c'est une opinion qui n'est pas soutenable. Voyez-le, je vous prie, au chapitre 49. de son Histoire des Gaulois, où il prétant montrer, contre l'opinion d'Agathias, que les anciens Gaulois ont u l'usage des bottes. De *buticula*, on a fait *Buticularius*, pour celuy qui avoit l'intendance des bouteilles, qui estoit une charge considérable dés le tans de Charlemagne. Voyez le Glossaire de Pithou & celuy de Spelman au mot *buticularius*. Elle a été long-tans dans la Maison des Bouteillers de Senlis, d'où ils ont pris ce nom de *Bouteillier*, & dont ils ont aussi pris leurs armes qui sont des bouteilles.

BOUTER. Voyez *boutade*, & *boutons*.

BOUTERAME. On appelle ainsi une tranche de pain sur laquelle on étend du beurre, des pommes cuites, du fromage & de la viande. C'est un mot Flaman.

BOUTEROLLE. C'est cette petite virolle de cuivre qui est au bout du fourreau d'une épée. Ce mot est aussi en usage dans le Blason. Voyez cy-dessus *badelaire*. Le P. Menestrier dans sa Méthode du Blason dit que comme on a dit autrefois *dague à roelle*, on a dit aussi *bout à roelle* : d'où est venu le mot de *bouterolle*.

BOUTE-SELLE. Son de trompette, qui avertit les Cavaliers de se disposer pour monter à cheval. Du mot *bouter*, c'estadire *mettre* ; & de celui de *selle*.

BOUTE-TOUT-CUIR. : goinfre. C'est ainsi que Mrs de l'Academie ont écrit & expliqué ce mot. J'ay toujours oui dire *boute-tout-cuire*. Et c'est comme ce mot se trouve écrit dans le Dictionnaire François-Italien de Vénéroni : ce qui s'accommode mieux à l'explication de ces mots. Il semble, aureste, que ces Mrs ayent voulu dire que *boute-toute-cuir*, avoit été dit premierement d'un homme qui employoit toute sorte de cuir.

BOUTIQUE. De *botheca*, d'où les Italiens ont aussi fait *bottega*, qui signifie la mesme chose, les Espagnols *bodega*, qui signifie *un celier à vin*, *une cave* ; & *bodegon*, qui signifie *un cabaret*. Bonaventura Vulcanius qui dérive ces deux mots Espagnols de *ganea*, se trompe manifestement : c'est dans ses Notes sur les Gloses de Philoxéne pag. 103. Caninius dans ses Dialectes, à la lettre A, dit que l'Italien *bottega* a été fait du Latin *apotheca*, en ôtant l'A du commancement, comme en *pendice* d'*appendix*. Mr de Saumaise sur Solin pag. 1274. est d'avis contraire : *Mutant sæpenumero Græci Latinique* T *in* B, *& contrà. Fuit Veteribus* Zotheca. *Latinitas ultima* Iotheca & Gotheca *scripsit. Ita enim in omnibus Sidonii libris antiquitus scriptis habetur. Inde nostrum* BOTHECA. *Sic vocamus pergulas, sive tabernulas, in publicum apertas, in quibus operantur sellularii opifices, & mercimonia sua habent exposita. Qua vox, non ab* apotheca *deducitur, ut quidam volunt ; hoc enim vocabulo significatur horreum, vel interior cella, & in penito ædium reposita.* Corbinelli sur Dante *de Vulgari Eloquentia*, dérive l'Italien *bottega* de *botigum*, qui signifie *profond*. Voyez *Pò* dans mes Origines de la Langue Italienne. Je tiens avec Reinesius liv. 1. de ses Diverses Leçons chap. 8. & avec Mr Ferrari dans ses Origines de la Langue Italienne, qu'il vient d'*apotheca*. Les Espagnols disent *botica*, pour une boutique d'Apoticaire : ce qui me fait souvenir de remarquer icy que les Polonnois disent *apteka* dans la mesme signification; qui est une contraction d'*apotheca*.

BOUTOIR. Instrument de Maréchal. Voyez *boutons*.

BOUTONS *de fleurs* ; *boutons d'habits*. Les boutons d'habits sont appelés *botones* dans le Concile d'Alby, chapitre 15. *Clericus botones, vel firmallos, aureos, deferre in aliquibus vestibus non præsumat.* Mais ce mot *botones*, lequel se trouve encore en d'autres endroits, remarqués par Mr du Cange, a été fait du François *boutons*. Il est donc question de savoir d'où vient le François *bouton*. L'Auteur de *Limitibus Agrorum* appelle *botontinos* de petites éminences de terre, qui marquent les limites des piéces de terre. Et c'est de ce mot que Mr du Cange dérive celui de *bouton d'habit*. Voicy ses termes : *Unde nostrum* Bout, *pro fine & extremitate videtur deductum* : & bouton, *pro globulo, seu fibula spharica, ad constringendas vestes : seu quòd, ad modum botoninorum, globi speciem referant : seu quòd extrema vestis constringant.* Il vient de l'Italien *bottone*, mot de la mesme signification. Mais d'où vient l'Italien *bottone* ? Mr Ferrari le dérive de *botte* ; c'estadire, *une bouteille*. Voicy ses termes : *Quia autem hæc vasa rotunda & protuberantia, hinc putamus* bottoni *appellari globulos quibus vestimenta adstringuntur.* Pour moy, je suis tres persuadé qu'il vient de *pulsare*, comme je l'ay remarqué dans la prémiere édition de ces Origines, & dans mes Origines de la Langue Italienne. On a dit *pultare*, aulieu de *pulsare* : ce qui a été observé par Quintilien livre 1. de ses Institutions chapitre 6. & ce mot se trouve souvant dans les Auteurs anciens. De *pultare*, les Italiens ont fait *buttare*, & les François *bouter*, qui se dit en Anjou, des arbres quand ils commancent au printans à pousser : dans laquelle signification nous disons plus communément *pousser*. Et de là, le mot de *bouture*, dans la signi-

fication de *flolones*. Voyez *bouture* cy-dessous. On a dit *buttare* au lieu de *butsare*: Et de là, *sbottonare*, & *sbottoneggiare*, pour dire *levare pulsare*. *Pulsare* a été fait de *pulsum*. Pelle, *pulsus*, *pulsare*. Et de là, l'Italien *buttare*, & le François *pousser*. De *pulsus*, *pultus*, on a dit *pultare*, comme il a été remarqué. De *pultum*, on a dit *pulto pultonis*; dont BOTTON: qui a été dit premiérement des boutons des fleurs & des arbres. Et de la ressemblance à ces boutons des fleurs & des arbres, on a appelé ensuite les boutons de pourpoint. Et c'est ainsi, pour le marquer en passant, que de la ressemblance à du gland, nous avons appelé *glans* les glans de rabat. Dans ma jeunesse, ces glans de rabat étoient semblables à un gland. J'en ay porté faits de cette sorte. ¶ Nous avons aussi appelé *boutons* par cette ressemblance aux boutons des arbres, ces instrumens de fer avec lesquels les Chirurgiens appliquent le cautere actuel: & ces petites boules qui se mettent au bout des fleurets; que les Grecs appeloient acauſe de leur rondeur, σφαῖρα, & τυλωτὸν: ces mots Grecs se trouvent dans Polybe & dans Clément d'Alexandrie. Les Italiens usent du mot de *botone* dans toutes les significations dont nous venons de parler: Et ils en usent de plus, pour une raillerie subtile & ingénieuse, & qui offense sans qu'on s'en puisse plaindre. Et de là, le mot de *sbottonare*, & celui de *sbottoneggiare*.

BOUTURE. Branche, qu'on plante en terre, afin qu'elle prenne racine. Ou dit, *Ces plantes viennent de bouture*. De *bouter*: vieux mot qui signifie *mettre*. Voyez cy-dessus *bouter*, & Mr de la Quintinye dans son Instruction pour les Jardins.

BOYAU. Voyez *boiau*.

BRA.

BRACELET. De *bracilletum*, diminutif de *bracile*. Le Manuscrit de la Bibliothéque du Roy intitulé *Instrumentum plenaria securitatis*, écrit du tans de Justinien: *Fibula de bracile. Bracile* a été dit pour *brachiale*, qui se trouve dans les bons Auteurs. De *brachiale*, on a fait le diminutif *brachialetum*, dont les Italiens ont fait *braccialetto*.

BRACHET. Sorte de chien de chasse. Voyez *braque*.

BRACONNIER. Nicot: *Semble que ce mot vienne du nom des chiens qu'on appelle* braques. Il en vient sans doute.

BRAGARD. Chassaneus dans son *Catalogus gloriæ mundi*, Partie 10. Considération 32. *Nec est ulla Universitas, quæ non habeat sua impedimenta: cum apud nos in vulgari dicatur*, Les Fluteurs & Joueurs de paume de Poitiers; Les Dansceurs d'Orleans; les Bragards d'Angiers; les Crottez de Paris; les Beugeurs de Pavie; les Amoureux de Thurin. *De Tholosanis tamen dicitur*, Les bons Estudians de Thoulouse. ¶ On dit de la ville d'Angers, *Angers, basse ville, hauts clochers, Riches putains, pauvres Ecoliers*: ce qui me fait croire que le mot de *bragard*, dans ce passage de Chassaneus, signifie *adonné avec femmes*: & qu'il a été fait de *bragne*, en la signification de *Braguette*. Rabelais iv. 16. *Et rencontrant par les rues quelques mignons bragnars, & mieux en point*, &c.

BRAGUE. De *bracca*: qui est un mot Celtique. Diodore le Sicilien, liv. v. parlant des Gaulois: χρῶνται ἀναξυρίσι, ἃς ἐκεῖνοι βράκας ὀνομάζουσιν. Une ancienne Epigramme rapportée par Suétone en la Vie de Jules César:

Gallos Cæsar in triumphum ducit: idem in Curia
Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.

Et c'est delà que la Gaule Narbonnoise a été appelée *Gallia Braccata*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* l. 2. où il prétant que ce mot est du tans mesme de la confusion de Babel: & dans son Appendice, page 797. où il croit que les Gaulois ont pu prendre *bracca* du Grec βρέχω, qu'on aura dit pour βράκω. Voyez aussi Cluverius livre 1. de son Ancienne Germanie chap. 8. & 16. & Isaac Pontanus dans son Glossaire Celtique, & Baïf au chapitre 20. de son Traité *de Re Vestiaria*. Voyez aussi *braye* & *braguette*.

BRAGUETTE. C'est un diminutif de *brague*. On dit *brayette* à Paris: mais dans la plusipart des autres lieux de France on dit *braguette*.

BRAIRE. De βρύχω, *vociferor*. βρύχω, *bragio, bragere*, BRAIRE. Comme de *trabo, trabere*, TRAIRE: de *facere*, FAIRE: de *tacco tacere*, *tacere*; TAIRE; Dans les Provinces d'Anjou, du Maine, de Normandie, *braire* signifie aussi *pleurer avec cri*: *plangere*.

BRAISE. Henri Etienne, Trippault, Périon, Nicot, Bourdelot, & Lancelot, le dérivent de βρίζω, qui signifie *être chaut & brulant*: & Pontus de Tyard, de βρέσσω, qui est la mesme chose. Charle de Bovelles a quelque opinion qu'il a été fait du Latin *pruna prunarum*. BREZE, dit-il, *carbones incensi vel extincti; vide an a prunis: vox enim in initio alludit labenti P, in B. Ab hac voce dicimus* bronzé, *eum, qui carbonum & prunarum nigredinem ab earum attactu contraxit, quasi* brezé; *sardem, labio obliquante*, bronzé. Barthius le fait venir de l'Alleman *embraten*, qui signifie *embraser*; ou de *brand*, qui signifie *incendie*. C'est dans le chapitre 4. du livre 13. de ses Adversaires. Les Espagnols disent *brasa*, que Covarruvias tire aussi de βρίζω. Les Italiens disent *brace, bracia*, & *bragia*, que Ferrari tire de βρίζω, ou de *pruna*. Mr Guyet prétant que l'Italien, l'Espagnol, & le François, viennent d'*ardeo*. *Ardeo, arsus, arsa, rasa*, par métathése; *brasa*: & il fait venir demesme l'Italien *abbruzzare* & *abbrustiare*, d'ure: *Uro ursus, urso, ruso, brusa, abbruzo, abbruzzare, abbrusciare*. *Abbruciare* peut venir fort naturellement de *pruna*. *Pruna, prunacens, prunacius, prunacia, brunacia, brucia, brucciare, abbruciare*. Mais à l'égard de l'Italien *brace*, ou *bracia*, & de l'Espagnol *brasa*, & du François *braise*, ils ne viennent pas si naturellement de *pruna*, quoyqu'il y ait des exemples du changement de l'V en A: comme en κάλαξ, de κύναξ; & en *canis*, de *xuon*, génitif de *xiwr*.

BRAME. Voyez *bremme*.

Digitized by Google

BRAMER. Rabelais I. 19. *Jusques à ce que vous nous les ayez rendues, nous ne cesserons de crier après vous, comme une aveugle qui a perdu son baston : de bresler comme un asne sans croupiere : & de bramer comme une vache sans cymbales.* Nicot : BRAMER. *C'est crier énormément. Il vient de βρέμω, id est,* resono, fremo, in vocem erumpo. *Le Languedoc & Nations adjacentes en usent ordinairement, disant* bramar : *qu'ils attribuent proprement au braire des asnes ; & par métaphore, a tout cri hautain. L'Espagnol en use aussi pour* crier : *disant* bramar, *&* bramido. *Mais l'Italien en use pour* desirer, *&* desir : bramar, *&* brama. ¶ Mr Ferrari dérive l'Italien *bramare* de l'Espagnol *hambre*, ceſtadire *la faim* : les mots de *faim* & de *ſoif*, aiant été uſités par les Anciens pour *un deſir véhément*. L'Etymologie de Nicot eſt la véritable. *βρίμω*, BRAMO. *βρίμω, βρίμῶ, βρομάω, βρομῶ*, BRAMO, BRAMARE. *βρομῶ*, ou *βρομῶμαι*, ceſtadire, *rudo : præ fame rudo ; eſcam appeto* : mot qui a été dit premierement des aſnes. Heſychius : *βρομᾶδες. ὀγκᾶδες*. Barthius 13. 4. dit pourtant que nôtre mot François. *bramer* eſt d'origine Allemande. BRAMER, *fremere, merum quoque eſt cifrbenanum : idque Germani, de urſis ferè, aut beſtiis talibus uſurpamus.*

BRAN : pour du ſon. Je croy qu'il vient de *brance*, qui eſt un mot Gaulois. Pline livre XVIII. chap. 7. *Gallia ſuum genus farris dedere, quod illi* brance *vocant, apud nos ſandalum nitidiſſimi generis.* Les Ecrivains modernes ont dit *bracis*. Jonas dans la Vie de St Colomban : *Centum eſſe vini modios, frumenti ducentos, bracis centum.* Eginhard dans une de ſes Lettres à ſon Vidame : *Farinam, bracem, formatem, & cætera, tempore opportuno illuc venire facias.* Car *bracis*, en cet endroit, ſignifie du ſon & non pas de la biére. Les Bretons appellent encore aprésant *Vrank*, & *brank*, du ſon ; & les Anglois, *bran*. Voyez Métric Caſaubon pag. 345. de ſa Diſſertation de l'Ancienne Langue Angloiſe, & Cambden dans ſa Bretagne. Les Eſpagnols diſent *grançaa*.

BRAN, pour l'excrement de l'homme, a été dit delà par métaphore. Charle Fontaine dans ſon Epitre à Sagon & à la Huerterie, a écrit *bren*.

Car les ſçavans diſent, bren du rimeur :
Pareillement, merde pour l'Imprimeur.

Et les mots de *breneux*, & d'*embrené* viennent de cette prononciation. ¶ Mr du Cange le dérive de *cantabrum*, qui dans Papias eſt interpreté *far caninum, quo canes paſcuntur, pro gamentum tritici.* Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *bren*.

BRAN-DE-VIN. Eau de vie. De l'Alleman *brandtein* Wein, qui ſignifie la meſme choſe, & qui eſt compoſé du mot *brand*, qui ſignifie *embraſement* ; & de celui de *Wein*, qui ſignifie *du vin* : comme qui diroit, *vin brulé* ; parceque l'eau de vie ſe fait avec du vin diſtillé par la force du feu.

BRANC : pour *épée*. Villon dans ſon Teſtament :

Item : à Maiſtre Thibert marchant,
Auquel je me ſens trés tenu,
Laiſſe mon branc d'acier trenchant,
Ou à Maiſtre Jan le Cornu.

Le Roman de Renaud nouveau :

Meſſire, noble ne ſe feint,
Orgueil le branc d'acier li ceint.

Mr du Cange, après avoir produit un grand nombre d'exemples de ce mot en cette ſignification ; dit qu'il a la meſme origine que celui de *branche : quod ſpatha brancæ, ſeu ungulæ, vicem præſtet militi, uti ſpatha, brancæ leoni aut urſo* : qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable. Mr Huet à la marge de ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe a remarqué, que les anciens Allemans appeloient *brance* une épée : ce qui ne m'eſt pas connu dailleurs.

BRANCARD. De *branca*, en la ſignification de *branche*. *Branca, brancardus*, BRANCARD, BRANCART. Voyez *branche*.

BRANCHE. De *branca*. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 218. *In veteribus agrorum metiendorum Auctoribus* branca *uſi eſt bracchium ; inde & bracchia arborum hodie* brancas *vocamus ; &* brancarium, *chiramaxium. Vetus Romanenſis Gallorum Lingua* brancam *pro* brachio *dicebat* brane, *ut ſæpe mihi lectum eſt.* Brancolare *inde Itali hodie dicunt, manibus iter prætentare.* Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes dérive auſſi le mot *branca* de *brachium*. Et il eſt vray que les Latins ont dit *brachia arborum*, pour dire les branches des arbres. Virgile livre 2. des Géorgiques :

Inde ubi jam validis amplexæ ſtirpibus ulmos
Exierint, tunc ſtringe comas, tunc brachia tonde.

Il avoit dit auparavant,

Tum fortes latè ramos & brachia tendens :

où il eſt à remarquer, que *ramos & brachia* eſt un pléonaſme. Et nous diſons encore préſantement, en parlant des melons, *qu'ils font des bras ; qu'ils pouſſent des bras* ; pour dire qu'il jettent, ou qu'ils pouſſent des branches : ce qui a été remarqué par Mr de la Quintinye. Je croy neanmoins toujours, comme je l'ay remarqué dans mes Origines de la Langue Italienne, que l'Italien *branca* & le François *branche* ont été faits du Latin *ramus. ramus rami, ramicus, ramica, ramca*, BRANCA. Si *branca* venoit de *brachium*, on auroit plutoſt dit *bracia*, ou *brancia*, que *branca*. Vendelin, ſelon le témoignage de Mr du Cange, dérivoit le François *branche* de *bargus*, qui ſignifie *ramus arboris de qua ſuſpendantur facinoroſi*. ¶ Mr du Cange dit qu'il n'a lu dans aucun livre François *brane* pour *branche* ; que Mr de Saumaiſe dit s'y trouver ſouvant.

BRANDEBOUR. On appelle ainſi en France, depuis la fin de 1674. que l'Electeur de Brandebourg paſſa le Rhin & s'engagea dans l'Alſace avec pluſieurs autres Princes ligués contre la France, une ſorte de caſaque que portoient les gens de cet Electeur.

BRANDILLER. Voyez *brandir*.

Digitized by Google

BRANDIR. De *vibrare. Vibrare, vibrare, vibramentum, vibramentire, bramentire, brandire*, BRANDIR. *Brandire, brandiculum, brandiculare*, BRANLER.

BRANDON. C'eſt un mot ancien, qui ſignifie *riſon* : d'où eſt dit *le Dimanche des Brandons. Dominica in Brandonibus.* C'eſt le premier Dimanche de Careſme. Guillaume Cretin en ſon Epitre à Charles VIII.

Laiſſerai-tu en dueil & ennuy celles
Que les brandons & viſves eſtincelles
De Cupido attouchent de ſi près ?

De l'Alleman *brandt*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Eſpagnols diſent *blandon. Brandt*, en Alleman, ſignifie auſſi *incendie*. Paulus Beontiedenſis en la Vie de Grégoire VII. *Hiltebrandus enim Teutonica vernacula nuncupatione perſuſionem ſignificat cupiditatis terrenæ.* Voyez la Préface de Greiſerus. Le Titre VII. de la Loy des Friſons, qui eſt *de incendio*, eſt conçu en ces termes : *de brandt.* Voyez Mr du Cange.

BRANDON : marque de ſaiſie, appelée autrement *pannonceau*. De *brandeum*. Jan la Coſte dans ſa Préface ſur le Titre au Code *de Pignoraticia actione*, explicant la Loy 4. au Code, du Titre *Ut nemini liceat ſine Judicis authoritate ſigna rebus imponere : Hæc ſigna Franci vocant* brandons : *ſunt enim plerumque ex pannunculis : & inde* pannonceaux. Brandeum *apud D. Gregorium Epiſt.* 30. *lib.* 3. *Et apud Sigebertum in Chronico : ubi de Leone Magno Romano Pontefice accipi reperio pro particula quadam veli, vel palla altaris D. Petri. Ab hac voce deducta, ſine dubio, vox Francica* ; *quod pauci ſciunt.* Ce Traité de Jan la Coſte m'a été communiqué manuſcrit par Mr Nublé. Voyez l'Indice de Ragueau, aux mots *brandon* & *brandonner l'héritage* ; Loiſeau, dans ſon Traité du Déguerpiſſement ; Mr de Mauliſe, ſur Harpocration pag. 104. & Mr de Saumaiſe *de Modo Uſurarum* pag. 648.

BRANLER. Voyez *brandir* cy-deſſus.

BRAQUE. Eſpéce de chien de chaſſe. De *braccus*, fait de l'Alleman *brack*, qui ſignifie la meſme choſe. De *braccus*, on a fait *bracco*. La Loy des Friſons Tit. IV. §. 3. *Canem acceptoricum, vel bracconem parvum, quem* barmbraccum *vocant*. Le Vieux Gloſſaire : *Licifca, bracco.* Marculfe : *Latrat bracco, ſed non ut canis.* Voyez Lindembrog & Spelman dans leurs Gloſſaires. Voyez auſſi cy-deſſous au mot *briquet*. Les Saxons ont dit *racha*, ſi on en croit Ulitius dans ſes Notes ſur Gratius pag. 168. *Integrum fuiſſe augitor veltracha* (il parle de l'étymologie de *vertagus*, que Gratius appelle *vertraha*) *quod hodie* veltbrac *diceremus.* Velt *campum ſignificat. Idque Burgundiones in* Veltray *jamdudum, & etiamnum in* Veltro *ſuo Itali, qua à* Velttacha *formata expreſſerunt. Ita illi canes hos veloces, quia per campeſtria & plana venantur, vocarunt.* Racha, *Saxonibus* canem *ſignificavit : unde Scoti hodie* Rache, *pro* cane *femina, habent, quod Anglio eſt* Brache. *Nos verò* Brack, (il parle des Hollandois) *non quemvis canem, ſed ſagacem vocamus : forſan κατ' ἐξοχὴν, ut* venaticus *pro ſagaci*, &c. De *braccus*, on a fait le diminutif *braccetus*, d'où nous avons fait *brachet*. *Briquet* a la meſme origine. C'eſt ainſi qu'on appelle ces petits chiens d'Artois qui vont à la chaſſe des teſſons, & des renards. *Brachio*, ſi on en croit Mr de Valois le jeune, ſe trouve en la meſme ſignification dans cet endroit de Grégoire de Tours, *de Vita Patrum : Erat tunc apud Urbem Arvernam Siginaldus, magnæ potentiæ proditus : in cujus ſervitio erat adoleſcens nomine* Brachio, *quod eorum linguâ interpretatur* Urſi catulus : car Mr de Valois le jeune croit qu'il faut effacer en cet endroit le mot d'*urſi*. Il y a une famille à Paris, & à Orleans du nom de *Brachet*, & qui porte pour armes un petit braque. Mr de la Milletiere étoit de cette famille. Il y a auſſi à Paris une famille des *De Braque*, dont étoit un De Braque, premier Maître d'Hotel de Charles V. lequel fit bâtir une Chapelle, où ſont aprélent les Peres de la Merci. C'eſt du nom de cette famille que la rue de Braque a été ainſi appelée : comme auſſi le Tripot de Braque, qui étoit près de cette rue. Quant au Tripot de Braque du Fauxbourg St Marceau, il a pris ſon nom d'un chien braque qui y pendoit autrefois pour enſeigne. Ce Tripot eſt fort ancien. Rabelais en fait mention liv. 1. chap. 24. *Ce fait, iſſoient hors, toujours conferans des propos de la leſſure, & ſe déportoient en Bracque, ou ez prez, & jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone.* Mr Borel dans ſes Antiquités Gauloiſes a cru que *Brac* ſignifioit un Tripot en général : en quoy il s'eſt trompé.

BRAQUEMART. Rabelais t. 44. *Voyans le Moine que toute leur penſée n'eſtoit ſinon à gaigner au pied, deſcend de deſſus ſon cheval, & monte ſur une groſſe roche qui eſtoit ſur le chemin, & avec ſon grand braquemart frappoit ſur ces fuiarts à grand tour de bras ſans ſe feindre ny eſpargner.* Le Prélidant Fauchet, en ſon Traité de la Milice, le dérive de *Βραχυμάχαιρα* : *Quant au braquemart, je ne trouve pas que ce ſoit arme ordinaire des Chevaliers : & croy ceux qui diſent que ces courtes eſpées viennent de Grèce, ainſi que le mot le porte,* brakimachera, *ſignifiant* courte eſpée. C'eſt auſſi l'opinion de Nicot, & de Trippault. Ce n'eſt pas la mienne.

BRAQUER *un canon.* BRAQUER *un chariot.* Je ne ſay d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point de *vertere ? Verto, vertice :* d'où *verticillus : verticare, berticare, barticare*, & par contraction, *barcare* : & par métathéſe, *bracare:* comme *Bretillac*, nom propre de famille, de *Batillac.*

BRASIER. Voyez *braiſe.*

BRASSAGE. *C'eſt une petite ſomme d'argent que le Roy permet au Fermier des Monnoyes de prendre ſur chaque marc d'or, d'argent, billon, ou cuivre en œuvre d'eſpece : de laquelle ſomme le Fermier retient environ la moitié pour le déchet de la fonte, le charbon, & autres frais, & de l'autre moitié paye les frais des ouvriers qui ont travaillé,* &c. Braſſage *vient de* braſſet, *qui ſignifie meſler, avec quelque inſtrument, des choſes liquides, en les remuant en rond : comme on fait l'or & l'argent & la cuivre, fondus dans le creuſet, pour les allier, afin que la confuſion & le meſlange ſoit plus égal, & ſe rencontre dans toutes les parties. Et*

de-là

dautant que c'eſt le Fermier des Monnoyes qui prent ordinairement le ſoin de la fonte, & de l'alliage des matieres, & qu'il les braſſe, en s'eſt ſervi de ce nom pour exprimer le droit qu'il prent ſur la monnoye pour ſa peine & pour les frais. Braſſer *vient de* bras : *d'où l'on nomme* BRASSIER *un homme qui travaille à la journée ; homme de fatigue ; de peine ; un manœuvre. Et ainſi ce mot eſt pur François.* Ce ſont les termes de Bouteroue, pag. 150. de ſes Obſervations de ſon Introduction aux Monnoyes des Romains. Voyez cy-deſſous *braſſer*.

BRASSER. De *braxare*, qu'on a dit pour *braſſare*, qui ſignifie proprement *braſſer de la biere*, & qui a été formé de *braſium*, qui ſignifie *biere*. Reineſius dans ſes Diverſes Leçons : Brachinum, & Bratiarium, *officinam coquendæ cerviſiæ appellarunt Semilatini*. Breuhaus. *Extat apud Indulphum Hiſt. Angl. Scriptorem* : Fecit etiam novum brachinum & novum piſtrinum, omnia de lignorum pulcherrima tabulata. *Et alibi* Coquinæ brachini & piſtrini vaſa & utenſilia contulit Monachis. *Hoc in ſupplice ad Carolum M. libello Monachorum Fuldenſium apud Brouwerum lib.* 3. *Antiq. Fuld. cap.* 12. à Bratio, Bratium *autem*, & Braſium, *hordeum aquatum coſtumque eſt. Statut a Gildæ, ſeu ſocietatis Burgenſium in Scotia cap.* 39. Nulla mulier emat in foro avenas ad faciendum Braſium. *Hinc* braſiare; *quod &* braxare, *Poëtæ Anonymo in laudibus Harlemi apud Joann. de Leydis Chron. Belgic. lib.* 1. *cap.* 11.

Quin & cerviſiæ varium braxas genus aptè,
Quod ſolet ad multas utribus ire plagas.

& Braſiatores & Braſiatrices, *de quibus* 1. *Reg. Scot. Conſtitut. in legibus Burgorum cap.* 69. Voyez Spelman & Wats dans leurs Gloſſaires, & Voſſius *de Vitiis Sermonis* 11. 3.

BRAVE. Ce mot ſignifie deux choſes en notre Langue : *vaillant*, & *ſuperbement veſtu*. Dans la premiere ſignification, Couvarruvias, Mr Ferrari, Mr Lancelot, Mr de Caſeneuve, & le Pere Labbe, le dérivent de βεγεῖον, qui ſignifient le prix de la victoire, *Omnes quidem currunt, unus autem accipit bravium*, dit St Paul dans ſa premiere aux Corinthiens. Cujas, dans ſes Adverſaires non imprimez, lui donne la meſme origine. Nicot a u une autre penſée. La Voicy : BRAVE, *eſt dit celuy ou celle qui s'habille pompeuſement* : qui ſplendido ornatu utitur. *Il vient de ce mot Grec* βεγεῖον, *qui vient de* βεγέλλειν, *ſignifiant auſſi porter le ſigne de victoire au poing, parceque, comme les mieux faiſans aux Jeux Gymniques, auſquels le prix eſtoit diſtribué s'en retournoient en pompe & haute contenance, comme honorez dudit prix, ainſi ceux qui ſont pompeuſement veſtus, marchent en fiere contenance : Et le François les appelle* Braves ; *ſoient hommes, ſoient femmes. Et parceque celuy qui eſt ainſi pompeuſement veſtu, regarde couſtumiérement en fierté ceux qui l'approchent ; tant le François que l'Eſpagnol, l'Italien & les Languedoes & Provençaux, uſent de ce mot en cas de férocité : appellant le François un homme* brave *auſſi, celuy qui met bien la main aux armes, & ne ſe laiſſe furmarcher : &* bravetie, *en* bravade, *un inſulte fait à aucun avec eſcorne : &* braver quelqu'un, *pour ſérement luy faire une honte : uſant de l'adverbe* bravement *pour vaillamment, & en homme accort & adviſé : Et tant l'Eſpagnol que l'Italien*, bravo *t ce que le Latin dit* ferox : *Et particuliérement l'Eſpagnol* braveza : fetitas, ferocia : & bravamente : ferè, ferociter. *Et leſdites Languedoct & Provençaux diſans*, un bovou brau, *pour un bœuf furieux & de mauvaiſe rencontre.* ¶ Goropius Becanus dans l'Origine des Antuerpiens, livre 2. traite de ridicules ceux qui dérivent du Grec le mot François *brave*. *Ridiculi verò ſunt qui à Gracis eam vocem mutuantur, quia non eſt ejuſdem cum Βεγεῖον ſignificationis.* Et pour en parler franchement, je ſuis aſſez en cela de ſon avis. J'ay dit dans mes Origines de la Langue Italienne, que l'Italien & l'Eſpagnol *bravo*, & le François *brave*, avoient été dits dans leur primitive ſignification d'un homme vaillant, & qu'ils ont été faits de *probus*, mot qui a ſignifié *vaillant*, comme il paroiſt par notre mot *preux*, fait de *probus*, & par celui de *proueſſes*, de *probitaticie*, fait de *probitates* ; & par l'Italien *prode*, fait du meſme mot *probus*. Et je perſévere dans cette opinion. *Bravo* a été fait de *probus*, de cette maniere : *probus, brobus, brovus, bravus*, BRAVO. L'*O* a été changé en *A* : comme dans le Latin *paſco*, de βόσκω, *aratrum*, d'ἄροτρον, *parapſis*, de παράψις, *ſapor*, d'ὄσφρησις, dit à la Laconique pour ὄσφρις : & dans l'Italien *agio*, d'*orium*, *ſaldo*, de *ſolidus* ; *gramanzia*, de *negromantia* ; *ancidere*, d'*occidere* : & dans le François *Dame*, de *Domina*. *Bravo*, de cette ſignification de *vaillant*, a paſſé à celle de *pompeux en habits* : les Cavaliers qui font profeſſion de bravoure, & qui ſuivent les armes, aimant la braverie : comme il paroiſt par leurs plumets & par leurs pennaches ; par leurs galans de diverſes couleurs ; & par leurs clinquans d'or & d'argent. *Ne terreat vanus aſpectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat*, diſoit l'Anglois Galgacus, en parlant des Soldats Romains.

Mrs de l'Académie ont remarqué dans leur Dictionnaire, que le mot de *brave*, en la ſignification de *paré de beaux habits*, étoit un peu bas ; ce qui eſt véritable. Mais ils ont oublié de remarquer qu'il n'eſt poinr bas, lorſqu'on parle d'un petit enfant.

BRAYE, BRAYETTE. De *bracca*. C'eſt la meſme choſe que *bragne* & *braguette*. A Paris on dit *brayette* : dans les Provinces, on dit *braguette*.

BRAYER. De *braccarium*, formé de *bracca*. *Bracca*, *braccarium*, BRAYER. *Bracale* ſe trouve en cette ſignification dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. BRACALE. *brayer* : Et *braccharii*, pour *braccharum confectores*, dans Lampridius, en la Vie d'Alexandre Severe. *Ob quod Alexander Imperator veſtigal inſtituit Braccharorum, Linteonum, & Pellionum.* Voyez *bragne*, & *brayes*.

BRAYES. Tenailles que les Maréchaux mettent au nez d'un cheval mal-aiſé à ferrer : appelées dans les provinces d'Anjou, du Maine, & de Normandie, *morailles* : & *torchenez*, en Baſſe-Normandie.

BRE'-

BRE' : pour de la poix. De *bretia*, ou *brutia*. Mr Bochart liv. 1. chap. 23. des Colonies des Phéniciens : *Brutiam, seu Bretiam, picem hodie bré vocamus lingua vulgari : & Hispani* brea; *unde* brear navios *picare naves. Et* bruttare, *halis est* inquinare, *quam pice Brutia, quia à Bruttio picem, inquinabitur ab ea Eccles.* XIII. 1. BRUTIA se trouve en cette signification dans Pline liv. XVI. chap. XI. *Pix liquida in Europa coquitur navalibus munitendis*, &c. *aceto spissatur, & coagulata Brutia cognomen accipit. Et* βρυττία, dans le Grand Etymologique : βρυττία, μέλαινα ὕλη ἡ βάτραχος. La Brutie étoit fertile en bonne poix d'où la poix a pris ce nom. Voyez Mr Bochart au lieu allégué. ¶ *Brayer un navire* se trouve dans Nicot, pour *enduire un navire de poix*.

BREBIS. De *berbix*, dont les Latins se sont servis pour dire la même chose. Le Lexicon Grec-Latin : *berbix* ; ϐερβιξ. Les Gloses de Cyrille, pag. 589. ϐερβιξ, *Varro, verbella, ovis, verbix.* ϐερβιξ πρόϐατον, *hoc vervecina.* Vopiscus en la Vie d'Aurélien : *Vehementissimè autem delectatus est Phagone, qui usque eo multum comedit, ut uno die, ante mensam ejus, aprum integrum, centum panes, berbicem, & porcellum, comederet* : car c'est ainsi que portent les meilleurs manuscrits, & non pas *vervecem*, comme les imprimés, selon le témoignage de Mr de Saumaise sur ce lieu de Vopiscus. Les Loix des Allemans tit. 99. §. 1. *Si quis gregem de porcis, aut de vaccis, vel de* berbicibus, *in pignus tulerit.* L'Auteur de la Collation des Loix Mosaïques & Romaines s'est servi de ce mot tit. XI. & Anianus, & Paulus Monacus. Voyez Lindembrog dans son Glossaire, & Pierre Pithou dans ses Notes sur la Conférance des Loix Romaines avec celles de Moïse au lieu allégué. *Berbix* vient de *vervex*. *Vervex, berbex, berbix.* De *berbix berbicis*, on a fait *berbigale* & *berbigarius*, & puis, par contraction, *bergale* & *bergarius*, d'où est venu BERGAIL & BERGER ; comme BERGERIE, de *berbigaria*. *Berbigarius* se trouve dans les Loix des Allemans tit. 99. §. 3. *Et quod de berbigario aut vaccario fit*, &c. Et *bergarius* se trouve dans des Ordonnances d'Edouard III. rapportées par Camden pag. 578. de sa Bretagne : *Pro vaccariis & Bergariis oppidum extruxit.*

BRE'CHE. De l'Alleman *brechen*, qui signifie *rompre* ; d'où nous avons aussi fait *ébrécher*. BRECHEN a été fait de *brix*, qui est un ancien mot Gaulois. Buchanan liv. II. de son Histoire d'Ecosse : *Apud Scotos à* BRIX, *quod* reprem *significat, declinatur* BRIXAC ; *& à* BRIX, *quod* rupturam *indicat,* BRIXAC, *quod nunc Galli pronunciant* BRISSAC. *Quod enim* brix *Scotis dicitur, id Galli adhuc* brèsche *appellant, nullo discrimine in vocum significatione. Scriptura ut discrepet in causa est, quod veteres Scoti, & adhuc universi Hispani, X litera pro duplici SS. utebantur. Itaque veteres Galli à* Brix *Cenomanorum oppidum* Brixiam *nominarunt, & à* Brixia *versus* Brixiacum, *quod vulgò* Brissacum. BRISAC d'Allemagne est appelé dans les anciens Itinéraires *Brissacus* ; & BRISSAC, petite ville d'Anjou, est appélée dans les vieux titres *Brochoſac*. Voyez mon Histoire de Sablé page 121. Du François *bréche*, les Italiens ont fait *breccia* & *brecchia*. De *bréche*, nous avons dit *bréchedent*, pour une personne qui a perdu une dant de devant.

BRE'CHET. Voyez *brichet*.

BREDOUILLER : bégayer. *Blasus, blasfulidus, blasfulidulus, blasfulidulare, bladulare, bredulare*, BREDOUILLER.

BREF : comme quand on dit, *Bref du Pape*. De *brevis*, ou de *breve*, qui se trouvent pour *chartula*, ou *libellus brevis*, dans le Code Justinien en la Loy 5. *De Conveniendis Fisci debitoribus*, en la Loy dernière *De fide instrumentorum*, en la Loy 1. *De Apochis*, en la Loy dernière *De appellationibus*, dans Rufus Festus, dans Vopiscus, dans Saint Jérôme, dans Saint Grégoire le Grand, dans Symmaque, & dans Cassiodore. Les Grecs ont fait de *brevis*, βρέϐων : & ce mot se trouve dans une Epitre de l'Empereur Julien à la Communauté des Juifs, dans Zonaras, & dans Anna Alexiades. Voyez Cujas sur la Loy v. au Code *De conveniendis Fisci debitoribus*, & Lindembrog, Spelman, & Meursius, dans leurs Glossaires. De *breve*, on a fait le diminutif *brevetum*, d'où nous avons fait *brévet*, pour dire un reserit du Roy. Mr de Saumaise sur Simplicius pag. 7. *Libelli supplices qui offerebantur Principi, etiam* breves *appellati. Honorum codicillos qui dantur à Principe, hodiéque* breveta *vocamus, id est*, breves. Anciennement ce mot de *Bref* se prenoit pour une lettre. Lancelot du Lac : *Fist faire lettres qui disoient ; Ja nul ne soit si hardy qui la fust monte, s'il ne veult combattre à Sornehault le Neufchastel : & quand il eut fait ce brief, si fist mettre une Croix au pied de la montagne, & illec fu seeller le brief.* En Alleman, on appelle encore aprés fant *brief* une lettre missive. Le mot *brevet* se prenoit aussi anciennement pour une reconnoissance par laquelle on confessoit avoir reçu quelque chose : ainsi on disoit ; *passer brevet de la somme de*, &c. Voyez Nicot au mot *brevet*. Encore aujourd'huy, en Normandie, on appelle une obligation *un brevet*. Et en Basse-Normandie, on appelle particuliérement *brevet* la reconnoissance que donne un particulier à un autre, pour une vache qu'il prent de lui à louage.

BREHAIGNE. Nicot : *C'est la femelle de quelque espéce que ce soit, laquelle ne porte point de fruit, ains est stérile : dont le contraire est* portiere. *Ainsi dit on, qu'il y a des brebis brehaignes, & autres qui sont portieres.* De l'Anglois *barrayne*, qui signifie *stérile*. L'Anglois vient de l'Alleman. Isaac Pontanus liv. 6. de ses Origines Françoises chap. 24. expliquant le mot *onberenti*, qui se trouve dans l'Harmonie des 4. Evangiles de Tatianus, traduite en Langue Teutonique : ONBERENTI, *sterilli. hodie* onbruchtber. ONBERENTI *autem, ab* on *privative*, & beren, *quod* gestare, ferre, *hodieque Danis est. Unde &* berie, & berrie, *nobis* feretrum. ONBERENDE *ergo, quasi* non ferens : *fructum puta, aut uterum.* BARNO, *scii, liberi. Anglis adhuc & Danis eo sensu usurpatur. Est autem à* bæren ; *quod est* generare.

BRELAN,

Digitized by Google

BRELAN, ou BERLAN. Le grand usage est pour *brelan*. On appelle ainsi un certain jeu de cartes, & le lieu ou l'on joue ordinairement aux cartes & aux dez. *Berlenghum* se trouve en cette derniere signification dans un Regitre du Parlement de 1300. & en la premiere, dans Guillaume Guiart, en 1304. Voyez Mr du Cange.

BRELUQUE. Mr du Cange, au mot *bulluga : Jonas in Vita Sancti Columbani cap.* 19. Vel pomorum parvulorum, quæ Eremus illa ferebat, quæ vulgò *Bullugæ* appellant. *Hinc ferrè vox apud vulgum* breluque ; *quasi* bulluque ; *pro re minutiori.*

BREMME. Poisson. Les Anglois se servent du mesme mot pour signifier le mesme poisson. Nous prononcions anciennement *brême :* & ce mot se trouve écrit de la sorte dans Nicot, & dans le Traducteur de Rondelet : ce qui me fait croire qu'il a été fait de celui d'*Abramis*, qui est une espéce d'alose. Rondelet au chap. de la Brame : *Aucuns pour l'affinité du nom de* brame *avec* abramis, *la veulent ainsi nommer. Mais Oppian & Athénée l'ont toujours mise au nombre des aloses.* Trippault s'est apperçu de cette étymologie.

BREN. Voyez *bran*.

BRESAGUE. Voyez *fresaye*.

BRESIL. Sorte de bois rouge. On croit, & c'est l'opinion de Covarruvias ; que ce bois a été ainsi appelé, parce qu'il nous est venu du Bresil, province de l'Amérique Méridionale. Mais le P. Labbe à la page 16. de la 2. partie de ses Etymologies Françoises, a remarqué que ce mot est plus ancien en France & en Espagne, que la découverte de cette province par les Portugais. *J'ay lu*, dit-il, *dans un tres-ancien Mémoire, qu'on ne pouvoit transporter du Royaume laines, aiguelins, toiles, bestes laines portant, grain, draps, écorces, lin, chanvre filé, bresil, alun, semences à tinturier, acier, or, argent en plate, billon*, &c. L'Autent des Réflexions sur l'usage présant de la Langue Françoise, veut qu'on dise *Brasil*, en parlant du païs ; & *bresil*, en parlant du bois : en quoy il se trompe manifestement.

BREST. Port de mer dans la Bretagne. De *Brivatis*, génitif de *Brivas*. Scaligèr sur Ausone liv. 11. chap. 14. *Ab Abricantis ad Brivatem portum, qui hodie concisum servat nomen vetus* Brest.

BRETAGNE. Province de France : ainsi dite des habitans de la Grande Bretagne, qui étant chassés de leur païs par les Anglois, occupérent cette Province. Mr de Valois pag. 212. de son Histoire de France : *Britanni complures ; subacta ab Anglis nobilissima parte Britannia Insulæ, externa dominationis intolerantes, in tractum Armoricum, Duce Riovalo, emigraverant, Placidi Valentiniani Principatu, & in finibus Venetorum, Curiosolitorum, & Ossimiorum confederant, regionémque* Britanniam *appellaverant.* Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot *Bretagne* en la signification du Royaume d'Angleterre. Voyez Argentré en son Histoire de Bretagne, Cambden en son Angleterre, Bodin en la Méthode de son Histoire, Isaac Pontanus en son Gloss. Celtique, Buchanan liv. 1. de son Histoire d'Ecosse ; & sur tout Mr Bochart pag. 720. de son Traité des Colonies des Phéniciens, où il dérive *Britannia* de ברת־אנך *barat-anac*, cestadire, *ager stanni & plumbi*, acause des mines d'étain qui sont dans les Isles Britanniques, d'où elles ont été aussi appelées *Cassiterides* par les Grecs & par les Romains. A quoy on peut ajoûter ce que Mr de Salmonnet en son Histoire des Troubles de la Grande Bretagne remarque de la Cour de l'Etain : *La Cour de l'Estain avoit esté establie dans la Province de Cornuaille, d'où se retire le meilleur estain du monde : & c'estoit en faveur de ceux qui travailloient dans les mines, afin qu'ils ne fussent point obligez de sortir de la Province pour plaider*, &c. C'est au livre III. pag. 303. L'Auteur de la Vie de Gildas dit que la Bretagne étoit autrefois appelée *Letania : Nam cum Dei jussu pervenisset in Armoricam quondam Gallia regionem : tunc autem à Britannis à quibus possidebatur* Letania *dicebatur.* C'est au chap. 12. Et au chap. 20. *Itaque Britannia, quæ olim* Letania *fuit.* Mais je croy que ce mot est corrompu, & qu'il faut lire en ces deux endroits *Lettavia*, cestadire, *littoralis.* Voyez *Armorique.*

BRETÊCHE. Vieux mot, qui signifie une forteresse à creneaux ; & aussi le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Justice. De l'Italien *bertesca*, qui se dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Bouteillèr dans sa Somme Rural, liv. 1. tit. 3. p. 13. *Et si c'estoit à adjourner une Communauté, peu advient, il faudroit que ce fust fait à bretesche.* Carondas sur cet endroit : Bretesche ; *terme ancien, qui se trouve en quelques vieilles Chroniques, & Coustumes ; & mesme de Flandres ; signifie le lieu public où se font les cris, publications, & proclamations de Justice. On dit aussi* bretesque & bretéqué. Et sur le 5. chap. du liv. 3. du Grand Coustumier, page 332. *De ce terme est faite mention ès Coustumes d'Artois, art. 37. & Isle, 155. 169. & 185. C'est le lieu où se font les cris, publications, & proclamations de Justice : dont vient le mot* Bretequer.

BRETELLES. Sangle, corde, ou courroye, qui sert à porter une hotte, des crochets, &c. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Trippault écrit *brethelles*, qu'il dérive de *fardo, onero ; parceque*, dit-il, *les bretelles aident à porter des fardeaux.*

BRETTE. Ce mot signifie deux choses : une femme de Bretagne : & en cette signification, il vient de *Brita : Brito, Britus, Brita :* & une longue épée ; ainsi appelée, parceque ces sortes d'épées avoient été premiérement faites en Bretagne. Voyez *Baionnette, Olinde, Verdun*, & *Vienne*. De *brette*, on a fait *bretter*, & *bretteux.*

BREVAGE : par transposition de lettres, pour *beuvrage*, qui se trouve dans les Anciens livres, & qui vient de l'Italien *beveraggio*, qui a été fait du Latin *beveragium*, fait de *bibere :* comme *abbrever*, d'*adbibere*. D'*inbibere*, on a fait demesme *embuver*. L'Auteur du livre intitulé *Flandria Illustrata*, pag. 581. de l'*Aulla-*

Digitized by Google

rium sur le Tome II. rapporte une vieille lettre, où il est dit : *Lequel fossez Monseigneur Jean a fait faire à son mesme despens pour enhuver les chevaux des passans.*

BREVET. De *brevetum*, fait de *breve*. Les Italiens disent *Breve del Papa*. *Brevigerulus* se trouve dans les Gloses d'Isidore, interprété *qui breve gerit* : ce que j'interprète *porteur de brevet*. Voyez *bref*.

BREVIAIRE. De *Breviarium*. Mr de Saumaise sur Simplicius page 6. *Quicquid utentibus obvium est ac paratum, id ἐγχειρίδιον Graecis vocatur, ac de libello ac breviario, ac infima Latinitas locuta est, accipi potest. Unde Breviarium Festi Rufi. Inde & Presbyterorum Breviaria, quae ipsorum ἐγχειρίδια sunt.* Joannes Fungerus dans son *Etymologicum Trilingue* : BREVIARIUM, *Opus concilium ; quo nomine Sacerdotes Pontificii appellant encheiridion, quod ipsis semper ad manum est, & in quo Canonicas Horas habent excussas, à brevibus nomen obtinuit. Quid sint* Breves *aut* Brevia, *indicat Zonaras Carthaginensi Concilio, his verbis : βρεύια, ὁ ἀντιφωνάριος καὶ ὁ ψαλτῳδὸς γέρων. Sic in Galba dixit Suetonius* breviarias rationes. Aiant consulté sur cette étymologie M^r l'Abbé Châtelain, Chanoine de Paris, voicy ce qu'il m'a répondu : *Breviarium* paroist plutost avoir été dit de ce que les Leçons qui se lisoient entieres, & jusqu'au signal du Présidant du Chœur, soit de la Bible, soit des Legendaires des Saints, soit des Homélies des Peres, dans les Jubez des Eglises ; n'y estoient qu'en abbregé & par petites parties ; & que les Antiennes & Répons y étoient sans notes : ce qui avoit été ainsi disposé pour ceux qui alloient en voyage & ne pouvoient assister au Chœur : d'où, on nomma ces abbrégez *Portiforia*, parcequ'ils étoient pour être portez dehors : nom qui s'est conservé dans les anciens Bréviaires d'Angleterre : Celuy de Salisbery, imprimé à Paris en 1556. a pour titre :

Portiforium, seu Breviarium, ad usum Ecclesiæ Sarisburiensis, castigatum, suppletum, marginalibus quotationibus adornatum, ac nunc primum ad verissimum ordinalis exemplar in suum ordinem à peritissimis viris redactum.

Parisiis,

Apud Gulielmum Martin, in Ponte Telonearum, ad signum hominis Silvestris.

On peut dire que le Bréviaire est l'Abbregé de tous les Livres qui servent au Chœur pour l'Office Divin : de l'Antiphonier, du Responsoriel, du Tropaire, du Psautier, de l'Hymnodier ; de la Bible, du Légendaire, de l'Homéliaire ; du Capitulaire, & du Collectaire. ¶ Nicot est apeuprés du mesme avis. Voicy la remarque : BREVIAIRE, *Abbregé*, Breviarium. *Ainsi Eutrope a intitulé*, Breviarium Historiæ Romanæ, *la compilation en bref qu'il dédia à l'Empereur Valens, de tout ce qui s'estoit passé des gestes des Romains depuis la fondation de Rome jusques à son temps. Et Suétone* lib. de Illustrib. Grammaticis, *appelle* Breviarium rerum omnium Romanarum, *l'Abbregé que Atteius Philologus avoit dressé à Salluste pour son Histoire :* & in Octavio, cap. 101. Breviarium Imperii, *le bref estat que cet Empereur avoit dressé du nombre des gens de guerre & des finances de l'Empire, & des restes acquises ès mains des Threseriers. Et* in Vespasiano, cap. 21. *dit*, Breviaria officiorum, *Et Pline* lib. 7. cap. 26. *appelle*, Breviarium rerum à Pompeio in Oriente gestarum, *la briefve inscription qu'iceluy Pompée mit au fronispice du temple qu'il en avoit voué & dédié à Minerve. Et toutesfois Sénéque* Epistre 59. *blasme ce mot : disant, que les anciens Latins mieux parlans, disoient* Summarium *aulieu de* Breviarium. *Nous disons* Abbregé : *& ainsi est intitulé l'Epitome des Chroniques de France, laissans le Latinisé* Bréviaire *en usage aux gens d'Eglise, pour le livre diviséen deux temps, d'hyver & d'esté, où est en bref rédigé ce, du vieil & nouveau Testament, & des principaux Docteurs de l'Eglise, que les Ecclesiastiques doivent par chascun jour aval l'année, dire pour leur office, qui consiste en Matines, Laudes, Heures de Prime, Tierce, Sexte & None, Vespres, & Complies* ; Breviarium, Breviarii pars hymnalis & activalis, *lequel au reste n'est pas un mesme en tous ordres & dioceses, ains particularisé. Mais le Concile de Trente, ou bien par renvoy d'iceluy, le Pape Pie V. du nom, pour oster cette difformité, en a fait dresser un general pour l'universelle Chrestienté sous tel titre :* Breviarium Romanum ex Decreto Sacro-sancti Concilii Tridentini restitutum.

BREUIL. C'est un ancien mot François, qui signifie *un bois, un parc*. La Coutume d'Anjou, article XXXVI. *Qui n'a foresț, ou breil de foresț, ou longue possession, n'est fondé d'avoir chasse defensable à grosses bestes, s'il n'est Chastelain, pour le moins. Et est réputé breil de foresț un grand buis marmenteux ou taillis, auquel telles grosses bestes ont accoustumé se retirer ou fréquenter.* De *brailum*, ou *brolius*. Les Capitulaires de Charlemagne : *De brolio ad Attiniacum Palatium.* Ceux de Charles le Chauve pag. 459. *In brolio Compendii Palatii.* Avesgaudus en ses Lettres : *Cum silva, qua vocatur* broilus. Voyez le Pere Sirmond dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve au lieu allégué, & Mr Besly dans ses Remarques sur les Mémoires de la Gaule Aquitanique. Pour *broilum*, on a aussi dit *brolium*, & *briolium*. Luitprandus Ticinensis livre 3. chapitre 4. de son Histoire des Choses de l'Europe : *Sed & inter cetera quasi esset privilegium amoris, concessit eorum quem is suo in brolio venaretur, quasi quod nulli unquam nisi clarissimis magnisque concessis amicis.* Et dans sa Légation à l'Empereur Nicéphore : *Sed & idem Nicephorus in eadem cœna me interrogavit, si vos perivolia, id est* briolia, *vel si in perivoliis onagros, vel cetera animalia, haberetis. Cui cum vos briolia & in briolis animalia, onagris exceptis, habere affirmarem ; Ducam te, inquit, in nostrum perivolium, cujus magnitudinem*, &c. Mr de Saumaise sur l'Inscription d'Hérodès Atticus, dans l'Addenda, estime que *brolium*, ou *briolium*, a été dit par corruption pour *peribolium* : BRIOLIUM, *vel* BROLIUM, pro peribolium. *Inde vox Gallica vetus* BRUEIL, *qua* sylvam *significat vel ἀδύτου Graci vocant, non tantum templi muros, sed totum illud conspectum, quo vinea, arbores, hortique templo*

Digitized by Google

templo circumjacentes includuntur. Ælianus lib. XVII. *cap.*47. *Histor. Animal.* ἔκειτο πρὸ τοῦ ἀδύτου τιθήνης ὑφηνὸς σκιὰν τρίφυλλος σπαρὶς, &c. *Hinc* ἀδύτου & ἀδύτιον *recentioribus Gracis hortus, vel sylva muris circumsepta.* Parcum *vulgo vocamus.* Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 2. eſt de meſme avis : & il cite pour cela le paſſage cy-deſſus allégué de Luitprandus en ſa Légation. J'eſtime pour moy que *broilum* a été fait de *brogilum*, qui ſe trouve dans de vieux livres. Le Capitulaire de Charlemagne *de Villis propriis*, art. 46. *Ut lucos noſtros, quos vulgus* brogilos *vocat. Brogilum* eſt un mot Gaulois, qui vient de *bro*, qui ſignifioit *ager*, comme nous l'avons fait voir au mot *Allobroges*, & qui vray-ſemblablement a été pris auſſi pour *ager arboribus conſitus*, que les Grecs appellent ἂλσος. Héſychius : ἄλσος τοῦ ἀνάκτος τόπος ἱερὸς, ὑψηλὸς τόπος. Dans le Barrois, *breuil* ſe prant pour un lieu marécageux & au Puy en Auvergne, on appelle *le breuil de Mr du Puy* un grand pré qui eſt proche de la ville, & qui appartient à l'Eveſque. *Gilum* n'eſt qu'une terminaiſon. On a fait *breuil* de *brogilum* ; comme *Auteuil*, d'*Autogilum* ; *Chaſſeneuil*, de *Caſſinogilum* ; *Evreuil*, d'*Evrogilum* ; *Bonneuil*, de *Bonogilum* ; *Verneuil*, de *Vernogilum*, *Mareuil*, de *Marogilum*, &c. *Caſſinogilum*, *Evrogilum*, & *Bonogilum*, ſe trouvent dans l'Auteur Anonyme de la Vie de Louis le Debonnaire : lequel vivoit du tans meſme de ce Roy. Un des quartiers de la place de Veniſe, s'appelle *Broglio*, acauſe qu'il y avoit autrefois un bois en cet endroit : & parceque c'eſt en ce quartier-là que les Sénateurs s'aſſemblent pour parler des affaires publiques, on a dit de là *far broglio*, & *imbrogliare*. Voyez *brouiller*.

BREUNCHE. On appelle ainſi dans l'Anjou, & dans quelques autres provinces, la lie de l'huile. De *fraces*, dont les Latins ont uſé dans la meſme ſignification, & qui ſe trouve dans Pline liv. xv. chap. 6. & dans Columelle livre VI. chapitre 13. & dans Aulugelle livre 2. chapitre 7.

BRIBE. Nicot interprére ce mot par *panis mendicatus* : ce qui me fait ſouvenir de ces vers Macaroniques allégués par Rabelais liv. 4. chapitre 13.

Hic eſt de patria natus de gente beliſtra,
Qui ſalet antiquo bribas portare biſacco.

Les Eſpagnols diſent *bribar*, & *brivar*, pour *mendier* ; & *brivia*, *brivoneria*, & *brivoniſmo*, pour *gueuſerie* ; & *brivatica*, pour l'*art de gueuſerie* ; & *brivion*, & *brivon*, pour *un caimand*. Voyez *briſſer*.

BRICHET. C'eſt ainſi qu'on parle à Paris. Nous diſons *bréchet* dans les Provinces d'Anjou & du Maine. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

BRICOLE. Machine de guerre. Magius liv. 1. de ſes Diverſes Leçons chap. 1. *Sunt* Trabucchi, *machinæ lithobolæ*, (*ejuſdem generis ferè ſunt & Bricolæ vocatæ*) *quibus, avorum noſtrorum memoriâ, vaſti molares in hoſtes jaciebantur, quibus Turcarum Imperatorem dum Eubœam expugnaret, uſum eſſe, atque his nedum ſaxa pragrandia, ſed etiam equorum integra cadavera putreſcentia, intra urbem eſſe ejaculatum conſtat*, &c. *Illud non eſt ignorandum, Briccolis ex editioribus locis, turribuſque ipſis, ſaxa ejaculari conſueviſſe : cujus rei nos admonet liber III. Juris Municipalis Florentinorum ; in quo cives privatim in turribus* briccolas *habere prohibetur.* Le Préſidant Fauchet liv. 11. de ſon Traitté de la Milice : *Les Fondelfes laſchoient auſſi des pierres, ainſi que les frondes à main, leſquelles ſe nommoient auſſi* Bricolles, *quand elles eſtoient inſtruments de guerriers, pour la réverbération & ſault que les pierres rondes faiſoient, heurtant les murailles, ce dit Abon, parlant des Normands, qui employoient cet inſtrument au ſiége qu'ils tenoient devant Paris l'an* 887. Turri properantes, quam feriunt fundis. *Tout de meſme que l'eſlœuf bat celles d'un jeu de paulme, qui s'appelle à* Bricolle, *quand il n'y a qu'un toit du coſté du ſervice : à la différence des jeux fait en halles, qui ont des toits & galeries de coſté & d'autre : tels Jeux appellez* Blouſes *à Orléans, pour le ſon de l'eſlœuf heurtant dans le fonds de ces lieux caves ; au bout deſquels il y a des nattes pour rabattre le coup ; afin qu'il ne rejailliſt dans le jeu ; ains tombaſt dans le trou de la Blouſe.* Le P. Labbe improuve ce diſcours du Préſidant Fauchet. *Les Bricolles*, dit-il, en la 2. part. de ſes étymologies Françoiſes, *n'ont point été tranſportées des machines de guerre dans les Jeux de paume, mais les uns & les autres viennent des briques. On ſçait des briques, des cailloux, par le moyen de ces bricolles qui étoient communes aux aſſiégés & aux aſſiégeans.* Je ne comprans pas bien le raiſonnement du P. Labbe ; les bricolles des Jeux de paumes ne jettant point de pierres. Le mot de *briccola*, auteſte, a été fait de *trabuccus* : en cette maniere : *trabuccus*, *trabuculus*, *trabuccola*, *buccola*, *bycola*, BRICCOLA : par l'inſertion de l'R : comme en *brettonica*, de *bettonica*. Cette étymologie n'a pas déplu à Mr Ferrari. *Recte autem Menagius à* trabucculo *deducit* briccolo. *Licet enim diverſa machina, de qua infrà, ob ſimilitudinem tamen, & quod illâ minor eſſet*, briccola *dici potuit.* Ce ſont ſes termes dans ſes Origines Italiennes au mot *briccola*.

BRICON : Vieux mot François, inuſité qui ſignifie, *fripon*, *coquin*, *malautru* ; & qui ſe trouve en cette ſignification, ſelon le témoignage de Bourdelot, dans Raoul de Houdan, vieux Poëte François. De l'Italien *briccone*, qui ſignifie la meſme choſe. Céſar Oudin dérive l'Italien *briccone* de *briaco*, ceſtadire, *ivrogne*. Mr du Cange le dérive de *brica*. Voicy ſes termes : BRICA, *pro* briga, *rixa*, *injuria*. *Gloſſ. Gall. Lat.* BRICA, brigue, tençon. *Hinc forte noſtris* bricon, & *Italis* bricone, *pro impudente, & qui facilè rixatur. Chr. MS. Bertrandi* du Gueſclin :

Coment ce dit li Princes, eſtes vous ſi bricon.

Joan. Villaneus lib. 7. *c.*60. Non vi diſſi io che Pietro d'Aragona era uno fellone briccone. Dans cet endroit de Mr du Cange, aulieu de *Gall. Lat.* il faut *Lat.-Gall.* car c'eſt du petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe, que Mr du Cange veut parler.

BRIDE. De βῆμα, βρῦκω, βρυτὸς, (d'où βρυτὸς) duquel mot il ſera parlé cy-après)

βρτὰ, *βρτὰ*, *ρτα*, *bryta*, *brida* : d'où le François BRIDE, & l'Espagnol *brida*. De *brida*, on a fait le diminutif *bridula* : d'où l'Italien *briglia*. Voyez ce trouve pour *habena* dans Homére, Iliade ω. τὸ δ' Ἱππόκοος, ὃν ἡ βοτῆρες τάνυσσαν : où le Scholiaste a fait cette Note : ΡΤΤΗΡΣΙ ; χαλινοὶ, ἱππικοὶ. σημεῖ τὸ ἱρίον, ὃ ἔχει, ἵλαρτ. Et à ce propos, il est à remarquer que les Eoliens disoient βρντὸς au lieu de βοτὸς. βρτὰ, neutre pluriel, se trouve aussi dans le Bouclier d'Hésiode.

Ἡνίοχοι βελαῦντες ἐλεύνεσι ἵππους,
Ὑρτὰ χαλκείοντες.

Sur lequel lieu Joannès Diaconus a fait cette remarque : ΗΤΤΑ. τὰ χαλινά. ἀπὸ τῦ ἴρτω, τὸ ἱκάνω. κυείνει δ, τὰ λεγόμενα βίντρα. De *brida*, on a fait *brido bridonis* : d'où nous avons fait *bridon*, pour *une bride à l'Angloise*, ceftadire, pour une bride fans branches. Voyez le Sr Guillet dans fon Art de monter à cheval, où il remarque que les Anglois ne fe fervent guetes de brides à branches, qu'à la guerre.

BRIE, Province. Pierre Pithou en fon Traité des Comtes de Champagne pag. 460. dit que cette Province a été ainfi appelée du mot *abri*, acanfe que le pays de la Brie eft fort couvert : *J'ofe dire que la Brie* (*laquelle la Charte du Teftament de Dagobert femble appeller en fon Latin* Brigeium, *& les plus anciens Memoires de l'Abbaye de Rebais fur la fin d'Aymoinus*, Brigienfem faltum) *a eſté ainſi appellée du mot François qui ſignifie proprement ce que les Veneurs en leur terme appellent* couvert, *l'oppoſants à la campagne : lequel mot on uſurpe encore aujourd'huy aſſez communément quand on dit ſe mettre à l'abry.* Le P. Labbe dans fes Etymologies des mots François pag. 4. improuve cette étymologie de P. Pithou. Dans un ancien Mémoire de Sens, dont M^r Beſly fait mention dans fon Hiſtoire des Comtes de Poitou pag. 97. Cette Province eſt appelée *Bieria* : & je croy que c'eſt de ce mot que nous avons fait celuy de *Brie*. Strabon & Stéphanus difent que Βεία ſignifie *ville*.

BRIFFAU. Voyez *briffer*.

BRIFFER. Manger goulument. Nicot le dérive de βεῤῥω. Voicy fes termes : *Briſau, briffer, βεῤῥω, id eſt*, infans. *Hinc forté*. brifau. *à conſuetu puerorum voracitate*. Mais βεῤῥω ne ſignifie point *enfant* : c'eſt βρίω : duquel mot βρίω Borel fait venir *briffer*. Il ajoute, ou de *biſaux*. Mr Bochart & Mr Huet le dérivent du Bas-Bréton *dibriff*, qui ſignifie *manger* : qui eſt une étymologie aſſez vray-ſemblable. Voyez cy-deſſus *bribe*.

BRIGADE. De l'Italien *brigata*. Voyez *brigue*.

BRIGANDS. Mr de la Mothe le Vayer le dérivoit de βεῤῥαι, qui ſe trouve dans Plutarque en la Vie de Brutus dans la ſignification de *Gonfanons*. Ἐκὼ τῶν στρατιωτῶν ἐκέλευε, τὰ βεῤῥαι ἀ Βρῦτ@ ἀίρωμένῳ : qui eſt une étymologie ridicule. Le Préſidant Fauchet dans ſon Traité de la Milice chap. 1. le dérive de *brig*, ou *brug*, qui eſt un mot Gaulois qui ſignifie *pont* : acaufe que les paſſages des ponts ſont propres pour les volories & les brigandages. Il eſt vray que ce mot *brig* ſignifie *pont*, comme nous le feſons voir au mot *brive* : Mais ce qui m'empêche d'être de l'avis du Préſidant Fauchet, c'eſt que le mot de *brigand*, comme celui de *latro*, a autrefois été pris en bonne part : il ſignifioit un homme de guerre armé de brigantine. Nicot eſtime qu'il peut venir de l'Alleman *berggang*, qui ſignifie *un homme qui erre parmy les montagnes* ; *un bandoulier*. Et en effet, les Portugais appellent *bergante* ce que nous appelons *brigand* ; & les Italiens, *bergantino*, ce vaiſſeau de bas bord que nous appelons *brigantin*, & qui ſans doute a été dit de *brigand*, acauſe que les Brigands de mér & les Corſaires ſe ſervoient ordinairement de ces ſortes de vaiſſeaux.

D'autres croyent que *Brigands* vient de *Brigantes*, peuples d'Hibernie, qui ſous l'Empire Romain paſſerent en Angleterre, dont ils ravagérent toute la partie Septentrionale. Brigantes, *ſunt populi Hibernia Ptolemæo, qui florente Imperio Romano in Britanniam trajecerunt, ejuſque Septentrionale latus populationibus diu infeſtarunt : de quibus Juvenalis* :

Dirue Maurorum Attegias, caſtella Brigantum.

Poſtquam per multum tractum temporis Septentrionalem oram Britannia excurſionibus & latrociniis vexaſſent, tandem ab Antonino Pio in ordinem redacti, finibus ſuis ſeſe continuerunt, adhucque Hibernicam linguam retinent, homines ſemiferi, quos Sylveſtres Scotos *vocant*, dit Scaligés fur Euſébe pag. 175. de la 1. édition. Mr Ciron eſt de ceux qui dérivent le mot de *Brigands* de ces peuples d'Hibernie. C'eſt dans ſes Paratitles ſur le Droit Canon pag. 410. où il propoſe encore une autre étymologie de ce mot. *Galli vocant* Brigandos, *vel potius* Burgandos, *à* Burgando, *inſigni prædone, qui in partibus Aquitanicis, tempore Nicolai I. Papæ, violentis depredationes exercebat : ut liquet ex canone vitæ*, 12. qu. 2. *Niſi originem longius repetentes à Brigantibus, populis Hiberniæ, latrocinio & præda deditis deducere malimus, de quibus Tacitus lib.* 12. *Annalium*. Mr Ciron a pris ſon étymologie de Jan Quentin, Profeſſeur en Droit Canon à Paris : lequel ſur le Synode de Gangre, pag. 109. en fait mention, en ces termes : *A cujus improbitate nefanda* : il parle de Brugandus : *puto graſſatores, noſtræ Linguæ, capros appellari* Brigands.

Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, au mot *briga*, le dérive de ce mot *briga*. *A* briga & brigata, *falli ſunt* Brigantes : *in cujus vocis notatione eruenda fruſtrà viri docti laboraunt. Nam cum* Brigate, *ut diximus, eſſent militum Cohortes, milites ipſi* Brigantes *dicti ſunt. Lipſius lib.* 3. *ep.* 44. *ad Belgas* : *ex Alberto Argentinenſi* : Turicenſes cum quatuor millibus peditum armatorum, duobus millibus Brigantum, & ducentis Equitibus armatis egreſſi. *Atque, ni olim milites honeſto vocabulo* Latrones *dicti, quaſi* laterones, *poſtea vox ad prædones & graſſatores deflexit* ; *ita &* Brigantes *pro latronibus ac viarum inſeſſoribus. Galli*, brigand, brigandeau, & brigandage. *Præcipuè pro piratis* : *unde lembi piratici*, Brigantini *bodie appellantur. Galli.* brigander la mér, *piraticam exercere* : & brigandine, *genus loricæ levioris*. Cette étymologie me ſemble

Digitized by Google

ſemble la plus vray-ſemblable de toutes celles dont il vient d'être parlé. Et c'eſt auſſi celle qui a été embraſſée par le ſavant Mr Bochart à la marge de ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe : & par Lipſe, au lieu allégué. Voicy ſes termes : *Videntur pedites fuiſſe : ſed leves aut inermes. Et inde* Brigantes *etiam hodie in convicio aut contemptu.*

BRIGANTIN. Voyez *brigue.*

BRIGANTINE. Voyez *brigue.*

BRIGNOLES. Sorte de prunes. Voyez *brugnoles.*

BRIGUE, BRIGUER. De l'Italien *briga*, & *brigare. Brigare* a ſignifié premiérement ce que les Latins appellent *ambire*, *ſollicitare*, ceſtadire, *ſolliciter des honneurs* : dans laquelle ſignification Mr Ferrari le dérive de *precari. Preces, prece, preca, prica*, *briga.* Et comme dans les brigues pour les charges & les honneurs, il y a beaucoup de contentions, le mot *briga* a ſignifié enſuite *contention*, & *debat.* Et de là, *imbrigare*, pour *embaraſſer.* Et comme dans les brigues pour les honneurs, il y avoit grande aſſemblée de monde, on a dit *brigade*, pour une aſſemblée de monde en général ; & enſuite, pour une aſſemblée de ſoldats. C'eſt la penſée de Mr Ferrari. Et comme les ſoldats ſont voleurs, on a dit enſuite *brigands*, pour des voleurs & pour des pirates. Et du mot de *brigands*, en la ſignification de *pirates*, on a dit *brigantin*, pour une eſpéce de vaiſſeau de mér dont ſe ſervoient les pirates. On a dit demeſme *brigantine*, pour une ſorte d'habillement, du mot de *brigand*, en la ſignification de ſoldat qui eſt d'une brigade. Voyez Mr Ferrari. *Briga* ſe trouve pour *lis, jurgium*, dans les Auteurs de la Baſſe-Latinité. Albertus Argentinenſis en 1264. *Orta briga inter Henricum, Comitem de Badenweiller, & Nevenburgenſes.* Et en 1278. *Rex Boëmia abſque briga vivens quietè.* Vous trouverez dans le meſme Auteur *imbrigare*, pour *litì involvere.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis II.* 24. Spelman, & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires.

BRILLER. De l'Italien *brillare*, qui ſignifie la meſme choſe. Je ne ſay pas d'où vient ce mot Italien. Mr della Cruſca diſent qu'il peut venir de *berillus*, qui eſt une pierre précieuſe qui brille : duquel mot *berillus* les Italiens ont fait *brillo* dans la meſme ſignification. Cette étymologie me ſemble plus naturelle que celle de Nicot & de Ferrari, qui dérivent *briller* de *vibrare.* Mais ces deux Etymologiſtes ont ſans doute entendu parler du diminutif *vibrillare.*. Et cette étymologie ne me déplaiſt pas.

BRILLER, ou BRELLER. *C'eſt chaſſer de nuit aux oiſeaux*, dit Nicot.

BRIMBALER. C'eſt *mal ſonner les cloches. Ces ſonneurs là ne ſont que brimbaler.* Les Eſpagnols diſent *bambalear*, pour dire *chanceler*, *dandiner.* Les Grecs diſent βαμβάκτω, βαμβαλίζω, & βαμβαίνω, en la meſme ſignification. Les Gloſes : *Cuna & cunabulum*, βαβακτήριον. ¶ βάμβω, βακίζω, βακαλίζω. βαίνω, βαμβαίνω. ¶ Mr Lancelot dérive *brimbaler* de κρεμβαλίζω, qui ſignifie *faire un bruit de hochets, clochettes, ou choſes ſemblables.* Ce qui a été réfuté par le P. Labbe, en ces termes : Brimbaler *vient pluſtoſt du ſon des cloches*, brimba, brimba, *comme une infinité d'autres mots ſemblables, que de* κρεμβαλίζω, *faire un bruit de hochets, clochettes, & choſes ſemblables.* L'étymologie du P. Labbe & celle de Mr Lancelot ſont également mauvaiſes.

BRIMBORION. De *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, qu'on a prononcé enſuite *brimborion.* C'eſt l'opinion de Paſquier VII. 62.

BRIN. Ce mot ſe dit de pluſieurs choſes. On dit, *un brin d'herbe ; un brin de marjolaine ; un brin de blé ; un arbre d'oſier : un arbre de brin. Un cheſne de brin*, c'eſt un cheſne qui s'employe en batimens ſans avoir beſoin d'être ſcié pour être équarri. On dit auſſi d'un arbre fruitier, *C'eſt un arbre d'un beau brin* ; ceſtadire, *de belle venue*, & qui eſt aſſez gros. Peut-être de *ramus. Ramus, vain, brain*, BRIN. Les Pariſiens prononcent *brin* de la meſme façon qu'ils prononcent *brain.*

BRINDE : comme quand on dit en beuvant, *brinde à votre Seigneurie.* De l'Italien *far brindiſi*, ou *brindeſi* : qui eſt une façon de parler Allemande. Jan de la Caſe dans ſon Galatée : *Lo invitave a bere ; laqual uſanza, ſiccome non noſtra, noi nominiamo con vocabolo foreſtiero*, cioè, far brindiſi ; *e verſo di ſe biaſmevole ; e nelle noſtre contrade non è ancora venuto in uſo*, &c. *Bringen*, en Alleman, ſignifie proprement *apporter*, & figurément, *boire à quelqu'un, propinare alicui.* Les Allemans diſent demeſme, quand ils portent une ſanté, *ich bring euch*, qui veut dire, mot pour mot, *je vous le porte.* Touchant la coutume de porter des ſantés, voyez Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *brindiſi.*

BRINDESTOC. On appelle ainſi dans la Flandre ces bâtons avec leſquels on faute les canaux. Du Flaman *ſpringeſtok*, qui veut dire la meſme choſe ; & qui eſt compoſé de *ſpringen*, qui ſignifie *ſauter*, & de *ſtok*, qui ſignifie *bâton.*

BRIOCHE. Sorte de pain qui ſe fait ordinairement chez les patiſſiers. Le P. Thomaſſin le dérive de l'Ebreu *bar*, qui ſignifie *frumentum.* ¶ *Amplius deliberandum cenſeo.*

BRIQUE. De *brica*, dont on s'eſt ſervi, vray-ſemblablement, dans les derniers ſiécles de la Latinité, pour dire la meſme choſe, & qui a été fait *d'imbricare*, qui ſe trouve pour *imbricibus tegere*, ceſtadire, *couvrir de tuiles.* Sidonius Apollinaris liv. II. épiſt. 2. *Cùm ab angulis quadrifariam concurrentia dorſa criſtarum, tegulis interjacentibus imbricaverint.* Le Vieux Gloſſaire : *imbrices*, καλυπτῆρες. *Imbricat*, σκέπει, καλύπτει. Les Gloſes Grecques-Latines : καλυπτηριάζω, *imbrico.* Pline liv. 1. chap. 1. *Superné tanium imbricatus flexibus vertebris.*

BRIQUET. Voyez *braque*, & *charnieres.*

BRISE'ES. Voyez *briſer.*

BRISER. Quelques-uns ont cru que ce mot exprimoit le bruit que fait une choſe qu'on rompt, & qu'il a été fait par onomatopée. Je tiens, pour moy, qu'il vient du mot Celtique *brix*, qui ſignifie *rupture*, comme nous l'avons dit au mot *breche* : ou du Latin *briſare*, qu'on a

Digitized by Google

dit pour *presser*, *espreindre*, ainſi que nous l'apprenons de Cornutus ſur la 1. Satyre de Perſe, & d'où ſi on l'en veut croire Bacchus a été appelé *Briſeus*. *Briſa* ſe trouve dans Columelle pour de la vendange foulée : *Poſtea vinacea calcare, adjecto recentiſſimo muſto, quod ex aliis uvis factum fuerit, quas poſt triduum inſolaveris; tum permiſcere, & ſubactam briſam prælo ſubjicere.* C'eſt au chap. 39. du liv. XII. Et je croy que *briſa* a été fait de βειθω, *premo* : ou de βειζω, qui ſignifie auſſi *premo*. Or comme on rompt les choſes ſur leſquelles ont peſe bien fort, on peut avoir dit *briſer* pour *rompre*. De ce mot *briſer*, on a fait BRISIES, qui ſont proprement les rameaux que les Veneurs rompent en queſtant la beſte, & qu'ils jettent à coſté parmy les bois pour reconnoître leur enceinte. Et de là, nous avons dit, par métaphore, *retourner ſur ſes briſées*, pour dire *retourner à ſon propos* : & *aller ſur les briſées d'un autre*, pour dire *faire ce qui eſt du devoir d'un autre*, ou plutoſt, *achever ce qu'un autre a commencé*.

BRISSAC. Petite ville près d'Angers. Vozez *bréche*.

BRIVE LA GAILLARDE. Ville dans le Bas-Limoſin. Cette ville eſt appelée en Latin *Briva Curetia*; comme Pontoiſe, *Briva Iſaræ* ce qui a fait croire à pluſieurs que ce mot *Brive* eſt un mot Gaulois qui ſignifie *pont*. Voyez Cluverius liv. 1. de ſon Ancienne Germanie ch. 11. & le Préſident Fauchet ch. 11. de ſon Traité de la Milice, où ils eſtiment que Brioude, ville d'Auvergne, a u auſſi ce nom de *Brioude*, d'un arc, ou d'un pont de merveilleuſe grandeur, baſti ſur une riviere qui paſſe auprès de *Brioude*. Et en effet, elle eſt appelée *Brivate* dans Sidonius Apollinaris : & *bridge* en Anglois ſignifie *pont*: comme *brück*, en Alleman. *Sarebruck* ceſtadire, *Pont ſur la riviere de Sarre* : d'où vient que cette ville eſt nommée en Latin *Sarapons*. Il y a pluſieurs lieux dont le nom eſt terminé en *briga*; comme *Samarobriga*, qui eſt Amiens, ainſi que Mr du Buiſſon l'a manifeſtement démontré ; & il y a apparance que *briga* eſt la meſme choſe que *briva*. Buchanan liv. II. de ſon Hiſtoire d'Ecoſſe, dit que *briga* ſignifie *ville*. Ses paroles meritent d'être icy rapportées. BRIAM *Strabo lib. 7. & cum eo confentens Stephanus, ait* urbem *ſignificare : Id ut confirment, hæc nomina inde facta proferunt*, PULTOBRIA, BRUTOBRIA, MESIMBRIA *&* SELIMBRIA. *Sed quæ illis eſt* Brutobria, *aliis eſt* Brutobrica ; *& qua Ptolemæo ſiniumve in* briga, *Plinio exeunt in* brica : *ut veriſimile ſit* Briam, Brigam, *&* Bricam *eadem ſignificare. Verum originem omnibus à Gallia eſſe, vel hinc apparet, quòd Galli antiquitus in Thraciam & Hiſpaniam, non autem illi in Galliam, colonos miſiſſe dicuntur. Igitur apud Scriptores ideneos hæc fere hujus generis leguntur*, &c. Il cite après cela quarante-cinq noms terminez en *briga*, & les Auteurs dont ils ſont tirez. Saumur eſt nommé *Rubrica* dans la Carte de Peutinger.

BROC *de vin*, Budec, Henri Etienne, Tripault, Périon, Nicot, & Mr Lancelot, le dérivent de βρυχω, *vas vinarium* : ainſi dit, ὡς τὸ βρυχω : *a fundendo*. Ce qu'ils ont pris de ces mots de Lazare Baïf, dans ſon Traité *de Vaſcu-*

lis : BROCHUS *verò ; a verbo Græco* βρυχω *dicitur quod* fundo *ſignificat. Eſt autem vas fundendo vino accommodatum implendis, deplendiſque cuticis, & vaſis conditoriis, & vino quocunque modo tranſvaſando. Græci* οἰνοφορον *ex eo appellant, quòd vino comportando aptum ſit. Juvenalis :*

Tandem illa venit rubicundula, totum
Oenophorum ſitiens, plenâ quod tenditur urnâ.

Le Pere Labbe dit que c'eſt un mot Alleman: ſans s'expliquer là deſſus davantage. Il eſt vray que *broch* eſt un mot Alleman : Mais ce mot Alleman ne ſignifie point *un vaiſſeau à vin* : il ſignifie de petits morceaux de pain trempés dans du lait, ou dans de la biere. Quand ces morceaux ſont trempés dans du lait, on les appelle *milch-broch* ; & *bier-broch*, quand ils ſont trempés dans de la biere.

BROCANTEURS. On appelle ainſi à Paris ceux qui font métier d'acheter pour revendre. Quand ils achettent une piéce de tapiſſerie, ou autre choſe, ils la prennent à condition que ſi dans 24. heures elle ne leur agrée, ils la rendront à celui duquel ils la prennent.

BROCARD. Raillerie piquante. Sylvius dans ſa Grammaire, pag. 104. BRONCUS, broche, brocard, *id eſt*, *Scomma*. Je ne ſay ce que veut dire Sylvius avec ſon *broncus*. Voyez cy-deſſous au mot *brochet*. BROCARD, peut venir de *broche*. *Broca*, *brocardum*, BROCARD. Et à ce propos, il eſt à remarquer que les Critiques Grecs marquoient par la réprehentation d'une broche, les endroits qu'ils vouloient reprendre dans les Auteurs : ce qu'ils appeloient ὀβελίζειν. Mr Doujat dans ſon Hiſtoire du Droit Canonique, 1. part. chap. 25. croit que Burchard, Evéſque de Wormes, Auteur d'une Collection de Canons, a donné le nom aux brocard de Droit, & enſuite, aux brocards en général. Les paroles de Mr Doujat méritent d'être icy rapportées. Les voicy : *Quelques-uns appellent Burchardus*, Brocardus, *& ſon ouvrage*, Brocardica, *ou* Brocardicorum opus : *& parceque cet ouvrage étoit plein de Sentences, que les Sçavans des Siécles voiſins de celui de Burchard avoient ſouvent à la bouche, on prit le mot de* brocard ; *premiérement pour toutes ſortes de Sentences, ou Maximes ; & par l'abus de ceux qui débitoient mal à propos ces ſortes de Dictons, & les appliquoient hors de leur véritable uſage, ou les tournoient en ridicules, on le prit enfin pour tous les propos plaiſans, & meſme pour des paroles de raillerie ou d'injure.* Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, veut qu'on ait dit *Brocardica*, quaſi *protarchica : hoc eſt*, πρῶτα ἀρχαί, *prima elementa : ut* Brocardica Juris Axonis. Et il ſemble que Cujas ait été du meſme avis dans ſon Africain, Traité 2. ſur la Loy *Quæcum ſervum. Sed utrumque tamen Deſiorum ἀποτυχία plerumque falſum eſt.* C'eſt ainſi qu'il y a dans l'Africain de Cujas de l'édition de Cologne in 8°. Dans celle de Nivelle in folio, il y a *Doctorum Catholicum*. Mr Nublé croyoit, comme Mr Doujat, que *Brocardica Juris* avoit été dit de *Burcardus*, Evéſque de Wormes : comme il paroiſt par cette Note qu'il a miſe dans ſon Exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, au mot *brocard* : *Il ſemble qu'il n'y a point de*

Digitized by Google

de raiſon de douter que ce mot ne vienne du nom de Burchardus, *Eveſque de* Wormes : *lequel digéra par lieux communs environ l'an* 1020. *ſous l'Empereur Henri, une Compilation de Decrets, ou Régles Eccleſiaſtiques, en* XX. *livres. Ce qui ſe recueille, entre une infinité d'autres témoignages qui en pourroient eſtre allégués, de l'intitulation du chapitre* 1. *aux Décretales de Grégoire IX.* de Frigidis & Maleficiatis. *Car au lieu qu'il eſt vulgairement intitulé,* Ex Brocardico, libro X. *ou* XIV. *ou* XIX. *il y a déja long-tans qu'il a été fort bien obſervé qu'il y falloit écrire,* Ex Burchardo, Epiſcopo Wormacienſi, libro XIX. *Et j'eſtimerois qu'il pourroit ſuffire d'y rétablir,* Ex Burchardico. *Quoy qu'il en ſoit, ce Chapitre ſe trouve, mot pour mot, & tout entier, au Chapitre* 4. *de la Compilation de Burchard, ſous le titre de* Diſcidio conjugii. *Joint que le meſme rapporte au* IX. *livre pluſieurs autorités dont ce chapitre eſt compoſé : comme aux chapitres* 40. *&* 44. *Voyez Hotman de la Diſſolution du mariage acauſe d'impuiſſance, & l'Inſcription du chapitre* 8. de Accuſationibus, *& Antonius Auguſtinus dans ſes Notes ſur ces deux chapitres.* ¶ Voyez le *Lexicum Juris.*

BROCART. Etoffe, brochée d'or, d'argent, ou de ſoye. Les Eſpagnols diſent *brocado* ; & les Italiens *brocato*. Tous ces mots ont été faits de *brocare*, qui ſignifie *brocher*.

BROCATEL. Drap d'or ou d'argent. De *brocatello*, diminutif de *brocato*. Voyez *brocart*, dans la ſignification d'*étoffe*.

BROCCOLI. Jeunes rejettons de choux: Voyez Mr de la Quintinye. De l'Italien *broccoli*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui eſt le pleurier de *broccolo*, qui ſignifie *cime de chou*. Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes dérive l'Italien *broccolo*, de *brachiolum*, diminutif de *brachium* : en quoy il s'eſt trompé : *broccolo*, étant un diminutif de *brocco*, qui ſignifie, comme *broccolo*, la cime d'un chou. M^rs de l'Académie della Cruſca: Brocco, *per pipita d'Erba, che aquella de' cavoli diciam* broccolo. Mr Guyet croyoit que *brocco* avoit été fait de βρόμος, *pullulo*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *broccolo*. Il n'y a pas cent ans que le mot *broccoli* a été introduit dans notre Langue.

BROCHE. De *veru*. *Veru, veruca, beruca, bruca, broca*, BROCHE. Les Italiens ont fait *broca* du meſme mot *veru*.

BROCHET : poiſſon. Pontus de Tyard, à la page 73. de ſon livre de l'Impoſition des noms, le dérive de *broche* : *quòd acuto ſit roſtro, veru more, quod nos* broche *dicimus*. Le P. Labbe eſt du meſme avis. Brochet, & brocheton : *acauſe de leur bec pointu ; & leurs dents aigues : ou qu'ils ſont longuets, ou affilez, comme des broches*. C'eſt à la page 98. de ſes Etymologies Françoiſes. Il vient de *brocchettus*, diminutif de *brocchus* : lequel mot *brocchus* a été dit de celui de qui la lévre eſt groſſe & enflée. Les Gloſes Anciennes : *brochus*, ὁ τὸ ἄνω χεῖλος ἐξωγκωμένον. Varron de *Re Ruſtica* livre 2. chapitre 7. *Quam dentes facti ſunt brocchi, & ſupercilia cana, & ſub ea lacuna, ex obſervatu decuit eum equum habere annos ſedecim*. Plaute : *Varus, vulgus, compernis, brochus*. Dans Trebellius Pollio, il eſt fait mention d'un homme appelé *Junius Brochus*. Ciceron dans l'Oraiſon pour Ligarius fait auſſi mention d'un *Titus Brochus*. Bronci, *ſunt producto ore & dentibus prominentibus*, dit Nonius Marcellus. Brochet pourroit bien auſſi avoir été formé de λύκος, qui ſignifie *un lou*, & ſelon quelques-uns, *un brochet* : d'où le mot Latin *lucius*.

Lucius eſt piſcis, rex atque tyrannus aquarum. λύκος, *lucus, brucus, brocus, brocetus*, Brochet. Le P. Thomaſſin dérive *Brochus* de l'Ebreu *Barach*, un levier : ou bien de *Baraq fulgur, enſis fulgens*. C'eſt à la page 399. du II. Tome de ſes Etymologies.

BRODE. *Une femme brode*, c'eſt une femme noire. Peutêtre de *brunus. Brunus, brunidus, brudus, brodus, broda*, Brode.

BRODEQUINS. Sorte de chauſſure ancienne. Rabelais liv. 1. chap. 16. *Et parceque c'eſtoit en temps ſerain & bien attrempé, ſon pere lui fiſt faire des bottes ſauves. Babin les nomme* brodequins. Villon dans ſa Balade, par laquelle il crie merci à tout le monde : *Chauſſans ſans mehains ſauves bottes*. Où Marot a fait cette Note : Fauves-bottes : *la belle chauſſure d'alors*. Et il a fait cette autre, *Chauſſes ſemellées, brodequins*, ſur ce vers du petit Teſtament du meſme Poëte,

Et mes houſeaux ſans avant-pieds.

Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie du mot *brodequin*. Mr Bochart le dérivoit de βρωδεῖσθαι, qui dans Héſychius eſt interprété *une eſpéce de chauſſure de femme*. δὸ καὶ ὑποδήματα γυναικῖα. Sylvius, dans ſa Grammaire Latine-Françoiſe, croit que c'eſt un mot Flaman. Voicy ſes termes : *Quadam verò ex finitimis accepta : ut à* François, Francequin ; *à* mande, mandequin ; *à* petre, petrequin ; *à* brode, brodequin ; *à* caque, caquequin, *vulgò* calequin : *ſic* vilebrequin, *& alia id genus permulta, nos à Flandris mutuati videmur, & illorum more quadam ſimiliter eſſi xiſſe*. Le P. Labbe dit que ce mot eſt venu d'Italie, ou du mot François *broder*. Les Italiens diſent *borzacchino*, & les Eſpagnols *borzegui*. Covarruvias dit que *borzegui* eſt une chauſſure à la Moreſque : & il cite des vers Eſpagnols où il eſt parlé de *borzeguies Mauoquies* : ce qui donne ſujet de croire que ce mot Eſpagnol, *borzegui*, eſt d'origine Moreſque. M^r de Caſeneuve prétant que les brodequins ont été ainſi appelés, parcequ'ils étoient faits d'une eſpéce de cuir appelé *brodequin* : & pour cela, il cite ces paroles de Froiſſard vol. 4. chap. 119. *Après qu'il fut mort, il fut couché ſur une littiere dedans un char couvert de brodequin*. C'eſt de Richard Roy d'Angleterre, ſurnommé *de Bordeaux*, que parle Froiſſard. Mr Ferrari dérive, contre toute apparance, l'Italien *borzacchino* de l'Alleman *hoſe*. Et enfin le Pere Thomaſſin dérive *brodequins*, & βρωδεῖσθαι, de l'Ebreu *barach*, ceſtadire *fugere*. Tant de diverſes étymologies de ce mot, font voir que la véritable n'eſt pas bien connue.

BRODER. De *border*, par tranſpoſition de lettres. Voyez cy-deſſus *bord* ; & Nicot, au mot *border*. Mr du Cange le dérive de *bruſolare*. Voyez ſon Gloſſaire au mot *bruſdus*. Je ſuis pour la premiére étymologie. Les broderies ſe mettent ordinairement aux bords des habits.

Paſquier

Pasquier VIII. 61. prétant qu'on a dit *autant pour le brodeur*, par corruption, pour *autant pour le brodeur*.

BRONCHER. J'ay cru autrefois qu'il venoit de *pronicare*. Je croy présentement qu'il vient de l'Italien *bronciare*, qui signifie la même chose ; & qui a été fait de *bronco*, qui signifie *un tronc* ; mot fait de *truncus*. Les Latins ont dit demesme *cespitare*, de *cespes*. *Cespitare*, c'est *ad cespitem offendere*. Mr Lancelot, qui le dérive de βραχύω, qu'il dit signifier *enchevestrer*, & son Antagoniste le P. Labbe, qui le dérive de *broncus*, qui signifie celui qui a les dents éminentes, & qui, par conséquant, bronche en parlant ; se font toutafait trompés.

BRONZE. Mr du Cange le dérive de *brunia*, en la signification de *casque* : acaule que les casques se font de *bronze*. Mr de Caseneuve le dérive de *bronda*, qui dans Papias est interprété *galida*. Il vient de *frontis* ; qui se trouve en cette signification dans St Ouen, Archevesque de Rouen, en la Vie de S. Eloy : *Itemque cristam & species de fronte magnificè composuit*. On a changé l'*F* en *B* ; comme en *bièvre*, de *fiber*. Les Italiens disent *bronzo*, & les Espagnols *bronze*. L'Espagnol *bronce* est masculin, & le François *bronze*, est masculin & féminin. Voiture l'a fait féminin ; & le P. Bouhours, masculin. Mrs de l'Académie l'ont fait aussi masculin. Et il les en faut croire. *Cuique in arte credendum*. Et leur opinion est confirmée par les Médaillistes, qui disent *du grand, du petit, & du moyen bronze*.

BROSSE. BROUSSAILLES. De *brustus*, comme l'Espagnol *brusco*. *Brustus*, a été dit pour *rustus* ; qui est l'ἐξωμολογήσεως des Grecs. C'est ce que nous appelons *boudins* en François. Les Bas-Bretons appellent *brusco-as* un bocage. De *brosse*, on a fait *brosser*, pour dire, *courir à travers les bois* ; qui est un terme de chasse.

BROU *de noix*. C'est la premiere écorce verte de la noix. *Fortè rectius* brouil-*car il brouille les doigts*, dit Nicot. Cette étymologie est ridicule : Mais je n'en say pas de meilleure. Les Latins ont appelé *gallica* ces écorces de noix. Festus : GALLICÆ, nucum *juglandium summa & viridia putamina* : de γλαῦξ, qui signifie *cavus*.

BROUAILLES. Cestadire, *intestins*. De *barbalia*. Le petit Glossaire intitulé *Vocabula rariora, collecta è Glossis veteribus* : BARBALIA, *intestina*. On prononce *brailles* en Normandie ; où l'on dit *ébrailler du poisson*, pour *éventrer du poisson*.

BROUDIER. On appelle ainsi le eul en Basse-Normandie.

BROUE'E. Voyez *brouir*.

BROUE'T. Pontanus le dérive de l'Anglois *bread*, ou *broet*, qui signifie *pain*. Il vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui se trouve en cette signification dans Gaudentius au 3. Traité *de Pascha*. *Non gustavit de brodio furis*, disoit Cujas de quelqu'un qui étoit ignorant en Droit. *Brodium* vient de βρόθιον : A en *p* : comme *grama*, de γράμμα. Hésychius : βρόθιον, ὑγρὸν ξύλον. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 411. ξύλον, dans cet endroit d'Hésychius, c'est *jus*, & c'est du mot ζέω que celui de *jus* ; en la signification de *broues*, a été formé. Voyez mes Amenités de Droit au chap. 39. de *brodium*, les Italiens ont fait *brodo*, & *broda*. Voyez mes Origines Italiennes.

BROUETTE. De *birotta*, diminutif de *birota*, qui se trouve en la Loy VIII. *de Cursu publico* au Code Théodosien. Dans le mesme Code, en la Loy 1. *de Curiosis*, vous trouverez *birorum*, & dans l'Onomasticon Grec-Latin pag. 18. βίροτον, βιγεχο. On a dit *birotum* & *birota*, acaule des deux roues qui étoient à cette espéce de carosse ; comme on a dit *petoritum*, acaule des quatre. Festus : *Petoritum, & Gallicum vehiculum esse, & nomen ejus dictum existimant à numero quatuor rotarum. Alii Osci, quod ii quoque petora quatuor vocent. Alii Græce, sed Atticè dictum*. Mr Bochart dans son livre des Colonies des Phéniciens pag. 746. PETORITUM *Festus dici existimat à numero quatuor rotarum. Nempe Massiliensium, a quibus Galli numeros didicerant, dialectus erat Æolica. Nam ex Phocea venerant, qua est urbs Æolidis. Æolibus autem πέντε, alii τέσσαρες, & τέτορες, idem sunt quod Ionibus πίσυρες. Cambri hodie dicunt* peduvar, *& Britanni Gallici*, pevar. Scaligér sur les Catalectes : *Cisium, proprium fuit Gallia Cisalpina, ut Petoritum Oscorum. Quod ita dictum, quòd quatuor rotas haberet : nam τέτορες pro τέσσαρα Tarentini dicebant*. Aujourd'huy notre brouette n'a qu'une roue ; comme le *pabo*, dont les Gloses d'Isidore font mention. *Pabo, vehiculum unius rotæ. Et carruca*. L'Onomasticon Grec-Latin : *carruca, μαμμᾶρρ*. Voyez Guthérius liv. 3. *de Officiis Domus Augustæ*.

BROUHAHA. Acclamation de Théatre. Moliere, dans ses Précieuses : *Et le moyen de connoître où est le beau vers, si le Comédien ne s'y arreste, & ne vous avertit par la qu'il faut faire le brouhaha ?* C'est une onomatopée.

BROUILLAMINI. Voyez *brouiller*.

BROUILLARS. Voyez *brouiller*.

BROUILLER. De l'Italien *brogliare* : dont le composé *imbrogliare*, duquel nous avons fait *embrouiller*. J'ay cru autrefois que *brogliare* avoit été fait de *brolium*, en la signification de *parc*. Et c'est aussi l'opinion de Mr Ferrari, célebre Professeur de Padoue, dans sa Lettre à Daniel Justiniani Sénateur de Venise. *Relle tu quidem conjicis, broglii nomen, (ut ab ea voce ordiamur, qua sicut publica rei summa, sic vinearum sine summa fossa, inde deducitum esse, quòd is locus quo Patricii convenirent, & quæ ad honorum peritorum, ac forensem ambitum pertinent, per agant, olim arboribus consitus erat. Qui locus, Græca voce corrupta & depravata, & tunc, & hodie, appellatur. Nam ut rectè nosti, σκῶλος, & σκόλιον, locum septum, & maceria, sive munibus, circumdatum significat: fermè coercendis feris. Nunc, à palis, sive fustibus defixis, parcum appellant*. Mais je croy présentement avec Mr Guyet, que l'Italien *brogliare* a été formé de *turba* ; en cette maniere : *turba, turbula, turbulum, turbulinum, brulium*, BROGLIARE. Du verbe *brogliare*, on a fait le substantif *bragliamen brogliamenti* ; d'où nous avons fait *brouillamini*, pour *brouillerie*. Voyez *estimini*. On appelle aussi BROUILLAMINI, une sorte d'onguent

Digitized by Google

d'onguent pour les chevaux. Et en cette signification, il a été dit par corruption, aulieu de *bol d'Arménie*. Cet onguent eſt appelé par les Apoticaires *bolus Armenius*. Cette derniere étymologie a été remarquée par Bourdelot dans ſes Origines MSS.

BROUINE. Muret ſur le CXCVIII. Sonnet de Ronſard, le dérive du mot François *brun*. Il vient du Latin *pruina* : par le changement du *P* en *B* : d'où les Italiens ont auſſi fait *brina*, en la ſignification de *gelée blanche*. *La brina, ſorella della neve*, dit Dante.

BROUIR. Ce mot ſe dit des arbres ſur leſquels, dans les mois d'Avril & de May, quelque mauvais vent a donné ; enſorteque les feuilles en ſont recroquobillées de ſéchereſſe. *Brouée*, *brouillars*, & *brouir*, ſont couſins germains. Ils viennent tous de *pruina* : qui, ſelon Feſtus, a été fait de *peruro*, & dont nous avons fait *brouine*. De *brouir*, vient *brouiſſure*, dit Mr de la Quintinye. *Bruire*, *bruiſſare*, *bruiſſatura*. La brouiſſure des arbres c'eſt ce qui eſt broui dans les arbres. On dit, *Il faut ôter toute la brouiſſure de ces arbres : Cette brouiſſure tombera aux premieres pluies douces.* ¶ Budée, dans ſes Annotations ſur les Pandectes, feuillet 148. *Ariſtoteles in libro de Mundo*, πρίνωλ& ἀπὸ τῶν ἀστρων ὕδωρ εἶ, διὸ καὶ πεπηγὸς, πάχνη ἡ, ἥτις& πεπηγῶς. Gelu, *inquit*, eſt aqua conferta, à ſerenitate cœli concreta : Pruina verò, ros concretus. *Gelu igitur, eſt glacies : pruina, eſt quod* gelu *vulgò dicitur.* Carbunculatio & carbunculus, *in arboribus, eſt, quantum lego conjicere poſſum, ejuſmodi corruptio, quam vulgari ſermone* pruinam *appellamus, quæ verno tempore adurit lacteſcentes germinum oculos ; & cum flores aduſſerit,* carbunculus *tum vocatur.*

BROUTER. Périon, pag. 53. le dérive de βρύκω : Et Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des Gaulois chap. 8. de βρώσιμον. Le P. Labbe le dérive de *brutus* : comme qui diroit, manger de l'herbe ainſi que les beſtes brutes. Je ſuis de l'avis de Mr Bochart, qui le dérive de βρύειν. Héſychius : βρύλιν, ἐδίειν, κατανίειν. Mr Lancelot a ſuivi cette opinion. *Ce mot ne ſe dit guere*, diſent Mrs de l'Académie, *que de l'herbe qui tient à la terre, & de la feuille attachée à l'arbre.* Ce qui favoriſe l'opinion du Pere Labbe. ¶ De *brouter*, on a fait *brouſt* : qui ſe dit des feuilles & des extrémitez des branches des arbres, qu'on laiſſe dans les taillis pour la paſture des beſtes fauves. Et Mr du Cange, au mot *bruſtum*, derive *brouter* de ce mot *bruſtum*.

BRU. Lat. *nurus*. Les Flamans diſent *bruyt*. Je croy que le Flaman & le François ont été faits du Latin *nurus*. *Nurus, rurus, brurus, bruſus*, BRUS, BRU. On y a préposé un *B*, comme en *bruit*, de *rugitus*. Les Gaſcons diſent encore apréſant *nore*. Mr du Cange le dérive de *brut*. BRUT. *Gloſſa Iſonis Magiſtri* : pactam, conjunctam, ſponſam, BRUT. *Hinc noſtris* BRU, *pro nurus*. Les anciens Allemans diſoient *druchſe*, ou *gdruhe*, pour *ſponſa*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 194.

BRUGNOLES. Sorte de prunes, ainſi dites, par corruption, aulieu de *brignoles*, de la ville de Brignole en Provance, d'où elles viennent. Mr Richelet qui a décidé qu'il falloit dire *brignoles*, n'a pas été bien informé en cela de l'uſage de Paris. On dit *brugnole* à Paris : & c'eſt comme Mr Merlet a écrit ce mot. Dans un titre de l'an 557. gardé aux Archives du Chapitre de Notre Dame de Paris, la ville de Brugnoles eſt nommée *Brunioſacum* : ce qui donne ſujet de croire que ſon plus ancien nom eſt *Brugnoles*.

BRUIERE. *Erica, rica, ryca, bryca, brucaria*, BRUIERE. *Bruarium, bruaria*, & *bruera*, ſe trouvent en cette ſignification dans les Auteurs de la Baſſe-Latinité. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange. Les Lombards l'appellent *bruc*. Jules Scaligér contre Cardan 36. ERICA, *Lombardis* bruc ; *à noſtratibus vicinis*, brecole ; *a Rutenis, qui ſunt in Gallia*, brughiera ; *Vaſconibus*, brana. Joſeph Scaligér dans ſes Premiers Scaligerana pag. 80. prétant qu'*erica* ſignifie *des ageons*, & non pas *de la bruiére*. ERICA, *eſt quod Galli* ageons *vocant. Nam à Varrone ſtos illi luteus aſſignatur : non purpureus, comme à notre bruiére.*

BRUIRE. De *rugire* : comme BRUIT, de *rugitus* : dont les Eſpagnols ont auſſi fait *ruido*. *Rugitus*, pour *bruit*, ſe trouve, dit-on, dans le Légendaire de S. Denis. *Tantum fragorem, tantumque tumultum, intra capſam ſuam concitavit, ut rugitus putaretur.* On y a préposé un B, comme à BLESSER, de *leſare*, & à BRAIRE, de *ragire* : ainſi les *Herboliſtes* on dit *bruſcus*, pour *ruſcus*. *Rugitus*, a été dit, non ſeulement du rugiſſement du Lyon, mais encore du brayement de l'aſne. Job VI. 5. *Nunquid rugiet onager cùm habuerit herbam ?* Et du cri de l'homme : *Antequam comedam ſuſpiro, & tanquam inundantes aquæ, ſic rugitus meus*, dans le meſme livre ch. 111. 24. Et du rut des cérs. Voyez *rut*. Méric Caſaubon dans ſon Traité *de Lingua Anglica vetere*, pag. 203. parle de l'étymologie du mot François *bruit*, en ces termes : *Addit autem Etymologicum* (c'eſt au mot βρυκτὸς) *idem inſtrumentum* (βρυκτὸς) *Brutheo etiam nuncupatum. Unde fortaſſe manavit & Gallicum* bruit. *Angli à Gallis, an à Gracis acceperint, neſcio. Sed & illi* bruits, *de rumore, (qui linguæ ſonus) uſurpant.* Méric Caſaubon n'a pas bien deviné.

BRULER. Mr de Valois le jeune, homme de profonde érudition, croit qu'il vient de *puſtulare*. Mr Guyet le dérive de *bruſulare* ; & je ſuis de ſon avis. De βρύκω, qui ſignifie *ſpumam ejicere & quaſi florem emittere*, ἐξανθῶν, ἀναβλύζω, ἀναπηδῶ ; d'où vient qu'on a appelé *abryſum* l'or le plus épuré, *quòd ſapius recoctum eſt, & collionibus purgatum.* De βρύκω, dis-je, les Latins ont fait *bruſare*, comme il paroiſt par le mot *bruſar*, dont les Lombards ſe ſervent encore apréſant, & dont les Italiens ont fait *abbrucciare*. De *bruſare*, on a fait enſuitte *bruſulare* ; d'où nous avons fait BRULER.

BRUN. Mr du Cange le dérive de *brunia*, que les Auteurs de la Baſſe Latinité ont dit pour ſignifier *un caſque*. Et il veut qu'on ait dit *brun* de *brunia*, acauſe de la couleur brune des caſques. C'eſt tout le contraire. On a dit *brunia* de *brunus*. Mr Ferrari dérive l'Italien *bruno* de *prunum*, ceſtadire *une prune*. Mais de *prunum*, on auroit dit *bruneus*, & non pas *brunus*. *Brun* vient de l'Italien *bruno* : & l'Italien *bruno* vient de l'Alleman *braun*, ou du Suédois *brun*. Scaligér

Digitized by Google

contre Cardan CCCXXV. 37. *Quod* brunum *vocant Tusci, Germanica dictione* brun. *Brunus*, pour *fuscus*, se trouve dans Turpin en la Vie de Charlemagne : & dans Turotius en son Histoire de Hongrie ; & dans d'autres Ecrivains allégués par Mr du Cange.

BRUNETTE : sorte d'étoffe. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 6. *Ces chaussses de brunette fine de Saint Lo.* Ceux de la Religion prétendue Réformée appeloient autrefois à la Rochelle, & en quelques autres lieux de France, *Brunette*, ce que les Catholiques appellent *deuil mortuaire*.

BRUNIE; Vieux mot, qui signifie *cuisse*, ou *cuirasse*. De *brunia*, ou *bruneа*. *Brynn*, en vieux Saxon, signifie *cuisse* : ce qui a fait croire à Vossius que *brunia* signifie un casque. Mais d'un autre côté, *thorax* & *lorica* sont interprétés dans le Dictionnaire Latino-Théodisque par le mot de *brunia* : ce qui lui a fait croire qu'il signifioit *une cuirasse*. Voyez-le au liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 3. & 9. & dans l'Appendix, page 805. Quoy qu'il en soit, *brunia* le trouve en plusieurs lieux des Capitulaires de Charlemagne. Voyez Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires, le Pere Sirmond dans les Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 76. le Présidant Faucher dans son Traité de la Milice, chapitre 1. où il prant *brunie* pour une arme défensive, & Mr du Cange dans son Glossaire Latin.

BRUSC. Sotte d'arbrisseau, appelé *myrtus silvestris* des Botanistes. De *ruscus*. Columelle : *Hirsuta sepes : nunc horrida ruscо.* ¶ *Ruscus, bruscus*, BRUSC. Les Grecs l'appellent ὄξυμυρσίνη. Voyez *oudins*.

BRUSQUE. Prompt, rude. De l'Italien *brusco*, qui signifie un homme aspre, rude, colere. La Crusca : BRUSCAMENTE : *Con modo brusco, rigidamente. Lat.* iracundè. Les Italiens disent *vino brusco*, pour dire du vin verd. Crescentius dans son livre de l'Agriculture : *Ma il vin brusco, il quale acerbo è detto.* Ce qui a fait croire à Mr Ferrari que *brusco* avoit été fait de *labrusca*, qui est l'ἀγριάμπελος & des Grecs, c'est-à-dire, *vigne sauvage*. Et ce qui peut favoriser cette étymologie, c'est que *labruscum*, dit pour *labrusca*, se trouve dans le Culex de Virgile. Et si cette signification est la signification primordiale de ce mot de *brusco*, cette étymologie est la véritable. «Mais si aucontraire, on a dit originairement *brusco* pour âpre, ce mot aura été fait en cette maniere : *acrus, acruscus, ruscus, bruscus*, BRUSCO. *Acrus*, se trouve. Les Gloses Anciennes ; *Acrum, ἄκρον, ἄγριον.*

BRUT : non poli. De l'Italien *bruto*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *bruto*.

BRUTHIER. Nicot : BRUTIER, *oiseau de proye vivant aux champs de vermine : lequel jamais on ne peut faire au poing, ne au leurre. De là vient le proverbe François.* Jamais tu ne feras d'un bruthier un espervier : *c'est à dire, d'un garçon de méchante nature, un homme de bien.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. On dit autrement. *On ne fait point d'une buse un épervier* : Et comme BUSE a été fait de *bureus*, dit pour *buteo* : voyez *buse* : il y a apparance que BRUTHIER a été fait de buteurius. *Buterius, bruterius*, par l'insertion de l'R, (comme en FROMTEVAUX de *Fons Ebraldi.*) BRUTIER.

B U.

BU, Terminaison de plusieurs villages de Normandie : *Bourguebu, Langbu, Ménilbu, Tourtebu.* C'est un ancien mot Normand, qui signifie *village* : & qui a été fait du Saxon, ou du Danois, *Bub*, qui signifie la même chose. *Bourguebu*, c'est *Burghesi villa* : *Ménilbu*, c'est *Ménilville*, *Manisonis villa. Tourtebu*, c'est *Torni villa.* Et de là, *Bub sur Rentre.* Cette remarque est de Mr Huet.

BUANDIERE. Voyez *buée.*

BUBE. Voyez *bubon.*

BUBON. Mr de Saumaise dans la Dissertation qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser touchant la Tragédie d'*Herodes Infanticida*, pag. 213. le dérive du Grec βοῦβων, *Græci locus est inter femora & pudendum. Eadem nomine signatur & tumor qui in illis partibus oriri solet. Unde & βουβῶνιὰς dicuntur qui eo morbo laborant. Hinc & Galli* bubon *vocant omnem tumorem, & præcipuè qui in peste corripit se ostendit ; modo in illo quem diximus loco, modo in aliis partibus corporis. Sed sapius inter femur & pudendum præsertim βουβῶν surgere consuevit. Unde & βουβῶν & bubo pro peste apud Græcos, & recentiores.* Luem inguinariam, *qui eorum scripta Latinè verterunt, vocare solent, ut Historia Tripartita Auctor & Anastasius. Non ea est lues venerea, ut quidam interpretati sunt, sed lues pestifera & contagiosa.* Inguen autem Latini id nominarunt, qui Græcis est βουβών. *Hinc à loci vicinitate pudenda ipsa vocarunt* inguina. *Nos Gallicè vocamus* les aines, *qui Græcis* βουβῶνες. Covarruvias dérive aussi le François *bube* du Grec βουβών. C'est au mot *bubas* ; qui est la même chose que le François *bube*, & qui en a été fait. Mais Mr Guyet veut que notre mot *bube* ait été fait de *papa* ; d'où *papula*, & *papilla. Papa, popa*, (d'où l'Italien *poppa*) *pupa*, BUBE.

BÛCHE, Voyez *bois* cy-dessus.

BUCHER. De *buche.*

BUCHETTE. Belon dans sa Dédicace au Roy Henri II. du livre VII. de son Histoire des Oiseaux, le dérive de *bucetum*. Voicy ses termes : *Et pour faire voir que ne nous sommes trompez en prononceant ce mot* buschettes, *voulons montrer que c'est pure & naive diction Françoise, pour exprimer ce mot* virgultum : *qui est nom moult ancique, venant de la Langue Latine, issue du mot* bucetum, *de l'autorité de Marc Varro en Aulugelle, parlant au commencement du premier chapitre de l'onzieſme livre des Nuits d'Athènes, en cette maniere,* Timæus, & M. Varro in Antiquitatibus rerum humanarum, Italiam de Græco vocabulo appellatam scripserunt, cùm boves Græcâ Linguâ ἰταλοὶ, id est, *vituli*, vocitati sint, quorum in Italia magna copia fuerit ; bucetaque in ea terra gigni, pascique solita sint compluria. *Tellement que le mot de* buschettes *a pris son origine de* bucetum : *pource que les beaus les paissent volontiers. Ce sont les rejetons des arbrisseaus sauvages, sur lesquels telles manieres de petits oiseaux que nommerent cy après, se sient communement.* Belon se trompe.

Digitized by Google

trompe. Buschette est un diminutif de busche, qui vient de *boscum*. Voyez *bois*.

BUE'E. On appelle ainsi la lessive dans les provinces d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Bretagne & de Normandie. De *bucata*, formé de *buca*, qui signifie *un trou*. Et on l'appelle de la sorte, parceque la lessive se coule par le trou d'une cuve, ou, comme nous disons en Anjou, d'une panne. Les Allemans disent aussi *banche* pour dire *lessive* : & les Italiens *bucato* ; & les Espagnols *bugada*. Le Tassoni dans ses *Diversi Pensieri*, livre 4. chapitre 16. *Nè qui mi sia opposto che in significato generale io mi serva della voce* bucato : *laquale sprimo, propriamente parlando, una total bollitura di cenci, che le Donne di villa sogliono fare in un tronco di salcio, o d'altro albero fmidollato, e sbucato dal tempo*; *chiamandolo* bucato, *dal buco di quel tronco* : *percioccbe, sendo ella voce Fiorentina, generalmente abusata, anch' io m' o fatto lecito secondare il comune uso*. Voyez Covarruvias au mot *bugada*, & mes Origines Italiennes au mot *bucato*, & cy-dessus au mot *bouet*. *Buca* peut avoir été dit pour *bucca*, acause que la bouche est un trou. Mr Huet vouloit que *buée* fût été formé du Latin *buc* fait du Grec βύω, le simple d'ἐμβύω : Villon s'est servi du verbe *buer*. *La pluye nous a buez & lavez*. C'est dans la Balade de lui & de ses Compagnons pendus. ¶ Le peuple de Paris dit indifféremment *bue* & *buée*.

BUFFE. Vieux mot, qui signifie *alapa* ; un *soufflet*. Alain Chartier dans son Histoire du Roy Charles VII. *En celuy an, environ huit heures de nuit, batis Messire Jan de Graville Messire Geoffroy le Maingre, dit* Bouciquault, *la veille du jour de l'An, en la rue Saint Merry à Paris: pourceque ledit Bouciquault avait donné une buffe audit Graville, par jalousie d'une Damoiselle*, &c. Villon dans ses Repues :

Luy baillant une buffe grande,
En luy disant mainte reprobe, &c.
Celuy qui bailla le soufflet.

Marot Pseaume 3.

Vien donc, déclare toy,
Qui de buffes renverses
Mes ennemis mordans,
Et qui leur romps les dents
En leurs gueules perverses.

Les Anglois disent *a buffet*, & les Italiens *buffetto*. Et nous usions autrefois du mot *buffet* en la mesme signification. Le Roman de Renard, manuscrit, cité par Mr de la Thaumassiere :

Del poin li donne tel buffet,
Del cul li fit saillir le pet.

BUFFET. Lat. *abacus*. Voyez Nicot. Mr du Cange le dérive de *bufetagium*. Buffetagium, Bufetaria : *vel ligat quod praestatur pro vini bibitione in tabernis : dictum, quasi* Buvetage, Buveterie : *Unde nostri* bufet *vocant abacum in quo pocula vinaria, & alia ad mensam, reponuntur*. Les Italiens disent demesme *buffetto*, & les Espagnols *bufete*. Je croy que le François & l'Espagnol viennent de l'Italien *buffetto*, fait de *buffare*, cestadire *enfler*, les premiers buffets étant d'une figure courte & grosse, & pour user de ce mot, d'une figure enflée. Voyez *bouffon*, & *buffe*. Buffet, en Languedoc, signifie *un soufflet à souffler* : & *buffa*, signifie *soufflet*.

BUFLE. Bœuf sauvage. Lat. *urus*. De *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus*, comme l'a remarqué Mr de Valois livre 8. de son Histoire, parlant de la mort de Theodebert, arrivée par la chute d'un arbre qu'un buffle fit tomber sur sa teste. *Nec est quod quis miretur bubalorum, vel boum ferorum in Gallia fieri mentionem. Nam Fortunatus Presbyter, in libri* VII. *carmine* 4. *ad Gogonem, in Arduenna silva, saltuque Vosago; qua amba silva Regis Theodeberti & Mettis ejus Regia proxima erant, non modo elices, hoc est alces, uros, urfos, onagros, sed etiam bubalos, quos* bufalos *vocat, nasci affirmat*. César liv. 6. de la Guerre des Gaules, décrit amplement cet animal. Et Grégoire de Tours au liv. 10. de son Histoire, en fait mention, en ces termes : *Dum ipse Gunchramnes Rex per Vosacum silvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali deprehendit, bisonteque* se trouve dans les Gloses Anciennes.

BUGLOSE. Simple. De *buglossa* ; acause de sa ressemblance à une langue de bœuf. Pline xxv. 8. *Jungitur plantagini buglossos, boum lingua similis*. Dioscoride iv. 128. βουγλῶσσον.... διὰ τὸ ὅμοιον εἶναι γλώσσῃ.

BUIE : sorte de vaisseau. Voyez *burette*.

BUIES. Vieux mot, qui signifie *des entraves, des ceps* ; Lat. *compedes*. Helinand dans son Poëme de la Mort, Stance 34. *Cil fut en buies & en fers*. Vous trouverez la description de ces buies dans la xix. Dissertation du St Louis de Mr du Cange. Joinville les nomme *bernieles*.

BUIRE. Sorte de vaisseau. L'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : lagena : *buire*. Voyez *burette*.

BUIS. Voyez *bouis*. Encore une fois, l'Usage est pour *bouis*.

BUISINE, ou BUSINE. Vieux mot, qui signifie *un cornet*. Une ancienne Version des Pseaumes, ps. 8. *Buisinez en buisine de néoménie*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : Buccina, *buisine*. tibicen, *buisineur*. De *buccina*.

BUISSON. *Hallier : touffe d'arbrisseaux épineux*. Lat. *dumus*. Anciennement il a été mode de planter dans les Jardins des hayes de bouis. Dans ma jeunesse, cette mode étoit encore en usage. Et c'est de là qu'est venu notre mot de *buisson*. *Buxus buxi, buxine*, buis. *Buxius, buxio buxionis, buxione*, buisson. Il paroist au-reste par ce mot de *buisson*, que le mot de *buis* étoit le véritable mot. Plusieurs personnes parlent encore aujourd'huy de la sorte : & entr'autres, Mr de la Quintinye : mais on dit à Paris *bouis* : c'est donc comme il faut dire.

BULLE : petite bouteille ronde qui se forme sur l'eau quand il pleut. Gr. πομφόλυξ. Ronsard se sert de ce mot en cette signification.

Cet petits animaux qu'on appelle les hommes,
Qu'ainsi que bulles d'eau tu crèves & consommes.

C'est dans sa Remontrance au peuple de France. De *bulla*. Varron au commancement de ses livres *de Re Rustica* : *Si homo bulla, quanto magis*

Digitized by Google

femex. Le P. Labbe dans la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes, le dérive de *bullire*.

BULLES. De *bulla* : acauſe des ſeaux qui y pendent, que les Auteurs de la Baſſe-Latinité ont ainſi appelés. Mr de Saumaiſe dans ſon *Specimen Conſutationis Animadverſionum Heraldi, pag.* 325. *Vocavit infima Latinitas dependentia ſigilla* bullarum *nomine ; quia & bulla formam habebant, & eòdem modò dependerent ex chartis, ut illa ex pectore Pratextatorum. Nam veteribus Romanis* bulla *dicebatur* aurea ; *quod infigne erat puerorum ; qua dependebat à pectore, ut notat Feſtus.* Kirchmannus dans ſon Traité *de Annulis* chap. 8. pag. 45. *Sigilla autem illa, qua literis Principum appendebantur, à ſequioris ævi Scriptoribus tam Græcis quàm Latinis* Bullæ *appellantur. Unde & ipſas Principales literas, Pontificumque decreta interdum* Bullas *dici legimus : non quòd in iis conſuleretur aut decerneretur aliquid ab Imperatore vel Pontifice, voce à Græco βοὰ deducta ; ut arguit quidem ingenioſiſſimus Chriſtophorus Colerus exiſtimat cap.* 4. *Parergôn ; ſed quòd* Bulla, *id eſt majus ſigillum, vel cera impreſſum, vel capſula cuidam ex auro aut argento, aut plumbo incluſum literis illis appenderetur, non aliter ſane, quàm olim bulla pueris prætextatis. Hinc* Bullare *nihil aliud eſt, quàm ſigillare, apud Petrum Bleſenſem & alios. Arnoldus Hiſter. Slavor. lib.* 7. *cap.* 14. Et Rex, *vade*, ait, & poſt modicum revertere, & invenies literas bullatas. *Petrus de vineis Epiſt.* 21. *lib.* 1. Exiſtens ipſe bullator & ſcriptor & forſitan numerator. *Nec alibi dicti* Doctores Bullati, *quàm quòd ejuſmodi literis ſua Doctoræ ſigillarit, abſque legitimo examine & promotione ritèque.* ¶ De *bulla* on a formé le verbe *bullare*, pour *obſignare*. Ratbodus, Archevêque de Treves : *Hanc Epiſtolam Gracit literis hinc inde munire decrevimus & anulo Eccleſiæ noſtræ bullare cenſuimus.* Voyez le P. Sirmond dans ſes Notes ſur Geoffroy Abbé de Vendôme, pag. 42.

BULLETIN. Paſſeport. Les Italiens diſent *bulletino*, & les Eſpagnols *boletin*, pour ſignifier la meſme choſe. Tous ces mots ont été formés de *bulla*. *Bulla, bullata, bullatinum.*

BUQUER. *à la porte*, pour dire *frapper à la porte*. Peutêtre de *vocare* ; parcequ'anciennement ceux qui frapoient à la porte appeloient ceux qui étoient dans le logis. Les Italiens diſent encore *O di caſa*. Ou de l'Alleman *bochen* qui ſignifie *frapper à la porte*.

BURE. De *burra* ; qui a été dit d'une eſpéce d'étoffe rude ; comme il paroiſt par ce vers d'une épigramme ancienne attribuée à Eucerius,

Nobilis horribili jungatur purpura burra.

Voyez Pierre Pithou au chap. 16. du liv. 1. de ſes Adverſaires. De *burra*, on a dit *burrus* ; par métaplaſme ; d'où le diminutif *burrellum* ; dont nous avons fait *bureau*. Et nous avons enſuite appelé de ce nom cette grande table, autour de laquelle les Juges travaillent, & ſur laquelle ils mettent les piéces, parcequ'anciennement cette table étoit couverte d'un tapis de bure. De *burrus*, on a dit auſſi *burretum*, qui ſe trouve en la ſignification de *bure*, ou de *drap gris*, dans cet endroit d'une Chronique d'Anjou ; *Goffridus Conſul, induxit panno quem Franci* griſetum *vocant : nos Andegavi*, buretum. De *burrus*, on a fait auſſi le compoſé *reburrus*. Iſidore : *Reburrus, hiſpidus.* Et de là notre mot *reburré*. ¶ *Burrus* ſignifie proprement *rufus* : & il vient de φοῦσκος. Voyez *bourrique*, *bourrichon*, & *burette*.

BUREAU. Pour *étoffe de bure*. Voyez *bure*.

BUREAU. Comme quand on dit, *Le procés eſt ſur le bureau ; le vent du bureau ; mettre les piéces ſur le bureau.* Parce qu'anciennement la table autour de laquelle on travailloit au Parlement & à la Chambre des Comptes, étoit couverte de bureau. On dit par la meſme raiſon, *Bureau des Treſoriers de France.* Voyez *bure*.

BURETTES. Sorte de petits vaiſſeaux où l'on met l'eau & le vin dont on ſe ſert pour le ſacrifice de la Meſſe. Lat. *ampullæ*. Mr du Cange le dérive de *buvarette*. M^r de Caſeneuve prétant qu'il a été fait de *burus*, vieux mot Latin qui ſignifie *courbé*. *Burus, bura, buretta*, BURETTE.

BURIN. Les Italiens diſent *bulino*, & les Eſpagnols, *buril*. Je tiens tous ces trois mots formés de *pulrare*, qui ſignifie *pouſſer*. *Pultare, butare, butarinum, burinum*, BURIN. *Burinum, bulinnum*, BULINO. *Burinum, burinulum, burillum*, BURIL. Voyez cy-deſſus *bouteir, & bouton*; & mes Origines Italiennes au mot *bulino*.

BURLESQUE. *Stile burleſque*, autrement *ſtile bernieſque*. De l'Italien *burleſco*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *burla*. Aulieu de *Stile burleſque* les Italiens ont auſſi dit *ſtile bernieſco & berneſco* : de François Bernia, qui le premier s'eſt ſervi de ce ſtile. Le Molza dans ſon *Capitolo delle Fiche* :

Di lodare il Mellone avea penſato,
Quando Febo ſorriſe ; e non fia vero
Ch' el Fico, diſſe, reſti abbandonato.
Però ſe di ſeguir bramì il ſentiero,
Ch' el Bernia corſe col cantar ſuoprio,
Drizzar quivi lo'ngegno or ſia meſtiero.

Annibal Caro, ſous le nom de *Ser Agreſto*, ſur cet endroit du Molza : *Fù il Bernia un certo uomo di Meſſer Domenichì ; il quale, con tutto che voleſſe eſſer Poèta, rabboffato dalle Muſe, che non s'adattaſſe a ſcrivere, ſecondo che li dettavano, s'abbottinò da loro, & diſſe tanto male d'eſſe e de' Poeti e della Poeſia, che ebbe bando di Parnaſſo. Ma tollo che s'avide, che ſenza queſta pratica era tenuto più tollo per Giernea, che per Bernia, ſi deliberò di rappaumarſi con eſſe loro. Et appoſtando un giorno che ſtavano nel medeſimo giardino, fece tante moine intorno alle Berthe, che ſon fameſche delle Muſe, che ſi fece metter dentro per la Siepe, & come quello che era il più dolce zago del mondo, trovandoſi dentro, fece tante buffonerie che le Muſe ve lo laſciarono ſtare. Dipoi s'ingegnò tanto, che rubò la chiave del Cancello alla Madre Poeſia lor pertinara, & miſvi dentro una ſchiera d'altri Poeti baioni, che ruzzando per l'orto lo ſgominarono tutto : e ſecondo che andarono loro a guſto, coſì colſero & celebrarono, chi le Peſche, chi le Fave, chi i Citrinoli, chi i Carciofſi, & chi d'altre ſorti frutte. Fecero poi ſci altre coſe da ridere. Tolſero le calze al Vignarulo : fecero il Forno, la Ricotta, le Salſiccie : pianſero la morte della Civetta, e ſi belle treſche trovarono, che le Muſe,*

Digitized by Google

Muſe, per ricompenſarli di tante piacevolezze, dettero loro la copia di tutto il regiſtro delle Chiacchiare. E perche di tutte queſte coſe ſu cagione il buon Bernia, il Poëta meritevolmente lo nomina per lo primo che correſſe l'aringo della burleſca Poëſia. Pamfilio Perſico liv. 2. chap. 7. de ſon livre intitulé *Il Segretario : I noſtri anno ſeguito queſta maniera di ſcriver in Terza Rima, chiamandola, chi* Satire, *come l'Arioſto : chi* Capitoli, *come il Bernia ; l'Anguillara, e'l Copeta, & altri. Nel qual modo a di noſtri a ſcritto felicemente il Caporali. Queſto ſtile che ſi chiama* Bernieſco *dal Bernia, che in eſſo par che ſi ſia ſopra gli altri avanzato. Tiene aſſai dell' Epiſtolare. E la ſua perfettion è, che ſe ben è la rima, tutta via ſi diſſolva ; & imiti la Proſa.* Le Salviati dans ſes Avertiſſemens de la Langue Toſcane, liv. 2. chap. 17. a écrit que *le Poëſie Giocoſe nel ſolo Berni anno tutta la naſcita e la perfezione in un tempo.* Voyez Mr Naudé dan ſon Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin pag. 169. de la premiere édition. Il n'y a pas long-tems que le mot de *burleſque* eſt en uſage dans notre Langue. Mr Saraſin m'a dit autrefois que c'étoit lui qui le premier s'en étoit ſervi. Mais ce mot ſe trouve dans le Catholicon à la pag. 334. de la derniere édition, qui eſt de 1677. C'eſt Mr Scarron qui le premier a pratiqué avec réputation ce genre d'écrire. Je ſouhaiterois qu'il ne l'uſt point employé (non plus que Battiſta Lalli) dans la Traduction de la divine Eneide. Et je ne doute point qu'il ne s'en repente quelque jour, & qu'il ne die avec Auſone, *Piget Virgiliani carminis dignitatem tam joculari dehoneſtaſſe materia.*

BURON. Comme quand on dit, *Il n'a ni maiſon ni buron.* Pentétre de *βόεον*, dont les Grecs ſe ſont ſervis en la ſignification de *logis.* Heſychius : *Βόεον ; οἴκημα. βωεῶν, διαῖτων.* Le Grand Etymologique : *Δ'ὸβεων, τὸ δίαιτον* : & ce qui ſuit, que je vous conſeille de voir : Trippault dérive auſſi *buron* de *βόεον.* Il y a pluſieurs petites Terres en Anjou qui s'appellent le *Buron.*

BURRICHON. Voyez *beurrichon.* Belon dans ſon livre de la Nature des Oiſeaux au chapitre du roytelet, a dit *bérichon.* Les Manceaux diſent *Burrichon.*

BUSARD. BUSE. Sorte d'oiſeau. De *buteo. Buteo, buſeo, buſea,* BUSE. *Buſeardus,* BUSARD. Les Allemans l'appellent *buſhart,* & *buſſart* ; & les Anglois, *buſtard.* Mais quoyque *buſe* vient de *buteo,* notre *buſe* n'eſt pas néantmoins le meſme oiſeau que le *buteo* des Latins. Le Préſidant de Thou dans ſes Notes ſur ſon Poëme *de Re accipitraria : Imer accipitres, qui τετράχηλ & κρίκηλ & ἐνόχλων Ariſtoteli eſt, is Plinio* buteo *dicitur. Unde palam eſt injuriam maximam fieri maximo & nobiliſſimo accipitri ab iis qui* buteonem *interpretantur* buſart. Mais les Etymologiſtes n'y regardent pas de ſi prés. Il ſuffit, pour fonder cette étymologie, que pluſieurs ayent appelé *buſe* le *buteo* des Romains. Et il eſt ainſi appelé dans le Calepin. Voyez *bruthier* cy-deſſus.

BUSQUE *de femme ; de pourpoint ; d'homme.* De *boſcum :* parceque les premiers buſques ont été faits de bois. Anciennement on écrivoit *buſc :* & ce mot ſe trouve ainſi écrit dans Montagne liv. 1. chap. 49. *Quand il portoit le buſc de ſon pourpoint entre les mammelles,* &c.

BUSQUER : comme quand on dit *buſquer fortune.* De l'Eſpagnol *buſcar,* qui ſignifie *chercher.* Les Italiens diſent auſſi *buſcare,* mais dans la ſignification de *trouver,* & non pas de *chercher.* Le P. Labbe dans ſes Etymologies Françoiſes au mot *bois,* fait venir *buſquer* de ce mot *bois. Buſquer fortune,* dit-il, *c'eſt à dire, aller au bois chercher quelque aventure à la chaſſe.* Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *buſcare,* fait demeſme venir ce mot de l'Italien *boſco,* qui ſignifie *bois.* Buſcare *Hiſpani pro* quærere, inveſtigare : *forſaſſe à* boſco ; boſcare ; venari ; ſilvas agitare ; *tranſlatum, pro* indagare, andare in buſca, inveſtigare. *Niſi eſt ab* æruſcare. Covartuvias dérive auſſi l'Eſpagnol *buſcar* de *boſque,* autre mot Eſpagnol, qui ſignifie *un petit bois.* Je l'ay fait venir, dans mes Origines Italiennes, du Latin *expiſcari,* qui a été dit pour *indagare,* par une métaphore tirée de la peſche : comme *inveſtigare,* par une métaphore tirée de la chaſſe. Je ſuis préſantement de l'avis de ceux qui dérivent *buſquer* de *boſco.*

BUSSE. Nous appelons ainſi en Anjou une demi-pipe de vin. Mr du Cange le dérive du Grec vulgaire *βυτζίον,* diminutif de *βύτις.* De *buſſe,* on a fait *buſſard.*

BUSTE. De l'Italien *buſto,* qui ſignifie proprement le corps humain, ſans comprendre, ny la teſte, ny les bras, ny les jambes ; mais qui ſe prent auſſi, comme le François *buſte,* pour tout le corps d'une ſtatue avec ſa teſte. L'Italien *buſto* peut avoir été fait de l'Alleman *bruſt,* qui ſignifie *la poitrine,* & qui ſe prent auſſi pour *un portrait.* Scaligér ſur Euſebe pag. 218. de la 1re édition : *In clypeis expreſſa, thorace tenus, erat imago, qua propriè στῆθαι, dicitur, ut Joſepho. Et in veteri Inſcriptione, στῆθαι μαρμάρου quidam honoratur decreto Collegii. Inde Adhelmus, anxius antiquarum vocum auceps, lib.* de Laudibus Virginitatis, *non ſemel imagines vocat* thoracidas; *quod in Germanico Teutoniſmo ad verbum dicitur* bruſt bild. *Ruffinus Preſbyter* thoracas *vocat, Hiſt. Eccleſiaſt. lib.* XI. *cap.* 29. Thoraces Serapis, qui per ſingulas quaſque domos in parietibus, in ingreſſibus, in poſtibus etiam ac feneſtris erant. Thoraces Serapis *dicit στῆθαι Σεράπιδ, anaglyphas & exſtantes extra perpendiculum ; quas ἀνάγλυφα vocat Conſtantinus Porphyrogenetes ; id eſt,* menſulas argenteas exſcalptas : *quæ differebant à clypeis, quod clypei, Suſpendebantur, & detrahi poterant :* thoraces, *de quibus loquitur Ruſinus, & μυρεῖκα ἀνάγλυφα. Porphyrogennetæ, in parietibus inſtructa erant. Quum igitur* thorax *ſit στῆθαι, manifeſtum eſt apud Pollionem legendum eſſe,* Expreſſo thorace vultus ejus : *aut,* Expreſſo thoracе imaginis ejus, *&c.* Il y a beaucoup d'apparance que les Italiens ont dit *buſto* de *bruſt,* en ôtant l'*R* ; comme en *cadaſtro,* de *cadaſtrum.* Cette opinion de Scaliger me plaiſt davantage que celle de Mr Ferrari, qui dérive *buſto* de *fuſtis.*

BUT. Voyez *bute.*

BUTE. *Bodo, & botontinus,* ſe trouvent en

Digitized by Google

cette signification : Faustus & Valerius dans le Recueuil des Auteurs qui ont écrit *de Limitibus agrorum*, pag. 312. *In limitibus ubi rariores terminos conſtituimus, monticellos plantavimus de terra, quos* botontinos *appellavimus.* Le Juriſconſulte Paulus au livre v. de ſes Sentences, Tit. 22. *Qui terminos effodiunt, vel exarant, arboreſve terminales evertunt, vel qui convellunt bodones*, &c. Cujas ſur cet endroit : BODONES; *Sic uno exemplari ſcriptum legimus ; cujus nobis copiam fecit Pithœus noſter.* Bodones, *five* botones, *vicem terminorum præſtant. Vox eſt Menſurum, vel eorum qui de agrorum & limitum conditionibus ſcripſerunt.* ¶ *Butte terra* ſe trouve dans pluſieurs Ecrivains de la Baſſe-Latinité. Voyez Mr du Cange. On a dit auſſi *buttum* ; d'où notre mot François *but*. Du mot *bute*, on a fait *buter*, pour dire *chopper*. On dit auſſi *buter un arbre*, pour dire, *élever au pié d'un arbre un petit monceau de terre pour le ſoutenir*. Voyez Mr de la Quintinye.

BUTER. De *buttare*, inuſité ; formé de *butta*, auſſi inuſité. *Buter*, c'eſt *ad buttam offendere*. Les Latins ont dit demeſme *ceſpitare*, pour dire *trebucher, broncher*. *Ceſpitare*, c'eſt *ad ceſpitem offendere*. Voyez *bute*.

BUTIN. C'eſt un diminutif du Bas-Allemand *beute*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Bas-Bretons diſent auſſi *butin*, & les Anglois *booty*.

BUTOR. Oiſeau : *ardea ſtellaris*. Les Latins, ſelon le témoignage de Belon, l'ont appelé *bos-taurus*. Et à ce propos il eſt à remarquer ce que Pline liv. 10. chap. 42. a remarqué, qu'on l'appeloit *taurus* à Arles. *Eſt qua boum mugitus imitetur, in Arelatenſi agro* taurus *appellata*. Belon en explique la cauſe. *Quand le butor*, dit-il, *ſe trouve à la rive de quelque étang ou marais, mettant ſon bec en l'eau, il fait un ſi grot ſon, qu'il n'y a bœuf qui puſt crier ſi haut. Car il fait retentir les confins de tel ſon, qu'on l'oit d'une demie lieue de loing : dont il gaigne ſon nom Latin* taurus. Marot dans ſon Eglogue au Roy François I.

J'oy d'autre part le pivoyd jargonner,
Siffler l'éconſſle, & le butor tonner.

Voyez Mr Bochart au chap. 24. du liv. 2. de ſon Hiérozoicon pag. 295. De la pareille de cet oiſeau en marchant, nous avons dit ſignifiement *butor*, pour *idiot*. Ce qui ne fait ſouvenir de ce qu'a écrit Ariſtote du chap. 18. du liv. 2. de ſon Hiſtoire des Animaux, que le butor eſt ſurnommé *le perreſeux*, & qu'un eſclave pareſſeux fut autrefois métamorphoſé en cet oiſeau. *Ἀργέλαος* (c'eſt le *butor*, ainſi appelé acauſe de ſes diverſes taches, qui reſſemblent à des étoiles) *γενόμενος τοῦτο πέπονθε, ὁ ἀναπαλιὸς & ἀεργὸς μόλιστα γάρτοι οἱ ἄνθρωποι τὸν ἄργελον τὸν ἀργὸν ἀγ ἀ ἀναπαλιὸν τοῦτον ἀργὸν ἐτίθεντο.* Les Grecs modernes l'ont appelé γεράκι, qu'ils prononcent *gierakoni*. Voyez le Gloſſaire Grec de Mr du Cange. Ce qui me donne ſujet de croire, que les Latins des derniers tems l'ont appelé *mugitaurus*, par contraction pour *mugiens taurus*, c'eſt-à-dire, *un taureau mugiſſant*. Le *nu* a été omis par les Grecs modernes, ſelon leur coutume d'omettre les premieres ſyllabes : comme en γιὰ, pour *diabo*, &c. Et à l'égard du François *butor*, l'*M* dans *mugitaurus* a été changée en *B* : comme en *ſcabellum*, de *ſcamnum* ; en *flambe*, de *flamma* ; en *bleteau*, de *meles*, &c. Voyez mon Diſcours du changement des Lettres. Cette étymologie ne me déplaît pas. Le *bos-taurus* de Belon ne ſe trouve nulle part pour *un butor*. Et cette formation d'ailleurs n'eſt pas naturelle. Dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe, *onocrotalus* eſt interpreté par *buteurs*. ¶ Le P. Labbe pag. 24. de la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes, a dérivé BUTOR, *à boatu taurino* ; ou *à bove & tauro*. Nicot a eu la meſme penſée. BUTOR : dit-il, *videtur nomen habere a* tauro, *cujus mugitum repræſentat roſtro in aqua immerſo : ut ſit* boſtaurus, *vel* boatus taurinus.

C A.

CA : comme quand on dit, *par-deça*. De *ce hac* : qu'on a dit pour *hacce* : comme *met-ipſimus*, pour *ipſiſſimus met*. Voyez *meſme*.

CABACET. Armet. Lat. *galea*. De *caput*. *Caput, capum, capacum, capacetum*, CABACET. De *caput*, les Eſpagnols ont fait demeſme *cabeça*, pour dire *la teſte*. Vigenaire dans ſa Traduction de Philoſtrate, a écrit *cabaſſet*. *On il fut depuis peinte les cabaſſets, des Myſiens.*

CABALE. De l'Ebreu קַבָּלָה *cabala* : qui ſignifie *receptio* : comme MASORA, *traditio*. Ces deux mots ſont termes corrélatifs.

CABAN. Vieux mot inuſité, qui ſignifie une ſorte de manteau avec des manches. Bourdelot dans ſes Origines Françoiſes Manuſcrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par Mr Bonnet, célebre Médecin de Paris, ſon petit-neveu, le dérive de *ſabanum*. Mais *ſabanum* ſignifiant le linge avec lequel s'eſſuient ceux qui ſe ſont baignez il n'a rien de commun avec notre *caban*. Touchant cette ſignification de *ſabanum*, je prens la liberté, par occaſion, de renvoyer mes Lecteurs à Cujas dans ſes Obſervations, livre IX. chapitre 1. & à Meurſius & à Mr du Cange dans leurs Gloſſaires Grecs. ¶ CABAN vient de *cappanum*, formé de *cappa*, en la ſignification de *cappa* : duquel mot *cappanum* les Italiens ont auſſi fait leur *capbano*, comme je l'ay remarqué dans mes Origines de la Langue Italienne.

CABANE. Du Latin-barbare *capanna*, qui ſignifie petite maiſonnette de chaume : *rugurium* : d'où les Italiens ont auſſi fait leur *capanna*. Iſidore liv. XV. de ſes Origines chap. 12. dit

Digitized by Google

dit que *capanna* a été dit *quòd tantùm unum capiat*. Tugurium, *parva casa est, quam faciunt sibi custodes vinearum ad tegimen sui : tamquam* tegurium. *Hoc rustici* capannam *vocant, quod tantùm unum capiat.* Qui est une étymologie ridicule. *Capanna* a été dit pour *cabana*, fait du Grec καβάνη, qui signifie *une étable*, & une espéce de coche. Pier Leseina & le Monosini ont aussi dérivé l'Italien *capanna* du Grec καβάνη. Mr Ottavio Ferrari l'a dérivé de *cavus : quòd olim in cavis montium habitarent : cum frigida parvas præberet spelunca domos.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *capanna*. Encore une fois, il vient de καβάνη : ainsi que l'Italien *capanna*, & l'Espagnol *cabaña*.

CABARET. Lieu où l'on donne à boire & à manger. Bourdelot dans ses Etymologies Françoises, le dérive de *cabaret* en la signification d'un simple nommé de la sorte, duquel il sera parlé à l'article suivant. Voicy les termes de Bourdelot: CABARET *est appelé de l'herbe dont autrefois on se foit les bouchons, qui se font aujourd'huy de lierre.* Il se trompe. CABARET, en la signification dont est icy question, a été fait de κάπη: qui signifie un lieu où l'on mange, & qui a été fait de κάπηλος, qui signifie *manger à goulée.* κάπω, κάπτω, *caparis, capare, caparcum,* CABARET. De κάπη, on a aussi fait κάπηλος : qui signifie *un cabaretier.* Hésychius se trompe étrangement, dérivant ce mot de πωλέω, qui veut dire *vin*, en Langage Ionique. πωλὸς, ὄνος, *l'asne.* ὅτι, ἡ κάπηλος, ὁ ἀπὸ τοῦ πωλοῦ. ¶ De *cabaret*, nous avons fait CABARETIER. C'est ainsi qu'il faut dire, non pas, comme, on dit dans les provinces, CABARETTIER : car on dit à Paris *cabaretier*. Et ce mot se trouve ainsi écrit dans la Coutume de Paris.

CABARET. Espéce de simple : qui est le *nardus Silvestris* des Latins. Charle Etienne dans son *de Re Hortensi*, le dérive de *bacchar*. BACCHAR, dit-il, *ea est herba, quam vulgus nostrum, metathesi literarum, ac diminutionis syllabâ additâ, vocat* du cabaret. *Græci* asarum *appellant.* Bourdelot dit la même chose. Mr de Saumaise le dérive de *combrettum*. COMBRETTUM, *quod est similimum bacchari, libri aliquando* cobretum *vocant. Inde Galli suum fecerum* cabaretum : *quod esse* asarum *volunt quidam herbarii. Sic ex* caltula *Latinorum suam depravaverunt* calentulam *Herbarii.* C'est sur Solin pag. 1068. Il dit la même chose au chap. 18. de ses Homonymes des Plantes pag. 17. CABARETUM *vocamus* (ce sont ses termes) *detorto parumper vocabulo ex antiquo* cobretum. *Ita enim veteres libri apud Plinium scribunt, quod in vulgatis legitur* combretum. *Non eodem tamen sensu* cabaretum *dicimus, quo olim dictum* cobretum. *Sic vulgò appellant antiquorum* asarum. *At cobretum similimum bacchari, teste Plinio.*

CABAS : Panier à figues & à raisins. De l'Italien *cabaço*: qui a été fait de *cabaceus*, ou *cabacius* : qui l'a été de καβάκη, κάω, κάζω, καζάκη, *cabaceus.* κάω est inusité. Il a signifié *capio* : Et *capio* en a été fait. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cupo.* ¶ Scaliger dans son premier Scaligerana, interprète le mot Latin *ero cronis*, en cet endroit de Virgile, *eronibus aggerenda est calx*, par le mot François *cabas.*

CABASSER. Dans la Farce de Pathelin :

Janette, Marie, Guillemette,
Pour quelque peine que je mette
A cabasser & ramasser,
Nous ne pouvons rien amasser.

Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 6. *Il, en a la moitié cabassé. Par ma foy, ma Dame, sauf vostre grace, il ne m'en est demouré denier.* Je ne doute point que ce mot n'ayt été formé de celui de *cabas*, & qu'il n'ayt signifié originairement *amasser en mettant dans un cabas.* Voyez *cabas.* On s'en sert dans nos provinces, pour dire *rompre la teste. Vous ne faites que me cabasser.* Cestadire, *vous ne faites que me rompre la teste.*

CABINET. De *cavinetum*, diminutif de *cavinum*, diminutif de *cavum.*

CABLE, ou CHABLE : car on dit l'un & l'autre : voyez mes Observations sur la Langue Françoise 1. 291. De *camilus* : fait de κάμιλος, ou κάμηλος, qui signifient la même chose. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Guespes κάμηλος ἡ, τὸ παχὺ σχοινίον, διὰ τὸ ι. Theophylacte sur St Mathieu XIX. 24. τινὲς ἡ κάμηλον, ὁ τὸ ζῶον φασιν, ἀλλὰ τὸ παχὺ σχοινίον, ᾧ χρῶνται οἱ ναῦται σὺν ἕλκυσι τὰς ἀγκύρας. Suidas : κάμηλος ἡ, τὸ παχὺ σχοινίον. Mr Huet dans ses Commentaires sur Origéne, pag. 69. *Syriacè & Arabicè utrumque significat*, camelum pecudem, & funem. *Inde Latinum* camelus ; *Hispanicum*, gumena, *Italicum*, gomena ; *& Gallicum*, goméne. *Vocabulum autem cable, quo ad rudentem signandum utuntur Galli, & Belgæ, fit ab Ebraico* חבל, *ejusdem significationis ; quæ vox in linguas omnes Ebraïcæ affines, Syriacam, Chaldaïcam, Arabicam, & Æthiopicam propagata est.*

CABOCHE. C'est la teste. Rabelais 2. 33. *Et n'eust esté qu'ils s'estoient tres-bien amidoiez le cœur, l'estomach, & le pot au vin, lequel on nomme* la caboche. De *caput. Caput, capum, capo, cabo, cabocium, cabocia*, CABOCHE.

CABOCHIENS. Séditieux, du tans de Charles V I. ainsi appelés d'un certain *Caboche*, Ecorcheur de la grande Boucherie de Paris, l'un des principaux de ces Séditieux. Le Catholicon : *A un des coins, estoit la Harelle de Roüen, &c. Et à l'autre coin, les faits héroïques des anciens Maillotins, sous les Capitaines Simonet Caboche, & Jaques Aubriot, Rois des Bouchers & Ecorcheurs.* Voyez cy dessous au mot *Maillotins*, & Juvenal des Ursins en 1412. pag. 313.

CABRER. *Se cabrer.* Du mot de *capra*: acause de la ressemblance des chevaux qui se cabrent aux chevres qui se dressent sur les piés de derriere, pour atteindre aux branches des arbres. Les Italiens, pour dire se cabrer, en parlant des chevaux, disent *inalberarsi* : cestadire, *devenir arbre.*

CABRIOLE. Saut de Danseurs, s'élevant agilement, & coupant l'air par le mouvement redoublé de leurs piés. De *capriola*, qui se trouve dans les Gloses Anciennes, pour *capreola* : Comme qui diroit *saut de chevre*, ou, pour le

Digitized by Google

le dire en Espagnol, *salto de cabra*. La plusſpart des Provinciaux prononcent *capriole*. Et c'eſt ainſi que ce mot ſe trouve écrit dans le Dictionnaire François-Eſpagnol de Céſar Oudin, & dans l'Art de monter à cheval du Sr Guillet. Et c'eſt auſſi de la ſorte que l'auteur des Réflexions ſur l'uſage préſant de la Langue Françoiſe a décidé qu'il falloit prononcer: Et M^rs de l'Académie dans leur Dictionnaire, feſant mention de ce mot, en ces termes, CAPRIOLE: *quelques uns diſent* CABRIOLE, ſemblent avoir préferé *capriole à cabriole*. Mais il eſt certain que le plus grand uſage à Paris eſt pour *cabriole*: ce qui a été remarqué par Mr Richelet & par Mr Furetiere dans leurs Dictionnaires. Et c'eſt comme parlent tous les Maitres à danſer de Paris. Les Eſpagnols diſent auſſi *cabriola*. Il me reſte à remarquer, qu'en Baſſe-Normandie, on dit *gabriole*.

CABUTS. *Choux cabuts*. De *cabutus*, dit pour *caputus*: qui a été fait de *caput*. Les Gaſcons prononcent encore aujourd'huy *cab*, au lieu de *cap*, qui ſignifie *teſte*, & qui a été fait de *caput*. *Cab de Dious*. Les Allemans appellent *Kappis-kraut* un chou cabu; ceſtadire, *herbe à teſte*: & les Polonnois, *Kapuſta*: qui approche du François *cabuts*.

CACA. De *cacare*, fait de κακκᾶν.

CACAO. Fruit, dont ont fait le chocolate. Voyez Furetiere dans ſon Dictionnaire, au mot *cacao*, & Jules Sealigér contre Cardan, CXI. 1. Voyez auſſi cy-deſſous au mot *chocolate*.

CACHER. Mr Guyet à qui je défére beaucoup en toutes choſes, & particuliérement en matiére d'étymologies, croit que ce mot a été fait de l'Italien *cacciare*, qui ſignifie *chaſſer* en ſa primitive ſignification. Et comme l'on pouſſe ce que l'on chaſſe, il croit que ce mot a ſignifié enſuite *pouſſer*: & enſuite *cacher*: acauſe que l'on cache ce que l'on pouſſe. Mais ſi l'on en croit Mr du Cange, *cacher* vient de *faccus: quaſi in ſacco ſeſe abſcondere*.

CACHET. Parceque le cachet cache le contenu de la lettre, dit Mr de Saumaiſe pag. 344. de ſon livre intitulé *Specimen Confutationum Heraldi*.

CADASTRE. On appelle ainſi en Dauſiné & en Provance le Regitre des fonds de chaque Communauté, contenant les noms de chacun des propriétaires, & l'eſtimation de chacune des piéces de ces fonds, pour l'aſſiette des tailles: qui eſt ce que feſoient les Romains pour leurs cens. Ulpien en la Loy 4. au Digeſte *de Cenſibus: Forma cenſuali cavetur, ut agri ſic in Cenſum referantur: Nomen fundi cujuſque, & in qua civitate, & quo pago ſit, & quos duos proximos vicinos habeat, & id arvum quod in decem annos proximos ſatum erit, quot jugerum ſit. Vinea quot vites habeat: oliva quot jugerum, & quot arbores habeat: pratum quod intra decem annos proximos ſiccum erit, quot jugerum: paſcua, quot jugerum eſſe videantur. Item, ſilva cædua. Omnia ipſe qui defert, æſtimet.* Pluſieurs croyent que ce mot a été fait de l'Eſpagnol *cada* fait du Latin *quota*: Mais ils ſe trompent. Il l'a été de *capitaſtrum*, qui a été fait de *caput*: Ce que l'ancienne orthografe *capdaſtre*, témoigne manifeſtement. Hauteſerre, au chapitre 2. du livre 3. de ſes Aquitaniques, le dérive de *capitularium*. CAPITULARIUM *vocarunt librum deſcriptionis tributorum, quod etiam capitum cenſum nominerat. Gregorius Turonenſis libro* IX. *capite* 30. Gaiſo vero, Comes ejuſdem temporis, accepto capitulario, quod anteriores Scriptores fecile commemoravimus, tributa cœpit exigere. Sed ab Eufronio Epiſcopo prohibitus, cum exacta parvitate ad Regis dire xit præſentiam, oſtendens Capitularium, in quo tributa continebantur. Voyez Pierre Pithou ſur les Capitulaires au mot *capitulare*. Ragueau, dans ſon Indice, interpréte auſſi le mot de *cadaſtre* par *Capitularium tributorum*. ¶ Les Italiens diſent. *Cataſto*. La Cruſca, au mot *cataſta: Da* CATASTA, cataſto: *che è quella gravezza che noi chiamiamo anche* decime: *detta* cataſto, *perche, come dicon lo Storie, nel diſtribuirla, s'aggravano i beni di ciaſcuno: il che i Fiorentini dicevano* accataſtare: *onde ſi chiamo queſta gravezza.* La Cruſca a viſé à ces paroles de Machiavel, qui ſont du livre 4. de ſon Hiſtoire: *Era durata queſta guerra dal* 22. *al* 27. *& erano ſtracchi i cittadini di Firenze delle gravezze poſte infino allora, in modocche ſi accordarono a rinovarli. E perche le ſuſſero uguali ſecondo le ricchezze, ſi provvidde, che le ſi poneſſero a i beni, e che quello che aveva cento fiorini di valſente; n'aveſſe un mezzo di gravezza. Avendola per tanto a diſtribuire la legge, e non gli uomini, venne a gravare aſſai i cittadini potenti. Et avanti ch' ella ſi deliberaſſe, era diſavorita da loro. Solo Giovanni de' Medici apertamente la lodava; tando ch' ella s'ottenne. E perche nel diſtribuirla s'aggravavano i beni di ciaſcuno, il che i Fiorentini dicono* accaſtare. *ſi chiamò queſta gravezza* cataſto. Machiavel ſe trompe. *Cataſto* a été dit de *capitaſtrum. Caput, capitis, capitia, capitaſtrum, capitaſtrum, cataſtum,* CATASTO. On a été l'R: comme dans *caſſone*, de *caſtrum*. Et il ne ſert de rien de dire, comme a dit Mr Ferrari, que ce droit-là étoit ſur les biens & non pas ſur les perſonnes. *Accataſtare* a été dit premiérement des impoſitions faites par teſte, & enſuite des impoſitions ſur les biens. Mr Ferrari dérive *cataſto* du Grec καθίκαιον: *Ut cataſtici libri ſint in quibus bona civium conſcribuntur, & in ordinem rediguntur*; Le Regiſtre: Ce ſont ſes paroles. Encore une fois, il vient de *capitaſtrum. Accataſtare* a été fait d'*ad-capitare*.

CADEAU. On appelle ainſi les paraphes que font les Maiſtres à écrire autour des exemples qu'ils donnent à leurs Ecoliers. De *catellum*: qui a été fait de *catena. Catena, cadena,* (comme les Eſpagnols diſent) *catenula, cadella, cadellum,* CADEAU. Par métaphore, nous diſons *faire des cadeaux*, pour dire *faire des choſes ſpécieuſes, mais inutiles.* Et *donner un Cadeau*, pour dire *donner un grand repas.* ¶ Mitalier n'a pas bien rencontré, en dérivant *Cadeau*, de l'Ebreu *ghado*, qui ſignifie *grand. Ame typographicam artem, Librariorum munus in deſcribendis libris verſabatur: ad eam rem Monachorum operâ plurimum utebantur. Sed majuſculas literas & capita librorum, Judæi auro, minio, & cyano, illuſtrabant.*

Digitized by Google

Id quò mihi persuadeam CADELLI *nomen efficit: quia* גדל gnadol, *apud Hebræos* grande *significat.* C'eſt dans dans ſa Lettre à Jerome de Chaſtillon, Préſidant de Lyon.

CADENAS. De *catenacium* : d'où les Italiens, ont auſſi fait *catenaccio*. Rabelais liv. IV. chapitre 30. & 50. a écrit *cathenat*. D'autres écrivent *cadenat*. De *catenatum*. Voyez Paſſerat ſur Properce 654. où il remarque que les ferrures n'étoient anciennement attachées aux portes qu'avec des chaînes.

CADE'NE. De *cadena*, pour *catena*. Les Eſpagnols diſent auſſi *cadena*.

CADENETTE : petite mouſtache de cheveux du coté droit: ainſi appelée d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, Mareſchal de France, qui le premier porta de ces ſortes de mouſtache. Cet Honoré d'Albert étoit frere de Mr d'Albert de Luines, Connestable de France.

CADET. De *capitetum* ; comme qui diroit *petit chef* : à la différance de l'aîné, qui eſt le chef ou chef de la famille. Anciennement on écrivoit *capdet*. La Chronique de Louis XI. page 308. de l'édition in 4°. *Après ladite deſconfiture ainſi faite, ledit Duc en Autriche, le Comte de Romont, & autres de leur compagnie, ſe ralièrent, & vindrent dévant une place nommée* Malaunoy : *dedans laquelle eſtoit un Capitaine Gaſcon, nommé* le Capdet Remonnent. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *Capdets*. De *cadet*, on a fait le diminutif *cadichon*. L'étymologie de Dominicy dans ſon livre de *Prærogativis allodiorum*, chapitre 21. *quaſi à majori natu cadant*, eſt tres ridicule. Ceſte dont parle le P. Labbe, *quia cadet*, parceque le Cadet ſe fera tuer à la guerre, en buſquant fortune par le ſort des armes, ne l'eſt pas moins. Le P. Labbe, aureſte, qui blâme mon étymologie, eſt blâmable en cela : étant indubitable que *cadet* a été dit ; comme je l'ay remarqué ; de *capitetum*, c'eſt-adire, *petit chef*.

CADMIE. Remède pour les yeux. Du Latin *cadmia*, fait du Grec καδμία. Voyez Dioſcoride liv. 5. chap. 84.

CADRE. Bordure de tableau. De *quadrum*, dont les Italiens ont auſſi fait *quadro*.

CADUCE'E. De *caduceus*. Lambin ſur Cornelius Nepos, page 523. de l'édition in 4°. dérive *caduceus*, (qu'il prétant avoir été dit pour *carnceus*) de κήρυξ. ¶ κήρυξ, κάρυξ, κάρυν, *carices, caryceus, carneus*, CADUCEUS.

CAF. On appelle ainſi en Nivernois le nombre impair. Les Italiens diſent demeſme *caffo. Paio, o caffo : pair, ou impair*. L'Italien *caffo* vient de *capo*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *caffo*.

CAFAR. De l'Arabe *cafara*, qui ſe dit d'un homme qui de Chretien s'eſt fait Turc ; ou qui de Ture s'eſt fait Chretien, ſelon les Arabes Mahumetans. *Cafara* ſignifie renier la vraye religion. Les Arabes ont pris ce mot de l'Ebreu *caphar*, qui ſignifie *renier* : d'où vient *capher*, qui ſignifie *renieur, renégat*. Les Turcs diſent encore aujourd'huy *kaphir*, par injure, pour dire *renégat*. Mr Richelet dans ſon Dictionnaire a deſaprouvé cette étymologie. Voicy ſes termes: *Ménage dans ſes Origines ſoutient que* cafard *ſe dit proprement d'un homme, qui de Chrétien s'eſt fait Turc. Cela eſt peut-être vrai, mais l'uſage y ſemble contraire.* Mr Richelet me fait dire ce que je n'ay point dit. J'ay parlé des Arabes, & non pas des François.

CAGE. De *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. Les Gloſes : *Gabia, cavea, γαλαγεος*. L'I voyelle eſt devenu conſone ; comme en *auge*, d'*alvius*, pour *alveus* ; en *pigeons*, de *pipiones* ; en *rouge*, de *rubius* ; en *ſinge*, de *ſimia* ; en *tige*, de *tibia* ; &c. Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 227. Les Languedociens diſent *gabie*.

CAGEOIS : pour *Villageois*. Nicot le dérive de *caſa : à caſarum incolatu*. ¶ *Caſa, caſenſis, caſois*, CAGEOIS.

CAGEOLER. De *caveolare* : par métaphore, tirée des oiſeaux qui chantent en cage.

CAGEROTE, Forme de fromage. Lat. *forma caſearia : calathus caſearius*. Nicot le dérive de *caſeus*.

CAGNARD, ou CAIGNARD. *Gueux, pareſſeux, fainéant*. Paſquier livre 8. de ſes Recherches chapitre 42. *Car quant au mot de* caignard, *cela dépant d'une hiſtoire dont je puis eſtre témoin. De tant qu'en ma grande jeuneſſe, ces fainéants avoient accoutumé au temps d'eſté de ſe venir loger ſous les ponts de Paris, garçons & garces peſte-meſle : Et Dieu ſait quel meſnage ils faiſoient enſemble. Tant y a, qu'il me ſouvient qu'autrefois par cri public, émané du Prévoſt de Paris, il leur fut deffendu ſur peine du foüet, de plus y hanter. Et comme quelques uns fuſſent deſobéiſſants, j'en vis foüetter pour un coup plus d'une douzaine ſous les meſmes ponts : depuis lequel tems ils en oublièrent le chemin. Ce lieu eſtoit appelé* le Caignard: *& ceux qui le fréquentoient*, Caignardiers : *parceque tout ainſi que les canards, ils vouloient leur demeure à l'eau.* Paſquier ſe trompe. *Cagnard* & *Cagnardier* ont été faits de *canis*. Voyez *cagneux*.

CAGNEUX. La pluſpart des chiens, & particuliérement les baſſets, ſont caigneux : ce qui me fait croire que ce mot a été fait de l'Italien, *cagna*, qui ſignifie *une chienne*. *Canis, cane, cagna, cagno, cagnoſo*, CAGNEUX.

CAGOT : en la ſignification d'*hypocrite*. Paſquier VIII. 2. GOT, *en Langue Germanique & Françoiſe, ſignifioit* Dieu. *Et de là nous tirons les mots de* Bigot & Cagot, *pour dénoter ceux qui avec une trop grande ſuperſtition s'addonnent au ſervice de Dieu*.

CAGOTS *de Bearn*. Scaligèr dans ſon premier Scaligerana le dérive de *canis Gottus. Mutam ſemper Galli tollunt inter duas vocales, ut videre eſt in ſequentibus*, coquus, QUEUX ; bovis, BOEUF ; Gottus, GAUX ; *Vaſconice*, Gothi ; probus, PREUX ; votum, VOEUX. *Apud Froiſſardum, ita ſcribitur, non* VOEU : nodus, NOEUX ; ficatum, FOYE ; lorum, LEURRE ; canis Gottus, CAGOT. *Notandum porro omnia nomina Gallica in* eux *terminata, à Latinis diſſyllabis, quorum prima ſyllaba vocalis eſt, oriri*. Je remarqueray icy en paſſant que cette obſervation de Scaligèr n'eſt pas véritable : comme il paroiſt par ces mots, *courageux, pareſſeux, lumineux, avantageux*, &c. Je reviens à l'étymologie du mot de *cagot*. Mr de Marca cy-devant Préſidant au Parlement de Pau,

Digitized by Google

& aprés[ent] Evesque de Couserans, homme de grande érudition, a traité amplement de l'origine de ce mot au chapitre 16. du livre 1. de son Histoire : Et comme ce qu'il en a écrit, est également docte & curieux, j'ay jugé apropos de le rapporter icy tout au long.

1. *Je suis obligé d'éxaminer en cét endroit, l'opinion vulgaire qui a prévalu dans les esprits de plusieurs, & qui mesmes a esté publiée par Belleforest, touchant cette condition de personnes qui sont habituées en Bearn, & en plusieurs endroits de Gascogne sous le nom de* Cagots *ou de* Capots : *a sçavoir, qu'ils sont descendus des Wisigots, qui resterent en ces quartiers aprés leur déroute générale. Cette difficulté ne peut estre bien resolue, sans avoir réprésenté l'Estat de ces miserables, qui sont tenues & censées pour personnes ladres & infectes, auſquelles par article exprés de la Coustume de Bearn, & par l'usage des Provinces voisines, la conversation familiere avec le reste du peuple est severement interdite, de maniere que mesme dans les Eglises ils ont une porte separée pour y entrer, avec leur Benestier, & leur siége pour toute la famille ; sont logez à l'escart des villes & des villages, ou ils possedent quelques petites maisons ; sont ordinaire mestier de Charpentiers, & ne peuvent porter autres armes ny ferremens que ceux qui sont propres à leur travail. Ils sont chargez d'une infamie de fait, quoy que non pas entierement de celle de droit, estant capables d'estre unis en tesmoignage ; combien que suivant le For ancien de Bearn, le nombre de sept personnes de cette condition, fust necessaire pour valoir la deposition d'un autre homme ordinaire. On croit donc, que le nom de* Cagots *leur a esté donné, comme si l'on vouloit dire* Caas-Goths, *c'est à dire* Chiens Goths, *ce reproche leur estant resté, auſſi-bien que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme que les Goths avoient professé, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans les contrées ; & l'on se persuade qu'en suite pour une peine de leur servitude, on leur avoit imposé la necessité de couper le bois, comme l'on fit au Gabaonites.*

11. *Mais je ne puis gouster cette pensée, qui ne prend son fondement que du rencontre de ce nom de* Cagot, *avec l'origine qu'on luy donne : d'autant plus que cette dénomination n'est pas si propre à ces pauvres gens que plusieurs autres qu'on leur a données, & ne se trouve escrite que dans la Nouvelle Coustume de Bearn réformée l'an 1551. Au lieu que les anciens Fors escrits à la main, d'où ces article a esté transcrit, portent formellement le nom de* Chrestiaas ou de Chrestiens ; *& de là l'endroit des Parroisses où ils sont baſtis, se nomme par le vulgaire le quartier des* Chrestiens, *comme auſſi on leur donne plus ordinairement dans les discours familiers, le nom de* Chrestiens *que de* Cagots. *Dans le Cayer des Estats tenus à Pau l'an 1460. ils sont nommez* Chrestiens *& Gezitains : En Basse Navarre, Bigorre, Armagnac, Marsan, & Cholosse, on leur donne divers noms, de* Capots, Gahets, Gezits, Gezitains, *& de* Chrestiens : *où ils sont auſſi rejettez du commerce ordinaire & de la conversation familiaire pour estre soupçonnez de ladrerie. Ce soupçon estoit si fort en Bearn en cette année 1460. que les Estats demanderent à Gaston de Bearn Prince de Navarre, qu'il leur fust defendu de marcher pieds nuds par les rues, depeur de l'infection, & qu'il fust permis en cas de contravention, de leur percer les pieds avec un fer ; & de plus, que pour les distinguer des autres hommes, il leur fust enjoint de porter sur leurs habits l'ancienne marque de pied d'Oye, ou de Canard, laquelle ils avoient abandonné depuis quelque temps. Cét article neanmoins ne fut pas respondu. Ce qui fait voir que le Conseil du Prince n'adhéroit pas entierement à l'animosité des Estats, & qu'il n'estimoit pas que ces gens fussent vrayement infectez de la ladrerie, d'autant que s'ils eussent esté persuadez de cette opinion, il n'y avoit point de difficulté de faire les defenses à ces miserables, de marcher pieds nuds par les rues : comme fit Makova le Calyphe de Damas aux ladres de son Royaume, ainſi qu'on lit dans la Chronique d'Abraham Zacuth. Je conclus de ce que dessus, que les diverses denominations de* Chrestiens & Gezitains, *le soupçon de vraye ladrerie, & la marque du pied d'Oye, ne pouvants s'accommoder à l'origine des Goths, qui estoient illustres en extraction, esloignez d'infection, & suivans Salvian, de profession Chrestienne, query que neantmoins Ariens, il est necessaire de tourner ailleurs sa conjecture, & rechercher une descente à laquelle tous les soubriquets puissent convenir.*

111. *Je pense donc qu'ils sont descendus des Sarazins qui resterent en Gascogne aprés que Charles Martel eut defait Abdirama, qui en son passage avoit occupé les avenues des monts Pyrénées & toute la Province d'Aux, comme l'escrit formellement Roderic de Tolede en son Histoire Arabique. On leur donna la vie en faveur de leur conversion à la Religion Chrestienne, d'où ils tirerent le nom de* Chrestiens : *& neantmoins on conserva toute entiere en leur personne la haine de la nation Sarazineſque : d'où vient le surnom de* Gezitains, *la persuasion qu'ils sont ladres, & la marque du pied d'Oye. Pour bien comprendre cecy, il faut presupposer que le Siége de l'Empire des Sarazins fut estably en la ville de Damas de Syrie, comme l'on apprend de l'Histoire Grecque de Zonare, de l'Arabique, publiée par Erpennius, & de l'Espagnole, escrite par Isidore de Badajos il y a neuf cens ans. De sorte que l'Affrique ayant esté conquise par les Lieutenans du Calyphe de Damas, l'Espagne fut la suite de leur victoire, & cette armée Mahometaine que le General Abdirama Sarazin fit penétrer de l'Espagne dans les Gaules, marchoit sous les auspices du Roy Sarazin de Damas en Syrie. Or comme les Médecins remarquent qu'il y a plusieurs pays sujets à certaines maladies locales, la Province de Syrie & celle de Judée sont sujettes à la ladrerie, comme a observé cét ancien Médecin Actius, & Philon le Juif, qui de là tire une raison de police touchant la defence faite aux Juifs de manger de la chair de pourceau. La preuve de cette infection pour les Syriens, se tire auſſi de l'Histoire de Naaman de Syrie qui fut guéri de la lépre par Elisée ; mais Giezi en fut frappé pour le prix de son avarice. C'est pourquoy les anciens Gascons, encore qu'ils donnassent la vie aux Sarazins qui embraſſoient la Religion Chrestienne, conservérent neanmoins cette opinion, qu'ils estoient ladres, comme estans du pays de Syrie qui est sujet à cette infection ; & pour justifier leur sentiment, animé de la haine publique, employérent la* lépre de Giezi : *d'où vient la dénomination de* Gezits & Gezitains.

IV. *Ils*

Digitized by Google

IV. *Ils leur ont auſſi toujours reproché leur puanteur & leur odeur infelle, non ſeulement en haine de leur tyrannie, comme les Italiens donnoient cette mauvaiſe réputation aux Lombards, ainſi qu'on voit dans l'Epiſtre addreſſée à Charlemagne par le Pape Eſtienne, qui pour le divertir du mariage de Berte, fille de Didier Roy des Lombards, luy repréſente l'infection & la mauvaiſe odeur qui accompagnoit ordinairement la race des Lombards; mais parce qu'on a toujours obſervé par expérience que les Saraxins ſentoient mal, & avoient une odeur puante qui exhaloit de leurs corps. Ce qui eſt tellement vray, qu'ils eſtimoient que cette mauvaiſe odeur ne pouvoit leur eſtre oſtée que par le moyen du Baptesme des Chreſtiens, auquel pour cét effet ces Agarémens ou Saraxins préſentoient leurs enfans, ſuivant leur ancienne couſtume, ainſi que teſmoigne le Patriarche Lucas en ſa Sentence Synodique, & Balſamon ſur le Canon XIX. du Concile de Sardique; laquelle couſtume les Turcs continuent encore aujourd'huy. Auſſi Burchard, en la deſcription de la Terre-Sainte, certifie que les puans Saraxins avoient accouſtumé de ſon temps, c'eſt à dire il y a 600. ans, de ſe laver en cette fontaine d'Egypte, où la tradition enſeignoit que Noſtre-Dame lavoit ſon petit enfant & noſtre grand Maiſtre, & que par le bénéfice de ce lavement ils perdoient la mauvaiſe odeur qui leur eſt comme héréditaire, ainſi que parle Burchard. A quoy j'adjouſteray ce que Broccrus a remarqué des Juifs, qu'ils eſtoient auſſi diffamez anciennement d'exhaler une faſcheuſe odeur, que Fortunat eſcrit avoir eſté effacée par le Saint Baptesme que l'Eveſque Avitus leur conféra. Ils ont autrefois eſté accuſez d'en procurer le rémede par le ſang des enfans Chreſtiens qu'ils tuoient le Vendredi Saint, pour prendre ce ſang meſlé avec leurs azymes, comme ils pratiquerent en la perſonne du petit Simeon, en la ville de Trente, l'an 1475. au rapport de Jean Mathias, Médecin, & auparavant en la ville de Fulde, du temps de l'Empereur Frideric l'an 1236.*

V. *Ayant recherché l'origine de l'imputation de la ladrerie & de la puanteur des Gezitains ou Cagots dans la race des Saraxins, on doit dériver de la meſme ſource la marque du pied d'oye ou de canard qu'ils eſtoient contraints anciennement de porter, quoy que l'uſage en ſoit maintenant aboli: combien que par Arreſt donné contradictoirement au Parlement de Bourdeaux, il ait eſté autrefois commandé aux Cagots de Soule de porter la marque du pied d'oye ou de canard. Car comme le plus fort & le plus ſalutaire remede qui ſoit propoſé dans l'Alcoran pour la purgation des pechez, conſiſte au lavement de tout le corps, ou d'une de ſes parties, que les Mahometans pratiquent ſept fois, ou pour le moins trois fois, chaque jour, on ne pouvoit conſerver la mémoire de la ſuperſtition Saraſineſque, par un caractére plus exprés, que par le pied d'Oye, qui eſt un animal qui ſe plaiſt à nager ordinairement dans les eaux: néantmoins en Catalogne la marque d'un Saraſin eſtoit de porter les cheveux raſez, & coupez en rond, ſous peine de cinq ſols, ou de dix coups de foüet ſur la rue, ſuivant l'Ordonnance des Eſtats tenus à Léride.*

VI. *Il reſte de ſatisfaire à la dénomination de Cagots; laquelle, outre qu'elle eſt en uſage dans Bearn, eſt auſſi pratiquée dans le reſte de la Gaſcogne ſous le nom de* Capots; *& meſme en la Haute Navarre, où cette ſorte de gens ſont appellez* Agotes & Cagotes. *Sur quoy je n'ay rien de plus vray-ſemblable à propoſer, ſinon qu'on leur faiſoit ce reproche pour ſe mocquer de la vanité des Saraxins, qui ayant ſurmonté les Eſpagnols, meſtoient entre leurs qualitez, celle de vainqueurs des Goths, comme faiſoit Alboacen le Roy More de Coimbre, petit fils de Tarif, en ſon Edit, qui eſt au Monaſtere de Lorban en Portugal, lequel Edit Sandoval a produit en ſes Notes ſur Sampyrus. On prétendoit donc leur donner le titre de leur vanterie, en les qualifiant* Chiens ou Chaſſeurs des Goths, *par une ſignification active: de meſme que Ciceron nomme* Chiens, *ces effrontez qui ſervoient aux deſſeins de Verres, pour butiner la Sicile; ſi l'on n'aime mieux croire que c'eſt un ancien reproche, & terme de meſpris tiré de ce convice de* Concagatus, *dont il eſt fait mention dans la Loy Salique. Ce qui peut eſtre confirmé, de ce que lors qu'on veut à bon eſcient meſpriſer ces gens, ou injurier quelqu'autre perſonne, on employe le nom de* Cagot *pour un convice tres-atroce.*

VII. *Pour clorre ma conjeſture touchant la deſcente des Cagots, & la deffence qui leur eſt faite de ſe meſler en converſation familiere avec le reſte du peuple, je penſe qu'outre l'opinion de la lépre qu'on leur a toujours imputée, l'ordre qui fut tenu dés le commencement en leur converſion, peut avoir donné lieu à la couſtume qui a perſeveré depuis, de les eſcarter du commerce ordinaire des hommes, particuliérement en ce qui regarde le repas que nos payſans ne veulent jamais prendre communément avec eux. Car comme ils devoient eſtre inſtruits en la Foy Chreſtienne avant que de recevoir le Baptesme, & paſſer par les degrez des Catechuménes, pendant une ou deux années, à la diſcretion des Eveſques; il falloit auſſi qu'ils fuſſent traitez en qualité de Catechuménes pour ce qui regarde la converſation avec les autres Chreſtiens, qui eſtoit ſévérement interdite aux Catechuménes, ainſi que l'on voit dans le Chapitre v. du Concile de Moyence tenu ſous Charlemagne, en ces termes:* Les Catechuménes ne doivent point manger avec les Baptiſez ny les baiſer, moins encore les Gentils ou Payens. *Ce qui fut fait au commencement par cérémonie Eccleſiaſtique, d'eſcarter les Saraxins nouveaux Catechuménes de la communication des repas & du baiſer avec les autres Chreſtiens, paſſa en couſtume acauſe de la haine de la Nation, accompagnée du ſoupçon de ladrerie, qui s'eſt augmenté avec le temps à meſure qu'on a ignoré la vraye origine de leur ſéparation. Car à vray dire, ces pauvres gens ne ſont point taxez de lépre, comme les Médecins plus ſçavans atteſtent, & entre autres, le Sieur de Noguez Médecin du Roy & du pays de Bearn, tres-recommandable pour ſa doctrine & pour les autres bonnes qualitez qui ſont en luy, lequel, aprés avoir examiné leur ſang qu'il a trouvé bon & loüable, & conſidéré la conſtitution de leurs corps, qui eſt ordinairement forte, vigoureuſe, & pleine de ſanté, leur a accordé ſon certificat, afin qu'ils ſe pourveuſſent pardevant le Roy pour eſtre déchargez de la tache de leur infamie, puis que c'eſtoit la ſeule maladie qui les pouvoit rendre juſtement odieux au peuple.*

Digitized by Google

VIII. *Cette averſion n'eſt pas ſeulement en Gaſcogne ; mais auſſi en la Haute Navarre, où les Preſtres faiſoient diffi.ulté de les ouïr en confeſſion, & de leur adminiſtrer les Sacrémens l'an 1514. De maniere qu'ils eurent recours au Pape Leon X. lequel ordonna aux Eccléſiaſtiques de les admettre aux Sacremens comme les autres Fidelles. L'expoſé de leur Requeſte prétend de bailler à ces Agots ou Chreſtiens (car c'eſt ainſi qu'il les nomme) une origine toute nouvelle ; diſant que leurs ayeuls avoient fait profeſſion de l'héréſie des Albigeois, en haine de laquelle, bien qu'ils l'euſſent abandonnée, on les chargea d'infamie qui paſſoit à leur poſtérité. Mais il y a de la ſurpriſe en cette Requeſte, d'autant que les Cagots ſont plus anciens que les Albigeois. Car ceux-cy commencerent à paroiſtre en Languedoc environ l'année 1180. & furent ruinez l'an 1215. & néanmoins les Cagots eſtoient reconnus ſous le nom de Chreſtiens dés l'an 1000. ainſi qu'on remarque dans le Cartulaire de l'Abbaye de Luc ; & l'ancien For de Navarre qui fut compilé du temps du Roy Sancé Ramirés, environ l'an 1074. fait mention de ces gens ſous le nom de Gaſſos ; d'où eſt venu celuy de Gahets en Gaſcogne, & les mettant au rang des ladres, les traitte avec la meſme rigueur que le For de Bearn.*

IX. *Le Sieur de Boſquet tres-ſçavant perſonnage, Lieutenant General au Siége de Narbonne, en ſes Notes curieuſes & pleines d'érudition ſur les Epiſtres d'Innocent III. qu'il a publiées, ſoupçonne que ces Capots ſoient de la race des Juifs ; & qu'ils ayent pris l'origine de leur nom du terme Latin* Capus *qui ſignifie dans les Auteurs du moyen temps, comme chez Thiodolphe d'Orleans un Eſpervier, à capiendo ; d'où il eſtime que les Capitulaires de Charles le Chauve ayent donné par ſobriquet le nom* Capi *aux Juifs, acauſe des uſures & des rapines qu'ils exerçoient ; à laquelle ſignification ſe rapporte celle de Gahets, qui eſt un des ſurnoms des Capots en Gaſcogne. Cette penſée eſt ingénieuſe : mais je doute que les Capi puiſſent eſtre pris dans les Capitulaires pour les Juifs : au contraire, peſant toutes les paroles de ce texte, il appert que c'eſtoient, non pas des perſonnes d'une ſecte particuliere ; mais pluſtoſt une eſpéce de Marchands de certaines denrées, fuſſent-ils Chreſtiens ou Juifs, avec cette ſeule difference, que le Marchand Juif devoit payer pour les droicts du Roy le dixieſme denier, & le Chreſtien, l'onziéſme.* ¶ Nous diſons *Capon* en Anjou pour dire *gueux*.

CAHIN CAHA. Rabelais, dans le Prologue du liv. 4. de ſon Gargantua : *Et en ceſtuy bas eſtat, en gaignant cahin caha ſa pauvre vie.* Du Latin *qua hinc, qua hac.*

CAHOT. CAHOTER. Nous appelons *cahots* les ſauts que font les charrettes, les coches, & les carrolles, en roulant dans un chemin raboteux, & les trous qui font faire ces ſauts : & CAHOTER, faire ces ſauts. Du verbe *cadere*, les Italiens ont fait le verbal *cadutus* : d'où nous avons fait CHUTE. Aulieu de *cadutus*, on a dit *caduteum*, par métaplaſme : d'où nous avons fait CAHOT : comme CAHORS, de *Caduceum*. Et de *caduteare*, nous avons fait CAHOTER : qui eſt comme qui diroit, aller ſouvant de haut en bas. *Cadere, è venire da alto a baſſo ſenza ritegno*, diſent Mrs della Cruſca au mot *cadere*.

Les Eſpagnols appellent ces lieux raboteux *altibaxos* : celladite, *baxa & ba.* Et ils diſent par metaphore, *los altibaxos de fortuna.*

CAHUETTE. Petite maiſonnette. C'eſt un diminutif de *cahute*, mot uſité dans pluſieurs provinces, qui ſignifie la meſme choſe, & qui ſe trouve dans Nicot : lequel remarque qu'on dit *cahuelle*. Le P. Labbe croit que c'eſtoit un diminutif de *cage*. Voyez-le, à la page 104. de la premiere Partie de ſes Etymologies Françoiſes. En Baſſe Normandie on dit *cahute*.

CAIER. De *ſcaparium. Scapus, ſcapa, ſcaparium, caparium, cayrium*, CAIER. Les Gloſes d'Iſidore : SCAPUS, *certus numerus chartæ ſcriptæ.* Nicot le derive de *codex*, & Mr du Cange, de *quaternio*.

CAIEUX. Mr de la Quintinye : CAYEUX, *ſe dit en fait d'oignons de fleurs. Et ce ſont de petits commencemens d'autres oignons ronds par dehors, & convexes par dedans que la Nature pouſſe & forme tout au tour de la partie baſſe, & enracinée de chaque oignon. Et cela, pour la multiplication de l'eſpéce de ces oignons : les uns ne ſe multipliant que de cette façon, à comme les Tubéreuſes, Jonquilles, Narciſſes, &c. Ces cayeux ayant été détachez de l'oignon principal, deviennent par le temps auſſi gros que luy. Les autres ſe multiplient de graines auſſi bien que de cayeux : comme les Tulipes, Hyacinthes, &c.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

CAILLE. Oiſeau. De l'Italien *quaglia*, que Mr Ferrari dérive de *quaquila* : mot qui ſe trouve dans Papias en cette ſignification. *Quaquila, genus avis : vulgò* coturnix : *à vocis ſono.* Ce ſont les paroles de Papias. J'ay cru autrefois, que l'Italien *quaglia* avoit été fait d'*aprés*, en cette maniere : *aprés, aprés, aprés, origalia, origalia, galia, alia*, QUAGLIA. ¶ Les Bas-Bretons diſent *caill.*

CAILLEBOTTE. On appelle ainſi en Anjou & en Normandie du lait pris, coupé par morceaux : comme qui diroit, *une botte de lait caillé.* Ce mot ſe trouve dans Rabelais 5. 51. & 4. 59.

CAILLER. De *coagulare. Du caillé*, c'eſt *lac coagulatum.*

CAILLER. Vaiſſeau à boire. Dans le Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Croix*, folio 86. au ſujet des Droits des Officiers de la Chambre : ITEM : *Chaque Maiſtre reçoit par la main de l'Argentier, certaines mitaines de drap, certains gands de cerf : un cailler : un chapperon de feutre pour l'eſté. & autre pour l'hyvér tous les ans.* Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *mazer*, produit pluſieurs autres endroits de Comptes de la Chambre des Comptes de Paris, où il eſt fait mention de ce mot en cette ſignification. Dans le Compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roy, qui eſt de 1350. *Madres & cailliers, pour boire vins nouveaux.* Dans le meſme Compte : *Pour faire & forger 7. bouillons d'argent, peſans deux onces, dorez & émaillez à leurs armes, & n'ils ès ſons deſdits cailliers.* Et ailleurs : *Pour appareiller & recondre 2. hanaps cailliers.* Et enſuite : *Pour faire & forger la garniſon de ſa coupe de madre de ſon hennap de jour, & de ſon cailler de nuit, pour le terme*

Digitized by Google

me de Toussains : & les douze bouillons, pour les caillers de sa table. Et encore ensuite : *Pour faire & forger 4. bouillons d'argent doré, & émaillé, pour mettre és fons des 4. cailliers.* De *caliciarium*, formé de *calix*.

CAILLETTE. Sorte d'injure. Marot dans une de ses Balades, intitulée *De soy-mesme : du temps qu'il apprenoit à écrire au Palais à Paris :*

Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
Je suis content qu'on m'appelle Caillette.

Caillette étoit le fou de François I. Rabelais fait mention de ce fou, livre 3. chapitre 26. en ces termes : *Seigny Joan, fol insigne de Paris, bisaieul de Caillette.* A Nismes, & à Monpellier, on dit *fou comme Caillette :* ce qui ne permet pas de douter que cette injure n'ait été introduite en notre Langue acause de ce fou de François I. Feu Mr Rigaud, Conseiller au Parlement de Mets, se servoit souvent de ce mot de *Caillette*, en cette signification. ¶ On dit à Paris *caillette maman*, en parlant d'un petit garçon, qui au lieu d'aller jouer avec les autres, se tient auprès de sa mere.

CAILLO-ROSAT. Sortes de poires, ainsi appelées de leur dureté, & de leur blancheur, & de leur goust de rose : duquel goust on les appelle autrement *poire d'eau rose*. Nous les appelons en Anjou *cailleaurozat* : ce qui me fait fait souvenir que Jan de Meun dans son Roman de la Rose les appelle *poires de caillean*. C'est au feuillet 224. verso de l'édition in 8° de Pierre Vidoue. Et c'est aussi de la sorte qu'on les appelle souvant à Paris. *Des poires de caillean.* En Normandie, on les appelle *caillou rosat*. Les païsans d'Anjou les appellent *caillorosat*.

CAILLOU. Bourdelot & Mr Lancelot le dérivent de χάλιξ ; *pierre dure : silex.* Il vient de *calculus*. *Calculus, calcululus*, CAILLOUL, CAILLOU, Touchant les diverses significations du mot de *caillou*, voyez Nicolas Berger dans son Histoire des Grands Chemins livre 2. chapitre 3.

CAIMAND. Lat. *mendicus.*

CAÏQUE. Vaisseau de mer. C'est un mot Turc. Leunclavius dans son Onomastique sur l'Histoire des Turcs : CAÏCA, *navigii species apud Turcas*, bitremem *vertit Veranzianus Interpres : hoc est*, Fustam : *voce Italica.* Les Grecs des bas siécles disent κάϊκιον. Voyez le Glossaire Grec de Mr de Cange.

CAISSE. De *capsa. Capsa, cassa*, CAISSE. Dans les Rites des Moines, il y a *cassia.* Voyez l'*Index Onomasticus* de Dom Emond Martene.

CALADE, ou *Basse*, est le déclin ou la pente d'un terrain élevé, ou d'une petite éminence, par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval, le mettant au petit galop, le devant en l'air, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former son arrest avec les aides du gras des jambes, du soutien de la bride, & du caveçon, employés à propos ; car sans ces aides, il s'abandonneroit sur les épaules, & il ne plieroit point les hanches, dit le Sr Guillet dans son Art de monter à cheval. De l'Italien *calata*, qui signifie la meſme choſe, fait de *calare* qui signifie *descendre*, & qui a été fait du Grec χαλᾶν, qui signifie la meſme choſe. Voyez mes Origines Italiennes au mot *calare.*

CALAMITE. Pierre d'aimant. Les Italiens & les Espagnols disent demeſme *calamita.* Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Le Giambullari dans son Dialogue de l'Origine de la Langue Florentine, intitulé *Il Gello*, prétant que c'est un mot Arabe, fait de l'Ebreu חלמיש *challamisch*, ou *chalamis*, qui signifie *un caillou : silex.* Et le Pére Thomaſſin propoſe cette étymologie dans son Traité des Langues, à la page 322. du Tome 2. Covarruvias le dérive du Grec καλάμη : *quòd ſtipulas trahat.* Le Pere Fournier, dans son Hydrographie livre 11. chapitre 1. a écrit que cette pierre avoit été appelée *calamite*, du mot François *calamite*, qui signifie *une petite grenouille verte:* parce qu'avant l'invention de la bouſſole, on mettoit cette pierre dans un baſſin d'eau, ſuſpendue entre deux feſtus : où elle nageoit comme une grenouille. Et pour cela, il cite ces vers de Hugue de Berzi, ancien Poëte François, & Moine de Clugni, qui vivoit du tans de S. Louis :

Un art font, qui memir ne puet,
Par vertu de la Marinette ;
Une pierre laide, & noirette,
Où le fer volentiers ſe joint.
Et ſi regarde le droit point,
Puiſque l'éguille l'a touchée,
Et a un feſtu l'ont fichée.
En l'iau le mettent ſans plus :
Et li feſtus li tient deſſus.
Puis ſe tourne la pointe toute
Contre l'étoille ; ſi ſans doute
Que japer rien ne fauſſera,
Ne Mariniers n'en doutera.

Il ajoute, que la meſme choſe ſe pratique encore aujourd'huy par les Mariniers de la Chine. Je remarqueray icy en paſſant, que le P. Fournier s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que le mot *calamite* en la ſignification de *grenouille*, étoit un mot François. C'eſt un mot Grec & Latin : qui ſe trouve plus d'une fois dans Pline. Et Pline, au chapitre 10. du livre 32. en a donné l'étimologie, en ces termes : *Ex eâ ranâ, quàm Graci* calamitem *vocant, quoniam inter arundines, fruticeſque vivat, minimâ omnium & viridiſſimâ.* Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne improuve cette étymologie du P. Fournier : ajoutant que *calamite* vient de *calamus* en la ſignification de *chaume*, s'il eſt vray que l'aimant attire le chaume. *Si igitur verum eſt quod de ſtipula traditur, ab hoc ipſo calamita nomen accepit.* Mais comme il eſt faux, que l'aimant attire le chaume, cette étymologie, qui eſt celle de Covarruvias, ne peut ſubſiſter. Je ſuis donc pour celle du P. Fournier, καλάμη, aureſte, n'eſt pas un mot Grec.

CALANDRE. Les Pariſiens appellent ainſi la plus groſſe eſpéce de grive. Belon dans ſon livre de la Nature des oyſeaux, dit que les Pariſiens ſe trompent, & que la Calandre eſt une eſpéce de groſſe alouette. Mais il ſe trompe auſſi en ce qu'il croit que le mot François *calandre* vient du Grec χορυδαλὶς. Il vient du Latin inuſité *calandra*, qui a été fait du Grec inuſité

Digitized by Google

χάλαθρ. Καλάθιον se trouve dans les Septante pour une espéce d'oiseau que la Vulgate appelle *cavadrion*. C'est au chapitre XI. du Lévitique verset 19. Les Grecs d'aujourd'huy nient encore du mot χάλανδες pour cette espéce d'alouette dont nous venons de parler. ¶ La rue de la Calandre de Paris a pris son nom d'une calandre qui y pendoit pour enseigne. ¶ Le mot de *calandre*, outre cet oiseau, signifie encore cette grande machine avec laquelle on tabise le taffetas. D'où vient le verbe *calandrer*, pour *polir & applanir* une étoffe. ¶ On appelle aussi *calandre*, une petite beste, autrement appelée *chatepeleuse*, ou *chatepelue*, & *charenson*, qui ronge le froment. Voyez Nicot, & cy-après *charenson*.

CALBACE. Bouteille de concourde. De l'Espagnol *calabaça* : qui se dit, & de la concourde, & de la bouteille. Voyez Nicot au mot *calabace*. C'est ainsi que ce mot se prononçoit anciennement. L'Espagnol *calabaça* vient du Latin *curvus*. *Curvus*, *curbus*, *curbaceus*, *culbaceus*, *calbaceus*, *calbacea*, *calabaça*. *Cucurbita* a été fait de mesme de *curvus*, par réduplication de la premiére syllabe. *Curvus*, *curbus*, *curbitus*, *curbita*, CUCURBITA.

CALE : coiffure de femme. Voyez *calote*.

CALE'CHE. *Carrus carri*, *carrifcus*, *carrifca*, *carrefca*, *calefca*, CALE'CHE.

CALEMBOUC. Espéce de bois odoriférant, qui vient des Indes, & qui, selon Tavernier, coûte six mille francs la livre. C'est un mot Indien.

CALENGER. Vieux mot inusité, qui signifie *contredire*, *debattre*, *quereller*. Alain Chartier dans son Quadrilogue : *Mais ils ont failli aux places, quand la proye leur a failli, & prins des amis ce qu'ils n'eussent osé sur les amis calengier*. L'Auteur des Doctrinaux :

Et s'on prise prudhomme,
Ja n'y mettez calenge.

De *calumniari* : dont on a premiérement fait *caloigner*, & ensuite, *calangier*. *Caloigner* se trouve dans le Roman de Charité, fait du tans de Philippe Auguste. Voyez du Chesne sur Alain Chartier pag. 857.

CALER la voile. De χαλᾶν. Turnébe livre 24. chap. 25. de ses Adversaires : *Ego etiam libro ultimo apud Vegetium* colatorios funes *vitiosè perperámque scribi putavi, & bonis libris auctoribus, & adfipulatore hujus ætatis doctissimo viro Guillelmo Pellisserio, Monsis Pessuli Episcopo, cujus ego sermone & magisterio me multa didicisse, fi dissimulem, nec fatis gratus, & nefarius sim. Is enim auctoritate bonorum librorum, quod vel sola volumina vir eruditissimus facilè mihi probassent, liquidò mihi ostendit, legendum esse* chalatorios funes : *a verbo* chalare, *quo ipsemet Vegetius utitur : quod à Græco* χαλᾶν *deducitur. Sic enim scribit*, aliquanti centones, & culcitas funibus chalant. *Atque hoc etiam verbum nautis familiare est, qui* chalare velum *dicunt. Nam* chalatorii funes *sunt quibus antenna & attollitur & demittitur.* Chalare *enim laxare, & demittere est. Quamquam, ne quid dissimulem*, collatorii *mihi non displicent*, &c. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *calare*, & le Lexicum Juris au mot *chalare*.

CALFEUTRER : Comme quand on dit, *calfeutrer un vaisseau*. De l'Italien *calefaare* : qui a été fait du Grec vulgaire καλαφατίζω. Meursius, dans son Glossaire : καλαφατεῖν, *sive* καλαφατίζειν : *commissuras, rimasve solidare. Nos* Kalefaten *dicimus* : & ce qui suit. Hadrianus Junius le dérive de καλαμαύλη. Le Pére Pertet le dérivoit de l'Ebreu *casar* ; *bitumine illinere*. J'ay cru autrefois qu'il avoit été fait de καλὸς ἀφαυσμὸν, ceftadire *ligna bituminare*. Les Arabes disent *glalphata*, & *calphima*. *Calefactere* se trouve en cette signification dans les Tactiques d'Urbicius. Nous prononcions anciennement *calafatrer*. Voyez Mr du Cange dans ses Glossaires.

CALIBRE. C'est la grandeur de l'ouverture du canon de toutes sortes d'armes à feu. Il signifie aussi la grosseur de la balle, soit de pistolet, de mousquet, ou de canon. Mr Herbelot l'aîné, homme savant dans les Langues Orientales, le dérive de l'Arabe *calib*, qui signifie *moule*.

CALIFOURCHON. *Aller à califourchon sur un bâton. Equitare in arundine longa.* Peut-être, d'*equilifurio*.

CALLEÇON. De *caliga*. *Caliga*, *calga*, *calgicius*, *calgicio calgicionis*, *calgicione*, CALLEÇON. Voyez *chauſſe*. Plusieurs provinciaux, & même plusieurs Parisiens, & entr'autres, les feseurs de calleçons, prononcent *canneçons* : qui est une tres vicieuse prononciation.

CALMAR. Etui à plumes, appelé *casse* à Paris. De *calamarium*. En Anjou, on dit *galemar*. Et c'est comme parle Rabelais I. 14. *Et porroit ordinairement un gros écriteure, pesant plus de sept mille quintaux : duquel le galemart estoit aussi gros & grand que le gros pilier d'Enay.*

CALME. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote page 217. *Cum essem in navi, neque ventus flaret* : calamum *vocant Histri*. Mr Huet le dérive de μαλακὸς : d'où *malacia* : qui se trouve dans César livre 3. de la Guerre des Gaulois. ¶ *Malacus, calamus*, par transposition de lettres ; *calmus*. CALME.

CALOBRE. Espéce de vestement. De *calobium*. Les Gloses du Glossaire Arabique-Latin : LEVITONARIUM, *est colobium lineum, sine tunicis*. Mr Guyet lit *sine manicis*.

CALONNIERE. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Par corruption, aulieu de *canonniere*. Voyez *clifoire*.

CALOTE. C'est un diminutif de *cale* ; lequel diminutif a été fait de *callus*. Mr Sarasin m'a dit qu'il avoit vu dans un vieux livre *escalose*, pour *calose* : ce qui donne sujet de croire que ces mots ont la même origine que celui d'*écaille*, qui vient de l'Italien *squarlia*, qui vient du Latin *excallus*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *squaglia*. On appeloit autrefois *coquille* une sorte de coiffure de fille. Et c'est de là que la Rue Coquillière de Paris a pris son nom : parcequ'on y vendoit de ces sortes de coiffures. *Calamica*, qui est une espéce d'habillement de teste, approche de *calote*. Et le P. Labbe dérive *calote* de ce mot *calamica*.

CALVANIER. C'est celui qui durant la moisson sert à enlever les gerbes du champ,

&

& à les entasser dans la grange : appelé autrément *Aouteron* & *Aoûteur*(du mois d'Aoust) par les Normands ; & *Valet d'Aoust*, par les Picards. De *capulus*, *Capulus*, *capulanus*, *capulanarius*, *caplanarius*, *calpanarius*, *calvanarius*, CALVANIER. C'est adire, *collecteur capulorum*. Voyez *javelle*.

CALVILLE. *Pomme de calville.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Comme plusieurs fruits ; le Beſie de Héry, la Virgouleuſe, la St Lezin, les poires d'Angoiſſe ; ont pris leur dénomination du lieu d'où elles nous ſont venues, il peut être auſſi que les pommes de Calville ayent été ainſi appelées de quelque lieu appelé *calville*. Et à ce propos, il eſt à remarquer que dans le voiſinage de Lyon, du coſté de la Breſſe, il y a un lieu appelé *Calville*. Les Anciens ont fait mention d'une ſorte de noix qu'ils appeloient *noix chauve*. Caton, ch. 8. *Nuces calvas, avellanas, pranestinas, & graecas*. Ils ont auſſi fait mention d'une vigne chauve. Le meſme Auteur, chapitre 22. *Si vinea à vite calvata erit.* Pline livre 17. chap. 22. *Si vinea à vite calvata erit.* N'auroit on point auſſi appelé les pommes de calville *poma calvilla*, par rapport à *mala cotonea*, qui ſont les coins, leſquels ſont cotonneux ; & par rapport aux peſches, qui ſont velues ; dont quelques unes ont cela s'appellent veloutées ? J'ajoute à ces conſidérations, que nous avons une ſorte de peſches que nous appelons *lices*, & que les pommes de calville étant extrémement liées, ne répréſantent pas mal une teſte chauve. Il me reſte à remarquer que dans le Languedoc on dit *pommes de calvire*, au lieu de *pommes de calville*.

CAMAÏEU. M. Félibien dans ſon Dictionnaire des Arts : CAMAÏEU. *Lat.* Cameus: *Les Jouailliers & les Lapidaires nomment* Camayeus *les Onyces, Sardoines, & autres pierres taillées de reliefs, ou en creux.* Gaſſarel dans ſes Curioſités Inouies chap. 5. pag. 74. *Nous avons dit qu'on en void en trois choſes :* (Il parle des figures & images naturelles) *és pierres, plantes, & animaux : celles qui ſe trouvent aux pierres, nommées* Gamahé, *mot, tiré, à mon jugement, de* camaieu; *ainſi appelle-on en France les Agathes figurées: de façon que d'un mot particulier on en fait un général, adapté à toute ſorte de pierres figurées. De dire maintenant d'où eſt venu ce mot, je ne trouve pas un Auteur qui l'ait défini, ny meſme propoſé. Une choſe ſçay-je aſſeurément, qu'il n'eſt nullement François, mais eſtranger. J'ay autresfois penſé, que comme les Juifs, qui ont long tems habité en France, nous ont laiſſé pluſieurs de leurs mots, comme je prouve ailleurs, ils nous pourront paravanture avoir laiſſé ceſtui-cy : & cette conjecture ſeroit d'autant plus véritable, que ce peuple trafique volontiers en pierreries. Or le mot de* Chamaïeu *pourroit eſtre abaſtardi de* chemaja, *qui ſignifie* comme l'eau de Dieu, *à cauſe qu'on void des Achates ondées répréſemant parfaitement de l'eau; & le mot de* Dieu *y eſt adjouſté, à cauſe que la Langue Hébraique à cela de propre, que lorſquelle veut nommer quelque choſe par excellance, elle adjouſte aprés, ce ſaint Nom. Ainſi pour dire un beau jardin, elle dit* paradiſus Domini ; *des grands Cédres,* Cedri Dei ; *des hautes Montagnes,* montes Dei : *ainſi des autres.* ¶ D'autres diſent que *camaïeu* à été fait de *camaïolus*, fait de *camaïus* fait de *χαμαί* : d'où *camaus* : d'où l'Italien *cameo*, qui eſt le meſme que le François *camaïeu*. Les Grecs & les Latins ont tres-ſouvant employé le mot de *χαμαί* pour exprimer quelque choſe de bas. *Chamaleon, chamaelæ, chamaemelum, chamadapſne, chamapitys, chamaedrys*, &c. Iſidore XII. 1. Græci *χαμαὶς, humile & breve, dicum*. Ils ajoutent, que l'Italien *cameo*, & le François *camaïeu*, ont pris leur dénomination de *χαμαὶ*, acauſe du creux où ces pierres ſont taillées. Ces deux étymologies ne me plaiſent point. Et je confeſſe ingénuement que je ne ſay pas d'où vient *camaïeu*. ¶ Voyez *camien*.

CAMAIL. De l'Italien *camaglio*. CAMAGLIO, *è quella parte del giacco d'intorno al collo, ch' è di maglia più ſtita, e più doppia*, dit la Cruſca : Ce qui pourroit donner ſujet de croire que ce mot auroit été fait de *capitis mucula. Capomaglia, capmaglia, camaglia*, CAMAGLIO. *Camelaucus* ſe trouve en cette ſignification dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, en la Vie du Pape Conſtantin. *Pontifex autem, & ejus primates, cum camelauco, ingreſſi ſunt civitatem. Apoſtolicus Pontifex, cum camelauco, ut ſolitus eſt Roma procedere.* Et Théophile Renaud dans ſon livre *de Tegumento capitis*, dérive *camail* de ce mot. Mr du Cange eſt pour l'étymologie de *capomaglia*. Voyez-le dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *camelaucum*, & dans ſon Gloſſaire Grec, au mot *καμηλαύκιον*. Et cette étymologie eſt confirmée par ces mots de Froiſſard, volume 2. chap. 66. *Et conla tout outre le camail, qui eſtoit de bonnes mailles : & luy entra au col.* M^r de Caſencuve le dérive de *calamaverum*, ou *calamaurum* : fondé ſur ce paſſage d'Odo, Moine de St Maur des Foſſez, en la Vie de Burchardus, imprimée dans le 3. volume des Hiſtoriens de du Cheſne, *Dumque alicubi voluntas pergendi adeſſet, depoſitis monachalibus indumentis pretioſarum pellium tegumentis exornabatur, calamerumque* (aliter calamentum) *optimum pro capitio humili capiti imponebatur.* C'eſt de Magonardus, Abbé de St Maur des Foſſez dont il eſt parlé.

CAMALDOLES. Religieux, qui ſont à Hiéres près de Paris. De *Camaldoli*, Monaſtere d'Italie dans la Toſcane, où ces Religieux ont été premiérement établis. *Camaldoli* a été ainſi appelé de *campo del Maldolo* : du champ d'un certain Maldolo, qu'il donna à St Romuald, Inſtituteur des Camaldoles. Paul Morigio, Milanois, dans ſon Hiſtoire de l'Origine des Religieux, au chapitre 25. en parlant de Saint Romuald, Chef & Fondateur des Camaldoles: *Edificò molte Badie in Toſcana, nella Romagna, e nelle parti d' Iſtria, e le riempi di Monachi. Fabriſico anco quel tanto famoſo e celebrato luogo di Camaldolo : dal quale tutta la Congregazione è nominata* Camaldolenſe. *Et acciochè ſappiate dove è queſto luogo, vi dico, che è in Italia, nella bella Toſcana, e nel territorio d'Arezzo, città antichiſſima : ed è coſì chiamato da* Maldo, *Gentiluomo Aretino ; il quale conſciuta la famità di Romoaldo, autore di queſta Congregazione, gli donò quella parte dell' Apennino, dove ora è il ſacro e divoto eremo, capo di detta Congregazione. E che coſì ſi chiamaſſe quel luogo dal nome del già nominato*

Digitized by Google

nominato Maldo, è manifesto per questo che si vede in detto luogo, che così ordinò Romoaldo che si chiamasse, per mostrarsi grato del beneficio ricevuto. Camaldolo a été dit, par contraction, de *casa Maldolo.*

CAMARADE. Gr. κατακεγλιώτης. De *camera. Camera, camarada, camaradus,* CAMARADE. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *camaradum* ; & dans son Glossaire Grec au mot κοιτῶνα.

CAMARGUE. Territoire d'Arles. La commune opinion des Savans est que les Anciens ont appellé ce lieu *Fossa Mariana*, & que nous l'avons appelé *Camargue*, de *Cali Marii ager.* Et enefset, il y a plusieurs lieux dans la Provance & dans le Languedoc qui se terminent en *argue* : comme *Massilargue, Emargue, Gallargue, Baillargue, Bouillargue, Candillargue* ; & qui ont été faits de *Massilii ager*, d'*Emari ager*, de *Galli ager*, &c. Néanmoins, je suis de l'avis de Mr Guyet, qui croit que *Camargue* a été fait de *Camarica*, verbal de *Camara*, Isle sur le Rhone, mais qui devint contigüe à la terre. Cette Isle est appelée *Camaria* par le Continuateur d'Aimoin.

CAMBAGE. Droit qu'on leve sur la biére. De *cambagium*, fait de *camba*, qui est un ancien mot Allemau qui signifie le lieu où l'on fait la biére. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *camba.*

CAMBOUIS. C'est ainsi qu'on appelle à Paris cette matiere qui s'amasse au bout de l'essieu d'un carrosse ou d'une charrette, & qui se forme du vieux oint dont on graisse l'essieu; lequel vieux oint se font par la chaleur que cause le mouvement circulaire des roues. L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

CAMBRE : pour *courbé.* De *camuratus*: qui a été fait de *camurus* : qui signifie *curvus*, selon la remarque de Servius sur cet endroit de Virgile,

Et camuris hirta sub cornibus aures.

Ou de *cameratus.*

CAMELOT. De *camelus*: parceque le camelot est fait de poil de chameau. Nicot: *Sic dicitur, quòd è camelorum & bircorum pilis contexitur.* Covarruvias : CAMELOTE, *comunemente detto* chamelote, *et la tela de la lana del camello.* Marco Polo dans son Histoire dite *Miliene : In questa città si fa ciambelloti di pelo di camello, li più belli del mondo.* Elian, dans son Histoire des Animaux, livre 17. chapitre 34. en parlant des chameaux Caspiens : ἀμελεῖ γὰρ οὐκ ὀλίγα τοῦ ἔτους τὸν τρίχωμα, ὅτε ἡ τοῦ Μαιμάκτου ἰσημερία ἀντικρὺς ἢ μαλακώτερα, ἐκεῖ δὲ τοῦτον εἰ ἱερὸν ἐδόκει ἀμφιέννυσθαι, ἢ οἱ Ἀσσύριοι ἐπενήνατο τὸ ἡ διωκάνιον. Les Italiens l'appellent *ciambellotto.* Caninius dans ses Dialectes dérive ce mot Italien de *cymatilis*, par métathèse : qui est comme on a appelé le camelot de Turquie : autrement dit, *camelot ondé*, acause des ondes qui y sont représentées : & les Espagnols l'appellent pour cette raison *chamelote con aguas.* Busbeq, dans la premiere lettre de son Ambassade, aprés avoir fait mention d'un lieu appelé *Chiaussada: Vidimus*, dit-il, *caprai illas, ex quarum vellere, sive pilo, ne de lana caprina mihi controversia sit, pannus ille texitur, quem* cymatilem, *sive* undulatum *vocant. Est earum tenuissimus mirisque nitens pilus, ad terram usque propendens. Hunc non tondent, sed depectunt Caprarii, non multum pulchritudine cedentem serico. Capra sapius in fluminibus lavantur : gramine pascuntur per eos campos exili & sicco : quod ad lana tenuitatem multum conferre certum est : Nam consitat, alio translatis non manere eandem, sed unâ cum pabulo mutari ; totaque ita degenerare capras, ut vix agnoscantur: deducti ex hujusmodi vellere ab ejus regionis muliebribus filum, Ancyram portant, Galatia urbem : ubi & texitur, & tingitur.* Et un peu aprés; parlant d'Ancyre : *Hic etiam spectavimus, quemadmodum & tingeretur, & affusa aqua, vi preli, undas illas acciperet, a quibus & nomen habet, & commendatur pannus ille cymatilis, è lana caprarum, de quibus dixi comextus. Is optimus & præstantissimus habebatur, qui lanissimarum undarum vestigia receperat*, &c. Caninius se trompe. L'Italien *ciambellotto* a été fait de *zambellotto.* C'est ainsi que les Levantins appellent le camelot. Scaliger contre Cardan, exercitation 197. 4. parlant des boucs de Phrygie : *Ex meliore villo preciosos conficiunt pannos. E crassiore, moiacur:* (je croy qu'il faut *mocatur*) *ex mediocri, id quod* zambellot ; *alii*, camelot. *Zambellot* est un mot corrompu de l'Arabe *giamal*, lequel mot *giamal* signifie *chameau* parmy les Arabes. Pol de Venise livre 1. chapitre 63. de la province d'Egrigaye, qui est une partie de la province de Tanguth, sous le Grand Cham : *Invenientur in civitate Calacia panni quos* Zambilotti *vocant ; de lana alba & camelorum pilis contexti, quibus vix pulchriores in mundo inveniuntur. Referuntur autem per negotiatores ad diversas mundi regiones.* Et au chapitre 64. où il parle de Gog & de Magog : *Fiunt quoque ibi Zambilotti optimi, de pilis camelorum.* Le camelot fait de poil de chevre, a retenu son nom de *camelot* : ainsi appelé parcequ'il étoit fait de poil de chameau.

CAMION. C'est une tres petite épingle, à l'usage des femmes. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. On dit *camions d'Angleterre*; ce qui pourroit donner quelque sujet de croire que ce mot seroit Anglois d'origine. Voyez *camateu.*

CAMISOLE. Voyez *chemise.*

CAMOCAS. Dans l'Inventaire des Meubles de Charles V. imprimé à la fin de l'Histoire de Charles V. de l'Abbé de Choisy : *une Chappe à Prêtre de* Camocas *d'outremer blanc, brodée à Images de la Vie N. Dame*, &c. Voyez le Glossaire Latin de Mr du Cange au mot *Camoca* ; & mes Origines de la Langue Italienne au mot *camo.* Il peut venir du mot Persan, *kemikha*, qui signifie *étoffe de soye.* Les Turcs, de même que les Persans, se servent encore aujourd'huy de ce mot en la même signification.

CAMOIARD. Espéce d'étoffe faite de poil de chévre sauvage. Voyez mes Origines Italiennes au mot *camo.*

CAMOMILLE. Herbe. De *camomilla*, mot corrompu de *chamæmala*, fait du Grec χαμαίμηλον, qui signifie *humile malum, terrestre malum.* Le Pseudo-Macer liv. 2. chap. 15.

Anthemidem

Anthemidem magnis commendat laudibus autor
Asclepius : chamæmelam, *quam nos, vel* camomillam,
Dicimus. hæc multum redolens est, & brevis herba ;
Herba tam similis, quam justo nomine vulgus
Dicit amaris*cam, quòd fœteat & sit amara*;
Ut collata sibi vix discernatur odore.

Sur lequel endroit Cornarius a fait cette Note: *Anthemis herba*, chamæmelum, *quasi humile malum appellata est : quoniam, ut ait Plinius, odorem mali habet.* Camomillæ *autem appellatio vulgaris est, ex Græca corrupta.*

CAMOUFLET. De *camus*. *Camus, camuflus, camuflulus, camuflulettus*, CAMOÜFLET. *Camus* est un *bride-nés*. Voyez *enchifrener*.

CAMPAGNE. Voyez *champagne*.

CAMPHRE. Espéce de gomme, qui vient des Indes. De *camphora*. C'est ainsi que l'appellent les Italiens. Aëtius l'appelle κάφορα: que Nicot dérive de l'Ebreu *copher*. Les Arabes l'appellent *cafur*. Et ce mot est l'original. Voyez Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes chap. 90.

CAMPOS. Les Ecoliers disent *avoir campos*, pour dire *être dispensés d'aller en classe*. Cette façon de parler est venue du Latin *habere campos*, que les Ecoliers disoient pour exprimer la même chose : parceque les jours de congé ils alloient se divertir aux champs. On dit demême, avoir *la clé des champs*, pour dire, *être libre*.

CAMUS. Caninius dans ses Canons des Dialectes le dérive de *simus*. Isaac Pontanus au livre VI. de ses Origines Françoises, le tire de *camurus* : qui est interprété *curvus* par Servius sur cet endroit de Virgile,

Et camuris hirta sub cornibus aures.

Et cette opinion me paroît plus vray-semblable que celle de Caninius. C'est aussi celle de Sylvius dans sa Grammaire Françoise, page 58. Le même Pontanus, dans son Glossaire Celtique, prétant que *camurus* est un mot Gaulois. Voicy ses termes : *Macrobius libro 6. cap. 4. Cùm indicassèt* uros *Gallicum esse, addidit &* camuris, *in isto Virgiliano* camuris hirtæ sub cornibus aures, *verbum peregrinum haberi ; quod significet*, in se redeuntibus. *Et adjicit flatim*, Fortè & nos quoque *cameram* hac ratione figurabimus. *Peregrinum ergo cùm id esse testetur Macrobius, Gallicum voluisse intelligi hinc liquet, quòd hodieque Galli* camar *pro* incurvo *usurpent*. Festus le dérive du Grec. Camera, *&* camuri boves, *à curviate : ex Græco* καμαρὰ *dicuntur.* ¶ J'apprens de ce passage de Guillaume le Breton dans les Gestes de Philippe Auguste. *Petrus Bogis, quem à brevitate nasi lusorie tali nomine vocabamus*, que le mot de *bogis* signifioit autrefois parmy nous *un camus*. Les Grecs d'aujourd'huy l'appellent κατζούρα.

CAN *des Tartares*. C'est un mot du païs de Tartarie. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Grec au mot κάνης, & dans son Glossaire Latin au mot *Caganus*.

CANAILLE. Lipse dans la lettre 44. de la 3e Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, le dérive de *canis*. *Sunt & nova, aut ficta, ut* canaille : *quod in Annalibus alibi redditum legi* canile lignagium. *Sed convicii hæc vox nata videtur à prisco more, de quo Otho Frisingensis de Gestis Friderici libro 2. cap.* 28. Vetus consuetudo pro lege apud Francos & Suecos inolevit, ut si quis Nobilis, Ministerialis, vel Colonus, pro hujusmodi excessibus (prædæ, aut incendii) reus inventus fuerit, ante quam morte puniatur, ad confusionis suæ ignominiam, Nobilis canem, Ministerialis sellam, Rusticus aratri rotam, de Comitatu in proximum Comitatum gestare cogatur. *Et addit* : Hermannum, Palatinum Comitem cum decem complicibus suis canes per Teutonicum milliare portasse. *Eadem Guntherus in Ligurino libro* V.

Quippe vetus mos est, uti, si quis rege remoto
Sanguine, vel flamma, vel seditionis aperto
Turbine, seu crebris regnum vexare rapinis
Audeat, ante gravem quàm fuso sanguine pœnam
Excipiat, si liber erit, de more vetusto
Impositum scapulis ad contigui Comitatus
Cogatur per rura canem confinia ferre.

Sed in alia caussa & culpa ignominia gratiâ sic tulerunt. Quod in Dodechino, & alibi, leges. Ciron dans ses Observations sur le Droit Canon, livre XI. chap. 14. improuve cette étymologie de Lipse: Et il croit que *canaille* vient de *canalicola*: qu'on a dit de *canalis* : qui étoit un lieu à Rome où les gens de basse condition s'assembloient. Festus : *canalicola forenses, homines pauperes dicti, quòd circa canalem fori consisterint*. Matthias Martinius dit la même chose au mot *canalicola*. Voicy ses termes : *Igitur* canalicolæ *dicti, qui canalem colunt. Eadem appellatio transiit in aliar linguas. Ita Gallis*, Canaille *est fax plebis ; fordes civitatis : qua &* racaille : *quasi populus hinc inde collectus* : raccueilli : *Etsi aliter à* ραὸς, *id est*, pannus crassus & vilis, *Aliter* a rader, *id est* abradere, *ducant. Inde Belgis* canaelie. *Vulgò tamen* canaille à canibus *ducunt. Sed & Itali sic loquuntur*, canaglia : *quod Italicum Dictionarium exponit, his Gallicis verbis*, amas de personnes viles. *Malim tamen à* canali *ducere. ut sit, velut sordidum quid; quale canales, seu alvei, concipiunt : in qua omnia undecumque purgamenta confluunt: ut sint, tanquam copreï.* Il est sans doute que *canaille* a été fait de *canis* : mais non pas par la raison alléguée par Lipse, ny de la façon qu'il a expliqué la descente de ce mot. Il a été fait de cette sorte; *canis, cane, cana, canalius*, CANAGLIA, Cestadire, *une bande de chiens*. Valerio Chimentelli, Professeur de Pise, & mon confrére en Apollon dans l'Academie della Crusca : *Più mi piacerebbe derivare tal voce di* canaglia *da i cani flessi : che appunto di tal nome si servirono in obbrobrio le Sacre e Profane Lettere : come è notissimo. Ed apparisce appresso di noi più chiara una tal derivazione dal suono, o inflessione in* aglia, *che usiamo in avvilimento e dispregio : significandosi una moltitudine ragunaticcia; un avanzame, e scalificio*

Digitized by Google

di cose sordide, e abbiette. Così canaglia *sarà quella moltitudine di cani; che insieme si accozzano per le vie, o che si chiudano nelle stalle. Il che trasferiscíamo poi a gente povera, petulante, e plebea. Non altrimenti usiamo dire*, marmaglia, gentaglia, sbirraglia, ribaldaglia, fcermaglia, &c. *col tal desinenza: in segno d'abbiezzione e avvilimento. Ed è verissimo, che la nostra favella è vaga di rivolgere il nome della moltitudine: e particolarmente, i neutri Latini, nel femminile singolare: come che regolasi dalla terminazione in A, che in volgare è indizio di femmina. Così* battuaglia, minutaglia, muraglia, tavoglia, &c. *Per tal guisa, i neutri* facienda, legenda, præbenda, *in* faccenda, leggenda, prebenda. ¶ Voyez cy-après au mot *racaille*.

CANAPE'. Lit de repos à dos. Par corruption, aulieu de *conopée* : du Latin *conopeum*. Rabelais 3. 18. *entre les précieux conopées, entre les courtines dorées. Conopeum* a été fait de κώνωψ. Scaligèr dans fon premier Scaligerana, κώνωψ. *Inde* conopeum : *un pavillon; quod est inventum Ægyptiorum ad arcendos hos culices infestissimos quos vocamus* cousins. *Fiebat autem conopeum ex reticulis : quia satis sunt ad illos retinendos.* Les Anglois difent auſſi *canapy*. Voyez mes Obſervations ſur la Langue Françoiſes au chap. 72. du 2. Tome. *Conopeum se trouve dans* Varron *de Re Rustica*, livre 2. chap. 10. pour *un lit d'accouchée*.

CANAPSA. Nous appellons ainſi ce ſac de cuir que portent les Goujats ſur l'épaule; que les Grecs appellent γυλὸς. Et nous l'appelons de la ſorte, de l'Alleman *Knappsack*; mot compoſé de *Knap*, qui ſignifie toutes ſortes de choſes ſeiches pour manger; comme crouſte, fromage, bœuf-ſalé, &c. & de *ſack*, qui ſignifie ſac. ¶ Nous diſons, *Il a porté le canapsa*, pour dire, *Il a été ſimple ſoldat: Il a été goujat. Knave*, en Anglois ſignifie *un garnement*.

CANARD. Voyez *cane*.

CANDE. CANDE'. Voyez *Coudé*.

CANDI. Sorte de ſuere. Voyez *ſucre candi*.

CANE. Oiſeau aquatique. Pluſieurs, & entr'autres Belon, dan ſon Hiſtoire des Oiſeaux, liv. 1. ch. 2. & François Pithou dans ſon Pithocana, diſent que ce mot a été fait par onomatopée, de la voix de cet oiſeau. D'autres, du nombre deſquels eſt Pétion, & Mr Lancelot, le dérivent d'*ana*, qu'on a dit pour *anas*, comme il paroiſt par le mot Italien *anitra*. *Anas, anus, ani, anitra*. Et on prétant qu'on y a ajouté un C, comme en *cabo*, Eſpagnol, d'*apud. Ana, cana*, CANE. Jules Scaliger a écrit que le Latin *anas* avoit auſſi été fait par onomatopée. *Nitrit* : anas, *à voce, nos: à natando Graci*. C'eſt dans ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 893. Mr le Févre, Profeſſeur de Saumur, dérive *anas* de νῆσα : en cette maniere : νῆσα, νᾶσα, à la Dorique, & avec l'article ἀ, qui s'eſt incorporé, ἀνᾶσα, ANAS. L'étymologie de Scaliger, qui eſt auſſi celle de Varron, eſt plus vray-ſemblable. Mais celle de Caninius & de Nunneſius; νῆσα, *anas*, par métathéſe; eſt la véritable. ¶ De *cane*, on a fait CANARD : & de *canard*, CANARDER, & CANARDIERE. ¶ Les Loix Bavariques appellent *anetapich* l'oyſeau de proye qui prant les canards.

CANE. Eſpéce de vaiſſeau de mer. Euſtathius ſur le premier de l'Odyſſée : κάλφοις ἐκδύτοις ξυλίνοις, ἃ ἐξ ΚΑΝΕΑ πλέγεται. C'eſt une obſervation de Mr Bochart. Les Grecs diſent κανὸν pour un vaiſſeau, mais non pas pour un vaiſſeau de mer, mais pour un vaiſſeau en la ſignification du Latin *vas*.

CANELLE. Le premier Scaligerana, page 50. CINNAMOMUM, *n'eſt donc pas proprement notre canelle : Sed cassia verterum est nostra* canella. *Hallenus Scaliger. Sic dicta à* canna : *id est*, fiſtula : *quia cassiam ita vocabant*. Ces paroles, *Sic dicta*, &c. ſont de Vertunien, qui eſt eſclu qui a fait ce Recueuil des mots de Scaliger. ¶ Le P. Labbe, dans ſes Etymologies Françoiſes page 110. de la 1. partie. *La caſſe est auſſi appelée* canelle, *dautant qu'elle est dans de petits baſtons qui ressemblent des tuyaux*. C'eſt la véritable étymologie de ce mot.

CANEPETIERE. Nicot : CANEPETIERE : *Oiſeau de campagne, non moins délicieux à manger que le Faiſan. Cette Canepetiere ressemble fort a une outarde, ſinon que l'Outarde est plus grande & plus groſſe*. Belon liv. v. chap. 4. de la Nature des Oiſeaux : *Ce nom de* Canepetiere *lui a été baillé, non pas qu'elle ſoit aquatique, mais qu'elle ſe tapiſt contre terre, à la maniere des Canet en l'eau. Elle n'a aucune affinité avec les Oiſeaux aquatiques : car c'eſt un Oiſeau de campagne, qui eſt de la corpulence d'un Faiſan : la teſte eſt toute ſemblable à celle d'une Caille, excepeant la groſſeur : & a auſſi le bec ſemblable à celui d'une poulaille. Elle eſt plus cognue de nom, que de forme, car nous avons un proverbe en notre langue qui la met en bruit, diſent à ceux qu'on cognoit ſoupçonneux, qu'ils ſont de la Canepetiere.* ¶ En Berri on dit *canepétrolle*.

CANEPIN. Nicot : *Un canepin bien délié : qui eſt une petite pelure, priſe du dedans de l'écorce du tillet, ou du dehors de l'écorce du bouleau, en quoy les Anciens écrivoient. C'eſt auſſi ce que les peauſſiers lévent de deſſus d'une peau de mouton parée : & eſt communement fort blanc, & moult délié. De cannabis* : ceſtdire du *chanvre*. *Cannabis, cannabinus*, CANEPIN.

CANGRAINE. De *cangrana*, fait du Gree γάγγραινα, que Caſaubon dérive de γαγγεύω, en la ſignification de *chévre*. C'eſt dans ſon Commentaire ſur Strabon liv. XII. au ſujet de la ville de *Gangre*. *Volunt quidam dictam sic fuisse illam urbem à capra quadam, qua* Gangra *vocaretur. Alii, Linguâ Heuterum & Paphlagonum* γάγγρης *tradunt quamvis capram appellari: unde puto* γάγγραινα *morbum proxima quaque subito depascentem esse dictum. Et D. Paulus videtur allusisse ad vocis ἐτυμότητα* II. *ad Timoth. cap.* II. *commate* 17. ᾧ ὁ λόγος αὐτῶν ὡς γάγγραινα νομὴν ἕξει. ¶ Les Médecins Grecs ont appelé un certain ulcére νομὴ, ὅτι τὰ γύμνα : *à depascendo*.

CANICULAIRES. *Jours caniculaires*, ou comme on prononçoit anciennement *caniculiers*. De *caniculares*. Ils ont été ainſi appelés par les Latins, du lever héliaque, (ceſtadire, de la premiere apparition de la Canicule:) lequel

Digitized by Google

lequel arrivoit il y a près de 2000. ans vers le 20. Juillet : duquel tans ils commancent: & ils durent, selon l'opinion de quelques-uns, trente jours ; & quarante ou cinquante, selon quelques autres. Aprés'sant, la Canicule ne se leve que vers la my-Aoust.

CANIF. Mr de Saumaise sur Solin, page 1045. le dérive de *canna*. CANNIVUM *hodie* scabrum *appellamus* scribæ : *à* canna, *vel* calamo. *Nam arundine scribebant Veteres, non, ut nos, penna*. Je croirois plutost qu'il viendroit de l'Anglois *knif*, qui signifie *un couteau*. Boxhornius, dans son Théatre de la Hollande, pag. 102. *Anno* MCCCXXXII. *vexit Wilhelmus Comes, ne quis cultrum vel Knyphonem gerat Dordrechti*. Les Payſans de Languedoc appellent un grand couteau *une cannive*. Les Espagnols, pour dire *un canif*, disent *gannivette*, du diminutif *cannivet*, qu'on dit dans le Boulonnois & dans la Touraine, aulieu de *canif*. Les Anglois disent *a penneknif*, ceſtadire, *couteau de plume*. En quelques lieux de France, comme en Anjou & au Maine, on prononce *gannif*, aulieu de *cannif*.

CANNEPETOIRE. On appelle ainſi dans le Maine, ce que l'on appelle à Paris *une calonniere*, & *une clifoire* en Anjou. De *canna*, & de *pedere* ; comme qui diroit, *canna pedens*. Voyez *clifoire*, & *calonniere*.

CANNEVAS. De *cannavaceus* : qui a été formé de *cannabis*. *Canava* ſe trouve dans le Capitulaire *de Villis* attribué à Charlemagne: *Quid de lana, lino, & canava*. C'eſt à l'article 62. ¶ *Cannabis, cannabe, cannaba, cannava, cannavaceus*, CANNEVAS. ¶ On appelle à Paris *cannevacieres*, les femmes qui vendent du cannevas. Voyez *noguette*. ¶ On dit auſſi, à Paris *cannevas de chanſon*, pour les premieres paroles qui ſe font ſur un air, & qui ſervent de modelle, pour en faire d'autres. Mr Bertaud, Conſeiller au Parlement ſe dit l'auteur de cette façon parler.

CANON d'artillerie. De l'Italien *cannone*, augmentatif de *canna* : acauſe que le canon eſt creux, long, & droit, comme une canne. Les Italiens uſent du mot de *canna* pour dire un canon d'arquebuſe, en y ajoutant *di ferro*.

CANTAL. Sorte de fromage : ainſi appelé de la montagne de Cantal en Auvergne.

CANTINE : caiſſe, dans laquelle on porte des fioles de vin en voyage. De l'Italien *camina*, mot de la meſme ſignification, & qui a été fait de *canava* ou *caneva*, qui ſe trouvent dans des Auteurs de la baſſe Latinité pour *une petite cave*. Le P. Sirmond ſur Ennodius, page 92. ANTE CANAVAM : cellam vinariam. *Sanctus Auguſtinus Sermone* LXI. *De Tempore* : Multa ſunt quæ de horreo, canava, vel cellario, proferre non poſſumus. *Iſidorus in Gloſſis* : CANAVA ; camera poſt cœnaculum. CANEVAROS *hodieque Itali vocant pincernas, vel canava præpoſitos*. Dans la Régle de Ste Céſaire, ſœur de St Céſaire Eveſque d'Arles : *Nulla de ſororibus vinum occultum emat : ſed quod tranſmiſſum fuerit præſente Abbatiſſa, Poſticiaria accipiant, & Canevaria tradant*. Et plus bas : *qua cellario ſive caneva præponuntur*. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *canava*. ¶ *Cantina* deſcent de *canava* par cette échelle; *canava, canavata, canavatina*, CANTINA. Dans le paſſage d'Iſidore cité cy-deſſus, aulieu de *camera poſt cœnaculum*, Mr Guyet liſoit *cavea poſt cœnaculum*. Les Eſpagnols diſent auſſi *canava* qu'ils ont pris des Italiens, ſelon le témoignage de Covarruvias. De *canava*, les Italiens ont fait *caneva* : d'où ils ont dit enſuite *canevaio* & *canevario*, pour *celui qui a la garde du vin*. Voyez *canova* dans mes Origines Italiennes. Mr Ferrari dérivoit le Latin *canava*, de *cavum*. *Cavum, cava, cavanum, cavana*, CANAVA. ¶ Nous diſons encore *canevette*, ou *canavette*, pour *une cantine*.

CANTÓN. De *canthus* ; qui ſignifie *un coin*. *Canthus oculi*, c'eſt *le coin de l'œuil*. Les Gloſes Anciennes : κανθὸς ὀφθαλμοῦ. *canthus, angulus*. Horace : *Ille terrarum mihi præter omnes, Angulus ridet* : Ceſtadire, *ce canton*.

CAPDAL *de Butz* : qualité que prenoit le Duc d'Epernon, comme Seigneur du Cap de Butz, près de Bourdeaux. De *Capitalis Bolorum*. Voyez Mr de Valois dans ſon *Notitia Galliarum*, pag. 329. *Capitalis*, en cet endroit, ſe prant pour *un Vaſſal de marque, qui reléve immédiatement du Chef* ; ceſtadire du Suzerain. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans Orderic Vital, & dans la Chronique d'Albertus Argentinenſis.

CAPENDU. Sorte de pommes. Rabelais liv. 3. chap. 13. les appelle *de courtpendu. Vous mangerez de bonnes poires cruſtumenies, & bergamottes, une pomme de courtpendu*. Et tous les Medecins dans leurs Ordonnances les nomment *curtipendula*. Et vous trouverez dans Nicot, *Pommes de* CAPENDU, *ou* CARPENDU : *quaſi qui dirvit* courtpendu : *malum curtiper dulum*. Bourdelot dit la meſme choſe. Et on prétant qu'elles ont été appelées *courtpendu*, parcequ'elles ont la queue fort courte. Je doute fort de la verité de cette étymologie. Elles ſont appelées *pommes de capendu* dans un petit livret intitulé *Mémoire pour faire un écriteau pour un banquet*, mentioné par Belon dans ſon Traité des oiſeaux, pag. 65. Mr Merlet & Mr de la Quintinye les appellent *de courtpendu*.

CAPET : ſurnom d'un de nos Roys. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce ſurnom. Dans une Chronique manuſcrite, qui eſt dans la Bibliothéque du Roy, cottée 1227. & qui m'a été communiquée par Meſſieurs du Puy, dignes Gardes de cette Bibliotheque, il eſt dit que Hüe Capet fut ainſi ſurnommé, parceque, comme il étoit enfant, il ne ceſſoit d'ôter aux enfans leurs chapetons. Le Préſident Bertrand croit que ce fut acauſe de ſa groſſe teſte. CAPITONUM *cognomina à capite dicta, Cicero auctor eſt lib. 1. de Natura Deorum. Primus Ateiorum, quòd magno capite eſſet*, (il parle d'Ateius Capito) CAPITONIS *nomen ipſi tributum, ad poſteros tranſmiſit ; peculiari Romanorum more. Apud nos, cognomina ab eventu, uni ex quadam familia tradita, ad poſteros ejus familia propagantur. Sic* SILONES, *ſic* SCÆVOLAS, *ſic* LABEONES, SYLLAS, *alioſque innumeros, dictos fuiſſe apud autores legimus. Quem quidem morem veteres Galli non retinuere. Non enim poſteros Hugonis Capeti* Capetos *dictos reperimus, licèt eadem*

Digitized by Google

ratione à Gallis Capetus, *quâ Ateius à Romanis* Capito *nuncupatus fit. Sic Caroli Martelli successores* Martelli *cognomen non usurpavere*, &c. C'eſt en la Vie d'Ateius Capito. Ainſi Milcolombe III. Roy d'Ecoſſe, fut ſurnommé *Canmore*, acauſe de ſa groſſe teſte : car CAN, en Ecoſſois, ſignifie *teſte*, & MORE, *grand*. Et à ce propos il eſt à remarquer, que les anciens François impoſoient d'ordinaire les ſurnoms de quelque défaut corporel, comme l'a fort bien remarqué Buchanan liv. VII. de ſon Hiſtoire d'Ecoſſe, en la Vie de Mikolombe III. de qui nous venons de parler : *Sunt qui tradant, cum primùm cognomina nobiliores ab agris cognomina sumerent ; quod equidem falſum puto, cum ea conſuetudo ne nunc quidem apud priſcos Scotos ſit recepta : tutâque tum Scotia priſco ſermone & inſtitutis maneret. Loco verò cognominis, more Græcorum, patris nomen proprio ſubjiciebant : aut ex eventu aliquo, notave corporis aut animi, vocabulum affingebant : eundemque tum fuiſſe morem Gallis indicant illa regia cognomenta* Craſſi, Calvi, Balbi : *item, multarum nobilium in Anglia familiarum cognomina : eorum maximè qui circa eadem hæc tempora Gulielmum Normanum ſecuti, in Anglia ſedes poſuerunt. Apud reliquos etiam Gallos ſero mos cognomina ab agris ducendi receptus videtur, ut ex Froſſardi, Scriptorisque minimè contemnendi, Hiſtoria intelligi poteſt.* Les Ecoſſois uſent encore aprétant de *Capet* pour *teſtu, opiniâtre* ; ce que j'ay appris de M. Salmonnet, avec pluſieurs autres choſes plus conſidérables : & ce qui ne confirme pas peu l'opinion du Préſident Bertrand. Je ne la tiens pourtant pas véritable ; ce mot de *Caper*, ſelon notre Langue, n'aiant pas la terminaiſon d'un augmentatif. Et je ſuis de l'avis de M. Belly, qui dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou, pag. 48. dit que Hüe Capet depuis le jour de ſon Sacre ne porta jamais de Couronne, ſe contentant du titre Royal, comme il ſe voit dans Robert d'Auſſerre ; & qu'il fut ſurnommé *Caper*, acauſe qu'il portoit toujours un chapeau. ¶ *Capa, capetta, capettus*, CAPET. Il eſt vray qu'il ſe trouve à St Maur les Foſſés près de Paris, un ancien Titre avec un ſeau, ou eſt l'effigie de Hüe Capet couronnée : mais à cela on peut dire qu'on repréſente ordinairement les Roys dans leurs ſeaux comme ils ſont vétus le jour de leur Sacre, & non pas comme ils le ſont dans leur à tous les jours.

CAPILOTADE. Les Italiens diſent *capirota, capirotada*, & *capirotata*. Vénéroni dans ſon Dictionnaire François-Italien, explique ainſi en Italien le mot François capilotade : *Capirotada, capirotata : intingolo per caponi, pernici, e ſimili, tagliati in pezzi* : Ce qui donne ſujet de croire qu'il a cru que ce mot a été fait de celui de *chapon* : & il eſt vray qu'il en a été fait. *Caput, capi, capirus, capirotus, capirota, capirotada*, CAPILOTADE. Les Eſpagnols, diſent auſſi *capirotada* ; que Covarruvias tire ridiculement de *capirote*, ceſtadire *couverture*. *Caput* & *capo* eſt la meſme choſe. Rabelais IV. 40. & 59. a écrit *cabirotade*. ¶ M^r de Caſeneuve dérive *capirotade* de καπυρὸς, qui ſignifie *brulant* dont καπύειν dans Athénée pour une ſotte de gateaux. Cette étymologie n'a pas mon approbation.

CAPISCOL. On appelle ainſi en Provence & en Languedoc le Doyen des Egliſes Cathédrales. De *caput ſchola*. Scaliger dans ſa Lettre 185. *De militiarum ſibolis, hoc certò ſciau, quod in artificiis erat Collegium, id in militiis fuiſſe* Scholam. Schola *autem proprie corpus erat militum, quod ad caput certum referebatur. Itaque in centuria militari erant decem Decuriæ, quæ olim* Tabernacula *dicebantur. Unaquæque Decuria, quæ ex decem militibus conſtabat, ad ſumm caput referebatur, quem* Decanum *vocabant : aliter autem*, Caput Scholæ. *Hodie ejus rei veſtigia in Collegiis Eccleſiaſticis, ſeu, ut vocant, Canonicis, exſtant. Nam decimum Collegii, alii* Decanum, *alii* Caput Scholæ *vocant. Itaque in tota provincia Narbonenſi, & meliori parte Italiæ, Decanum* CAPISCHOL ; *hoc eſt* Caput Scholæ ; *vocant.*

CAPITATION. De *capitatio*. Salvien liv. 5. de la Providance : *Cùm poſſeſſio à pauperculis receſſerit, capitatio non receditpropriet atibus earum & vellicatibus obruuntur.*

CAPITON. Soye non retorte. De l'Italien *capitone*, qui ſignifie la meſme choſe. Voyez Vénéroni dans ſon Dictionnaire Italien.

CAPITOUS. On appelle ainſi les Echevins de Toulouſe. Mr Hauteſerre liv. 5. des Choſes Aquitaniques chap. 4. *Clariores etiam urbes Aquitaniæ & Galliæ ſuos Conſules habuere, Roma urbis amula. De Burdegala, teſtis Auſonius :*

Diligo Burdigalam : Romam colo : civis in illa,
Conſul in ambabus.

Juratos *vocitant Burdegalenſes. Habet hodieque Toloſa ſuos Conſules, qui* Capitolini *vocantur, veteribus tabulis* Capitulares, *vel* Domini de Capitulo ; *quod nomen barbarum non eſt, ſed meræ Romanum.* Capitulanos *dixit Symmachus, pro exallo ribus prahitionis tyronum* ; Capitularios horreariorum & tabernariorum, *Caſſiodorus, pro curatoribus horreorum publicorum & tabernarum. Denique omnes ferè Civitates Gallia ſuis regunter Scabinis, ſeu Conſulibus : quorum plerique juriſdictione temporali potiuntur, ut notum etiam ipſis Pontificibus. Nonnulla etiam Civitates Aquitaniæ & Galliæ jus eligendi quemdam Magiſtratum, qui* Major *vocatur* ; LE MAIRE ; *priſca libertatis ſpecimen incolume tuentur. Capitulare Caroli Magni* ; Ut Presbyteri, neque Judices, neque Majores fiant. *Hoc jure latantur Bituriges, Burdegalenſes, Piſtavienſes : hoc jure ſuperbiorum etiam Rupellani, ad quos pertinet inſcriptio Decretalis Epiſtola Honorii III.* MAJORI ET BURGENSIBUS DE RUPELLA : *ſed eo, per ſcelus, excidere.* ¶ On dit à Toulouſe,

Cil de Nobleſſe a grand titoul,
Qui de Toloſe eſt Capitoul.

Dans les Lettres Patentes que Louis Hutin fit expédier à Paris le 1. d'Avril 1315. en faveur des gens des trois Ordres de la Province de Languedoc, leſquelles ſont au Treſor des Chartres, *Layette Ligue des Nobles*, les Capitous de Toulouſe ſont appelés *Capitularii. Item ; cùm peterent*

Digitized by Google

peterent nullum, qui villa Tolosa Consul, sive Capitularius, aut Decurio sit, vel fuerit, aut filius ejusdem, pro aliquo crimine sibi imposito, illo duntaxat læsa Majestatis excepto, quæstionibus subjicit, cum de jure & usu, vel antiqua & approbata consuetudine, in similibus gaudeant ea, ut asserunt, libertate : Concessimus & volumus, quod nullus de cetero, qui dicta villa Tolosa Capitularius, Consul, vel Decurio, vel ejus filius sit vel fuerit, quæstionibus pro crimine sibi imposito, supponatur contra jus, vel consuetudinem juri consonam, antiquam & approbatam, nisi pro dicto crimine læsæ Majestatis, vel alio casu, à jure specialiter permisso, de quo habeatur vehemens suspicio contra eum.

CAPITULAIRES. Comme quand on dit, *les Capitulaires de Charlemagne, les Capitulaires de Charles le Chauve.* De *Capitularia*, fait de *Capitula*, qu'on a dit des Canons & des Decrets des Conciles.

CAPORAL. De l'Italien *Caporale.* L'ancien mot François étoit *Corporal.* Henri Etienne dans ses Dialogues du Nouveau Langage François Italianisé imprimés à Anvers en 1579. *Nous avions un* Corporal, *qui tenoit encore bon, & avoit opinion qu'il ne seroit pas chassé : estimant que celui qu'on nommoit* Corps de Garde, *lui porteroit faveur. Mais un je ne say quel Caporal vint portant des Lettres de recommandation de Mr Capo, par le moyen desquelles il fut bien reçu ; voire chéri & caressé. Et peu de temps après la place de ce Corporal, qui estoit natif du pays, fut baillée à cet estranger Caporal.*

CAPOT. Voyez *cagot.*

CAPPARAÇON. Couverture de cheval. De *cappa. Cappa, cappara, capparacius, capparacio capparacionis, capparaclone*, CAPPARAÇON ; d'où le verbe *capparaçonner.* Voyez *cappe.*

CAPPE. De *Cappa.* Isidore : *Capitulum; quod vulgò* capitulare ; *vel quòd duos apices, ut literæ cappa, habeat ; vel quòd sit capitis ornamentum. Hinc* (ce sont les paroles de Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 370. CAPPAS *hodieque palliola, quibus mulieres caput tegunt; & capellas, vel* capulas, *nostros pileos, quibus ad caput tegendum mimur, vocare consuevimus ; ἀπὸ τῆ κάπτα, diminutivum καππάριον.* Hésychius: καππάρια, γυναικεῖα ἱμάτια. Voyez Wats dans son Glossaire. Et Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 3. chap. 3. où il dérive le mot Latin *cappa* de l'Alleman *kappe :* lequel il dérive de *caput.* Le P. Sirmond sur l'Epître 3. du liv. v. de Geoffroy Abbé de Vendôme, estime que *capa* a été dit *à capiendo. Sic dicta videtur* capa, *ut* capis, *poculi genus, &* capulum, *seu manubrium, seu ferrum, à* capiendo. *Unde &* capella. Aulieu de *capella*, on a dit aussi *capellus*, qui se trouve dans Mathieu Pâris ; dont nous avons fait *chapeau.* De *cappa*, les Espagnols ont fait l'augmentatif *capparaçon* ; comme qui diroit *grande cappe :* lequel mot nous avons ensuite emprunté d'eux, comme l'a remarqué le Président Fauchet liv. 1. de l'Origine des Armoiries. Voyez *chaperon*, & *capparaçon.*

CAPPE-DE-BEARN : acause que les Bearnois ont introduit l'usage de cette sorte d'habillement.

CAPPRE. De *capparis*, fait du Grec κάππαρις. Les Angevins prononcent *cápe* : qui est une prononciation tres vicieuse.

CAPRIOLE. Voyez *cabriole.*

CAPRON. Les Jardiniers appellent *caprons* les grosses fraises. Lobel dans ses Observations, page 396. les appelle *chapirons. Fragaria, & fraga majora albâ, Gallobelgis* des chapirons. *Capron*, est une contraction de *capiron:* mais je ne say ce que c'est que *capiron* ; si ce n'est un diminutif de l'Italien *capo*, qui signifie *teste. Capus, capirus, capiro, capirone*, CAPIRON. De la ressemblance de ces fraises à une petite teste.

CAPUCINS : car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas CAPUCHINS : Religieux de St François : ainsi appelés de leur capuchon. Plusieurs Religieux de l'Observance aïant obtenu du Pape Clément VII. la permission de mener une vie solitaire, avec pouvoir de recevoir des Novices dans la forme ancienne & dans l'habit de St François, se retirerent des Religieux de l'Observance. Le Général de l'Observance aïant u avis de cette Bulle, fut à Rome pour la faire révoquer : où il obtint, sur sa Requeste, une excommunication contre ces particuliers. Ces particuliers s'enfuirent dans des deserts, où ils se firent appeler *Fratres minores de Vita Eremitica.* Quelque tems après, ils s'assemblérent dans la Calabre sous la protection de Ferrault Caraffe, Duc de Nucérie ; où ils tinrent un Chapitre, dans lequel ils élurent Louis de Fossembrun pour Vicaire Général, & Louis de Regge, pour Vicaire Provincial.

CAQUE. Nicot : CAQUE, *est une espece de futaille, qui contient le quart d'un muid, & est à vin à eau, à poisson salé, à poix noire, à poix résine, & autres choses, comme on s'en veut servir:* Cadus : *duquel on estime ce mot François estre venu. Mais le* cadus *des Latins estoit fait à la façon d'une pomme de pin, & de terre cuitte, comme on peut comprendre du liv. 27. chap. 4. & du liv. 32. en Pline : selon la description duquel le* cadus *estoit de la façon de la* Tinaja *des Espagnols, ou de la* Vettina *de Rome. Aucuns ont pensé que ce mot* Caque *vient du Latin* Cacabus : *d'autant paradventure que l'Allemand dit* kakhel, *pour* cacabus. *Mais les significations des deux mots* Cacabus, & Caque, *n'ont rien de commun. La mesure & jauge dudit* Caque *est de dixhuit septiers par l'Ordonnance des jauges.* ¶ *De cadus. Cadus, cadicus, cacus*, CAQUE.

CAQUET. Pasquier VIII. 6. *Je ne veux oublier le coqueter des cocs & poules : qui est le langage dont ils nous rompent la teste quand ils s'entrefont l'amour, & dont nous avons formé, par une belle métaphore,* caqueter, *lorsque quelques babillards nous repaissent de paroles vaines : & de là mesme, les médisans ont appelé* le caquet des femmes. *Mesme que l'on appelle un femme* Coquette, *qui parle beaucoup sans sujet.*

CAR. Budée, Henri Etienne, Jan Picard, Périon, Lancelot, & les autres Hellénistes, le dérivent du Grec γάρ. Il vient du Latin *quare:* & c'est pour cela que nos Anciens l'écrivoient par un Q : *quar.* Dans les Libertés de l'Eglise Gallicane, tom. 2. pag. 134. & 135. *Quar nul*

Digitized by Google

plus sage & plus fort n'y soufrissient pas, &c. *Quar il qu'roit son profit & sa volenté*, &c. *Quar oncques par soy, ne par autre, ne regarda*, &c. *Quar qui folie dit, folie doit ovr*, &c. *Quar si Boniface pour soy*, &c. Anciennement ces mots *quamobrem, quamquam, quando, quare*, &c. se prononçoient *camobrem, cancam, cando, care*, &c. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise tom. 1. chap. 1. Le P. Labbe a fort bien remarqué que le χ de des Grecs ne commance jamais la période, & que le *quare* des Latins la commnace toujours.

CARABIN. Ce mot signifie deux choses: du blé sarasin, & un Cavalier. L'origine de ce mot en ces deux significations ne m'est pas connue. Mr de Médon, Conseiller au Présidial de Toulouse, parle ainsi de l'origine de ce mot en la seconde signification dans une de ses Notes marginales sur les Origines Françoises de Mr de Caseneuve: *Les Carabins sont des Arquebusiers à cheval, qui vont devant les Compagnies des gens de guerre, comme pour reconnoître les ennemis, & les escarmoucher. Je croy que nous avons emprunté ce mot des Langues Orientales. Jean Leunclavius dans le Vocabulaire des mots Turcs & Persans qu'il a mis à la fin de son Histoire Musulmane des Turcs:* CARAVULT, speculatores, exploratores.

CARABINE. C'est l'arme que portent les Carabins: d'où elle a été ainsi appelée.

CARACHE. C'est le tribut que les Chrétiens payent au Grand Seigneur. De l'Arabe *karatch*, qui signifie *tribut*.

CARACOL. De l'Espagnol *caracol*, qui signifie *un limaçon*; mais qui se dit aussi en la signification dont nous usons de ce mot de *caracol* en France, *je veux dire*, pour ce tour en rond que fait un homme à cheval; ce que nous appelons *caracoler*. Ce mot de *caracol* se dit encore en Espagne d'un escalier qui va en tournoyant. Les Espagnols ont pris ce mot des Arabes. Les Arabes disent *carcara*, pour dire *tourner en rond*; *in gyrum convertere*. L'Arabe *carcara*, a été fait du Chaldéen קרקר *cércar*, qui signifie *involvit*. De l'Espagnol *caracol*, les Italiens ont aussi fait leur *caragolo*.

CARAFFE. Sorte de petite fiole, ou bouteille de verre. De l'Italien *caraffa*, qui signifie la même chose. Caninius dans ses Canons dérive l'Italien *caraffa*, de l'Arabe *garaba*, qui signifie, dit-il, une sorte de vase. Mr Ferrari le dérive de *giaraffa*, diminutif de *giarra*, qui est aussi une sorte de vase. Les autres le dérivent de l'Alleman *gereif*, qui signifie *vas ex viminibus contextum*. Toutes ces étymologies sont assez vray-semblables. La derniere est la moins vray-semblable, un vase, fait d'osier, ne pouvant servir de vase à boire.

CARAMEL. Sucre fondu sans eau, & glacé. De l'Espagnol *caramelos*, qui signifie une sorte de tablette, bonne pour l'estomach. Covarruvias: CARAMELES: *son unas tabletas, o pastillas de boca, hechas de açucar cande de rodoma, y aceyte de almendras, y otras cosas a proposito, para ablandar el pecho. Es nombre Arabigo: y trae origen de* carama, *que vale tanto como* regalo, *porque se ha de traer en la boca e ire regalando poco a poco, por la garganta al pecho.* ¶ *Caramel*, chez les Arabes, signifie un chameau à deux bosses, ou un dromadaire, & un ruban, ou autre chose semblable, propre à lier les cheveux des femmes. Mais toutes ces significations n'ont rien de commun avec notre caramel.

CARAT. Alciat sur la Loy 77. au Digeste *de Verborum significatione*: le derive de κεράτιον. Savot au chap. de la 2. partie de son Discours sur les Médailles antiques, improuve cette étymologie: & il dérive ce mot de χαράττειν. Voicy ces termes: *La plusparr des Doctes le fait descendre du Grec κεράτιον, entant qu'il signifie une espéce de petit poids. Je croy néantmoins qu'on le pourroit dériver plus a propos du mot χαράττειν, que Meursius nous explique en son Dictionnaire Grec-Barbare pour un denier de tribut. Bulengerus en son traité*, De Vectigalibus Populi Romani, *le prend aussi pour une espéce de monnoye destinée à pareille fin. Car tout ainsi que pour la division du sin en l'argent, on s'est servy du nom d'une espéce de monnoye qu'on appelle denier, il y a beaucoup d'apparence de croire que pour celle de l'or, on se soit servy aussi d'une autre espéce de monnoye, appelée carat; dont le nom en demeure encor à présent. J'estime que ce κεράτιον, qui estoit le denier d'un certain tribut, estoit d'or: c'est pourquoy on l'a employé à la division du sin en l'or: car du temps du bas Empire; principalement sous Justinien; la plusparr de toutes les impositions de deniers se faisoit en or: & de là sont venues ces sortes d'impositions*, Aurum publicum, negotiatorium, coronarium, lustrale, glebale, oblationi, largitionale, auraria penitatio, præstatio, functio, auraricus canon: *et que les peines pécuniaires son estimées & évaluées par sols & livres d'or: ce qui est le contraire de ce qui se pratiquoit du temps du haut Empire, & auparavant; comme on le peut recognoître en ces paroles de Pline, tirées du chap. 3. du 33. livre*, Sed præter alia, equidem miror, Populum Romanum victis gentibus, in tributo semper argentum impetrasse, non aurum. ¶ *Carat* a été faitte l'Arabe *alkarat*, qui est une espéce de petit poids. En la Mecque, c'est le quart du sixiéme d'un denier. En Perse, c'est le vintiéme d'un denier. L'Arabe *alkarat*, a été fait du Grec κεράτιον. Cette étymologie me plaist davantage que celle de M^r le Moine, qui dérive aussi notre mot *carat* du Grec χεραττὸν. C'est dans les Prolégoménes de son livre intitulé *Varia Sacra*. Voicy ses termes: *Fallitur Budæus, cùm* caractus, *quos Gallicè dicimus* carat: de l'or à 24. caras: *à κεράτιον vocem detortam existimat. Nam est à χαράττω*, insculpo, & characterе quodam noto. *Unde χαράττειν, denarios, & tributi cujusdam genus, quod Imperatoribus Constantinopolitanis solvebatur, & quo adhuc sub Turca, hodie Christiani onerantur, si non obruuntur.* Touchant l'estimation du carat, voyez Bouteroue page 145. & 146.

CARAVANE. C'est un mot Persan & Turc. Les Turcs prononcent *karvan*, qui signifie proprement un nombre de personnes qui voyagent ensemble: ce que les Arabes appellent *caphila*. Jules Scaligér contre Cardan 219. 2. CAROVANA, *Syrum nomen est: à Gallis*, tropa; *ab*

Digitized by Google

ab Italis, drapello ; *à Troglodytis*, negada *dicitur*; comitatumque *significat*.

CARAVELLE. Sorte de vaisseau de mêr. De *carabus*. *Carabus*, &, par métaplasme, *caraba*, *carava*, *caravella*. CARAVELLE. *Carabus* se trouve en cette signification de *vaisseau de mêr*, dans Isidore. CARABUS : *parva scapha ex vimine falla, qua contexta crudo corio, genus navigii prabet*. C'est au chap. 1. du livre XIX. Et dans le petit Vocabulaire, intitulé *Vocabularioa riora collella è Veteribus* : CARABUS, *navicula*. Et *carabus*, a été dit de la ressemblance de ce vaisseau au poisson nommé en Latin *carabus* : qui est une espéce de cancre, ou écreviſſe.

CARCAN. Les Grecs ont appelé un cancre καρκίνος & de la ressemblance aux pieds d'un cancre, ils ont appelé du meſme mot une espéce de lien. De καρκίνος, en cette signification, on a fait enſuite *carkinus* ; & enſuite *carkinnus*, & *carkennus* ; & enfin, *carkannus*, dont nous avons fait *carcan* en la signification de *collier qu'on met au cou des malfaiteurs* : Et de la ressemblance à ce collier, on a dit *carcan* en la signification du *torques* des Latins ; ceſtadire, de *collier de Dame*. *Carcannum* se trouve en la signification de *lien* dans la Vie de S. Tibar. *Nonnulli etiam, à catenarum vinculis, & à cataſta tormentis, & pedum ferreis, vel ligneis carchannis*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange, au mot *carcannum*. Voyez auſſi cy-deſſous au mot *collier*.

CARCASSE. D'*arca*, *Arca*, *arcaceus*, *arcacea*, *carcacea*, *carcacia*, CARCASSE. D'*arca*, *arcamen*, *carcamen*, les Italiens ont dit demeſme *carcame*. *Arcame* se trouve dans le Morgante du Pulci.

S'è v'è reliquia, arcame, o catrioſſo
Rimaſo, o piedi, o capi di cappone.

Sur lequel endroit Mrs della Cruſca dans leur Vocabulaire ont fait cette Note : *Forſe da* arca, *dove ſi ripongono le reliquie della menſa*. Mais il eſt sans doute qu'*arcame* en cet endroit eſt le meſme que *carcame*. L'Italien *carcame*, & le François *carcaſſe*, ont été dits d'*arca*, acauſe de la ressemblance de cette partie concave du corps, accompagnée de coſtes, à un coffre garni de douelles: Et de là vient que nous appelons cette partie du corps, *le coffre*. Les Italiens l'appellent *caſſaro*, ou *caſſero*, ou *caſſo*; qu'ils ont fait de *capſa*. Mr Ferrari, dans ſes Origines de la Langue Italienne au mot *carcame*, a fait cette Note ſur mon étymologie du mot Italien *carcame : Rellè Menagius, quaſi* arcamen : *non tamen ab* arca, *ſed ab* arcu ; *quia coſtarum crates arcuata*. Je perſiſte dans mon opinion. Celle de Mr Ferrari eſt refutée par le mot *arcame* du paſſage du Pulci, & par le mot François *coffre du corps*. Mr du Cange dérive le François *carcaſſe* du Latin *carcaſſum*, qui ſe trouve en cette ſignification. *De uno carcaſſo bono arietis. Carcaſſa mutonum*. Mais c'eſt le Latin qui a été fait du François. ¶ On appelle auſſi *carcaſſe* une eſpéce de bombe ; de ſa ressemblance à une carcaſſe. Ces ſortes de bombes ont été inventées depuis 10. ou 12. ans.

CARDER. De *cardus*, qu'on a dit pour *carduus*, & qui ſe trouve dans Marcellus Empiricus chapitre 8. parcequ'on ſe ſervoit de chardons, pour carder la laine. *Cardus*, *carda*, *cardare*. Mais on ſe ſervoit auſſi de fers recourbez, comme on s'en ſert encore préſantement. Juvénal : *Qui docet obliquo lanam deducere ferro*.

CARDINAL. Voyez Barthius. LIII. 4.

CARDINALE. Acte des Ecoles de Médecine de Paris. Du Cardinal d'Etouteville, qui ordonna cet Acte par la Réformation qu'il fit de l'Univerſité de Paris en 1452. Voicy les termes de cette Réformation, qui regardent cet Acte: *Item: Statuimus & ordinamus, quod cùm à principio Quadrageſimæ uſque ad feſtum Omnium Sanctorum nulli, vel pauci admodum, ſint Actus in Facultate Medicina, præter Lecliones ordinarias, quas nolumus intermitti, decernimus id in hac Facultate ſervandum, quod in aliis Facultatibus eſt laudabiliter inſtitutum : videlicet, quòd Bacchalarius Licentiandus infra præſcriptum tempus habeat publicè in Diſputatione ordinaria reſpondere, ubi ad utramq; partem propoſitarum Quaſtionum arguatur. Bacchalarii quoque argumenta proponantur : repliceni etiam decemer & modeſtè juxta morem in Medicina Facultate hactenus obſervatum. Interdicimus tamen, hujus Diſputationis prætextu, Bacchalarios ad ſumptus aliquos, vel expenſas, adſtringi, vel coarctari. Interſint autem dictis Diſputationibus Magiſtri Regentes Ordinarii, ut de Bacchalariorum ſufficientia veritas perhibeant teſtimonium : quod perhiberi volumus & mandamus antequam admittantur. Inhibemes præterea Cancellario in virtute ſanctæ obedientiæ, ne quemquam Bacchalarium admittat, niſi prius ſibi de dicta Diſputatione conſtiterit.*

CARÊME. Il eſt dit dans le Pénitentiel Romain, liv. 2. chap. 8. *Feciſti perjurium per cupiditatem, 40. dies in pane & aqua, quod vulgus* carinam *vocat, & ſeptem ſequentes annos ita obſerves, ut conſuetudo eſt, & quandiu vives omnes ferias ſextas in pane & aqua jejunes*. Ce qui a fait croire à Dominicy, que le mot de *carême* venoit de ce mot *carina*. Voicy ſes termes, qui ſont de la page 124. de ſon livre *de Communione peregrina : Hoc pœnitendi ſpatium, vulgus* carinam *vocabat, quæ multorum pro gravioribus peccatis in pane & aqua ſtatuitur peragenda : unde* carina, *vel* carena, *dicta, quod cibis careret : & inde nobis* Careſme. Cette origine eſt ridicule, quoyqu'il ſoit véritable que *carina*, & *carena* ſe trouvent dans pluſieurs Ecrivains, pour *le temps du carême*. Le mot de *Carême* a été fait de *quadrageſima* : acauſe des 40. jours de jeûne qui précédent la Feſte de Paſques. Les Empereurs Valentinien, Valens, & Gratien, en la Loy 6. au Code *de Feriis : Quadraginta diebus, qui auſpicio ceremoniarum tempus Paſchale anticipant ; omnis cognitio inhibeatur criminalium quæſtionum*. Ce nombre de 40. jours n'a pourtant pas toujours été pratiqué en tous lieux. Socrate livre v. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, chapitre 21. *Jejuniorum rationem qua ante Paſcha fiunt, aliter ab aliis obſervatam eſſe, facile eſt reperire. Nam qui ſunt Romæ, tres ſeptimanas ante Paſcha, ſabbato & dominico exceptis, ſimul jejunant. Qui autem in Illyria & tota Gracia, quique Alexandria habitant, ante ſex ſeptimanas jejunia qua ante Paſcha fiunt, ordiuntur : illudque tempus* Quadrageſimam *nuncupant. Alii, præter horum conſuetudinem,*

Digitized by Google

nem, septem septimanas ante illud festum, initium jejunandi faciemus, quamvis quindecim dies solum, quibus dum intervallis interpositis, jejunent, nihilominus tamen, tempus illud Quadragesimam vocant. Unde non mediocris me capit admiratio qua ratione isti, licet de numero dierum differentiam, omnes eodem nomine Quadragesimam *appellent. Alii autem causam hujus nominis saepe ingenio excogitatam tradunt.* Cassien dans sa Collation 21. chapitre 28. *Unus ergo, quemadmodum diximus, idemque est jejuniorum modus: licet in hebdomadarum numero discrepare videatur. Sed profecto, cum rationem hujusce rei humana obliterassee incuria, tempus hoc quo anniversaria, ut dictum est, decima Deo stipina & sex simis jejuniis offerimus,* Quadragesimæ *nomen acceperit, quod fortasse, vel propter hoc, visum sit hoc vocabulo debere censeri; quod Moses, vel Elias, vel ipse Dominus noster Jesus Christus 40. diebus jejunasse tradantur. Ad cujus numeri Sacramentum, illi quoque 40. anni quibus Israel est in solitudine commoratus, & 40. similiter mansiones quibus eam mystice peregrinasse describitur, non incongrue cogitantur. Et fortasse ipsa decimatio vellè quasi ab usu telonei* Quadragesimæ *nomen acceperit.* Nous écrivions anciennement *quaresme*, conformément à l'étymologie.

CARESSER. De *carissiare*, fait de *carus. Carus cari, carissui, carissius, carissiare.* Méric Casaubon page 294. de *Lingua Anglica veteri*, fait mention de deux autres étymologies de ce mot : *Ex καρησσειν*, demulcere; *Galli fumm* careller *effinxisse memini alicubi legere. Vulgo tamen, (sed non ita probabiliter) ex χαϊζειν; quod aliud est.* Trippault est de ceux qui le dérivent de χαϊζειν. Il est sans doute qu'il vient de *carus*; dont les Italiens ont aussi fait *carezzare* & *careggiare.* Mr de Caseneuve le dérive du mot Gascon *care*, qui signifie *visage*.

CARFOU. Pasquier iv. 18. *Nous avons deux sont de cloche extraordinaires en plusieurs villes : je veux dire, non anciennement cogneus par nostre Eglise : l'un à midy, auquel les bonnes gens se ramentoivent à Dieu par une Patenostre, & Ave Maria : l'autre, en hiver sur les sept heures du soir, que l'on dit* Sonner le Carfou. *Quant au premier, il fut introduit par l'Ordonnance du Roy Louis XI. affinque pour avoir la paix, le peuple, par ces advertissement, adressast sa Salutation Angelique à la Vierge Marie, en laquelle il avoit grande confiance. Je l'apprens de Robert Gaguin en ses Chroniques de France ; auquel j'ajoute plus de foy, dautant qu'il en pouvoit estre témoing. Quand au second, je m'y trouve empesché : encores que cet empeschement ne me coûte pas beaucoup d'un tant qu'il y a plus de curiosité en cette recherche que d'utilité. Nous disons* Sonner le Carfou, *le tintin d'une cloche, qui se fait en hiver sur les sept heures du soir : qui est une abbréviation de parole, tournée par succession de temps en corruption : comme ainsi soit qu'anciennement on appellast cela* Sonner le Couvrefeu : *& depuis on l'abregea en* Courfeu : *& finalement, de* Courfeu *nous feismes ce mot corrompu de* Carfou. *Qui est une advertissement qu'on donnoit au peuple de ne vaguer plus par les rues, ains de se rendre dedans sa maison jusques au lendemain.* Voyez *couvrefeu.*

CARGAISON. Terme de Marine. De *caricare. Carica, carca,* CHARGE : *caricare, carcare,* CHARGER : *caricatio carricationis, carricatione, carcatione,* CARGAISON.

CARIE. CARIER. De *caries*.

CARIMARA. J'ay une Sentence du Chastelet de Paris du mécredi 18. May 1689. signée *Cadenet*, & rendue par Messire Jan le Camus, Chevalier, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Maître des Requestes Ordinaire de son Hotel, Lieutenant Civil de la Ville, Prévosté, & Vicomté de Paris, dans le dispositif de laquelle, il est fait mention d'une autre Sentence du Chastelet de Paris en forme de Réglement, qui fait défenses aux Matchans Fripiers, & autres, de vendre des marchandises de leur commerce dans les Places publiques, & aux Sergents d'en vendre aucunes, à peine de cent livres d'amande : & dans laquelle il est fait mention d'un Exploit de saisie, par lequel appert un nommé Gillet, Sergent à verge, avoir été trouvé faisant vente frauduleuse de plusieurs chaises, fauteuils, & autres meubles y mentionnez, autrement dit *Carimara*. Et les Libraires de Paris appellent *un Carimara de livres*, un amas de livres qu'on vent en gros sans les examiner, ce que les Jurisconsultes Latins appellent *aversione vendere*. Et dans la Picardie, on appelle les Bohemiens *des Carimara*. L'origine de ce mot m'est toutafait inconnue. Il y a une rue à Florence qui s'appelle *la rue de Calimara* : de laquelle Ricordano Malespini, Ecrivain Florentin tres ancien, fait mention dans son Histoire de Florence, à la page 42. & 44. Et les Florentins appellent *l'arte di Calimala*, ou *Calimara*, le mestier de certains faiseurs de draps. Jan Villani livre 12. *I Fondachi dell' arte di Calimala di panni Francheschi e Oltramontani*, &c. *Tolse San Sebbio a' poveri della guardia dell' Arte di Calimala.* Pietro Buoninsegni livre 1. de son Histoire de Florence : *Negli anni 1282. & creossi nuovo ufficio : e chiamaronsi* Priori dell' Arti : *e furono tre. E questo movimento fu trovato, e cominciossi per Consoli e Consiglio dell' Arte di Calimala, che erano i più savi e i più potenti Cittadini di Firenze : & attendevano al procaccio della mercatanzia : & aveano Santa Chiesa, e Parte Guelfa.* Antonio Pucci, dans son Capitolo, dans lequel il décrit la ville de Florence :

La prima è di Giudici e Notai,
E la seconda, sono i Fondacchieri
Di Calimara, si come udito ai.

Touchant l'étymologie de ce mot Italien, voyez mes Origines de la Langue Italienne.

CARMES. Religieux. Du Mont Carmel, en Galilée, où ces Religieux ont commencé, & d'où six d'entr'eux furent amenez en France par S. Louis. Jodocus Clichtoveus, dit en François *Josse Cliton*, natif de Nieuport, Chanoine de Chartres, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, dans le Sermon qu'il a fait *de Excellentia & laudibus Ordinis Carmelitarum : Secundò, exordii dignitatem manifestat aperè locus in quo Carmelit anni Ordo primùm instituius est, & à quo nomen desumpsit : nempe Mons Carmelus, quem in Terra Sanctâ in Phœnicia & Palestinâ tum esse Divus Hieronymus super Isaiam auctor est.*

Jan

Digitized by Google

Jan Trithéme au livre I. *de Ortu & progressu Ordinis Carmelitarum*, chapitre 2. qui est intitulé *Quemadmodum Elias, Propheta Domini eximius, rectè & catholicè Fundator Carmelitana Religionis dicitur, si ejus facta ex Regum voluminibus absque invidia discutiantur. Enimverò ipse Montem Carmeli primus inhabitasse legitur, à quo Fratres Carmelitæ nominantur.* Et au chapitre 7. qui est intitulé *Quare Carmelitæ, Fratres dicuntur Beatæ Mariæ semper Virginis de Monte Carmelo: Sicut ergo à* Carmelo, Carmelitæ, *ita à* Capella *quam ædificarunt, usque in hodiernum diem*, Fratres Beatissimæ Dei Genitricis & Virginis *appellantur.* Il est faux qu'Elie habitast au Mont Carmel. Il habitoit vers le Jourdain. Il n'a été au Mont Carmel qu'en passant. Et il est aussi faux qu'il ait été l'Instituteur des Carmes. Voicy l'Histoire de leur Institution, que je dois à Mr l'Abbé Chastelain, Chanoine de Notre Dame de Paris, homme trés versé dans l'Histoire Ecclésiastique. Le plus ancien monument qu'on trouve touchant les Carmes, est un Voyage de la Terre Sainte, écrit par un Jan Phocas, Ascéte en l'Isle de Patmos, qui visita les Saints Lieux en 1185. dont un Manuscrit fut trouvé dans l'Isle de Chio par Leo Allatius, né en cette Isle; qu'il crut être l'autographe, & dont il envoya une Traduction à Amsterdam à Barthold Nihuse, son ami, qui le fit imprimer en 1653. Voicy l'endroit qui regarde les Carmes: *Sequitur Mons Carmelus, de quo in veteri novaque Scriptura plurimus sermo est. Jugatur mons, ab ipso maris sinu qui circa Ptolemaidem & Caypham incurvatur, initium ducens, & ad Galilææ fines perveniens. In extrema parte jugi quà mare respicit, Propheta Elia spelunca spectatur*, &c. *Verum ante aliquot annos, quidam Monachus dignitate Sacerdos Capillitio albus, è Calabria oriundus, ex Prophetæ revelatione in montem appellens, ea loca, monasterii nempe reliquias, valle perparvo cinxit, & turri ædificata, temploque parvo extructo, ac fratribus, fermè decem, collectis, etiamnum sanctum illum ambitum colit.*

Le segond monument, est la Régle primordiale des Carmes, dressée par Albert, autrefois Chanoine Régulier de Ste Croix de Mortare en Italie, depuis Evêque de Vercelles, & pour lors Patriarche Latin de Jérusalem, demeurant à Acre, créé Patriarche en 1206. & mort en 1214. Voicy le titre: *Albertus, Dei gratiâ Hierosolymitanæ Ecclesiæ vocatus Patriarcha, dilectis in Christo filiis, Brocardo, & cæteris Eremitis qui sub ejus obedientia juxta Fontem in monte Carmeli morantur, salutem in Domino.* Cette Régle contient XVI. articles. Dans le premier, il est ordonné que l'un deux soit éleu Prieur, & que les autres lui promettent obéissance. Dans le segond, que chacun ait sa cellule séparée. Il est dit dans le troisiéme, que personne ne changera de cellule sans la permission du Prieur. Et dans le quatriéme, que la cellule du Prieur sera à l'entrée. Il est ordonné au cinquiéme, que nul ne s'éloigne de sa cellule sans nécessité: & au sixiéme, que ceux qui savent lire, disent les Pseaumes selon la division des Heures approuvée par la coutume de l'Eglise; & que ceux qui ne savent pas lire, disent pour les Nocturnes 25. fois Pater, les jours ouvriers, & 50. fois les festes & dimanches: pour Laudes, & pour chacune des autres Heures du jour, sept fois: & quinze fois, pour Vespres. Il est dit au septiéme article, qu'aucun n'ayt rien en propre. Et au huitiéme, qu'on bâtisse un Oratoire au milieu des Celles, où tous se trouvent le matin à la Messe autant qu'il se pourra commodément. Et au dixiéme, qu'on jeusne depuis la Ste Croix jusqu'à Pasques: & au suivant, qu'on s'abstienne toujours de chair. Et au douziéme, qu'on se munisse de Chasteté, de Foy, d'Esperance, & de toutes les autres vertus. Et au treiziéme, qu'on garde le silence depuis Vespres jusques au lendemain à Tierces. Et au quinziéme, que le Prieur soit humble. Et au seiziéme, que les Freres respectent le Prieur. Voilà leur première Régle, qui depuis a été modifiée en diverses manières.

Le troisiéme monument, est de Jacques de Vitri, Evêque d'Acre, dans le diocése duquel étoit le Mont Carmel, qui écrivoit en 1221. Après avoir fait l'énumération des Monastéres Latins de la Palestine, dont les uns suivoient la Régle de St Benoist, & les autres, celle de St Augustin, il ajoute, *Alii, ad imitationem & exemplum sancti viri & solitarii Eliæ Prophetæ; & maximè in parte illa quæ supereminet civitati Porphyriæ quæ hodie* Cayphas *appellatur, juxta fontem qui* Fons Eliæ *dicitur, non longè à Monasterio beatæ Virginis Margaretæ, vitam solitariam agebant, in alveariibus modicarum cellularum, tamquam apes Domini dulcedinem spiritualem mellificantes.*

Le 4. 5. & 6e monument, sont les Bulles d'Honorius III. de 1226. de Grégoire IX. de 1230. & d'Innocent IV. de 1247. Ces Bulles commancent de la sorte, *Honorius (Gregorius, Innocemius,) servus servorum Dei, dilectis Filiis, Priori & Fratribus Eremitis de Monte Carmeli.* Ce fut en ce tans-là que quelques Carmes commancerent à passer dans l'Europe. Ils furent dabord en Sicile, & en Provance, & ensuite en Angleterre.

Ce qui paroist plus ancien que ces six monumeus, dans les Ecrivains modernes, a été inventé par les Carmes.

On ne peut révoquer en doute que leur Eglise du Mont Carmel n'ait été dédiée en l'honneur de la Vierge. Et la feste qu'ils font le 16. Juillet, n'est autre chose que la Dédicace de cette Eglise.

Quand St Louis fit venir de ces Ermites à Paris, ils avoient leur chappe barrée en fasce, de blanc & de tanné: d'où on les appela *les Barrez.* Voyez cy-dessus au mot *barrez.*

Il me reste à remarquer à l'égard du Mont Carmel, qu'il y a deux montagnes de ce nom dans la Palestine: celle, dont nous avons parlé; qui est dans la Galilée près d'Acre ville dite autrefois *Ptolémaïde*; & une autre, qui est dans la Judée: d'où étoit Abigaïl femme de David: laquelle, pour cela, au premier des Paralipomènes, chap. 3. est nommée en termes formels, *Abigail la Carmelite.*

Nos Anciens disoient *Carmes Deschaux.* On dit présentement *Carmes Deschaussez.* Voyez

Digitized by Google

mes Observations de Langue Françoise 1. 177.

CARNAVAL. De l'Italien *carnovale*. Le Politi dans son Dictionnaire dérive *Carnovale* de *carne*, & de *vale*. Voicy ses termes : *Quasi* carne vale. *O perche prevaglia , e se ne mangi assai : o per il bando che da quel giorno in iu si da alla carne , proibita dalla quaresima : come* vale, *alla Latina.* Les Espagnols disent *carneſtoliendas :* Ce qui favorise l'étymologie du Politi. Cependant Mr Ferrari l'improuve extrémement. Voicy ses paroles : *Vulgus inepium , quaſi* caro vale : *quod eſuriales ferias quibus eſus carnis interdictus, antecedat. Ergo* carnalia : *ſcilicet feſta: ut* Saturnalia, Liberalia, *& , quod magis quadrat,* Bacchanalia. *Florentini* , carnaſciale : *quo ganea & largina triumphat.* Cette étymologie ne me déplaist pas. Mais il en faut faire l'eſchelle en cette maniere : *Caro, carnis, carnivus, carnivalis ,* CARNOVALE , CARNOVAL. Mais celle de Politi n'eſt pas ſi inepte que dit Mr Ferrari : & Mr du Cange la ſoutient affirmativement contre Mr Ferrari. Voicy ſes termes : *Quidam Scriptores Itali* Carnevale *dictum quaſi* carne , *ſeu* caro, vale : *ſed id etymon non probat Oſtavius Ferrarius. Ego ſanè ſic dies iſtos, ſeu potius diem Martis, qui Quadrageſimam antecedit , appellaſſe ueſtros exiſtimo,* Carn-a-val, *quod ſonat,* caro *abſcedit, ſeu tempus carnes comedendi. Charta an.* 1195. *apud Ughellum tom.* 7. *pag.* 1321. Et in Nativitate Domini , duas ſpallas porcorum, & ſex pizzas, & in carnelevamine, unam gallinam, & tres pizzas , *&c. Occurrit ſemel ac iterum. Romualdus Salernitanus in Chronico MS. ſub finem :* Comes autem Rogerius juxta mandatum regium, uſque in carnis levamen. Panormi nuncios Imperatoris expectavit, *&c.* ¶ Il ſemble que Rabelais ait viſé à cette étymologie , aiant écrit *Carneval.* C'eſt au chap. 14. du liv. 4.

CARNAVALET. Nom de famille illuſtre de Bretagne. Par corruption , aulieu de *Kernevenay.* Voyez Mr l'Abbé le Laboureur dans ſes Additions aux Memoires de Caſtelnau , page 88. tom. 2.

CARNE d'une pierre, d'une table , &c. *Lapidis , menſæ,* &c. *pars acuta , ſeu angulus. De quaternus.* Voyez *carneau.*

CARNÉAU. Lat. *pinna muri.* Mr du Cange au mot *quarnellus : Gallis* CARNEAU , *à* carne , *vel* quarne , *quod* tem quadratam *ſonat: fruſtra enim à Saxonico etymon accerſit Spelmannus. Willelmus Brito , lib.* 7. *Philippidos,* pag. 180.

—— *Ubicumque patent quarnelli , ſive feneſtræ,* &c.

Mr de Caſeneuve eſt du meſme avis. Selon moy, *carneau* a été dit, par metathèſe , pour *creneau.* Voyez *creneau.*

CARNES. Termes du Jeu de Trictrac: *quando in teſſera ſaltu bis quatuor contingunt.* De *quaterni.* Quelques-uns diſent *carnes* , par corruption pour *carnes.*

CAROGNE. Voyez *charogne.*

CAROLLES. Vieux mot , qui ſignifie *danſe.* Ronſard.

Divines ſœurs, qui ſur les rives molles
De Caſtalie, & ſur le Mont natal,
Et ſur le bord du chevalin cryſtal,
M'avez d'enfance inſtruit en vos eſcholes,
Si tout ravi des ſons de vos carolles, &c.

Muret ſur cet endroit le dérive de χάρις.

CAROLUS : ancienne monnoie , de petite valeur. St Gelais , dans une de ſes épigrammes :

Bertelot donne à déjeuner
A ſix, pour moins que Charelus.
Et Paquelot donne à diſner
A ſix , pour moins qu'un carolus.
Après ces repas diſſolus,
Chacun s'en va gay & ſalot.
Qui me perdra chez Charelus ,
Ne me cherche chez Paquelot.

Rabelais 3. 7. *Je l'ay mis dans ma gibeſſière , en en une verge d'or , accompagné de beaux & joyeux carolus.* Du Roy Charles VIII. qui le premier la fit battre. Nicot : CAROLUS : *Eſt un mot pur Latin, mais prononcé aigu par accent Françoys : & ſignifie* Karles. *Il ſe prend pour une eſpéce de monnoye blanche , Françoiſe , valant dix deniers , en laquelle au commancement fut coingnée la lettre K, premiere dudit mot , (qui eſt autant que* Charles) *nom du Roy qui la mit en avant. Nicolle Gilles, en la Vie de Charles VIII.* Et s'en alla ledit Roy Charles viſiter ſon païs de Picardie , où il fut honorablement receu , & fit faire monnoye d'argent nouvelle , de dix deniers la piéce, qu'on appelle *Karolus.* Le premier coin de laquelle fut la Croix couronnée en ſes quatre branches, avec une fleur de lys, & ce Letrier, pro pomœrio (s'il le faut ainſi dire) d'icelle monnoye ,SIT NOMEN DOMINE BENEDICTUM. Et en la pile, ladite lettre K, couronnée & coſtoyée de deux fleurs de lys, avec ce Letrier , KAROLUS FRANCORUM REX. Es regnes ſucceſſifs de Louys XII. & François I. demeurant ledit nom de *Carolus* , comme fait encore, à ladite eſpéce de monnoye , & leſdits Letriers d'icelle , la croix en a eſté altérée au coing dudit Roy Louys: en ce que la premiere lettre de ſon nom a occupé les anglets , droit à haut , & bas à feneſtre d'icelle croix : & en la pile , aulieu deſdites deux fleurs de lys, ont ſuccédé deux lettres. Et au coin dudit Roy François, la croix en a eſté altérée, en ce qu'elle a eſté recroiſetée, & ſans couronne : qui ſont toutes meſprinſes , ou pluſtoſt ignorances , & trop hardies licences des Maiſtres des Monnoyes, auſquels n'eſt licite varier le coing premiérement impoſé par le Prince ſouverain à la nouvelle monnoye , dependant de la ſeule authorité du Prince. En cas de trop moindre importance, n'eſt-il permis à aucun faire mutation de nom, ſans Lettres de ſon Souverain. Auquel cas en ay veu prendre Lettres en la Chancellerie de France, nonobſtant le reſcript des Empereurs Dioclétian & Maximian. Mr le Blanc dans ſon Traité des Monnoyes, pag. 313. *Ouure les Blancs au Soleil & à la Couronne, Charles VIII. fit encore fabriquer des grands Blancs au K couronné, qui étoit la premiere lettre du nom du Roy. Acauſe de cela, cette eſpéce fut nommée* Karolus. *Elle avoit cours pour dix deniers tournois. Quoyque cette Monnoye ne paſſât pas le régne de Charles VIII. & que Louis XII. la décriât , elle ſe convertit, ſi on peut parler ainſi , en Monnoye de compte , dont on ſe ſert encore*

Digitized by Google

encore aujourd'huy parmy le peuple. Car quoyque nous n'ayons point d'espèce qui vaille dix deniers, on se sert encore du terme de Karolus *pour marquer cette somme.*

CAROTE. Sorte de simple. De l'Italien *carota*, qui a été fait de *crocota*, fait de κρόκη, κροκωτὶς, *crocotus, crocota, carocota*, CAROTA. Et cette plante a été ainsi appelée acause de la couleur jaune de sa racine. *Carota crocea*; *Carota, radice flava*; *Carota buxei coloris*. C'est ainsi que la nomment les Botanistes. Voyez *carota* dans mes Origines de la Langue Italienne.

CARPE. Sorte de poisson. Les Grecs appellent ce poisson κυπρῖνος. Et c'est de ce mot Grec que vient le François *carpe*. *Cuprinus, cuprini, cuprus, cupra, curpa, carpa*, CARPE. *Carpa* se trouve dans Cassiodore livre XII. épitre 4. *In principali convivio hoc profectò decet exquiri, quod visum debeat admirari. Destinet carpam Danubius; à Rheno veniat anchorago exornis.* Du mesme mot Grec, on a fait aussi *carpio*: d'où l'Italien *carpione*: qui est un poisson différant de la carpe, selon Rondelet: lequel poisson ne se trouve que dans le Lac de Garde. Vossius se trompe, ne mettant point de différance entre ces deux poissons. C'est dans son *de Vitiis Sermonis*. Despautere semble estre du mesme avis. CARPA, *doctius* CARPIO *dicitur*. C'est dans son *de Arte Epistolica*. Rondelet dit que l'Italien *carpione* a été fait de *caro pione*, & que ce poisson fut premiérement appelé *pione*: qui est une étymologie ridicule. Celle d'*a carpendo auro*, n'est pas plus raisonnable. Voyez mes Origines Italiennes au mot *carpione*. Les Italiens appellent une carpe *reina*. Et ils ont fait aussi ce mot de κυπρῖνος. Κυπρῖνος, κυπρινὶς; ce mot se trouve dans Athénée: *cyprianus, rianus, riana, raina*, par métathèse, (qui est, selon Rondelet, comme on dit ce mot à Venise) REINA: & comme *reina* & *regina* est la mesme chose, le peuple a depuis dit *regina* aulieu de *reina*. De *carpus*, on a fait aussi *carpanus*: d'où *carpanardus*: & de *carpanardus*, *panardus*, *penardus*: d'où le François PENARD. C'est ainsi que nous appelons en Anjou sur les bords de la Sarte, une carpe, d'une grandeur considérable. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *reina*. Les Polonois appellent aussi *Karp* une carpe, & les Allemans, *Karpe*. ¶ A Lyon, on appelle *Carpot*, une espèce de grosse carpe.

CARPOT. On appelle ainsi en Bourbonnois un droit qu'on leve sur le vin. Par corruption, pour *quarpot*, dit Loyseau livre 1. de la Distinction des rentes. ¶ Voyez Ragueau dans son Indice pag. 134.

CARQUOIS. Lat. *pharetra*. Les Grecs modernes disent κάρκος & κάρκορ. Voyez Mr Rigault, Mr du Cange, & Meursius, dans leurs Glossaires. Lipse dans sa lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres, *ad Belgas*, prétant que ce mot Grec moderne a été fait de l'ancien Allemand *koëcher*, mot de la mesme signification. Les Italiens disent *carcasso*, que Mr Ferrari dérive d'*arca*. Voyez *carcasse*. Les Espagnols disent *carcax*. Ce qui me fait souvenir de remarquer que nos Anciens disoient *calquas*. Fauchet page 522. s'est servi de ce mot.

CARREAU: pour *du pavé*. De sa figure quarrée. Nicolas Berger dans son Histoire des Grands Chemins liv. 2. chap. 20. *Le nom de* tessera *est tiré par la mesme déduction de la Langue Grecque' que nostre* quarreau *François de la Latine: d'autant que l'un & l'autre sont originaires du nombre de* quatre, *acause des quatre costez & quatre coins qui leur servent de figure*. Tesserum, *dit Turnèbe*, à verbo Græco τίσσαρες dictum esse puto. *Ce qui est confirmé par Isidore*. Tesseliæ sunt è quibus domicilia sternuntur: à *tesseris* nominata; id est, à *quadratis lapillis*, per diminutionem. *Ainsi voyant-nous que le* tessera *des Latins vient du* τίσσαρες *des Grecs, qui signifie* quatre, *& le* quarreau *des François, du* quadratum *des Latins, qui signifie* quarre.

CARREAU *d'arbalestre*. De *quadrellum*; dont les Italiens ont aussi fait *quadrello* dans la mesme signification. Rigordus dans les Gestes de Philippe Auguste, parlant du siége du Château de la Roche-au-Moine en Anjou: *Fecit itaque quemdam funiculum subtilem & fortem, tanta longitudinis, ut posset attingere ad eum quem prædiximus; alligavitque caput funiculi quadrello pennato, altero capite adhærente clavo cuidam juxta illum. Emisit ergo quadrellum de arcubalista*, &c. *Quadrellum* a été dit acause des quatre pointes qu'avoient ces traits.

CARREFOUR. De *quadrifurcum*. De *furcum*, fait par métaplasme de *furca*, on a fait *fourc*, pour signifier une chose qui se fourche. Nicot: FOURC, *c'est une chose qui fait un angle aigu. Ainsi dit-on*, le fourc d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des rues: *dont vient ce mot* quarrefour, *par corruption, au lieu de* quarré & four. Le P. Labbe dans la 2. part. de ses Etymologies Françoises le dérive de *quadrifurium*, ou de *quadriburgium*. Mr Huet le dérive de *quadratum forum*.

CARRIE'RE: pour *voye*, *chemin*. De *carrera*: dont les Espagnols usent en la mesme signification: & qui a été fait de *carra*: comme qui diroit, *le chemin des chars, des carrosses, des charretiers*. En basse-Normandie, & dans plusieurs autres Provinces on dit *une charriere*, pour dire *un lieu par où passent les charrettes*.

CARRIE'RE. Lieu d'où l'on tire de la pierre: Lat. *lapidicina*, ou *lapicidina*. De *quadraria*, ou *quadrataria*: acause que les pierres qu'on en tire, sont ordinairement quarrées: *à quadris, vel quadratis lapidibus*. Suger dans son Traité de la Consécration de l'Eglise de St Denis: *Nova quadraria Deo dante occurrit*, &c. *Locus quadrariæ admirabilis, vallem profundam, non naturâ, sed industriâ cavam, molarium caseribus sui qualtum ab antiquo offerebat*. Les Espagnols disent *canteria*.

CARRILLONNER. De *quadrillonare*, fait de *quadrilla*, mot Espagnol qui signifie *un petit escadron*, & qui est un diminutif de *quadra*: acause que les carrillons se fesoient autrefois avec quatre cloches. J'ay appris du P. Jacob, Carme, qu'à Châlons sur Saone on dit *treseler*, pour *carrillonner*. Ce qui confirme

l'étymologie dont je viens de parler. Car *treseler* a été fait de *treſellare*, fait de *tres*. *Tres, treſellum* TRESEAU : *treſellare*, TRESELER. Nous appelons en Anjou, *treſeau*, trois hommes qui battent des gerbes. En Baſſe-Normandie, on dit *galeter*, pour dire *carrillonner*. ¶ Voiture a dit,

Le jour que naſquit Chaſtillon,
On ſonna double carrillon,
Par tous les clochers de Cybére.

Je remarqueray icy par occaſion qu'on ne dit point *ſonner double carrillon* ; mais, *ſonner à double carrillon*.

CARRON. CARRONNE'. *Carron*, eſt un Vieux mot François, qui ſignifie ce que nous appelons préſantement *carreau de brique: & carronné*, ſignifie *carrelé*. Monconis dans ſes Voyages partie 3. pag. 18. dans la deſcription de Seville : *L'Alcaçal, qui eſt comme un Chaſteau ou vieux Palais, eſt une piéce incomparable. Il y a des fontaines de toutes façons. Les allées ſont carronnées. Les paliſſades ſont toutes d'orangers.* C'eſt auſſi comme on parle encore préſantement parmi le petit peuple de Lyon & des Villes circonvoiſines.

CARROSSE. De *carruca* : ou *carrucha*: c'eſt ainſi que ce mot ſe trouve écrit dans les Pandectes de Florence. *Carruca* ſe trouve dans Lampridius dans la Vie d'Alexandre. *Carruca & vehicula.* καρύκιον ſe trouve auſſi dans les Gloſes Anciennes: & καρύκιον, dans Heſychius : *plaſtrum*, καρύκιον. Et *carruca*, a été fait de *carrus*. *Carrus, carrucus, carruca, carruchia*, CARROSSE : au genre féminin : duquel genre ce mot étoit autrefois. Dans le Catholicon pag. 282. *On murmura auſſi, que les carroſſes ſeroient cenſurées.* Et il eſt encore de ce genre parmy les Gaſcons. *Un bruit de la carroſſe importunant le Louvre*, dit Théophyle. Et de *carrochium*, nous avons fait *carroſſe*, au maſculin. Le P. Meneſtrier dans ſon livre de l'Art du Blaſon, pag. 96. a improuvé cette étymologie ; en ces termes : *Le carroſſe, qui eſt ſi familier aux Dames, a une origine de cette nature, qu'il eſt bon de rapporter icy. Car quelque ſain qu'ait pris Mr Ménage de recueillir les Origines de notre Langue : il en eſt beaucoup échappé à ſa connoiſſance : témoin la pluſpart de celles du Blaſon, que je donneray ailleurs. J'apprens de l'Hiſtoire de Milan, que le mot de* carroſſe *eſt Italien d'origine, & qu'il vient de* carro rozzo ; chat rouge : *à cauſe que les Florentins avoient coutume d'en faire tirer un de cette couleur, ſur lequel ils mettoient la croix quand ils alloient en guerre : & le peuple lui donna ce nom* carro rozzo, *pour ſa couleur.* Currus, ſeu rhedæ, quibus modò Nobiles, Principes, Reges vehuntur, vulgò *carroſſes* vocitantur, à Florentinorum, ut Hiſtorici aſſerunt, *carro*, dicto vocabulo: forte & invento : hos enim in aciem procedentes olim currus rubeus, albam cruceam præferens, ſolebat præcedere : qui *carro rozzo*, ſeu *currus rubeus*, ſeu *purpureus*, dicebatur. *Pentere auſſi vient il de* carruca, *comme l'a remarqué Mr Ménage.* ¶ Il eſt indubitable qu'il en vient. Voyez mes Origines Italiennes au mot *carrozza*.

CARROUGE. Nicot : CARROUGE. *L'arbre, ou le fruit du carrouge.* Siliqua : *aliis*, carroubier. Mr le Moine dans ſes Prolégoménes ſur le Recueuil de ſes Traités Eccléſiaſtiques : *Non a voce χαρύβιον quod ſolliculum notat, ut vult vir doctiſſ., ſed à voce Arabica, Syriaca, Chaldaïca* נרון. *Sic vocem nacti rem reddiderunt Syri & Arabi Interpretes.* Mr Bochart liv. 2. chap. 56. pag. 708. de la 1. partie de ſon Hiérozoïcon, avoit fait la meſme remarque. *Plinio* Siliqua & ceratunia, *Syris & Hebræis* charnib, *Arabibus quoque & charnub* : *quomodo etiam* ſiliquam & fructum *vocant. Unde* χάρυβα *Græcis recentioribus*; algarroba, *Hiſpanis*; caroba, *Italis*; carrouge, *Gallis*. ¶ *Carrouge* a été formé de *carrubium*, en cette maniére : *Carrubium, carrubium*, CARROUGE.

CARROUSEL. De l'Italien *carroſello*.

CARROUSSE : comme quand on dit, *Faire carrouſſe*; pour dire, *faire débauche à boire*. De l'Alleman *garauſ*, qui ſignifie *tout vuide* : on ſous-entent, *le verre*. De *garauſ*, on a fait premiérement *carrous*. Rabelais au Prologue du livre 3. *Je ne ſuis pas de ces importuns liſerelfres, qui par force, par outrage & violence, contraignent les gentils compagnons trinquer, boire carrous, & allez, qui pis eſt.* Et de *carrous*, on a fait enſuite *carrouſſe*.

CARROY. Mot de Touraine, qui ſignifie *carrefour*.

CARTEL. *De défi. Charta, chartella, chartellum.*

CARTON. De *chartone*, ablatif de *charto, chartonis*, augmentatif de *charta*.

CARTOUCHE. De *chartuccia*, augmentatif de *charta*. C'eſt une groſſe carte, dont on ſe ſert pour charger le canon.

CASAL. Les Languedociens appellent ainſi une maiſon ruinée, qui n'a point de toit. Du Latin, *caſale*.

CASANIER. De *caſa. Caſa, caſana, caſanarius*, CASANIER. *Caſarius* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, interprété *casnicle*.

CASAQUE. Les Flamans diſent *caſaque*, que Lipſe dans la Lettre 44. de la 3e Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*, dérive du Grec καῦα. *Apud Ægyptios, eadem vox occidit, verba ſunt Agatharchidæ, ὁ δὲ καυσοδύτης κάυσι. Id eſt*, veſtes quaſdam coactiles, vocant *caſas. Acne in ultima, habet* caſack ; *difficili aliàs originatione.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 1. chap. 3. D'autres dérivent *caſaque* de *caracalla* : qui eſt un mot Gaulois. Aurelius Victor, en la Vie d'Antoninus Caracalla : *Cum è Gallia veſtem plurimam devexiſſet, talareſque caracallas, congeſſeque plebem ad ſe ſalutandum indutam talibus introire, de nomine hujuſce veſtis* Caracalla *cognominatus eſt.* Voyez Scaliger ſur Euſebe pag. 218. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 165. & Iſaac Pontanus dans ſon petit Gloſſaire Celtique, au mot *caracalla*. Mr Guyet croit que *caſaque* a été dit par corruption, pour *coſaque*, & que cet habillement a été ainſi appelé des Coſaques ; comme *hongreline*, des Hongrois : ce qui me paroiſt aſſez vray-ſemblable. Le P. Labbe deſaprouve cette étymologie ; diſant

Digitized by Google

sant que le mot *casaque* vient de *sagum*, ou de *casa*.

CASCADE. De l'Italien *cascata*. *Cado, casum : casus, casicus, casica, casicare, casticare, casticatum ; casicata*, CASCADE.

CASCAVEAUX. On appelle ainsi en Provance & en Gascogne, ces petites sonnettes de bois dont se servent ceux qui dansent ; appelées dans le bas Languedoc *castavelles*, & à Paris, *castagnettes*. Voyez cy-dessous *castagnettes*. De l'Espagnol *cascabeles*, qui signifie la mesme chose, & qui vient du Latin *scabilli*. Scaliger sur le Copa : *Neque aliud innellexit Arnobius per* scabillorum crepitus. *Quam vocem hodie Hispani & Aquitani retinent pro similibus crepitaculis. Dicunt enim paulò depravatiore inflexu*, cascabillos. *Apud Lutatium in Thebaïda Statii lib.* VII. *ad illum locum*,

—— Et ad insperata rotari
Buxa :

BUXA, *inquit*, tibia vel scabellum, quod in sacris Tibicines pede sonare consueverunt. *Extat quoque apud Suetonium, sed vulgò non intelligitur.* Ce mot se trouve aussi dans l'Oraison de Cicéron pour Cœlius. *Deinde scabilla concrepant, aulæum tollitur.* Et dans St Augustin, liv. 4. de la Musique : *Quare exte, utrum possint copulari sibi pedes, quos copulari oportet, perpetuum quemdam numerum crebræ, ubi nullus finis certus apparet : veluti, cum Symphoniaci scabella & cymbala pedibus feriantur, certis quidem numeris, & his qui sibi cum aurium voluptate jungunntur, sed tamen tenore perpetuo : ita ut si tibias non audias, nullo modo ibi notare possis quousque procurrat connexio pedum, & unde rursus ad caput redeatur.* Le lieu de Suétone est dans la Vie de Caligula. *Repente magno tibiarum & scabellorum crepitu, cum palla tunicaque salari prosiluit.* Sur lequel lieu Isaac Casaubon a fait cette Note : *Saltatores & Saltatrices, cum in scena pulpito saltabant, præter illum pedum, varia instrumenta sono edendo apta adhibebant. Ferè enim jungebantur ut Lucianus ait ὀρχήσεως indicat, κρόμαλα, τυμπανισματα, & παίσια αὐλητῶν. Inter alia organa ejus generis, & scabelli fuerunt. Eam vocem non magis Latinam puto esse quam* barbitus ; sambuca ; nabla ; *& alia pleraque omnia instrumentorum musicorum nomina : qua simul cum usu rerum quas significant, in civitatem Romanam sunt admissa. Assentior autem doctissimo amicissimoque Scaligero, qui* scabellos, *sive* scabella, *esse putat apud Suetonium & Arnobium, quos Hispani & Aquitani* cascabellos *dicunt : quam dictionem Rabbi Jona usurpat in explicatione vocis* חבח *hhach.* Rabbi Jona a écrit קשקבל *kaschak-bil*, & non pas *hhach*. ¶ Voyez le mesme Casaubon sur Athénée, livre V. chapitre 4. Il est à remarquer, au sujet du mot de *cascabeles*, qu'il se trouve aux Indes une espéce de serpent, que les Espagnols appellent de ce mot, acause de certaines petites peaux qu'ils ont aux oreilles, qui font un bruit, quand ils se remuent, semblable à celui des cascaveaux. Mr de Marigny m'a dit avoir vu en Dannemark, à Coppenhague, dans le cabinet de Mr Sperlin Médecin du Roy de Dannemark, un de ces serpens, long de trois à quatre pieds. Il est encore à remarquer, apropos de ces cascaveaux, qu'au sujet de quelques impositions qu'on vouloit établir dans la Provance il y a près de 40. ans, il s'émut une sédition à Aix, qu'on appela les *Cascaveaux* parceque tous ceux qui en étoient, portoient des cascaveaux. ¶ Dans le Languedoc, on appelle *cascabels* ces petites sonnettes rondes qu'on met au cou des animaux : & ces sonnettes s'appellent en France *des grelots*.

CASE. Terme du Jeu de trictrac. De *capsa*, ou *cassa*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 465. κάσσαι, *vel* κάσσι, *vel* κάσσια, *sunt loculamenta calculorum in tabula* : & ce qui suit, que je vous conseille de voir.

CASEMATE. De l'Espagnol *casamata*, ou de l'Italien *casamatta*. Le P. Labbe dans ses Etymologies Françoises : *Guy Coquille fait venir* casemates *de* χάσματα : *& moy de l'Italien* casa a matti : *ou de* cassatura, *en la Chronique d'Auxerre, sous l'an* 1202. C'est dans la 1. partie, au mot *cabane*. ¶ Covatruvias, au mot *casamata*, dit que *casamata*, a été fait de *casa*, qui signifie *maison*, & de *mata*, qui signifie *basse*.

CASERNES. Ce sont de petites chambres, qu'on fait ordinairement entre le rempart & les maisons d'une ville de guerre, pour loger les soldats, à la décharge & au soulagement des Bourgeois. ¶ *Casa, casarius, casarinus, casarina, casarna*, CASERNE.

CASQUE. Mr de Caseneuve : *Il est croyable qu'il vient de* κυσσὸς, *qui signifie s'entr'ouvrir, ou bien regarder avec la bouche beante : car le casque s'entr'ouvre quand on hausse la visiere : & quand un homme armé veut voir clairement, il regarde à travers de l'ouverture de la visiere : qui est en quelque façon regarder avec la bouche de la visiere beante.* Mr de Caseneuve n'a pas icy bien rencontré. *Casque* a été fait de *cassis*. *Cassis, cassicus, cascus*, CASQUE.

CASSANDRE. Sorte de danse du tans de Ronsard : ainsi appelée de Cassandre, Maitresse de Ronsard, fille d'un Bourgeois de Blois. Cette danse fut composée sur l'air de cette chanson ;

Je suis Cassandre,
Qui est descendue des cieux,
Pour vous apprendre
A vous autres Messieurs, &c.

Cette danse fut renouvelée il y a environ 40. ans.

CASSE : pour *léchefrite*, ou *lichefrite*. De *rapsa*. Ce mot est fort usité en cette signification dans l'Anjou, dans la Normandie, dans le Maine, & dans le Beauvoisis. Le mot de *casse* à Lyon se dit pour *une poile*.

CASSE. Médicament purgatif. De *cacia*, qu'on a dit pour *acacia*. Mr de Saumaise sur Solin, page 539. *Acacia usus & ratio hodie prorsus ignoratur : qui succus erat Ægyptia spina candida. Cassia olim nesciebatur, qui succus est siliqua, è nigra spina Ægyptia. Nomen ipsum quo hodie cassiam appellamus, satis indicio est id verum esse quod diximus.* Cassiam *infimæ ætas dixit, quam* acaciam *vetus dicebat, more tralatitio posteriores Latinitatis, C in S vertendo : quod & idiotismus noster in multis retinuit. Sic ex Latino* placere, *fecimus* PLAISIR ; *ex* tacemo, RAISIN.

Digitized by Google

Saccire *dicebant veteres τὸ καπνίζειν, nos,* SAISIR. *Infima etiam Latinitas* safire, *ut ex Marculfi Formulis constat. Ita* Sarracenos *vocamus* SARRASINOS. *In aliis sexcentis hoc itase habere comperies.* Acacia *igitur Veterum* , casia *nostra est. Certè ex illo nomine nomen ipsud effictum est : nec enim tam stupidi fumus , ut dicamus* acaciam *Veterum , esse* casiam *nostram , aut eadem potestate utramque conferri.*

CASSER. De *cassare* , qui se trouve dans Ives de Chartres , épitre 48. 59. 62. 87. & 209. Et dans les Gloses Anciennes : *καθαιρεῖ , cassa. καθῃρῆ , quassa. Cassare* a été dit , pour *quassare*, qui se trouve en cette mesme signification. Lucrèce liv. 3.

Nunc igitur quondam quassatis undique vasis ,
Diffluere humorem.

Virgile :

Quassataque rates, & non tractabile calum.

Juvénal :

Quassum calycem, &c.

Quassa olla se trouve aussi dans Plaute , pour *fragilia olla* : Les Gloses : *καθαρὰ, quassatus, fragilis. καθῃρῆ , quassa.* Voyez Mr de Saumaise sur le Droit Attique , pag. 299. Par une étrange rencontre , l'Arabe *cassara* signifie *casser* , & *ichetara* , *acheter*. De *quassare*, on a fait le composé *conquassare* , d'où nous avons fait *concasser*. S. Augustin sur le Pseaume 45. *Aliud est* conquassari, *aliud* conteri. Conquassari *minus est quam* conteri.

CASSERON. Nicot : CASSERON, Loligo parva ; *poisson ; comme une petite Seiche ; fréquent à la Rochelle, & en Poitou.*

CASSETTE. De *capsetta* , diminutif de *capsa*. Voyez *caisse*.

CASSINE. Mot Provençal , qui signifie *une petite maison de campagne*. De l'Italien *casina* , fait de *casa*. Rabelais 4. 13. s'est servi de ce mot.

CASSOLETTE. De l'Italien *cassoletta* , diminutif de *cassola* , diminutif de *cassa* , fait de *capsa*.

CASSONNADE. Voyez *castonnade*.

CASTAGNETTES. Petites machines de bois qu'on attache avec des rubans aux pouces pour marquer la cadence en dansant. De l'Espagnol *castañetas*. Les Espagnols ont ainsi appelé les castagnettes, de la ressemblance qu'elles ont avec des châtaignes.

CASTAGNEUX. Sorte d'oiseau de riviere, appelé autrement *petit plongeon*, & *Zoucet*. Belon dans son Ornithologie , au chap. du Zoucet : *Sa grosseur est d'une petite Sarcelle ; de la couleur d'une chastaignette : dont il semble que la cause pourquoy on l'a nommé* castaigneux , *est venue de là.*

CASTELOGNE. Couverture de lit. Par corruption , pour *Catelogne* : car ces sortes de couvertures de lit nous sont venues de Catalogne : & c'est sans doute pour cette raison qu'on appelle à Lyon ces sortes de couvertures *catalognes*.

CASTINE. Coquille, dans son Histoire du Nivernois , page 502. de la derniere édition: *Cette contrée est commode aux forges, tant acause des petites rivieres dont elle abonde , qu'à cause des bois & des minieres. Les fourneaux y sont pour fondre la mine de fer avec l'aide d'une matiere appelée* castine ; *qui est une terre pierre. Les pièces de fer fondu, qui se tirent des fourneaux, sont appelées* guises, &c.

CASTONNADE. Par corruption , pour *cassonade*. C'est ainsi qu'on a appelé originairement cette sorte de sucre : de *cassonada*, mot Portugais, fait de *casson*, qui signifie *caisson*, & qui est un augmentatif de *capsa*. *Capsa cassa:* d'où le François CAISSE : *capsum* , *cassum*, *casso cassonis*, *cassone* , CASSON. Et on a appelé ce sucre de la sorte , parcequ'on le met dans des caissons.

Mr Richelet dit que l'usage déclaré est pour *cassonade*. J'ay dit dans mes Observations sur la Langue Françoise , que le plus grand usage étoit pour *castonnade* : mais que je ne blamois pas ceux qui disoient *cassonade* : Et je persévere en cette opinion. L'usage est partagé à Paris entre *castonnade*, & *cassonade* : Mais il y est partagé de sorte que le plus grand nombre est de ceux qui disent *castonnade*. Et c'est comme on parle à Rouen, à Tours, & à la Rochelle, où il y a un grand débit de cette sorte de sucre. Et c'est aussi comme on parle dans la pluspart des Provinces. Le Pere Pomey a dit *cassonade*.

CATACOMBES. Voyez *combe*.

CATARACTES. Maladie d'yeux : *oculorum suffusio*. De *cataracta. ἀπὸ τῆ καταῤῥήγνυμι*, cestadire , *defluere, ruere*.

CATARACTES *du Nil*. Du Latin *cataractes*, fait du Grec *καταῤῥήκτης*, formé de *καταῤῥήγνυμι* , qui signifie *tomber avec impétuosité*. Pline v. 9. *Vellus aquis properantibus* ; il parle du Nil ; *ad locum Æthiopum , qui* Catadupi *vocantur, novissimo cataractæ, inter occurrantes scopulos non fluere immenso fragore creditur sed ruere.*

CATERRE. Par corruption, pour *catarre*. Il y a déja long tans qu'on prononce *caterre*. Henri Etienne dans ses Hyponnêses , page 10. *At verò Aulicinæ persuadere quidem sibi possunt* , *rectè dici* Catarrhe : *ideòque* Caterrhe *pronuntiant. Præsertim verò Aulica mulieres , & quæ earum sunt affectæ , aliaque extra aulam multa , quæ aliquid confragosum habeamus fermonem, sua nobilitati convenire non existimant ; quum literæ Α σπαστικὸν valde oderint , multis in locis illam in* E *mutant : adeò ut aliquando earum quibuſdam persuadere non potuerim , dicendum esse, sequendo Græcam originem* , Catarrhe , & Catapla*sme* , *non autem* Caterrhe & Catapla*sme*.

CATEUX. Bouteiller: *Aucuns Sages mettent difference entre meubles & cateux. Si sachez que* cateux *sont meubles & immeubles. Si comme vrais meubles sont qui transporter se peuvent , & ensuivir le corps: immeubles, sont choses qui ne peuvent ensuivir le corps, ny estre transportées.* Cateux *donc comprend les deux : assavoir meubles , & immeubles , & tout ce qui n'est point en héritage.* Loiseau livre 3. des Offices, chapitre 4. Cateux *sont entre autres , les bleds & fruits pendans par les racines, que les Latins appellent* segetes , *& les Jurisconsultes* , fructus pendentes. *Nos Coustumes*, desblées , emblures , & ableds, *selon la divers langage des provinces. Les Coustumes de Beauquesne*,

Beauquesne, d'Arrois, & autres, disent que Bleds verds jusques à la Mymay, sont réputez héritages, depuis, sont réputez cateux; & le pied coupé, meubles. &c. Vray est que les cateux comprennent aussi, comme disent ces Coustumes, plusieurs besongnes rusliques qui peuvent estre transportées commodément hors de l'héritage: comme les huis, les fenestres, les granges & estables toutes de bois, & autres choses semblables: qui semble estre à peu prés ce que les Romains appelloient ruta cæsa: *Et disent ces Coustumes, que ces cateux sont partagez comme meubles.* Du Moulin en l'Apostille de la Coustume d'Artois, *dit que cateux* sunt immobilia caduca: *rencontrant plus apropos à la signification qu'a l'étymologie. J'estime de ma part, que les cateux de Picardie sont à peu prés ce qu'un pays de Beausse nous appellons* CHASTELS: *Car c'est chose notoire, que le Dialecte Picard change volontiers* CH *en* C. &c. L'opinion de Loiseau me semble tres véritable. CATEUX a été fait de *catalla*, qui l'a été de *capitalia*. Voyez Spelman aux mots *capitale & catalla*, & Ragueau en son Indice au mot *cateux*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 200. & 203. & Mr du Cange dans son Glossaire, & Mr de Launay dans ses Institutions Coutumieres de Loisel, page 176. Les Anglois appellent *Chattels real*, bona realia, & *Chattels personal*, bona personalia.

CATHOLICON. Electuaire: ainsi appelé, parcequ'il est bon pour toute sorte de maladie.

CATILLER. Monstrelet: *Envoya devant, pour regarder le maimien des Ennemis, & pour les catiller.* De *capitllare*, diminutif de *capere*, qui signifie *videre*. Isidore XII. 2. Musio *appellatus*, (il parle du chat,) *quòd muribus insessus sit. Hunc vulgus* captum, à captura *vocant: nam tantò acutè cernit, ut fulgore luminis nolli is tenebrosa superet; unde & à Græcis venit* catus; *id est*, ingeniosus: *ἀπὸ τῦ κατὰ.* Les Glosses Arabico-Latines: Mussium, catum; *ab eo quòd* catat, *id est*, videt. ¶ *Captare, cattare, catillare,* CATILLER.

CATIMINI. On dit, *faire quelque chose en catimini*, pour dire, *en cachette, en particulier.* Mr Nublé dérivoit ce mot de *κατακρύπτω*, qui sont les purgations auxquelles les femmes sont sujettes tous les mois: dont elles se cachent fort scrupuleusement: Et, ce qui pourroit favoriser l'opinion de Mr Nublé; *catimini* dans les Curiosités Françoises d'Oudin, est interprété par *fleurs de la femme.* Néanmoins, je ne doute point que *mini* dans *catimini*, ne soit une production, comme en *grippemini*, & en *brouillamini.* Mais je ne say pas d'où peut venir ce mot. N'auroit il point été dit par contraction aulieu de *cachetitimini?* Cette conjecture ne me déplaist pas.

CAVALCADOUR. C'est celui qui chez le Roy, & dans les Maisons Royalles, commande l'Ecurie des Chevaux de la personne. De l'Espagnol, *Cavalgador.*

CAVALERISSE. Le Sr Guillet dans son Art de monter à cheval. *C'est un vieux mot tiré de l'Italien, & maintenant hors d'usage, pour signifier une personne savante en l'art de dresser & gouverner les chevaux. Il fut inventé par M. de la Broue, qui le trouvoit d'autant plus expressif, que le mot d'*Ecuyer *signifie differentes choses en France.* ¶ Les Italiens disent *Cavallerizzo.*

CAVALOTS. Monnoye de Louis XII. ainsi appelée, acause que Saint Second y est représenté à cheval, dit M^r le Blanc, page 321. de son Traité des Monnoyes.

CAUCHEMAR. Par corruption, pour *cauchemare.* C'est ainsi que nos anciens, prononçoient ce mot. Nicot: CAUCHEMARE. *Qui empesche de reprendre son haleine en dormant.* Incubus; suppressio nocturna; ephialtes. *Picardi proferunt* cauquemare. Et l'origine favorise cette prononciation: ce mot aiant été formé de *calca mala*, cestadire, *mala oppressio.* Du verbe *calco calcas*, les Auteurs de la Basse-Latinité ont fait le verbal *calca*, pour *calcatio*: comme *missa*, pour *missio*; *promissa*, pour *promissio*; *consulta*, pour *consultatio*; *procura*, pour *procuratio.* &c. Mais l'usage d'aujourd'huy est pour *cauchemar.* C'est donc comme il faut dire, sans s'arrester à l'étymologie. Les Lyonnois disent *cauche-vieille.* Mr Scarron a dit *cauchemare. Puis-je avoir la cauchemare.*

CAUCHOIS. Nous appelons à Paris *pigeons cauchoix*, de gros pigeons. Mr Despreaux, Satire 3.

Je riois de le voir avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique,
En lapin de garenne ériger nos clapiers,
Et nos pigeons cauchoix en superbes ramiers.

Ce mot est venu à Paris de Normandie, où on appelle ces pigeons de la sorte, acause que les pigeons de Caux sont plus gros que ceux des autres lieux de Normandie. *Cauchoix*, c'est celui qui est né au païs de Caux. Et ce mot a été fait de *Caleticensis*, fait de *Caleticum*, fait de *Calesum*, fait de *Caletes.* Voyez *Caux.*

CAUDEBECS. Chapeaux: ainsi appelés de la ville de Caudebec en Normandie, où l'on fait ces sortes de chapeaux.

CAVE. De cavus. *Cavus, cava,* CAVE: en sous-entendant *cella vinaria.*

CAVEÇON, ou CAVESSON. De *cavezzone*, augmentatif de *cavezza*, mot Italien de la mesme signification, & qui a été fait de *caput. Caput, capitis, capitium, cavitius, cavezzus,* CAVEZZA. Les Latins ont dit demesme *prostomis, ἀπὸ τῦ στόμα.* Nonius Marcellus: PROSTOMIS: c'est ainsi qu'il faut lire: *dicitur ferrum, quod ad cohibendum equorum tenaciam, naribus, vel morsui, imponitur: ἀπὸ τῦ στόμα.* De *caput*, les Latins ont fait aussi *capistrum.*

CAVIAL. On appelle ainsi en Provance les œufs de poisson salés: comme les œufs de muge, &c. Il est fait mention de ces œufs dans Rabelais livre 4. chapitre 18. *Feit jetter en leur nauf six soixante & dix-huit douzaines de jambons, nombre de caviali, dixaine de cervelats, centaines de boutargues.* Et au chapitre 60. du mesme livre: *D'entrée de tables, ils lui offrent, caviali, boutargues.* De l'Italien *caviale*, qui signifie la mesme chose, & qui a été fait du Grec vulgaire *καυιάρι.* Le Pere Thomassin dit *χαβιάρι.* Et il le dérive de l'Ebreu *gurai*, qui signifie *doux, délicieux:*

Digitized by Google

délicieux : d'où il dérive auſſi *garum*. Voyez-le, tom.2. page 557.

CAVIN. Terme militaire. On appelle ainſi un lieu creux naturellement, propre à couvrir les Troupes, & à favoriſer les approches. De *cavinum*, diminutif de *cavum*.

CAUSER : pour *jaſer*. De *cauſare* : qu'on a dit pour *plaider*. Les Loix des Lombards I. L. 52. 1. *Si quis cauſam alterius agere, aut cauſare præſumpſerit in præſentia Regis*. Voyez Nicot au mot *cauſer* : où il remarque que les Gaſcons appellent *Lengnaces* les Avocats ſous l'orme, acauſe de leur babil. *Cauſidicus* eſt pris demême en mauvaiſe part par les Latins. ¶ Voyez Mr de Caſteneuve.

CAUTE'RE. Du Latin *cauterium*.

CAUX : païs de Normandie. De *Caletes*. C'eſt ainſi que Céſar appelle ce païs. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

C E.

CEANS. De *hicce intus* : comme *dedans*, de *dedintus* ; *Ceans*, d'*illic intus*. Nous diſions anciennement *cians* : & les Picards parlent encore aujourd'huy de la ſorte. Sylvius dans ſa Grammaire pag. 140. *Il eſt chi ens* ; *id eſt*, hic intus. *Sed vulgus Gallorum*, Ceans a bon logis. Et pag. 141. *Hic intus* chi ens, *non* ce ans, *cum Parrhiſienſium inſignibus* : Le miſſtre de chi ens ; & de hic intus, &c.

CEDILLE. On appelle ainſi la virgule qu'on met ſous la lettre C, pour la faire ſonner comme une S devant A, O, & U : & qui ſe marque ainſi, C. De l'Eſpagnol *cedilla*, ou *cerilla*, qui ſignifient la meſme choſe. Cette marque eſt de l'invention des Eſpagnols. Jaques le Pelletier dans ſon Dialogue de l'Orthographe & de la Prononciation Françoiſe : *Lors, dit Sauvage, quand a cela, &c. Car nous avons pris le C à teque, qui eſt ſemblable à la lettre S, en figure & en puiſſance. Bien, dit Dauron, je trouve cela bien bon, & y'en uſe aſſez volontiers ; & ſay bon gré a ceux qui nous l'ont apporté. Et à mon avis, nous ne le devons à autres qu'aux Eſpagnols, auſquels il a eſté & eſt fort fréquent de longuemain*. Les Eſpagnols diſent *cedilla*, & *cerilla* indifféremment ; mais le mot de *cedille* eſt le plus uſité en France.

CE'DULE. Paſſerat, ſelon le témoignage de Pierre le Prouſt ſur la Coutume de Loudun, page 563. le derivoit de *ſedulò*. Voicy les termes de ce Pierre le Prouſt : *Me trouvant par rencontre au College Royal à Paris, où le deſunct Paſſerat eſtoit gagé, il tiroit le mot de* ſcedule *de l'adverbe Latin* ſedulò, *parceque celui qui a promis de payer, ne le peut faire trop toſt*. Il vient de *ſchedula*, diminutif de *ſcheda*. Ragueau ſur la Loy *Contractus*, au Code, *de Fide Inſtrumentorum : Obſervabis hoc loco* ſchedam *ſeparari à* nundo. Mundum *apponimus* ſchedæ. Scheda *vulgò appellatur* la premiere Note, ou minute d'une obligation ou contract. *Ab ea voce partita eſt vulgaris dictio* ſchedulæ. *Sic appellatur chirographum, chirographaria, & domeſtica cautio quæ manu debitoris ſcripta eſt, vel ſignata* : ἰδιόγραφον, ἀυτόγραφον, *privatum inſtrumentum creditî, quod non ea forma & diligentia confici ſolet quâ publicum & ſolenne inſtrumentum. Sic ratis, ſive ſchedia, de qua in lege* 1. §. navem, *Digeſtis* de Exercitoria actione, *& apud Sudam* : νεὼς ἐὰν φορμὰ, ἰνδυστριὰ, *artificio, quo navis ſolet, ſed ſubitariâ & tumultuariâ operâ. Caterum, proprie* ſyngrapha, à chirographo *differt, ut explicat Aſconius in* 3. *contra Verrem*. Voyez le meſme Auteur dans ſon Indice, au mot *ſchédule*.

CEINTURE *de la Reine*. On appelle ainſi à Paris un droit qu'on leve ſur le vin. Muret liv. xv. de ſes Diverſes Leçons chapitre 10. après avoir cité ce paſſage de Xénophon, *ἐς ζώνην τὸ κάλλιστον, ὑπερεπὶ δὲ ἄκρα ἐν ζωῇ βέλτιστον* : *Sed mihi excuſi non poteſt, quin ζώνην, non ζωὴν, legere oporteat : ut dicamus eam totam regionem Reginæ Parryſatidi in cingulum attributam fuiſſe. Reginis enim Perſarum multa oppida multæque regiones in ſingulas mundi muliebris partes attribui ſolebant : verbi causâ, in ſtrophium, in anaiculum, in cingulum, in ſandalia : idque locupletiſſimus teſtis confirmat Plato in Alcibiade primo, his verbis* : Τῇ μὲν γὰρ ἄρτι ἐγὼ ἔλεγον ἀξιοῦν ἀνεπίληπτον ποιεῖ βασιλέα, ἢ ὃν ταράττει χώρων ἀεὶ σωλὴν ἐξ ἀρχῆθεν, ἰσχὺν ἐμπιεῖναι ἰδίαν, ἢ κακὸν τοῖς ὑπηκόοις ζῶνην ἐ βασιλέα γενέσθαι. Τῇ δ᾽ ἄνδρα, ὃν αὖ πάλαι καθεῖλον, ἢ ἄλλοι σωλῆνα τοῦτον κακὸν ἐξ ἀρχῆθεν εἰς ἐ πᾶσαν ἐξεφύκει ἐ ἐ γυναικὸς, ἢ ὑπηκόοις ἐχὶ κακὸν ἐδ᾽ ὅτιοῦν ἀπὸ τούτου ἐδὲ κάρυον. *Sed & Lateia Perſarum vellîgal quoddam vino impoſitum eſſe, quod vulgo* CINGULUM REGIS *vocant. Sic Themiſtocli apud eoſdem Perſas, quinque urbes, Magneſia, Lampſacus, Myus, Percope, & Palæſcepſis, in panem, vinum, opſonium, Stragula, & veſtitum, attributæ fuiſſe, dicuntur*.

CE'LADON. Couleur entre le bleu & le verd. Par le caprice des Dames de la Cour, cette couleur a été ainſi appelée de *Céladon*, perſonnage du Roman de l'Aſtrée. Ces Dames ont demeſme appelé d'autres couleurs, *couleur d'Aſtrée, couleur d'Eſpagnol malade* ; *d'Amarante* ; *de fille émue* ; *de barbe à Neptune*, &c.

CELERI. Sorte d'herbe de Jardin, dont on fait de la ſalade. De l'Italien *celeri*, qui ſignifie la meſme choſe. On l'appelle autrement *perſil de Macédoine*. Ce qui me donne quelque ſujet de croire que ce mot a été fait de σέλινον. *Selinum, ſelinarium, celerium*. CELERI.

CE'LESTINS. Religieux : ainſi appelés acauſe du Pape Céleſtin V. qui les fonda en 1244.

CELIER. De *cellarium*. Les Gloſes : *Cellarium, & cellaromarium*, ταμεῖον. *Cellarium* a été fait de *cella*.

CE'METIERE. Voyez *cimetiere*.

CENDRE. De *cinere* ablatif de *cinis* : en y ajoutant un D ; comme en *pondre*, de *ponere*, en *gendre*, de *gener* ; en *tendre*, de *tener*. Il eſt à remarquer que les anciens Latins ont dit *cinis* au féminin genre. Nonius Marcellus : CINIS, *femininum apud Cæſarem & Catullum, & Calvum lectum eſt, quorum vacillat auctoritas*. Nous les avons imités en cela.

CENGLE. De *cingula*, dit pour *cingulum*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe : CINGULA : *cengle*.

CEP *de vigne*. Pluſieurs ſe dérivent de *capo*, que

Digitized by Google

que les Italiens ont dit pour *caput*. Les Latins ont appelé *caput vineæ* les racines de la vigne. Et ce mot se trouve en cette signification dans Virgile, dans Columelle, & dans les Loix des XII. Tables, comme l'a remarqué Scaligèr sur Festus, pag. 192. Et de là, les mots de *capes, concapes, procapes*, pour *des provins : pro vineæ propaginibus, qua ab uno capite descendunt*. Mais il vient de *cippus*, qui dans les Gloses est interprété κυφὸς: cestadire, *trone*. Mr de Caseneuve le dérive de κυφὸς, cestadire *tortu, bossu, courbé*. Encore une fois, il vient de *cippus*.

CEPENDANT. Henri Etienne dans ses Hypomnèses de la Langue Françoise, pagé 101. *Exempla hujus de qua disserо depravationis, extant non pauca, & in quibusdam vocabulis è Latino sermone sumptis. Ex quibus est* spandant, *pro* interim : *ita enim sæpe multos, ut pronuntiantes, ita etiam scribentes vidi : (sed ex iis præsertim qui è vulgò erant) quum & pronuntiandum & scribendum sit*, ce pendant ; *id est*, hoc pendente : *subaudiendo*, tempore. *Atque adeò istud nomen non minus frequenter addimus ad eandem rem significandam. Neque enim rarò dicimus etiam* ce temps pendant : *id est*, hoc tempore pendente. *In hac autem re, sicut in aliis infinitis, consuetudinem Græcorum sequuti sumus : in hac ellipsi, inquam : ita enim illi sæpe post pronomen relinquunt subaudiendam vocem quâ tempus significant. Dicunt enim,* ὁ τοῦτο, *subaudientes τὸ χρόνῳ : sicut & quum dicunt,* ὁ τὸ μεταξύ. *Sic* μίσχει τούτῳ, *pro* μίσχει τούτῳ τῷ κρίνῳ. *Item :* ἐξ ἐκείνου, *pro* ἐξ ἐκείνου τοῦ χρόνου. *Scribitur autem & conjunctè* Cependant. *Sed malim, neque conjunctè, neque omnino disjunctè scribere : hoc nimirum modo* Ce-pendant. ¶ Aujourd'huy tout le monde écrit *Cependant* en un seul mot, sans liaison. Pour revenir à l'origine de *cependant* ; ce mot a été fait d'*bocce pendente*.

CEPIER. Vieux mot, qui signifie *Geolier*, & qui se trouve en cette signification dans le Roman de Josué le Triste. Nicot le dérive de *Cer*, qu'il dérive de *carcer*. Il vient de *cipparius*, fait de *cippus*. Voyez *ceps*, & *chepier*.

CEPS. Entraves de fer, ou de bois, qu'on met aux pieds des criminels. De *cippus*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Les Gloses anciennes : *Cippus :* σὺλ& λίθος, κορμὸς, φυλακὴ. Grégoire de Tours v. 49. *Mox disruptis vinculis, confractо cippo, reserato ostio, Sancti Medardi Basilicam nocte, nobis vigilantibus, introivit*. Baldricus dans sa Chronique, livre 3. chap. 72. *Alios indemnatos & injudicatos in cippo vilissimo concludens. Cippus* a été dit par corruption, pour *cuppus*, fait de κυφὸς. Voyez Mr de Saumaise de *Modo Usurarum*, pag. 815. De *cippus*, les Italiens ont aussi fait *ceppo*, & les Espagnols, *cepo*.

CERCEAU. Voyez *cercle*.

CERCELLE. Oiseau, appelé en Latin *querquedula*. De *querquedula*. *Querquedula, kerkedula, kerkilla, cercella*, CERCELLE. Trippault le dérive de κίρκος.

CERCLE *de mui*. De *circulus*. Pline livre XIV. chap. 21. *Magna & collecto jam vino differentia in cella. Circa Alpes, ligneis vasis condunt, circulisque cingunt*. Un Moine de S t Gal, dans la Vie de Charlemagne, livre 2. *Terra, inquiebat, Hunnorum novem circulis cingebatur. Et cùm ego alios circulos nisi vimineos cogitare nescius, interrogarem, quid illud miraculi fuit*, Domine, *respondit*, &c. Les Actes de S t Thyrse & de ses Compagnons, nombre 25. *Et posuerunt caput ejus in vinam, & cùm vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis, quasi concisa esset securibus*. ¶ A Paris, on dit, *un cerceau* : de *circellus*, diminutif de *circulus*.

CERCOEUIL. Mr de Saumaise sur Solin page 1204. le dérive de *Sarcophagulus*. SARCOLIUM *dicimus quamlibet arcam sepulchralem, voce detorta ex* sarcophagulus. Et Marechal au chap. 2. de son Traité des Droits Honorifiques, le dérive de *sarcophagus*. Et au sujet de son opinion, il cite ce vers de Juvénal,

Sarcophago contentus eris, &c.

Mr de Caseneuve en donne la même étymologie. *Sarcophage* étoit une pierre dont on fesoit anciennement les tombeaux, & d'où on a appelé ensuite *sarcophages* toute sorte de tombeaux, quoyque faits d'une autre matiere. L'Auteur de la Vie de S t Abbon, chap. 20. après avoir dit qu'Abbon étoit mort d'une blessure qu'il avoit reçue : *Manè feria quarta, Abbo cum ipsis quibus indutus erat vestimentis, ut mos est interemptos sepelirі*, (remarquez cette coutume,) *inlotus lapideo sarcophago in interiore crypta ante ipsius Sancti Patris Benedicti altare tumulatur*. Voyez Cujas dans ses Observations livre 21. chap. 23. & Mr de Saumaise au lieu allégué. D'autres le dérivent de σάρξ κυκλὸς, *sarcolium*. Comme on a dit *ossuarium*, pour dire *le lieu* où l'on met les os desmorts, (lequel mot se trouve dans Ulpien en la Loy 2. *de Sepulchro violato*) on peut avoir dit *sarcolium* pour *le lieu où l'on met les corps morts*. Et au sujet de ces deux étymologies, il est à remarquer que nous écrivions anciennement *fercueil*, & que ce mot se trouve ainsi écrit dans Nicot; & que Monstrelet écrit *fercus* : ce qui a été remarqué par Mr de Caseneuve. Mr Guyet dérive *cercueil d'arca, Arca, arcula, arcola, arcolium, sarcolium*, SARCOEUIL, CERCOEUIL. Cette étymologie ne me déplaist pas : ou plutost, elle me plaist extrémement. On a prepose un C à *cercueil*, comme à *carcasse*.

CERDEAU. Voyez *ferdeau*.

CE'REUSE. C'est ce qu'on appelle autrement *blanc de plomb* : parcequ'il est composé de plomb, dit Mr Régis, dans son Dictionnaire des mots philosophiques. Nicot dit la même chose. Du Latin *cerussa*. Voyez Vitruve. Il faut dire *céruse*.

CERFŒUIL. Herbe de jardin. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Charle Etienne dans son *de Re Hortensi*, chap. 169. CEREPHYLLUM, *du* serfeuil : *dictum quòd cerea folia, hoc est, flexibilia, vel cerei coloris, habeat*. Vous trouverez dans les Gloses Anciennes, *Cirifolium*, χαιρέφυλλον : & dans les manuscrits de Palladius, au mois de Février, chapitre 23. & au mois de Septembre, chap. 13. *Cerefolium*. aulieu de *cærefolium* : ce qui favorise cette étymologie. D'autres écrivent χαιρέφυλλον : dont les Botanistes ont fait *charefolium* : & on prétant que χαιρέφυλλον a été dit *à foliorum*

Digitized by Google

luxurie. Janus Cornarius sur le livre d'Odo, *de Materia Medica*, qu'on a publié sous le nom de *Macer*, afin de le rendre plus agréable aux lecteurs, comme l'a remarqué Gaudentius Merula au liv. 1. de ses Antiquités de la Gaule Cisalpine : *Chærefolium, nulla alia herba est quàm quæ vulgò Nostrates* Kerbel, *corrupta, ut apparet, ex* cerifolio *voce, appellatur. Et ego sanè ipsum ex apii generibus esse puto, χαιρεφυλλωσαν dictum Græcis, quòd multis parvis foliis redundet : atque hac oleris vice, coquuntur ac eduntur. Quare etiam Columella* breve charephylon *dixit.* Johannes Bodæus sur le VII. livre de l'Histoire des Plantes de Théophraste page 807. *χαιρεφυλλον nominari putatur, quod luxuriosa foliorum fœcunditate, & lætiore coma gaudeat, vel quòd gaudium hilaritatemque folia excitent* Mr de Saumaise se mocque de cette étymologie. Voicy ses termes ; qui sont du chap. 17. de ses Homonymes des Plantes, pag. 15. *Hoc ipsum* (Il parle du mot *chærefolium*) *corruptè proferitur vulgò: & ridiculi primarii in his literæ viri, qui chærefolium arbitrantur dictum a foliorum luxuria, quasi foliis gaudens, ex Græco ac Latino composita appellatione. Sic nec Græcum esset, nec Latinum. Glossæ* cerepulium *vocant. Libri Plinianæ*, cerepollum, *pro* chærepolium, *in his verbis lib. XIX: cap. 8.* A triplex, malva, lapathium, cerepollum, quod Græci *paderota* vocant. *Indicat Latinum esse nomen* cerepollum, *vel* cerepolium, *& Græci vocari* paderota. *Columella* cerepolium *in versu dixit :*

Et breve cerepolum, & torpenti grata palato
Intuba..

Non aliam patitur versus lectionem : quam & adstruunt libri. Ergo cetepolum, *vel* cerepolium, *hujus herbæ vera appellatio : cujus originem in Latio non quæsissem frustrà, si invenissem. Græcum esset χαιρεφυλλον.*

CERFOUIR. CERFOUETTE. Mr de la Quintinye : SERFOUETTE, *est un petit outil de fer renversé, qui a deux branches pointues d'un coté, & n'en a point de l'autre : duquel, estant emmanché d'un manche d'environ quatre pieds de long, on se sert pour mouver la terre : c'est à dire, donner un petit labour autour des petites plantes: par exemple, laitues, chicorées, pois*, &c. *Et cela s'appelle* serfouir. Aulieu de *fodere*, on a dit *fodire*, par métaplasme : d'où nous avons fait FOUIR. Et de *circumfodire*, nous avons fait ensuite CERFOUIR, par le changement de l'*I* de *circum* en *E* : comme en CERCLE, de *circulus*, & en CERNER, de *circinare*. Et comme de *fodire*, on a dit *fodiculum*, & ensuite *fodiculettum*, & *fodiculetta* ; de *fodiculetta*, nous avons fait FOUETTE ; & CERFOUETTE, de *circumfodiculetta*. Par cette étymologie, il paroist que *cerfouir* & *cerfouette* doivent s'écrire par un C, & non pas, comme Mr de la Quintinye les a écrits par une S.

CERILLE. Voyez *cedille*.

CERISE. Tout le monde sait que *cerise* a été fait de *cerasum* : mais tout le monde ne sait pas d'où *cerasum* a été fait. On prétant qu'avant la Victoire Mithridatique, remportée par Lucullel'an 680. de la fondation de Rome, les cerises étoient inconnues en Italie, & que ce fut Luculle qui les apporta le premier à Rome ; & qu'il les y apporta de Cérasonte, ville de Pont: & que du nom de cette ville, elles furent appelées *cerises*. Pline livre XVIII. chapitre 23. *Cerasa, ante villoriam Mithridaticam L. Lucullo, non fuere in Italia. Ad Vrbis annum* MCLXXX. *ita primùm vexit a Ponto : annisque* 120. *trans Oceanum in Britanniam usque pervenere. Eadem, ut diximus, in Ægypto non potuere gigni.* Laurans dans Athénée, livre 2. chapitre 21. ἀγνοοῦσι δ', ὅτι Λεβιναθος ὁ Ρωμαϊκὸς γραμματικὸς, ὁ Μιθριδάτειον ἐξ Τυρρηνίας κόμιζων τὸν πρῶτον τοῦτο, ἀπὸ Κερασοῦντος, Ποντικῆς πόλεως, ἐξ ἧσπερ ἦν, ἐξ ὧν κομίσαι κελεύσας ΚΕΡΑΣΙΟΝ, ὠνόμασε τὸ φυτόν. Saint Jerôme livre 1. de ses Epîtres, epître 35. *Cerasa, Ponto & Armeniæ subjugatis, de Cerasunte primùm Romam pervulit Lucullus : unde & de patria arbor nomen accepit.* Tertullien dans son Apologétique : *Cæterum, si propterea Liber Dens, quod vitem demonstravit, male sum Lucullo ullum, qui primus cerasa, ex Ponto, Italia promulgavit, quòd non ipse cerasa, ex Ponto, Italia promulgavit, quòd non ipse cerasa, ex Ponto, Italia promulgavit, quòd non ipse

Lucullum erat in Italia, sed durum : & cornum appellabatur : quod postea, mixto nomine, cornoceroſum dictum eſt. Ce qui donne ſujet de croire, que κέρας & , a été fait de κέρα, & que les ceriſes ont été appelées κέρασα, de leur reſſemblance au fruit du *cornouiller.* κέρας, κέρα, κέρας, ΚΕΡΑΣΟΣ.

CERNE. Voyez *cerner.*

CERNER. De *circinare.* Scaliger dans ſes Etymologies imprimées à la ſuite de ſes Notes ſur Varron : *Orbare, ſeu urbare, Galli dicunt* cerner, *quaſi* circinare. De *circinus*, nous avons fait demeſme *cerne*, & de *circinellus*, *cerneau.* Nous appelons *cerneaux* des noix fraîches, cernées. Les Italiens les appellent *garugli* ; de *carullium*, formé de κάρυον, qui ſignifie *noix.* Κάρυον, καρύλλιον, *carullium*, eſt adire *petite noix.* De κάρυον, on a fait demeſme *corylus.* Κάρυον, κάρυλον, κόρυλον, *corylus.* Nous diſons, *noiſette*, & *noiſille*, & *nouſille*, pour dire *petite noix*, qui eſt le *corylus* des Latins. Voyez *gowet.*

CERQUEMANEUR : CERQUEMENAGE. Voyez M^r de Caſeneuve.

CERS, ou CYERCE. Vent. C'eſt le contraire de l'*Autan* : Goudelin, en ſon Chant-Royal :

Quand le Cérs & l'Autà ſe gourmon toutis dous.

Rabelais iv. 43. *O, me diſoit un petit enflé : qui pourroit avoir une veſſie de ce bon vent de Languedoc que l'on nomme* Cyerce ! *Le noble Scurron, Médecin, paſſant un jour par ce pays, nous comoit qu'il eſt ſi fort, qu'il renverſe les charettes chargées.* On prononce *Cerce* en Provance, & *Cers*, en Languedoc. De *Circius*, ou *Cercius.* Caton dans Aulugelle 2. 23. *Ventus Cercius, cùm loquare, buccam implet, armatum hominem, plauſtrum oneratum percellit.* Sénéque, livre v. de ſes Queſtions Naturelles, chapitre 17. *Venti quorumdam locorum proprii. Atabulus Apuliam infeſtat, Calabriam, Iapix ; Galliam, Circius : cui ædificia quaſſanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquam ſalubritatem ſibi debeant ei. Divus certè Auguſtus templum illi : cùm in Gallia moraretur, & vovit, & fecit.* Favorin dans Aulugelle, au lieu allégué : *Noſtri quoque Galli* : Favorin étoit d'Arles : *ventum, ex ſua terra flantem, quem ſæviſſimum patiuntur*, Circium *appellant : a turbine, opinor, ejus, ac vertigine.* Pline en a auſſi fait mention 2. 47. *Item in Narbonenſi Provincia, clariſſimus ventorum eſt Circius, nec ulli violentiâ inferior, Oſtiam plerumque vellà Liguſtico mari perferens : idem, non modò in reliquis partibus cæli ignotus, ſed ne Viennam quidem, ejuſdem Provinciæ urbem, attingens, paucis amè limitibus jugi modici occurſu tantus ille ventorum coercitus.* Et Lucain : *Solus ſua littora turbat Circius, & tuta prohibet ſtatione Monaci.* Strabon en fait auſſi mention : diſant qu'il jette les hommes à bas de leurs charriots, & qu'il leur emporte leurs armes & leurs habits. Mr Huet croit que *Circius* eſt un mot Gaulois. Les Bas-Bretons diſent *cyrch*, pour *impetuoſité* & *violence.* Voyez Camden.

CERVELLE. De *cerebellum.* Les Gloſes : *Cerebellum,* ἐγκέφαλος. ¶ *Cerebellum, cerebella*, CERVELLE. Voyez Lindembrog dans ſon Gloſſaire des Loix Antiques au mot *cervella.*

CERVOISE. De *cervisia* : qui eſt un ancien mot Gaulois. Pline liv. xxii. chap. dernier : *Et frugum quidem hæc ſunt in uſu medico : ex iiſdem ſunt & potus* : Zythum, *in* Ægypto ; cælia & ceria, *in Hiſpania* : CERVISIA, *& plura genera, in Gallia, aliiſque provinciis : quorum omnium ſpuma cuem feminarum in facie nutrit.* Africanus dans ſes Ceſtes, page 299. πίνεται γὰρ ζῦθος Αἰγύπτιοι, κάμον, Πάνονες, Κελτοὶ βιγκούιον, οἱ πλεῖς βρυκόμιον. Aulieu de βρυκόμιον, il faut κερβήσιον : Iſidore liv. xx. de ſes Origines chap. 3. & après lui, Hadrianus Junius, dans ſa Hollande, eſtiment que *cervisia*, ou *cervisia*, a été dit *à Cerere.* Iſaac Pontanus dans ſon Gloſſaire, au mot *Zythus*, improuve cette étymologie : & il dérive *cervisia*, du mot Danois, ou Hollandois, *ghervois* ; & *ceria*, de *ghere.* Ses paroles méritent d'être icy rapportées tout au long. Gheren *Belgis Batavisque de potu iſto hordeaceo propriè uſurpatur, quando ſcilicet in ſpumam adhuc a recenti collurâ vertitur. Qua de ſpuma cervisiæ etiam bonitas præſtamiaque exinde intelligitur. Et adhibent quoque eandem noſtrates ſpumam ad panis fermentationem. Quod & idem Plinius de Gallis pariter annotavit lib.* XVIII. *cap.* 7. Gallix, *inquit*, & Hiſpaniæ frumento in potum reſoluto, quibus diximus generibus, ſpumâ ita concretâ pro fermento utuntur. *Qua de causâ levior illis, quàm cæteris, panis eſt. Dixerunt ergo ab ipſa forma* ceriam *pro* ghere ; G pro C tranſpoſito : *ut* Cneus, *pro* Gneus ; Caius, *pro* Gaius. *Unde ſequitur ex eodem quoque intelligendum* CERVISIAM *quam* GHERWIIS ; *quod erit in modum iſtius de qua loquimur, ſpuma, ſive geria conformatum. Et quamvis modus ille dicendi videatur inſolentior, tamen ſic etiam* PARVIIS, *pro* PARCK-WIIS *videntur dixiſſe noſtrates* pronum, veſtibulum : *quod & Gallis etiam hodie ſic dicitur* : PARVIS *enim efferunt.* Ghere *verò ipſum, in hoc interim admoneam, Cimbris Daniſque, magis quàm Batavis Belgiſque, eſt uſitatum : Batavis enim iſta ſpuma non* gher, *Sed* giſt *appellatur. Potus tamen ipſe, ut innui, cùm ejuſmodi ſpumam, ſive ſpuma condituram, recipit*, gheren *ibi dicitur. Nec eſt quòd admiretur quiſpiam etiam Hiſpanis, illis præſertim Aquitaniæ propinquioribus, noſtratia ſubinde, Germanicaque, uſurpata vocabula : nam & Columella lib.* v. *cap.* 1. *Provincia Batica ruſticos ait certum agri ſpatium, puta* XXX. *pedum latitudinem, & CLXXX. longitudinem, PORCAM dicere. Quod manifeſtò noſtratium eſſe, ſimiliter agnoſcitur : PARCK enim nobis, ſimiliſque, eſt locus certo ambitu determinatus.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 1. chap. 4. Goldſtat. tom. 1. part. 1. pag. 201. de ſes Alémaniques, dérive *Cervisia* du Flaman *terwe. Sic dictam putant* μετωνυμικῶς, *quaſi* Cerebibiam, *quod* Ceres, *id eſt, frumentum colŭm bibatur. Nos didicimus Belgis in uſu eſſe vocem* terwe, *ârti τῦ* CERWE, *mutato* C *in* T. *Sed ſtrictiùs pro eo quod eſt triticum, aut potius, ut nos opinamur, reſpondentem τῦ ἀζέα; unde eſt* ador, & *forte Germanicum* acher : *ut* ador *fuerit quidquid ariſtam fert, ipſo quoque ariſtæ nomine eo alludente. Sunt verò* terwe *aliquot apud Belgas ſpecies*, WINTERWE, SOMMERTERWE, &c.

Digitized by Google

Quid ergo dubitemus quin nomen cervisiæ, ex ipsius frumenti, unde conficitur, vocabulo defluxerit? Voyez Lindembrog en son Glossaire des Loix Antiques, sur le mot *cervisia*.

CERVOLANT. Sorte de scarabée: ainsi appelé de son vol & de ses cornes. Jules Scaliger contre Cardan, exercit. 2. *Tauros verò*, cornutos Scarabæos *à Nigidio quatuor non appellari, nescio. Sanè cervinis cornibus illa similiora. Unde* Cervi volantes *à Gallis appellantur. Sed Latinis recepta voce mendum est. Tamesis apud subtiliores, qualis tu es, Chela potius illa quam cornua dici queant. Harum enim usus, ut Cancris, brachiorum.* Mouffet: *Cornua illi duo integra, sine articulis; ramosa, cervi instar.* ¶ Par métaphore, on appelle *Cervolants*, ces machines de papier que les enfans font voler en l'air au bout d'une longue corde. En Basse-Normandie, on les appelle *écoufles*. Voyez *écoufle*.

CERUSE. Voyez cy-dessus *céruse*.

CESTE *de Vénus*. J'ay employé ce mot dans mon Oiseleur.

Elle avoit en ses yeux, en sa voix, en son geste,
Plus de charmes divers que Vénus en son ceste.

Et ceux qui m'en ont blâmé, m'en devoient louer: car ce mot est fort beau: représentant une belle image. La beauté d'un mot ne consiste pas seulement dans la douceur de la prononciation, mais dans l'agrément de la chose que ce mot représente à l'esprit. κεστὸς, ἱμάς, τὸ περὶ τὴ ἀκολὸ, ὃ ἐσὶ τὸ ἔμπλεον αὐτὸ, ἢ τὸ ἐν τῇ ἐκπνοίᾳ ἱστίων. C'est la définition que Théophraste, dans le Traité de l'Elocution attribué à Démétrius Phalereus, donne de la beauté d'un mot. Le Tasse a aussi employé dans sa divine Jerusalem le mot de *ceste*: où il fait un bel effet. Le François & l'Italien viennent du Latin *cestus*. Martial xiv. 26.

Collo nectle, puer, meros amores,
Cestos de Veneris sinu calentem.

Et le Latin *cestus* a été fait du Grec κεστὸς. κεστὸς signifie *picqué à l'éguille*. La plûpart des Grammairiens expliquent ce ceste de Vénus d'une ceinture qu'avoit Vénus, dans laquelle étoient tous les charmes. Et Mr Des-Préaux a suivi cette opinion dans sa Poëtique.

On dirois que pour plaire, instruit par la Nature,
Homere ait à Vénus dérobé sa ceinture.

Les autres l'expliquent d'un corset. Voyez Mr Rigaut sur Onofandre.

CESTRIN. Rabelais 2. 21. *Ce dit, lui voulois tirer ses patenostres, qui estuient de cestrin.* C'est une sorte de bois dont les Portugais font des chapelets.

CE'TERAC. Herbe: espéce de scolopendre, appelée autrement *asplenium*. Les Botanistes le dérivent de σπλὴξ. Bodæus à Stapel sur Théophraste, pag. 1164. *Asplenium* pteryga *dicis Dioscorides scripsit. Nomen illud impositum, quòd cum filice aliquam habet similitudinem. Vulgò* ceterach *vocant. Quam vocem à* pteryga *manasse volunt atque Pin C sæpe mutari scribunt. Sic ex* peteryga, ceteryga, *& corruptè* ceterach.

CEV. CHA.

CE'VENNES. Montagnes de Languedoc. De *Gebenna*, ou *Cebenna*. C'est ainsi que ces montagnes sont appelées dans César, dans Lucain, dans Pomponius, dans Pline, & dans Ausone. Mr Bochart, livre 1. chapitre 42. des Colonies des Phéniciens, dérive *Cebenna* du Bas-Breton *Keven*: lequel mot, selon le témoignage de Cambden, signifie *le dos d'un mont*: ce qui convient fort bien aux Cévennes: lesquelles sont définies par Strabon, *le dos d'une montagne*: ῥάχις ὄρεσι κοῖλα ὀρθὰ τὸ πλάγιον. Etil dérive le Bas-Breton *Kéven* du Syriaque גבינא *gebina*, qui signifie *supercilium montis*.

CHA.

CHABLE. Nicot & Mitalier le dérivent de l'Ebreu *hebel*, qu'on prononce *chebel*. Nicot ajoute, *ou du Grec* κάλως. Il vient de *capulum*. Isidore liv. 20. chapitre 16. CAPULUM: *funis: à capiendo: quòd ea indomita jumenta comprehendantur.* Mr Guyet dérivoit aussi *capulum* de *capio*, mais par une autre raison. *Capulum*, *caplum*, CABLE, *vel* CHABLE. Capulum *autem*, τὸ χειροκάβλιε quasi: à capio. C'est la note qu'il a faite sur cet endroit, *caplum*, *funis*, du petit Glossaire intitulé *Vocabula rariora collecta è Glossis veteribus*. D'autres dérivent *capulum* de κάπτω, qui signifie *un chable*, *funis nauticus*. Cœlius Rhodiginus livre VII. chapitre 18. CAMELUM *usurpant quidam, literis nil immutatis, genere tantùm diverso, pro anchoratio fune. Ut illud Evangelicum; quamquam de animante imelegere maluit Hieronymus*; Camelum facilius est per foramen acus intrare, quam divitem in regna cælorum. *Sed doctissimi Grammatici & Aristophanis Interpres, & Sudas quoque, per I malum scribere* CAMILOS. Théophylacte sur St Mathieu XIX. 24. Τρῆμα ϒ ΚΑΜΗΛΟΝ, τὸ ζῶον γνωτὸ, ἀλλὰ τὸ σχοινὶ γνωτὸν, ᾧ χρῶνται οἱ ναῦται σχοῖ τὸ ἱστίον τὰς ἀγκύρας. Suidas: ΚΑΜΗΛΟΣ; τὸ ἀγκυροβόριον ζῶον..... ΚΑΜΙΛΟΣ ϒ, τὸ σχοινὶ γνωτὸν. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Guespes: κάμηλοι, τὰ σχοινὶ γνωτὰ, διὰ τῦ ι. Drusius sur St Mathieu, au lieu allégué, croit que cet endroit du Scholiaste d'Aristophane a été corrompu, & que ce Scholiaste avoit écrit καῖλικ. *Quod apud Aristophanis Scholiastem* κάμηλος, *perfuspectum mihi de mendo. Nam antiquus character literæ M idem erat cum characlere literæ B, ut alibi docuimus. Hinc plurimi errores in libris. Fortè igitur* καῖλος *scribendum: unde & Belgicum* CABEL. *Cui cognatum quod Hebræi* גמל *pronomen appellant. Sic hoc arbitramur, non certum.* Drusius se trompe, comme il paroist par les lieux de Théophylacte & de Suidas cy-dessus rapportés. Mais je croirois volontiers qu'on auroit dit κάμηλος, ou κάμιλος, en la signification de *chable*, par corruption pour καῖλος ou καῖλις, & que καῖλος ou καῖλις, en cette signification de *chable*, auroient été faits de l'Ebreu חבל qui est un mot dont se servent les Chaldéens, les Syriens, les Arabes, & les Ethiopiens. Les Anglois disent aussi *cabel*. ¶ CAMELUS, dans le petit Glossaire Arabico-Latin, est interprété par *funiculus*.

CHABOT. Espéce de poisson. Rondelet dans

Digitized by Google

dans son livre des Poissons, dit qu'il ne sait pas pourquoy ce poisson a été ainsi nommé. Il l'a été acause de sa grosse teste. *Capo, capette*, CABOT, CHABOT. On prononce encore aujourd'huy en Languedoc *cabot*. Les Grecs, pour la mesme raison, l'ont appelé κίφαλος, & les Italiens *cefalo*. Rondelet fait différence entre les chabots & les cabots. ¶ On appelle *chabot* en Anjou, & à Paris *sabot*, ce qu'on appelle ailleurs *toupie* : & on appelle une toupie de la sorte acause de sa grosse teste. ¶ Nous avons en France la Maison de Chabot, qui est une Maison illustre, laquelle porte pour armes des chabots. ¶ Il me reste à remarquer, que *schabot* parmy les Arabes est un nom de poisson : mais ce poisson n'est pas notre chabot : car les Arabes le représentent petit de teste. Voicy comme en parle Davit ; *Piscis est candâ tenuis, lans medio, parvo capite*, &c.

CHACONNE. Danse. On m'assure que cette danse nous est venue d'Espagne.

CHACUN. De l'Italien *ciascuno*, fait de *quisque unus*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

CHAFOUIN. Injure. *C'est un petit chafouin*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

CHAGRAIN, ou CHAGRIN. Sorte de cuir. Du Turc *sagri*, qui signifie *croupe*. Ce cuir se fait des fesses de mulet, ou d'asne, coutoyées. Dans l'Orient le bon chagrain se fait de croupe d'asne. ¶ La Lettre *S* de *sagri*, & le *Chin* de *chagrin* ; ou *chagrin*, ne doit faire aucune peine : parceque ces deux lettres qui n'ont qu'une mesme figure, & qui ne différent que par les points, se trouvent souvant mises l'une pour l'autre dans les livres Orientaux. ¶ Les Italiens disent *zigrino*. ¶ Borel, qui dérive *chagrain*, de *chat* & de *grain*, comme qui diroit *grain de chat marin* ; n'a pas bien rencontré.

CHAGRIN : pour le *tædium* des Latins. L'origine de ce mot m'est toutafait inconnue : Car je ne puis approuver ce qu'en a écrit le Pere Labbe, Voicy ce qu'il en a écrit : CHAGRIN, se chagriner, *ne sont point venus de* ἀ ἄγειν *pour* ἀ ἄγειν, rude, revesche, sauvage, *de la Racine* ἄγν, *ager*, champ. *Il vaudroit mieux se taire que de débiter de semblables grotesques*. Chagrin *ne regarde pas tant les autres que soy mesme* : & se chagriner, *c'est estre inquiété, dégoustè ; à qui tout fait peine ; que rien ne contente ; comme un malade, qui rebute tout, à qui rien n'agrée : & partant, si ce n'est un mot étranger, il vient plûtost d'*ægr, ægrotus, *que d'aucun autre endroit que je sçache. Quelqu'un pourroit dire, que comme nos ancestres ont composé le mot de* cha-huant, *on cacornu comme disent les Oualons*, bubo, noctua, ulula ; *aussi auroient-ils composé ce mot de* chagris, *c'est à dire* vieux chat, qui gronde en lui mesme, *& de là, par subtiquet, au commencement, puis par usage*, CHAGRIN ; *qui est non seulement adjectif* ; un homme chagrin ; *mais mesme substantif* : le chagrin le ronge. *Je ne doute point que tout cecy ne soit plus agréable aux lecteurs judicieux, que tous les Grécismes peu ingénieux de nos adversaires. On appelle aussi* chagrin *une peau rude, couverte & partagée de plusieurs grains, soit qu'elle vienne des porcs d'Allemagne, soit des chats-marains, ou autres animaux terrestres ou aquatiques*. ¶ Encore une fois, l'origine de ce mot m'est toutafait inconnue. S'il est vray que *hargneux* ait été fait de *hernioſus*, fait de *hernia*, acause que ceux qui ont la hergne, sont de mauvaise humeur, ne pourroit on point dire que *chagrin* a été fait de *carchinus*, qui signifie *un cancer ? carchinus, cachrinus*, CHAGRIN : acause que ceux qui ont un cancer, sont aussi de mauvaise humeur.

CHAHUAN. Belon liv. 2. de son Histoire des Oiseaux, chap. 32. qui est du hibou, le dérive de ces mots *chat huan*. Voicy ses termes : *Il prend les souris comme un chat ; dont il en tient son appellation Françoise : car on le nomme aussi un* chathuant ; *d'autant qu'il crie la nuit en huant : & huer est un vieux mot François qui signifie* appeler haut. Le P. Labbe le dérive aussi de *catus ululans*. Il vient de *cavannus*. Eucherius liv. 2. chap. 9. *Sunt qui ululau putent aves esse nocturnas, ab ululatu vocis quem efferunt, quas vulgo* cavannos *dicunt*. Aldhelme, dans son livre de la Virginité, chap. 28. *Ungues, rius falconum accipitrum, seu cerè ad instar cavannorum, acuuntur* : car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *calvanorum*, ny *catuanorum*. L'Auteur des vers intitulés *Versus in vello, quod à Chimilane, Rege, Romam direcium est*, imprimés par les soins de Dom Mabillon dans le premier Tome de ses Analectes, à la pag. 367.

Tristis perspicua sit cum perdice cavannus,
Junctaque cum cervo pulcra columba cubet.

Et *cavannus* a été fait de κιττακὸς, qui signifie *une chouette*, & d'où le mot de *chouette* a aussi été formé. κιττακὸς, κιττακὰ, *cicabanus, cabanni, cavanus, caüanus*, (par le changement ordinaire de l'V consone en U voyelle) CHAHUAN. *Cicaba, cicabetta, cibetta* : d'où l'Italien *civetta*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *civetta*. Voyez aussi cy-dessous le mot *chouette*.

Nicot s'est fort bien aperçu que *chahuan* n'a voit pas été fait de *chat huant*. Voicy ses termes : CHAHUANT *est une espéce d'oiseau qui va voletant & huant de nuit* ; *duquel* chant huant *il est ainsi nommé : car son chant n'est que hu, & cri piteux : pour laquelle cause les Latins l'ont appelé* ulula, *tiré, comme Servius dit, de ce mot Grec* ὀλολύζειν, *qui vaut autant que* pleurer, gemir, *&* hurler : *comme si vous disiez*, chahurlant, *&c. De ce que dessus se voit que de l'appeller* chat huant, *& pour la difficulté de la prolation Françoise en l'aspiration H après la consonne, dire que* chahuant *est fait de* chat huant *il n'y a pas raison grande : veu que cette particule* cha *est ailleurs fort commune aux François ; comme en ces mots*, chatouille, chafouyn ; *esquels le mot de* chat *n'a que voir*. Mais il n'a pas lû la véritable origine de ce mot. Les Bas-Bretons disent *caouen* : & Mr de Caseneuve dit que le Latin *cavannus* a été fait du François *chahuan* : en quoy il se trompe.

CHAIGNARDS. Scaligér dans son premier Scaligerana pag. 38. *Lous Chaignards, (id est*, les Caignards) *sont les pestes des Albigeois : ainsi nommées en Dauphiné, & aux Montagnes*.

Digitized by Google

CHAIRCUTIER. De *chair cuite*. Un Chaircutier eſt un vendeur de chair cuite. On écrivoit anciennement *Chaircutier*. On dit aujourd'huy indifféramment *Chaircuitier* & *Charcutier* : mais on ne dit que *charcuter*.

CHAIRE. CHAISE. Mr Nublé croyoit que *chaire* avoit été fait de *cathedra*, & *chaiſe*, de *caſa*, il eſt vray que la Chaiſe Dieu, Abbaye en Auvergne, a été ainſi appelée de *Caſa Dei*. Voyez Lindembrog en ſon Gloſſaire, au mot *caſa*, & au mot *Caſa Dei*. Mais *chaiſe* en la ſignification de *ſiege*, a été dit par corruption au lieu de *chaire*. On dit *Une chaiſe à bras*, *une chaiſe à dos*, *Porteux de chaiſes*, Mais on dit *Une Chaire de Droit*, *Une Chaire de Theologie*, *La Chaire Saint Pierre* : ce qui a été tres-bien remarqué par Mr de Vaugelas. Mr de Balzac dans ſa Diſſertation à Mr Conrart ſur divers écrits, a dit *Chaire de Prédicateur*. *Il eſt vray que je bornois mes prédictions à la gloire de bien dire, & au regne de la Chaire*. Depuis quelques années, on commance pourtant à dire *Chaiſe de Droit*, *Chaiſe de Theologie* : & Mr l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de Paris, a dit *la Chaiſe Saint Pierre*.

CHAIZE'. C'eſt l'étendue de deux arpents de terre auprés du Chateau. Voyez la Coutume de Touraine art. 248. 261. 273. & 277. & celle du Maine art. 335. & celle de Loudun chap. 27. paragt. 4. & 5. & chap. 28. paragt. 3.

¶ De *caſtanum*.

CHALAND : pour *bateau*. De *chalandum*, corrompu de *chelandum*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la Baſſe Latinité, pour une eſpéce de bateau. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *chelandum*, & dans ſon Gloſſaire Grec au mot χελάνδιον. Et de là, ſelon Mr du Cange, PAIN-CHALAND : *qui navigio advehitur*. ¶ Dans l'Anjou, nous diſons *un chalon*, dans cette ſignification de *bateau*. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans le Dictionnaire François-Latin de Robert Etienne.

CHALAND. Comme quand on dit, *C'eſt un de mes Chalands*. Trippault & Nicot le dérivent de κελεύω : parceque les Marchands appellent ceux qui paſſent, les convians d'acheter leurs marchandiſes. Cette étymologie eſt ridicule : *Chaland* ne ſe diſant pas de celui qui vent, mais de celui qui achete. Celle de Sylvius n'eſt guére plus raiſonnable. Il veut que *Chaland* en cette ſignification vienne de *calens calentis*, participe du verbe *calere*, lorſque ce verbe ſignifie *choloir*. C'eſt dans ſa Grammaire pag. 137.

CHALEMIE. Voyez *chalumeau*.

CHALIBAUDE. On appelle ainſi en Anjou les feux de la Sr Jan : Et en Baſſe-Normandie, un feu qui ne dure guére : comme un feu de bourrée. Et en Poitou, on dit *albauder*, pour dire, *faire un feu à la haſte*. Peutêtre de *calidus*. *Calidus*, *calidivus*, *calidivaldus*, *calivaldus*, *calibaldus*, *calibalda*, CHALIBAUDE.

CHALIT. De *caſſa lecti*. Les Angevins diſent *charlit*. Les Toulouſains l'appellent *arcaliey*, d'*arca lecti*.

CHALOIR. Vieux mot. Hélinand dans ſon Poëme de la Mort, Stance 26.

—— *que nous chaille*
De quelle ore mort nous aſſaille.

Ce mot eſt encore en uſage en ces façons de parler, *Il ne m'en chaut*, *Mettre en non chaloir*. De *calere*, dont les anciens Latins ſe ſont ſervis à peu prés dans la meſme ſignification. Stace dans la Thebaïde liv. 4. vers 260.

Profiſſit audaci Martis perculſus amore,
Arma, tubas, audire calens.

Et plus bas, vers 356.

Bellator nulli caluit Deus.

De *non calere*, nous avons fait NON-CHALOIR. Les Italiens diſent demeſme, *Non mi cale* : & *Mettere in non calere*. Le Cardinal Bembo dit que les Italiens ont pris ce mot *calere* des Provençaux : dequoy il a été repris par le Caſtelvetro : qui le dérive auſſi du Latin *calere*. La remarque que Henri Etienne, dans ſon livre de la Precellence du Langage François, a faite ſur l'opinion du Bembo & ſur celle du Caſtelvetro, mérite d'étre icy rapportée. La voicy : *Touchant ce mot* calete, *auſſi Caſtelvetro n'eſt point de l'opinion de Bembo : mais je croy que s'il euſt bien entendu le langage François, il en euſt eſté. Car Bembo dit que les anciens Toſcans voulans ſignifier que quelqu'un ne ſe ſouciroit point de quelque ce ſuſt, diſoyent que* lo poneva in non calere : *ou* à non cale : *ou* à non calente : *Et monſtre comment Pétrarque meſmement en a uſé en ce paſſage,*

Per una Donna ho meſſo
Egualmente in non cale ogni penſiero.

Il eſt certain que ho meſſo in non cale, *eſt comme ſi nous diſions*, J'ay mis en non chaloir, *& que* calere *eſt* CHALOIR. *Voyla pourquoy je m'eſbahit que Caſtelvetro reprend ici Bembo*. Et io dico, *(dit-il, aprés avoir allégué le paſſage de Bembo)* che *calere* è Latino anchora in queſta ſignificatione : percioche le coſe che ſi cuocono, ci ſi fanno curare. E quindi Statio dice :

Bellator nulli caluit Deus.

Il ajoute : adunque ponere, o mettere che che ſia per non calente, o per non calere, cioé, per coſa che non cuoca : e per conſeguente, per coſa che non ſia da curare. *Je m'eſtonne fort comment il a voulu ainſi forcer ce mot à reconnoiſtre ſon origine du* calere *Latin : & meſmement du calere de la cuiſine. Et auſſi qu'il n'a pas voulu confeſſer que ſa nation l'ait pris de la noſtre, je luy veux confeſſer volontairement que c'eſt un mot pluſtoſt Gaulois que François : veu que les Alemans en uſent : car ils diſent* chat nits, *quand ils veulent dire*, Il n'importe point : c'eſt tout un : perinde eſt : *comme ſi nous diſions*, Il n'en chaut point. *Il eſt vray qu'ils l'eſcrivent avec un S devant*, ſchat : *& encore quelques-uns mettent un D devant T*. ¶ L'Italien *calere* & le François *chaloir* viennent du Latin *calere* : mais non pas par la raiſon que dit le Caſtelvetro : qui eſt qu'on a ſoin des choſes qu'on fait cuire : & Henri Etienne a u raiſon de ſe mocquer de cette raiſon : mais parceque ce mot de *calere* a été dit pour *ſonhaitter*.

CHALONGER, ou CHALANGER. Vieux mot François, inuité, qui ſignifie *calomnier*, & qui a été fait de *calumniari*, par le changement de l'i voyelle en l'J conſonne : comme en *ſinge*, de *ſimia* ; en *tige*, de *tibia* ; en *pigeon*, de *pipio*. *Calumniari*, *calumjari*, CHALONGER. *Chalonger un héritage*, c'eſt *répéter un héritage*, *le*

Digitized by Google

le vendiquer. Jan, Moine de Marmoutier, livre 1. de l'Hiſtoire de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Angliam calumniabatur ſponſu & ſponſa.* Voyez Beſly dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou, page 103. Et de là, le mot de *calumnia*, pour *procés*, & *debat*. Un Titre de 1077. du Cartulaire de l'Abbayie de Vandôme, fulio 109. *Facta hac acquietatio & ſedatio calumnia.* ¶ Voyez Galland dans ſon Franc-Alleu, page 55. Ragueau dans ſon Indice, & Du Cheſne ſur Alain Chartier. ¶ *Calanger*, en Normandie, ſignifie *barguigner.*

CHALOUPE. Sorte de bateau. De *capula*, *calupa*, par métathéſe, CHALOUPE. *Capulus* ſe trouve en cette ſignification dans les gloſes Anciennes : *Lembus*, *navicula brevis*, *dicta* & capulus, & cumba, & lintris. Voyez *chaland.*

CHALUMEAU. De *calamellus*, diminutif de *calamus* : comme CHALEMIE, de *calamia.* Vous trouverez *chalamus*, pour *calamus*, dans Mathieu Pâris. *Pulſato claſſico, ſonantibus chalamis, quos* burdones *appellamus.* Voyez *bourdon.*

CHAMADE. De l'Italien *chiamata*, verbal de *chiamare. Chiamare* a été fait de *clamare.*

CHAMAILLER. Nicot : CHAMAILLER, *c'eſt fraper à coups d'épée, de hache, ou autre choſe de fer, ſur un harnois ou autre fer rude. Il ſemble que le mot ſoit ainſi dit, parcequ'anciennement les hommes d'armes eſtoient armez de haubers, qui eſtoient faits de mailles de fer, ſur leſquels eſtoient ruez & donnez les coups en eux combatant, s'aſchant à les deſmailler, & ouvrir. Au 2. livre d'Amadis :* Mais Oriante voyant le piteux eſtat auquel eſtoit Amadis, & la faute que lui faiſoit ſon harnois deſmaillé, cuida s'eſvanouir. *Et peu après :* Meſſieurs, Amadis eſt bien en grande néceſſité, par faute de ſon harnois. Voyez ſon eſcu deſhaché, & ſon haubert tant deſrompu, qu'il n'a quaſi dequoy plus ſe couvrir. *Aucuns dient que ce mot vient de* malleus & malleare, *Latins : ce qui n'eſt pas du tout hors de propos.* Il vient de *capomalliare.*

CHAMARRER. Voyez *cimarre.*

CHAMBELLAGE. Droit que prenoient autrefois les Chambellans, & que prent aujourd'huy le premier Huiſſier de la chambre des Comptes de Paris. Voyez Paſquier IV. 33.

CHAMBELLAN. De *camera. Camera, cabera, cambera, camberula, camberla, camberlanus,* CHAMBERLAN, CHAMBELLAN. ¶ Voyez Nicot. ¶ On appelle à Paris *Chambrelans*, les gens de métier qui ne ſont point maîtres, & qui travaillent en chambre.

CHAMBRANLE. C'eſt l'ornement qui borde les trois coſtez des portes, des feneſtres, & des cheminées.

CHAMBRE. De *camera.* On y a ajoûté un *B*, comme en *nombre*, de *numerus.*

Budée, dans ſes Annotations ſur les Pandectes, traittant ſur la Loy derniere de *Senatoribus*, de l'Etabliſſement du Parlement de Paris, a parlé des Chambres de ce Parlement, en ces termes : *Urgente porrò cauſarum multitudine, & rerum commoditate poſcente, hoc, ut ita dicam, Corpus ; in membra quadam diſtractum eſſe, quas* Claſſes *propriè appellare*, Decuriaſque *poſſumus.* Cameras *appellant, nomine olim indito à locis ſeſſionum concameratis.* Et dans ſes Forenſes, page 253. *Centumviralis Conceſſus in quatuor Conſilia ſic tributus eſt, ut Roma Centumviri in quatuor haſtas tributi erant. Quod Judicium, longè auctoritate cedet, ſi cum Curia noſtra componatur. Claſſes autem*, Cameræ *vocata ſunt, à locis olim concameratis.* Les Chambres du Parlement de Paris ont été appelées *Chambres*, du mot de *camera*, & non pas parcequ'elles étoient voutées originairement, comme il ſemble que Budée l'a voulu dire. Mais il eſt vray que le mot de *camera*, qui ſe dit aujourd'huy de toutes ſortes de chambres, tant voutées que non voutées, ne ſe diſoit autrefois que de celles qui étoient voutées.

CHAMBRE-ARDANTE. Mézeray, dans la Vie de François II. page 992. de l'édition in 4°. *Le jeune Roy eſtoit perſuadé que c'eſtoit executer le Teſtament de ſon pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la creyance Catholique : il crea pour cet effet dans chaque Parlement une Chambre qui ne connoiſſoit que de ces cas-là. On les nomma* Chambres-Ardentes, *parcequ'en effet elles bruſloient ſans miſericorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus : Et il ne falloit point d'autre preuve, que de les avoir trouvez dans quelque aſſemblée nocturne ou clandeſtine. Le Préſident Saint André, & l'Inquiſiteur Demochares, y travailloient avec grande chaleur dans Paris : & les alloient relancer juſques dans le fond des caves, ſur les dénonciations de quelques mouchards ; entr'autres, d'un Tailleur, & de deux Orfévres, qui avoient eſté de cette religion.* Et de là, cette façon de parler, *Il ſent le fagot* : pour dire, Il eſt ſuſpect d'héréſie.

CHAMBRELAN. Voyez *chambellan.*

CHAMBRETTE. Sorte de poire : ainſi appelée, du Marquis de Chambray, auteur de la Virgouleuſe ; dit Mr Merlet dans ſon Abregé des Bons fruits. Voyez *virgouleuſe.*

CHAMFREIN. De *camus* & de *franum.*

CHAMOIS. De l'Italien *camuccia*, ou *camoccia.* Joſeph Scaligér ſur ces mots de Varron *de Re Ruſtica*, liv. 2. UT IN SAMOTHRACE CAPRARUM, QUAS LATINE *rotas* APPELLANT : *Sequor doctorum judicium, qui* ΠΑΝΤΟΔΑΠΟΥΣ *legunt : quas* platycerotas *vocant. In Vita Gordianorum vocantur* cervi palmati. *Nam, ut inquit Plinius, in palmas, digitoſque eorum cornua ſunt à Natura facta. Falsò Galli* damas *vocant : cum damæ cornicula duo in adverſum adunca habeant, ut Rupicapræ in tergum. Damas Galli non norunt, niſi Vaſcones qui ad Pyrenæos habitant, eaſque* Sarrios *vocant : Rupicapras autem*, Iſardos. *Reliqui Galli vocant cum Italis* Camozzos, *vel* Chamois. Voyez le meſme Scaligér dans ſa Confutation de la Fable des Bourdons, & Jules Scaligér, ſon pére, dans ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote. Belon liv. 1. chap. 53. de ſes Singularitez, dérive *chamois* du Grec *cemas*, qui ſelon lui, ſignifie la meſme choſe : en quoy il ſe trompe. Jules Scaligér contre Cardan, Exercitation 207. parlant d'une certaine eſpéce de chévre : *Non ſunt*

ut putarunt quidam vocum umbratiles fectatores. Cæsas *est in cervis, sicut in Bubus* Junix, & Juvencus, *sive* bucula, *seu* vitulus. *Francè* faones *vocant.* Voyez *Isard.*

CHAMPAGNE. De *Campania.* Pierre Pithou liv. 11. de ses Adversaires chap. 1. *Unum illud addam, Campania appellationem, ejus quidem cujus hodie urbium nostra mater est, nondum ne apud vetustiorem paulò Scriptorem legere potuisse. Auctor sanè Appendicis ad Marcellini Comiti deflorata, Remensem Campaniam vocat, ut & Gregorius Turonensis in libris Historiarum. Non desunt qui* Catalaunicam *appellent. Credo, camporum memoriâ indulti, in quibus Attila vitus est: qui &* Catalaunici, *&* Mauriciî *dicuntur*, &c. Et au liv. des Comtes de Champagne, pag. 459. *Le premier que je trouve avoir appellé la Champagne de ce nom, est celui qui a continué la Cronique de Marcellinus Comes, si tant est qu'il soit (comme il semble) plus ancien que Grégoire Florentius, Grégorius Evesque de Tours, Theganus, Aymoinus & autres, qui l'appellent la* Champagne de Rheims; *& quelquefois* de Chaallons; *se souvenant, (comme il est vray-semblable) de la tant renommée bataille contre Attila, en laquelle les forces des Huns furent grandement affoiblies & champs qui portent ce nom: lesquels toutefois plusieurs dient estre prés la ville de Thoulose: & aucuns autres, non sans quelque apparence de raison, prés Mauriac, en Auvergne. Celuy qui a continué l'Histoire de Grégoire de Tours jusques au temps de Charlemagne, baille aussy à la Champagne le nom d'Arcier, ville de laquelle est faite mention en l'ancien Itineraire, & laquelle le mesme Grégoire met en la Champagne de Rheims: duquel lieu il faut rétablir ce mot au troisiéme livre d'Aymoinus au lieu de* Marciacensis. *Vray est que ces mesmes Autheurs usent plus souvent de ce nom de* CHAMPAGNE *pour celle qu'on appelle maintenant* LA HAUTE: *à laquelle, pour dire vray, (bien que nos Comtes qui ont depuis porté ce titre, y eussent beaucoup moins qu'en la Basse,) il appartient plus proprement; estant le pays descouvert de labour, & champestre: qui est la vraye étymologie, non seulement de cette Champagne, à laquelle* Sculfus, *Archevesque de Rheims, l'accommode en quelque endroit, mais aussi de toutes autres.* ¶ Les Latins ont dit *campania* d'une plaine. Les Glosses: *Campania, ὠθλιας.* Et c'est de là que nous avons fait le mot de CHAMPAGNE.

CHAMPIGNON. De *campinio*: acause que les champignons viennent dans les champs, sans y être semés. *Campus campi, campinius, campinio campinionis, campinione,* CHAMPIGNON. Athénée livre 2. les appelle pour cette raison, γηγενεῖς: Et Ciceron, *terra nata. Lex Sumptuaria, quæ videtur ἀσύντατα attulisse, ea mihi fraudi fuit: nam dum volum isti lauti terrâ nata, quæ lege excepta sunt, in honorem adducere, fungos, helvellos, herbas omnes, ita condium, ut nihil posse esse suavius.* C'est dans l'Epitre 2. du liv. 7. de ses Epitres Familieres. Nous avons dit de mesme *campis*, pour *fis de pmain*, de *Campisius.* Rabelais livre 3. chapitre 24. *Appellant un enfant, en présence de ses père & mére*, champis, *ou autre, c'est honnestement, taci-turnem, dire le père coqun, & sa femme ribande.* Ce mot est encore en usage dans la Saintonge, où on prononce *campi.* ¶ Les Toulousains appellent *brugues* une sorte de champignon, du mot *bruc*, qui signifie *bruiere.* Et en Languedoc, on dit, *campairols*, pour dire *des poirons.*

CHAMPION. De *campio.* Les Glosses d'Isidore: CAMPIONES, *gladiatores, pugnatores.* Voyez Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires.

CHAMPIS. Voyez *champignon.*

CHAMPOIER. Dans la Coutume de Champagne, page 418. de la derniere édition de Pierre Pithou: *peuvent mener champoier & vain pasturer leurs bestes. De campus. Campus, campi, campiare, campeare,* CHAMPOIER. Les Coutumes de Chaumont, de Meaux, de Sens, & d'Auxerre, usent du mesme mot.

CHANCE. De *cadentia*, qu'on a fait de *cadere*, qui a été dit des dez. Térence, dans les Adelphes:

Ita vita est hominum, quasi cùm ludas tesseris.
Si illud quod est maximè opus, jactu non cadit,
Illud quod cecidit forte, id arte ut corrigas.

Les Grecs ont usé de οἰσύω en la mesme signification: témoin ce vers,

Καὶ γὰρ ἐν οἰσύσιν οἱ ἀεὶ τύχοι.

Et ce passage des Actes des Apôtres 1. 26. ἔπεσεν ὁ κλῆρος ἐπὶ Ματθίαν. Et de là ἄπεσε, pour *infelix.* Les Ebreux disent demesme נפל. Voyez le livre de Jona, chapitre 1. verset 17. Nous prononcions anciennement *cheance.* Le Poëte Mounios, dans une de ses Chansons:

Les douleurs, & le contraire,
Sont de merillere chéance,
Que bien sçauroit son preu faire.

Voyez *méchant.* ¶ Cette étymologie de *chance* a été remarquée par Robert Etienne dans son Dictionnaire François.

CHANCEL. On appelle ainsi en plusieurs lieux de Normandie le Chœur des Eglises. De *cancellum*: qui se trouve en cette signification. Les Capitulaires de Charlemagne, livre 1. art. 17. & liv. VIII. art. 134. & 191. *Ut nulla femina ad altare audeat accedere, aut Presbytero ministrare, vel intra cancellum stare, aut sedere.*

CHANCELER. De *cadere. Cadens cadentis, cadentia,* CHANCE. Voyez *chance. Cadentia, cadentiella, cadentiellare,* CHANCELER: comme qui diroit, *cadentsi similem esse.* On s'en est servi figurément. Pierre de Blois dans son Epitre 22. *In hoc itaque modicocancellavit Plato, quòd locum voluptatis in uno tantùm intellexit.* Ce passage a été remarqué par Mr de Caseneuve.

CHANCELIER. Turnébe, livre 21. de ses Adversaires chap. 25. le dérive de *cancellare. Illic etiam Cancellarii sunt* (il parle d'un passage de Vopiscus) *qui preces supplicesque libellos, omniaque scripta quibus Princeps subscribere nolebat, cancellabant, id est, duûlit cancellatim lineis vitiabant, & inducebant: fortasse è Notariorum numero: tandem in maximum togatorum*

Digitized by Google

togatorum fastigium evelli Cancellarii sunt, & apud Reges bodie secundas ferè tenent. Cancellarii non erant, Carino imperante, ejus ordinis & dignitatis, ut ad Prosecturam urbis vocari solerent; quam tamen uni mandavit, fremenibus cunctis ob indignitatem rei. Il semble que Sarisberiensis soit du mesme avis :

Hic est qui Regni leges cancellat iniquas,
Et mandata pii Principis aqua facit.

Et Guillaume le Breton :

Cancello scribo, Cancello grammata findo.

C'est aussi l'opinion de l'Auteur d'un vieux Glossaire cité par Loiseau liv. 4. des Offices; *Cancellarius est, qui habet officium scripta, respondendi sque Principis atque mandata inspicere, & male scripta cancellare, & bene scripta signare.* Et celle de Nicot. *Il cancelloit anciennement les lettres en signe de refus, à cause dequoy il porte tel tiltre : là où depuis on leur rompt simplement la queue & le reply, ou leur passe-t'on le ganivet à travers.* Et celle de Chasseneuz dans son *Catalogus gloria mundi*, partie settiéme, consideration settiéme. Cancellarius *à* cancellando, *quòd rescripta & privilegia, sigillo regio munienda (quod apud se est) prius quam eo muniantur, corrigit & cancellat. Unde Policraticus in Prologo,*

Hic est qui leges Regum cancellat iniquas,
Et mandata pii Principis aqua facit
Si quod obest populo, vel Legibus est inimicum,
Quicquid obest, per eum desinit esse nocens.

Et celle de Budée. Cancellarii, *nomen apud nos vereor ut jam consentaneum tanta rei esse possit. Quæ est enim bodie dignatio ac majestas hujus honoris? tenuis hæc appellatio, atque apud alias gentes proculcata, significatum suum sustinere ac perferre non potest. Latinum certè nomen non est : nisi fortasse credimus à cancellando (quod nec ipsum satis Latinum est) Cancellarium dictum.* Ils se trompent tous. *Cancellarius* a été dit *à cancellis* : cestadire, des treillis, ou barres à claires-voies, qui enfermant le lieu où étoit l'Empereur lorsqu'il rendoit la justice, le garantissoient de la foulle des parties, & ne l'empeschoient point de les voir, ny d'en être vû ; la charge de ceux qu'on appeloit anciennement *Cancellarii*, étant de se tenir près de ces barreaux. Cassiodore liv. II. de ses Institutions Divines & Humaines, parlant de Marcellinus : *Patricii Justiniani fertur egisse cancellos.* Et au liv. XII. de ses Diverses Formules: *Sic enim proprie nostros cancellos agitis, si lesorum impia claustra solvatis.* Et au liv. XI. des mesmes Formules : *Hoc igitur laudabile prajudicium sententiam gratiosam, militiam domesticam à XII. Indictione Cancellorum tibi decus attribuit, &c. respice quo nomine nuncuperis, latere non potest quod inter cancellos egeris. Tenes quippe lucidas fores, claustra patentia, fenestratas januas : Et quamvis fundiosè claudas, necesse est, ut te cunctis aperias. Nam si foris steteris, meis emendaris obtutibus. Si intus ingrediaris, observantium non potes declinare conspectus.* Le Moine Ericus, liv. VI. de la Vie de Saint Germain :

Volusianus erat præclaro nomine quidam,
Urbis Patricio, toti dilectus & urbi,
Atque à cancellis prisco de more minister.

Agathias liv. I. de son Histoire, parlant de ceux qui étoient *à cancellis* auprès de Narsès, Généralissime des armées de l'Empereur Justinien: τούτοις ἦσαν Ῥωμαίων ὅσοι τὰ κιγκλίδων ἐπιτροπεύουσι, ἢ τὰ τέτων ὀνόματα. Voyez soigneusement Pierre Pithou liv. II. de ses Adversaires chapitre 12. Casaubon sur Vopiscus en la vie de Carinus, Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 483. Spelman dans son glossaire, Loiseau dans son liv. des Offices : où vous trouverez tout ce qui se peut dire sur ce mot.

CHANDELEUR. CHANDELEUSE. Feste. De *candelor* ; & de *candelosa. Candelor* se trouve. Dans la Liste des Paroisses de Rome de 1549. (ce que j'ay appris de Mr Chastelain, Chanoine de Notre Dame de Paris) il y a une paroisse nommée *Sancta Maria in Candelore. Candelosa* se trouve aussi,

Et mihi dixit hiems si sim quandoque morosa,
In Candelosa semper ero rediens.

Cette Feste, qui est celle de la Purification, a été appelée *Candelosa* & *Candelor*, acause des cierges qu'on porte ce jour-là à la procession & au service. Et cette coutume de porter ces cierges, est apparamment fondée sur ce verset du Cantique que fit Simeon, lorsque Notre Dame porta le fis de Dieu au Temple, *Lumen ad revelationem gentium.* Touchant l'origine de cette Feste, voyez Baronius dans ses Annales, & dans son Commentaire sur le segond jour de février du Martyrologe Romain.

CHANGER. De *cambiare*, qui se trouve dans Columelle liv. I. chap. 2. & dans Siculus Flaccus *de Conditionibus agrorum*, pag. 161. de l'édition de Mr Rigault, & dans Carisius, & dans Priscien : & pour lequel on a dit *cambeare.* Les Gloses : *cambeat, διαλλάσσει.* On a dit aussi *cambire*; qui se trouve dans Apulée & dans Priscien. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, pag. 75. & 367. De *cambiare*, les Italiens on aussi fait *cangiare.*

CHANIGOT. Sorte de pomme sauvage qui croit dans les hayes. C'est un mot d'Auvergne.

CHANOINIE. De *canonia*, qui se trouve en cette signification dans l'épitre 15. du livre 29. des Epitres de Petrus Cellensis. De *canonius*, nous avons fait demesme CHANOINE.

CHANTEAU. De *cantellum*, diminutif de *cantum.* Voyez *canton*, & *échantillon.* Les Bas-Bretons disent *chanton*, pour dire *un chanteau.*

CHANTEPLEURE. Ce mot signifie proprement un arrosoir de Jardinier. Charle Etienne dans son livre *de re Hortensi : Nostri autem Clepsydris utuntur ad hortos irrigandos :* Une CHANTEPLEURE : Nicot : CHANTEPLEURE, *Clepsydra.* L'origine de ce mot est peu connue : ce qui a donné lieu à cette épigramme du Chevalier d'Acilly, cestadire, de Mr de Cailly,

Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient Chantepleure.
Au chagrin que j'en ay, je meure,
Si je savois d'où ce mot vient,
Je l'y renverrois tout à l'heure.

Il vient du mot *chanter*, & de celui de *pleurer.*

Digitized by Google

le chant étant représenté par le bruit que fait l'eau de la chantepleure en sortant par ses petits trous, & les pleurs étant représentez par l'eau qu'elle répant. Et c'est pour la même raison, selon la pensée de Covarruvias, que les Espagnols appellent *canimplora* un grand flacon de cuivre à large goulot, dans lequel ils font rafraîchir, avec de la neige, le vin & l'eau. Voicy les termes de Covarruvias : *Dixose* Cantimplora, *porque al dar el agua o el vino que tiene dentro, por razon del aire que se encuentra en el dicho cuello, suena en muchas diferencias : unas, baxas, y otras, altas : unas, tristes, y otras alegres : que parece cantar y llorar juntamente. En Griego se dice κλαυθμυρίσων* : id est, ridens & flens : à verbo κλαίω, fleo, & γελάω, rideo : *Por esta misma razon, llaman los Franceses* Chante-plure *a cierto arcaduz, y regadera, con que sacan agua para regar los jardines.* Les Espagnols disent *llorar*, pour dire *pleurer*, & non pas *plorar* : ce qui ne permet pas de douter que l'Espagnol *canimplora* n'ayt été fait du François chante-pleure. En Normandie, on appelle *chantepleure*, la cannelle, ou la fontaine, ou le robinet, d'un muy de vin, ou de cidre: acause, vrayssemblablement, du bruit que fait le vin ou le cidre, tombant du muy dans le vaisseau dans lequel on le reçoit : lequel bruit tient quelque chose du chant, acause du bruit que font ceux qui chantent ; & quelque chose des pleurs, acause de la liqueur du vin, qui peut estre comparée à des larmes. Et on appelle à Lyon du même nom de *chantepleure*, une petite cuve trouée en plusieurs endroits, dans laquelle on pille de la vendange, dont la liqueur s'écoule par ces petits trous dans une grande cuve. Et on l'appelle de la sorte, acause de ces petits trous, semblables à ceux par où arrosoits des Jardiniers. On appelle aussi à Rouen, par raillerie, *Chantepleure* un enterrement : parceque les Prestres y chantent, & les parens du mort y pleurent.

CHANTERELLE. La plus petite corde d'un instrument de musique. De *cantarella*.

CHANTERRE. Vieux mot, qui signifie *poëte*.

CHANTIER. Nicot : CHANTIER, *est la boutique, ou magazin, où les Marchands de bois d'œuvre, comme poutres, solives, chevrons, ais, & autres telles pièces, tiennent leur marchandise, & le bois de détail pour brusler : Et vient de ce mot Latin* cantherium, *qui signifie ores un échallat à soustenir les maillots de la vigne, & ores le magazin où les marchands tiennent toutes sortes de pièces de bois à vendre.* Lignaria apotheca: asserum, lignorumque venalium, conditorium. *Il se prend aussi pour l'assemblée de bois à brusler.* Lignorum structes, coacervatio. *Et pour le lieu auquel il est entassé.* Lignarium : *le buscher.*

CHANTIGNOLES. On appelle ainsi les pièces de bois qui servent à porter les palliers, sur lesquels roullent les tourillons des Cloches. Et en matiere de batimens, on appelle aussi de la sorte les pièces de bois qui portent les tasseaux, du bout des pannes du faiste.

CHANTOCEAU. Chateau dans le diocèse de Nantes. De *Castellum celsillum*. Ce lieu est appelé *Castrum celsum* dans les Titres Latins. ¶.

Qui voudroit Chantoceau prendre,
Il faudroit du Ciel descendre,

dit le dicton.

CHANT-ROYAL. Sorte de poëme. Charle Fontaine, livre 2. de son Art Poëtique, chapitre 5. *Tout tel difference y a-il entre le Chant-Royal & la Balade, comme entre le Rondeau & le Triolet. Car le Chant-Royal n'est autre chose qu'une Balade surmontant en nombre les couplets, & en gravité de matiere. Aussi s'appelle-il* Chant-Royal, *de nom plus grave : Ou acause de sa grandeur & majesté, qu'il n'appartient estre chantée que devant les Roys : Ou pource que véritablement la fin du Chant-Royal n'est autre que de chanter les louanges, prééminences, & dignitez des Roys, tant immortels, que mortels : comme il est à présumer que la Balade ayt esté ainsi nommée acause du bal, auquel se pout croire que par son chant se souloit accommoder au temps de son origine.*

CHANVRE. De *cannabis*. En Anjou, en Touraine, au Maine, & en Normandie, on prononce *chenbre*.

CHAPEAU. De *capellum*. Voyez *cappe*.

CHAPEAU *de roses*. Voyez *cappe*, cy-dessus, & *capello* dans mes Origines de la Langue Italienne.

CHAPELER : comme quand on dit, *chapeler du pain*. De *capellare*. Les Loix des Lombards : *Si quis cabullo alterius caudam capellaverit ; id est, seras detraxerit*. Un Vieux Glossaire, cité par François Pithou sur le titre VIII. de la Loy Salique : Scapellare *id est*, exscindere, frangere. La Loy Salique, au lieu allégué : *Si quis in silva alterius materiamen furtivus fuerit, aut incenderit, vel concapulaverit*. Celle des Bourguignons : *Quicumque ingenuus mulieri ingenua crines in Curte sua præsumpserit capulare*, &c. Hincmar, Evesque de Reims : *Delatori, aut linguæ capulatori, aut convicio capus amputetur*. Les Glosses Anciennes : *scapellat*, κατακόπτει, κατακλᾷ. Voyez Lindembrog & Spelman dans leurs Glossaires. Voyez aussi cy-dessous *chapuis*. *Scapellare*, a été dit pour *scalpellare*, de *scalpellum*, en la signification de *scalprum*, c'est-à-dire, d'un instrument à tailler des pierres ; mot fait de *carpere*. *Carpere, excarpere, carperum, carprum, carpellum*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *scarpello*.

CHAPELET : pour *Rosaire*. De sa ressemblance à un chapeau de roses. Les Italiens, pour cette raison, l'ont appelé *corona*, & les Espagnols, *rosario*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *cappello*, & cy-dessous, au mot *rosaire*. *Chapeau*, ou *chapel de roses*, se trouve dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Touraine, & de Loudun. De *chapel*, on a fait le diminutif *chapelet* ; qui se trouvé souvant dans nos vieux Auteurs. Le Roman de la Rose, dans la Description de la beauté de Lieſſe :

Si avoit un chapelet neuf,
Si beau, que parmy trente neuf
En mon vivant voir ne pensoye
Chapeau si bien ouvré de soye.

Ronsard a dit aussi :

Quand

Digitized by Google

Quand quelque future épouſe,
Aimant leur chef nouvelet.
Soir & matin les arrouſe.
(Il parle des lis,)
Et a ces nopces propouſe
De s'en faire un chapelet.

CHAPELLE. De *capella*. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot *capella*. Ciron dans ſes Paratitles du Droit Canon, pag. 261. *Contenti erant Monachi biſce ædiculis quæ ita humiles erant, ut tabellis, ſeu pergulis, negotiatorum ſimiles eſſent, quas καπηλεῖα vocat Julius Pollux, & Heſychius, καπηλεῖα: quaſi dicas καπὸς*, tentorium, ſtabulum : templum, *apud Plautum : quo utuntur, ut plurimum, mercatores in nundinis. Similiter erigi ſolent ſacella portatilia : maximè in caſtris, quibus ad Miſſas celebrandas utuntur Presbyteri qui Principes ad bellum ſequebantur : unde dicti* Capellani. *Poſſumus etiam derivare* capellam *a priſco vocabulo Gallico* chape, *id eſt*, toga : *unde* chapeau : *quia totum caput tegit : & apud Vaſcones*, capran, *vel* capelan, *ſit tegere* : caperade, *vel* capelade, *ſit locus tectus & coopertus. Loca ergo ſacra, quòd tecta ſint, dicta* CHAPELLES. *Confirmatur ea opinio ex eo quòd capſa in qua condita erant reliquiæ, dicebatur* capella. *Marculphus lib. 1. Formularum*, 38. *Non rejicimus tamen ſententiam Walafridi Strabonis*, qui Capellanos à cappa *Sancti Martini deducit. Honorius in Sermone de Sancto Martino* : Hujus, *inquit*, cappa Francorum Regibus ad bella cuntibus pro ſigno anteferebatur, & per eam hoſtibus victis, victoria potiebantur : unde & cuſtodes illius cappæ, uſque hodie, *Capellani* appellantur. La plus commune & la plus probable opinion eſt de ceux qui dérivent ce mot de la Chaſſe de St Martin. Walafridus Strabo, qui vivoit en 700. chapitre dernier de ſon livre *de Exordiis & incrementis Eccleſiaſticis* : *Dicti autem ſunt primitus* Capellani *a* cappa *S^ti Martini, quam Reges Francorum ob adjutorium victoriæ, in prœliis ſolebant ſecum habere : quam ferentes, & cuſtodientes cum ceteris Sanctorum reliquiis, Clerici* Capellani *cæperunt vocari*. Sangallenſis livre 1. chap. 4. *De pauperibus ſupra dictis, quemdam optimum Dictatorem & Scriptorem in Capellam ſuam aſſumpſit ; quo nomine Reges Francorum propter cappam Sancti Martini quam ſecum ob ſui tuitionem, & hoſtium oppreſſionem, jugiter ad bella portabant*, ſanctæ ſuæ *appellare ſolebant*. Durandus livre XI. de ſon *Rationale*, chap. 10. *Antiquitus Reges Francie ad bella procedentes, cappam Sancti Martini ſecum portabant, quæ ſub quodam temorio ſervabatur, quod ab ipſa* cappa *dictum eſt* Capella : *& Clerici, in quorum cuſtodia ipſa capella erat, inde* Capellani *dicebantur : & conſequenter, ab illis ad cunctos Sacerdotes nomen illud in quibuſdam regionibus eſt tranſfuſum*. Il ajoute : *Sunt etiam qui dicunt quòd antiquitus in expeditionibus, in temorio fichant domuncula, de pellibus caprarum ſuperteſta, in quibus Miſſa celebrabantur : & inde* Capellæ *nomen traxtum eſt*, &c. Voyez Mr Bignon dans ſes Notes ſur Marculfe ; Spelman dans ſon Gloſſaire, au mot *capella* ; & Mr du Cange ſur Ville-Hardouin pag. 311. L'étymologie de Papias eſt ridicule ; qui eſt, que *capella* a été dit, *quod capiat & xalo, id eſt populum*. Et cependant cette ridicule étymologie eſt approuvée par Fungerus dans ſon *Etymologicum Trilingue*.

CHAPELLE : Poëte Satirique, célébre ; fils naturel de Mr Luillier, Maître des Comptes de Paris, & Conſeiller au Parlement de Mets : ainſi appelé, parceque ſa mére accoucha de lui dans le village de la Chapelle entre Paris & St Denis. Il eſt fait mention de la baſtardiſe de ce Poëte la Chapelle dans les Légitimations de la Chambre des Comptes, en ces termes : *Claude Emmanuel Luillier, fils de Me François Luillier M^e des Comptes ; & de Marie Chanut, femme mariée, & éloignée de ſon mari. Janvier* 1642.

CHAPERON. De *capparone*, ablatif de *capparo*, fait de *cappa*, qui étoit un habillement de teſte, comme nous l'avons fait voir au mot *cappe*. Anciennement les Officiers des Parlemens portoient leurs chaperons ſur leurs teſtes. Pierre de Beloy, Avocat du Roy au Parlement de Toulouſe, dans ſon Ouverture des Audiences, le 23. Novembre 1609. *Peu à peu eſt venu, parmy ceux de noſtre Ordre, l'uſage des chaperons, dont nous portons encore les reliques. Et bien que ce fuſt un accouſtrement commun, ſingulièrement en France, à toutes ſortes de perſonnes, néanmoins il eſtoit diſtingué ſelon les qualitez & dignitez d'iceux, ou par les couleurs, ou par quelque autre marque. Les Magiſtrats les portoient rouges, fourrez de peaux blanches ; les Advocats, noirs, fourrez de meſmes peaux. Les Chroniques de France en rendent teſmoignage, où elles parlent des couſtereaux & des ſignaux du Puy, que Guillaume de Chappuis bailloit pour les faire porter ſur les chaperons : auquel paſſage, il dit que ces chaperons eſtoient taillez à la maniere des capulaires que les Religieux des Abbayes portent. Et ne faut pas douter que par la meſme raiſon que les Chanoines ont receu l'uſage de leurs aumuſſes, nous n'ayons auſſi retenu nos chaperons pour marque des dignitez, & des fonctions que nous faiſons, avec la diſtinction de nos charges : ainſi qu'il ſe voit encore parmy les Advocats & les Procureurs. Le vieux Interprète de Juvenal fait mention de ces* armilauſa *des Chanoines. Et Iſidore Hiſpalenſis au chapitre 22. du livre 19. dit qu'elle s'appelle* armilauſa, *quaſi* in armis tantùm clauſa. *De ſait, un vieux Gloſſaire écrit à la main, que j'ay vu, interprète* armilauſam, capulare. *Deſquels lieux, il faut pareillement dire* in Vita Gregorii II. Pontificis apud Anaſtaſium Bibliothecarium, an & ante corpus Apoſtoli poneret mantum & armilauſam, *que cette* armilauſa, *qui eſt l'aumuſſe, eſtoit anciennement portée ſur la teſte par les Chanoines. Et voila pourquoy le ſuſdit Gloſſaire l'appelle* Capulare. *Et cela ſe peut remarquer ès anciennes ſtatues des Chanoines. Depuis, par ſucceſſion de temps, ils ont commencé de les porter au bras* pro inſigni honoris Canonici. *Tout ainſi & de meſme ſorte avons nous fait : car nos peres de toutes qualitez portoient les chaperons ſur leurs teſtes. Toutefois l'uſage s'en eſt perdu petit à petit. Il eſt ſeulement demeuré parmy les gens de robe longue. Et en cela, on s'aydoit du bourrelet : la forme plus ancienne duquel eſtoit ronde : & duquel on couvroit le circuit de la teſte : & le ſurplus du*

Digitized by Google

chaperon pendoit d'un coſté, & de l'autre on en environnoit le col. Mais dautant que cette poſture eſtoit pénible, & une grande charge de teſte, il fut trouvé bon, peu à peu de retrancher tous ces grands appennifs du Chaperon, & reſerver ſeulement ce qui repréſentoit le bourrelet pour couvrir la teſte. Il eſt vray que depuis on l'a mis ſur l'eſpaule tout entier: & pour couvrir la teſte, on s'eſt aviſé de faire des bonnets ronds, qui repréſentent ces anciens bourrelets des chaperons; & de la meſme forme que ſont les mortiers de Meſſieurs les Preſidens. Trop bien ſe voit qu'on a commencé d'y apporter, depuis un ſiécle ſeulement, quelque forme ronde, ou de quadrature. Et c'eſt pourquoy on les appelle ſouvent bonnets ronds, ou bonnets carrez: *comme ſi nous avions par hazard trouvé en iceux la quadrature du cercle. Et ſi peut-on rapporter cet accouſtrement de teſte aux galeres des anciens Flamines, & à ce que Tertullien au livre de Pallio eſcrit,* habere privilegium galeri. ¶ Voyez Paſquier dans ſes Recherches IV. 28. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *caparo*; & Boutéroue pag. 381. où il remarque que le *chaperon* étoit une coiffure ordinaire en France; qu'elle ſe voit ſur un grand nombre de monnoyes de la premiere race, & qu'elle a duré pendant la ſeconde & la troiſiéme, juſques aux regnes de Charles V. de Charles VI. & de Charles VII. ſous leſquels on portoit encore des chaperons à queue, que les Licentiés ès Loix, & les Docteurs & les Bacheliers de toutes les Facultés, ont retenu pour marque de leur degré, mais qu'ils ont fait deſcendre de la teſte ſur l'épaule. Voyez auſſi cy-deſſus au mot *bonnet quarré*.

CHAPITEAU. C'eſt le haut, ou le couronnement d'une colonne ou d'une muraille. Voyez Mr Felibien: De *capitellum*. On appelle auſſi *chapiteau* cette machine de carton qu'on met aux torches pour recevoir la cire qui en coule, de peur qu'elle ne tombe ſur ceux qui portent ces torches allumées.

CHAPITRE *de Chanoines*. Du lieu où on alloit tous les jours après Prime, lire un chapitre de la Régle. Papias: Capitula librorum *dicta, quòd breviter capiant & contineant aliquam ſententiam: ſive quaſi* caput *& titulus majoris ſcripti. Unde* Clericorum Capitulum *dictum, quòd capitula ibi exponantur*. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *capitulum*. J'apprans de Mr Chaſtelain Chanoine de l'Egliſe de Paris, qu'on appelle encore préſantement à Reims *Pretioſa*, le lieu où l'on va tous les jours chanter l'Office Capitulaire, qui commence par la lecture du Martyrologe, laquelle eſt ſuivie du *Pretioſa*.

CHAPITRER. Du Chapitre des Religieux, où l'on fait réprimande aux Religieux qui ont manqué à leur devoir. Les Allemans ſe ſervent de la meſme façon de parler. Goldſtat tom. 1. part. 1. pag. 100. de ſes Alémaniques: CAPITULUM *eſt Conſilium vel Senatus Principum ac Primorum regni, civitatis, aut Collegii alicujus. Hinc* Capitularia *dicta leges quæ in Capitulo communi, Primorum conſenſu conſtituuntur & ordinantur. Unde quia in Monaſteriorum & Collegiorum Capitulo plerumque vitiis emendabantur, delinquentes corrigebantur; nam Germanorum phraſis* einen capiteln, *aut etiam* capitel leſen, *pro* objurgare, *aut* corrigere.

CHAPON. De *capo caponis*. Papias: CAPO, *vulgò dicitur gallus caſtratus*. Capus, *vel* capo, *ex Gallo gallinaceus ſit caſtratus*. Les Gloſes: κάπων, *gallus caſtratus*. Capo, a été fait de *capus*, qui ſignifie proprement *un oiſeau qui a les pieds comme un faucon*. Iſidore, 12. 7. *Capus Italâ linguâ dicitur à capiendo. Hunc noſtri* falconem *vocant, eo quòd incurvis digitis ſit*. Héric, liv. 1. chap. 47. *de Vita, Tranſlationibus, & miraculis Sancti Germani Epiſcopi Autiſſiodorenſis*, parlant des chapons: *Capos, quos vulgò* falcones *nuncupant*. Theodulfe, Eveſque d'Orleans, s'eſt ſervi du mot de *capones* en cette ſignification. Je remarqueray icy par occaſion; ce qui a été remarqué par Mr Moreau Médecin de Paris, ſur l'Ecole de Salerne; que quoyque la caſtration des poulets ait été inventée dans la Grèce, il n'y a point de mot Grec pour ſignifier *un chapon*. Jules Scaliger dans ſes livres de la Subtilité contre Cardan, 277. 5. avoit fait une ſemblable remarque. *Qui tamen natio,* (il parle des Grecs) *nomen nullum peculiare habet caponi, verveci, porci*.

CHAPPE. De *cappa*. Périon eſt ridicule de le deriver de κάπτω, qui ſignifie *integumentum*. Voyez *cappe*.

CHAPTEL. Voyez *chatel, chetel*, & *cateux*.

CHAPUIS. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *Charpentier*, comme l'a obſervé le Prétidant Fauchet liv. 1. des Chevaliers; & qui eſt encore en uſage en cette ſignification dans l'Auvergne, & dans le Dauphiné. Les Périgourdins diſent auſſi *chapuſa*, pour dire *couper menu*; & *un chapuiſer*, pour ſignifier cette piéce de bois ſur laquelle on coupe quelque choſe, & qu'on appelle à Rouen *un chonquet*; & *un billot*, dans la Baſſe-Normandie, & dans les Provinces d'Anjou & du Maine. Tous ces mots viennent de *capulare*. Voyez *chapeler*. De *chapuis*, on a fait le diminutif *chapuiſeau*, qui eſt aujourd'huy un nom de famille. Et ceux de cette famille; pour le marquer en paſſant; portent dans leurs armes *un chat qui puiſe de l'eau*. J'ay vu ces armes gravées.

CHAR. De *carrus*, ou *carrum*. Les Gloſes Anciennes: ἅρμα; *reda. Carrum*, ἅμαξα. Voyez *carroſſe*.

CHARANSON. Voyez *charenſon*.

CHARDON. De *cardaus, Cardaus, cardus, cardo cardonis, cardone*, CHARDON. Voyez *chardonneret*.

CHARDONNERET. Oiſeau. Gr. σπινος. On diſoit anciennement *chardonnet*. Marot dans ſon Eglogue à François I.

Ou pas à pas, le long des buiſſonets,
Allois cherchant le nid des chardonnets.

Et on parle encore de la ſorte dans les provinces d'Anjou & du Maine. Dans la Baſſe-Normandie, on dit *une chardonnette*: & en Provance, *une cardeline*. De *cardo cardonis*, dit pour *cardus*, qui ſe trouve pour *cardonis*, on a dit *cardonerus* & enſuite, *cardoneretus*, d'où nous avons fait *chardonneret*. Et nous avons appelé cet oiſeau

Digitized by Google

oiſeau de la ſorte, acauſe qu'il ſe nourrit de ſemence de chardons. *Notre Chardonneret, qui tient ſon appellation du* chardon, *ſemble eſtre celui que les Grecs nommerent* Acanthis : *toutefois*, Acanthis *n'eſt pas le* chardonneret ; dit Belon dans ſes Singularités, liv. 1. chap. 2. *Semine cardnorum paſcitur, unde illud inditum nomen*, dit Raviſius Textor, dans ſon *Cornucopia*, page 165. en parlant du mot de *chardonneret*. *Sonora, & viatores deducentibus geniis ſacra avis eſt,* ἀκανθὶς (*notat Ælianus*) *& in eſt τριττὸν ἀκανθῶν τέτυκται ex ſpinis, inter quas victum colligit, nomen habet apud Græcos : ut ex carduis, apud Latinos*, carduelis *eſt vocata : & eádem causá apud Gallos* chardonneret, dit Pontus de Tyard, dans ſon livre de l'Impoſition des noms, page 62. L'endroit d'Elian eſt au chap. 32. du livre x. de l'Hiſtoire des animaux. Les Grecs l'ont donc appelé ἀκανθὶς pour la meſme raiſon. L'Onomaſticon Grec-Latin : *Carduelis*, ἀκανθὶς. Et Belon ſe trompe, qui croit qu'*acanthis* eſt notre *ſerin*. Voyez-le au chap. 13. du livre VII. de ſon Hiſtoire des Oiſeaux. Le Scholiaſte de Théocrite, page 82. ἀκανθὶς ὄρνις, ἡμέρα δὲ φωνήεσσα, ἣ καλεῖται ὑπό τινων καρδελὶς, διὰ τὸ χαίρειν ἀκάνθαις. Κικέρωνος δὲ Καλλιστράτου φασὶ διατείνειν τὴν ἀκανθίδα. Et les Grecs d'aujourd'huy l'appellent encore ακανθὶ, mot, formé, d'ἀκανθὶς. Ils appellent auſſi *guardelli*, mot formé de *carduelis*. Voyez Belon dans ſes Singularités, pag. 13. Et les Allemans l'appellent *diſtelfinck* ; c'eſt adire, *linotte de chardon*. *Diſtel*, ſignifie *chardon* ; & *finck*, *linotte*. *Carduelis*, pour *un chardonneret*, ſe trouve dans Pline liv. x. chap. 42. *Minima avium, Cardueles imperata faciunt, nec voce tantum, ſed pedibus, & ore, pro manibus.* ¶ Il me reſte à remarquer, que l'Egliſe de St Nicolas du Chardonnet, qui eſt une Egliſe de Paris, eſt mal appelée par quelques-uns, *Saint Nicolas du Chardonneret*. Elle eſt appelée dans les Titres Latins *Eccleſia Sancti Nicolai de Carduero. Carduetum*, c'eſt *un lieu planté de chardons*.

CHARENSON. Ver, qui ronge le blé. Lat. *curculio*. Voyez Nicot. De *calendra*, inuſité. *Calendra*, *calendrum*, *calendricium*, *calendricio calendricionis*, *calendricione*, *carendricione*, *carencione*, CHARENSON. Je ne ſay pas d'où vient *calendra* en cette ſignification. Les Anglois diſent *kalander* en la meſme ſignification.

CHARGER. De *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. Les Gloſes : *carrico, onero. Carricare*, c'eſt proprement *mettre dans un chariot*. De *carricare*, les Eſpagnols ont fait demeſme *cargar* ; & les Languedociens, *carga* ; & les Catelans, *carregar* ; & les Italiens, *caricare* ; & les Bas-Bretons, *cargaff. Diſcargare*, pour *décharger*, ſe trouve dans la Loy Salique Titre XXIX. paragraphe 21. *Si quis inde fœnum ad domum ſuam duxerit, & diſcargaverit*. Et dans la Vie de St Médard : *diſcarricantes qua tulerant*.

CHARIER. *Carrus carri, carricare, carriare*, CHARIER. *Carricare* ſe trouve en cette ſignification dans pluſieurs endroits allégués par M^r de Caſeneuve.

CHARIVARI. Il y a un nombre infini d'opinions touchant l'étymologie de ce mot : ce qui eſt une marque que la véritable n'eſt pas bien connue. Trippault dans ſes Etymologies de la Langue Françoiſe, & Bourdelot dans ſes Origines MSS. de la meſme Langue, & Mr Eveillon dans ſon livre des Excommunications, & Mr de la Ménardiere dans ſa Préface ſur les Epîtres de Pline, le dérivent de καρηβαρία, qui ſignifie, diſent-ils, *avoir la teſte peſante*. Savaron, dans ſes Notes ſur le Sermon de St Auguſtin des Calandes de Janvier, improuve cette étymologie : & avec raiſon : ce mot Grec, quand meſme il ſignifiroit ce qu'on veut qu'il ſignifie ; ce qui ne me paroiſt pas ; n'aïant aucun rapport avec la choſe qui eſt ſignifiée par le mot de *charivari*.

Savaron, après avoir improuvé cette étymologie, fait venir *charivari* de *cervolus*. Voicy ſes termes : *Ea propter Gentiles Diis ſuis cervinum caput adpingebant, & ſimili capite inſigniri ſordes & adulteria Deorum ſuggillabant. Quod Franci, ritus hujuſmodi cultores, obſervare videntur, dum binubis, aut multinubis, illudunt : in hanc ſententiam declines, quòd polygamia ſit adulterio proxima. Qua facilitas Andegavenſi Synodo condemnatur, titulo de Matrimonio, die 13. Julii anno Domini* 1448. *Cui præfuit Joannes, Archiepiſcopus Turonenſis. Cumque veterrimo errore nomen* cervuli *retinent noſtri populares, & popularibus adſines ; vocando* chervali ; *necnon illa Synodus Andegavenſis : ubi præterea legitur* carimarium, & chermali. *Franci*, charivari *potius à* cervolo, *quàm à Græco* καρηβαρία ; *fictitio vocabulo. Idcirco adverſus eos qui tintinnabuli binubis & ad ſecunda vota tranſeuntibus illudunt, & hujuſmodi cornua portendunt, & ominantur, competit injuriarum actio : ut notat Faber Inſtitutionibus de Injuriis*, §. 1. Sicut faciunt illi qui faciunt cherevari : contra quos iſte paragraphus. Meliùs in Lege *Item apud*, §. *generaliter*. Nec credo quòd poſſint ſe conſuetudine excuſare, cùm ſit contra bonos mores. *Hanc conjecturam meam non adſtruo, ſed teſtatam volo, & judicio doctorum relinquo*. Savaron a raiſon de n'appuyer pas ſur ſa conjecture : car elle n'eſt pas bonne. *Cervolus*, dans ces mots du premier Concile d'Auſſerre, *Non licet Kalendis Januarii vetula, aut cervolo facere*, ſignifie *un cerf*. Et ces mots veulent dire, qu'il eſt défendu de ſe déguiſer aux Calandes de Janvier en vache ou en cerf. *Si quis in Kalendis Januariis in cervulo & in vetula vadet, tribus annis pœniteat : quia hoc dæmonum eſt*, dit un ancien Pénitentiel. *Vetula*, en ces endroits, eſt dit à l'antique, pour *vitula* : ce qui a été tres-véritablement remarqué par le P. Sirmond ſur l'endroit du Concile d'Auſſerre cy-deſſus rapporté, & dans ſon Antirreticus page 135. de la 2. partie. Et Mr de Saumaiſe, qui y a corrigé *bicula*, n'a pas u raiſon. Voyez je vous prie ce que nous avons dit au mot *biche* ſur cet endroit de ce Concile. Voyez auſſi Mr du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *cervola*.

Scaliger, ſur le Copa, fait venir *charivari* de *calybarium. Chalibes*, dit-il, *ſunt æra ad crotala & crepitacula : quorum quam fuerint ſtudioſi Orientales illi populi, ſatis novit, qui in Veterum*

Digitized by Google

lectione diligenter versatus sit. Ea sunt quæ Hebræi, nisi fallor, vocant צלצלים zilzalim : hoc est, ut ego interpretor, κύμβα : quæ & κλαγγὰς vocabant. Sine tibicine autem & crotalis numquam ferè taberna erant : ut apud Propertium in Taberna : Niletus tibicen erat, crotalistria Phyllis. Sed in membrana Comiti legitur, sunt copia, &c calybæ : rectè. Calyba, sive καλύβη, est sonus sive crepitus crumanum, de quibus alibi diximus ex Aristophane, Juvenale, aliis. In libro 3. Ἀττικῶν, capite 11. γραώδεις : ἡ καλύβη ᾗ δύπτ& ἰσλαγγοῦσι. Καλύβη, τὰ κρέμαλα, vel κρεμάμενα. Et in sequenti epigrammate :

Ἡ κρεμάστη ἀγχονὴ, ἡ σκαφὴ αὐλικὴ
Καὶ καλύβη φλοιώδης ἥδιστα ὑπηκόων.

Nam in istis legitur vulgo καλὸν pro καλύβη. Hoc nomen penitus in Gallia retinemus. Nam calybarium in omni Gallico idiomate est crepitus aris, aut vasorum æreorum, rudi aneæ, aut radio pulsatorum.

Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 492. & 493. improuve fort cette etymologie de Scaliger. Voicy ses termes : *At malè vir summus ; ita ut pejus non potuerit ;* calybam, *hoc est*, καλύβιον, *in Copa carmine exponendum censet de sono vel crepitu æreorum vasorum, baculo ferreo pulsatorum : quod vulgò in Gallia* CARIBARIUM *appellamus. Ipse autem* CALYBARIUM *putat appellatum à* calyba : *qua vox sonum & tinnitum aris percussi significat. Sed quis Auctor unquam, vel Græcus vel Latinus, hanc significationem voci* καλύβη *attribuit ? quis* calybam *in eo sensu usurpavit ? Sed aliter accipi debet in hoc ipso poemate de Copa. Sic enim versus ille scribitur in antiquis membranis,*

Sunt topia, & calybæ, cyathi, rosa, tibia, chordæ,
Et trichila, umbrosis frigida arundinibus.

ibi calybæ *nihil aliud sunt quàm quod omnis semper Græcia nomine* καλύβων *intellexit : pergula nempe, & attegia : quales in meritoriis tabernis vulgò fieri solebant, in quibus ganeones potarent. Hujusmodi* καλύβαι *qua in diversoriis ad hunc usum struebantur, meminit Hermeneopulus, libro 2. titulo 4. de* καπήλοις. *At in Græco epigrammate, aut vox* καλύβη *mutanda est, aut aliter venit exponenda. Sic autem ibi legendum videtur,*

ἡ κυλίκη ᾗ δύπτ&, ἡ σταιτάλγιον
Στωμύλη, μέντοι ὦ ἰφίαντε δεῦρο.

Sic enim & in sequente epigrammate,

Ἡ κρεμάστη ἀγχονὴ κρίκου, ἡ σταιτάλγιον
Καὶ κυλίκη φλοιώδης ἥδιστα ὑπηκόων.

Utrumque epigramma de mulieribus scriptum est Cybeles ministris, qua in ejus honorem caput jactabant, & cum crotalis & cymbalis saltabant. Quod si utrobique legimus καλύβη, *ut in priore epigrammate etiam vetustissima membrana, quas vidimus,* καλύβη non erit sonitus crumanum, *ut censebat vir summus, sed* πατὴς & δάκαμ& *matris Deum circa quam saltabant hujusce modi mulieres, ministræ & δακαμιστριαι Cybeles, cum tympanis & crotalis.*

Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *caria*, dérive *charivari* du mot Grec κάρυον, qui signifie une noix. Voicy ses termes : *Nostri Bononienses, seu Morini, ubi contra injusta velligalia reclamant, aut publicanos convicii insectantur, etiamnum,* cary, caty *inclamare solent : quasi ad seditionem, contra illusiones modi prædatores, plebem excitare velint. A κάρυον, seu κάρυα,* nux : *vox, ut quidam volunt, dedecula. Tradit quippe Servius in Virgilii Eglogam 8. in nuptiis, ideo spargi nuces, ut, rapientibus pueris, fiat strepitus, ne puella vox virginitatem deponentis possit audiri. Quo casu,* cary a tumultum & seditionem significabit. *Nota est vox apud nostros* Charivary : *quâ ludus turpis & nocivus innuitur, uti describitur Synodo Joannis Ragnier, Episcopi Trecensis : per quem nuptiis, potissimum secundis, detrahitur non modicum : qui ludus, vulgo nuncupatur* Charivary ; *& efficitur cum horridis & blasphemis vociferationibus, & obscœna loquacitate, sub turpi transfiguratione larvarum injuriosarum, commutationisque clamoribus binarum nuptiarum.*

Julien Brodeau, célebre Avocat au Parlement de Paris, avoit dit apeuprès la mesme chose dans son Commentaire sur la Coutume de Paris, article 37. *Pour moy*, dit-il, *j'ay pensé que nostre* charivary *vient de* κάρυον, sive κάρυα, nux, & βαΐζω, sonare, saltare, clangere, apud Hesychium. *C'estoit une coustume usitée aux nopces des Romains, de jetter des noix dans la rue, afin que le bruit qu'elles faisoient en tombant, comme les Poëtes les appellent loquaces, & celuy des jeunes enfans qui les ramassoient, empeschast que l'on n'ouïst les plaintes & les doléances de la nouvelle mariée*, &c.

Mr Graverol, Avocat de Nismes, homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, improuve fort cette étymologie de Brodeau. C'est dans ses Remarques sur les Arrests Notables du Parlement de Toulouse, recueillis par la Roche-Flavin, Président en la Chambre des Enquestes du mesme Parlement. Voicy ses termes : *Je dis donc que Brodeau perd le titre de* Judicieux *qu'on a accoustumé de lui donner au Parlement de Paris quand on le cite, lorsqu'il veut que le mot de* Chavirary *tire son origine de* κάρυα & de βαΐζω, *par rapport à la coutume usitée aux noces des Romains, de jetter des noix dans la rue, afin que le bruit qu'elles faisoient en tombant, & celuy des jeunes enfans qui les ramassoient en chantant des chansons lascives, dérobassent la connoissance de ce qui se pouvoit faire dans la chambre des nouveaux mariez, lors de leur premiere entrevuë ? quando illa multa tam jocosa fiebant. Car à tirer la chose de si loin, outre que cela n'a nul rapport à l'injure qu'on prétend de faire aux secondes noces par le charivary, il seroit aussi vray de dire que ce mot dérive plustost,* comme quelques-uns l'ont cru, *des danses lascives des Corybantes, qu'on imite souvent en faisant le charivary. Et cela, sur ce qu'on pourroit alléguer que c'estoit la coutume des Grecs, lorsqu'ils célébroient leurs noces, de faire des danses au son des cymbales. D'où vient cette défense du Concile de Laodicée, ὅτι οὐ χρὴ γάμοις, οὐ γάμοις ἀκολουθεῖν, βαΐζειν, ἢ ὀρχεῖσθαι. Ceux qui ont voulu faire venir ce mot de καλύβη, ont assez bien imaginé la chose. Mais s'il ne faut qu'imaginer quelque rapport pour donner l'étymologie d'un mot, pourquoy ne diroit-on pas que* charivary *dérive du mot Chaldéen* chariput, *qui signifie* probrum, ignominia, ? ou de l'ancien mot

Latin

Latin *carinari*, qui dans les vieux Auteurs & Gloſſaires, vaut *autant que* probra injicere, illudere, obtrectare : *ou qu'en prononçant* chaillibari *avec les Thoulouſains, il tire ſon origine du mot Grec* καλλίζω, *ceſtadire, ſe jouer, & ſe mocquer de quelqu'un : puiſqu'au fonds, les Charivaris ne ſe font pas dans une autre veue.*

Aucune de toutes les Etymologies cy-deſſus mentionnées ne me paroiſt véritable. Celle de Scaligér ſeroit la plus vray-ſemblable, ſi καλέω ſignifioit *ſonitus crumatum*, comme il paroiſt le ſignifier dans l'épigramme Grecque alléguée par Scaligèr, étant joint avec ἦχος, qui ſignifie *bruit*. Il n'y a pourtant guere d'apparance, pour en parler ſincérement, qu'un mot Grec ſi rare & ſi extraordinaire ait paſſé en France. Mr de Graverol, croit que la plus vray-ſemblable eſt celle de ceux qui dérivent *charivary*, de *chalybarium*, formé de *chalybs*, qui ſignifie du fér; de l'acier : parcequ'on employe, dit-il ordinairement dans les charivaris, des ſonnettes, des poëſles, des chaudérons, & autres telles bateries de cuiſine, faites de métal *ex chalybe*. Et là deſſus, il remarque fort apropos, que les Italiens appellent *ſcampanata* un charivari: mot, compoſé de *campana*, qui ſignifie une cloche. Le Politi dans ſon Dictionnaire Italieu: SCAMPANATA : *lo ſtrepito di campanacci, o d' altri ſtrumenti, che ſanno comadirſi alle vedove, quando ſi rimaritano*. Et Farinacius, dans ſa Pratique Criminelle, partie 3. queſtion 105. paragraphe 93. traite *de faciente viduis ſcampanatas*. Mais comme les ſonnettes, les poëſles, & les chaudérons, ne ſe font point de fér, je ne puis approuver non-plus cette étymologie: quoy qu'elle ait été approuvée par Borel.

Joannes *de Garronibus* ; ce qui a encore été fort bien remarqué par Mr Graverol ; appelle *Capromaritum* le charivari. C'eſt dans ſon Traité des Segondes Noces, ſur la Loy *Hac edictali*. Ce qui pourroit donner ſujet de croire que les mots de *carimarium* & de *charmali* du Concile d'Angers, où le charivari eſt ainſi appelé, ſont les véritables mots avec leſquels on a appelé originairement le *charivari* ; & que le mot de *capromaritum*, a été compoſé de celui de *caper*, en la ſignification de *cocu*, & de celui de *maritus*: comme qui diroit, *cocu de mari*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *becco*. Mais comme ce Joannes *de Garronibus* n'eſt pas ancien, & que le mot de *capromaritum* ne ſe trouve que dans ſon livre, je ne puis auſſi approuver cette étymologie.

En un mot ; car il ne faut pas abuſer davantage de la patience de mes Lecteurs ; l'étymologie du mot de *charivari* n'eſt toutafait inconnue.

Il me reſte à remarquer, que comme les Charivaris ont été défendus par les Conciles, ils l'ont auſſi été par les Arreſts des Parlements. Par un Arreſt du Parlement de Toulouſe du 18. Janvier 1537. du 11. Mars 1549. du 9. Octobre 1545. du 6. Février 1542. & par un autre donné au mois de Mars avant Paſques, 1551. Par un Arreſt du Parlement de Dijon du 26. Juin 1606. & du 14. Janvier, 1640. Touchant ces défences, voyez Aufrerius ſur la 140. de la Chapelle de Toulouſe, Budée ſur la Loy *Si hominem*, au paragraphe *quoties*, du Titre *Depoſiti* au Digeſte, Chaſſaneus ſur la Coutume de Bourgogne, rubrique 6. en la Préface au paragraphe premier, Mornac ſur la Loy 1. au Digeſte *de His qui notantur infamiâ*, Cyron en ſon Paratitle ſur le Titre des Décrétales de *Secundis Nuptiis*, Denis Godefroy ſur le paragraphe 27. de la Loy 15. *de Injuriis* ; Petrus Gregorius Toloſanus, livre 38. Syntagmatum, chapitre 4. Vendelin dans ſon Gloſſaire ſur la Loy Salique, titre 47. la Roche-Flavin, & Brodeau, & Mr Graverol, aux lieux alléguez.

CHARLATAN. Les Italiens diſent *Cerretano*, qu'on dérive de *Careum*. Calepin : CÆRETUM, *Umbriæ oppidum, inter Spoletum ac Nurſiam ; a quo* Cæretani *appellantur, totum orbem vano quodam ac turpi ſuperſtitionum genere ludificantes : ob quam cauſam ferè continuè peregrinantur, familiâ atque uxoribus domi relictis*. Cælius Rhodiginus dit la meſme choſe, liv. XI. ch. 8. & Leandro Alberti dans ſon *Italia illuſtrata*, & Jan Bartiſte Sogliani, dans ſes Annotations ſur la Comédie intitulée *l'Uccellatoio*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Cerretano*. Et pluſieurs croyent que le François *Charlatan* a été fait de ce mot Italien *Cerretano*. Ils ſe trompent. Il a été fait de *Ciarlatano*, qui ſignifie la meſme choſe que *Cerretano*, & qui a été formé de *ciarlare*, qui ſignifie *parler beaucoup* ; & pour uſer de ces mots Italiens, *cornacchiare, cicalare, chiacchierare*. *Ciarlaré* a été fait de *circulus*. *Circulus, circulare*, CIARLARE. *Circulone*, CIARLONE. *Eloquentiam non voco circulatoriam quandam volubilitatem*, dit Quintilien. On y a ajouté un A ; comme en *ciaſcuno*, de *quiſque unus* ; & en *leggiamo*, & *ſiamo*, de *legimus*, & *ſimus*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ciarlare*. *Circulator* eſt expliqué dans les Gloſes Anciennes par ἀγυρτὴς, & ἀγύρτης, qui ſignifient *un Charlatan*. Le P. Labbe a deſaprouvé cette étymologie. *Charlatan*, dit-il, *ne vient pas de ce qu'il forme des cercles ou des aſſemblées en rond, mais des caroles qui ſignifient des théatres dreſſez au milieu des rues & places publiques pour danſer, & enſuite débiter ſes drogues & tromper les ſimples. Les Annales de Nangis en la Vie de Philippe le Hardi Roy de France* : Le Comte d'Artois manda les Dames & les Damoiſelles du païs pour faire treſches & Karoles avec les femmes des bourgeois (*d'Arras*) qui s'eſtudioient en toutes manieres de dancier, & d'eſpinguier, *&c.* Le P. Labbe qui accuſe les autres de s'être trompés, s'eſt icy trompé, & tres-lourdement. Outre que l'analogie ne permet pas que *charlatan* vienne de *carole*, *karoles* n'a jamais ſignifié des theatres dreſſés au milieu des rues. Il a toujours ſignifié, & ſignifie encore *des dances Treſches* ſignifioit la meſme choſe. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Treſca*.

CHARME. De *carmine*, ablatif de *carmen*. Virgile :

Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnin.

Une Ordonnance de Charles VIII. de 1490. laquelle eſt dans le vieux Stile du Parlement, part. 3. tit. 40. art. 2. *Statuimus & ordinamus, omnes carminatores, divinatores*, &c.

CHARME. Arbre. Parc orruption pour *charne* ; de *carpinus* : c'eſt ainſi que cet arbre s'appelle en Latin.

CHARNIE. Nicot : CHARNIE, *on échalas* : *palus pali* ; *vidica vidica* ; *pedamen*, *pedamentum* ; *flatumen*. Trippault : CHARNIERS ; *qu'on appelle à Paris échalas*. χάρακωσις, *pedamentatio*. Trippault étoit Conſeiller d'Orleans.

CHARNIER : pour le lieu où l'on met de la chair. De *carnarium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Plaute.

CHARNIER : pour le lieu où l'on met les os des morts : *Le charnier de S. Innocent*, &c. De *carnarium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans la Chronique de Morigny, liv. 2. *Hunc in Eccleſiam latenter inſoducunt, ipſis in carnario* (*qui locus intra ſepta Eccleſia illius, oſſa continet mortuorum*) *fraudulenter abſconditus*. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange ; & cy-deſſus au mot *cercueil*.

CHARNIERES. Me Felibien ſur ce mot : *Ce ſont deux piéces de fer, ou d'autre métail, qui s'enclavent & entrent l'une dans l'autre, & qui eſtant percées ſe joignent enſemble avec une riviere qui les traverſe : en ſorte qu'elles peuvent ſe mouvoir en rond ſans ſe ſéparer, tournant ſur un meſme centre.* Vitruve appelle *verticuli* des charnieres. Et au mot *couplets* : COUPLETS, ou Fiches à doubles nœuds, ou Charnieres. *Ce ſont deux piéces de fer jointes enſemble avec charnieres & rivetures. Les Couplets ſervent de peintures pour des portes & pour des feneſtres. Il y en a qu'on nomme* Briquets, *qui ne s'ouvrent qu'à moitié, & ſervent pour des tables ou autres choſes qui n'ont pas beſoin d'avoir un mouvement entier, comme les portes ; & où ne doit pas paroiſtre la moitié du nœud, comme aux Fiches.* ¶ De *cardinaria*, fait de *cardo cardinis*. *Cardo, cardinis, cardinarius, cardinaria*, CHARNIERE. ¶ On dit à Paris, en parlant des Montres, *Charniére de Milan*, pour dire *une excellente* charniére, parceque c'eſt à Milan que ſe font les meilleures charnieres.

CHARONGNE. Lipſe dans la lettre 44. de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*, le dérive de *charognium* ; mais ſans en apporter ny raiſons, ny autorités. Les Italiens diſent auſſi *carogna*; que Victorius liv. 16. ch. 16. de ſes Diverſes Leçons dérive du Grec χαράσσω. *Simile huic eſt quod cadavera bellarum ejecta vocamus* carogne; *à ſævire. Graci enim χαράσσω loca quadam terrarum appellant, quæ exhalant fœdos odores, ac ſunt tamquam aditus quidam, fauceſque Inferorum. Inde igitur vocabulum noſtrum confirmatum puto, quòd moleſtus odor mortuarum, projectarumque bellinarum, idem quòd loca illa præſtet, faciatque ne illac tranſiri ſine moleſtia poſſit.* Le Monoſini & la Cruſca ſont du meſme avis. Χαράσσω ſe trouve en cette ſignification dans Galien. Ποιεῖται δ' ἀπὸ τῶ σκάμματος μέτρα κβ' ἢ εἰκοσιὰ ἢ βραδὺ γὰρ ἡσθίει, καθάπερ ἐν τοῖς χαρασσομένοις χοιρίοις. Et dans Laerce, en la vie de Zénon le Stoïcien. Il eſt ſans doute que noſtre mot *charogne*, que Nicot dérive auſſi de χαράσσω ; & l'Italien *carogna*, viennent de *caro*. *Caro caronis* ; d'où *carnis*, par contraction ; *caronius*, *caronia*, CAROGNA, CHAROGNE. Voyez *carogne*.

CHARPENTIER. De *carpentarius* ; qui a été fait de *carpentum*, qui ſignifie *un char*. Les Gloſes : *Carpentarius*, ἁμαξοπηγός. *Carpentum*, ὄχημα. Voyez Caſaubon & Mr de Saumaiſe ſur ce mot de Lampridius en la Vie de l'Empereur Alexandre pag. 132. *Quòd artifex carpentarius eſſet.* Paſſerat ſur Propertce, pag. 659. Carpentarius *Iſidoro cap. 19. lib. 19.* qui carpenta facit. *Sed juriſconſulti latius ſumunt pro fabris lignariis in exercitu : unde nos* Charpentiers. Barthius livre 43. de ſes Adverſaires, chap. 20. CHARPENTIER, *Gallis fabrum lignarium ſonat: utique a carpentis faciendis, quorum maximus uſus apud Barbaros, qui Imperium Romanum verterunt. Carpentarius* ſe trouve auſſi dans la Loy 2. au Code de *Excuſationibus artificum:* mais dans la ſignification de celui *qui clitellas camelorum facit. Carpentator* ſe trouve dans le 2. Tome du Spicilége, pag. 328.

CHARPIE. De *carpia* ; qui ſe trouve dans les Gloſes. *Carpia*, βυσσὸς σαπὴ. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 766. *vitulæ ex filis limei carpi ſebant.* Carpiam *hodie vocamus veteri vocabulo : etſi* carpiam βυσσὸν ὀκρὶς *interpretatur vetus Auctor Gloſſarum.* Les Grecs l'ont auſſi appelée μυρία. Voyez le meſme Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 361. & dans ſon livre *de Modo Uſurarum*, pag. 881. où il dit que *carpia* a été dit à *carpendo*. En Picardie on prononce *carpie*. Nous diſons en Anjou *charpil* : de *carpillum*.

CHARREE. Voyez *cherrée*.

CHARRETTE. De *carretta*, diminutif de *carrus*. *Caretæ* ſe trouve dans Mathieu Pâris. *Nullus Baillivus noſter vel Vicecomes, vel alius, capiat equos vel caretas alicujus pro cariagio faciendo.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*. De *carretta*, on a fait *carretarria* ; d'où nous avons fait *charretrie*. Villon dans ſon Grand Teſtament :

On dit, & il eſt verité,
Que charreterie ſe boit toute.

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note: *Charreterie ſe boit toute. Quelque vin que l'on charroye ; ſoit bon, ſoit mauvais ; ſe boit tout.* Dans un petit Dictionnaire Polonnois, manuſcrit, que m'a donné le Reverend Pere Jourdan, de la Compagnie de Jéſus, *Karetа* eſt interprété *pilentum, carpentum.*

CHARRON. De *Carrone*, ablatif de *Carro*, fait de *carrus*. *Charron*, c'eſt celui qui fait des chariots & des charrettes.

CHARROUX. Abbayie, du diocéſe de Poitiers. De *Carroph*, ou de *Carroffium*. Théodulfe liv. 3. de ſes Poëſies :

Eſt locus ; hunc vocitant Carroph *cognomine Galli ;*
Quo patet electis aulica porta poli :
Quo Salvatoris ſub nomine præſidet aula,
Quove Monaſterii clauſtra decora manent.
Enitet hic rutilis Sanctorum pignore fretus,
Vivit & eximiæ turba fidelis ibi.
Denique Rathorius, Comes ingens, inclytus Heros,
Conjuge cum Euphraſia, condidit iſtud opus. &c.

L'Auteur

Digitized by Google

L'Auteur de la Vie de Louis le Débonnaire : *Et quidem multa ab eo sunt in ejus ditione reparata: Immo à fundamentis ædificata Monasteria ; sed præcipuè hæc , Monasterium Carrosi , Monasterium Concas* , &c. Fulbert fait auſſi mention de ce Monaſtére dans ſon Epitre 107. où il l'appelle *Carroſicum* : Et Rabelais liv. IV. chap. 7. en ces termes : *Par le digne vœu de Charroux*, &c. Voyez Beſly dans les Preuves de ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou.

CHARRUE. De *carruca* , qui ſe trouve dans Grégoire de Tours liv. 2. des Miracles , & dans la Loy Salique , Tit. 40. Il ſe trouve auſſi dans l'Onomaſticon Grec-Latin , où il eſt interprété par *ἀνάρρεγμα*. Voyez Lindembrog dans ſon Gloſſaire des Loix Anciennes, au mot *carruca*, & François Pithou ſur le Tit. 11. de la Loy Salique *καρῦκα*, ſe trouve dans les Gloſes Nomiques. ΡΕ ΩΑ , *ἅρμα* , *καρῦκα*. Vous trouverez dans les Gloſes Anciennes *Καρρεάτης* , *Mulocifiarius*, *Carruchurius* : *καρίκιον*, *Reda*.

CHARTI. C'eſt le corps d'une charrette. Regnier, Satire XV.

Que le payſan recueille , empliſſant à milliers
Greniers , granges , chartis , & caves , & celiers.

CHARTRE : pour *priſon*. De *carcere*, ablatif de *carcer* ; par le changement du C en D : comme en *fidre*, de *ficera* ; en *Suéde*, de *Suecia* : le D ſe change enſuite en T. St Vincent de la Chartre près le Chateau-du-Loir , eſt appelé *Carcer* , dans Geoffroy Abbé de Vandôme , epitre 15. du liv. 3. & dans la Chronique de St Aubin d'Angers. Voyez le P. Sirmond ſur l'endroit de Geoffroy de Vandôme ; ſur lequel il remarque , que le Prieuré de la Chartre , qui eſt à Paris , a été ainſi appelé acauſe que c'étoit la priſon de ce Saint.

De *chartre*, en la ſignification de *priſon*, on a dit *chartre* , pour *triſteſſe* , *& langueur*. *Cet enfant eſt tombé en chartre*. Et on a employé ce mot en cette ſignification , acauſe que les priſons ſont ordinairement pleines de langueur & de triſteſſe. Nicot : CHARTRE *ſe prend auſſi pour* priſon : *Et d'autant que les priſons ſont pleines de triſteſſe & langueur* , chartre *ſignifie en outre une maladie qui fait devenir la perſonne en langueur , ou par faute de nutriment , ou par abondance de mauvaiſes humeurs. Ainſi* , venir à tomber en chartre , *c'eſt ſe alangourir , flaitrir, ſeicher , emmaigrir juſques aux os* : tabeſcere, contabeſcere , extabeſcere , intabeſcere , laborare atrophiâ : *prins par métaphore de ceux qui ſont détenus en priſon , qui au long aller deviennent tels*.

CHARTRES. Ville capitale du pays Chartrain. De *Carnutes*.

CHARTRES : comme quand on dit *Garde des Chartres* ; *le Tréſor des Chartres* ; *les Chartres de France*. De *charta* , dont les Eſpagnols ont auſſi fait *cartas* , pour ſignifier *des lettres miſſives*. Martial a dit , *charta ſalutatrix* , pour *une lettre miſſive*. *Chartres* , en la ſignification dont nous venons de parler, peut auſſi avoir été fait du diminutif *carthula*.

CHARTREUX. Du Village de *Chartreuſe*, dans le voiſinage de Grenoble en Dauſiné. Papyrius Maſſo liv. 3. des Annales de France, au chapitre de Philippe I. *Anno ſequenti* (1086.) *Ordo Carthuſianorum in Gallia ortus eſt*. Cartuſiæ *appellantur à* Cartuſia , *monte juxta Gratianopolim Allobrogum, ubi Bruno tranquillam ſedem ſibi delegit*. Baronius dans ſes Annales Eccleſiaſtiques ſur l'année 1086. *Hoc itidem anno Cartuſia ſolitudo habitari cœpta à Sancto Hugone , Epiſcopo Gratianopolitano ; Sanctoque Brunone , auctore ſanctii inſtituti ; ejuſque ſociis : ex quo loco & nomen accepere , ut* Carthuſiani Monachi *dicerentur*.

CHASSELAS. Sorte de raiſin. Les Anglois l'appellent *chaſſelet*. Dans le Bléſois, on le nomme *Languedoc* : ce qui donne ſujet de croire qu'il nous eſt venu du Languedoc : On l'appelle auſſi dans le meſme pays Bléſois *Muſcat doux* : à la différance du véritable Muſcat, lequel a le gouſt plus relevé ; & qui pour cette raiſon eſt appelé dans le Bléſois *Muſcat épicé*.

CHASSER. Iſaac Pontanus dans l'*addenda* de ſon Gloſſaire Celtique le dérive du Gaulois *caſnar*. *Eſt & illud operæpretium ſuperioribus Gloſſarii noſtri vocabis, quæ à C litera incipiunt , attexere quod ait Quintilianus Inſtitutionum lib.* 1. *cap.* 5. In Oratione Labieni , ſive illa Cornelii Galli eſt : in Pollionem , *Caſnar* , aſſectator, è Gallia ductum eſt : *Nam etiam iſta tempeſtate Gallis id vocabuli haud penitus antiquatum comperio. Eſt enim illis* chaſſer , *etiamnum ſi qui quàdpiam vel aſſectatur vel venatur. Unde &* chaſſer, aſſectari, venari ; *&* chaſſe, venatio, aſſectatio ; *item* , curioſior inquiſitio. *Sic &* chaſſe-mal *illud dicitur* quod malum depellit ; *&* chaſſe-diable , exorciſta , diaboli averruncus. *Nonnulli Gallorum utpote Belgis viciniores , non* chaſſe, *&* chaſſer *ſed* caſſe & caſſer *efferunt* ; *quod & Batavi retinent in* caſiagen, *quod eſt* in ſequi fugando. *Quintiliani verò illa formula* caſnar *videtur terminationem adumbrare hodiéque Batavis Belgiſque nobis peraſitatam , qui* wagenaer, *ideſt* auriga ; hovenaer *ideſt* hortulanus ; *& alia talia pronunciamus. Sic ergo &* caſſer, *quod hodie Galli contractè ſic efferunt* , caſnaer & caſſenaer *olim eoſdem extuliſſe ex iſtis Quintiliani manifeſtum ſit. Eſt etiam hinc in ore & uſu adhuc noſtratibus vocabulum* casbove : *quo* agyrtam *ac* circulatorem, *qui ſimulatis myſteriis rudioribus imponit , paſſim indigitant. Quod ergo Quintilianus* caſnar *interpretatur* aſſectatorem , *Belgicè etiam alias reddi poſſit* een onderhaler. Pontanus ſe trompe. Le François *chaſſe* & *chaſſer* viennent de l'Italien *caccia* & *cacciare*. *Caciare* ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve , pag. 441. *In Odreia villa porcos non accipiat* (filius noſter:) *& non ibi caciet niſi in tranſeundo. In Attiniaco parum caciet*, &c. *Ut Adelelmus de foreſtibus diligenter ſciat, quot porci & feramina in unaquaque à filio noſtro caciata fuerint*. Le P. Sirmond ſur ce paſſage : *Nec ſolum ſylvas* foreſtes *dicimus , ſed* caciare , *venationem exercere*. St Paul dans ſon Epitre aux Romains XI. 9. *Fiat menſa eorum in laqueum, & in captionem*. Il y a dans le Grec, *γενηθήτω ἡ τράπεζα αὐτῶν εἰς παγίδα καὶ εἰς θήραν*. St Hilaire : *In laqueum , & in captionem* , &

Digitized by Google

in retributionem, *& in scandalum*. Les Gloſes Anciennes : Θήρ, *captacio*. Θηρεύειν, *captare*. Θηρᾶτὴρ, *captator*, *venator*. Horace, liv. 1. Sat. 2.

Laporem venator ut alta
In nive ſectatur, poſtium ſic tangere nolit.
Cantat, & apponit : meus eſt amor, huic
ſimilis : nam
Transvolat in medio poſita, & fugitiva
capitat.

Properce liv. 2. Eleg. 19.

Incipiam captare feras, &c.

Sylvius ſe trompe donc auſſi, dérivant *chaſſe*, en la ſignification de *venatio*, de *caſſis : quòd ea caſſibus perſici conſueverit*. C'eſt à la page 70. de ſon *Iſagoge in Linguam Gallicam*. M^r de Caſeneuve a ſuivi l'opinion de Sylvius, mais ſans ſavoir qu'elle fuſt de Sylvius.

CHASSIE. CHASSIEUX. Les Eſpagnols appellent *cecajoſo* un chaſſieux : mot, formé de *cecare*, qui ſignifie *aveugler* : Ce qui me fait croire que le mot François *chaſſieux* a été fait de *cacacioſus*. *Cacus*, *caca*, *cacacins*, *cacacioſus*, *cacioſus*, CHASSIEUX.

CHASSIS. De *capſicium*, formé de *capſum*, qu'on a dit par métaplaſme, pour *capſa*.

CHASUBLE. De *caſubula*, diminutif de *caſula*. *Caſula* ſe trouve en cette ſignification dans le Cérémonial. Et dans Everbelmus, en la Vie de St Pappon, chapitre 14. paragraphe 58. *In celebratione Miſſarum*, *caſubulam quà induebatur*, *lacrimis humectabat*. *Caſula* ſe trouve en la meſme ſignification dans la Vie de Lanfranc par *Criſpinus*. *De caſula glorioſi Lanfranci abſcidit particulam*. Et dans Thomas à Kempis livre 4. chapitre 5. *Ante ſe crucem in caſula portat*, *ut Chriſti veſtigia diligenter inſpiciat*. *Balbus in Catbol.* le dérive de *caſa*. Caſula, *dicitur vulgò planeta Presbyteri*, *quia inſtar parva caſa totum hominem tegit*. Iſidore dit la meſme choſe. CASULA *eſt veſtis cucullata*, *dicta per diminutionem à* caſa : *quòd totum hominem tegat*, *quaſi minor caſa*. Spelman le dérive de *capſa* : qui eſt une origine aſſez vray-ſemblable. D'autres le dérivent de ὁ καστὸς : comme on dérive *charta*, de χάρτης, & *margarita*, de μαργαρίτης. Il me reſte à remarquer que Procope livre 2. des Vandaliques parle du mot *caſula*, en ces termes : ἰμάτιον ἀνωμολόγηται, ὃν τετράγωνὸν, ὅτι ἄλλῳ ἀνδρὶ ἐπιτηδειότερον ἔχειν, ἀλλὰ βάλλῃ, ὃ ἰδιώτης, καστάνεαι φάτνη, ΚΑΣΟΤΑΑΝ αὐτὸ τῇ Λατίνων φωνῇ καλοῦσι Ῥωμαῖοι. ¶ Voyez ſoigneuſement Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 176.

CHAT. De *catus*, ou *cattus*. Les Gloſes Anciennes : *catus*, γαλῆ. Celles d'Iſidore : *murilegus*, *catus*. Le Lexicon de Cyrille : ἀιλουρος, *felax*, *hoc catta*. Le Lexicon ancien Grec-Latin : κάτη, *catta*. Baruch, chapitre VI. 21. *Supra corpus eorum volant noctua & hirundines* : *& aves etiam* : *ſimiliter & catta*. Evagrius livre VI. chapitre 24. γυναῖκάτη, τί ἂν εἴη τοῦτο ; ὁ ζῷον, ἀλλαχοῦ δὲ, ὃ ΚΑΤΤΑΝ ἡ γυναῖκα λέγει. Le Scholiaſte de Callimaque ſur l'Hymne de Cérés, dit la meſme choſe. Αἴλουρος, ἰδιωτικῶς κάτται. De *catus*, ou *cattus*, nous avons fait premiérement *cat* : C'eſt ainſi que ce mot ſe prononce encore aujourd'huy en Normandie, en Picardie, dans le Bas-Languedoc, & en Angleterre. Les Allemans diſent auſſi *catz*. Et de *cat*, nous avons fait enſuite *chat* : comme *charbon*, de *carbo*, & *chambre*, de *camera*. Les Italiens diſent *gata* pour *cata*. Le Latin *catus* a été fait du Grec κατὴρ, qui ſignifie *viverra* : pour lequel Homere a dit κὰτ, par contraction. Iſidore ſe trompe, qui le fait venir de *cattare*, qui ſignifie *videre*. Le Grec κατὴρ peut avoir été fait de l'Ebreu חתל *chatoul* qui ſignifie *un chat*. Les Latins diſent *catulus* pour ſignifier les petits de toutes ſortes de beſtes : qui eſt un diminutif de *catus*, & qui n'a rien de commun avec le *chatoul* des Ebreux.

CHATEAU DU LOIR. Ville. Voyez *loir*.

CHATEAUGONTIER. Ville de l'Anjou. De *Caſtellum Guntcrii*. Le Pere Sirmond dans ſes Notes ſur ces mots de l'épitre XI. du livre V. de Geoffroy Abbé de Vandome *Arelardum de Caſtro Guntcrii*, page 88. *Caſtrum Guntcrii Meduana fluvio impoſitum in pago Andegavenſi ad veterem vicum Baſilicarum*, *nobilem fortitum eſt conditorem Fulconem III. Comitem*, *ſed nomen ignobile à villico Fulconis Guntcrio*. *Rem narram antiqua Tabula Monaſterii Sancti Albini de Caſtro formato in Carte Baſilicarum*, *quibus Fulco ipſe ſubſcripſit anno* 1037. *Earum hoc initium* : Anno ab Incarnatione Domini M. VII. Indictione V. Goffridus Martellus natus eſt : Et pater ejus Fulco, nobiliſſimus Comes Andecavorum, filius Goffridi fortiſſimi Comitis, qui cognominatus eſt *Grifia Gonnella*, firmavit Caſtellum ſuper Meduanam fluvium in Curte quæ vocatur *Baſilica* : quam ipſe ante plurimos annos pro quadam Curte quæ nuncupatur *Undanis villa*, in pago Belvacenſi ſita, Rainaldo, Abbati, & Monachis S^ti Albini commutaverat, eiſque ſolidam & quietam, cum omnibus ad ipſum pertinentibus, in perpetuum poſſidendam tradiderat. Firmato itaque caſtello, eoque, ut poterat, munito, ex nomine cujuſdam villici fui, illud, *Caſtrum Guntcrii* appellavit. *Villicus*, dans les anciens Auteurs Latins ſignifie *un Conſerge*. mais dans les Ecrivains de la Baſſe-Latinité il ſignifie *un Capitaine de Chateau*, Voyez Mr du Cange. Et c'eſt apparemment en cette ſignification qu'il doit être pris dans l'endroit cy-deſſus allégué. ¶ Voyez mon Hiſtoire de Sablé livre 3. chapitre 17.

CHATEAUNEUF : petite ville de la province d'Anjou ſur la riviere de Sarte. Jan, Moine de Mannoutier, livre 1. de l'Hiſtoire de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Expropter providus Conſulum terra*, *hoſtium patens incurſibus ſutior eſſet*, *Caſtellum novum ſuper Sartam re & nomine ædificavit* : *quod ſitus ſui & decore inimicis invidiam*, *ſuis obſtaculamentum parit & ſecuritatem*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé livre VI. chapitre 2.

CHATEAUROUX : petite ville du Berri. De *Caſtellum Radulfi*.

CHATEMITE. Mr Bochart le dérivoit de *catamitus*, qui ſe trouve pour *Ganymedes* : & pour un bardache. Touchant l'étymologie

Digitized by Google

logie de *catamitus*, voyez Mr Voſſius ſur Catulle, page 212.

CHATEPELEUSE. Les Normands appellent ainſi une chenille. Les Anglois diſent *caterpiller*.

CHATON *de bague*. Lat. *pala*. Gr. ἀσπίδιον. De *caſtrone*, ablatif de *caſtro* : d'où les Italiens ont auſſi fait *caſtone*. Les Eſpagnols diſent auſſi *engaſtar*, pour enchaſſer une pierre précieuſe. Voyez mes Etymologies Italiennes au mot *caſtone*.

CHATOUILLER. De *catullare*, qu'on a dit par métaplaſme pour *catullire*. Les Normands & les Picards diſent encore *catouiller*. Nous diſions anciennement *catiller*, & *catillement*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : TITILLATIO. *Catillement*. TITILLARE. *Catiller*. Ce paſſage ne permet pas de douter de cette étymologie. Bourdelot, qui dérive *chatouiller* de καλαμίνθη, n'a pas bien rencontré. Julien Taboët dans ſon livre *de Republica & Lingua Francica*, l'a auſſi dérivé de *catullire*.

CHAUD. De *caldum* : qu'on diſoit du tans d'Auguſte pour *calidum*. Quintilien liv. 1. chapitre 6. *Sed Auguſtus quoque in Epiſtolis ad Caium Cæſarem ſcripsit, emendat quòd is dicere* calidum *quam* caldum *malit : non quia illud non ſit Latinum, ſed quia ſit odioſum* ; &, *ut ipſe Græco verbo ſignificavit*, ἀθέρυτον. Vous trouverez *vaſa caldaria* dans Vitruve, qui vivoit du tans d'Auguſte. Anciennement nous diſions *calt*. Ekekardus de *Caſibus Monaſterii Sancti Galli*, chapitre 10. *Cum autem etiam Ekkeardus ipſe per ſe eſſet eleemoſynarius, jocundum quiddam de eo dicemus : hominem quemdam domeſticum, cum ad hoc quidem deſtinaverit ut ſi quos pauperes vel peregrinos dicret, clam in domo ad hoc decreta lavaret, raderet, veſtitos reſiceret, & noctibus, juſſos ut nemini dicerent, a ſe emitteret : accidit quadam die, ut ei contraltum,* (*Gallum genere*) *carrucâ advectum, ut ſolebat, committeret, quem ille, groſſum quidem & craſſum, cum toto virtutum anniſu, clauſo ſuper ſe ſolos, ut juſſus eſt, hoſtio, vix in vas lavacri provolveret, maledicens : erat enim irascibilis : verè, ait, ſimpliciorem quàm dominum meum hodie neſcio hominem : cui bene faciat, diſcernere neſcit : mihi quoque tam pinguem helluonem dorſo ſuſtollere injunxit. At contrà tus, cum aquâ ſibi lavacri nimis videretur calida, Gallicè ruſticè*, kalt, kalt eſt, *ait. At ille, quoniam in Teutonum lingua*, frigidum eſt, *ſonat : & ego, inquit, calefaciam : hauſtumque de lebete ferventi lavacro infundit aquam*, &c. Sur lequel endroit voyez Goldaſt dans ſes Alémaniques, tome 1. ſection 1. page 205. ¶ Les Anglois diſent auſſi *cold* pour *froid*.

CHAUDEAU. Nicot : CHAUDEAU : *Juſculum, ſorbillum, ſorbitio*. De *caldellum* : parce qu'on le prant chaud. Dans la Régle de Sᵗ Céſaire : *Biberes ad refectionem, id eſt, in aſtate, merum, & tres caldellos*, &c. Les Latins ont fait demeſme *jus* de ζέω, *ferveo*. Ζέω, ζεῦμι, δέω, *jus*. Voyez mes Amenités de Droit, au chapitre des Etymologies des Juriſconſultes.

CHAUDECOLE. L'Auteur de l'ancien Stile du Parlement, chapitre 31. *Et faciunt differentiam inter* murtrum *&* occiſionem. *Quia* murtrum *dicunt eſſe, quando factum eſt ſcienter, & penſatis inſidiis : occiſionem, quando factum eſt ſine propoſito, ſed in rixa, quæ Gallicè dicitur* chaude-cole. De *calida chola*. *Chola*, c'eſt χολή. Et de là, *cholera*. Nicot : CHOLE, *ou* COLE. *Ire, courroux, cholere* : χολή. *Id eſt, ira, fel, bilis* : ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne.

CHAUDIERE. Les Gloſes : θερμοπήγιον, *caldaria*. *Caldarium* ſe trouve en cette ſignification dans Cogitoſus, en la Vie de Sᵗᵉ Brigide, pag. 628. du v. Tome de Caniſius. *Nam cum illa aliquando in caldario lardum advenientibus hoſpitibus coxerat*. Et dans les Gloſes Anciennes : *Caldarium*, λέβης. *Caldaria* ſe trouve auſſi en cette ſignification. Heremannus, dans ſon livre *de Reſtauratione S. Martini Tornacenſis*, chap. 22. *Protinus verò vas aneum, maximum, quod vulgus* lebetem, *ſeu* caldariam, *vocat, publicè in foro*, &c. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

CHAUDRON. De *caldarione*, ablatif de *caldario*, fait de *caldus*, contraction de *calidus*. Les Grecs ont appelé demeſme θερμαστρὶς un chaudron : ἀπὸ τῦ θέρμω : *à calore*. Voyez François Pithou ſur le Titre de la Loy Salique *de eneo*.

CHAUFER. De *calfare*, fait par contraction, de *calfacere*.

CHAUFERETTE, ou CHAUFETTE, L'étymologie de Lazare Baïf, qui dérive ce mot de καῦμα φέρω, eſt ridicule : Et je ne puis aſſez m'étonner que Mr de Caſeneuve l'ait approuvée. Voicy les termes de Baïf : λοετρὰν verò, & λοετρίνη, *ſartaginem dicimus, ut opinor. Nos vulgò Galli* la poaille ; *ut vocabuli Græci non leviter preſſa veſtigia retinere videatur : uſque adeò Galli ſunt φιλόλογοι. Illam verò, quàm* chauſerettam *dicimus, Julius Pollux* ὠφεστρον *dicit, &* πυρφόρον. *Apud not dicta videatur* ἀπὸ τῦ καῦμα φέρω, chaufette. *Sed de his ſatis. Ridebunt enim, ut video, iſtum meum Gallicarum dictionum* ἱλλυσιμὸν *Germani ſimul & Itali : ſed rideant, modò valeamus.* C'eſt dans ſon Traité de *Vaſculis*. ¶ *Chauferette* a été fait de *calfacere*. *Calfacere, calfare, calfarettum, calfaretta*, CHAUFERETTE. Ce mot eſt fort uſité en Anjou & à Paris.

CHAUFOUR. C'eſt un four à chaux. De *calx* & de *fornum*. CHAUFOURNIER : c'eſt celui qui fait la chaux : de *calciſurnarius* : qui ſe trouve dans les Loix Bavaroiſes, Titre 1. chap. 14.

CHAUME. De *calamus*.

CHAUMENI. Rabelais 2. 30. *Quelque morceau de pain chauméni*.

CHAUSSE. De *caliga* : comme *fraiſe*, de *fraga*. *Caliga, calga*, CHAUSSE. L'Auteur de la Vie de Sᵗ Udalric, chap. 25. *Abſtrahere ſibi fecit caligas & calceamenta, ut nudis illuc perveniret pedibus*. Guillaume le Breton liv. 2. de ſa Philippide :

Brugia, quæ caligis obnubit crura potentum.

Voyez Franciſcus Angelus Rocca Camers ſur le chapitre 84. du livre 4. de la Vie de Grégoire le Grand, de *Joannes Diaconus*, où il traite amplement de la ſignification du mot

Digitized by Google

caliga, & Pierre Pithou dans ſes Adverſaires, au chap. *de Campago & caliga.* ¶ *Caliga*, a été fait de κάλυξ, qui eſt une ſorte de peau. Voyez Mr de Sumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 290. De *caliga*, les Grecs modernes ont fait κάλιγζον. ¶ *Chauſſe*, a été fait de *caliga*, en cette maniere : *Caliga, calga, calca*, CHAUSSE : Et c'eſt pourquoy, pour ſuivre l'étymologie, il faudroit écrire *chance*. On a écrit *chauſſe*, pour *chance* : comme *fraiſe*, pour *fraire*, de *fraga*. ¶ De *caliga*, on a fait *caligo caligonis*, d'où nous avons fait *calſon*, & *chauſſon*. ¶ De *caligas* les Eſpagnols ont auſſi fait *calças*. *Caligas, calgas, calças.*

CHAUSSE'E. Paſquier liv. 8. de ſes Recherches chap. 62. croit que ce mot a été dit par corruption pour *hauſſée* : & qu'on a dit *hauſſée* de *hauſſer*; comme *levée*, de *lever*. Paſquier ſe trompe. *Chauſſée* a été dit de *calceata* ; d'où les Italiens ont auſſi fait *calcata*, & les Eſpagnols *calçada*. Voyez Spelman & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires, au mot *calceata*. Berger, dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins, dérive *calceata*, de *calx*, pour *la plante des pieds*. *Quant au nom Françoꝛ de* CHAUSSE'E, *il ne vient d'ailleurs, ſinon à* calcibus ; *c'eſt à dire*, des plantes des pieds, *deſquelles ces chemins ſont ordinairement battus en marchant : de meſme déduction que* Callis à, callo pecudum vocatum, ſive callo pecudum perduratum, *comme dit Iſidore. C'eſt d'où viens que nos vieux peres, qui eſcrivoient leurs tiltres en tel Latin qu'ils pouvoient, il y a* 200. *ans & au deſſus, appelloient ces Chauſſées* Calceias & Calciatas ; *ainſi que nous avons dit, lors que nous avons parlé des chauſſées de Brunehault, que les anciennes eſcritures nomment* Calceias Brunechildis.

CHAUSSER. De *calceare.*

CHAUSSETRAPE. Rabelais 3. 44. *Pourrant ſeroit-ce ſouvent meilleur ; ceſtadire, moins de mal en aviendroit ; ès parties controverſes, marcher ſus chauſſetrapes, que de ſon droit ſe deporter en leurs reſponſes & jugemens. Comme ſouhaittoit Caton de ſon temps, & conſeilloit que la Cour Judiciaire fuſt de chauſſetrapes pavées.* Nicot : CHAUSSETRAPE, *eſt un petit engin de fer à quatre pointes aigues, dont (comme deſcrit Végéce liv. 3. chap. 24.) les trois l'appuyent, & la quatrieme eſt dreſſée amont, & eſt celle qui picque. Ceux qui fuyent s'en ſervent, en ſemant pluſieurs par où ils s'évadent, & meſme à heure nocturne, à ce que ceux qui les pourſuivent s'enferrent courants après eux, & ſe bleſſent les pieds, ou de leurs chevaux ; ou ſoient détenus de crainte de s'enferrer, & par ce moyen, puiſſent les fuyards prendre la garite. Ainſi eſt dit ès Annales de Nicole Gilles, que les aſſaſſinateurs du Duc d'Orléans ſe retrayants à l'hoſtel du Duc de Bourgongne, jettoient derriere eux en fuyant pluſieurs chauſſetrapes : ou bien pour empeſcher l'abord de la Cavalerie des ennemis, comme fait Darius, au recit de Q. Curtius liv. 4. & les Romains contre les chars à faux des Roys Antiochus & Mithridates : ou pour empeſcher les ſaillies des aſſiegés : ce que faire fut conſeillé à Scipion Æmilian, tenant une ville aſſiegée, comme eſt en Valére liv. 3.* Murex ferreus; *ainſi l'appellent Curtius & Valére eſdits lieux : Ou* Tribulus, *qui eſt le nom que Végéce, audit paſſage, luy donne, le deſcrivant*, propugnaculum quatuor ſpiculis conſixum, quod quoquomodo abjecteris, tribus radiis ſtat, & effecto quarto inteſtum eſt. *Et eſt par Grec τείβολος : auquel Plutarque adjouſte, οὐδὲν : la raiſon duquel mot d'icelle ferrée machine de guerre, eſt tirée de la figure de l'herbe appelée* Tribulus, *dont eſt faite mention au 37. chapitre de Saint Mathieu, & 6. de l'Epiſtre aux Hebrieux, & au 4. liv. chap. 14. de Dioſcoride, & au liv. 3. de Théophraſte : On parce (comme dit Dioſcoride) que le* Tribulus *aquatique eſlevant le crein reſſence ſes picquons, auſſi les chauſſetrapes (comme feu ledit Darius) ſe mettent ſouvent entre deux terres, pour les celer à l'ennemi : On parceque ladite herbe porte la graine à trois picquons ; Budée eſtant d'opinion que ladite chauſſetrape eſt auſſi toſt à trois poincons comme à quatre*, Murex. ¶ C'eſt aucontraire l'herbe qui a pris ſa dénomination de l'engin. Et l'engin a été dit de *calcitrapa*. Et *calcitrapa*, a été fait de *calx calcis*, & d'*attrapare*.

CHAUSSIN. *Ita appellamus retrimenta illa, quæ è muris putribus decidunt, vel quæ à lapidibus excerpuntur, dum levigamur manu artificis.* De *calcinum*, formé de *calx*. C'eſt ce que Mr Huet a remarqué à la marge de ſon Exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe de la premiere édition.

CHAUVESOURIS. C'eſt un mot compoſé de celui de *chauve*, & de celui de *ſouris* : parceque la chauveſouris eſt une ſouris volante : mais qui n'a point de plumes aux ailes d'où vient que Lucien l'appelle ἀνδρόμυς ὄρνεον *membranaceas habens.* Et pour cette raiſon de reſſemblance à une ſouris, les Lyonnois l'appellent *ratevolage* : & les Languedociens, *ratepenne*, & *ratepennade* : comme qui diroit, *rat empenné.* Et ce mot de *ratepennade*, pour le marquer par occaſion, a été donné par ſobriquet à un Bochard, Comte de Vandôme. Voyez Ives, Evéſque de Chartres, épitre 129. Les Eſpagnols, pour la meſme raiſons appellent une chauveſouris *murciegalo* : comme qui diroit, *ſouris avengle* : parcequ'elle ne voit point en plein jour. *Mus cæcus, mus cæculus, mure ciecolo*, MURCIEGALO. *Cæculus* ſe trouve dans Virgile pour un nom propre. ¶ Belon a remarqué dans ſes Singularitez, que les chauveſouris des pyramides d'Egypte avoient une queue ſemblable à celle de nos ſouris.

CHAUVETE'. De *calvitate*, ablatif de *calvitie*. Ce mot a vieilli. Nous diſons aujourd'huy plus communément *calvitie*. Mr Richelet a pourtant mis *chauveté* dans ſon Dictionnaire. Je remarqueray icy par occaſion, que Jule Scaligér ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, veut que *calvus* ait été fait de *capillis vacuus.*

CHEF. De l'Italien *capo*, qui a été fait de *capum*, qu'on a dit, par métaplaſme, au lieu de *caput*. Ceux qui le dérivent du Grec κεφαλή, comme Henri Etienne dans ſon Diſcours Préparatif pour l'Apologie d'Hérodote, page 361. ſe trompent : ce qui a été remarqué par Caninius dans ſes Canons des Dialectes. ¶ Dans une lettre de Hincmar à Charles le Chauve, non imprimée, il y a *facere de ſuo capite, id eſt, non conſcio*

Digitized by Google

conſcio quocumque Epiſcopo. C'eſt ce que nous diſons en François *Faire quelque choſe de ſon chef* ; ou, *de ſa teſte : ſans en communiquer à perſonne.*

CHEMIN. De l'Italien *camino.* Je ſuis aſſez de l'avis de Mr Ferrari, qui dérive *caminare* de *campinare*, diminutif de *campare*, formé de κάμπτω, ceſtadire *la jambe*, *gamba* ; & qui dérive *camino* de *gambinare.* Boutdelot avoit donné avant lui cette meſme étymologie. *Camino*, c'eſt le lieu où l'on marche. L'opinion du P. Labbe, qui dérive *chemin* de *ſemita*, eſt inſoutenable. Le P. Labbe a ptis cette étymologie de Charle de Bovelles. Celle d'Etienne Guichart dans ſon Harmonie Evangelique, n'eſt pas meilleure, quoyqu'approuvée par Nicolas Berger dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins livre 3. chapitte 49. Voicy les termes de Berger : *On tient que le nom* iter *eſt fait du ſupin* itum : ab eundo : quippe jus eſt hominis eundi. *Ce qui eſt conforme au dire de Varro. Quâ ibant, ab* itu, ITER appellarunt. *On en peut autant dire du mot François, ſi ce qui ſe trouve de ſon étymologie eſt véritable. Car encore que ce ſoit un nom purement noſtre, & qui n'eſt emprunté ny du Grec ny du Latin, mais pluſtoſt qui nous eſt reſté de l'ancienne Langue Gauloiſe ; ſi eſt-ce qu'il peut bien avoir pris ſa ſource de l'Hébraique, avec laquelle on trouve que l'ancienne Gauloiſe avoit quelque affinité. Et de fait, l'Auteur de l'Harmonie Etymologique eſtime que les mots de* chemin *&* cheminer *viennent du verbe Hébrieu* pon chamac, *qu'il expoſe par ces mots :* circuire, ambire, declinare, elongare ſe, ire, & ambulare. *Et par ce moyen, l'originaire ſignification de* chemin *conviendra fort bien avec celle d'*iter ; *l'un & l'autre ſignifiant un lieu par lequel on peut aller & marcher, les prenant en leur ſignification ſpécifique.*

CHEMINE'E. Du Latin-Barbare *caminata*, formé de *caminus.*

CHEMISE. De *camiſia*, qui ſe trouve en cette ſignification. Paulus, Abbréviateur de Feſtus, au mot *ſupparus : Supparus, veſtimentum puellarum lineum, quod & ſubucula, id eſt* camiſia *dicitur.* Le Scholiaſte de Lucain, ſur cevers,

Supparanudatos cingunt anguſta lacertos :

Supparum, *eſt genus veſtimenti quod vulgò* camiſia *dicitur, id eſt* interula. Saint Jérome, dans l'épitte à Fabiola touchant l'habillement Sacerdotal : *Volo pro legemis facilitate abuti ſermone vulgato. Solent militantes habere lineas quas* camiſias *vocant, ſic aptas membris & adſtrictas corporibus, ut expediti ſint, vel ad curſum, vel ad prælia. Camiſia* a été fait de *cama*, comme Scaligêt l'a ttes véritablement remarqué ſur le lieu de Paulus cy-deſſus rapporté. Voicy ſes termes : CAMISIAM *uſurpat Paulus : verbum ſua ætatis ac ſuorum hominum elegantiâ dignum.* CAMA *eſt barbarum vocabulum. Id ſignificat* lectum. *Hodieque in idiotiſmo ſuo retinent Hiſpani :* Camas *enim lectos vocant. Ab eo tunicam lineam nocturnam vocarunt* camiſiam. *Auctor Iſidorus, & ipſe homo Hiſpanus.* Voſſius veut que le Latin *camiſia* vienne du François *chemiſe* : en quoy il ſe trompe. C'eſt dans ſon *de Vitiis Sermonis* livre 2. chapitre 4. Touchant le mot de *camiſia*, voyez Lindembrog & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires, au mot *camiſia*, & Voſſius, au lieu allégué, & Caſaubon ſur Sr Mathieu, v. 40. Euſtathius, expliquant le mot χιτὼν, dit que c'eſt ce qu'on appeloit de ſon tans βαιδάριον. Les Arabes diſent *camis.* Ce mot ſe trouve ſouvent dans la Verſion Arabe du Nouveau Teſtament pour ſignifier ce que les Grecs appellent ἱμάτιον, χιτὼν, ὑποδύτης.

CHENETS : petits landiers. Par corruption, pour *chiennets* : acauſe qu'on les feſoit anciennement en façon de chien : & il s'en trouve encore aptéſant dont les pates reſſemblent à celles des chiens. A Rouen, où on dit *quenot* pour un petit chien, on y dit auſſi *quenots* pour ces petits chenets ſans branches, ce qui ne permet pas de douter de la vérité de cette étymologie : & ceux qui la traitent de ridicule, ſont eux meſmes ridicules. On diſoit autrefois *chiennet*, pour dire *un petit chien.* Villon dans ſon Grand Teſtament :

Un beau petit chiennet couchant,
Qui ne laiſſa pouleille en voye.

Et en Périgord, on dit encore *chinot.* ¶ Tous ces mots ont été faits de *canis* : de cette façon : *canis, cane, canettus*, CHANET, CHIENNET. CHENET. *Canottus*, QUENOT, CHINOT. Il y a pluſieurs perſonnes qui s'appellent *Chanet.*

CHENEVIS. C'eſt la gréne de chanvre. De *cannabiſtum.* Voyez *chanvre.* Huile de chenevi, dont ſe ſervent les peintres. C'eſt apeuprès ce que dit Héſychius, καννάβιον· καννᾶς ὁ χραῖτας ἢ ἀνθρώπους ἢ ὄρνεα πτηνά.

CHENEVOTTE. Périon le dérive ridiculement ἀπὸ τῦ κενὸ, *quod ſcapus ille inanis ſit & vacuus.* Il vient de *cannabis*, qui ſignifie du chanvre. *Cannabis, cannabinus, cannabinotus, cannabinotta*, CHENEVOTTE.

CHENIL. De *canile* : d'où les Anglois ont auſſi fait *kennel. Canile* a été fait de *canis*; comme *agnile d'agnus.* Les Gloſes Anciennes : ἀγνὸν, ὁ πάτος, *agnile.* Et comme *caprile*, de *caper.* Les meſmes Gloſes : ἀιγὸν, ὁ μάνδρος, *caprile.* Μάνδρος ἀιγῶν, *caprile.* Et comme *bovile*, de *bos.* Les meſmes Gloſes : βουδιὸν, *bovile, bovilium.* Le Gloſſaire, intitulé *Excerpta ex veteri Lexico* : *bobile*, βόειος. Et comme *ovile*, d'*ovis.* Le meſme Gloſſaire : *ovile*, ὀϊακὸς ἀὐλὸς. Et comme *equile*, d'*equus.* Le meſme Gloſſaire : *equile*, ἱππικὸς ἀὐλὸς. Et comme *equile*, d'*equus.* Le meſme Gloſſaire : *equile*, ἱππικὸς ἀὐλὸς.

CHENILLE. De *canicula*, acauſe de la reſſemblance qu'ont certaines chenilles à de petits chiens. Il n'eſt pas extraordinaire de dénommer de petits animaux de la reſſemblance qu'ils ont à de grands animaux. On a dit *caméléon*, de la reſſemblance qu'a ce petit animal pour la teſte & pour la queue à un lion. Nous appelons les clauſportes, *des porcelets*, de leur reſſemblance à des porcs. Et les Grecs les appeloient, ὄνικοι, de leur reſſemblance à des aſnes. ¶ Le P. Labbe page 18. de la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes, improuve cette étymologie : mais ſans en donner d'autre. En voicy une autre, que je propoſe à mes Lecteurs : *eruca*, *erucana*, *erucanilla*, *canilla*, CHENILLE.

CHENINS. Sorte de raisins. Rabelais t. 25. *Et avec gros raisins chenins, eſtuverent les jambes de Forgier miguonnement : ſi bien qu'il fut tantoſt guéri.* Peuteſtre de *caninus*.

CHENU. De *canutus*. Les Gloſes : *canuſle, canutus*. Cette étymologie eſt indubitable : & je ne puis aſſez métonner que Mr Borel ait dérivé *chenu*, qui eſt le meſme que *chenu*, de *chef nu*. Outre que *chenu* ne vient point de *canutus*, *canutus* ne ſignifie pas *chauve*.

CHEOLLER, CHOLLER, ou CHOULLER : mot Picard, qui ſignifie *jouer au ballon*. De *cheollare*, qui ſe trouve en la meſme ſignification dans Lambert d'Arles. Voyez Mr du Cange & Mr de la Thaumaſſiere dans leurs Gloſſaires.

CHEPIER. Vieux mot, qui ſignifie *geolier*. De *cipparius*. Voyez *cepi*, & *capior*.

CHERBOURG. Petite ville de Normandie. De *Caſaris burgus*. Jan, Moine de Marmoutier, dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Hinc ad Caſaris Burgum bellico apparatu ſollicite procurato, militum aciebus diſpoſitis, machinis provide & ſolerter aptatis, properatur. De cujus caſtri vocabulo, ſitu, artificioſa firmitate, multum quod loqueremur, erat. Sed ad exitum feſtinamus. Siquidem Caſar Majorem Britanniam, quæ nunc* Anglia *dicitur, armis invaſurus, ibi caſtra poſuit : loci procul dubio plurima aptitudine exploràta. Primo quidem ſitu naturali locus munitiſſimus, nativo lapide & ſolidiſſimo fundamus ; inde mare adjacent, non minus munitum quam fertile, tam ſuo acceſſu quam navali commercio reddit. Silvarum etiam vallatus vicinia, & ſeràrum copiam, & nonnullum exinde contrahit munimentum. Quibus exploratis, vir perſpicax naturæ junxit artificium. Caſtrum igitur illic conſtituit, quod muris cinxit firmiſſimis : turribus extrullis tam frequentibus in ipſo muri ambitu, ut vix haſta militis inter turrim poſſit extendi. Interius autem in loco munitioni turrim cæteris eminentiorem, & aulam regiam collocavit. In quo etiam caſtro fugatus primo impetu à Britannis, habuiſſe refugium dicitur. Unde Lucanus,*

Turrita quæſitis oſtendit terga Britannis.

Hinc itaque, non immeritò ipſum caſtrum Cæſaris Burgum *antiquitas nominavit.* Elle eſt appelée *Chierisburch* dans Guillaume de Jumiége liv. IV. de ſon Hiſtoire des Normands, chap. 7.

CHERCHER. De *circare* : & non pas ſelon Caninius, du Latin *quærere*, ou du Sytiaque *gherquer*. Scaliger ſur Tibulle liv. I. CIRCARE, *eſt* ΘΕΩΡΕΙΝ. *Unde circanea avis ab eo dicta mirvius, quòd ſemper, circando, agros oberret. Gloſſaria :* circitat & circat, κυκλεύει. Circito, θεωρῶ. Circitor, luſtrator, θεωρητὴς. *Ita nos primi hoc verbum poſſliminio Latio reſtituimus. Eo mitior hodie Hiſpanicus Idiotiſmus eadem ſignificatione : Italicus & Tranſalpinus paulò inflexiore : nam pro* inveſtigatione *accipiunt* cercar. Les Gloſes d'Iſidore : CIRCAT, *circumvenit* : ceſtadire, *circumit*. Le Livre intitulé *Corona Pretioſa* : *Cherchare*, γυρεύω, μαιεύω. Et delà, le Gree-barbare κιρκάλα, pour *circatio*. Voyez le Gloſſaire de Mr Rigaut. *Circuit, quærens quem devoret*, dit St Pierre dans ſa premiere épître. Matthæus Vindocinenſis ſur Tobie : *Circinato egreſſus ferramento.* Mr Ferrari le dérive de *quæriare*. Mais Mr du Cange & Mr de Caſeneuve le dérivent auſſi de *circare*. L'étymologie de Mr Ferrari ne me déplaiſt pas. *Quæriare, querare*, CHERCHER. Voyez dans mon Diſcours du Changement des Lettres, des exemples du changement du T en C. Mais celle de Scaliger ne me déplaiſt pas nonplus. On lit dans un Statut, manuſcrit, de l'Abbayie de Clugny : *Item : que les Cherches qui ſont la ronde en Cloiſtre, ayent chacun deux paires de chauſſes.* Et ce mot *Cherches* y eſt interprété à la marge par celui de *Circatores*. ¶ Robert Etienne dans ſon Dictionnaire François a écrit *cercher*.

CHE'RE. De *cara*, qui ſignifie *viſage*, & dont Coripe s'eſt ſervi en cette ſignification.

——— *poſtquam venere verendam*
Cæſaris ante caram, cunctis ſua pectora duris
Illidunt terra.

C'eſt au livre 2. du Panégyrique de Juſtin. Les Italiens en ont auſſi fait *cera*, & les Eſpagnols *cara*. Et anciennement ce mot *chére* ſignifioit *viſage*, comme le témoignent ces proverbes, *Bel chére, & le cœur arriere : Belle chére vaut bien un mets.* Pathelin dans la Farce qui porte ſon nom :

Et quand il viendra, vous direz,
Ah parlez bas, & gémirez,
En faiſant une chére ſade.

Et enſuite :

Que reſſemblez vous bien de chere,
Et du tout, à voſtre feu pere.

On dit encore préſantement dans le Languedoc & dans la Guienne, *care* pour le viſage ; & *acarer des témoins*, pour dire *confronter des témoins*. Rabelais 3. 39. *Recollements, confrontations, acarations.* Voyez cy-deſſus *acarer*. De là, nous avons dit figurément, *faire bonne & mauvaiſe chére*, pour dire, *être bien ou mal traité à table*. ¶ *Cara* a été fait de κάρη, qui ſignifie *caput*, comme l'ont remarqué Caninius dans ſes Canons des Dialectes, & Dempſter ſur le lieu allégué de Coripe : & non pas de χαρὰ, *gaudium*, comme quelques uns ont cru. Méric Caſaubon s'eſt étrangement trompé, dérivant *chére* de χάρη. C'eſt dans ſa Diſſertation de l'ancienne Langue Anglicane, page 244. Robert Etienne n'a pas mieux rencontré, le dérivant *ab imperativo* χάρη, *id eſt, ſalve, gande* : c'eſt dans ſon Dictionnaire François.

CHERRE'E. C'eſt la cendre qui a ſervi à la leſſive, dont on a mélioré les prés. De *cinerata*. On dit en Baſſe-Normandie, *carrée*, & *charrée*. On dit à Paris, *cherrée*. C'eſt donc comme il faut dire.

CHERVI. C'eſt la racine du *ſiſarum*. Les Médecins de Lyon, VI. 17. *Græce ſiaqua, Latine etiam* ſiſarum, & ſiſer *dicitur. Nonnulli* ſervilla, *vel* chervilla : *Gallis*, chervy, *Germanis*, gerlin, & gierlin.

CHESNE. De *quernus*, dit pour *quercus*. Iſidore livre 17. chapitre 7. *Quercus, ſive quernus, dicta*, &c. On prononce encore préſantement *queſne* en Picardie & en Normandie, & en

Digitized by Google

en plusieurs autres lieux de France. Et nos paysans disoient anciennement *querne* : témoin leur proverbe, qui promet bonne année ; *quand a la Chandeleme le Soleil est au pied du querne*, &c. Il y a plusieurs personnes qui s'appellent *du Quesne*. Il y a aussi plusieurs lieux qui s'appellent *le Quesnoy* : mot, fait de *quernetum*. *Quernus* est la contraction de *quercinus*. *Quercus, quercens, quercius* : & de là, l'Italien *guercia:* d'où nous avons fait *la Guerche*, nom de lieu. Voyez *guerche*. *Quercius*, *quercinus*, *quernus*. On lit dans l'Onomasticon Grec-Latin, *quercens, cernus, δρύϊος* : où *cernus*, est mis par abbréviation pour *quernus*.

CHE'TE'L. De *capitale*. Voyez *chaptel*, & *cateux*.

CHE'TIF. *Picardis* questif : *quasi* quæstuarius ; *à* quærendo ; *mendicus* : dit Robert Etienne. Il vient de *captivus*. Chétif signifioit anciennement *captif*. Dans le Roman de Lancelot du Lac : *Un Chevalier au Roy Artus, qui venoit en ce pays pour délivrer les chétifs de Bretagne, que Méléagant a retenus en cette terre*. Et ailleurs, dans le même Roman : *Vous délivrerez les achétivez qui sont en cette terre*. Et de là, *chétivoison*, pour *captivité*. L'Ancienne Version des Pseaumes, au Pseaume 77. *Quoties exacerbaverunt eum in deserto : Et bailla la vertu d'iceux en chétivoisons*. Le mot de *chétif* a signifié depuis, *un misérable*, acause du malheur qui accompagne les captifs : dans laquelle signification les Italiens se servent aussi de *cattivo* : qu'ils ont fait aussi de *captivus*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cattivo*. Barthius livre 43. de ses Adversaires chapitre 20. Chetif, captivus, *miserum etiam & afflictum sonat Gallis, eo usu, quo Latinitati cadenti* captivus. *Claudius Taurinensis, contra cultum Imaginum* : Quid te ad falsas imagines humilias & inclinas ? Quid ante inepta simulacra, & figmenta terrena captiva corpus incurvas ?

Cadivus se trouve dans les Formules de Malculfe, livre 2. chapitre 2. *Vendidi servum juris mei, non furem, non fugitivum, neque cadivum: sed mente, & omni corpore sanum* : où Mr Bignon l'interprète *malus, improbus* : mais où il signifie *caducus* : cestadire, *qui tombe du mal caduc*. Marcellus : *Et tussices sobitaneos curat, & cadivis prodest*, &c. *Nam si vel ad duos cyathos cadivus inde sorbeat, & currat passus mille ducentos jejunus, mirè remediatur*. On a fait *cadivus* de *cado*, comme *vacivus* de *vaco*, & *nocivus* de *noceo*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 20. *Caducus*, a été dit demesme de celui qui est sujet au mal caduc. Les Gloses: *caducos*, ἐπιλημπτικούς. Apulée : *asinum, detestabili morbo caducum*.

Dans la Provance & dans le Languedoc, on dit *catiau*, pour *chétif*. Et en Picardie, aulieu de *chétif*, on prononce *quétif*. Il y a des familles du nom de *Quétif*.

CHETRON. Nicot: chetron, *est une petite caisse, qui est dans un coffre de bois : qu'on appelle communément* caisse : *& tient au bout de l'un des bouts d'icelle*. De *cista*. *Cista, cistarum, cistaro cistaronis*, chestron, chetron.

CHEVAL. De *caballus*. Ce mot se disoit anciennement d'un cheval de bagage. Hésychius : καβάλλας. ὑποζύγιον ἵππου. Il a été pris ensuite par les Ecrivains modernes pour toutes sortes de chevaux. ¶ De *caballus*, on a fait *caballarius*, qui se trouve dans l'Abbé d'Usperg, dans Hincmar, & autres Auteurs semblables: d'où nous avons fait Chevalier. On y trouve aussi *caballariosus* : d'où nous avons fait chevaleureux. Et *caballicare* : d'où nous avons fait chevaucher : & d'où les Italiens ont fait *cavalcare* ; & les Espagnols, *cavalgar*, & les Languedociens, *cabalga*. La Loy des Allemans, titre 72. *Si quis homo in equo suo caballicaverit*. Werebertus, en la Vie de Charlemagne : *caballicans contra vemos & pluvias*. Anastase le Bibliothécaire, en la Vie de Conon : *Papa ad caballicandum uti licemiam ei concessit*. Et de *caballicare*, on a fait *caballicata* : qui se trouve dans Luitprandus Ticinensis livre 3. chapitre dernier. *Cumque eodem perveniss et, & caballicata, uti vulgò aiunt, circum circa dirigeret*. D'où, par syncope, *cavalcata*, & *cavalgada*. Une Ordonnance de St Louis, rapportée par Guillaume de Nangis, au chap. 42. des Gestes de ce Roy : *Subditos nostros novis exactionibus, vel consuetudinibus, Baillivi, & alii Officiales, non affligant : cavalcatas, pecunia causâ, non mandent, sed ex causa omnino necessaria. Et tunc volentes facere personalem cavalcatam, ad eam redimendam pecuniâ non compellant*. Et de là, notre mot de chevaucher, pour la visite des Maistres des Requestes ; & des Trésoriers de France. ¶ Dans les Gloses d'Isidore, *caballarius* est interprété par *alaris*: & *alaris*, en cet endroit, c'est *alaris equos*. Et *cabo* est interprété dans les mesmes Gloses, par *caballus grandis* ; & par *caballus*, & *sonipes equus* : & *caballus*, par *cabo*, *equus*. Et on lit dans ses Origines, xii. 8. Crabrones *vocati à* cabo, *id est*, caballo *quòd ex his creentur*. Tout cela ne permet pas de douter que *caballus* n'ait été fait de l'inusité *cabus*.

CHEVAL-DE-FRISE. Machine de guerre. C'est une poutre d'environ un pié de diamétre, & de dix à douze de longueur, taillée à cinq ou six pans, percez tout au travers : Et dans chaque trou, il y a un baton ferré par les deux bouts, lesquels débordent de deux à trois pieds de chaque côté de la poutre. On s'en sert pour boucher l'ouverture d'une bréche, & l'entrée d'un camp. Elle a été ainsi appelée, parcequ'elle a été inventée par les Hollandois dans la Frise, à Groningue.

CHEVALET. Machine de bois : à peu près de la figure d'un cheval : aiant la sommité du dos quarrée. On s'en sert pour punir les soldats. Les Latins ont dit demesme *equuleus*. Voyez touchant les diverses significations du du mot *chevalet*, le Dictionnaire de Mr Richelet.

Chevalet *instrument de Musique*. Pontus de Tyard le dérive de καβάλλης. Il vient de *caballetus*, diminutif de *caballus*. Scaligér sur la Sphere Barbare de Manile : *μαγάδιον vocat Lucianus. Nostri fidicines* chevalet *vocant : id est*, equuleum : *quòd in chorda vellentur*.

CHEVALIER. Oiseau de mêr. Mr Huet croit

Digitized by Google

croit avec beaucoup d'apparance que cet oiseau a été ainsi appelé, parcequ'il a de hautes jambes, & un long bec: ce qui le fait ressembler à un homme monté sur un cheval, & armé d'une lance. Belon ; pour le marquer en passant ; estime que c'est le Calidris d'Aristote. Et sa conjecture a été fort approuvée par Jules Scaligte, en ces termes, qui sont de la page 891. de les Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote: *Nemirum merito honore fraudabimus. Bellonius est sapissime non certis utatur conjecturis, aliquando tamen ejus conatus ut laudandus, ita opinio non semper contemnenda. Calidris magnitudinem, colorem albo & cinereo varium, convenire ait ei avi quæ à Gallis* Chevalier *dicitur. Quorum duo facit genera : unum, nigrum, alterum, rubeum dictum, nigro minus. Parva est hæc avis, exquisiti saporis, longis cruribus, marit & fluviorum littora frequentans : è quibus cibum capit, ut & ab agris & pratis nonnunquam. Qui aliam avem Aristotelica similiorem adduxerit, maximam illi habebimus gratiam.*

CHEVALIER : pour l'Italien *cavaliere*. Voyez *cheval*.

CHEVANCE. Voyez *chevir*, cy-dessous ; & *civanza*, dans mes Origines Italiennes.

CHEVAUCHER. De *caballicare* : dont les Espagnols ont aussi fait *cavalgar*, & les Italiens, *cavalcare*. ¶ Les Grecs ont dit demesme καβαλλικεύω. Cyrillus, dans son Lexicon : ἱππεύω, βαστεύω, καβαλλικεύω. Achmès, chapitre 235. καβαλλικεύω ἡ βαστεύω. Constantin Porphyrogénete, chapitre 15. de l'Administration de l'Empire : ἐκαβαλλικεύσε ὁ ἵππος, ἀντὶ καμήλου. Au chapitre 31. il use de καβαλλικεῦσαι, pour dire le *cavallerie* : mot, qui a été employé adjectivement par Nicetas, par Cédrénus, & par Zonare, καβαλλικεῦσαι στρατιῶται. De καβαλλικεῦσαι, on a fait καβαλλικεῖον, pour *equile*. ¶ Voyez *cheval*.

CHEVECAILLE. Chevelure. Le Roman de la Rose :

Et pour tenir la chevecaille,
Un fermeil d'or au col lui baille.

Capillus, capillicus, capillica, capillicalis, capillicalius, capillicalia, CHEVECAILLE.

CHEVÈCHE. Oiseau, Lat. *ulula*. De *cicabesca*, καικάβη, *cicaba*, *cicabesca*, *cabesca*, CHEVÈCHE. Voyez *chahuan*. Les Gascons l'appellent *avecca*.

CHEVECIER. Dignité Ecclésiastique. C'est celui qui a soin du chevet de l'Eglise : c'estadire, du fonds de l'Eglise depuis l'endroit où la cloture commence à tourner en rond. Comme les Chevéciers en plusieurs Eglises ont soin du luminaire, & qu'ils prennent le reste de la cire qu'on employe dans ces Eglises, plusieurs ont cru que *Capicerius* ; qui est le mot Latin dont on a appelé le Chevecier ; avoit été fait *a capienda cera*. Mais il a été fait de *caput capitii*, *Caput capitii*, *capitium*, *capicium*, *capiciarius*, *capicerius*. Ce qui paroît par cet endroit du Nécrologe de l'Eglise de Paris, qui m'a été communiqué par M^r l'Abbé Chastelain, Chanoine de la mesme Eglise : *De domo item Sanctæ Mariæ, obiit anno 1316. die Dominica, in festo Sancti Armulfi, Odo de Corbolio, Concanonicus noster, qui dedit Officio ollo libras Parisienses annui redditus : 40. Fabricæ : 20. pueris Chori : 3. sextaria bladi Officio Camerar : 4. libras annui redditus quos habebat in vico murorum, Officio Horarum : unum bovinum apud Castanetum, Officio vini : & quidquid habebat Corbolii, Officio Anniversariorum. Executores autem Testamenti ejus, de assensu Capituli, omnia hæc bona in pretium excambium, tradiderunt Philippo Concanonico nostro pro 45. libris Parisiensibus annui & perpetui redditus. Qui Philippus, nomine permutationis, ipsdem Executoribus assedit, sine coactione vendendi totam Halam bladi, quæ in Civitate, in vico Judæaria, quo panes venduntur, extitit : Contiguo domui Beatricis Pisaria. & se retro prætendentem usque ad vicum Eabarum. Item, domus ultra Parvum Pontem, in vico Sagnatia, contiguo domo Johannis Maugerici, Cannaberarii. Retro vero horto Thomæ Scuti, Cordubennarii. Super quibus, &c. De residuo autem reddituum, voluit unam Missam de Beata Virgine, & unum Anniversarium : ita ut Missa de Sancta Virgine fieret quolibet anno in Crastino Ascensionis : in qua distribuerentur pro pulsatione campanarum 2. solidi : & Capitiario pro luminari 12. denarii. Et in Anniversario Reginaldi, Parisiensis Episcopi, ejus avunculi, distribuerentur Matriculariis Laicis, pro pulsatione campanarum 5. solidi : & Capitiario, pro luminari, 2. solidi. At in suo proprio Anniversario, quod fiet sollemne, distribuerentur 24. libra Parisienses. Scilicet duas partes Canonicis & Majori altari deservientibus, & tertia pars Beneficiatis, & pueris Choralibus. Ita tamen quod Matriculariis Laici habeant de dictis 24. libris, pro pulsatione campanarum, six solidos : & Capitularius, pro luminari, 4. solidos.* ¶ Voyez *Princier*.

CHEVET. De *capetum*, diminutif de *capum*, qu'on a dit pour *capsa* : comme qui diroit *le lieu où repose le chef*. Ce mot, en cette signification, est ancien dans notre Langue. Le Roman de Garin :

Ton maintenant l'ont fait enfoeldir
En une biere : cuz et Monstier gesir.
Plus de vingt croix ont à son chevet mis.

Capitium lectuli, pour *chevet*, se trouve dans la Vie de St Eugerius : & *capitale*, dans les Gloses Anciennes : Τρικλινοστρωτόμενον, *capitale, pilentum* : & dans la Régle de St Benoît : sur lequel mot, voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, pag. 370. Et c'est de ce mot *capitale* que les Espagnols ont fait leur *cabeçal*, & les Italiens, leur *capezzale*. Le mot de *chevet*, aureste, signifioit autrefois *chef*. L'Auteur de la Vie de Ste Marie, en vieille rime, parlant de St Jan Battiste :

Que Hérode fist marturer,
Là chevet à une grève trancher.

Et de là, *Chévetaine*, pour *chef*, *conducteur* ; & comme nous parlons présentement, *Capitaine*. Joinville dans la Vie de St Louis : *Les Turcs, quand leur Soudan fut mort, firent leur Chévetaine d'un Sarazin.* Et plus bas : *Le Secredun, Chévetaine des Turcs.* Voyez André du Chesne sur Alain Chartier, pag. 858. & Mr de la Thaumassiere dans son Glossaire imprimé à la fin de son Histoire de la Coutume de Beauvais. J'oubliois

à

à remarquer, que *caput* se trouve dans la signification de *chevet* dans cet endroit de Suétone, en la Vie de Domitien : *Puer, qui cura larium cubiculi ex consuetudine assistens, interfuit cædi, hoc amplius narrabat, jussum se à Domitiano ad primum statim vulnus pugionem pulvino subditum porrigere, ac ministros vocare ; neque ad caput quidquam, excepto capulo, & præterea omnia clausa reperisse.*

CHEVÊTRE. De capistrum. Voyez *enchevêtrer*.

CHEVEU. De *capillus*. *Capillus*, *capelus*, CHEVEUL, CHEVEU.

CHEVILLE. De *clavicula*, formé de *clavus*. *Clavus clavi*, *claviculus*, *chiaviculus* ; d'où l'Italien CHIAVICCHIO ; *chiavicula*, *cavicula*, CHEVILLE. Les Gascons & les Provençaux prononcent *caville*. ¶ *Cavilla* se trouve dans Mathieu Pâris. *Anima verò quæ ignem evaserant, in stagno illo frigidissimo ac salsissimo, ad nutum B. Nicolai, qui huic Purgatorio præerat, descendebant : quarum quædam usque ad vericem ; quædam, usque ad collum ; quædam ad pectus usque & brachia ; alia ad umbilicum & renes ; quædam, ad genua ; & nonnulla vix usque ad cavillam pedum immersa sunt.* C'est dans la Vie de Jan Roy d'Angleterre, & en l'année 1206. Sur lequel endroit Wats a fait cette Note : *Forte scribendum* cavile ; *id est*, *cavitatem pedum*. Mais *cavillam* est la véritable leçon. Pierre Abbé de Cluny dans son Traité contre les Juifs : *Nodum, quo crus pedi jungitur, & vulgò* cavilla *vocatur*, &c. Dans les Statuts de Jan III. Abbé de Cluny, on lit aussi *cavilla pedis*. Et cette partie du pié a été ainsi appelée, parceque les os du pié sont emboités en cet endroit avec ceux de la jambe, & qu'ils entrent l'un dans l'autre comme une cheville, dit Mr de Caseneuve. Jules Scaligèr sur l'Histoire des Animaux d'Aristote pag. 109. dérive *clavicula* en cette signification de *cheville du pié*, de *clava*. *Itaque puto à Barbaris* cavillam *corrupte, & fuisse* clavillam, *a clava nodis*.

De *cavilla* on a fait le verbe *cavillare*. Jan, Abbé de Marmoûtier : *Clavo ferreo fortiter cavillata*. Et de là notre mot *cheviller*. J'oublioi à remarquer que l'Auteur des Miracles de S. Benoît a dit *clavicula* pour *cheville* : ce qui montre que *cavicula*, en cette signification, a été fait de *clavicula*.

CHEVILLURES *de cér.* De leur ressemblance à des chevilles. Voyez Mr de Caseneuve.

CHEVIR. C'est *venir à chef*. De *caput*. *Caput*, *capum* ; d'où l'Italien *capo* ; *capire*, CHEVIR. Voyez cy-dessus *achever* ; & Nicot au mot *chevir* ; & mes Origines Italiennes au mot *civanza*.

CHEVREUL. De *capreolus*, diminutif de *caper*.

CHEVRON. De *cabro cabronis*, qui se trouve en cette signification dans la Chronique de Vézelay, & qui a été dit pour *capro capronis*. *Caprones* se trouve dans les Chartres de S. Remi de Reims, dont Mr du Cange a raporté le passage dans son Glossaire Latin, au mot *caprones*. *Capreolus* se trouve en la même signification dans César, au liv. 2. de la Guerre Civile. *Has inter se capreolis molli fastigio conjungunt.* Et dans Vitruve liv. x. chap. 20. Et là, le Grec moderne κανθήλι. Les Glosses Anciennes : Κανθήλιον, τὸ ὕστερμα ἢ τέγμα.

CHEZ. Quelques uns disent *cheux* : & Sylvius dans sa Grammaire soutient qu'il faut dire *sus*. C'est à la page 154. Apud, & penes, *non exprimimus*, *sed* super, *vel* sus, *præpositionem antiquam in compositis adhuc relictam* : Suspendo, sustuli, sustineo, sustinui, *& aliis*. *Ut* ille est apud patrem : il est sur, *vel* sus mon pere. *Aulici non ita pridem* sches, *nulla ratione finxerunt. Idque etiam verbo motus jungimus, pro* ad : *licet* apud & penes *hoc refugiant*. Sylvius se trompe il faut prononcer *chez*. Et *chez*, vient d'*apud* ; d'où les Italiens ont fait *apo*, & les Espagnols, *cabe* : en y prépofant, comme nous, un C. D'*apo*, les Languedociens ont fait *aco* : *Aco de Jan* : cestadire, *chez Jan*. Vous trouverez dans mon Discours du Changement des Lettres, des exemples du changement du P en C.

CHICANEUR. Raoul Fournier au chapitre 3. de son livre intitulé *Rerum Quotidianarum*, a quelque opinion que ce mot vient du Grec σικαῖος. *Quam vocem* ; ce sont ses paroles ; *Galenus in Expositione obsoletarum dictionum Hippocratis explicat* insidiosam malitiam, causam occultam : *à versutis fortè Siculorum moribus, quos eo nomine, secundum Tullium, damnat Cassiodorus Var. lib. 1. ep. 3*, Mr Héraud dans ses Observations contre les Observations de Mr de Saumaise, pag. 456. croit qu'il vient de σικαῖος. *Observare licet eo in loco, denominationem* σικαίου, *qua tribuebatur hominibus litium sectatoribus, & qui sibi inde villum comparabant, quos nunc appellamus*, Chicaneurs. *Quam vocem, qui ea usi sunt, literis Gracis renascentibus, nescio an inde sumpserint.* Et à ce propos, il est remarquer que σικαῖος est expliqué dans Hésychius par τὸν φθόνον τὸν ἐπιπόνως ἐπιτιθέμενον. D'autres dérivent *chicaneur* de *ciccum*, qui signifie ῥοὴ τοῦ ῥοδιοῦ, *mali granati membrana*, comme il est interprété dans les Glosses Anciennes, & dans celles d'Isidore : d'où les Espagnols ont fait *chico* : cestadire, *petit*, *menu*. Et ils croyent qu'on a dit *chicaneur*, pour dire *un homme qui plaide pour peu de chose*. Voyez *chiche*. Mr du Cange dérive *chicaner* du Grec-Barbare τζυκανίζω, qu'il interprète *tricari*. Mais comme ce mot signifie *jouer à la paume à cheval*, & qu'il ne se trouve point dans la signification de *tricari*, je ne puis approuver cette étymologie. Celle de Mr Héraud me paroît la plus vray-semblable : & c'est aussi celle qui a été remarquée par Mr Huet a la marge de son exemplaire de mes étymologies.

CHICHE. Vatable sur l'Exode chap. 5. le dérive de l'Ebreu צכצך *ciccar*, qui signifie *talent* : parceque celui qui est chiche, garde bien les talents : qui est une étymologie ridicule, & trés-ridicule. Celle de Robert Etienne, à *cicerum villu*, n'est pas plus raisonnable. D'autres le dérivent de *ciccum*, qui signifie *la membrane d'un grain de grenade*, & d'où les Espagnols ont fait *chico*, pour *petit*, *menu*. Et ce qui peut

Digitized by Google

servit à confirmer cette étymologie, c'eſt que les Grecs ont uſé de ἐμπεσὼν, (qui ſignifie auſſi *petit*) dans la ſignification d'*avare*. L'Empereur Julien dans ſon livre intitulé *les Céſars* : ὁ δὲ σύνεσιν ἐπαινῶν διῆρε, φήσας, ἄνω, ἄνω, ἀπεμπέσων, ἀπὸ τῆς ἀγορᾶς τοιχίου : ceſtadire, ſelon l'interprétation de Cunæus, *Veſpaſianum illi monſtrat: & mitte, inquit, avarum iſtum quàm celerrimè ex Ægypto.* Ils ont uſé de μικρολόγος en la meſme ſignification. Héſychius : μικρολόγος, ἀκριβὴς, σπουδαῖος φιλοπονητικός. Les Gloſes Anciennes: μικρολογία, *parſimonia.* μικρολόγος, *ſordidus.* Le meſme Empereur Julien, au lieu allégué, parlant de l'Empereur Antonius Pius : βαδὺς ἀπὸ μικρολογίας, οὐ πάνυ μὲν δικαίου δὲ βασιλέως τὸ κέρμα, font clairement connoiſtre. Héſychius : κυμινοπρίστης, φιλαργύρως ἢ κακοπαιγνίου. Ariſtophane dans ſa Comédie des Gueſpes : Κἄπλουν κυμινοπρίστην καμβύλον. Le vieux Interprète Latin des Loix Grecques du Digeſte a fait la meſme faute en ce lieu du paragraphe ſettiéme de la Loy ſixiéme du Titre de *Excuſationibus Tutorum*, οὐ γὰρ ἀκριβολογητὸν οὐδὲ τελεῖν, ἀντίτυπον οὖν φαίνεται μὴ ὠμοφυῶς, qu'il a interprété, *Si autem propriè loquantur de ſubſtantia, inde jam manifeſti ſicut non philoſophantes* : aulieu de l'interpréter, comme a fait Antonius Auguſtinus. *Si autem ſtudioſè, & quaſi avarè, de re familiari cogitandum, &c.* μικρολογία eſt le meſme que μικρολογία. Voyez Ariſtote au livre 4. de ſes Morales. On écrivoit anciennement *ſiche* : & quelques-uns écrivent encore ce mot de la ſorte : ce qui a fait croire à Mr de Valois le Jeune, que *chiche* venoit de *ficus* : les hommes chiches & avares ſe laiſſant ſécher de faim : qui eſt une étymologie dont Robert Etienne a fait mention dans ſon Dictionnaire François. Comme le mot de *chiche* n'a aucune conformité avec le mot Italien & le mot Eſpagnol, qui ſignifient la meſme choſe, je ſuis préſentement perſuadé qu'il ne vient point du Latin, & qu'il vient du Bas-Breton *ſich*. C'eſt ainſi que les Bas-Bretons appellent un homme chiche.

CHICORE'E. De *cichorea*. Horace livre 1. Ode 31.

——— *me paſcum olivâ,*
Me cichorea, leveſque malvæ.

C'eſt un mot Egyptien. Pline xx. 8. parlant des gentes de chicorée : *Erraticum, apud nos quidam* ambagiam (Mr de Saumaiſe corrige *ambuliam*) *appellavere. In Ægypto* cichorium *vocant, quod ſilveſtre ſit : ſativum autem*, ſerin, *quod eſt minus & venoſius.* Κιχόριον ſe trouve dans Héſychius.

CHICOT. Reſte d'arbre coupé, qui ſort un peu de terre : petit morceau de bois rompu: reſte d'une dent arrachée. De *truncus. Truncus truncî, truncicus, truncicotus, cicotus*, CHICOT. Ou de *ciccum. Ciccum, ciccotum*, CHICOT. Voyez *chiquet.*

CHICOTIN. Suc de l'aloës, dont les nourrices frottent leurs mammelles, quand elles veulent ſevrer leurs nourriſſons. Par corruption de *ſuccotinum*, diminutif de *ſuccus*. Mr de Saumaiſe ſur Solin page 1095. *Stultus eſt ſi quis in Nardino conficiendo putat locum habuiſſe Aloën Hepatida, qua nihil habet aromaticum.* Sycotinam *hodie vocamus, hoc eſt, ad verbum, ſuccalis, vel ſuccicotus. Nam Græcis infima ſuccorûm pro ſetore dixit, quam amiqua jecur anſeris aut porculi ſuis paſti ; in deliciis habent, & ſic vocant. Ἡνάγκασε ἀνεκφώνητα δέσποτον Pellnei*, qua aliis *ſuccorâ. Inde recentiores ſuccorûs quodlibet jecur appellarunt, & eos imitati Latini, ſicatum. Quo nomine hodieque jecur in noſtro idiotiſmo nuncupamus. Lexicon Vetus ſuccorûs, ἥπατον. Cyrilli Lexicon : πολὺ ἥπαρ, ἄφθονον ſuccorûs. Ex eo lycotina* Aloë, *qua Veteribus ἥπατις. Errant igitur qui à Socotora, Inſula India, deducunt, ex qua optima Aloë aſſerunt.* Nicot eſt un de ceux qui ont dérivé *chicotin* de cette Iſle. Voicy ſes termes: CHICOTRIN (*qu'on dois dire* CICOTRIN) *eſt fait par ſyncope de* çocoterin, *que le Portugais dit* cocotorino : *& eſt l'épithete de* aloës, *pour en déſigner le meilleur. Le mot eſt prins de* çocotora, *qui eſt une Iſle ſur l'emboucheure de la Mer rouge, d'où vient le plus excellent aloë.*

CHIER, Robert Etienne, & Henri Etienne, ſon fils, & tous les autres Helléniſtes, qui le dérivent de χέζω, qui ſignifie la meſme choſe, ſe trompent. Il vient de *cacare* : par le changement de l'A en I : comme en CHIEN, de *canis*. Et le Latin *cacare*, vient du Grec καχάζω.

CHIFFON. Mr du Cange a quelque opinion qu'il vient de *ciſſo*. CIFFO, dit-il, *Italis* CIFFONE ; *garcio, garciunculus. Ugutio :* Hiſtrio, quaſi ciſſo, id eſt, geſticulator, joculator, qui diverſos geſtus & habitus hominum ſcit repræſentare. *Hinc forte noſtri* chiffon, *pro re nihili.* C'eſt dans ſon Gloſſaire Latin. Cette étymologie eſt peu vray-ſemblable. CHIFFON, n'aurroit-il point été fait de *cinis* ? *Cinis, cinifus, ciſus ciſo ciſonis*, CHIFFON. Nous diſons en Anjou *un baillon traiſné par les cendres.* De *cinis*, les Italiens ont fait demeſme leur *cencio. Cinis, cinoris, cineritius, cincius, cenceus*, CENCIO. *Cencio*, c'eſt *un baillon, un chiffon. Ogni cencio vuol entrare in bucato*, dit le proverbe Italien. En Baſſe-Normandie, on dit des *chinches*, pour dire *des chiffons* : Et on y appelle *un Chincberre*, celui qui achette des chiffons.

CHIFFRE. Cujas, au chapitre 3. du livre 3. de ſes Obſervations, le dérive de *ſigla.* Voicy les termes de Cujas. *Nec civili, nec prætorio jure teſtamentum pagani valet, quod conſcriptum eſt notis : neceſſe enim eſt teſtamentum conſcribi litteris. Notæ autem non ſunt littera. Lege* Lucius D. *de Militari Teſtamento* ; *Lege* Sed cum patrono, §. *ultimo, D. de Bonorum poſſeſſione : ſed ſunt compendia quadam dictionum, ſive, ut Plutarchi verbis utar, in Catone, σημεῖα τὸ μικρὸν ἐν βραχεῖ τὸν πολὺν λόγον περιλαμβάνοντα : quas ſuo tempore cynàs vocatas fuiſſe, ſcribit Juſtinianus in Græca Pandectarum auctoritate: unde forſan Galli dixere* Siffras. Touchant ces notes, ou ſigles, voyez Juſtinien au lieu allégué par Cujas, & Cujas ſur la Novelle 107. de Juſtinien.

Digitized by Google

Justinien. Mr Ferrari dans ses Origines de la Langue Italienne, au mot *cifera*, a aussi dérivé ce mot de celui de *figla*. Il vient de l'Italien *cifera*, ou *cifra*, ou de l'Espagnol faits de l'Ebreu *sefer*, qui signifie *numeratio*, formé de *saphar*, qui signifie *nombrer*. Claude Mitalier, Lieutenant Général de Vienne, dans sa Lettre à Jérôme de Chatillon, Préfidant de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnêses *de Gallica Lingua* de Henri Etienne : CHIFRARE, *aut* SIPHRARE, *idem apud nos pollet quod* numerare. *Quam vocem nemini dubium est à* ספר saphar *descendere: quod itidem* numerare *significat.* Voyez Mr le Moine dans son *Varia Sacra*. Les Arabes ont emprunté ce mot des Ebreux, & les Italiens & les Espagnols, des Arabes. Les chiffres ne sont pourtant pas de l'invention des Arabes : ce qui a été trés-veritablement remarqué par Mr Vossius sur Mela, pag. 64. ¶ Trippault dérive aussi *chiffre* de l'Ebreu, qu'il dit être *sephira*: ce qu'il a pris du Dictionnaire de Robert Etienne. L'analogie ne s'accorde pas avec l'étymologie de Cujas.

CHIGNON. *Chignon du cou.* De *catena*. *Catena*, *catemum*, *cateno catenonis*, CHAIGNON, CHIGNON. *Chaignon*, pour *chignon*, se trouve dans Nicot, & dans la Ballade de Villon, dans laquelle Villon crie merci à tout le monde.

CHINFRENEAU. Voyez *enchifrener*.

CHINON. Ville de Touraine : lieu de la naissance de Rabelais. De *Caino*. C'est ainsi que cette ville est appelée dans Grégoire de Tours.

CHINQUER. Boire dantant. Les Italiens disent *cioncare*. Le mot François & le mot Italien viennent de l'Alleman *schencken*, qui signifie *verser à boire*, & qui a été fait de *schenck*, qui signifie *échanson*. Ou plutoft, de l'Alleman *trinchen*, qui signifie *boire*. Voyez *tringuer* cy-dessous, & mes Origines Italiennes au mot *cioncare*.

CHINTRE. Nos paysans d'Anjou appellent ainsi le petit chemin qui est autour des piéces de terre. De *cinctura* : comme CHINTRE de *cincturatus*. On appelle *chintre* dans le Lyonnois les terres que les charrues, ou les pieds des bœufs, ou des chevaux, laissent au bout des sillons, prés des murailles, des hayes, ou des fossés. Et les Fermiers au bout de quelques années sont obligés de rejetter ces terres dans le milieu du labourage : & cette obligation fait toujours un article dans les baux qui se font avec les Fermiers.

CHIOURME. De l'Italien *ciurma*, fait du Latin *turma*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ciurma*.

CHIPOTER. Bourdelot : *Chipoter*; χυλοποιεῖν, *pitissare*. Le P. Labbe : CHIPOTER est dérivé de χυλοποιεῖν ; *s'amuser à buvoter du bout des lévres seulement. Peut estre que* chipot *est le mesme que* chicot ; *&* chipoter, *que* chicoter. *Chipoter* ne se dit point parmi nous de ceux qui buvotent, mais de ceux qui mangeotent. ¶ Rabelais 3. 28. a dit *testicule chipoté*. Le mot de *chipoter* dans le Lyonnois & dans plusieurs autres endroits, signifie *barguigner, vetiller*.

CHIQUENAUDE : en Latin, *talitrum* : en Grec, κονδυλισμός. Les Grecs disent κονδυλίζω & κονδυρίζω, pour dire, *donner une chiquenaude* : Et les Allemans, *schnelling* ; & les Bas-Bretons, *chiquanaden*. C'est de ce mot Bas-Breton, que nous avons fait celui de *chiquenaude*.

CHIQUET. *Chiquet à chiquet*. De l'Espagnol *cicco*, formé de *ciccum*. Voyez *chiche*.

CHIQUETER. Voyez *déchiqueter*.

CHOC. CHOQUER. Du Latin *concha*, on a fait *coca* ; d'où nous avons fait *coque*, & d'où les Espagnols ont dit *coca*, en la signification de *teste*. Voyez *teste*. De *coca*, en la signification de *teste*, on a fait le verbe *cocare* : d'où nous avons fait *choquer* : comme *choc*, de *cocum*. Et ainsi, *choquer* dans sa premiere signification a signifié *fraper avec la teste*, comme font les beliers. Voyez mes Origines Italiennes au mot *coccare* : mot, de mesme signification que le François *choquer*. Les Espagnols disent *choca*, pour dire une jouste. Mr Hadrien de Valois croyoit que *choquer* avoit été fait de *coc* : & que ce mot avoit signifié originairement jouster à la mode des cocs. *Choca*, en Espagnol, signifie *jouste*.

CHOCOLATE. Nous appelons ainsi une certaine mixtion faite de plusieurs ingrédiens : de laquelle on prant une portion pour la délayer avec de l'eau, ou avec quelque autre liqueur, qui sert de breuvage. Le cacao, qui est un arbre qui croist dans l'Amérique Septentrionale, & principalement dans la nouvelle Espagne ; sert de base & de principal ingrédiant dans cette composition. C'est un mot Indien : que nous avons pris des Espagnols avec la chose. Voyez le Traité du Chocolat composé en Espagnol par Antoine Colmenero de Ledesma, Médecin Espagnol, & traduit en François par Mr René Moreau, Médecin célebre de la Faculté de Paris, & Professeur du Roy. Voyez aussi Alexandre Olivier Oexmelin dans son Histoire des Avanturiers qui se sont signalez dans les Indes, chapitre 7. du Tome 1.

CHOINE. Sorte de pain. Ce mot se trouve dans Rabelais IV. 59. *pain blanc*, *choine*. On dit en Anjou & en Normandie, *Il a mangé son choine le premier* : ce qui fait voir que ce pain estoit un pain blanc, & délicat. Je croy que ce mot a été fait de *canonius* : & qu'il a signifié originairement *pain de Chanoine* : *pain de Chapitre*. Pierre le Prousk dans ses Commentaires sur la Coutume de Loudun, Titre XXVIII. article 3. dit que dans le Loudunois on appelle *choine* le petit pain blanc, fait de la fleur de froment, & que ce mot a été fait de celui de *chois* : en quoy il n'a pas bien rencontré à l'égard de l'étymologie.

CHOIR. De *cadere*. *Cadere*, *caëre*, *caër*, CHOIR.

CHOISIR. Les Espagnols d'*excolligere*, dit pour *eligere*, *seligere*, ont fait *escoger*, pour dire *choisir* : ce qui me donne sujet de croire que nous avons fait *choisir* d'*excolligere*, dit par métaplasme pour *excolligere*. *Excolligre*, *scolligire*, *cogire*, CHOISIR. Les Gascons & les Languedociens disent *causir*, & les Italiens, *ciausire*. Il y a un nombre infini d'exemples de ces

sortes de métaplasmes. *Surgere, surgire*, SURGIR : *currere, curire*, COURIR : *rapere, rapire*, RAVIR. Bourdelot, dans ses Etymologies Françoises manuscriptes, qui m'ont été obligeamment communiquées par son petit neveu. Mr Bonnet, célebre Médecin de Paris, dérive *choisir* de *quæsitare*. J'oubliois à remarquer que *choisir* peut avoir été fait de *seligere*. *Seligere, seligire, segire*, CHOISIR : par le changement de l'S en CH : comme en *chuchoter*, de *susurretare*.

CHOMER. Ce mot signifie deux choses. 1°. *manquer de matière ou d'occasion de travailler*. Les ouvriers disent, *manquer de besogne*. 2° *Solenniser une feste* ; cestadire, ne point travailler ce jour là. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot dans la premiere signification. Bonaventura Vulcanius dans ses Notes sur le vieux Glossaire, au mot *decessare*, le dérive de χασμᾶν, *cessare*, oficitare. Mr Lancelot dans la premiere édition de ses mots François tirés du Grec, le dérivoit de κόμα, *assoupissement*. *Et de là*, disoit-il, *Chommer les Festes & les Dimanches*. Le Pr Labbe, son adversaire, le tire de *comus*, ou de *comessatio* : ajoutant, que de prophane il est devenu saint. Quelques uns le dérivent du Bas-Breton *chom*, qui signifie *demeurer*. Le Bon le dérivoit de *coma* : qui est une étymologie ridicule, & sans aucune apparance de vray-semblance. Bourdelot a suivi l'opinion de Bonaventura Vulcanius : feisant venir *chomer* de *casmare*, & *casmare*, de χασμᾶν. Et il semble que Mr de Caseneuve soit du même avis ; ayant fait cette remarque sur le mot *chomer* : *Il y en a qui tiennent qu'il vient de* χασμᾶν, *qui signifie* bailler, & demeurer oisif. Dans la premiere édition de mes Origines Françoises, je l'ay fait venir de *calmare* : mais, pour en parler franchement, je ne say d'où il vient.

CHOMET : petit oiseau fort gras & fort délicat, qui se trouve en Normandie. Il se perche ordinairement sur la pointe du chaume dans les chams : ce qui donne sujet de croire qu'il a été ainsi appelé de *calamettus* formé de *calamus*.

CHOPPER. Mr Lancelot le dérive de κοπτω, Aoriste segond de κόπτω, *pousser, heurter, frapper*. Le P. Labbe dit la même chose : mais il ajoute, qu'il peut venir de *cloper* : imiter les clops & boiteux. Il vient de *cippare*, dit pour le composé *incippare* : lequel composé se trouve pour *chopper* dans cet endroit des Gloses d'Isidore, INCIPPAT, *illidit*. INCIPPAT, *inundit*. C'est ainsi qu'il faut lire : & non pas *illudit*, & *inudit* : & de là, l'*inciampare* des Italiens. *Cippus*, c'est une petite colonne qu'on mettoit auprès des sepulcres avec une inscription. Et comme les sepulcres étoient le long des chemins publics, & que les chevaux choppoient contre ces colonnes, on a dit de là *cippare*, pour dire *in cippum impingere*. Turnèbe livre XXVIII. de les Adversaires, chapitre 8. expliquant ce vers de Lucilius, rapporté par Festus au mot *quartarios*, PORRO HOMINES NEQUAM, MALUS UT QUARTARIUS, COLLIGERE OMNES : *Pennisse malos multosque inducere sua fumenta in cippos eminentes & inæquales, nec sequi planam viam & æquatam : ex eoque, vel jumenta cespitare, & cadere, vel everti vehicula significans, quæ dicit* colligere cippos. Scaliger sur Festus a dit apeuprès la même chose. Voicy ses termes : *Lege ita versum Lucilii*,

Porro homines nequam, malus ut quartarius cippos
Collisere omnes.

Notum est cippos sepulcrorum olim secundum viis publicis fuisse. Itaque facile collidebantur à multis fagmariis, cum ea præterirent. Les Latins ont dit demesme *cespitare*, de *cespes* : Et nous avons dit aussi demesme BUTER, de *butte*.

CHOPPINE. Nancel dans la Vie de Ramus, le dérive de χοῦς & de *vino*. Voicy festermes : *Potio vini bene diluti : eaque mediocru, & infra heminam : quam* Cheopinam *Græca imitatione dicimus, ἀπὸ τῶν χοῶν ἢ οἴνου*. Ce qu'il a pris de cet endroit du Traité de Baïf *de Re Vesticulariâ* : CHEOPINA, une chopine : *a Græco χοῦς οἴνου : quod in ea tantum funditur, aut hauritur vini, quantum homo sitibundus uno hausu adsumere possit*. Budée, Postel, & Robert Etienne avoient dit la même chose. Cette etymologie est ridicule : & je suis fâché qu'elle ait été approuvée par Mr Lancelot. CHOPPINA vient de *cuppina*, diminutif de *cuppa*. Les Allemans disent *schopp*. Mr de Drieux dans une de ses Lettres à Mr de Prémont, imprimée dans ses Divertissemens ; Je veux dire, dans les Divertissemens de Mr de Drieux ; le dérive de *sicera*. C'est *cuppa*, qui est dérivé de *sicera*.

CHOSE. De *causa* : dont les Latins se sont servis dans la même signification. Ciceron, dans ses Fragmens :

Est causa difficilis laudare puerum.

Pline X. 5. a dit *quam ob causam*, pour *quamobrem*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cosa* : & celles de Mr Ferrari, au même mot : où il remarque qu'Erythrée, Commentateur de Virgile, est le premier qui a remarqué que l'Italien *cosa* avoit été fait du Latin *causa*. Barthius a aussi dérivé le François *chose* du Latin *causa*. CHOSE *est* cosa, causa : *quod vocabulum, rem quamvis Gallis, Italis, Hispanis, notat : non sine usu etiam melioris Romanorum Linguæ. Huginus Poëtici Astronomici libro* IV. Præterea, cùm omnia reliqua diligentissimè persecuti fuerimus, alienum videtur esse, non eamdem persequi causſam. Robert Etienne, dans son Dictionnaire François, où il dérive aussi CHOSE de *causa*, a remarqué à ce propos, que les Picards disent *cose*, & ceux de Narbonne *cause*.

CHOU. De *caulis*. Les Picards disent *colet*, de *cauletus*, diminutif de *caulis*.

CHOUAN. Nous appellons ainsi en Anjou un chahuan. De *cavannus*. Voyez cy-devant *chahuan*.

CHOUCA. CHOUETTE. CHOUCHETTE. Oiseau. C'est la plus petite espéce du genre corbin, pour user des termes de Belon. De κίσσα κίσσης &, qui signifie un corbeau, on a fait *coracias, coracettus, coracetta* : d'où *chouchette*, & par contraction, *chouette*. De κίσσα &, κίσσης, on a fait *coracaceus*, & par contraction, *coaceus* : d'où CHOUCAS, & CHOUCA. Les Latins ont appelé

cet

Digitized by Google

cet oiſeau *monedula*, quaſi *monetula*, acauſe qu'il dérobe l'argent, & le cache après l'avoir dérobé. Ovide au livre VII. de ſes Métamorphoſes :

Mutata eſt in avem, quæ nunc quoque diligit aurum,
Nigra pedes, nigris velata Monedula pennis.

Ciceron dans ſon Oraiſon pour Valerius Flaccus : *Non plus aurum tibi quàm monedula committendum.* Et de là, le proverbe François, *Larron comme une chouette.* Marot, dans ſon épître à celui qui avoit calomnié ſon épitre ſur le vol de ſon valet :

Quel qu'il ſoit, il n'eſt point Poëte :
Mais fils aiſné d'une Chouette,
Ou auſſi larron pour le moins.

¶ Robert Etienne, dans ſon Dictionnaire François, a écrit *chucas*. Et il a remarqué que les Picards diſoient *caue*, & *cauette*.

CHOUETTE. Oiſeau, dit autrement *chouca*. Voyez *chouca*.

CHOUETTE : pour la fémelle du hibou. De *cavanetta*. Voyez *chahuan*. *Cavanna, caüanna, caüanetta*, CHOUETTE. Voyez *chouan*.

CHOYER. De *cavere*.

CHUCHETER. Parler tout bas à l'oreille. De *ſuſurrus*. *Suſurrus, ſuſurretus, ſuſurretare*, CHUCHETER. Horace :

— *leveſque per noctem ſuſurri,*
Compoſitâ repetantur horâ.

Ce mot ſe dit particuliérement des amants. Et à ce propos, il eſt à remarquer que les Athéniens adoroient une Vénus Chucheteuſe, & un Amour Chucheteux. Harpocration, au mot Ἰδυσενὴς : ἐπικλῆσις Ἀφροδίτης, ἢ Ἰδυσπόθου Ἀφροδίτης, ἢ Ἔρωτος Ἰδυσπόθου.

CHURQUETTE. Nicot : CHURQUETE. *Picardis* muſcipula. De *ſorex, ſoricis, ſurice, ſoricetta, ſurketta*, CHURQUETTE.

CHUT. Mot avec lequel on impoſe ſilence. Mr Scarron, dans ſon Eneïde :

Après que la Reine eut dit chut,
Chacun prit un ſiége, & ſe tut.

Les Italiens diſent *cito* en la meſme ſignification : qui a été fait du ST des Comiques Latins.

CHYMIE. Voyez *Alquemie*.

CHYPRE. *Poudre de Chypre.* De l'Iſle de Cypre, d'où cette poudre nous eſt venue. Au lieu d'*Iſle de Cypre*, nous avons prononcé l'*Iſle de Chypre* : à l'Italienne. Et ce mot ſe trouve écrit de la ſorte dans la Ballade de Villon des Seigneurs des temps jadis, & dans la Chronique d'Anjou, de Bourdigné & dans la Tragédie de l'Amant libéral de Mr Scudéry, act. 1. ſcéne 3. Néanmoins, la plus grande partie de nos meilleurs Auteurs anciens ont écrit *l'Iſle de Chypre* : Ronſard, Nicot, Amyot, Méziriac, & tous nos Géographes généralement : C'eſt auſſi comme Mr du Cange écrit toujours ce mot. Et c'eſt comme je le prononce : mais ſans blámer ceux qui diſent *Iſle de Chypre* : qui ſont préſantement en grand nombre. Pour *de la poudre de Chypre*, les voix ne ſont point partagées là deſſus. C'eſt ainſi que tout le monde prononce. Mais il eſt à remarquer, que quoyqu'on puiſſe dire, *Iſle de Chypre*, il ne faut pas dire *les Chypriots*, comme a dit Mr l'Abbé le Pelletier de l'Académie d'Angers, dans ſa belle Traduction de l'Hiſtoire de Cypre du Graziani. Il faut dire les *Cypriots*.

C I.

CIBOIRE. Vaſes où l'on met les hoſties. Périon le dérive de κιβώριον, ceſtadire *arca*. Et au ſujet de cette étymologie, il ſe fait dire par ſon neveu, *Vera hæc verbi hujus originatio eſt : ob eamque te à Pariſiis, aliiſque populis, qui illo verbo utuntur, magnam initurum gratiam ſpero.* Il ſe trompe : auſſy bien que Robert Etienne, qui le dérive de κίβωτὸς. CIBOIRE vient du Latin *Ciborium*, qui a été fait du Grec κιβώριον. Caſaubon livre XI. de ſes Animadverſions ſur Athénée chapitre 7. KIBOPION *Gracis peregrinum poculum : opinor & nomen. eſſe poteſt videri derivatum unde & κίβωτὸς. Sed conſtat in Ægypto primùm cepta fieri ciboria, ex Ægyptia faba ciboriis : deinde ex alia materia, figura eadem. Heſychius diſertè* ; Κιβώριον, Αἰγυπτίων ἄνθρωπα ἐπὶ κεφαλῆς. *Eccleſia uſu fecit ſuum hoc nomen. Sed nugantur Interpretes Graci Sacrorum Rituum, qui voce hac ſignificari volunt* κιβωτὸν σκευῶν θείων. Τὸ δὲ κιβ, *aiunt*, ἐκ τῆς κιβωτοῦ, τὸ δ' ὠριον, σκευῶν, ἢ φῶς Συρ. *hoc eſt*, אור *Color eſſet aliquis, ſi in eum uſum dicerent excogitatum id nomen : quod ſcimus eſſe antiquius nomine Chriſtiano. Syris*, כבר *vaſculi nomen eſt.* Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes chapitre 112. *Κιβώριον autem, vel κιβώτιον, dictum illius faba ſemen videtur, ob illa concavitate, quam in medio habere Autores omnes produnt. Sic propter illud concavum, arcula ſimilis vel poculo faba illa.* ¶ Paulus Diaconus liv. 3. des Geſtes des Lombards chap. 35. *De quo auro ipſe Rex poſtmodum Ciborium ſoliduum mira magnitudinis & magni ponderis fecit, multiſque illud pretioſiſſimis decoratum ad ſepulchrum Domini Hieroſolymam tranſmittere voluit.* Bonaventura Vulcanius ſur cet endroit : CIBORIUM, *poculi genus eſt in modum foliorum colocaſiorum faſtum, ut interpretatur Scholiaſtes Horatii Porphyrio, ad illum Serm. lib. 2. Od. 7. verſum,*

Obliviſo lævia Maſſico
Ciboria exple.

Heſychius : Κιβώριον, Αἰγυπτίων ἄνθρωπα ἐπὶ κεφαλῆς. Et ſur ce paſſage de Paulus Diaconus, Lindembrog a fait cette Note : *Alio tamen ſignificatu apud Paulum hic uſurpatur, quemadmodum etiam apud Anaſtaſium in Vitis PP. Leonem Marſican. & alios ejus Sedis Scriptores.*

De *ciborium* les Italiens ont auſſi fait *ciboria*, pour ſignifier une eſpéce de fabrique quarrée de pierre, ou de marbre, ſoutenue de 4. colonnes ; qui couvre le deſſus du grand autel dans les plus anciennes Egliſes ; au haut de laquelle eſt une armoire à Reliques, environnée de 4. ringuieres, ou galeries baluſtradées. Les François qui ſont en Italie nomment cette fabrique *un ciboire*. Il y en a à S. Jean de Latran, à S. Paul, à Ste Marie Majeur, à S. Laurens hors les Murs, à S. Clément, à Ste Praxéde, à S. Chryſogone, &c. Il y en a auſſi un de bois dans l'Egliſe Ste Marguerite à Paris.

CIBOULLE. CIBOULETTE.

Digitized by Google

De *capa* nous avons fait CIVE ; & de *capulla*, CIBOULLE ; & de *capulletta*, CIBOULETTE.

CICERO. Sorte de caractére d'Imprimerie : ainsi appelé de l'édition de Ciceron de Rome faite par Ulbertus Gallus, en 1458. Les Italiens l'appellent *antico comune*.

CICEROLLE. Sorte de pois. De *cicer*. *Cicer, ciceris, cicerulla, cicerolla*, CICEROLLE. Ce mot se trouve dans les Dictionnaires François de Robert Etienne & de Nicot.

CIDRE. De *sicera*. Isidore liv. XX. chap. 3. Sicera *est omnis potio qua extra vinum inebriare potest : cujus licet nomen Hebraum sit, tamen Latinum sonat pro eo quod ex succo frumenti vel pomorum conficitur*. Le Poëte Brito dans sa Philippide, parlant du païs d'Auge en Normandie : *sicerâque tumemit Algia pomatrix*. Goldast dans les Alémaniques, tome 1. partie 1. page 202. *Ille verò liquor ex pyris ac pomis expressus, Francis Scriptoribus* Sidra *corrupté pro* Sicera, *ab Hebræo* שכר secar. Beze, sur ces mots de S. Luc, *Vinum & siceram non bibet* : SICERAM, σίκερα, *Vocabulum Hebraum retinuimus, quo significatur, ut inquit Balius*, πᾶν πόσιμον ἐκ τῶν ξυλίνων μὴ ἄμπελον : *à* שכר secehar : *quod declarat* inebriare, *ut recte observat Erasmus. Inde fortasse Galli potionem illam quam conficiunt, vocant* SIDRE. La conjecture de Cliton, qui croit que *sidre* vient de *camum* dont il est parlé dans la Loy *Si quis vinum* au Digeste *De vitiis vino, & olea legatis*, n'est pas supportable. C'est au liv. 4. de ses Observations sur le Droit Canon, chapitre 4. Nous disons en Anjou *civre* ; mais à Paris & en Normandie, on dit *cidre* : & c'est comme ce mot doit estre prononcé.

CIERGE. De *cerius*, dit pour *cereus*. *Cerius, cerium*, CIERGE. On a fait de même CAGE, de *cavia*, dit pour *cavea*.

CIGALE. De *cicadula* diminutif de *cicada* & non pas, de *cicada*, par le changement du D en L, Les Italiens disent de même *cicala*.

CIL. Vieux mot qui signifie *celui*, De *hicce, ille*.

CILICE. De *cilicium*, formé de *cilix*. Voyez Marthias Martinius dans son Etymologique, au mot *cilix*.

CILLER *les yeux*. Nicot le dérive de *cillere*, qui signifie *movere*. Servius sur le 2. des Géorgiques : CILLERE, *est* movere : *unde & furcillæ dictæ sunt quibus frumenta cillemur*. Je remarqueray icy en passant, que cette étymologie de *furcilla* est ridicule. *Furcilla*, est un diminutif de *furca*. Je reviens au mot : *ciller les yeux*. Nicot au mot *filler les yeux*, parle ainsi de ce mot : SILLER *les yeux, ou les paupieres d'un homme, ou d'un oiseau de proye. Quand on veut porter un oiseau de proye, & neanmoins, on n'a point de chaperon pour luy couvrir la teste, on luy fille les yeux : c'est à dire, on luy coud les deux paupieres d'un point d'aguille. Par ce moyen, l'oiseau ne voit goutte. Par métaphore*, fuller les yeux à aucun, *est luy fermer les yeux : luy oster la veue : l'aveugler. Son contraire est* desfuller. *Desfuller les yeux du peuple, ja par long temps bandez, du voile d'ignorance*. SILLER LES YEUX, en cette signification, vient de *figillare oculos*. Varron dans Nonius, au mot *fugillare : Contrà Lex Mævia est in pistate, ne filii patribus luci claro figillent oculos*. Sénéque, épitre 116. du livre 21. *Nunc enim multa obfugillant ; & aciem nostram, aut splendore nimio repercutiunt, aut obscuri veniunt*. Voyez Turnébe livre 30. de ses Adversaires, chapitre 3. Mr de Casseneuve a suivi l'opinion de Nicot : ajoutant que *ciller les yeux*, vient de *cillere*, qui signifie *mouvoir*, parceque les yeux se ferment & s'ouvrent par le prompt mouvement des paupieres, qui pour cela sont appelées *cilia*.

CIMARRE. De l'Espagnol *camarra*. Les Italiens disent *gammurra* : que Mr Ferrari dérive de *cameralis*, cestadire, *cubicularis*. On appelle en Turquie *camour* la peau d'une marte : & *veste de camour*, une robe fourrée de peaux de marte. Je croy maintenant que le mot Italien *gammurra* vient de ce mot Turc : duquel les Espagnols font aussi fait leur *camarra* : dont nous avons fait *cimarre* : & je me dédis icy de ce que j'ay dit dans mes Origines Italiennes, que l'Italien *gammurra* avoit été fait d'*amphimallus* : en cette maniere : *amphimallus, amphimalla, amphimarra, ammarra, gammarra*, GAMMURRA.

De l'Espagnol *camarra*, nous avons fait aussi CHAMMARRER, pour dire, garnir un habit de passements : nos premieres cimarres étant fort garnies de passements.

CIME. De *cima*. Isidore livre 17. de ses Origines chapitre 10. CIMA *dicitur quasi* come. *Est enim summitas olerum vel arborum*. Isidore se trompe à l'égard de l'origine. *Cima* a été fait du Grec κύμα, fait de κύω, *produco*. κύμα, κῦμα, *cima*. Cette contraction de κύμα a été remarquée par Galien dans son livre 2. des Facultés des aliments. Ὁ μὲν ἐν τῷ κεφάλῳ καυλὸς ἐκφύεται, ἃ δὴ κῦμα καλοῦσιν ἔνιοι τῶν συγγραφέων, ἐμοὶ μὲν οὖν, ἃ δὴ τοῖς τοιούτοις ὀνόμασιν ἐθίσθην, καυλὸν τὸ τοιοῦτον τοῦ ἀνθρώπου. Et par cette raison d'étymologie, *cima* doit estre écrit par un *y*. Ce mot, au reste, a été dit particuliérement de la cime, ou du tendron, des choux. Pline 19. 8. *Cyma brassicæ à prima sectione prasitat proximo vere. hic est quidam ipsorum caulium delicatior, teneriorque caulinulus*. Les Glosses Anciennes : *cuma*, κύμα, κεφαλή. Il a été dit ensuite, figurément, de toutes sortes de sommitez. *La cime d'un arbre : La cime d'une montagne* : dans laquelle signification les Italiens & les Espagnols ont dit aussi *cima*.

CIMENT. De *cæmentum*. Scaliger dans son premier Scaligerana : Cæmenta cæmentur, vel cæmentum cæmenti ; *utroque modo, est quod Græci vocant* χάλικα. *Sunt lapides minimè politi, ex quibus fit tumultuaria structura : ut in aggeribus qui sunt in bello*. Cæmenta ædificant, *dicitur vulle locis apud Historicos. Porro minutæ in structura, aut ἔκτειλε lapidibus*, id est, politis, *sunt* ἐκτειλε, *non politis. His sunt* cæmenta. *Unde apparet, nos abuti in Lingua Gallica hoc* cæmenti *nomine pro* mortario *Veterum ; quod multiplex quidem erat*. Marmoratum, *quod fiebat ex marmore contuso & calce* : arenatum, *quod parabatur ex fabulone masculo (qui rufus erat potius quam ruber) & calce. Hæc duo erant præcipua; quorum*

Digitized by Google

quorum illud 2 *scilicet* marmoratum ; *firmius, perennius, ac speciosius erat. Alia habebant Veteres* ; *nempe* cigninum ; *quod est nostrum* ciment; *ex tegulis contusis & calce ; quo theatra ædificabant : item*, mortarium *specialiter dictum, ex fabulone, non masculo, & calce : ut quod vocamus* mortier. Voyez *mortier. Camentum* se trouve dans la Geneſe en la ſignification de *ciment. Habuerunt lateres pro saxis, & bitumen pro camento.* C'eſt au chapitre 2. verſet 3. Et dans les Gloſes Anciennes : *camentum*, χάλιξ, κονία. Les meſmes Gloſes : *camentum*, χάλιξ ; *camenta*, χάλικες.

Les Italiens, pour le marquer par occaſion, diſent *cimento*, pour ſignifier *une épreuve.* Et ce mot a été fait de *ſpecimen. Specimen, ſpecimentum, cimentum* CIMENTO. Vigneron, autrement Veneroni dans ſon Dictionnaire Italien au mot *cimento*, a écrit qu'on diſoit *cimento* en Italien pour ſignifier une épreuve : parcequ'on ſe ſert du ciment, pour putifier, ou éprouver un métail.

CIMETERRE. Epée à la Turque. Les Turcs & les Perſans l'appellent *chimchir* : d'où les Grecs modernes on fait κιμιτζήριον : d'où, par corruption, nous avons fait *cimeterre.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 30. après avoir appelé un cimeterre, *ſchimitarra*, il dit que c'eſt ainſi que l'appellent les Turcs.

CIMETIERE. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *cimetiere*, ny *cimitiere.* De *cæmeterium*, fait du Grec κοιμητήριον, ceſtadire, *dormitorium.* Druſius ſur le x. verſet du 4. chapitre de Ruth : τὸ ἱερὸν τῶ τεθνηκότος, nomen defuncti : *In Chaldaicis libris*, dormientis : *id est*, mortui. *Elegans dictio : nam & mors ſomni nomine ſæpe affricitur. Unde in noſtra Religionis hominibus ſepulchreta Græco vocabulo, quod à* dormiendo *inflexum eſt*, κοιμητήρια nominantur. Callimaque, dans une de ſes épigrammes :

Τῆδε Σάων ὁ Δίκωνος ἀκάνθιος ἵερτο
Κυμάτων. ὀνόμαινε, μὴ λέγε τὸν ἀγαθόν.

CIMETTES. Rejettons de choux. C'eſt un diminutif de *cime.* Voyez *cime.*

CIMIERS d'*armoiries.* Parcequ'on les met à la cime des caſques qui ſont ſur l'écu. Dans le Lexicon Grec-Latin ancien : κορυφή. *hæc cima : hæc criſta.* ¶ *Cima*, *cimarium*, CIMIER.

CINGLER. Voyez *ſingler.*

CINNABRE. Sorte de mineral rouge; ou vermillon. De *cinnabarium* : qui eſt une couleur compoſée de ſouffre brulé, & de vif argent.

CINTRE. Terme de charpenterie. C'eſt une arcade de bois qu'on dreſſe pour baſtir une voute. J'ay appris de Mr de Valois le jeune, que ce mot venoit de celui de *centrum*, qu'il m'a montré en cette ſignification dans ce paſſage de Robert, Molne d'Auſſerre : *Jam exſtructa teſtudine viſum eſt debere ſubmoveri centra, quibus fuerat teſtudo ſuffulta.* D'autres le dérivent de *cinctura.*

CIRON. Charle de Bovelles, ou *de Bouvelles*, page 80. le dérive de χεὶρ : acauſe qu'il naiſt dans les mains. Et par cette raiſon d'étymologie, il veut qu'on écrive *Chiron* : & il remarque que les Flamans diſent *ſchiron.* Pontus de Thyard, Eveſque de Châlons, lui donne la meſme origine. *Pane exciderat, & memoriam, ut viſum fefellerat, puſilla illa tinea, quam Galli* chiron *vocant, ἀπὸ τῆς χειρὸς, id est, à* manibus, *quas inarat, & infeſtiſſimo pruritu fodicat. Gracis eſt ἄκαρι, inſecabilis, quia pro exiguitate κάρειν & ſcindi nequit.* C'eſt à la page 78. de ſon livre *de Recta nominum impoſitione.* J'ajoute à ce diſcours de Thyard, que les Eſpagnols appellent un ciron *ardor de la mano.* Il vient du mot *cire.* Pline XI. 33. parlant d'un petit animal, qui s'engendre dans la cire : *quippe cum & cerâ id gignant : quod animalium minimum exiſtimatur.* Ce qu'il a pris de cet endroit d'Ariſtote ; qui eſt du chapitre 27. du livre V. de l'Hiſtoire des Animaux : ἐν δὲ κηρῷ ὅ γίνεται σκωλήκιον, οὐσίᾳ δὲ ξύλῳ, ζῶον, ὃ δὴ ἔσθ' ὑπόγειον τῇ χειρὶ ζῶον σκῦλον, ᾧ καλοῦσι ἄκαρι. Jules Scaligér à la page 627. de ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, parle des cirons en ces termes : *Qui ſub cute oriuntur pediculi, minimi, rotundi ; & ſerpunt. A Romanis*, pedicelli ; *à Ligutibus, Taurinis*, peluſelli ; *à Gallis*, ſirones. Et dans ſon livre de la Subtilité contre Cardan, CXCIIII. 7. *De Acari ſcribens Ariſtotelico, reſtè eum cum Carapate comparaſti. At quare longè minoris animalis oblitus es ?* Pedicellum *Piceni*; Scirum, *Taurini* ; Briſantem, *Vaſcones* vocant. *Nempe admirabile eſt. Et forma nulla expreſſa, præterquam globi. Vix oculis capitur magnitudo. Tam puſillum eſt, ut non atomis conſilare, ſed ipſum una eſſe ex Epicuri atomis videatur. Ita ſub cute habitat, ut aliis cuniculis utat. Extrellus acu, ſuper unguæ poſitus, ita demum ſeſe movet, ſi Solis calore adjuvetur. Altero ungue preſſus, haud ſine ſono crepat, aquemque virus reddit.* Par ce paſſage de Scaligér, il paroiſt que notre ciron n'eſt pas l'ἄκαρι d'Ariſtote, comme l'a cru Pontus de Thyard.

Je reviens à l'étymologie de *ciron.* Je croy donc que nous avons appelé de ce nom ce petit animal qui naiſt dans la vieille cire, parcequ'il naiſt dans la cire, & que nous avons enſuite tranſporté ce nom à ce petit animal qui naiſt dans les mains. Cette étymologie me ſemble plus raiſonnable, que celle d' ἀπὸ τῆς χειρὸς, ny que celle d' ἄκαρι, ou ἄκαες, ny que celle d' ἀπὸ τοῦ κείρω, *à rodendo.* Le Pere Labbe fait mention de toutes ces étymologies.

J'oubliois à remarquer, que Bourdelot a ſuivi l'opinion de ceux dérivent ce mot ἀπὸ τῆς χειρὸς. Voicy ſes termes : CIRON *eſt le plus petit des animaux : lequel attaque les mains des Européens, comme les cirons des Indes attaquent les pieds : où ils cauſent des tumeurs ulcéreux, qui gangrénent la partie, & font mourir, au rapport de Peyrard, en ſon Voyage des Orientales. Ils ſont dits, quaſi χειρόνες* : des mains : *Ou pluſtoſt, de cira, qui, au rapport de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, ſignifie* la main. L'endroit de Saumaiſe eſt à la page 412. Voicy ſes termes. Cyragra, *in veteribus libris non raro ſcriptum occurrit. Sic* cyras *apud Iſidorum vetuſſima etiam membrana præferunt :* manus, quas Græci *cyras* ; vocant. *Ita etiam apud Adelmum in veteri codice, vel potiùs veteris exemplaris apographo, quem*

Digitized by Google

quem à Franc. Justo habui, scriptum esse meminit.

CISTRE. Instrument de musique. De σίστρον. Voyez Suidas.

CITADELLE. *Civitas, civitatis, civitate, civitatella,* CITADELLE.

CITERNE : C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *cisterne*. De *cisterna*. Festus: CISTERNA, *dicta est quod cis insit infra terram*. Festus se trompe. *Cisterna* a été fait de *xio*, insitié, qui signifie *capio* : d'où a été fait aussi *cista*, qui signifie un coffre où l'on met des habits. *Cista* se trouve en cette signification dans la Loy 1. au Digeste *Depositi* : Et κίστη, dans Pollux & dans Hésychius : Et κιστέρνα, dans Hésychius. κιστέρνα, λάκκος ὀρύσσω, βόθρος, ἢ βυθός. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *cupo*.

CITRON. Mr de Saumaise sur Solin page 671. de la derniere édition, dit que *citron* a été fait de *citrum*, comme *chardon*, de *cardus*. Il a été fait de *citrone*, ablatif de *citro*.

CITROUILLE. De sa couleur de citron. Les Médecins de Lyon v. 30. *Peponis, sive cucumeris, species est, qui* Citrulus *Medicis dicitur, quasi* citreolus, *quòd citrei mali in forma & colore sit annulus. Gallis* citrouille. Voyez Mr de Saumaise page 39. de ses Homonymes des Plantes.

CIVADE. Avoine. Trippault le dérive de *cuvène*. Il vient de *cibus*. *Cibus, cibata,* CIVADE. Les Espagnols, de *cibata*, ont fait de même *cebevada*.

CIVE. De *cepa*. Mr de Saumaise sur Solin, page 1169. *Nostrates Ruffici* cives *bodie vocant, dilucre ex cepa detorta, quæ capita non sunt. Et planè sunt Græcorum γόγγυλα.* Cibullas *alii vocant : id est*, cæpullas : *quæ sunt γογγυλίδια.* Comme nous avons fait CIVE de *cepa*, nous avons fait CIBOULLE de *capulla*, & CIBOULETTE, de *capulletta*. Voyez *ciboulle*.

CIVE'. De *capatum* : parce qu'il y entre de la cive. *Capa, capatum,* CIVE'. *Civé de lièvre*, c'est un ragoust fait de chair de liévre avec des cives, ou des ciboulettes.

CIVETTE. animal odoriférant. De l'Arabe *zibed* : d'où le Grec vulgaire ζαβέθιον.

CIVIERE. Le P. Labbe dans ses Etymologies Françoises, à la page 145. de la 1. partie, au mot *cistre*, le dérive de *cibium*. Il vient de *coenovehoria*, qui a été fait de *coenovehum*. Guillaume le Breton dans son Vocabulaire : COENOVEHUM. *Coenovellorium. Instrumentum est cum quo portatur coenum.* Le Dictionnaire de *Joannes de Garlandia : Transvehunt limos, positos in coenovello, ad agros impinguandos.* La Gloſe ajoute : *coenovellorium. Gallicè*, civiere. *Et derivatur*, à coeno, & veho. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *cohenovehum*, & au mot *chivrie*, & M^r de Caſeneuve dans ſes Origines, au mot *civiere*.

De la reſſemblance à cette civiere, on a appelé CIVIERE cette machine ſur laquelle les Preſtres portent ſur les épaules en proceſſion les reliques des Saints ; & cette machine, ſur laquelle les Bedeaux des Egliſes portent de meſme le pain benit au Preſtre qui dit la Meſſe, pour le bénir ; & cette autre machine ſur laquelle on porte à l'Hotel-Dieu les malades & les eſtropiez.

Le mot de *civiere* a ſignifié auſſi l'étandart que portoient les Chevaliers, appelez *Milites Civerales*. L'Hiſtoire des Eveſques de Breme: *Erat Dacus nobilis sanguine regalis ex matre : sed genitor, Miles Civeralis.* Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, & dans ſa Diſſertation IX. ſur Joinville. Il me reſte à remarquer, que Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, prétant que cette façon de parler, *Cent ans Civiere, cent ans banniere*, vient de ces *Milites Civerales* qui eſt une choſe qui mérite d'être examinée; & que je remets à examiner dans mon Traité des Façons de parler proverbiales.

CIUTAD. Sorte de vin délicieux. De *la Ciutad* : qui eſt un Village de Provance ſur le bord de la mer, entre Marſeille & Toulon, au terroir duquel croiſt ce vin. Le mot de *ciutad*, en Provançal, ſignifie *cité*. Et il a été fait de *civitas*, ablatif de *civitas* : d'où les Italiens ont auſſi fait *città*.

CIZEAU. Voyez *cizeler*.

CIZELER. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 1045. ſemble le dériver de *ſcillare*, qui ſignifie *couper*. D'où vient, dit-il, *ſcillire prata*, pour *faucher les prés* : & *Sicilia* ; parceque cette Iſle eſt ſeparée, & comme coupée de l'Italie. Il ajoute : Cilium, & cilionem *nunquavere Latini recentiores, quod veteribus erat* celum : *immo etiam* ſicilum, *quod eſt opilum. Nam & ſiculatos lapides vulgò dicimus, qui ſculpti ſunt* ; & ſiciliare, *pro* ſculpere, *vel* cælare. *Idimiſimus noſter id voces* cizeler. M^r de Caſeneuve dit la meſme choſe. Voicy ſes termes : CISSEAU *vient du Latin* ſicilum, ou ſicila, *qui ſignifiem des ciſeaux de Tailleur d'habits & de pierres. Les Gloſes* ſicilum, ἐυρὺ σκαρτίον : *c'eſt le ciſeau d'un Tailleur* : ſicila, σμίλαι, ἀρέσκιον : *c'eſt le ciſeau d'un Tailleur de pierre & celui d'un Tailleur d'habits. Ces mots viennent de l'ancien verbe* ſicilire, *qui ſignifie couper, & retrancher. Varron lib.* 1. de re Ruſtica, *chapitre* 5. *appelle* ſicilimenta *le regain* : *ceſtadire, l'herbe du pré qu'on fauche une ſeconde fois. Feſtus* : *ſicilimo* : dictum quòd ſemunciam ſecet. *Et meſmes, on tient que la Sicile a été dite à* ſiciliendo, *comme ayant été détachée & retranchée de la terre ferme.* Et de là, le mot de *ſicilicum* parmy les Juriſconſultes, pour la moitié d'une demie once : parcequ'elle diviſe cette demie once. Cujas livre 12. de ſes Obſervations, chapitre 40. *Nam ita in antiquorum Grammaticorum Commentariis ſcriptum reperi* ; ſicel, *apud Latinos & Græcos, eſſe quartam partem uncia.* C'eſt ce qu'a dit Feſtus, au lieu allégué par M^r de Caſeneuve. Comme les Médecins repréſentent leurs poids, par des Notes, les Juriſconſultes repréſentoient cette meſure dite *ſicilicum*, par un C renverſé : de cette maniere : ɔ. C'eſt ce que j'ay appris du Juriſconſulte Voluſius Mæcianus dans ſon livre *de Aſſe* : qui eſt un livre, pour le marquer en paſſant, par la lecture duquel Cujas diſoit qu'on devoit commancer la lecture du Droit. Voyez mes Amenitez de Droit au chapitre 5. Voicy les termes de Mæcianus : *Centeſimam commodi uſurarum nomine ad ſortem applicari, & ſicilico, id eſt,*

Digitized by Google

est, *C averso notari*. Sertorius Ursatus, dans son Commentaire *de Notis Romanorum*, dit la même chose. ⁊ *Caia. Sicilicis nota. Centuria*. Et de là vient que Cujas qui n'écrivoit que pour les doctes, comme il le dit lui-même, a appelé une virgule *sicilicum* : parcequ'une virgule est un C renversé. C'est dans le chapitre 14. du livre 1. de ses Observations. *His adjungi potest paragraphus* Creditor *Legis* Si mandato, *Digestis* Mandati : *qui in omnibus libris impressis ita scribitur est, interpositio sicilico* : Et an intersit creditoris, jure vendiderit an communi jure promiserit. *Sed ponenda est sicilici nota post verbum* interfit, *non post* creditoris *vocem*. Et dans le chapitre 1. du livre 6. *Sicilici malè positi vitium est*. Cujas peut aussi avoir appelé *sicilicum* une virgule, acausse, qu'elle divise la période : de la même façon que les Grecs l'ont appelée κόμμα.

J'ay fait il y a long-tans cette remarque sur le mot *sicilicum* dans mes Observations sur les Observations de Cujas, qui est un ouvrage qui n'est pas encore imprimé. Et comme elle n'a pas déplu aux tres-bon, tres-vertueux, & tres-savant Dom Jan Mabillon, j'ay cru que mes Lecteurs ne seroient pas fachez de la voir icy.

Je reviens à l'étymologie de *cizeau*. Quelques-uns dérivent ce mot de *secare* : qui signifie proprement *couper avec des cizeaux*. Martial IV. 54.

Nil adicit penso Lachesis fusosque sororum
Explicat, & semper de tribus una secat.

Et ils prétendent, qu'il a été formé de la sorte: *secare, seca*, (d'où le mot François *sic*) *secasum, secasellum, sesellum*, CIZEAU. D'autres croyent que *cizeau* a été fait de *cadere*, en la signification de *couper* : d'où le composé *incidere. Cado, cacidi, casum, casulum, casellum*, CISEAU: *casellare*, OIZELER. Les Espagnols disent *sinzel*, pour dire *un burin* : & *sinzelar*, pour dire *ciseler* : ce qui ne favorise pas peu l'étymologie de Mr de Saumaise, Mr du Cange dérive *ciseau*, de *cisel*, ancien mot François : & *cisel*, de *scisellum*, qui se trouve en cette signification dans Gervasius Dorobernensis, en son Traité *de Reparatione Dorobernensis Ecclesia*. Voicy l'endroit : *Ibi arcus, & cætera omnia : utpote sculpta secure, & non scisello : hic in omnibus ferè sculptura idenea*.

CL.

CLABAUDER. De *clamaldare* : M. en B : comme en *flambeau*, de *flamma* ; en *lambeau*, de *lamellum* ; en *belette*, de *meletta*.

CLAIRET. Sorte de vin. De *claretum*: qui se trouve dans Conradus Fabariensis, au livre qu'il a fait *de casibus Sancti Galli. Clareto permixta toxica*. Sur lequel endroit Goldstat, dans ses Alémaniques, tome 1. partie 1. page 213. a fait cette Note : CLARETUM, claret : *Hispanis*, clarea : *vinum factitium dulce, vel aromatites: quod Germanis & Belgis, alicubi locorum*, Hipocras. *At Francis*, claret, *est* vin clair *rufum*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 421. *Purpureum vinum, hoc est, sanguineum, vulgò dicimus in idiomate nostro* CLAIRET. *Nam & clara purpura est, quam Graci ἑῶαν appellant*. Du François *clairet*, les Italiens ont fait leur *claretto*. Le Soderini dans son Traité *della Coltivazione delle Viti* : *Per far perfetti vini Claretti, o Ciriegiuoli, fatti alla Francese, conviene primamente*, &c.

CLAIRON. Sorte de trompette, qui sonne grefle. De *clarione*, ablatif de *clario*, fait de *clarus*. Virgile, au 3. de l'Enéide :

Dat clarum è puppi signum :

Dans lequel endroit il faut sous-entendre *tuba*, ou *cornu*. Servius se trompe, qui explique ce passage *per faculam elevavit*. De *clarus*, on a fait aussi *clarinus* : d'où l'Italien *clarino*, & l'Espagnol *clarin*. Et de *clarus*, on a fait encore *clarigare*, pour *clara voce res repetere*.

CLAMER. Vieux mot, qui signifie appeler. Le Moine Alexis :

Tel se fait Maistre aux Arts clamer,
Qui n'entend ne texte ne gloſe.

CLAPIER. Trippault, Henri Etienne, & Mr Lancelot le dérivent de κλέπτω, *dérobber*: le clapier étant un lieu où le lapin se retire & se cache, trompant les chiens, & se dérobant à notre vue. D'autres le dérivent de *lepus*, en cette maniere: *Lepus, Lapus, Lapinus*, (d'où le mot *lapin*) *lapinarium, lapiarium, clapiarium*, CLAPIER. Le P. Labbe est un des Auteurs de cette étymologie. CLAPIER, dit-il dans ses Etymologies des mots François, pag. 145. *vient asseurément du mot* lapin, lapine, lapereau, lapiniere : *en y ajoutant un C, comme en* canne, *& quelques autres mots*. Mr du Cange le dérive de *claperius*, mot de la même signification, & qui selon lui, a été fait de *clapa*. CLAPERIUS, dit-il, *vox orta à* clapa, *instrumento, seu machina, quâ capiuntur cuniculi*. Je suis pour l'opinion du P. Labbe : & c'est aussi celle qui m'étoit venue dans l'esprit avant que j'eusse veu sa remarque.

CLAQUER. Voyez *cliquer*.

CLAS. Sonnerie des cloches pour les trépassés. De *classicum*. Dans les Gestes de Guillaume le Maire, Evesque d'Angers, chapitre 1. *pulsarent omnes classicum mortuorum*. Voyez le Vocabulaire Latin de Mr du Cange, au mot *classicum*. Voyez aussi cy-dessous au mot *glas*. De *classicum*, on a fait *conclassare* : qui se trouve dans les Gloses d'Isidore expliqué par *conclamare*.

CLAVEAU. Voyez *clavelée*.

CLAVECIN. De *clavicymbalum* ; d'où les Italiens ont aussi fait *gravecembalo*. Jules Scaliger dans sa Poëtique, liv. 1. chapitre 48. *Addita deinde plectris corvinarum pennarum cuspides. Ex arcis filis expressiorem elicunt harmoniam. Me puero*, Clavicymbalum, & Harpichordum : *nunc, ab illis mucronibus*, Spinetam *vocant*. ¶ *Clavicymbalum, Clavecymbalum*, Clavecim, CLAVECIN.

CLAVELE'E. maladie de brébis. *Ce mot*, dit Robert Etienne dans son Dictionnaire François, *vient de* clades, *ou de son diminutif* cladella : *en muant D en V*. Il vient de *clavellata*, fait de *clavus. Clavus, clavellus, clavella, clavellata*, CLAVELE'E.

CLAUSPORTES. Par corruption, pour *clausporques*. Mr de Saumaise sur Solin,

Digitized by Google

page 1302. *ictuum*, multipeda : *quem Graci* ιλαος *& naturalium vim vocant : quia totius, in orbem pilula similium se convolvit.* CLAUSIPORTAM *vulgo appellamus : sed malè ita pronunciamus pro* CLAUSIPORCA : *nam porca sunt clusiles. Graci* ὑσπλοκε *&* ὑσπλοκα. *Sic* porta *pro* porca, *in Glossis.* porceliones *vocantur Calio Aureliano*, de Tardis passionibus *libro* 1. *cap.* 4. En Champagne & en Languedoc, on appelle les clausportes *des pourcelets*. Et dans l'Anjou & en Bretagne, on les appelle *des trées* : qui est comme les paisans d'Anjou & de Bretagne appellent les truies. Dans le Lyonnois & dans le Dauphiné, on les appelle *des Kaions*, ceſtadire, *des cochons*. En Italie, on les appelle *porcelotti*: ceſtadire, de petits potcs. Voyez *chenille*.

CLAYÈS. De *cleta*. Ado Viennenſis, parlant des Saxons : *Cum prepararent machinas petrarias*, *& cleta*. *Cleta* en cet endroit, eſt le plurier de *cletum* : & il ſignifie *des clayes de fêr*, qui étoient des machines de guerre. *Cletella*, pour de *petites clayes*, ſe trouve dans Grégoire de Tours liv. 8. de ſon Hiſtoire. Les Languedociens diſent encore aujourd'huy *clède*. Voyez M^r de Caſeneuve. ¶ *Cleta* peut avoir été fait de *crates*, en cette maniere : *Crates*, *crate*, *creta*, *cleta*. CLETA.

CLERC. Voyez *clergie*.

CLERGIE. Vieux mot, qui ſignifie *literature*, & qui vient de celui de *clerc* en la ſignification de *lettré*. Ordericus Vitalis livre 3. *Radulfus autem*, *quinus frater*, Clericus *cognominatus eſt*, *quia peritiâ literarum*, *aliarumque artium*, *apprimè imbutus eſt*. Du Moulin ſur ces mots du Traité *de Modo recuperandi proceſſus Commiſſariorum*, qui eſt à la fin de la 2. partie de l'Ancien Stile du Parlement, CLERS ET CONSEILLERS DU ROY : *Olim non dicebantur alii quàm Conſiliarii Clerici ad differentiam Laicorum : Omnes enim*, *excepiis ſex Paribus Eccleſiaſticis*, *erant Laici : quorum pars eram Proceres & Milites : reliqui Juriſperiti. Et illi*, *ad illorum differentiam*, *vocabantur* Clerici : *more loquendi Gallico : quo dollot*, Clericos *vocant*, *in veteribus Regeſtis Curia conſtat*. Voyez Ragueau ſur le mot *Clergés* : & Loyſeau, au paragraphe 57. & au paragraphe 58. du chapitre 5. du livre 2. des Offices : où il obſerve que le mot de *clerc* ſignifie trois choſes parmy nous : un Eccléſiaſtique, un homme de lettres, & celui qui écrit ſous un autre. Voyez auſſi Jan de la Coſte, dans ſon Sommaire ſur le Titre *de Foro competenti* aux Décretales, à l'endroit où il interprete le chapitre *Quod clericis* : Lequel endroit ſera tranſcrit cy-aprés au mot *For-l'Eveſque*. Et comme le mot de *clericus* ſe prenoit pour un homme lettré, *Laicus* ſe prenoient pour un homme non lettré. L'Onomaſtique Grec-Latin : *Laicus*, λαϊκὸς. Une ancienne Chronique Italienne, citée par Monſeigneur de la Caſe dans ſon Galatée : *Queſto Dante*, *per ſuo ſapere*, *fu alquanto preſuntuoſo*, *e ſchifoſo*, *e ſdegnoſo*, *e qualſi*, *a guiſa di Filoſofo mal graziofo. Non ben ſapeva converſar co' Laici*. La Cruſca, au mot *laico* : *E perche da un certo tempo addietro*, *per lo più*, *non ſtudiavano ſe non i Preti e i Frati*, *chiamavano i non letterati* Laici. ¶ *Un poinçon de bonne vie*, *Mieux vaut qu'un muy de clergie*, dit le Proverbe. Voyez Mr de la Thaumaſſiere dans ſon Gloſſaire.

CLIFOIRE. On appelle ainſi en Anjou & à Bourges, ce que l'on appelle à Paris *une calonniere*, & en Normandie *une ſaquebute*, qui eſt ce petit canon de fureau avec lequel les petits enfans, & les badins jettent de l'eau aux nés des paſſans. D'*oculiferia*, pour lequel on a dit *ocliferia* ; qui ſe trouve dans l'épître 33. de Seneque, ſelon le témoignage de Lipſe ſur ces mots de cette épitre, *Non habemus itaque ipſa odorifera*. Voicy les termes de Lipſe : *Licebat & decebat in textu poni vocem libris aliquot aſportam*, oculiferia, *ſive* oclifertia. *Nam verbum ita eſt ; & ſententia poſcit*, &c. ¶ Les Manceaux l'appellent *caunepetoire*. Voyez *caunepetoire*.

CLIGNER les yeux. Peutêtre de *clinare*, inuſité, (mais dont les compoſez, *inclinare* & *declinare*, ſont en uſage) qui a été fait de κλίνω, en la ſignification de *claudere* : dans laquelle ſignification il ſe trouve dans Euſtathius ſelon le témoignage de Henri Etienne. Nous diſons *un clin d'œuil*, pour *intuitus*. Mais ce mot n'a rien de commun avec celui de *cligner*, qui ſignifie *nictare* : ce qui me donne quelque penſée qu'il peut avoir été formé de *nictinare*, diminutif de *nictare* : par le changement ordinaire de l'N en L : comme en *lympha*, de *nymphe* ; en *Chateau-Landon*, de *Caſtellum Nantonis* : & par l'addition du C devant L : comme en κλάω, *furari*, de κλῶ, *capere*. κλάω, κλῶ, κλίνω.

CLIMUSSETTE. Jeu d'enfans. Nous diſons en Anjou *clinemuſſette*.

CLIN-D'ŒUIL. Voyez *cligner* & *guigner*.

CLINER. CLINET. Vieux mots, inuſitez. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe. CRIBRUM, *clinet*. CRIBRARE, *cliner*. De *cribrum cribri*, *cribinetum*, *clinetum*, CLINET. *Cribrum*, *cribri*, *cribinare*, *crinare*, *clinare*, CLINER.

CLINQUAILLE, ou QUINQUAILLE. *Clingen*, en Alleman, ſignifie *tinnire*. Il y a une rue à Paris qui s'appelle *la rue de la Quinquaillerie*. Voyez *quinquaille*.

CLIQUE. *Une clique*. Le petit peuple de Paris appelle ainſi *une coterie*, *une faction*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

CLIQUER. Lat. *crepitare*. Les Allemans diſent *Klingen*, pour exprimer ce que les Latins diſent *tinnire*. Je croy que ce mot, & celui de *claquer*, ont été faits par onomatopée. Rabelais livre 3. chapitre 19. s'eſt ſervi du mot de *cliquer*. Voyez *claquer*. De *cliquer*, on a formé CLIQUETIS.

CLIQUETTES. Inſtrument de ladre. Rabelais 2. 19. *Panurge* &c. *tira deux pièces de bois de forme pareille* ; *l'une*, *d'ébéne noir* : *l'autre*, *de bresil incarnat*, *& les mit entre les doigts d'icelle en bonne ſymmitrie* ; *& les choquant enſemble faiſoit ſon tel que ſont les ladres en Bretaigne avec leurs cliquettes*. Ce mot a été fait par onomatopée.

CLOCHE. Le Préſident Fauchet XII. 17. dit que *ce mot eſt tout François*, *& qu'il repreſente l'aller & le venir de la campane ebranlée : d'où vient*,

Digitized by Google

vient, ajoute-t-il, *que l'alleure d'un boiteux estanché s'appelle* clocher. Fauchet se trompe. *Cloche* vient de *cloca*, qui se trouve dans les Constitutions de Charlemagne. *Ut cloca non baptisent.* Et *cloca* vient de l'Alleman *cloke*, qui signifie la même chose. Voyez Voëllus de *Vitiis Sermonis* livre 2. chapitre 10. & Spelman & Mr du Cange dans leurs Glossaires. Les Picards disent encore aprésant *cloque*, pour dire une *cloche*, & les Bourbonnois *cloqueman*, pour dire *un sonneur de cloches*. Voyez cy-dessous *cloqueman*. Les Anglois disent aussi *clocke*.

CLOCHER. De *claudicare*.

CLOISON d'Angers & de Saumur. C'est un subside qui se paye en Anjou par les Marchands fréquentants la rivière de Loire : ainsi appelé, du prétexte dont se servit Louis II. Duc d'Anjou, pour en faire la demande : qui fut, qu'il avoit besoin d'argent pour faire les cloisons des Villes d'Angers & de Saumur.

CLOÎTRE de Moines. Lat. *peristylum*. De *claustrum*.

CLOPPER. De *cloppare*, fait de *cloppus*, qui signifie *boiteux*, & d'où nos Anciens avoient fait *cloppe*, mot de la même signification. *Cloppus* se trouve dans les Gloses de Philoxéne. *Cloppus*, χωλὸς. Et ce mot Latin a été fait de χωλόπους, & non pas de *claudipes*. De *cloppus* nous avons fait CLOP. Dans l'Histoire de Berry, il est fait mention d'André de Chauvigny surnommé *le Clop*, c'est à dire, *le boiteux : claudus* ; lequel épousa Denise, héritiere de la Maison des Seigneurs de Deols & de Chateau-Raoul : Et de *cloppinus*, diminutif de *cloppus*, on a fait CLOPIN : & de *cloppinellus*, diminutif de *cloppinus*, on a fait CLOPINEL : qui est un ancien mot qui signifie *boiteux* ; & qui étoit le surnom du Poëte Jean de Meun. De *clopper* on a fait *éclopper* : mot, qui est encore en usage. Les Espagnols disent *coxo* & *coxquear*, de *coxus* : qui dans les Gloses est interprété χωλὸς : dans lesquelles, *coxicat* est aussi interprété χωλαίνει. ¶ Le P. Labbe dérive *clopper* de *claudicare* : en quoy il se trompe.

CLOQUEMAN. C'est le sonneur de cloches du mot de *cloche*, & de celui de *man*, qui est un mot Alleman qui signifie *homme*. Jan le Maire, dans ses Illustrations, appelle *clocheman* le mouton qui arroute le troupeau allant devant, & branlant la cloche qu'il porte pendue au cou. *Mouton clochemant, ou sonnaliers, revestus de toisons houssues.*

CLOSCU. Nos payisans d'Anjou appellent *closen* le poulet qui est le dernier éclos de la couvée : l'œuf, dont il est éclos, fermant le cu de la poulle. A Paris, on l'appelle, par corruption du mot de *cule*, LE CULOT : qui est, comme on y appelle aussi le dernier enfant d'une femme. Et en Basse-Normandie, on appelle ce dernier des enfans d'une femme, *Tirebec* : cestadire, *Tireporte*. *Hec*, parmy les Bas-Normands, signifie une porte coupée. Aulieu de *Closen*, dit pour *Closcul*, nos Anciens disoient QUICUL. Du Tillet, au chapitre de Philippe de Valois : *La quatrième : Madame Blanche de France, Religieuse à Lonchamp : y mourut le 26. Avril 1358, Est écrit sur son Tombeau*, qu'elle estoit Fille Quicul desdits Roi & Reine : *parcequ'après elle, ils n'eurent enfans.* ¶ Aulieu de *Closin*, on a dit aussi *Closenus*. Selon livre 1. de son Histoire des Oiseaux, chapitre 17. *Encore dure une opinion entre les paisants de nostre temps, conforme à celle du temps d'Aristote, que les oyseaux qui sont beaucoup de petits, ne nourrissent le dernier esclos. Et de nom François, l'ont voulu appeller le* Closcuau. ¶ Au Maine, on dit *Esclou*, pour *Closin*.

CLOT. Nous appelons ainsi, dans l'Anjou, un trou. Dans le Languedoc, *clot*, c'est une fosse pour enfevelir ut mort. De *crypta*, κρύπτα, κρυπία, *cropta*, *crotta*, *grotta* : d'où le François GROTE. *Crupium*, *cruttum*, *crotto*, *clotto*, CLOTIR d'où le verbe CLOTIR. *Se clotir*, s'est *se cacher*. Ce mot se dit des animaux qui se cachent dans leurs tanieres. De *crupium*, *crupsum*, *cruxum*, *croxum*, *crosum* : d'où le François CREUX. Les Gascons, appellent CREZ, une caverne où l'on met du blé. De *crosum*, *crosetum* : d'où le François CREUSET. Ces remarques sont de Mr Guyet. Voyez *creux* & *creuset*.

CLOU. De *clavus*. Les Picards disent encore *clan*. On écrivoit anciennement *clond*. Nicot : CLOU. *Aucuns l'écrivent* cloud ; *ainsi que l'Italien* chiodo. *Mais c'est sans raison : car il vient du Latin* clavus : *& signifie cette cheville de fer à pointe & à teste en chapelet, crampon, ou crochet, ou maſſue, dont on cloue, soit contre bois, plaſtre, fer, pierre, ou autre chose, pour assembler, ou servir de peinture. Ainsi, on dit*, clou à deux testes ; à late ; à crocher ; à hape ; à chantinole ; à bandes ; à bagnoire, *& autres noms spécifiques ; qui sont tous ainsi spécifiquement nommez selon les diverses choses auſquelles ils sont appliquez*, &c. Et CLOUD ; comme l'Italien *chiodo* ; vient de *clavidus*, diminutif de *clavus*.

CLOUER. De *clavare*. Voyez *clou*.

CLOUS DE GIROFLE. Ce sont les fleurs de l'arbre appelé *giroſle*, endurcies, & devenues noires par l'ardeur du Soleil : ainsi appelées, de leur ressemblance à des clous. Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 95. καρύφυλλον autem Plinii, *granis piperis simile ; sed majus, non potest esse caryophyllum noſtrum. Paulus autem Ægineta tale describit, quale est noſtrum : καρύφυλλον ὁ ἐκ τύπου ᾧ ἔοικε ἰχθὺ, ἀπ' ἐκ τοῦ ἰχθὺς, οἷον ἀνθὺν τινα ἔχοντων καρυόφυλλα. Legendum, καρυόφυλλα*, flores specie clavorum. *Hinc hodieque* clavos caryophillorum *vocamus. κάρφια, sunt clavi. Hesychius : ἄκμαι, κάρφια σιδηρᾶ. Gloſſa* : clavus, κάρφος. *Potest tamen retineri καρυόφυλλα. Nam surculis ac ſoliis non dissimiles sunt hujusmodi aromatici clavi. Et κάρφον pro clavo dictum à similitudine τῶ κάρφει, quod est surculus. Non ex re nomen habere καρύφυλλον, dicit Paulus. Sanè flos ipſe qui hoc nomine notus est, nihil habet quare meritò sic debuerit à Græcis appellari.* Et ce qui suit. Voyez Garcias ab Horto. Voyez aussi cy-dessous, au mot *giroſle*.

CLUNI. Abbayie. Glabèr Rodulfe livre 3, de son Histoire, chap. 5. dit que cette Abbayie a été ainsi nommée *ex situ loci acclivo atque humili* : ou plutost, *à cluendo : quoniam* cluere *crescere dicimus : insigne quippe incrementum*

diversorum donorum à sui principio obtinuit. Cluni a été fait de *Cluniacum*. Et *Cluniacum*, de *Clunius*, nom propre : Comme qui diroit, *la maison de Clunius*.

CO.

COAGIERS. Ce sont les Commissionnaires aux Echelles de Levant, sous les Consuls des Nations. L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

COBIR. Voyez *cossir*.

COC. Plusieurs croient que c'est un ancien mot Gaulois, acause de ce qui est dit d'Antonius Primus dans Suétone, en la Vie de Vitellius, chap. dernier ; *Cui Toloſa nato, cognomen in pueritia Becco fuerat. Id valet* gallinacei rostrum. Et il y a quelque apparance que dans cet endroit de Suetone, il faut lire *beccon* ; cestadire *un bec de coc*. Quoyqu'il en soit, il est à remarquer que dans le *Gloſſarium Latino-Germanicum*, *gallus* est interprété par *cock*, & *gallina*, par *henne*. Et dans la Loy Salique, tit. 7. art. 6 intieu de *Si quis gallum aut gallinam furaverit*, il y a dans quelques exemplaires. *Si quis coccum*, &c. Mais nonobstant toutes ces autorités, Mr. Guyet croit que *coc* a été fait de *cloccus*, & que *cloccus* a été fait de *clocitare*, & qu'on a dit *coc* de *coccus*, comme *ſoc* de *ſulcus*. Je ne suis pas de son avis ; *clocitare* se disant de la poulle, & non pas du coc. ¶ Il me reste à remarquer, que Théodore de Bèze à la page 33 de son Traité de la Véritable prononciation de la Langue Françoise, écrit *coq* ; & qu'il dit, que c'est le seul mot de la Langue Françoise qui se termine en Q.

Coc. Terme de Marine. C'est le Cuisinier du vaisseau. De *coquus*.

COC-A-L'ASNE. Nos vieux Poëtes François ont ainsi appelé certaine espéce de Satire non suivie, Joachim du Bellay au chap. 4. du liv. 2. de son Illoſtration de la Langue Françoise : *Aucuns te dit-je des Satyres que les François, je ne sçay comment, ont appelées* Cocs-à-l'asne : *esquels je te conſeille auſſi peu t'exercer, comme je te veux eſtre allété de mal dire ; ſi tu ne voulois, à l'exemple des Anciens, en vers heroiques, c'eſt à dire, de dix à onze, & non ſeulement de huit à neuf, ſous le nom de* Satyre, *& non de cette ineptè application de* Coc-à-l'asne, *taxer modeſtement les vices de ſon temps, & pardonner aux noms des perſonnes vicieuſes.* L'Auteur du Quintil Censeur contre Joachim du Bellay ; qui est Charle Fontaine, Poëte Parisien, comme je l'ay appris de Mr. Colletet en la Vie de ce Charle Fontaine : Coqs-à-l'-Asne *ſont bien nommés par leur bon parrain Marot, qui nomma le premier, nos* Coq-à-l'Asne, *mais* Epître du Coq-à-l'asne : *le nom pris ſur le commun Proverbe François*, Santer du Coq à l'asne, *& le Proverbe ſur les Apologues.* Jaques le Peletier du Mans, au chapitre de son 2. liv. de l'Art Poëtique, où il traitte de l'Epître, de l'Elégie, & de la Satire : *Il n'eſt point icy beſoin d'advertir ceux qui écrivent des Satyres, qu'ils n'ayent point à uſurper ce nom de* Coq-à-l'asne, *car c'eſt chercher trop loin ſon tiltre chez le populaire : & encore moins de l'*Asne au Coeq, *ny du* Coq à la Geline ; *tiltres ridicules, & ineptes ; deſquels ſe ſont ioués, tout un temps, ne ſçay quels Rimeurs, qui ont fait courir leurs mocqueries, à l'imitation, ce leur ſemblois, de Clément Marot ; penſans qu'il euſt fait un Coeq, eſcrivant à un Asne : mais c'eſtoit que ſon Epiſtre ſentoit du Coeq en l'Asne ; ainſi que meſme il diſt en la premiere qu'il fiſt ; c'eſt à dire, de propos en autre : proverbe tiré du mauvais Conteur, qui en parlant de ſon Coeq, tout ſoudain s'adviſoit de ſon Asne.* ¶ Voyez mes Origines Italiennes au mot *frottola*. ¶ Il est à remarquer, qu'il faut dire au plurier *des Coc-a-l'asne*, & non pas *des Coca-l'asne*.

COCAGNE. Voyez *coucagne*.

COCANTIN. On appelle ainsi dans le Maine ce que nous appelons à Paris *volant*, & *grenouille* en Anjou. Rabelais a fait mention de ce Jeu dans son chapitre des Jeux de Gargantua. Et je croy qu'on l'appelle de la sorte, parcequ'on feſoit ces volants des plumes de coc. Voyez *grenouille*.

COCATRIS. Trippault, au mot *coquart*, dit que *cocatris* signifie *un baſilic*, parcequ'on croit que le baſilic naiſt de l'œuf d'un coq, Il y a une rue à Paris appelée *la Rue Cocatris* : laquelle, apparamment aura été appelée de la sorte, parcequ'il y avoit en cette rue une maison où pendoit pour enseigne un baſilic : de la meſme façon que la Rue Calandre a été ainsi appelée acaule d'une calandre qui pendoit pour enseigne à un logis de cette rue-là.

COCHE : pour espéce de carrosse. Les Italiens disent *cocchio*, & les Espagnols *coche*. Le Borghini dans son Discours de l'origine de Florence, dit que ce mot *cocchio* est Ultramontain : cestadire, François. Nicot veut aussi tirer que le François *coche* ait été fait de l'Italien *cocchio*. Il ajoute, que les Italiens ont pris ce mot des nations Septentrionales : & que c'est un mot Hongrois, signifiant autant que *chariot*. Et j'ay suivi cette opinion dans la premiere édition de ces Origines. Nicolas Berger dans son excellent livre des Grands Chemins, dit la meſme chose. C'est au ch. 10. du liv. IV. *Il y avoit encore*, dit-il, *une autre ſorte Charies fort frequentè en l'uſage des Poſtes, qu'ils appelloient* Carpentum : *que quelques-uns penſent eſtre de plus ancien uſage & invention que* Rheda. *J'eſtime neanmoins qu'entre l'un & l'autre il n'y avoit pas grande difference ; attendu qu'ils eſtoient reiglés par meſmes loix. Car il eſtoit défendu de porter plus de mil livres auſſi bien en l'un qu'en l'autre : comme on voit par ces mots de Valentinian & Valens, en la Loy 3. au Code Théodoſien de Curſis publicis*, Perspicuè sinxerunt, ut in Carpentis rhedarum mensuram subditam nullus excederet. *Et avoient encore cela de commun, qu'il eſtoit défendu de charger & conduire en l'un & l'autre plus de trois perſonnes enſemble.* Ne ampliùs in singulis quibuſque Carpentis, quàm bini : ad ſummum, quàm terni inveherentur. *Auſſi, j'eſtime que ces charies ſignifiez par* Vehicula, Rhedas, & Carpenta, *avoient beaucoup de rapport à ceux que nous appellons aujourd'huy des* Coches, *d'un mot emprunté de Hongrie, d'où nous en vient la premiere invention.* J'ajoute à la remarque de Berger, que les Hongrois disent *Kotczy*. J'ay dit dans mes Origines de la

la Langue Italienne, que je tenois le mot Italien *cocchio* d'origine Latine, & que je croyois qu'il venoit de *vehiculum*, en cette maniere : *Vehiculum, vehiculicum, culicum, cucum, cuculum, coculum*, COCCHIO : Et que de *culicum, culica, cuca, coca*, on avoit auſſi fait l'Italien *cocca*, pour *naviglio*. Nous diſons demeſme *Coche d'eau*. Mr Ferrari, dans ſes Origines de la Langue Italienne, a refuté mon opinion, en ces termes : *Menagius in Originibus Gallicis putat eſſe vocem Hungaricam* KOTCZY. *Earum enim inventum eſſe. Sed in Italicis, Gallicam cenſet : à* vehiculum : *quod longius petitum eſt. A* cubando *dictum videtur.* Cubile, cubitum, COCCHIO: *Germanicè cuiſch. Qualia carpenta oblonga, in quibus, veterum lecticarum more, porrectis corpore jacere, & cubare poſſunt. Nam Galli* COUCHER cubare, & COUCHE, cubile, &c. *Itali* COCCHETTA, *lecti plicatilis itinerarii genus. Covarruvius de Hiſpanico* COCHE *idem ſentit : additque, quibuſdam videri* COCHE, *quaſi* CURROCHE; CARTOZZA. *Sed hoc, ut dictum eſt, à* carruca. *Cerda Adverſariorum* CXXV. 12. *à ciſio, vel à* concha : *ineptè.*

COCHE : pour *truie*. Voyez *cochon*.

COCHE : pour *l'entaillure qu'on fait à l'arbre d'une arbaleſte*, ou ſemblable. Lat. *crena*. De l'Italien *cocca*, qui ſign'fie la meſme choſe. L'Italien *cocca*, peut avoir été fait de *cavum*. *Cavum cavi, cavicum, cavica, cauca, coca*, COCCA. Du ſubſtantif *cocca*, on a fait les verbes *excoccare, decoccare*. D'*excoccare*, les Italiens ont fait *ſcoccare* : & les François *décocher*, de *decoccare*.

COCHENILLE. Graine, dont on ſe ſert pour teindre l'écarlate. De l'Eſpagnol *cochinilla*, fait de *coccus*, ou de *coccum*, ceſtadire, graine d'écarlate. *Coccus* a été fait du Grec κόκκος, qui ſignifie la meſme choſe. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes chapitre 70. pag. 93. *Grana autem ſimiliter ex America adfernuntur tingendis ſericeis colore* Kermeſino, *quæ cimicum, quibus demptum caput eſt, referunt figuram. Et in arbore reperiri aiunt, haud abſimili ficui*, Indicæ *nuncupatæ, pari modo atque in cocco baphica circa foliorum aut ramorum exordia inhærentia.* Cochinillam *nominant noſtri vulgò.*

COCHEVIS. Oiſeau. Eſpéce d'alouette. Belon v. 12. *Le cochevis eſt ainſi nommé à noſtre mode, pource qu'il a quelques choſes qui tiennent du coc. C'eſt à ſçavoir, cette creſte de plumes qu'il tient dreſſées ſur la teſte à la maniere d'un paon.* Il eſt ainſi nommé de coc, & de *vis*, qui ſignifie *viſage*. *Cochevis*, c'eſt *viſage de coc* : acauſe qu'il a une creſte comme un coc. Les Grecs, acauſe de cette creſte, l'ont appellé κορυθαίολος, & les Latins, *Caſſita, & galerita*.

COCHON. De *cuio*, qui ſe trouve dans Marcellus Empiricus en la ſignification de *cluſilis porca*, ceſtadire, de *clauſporte*. Voyez *clauſporte*. Dans mes Origines Italiennes, au mot *ciacco*, qui ſignifie *un porc*, j'ay traité amplement de l'origine de ce mot *cochon* : Et voicy comme j'en ay parlé : *Che derivi* ciacco *da* σύαξ, *in in queſta guiſa, non credo che ſe n'abbia da dubitare : σύαξ, σύακος, σύακος*, ſyacus, ciacus, ciaco, CIACCO : *ſiccome da βύβαξ, βύβακος*, bombacus, bacus, BACO. ζύαξ, *vale* qui porcinis moribus eſt. *Eſichio : σύακα, συάδη. Da* ciacco, CIACCONE, il ſuo accreſcitivo : *onde* Ciaccone, *nome di familia. Item :* CIACCHERINO, *il ſuo diminutivo. Con la giunta della N,* CIONCARINO *lo dicono gli Aretini :* e cioncolo, *i Cortoneſi. Vedi* cioncare. Item : *da* ciacus, ciacucius, cucius, cucio cucionis : *e* cocio cocionis, *onde il Franceſe* COCHON : *ſiccome* COCHE, *da* cocia. Une groſſe coche, *cioè*, una groſſa porca : *e non da* cubare, *come ſe lo da ad intendere il Sg^r Ferrari. Trovaſi* cucio *appreſſo Marcello Empirico al capo* 9. *e* 15. *per* porceletto, *e vogliam dir* centogamba. *Vedi nell' Origini Franceſi alla voce* clauſporte. *Item: da σύαξ σύακος*, lybacus, bacus, baco baconis, BACONE : *onde il Franceſe e l'Ingleſe* bacon, *per* lardo. *Item : de' δς, ὑῤ, alla Laconica,* ὕραξ, ὕρακος, ὕρακ, ὑρὰξ, ὑράκ, PORCUS. *Trovanſi* ὕραξ *e* ἄλφακ : ὑράκ, *in Licofrone, nell' Aleſſandra.* Ὀ ὑᾶν ὑράκ. *Trovaſi* τετρασκελὰς : *e* ὕραξ *nello Scoliaſte di Nicandro ſopra gli Aleſſifarmaci, a carte* 57. ΤΡΑΚΑΣ. Τὸν μῦες, καὶ Λίτυκες. λέγεται δὲ Τᾶς ὁ χοῖρος, ὁ ὕραξ. ὕραγας δ' ἐν τοῖς μῦες ἐκάλεσε, διότι παχύτατος χοίρος ἐν ἅμαρι.

COCU. Spelman, dans ſon Gloſſaire, au mot *arga*, le dérive de *cucurbita*. Arga, *qui uxoris adulterio infamis eſt, prolemque alienam pro ſua educat. Curruca, iners, inutilis, ceſſator. Longob. lib.* 1. *tit.* 5. *lege* 1. Si quis alium *Argam* per furorem clamaverit, & negare non potuerit; & dixerit, quòd per furorem dixiſſet, tunc juratus dicat quòd eum *Argam* non cognoviſſet; & poſteà componat pro ipſo injurioſo verbo XII. S. *Ibi Boherius :* ARGAM, id eſt *cucurbitam*, quæ eſt nomen verbale ſecundum Gloſſ. *&c. Papias item :* ARGA, cucurbita. *Nos Gloſſam ſequimur*, qua cucurbitam *decet eſſe verbale. Procul dubio igitur à verbo* cucurbitare, *quod eſt, uxorem alicui conſtuprare, maritumque cucurbitam reddere, hoc eſt*, curruca : *Anglicè* a coucould : *quod planè ſaltum videtur ab ipſo vocabulo* cucurbita : *nam hoc Galli* coucourd *vocant : & Angli tantùm R in L mutant, qua ſape invicem confunduntur. Lib. Feud. Barat. tit.* 8. Si fidelis cucurbitaverit Dominum, id eſt, cum uxore ejus cucurbitaverit, vel concumbere ſe exercuerit, aut cum ea turpiter luſerit, vel ſi cum filia, vel nepte ex filla, aut cum nupta filio, aut cum ſorore Domini, in domo ipſius Domini manenti, concubuerit, jure Feudum amittere cenſetur. *Bene autem conveniunt* arga, *&* cucurbita : *Nam utrumque vocabulum ſtupidum & ignavum deſignat. Hoc ſcilicet, quòd homo ejuſmodi caput habere cucurbitinum in proverbio dicitur : Anglicè* a block head. *Illud quod arg Saxonico, ſon priſco Longobardorum idiomate ceſſatorem & ſocordem notat : à Græco*, ἀργός, &c. Les autres croyent avec plus d'apparance, que l'Anglois *coucoul* & le François *coucou* (car c'eſt ainſi que ces mots doivent être écrits) viennent de *cuculus* : ſoit par dériſion, acauſe que le Coucou pont dans le nid d'un autre oyſeau, ſoit qu'on ayt cru aucontraire que d'autres oyſeaux alloient pondre dans ſon nid. Acron ſur la Satire 7. du premier livre des Satires d'Horace :

Cuculus, *avis, hoc vitio naturali laborat, ut ova sibi posserit oblita, sapè aliena colefaciat: unde rusticè sibi objiciunt, quasi alieni curam sustinemes.* Antigonus Caryſtius chapitre 50. des choſes merveilleuſes : *Τὸν ἢ κόκκυγα, ὅταν τὰ ἀυτοῦ κρύπτειν τὰ τοῦ ἄλλου φύεν.* ¶ Les Latins ont uſé de *currucæ* (qu'on croit être la fauvette, dans le nid de laquelle pont le Coucou) en la ſignification de *cocu*. Juvénal Satire VI.

Tu tibi nunc, currucæ, places, ſtrumique labellis
Ebrius.

Voyez le Coucu de Paſſerat, & le Dialogue du Nouveau Langage François Italianiſé de Henri Etienne, page 93. & ſuivantes. Scaliger dans ſon premier Scaligérana improuve cette étymologie. Voicy ſes termes : Cocu, *non, ut falsò nonnulli putant, à ſimilitudine cuculi animalis, ſed potius à ludiero illo & irriſorio vocabulo* coucou : *quo quidam ob ſtupiditatem irridentur: vel ob aliquid quod geſtare ſe non putant : ut puta, cornua, eandem vulpis, & ejuſmodi. Unde ſapè in Italia eos cum quibus rixantur, contumelioſè, vel* coucu, *vel* coucou *appellant.* ¶ Mr de Mézeray croyoit que le mot de *cocu* en cette ſignification injurieuſe avoit été dit par corruption ; aulieu de celui de *coup*, qui ſignifioit la meſme choſe. Ce qui paroiſt, diſoit-il, par un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roy, écrit ſous le regne de Charles V I. où il eſt fait mention d'une femme, qui ſe meſlant de dire la bonne avanture, mettoit de la diviſion entre les maris & les femmes : leur diſant, *Ta femme t'a fait coup ; ton mari t'a fait coup.* Et par le mot de *coupeaux*, qui ſe prant encore en quelques provinces pour *cornard*. ¶ Nos Anciens appeloient ces ſortes de perſonnes *Cos, & Cous.* Philippes de Beaumanoir : *Il advint au temps le bon Roy Philippes, que un diſt à un autre par meſcalent*, Vous eſtes Cuz, & de moy meſmes. *Et eil à qui telle vilenie fut dite, quay tantoſt en ſi grand ire, qu'il ſacea un contel, & occiſt celi qui le fait. Et diſt, qu'il l'avoit occis comme ſon enemy qu'il le reputoit qu'il lui avoit fait ſi grant honte : & bien en requéroit droict. Et lors, il fut délivré par jugement par le bon Roy Philippes, & par ſon Conſeil. Et comme tel cas ne ſoit pas puis avenus que nous ſachions, nous créons que t'il avenoit que eil qui lourroit, en tel cas ne perdroit ni cors ni avoir.*
Le Roman de la Roſe :

Suit-je mis à la Confrairie
Saint Arnoul le Seigneur des Cous ?

Le Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : *Nimirvir, Cous.* C'eſt de qui ſa femme fait avoutterie. Ce qui a fait croire à Mr du Cange, que notre mot de *Coucou*, en la ſignification dont eſt queſtion, venoit du mot de *Cous*, répété. Mais d'où vient le mot de *Cous ?* Il vient de *cucus*, qui ſe trouve en la meſme ſignification. Les Uſages de Barcelonne : *Si quis appellaverit aliquem* Cugus, *propter hanmum emendet ad Principem* 20. *uncias auri.* Les Uſages de Maiorque, de 1248. *Si quis dixerit alicui* Cugus, *vel* Renégat, *& ſtatim ibi aliquid damnum acceperit, non tenetur reſpondere alicui domino, vel ejus locum tenenti.* Et *cugus* eſt le meſme que *cucus* comme il paroiſt par les mots de *cucuſſus*, de *cucutia*, & de *cucutiare*, qui ſe trouvent en la ſignification de crime d'adultere du côté de la femme. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange. Voyez auſſi Mr Baluze dans ſon Appendice des Capitulaires, où il fait mention d'un Contrat de mariage tiré des Archives de Barcelone, où un mari renonçoit répudier jamais ſa femme, *niſi propter cucutiam, quam ipſa mihi faciat, & ipſa cucutia mihi ſit probata, à me legaliter, & manifeſtè convincta, & non ſit facta per meum conſilium, nec per meum conſilium, nec per meum habilimentum.* Et *cucus* a été dit de l'oyſeau coucou. Suidas : *κόκκυξ. Εἶδος ὄρνεως, ὃ καὶ ὄνυξ κάλεται.* Le Gloſſaire Arabico-Latin : *Tuens, quem Spani* cuculum *vocant ; à voce propria nominatus :* où Meurſius corrige *cucus* : ce qui eſt réfuté par l'ordre alphabétique du Gloſſaire. Mais il eſt vray-ſemblable que les Eſpagnols ont dit *cucus* pour *cucus* : par le changement du C en T. Voyez mon Diſcours du Changement des Lettres. Et ainſi, l'opinion de ceux qui dérivent *Cocu* de l'oyſeau *coucou*, me ſemble la meilleure.

COFFIN. Voyez *coffre.*

COFFIR. En pluſieurs lieux de France, on dit *cohir* aulieu de *coffer* : & vous le trouverez ainſi écrit dans Rabelais liv. 1. chap. 4. ce qui me fait croire que ce mot de *cohir* a été fait de *cohibere*, qu'on aura dit par métaplaſme, pour *cohiberer* comme les Italiens diſent *prohibire* pour *prohiberre.*

COFFRE. De *cophinus*, qui ſignifie proprement une eſpéce de panier, où on mettoit le pain. St Mathieu, chapitre 14. *Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos.* Et delà, le mot François *coffin*, pour un petit panier d'oſier, fermé. *Cophinus* a ſignifié enſuite un *coffre.* Le Capitulaire de *Villis*, attribué à Charlemagne, article 62. *Cofinis, id eſt, ſcrinis.* La Chronique du Bec, en 1467. *Scramna, circa Capellam inſtituit, cum cophinis, ad reponenda ornamenta Capella.* Guillaume le Breton, livre x. de ſa Philippide :

—— *cophiniſque repoſita ſeratis,*
Copia nummorum.

Les Italiens, de *cophinus*, ont dit *coffano* en la meſme ſignification : par le changement de l'I en A : comme en *Girolamo*, de *Hieronymus.* Pour le François Coffre, il a été fait de *cophinus* : en cette maniere : *cofinus, cofinus, coffrus,* Coffre. Les Anglois diſent *coffer* : qu'ils ont fait du François *coffre.* M^r de Caſeneuve a remarqué que *cofferum* ſe trouvoit dans les Statuts de Guillaume, Roy d'Ecoſſe, chapitre 19. *De ſpenſa & arca roborum, & jocalium ſuorum, & de ſcrinio, ſeu coffero.* Ce mot a été fait de l'Anglois *coffer.*

COHIER. Eſpéce de cheſne. Nicot : *C'eſt l'une des deux eſpéces de cheſne, dont la feuille eſt plus longue & plus large, & le gland plus court que de l'autre eſpéce appelée du nom general,* cheſne. *Les Bucherons eſtiment que c'eſt la femelle du cheſne :* quercus femina. *Auſſi le gland du cohier eſt plus court & ratt atiné ſur ſa coque : laquelle eſt plus martelée de rondeur que n'eſt celle du gland du cheſne ; & ſon nom particulier* dryllet : *& n'eſt ſi bon pour la paiſſon que le gland du cheſne. De le tirer du mot Arabique* hullot, *ou* hullet;

Digitized by Google

hullet ; *Il prononcé par* CHET, *Hébrieu ; il n'y a pas grand raison.*

COHUE. Choppin, sur la Coutume d'Anjou, dit que COHUE est un vieux mot Normand, qui signifie l'Auditoire des Juges des Seigneurs, & que ce mot a été dit *à coeundo illic litigatorum multitudine*. Le P. Labbe dans la 2. partie de ses Etymologies Françoises, page 29. le dérive de *conjulare*. Il vient de *convocium. Convocium, convocum, convoca, coüoca, coüa*, COHUE: comme HUCHER, de *vocare*. Voyez *hucher. Convocium*, c'est une multitude de voix. Ce que j'ay remarqué dans mes Amenitez de Droit, chapitre 39. au mot *convicium*, en ces termes: *Ulpianus l. 15. de Injuriis* : CONVICIUM autem dicitur, vel à *concitatione*, vel à *conventu*, hoc est, à collatione vocum : cùm enim in unum plures voces conferuntur, *convicium* appellatur, quasi *convocium. Longè aliter Nonius.* Convicium, *inquit*, dictum est, quasi è vicis jocum, qui secundum ignobilitatem loci maledictis & dictis turpibus cavilletur. *Inepta etymologia. Vera est, quam Ulpianus postremam retulit : cujus etiam, ut & Noniano, meminit Festus.* CONVICIUM, *inquit*, à vicis in quibus priùs habitatum est, videtur dictum : vel immutatâ literâ, quasi *convocium. Ulpianus, dicto loco*: Feciſſe convicium, non tantùm is videtur, qui vociferatus est, verùm is quoque qui concitavit ad vociferationem alios, vel qui ſummiſit ut vociferentur. *Ex* convocium, CONVOCIUM, *&* πρπφ, CONVICIUM. *Hæc ſpellat, quòd in Gloſſis Antiquis*, convicium, *exponitur* κατηγορια. *Nec aliter accipiendum*, Septem, convivium ; novem, convicium, *apud Capitolinum in Vita Lucii Veri, & apud Auſonium in Ephemeride. Et*, nemorum convicia picæ *apud Ovidium, in Metamorphoſi. Et*, querulæ ſemper convicia ranæ, *apud Columellam, in Poëmate de Cultu hortorum. Et*, Cantorum convicium, *apud Ciceronem, in Sextiana. Et*, aures convicio defeſſæ, *in Oratione pro Archia. Eamdem vocem eadem notione uſurparunt, Phædrus libro 1. Fabulâ 6. & libro 3. Fabulâ 16. & Martialis libro 3. epigrammate 46. Ridiculè igitur Laurentius Valla hoc vocis* convicii *etymon irridet : ipſe irridendus, qui à* con, *&* vitium ; *ſive à* con *&* vita ; *quaſi vitandum, & vituperationis cauſſâ factum, τὸ* convicium *deducit. Vide Defenſionem Veterum Juriſconſultorum adverſus Laurentii Valla Reprehenſiones.* ¶ *A* convocium *autem ; ut id in tranſcurſu doceam ; eſt Gallicum* COHUE. Convocium, convocum oenvocâ, COHUE: *hoc eſt*, ἐκκλησίαν : *ut velit Baſilica ad dictam Legem 15. de Injuriis. Qua de voce videndus Cujacius in Obſervationibus libro & capite ſexto.*

Cohue ſe trouve, ſelon le témoignage de Bourdelot, dans un Titre du Couvant des Freres Preſcheurs d'Argentan. *Retemâ tamen nobis quadam plateâ, ſitâ inter Cohuam noſtram, & murum dictorum Fratrum.*

COIN de fer, ou de bois : Barthius, 13. 4. le dérive de *conus*. Il vient de *cuneus*. On dit encore en Picardie *cuin*. De *cuneus*, on a fait *cuneare* & *cuneata*, dont nous avons fait *coigner* & *coignée*.

COIN *de monnoye*. Ciron, titre 6. du liv. 2. de la cinquiéme Compilation des Decrétales, le dérive d'*iconium*, qui dans Suétone, en la Vie de Caligula, est pris pour une espéce de monnoye qui repreſente le Prince. Ciron se trompe treſfort. *Coin*, en cette ſignification, vient de *cuneus*. Doſmed, tit. de Wirecestre : *Burgenſes plures habuit, & pro* XV. *bidit ſe defendit : quando moneta vertebatur, quiſque Monetarius dabat* 20. *ſolidos ad Londinum pro cuneis monetæ accipiendis*. Voyez Spelman au mot *cuneus*. Et on s'est ſervi de ce mot en cette ſignification, acauſe qu'il faut coigner, pour frapper une piéce de monnoye.

COINT. De *comptus*. COINTISE : de *comptiſia*. Voyez *requinquer*.

COITE. De *culcita* : qui est le véritable mot Latin : pour lequel on a dit, par corruption, *culcitra*. Robert Etienne, Henri Etienne, ſon fils, & les autres, qui le dérivent de κοιτη, ſe trompent.

COLE : pour *colére*. Nos Anciens diſoient *chaude-cole*, pour *chaude-colére*. Voyez *chaudecole*.

COLERA-MORBUS. Pluſieurs mots Latins ſont demeurez tous entiers dans la Langue Françoiſe. Ainſi, on dit dans le Palais, un *Communitimus*, un *Paréatis*, &c. Et dans la Chambre des Comtes, *un Biſcapit*. Et dans la Médecine, *un cancer*, *un colera-morbus*. A l'égard du colera-morbus, c'eſt un épanchement de bile, par haut & par bas, ainſi appelé du mot Latin *cholera*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Cenſorin *de Die Natali. Et contrà Diogenes Cynicus, cibi eruditate in choleram ſolutus eſt.* C'eſt ce qu'a dit Diogéne Laërce en la Vie de Diogéne le Cynique : ἀπὸ δ' τῶ δεῖπνε, διάῤῥηξιν λαβόντος αὐτοῦ, μὴ ὀφθῆναι φασὶ τὸν ἰατρὸν, χολικοῖς κακοῖς ἁλόντα. C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, *βλε φίδα*, comme portent toutes les éditions. Voyez mes Remarques ſur Diogéne Laërce. Les Grecs ont dit χολίκης, en la meſme ſignification. Heſychius : χολίκης, ἐκκενῶσις κάτω δια γαστρὸς, ἢ ἄνω δια στόματος ἐμεῖν. Et pour le marquer par occaſion, ce ſont les Médecins de Cnide qui les premiers ont appelé cette maladie de la ſorte : comme l'a remarqué Galien, au livre 2. de ſa Méthode Thérapeutique. χολίκη a été fait de χολὴ, qui ſignifie *bile*.

COLIFICHET. Mr de la Piquetiere croit que ce mot a été fait de *coler*, & de *ficher*.

COLIMAÇON. On appelle ainſi un limaçon à coquille. De *cochlo-limax. Cochlo-limax, cochlo-limacius, cochlo-limacio, cochlo-limacione, colimacione*, COLIMAÇON. Les Grecs ont appelé le limaçon ſans coquille γυμνοκοχλίαν, c'eſt à dire *limaçon nu*. κόχλος, dans les Gloſes Anciennes, eſt expliqué par *concha*.

COLIQUE. De *colum*. C'eſt ainſi que les Anciens Latins ont appelé ce mal. *Colum, coli, colicus ; colicus dolor ; colica*, COLIQUE. Je remarqueray icy par occaſion, qu'avant l'Empire de Tibére, la colique étoit une maladie inconnue aux Romains ; & que ce fut cet Empereur qui le premier des Romains fut malade de cette maladie. Pline XXVI. 1. *Id ipſum mirabile,*

Digitized by Google

mirabile, aliis morbus desinere in nobis, aliis durare; sicuti colum. Tiberii Cæsaris principatu irrepsit id malum. Nec quisquam prior Imperatore ipso sensit; magna civitatis ambage, cum edictio ejus excussantis valetudinem, legeret nomen incognitum.

COLIQUE *de Poitou.* On a ainsi appelé cette maladie, parcequ'elle a premierement commencé dans le Poitou. Le Préſidant de Thou liv. 54. de ſon Hiſtoire, en l'an 1572. pag. 881. de l'édition de Genève. *Novus morbus, & tunc primum, inter nos emersit: colici ſpecie à Pictonibus, ubi graſſari cœpit, ſumpto nomine: qui per decennia recrudeſcent, uſque ad annum ſextum ſequentis ſæculi. violenter ſemper incubuit:* bilioſus etiam doctus ob acerbiſſimos à bile cruciatus: *qui, quorum attigit corpora, totos ſudore perculſa, & priſtinis repentè ſtatu dejicit: tum, pallore ſuccedente, vultus decolorantur, extrema frigent, vires concidunt, in iis & animus inquies, corpus agitatum, pervigilia malum, cardiogmi frequentes, & naufea inde perpetua, proſtrata appetentia, vomitus, rubri, à porracea & aruginoſa bile, aut, ejus loco, non minus moleſtus ſingultus crebrerimus agros fatigat. His & hypochondria affluant, cum febre lenta, tumſitis inexhauſta, ſtranguria importuna, qua plerumque calculum mentiuntur, & omnium gravitſſimi ventris ali, inteſtinorum, lumborum, ilium & inguinum intenſiſſimus dolor, tum propagante veneno, ſeu vapore acri à materia morbifica ſuſcitato, humeri, mamma, utrumque pectus, velut aculeis vellicatur: interdum & crura, & os ſacrum; nec deſinat quibus plantarum dolores crudeliſſimi motu illæſo ventriculi cruciatus ſequantur, & per vices acerbius ingraveſcant; cum verò agri doloribus illis paullum remittentibus morbo ſe deſuntes putant, brachia & pedes ſenſim reſolvi, & vim totamole per artus infuſam frangi, repentè ſentiunt; cubiti, manuum, tibiarum, & pedum motu perſus deperdito; ſed integro quaſi actu cutem acutiſſimè pungentis ſenſu. Quam reſolutionem in pleriſque præcedunt convulſiones epileptica, cum plurium horarum cacitate; conſtante tamen ſibi mente. Huic poſt novum ſidus exorto morbo ſimilem ante CIↃIↃC annos Roma viſam ſcripſit Paulus Ægineta, qui per alias orbis partes poſtea fuit diſſeminatus; cui remedia à longa temporis experientia per otium excogitata, multis interim inexpertiſſimis cruciatus cottidie perturbibus. Qua de re obſervationes à Franciſco Citeſio, ex Joannis Pidexii, Franciſci Vertuniani, Petri Millonis, Paſcaſii Galli, Medicorum Pictonicorum ipſo & doctrina præſtantium, Adverſariis collectas curioſe petere licet.* Mr de Sauvaiſe dans ſon livre des Années Climatériques, pag. 730. *Vidi ipſe cùm ignorarent Pariſienſes Medici qualis eſſet morbus qui Pictaviæ Colicæ, nomen habet. Intra illam Provinciam antea commebatur, & aliquot vicinas, ut Aremoricam. Nam & Colica Brittonica dicitur. Primus ipſe laborare cœpit Lutetia, & novum Medici me inviſerent, nullus ex his potuit cauſam morbi quo ægrotarem, ex ſymptomatis conjicere; neque nomen ipſius dicere. Variabant omnes ſententiis. Unus tandem poſt omnes, ab amico ad me addultus eſt, Pillavinenſis, Cardinalis Richlii Medicus, Citeſius: qui ſtatim ubi me vidit, Colicam Pillavicam eſſe pronunciavit: & me ita curavit ut paucas intra ſeptimanas ſanitati priſtinæ reſtituerit, incurabilem aliis futurum. Eam bilis facit, è vaſis hypochyzeos effuſa inter inteſtina: & dolores intolerabiles creant. Ille annus mihi fuit ob hunc morbum Climatericus: qui & anteà eos fuiſſet, niſi Medicum illum mihi Deus oſtendiſſet. Ab eo tempore plures vexavit in eadem urbe, &c.*

COLLATION. Repas. Ce mot, en cette ſignification, eſt fort équivoque. En Italie, dans le Languedoc, & dans la Provance, il ſignifie *déjeuner.* Nicot & Fédéric Morel l'expliquent du repas qu'on fait après ſoupé. A Paris, & dans nos provinces d'Anjou & du Maine, il ſignifie *le goute:* eſtbalire, le repas qui ſe fait entre le diſné & le ſoupé. Parlons maintenant de l'étymologie du mot. M^r de Caſeneuve en parle de la ſorte: *Demeſme que ſcotam ſignifie* tribut: *d'où vient* ſCOT: *qui eſt ce que l'on contribue pour la dépence d'un feſtin fait à communs frais, auſſi appellons-nous* COLLATION: de collatio, *qui ſignifie non ſeulement taille & contribution, mais encore repas, ou bien l'écot & la contribution qu'on fait pour la dépence d'un repas, &c. Nous liſons dans les Gloſes,* collatio, ξενία: *qui eſt proprement un banquet où chacun perſe ſa portion, on paye ſon écot: ce qui eſt autant que* ſymbola & ſymbolum. *Les bons Auteurs Latins ont quelquefois appelé cela* Collecta. *Cicero livre* 2. *de Oratore:* Ego verò, quoniam collectam à conviva Craſſo exegi. J'ajoute au paſſage des Gloſes Anciennes rapporté par M^r de Caſeneuve, cet autre des mesmes Gloſes, *collatio, ξένια: autem ἔρανος.* Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne a donné la meſme étymologie du mot de *collazione.* Voicy ſes termes. COLLAZIONE: *ſententiam: à conferendo diſſum: quòd pueri in Scholis, vel alibi, in unum conferre conſueverint quicquid ad ſententiam acceperunt. Ex quo pariter levis cibus & frugalis qui die jejunii veſpere ſumitur, idem nomen ſortitus eſt.* Filleſac célebre Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, en a auſſi donné la meſme origine. C'eſt dans ſon livre du Careſme. Mais Mr Lancelot, qui eſt aujourd'huy Dom Claude Lancelot Moine de St Siran, ſoutient poſitivement dans ſon livre de l'Hémine, que ce mot a été dit en cette ſignification *à Collationibus Monachorum* c'eſt-à-dire, *des Conférances des Moines.* Voicy ſes preuves. Les Moines s'aſſemblioient avant Complies, pour écouter la leçture d'un chapitre des Collations de Caſſien. Honorius d'Autun livre 2. chapitre 63. *Quòd Religioſi ad Collationem conveniunt, hoc à Sanctis Patribus acceptum: qui in veſperis ſolebant convenire, in ſimul conferre, & qua ipſi tunc invicem contulerint,* Collationes *dicebantur: & hac his ſimilia ad Collationem legumtur.* La Régle de St Benoiſt, chapitre 42. *Mox ut ſurrexerit à cœna, ſedeant omnes in unum, & legat unus Collationes, vel Vitas Patrum: aut certè aliud quod ædificet audientes.* Voyez le Traité de Dom Edmond Martene *de Antiquis Monachorum Ritibus*, livre 7. chapitre 11. De cette ſignification *de collatio*, le mot *collatio* paſſa enſuite à celle de *boiſſon*: parcequ'après la leçture des Collations, les Moines alloient

Digitized by Google

alloient boire au Réfectoire. Saint Ulderic (c'est ainsi qu'*Uldericus* se rent en François) livre 1 chapitre 13. *De Collationne surgunt ad charitatem, & de vino quod tunc propinatur, nullus omnino præsumit abstinere, ut non aliquantulum gustet.* La Règle des Chevaliers du Temple de Jérusalem, chap. 16. *Lorsque le jour est sur son déclin, & que l'on a donné le signal suivant la coutume du pais, il faut que vous alliez tous à Complie. Mais nous desirons qu'auparavant vous fassiez collation ensemble. Nous laissons à la prudence du Maître à régler cette Collation : ensorte que quand il voudra, on n'y donne que de l'eau, & que quand il l'ordonnera, on y puisse aussi recevoir, comme par indulgence, un peu de vin trempé, selon qu'il le jugera apropos.* Les Moines, dont tout le tans étoit réglé, ne trouvant point de tans pour faire ce petit repas lorsqu'il commança d'être en usage, prirent pour cela celui de la Lecture des Collations de devant Complies. Et les jours de jeusnes, ils transporterent du Cloître ou du Chapitre cette lecture dans le Réfectoire ; pendant laquelle ils fesoient ce petit repas: & auquel, de cette lecture, le nom de *Collation* est demeuré : les Moines continuant à dire, *Eamus ad Collationem*, & sonnant de meme la Collation, & non le Réfectoire. Mr Lancelot, après avoir ainsi établi son opinion répont aux objections de Filleſac. Voyez ses réponses. Mr du Cange est du meme avis que Mr Lancelot. Voicy ses termes : qui sont de son Glossaire Latin, au mot *collatio. A Collationibus Monasticis, quibus finitis, ad bibitionem ibatur, serotinæ cœnæ* Collationum *appellationem sortita sunt. Nam vix est ut probem quod quidam volunt vocabuli etymon hauriri debere à canarum antiqua collatione, quam Concilium Laodicenum ἐν συσσιτίοις συνάρπια vocat.* C'est aussi l'avis de Pasquier, VIII. 34. de Haëften, & du Pere Thomassin. Mais écoutons le Pere Thomassin. *Ce n'est pas sans raison qu'on a cru que le nom de* Collation, *vient de cet usage de boire au meme temps que les Religieux s'assembloient pour conférer ensemble, ou pour lire les Conférences. La Règle de Pierre de Honestis en est une preuve constante, quand elle ordonne, que le Lecteur lise les Vies des Saints, & les Collations des Conférences des Saints Peres, le soir, quand les Religieux sont assemblez.* Fratribus quoque serò ad Collationem in Capitula convenientibus, idem Lector de Sanctorum Vitis & Patrum Collationibus lectionem semper redditurus est. *La Règle qu'Abélard donna aux Religieuses, joignit à l'usage de boire, la collation & les Complies.* Post Vesperas, vel statim, cœnandum est, vel potandum : & inde etiam, secundum temporis consuetudinem, ad Collationem est eundum, post Collationem serò, ad Completorium. *Les Statuts de Cluny, sous l'Abbé Hugues V. portent, que tous se trouveront aux Offices : sur tout, à la Collation, ou à Complies : & que ceux qui manqueront à la Collation & à Complies, ne boiront point, si ce n'est qu'ils soient extrémement pressez de la soif : car en ce cas on leur permet d'aller boire à l'Infirmerie.* Ad opus divinum, scilicet nocturnis & diurnis horis, ad majorem Missam, & maximè ad collationem & Completorium, omnes conveniant. A Completorio cuiquam licèat remanere, nisi justâ causâ, & cum licentia, vel quis à Priore detineatur. Et qui remanserint post tres ictus, non bibant, nisi fortè abstinere nequiverint : & tunc in Infirmaria bibant, *&c. Il est été difficile de montrer plus nettement la liaison de boire, de la Collation spirituelle & de Complies. Après cela, on n'aura pas peine à croire que cet usage de boire au soir après Vespres avant Complies ait eu le nom de* Collation. *Dans les Statuts de la meme Congrégation de Cluny, sous l'Abbé Henri I. qui fut élu Abbé en 1308. cette assemblée des Religieux qui se faisoit au soir pour boire, portoit actuellement déja le nom de* Collation. *En voicy les termes :* Statuimus quòd hora potationis serotinæ, quæ apud eos *Collatio* nuncupatur : ad quam horam omnes convenire præcipimus. Et ce qui suit. C'est dans son livre des Jeunes, partie 2. chapitre 10.

Mais l'invention de cette belle étymologie est deue à Marcel Francolin. Car voicy comme il parle de l'origine du mot de *Collation* en la signification de *repas* : C'est à l'article IX. du chapitre XXXIX. de son Traité *de Tempore Horarum Canonicarum : Finem nunc facturus sum, si unum dumtaxat tamen, corollarii vice, & quasi obiter, dixero : quod fortè audire non erit injucundum. Id autem est, undenam medica illa serotinæ potatiuncula, quæ in diebus jejuniorum fiunt,* Collationes *vulgari apud nos idiomate vocitentur. Hujus autem vocabuli derivationem arbitror sumi posse ex Regula Sancti Benedicti, capite 42. Ibi enim statuitur, ut omni tempore, Monachi mox ut surrexerint, à cena sedeant omnes in uno loco, & legat unus Collationes, vel Vitas Patrum. Et si jejunii dies fuerint, similiter dictâ Vesperâ, pauco intervallo mox accedant ad lectionem Collationum: quarum lectio quatuor aut quinque foliis, vel quantum hora permittit, dicant Completorium : quo deinde finito, dormitum se conferant.* Francolin ajoute : *Ex hoc igitur Monachorum instituto, quæ licet serò ad sumendum cibum non congregarentur in diebus jejunii, congregabantur tamen eadem hora ad Collationem vel faciendam, vel audiendam, nos etiam cum ad illud jentaculum serotinum, ut Cæietanus appellat, quod medicina, aut consuetudinis causâ sumitur, convenimus, ne videamur ad cenam, aut ad comestionem congregari, quam in jejuniis duplicare non licet, modestiori vocabulo rem honestantes dicimus,* ad Collationem convenire. Mr Lancelot & le Pere Thomassin ont perfectionné cette étymologie.

COLLE. Lat. *glutten.* Pontus de Thyard, dans son Traité *de Recta nominum impositione*, pag. 18. le dérive de κολλάω, *adglutino.* Il vient de l'Italien *colla*, fait du Grec κόλλα : & *coller* vient de *collare.* fait de κολλᾶν.

COLLET. Comme quand on dit, *Prendre quelqu'un au collet, Mener par le collet, Colleter, Prester le collet:* De *colletum*, diminutif de *collum.*

Les Chasseurs appellent *coller*, une sorte de lacet ou cordon à nœud coulant, dont ils se servent pour prendre des liévres, des lapins, & des oiseaux : parceque ces liévres, ces lapins, & ces oiseaux, se trouvent pris par le cou. L'Auteur des *Ruses Innocentes*, dans son Avertissement sur

Digitized by Google

la 1. partie de son livre : COLET *n'eſt autre choſe que pluſieurs brins de crin de cheval qu'on tourne enſemble comme une corde ; & on fait une boucle à un des bouts, dans laquelle l'autre bout étant paſſé, on le tend en forme ronde : de ſorte qu'un oiſeau paſſant la teſte par dedans, il demeure arreſté par le col.* ¶ Montagne liv. 1. chap. 12. pag. 239. de l'édition de Journel, s'eſt ſervi du mot de *collier* en cette ſignification.

COLET : ou tabat. De *collum* : *quòd collum ambiat*.

COLLIER. De *collare*. Nonius Marcellus : COLLARE *eſt vinculi genus, quo collum aſtringitur. Lucilius lib.* 29. 15.

COLLINE. De *collina*, diminutif de *collis* ; & qui ſe trouve. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange. *Collinum* ſe trouve dans Columelle liv. 1. chap. 2.

COLLYRE. De *collyrium*. Ce que dit Scaliger de l'étymologie de *collyrium*, eſt remarquable. Voicy les termes, qui ſont de ſon premier *Scaligerana* : Collyrium *dicitur a nomine* collyra, *qua oſſa eſt, aut panis madefactus jure aliquo ; vel* muſcilago, & putrè, *ex qua prima facta ſunt collyria inſtar unguentorum ; unde apud Horatium* lippus inungi. *Inde verò abuſu quodam, omnia medicamenta oculoria, etiam liquida,* collyria *vocata ſunt.*

COLOMBIER. De *columbarium*, ou de *columbare*, qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, interprétées par *ſterquoir*.

COLONEL. Brantôme, dans ſon Diſcours ſur les Colonels de l'Infanterie Françoiſe, imprimé dans la premiere partie de ſes Mémoires, parle de l'étymologie du mot *Colonel* en ces termes : *Premierement, quant à l'étymologie de ce mot* Colonel, *à ce que j'en ay ouï dire à de vieux & anciens Capitaines, tant François, Italiens, qu'Eſpagnols, les uns l'eſcrivent* Colonnel *par* L, *comme voulant dire que celuy qui eſt le principal chef de l'Infanterie, eſt dit ainſi, parceu'ainſi qu'une colonne eſt forme & ſtable, & ſur laquelle on peut aſſeoir, & on aſſeoit, quelque grande peſanteur, & l'appuye-on fermement. Auſſi celuy principal qui commande à l'Infanterie, doit eſtre ferme & ſtable, & le principal appuy de tous les ſoldats, ſoit pour les commander, ſoit pour les ſouſtenir, comme une bonne, belle, & puiſſante colomne, à laquelle tous les ſoldats doivent tendre & viſer, & s'y ſouſtenir. D'autres diſent* Couronnel *avec* R : *d'autant que celuy qui eſt le chef général, a eſté eſleu & couronné de ſon Roy, ou de ſon Supérieur, ou de toute l'armée, pour leur commander, comme triumphant & couronné par deſſus tous les autres. Les uns en ont parlé encore d'autre façon diverſement, & ſelon leur opinion. Je m'en rapporte à eux, ſans m'amuſer à en chaſſonner le papier. Et ce nom eſt venu à ce que j'ay ouï dire à Mr de Monluc, des Italiens & Eſpagnols. Les Allemans en ont auſſi uſé, & en uſent : & l'avons emprunté d'eux en nos guerres à l'encontre d'eux, & parmy eux, & pratiqué parmy nous autres ; car auparavant, ce mot n'eſtoit point en uſage.* Les Italiens, de qui les François ont emprunté ce mot, ſelon le témoignage du Maréchal de Monluc, diſent *Colonnello*, mot formé de *columna*. Nous prononcions anciennement *Coronnel*. Rabelais 4. 37. *Sus la fin de ce diſcourt, arriverent les deux Coronnels.* Paſquier livre VIII. de ſes Recherches chapitre 44. page 753. a dit *Coronal*. *De la meſme façon que depuis nous appellaſmes* Coronal de l'Infanterie, *celuy qui la conduiſoit : mot, qui approche de la Royauté.*

COLPORTEURS. Parcequ'ils portent un panier à leur cou, dans lequel ils mettent leur marchandiſe. Voyez *Courreporteur*.

COMBE. Vieux mot, qui ſignifie *vallée*, ou *grotte*. De *gumba*. Les Gloſes d'Iſidore : *Gumba, cuneus, cripta.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, comme portent les éditions, *cripa*. Belleau s'eſt ſervi du mot de *combe* dans la premiere Journée de ſa Bergerie. *La veue belle, & limitée de deux coupeaux de montagnettes, rivieres, fontaines, combes, chaſteaux, villages*, &c. Il y a pluſieurs lieux, & pluſieurs perſonnes en France du nom de la *Combe*. ¶ Fédérie Morel dans ſon Dictionnaire François-Latin, parle ainſi du mot de *combe* COMBE : *ceſſadère*, vallée : *traumne ſi foreſt, où les larrons font leur brigandage.*

COMBIEN. De *quantum bene*. Nicot : COMBIEN : *integrum eſt* ; quand bien, voire quant bien ; *dont dient les Picards* quant bien. Ce qu'il a pris mot pour mot du Dictionnaire François de Robert Etienne. Cette prononciation Picarde ne permet pas de douter de cette étymologie.

COMBIEN-QUE. De *quamvis bene quod* : ou de *quamquam bene*.

COMBLE. COMBLER. De *cumulus*, & de *cumulare*.

COMÉTE. Jeu de cartes. Ce mot eſt tres-nouveau parmy nous. Mr Regnier, Segretaire de l'Académie, le vient d'employer dans ce Madrigal pour Madame des-Hotlieres,

L'aimable Iris qu'on ne peut trop louer,
Qui fait des vers que le Paſteur d'Admete
Pourroit ſans peine & ſans honte avouer,
Me propoſa l'autre jour de jouer
Un Madrigal en cent points de Cométe.
Elle gagna : mais en gagnant ainſi,
Elle perdit, & le Public auſſi.

COMITE. Officier de Galére, qui commande la Chiourme ; de l'Italien *Comito*, qui a été fait du Latin *Comes Comitis* ; qui ſe trouve en cette ſignification. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange. Les Grecs du bas Empire ont uſé de *κόμης* en la meſme ſignification. Euſtathius ſur l'Iliade α, page 15. de l'édition de Baſle : Ὅτε μὲν ἀρχὴν ἐσήμαινε τὸ κόμης, οἱ μετ' ὄμματα ἐκάλουν, νῦν δὲ τοῦτο παρὰ. Εἰπ δ' ἂν τοῦτο, ὁ ΚΟΜΗΣ ἀφοῖ τῶν ὄκτω. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Grec.

COMMANDE. C'eſt une maniere de conferer les Bénéfices par diſpenſe. De *commenda*, que les Auteurs de la Baſſe-Latinité ont dit pour *commendatum*, ceſſadire, pour *depoſitum*. *Commendare*, c'eſt *deponere*. Voyez Cujas livre 2. de ſes Obſervations chapitre 27. & livre 21. chapitre 21. & livre 21. chapitre 15.

Mr Flotant

Mr Florant en son Traité sur le premier des Décretales, & Spelman en son Glossaire.

COMMANDER. Lat. *jubere*. De *commendare* : qui se trouve en cette signification. L'Auteur de la Vie de Sr Maïeul, Abbé de Cluguy : *Quia piscem nullum se habere sapiebat, piscatores in aquam intrare commendavit.* ¶ *Mandare, commandare*, COMMENDARE.

COMME. COMMENT. De *quomodo*, on a premiérement fait *como* : & c'est comme parlent les Espagnols. On a fait ensuite *come* : & c'est comme parlent les Italiens : d'où nous avons fait *comme*. De *quomodo*, on a fait aussi *comed*. Et comme de *como* nous avons fait *comme*, nous avons fait demesme *comed* de *comod*. Aulieu de *comed*, on a dit ensuite *comend*, par l'insertion de l'N : comme en *thensaurus*, de *thesaurus*. Et de *comend*, on a fait enfin COMMENT. ¶ Nicot écrit *comment* & *quomment* indifféramment.

COMMENCER. De l'Italien *cominciare*, formé de la particule *cum*, & du verbe *initiare*. *Initiare*, pour *commancer*, se trouve dans un ancien Auteur qui a écrit *de Constitutione nova Corbeia in Saxonia. Jactaverunt lineam, & infixerunt paxillos, & cœperunt mensurare templum, ac habitationes Fratrum. Quo facto, constituentes qui quadam habitacula initiarent, ad propria sunt reversi.* ¶ Sylvius dérive *commancer*, de *coinitiare*. C'est dans son Introduction à la Langue Françoise, page 50.

COMMENT. Voyez *comme*.

COMMERE. De *commater*. Voyez *compére*.

COMMINGES. Ville. De *Convena* ; qui a été dit, *à conveniendo*, si on en croit S. Jérôme, dans son livre contre Vigilantius. *Quos Cneus Pompeius edomità Hispania, & ad triumphum redire festinans, de Pyrene jugis deposuit, & in unum oppidum congregavit. Unde & Convenarum urbs nomen accepit.* Voyez Mr d'Avezan, Professeur en Droit dans l'Université d'Orleans, dans son Traité *de Contractibus*.

COMMISE. Comme quand on dit, *peine commise*. De *pœna commissa* : qui signifie parmy les Jurisconsultes, *pœna, in quam quis incidit* : comme *commissa stipulatio, stipulatio ex qua agi potest*. De sorte que c'est abusivement que nous disons dans un Concordat *peine commise*, aulieu de dire *peine stipulée* : la peine n'étant commise que lorsqu'on a manqué à la chose stipulée. Voyez le paragraphe *alteri* 19. aux Institutes *de Inutili stipulatione*, & la loy *Stipulatio ista* 38. au paragraphe *alteri* 17. *de Verborum obligationibus*, & le Titre au Code *de Contrahenda & committenda stipulatione*.

COMMITTIMUS. Nicot : *Ce mot est pur Latin : dont néanmoins le François use par corruption d'accent : car il fait le mot aigu. Selon ce, il dit*, Un Committimus : *ou, & plus proprement*, Unes Lettres Royaux de Committimus: *qui sont une espéce de Lettres Royaux de bien-fait gracieux, octroy, & dispense du Prince, commettant par ses Lettres patentes scellées à simple queue de cire jaune & signées de l'un de ses Secretaires, les causes d'aucun, soit en demandant ou défendant, à un Juge extraordinaire : Et sont lesdites Lettres appelées* Committimus *de ce mot Latin* committimus : *dont les Roys usoient lorsque les Dépesches des Chancelleries estoient mises en Latin. Telles Lettres en France sont octroyées aux Officiers ordinaires & domestiques, du Roy, de la Reine, des enfans de France, couchez en l'Etat d'iceux, & à certains privilégiez : & sont adressans aux Requestes : Et ne sont générales pour toutes causes.*

Touchant l'origine des Committimus, voyez Pasquier dans ses Recherches livre 2. chap. 3. page 56.

COMMUNES. Terres possédées en commun. Voyez les Auteurs *Finium regundorum* ; & Mr Florant sur le Titre des Decretales *de Constit.*

COMMUNITE'. Ce mot se trouve dans la Coutume de Tours & dans celle de Troyes : & *Communeté*, dans un Titre allégué par Pithou sur l'art. 2. de la Coutume de Troyes pag. 14.

COMPAGNON. Les Italiens disent demesme *compagno*, que Caninius dans ses Canons des Dialectes dérive de *compaganus*. Lipse dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, dérive *compagnon* de *combino*. D'autres le font venir de *combenno*, que Festus dit signifier *qui eodem curru utitur*. Pour moy, je suis de l'avis de ceux qui le dérivent de *com*, & de *panis* : comme qui diroit, qui mange de mesme pain : ἐμσίτης. Et ce qui me fait croire que cette opinion est la véritable, c'est qu'on disoit anciennement *compain*, pour *compagnon*. C'est aussi l'opinion de Rabelais 3. 4. *Pain & vin. En ces deux sont comprinses toutes especes d'aliments. Et de ce, est dit* le compagnage *en Langue Goth.* Et c'est aussi celle d'André du Chesne sur Alain Chartier page 861. & celle de Mr de Casseneuve : qui remarque qu'en Languedoc on appelle *companatgé* ce qu'on mange avec le pain. ¶ Dans le Pseaume 40. 10. *Homo pacis meæ, qui edebat panem meum*, cestadire *socius meus*.

COMPANAGE. Voyez *compagnon*.

COMPAS. Instrument de Géométrie. Lat. *circinus*. Ital. *sesto*. De *compassus* : d'où les Italiens ont aussi fait *compasso*, & les Espagnols, *compas*, & les Allemans, *compatz*. Et on l'a ainsi appelé de l'égalité de ses pas. Ovide dans ses Métamorphoses, livre 8.

> *Et ex uno duo ferrea brachia nodo,*
> *Junxit, ut aquali spatio distantibus ipsis,*
> *Altera pars staret, pars altera duceret orbem.*

Les Latins l'ont appelé *circinus*, de *circum: quia circum, sive in orbem, panditur.*

COMPERE. De *compater* : comme qui diroit, *simul pater*. Dans le premier Scaligérana: COMPATER, *Ecclesiasticis Auctoribus est qui Gracis συνγενὴς* ; *quorum communis est idem filius.*

COMPILER. De *compilare* Jules Scaliger sur Théophraste, page 454. de l'édition de Budæus : COMPILARE, *est ex multis alienis unum suum facere. Et sanè probrosum verbum: nam à pila, non admittimus.*

COMPLAINTE. *Complanctus* se trouve dans une épître de Fulbert.

COMPLICE. C'est celui que les bons Auteurs Latins appellent *conscius*. Pasquier VIII. 2. met ce mot *complice* entre les mots Gaulois : en quoy il se trompe. COMPLICE a été fait de *complice*, ablatif de *complex*, fait de *complicare* : comme qui diroit, *complique*, *implique*, *dans le mesme crime*. Isidore dans ses Glozes : COMPLEX, *qui in uno peccato, vel crimine, alteri est applicatus ad malum : ad bonum verò, numquam dicitur*. Prudence : *Ob copulam* : *Perdere puerum ac magistrum, complices fœdæ impietatis*. Le Pape Gelase, épître 13. aux Evesques de Dardanie : *Quisquis quolibet modo, quolibet ritu, complex ejusdem fuerit fallax erroris*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 394. où il cite plusieurs Auteurs qui ont employé ce mot : & entr'autres, Salvien, Cassiodore, & Ives de Chartres. Voyez aussi Mr du Cange dans son Glossaire Latin. Les Italiens de *complex*, ont aussi fait *complice*.

COMPLIES. C'est ainsi qu'on nomme la derniere des Heures de l'Office divin. De *completa* : en sous-entendant *Hora*. Il est à remarquer que quoyqu'en Latin on dise au singulier *Prima*, *Tertia*, *Sexta*, *Nona*, & *Completorium*, on dit en François au plurier *Primes*, *Tierces*, *Sextes*, *Nones*, & *Complies* : ce qui m'a été dit par Mr l'Abbé Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris, où l'on dit, *Les Primes sont elles sonnées*, &c.

COMPLIMENT. Les Italiens disent demesme *complimento*. De *Complire*, dit par métaplasme, pour *complere*. *Complire*, *complimen*, *complimentum*. C'est un accomplissement de vœus & de services, dit Bourdelot. Je croy que c'est un discours obligeant complet : c'est-à-dire, qui est plus poli que les discours ordinaires.

COMPLOTER. Le Pere Labbe, page 29. de la 2. partie de ses Etymologies Françoises : COMPLOTER, *ne vient pas de* complet : & ACCOMPLIR : *mais de* COMPELOTER : *comme qui diroit, se donner la pelote, la bale*, 1. *tirauſ*, *de concert, & par accord*.

COMPOIX. C'est dans le Languedoc ce qu'est ailleurs le cadastre.

COMPONANDE. On appelle ainsi la composition que l'on fait à Rome pour obtenir des dispenses, & autres expéditions de Cour de Rome.

COMPOSTELLE. Lieu en Espagne. *S. Jaques en Compostelle*. Par corruption, de *Jacomo Apostolus*. Les Italiens disent *Jacomo* pour *Jacobo*.

COMPOTE. Comme quand on dit, *Une compote de poires*, *Une compote de pommes*. De *compoſita*, contraction de *compoſita*. C'est ainsi que Véneroni a rendu en Italien notre mot de *compote*. Et on l'a appelé *compoſta*, acause des divers ingrédians dont ce mets est assaisonné : On y met du sucre & de la canelle. Nous disons dans nos provinces *compote* : & c'est comme il faudroit dire, acause de la contraction, qui fait la pénultiéme de ce mot longue. Mais à Paris on dit *compote*, avec la pénultiéme bréve.

CONCHE. Comme quand on dit, *Eſt bonne conche*. De *compoſicia*, fait de *compoſus*.

CONCHE'. De *concaccare* qui se trouve en la Loy Salique, titre 52. §. 2. Bourdelot, dans ses Etymologies Manuscrites, cite sur ce mot de *concbié*, ces mots d'un vieux Glossaire Latin, *conchagatum*, *ſordidatum*. Je ne say ce que c'est que ce vieux Glossaire.

CONCIERGE. Budée sur les Pandectes, à l'endroit où il traitte du paragraphe *Si inquilinus de la Loy Sed addet*, un Digeste *Lucani*, a écrit ce mot par un C, comme il est icy écrit. *Ab* insula, insularius *dictus*, *qui linguâ vernaculâ* Conciergus *vocatur* : *conſuevit fundi homines eſſe ſolent in domibus Principum*, *quæ* insula *plerumque ſunt*, *id eſt*, *à privatarum domibus diſtincta*. Robert Etienne & Nicot, dans leurs Dictionnaires François, ont suivi la mesme ortographe. Mais il est sans doute que ce mot doit être écrit par une S : car il a été formé de *conſervitus*, dit *à conſervando*. Et il en a été formé de la sorte : *Servus*, *ſervus*, (d'où l'Espagnol *ſierbo*) *conſervus*, *conſervius*, *conſervius*, CONSIERGE. Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans les vieux livres. Les Latins ont dit de mesme *Cuſtodia*, *à cuſtodiendo*, pour dire celui qui garde les prisonniers. Tibulle : *Sed pretium ſi grande ſoret*, *Cuſtodia victa eſt*. S. Jan Chrysostome & Théophylacte sur le chapitre 27. de S. Mathieu : Κυστωδία ἡ παρὰ Ρωμαίοις λεγομένη ὑπ' αὐτῶν κουστωδία σημαίνει, κυστωδία δηλονότι. Et comme de *Conſervus* nous avons fait CONCIERGE, de *conſervaria*, nous avons fait CONCIERGERIE.

Le P. Labbe a une pensée particuliere sur l'étymologie de ce mot *concierge*. La voicy : CONCIERGE *ne vient point de conſervatorium*, *mais d'un mot ancien*, ſcario, *qui ſignifioit un* guichetier ; *un* huiſſier : oſtiarius : *d'où on a été formez*, obſeriones, carcerum cuſtodes, *dans la Loy des Allemans*. *Et dautant qu'ils eſtoient plusieurs à garder les priſonniers*, *on a fait de conſcriptiones* CONSCIERGES : *& avec le temps*, *qui adoucit & amollit tout*, CONCIERGES. *Dans pluſieurs Chartes anciennes*, *on fait rencontre de* Duces, Comites, Vicecomites, Castaldiones, Aldiones, Scariones, *&c. Mais il n'eſt pas permis à toute ſorte de gens de pénétrer dans ces ſecrets de nos Antiquitez*. CONCIERGE, selon l'analogie, ne peut venir de *conſcario*.

CONDAMINE. Voyez *condemine*.

CONDANNADE. Jeu. Il y a une Lettre dans Marot, qui a pour titre, *Epiſtre qu'il perdit à la condemnade contre les coulevres d'une Damoiſelle*. Et dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua, il est fait mention de ce Jeu. Je me souviens d'avoir lu *condemnata* en la mesme signification dans des Auteurs Italiens plus anciens que Marot & Rabelais ; ce qui me fait conjecturer que ce Jeu nous étoit venu d'Italie. Jan de la Case fait mention de ce Jeu dans son Capitolo *dello Stizza*.

CONDE' : nom de lieu. J'ay traité de l'étymologie de ce mot dans mon Histoire de Sablé, à la page 230. Et voicy comme j'en ay parlé : *Du tans de Saint Martin*, *qui mourut en* 400. *& du tans de Grégoire de Tours*, *qui mourut en*

Digitized by Google

en 596. la Vienne entroit dans la Loire à Cande, lieu célebre par la mort de Saint Martin, & qui a été ainsi appelé de la jonction de ces deux rivieres. Car, comme je l'ay déja remarqué, Cande, Candé, & Condé, sont mots synonimes, qui signifient le Confluens des Latins, le Conflans des François, & le Coblens des Allemans. Et si on croit l'Auteur de la Vie de Saint Romain, qui vivoit il y a près de 1200. ans, ces mots de Cande, de Candé, & de Condé, sont d'origine Luine, & non pas, comme le croit M. du Cange, & comme je l'ay cru autrefois, d'Origine Gauloise: étant faits du Latin condere, qui *signifie* se cacher: *acause que l'un des deux fleuves se cache dans l'autre, & qu'il s'y perd.* Hic namque bisida fluviorum in solidum concurrente natura; mox etiam ab unitate elementi jam conditi, *Condalisconæ* loco vulgus indidit nomen. C'est à l'endroit de cette Vie de *S. Romain, où il est parlé du Monastere de S. Claude dans la Franche-Comté, appelé en ce tems-là* Condatisco. Cande, en Touraine, *est appelé* Condate *dans tous les Manuscrits de Grégoire de Tours.*

CONDOMINE. On appelle ainsi dans le Haut-Languedoc une grande piéce de terre, qui a quelques droits Seigneuriaux. On l'appelle dans le Bas-Languedoc, *condamine*. De *condamina*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange aux mots *condamina*, & *condomina*.

CONFECTION D'ALKERMÈS. C'est un Electuaire, dont Mésué est l'Auteur, composé de dix ingrédians, (sans y comprendre le sucre) lequel a pris son nom de sa base, qui est la soye crue, teinte au suc de Kermès. Ce sont les paroles de de Meuve, dans son Dictionnaire Pharmaceutique. Touchant l'étymologie de *Kermès*, voyez cy-dessous au mot *cramoisi*.

CONFIRE. CONFISEUR. CONFITURE. CONFITURIER. Le P. Labbe, page 47. de la 2. partie de ses Etymologies Françoises: CONFITURES, CONFISEUR, CONFITURIER, & CONFIRE, *viennent de* conditus, conditor, & conditura *plustost que de* confectus, confector, & confectura: *quoy que l'on dise* confection d'Alkermès, de jacinthe, *&c.* Le P. Labbe s'est icy mépris. Tous ces mots viennent de *conficere*: d'où les Italiens ont aussi fait *confetti*, & les Espagnols, *confitar*, *confites*, & *confeccion*. Les Espagnols disent aussi *confacionar*, pour dire *confire*: qu'ils ont fait de *confallionare*. Tout cela ne permet pas de douter que notre mot François *confire* ne vienne de *conficere*, *Confiçere*, *confire*, CONFIRE. C'est aussi l'opinion du grand Etymologiste M. de Caseneuve: lequel a fort bien remarqué, que *Confectionarius* se prant pour *Apothicaire* dans cet endroit des Loix Siciliennes & Neapolitaines, titre 34. L. 3. *Quod pervenit ad notitiam suam, quòd aliquis Confectionarius minus bene conficiat, Curia denuntiabit.*

CONFRAIRIE. Budée sur les Pandectes, au feuillet 71. verso, a parlé de l'étymologie de ce mot, en ces termes: *Sunt autem* phratriæ *apud Aristotelem, ut id obiter dicam, conventus quidam hominum, aut etiam conventicula, quasi pagi, propria sibi sacra, peculiaridque, communiter sibi habentium: ab eo dicta* phratriæ, *quòd communi puteo utantur: quod Græcè* φρεαρ *dicitur. Quo nomine primùm, quas* Confratrias *hodie dicimus, id est, communem quamdam religionem, appellatas esse puto: non autem ab eo quòd fratres sint illi inter se, quos cultus ille sanctorum quorumdam intercedit.* Phratores *autem Græcè dicuntur, id est, ejusdem phratriæ: ut tribules hodie* cpulones, coepulones *que, dici forsasse possunt; ut qui plerumque epulandi magis quàm cultus divini gratiâ conveniant, more gentilium epulonum.* Budée se trompe. *Confrairie* a été fait de *confratria*, fait de *confrater*, qui se trouve dans Ives de Chartres, épître 132. comme *consfor*, dans Césaire livre 12. chapitre 36. A l'égard du mot Grec φρήτηρ, je ne croy pas non-plus qu'il vienne de φρεαρ. Φρήτηρ dans Hésychius est interprété par ἀδελφὸς, cestadire, *frere*. On a aussi dit φρήτωρ: d'où συμφρήτορες. Confratres *vulgò vocant vos συμφρήτορες*, dit Scaliger dans ses Etymologies Varroniennes. ¶ Aulieu de CONFRAIRIE, on prononce à Paris *Confrérie*: & c'est comme il faut prononcer.

CONGE'. De *commiatus*, dit pour *commeatus*. *Commeatus, commiatus, comjatus*, CONGE'. Les Capitulaires de Charlemagne, VI. 16. *Mulier si sine comiato viri sui velum in caput suum miserit*: cestadire, ainsi que porte l'Inscription, *sine licentia*. L'Epitome de l'Empereur Chlotaire, des Constitutions de Charlemagne, son aïeul, tit. 1. chap. XI. *Placuit etiam nobis, ut quacumque femina potestatem habet per commeatum viri sui vendere, habeas potestatem & donare.* Voyez le Glossaire de M. Rigaut au mot κομεατον. Anciennement, nous écrivions *conged*. De *commiatus*, les Italiens ont fait de même *congedo*. Lucas Holstenius sur ces mots du Martyre de Sainte Perpétue & de Sainte Félicite, AN PASSIO SIT, AN COMMEATUS: *Ut multa alia voces ex Castrensi disciplina ad sacram Christi militiam traducta, ita & commeatus vocabulum. Est autem auctore Festo, Tempus quo iri redirique possit, ab Imperatore Militibus dari consuetum. Unde Apuleius libro 2.* Amatoriæ militiæ brevem commeatum indulsit. *Et in Codice, Militibus datis commeatibus, vel per commeatus, dimitti dicuntur. Et hoc modo dimissi,* Commeatales *vocantur. Ita Hesychius,* κομεατον *esse ait,* ἐξαίτησιν κομιδῆς τῶ ἀσθενοῦντι. *Hoc est, petitam liberè abeundi licentiam accipere. Et in Glossis*: Commeatus, ἐξαίτησις: *quasi discedendi atque eundi, quò velis, facultas. Ita l. 3. D. de Pœnis*: Nemo potest commeatum, remeatumve, dare exuli, nisi Imperator ex aliqua causa. *Hæc hac vox in Lingua Italica vulgari usque ad hodiernum usum: nisi quod rem ultra rem militarem extenditur ad omnem cujusvis à quovis abeundi facultatem.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *congedo*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, & M. du Cange dans ses Glossaires.

CONJURER: pour *prier instamment*. De *conjurare*: qui se trouve en cette signification dans Grégoire de Tours livre V. de son Histoire chapitre 35. C'est à l'endroit où il est dit que la Reine Austrigilde étant à l'extrémité, & attribuant la cause de sa mort à ses Médecins, elle

Digitized by Google

dist au Roy Gunthran, son mari, *Et ideo, ne inulta mors mea præteriret, quæso, & cum sacramenti interpositione conjuro, ut cum ab hac luce discessero, flatim ipsi gladio trucidentur.* ¶ Voyez Rageau au mot *conjurer*.

CONNETABLE. Par corruption, pour *Comestabile*, de *Comes stabuli*. Turnèbe, livre 28. de ses Adversaires, chapitre 21. *Qui apud nos summus est militiæ Dux & Magister*, quem Connestabilem *dicunt*, *non dubito quin* Comes Stabuli *appellari debeat : præsertim cum & apud Ammianum Marcellinum* Tribunum Stabuli *legam : & apud Volaterranum reperiam in aula Constantinopolitana Comitem Stabuli fuisse.* Cujas sur le premier Titre du livre premier des Fiefs page 246. de l'édition de Nivelle : *Capit & Præfectus quilibet* Comes *appellari : ut Navarchus, vel Eustathio teste in illum Homeri locum,*

Ἐπ δὲ τὺ ἀρχὸς ἑτὸ βασιλῆος ἔσο.

Et Præfectus equorum regiorum, Comes Stabuli *primum, deinde corrupte* Comestabulus, *tam in Orientis quam in Occidentis imperio : cujus appellationis verisverbium aliud, quod Thomas retulit, libro de regimine Principum, miror ut non omnibus moveat risum : quem ut conciliares lectoribus, mihi videtur, non in eo tantum, sed in aliis omnibus, toto libro delirasse : aut verius, sanè non putem summo Philosopho, & pene ab Aristotele secundo, σιτιγικῶν tam ineptum excidisse.* Cujas a fort bien deviné. Ce Traité *de Regimine Principum* n'est pas de S. Thomas, mais d'Ægidius Colonna, selon Bellarmin, dans ses Ecrivains Ecclésiastiques, ou d'un Bartholomæus Lucensis, selon le P. Thophile Renaud, Jésuite, dans son Traité *de bonis & malis libris*. Voicy aureste l'étymologie du mot *Connestabilis* de ce prétendu S. Thomas : *Aliud etiam nomen est, quod* Cuneus *appellatur, quasi* Coiteus ; *quod est* an unum collecta multitudo ad pugnandum ; & maximè, necessarius in bellando : *de quo in Deuteron. dicitur, quod quisque suos cuneos præparabat ad bellum. A quo forte* Conostabulus *vocabulum trahit, apud modernos usitatum.* C'est au liv. 4. ch. 28.

Celle de du Molin, de *Cuneus stabilis*, n'est pas plus raisonnable. C'est dans ses Commentaires sur la Coutume de Paris ; selon le témoignage du S^r des Accords. Voicy les termes de ce S^r des Accords ; qui sont de son Chapitre des Allusions : *Le sçavant du Moulin, comme quelquefois les plus grands personages s'endorment ; à pris grande gloire en ses Commentaires sur la Coutume de Paris, d'avoir derivé ce mot de* Connestabilis, *de* Cuneus stabilis. Et cependant, il semble que l'Auteur du livre du Pelerinage de l'ame ait visé à cette ridicule étymologie, par ces vers,

L'autre brau, sous ceux appellez,
Qui ont offices principaux
Sur gendarmes : comme Mareschaux,
Et Chevetains, qui appeller
Ne fais pas bien, ne tous nommer :
Qui conduisent les Guerroyeurs :
Soit à pié, ou soient Seigneurs
Prévez, ou Soudoïerie.
Sur tous lesquels est établi
Le Connestable, qui hardi
Doit estre, & tres bien stable,
Sans oncques estre muable.

De *Comes stabuli*, les Italiens ont fait de même *Connestabile*. L'Ammirato liv. 1. de ses Histoires de Florence : *Interno questi tempi*, (756.) *Parimente incominciò ad apparire primieramente questa nuova voce, e dignità di Connestabile : che, secondo il suono e terminazione della Lingua Latina*, Comes Stabuli, *cioè*, Comte della stalla, *fu chiamato.* Et de *Connestabile*, pour le marquer en passant, les Florentins ont fait *Connestabile*, par corruption.

CONNIL. De *cuniculus*. C'est ainsi que les Latins ont appelé cette sorte de lièvres. Martial :

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris.
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

Et ce mot a été fait du Grec κόνις. *Κόνις cuniculus, cuniculi, cuniculus.* Varron, Pline, Elian, & Galien, qui ont écrit que c'étoit un mot Espagnol, se sont trompés. Voyez mes Amenitez de Droit au chapitre 3. Il me reste à remarquer que *connil* a été formé de *cuniculus*, en cette maniere : *cuniculus, cunillus*, CONNIL. Aulieu de *connil*, nous avons dit aussi *connin*.

CONNILLER. Montagne livre 2. chapitre 12. *Comment la Philosophie qui me doit mettre les armes à la main pour combattre la fortune, qui me doit roidir le courage pour fouler aux pieds toutes les adversités humaines ; vient-elle à cette molesse de me faire conniller par ces dehors couards & ridicules ?* Cette façon de parler, qui est fort en usage dans l'Anjou, a pris son origine des lapereaux, que nous appellions autrefois *connils*, lesquels vont se cachant dans les hayes.

CONSIGNER : pour *déposer*. Voyez Cujas sur la Loy derniere du VIII. Traité *ad Africanum*.

CONSTIPE'. Le Glossaire de Vandôme : *Stipatus, constipatus, constrictus*.

CONTER : pour *raconter*. De *commentari*.

CONTESTER. Anciennement on disoit *contrester* : Les Grandes Chroniques Françoises : *Pourcequ'ils ne pouvoient contrester à eux ny à leur force.* Ce qui a fait croire à quelques-uns que *contester* avoit été fait de *contrà stare*. Il l'a été de *contestari*. Voyez Mr de Caseneuve.

CONTRE : pour *auprès*. De *contra*. Mr de Saumaise sur Solin, page 1094. CONTRA, *pro* juxta, *vel* prope, *infima Latinitas posuit : quod nos in idiomate quoque nostro habemus. Graci hodie κατὰ dicunt, pro* πλησίον & prope : *quod ex Latino* contra.

CONTREBANDE : Comme quand on dit, *marchandise de contrebande*. De l'Italien *contrabando* : qui veut dire, *contre le ban* cestadire, contre la publication, contre les défenses. Voyez *ban*.

CONTRE'E. De *contrata*. Le Stile ancien du Parlement partie 3. titre 46. paragraphe 14. de l'Ordonnance de Charles VIII. *Volumus insuper, quòd, Ordinationes Philippi Pulchri, Caroli V. Caroli VI. & prædecessorum suorum per Curias Parlamentales, in qualibet Contrata, prout ipsis privilegia & consuetudines Contratarum pertinent, de cætero custodiantur in Curiis Baillivorum,*

Digitized by Google

rum, Seneschallorum, & aliorum Judicum, publicemur. Voyez Mr Bignon sur Marculfe, & Mr du Cange dans son Glossaire. *Contrata*, a été fait de *contralla*, dont les Italiens & les Espagnols ont aussi fait *contrada*.

CONTREFAIT. De *contrafactus* : comme qui diroit, *factus contrà quàm fieri oportuit*. Mr de Caseneuve le dérive de *contrallus*, en la signification de *spasticus*. Voyez ses raisons.

CONTREMONT. Barthius liv. VIII. de ses Adversaires, chap. 6. CONTREMONT, *quod hodie Galli dicunt, cùm in altum aliquid agendum est, est Latinitatis de relliquiis.* Hyginus cap. 60. Sisyphus, qui nunc dicitur saxum, propter impietatem, adversùs montem ad inferos cervicibus volvere. Contra montem *extat apud Apuleium, lib.* 7. Sursum monte *reperio in Agrimensoribus*.

CONTREPETIS DE COURT. CONTREPETERIES. Il est fait mention des *contrepeteries* dans Etienne Tabourot, Sr des Accords, au chap. *des* ' *Amisfrophes & Contrepeteries*, en ces termes : *De cette inversion de mots nos pères ont trouvé une ingénieuse & subtile invention, que les Courtisans anciennement appelloient* des Equivoques ; *ne voulans user du mot & jargon des bons compagnons qui les appelloient* des Contrepeteries. ¶ Et pour le *Contrepetis de Court*, qui est la même chose, il en est fait mention dans l'Art Poëtique de Charle Fontaine, liv. 2. chap. dernier.

CONTREPORTEURS. Pasquier VIII. 62. *Les Revendeurs des livres, qui les portent à leur col par la ville, sont appellez* Contreporteurs, *d'un mot corrompu, au lieu de* Colporteurs. ¶ Nous les appelons aujourd'huy *Colporteurs*. Je remarqueray icy en passant, qu'il faut dire *Revendeurs de livres*, & non pas, comme a dit Pasquier, *Revendeurs des livres*. Cette faute est fort familiere à Pasquier.

CONVERS : comme quand on dit, *Frére Convers, Sœur Converse*. De *conversus*. Geoffroy, Abbé de Vandôme, liv. 4. ep. 10. *Omnia quæ ille Conversus averfus in nos protulerit, vobis scribere voluimus*. Dom Emond Martene dans son *Index Onomasticus*, imprimé à la fin de son Traité *de Antiquis Monachorum Ritibus:* CONVERSUS, *apud veteres Monachos, is erat, qui à sæculari vita ad conversionem veneras, vitam monasticam professurus : apud recentiores*, Frater Laicus. *Sed in his Ritibus, inferiores altaris ministros, quos* Ceroferarios, Thuriferariosque *appellare solemus, significat*.

CONVIER. Voyez cy-dessus *convoy*.

CONVOITER. De *convotare* : comme qui diroit, *votum facere*.

CONVOY. De *convellum*, dit pour *convellio* : comme ENVOY, d'*invellum*, dit pour *invellio*. *Convoy de cors, Convoy d'argent, Convoy de vivres*, c'est *convellio*. Et CONVOYER, pour *porter*, ou *mener*, vient de *convehere. Convehere*, & par métaplasme, *convehare*, CONVOYER. Ainsi *voye*, au sens auquel nous le prenons, quand nous disons *une voye de bois, une voye de charbon*, est formé de *veha*, dit pour *vellura*. Mais lorsque *voye* signifie *chemin*, il vient de *via* : ou de *veha*, qui se trouve en cette signification dans Varron. Et nous disons CONVOYER, pour accompagner & conduire. En Latin *conviare*. Anastase le Bibliothécaire en la Vie du Pape Zacharie : *Rex usque ad Padum cum eodem viro convians, eum deduxit*. Et de là, *le Convoy des Enterrements*, ¶ CONVIER, pour *prier*, semble venir de *coinvitare*. Mr de Caseneuve le dérive pourtant de *conviare*, composé de *con*, & de *via*. Voyez ses raisons.

CONVOYER. Voyez *convoy*.

COPIE. De *copia*, dont les Auteurs de la Basse-Latinité ont usé en cette signification. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*. Et cette signification est venue sans doute de cette façon de parler des Jurisconsultes : *copiam facere, copiam dare exscribendi*, pour dire *donner copie*. Ulpien en la Loy 1, au Digeste *de Edendo: Edere, est etiam copiam describendi facere*. En Normandie, on dit *recopi*, pour *semblable. C'est lui tout recopi*.

COPIEURS. Il y a une espéce de railleric qui consiste à imiter & contrefaire les personnes. Et de là, *Copieurs de la Fléche*.

COPTER. Nicot : COPTER : *à verbo Græco κόπτω : id est*, percutio, pulso. *Hoc fit in signis, hoc est, campanis templorum, cùm non utramque partem signi plectrum ferit : quod etiam* TINTER *dicitur, à* tinnitu. Fédéric Morel en donne la même étymologie. COPPOTER, *à verbo Græco κόπτω, id est*, percutio, pulso. Il faut lire, *coppeter*. Je croy que *coppeter*, pour lequel on a dit ensuite *copter*, par abbréviation, a été fait de *colpetum*, diminutif de *colpum*. *Colpum, colpo, coppo, coppeto, coppettare*, COPPETER.

Je remarqueray icy, par occasion, la différence qu'il y a entre, *sonner, bourdonner, tinter, & copter : Sonner*, c'est mouvoir la cloche, ensorte que le battant frappe des deux costés : *Bourdonner*, c'est mouvoir le battant seulement, pour frapper des deux costés. *Tinter*, c'est mouvoir la cloche, ensorte que le battant ne frappe que d'un costé : *Copter*, c'est faire battre le battant seulement d'un costé.

COQUE. De *concha* Voyez *coquille*.

COQUECIGRUE. Voicy comme Mrs de l'Académie ont parlé de ce mot dans leur Dictionnaire : COQUESIGRUE : (c'est ainsi qu'ils écrivent ce mot :) *substantif féminin : se dit des choses frivoles, chimériques. Il nous vient conter des coquesigrues. Il nous vient repaître de coquesigrues de mer.* J'ajoute à la remarque de ces Messieurs, qu'on dit qu'une chose arrivera à la venue des Coquecigrues, pour dire qu'elle n'arrivera jamais. Rabelais livre 1. chapitre 49. parlant de Picrocole : *Ainsi s'en alla le pauvre colérique : puis passant l'eau au pont Huaux, & raccontant ses males fortunes, fut avisé par une vieille lourpidon, que son royaume lui seroit rendu à la venue des Coquecigrues.* Veneroni, autrement *Vigneron*, dans son Dictionnaire François-Italien : A LA VENUE DES COQUECIGRUES : *quando gli asini voleranno*. Et qu'à Paris, dans les Cabinets des Curieux, on appelle *coquecigrues* les coquilles de mer : & qu'à Dieppe & au Havre de Grace ; ce que j'ay appris de Mr Perrault, de l'Académie Françoise ; les Matelots appellent *coquecigrues* certaine matiere gluante

Digitized by Google

gluante que la mer jette sur le rivage : laquelle est semblable à l'empois, & pour la couleur, & pour la consistance.

Après avoir parlé de la signification du mot *de coquecigrue*, il faut parler de son étymologie. Comme ce mot se dit ordinairement parmy nous des choses qui n'existent point dans la nature des choses, Mr Huet croit qu'il a été corrompu de *κέφαλοτετραγὼν* : qui est un mot fait à plaisir par Aristophane dans sa Comédie des Oiseaux, pour signifier une ville en l'air. Et il vient présentement de m'écrire qu'il étoit tres-persuadé de la vérité de cette étymologie. Mais comme nous disons *des coquecigrues de mer*; ce qui paroist par la remarque de M^r de l'Académie, & par cet endroit de Rabelais livre 4. chapitre 32. *S'il recueloit c'estoient des coquecigrues de mer*, & qu'à Paris, dans les Cabinets des Curieux, on appelle *coquecigrues*, comme il vient d'être remarqué, les coquilles des hérissons de mer, je ne puis être de son avis, quelque déférance que j'aye pour son érudition. Et comme notre mot de *coque* a été fait de *concha*, de mon costé je suis aussi tres-persuadé que la premiere partie de ce mot *coquecigrue*, a été formée de *conchicinum*, ou *conchy icinum* : en cette maniere : κογχίκιον, (ce mot se trouve dans Athénée) *conchicum*, *conchycium*, COQUICI. *Conchyicium*, *conchyliicium*, COQUEICI. Mais il est difficile de dire d'où vient *grue*, legonde partie de *coquecigrue*. Après y avoir bien resvé, voicy ce qui m'est venu dans la pensée sur ce sujet. Les coquilles des hérissons de mer sont plates & rondes, & toutes couvertes de piquants : ce qui les distingue de la plusparт des autres coquilles de mer, qui sont courbées & licées. Et c'est acause de ces piquants qu'on les a appelées *hérissons de mer*. Pour cette mesme raison, on les appelle à Matseille *des oursins* : car *oursin* & *hérisson* est la mesme chose : & ce mot d'*oursin*, pour le marquer en passant, a été fait d'*ericius*, fuit d'*ericius*, qui signifie *un hérisson*. Voyez *hérisson*. Rondelet dit qu'acause de ces piquants on les a aussi appelées *chataignes de mer* : le fourreau des chataignes étant tout couvert de piquants : car Philippe Bonan, Jésuite, veut qu'on les ayt appelées de la sorte acause de leur couleur de chataigne. Or comme ces coquilles des hérissons de mer, sont particuliérement considérables par leurs piquants, je croy qu'on a appelé ces piquants, *conchicii*, ou *conchyicii*, *acuei*, au plurier neutre substantif : d'où nous avons fait premiérement *coquecignes*, & ensuite, *coquecigrues* : en y inférant une R : comme en *trésor*, de *thesaurus* ; en *fronde*, de *funda* ; & en *fenestre* ; mot du petit peuple de Paris ; de *fenestra* : & que ce mot de *coquecigrues*, qui ne signifioit originairement que les piquants de ces coquilles, a signifié ensuite toute la coquille. Et à ce propos il est à remarquer que ce mot ne se trouve guere qu'au plurier, & que sa troisiéme syllabe se trouve toujours écrite dans nos anciens livres par un C.

Il me reste à examiner d'où vient qu'on a dit *coquecigrues* dans la signification de choses frivoles & chimériques : qui est une chose difficile à décider. C'est peutestre, parceque ces coquilles qui paroissent être quelque chose d'admirable, (Rondelet les traite d'admirables,) ne sont rien en effet : n'aiant aucune chair au dedans. Et c'est de la vray-semblablement que nous est venue cette façon de parler, *repaître quelqu'un de coquecigrues de mer*. Et comme nous avons appelé *coquecigrues* les choses spécieuses, mais inutiles, il y a apparance aussi que les Matelots ont donné le mesme nom à cette matiere gluante dont nous avons parlé : qui est belle mais inutile.

A l'égard de cette autre façon de parler, *à la venue des Coquecigrues*, pour dire *jamais*, elle vient peutestre aussi de ce que les hérissons de mer, au lieu de marcher, ne font que tourner. Voyez Rondelet.

COQUELICOC. Herbe. C'est le *papaver rheas*. De sa couleur rouge, semblable à la creste d'un coc. Voyez *pouceau*.

COQUELOURDE. C'est une espéce d'anémouse, appelée autrement par les Boursiéres *pulsatilla*. Pourdelot dans ses Etymologies Manuscrites, qui m'ont été communiquées par Mr Bunnet celebre Medecin de Paris, son petit neveu, a écrit que nos paysans appelloient cette fleur de la sorte, parceque sa coque a plus de poids que celle des autres anémones. Et en effet, les Herbalistes l'appellent *pulsatilla, folio crassiore*, & Lobel, & Pena dans leur *Stirpium Adversaria nova*, page 51. disent que les fleurs de la coquelourde sont comme doubles. Mais comme ils disent aussi qu'elles sont jaunes, & qu'elles sont semblables à une cloche; ay quelque opinion que cette fleur a été autrefois appellée *cloche lurida* : comme qui diroit *cloche jaune*, & qu'elle a donné son nom ensuite aux anémones d'autre couleur ; de la mesme façon que le *leucoion*, qui signifie *violette blanche*, a donné son nom aux violettes jaunes, appelées *kiri. Cloka lurida*, CLOQUELOURDE, COQUELOURDE. Il y a un tres grand nombre de fleurs, qui ont pris leur dénomination de leur ressemblance à des cloches : *La campanelle des prez*. Voyez Daléchamp livre VII. chapitre 17. *Clochette bleue*, ou l'Herbe aux cloches bleues. Daléchamp, au mesme chapitre. *Herbes, aux petites cloches, aux feuilles rondes* : Daléchamp au mesme chapitre. Voyez aussi ce qu'en dit Lobel. La *Canterelée*, ou *Gant notre Dame*, appelée par Fuschе, *Campanula*. La *Clochette jaune* : aiant les fleurs semblables à celles du lin. Pena. La Digitale, appelée *Campanula silvestris. Cloche sauvage*. Le Lisset bleu de Lobel, dit en Italien *campana azurra* ; & en Espagnol, *campanilla*. Daléchamp, livre XIII. chapitre XI. Le *rapunculus vulgaris campanulatus*. Bauhin livre XX. depuis la page 795. jusques à la page 809. fait mention de plusieurs autres *campanules*.

COQUELUCHE. Sorte de rhume. Etienne Pasquier dans ses Recherches, liv. VIII. chapitre 43. dit qu'il est impossible de dire la raison pour laquelle on a appelé ce mal de la sorte. *Il y a* dit-il, *des mots qui naissent entre nous par hazard, & auſquels le peuple donne cours sans sçavoir pourquoy. En l'an 1554. nous estimes des vins infiniment verds que l'on appella* ginguets. *En l'an 1567. il servint un mal de teste, accompagné d'une*

Digitized by Google

d'une perpetuelle fluxion de pituite par le nez, que l'on nomma coqueluche. *Et pratiquons encore ces deux mots en mesmes matieres, quand les occasions s'y présentent. Toutefois il est impossible de rendre la raison de l'un & de l'autre. Il suffit de monstrer au doigt quand ces mots furent mis en usage.* Le Président de Thou dit apeuprès la mesme chose. C'est au livre 72. de son Histoire, en 1580. page 459. de l'édition de Genéve. *Eam verò luem præcessit morbus novus; vervecinus in Italia dictus; qui in Oriente primùm, dein Italia & Hispania, letalis, (nam & ex eo Anna, Philippi Regis uxor, decessit, & Gregorius XIII. periculose ægrotavit) postea etiam Septentrionem pervagatus, apud nos, incognita initio remediorum ratione, multos absumpsit :* Coquelucam *vulgò vocabant: verbo, anno hujus seculi x. feliciter apud nos imperante Ludovico XII. usurpato : qua famem & pestilentiam, ante biennium toto regno grassatam, secuta fuerat, ut ex Annalium nostrorum fide constat. Erat id agritudinis genus non tam mortifera vi timendum; quamquam & ex illo multi perierint; quam progressu & celeritate, quâ proxima quaque loca serpente contagione complecterbatur, admirabile. Primo inferiorem dorsi spinam horrore plerumque occupabat : dein horrori gravedo capitis & languor membra eorum quos corripuerat, resolvens, succedebat : pectori inprimis gravis. Quibus verò intra quartum vel quintum diem malum non decessisset, in febrim degenerans, eos interimebat. Id multis neglectum, in bonum vertit: letale ferè iis qui medicamentis purgantibus aut venæ sectione utebantur : qua utraque difficiliorem respirationem efficiebant : illa, quòd humorem omnem à capite in pectus trahebant : hæc, præterquamquod corpus refrigeraret, etiam vires debilitaret, quibus ad respirationem & vim morbi superandam, validis opus erat.* Pasquier se trompe, & en ce qu'il dit qu'on ne peut rendre la raison de ce mot, & en ce qu'il ajoute qu'il n'est en usage que depuis l'année 1557. Ce mal a été ainsi appelé acause que ceux qui en étoient malades, portoient une coqueluche. Valeriola, dans l'Appendice des ses Lieux Communs : *Morbum hanc vulgus* la Coqueluche, *quod qui eo morbo tenebantur, cucullione caput velarent. Cum à cerebro in pulmones fluxionem irruere arbitrabantur, caputque cucullo tegentes, se melius habituros. E plebe autem omnes ferè cucullo secundùm caput amicti videbantur. Inde id nominis vulgò inditum morbo.* C'est ainsi que les Italiens ont appelé *coccolina* une espéce de toux. Dans le Pataffio : *Marzocco avea la tossa coccolina.* Le Franzesi, dans ses Rimes Burlesques :

Tanto, ch' e' s'empia il capo, e'l seno,
Di quella, che si chiamava coccolina.

Et ils l'ont ainsi appelée, de *cucullus*. Et le mot de *coquelucher* se trouve en la signification de *tousser*, dans l'Epître de Guillaume Cretin à Maître Macé de Villebresme, Vallet de Chambre de Louis XII. & de François I.

Pareillement m'advertit, si tous ceux
De ton quartier ont été si tousseux,
Comme deça on va coqueluchant.

Et j'apprans de Mézeray, que le mot de *coqueluche*, en cette signification de *rhume*, étoit en usage en 1414. sous Charles VI. Voicy ses termes, dit son Edition in quarto. *Un étrange rhume, qu'on nomma*, la Coqueluche, *tourmenta toutes sortes de personnes durant les mois de Février & de Mars : & leur rendit la voix si enrouée, que le Barreau, les Chaires, & les Colléges, en furent muets. Il causa la mort presque à tous les vieillards qui en furent atteints.* COQUELUCHE signifie proprement *un capuchon*. Rabelais, dans sa Bibliothéque de St Victor : *La Coqueluche des Moines.* Et ce mot, comme celui de *coqueluchon*, a été fait de *cucullus*. *Cucullus, cucullicini, cucullicia*, COQUELUCHE. *Cucullicio cucullicionis, cucullicione*, COQUELUCHON. Pierre le Loyer, qui dans ses Spectres fait venir *coqueluche*, en la signification de *rhume*, de κακὴ λύκη, s'est étrangement trompé. Bourdelot, qui le dérive de *codion* & de *loch*, parceque ce rhume se guérissoit par le sommeil, n'a pas mieux rencontré. Il ajoute que *codion* signifie la teste d'un pavot : ce qui est véritable: mais il n'explique point ce que signifie *loch* : & je ne le say pas. M^r la Faille, dans ses Annales de Toulouse, en 1509. pag. 313. dit que ce mal de la coqueluche fut ainsi appelé, parcequ'il saisissoit les gens par la teste. *Coque* signifie teste : voyez *choquer*. Remarquez en passant, que ce mal se fist encore sentir en 1509.

COQUEMAR. De *cucuma* : qui se trouve en la signification de *vase* dans Martial x. 79.

Torquatus nitidas vario de marmore thermas
Exstruxit : cucumam fecit Otacilius.

Et dans Pétrone. *Cucumam ingentem foco apposuit, &c. Frangitur cervix cucumæ.* Ce vase a été appelé *cucuma*, de sa ressemblance à une citrouille. *Quòd ventrem haberet magnum, uti cucumis*, dit Vossius : & non pas, *à fono fervoris*, comme veut Ugurius. De *cucuma*, on a fait *cucumellum*, qui se trouve pour un *vase d'Eglise*, dans les Actes Proconsulaires, sous Munatius Felix. *Calices duo argentei : item, calices sex argentei : cucumellum argenteum : lucerna argentea septem.* Ce passage a été produit par Baronius en 303. nombre 12. Du mesme mot *cucuma*, on a fait aussi *cucumar*, inusité : d'où nous avons fait *coquemar*, pour signifier un vaisseau à faire chauffer de l'eau. Et à ce propos il est à remarquer, que *cucuma* a signifié la mesme chose. Les Gloses Anciennes : *cucuma βυκκοφόρον.* ¶ De *cucumellum*, nous avons fait *gomeau*; mot, usité dans le Beauvoisis dans la signification d'un pot à l'eau. C'est ainsi, pour le marquer en passant qu'il faut dire; & non pas, *pot à eau*.

COQUERELLES : Bourses de l'alkacange, dit autrement par les Botanistes, *solanum*, & *vesicaria* : ainsi appelées de leur ressemblance à des coques.

COQUET. C'est un diminutif de *coc*. Les Gascons, & les Provençaux disent *fa l'aleco*, pour dire *faire la cour* : laquelle façon de parler se dit proprement des cocqs qui poursuivent les poulles. Et nous appelons *coquettes* les poulles qui se panardent devant le coc : & métaphoriquement, les femmes qui veulent estre cajolées. Les Italiens appellent ces femmes *civette*, cestadire, *chouettes*. Et de là, leur mot

civettone, pour *un coquet*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *civetta*. Les mots de *Coquet* & de *Coquette* ne sont pas anciens en notre Langue. Et si on en croit Mlle de Scudery, les Coquettes sont une invention du siécle de la Reine Catherine de Médicis. Voyez son Histoire de la Coqueterie, à la page 755. du 2. Tome de ses Nouvelles Conversations de Morale. Voyez aussi cy-dessus au mot *coquet*.

COQUILLART. *De ce mot* coquillart, dit Trippault, au mot *coque*, *est appellé à Paris un petit vaisseau moindre qu'une salliere, auquel on met sur table l'huile mollet, pour puis après le prendre plus civilement, & commodément.* Nous l'appellons préfamement à Paris *un coquetier*.

COQUILLE. De *concha*. *Concha*, *coca*, COQUE. *Conchylium*, *conchylia*, *coquilla*, COQUILLE. D'où le composé *recoquiller*. Les Italiens de *conchylium*, ont fait de même *cochilla*, *conchilia*, & *conchiglia*.

COQUIN. Nicot : *A* coquina : *quasi* amator & lectator coquinæ. homo petax, mendicus. *vacco*, *ploro*, *lugeo*, *lamento*. *Inde* forte coquin : *fuis enim lacrimis conantur mendici stipem extorquere*. Pierre Pithou dans son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne : COCIONES. *coquini*. 1. 70. *item*, *ut ipsi manpower & cocciones*, *qui sine omni lege vagabundi vadunt*, *per ipsum terram non finantur vagari*, *& decepiones hominibus agere*. &c. *Sanguelenfis Monachus libro* 2. *de Gestis Caroli Magni* : Responsumque accipiens, quod quidam coccio derasus insultus, & insaniens, linea tantùm & femoralibus indutus. Voyez Spelman aux mots *coccio* & *cuculo*. Il peut venir de *coccio*, en cette maniere : *coccio*, *coccino*, *cocinus*, COQUIN. Et c'est d'où le tire aussi Mr de Casenenve. Mais il peut venir aussi de *coquus*. *Coquus*, *coquinus*, COQUIN. Et c'est d'où le tire Pasquier VIII. 41.

COR *au pié*. Mr de Saumaise semble le dériver de *corpus* : comme qui diroit, *un cors étranger*. Μυρμηκία, verruca. Verruca, ἀυχμὸς ἐν τοῖς ποσὶ, μυρμήκια. *Hesychius* ἐυχμὸς & ἐυχμὸν ἀὶ τὰ ὠὰ τῶν ὀρνίθων *interpretantur*. *Apud eumdem* μυρμήκια *exponitur*, ὁ ἐν τοῖς ἴχνεσι τῶν ἀνθρώπων : *qui tuberculo sub pedibus habet*. gemurfas *Latini vocabant*: *nos* corpora. C'est à la page 769. de ses Exercitations sur Solin. Je croy que *cor* en cette signification, a été fait de *cornu*. ¶ Les Allemans appellent un cor au pié *huhner-aug*, qui veut dire *œuil de poulle* ; ou *krahen-aug*, qui veut dire *œuil de corneille* : acause de la ressemblance des cors aux yeux de ces oiseaux.

CORAIL. De *coralium*, ou *coralium*, dit selon Plinè, ἀπὸ τῆς κόρης, à tondendo : *Vti ea ab ariete*, *quoniam in mari tondetur*, *ut prædixit*. Voicy l'endroit de Pline, qui est du chapitre 2. du livre 32. *Alium tollu protinus lapidescere si vivat. Itaque occupari*, *evellique vivus*, *aut ferramento præcidi. Hac de causa*, curalium *interpretantur*. Dautres le dérivent de *κόρη*, *puella*. Voyez Vossius dans son Etymologique, au mot *coralium*.

CORBEILLE. De *corbicula*, diminutif de *corbis*. De *corbicula*, on a aussi fait *corbicula corbiculonis*, d'où notre mot François *corbillon*.

CORBETTES. On appelle ainsi sur la côte de Normandie ces petits Ecumeurs Ostendois, qui donnent la chasse aux pescheurs. Peut-estre de *corbita*, qui se trouve dans les Auteurs Latins pour signifier un certain vaisseau de mer. Festus : CORBITA *dicuntur naves onerariæ*. Aulugelle x. 25. *Navium autem quæ veminiferi tunc pecuinus*, *appellationes hæ sunt* : *gaulæ*, *corbitæ*, &c. Plaute dans sa Casline IV. 1.

Novi ego illas ambas extrices : *corvit am cibi*
Comesse possunt.

CORBILLART. On appelle ainsi le coche par eau de Corbeil à Paris : duquel lieu de *Corbeil*, il a été appelé *Corbillart* : comme le *Melunois*, de *Melun*, & le *Monterelois*, de *Montreau-Faut-Yonne*. On appeloit il n'y a pas longtans *la Mirée*, le coche par eau de Joigny à Paris, d'un nommé *Mirè*, qui le premier a mené ce bateau.

CORBILLON. Voyez cy-dessus *corbeille*.

CORDE. Ce mot dans sa premiere signification a été dit d'une corde d'instrument de Musique : du Latin *chorda*, fait du Grec χορδὴ, qui a signifié originairement *intestin*, & ensuite, *une corde d'instrument de Musique* ; acause que ces sortes de cordes sont faites d'intestins d'animaux. Le mot de *corde* a passé depuis, par métaphore, à une *corde*, dite en Latin *funis* : duquel mot *corde*, on a fait ensuite le mot *cordon* : comme quand on dit *cordon de chapeau*, *cordon de manchon* &c.

CORDELIER. De *corde* : parceque ces Religieux sont ceints d'une corde : d'où vient que Bucanan les appelle *funigeri*.

CORDIER. Σαπροπλὰξ & : *funium tortor*. Voyez *corde*.

CORDONNIER. Voiture disoit plaisamment que les Cordonniers avoient été ainsi appelez quasi *cordonneurs*, parcequ'ils donnoient des cors aux piés. Voyez sa lettre à Mr Costar, page 295. des Entretiens de Mr Voiture & de Mr Costar. Mais pour parler sérieusement de l'étymologie de ce mot ; *Cordonnier* a été dit, par corruption, pour *Cordouannier*. C'est comme on prononçoit, & comme on écrivoit anciennement. Philippe de Commines liv. VIII. chap. 3. parlant de Sforze : *Il estoit fils d'un cordouannier*, *d'une petite ville appellée* Cotignoles. Et *Cordouannier* a été fait de *cordouan*, sorte de cuir, ainsi dit de *Cordoue* d'où il nous est venu. Theodulfe, Evesque d'Orleans, livre 1. de ses Vers page 138.

Ille tuo dictus de nomine, *Corduba*, *pelles*:
Hic, *niveus*, *alter*, *protrahit inde rubras*.

Haureserre livre 1. de ses Aquitaniques, chapitre dernier : *Hac Insula* (Antros) *fluctibus hausta & evulsa*. *ejus reliquias & tenue vestigium eo loci superesse opinio est*, *ubi Corduana Turris*, *seu Pharus* ; *cui nomen à Cordubensibus seu Sarracenis*, *quod his arcendis opposita fuerit*. *Sarracenos* Cordubenses, *seu* Corduanos, *vocavit deterior ætas*,

Digitized by Google

atus, *quòd* Corduba *eorum Regia esset. Et inde Ordericus Vitalis non uno loco* soulares Corduanos *dixit calceos consutos è pellibus quas Cordubâ advehebantur in Galliam. Vernaculi* cordouan. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cordouano*. Nous avons dit demesme *maroquin*, de *Maroc*. Voyez cy-dessous au mot *maroquin*. ¶ *Cordubennarius* se trouve, pour *Cordonnier*, dans un Acte de l'Eglise de Notre Dame de Paris de 1316. produit cy-dessus au mot *Chèvrecier*. ¶ Charle de Bovelles s'est fort bien apercu que Cordouannier avoit été fait du mot *Cordoue*. Le Bon dit que les Cordonniers ont été ainsi appelés, parcequ'ils fesoient des souliers de corde, qui est une étymologie ridicule.

CORDOUAN. Voyez *Cordonnier*.

CORIANDRE. De *coriandrum*, fait de κορίαννον, fait de κόρις, fait de κόριον. Voyez Bodæus à Stapel sur Theophraste. Aulieu de κορίαννον, on a dit aussi κοριάνδρον. Simon Sethi: κοριάνδρον, ἤτοι κορίαννον. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Chevaliers: κορίαννον, τὸ δὲ βέλτιστον, τὸ νῦν κοριάνδρον.

CORIDOR. De l'Italien *corridore*, ou de l'Espagnol *corredor*; qui viennent de *correre*; acause que l'on court, cestadire, que l'on va par le corridor autour de la maison. Les Ebreux, pour la mesme raison, ont appelé les coridors חדרי רהיטים *rahitim*, du verbe רהט *rahat*, qui signifie *courir*. Sanctes Pagninus dans son Trésor de la Langue Sainte: רהט *rahat*, CURRERE, *apud Thargum. Inde ædificium quod sit in domibus aliis ad currendum de una domo ad aliam, vocatur* רהוט: *& communiter fiunt è trabibus: vulgò* CORREDOR, GALERIE. ¶ Le Sr Guillet a remarqué que *coridor*, terme de guerre, vieillissoit, & qu'on disoit aujourd'huy plus communément *chemin couvert*. ¶ A Toulouse on appelle *courredou*, l'allée par où on entre dans une maison.

CORLIEU, ou CORLIS. Oiseau. Les Italiens l'appellent *caroli*, & les Arabes *corli*. *Fortè à voce hujus avis*, dit Mr Bochart. Belon dit la mesme chose. Voicy ses termes: *Le Corlis est oyseau d'aussi grande corpulence comme une* Aigrette. *Il a gaigné son nom François de son cri: car en volant il prononce* corlieu. *Les Milanois possible retenans ce nom des François l'appellent* Caroli. C'est au chap. 12. du liv. 4. de la Nature des Oiseaux. Trippault le dérive d'ὀλόλυξ: ce que je n'entens pas. Il ajoute, que les Grecs modernes l'appellent μακελμπί, *à longitudine nasi, id est, rostri*.

CORME. *Fortè ex* corno *fallum: quia* corba, & corna *invicem similia sunt*, dit Mr Bochart. Je croy qu'il vient de *sorba*, qui est le mot Latin qui signifie *corme*. *Sorba, sorbina, sorbus*, SORME, CORME. En Languedoc, on prononce encore *sorbe*. ¶ L'S a été changée en C, comme en *berceau* de *versellum*; & en *sangle*, de *cingula*.

CORMERY. Abbayie en Touraine. Ce que dit le Présidant Fauchet au chapitre 3. du livre VII. de ses Antiquités Françoises, que cette Abbayie fut ainsi nommée par un Moine de ce Monastere, acause qu'il avoit le cœur marri de la mauvaise vie de ses confréres, est une fable. Il paroist par le Titre de la Fondation de cette Abbayie, fondée par Alcuin, que le lieu où cette Abbayie fut bâtie, s'appeloit *Cormeriacum*, long-tans avant cette Fondation.

CORMORAN. De *corvus marinus*. Voyez Scaligèr sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, pag. 894. Les anciens Gaulois disoient *more*, pour le Latin *mare*. Buchanan liv. 1. de son Histoire d'Ecosse: MORINUS *quidem à* more. *Id vetere Gallorum Linguâ* mare *significat*, &c. MORINUS *Gallis veteribus* marinum; & MOREMARUSA mare mortuum *significat: quamquam hæ postremæ duo nomina Geropius, dum suos Advaticos vult excolere, pane nobis surripuit. Nec Armorici, aut Armerici, se nostri generis negare possunt. Nam* ar, *vel* arc, *vetus est præpositio Linguæ Gallicæ, quod* ad, *vel* super, *indicat: quasi dicas* ad mare, *vel* super mare: *hoc est*, maritimum. MOREMARUSA *verò à* more, *hoc est* mare, *declinat, ultimâ syllabâ produstâ, in morem participii Græci*, &c. Voyez *armorique*, & *morue*.

CORNALINE. Sorte de pierre précieuse. *Ce mot*, dit M^r d'Abain de la Roche-Posay, *est nouveau. Et j'oserois croire que cette espèce de pierre; que j'estime estre une sorte d'agathe, comme les Sardoines aussi, qui ne différent que de couleur plus vive, & par consequant de dureté, a son nom de* cornaline *du nom de* coral: *duquel elle porte la couleur, quand elle est en sa perfection, & qu'aulieu de* coraline, *on a dit* cornaline: *mettant une N, pour adoucir ou remplir le mot & la prononciation. Je vous supplie aussi de me mander votre opinion sur cette étymologie.* C'est dans une de ses lettres Françoises, imprimée dans le Recueuil des Lettres Françoises écrites à Joseph Scaligèr. Et ce M^r d'Abain de la Roche-Posay, c'est ce Mr de la Roche-Posay, disciple de Joseph Scaligèr, qui a été Evesque de Poitiers. Cette étymologie, aureste, me plaist extrémement. Agricola dérivoit *cornaline* de *carneola: quòd colore, similis sit carni*. Voyez Robert Etienne dans son Dictionnaire François, au mot *cornaline*.

CORNARD. De *corne*. Il est difficile de dire la raison pour laquelle on a cru que les maris dont les femmes fesoient l'amour, portoient des cornes. Joseph Scaligèr dans son premier Scaligérana croit que les Cornards ont été ainsi appelez parcequ'anciennement on mettoit des cornes à la teste de ceux qui dormoient, lorsqu'on vouloit se mocquer d'eux. CORNARD *de iis dicitur, quorum mulieres mœchantur: fortè quia Veteres iis quos irridere volebant, cornua dormientibus capiti imponebant, vel caudam vulpis, vel quid simile. Præterea meminit me apud Artemidorum, antiquum authorem, legisse, eum qui somniavit arietem ad se venire, futurum esse ut ejus uxor mœchetur.* Quoyqu'il en soit, il est constant que cette façon de parler est tres ancienne. Artémidore, qui vivoit du tans d'Hadrien, y aïant fait allusion, comme l'a remarqué Joseph Scaliger à l'endroit cy-dessus rapporté. Voicy les paroles d'Artémidore, qui sont du livre premier de ses Onirocritiques, ἔλεγε δέ τις ὄνειρον τοῦ δεῖν κεῖν κυδοιμῶν, ᾧ συνέβη ἐξ ἀνάγκης ἐν ἀγορᾷ ἀγωνίζεσθαι, κατακλινόμενῳ γὰρ, ᾧ μέλλοντι ἐν ἀνάγκῃ ἐν ἀγορᾷ ἀγωνίζεσθαι, ἐφάνησαν κέρατα, σημαῖνον αὐτῷ ὅτι ὁ γαμὼν αὐ ἀφορᾷ, ᾧ τὸ

κεγχρίσθαι, κέρατα αὐτοῖς φύεσθαι, &c. Nicetas au livre 2. de la Vie d'Andronicus Comnenus, dit que lorsque Comnenus avoit pris des cerfs, il en envoyoit attacher le bois dans les places publiques ; en apparance, pour faire honneur à la chasse, mais effectivement, pour faire opprobre aux maris dont il voyoit les femmes. Parmenon, dans une de ses épigrammes qui est au livre 1. de l'Anthologie, au titre ἐφυμνίδια ἀσύστατα, a fait une semblable allusion.

Ὅτι ἴσον φυσὶ κατακαμόεσσι τὸ κέρας ἔχουσι,
Κύπρι δικαιοδότι τὸ γυναῖ τὸ κέρας.

Car il ne faut pas douter que ce Poëte par ces mots de *corne d'Amalthée*, n'ayt voulu parler des cornes des maris. Il en est de mesme du Poëte Lucille, qui dans un autre endroit du mesme livre de l'Anthologie a mis cette inscription à une de ses épigrammes contre un Grammairien, τὸν Γραμματικὸν κερατοφόρον. Mr de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*, page 301. *Viri quorum uxores machabantur, corniculorum ostensione, hoc est duobus digitis ad corniculorum instar erectis, deridebantur. Leges Langobardorum, Græce versa, in codice manuscripto Regiæ Bibliothecæ : ἐὰν ἀνὴρ γυναῖκα μοιχεύσῃ, γυνὴ δὲ ἀνδρὶ μὴ ἐπιτρέπῃ ἀπελθεῖν, ἢ ἐὰν ἀδικήσῃ αὐτὸν ἄλλως. ἐὰν ἐξέλθῃ ἔξω, καὶ ἀκούσῃ ἀκκλῆσαι ἐξ. Ideo autem hujusmodi corniculorum ostensio contumeliosa censebatur, quia κερατοφόρος vulgo vocabant tunc eodem quo nos hodie sensu qui uxores impudicas habebant. Lucillii epigramma est in κερατοφόρον Γραμματικὸν :*

Νῦν σὺ δίδασκε λόγον Πάσιφ' ἁλικὲ ἡ Μινωΐδι,

Εἰδὼ ἔχων σκολιὸν σὺν Ἐλλοπίδι πάσσαλον :

it a enim epigrammatis lemma ex veteribus membranis restituendum. Notum illud Artemidori : ἡ γυνὴ σὺν ἀνδρὶ, ὁ, τὸ λεχθὲν, κέρατα σὺν φυτῷ : de quo nos alibi plura. Les Ebreux modernes se sont servis de la mesme façon de parler. Voyez l'Auteur du livre intitulé *Masal Hacadmoni*. Les Italiens appellent un cornard *becco* : auquel mot ils ajoutent d'ordinaire celui de *cornuto*. *Becco*, en Italien, signifie *un bouc*. Les Turcs disent *ghidi*, & les Espagnols *cabron*, en la mesme signification : & ces mots signifient aussi *un bouc*. On croit, pour le marquer en passant, que la raison pour laquelle on s'est servi du mot de *becco*, en cette signification de *cornard* ; est, parceque le bouc prant plaisir à voir saillir sa femelle par un autre bouc. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *becco*. Et cependant, nous apprenons de Plutarque que le pasteur Cratis étant devenu amoureux d'une chévre, un bouc, par jalousie, luy écrasa la teste comme il dormoit. A quoy on peut ajouter ce passage de Servius sur cet endroit de Virgile, TRANSVERSA TUENTIBUS HIRCIS : *Hirci, si casu aliquo cornua ridentur, adeo indignantur, ut in eos pæne impetum faciant.* Je croy donc, pour le marquer encore en passant, que la véritable raison pour laquelle les Italiens ont appelé *becco* un cornard, est, ou acause des cornes des boucs, ou parceque le bouc étant un animal stupide, *becco* a été pris pour *stupide* ; & *stupide*, pour *cornard* : de la mesme façon que les François appellent *sot* un cornard. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *becco*. ¶ Mr Costar aiant lu dans cette remarque que je viens de faire sur le mot de *cornard*, qu'Artemidore étoit l'Auteur le plus ancien qui eust fait mention des cornes des maris, me donna avis par une lettre qu'il me fit l'honnéur de m'écrire, que Lucien, qui est un Auteur aussi ancien qu'Artemidore, en avoit fait mention. Mais la chose aiant été examinée, il se trouve que Mr Costar s'étoit trompé, & qu'il avoit pris M^r d'Ablancourt, Traducteur de Lucien, pour Lucien ; M^r d'Ablancourt aiant traduit par ces mots, *Il lui plantera des cornes*, un passage de Lucien où il étoit dit, qu'un homme avoit couché avec la femme d'un autre homme. Il y a pourtant un autre endroit dans Lucien où il est fait allusion aux cornes en cette signification. C'est à l'endroit, où, parlant des Philosophes, & de leur argument appelé κερατίνης, il dit, ὃ κέρατα φύουσι ἀνδράσι. C'est la remarque de Bourdelot, dans ses Etymologies Manuscrites. ¶ En Basse-Normandie, on appelle *cornard* un glorieux : ce qui me fait souvenir de cet endroit du Pseaume 74. *Cornu ejus exaltabitur in gloria.* Il me reste à remarquer, que Périon dérive ce mot en cette signification, de *κορυθὸς, κορυθὸς*, dit-il, *id est*, elatus, CORNAR, *O detrallo, a nebis muncupatur.* Trippault lui a donné la mesme origine. C'est une étymologie toutafait ridicule.

CORNEILLE : oiseau. De *cornicula*, diminutif de *cornix*. Plusieurs croyent que la corneille est la femelle du corbeau : en quoy ils se trompent. Les corbeaux & les corneilles sont oiseaux d'espéce différante.

CORNEMUSE. Instrument de Musique. De *cornu musa*. Voyez *musette*.

CORNET d'*Ecriveire*. De *corne* : parce qu'il est de corne.

CORNET-A-BOUQUIN. On appelle les Satyres *des Bouquins* ; parcequ'ils ressemblent à des boucs par leurs cornes & par leurs piés : Et dans les Bacchanales, on représante les Satyres jouants du haut-bois. Et de là, le mot de *cornet-à-bouquin* : acausé de la ressemblance d'un haut-bois à un cornet-à-bouquin.

CORNETTE. Marque de Magistrature. De Beloy Avocat du Roy au Parlement de Toulouse, en l'Ouverture qu'il fit des Audiances après la Saint Martin, le 23. de Novembre 1609. *Et ne pouvons obmettre que nos Anciens n'ayent eu pareillement en usage un autre vestement de teste, qu'ils ont appellé* Cornette ; *ainsi qu'il se vérifie par les effigies des anciens Docteurs : de laquelle Cornette ils faisoient plusieurs tours sur le chef, & l'attachoient d'un costé, comme nous faisons aujourd'hui nos jarretieres. De telle sorte que le nauf 7 appofé faisoit deux petites cornes : d'où ce vestement a retenu le nom de* Cornette : *& peut-être est venu de là que ces accoutrements qui s'accommodoit ainsi en forme de lien, est appellé dans le vieux Glossaire Latin* Capitulare : *que le Grec interprete & nomme* κεφαλόδεσμον : quasi ornamentum capitis. *Neanmoins depuis, pour l'incommodité que cela apportoit sur la teste,*

Digitized by Google

il a été trouvé plus commode de mettre cette marque autour du Col.

Mr de Caseneuve croit que *cornette*, en cette signification, est une contraction de *coronette:* comme qui diroit, *une petite couronne*, ou *bandeau royal*. Et pour cela, il cite cet endroit de Mathieu Pâris en l'an 747. *Dominus Rex veste deaurata fulta de pretiosissimo baldechino, & coronula aurea, qua vulgariter* garlande *dicitur:* Et celui-cy de Jan Dauton, dans son Histoire de Louis XII. *Le chef couvert d'une toque de velours cramoisi: & dedans avoit une cornette de taffetas rouge.* C'est à l'endroit où il est parlé de l'entrée de Louis XII. dans Milan.

CORNETTE. Sorte de coiffure à l'usage des femmes. Des deux bouts de cette coiffure, qui ressemblent à des cornes.

CORNETTE de Cavalerie. De l'Italien *Cornetta*, que Mr della Crusca dérivent de *corno*. CORNETTA, *e* CORNETTO; disent-ils au mot *corno*; *è una insegna di Compagnia di cavalleria: ed è piccola, e di forma quadra.* Voyez Mr de Caseneuve.

CORNICHE. Chapiteau de colonne. De *coronix*, mot, de même signification, qui se trouve dans Vitruve: & qui a été fait de *corona*. Les Grecs l'ont appelée de même κορωνὶς. Hésychius.

CORNICHON. On appelle ainsi les chevillures, ou cors du cèr. Voyez Nicot au mot *endouiller*, & le Pere Pomey dans son *Indiculus Universalis* page 35. De *corniculum, Corniculam, cornichium, cornichio cornichionis,* CORNICHON. *Cornichon* se dit aussi en termes de Jeu de boulle, d'une boulle plus ou moins grosse que les autres, qu'on jette devant pour servir de but.

CORNILLIER: sorte d'arbre. De *cornus. Cornus corni, cornillus, cornillarius,* CORNILLIER.

CORNUAILLE. Païs dans la Basse-Bretagne. De *Cornu Galliæ*. Guillaume de Malmesburi, livre 2. des Gestes des Roys d'Angleterre, page 50. *Inde digressus in Occidentales Britones se convertit, qui* CorneWallenses *vocantur, quod in Occidente Britanniæ sui, Cornu Galliæ ex oblique respiciunt.*

COROMBARON, ou CORUMBARON. On appelle ainsi en quelques lieux de Picardie la veille de St Sébastien: qui est un jour auquel les femmes de ces lieux-là traitent à leurs dépens leurs maris. Mr de Valois l'aîsné prétant que ce mot a été fait de celui de *curare*, qui signifie *traiter, soigner*, & de celui de *baron*, qui signifie *mari*. Voyez *baron*.

CORONATS. Monnoye de Louis XII. faite en Provence. Voyez Mr le Blanc dans son Traité des Monnoyes page 319.

CORPORAL. C'est ce linge empesé sur lequel on met le corps de Notre Seigneur. De *corporale*. La Crusca: CORPORALE. *Sustantivo: è quel pannicello lino bianco, su'l quale posa il Prete l'ostia consacrata: detto da' Teologi in Latino,* corporale.

CORROIS. Vieux mot, inusité, qui signifie *ordre de bataille*. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire sur Villehardouin, au mot *corrois*.

CORSAIRE. De l'Italien *Corsare*: qui a été fait de *corso*, acausse des courses que les Pirates font en mer. L'Arioste livre x. de son Orlando Furioso.

Deh pur, che da color che vanno in corso,
Io non sia presa, e poi venduta schiava.

Le Boccace, Journée 2. Novelle 6. *Il quale, come io vi dissi già, e lui, e me, prese in corso.* Les anciens Latins ont employé *cursus* dans la même signification. Virgile dans le 3. de l'Eneïde: *Sed tibi qui cursum ventî, quæ fata dederunt.* Ciceron au livre 3. *de Republica: qua cursu frumento onustas petentibus Rhodum viderit.* Horace: livre 1. de ses Odes, Ode 6. *Nec cursus duplicis per mare Ulysses.* Et dans sa premiere Satire:

Perfidus hic caupo, miles, nautaque per omne
Audaces mare qui currunt.

Sheringham dans sa Dissertation *de Anglorum gentis Origine* chapitre xi. veut que l'Italien *Corsario*; qui est la même chose que *Corsare*, ayt été dit, de même que le François *Corsaire* & l'Espagnol *Cossario*, des peuples appelés *Chorsari* par Pline; qui étoient des Pirates. *Vocabulum* Chorsaros *omnino Gothicum est, & Piratas significat. Vox apud Hispanos, Italos, & Gallos, a Gothica lingua in hunc usque diem non multum deflexit. Italis* Corsario, *Hispanis* Cossario *est*; *Gallis*, Corsaire. Voicy l'endroit de Pline où il est parlé de ces peuples: *Ultrà sunt Scytharum populi. Persæ illos* Sacas *in universum appellavêre, à proxima gente: antiqui,* Arameos: *Scytha ipsi* Persas, Chorsaros: *&* Caucasum *montem*, Graucasum: *hoc est, nive candidum.* C'est au chapitre 17. du livre 6. D'autres veulent que l'Italien *Corsario*, *Corsare*, ou *Corsale*; car ce mot se dit en Italien de ces trois façons; ayt pris son appellation des Peuples Corses, qu'on veut qui ayent été autrefois de grans Corsaires. Mais il est indubitable que ce mot vient de *corso*. Les Grecs modernes ont dit κορσάριος. Voyez Meursius & Mr du Cange.

CORVE'E. Cujas sur la Loy unique au Code *Ne opera à collatoribus exigantur*, dit que les corvées ont été ainsi appelées, *quasi opera corporalia. Nam & Lugdunensibus* vée *operam significat.* Ragueau dans son Indice, & Caron-das dans ses Mémorables, disent la même chose. Guy Pape dans sa Question 472. veut que le mot de *corvée* ayt été dit *quasi una opera cum adjuvans.* D'autres le dérivent *à corpore vehendo.* Il vient de *corvada*, qui se trouve en cette signification dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis & Cortis*, article 3. *Ut non præsumant Judices nostram familiam in eorum servitium ponere: non Corvadas aliud opus sibi facere cogant:* Et qu'on croit avoir été dit aulieu de *corpata*: de *corpus*. Mais comme *curbada* se trouve en la même signification dans les Ecrivains de la Basse Latinité, ainsi que l'a remarqué le Pere Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, quelques uns dérivent ces mots *à curvando*: acause que ceux qui travaillent à la terre, se courbent. Virgile: *qua curvus arator*, &c. *Le mot de* COURVE'E *est for-*

Digitized by Google

vié de curvada : & répresente l'action de celui qui se courbe en travaillant, dit Mr de Caseneuve. Le P. Labbe improuve cette étymologie : Et il dérive *corvée* de *carropera*. COURVÉE, dit-il, *vient de* CARROPERA, *usité dans nos anciens livres & titres*, *comme* manoperæ, manoperarii, MANOEUVRES & MANOUVRIERS. *On bien davant que telles aßiues des Vaßaux se faisoient quasi toutes, on se terminoient dans la Cour ou basse cour du Seigneur : comme, mener du bois, les gerbes, le foin, battre le bled, conduire la vendange*, &c. C'est à la page 169. de la premiere partie de ses Etymologies Françoises. Et à la page 30. CORVÉE *n'est point le travail du corps qui devient courbé par la fatigue : mais vient de* carropera, *comme nous avons montré suivant la pensée du P. Sirmond*. Voicy les termes du P. Sirmond, qui sont de la page 78. de ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve : CARROPERA ET MANOPERA. *Duplex genus servitutis.* Carropera *sunt, quas Tit. 23. cap. 14. carticaturas dixit, cum carri, vel utraque opera dibrevi :* manopera, *servitium manuale dicitur lib. 3. cap. 51. quia opus manu fit : unde* Manoperarii in Diplomate Karoli Calvi pro Sancto Dionysio. *Inferiores eas* curbadas *appellavit*, Corvées. Ces termes ne prouvent point que le P. Sirmond ait cru que le mot de *corvée* fust dérivé de celui de *carropera*. D'autres le détivent de *corrogata*. Mr du Cange préfére l'étymologie de Cujas aux autres. Mais il ajoute : *Non quod sint opera corporalia, sed quod præstarentur ab iis quos* homines de corpore *appellabant, qui ejusmodi operis soli obnoxii erant.*

COSCOTER. Rabelais 2. 11. *J'en ſçay un beau Chapelet de fines effeurandes, marquées d'ambre gris coſcoté.*

COSCOTONS. Rabelais 3. 7. *Un grand pot beurrier, plein de coſcotons.* Et 4. 59. *Pain blanc, choiſne, carbonnades de ſix ſortes, coſcotons.*

COSSON. Petit vèr qui ronge les pois & les féves. De *coſſo coſſonis*, qu'on a dit pour *coſſus*, qui se trouve en la signification d'un vèr de bois dans les anciens Auteurs. Festus : Cossi *ab Antiquis dicebantur naturâ rugoſi homines, à ſimilitudine vermium ligno editorum, qui coſſi appellantur.* Scaliger dans son premier Scaligerana page 128. σκώληξ, *vermium generale nomen: cujus multa ſunt genera : tinéæ, vermis qui ligna corrodit. Latinè*, tarmes. *In Italia ſatis craſſus eſt in obitis ligno : ut etiam dormientes excitet. Rurſus ſunt alia genera vermium. Nam qui rugoſi reſt ſunt, dicuntur* coſsi : *Græcè* ξυλοφάγοι : *olim in delicijs ciberum habiti : quæ ſcriná ſaginabant. Fuit & præcipuus cibus Hieronymo eorum Cererit : auctor Tertullianus, & Hieronymus ex Tertulliano.* Aulieu de *coſſus*, on a aussi dit *cuſus*. Les Glosses : *cuſus.* ξύλο σκώληξ. Et c'est de ce mot dont les Espagnols ont fait leur *cuſano*, comme Scaliger l'a remarqué sur l'endroit de Festus cy-dessus rapporté.

COSTAUX. Le Pere Boubours dans le 4. Dialogue de son Art de bien penser : *Et je ne puis m'offrir de l'eſprit qu'on n'entendra pas ou pour l'Auteur des Satires dans la deſcription de ſon Feſtin,*

Sur tout, certain hableur, à la gueule affamée,
Qui vient à ce feſtin, conduit par la fumée,
Et qui s'eſt dit Profés dans l'Ordre des Costeaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

Je me ſuis meſme mis en teſte que les Commentateurs ſe tourmenteroient fort pour expliquer ce Profés dans l'Ordre des Costeaux, *& qu'on pourra bien le corriger en liſant* Profés dans l'Ordre de Cisteaux : *par la raiſon que l'Ordre des Costeaux ne ſe trouvera point dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & que les gens de ce temps-là ne ſauroient point que cet Ordre n'eſtoit qu'une ſocieté de fins debauchez, qui vouloient que le vin qu'ils beuvoient fut d'un certain coſteau ; & qu'on les appelloit pour cela les* Costeaux. Ce fut feu Mr de Lavardin, Evesque du Mans, qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient que son vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats, qui ne vouloient du vin que d'un certain costau ; car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *coſteau* ; Et là dessus, on les appela *les Coſtaux*. Ces Messieurs étoient le Marquis de Boisdauphin, du nom de *Laval* ; le Marquis d'Olonne, du nom de la *Trimouille* ; l'Abbé de Villarceaux, & du Broussin, du nom de *Brulard*.

COSTE'. De *coſtatum*, fait de *coſta*. COSTATUM. *id eſt*, latus : *quod coſtis utrinque duodecim contexitur*, dit Sylvius dans sa Grammaire Françoise, pag. 142. Nous ne prononçons point l'S en *coſté*.

COTARDIE. Espéce de cotte, commune aux hommes & aux femmes. C'est une production de *cota, Cota, cotardia, cotardia*. Voyez *cotte*. Voyez aussi Mr du Cange au mot *cotardia*. Aulieu de *cotardie*, on a dit par corruption *cotte hardie*. Et c'est comme ce mot se trouve toujours écrit dans nos anciens Auteurs François. Voyez le Glossaire Latin de Mr du Cange, au lieu allégué. Voyez aussi cy-dessous, au mot *cotte*.

COTE-D'ARMES. Voyez cy-dessous *cotte*.

COTEMALTAILLE'E. Nous disons *faire une cotemaltaillée*, pour dire, arrester un compte en remettant quelque chose de part & d'autre, sans l'examiner exactement. L'étymologie de ce mot est tres difficile. J'ay quelque opinion que cette façon de parler vient des tailles des Bouchers & des Boulangers, où les Bouchers & les Boulangers marquent ce qu'ils ont fourni ; & que *Cotemaltaillé* a été dit, par corruption, pour *Cochemaltaillé*, par le changement ordinaire du C, en T. Voyez *claquette*. Ces tailles des Bouchers & des Boulangers s'appellent en Anjou & dans le Blesois, *des Cochets* : ce qui ne favorise pas peu mon opinion.

COTER. De *quoter*, fait de *quotus*. Nous avons demesme fait COTE, de *quota*.

COTEREAUX. COTERIE. *Coterie*, est un vieux mot François, qui signifie compagnie & societé de villageois, unis pour tenir d'un Seigneur quelque héritage. Et de là, le mot de quelques Coutumes, *tenir en coterie* : cestadire, en societé. Aujourd'huy ce mot est encore en usage dans la signification de societé de gens qui

Digitized by Google

qui se fréquentent pour se divertir. Ainſi, nous diſons, *Il eſt de ſa Coterie*; *Il ſont de meſme Coterie*. *Cotereaux*, étoient certains fantaſſins païſans. Nicolle Gilles en la Vie de Philippe Auguſte : *En ce meſme temps, Richard, Roy d'Angleterre, fit élever & mettre ſus une armée de gens qu'on appelle* Cotereaux : *dont eſtoit Chef & Conducteur de par luy un nommé* Mercadier. Et plus bas : *Ledit Richard reprint la ville de Tours : & la plus part des habitans feit par Coſtereaux & Satellites mettre à occiſion.* Rigord, au livre qu'il a fait des Geſtes de Philippe Auguſte : *Quodam die Ricardus, Comes Piſtavienſis, multitudinem Cotarellorum ad Caſtellum Raduſſi pro ſuccurſu miſerat.* Le Préſidant Fauchet dans ſon Traité de la Milice, dit que le mot de *Cotereau* vient de *coteret* ; qui étoit une ſorte d'armes que portoient ces gens de pié appelez *Cotereaux*. Et quelques autres Ecrivains, plus conformément à l'analogie, dérivent ce mot de *cultarelli:* comme qui diroit *Gent à courtes dagues*. Il vient de *cotarellus*, comme il paroiſt par les paſſages de Rigord cy-deſſus rapportez. Et *Cotarellus* vient de *cota*, qui ſignifie *caſa, tugurium, gurguſtium:* & *cota* vient du vieux Saxon, *cot*, qui ſignifie la meſme choſe. Ce mot eſt encore en uſage parmy les Flamans. Les Anglois diſent *cote*, & *cotage*. De *cota*, on a fait *cotarus*, pour ſignifier celuy *qui in cota habitat*. Et de *cotarus*, on a dit, par diminution *cotarellus*. Voyez Speliman dans ſon Dictionnaire, Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 4. le Préſidant Fauchet dans ſon Traité de l'Origine des Chevaliers & dans ſon livre de la Milice, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire. ¶ Il y a une ancienne famille à Tours du nom de *Cotereau*. ¶ COTERIE a été fait de *cotaria*. Voyez Wats dans ſon Gloſſaire. ¶ J'oubliois à remarquer, que le Concile de Latran de 1180. condanne les voleurs ſous ces noms, *Brabantiones, Aragonii, Navarri, Baſculi, Coterelli, Triaverdini.*

COTICE. Terme de Blaſon. Peutêtre, de *coſta*. *Coſta, coſticia,* COTICE.

COTIGNAC. On diſoit anciennement *coudignac*. Rabelais IV. 32. *boiſtes de coudignac*. Voyez *coins*.

COTILLON. Mr Lancelot le dérive de χιτώνιον: ce qu'il a pris de Trippault. C'eſt un diminutif de *cotte*, Voyez *cotte*.

COTON. De l'Italien *cotone*. Caninius dans ſes Canons des Dialectes dérive ce mot Italien de l'Arabe *qittan*. Ce mot Arabe ne m'eſt pas connu. Mais je ſay que les Arabes appellent le coton *alkoton* : qui eſt un mot qui approche davantage de l'Italien *cotone*. Et c'eſt de ce mot Arabe que les Eſpagnols ont fait leur *algodon*. Mais peutêtre que l'Arabe *alkoton* a été fait de l'Italien *cotone*, & que l'Italien *cotone* a été fait du Latin *cotoneum*, acauſe de la reſſemblance du coton au poil folet qui eſt ſur les coins. Servius ſur ce vers de Virgile,

Ipſe ego cana legam tenera lanugine mala:
Mala dicit cydonia, qua lanuginis plena ſunt.

Bourdelot a fait mention de cette étymologie, en ces termes : COTON *eſt dit à la reſſemblance qu'il a avec le coton qui vient* in mala coronea: *comme le remarque Robert Conſtantin. Mais il peut auſſi venir de* godon : *qui eſt le mot dont ſe ſervent les Indiens, qui l'ont donné aux Portugais:* algodon. Barthius livre 12. de ſes Adverſaires chap. 10. croit que ce mot François a pris ſa dénomination de la reſſemblance du coton aux étoffes de l'Iſle de Cô. *Caterum à Coïs tunicis tenuiſſimis videntur cotonem ſuum Franci hodierni, ſive Galli, deduxiſſe*, &c. Cette étymologie me paroiſt peu vray-ſemblable.

COTRETS. Fagot de bois. J'ay appris de Mr de Marigny, que Mr Hourne, Sénateur du Royaume de Dannemark, homme de grande érudition & tres-intelligent dans les Origines des Langues, prétandoit que ce mot François avoit été corrompu du Danois *got trèhe* : ceſt-a-dire, *bon bois* : & qu'il nous avoit été apporté en France par les Norvegiens, lorſqu'ils deſcendirent en Normandie. Dautres veulent que les cotrets ayent été ainſi appelez de la Foreſt de Viliers-Cotrets : qui eſt une étymologie qui ne peut ſubſiſter : les cotrets ne venant point de cette foreſt. Le P. Labbe dérive *cotret* de *caudex*. M^r de Caſeneuve le dérive de *cotretum*, qu'il dit ſignifier une ſauſſaye, ou une coudraye. Et Bourdelot, dans ſes Origines Françoiſes manuſcrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par Mr Bonnet, célebre Médecin de Paris, ſon petit neveu, lui donne la meſme origine. Voicy ſes termes. COTRET. *Cotretum*. Gloſſ. *ſtallaria, ſalicetum, vel cotretum*. Je croy toujours que nous avons fait ce mot de *coſtrellum*, dit aulieu de *conſtrillum*, comme il paroiſt par le mot Italien *coſtretto. Conſtrillum, coſtretum*, COSTRET, COTRET. On n'a point prononcé l'S, comme on ne la prononce point en *noſtre, voſtre, Apoſtre*. Les cotrets ſont liez par plus d'endroits que les fagots.

COTTE. Veſtement de femme. Pontanus le dérive de l'Alleman *kot*. Il vient du Latin *crocota*, qui a été dit par les Anciens dans la ſignification d'un *habillement de femme*. Novius Pedio, dans Nonius Marcellus : *Mollicinam, crocotam, chirodotam, ricam*. Ciceron, *de Aruſpicum reſponſis : P. Clodius à crocota, à mitra, à muliebribus ſoleis purpureiſque faſciolis, à ſtrophio, à pſaltrio, à ſtupro, eſt factus repente popularis*. L'Auteur du Poëme intitulé *Ceiris*, attribué à Virgile :

Hac loquitur : molliquè ut ſe velavit amictu ;
Frigidulam injecti à circumdat veſte puellam,
Qua prius in tenui ſteterat ſuccincta crocota.

Scaligèr, ſur cet endroit : Crocotam *etiam hodie, decurtato nomine*, Cotam *vocamus in tota Gallia. Scyllam ergo, ita ut ſurrexerat è lecto, crocotâ tantùm indutam, ait. Cui metuens Nutricula, ne ſcilicet algeret*, Frigidulam injecta circumdat veſte puellam, *qua prius tantùm manſerat in tenui crocota : eſtoit demeurée en cotte*. Le Pignoria dans ſes Origines de Padoue chap. 12. *Havevano gli Antichi una veſte, che chiamavano per le femmine* crocota, *e* crocotula : *delle quali vengono, e la* cotta, *voce Franceſe, e la* cottola, *vocabolo noſtro païſano*. Mr Fertari au liv. 3. de la premiere partie de ſon Traité de *Re Veſtiaria*, chap. 5. page 314. *Hanc Itali* cottam *appellant*, *corrupta*

corrupta voce, ut ego existimo, à crocota; qua Veneribus vestis fuit mollis ac tenuis. Et de là, *Crocotarii*, dans l'*Aulularia* de Plaute; pour ceux qui faisoient ces sortes de vestemens. Aujourd'huy *cotta*, parmy les Italiens, ne se dit plus que dans la signification de *surplis*, selon le témoignage de M^r^ della Cruſca: ce qui eſt refuté par Mr Ferrari, en ces termes: *Lineum ergo amictum sacris operantium, quod tenuis esset ac mollis, ad instar crocotarum*, crocotam *vocarunt, & contracta voce*, cottam: *quæ tamen vox non ita antiqua videtur, ut pro veste sacrorum ministrorum accipiatur. Nam Scriptores Etrusci* cottam *pro muliebri ferme veste, interdum pro virili, ut serpant: nonnunquam pro veste qua armis injiciuntur. Sanè Venetis adhuc in usu est: nam muliebres tunicæ* cottulas *appellant.* De l'Italien *cotta*, on a fait l'Italien *cotardita*, pour une ſorte de veſtement, qui n'eſt plus en uſage, diſent les Académiciens della Cruſca. Il me reſte à remarquer, que le Latin *crocotæ* a été formé de *κροκὸς*, & qu'il a été dit originairement d'une robe de couleur de ſafran. *Κροκὸς, κροκώδης, κροκωτὸς, crocota*: d'où le diminutif *crocotula*, qui ſe trouve dans l'Epidicus de Plaute. *Crocota* ſignifie donc proprement *vestis crocea*, ou, pour uſer des termes de Virgile *pilla croco.* De cette couleur de ſafran, on a appelé demeſme *opicrocum*, une autre ſorte d'habillement. ¶ Mr Lancelot, qui dérive *cotte* de *κυτὸν, couvrir de peau*; les premiers veſtemens aiant été faits de peaux; & le P. Labbe, qui le dérive de *coton*, parceque les cottes étoient faites ou fourrées de coton, n'ont pas bien rencontré. ¶ Voyez *cottillon* cy-deſſous.

COTTIMO. On appelle ainſi le droit que les Vaiſſeaux à voile quarrée, & les barques à voile latine, ceſtadire, pointue, payent paſſant en Sicile. Peutêtre, de *quotus. Quotus, cotus, cottus, cottimus*, COTTIMO.

COTTIR. Mr de la Quintinye: COTTIR, *eſt un terme populaire & aſſez barbare, qu'on dit en fait de fruits, qui étant tombez ſur quelque choſe de dur, ſe ſont meurtris ou froiſſez en dedans, ſans être écorchez ou entamez en dehors. Ainſi, on dit*, Une poire cottie, Une pomme cottie. *Telle cottiſſure fait d'ordinaire pourrir le fruit à l'endroit du coup, & fait enfuite pourrir le reſte.*

COTTIR. Nicot: COTTIR, *broyer de la teſte & de cornes*: arietare, conifcare. *Les daims cottiſſent l'un contre l'autre: averſis frontibus concurrunt dama.* Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. Bourdelot parle de l'étymologie de ce mot en ces termes: COTTIR, *qui ſe dit en quelques provinces* taler, *vient de* meſler, percutere. M^r^ le Gros Curé de Droët, le dérive avec plus de vray-ſemblanee, de *cuere*, ſimple de *percuere* & de *concuere. Cuere, cuire, coire*, COTTIR.

COUARD. Timide. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *cou-hart*: ceſtadire, *cœur de vache.* Il vient de l'Italien *codardo.* Mais d'où vient l'Italien *codardo? Quia poſt principia latitat, & in extrema acie: qua veluti cauda agminis eſt*, dit Mr Ferrari. Les autres diſent; & avec plus d'apparance; que notre mot *couard*: a été dit en cette ſignification de *timide, & honteux*, à cauſe que c'eſt une marque de timidité aux animaux d'avoir la queue avalée; d'avoir la queue entre les jambes. *Canis in metu, caudam vemulcet, & subter femora contrahit*, dit Mr Bochart dans la remarque qu'il a faite dans ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, ſur ce mot *couard*, qu'il dérive de *cauda.* Nicot a fait mention de ces deux étymologies. Voicy ſes termes: COUARD, *eſt celui qui eſt timide* timidus. *L'Eſpagnol dit* couatde. *Aucuns dient qu'il vient de ce mot de* coue: cauda: *uſité en aucunes provinces de ce royaume: on parcequ'un chien, ou autre beſte couie, quand elles ont peur, fuyent la queue ſerrée entre les feſſes: ou parceque ceux qui mènent la queue d'un conſiſt, ou bataille, ſont des moins hardis, & fuyards, quand l'Avantgarde & Bataille ſont rompues. Mais en ce ſi parlera en ignorance: Car comme Tite Live au livre 8. & Végèce au livre 3. chap. 15. & 16. dient, & l'on voit encore par uſage, au rouger d'une Bataille, l'Arriereguarde a de tout temps, & eſt, fournie des plus vaillans, & mieux armez.* Robert Etienne eſt de ceux qui ont donné à ce mot cette derniére origine. Voicy ſes termes: COUARD. *De* cauda. *Aucuns dient* coue: *les autres*, queue: *Hinc* coué, caudatus. Anglois coué. *De meſme origine vient* couard, *id eſt*, timidus: *quaſi* qui trahit caudam, & ſibi poſt principia cavet: ultimus in bello, aut acie, ut primus ſit in fuga. Vulgò dicitur, *qui fait la queue.* ¶ Les Eſpagnols diſent *cobarde*, & *cobarde*; que Covarruvias tire de *cueva*: ceſtadire, *caverne*: acauſe que les animaux timides ſe tiennent dans des cavernes. L'opinion de ceux qui croyent que *couard* a été dit de *codardus*, acauſe des animaux qui dans la peur ont la queue avalée, ne ſemble la plus vray-ſemblable.

COUCHE. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 594. le dérive de *culca*, d'où il fait venir *calcitra.* Couens vient de *colea*, verbal de *collocare.* Voyez *coucher.*

COUCHER. Nicot le dérive de *culicare*, diminutif de *cubare.* Il vient de *collocare*, uſité des anciens Latins, & des modernes en cette ſignification. Catulle:

Vos unis ſemibus bona
Cognita bene femina,
Collocate puellulam.

Ciceron, livre v. des Tuſculanes: *Collocari ſuſ- ſit hominem in aureolello, ſtrato pulcherrimo, textili fragulo, magnificis operibus pictis.* Suetone dans la vie de Caligula, chapitre 24. *Cum omnibus ſororibus ſuis, ſtupri conſuetudinem fecit: plenoque convivio, ſingulas infra ſe, viciſſim collocabat: uxore ſupra ſe cubante.* Grégoire de Tours chapitre 46. du livre 4. de ſon Hiſtoire: à l'endroit où il parle d'Andarchius: *Turbatâ ergo familiâ, præparatur cuna: adhibitur hic aquis calidis: inebriatur vino: & ſe collocat ſuper ſtratum.* La Loy Salique, titre 60. *Et ſi tunc dicendi ſe, legem diſtulerint, Sole collocato.* Ceſtadire, *au ſoleil couché.* C'eſt ainſi que porte l'ancien Manuſcrit, imprimé par Vandelin. Voyez Pithou ſur ces mots. *Nec Solem ſecundum culcaveris* du Titre 39. de la Loy Salique, & Vandelin ſur

sur la Loy Salique, page 147. au mot *culcare*. Mr de Caſeneuve, qui dans ces endroits de la Loy Salique, corrige *culcare*, au lieu de *collocare*, n'a pas bien rencontré. ¶ Nous diſons de là, *coucher bien par écrit*, pour dire *écrire avec ordre*. Mr de Sammaiſe ſur le *De Pallio* de Tertullien, page 157. *Digeſta libris ſuis titulum fecerunt multi veterum Juriſconſulti. Gloſſa* : digeſtum, διάταγμα. *Nam & διατάσσω & κατατάσσω dicebant, quod vulgò dicimus* coucher par eſcrit. *Hoc* digerere *Tertulliano, in libro de Anima*, &c.

COUCY. Petite ville du diocèſe de Laon. De *Codiciacus*. Guibert Abbé de Nogent, liv. 1. de ſa Vie, chapitre 1. *Eſt autem locus ille* (Il parle de Nogent) *ſub Caſtello qui* Codiciacus *appellatur*. Papyrius Maſſo, dans ſa Deſcription de la France par les Fleuves : CODICIACUS, *eſt locus ſitu alto atque eminenti, & naturaliter munito, ac deſpiciunti undique ſubjectam planiciem, admodum fertilem : quæ* ſumen terræ *dici poteſt*. Codiciacum *nemo, quod ſciam, appellavit, qui ante Flodoardum vixerit*.

COUDE. De *cubitus*.

COUDRE : arbre. De *corylus*, fait de κάρυον, qui ſignifie *noix*. Κάρυον, *carylus*, *corylus*. Le fruit du coudrier s'appelle *noiſette*.

COUDRE. Verbe. Du Latin *coſere* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *coſer*. Le Gloſſaire, intitulé *Gloſſæ è Gloſſario Arabico-Latino*. COSO. *inſuo, ſagitto*. Le meſme Gloſſaire : INSUO, *ſagitto, vel coſo*. Les Gloſes Anciennes : *cuſuo, ῥάπτω. Cuſuit, ἔῤῥαψε*. Celles d'Iſidore : CUSARE, *conſuere*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 672. ¶ De *conſuus*, nous avons fait *conſu* : & *déconſu*, de *diſconſutus* : qui ſe trouve dans le Concile d'Aix, en 817. chapitre 61. *Ut Monachi cappas diſconſutas, preter villoſas, non habeant*. ¶ Voyez *Couturier*. ¶ Les Lingéres & les Couturieres de Paris diſent, *Je conſeray* : ce qui ne permet pas de douter qu'on n'ait dit autrefois *couſer*, à l'infinitif : les futurs étant formez des infinitifs. Le bel uſage, pour le marquer en paſſant, eſt pour *Je coudray*. C'eſt ainſi que parlent les femmes de condition. L'inuſité *conſera* a été fait de *cuſare*, qui ſe trouve au paſſage des Gloſes d'Iſidore cy-deſſus rapporté.

Il me reſte à remarquer, que Suétone a dit *reſutus*, pour *déconſu*. *Sumenti virilem togam, tunicâ lati clavi reſuta ex utraque parte*. C'eſt en la Vie d'Auguſte ſection 93.

COUENNE *de lard* De *cuis*. *Cuis, cute, cutenna*, COUENNE. De *cutenna*, les Italiens ont auſſi fait *codenna*. Les Toulouſains diſent *coudeno*, qu'ils ont fait de *cutennum*, dit, par métaplaſme, aulieu de *cutenna*.

COUI. Voyez *couvi*.

COUILLAUTS. On appelle ainſi dans l'Egliſe Cathédrale d'Angers, les valets des Chanoines qui ſervent à l'Egliſe. De *Colliberti*. Le Cartulaire de St Aubin d'Angers, au Titre *de Curte de Varena*, article 18. *Utilitati poſterorum providentes, judicamus, quod quidam homo*, Martinus Chabot *nomine, denegavit ſe de familia Sancti Albini eſſe. Monachis autem affirmantibus illum de ſua familia eſſe, erexit ſe contra eum pro fidelitate Monachorum, quidam conſanguineus ejus*, Giraldus *nomine qui cum eo ſcuto & baculo decertans*, (les duels étoient permis en ce tans-là) *Eum vi fecit confiteri, ſe Collibertum Sancti Albini eſſe*. Dans la Fondation de l'Abbayie de Vandôme : *Hæc ſunt nomina Colliberterum quos dedimus Monaſterio S^{nctæ} Trinitatis* Garnerius, *& infantes ejus* : Landricus, & Bernerius, *fratres*, &c. Le Cartulaire de Marmoutier : *Et cum ille oſtenderet illum fuiſſe Collibertum, quadievit ei Dominus Aſcelinus jurare, quòd ille ſervus fuerit, non Colliberteus*. Un Titre de l'Egliſe d'Angers, produit dans mon Hiſtoire de Sablé, livre 3. chapitre 7. *Hic ſiquidem Bellanz quamdam progeniem Colliberterum nobiſcum communem habere debebat ab anteceſſoribus ſuis*: Mr de Launoy page 69. de ſon *Inquiſitio in Privilegia Vindocinenſis Monaſterii : Apud Andegavenſes*, Collibertus *ſervi nomen eſt : quod ad annum* 1040. *non erat in uſu : & poſterior ætas excogitavit*. Et à ce propos il eſt à remarquer, que ces mots de *ſervi* & de *liberti*, ſe trouvent ſouvent joints enſemble. Le Concile de Mets, article 12. *Servis, ac propriis libertis, ſive beneficiatis, venerabiles Epiſcopi in communione Dominorum, abſolutionem dederunt*. ¶ De *Colliberti*, on a dit *Colliertus* : & enſuite *Colliarus* : dont on a fait COUILLART : pour lequel, par dériſion, on a dit enſuite COUILLAUT.

COU.... Pontus de Thyard, Eveſque de Châlons ſur Saone, dans ſon Traité *de Recta nominum impoſitione*, pag 19. le dérive du Grec κόλεος. Il vient de *coleus*. *Coleus colei, coleo* ; *coleo coleonis, coleone*, d'où les Italiens ont auſſi fait, *coglione*.

COULANGE. Voyez cy-deſſous *Coulonge*.

COULE. Habit de Bernardin & de Bernardine. De *cuculla*. *Cucullus, cuculla, culla*, COULE.

COULER. De *colare* : qui ſignifie faire paſſer par un fas, ou une étamine : d'où le compoſé *percolare*. Les Gloſes Anciennes : *Colat, διὰζῃ*.

COULEVRE'E. Plante. C'eſt le *vitis alba* des Botaniſtes. De *colubrata*, fait de *coluber* : parceque'elle rampe comme une couleuvre, ſi elle n'eſt ſoutenue par quelque arbre. Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi* chap. 69. *Vitis alba, Gracis* ampelos leuce *dicta ; quòd folia & corymbos ac capreolos vitis habeat ; eademque folia alba gerat ; præſertim, dum grandiora ſunt. Vulgus Pariſienſium vocat* de la coulevrée, *quod in modum colubri undique ſerpat. Picardi autem*, du feu ardant, *quòd quaſcumque partes corporis attigerit ejus racemus, ipſas quodammodo aduree videatur*.

COULEVRINE. Piéce d'artillerie. L'Arioſte liv. 9. de ſon *Orlando* :

E qual bombarda, e qual nomina ſcoppio;
Qual ſemplice cannon, qual cannon doppio.
Qual ſagra, qual falcon, qual colubrina
Sento nomar, come al ſuo autor più aggrada.

Comme les *Coulevrines* ont été ainſi nommées des *couleuvres*, les *Serpentines* l'ont été des *ſerpens*. Voyez *ſerpentines*. Et à ce propos il

est à remarquer que la plûpart des instrumens de guerre ont pris leur nom de quelque animal: & parmy nous, comme, *Basilics. Serpentines, Coulevrines, Faulconneaux, Mousquets*: & parmy les Latins, comme *talpa, vulpeculæ, aricii, cattι, troiæ, arietes, scorpiones*.

COULIS. La Chronique Martinienne, à la mort de Charles VII. feuil. 307. *Il dit à Anthoine de Chabannes, Comte de Dammartin, qui le prit de manger, Il dit*, je le veux bien, mais le prix de manger, il le veux bien, mais le prix de manger, il le veux que vous meſme m'alliez querir un Coulix, & que le voyiez faire. ¶ *C'eſt un breuvage coulé*; ceſtadire, *paſſé par un tamis*. Nicot: *C'eſt une épraimo de chappon, ou autre chair, bouillie à outrance, coulée avec le bouillon qu'on baille aux malades*. ¶ De *colare. Colare, colatus, colatiuus*, coulis. Comme *pont-levis*, de *pont leuaticius, auf'cuveis*, d'*ovum cubatitium*. ¶ Dans le Maine, on appelle *du coulis*, une boulie qui ſe fait avec du fait & du gruau.

COULISSE. *Porte-coulisse, Chaſſis de coulisse*. De *couler*: parceque les coulisſes coulent, ou de haut en bas, ou d'un coſté à l'autre.

COULON: pour *pigeon*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: COLUMBUS, *coulon*. Le Roman de la Roſe, follo 25. verſo:

Simple eſtoit comme ſont coulons,
De *columbus*.

COULONGE. COULANGE. Noms de lieu. De *colonia. Colonia, colonja*, COLONGE, COULONGE, COULANGE.

COUP. De *colpus*: qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique, titre XIX. paragraphe 7. *Si quis ingenuus ingenuum fuſto percuſſerit, & tamen ſanguis non exierit uſque ad tres colpus, pro uno quoque illo* CXX. *denarios, qui faciunt ſolidos* 3. *ſolvat*. Et au paragraphe 1. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit*. L'Auteur des Vieilles Formules, chapitre 29. *Hic juro per hunc locum ſanctum, & Deum altiſſimum, & virtutes Sanctiſſimi, quod homo aliquis, nomine illo, ita ſaltus, cum armis ſuis ſuper me venit, & colpus ſuper me miſit, & ſic mihi Dominus directum dedit: ego ipſum de armis meis percuſſi: & tales colpus ei dedi, pro quibus ipſe mortuus eſt*. Voyez Mr Bignon ſur ce paſſage, & François Pithou ſur la Loy Salique, au lieu allégué. *Colpus*, vient de *colaphus*, fait de κόλαφος, *ferio*. De *colpus*, les Italiens ont fait de meſme *colpo*, & les Eſpagnols, *golpe*, & les Grecs modernes, κόπος. De *colpus*, les François ont dit, *coup*, pour *coulp*. ¶ Nous diſons *coup-orbe*, pour *un coup non apparent*. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *ictus orbus*.

COUP-DE-JARNAC. L'Abbé le Laboureur dans ſes Additions à Caſtelnau, page 60. du 2. volume: *Et par ce coup mortel que Jarnac donna au ſarret à la Chaſteigneraye: qui a fait le proverbe François du* Coup de-Jarnac, *pour ſignifier une atteinte ſans remède*, &c. L'Abbé le Laboureur s'eſt trompé. *Un coup de Jarnac*, c'eſt *un coup imprévu*.

COUPE: pour *taſſe à boire*. De *cupa*. Voyez *cuve*.

COUPEAU: pour *ſommet*. Les Flamans diſent *coppel* en la meſme ſignification.

COUPEAU. fragment de bois. Voyez *couper*. Rabelais a dit *coupeau d'oignon*, pour pelure d'oignon. *Tel diſoit eſtre Socrate: parceque le voyoit au dehors, & l'eſtimant par l'extérieure apparence, n'en euſſiez donné un coupeau d'oignon*. C'eſt au Prologue du premier livre.

COUPE-BOURGEON. C'eſt un petit animal, du genre de ceux que les Grecs appellent κανθάριδες ὑπογιμνώσεις: ceſtadire qui ont leurs aiſles dans une gaine: lequel n'eſt pas plus gros qu'une lentille. Ce petit animal pendant les mois de May & de Juin fait un grand dégât aux jeunes jets des arbres fruitiers, en leur coupant à demi l'extremité: ce qui fait que cette extremité vient à perir: & par ce moyen, les jeunes jets ne s'allongent pas. Et c'eſt pour cela qu'il a été appelé *coupe-bourgeon*. Nous l'appelons autrement *liſette*, & *urebec*. Voyez *liſette & urebec*.

COUPE-GORGE. Le St Guillet, dans ſon Dictionnaire de la Marine: COUPE-GORGE, *ou* GORGERE, *eſt le deſſous de l'Eſperon, ou la partie inférieure qui regarde l'eau: ce qui eſt formé par des courbes de charpenterie: ceſtadire, par des pièces de bois recourbées en arc, qui s'élevent inſenſiblement vers l'Etrave, pour venir rejoindre ſous l'Eperon, du coſté de l'eau. Comme ces courbes forment la gorge du vaiſſeau, on les appelle* Courbes de gorge: *mais le vulgaire des Matelots a dit par corruption* coupe-gorge.

COUPELLE. Vaſe, qui ſert à affiner l'or & l'argent. De *cuperta*, qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. Βάϑρον, *cupella*.

COUPER. Gouſſelin, pag. 32. le dérive de κόπτω, & Mr du Cange de κόπος, qui eſt la meſme choſe. Mr du Cange ajoute, *vel ex cuppus, inſtrumentum quo pedes eorum ita conſtringebantur, ut ſciinderentur*. Il vient de *copare*, inuſité, fait de κόπτω, aoriſte 2. de κόπτω. Et de là, *copadium*. Les Gloſes Anciennes: Τόμος, *copadium, fruſtum*. De *copare*, on a fait auſſi *copellum*, dont nous avons fait *Coupeau*. Caſaubon prétant qu'on a fait auſſi κόπωμα de κόπτω. *Syracuſani κόπωμα appellaſſe dicuntur τὸ ἐ μέζον ἢ ἧττον τοῦ ἐ τετάρτου κλασμένου: reliquias panis, aut panis, qua Evangeliſtis quamvis κλάσματα nuncupantur. Hac notione, κόπωμα originem haberet à κόπτω, ut κλάσμα, à κλάω. In loco τὸ ι, poſitum eſt v: ut in ὕσπλα, pro ὅπλα: ἄσπλος, pro ἄοπλος. Poſterior ætas, alia formâ, idem nomen uſurpavit. Nam apud Suidam, & in aliquot Gloſſarii locis, κόπωμα, ſive κόμμι, legere eſt pro fruſto vel & fragmento*. C'eſt au chapitre 9. du livre XI. de ſes Animadverſions ſur Athénée. ¶ Comme nous avons appelé *coupeaux* ces fragmens, que ceux qui travaillent en bois, enlévent du bois, les Grecs les appelloient de meſme ἀποκλασμάτα. ¶ De *couper*, on a fait COUPERET: qui eſt un grand couteau à dos, court & large, avec lequel les Bouchers démembrent & détaillent les bœufs & les moutons ¶ M^r de Caſeneuve dérive *couper* de *capulare*. Voyez-le.

COUPEROSE. Bourdelot dans ſes Etymologies

Digitized by Google

Etymologies MSS. le dérive de *cuprum rosa:* & le P. Labbe dans ſes Etymologies des mots François, de *cuprosa*, fait de *cuprum*. Il vient de l'Alleman *kupfer vaſſer*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1160. *Germani hodie appellant chalcanthum, aquam cupri*, kupfer vaſſer. *Inde noſtrum* coupperoſe. Mais l'Alleman *kupfer* vient du Latin *cuprum*, qui ſignifie *du cuivre*. Et *cuprum* a été fait de *κύπρος*, dans la ſignification d'Iſle de Cypre. Suidas : *χαλκὸν, ὕλη οὗ ἱερὰ κατεσκεύαζον οἱ τοῦ ἀγ Κύπρον Μακεδόνες.* Voyez *cuivre*. Les Anglois diſent *coperas*. ¶ Du ſubſtantif *couperoſe*, on a fait l'adjectif *couperoſé*. *Un viſage couperoſé, c'eſt un viſage rouge, bouſonné.*

COUPET. Les Toulouſains appellent ainſi le chignon du cou. De l'Italien *coppa:* qui eſt un mot Lombard, ou Vénitien, qui ſignifie *l'occiput* des Latins. *Coppa, coppum, coppettum*, COUPET. Touchant l'étymologie du mot Italien *coppa*, en cette ſignification du derriere de la teſte, voyez mes Origines Italiennes au mot *coppa, con l'O largo.*

COUPLE. Lat. par. *Un couple de pigeons:* ou comme on parloit autrefois, *Une couple de pigeons*. De *copula. Copula, copla*, COUPLE.

COUPLE : pour la corde qui ſert à mener les chiens deux à deux. De *copula*. Ovide liv. 1. de ſes Métamorphoſes :

Copula deſtrahitur canibus, quos illa ſequentes
Effugit.

Les Capitulaires de Charlemagne, dans le Tome 2. des Conciles du Pere Sirmond pag. 157. *Ut Epiſcopi, & Abbates, & Abbatiſſæ, cuplas canum non habeam, nec falcones, nec accipitres.* Jan, Moine de Marmoutier, livre 1. de l'Hiſtoire de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou : *Venatores de more ſagacibus catulis copulas relaxarunt.* Hincmar, dans ſes Epîtres, a auſſi dit *cuplas canum*.

COUPLET *de chanſon*. De *copuletum*, diminutif de *copulum*, lequel mot *copulum* a été dit par métaplaſme pour *copula*: lequel mot *copula*, ſe trouve pour *couplet de chanſon*. Les Gloſes Anciennes *copula μέλος*. Et de là, l'Eſpagnol *copla*, & *coplilla*, & l'Italien *cobba, cobbola*, & *gobbola*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *cobbola*.

COUPLETS : pour *charnieres*. De *copulenum : à copulando*. Voyez *charniere*.

COUR DU ROY. Il faudroit écrit *Court :* car ce mot vient de *cortis*, & non pas de *curia*. Il y a un Titre dans les Loix Alémaniques *de eo qui in Curte Regis furtum commiſerit:* Et un autre, *de eo qui in Curte Regis hominem occiderit*. Il faudroit auſſi écrire, pour ſuivre l'étymologie, *Court de Parlement*. Scaligèr, dans ſon ſegond Scaligerana : *Il appert des Actes qui ſe faiſoient en Latin & en François, il y a 500. ans, que nos François qui entendent mal leur langue, ont ceſſé d'écrire* la Court de Parlement, *écrivent tous* Cour : *parceque, diſent-ils, il vient de* Curia. *Mais que n'appellent-ils* Curie, *& les Courtiſans*, Curiens, *ou* Curiſans ? *Quand on parle de la Cour du Roy, il vient de* Curtis. *Italî*, corte. In Curtâ noſtra. *Les Parlemens eſtoient par tous où eſtoit le Roy. Et l'on dreſſoit un enclos, qui s'appeloit* Curtis : *Et le Roy eſcrivoit* de Curti noſtra. Scaliger a entendu parler de Nicot, en blaſmant ceux qui écrivent *Cour de Parlement*, croyant que ce mot de *Cour* venoit de *Curia*. Voicy les termes de Nicot : COUR. *C'eſt une Compagnie aſſemblée d'Officiers du Roy, ou d'autre Prince, eſtablie pour la deciſion ordinaire des procés. Et vient de* Curia *Latin : & par ce, ſe doit eſcrire ſans T.* COUR DE PARLEMENT ; COUR DES GÉNÉRAUX, DES AYDES, *& ſemblables*. Il dit la meſme choſe au mot *Court*. Mais nonobſtant cette étymologie de COUR, *à Curte*, on prononce *Cour*. Voyez mes Obſervations de la 2. édition ſur les Poëſies du Malherbe.

Cortis a été fait de *cohors*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 310. Cohortes, *propriè, area muro & ædificiis cincta, ad villam adjuncta. Exterior erat & interior : ut nobis hodieque : quam* altam *& baſſam curtam vocamus. Nam* cohortes *poſtea* cortes, & curtes. *Plura ædificia cum horto junCta ſic dicebantur, & σύγχυσις : nam* cohortes *propriè ſunt σύγχυσιν. Rotunda olim erant hujuſmodi in* villa cohortes : ab hac enim rotunditatis forma certus numerus militum in *legione* Cohortis *nomen accepit. Græci ab eadem ratione κύκλους vocarunt hujuſmodi cohortes.* Voyez Goldſtat dans ſes Alémaniques, Tome 1. partie 1. page 191. & Mr Rigaut dans ſon Gloſſaire, au mot *κύκλος*. ¶ Petrus Benevent anus CURTIS, *vulgare eſt Gallicorum, ſicut* manſus, *Italorum.*

Mr Lancelot a ſuivi mon opinion touchant l'étymologie du mot de *Cour* dans la ſignifiation de la *demeure du Prince*. Mais le P. Labbe l'a fort improuvée. Voicy ces termes : COUR DU ROY, ET DU PARLEMENT, *viennent du meſme mot Latin* Curia : *& quelquefois, mais bien plus rarement*, de curtis : courtiſans, courtiſer, courtois, courtoiſie, *&c. & nullement, de* regia cohors, *comme ont avancé nos Docteurs de Port-Royal. Qui eſt-ce qui a jamais leu dans nos Autheurs François*, ire ad Cohortem Regiam, *pour* aller en Cour ? morari in Cohorte Regia ? *mais bien*, ad Curiam, in Curia, in Curte, ad Curtem Regis. *Nos Loix, nos Capitulaires, nos Conciles, nos Autheurs de la 1. 2. & 3. lignées de nos Rois ; Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, & autres, en ſont pleins.*

Curia dat curas. Ergo ſi tu bene curas
Vivere ſecurè, non ſit tibi Curia curæ.
Curia, curarum genitrix nutrixque malarum,

diſoit un de nos bons Eveſques, il y a plus de ſix cents ans. Mr Lancelot, contre lequel le Pere Labbe a fait cette Note, y a répondu. Il dit dans ſa réponſe, que *Cour d'une maiſon* vient de *χόρος* ; que Cour, par rapport au Roy, vient de *cors*, contraction de *cohors*, & que *cors* & *cohors*, viennent de *xyrtis ſiſcella, cavea, un panier, une cage : à κίρκος, ſeptum :* d'où on a fait l'application, premiérement, à une *baſſe-cour*, où l'on nourrit des oyes, & des volailles : comme on voit par ce vers d'Ovide,

Abſtuler at multas illa cohortis aves.

Car ce n'eſt, ajoute-t-il, que par reſſemblance à ces troupes de volailles qu'on voit dans les

métairies, que selon Varron les Compagnies de soldats ont été nommées *Cohortes*. Et pour ce qui est du mot de *Cour de Parlement*, il le fait venir de κυρία, lieu à Athènes, où s'assembloient les Magistrats. Mr Lancelot s'est aussi trompé de son côté. Le mot de Cour dans toutes les significations, dont il a parlé, vient de *cors cortis*, *Cohors & cors*, pour une bassecourt, se trouvent dans Varron, dans Columelle, & dans Palladius. Et Nicot, qui au lieu allégué, a écrit qu'il faut écrire *Cour de Parlement*, écrit toujours *Court de Parlement*.

Mr de Caseneuve, après avoir dit, que *Cour* dans la signification de la demeure du Prince, venoit sans doute de *Curia*, ajoute, qu'on peut dire qu'il vient aussi du Latin-Barbare *Cortis*.

COURATIER. Voyez *Courtier*.

COURBATURE. Maladie de cheval. De *curvare*, *Curvare*, *curvatus*, *curvatura*, COURBATURE, *Curvatus*, COURBATU. La courbature fait courber les chevaux.

COURBE. Nom de terres. De *curvus*, *Curvus*, *curva*, *curba*.

COURBE. Mal de cheval. Voyez *Solleyfel* dans son Parfait Mareschal.

COURBETTE. *Curvus*, *curva*, *curvetta*. C'est un terme de manége. Le cheval se courbe, en allant à courbettes.

COURCAILLET. Belon, dans son livre des Oiseaux, au chapitre de la caille: *Les hommes ont inventé certains petits instruments de cuir & d'os, nommez* courcaillets, *qui peuvent exprimer la voix de la caille. Laquelle oyant le courcaillet, pensant que ce soit les femelles, & voulant les venir trouver, tombent dans les filets.* Cet instrument a été ainsi appelé de la voix de la caille femelle, laquelle il imite. En Basse-Normandie, on prononce *carcaillet* & à Rouen, *tarcaillot*. Crescentius, dans son Traité de l'Agriculture, livre x. chap. 15. l'appelle *qualilatorium*. Voyez Mr du Cange.

COURCELLE. Nom de lieu. De *corticella*, diminutif de *cortis*. Aulieu de *corticella*, on a dit *corticellum*, par métaplasme. Et de *corticellum*, on a fait *corticellio corticellionis*, d'où on a fait ensuite *Courcillon*, nom de lieu & de Famille. M^r le Marquis d'Angeau s'appelle *de Courcillon*.

COUREUSE. Fille de joye. Les Latins on dit demesme *vaga*. Properce liv. 1. eleg. 5.

Non est illa vagis similis collata puellis.

Et de là, *Venus volsivaga*.

COURGE. De *cucurbita*, fait de *cucurbita*.

COURGE à porter les seaux à la riviere. *Je me doute qu'on veut dire* une courbe, *à curvitate*. Pertica, situlis ferendis idonea: pertica sitularia. Ce sont les paroles de Robert Etienne, qui ont été copiées par Nicot. Robert Etienne a bien rencontré. *Curvus curvi, curvitas, curvicia*, COURGE.

COURIACE. De *coriaceum*. Mr de Saumaise sur Solin, page 1127. κυρτὸν Graeci vocant omnes carnes quæ cum difficultate mandantur, atque inter dentes trahuntur; ut coria. Inde & CORIACEUM *vulgò vocamus quod Graeci* κυρτὸν. Ce mot est usité en Normandie, non seulement pour les viandes, mais pour plusieurs autres choses: & particuliérement, pour le bois qui ne se rompt pas nettement. ¶ En Basse-Normandie, on dit *couanneux*, pour *couriace*: du mot de *couanne*.

COURIR. De *curire*, dit, par métaplasme, aulieu de *currere*. De *currere* on a fait *courre*; ou, comme parloient nos Anciens, *corre*.

COURONNE'E. Sorte de rime ancienne. Charle Fontaine dans son Art Poetique, livre 1. chapitre 15. COURONNE'E *est nommée la ryme en laquelle, ou l'une, seule, ou les deux ou trois dernieres syllabes du carme, faisans mot, ont été aussi dernieres de la diction, les précedent. De cette, a usé Marot au second couplet de la Chanson suffisante, disant,*

La blanche colombelle belle
Souvent je voy priant criant:
Mais de sçeau la cordelle d'elle
Me giette un œil friant riant,
A douleur qui ma face effacé:
Dont suy le réclamant Amant,
Qui pour l'entrepasse trespasse.

Et ensuite: COURONNE'E ANNEXE'E: *en laquelle la couronne n'est pas syllabe, ou simple ou double, répétée entiérement: ains la couronne & le chef sont seulement dictions conjuguées & annexes: c'est-à-dire, descendantes d'une mesme source: comme disant,*

Les Princes sont aux grans cours couronnez.
Comes, Ducs, Rois, par leur droit nom nommez.
Leurs logis sont en bon ordre ordonnez,
Et du haut air leur renom renommez.

COUROUSSER. Sylvius dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, page 35. & Taboët dans son livre *de Republica & Lingua Francica*, & Mr de Caseneuve dans ses Origines Françoises, le tirent de *corrustare*. Et c'est l'étymologie que j'ay donnée de ce mot dans mes Origines de la Langue Françoise de la premiere édition, sans avoir lu, ny Sylvius, ny Taboët, ny Mr de Caseneuve.

COURROYE. Fauchet dans son Traité de l'Origine des Hérauts, chapitre 1. dit que ce mot a été dit *quasi cuiroye*: parceque la courroye étoit faite d'une roye, ou longue piéce de cuir. Fauchet se trompe. *Courroye* a été fait du Latin *corrigia*, qui se trouve dans le Scholiaste de Juvénal, page 188. de l'édition de Pierre Pithou, & en plusieurs lieux de l'Ecriture Sainte.

COURROYEUR. De *coriator*, qu'on a dit pour *coriarius*. Nos Anciens prononçoient, & écrivoyent *correyeur*.

COURS-LA-REINE. Promenade de Paris. De la Reine Marie de Médicis, qui l'a fait faire. Les Italiens se servent de *Corso* en la mesme signification. *Strada del Corso*. C'est une rue de Rome. Et les Espagnols, de *Corro*. *Corro de Toros*: parceque ces lieux originairement étoient destinez à la course des chevaux.

COURSIER. De l'Italien *corsiero*. Voyez Scipio

Digitized by Google

Scipio Gentilis dans la 166. de ſes Annotations ſur l'Apologie d'Apulée.

COURSON. Branche de vigne, taillée, & raccourcie à trois ou quatre yeux. De *curtus*. *Curtus, curtius, curtio. Curtio curtionis, curtione*, COURSON.

COURT : pour *breſ*. De *curtus*.

COURT : pour *area*. De *cortis*. Voyez *cour*.

COURT-FESTU. COURTE-PAILLE. Jeu : ainſi appelé, parcequ'on prant un feſtu plus court que l'autre, ou une paille plus courte que l'autre. Ce Jeu étoit en uſage parmy les Anciens. Ce qui a été remarqué par Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *de Pallio*, page 164. en ces termes : βράχιον, *eſt* tenus. *Unde & minutas ac tenues de virga præciſa teſſeras, quibus ad ſortiendum utebantur, tenos vocabant. In Legibus Friſonum* : tali de virga præciſa, quos *tenos* vocant. *Et alibi* : alibi faciat ſuam ſortem : id eſt, *renum, de virga*. Tenus, *eſt* ῥυπίον, *xapion, feſtuca, & ſorticula lignea*. Sorticulæ buxeæ *mentio in libris Agrimenſorum. Hinc καρία βάκκον, pro ſortes ducere, apud Conſtantinum in libro de Imperio. Et de illo ſortium ducendarum genere accipiendum, quod vulgò* curtam feſtucam *appellamus*, &c. ¶ Ce Jeu a été omis par Rabelais parmy les Jeux de Gargantua.

COURT-NE'S. Surnom de Guillaume, Comte de Toulouſe. Par corruption, pour *Courb-nés*. De *Curbi-naſus*. C'eſt ainſi que ce Comte de Toulouſe eſt appelé dans un vieux titre. *Courb-nés* ; ceſtadire, *grand-nés, nés aquilin*.

COURTAUT. Cheval, à qui on a coupé la queue. De *curtaldus*, formé de *curtus*. La Loy des Bourguignons, titre 7. uſe du mot de *curtatus*. *Si quis alieni caballi comam turpaverit, aut caudam curtaverit*, dit celle des Viſigots, VIII. 4. 3.

COURTAUX-DE-BOUTIQUE. On dit qu'anciennement, en France, toutes les perſonnes de condition portoient la robe longue. Ce qui paroiſt, ajoute t'on, par les anciennes ſtatues, par les anciennes tapiſſeries, & par les anciennes peintures ; où les robes ſolennelles des Rois, des Chevaliers, & des autres perſonnes de condition, ſont repréſentées longues. Et on prétant que c'eſt de là qu'eſt venue cette façon de parler, *Courtaux-de-boutique*. Mais il n'eſt pas vray qu'anciennement en France on portaſt ordinairement la robe longue. Et ce qu'on allégue des anciennes ſtatues & des anciennes peintures, doit s'entendre par rapport aux jours de céremonies. Car il eſt certain qu'anciennement la pluſpart des François portoient ordinairement le manteau court : & tres court. Martial, livre 1. épigramme 93.

Dimidiataſque nates Gallica palla tegit.

Johannes Dubravius dans ſon Hiſtoire de Bohéme, parlant de Jan Roy de Bohéme, qui imitoit les façons de faire des François : *Circa annum* M. CCCXXVIII. *iverat ei peregrinus habitus in nutriendis comis, in calciandis pedibus roſtratis calceis, in veſtiendo corpore palliolis vix dimidiatis tegentibus*. La Chronique de Bromton, page 1150. *Cum Rex Henricus, filius Matildis Imperatricis* 34. *annis regnaſſet, anno Domini* 1189. *menſe Julii, in octavis Apoſtolorum Petri & Pauli, luna* 19. *feriâ* 5. *apud Chinonenſe Caſtrum, febre invaleſcente obiit. Omnes proximi ſui cum decederet, & familiares circumſtantes, ita rapuiſtati indulſerunt, ut corpus Regis diu nudum jaceret, donec puer quidam inferiores corporis partes pallio brevi contegeret. Et tunc videbatur nomen ejus adimpletum, quo ab infantia vocabatur* Henricus Curtmantel. *Nam iſte primus omnium curta mantella ab Andegavia in Angliam tranſvexit*. Et Glabèr ſe moque des François avec leur robe courte. Mais pour revenir à nos Courtaux-de-boutique, je croy pourtant que les marchands à boutique ont été ainſi appelez, parce que leurs veſtemens de deſſus étoient plus courts que ceux des perſonnes de condition.

COURTE-BOTE. COURTE-HEUSE. Ordéric Vital, livre VIII. parlant de Robert fis de Guillaume le Conquérant : *Corpore autem brevis, & groſſus. Ideoque* Brevis ocrea *a patre cognominatus*. Et livre IV. *facie obeſa, corpore pingui, brevique ſtatura : unde vulgo* Gambaron *cognominatus eſt*, & Brevis ocrea. Mr de Caſeneuve prétant qu'il faut lire en ce endroit, *Gamberon*, au lieu de *Gamberon*. *Gamberon* eſt bien. *Gamba, gambara, gambaro, gambaronis*, GAMBARON, GAMBERON.

COURTEPOINTE. Pluſieurs diſent *contrepointe*. Et ce mot ſe trouve ainſi écrit dans Nicot. Ce qui m'avoit fait croire que *courtepointe* avoit été dit par corruption au lieu de *contrepointe*, de *contra*, & de *punctum* : comme CONTREPOINTIERS, de *contrapunctores*. Voyez *pourpoint*. Mais il a été dit par corruption au lieu de *coultepointe*, de *culcita puncta*. Les Inſtituts de Citeaux, chapitre 29. *Nullus ferat ſecum in via punctam culcitam. Puncta*, ceſtadire, *punctis tranſfixa*. Les Latins ont dit demeſme *defigere veſtem* : & les Grecs, διαπυρῶν & χίλωσα. Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 510. Le mot de *coultepointe* ſe trouve dans l'Inventaire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de ſa Vie, écrite par l'Abbé de Choiſy. *Une chambre de velnau azurée à fleurs-de-lis, garnie de ciel, de doſſier, de coultepointe*.

COURTIBAUT. On appelle ainſi dans la Saintonge & dans la Touraine, & dans quelques autres Provinces de France, cette chaſuble courte que portent les Diacres & les Soudiacres en officiant. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans Rabelais. *De curtum tibiale*. Robert Etienne & Nicot qui ont écrit que *courtibaut* avoit été dit quaſi *curta tibenna*, n'ont pas bien rencontré.

COURTIER. De *curſitarius*. C'eſt un homme qui ſe meſle de faire faire des marchez : *proxeneta* : & qui pour cela court de coté & d'autre. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 486. CURATERIAM *lenam hodie vocamus ab intercurrendo : nam & lenones* intercurſores *& internuncii dicti*. Iſidore : Conciliatrix : *ob ſocietatem flagitioſæ conſentionis : eo quòd intercurrat, alienumque nundinet corpus*. A Avignon on appelle *Curſeur* un prépoſé, un entremetteur. La Coutume de l'Iſle, article 66. uſe du mot de *couletage*, pour *courtage*. *Pour ventes, il*

Digitized by Google

n'eſt point dû de coutrage. Ceſtadire, Il n'eſt point dû de droit au Courtier. ¶ Les Italiens diſent auſſi *Curatiere*, pour procénéte.

COURTIL. Le Roman de Renard, manuſcrit cité par Mr de la Thaumaſſiere.

La bonne femme du Maiſnil
A ouvert l'huis de ſon courtil.

On appelle ainſi un jardin en pluſieurs lieux de France. De *cortile*, formé de *cortis*. Voyez Speliman au mot *curtillum*: où il cite un Manuſcrit, dans lequel *hortulano* eſt interprété par *curtillers*. *Cortile* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. Voyez *cour*.

COURTILLIERE, dit Mr de la Quintinye, *eſt une eſpece d'inſecte, qui ſe forme dans les fumiers de cheval pourris, & par conſéquant dans les couchets. Il ronge les pieds des mélons, chicorées laitues, &c. & ainſi les fait mourir.* De *courtil*, dans la ſignification de *jardin*. On l'appelle *la Jardiniere* en Anjou.

COURTISANE. De l'Italien *corrigiana*. Muret ſur ce vers de Ronſard du ſegond de ſes Sonnets.

Quand d'une Courtiſane on ſe voit embraſſé:

D'une Courtiſane: *d'une femme abandonnée. Mot Italien.*

COURTISER. Paſquier VIII. 3. *Le premier où j'ay lu* courtiſer, *eſt dans la Poeſie d'Olivier de Maigny: parole, qui nous eſt aujourd'huy fort familiere.*

COURTOIS. De l'Italien *corteſe*: fait de *corteneſia*: fait de *corte*, ablatif de *cors*: acauſe que les gens de Cour ſont plus courtois & plus civils que les autres. Dante dans ſon Commentaire: *E non ſanno li miſeri mortali di queſto vocabolo ingannati, che credono che corteſia non ſia altro che* larghezza. *La larghezza, è una ſpeciale corteſia.* Corteſia, *e oneſtate, è tutt'uno. E perocche nelle Corti anticamente le virtudi e belli coſtumi s'uſavano i ſiccome oggi s'uſa lo contrario; ſi tolſe quel vocabolo. E fu tanto a dire* corteſia, *quanto* uſo di corte. *Loqual vocabolo ſi oggiſi toglieſſe dalla corte, maſſimamente d'Italia, non ſarebbe a dire altro che* turpezza.

COURVAISIER. J'apprans du Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *Corvaſarii*, que nos Anciens appeloient *Courvaiſier*, un Savetier: & que ce mot ſe trouve dans le Regitre des Fiefs de la ville de Chartres, page 16. *Les Courvoiſiers qui vendent ſoulers ou marchié, doivent chacun obole.* Ce mot a été fait de *Corveſarius*, qui ſe trouve en cette ſignification. Voyez Mr du Cange. Mais l'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. Ce mot ne viendroit-il point de *cerium vetus?* en cette maniere: *cerii veterii, cerii veteriſii, cerivetteriſarius, corveſarius*, COURVAISIER. Les Eſpagnols appellent un Savetier *zapatero de viejo*. Il y a pluſieurs Familles en France du nom de *Courvaiſier*.

COURVETTE. Sorte de Vaiſſeau de mer. Voyez *corbettes* cy-deſſus.

COUSIN. Lat. *conſanguineus*. Nicot le dérive de ce mot *conſanguineus*. Il vient de *congeneus*: ceſtadire, *ex eodem genere. Congeneus, conginius, conginus*, CONGIN, COUSIN. D'où les Italiens ont auſſi fait *cugino*. Mr Ferrari veut que l'Italien *cugino* ait été fait de *conſobrinus*. Ce qui ne peut être. De *conſobrinus*, on auroit dit *cobrinus*.

COUSIN: pour un *moucheron*. De *culex, Culex, culicis, culicius, culicinus, culicinus*, COUCIN, COUSIN. De *culicius*, on a dit auſſi *culicio culicionis*, dont nous avons fait COUSSON: qui ſe trouve dans Rabelais en la meſme ſignification, & qui eſt encore en uſage dans l'Anjou en la meſme ſignification.

COUSSIN. Charle de Bouvelles le dérive de *culcita*. Voicy ſes termes. COUSSIN, *genus pulvilli: quaſi* culcin: *habente C in duplex S. a* culcita *pendet*. Mr du Cange lui donne la meſme origine. Hotman dans ſon Matago de Matagonibus le dérive de l'Allemand *kuſſen*. Les Italiens diſent *coſſino*: que Mr Ferrari dérive de *cuſcire*: ceſtadire, *cendre*. Il ajoute: *poſcia a cozis: quod mulieres illum cum acu operantur, cozis complectantur*. Ces étymologies de Mr Ferrari ſont peu vray-ſemblables. Les Eſpagnols diſent *cozin*: qué Covarruvias dérive auſſi de *coxa*: acauſe, dit-il, qu'on met des couſſins ſur les cuiſſes. Cette étymologie n'eſt pas plus vray-ſemblable que celles de Mr Ferrari. Celle d'Hotman eſt la véritable. L'Italien *coſſino* & le François *couſſin* ont été faits de l'Alleman *kuſſen*, & l'Eſpagnol *cozin*, l'a été du François *couſſin*.

COUSSON. Vers qui ronge les légumes. C'eſt ainſi que Bourdelot explique ce mot. Voyez *coſſon*.

COUTANCE. Ville de Normandie. De *Conſtantia*. Jan, Moine de Marmoutier, livre 2. de la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou: *Inde Conſtantiam civitatem veniturus: qua a Conſtantio, Conſtantis filio, fundata, ejus memoriam opere ſimul & nomine reparaſſent.*

COUTELAS. *Cultellus, cultellacius.*

COÛTER. De *conſtare*: dont les Allemans ont auſſi fait *coſten*, & les Italiens *coſtare*. Dans le Lévitique: *Quando vendes quippiam civi tuo, &c. Et quanto minus temporis numeraveris, tanto minoris & emptio conſtabit.* De *coſtare*, on a fait *conſtamentum*: d'où le vieux mot François *coſtemens*. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin. Et pour le marquer en paſſant, du meſme mot *conſtare*, les Italiens ont fait *coſta. Aiuto di coſta.*

COUTIL, ou COUTIS. On appelle ainſi une eſpéce de toile forte, dont on garnit les lits de plume, les traverſins, & les tentes d'armée. De *culcita*. Voyez *coite*.

COUTRE de *charrue*. De *culter*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 820. *lou, Græci, eſt qui Latinis* vomer: *τὸ ἀροτὴν ὑπὸ νόμον: ita Grammatici exponunt.* Cultrum *vocamus vulgò. Quam vocem, è Latio acceptam, aliter etiam quàm Latini ſumimus. Plinius*: Vomerum plura genera. *Culter* vocatur, prædenſam, priuſquam, proſcindatur, terram ſecans, futuriſque ſulcis veſtigia præſcribens inciſuris quas reſupinus in arando mordeat vomer. *Ergo reſupinus vomer terram in arando mordebat. At culter rectus inciſuris eam notabat. Hinc illa locutio exponenda*, in cultrum collocare

Digitized by Google

collocare, *de iis quæ rectò sita ad perpendiculum posita sunt. At nos vomerem qui planus ac resupinus terram scindit, vocamus* cultrum. *Videtur & media Latinitas omnem vomerem sic appellasse: à quibus nos accepimus. Inde* cultellare, *apud* Agrimensores, *in planiciem redigere.*

COUTRE : Dignité Ecclesiastique, dans l'Eglise de St Quentin & dans celle de Reims. De *custor custoris* : qu'on a dit pour *custos custodis*. Voyez mon Histoire de Sablé, page 26. & page 251. On appelle de la sorte dans l'Eglise Cathedrale de Bourges, celui qui a le soin de faire sonner les cloches.

COUTUME De l'Italien *costume* : dont les Espagnols ont aussi fait *costombre*. L'Italien *costume* a été fait de *consuetudine*, ablatif de *consuetudo* : comme le François *enclume*, d'*incudine*, & *étamer*, de *stannare*.

COUTUMIERS. Dans la plus part des Coutumes, dans les Etablissemens de France, & dans un nombre infini d'endroits, les Roturiers sont appellés *Coutumiers* : & les partages roturiers, *partages coutumiers*. Et la raison de cette appellation, c'est qu'il y a incomparablement plus de personnes roturieres, que de personnes nobles. Les anoblissemens ont été introduits en France par Philippe le Bel.

COUTURE. Comme quand on dit, *l'Abbayie de la Couture du Mans. Le Prieuré de Sainte Catherine de la Couture de Paris.* De *cultura*. Voyez Mr Rigaut dans ses Gloses sur les Agrimenseurs, & Mr de Hauteserre sur Grégoire de Tours, page 197. ¶ *Cultura*, c'est *ager culsus*. ¶ Du substantif *culsura*, on a fait le verbe *culsurare*. Et de ce verbe, & de la particule *ad*, on a fait *adculturare*, dont nous avons fait ACCOUTRER.

COUTURIER. De *consor*. Voyez *coudre*. Ce mot de *Couturier* a cessé d'être en usage à la Cour dès le tans de Henri Etienne. comme Henri Etienne le témoigne lui-mesme dans son Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, page 266. auliеu duquel on se servit de celui de *Tailleur*. Voyez *tailleur*. Mais on dit toujours à la Cour & à Paris, *une Couturiere*.

COUVER. De *cubare* ; dont les Italiens ont aussi fait *covare*. *Cubare* a été dit des poulles qui couvent, témoin le composé *incubare*. Pline a dit demesme *federe in ovis*. *Polypus femina, modò in ovis, sedet, modò cavernam cancellato brachiorum implexu claudit.* C'est au chap. 51. du liv. 9. Voyez *couvi*.

COUVI. *Oeuf couvi*, qu'on dit en Anjou *souï*. De *cubitum*, dit par metaplasme pour *cubatum*. *Un œuf couvi*, c'est un œuf sur lequel la poulle a été long tems, & dans lequel un poulet commence à se former. Pétrone : *Ego quidem pene projeci partem meam* ; (Il parle d'un œuf) *nam videbatur mihi jam in pullum coisse*. Voyez *couver*. ¶ En basse-Normandie on dit *un œuf couvé* : de *cubatum*.

COUVRE-FEU. Lat. *Ignitegium* : comme quand on dit *Sonner le couvre-feu*. Voyez *carfol*.

COUVRIR. De *cooperire*.

COY. De *quietus*.

COYON. De l'Italien *coglione*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *coglione*. *Coglione*, c'est celui que les Athéniens appeloient κακκυγίας : *cui semper laxus est testiculorum musculus*. Le François dit *couille-molle*.

C R.

CRABANS. Sorte d'oiseau. Voyez *bernache*.

CRABBLE. C'est le *cancer marinus*. Du Flaman *krab*, qui signifie la mesme chose.

CRACHER. Mr de Valois le jeune estime que ce mot a été fait par onomatopée ; cestadire, du son qu'on fait en tirant un flegme du fond de l'estomac ; & que *cracher* est le mesme que *craquer*. Charle de Bovelles avoit dit quelque chose de semblable. CRACHIER, dit-il, *incerta originis : nisi à similitudine & allusione soni*. C'est aussi le sentiment du P. Labbe. Mr Lancelot, dans la premiere édition de ses Mots François tirés du Grec, le tiroit de χρεμπτὸς : d'où *Chremêt* : cestadire, *cracheur* personnage de l'Heautontimorumenos de Térence. Mr Guyet le dérivoit de *scraptus*, *scrapticare*, *scracare*, CRACHER. Le Pere Thomassin, tome 2. de ses Origines, page 857. le dérive de l'Ebreu *saraq*, ou *raqaq*, qui signifient la mesme chose. Scaligèr le dérive de *scracere*. Scracere *videtur olim dictum à* χρεμπτὸς. *Quod verbum & hodie quoque in Gallia usurpamus*. C'est dans ses Conjectures sur le sixiéme livre de la Langue Latine de Varron. Il vient de ce mot *scracere*, mais par métaplasme. *Scracere, scracare, cracare*, CRACHER.

On a dit *cracher*, pour *ressembler*. Pathelin dans sa Farce de Pathelin :

Onq enfant ne ressembla mieux
A pere. quel menton fourché !
Vrayement, c'estes vous tout poché.
Et qui diroit à vostre mère
Que n'estes fils de vostre père,
Il auroit grand fin de tancer. &c.

(Je croy qu'il faut, *Il auroit grand faim de tancer.*)

Car quoy ? qui vous auroit craché
Tous deux encontre le parey,
D'une maniere & d'un arroy
Estes vous, & sans différence.

Il paroist par ces mots de Pathelin, que *cracher* en la signification de *ressembler*, a été dit acause de la ressemblance que les crachats ont les uns aux autres. Trippault a fû une pensée sur cette façon de parler, *C'est lui tout craché*, qui est fort ingénieuse, & qui mérite d'être icy rapportée. Il dit, que *se craché* a été fait de *graphicus* : *graphicus, graphicatus, gracatus*, CRACHÉ : comme qui diroit, *graphicè expressus* ; *graphicè descriptus*. Mais d'où peut venir, *C'est lui tout poché ?*

CRAINDRE. Nous disions anciennement *cremer*. Villehardouin livre v. *Je ne say quels gens, qui cremoient les Grecs.* L'Ancienne Version Françoise de la Bible, au chapitre 6. de Néhem, verset 16. *Quand les ennemis ouirent que toutes gens qui étoient entour nous crémoient.* Ce qui donne sujet de croire que ce mot a été fait

fait de *tremere*, par le changement du T en C *Cremere* le trouve aussi dans les anciens livres François pour *craime*, & *cremeteux*, pour *craintif*.

CRAMAIL. Nom de lieu. *Comté de Cramail*. Par corruption, pour *Carmain*.

CRAMOISI. De l'Arabe *kermesi*, qui signifie la meſme choſe, & qui a été fait de *kermes*, qui ſignifie *écarlate*. Nicot : CRAMOISI. *Coccus tinctoria. Speciesſt ilicis humilis, qua in Gallia Narbonenſi frequentiſſima eſt : ubi vermillon : ab aliis* eſcarlate *dicitur. Arabes vocant* kermes : *unde* cramoiſinus *color : quaſi* kermeſinus. *Meminit Ruellius*. Jules Scaliger dans ſon Exercitation 325. contre Cardan, article 9. CHERMES *vocant Arabes : unde nos* CHERMESINUM. Les Italiens diſent demeſme *chermiſi*, & *cremeſino* : que Caninius, dans ſes Dialectes, a la lettre r, derive auſſi de l'Arabe *chermes* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait leur *carmeſi*. Voſſius *de Vitiis Sermonis* livre 2. chapitre 9. *Hiſpani* carmeſi, *à vermiculo, Arabice diſſo* carmez. *Is vermiculus gignitur in granis ſive baccis coccî, ac liquore humſmodi vermiculorum pannus coccineo, ſive purpureo tingitur colore*. Mr de Saumaiſe prétant avec beaucoup d'apparance que l'Arabe *chermes* a été fait du Latin *vermis*. Voyez-le au chapitre 70. de ſes Homonymes des Plantes. Voyez auſſi cy-deſſous le mot de *vermillon*. ¶ Les Turcs diſent *kermiſi*, & les Polonois, *karmazyn*.

CRAMPE. *Goute crampe*. De *crampſſ*, mot Alleman de la meſme ſignification : lequel mot eſt auſſi en uſage parmy les Anglois. *Cramſſ-fiſch* en Alleman, & *cramprviſch* en Flaman, & *crampfiſch* en Anglois, ſignifient le poiſſon qui donne la crampe, & que les Latins appellent *torpedo*.

CRAMPON. Les Allemans diſent *crampe* & *cramme*, & les Anglois, *cramperne*.

CRAN : comme quand on dit, *Il eſt baiſſé d'un cran*. Du Latin *crena*. *Crena, cren*, CRAN. Voyez les Dictionnaires Latins au mot *crena*.

CRANEQUINIERS. On appeloit ainſi anciennement certains Arbaleſtriers. De *cranequin* : qui ſignifioit l'inſtrument avec lequel on bandoit les arbaleſtes. Le Préſidant Fauchet, dans ſon Traité *de la Milice : Il ſe trouvoit auſſi des hommes, qui non ſeulement à pied, mais encore à cheval, portoient de ces arbaleſtes plus legeres premierement, de bois ; puis, de corne ; & finalement, de fer acéré : appellez* Cranequiniers. *Car Philippes de Comines en ſes Mémoires de Louis XI. chapitre* xi. *dit, parlant du Duc de Calabre* : Il avoit quatre cents Cranequiniers : gens fort bien montez : qui ſemblérent bien gens de guerre. *Je ne ſay s'ils eſtoient ainſi nommez, pour le bandage de fer qu'ils portoient à leur ceinture, par nous nommé* cranequin. *Et ces arbaleſtes, au bout de l'arbre, avoient un fer, en façon d'eſtrier, pour, en mettant la pointe du pied dedans, en tirant à-mont le pied de chévre, (ainſi appellent-ils le bout du bandage encorné) plus aiſément* bander l'arc, &c. *Toutefois, je croirois bien que* cranequin *fuſt mot Allemand. Car volontiers les gens de cheval ſ'arbaleſtirent, que l'on appelloit* Cranequiniers, *eſtoient tirez d'Allemagne : comme aujourd'huy ceux qu'on appelle* Reîtres, *parcequ'ils ſont leur fondition à cheval*.

CRANTER. Bourdelot dans ſes Etymologies MSS. CRANTER, *pour dire* hancer. *vient de* cran : *parceque le Fianée crochete ſon petit doigt avec celui de ſa Maiſtreſſe* : cran, crenæ, ¶ Cette étymologie n'eſt pas véritable. *Cranter* a été fait de *credentare*.

CRAON. Ville d'Anjou. De *Credamum*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé.

CRAPAUD. Lat. *bufalo*. Pluſieurs, & entr'autres Bourdelot, dérivent ce mot *à crepando* ; parceque, diſent-ils, le crapaud s'enfle de telle ſorte, qu'il ſemble crevet : & pour cela, il eſt appelé en Grec βρωμος, ἀπὸ τῆ βρῶσι. Scaliger contre Cardan, 123. dit qu'il a cherché long-tans comment les Grecs appeloient un crapaud, & qu'il ne l'a pu trouver. Henri Etienne, dans ſon Treſor de la Langue Grecque, a écrit qu'ils l'appeloient βρωμος. *Tradiur βρωμος eſſe illud venenatum ranarum genus, quod ſe mirum in modum inflat, tumefitque, ita ut ſæpe crepet*. Et ce mot ſe trouve dans Lucien en ſon *Philopſeude*. φρονεῖ τε, ἡ βρωμος. J'ay cru autrefois que *crapaud* pouvoit avoir été fait de *reperre*. *Reperè, repaùe, repaldus, crepaldus, crapaldus*, CRAPAUD. Et cette étymologie me ſemble auſſi naturelle que celle *à crepando*. La grenouille ſaute ; mais le crapaud, qui eſt une eſpéce de grenouille, ſe traîne.

CRAPAUDAILLE : Sorte d'étoffe. De *criſpus. Criſpus, triſpa, criſpaldus, creſpaldus, creſpaldalis, creſpaldalia*, CRAPAUDAILLE. La *crapaudaille* eſt une eſpéce de *creſpe*. Voyez cy-deſſous *creſpe*.

CRAPAUDINE. Pierre précieuſe. Rabelais 3. 17. *avec profonde réverence, lui miſt un doigt médical aux vorge d'or bien belle, en laquelle eſtoit une crapaudine de Bruſſe, magnifiquement enchaſſée*. On prétant qu'elle a été ainſi appelée, parcequ'elle naiſt, dit-on, dans la teſte du crapaud. Hugue de Méry, dans ſon *Tournoyement de l'Antechriſt* :

Mais celle qui entre tes yeux
Au boterel croiſt, eſt plus fine,
Qu'on ſeule appeller Crapaudine.

Voyez *botte* en la ſignification de *crapaud*. Cardan : *Boraxlapis. Sunt qui* Chelonitem *vocent. Inventor in capite buffonis*. Voyez Scaliger contre Cardan, 123. Bourdelot dans ſes Origines Françoiſes, dit auſſi que la crapaudine ſe trouve dans la teſte du crapaud. Il eſt tres-faux qu'elle ſe trouve en la teſte du crapaud. Et elle a été appelée *crapaudine* de ſa couleur, ſemblable à celle d'un crapaud : d'où elle a été auſſi appelée *boterel*. Voyez *boterel*.

On appelle *crapaudine* une maladie de chevaux : qui eſt un ulcere qui vient au devant des piés des chevaux, plus haut que la couronne. Voyez Solleyſel dans ſon *Maréchal Parfait*.

CRAQUER. Pontus de Thyard, page 18. de ſon Traité *de Recta nominum impoſitione*, le dérive de κρέκω, *ſonum emitto*. C'eſt une onomatopée. Les Flamans diſent auſſi *knacken*.

Digitized by Google

CRASSE : substantif ; Lat. *squallor*. M^r le Gros, Curé de Droët, le dérive de *crassities*. Mais la signification de *crassities* n'a rien de commun avec celle de *crasse*. *Crasse* ne viendroit il point de *squalidus*, en cette maniere ? *Squallidus, squallidicius, squaldicius, squaldicia, scaldicia, scalcia, scarcia, carcia* ; & par métathèse, *craria*, CRASSE.

CRAU. C'est un païs pierreux, entre Arles & Marseille. Quelques-uns dérivent ce mot du mot Celtique *craig*, ou *crag*, qui signifioit *pierre*. Mr Bochart livre 1. des Colonies des Phéniciens, chapitre 41. *Fertur Hercules in Liguria Gallicana, cum pugnaret contra Ligures, quorum duces, Neptuni filii, Albion & Bergion:* (*aliis*, Alebion, & Dercynus) *& cum tela defecissent, lapidum imbre, in Herculis gratiam, de cælo lapso, lapideas factas esse, illos campos. Fabula meminerunt, post Æschylum in Prometheo soluto, Strabo, Dionysius, Hyginus, Apollodorus. Mela, Plinius, Solinus, & alii. Huic deûit occasionem lapideus campus centum circiter stadiorum inter Arelate & Massiliam, quem Celtica voce veteri incola* La Crau *appellant. Celtis enim* craig *erat* petra, *ut Britannis hodieque. Vide Camdenum.* Voyez aussi Mr Bochart au chapitre 42. du même livre. ¶ Dans le Languedoc on appelle *crau*, & *grau*, l'embouchure des torrens : Et dans ces embouchures, il y a ordinairement beaucoup de pierres.

CRAVANT. Oye sauvage : Lat. *vulpanser*. Voyez Belon.

CRAVATE. On appelle ainsi ce linge blanc qu'on entortille à l'entour du cou, dont les deux bouts pendent par devant : lequel linge tient lieu de collet. Et on l'appelle de la sorte, acause que nous avons emprunté cette sorte d'ornement des Croates, qu'on appelle ordinairement *Cravates*. Et ce fut en 1636. que nous prîsmes cette sorte de collet des Cravates, par le commerce que nous usmes en ce tans-là en Allemagne, au sujet de la guerre que nous avions avec l'Empereur.

CRAYE. De *creta*.

CRAYON. Ce mot a été formé de celui de *craye*.

CRE'AND, ou CRAND. Vieux mot, qui signifie caution, *surety*. La Coutume de Clermont, article 49. *Créand de service se peut faire pour terres féodales*, &c. Dans un Contrat de mariage de Damoiselle Perrinelle, fille de Madame de Sully, avec Geoffroy de Lusignan, que j'ay vu dans le cabinet de Mr de Launay, Avocat au Parlement : *Et promirent pardevant nous lesdits Henry de Sully*, &c. *& les devant principaux debteurs*, (le Comte de Nevers, & autres, établis audit Contrat, plégeurs & payeurs) *que contre les convenants*, &c. *n'iront, ne venir ne feront, par eux ne par autres, ou temps avenir, en partie par leurs loyaux Creands l'an* 1296. Dans un Contrat de vante, fait par Messire Hue de Merlay, Chevalier, à Madame de Sully, l'an 1290. *Et promit ledit Chevalier par son serment, & par son léal créand, fait pardevant nosdits Clercs*. &c. La Coutume de Hainault art. 88. 89. & 90. use du mot de *crand*, qui est la même chose que *créand*, & qui en a été fait par contraction. Ce que ne sachant pas Ragueau dans ses Notes sur le Coutumier Général, il a corrigé dans la Coutume de Clermont, article 49. *créand*, au lieu de *crand*. ¶ Il vient de *creantum*. Spelman : CREANTUM : *Satisdatum. Constitutiones Philippi Augusti apud Rigordum*, pag. 182. *Faciant creditoribus per fideijussores, vel per vadia, creantum suum solvendi debita ad prædictos terminos. Creantum* a été fait de *credentum* : qui l'a été de *credere*. Ainsi, de *credemiarius*, on a fait *créancier*.

CRE'AT *d'Ecuier*. De l'Italien *creato*, qui signifie la même chose. Les Italiens ont fait *creato* de *creatus*, d'où les Espagnols ont aussi fait leur *criado*.

CRECERELLE. Jules Scaliger dans ses Commantaires sur les livres d'Aristote de l'Histoire des Animaux, le dérive de *querquerella : Est tinnunculus*, cenchris *Æliani. Eum* ganivellam *Itali : Vascones*, legairol ; *quod passeres e sepibus fugat, & capiat : Franci*, querecerellam, *non corrupta voce, quasi* Cenchrelellam, *ut ait Ruellius in Millio, sed quasi* querquerellam. *Nam* querquerum *lamentabile dixerunt Veteres : semper enim stridet, & queri videtur.* Mr de Saumaise le dérive de *crepitacilla : Tinnunculus, crecerella nostra est, à voce quam edit inter volandum. Sic eam nominarunt, quasi* crepitacillam : *Nam & crepitacilla puerorum lignea, similiter* crecerella *vocamus, à Latino facta diminione.* Tinnunculum, *vel* tinniunculum, *Latini ab eadem ratione nominarunt, quod semper tinniat.* C'est sur Solin, page 340. Je ne suis, ny de l'avis de Ruellius, ny de celui de Scaliger, ny de celui de Mr de Saumaise. Et je tiens que *crecerelle* a été fait de *crecarella* ; qui l'a été de κρίξ : qui est une sorte d'oiseau dont la voix est fort aigue. Κρίξ κρικὸς, *crecara, crecarella*, CRECERELLE. Nous appelons aussi *crecerelle* ce petit moulinet dont nous nous servons le jeudi & le vendredi de la Semaine Sainte, au lieu de cloche. Pasquier livre VIII. chapitre 61. de ses Recherches, croit que ce petit moulinet a été ainsi nommé acause du son qu'il fait : Mais il l'a été acause de l'oiseau qui porte ce nom, à la voix duquel le bruit qu'il fait, est semblable : comme l'a fort bien remarqué Mr de Saumaise.

CRE'CHE. De *greppia* : dont les Italiens se servent dans la même signification. Les Languedociens disent *greppio*. *Greppio* & *greppia* ont été fait de *præsepe*. *Præsepe, præsepia, greppia, greppio*. Nous y avons changé le P en CH : comme en *proche*, de *prope*, &c.

CRECY. Nom de lieu. De *Creciacum*. Le P. Sirmond prétandoit que Crecy sur la riviere de Serre, laquelle entre dans l'Oise, étoit *Carisiacum*. C'est ainsi que ce lieu se trouve appelé dans les Capitulaires & dans les anciens Titres, selon la pensée du P. Sirmond. Quoyqu'il soit situé sur la riviere de Serre, on l'appelle ordinairement *Cressiacum ad Isaram* : CRECY SUR OISE : par une erreur fondée sur ces mots des Annales de Metz, en 741. *Inde veniens* (Charles Martel) *ad Carisiacum, villam super fluvium Isaram, perrexit.* C'est ce que m'a dit le P. Sirmond : & qu'il falloit lire dans ces Annales,

Digitized by Google

ad Carisiacum villam super fluviolo Sera sitam perrexit : conformément à l'ancienne leçon de son Manuscrit. Celle de *super fluvium Iseram*, y étant été ajoutée d'une main récente. Cependant Du Chesne dans son 5e Tome des Historiens de France, où il a inséré ces Annales, l'a préférée à l'ancienne. Et Mr de Valois le jeune, dans sa Notice des Gaules, a démontré que *Carisiacus vicus* étoit *Quierci-sur-Oise* à deux lieues de Noyon, où il y avoit autrefois un Palais Royal, où mourut Charles Martel, & que le nom de *Carisiacum* n'avoit rien de commun avec celui de *Crecy* : & que dans le Manuscrit du P. Sirmond il y a *Isera*. Bouteroue dans ses Recherches des Monnoyes de France, page 348. & Dom Michel Germain dans son Traité des Palais des Roys de France, ont suivi l'opinion de Mr de Valois.

CRE'DENCE *de Prêtre*. De l'Italien *credenza*, qui signifie la même chose. Il signifie aussi le *buffet* sur lequel on met l'argenterie: d'où vient cette façon de parler, *sur credenza*, pour dire *faire l'essay*. Depuis quelque tems, on dit en France *Credensier* pour *Sommelier*, & ce mot se trouve en cette signification dans Rabelais 4. 64. *Credentie*, en Alleman, signifie *un buffet*.

CRE'DIT. De *creditum*.

CRE'IL. Vieux mot. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : CRATES. *Creil*, ou *cloie*.

CREMAILLERE. Nicot, Jan Picard, & plusieurs autres Etymologistes, le dérivent de *κρεμάω*, qui signifie *pendre*. On dit à Paris, & en Normandie *cremillière* : ce qui a fait croire à Mr de Valois le jeune, que ce mot avoit été fait de *caminaria*, acause, qu'on pent la cremaillere à la cheminée. Mr de Caseneuve le dérive à *cremando*. On prononçoit anciennement *cramaillere*: Et ce mot se prononce encore aujourd'huy de la sorte en plusieurs Provinces, & entre autres, dans celle d'Anjou : Ce qui me fait croire que *cramaillere* a été fait de *cramacularia*, qui a été fait de *cramaculus*, qui se trouve dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis fisc.* *Catenas tramaculos*, &c. C'est à l'article 41. *Cromel*, en Bas-Breton, signifie *une anse*.

CREMASTE'RES. Du Latin *cremasteres*, fait du Grec *κρεμαστῆρες*. Columelle VI. 26. *Testium nervos, quos Graci κρεμαστῆρας ab eo appellant, quòd ex illis genitalia partes dependent.*

CRE'ME. Le premier Scaligerana, au mot *colostra* : CREMA, *est vetustissimum verbum Gallia, quæ est Romanis Cisalpina, ubi* Longobardia *dicta : unde Galli nomina fecerunt* Cremona, *propter soli ubertatem. Inde* cremor *est vox Gallica vetustissima, qua significat succum expressum ex aliquo grano aut semine : ut mulsio quatuor seminum frigidarum majorum.* Cremores *etiam sunt leguminum aut frumentaceorum decocturum colatitia substantia : ut cælli hordei colatura* cremor hordei *dicitur.* Crema se trouve dans Fortunat :

Aspexi digitos per latticea munera presos,
Et sua pulla manus heic ubi crema rapis.

CRE'ME *fouettée*. On appelle ainsi cette crême, parcequ'on la fouette ; ce qui la fait devenir en écume : d'où les Grecs l'ont appelée *ἀνεθέρικα*. Rabelais 4. 59. l'appelle *neige de crême*.

CRENAN. Nous appelons *une Crenan* une espéce de chaise, ou de carrosse. De Mr de Crenan, Gentilhomme Bas-Breton, qui ut le don de cette sorte de voiture.

CRENEAU. De *crenellum*, diminutif de *crena* : d'où les Allemans ont aussi fait *kum. Crena* signifie une fente. Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dérive *creneau* de *crau*, qu'il dit signifier *hoche*. Mr du Cange dérive CARNEAU, qui est la même chose que *creneau*, de *quarrellus*.

CRE'PE : sorte d'étoffe. Mr Bochart le dérivoit de *κάρπος*. Il vient de *crispus*. Nicot dit *de la crêpe*, sullieu *du crêpe*. Voyez crapandaille. ¶ CRE'PES. Lat. *lagana* : acause quelles sont crespées par les bords.

CRE'PINE. Nicot : *C'est une façon de frange entrelassée en losanges, ou autre façon, dont le fil pendant d'icelle entrelassure est endenté. Il semble venir de κρήπις de Grec, dont Saint Matthieu, en le Traduction d'icelui, chapitre 14. & Saint Marc, chapitre 6. est usé pour la crespine, ou frange, dont les Peuples Orientaux usoient pour bordures de leurs robes : comme il se voit à Rome en mainte statues de gens d'icelle contrée. Les Traducteurs Latins l'ont rendu par ce mot* fimbria: *duquel vient le mot François* frange. Il vient de *crispina*.

CRE'PIR. De *crispire*. *Crispus*, *crispiré*, CRESPIR.

CREQUIER. Cerisier sauvage. Du Latin-barbare, imusité, *cresa*, *crisia*. La Maison de Crequi porte d'or à un crequier, ou cerisier nain, de gueules. Voyez les Généalogistes.

CRESSON. De *crescio crescionis*. Charle Etienne, dans son Traité *de Re hortensi* : *Nasturtium* cressionem a *crescendi* celeritate appellunt DU CRESSON. Lobel & Pena dans leurs Adversaires, *Hodie autem in accerbis usus plurimus* : (Il parle du *nasturtium*) *& tenuissima planta pleni, nomine* CRESSON : *forte quia perenni fobole summis fere viribus, vel etiam brumæ rigoribus, crescit. Francigena etiam* Cresson d'alenois, *ab alendo forte vocant.* Il est indubitable qu'il a été dit *cresson*, à *crescendo*. Mais il est difficile de dire pourquoy il a été appelé *alenois*. Lobel, dans ses Observations, l'a appelé *alenois* : ce qui pourroit favoriser l'étymologie *ab alendo. Alere, alimus, alimentis, alimentis* : M en N : ALENOIS. Les Allemans appellent le cresson *kressen*, du mot François *cresson*.

CRETIN. Vieux mot, qui signifie une sorte de petit panier. Une ancienne Ballade, rapportée par Pierre Fabri, Curé de Méray, natif de Rouen, fueillet 41. de l'Art & Science de plaine Rhétorique :

A ce jour de Saint Valentin,
Cueillot, Arnoul, Sohyer, Betin,
Ou autre, sans faire priere,
Doit taster des biens du cretin.

François Charbonnier, dans son Epître à la Reine de Navarre, Ducheſſe de Berri & d'Alençon, laquelle est imprimée au devant des Ouvres du Poëte Guillaume Cretin : *Les choses susdites par*

Digitized by Google

par moy considérées, Madame : & mesmement, que j'ay eu & prins nourriture, avec ſon Maiſtre Guillaume Cretin, en ſon vivant Chantre & Chanoine du Palais Royal à Paris : contraint par la force véhémente de laſuſdite vraye amitié & charité, me ſuis mis à recueillir aucuns petits eſcrits : pour après ſa mort le faire revivre, & demourer en mémoire : attendu ſa bonté, honneſteté, & ſavoir. Et confiant de voſtre dite clémence & douceur, crainte getée à l'eſcart, me ſuis avancé, & prins la hardieſſe vous en faire un préſent. C'eſt un petit Cretin, Madame, plein de bons & notables dits, ſentences fructueuſes, & graves. C'eſt un Cretin, non de ſonci, d'ouſier, ou de feſtu : mais d'argent : plein de mots dorez. De *cratinus*, diminutif de *crates cratis*. Je remarqueray icy par occaſion, que Guillaume Cretin s'appeloit Guillaume du Bois, & que *Cretin* n'étoit que ſon nom de guerre : ce qui paroiſt par ce quatrain qu'il a fait à frere Jan Martin, feuillet 170. verſo.

Le G du Bois, aliàs, dit Cretin,
En plumet ans ſur ſon petit pulpitre,
A minuté ceſte preſente Epiſtre,
Pour l'envoyer à frere Jan Martin.

Les Anglois de *crayllons*, autre diminutif de *crates*, ont fait *cril* en la meſme ſignification.

CRETINE. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *alluvion*. Une tres-ancienne Traduction des Inſtitutes, de Juſtinien, citée par Mr de la Thaumaſſiere dans ſon Gloſſaire : CRETINE, *eſt un accroiſſement de ève, qui vient célément : & il appert que ce ſoit ajoint par creſtine : qui eſt ajoint ſi petit à petit, que tu ne puis mie entendre combien il y en a venu à chacun moment.* De *cretina*, fait de *creſco. Creſco, crevi, cretum, cretinum cretina*, CRETINE.

CREVER. De *crepare*. CREVASSE a été fait de meſme de *crepatia*, & non pas, comme le dit Mr du Cange, de *crepatura*.

CREVETTE : poiſſon de mer. Par corruption, pour *chevrette. Quòd caprarum more ſaliant, & cornibus, qua fronte gerunt, ferire videantur*, dit Mr Huet à la marge de ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe.

CREUSET d'orfevre. De *creux*. Les Eſpagnols le nomment *criſol*, & les Italiens, *crocivolo*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *crocivolo*.

CREUX. De *ſcrobs ſcrobis. Scrobis grobis*, CREUX : comme QUEUX, de *cotis*, & PREUX, de *probus*. Les Allemans diſent *grube*, pour dire *une foſſe* : ce qu'ils peuvent avoir fait de *ſcrobe*, ablatif de *ſcrobs*. Voyez *croupir*.

CREZIOU. Rabelais 4. 31. *La plume comme un crezion*. La ſignification de ce mot ne m'eſt pas connue. A Ville-Dieu, en Baſſe-Normandie, les Fondeurs appellent *un criſon*, ce qu'on appelle à Paris *un creuſet*, qui ſert à fondre les métaux.

CRIER. De *quiritare* : (dont les Italiens ont auſſi fait *gridare*, & les Eſpagnols *cridar*) & qui ſignifie la meſme choſe. Nonius Marcellus : QUIRITARE, *eſt clamare. Tullum ab iis qui Quirites invocant.* Nicot : *L'Italien dit* gridare : *mais il le prant auſſi pour debatre* contendere verbis elatis : altercari : *& l'Eſpagnol*, gridar. *Les trois viennent du Latin* quiritare, *qui ſignifie, comme* Varron *dit, appeller à haute voix l'aide, ſecours, & ſupport des Quirites, ceſtadire, des Romains : comme en Normandie* clamer haro : Quiritum fidem implorare. Scaliger ſur les Priapées : *Exclamatio* Quiritantium, PORRO QUIRITES : *ut illud Laberii*,

Porrò, Quirites, libertatem perdimus.

Et quiritare *verbum : Unde vulgò dicunt* criar, *Italicè, Hiſpanicè & Gallicè.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *gridare*.

CRIGNE. On appelle ainſi en Baſſe-Normandie, la chevelure. De *crinis. Crinis, crinia*, CRIGNE. De *crinia*, les Eſpagnols ont dit *greña* en la meſme ſignification.

CRIN-CRIN. Moliere, dans ſes Fâcheux :

——— *Monſieur, ce ſont des Maſques,*
Qui portent des crin-crins, & des tambours de Baſques.

C'eſt une onomatopée.

CRIQUET. C'eſt ce qu'on appelle encore en Normandie *un grillon*, & dans le Lyonnois, *un grillet*. De *gryllus. Gryllus grylli, grylli-cus, gryllicettus, gricettus, cricettus crikettus*, CRIQUET. C'eſt un inſecte qui eſt ordinairement derriere les contrecœurs des foyers, à la campagne,

CRIQUET. Pour un petit cheval. Je ne ſay pas d'où il vient. M^r le Guyet le dérivoit de κέρας, *cauda*. κερκὶς, *kerkis, kerkettus, kercannus, krikettus*, CRIQUET.

CRISTE-MARINE. C'eſt un herbe marſtime, que l'on confit avec du ſel & du vinaigre, & qu'on mange en ſalade avec de l'huile. Dioſcoride liv. 2. chap. 137. l'appelle κεφαλὴ.

CROASSER. De κέρξ, qui ſignifie *corbeau*, κέρξ, *coraxare, croaſſare*, CROASSER.

CROC. C'eſt un ancien mot François. La Loy Salique, titre 69. *Si quis hominem ſine conſenſu Judicis de ramo ubi incrocatur, depenere præſumpſerit*, &c. Il eſt auſſi de l'ancienne Langue des Saxons. Arngrimus Jonas dan ſon *Specimen Iſlandia*, page 40. *Thorarinus Kroccur : id eſt, uncus.* Voyez au meſme livre, page 67.

CROC *en jambe*. Les Eſpagnols diſent, *zancadilla*. Les Angevins diſent, *la jambette*.

CROCANS. Mr de Thou liv. CVII. de ſon Hiſtoire. *Hoc & anno* : Il parle de l'année. CIↃ IↃ XCIII. *Longè periculoſiſſimus motus in Aquitania exortus, ex hac occaſione : Cum præteritorum bellorum tempore populares, ac diſcurſationibus militum omni libidinis ac licentiæ genere graſſantium ſummopere vexati eſſent, neque vexari deſinerent, cùm ubique, tum præſertim in Petrocoriis, Lemovicibus ac Pictonibus ruſtici, ex deſperatione tandem arma capiunt, ad defenſionem primò, mox, ut numero crevere, audaciâ creſcente, Tribunos ac Duces inter ſe creant, & formâ juſtæ militiæ inſtitutâ, ab injuriis quibus à ſe propulſandis ſumpta arma initio excuſabant, minimè poſtremò temperavere ; arcium & aliorum locorum Præfectis, à quibus ſe indignè admodum habitos querebantur, bello denuntiato, & vectigalium regiorum negata Quæſtoribus penſitatione ; prorſuſque*, Gualteranorum *in agro Faleſiano ante*

Digitized by Google

qu'adriennum à Mempenserio delectorum exemplo, per illas Provincias, ita eum quari, vitas & aditus eum armis insidiabant, vicine nobilitati formidolosi, & jam ubique saviemus atque obvia cuncta devoraret, ut vulgari differio CROCANS *vocaretur.* D'Aubigné, au chapitre 14. du livre 4e du 2. Tome de son Histoire : *Des mesmes occasions, on approchantes, est oit nié l'émotion ou la petite guerre des Croccans : pourreque la premiere bande qui prit les armes, fut d'une paroisse, nommée* Croc, *en Limousin, vers Saint Trier la Perche. Ceux-là incontinant suivis des paroisses prochaines, s'étudierent bientost par tout le Périgord, le Quercy, & l'Agenois.* Mézeray préfere l'étymologie du Président de Thou à celle de d'Aubigné. Voicy les termes de Mézeray, qui sont de la pag. 1284. de son Abbrégé Chronologique, de l'édition in 4°. *Tandis que les Chefs & les villes de la Ligue se pressoient de se rendre au Roy pour se mettre en paix, les paysans & Communes des pays de la haute Guyenne se soustevérent & prirent les armes, pour se défendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs des Tailles.* On leur donna le *sobriquet* de Tard advisez, *& les Gentilshommes rejettérent aussi sur eux celuy de* Croquants, *dont ces paysans les avoient voulu charger, parcequ'en effet ils croquoient & dévoroient les pauvres gens de la campagne.* L'étymologie du Président de Thou me paroist la plus vrayfemblable.

CROCHET. CROCHU. Voyez *croc* cy dessus.

CROCODILE. Le Peuple de Paris dit COCODRILLE. Et ce mot se trouve écrit de la sorte dans le Dictionnaire François-Latin de Robert Etienne & dans le Tresor de la Langue Françoise de Nicot. Les Florentins disent de mesme *Coccodrille.* Le bel usage de Paris est présentement pour *crocodile* : conformément à l'étymologie du mot, *crocodilus.* L'Auteur du Grand Etymologique, pour le marquer par occasion, dit que cet animal a été appelé *apud Persas*, parcequ'il craint la *safran.*

CROISADE. Les Chevaliers qui alloient à la Terre Sainte, prenoient une croix pour marque de leur vœu : laquelle ils attachoient sur leurs épaules : Et c'est de là que leurs voyages furent appelez *Croisades.* André Favyn dans son *Théatre d'Honneur & de Chevalerie*, livre 1x. page 1531. parlant de la Croisade du regne de Philippe premier : *Elle estoit dite* Croisade, *parceque ceux qui s'estoient enrollez pour le voyage d'Outremer, prenoient de la main des Evesques & Prélats une Croix de Hierusalem, faite de toile, ou de safetas, qu'ils cousoient sur leurs habillements du costé gauche, à l'endroit du cœur. Les François la portoient rouge ; les Anglois de blanc, les Flamans & ceux du Pays-Bas, de verd ; les Allemans, de noir ; & les Italiens, de jaune : comme Mathieu Paris nous l'apprend.* Voyez Ville-Hardouin au commencement de son Histoire. En la Croisade contre les Albigeois, on portoit la croix sur la poitrine : à la différance des Voyages d'Outremer. Voyez Jan Besly dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 111. Et pour les cérémonies observées par les Evesques à l'égard des Chevaliers qui se croisoient. Voyez mon Histoire de Sablé livre VI. chap. 6.

CROISE'E. de batiment. De *crucinatio* : acause que les croisées étoient anciennement faites en forme de croix. Voyez *aisle d'Eglise.*

CROISETTE : plante. C'est un diminutif de *croix.* Les Médecins de Lyon liv. XI. chap. 24. *Facit & faculmibus adeo affinis est Gentiana hac planta, ut Dolli Gentiane speciem faciant : quare* Gentiana minor à quibusdam dicitur : vulgò Cruciata, *prisco nomine nondum compertо. Sic autem nuncupatam quidam existimant, quòd radix secundum tripartitio aut quadripartitio fissa sit : sed solitis cruciatim caulibus incumbentibus nominis etymum potius debetur : Gallicè,* Croisette, *Germanicè*, madelgeer *nominatur.*

CROMORNE. Instrument de Musique, servant de Basse aux Haubois : & qui, pour cette raison, est appelé présentement *Basson.*

CRÔNE. L'Auteur des Ruses Innocentes de la Chasse & de la Pesche, page 351. Les Crosnes *sont des trous souterrains, dans lesquels le poisson fuit sa retraite. Quelquefois ces crosnes se rencontrent aussi sous des rochers, des racines d'arbres, ou sous des moulins : & pour l'ordinaire, ils se trouvent entre deux eaux.* C'est un diminutif de *crenx*, fait de *scrobs*, comme il a été remarqué au mot *crenx. Scrobs, crobs, cros, crosnum, crosinum, crosnum,* CROSNE, CRÔNE.

CROQUE'. Terme de peinture. Pour signifier qu'un tableau, ou un dessein, est fait avec peu de coups de pinceau, & peu hardis, & qui n'expriment qu'imparfaitement le sujet de l'ouvrage, on dit, *Ce tableau n'est que croqué.* Il ne faut pas confondre *croquer* avec *toucher.* Ce dernier mot signifie *peindre à grands coups de pinceaux* : en sorte que l'ouvrage ne paroisse fini que dans la distance. Mr de Pille, un des hommes de France le plus intelligent dans la Peinture, croit que ce mot de *croquer* en cette signification vient de ces mots, *croc croc*, que le peuple de Paris employe souvent pour signifier *viste, Allons, allons : croc croc.* Et je suis de son avis.

CROQUER : pour *manger.* C'est une onomatopée, selon Nicot.

CROSSE. Lat. *pedum Episcopale.* De *croc* : parcequ'elle est crochue. Voyez *croc.*

CROSSERON. Dans l'Inventaire de Charles V. *La Crosse que l'Archevesque de Sens donna au Roy. Et est le Crosseron de perles & pierreries.*

CROSSETTE. Sion de vigne sans chevelu : ainsi appelé de la ressemblance à une petite crosse.

CROTE. De *creta.* Virgile dans ses Géorgiques : *creta solidanda tenaci.* Servius sur ce vers de la premiere Eglogue, *Et rapidum creta veniemus Oaxem : Creta, terra alba dicitur.*

CROUILLET. C'est ainsi qu'on appelle un verroüil dans les provinces d'Anjou & du Maine. De *cloſtrum. Cloſtrum, croſtrum, croſtulum, croſtuletum,* CROUILLET. *Croſtulum, croſtulare,* CROUILLER : mot usité dans les mesmes provinces.

Digitized by Google

provinces, pour *verrouiller : pessulum ostio obdere.* Les Anciens ont dit *claustrum* pour *clanstrum. Claustrum*, dans les Gloſes Anciennes, eſt interpreté κλῆθρον : & κλῆθρον eſt interpreté *pessulum* : ceſtadire, *un verrouil.*

CROULLER. Robert Etienne, Nicot, & Trippault, le dérivent de κρὶς, *quatere.* Il vient de l'Italien *crollare.* Mais l'Italien *crollare* vient de κρόω. Κρόω, *crollo*, κρόλλω, CROLLARE. C'eſt l'étymologie que donne de ce mot le Monoſiul. Mr Ferrari le dérive de *succuſſare*, formé de *succutere* : qui eſt une étymologie peu naturelle.

CROUPETON. Nous diſons *à croupeton*, adverbialement, *être à croupeton*, ceſtadire, *être accroupi.* Voyez *croupe.*

CROPION. Mr Bochart le dérivoit d'ἐρυθρὸν, par aphérèſe. ἐρυθρὸν. *mropygium, gropygium, gropium*, CROPION. Bourdelot, dans ſes Etymologies Manuſcriptes, lui a donné la meſme origine. Il vient de *croupe.* Voyez *croupe. Cruppones* ſe trouve dans le Traité de l'Empereur Frédéric II. *de Venatione*, liv. 1. chap. 36.

CROUPIR. Le mot d'*accroupir*, qui vient de *croupe*, peut donner ſujet de croire que celui de *croupir*, en vient auſſi. Mais comme le mot de *croupir* n'a aucune affinité pour la ſignification avec celui de *croupe*, je croy qu'il vient de l'inuſité *crobire*, fait de *ſtrobi ſcrobis*, qui ſignifie une foſſe. *Scrobi, ſcrobis, ſcrobire, crobire, cropire*, CROUPIR. On en a ôté l'S : comme en *creux* de *ſcrobé*, ablatif de *ſcrobi.* Voyez *creux. Aqua ſcrobita*, c'eſt *de l'eau croupie : aqua defes.* Les Allemans diſent *grub*, pour dire une foſſe : Et il y a apparance qu'ils ont auſſi fait ce mot de *ſcrobe*, ablatif de *ſcrobs.* En changeant l'U en A, ils ont dit enſuite *graben*, pour dire *fouir.*

CROUPPE. *Semble qu'il vienne de* crepido, diſent Robert Etienne & Nicot. Il vient du Latin barbare *cruppa*, fait de l'Alleman *grub*, qui ſignifie *gras, gros, épais. Cruppa* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes : *cruppa*, κλῆθρον : où Voſſius livre 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 4. lit κρὶς & κλῆθρον : ceſtadire, *funis denſus.* Mais où Iſaac Pontanus, lit κλῆθρον : C'eſt dans ſon Dictionnaire Celtique, au mot *crupellarii* : où après avoir rapporté ce paſſage du livre 3. des Annales de Tacite, *Addumur è ſervitiis*, (Tacite parle des Gaulois) *gladiatura deſtinati, quibus more gentico omnium ferro tegimen* Crupellarios *vocant, tuferendis ictibus, accipiendis, impenetrabiles*, il ajoute, *Gloſſarium* cruppa *exponit* κλῆθρον : *quod erit*, belle compactum, ſpiſſumque. *Item*, cruppe κρὶς, *quo plexus ſive implicatio quædam indicatur : qualem in funeis, & arborum radicibus, deprehendere eſt. Adeo ut ambigendam haud ſit, vocis, notioniſque reliquias ſupereſſe etiamnum in* crupellaers. *Item*, crocpel, & cruipen, & inghecropen. *Quæ omnia, membrorum contractione contortum quid, munitumque denotant.* Cruipelaers *autem propriè* prorepos *poſſis interpretari.* Poſtilenam *quoque*, croupier, *& nos, & Galli, dicimus. Plautus Caſinâ* : Ita aggerundâ aquâ ineurrum te faciam probè, ut poſtilena ex te poſſit fieri. Mr Huet croit que *croppe* vient de *curva. Curva, turba, crupa*, CROUPPE. Et il confirme ſon opinion par le paſſage de Plaute rapporté par Iſaac Pontanus. *Ita incurvum te faciam*, &c. Et cette étymologie ne paroiſt aſſez naturelle. Il me reſte à remarquer, que cet endroit des Gloſes, *crupes, κρὶς*, confirme tout-à-fait la leçon de Voſſius, κρὶς & κλῆθρον : Et qu'il y a beaucoup d'apparance, que les Italiens de ce mot *crupa* ont fait leur *groppo* dans la ſignification de nœu & d'aſſemblage. Voyez mes Origines Italiennes au mot *groppo*, & cy-deſſous le mot *groppe.*

Je voy par les Origines de M^r de Caſeneuve, qu'il dérive auſſi *crouppes* de *cruppa.*

De *crouppe*, on a fait le verbe *accroupir.* Voyez *croupir.*

CRUCHE. Lat. *hydria* : pot à l'eau. Henri Etienne dans ſon Treſor de la Langue Grecque, au mot κρουσὸς, le dérive de ce mot κρουσὸς, qui dans Héſychius eſt interpreté ὑδρία. Il vient de l'Alleman *krug* : qui ſignifie la meſme choſe: pour lequel les Flamans diſent *cruyk*, & les Anglois, *cruſe.* ¶ CRUCHE, ſe trouve dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe : TESTA, *écruche, eſquaille, ou trache.*

C U.

CU-BLANC. Sorte d'oiſeau : ainſi appelé de la blancheur des plumes de ſon croupion. Belon livre VII. de ſon Hiſtoire des Oiſeaux, chapitre 12. *Tout le deſſous de ſon queuë, comme auſſi deſſus & deſſous le cropion, & partie de la queue, ſont blancs : dont il a pris le nom de* Culblanc. Belon appelle cet oiſeau autrement *vitrec.* Nous appelons en Anjou *cublanc* un autre oiſeau; qui eſt la ſegonde eſpéce de becaſſine : lequel, tout le long du ventre & des cuiſſes, & deſſous la queue, a des plumes blanches comme neige.

CU-DE-BASSE-FOSSE. Voyez *Cu-de-ſac.*

CU-DE-JATTE. C'eſt un homme qui n'a point de jambes, & qui a le cu dans une jatte. Voyez *jatte.*

CU-DE-SAC. Nous appelons ainſi une petite rue qui n'a point de ſortie, &, pour uſer des termes du Juriſconſulte Ulpien en la Loy derniere au Digeſte *de Locis & itineribus publicis*, *qua ſine ullo exitu intermittur*, & que Varron appelle *fundula.* FUNDULA dit Varron au livre 4. *de Lingua Latina*, à fundo : *quod exitum non habet, de pervium non eſt iter.* Et nous l'appelons de la ſorte, parcequ'un ſac n'a point de ſortie. Une valiſe en a une. *Cu* en cet endroit ſignifie le *fonds*, le *bout.* Ainſi on dit, *Un cu de baſſe foſſe ; le cu d'une charette*, &c.

CUEILLIR. De *colligere. Colligere, collígire*, CUEILLIR. *Collige, virgo roſas*, dit Auſone. Le P. Labbe improuve cette étymologie.

CUENS. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *Comte*, & qui a été fait de *Comes.*

CUIDER. L'Avocat ſans nom, Je veux dire, l'Avocat anonyme, qui a publié les Nouvelles Remarques de la Langue Françoiſe de Mr de Vaugelas, a traité dans ſes Obſervations

Digitized by Google

sur ces Remarques de l'Origine de ce mot. Et voicy comme il en a parlé : *La verbe cuider étoit formé du Grec κυδάω*, glorior : *d'où ensuite est venu au même sens*, outrecuider & outrecuidance. *Car* cuider, *au commancement n'a signifié qu'avoir opinion, penser, estimer : & on n'étoit outrecuidé, & on n'avoit d'outrecuidance, que parce qu'on vouloit exiger un honneur & un respect qui n'estoit pas dû : cestadire, qu'on pensoit & cuidoit outre que l'on devoit penser & cuider. Car* κῦδος, gloria, *vient de* κύω, pario, & δίος, reverentia. Ces étymologies sont également ridicules & pleines d'ignorance. Outre que *cuider* ne vient point de *κυδάω*, *κυδάω* n'est point un mot Grec. κῦδος n'est point nonplus un mot Grec. C'est *κύδος* qui signifie *gloria*. Mais ce que dit cet Auteur anonyme, que *κῦδος* vient de *κύω* & de δίος, fait voir qu'il n'a pas voulu parler de *κῦδος*, mais de κύδος. Il me reste à remarquer, que δίος ne signifie point *reverentia*. Il signifie *Dieu* : mais il s'écrit avec un accent grave sur la dernière. Voilà l'homme qui parle sans cesse d'étymologies, & qui me ridiculise sans cesse sur mes étymologies. A l'égard de notre mot de *cuider*, il est indubitable qu'il vient du Latin *cogitare*, dont les Espagnols ont aussi fait *cuydar*, & les Italiens *coitare*. Ce verbe Italien n'est plus en usage, nonplus, que le substantif *coto*, fait de *cogitatum*. Le Cahelvetro dans ses Additions aux Verbes du Bembo : *Il coto, usato da Dante, tratto per abbreviamento di* cotato, *non usato che viene a dire* pensamento. Les Députez de 1573. pour la correction du Décaméron de Boccace. *Afferma Monsignor Bembo Aver veduto, in un buon testo & antico*, per trascurato *sempre* trascutato, *e le altre voci di questo, per dir cose, parentado. E dice vero : perche così si trova ne' nostri migliori, & in tutti que' di que' tempi, che buoni sono : e* TRACOTATO *ancora, che con la S, e senza, indifferentemente si dice. E viene da verbo molto antico, e, presso, come si crede, da' Provenzali,* COITARE, *lasciata la I, che què nostri Vecchi, come ad altro proposito si dirà, facilmente toglievan via in certe voci, come in* atare. *Ma in alcuni libri, o per l'uso comune di servirsi indifferentemente in certe voci, così de O, come de U, o pur per vezzo particulare de' Copiatori, si legge* cuitare : e pare, o da loro prima, o da noi senza loro cavata dal cogito *Latino. E da questo, sono,* COTO, & COITATO, e CUITATO, *per pensiero : e i composti,* TRASCOTATO, & OLTRACOTANZA, *che disse Dante. Onde* : Esta oltracotanza in voi s'alletta ; *che un Provenzale disse*, Et est grand' outrecuidance ; *e gli altri*, &c. Pontus de Thyard, qui dans son Traité *de Recta nominum impositione*, page 18. a dérivé CUYDER de *κυδάω, glorior*, s'est toutafait trompé. Trippault a donné à ce mot une semblable origine le faisant venir de *κυδάω, glorior, afferor opinione mei*. Et c'est ce qui a trompé notre Anonyme. Trippault ajoute, que d'autres le font venir de *cogitare* : Et c'est la véritable étymologie. Sylvius s'est fort bien aperçu de cette véritable origine. OUTRECUIDÉ : *id est, ambitiosus & arrogans : quasi, qui se ultra quam par est, cogitat.* C'est à la page 256. de sa Grammaire Françoise. Mr de Caseneuve a une autre pensée. Il dit que ce mot est resté aux François de l'ancien Teudisque. Et pour cela, il cite cet endroit du Glossaire Latin-Teudisque de Keron : COGITATIO, *kedanca*. COGITATUS, *kidanc*. Encore une fois, *cuider* vient de *cogitare*. ¶ Voyez Mr de la Thomassiere dans son Vocabulaire au mot *cuider*.

CUILLIER. De *cochlearе*, fait de *cochlea*. Martial liv. 14. de ses Epigrammes.

Sum cochlèis habilis ; sed nec minus utilis ovis :
Numquid scis potius cur cochleare *vocer ?*

CUIRASSE. De *coriacea* : parcequ'anciennement les cuiralles étoient de cuir. Tacite liv. 1. de ses Histoires, *Cataphractarum ponderе, id principibus, & nobilissimo cuique tegmen ferreis laminis aut pruduro corio consertum.* Les Latins ont dit demême *lorica*, de *lorum* : & *scutum*, de *σκύτος*, qui signifie *du cuir* : & *galea*, de γαλέη, qui signifie *une peau de chat*, & pour lequel on a dit, par contraction, γαλῆ. Voyez Scaliger dans ses Etymologies sur Varron. Varron s'est trompé en dérivant *scutum* de *sistura* ; & *galea*, de *galerus* : Mais il a fort bien dérivé *lorica* à loreis, *quòd de corio crudo pectoralia faciebant.* Les premiers casques étoient faits de peaux de bestes : d'où ils sont appelés par les Poetes Grecs γαλέαι, *cassides*, *galeæ*, *galeæ*.

CUIRE. De *coquere* ; comme *lire*, de *legere* ; conduire, de *conducere*.

CUISINE. De *cucina* : qui se trouve pour *coquina*. Les Glosses Anciennes ὀψοποιεῖον, *cucina, carnificina*. Les Italiens ont retenu ce mot de *cucina* tout entier.

CUISSE. De *coxa*, dit pour *coxa*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 60.

CUISTRE. De *coquister*, fait de *coquus*.

CUIVRE. De *cuprum*. On l'appelle en Grec χαλκὸς ἀφανὴς. *Cuprum*, & *cuprum*, se trouvent dans Pline & dans Palladius. Et il a été ainsi appelé parcequ'on le tiroit des minieres de l'Isle de Cypre.

CULBUTER. C'est *buter du cu*.

CURAGE. Sorte de simple, dit en Latin *pectoralis*. Lobel dans ses *Adversaria Nova*, page 134. *Gallis* curaige *vocatum est : ni cujus fallo, qua quis pectori (bonæ fidei auribus) abstergendi causâ africuerit, inurant rabiem clamibus fove, ut loquuntur Leguleï, culo.*

CURE'. De *Curatus*, que les Auteurs Latins du Bas siécle ont dit pour *curator* : comme *Dictatus*, pour Dictatur : *explorator*, pour *explorator : speculatus*, pour *speculator*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 481. & dans son livre *de Primatu Petri*, page 481. Berger dans son Histoire des Grands Chemins, livre v. chap. 8. le dérive de *Curia*. *L'autre sorte de Curies*, dit-il, *estoient celles où les Prestres & les Pontifes s'assembloient pour traitter des choses appartenantes à leurs religions & cérémonies.* Illa & etiam Curiæ dicitur, ubi cura factorum publica. *Et c'est d'où nous viennent les mots de* Cures *& de* Curez. *Curionum* erat publicè pro suis curialibus rem divinam facere, *au rapport de Denis d'Halicarnasse.*

CURE'E.

Digitized by Google

CURÉE. Phébus Gaston de Foix, dans son Miroir de la Chasse, a cru que nous avions dit *curée* par corruption pour *cuirée*. *La cuyerie du cerf*, dit-il, à la page 18. *se doit faire ou le cerf se prend.* Et à la page 39. *Et devez savoir que le* fouail *doit-on appeller de sanglier, ainsi qu'on doit appeller* curée *de cerf, parcequ'il se fait sur le feu, & curée sur le cuir du cerf.* Il se trompe. *Curée* a été dit de *curata*; mot de la même signification, & qui a été dit pour *corata*. CORATA; *intestini intorno al cuore*, dit la Crusca. Et de là le vieux mot François CORAILLE, pour signifier *les intestins*. Voyez Mr du Cange dans son Vocabulaire Latin, au mot *corallum*. Dans de Langage Lyonnois, *cora* se prant encore aujourd'uy pour *le poumon* & *le foye*. Et ceux de Narbonne, ce qui a été remarqué par Corbinelli sur Dante *del'ulgari Eloquentia*, page 49. disent encore aussi aujourd'huy *corade*, pour signifier *les entrailles*. ¶ Nous disons *curée de mouton*, pour *fressure de mouton*. Voyez Nicot.

CURER un puis. De *curare*. Dans un Titre de l'Abbayie de St Victor de Paris: *Curare etiam poterunt cursum aqua.*

CUSTODE: pour *ciboire*. De *custodia*. Périon: *Vasa illa in quibus, quia verum Christi corpus, more, institutoque majorum, panis specie custoditur, ex eo* Custodes *appellata existimo.*

CUSTODE: comme quand on dit, *avoir le fouet sous la custode*. De *custodia*, en la signification de *prison*. Les Gloses Anciennes: *custodia, φυλακὴ.*

CUVE. De *cupa*: par un seul P. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 253. *Sciendum præterea est*, cupam *de majore vasenario, scribendum esse unico P: & cuppam de minore, scribi debere: & utriusque vocabuli diversam esse originem.* Cupa *enim à Græca voce κύπη, qua navis genus est. Hesychii Glossa: κύπαι. σκάφαι πλοίων, ἢ ἐξ ὧν αἱ κόγχαι συνέχονται, &c.* CUVAS *vulgò vocamus in idiomate nostro Gallico, ejusmodi grandiora vasa vinaria.* CUPPA *verò, cum per duo P. scribitur, schyphum, aut pateram, significat: & venit à Græco* κύπελλα, κύπελλα, cuppa. *Hesychius*: κύπελλα, κόπελλα. *Illud autem* κύπελλα, *fatlum est ex* κύπελλα, κύπελλα, *genus poculi: Doricè* κύπελλα, *& Æolicè & Laconicè*, κύπελλα. *Perperam hodie viri docti* cupas *&* cuppas *confundunt.* Cuppam *hodie vocamus* une coupe: cupam, une cuve. Par ces hommes doctes qui confondent *cupa & cuppa*, Mr de Saumaise entant parler de Scaliger: dont voicy les termes: CUPPÆ *quidem vasa vinaria: sed qua mustum è torculari excipiunt, non quibus ad bibendum utimur: quanquam hodie in vulgari sermone nomen* cupparum *in generibus populorum usurpamus.* C'est dans ses Commentaires sur le Copa.

CUVERT. Vieux mot François, qui signifie serf. L'Ancienne Coutume Manuscrite d'Anjou & au Maine, au Titre *de Homme estrange & cuvert*: *Si Gentshoms a homes cuvert en sa Terre, & il se muert, le Gentishomt aura la moitié de ses meubles. Et se il se muert sans hair & sans lignage, toutes les choufes sont au Seigneur: mès il rendra ses debtes, & il fera l'aumosne avenant. Si le Cuvers avoit acquis aucunes choufes en la Terre à autre Vavasseur qu'à celuy de qui il soit home, les autres Seigneurs ny prandraient riens: mès il ne perdroit pas de ceti les cens & les coustumes: ains convendroit que il leur en baillast homme Coutumier qui l'en servoist.* C'est ainsi qu'il y a dans le Manuscrit de Mr Brodeau, célebre Avocat du Parlement de Paris, qui est un Manuscrit tres ancien. Dans celui de Mr Justel, qui est plus récent, mais qui ne laisse pas d'avoir plus de deux cents ans, il y a, *Si Gentilhomme a Cuvert, en sa Terre: cest adire*, serf: ce qui ne permet pas de douter que le mot de *cuvert* n'ayt été fait de celui de *colliberti*: qui a été dit d'un homme qui servoit, comme je l'ay fait voir cy-dessus au mot *couillant*, & dans mon Histoire de Sablé à la page 50. & 51. Et comme on a fait *cuvert* de *colliberti*, on a fait *culvertage*, ou *cuvertage*, de *colliberagium*. Mathieu Pâris en l'année 1213. page 162. de l'édition de Paris: *Tunc Rex Francorum vem din desideratam intelligenti, accinxit se ad pugnam: atque sua dilionis homines; Duces videlicet, Comites, & Barones, Milites, & Servientes, cum equis & armis, justit in Oltævis Paschæ, sub nomine* culvertagii, *apud Rhotomagum ita potenter convenire, ne crimine læsa Majestatis damnum exheredationis incurrere viderentur, vulgariter sub nomine* Felonis &c. Et page 163. *Et quod nullus remaneat qui arma portare possit sub nomine* culvertagii, *& perpetuæ servitutis*, &c. Ce sont les termes d'une Lettre du Roy Jan Sans Terre aux Vicomtes de son royaume: après laquelle Mathieu Pâris ajoute, *His ergo Literis per Angliam divulgatis, convenerunt ad maritima in locis diversis*, &c. *nihil magis quàm opprobrium culvertagii meuentes.* ¶ Antoine Loisel dans son petit Glossaire des mots anciens du Poëte Hélinand, a expliqué le mot de *cuivert* par celui de *traître*: en quoy il s'est mépris. Voicy l'endroit d'Hélinand, qui est de la Stance 23. de son Poëme de la Mort: *Mors fait Franc homme de Culvert.* Cestadire, *La Mort fait un homme libre d'un homme serf.* ¶ Il y a des familles du nom de *cuvert*. ¶ Il me reste à avertir mes Lecteurs, que le Manuscrit de Mr Justel cy-dessus mentionné, est aujourd'huy dans la Bibliotheque de Mr de Harlay, Premier Président du Parlement de Paris.

CUVIER. De *cuparium, Cupa, cuparium, cuvarium*. CUVIER, Voyez *cuve*.

CY.

CY. *D'hicce.*

CYLINDRE. De *cylindrus.*

CYMAISE: Terme d'architecture. De *cymatium*, fait de κυμάτιον. Ce qui a été remarqué par Trippault & par Nicot. Mais écoutons Mr Félibien: CYMAISE, *c'est dans l'Architecture, un membre dont la moitié est convexe, & l'autre, concave.* Lat. cymatium: *du Grec* κυμάτιον: undula: petite onde: *& non pas de* cyma, *qui signifie l'extrémité de la tige, & la pointe la plus tendre des herbes. Car ce qu'on nomme* cymaise, *& qui sert d'ornement au haut d'une corniche, ne tire pas son nom de ce que ce membre en fait l'extrémité & la plus haute partie, mais plutost de ce qu'il est taillé d'une forme ondoyante. Auss Vitruve, livre 5.*

Digitized by Google

*livre 5. chapitre 7. se sert d'*unda, *pour* cymatium : *qu'il nomme aussi quelquefois* lysis, *qui en Grec signifie rupture & séparation : à cause que les corniches font la séparation d'une partie de l'Architecture d'avec une autre : comme du piédestal d'avec la colonne, & de la frise d'avec la corniche. Les Italiens l'appellent* goletta, *pour* parva gula, *ou* cymasa, &c.

CYME. De *cyma*, formé de κύημα. Voyez *cime*.

CYMETTES. Rejetons de chou. De *cyma*. *Cyma, cymetta,* CYMETTES Voyez *cime*.

D A.

DA : comme quand on dit, *oüy dà*. Mr Bochart livre 1. des Colonies des Phœniciens chapitre 42. estime que cette façon de parler vient de celle des Grecs νὴ & Δία. *Est cur miremur in Diis Gallorum non conseri Plutonem, à quo se progenites dicebant, siquidem Cæsari credimus:* Gallis, *inquit*, se omnes ab Dite patre prognatos prædicant : idque à Druidibus proditum dicunt. *Faller, an* Dispater Gallis *idem sit qui* Diespiter : *id est,* Juppiter, *summus Deorum. nomine facto ex Græco* Δὶς, *vel ex Hebræo* יד dai. *Id videtur posse probari ex composito nomine* Divona *pro* Dei fonte, *vel* divino fonte, *Ita explicat Ausonius in hoc versu*,

Divona, Celtarum linguâ, Fons, addite Divis.

Et hodieque apud Cambros, Diu *Deum significat, &* Vonan, *fontem. Quæ pertinet vernaculum*, oüy dea, *cum affirmamus, sumptum ex Græco*, νὴ & Δία. Théodore de Beze avoit fait la même remarque. *Species quadam diphtongi in* oui dea. *ut majores nostri loquebantur, pro eo quod nunc dicimus* oui da, *affirmationem augentes : quam particulam subtiliter nonnulli volunt esse Græcorum* δὰ, *Doricè mutatum. Hoc verò ne cui videri possit inane commentum, scias apud Aurelios usitatissimam esse jurisjurandi speciem* Ma-dia : *id est*, νὴ Δία : & ni-da : *quod est manifestè Græcorum* νὴ Δία. C'est à la page 51. de son Traité de la Vérité la prononciation de la Langue Françoise. Rabelais livre 4. chapitre 5. a dit, *ma* Dia. *Le Diable l'emporte si je le veux : Je ne le veux pas pourtant ma Dia.* Trippault le dérive de νὴ Δία. Da, ou Dea, dit-il, *dictio affirmativa, & parfois négative : que mettons ordinairement après ces deux mots*, ouy, nenny, non : *comme*, ouy-dea, nenny-dà : νὴ Δία, ita sanè : à Δία, non profectò. ¶ Il est à remarquer, que Garnier dans sa Tragédie de Bradamante, a commancé un vers par ce mot *dà. Dea, mon frere le pourquoy ne me l'aviez vous dit ?*

DACE'S : tributs. Pierre des Vignes use du mot de *dacia* en cette signification : *quod dacia, vel collecta, non auferantur ab iis qui in servitute Curiæ non auferebantur.* C'est le titre du chapitre 59. de son livre cinquiéme. Mais il est difficile de savoir si le Latin vient du François ou le François du Latin. Vossius liv. 3. *de Vitiis Sermonis* chap. 8. croit que *dacia* a été dit par corruption, pour *datia. a dando :* comme *tributum, de tribuo :* & que c'est, comme qui diroit *datus*, ou *datio*.

DADA. C'est ainsi que les petits enfans appellent un cheval. Voiture a employé ce mot dans sa Réponse pour Madame de Montausier à la lettre de M^r le Prince.

J'admire dedans votre lettre
Celui qui dit que son dada
Demeura court à Lérida.

Et dans ses Vers à la façon de Neufgermain à M^r d'Avaux :

Le Désireux d'Andromède
Vit moins de mers, de monts, de vaux,
Monsé sur son aisé dada,
Que n'en courut ce grand d'Avaux.

Et à ce propos il est à remarquer, que les petits enfans qui ne savent pas encore parler, disent *da da da*, quand ils demandent, ou qu'ils veulent nommer quelque chose. Jérémie, chap. 1. *Et dixi A, A, A, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum.*

DAGUE : pour une petite épée. De l'Alleman *dagge*, ou *dagen*, qui signifie la même chose : d'où les Italiens ont aussi fait *daga*, & les Anglois & les Ecossois, *dagger*. Valsingham en la Vie de Richard II. page 232. de l'édition de Camden : *Mos, extrà ito cultello, quem* dagger *vulgò dicimus, illum militi minabatur.* Voyez Hotman en son *Anagonis de Anagonibus*, page 19. & Vossius *de Vitiis Sermonis* 2. 5. Les Ecrivains Latins des bas siécles se sont servis du mot *daga*. Il se trouve dans le segond Concile de Pise, page 159. *Nec dagas, seu cultellos, ferant ultra longitudinem palmi unius, præter Peletranarios, cum Dominos suos comitabuntur.* Guillaume le Breton a dit *daca* plus d'une fois, dans l'onziéme livre de *sa Philippide*.

DAGUER. C'est l'action du cêr avec la biche. De la ressemblance du membre du cêr à une dague.

DAGUES *de cêr*. On appelle ainsi, ces petites cornes de cêr, sans ramure : de leur ressemblance à une dague. Voyez Nicot, & cy-dessus *dague*.

DAGUET. Cêr, qui est à sa segonde année. Lat. *subulo*. On l'appelle ainsi acause de ses dagues. Voyez *dagues*.

DAIL. C'est une faux. Rabelais, dans le Prologue du livre 4. *La Mort, six jours après, le rencontrant sans coignée, avec son dail l'eust fauché, & cerclé de ce monde.* On l'appelle *un dard* en plusieurs provinces de France. Voyez *dard*. En Languedoc, on dit *dailhe*, pour *faux*, & *dailler*, pour *faucher*. Dans l'Auvergne on dit *dail* & *daille*.

DAIS. De *dessum*, fait de *dessum*, qui se trouve dans les Gloses, & qu'on a dit pour *dorsum*.

Digitized by Google

dorſum. De *doſſum*, nous avons fait *dor*. Les Italiens de *doſſum*, ont fait demeſme *doſſo*. De *deſſum*, nous avons dit premiérement *deis*. On m'aſſure que ce mot ſe trouve écrit de la ſorte dans quelques vieux Romans : Et j'apprans d'une Note marginale de Mr Guyet à la page 372. de ſes Gloſes de Philoxéne, qu'il ſe trouve dans un vieux livre François, intitulé *L'Entrée du Roy Charles le Sage & de Charles IV. Empereur*. Nous avons dit enſuite, *dais*. Nous avons dit demeſme *ders* & *derſelet*, de *dorſum* & *dorſiletum*. L'Ordre du Roy Henri II. à la page 321. du Cérémonial de Godefroy : *Comre la cheminée de ladite chambre, y avoit un riche Ders, tout couvert, pentes, fonds, & doſſier, de broderies à perſonages*. Et à la page 335. *Le Roy ſe vint mettre à table ſur un haut Ders, fait & préparé en la grande ſalle du logis Archiepiſcopal, ſous un grand Dèrs : le fond duquel eſtoit tout d'or*. Et à la page 312. *Lesdit Seigneur ſe mit à genoux ſur un grand drap de pié, & deux carreaux, ſous un grand Dercelet de veloirs cramoiſi*. On appeloit anciennement *Deis*, *Dais*, une table entourée de bancs à dos, couverte par enhaut, affinque que la poudre du plancher ne tombaſt pas ſur les viandes. Horace livre 2. de ſes Satires, Satire derniere, fait mention de cette ſorte de couverture de table.

Interea, ſuſpenſa graves aulæa ruinas
In patinam feetre, trabenti a pulveris atri.

Depuis, le nom de *Deis*, ou *Dais*, qui étoit commun à toute la table, eſt demeuré à cette couverture d'enhaut. En Angleterré, le dais, qu'on appelle *the clothe of ſtate*, ceſtadire, *drap d'Etat*, ſe met encore apreſant à l'endroit du plancher ſous lequel eſt la table. ¶ *Doſſalium* ſe trouve aupeuprés en cette ſignification dans un Titre de S. Florant de Saumeur. *Doſſalia duo, egregia, qua extenduntur in Choro*. Et *Dorſale*, dans l'Hiſtoire des Eveſques d'Auſſerre, chapitre 50. *Dedit Eccleſiæ pallium ingens optimum, quod vulgo* Dorſale *dicitur. Pallium*, en cet endroit, c'eſt un Poiſle : Voyez *poiſle*. Et un poiſle eſt *un dais portatif*. *Daſſum* ſe trouve auſſi, mais dans un autre ſignification, en cet endroit des Coutumes Manuſcrites de S. Germain des Prés, produit par Dom Edmond Marténe dans ſon Traité *de Antiquis Monachorum Ritibus*, livre 1. chap. 11. pag. 109. *Cumque Conventus per anteillum tranſierit qui tympanum pulſabit, omnes inclinabunt capita ſua coram eo tranſeuntes; Conventus aſcendet ad menſas : ſed non ſedebunt quouſque Prior ſederit ad Daſſum, & ſederit ſuper ſedem*. Car il paroiſt par ce qui eſt dit enſuite dans ces Coutumes, *Et tunc ibunt illi quatuor ordinatè, unus juxta alium, verſus Daſſum : & illis inclinatis coram primo gradu aſcenſus Daſſi, Cantor incipiet* BENEDICTE, que *Daſſum* en ces endroits eſt *un eſtrade* : & non pas, comme l'interpréte Dom Edmond, *tegimen, umbraculum, Gallicè* UN DAIS. Mais peuteitre qu'anciennement au deſſus de cet eſtrade, il y avoit un Dais. Quoyqu'il en ſoit, ce mot Latin *Daſſum* a été fait du François *Dais*. Il me reſte à remarquer, que *Daſſum* ne ſe trouve point dans le Gloſſaire de Mr du Cange.

DALE. Dans la Normandie, c'eſt un *évier*. DALOT, c'eſt le canal par où ſort l'eau de la dale.

DALE de ſaumon. C'eſt ainſi qu'on dit en Normandie, pour *darne de ſaumon*. Voyez cy-deſſous *darne*.

DALMATIQUE. C'eſt une eſpéce de chaſuble courte qu'ont les Diacres en officiant. De *dalmatica*. Lampridius en la Vie de Commode : *Dalmaticatus in publicum proceſſit*. Voyez Caſaubon ſur cet endroit de Lampridius. *Dalmatica*, a été dit abſolument, comme parlent les Grammairiens, pour *veſtis Dalmatica* : acauſe que cette ſorte de veſtement, lequel fut d'abord l'habit des Romains les plus mondains, leuf étoit venu de Dalmatie. Ce mot fut enſuite tranſporté à l'habit Eccléſiaſtique dont nous venons de parler. Au lieu de *Dalmatica*, on a dit *Dalmatarium* : d'où nous avons fait DAUMOIRE. C'eſt ainſi que nous appelons en Anjou une Dalmatique. *Dalmata*, *dalmatarium*; *dalmarium*, DAUMOIRE : comme *armoire d'armarium*. On l'appelle en Touraine & en Saintonge COURTIBAUT, de *curtum tibiale*. Voyez *courtibaut*.

Dalmatica, dans les Gloſes d'Iſidore eſt interprété, *veſtis Sacerdotalis candida, cum clavis purpureis*. ¶ Voyez Spelman en ſon Gloſſaire, au mot *dalmatica*.

DAMAS. Prunes de Damas. De la ville de Damas en Syrie. Pline livre XV. chapitre 131. *In peregrinis arboribus dicta ſunt damaſcena, à Syria Damaſco cognominata : jam pridem in Italia naſcentia ; grandiore quamquam ligno & exiliore carne, nec unquam in rugas ſiccata, quaniam ſoles ſui deſunt*. Dioſcoride livre 1. chapitre 175. Τῶν δ' ζυλακῶν, ἡ μάλιστα ἡδὺ ἐν Δαμάσκῳ γιγνόμενον, &c. Athénée livre 2. Πάσσον ἐν τῇ ἡδὺ Δαμασκηνὸν ἰσὶ χυμὸν τὸ καλούμενον καλάμηλον, ἢ κάλλιστα γλυκύπικρα. Ἴδιον καλοῦσι τὸ ἀρίστιμον, Δαμασκηνὸν, ὃν διάφορον ἡδὺ καὶ τῶν ἄλλων χύσει γιγνόμενον. Galien au livre 2. des Qualitez des Aliments : ἔστιν ἡδὺ ἄδυν καὶ ζυσίαν ἐν Δαμάσκῳ γιγνόμενα. Quintus Serenus Sammonicus, au chapitre intitulé, *ventri molliendo* :

Prunáque convenient, quæ mittit clara Damaſcus.

Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſuſina*.

DAMAS. Eſtoffe de ſoye. De la ville de Damas, où elle a été premiérement faite. Les Angevins diſent *damatre* : & les Italiens, *damaſco*.

DAMASQUINE'. De la ville de Damas, d'où nous ſont venus les ouvrages damaſquinez.

DAME. De *domina* : & de *dominus* : car anciennement ce mot ſe diſoit auſſi des hommes : & il ſignifioit *Seigneur*. Vous trouverez ſouvant dans les vieux livres *Dame Diex*, pour *Seigneur Dieu*. Ce mot eſt encore aujourd'huy en uſage dans ſon compoſé *Vidame*. Voyez *Vidame*. Au lieu de *Dame*, au maſculin, on a prononcé enſuite *Dam* & *Dan* : que quelques-uns écrivent *Damp*. Et de là viennent, le *Dam*, & le *Dan*, *Chevalier* des Romans ; *Dammartin*, &c. Comme on a dit *Dam* & *Dan*, on a dit demeſme *Dom* & *Don*, qui viennent auſſi de

Digitized by Google

dominus. Dominus, dominus, DOM, DON. On a dit demesme par contraction Κύριος de *κύριος. Adon*, en Ebreu, signifie *dominus*. Et de là le mot *Adonis*. Hesychius : *Ἄδων, δυνάστης παρὰ Φοίνιξιν*. Ce qui a fait croire à Druſius, que l'Eſpagnol *Don* venoit de ce mot Ebreu *adon*. C'eſt dans ſes Notes ſur le Nouveau Teſtament, ſur ces paroles de St Jan XIX. 3. *Ave Rex Judæorum*. Druſius ſe trompe. L'Eſpagnol *Don* vient, comme le François *Dom* & *Dan*, de *dominus*. Ce mot *Dom*, aureſte, ſe diſoit autrefois parmy nous des Chevaliers, & autres perſonnes de condition : ce qui paroiſt par un nombre infini d'endroits de nos vieux Romans. Et en Eſpagne, les Grands Seigneurs s'appellent encore aujourd'huy de ce nom, *Don Pedro d'Aragon*. Aujourd'huy il n'eſt plus en uſage parmy nous que pour les Chartreux, & les Bénédictins. Anciennement en France tous les Religieux prenoient ce titre, comme il paroiſt par ces vers de Coquillart, qui ſont de ſon Monologue des Perruques :

Mes-Dames ſans aucun vacarme
Vous en voyage bien matin
En la Chambre de quelque Carme,
Pour apprendre à parler Latin,
Frere Bérufle, & Dom Fremin,
Les attendent en lieu celé.

Les Moines & les Religieux avoient pris ce nom des Eccléſiaſtiques ſeculiers, parmy leſquels c'eſtoit un nom de dignité. Voyez Onuphrius au livre qu'il a fait des noms Eccléſiaſtiques, & Barthius dans ſes Adverſaires liv. XXII. chapitre 19. & Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 3. chapitre 10.

De *Dame*, on a fait le diminutif DAMOISEAU, & DAMOISELLE. *Dominus, dominus, dominus Damus, dominus, damicellus, damicella*, (d'où l'Italien *donnigella*) DAMOISEAU. DAMOISELLE.

Ce mot *Damoiſeau*, ou *Damoiſel*, ſignifioit auſſi anciennement *Seigneur* : Et le Seigneur de Commercy ſe qualifie encore aujourd'huy *Damoiſeau*. Mais le plus ſouvent on donnoit ce titre, non pas aux Seigneurs des Terres, mais à leurs enfans, & aux Gentilshommes qui n'eſtoient pas Chevaliers. Ainſi au 1. livre d'Amadis chapitre 1. les titres de *Damoiſel* & d'*Ecuyer* ſont donnés à Norandel qui demandoit Chevalerie : lequel l'ayant receüe, n'eſt plus qualifié de ces titres, mais de celui de *Chevalier*. Les Anciennes Loix d'Angleterre qui ſe trouvent Manuſcrites dans la Bibliothéque de Mr de Thou, au chapitre, *Quòd* Etheling *dicitur* Domicellus : Etheling, vel Edeling, *dicunt* Domicellum. *Alii Baronum filios dicunt* Domicellos. *Angli verò, nullos niſi natos Regum. Quod ſi expreſſius volumus dicere, in quadam regione Saxoniæ*, LING, imago *dicitur* : & adela *Anglicè*, nobilis *Latinè* : *quod ſimul conjunctum, ſonat* nobilis imago : adeling. *Unde etiam Occidentales Saxoni, feliciter Exercetſtrenſes, habemi in proverbio ſemini deſpellus*, HINDERLING, &c. Voyez Nicot en ſon Dictionnaire, Mr Galland, Preſtre de l'Oratoire, au Traité qu'il a fait *de la Ville & Seigneurie de Commercy*, & ſur tout, Etienne Paſquier dans ſes Recherches, livre VIII. chapitre 5.

Jan Picard dans ſa Celtopédie dérive ridiculement *Dame* de *δάμαρ* : ce qui a été fort bien remarqué par Barthius XIII. 4. en ces termes : *Omnino peccatur eſt*, Dame *deducit a Græco δάμαρ, quod Iliad. 3. apud Poetam ſit uxor : cum* Dame *è Latino* Domina, *teneriuſculo Francica Lingua, deducatur, non ſecus atque* donna *apud Italos* ; donna & donzella *apud Hiſpanos*.

DAMER *le pion*. C'eſt une métaphore priſe du Jeu des Dames.

DAMOISEAU : pour *damoiſeau, gentil*. De *domicellus*. Il uſe dans les Statuts de Clugny : *Statutum, ut Priores & Monachi Cluniacenſes, famulos habeant maiores annis : vitâ honeſtos ; non ſuſpectos ; non domicellos*. Voyez *dame*.

DAMOISEAU. Titre d'honneur. Voyez *dame*.

DAMOUDOT. Poire. Voyez *amadote*.

DANDINER. Touchant la ſignification de ce mot, voyez Nicot & Mr Richelet.

DANGER. Ceux qui le dérivent de *damnum gerere*, ſe trompent, il vient de *damniarium. Damnum damni, damniarium, damjarium*, DANGER. ¶ Voyez *Tiers & danger*.

DANS. De *deintus* : que l'on a dit pour *intus*. Fulgence : Promos & condos *appellari volunt Cellaritas, eo quòd deintus promant*. Dans l'ancienne Tragédie de Médée : *Pro deintus, chorus*. On a dit *deintus* pour *intus*, comme *decontra*, pour *contra* ; *defoſs*, pour *ſub* ; *deſuper*, pour *ſuper* ; *deforis*, pour *foris* ; *defectus*, pour *fectus*, &c. Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 172. On a dit auſſi *dedeintus*, dont nous avons fait *dedans*. Voyez *dedans*.

DANSE *de Saint Jan*. Voyez l'Hiſtoire de Charles V. de M^r l'Abbé de Choiſy, page 317.

DANSER. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 146. le dérive de *denſare*. *Fullones dum veſtimenta coërcent & denſant, ſaltare dicuntur. Hinc* denſare *hodieque dicimus pro* ſaltare : *nam & qui ſaltant, Agroëcius*. Et de là, *ſaltus fullonius* dans Sénéque. *Sunt exercitationes & faciles & breves, quæ corpus & ſine mora laxent, & temperi parentur. Cujus præcipua ratio habenda eſt. Curſus, & cum aliquo pondere manus mota : & ſaltus, vel ille qui corpus in altum levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille, ut ita dicam, ſaltiaris, aut, ut contumelioſius dicam, fullonius*. C'eſt dans ſon chapitre XV. Méric Caſaubon à la page 372. de ſon Traité *de Lingua Anglica veteri, ſive Saxonica*, le dérive du Grec *δανὸς* : qui dans Heſychius eſt interprété χρυσὸν, ceſtadire, *chereus ducere ; tripudiare*. Mr Boclard le dérivoit de l'Arabe *ranaza*, qui ſignifie *danſer*, & qui a été formé de *ranaca*, qui ſignifie *ſcripſi dari, hiſtrionem agere* : d'où il dérive auſſi le Grec vulgaire *Τάνζω*, & l'Italien *danza*, qui ſignifie *danſe*. Je tiens ce mot Grec vulgaire fait de l'Italien *danza* : & je croy que l'Italien *danza* a été fait de l'Alleman *damtzen*, qui ſignifie *danſer*, d'où on a fait auſſi l'Italien *danzare*.

DAQS. Ville dans les Landes de Bordeaux. D'*Aqua Tarbellica*, ſi on en croit Scaliger ſur Auſone livre 1. chapitre 6. Voicy les termes : TARBELLÆ, *Aquæ ſunt, non ea quæ ad radices Pyrenæorum*

Digitized by Google

Pyrenæorum sita sunt prope Tarbam Rigerionum, sed ea quæ ad ostia Aturri sunt. Vulgò nomen retinent: nam etiamnum AQS *vocantur. Nimis arguntur qui Ptolemæi Δάξιον opinantur esse illam civitatem. Ut non satis mirari possis primum suspectam hominum, qui non vident tantum abesse hoc nomen ab illo oppido, quantum Tarbelli absunt à Gabalis post quos Dacios collocat Ptolemæus. Deinde & imprudentiam, qui, cùm sint Vascones, tamen ignorant morem linguæ suæ, quæ vocibus à vocali incipientibus solet, hiatus vitandi causâ, D præponere, quoties præcedens vox in vocalem desinit.* Mais Mr Sanson soutient qu'*Aqua Tarbellica* est Baionne, & non pas Dacqs. Voyez le Traité qu'il a fait d'*Aqua Tarbellica*. Mr de Valois dans sa Notice des Gaules est pour Scaliger.

DARD. Je ne sçay d'où vient ce mot. Les Irlandois & les Biscains se servent du mesme mot. Les Anglois & les Bas-Bretons disent *dart*. Les Italiens & les Espagnols disent *darde*. *Dardus* se trouve dans Abbo livre 1. du Siége de Paris.

At turris nolturna gemit, dardis terebrata.

Et ensuite :

Arce ruit, dardumque ferens, cæstella petivit.

Et dans les Homelies de Haimo : *Ex omnibus gentibus erant schola in Roma. Quidam exercebantur sagittis ut fierent sagittarii : quidam verò cum dardis & ceteris exercitiis.* Voyez Spelman dans son Glossaire & Vossius *de Vitiis Sermonis* livre 2. chapitre 5. Dans le Nivernois, dans le Berri, dans le Poitou, & dans la Basse-Normandie, *dard* se prant pour *une faux à faucher*. Dans l'Auvergne, on dit *dail*, & *dailler*. Rabelais s'est servi de *dail* au Prologue du livre 4. Voyez cy-dessus *dail*. Dans le Poëme de Pierre Gringoire, intitulé *Les Menus Propos*, vous trouverez, au feuillet 91. *La darde de l'Amour*, pour *le dard de l'Amour*.

DARD : sorte de poisson : ainsi appelé, dit Rondelet, acause qu'il se lance comme un dard. Nicot dit la mesme chose.

DARIOLE. Voyez *dariolette*.

DARIOLETTE : pour *soubrette*. De *Dariolette*, Confidante d'Eliséne, mere d'Amadis & femme de Périon de Gaule. Voyez le 1. chapitre du 1. volume des Amadis. *Dariolette*, est un diminutif de *dariole*. Et *dariole* signifie *une sorte de gasteau*. Rabelais livre IV. chapitre 5. *Ces porphyres & ces marbres sont beaux : je n'en dis point de mal : mais les Darioles d'Amiens sont meilleures.* L'Origine de ce mot ne m'est pas connue.

DARNE *de saumon* : où, comme disent les Toulousains, *darno du salmo* : cestadire, tranche de saumon. De l'Anglois *déalé*, qui signifie *portion*. *Deala, dala, dalina, dalna, darna*, DARNE : dont l'Anglois *darn*. En Bourgogne, on dit *des darnes de mouton, des darnes de veau, des darnes de bœuf*, pour dire, *des tranches de mouton, des tranches de veau, des tranches de bœuf*. On dit *dale de saumon* en Normandie. Et en fait de terre, on y dit *delle*. *Notre Dame Delivrande*, près de Caën, sur la mer, c'est *Notre Dame de la delle d'Ivrande* : cestadire, de la portion de Terre nommée *Ivrande*. Mais écoutons Mr Moisant de Brieux dans une de ses Lettres à Mr de Prémont Graindorge : *Vous savez ce que c'est que* delle, & dellage : *& vous ne doutez pas que nous n'ayons tiré ces mots de l'Anglois* deale, *qui signifie* portion : *d'où vient le nom* de Delivrande : *Car lorsqu'on dit* l'Eglise de Nostre Dame de la Delivrande, *c'est autant comme qui diroit, l'Eglise, ou la Chapelle, bâtie sur une portion de terre qu'on nomme* Yvrande : *ainsi que Robert Cenal, Evesque d'Avranches, l'a remarqué dans son Traité*, de Re Gall. lib. 2. Perio. 4. fol. 156. *Nous avons encore conservé ce mot Anglois de* dale, *quand nous disons* une dale, *pour* une portion de saumon.

DARTRE : ou, comme on prononce dans les provinces, DERTRE. Nous appelons *herpès* une certaine sorte de dartre : du Grec ἕρπω, *fait de* ἕρπω, *serpo* : parcequ'elle serpante sur la peau : ce qui me donne quelque pensée que notre mot de *dartre* pourroit bien avoir été fait du plurier *Διερτεῤ*. *Dierpeta, derpeta, derpta, derta*, DERTE, DERTRE, DARTRE. Plusieurs prononcent *derte* & *darte*. Mr Scarron dans son Impiécation contre le larron de son Juvénal :

S'il perdoit tout son bien aux cartes!
S'il lui venoit quatre ou cinq dartes.

En Anjou, nous disons *derte* : ce qui approche davantage de *derpeta*, Διέρπω, signifie proprement *penetro serpendo*. Au sujet de τὰ Διερτεῤ, il est à remarquer que les neutres passifs terminés en A, deviennent souvent des nominatifs singuliers de la premiere déclinaison : comme τὰ βίβλια, *biblia biblia*.

DATE : pour *de l'urine*. Ce mot est encore en usage en quelques lieux de France. Il se trouve dans Nicot.

DATERIE. De *Dataria*. C'est le lieu à Rome où l'on prant les dates pour les Bénéfices.

DATTES. Fruit du palmier : De *dactylis. A digitorum similitudine*, dit Isidore XVII. 7.

DAUBER. De *dealapare*. *Alapare* se trouve dans le petit Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. ALAPARE. *battoir*.

DAUFIN : pour le fis aîné des Roys de France. Humbert céda le Dauphiné au Roy Philippe, à la charge que le fis aîné des Roys de France seroit appelé *Daufin*. Voyez Paul Emile & Nicole Gilles dans leurs Histoires, & Paulus Mérula dans sa Cosmographie, partie 2. livre 3. chapitre 17.

Il faut écrire *Daufin*, & non pas *Dauphin*. C'est la remarque de Mr de Valois dans sa Notice des Gaules.

DAVID. Outil de Menuisier. C'est ce que l'on appelle autrement, & plus communément *un Sergent*. Voyez le Dictionnaire de Mr Felibien, & cy-dessous le mot *davier*.

DAVIER. C'est cet instrument de fer dont les arracheurs de dents se servent pour arracher les dents : que les Grecs appellent ὀδοντάγρα. Les Latins l'appellent *dentiducum*. Cœlius Aurelianus livre 2. chapitre 4. *Erasistratus ait, plumbeum ὀδοντάγρα, quod nos dentiducum dicere poterimus, apud Delphos in*

Apollinis templo oſtentationis causâ propoſitum: quo demonſtratur oportere eos demet auferri qui ſine faciles, vel mobilitate laxati, vel quibus ſufficiat plumbei ferramenti conamen ad ſummum. Dans Rabelais 4. 50. il y a *daviet*. *L'Interlin ſenna, comme un daviet.* Et 2. 16. il y a *davied*. *Un davied, un pelican, un crochet : & quelques autres ferrements, dont il n'y avoit porte ny coffre qu'il ne crochetaſt.* Et *davied*, en cet endroit, doit s'entendre de quelque ferrement de ſerrurier. Les Menuiſiers appellent *daviá* un de leurs outils, qu'ils appellent autrement *un ſergent.* ¶ Dans le petit Dictionnaire François Latin de Fédéric Morel, *davier* eſt interpreté par *forceps*.

DAUSSE. Terme de blaſon. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 78. *Le Seigneur de Beauchamp, qui portoit a une dauſſe de gueules au chief, a une mole de ſix merlettes d'argent.*

D E.

DE' à jouer. Voyez *dez*.

DE'. Terme d'Architecture. Mr Félibien: *On appelle* De *le milieu des piedeſtaux, ceſt-a-dire la partie qui eſt entre leur baſe & leur cornîche : à cauſe qu'elle eſt ſouvent de forme cubique comme un dé. C'eſt ce que Vitruve liv. 3. chap. 3. nomme* truncus.

DE', à coudre. De *detus*, barbare, & inuſité. *Digitus, ditus, detus*, &c. Nous diſons en Anjou *dean*, pour *dé* : de *deſale*, fait de *digitale*. Scaliger dans ſon premier Scaligerana s'eſt ſervi de ce mot. *Digitabula* : deaux à coudre. *Ex corio primum ſiebant ad colligendas olivas. Σκαλοδάκτυλον, Græce.* Ce ſont les termes de Scaliger. *Dean* eſt de province : on dit *un dé* à Paris. A Toulouſe, on dit *didal*, de *digitale*. ¶ Les Allemans appellent un dé, *fingerhut* : qui eſt comme qui diroit, *le chapeau du doit*. *Finger* en Alleman, ſignifie *doigt* & *hut*, *chapeau*. Je remarqueray icy par occaſion, que les Allemans appellent auſſi un gand *handſchuch*, ceſtadire, *ſoulier de main*.

DEAN. Voyez *Doyen*.

DEAU. Voyez *dé*.

DE'BAUCHER. C'eſt un mot compoſé de de & de *bauche*. Et *bauche* eſt un vieux mot qui ſignifie *boutique*, & qui a été fait de l'Italien *botega*, qui l'a été d'*apotheca*. Voyez *boutique*. *Embaucher*, parmy les hommes de metier, c'eſt mettre quelqu'un en boutique ; & parmy eux il y a des Embaucheurs, ceſtadire, des gens qui placent ceux qui cherchent condition. *Débaucher*, c'eſt donc proprement tirer quelqu'un de la boutique où il travaille, & figurément, le détourner de ſon exercice.

DE'BLAYER. C'eſt oſter d'un lieu ce qui empeſche. De *delladare* : qui a ſignifié originairement *oter le blé*.

DEBOITER. Voyez *boëtte*.

DEBONNAIRE. Henri Etienne en ſon Traité de la Précellance du Langage François, page 93. le dérive de ces trois mots de *bonne aire*. *Quant à ce mot* debonnaire, dit-il, *c'eſt celuy duquel l'origine pourroit eſtre encore moins reconnue, pource que de trois on n'en fait qu'un : car on dit* debonnaire, *au lieu de dire* de bonne aire : *étant par ce mot* aire *ſignifie le nid de l'oiſeau de proie. Or ſant-il bien que* debonnaire *ait une grande emphaſe, veu que nos anceſtres, pour montrer la bonne nature du Roy Louis I. l'appellerent par forme de ſurnom* Debonnaire, *on le* Debonnaire, *choiſiſſants ce mot entre pluſieurs comme le plus convenable. Ce qui nous montre la grande commodité qu'apportent a noſtre langage aucuns vocables tirez de cette belle ſcience de la Fauconnerie : de laquelle commodité toutesfois eſt privé le langage Italien, non moins que les autres.* Et dans ſes Hyponnoſes, page 101. *Dictior debonnaire, vel potius, adhibita apoſtrophi notâ*, de bonn'aire. *Eſtque ab avibus quæ prædatrices vocamus, tranſlatio, quarum nidus proprie appellatus fuit* aire : *vel feminino, quod magis placet, vel maſculino genere. Quod tamen ſi ita eſt, illum olim fuit & ſcribtum*, de bonne aire. Paſquier dans les *Recherches*, Nicot dans ſon Dictionnaire, René François dans ſon *Eſſay des Merveilles de Nature*, & le Pere de Bouhours dans ſes *Doutes ſur la Langue Françoiſe*, ont écrit la meſme choſe. Mais il eſt ſans doute que debonnaire a été fait de *debonarius*, qu'on a dit pour *bonarius*, comme *demare*, pour *mare*, & *demagis*, pour *magis*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *bonarietà*, & mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, Tome 2. chapitre 34.

DEBOUT. Lat. *ſtare*. Du mot *bout*. On dit, *eſtre debout*, pour dire *eſtre ſur ſes pieds* : comme les Poitevins, & les Gaſcons diſent, *eſtre de genou* : pour dire, *eſtre à genou*. Les deux bouts de l'homme ſont les pieds & la teſte. Et ainſi, quand on eſt ſur ſes pieds, on eſt ſur l'un des deux bouts ; & ſur le bout, à commancer par ſa teſte.

DEBOUTER. *Pello, pulſum, pulſum, pulſare, buttare*, BOUTER : d'où le compoſé *debutare* : dont nous avons fait DEBOUTER. *Debouter quelqu'un de ſa requeſte*, c'eſt, *rejetter ſa requeſte*.

DE'BRIS. Voyez *briſer*.

DEBUSQUER. De *debuſcare*. *Débuſquer quelqu'un* ſignifie proprement faire ſortir quelqu'un de ſon bois, dans lequel il étoit comme dans un fort.

DE'CHIQUETER. C'eſt le compoſé de *chiqueter*, qui ſignifie *incidere*, & qui a été fait de *ſecare*. *Seco, ſecatum, ſecatare*, CHIQUETER : par le changement de l'E en I : comme en *ſic*, de *ſeca* : *diſſecatare*, DE'CHIQUETER. M^r de Caſeneuve le dérive de *chie*, qui dans le Languedoc & dans la Gaſcogne ſignifie *petit*, & *menu*.

DE'CHIRER. Le Pere Meneſtrier dans ſon livre intitulé *l'Alliance ſacrée de l'honneur en mariage de Monſeigneur le Dauphin*, le dérive de l'Alleman *ſchiren*. *Les Armoiries de Baviere*, dit-il, *ſont les armoiries des Comtes de Scheren, dont eſtoit Otton de Witelſpach, fait Duc de Baviere par l'Empereur Frédéric Barberouſſe. Les armoiries de Scheren ſont des armoiries parlantes, puiſque* ſchitet, *en vieux langage Saxon, ſignifie* des pièces rapportées ; *comme ſont des armoiries de Baviere.* Schiren, *on* ſchiran, *en cette ancienne langue*,

langue, signifioit partager. *D'où vient, que les provinces d'Angleterre, dont le langage eſt ancien Saxon, ſe nomment* Schire. *Cluvier parlant de ce royaume, dit,* Comitatibus, quos incolæ *Schires* vocant, tota diſtincta eſt. *C'eſt de ce mot Saxon que vient noſtre mot François* dechirer, *pour dire deſaſſembler des pièces unies : comme*, dechirer une robe, un manteau, *ouchoſe ſemblable.* Pontus de Thyard, dans ſon livre de l'Impoſition des noms, à la page 18. le dérive de *διαιρεω, diſtrahere.* Il vient de *dilacerare. Dilacerare, diceriare,* DECHIRER. Voyez *délabrer.*

DE'COCHER. Voyez *cocher.*

DE'COCTION. De *decoctio*, fait de *decoctum*, qui eſt le mot ancien.

DE'COLER. De *decollare.* Les Gloſes Anciennes : *ad decollandum, εἰς ἀποκεφαλισμὸν, decollo, ἀποκεφαλίζω.* Le Juriſconſulte Paulus au titre 17. du livre v. de ſes Sentences : *Summa ſupplicia ſunt, crux, crematio, decollatio.* Le Scholiaſte de Juvénal ſur ces mots de la Satire 3. SED CORPORA TRUNCO : *Id eſt, etiamſi decolletur.* On a dit de meſme *decervicare.*

DECOMBRES d'un baſtiment. Ce ſont les pierres & les platras qui demeurent après la démolition. De *decumulus.*

DE'CROIRE. Montagne liv. 2. chap. 2. *plaiſante foy qui ne croit ce qu'elle croit, que pour n'avoir pas le courage de le décroire.* Malherbe dans ſa proſe s'eſt ſervi du meſme mot. De *diſcredere* : qui ſe trouve en plus d'un endroit de Commodianus. Page 9. *quod diſcredunt inſcia corda.* Et page 25. *Ergo ſi quis ea diſcredit eſſe futura.* Et page 30. *Omnia diſcredis.* Et page 58. *Ita tu diſcredis Dominum videre de cœlis.* Commodianus vivoit du tans de Silveſtre I.

DE'DAIN. Du verbe *dedignari* les Latins-barbares ont fait *dedignum*, dont les Eſpagnols ont auſſi fait *deſden* & les Italiens *diſdegno.*

DEDANS. Mr Lancelot le dérive d'*iſus* & Sylvius de *deintus.* DEDANS, *à* deintus, *pro* deens, *addito D ad explendum hiatum*, dit Sylvius à la page 141. de ſa Grammaire. Il vient de *dedeintus* : qu'on a dit comme *demare, depoſt, deſoris, deminus, dejam. D'intus*, on a fait *abintus & deintus. Abintus* ſe trouve dans Commodianus pag. 57. *Extinguis teipſum quando te incendis abintus.* Voyez *dans.*

DE'DUIT. Ce mot ſe prant pour *plaiſir* en général. (Ainſi on dit, *le déduit de la Chaſſe, de la Volerie, de la Jouſte*) & en particulier pour le *plaiſir de l'amour.*

> *Souperons nous ? Ferons nous le déduit ?*
> *Lequel des deux, qu'il vous plaira, dit-elle :*
> *Mais le ſouper n'eſt pas encore cuit.*

Ex deductio : *cum quis marore confectus, alio deducitur*, dit Mr du Cange.

DE'FALQUER. De l'Italien *diſalcare*, fait de *falx falcis*, & non pas de *Falcidia*, nom d'une Loy des Romains. De *Falcidia*, ſelon l'analogie, on diroit *defalcidiare. Diſalcare*, c'eſt donc proprement *falce demetere.* Les Eſpagnols diſent *diſfalcar.*

DEFFAIRE : pour *tuer : exécuter à mort.* Comme quand on dit, *Cette femme a défait ſon enfant : Cet homme a été défait en Grève.* De *diffacere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans l'Epitome de l'Empereur Chlotaire des Conſtitutions de Charlemagne, ſon aïeul, titre 1. chapitre 10. *Et ſi per odium, aut malum ingenium, niſi per juſtitiam faciendam, hominem diſſecerit, honorem ſuum perdat.* Et *diffacere*, a été dit pour *diſfacere.*

DEFFAIX. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie *défenſe, lieu défendu*, & qui ſe trouve en cette ſignification dans la Coutume d'Anjou, article CXCII. *Si le Sujet peſche les eſtangs ou deffaix de ſon Seigneur, & prend ſes connils de ſour en ſes garennes, il ſait amende arbitraire.* De *deffenſus*, qu'on a dit pour *deffenſus.* Les Italiens ont dit demeſme *diffeſa*, pour *deffenſa.* Il y a un article dans l'ancienne Coutume de Normandie, qui a pour titre, *Des banons & deffens.*

DE'FFIER. De *diffidare*, qui ſe trouvé dans Ives de Chartres, épitre 173. dans Frederic livre 5. Feudal. titre 59. §. 4. dans Pierre des Vignes, livre 3. épitre 85. & dans les Loix des Lombards, au titre *de Diffidationibus.* Voyez Juret ſur Ives de Chartres, au lieu allégué, & Voſſius de *Vitiis Sermonis*, page 679. Quelques-uns dérivent *diffidare* du Saxon *feidum*, qui ſignifie *bellum indicere* : d'où le mot *feud*, uſité parmy les Anglois Septentrionaux pour *odium.*

DE'FRAYER. De *defredare*, inuſité, fait de *fredum.* Voyez *frais.*

DE'FRICHER. Mr Motin, Miniſtre de Caen, dans ſa Diſſertation à Mr de Brieux, page 61. le dérive de *defricare. Vernaculè dicimus* défricher, *terras incultas cum excolimus, & ad fructus diſponimus producendos. Nec dubito eodem ſenſu olim uſurpatum* defricare, *cùm metaphoricè uſurpet Horatius libro 1. Satira x. ubi laudat Lucilium*, quòd ſale multo urbem defricuit. M^r de Caſeneuve le dérive du meſme mot *defricare*, mais formé de la particule *de*, & du verbe *frangere*, pour lequel on a dit *fricare*, comme il paroiſt par le nom des *Frangipani*, qui a été rendu en Latin par *Fricapanes.* Voyez ſa Note, & cy-deſſous le mot *Frangipane.* Je croy que *défricher* a été fait de *defrnticare* : comme qui diroit *frutices avellere.*

DE'FULER *ſon chapeau, ſon bonnet* ; *Picardit, vollere pileum : ex* diffibulare, dit Mr du Cange dans ſes Origines Françoiſes. Nous diſons en Anjou, *déxubler.*

DE'FUNT. Tout le monde ſait que ce mot vient de *defunctus* : mais peu de perſonnes ſavent que *defunctus* ſe trouve dans Martial en cette ſignification. C'eſt dans l'Epigramme 73. du livre 4. *Jam ſibi defunctus, caris dum vivit amicis.*

DE'GOBILLER. *Gobare, gobillare, degobillare,* DE'GOBILLER. Voyez *gober.*

DE'GOISER. Voyez *goſier.*

DE'GOULER. *Degulare* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, mais dans une autre ſignification. *Degulo, κλαυσιμῶ.* Et de là l'Eſpagnol *degollar.*

DE'GUERPIR. Voyez *guerpir.*

DE'GUISER. De *diſguiſare* : comme qui diroit, changer de guiſe, de maniere, de façon, & de viſage : *car guiſe*, ſelon moy, a été

Digitized by Google

fait de *vifa*. Voyez *guiſo* cy-deſſous. Les Eſpagnols, de *diſfaciatus*, ont dit demeſme *diſfraçado*, pour dité, déguiſé, maſqué. *Diſfrax* ſe trouve en cette ſignification dans les Gloſes Anciennes. *Diſfrax*, *ἀναίσχυντος* : où *diſfrax* eſt dit pour *diſfax*. *Biſax*, expliqué par *ἀναίσχυντος*, ſe trouve dans les meſmes Gloſes.

DEHORS. De *deforis*, qu'on a dit pour le ſimple *foris* ; dont *hors*. Voyez *hors* cy-deſſous. Voyez auſſi Mr de Sainmaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 172. Les Languedociens diſent *defore*.

DE'JA. De *dejam*, dit pour *jam* : dont *já*. Voyez *já*.

DE'JEUNER. De *deſejunare*. Muret livre 4. chapitre 12. de ſes Diverſes Leçons : *Id vocabant* (il parle du déjeuner) *ἀκρατισμὸν, aut ἀκράτισμα, quod non dilutum, ſed merum, ut ait Auſonius, meram biberent : aut etiam ἄκρατον ipſum quam vocem, una cum re ipſa, noſtrates retinuerunt.* Caſaubon ſur Athénée 2. 9. *Miram vero vocem Varro ſub pro eo quod dicimus nos Franco-Celta, planè ad verbum*, desjuner. *Sed nobis ratio conſtat : eſt enim quaſi* dejejunare *pro* jejunium ſolvere : *ut* deoneraré, & dearmatus. *Sæpe ita accipimus vino 9. 22. Graci, quod ſciam, tale quid, nunquam.* Jejunare *Græcis verbale, & verticale : frangere jejunium, ἀνιπνίζειν* : &c. Mr de Sainmaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 820. DEJEJUNARE *dicimus pro* jentare : *quod eſt* jejunium ſolvere : *jejunat enim qui totum diem inmenſus & jejunus perſtat. At qui manè cibum ſumit, is non poteſt amplius dici jejunus. Jejunium igitur ſolvit. hoc eſt, uno verbo*, dejejunat. Comme les Grecs ont dit *ἀνιπνίζειν* & *διανιπνίζειν*, pour *déjeuner*, & les Latins, *dejejunare*, les Anglois ont dit demeſme *breakfaſt*, qui ſignifie, mot pour mot, *rompre le jeûne*. ¶ En Languedoc, *dejeuner* ſignifie *jeuner*, & *Pou dejeun*, *le jeûne*. Les Italiens uſent auſſi de *digiunare* en la ſignification de *jeûner*.

DEL A^s. De *de illac*. Voyez *deçà*.

DE'LABRER. Du Latin inuſité *diſlamberare* : dont les Milanois ont auſſi fait *deſlabrare*. Voyez mes Origines Italiennes. Le ſimple *lamberare* ſe trouve. Feſtus : LAMBERAT : *ſcindit, ac laniat*.

DELAY. De *dilatum*.

DE'LAYER : dans la ſignification de *diluere*. De *dilutare*. DE'LIER. De *diſligare*. Le *Dictionarium Arabico-Latinum* : DISLIGO, *ſolvo*.

DE'LIVRANCE. Terme des Officiers de la Monnoye. C'eſt une permiſſion que les Gardes, & autres Officiers de la Monnoye, donnent au Maiſtre de la Monnoye, ceſtadire, au Fermier, d'expoſer les eſpéces fabriquées, où de les donner à ceux qui ont apporté les matieres, aprés qu'ils les ont trouvées juſtes de poids, & bonnes, de les expoſer ſuivant le rapport qui leur en a été fait par l'Eſſayeur. Voyez Poullain dans ſon Gloſſaire & Bouteroue dans ſes Obſervations page 247.

DE'LIVRER. De *deliberare*. Voyez *livrer*.

DELOGER. Voyez *logis*.

DEMAIN. De *demane* : qu'on a dit pour *mane*, comme *demagis*, pour *magis*. Les Gloſes *demagis*, *ὀψέτερον*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *dimane*.

DEMANDER. De *demandare*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

DEMANGER. De *demangiare*, fait de l'Italien *mangiare*, qui ſignifie *manger*. Voyez *mangiare* dans mes Origines Italiennes. Les Eſpagnols diſent demeſme *comezon*, pour *demangeaiſon*, de *comeſtio*. Et ces mots ont été dits par rapport aux parties de notre cors qui ſont rongées des vers, de notre vivant ; leſquels par leur mouvement excitent en nous une demangeaiſon. Martial livre XIV. épigramme 23. qui a pour titre *turiſcalpium* :

Si tibi morſa prurigine verminat auris,
Arma damus tamis apta libidinibus.

L'Auteur des Priapées :

Eruca non eſt decem manipli,
Foſſi inguinis ut teram, dolemque
Cunni vermiculoſa prurientis.

C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, ſelon la correction de Mr Guyet. Les Italiens diſent *pizicare* : de *pungere*.

DE'MARER. De la particule *de*, & du nom ſubſtantif *mare* ; comme qui diroit, *partir de l'endroit de la mér ou l'on tient à l'ancre*.

DEMENC. Mr du Cange : *Menſura frumentaria, apud Lugdunenſes* : ex demenſus.

DEMEURER. De *demorari*, dit pour *morari* : lequel mot *demorari* ſe trouve dans la Loy 2. au Code Theodoſien *de Legatis*.

DEMICEINT. De *ſemicinctium*.

DEMI-LUNE. On appelle ainſi en termes de fortifications, un dehors fait en forme de baſtion, placé vis-à-vis de la pointe du baſtion du rempart : dont la gorge eſt arondie en forme d'une demi-lune : dont elle a pris ſon nom.

DE'NIGRER. Les Gloſes Anciennes : *denigro. Denigrer* n'eſt plus en uſage parmy nous que dans le compoſé, *Il m'a dénigré*.

DENRE'E. De *denrata* : qu'on a dit, comme l'Italien *derrata*, au lieu de *denarata*. Mr Ferrari ſe trompe tres-fort, dérivant l'Italien *derrata* de *rata* : *quòd de rata pretii parte detractum ſit*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *derrata*. Voyez auſſi le Pere Sirmond dans ſes Notes ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 74. Voſſius *de Vitiis Sermonis* 3. 8. & Spelman & Mr du Cange en leurs Gloſſaires, au mot *denarius*. Et M^r de Caſcrueux dans ſes Origines Françoiſes, où il remarque que ce mot de *denrée* ſignifioit anciennement le prix auquel on vendoit le pain & la viande.

DENT-DE-CHIEN. Nos Anciens appeloient ainſi ce que nous appelons aujourd'huy *chien-dent*. Et ce mot ſe trouve dans les Dictionnaires de Robert Etienne & de Nicot, & dans la Verſion Françoiſe du livre des Plantes de Daléchamp. Nicot dit que cette herbe a été ainſi appelée, *parceque les chiens l'appiient & la paiſſent, quand ils ſe ſentent dévoyez*. Il eſt vray que les chiens l'aiment fort ; & c'eſt pour cela qu'elle eſt appelée *canaria* par Pline liv. 25. chap. 51. *Invenerunt & canes canariam, quâ faſtidium deducunt, eamque in noſtro conſpectu mandunt:*

Digitized by Google

mandunt : sed ita , ut numquam intelligatur quo fit : etenim depasta cernitur. Mais elle a été appelée *dent de chien* & *chiendente* de sa ressemblance à une dent de chien, comme le *dens leonis* de sa ressemblance à une dent de lion. Mr de Caseneuve : *Nous l'appelons* dent-de-chien, *parceque les nœuds de ses racines représentent la blancheur & la figure des dents des chiens.* Mr de Caseneuve a fort bien trouvé la raison de cette ressemblance.

DE'PECER. Voyez *pièce.*

DE'PÊCHER. Mr du Cange, dans ses Origines Françoises, imprimées à la fin du 2. volume de son Glossaire Grec : DEPESCHER, *aliquò mittere : ex* depiscare : *piscem piscatum alio & sine mora transferre. Vox fortè piscatorum.* Je ne say ce que veut dire Mr du Cange. *Dépêcher* a été fait de *depedicare*, comme *empêcher*, d'*impedicare*, formé d'*impedire.* Robert Etienne s'est appeçu de cette étymologie, aïant écrit que *depêcher* avoit été dit *quasi* depedire, *id est*, expedire.

DE'PENDRE. DE'PENSER. De *dispendere*, & de *dispensare.* Voyez Mr de Caseneuve.

DE'PEUPLER. De *depopulare*, dit pour le simple *populare*, ou *populari*, qui signifie *ruiner.*

DE'PIE' de *Fief.* C'est la perte qu'on fait de son Fief par l'aliénation de plus du tiers des héritages du Fief. Voyez la Coutume d'Anjou, art. 203. & 204.

DE'PIT. De *despectus* : comme *répi*, de *rispectus.* Pontus de Thyard page 18. de son livre de l'Imposition des noms, dérive DESPITEUX de δυσπαθὴς : en quoy il se trompe. Mr de Caseneuve a fort bien remarqué que *dépiter* a signifié *mépriser.* Voyez sa remarque.

DE'PLOYER. De *deplicare.*

DE'POUILLER. De *dispoliare.* Mr Grotius, sur ces mots du Pseaume 22. DIVISERUNT SIBI VESTIMENTA : *In Davide hoc intelligendum μεταφορικῶς : id est, fortunas meas, ut confiscatas, inter se partiti sunt. Sic & Latini* spolia *dicunt de re quavis, cum propriè* spolia *sint* vestes : *unde* spoliarium *in balneo : & Gallicum,* despouiller. Ce lieu des Bains, pour le marquer en passant, s'appeloit demesme des Grecs ἀποδυτήριον : qui est, comme qui diroit, *vestium Depositorium.* Et on a appelé demesme ἀποδυτὴν, le lieu où ceux qu'on alloit batiser mettoient leurs habits. ¶ Les Angevins disent *pouiller*, pour *induere. Pouiller un pourpoint.*

DE'PUCELLER. Voyez *pucelle.* Les Grecs ont dit demesme ἀπαρθενεύειν. Et les Latins, *devirginare.* Pétrone : *devirginetur Pannychis nostra.*

DEPUIS. De *depost.* DEPUIS QUE. De *depostquàm.* Ces deux étymologies ont été fort bien remarquées par Sylvius.

DE'PUTER. De *deputare.* Nicolas de Clemangis au livre qu'il a fait *de Annatis non solvendis : Deputatos fuisse certos alios de singulis nationibus ad advisandum de remediis.* Druisius prétant que Sulpice s'est servi de ce mot en cette signification en ce passage du livre 2. de son Histoire Sacrée : *Accusatores deputari leonibus præcepit :* car il a fait cette Note sur cet endroit : DE'PUTARI, *delegari, assignari. Unde* Deputati : *Gallicè*, DE'PUTEZ : *verbum minùs usitatum hoc sensu Latinis Auctoribus. Eo tamen usus fuit & suprà : quæ turba inutilis servitio exercendis, colendisque agris, ne incultum esset solum, deputata.* Mais il se trompe. *Deputari leonibus*, c'est *damnari* : comme le savant & le laborieux Mr Fabrot l'a fort bien expliqué dans ses doctes Commentaires sur les Institutes : qui est un ouvrage qui n'est pas imprimé, mais qui mériteroit bien de l'estre.

DERECHEF. Cambden dans sa Bretagne le dérive de l'Anglois *derchefs*, qui signifie la mesme chose. Il vient de l'Italien *derecapo.*

DERNIER. C'est une syncope de *derrenier* : qui est le mot ancien. Voyez Nicot. Et *derrenier* a été formé de *deretranarius*, fait de *de retro* : duquel *de retro*, on a fait aussi *deretranus* : dont *derrain*, vieux mot, qui signifioit *dernier.* Voyez *derriere.*

DE'ROBER : pour *voler.* De *deraubare.* qu'on a dit pour le simple *raubare*, qu'on a dit dans la signification de *voler.* La Loy Salique XX. 10. *Si quis alterum in via adfallierit, & alterum raubaverit.* Voyez *robe.* ¶ On appelle à Paris *fèves dérobées* ; autrement, *fèves frèstes* ; les fèves dont on a ôté la robe ; c'est-à-dire, la peau.

DE'ROUTE. De *disrupta.* Nos Anciens disoient *route* pour *déroute* : Et ce mot étoit en usage il n'y a pas cent ans. Il se trouve en cette signification dans Montagne livre 1. chapitre 2. *Outre sa femme Romaine qui mourut surprise d'aise de voir son fils revenu de la route de Cannes.*

DERRIERE. De *de retro.* Baruch VI. 66. *Vsta itaque turba de retro, & ab antè.* Sylvius dans la Grammaire pag. 154. DERIERE *autem* à de retro; *quod pro* pone, *in prapositiones assumpsimus* ; *Sapius loco & persona convenit : ut* Dicam prior te: *non* Ante te, DEVANT TOY. Dicam post te : *id est*, posterior : *non* APPRES, *ab* apprope. *Sed si sumatur pro* post tergum tuum, derriere toy *dicimus.*

DESARROY. Voyez *arroy.*

DESASTRE. De *disastrum.* DESASTREUX. De *disastrosus.* Les Grecs ont dit demesme δυσαστρία : & les Espagnols, *desastre*, & *desventurada. Astrosus* se trouve, Les Glosses d'Isidore : ASTROSUS. *Lunaticus, vel malo sidere natus.*

DESORIENTE'. C'est un homme qui se trouve en quelque lieu où il ne sait de quel coté est l'Orient. Nous avons dit de mesme *perdre la tramontane.* Voyez *tramontane.*

DESORMAIS. De ces trois mots, *des, or, mais.*

DESRENER. Dans l'ancienne Coutume de Normandie sous le chap. de *Haro : Cil qui crie* haro *sans apperi péril, le doit amender au Prince. Et s'il nie qu'il ne le crie pas, le Prince doit enquerir par les prochains d'illec, & par ceux qui l'ouirent : savoir si ils ouirent le haro : que s'il nie, & s'il en est atteint, il l'amendera : & se l'enqueste se met en non sçavoir, il s'en pourra desrener.* Cestadire, il s'en pourra purger. Voyez Mr de

Mr de Launay, le Professeur de Droit François, sur la Régle 27. du livre 1. des Institutions Coutumieres d'Antoine Loisel. Ce mot se trouve aussi dans les Loix de Guillaume le Batard & dans les Assises de Jérusalem. Il vient de *disputationare*, qui signifie *litigare*, *in jure agere*, *jus suum disceptare*, *ad rationem ponere*; *causam suam coram Judice rationibus probare*: ce qui a été fort bien remarqué par Mr du Cange.

DESSEIN. De l'Italien *disegno*. Voyez le Vocabulaire della Crusca.

DESSERTE : pour *mérite*. L'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe : MERITUM : *desserte*. Chez Cretin dans le Debat de Venerie & Fauconnerie :

Tres bon loyer aurez, de vos desfertes.

De *servire*, *Serverre*, *servirum* : *Deservire*, *desservitum*.

DESSERRER. Mr de Casteneuve le dérive du Latin-barbare *disserire*. Voyez sa remarque. Il vient du Latin-barbare *disferrare*.

DESSOUS. De *desub* : que l'on a dit pour *sub*. Florus livre 2. chapitre 3. *Quippe jam Ligures*, *jam Insubres Galli*, *nec non & Illyrii lacessebant*, *se desub Alpibus*, *id est*, *desub ipsis Italiæ faucibus*, *gentes*, *Deo quodam ostiliab incitante*, *ne rubiginem ac situm arma semirent*. Dans les Rois tv. 14. 27. *Nec locutus est Dominus*, *ut deleret nomen Israel desub cælo*. Innocentius, l'Agrimenseur, au livre qu'il a fait *de Castibus litterarum* : *Delatus fe alveum*, *& in valle duo aquæ vivas habet*, *desub se*, *campum extensum*. Cet Innocentius vivoit vers le tans de Spartien. On a dit demesme *desuper* pour *super*. Tacite livre 2. des Annales : *Soli Cheruſci jugo insederunt*, *ut prælianibus Romanis desuper incurrerent*. Florus livre 3. chap. 2. & chap. 3. s'est servi du mesme mot, & Capitolin dans la Vie de Macrinus. On a dit aussi *desursum*, pour *sursum*. L'Auteur de *Vendu*.

—— Sed liber spiritus ipsum
Evolet ad dominum, *qui de sursum dedit illum*.

DESSOUS. De *desuper*. Voyez *sur*, & *dessous*.

DETAIL. DETAILLER. *Detailler* : C'est proprement, *mettre en pièces*. *Et de là* ; ce sont les termes de Nicot ; *Vendre en detail*, segmentis, vel particulatim, vendere : *qui est*, *quand quelque marchandise*, *ou denrée*, *est vendue par menus poids*, *ou mesure*, *parcequ'alors il faut despecer la pièce entiere en menuës parties*, *selon que l'acheteur en demande*. Et par là voit-on, *que ce mot* Détail, *proprement prins*, *est au regard des marchandises où le trenchant est inutil* : *comme en draps*, *toiles*, *chair*, *&c*. *Et abusivement*, *au regard des marchandises qui se vendent à menu* : *comme grains*, *liqueurs*, *&c*. *Toutefois l'usage indifféremment est tel*, que vendre en detail, *est l'opposite de* vendre en gros : *&* Marchand Detailleur, *l'opposite de* Marchand Grossier.

DE'TALLER. C'est oter la marchandise de dessus le lieu de la boutique où elle est étalée. De *distallare*. Voyez *étau*.

DETOURBIER. De *deturbarium*, dit pour *deturbatorium*.

DETRAQUER. Voyez *trac*.

DE'TREMPER. De *dissemperare*, qui se trouve en cette signification dans Pline le Médecin livre 1. chapitre 7. *Nuces rancidas cum cortiolibus dissemperas*. Je me souviens de l'avoir lu aussi dans Fulbert. Voyez *tremper*.

DE'TRIER. C'est un cheval de combat. La Coutume d'Anjou article 47. *Au Baron appartient l'espave du Faucon & du Destrier* : *Et est entendu* Destrier *un grand cheval de guerre couvert*, *ou cheval*. De *dextrarius*, qui a été dit, selon Vossius *de Vitiis Sermonis*, 3. 8. *à dextritate*. Les Italiens disent aussi *destriere*. *Dextrarius* se trouve dans Hincmar, dans Pierre des Vignes, dans Mathieu Pâris, dans Beca, & dans Turocius. Radevicus s'en est aussi servi au livre premier des Gestes de Frédéric Barberousse, chapitre 26. Et parceque par ses paroles il paroist que le détrier se dit d'un cheval d'armes, & le palefroy d'un simple cheval, j'ay cru qu'il seroit apropos de les rapporter. Les voicy : *Si extraneus miles pacifice ad castra accesserit*, *sedens in palefrido*, *sine ſcuto & armis*, *& quis eum laserit*, *pacis violator judicabitur*. *Si autem sedens in dextrario*, *& habens scutum in collo*, *lanceam in manu*, *ad castra accesserit*, *& quis eum laserit*, *pacem non violavit*. La mesme chose paroist par les Anciennes Loix d'Angleterre. *Veniet bene armatus pro guerra ſuper uno bono dextrario*, *in præſentia Domini Regis*, *die coronationis ſuæ*. Voyez Vossius au lieu allegué.

Tournebe dans sa Dispute sur le livre de *Fato*, de Cicéron, page 243. donne une autre étymologie de *dextrarius* que Vossius. Voicy les termes : *In quadrigis equi duo jugales dicebantur*, *qui ad jugum currus junčti erant*. *Eos Græci ζυγίους vocant* : *duo funales*, *extra jugum* : *alter unus ſiniſterior*, *alter*, *dexterior*. *Suetonius in Tiberio* : Debine pubescens, Asciaco triumpho currum Augusti comitatus est, siniſteriore funali equo, cùm Marcellus, Octaviæ filius, dexteriore veheretur. *Hi à Græcis*, *ενηνίοις dicuntur*, *& ενηνίοις*. *Etiam ἀξιόνους*, dexterior equus *dicitur*. *Nos*, *a Circi conſuetudine*, *equos bellatores in Hiſtoriis Gallicis*, dextrarios *appellari legimus* : *cùm præſertim* dextrationem *pro* aurigatione *uſurpari Solinus*: *quòd ideo ſerit*, *quia dexteriorem ſuum equum ſæpius mutare ſolebat*. Si cette étymologie n'est véritable, elle est du moins très docte & très ingénieuse.

Jan, Moine de Marmoutier, livre 1. de son Histoire de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou, a usé du mot de *destrarius*, au lieu de celuy de *dextrarius*. *Dum dextrarios diſſonus hinnitus*.

DE'TROIT. De *districtum* : formé de la particule *dis*, & du nom substantif *strictum*. Voyez Mr du Cange au mot *districtum*.

DEVALER. De *devallare*, fait de *vallis*. On a fait *devallare de vallis*, pour dire *descendre*, comme *monter*, de *mons montis*, pour dire *monter*. Voyez *monter & avaler*.

DEVANT. De *deabante*.

DEVANTAU. Rabelais 3. 7. parlant de la Sibylle de Panzoust : *Miſe ſon devantau ſur ſa teſte*, *comme les Preſtres mettent leur amict*, *quand ils veulent Meſſe chanter*. Voyez *tablier*. Les Espagnols disent demesme *devantal*.

DEVANTIERE.

Digitized by Google

DEVANTIERE. Montagne livre 3 chapitre 5. *Comme celui qui craint d'adorer la statue d'un Saint, si elle est sans devantiere.* Nous appelons proprement *devantiere* cette sorte de grand tablier que les femmes portent à cheval.

DEVERGONDE'E. De *deverecundata* : d'où les Espagnols ont aussi fait *desverguenzada*. On a dit *deverecundiare*, comme *devirginare*. ¶ *Verecundia, verecumia, vercuncia, vergenza, desverguenza, desvergonçado.*

DEVERS. De *deversum* : formé de *de*, & de *versum*. Voyez *envers*.

DEVIDER. Quasi *devacuare*, dit Nicot: ce qu'il a pris de Robert Etienne. Scaliger, sur ces mots de Varron, *Panuelium, à panno, & volvendo filo*, le dérive de *dividere*. *Apud Isidorum, non prorsus malum Auctorem, legitur* panuelium : *item Hesychium, qui in Græca voce explicanda, usus est vocabulo Romano. Vinet, inquit, σανίκλιον, ὃ ἀτρακτὸς, sic ab ἐλίσσω à ἕλκειν. Quæ, si vera est lectio, videtur à pano luendo* panuelium *dictum. Unde hodie* dividere *dicunt Francæ mulieres*, à dividendo, *hoc est, luendo filo. Aristoteles libro* v. *Historia animalium* : *ἐν ᾗ τούτων βιωφελεία διαλύουσι ἀπὸ γυναικῶν τινὲς ἀνακλωσάμεναι. Nonius* panulam *vocat.* Florent Chretien, sur ce vers de la Lysistrate d'Aristophane,

Οὔτοι μὰ τὴν ἐμαυτοῦ διαλύσομαι τὸν τῆς ἐάστρ,

lui donne une même origine. *Lego διαλύσωμαι. Est autem διαλύειν, quod Franci dicimus* devider: *vel à* dividendo, *vel* dividuando : *ut monuit etiam vir maximus, & mihi colendissimus frater, Josephus Scaliger.* Il vient de *devolutare* : comme DEVIDOIR, de *devolutorium* : ce qui a été remarqué par Mr du Cange dans son Glossaire au mot *devolutorium*. ¶ Les Gascons disent *debana*, pour dire devider : & ils appellent *debanadoure*, l'instrument à devider le fil.

DEVIN. De *divinus* : dont les Anciens Latins ont usé en la même signification : Martial 3. 71. *Non sum Divinus, sed scio quid facias.* L'Auteur de la Vulgate, livre 1. des Rois, vi. 2. *Et vocaverunt Philistiim Sacerdotes & Divinos, dicentes, quid faciemus de arca Domini ?* S. Jérôme, dans ses Questions sur la Genèse : *Et ex eius* (Job) *genere est Balaam ille Divinus, ut Hebræi tradunt, qui in libro Job dicitur* Eliu. Les Gloses : *Divinum, θεῖον, ἢ μάντιν. Divinus, μάντις.*

DEVISE. Ital. *impresa*. Du Latin *divisa*, en laquelle signification de *livrée* : en laquelle signification il a aussi été usité par les Italiens. Voyez le Vocabulaire della Crusca. Dans le Roman du petit Saintré, ch. 6. *Nous voulons sçavoir & veoir quelle devise c'est que vous portez en vos chausses.* On entrelaissoit dans ces livrées le nom de la Dame que l'on aimoit. Dans le même Roman, chapitre 5. *Mon ami, je vous donne cette bourse : & telle qu'elle est. Si vueil que les couleurs dont elle est faite, & les lettres entrelacées, doresenavant, pour l'amour de moy vous portiez.* Et au chapitre 17. *Comment enfin, Madame lui fist qu'elle vouloit qu'il eust un bracelet esmaillé à sa devise.*

DEVISE. Ce mot signifioit aussi anciennement *un Testament*, acause de la division que fait le testateur de son bien dans son testament. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire, au mot *divisa*.

DEVISER. Parler ensemble. De *divisus*, en sous-entendant *sermo*, où a fait *devis*. *Divisi sermones*, ce sont menus propos. Et de là, le verbe *deviser*, pour *deviser*.

DE'VOUER. De *devotare*. Voyez *avouer*.

DEXTROCHE'RE. Terme d'armoiries. C'est un bras droit. De *dextrocherium*.

DEZ à *jouer*. De *dati* : pour lequel on a dit, par corruption, *dadi*, qui se trouve dans les Constitutions Neapolitaines, liv. 2. titre 57. Et *datus*, a été dit à *dando*. Ovide :

Tu malè jactato, tu malè jacta dato.

Ausone :

Narramem fido per singula puncta recursu,
Qua data per longas, qua revocata moras.

Les Grecs ont appelé demesme les dez βίπτα & βολίδες, de βάλλω qui signifie *jacere* : duquel mot *jacere*, les anciens Latins les ont aussi appelés *jacula*. Isidore : *Olim autem tesseræ* jacula *appellabantur*, à jaciendo. Voyez Turnèbe sur la troisiéme des Oraisons de Ciceron contre Rullus, page 123. de l'édition de Paris in quarto, de l'année 1576. où après avoir dit, *Non præterito nostras tesseras vulgo* datos *appellari, ex eo quod qui in scrupis calculum promoverat*, date *dicebatur*, il en rapporte plusieurs autorités. Et dès 1556. il avoit fait la même remarque sur la Préface de Pline, au mot *aleam*. Voyez aussi Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 465. Les Italiens disent demesme *dadi* : & les Espagnols, *dados* ; & les Toulousains, *dat* ; & les Arabes, *dadolon*, & *doddanon*. Du François *dez*, les Latiniseurs ont fait *decii*. Une Ordonnance de St Louis de l'année 1254. *Præterea inhibemus distinctè, ut nullus omnino ad taxillos ludat, sive ad aleas, & scbacos ; & scbolas deciorum etiam prohibemus, & prohiberi volumus omnino : & tenentes eas, districtius punianiur. Fabrica etiam deciorum prohibeatur*, &c. Les Statuts des Roys *in fusceptione Crucis apud Gulielmum Neubrigensem*, livre 3. chapitre 23. *Nullus ad aleas, vel ad decios ludat.* Mr du Cange dans son Vocabulaire Latin, au mot *decius*, prétant que ces mots François, *jeu de dé*, ont été faits de *Judicium Dei*. Voicy ses termes : *Ludum deciorum dictum puto ex veteri gallico* Jus de dé : *id est*, Judicium Dei, *seu* Sortes per tesseras aleatorias jactæ : *unde postmodum* Jeu de dé *efficitur. Vix enim* Jeu à jocus *deduxerim : nam cùm id nominis solis fere taxillorum vel chartarum ludis tribuatur, in quibus ut plurimum, damnum, vel lucrum, sorte decernitur ; admodum probabile est ita appellatas aleas, & alearum sortes : atque inde ceteros quos diximus ludos. Porrò* Juis, Judicia Dei *appellari, in voce* Juisium, *pluribus ostendimus. De autem pro* Deo *usurpatum, docemur ex veteribus Poëtis nostratibus.* Je ne puis approuver cette étymologie, quoyque Mr du Cange la préferast à toutes les autres, & qu'il l'appelast *la Reine de ses Etymologies.* C'est comme il en

Digitized by Google

parla un jour chez moy à Mr le Duc de Montausier. Il est aureſte indubitable, que notre mot *jeu* a été fait de *jocus* : comme *feu*, de *focus*; & *lieu* ; pour lequel nous diſons préſentement *lieu* ; de *locus* ; & *peu* de *paucum* ; & *Queu de coquus*. Et il n'eſt point vray que ce mot ſe diſe particuliérement du jeu de dez & de celui des cartes.

Je viens preſentement de voir dans les Origines Françoiſes de Mr de Caſeneuve, qu'il dérivoit *dez* de *datatim* qui eſt une étymologie qui approche de la mienne. Voicy ſes termes: *Et d'autant qu'en jouant on ſe donne les dez alternativement je croy qu'ils ont été appelés* dez *de l'adverbe* datatim : *car cette alternation de main qui ſe fait au jeu eſt en Latin* datatim ludere. *Plautus* in Curculione :

Tum iſti qui ludunt datatim, ſervi ſcurarum in via,
Et datores & factores omnis ſubdam ſub ſolum.

Nonius Marcellus : datatim, id eſt, invicem dando : *où* datores *ſont ceux qui donnent la peine aux joueurs ; &* factores, *ceux qui jouent. Iſidore liv. 1. des Etymologies chap. 25. rapporte ce lieu de l'ancien Poëte Ennius*,

Quaſi in choro pila
Ludens datatim dat ſeſe.

Où, par une métaphore des joueurs, ce Poëte parle d'une femme impudique, qui s'abandonnoit à toute ſorte de gens. L'analogie ne permet pas qu'on dérive *dez* de *datatim*. Ce mot vient aſſurément de *dati* : mais de *dati*, donnez *datatim*.

DI.

DIAMANT. D'*adamante*, ablatif d'*adamas* : d'où les Italiens ont auſſi fait *diamante* : d'où le Grec vulgaire διάμαντι. On y a prépoſé un D, comme en *diapré*. Voyez *diapré*.

DIAMANS d'*Alençon*. Faux diamans : ainſi appelés de la ville d'Alençon, d'où ils nous viennent. Mr de Saumaiſe ſur Solin page 1099. *Ignobiles adamantes, quos à ſolo natali* Alenconios *appellamus*.

DIANE. Comme quand on dit, *battre la diane*. De l'Eſpagnol *diana*, fait de l'Eſpagnol *dia*, qui ſignifie *jour*. *Battre la diane*, c'eſt battre la caiſſe au point du jour. *Dia*, dans la ſignification de *jour*, ſe trouve dans les anciens Poëtes Italiens. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Dia*. Les anciens Candiots diſoient δία en la même ſignification. Macrobe dans ſes Saturnales liv. 1. chap. 15. *Creteníes* ΔΙΑ *ἡμέραν vocant*. Et c'eſt de ce mot que les Latins ont fait leur *dies* δία, διᾶς, *dies*. Pour l'Italien & l'Eſpagnol *dia*, ils ont été formez du Latin *dies*.

DIANTRE : pour *le Diable* : afin d'éviter ce vilain mot. Rabelais liv. 3. chap. 3. *Créature du grand vilain diantre d'enfer*.

DIAPRE'. Bigarré. Mr de Caſeneuve le dérive de *diaprafimus*, formé, dit-il, de la particule Grecque διά, & de *praſinus*, qui ſignifie *verd*. Il vient de l'Italien *diaſpro*. *Diaſpro, diaſprato*, DIAPRE'. L'Italien *diaſpro*, a été fait du Latin *iaſper* : en y prépoſant un D, comme en *diamant*, *d'adamante*. Et *iaſpre* a été dit pour *iaſpis*. Voyez *jaſpe*. *Diaſpré* a vieilli: mais c'eſt un beau vieillard : & je n'ay point fait difficulté de m'en ſervir dans cet endroit de mon Idylle du Peſcheur,

La ſe tint Alexis, & d'un torrent de pleurs,
De ſon amour témoins, témoins de ſes douleurs,
Du fleuve il inonda la rive diaſprée
Et groſſit le tribut qu'il portoit à Nérée.

DIEPPE. Ville maritime de Normandie. Mr Bochart prétant que cette ville a été ainſi appelée de l'Anglois *deep*, qui ſignifie *profond*: & que le bourg de Dieppedale, au deſſous de la ville de Rouan, ſitué dans une vallée, avoit auſſi été appelé de la ſorte du mot Anglois *deepdale*, qui ſignifie *profonde vallée*.

DIETTE. Comme quand on dit, *faire diette*. De *diæta* : qui ſignifie *regime de vivre*, & qui vient du Grec διαῖτα, qui ſignifie la même choſe.

DIETTE : pour *aſſemblée* : comme quand on dit, *la Diette de Ratisbonne* : vient auſſi de *diæta* : dans la ſignification de *ſale où l'on fait des feſtins*. Les Gloſes Anciennes : διαῖτα, τὸ κοινάκουλον, *cenaculum*. διαίτιον, *atrienſis*. De laquelle ſignification, il a paſſé enſuite en celle *d'une Aſſemblée d'Etats* : les anciens Allemans *ayant* de coutume de traiter d'affaires publiques au milieu des feſtins. Tacite, au livre qu'il a fait de leurs mœurs : *Sed & de reconciliandis invicem inimicis, & jungendis affinitatibus, & adſciſcendis Principibus : de pace denique & bello, plerumque in conviviis conſultant. Tamquam nullo magis tempore, aut ad ſimplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalefcat. Gens non aſtuta nec callida, aperiis adhuc ſecreta pellorit licentia loci. Ergo detecta & nuda omnium mens, poſtera die retractatur : & ſua utriuſque temporis ratio eſt. Deliberant, dum fingere neſciunt : conſtituunt, dum errare non poſſunt.* Et c'eſt pourquoy Iſaac Pontanus, livre 3. de ſes Origines Françoiſes, chapitre 7. eſtime que le mot *mallus*, qui ſe prant ſouvant pour *un Parlement*, ou pour *une Aſſemblée d'Etats*, a été fait de *mael*, qui ſignifie en Alleman *un feſtin*. L'Anglois *meale* ſignifie la même choſe. Et à ce propos il eſt à remarquer, que le mot de *Diette* ne ſe dit que des Aſſemblées des Allemans & des Polonnois : car les Suiſſes dont les Aſſemblées s'appellent *Dietes*, ſont Allemans. Et comme dans ces ſales appelées *Dietes*, on avoit accoutumé de traiter d'affaires, le mot de διαίτιον eſt interprété dans les mêmes Gloſes, *diſceptator, arbiter, intervenior*, & celui de διαίτα, *intervenio, diſcepto*. Voyez Mr de Caſeneuve dans le Traité qu'il a fait des Eſtats Généraux du Languedoc.

DIFFAMER. Périon & Jan Picard le dérivent de ἀνονομάω : & acauſe de cette étymologie, Picard l'écrit par un Y & par une ſeule F. Il vient de *diffamare*. Voyez Barthius XIII. 4.

DIGESTION. Le premier Scaligerana, page 74. DIGESTIO *impropriè apud Macrobium pro* concoctione ciborum in ventriculo *dicitur:*

dicitur : cum apud probatos Auctores de sola distributione cibi & dissipatione per halitum & insensibilem transpirationem nuncupetur. Scaliger se trompe : ce qui a été fort bien remarqué par Vertunien, en ces mots ; *Verbum tamen digerere pro* conquoquere, *invenitur in Cicerone, in epistola 65. ad Atticum : & apud Senecam in epistola, cui titulus,* Quomodo aliena, per transformationem, nostra facere oporteat. Grégoire de Tours livre 3. de son Histoire, chapitre 36. s'est servi du mesme mot en la mesme signification : *Quò celerius ad manducandum commoveretur, sumpto aloe, velociter digerebat.* Il parle de Parthenius.

DIGUE. Du Flaman *diic*, qui signifie *un amas de terre contre les eaux.* Mais comme les Flamans ont beaucoup de mots qui viennent du Grec ; ce qui a été remarqué par Hadrianus Junius ; ils ont peut-estre fait *diic* de τάφρος. Et Mr de Saumaise dans son *de Hellenistica*, page 172. dit affirmativement que c'est de ce mot Grec qu'ils ont fait ce mot Flaman.

DILAYER. De *dilatare.*

DILLE. C'est le fausset par lequel on tire du vin. Rabelais dans le Prologue du livre 3. *Autant que vous en tirerez par la dille, autant en entonneray par le bondon.* De *duco, duxi, duxilla, dilla*, DILLE. Voyez *douzil.*

D'NER. Sylvius, à la page 70. de sa Préparation à la Langue Françoise ; Henri Etienne, dans ses Etymologies Françoises tirées du Grec ; Pontus de Thyard, Evesque de Châlons, pag. 19. de son Traité de l'Imposition des noms ; Trippault, dans son Celt-Hellénisme ; Gosselin dans son Histoire des vieux Gaulois, & Mr Lancelot dans ses Mots François tirez du Grec, le dérivent, après Budée, de δωρεῖν : Et pour cela, ils l'écrivent par un P. Charle de Bouvelles le dérive de *diurnum à* die, *vel à* diurno, *seu vitâ unius diei, quem mercenarii & manoperarii totius diei labore ut vivant, emercantur.* Barthius au chapitre 4. du livre 2. de ses Adversaires, le dérive de l'Alleman *dischen.* Voicy ses termes : DISNER, *ἀπὸ τῦ δωρεῖν, deducunt. At quis nescit* disch *Germanis mensam esse*, dischen, *quasi* mensari *dicas ; mensa accumbere ; &, per excellentiam,* prandere. *Hanc veram originationem esse, vel inde etiam patet, quòd semper Gallis alteri tempori pastionis applicatum purum sit quoque Teutonicum : nimirum à molliori genere ferculorum, quo plerumque cœnas ordiri, nunc quoque Germani solemus,* souper, soupe, &c. Mr de Valois le Jeune le dérivoit de *desjejunare*, comme qui diroit, *rompre son jeune* : acause que plusieurs ne déjeunoient point. Et c'est aussi l'étymologie que donne du mot Italien *desinare* l'Infarinato, cesladire, Lionardo Salviati, dans sa Réponse à la Réplique de Camillo Peregrini. Voicy ses termes : *Il solvere il digiuno ed il romperlo, è quasi, diremi così*, disginnare. *Onde il Toscano* desinare, *è stato detto per avventura.* Et cette étymologie a été embrassée par Mr Ferrari. Le Pere Bertet, Jésuite, dérivoit l'Italien *desinare*, de *dezina* ; mot Provençal qui signifie *decima* : comme qui diroit, manger à l'heure de dix heures. Pour moy, je croy toujours que le mot François *disner* vient de l'Italien *desinare*, & que l'Italien *desinare* a été fait du Latin *desinare*, qu'on a dit pour *desinere.* Festus : DESINARE, *desinere.* Plaute dans le Trinummus, acte 2. scéne 2. vers 64. *D sinere illum & desinare in rebus adversis pudet.* C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, conformément à la correction de Mr Guyet. Les Gloses Anciennes : *desinator, ἀσωτολόγος.* Et on a appelé le disner de ce nom, parcequ'on se repoit & qu'on cesse de travailler à l'heure de midy. Et par cette raison, les Grecs ont dit μεσημβριάζειν, & les Latins *meridiari*, & les Italiens, *meriggiare*, pour dire se reposer à midy. Ciceron dans le 2. *de Divinatione : Nunc quidem propter intermissionem forensis operæ, & lucubrationes detraxi, & meridiationes addidi, quibus uti antea non soleham.* Alfenus Varus le Jurisconsulte en la Loy 26. au Digeste *de Operis libertorum : Medicus libertus, quòd putaret, si liberti sui medicinam non facerent, multò plures imperantes sibi habiturum, postulabant ut sequerentur se, neque opus facerent ; id jus est, necne ; respondit, jus esse : dummodo liberales operas ab eis exigeret : hoc est, ut adquiescere eos meridiano tempore, & valetudinis, & honestatis sua ratione habere sineret.* Les Espagnols disent dans le mesme sens, *sestear* : qu'ils ont fait de *sexta* ; en sous-entendant *hora. Sexta, sesta, sestum, sesti, sesticum, sesticare, sestegar*, SESTEAR. ¶ L'S, dans le mot *desinare*, ne permet pas de croire que ce mot ayt été fait de *dejejunare.* ¶ Voyez *relevée.*

DINTIERS, ou DAINTIERS. Testicules de cêr. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Comme on a dit *intestins, d'intus*, acause que les intestins sont dans le côrs, n'auroit-on point dit aussi *dintiers* de *deintus*, acause que les testicules sont dans la bourse ? *Deintus, dintus, dintærius*, DINTIER. Et on peut avoir appelé *dintiers* les testicules des cêrs de *deintus*, à la différance des testicules des sangliers, qui sont exterieurs, cestadire, qui ne sont point dans une bourse.

DISCIPLINE. Comme quand on dit, *se donner la discipline.* De *disciplina*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Mathieu Pâris en 1252. *Vestibus igitur spoliatus ferens in manu virgam quam vulgariter baleis appellamus, intravit Capitulum, & confitens culpam suam singulis Fratribus disciplinas nuda carne accepit.* Voyez Mr de Caseneuve dans ses Origines Françoises, & Mr du Cange dan son Glossaire Latin.

DISCOURIR. De *discurrere*, dont les Italiens ont aussi fait *discorrere.* Ammien Marcellin liv. 30. *Actus discurrere per epilogos brevet.* Il se sert encore du mesme mot en la mesme signification au liv. XVII. Dans le Code Théodosien, en la Loy 1. du Titre *de Raptu virginum : Redemptique distursus pœna imminent.* Charlemagne contre le Synode *de Adorandis Imaginibus : In præfata Synodo hebetudinis continentur distursus.*

DISETTE. De *desita, Desita, diseta, disetta*, DISETTE. Ceux qui le dérivent de *δῦ οἰτε*, sont ridicules.

DISPARATE. De l'Espagnol *disparate.*

Digitized by Google

DO.

DOANE, ou DOUANE. Les Italiens disent *dogana & doana*, qui se trouvent souvent dans les Constitutions Siciliennes. Spelman dit que les Italiens ont emprunté ce mot des François. *Dillum* ; ce sont les mots ; *a tolonio Lugduni Gallorum : cui id nominis : atque inde translatum in Italiam.* Vossius dans son de *Vitiis Sermonis*, dit aussi que le Latin-barbare *dogana*, & *doana*, viennent du François *douane*. C'est le contraire. Le François vient de l'Italien, fait du Latin-barbare. Il y a divertité d'opinions touchant l'étymologie du mot Italien. Mr Bochart croyoit que l'Italien *doana*, venoit, comme l'Espagnol *duana*, ou *aduana*, de l'Arabe *diuan* ; qui signifie proprement *Prétoire*, & qui vient de l'Ebreu *dovm*, ceſtadire *juger* : mais qui a signifié auſſi *le Sénat*, & enſuite, *le livre où s'écrivent les Sentences & les Arrêts des Juges:* & enſuite, *les droits qui ſe levent par l'Ordonnance des Juges.* Mr Doujat, célebre Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Paris, croit que *dogana* a été fait de *Doge*, qu'on a dit en ancien Lombard pour *Duce* : d'où vient *Doge de Venise* & *dogade*, pour le territoire du Doge de Veniſe : & qu'ainſi, *dogana* eſt proprement le tribut qu'on donne au Duc. Et à ce propos il eſt à remarquer, que la pluſpart des Souverains de Lombardie ſont Ducs. Mais pour moy, je ſuis tres-perſuadé que l'Italien *doana* a été fait de *dogana*, & que *dogana* l'a été de *Διὰ*, ou *διὰ τῶν*, qui ſignifient *recette* : & qui viennent de *διάνυσμα*, ou *διήκημα*, qui ſignifient *capio, excipio.* ¶ *Διὰ, doga, διήκω*, & *διάκτα*, ſe trouvent. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *dogana.*

DODELINER. DODINER. On dit en Normandie *dodiner un enfant*, pour dire *le berser* : ce qui me fait croire que *dodiner* & *dodeliner* ont été faits de *dodo*. *Dodo, dodus, dodinus, dodinare*, DODINER. *Dodus, dodellus, dodellinus, dodellinare*, DODELINER. Voyez *dodo*. *Dodeliner* a donc ſignifié originairement remuer le berceau d'un enfant pour l'endormir : & enſuite, *remuer*, en général. Nous diſons en Anjou *dodeliner de la teſte*, pour dire *remuer de la teſte.*

DODINE. Rabelais 4. 32. *S'il pleuroit, s'eſjouiſſent canards à la dodine.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

DODO. Comme quand on dit, *faire dodo; aller dodo.* Cette façon de parler eſt venue des Nourrices, qui diſent *dodo* à leurs Nourriſſons, afin de les endormir. Et elle a été corrompue, comme je croy, de *dors, dors.* Les Latins ont dit de meſme *lallare*, de *lalla.* Le Scholiaſte de Perſe, ſur ces mots de la Satire 3. *Et iratus mamma, lallare recuſat : Nutrices infantibus, ut dormiant, ſolent dicere ſæpe*, lalla, lalla, lalla, *aut*, dormi : *aut*, lacte. Voyez Scaliger ſur Auſone, livre 2. chap. 21. & Caſaubon ſur les Caracteres de Theophraſte.

DODU. Plein de chair. *C'eſt un gros dodu:* Ceſtadire, qui a beaucoup d'embonpoint. *Ces pigeons ſont dodus.*

DOGUE : ſorte de chien : gros chien d'Angleterre. De l'Anglois *dog*, qui ſignifie *chien.* Les Anglois ont été de tout tans renommez pour les chiens. Voyez Cambden. L'Anglois *dog* a été fait du Saxon *docg*, dont les Flamans ont auſſi fait leur *dogge.*

DOLE. Ville de Bretagne. Du Breton *dole*, qui ſignifie, ſelon Cambden, *jacere*, & *opus ad mare, five flumen.* Mr Bochart dérive le Breton *dole* de l'Arabe *doula*, qui ſignifie *plaine*, Voyez ſon livre des Colonies des Phœniciens, page 754.

DOLER. Donat ſur l'Eunuque de Térence : DOLARE *dicitur faber, cum lignum aſcia radit.* Et de là, *dolabra* : que nous appellons DOLOIRE, de *dolatoria.* Végéce livre 3. *de Re militari*, chapitre 6. *Quid ſi angusta ſint via, ſed tamen tuta, melius eſt præcedere cum ſecuribus ac dolatoriis milites, & cum labore vias aperire, quam in aprino itinere periculum ſuſtinere.* C'eſt ainſi qu'ont les anciens Manuſcrits, au lieu de cum *ſecuribus & dolabris*, qu'ont les livres imprimez.

DOM. Titre de Moines : des Benédictins, des Feuillant, des Bernardins. De *dominus*, contraction de *dominus.* Bodin le tire, contre toute ſorte d'apparance, du mot Celtique *Dum.* Voicy ſes termes : qui ſont de la Methode de l'Hiſtoire : DUMII *vox quid eſſet multi ſane ouasserunt. Explicat Athenaus* : ac Dounos *à Celtis appellari* Dominos *ſcribit. Hanc vocem Hiſpani, magna ſui parte à Gallis orundi, ac Siculi, eodem ſenſu retinent. Noſtri verò Monachis eam vocem reliquerunt.* ¶ Voyez *Dame.*

DOMAINE. De *dominium*, dit, par corruption, pour *dominium.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 406.

DOME. Du Latin *doma*, fait du Grec Δῶμα. S. Jérome *ad Simonem & Frœtell.* DOMA, *in Orientalibus provinciis, ipſum dicitur quod apud Latinos* tectum. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin. Mais écoutons Mr Félibien : *Nous donnons particulierement le nom de* Dome *aux couvertures voutes : telle que le Dome de Saint Pierre à Rome : celui de la Sorbonne ; du Val-de-Grace, & des Jeſuites, à Paris : & ce ce que les Italiens nomment* Cupola. *Car parmy eux, le mot de* Domo *déſigne particulierement l'Egliſe Cathédrale.*

DOMINO. C'eſt la partie du camail qui couvre la teſte.

DOMMAGE. De *damnagium*, formé de *damnum.*

DOMTER. De *domitare*, diminutif de *domare.*

DONC. Henri Etienne, page 127. de ſes Hypomnéſes, le dérive d'*ὧν. Dicimus* onq *ex Latino* unquam. *At verò* donq, *quod adjectitium literam habet pro* don, *eſt ἐ Græco ὃς ſumptum, ut docui in Tractatu de Gallica Lingua cum Græca conveniencia.* Sylvius à la page 143. de ſa Grammaire, le fait venir de *tunc.* TUNC, donc : *ſed hoc ſive pro* ergo *uſurpamus* : *ut*, Viens donc : *id eſt*, Veni igitur. *Pro* tunc *autem, dicimus* ADDONE, *ab* attunc. Mr Ferrari dérive demeſme l'Italien *dunque* du Latin *tunc.*

DONDON.

Digitized by Google

DONDON. Voyez *bedaine*, & *bedondaine*.

DONJON. Le Président Fauchet au livre 1. de l'Origine des Chevaliers, le dérive de *domicilium*. Il vient de *dominio dominionis. Dominione, dominjone*; par le changement ordinaire de l'I voyelle en J consone; *domjone*, DONJON. Le Donjon est appellé *domnionus* dans un Titre du Roy Henri I. au Cardinal de Limoges. Mais si le Président Fauchet s'est trompé touchant l'étymologie du mot, il a bien rencontré touchant la signification : le Donjon du Chateau d'Amboise étant nommé *domicilium* par l'Auteur des Gestes des Seigneurs d'Amboise. ¶ Il est dit dans le segond Scaligerana, *que le Donjon est une tour d'où sort un escalier, & que le reste, au haut, s'appelle* un Donjon.

DONT. De *deunde* ce qui a été fort bien remarqué par Sylvius dans sa Grammaire, page 142. Les Latins ont usé du simple *unde* en la même signification. Virgile : *genus unde Latinum*. Jordanès *de Rebus Geticis : In Scanzia verò Insula, unde nobis sermo est*, &c. *Juxta Maotidem paludem commanentes prætati, unde loquimur*. &c. *Sed nobis quid opus est, unde res non exigit, dicere?* Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 338.

DORADE. Poisson. Voyez *orade*.

DORDONNE. Riviere. L'Auteur des Grandes Chroniques de France, dit que cette riviere a été ainsi nommée de deux fontaines, dont l'une s'appelle DOR, & l'autre, DONNE. Alain Chartier dit la même chose. Voicy ses termes : *La tierce province, si est Aquitaine, qui mainte noble Cité contient. La premiere, est Clermont, Narbonne*, &c. *Mainte riche foreſt contient, & main grand fleuve. Deux des plus renommez, sont Gironde & Dordonne. Ce fleuve qui est nommé* Dordonne, *retient le nom de deux fontaines : dont l'une est appellée* Dor, *& l'autre*, Donne. C'est aussi l'opinion d'Aimoin livre 1. chapitre 4. *Dordonia etiam, qui ex monte qui* Dor *dicitur, & ex finibus Arvernorum, duobus scaturienti fontibus : quorum uni nomen est* Dor, *alteri*, Donia, *qui haud longè à monte ipso conjunguntur*. Le fleuve Jourdain a été de même ainsi appelé, selon quelques-uns, d'une fontaine qui s'appeloit *Jor*, & d'une autre, qui s'appeloit *Dan*. Et la Tamise a pris son nom de deux rivieres; & de celle Tame, & de celle d'*Ilis*, dans laquelle la Tame tombe à Dorchester. Voyez Mr Salmonet dans son Histoire d'Angleterre, page 450.

DORE'E. C'est un beurrée; ainsi appelée de la couleur du beurre.

DORESENAVANT. De ces quatre mots *de ores en avant* : faits de *de hac ora in abante*. Voyez *ores & en-avant*.

DORGASSE. Ce mot, en quelques lieux du ressort du Parlement de Grenoble, est un mot d'injure : & il signifie *vieille beste*. J'apprans d'Expilly, au chapitre 97. de ses Arrests, que ce mot a été pris en cette signification, par-cequ'un nommé Claude Chambrier, Vicechatelain de Voiron, appeloit ainsi une vieille jumant qu'il avoit. Au sujet de cette injure dite à une personne, il y fut autrefois un procès dévolu par appel au Parlement de Grenoble, & jugé par arrest en 1585. Expilly, au lieu allégué, a produit cet arrest.

DORLOTER. Se *dorloter*, c'est *se délicater*.

DORTOIR. De *dormitorium*, qui se trouve en cette signification dans le Concile d'Aix-la-Chappelle de 1316. *Nisi in dormitorio cum cæteris, absque causa inevitabili, dormire præsumpserit*. Et dans Cæsarius, dans Mathieu Pâris, & autres semblables Auteurs, citez sur ce sujet par Vossius livre 3. *de Vitiis Sermonis*, chapitre 10. Les Gloses : *dormitorium, κοιμητήριον*.

DOS. De *dossum*, qu'on a dit pour *dorsum* comme *prossum*, pour *prorsum*; *assum*, pour *arsum*, *adossum*, pour *adversum*, &c. Voyez *dés*. Vous trouverez dans Rabelais *dours*, pour *dos*.

DOSE. Terme de Médecins. De *dosis*, fait de *δίδωμι*.

DOSSE. C'est une grande planche qui sert aux Maçons à échaffauder.

DOSSIER. De *dossarium*. *Le dossier du lit*, c'est τὸ ἀνάκλιτον ἀπὸ κλίνης.

DOUAIRE. Henri Etienne, dans ses Hyponnêses de la Langue Françoise, page 139. le dérive de *donarium*. Il vient de *dotarium*. *Dotarium, doarium*, DOUAIRE.

DOUBLE : pour *non sincere*. De *duplex*, usité des Ecrivains Latins dès bas siécles en la même signification.

DOUBLET. *Duplex gemma*, disent Robert Etienne, Nicot, & Fédéric Morel.

DOUBLONS : monnoye. De *duplones*, Mr de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 208. *Glosse* : duplones, διπλοῦς. *Sic bodie* duplones *vocamus aureos binarios; & quadruplos, quos quaternarios Latini vocabant*.

DOUCHE : Comme quand on dit, *prendre la douche à Bourbon*. De l'Italien *doccia*. Dante dans son Poëme de l'Enfer, chant 14.

Lor corso in questa valle si diroccia,
Fanno Acheronte, Stige, e Flegetonte :
Poi sen va giu per questa stretta doccia.

Et *doccia* a été formé de *duco*. ¶ *Duco, duxi, duxia, duccia*, DOCCIA. Voyez *douſil*.

DOUELLE de tonneau, de pipe, &c. Les douelles, comme on dit en Anjou, ou *les dovelles*, comme on prononce en Basse-Normandie, sont ces ais plats dont la rondeur du tonneau est composée. De *dogella*, diminutif de *doga*. Voyez *douve* cy-dessous.

DOUGE'. On appelle ainsi en Anjou, en Touraine, au Maine, & dans le Vandomois, ce qui est délié, & fin. Ainsi on dit, *du fil dougé, de la toile dougée*. Ronsard dans son Ode au Chancelier de l'Hopital :

Au milieu d'elles estoit
(Il parle des Parques)
Un coffre, où le Temps mettoit
Les fuseaux de leurs journées :
De courts, de grands, d'alongez,
Comme il plaisit aux Destinées.

Et au livre 2. de ses Amours, au Poëme, intitulé *la Quenouille* :

Digitized by Google

Aussi je ne voudrois, que toy, Quenouille, faite
En nostre Vandomois (où le peuple regrette
Le jour qui passe en vain) allasses en Anjou,
Pour demeurer oisive, & demeurer au clou.
Je te puis assurer que sa main délicate
Filera doucement quelque drap d'écarlate.

Sur lequel endroit Belleau a fait cette Note: DOUCE'MENT : *subtilement : à filets prins, & menus.* DOUCE' *est un mot d'Anjou & de Vandomois, propre aux Filardieres, qui filent le fil de leur fuseau tenue & menu.* Le Roman de la Rose, folio 4.

Le corps est droit, gent, & dougé.

Ce mot, comme celui de *délié*, a été fait de *delicatus*. *Delicatus*, DELIE'. *Delicatus, dolcatus, dolcatus*, DOUCE'. Les Espagnols, de *delicatus*, ont fait demesme *delgado* : dont nous avons fait DOUJAT, nom de famille. On dit en Normandie *dougé*, de *delicatus*, contraction de *delicatus*.

DOUSIL. C'est le fausset par lequel on tire du vin. De *duco. Duco, duxi, duxium, duxillum*, DOUSIL. ¶ Voyez *douche*. Les Toulousains disent *adouzilha*, pour dire mettre le vin en perce. ¶ Les Autheurs de la Basse-Latinité l'ont appelé *duciolum*. Mr de Caseneuve en produit des exemples.

DOUVE *de tonneau*. De *doga*, qui se trouve en cette signification dans les Actes de St Thyrse & de ses compagnons, nombre 25. *Et posuerunt caput ejus in tinam, & cum vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis; quasi concisa esset securibus* : Et dont les Italiens ont aussi fait *doga*. La Cruſca : DOGA. *Una di quelle strisce di legno di 'che si compone il corpo della botte, o simili vasi rotondi* : Et les Languedociens, *dougue* : Ce qui réfute l'opinion de Vossius : lequel a cru que *doga* se disoit du tonneau, & *dogæ* des douves du tonneau. DOGUS, dit-il, dans son *de Vitiis Sermonis*, *aliud ac* DOGA. *Siquidem* doga, *vas ipsum, ut proximè vidimus* : dogus *verò, asser vasis. Nam vas compingitur ex multis dogis, sive asseribus. Ac videtur* dogus *dici, quasi δοχὸς* : receptaculum : ἀπὸ τῦ δέχεσθαι, recipere, continere : *quia vasorum asseres liquorem recipiant & contineant. Nisi* dogus *à Germanico & Belgico* duygen. *Ut in illo*, de ton is in duygen : *id est*, Vas in dogos est dissolutum. *Alla de Miraculis Sanctæ Mariæ de Ripario, cap.* v. §. 25. Posuerunt que caput ejus in tinam : cùm vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis : quasi concisa esset securibus : ita sigillatim diminuta est, ut nec esset quod foco posset aptari. *Dogis*, en ce passage, peut venir de *doga* : & Mr du Gange le cite sur le mot *doga*. *Doga* a signifié la capacité du vaisseau & le vaisseau : Les Glosses Anciennes: *Doga, ἄκατος. Dogarius, ἐκτοκοπὸς* : Vopiscus dans la Vie d'Aurélien : *Facta est ratio dogæ cuparum, navium*. Sur lequel endroit voyez Cujas liv. IX. de ses Observations chapitre 26. & Saumaise & Casaubon dans leurs Remarques sur l'Histoire Auguste. Et il a signifié aussi une douve de vaisseau. Dans les deux premieres significations, il a été fait de δοχὴ, fait de δέχομαι. Voyez cy-dessous *Douve de chasteau*. Dans la signification de *douve de tonneau*, il paroist fait de *δοὺξ, trabs, tignum*. De *doga*, en cette signification, on a fait le diminutif *dogella*, inusité: dont les Normans ont fait DOUVELLE, & les Angevins, DOUELLE. ¶ Au sujet du passage des Actes de St Thyrse, & de celui des Actes de Ste Marie de Ripuario, cy-dessus rapportez, dans lesquels les mesmes mots sont employez: *Posuerunt caput ejus in tinam*, &c. Je remarqueray icy par occasion, que Vossius s'est toutafait trompé, en citant les Actes *de Miraculis Sanctæ Mariæ de Ripario*. Il n'y a point d'Actes intitulez de la sorte. Mais il y a une Abbayie en Champagne à deux lieux de Troye, appelée en Latin *Sancta Maria de Ripatorio*, & en François *Nostre Dame de la Riere* : dans la Bibliothéque de laquelle les Actes de St Thyrse se trouvent, & desquels est le passage cité par Vossius. J'ay appris cette particularité de Mr Chastelain, Chanoine de Notre Dame de Paris.

DOUVE. *de chasteau*. De *doga*. Grégoire de Tours, livre 1. chapitre 23. *de Gloria Martyrum : Fossa in circuitu basilicæ facta est, quæ de terræ dogis occultis lympha dulcescentis in fontem*. Et *doga*, en cette signification a été fait de δοχὴ, fait de δέχομαι, *capio, contineo*. D'où δεξαμὴ, pour une citerne. L'Onomasticon Grec-Latin: *cisterna, δεξαμὴ*. Les Glosses Anciennes : δεξαμὴ, *cisterna, lacus*. Marc Aurèle livre VII. section 1. Τὰς ἐν ἔχθροις δεξαμὰς. Hesychius : δεξαμὴ : οἱ ἀπὸ δοχῆς, ἢ ἐκ τῦ σωμάτι φλέτες. Strabon, Erotien, Galien, Harmenopule, Moscopule se servent du mesme mot en la mesme signification. ¶ On appelle *douve*, & *douvelle*, en Normandie, ce qu'on appelle *douelle* en Anjou. Et ce mot, en cette signification, vient aussi de *doga*. ¶ Voyez cy-dessus *douelle*.

DOUZAIN. Monnoye, valant douze deniers, un sou. On appelle aussi DOUZAIN, un petit poëme de douze vers : comme, QUATRAIN, de quatre, & DISAIN, de dix. Ce mot de *douzain* se trouve en cette derniere signification dans Mellin de St Gelais, page 184. Il n'est plus présentement en usage : non plus que le mot de *disain* : Mais on dit toujours *un quatrain*.

DOYEN. De *Decanus*. St Jérôme, épître 22. parlant des Moines : *Divisi sunt per decanias atque centurias : ita ut noven hominibus decimus præsit : & rursus decem propositos sub se centesimus habeat*. DECANIA se trouve dans Cassien livre 4. chapitre 17. Voyez *capiscol*. ¶ On a prononcé autrefois *Déan* en quelques lieux de France, comme il paroist par un ancien Epitaphe rapporté par Camusat dans son Appendice au Promptuaire des Antiquitez de Troie, & par ces paroles de l'article 31. des Statuts du Chapitre de Soissons, *Par l'Ordonnance du Chapitre, ou du Prevost, Déan, ou Chantre*. Ce qui paroist aussi par les mots de *Deanesse* & de *Déan*, qui se trouvent dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe.

Digitized by Google

DRAGE'E. De *tragea*, inusité, fait du Grec τραγημα. *Tragema, tragea*, DRAGE'E.

DRAGEON *d'cuillet*. De *traducio, Traducx traducis, traducinis, traducio traducionis, traduciene*, DRAGEON. Les anciens Latins ont usé de *tradux* en la mesme signification. Varron liv. 1. *de Re Rustica*, chap. 8. *Quartum pedamentum est nativum ejus generis : ubi ex arboribus in arbores tradullis vinea fit : quos traduces quidam* rumpos *appellant.* Columelle liv. 4. chap. 29. *In illa autem (viviradice) qua sit per terebrationem, primum de vicino fruticosissimam oportet considerare vitem, ex qua (velut traducem inhærentem matri) palmitem attrahas, & per foramen transmittas : hac enim tutior & certior est insitio; quoniam, cisi proximo vere non comprehendit, sequente certè, cum increvit, conjugi cogitur, & mox à matre recidilur, atque ita superficies insite vitis usque ad receptum surculum obtruncatur. Hujus traducis si non est facultas*, &c. Et liv. v. chap. 6. *Cum deinde annis & robore vitis convaluit, traduces in proximam quamque arborem mittendæ*, &c. *Validam ergo vitem in ramos deducere tenseo, & traducibus dispergere, atque diradiare*, &c. Si le P. Labbe usoit vu cette remarque, il n'auroit pas écrit ce qu'il a écrit dans les Etymologies Françoises, au mot *dragon*, qu'il ne sait d'où vient ce mot en la signification de *drageon de vigne*.

DRAGONS. Soldats qui combattent à pié & à cheval. Lat. *dimacha*, & *dimachi*. De *Draconet*, dit pour *Draconarii*. Végéce livre 1. chapitre 20. & livre 2. chapitre 7. *Signiferi, qui signa portant, quos nunc* Draconarios *appellamus*. Dans l'Ordo Romanus, à la fin du livre 8. *Post Episcopòs Presbyteri : deinde Monachi : deinde Schola : deinde Milites Draconarii : id est, qui signa portant.* Ammian Marcelin livre 20. *Petulantiam tunc hastatus, abstractus sibi torquem, quo, ut Draconarius, utebatur, capiti Juliani imposuit.* Et ces soldats étoient ainsi appelez acause des dragons qu'ils portoient dans leurs enseignes. Modestin dans son livre *de Vocabulis rei militaris : Signiferi, qui signa portant, quos nunc* Draconarios *vocant : dracones enim per singulas cohortes à* Draconariis *feruntur ad prælium.* Quoyque nos Dragons ne soient pas Portenseignes, il peut estre qu'ils ayent pris leur nom de ces *Draconarii*. Furetiere a fait cette Note sur cette étymologie : *Ménage dérive le mot de* DRAGONS *du Latin* Draconarii, *qu'on trouve dans Végéce en la signification de* Soldats: *mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Alleman* tragen, ou draghen *qui signifie* Infanterie portée. *Draghen* ne signifie rien en Alleman. Et *tragen*, qui est un mot Alleman, ne signifie point *Infanterie portée*, mais *porter*.

DRAP. Mr de Caseneuve dit que ce mot, qui signifie maintenant *l'étoffe*, signifioit anciennement *l'habit*. Je croy que c'est un mot Gaulois. *Drappus*, pour *pannus*, ou *vestis è panno*, se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Formules de Marculfe, dans le Synode de Pistе de l'année 864. & dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis fait*, qui a été donné au public par Hermannus Contringius. *Drappa & drappalia* se trouvent aussi dans les Diverses Formules. Voyez le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 66. Mr Bignon sur Marculfe page 472. Spelman dans son Vocabulaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 5. Les Flamans, les Anglois, & les Espagnols ont emprunté ce mot de nous. Les Espagnols disent *trapo*.

DRAP-DE-MEUNIER. D'un nommé *Meunier*, de la ville d'Elbœuf, qui fit le premier de cette sorte de drap, il y a environ 60. ans.

DRAP DUSSEAU. Sorte de drap. J'ay oui dire à quelques Marchands que ce drap avoit été ainsi appelé, acause qu'on y avoit mis originairement le seau du Roy : ce que je ne croy pas. Ce mot aureste est assez ancien dans notre Langue. Vous trouverez dans la Réponse de la Dame au jeune fis de Pacy, qu'on croit être de Marot, & qui est imprimée parmy les Oeuvres de Marot, *& ma cotte de drap du siau*.

DRAPEAU. De *drapellum*, diminutif de *drapum*. Les Italiens disent demesme *drapello*.

DRESSER. Périon le dérive ridiculement de δρασσω. Il vient de l'Italien *drizzare*, qui a été fait de *directum*.

DRILLE : pour *soldat*. De *soldarius. Saldarius, soldarillus*, SOUDRILLE : & par contraction, DRILLE. Voyez *soldat*.

DROGMAN. Voyez *truchement*.

DROGUE. Mr de Saumaise dans son Traité des Homonymes des Plantes, pag. 62. croit que ce mot est un mot Persan. Voicy ses termes: DROGAM *vulgò dicimus : usitato fermè toti Europa nomine : quod ex Persico factum videtur, quò* drogue, *fraus & impostura vocatur. Nulla quippe in re fraudes & adulteria magis sollemnia. Hinc Homerus* Ægyptum ferre dixit φαρμακα πολλα λυγρα ἐ ἐσθλα : multas bonas herbas & malas. Mr de Saumaise avoit fait la mesme remarque en sa premiere Epitre *de Cruce*, page 471. *falsum est* aroma *Grace significare id quod vulgò dicimus* drogam, *ex Persico* daroui, *vel* darou, *sed* odorem. *Ex quo* drova, *& pro eo* drogua : *ut* vespa, gueſpa. *Omnia quippe aromatica, sic dicta, sunt odorata.* Je ne puis approuver cette étymologie de Mr de Saumaise. Si les Persans avoient appelé DROGUES *des drogues*, il pourroit estre que ce mot auroit passé aux autres nations avec la chose. Mais il n'y a aucune apparance que parceque les Persans appeloient *drogues* des fraudes & des impostures, d'autres nations éloignées d'eux, & qui n'avoient comme point de commerce avec eux, ayent appelé leurs drogues de ce mot Persan. Car, comme Mr de Saumaise l'a fort bien remarqué, ce mot de *drogue* est de toutes les Langues de l'Europe. Les Anglo-Saxons disent *druggs* pour exprimer ce que nous appellons *drogues*. Et ils appellent *drugster* un Droguiste, ce qui a été remarqué par Méric Casaubon page 365. de sa Dissertation de l'ancienne Langue Anglicane. Et c'est de ce mot Saxon, que vient le François *drogue*, & l'Espagnol

Digitized by Google

l'Eſpagnol *droga*, & l'Italien *droghe*. ¶ Remarquez que les Italiens ne diſent point *droga*, mais *droghe*, au plurier.

DROGUET. Etoffe faite de fil & de laine.

DROIT. Gr. ὀρθός. De *directus*, dit pour *rectus* : d'où les Italiens ont auſſi fait *dritto*, & les Eſpagnols, *derecho*. DROIT : pour *juſtice*. De *directum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Marculfe livré 1. de ſes Formules, chapitre 21. *Ut unicuique pro ipſo, vel hominibus ſuis, reputatis conditionibus & directum faciat*, &c. Sur lequel lieu voyez Mr Bignon. Ciceron, dans ſes Partitions, en a uſé en la meſme ſignification. *Æquitatis autem vis eſt duplex : cujus altera directi, & veri, & juſti, & ut dicitur, aqui & boni ratione defenditur.* Horace a dit auſſi, *Curvo dignoſcere rectum.* Voyez *tort*.

DRÔLE. Peut-être de *draunculus*, diminutif de *draucus*. Ou plutoſt de *troſſulus*, dans la ſignification d'un homme qui fait le beau ; qui ſe pique d'être élégant en ſa perſonne. Varron dans ſon *Seſqui-Ulyſſes* : Nunc *emunt troſſuli nardo nitidi vulgò Attico talento equum*. Ce paſſage eſt rapporté par Nonius Marcellus. Sénéque épitre 87. *O quàm cuperem illi nunc occurrere aliquem ex his troſſulis in via divitibus.* Mr de Caſeneuve le dérive du Danois *trole*, qui ſignifie, dit-il, *un démon*. Voyez ſa remarque.

DROMADAIRE. Eſpéce de chameau, qui eſt fort leger. Du Latin-barbare *dromadarius*, fait de δρομὰς. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 73. *Cervus δρομὰς, à curſus velocitate vocatur : in quo eſt ἰδιωτισμὸς : nam camelorum generi velociſſimo hoc nomen à Græcis impoſitum ; quæ δρομὰς ſu inde dicta abſolutè.* Dromadarii *nunc appellantur*. Iſidore 12. 1. DROMEDA, *genus eſt camelorum, minoris quidem ſtaturæ, ſed velocioris : nam δρόμος Græcè curſus velocitas appellatur. Centum, & amplius* milliaria *peragere ſolet.*

DRONOS. Rabelais 2. 14. *Autre choſe ne me firent, ſinon un petit Turc boſſu par le devant, qui furtivement me croquoit mes lardons : mais je lui baillay ſi verd dronos ſur les doigts, à tout mon javelot, qu'il n'y retourna pas deux fois.* Ce mot eſt fort uſité dans l'Anjou. Je n'en ſay pas l'étymologie.

DRU : pour *denſus*. Maiſtre François 1. 4. *Après diſner, tous allerent peſte meſle à la ſauſſaye : & là ſur l'herbe drue, dançoient au ſon des joyeux flageolets.* Et v. 8. *Fauchez le pré en ſa ſaiſon, l'herbe y reviendra plus drue.* De *denſus* : en y inſérant une R : comme en TRESOR, de *theſaurus* : en *fronde*, de *funda* : en FRONTEVAUX, de *Fons Ebraldi*. ¶ *Denſus, drenſus*, DRU.

DRUD. DRURIE. Vieux mots François, dont le premier ſignifie *féal, fidel ami*, & le ſegond, *fidélité, amour*. Le Roman de Guy de Tournaut :

Onq ne fut tel criée depuis le Roy Artus :
Là regrette chacun ſon ami & ſon Drus.

Celui de Guillaume au court-nez :

S'avons perdu, & je, & vous, aſſez
Amis & Drus, & parens & privez.

Celui de la Roſe :

Par drurie & par ſolas
Li ot s'amie fait chapel
De roſes, qui mout li ſu bel.

Ces mots François viennent de l'Alleman *drew*, qui ſignifie *foy* : d'où vient auſſi l'Anglois *true*, qui ſignifie *fidelle*, & *truth*, qui ſignifie *foy*. Et c'eſt de ce mot Alleman que les Latiniſeurs ont fait *Drudi* & *Drudes*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, XXIII. *Anima veſtra ſine adjutorio uxoris ac filiorum, & ſine ſolatio & comitatu Drudorum atque Vaſſorum, nuda & deſolata exibit.* L'Auteur de la Vie de St Udalric, page 139. *Drudes ſuos donis congruis ſibi complacare ſatagebat.* Voyez Mr Bignon dans ſes Notes ſur les Formules de Marculfe, le P. Sirmond dans les ſiennes ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 5. Mr de Caſeneuve livre 1. de ſon Franc-Alleu chapitre 10. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire. Les Italiens ont auſſi fait de ce mot Alleman leur *drudo*, qui ſignifie *le galland d'une femme*. Ce qui me fait ſouvenir que dans un Indice de vieux mots de la Langue Teutonique que Bonaventura Vulcanius a fait imprimer à la fin de ſon Jornandés, *drut* eſt interprété *dilectus*. Nos Anciens Romans en rime uſent d'ordinaire de ce mot en bonne part : mais il ſe prit en mauvaiſe part vers le regne de St Louis : Car Guillaume de Lorris & Jan de Meun, l'appliquérent aux amours ſales & deshonneſtes. Les Italiens en ont uſé demeſme. Dante dans ſon Enfer chapitre 18.

Taida è la putana, che riſpoſe
Al drudo ſuo.

Originairement ce mot parmy les Italiens ne ſignifioit auſſi qu'*amant*. Jan de la Caſe dans ſon Galathée : *E più accenciamente dirai* il Vago della Luna, *che tu non direſti* il Drudo : *avvegnache amendue queſti vocaboli importino* lo Amante. ¶ Voyez Beſly dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou, page 60. ¶ Au lieu de *drew*, on a auſſi dit *trew* : d'où le mot de *trefve*, comme je le fais voir ſur ce mot.

DRUGE. Vieux mot inuſité, qui ſignifie *une ſouris*. Ce mot ſe trouve en cette ſignification dans le Roman de la Roſe. Je ne ſay d'où il vient.

DRUIDES. Pline croit que les Druides ont été ainſi appelées de δρῦς, qui ſignifie *cheſne*. *Nihil habent Druidæ ; ita Galli ſuos appellant Magos ; viſco, & arbore in qua gignitur, ſi modò ſit robur, ſacratius. Jam per ſe roborum eligunt lucos, nec ulla ſacra ſine ea facere conſueverunt : ut inde adpellati quoque interpretatione Græca poſſint* Druidæ *videri. Quidquid adnaſcitur illis arboribus, è cælo miſſum putant, ſignumque eſſe à Deo electa arboris. Sacerdos candida veſte cultus, arborem ſcandit, viſcum aureâ falce demetit. Candido id excipitur ſago. Omnia ſanare credunt.* C'eſt au chapitre dernier du livre XVI. Mr Bochart livre 1. des Colonies des Phœniciens approuve l'opinion de Pline. Il ajoute : qu'il ne faut pas s'eſtonner que les Druides ayent pris leur nom de δρῦς, puiſque les Celtes appeloient un cheſne *deru*, comme l'appellent encore aprés lui les Bas-Bretons, & que les Anglois l'appellent *derw*. Et là deſſus, il cite Cambden, page 10. Je croirois pluſtoſt que

Digitized by Google

que *Druides* viendroit de *drus*, qui en vieux langage Britannique, signifie *un démon*, *un esprit*: & meſme, *un Magicien*. D'où vient que les femmes Gauloiſes Prophétes étoient appelées *Dryades*. Vopiſcus en la Vie d'Aurélian: *Mirabile fortaſſe videtur quòd compertum Diocletiano Aſclepiodorus Celſino, Conſiliario ſuo, dixiſſe perhibet. Sed de hoc poſteri judicabunt. Dicebat enim quodam tempore, Aurelianum Gallicanas conſuluiſſe Dryadas, ſciſcitantem utrum apud ejus poſteros imperium permaneret: tum illas reſpondiſſe dixit, nullius clarius in Republica nomen quàm Claudii poſterorum futurum.* Le meſme Hiſtorien, en la Vie de Numerianus: *Semper exinde Diocletianus in animo habuit imperii cupiditatem, idque Maximiano conſcio atque avò meo, cujus hoc dictum à Dryade ipſe retulerat.* Et au meſme endroit: *Niſi ut impleret Dryadis dictum.* Et un peu plus haut: *Quum Diocletianus apud Tungros in Gallia, quadam in caupona, moraretur, in minoribus adhuc locis militans, & cum Dryade quadam muliere rationem convictus ſui faceret*, &c. *Poſt quod verbum, Dryas dixiſſe fertur*: Diocletiane, jocari noli: nam Imperator eris, quum aprum occideris. Lampridius, dans la Vie d'Alexandre Sévére: *Mulier Dryas eunti exclamavit Gallice ſermone*: Vadas, nec victoriam ſperes, nec militi tuo credas. Et à ce propos il eſt à remarquer, que dans la Verſion Irlandoiſe du Nouveau Teſtament, les Mages y ſont appelés *Druides*: ce qui m'a été dit par Mr Bochart, à qui Mr Naudé avoit fait voir cette Verſion. Touchant les Druides, voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 237. & 385. Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, & Iſaac Pontanus dans ſon Gloſſaire Celtique.

DU.

DUC. Le plus grand des Oiſeaux de nuit; appelé *Bùa* des Grecs, & *bubo*, des Latins. Belon livre 2. de ſon Hiſtoire des Oiſeaux chapitre 30. *On le nomme* un Duc *en François: poſſible quaſi comme s'il eſtoit conducteur de quelques oyſeaux, quand ils partent pour s'en retourner en eſtrange païs. Car Ariſtote confirmant ceſte opinion, a eſcrit au douziéme chapitre du huitiéme livre des animaux*: Cùm hinc abeunt Coturnices, ducibus, lingulaca; Oto, & Matrice; proficiſcuntur. *Otus* eſt un oiſeau de nuit. Pline, VIII. 12. *Otus, Noctuæ ſimilis eſt; pinnis circiter aures eminentibus; præditus; unde nomen accepit: quaſi* auritum *dicas. Nonnulli* Ululam *eum appellant: alii* Aſionem. Mais les oiſeaux de nuit ne voyant preſque point le jour, cet Otus étoit un mauvais guide.

On appelle ce Duc *le grand Duc*; pour le différencier du moyen Duc, appelé DUCQUET par les Gaſcons. Jules Scaliger ſur Ariſtote page 1064. Aſio *à Vaſconibus* DUCQUET *vocatur: quaſi dicas* parvum Ducem: *nam* Bubo DUC *dicitur.*

On appelle auſſi *Duc à corneilles*, parcequ'on s'en ſert pour le vol de la corneille. Belon au lieu allégué: *Quand les Fauconniers ſont en plaine campagne avec leurs Sacres & Faucons, ayans aviſé le Milan, ils laiſſent ſoudain voler leur Duc, auquel ils ont attaché une queue de renard. Le Duc s'envole à fleur de terre aſſez loin, & ſe demeure dedans un champ ſans ſe brancher ſur un arbre. Or puiſque le Milan ne fait rien de mal au Hibou, ſinon que ſe tenir prés de luy, n'y a-t'il pas occaſion de demander qui eſt la cauſe qui fait amuſer le Milan à le regarder? L'on ne trouvera autre raiſon que celle qu'Ariſtote a enſeigné, parlant des oiſillons qui s'amuſent à la Chevéche, émerveillés de ſa forme, qui ſont attentifs à le regarder.* On s'en ſert demeſme pour le vol de la corneille, comme il vient d'être dit. Le Duc-à-corneilles a des plumes ſur les oreilles, qui paroiſſent des cornes. Voyez Belon au lieu allégué. Et le moyen Duc, qui en a de ſemblables, a été appelé en François *Hibou cornu*. C'eſt la remarque de Belon. Ce qui pourroit donner ſujet de croire, que le Duc-à-cornelles auroit été ainſi appelé, aulieu de *Duc-à petites-cornes*. Je croy neanmoins qu'il faut s'en tenir à la premiere étymologie.

DUEL. De *duellum*: dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis en cette ſignification. L'Empereur Frédéric II. au livre 2. de ſes Conſtitutions Neapolitaines, titre 2. *Ingeremes ſe caſus præſentis materiæ circa Francos, qui perſonarum ſuarum, plurimarumque rerum ſuarum omnium fortunam in monomachiam, quæ* duellum *vulgariter dicitur, reponebant.* Les anciens Auteurs Latins, ce qui eſt ſu de tout le monde, uſoient du mot de *duellum* dans la ſignification de *guerre*, en général: d'où ils ont fait celui de *bellum*. Voyez mon Traité du Changement des Lettres. Il y a apparence qu'on a dit enſuite *duellum*, pour *monomachia*, dans la penſée qu'on a ûe que ce mot avoit été fait de *duorum bellum.*

DUIT: Comme quand on dit, *cela ne me duit pas*. De *decet.*

DUIT: Vieux mot, qui ſignifie *apprit, expérimenté*. De *doctus*: comme *cuit*, de *coctus*, & *nuit*, de *noctu.*

DU-LIS: famille de Paris, ainſi dite de la Pucelle d'Orleans. Cette fille s'appeloit *Jeanne Darc*. Mais Charles VII. en conſideration des grands ſervices qu'il en avoit reçus, permit à ſes freres de porter dans leurs armoiries un écu en champ d'azur, garni de deux fleurs de lys d'or, & d'une couronne au milieu; & de changer leur ſurnom de *Darc* en celui de *Du-Lys*. E de là vient, qu'Alain Chartier, qui étoit Sécretaire de ce Roy; appelle cette fille *Jeanne du Lys. Arriva une fille de l'eage de dix-huit à vingt ans, pour devers le Roy, au Chaſtel de Chinon nommée*, Jeanne du Lys; la Pucelle. C'eſt dans ſon Hiſtoire de Charles VII. page 69. s'il eſt vray que cette Hiſtoire ſoit d'Alain Chartier: ce que le célebre André du Cheſne ne croit pas. Voyez-le dans ſa Bibliothéque des Hiſtoriens François. Voyez-le auſſi dans ſes Annotations ſur le lieu cy-deſſus allégué d'Alain Chartier: où il produit l'article d'un compte rendu en la Chambre des Comptes de Paris, en 1444 par lequel Pierre frere de la Pucelle, eſt nommé *Meſſire Pierre du Lys, Chevalier.*

DUN. Terminaiſon Françoiſe d'un nombre infini de lieux. On prétant que c'eſt un ancien

Digitized by Google

mot Celtique, qui signifie *un lieu éminant*. Le P. Simond sur le Poëme VI. du livre IV. de Theodulfe, *ad Maduinum Episcopum* : EPISCOPUM, inquit, AUGUSTODUNENSEM, &c. *Ad hunc exstat Flori Lugdunensis Epistola, typis olim Moreliana excusa. Sunt & alia duæ Flori ejusdem in Codice Petaviano* DCCXCI. *Una, prolixior, pro Ecclesia Lugdunensi,* EGREGIÒ MODOÌNO, VIRO, &c. *altera, brevior, in qua, quia* dunum *vetere lingua Gallorum* montem *significat, Modoinum, Augusti Montis Episcopum vocat. Sic enim illum affatur*,

Salve, Sancte Parens, Christi venerande Sacerdos,
Augusti Montis Pastor in arce potens:
Quem sacer illustrat meritis splendentibus ordo,
Doctrinæ & studium tollit ad astra pias.

Clitophon, parlant des Gaulois : Δύνα καλοῦσι, ἢ ἐξηχοῦσι. Ces mots de Clitophon se trouvent dans le Traité des Fleuves de Plutarque le jeune. Eneffer, toutes les Villes dont, les noms se terminent en *Dunum* sont assises sur des lieux éminens. Buchanan liv. 1. de son Histoire d'Ecosse : *Est & alia nominum forma vel à* Duno *inchoantium, vel in eum vocem excuntium, quam Gallicam fuisse ostendunt cumuli illi arena in littore Morinorum, qui* Duni *adhuc appellantur, & in mari cumuli adversus Anglicum litus, quibus idem est nomen : & Plutarchus (is dico qui de fluminibus libellum scripsit) qui exponens Lugduni originem, Dunum pro vocabulo Gallico agnoscit. In nominibus autem vicorum & oppidorum exprimendis, non est ferè alia vox frequentior apud nationes qua veterem Gallicam linguam propè integram servat. Intelligo Brittones in Gallia Celticâ, & priscos Scotos in Hibernia & Albio, & Vallos & Kernicovallos in Anglia. Neque enim quisquam est harum gentium qui id vocabulum pro suo non agnoscat. Id modò interest quod Galli veteres compositas inde voces in* Dunum *finiebant. Scoti plerumque in principio verborum eam collocant. Hujus generis in Gallia hæc reperiuntur :*

Augustodunum, in Æduis.
Castellodunum, agri Carnotensis.
Melodunum, ad Sequanam
Lugdunum, ad Confluentem Araris & Rhodani.
Augustodunum in Arvernis, Ptolemæo.
Lugdunum in Convennis, Ptolemæo.
Novidunum in Tricassis, Ptolemæo.
Uxellodunum, Cæsari.
Juliodunum, in Pictonibus.
Isodunum & Rigiodunum, in Biturigibus.
Laodunum, agri Remensis.
Casarodunum in Turonibus, Ptolemæo.
Segodunum in Ruthenis, Ptolemæo.
Velaunodunum, Cæsari.

IN HISPANIA,

Caladunum, Ptolemæo Brac.
Sebendunum, Ptolemæo.

IN BRITANNIA,

Camulodunum in Brigantibus, Ptolemæo.
Camulodunum, Colonia Romana, Tacito.
Dunum oppidum Durotrigum, Ptolemæo.
Maridunum Demetarum, Ptolemæo & Itinerario Antonini Aug.
Rigodunum in Brigantibus, Ptolemæo.
Cambodunum, Itinerario Antonini Aug.
Serviodunum vel Sorbiodunum, eodem Itinerario.
Segodunum & Axelodunum, lib. de Notitia Imp.

RECENTIORA IN ANGLIA,

Venantodunum. *Dunelmum.*

IN SCOTIA,

Duncaledon, qua & Caledonia.
Deidunum, aut veriùs Toadunum, ad Taum amnem.
Edinodunum, quam vocem prisci Scoti adhuc retinent : at qui germanissam Edimburgum malunt.
Dunum Hibernia oppidum.
Noviodunum vel Dunum novum, in Covalia.
Brit annodunum, ad confluentem Glotæ & Levini.
Sunt autem hoc tempore innumera nomina artium aut vicorum, aut collium hinc composita.

IN GERMANIA,
APUD PTOLEMÆUM LEGUNTUR

Lugdunum, Segodunum, Tarodunum, Rhodanum, Carrodunum.

IN ALPIBUS,

Ebrodunum & Sedunum.

IN VINDELICIIS, RHÆTIA ET NORICO

Cambodunum, Corrodunum, Gesodunum, Iduanum & Noviodunum ; & in libro de Notitia Imperii Romani, Parrodunum.

IN SARMATIA, ET DACIA, PTOLEMÆO.

Corrodunum, Singindunum ad Danubium : Noviodunum ad ostium Danubii : item Noviodunum alterum. Sunt & in eisdem Provinciis non pauca à Dur *declinata, qua vox veteribus Gallis & Britannis* aquam *significabat, & apud quosdam in eodem intellectu adhuc perseverat.*

Mr de Saumaise *de Hellenistica*, pag. 3. estime que ce mot Gaulois a été fait du Grec δῦνω, qui signifie aussi *éminence*, & qui a été dit pour δυνὸν. *De illa voce Phrynichus notavit* ὀδύνιον ἡ φυλὴ ἡ Ἀττικὴ ; *peregrinam vocem Attica, quæ nec intelligebatur Atticè loquentibus. Inde in Comœdia quadam, cum quidam dixisset*,

Βυνὸν τὸν τάνυ καλλικαῦν ἄνω τινά,

Alter respondet :

Τὶν ἐὼ' ἐ βυνὸν, ἵνα σαυῶς σε μαθάνω.

Ælicè *mutatum hoc nomen ad gentes pleràsque barbaras Europæas.* Il dit la même chose à la page 357. & dans ses Homonymes des Plantes, chap. 31. pag. 351. Aulieu de *dun*, on a dit aussi *tun*, comme il paroît au mot *Andomatunum* qui est la capitale de la Province de Langres, & dont il est fait mention dans Ptolomée. C'est pourquoy Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phœniciens chap. 24. estime que ce mot vient de l'Arabe *tun*, qui signifie *une chosse éminente entre deux autres égales*. Voyez Isaac Pontanus en son Glossaire Celtique. Scaliger dans son premier Scaligerana, a écrit que *dun* signifioit *ville* parmy nos vieux Gaulois. Dunum *apud veteres Gallos* urbem *significabat : ut* Juliodunum *est* Julii urbs. *Unde nunc etiam* Doun *Anglis significat*

Digitized by Google

significat idem : qui Angli Linguâ Saxonicâ mentes, multa etiamnum retinent veteris Gallica Linguæ vestigia.

DUNE. Nicot a fait une grande remarque sur ce mot. La voicy : DUNE, *ou* DUNNE, *est ce qu'on appelle* unde de mer, *que les Mariniers nomment* oule, *quand elle est grande & impétueuse ; usurpans en cela le mot Espagnol* ola : *laquelle, navigeans en la Mer méditerranée, ils appellent* vague : quia suo impetu, suaque mole assultans, in mari huc illuc longè latéque pervagatur. Unda fluctus : Unda æstu percita : Unda furens. *Le mot vient du vieil terme des Gaulois Grecs* dunne, *qui signifie* unde : *lequel, comme dit* Wolfangus Lazius, *au premier livre* de Migrationibus gentium, *les faits Gaulo-Grecs, qui estoient Allemans, comme il prétend, prindrent des Grecs, lorsqu'ils y furent sous la conduite de Brennon, Acichorion Belgien, Cerethrion, & Bathozace, leurs Capitaines, par meslange & corruption de leur langue naturelle, avec celle du païs de leur conqueste, où le mot* δυνὰ estoit usité pour unde : *qui semble estre la cause pourquoy les Flamans ont donné le nom de* Dunnes, *aux falaises costoyans le bord de leur mer : qui sont hurts de fable haut esleveez en la coste, ou costaus de fable : dautant qu'ils sont reste à la Dunne : c'est à dire, au flot impétueux de la mer, & empeschent qu'il ne submerge le pais. Or parceque je n'ay souvenance avoir leu en aucun Autheur Grec ledit mot* δυνὰ *en la signification* d'eaue, *mais trop bien* δύνω, *pour* ingredior, mergo, fubeo : *dont, conformément à ce propos, Homere au* VII. *de l'Iliade a dit* χθονὶ δ'ὄμενοι, *on pourroit dire que ce mot* Dune *par un simple vient du verbe* δύνω (*duquel les Grecs vulgaires ont fait paravanture ce mot* δυνὰ, inusité aux Anciens, & s'en sont servis en leur Langue moderne, *qu'on dit* vulgaire) à contrario effectu : *Car d'autant que* δύνω *signifie* entrer, pénétrer, submerger, & noyer, (*ce que les vagues, grands flots, & oules font souvent és pais-bas, entrans dans la terre, & allagants le pais prochain des costes de la mer bien avant*) *ces Dunes-cy arrestent la furie d'iceux, & empeschent qu'ils ne pénétrent dans le pais, & le submergent. Et seroit cela ainsi prins* per antiphrasin, *tout ainsi que les Latins appellent* Parcas *ces trois Fées, Clotho, Lachesis, & Atropos, lesquelles néantmoins ne pardonnent à nul ; & bellum, quoyqu'en la guerre il n'y ait rien de beau : &* Manes, *ces Dieux Infernaux, qui néantmoins n'avoient rien de* Manum, *c'est à dire, de clarté ne de bon*, &c.

Tout ce discours de Nicot est nul de toute nullité.

Les Flamans appellent *dunes* les côtaux de sable qui sont élevez sur le bord de la mer. De *dun*, vieux mot Gaulois qui signifie *éminence*, Voyez *dun*.

DUNQUERQUE. Ville. Du Flaman, ou du bas Alleman, *kerke*, qui signifie *Eglise*, & du mot *dune*, qui signifie *lieu éminant* : comme qui diroit *Eglise sur une éminance*. Hermannus Monachus au livre qu'il a fait *de Miraculis Sanctæ Mariæ Laudunensis : De Wintonensi civitate* venimus ad villam, *quæ dicitur* Christikerka, *id est*, Christi Ecclesia. L'Auteur des Additions au livre de Guicchardin : *Dunkerke* emprunte le nom du Temple, qui se dit en Flaman KERKE : lequel se montre aux Mariniers en mer par dessus les Dunes. Voyez Mr Saraſin dans son Histoire du Siége de Dunquerque. ¶ Mr de Valois le Jeune croit que *kerke* a été fait de κυριακὴ : c'est à dire, *basilica, dominicum* : comme qui diroit *Eglise dédiée à Notre Seigneur*.

DUPER. De *decipere*. Décipere, depare, DUPER.

DUVET. De *tufetum* : qui a été fait de *tufa* : qui est une herbe qui croist dans les marais, & dont la fleur, qui est velue, servoit aux Anciens à mettre dans les coites, & dans les matelas. Voyez *touffe*. Les Angevins & les Poitevins & les Normans disent *dumet* : & c'est comme parle Rabelais. Il faut dire *duvet*. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Le petit peuple d'Amboise dit du *dubet*.

EA.

EAU. D'*aquella*, diminutif d'*aqua*.

EAUBENOISTIER. C'est ainsi que nos Anciens appeloient ce que nous appelons aujourd'huy *benoistier*, ou *benitier*. L'Inventaire des Meubles de Charles V. publié par l'Abbé de Choisy, à la fin de sa Vie de Charles V. pag. 6. & page 8. *Eaubenoistiers, Aspergeoirs d'or. Trente quatre Eau-bénoistiers.* J'ay remarqué dans mes Observations sur la Langue Françoise, chap. 9. de la I. Partie, que l'Abbé le Laboureur s'estoit servi du mot d'*Eaubénitier* : en quoy il n'étoit pas à imiter, non plus que ceux qui s'en servent encore aujourd'huy : car il y a encore plusieurs personnes à Paris qui disent *Eaubenitier*. Voyez cy-dessus *benestier*. Où vous ajouterez s'il vous plaist cet endroit de Mr de Marca ; cy-dessus rapporté au mesme mot *cagot* : *de maniere, que mesme dans les Eglises, ils ont une porte separée pour y entrer, avec leur Benestier.*

EAU-DANGE. Je ne say pas bien la raison de cette locution. C'est peut-estre, parcequ'on attribue les choses excellentes aux Anges. Ainsi nous disons, *beau comme un Ange ; chanter comme un Ange ; écrire comme un Ange.* Mr Rigaud Conseiller du Parlement de Mets, croyoit, pour le marquer icy en passant, que cette derniere façon de parler venoit d'Angelo Vergerio, auteur de nos beaux caractéres Grecs : en quoy je ne suis pas de son avis.

EAU-DE-LA REINE D'HONGRIE. D'Isabelle Reine de Hongrie ; qui s'en ser-

Digitized by Google

voit ordinairement, & utilement. Voyez le livre de la Chimie Charitable de Mademoiſelle Marie Meurdrac, part. 6. chap. 3.

EAU *de Naphe*. Voyez *naphe*.

EAU-ROSE. C'eſt de l'eau tirée de feuilles de roſes. Remarquez qu'on dit *eau roſe*, & non pas *eau de roſe*, comme a dit l'Auteur du Journal des Savans.

E B.

EBAHIR. D'*exbadire* : qu'on a dit, par métaplaſme, pour *exbadare* : Ce qui paroiſt par le diminutif Italien *sbadigliare*. Les Latins des bas ſiécles ont dit *badare*, pour dire *regarder avec étonnement*. Les Gloſes d'Iſidore : *hippitare : ſcitare, badare*. ou plutoſt d'*expavire*, dit pour *expavere*. L'Auteur de la Vie de St Baltic, ch. 28. *Expavit ſe vehementer* : coſtadire, *Il s'ébahit fort*. Et enſuite : *pro eo plus expavit, quia*, &c.

EBATRE. Périon le dérive de *ἀναλαμβάνω, deliciari*. Et M^r de Caſeneuve d' *ἰμπατέω*, acauſe qu'en Languedoc on dit *embattre*. Il vient de *ſpatiari*. Dans les Priapées : *ſpatiantem rure paterno Nanficaen* : D'où les Italiens ont auſſi fait *ſpaſſeggiare*. *Spatium*, SPASSO, SPASSARE, SPASSEGGIARE, SPASSATEMPO. Du meſme mot *ſpatium*, les François ont fait *ébat* : en y prépoſant un E : comme en *eſprit*, de *ſpiritus* ; en *eſpéce*, de *ſpecies*. Ils en ont enſuite oté l'S. & prononcé *ébat* : comme *épée*, de *ſpada*. Du verbe *ſpatiari*, ou du ſupin *ſpatiatum*, ils ont fait enſuite EBATRE. *Spatiari*, *exſpatiari*, *exbatiari*, E'BATRE. *Spatiatum*, *ſpatiatre*, &, par métaplaſme, *ſpatiatere*, EBATRE. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, *ſpatiari* eſt expliqué par *esbenoier*, *esbatre*. Rabelais livre 1. chapitre 57. a dit *allons à l'ébat és champs*.

EBAUBI. Mot du peuple de Paris, qui ſignifie *étonné*. Nos Anciens diſoient *abaubi*. Le Roman de la Male-Maraſtre.

Quand li autres ot ce oï,
Si furent moult abaubi, &c.

Le Reclus de Molens, en ſon Miſerere :

Qui gardera las ces brebis?
Je voy paſtours tous abaubis.

Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange ſur Ville-Hardouin.

EBAUCHER. Mr Félibien : Esbaucher un tableau, *c'eſt lorſqu'on donne la premiere forme aux figures, & que l'on met les premieres couleurs. Les Sculpteurs diſent auſſi* ébaucher une figure, *quand ils travaillent de cire, de terre, ou d'autre matiere : mais ils diſent* dégroſſir un bloc de marbre, *lorſqu'ils commencent à vouloir en ébaucher quelque choſe. Les Menuiſiers appellent* ébaucher le bois, *lorſqu'ils le dégroſſiſſent avec le fermoir, à coups de maillet, ou de marteau*. L'étymologie de ce mot eſt fort cachée : & j'avoue qu'elle ne m'eſt pas bien connue. Comme il eſt permis de deviner en matiere d'étymologies, je croy pourtant que ce mot a été formé du Latin-barbare, inuſité, *buſa*, dans la ſignification de *boſſe*, ou de quelque autre choſe relevée en groſſeur. De *τυρόω, turgeo*, on a fait *buſa*, & *buſſa*. De *buſa*, nous avons fait *bouſe* qui eſt encore en uſage en cette façon de parler, *bouſe de vache*. Et de *buſſa*, nous avons fait *boſſe*. De *buſica*, dérivé de *buſa*, on a fait le verbe *buſicare* : & enſuite, celui de *boſicare* : d'où *exboſicare*, & par contraction, *exbocare*. d'où E'BOCHER : pour lequel on a dit E'BAUCHER. Ce mot, qui a été dit originairement d'un bloc de marbre qu'on dégroſſit, a paſſé de la Statuaire à la Peinture. Les Eſpagnols diſent demeſme *debuxar*, pour dire *ébaucher* : mot, formé de *depuſar* : mot, formé de la particule *de*, & du ſubſtantif *puſa*, qu'on a dit dans la ſignification de *puſtula*. *Puſula* ſe trouve en cette ſignification : ce qui ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *puſa*. Les Italiens on dit demeſme *sbozzare*, pour dire *ébaucher*. *τυρόω, phuſa, puſa, buſa, buſum, boſum, boſitum, bostitum*, BOZZO. D'où SBOZZARE, & ABBOZZARE. Aulieu de *boſitum*, on a dit *boſſitum* : & enſuite *boſſatum*. Et c'eſt delà qu'eſt venu notre mot de BOSSU. Mr Ferrari dérive le mot Italien *abbozzare* de *buxus* : *quia pueri olim diagraphicem in buxo diſcebant*, ſelon le témoignage de Pline, livre XXIV. chapitre 10. Ce perſiſte dans ma conjecture. Voyez cy-deſſus *bouſe de vache*, & mes Origines Italiennes, au mot *bozzo*. ¶ Il eſt neanmoins à remarquer, que nos Anciens écrivoient *ébaſcher*. Tuſan, ſur ces mots de la fin de la lettre de Budée à Alciat, qui eſt la 3e de la 2. partie, *ad operis ſam aſſectli exaſciatique præſcriptum* : Exaſciatæ tabulæ *dicuntur dolabra & aſcia paratæ : nondum tamen expolitæ. Quare* exaſciatum *dicitur, quod jam aſſectum eſt, quamquam conſectum non ſit. Plautus in Aſinaria* : Jam hoc opus eſt exaſciatum. *Vulgò* eboſcare *appellant artifices, quaſi prima manu formare*.

EBAUDIR. Le Préſident Fauchet, dans ſes Antiquités, le dérive de l'ancien mot François *boiſdie*, qu'il dit ſignifier *mocquerie*. Il vient d'*exbaldire*. Voyez *baldo* dans mes Origines Italiennes.

E'BLOUIR. Voyez *bluette*.

EBOUFFER. On dit *ébouffer de rire*, pour dire *éclater de rire*.

E'BOULER. *Bŭλ&, bolus, bolare, exbolare*, E' BOULER.

EBRUTER. Par corruption, pour *ébruiter*. Les Bas-Normans *ébriter* : ce qui confirme cette étymologie : car ils diſent *brit*, au lieu de *bruit*.

E C.

E'CACHER. Les Eſpagnols diſent *eſcarcha*, pour ſignifier le bruit que l'on fait en marchant. Covarruvias : ESCARCHA, *dixoſe del ſonido que haze quando ſe piſa*. Sur lequel endroit de Covarruvias Mr Guyet a fait cette Note : *Ergo* eſcarchar *eſt* obtercere. *Gallicum* écacher, *ab eodem fonte derivatum videtur*.

E'CAFIGNON. Nicot : ESCAFIGNON *ſe prent ores pour une eſpéce de ſoulier à ſimple ſemelle, de cuir ſubtil & délié : ſi qu'eſtant chauſſé, il ſemble eſtre collé au pied : Et ores, pour un chauſſon de toile qu'on porte dans les chauſſes* : calceolus

Digitized by Google

calcéolus lineus. Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *scarpinus*. *Scarpinus*, *scapinus*, *scapino scapinonis*, *scapinone*, ESCAFIGNON: qu'on prononce *écafignon*. Le P s'eſt changé en F. ¶ Voyez *eſcarpin*.

ECAILLE. De l'Italien. *squaglia*, fait de *squamula*, diminutif de *squama*.

ECALLER *des noix*. De *squallare*. Voyez *écaille*. Rabelais livre 1. chapitre 25. a dit *challer des noix*. On dit auſſi *écaller des poix & des féves*. Mr de la Quintinye : ECALER *ſe dit des poix & des féves, qu'on écoſſe : eſtadire, qu'on ſort de leur coſſe*.

ECARDER. D'*excardare*. *Cardus*, *cardare*, *Excardare*. Voyez *chardon*.

ECARLATE. De *ſcarleta*. Thomas Cantipratenſis livre 1. chapitre 7. *Veſtes ejus ex ſcarleta forrate*. Et livre 2. chapitre 28. *Matrem quoque ſuam, cum in ſolemnitate quadam optimis ſcarleticis & rubicundis veſtibus uteretur, cum gravi mœrore corripuit in Eccleſia, coram conſedentibus*. On a dit auſſi *ſcarletum* : d'où l'Italien *ſcarlatto*. *Scarleta* & *ſcarletum* ont été faits de l'Alleman *ſcarlaet* : d'où l'Anglois *ſcarlet*. On prétant que l'Alleman *ſcarlaet* a été fait de *cuſculium*, qui ſe trouve dans Pline pour de la graine d'écarlate. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſcarlatto*.

ECARQUILLER *les jambes*. Lat. *divaricare crura*. D'*exvaricare* : de cette maniere: *Varus, varicus*, Ovide livre 3. *de Arte amandi*:

Illa, velut conjunx Umbri rubicunda mariti
Ambulat, ingentes varica ferque gradus.

Varicus, varicullus, variculare : variquus, variquillus, variquillare : & par le changement de l'V conſone en U voyelle, *uariquillare :* & par l'addition de G devant l'U, (comme en GUESPE, de *veſpa* ; en Gué, de *vadum* ; en GASCON, de *Vaſco*) *guariquillare* : dont *guarquillare*, & enſuite, *carquillare*. & par l'addition de la particule *ex*, *excarquillare* : dont ESCARQUILLER. J'ay quelque opinion que cette étymologie ne déplaira pas aux Etymologiſtes. ¶ Quelques uns diſent *écartiller les jambes*, pour *écarquiller les jambes* : d'*exparillare*.

ECART. Nicot : *Il ſe prent très pour le refect ou rebut que les joueurs de pille, prime, tent, ou autre jeu aux cartes ; font de celles qui ne leur ſervent, au lieu deſquelles le donneur leur en baille d'autres au haſard. De là vient le verbe* Eſcarter, *eſtadire, jetter ſes cartes inutilles, & par métaphore, pour un lieu eſloigné de compagnie, eſſeulé*. Seceſſus. Il s'eſt retiré à l'eſcart, Abiit in ſeceſſum, ſeceſſit : & s'eſcarter d'une troupe, *ou* d'un chemin, s'en tirer au loing, s'en eſloigner ; Secedere ab agmine, à via. *On dit auſſy*, Ils ſont eſcartez par les champs : palantes ; Tite Live, livre 22. & s'eſcarter, *pour faillir ſon chemin*, *ſe fourvoyer*, aberrare à via.

Nicot n'a pas bien rencontré en cette étymologie. ECART a été fait d'*exparte*, par le changement ordinaire du P en C. Voyez mon Diſcours du changement des Lettres. *Expartare ſe*, c'eſt *ſortir de ſa part*, eſtadire du lieu, où l'on eſt. ¶ *Ecarter*, ſe dit d'un carroſſe, dont un cheval va au milieu des deux orniéres, & l'autre, en dehors de l'une des deux orniéres.

ECHAFAUT. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *ſchambauſz*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui eſt compoſé de *ſchawen*, qui ſignifie *regarder*, & de *hauſz*, qui ſignifie *maiſon*. Il vient d'*excataſalcus*. Les Italiens diſent *cataſalco* : mot compoſé du Grec κατ, & du Latin *palus*, en la ſignification de *pieu*. Scaliger dans ſa Poëtique livre 1. chapitre 21. *A palis*, palcos *Itali clauſtra & pegmata : nunc* cataſalcos ; *addita aſpiratione : ſicuti ſinum maris*, gulfo, *pro* κόλπον.

ECHALAS. Les Picards prononcent *eſcarai* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de χάραξ : mot, au genre féminin, de la meſme ſignification. Les Gloſes Anciennes : χάραξ, *ſudis, redica*. Il faut *ridica*, & non pas, comme corrige Bonaventura Vulcanius, *pertica*. Ulpien, en la Loy 21. au paragraphe 3. du Titre *Quod vi, aut clam*, &c. *Si quis in vineas meas venerit, & inde ridicas abſtulerit*. L'Onomaſtique : *ridica* μίχλη. Ce mot ſe trouve en la meſme ſignification dans Varron, dans Columelle, & dans Pline. Et il a été fait de *rudis*, en la ſignification de *bâton*. *rudis, rudicus, ridicus*, RIDICA. Et *rudis* a été fait de ῥάβδος, *virga*. Aulieu de *rudis rudis*, on a dit *rudis rudere* : d'où les Eſpagnols ont fait *rodrigo, ruderius, rudericus, rudricus*, RODRIGO : mot de la meſme ſignification que *ridica*. Voyez *tricot*. Je reviens à notre mot *échalas*. Il a été fait de *ſcalacus*, qui a été formé de *ſcala*.

ECHALEAU. On appelle ainſi en Anjou une noix qui commence à ſécher. De *ſqualellum*, diminutif de *ſqualus*. Voyez *écaller*, & *ſale*.

ECHALER. Voyez *écaller*.

ECHALOTE. S. Eſpéce d'oignons. D'*aſcalonica* : qui a été formé d'*Aſcalon*, ville de la Paleſtine. Pline livre XIX. chapitre 6. *Capa genera apud Græcos*, ſarda, ſamothracia, alſidena, ſetaria, ſchiſta, aſcalonia, *ab oppido Judææ nominata*. Stephanus, le Géographe, au mot Ἀσκάλων : ἐξ ὧ καὶ τὰ κρόμμυα φησὶν, ἃ καὶ τὰ Κλεοπάτρεια σωθῆναι Κτησικλῆς κρόμμυα. Et de là vient que la ville de Crommyon, qui étoit proche d'Aſcalon, fut ainſi, appelée, ἀπὸ τῶν κρομμύων. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſcalogno*.

ECHANCRER. Terme de Tailleur. C'eſt tailler en arc : & ce mot a été fait de celui de *cancer*, acauſe que les cancers rongent la chair en forme d'arc.

ECHANDOLE. Bois, pour couvrir les maiſons, au lieu d'ardoiſe. De l'ancien mot Latin *ſcandula*, qui ſignifie la meſme choſe. Voyez le Calepin & Matthias Martinius.

ECHANGE. D'*excambium*. Voyez *changer*.

E'CHANSON. Lat. *pincerna*. De *ſcantione*, ablatif de *ſcantio*. Le Vieux Gloſſaire: SCANTIO, *pincerna*. Voyez François Pithou ſur la Loy Salique. On prétant que *ſcantio* a été fait de l'Alleman ou du Flaman *ſchencken*; qui ſignifie *verſer à boire*.

Digitized by Google

ECHANTILLON. De *cantillio*, diminutif de *cantus*, dans la signification de *coin. Cantus canti, cumellus*, CHANTEAU : *Cantus canti, camillus cantilli, cantillio, excantillio excantillionis, excantillione*, ECHANTILLON.

ECHAPPER. De l'Italien *scappare*, fait de *scampare*, fait d'*excampare. Nos anciens François*, dit Mr de Caseneuve, *disoient que ceux-la s'escampoient, qui après une défaite se répandoient parmi les champs.* Je croirois plutôt que ce mot auroit été dit de ceux qui après leur défaite, quittoient le champ de bataille. Mr Ferrari dérive l'Italien *scampare* de *gamba*: en quoy je ne puis être de son avis. Voyez mes Origines Italiennes au mot *scampare*.

ECHARCETE'. Voyez *échars*.

ECHARDE. Nicot dit que c'est cette petite éclature en tronçon de festu, qui s'éleve quand on fent du bois. De *cardus*, dit pour *cardinus*, comme nous l'avons fait voir au mot *chardon*, on a fait *excardare*. D'*excardare*, nous avons dit ECHARDER : & ECHARDE, d'*excarda*, Les Angevins disent *éjarder*, & *éjarde*.

ECHARPE. *Carpo, excarpo, excarpsi, excarptum, excarpta, excarpa*, ECHARPE.

ECHARS. Vieux mot, qui signifie *epargnant*. D'*exparcus* : dont les Italiens ont aussi fait *scarso*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *scarso*. Henri Etienne, page 4. de son livre de la Précellence, s'est apperçu de cette étymologie. ECHARS, dit il, *est un peu éloigné de* parcus. *Mais si en vient-il. Et en approcheroit plus, quand en n'ajoutant point d'aspiration au C, on diroit* escars.

De *scarsitas*, ablatif de *scarsitas*, nous avons fait ECHARCETE' : comme les Italiens en ont fait *scarsità*.

En terme de monnoye, ECHARCETE', c'est la qualité du remède de loys ou bonté intérieure, que le Maître en allayant son métail, a pris sur chaque marc d'or ou d'argent en œuvre : la valeur de laquelle écharcetè il est tenu payer au Roy suivant le Jugement qui en est fait par la Cour des Monnoyes. C'est la remarque de Poullain dans son Glossaire, & de Bouteroue dans ses Observations.

ECHASSES. Lat. *gralla*. De *scalacia*, augmentatif de *scala*. Touchant la signification du mot, voyez Nicot dans son Trésor de la Langue Françoise. Le Latin *gralla*, pour le marquer en passant, a été fait de *grada*, dit *à gradiendo. Grada, gradilla, grilla*. Et de là, *grallator*.

ECHAUBOULURE. De *calco*, & de *bulla*, on a dit *excalbullare* : dont nous avons fait *échaubouler*. ECHAUBOILLE' : *qui cutim papulis exasperatam habet*, dit Nicot. Les Angevins prononcent *échaubouillé*. Et d'*excalbullare*, on a fait *excalbullatura* : d'où *échauboulure*.

ECHAUDER. D'*excaldare*. Petrus Cellensis livre v. épitre 7. *Proverbium est*, Excaldatus, aquam timet. Nous disons en François, *Chat échaudé craint l'eaufroide*.

ECHAUDE'S. D'*excaldati* : en sous-entendant *panes*. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *excaldare*, & au mot *echaudati panes*.

ECHAUGUETTE. Nicot : *C'est la tourelle où est assise la guette.* Specula. *De telles tours void on assez sur les costes de la Mer, & en Espagne, & en Sicile, & ailleurs sur les costes de Mer exposées aux déprédations des Turcs & Mores. On en use aussi au Méditerranée. Et en icelles tours sont établis ceux qui guettent ce qui se présente de danger, soit par mer, soit par terre ; ou par fumée de jour, ou par flambe de nuit, ou par cor & cri, ou son de cloche, en donnent signal & advertissement. Qui le voudroit expliquer par ce mot sentinelle, il exposeroit un mot naif François par un mot Italien naturalisé. L'Espagnol l'appelle* atalaya. Mr du Cange le dérive de l'Alleman *Schaerwachte* : mot, composé de *schaere*, qui signifie *agmen*, *cohors* ; d'où vient le *schiera* des Italiens) & de *wachte*, qui signifie *excubia*. Voyez le dans son Glossaire Latin, au mot *scaraguata*, & au mot *eschargaita*. Cette étymologie est la véritable.

ECHECS. De l'Italien *scacchi*. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot Italien. On croit, quoyque faussement, que le Jeu des echecs a été appelé par les Latins *ludus latronum*, ou *latrunculorum*, Dans cette créance ; Leunclavius en ses Pandectes de l'Histoire Turque, estime que *scacchi* a été dit de ces voleurs surnommez *Uscochi* dont nous avons parlé au mot BAGAUDS. *Turcomanni tunc erant infami vocabulo, instar illorum prædonum quos nunc* Martelossos & Uscochos (*unde* Scacchorum *sive* latrunculorum *nomen*) *vocamus*. Le Pere Sirmond dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 27. le dérive de l'Alleman *scach*, qui signifie *latrocinium*. Les Loix des Lombards, livre II. titre 55. *De furto aut scaccho, si ultra sex solidos fuerit, similiter ut per pugnam veritas inveniatur, præcipimus*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve : *Ego ille ad faliturum illud malum quod* scach *vocant, vel* tesceiam, *non faciam, nec ut alius faciat, consentiam ; & si sapuero qui hoc faciat, non celabo : & quem scio qui nunc latro aut scachator est, vobis Missis Dominicis non celabo*. Vossius livre 2. *de Vitiis Sermonis* chapitre 17. est du même avis. Il en propose neanmoins ensuite un autre : qui est, que *scacchus* peut venir de *calculus* : & c'est l'opinion de Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 459. où après avoir dit que *calculi* & *latrunculi* étoient la même chose ; il ajoute : Scachios *hodie vocant Itali & Galli, voce à* calculis detorta. Calcium, *vel* cauchum, *dicebant, & præpositâ sigma*, Scalcium. *Sic enim* Sphalangium *pro* phalangium *recentioribus Latinis : atque ita apud Vegetium scribitur. Sic* Sfæcula *pro* fæcula. *Hinc Græcis Medicis* σφάκελα. *Sic* Squadrones, *pro* quadrones, *&* Squadras *pro* quadras, *&c. Sic igitur &* Scalcium *pro* calcium. *At solent Itali lambdam in iotam eliquare. Hinc* Scalcius *vel* Scacius *pro* Scalcius *vel* Scalculus. *Hanc vocem Langobardi ab Italis Germanique sumpsere*, &c. Et sur Solin page 1130. *Notavi aliquando calculorum ludum Græcis recentioribus* Ζατρίκιον *appellari, eamque dictionem origine Græcam esse demonstravimus. Idem quippe* Ζατρίκιον *quo* Ζατρίκιν, *vel* Ζατρίκιν. *Quid esset explicavimus. Id non placuit viris*

Digitized by Google

viris quibusdam eruditis, qui à Persico vocem illam deducere maluerunt, quibus Xatteng, *vel* Xatrang *hodie appellatur latrunculorum ludus. Adeo inquam hæc observatio cuidam bella visa est, ut palmariam censeat. Mihi contra videtur. Potius crediderim Persicum illud* Xatteng *ex Græco* Ζατείκιον *fictum fuisse, quàm Græcum ex Persico.* Ζατείκιον *dictionem esse merè Græcam præter illa quæ ibi tum adnotavimus. Lexicon vetus Regiæ Bibliothecæ id mihi posteà confirmavit, in quo ita legi:* Ζατείκιον, ὁ κύριος τὸ τῆς δείκνυμι κλιτικόν. *Hæc est* mandra *in ludo calculorum apud veteres:*

Mandris & vitreo lattone clausos.

Et in Lucani Panegyrico, de calculis, sive latrunculis:

Ut citus & fractâ prorumpat in æquora mandrâ.

Hoc est Ζατείκιον. *Postremò quis nescit hujus ludi inventionem Græcis deberi. A Græcis igitur ad Persas res ipsa cum nomine transiit. Hispani* Axedres *vocant hunc eundem lusum, voce indidem formata ac detorta, nempe ex* Ζατείκιον. *Hoc argumento vel vinci potest id nomen non esse Persicum. Nec enim à Persis id habuere, sed à Mauritanis, qui voces pene innumerabiles è Græco ac Latino in suam Linguam traduxerunt.* Alzatree *cum articulo videntur appellasse* τὸ Ζατείκιον, *unde Hispanum* Axedres. *Pauca admodum sunt herbarum, arborum, gemmarum, siderum Arabica, quæ non ex Græco detorta sint, ut sciunt ejus Linguæ periti: & nos quædam observavimus, quæ illos fugerunt. Persæ in eo ludo latrunculorum &* Rocham *dicunt, quæ nobis* Rocca *est infima nempe Latinitatis vocabulum prorupe.* Piada *quoque nominant propedites. Quæ non magis sunt origine Persica, quàm ipsius ludi appellatio, quem* Xatteng *ex Græco* Ζατείκιον *nuncupavimus. Nec Persicum ab antiquo originem melius redolent ea voces quibus hodie Persæ matrem, fratrem & sororem appellant: quas & Germanica Dialecto communes esse viri arbitrantur Scaliger. Ego non miror. Nam & Persæ à Græcis eas acceperunt: Germani à Latinis, qui easdem habuere cum Græcis. Germanos plurima è Græco mutatos esse constat, ut alibi ostendimus. Persæ lac vocant* Xir. *non omne lac fortasse, sed id quod à lactis more manat primo, deinde concrescit ut gummi, ut lac Cyrenaicum, lac Hammoniacum, quod dixere* λευκὸν γάλα. *Sic lac* Mambu; *quod ipsi vocant* Tabaxir, *est Saccharum salis instar concretum.* Xirqueſt *quoque apud eosdem genus mannæ: de qua diximus supra. Græci ξυρὸν & ξυεῖον id appellant: Atque inde Persicum. Omnia quippe gummi genera Græci ξυεῖα dicuntur. Chimicis autoribus electrum vel Succinum* ἠλεκτρον ξυεῖον *vocatur. Lexicon eorum:* Ἠλεκτρον, τὸ λιθος ξυεῖον. *iisdem Persis* Ferruza, *aut* Firuſa *nomen est gemmæ. Ea nostra est Turchesia: Sed ex Græco sumptum vocabulum. Jaspis ἀσπίτης vel ἀσπίστης, & contractè ἀσπίδιον. unde Persicum* Firuza. *Κεφάλαια autem Jaspis quæ colini coloris est, planè eadem cum nostra Turchesia. Inde etiam factum Arabicum* Feruzegi, *ex ἀσπίδιον corruptum. Quidam Smaragdum interpretantur, alii Sapphirum. Verum iidem Arabes Smaragdum vocant* Zamardum: *ex Græco infimæ ætatis* Σμάραγδος. *Servius:* Alii tradunt Jaspidem in Zmaragdam transire. *Sic* Ζμίλαξ *herba pro* Σμίλαξ *apud Harpocrationem Alexandrinum in Lexico* τῶν φητόρων δυνάμεων *nondum Edito. Cognatio igitur Jaspidis cum Smaragdo, ut etiam testatur Theophrastus:* διὸ ἡ, *inquit,* ὁ σμάραγδος ἐκ τ λιθακῆς γίνεται. *Jaspis autem cœlini vel æruginis coloris plerùmque est Turchesia. Sic ex Græco* Zalelcium *Persica vox* Xatreng. Scaliger dans ſes Notes ſur l'Eglogue de Lucain à Piſon dit apeuprès la meſme choſe: *Calculorum ludus & latrunculorum idem est. Ovidius:*

Sive lactucinii sub imagine calculus ibit.

Lucillius lib. XVII.

Naumachiam licet hac, inquam, alveolúmque putare

Et:

Calces delectet te, hilo non rectius vivas.

Nam calces *sunt* calculi, *ut alicubi notat Festus. Hodie alludunt ad vetus nomen Itali & Galli.* Scalculum *enim vocant. Puto artis verbum fuisse.* excalculari *de eo qui vinceretur: ut* excutiari *&* excuneari *Varronis. Unde & etymi licentia videntur dicti* Axedres, *ut Hispani vocant, quasi* exquadri. *Nam* squadrones *quadrat phalanges vocant.* D'autres dérivent le mot Italien *ſcacchi* de l'Alleman *ſach*, ou *ſcach*; qui ſignifie *calculus.* Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 270. Saxonus *à Germanico* ſach *vel* ſcach, *hoc est* calculus. *Apud Cosmam Pragensem Bohem. Chronic. lib.* II. Adornata lapidibus pretiosis & crystallinis ſachis. *Imò & in Isidori Glossis est:* Saga, nomen Gemmæ. *Scachus etiam* calculus: *unde* Scachorum *ludum dicimus qui aliter* latrohum. *Sed de isto secus alii.* Dempſter ſur Roſin page 331. dit que de l'Hébren *ſchach*, qui ſignifie *vallavit*, & de *mat* ou *mot*, qui ſignifie en la meſme langue *mortuus est*, on a fait *ſcacco & matto*; ce qu'il a pris de Gregorius Toloſanus, qui dans ſon *Syntagma furis* livre 34. chap. 4. dit la meſme choſe. Polidore Virgile livre 11. des Inventeurs des choſes chap. 13. le dérive de *ſcando: Est alind ludi genus quo calculis in tabula Insoria, id est fritillis & alveolis, ludatur, inventum olim circiter antium orbis cond. ter millesimum* DCXXXV. *à quodam viro sapiente nomine Xerxe, qui ita Tyranni sævitiam coercere meus; ac cum documente monere volens; ostendit majestatem insine viribus, hominumque adhibiticulis; deinde admodum valere, atque tutam esse quicunde per istiusmodi ludum satis patebat. Regem facilè oppressum iri, nisi invigilaret à suisque defenderetur. Vocant hodie hosce calculos, seu scrupos, strunculosve, quibus prælianto ludimus; est etiam certamen instar prælii.* Scacos à ſcalidendo *forsitan dictos, quòd calculi cum moventur; in alteram adversariam partem scandere videantur:* qui eſt une étymologie toutafait ridicule & impertinante. Je ne ſay aureſte où Polidore Virgile a trouvé que ce Xerxès a été l'inventeur du Jeu des échecs. Joannes Fabricius page 144. de ſon *Specimen Arabicum*, en attribuë l'invention à un célebre Philoſophe & Mathématicien Perſan, nommé *Schatrenſcha*; dit nom duquel il dit que ce jeu a été appelé *Schatrenſcha: Legimus in Historia Timuri, sive Tamerlanis, quod is quandoque occupatus fuerit in usu latrunculorum, sive scachis. Verba ita habent, lit.* l. *pag.* 68. Kan âla adetihi meſchgoulol

Digitized by Google

meschgoulun bilaäb elschatrang : *Id est*, Erat pro consuetudine sua occupatus in ludu SCHATRENCHA, *hoc est* latrunculorum. *Est enim* schatrang' *nomen proprium Philosophi & Mathematici, Persa celeberrimi, qui primus inventor fuit ludus illius* Scachiæ ; *à quo nomen quoque suum adeptus est, ut dicereturque* ludus Schatrenscha. *Germani dicunt* Schachspiel. Schach *autem est vox Persica, significans* Regem. *Nam quod Arabibus est* Sultaän, *& Tartaris* Chaän, *hoc Persis est* Scach, *id est* Rex. *Unde cùm in Indo illo latrunculorum Rex ita arctatur premiturque, ut sede egredi non possit sum dicitur* scach mâta. Schachmat, *hoc est*, Rex cecidit, obiit, mortuus est. *Cum scilicet nulla fugiendi spes restat, nullique evadendi via superest, adeò ut calculus ad extremum redactus, immobilis quasi mortuus reddatur, tum voces illa Persica audiuntur. Sic latrunculus ille qui occupat angulum istius tabulæ ludoria, appellatur voce Persico-Arabica* ROCHO, der Roche, *vulgò* der Elephant. C'est ce grand oiseau fabuleux qui, selon les Arabes, enléve l'éléphant, & que Paul Vénete livre 30. chapitre 40. appelle *rue*. *Primi igitur natales hujus egregij lusus, qui pugna cujusdam simulacrum est, omnino ascribendi sunt ingenij huic in Orientè Mathematico & Philosopho ; quod nemo hactenus, quod sciam, qui de lusu hoc scripsit, ante me, observavit.* Je ne say pas nonplus où Fabricius a trouvé que l'Inventeur de ce jeu a été un nommé *Schatrenscha*, grand Philosophe & Mathématicien Persan : & je croy que cela est dit gratis, aussi-bien que le conte du Xerxes de Polidore Virgile. Nicot au mot *eschec*, le dérive de *Xéque. Eschec*, dit-il, *est un mot descendu de cettuy Morisque Xéque, qu'il convient prononcer comme s'il estoit escrit* Scheque, *qui vaut autant que* Seigneur, Roy, Prince ; *comme* Xéque Ismaël : *& est usité au jeu des eschecs, quand aucune piece de l'adversaire tire de droit fil, sans destourbier entre deux, à nostre Roy, comme si en tel estat du jeu il advertissoit le Roy de partie adverse de se couvrir, parer, ou mouvoir de place, disant* Xéque, *c'est à dire*, Roy, prend-garde à toy. *Et quand il le tient si assiegé qu'il ne peut se mouvoir ne couvrir qu'il ne soit en prise, il dit*, Xéque mato, *ou* mat, *c'est à dire*, Roy je te mets à mort ; *qui est le gain du jeu : ce que les François dient, par corruption du mot*, eschec & mat, *& les Italiens aussi* scacco matto. *L'Espagnol approche plus ledit mot Morisque disant* Xâque. Le *Xéque* de Nicot, c'est le *Scheich* des Arabes, qui a signifié premiérement *senex*, & ensuite *senior*, celà dire *Seigneur*, & qui n'a rien de commun avec le Persan *Schah* en la signification de *Roy*. Nicot a confondu ces deux mots, qui différent d'écriture, de son, de langue, & de signification. Mr Bochart dans sa Géographie Sacrée ; l'Ouvrage le plus docte qui ait paru de nos jours, & que j'estime encore davantage que je ne l'ay loué par mes vers ; le dérive du Persan *shac*, qui signifie *Roy*. Voicy ses termes, qui sont du chapitre 20. du livre 2. *Persis & Carmanis qui in vicinia habitant, solemne est ut literam* n He *fortius efferant, quasi esset* χ *vel* k. *Sic* Brachmanum *nomen Persicum* בראחמנ *scribitur per* He *simplex* : *ut* נח dec. *id est* deceim : *& שנה shac, quod* Regem *sonat. Unde* Σακία Sacca, *Festum, cujus apud Athenæum meminit Ctesias in Persicis. Quo per singulas domos Domini servum ἐπὶ θρόνου καθίζουσι τῆ βασιλικῆ veste indutum Regiæ simili, familia præficiebant, & Regis loco esse jubebant. Dio Chrysostomus Oratione IV. de Regno,* Saccarum Festum *nominat, & eo Festo scribit solere unum è vinctis morti additis in sella Regis collocari, & ornari veste Regia, sicque ei potestatem delicatè & molliter vivendi, regiisque pellicibus per eos dies utendi, neque illum quemquam impedire quominùs quicquid voluerit faciat. Verba sunt : καὶ ἐστιν ἑορτὴ ἡ Σακαία ὑφ' ἡμῶν ὠνομασμένη, κάθηται δὲ δεσμώτου ἐν τῷ θρόνῳ τούτῳ, καθίζουσι δὲ ἀφ' ὅτου τῶν βασιλέων, ἐξ ἧς ἐξουσία δίδοται αὐτῷ ἅπαντα ἃ βούλεται ποιεῖν, ἐξ ἧς ἐξουσία χρῆσθαι τοῖς παλλακαῖς ταῖς αὐτοῦ ὅπως ἂν βούληται. Itaque, propter judicium illum Regum imaginem,* Sacca, *vel* Sacerum, *id est*, Regum Festum *vocabant, à Persico* שנה shac *quod* Regem *significare diximus. Indidem nomen* Shaccorum *Indo, quem voce compositâ Persâ* שחרנג sahtrang *nominant, id est*, Regis ludum ; *Hispani*, Axadrez ; *& Græci recentiores*, Ζατείκιον. *Et vulgare illud* שאה מאת shac mat *Persica lingua sonat* Regem esse mortuum. *Hinc Historia Saracenica lib. 2. cap. 7. pag. 189. narratur Caliphæm Alaminum huic ludo ita deditum, ut propterea res suas negligeret ; cum illi nunciatum esset cum Caterò ludenti, Regni Metropolim Bagdad arctissimâ obsidione premi, respondisse* ; Sine me, jam enim apparuit mihi מור שאה מאת contra Cuterum schach mat. *Mirum, id non vidisse doctissimum Interpretem, in his literis ad miraculum usque doctum, qui tamen hæc verba nullo sensu reddidit* ; Sine me, jam enim mihi apparuit contra Cuterum taurus sylvestris moriturus. *Fateor quidem Arabicè* שור *etiam pro tauro sumi. Sed cùm de Shaccorum ludo hic agatur, nemo non videt illud* שור מאת shac mat *ita reddendum. Teixeira in Historia Regum Persiæ lib. 1. cap. 55. pag. 190.* En lugar de mate dizen *Xamate*, que en la misma lingua quiere dezir *el Rey es muerto*, id est, pro nostro vernaculo *mate*, Persæ dicunt *Xamate*, quod Persicâ significat Regem esse mortuum. *Ibidem docet Texeira sub Regno Xefere Anuxiron, (nostri* Cosroen *appellant, Persæ & Arabes* Nusirravan) *Indos hunc ludum à se excogitatum, communicasse cum Persis, ut in ludicra velitatione varii eventus illos admonerent bellorum fortuna quàm esses anceps. Quod ideo observo, ne quis miretur ludi nomen esse Persicum.* Ce sont toutes les opinions qui sont venues à ma connoissance touchant l'étymologie du mot *échec*. Car quant à ce que dit Vida dans le Poëme qu'il a fait de ce jeu, qu'il a été ainsi appelé de la Nymphe Scachide ; c'est une galanterie Poëtique, & une étymologie faite à plaisir. De toutes ces opinions, la plus vray-semblable, à mon avis, est celle de Mr Bochart ; & c'est aussi celle de Scriverius, selon le témoignage de Souterus livre 1. de son Palamedes, chap. xi. *Mihi sanè palmaria videtur Petri Scriverii observatio. Semit ille,* Ζατείκιον *vocabulum parum Persicum : Persis namque latrunculorum ludus* Xatreng, *vel* Xatrang, *appellatur, quod ipsis est* Regius jocus, sive ludus.

Inde

Digitized by Google

Inde Græci recentiores Σατρίκιον *fecerunt, & literâ omissâ, quod in multis usu venit. Sic* κάστρον, *sive* κάστελλον, castrense ; Ῥωμανικὸν, Romanense ; ἁρματα, armenta, *&* ἁρματήδιον, armentarium, *scribunt, effœrunque ; & similia alia Græco-Barbari. A Persico* Xatreng, *Hispanorum* Axadres *similiter detortum ; quod plenè olim fuerit* Al-Xatrengs. *Neminî enim paulò humaniorî* al *articulus Arabicus est ignotus, quo appellativa & adjectiva nomina latè patentia & vaga restringuntur. Hæc quoque divinatio est eruditissimi ejusdem Scriverii. Legerat ille apud Petrum Teixeiram in Compendio Historiæ Persicæ (ex Tarryco Mirkondo Persarum Chronographo antiquo, & aliis) Hispanicè conscripto, circa tempora Annixionis Persarum Regis, & Avicennæ, celeberrimi Medici, ex India in Persiam allatos esse duos insignes libros Philosophicos, quorum alterî* Kelilâh, *alteri*, Wademaná *nomen inditum erat ; iisque adjunctam fuisse tabulam latruncularium* (Zatricion *Achmes & alii*, Axadres *Hispani vocant*) *quâ significabant inconstantiam ac mutabilitatem vitæ humanæ, ejusdemque perpetuam discordiam, in qua cùm luctandum esset & certandum quotidie, arbitrabantur vitam instituì oportere cautè inprimìs ac prudenter. Testatur Mirkondus remissum Indis à Persis alveum tesserarium : quo indicabant solam prudentiam hominibus in hac vita militantibus non sufficere, sed addendam esse necessariò aliquam artî & industriæ fortunam. Cui in tesserariâ tabulâ plurimùm licet. In latrunculorum verò ludo peritiæ ludentium ex ingenio soli locus erat. Nihil ibi alea quod ageret habebat. Teixeiras idem Persis atque Indis frequentari utrumque lusum, præstantissimósque inibi in ea arte non paucos refert. Quamquam autem diversos præceptores & varia dogmata sequantur, tamen scachia inprimis ludo dediti sunt. Neque à vero abfuisse videri sibi scribit Teixeiras, apud Persas primùm repertam tabulam latruncularium, ratione potissimùm hac persuasus : quòd quibuscumque in regionibus hoc ludi genus luditur, serventur calculorum sive latronum nomina eadem, aut corrupta saltem minimùm & variantia à Persica nomenclatura. Nam Rex illis est* Xá, *quod probè convenit. Domina, seu Regina,* Wazir, *qui calculus proximus est à Rege. Qui nobis* Delfin, *illis* Fil *est, qua vox Elephantem denotat, quorum animalium plurimus in bello apud Orientales usus. Equum illi appellant* Asp, *vel* Faráz, *quod idem est.* Peon Peadà, *quasi* peditem. *Quodque* Xá-que *nos dicimus, illi* Xà *enunciant, quo verbo Rex admonetur. Et pro nostro* Mate, *illi* Xámate *dicunt, quod lingua Persica significat*, Rex mortuus est. *Hæc abiter Historia Persica Compendio intexit Petrum Teixeiras. Qui præterea addit, latruncularium tabulam Babyloniorum inventum quibusdam videri. Refert, ut ait ille, & probabiliter : quo evincitur videlicet, debere nos hunc ludum Persis, quorum in confinio Babyloniorum Regnum, cujus Imperio sæpe ac aliquandiu potuì fuerunt Persæ.* Les Orientaux sont grands joueurs d'échecs. Jan Villani livre VII. de son Histoire de Florence chapitre 12. *In questi tempi* (1266.) *venne in Firenze uno Saracino che avea nome* Buzecca, *il miglior giucatore a scacchi che si trovasse : ed in sul palagio del popolo, dinanzi al Conte Guido novello, giucò a una ora a tre scacchieri, co' migliori maestri di giuoco di Firenze, giucando con due a mente, e col terzo a veduta. E due giuochi vinse ; e'l terzo fece tavola : laquale fu tenuta grande maraviglia.* A toutes ces raisons on peut ajouster, ce que j'ay appris de Mr Auzout, homme de grande érudition, que sous une piéce de ces grands échecs qui sont à Saint Denys, & qu'on dit estre les échecs de Charlemagne, on y lit ces mots Arabes : *Min âmel Jousouf-el nakali.* qui veulent dire, *ex opere Joseph Alnakali.* Voyez Mr Sarasin dans la savante & curieuse lettre qu'il a écrite sur le jeu des échecs à Mr Arnaud Mareschal de Camp. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 461. dérive le mot *mat*, qu'on joint à celui d'*échec*, du Latin *mattus. Porrò, quem Veteres* calculum incitum, *hoc est ad incitas adjectum, vocabant, cum nobis in hoc eodem ludo* saccum mattum *dicimus, id est contritum & subactum, eóque loci adactum, ut moveri non possit.* Mattus *antiqua vox & Latina, qua emollitum, subactum & macceratum significat. Inde verbum* mattare *pro* domitare, subigere *&* macerare. *Isidorus in Glossis :* mattum est, humectum est, emollitum, infectum. *Hinc via* matta *Ciceroni, via lutosa & humecta, lib. epist. ad Atticum* XVI. *epist.* XII. Itaque eo die mansi Aquini : longulum sanè iter & via matta. *Ita enim eo loco libri veteres omnes constanter legunt : vulgò excuditur,* & via inepta, *quod ineptum est. Inde, per metaphoram, homo tristis, & contusi contritique cordis,* mattus *dicebatur. Veteres Glossæ, quarum excerpta in suis Adversariis protulit Turnebus :* mattus, tristis. *Hanc nos primi vocem, cum aliis quamplurimis, cælo Latino redonavimus, & optimo linguæ Latinæ Auctori reddidimus : originationis tamen Græca est. Nam venit à verbo* μάττω, *quod est* pinso, & subigo, & emollio : *à quo* ματτὶς, subactus & emollitus ; *atque inde Latinum,* mattus. Mais en cela Mr de Saumaise s'est mépris ; ce mot *mat* vient de l'Arabe, comme il paroist manifestement par les paroles, de Scriverius & par celles de Mr Bochart, cy-dessus allégueés. Dans une Ordonnance Latine de Louis le Debonnaire de l'année 1234. le jeu appelé *scachi* est mis entre les jeux deffendus : *Præterea inhibemus distinctè, ut nullus omninò ad taxillos ludat, sive ad aleas & scachos, & scholas decionum etiam prohibemus*, &c. Ce qui a fait croire à quelques-uns que le mot *scachi* en cét endroit devoit estre entendu, non pas du jeu des échecs ; qui est un jeu où le hazard n'a point de part ; mais de celui des Dames rabbatuës, ou de quelque autre semblable. Mais peutestre que les échecs ont été deffendus par ce Prince comme un jeu trop sedentaire ; qui est la raison pour laquelle il s'l'ont esté par une Ordonnance de 1368. de Kasimir ségond Roy de Pologne. *Filius nondum emancipatus in paterna conflictuum potestate, nec à fratribus divisus vel separatus, si globisando, vel tesserisando, aut quemlibet alium ludum damnosum ludendo, aut alia exercendo, aliquid perdiderit ; talia omnia, & singula per ipsum deperdita, volumus & decernimus, quod in ipsius partem seu sortem computentur. Nihilominus tamen decernentes quòd sive in Taxillis aut Schachis,*

Digitized by Google

vel quibuſcumque aliis ludis lucroſis, ipſis ludentibus pro pecuniis, equos, aut alias res lucratas, ſeu in hujuſmodi ludis acquiſitas, mutuos fidejuſſores interpoſuerit, mercendi, requirendi, petendi, ſeu vendicandi (nonobſtante qualibet fidejuſſoria cautione, ſeu obligatione) penitus nullum jus ex prædictis ludis ſit acquiſitum. Sed duntaxat quæſtibet ludos habere concedimus & volumus gratiâ temporis deducendi, & cauſâ ſolatii & exercitii habendi. A quoy on peut ajouſter ce que nous liſons dans le *Basiliqve* de Jaque Roy d'Angleterre, qu'il deffendit le jeu des échecs à ſon fils, comme un jeu qui n'étoit pas aſſez jeu, pour uſer des termes de Montagne, & qui exerçoit trop ſérieuſement.

ECHELLE. On appelle *échelles*, les Ports de mer du Levant, où il y a commerce. Et on les appelle de la ſorte, acauſe que l'on y deſcent pour y faire embarquer les marchandiſes. Les Latins ſe ſont ſervis de *ſcala* en la meſme ſignification. Les Empereurs Théodoſe & Valentinien en la Loy 7. au Code Juſtinien *de Aquæductu: Ad reparationem aquæductus hujus almæ urbis, omnia veſtigalia, quæ colligi poſſunt ex univerſis Scalis hujus inclytæ urbis, & ex operariis, qui Cizycenii dicuntur, ad reſectionem ejuſdem aquæductus procedere.* Mais écoutons Cujas ſur cette Loy de Théodoſe & de Valentinien: *Antea legebatur*, ex univerſis calculis. *Emendavi*, ex univerſis ſcalis, *tam ex veteri ſcriptura quàm ex Græcorum metaphraſi. Verba ipſa proponam: οἱ ἀναλωταὶ τῶ ἀγωγῶ τὰ παρεχόμενα αὐτοῖς τέλη ἐκάστης ἀναλώσεως. Scala*, ſunt trajectus maritimi: *qualis in regione ſexta, Scala Syriæ, quæ ἀπὸ τῶν Justinianarum dicitur in Novella 69. quod confirmat Stephanus, iis verbis: Σκάλα τόπος ἐστὶν ἐπὶ θαλάσσης, ἢ καθ' ἡμᾶς λιμένας ἐκάλουν. Quamobrem Gyllio adſentior, ad finem Orationis primæ ἀπὸ τοσούτων πειρατῶν, legenti* Juſtinianis *pro* Jucundianis: *Gyllio, viro animi, vigilantiæ, induſtriæ incredibilis: quem non ita dudum ordine functum lugeant, lugeant Helvii: quoi vix unquam parem edituri ſunt. Cedrinus* Sycarum *appellationem ſumptam ſcribit ἀπὸ συκοφόρου δένδρου. In quinta regione fuit Scala Chalcedonenſis: in quarta, Scala Timaſi, ut antiqua deſcriptio urbis Conſtantinopolitanæ docet. Græcè dicuntur κατάγια. Protenſa erant in mare, trajiciendi cauſâ, uſque ad navigia. Nauta in eam rem certi ſingulis Scalis deſtinati erant: & quidquid nummorum redibat inde, nescio an antea ad Principem pertinuerit, id hac lex deputat aquæductui reparando & reficiendo.* ¶ Encore aujourd'huy à Conſtantinople on appelle *échelles* les différents endroits où l'on s'embarque.

ECHELLER. Sorte de ſupplice. La Coutume de Nivernois, art. 15. du Titre de Juſtice: *Au haut Juſticier appartient la connoiſſance des cas & des crimes puniſſables de mort, mutilation de membres, & autres peines corporelles: comme, fuſtiger, fouetter, pilorifer, eſcheller, &c.* Du mot *échelle*. Coquille ſur cet endroit: ECHELLER, *eſt pour une amande honorable publique, aggravée par les circonſtances. Au haut de l'échelle ſont cinq pertuis ronds, pour y enfermer la teſte, les deux bras, & les deux pieds du condamné, & expoſer ſon infamie & ſa perſonne à la veue de tout le monde. Ou en uſe, non ſeulement ez Juriſdictions temporelles, comme ſont à Paris les Echelles de Saint Martin des Champs & du Temple, qui ont Juſtice totale en certains deſtroits à Paris; Mais auſſi l'on en uſe en Juriſdiction Eccléſiaſtique, pour punir & vendre infames publiquement ceux qui ſont convaincus d'avoir à leur eſcient deux femmes épouſées en meſme tems.*

ECHELETTE, ou ECHILLETTE. On appelle ainſi en pluſieurs lieux de France, & particuliérement ſur la riviere de Loire, ces cloches que les Crieurs portent aux entterremens. De *ſcilletta*, diminutif de *ſcilla*; lequel ſe trouve dans cette ſignification en pluſieurs endroits. Dans les anciens Statuts du Monaſtére de St Benoiſt lez Fleury, imprimez dans le *Bibliotheca Floriacenſis: Aurora apparente, pulſatur ſcilla, &c. Dum in Miſſa cantatur Tractus, Capicerius debet ſcillam modicè pulſare, &c. Poſt Tertiam, ſilent Fratres: & poſt Sextam, iterum ſedent in Clauſtro, uſquequò, pulſante ſcilla, dormitorium aſcendunt.* C'eſt à la pag. 390. 396. & 406. Dans la Loy Salique, Titre XXIX. §. 1. *Si quis ſkellam de caballis furaverit.* Sur lequel endroit François Pithou a fait cette Note: *Sic quinque exemplaria, non ſellam, ni editum erat antea.* Tintinnabulum, *Aleman.* Skel, *Theoloſ.* eſquil. Durandus *de Divinis Officiis cap. 4. Nota ſex eſſe genera tintinnabulorum quibus in Eccleſia pulſatur, ſquilla, cymbalum, &c. Squilla pulſatur in triclinio; id eſt, refectorio.* Aimoinus lib. 3. cap. 83. Hermannus Comes au commencement de ſon livre *de Origine & geſtibus priſcorum Francorum*, interprete *ſichellam caballi*, par *inſtrumentum quod vulgò* campanellam, *vocant: ſeu tintinnabulum, quo utuntur equi onerarii.* Les Italiens diſent auſſi *ſquilla*. Le Taſſe, liv. VIII. de la Jéruſalem, Stance 42.

* *E poi ſu l'ampia fronte il repercuote*
Si 'ch'el piccbio rimbomba in ſuon di ſquilla.

Pétrarque, Chanſon VI.

Ne ſenza ſquille s'incommincia aſſalto.

Hieronymus Maggius, dans ſon Traité des Cloches, veut que le mot Italien ait été fait du mot François. En quoy il ſe trompe. L'Italien & le François ont été faits de l'Alleman *ſchell*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſquilla*. Mr Ferrari, dans ſes Origines Italiennes, au mot *ſquilla*, dérire l'Alleman du Latin *cochleola* diminutif de *cochlea*: d'où il dérive auſſi le mot Alleman *cloch*. Selon moy, ces mots ſont d'origine Allemande. Et Matthias Martinius n'a pas raiſon de dériver l'Alleman *ſchal*, de καλέω.

ECHEVEAU *de ſoye*, ECHEVEAU *de fil*. De *capillus*. *Capillus, capellus, cavellus, excavellus*, ECHEVEAU. Un écheveau, c'eſt *un peloton échevelé*. Dans le vieux Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, *ſcabellum* eſt interprété par *banquet*, (ceſtadire *un petit banc*,) & par *échevel*.

ECHEVELE'. D'*excapillatus*.

ECHEVER. Vieux mot, qui ſignifie *éviter*. D'*excavere*. *Cavere, excavere, excavare*, par métaplaſme, ECHEVER.

ECHEVIN.

ECHEVIN. Loiſeau, dans ſon Traité des Seigneuries, au chapitre 16. qui eſt des Juſtices qui appartiennent aux villes, dérive *échevin* du vieux mot François *échever*, qui ſignifie *cavere*, *præcavere*. Il vient de *Scabinus*, *Scabineus*, ou *Scabinius*, qui ſe trouvent ſouvant dans les Capitulaires de nos Rois, & dans les Loix des Lombards, en la ſignification de *Juge*. Cujas ſur le premier livre des Fiefs, veut que *Scabinus* ſoit d'origine Ebraïque. *Si ita Scabinis videatur, nomen eſt Judicum: quod retinuimus ex Hebraïca lingua deflexum.* En quoy il a été ſuivi par Choppin. Mais Cujas & Choppin ſe trompent manifeſtement. La pluſpart des Etymologiſtes le dérivent de l'ancien Alleman *ſcepeno*, qui ſignifie *Juge*. Le Gloſſaire Thudeſque : *Judex*, SCEPENO. Lipſe dans la 44. lettre de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas* : SCEPENO, *Judex*. *Hodie* Scepenen *Scabini*. Voyez Pithou & Lindenbrog dans leurs Gloſſaires, Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. Chapitre 17. Le Pere Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 70. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *Scabinus*. Mais cette commune opinion des Etymologiſtes eſt réfutée par Mr Grotius dans une de ſes Lettres à ſon frere : qui eſt la 377. Ses paroles méritent d'être icy rapportées. Les voicy : *Illud nunc obiter addam, nugas eſſe quæ ex Hadriano Junio adferum de origine vocis* Scabinorum, *à* Scaphin. *Eſt id nomen uſurpatum ubique in Gallia, non notum in Saxonia bello domita, ubi jura quædam uſurpata ſunt armis faviora. Sed ut mea quoque vincta cadam, arbitror me non rectè ejus vocis originem deduxiſſe a* vonnis ſcheppen, *quod eſt* judicare. *Non enim forma illa vocis eſt allivè, ſed paſſivè. Et in Speculo Saxonico, aliiſque libris Germanicis veteribus, ſcribitur* eſcheper. *Ubi E eſt augmentum ſignificativum præteriti paſſivi. Quod veſtri per* ge *exprimunt : Friſii autem, ut plurimum, omittunt. Eſt autem* eſcheper, *nihil aliud quàm* Electus : ELEU, *in quibuſdam Gallia locis* : Scepenbaer, *is qui talis eſt, ut eligi poſſit.*

ECHINE. De l'Italien *ſchiena*, fait du Latin *ſpina*, par le changement ordinaire du P en CH : comme en *proche*, de *prope* ; en *roche*, de *rupes* ; en *ache*, d'*apium*, &c. De *ſpina*, en cette ſignification d'*échine*, les Latins ont dit *ſpina dorſi*, & les François, *l'épine du dos*. Voyez cy-deſſous *épine du dos*. M^r de Caſeneuve qui dérive *echine* d'*ixion*, & qui blâme Robert Etienne pour l'avoir dérivé de *ſpina*, ſe trompe manifeſtement.

ECHINE'. D'*exſpinatus*.

ECHINE'E. De *ſpinata*. Sylvius, dans ſa Grammaire, page 159. ESCINER, *pro* eſpiner, *à* eſpinare *etiam dicimus, quaſi intelligas*, ſpinam luxare : *ut* eſcinée, *pro* eſpinée, *partem ſpina ſuilla vocamus*. A Paris on prononce *échignée*.

ECHIQUIER. Ce mot ſignifie deux choſes. La premiere, un *Tablier ſur lequel on joue aux échecs* : & en cette ſignification, il eſt ſans doute qu'il vient du mot *échec*, & qu'il a été dit par corruption pour *échequier*. Et la ſeconde, le lieu où s'aſſembloient autrefois les Commiſſaires que les Rois ou les Ducs envoyoient dans leurs provinces. Ainſi on dit, *l'Echiquier de Normandie*, pour dire le Tribunal ſouverain de Normandie. Et en cette ſignification, il y a pluſieurs opinions touchant l'étymologie de ce mot. Nicot a cru que les Cours de l'Echiquier avoient été ainſi appelées, parce qu'elles étoient compoſées de perſonnes de différantes qualitez, comme le Jeu des échecs eſt compoſé de diverſes piéces. D'autres ont cru qu'on les avoit ainſi appelées, parcequ'on s'y aſſembloit pour y plaider les uns contre les autres, comme en bataille rangée : qui eſt une image du Jeu des échecs. Ces deux étymologies me paroiſſent peu vray-ſemblables. En Ecoſſe, on appelle encore aprésant *Chéker*, ceſtadire *Echiquier*, la Chambre des Finances : ce qui a fait croire à quelques-uns que cé mot Ecoſſois venoit du Saxon *ſcaca*, qui ſignifie *tréſor*. Les Latiniſeurs ont appelé l'Echiquier, *ſcacarium*. Dans une Chartre de Henri I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, qui eſt de 1113. *Miniſtri mei de illis civitatibus qui ſine mas meas tenuerint, afferent mecum hanc pecuniam ad Scaccarium meum ad Feſtum Sancti Michaëlis.* Et quelques-uns ont cru que *Scaccarium* avoit été dit par corruption, pour *Staccarium*: comme qui diroit, *ſtataria & perennis Curia*: qui eſt une étymologie peu vray ſemblable. Mr du Cange croit que le lieu où l'on tenoit l'Echiquier à Rouen, étoit pavé de noir & de blanc, en forme d'un Echiquier : & il veut que de là l'Echiquier de Normandie ait été appelé *Echiquier*. Pour moy, je ſuis de l'avis de Pierre Pithou, qui dérive ce mot de l'Alleman *ſeicken*, qui ſignifie *envoyer* : parceque les Juges, ou les Commiſſaires qui tenoient l'Echiquier, étoient envoyés dans les Provinces par les Roys, pour s'enquerir de l'état des affaires; pour voir comme ſe comportoient les Eveſques, les Abbés, & les Abbeſſes, & autres perſonnes Eccléſiaſtiques ; comme ſe comportoient les Comtes, & les Juges des lieux. Et de là vient, que ces Juges, ou Commiſſaires, ſont appelés dans les anciens Titres Latins, *Miſſi Dominici*, & les lieux où ils s'aſſembloient, *Miſſatica* : & que nous appelons encore aujourd'huy *Envoyés*, ceux que le Roy envoye vers les Princes étrangers pour quelque affaire extraordinaire. ¶ Voyez Pierre Pithou dans ſon Traité des Comtes de Champagne, le Gloſſaire des Capitulaires de Charle-Magne ſur le mot *Miſſi Dominici*, Nicot dans ſon Dictionnaire, & Jaque Skene ſur les Ordonnances du Royaume d'Ecoſſe.

ECHOPES. On appelle ainſi à Paris ces petites boutiques qui ſont au Roy, & qui ſont attachées à des maiſons qui appartiennent à des particuliers. Les Anglois appellent *eſchop* une petite boutique. Je ne ſay s'ils ont pris ce mot de nous, ou ſi nous l'avons pris d'eux. ESCHOPIER, dans le païs de Caux, & dans l'Artois, ſe dit de celui qui vent de la chandelle, du ſuif, de l'huile à bruler, & autres choſes ſemblables.

ECHOUER. Du Latin-barbare, inuſité *ſcopulare*, formé de *ſcopulus*, qui ſignifie *écueil*.

ECLABOUSSER. C'eſt faire rejaillir de la boue ſur quelqu'un. Du mot *éclat*, & de celui de *boue*. On dit, *J'ay reçu un grand éclat de boue* : ce qui ne permet pas de douter de la vérité de cette étymologie.

ECLAIRE. Simple, appelé des Botaniſtes *chelidonium minus*. Charles Etienne dans ſon *de Re Hortenſi*, chapitre 25. *Hac herba dicuntur hirundines pullis ſuis viſum reſtituere : ad quod videtur* vulgatis *noſter ſermo alludere*. Je croy qu'on l'appelle *éclaire*, de ſa couleur, qui eſt d'un verd clair.

ECLANCHE : autrement *gigot de mouton*. J'ay vu chez Mr. de Valois un Dictionnaire François-Germanique, où le mot François *gigot de mouton* eſt interprété par *hammelſchlegel*, mot compoſé de *hammel*, qui ſignifie *mouton*, & de *ſchlegel*, qui ſignifie *cuiſſe*. Les Italiens diſent *laccha* & *lacchetta*, & *flacca* & *flacchetta*, pour dire la cuiſſe d'un animal quadrupéde. Et dans mes Origines Italiennes, j'ay fait venir ces mots Italiens du Latin-barbare *anca*, qui a ſignifié la hanche. *Anca, lanca*, LACCA, LACCHETTA. Aulieu de *lanca*, on a dit *exlanca* : d'où, ſelon moy, nous avons fait *élancher*. Les Eſpagnols & les Italiens diſent *anca*, & les François, *hanche* : ce qui donne ſujet de croire que les Latins ont dit *anca* : car lors qu'un mot eſt commun aux trois Langues, il vient ordinairement du Latin. ¶ Les Italiens diſent *lacchetta*, pour dire *une raquette*. Voyez *raquette*. J'oubliois à remarquer que les Allemans appellent auſſi une éclanche *hammelſquallen*.

ECLAT. ECLATER. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot Trippault : ECLAT, & ECLATER : *de* κλᾶσμα, fruſtum, & κλάζω, frangere. *Il me ſemble auſſi qu'il ne ſeroit pas mal dit & recherché du ſon que le bois fait quand on le met en pièces. Ce qui s'apperçoit bien clairement au briſer des lances aux Tournois. Au ſecond livre d'Amadis* : Adonc laiſſérent leurs lances, & donnant des eſperons à leurs chevaux, coururent l'un contre l'autre de ſi grande roideur, que leur bois vola en eſclats. Et *éclat auſſi ſe lit pour* lueur. *Exemple:* Ce diamant a bon éclat. Mr Lancelot : ECLAT, ECLATER. *De* κλάω, frango, *rompre.* κλᾶσμα, *fragment, rupture : mots formez en chaque langue par imitation du ſon.* Le P. Labbe : ECLAT, ECLATER, *viennent du ſon que font les arbres ou autres choſes, quand elles ſe fendent de froid, ou par quelque grande violence* : faire cla : *d'où les Grecs ont auſſi emprunté leurs* κλάω, κλάσις, κλᾶσμα, *& les Latins, leur* fragor : à frangendo. *Les éclats de bois* : aſſulæ : *ce qui ſe rompt lorſque le bois s'éclate : & ſe fend toujours en long, & jamais en large : d'où vient qu'on ne peut le faire venir d'exlatare. On dit auſſi* l'éclat du tonnerre, *quand les nues s'entrechoquent, & ſe rompent, pour jetter le quarreau. L'éclair le précéde ordinairement, qui fait le ciel clair. Et de là*, éclairer, éclaircir, éclairciſſement, *&c. de* clarus, clarare, clareſcere. *L'éloiſe des Bourdelois vient d'*elucere.

Eclat, en l'une & l'autre ſignification, vient *d'ecferre*, qui ſe trouve pour *efferre*. Nonius Marcellus, page 297. *Lucillius libro* XXVI. Ego ubi quem ex præcordiis ecfero verſum. Et il en vient de cette maniere : *Ecfero, tuli, elatum*, ECLAT : *eclatare*, ECLATER. *Eclat de bois*, Gr. ξύλα, c'eſt une partie ôtée de ſont tout. Et *eclatum*, en cet endroit-là, c'eſt *ablatum*. Et *éclat*, pour *lueur*, a été fait d'*eclatum*, fait d'*efferre*, en la ſignification d'*exalter*. Virgile : *Extulit hac Decios, Marios, magnoſque Camillos. Volo ſe efferat in adoleſcente fœcunditas*, dit Quintilien. C'eſt adire, *je veux que la fécondité éclate dans un jeune homme.*

ECLISSE *de fromage*. De *crates. Crates, cratis, excrates, excratis, excraticius, eclaticius, éclaticia*, ECLISSE.

ECLORRE. D'*excludere* : comme ENCLORRE, d'*includere* : & CLORRE, de *cludere*, dit pour *claudere. Excludere ova*, pour dire *éclorre des œufs*, ſe trouve ſouvent dans Columelle, & autres Auteurs de l'Agriculture.

ECLOS : en la ſignification de *ſabots*. Voyez *eſclos*.

ECLOY. C'eſt un mot Picard, qui ſignifie *urine* : ce qui a été remarqué par Robert Etienne & par Nicot. D'*exlotium*, formé de la particule *ex*, & du ſubſtantif *lotium*, qui ſignifie *urine*.

ECLUSE. D'*exclu'a*. Voyez le P. Labbe.

ECŒUIL. De l'Italien *ſcoglio*, fait de Latin *ſcopulus*. Le P. Pétau s'eſt toutafait mépris; ce qui ſoit dit avec tout le reſpect qu'on doit à un ſi grand homme; en dérivant le François *écueil* du Latin *ſcylla*. C'eſt dans ſes Remarques ſur Syneſius pag. 47. Voicy ſes termes : *Et not inde* (Il parle du mot Grec *ὀκλὰς*) *vernaculum nomen deduximus* écueil. *hoc eſt*, inacceſſum ſcopulum, & navifragum. *Gloſſæ Iſidori* : Scyllæ. Saxa latentia in mari.

ECOLE BUISSONNIERE. Mr. Moiſant de Brieux dans ſon Diſcours à Mlle de la Luzerne, parle ainſi de l'origine de cette façon de parler : *Cette locution eſt née au village: & Mr de Cotgrave dans ſon Dictionnaire, l'explique ainſi*, chercher des nids de petits oyſeaux. *Par où il marque, qu'il a cru qu'un enfant eſt dit* faire l'école buiſſonniere, *lorſqu'au lieu d'aller à l'école, il s'amuſe à chercher des nids dans les hayes & dans les buiſſons : ce qui eſt aſſez le divertiſſement des enfans. D'où vient que Claudien en l'Epithalame de Celerine, parlant des Amours qui s'étoient épandus ça & là, lorſque Vénus dormoit, dit,*

Pars vigiles ludunt, aut, per virgulta vagantes,
Scrutantur nidos avium.

Souffrez ce Latin, &c. *Mais le Sieur Goulart femble donner lieu de croire qu'il a penſé qu'un enfant faiſoit école buiſſonniere, quand aulieu d'aller à l'école, & craignant d'eſtre chaſtié pour quelque faute, il ſe cachoit derriere un buiſſon. C'eſt en ſon Traité des affliſtions qui arrivent aux Fidelles, qu'il dit*, Penſez quelle honte ſe ſeroit, & comme on ſe gaudiroit d'un Gentilhomme qui ne ſeroit autre choſe à la guerre, que ſe peigner, teſtonner, & parfumer, & qui tous les jours ſe regarderoit au miroir pour s'accoutrer. Penſez auſſi quels vaillans ſoldats nous ſommes,

Digitized by Google

ſommes, & quelle belle réputation nous acquerons, ſi en la guerre, où nous devons eſtre toutes nos vies, durant que les allarmes ſe donnent, & que tout le monde monte à cheval pour aller à l'écarnouche, nous voulions faire la cane, ou nous aller cacher derriere un buiſſon, comme les enfans qui n'oſeroient aller à l'école depeur d'eſtre fouettez.

La premiére étymologie eſt la véritable. Marot dans ſon Eclogue à François I.

Où pas à pas, le long des buiſſonnets,
Allois cherchant le nid des chardonnets.

Je remarqueray icy en paſſant, que Marot a employé cette façon de parler.

Vray eſt qu'elle fut buiſſonniere,
L'Ecole de ceux de Pavie.

C'eſt dans ſon coc-a-l'aſne à Lyon Jamet.

ECORCHER. *D'excoriticare*, ſelon Sylvius dans ſa Grammaire, pag. 178. d'où les Italiens, ſelon Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, ont auſſi fait *ſcoriticare. Excorticare*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. *Excorticat, Neriſi.* Mr de Caſeneuve dérive *écorcher* de *ſcortum* en la ſignification de *cuir*. Ces deux étymologies me paroiſſent également naturelles; & je ne ſay laquelle choiſir. On dit qu'un arbre a été écorché, quand il a été froiſſé par une charette, laquelle en paſſant trop prés de cet arbre, a emporté quelque partie de ſon écorce: ce qui ne favoriſe pas peu l'opinion de ceux qui dérivent *écorcher* de *cortex*. Le P. Labbe dans la 1. partie de ſes Etymologies Françoiſes pag. 197. met de la difference entre *écorcer* & *ecorcher*. Voicy ſes termes: ECORCE, cortex: *d'où eſt formé le verbe* ECORCER, excorticare, decorticare: *& meſme dans nos anciennes Loix*, ſcorticare. ECORCHER, *c'eſt oſter le cuir*, excoriare, corio ſpoliare: Ecorcheur, écorchûre. *Antant vaut qui tient, comme qui écorche, diſent les Uſages ou Statuts des Royaumes de Jeruſalem, ou de Chypre, au chapitre 71. De là viennent*, les écourgées; *ou, prononçant l'S*, eſcourgées: *parceque elles ſont faites de cuir, & qu'en fouettant, on écorche la peau*: ſcutica, à cute, ſeu cuticula vellenda; *comme diſent quelques-uns, pour ſe gauſſer.*

ECORNIFLER. Le P. Labbe dans la premiere partie de ſes Etymologies des mots François pag. 198. parle de l'étimologie de ce mot en ces termes: *Et d'autant que les paraſites, ou chercheurs de franches lippées, ſont ſujets à recevoir des écornets, nos Ancêtres les ont nommés* des ecornifleurs; excornatores, ſive excornic ulatores. *Ou bien ſi vous voulez*, écornifler *ce ſera chercher à remplir les cornets ou le bout de quelque bonne table. D'autres auront peut eſtre de meilleures rencontres.* Le R. P. Labbe n'a pas icy bien rencontré. *Ecornifler* vient d'*excorniculare*; comme *ronfler*, de *ronculare*. Les Grecs ont appelé les paraſites, *σκηνωτὰς*, ceſtadire *des corbeaux.*

ECOSSE *de féves, de pois.* Lat. *Siliqua*. D'*excuſſa*, dit pour *excuſſa.*

ECOT. De l'Anglois-Saxon *ſcot.* Mathieu Weſmunſter en l'année 77. *Ex Pictis & Hibernenſibus Scoti originem habuerunt: quaſi ex diverſis nationibus compacti*: Scot *etenim illud dicitur, quod ex diverſis rebus in unum acervum congregatur.* Et de là, le mot Anglois, *Romſcot*, qui ſignifioit le tribut que le Royaume d'Angleterre payoit autrefois au Pape. Mathieu Pâris, en la Vie d'Offa II. *Hoc quoque ſciendum eſt, quòd Offa, Rex magnificus, tempore quo Beati Petri Vicario, Romanæ Urbis Pontifici, redditum ſtatuum, id eſt*, Romſcot, *de regnu ſuo conceſſit.* Et enſuite: *Quo Eccleſia, tanta libertate privilegiata reſulget, ut ab Apoſtolicæ conſuetudine & redditu qui* Romſcot *dicitur Anglicè*, denarius Sancti Petri *Latinè*, &c. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 16. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *ſcot.* ¶ Les Italiens diſent auſſi *ſcoto*, en la meſme ſignification: & *riſcuotere*, pour dire recevoir de largent qui eſt dû. ¶ Mr Guyet croyoit qu'*écot* avoit été formé d'*exquota*: en quoy il ſe trompoit.

ECOUFLE: ſorte d'oyſeau. C'eſt le milan. L'Origine de ce mot m'eſt inconnue. Dans le Dictionnaire Anglois de Skinnerus *ſchoffler* eſt interprété *Peleſamus avis.*

ECOUILLE. D'*exoculeatus*. Les Gloſes d'Iſidore: *Excaſtratus, excoliatus.*

ECOULORGER. Mot Angevin, qui ſignifie tomber en gliſſant. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbé: ELABI, *écoulorger.* C'eſt un dérivé de *couler.*

ECOUTER. Pontus de Thyard pag. 18. de ſon *De Recta Nominum Impoſitione*: Escoutez, *vulgò* accoutez, audite: *ab auſcultando & audiendo.* Il vient d'*auſcultare*, Italien, fait du Latin *auſcultare*, formé d'*auſis*, dit pour *auris. Auſis, auſicula, auſicula, auſiculo, auſiculito*, AUSCULTO. De meſme mot *auſis*, on a dit OSCULARE, mot Siénois, qui ſignifie *écouter avec attention. Auſis, ausila, auſula, aſulare*, OSOLARE. Le Latin *auſculatare*, pour le marquer en paſſant, ſignifie auſſi écouter avec attention. Varron dans le v. *de Lingua Latina: Audio, haud auſcultо.* Cæcilius, Poëte Comique ancien:

Audire ignoti quod imperant, ſoleo, non auſcultare.

Pacuvius:

—— *His qui avium cantum intelligunt,*
Magiſque ex alieno jecore ſapiunt, quam ſuo,
Magis audiendum, quàm auſcultandum, cenſeo.

A quoy Pétrarque a viſé, dans ſon Sonnet 117.

Io pur aſcolto, e non odo novella.

Du verbe *aſcoltare*, on a fait le ſubſtantif *aſcolta*: d'où nous avons fait *écoute. Sœur Ecoute*, dans les Monaſteres de filles, c'eſt la Religieuſe qui eſt prépoſée pour écouter ce que l'on dit à une autre Religieuſe, & le redire à la Supérieure, ſi le cas y échet. Les Italiens ont employé le mot d'*aſcolta* dans la ſignification de *ſentinelle.* Dans les Gloſes d'Iſidore, *auricularius* eſt expliqué par *auſcultator.*

ECOUTILLE. Nicot: ECOUTILLES *en fait de navires, ſont les ouvertures ou avalloirs faites au tillac en maniere de trappes, par leſquelles on devalle la Marchandiſe & les vitailles pour les loger ſous ledit tillac.*

ECOUVETTE. Eſpece de vergette, ou de balay. Villon:

Digitized by Google

Et le deuſt on vif bruſler,
Comme un chevaucheur d'eſcouvette.

Ceſtadire, *comme un chevaucheur de balays* : qui eſt une periphraſe pour dire *un ſorcier* : acauſe que le peuple croit que les ſorciers s'en vont au ſabat par le tuian de la cheminée, un balay entre les jambes. ¶ C'eſt un diminutif d'*écouve*, fait de *ſcopa*. *Scopa*, *ſcopetta*, ECOUVE, ECOUVETTE. Les Eſpagnols diſent *eſcoba*, & les Languedociens, *eſcoube*. Il y a une rue à Paris qui s'appelle *la Rue des Ecouſes* : laquelle, apparemment, a été ainſi appelée, parcequ'on y vendoit des balays.

ECRAN. De *crates*, qui ſignifie *une claye*. *Crates cratis*, *cratinum* ; d'où le mot François *cretin*, pour *un petit panier* ; *cratinum*, *cranum*, *excranum*, *ſcranum*, ECRAN. Les premiers écrans ſe feſoient de brins d'oſier, ou de troëſne, tiſſus : & on en voit encore pluſieurs faits de cette maniere. On a dit *excratinum*, pour *cratinum*, comme *excarbunculus*, pour *carbunculus* ; *exlotium*, pour *lotium* ; Voyez *éloy* : *exlanca*, pour *lanca* ; voyez *élanche* : *excarabus*, pour *carabus* ; voyez *écreviſſe*.

ECRENE. De *ſcrena*, ou *ſcreona*. La Loy Salique tit. XIV. 1. *Si tres homines ingenuam puellam de caſa aut de ſcreona rapuerint*. Les Loix des Bourguignons tit. XXIX. *Effractores omnes qui aut domos aut ſcreunias*, &c. On appelle encore aujourd'huy en Bourgogne *écrénes*, ces petites maiſonnettes où les villageois s'aſſemblent pour veiller. *Etiam hodie ruſticis Campanis dicuntur camera illa demerſa in humum, multò infuper ſimo onerata, in quibus hyeme puella ſimul convenientes pervigilant ad mediam noctem* : ce ſont les termes de François Pithou ſur le Titre IV. de la Loy Salique. Voyez le livre intitulé *les Eſcrenes Dijonnoiſes de Tabouret*, & Voſſius de *Vitiis Sermonis*, pag. 278.

ECRIVICE. Nicot le dérive de l'Alleman *crebs*, ou du Latin, *carabus*, qui ſignifient la meſme choſe. Scaliger contre Cardan exerc. CCXLV. chap. 1. eſt du meſme avis : *Gallica vox ad Græcam*, ESCREVICE, κάραβος. *Ita inde credierem, niſi noſtra nos moneret, ſeſe à Francis in Galliam è Germaniis importatam* CREP. Il vient de *ſcarabiſca*, qui a été fait de *ſcarabus*, qu'on a dit pour *carabus*. *Carabus*, *ſcarabus*, *ſcarabiſcus*, *ſcarabiſca*, ESCREVICE. Les Anglois diſent *crabbe*. L'Anglois *crabbe*, & l'Alleman *crebs*, ou *creb*, ont été fait du Latin *carabus*. Le Latin *carabus* vient du Grec κάραβος : d'où Pontus de Thyard dérive auſſi *écreviſſe*. C'eſt à la page 19. de ſon Traité *de Recta nominum impoſitione*.

ECRAIN *coffret*. De *ſcrinium*.

ECROÜE. Nous appelons ainſi l'acte de l'empriſonnement de l'accuſé ou du debiteur, que le Sergent qui exécute le decret de priſe de corps, ou la contrainte par corps, écrit ſur le papier ou Regiſtre de la Geole, pour charger le Concierge du priſonnier : Ce qui revient à ce que les Romains nommoient *rationem carceris*. Cicéron dans la VII. de ſes Oraiſons contre Verres : *Cedo rationem carceris qua diligentiſſimè conficitur, quo quiſque die datus in cuſtodiam, quo mortuus, quo necatus ſit*. Eneffet, lors que les Juges prononcent ſur un empriſonnement injurieux, tortionnaire & déraiſonnable, ils ne manquent jamais d'ordonner que l'*écroue* ſera rayée & biffée. Et néantmoins, il eſt manifeſte qu'aux articles 103. 104. 105. & 123. 124. 125. de l'Ordonnance de Louis XII. de l'an 1499. le mot, *écroue*, qui y eſt interprété par celui de *brevet*, ſignifie l'acte que le Greffier expédie pour l'élargiſſement & la délivrance du priſonnier, & pour la décharge du Concierge. Cujas ſur la Loy 1. *de Exſtructionibus Artificum*, au 10. liv. du Code, le dérive du Grec ἐκγραφὴ : *Commentarienſem ἐκγραφέα vocant, Heſychius* : ἐκγραφεῖς, τὰς ὑγιεσμὸς τῶν ὑγιασμένων δηλοῦντας : *qua commentaria à Gallis in foro vocantur* l'ECROUE, *magis τὸ ἐκγράφειν, quod eſt contrudere, & conjicere in carcerem*. L'opinion de Cujas ne me plaiſt pas : car outre que ἐκγράφω ne ſe trouve point pour *conjicere in carcerem*, le mot d'*écroue*, ſelon l'analogie ne peut venir d'ἐκγράφω. Mr de Valois le jeune le dérive de *ſcriptura*, qui ſe trouve en cette ſignification dans un Recœuil manuſcrit des actes & aſſociations de la Nobleſſe de pluſieurs provinces de France, des Eccleſiaſtiques, & du Peuple contre le Roy Louis Hutin, pour s'oppoſer, à diverſes exactions, tailles, & ſubventions dont ils avoient été ſurchargez, qui eſt dans le Treſor des Chartres du Roy, Layette *Ligue des Nobles*, & qui eſt mentionné par Pierre le Maçon dans ſes Annales de France. Voicy l'endroit : qui eſt ſur l'article des Lettres Patantes que le Roy accorda le 1. Avril 1316. *Item, quod ſuper eo quod frequenter capi & incarcerari contigit, & cauſâ cognitâ innocentem, ſeu inculpabilem reperiri, & nihilominus detineri pro geolagio, ſeu carceragio, & ſcriptura, peterem ab ejuſmodi extorſionibus deſiſtere & ceſſare : Conceſſimus, quòd nullus, quamvis captus & incarceratus fuerit, & demum tamen innocens & ſine culpa de impoſito ſibi facto repertus, & abſque vehementi & juſta ſuſpicione incarceratus fuerit, ad ſalvendum hujuſmodi geolagium, ſeu incarceramentum, aut ſcripturam, ob hoc factum aliquatenus teneatur, niſi ſopiam de ſcriptura illa petierit ſibi dari : de qua tantummodo ſatisfiat.* Cette étymologie plaiſoit fort à Mr Nublé : qui la confirmoit par les différantes ſignifications du mot d'*écroue*. Car en premier lieu, ce mot eſt en uſage dans la Maiſon du Roy, & en celles des Princes, pour *le roole de la dépanſe journaliere*. En ſegond lieu, la Coutume de St Paul ſous Artois s'en ſert en l'article 3. du premier Titre, pour la déclaration de cottierie, que le vaſſal eſt tenu de donner à chaque mutation de Seigneur. En troiſiéme lieu, il ſe prent dans les Ordonnances de l'Echiquier de Normandie de l'an 1497. & au Stile du païs de Normandie, & en l'Edit de Louis XII. de l'érection de la Cour Souveraine ſeante à Rouen, pour les écritures qui contiennent au long les faits & raiſons des parties & de la matiere. Et ces Ordonnances portent en termes exprés, que les Sergens bailleront leurs exploits *par eſcroue*. Et en quatriéme lieu dans l'article 24. de l'Edit de François I. de l'an 1517. fait pour le Réglement de la Juriſdiction des Elus, *les eſcroues* ſont les Roolles

que

que les Receveurs des Tailles & des Amendes de Justice délivrent aux Sergens pour faire venir les deniers. ¶ J'ajoute à cette remarque que si le mot d'*écroue* vient de celui de *scriptura*, comme il y a toute sorte d'apparence, il en vient de cette maniere : *escriture*, *ecroure*, ECROUR : pour lequel mot d'*écroue*, on a dit ensuite ECROU : car c'est comme on parle présentement. Il me reste à remarquer, que Nicot dérive, comme Cujas, le mot d'*écroue* du Grec ἐκγράφειν, mais dans la signification, d'*expellere*, qui est sa véritable signification. Voicy ses termes : *Ce mot*, escroue, *peut estre tiré de* ἐκγράφω, *qui signifie* expello. *Car par l'escroue financiere on met hors de la recepte de celuy sur lequel escroue est faite, & le descharge-on d'autant de somme qui est issue de ladite recepte, comme le Geolier par l'escroue de l'issue du prisonnier qu'il avoit receu en sa garde, est deschargé dudit prisonnier.*

ECROUE *de pressoir* : ECROUE *de serrure*. Je ne say d'où vient ce mot en cette signification.

ECROUELLES. De *scrophella*, diminutif de *scrophæ*.

ECU. Nicot : Escu, *c'est la targe que les Chevaliers & hommes d'armes portoyent anciennement, combattans, soit à pied, ou à cheval ; laquelle estoit toute d'acier, ou couverte de lames d'acier, faite de la façon des escussons qu'on volt aux armoiries ; combien qu'en aucunes sepultures on en voye qui sont faites par bas en queue de lampe : Et portoyent l'escu pendant du col en escharpe sur la cuisse gauche, à une large courroye, à boucle richement effoffiée : & sur l'escu estoit peinte le Blason du Chevalier à qui il estoit : à cause dequoy, & escu pour* Blason, & Blason pour Escu, *se trouvent maintesfois usurpez : Voyez* blason. *Il vient de* scutum : & scutum *vient de* σκύτος, *Grec, qui signifie* cuyr : *parcequ'anciennement les escus estoient couverts sur racine de figuier, de cuyr bouilli, & aucunesfois, de nerfs demincez & pilez, & empastez de la glus.*

ECU DE FRANCE : *C'est l'Ecu au blason & armes de la Couronne de France : qui estoit anciennement semé de Fleurs-delis sans nombre, sur fond d'azur : Mais Charles VI. en l'an* 1380. *ordonna que de là en avant il n'y en auroit que trois, comme Nicole Gilles rapporte en sa Chronique. Par mesme raison, on dit*, Escu de Bretagne, d'Angleterre, de Guienne, *& semblables, l'Escu auquel sont les armoiries des Duchez de Bretagne & Guienne, & de la Couronne d'Angleterre.*

ECU-SOL. ECU-AU-SOLEIL. Le mot *sol*, a été fait de *solidus*. Voyez *sou*. Et comme *sol* signifie en Latin *Soleil*, Mr de Caseneuve croit qu'on a dit de là, par ignorance, *Ecu au soleil*. Et là dessus, il cite cet endroit de Sybrandus Siccania, sur les Loix des Frisons: *Putant viri docti Solidum fuisse nummum aureum, & eumdem cum Coronato Francico : qui* Solaris *dicitur, non à* Sole, *ut quidam falsò existimant, sed à* solido : *quem & Gallicè* Ecu-sol *appellant.* Ce Sybrandus Siccania qui accuse les autres de se tromper, se trompe lui-mesme : M^r le Blanc dans son Traité Historique des Monnoyes de France, page 305. au chapitre de Louis XI. *Le 2. Novembre 1475. on cessa la fabrication des Escus d'or à la Couronne & on fit à leur place les Escus d'or au Soleil. Ces Escus devoient avoir un Soleil au dessus de la Couronne, & point de Fleurs de Lys à côté de l'Escu. Depuis ce temps-là, on a toujours continué de mettre un Soleil sur les Escus d'or : qui a causé de cela sont nommez tres-souvent Escus-sol. Jusques icy je n'ay pu découvrir pourquoy Louis XI. fit mettre un Soleil sur ses Monnoyes d'or & de billon : car lors qu'on fit les Escus au Soleil, on fit aussi en mesme temps des Blancs & des demi-Blancs au Soleil.* ¶ Budée à rendu en Latin *Ecu au Soleil*, par *Nummus Solatus* : ce qui a été remarqué par Nicot.

ECUELLE. De *scutella*. Le Glossaire intitulé *Excerpta* ex veteri Lexico Græco-Latino : *Scutella*, σκυτέιον. Le Lexicon Græco-Latin : σκύτινον, *scutella*.

ECUIER. De *scutarius*.

ECUME. De *spuma* : P en C. Voyez mon Discours du Changement des Lettres.

ECUMEUR DE MER. Marquardus Freherus, *de secretis Judiciis in Westphalia usitatis, postea abolitis : Occultorum in Westphalia Judiciorum Judices* Foymers *vulgò nuncupantur. Unde ? Nisi quòd multis hominibus ; quod Latrunculorum & κακοδικίων est officium ; regionem liberarent, velutique despumarent ? Eadem scilicet formâ, quâ Francogalli piratas suos, qui velivolis ratibus quasi spumam maris sublegunt*, Escumeurs de mer, *joculari verbo vocitant.*

ECURER. On dit *écurer de la vaisselle, curer un puis ; curer des fossez ; curer les dents, curer les oreilles : curer du blé* : qui est une façon de parler de Basse-Normandie, pour dire purger du blé ; en oter le mauvais grain. Et nos Laboureurs appellent *une curette*, cet instrument dont ils se servent pour ôter la terre qui s'attache au soc de la charue. Tout cela ne permet pas de douter que *curare*, dans la Basse-Latinité, n'ait signifié avoir soin de tenir net. *Excurare rubiginem* se trouve dans Faustus Rheginensis.

ECUREUIL. De *sciurolus*, diminutif de *sciurus*, fait de σκίουρος, ainsi dit *ab umbra cauda.*

ECURIE. Du Latin-barbare *scuria*. Le Pere Sirmond sur cet endroit des Capitulaires de Charles le Chauve, page 327. *Et de manopera in scuria battere nolunt* : Battere, *est tundere & percutere : linum battere, tundendo purgare. Hic de messe intelligendum, quam coloni nostri battendo & flagellando purgant. Quare* scuriam *quæ apud nos stabulum nunc equorum significat latius olim usurparunt pro ea quam* graneam *vocitant. Hincmarus adversus nepotem* : Scuriam ipsius intercluſit, & annonam de terris dominicatis collectam, sine licentia presbyteri, in eam misit. *Polypticus S. Remigii* : Faciunt & pecturam ad cortem, scurias, & hortum claudendum. La Loy Salique, titre 18. article 3. *Si quis sudem cum porcis, scuriam, cum animalibus, aut famile, incenderit.* François Pithou, sur cet endroit de la Loy Salique, *Alleman.* schure, *sive* scheure. *Hincmarus Remensis adversus Hincmarum*

Digitized by Google

Hiemarum Land. Insuper & scuriam ipsius intercluſit, & annonam de terris dominicatis collectam, sine licentia ipsius presbyteri, in eam misit. *Et titulo 4. Legis Bajuvar.* Qui defendere volunt casas, vel scurias, ubi fœnum vel grana inveniunt. *Inde nostrit* escurie : *& fortasse Glossarium Beati Germani* : Curia, *inrau busi.* Loiseau, dans son Traité des Ordres, chapitre 5. dit qu'il n'a jamais lû le mot *scuria* qu'en cet endroit de la Loy Salique, & qu'il croit qu'il a été fait du François *escurie*. Mais c'est le contraire. Le François vient du Latin-barbare: & le Latin-barbare, de l'Alleman *schure*. ¶ Plusieurs provinciaux, & entr'autres, les Angevins, prononcent *écurie* : qui est une prononciation vicieuſe.

ECUSSON. *Scutum ſcuti, ſcuticium, ſcuticio ſcuticienis, ſcuticione,* ECUSSON.

E F.

EFFACER. D'*exfaciare*. Nicot : EFFACER, *Semble qu'il vienne de* facies : *quaſi ſit* priſtinam faciem auferre, *ſeu* formam delere, delinere, obliterare, expungere, deformare : *comme qui diroit* effaciare, *ou* exfaciare : ce qu'il a pris de Robert Etienne. Cette étymologie & indubitable.

EFFARER. D'*exferare*.

EFFAROUCHER. D'*exferociare*. Voyez *farouche*.

EFFOÉIL. On appelle ainſi en pluſieurs provinces l'accroiſt du bétail. La Coutume d'Anjou, article 103. *Et ſi peut le Seigneur de Fief prendre & lever l'eſſoil, revenu, & accroiſt dudit beſtail, nourri du domaine, & meſtairie tenue de lui.* D'*exfolium* : comme EFFOUILLER, d'*exfoliare*. Gr. ἐκφυλίζω. Ce que nous appelons communément *effeuiller*. *Effeuiller la vigne*, c'eſt *vitem pampinare*.

EFFONDRER. D'*exfundulare* : par le changement ordinaire de L en R : comme en *chartre*, de *cartula*.

EFFRAYE. Nom d'oiſeau. Voyez *freſaye*.

EFFRAYER. D'*exfragare*. Voyez *frayeur*.

EFFROUER. C'eſt *émier, émietter*. Voyez Robert Etienne & Nicot. D'*exfricare*. *Exfriare*. *exfruare, effruare,* EFFROUER.

E G.

EGADE. *Faire égade*. D'*aquata*.

EGARDS. *Maitres Egards*. On appelle ainſi à Paris ceux de chaque métier qui ſont choiſis de tans en tans pour avoir inſpection ſur les autres. Parmi les Chevaliers de St Jan de Jéruſalem, il y a une compagnie des Commiſſaires de l'Ordre qui ſe nomment *Juges de l'Egard*. Et il eſt parlé de ces Juges en pluſieurs endroits des Statuts de l'Ordre : & partiliérement, au chapitre 28. du titre 2. *Scardium Bajulinorum*. Et au titre 8. *de forma tenendi Scardii*, art. 10. du Titre 19. *de Verborum ſignificatione* : Eſgardium *Gallica vox eſt, & ſignificat rationem, conſiderationemque, ſeu, ut ita di-*

cam, reſpectum : quod quidem Eſgardum, *eſt antiquiſſimum & primum judicium Domûs Hoſpitalis.* ¶ Voyez *regarder*.

EGARER. D'*exvarare*. Voyez *gare*, & *guérite, & longaron*.

ÉGLANTIER. Voyez *aiglantier*.

EGOUT. D'*exgutum* : forme de *gutta*.

EGRAFIGNER. C'eſt le meſme qu'*égratigner*. Ronſard :

Toujours le chardon & l'ortie
Puiſſe eſgrafigner ton tombeau.

EGRATIGNER Voyez *grater* cy-deſſous, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *ingratinare*.

EGREFIN. Nicot : EGELEFIN, ou EGREFIN : *poiſſon de mer*. Rondelet livre IX. chapitre 10. EGREFIN, *ou* EGLEFIN : *poiſſon, fréquent en Angleterre & Ecoſſe, d'où poſſible ce nom eſt venu*. Robert Etienne écrit *aigrefin* : qu'il explique par *piſcis ſecorarius*.

EGRETTE. Oiſeau. Voyez *aigrette*. Jules Scaliger dans ſon Exercitation 233. contre Cardan écrit *égrette*. *Aremorici, minores*, egretas *nuncupant*.

EGRUGER *du ſel*. Lat. *friare*. D'*exgrumicare*. *Grumus grumi gramio, grumico, grumicare, exgrumicare, xgrucare*, EGRUGER. *Grumus ſalis*, pour *un grumeau de ſel*, ſe trouve dans Pline livre 33. chap. 4. *Aurum plurimis modis pollet in remediis, &c. Terreturque cum ſalis grume : pondere triplici miſto : & rurſum cum duabus ſalis rationibus*, &c.

EGRUMELER. D'*exgrumellare*. *Grumus, grumellus, grumellare, exgrumellare*. De *grumellus*. nous avons fait *grumeau*.

EGUE. On appelle ainſi une jument en Languedoc. Rabelais s'eſt ſervi de cet mot. *Chicanous iſſu du chaſteau, & remonté ſur ſon eſgue orbe ; ainſi nommoit-il ſa jument borgne*. C'eſt au chap. 13. du liv. 4. D'*equa*.

EGUIERE. D'*aquaria*.

E K.

EK. Fauchet dans ſon livre de l'Origine de la Langue & de la Poëſie Françoiſe, chapitre 2. dit que ce mot eſt Bas-Breton, & qu'il ſignifie *ſaumon*. Mr de Valois le jeune croit qu'il a été fait d'*eſox*, qui ſignifie la meſme choſe. L'Auteur de la Vie de St Maïeu Abbé de Cluguy: *Ad primum tractum, immanem eſocem, quem vulgò* ſalmonem *vocant, ab eadem aqua trahunt*. Sulpice Sévére en la Vie de St Martin, parlant de l'emboucheure de la riviere de Loire: *In rete per modico immanem eſocem Diaconus extrahit*. La Loy des Viſigoths, livre 8. titre 4. chapitre 29. *Flumina majora per qua meſoces, aut alii piſces maritimi, ſubriganter, nullus ad integrum excludat* : auquel endroit, ſelon la correction du meſme Mr de Valois, il faut lire : *eſoces*, conformément à la verſion Eſpagnole : *Los grandes rios, porque vienen los ſalmones, o otro peſcado de mar*.

E L.

ELAGUER *des arbres* : c'est les ébrancher. Les Latins ont dit *collucare*, & *interlucare*, & *sublucare*, en la même signification. Caton, chapitre 139. *Lucum colluceare Romano more sic oportet.* Columelle, livre 2. chapitre 22. *Ferits arborem colluceare non permittitur.* Pline XVII. 23. *Deputantur cum vite pariter, interlucata densitate, ramorum qui sint supervacui, ne absumant alimenta.* Paulus le Jurisconsulte, livre 5. de ses Sentences, chapitre 6. *Arbor, qua in alienas ades, vel in vicini agrum, nisi à domino sublucari non potest.* Et tous ces mots ont été formez de *lux lucis* : ce qui a été fort bien remarqué par Charle Etienne en son *Seminarium*, page 41. En ces termes : *Et à luce deductum videtur vocabulum : quòd locus, unde caduntur rami, vacuus, lucem aliis ramis præbeat.* Festus avoit dit avant lui : conlucare, *dicebant, cùm profana silva rami deciderentur, officientes lumini.* C'est ce qui a fait dire à Virgile, *Falce premes umbras* : Et au Psalmiſte, *revelare condensa.* Or comme on a dit *collucare* & *interlucare*, & *sublucare*, on peut avoir dit, *elucare* : d'où nous aurons fait ELAGUER : ou par le changement de l'U en A : comme en *calix*, fait de κύλιξ, & en *canis*, fait de κυὼν, génitif de κύον : ou par le, changement de l'U en O, & enſuite de l'O en A : comme en DAME, de *domina*. Si cette étymologie ne plaiſt pas à mes Lecteurs, en voicy une autre que je leur propoſe : *Exlargare*, *elargare*, ELARGUER, ELAGUER.

ELAN. Voyez cy-deſſous *ellend*.

ELANCE'. Nicot : ELANCE'. *allongé en longueur & maigreur.* Strigoſus. *Cela eſt dit par tranſlation priſe de l'allongement que fait une beſte quand elle ſe lance de ſauu & de courſe : pource que lors elle ſe montre plus maigre, & conſuſe par les flancs, & moins entaſſée. Ainſi on appelle* chevaux eſlancez, ou lancez, *Ceux qui par long travail, ou par faute de traitement, ſont emmaigris & eſtreſſis par les flancs.* Strigoſi equi. *Budée. Car c'eſt le flanc de la beſte qui s'amenuiſe quand elle ſe lance, ſautant ou courant.* Pontus de Thyard, Eveſque de Châlons ſur Saone pag. 18. de ſon *de Recta Nominum Impoſitione* : *Patet ergo per antiquum Gallicum eſſe vocabulum* lancer ; *unde etiam verbum* élancer *dullum putes.* ¶ Ce mot eſt fort uſité en Baſſe-Normandie.

ELECTUAIRE. Médicament. Furetiere : *C'eſt un médicament compoſé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du ſucre. Il eſt ainſi nommé acauſe que les parties qui le compoſent doivent eſtre curieuſement choiſies.* L'Auteur du Vocabulaire intitulé *Catholicon*, eſt du meſme avis. ELECTUARIUM, *ab electione rerum quibus conficitur, dictum.* Papias ſemble le dériver de *lac lactis* : Car il dit qu'*electuarium* a été dit *quòd molle ſorbeatur.* Et à ce propos il eſt à remarquer, que les Grecs dès bas ſiécles l'ont appelé ἀκτουάριον. Scaliger dans ſon premier Scaligerana le dérive de λείχω. Voicy ſes termes : Electuarium, *barbarum nomen eſt, deductum à verbo Graco* λείχω, linguo. *Latinè dici potuit* elinctum ; *quòd lingitur & ſub lingua tenetur, aliter* χαταγλωττισμὸν *dictum ; pro quo Barbari fecere* Electuarium.

ELE'VE. *Elève de Peintre.* C'eſt le diſciple d'un Peintre. De l'Italien *allievo*, qui a été fait d'*allevare*, en la ſignification de *nourrir*, & d'*élever*.

ELINGUE. C'eſt une fronde ſans bourſe. En Baſſe Normandie, *une élingue*, c'eſt un petit bâton fendu par un bout, dont les enfans ſe ſervent pour jetter des pierres.

ELIXIR. De l'Arabe *eliexir*. Il eſt difficile de dire d'où vient ce mot Arabe. J'ay conſulté là deſſus Mr Bochart, qui eſt un des hommes du monde le plus intelligent dans les Langues Orientales, & voicy ce qu'il m'a répondu : ELIXIR, *Arabicè vocem eſſe barbaram, docet præfixum initio, quomodo præfigere ſolent in vocibus peregrinis, quarum initium eſt à duplici conſonante. In Lexico Copticè Kircheri pag.* 202. elixir *Copticè redditur* ΧΟΤΡΟCΧ. *In Suida,* ξηρὸν *eſt* ἄνυδρον. *Salmaſius in Solinum pag.* 1130. *dicit omnia gummi genera Græcè recentioribus* ξηρὰ *dici. Sic* ἀλόη ξηρὸν, τάλμη ξηρὸν. *In Rob. Conſtantino,* ξηρὰ, & ξηρὸ, *ſunt medicamenta ſicca, ut pulviſculi, &c. Ita in Ægineta & Actuario. An hinc* Elixir *eſt pulvis aureus, quo metalla tranſmutantur ? Alchymiam & aurum Chymicum explicant.* Ce que dit Sr Marthe de l'Elixir dans l'Eloge de François de Foix de Candale, mérite d'être icy rapporté. *Multa que præterea cæleſtis ingenii tui argumenta, & ſaluteare imprimis illud Elixir, (ſic enim antidotum admirabili ſolertia tibi repertum, ipſe appellas) cujus compoſitionem & uſum, ne poſteritas nimio ſumptu deterrita negligeret, aut amitteret, annuam in id pecuniam de tuo legare non piguit.*

ELLE. D'*ella*, qu'on a dit pour *illa*, & dont les Italiens uſent encore aujourd'huy. Les Gloſes Anciennes : ἐκεῖνος, *ellam.*

ELLEND : animal. C'eſt ainſi que ce mot ſe trouve écrit dans tous les anciens Dictionnaires François : mais nous prononçons *élant*. C'eſt cet animal que les Latins appellent *alce*. Pontus de Thyard, Eveſque de Châlons ſur Saone, dans ſon Traité *de Recta nominum impoſitione*, page 66. ἄλκη *autem verè nominatur* ἀλκὴ, *quia eſt ſubſidium remediumque miſerandæ epilepſiæ.* Alce *eſt Germanis, & Gallis* Ellend : *rarum animal : quod vivum tamen vidi Regi Henrico, Domino meo, oblatum, honorarii muneris locò, à legato Polonorum, anno* 1577. C'eſt animal ſe trouve dans les foreſts de la Pruſſe : & il eſt appelé *ellend* dans le Dictionnaire Belgique de Cornelius Kiliani : ce qui donne ſujet de croire que ce mot *ellend* eſt un mot Alleman. Jules Scaliger contre Cardan 206. 5. dit qu'il s'appelle *Dant, Lant, & Elant.* Et à l'article 2. de la même Exercitation, il dit que c'eſt un mot Alleman, & que les Allemans appellent *Ellend*, ce que les Suedois appellent *Ranger*, & les Goths *rangifer*, & qu'*Elk*, eſt le même animal, mot fait d'*alce*.

ELOIGNER. D'*exlonginare*, diminuti d'*exlongare. Longus, longinus, longinare, exlonginare,* ELOIGNER.

ELOISE. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie *éclair* ; & dont on uſe encore aprés ſant en

Digitized by Google

quelques provinces de France : & particuliérement en Poitou. Il se trouve dans Montagne, livre 3. chapitre 5. *Notre vie n'est qu'une éloise dans le cours d'une nuit éternelle.* Il vient d'*elucia* : qui a été fait d'*elucere*. Le P. Labbe dans la 1. partie de ses Origines Françoises, pag. 196. dit que ce mot est un mot de Bourdeaux.

ELUS : pour *Officiers des Elections*. Dans le segond Scaligerana : LES ELUS DE FRANCE, *vocati aliquando* ADLECTI. *Sed non possunt habere peculiares appellationes Veteres quia tunc non erant. Sunt Officia recentia.* Coquille dans son Histoire de Nevers : *Les Commissions du Roy arrivées en chacune Province, le Tiers Etat assemblé, s'efforçoit certain nombre de bons personnages, cognoissans, pour departir sur chacune ville & paroisse sa quote part : puis en chacune ville & paroisse eslisoient Esleus Asséeurs & Departeurs, pour distribuer & esgaler sur chacun feu selon ses facultez. Cette est l'origine du nom des Esleus au fait des Tailles : mais depuis, quand les Tailles furent mises en ordinaire, le Roy establit & institua en titre d'office formé ces Esleus, & demeura le nom d'Esleu, façoit qu'ils ne fussent plus eleus & choisis par le peuple.*

E M.

EMAIL. De l'Italien *smalto*, qui signifie la mesme chose. La Crusca : *E si dice* smalto *anche a quella materia di più colori, che si mette in su l'orure, per adornarle. Smalto*, dans sa premiere signification, a signifié *du ciment* : & ce mot a été fait de *maltha*. *Maltha, malthum, exmalthum, smalthum*, SMALTO. Maltha, se trouve dans Pline liv. 36. chap. 26. *Maltha è calce fit recemi. Gleba vino restinguitur, mox funditur cum adipe suille, & ficu, duplici lineamento : qua res omnium tenacissima, & duritiem lapidis antecedens.* C'est un mot d'origine Ebraïque, si l'on en croit Mr Bochart. Voyez mes Origines Italiennes au mot *smalto*.

EMBABOUINER. Voyez *babouin*.

EMBALER. Pontus de Thyard, Evesque de Châlons sur Saone, page 18. de son livre *de vera nominum impositione*, le dérive d'ἐμβάλλω, *immittere*. Il vient du mot de *bale*, dans la signification de *pacques*. *Embaler, c'est mettre en bale.*

EMBLAYER. D'*imbladare*. Voyez *blé*.

EMBLER. Vieux mot qui signifie *voler. Il est bien larron qui larron emble*, dit le proverbe. La Coutume d'Anjou art. 192. *Et pour les connils emblez ou desrobez.* Périon le dérive ridiculement d'ἐμβάλλω. Voicy ses termes : *Sic* ἐμβάλλω, *id est* inserere, & interjicere, *nos ad furtum referentes* embler *dicimus, quòd res subrepta inter alias interjici, vel cum aliis commisceri, ne agnoscantur, soleant.* Il vient d'*involare*, fait de *vola*, qui signifie *le creux de la main*. Servius : Volema, *ab eò quòd volam impleant, dicta sunt.* Vola *autem est medietas palma vel pedis* : unde &involare *dicimus*. Le Fragment d'un ancien Dictionnaire, inseré dans le 19. chapitre du livre XXVIII. de Barthius : INVOLARE, *in manu tenere.* IR, *medietas palma qua* vola *dicitur.* Je remarqueray icy en passant, que ce mot, *Ir*, a été fait de χείρ. *Involare* se trouve dans les Anciens, en la signification de *voler*. Les Gloses de Philoxéne : *involat,* κλέπτει. Le Glossaire Grec-Latin : κλέπτης, *fur, involator.* Κλέπτω, *furor, involo.* Cornelius Fronto, dans les Exemples de l'Eloquution, attribuez par d'autres à Arusianus Messus : INVOLAT, *qui in die venit.* SURRIPIT *clam id est, furtivè.* La Loy des Bourguignons : *Si quis canem veltraum, aut seguium, vel porrunculum, præsumpserit involare, jubemus ut convellus, coram omni populo posteriora ejus osculetur.* Du simple, *volare*, nous avons fait VOLER : comme VOLEUR, de *volator*.

Cujas sur le chapitre v. aux Décrétales *de Pignoribus*, croit que de ce mot *volare* en cette signification, on a aussi fait celui de *Volerones*, dont il est fait mention dans Tite-Live. *Cujus conditionis homines* ; Cujas parle des voleurs de grand chemin ; *ut hodie vulgò, ita etiam olim* Volerones *dicebantur, quòd involarent aliena.* Voicy les paroles de Tite-Live, qui sont du livre 2. *A Centurionibus corruptum exercitum dicere Tribunum plebis, cavillans, interdum &* Volerones *vocare.*

EMBRUNCHER, ou EMBRUNGER, Vieux mot inusité, qui signifie *couvrir*. La Chronique de Hainaut, chapitre 142. du 3. volume, feuillet 94. *Et ainsi qu'il eust eſtevé ses yeux sur ledit Gouverneur, pour le regarder, il couvrit sa face, & se embrungea.* Rabelais 2. 14. *Incontinent le feu prist en la paille, & de la paille, au lit, & du lit, au solier, qui estoit embrunché de sapin, fait à queues de lampe.* Je croy qu'il vient d'*imbricare*. Voyez *brique*.

EMBUSCADE. D'*imboscata*. EMBUSCHE. D'*imboscia*. Parceque les embusches se font ordinairement dans les bois. Virgile : *Arripuitque locum, & silvis insedit iniquis.* Les Italiens disent demesme *imboscata*, & les Espagnols, *emboscada*.

EMBUT. On appelle ainsi dans le Languedoc un entonnoir. Rabelais s'est servi de ce mot livre 1. chapitre 24. *Puis retiroient le vin avec un embut.* Il vient d'*imbuttum*, dit pour *imbutta* : *composé* de la préposition *in*, & du substantif *butta*. Voyez *bouteille*. De *tonne*, nous avons dit demesme *entonnoir*.

EMERAUDE. De *smaragdus* : d'où les Italiens ont aussi fait *smeraldo*, & les Arabes *zomerrad*. *Smaragdus* a été fait du Grec σμάραγδος.

EMERI. Pierre, pour polir les pierres précieuses. De *smiris*, fait du Grec σμυρὶς, qui se trouve en cette signification dans Dioscoride. Mr Redi, dans son *Bacco in Toscana*, croit que l'Italien *smeriglio* ; qui est la mesme chose que le François *émeri* ; peut avoir été fait du verbe Italien *smerare*, qui se trouve dans les Anciens Auteurs Italiens en la signification de *nettare, pulire*. Voicy les termes de Mr Redi : *E di quì forse venne* smeriglio, *pietra con laquale si brunisce l'acciaio, e si puliſcono i marmi.* Mais il ajoute, *se però non fosse, un volgarizzamento del Greco* σμυρὶς. Cette derniere étymologie est la véritable.

EMERILLON.

Digitized by Google

EMERILLON. Oiſeau de proye. De l'Italien *ſmeriglione*, qui ſignifie la meſme choſe. Voſſius, dans ſon Etymologique, veut que *ſmeriglione* ait été dit de la reſſemblance de cet oiſeau à un merle, Il y auroit plus d'apparence qu'il auroit été dit de la ſorte *à capiendis merulis*: comme l'eſpervier a été dit *accipiter fringillarius*, *à capiendis fringillis*. *Fringilla*, c'eſt *un pinçon*. Mais il eſt certain que l'Italien *ſmeriglione* a été fait de l'Alleman *ſchmirling*. Voyez mes Origines Italiennes, & Mr Bochart dans ſon livre des Animaux de la Bible, partie 2. chapitre 8.

EMERILLONNE'. C'eſt *éveillé, comme un émerillon*. Voyez *émerillon*.

EMEUTE. D'*exmota*. *Movita* ſe trouve en cette ſignification, dans Grégoire de Tours.

EMEUTIR, Nicot, au mot *muſir*, qui eſt la meſme choſe qu'*émeutir*: MUTIR, *entre Fauleonniers*, *eſt* mettre hors la fiente: *ce qu'ils diſent des oiſeaux*, *par terme à eux particulier en l'art de Faulconnerie*. *Le Grec appelle μυσσὶς ce que la ſeiche eſmutit & jette hors*, *quand on la peſche*, *pour troubler l'eaue*: *a ce que le peſcheur ne la puiſſe aſſener avec le filé*: *Et dudit mot μυσσὶς*, *peut deſcendre ce verbe uſité entre les Faulconniers pour* excrément: excernere, excrementum ejicere. Nicot ſe trompe. EMEUTIR vient de l'Italien *ſmaltire*, qui ſignifie *digérer*, mais qui a ſignifié premiérement *liquéfier*. *Maltha*, c'eſt *cera ammollita*: ἀπὸ τῦ μαλάσσω. Héſychius: μάλθη, μιμαλαγμένη & κηρός. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſmaltire*. Aulieu de *ſmaltire*, on a dit *ſmeltire*, d'où les François ont fait émeutir. Il eſt à remarquer, que *malzen*, en Alleman, ſignifie auſſi *liquéfier*.

EMMEVE'. Les Allemans appellent *heimwehe*, ou *heim-kamkheil*, la rage du retour dans la patrie: qui eſt telle parmy eux, que ceux qui l'ont, deviennent languiſſans; & ſont en danger de mourir s'ils ne retournent dans leur payis. Les Suiſſes ſont particuliérement ſujets à cette maladie. Et j'ay oui dire à feu M^r le Mareſchal de Baſſompierre, que lors-qu'il étoit Colonel Général des Suiſſes, quand il voyoit un Suiſſe attaqué de cette maladie, il luy donnoit ſon congé. C'eſt lui aureſte qui a introduit en notre Langue le mot d'*emmevé*, pour exprimer cette rage du retour dans la patrie. Et ce mot de ſon tans étoit fort en uſage à Paris. Il y a long-tans qu'on ne s'en ſert plus, & je prévoy qu'il ne durera pas encore long-tans intelligible.

EMMITOUFLER. Du Latin-barbare, inuſité, *inmitufulare*. En parlant à un chat, nous l'appellons *mit*, & *mitis*: & en parlant à une chate, nous l'appelons *mite*: ce qui donne ſujet de croire que *mitus* a ſignifié un chat dans la Baſſe-Latinité. Voyez *mitaine*. De *mitus*, on a fait, par production *mitufus*: d'où le diminutif *mitufulus*: d'où le verbe *mitufulare*. Et ainſi d'*immitufulare*, on a dit *immitufulatus*, pour dire celui qui eſt envelopé dans un habillement fourré de peau de chat.

EMMY: comme quand on dit, *emmy la rue*. D'*in medio*. Montagne s'eſt ſervi de ce mot, livre 2. chapitre 17. page 578. de l'édition de Journel. *Un Prince étouffe ſa recommendation emmy cette preſſe*. Malherbe s'en eſt auſſi ſervi dans ſa proſe: dont il a été blâmé par Mr de Vaugelas dans ſes Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe: où l'Avocat anonyme qui a fait des Obſervations ſur ces Remarques, a dit que ce mot d'*emmy* pouvoit avoir été formé de celui d'*en mitan*, en otant la derniere ſyllabe *an*: *Car on diſoit autrefois*; *& quelques perſonnes le diſent encore dans les provinces*; au mitan de la chambre. Ce ſont ſes termes. Quelles impertinences! Il eſt vray qu'on a dit, & qu'on dit encore dans les provinces, *au mitan*: mais on n'a jamais dit *en mitan*. Et quand on l'auroit dit, *emmy* n'en auroit pas été fait. Voilà l'homme qui nous reprant ſans ceſſe le Pere Bouhours & moy, au ſujet de nos Remarques ſur la Langue Françoiſe, & qui dit que toutes nos regles ſont fauſſes. Je réviens à notre mot d'*emmy*. De *medium*, nous avons fait *mi*. Ainſi de *medius dies* nous avons fait *midy*: & *minuit*, de *media nocte*: & *parmy*, de *per medium*.

EMOLOGUER. C'eſt ainſi que parloient la pluſpart de nos Anciens. On dit aujourd'huy *homologuer*, conformément à l'étymologie ὁμολογέω.

EMOUCHET. Oiſeau de proie. Voyez *mouchet*.

EMOUDRE. D'*exmolere*, en la ſignification d'*ad molam acuere*.

EMOULU. Comme quand on dit, *ſe battre à fer émoulu*. De *mola*; ceſt adire, *une meule*; on a dit *molo*, *moluo*, *molutus*: d'où nous avons fait *moulu*: comme *émoulu*, d'*exmolutus*. On aiguiſe les couteaux avec une meule. Et de là, le mot Gaſcon *amoula*, pour *aiguiſer*.

EMOUSSER un *arbre*. D'*exmuſcare*. Columelle XI. 2. *Iiſdem diebus*, *ubi pragelidum & pluvium cælum eſt*, *olea putantur & emuſcantur*.

EMOUSSER *un couteau*: *gladii aciem hebetare*. De *mucro*: de cette maniere: *mucro mucronis*, *mucronare*. *Mucronare* ſe trouve dans Pline livre 32. chapitre 2. où parlant du poiſſon nommé *peſce*, *ſpada*, en Italien, il dit, *Trebius Niger*, *auctor eſt Xiphiam*, *id eſt*, gladium, *roſtro mucronato eſſe*, *à quo naves perfoſſa*, *merguntur*. De *mucronare*, on a fait le diminutif *mucronicare*; d'où, par contraction, *munícare*, & par autre contraction, *mucare*: d'où, *exmucare*: d'où, EMOUCER. C'eſt ainſi que Robert Etienne & Nicot écrivent ce mot. Les Eſpagnols diſent auſſi *remochar*, pour dire *émouſſer*, & *remochado*, pour dire *émouſſé*: ce qui ne favoriſe pas peu cette étymologie. Le Lecteur remarquera que la Langue Françoiſe aime les contractions: *Laodunum*, LAON, qu'on prononce *Lan*: *Credonium*, CRAON, qu'on prononce *Cran*.

EMOY. D'*exmotium*: comme *écloy* d'*exlotium*. Voyez *écloy*. ¶ *Moveo*, *movi*, *motum*, *motium*, *exmotium*, EMOY.

EMPALER. Du Latin *impalare*, qui ſe trouve dans la Loy des Ripuariens, au Titre 7. §. 3. & dans celle des Bourguignons au Titre 23. §. 2. & dans celle des Lombards, liv. 1. Titre 19.

Digitized by Google

§. 10. D'où les Italiens ont auſſi fait leur *impalare*. Brodeau liv. 2. de ſes Meſlanges, chap. 9. expliquant ces mots de l'Epitre 14. de Sénéque, *Cogita hoc loco carcerem, & cruces, & equuleos, & uncum; & adactum per medium hominem, qui per os emergat, ſtipitem*, &c. Adigere per medium hominem, *id eſt, per hominis ſedem; honor ſit auribus, ſtipitem. Graci recentiores* σκολοπίζειν, *Galli*, empaler : *Itali*, impalar, *vocant. Hoc ſupplicii genus Turcis peculiare eſt.*

EMPARER. De l'Eſpagnol *amparar:*

EMPARLIER. Vieux mot inuſité, qui ſignifie *Avocat*, & qui ſe trouve en cette ſignification dans Helinand.

EMPÊCHER. *Impedio, impediſco, impedicare*, empêcher. De *deſimpediſcare*, nous avons fait demeſine *dépêcher*. Voyez *dépêcher*.

EMPEIGNE *de ſoulier*. Villon dans ſon Grand Teſtament : *Autant empeigne que ſemelle.* Mr de Caſeneuve le dérive d'*impilia*, qui a ſignifié une eſpéce de chauſſure. Voyez Turnébe liv. 11. de ſes Adverſaires chap. 14. & Cujas liv. 5. de ſes Obſervations chap. 11.

EMPERIERE. Sorte de rime. Charle Fontaine dans ſon Art Poëtique liv. 2. chapitre dernier. *Rime Emperiere, eſt eſpéce de Couronnée. Et eſt dite* Emperiere, *pourcequ'elle ha triple couronne. Ceſte ne ſe fait que d'une ſyllabe répétée deux fois ſimple après le mot qu'elle couronne. De ceſte n'a point uſé Marot, ne les célébres Poëtes de ce temps : pour ce ſuy-je contraint de t'en donner vieil, & j'ay peur que lourd, exemple*

En grand remord Mort mord
Ceux qui parfais, fais, fais,
Ont par effort, fort, fort
De clers & frais, rais, rés.

Le Sr des Accords a dit la meſme choſe dans ſon chapitre de l'Echo.

EMPLOITE. Raoul Fournier au chapitre 28. du 3. livre *Aureorum*, ou *Rerum Quotidianarum*, croit que ce mot peut être dérivé du Grec ἐμπλεκὴ. Il vient d'*impleta* : qui a été fait d'*implere*, acauſe que les Marchands empliſſent leurs magaſins de marchandiſes.

EMPOISONNER. *Impotionare*. Voyez *poiſon*.

EMPREINDRE. D'*imprimere*. Voyez *peindre*.

EMPREUT. Nicot : *Quaſi* ἐμπρῶτ. *Cum enim numerare incipimus,* ἐν πρώτῳ *dicimus. Budæus* : *id eſt unum primum.* Pontus de Thyard, Eveſque de Châlons, a dit la meſme choſe. *Ab* ἐμπρώτου, *vel* ἐμπρώτου, empreux, *nobis eſt numerorum primus, aut numerandi principium.* C'eſt dans ſon Traité *de Rebus nominum impoſitione*, page 18. Remarquez que Pontus de Thyard appelle *empreux* ce que Nicot appelle *empreut*.

EMPRUNTER. Le P. Labbe à la page 204. de la 1. partie de ſes Etymologies Françoiſes, le dérive de *promptum, ſive in promptu dare vel accipere.* D'autres le dérivent de *promptare*, qui ſe trouve dans la ſignification de *promere. Promo, prompſi, promptum, promptare, impromptare*, emprunter.

EN.

EN : Comme quand on dit, *J'en diray mon avis*; *Je n'en feray rien.* Du Latin *inde*, qui ſe trouve en cette ſignification dans le Poëme d'Adalberon, page 247.

Præſul & ille ſacer loquitur Gregorius inde.

Sur lequel endroit Mr de Valois le jeune a fait cette Note *Hoc eſt, Gregorius ea de re ſcripſit.* Saint Grégoire en parle. *Ita hodieque vulgo loquimur.* Et c'eſt de ce mot, dont les Italiens ont auſſi fait leur *ne*, en la meſme ſignification. *Vattene a Roma.* Ceſtadire, *Vade inde ad Romam. Vai tu a Roma? Jo ne vengo.* Ceſtadire, *Vadis tu ad Romam? Inde venio. Se io o peccato, me ne pento.* Ceſtadire, *Si peccavi, inde me pœnitet. S'io l'ò fatto, me ne pento.* Ceſtadire, *Si feci, inde me pœnitet. Vattene.* Ceſtadire, *Vade tu inde. Io me ne vo.* Ceſtadire, *Ego inde vado.*

ENASER. Gr. ἐνάω. C'eſt *ôter le nés*, D'*exnaſare* : & non pas, comme dit Nicot, de *denaſare*.

ENAVANT. D'*in-ab-ante*. Voyez *deſenavant. Inante & inantea* ſe trouvent ſouvent, dans les Ecrivains de la Baſſe-Latinité. Et c'eſt de là que les Italiens ont fait leur *innanzi*. Mr Bignon ſur les Formules de Marculfe : Inantea, id eſt, in poſterum, dehinc : *Gallis veteribus* enavant. *Unde natum Italicum* innanzi, *Qua dictio, non hujus tantum Auctoris, qui ſexcentis locis ea utitur, ſed & omnium fere ejuſdem ævi & ſequentium Auctorum.* Mais ce mot *inante* ne ſe trouve pas ſeulement dans les Auteurs de la baſſe Latinité, mais dans ceux qui ont vécu dans le ſiecle d'or de la Latinité. Il ſe trouve dans Plaute, dans Cicéron, dans Properce, & dans Martial : ce que j'ay remarqué dans mes Origines Italiennes, au mot *innanzi*.

ENCAN. Je le dérivois autrefois d'*incantum*, fait *d'incantare*, dans la ſignification de *proclamer* : parcequ'on proclame les choſes qui ſont à vendre dans les encans : ce qu'on appelle *crier*. Dans l'Exode, xxxv. 6. *Juſſit ergo Moyſes præconis voce cantari.* Mais je ſuis préſentement de l'avis de Mr de Caſeneuve qui le dérive d'*inquantum* : ceſtadire, *pour combien*. Mr de Caſeneuve remarque que les Anciens écrivoient *inquant* : ce qu'il prouve par ces mots de l'article 728. de la Coutume de Bretagne, *Ladite maiſon ſera vendue & inquantée entre leſdits héritiers.* Et avant que d'avoir lû les Origines de Mr de Caſeneuve, cette étymologie m'étoit venue dans l'eſprit, après avoir lû dans les Libertez de l'Egliſe Gallicane, tome 2. page 578. ces termes d'un Arreſt du Parlement de Paris de 1413. *Tellement que comme à l'inquant ſe bailloient leſdites Prélatures* : & ceux-cy de l'article 439. de la Coutume d'Orleans, *Un acheteur de biens vendus à l'encant.* Mais ces mots de la Coutume d'Orleans peuvent convenir à l'étymologie d'*incantum*.

ENCEINTE. Nos Anciens appeloient ainſi une femme groſſe : & ce mot eſt encore en uſage en

en plusieurs provinces de France: & Mr d'Ablancourt & Mr Patru s'en sont servis. L'opinion de Périon, qui le dérive du Grec ἐγκυος, & qui pour cela l'écrit par Y, est insoutenable. La plusпart des Etymologistes le dérivent de l'Italien *incinta*, fait, disent-ils, du Latin *incincta*, ceſtadire, *non cincta*. Jan Villani livre 2. de ses Histoires de Florence, chapitre 12. *La moglie di Luis il Balbo, Re di Francia, rimaſe incinta d'uno figliuolo.* Messer Remigio, Florentin, dans son apostille sur cet endroit du Villani: INCINTA, *Cioè*, gravida: *perche le Donne di Firenze, quando eran gravide, andavano senza cintura: e però ſi chiamavano* incinte: *ed è voce che non è più in uſo.* Ces vers du premier livre de la divine Pedotrophie de Scévole de Ste Marthe, sont remarquables à ce propos,

Præcipuè, anguſto ne comprime corpus amictu,
Quo cinguntſe more nurus, quas Gallia nutrit.

Covarruvias dans son Trésor de la Langue Castillane, a fait la mesme remarque que le Remigio. ESTAR ENCINTA, *es eſtar prenada: porque tiene ceñida la criatura.* Cette raison est ridicule. *Otros quieren ſe aya de dezir*, estar descinta: *en razon de que por el tiempo de la preñez, la muger ha de andar floxa en el veſtido, y no metida en pretina, como las muy Damas, que no ſe contentan con eſto, mas aun ſe ponen tablilla, o tablon, para andar derechas, y con eſto nacen los hijos corcobados.* Mais écoutons les Députez en 1573. sur la correction du Décameron de Bocace. INCIÑTA, *che pur due o tre volte nel Villani ſi trova, della quale diciamo brievemente, che* incignere *è a noi il medeſimo che* ingravidare; *&* incinta, *che* gravida. *O ſia queſta voce dal Provenzale encinta, come molti vogliono, o dal Latino, che chiama le pecore vicine alla figliatura,* Incientes, *come molti vogliono: pur che quella novella dell' andare cinte, o ſcinte, le noſtre Donne anticamente, quando erano gravide, ſe ne rimandi per una baia, trovata da alcuni Commentatori di Dante, com' ell' è, ſe già provaſſero che in què' tempi, come ſi burla d'un ſuo amico Cicerone, elle portaſſero i figliuoli nella ſcarſella. Ma laſciando ire queſte ciance, che nondimeno ſono efficaci pruove, quanto alcuni vanno ſpeſſo indovinando e fingendo, pur che non ſi abbiano a ſcoprire di non ſapere. Donde ella ſi venga, poco rilieva: e dall' una e dall' altra ne abbiamo aſſai: e di queſte ne ſono dalle coſe della villa non poche. Baſta che la voce era in què' tempi in frequente uſo: perchè, oltre al luogo notiſſimo di Dante*, Benedetta colei che in te s'incinſe, *& a luoghi del Villani già accennati, ella è in monte di volte nel Maeſtro Aldobrandino, nel capitolo che à per titolo*, Come ſi debba guardare la femmina, quando ella è incinta. *Et in quel delle Balie. E Meſſer Luca da Panzano anche ei diſſe.* Quando venne a marito avea forſe XIV. anni: e mai non incinſe, ſe non queſta volta ſola. *Trovaſi ancora nel Volgarizzatore di Ovidio: ma ne' teſti antichi: perche negli altri, i Copiatori, che non la intefero, la levarono via:* La Regina Eccuba, quando incinſe di Paris, ſi ſogno un maraviglioſo ſogno.

Le mot Italien *incinta* vient indubitablement du Latin *incincta*. Anaſtaſe le Bibliothécaire, dans son Histoire Eccleſiaſtique, parlant de ceux de Pergame aſſiegés par Muſalmus, *Viri tivitatis illius mulierem incinctam, jamjamque paritu-ram, inciderunt.* Mais le Latin *incincta* ne vient pas de *cingere*. Il vient *d'incire*. Festus: GRAVIDA, *eſt quæ jam gravatur conceptu*: PRÆGNANS *verò, occupata in generando quod conceperit*: INCIENS: *propinqua partui: quod incitatus ſu ſorum ejus.* Et ce mot *inciens*, pour le marquer en paſſant, ſe trouve dans Varron liv. 2. chap. 2. *de re Ruſtica*, & dans Arnobe liv. VII. II. *adverſus Gentes.* Et *incire*, ſelon moy, a été fait du Grec ἐγκύειν. Les Gloſes: *pragnant*, ἐγκυος & ἐγκυμονουσα. Isidore se trompe, qui dérive *incincta*, de *ſine cinctu: quia præcingi fortiter uterus non permittit.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *incinta*. Le ſavant Mr Ferrari, & le plus ſavant des Italiens, a été de mon côté touchant cette étymologie.

ENCENS. *D'incenſum.* Voyez Paſquier dans ſes Recherches livre VIII. chapitre 34. & Mr de Saumaiſe ſur Solin page 500.

ENCHANTER. *D'incantare*, qu'on a dit pour le ſimple *cantare*. Servius ſur ce vers de Virgile, *Frigidus, in pratis cantando rumpitur anguis: Veteres* cantare *de magico carmine dicebant: unde &* excantare, *eſt* magicis carminibus obligare. *Plautus in Bacchidibus:*

Nam tu quidem cuivis excantare cor facilè potes.

ENCHEVESTRER. *D'incapiſtrare:* d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *encabeſtrar. Incapiſtrare* a été formé de *capiſtrum.*

ENCHIFRENE'. Qui a un rhume dans le cerveau. *D'incamifranatus. In camo & frano maxillas eorum conſtringe*: dans le Pſeaume 31. Ceux qui ont un rhume dans le cerveau, ont le nés embaraſſé.

ENCIS. L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée: *Le Baron a en ſa terre le meurtre, le rapt, & l'encis. Tous ne l'euſſent pas anciennement.* Rapt, *ſi eſt femme forcée.* Encis, *ſi eſt quand l'en ſiert femme enceinte, & elle & l'enfant ſe meurent.* Et la nouvelle, art. 44. *Le Seigneur Chaſtelain eſt fondé d'avoir toute Juſtice, haute, moyenne, & baſſe, avec la connoiſſance des grands cas cy-aprés déclarez: C'eſt-à-ſavoir, de raviſſement de perſonnes, d'homicides faits de guet a pens, & de encis: ſi eſt de meurtrir femme enceinte, ou ſon enfant au ventre.* Je croy qu'il vient d'*inciſum*: qu'on a fait d'*incidere*: qu'on a dit comme *occidere. Incidere*, c'eſt *intus cadere.*

ENCLUME. *D'incudine*, ablatif d'*incudo*: dont les Italiens ont auſſi fait *ancudine*: *incudine, includine, inclune, inclume*, ENCLUME.

ENCOMBRER. Vieux mot, qui ſignifie *empêcher, embaraſſer*: d'où le ſubſtantif, ENCOMBRIER. Du Latin-barbare *incombrare*, fait de *combri*, qui ſignifie *un abatis de bois.* La Chronique d'Aymar de Chabannes, page 152. parlant de Chlotaire: *In Silvam confugit in Arelauno: feciteque combros: totam ſpem ſuam in Dei pietate tranſfundens.* Ce qui eſt pris, mot pour mot, de l'Auteur du *Geſta Regum Francorum*, chapitre 25. lequel vivoit du tans de Charles

Martel. Grégoire de Tours, livre 5. de ſon Hiſtoire, chapitre 28. parlant de la meſme choſe, a dit, *Et concides magnas in ſilvis illis fecit, totamque ſpem ſuam in Dei pietatem tranſfundens.* Ce qui ne permet pas de douter que *combri* ne ſignifie *des abatis de bois.* Les Italiens, du meſme mot Latin *incombrare*, on fait leur *ingombrare.* L'Alcandri, qui le dérive d'*inumbrare*, ſe méprant toutafait. C'eſt dans ſa Défenſe de l'*Adone*, du Cavalier Marin : où après avoir cité ces vers du Cavalier Marin,

Di queſto corpo la grandezza vera
Minor ſempre è del ſol : nè mai l'adombra;
Che della Terra a miſurarla intera,
La trentesima parte appena ingombra,

il dit, *Dove avvertaſi, Ch' egli uſa parimente la voce* ingombrare : *laqual viene dal Latino* inumbrare : *che vale*, coprir con l'ombra, *ovvero* offuſcare : *onde leggiamo appo Lucrezzio, nel quinto*,

Terraque inumbratur, quâ nimbi cumque feruntur.

Nel qual ſenſo, pare l'uſaſſe il Petrarca, quando diſſe,

Nè d'altro impedimento, ond'io mi lagni
Qualunque più l'umana viſta ingombra,
Quando d'un vel, &c.

E perche l'ombra riesce come d'impedimento ed occupazione a' luoghi illuminati, s'è poi tirato il detto verbo ingombrare *al ſignificato d'*occupare *e d'*impedire. Je ſuis auſſi de l'avis de Mr Guyet, qui dérivoit *combrus* de *cumulus*, & *incombrare*, d'*incumulare*. De tout ce diſcours, il paroiſt, qu'*incombrare* a ſignifié originairement *embaraſſer par un abatis de bois.*

ENCORE. Sylvius dans ſa Grammaire, page 157. le dérive d'*incoram.* CORAM, dit-il, *Apuleius ſæpe* incoram *, nos*, encore : *ſed pro* adhuc : *quaſi* in conſpectu : in promptu, & præ manibus : *ut*, Non habeo adhuc : ENCORE. Nicot dit la meſme choſe. ENCORE, dit-il, *ſemble qu'il vienne de* incoram : *qua dictione utitur Apuleius libris* 7. & 10. *quaſi*, in conſpectu, in promptu, & præ manibus : denuo, etiamnum. Il vient de l'Italien *ancora*, fait d'*anche ora* : ceſtadire, *auſſi après'ant : etiamnum.* La Cruſca, au mot *ancora*, a approché du but. *Vale anche* in queſta ora, in queſto tempo, in queſto punto. *E in queſto ſignificato pare che dimoſtri la ſua etimologia, Cioè*, anche è ora. Les Eſpagnols diſent *agora*, de *hac hora.* Covarruvias : AGORA, *vale tanto como* en eſte tiempo preſente. *Y dixoſe* agora, *quaſi* hac hora. Mr Ferrari, dans ſes Origines de la Langue Italienne, dérive l'Italien *ancora* du Latin *hoc quoque* : en cette maniere : *Hoc quoque, hocque, anche, ancho*, ANCHORA. Ou d'*ad que. Ad qua, anche, ancho*, ANCHORA. Qui ſont des dérivations peu vray-ſemblables. J'oubliois à remarquer, que Bourdelot & Mr du Cange le dérivent auſſi d'*incoram.* La ſignification de *coram* & celle d'*encore*, ne s'accordent pas bien.

ENCRE *à écrire.* D'*incauſtum.* Iſidore, dans ſes Gloſes : *Sepia, incauſtum. Perſius:* Pierre, Abbé de Cluguy, épitre 49. du livre 2. *Sed forſitan calami non inveniuntur, incauſtum abeſt.* Aulien d'*incauſtum*, on a dit *incauſtrum* : d'où les Italiens ont dit *inchioſtro*, & les François *encre.* Voſſius liv. 1 *de Arte Grammatica*, chap. 39. *Ab* encauſtri *voce eſt, quod Poloni colorem quo ſcribitur, etiam atrum, per* ωνομ. ὀχλ. *generis, appellent* incauſt : *ut Itali*, inchioſtro. *Volum & inde eſſe Belgicum* inket. *Verùm hos cenſeo*, inket *dicere* κ' ἀφαίρεσιν, *pro* tinct, *quaſi* tincta, *vel* tinctura : *quia penna in eo tingitur. Nec alius originis Anglicum* inke. Ce que dit Voſſius des Polonois eſt véritable. Dans mon petit Dictionnaire Polonois-Latin, *incauſt* eſt interprété par *atramentum.*

ENDEMENTIERS. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *cependant.* L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : INTERDIU, *endementier que jours eſt.* Joachin du Bellay s'eſt ſervi de ce mot dans la Traduction qu'il a faite de quelques livres de l'Eneïde, comme il le témoigne lui-meſme, dans ſon Epitre à ſon ami Morel, Gentilhomme Ambrunois. *J'ay auſſi*, dit-il, *de* gallées, *pour* galleres ; endementiers, *pour* cependant ; iſnel, *pour* leger ; carrollant, *pour* danſant : *& autres, dont l'Antiquité, ſuivant l'exemple de mon Autheur Virgile, me ſemble donner quelque majeſté aux vers : principalement, en un long poëme : pourveu toutesfois que l'uſage n'en ſoit immodéré.* Paſquier livre VIII. chapitre 3. ENDEMENTIERS *avoit eu vogue juſques au tems de Jean le Maire de Belges : Car il en uſe fort ſouvent. Joachim du Bellay le voulut remettre ſus, mais il n'y put jamais parvenir.* André du Cheſne dans ſes Annotations ſur Alain Chartier, page 878. le dérive d'*intereadum.* Il vient de ces trois mots Latins, *in, de, interim.* Les Italiens ont fait demeſme *mentre, d'interim*, par métathèſe. *Interim, entrem*, MENTRE. On a dit *deinterim*, comme *demagis*, de *deinde*, *demane.*

ENDETTER. D'*indebitare.*

ENDIVER. Peuteſtre d'*indivare* : comme qui diroit, *à Deo, aut Damone correpti : eſtre poſſedé. Divatus* ſe trouve dans les Gloſes ; mais en une autre ſignification. *Divatus, à Deæ μανίαν.* Mr du Cange le dérive d'*Indeviare* : prétendant que de *deviare*, dit pour *extra viam ire*, comme *delirare*, pour *extra liram arare*, on a dit *deſver. Deſver* ſe trouve dans une vieille Traduction Françoiſe du Droit Canon. *Sa doctrine ne doit pas eſtre appellée* héréſie, *mais* deſverie. C'eſt au chapitre 2. *de Summa Trinitate* vers la fin. Il y a dans le Latin, *Almarici doctrinam, non tam hæreticam, quàm inſanam eſſe cenſendam.*

ENDIMANCHE' : pour *paré : bien ajuſté* : qui eſt une façon de parler fort uſitée à Paris par le petit peuple : & qui a été formée du mot de *dimanche* ; acauſe de la coutume qu'on a de ſe parer davantage les dimanches que les jours ouvriers. Les Gaſcons diſent demeſme, *s'endimenja.* Ils appellent le dimanche, *dimenja.*

ENDITER. Vieux mot qui ſignifie *deſigner.* Mr Huet le dérive d'*indictare*, fait, dit-il, d'ἰνδικτιῶνες. Je croy qu'il vient d'*indigitare.*

ENDIVE.

Digitized by Google

ENDIVE. Espéce de chicorée. *D'intyba.* Virgile : *& amaris intyba fibris.* Columelle : *& torpenti grata palato, Intuba.*

ENDOIER. Vieux mot inusité, qui signifie *montrer au doit.* D'*indigitare. Indigitare,* cestadire *digito monstrare.* Δακτυλοδεικτεῖν.

ENDROIT. *In directo.*

ENDUIRE. *Incrustare parietes.* Picard le dérive d'*enduire.* Il vient d'*inducere.* Nicot: ENDUIRE, *est faire incrustation sur un mur, pour en cacher la défermité de l'entrebayement des pierres. Et vient d'*inducere, *qui signifie* oblinere, incrustare, liniumento obducere. *Inducere* se trouve en cette signification dans les anciens Auteurs Latins : Juvenal :

——— *Inducitur, atque fovetur,*
Tot medicaminibus facies dicatur an ulcus.

Tertullien a dit *tectoria inducere. Scit albarius tector, & tecta farcire, & tectoria inducere, & cisternam liare, & cymatia distendere, & multa alia ornamenta præter simulacra parietibus incrispare.* C'est dans son livre de l'Idolatrie. Pline a dit aussi *parietem cretâ inducere.*

ENERTER. Nos paysans d'Anjou disent *enerter un lieu*, pour dire, *y planter des arbres.* Peut-être d'*inarbustare.*

ENFANS. D'*infantes* : dont les Latins se sont servis en cette signification.. Cujas sur la Loy *Si infantes,* au Code *de Jure deliberandi : Et majore errore* infantes *vulgo dicuntur liberi, ut loquimur in idiotismo, & Hieronymus refert in Genesim.* Hodieque, *inquit*, omnes filii vocantur *infantes* Romæ. *Et invenies quoque in Lege* Uxorem, §. *ultimo, de legatis* 3. *Et in Lege* Cùm verò, §. Cùm quidam, *Digestis de* Fideicommissariis Libertatibus, infantem *dici, non pro minore septennio, sed pro quolibet puero, vel puella.* ¶ Dans la Gascogne & dans le Languedoc, on appelle *enfans* les enfans masles. Scaliger dans son segond Scaligerana, page 70. *Un Gascon disoit d'une Damoiselle*, Elle a trois enfans & deux filles. Enfant & infans *aussi se disent des masles, & non pas des femelles, selon quelques uns.*

ENFANS-PERDUS. Voyez Paul Jove livre xv. de ses Histoires, feuillet 175. verso.

ENFERMER. D'*infirmare.* Voyez *fermer.*

ENFEU. On appelle ainsi dans l'Anjou une cave dans les Eglises pour la sépulture des côrs morts. D'*infodicum. Infodicum, infocum,* ENFEU. Voyez mon Histoire de Sablé livre IX. chapitre 3. page 240. On a dit *fodere*, de ceux qui fesoient les fosses pour la sépulture des morts. Et de là, *Fossarius*, pour celui qui fesoit ces fosses. L'Auteur de la Lettre *de Septem Ordinibus Ecclesiæ*, attribuée faussement à St Jérôme : *Primus igitur in Clericis Fossariorum ordo est, qui in similitudinem Tobiæ sanctis sepelire mortuos admonentur.* Et c'est de ce mot *Fossarius* que les Angevins ont fait leur mot de *Fouffier.* C'est ainsi par les Angevins appellent un Fossoyeur.

ENFILER *des perles ; un chapelet.* D'*infilare.* Les Italiens disent *infilzare*, qu'ils ont fait d'*infiliciare. Filum fili, filicium, infiliciare,* INFILZARE. Les Espagnols disent *enfartar, d'inferere, insero, insertum, insertare,* ENSARTAR.

ENFONCER. D'*infundicare. Fundus fundi, fundicus, fundicare.* De *fundus*, les Italiens ont fait demesme *affondare.*

ENFOUIR. D'*infodire*, dit, par métaplasme, pour *infodere.*

ENGAGER. D'*invadiare* : qui se trouve en cette signification dans la Loy des Lombards livre I. titre 14. Sigebert dans sa Chronique sur l'année CX. *Willelmus, Comes Pictavensis*, invadiavit *eamdem civitatem Raymundo Comiti.* Voyez *gage.*

ENGANNER. Vieux mot François, qui signifie *tromper*, demesme que l'Italien *ingannare.* Le François & l'Italien ont été faits de *gannare* ; mot Latin, qui signifie *se mocquer* : comme *ganna & gannatura*, signifient *mocquerie.* Les Gloses Anciennes : *Gannat*, χλεύζει. *gannator*, χλευαστὴς. Aldelme, dans son livre des Louanges de la Virginité. *Quasi ridiculosum subsannantis gannaturæ opprobrium.* Vossius se trompe, qui corrige en cet endroit *gannitura: à gannitu.* Et Lacerda l'explique mal, par *turpe lucrum.* Rabanus Maurus livre I. *de Institutionibus Clericorum*, chapitre 3. *Ut idem Apostolus, suique successores, & sesquipedes ridiculosum gannaturæ ludibrium in Populo Romano portarent.* Le Latin *ganna* a été fait du Grec χλεὴν: mot, de la mesme signification que *ganna.* Hesychius : χάπια, καλαμίσκια : χλεῦαι, καλαμίσκαι. Le χ se change en γ. Χὴν, *gana, ganna :* comme en *galbanum* de χαλβάνη : & en *dogue*, de δοχὴ : en *fligium*, de εἴχιον. Me Carlo Dati dérivoit l'Italien *ingannare d'ingenium.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne. ¶ *Enganner*, pour *tromper*, est encore aujourd'huy en usage dans la Basse-Normandie parmy le petit peuple.

ENGEANCE. D'*ingignere*, on a fait ENGER. *Ingigno, ingino, ingínico: ingínco, ingincare*, ENGER. *ingincantia*, ENGEANCE.

ENGELURE. Mal causé par le froid. D'*engelatura.*

ENGEOLER. D'*ingabiolare.* C'est une métaphore, prise des Oiseleurs, qui attirent les oiseaux dans leurs filets, par le chant d'autres oiseaux. *Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps. Gabiola* est un mot Italien, qui signifie *une cage.*

ENGIGNER. Vieux mot inusité. Gaston de Foix dans son Miroir de la Chasse page 20. *Car aucunefois on y est engigné.* Cestadire, *on y est trompé.* D'*ingannare.*

ENGIN. D'*ingenium.* Ce mot *Engin* signifioit anciennement *esprit & invention.* Alain Chartier dans son Quadrilogue, pag. 414. *Vos engins travaillent à acquerir finance, & vos vanités à les degaster.* Le Reclus de Molens :

Hom qui raison at & engien,
Ichelle semblance retien.

Vn ancien Fragment, cité par André du Chesne : *La force vient de bon sens & de bon engien plusque de grandeur de membres.* Rabelais liv. II. chap. 27.

Prenez-y tous, Rois, Ducs, roes & pions,
Enfaignement, qu'engien mieux vaut que force.

Or comme il faut beaucoup d'ésprit & d'invention à faire des machines & des instrumens, ce mot a été pris ensuite pour des machines & des instrumens. Le Roman de Garry :

Là engignierres, qui ont l'engin hasty.

Et ailleurs :

Lievent engins fom perrieres dreciées,
A Mangoniax le fen Grezois lors giettent.

Les Latins ont usé du mot *ingenia* en cette signification. Isidore : *Apud Amiquos Minerva vocata quasi Dea & manus artium variarum. Hanc enim multorum ingeniorum prohibent.* De là, nous avons fait le mot *Ingénieurs*, & les Espagnols en ont fait celui *d'ingenieros*. Voyez François Pithou dans son Glossaire, au mot *ingenium*, André du Chesne dans ses Annotations sur Alain Chartier pag. 856. Mr Bignon sur Marculse pag. 529. & Mr de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*.

ENGONCE'. Gesné, contraint dans son habit. D'*ingomicatus*. Voyez *gonne*.

ENGOUE. A Beaune, en Bourgogne on dit *agoué*, pour dire *dégoûté*, quand on est las d'avoir trop mangé d'une chose. Ce qui pourroit donner sujet de croire que le mot *agoué* auroit été fait de la particule privative *A*, & de l'adjectif *gustatus*; & qu'*engoué* auroit été fait de mesme d'*ingustatus*. Mais il est certain qu'*engoué* a été fait d'*ingumiatus*, fait de *gumia*, vieux mot Latin qui signifie *goulu*. *Gumia, ingumiare, ingomiare*, d'où l'Italien *ingoiare*; *ingoare*, ENGOUER.

ENGOURDIR. Voyez *gourd*.

ENGRESLE'. ENGRESLURE. Terme de blason. Le Pere Ménestrier dans son livre de l'Origine des Armoiries, dérive ces mots de *gracilis : parceque les engreslures sont minces & délicates, comme des pointes de tresses:* ce sont ses termes. Upton les dérive de *gradus. Arma cum bordura ingradata, quandoque portantur: Et talis fimbria, sive bordura, vocatur* fimbria ingradata, *quia ejus color gradatim infertur in campum armorum.* Et ensuite : *Portat arma de auro fimbriata, sive bordurata de nigro ingradata cum uno leone rapaci de rubio : Et Gallicè*, Il porte d'or un bordure engrailée de sable, un leon rampant de gewlez. C'est au livre 4. de Milit.

ENHASE'. Nicot : ENHASE', *C'est embesoigné : celui qui est plein d'affaires & de grandes besoignes.* Henri Etienne pag. 138. & 144. de son Discours de la Précellence du Langage François, & pag. 524. de son Dialogue du Langage François Italianisé, dit que ce mot est un mot Parisien. Il est aussi en usage dans la Basse Normandie, où l'on dit *Cet homme là fait l'enhasé*; pour dire, *fait l'affairé*. Les Espagnols disent *hazer*, pour dire *faire* : & c'est de ce mot Espagnol que vient le François *enhasé*; comme qui diroit *enaffairé, enhazado*.

ENHERBER. Vieux mot François inusité, qui signifie *empoisonner*. Un vieux Poëte Anonyme :

Sous gist le frais serpent en herbe.
Fuyez, enfans : car il enherbe.

Il vient d'*inherbare*, fait d'*herba*, dont les Auteurs Latins se sont servis, pour dire *du poison*. Virgile : *Misceruntque herbas, & non innoxia verba.* La Loy Salique, tit. XXI. *Si quis alteri herbas dederit bibere, & mortuus fuerit.* Voyez François Pithou sur la Loy Salique tit. XXI & Mr Bignon sur les Anciennes Formules pag. 607. & 608. Les Espagnols disent encore apréfant *enerbolar*, pour dire *empoisonner*, & *enerbolado*, pour dire *empoisonné*.

ENNUY. ENNUYER. Féderic Morel dans son petit Dictionnaire Latin-François le dérive du mot Grec *ἀνία*, qu'il explique par *fascherie*. C'est une faute d'impression, il faut lire *ἀνία*. Les Espagnols disent *enoja* & *enojo*, dans la mesme signification : & c'est de là que nous avons fait notre mot *ennuy*. L'Espagnol a été fait d'*in*, particule intensive, & du substantif *noxa. Noxa, innoxum, inoxum, inoxo, enoxo*, ENOJO, *ennuy* : *enoxar*, ENOJAR, *ennuyer*. Ou bien de cette sorte : *Noxa, innoxo, enoxo*, ENOJO, *ennuy*; ENOJAR, *ennuyer*. De *noxa* on a fait *noxia*; d'où l'Italien *noia*, pour dire *ennuy*.

ENOSSE'. Ce mot se dit d'un chien qui a le golier embarrassé d'un os. D'*inossatus*.

ENPAN. C'est la distance, qu'il y a du pouce au petit doit, lorsque la main est étandue en largeur. *Quantum expansa manu metimur.* Nos Anciens disoient *espan*. Nicole Gilles en la Vie de Charlemagne : *Il avoit le visage d'un espan & demi de long.* Mr Guyet dérivoit *espan* d'*expalmus*, & *empan*, d'*impalmus* : comme *empaumer*, d'*impalmare*. *Palma*, c'est la paume de la main. Mr du Cange dans son Glossaire au mot *spanna*, dérivoit *pan*; qui est la mesme chose qu'*espan* & *empan* : du Latin-barbare *spanna*, mot de mesme signification, fait de l'Alleman *spannen*, qui signifie *étendre*. Dans la Loy des Frisons, titre 22. §. 65. *Vulnus, quod longitudinem habeat quantum inter pollicem & complicati indicis auriculum, spannum non impleat, 3. sol. componatur. Quod integra spanna longitudinem habuerit : hoc est, index & pollex extendi possunt*, &c. Je croy qu'il faut s'en tenir à cette étymologie. ¶ Les Grecs disent *σπιθαμὴ* en la mesme signification.

ENPESER. D'*impiciare*, formé de la prépositon *in*, du substantif *pix picis*, nous avons fait *enpeser*; comme d'*impicium, enpois*.

ENQUERRE. Vieux mot, qui signifie *enquerir*. D'*inquirere*. Ce mot est encore en usage parmi ceux qui se mesleut du Blason, qui disent, *Armes à enquerre*, en parlant des armes irrégulieres. C'estadite, *armes pour lesquelles il faut s'enquerir de la raison de leur irrégularité.* Dans l'Académie Françoise on dit encore aussi aprésant. *Mots à enquerre.* Voiture s'est servi de ce mot dans ses Etrennes pour la Taupe.

Ouy, lui dis-je, Mademoiselle,
Je suis Taupe pour vous servir,
D'où venez-vous présentement,
Commença-t'elle de s'enquerre?

ENRAYER. Lat. *Sufflaminare*. D'*inradiare*.

Digitized by Google

ENROLLER. D'*inrotulare* : comme *controller*, de *contrarotulare*. Voyez *rolle*.

ENSEIGNE. C'eſt une marque particuliere, qui aidant à diſcerner quelque perſonne, ou quelque choſe, d'avec une autre, la fait connoitre : L'enſeigne d'une maiſon ; d'une hoſtellerie ; d'une Compagnie de gens de pié ; une enſeigne qui ſe portoit autrefois au chapeau, ou en quelqu'autre endroit ; l'enſeigne d'un Sergent, ou d'un Meſſager : qui eſt une choſe ſemblable à ce qui s'appelle *l'émail*, à l'égard des Héraults d'armes. Et de là, cette façon de parler, *à telles enſeignes*. D'*inſigne*, ou d'*inſignium*.

ENSEIGNER. Mr de Saumaiſe ſur les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte pag. 101. INTIMARE, *eſt quaſi*, in intimo ponere, *vel* intimum facere. *Sic & inſinuare eadem ratione dicitur: unde noſtrum* enſeigner. *Apud recentis enim Latinitatis Magiſtros* inſinuare, *eſt* docere. *Gloſſa:* inſinuat ἐνδείκνυται. Inſinuatio. ἐνδειξις. Inſinuavit. ἐπέδειξεν. *Perperam hodie legitur* ἐνεκαίνισεν, &c. Il dit la meſme choſe ſur Solin pag. 25. INSINUARE, *eſt* ἐνδείκνυσθαι, ἐπιμαίζειν. *Inde noſtrum* enſeigner. A quoy on peut ajouter les autorités ſuivantes. Udalric Eveſque d'Auſbourg, en ſon Sermon Synodal. *Videre ut omnibus parochianis veſtris Symbolum & Orationem Dominicam inſinuetis.* Et au meſme endroit: *Patrini filiolis ſuis Symbolum & Orationem Dominicam inſinuent, aut inſinuari faciant.* Wolfordus au liv. 3. des Miracles de Ste Valpurge: *Prudens lector avaritia imputat, quod & ſignum ſequens patenter inſinuavit.* Grégoire de Tours liv. 2. chap. 3. raccontant la converſion de Clovis : *Tunc Regina accerſiri clam S. Remigium, Remenſis urbis Epiſcopum, jubet, deprecans, ut Regi verbum ſalutis inſinuaret.* Et au chap. 34. parlant du Fils de Dieu : *Sic & ipſos Sanctos, ac dilectos ſuos Apoſtolos, cum de futura perſecutionis tentationibus docuerit, inſinuavit.* St Grégoire, hom. x. *In eo namque quod admoniti faciunt, nobis profectò inſinuant quid faciamus.* Les autres le dérivent d'*inſignare*, fait de *ſignum* : comme qui diroit, *per ſigna docere* : duquel mot *ſignum* les Latins ont dit *ſignificare* apeuprès en la meſme ſignification. Et cette étymologie eſt plus conforme à l'analogie, *nare* faiſant plus naturellement *ner*, que ne fait *nuare* : & le G dans le mot François *enſeigner*, & dans l'Italien *inſegnare*, témoignant que ces mots ont été faits de *ſignum* pluſtoſt que de *ſinus*. Covarruvias, au mot *enſeñar*, a fuivi l'une & l'autre étymologie : diſant que le mot Eſpagnol *enſeñar* a été fait d'*inſinuare*, ou de *ſignum*. Dans mes Origines Italiennes, & dans la premiere édition de mes Origines Françoiſes, je me ſuis rangé du coſté de ceux qui le dérivent de *ſignum* : & je viens d'apprendre par les Origines Françoiſes de Mr de Caſeneuve, que cette opinion eſt auſſi celle de ce grand Etymologiſte. Voicy ſes termes : *Je ſuis grandement porté à croire que comme* enſeigne *vient d'*inſigne, enſeigner *doit venir d'*inſignire, *qui ſignifie marquer & rendre connoiſſable une choſe par certaine marque.* Neanmoins je ſuis aujourd'huy pour l'étymologie d'*inſinuare* : conſidérant que ce mot ſe trouve dans la ſignification d'*enſeigner*, dans un nombre infini d'endroits, & qu'*inſignare* ne ſe trouve nulle part en cette ſignification. Et à l'égard du G, il peut fort bien avoir été ajoûté: comme en *ligne*, de *linea*; en *vigne*, de *vinea*; en *tigne*, de *tinea*; en *chataigne*, de *caſtanea*; en *Champagne*, de *Campania*, &c. Et quant à la terminaiſon *nuare*, elle peut auſſi avoir été changée en celle de *nare*.

ENSEMBLE. D'*inſimul* : qu'on a dit pour *ſimul* : comme *inante* & *inantea*, pour *ante*, & *inſecus*, pour *ſecus*, & *inſemel*, pour *ſemel*. Voyez Mr Bignon ſur les Formules de Marculfe, & Mr de Saumaiſe dans ſon *Specimen Conſutationis Animadverſionum Heraldi*, page 107. *Simul* a été fait par apocope de *ſimulus*, comme *Conſul*, de *Conſulus*. *Simulus*, a été fait d'*imanós*.

ENSOUPLE, ou ENSUBLE. C'eſt cette piéce de bois ſur laquelle les tiſſerans entourent leur fil, & de laquelle ils l'ôtent à meſure qu'ils ont tiſſu ce qui eſt devant eux. D'*inſubula*. Cujas livre XXVII. de ſes Obſervations, chapitre 38. *Inſtrumento textorio legato, ex Lucretio dicam contineri levia qua appellat* inſibilia, *vel* inſubula ; *qua Philoxeni Gloſſa docent Graces vocare* ἀρτία : *Textores Galli, procul dubio, voce Latina propius*, enſouples, *contineri pervos fuſos quos iidem* tuyaux, *id eſt, tubulos, conſectos ex arundine, quibus ſubtemen involvunt, eoſque medios radiis inſerunt ſimul, & radios acutos, quos* novellas *vulgo, &* ſonantes ſcapos, *quos vocant* les chaſſes. ¶ *Inſubulum*, & *inſubula*, au féminin, & *artivo*, & *ártia*, ſe trouvent dans les Gloſes Anciennes. ¶ ENSUBLE, eſt le mot le plus commun.

ENTAMER. Du Latin-barbare inuſité *entamare*, fait du Grec ἐντάμνω, *incidere*. Ταμὼν ſe trouve. Cette étymologie du mot *entamer*, a été remarquée par Picard, par Trippault, par Robert Etienne, & par Nicot. Les autres le dérivent d'ἐντομὴν. Voyez Nicot & Robert Etienne. Et Maître François Rabelais a viſé ſans doute à cette derniere étymologie, lorſqu'il a fait le nom de *Frere Jan des Entommures* aulieu de celui de *Frere Jan des Entamures*. Je remarqueray icy par occaſion, que ce *Frere Jan des Entommures* de Rabelais, étoit un nommé Buinard, Prieur de Sermaiſe : ce que j'ay appris de ces vers d'Antoine Couillard, Sr de Pavillon, au commencement des Prophéties de Noſtradamus, adreſſées à Monſeigneur Buinard, Prieur de Sermaiſe,

Quand Rabelais t'appeloit Moine,
C'eſtoit ſans queue & ſans dorure.
Tu n'eſtois Prieur, ne Chanoine,
Mais Frere Jan de Lecitamure,
(Il faut, *Mais Frere Jan de l'Entamure*)
Maintenant és en la bonne heure
Pourvu, & beaucoup mieux à l'aiſe ;
Puiſque fait paiſible demeure
En ton Prieuré de Sermaiſe.

Les Bas-Bretons diſent *entamiſſ*, pour dire *entamer*, & *tam*, pour dire *un morceau*.

ENTE. Mr de la Coſte au commencement de ſon Traité ſur le Titre du Code *de Jure Emphyteutico*, le dérive du Flaman *impoten*. Voicy

ſes termes : Emphiteuſin *nemo eſt qui neſciat eſſe Græcum nomen Romana civitate donatum, quò ſignificatur* inſitio ſurculi in arbore : *& inde detorta vox Latino-Barbara*, impotus, *de qua Joannes Lydius in Gloſſis Latino-Barbaris, & ex qua etiam hodie Belgæ* impoten *dicere, pro* inſerere, *idem Auctor notat : ut & nos Antiquitanici vulgò* empheault : *Franci verò compendio*, empter, & empte. M^r de la Coſte ſe trompe : ce qui ſoit dit avec le reſpect qu'on doit à un ſi grand homme, le plus ſavant Juriſconſulte de France, après Mr Cujas. *Ente* a été fait d'*inſita*. Le Capitulaire de Charlemagne *de Villis propriis*, article 62. *Quid de inſitis ex diverſis arboribus*, &c. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 26. *inſita, ſunt τὰ ἐμφυτα, ut Gloſſa interpretantur.* Intas, *vel* entas, *dicimus quaſi* inſitas. Nous diſons en Anjou *une enture*, aulieu d'*une ente*.

ENTE'RINER. Mr de Vaugelas dans ſes Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe, le fait venir d'*interim*. Voicy ſes termes: INTERINER UNE REQUESTE *ne vaut rien. Il faut dire* entériner. *Et il ne ſert de rien d'alléguer que ce mot vient d'*interim, *comme il n'eſt pas ſans apparence, ſans que néanmoins je me veuille amuſer à l'examen de cette étymologie.* Sur leſquels l'Anonyme qui a publié ces Remarques a fait cette Obſervation : *Mr de Vaugelas ayant tardé à nous donner cette Remarque, Mr Ménage en a profité, & a dit dans ſes Obſervations qu'il falloit dire* entériner *& non* intériner. *Ce qui eſt véritable : Mais il tire ce mot d'un autre endroit. Voicy la généalogie qu'il nous en donne :* integer integerus, interus, interi, interinare, ENTERINER. *Mr Ménage fait toujours venir les mots d'où l'on ne ſe ſeroit jamais imaginé qu'ils vinſſent. Car quel rapport d'*integer *dans ſa ſignification & dans ſon mot avec* entériner ? *Auſſi a-t-il eu beſoin d'aller chercher* integerus *dans la Baſſe-Latinité : & encore cela ne lui auroit de rien ſervi, s'il n'avoit trouvé* interus, *dont le fil* interi *a mis au monde* interinare. *Plaiſante généalogie ! Ne ſemble-t-il pas que ce ſoit icy la généalogie de quelque Roy Got ?* L'interim, ou l'interin, (*car on l'écrit avec une M, & on le prononce avec une N*) *de Mr de Vaugelas, eſt une origine d'*entériner *bien plus vray-ſemblable. Les Proteſtans dans leur établiſſement en Allemagne préſentement une Requeſte à l'Empereur pour avoir l'exercice de leur religion par proviſion, juſques à ce que par un Concile, ou par une Diéte, on eut remédié aux differends qui regnoient pour lors dans l'Empire, entre les deux Religions, la Catholique, & la Proteſtante. L'Empereur accorda cette demande. On appela ce Decret de l'empereur* l'Interim d'Allemagne. *Et depuis on a dit,* interiner une Requeſte *pour* l'accorder, *& enſuite*, entériner. *Et voila, n'en déplaiſe à Mr Ménage, une origine plus raiſonnable que la ſienne,* &c.

A Conſidérer les railleries que fait icy de moy cet Auteur ſans nom, ne diriez vous pas que j'aurois dit la plus grande impertinence du monde, & qu'il auroit dit la choſe du monde la mieux dite ? Et cependant mon étymologie eſt la véritable, & la ſienne eſt ridicule, impertinente, & extravagante, & contraire à l'hiſtoire. Ie ne dis rien de Mr de Vaugelas, qui a parlé de cette étymologie d'*interim* modeſtement, & ſans affirmation.

Premiérement : il eſt faux que nous diſions l'*Intérin d'Allemagne*. Dailleurs, l'Empereur qui accorda l'Interim aux Proteſtans d'Allemagne, étoit l'Empereur Charlequint : Et il le leur accorda en 1548. & en ce tans-là, il y avoit plus de 200. ans que le mot d'*entériner une requeſte* étoit en uſage parmy nous, comme il paroiſt par un nombre infini d'arreſts du Parlement de Paris. Voilà donc l'étymologie de l'Anonyme détruite. Il faut préſantement établir la mienne. Le mot Italien *intero* ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *interus*. Et notre vieux mot François *enterin*, pour *entier*, ne permet pas nonplus de douter qu'on n'ayt dit *interinus*. Ce mot *enterin* ſe trouve dans le Roman de la Roſe,

De fin cuer net, & enterin,
Sommes cy venus pelerin.

Voyez Mr Borel dans ſes Antiquitez Gauloiſes, où il dit qu'*entériner* ſignifie remettre en entier, & *entéreté, intégrité*, & que ce mot d'*entéreté* vient d'*integritas* : comme qui diroit, *entiereté*. Et conformément à cette étymologie, nos Juriſconſultes traduiſant en Latin *emeriner des Lettres royaux*, l'ont traduit par *integrare Literas regias*. Eguinarius Baro ſur la Loy 29. au Digeſte de *Adoptionibus : Inde conſtat Judices non debere judicare ſecundum reſcripta Principalia*, (*quod* Integrare Literas regias *dicunt*) *niſi vocatis iis qui probabiliter contradicerent, & ladi poſſent reſcripsis à Judice admiſſis.* Dailleurs, le mot Latin *integrare* eſt traduit dans le Vieux Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe par le François *entériner*.

Il eſt dont conſtant que *l'Entériner* vient d'*interinare*, & qu'on a dit *interinare* dans la ſignification d'*integrare*. Mais il n'eſt pas bien conſtant pourquoy on a dit *entériner des Lettres*, ou *des Requeſtes*, pour dire en accorder l'effet. Mr Nublé avoit quelque penſée que cette façon de parler avoit été premiérement dite des Lettres ou des Requeſtes qu'on préſantoit pour eſtre reſtitué en ſon entier, & qu'elle avoit été dite enſuite de toutes ſortes de Lettres & de Requeſtes. Ce que je ne croy pas véritable. Et je croy qu'on a dit *entériner des Lettres & des Requeſtes*, parceque ces Lettres & ces Requeſtes ne peuvent eſtre conſidérées comme entieres & parfaites, que lorſqu'elles ont été receues & vérifiées par les Juges.

Il me reſte à remarquer, que nous diſions anciennement *intérinement*, & non pas *entérinement*. Dans le chapitre 62. de la Coutume de Hainaut : *Item : que quand aucun demandera l'exécution ou intermement d'un Jugement, ou Ordonnance.* Car *entermemem* a été mis en cet endroit par une faute de l'Imprimeur, qui ne ſavoit pas qu'il n'y a que 200. ans qu'on met des points ſur les I. Voyez les Diplomatiques de Dom Jan Mabillon, & mon Hiſtoire de Sablé à la page 62. Et *Intérinement* a été formé d'*interinamentum*, & non pas, comme l'a écrit Droſæus dans ſa Méthode du Droit, ſelon le témoignage de Calvin dans ſon Lexicon Juris, d'*interimentum*.

Notre

Digitized by Google

Notre homme arreſte, en diſant que Mr de Vaugelas aiant tardé à publier ſa remarque, j'en ay profité, veut faire croire à ſes Lecteurs que j'ay pris ma remarque de Mr de Vaugelas. Il dit la meſme choſe ailleurs de quelques autres de mes remarques : ce qui m'oblige de proteſter icy que devant la publication de ces Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas, je n'avois jamais oui parler de ces Nouvelles Remarques. ¶ Je finis ce long diſcours en diſant que ce Monſieur l'Anonyme qui les a publiées, a rendu en cela un mauvais office à Mr de Vaugelas : car elles ſont indignes de Mr de Vaugelas. Et ce Monſieur l'Anonyme a été obligé de les abandonner en plus de cent endroits. Et cet homme qui les a abandonnées en cent endroits, m'accuſe d'ingratitude envers Mr de Vaugelas, pour n'avoir pas ſuivi ſon opinion en 20. ou 30. de mes Remarques.

J'avois fait cette remarque ſur le mot d'*entériner* : & je l'avois meſme envoyée à Lyon à l'Imprimeur de cette ſegonde édition de mes Origines de la Langue Françoiſe, lorſque je ſuis tombé ſur cet endroit de la ſegonde partie des Etymologies Françoiſes du Pere Labbe : ENTÉRINER, *comme quelques-uns ont eſtimé, ſe diſoit au commencement, de ce qui s'homologuoit & ſe verifioit à la Cour, comme par* interim, *en attendant une plus entiere délibération, & plus ample connoiſſance. Oubien* ENTERINER, *c'eſt donner un interim ; une ſurſeance ; un répit ; le loiſir de ſonger & pourvoir à ſes affaires. Au moins l'*interim *des Proteſtans d'Allemagne, nommez de là* les Interimiſtes, *eſt aſſez connu. Et de plus, nos grands peres diſoient* endementiers : *pour cependant : qu'ils avoient tiré du Latin* interim, *ou d'*interibi, d'interdiu. *Mon ancien Gloſſaire MS. Latin François, dit,* INTERDIU, endementiers que jour eſt. *Mais le meſme nous a fait voir la véritable étymologie de ce verbe : en ces termes :* INTEGRITAS, enterinetz. INTEGRARE, entériner : *d'un vieux mot* ENTERIN, integer. *Le meſme, en un autre lieu :* SOLIDATUS, ſoldz fermez, entérinez. SOLIDARE, ſolder, entériner.

J'ajoute à la remarque du Pere Labbe, que dans les Regiſtres du Conſeil du Parlement de Paris du dernier d'Aouſt 1514. contenant l'arreſt de vérification des Lettres du 28. de Juillet de la meſme année, par leſquelles le Roy avoit donné au Duc de Vendoſme, & à ſes ſucceſſeurs, le droit de lui préſanter aux offices Royaux de ce Duché, il eſt diſt, *la Cour a ordonné, & ordonne, que ſur leſdites Lettres ſera mis*, Regiſtrata, audito Procuratore Generali Regis, Integrationem hujuſmodi Literarum, in quantum Officia Electorum, Clerici & Graffiarii eorumdem, ac Granaterii Contrarotulatoris, ac Receptoris Juvaninum in Electione Vindocinenſi tangit, conſentiente.

Le Lecteur remarquera, que cet Arreſt eſt de 1514. & l'Interim de Charles Quint, de 1548.

ENTIERCER : pour *ſéqueſtrer : mettre en main tierce. D'intertiare.* Voyez la Loy Salique titre 49. & François Pithou ſur ce titre : & du Moulin ſur l'article 380. de la Coutume d'Orléans, & Imbert dans ſes Inſtitutions Forenſes.

ENTONNER *une chanſon. D'intonare*, fait de *tonus. Intonat horrendum.*

ENTONER *du vin. D'intonnare*, fait de *tonna.* Voyez *tonneau.*

ENTORS. D'*intortus*. Les Gloſes Anciennes : *Intortum, διεστραμμένον.*

ENTRAGUES : petite ville d'Auvergne. D'*inter aquas*. Mr de Thou dans ſon Hiſtoire a appelé *Inter-amnis* le Seigneur d'Entragues ; en quoy il n'a pas ſi raiſon ; car outre que d'*Inter-amnis* l'analogie ne permet pas qu'on faſſe *Entragues*, il y a un lieu dans le voiſinage de Chateaugontier & de Laval, qui s'appelle *Entrammes*, lequel mot a été fait d'*Interamnis*. Et il y en a un autre dans l'Auxerrois appelé *Emrain*, mot fait auſſi d'*Inter-amnis*. Voyez Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules au mot *Inter-amnis*.

ENTRAILLES. D'*interalia. ἔντερον ; intera, interale, interalia*, ENTRAILLES. *Enterus, enteranus* ; d'où l'Eſpagnol *entrañas. Buenas entrañas.* D'*ἔντερον*, les Latins ont fait *venter.*

ENTRÀVES. Nicot : ENTRAVES *comme manottes (car il y en a toujours deux qui s'entretiennent) ſont un engin de fer à deux demy-cercles & un verrouil courant, qu'on met aux pieds des chevaux, ſoit quand on les met paiſtre aux champs, à ce qu'ils ne s'eſgarent, ſoit dans leur eſtable, s'ils ſont vitieux à eux dreſſer.* De la particule *in*, & du ſubſtantif *trabes*.

ENTRECHAT. Saut figuré : capriole entrecoupée. Les Italiens appellent un entrechat *capriola intrecciata* : ce qui donne ſujet de croire que le mot François *entrechat* a été fait de l'Italien *intrecciato* : en ſouſentendant *ſalto*. C'eſt ce que j'ay appris de Mr Boudot, célebre Libraire de Paris. Cette étymologie me ſemble indubitable.

ENTREGENT. Montagne liv. 1. chapitre 13. *C'eſt une tres utile ſcience, que la ſcience de l'entregent.* D'*inter gentes.*

ENTRŒUIL. C'eſt l'*intercilium* des Latins & le *μετώπιον*, ou le *μεσόφρυον* des Grecs : ceſtadire, *la partie qui eſt entre les deux yeux.* Ce mot, qui n'eſt plus aujourd'hüy en uſage, ſe trouve dans pluſieurs des anciens Ecrivains. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe : INTERCILIUM, *entreil.*

ENVIE : pour *deſir. Invidia* ſe trouve en cette ſignification dans Plaute Act. 3. Scen. 3. du *Trinummus. Perlungum eſt hunc ducendi invidia abſceſſerit.* Et dans Virgile au liv. 1. des Georgiques :

Jampridem nobis tè cœli regia Cæſar
Invidet, atque hominum queritur curare triumphos.

Où *invidet* ſignifie *deſiderat.*

ENVIRON. C'eſt un mot compoſé d'*en*, & de *viron*. Il n'y a guere plus de cent ans qu'on diſoit *viron* pour *environ*. Charle de Bourgueville dans ſes Antiquitez de la ville de Caen, livre 2. page 78. *Viron ce temps-là Monſieur Charles de Bretigny, Eveſque de Caſtres &*

Digitized by Google

Abbé de Caen. Viron a été fait de *gyrus. Gyrus, gyro, gyrone*, VIRON.

ENVOIER. D'*inviare*, ceſtadire, *in viam mittere*. Solin chap. xi. parlant de l'Italie ; *Verum, ne prorſus intacta videatur, in ea qua minus trita ſunt, animum intendere haud abſurdum videtur, & parcius depavita, levibus veſtigiis inviare*. Fulgence a dit de meſme *inſemitare* : ce qui répont au Grec ἐνοδίζειν. Les Eſpagnols d'*inviare*, ont fait *embiar*.

ENVOUTER. Vieux mot, qui ſignifie *enſorceler avec une image de cire*. Mézeray, dans la Vie de Louis X. dit *Hutin* : parlant d'Enguerran de Marigny : Comme les pourſuites traiſnoient, on découvrit que ſa femme abuſée par quelques Enchanteurs, cherchoit à envouter le Roy : *ceſtadire le faire mourir par des images*. D'*invovare*. Les anciens Latins ſe ſont ſervis de *devovere* en la meſme ſignification.

E O.

EOLIPILE. Voyez *eolipile*.

E P.

EPAGNEUL. Chien. De *ſpagnuolus*, acauſe que cette ſorte de chiens vient d'Eſpagne. Jan d'Archius, en ſon Poëme intitulé *Canes* :

Sin autem vacui ſpatioſa per æquora campi
Auritum tepido leporem exturbare cubili,
Accipitrémque juvat volucri prætendere aprica,
Hîc tibi ſum humiles villo breviore legendi,
Indidit ipſa ſuum quibus olim Hiſpania nomen.

Les Anglois appellent auſſi ces chiens *ſpanik*. Voyez Ulitius dans ſes Commentaires ſur la Chaſſe de Nemeſian page 357. Anciennement nous diſions *eſpagnols*, pour *épagneuls* ; & vous le trouverez ainſi écrit dans du Fouilloux. Rabelais 1. 12. *Avec un Tiercelet d'Autour, demy-douzaine d'Heſpagnols, & deux levriers, vous voila Roy des perdrix & lièvres pour tout cet hyver*. Or comme nous avons nommé ces chiens *épagneuls*, acauſe qu'ils nous ſont venus d'Eſpagne, les Eſpagnols ont nommé le lévrier *galge* ; de *gallicus* : parceque les levriers leur ſont venus de France, dont ces ſortes de chiens ont été priſez par les Anciens. Ovide, livre 1. de ſa Métamorphoſe :

Ut canis in vacuo leporem cùm Gallicus arvo
Vidit, & hic prædam pedibus petit, ille ſalutem.

Catulle : *ridentem catuli ore Gallicani*. On a dit *ſpagnolus*, pour *hiſpaniolus*, de *Spania*, que les Latins ont dit pour *Hiſpania*, comme les Grecs Σπανία : lequel mot Σπανία ſe trouve dans les anciens Manuſcrits d'Athénée, & dans ceux de l'Epitre de St Paul aux Romains, ſelon le témoignage de Caſaubon au chap. 1. du liv. xviii. de ſes Animadverſions ſur Athénée. Mais ce mot ne ſe trouve pas ſeulement dans les Manuſcrits de l'Epitre de St Paul aux Romains, mais

dans toutes les éditions. C'eſt au chapitre xv. 24. 28.

EPAN. C'eſt le meſme qu'*enpan*. Voyez *enpan*. Métic Caſaubon dans ſa Diſſertation de l'Ancienne Langue Anglicane, page 337. dérive l'Anglois *ſpan* ; qui eſt la meſme choſe que le François *eſpan*, qu'on prononce *épan*, du Grec σπιθαμὴ. *Epan* peut avoir été fait d'*expalmus. Expalmus, expannus, expannus*.

EPANCHER. D'*expanſare*, formé d'*expanſum*, ſupin d'*expando*. *Expanſum* ſe trouve dans Pline, & *diſpanſum* dans Lucrèce.

EPANOUIR. D'*expanuire, Planus*, (d'où l'Italien *piano*) *panus, expanus, expanire* : d'où notre ancien verbe EPANIR : comme EPANOUIR, *d'expanuire. Les fleurs s'épanouiſſent*, ceſtadire, *ſe ſe explanant, ſe ſe explicant, ſe aperiunt*. On diſoit anciennement, *la roſe épanit*. Voyez Nicot. On a fait de meſme *évanouir*, d'*exvanuire*. Voyez *évanouir*.

EPARGNER. D'*exparcinare*. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 250. *Dicebant* & exparcere, & exparcinare, ut intrico, intricino : *inde noſtrum* EPARGNER. Les Allemans diſent *ſparen*, pour dire *épargner*, & les Anglois *ſpare*.

EPARPILLER. De l'Italien *ſparpagliare* ; fait de *ſpargere. Spargo, ſpargico, ſpargiculo, ſpargiculare, ſparglare, ſpargliare*, & par reduplication, *ſparpagliare*.

EPARS. D'*exſparſus*. Nos anciens diſoient *épardre*, de *ſpargere*. Végéce liv. 1. *de re militari*, chap. 15. *Sed melius eſt plures acies facere, quàm militem exſpargere* : c'eſt ainſi qu'il y a dans quelques manuſcrits de Végéce, ſelon le témoignage de Scriverius, & non pas *ſpargere*.

EPAVES. Ce mot, à proprement parler, ſignifie des beſtes effrayées, égarées, & errantes, & ſans garde, & dont le Seigneur eſt ignoré. D'*expaveſalla*. La ſignification de ce mot s'eſt multipliée : car il ſe dit quelquefois des choſes inanimées : & il ſe dit meſme quelquefois des hommes. Voyez Ragueau dans ſon Indice, au mot *eſpaves*, & Baquet au chapitre 3. du Droit d'Aubeine, & au chapitre 33. des Droits de Juſtice. Voyez auſſi cy deſſus au mot *échahir*. Mais écoutons Coquille, dans ſes Inſtitutions au Droit François, au chapitre *des Droits de Juſtice en commun : L'autre cas, eſt des eſpaves : qui eſt un mot François, ſignifiant les choſes mobiliaires égarées, deſquelles on ne ſait le maiſtre & propriétaire. Ce mot a donné occaſion à aucuns Chreſtiens de facile créance, de s'adreſſer par prières à Saint Antoine de Padoue, de l'Ordre de Saint François, pour recouvrer les choſes égarées : parceque en ancien langage Italien, que les Contadins retiennent encore, on appeloit* Pava, *ce qu'aujourd'huy on appelle* Padoua : *en laquelle ville le repoſe, & eſt grandement vénéré le corps de Saint Antoine*, dit de Padoue, *ou de* Pade, que d'*ancienneté on appeloit* St Antoine de Pave.

EPAULE. De *ſpalla*, diminutif de *ſpatula*. Les Italiens diſent encore aujourd'huy *ſpalla*.

EPAULIERE. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe NUMERALE : *eſpaulière, ephot*.

EPEAUTRE. Nicot : *espice de blé, qu'on appelle ainſi :* Zea, ſemen. *Les Italiens le nomment* ſpelta, *& les Languedocs* ſpeute. Du Latin *ſpelta*. Les Gloſes Anciennes : *ſpelta, ζῦμος. Spelta, ζία.* Aulieu de *ſpelta*, on a dit auſſi *σίλτα*. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes chap. 57. pag. 68. *Graci recentiores ζῖα in ſuis Lexicis interpretantur σίλτα. Gloſſa Iatrica Nicomedis Patroſophiſta : ζία σίλτα. Hæc eſt, quam* ſpeltam *vulgò dicimus, veteri & ipſo vocabulo.*

EPE'E. De *ſpatha* : mot de meſme ſignification : dont les Italiens ont auſſi fait *ſpada*, & les Eſpagnols, *eſpada. Spatha* eſt un mot Gaulois. Diodore, livre v. parlant des Gaulois : *ἀντὶ δ τῶ ξίφους, σπάθας ἐχρῶτο μαχεῖσθαι σιδηρᾶς.* Mr Bochart, page 743. de ſon livre des Colonies des Phœniciens, dérive le Gaulois de l'Ebreu. *Spathæ Romani uſi deinceps. Vegetius :* Habebant gladios majores, quos *ſpathas* vocant. *Spatam deſinit Iſidorus*, gladium ex utraque parte acutum : *id eſt, δίστομον, ancipitem. Hoc caſim feriebant, non punctim, διὰ τὸ μᾶλλον ἐκτυπᾶν τὸ ξίφος ἔχειν, quia mucrone carebat, ut ſcribit Polybius libro 2. Ita etiam Livius.* lib. 32. Gallis prælongi gladii, ac ſine mucronibus. *Itaque falluntur qui* ſpatham *dici volunt à ſimilitudine τῦ* שפר ſphud. (*Chaldæi ſic vocant veruum ; ut Itali* ſpado ; *Belgæ* ſpet ; *Angli*, ſpitte ; *Germani*, ſpiſſe.) *Nam ex deſcriptione apparuit Gallicum gladium nihil habuiſſe ſimile cum veruto. Sed* ſpatæ *nomen faſtum ex Hebræo* שפט, *cujus plurale* שפטים sbatim. *Chaldæi etiam per* P שפתין ſpatin, *id eſt* ſpatas, *ſcribunt.* שפט *eſt baculus quivis. Sed Pſal. 2. 9.* שפט ברזל *baculus ferreus eſt* חרב enſis, *ut rectè monent Rabbi Selomo & Aben Ezra. Ita* ſpatha, *vel* ſpata, *Gallis qui nomen generis pro ſpecie uſurparunt.*

EPEICHE : en Grec, ἐπείκης. C'eſt un Oiſeau qui gravit par les arbres, comme un pivert, dont il eſt une eſpéce. Je croirois volontiers que ce mot auroit été fait de *ſpicare*, qui ſignifie *piquer*. Gratius : *Quàm longa exigui ſpicant haſtilia dentes.* Virgile, au 1. des Georgiques : *ferróque faces inſpicat acuto :* Et que de *ſpicare*, on aura dit *avis ſpica*, pour dire *avis qua pungit* ; & que de *ſpica*, nous aurons fait *épeiche*, acauſe que cet oiſeau pique ſans ceſſe les arbres. Les Grecs, pour la meſme raiſon, ont appelé le pivert *δρυοκολάπτης*. Les payſans d'Anjou diſent *epeicre :* ce qui fait ſonger que de *πείκης* on peut avoir fait *picra*, par le changement du P en C. *ἵππος, equus.*

EPELER. D'*appellare* ; parceque les enfans nomment toutes les lettres en épelant : d'où vient que quelquel-uns diſent encore aujourd'huy *appeler*, pour *épeler* : & c'eſt ainſi qu'on parle à Blois, à Chartres, à Orleans, & à Châteaudun. *Appellare literas* ſe trouve dans le Brutus de Cicéron. *Nam de ſono vocis, ſuavitate appellandarum literarum, quoniam filium cognoviſſi, noli expectare quid dicam.* Et *appellatio literarum*, dans Quintilien xi. 3. *Laudatur in Catulo ſuavis appellatio literarum.* Mr Bochart dérivoit *épeler* de l'Alleman *ſpell*, ou du Flaman *ſpellen*, qu'il diſoit ſignifier la meſme choſe. *Spel*, & *ſpelle* ſignifient *parabola, fabulatio* : & viennent de l'Ancien Alleman *biſpilla*, mot de meſme ſignification. Voyez Liſe dans la 44. lettre de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas.*

EPERLAN. Poiſſon : ainſi appelé de ſa couleur, ſemblable à celle d'une perle, dit Rondelet au chapitre 18. des Poiſſons de riviere. Nicot dit la meſme choſe, *A nitido & ſplendido colore, quo unionem* (perlam *vocant*) *refert.*

EPERON. Pontus de Thyard, page 18. de ſon *de Recta nominum impoſitione*, le dérive de *σφῦρα*. Voicy ſes termes : *A σφῦρα*, fibula acicula, ESPERON : *& σφυρὸν*, transfodio, ESPERONNER. Trippault en donne la meſme étymologie : avec quelques autres. EPERON, dit-il, *de σφῦρα : comme ſi nous diſions,* le *σφύλον* : à fibula. Etymologicum Magnum (immo, ſi cum tenuiſſimo iſto noſtro conferatur, maximum,) *σφύλον* deducit à *σφῦρα*, *& l'expoſe κεντῆσαι*, *& διατρῆσαι*, picquer : *d'où deſcend ἐσπερονῶ*, *eſperonner*, *& picquer. Aucuns tirent* éperon *du Latin* ſphæcula : *pource que la roulette de l'éperon eſt ronde. Autres, comme Calius Rhodiginus, de σφυρὸν.* Il vient de l'Italien *ſperone*, fait de l'Alleman *ſporn*, d'où les Anglois ont auſſi fait *ſpurre.*

EPERVIER. De *ſparvarius :* qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique, titre VII. paragraphe 4. & ailleurs : & qui vient de l'Alleman *ſparver*. Jules Scaliger contre Cardan CCXXXIII. Sparverium *aliquando à Græco deduxiſſem, παρὰ τὸ σπαίρειν avet : quam vocem in Italiam ſimul Exarchatus cum Græcula ſuperbia importaſſent : niſi Germanicè eum ſic appellaremus.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis.*

EPERVIN. Mal de cheval : ainſi défini par Soleyſſel dans ſon Maréchal Parfait : *C'eſt une ſorte de maladie de cheval qui vient au bas du jarret, & au dedans, & à l'endroit où la jambe ſe joint. Cette maladie provient de ce que le jarret eſt embarraſſé par des matieres craſſes & viſqueuſes, qui deſcendent des parties d'en haut, & s'arreſtent aux muſcles qui font le mouvement.* Ce mot peut avoir été fait de celui d'*épervier* ; les chevaux qui ont ce mal, marchant difficilement, & en levant les pieds à la façon des éperviers.

EPICES. De *ſpecies*, dont les Latins ſe ſont ſervis en général pour *drogues*. Marcian le Juriſconſulte en la Loy XVI. §. 7. au Digeſte *de Publicanis & Vectigalibus : Species pertinentes ad vectigal, cinnamomum, piper longum, piper album.* Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 1050. *Drogam vocant* ſpeciem *omnem cujuſcunque tandem ſit odoris, jucundi vel ingrati, modo aliquid habeat καρυκευτὸν. Inferior Latinitas* ſpeciem *ſimpliciter dixit ; ut & Græci τὰ ἄρωματα. Hodie* ſpeciem *ſtrictiùs ſumimus de acribus tantùm & morſicantibus ; ut ſunt, piper, canella, & ſimilia.* Speciarium *tamen dicimus qui omne genus ſpecies vendit. Latini* Sepſiarium *dicebant.* On s'eſt ſervi enſuite de ce mot pour dire *des dragées & des confitures.* Pierre Abbé de Clugny dans les Statuts de ſon Ordre, Statut XI. *Statutum eſt, ut ab omni mellis ac ſpecierum cum vino confectione, quod vulgari*

Digitized by Google

nomine pigmentum *vocatur*, *Cunâ Domini tantùm excepta*, *qua die mel absque speciebus vino mistum Antiquitas permisit, omnes Cluniacenses ordinis Fratres abstineant.* Alain Chartier pag. 89. de son Histoire de Charles VII. *Le Roy fit grand chiere* ; c'est de la Reyne de Sicile dont il parle, *& vins après souper, & après ce que ladite Reine eut faicte la reverence au Roy, dancérent longuement ; & après l'en apporta le vin & les espices, & servit le Roy Monseigneur le Comte de Clermont de vin, & mondict Seigneur le Connestable servit d'espices.* Philippes de Commines l'a employé en la mesme signification. De là vient que nous appelons EPICES l'argent que prennent les Juges pour les jugements des procés; Car anciennement les Parties qui avoient obtenu gain de cause, fesoient présant à leurs Juges de dragées & de confitures ; comme font encore aprélant à Paris les Officiers subalternes à leurs Rapporteurs, lors qu'ils sont reçus en leurs Charges. Loiseau liv. 1. des Offices chap. 8. *En France du commencement les Juges ne prenoient aucuns salaires des parties, au moins par forme de taxe, & contre leur volonté : car les espices estoient lors un présent volontaire, que celuy qui avoit gaigné sa cause faisoit par courtoisie à son Juge ou Rapporteur, de quelques dragées, confitures, ou autres espiceries, comme le docte Rageau a fort bien prouvé, rapportant trois anciens extraicts du Greffe de la Cour, par lesquels il se void comme les espices ont esté changées en or.* Le 12. May 1369. le Sire de Tournon par licence de la Cour bailla vint francs d'or pour les espices de son procés jugé, & les eurent les deux Rapporteurs. Le 4. Juillet 1371. un Conseiller de la Cour, Rapporteur d'un procés, eut après le jugement de chacune des parties dix francs. Le 17. May 1403. au Conseil fut ordonné que les espices données aux visiteurs des procés par permission de la Cour, ne viendroient en taxe de despens. *Ainsi a succession de temps les espices ou espiceries furent converties en or : & ce qui se bailloit par courtoisie & libéralité, fut tourné en taxe & en nécessité : & ce insensiblement : car on ne peut dire quand ce fut, n'ayant esté approuvé par aucune Ordonnance, qu'il ne fust long-temps auparavant estably en l'usage : & si ce ne fut pas en mesme temps par toute la France. Car le docte Conseiller de Bretagne Langlé en son* VII. *livre* Otii Semestris *chap.* 1. *nous apprend que cela ne commença en Bretagne que depuis l'an* 1539. *Mais un ancien Praticien sans nom, qui a escrit du temps de Charles VI. nous en a laissé une belle Prophétie :* On pense, *dit-il*, mieux faire de laisser prendre argent aux Juges pour les espices ; mais ce n'est mie trop bien faict : la Justice n'en sera que plus chere, *&c.* Voyez André du Chesne sur Alain Chartier pag 832. où il remarque, entr'autres choses, que ce mot d'*épices* est encore en ysage en la signification de *dragée* & de *confitures* aux festins solennels des Ecoles de Theologie de Paris ; où l'on a accoutumé de demander sur le dessert *le vin & les épices*. La mesme chose se pratique dans les Ecoles de Médecine. En la marge de quelques anciens Registres du Parlement de Paris, à l'endroit de plusieurs Arrests, sont écrits ces mots, *non deliberetur, donec solvantur species.*

EPIEU. Sorte d'arme. Peutêtre, de l'Alleman *spieß*, qui signifie la mesme chose : ou de *spiculum.*

EPINARS. Herbe. *A spinoso semine*, dit Charle Etienne dans son *de Re Hortensi.*

EPINE-DU-DOS. On appeloit anciennement en France le crime de Sodomie, *le délit de l'épine du dos.* Ce qui paroît par ce que dit Monstrelet, que quelques uns furent brulés à la Gréve, pour avoir commis le délit de l'épine : Et par ces termes d'une petite Cronique Latine manuscrite, compofée par frére Michel de Audars, de l'Ordre des Fréres Mineurs, *Joannes Pelabini, Mercator divitiis affluens, de hæresi Albigensium suspectus, & de delitto spinæ dorsi accusatus, a Bertrando, Vicario Tolosæ, incarceratur, & Inquisitori fides traditur, de supradictis criminibus convictus, ad flammas, ut hæreticus, & Sodomita, condemnatur, & sententia condemnationis executioni mandatur apud plateam de Salinis juxta pillorium.* Voyez Mr Borel dans ses Antiquités Gauloises, au mot *espine.*

EPINE-VINETTE. Arbre, ainsi appelé de ses épines, & de son fruit, qui est aigret comme de la vinette, cestadite de l'oseille.

EPINETTE. Instrument de musique. De l'Italien *spinetta.* Jules Scaliger livre 1. de sa Poëtique chapitre 48. *Fuit & Simicommentum illud quod ab eo* Simicum *appellatum. Quinque & triginta constabat chordis : a quibus earum origo quos nunc* Monochordos *vulgus vocat : in quibus ordine digesta plectra subsilientia reddunt sonos. Addita deinde plectris corvinarum pennarum cuspides : ex ærei filis : expressiorem eliciunt harmoniam. Me puero*, Clavis cymbalum, *&* Harpichordum *: nunc ab illis mucronibus:* Spinetam *nominant. Vetus monochordos unico nervo contentus erat : Arabum inventum. Trichordos autem*, Assyriorum ; *quod* Panduran *appellabant.* Pentachordos, *Scytharum fuit. Ex cruda pelle bubula confectas chordas pulsabant plectro, quod ex ungula caprina optimum habebatur. Durat etiam nunc plectri usus in Hispania, & Psalterii : cujus sonum miscent cum sono tibiæ, loco tympani : quod iccirco* Tympanum chordatum *vocant Itali, mi puero*, Tabalsum. Trippault le dérivoit ridiculement d'ἴνις, & de νέτη. Voicy ses termes : EPINETTE, *instrument de Musique, peut venir de la préposition* ἴνὶ, & de νέτη, *diction que les Grammairiens interprétent*, le son aigu d'une chorde, *comme on pourroit appeller de haut son d'une chanterelle. Suidas :* νέτη, χορδὴ μεσῶν ἤχων ὀξυτάτη ὑπάτης νέτη. *Vitruve en son livre* 5. *de l'Architecture, chap.* 4. *parlant de l'harmonie, met mesmes en caractéres Latins* nete, *& son composé* paranete, *&c. Mais pourquoy n'escririons nous* espinette, *comme disant* spinulam ? *Car en cet instrument les sautereles semblent aux espines, quand lorsqu'on frape les marches, par leur percussion elles picquent les chordes.*

EPINGLE. Honnan le dérive de l'Alleman *spehel*, qui signifie la mesme chose. Les autres le dérivent du Latin *spicula*, dit par métaplasme, pour *spiculum* : d'où ils veulent que les

Digitized by Google

les Italiens ayent auſſi fait *ſpigola*. Et les autres, de *ſpinicula*, diminutif de *ſpinula*, diminutif de *ſpina*. *Spina*, *ſpinula*, *ſpinicula*, *ſpingla*, EPINGLE. Anciennement, on ſe ſervoit d'épines aulieu d'épingles : & les payſans, en pluſieurs lieux de France, s'en ſervent encore aprésant. Virgile livre 3. de l'Enéide : *conſertum tegmen ſpinis*. Tacite, parlant des Allemans : *Tegumen omnibus, fibula : aut ſi deſit, ſpina conſertum*. Marcellus, élu Archeveſque de Corfou, dans ſon Rituel des Céremonies Eccleſiaſtiques, livre 1. ſection 10. chapitre 5. dérivant le Pallium : *Et illud cùm Subdiacono aptat : non tamen infigit ſpinulas : & recipit illud ad oſculum pacis*. Cet Archeveſque vivoit ſous Sixte IV. Les Allemans diſent auſſi *ſpingler* : & les Anglois, *aſpinne* : & les Languedociens, *ſpinlo* : & les Toulouſains, *ſpille*. Cette étymologie me paroiſt la plus naturelle.

EPITOGE. C'eſt cette fourrure que les Préſidans au Mortier mettent ſur leur robe. D'*epitogium* : qui eſt un mot hibride, ceſtadire, compoſé de mots de diverſes Langues : car il eſt compoſé du Grec ἐπὶ, & du Latin *toga*; ce qui a été remarqué par Quintilien liv. 1. chap. 9.

EPLUCHER. Robert Etienne parle de l'étymologie de ce mot ', en ces termes: *Semble qu'il vienne* d'explicare : *car quand on veut éplucher des pois, ou autre choſe*, explicatur : *ceſtadire, il les faut eſtendre, & comme deſployer, pour voir ce qui eſt bon, & ce qui eſt mauvais. Le Picard dit* epluquer. Nicot a dit la meſme choſe, & en meſmes termes. Hélinand, dans ſon Poéme de la Mort, a écrit *épluer*. Nous avons fait *peluche* de *pellicia* : ce qui donne ſujet de croire que nous avons fait *éplucher* d'*expellicare* : & que ce mot, qui aura été dit Premiérement des animaux dont on ôte la peau, pour les accommoder, a été enſuite transporté à d'autres choſes.

EPOUSER. De *ſponſare*. Il eſt à remarquer que ce mot ſignifioit autrefois *fiancer*, & non pas *épouſer*. Dans la Loy 38. au Digeſte *de Ritu Nuptiarum : Si quis officium in aliqua provincia adminiſtrat, inde oriundam, vel ibi domicilium habentem, uxorem ducere non poteſt: quamvis ſponſare non prohibeatur*.

EPOUSSETTE. Nicot *écrit eſpouſſette*. Et il dit qu'il vient de *poudre*, qu'aucuns diſent *pouldre* & *pouſſiere* : comme qui diroit *expulveratorium*. Il vient d'*expulſetta*. *Pulſare, pulſa, pulſetta, expulſetta*, EPOUSSETTE. *Epouſſeter* ; c'eſt, batre un habillement avec une baguette, pour en faire ſortir la pouſſiere.

EPOUVANTER. D'*expaventare* : d'ou les Italiens ont auſſi fait *ſpaventare*, & les Eſpagnols *ſpaventar*.

EPREINDRE. D'*exprimere*. Voyez *peindre*.

EPURGE. Simple : ainſi appelé de la faculté qu'il a de purger. *Ab expurgandi facultate*. Ce ſont les mots de Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1054.

E Q.

EQUERRE. De *quadra*. *Quadra*, *exquadra*, EQUERRE. Feu Mr Bignon, Avocat Général au Parlement de Patis, avoit une Vie manuſcrite d'Abbo, où il eſt parlé de la Reole, comme d'un lieu qui s'appeloit *Quiri*, en langage vulgaire, & *Regula* en Latin.

EQUIPPAGE. EQUIPPER. De l'Alleman *ſchiff*, qui ſignifie un navire. *Equippage*, c'eſt le Corps ou la troupe des Officiers mariniers, des ſoldats, & des matelots, qui montent un vaiſſeau. *Equippement*, c'eſt la proviſion & l'aſſortiment de tout ce qui peut ſervir à la ſubſiſtance, à la ſureté, & à la manœuvre de l'Equippage. *Equipper un vaiſſeau*, c'eſt le fournir de les agrais, de ſes apparaux, & de ſes vituailles.

E R.

ERABLE, arbre, appelé *acer* par les Botaniſtes. De ce mot *acer*, en cette façon : *acer, acerum, acera, acerabum, acerabulum, erabulum*, ERABLE. Les Italiens diſent *acerro* : ce qui fait voir qu'on a dit *acerum*. Scaliger dans ſon premier Scaligerana, a écrit que notre erable eſt l'*opulus*, & non pas l'*acer* des Latins.

ERAGE. Vieux mot, qui ſignifie *race*. Rabelais 2. 1. *Et dit-on qu'en Bourbonnois encore dure l'érage*. Et 3. 32. *Saint Iago de Breſſuire: en eſt-il encore de l'éraige ?* De *radix* : en cette maniere : *radix, radicis, radicium, extradicium*, ERAGE.

ERAILLER. Comme quand on dit, *yeux éraillés*. De *radere*. *Rado, raſi, raſum, raſicum, raſiculum, raſiculare, raculare*, RAILLER: *exraculare*, ERAILLER.

ERAIN. D'*æramen* : dont les Italiens ont auſſi fait *rame*. On a fait *érain* d'*æramen*, comme *eſſain*, d'*examen*, & *mairrain*, de *materiamen*.

ERGO-GLU. Nous nous ſervons de cette expreſſion, lorſque nous voulons dire qu'un raiſonnement ne conclut rien : qui eſt une expreſſion qui nous eſt venue de l'Univerſité. On diſoit anciennement, *ergo gluc*. Dans le Catholicon, page 120. de la derniere édition. *Or eſt-il, que tous les jeunes Curez, Preſtres, & Moines, de notre Univerſité, & nous autres Docteurs, pour la pluſpart, avons été Promoteurs de cette Tragédie. Ergo gluc*. Janot de Bragmardo, dans Rabelais, livre 1. chapitre 19. *Omnis clocha, clochabilis, in clocherio, clochando, clochans, clocativo, clochare facit clochabiliter clochantes. Pariſius habet clochas. Ergo gluc*.

ERGOT de coc. Nicot, au mot *ergot*, qui eſt la meſme choſe qu'*ergot*, renvoie le Lecteur au mot *herigoter* : où il dit, ces mots: HERIGOTEURE. *Fouilloux au 9. chapitre : Autres ont voulu regarder aux jambes de derriere, aux herigoteures : Il parle des chiens : que s'il n'en y a point, c'eſt bon ſigne : & s'il y en a une, que c'eſt auſſi bon ſigne : mais s'il y en avoit deux, ſeroit mauvaiſe*. Ainſi, il ſemble dériver *ergot* de *hérigot* : qui eſt un mot dont l'étymologie ne m'eſt pas connue. Nos Anciens prononçoient *argo:*

Digitized by Google

argot : & plusieurs prononcent encore de la sorte : & les Italiens appellent *artiglio* les ongles crochus & picquants des animaux de proie, tant terrestres que volatiles : mot formé du Latin *articulus*, diminutif de l'inusité *articus* : ce qui me donne sujet de croire que le mot d'*argot* a été fait de ce mot *inusité*. ¶ *Articus, articulus, arcotus, argotus*, ARGOT.

ERGOTER. Quelques uns le dérivent d'*argutari*. Je croirois plutost qu'il viendroit d'*ergo* : acause que les arguments de nos Dialecticiens finissent par *ergo*.

ERMES. Terres en friches. De *τὸ ἔρημον*. Voyez Ragueau dans son Indice, & Cujas sur la loy 4e au Code *de Censibus*.

ERMINE, ou ERMINETTE, Instrument de Menuisier pour dégrosser le bois. Mr Bochart le dérivoit de l'Arabe *alermin*, qui se trouve dans le Nomenclateur Coptique entre les instrumens de Menuisier, & que Kirkerus à mal traduit par *scalprum*.

ERMINE. Lat. *mus Ponticus*. D'*ermi-nium*. Galfridus Monumeth livre IX. chapitre 3. *Omnes herminio indui*, &c. *cujus Dapifer ermi-nio ornatus*. Ce mot est commun à toutes les Langues de l'Europe.

Mr du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin a fait une belle Note sur l'étymologie de ce mot, & qui mérite d'être icy inserée. La voicy.

Il n'y a personne qui ignore que les hermines sont les Rats de Pont (*mures Pontici*) des Anciens : mais aucun n'a encore rendu la raison pourquoy la France, & toute l'Europe, les appelle *Hermines*. Ce que Ville-Hardouin nous apprend assez sur le terme d'*Herminet*, qu'il donne à ces animaux, & aux peuples d'Arménie ; faisant voir par là, qu'ils ont été ainsi nommez, parcequ'ils venoient de cette province, qui en abonde, & où l'usage des manteaux & habits faits de ces sortes de fourrure, estoit ordinaire : qu'ils appellent *μυοτὰ*, selon Julius Pollux. Car comme les Anciens ont donné à ces animaux le nom de *Rats de Pont*, parcequ'ils venoient de la province de Pont en Asie; ainsi nos François, & autres peuples Latins, qui les faisoient venir de l'Arménie où ils trafiquoient plus qu'en la province de Pont, les ont appelez du nom adjectif usité en ce temps-là d'*Herminet*, cestadire, *Rats*, ou *fourrures d'Armenie* : laissant le nom substantif, qu'ils sous-entendoient : demesme que les nouveaux Grecs leur donnerent le nom de *Μυοτὰκι* simplement, sans parler du nom de l'animal : n'estant pas d'ailleurs sans exemple que le nom de la province où telles peaux se débitent, & où les animaux naissent, leur soit demeuré : puisque nous lisons que ces mesmes peaux ont esté appelées autrefois *peaux de Babylone* : *Pelles Babylonica*: in Lege 16. §. 7. *de Publicanis* : dans St Hiérosme, en l'épitre *ad Latam*, & dans la Géographie d'Alypius Antiochenus. Voyez les Notes de Valesius sur Ammian Marcellin, page 272. où il est constant que ces peaux de Babylone estoient peaux de rats, par les termes d'Ælian, au livre 17. *περὶ ζώων*, chapitre 17. De sorte qu'elles ont esté appelées indifféremment, *Peaux de Pont*, *de Babylone*, ou *d'Arménie*: suivant qu'elles se débitoient en ces Provinces, qui sont toutes dans l'Asie, & voisines les unes des autres : demesme que le nom adjectif de *Zibellines*, ou *Zébellines*, a esté donné aux Martes, acause que les Marchands de Zibel, ou Zebel, ville de la Terre-Sainte, (en Latin, *Biblium*) en trafiquoient ; & que de là elles se portoient en divers endroits de l'Europe.

ERNER. *D'erenare* : qui est comme qui diroit *renes luxare* : *renes frangere*.

ERRE : comme quand on dit, *Il va grand' erre*. Peutestre d'*itura*.

ERRES. Comme quand on dit, *donner des erres au Coche*. D'*arra*, fait d'*ἀῤῥαβὼν*, mot de la mesme signification, mot d'origine Ebraique.

ERS. Sorte de légumes. D'*ervum*.

ERTE. Comme quand on dit, *être à l'erte*. D'*erectus*.

ERUSSER. Belon livre 3. de son Ornithologie, chapitre 8. parlant de l'oyseau appelé *biètre* : *Sa queue est ronde comme celle des oyseaux de riviere. Mais la voyant erroussée par le bout, avons eu occasion de penser qu'il se perche, & fait son nid par les rochers & sur les arbres*. Nous disons en Anjou *eruſſer le chanvre*, pour dire arracher la graine du chanvre avec un certain bâton fendu. Peutestre d'*erno*. *Eruo*, *eruſſo*, *eruſſare*, ERUSSER. Dans le passage de Belon, *erruſſée* semble être dit pour *hériſſée*.

ES.

ESCADRE. *Escadre de galeres*. *Chef d'Escadre*. De *quadra*. *Quadra*. *exquadra*, ESCADRE. Les Espagnols disent aussi *esquadra*. *Esquadra de galeras* : *Cabeça de esquadra*.

ESCADRON. De l'Italien *squadrone*, fait du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro*, comme *squadra*, pour *quadra* : d'où notre mot ESCADRE. Et on a dit *quadra* pour un escadron, de sa figure quarrée. Tibulle livre 4.

Seu sit opus quadratum acies consistere in agmen,
Rectus ut aquatis decurrat frontibus ordo.

Nous disions anciennement *scadron*. Garnier, au commencement de sa Tragédie de Portie :

De scadrons en scadrons s'animer au carnage.

Le Cardinal du Perron dans son poëme intitulé *l'Ombre de Mr l'Amiral de Joyeuse* :

Il se promettoit lors que sa dextre guerriere
Apprise à repousser les scadrons en arriere.

Et Mr de Racan, de l'Académie Françoise, n'a pas fait difficulté d'en user dans le sonnet qu'il a fait sur la mort de son pere.

Aux scadrons ennemis on a vu sa valeur
Peupler les monuments & déserter la terre.

Cette étymologie du mot *escadron* me semble tres naturelle. Cependant Mr du Cange dérive ce mot de *scala*, ou de *scara*, qui se trouvent dans les Auteurs de la Basse-Latinité en cette signification. Guillaume le Breton livre 3. de sa Philippide :

—— *ut subsit quaque Tribuno*
Scala suo, &c.
Depositique acies per scalas, perque cohortes
Ordine compositas rectо.

Et livre 10.
Efficiunt animis scalam concorditer unam.

Et livre 11.
Quos inter, Regemque, viri virtute coruscі
Astant continua serie, scalaeque suorum
Quisque magistrorum densant, dum buccina sevum
Obstrepat, ut celeri levitate ferantur in hostem.

Ce que nos anciens Ecrivains François ont rendu par *échelle*. Mr du Cange en produit plusieurs exemples. Voicy quelques unes de ses autoritez touchant le mot de *scara* en la mesme signification : Hincmar, dans son Epitre aux Evesques du diocése de Reims chapitre 3. *Bellatorum acies, quas vulgari sermone* scaras *vocamus*. Aimoin livre 4. chapitre 26. *Collegit è Francia bellatoribus scaram, quam nos turmam, vel cuneum appellare consuevimus.* Il ajoute : *Alamannis* schaar *idem sonat. Hinc nostratibus Poëtis* esquierre. *Unde nata vox ave hoc usurpata eodem sensu* escadron. Je perseverе dans mon opinion : qui est aussi celle de Covarruvias. ESCADRON, *dize mas que* esquadra : *parte del exercito, que por llevar forma quadrada, se dixo* esquadron. Et celle de Scaliger sur les Catalectes : QUADRONES *quadras phalanges vocant.* Et celle de Mr Ferrari dans ses Origines Italiennes.

ESCALADER. De *scala. Scala, scalata, scalatare.*

ESCALIER. De *scalarium.* Voyez Mr du Cange.

ESCALIN. Petite monnoye d'argent qui a cours en Lorraine, en Allemagne, & en Flandre, & qui vaut sept sous & demi. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet. De l'Alleman *schilling*, qui signifie la mesme chose.

ESCALQUE. Pour *Ecuier Tranchant.* Rabelais 4. 64. s'est servi de ce mot. De l'Italien *scalco*, qui signifie la mesme chose, & qui a été fait de l'ancien Alleman *scalt*, qui signifie *servus, minister.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *scalco*, & cy-dessous, au mot *marechal.*

ESCAMOTER. De l'Espagnol *camodar*, cestadire, *jouer des gobelets.* CAMODADOR, c'est *un Joueur de gobelets.* L'Espagnol *camodar* a été fait du Latin *commutare.* Mr du Cange n'a pas bien rencontré, faisant venir *escamoter* de *Scamares*, qui sont des voleurs. Voyez son Glossaire Latin au mot *Scamares*, & son Glossaire Grec au mot *σκαμάριτ*, & ses Origines Françoises imprimées à la fin de son Glossaire Grec.

ESCAMPER. De *scampare*, d'où cette façon de parler, *Avoir la clé des champs.* Voyez cy-dessous *escapade.*

ESCAPADE. De l'Italien *scappata* : verbal de *scappare*, qu'on a dit pour *scampare.* Voyez *scampare* dans mes Origines Italiennes.

ESCARBILLARD. Un éveillé. Les Languedociens disent *escarrabillat*, & les Toulousains, *escandrillat.*

ESCARBOT. De *scarabutus*, formé de *scarabeus.* Les Gascons disent *escarabat.*

ESCARBOUCLE. Pierre précieuse. *Carbunculus, escarbunculus*, ESCARBOUCLE.

ESCARCELLE. De *scarcella*, fait d'*exarcella.* Voyez *échars.*

ESCARCINE. Monconis, tome 3e de ses Voyages page 56. décrivant une Cavalcadé de Janissaires : *Ils ne portent d'autres armes que des escarcines, ou coutelas, ceints au costé.*

ESCARE. Terme de Chirurgie, qui signifie la croustе d'une playe. De *escara* : qui se trouve dans les Médecins Latins en cette signification, & qui a été fait d'*ἐσχάρα.*

ESCARE. Sorte de poisson. De *scarus*, qui signifie la mesme chose. Le mot d'*escare* se trouve en cette signification dans Montagne livre 2. chapitre 12. page 261. de l'édition de Journel.

ESCARGOT. Sorte de limaçon. De *scarabeus, Scarabus scarabi, scarabicus, scarabicottus, scarcottus*, ESCARGOT.

ESCARMOUCHE. De l'Italien *scaramucia* : fait de l'Alleman *schirmen* : qui est le *velitari* des Latins. *Schirmen, schirmare, scharmare, scharamare, scaramacare, scarmucare, scaramucciare.* Ou de *scara* : qui signifie *turma.* Voyez le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve page 102. ¶ *Scara, scarama, scaramus, scaramucius*, &c. Voyez aussi mes Origines Italiennes au mot *scaramucciare*, & cy-dessous, *escrimer.*

ESCARPER. De l'Italien *scarpare*, fait de *carpere. Carpere, carpare, excarpare.* Voyez *écharpe.*

ESCARPIN. De l'Italien *scarpino*, qui signifie la mesme chose. Les Latins ont appellé *carpi* une espéce de souliers decoupez : de *carpere*, en la signification de *scindere.* Aulieu de *carpi*, on a dit ensuite *excarpi* : d'où on a fait *scarpi* ; & ensuite, *scarpini*, par diminution : d'où nous avons fait *escarpins*, par l'addition ordinaire de l'E devant l'S. Cœlius Rhodiginus xx. 33. *Carporum verò in Europa copias ab Aureliano affictas, prodit Historia : quo nomine* Carpicum *Senatus cum appellavit. Quod indignè ii ferentes*, Superest, *inquit*, Patres Conscripti ut *Carpisculum* etiam me dicatis. *Erat autem eo nomine calceorum genus notissimum : unde calceis forsan indita modo plebeia nuncupatio.* Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 363.

ESCARPOLETTE. De l'Italien *scarpoletta*, qui signifie la mesme chose ; & qui est un diminutif de *scarpola*, diminutif de *scarpa*, qui signifie *une écharpe.* Originairement, on brandilloit à l'escarpolette dans une grande écharpe.

ESCIENT. De *sciente*, ablatif de *scients.* Les Ecrivains Latins des bas siécles ont dit *suo sciente*, pour dire *à son escient.* Voyez Mr du

Digitized by Google

Cange dans ſes Origines Françoiſes imprimées dans le ſegond volume de ſon Gloſſaire Grec.

ESCLAME : habit de pelerin. Nicot: *C'eſt une façon de manteau long, que les pelerins portoient anciennement, comme ſe voit au Roman de Guy de Warvic. Aucuns l'appellent* eſcluine, pœnula chlamys ; *mais on peut dire qu'aulieu d'*eſclamme *&* d'eſcluine, *il faut lire* eſclavine, *ou* ſclavine. *Voyez* eſclavine. *Toutefois du Fouilloux chapitre 20. de ſa Venerie, dit que des cerfs bruns, y en a qui ſont grands, longs, & eſclames : qui eſt à dire, de grand corſage & manteau. Auſſi dit-on* le manteau du cheval, *pour le poil & la peau dont il eſt emmantelé.*

ESCLANDRE. Vieux mot, qui ſignifie *ſcandale*. La Coutume d'Anjou art. 148. *Et pource que aucuns qui pour leur malefice ont été bannis par Juſtice du pays, n'en tiennent compte, mais y fréquentent & habitent comme auparavant, & autres ſe diſſimulent de lieu en lieu, par le ſupport & ſouffrait de ceux qui les retirent chez eux. Ce qui tourne au grand eſclandre de la Juſtice.* Dans les Libertés de l'Egliſe Gallicane, tome 2. pag. 136. *S'il Pol qui dit ainſi, Se mon frère étoit eſclandre*, &c. *Pour eſclandre eſchever, l'en doit faire*, &c. *L'en ne puet nier qu'il ne ſeuſt tel eſclandre.* C'eſt dans la Requeſte du Peuple de France à Philippe le Bel contre Boniface VIII. *De ſcandalum.* L'ancien Dictionnaire Latin François du P. Labbe : SCANDALUM, *eſclandre.* L'Ancienne Verſion des Pſeaumes, Pſ. 136. 6. *Et penſerent eſclandre vers le chemin.* Il y a au Latin, *Juxta iter ſcandalum poſuerunt mihi.* On y a ajouté une L : & on a dit, *eſclandre*, aulieu d'*eſcandre.*

ESCLAVE. Du Latin barbare *ſclavus*: d'où les Italiens ont auſſi fait *ſchiavo, Sclavus* a été fait de l'Alleman *ſclaef*, ou *ſlave*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui, ſelon la penſée de Voſſius, a été dit en cette ſignification acauſe des peuples d'Eſclavonie. *Cenſeo apud Germanos id primitus nomen habuiſſe eos, quos è forti Slavorum gente captos in ſervitutem redegiſſent: inde latius extenſam ſignificationem ad cujuſvis generis captivos, vel ſervos.* C'eſt dans ſon *de Vitiis Sermonis*, au mot *ſclavus*, pag. 278.

ESCLAVINE. Nicot : ESCLAVINE *eſt une maniere de robe longue juſques à demi-jambe, à collet haut & quarré, & manches courtes : d'eſtoffe groſſiere, dont les mariniers mattelots, & barquerots uſent l'hyver allans ſur mer. Le mot vient du pays & peuple d'Eſclavonie, & l'uſage de tel veſtement auſſi. L'Italien dit* ſchiavina, & iſchiavina. *Toutefois ce n'eſt l'eſtoffe groſſiere qui ſait le nom de* Eſclavine, *comme de* Gaulape *Latin : ains la façon de la robe. Car les Capitaines, & autres chefs des vaiſſeaux de mer, en portent de ſi riche eſtoffe qu'ils veulent.* ¶ Pluſieurs de nos habillemens ont été appelés du lieu d'où ils nous ſont venus : *hongreline, brandebourg*, &c.

ESCLOTS. On appelle ainſi les ſabots dans le Périgord, dans le Limouſin, dans l'Auvergne, & dans le Languedoc. Rabelais, livre 3. chap. 17. parlant de la Sibylle de Panzouſt : *Depuis je vis qu'elle déchauſſa un de ſes eſclos : nous les appelons* ſabots : *mit ſon devantau ſur ſa teſte.* Et au chap. 52. du meſme livre : *comme ſont les Limoſins à bel eſclots.* Et au chap. 27. du livre v. il appelle *l'Iſle de Eſclots*, l'Iſle des Religieux qui portent des ſocques, & qui pour cela ſont appelez *zoccolanti* par les Italiens. Ce dernier paſſage de Rabelais m'a fait trouver l'étymologie d'*eſclots*. Il eſt ſans doute que ce mot a été fait de celui de *ſoccus* : en cette maniere : *ſoccus, ſocculus, ſocculottus*, ESCLOT : & au pluriel ESCLOTS. Les Touloufains prononcent *eſclops*, par corruption. ¶ Dans Froiſſart, au chap. 49. du 4. volume, il y a, *les Sergeans de Paris qui pourſuivoient les Eſclos*, &c. Je n'entans pas bien ce mot en cet endroit-là.

ESCOFION. Habillement de teſte de femme. De *ſcaphium*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cuffia*.

ESCORNE. De l'Italien *ſcorno*, fait de *ſchernire*, fait de *ſpernere*, ou de l'ancien Alleman *ſcerni*, qui ſignifie *ſubſannatio, illuſio*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *ſcorno* & au mot *ſchernire*.

ESCORTE. De l'Italien *ſcorta* : fait de *ſcorgere*. Voyez mes Origines Italiennes.

ESCOUADE. Terme militaire. Le tiers d'une Compagnie de gens de pié. De *ſquadrata*. Ou par corruption, pour *eſcadre*. Voyez *eſcadron*.

ESCOUPETTE. De l'Italien *ſchiopetta*, fait de *ſcloppus*, qui ſe trouve dans Perſe Sat. v. pour le bruit que font les joues enflées quand on frappe deſſus. *Nec ſcloppo tumidas intendis rumpere buccas.* ¶ *Scloppus, ſcloppus ; ſchioppus : ſchiopo, ſchiopetto, ſchiopetta*, ESCOUPETTE. Mr du Cange le dérive de *ſcopetum*, fait de *ſcopa* : acauſe, dit-il, de ſa reſſemblance à un balay.

ESCOURGE'E. De l'Italien *ſcorregiata*.

ESCOUSSE. D'*excuſſa*, fait d'*excutio*. Les Italiens d'*excuſſus*, ont auſſi fait *ſcuſſo*.

ESCRIMER. De *ſchermire. Schermire, ſchermare*, &c. De l'Alleman *ſchirmen*. Matthias Martinius, au mot *ſcrama : Germanicum eſt* ſchirmen ; *pugilare : deinde pugilando tueri. Compoſitum* beſchirmen, *& veteribus Germanis,* ſcherm : *ars gladiatoria : unde Italis* ſchermo *&* ſchermire : *Gallis*, eſcrime, eſcrimer. Voyez cy-deſſus, *eſcarmouche*.

ESCROC. ESCROQUER. Pluſieurs Etymologiſtes, & entr'autres, Mr Lancelot, dérivent *eſcroquer* d'*excruciare*, qui ſignifie *celui qui fait un gain ſordide*. Le P. Labbe improuve fort cette étymologie, & dérive *eſcroc de croc* : & *eſcroquer*, de *croquer* : comme qui diroit, prendre quelque choſe avec un croc. Le François *eſcroc* vient de l'Italien *ſcrocco* ; & *eſcroquer*, de *ſcroccare* : mais l'Italien *ſcroccare* vient du Latin barbare *exerroccare* : qui veut dire, *crocco, ſive hamo, extrahere. Non ſuit Autolyci tam piceata manus*, dit Martial : ou comme Mr Guyet prétandoit qu'il falloit lire, *tam pice tacta manus.* Et nous diſons d'un homme qui eſt ſujet à prendre, qu'il a les mains crochues : *habet uncas manus.*

ESPADON. De l'Italien *ſpadone*, augmentatif de *ſpada*. Voyez *épée*.

ESPALIERS *de fruits*. Mr de la Quintinye:

Digitized by Google

ESPALIER *se dit des arbres fruitiers, plantez le long des murailles, & paliſſez, ceſt adire, dont les branches ſont attachées depuis le pied juſques en haut à un treillage qu'on a appliqué à ces murailles*; &c. *L'Origine de ce mot ancien peut venir du mot de* palliſſade, *qu'on a connu de tout temps par les Allées des Parcs & des Jardins, qui ſont ornées & accompagnées à droit & à gauche de certains Arbres propres à être tondus & taillez, & retenus en forme de murailles : ſavoir, Charmes, Charmilles, Erable*, &c. Le mot François *Eſpalier* vient de l'Italien *ſpalliere*, dit pour *ſpalliera*. M^r^ della Cruſca dans leur Vocabulaire: SPALLIERA : *Quell' aſſe, o cuoio, o altra ſi fatta caſa, alla quale, ſedendo, ſ'appoggia le ſpalle*, &c. *Onde per ſimilitudine, diciamo* ſpalliera *a quella verzura, che con artificio ſi fanno coprir le mura degli orti.* ¶ *Eſpaliers de Galere*, a la meſme origine. La Cruſca : SPALLIERA *ſi dice a' primi banchi della galea, vicini alla poppa : e* SPALLIERI, *a quei che vi vogano.*

ESPARGOUTTE. Herbe appelée autrement *matricaire*. Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi*, ſection 115. Matricaria *Latinis dicitur, quòd contuſa, matricis dolores ſanet. Vulgus noſtrum vocat hanc barbam* de l'eſpargoutte : *a guttis ſpargendis : quòd ejus folia trita, & admota ori & auribus, in dolore dentium, guttas pituita ſpargan & elician tenuando.*

ESPAVILADOR. Mot Eſpagnol, qui ſignifie *celui qui mouche la chandelle. Eſpaviladeras*, ſignifie *les mouchettes. Pavilo*, c'eſt ce que les Latins appellent *fungus*, & les Grecs, κύμη : d'où le Latin *fungus*. Μύκης, μύκητος, *muncus, fungus*. M en F : comme en *formica*, de μύρμηξ, accuſatif de μύρμηξ.

ESPE'CES dans la ſignification de *monnoye*. De *ſpecies*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Grégoire de Tours, v. 19. *Cumque Pratextatus Epiſcopus ea qua Rex dixerat, falſa negaret, advenerunt falſi teſtes, qui oſtendebant ſpecies aliquas, dicentes : Hæc & hæc nobis dediſti, ut Merovecho fidem promittere deberemus.* Ce mot ſe trouve en la meſme ſignification dans Aymoin liv. 4. chap. 36. à l'endroit où il eſt parlé du partage des treſors de Dagobert entre Sigebert & Clovis, ſes enfans.

ESPETER. La Coutume de Troye, article VI. XX. X. *Quand aucun laboure, & traverſe, en labourant, un chemin royal, ou autre grand chemin, & voye publique, il y a amende de 60. ſols tournois. Et s'il fait voye ouverte au long deſdits chemins, en entreprenant ſur iceux, y a pareillement amende de ſoixante ſols tournois. Et s'il y eſpete, y a ſeulement cinq ſols tournois d'amende.* Pierre Pithou ſur cet article : ESPETER, *à ce qu'on dit, eſt quand en tournant la charrue au bout du ſillon ſur le grand chemin, il touche audit grand chemin. Lors il n'y a pas ſi grand dommage, pourceou'il touche ſeulement le bord.* ¶ D'*exſpatiare. Exſpatio exſpatias, exſpatiatum, exſpatiatare, exſpatare*, ESPETER.

ESPIE'GLE. Nous appelons ainſi un homme qui fait des petites tromperies ingénieuſes. L'origine de ce mot eſt fort cachée: mais je l'ay enfin découverte. La voicy. *Uleſpiegel*; autrement *Eulenſpiegel*, ou *Eulenſpiegel*, eſt un mot Alleman, qui ſignifie *miroir de hibou : miroir de chouette :* & qui eſt compoſé du mot *eule*, qui ſignifie *hibou*, *chouette*; & de celui de *ſpiegel*, qu'on prononce *ſpiegle*, qui ſignifie *miroir*. Un Alleman, du païs de Saxe, nommé *Till Uleſpiegle*, qui vivoit vers 1480. étoit un homme célebre en ces petites tromperies ingénieuſes. Sa Vie aïant été compoſée en Alleman, on a appelé de ſon nom dans l'Allemagne *Uleſpiegel* un fourbe ingénieux. Ce mot a paſſé enſuite en France dans la meſme ſignification : cette Vie aïant été traduite en François, & imprimée avec ce titre, *Hiſtoire joyeuſe & récreative de Tiel Uleſpiegle : lequel par aucunes fallaces ne ſe laiſſa ſurprendre ny tromper.*

ESPINGALE. Machine de guerre. De *ſpingarda*. C'eſt un mot d'origine Allemande. Voyez Mr du Cange.

ESPION. De l'Italien *ſpione*, augmentatif de *ſpia*, mot Italien de la meſme ſignification. L'Italien *ſpia* a été fait de *ſpica* : d'où nous avons fait auſſi *épie*. De *ſpica*, on a fait auſſi *ſpico ſpiconis* : d'où l'Italien *ſpione*, & le François *eſpion*, & non pas d'*explorare*, comme veut Caninius dans ſes Canons des Dialectes. *Spica*, a été fait de *ſpicare*, mot ancien Latin, qui ſignifie *aſpicere* : & qui a été fait du Grec σκοπέω. Σκοπέω, σκοπῶ, *ſpico*, & *ſpicor*. Et de la, *conſpicor, ſuſpicor, deſpicor*, &c. De *ſpicare*, on a dit *ſpiare* : d'où l'Italien *ſpiare*, & le François *épier*. *Spicio*, pour *aſpicio*, ſe trouve dans Nonius Marcellus *de Proprietate ſermonis* : EXTISPICES, *propriè Haruſpices dicti ſunt, quòd extra ſpiciant.* Les Anciens ont auſſi dit *ſpecio*. Et de là, ces mots, *ſpecies, ſpeculum, ſpectrum, ſpectio*, &c. Varron *de Lingua Latina*, livre v. Spectare, *dictum eſt ab* ſpecio, *antiquo : quo etiam Ennius uſus.* Voyez mes Amenitez de Droit, au chapitre 39. qui eſt des Etymologies des Juriſconſultes, au mot *ſpectaculum*. Voſſius, dans ſon *de Vitiis Sermonis*, dérive l'Italien *ſpia*, & *ſpione*, de l'Alleman *ſpien*, qui ſignifie *contempler*. Mais l'Alleman, comme l'Italien, eſt d'origine Latine. Mr Ferrati, dans ſes Origines Italiennes, dérive *ſpia*, & *ſpione*, du Latin *ſpeculor* : en cette maniere : *ſpeculor, ſpeculone, ſpeclone*, SPIONE, *Specula*, SPIA. Je perſevere dans ma premiere opinion.

ESQUIF. De l'Italien *ſchiffo*.

ESQUILLE. Terme de Chirurgie. De *ſquidilla*, diminutif de *ſquidia*, formé de σχίδιον, *aſſula*.

ESQUINANCIE : qu'on prononce *eſkinancie*. Maladie. Par corruption, aulieu de *ſynanchie*. Les Grecs ont appelé cette maladie συνάγχη, de la particule σὺν, & du verbe ἄγχω, qui ſignifie originairement *cogo*, *conſtringo*, *coërceo* : d'où vient ἀνάγκη, *neceſſitas* : mais qui a ſignifié enſuite *ſtrangulo, ſuffoco, conſtringo fauces*. Arétée & Alexander Trallianus ont fait mention de cette étymologie de συνάγχη. Voicy l'endroit d'Arétée ; qui eſt de ſon livre premier des Maladies aiguës, chap. 7. συνάγχαι γὰρ καλέουσι, ὅταν συκάζωνται ἀδένες ἐν ἄγχοντι. Voicy celui d'Alexander Trallianus, qui eſt du livre 4. chap. 1. τὸ δὲ συνάγχη κάθ' ἑαυτὸ τί ἐν ἄλλο, ἢ ἐζωτάτω ἐπὶ φαρύγγι, δίκην ἐν ἀγχόνης ἐν βρόγχοις, ἀποπνίγη τὸ

Digitized by Google

τὸν κάμωλλα· ἴσον ἐ ΣΥΝΑΓΧΗ σὺν θ' ὁμοῦ. Et de là, le mot Latin *angina*. Jules Scaliger dérive *συνάγχη*, de *σὺν ἄγχω*, c'eſt-à-dire, *eſquinancie de porcs*. C'eſt à la page 965. de ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote : à l'endroit où il parle de *συνάγχη*, c'eſt-à-dire l'eſquinancie des chiens. Voicy ſes termes : *Ut συνάγχη ſit canum : συνάγχη, quaſi συάγχη & βοῦγχω : ἀγχόνη, luporum canſidicorum.*

ESQUIPOT. C'eſt le trone des Chirurgiens ; c'eſt-à-dire, une petite boîte faite en forme des troncs des Queſteuſes, dans laquelle on met ce que gagnent les garçons Chirurgiens, & qui eſt enſuite partagé entr'eux & leurs Maîtres. M^r le Noble dans ſa Fradine.

Et qui de l'eſquipot heureuſement tirée
Du lit d'un Maltotier tu te vois honorée.

Par corruption, pour *eſſipot*, formé de *ſipus*, qu'on a dit pour *ſtipes* ; c'eſt-à-dire, un trone, & qui a été fait de *στύφω*, qui ſignifie la meſme choſe. *Stipus, ſtipulus, ſtipotus*, ESTIPOT. Les grands trones des Egliſes ont été demeſme ainſi appelés de *truncus*. Le Pape Innocent III. dans une de ſes Epîtres à l'Archeveſque de Magdebourg. *In ſingulis Eccleſiis truncum concavum poni præcipimus, tribus clavibus conſignatum.* On appelle auſſi *eſquipot* un jeu de cartes. Je n'en ſay pas la raiſon.

ESQUISSE. Terme de Peinture. On appelle ainſi le premier crayon d'un tableau. De l'Italien *ſchizzo*. Le Vaſari, chapitre 16. de ſon Traité de la Peinture, imprimé à la teſte de ſes Vies des Peintres : *Gli ſchizzi chiamiamo noi una prima forte di diſegni, che ſi fanno per trovare il modo delle attitudini, e il primo componimento dell' opra : e ſono fatti in forma di una macchia, & accennati ſolamente da noi in una ſola bozza del tutto. E perche dal furor dello artifice ſono in poco tempo con penna, o con altro diſegnatolo, o carbone, eſpreſſi, ſolo per temare l' animo di quel che gli ſovvien, perciò ſi chiamano* Schizzi. Schizzare, *vale ſaltar fuori, ſcaturire con impeto.* Voyez *ſchizzare* dans mes Origines Italiennes.

ESSAIN. D'*examen apum* : comme *ſrain, d'aramen*, & *malrrain*, de *materiamen*. Ceux qui dérivent *eſſain* d'*ἰσῶλη*, qui ſe trouve dans le Scoliaſte de Callimaque, pour *le Roy des abeilles*, ſe trompent manifeſtement. Trippault eſt de ceux-là. Ce qu'il dit pourtant douteuſement. Voicy ſes termes : *Poſſible, de ἰσῶλη, Roy des mouſches : dit ainſi* eſſein, *parceque les mouſches ſuivent leur Roy.* Jan Bréche, qui dans ſon Appendice ſur le 3. article de l'ancienne Coutume de Touraine, qui eſt *des épaves mobiliaires*, le dérive d'*ἰσῶλη*, n'a pas mieux rencontré. Voicy ſes termes : *Barbara ſanè admodum eſſe videntur hæc verba*, eſſain d'abeilles, *qua ſignificant* examen apum : *quod à Græcis ἰσῶλη dicitur : unde arbitror fluxiſſe hoc verbum* eſſain : *de qua re latiſſimè ſcripſimus in Commentariis ad hunc locum.*

¶ Je remarqueray icy par occaſion, que le mot *ἰσῶλη* a été fait de celui d'*ἰω, εο, εχεο*.

ESSANGER *du linge*. C'eſt le laver dans de l'eau froide ; le décraſſer dans la premiere eau ; avant que de le mettre à la leſſive. L'étymologie de ce mot eſt fort cachée : & je croy être le ſeul qui l'ay découverte. Ce mot François a été fait du Latin barbare inuſité *exſaniare*, compoſé de la particule *ex*, & du verbe *ſaniare*, fait de *ſanies*, qui dans cet endroit de Pline, qui eſt du livre IX. chapitre 38. *Rurſuſque carminata mergitur, donec omnem ebibat ſaniem*, ſignifie cette ordure qui s'attache à la laine des brebis. Et il en a été formé de cette maniere : *exſaniare, exſanjare*, ESSANGER. On a changé l'I voyelle en J conſone : comme en *ſinge*, de *ſimia* ; en *tige*, de *tibia* ; en *pigeon*, de *pipione*, ablatif de *pipio*, &c.

ESSARS. Voyez *eſſarter*.

ESSARTER. D'*eſſartare*, qu'on a dit pour *exartare*. Une Chartre de Charles le Chauve pour le Monſtier-Ramey : *Sibi locum & licentiam dari ad exarſandi ſive concidendi atque emundandi ſive procurandi tanti ſpatii terram.* Une autre du Comte Thibaut de l'année 1263. *Ducenta arpenta nemorum, cum terra & treſfundo ipſorum arpentorum*, &c. *ad eſſartanda*, &c. Le 28. Canon du Concile III. d'Orleans, qui de l'année 538. *Quia perſuaſum eſt populis die Dominico agi cum caballis aut bubus & vehiculis itinera non debere, neque ullam rem ad victum præparare, vel ad nitorem domus vel hominis pertinentem ullatenus exercere (quæ res ad Judaicam magis quàm ad Chriſtianam obſervantiam pertinere probatur) id ſtatuimus, ut die Dominico quod ante fieri licuit liceat. De opere tamen rurali, id eſt, arare, vel vinea, vel ſeſſione, meſſione, excuſſione, exarto, vel ſepe, cenſuimus abſtinendum.* M^r de la Coſte dans ſon Commentaire ſur le titre *de Jure Emphyteutico*, qui m'a eſté communiqué manuſcrit par M^r le Premier Préſidant de Lamoignon : *Veteres Franci, agros incultos, ſilvas, vel ſaltus, dederunt ſub lege rumpendi, ſcindendi & aperiendi, quod vulgò dicitur* à la charge de rompre & ouvrir les terres. *Et inde terræ iſtæ vel poſſeſſiones ruptæ, ſciſſæ & apertæ, detortis à Latina lingua nominibus, dicta fuerunt*, rupturæ, ſcindæ *quaſi* ſciſſæ, & aperitiones *quaſi* aperitiones, *pro novalibus, quæ lingua Francica Teutonica dicuntur* exarta ; *& inde*, exartare *in Capitularibus Caroli Calvi, vulgò* ESSARS, & ESSARTER. Voyez Pierre Pithou ſur la Coutume de Champagne tit. X. & François Pithou dans ſon Gloſſaire.

ESSAY. Voyez *eſſayer*.

ESSAYER. De l'Italien *aſſaggiare*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui a eſté fait de *ſapor* : en cette maniere : *ſapor, ſapos, ſapus, ſapa. Sapa, ſapagium, ſapagiare, ſapagiare, ſapgiare, adſapgiare*, ASSAGGIARE : qui ſignifie proprement gouſter légerement de quoy que ce ſoit, pour en connoiſtre la ſaveur. Les Toſcans diſent autrement *aſſaporare* : ce qui confirme tout-à-fait mon étymologie. *Sapa* a eſté uſité. Voyez cy-deſſous au mot *Sève*. Nicot s'eſt trompé, en diſant que l'Italien *aſſaggiare* venoit du François *aſſayer*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *aſſaggiare*.

ESSEAU. Voyez *eſſieu*.

ESSEMER, ou ESSIMER. On dit que les abeilles eſſement, ou eſſiment, quand elles ſortent par eſſain. Voyez *eſſain, & eſſimer*.

ESSERPILLERIE. L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée: *Quand l'en toult à homme le sien, de mits on de jours, en chemin ou en bois, tel larrecin est appellé* esserpillerie : *& tous ceux qui font ce meffait, doivent estre treinez & pendus, & tous leurs meubles seront au Baron.* Pithou sur ces mots de la Coutume de Troyes, tit. *des Donations*, pag. 363. *& le serpault, que on appelle en aulcuns lieux*, le trousseau : *Inde* desserpilleur, desstrousseurs. *Mesmes les Coutumes d'Anjou 44. & le Maine 51. conjoignent* les desrobbeurs & desserpilleurs de passants les chemins : *Et pareillement Boutillier, en sa Somme Rural liv. 1. tit. 28. escrit*, qu'en Normandie on appelle *Escharpelerie*, violence, si comme de tollir à aultruy le sien, en voye, ou en chemin, par les champs, ou en lieu public. *Et au livre, intitulé, Li Estats don Royaume de France :* Escharpelerie, volerie. *Jean, Sire de Joinville :* Entre les Chevaliers que Messire Jean de Vallance ramena d'Egipte, j'en congneu bien quarante de la Court de Champagne, qui estoient tous desserpillez & mal atournez. Lesquels tous quarante je feis abiller, & vestir, à mes deniers, de cotes, & surcots de vert, &c. *Encores à présent en aucunes endroits les marchands appellent la couverture de leurs ballots & fardeaux de marchandises*, serpilliere. On l'appelle ainsi en Anjou. Comme on a dit *déronsser*, de *trousseau*; on a dit de-mesme *desserpiller*, de *serpilliere*. Voyez *serpilliere*.

ESSIEU. D'*axiolum*, diminutif d'*axium*, inusité, fait d'*axis*. On prononçoit anciennement *aisseul*. Nicot : Aisseul *est cette grosse piece de bois aiguant aux deux bouts, laquelle passe sur le lit de la charrette, & sert de chacun bout à travers les moyeux des roues.* Axis. *Duquel mot Latin il est fait.* ¶ De l'ablatif *axe*, on a formé *axellus* : d'où nous avons fait ESSEAU.

ESSIL. Nicot : ESSIL, *dont on couvre les maisons.* Scandula. *Peut-estre qu'on l'écriroit mieux* aissil : *car ce sont de petits ais fendus.* Il est indubitable qu'*essil* a été fait d'*axillum*.

ESSILLER. Mot Picard, qui signifie *dépanser, employer. J'ay beaucoup essillé d'argent*; cestadire, *J'ay beaucoup employé d'argent.*

ESSIMER. On dit, en terme de Fauconnerie, *essimer un faucon*, quand, pour lui ôter la graille & pour l'amaigrir, on lui donne diverses cures, dit Nicot : lequel dérive ce mot d'*eximere*. Il ajoûte, qu'il faudroit dire *essuymer, c'est à dire*, dit-il, *abaisser, ou oster le suif.*

ESSOINE. Voyez *exoine.*

ESSOR. D'*exaurum*, fait d'*aura*. *Exaurum, essaurum, essorum*, ESSOR. *Exaurare*, ESSORER. Nicot : ESSOR, *c'est quand le vent & le haste font à la sécheresse. Et ainsi aucuns le rendent par ce mot Latin* siccitas : *& semble qu'il vienne de* ex, *&* aura : *comme si on disoit*, essaur : exaura, quæ, ut plurimum deficcat. *Ainsi, dit-on, un oiseau avoir pris l'essor, ou estre allé à l'essor, quand il a pris l'amont, suivant le vent.* Les Gascons disent *eschaure.* Cette étymologie est indubitable.

ESSORILLER. Gr. ἀτοτομέω. D'*exauriculare.*

ESSOUFLER. D'*exsufflare.*

ESSUIER. Bourdelot le dérive d'*exsudare.* D'autres le dérivent d'*exhumidare.* Il vient de l'Italien *sciugare* : pour lequel on dit plus communément *asciugare.* M. Ferrari dérive *asciugare* d'*adsiccare.* Et il me reprant de l'avoir dérivé d'*exugare.* Je persevere dans mon opinion. *Exugo, fugo, sciugo,* SCIUGARE : *adsciugare.* ASCIUGARE. Le Pergamin, pour le marquer en passant, dit qu'on dit *ascingatoio*, & *sciugatoio* : mais qu'on ne dit qu'*asciugare.* Il se trompe. Le Cento-Novelle, de l'impression de Florance; qui est tres correcte, Nouvelle 63. *Fue uno Filosopho, molto savio, loquale avea nome* Diogene. *Questo Filosofo si era un giorno bagnato in una troscia d'acqua, e stavasi in una grotta a sole, a sciugare.* ¶ Du verbe *essuier*, & du substantif *main*, nous avons fait *essuimain*: comme les Italiens *sciugamano*, & les Grecs χειρόμακτρον.

EST. Venr. De l'Alleman *Oest*, qui signifie le Levant, *Ostrogoti* : cestadire, *Gothi ad Levant.* Voyez *bise.*

ESTACADE. Lat. *vallum ex fudibus defixis.* De l'Italien *steccada*, ou *steccato.* M. Ferrari dérive *steccato* de *stipicatum*, formé de *stipes.* Je croy qu'il vient de l'Alleman *stechen*, qui signifie *poindre*, ou de *stecken*, qui signifie *ficher*, formé de *stecke*, qui signifie un bâton; ou de l'Italien *stecco*, qui signifie *la tige d'un arbre*, & que Jules Scaliger sur le premier livre de l'Histoire des Plantes de Théophraste, dérive de στύραξ. Voicy l'endroit de Scaliger : *suum generis nomen est.* Στύραξ *; arborum tantum*, stipes; *unde &* stirps; *de solidioribus tantum, si τύφου sequare.* Στύραξ *adhuc Itali vulgo exprimunt : tametsi corrupta voce stecco.*

ESTAFIER. De l'Italien *staffiere*, formé de *staffa*, qui signifie *un étrier*, & que Vossius dérive de *stapes*, qu'il dérive *à stationе pedum.* Voyez-le dans son *de Vitiis Sermonis*, page 33. où il produit cet endroit d'une ancienne Inscription. Dum VIRGUNCULÆ PLACERE CUPERENT, CASU DESILIENS, PES HÆSIT STAPIÆ, ET TRACTUS INTERII. Et cependant Filelfe dans sa premiere Lettre du livre 24. de ses Lettres, page 265. Se vante d'avoir inventé le mot de *stapes. An ignoramus esse verba propter res ipsas inventa. Ego primus ferrea illa vestimenta, quibus equitantes pedibus insistimus, similimque, stapedes nominavi, à stando, & pedibus.* Grapaldus parle aussi du mot *stapes* comme d'un mot nouveau. *Ephippio, dextrâ ac sinistrâ loris quibusdam ferreis machinulis adnutur, quas* stapedes *eleganter & latialiter appellabimus : quia in his sistere, dum terga premunt equorum, pedes habere consueverunt. Apud majores, ut in Statuis equestribus apparet, non fuerunt.* C'est au feuillet 98. de l'édition de Parme : mais où, par une faute d'impression, il y a *strapedes*, au lieu de *stapedes.* ¶ Si l'Italien *staffa* a été fait de *stapes*, il en a été fait en cette maniere : *stapes stapis, stapia, stapa, stafa*, STAFFA. Il me reste à remarquer que de l'Italien *staffa* les Espagnols ont fait *estafa.* Voyez *étrier.*

Digitized by Google

ESTAFFILADE. Marque au visage, faite par une épée, ou par quelque autre chose qui tranche. Mr du Cange le dérivé du Latin *extra filata* : acanse de la ressemblance qu'a une estafilade à un fil hors de sa trame. Les Italiens disent *staffilata* : mais dans une autre signification. Voyez la Cruſca.

ESTAIN. *Bouc estain.* C'est un bouc sauvage : dont vous trouverez la figure dans les Singularitez de Belon livre 1. chapitre 13. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue. Belon en plusieurs endroits de ses Singularitez, dit que c'est un mot François.

ESTAME. Comme quand on dit *des bas d'estame.* De *ſtamine*, ablatif de *ſtamen. Stamine, ſtamina, ſtama,* ESTAME. De *ſtame*, on a fait aussi le diminutif *ſtamettum* : d'où nous avons fait *eſtamet.*

ESTAMOIE. Sorte de vase. Dans l'Inventaire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de sa Vie écrite par M^r l'Abbé de Choisy : *Six eſtamoies d'or émaillez, avec un couvercle pesant 177. marcs d'or.*

ESTAMPE. De l'Italien *ſtampa*, fait de *typus. Typus, tympus, tympa, ſtimpa,* STAMPA : d'où STAMPARE. D'autres le dérivent de l'Alleman *ſtampfen*, ou du Suédois *Stamp*, qui signifie *tundere, contundere.*

ESTER. De *ſtare. Eſter à droit, Eſter en jugement*, C'est *legitimam perſonam ſtandi in Judicio habere.*

ESTOC. ESTOCADE. Pontus de Thyard, page 18. de son *de veſta nominum impoſitione* : Quis ad ἐγχείρημα, aut *incyclio, id eſt*, punctim idtum designo, *noſtrum* ESTOCCADE, & ESTOQUER *non referat ?* Ces mots viennent de l'Italien *ſtocco* & *ſtoccata. Stocco* vient de l'Alleman *ſtock*, qui signifie *un bâton.* ¶ ESTOC, comme quand on dit *eſtoc & ligne.* De l'Alleman *ſtock*, qui signifie *tronc, ſouche.* Le Glossaire Latin-Germanique : *Truncus*, ſtoc. Ainsi en Isaïe chap. XI. là où la vieille version porte *de radice Jeſſe*, Eusébe, Aquila, Symmaque, & Theodotion, ont interprété *tronc*, ἀπὸ τῆς κορμῆς : ce que les Interprétes de Genéve ont suivi. Perse :

Stemmate quod Tuſco ramum milleſime ducis.

D'où nous avons dit *ramage*, en la même signification. Les Ebreux ont dit demême שרש heqer, qui signifie *radix*, pour *ſtirps & progenies.* Voyez Nicot au mot *eſtoc*, & Pierre Pithou sur la Coutume de Champagne art. VIII. Les Latins usent aussi en cette signification du mot *ſtirpes*, qui signifie proprement *une ſouche* ; comme nous de celui de *ſouche*, & les Italiens de *ceppo*, qui signifie *un tronc* ; & les Espagnols de *cepa*, comme quand ils disent *di buena cepa.* Nous disons aussi *race* : qui a été fait de *radix*, comme nous le montrerons en son lieu.

ESTOURGEON. Poisson de mer, dit en Latin *acipenſer.* Voyez Rondelet livre 13. des Poissons de mer, chapitre 8. De *ſturio* : par le changement ordinaire de l'i voyelle en l'J consone. *Sturio ſturionis, ſturione, ſturjone,* ESTOURGEON. *Sturio*, est un mot de la Basse-Latinité, d'origine Gothique. Jules Scaliger contre Cardan, 218. 3. *Quid igitur* ſturio *veteribus ? Non dubium eſt, quin Circaſſi, caterique Maeotidis accolæ*, oxyrynchum *vocent. Gluten namque quod ex eo ſit*, colla xyrichi *dicitur ab illis. Caverum apud Athenæum fluviatilis mugilis cognomen eſt. Quum diverſi diverſa ſemirent, & nonnulli acipenſerem ſuſpicati eſſent, objecerunt alii, non poſſe, quibus nos quoque aſſentiebamur ob validiſſimam rationem : quæ doctiſſimo viro, ſummoque amico noſtro Rondelletio acipenſerem judicanti, occurrebamus. Si elops eſſes acipenſer, qui poſſit eſſe ſturio acipenſer ; quando acipenſer ſquammis tegitur ? Elops enim ſquammoſus eſt: ſturio verò corio, & oſſeis chartilaginibus. Tum ille nihil reſpondit mihi, affirmami diſtinguendum eſſe ab elope acipenſerem : si acipenſer ſturio futurus ſit. Quod ſilentium poſtea accuratiſſima penſavit animadverſione. Non enim ſolum eos ſeparavit, ita ut duæ ſpecies eſſent, verum etiam ſubtiliſſimè adverſus Nigidii hiſtoriam diſputavit. Hanc eſſe in rem naturalis natura, ſquammarum ſitus ad caput obverſarum : quales ex illius ſententia apud Plinium recitantur. Itaque & veterem ſententiam probamus, qua ſturionem putabat* acipenſerem : *& doctiſſimo atque optimo viro ut aſſentiamur, faciunt Athenæi verba in ſeptimo : qui ſimilem quidem galeo Rhodienſi dicit, ſed noſtro porrectiore : cujuſmodi ſane ſturio eſt.* Sturionis *autem vocabulum Gothicum eſt, & ab ea gente in Europam inferiorem importatum : ſic enim etiamnum vocant, ſturi : non autem ab Aſturia, ut ille jactitabat.* Pour l'intelligence de cet endroit de Scaliger, voyez Rondelet au lieu allégué. ¶ Plusieurs écrivent *eſturgeon* : & c'est comme Mr du Cange a écrit ce mot. Le grand & le bel usage est pour *eſtourgeon.*

ESTRADIOTS. Philippes de Commines, livre dernier chapitre 4. ESTRADIOTS, *ſont gens, comme Genetaires, veſtus à pied & à cheval comme les Turcs, ſauf la teſte, où ils ne portent cette toile qu'ils appellent* toliban : *Et ſont durs gens : & couchent dehors tout l'an : & leurs chevaux. Ils eſtoient tous Grecs, venus des places que les Venitiens y ont : les uns de Naples, de Romanie en la Morée ; autres, d'Albanie, devers Durras. Et ſont leurs chevaux bons, & tous de Turquie. Les Vénitiens s'en ſervent fort : & s'y fient.* Guichardin, au livre 2. de ses Histoires : *Nel qual tempo ſi raccoglieva ſollecitamente nel territorio di Parma l'eſercito de' Collegati, in numero di duo mila cinque cento uomini d'arme, otto mila fanti, e più di duo mila Cavai Leggieri : la maggior parte Albaneſi, e delle provincie circoſtanti di Gracia : i quali, condotti in Italia dà Veneziani, ritenendo il nome medeſimo che anno nella patria, ſono chiamati* Stradiotti. Cœlius Rhodiginus livre XVI. chapitre 10. *Illud exploratius, Caſtoram Inſulas eſſe paulo plures per ambitum Carpathoque monumentis Strabo prodidit: unde frequentiſſimum tempeſtate noſtra defluxit* caſiacæ *veſtis nomen : quam eſſe uſui maximo ſtimus Græcis militibus, quos Græco vocabulo paſſim* Stratiotas *vocamus omnes.* De mot Grec est Στρατιῶται, qui signifie *Soldats.* Les Italiens ont fait *Stradiotti* du Grec Στρατιῶται, & nous avons fait *Eſtradiots* de l'Italien *Stradiotti.*

ESTRAGON. Herbe. De *dracо*, Mr de Saumaise

Digitized by Google

Saumaise dans ses Homonymes des Plantes chapitre 47. pag. 51. *Hodie* dracunculus *vocatur herba hortensis, quâ vulgò muntur in acetariis cum oleribus & lactucis : facie in totum diversa ab illis dracunculis Plinianis.* Targonem *vulgò vocant : Olitores nostri* estragonem, *corruptâ forte dictione ex* draco.

ESTRAMAÇON. De l'Italien *stramazzone*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *stramazzone*. *Scrammasaxus* se trouve pour une sorte de glaive. Grégoire de Tours livre 4. chap. 52. *Tum duo pueri, cum cultris validis, quos vulgò* scrammasaxos *vocant*. Et *scramsaxus*. Dans le *Gesta Regum Francia*, chap. 35. *Ipsi gladiatores percusserunt Regem (Chilpericum) in alvum scramsaxis*. L'Auteur de ces Gestes vivoit sous Thierry.

ESTRAPADE. Supplice militaire. De l'Italien *strappata*. Mais d'où vient l'Italien *strapata* ? Dans mes Origines Italiennes, au mot *tarpare*, je l'ay fait venir du Latin *extirpare* : en cette maniere : *exstirpare, stripare, strappare, strappata*, ESTRAPADE. Et Mr du Cange, dans ses Origines Françoises a donné la même origine au mot *estrapade*, & à celui d'*estrepamentum*. Mais la signification d'*extirpare* ne s'accorde pas avec celle d'*estrapade*. Et je suis présentement de l'avis de Mr de Caseneuve qui dérive *estrapade* de l'Alleman *straff*, qui signifie *peine, chatiment, supplice*.

ESTRAPONTIN. Nous appelons ainsi ce petit siége qui se met au milieu du carrosse. De l'Italien *strapontino*.

ESTREPER. La vieille Coutume d'Anjou & du Maine non imprimée : *Quand l'en voult à homme le sien, de nuit ou de jours, en chemin ou en bois, tel larrecin est appellé* esserpillerie, *& tous ceux qui sont ce meffait doivent estre treinez & pendus, & tous leurs meubles seront au Baron. Et s'il avoit terres ou maisons en la Baronnie, le Baron doit faire les maisons ardoir & les prez arer, & les vignes estreper, & les arbres trancher.* Il vient d'*extirpare*. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *estreper*. Voyez aussi mes Origines Italiennes au mot *tarpare*.

ESTROPIER. De l'Italien *stroppiare*, fait de στρόφος, qui signifie *tordre*, στρέφω, στρέφω, στρόφιον, *stropium*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *storpio*. Mr Ferrari s'est trompé, dérivant l'Italien *stroppiare*, du Latin *torquere*.

E T.

ETABLE, féminin. De *stabula* ; d'où les Italiens ont aussi fait *stalla*. Le féminin *stabula* se trouve dans les Gloses Anciennes : ἴστωλη, *stabula, ovile*.

ETAGE. Nicot dans son Dictionnaire, & Caninius dans son Canon des Dialectes, le dérivent très-véritablement de στέγη. Στέγη, στέγα, *stegagium* ETAGE. Ou bien : *stega*, ESTAGE. *Tristega* se trouve pour le troisiéme étage. L'ancien Scoliaste de Juvenal, sur la Sat. 3. *Tecta superiora, & tristega*.

ETALLER. De *stallare* : comme *étau*, de *stallum*, diminutif de *stabulum*. Voyez *étau*, & *installer*.

ETALON. Voyez *etlon*.

ETAMER. De *stannare* : comme qui diroit, *stanno inducere*.

ETAMINE. De *staminia*, ou *staminea*, faits de *stamen*. *Staminia* se trouve en cette signification dans les Statuts de Cluny de Pierre le Vénérable Abbé de Clugny. Voicy l'endroit : *Statutum est, ne staminia, quæ ex more antiquo propter gravioris qualibet Exatrilis acrius flagell andis scindi solebant ; & usque ad cingulum violenter detrahi, ulteriùs scinderentur : sed staminia integra manente, verberibus subjiciendus Frater ex toto exueretur. Caussa instituti hujus fuit, ut & frequens damnum fessarum staminiarum vitaretur, & plenius nudatus Frater expeditiùs verberaretur.* Petrus Damianus, cestadire, Pierre, frere de Damien, a dit *stamineum*. *Non molle carbasinum, non stamineum delicatum.* C'est dans la 2. épître du VI. livre de ses Epîtres. L'Auteur de la Vie d'Oddo, Abbé de Clugny, a dit *stamina*. *Lanea vestis, quam vulgò* staminam *vocant, à dorso abstracta, illorum nuditatem cooperit.*

ETANCHER : comme quand on dit, *étancher le sang*. De *stancare* : mot de la Basse-Latinité en cette signification, & qui se trouve dans Sammonius : *Ad sanguinem stanc andum. Stancare* a été dit par corruption pour *stagnare*, qui signifie *firmare*, & qui vient de στάσιμον. Justin, parlant du Lac Asphaltite, liv. XXXVI. *Neque ventis moveatur resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur.* Stace liv. III. des Sylves, dans le Propempticon de Melius Celer :

Cur vada desudant, & ripa cœrcent undas
Cecropio stagnata luco.

Les Italiens disent encore apréfant *stagnare & vistagnare il sangue*, & les Provençaux, *stancar lou sang*. ¶ *Stagnare, stangare, stancare*, ETANCHER. Voyez Mr de Saumaise sur Solin page 577. dans ses Epîtres pag. 247. & Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phœniciens ; & Pierre Pithou livre 1. de ses Adversaires chapitre 19.

ETANÇON. Voyez *étayer*.

ETANDART : pour *standart* ; qui est comme on prononçoit anciennement. Burchardus dans l'Epitre qu'il a faite sur la prise de Milan, écrite l'an 1162. *Venit populus cum Banneris, quod apud nos* standart *dicitur*. Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, pag. 188. au mot *standardus*, où il dérive *standard* de l'Alleman *standen*, cestadire *stare*. Voicy ses termes : Standardus, *vexillum Regium sive Reipublicæ ; ex Belgico, & Anglico* standard : *pro quo Galli* estandard. *Matthæus Parisius* &c. *Non à* standi *verbo, sed Germanico, & veterum Belgarum* standen, *hoc est* stare. *Unde bodieque, quod Belgis* staen, *Anglis est* stande. Standaerd *igitur, atque etiam* standen *dixere, quia esset vexillum stantium.* Voyez-le aussi à la pag. 608. au mot *standifer*.

ETANG. De *stagnum*. Le P. Labbe, qui le dérive *à stamibus aquis*, n'a pas bien rencontré en cette étymologie. Voyez *étancher*.

ETAPE. Nicot : ESTAPE. *Est le lieu où une ville, ou port de mer, ou les marchandises & denrées sont déchargées par les marchands forains.* Nicole

Nicole Gilles en la Vie de Louis XII. L'Archeduc fit requeſte au Roy faire tenir à l'Eſcluſe & au Dan l'eſtape des denrées & marchandiſes de France qu'on envoye par mer, ou rivieres, eſdits pays, comme auparavant les guerres. Trippault: ESTAPPE : *lieu auquel ordinairement s'expoſe en vente le vin és villes : de* ταφὴ, ταφὴ, *uva paſſa: ou bien, de* ταφὴ, *uva.* ¶ A Paris, c'eſt le lieu où l'on paye les droits qui ſont ſur le vin. Boxhornius dans ſon Théatre de la Hollande pag. 100. à l'endroit où il parle de la ville de Dordrecht : STAPULA, *eſt jus quo poteſtas conceditur aliunde invectis mercibus quaſi manum injiciendi, ab inſtituto curſu retrahendi, ac denique ita ſiſtendi, ut non priùs quàm publico foro divenditæ ibi fuerint, aliò transferantur. Ita autem dicitur à* ſtapelen, *quod*, in unum aliquid coacervare, *deſignat.* Et pag. 110. *In Legibus Philippi Burgundi A.* 1446. Stabulari, *eſt* in ſtabula conſiſtere. Lege 1. *Merces quæ juris ſtabulæ ſubjiciuntur : quales ſunt, frumentum, piſa, faba, ſal, lignum, carbones, calx, molendina, ſcandula, lupus ſalictarius, viſtrina, aliáque id genus, Dordrechti abſque ulla exceptione ſtabulabuntur.* Et ce qui ſuit. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, pag. 186. STAPLUS *pro loco, ubi publicum judicium exercetur. Eſt à Germanis ; qui, ut monitum præſtantiſſimo Lindembrogio, aiunt* Zu ſtapel ſitzen / und offentliche Gericht halten *hoc eſt*, In ſtaplo ſedere, ac publicè judicium exercere. *Leg. Ripuar. tit.* XXXIII. *Leg.* 1. Si ad Regis ſtaplum, vel ad eum locum, ubi mallus eſt, auctorem ſuum in præſente habeat. *Similiter tit.* LXVII. *Leg.* v. *Item tit.* LXXV. *Scriptor Gloſſarii Clemangi appoſiti, exponit tegumentum, vel tapetium : ſed perperam omnino.*

ETAPIER. Le Sr Guillet. ETAPIER, *ou* Entrepreneur des étapes, *eſt un particulier qui fait marché avec une Generalité, ou une Election, pour la fourniture des vivres & du fourrage deſtinés au paſſage des gens de guerre.*

ETATS. Voyez Nicot.

ETAU. De *ſtallum*, contraction de *ſtabulum*. Voyez *étaller*, & *inſtaller*.

ETAYER. De *ſtatare*. *Sto*, *ſteti*, *ſtatum*, *ſtatare*, ETAYER. Voyez le Pere Thomaſſin page 114. de la 2. Partie de ſon Traité des Langues. Béze dans la Lettre Macaronique qu'il a écrite ſous le nom de Benedictus Paſſavantius au Préſidant Liſet, appelle les étayes *eſtagios : Quia non facis bonos eſtagios : & ideo toti tui cuniculi cadent ſuper tuum caput.* De *ſtata*, nous avons fait de meſme ETAYE : & ETANÇON, de *ſtatanicum*. *Stata*, *ſtatanus*, *ſtatani*, *ſtatanicus*, *ſtatanicum*, *ſtanicum*, *ſtancum*, *ſtancium*, *ſtancio ſtancionis*, ETANÇON. M^r de Caſeneuve dérive *étaye* de *ſtava*, qu'il dit ſignifier *un pau* dans la Loy Salique, & qu'il dérive de l'Alleman *ſtaf*. Voyez ſa remarque.

ETEIGNOIR. Inſtrument pour éteindre les cierges & les chandelles. D'*éteindre*, fait d'*extinguere*, par l'addition du D : comme en *cendre*, de cinere ; en *poudre*, de pulvere ; en *pondre*, de *ponere*, &c. Les Eſpagnols appellent cet inſtrument *matacandelas*, ceſtadire *tue-chandelles*. Au bout de cet éteignoir on met ordinairement une bougie pour allumer les cierges. Et cet éteignoir s'emmanche au bout d'un long bâton ; & ce bâton eſt appellé *canna* dans les anciennes Rites des Moines de Dom Emond Martène. Voyez le dans ſon *Index Onomaſticus*, au mot *canna*.

ETERNUER. De *ſternuare*, qui ſe trouve dans Plaute pour *ſternuere*, & *ſternutare*.

ETÉSTER *des arbres* : c'eſt en couper la cime qui leur tient lieu de teſte. D'*exteſtare*. Les Latins ont dit demeſme *decacuminare arbores* : & ce mot ſe trouve dans Columelle liv. 4. chap. 7. & liv. 5. chap. 4.

ETEUF : qu'on écrivoit anciennement *eſtauf*. Bouteroue dans ſes Recherches Curieuſes des Monnoyes de France, le dérive de *tuſa*. *Ce qui eſt à remarquer* : il parle d'une monnoye de Mérovée ; *eſt la boule qui eſt au bout de l'Enſeigne ; qui eſt ce qu'ils appelaient* tufas : *d'où vient noſtre mot* eſteuf. *Végéce livre* 3. *chap.* 5. Inter ſigna militaria, Aquilas, Dracones, vexilla, flammulas, tufas. *Les Gaulois s'en ſervoient, & portérent, cette couſtume en Angleterre. Beauliv.* 2. *chapitre* 16. *parlant du Roy Edoüin* : Incedente illo per plateas, illud genus vexilli, quod Romani *tufam*, Angli appellant *thauf*, ante eum ferri ſolebat. *Les Turcs s'en ſervent encore : & portent une balle au bout d'une lance, où eſt attachée la queuë d'un cheval. Goſſelin chapitre* 5. Liſez explique demeſme par *pilæ* le mot de *tufa* dans l'endroit de Végéce cy-deſſus rapporté : mais où, ſelon moy, il ſignifie *une touſe*. Voyez cy-deſſous *touſe*. ¶ *Eteuf* peut venir de *ſtupeus* : ceſtadire, *fait d'étoupe*. On fait dans nos provinces des éteufs de bourre.

ETEULE. Voyez *étoule*.

S. ETIENNE DES GRECS. Egliſe de Paris. Par corruption, pour *S. Etienne des Grés*. Mr de Launoy, Docteur en la Faculté de Theologie de Paris, dans ſa docte & curieuſe Diſſertation ſur la Vie de St Denis, Eveſque de Paris, chap. 6. *Cæterum hujuſce rei quam perſequitur Fortunatus, veſtigium hodiéque perſeverat ea in ade, quæ à Dionyſio Paſſo* Eccleſia B. Dionyſii de Paſſu *corruptè nuncupatur. Id in hac, quod in aliis quibuſdam Pariſienſibus Baſilicis annorum vires obtinuerunt, ut ex Latinis nominibus Gallica locutio noſtra primum derivata ſit ; deinde ubi amiſſa eſt temporum detrimento genuina nomenclatio, ex Gallica locutione non tam Latinus quàm Barbarus Eccleſiarum titulus ei multorum, libroſque occupavit: Teſtatur hoc Eccleſia Sancti Stephani ad Portam San-Jacobæam, quæ, cum non ita pridem* de Greſſibus *appellareiur, nunc ex aliena quadam vernacula lingua imagine & affinitate* de Græcis *appellatur. Illud quoque teſtatur Eccleſia Sancti Andreæ vulgò* de Arcubus, *aut etiam propter Academiæ confinium* de Artibus *dicta, qua ex territorio Abbatiæ Sancti Germani ſubjecto quondam* de Laaſſo *certiſſimè vocabatur.* Le meſme Mr de Launoy en ſon Examen à la Reſponce à la Diſſertation des deux Denys chapitre 18. *Quinta utilitas oritur ex aſſertione veri tituli, quo* 1. *Eccleſia Sancti Stephani de Greſſibus apud Pariſienſes inſignita eſt. Quæ enim* Eccleſia Sancti Stephani de Greſſibus *quondam appellata eſt, non amè multos annos de* Græcis *appellatum,*

ut

ut Hilduiniana causa suffragarentur. Sed antiqua nomenclationi fidem facit Charta, qua institutam in hac Ecclesia Capicerie dignitatem continet. Omnibus præsentes literas inspecturis, Decanus, totúmque Capitulum Parisiense, Salutem in Domino. Cùm Ecclesia Sancti Stephani de Gresſibus ad nos & ordinationem noſtram immediatè pertineat, *&c.* Datum anno 1250. II. *Alia Charta de ejuſdem Capicerie fundatione* : Univerſis præſentes literas inſpecturis, G. Decanus & Capitulum Pariſienſe, in Domino Salutem. Cùm Eccleſia Sancti Stephani de Gresſibus ad nos & ordinationem noſtram immediatè pertineat, *&c.* Actum anno Domini 1269. *Hæc utráque Charta nuper Lutetiæ edita eſt.* III. *Alia Charta Simonis de Buciaco Pariſienſis Epiſcopi ſcripta anno* 1290. *Ubi* Eccleſiam Sancti Stephani de Gresſibus *legere licet. Hæc refertur in libro Antiquitatum Pariſienſium.* IV. *Joannes de Sancto Victore, qui Philippo Pulchro Rege vixit, in Memoriali Hiſtoriarum ad annum* 1218. Hoc anno, *inquit*, in Eccleſia Sancti Stephani de Gresſibus inventæ ſunt plurimorum Sanctorum reliquiæ, *&c.* V. *Alia Charta qua Capicerii prærogativas complectitur:* Univerſis præſentes literas inſpecturis, Decanus, totúmque Capitulum Eccleſiæ Pariſienſis, æternam in Domino Salutem. Cùm diſeretus vir D. Jacobus dictus *Poignant* Capicerius Eccleſiæ Sancti Stephani de Gresſibus, *&c.* Datum & actum anno Domini 1331. *Hæc Charta Lutetiæ edita eſt anno* 1626. VI. *Charta exceptionum, quas Monachi Sancti Dionyſii contra Pariſienſium Canonicorum rationes dederunt in ea lite, quæ tempore Gerſonis ſuper aliquam Dionyſiani Capitii partem inter eoſdem Monachos & Canonicos mota eſt* : Item Decanus & Capitulum producunt clauſulam ex libro Chronicorum hauſtam, in qua ſic habetur : tunc inventæ ſunt Pariſiis in Eccleſia Sancti Stephani de Gresſibus reliquiæ, *&c. Hæc Charta aſſervatur in Archivis Pariſienſis Eccleſiæ.* VII. *Ubicumque in hujus Eccleſiæ Commentariis occurrit Collatio Prebendarum Eccleſiæ Sancti Stephani, in iis ſemper nominatur Eccleſia Sancti Stephani de Greſſibus. Infinitum eſt loca Commentariorum ſingula recenſere. Hæc de monumentis eorum ad quos res ipſa pertinet, nunc externorum teſtimonium audiatur.* I. *Liber Procuratorum Gallicana Nationis in Academia Pariſienſi ad annum* 1470. Procurante Nationem Cantiano Hueo. Convenerunt, *inquit*, ſingularum Facultatum Magiſtri & Doctores in vico Sancti Jacobi intra Portam Civitatis, & Porticum Prædicatorum, miro modo ordinati de latere Sancti Stephani de Greſſibus. II. *Rurſus idem liber ad eumdem annum:* Univerſitas convenit ad portam Sancti Jacobi de latere Sancti Stephani de Gresſibus Reginam ſalutatura. III. *Joannes Muneratus Theologus Pariſienſis anno* 1490. *in libello de Dedicatione Pariſienſis Eccleſia nominat Baſilicam Sancti Stephani de Gresſibus.* IV. *Sententia Commiſſariorum Epiſcopi Pariſienſis in Cauſa Capituli Sancti Germani Amiſſiodorenſis, & Parochi Sancti Euſtachii quæ ſic incipit* : In nomine Domini. Amen. Viſo proceſſu coram venerabilibus viris Magiſtris Matthæo Lelieux, Eccleſiæ Pariſienſis Canonico, & Luccentore, & Nicolao le Blan, Canonico & Capicerio Eccleſiæ Sancti Stephani de Gresſibus, Judicibus, à Dominis Vicariis R. P. Epiſcopi Pariſienſis in hac parte nominatis, *&c.* anno 1514. 5. Febr. V. *Regeſta Domini Rectoris Pariſienſis ad annum* 1596. Cardinalem Florentinum ad Henricum IV. Galliæ & Navarræ Regem Chriſtianiſſimum de latere Legatum, Rectòr excepit in ipſis Sancti Stephani de Gradibus, vel de egreſſu de valvis. *An autem Academici quis fuerit verus hujus Eccleſiæ titulus, ignoraverint aliorum judicio, permitto. Ut quamquam hæc vera ſint, Gallica tamen locutio Amonium Demecharem fefellit, qui non Milleum quidem, ſed alios complures in eumdem ſecum errorem abduxit : ſcilicet ex Gallico nomine quod his verbis de Greſſibus reſpondet, novum nomen Latinum efficitur eſt ; obſtetricante Areopagitica miſſione, cujus Idolum ante oculos Auctorum nova Latinitatis oberrabat. Hujus corrupti ſermonis ſeu novitatis index eſt Gallica inſcriptio, quæ ſuſtentanti Crucem ad vicum lapidi inciſa eſt anno* 1595. *In ea ſiquidem habet :* L'Egliſe de Monſieur Saint Eſtienne des Grecs. *Hæc autem inſcriptio ut apparet recentiſſima, decepit nuper Monachum Sancti Dionyſii cognomento Doubletium, qui cùm eam antiquiſſimam crederet, in Sancti Stephani vita, quam edidit, verum hujus Eccleſiæ titulum eſſe de Græcis, non de Greſſibus digna Auctore ſuo confidentia ſcripſit,* &c.

ETIQUE : comme quand on dit, *un homme étique* ; *fièvre étique.* Par corruption, pour *hectique* : de *hecticus*, fait du Grec ἑκτικὸς.

ETIQUETTE. Bourdelot & Mr Huet le dérivent de σίτιζω. *Stichus*, *ſtichetus*, *ſtichetta*, L'ETIQUETTE. Cette étimologie eſt aſſez naturelle.

ETIVAUX. Vieux mot inuſité, qui ſignifioit une ſorte de *bottes*, ainſi appelées du mot Latin *aſtivale* ; d'où les Italiens ont auſſi fait leur *ſtivale* ; & dont les Allemans ont fait auſſi leur *ſtiefel*, ſi l'on en croit Mr Ferrari. Ce mot *étivaux*, que l'on écrit *eſtivaux* ; & les mots de *ſtivalia* & *aſtivalia*, ſe trouvent en cette ſignification de bottes en pluſieurs lieux, rapportés par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *aſtivalia* : Et ces bottes ont été ainſi appelées, parcequ'on s'en ſervoit l'été. Il y a dans le Diocèſe du Mans une Abbayie de filles, appelée *Etival* en François, & *Æſtivale*, en Latin. ¶ J'oubliois à remarquer, que dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe, il y a, OCREA, *heuſe*, *ou eſtivaux*, *ou eſquembaux*, *pour chaucier les gembes.* Il faut, *eſtivaux.*

ETLON. *Admiſſarius equus.* Κνάβαλος. De l'Italien *ſtallone*, fait de *ſtallo* *ſtallonis*, contraction de *ſtabulo* *ſtabulonis*. On garde l'*etlon* dans l'écurie. On prononçoit anciennement *étalon*. On a dit enſuite *ételon* ; & on prononce preſantement *étlon*. Touchant les différentes ſignifications d'*étlon*, voyez Nicot au mot *eſtalon*. Et ſur ce que dit Nicot, qu'on appelle *étalon* le modelle des meſures, ſoit d'aunage, toiſage, ou de capacité, comme de boiſſeau, de minot, & ſemblables, Mr Guyet y a fait cette Note : *An* eſtalon, *modus, ſeu modulus ille regius,*

ſic denominatur eſt, metaphora ab equo admiſſario, quòd modulus ille in Prytanio immobilis permaneat, tanquam equus admiſſarius in ſtabulo? An quòd menſura omnes exploranda ad eum mittantur, tanquam equi ineundæ ad equum admiſſarium.

On appelle auſſi *étalons*, ces petits arbres qu'on laiſſe en pié dans les taillis, pour repeupler le bois. Et, ſi on en croit Mr de Caſeneuve, on les appelle de la ſorte d'ex, particule négative, & de *talea*, qui ſignifie *coupe*. Je croirois plûtôt qu'on les auroit appelez de la ſorte, de *ſtolones*: qui ſont ces rejettons qui naiſſent au pié des arbres.

ETOFFE. De *ſtuffa*. ETOFFER, de *ſtuffare*. *Etoffer*, dit Mr du Cange au mot *ſtuffare*; *eſt paniis inſtruere, accolorem ſtuffarum bocce ſibi veſtitu conciliare. Veſtus de Vitiis ſermonis*, pag. 198. le dérive de *ſtuffa*, qu'il dit ſignifier *materies, ſive id ex quo aliquid fit.*

ETONNE'. D'*extonatus*. *Tonus, tonans, extonatus* ETONNE', comme qui diroit *étourdi du bruit*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *intronati*. *Extonatus* a été dit pour *exanimatus*: qui eſt le meſme qu'*attonitus*. Les Gloſes: ἐκπεπληγμένος, *attonitus*. Et de là, l'Eſpagnol *tonto*.

ETOUBLE. Tuïau de blé: chaume. De *ſtipula*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe: STIPULA, *eſtouble*. C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *eſcouble*. On appelle *étouble* en Normandie le chaume qui reſte ſur la terre quand on a ſié le blé. Virgile a uſé de *ſtipula* en cette ſignification:

Sæpe etiam ſteriles incendere profuit agros,
Atque levem ſtipulam crepitantibus urere flammis.

Stupa, ſtupula, ſtupla, ESTOUBLE, qu'on prononce ETOUBLE. Aulieu d'*étouble*, les Picards diſent BTBULE: & ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire François-Eſpagnol d'Oudin. Et ce mot a auſſi été fait de *ſtipula*, en cette maniere: *ſtipa, ſtupa, ſtupula*, STEUBLE, STEULE. Et de là ETEULE', & ETIOLE'. *Stipulatus, ſtibolatus, eſtiolatus*, &c.

ETOUFER. De *ſtufare*: comme qui diroit, empêcher la reſpiration par une chaleur exceſſive. Voyez *étuves*.

ETOUPE. De *ſtuppa*. Les Gloſes Anciennes: κάνναβις, *ſtuppa*. κανναβίσσω, *ſtupparis*.

ETOUPER. De *ſtupparе*. C'eſt *boucher avec de l'étoupe*. Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *de Pallio*, page 146. *Rima navium etiam ſtuppâ ſtipabantur: unde & ſtupparе bodieque dicimus obturare*. La Loy des Allemans Titre 59. *Si ex ipſa plaga cervella exierit, & Medicus eam cum medicamento, aut ſyrico, ſtupparit*. Ce mot a paſſé à toutes les nations. Les Allemans diſent *ſtoppen*: & les Flamans, *ſtoppen*: & les Anglois, *ſtop*: & les Italiens, *ſtopare*: & les Eſpagnols, *ſtopar*.

ETOUR. Conflit de bataille. Voyez Nicot. Nos Anciens écrivoient *eſtour*: que le Pere Thomaſſin, pag. 866. de la 2. partie de ſon Traité des Langues, dérive de l'Italien *ſtormo*, qui ſignifie une multitude d'hommes aſſemblés pour combattre. Il vient: comme *ſtormo*, du Latin-Barbare *ſturmum*, qui ſignifie *ſédition*, & *le déſordre qui ſe fait dans une ſédition*: & que Mr de Caſeneuve dérive de l'ancien Alleman *ſtuer*, qu'il dit ſignifier *ſédition*. Voyez ſa remarque.

ETOURDI. Le Préſidant Fauchet chapitre 1. de l'Origine des Chevaliers, croit que ce mot vient de celui d'*étour*, & qu'on a premiérement appelé *étourdis*, ceux qui dans les étours étoient affoiblis, & comme endormis, à force de coups. Il vient de l'Italien *ſtordito*, fait de *ſtollidus. Stolidus, ſtolidire, ſtoldire ſtordire*, ETOURDIR. *Stolidito, ſtoldito, ſtordito*, STOURDI.

ETOURNEAU. De *ſturnellus*, diminutif de *ſturnus*. Nous appelons *poil d'étourneau* un certain poil de cheval de ſa reſſemblance au plumage des étourneaux. Et à ce propos il eſt à remarquer, que les Grecs appeloient *étourneaux*, les chevaux qui étoient de ce poil. Euſtathius ſur l'Iliade ε, page 1226. de l'édition de Rome: ἵπποι ἢ ἀπὸ τοῦ ἀφροῦ, γίνονται ἀφροὶ ἵπποι, ἢ ἀπὸ τῶν ποικίλων, ὡς ἐν τοῖς βλαυκοῖς, ἢ ἐν τοῖς ἑτεροχρόοις. Héſychius: κάναβος, ἄφρος ἵππος: c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas, ἄφρις, ἵππος. Les Grecs ont appelé demeſme *taupes* les chevaux noirs. Voyez Héſychius au mot ταῶνες.

ETOUTEVILLE. Nom de ville & de famille. De *Stoti-villa*. Voyez mes Remarques ſur la vie de Mathieu Ménage premier Theologal d'Angers.

ETRAINDRE. De *ſtringere*. Voyez *peindre*.

ETRANGE. De *ſtranius*. ETRANGER, De *ſtranierus. Extraneus, extranius, ſtranius, ſtranius*, ETRANGE. *Stranierus, ſtrangerus*. ETRANGER. Duquel mot *ſtranierus* les Italiens ont auſſi fait leur *ſtraniere*. Pierre de Chaſtes, Chancelier de France, préſentant au Roy Philippe le Long le Conſeil que le Pape Jan XXII. avoit donné pour l'accommodement entre le Roy & le Comte de Flandre, en 1317. dit qu'il contenoit *multa extranea, onerоſa, & prorſus inſolita, ſibi & ſuis ſucceſſoribus*. Ce que j'ay appris d'un Recueil Manuſcrit de Mr du Puy, des Droits Royaux, au chapitre *Simple promeſſe du Roy en Traitez*.

ETRANGUILLON. Poires d'étranguillon, Henri Etienne dans ſon Treſor de la Langue Grecque, tome 2. page 1631. *Hoc ſtirpidum eſt, quamvis ἔγχυρα generaliter de piris dicatur, & quidem alicubi (ut in illis Homeri locis) de hortenſi ſeu ſativo potius quam de agreſti, perpriſ tamen hanc appellationem agreſti piro (quod & ἄχρας vocatur) convenire exiſtimavi: tanquam hoc nomen ſortitо à verbo ἐγχυρῶ, quod ſtrangulare ſignificat: quoniam acerbitate ſua propemodum ſtrangulant. Adeò ut ſit proprié quod Galli dicunt* poire d'eſtranguillon: *quaſi ſimat, quaſi quis dicat* pirum ſtrangulatorium; *aut magis ad verbum*, pirum ſtrangulans, *ſeu* ſtrangulationis. Charle Etienne, ſon oncle, dit la meſme choſe. *Sunt qua* ſtrangulanea pyra *appellantur: vulgò* poires d'eſtranguillon: *qua, cum pulchritudine, & rubro colore & luteo, quaſi maturitatis indice, præterea nites invitent ad carpium; manſa tamen*

Digitized by Google

tamen tanta displicent acerbitate, ut devorari nequeant, sed demersa protinus resputantur : unde nomen habent. C'eſt dans ſon *de Re Hortenſi.*

ETRECIR. De *ſtrictum*, *Strictum*, *ſtrectum*, (d'où l'Italien *ſtretto*, & le François *étroit*,) *ſtretticium*, *ſtrecticire*, ETRECIR.

ETRE'E. Vieux mot, inuſité, qui ſignifioit *chemin*. De *ſtrata* : on ſous-entendant *via*. Les Gloſes Anciennes : ἀτραβῶ, *ſtrata, itiner.* Victor Uticenſis liv. 3. de la Perſécution des Vandales : *Strata verò, velaſſemita, cadaveribus repleta.* Ce mot ſe trouve auſſi dans Procope liv. 2. chap. 1. de la Guerre de Perſe, pag. 88. De *ſtrata*, les Italiens & les Eſpagnols ont auſſi fait *ſtrada*.

ETRENE. De *ſtrena*, dont les Latins ont uſé en la meſme ſignification. Suétone en la Vie de Tibére chap. 34. *Strenarum commercium ultra Kalendas Januarias prohibuit Tiberius.* Et dans celle de Caligule au chap. 42. *Edixit & ſtrenas inenntе anno ſe recepturum : Sextiique in veſtibulo edium Kal. Januariis ad capiendas ſtipes, quas plenis ante eum manibus ac ſinu omnis generis turba ferebat.* Feſtus : STRENAM *vocamus qua datur die religioſo ominis boni gratiâ à numero quo ſignificatur alterum tertiumque venturum ſimilis commodi, veluti* trenam, *prapoſita S litera, ut in loco & rite ſolebant Antiqui.* Le vieux Gloſſaire : *ſtrena*, (c'eſt ainſi qu'il faut lire) ἐναρχομένῳ δωρεᾷ. Symmaque liv. 1. ep. 4. *Ab exortu pene Urbis Martia ſtrenarum uſus adolevit auctoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenia anni novi auſpices primus accepit. DD. Imperatores : nomen indicio eſt viris ſtrenuis hoc convenire ob virtutem.* Voyez Turnébe liv. x. de ſes Adverſaires chap. 26. Caſaubon liv. III. chap. 18. de ſes Animadverſions ſur Athénée, & dans ſes Notes ſur Suétone en la Vie de Tibére, au lieu allégué.

ETRIER, ou ETRIEU. De *ſtreparium*, fait de *ſtrepa* : lequel mot *ſtrepa* ſe trouve en la meſme ſignification dans les Auteurs de la Baſſe-Latinité. Céſarius Monachus liv. 5. de ſes Hiſtoires Memorables chap. 36. *Numquam equum ſuum aſcendit, quin ille præparatus eſſet, & genu ſuo ſtrepam teneret.* Et liv. 7. chap. 33. *apprehendenſque ſtrepam equi, ut aſcenderet, præcepit.* Mathieu Pâris dans la Vie de Henri III. en l'année 1244. parlant d'Engelrame de Cuſcy. *Equino pede ad aliquod offendiculum titubante, corruit ſupinus in profundum : ad quod tamen propriâ ſtrepâ pertractus eſt violenter, & tunc infeliciter.* Et en l'année 1241. parlant de la mort du Comte Gillebert : *Vacillare, & poſt paullum corruit ab equo ſemivivus ; ipſum unâ ſtreparum retinente, & per agrum ſpatio aliquo ſic trahente.* Et *ſtrepa* a été fait de l'Alleman *ſtref*, mot de meſme ſignification. De *ſtrepa*, les Eſpagnols ont auſſi fait *eſtribo*. Ils ont dit *aſtraba* en la meſme ſignification. Iſidore, qui étoit Eſpagnol : ASTRABA, *tabella, in qua pedes requieſcunt.* C'eſt ainſi que Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 164. & 164. explique cet endroit d'Iſidore : dont M^r de Caſeneuve ne demeure pas d'accord. Ἀναβάθρα, dans Héſychius, eſt interprété τὸ ἐπὶ τῆς ἵππου ξύλον, ὃ κρατοῦσιν οἱ καπιζόμενοι. Mais comme ce mot dans Suidas ſignifie l'*arçon de la ſelle*, il n'eſt pas bien conſtant que dans le paſſage d'Héſychius ἀναβάθρα ſignifie *un étrier*. ¶ De *ſtrepa*, on a fait *ſtreparia*, dont nous avons fait ETRIVIERE.

Il me reſte à remarquer, que les Anciens Grecs & Romains n'avoient point l'uſage des étriers : ce qui paroît par leurs médailles & par leurs ſtatues : & le plus ancien Auteur qui en ait fait mention, c'eſt St Jérôme. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* liv. 1. chap. 7.

ETRIF. ETRIVER. Voyez M^r de Caſeneuve.

ETRIVIERE. D'*aſtrabarium*, fait d'*aſtraba*. Les Gloſes d'Iſidore : *Aſtraba, tabella in qua pedes requieſcunt.* Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 163. & 164. Ou plutoſt, de *ſtreparia*. L'*étrier* eſt appelé *ſtruva* dans un manuſcrit de la Bibliothéque du Roy. Voyez *étrier* cy-deſſus.

ETRON. De *ſtruntus* : dont les Latins ſe ſont ſervis en la meſme ſignification. Les Gloſes Anciennes : *ſtrundius, ſive ſtruntus*, στρόνθος. Bonaventura Vulcanius corrige *truncus*, & στύραξ : en quoy il ſe trompe. Scaliger ſur les Prinpées : *Ut autem fuit, bovis, muris ſtercus*, ſuccerda, bucerda, mucerda, *ſic hominis prius* homerda *dicta fuit. Porrò rotundiora ſtercora vulgò* ſtruntos *vocamus : idque in peroptimo Gloſſario inveni Latinè dictum* ſtruntus, στρόνθος ; *quod verbum in idiotiſmo Gallico & Teutonico remanſit.* Les Allemans diſent *ſtrunt* : & les Ecoſſois, *turd.* Voſſius *de Vitiis Sermonis* 2. 27. dérive le Latin *ſtruntus* du Flaman *ſtront*, & le Flaman *ſtront* de *ront.* Strundius, *vel* ſtruntus, *ſtercus, ex Belgico* ſtront. *Gloſſa Philoxeni* : ſtrundius, five ſtruntus στρόνθος. *Ubi Bonaventura Vulcanius annotavit, legi oportere* truncus, στύραξ. *Facilius perſuaderet, niſi reponeretur in literis ab S incipientibus. Quare & Scaliger Caſtigationibus in Priapeia, vulgatum retinet lectionem. Ait ille, ſic rotundiora dici ſtercora. Credo* ſtront *voluit eſſe ex* ront, *hoc eſt*, rotundus : *ut ſi præfigatur. Sanè S præmiſſi videas in multis : ut* ſtites, *pro* lites ; ſtritavus, *pro* tritavus. Scaliger n'a point ù cette penſée. A l'égard de l'étymologie de *ſtruntus*, le Latin *ſtruntus* peut avoir été fait du Grec στρυνὸς : qui ſignifie, entr'autres choſes, *des cheveux meſlez & entortillez, avec de l'ordure*, Julius Pollux 2. 3. 5. τὰς ὃ σωπεγμένας τείχας καὶ ῥυπῶ, στρυνοῦσθαι καὶ κομᾶν λέγει.

ETURGEON. Poiſſon. De *ſturio*, mot Latin-Barbare : fait de l'Alleman ou du Flaman *ſteur*, fait du Flaman *ſtooren*, qui ſignifie troubler. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 288. Jules Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote pag. 47 dérive *ſturio* de *ſiturus. Eſt ſiturus, quem ſturionem, corruptis aliquot elementis, propinquo vocamus ſono.* Ce ſont ſes termes.

ETUVE'E : comme quand on dit, *une carpe à l'étuvée*. Voyez cy-deſſous *étuver*.

ETUVER *une playe : vulnus aquâ fovere.* Les Allemans diſent *ſtoven*, pour dire *fovere.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 198. au mot *eſtoverium.* De l'Alleman *ſtoven*, on a fait le Latin-Barbare *ſtovare* ; d'où nous avons fait *étuver* : comme *étuvée*, de *ſtovata.*

ETUVES. De *ſtuba*, qui ſe trouve

Digitized by Google

souvent en cette signification dans les Auteurs de la basse Latinité, & dont vous trouverez plusieurs exemples dans Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 17. Il y a diversité d'opinions touchant l'etymologie de ce mot *stuba*. Lipse fur l'Epitre xc. de Sénéque le dérive de celuy de *tubi : Veteres, per tubos parietibus impressos, per quos circumfunderetur calor, qui summa & ima foveret aqualiter, demos suas vel cenationes calefaciebant. Ab his tubis nescio an* stubarium *nomen, quod medii ævi scriptores & hodiernus usus habent.* Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 459. le dérive de *supha*, qu'il fait venir de τύφω : *ita etiam* stupham *pro* tupham. *Τύφω est accensio, ἀπὸ τῦ τύπτω : ut ὀφέλω*, debitum, *ἀπὸ τῦ ὄφλω. Addito* S *Latini fecerunt* stufam, & stubam. *Qua vox* hypocaustum *significat. Apud Palladium caput est* de balneis & stubis. Vossius au lieu allégué, estime qu'il vient de l'Alleman *stuben*, qui signifie la mesme chose. *Est verò* stuba, vel stufa, *a Germanico* stuben, *pro qua Belga* stove, *Gallis* etuve. *Sed quæritur utrum vox ea* stube *ortu Germanica sit à* stoven, fovere ; *an potiùs Latina ; pua ab* αὔω : *vel Græca ; videlicet à τύφω accensio, quod ἀπὸ τῦ τύφω* accendere, uterè ; *ut nempe S. præmittatur, quemadmodum recentiores* sphalangium *dixere pro* phalangium, *atque eadem ratione seu habeat locum, si à Latino tubo deducas, quia Romani per ambientes tubos calefacerent canacula*, &c.

ETUY. Robert Etienne, Nicot & le P. Labbe, le dérivent de *theca*. Il vient de l'Italien *fuccio*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *astuccio*. Du François *étuy*, les Latinisteurs ont fait *estugium*. Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

E V.

EVE. Vieux mot François, inusité, qui signifie deux choses : *de l'eau*, & *une jument*. Dans la premiere signification, il vient d'*aqua*, comme *évier*, d'*aquarium*. *Aqua, aqua*, EVE : *aquarium, aquarium*, EVIER. Dans la segonde signification, il vient d'*equa. Equa, equa, equa*, EVE. Et ce mot se trouve en cette signification dans l'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée, au titre *Le Hers est pendu. Le Hers est pendu quand ils emble chevaux, ne éves.* Les Gascons disent *égue* dans la mesme signification. Voyez cy-dessus *égue*.

EVEILLECHIEN. Nom de famille du Loudunois. Cette famille a esté ainsi appelée de l'alliance de René Eveillechien avec François du Plessis t. du nom, Seigneur de Richelieu, quatriéme aieul du Cardinal de Richelieu. Mr du Chesne au chap. 8. de son Histoire du Plessis de Richelieu, rapporte l'origine de cette Renée Eveillechien à Herbert, ancien Comte du Mans, qui dans les guerres qu'il ut contre Fouques le vieux Comte d'Anjou (lequel avoit contraint Hugues Comte du Maine son pere de lui faire hommage) fit plusieurs courses sur ses terres, & épouvanta tellement les hommes & les chiens par les furieux assauts qu'il livra, tant à la ville d'Angers qu'aux autres plus fortes places du païs, que chacun esluit contraint de veiller sans intermission : d'où il fut surnommé *Eveillechien*. Odericus Vitalis liv. IV de son Histoire de Normandie : *Herbertus Cenomanorum Comes ex prosapia, ut fertur, Caroli Magni originem duxit, & vulgò, sed parum Latinè, cognominari* Evigilans-canem *pro ingenti probitate meruit. Nam post mortem Hugonis patris sui, quem Fulco senior sibi violenter subjugarat, in eundem arma levans nullorum expeditionem crebrò agebat, & Andegavenses homines & canes in ipsa urbe vel in munitioribus oppidis terrebat, & horrendis assultibus pavidos vigilare cogebat.*

EVENTAIL. D'*eventabulum*. Le Glossaire de Vandôme : *Flavellum, ventabulum.*

EVIER. Lieu pour vuider les eaux d'une cuisine. Voyez cy-dessus *éve*.

EVREUX. Ville de Normandie. D'*Eburonices*. Les peuples de ce pays-là ont été appelez *Eburonices*, parcequ'ils sont sur la riviere d'Eure. D'Eb-ur. *Eb*, en bas Breton, signifie *sur*, *prés*. On a demesme appelé ceux du Liége *Eburones*, acause qu'ils sont sur la riviere d'Ourt : & Yorch, *Eboracum*, parce qu'il est sur la riviere d'Ouse, qu'on nommoit anciennement *Urus*. Voyez Cambden pag. 472.

EVROLES. Nous appelons ainsi en Anjou les Ampoulles ou vessies qui viennent sur le cors humain. D'*aquariola*. Voyez *aïrole* dans les Origines de Mr de Caseneuve.

E X.

EXAMINE' : pour *usé*. *Un manteau bien examiné*. Papias : *Confectus, debilitatus, imminutus, examinatus.*

EXCOMMUNIE'. On appeloit ainsi anciennement un scelerat & un meschant. Philippes de Commines livre V. chap. dernier : *Ne seroit-il pas plus juste envers Dieu & le monde, de lever par cette forme que par volonté desordonnée? car nul Prince ne le peut autrement lever par oûtrey, comme dit est, si ce n'est par tyrannie & qu'il soit excommunié.* Mathieu Pâris en l'année 1251. *Confluebant ad ipsorum conventum furci, exules, fugitivi, excommunicati ; quos omnes* Ribaldos *Francia vulgariter consuevit appellare.*

EXCOMTE. D'*excompium*. Touchant la définition du mot, voyez Savary dans son Parfait Négotiant, partie premiere, chapitre 2. & 29. On prononce *escomte* : Et ce mot se trouve ainsi écrit dans le Dictionnaire de Mr Richelet.

EXOINE. Budée dérive le mot *exoiner* d'ἐξωνῶ, a cause du serment qui se fait pour l'exoine par procuration expresse, & qui se faisoit aussi anciennement parmy les Grecs. Eschine, en son Oraison de la Fausse Legation : ἐξόντων ἢ ἔχειν, ἢ μὴ παρεῖναι ἐν ἐξωνυμένῳ. Démosthène : ἢ κακὸν ἢ ἰατρὸν ὁ ἀδικῶν φανῇ, ἢ ἀφωνίαν τῇ βουλῇ ἐξωμόσατο ἀξίωτον τοῦτο. Libanius : ἢ ἢ ἀδικῶν ἢ ἰωμενὸς ἢ τὸν ἀδικοῦντ' ἢ ἰατρὸν ἐπαινῶν, ἐκ ἐξωμνύουσι ἰμὶ, (ὁ δὲ νόμος τὰ τῶν ἐν τῷ δίκῃ χορηγοῦντα ἐν τῇ βουλῇ ἐξωνεῖσθαι) ἀλλὰ ἀξίωτον τοῦ δικαιοῦντος. Cujas dans son settiéme Traité *ad Africanum*, sur la Loy pénultiéme au Digeste *de Publicis*

Digitized by Google

Publicis Judiciis, qui eſt de Papinien, le dérive d'*exideneare*, ou d'*exonerare*. Voicy ſes termes : *Additur etiam hoc loco, excuſationes abſentium reorum, vel accuſatorum, poſſe allegari per alios ; per amicum, per procuratorem voluntarium.* Mr de Saumaiſe ſur Spartien, pag. 20. dérive *exoine* de *ſomnia* : *A* ſonte, ſontia, *quam, corrupto vocabulo*, ſondiam & ſonniam *dixerunt* : EXSOINE, *& poſteà* EXOINE. *Sonia* ſe trouve dans le ſerment que firent les Ambaſſadeurs du Roy Henri au Concile V I. de Rome en l'année 1079. *Legati Domini mei Regis ad nos venient infra terminum Aſcenſionis Domini, exceptis legitimis ſoniis, id eſt morte, vel gravi infirmitate, vel captione abſque dolo.* Mr Bignon dans ſes Notes ſur Marculfe pag. 533. eſt de meſme avis : Sonnia, *eſt impedimentum, excuſatio.* Sunnis *in Leg. Sal. tit.* 1. *Leg. Ripuar. tit.* XXXIV. *Capit. lib.* III. *cap.* 45. *Nobis* EXOINES, *de quibus integrò capite agit Philippus de Beaumanoir quem modò laudavi, cap.* 3. Des eſſoines & contremans. *Veteribus quibuſdam monimentis* SOINE. *Non placet hanc vocem deducere ex alia Barbarica voce* EXIDONIARE, *ut quidam ſcripſere.* C'eſt Cujas. *Nam hæc duo vocabula toto cælo inter ſe diſtant, quæ de re aliàs. Mallem à morbo ſuntico*, ſunnis *originem petere. Suntcus morbus* ſe prent chez les Juriſconſultes pour une maladie pour laquelle on eſt excuſé de venir en jugement. Ce qui convient fort bien avec notre mot *exoine*. Mais écoutons Voſſius. SUNNIS, *impedimentum Germanis* ſaumnis, *Belgis* ver-ſuymnis. *Uti hæc à Germanico* ſeumen, *vel* ſaumen ; *quòd Belgis* ver-ſuymen, *hoc eſt*, negligere, omittere. *Lege Salicâ, titul.* XIX. §. VI. Si in mallum vocatus fuerit, & is qui vocatus eſt, non venit ; ſi eum aut infirmitas, aut Ambaſcia Dominica detinuerit, vel fortè aliquem de proximis mortuum inter domum ſuam habuerit, per iſta ſunnis ſe poteſt homo excuſare : aliàs de vita componet. *Similiter Leg. Ripuar. tit.* XXXII. §. I. *& Longobardicæ ſapius. Item in Conſtitutionibus Karol.* Si quis ad mannum Legibus mannitus fuerit, & non venerit, ſi eum ſunnis non detinuerit, XV. ſolidis culpabilis judicetur. *Eum ad locum annotavit Vitus Amerpachius, putare ſe* ſunnis *eſſe reconciliationem cum adverſario, à Germanico* ſunen, ver-ſunen : *aut certè generale eſſe vocabulum, quodvis notans neceſſarium impedimentum. Poſterius malo. Nempe ut ſit à* ſumen, verſumen, *ſicut diximus. Gloſſa* : ſunnis, impeditio. Sonnis impedimentum. *Apud Papiam pro eo eſt* ſumnis ; *quod propius accedit ad Germanicum* ſaumnis, *vel Belgicum* ver-ſuymenis. *Nec ſolùm* ſumnis, ſunnis *vel* ſonnis ; *ſed etiam* ſunnia *dixere, vel* ſonnia. *Marculphus Monacus libro* I. *Formul.* 37. Ipſe neé veniſſet ad placitum, nec nulla ſunnia nuntiaſſet. *Hoc eſt, nec impedimenti nos feciſſet certiores, quo foret excuſatior. Vir ſummus.* (C'eſt Mr de Saumaiſe) *à ſuntico morbo, vel cauſa ſentica*, SONNIÆ *nomen deſexum ſuſpicabatur. Sed omnino vox eſt à Germanis, ut diximus. Ac ab eodem* ſomnis, *vel* ſumnis, *eſt Gallicum* ESSOINE, *vel* EXOINE, E *ante* S, *more gentis, præmiſſo. Indèque Barbarum* eſſonia *itidem pro impedimento, non ex Latino-Barbaro* exidoneare ; *quod traditum nonnullis : plurimùm enim ſignificatio horum diſtat.* C'eſt dans ſon livre *de vitiis Sermonis* pag. 289. Voyez François Pithou ſur la Loy Salique tit. 1. & dans ſon Gloſſaire, & Lindembrog, auſſi dans ſon Gloſſaire.

EXPLOITER. Voyez la Remarque ſuivante.

EXPLOITS *militaires*. D'*explicare* : qui ſe trouve pour *facere*. Valére Maxime 2. 9. 7. *Æqueſtris quoque ordinis bona magnaque pars quadringenti juvenes cenſoriam notam patiente animo ſuſtinuerunt : quod M. Valerius & P. Sempronius, quia in Sicilia ad munitionum opus explicandum ire juſſi, facere id neglexerant ; æquis publicis ſpoliatos in numerum ærariorum retulerunt.* Martial livre 1. Epigramme 104.

Deque decem, plures ſemper ſervantur olivæ :
Explicat & cœnæ unica menſa duas.

Explicitum, explictum, expectum, expletum, EXPLOIT. *Explicitare*, EXPLOITER. Cette étymologie eſt confirmée par cette remarque de Boutdelot ſur le mot *exploiter* : *Dans des Arreſts de la Cour* : Ballivum malè expletaſſe. *Quelquefois il s'y trouve*, explectare : *&* explectavit, *&* explectaverunt. ¶ EXPLOIT, terme de Palais, a la meſme origine : comme qui diroit, *l'intention expliquée*. Nous diſons EXPLOITER UNE TERRE, pour dire, la faire valoir ; en jouir. Ce que les Ecrivains Latins des bas ſiécles appellent *expletare* : comme les revenus, *expleta*. Sur lequel mot *expletare*. Mr du Cange a fait cette Note : *Covellus vocem ab* expleo *deducit : quod vix crediderim. Fortè, quòd ex placito, ſeu pacto, cum Firmarii Domino cedit ex proventibus agri. Exploiter*, en cette ſignification pourroit bien auſſi venir d'*explicitare*.

Digitized by Google

FA.

FABLIAU. Vieux mot, qui signifie *poëme*. Voyez le Prédant Fauchet. De *fabula*. *Fabula, fabulam, fabulellum*, FABLEAU, FABLIAU.

FACE. Terme d'Armoiries. *Bethune & Sainte Maure portent d'or à la face de gueules*. Par corruption, pour *face*. De *fascia*. On a dit demesme *facé* : de *fasciatus*. Voyez *fesse*.

FACHER. Henri Etienne dans ses Hypomneses de la Langue Françoise, à la page 152. le dérive de *fascis*. *Nonnunquam metaphoricam Latino vocabulo significationem dedimus, vel potius dederunt illi majores nostri, quum id ex Latio in Galliam migrare vellent. Veluti quum ex* fasce *fecimus* facher : *deinde, ex hoc verbo nomen* facherie. *Sed tantum abest ut hanc metaphoricum usum reprehensione dignum existimem, ut contrà festivissimè pariter & eleganissimè dictum quempiam arbitrer, ex Virgilio*, Ego hoc te fasce levabo, *significare volentem quod dicimus*, Je vous osteray cette facherie : *vel*, de cette facherie, Mr de Caseneuve a û la mesme pensée. FASCHER, dit-il, de fascinare. *Les Glosses d'Isidore* : FASCINAT, *gravat. Ce verbe est formé de* fascis. *Ainsi dy⊃, qui signifie* un fardeau, *&* une charge, *est pris pour* un desplaisir, *&* une facherie. *Car de* fascis *&* fasciculus, *qui furent pris pour les douleurs & les desplaisirs dont le cœur d'une personne affligée se trouve chargé, on forma* facherie. *Adam de Brême dans des vers qui se lisent après son Histoire des Archevesques de Brême* :

Tu solvis populi duram vervice catenam,
Fasciculosque graves ab anxia plebe repellens,
Afflicta gemis marorem in gaudia vertis.

Charles de Bouvelles le dérive de *fastidire*. FASCHIET, dit-il : *inde* facherie à fastidio. Et Bourdelot : FASCHER, *fastidire*. Ce sont les termes de Bourdelot. Il ajoute : FASCHEUX, *fastidiosus, vel a* fasce : *esse a charge*. D'autres le dérivent de *fatigare*, que les Latins ont dit pour *offendere, & piquer par brocards & par railleries*. Donat fut ce vers de l'Eunuque de Térence,

Quo pallo Rhodium retigerim in convivio:
TETIGERIM. *Inferim, fatigaverim*. Le vieux Interprète de Juvénal sur cet endroit, *Et talibus visum moviſſe facetus* : *Id est, facetiis urbicis abundans* : *id est, urbanus* : *id est, qui talebus in conviviis jocis omnes fatigare*. Aurelius Victor : *Condiscipulis quoque qui eum in auditorio verbi fatigatione taxaverunt, perniciosus fuit*. Sévére Sulpice dans ses Dialogues : *Facis, Sulpici, tuo more, qui nullam occasionem, si qua tibi porrecta fuerit, omittis, quin nos edacitatis fatiges*. Et peu après : *Sed superſedendum est, ne Gallus ſese exiſtimet fatigari*. Et ailleurs : *Tum ille, ſicut eſt verecundiſſimus, aliquamdiu erubeſcens, dum fatigationem meam accepit*. Valérian, Homélie VI. *Otioſa verba ſunt figurata convitia, ſtulta fatigatione compoſita*. Grégoire de Tours VIII. 42. *Dum à Fredegunde Reppoletus Dux valde fatigaretur, nec juxta perſonam ſuam ei honor debitus impenderetur*. Voyez Mr de Sanmaise sur l'Histoire Auguste page 482. J'ay autrefois suivi cette dernière opinion : qui est celle de Mr de Valois le Jeune. Aujourd'huy celle de Henri Etienne & de Mr de Caseneuve me plaist d'avantage. *Faſcis, faſcius, faſcia, faſciare*, FACHER : *faſciarii*, FACHERIE.

FAÇON. De *follis* ; comme LEÇON, de *lectio* ; COUISSON, de *collio* ; MAUDISSON, de *maledictio* ; BENISSON, (qui est un vieux mot qu'on a dit pour *bénédiction*, & dont on se sert encore en Touraine dans la signification de *dépouilles*) de *benedictio* ; POINÇON, de *punctio*, &c.

FACTISTE. Jules Scaliger de *Cauſis Linguæ Latinæ*, livre 4. chapitre 98. *Sunt etiam duo alii modi verborum* : ⊃⊃⊃⊃⊃⊃⊃ : *ut* Grammatiſta : & ⊃⊃⊃⊃⊃⊃⊃ : *ut* ⊃⊃⊃⊃⊃⊃⊃ *&* ⊃⊃⊃⊃⊃⊃⊃, *Æoliceè. Sic noſcio quo feliciſſimo commento Franci etiam nunc poëtam, patriâ linguâ*, FACTISTAM *dicunt : qua voce nulla melior analogia Græcum potuit & excipere & exprimere*. Le mesme Scaliger a remarqué dans sa Poëtique, livre 1. chapitre 1. que les Latins, au lieu de donner, comme les Grecs, le nom de *Faëtes* au Poëte, l'avoient donné à un Huilier. Le passage mérite d'être rapporté. Le voicy : *Quod nomen* : Il parle du nom de *poëte* : *Græci Sapientes, ubi commodiſſimè nacti ſunt vocem, affinxiſſent, miror majores noſtros ſibi tam iniquos fuiſſe, ut factoris vocem, qua illam exprimerent, maluerint olearionum cancellis circumſcribere* : *cum enim ſolum qui oleum facit, cum pro conſuetudine, ceſſet tam proſignificatione, ſtulte appellare licet*. Remarquez que nos Anciens disoient *Faitiſſe*, & non pas *Faitiſte*. Palquier livre 7. de ses Recherches, chapitre cinq : *Au Chant Royal*, le Fatille (*ainſi nommément ils le Poëte, d'un mot François ſymboliſant avec le Grec*) *avoit obligé*, &c.

FACTUM. Les Factums ont été ainsi appelés, parceque originairement ils ne contenoient que le fait du procès. Je remarqueray icy par occasion, que Jan Jaque de la Vergne, Sr de Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris, gendre de M^r le Maistre, Premier Préſidant au Parlement de Paris, a été le premier qui ait fait un Factum. C'est ce que j'ay appris de cet endroit du Dialogue des Avocats, d'Antoine Loisel : *De la Vergne, fut celui qui commença à faire imprimer des Factums au procès qu'il eut contre M^r le Premier Préſident le Maiſtre, ſon beau-père* : *lequel il gagna quaſi d'une voix* : *juſqu'à faire dire à M^r le Premier Préſident qu'il acquieſçaſt à ſon appel, autrement, qu'il ſeroit condamné en l'amende* : *ce qui*

Digitized by Google

qui monstre combien on estoit lors sévère en Justice pour ce regard, & combien les plus avisez plaideurs se trompent souvent en leur fait. Ce Jan Jaque de la Vergne étoit fis de Pierre de la Vergne, Présidant au Parlement de Bordeaux.

FADAISE. De *fatuacia*, fait de *fatuus*. Voyez *fade*.

FADE. De *fatuus* : dont les Latins se sont servis en cette signification. Martial.

Ut sapiam fatuæ fabrorum prandia beæ:
O quam sæpe perei vina piperque cocus!

Fatuus a été dit premiérement pour, *un homme inepte*.

FADRIN. Rabelais, 1. 4. *L'Assemblée de tous Officiers, Truchemens, Pilots, Capitaines, Nauchiers, Eadrins, Hespaillers, & Matelots fus en la Thalamége.* A Barcelonne on dit *fadrin*, pour dire *garson*. *C'est un bon fadrin* : cestadire, *c'est un bon garson*.

FAGOT. De *facottus*, formé de φάκος, qui signifie *fascis*. Ce mot φάκος ne se trouve point : mais par son diminutif φάκελος, qui se trouve dans Ammonius au livre qu'il a fait des mots semblables & différants, il paroit qu'il a été autrefois en usage. Voicy l'endroit d'Ammonius : ΦΑΚΕΛΟΣ ἡ ΦΑΚΕΛΟΝ διαφέρει. ΦΑΚΕΛΟΣ μὲν γάρ ἐστι φορτίον ξύλων. συνάγεται δὲ φάκελος ἀπὸ ἀρχαίου ΦΑΚΕΛΟΝ ὃ ἐστι μὴ φλεγμαίνοντος σώματος. De φάκος ; les Grecs ont dit σφάκος ; pour signifier *de la sauge*, acause que les branches de sauge sont comme fagotées les unes avec les autres. De φάκος, les Latins ont fait *fascis* : & de *fascis*, *fasciculus*. ¶ Mr de Caseneuve dérive *fagot* de *fagus*, qui signifie *un fouteau* : prétendant que les premiers fagots ont été fait de fouteaux.

FAGUENA. Mauvaise odeur. L'origine de ce mot m'est toutafait inconnue.

FAIANCE. Sorte de poterie : ainsi appelée de la ville de Fayance, près de Boulogne en Italie, d'où elle nous est venue. Les Italiens l'ont appelée de mesme *maiorica*, & *maiolica*, de l'Isle de Maiorque, d'où elle leur est venue. Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 92 : *Ea vasa in Italia nunc audio tam perfecta venire, ut cuivis cassitero, quod ibi vocatur* peltrum, *anteferatur. Ea, corruptâ unâ litterâ, à Balearibus, ubi dicuntur excellentissima fieri*, maiolica *nominantur*. Le Tassone dans son Poëme intitulé *la Secchia Rapita*, a fait allusion à cette poterie de Fayance, *Di maiolica fina erano armati* : Il parle de ceux de Fayance.

FAILLIR. De *fallire* : qui se trouve dans la Loy Salique Titre XIX. qui est *de Vulneribus* : paragraphe premier. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit : vel cum sagitta toxicata eum percutere voluerit, & ei ictus fallierit. Fallire*, a été fait de l'Alleman *faelen*, ou *fallieren*, qui signifient la mesme chose : dont les Anglois ont aussi fait *to faile*. Il pourroit aussi avoir été fait du Latin *fallere*. ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, IV. 8. & *Spelman* dans son Glossaire.

FAIMVALLE. Faim canine. Gr. βουλιμία. De *fames caballa* ; qu'on a dit pour *fames caballina*, Martial a dit de mesme *Gallus* pour *Gallicus*. *Debet enim Gallum vincere verna liber.* Il y a un million d'autres exemples, où le substantif est employé pour l'adjectif. Les chevaux sont sujets à la boulimie. Voyez Soleysel dans son Parfait Mareschal. Et c'est pour cela qu'on a dit *faim caballine* pour *boulimie* ; de la mesme façon qu'on a dit *faim canine*, acause de la faim presque continuelle des chiens. Ce mot de *faimvalle* est fort usité dans l'Anjou. J'y ay souvent oui dire, *Ce petit garçon ne fait que manger. Je croy qu'il a la faimvalle.* Ce mot aureste ne se dit plus à Paris que de la boulimie des chevaux. Il me reste à remarquer, que *faimvalle* a été formé de *fames caballa* : de cette maniere : *fame caballa*, *fame cavalla*, *fame valla*, FAIMVALLE. Je remarqueray icy par occasion, que dans les Gloses Anciennes, βούλιμος, ὁ μέγας λιμός, est interprété par *furcilla*. Ce mot de *furcilla* en cette signification m'est toutafait inconnu.

FAINE. C'est le fruit du *fouteau*. De *fagina* formé de *fagus*. Aulieu de *fagina*, on a dit *faia* ; par contraction : d'où nous avons fait FAYE. La Loy des Lombards, livre 1. titre 19. *Si quis roborem, aut quercum, seu cerrum ; quod est modo laiscum ; aut glandem ; quod est faia, inciderit, componat pro arbore tremissos duos.* ¶ De *faginus*, nos Anciens ont aussi fait PAIN ; pour signifier *un fouteau*.

Deux beaux vaisseaux ; & deux pots figurez ;
De fain faits, & tres-bien mesurez.

C'est ainsi qu'un ancien Traducteur des Bucoliques de Virgile ; dont la Traduction se voit à la teste de celle qu'Octavien de St Gelais, a faite de l'Eneïde, a traduit ces vers, *tibi poculà fumant Fagina*. Voyez *fau*, & *fouteau* cy-dessous.

FAINEANT. De *faire*, & de *neant*. Voyez le Présidant Fauchet liv. 10. de ses Antiquitez Françoises chap. 16.

FAISCEAU. De *fascellus*, diminutif de *fascis* : dont les Italiens ont aussi fait *fastello*, par le changement du C en T.

FAISTE. De l'infinité *fastum* : d'où *fastigium*.

FAITARD. De *faciens tarde*. Villon, dans sa Balade & Oraison sur Maistre Jan Cotard :

De bien boire ne fut oncques
Faitard.

Marot, sur cet endroit : FAITARD, *paresseux : qui tard fait quelque chose.* Et dans son Grand Testament :

Car de lire je suis faitard :

Où Marot a fait la mesme Note. De *faitard*, on a fait le substantif *faitardise*.

FAITISSIER. Comme quand on dit *Serge faitissiere* : qui est un mot fort usité dans la province d'Anjou. De *factitarius* : à la différence des étoffes étrangeres. On a dit aussi *faitis* de *factitius*. Le Drapier dans la Farce de Pathelin, parlant de son drap.

Je l'ay fait faire tout faitis.
Ainsi des laines de mes brebis.

FALAISE. On appelle ainsi en Normandie & en Picardie ces côtaux, qui sont le long de la mer. De l'Alleman *fales*, qui signifie *une roche*. Joseph Scaliger sur le 3. livre de Varron *de Re Rustica* : *Doctissimus vir qualem dixit*

Digitized by Google

dixit de Falere : in quibus, quid à candore dictum putas, mihi non perfuadet. C'eſt de Turnèbe dont il parle. Voyez les Adverſaires de Turnèbe livre 21 chapitre 23.) *Sed quid* faleſas, *lingua Normannorum à faleribus dictus conatur probare, id homini illi Septentrionali non perfacile debitè. Interroga enim hoc Vocabulo Saxonem hominem, aut Germanum, & quemvis ex illis partibus unde originem trahunt Normanni, ſtatim reſpondebit* Fales, *aut* Fels, *eſſe* rupem : *neque aliud eſſe niſi id quod Normanni vocant* FALESE. Lipſe dans l'ancien Gloſſaire Alleman, inſéré dans ſa lettre 44. de la troiſiéme Centurie de ſes Lettres *ad Belgas* : Fellis, *rupem. Et Faleſiæ*, ville de Normandie, a été ainſi appelée de ces faleſes ſur leſquelles elle eſt ſituée. Guillaume le Breton dans ſon Hiſtoire de Philippe Auguſte : *Anno ab Incarnatione* 1203. *Philippus Magnanimus, ſtatim poſt octavas Paſcha, cum ingenti multitudine armatorum intravit Neuſtriam, & venit uſque ad oppidum quod* Faleſiam *vocant, propter ſumitatem rupis quâ ſedet & circumdatur.* Le Sr de Bourgueville dans ſes Antiquités de Normandie : Fallaise *eſt une autre Ville & Vicomté, qui prend ſa dénomination à cauſe des grandes roches qu'on appelle faillaiſes, qui l'environnent à l'un des fauxbourgs.* Voyez Mr Hadrien de Valois dans ſon *Notitia Galliarum*, au mot *Faleſia*. On appelle auſſi en Normandie *faleiſes* ces monceaux de neige que le vent forme. ¶ En Touraine ; & particuliérement à Amboiſe ; on appelle *de la faleiſe* du ſable menu.

FALE : Mot Normand, qui ſignifie *jabot*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

FALOT. Florent Chrétien ſur la Paix d'Ariſtophane, page 687. le dérive de *phallus* : & il blâme ceux qui le dérivent de *vola. Sunt*, dit-il, *qui putent Gallicam vocem* FALLOT, *eſſe detortam à vola. Non habent ejus ſententia auctores me aſtipulatorem. Nam laterna illa quæ hærent terræ ligno, & ſublimes ſurſum feruntur, linguâ noſtrâ* FALLOTS *vocantur : fortaſſe, quia velut phalli, vel etiam ityphalli, ab imitatione geſtationis illius orthophallicæ, ut nomen ipſum prodit.* Je croy que Florent Chrétien ſe trompe, & que *falot* a été fait de *vola. Vola, phanni, phanutius, phanottus,* FANOT, FALOT : N en L : comme en Bologne de *Bononia*. Du tans de Nicot, quelques-uns diſoient encore *fanot* : comme Nicot l'a remarqué au mot *falot*, & au mot *fanal*.

Mr Lancelot dit que *falot*, pour *inepte, étourdi*, eſt un diminutif de *fol* : ce qui n'eſt pas véritable.

FALOURDE. Nicot : Falourde, *eſt un gros fagot, ou trouſſeau, de menu bois de fagotage.* Virgultorum falcis major. *Aucunes eſtimens ce mot eſtre compoſé de* fais & lourd : *fais peſant : parceque la falourde eſt plus fournie de bois, & plus lourde à porter que le fagot.*

FAN de biche. D'*infans*. Les Latins ont dit demeſme *innulus*, & *innulens*, pour dire *un fan*, du Grec ἔνηλος, qui ſignifie *un enfant*. Iſidore : *Innuli, filii ſunt cervorum.* Les Grecs ont dit auſſi βάϊον *infantes*, des petits animaux : & νάϊς ὑλάϊος, d'un fan : & ναϊὸς ὗσσα, des poulains. Et dans le Pſeaume 28. les agneaux, ou, pour parler avec les Pariſiens, les anneaux, ſont appelés *les enfans des beliers*. Et les Ebreux diſent בן בקר *ben bachar, filius vaccæ*, pour dire *vitulus*. ¶ Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 106. ¶ Nous avons été la premiére ſyllabe d'*infans*, à l'imitation des Italiens qui ont dit *fante*, pour *infante*. Nicot ſe trompe, dérivant *fan* (qu'il écrit *faon*) de φάτνη. Théodore de Beze ſon livre de *Recta Lingua Græcica pronuntiatione*, page 43. a remarqué que quoyque le mot François *faon*, ſe prononce *fan*, on prononce néanmoins *faonner* tout entier. In FAON, pavo, & FAON, fœtus, *O quieſcit. Pronuntiamus enim* pan, & fan. *At in verbo* faonner, *quod de cervarum partu dicitur, manſit & ſcripturn & pronuntiatio hujus diphtongi integra.* Aujourd'huy à Paris on prononce *fanner*.

FANAL. De *phanalium*, fait de φανὸς : R en L.

FANE. Mr de la Quintinye : Fane & feuille, *c'eſt la meſme choſe : & on s'enſert indifféremment à l'égard des Plantes : La fane, ou feuille de cette plante, eſt differente de celle de cette autre.* Je n'ay point lu ailleurs ce mot en cette ſignification.

FANER. De *fænum*. Nicot : Fener, *que les François prononcent par A obſcur comme* ente, tente, fente.

FANFARE. Nicot : Fanfare, *proprement eſt quand ceux qui veulent jouſter ſe monſtrent en la lice avec trompettes & clairons.* Palquier viii. 6. dit que le Fanfare des Clairons, & que le Tran-Tran du Cors des Chaſſeurs, eſt une onomatopée : deuneſme que le Tarentara des Trompettes Romaines. Les Eſpagnols diſent *fanfarria*. ¶ Fanfaron. Les Eſpagnols diſent fanfarron, que Covarruvias dérive de *for, farsi* qui ſignifie *loquor*. C'eſt un mot Arabe. *Farfar* en Arabe ſignifie *levis, inconſtans, garrulus, qui plus promittit quàm poteſt præſtare.*

FANFARON. Voyez *fanfare*.

FANFRELUCHE. De l'Italien *fanfaluca*. La Cruſca : Fanfaluca. *La fraſca ſecca, & cui ſi frondi abbruciandoſi levano in aria. Lat.* ſtipula volans. *E da queſta ſimilitudine ſi dicono* fanfaluche *le coſe del mondo fondate in aria.* ¶ *Fanfaluca* a été fait de *fanfila*, mot de la meſme ſignification que *fanfalla*, qui eſt ce papillon qui ſe brule à la chandelle. Je vous prie de voir mes Origines Italiennes au mot *fanfalla*.

FANGE. De *ſimia. Fimus, ſimi, ſimia, ſimja*, fange. Et à ce propos il eſt à remarquer, qu'Appulée a dit *ſima*, pour *ſimus*. Voyez *ſienne*. Mr Ferrari dérive l'Italien *fangoſo* du Latin *famioſus* : fondé ſur ce paſſage de Feſtus, *Familioſam, vel famioſam, terram paluſtrem vocabant.* L'Italien *fango* a été fait demeſme de *fimus. Fimus, ſimius, ſimicus, fimcus, ſincus, ſencus, fancus*, fango.

FANION. C'eſt, dit le Sr Guillet, *un Etendart, qu'un valet de chaque Brigade de Cavallerie & d'Infanterie porte à la teſte des menus bagages de ſa Brigade, pendant la marche des bagages de l'armée, pour en reigler le rang & l'ordre, & éviter l'embarras de la marche des Equipages.* Voyez *fanfanon*.

Digitized by Google

FANON *de bœuf.* Lat. *palearе*, ou *palearium*. Les Gloſes Anciennes : τὸ ὑποκάτω τῶ τραχήλου τῦ βοὸς κρεμάμενον δέρμα, *palearium*. FANON : pour le *manipule*, qui ſe met au bras gauche du Preſtre. FANON : terme d'armoiries, c'eſt ce braſſet large qui pent de l'encollure du bras droit, à la façon du fanon eccléſiaſtique. Tous ces mots viennent du Latin barbare *fano fanonis*, qui ſignifie *vexillum*, & qui a été fait de l'Alleman *fane*, mot de la meſme ſignification. Voyez cy-deſſous au mot *Gonfalonnier*.

FANTASSIN. De l'Italien *famaſſino*, diminutif de *fante*.

FAQUIN. Homme de néant. Gr. ὀτιδανὸς. Ce mot a ſignifié originairement *un crocheteur*; *un portefaix*. Rabelais 3. 36. *A Paris, en la Retifferie du petit Chaſtelet, au devant de l'ouvroir d'un Retifeur, un Faquin mangeoit ſon pain à la fumée de ſon roſt n'eſtoit tenu nourrir les Faquins : & venioit, en cas qu'il ne le payaſt, qu'il lui oſteroit ſes crochets.* Et comme on prenoit ordinairement des Crocheteurs pour courre contre eux au Faquin, ce mot a ſignifié enſuite *un faquin*. Caſaubon ſur Athénée IV. 15. qui le dérive de φακῆτος, n'a pas bien rencontré. Voicy ſes termes : *Sed videntur Graci φακίνους appellaſſe à cibi huſus* (il parle des lentilles) *vilitate homines abjectos & nihili : hoc eſt, eos qui hodieque Italis & Gallis* Faquini *nominantur. Non enim caret joco, quod ait Cynulcus, plenam eſſe Alexandriam φακίνων.* Caſaubon ſe trompe. Le mot François *faquin* a été fait de l'Italien *facchino*. Il reſte à examiner d'où vient *facchino*. Ceux qui le dérivent de *facchino*, acauſe que le Crocheteur ſe baiſſe pour recevoir le fardeau, ſont ridicules. Covarruvias le dérive de *faſcis*. Et cette étymologie me paroît aſſez naturelle.

FARCE. Meſlange de diverſes ſortes de viandes. De *farcio. Farcio, farſi, farſum, farſa*, FARCE.

FARCE. Eſpece de Comédie. Du meſme mot *farſa* : acauſe qu'originairement c'étoit un meſlange de diverſes choſes : comme la Satire des Romains : *Ergo & hoc carmen* Saturam *appellaverum, quia multis & variis rebus refertum eſt*, dit Porphyrion ſur Horace. Et comme *la Frottola* des Italiens. Voyez mes Origines Italiennes au mot *frottola*. Les Italiens diſent *farſa* en la meſme ſignification. Sur lequel mot M^r^ de l'Académie della Cruſca, ont fait cette Note : FARSA, *Commedia mozza : imperfetta. Dal Greco τάρσος, che vale* veſta mozza : en quoy ils n'ont pas bien rencontré.

FARCIN. Maladie de cheval. De *farcimen*. Scaliger ſur les Catalectes : *pantices ſunt, quod vulgò vocamus* farcin ; *corruptè, à* farcimine. Végéce liv. 1. chap. 14. de ſon Art Vétérinaire, parlant du farcin des chevaux : *Farciminoſus autem morbus à ſimilitudine farciminis appellatus eſt : quia velut per fiſtulas quaſdam inter cutem & carnem corruptus humor emanat, & per totum corpus colleCtiones plurimas facit.*

FARD. Le P. Labbe, à la pag. 231. de la 1. part. de ſes Etymologies, le dérive de *fuco ardens* : qui eſt une étymologie indigne d'un ſi ſavant homme : car le P. Labbe étoit un homme ſavant. *Fard* a été fait de *fucus*, en cette maniere : *Fucus, fucardus, faardus, fardus*, FARD. M^r^ de Caſeneuve le dérive de l'Alleman *farb*, qui ſignifie *couleur*. Le Dictionnaire de Daſypodius : *Farb, Color*. Je perſevere dans mon origine. *Fard* a été formé de *faardus*, comme *mourre*, de *micatura. Micatura, miaurra, miurra. murra*, MOURRE. Voyez *mourre*.

FARDEAU. Nicot le dérive de φορτίον, diminutif de φόρτος, *onus*. Il vient de *fortellus*, diminutif de *fortus*, φόρτος, *fortus, fortellus, fartellus, fardellus*, FARDEAU. Ou de *feritellum*, inuſité, formé de *fero. Fero, feritum, feritellum, fertellum, fartellum, fardellum*, FARDEAU. François Pithou dans ſon Pithœana, dit que *fardus* ſe trouve en cette ſignification dans Feſtus. Je l'y ay cherché, & je ne l'y ay pas trouvé.

FARFADET. Sorte de démon appelé autrement *Eſprit-follet*. J'ay cherché long-tans l'étymologie de ce mot : & je l'ay enfin trouvée. *Farfadet* a été fait de *fadus*, qui ſe trouve en la meſme ſignification. Gervaſius Tillebenſis, en ſon livre *de Otiis Imperialibus*, déciſion 3. chapitre 82. *Multi teſtantur, ſe vidiſſe Silvanos & Paanes, quos* Incubos *nominant: Galli verò* Duſios *dicunt*, &c. *Quoſdam hujuſmodi larvarum quas* fadas *nominant, amatores audivimus*, &c. Et au chapitre 94. parlant d'un cheval admirable : *Quid dicam ? neſcio ſi verus equus fuit, aut ſi fadus erat, ut homines dixerunt.* Ce livre n'eſt pas imprimé, mais ce paſſage a été prodnit par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *fadus*. Et *farfadet* a été fait de *fadus*, en cette maniere : *fadus, fadetus*, & par réduplication, *fafadetus*, & enſuite, par l'addition de l'R, *farfadetus*. C'eſt ainſi que les Italiens de φάλλη, qui ſignifie ce papillon qui ſe brule à la chandelle, ont fait *farfalla*, mot de la meſme ſignification. φάλλη, *falla, falfalla*, FARFALLA. Voyez cy-deſſous *parpaillaud*, & mes Origines Italiennes au mot *farfalla*.

Il me reſte à parler de l'étymologie du mot *fadus*. Il a été fait de *fari*, qui ſignifie proprement *parler*, mais qui emporte auſſi quelque divination : comme il paroiſt par le mot *Fatus* dont nous avons fait, *Fée* ; & par celui de *vates*, fait, comme *Fatus*, de φάω, *dico*. φάω, *fatus, fata*, φάτις, *vates*. Les Grecs ont appellé demeſme λόγιον, un Oracle : & les Latins ont dit *dicta*, en la meſme ſignification : d'où les Eſpagnols ont fait *dicha*. Aulieu de *fatus* & de *fata*, on a dit *fadus* & *fada*. Et de là, l'Eſpagnol *Hadas* pour *une Fée*. Voyez *Fée*.

FARFOUILLER. De *perfodiculare. Parfouiller*, FARFOUILLER. Où le *per* ſignifie le χρ des Grecs : comme en *perſeminare*, PARSEMER : ou bien, le θεὸς : comme en *perfero* : qui eſt le φέρειν des Grecs. ¶ Voyez *fouiller*.

FARIBOLES. Henri Etienne dans le Traité qu'il a fait de l'Abus de la Langue Grecque, & Trippault dans ſes Etymologies, eſtiment qu'on a dit *faribole* par corruption pour *parabole* : Et cette penſée a reçu beaucoup d'approbation. Mais pour moy, je ſuis tres perſuadé que *fariboles* a été fait de *frivola* : par l'inſertion de l'E. *Frivola, ferivola, farivola, faribola*, FARIBOLES. M^r^ de Caſeneuve le dériv

Digitized by Google

de faria, qui dans les Gloſes d'Iſidore eſt interprété par *verba multa*. Boutdelot lui donne la meſme origine. Je remarqueray icy par occaſion, que ce mot a été fait de *fari*.

FARLOUSE, ou FALLOPE. Oiſeau appelé autrement *alouette de mer*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. On l'appelle auſſi *alouette de pré* : parcequ'elle fait ſon nid dans les prés. Voyez Belon.

FAROUCHE. De *ferace*, ablatif de *ferox*.

FASCINES. De *faſces*. *Faſcis*, *faſcina*, *faſcinina*, *faſcinina*, FASCINES. Voyez Mr du Cange au mot *faſcenina*.

FAT. De *futuus*.

FATRAS. De *farcio*. *Farcio*, *farſi*, *fartum*, *farta*, *fartacium*, FARTAS, FATRAS.

FAU. Arbre. De *fagus*. Voyez *fouteau*.

FAUBOURG. Par corruption, pour *forſbourg*. De *foris* & de *burgus*. L'Ancienne Coutume de Touraine, au chap. des Amendes art. v. *Et pour ladite requeſte de lettre & exécution d'icelle, le Sergent en la Ville & Forsbourg n'aura que cinq ſols, tant pour lui que pour ſes Records.* Périon dans ſon livre de *Lingua Gallica Origine*, *enſuque cum Græca cognatione*, pag. 87. 6. *Extra urbes & oppida domus eis vicina*, *Latine* fuburbana *dicuntur* : *à nobis autem cur* faulsbourgs *appellentur*, *neſcio. Nomen eſt*, *inquam*, *junctum*, *& compoſitum*. Burgos, *ut Europini ait*, *Burgundiones conjunctas domos appellabant* : *nec Burgundiones tantum*, *ſed etiam Franci*, *quod verbum non oppidit jam tribuimus*. *tributum autem eſſe quondam hinc apparet*, *quòd civet nunc etiam ex eo* bourgeois, *& ſuburbana*, forsbourgs *nominamus*. *Alterum autem verbum*, *non* fauls, *ſed* foes *ſcribendum arbitror*, *à* foris *propoſitione*, *qua extra ſignificat*. *Qua propoſitionis ſignificatio in aliis etiam noſtris verbis apparet* : *ut cum errare aliquem in via & itinere* fourvoyer, *id eſt*, extra viam, *& à via deflectere*, *dicimus* : *Et cum equus*, *qui nimium bibertit*, forbeus *dicimus*, *quòd extra & præter modum* : *Et cum* forfaire, forfaict, *& forfaiture dicimus* : *quod præter jus*, *æquum*, *& bonum fiat. Sic enim peccare & peccatum appellamus* : *cum vos etiam* forclorre, *id eſt*, *excludere aliquem à præſidio juris culpâ ſua*, *dicitis*, *quaſi* extrà, *id eſt*, foris claudere. *His ergo verbis*, *aliiſque ejuſdem generis*, *addecet*, *ut non* faulsbourgs, *ut ſcribi ſolet*, *ſed* forbourgs *ſcribendum eſſe credam* : *quod domus ſint vicina urbi*, *eique adjuncta*, *ſed extra mœnia*. Nicot a viſé à cet endroit de Périon, lorſqu'il a dit dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe, *Qui eſt ès faulxbourg*, *ou auprès de la ville* : fuburbanus. *Ut*, ager fuburbanus. *Aucuns eſcrivent* forbourgs : *à* foris, *adverbio*, *quod* extra *ſignificat*. *Qua ſignificatio in aliis etiam verbis apparet* : forclorre, forfaire, forbeu, forvoyer. *Sic* forbourg *ſcribendum putant*, *quod domus quidem ſint vicinæ urbi*, *eique adjunctæ*, *ſed extra mœnia*. Les Ebreux ont dit de meſme מגרש migra, pour *un fauxbourg* : qui eſt comme qui diroit, *urbe expulſum* : de גרש *garas*, qui ſignifie *ejicere*, *expellere*. Paſquier dans ſes Recherches livre VIII. chapitre 2. eſt du meſme avis. BOURG, *pour* ville ; ce ſont ſes termes : *Et delà*, Bourgeois *pour citoyens* : Bourgeoiſie, *& Forbourgs* ; *que nous avons adoucy du mot de* fauxbourgs, *qui ſont toutes les maiſons hors l'enceinte de la ville*. Henri Etienne, dans ſon livre de la Précellence du Langage François, a fait la meſme remarque, & Cauel, dans ſes Mémoires du Languedoc.

Nos fauxbourgs n'ont pourtant pas été ainſi nommez acauſe qu'ils étoient hors des bourgs, ceſtadire, hors des villes ; ce que j'ay appris de Mr de Valois le jeune ; mais parcequ'ils étoient des bourgs, bâtis hors les murailles & l'enceinte des villes : nos Auteurs les appelant communément *Burgi*. Robertus, Moine de St Marian d'Auſſerre, en ſa Chronique : *Henricus Rex* (c'eſt Henri I.) *prope Senones caſtra ponit*, *ubi ſeptem diebus morantes*, *Carnobium Sancti Remigii*, *& Burgum Sancti Heraclii*, *quod nunc* Sancti Joannis *dicitur* ; *necnon & Burgum Sancti Leonis incendendo vaſtaverunt*. Ce ſont deux Fauxbourgs de Sens, comme il paroiſt par ce qu'il avoit dit un peu auderſſus, parlant de Sens ; *Tunc Sanctæ Mariæ extra muros*, *Sanctique Leonis*, *necnon & Sanctis Deſiderii Baſilica*, *cum ipſis duobus ſuburbiis*, *ſunt incenſa*. Et cette Egliſe de St Léon a donné ſon nom à un Faubourg de Sens, où elle eſt ſituée. Le meſme Robertus, en l'an 1197. *Brenenſis Comes*, *ejuſque fratres*, *Vizeliacum cum expugnare non poſſent*, *Burgum ſuppoſitum*, *domibus confertiſſimum devaſtant incendio*. Ceſtadire, ne pouvant prendre Vézelay, ils brûlerent le Faubourg. Et à ce propos il eſt à remarquer que la partie baſſe de la ville de Valence en Dauſiné, laquelle eſt ſur le bord du Rhoſne, s'appelle le *Bourg* : & que les rues de Paris qui portent le nom de *bourg*, ont toutes été autrefois hors la Ville, & dans les Bourgs. Comme entr'autres, *la Rue Beaubourg* : *la Rue Bourg-l'Abbé* : *la Rue Bourg-Tibourg*. Ces Rues étoient anciennement hors l'enceinte de la Ville : ce qui paroiſt par les vieux murs de la Ville.

J'ajoûte à toutes ces autoritez, cet endroit de la Fondation du Prieuré de Sablé, imprimé dans mon Hiſtoire de Sablé page 77. *Dedimus etiam illis Terram*, *ad Burgum faciendum*. Ceſtadire, *pour faire un Fauxbourg*.

FAUCHER. De *falcare*.

FAUCHET. *Falx falcis*, *falce*, *falcettus*, FAUCHET : mot eſlébre par le nom du Préſident Fauchet.

FAUCHON. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte d'épée appelée autrement *brance*, en vieux langage Alleman. Le Préſident Fauchet eſtime que cette épée a été appelée *fauchon*, parceque dans les combats on en fauchoit la vie des hommes. Et pour cela, il produit ces vers de l'Auteur du Pelerinage de l'Ame.

Ou le fauchon je te ceindray,
Ou je ta vie faucheray.

C'eſt au livre 2. de ſa Milice, chapitre 1. L'opinion de Fauchet me ſemble peu-vray-ſemblable. Fauchon a été dit de ſa figure courbée en forme de faux. Les Gloſes d'Iſidore : *Falcarius*, *Gladiator falcem gerens*.

FAUCON. Oiſeau. De *falcone*, ablatif de *falco* : lequel mot *falco* a été dit d'un oiſeau qui a les piés crochus. Sextus Pompeius : FALCONES *dicuntur*,

Digitized by Google

dicuntur, quorum digiti pollices in pedibus intrò sunt curvati. Isidore livre XII. de ses Origines chapitre 7. Capus, *Italicâ Linguâ dicitur à capiendo. Hunc nostri* falconem *vocant, eo quòd incurvis digitis sit.* Et dans ses Gloses : Falcones *qui pollices pedù intrà curvos habent.* Pontus de Thyard, Evesque de Chalons sur Saone, qui dérive *faucon* de φαικοφόρ, n'a pas bien rencontré. Voicy ses termes ; qui sont de son Traité de l'Imposition des noms, page 60. φαικοφόρ, (*unde Gallis* faucon) *quòd palumbes, id est, columbas, persequatur, & capiat : atque etiam columbas, quæ* ἐκτρεχεῖ, *hinc* ἔκκλιτος *ipsis : quòd supra modum amori sint dedita.*

FAUDE. Voyez *fauteuil.*

FAUPERDRIEU. Oiseau de rapine. Je croy que cet oiseau a été ainsi appelé de *falco perdiciolus* : comme qui diroit *faucon de perdrix* : acause qu'il prent les perdris.

FAUSSER une épée. De *falsare.* Jan Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Impositâ est capiti ejus cassis temperatura, ut nullius ensis acumine incidi, aut falsificari posset.* Ce passage fait voir que Pasquier s'est trompé, qui veut qu'on ait dit *fausser un harnois*, pour *forcer un harnois.* C'est au chapitre 62. du livre VIII.

FAUTEUIL. Par corruption, pour *faudesteuil.* Le Roman de Merlin, tome 1. vers la fin : *D'autre part estoit assise sur un faudesteuil, une des plus belles Dames qui onc nacquit.* Dans l'Inventaire des Meubles du Roy Charles V. qui est dans la Bibliothéque du Roy, & qui m'a été communiqué par Mr. du Puy : *Item : Une Chaire en maniere de Faudesteuil. Faudesteuil* a été fait de *faldistorium*, ou *faldisterium* ; d'où les Italiens ont fait *faldistoro.* Le Pere Sirmond sur l'épigramme 5. du livre 2. de Theodulfe, dont l'Inscription est *In faldaone Episcopi : In Sede*, inquit, *seu Cathedra Episcopali. Ab eodem enim fonte*, faldistorium *pro* sede, *passim legitur in Ritualibus Ecclesiæ Romanæ : ut in Cerimoniali, de Episcopo qui celebraturus est* : Inde venit ad patatum sibi sedem, seu faldistorium, ad cœtus Epistolæ positum. *Sed* faldistorium *ab Episcopali sede distinguebant.* Propius, *inquiunt*, Episcopus, non in faldistorio ; sed in propria Episcopali sede stare & sedere debet. *De propria ergo sede Theodulfum loqui arbitror*, &c. J'ay crû autrefois, que *faldistorium* venoit de l'Italien *falda*, ou de l'Alleman *falden*, qui signifie *frange* : acause qu'ordinairement on met de la frange aux fauteuils. Mais il y a grande apparance qu'ils n'étoient point anciennement étoffés. Et je suis aprésant de l'avis de Spelman, qui le dérive du Saxon *fald*, qui signifie *septum, clausirum.* Voicy ses termes : Fald, *Saxonibus* stabulum *vulgariter : propriè verò* septum, clausirum : *cùm ad aliorum animalium, tum ad hominis præsidium. Inde sedes Episcopi cancellis circumclusa, quam &* Thronum, *&* Stallum *vocant, in antiquis membranis* faldistorium *dicitur* : & ce qui suit, que je prie le Lecteur de voir. ¶ La remarque du Pere Monet dans son Dictionnaire sur le mot de *faude*, mérite d'être icy rapportée. La Voicy : Faude, *giron:* Faudiere, *garde-chasse.* Faude, *siege creux de chaire, à guise de giron enfoncé.* Faudat *en Savoye* ; Faudeau *en Provence, Dauphiné, Languedoc, est un devanté, tablier à garantir la saude, le giron de la robe, & les environs.* Fauder, *façonner à guise de giron enfoncé.* Fauder une chaire, *luy façonner le siege en saude.* Faudeteuil, *chaire desfiere, ayant siege de sangles entrelassées, couvert de riche estoffe, & à saude enfoncée*, &c.

FAUTRAGE. Ragueau, en son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux : *Droit de Prëage* & *de Faultrage. Tours, articles* 100. & 101. Quand un Seigneur peut mettre avec garde des belles chevalines & vaches és prez de ses sujets : lesquels prez il est tenu garder. *De ce droit aussi est fait mention en la Coutume locale de la Chastellenie des Esclutes au village de Touraine.* ¶ On appelle ainsi en Touraine le droit qu'ont quelques Seigneurs d'envoyer de leurs bestiaux dans des prairies de leurs vassaux non encore fauchées : les faisant faucher devant ceux qui mênent ces bestiaux. De *falcitragium* : comme qui diroit ; *le droit de fauchage. Falcitare, falcitrare, falcitragium*, FAUTRAGE. *Falcitare* se trouve. Les Gloses d'Isidore : Falcitat, *putat, secat.*

FAUVE. De *flavus*, ou de *fulvus.* La premiere étymologie me plaist davantage. *Flavus. fulvus*, Fauve.

FAUVETTE. Oiseau. On croit que cet oiseau a été ainsi appelé de son plumage : qui est une étymologie réfutée par Belon : en ces termes : *Et pensons le plus souvent que nous nommons* fauvette rouille, *pource qu'elle entre dedans les fosses, quelques Anciens par semblable raison l'ont nommé* troglodytes. *Les uns pensent qu'il faille dire* fauvette : *de la couleur fauve: mais l'étymologie de* troglodytes *enseigne le contraire, & qu'il faut dire* fovette : à foveis. C'est au chap. 4. du liv. VII. de la Nature des Oiseaux. L'origine que Belon réfute, est la veritable.

FAUX-DU-CORS. Voyez *fois-du-cors.*

FE.

FE'AL. Mr. Nublé le détivoit de *feodalis.* Je voy que Cujas a u la mesme penée. Voyez cy-dessous au mot *fief.* L'opinion de ceux qui le dérivent de l'Italien *fedele*, me plaist davantage. Voyez Hotman dans son Lexicon des Mots Féodaux, au mot *fideli.*

FE'E. De *Fata* : qui a été fait de *for*, fait de φάω. φάω, φημί, φατὸς : *for, fatus, fatum.* Et de là, σοφίστης. Les Italiens disent encore aujourd'huy *Fata. La Fata Manto : La Fata Morgana.* Donat sur l'Eunuque de Térence : *A fando* fatuus *dicitur. Inde Fauni* fatui, *& Nymphæ* fatæ *dictæ sunt.* Le mot de *vates* a la mesme origine. φάω, φατὸς, *fatus*, φάτας, inusité, *vates.* De *Fata*, les Espagnols ont aussi fait *Hada.* Cette étymologie de *Fée* a été remarquée par Jaques Pelletier, du Mans, dans son Art Poëtique livre 2. ¶ Mr. du Cange dérive *Fée* de *Nympha*, en quoy il n'a pas bien rencontré. ¶ Voyez *farfadet.*

FEINDRE. De *fingere.* Voyez *peindre.* Jules Scaliger, dans son livre *de Causis Linguæ Latinæ*, dérive *fingo* de σίγω, *lumiere*

Digitized by Google

parceque les choſes feintes ont l'apparance des choſes véritables.

FELLURE. René François, dans ſes Eſſais de Merveilles, chapitre 21. a parlé de ce mot en ces termes : FELLURE, *ſont proprement ces petits chevreux, & comme des fillets, qui paroiſſent dedans les pierreries. Et pourtant il faut poſſible dire* filure : *comme ſi c'eſtoit un fil qui ſe fuſt rencontré dans cette glace : comme dans l'ambre on trouve des mouches, & des fourmis & des pailles.* Il ſe trompe. FELLURE, vient de *fellere*, & *fellere*, de *fiſſulare*. *Fiſſulare*, FESLER. Voyez *feſler*. *Fiſſulare*, *fiſſulatura*, *fiſſulatura*, FESLURE. & FELLURE.

FELONIE. Le Pere Labbe à la page 233. de la premiere Partie de ſes Etymologies Françoiſes, dit que *felonnie* a été dit, comme qui diroit *ſe bonnie*, ceſtadire, *ſoy violée*, ſoit du Vaſſal envers ſon Seigneur, ou du Seigneur envers ſon Vaſſal. Cette étymologie eſt puérile. Celle de Sylvius, ſur Meſſué page 218. du livre 3. *à felle*; & celle de Mr Lancelot, de *non-ut, impoſture*, ne ſont pas plus raiſonnables. *Felonie* a été fait du Latin-barbare *felonia*, fait de *felo*, ou *fello*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Auteurs qui ont écrit des Fiefs, & dans Mathieu Paris; en la ſignification de *felon*: & c'eſt de ce mot que celui de *felon* a été formé. On croit que *felo* a été fait de l'Alleman *feelen*, qui ſignifie *faillir*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, 2. 6. & Spelman dans ſon Gloſſaire.

FELOUQUE: ou, comme parloient nos Anciens, FALOUQUE. C'eſt le plus petit de tous les vaiſſeaux à rame. L'étymologie de ce mot ne m'eſt pas connue.

FEMME: pour *uxor*: De *femina*: dont les Latins, ſe ſont ſervis en la meſme ſignification. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 31. *Si femina marium, aut marius feminam acceperit, illud conjugium diſſolvatur.* Ils ſe ſont ſervis en la meſme ſignification du mot *mulier*: ce que le Pere Sirmond a remarqué dans ſes Notes ſur les meſmes Capitulaires, page 8. Et ce mot, pour le marquer en paſſant, ſe trouve en la Loy 39. *de Legatis & Fideicommiſſis*; qui eſt de Scævola; & en la Loy 1. *de Inſpiciendo ventre*; qui eſt d'Ulpien. Et c'eſt de ce mot *mulier*, que les Italiens on fait leur *moglie*, & les Eſpagnols leur *muger*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *moglie*. Les Grecs ont dit de-meſme γυνὴ pour γαμετὴ. ¶ *En tous les livres que j'ay écrits, on n'oſera* la Femme, *ains* la fame, *ſans doubler la lettre*: & *on dira* homs, *au lieu d'*homme, *pour* mari; dit Carondas ſur le 225. article de la Coutume de Paris.

FENOUIL. De *faniculum*: qui eſt un diminutif de *fænum*. Le fenouil paroît du foin ſec: & c'eſt pour cette raiſon qu'il a été nommé par les Grecs μάραθον, ἀπὸ τῆς μαραίνεσθαι.

FENOUILLET. Sorte de pomme, venue d'Anjou à Paris: ainſi appelée du goût de ſon eau. *Le fenouillet gris*, dit Mr Merlet, *ou Pomme d'anis*, *eſt une bonne pomme, qui ne ſent point: & en la mangeant, il ſemble que l'on mange du fenouil, ou de l'anis muſqué.*

FERE. Nom de lieu. *Fére Champenoiſe*: *La Fere en Tardenois*: *La Fere en Picardie*. De

Færa: mot d'origine Alemande. Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules, au mot *Færa*. *Færam autem dixere Franci, Langobardi, & ceteri Germaniæ populi; cunctos unius ejuſdem generis ac familiæ homines, ut Paulus Langobardus dicet: qui ſi in aliquem locum ſimul amiet, non admiſſi alienis, commigraſſent, illique ſtirpiſſi ac conjunctiſſi cæſuſſi vicinum habitare cupiſſent, locus ab habitatoribus* Fara *appellabatur.*

FERME. Pour *conduitio*. De *firma*: qui ſe trouve en cette ſignification dans les Ecrivains de la Baſſe-Latinité: comme *firmarius*, pour PERMIER. Ciron, dans ſes Paratitles ſur le Droit Canon, rapporte deux opinions touchant l'étymologie de *firma*, dans la ſignification de ce mot de *ferme*. Voicy ſes termes: Firma *vocabulum ſumpſit originem ex Conſtitutione Zenonis in Loge 34. De Locato & Conducto. qui, intra annum locata reſolvit a contractu. Sed quia fides firma dabatur non reſcindendi, locatio dicta eſt* Firma, *capite ultimo.* Ne Pexlati vices ſuas, &c. *Vel, ut alii volunt, à mercede certa & firma qua promittebatur, contra illus, dillus eſt* Firma. Dominicy dans ſon traité du Franc-Alleu, chap. 17. a ſuivi la premiere opinion. Voyez-le. Spelman dit que ce mot eſt originaire Saxon, & qu'il ſignifioit premiérement toutes ſortes de vivres; dont il rapporte des preuves; & que, comme les Terres des Seigneurs étoient autrefois affermées, non pas à argent, mais à condition de fournir des vivres; dont il rapporte auſſi des exemples; il a été pris enſuite pour la Ferme meſme. Voyez ſon Gloſſaire au mot *Firma*. Pour moy, je ſuis très-perſuadé que *Firma* a été dit de *firmus*, pour *un lieu fermé*, & comme nous diſons en Anjou, *une Cloſerie*: d'où vient qu'en pluſieurs lieux de France, on appelle *Ferme*, la Métairie meſme. Et comme ceux qui demeuroient dans ces Fermes, & qui pour cela s'appeloient *Fermiers*, donnoient aux Seigneurs, ou quelque argent, ou quelques denrées, pour jouir du revenu des Terres de ces Seigneurs, on a dit *Ferme* pour *conduction*. Comme *Firma* a été dit pour *un lieu fermé*, on a dit auſſi *Firmitas*, pour *un Bourg*, ou *Village*, fermé de murailles. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 31. chapitre 1. *Et volumus, & expreſſe mandamus, ut quicumque iſtis temporibus Caſtella & Firmitates, & Halas, ſine voſtro verbo fecerint*, &c. d'où nous avons fait FERTÉ: qui eſt le nom de pluſieurs lieux de France: Voyez cy-deſſous *Ferté*. On a auſſi dit *firmare*, pour *enclore*, & *fortifier*: d'où nous avons fait *fermer*: comme *fermoir*, & *firmarium*. Rigord dans ſes Geſtes de Philippe Auguſte, page 49. *Regnante Francorum Rege, Philippo Magnanimo, Ludovici Pii filio, anno ejuſdem regni XXVIII. ab Incarnatione Domini M. CC. IX. acceſſit ad Philippum, Regem Francorum, Juchellus de Mediana, vir nobilis & fidelis, deferens ei querimoniam de eo quod quidam firmaverunt Caſtrum quoddam in quadam rupe excelſa, cui nomen erat* Guarplic, *quod ſonat ex Britannico in Latinum* mollis plica, *ſive* ſuper plicam: *eò quod ſit ſuper ſinum maris: vel quia ibi molliter plicatur refluxus maris, in Septentrionali latere Britannia Minoris, qua* Armorica *dicitur,*

Digitized by Google

dicitur, ab antiquo supra mare : *unde patebat facilis transitus in Majorem Britanniam, quæ nunc* Anglia *nuncupatur.* Voyez mon Histoire de Sablé, pag. 159. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 429. Ainsi le mot *Ebren hatsam* qui signifioit premiérement *roborare, firmare, fortifier*, a signifié ensuite *fermer*. Dans Esaïe xxix. 10. *Et firmavit oculos vestros* : cestadire, *clausit*. Et xxxiii. 15. *Et firmant oculos suos, ut ne videat:* cestadire, *claudens*. Les Syriens disent demesme *ainos*, & les Arabes, *hainadh*.

FERMER. Voyez *ferme*.

FERMIER. Voyez *ferme*.

FE'RONNIER. De *ferronarius* : fait de *ferro ferronis*. L'ancien Dictionnaire Latin-François-publié par le Pere Labbe : FERRARIUS, *ferron*. Il y a une rue à Paris qui s'appelle *la rue de la Ferronerie*.

FERRANT. C'est un vieux mot François, qui signifie un certain poil de cheval, & qui se trouve souvant dans nos vieux Romans. Voyez Mr du Cange. Rigord, en la Vie de Philippe Auguste page 65. parlant de Ferrand, Comte de Flandre : *Nec verecundabantur illudere Comiti Ferrando rustici, vetula, & pueri: natâ occasione ab equivocatione nominis ; quia nomen ejus tam equo quàm homini ; erat equivocum : & casu mirabili, duo equi ejus coloris, qui hoc nomen equis imponit, ipsum in lectica vehebant. Unde & ei improperabatur, quòd modò ipse erat ferratus, quòd recalcitrare non poterat, qui prius impingnatus dilatatus recalcitravit, & calcaneum in dominum suum elevavit.* Dans la Chronique de St Denis, dont l'Auteur a traduit cet endroit de Rigord, il est dit, que le peuple se mocquant de ce Comte, crioit, *que deux Ferrans emportoient le tiers Ferrant, & que le Ferrant estoit enferré* : ce que Du Haillan n'a pas entendu. Guillaume le Breton, au livre 2. de sa Philippique, a fait la mesme remarque que Rigord ; parlant de ce Comte Ferrand, pris à la Bataille de Bovines, il dit,

At Ferrandus, equis evellus fortè duobus,
Lectică, duplici vernone, vehentibus ipsum,
Nomine quos illi color æquivocabat, ut esset
Nomen idem Comitis, & equorum, Parisianis
Civibus offertur, Luparâ claudendus in arce.

Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *ferrandus*, croit que ce poil *ferrand* est notre poil *pommelé*.. Mr Besly, Avocat du Roy de Fontenay-le-Comte, expliquoit ce mot de *ferrand* d'un cheval de guerre. Et il le dérivoit de *Waranus*, qu'il prétandoit avoir été dit pour *Waranio* : lequel mot *Waranio* se trouve en la signification d'*un cheval*, & dans la Loy Salique, titre 4. paragraphe 2. *Si quis Waranionem hominis Francofuraverit* ; & au paragraphe 4. *Si quis Warantionem Regis furaverit*. Quoyqu'il en soit, il est à remarquer que de *varanione*, ablatif de *varanio*, les Languedociens & les Provençaux, ont fait *guaragnon*, pour dire *un étlon*. ¶ Les Latins ont dit *ferrugineus color* d'une certaine couleur : ce qui pourroit donner sujet de croire, que notre mot *ferrant* auroit été fait de *ferrum*. Et nous appelons encore aujourd'huy *couleur de gris de fer*, une certaine autre couleur : ce qui confirme cette conjecture.

FERRER *un cheval*. De *ferrare*, fait de *ferrum*. Voyez Mr du Cange. Je remarqueray icy par occasion, qu'anciennement parmy les Grecs, les fers des chevaux n'étoient pas attachez aux pieds des chevaux avec des clous; mais avec des liens, comme sont nos souliers. C'est une observation de Joseph Scaliger dans ses Castigations sur Catulle, page 17. *Soleæ equis inducebantur ; non, ut nunc clavis, suppingebantur, propterea Græcis illud, ut in homine, est ὑποδήματος. Artemidorus : ἐοῦσι τὰ ὑποδήματα ἵππων ὑποδήσεις. Et Arrianus soleas equinas ὑποδήματα, eodem modo, appellat : χαλκέαι τε ὑπὲρ εἰσὶ, σκυτίνια, ὑποδήματα, κειδαὶ, χρύσεοι. Xiphilinus, in Nerone, σκυτία vocat. Τὰς ἱππείους σκυτίνας ὑποδήσεις.*

Or quoyque *ferrare* ayt été fait de *ferrum*, on dit *Un cheval ferré d'or, Un cheval ferré d'argent*. Brompton, page 911. *Mulam etiam, quam equitabat, auro fecit ferrari : prohibens omnes suos, ne quando ferratura caderet, sustollerent.* Je remarqueray encore icy par occasion, que ces ferrures d'or & d'argent sont tres anciennes. Pline xxxiii. 11. Tacite, parlant de Poppea: maîtresse de Néron : *Nostraque ætate, Poppæa conjux Neronis principis, delicatioribus fumentis fuis soleæ ex auro quoque inducere salebat.*

FERTE'. Nom de lieu. *La Ferté-Bernard: La Ferté-Milon : La Ferté-sous-Jouare*, &c. De *firmitate*, ablatif de *firmitas* : qui a été dit d'un lieu fermé & fortifié. Voyez *fermer*. Voyez aussi Pasquier viii. 37. Du mot François *Ferté*, les Latinisseurs ont fait *Feritas* : qui est un mot qui se trouve souvant dans les vieux Titres Latins pour *Firmitas*. Vous trouverez *Feritas Bernardi*, pour *la Ferté-Bernard*, dans Guillaume le Breton de *Gestis Philippi Augusti*, pag. 75.

FESLE'. Vaisseau fesle. De *fissulatus*. Voyez *fellure*.

FESSE'. Terme d'armoiries. *Rubenpré porte d'argent, à 3. fesses jumelles de gueules. D'Aubigny porte d'argent, à une fesse de gueules.* De *fascia* : d'où on a aussi fait *face*, qui est la mesme chose. Voyez *face*. *Fesse* n'est plus en usage en cette signification.

FESSES. De *fissa* : parceque les fesses sont séparées l'une de l'autre par une fente. On dit d'un cheval qui a les cuisses bien ouvertes, qu'il est bien fendu. La remarque de Charle de Bouvelles sur le mot de *fesses*, est ridicule. La voicy : FESSES, *nates : vel à* Vessica *dicuntur, labente V, in, F : vel à* fesso, *quòd fessi longa deambulatione in iis molliter sedeant*.

FEST. La Coutume d'Anjou, article 173. *Tous vendeurs de draps en détail les aulneront par le fest, sur peine d'amende arbitraire.* Cestadire, par le haut. De *fastum*, inusité, dont *fastigium*.

FESTIN. De *festum*, qui signifie *joir de feste*, nous avons employé le mot de *feste* dans la signification de *repas magnifique*. Ainsi nous disons, *Faire une feste, Donner une feste* : parcequ'anciennement on festoit les noces & réjouissances les jours de feste. Voyez Pasquier viii. 7. De *festinum*, diminutif de *festum*, nous

Digitized by Google

avons fait FESTIN : Et de *festiare*, nous avons fait FESTOYER, & FESTIER. Les Espagnols ont appelé demesme *boda* une noce : de *voveo*. *Voveo, vovi, votum, vota, bota*, BODA : en sous-entendant *dies*. Comme qui diroit, *festum, Deo, vel alicui Sanctо consecratum*. Les Gascons appellent *la bote del vilage*, la Feste du village: *Festum pagi : paganalia*.

FESTONS. Terme d'architecture. C'est un amas de fruits, de fleurs, & de feuillages liés ensemble. De *fascis* : De cette sorte : *fascis, fascius, fascitus, fastus* : d'où l'Italien *fastello, fastellone*, & *fastellaccio*, & *fastellino*. De *fastus*, on a fait aussi *fasto fastonis* : d'où nous avons fait FESTON.

FESTU. De *festucum*, dit par métaplasme, au lieu de *fistuca*.

FEU : pour *défunct*. J'ay traité amplement de l'origine de ce mot dans mes Observations sur la Langue Françoise de chapitre 57. de la 2. partie : Et voicy comme j'en ay parlé :

Le Pere Bouhours a une rage de me reprandre. Il me reprant mesme dans les choses qui méritent quelque louange. J'ay fait une remarque sur ces mots. La feüe Reine, la feu Reine : *qui est celle de toutes mes remarques qui a u le plus d'approbation. Cependant le P. Bouhours l'a voulu détruire. Le Lecteur jugera s'il a u raison. La voicy :*

Plusieurs disent *feu*, en parlant d'une femme : estant persuadés que ce mot vient de *fuit*; acause que les Italiens disent *La fu Madama: Il fu Gran Duca*; & que, par conséquant, il est indéclinable. Mais ils se trompent, & dans leur décision, & dans la raison de leur décision. *Feu* ne vient point de *fuit* : Quoyque Montagne livre 1. chap. 19. & Vertunien dans le premier Scaligerana au mot *abiit homo*, l'en ayent fait venir. Il vient de *felix. Felix, felicis, felice, felce*, FEU. L'L se change en U : comme en FEUTRE, de *feltrum* : en FOUGÈRE, de *filicaria* : & en mille autre mots semblables : & le C se perd: comme en FEU, de *focus* : en JEU, de *jocus* : en LEU, ou LIEU, de *locus*, &c. Notre *feu*, pour *défunct*, est donc le *παλαιὸν* des Grecs, & le *felicis memoria* des Latins : & il se décline. On dit *la feüe Reine Mére*, & non pas, *la feu Reine Mére*. C'est comme parlent tous ceux qui parlent bien. Le Cardinal d'Ossat, lettre 3. du livre premier : *Feüe Madame de Parme*. Mr Gombaud a pourtant dit, *Elégie sur la mort de feu Madame d'Orleans*. Mais Mr Gombaud qu'on dévroit imiter par tout ailleurs, n'est pas en cela à imiter. *La feu* est un monstre de Grammaire. ¶ J'oublioís à remarquer que *feu*, pour *défunct*, ou *défunte*, ne se trouve point dans les anciens livres Italiens ; & que cette façon de parler a été introduite vrayssemblablement de la Langue Françoise dans la Langue Italienne.

J'ajoute à ces raisons, que nous prononçons autrement feüe *que* feu. Feu *se prononce plus court que* feüe.

Voicy la remarque du P. Bouhours : On demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire *la feu Reine Mére*, ou *la feüe Reine Mére*. Les esprits sont partagés là dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. Mr Ménage la combat de toute sa force parcequ'au lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir, par la vertu de son esprit étymologique, de *felix* : en cette maniére: *felix, felicis, felice, felce*, FEU. Néanmoins en voulant détruire *la feu Reine Mére*, il l'établit sans y penser. Car il avoüe que les Italiens disent *la fu Madama*, comme *il fu Gran Duca*; & que plusieurs disent *la feu Reine*. Il cite entr'autres, Mr de Gombaud, quia a dit, *Elégie sur la mort de feu Madame d'Orléans* : Et il auroit pu citer Mr Chapelain, qui étoit pour *la feu Reine*, contre *la feüe Reine*. Mr Patru, Mr de Segrais, & d'autres Ecrivains célébres, sont dans le mesme sentiment.

Le P. Bouhours, comme je l'ay fait voir au chapitre 35. de cette 2egonde partie de mes Observations sur la Langue Françoise, ne fait ce que c'est qu'étymologie. Non seulement feu *ne vient point de* fuit, *mais il n'en peut venir : & le P. Bouhours qui dérive cet adjectif de ce préterit, fait bien voir par là qu'il est tout-a-fait ignorant dans les Etymologies. Il est vray, au reste, que c'est par la vertu de mon esprit étymologique que j'ay fait venir* feu *de* felix : *car il faut avoir eneffet l'esprit d'étymologie, pour trouver une étymologie aussi difficile à trouver qu'est celle-là.*

Pour ce qui est de l'Italien la fu Madama, *je n'ay rien à ajouter à ce que j'en ay dit : qui est, que cette façon de parler Italienne a été prise de la Langue Françoise, & que comme il y a peu de différance, dans la prononciation, entre* feu *&* feüe, *les Italiens ont cru que nous prononcions ce dernier mot comme le premier.*

Il me reste à répondre à l'authorité de Mr Chapelain, à celle de Mr Patru, & à celle de Mr de Segrais. A l'égard de Mr Chapelain, je répons au P. Bouhours ce qu'il m'a répondu, lorsque je lui ay allégué la mesme authorité, au sujet du mot de venuſté : *qui est, que le témoignage d'un mort n'est pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autorise. Pour ce qui est de Mr Patru & de Mr de Segrais, il faudroit les ouïr là dessus : car je ne puis croire que deux personnes aussi éclairées dans la Langue Françoise que sont ces deux célébres Académiciens, soient dans une opinion si erronée. Et à l'égard de Mr Gombaud, nous ne savons pas avec certitude qu'il ait été de cette opinion.* Feu Madame d'Orleans *est peut-être une faute d'impression. Mais s'il en a été, j'ay bien la vanité de croire qu'il ait changé d'avis, s'il lit vu ma remarque.*

Mais puisque le Révérend P. Bouhours me combat par des authorités, je veux le convaincre par celle d'une personne qu'il estime plus que toutes les personnes du monde. Cette personne si estimée du Révérend P. Bouhours, c'est le Révérend P. Bouhours lui mesme ; qui a toujours dit la feüe *au genre féminin.* Je me souviens d'une Devise entr'autres qui est peinte au Louvre dans l'antichambre de la feüe Reine Mére Anne d'Autriche. *C'est dans son Entretien des Devises, à la page* 287. *de la prémiere édition. Et à la page* 368. Celui dont vous parlez, a merité les bonnes graces de feüe Madame la Marquise de Rambouillet, dont le nom seul est un éloge. ¶ *Le P. le Moine, qui étoit le camarade du P. Bouhours, a toujours dit aussi* feüe *au féminin.* On estime

Digitized by Google

eſtime encore avec raiſon cette inſcription faite pour les canons de feüe Madame Royale, HABET ET SUA FULMINA JUNO. *C'eſt à la page 226. de ſon livre de l'Art des Deviſes : qui eſt un livre pour lequel le P. Bouhours a tant d'eſtime, qu'il l'a inſéré preſque tout entier dans ſon Entretien des Deviſes. Et à la page 208. du meſme livre :* En la mort de feüe Madame la Ducheſſe d'Arpajon, autrefois Mademoiſelle de Montchas. *Mr Oger, page 100. de ſon Apologie pour Mr de Balzac, a dit demeſme*, Tous les porroquets & tous les ſinges du Louvre, & qui ne ſont pas moins de la Cour qu'en étoit feüe Maturine. *Et Mr de Balzac dans une lettre qu'il m'a écrite ; qui eſt la 13. du livre XI.* Si enſuite vous ne connoiſſez pas Uranie, cette Nymphe que j'ay tant louée, & que je pleure ſi amérement. je vous avertis que c'eſt feüe ma bonne amie, Madame des Loges. *Et Paſquier dans ſes Recherches, livre 6. chap. XI.* Eu égard meſmement à ſon contract de mariage, & Teſtament de feüe ſa femme. *Vous trouverez auſſi dans le Cérémonial de France, page 229. de l'édition in 4° à l'article de l'Ordre tenu au Sacre & au Couronnement d'Eleonor d'Auſtriche, ſœur de l'Empereur Charles-Quint, & femme de François I.* Feue de très-recommandable mémoire Madame l'Archiducheſſe d'Autriche.

FEU. Lat. *ignis*. Nicot : *Aucuns le veulent eſcrire par ce diphtonque* fœu, *comme venant de* focus. *Il vient de ὦϋς, mot Grec qui ſignifie* lumiere, *& en Grec vulgaire* feu. L'étymologie que Nicot rejette, eſt la véritable. FEU vient de *focus* ; comme JEU, de *jocus* ; QUEUX, de *coquus* ; LIEU, pour *lieu*, de *locus* ; PEU, de *paucum*. *Focus*, dans ſa premiere ſignification, a ſignifié *un foyer*. mais comme on fait le feu dans les foyers, il a ſignifié enſuite du feu. Et il ſe trouve en cette ſignification ; dans cet endroit de Servius ſur le VI. de l'Eneide de Virgile : *Sicut Lucilius*, Scinde, puer, calam, ut caleas. *Id eſt, fac ange faſtes, & fac focum.* Et dans celui-cy de Spartien en la Vie de Peſcennius Niger, *Ut tota in expeditione in commanipulatione nemo focum faceret*, &c. Et dans les Loix Alémaniques Tit. 8. Et dans Abbo. Barthius, livre 35. de ſes Adverſaires, chap. 19. parlant d'Abbo : Focum, *Cum pro quovis igné vel incendio ponit libro 2. 296. erudité facit. Et ſic hodie Hiſpaniſmus ſemper* fuego *pro igne ponit. Vide Servium ad Æneidem XII.* Les Italiens diſent demeſme *fuoco*.

Il me reſte à remarquer, que nous uſons du mot de *feu* pour *famille* : comme quand nous diſons, *Il y a cent feux dans cette parroiſſe* : & que les Latins ont uſé de *focus* en la meſme ſignification. Siculus Flaccus, dans ſon livre *de Limitibus agrorum : Sape unſ foco territoria complurium accepturum attribuuntur.*

FEU-GRE'GEOIS. De *focus Græcenſis* ; dit pour *ignis Græcus*. Jan, Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou, livre 1. *Hi verò, qui in turribus ligneis erant, ſagittarum grandine premiſſa, gracum jaculantur ignem.* C'eſt un feu qui brûle dans l'eau. Et ce feu a été appelé *Grégeois*, parcequ'il a été inventé dans la Gréce. Et ce fut un certain Callinicus qui l'inventa. Et ce Callinicus vivoit du tans de Conſtantin. Voyez le Pere Pétau dans ſon *Rationarium Temporum*, livre 8. de la premiere partie, chapitre 1. & Mr du Cange à la page 306. de ſes Obſervations ſur l'Hiſtoire de Ville-Hardouin.

FEUILLANS. Religieux, de l'Abbayie de Fueillent de l'Ordre de St Bernard : reformée en 1573. par Dom Jan de la Barriere, qui en étoit Abbé. Entre les Lettres du Cardinal d'Oſſat, il y en a une ſur cette reforme, écrite à ce Dom Jan de la Barriere : & c'eſt la derniere de ces Lettres. Cette Abbayie eſt à cinq lieues de Toulouſe, dans le diocéſe de Rieux. Ceux du payis l'appellent *Haſſlans*.

FEUILLE. Il n'y a perſonne qui ne ſache que ce mot François a été formé du Latin *folium* : Mais tout le monde ne ſait pas ce que je vais remarquer au ſujet de ce mot Latin. Ce mot a été fait de φύλλον : par le changement du ſegond lambda en iota : comme en *alius*, d'ἄλλος : en *ſalio* : de ἅλλομαι, &c. Joſeph Scaliger, qui a cru que ce changement étoit univerſel, à la fin des noms, s'eſt trompé : ce qui paroiſt par le mot ἑρπύλλον, qui fait *ſerpyllum*, & non pas *ſerpylium* : ce qui a été remarqué par Schioppius. Iſidore de Peluſe, dans la lettre 477. du livre V. de ſes Lettres, a cru que ce mot avoit été dit ἀπὸ τῦ φυλάσσειν ἃ κατέχει : *à conſervando fructum*. Et en effet, les feuilles conſervent le fruit. Pline XII. 26. *Palma ſola in ſpathis habet fructum, racemis propendentem : reliquis, ſub folio pomum, ut protegatur.* Iſidore de Peluſe s'eſt trompé. φύλλον a été fait de φύω, *produco*, qui a été fait de ὕω, mot de la meſme ſignification : dont ὑὸς, *filius*. ¶ φύλλον, pour *la page d'un livre*, ſe trouve dans Nilus au Traité *de octo vitiis*.

FEUILLE'E. De *foliata*. Theocrite a dit demeſme φυλλὰς.

FEUILLETTE *de vin*. Voyez *fillette*.

FEUR. Nicot : FEUR. *En ces manieres de parler*, au feur de cinq ſols piéces, *au feur l'emplage ; ou* empléage, *& ſemblables, ſignifie à la* raiſon, à la proportion, *& ſelon. Araiſon de cinq ſols piéce, a la proportion du cours du marché, & ſelon iceluy faire emplére. Nicole Gilles en la Chronique du Roy Jean* : Et par ce, fut ordonné que toute maniere de gents du royaume, fuſſent du lignage du Roy, Prélats, Religieux, Hoſpitaliers, Officiers, Marchands, Laboureurs, ou autres qui auroient cent livres de rente, ou de revenu en bénéfices, ou de gages d'Offices, ſeroient aide au Roy de 4. livres, & au deſſus & au deſſous, *au feur l'emplage* : c'eſt à dire, *proportionnément. Mais au pluriel*, Feurs, *& accompagné de ces deux* labours, *&* ſemences, *ou du dernier ſans plus, ſignifie les fraiz faits pour la culture, production, & recueil des fruits, comme aux Couſtumes de Paris chap. 1. art. 38.* Le Seigneur Feodal, qui met en ſa main par faute d'homme, droits & debvoirs non faits, le fief tenu de luy, auquel a des terres emblavées par aucun fermier ou laboureur auquel ſont baillées à ferme : iceluy Seigneur Feodal, s'il veut avoir les gaignages d'icelles terres, eſt tenu

Digitized by Google

tenu rendre au fermier & laboureur ſes feurs & ſemences : *Et au dernier article* : ſes feurs labours & ſemences. *Et ainſi Charle du Moulin l'expoſe en cedit article.* ¶ Voyez la Coutume de Troyes art. 68. & Ragueau dans ſon Indice au mot *fur.* ¶ *Feur* a été fait de *forum. Au feur*, ceſſadire, *fori more.* Caton, le Grammairien: *Foro te para.* Ceſſadire, *mori, conſuetudini pare.*

FEURRE. Voyez *fourrage*, & *foare.*

FEUTRE. De *feltrum*, ou *filtrum*; que les Ecrivains de la Baſſe-Latinité ont employé pour *tegumentum è pilis coactis.* Dans les Statuts de Hugues, Abbé de Clugny : *capelli filtrei.* Vous y trouverez pluſieurs autres exemples dans Voſſius liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 6. & dans le Gloſſaire de Mr du Cange. Anciennement nous diſions *feautre*: Et ce mot ſe trouve ainſi écrit dans Villon : *Chapeau de feautre*, &c. *Feltrum* vient de l'Alleman *filt*, qui ſignifie la meſme choſe : d'où vient auſſi l'Italien *feltro.* ¶ *Filt, filt, feltro, feautre*, FEUTRE.

FI.

FI. Nicot : FI, *eſt interjection réflective : dont le François uſe quand il abhorre quelque choſe : comme*, fi, le vilain : impurum ac ſordidum hunc apage, *vel* apagete. *Et par plus grande abhorrence, il la redouble*, fi, fi. *Le mot peut eſtre imité de* fimus, *Latin, qui ſignifie* fiente: *par apocope : comme ſi le François, par cette diction réflective des choſes qu'il veut abhorrer, diſoit*, oſtez au loing cela : car c'eſt ordure & choſe puante, comme fiente. Charle de Bouvelles le dérive de *futor*, ou de *fex, fecis.*

FIACRE. On appelle ainſi à Paris depuis quelques années un carroſſe de louage, acauſe de l'Image Saint Fiacre qui pendoit pour enſeigne à un logis de la Rué Saint Antoine, où on louoit ces ſortes de carroſſes. C'eſt dont je ſuis témoin oculaire. Mr Saraſin dans la Pompe Funébre de Voiture, qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, a fait alluſion à ce mot, à l'endroit où il parle de l'Enchanteur Fiacron. ¶ Nous avons demeſme appelé *Blavet* des Carroſſes de voiture, d'un nommé *Blavet*, qui les louoit à ceux qui en avoient beſoin. C'eſt auſſi dont je ſuis témoin oculaire.

FIANCER. Mr du Cange le dérive de *fiduciare.* Il vient de *fidentiare* : comme *fiançailles*, de *fidentialia*; & *fiancé*, de *fidentiatus.*

FIANTE, ou FIENTE. De *fimetum. Fimetum, fimentum, fumenta, fienta*, FIANTE. Voyez *fange.*

FIC. Maladie. De *ficus.*

FICELLE. Voyez *fiſcelle.*

FICHER. De *figere. Figo, fico, fcare*, FICHER.

FIDELIUM. Paſquier VIII. 33. *Quand au lieu de nous acquiter de pluſieurs charges, eſquelles ſommes obligez, nous les paſſons à la légére, on dit que nous les avons toutes paſſées par un* Fidelium. *Il ne faut point faire de doute, que nous avons emprunté ce commun dire, des fautes qui ſont faites par nos Curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doivent aux morts. Car comme il advient que l'on ait fondé pluſieurs Obits en une Egliſe, eſquels par longs laps de temps, pour la multitude d'iceux, il ſeroit impoſſible de fournir, ou bien que la négligence des Eccléſiaſtiques ſoit telle, nos Anciens dirent que tous cela ſe paſſoit par un* Fidelium : *qui eſt la derniere Oraiſon dont on ferme les prieres des Morts : voulans dire que l'on avoit employé une ſeule Meſſe des Morts pour toutes les autres : Auſſi fus employé ce meſme proverbe en toutes autres affaires, où l'on commettoit pareilles fautes.*

FIEF. Quelques-uns le dérivent de *fides*, & d'autres de *fœdus.* Cujas dans ſa Préface ſur les livres des Fiefs : FEUDUM *quidam dixere* fœdum: *ut Guillelmus Imperator in Conſtitutione quadam in Chronicis Flandria relata, per quam terris Imperialibus privatur Margarita, Comes Flandria, ob fidem non præſitam. Vocem ſanè* feudi *Iſidorus à fœdere deduxit. Obertus autem, à* fidelitate, *vel* fide : *quod rectius puto : vel eò maximè, quòd hi, qui rem à Domino, ſure feudi, acceperunt, dicantur eſſe ejus leudes, ſive* leudes : *quod eſt Francorum linguâ*, SES LEAUX, ou LOYAUX. *Annonius* 3. *cap.* 81. Guntranus fuit leudis ſuis benevolus, *&c. Unde puto Germanos* feudum *appellare* leudum, *ſive* lehen. *Nam & pari ratione iidem illi Leudes*, Feudales *dicuntur: quod eſt Francorum linguâ* FEAUX : & Feudum, *jus, ſive res, cujus acceptione fidei Dominis exhibenda, vinculo conſtringuntur.* Je remarqueray icy par occaſion, que le mot de *feudum* n'étoit pas encore en uſage du tans d'Iſidore. Continuons. Bodin, livre I. de ſa République, chapitre 10. *A fide præſtanda*, feuda *dicta ſunt. Hinc enim* F. E. D. V. M. *dici videtur : quòd qui fidem daret, his verbis utebatur*, FIDELIS ERO DOMINO VERO MEO. *Contrarilis autem dictionibus in literâ*, feudi *appellationem traxerunt : niſi à fœdere utrinque contracto derivari verius ſit.* Hotman, dans ſon Traité des Fiefs, le dérive de l'Alleman *feed*, qui ſignifie *guerre.* Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, veut qu'il vienne du mot Gaulois *fiu*, qu'il dit ſignifier *de l'argent.* Voicy ſes termes : *Indeque jus feuderum : ex eo quòd inopes in clientelam & patrocinium majorum, unà cum omni ſubſtantia, ſe traderent, in Rempublicam primò invectum poſſumus non temerè ſuſpicari. Nec enim*, (*quod vulgò perſuaſum eſt*,) *ab Italis aut Langobardis natum eſſe arbitror, ſed à noſtris illis veteribus Gallis, qui linguâ vernaculâ* fiu *pecuniam dicebant, & pecora*, fio : *ut patet ex Indice vocum Belgicarum apud Lipſium. Itaque prædia illa pro quibus aliqua pecora, vel pecuniam annuam cliens domino debebat*, fiu *nominarunt.* Mr de Saumaiſe croit que *feudum* a été fait de *ovis.* C'eſt dans ſa Diſquiſition *de Mutuo*, pag. 338. à l'endroit où il parle de l'Emphitéoſe. Voicy ſes termes : *Etiam fenda ipſa inde traxerunt nomen fortaſſean cum re ſuum. Nam* ινοϐ-δου ab ινοϐλον, *& ſimplex* ονιϐ. *Unde* feudum *Barbari fecerunt.* Mr Grotius dans ſes Prolégomenes de Procope, le dérive de l'ancien Saxon *et.* OT, dit-il, *poſſeſſio eſt priſci Saxonibus : unde* FEOT, *ſive* FEODUM, *fiduciaria fructuum poſſeſſio.* Mr Guyet le dérivoit de *fidum* en ſous-entendant *beneficium;*

beneficium : Et de *feudum* il dérivoit le François *fief*, par le changement du D en F : comme en *Juif*, de *Judæus*. Mᵉ Ferrari, dans ses Origines Italiennes, a suivi l'opinion de Mᵉ Guyer. ¶ Voyez Loiseau au chapitre 1. des Seigneuries.

J'oubliois à remarquer, que Mᵉ Hauteserre, au chapitre 16. de son Franc-Alleu, dérive *Fief* de l'Alleman *foden*, ou du Saxon *feod*. Voicy ses termes : *Quidam* feudi *etymon deducunt a voce Germanica* feld, *quæ* campum *denotat : sed magis placet eorum sententia, qui* feudum *deducunt à Germanica item voce* foden, *quæ idem sonat ac* alere : *vel melius, à* Saxonica feod, *quæ* stipendium *sonat : quia ratione prabendas, quarum nomine, etiam villas necessaria, penes Authores, continentur*, beneficia *dicimus*. Et que Pithou, sur l'article 22. de la Coutume de Troyes, rapporte plusieurs anciennes Chartres, du commancement de la troisiéme Race de nos Rois, ou notre mot de *fief* est expriné par celui de *fevum* ; & qu'il tient que de ce mot *fevum* s'est formé celui de *fief* : comme *brief*, de *brevis*, & *grief*, de *gravis*.

Dominicy au chapitre xv. de son Traité du Franc-Alleu, a observé que le mot de *fief* n'a commancé à se dire que sous *Charles le Gros*.

FIENTE. Voyez *fiante*.

FIER. De *ferus* : dont les Italiens ont aussi fait *fiero*.

FIER. Verbe. De *fidare*, qu'on a dit pour *fidere* : d'où *fidamen*, mot de Tertullien. Voyez Mᵉ de Saumaise sur Tertullien *de Pallio* page 162.

FIERABRAS. Sobriquet de Guillaume, Comte de Poitou, I. V. du nom, selon Besly. De *ferre-brachia* ; dont on a dit, par corruption, *Fierabras*, comme *fourche-fiere*, de *furcâ ferrea*. Voyez mon Histoire de Sablé page 87. & Mᵉ du Cange dans son Glossaire Latin au mot *Ferre-brachia*. Ce mot de *fierabras*, qui étoit un nom particulier, est dévenu un nom génétal : & il signifie présentement *un homme fort & vaillant*.

FIERS. Sorte de raisins, appelez autrement *des fumez*. Rabelais 1. 25. *Car notez, que c'est viande céleste manger à désjeuner raisins avec fouaces fraiches : mesmement, des pineaux, des fiers, des muscadeaux, de la bicane, & des foyrards*. On prononce en Anjou *fiez* : mais on dit *figers* en Poitou : ce qui me fait croire que ce mot de *fiers* a été fait de *ficarii*, & qu'on a appelé ces raisins de la sorte, acause de leur douceur, qui approche de celle de la figue : & ce qui me confirme dans cette créance, c'est ce que dit Mᵉ Borrel, qu'on les appelle à Montauban, *des raisins gonst de figue*.

FIERTE. Comme quand on dit *lever la Fierte : La Fierte de Saint Romain*. C'est une chasse. De *feretrum*. De *ferte*, on a fait l'adjectif *fiertable*. *Cas fiertable : Cas non fiertable*. ¶ Anciennement on prononçoit *fiertre* : & ce mot se trouve ainsi écrit dans les Etymologies Françoises de Mᵉ du Cange, & dans les Origines Gauloises de Mᵉ Borrel.

FIE'VRE-SAINT-VALIER. Le Présidant de Thou livre 3. de son Histoire, parlant de Jan de Poitiers, Seigneur de Sᵗ Valier : *Ad mortem damnatus, cum ad supplicium ducereturex pavore in tam acutam febrem incidit, ut veniâ, in gratiam filii, quæ pulchritudine sua multorum Procerum benevolentiam demeruerat, à Francisco I. impetratâ, vix ad mentem & sanitatem, sæpius misso sanguine, reduci potuerit. Unde* Salvaleriana febris *in proverbium abiit*. Pasquier livre VIII. de ses Recherches, chapitre 39. *Le lendemain Maistre Nicolas Malon, Greffier Criminel, accompagné de Maistre Jean de Vignoles, l'un des quatre Notaires & Secretaires de la Cour, & de plusieurs Huissiers, se transporta à une heure de relevée à la seconde Chambre de la Tour quarrée, où il leu prononça son Arrest. Je vous laisse toutes les particularitez qui se passerent entr'eux. Tant y a, qu'une heure après, ou environ, de relevée, il est mené sur le perron des grands degrez du Palais : où après son cri fait, monté sur une mule, & derriere luy, un Huissier en troupe, fut conduit par les Huissiers de la Cour, Sergens à Verge, Archers, Arbalestiers, & gens du Guet de la Ville, jusqu'à la place de Grève, où il monta sur l'Echaffaut : Et après s'estre réconcilié à Dieu, entre les mains de son Confesseur ; comme il estoit sur le point de s'agenouiller, pour recevoir le coup de la mort par l'Exécuteur de la Haute-Justice, voicy arriver un Archer des Gardes du Roy, nommé* François Bobé, *qui présenta à Malon deux Lettres : l'une, Missive, & l'autre, Patente : portant commutation de la mort en une prison perpétuelle. A cette nouvelle, Malon laisse le prisonnier, & deffend au Bourreau de passer outre : Et de ce pas, se transporte, avec Vignoles & Bobé, & quelques Huissiers, à la maison du Seigneur de Selve : lequel, ayant lu les Lettres, commanda d'en faire lecture devant tout le peuple, & de ramener Saint Valier en prison, pour en estre ordonné par la Cour ce qu'elle verroit de raison. Ce commandement est exécuté. Toutefois l'appréhension que ce pauvre Seigneur avoit eue de sa mort, le reduisit en telle fiévre, que peu de jours après il mourut. Et de là est venu*, La fiévre de Saint-Valier, *tant solemnisée par nos communs propos*.

Cette fille de Sᵗ Valier, c'étoit Diane de Poitiers, Maitresse du pere & du fis : cestadire, de François I. & de Henri II. d'où vient que Buchanan l'a appelée, *Diana, venatrix Regum*.

FIFRE. Sorte de flute, dont on se sert dans le Régiment des Gardes Suisses, & dans celui des Gardes Françoises. De l'Alleman *pfeiffe* : qui est comme les Allemans appellent cet instrument. Ils disent *pfeiffen*, pour dire *jouer de cet instrument* ; & *pfeiffer*, pour signifier celui qui en joue.

FIGER. Nicot : *Il vient de* figere. *Une chose figée est comme sechée, ou fixée, & arrestée tellement qu'elle ne peut couler*. Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne.

FIL-D'ARCHAL. De *filum*, & d'*auricalchum*, qu'on a dit aulieu d'*orcalchum*. Scaliger sur Festus, page 26. *Cum Graci dicant ὀρείχαλκον, tamen Latini scripserunt* auricalcum :

Digitized by Google

quòd putarent id ex auro & are componi, additâ Cadmeâ terrâ : ut electrum, ex auro & argento : de quo intellexit Martialis :

Pallida sic niveo radiant electra metallo,
Et niveum felix pustula vincit ebur.

Intelligit enim de illa materia compositâ, non de succino. Igitur ex vitio pronunciationis nata est falsa illa de compositione auri & aris opinio. Quare & auctor Glossarii rectè dixit, aurochalca, κεραυνιά : *quod putarent esse auri, & chalci, seu aris*, κεραὶ τι, *& compositionem quandam. Non nego ex auro & are præstantissimum as fieri, ut prodiderunt Veteres de Corinthio are. Sed id ὁροχάλκαν esse, id verò pernego. Aristotelem enim habeo auctorem, qui, apud Interpretem Apollonii, negat ὁροχάλκαν esse in rerum natura. Hesychius:* ὁροχάλκαν, *ἢ ἐπὶ διαδιδομένων τῶν τέκνων. Οἱ δὲ κάνιστρα σκάφας ἀυτόν. Εἰσὶ δὲ καὶ ἐμπίς χαλκῆ. Sanè ὄνλως ἐμπίδας χαλκᾶς vulgò vocamus* letonum. *Et de eo intellexit Horatius :* Tibia, non, ut nunc, orichalco vincta. *Sed illud commentitium aurichalcum tanti fuit apud Veteres, ut cum nusquam esset, tamen quasi esset, etiam auro excellentius haberetur. Id quod ex Plauto cognoscimus, qui aurichalcum plurìs facit, quàm talentum auri. Quod & non prætermisit Servius in Virgilium,* ¶ La Gloſe de la vieille Bible Françoiſe, imprimée à Paris en 1544. ſur le chap.6. du liv.3. des Rois : *Ne ayes pas merveilles, ſi tu lis en aucuns lieux à la foiz, que ces choſes eſtoient d'airain, & à la foiz arcal : car* airain *&* arcal *eſt un meſme métal.* Et l'Auteur de cette verſion traduit ainſi ces mots du 15. verſet du chap. 1. de l'Apocalypſe, *Et pedes ejus ſimiles aurichalco, Et ſes pieds ſemblolent à archal.*

FIL-D'EPINAY. Nous appellons ainſi une ſorte de fil à coudre, qui eſt de grand uſage parmy les Lingéres : & nous l'appelons de la ſorte, parcequ'il ſe fait à Epinay, Bourg, ſitué entre Anvers & Malines. Nous diſons demeſme *fil de Malines*, & *fil de Baïonne* ; parceque ces ſortes de fil, qui ſont fort deliés, & dont on fait des points & des dentelles, ſe font à Malines & à Baïonne.

FIL-DE-MALINES. Voyez *fil d'Epinay.*

FIL-DE-PERLES. De *filum gemmarium.* Les Gloſes Anciennes : τέλαμων, κοσμὸς γυναικὸς, *trifilum gemmarium.* Un fil de perles eſt appelé *linea margaritorum* dans la Loy 26. *ad Legem Falcidiam*, qui eſt de Scævola : Et *linea ex margaritis*, dans la Loy derniere *de Auro, argento, mundo*, &c. qui eſt du meſme Juriſconſulte : Et *linea margaritarum*, dans le paragraphe 25. de la Loy 52. *de Furtis*, qui eſt d'Ulpien.

FILANDRES. Filets, qui s'engendrent dans le cors du faucon. De leur reſſemblance à des filets.

FILANDRES. Certains creſpes qui volent en l'air. De leur reſſemblance à des filets de laine.

FILASSE. *Filum, fila, filacium, filacia,* FILASSE. Voyez Mr du Cange.

FILATRICE. Etoffe tramée de fleuret. *Filatrix, filatricia,* FILATRICE.

FILE. Subſtantif féminin. De l'inuſité *fila fila*, fait de *filum*. C'eſt une métaphore priſe des Tailleurs qui employent les fils les uns après les autres.

FILER. De *filare* : qui a été fait de *filum*, & qui ſe trouve dans Saint Odéric, au chap. 1. paragraphe 4. de ſa Pérégrination. *In ea* : Il parle de la Terre d'Ur : *ſunt pulchri ſenes, illi viri nem & filant : mulieres verò, non.* Guillaume de Puy-Laurens, chap.8. *Ite, Domina ; filate colum veſtrum.*

FILERIA. Voyez *phileria.*

FILET. Sorte de bride ſans branches. De *filetum*, diminutif de *filum*. ¶ On dit *être au filet*, pour dire *être à table, ſans avoir dequoy manger* : qui eſt une métaphore, priſe des chevaux, auxquels on donne un filet, pour les empeſcher de manger.

FILET ſous la Langue Gr. ἀγκυλόγλωσσα. Budée, dans ſes Annotations ſur les Pandectes, fol.140. *Ægineta* ancyloglosſum *appellat vitium linguæ ; aut congenitum, aſtrictâ linguâ infanti naſcenti membranulis quibuſdam durinſculis & brevioribus ; aut agnatum, id eſt, accidentarium, cùm ulcus ſub lingua cicatricem durioremobduxit. Eſt autem vinculum nervoſum, quod* filum *vulgariter nuncupatur.* Rabelais liv.3. chap.34. *Le bon mari voulut qu'elle parlaſt. Elle parla, par l'art du Médecin & du Chirurgien, qui lui couperent un encyliglotte qu'elle avoit ſous la langue.*

FILET DE PERLES. De *filetum gemmarium.* Voyez cy-deſſus *fil de perles.*

FILIGRANE. De l'Italien *filigrana*, mot compoſé de *filum* & de *granum*. C'eſt un ouvrage d'orfévrerie, travaillé à jour délicatement. Il y a des grains ſur les filets : Et c'eſt apparamment de là qu'il a été appelé *filigrane.* Ceux qui croyent que le filigrane eſt une invention nouvelle ſe trompent. Il y a au Tréſor de N. D. de Paris une Croix de Filigrane de vermeil doré, qu'on croit avoir été travaillée par St Eloy ; & la pluſpart des ouvrages qui reſtent de ce Saint, qui eſt mort l'an 665. ſont ornez de filigrane.

FILLÂTRE. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : *Privignus, Filaſtre.* De *filiaſter* : comme *marâtre*, de *maraſtra.* Aujourd'huy, dans le Lyonnois, *fillâtre* ſe prant pour *gendre*. ¶ Paſquier liv.8. de ſes Recherches, chap.50. *Il m'eſt tombé en mémoire que nos anceſtres par un honneſte ſilence furent trop plus copieux és parolles de conſanguinité & affinité, que nous autres, qui, par une ſuperſtitieuſe ignorance, avons en cet endroit appauvri noſtre vulgaire. Car ils uſérent du mot* paraſtre, *comme de* maraſtre, *pour deſcouvrir celui que noſtre mere avoit eſpouſé en ſecondes nopces. Et ſemblablement, de* fillaſtre, *pour nommer le fils de noſtre mari, ou femme, qui eſtoit iſſu d'autre mariage.*

FILLETTE *de vin.* Charle Etienne, dans ſon Abbregé *de Arte Vaſcularia* de Lazare de Baïf, page 38. *Lugdunenſes* filletam *appellant quaſi* fideliam : *quæ duplex pintam continet.*

Digitized by Google

A Paris, où on prononce *feuillette*, & *feillette*, c'eſt un demi-muid.

Touchant le mot de *fidelia*, voyez Nonius Marcellus. Mais ce n'eſt pas de ce mot dont nous avons fait *feuillette*. C'eſt de l'Italien *foglietta*, qui ſignifie auſſi une meſure de vin. Comme ce mot n'eſt pas ancien dans la Langue Italienne, en cette ſignification ; il peut être que les Italiens ayent emprunté ce mot des François.

On appelle *fillette*, ce petit linge dont on enveloppe le bout du doit quand on y a mal : qu'on appelle autrement, *une poupée*.

FILLEUL. De *filiolus*, qui ſe trouve en cette ſignification dans un million d'endroits. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

FILOU. Trompeur ſubtil, eſcroc, voleur, tireur de laine. Ce mot a ſignifié originairement ce petit bâton d'yvoire, long de trois pouces, & de la groſſeur du petit doit, à ſix pans, marqué comme un dé ſur chaque face, avec lequel on jouoit. Et ce petit bâton s'appelloit *un cochonnet*. Or comme il étoit facile de piper à ce jeu, & qu'on y pipoit ordinairement, on appella à Paris, il y a environ 70. ou 80. ans, *Filoux* & *Filoutiers*, ceux qui pipoient & eſcroquoient en quelque occaſion que ce fuſt. *Il n'y a pas trame ans que le mot de* filou *a été mis en uſage*, dit Bourdelot dans ſes Origines Françoiſes Manuſcrites. Ce mot fut enſuite donné à ceux qui volent la nuit la bourſe, & tirent la laine. Je ne ſay d'où peut venir le mot de *filou*, dans la ſignification de ce dé dont nous avons parlé. *Filones* ſe trouve dans Ekkehardus au chapitre 5. *de Caſibus Sancti Galli. Ad quorum ducem* (Il parle des Saraſins, qui étoient entrez dans la Boutgogne, & y feſoient un grand dégaſt,) *Comradus, nobili aſtutiâ uſus, Legatos dirigit, his verbis:* Ecce Ungri, fillones illi fugitivi, nunciis me fatigant, ut ſibi pace mea vos quidem à tantæ ubertatis terra armis expellere liceat. Sed vos, ſi viri eſtis, obviam illis, me juvante, quantociùs pergite. Sur lequel endroit Goldſtat, dans ſes Alemaniques, tome 1. partie 1. page 198. a fait cette Note : *An* villones ? *id eſt*, villani. *Et obaudio Freherum*, fillones *exponentem* verberones : *à veteri verbo fillen :* Otfrydo, *Notkero Labioni frequens, pro* cædere, flagellare, fuſtigare. *An latrones & prædones ?* M^r de Caſeneuve, après avoir confirmé cette interprétation de Fréhérus par ces mots du Gloſſaire du Moine Keron, *Verbera, fillo : Verberum, filloun, fillonokertæ*, & par ceux-cy de l'ancien Gloſſaire de Lipſe, *Fillunga, flagellum*, dérive notre mot *Filou* de ce mot Alleman : le métier des Filous étant, dit-il, de prendre de l'argent pour battre le monde.

D'autres dérivent *Filou* du Grec φιλάρτης, ou φιλάντης, qui, ſelon Hélychius ſignifie *un voleur*. Et d'autres du Flaman *feil*, qui ſignifie *un méchant, un vaut-rien*.

FILTRER. FILTRATION. De *feltrum* : qui ſignifie *du feutre*. *Feltrum, filtrum, filtrare, filtratio*. Voyez *feutre*. La filtration eſt une eſpéce de colature, qui ſe fait avec des piéces de feutre, coupées en long, par leſquelles la liqueur découle. Elle ſe pratique par ceux qui veulent ſéparer la portion la plus ténue d'un médicament d'avec la plus groſſiere.

FIN. Adjectif. *Joannes à Sancto Geminiano*, dans la Vie de Sainte Fine, Vierge : *Quod excellentem, vel optimum gradum bonitatis obtinet*, ſinum, *vel* ſiniſſimum *vulgariter appellatur*. Les Italiens & les Eſpagnols diſent *fino* dans la meſme ſignification. Ce mot a une origine difficile à découvrir. Mr Guyet le dérivoit du Latin ancien *vinus* : qu'il prétandoit ſignifier *bellus, ſcitus, venuſtus, elegans ; delicatus* : fondé ſur ce paſſage de Nonius Marcellus : VINNULUM, *ſcitiloquum : id eſt*, illecebrum. *Plautus Aſinariâ* : Compellando blanditer, oſculando; oratione vinnula, venuſtula. Il y a dans Nonius Marcellus, *ſenſiloquum* : pour lequel mot Mr Guyet corrige *ſcitiloquum*. Aulieu de *fino*, les Italiens on dit auſſi *fine* d'où l'abſtract *finezza* : d'où le François, FINESSE. J'oubliois à remarquer, que Mr du Cange dérive notre mot *fin*, de *finitus*. L'analogie ne permet pas que de *finitus* on faſſe *fin*.

Paſquier a fait un chapitre particulier des trois différantes ſignifications de ce mot *fin* : qui eſt le dernier du 8. livre de ſes Recherches. Voyez-le.

FINANCE. C'eſt, proprement, l'argent du Roy, provenant des Tailles & Gabelles, dit M^r de Caſeneuve : qui dérive ce mot de *finis* : qui ſignifie, dit-il, la promeſſe de donner une ſomme d'argent. Voyez-le. Mr du Cange le dérive du meſme mot : mais dans la ſignification d'*extremité*. FINANCE, dit-il, *pecunia, quâ exſolutâ, lis finitur*. ¶ *Finantz*, en Alleman, ſignifie *uſure, intereſt* : & *finantzen, donner à intereſt*. Mais cette ſignification n'a rien de commun avec notre mot de *finance*. FINANCE ne viendroit-il point de l'ancien mot François *finer*, que je croy avoir ſignifié *trouver ?* Les Pérégourdins diſent encore aujourd'huy *fina*, pour *trouver* : Et *finna*, parmy les Suédois, & parmy les Allemans *finden*, ſignifient la meſme choſe. Ce qui me fait remarquer icy, que Mr du Cange dérive le mot *treuver* de celui de *treu*, qui ſignifie *tribut*, & qui a été fait de *tributum*. *Proinde vocis* treuver, *ſeu, ut hodie efferimus*, trouver; *ut Itali* trovare; *etymon petendum ab ejuſmodi tributorum Collectoribus, qui dicebantur* avoir treuvé, *cum tributum, ſeu* le treu, *exegiſſent : quam vocem poſtmodum pro* invenire *uſurpavimus*. Ce ſont les termes de Mr du Cange, dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *trutanizare*, à la page 1213. du 3e volume.

FINER. Nos Anciens diſoient *finer* pour *finir*. Voyez Nicot.

FIQUETTE : Comme quand on jure *par ma fiquette* ; qui eſt un ſerment que font beaucoup de femmes ſans ſavoir ce qu'elles diſent. De *fichetta*, diminutif de *fica*, qui ſe prent chez les Italiens *in obſcœnis*. Le Molza dans ſon *Capitolo delle fiche* remarque que les femmes de Provence ont de coutume de jurer de la ſorte.

Digitized by Google

Queſto baſta a chi vuol lor fama dare.
Anchor , ch'al tempo antico gia gli
Athleti ,
Vſaſſer con le Fiche d'ingraſſare.
Però in Provenza in quei paeſi lieti
Il giurar per ma Figa *, è un ſagramento*
Ch'uſan le Donne , ond'ogni buon s'acquieti.

Sur lequel endroit Annibal Caro , ſous le nom de *Ser Agreſto* , a fait cette Note : *Come il guiderdone d'un huomo buono è divenuto ſanto , così eſſe Fiche , per i loro buoni portamenti , ſono ſtate canonizate per ſante in Provenza , la tra quelle perſone da bene. Percio che le Donne in quel paeſe , quando vogliono affermare una verità giurano* per ma figa , *id eſt , per la fica mia , come per coſa ſantificata : e quelle buone perſone credono a queſto giuro , come a Sacramento infallibile , & inviolabile.* Les Grecs ſe ſont ſervis du mot de *figue* en la meſme ſignification. Le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur la Comédie de la Paix : οὐκον ἡ καλὴ τὴ ἀ τὴν ὀπὸν διδοῦν. Voyez Vigénaire ſur Philoſtrate , au Tableau des Préſens Ruſtiques. Mais peutêtre que l'Italien *fica* , en cette ſignification obſcéne , vient de *buca* , qui ſignifie *ouverture*. Voyez mes Origines Italiennes. Quoyqu'il en ſoit, il eſt à remarquer que les Italiens jurent demeſme *cazzo* , & *potta*. Nous diſons auſſi *par ma ſi* , qui eſt une abbréviation de *par ma ſique*. Rabelais 1. 7. *Une de ſes Gouvernantes m'a dit, juvant ſa ſi.*

FISCELLE. Bourdelot : FISCELLE : Fiſcella *eſt proprement le vaiſſeau où on faiſoit des fromages , qui premierement fut de jonc , puis d'oſier , & enfin de cordes meſmes , qui ont retenu le nom.* Les Gloſes d'Iſidore : Fiſcella , *formaubi caſei exprimuntur*, Fiſcellus, *mollis caſei appetitor.* Tibulle liv. 2. Eleg. 23.

Tunc fiſcella levi detella eſt vimine junci ,
Rara quo per nexus eſt via facta ſero.

Voyez *ſiſque*. ¶ Je doute fort que notre mot François *fiſcelle* vienne du Latin *fiſcella* : ces deux mots n'aiant rien de commun enſemble. Et je croirois plutoſt qu'il viendroit ou de *funicellus* : Funis , funiculus, funicellus , finicellus , ficellus, ficella , FICELLE : ou de *filicella* , fait de *filum*.

FISQUE. Du Latin *fiſcus* , qui ſignifie proprement *un panier* : & qui vient du Grec σίρκος , mais qui a été pris figurément pour *le Tréſor public*. Aſconius : Fiſci *ſpartea ſunt utenſilia ad majoris ſummæ pecuniæ capiendas : unde, quia major eſt ſumma pecuniæ publica , quàm privatæ , ut pro cenſu privato* loculos & arcam *dicimus , ſic pro theſauro publico* ærarii *dicitur* fiſcus. Héſychius : σίρκος , ἐμπόριον τιμῶν πολλῶν χρυσοῦ. φιλοκωμάρχος , ὁ ταμίων κωμάρχος. Iſidore xx. 9. Fiſcus , *ſaccus eſt publicus. Hunc habent exactores , & in eo mittunt debitum publicum quod redditur Regibus.* St Auguſtin ſur le Pſeaume 146. *Si non habet Remp. ſuam Chriſtus , non habet fiſcum ſuum* : fiſcus *enim ſcitis quid ſit ?* Fiſcus , *ſaccus eſt* : unde & fiſcellæ & fiſcinæ *dicuntur. Ne putetis quia aliquis dracо eſt fiſcus , quia cum timore auditur exactor fiſci.* Fiſcus , *ſaccus eſt publicus. Ipſum habebat Dominus hic in terra , quando loculos habebat : & ipſi loculi ſuda erant commiſſi.*

FL.

FLACON. C'eſt une bouteille à vis. Rabelais 1. 5. *Quelle différence eſt entre* bouteille & flacon ? *Grande : car bouteille eſt fermée à bouchon , & flaccon , à vis.* De *flaſco*. Flodoard dit que St Remi donna à Clovis qui alloit combattre contre les Wiſigots , une bouteille de vin qu'il avoit bénite : *quam* flaſconem *vocant* : & qu'il l'avertit , que tant que ce vin dureroit , il auroit un hûreux ſuccès contre ſes ennemis. Et de là, le Grec moderne φλασκίον. Suidas : φιάλιον, ἢ παρ' ἡμῖν λάγυνος φλασκίον. Sur lequel endroit Æmilius Portus a fait cette Note : *Italicè* fiaſco : *Gallicè* , flaſcon , *vel* bouteille : *Latinè*, lagena. Les Eſpagnols diſent auſſi *flaſco* , & les Italiens , *fiaſco*. *Flaſca* ſe trouve en la meſme ſignification. Iſidore xx. 6. FLASCÆ, *à Græco vocabulo dicta. Ha , pro vehendis ac recondendis ophialis primum factæ ſunt : inde & nuncupata ſunt. Poſtea in uſum vini tranſierunt , manent Græco vocabulo , unde & ſumpſerunt initium.* Et de là, le mot François FLASQUE. Rabelais livre v. chapitre xi. *Là auſſi nous diſt eſtre un flaſque de ſang grêlé : choſe divine , & à peu de gens connue. Flaſco* , & *flaſca* , ont été faits de l'Alleman *flaſch*, qui ſignifie la meſme choſe. ¶ Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* 2. 6. & Goldſtat ſur Valafridus , en la Vie de St Omer, chapitre 9. & Paſquier 8. 2. ¶ Nicot dérive *flacon* , de φιάλη , qui eſt, dit-il, lappelé *Lenticula* , livre 4. des Roys , chapitre 9. Æmilius Portus , ſur ces mots de Suidas , φιάλη ὑδατοθήκη. Εἰδὶ δὲ ὑδατοθήκη ἀγγεῖον ἐνδὶν , ὃ ἀχρηστικῶς παρ' ἡμῖν ἀποκαλοῦσι λάγυνος , lui donne la meſme origine. *Galli* , dit-il , *ſervatis vocis Græcæ veſtigiis , vocant* flaſcon.

FLAGEOL , FLAGEOLER , FLAGORNER , FLATER. Tous ces mots viennent de *flare*. *Flare , flatum , flaticium , flaticiolum , flaciolum* , FLAGEOL. *Flaciolare , flaciolare* , FLAGEOLER. *Flaciolinare , fracicinare, fragorinare*, FLAGORNER. *Flare , flatum , flatare* , FLATER. Voyez *flater*.

FLAGEOLET. De *flaticioletum*. Voyez *flageol*.

FLAIRER. De *fragrare* : qui ſignifie, & *odorari*, & *odorem exhalare*. R en L : comme en *pelerin*, de *peregrinus*.

FLAÎTRIR. De *flaxo*. *Flaxeo* , *flaxi, flaccitum, flaxitire, flaxire*, FLAITRIR. Nos Anciens diſoient *flatrer*. Nicot : FLATRER *au front d'une lettre chaude. Aucuns dient* flattir. *Autres diem* fleurtir. Mr Guyet détivoit *flatrer* de *later. Later lateris , latetare , flateterare* : comme qui diroit , *latercule notare.* Ne viendroit-il point de *litera ? Litera , lettera* ; mot Italien : *letterare, lettrare , flettrare* : ceſtadire , *literis notare.* Et de là , *ſervi literati* , pour *des eſclaves marquez de lettres au front* , appelez des Grecs pour la meſme raiſon, στιγματίας.

FLAMBE. De *flamma*. M en B : comme en *marbre*, de *marmore* : en *gambero*, Italien, de *cammare:*

cammare : en *scabellum*, de *scammum*. De *flamma*, on a fait les diminutifs *flammula* & *flammella*. De *flammella*, on a dit *flammellum*, par métaplasme ; d'où *flambeau*.

FLAMMANT : ou FLAMBANT. Oiseau : ainsi appelé de la couleur de ses plumes, qui est comme flambante. Le bon, le savant, & le judicieux Mr Gassendi, dans la Vie de Mr Peyresc, en l'année 1612. *Parisiis porrò discessurus, ac vale jam amicis dicens, recepit inter cetera, se ad Mericum vicum, hieme ingruente, transmissurum par Phœnicopterorum. Subierat quippe earum avium enutriendarum desiderium, non ob pulchritudinem modò alarum rubore flammantium* (*unde Nostrates*, ce sont les Provençaux, Flammantem *vocant*) *ubique procerit atem crurum & colli, cujus caussa à Juvenale* Phœnicopterus ingens *dicitur ; sed præsertim ob speciem victûs, quo Peiresk;us quasdam apud Varium educatas commemorabat. Referebat enim illas nollu potius, quam interdiu capere cibum, qui ferè illis parabatur ex pane aquâ madefacto, præsentire frigus advenans, ac tum ad ignem accedere, pedibusque etiam interdum crenari ; dolente pedum altero, illius vice, usi rostro ; ipsoque, & altero pede alterando incedere : dormire stestas in alterum pedem ; reliquo in ventrem, plumasque, subducto : parci esse somni, aliaque similia.* Voyez Belon en son Ornithologie. Les Grecs l'ont appelé φοινικόπτερος pour la mesme raison. Martial :

Dat mihi penna rubens nomen : sed lingua gulosis
Nostra sapit : quid si garrula lingua foret ?

Rabelais l'a aussi appelé *flammant*. *Flammans, qui sont phœnicopteres.* C'est au chapitre 37. du livre premier. Et au 41. du livre quatriéme : *Et sioit le pennage rouge cramoisi, comme est celui d'un phœnicoptere, qui en Languedoc est appelé* flammant. Les Espagnols l'appellent *flamenco*.

FLAMME : pour la fleur Iris, autrement, *flayeul*. Mr de Saumaise dans son Traité des Homonymes des Plautes, chap. 28. Flammas *appellamus quæ sunt Veterum* Irides, *vel* Gladioli. *Nihil habent, quare sit meritò appellentur, nec in specie, nec in colore. Graci veteres φλόγα appellarunt floris genus à flammeo fulgore. Hesychius:* φλὲξ, ἄνθος τι, ἐξ ἀνθὲς τι. *Meminit Theophrastus : & odore carere dicit, qui φλόγιον etiam nominat : ideſt*, flammulam. *Perperam* flammeum *vertit Plinius, & de flammeo viola genere accepit: quasi scriptum esset φλόγεον. Corrigendus Nicandri de ea versus in floribus coronariis :*

φλὲξ ἢ δὲ ἀνθέων ἀνερχομένη ἠελίοιο.

De colore similem facit exorientis Solis luci. Aurorè colorem *nostrates vocant mulieres.* Charle Etienne dans son *de Re Hortensi*, section 116. Iris, *sive* flammula : des flambes : *à cælestis arcûs figura, qua in florum coloribus cernitur, tum etiam à foliorum similitudine, que flamma linguas referunt, dicta.*

FLANC. Lat. *Latus*. Nicot & le Pere Labbe le dérivent de l'Italien *fianco*. Mr Guyet, après Trippault, le dérivoit de πλαγὼν, qui signifie la mesme chose. *Lagon, lagonis, lagone, flagone, flagnes*, FLANG, FLANC. Ou bien, de cette maniere, qui me plaist davantage : *Lagonum, lagonicum, lagnicum, lancum, flancum*. Et de là, l'Italien *fianco*, *fianco*. On a mis l'F devant ; comme en *floco*, de *roco*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *fianco*. Mr Lancelot le dérive aussi de πλαγών : & cette étymologie que le Pere Labbe desaprouve, me semble tres-vrayssemblable.

FLANELLE. Petite étoffe blanche de laine, pour doubler. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue.

FLANS. On appelle ainsi à Paris, en Picardie, en Normandie, & ailleurs, une sorte de tarte. Villon, dans son Grand Testament :

Bons vins ont souvent embrochez,
Saulces, brouëtz, & gras poissons,
Tartres, flans, œufs frits & pochez,
Perdus, & en toutes façons.

Et ailleurs, dans le mesme Testament :

Item : aux Freres Mendians,
Aux Devotes & aux Beguines,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant Turpelins que Turpelines,
De grasses souppes Jacobines,
Et flans leur fais oblation.

Et quelques pages après :

Mon long tabart en deux je fendi :
Si vueil que la moitié s'en vende,
Pour leur en achepter des flans,
Car jeunesse est un peu friande.

Jan de Meun, dans son Roman de la Rose, fol. 2244. de l'édition de Pierre Vidoue, in 8 : les a appelés *flaons*.

Ou de tartres & de flaons,
Ou de fromages en glaons.

Je ne say d'où vient ce mot. Bourdelot le dérive *à flando*, ou *à flendo*. *A flando*, parcequ'ils faut manger les flancs chauds. *A flendo* : parcequ'ils se donnent aux enfans pour les appaiser. Qui sont deux étymologies également mauvaises. Celle de Mr Borel, dans ses Antiquitez Gauloises n'est pas meilleure. Il dérive *flandrelles* ; qui est comme nous appelons les flans en Anjou ; du mot de *Flandre*, & de celui de *lait* : pour avoir été inventez, dit-il, en Flandre, où le lait abonde. D'autres prononcent *flandelet* : & Bourdelot a écrit ce mot de la sorte : & ils le dérivent de *flan de lait*. Nous prononcions anciennement *flaons* : comme il paroist par le passage du Roman de la Rose, cy-dessus rapporté. Et les Espagnols disent encore aujourd'huy *flaones*. Et les Languedociens, *flaones, flounes, flausons*, & *flausones*. Ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot de *flaon*, auroit été fait de *flavone*, ablatif de *flavo*, dit par métaplasme pour *flavus* : & qu'on auroit dit *flaon* de *flavone* ; comme *paon*, de *pavone*, ablatif de *pavo* : & qu'on auroit appelé *flavones* ces tartelettes, de leur couleur jaune, causée par les jaunes d'œus qui sont dedans. Mr Nublé a écrit à la marge de son exemplaire de mes Origines Françoises de la premiere édition, que ce mot de *flans* signifie des œus batus & détrempez avec du lait, & cuits dans un plat sur un réchaut ; ce qui pourroit servir à confirmer cette étymologie. Mais comme les flans sont appellez dans les livres Latins *flatones* ; & *flantones*,

Digitized by Google

& *fladones* ; dont Mr du Cange rapporte plusieurs exemples : il eſt indubitable que le mot François *flant* vient de ce mot Latin. Mais il eſt difficile de dire d'où vient ce mot Latin. Les Allemans, ſelon le témoignage de Mr du Cange, diſent *vlaeyen*. J'apprans d'ailleurs qu'ils appellent *fladen*, une ſorte de gateau.

FLAQUE. Lieu marécageux. C'eſt un mot Flaman. Les Latins-barbares ont dit *flacco*. Voyez Mr du Cange.

FLASQUE. De *flaccus*. Pline, livre XI. chapitre 3. *aures homini tantùm immobiles. Abiit* Flacconum *cognomina*. On a dit de meſme *flacci* des chevaux qui ont les oreilles baſſes & pendantes. Nous diſions anciennement *flaque*. Ronſard dans ſon Diſcours du Poëme héroique: *Les vers Alexandrins ſentent trop la proſe tres-facile, & ſont trop énervez & flaques*. Et c'eſt ainſi que ce mot ſe trouve écrit dans Nicot.

FLASQUE : pour *flacon*. Voyez *flacon*.

FLASSAIE. Vieux mot, inuſité, qui ſignifioit *un loudier*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : LODIX, *flaſſaie*.

FLATER. Sylvius, dans ſa Grammaire, le dérive de *flatare*. FLATARD : *id eſt* adulator: *a* flatare, FLATER, *frequentativo verbo* flo, flas. C'eſt à la pag. 104. Nicot lui donne la meſme origine. *Quelques-uns*, dit-il, *penſent que* flater *vienne de* flatare *fréquentatif de* flo, flas : *parceque les flateurs ſouffient toujours aux oreilles de ceux qui les veulent ouïr*. Il entant parler de Trippault. FLATEUR, dit Trippault, *vient de* flator, *ou de* flo, flas. *Car les flateurs ſouffient toujours quelque choſe aux oreilles de ceux qui les veulent ouïr*. M^r de Caſeneuve lui donne la meſme origine. Voicy ſes termes : FLATER *t de* flatare. *Le Gloſſaire de Papias* : FLATARE, augere, & amplum reddere : *parceque les Flateurs rempliſſent de vanité, & enflent de la bonne opinion de ſoy-meſme, ceux qui preſtent leurs oreilles & leur croyance à ce qu'ils diſent*. Mr Guyet le dérivoit de *lactare, Lactare, flactare*, FLATER. *Flatare*, eſt la véritable origine. Voyez *flageol*.

FLATINS. Sorte de petits couteaux de poche pliants, & emmanchés de corne : ainſi appelés de *Denys Flatin*, Coutelier de la ville de St Etienne en Foreſts, qui en fut l'inventeur. Ce nom de *Denys Flatin* eſt gravé ſur la lame de ces couteaux.

FLEAU. De *flagellum*. Alcuin, épitre 1. *Hoc dico, propter flagellum, quod nuper accidit partibus Inſula noſtra*. Anciennement nous diſions *flael* : & vous trouverez ce mot ainſi écrit dans nos vieux Romans. Nous diſions auſſi *fléel*. L'ancien Dictionnaire Latin François, publié par le P. Labbe : FLAGELLUM, *fléel*. Du meſme mot *flagellum*, nous avons fait *fleau*, dans la ſignification d'un bâton à battre le blé. St Jérôme ſur Eſaïe chap. 28. *Sed virgâ excutiuntur & baculô : quæ vulgò* flagella *dicuntur*. Et de là, *meſſem flagellare* ; qui ſe trouve dans Pline liv. 18. chap. 30. *Meſſis ipſa, alibi tribulis in area, alibi equarum greſſibus exteritur, alibi pertica flagellatur*.

FLE'CHE. Lat. *ſagitta*. Les Allemans appellent *flitzbogen*, un arc avec lequel on tire: qui eſt un mot compoſé de l'inuſité *flitz*, qui ſignifie *fléche* ; & de *bog*, qui ſignifie *un arc*. Ils appellent auſſi *flitſchpfeil*, la fléche, c'eſt-adire, le trait : mot compoſé de *flitz* ; & *pfeil*, qui ſignifie *telum, faculum*. Il y a apparence que notre mot *fléche* a été fait de l'Alleman inuſité *flitz*. Charles de Bouvelles le dérivoit *à Græca voce φλίγω, id eſt*, ardeo : *quòd ſagitta interdum nimiâ velocitate ignem concipere, & in ſublimi aëre ardere viſa ſunt* : qui eſt une étymologie ridicule. Le Pere Labbe a mieux rencontré, le dérivant de *flexa* : parcequ'une fléche eſt faite de bois flexible, & facile à manier : *quòd in omnem partem facilè miti, moveri, & flecti poſſit*. Et c'eſt l'étymologie que lui a donnée Mr Guyet. Les Italiens diſent *freccia*, que j'ay dérivé dans mes origines Italiennes de *feritia*, fait de *ferire*. Mr Ferrari le dérive de l'Alleman *flitſch*, ou du Latin *inſligere*, je croy préſentement qu'il vient de l'Alleman *fliſch*.

FLE'CHE. Ville d'Anjou. De *Fiſſa*, ou *Fixa*. C'eſt ainſi que cette ville eſt appelée dans les vieux Titres Latins. *Caſtrum Fiſſa*. On y a inſéré une L. Et à ce propos il eſt à remarquer, que les Angevins diſent *fleger*, pour *figer*.

FLE'CHE *de lard*. Les Danois, les Suedois, & les Norvégiens, appellent du lard *fleik*. Et *flikinga* ſe lit ſouvant dans les Capitulaires pour *du porc*. Ce mot *fléche* vient apparamment de ce mot *fleik*. Voyez le Pere Thomaſſin Tome 1. de ſes Origines, page 507. ¶ Nicot & Robert Etienne ont écrit *fliche de lard* : Et ils ont remarqué que les Piquards diſoient *flique*. On dit en Flaman, *vleeſch*, & en Anglois, *flich of bacon*.

FLE'CHIR. *Flecto, flexi flexum, flexire*, FLE'CHIR.

FLE'GARD. Ce mot, qui ſe trouve dans la Coutume de Boulenois article 29. ſignifie un lieu public, & qui n'appartient à aucun particulier : comme, un marché, ou une rue, ou quelque Commune : ce que j'ay appris de Mr Féramus, Avocat au Parlement : qui a fait des Commentaires ſur cette Coutume. Ces Commentaires ne ſont pas imprimez, mais ils mériteroient bien de l'être. ¶ Ce mot ſe trouve en la meſme ſignification en d'autres Coutumes. Voyez l'Indice de Ragueau, au mot *flégarts*.

FLE'TE. Eſpéce de bateau. Spelman interprète *fleta* d'un canal. Et ainſi *fleta* pourroit être un bateau pour aller ſur un canal, dit Mr Nublé.

FLEURS : pour *les ordinaires des femmes*. La pluſpart de nos Etymologiſtes le dérivent de *fluores* : prétandant qu'on a dit *fleurs*, par corruption, pour *fluxeurs*. Nicot : FLEURS *de femme: id eſt*, fluores, menſtrua : *vulgò* les fleurs. Bourdelot : *Fleurs d'arbre, ou de plante : de* flores. *Fleurs de femmes : de* fluores. *Le Gloſſaire de Vendôme* : fluidum cruoris fluxuin. M^r de Caſeneuve : FLEURS. *De* flueurs : *par contraction. C'eſt le flus menſtrual des femmes*. Mr du Cange : FLORES. *Menſtrua mulierum. Michaël Scotus de Phyſionomia capite 6*. Sciendum eſt, quòd natura ob hoc ſibi tribuit purgamentum, quod *flos* nominatur

nominatur in vulgari, & *menſtruum* in Scriptura. *Inſrà :* De flore mulieris eſt ut arboris : quoniam fructum non portat, niſi priùs floreſcat. *Noſtri* fleurs *dicunt*, *non à* floribus, *ſed à fluore : ita enim fœr mulierum vertunt Latini Medici.* Et Montagne les a appelées *fleuers. Certaines nations, & entr'autres, la Mahumétane, abominent la conjonction avec les femmes enceintes. Pluſieurs auſſi, avec celles qui ont leurs fleuers.* C'eſt au chapitre 29. du livre 1. de ſes Eſſais. Mais Jules Scaliger dans ſes Commantaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, dérive le mot François *fleurs* du Latin *flores. Galli, voce honeſta*, flores. Il parle des ordinaires des femmes. *Liberiùs qui loquuntur in Vaſconia, vocant menſtruatas* Rutenenſes. C'eſtadire, dit M^r de Caſeneuve, qu'on dit en Gaſcogne qu'une femme eſt de Rodès, quand elle a ſes fleurs. Il ajoute: Mais c'eſt un mot dérivé du Grec ῥοὴ'ος, qui ſignifie *flueur* & *fluxion*, & non pas *de Rodès*, ville capitale du païs de Rouergue. Je ne ſuis pas de l'avis de M^r de Caſeneuve. Je croy que par ce diction, on a viſé au mot ῥόι'α, qui ſignifie *des roſes*, & non pas à ῥοὴ'ος, qui ſignifie *fluxion*. Et celà, acauſe de la couleur rouge des menſtrues, ſemblable à celle des roſes : pour laquelle nos femmes les appellent *le Cardinal.*

FLEZ. Poiſſon de mer, du genre du *paſſer*. Rondelet XI. 9. dit que ce poiſſon a des marques jaunes aux cors & aux ailes : ce qui pourroit donner ſujet de croire que ce mot autoit été fait de *flavus*. Mais il ajoute, qu'il y a deux eſpeces de flez : l'un, plus petit, nommé *flez*; & l'autre, plus grand, nommé *flétele*s, quoyqu'il ſemble que ce ſoit un nom de diminution: lequel mot *flétele*s ne viendroit pas ſi naturellement de *flavus*.

FLIBOT. Sorte de vaiſſeau de mer. L'étymologie de cet mot, que je tiens Anglois, ne m'eſt pas connue. On dit *Flibutier*, pour celui qui gouverne un flibot.

FLIC : comme quand on dit *flic, flac*. C'eſt une onomatopée.

FLIN. Nicot dit que c'eſt la pierre de foudre, dont les Arquebuſiers ſe ſervent pour fourbir les épées. Je croy que ce mot a été fait de *ſulphurinus*, en ſouſentendant *lapis. Sulfurinus, furinus, fulinus, ſlinus*; FLIN : acauſe que cette pierre ſent le ſouffre. Et c'eſt acauſe de cette odeur que nous l'avons appelée *pierre de foudre :* car la foudre ſant le ſouffre. Pline XXXV. 25. *Fulmina, & fulgura quæque, ſulphuris odorem habent, ac lux ipſorum ſulphurea eſt.* Les Latins, pour la meſme raiſon, l'ont appelée *bronia*, du mot Grec βρυτὴ, qui ſignifie *tonnerre*. Pline XXXVII. 10. *Bronia, cum tonitrui cadens, ut putant.* Les Grecs modernes ; l'appellent ἀστροπέλεκα : comme qui diroit, *ſecuris cæleſtis, arma du Ciel.* M^r le Gros, Curé de Drouet, homme tres-verſé dans les Etymologies, dérive *flin* de *fulmen* : qui eſt une étymologie qui ne me déplaiſt pas. *Fulmine, fluine*, par métathéſe : *fluin*, FLIN. Les Saxons diſent *vlint*, & les Anglois, *flint ſtone.*

FLOC. De *floccus*. FLOCCON. De *floccone*, ablatif de *flocco*, dit par métaplaſme aulieu de *floccus*. Voyez *froc.*

FLOND. Pierre Gringore, dans ſes Menus Propos, folio 84.

Et que la Dame, où tout mon cœur ſe fonde,
Avoit les yeux verdoyans, face fionde.

FLOQUER. Vâciller. De *flocare*. Voyez Mr du Cange.

FLOQUETS, ou FLOCONS *de cheveux*. De *floccus. Floccus, flocettus*, FLOQUET. Les Anglois diſent *lock of haire*. Et dans l'ancien Dictionnaire Alleman produit par Lipſe dans la 44. Lettre de la Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*, *lockis* eſt interprété par *capilli*. Mr Bochart dérivoit *floccus* de φλόκκος, ou de φλοκὸς.

FLOQUETS *de neige*. De *floccus*. Les Italiens diſent demeſme *fiocco di neve*. Dans le Pſeaume 147. *Qui dat nivem ſicut lanam.*

FLORAUX. Voyez *Jeux Floraux.*

FLORIN, Sorte de monnoye d'or, de la ville de Florence. Les Florentins l'appelle *fiorino* : que le Politi dérive de *Fiorenza*. Voicy ſes termes : FIORINO, *Moneta di Firenze coſì detta da* Fiorenza ; *dove primieramente fu battuta. E ciò ſi cava da Dante, quando dice nel nono del ſuo Paradiſo, parlando di Fiorenza :*

La tua città, che di colui è pianta :
E più volſe le ſpalle al ſuo fattore,
E di cui è l'invidia tanto pianta,
Produce, e ſpande il maladetto fiore.

Mais il ſe trompe toutafait. Cette monnoye a été ainſi appelée de la fleur des lis ; qui ſont les armes de Florence ; laquelle étoit empreinte ſur cette monnoye. M^ro della Cruſca : FIORINO. *Moneta d'oro battuta nella città di Firenze : e così detta, dal giglio fiore, impreſa d'eſſa città, impreſſovi dentro.* Le Borghini & le Davanzati dans leurs Diſcours des Monnoyes, ont fait la meſme remarque. La Cerda, ſur ces vers de Virgile, *Dic quibus in terris inſcripti nomina Regum Naſcantur flores*, a écrit que le florin avoit été ainſi appelé de *Lucius Aquilius Florus*, qui avoit fait battre cette monnoye avec la teſte d'Auguſte d'un côté, & de l'autre, une fleur, avec ces paroles ; Lucius AQUILIUS FLORUS, III. VIR : qui eſt une étymologie toutafait ridicule.

On prétant que tous les florins de l'Europe ont pris leur dénomination des florins de Florence : car tous les Princes de l'Europe ont fait battre de la monnoye ſous ce nom. Voyez M^r le Blanc dans ſon Traité des Monnoyes, page 165. Il me reſte à remarquer, que cette monnoye de Florence fut premiérement battue en 1252.

FLORIN GEORGE. Monnoyé. M^r le Blanc page 244. de ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes : *Les Florins George furent faits à Orleans par l'ordre de Philippe Duc d'Orleans, quatriéme fils du Roy Philippe de Valois. Je trouve qu'on leur donna cours au mois de Février 1340. Le Roy eſt répréſenté ſur cette monnoye ſous la figure d'un Saint George, terraſſant un dragon : qui ſelon le manuſcrit que j'ay deja cité deux fois, ſignifie le Roy d'Angleterre.*

FLOT. De *fluctus*. Voyez *floter.*

FLOTE. De *flotta*. C'eſt un ancien mot: Et, ſi on en croit Glaber, c'eſt un mot Normand. Voicy

Voicy l'endroit de Glaber, qui eſt du livre 1. de ſon Hiſtoire, chapitre 5. *Denique clam egredientes ad prædictam Normannorum gentem*; il parle de Halting, Général des Normans, qui ravageoit la France : *illis tantummodo primitus adhæſit, qui aſſiduo raptui ſervientes, victum cæteris miniſtrabant : quos etiam illi communiter* Flottam *vocant*. Les Eſpaganols diſent auſſi *flota*.

FLOTER. Sylvius, à la page 32. de ſon Introduction à la Langue Françoiſe, le dérive de *fluitare*. D'autres le dérivent de *fluctuare*. Je croy qu'il vient de l'inuſité *fluctare*, dit pour *fluctuare*.

FLUET. On diſoit anciennement *flouet* & *flon* : dont *flouet* eſt le diminutif. Villon dans ſon Grand Teſtament :

Item : Je donne à Jehan le Lou,
Homme de bien, & bon Marchand,
Pource qu'il eſt linget & flou, &c.

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note: Flou ; *flouet, délicat.*

FLUTE. De *flaüta*. *Flaüta, fluta*, FLUTE. *Flauta* ſe trouve. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange. Et il a été fait de *flare. Flare, flatum, flatuo, flatuta, flatuare, flamare. Flator*, ſe trouve auſſi pour *un fleuteur*. Le Lexicon Arabico-Latin : FLATOR : *qui tubam inflat*. J'oubliois à remarquer, que les Eſpagnols diſent *flauta*.

FO.

FOIBLE. De *flebilis* : dont les Latins ſe ſont ſervis en la meſme ſignification. Une Lettre d'Alcuin à Charlemagne : *Omnis corporis mei fortitudo receſſit*, &c. *ingraveſcente infirmi corporis flebilitate, omnimodis hoc idem fieri non poſſe probatum habeo*. Une Chartre, qui eſt dans le 3e volume des Chartres de la Chambre des Comptes de Paris : *Dominus Rex, & ejus Eleemoſinarius, per ſuas Literas in ſericis & cera viridi ſigillatas, datas Pariſiis menſe Septembri* 1396. &c. *Et ordinavit quòd de burſis aut eleemoſinis, nuncupatis* Les Bourſes du Parloir aux Bourgeois, *jampridem fundatis per Burgenſes aut habitantes villa Pariſienſis, ad providendum pauperibus gemibus, antiquis, & flebilibus, qui non poſſunt vitam ſuam lucrari*. Et Mr Guyet prétandoit que Tibulle s'étoit ſervi du meſme mot *flebilis* en la meſme ſignification dans ce vers, *Et jaceam clauſam flebilis ante domum*. Il eſt à remarquer, que dans la Picardie on prononce encore *floibe*, & que le petit peuple de Paris prononce auſſi ce mot de la ſorte. Et de là, le mot de *Fleubet* ; qui eſt un nom propre de famille. De *flebilis*, les Italiens ont fait demeſme *fievole* : & non pas, comme le prétant Mr Ferrari, de *flexibilis* : Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe, *enervis* eſt interprété par *fleubles*. Sylvius s'eſt fort bien aperçu de cette étymologie. *Flebilis, ſebile*, FEBLE, *vel* FLEBE. *Nos, pro* debilis. Ce ſont ſes termes. Il paroiſt par toutes ces preuves, que Mr Ferrari, qui m'a repris d'avoir dérivé le mot Italien *fievole*, de *flebilis*, n'a pas û raiſon.

FOIRE : pour *marché*. De *feria*. Un vieux Titre, écrit à la main : *magnum forum, quod dicitur* feria. Loiſeau en ſon Traité des Seigneuries, chap. 8. §. 103. allégue deux anciens arreſts, dont l'un eſt du Parlement de la Pentecôte de l'an 1269. contre le Comte de Châteauroux ; qui porte, *quod nullus in regno poteſt facere feriam ſine permiſſu domini Regis*. Le menu peuple en Touraine ; & particuliérement à Amboiſe, ne dit pas *foire*, mais *faire*. Le peuple de Baſſe-Normandie, parle de la ſorte. Les Eſpagnols diſent auſſi *feria*, & les Italiens, *fiera*. *Feria* a été dit en cette ſignification, *à feriando* : acauſe de la coutume qui ſe pratique de tout tans, de tenir des foires aux lieux où on célebre des feſtes. Feſtus : *Nundinas feriarum diem eſſe voluerunt Antiqui, ut ruſtici convenirent mercandi, vendendique cauſâ, eumque noſtrum, ne ſi literet cum populo agi, interpellarentur Nundinatores*. S. Baſile dans ſes Aſcétiques, chap. 40. *Nundinas, & publicum emporium, ex Martyrum tempore & loco faciemus*. Voyez Solime au livre XI. chapitre 3. & Spelman au mot *feria*. Nicot le dérive du Grec ἀγειρω, qui, ſelon lui, ſignifie *marchandiſe*.

FOIRE : pour *ſtercus liquidum*. De *foria*. Les Gloſes d'Iſidore : FORIA, *latrina, receſſus*. Joſeph Scaliger dans ſon premier Scaligerana: FORIOSUS : *a* foria, *id eſt ſtercore liquido. Dicitur à* foras *adverbio. Laberius* : Forioſus es, cacas in coleos. Et de là, *conferire*, pour *conchier*. Voyez Nonius Marcellus. Il me reſte à remarquer, que Scaliger, en diſant que *foria* avoit été dit de *foras*, a voulu dire que ce mot avoit été dit de la ſorte, *quia ſtercora liquidiora facilè ferumur foras*, ¶ *Forica* ſe trouve dans Juvenal pour *latrina publica* : & *foricarii* dans la Loy 17. au Digeſte *de Uſuris*, pour ceux *qui foricas conducunt*.

FOIS : comme quand on dit, *une fois, deux fois, toutefois*, &c. De *vices* : dont les Eſpagnols ont auſſi fait *vez*, & *vezes*. V en F. Nos Anciens écrivoient *tontevoye* : & les Italiens diſent *tuttavia*. Voyez cy-deſſous *toutefois*.

FOIS-DU-CORPS. On demande, s'il faut dire *faux du corps, fort du corps, ſois du corps*, ou *fait du corps*. Paſquier livre VIII. de ſes Recherches chapitre 62. veut qu'on ait dit, par corruption, *ſaiſir un homme par le faux du corps*, au lieu de, *par le fort du corps*. Ce qui fait voir que de ſon tans, on diſoit à Paris le *faux du corps* : car Paſquier étoit Pariſien. C'eſt auſſi comme parle le Mareſchal de Monluc au liv. 4. de ſes Mémoires. *Tous les Princes vinrent voir noſtre beſogne : & Mr d'Anguien me prenant par le faux du corps, me diſt. Vous avez eſté mon ſoldat autrefois, aprés ſent je veux eſtre le voſtre*. Et Montagne, livre 2. chapitre 35. *Elle ſe ſiſt lier & attacher bien étroittement avec ſon mari par le faux du corps*. On dit aujourd'huy à Paris plus communément *fois du corps*. Charle Etienne dans ſon Dictionnaire Latin-François a écrit *foye du corps*. *Mediam mulierem complectitur. Terentius. Il l'embraſſe par le foye du corps*. C'eſt au mot *medius*. Mais au mot *vinctus*, il a dit *faux du corps*. VINCTO PECTORE VIRGO. *Terentius. Serrée & eſtreinte d'un tiſſu, ou autre choſe, depuis le faux du corps juſqu'aux mammelles*. Et le mot Grec ζωστὴρ, qui ſignifie cette partie du corps dont

Digitized by Google

dont nous parlons, confirme cette façon de parler *faux du corps*; ce mot aïant été formé de κενὸς, qui signifie *vacuus*: & cette partie étant comme vuide en comparaiſon des autres. *Siquidem inanis tota ea regio videtur, ſi tam cum inſeris quàm cum ſuperis partibus, utriſque oſſeis, conferatur*, dit Gorræus, (en François, *des Gorris*,) dans ſes Définitions, au mot κενὸν. Cette étymologie de κενὸν, a été remarquée par Galien dans ſon Commentaire ſur le καϱ' ἰητϱὸν d'Hippocrate. En Breſſe, on dit *le defaut du corps*: ce qui confirme encore *faux du corps*.

Nous diſons en Anjou, *fais du corps*: Ce qui me fait croire que ce mot a été formé de *faſcis*: le faux, ou le fois du corps, reſſemblant à un faiſceau. De *faſcis*, nous avons dit *fais*: comme *faiſceau*, de *faſcellus*, diminutif de *faſcis*. Aulieu de *faſcis*, on a dit *faſcius*: d'où les Italiens ont fait *faſcio*. *Far faſcio d'ogni erba*. De *faſcius*, nous avons fait *faux*, dans la ſignification de *faiſceau*: comme *fau* nom d'arbre, de *fagus*: qu'on a dit aulieu de *fagus*. De *fau du corps*, on a dit enſuite *faux du corps*: & de *fais du corps*, *fois du corps*.

Mais pour revenir à notre queſtion: Je dirois *fois du corps*, puiſque c'eſt ainſi qu'on parle à Paris, & que le langage de Paris eſt préférable à celui des Provinces: mais ſans blâmer ceux qui diſent *faux du corps*: leſquels ſont en grand nombre. C'eſt ainſi qu'on parle en Normandie.

FOISON. De *fuſone*, ablatif de *fuſio*. Le P. Labbe ne ſongeoit pas à ce qu'il écrivoit quand il a écrit que ce mot avoit été fait de *faſcis*. C'eſt à la page 47. de la 2. partie de ſes Etymologies. Trippault a encore plus mal rencontré, le dérivant de φέϱειν, *merces*, ou de *fatus*.

FOL. Voyez *fou*.

FOLE-FARINE. C'eſt cette farine que l'agitation violante de la meule du moulin fait voler en l'air, & qui s'attache enſuite aux parois. Peutetre de *flos farinæ*: par corruption. M^rs *della Cruſca*, dans leur Vocabulaire, au mot *friſcello*: FRISCELLO: *fior di farina, che vola nel macinare. Oggi la chiamamo* fuſcello: *è amara: e pigliа l'amaritudine nello ſtare appicata alle mura del mulino, che ſempre ſono umide: non s'adopera ad altro che a far paſta da impaſtare, e congiugner le coſe inſieme.*

FONTAINE. De *fontana*, formé de *fons*; comme *montana*, de *mons*. *Fontana* ſe trouve dans les Auteurs de la Baſſe-Latinité.

FONTAINEBLEAU. Maiſon Royale. Dans le Site de Joinville, ce lieu eſt appelé *Fontainebliaut*: & dans les Coutumes Latines de Lorris, qui ſont du tans de Louis le Gros, il eſt appelé *Fons Blaudi*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

FONTANGE. On appelle ainſi un certain nœud de ruban que les Dames portent ſur le haut de la teſte. De Mlle la Ducheſſe de Fontange, tres-belle perſonne; du nom de *Deſcorailles*, & laquelle porta la premiere ce ruban noué ſur le haut de la teſte.

FONTE. De *funda*. Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 1078. *Ferrum fuſile hodie* fuſtam *vocamus*; *pro* funda: *à* fundendo. *Sed & maſſas quales ex fornace fluvere, liquati ferri, vulgò vocant* guſas, *quaſi* fuſas, vel χύσεις.

FORAGE. De *forare*: ceſtadire, *percer*. C'eſt un droit qu'on prenoit ſur chaque muï de vin qui ſe vant en détail.

FORAIN. M^r de Caſeneuve le dérive de *forenſis*. Il vient de *foranus*, fait de *foras*.

FORBU. Voyez *fourbu*.

FORÇAT. Galérien. De *fortiatus*; dont les Italiens ont auſſi fait *forzato*, & les Eſpagnols, *forçado*. Un forçat eſt ainſi appelé, à la différance de ceux qui ſervent volontairement ſur les Galéres, appellés pour cette raiſon *Bonnevogles*.

FORCE. De *forcia*, ou *fortia*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Loix Ripuaires, dans Marculfe, & ailleurs. *Fortia* vient de *fortis*. De *fortia*, on a fait *confortiare*, qui ſe trouve dans le Gloſſaire Ancien. *Conforziat, συμχυεῖζιλιι*: & *disfortiare*; & *desfortiare*; qui ſe trouvent dans Mathieu Paris. Voyez les Notes du Pere Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 13. Celles de Mr Bignon ſur Marculfe, page 294. de la derniere édition, & Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 22. & liv. 3. chap. 12.

FORCENE': pour *forſené*. De l'Italien *forſennato*: ceſtadire, *hors de ſens*. Le Bembo prétant que *forſennato* eſt un mot Provençal.

FORCES: grands ciſeaux. De *forfices*, plurier de *forfex*.

FOREST. De *foreſta*, ou *foreſtis*, qui ſe trouve en cette ſignification dans pluſieurs Auteurs de la Baſſe Latinité. Le Capitulaire *de Villis ſuis*, attribué à Charlemagne, article 36. *Ut ſylva vel foreſtes noſtra, bene ſint cuſtodita*. Voſſius doute ſi ce mot vient du Latin *foris*, *quia ſylva foris eſt, ſive extra urbem & agros*, ou de l'Alleman *forſt*, qui ſignifie la meſme choſe. Je croirois pluſtoſt qu'il viendroit de l'Alleman: contre l'opinion de Spelman, qui le dérive de *foris*, ou de *foras*. *Dicta ab adverbio* foris, *ſeu* foras: *quaſi pars foraſtica, ſeu exterior, hoc eſt, foris culta & habitata. Sic Gallis* for & reſt, *hoc eſt* foris & reſta, *illud notant quod foris reſtat. Eodem ſenſu* deſertum *dicimus, quaſi id quod deſeritur & foris relinquitur. Hinc* afforeſtare & deſertare, *idem ſunt quod cultum in foreſtam & deſertum adigere:* de foreſtare & aſſertare, *idem, quod foreſtam & deſertum in cultum redigere, quod* aſſertum *vocant: hoc eſt, deſerto contrarium. Vocem autem* foreſtam *à Normanis reor introductam*, &c. Voyez-le dans ſon Gloſſaire au mot *foreſta*, & Voſſius *de Vitiis Sermonis*.

Foreſt ſemble avoir ſignifié, comme le mot *garenne*, un endroit, tant d'une riviére que d'un champ, d'où quelqu'un avoit droit d'exclure les autres. Pithou en ſon Gloſſaire ſur les Capitulaires de Charlemagne: FORESTIS: IV. 42. *in Pragmatica Childeberti*: Has omnes piſcationes quæ ſunt & fieri poſſunt in utraque parte fluminis, ſicut nos tenemus & noſtra foreſtis eſt, tradimus ad iſtum locum. Chalemagne

Digitized by Google

chap. 28. *Capitulorum ex triplici lege*, cité par le Pere Simmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 107. *De foreſtis : ut Foreſtarii bene illas defendant, ſimul cuſtodiam beſtias & piſces, & ſi intus foreſte feramen unum aut magis deſtruit, amplius ne prendat, quàm illi datum eſt.* Pasquier 2. 14. *Mais puiſque ſommes arrivez ſur ce mot* Foreſtier, *dont vient noſtre juriſdiction* des Eaux & Foreſts, *laquelle aprés avoir paſſé par les mains de Lieutenans Généraux en diverſes contrées, aboutiſſent puis aprés par appel pardevant le grand Maiſtre & ſes Conſeillers eſtablis és Tables de Marbres, aux Palais de chaque Parlement : car, s'il vous plaiſt y prendre garde vous trouverez qu'il n'y a pas grande communauté entre les rivieres publiques navigables, & les Foreſts ; qui nous a induit de n'en faire qu'une juriſdiction. Quant à moy, je penſe n'y avoir plus belle réſolution que celle du juriſconſulte, quand il dit qu'il eſt mal-aiſé, voire impoſſible, de dire dont proviennent les choſes que nous tenons en foy & hommage d'une longue ancienneté. Et néanmoins, s'il m'eſt permis de deviner en une matiere obſcure, je vous diray avec le Greffier du Tillet, au lieu par moy préallegué, qu'en vieux langage François le mot de* Foreſt *convenoit auſſi bien aux eaux qu'aux foreſts. Qu'ainſi le voyons-nous en eſtre uſé par noſtre Roy Childebert, en ſa Fondation de l'Abbaye Saint Vincent* (*depuis nommée* Saint Germain) *quand il luy donne ſon Domaine d'Iſſy, avec la peſcherie de Vanves, & autres choſes qui eſtoient en la riviere de Seine, depuis le pont de la Cité juſques au ru de Seine, entrant dedans la riviere, telle que ſa foreſt eſt. Et dit encores du Tillet, avoir veu deux anciens titres de l'Abbaye Saint Denis en France, par leſquels noſtre Roy Charles le Chauve luy donna par l'un la Seigneurie de Cavoche en Thiérarche, avecques la Foreſt des Peſches de la riviere de Seine : par l'autre, la terre & Seigneurie de Ruel, & la foreſt d'eau, depuis la riviere de Seine juſques au lieu amplement déſigné*, &c. *Pareillement, qu'en l'Abbaye Saint Benigne de Digeon, y avoit autre titre, par lequel le meſme Roy donnoit aux Religieux, Abbé, & Convent de ce lieu, ſa foreſt des poiſſons de la riviere d'Aiſche. Tous ces titres ſont Latins, que je n'ay veu, & ne doute point qu'en iceux ne ſoit uſé du mot de* foreſt *corrompu pour* riviere, *tout ainſi que nous voyons en la donation du Roy Childebert, de ſa terre & Seigneurie d'Iſſy, inſerée dedans l'Hiſtoire d'Aimoin le Moyne, chap.* 10. *livre* 1. Has omnes piſcationes (*dit ce Prince*) quæ ſunt & fieri poſſunt in utraque parte fluminis, ſicut nos tenemus, & noſtra foreſtis eſt, tradimus ad iſtum locum. *En ces deux titres de Saint Denis, & celuy de Saint Benigne, finit du Tillet. Auſquels j'ajouſterois volontiers par forme de commentaire, ſi me permettez de le faire, que ce mot de* foreſt *eſtant anciennement employé tant pour les eaux que pour la terre, cette Juriſdiction fut dite des eaux & foreſts; & depuis, le mot de* foreſt *ayant eſté par ſucceſſion de temps aux bois, eſquels il falloit reiglement comme aux eaux, nous appellaſmes cette juriſdiction des eaux & foreſts.*

FORET. Inſtrumant à percer le vin. De *foratum*, pour *foratorium* : comme *ſoufflet*, de *ſufflatum*, pour *ſufflatorium*. *Foratorium* a été fait de *forare*. Petrus Cellenſis, liv. 9. chap. 5. *Tonellus foratur, ut vinum habeatur. Foraculum* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, pour *foret*. Τέρετρον, *foraculum, perforaculum.*

FORFAIRE. De *foriſfacere*. Les Gloſes d'Iſidore : *Foriſfacio, offendo, noceo.* De *foriſfacienda*, les Italiens ont fait *forfante* ; d'où nous avons fait notre *forfante*. Voyez Loyſeau, des Offices, liv. 1. chap. 13. §. 2.

FORFANTE. Voyez *forfaire*.

FORGAGE. C'eſt un dtoit de retirer ſon gage. On l'appelle autrement *forgas* ; qui eſt un mot de Normandie. Mr Huet dérive *forgage* de *forcapia*, qui dans les Capitulaires de Charlemagne ſe prant pour des ſerviteurs fugitifs & repris par leurs Maitres ſans que ceux chez qui ils ſe ſont réfugiés, s'y puiſſent oppoſer. Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *foris vadium*. Voyez *gage*.

FORGE. FORGER. De *fabrica. Fabrica, fabricia, fauricia*, FORGE. *Fabriciare, fauriciare*, FORGER. Les Gloſes : Χαλκεῖον, *fabrico.*

FORGES. Lieu dans la Province de Normandie, où l'on va prendre des eaux. De *Fabritia*. C'eſt comme ce lieu ſe trouve appelé dans les anciens Titres Latins.

FOR-L'EVESQUE. Priſon de Paris. On dit *For-l'Eveſque*, & *Four-l'Eveſque*. *For-l'Eveſque* eſt le plus uſité : Et c'eſt comme il faut dire, nonobſtant l'étymologie de *Furnus Epiſcopi*. C'eſt comme ce lieu eſt appelé dans les anciens Titres : Ce qui a été tres véritablement remarqué par Mr de Valois dans la Préface de ſa Notice pag. 16. & 17. en ces termes: *Fuit Pariſiis, eſtque etiamnum, domus, vulgò dicta* Furnus Epiſcopi : LE FOUR L'EVESQUE : *in vico Sancti Germani Auiſſiodorenſis, ad flumen Sequanam poſita. In ſupra laudato libro Privilegiorum ad Epiſcopum Pariſienſem pertinentium, legi Litteras anno* 1256. *datas, quarum inſcriptio talis eſt* : Littera ſuper X. ſolidis capitalibus accipiendis ſuper quadam platea in vico Sancti Germani, verſus Secanam. *Ibi memorari invenio, quamdam plateam, quam Dominus Epiſcopus habebat abſque adificio in cenſiva atque in dominio ſuo ſitam Pariſiis, contiguam domui Domini Epiſcopi, qua dicitur* Domus Furni Epiſcopi, *ex una parte, &c. Ibidem : alia Littera, data anno* 1238. *hujuſce Furni Epiſcopi mentionem faciunt, his verbis*, V. ſolidos ſuper quandam domum ſitam verſus Furnum Epiſcopi. *Locus à re habebat nomen. In eo enim Furno hominet Epiſcopi panes coquere, & pro collione, pecuniam dare jubebantur, compellebantur : quales Furnos* bannarios *appellabant, &c.* Furnus Epiſcopi, *in vico Sancti Germani, bodieque appellatione vulgari apertiſſimè omnibus indicat, quòd olim fuerit. Quippe vetus nomen ſervat, & vocatur* Le Four-l'Eveſque. *Sed furno pridem diruto, domus nunc carcerem, nunc & auditorium habet, in quo Judex, vel Ballivus, nomine Archiepiſcopi Pariſienſis jus reddit. Qua decepti re, Carolus Molinæus J. C. & recentiores omnes Scriptores, ignari antiquitatis* Forum Epiſcopi *vocant, quem* Furnum Epiſcopi *convenit appellari.* Voicy l'endroit de Du Moulin;

Digitized by Google

Moulin ; qui eſt de ſon apoſtille ſur la Gloſe du chapitre *Quod Clerici*, aux Décrétales : *Imò ibi non habet Epiſcopus Juriſdictionem temporalem, niſi in certo limitato loco, quem* Forum Epiſcopi *vocant*.

FORLIGNER. De *forlineare*. Ceſtadire, ſortir hors de la ligne : dégénérer.

FORMARIAGE. C'eſt l'amande que paye un homme ſerf, épouſant une femme franche ; ou celle que paye un homme franc, épouſant une femme ſerve. Voyez Mr de Launay ſur cette Régle des Inſtitutions Coutumieres d'Antoine Loiſel, *En formariage, le pire emporte le bon* : qui eſt la 21. du livre 1. Voyez auſſi Mr Bignon ſur Marculfe livre 2. chap. 29. page 325. de la derniere édition.

FORME *de ſoulier*. Les Latins ont dit demeſme *forma calcei*. Le Juriſconſulte Julien, en la Loy 3. §. 3. du Digeſte *Ad Legem Aquiliam* : *Sutor puero diſcenti ingenuo filiofamilias, parum bene facienti quod demonſtraverit, formâ calcei, cervicem percuſſit, ut oculus puero perfunderetur*. Le Gloſſaire Grec-Latin : καλόπους, *forma calcei, norma* : Car c'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, *calcis*, comme portent les éditions.

FOSSE'. De *foſſatum*, où *foſſatus*, formez de *foſſa*. Modeſtin le Juriſconſulte, au paragraphe 3. de la Loy 4e au Digeſte *de Re Militari* : *Qui à foſſato, recedit, capite puniendus eſt*. Innocentius, *de Caſibus literatis* : *Foſſatum, qui* rivus *interpretatur*. Latinus & Myrſontius : *Foſſatos, quos* Auguſtæos *appellamus*. Abbo, dans ſon Poëme du Siége de Paris :

Ducere forè truces ſecum conantur Odonem,
Qui primùm ferienda, falæ foſſata volatu
Tranſiliit propero, clypeum, geſtanſque cateiam.

Les Gloſes Anciennes : τάφρος, *foſſa, ſepes, foſſatum*. Curopalates : ὅπερ ὁ μέγας Δομέστικος διέτρεμεν εἰς τὸ φοβάσθαι ἀπὸ κεφαλῆς, ὅτου, &c. Capitolin, en la Vie de Gordien : *Caſtra omnia foſſato circuibat*. Caſaubon, ſur cet endroit : *Latina vox eſt* foſſatum, *pro* foſſa : *ut apud Marcellum Empiricum* : In foſſatis ſepium requires. *Moſchopulus, pag.* 42. φωσάτου, ὁ τάφρος. Les Grecs d'aujourd'huy diſent auſſi φωσάτον, mais pour *le Camp*.

FOU. De *fol* : par le changement de l'L & U. Fol a été fait du Latin barbare *follus*. L'Auteur de la Chronique de Mallezais, parlant de Charles le Simple : *Hic Rex fuit follus*. Et *follus* a été fait de *follis*, ceſtadire, *un ballon*. Les Gloſes Anciennes : *folkia, vel follericia, vanitas, flutitia*. C'eſt auſſi l'étymologie que donne de ce mot Cujas ſur la Loy 3. au Code *Qui accuſare non poſſunt* : Fol, *ab inanitate ventoſa follis*. Et Béze ſur Saint Mathieu, v. 22. Raca, ῥακά. *Qua voce ſignificatur homo imprudens, & quaſi cerebro vacuus : à nomine Hebræo* ריק : *quod vacuum & inanem declarat. Nos, Gallico idiomate*, folem *eadem notione vocamus*. De *follis*, les Italiens ont fait *folle* : & *follia*, de *follicia* : comme inus, *folie*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 431. où il parle de *folonitia* : & page 687. où il explique le mot *follicare*. Au lieu de *follus*, on a dit auſſi *follis*. Guillaume, Abbé de Mets, dans ſon épître 3. qui eſt écrite à Manaſſés, Archeveſque de Reims, inſérée dans le premier Tome des Analectes de Dom Jan Mabillon, page 257. *Præterea, quod in ipſa feſtivitate B. Remigii, follem me, verbo ruſtico, appellaſti : nec injuriâ id quidem. Niſi enim ego follis fuiſſem, ad te, tam immanem beſtiam, non veniſſem. At certè omninò ſtupendum fuit, ut qui follis exſtiti ad te veniendo, non ſierem follior, ſub tua tyrannide remanendo*. Sur lequel endroit Dom Mabillon, pag 279. a fait cette Note : Follis *nomine, quo autor utitur hoc loco, veteres Galli* inſanum & ſtultum *ſignificabant, teſte Joanne Diacono in libro IV. de Vita Sancti Gregorii* 1. 96. At ille, *inquit*, more Gallico ſanctum ſenem increpitans, *follem*, &c. ¶ Les Bas-Bretons diſent *foll*, pour *fol*. Et de là, leur *folt fur* : ceſtadire, *ſage-fou* : μωρόσοφος : car *fur* en leur langue ſignifie *ſage*.

Gosſelin dérive *fol* de φαῦλος : en quoy il n'a pas bien rencontré.

Fou : dans la ſignification de *fouteau*. Voyez *fouteau*.

FOUACE. Belleau, ſur le 55. Sonnet du livre 2. des Amours de Ronſard, le dérive de *feu*. *De ce mot* feu ; ce ſont ſes termes : *tournant l'E en O, vient* fouyer : & fouace : *qui eſt une certaine galette, ou tourteau cuit au feu*. Il vient de *focaria* : fait de *focus*. Iſidore livre XX. de ſes Origines, chapitre 2. parlant du pain : Subcinericius, *cinere coctus, & reverſatus. Ipſe eſt &* focatius. Les Périgourdins diſent *fougace*. Les Bulgares ſe ſervent du meſme mot. Busbecq, dans la premiere des Lettres de ſon Ambaſſade de Turquie : *Poſt hæc, pluribus diebus ſecimus iter per amanas & non infrugiferas Bulgarorum convalles. Quo ferè tempore, uſi ſumus ſubcinericio* : fugacias *vocant*. Comme les Latins ont dit *panis focatius*, de *focus*, les Grecs ont dit demeſme ἄρτος ἐγκείτης, & ἐγκάς. Le petit peuple de Touraine dit *foufe* : ce qui montre qu'on a dit *focata*, aulieu de *focatia*.

FOUAGE. C'eſt le droit que les Seigneurs lévent ſur les feux, ceſtadire, ſur les maiſons de leurs ſujets. Voyez l'Indice de Rageau, & Paſquier liv. 2. chap. 7.

FOUAILLE. De *focale*. Nicot : Fouaille, *en Vénerie, c'eſt le droit qu'on fait aux chiens, d'un ſanglier, quand il eſt pris : ainſi dit, parce qu'il ſe fait ſur le feu* : viſceratio focaria. Fouaille *vient de* feu : *comme* fouage : *& en Chaſſe de ſanglier, c'eſt meſme que* Curée *en chaſſe de cerf*. Gaſton de Foix, dans ſon Miroir de la Chaſſe, page 39. dit la meſme choſe. *Et devez ſçavoir, que le* Fouail *doit-on appeler de ſanglier, ainſi que on doit appeller* Curée, *de cerf : pource qu'il ſe fait ſur le feu, & Curée ſur cuir de cerf*. Voyez *curée*. ¶ *Focus, focalis, focale*, FOUAIL : *focalia*, FOUAILLE.

FOUARRE. Voyez *fourrage*.

FOUDRE. De *fulgure*, ablatif, de *fulgur*, Anciennement on écrivoit *fouldre*. On a dit *fulgur*, pour *fulmen* : ce qui a été remarqué par Caſaubon ſur ces mots de Capitolin, en la Vie d'Antoninus Pius, *& fulgur, cælo ſereno, ſine noxa, in ejus domum venit*. Il a fait la meſme

Digitized by Google

remarque sur Suétone, livre 2. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1145.

FOUDRE *de vin*. De l'Alleman *fuder*, qui signifie un tonneau de vin contenant 24. mesures, appelées en Alleman *ohmen*. Et un *ohm* tient 24. pintes. Et ainsi, 24. pintes font un *ohm*, & 24. *ohmen*, font un *foudre*.

FOUGE-MERDE. Nous appelons ainsi une sorte de scarabée; parcequ'il se plaist dans la fiante des animaux.

FOUGERE. De *filicaria*. *Filix*, *filicis*, *filice*, *filce* : d'où l'Italien *felce* : comme *elce*, d'*ilex illicis*, *ilice* : *filcus*, *filica*, *filicalis*, *filicaria*, FOUGERE : ou, comme on prononce en plusieurs provinces, FEUGIERE. De *filix*, *filicis*, *filicius*, les Espagnols ont fait demesme *helecho*. ¶ La ville de Fougeres, en Bretagne, est appelée. *Filiceria*, & *Filicaria* : de *filix*. Adrien de Valois, dans sa Notice des Gaules : *Filiceria*, *vel Filicaria*, *a filice haud dubiè nomen habent*, *qua circa Castrum Filicerias plurima nascebatur*. ¶ Le Pere Labbe, qui dérive *fougére*, du verbe *fouger*, cestadire, *fouiller*, s'est rencontré trompé. Voicy ses termes : qui sont de la page 245. de la 1. Partie de ses Etymologies : *Et dautant que les porcs & sangliers qui aiment à fouger & à fouiller dans la terre, aiment fort la racine de la fougére* : filix : *elle en a pris de là son nom en nostre Langue*. ¶ Le Latin *filix*, a été fait du Grec φλοὶς. Voyez l'Etymologicum de Vossius. Pontus de Thyard, Evesque de Chalons sur Saone, dans son livre *de Recta nominum Impositione*, page 49. parle ainsi de l'étymologie de *filix* : *Illa verò agricolis invisa filix*, *Latinè dicta à vetere quodam Grammatico*, *quòd sit minimè felix arvis*, *quodque sit sterilis*, *& inculcatoris soli amatrix* : qui est une étymologie ridicule: quoy qu'elle soit du Grammaitien Caper. Celle d'Isidore, *à singularitate foliì*, n'est pas plus raisonnable. A l'égard de φλοὶς, Pontus de Thiard a fort bien remarqué, que les Grecs ont ainsi appellé la fougere, *ab effigie expansarum alarum*.

FOUGUEUX. Mr de Valois le Jeune, croit que ce mot a été dit premiérement des chevaux; & qu'il a été fait de *fucosus*, fait de *fucus* dans la signification d'*un frelon* : parceque les chevaux piqués de ces mouches entrent volontiers en fougue. Et ce qui peut servir à confirmer cette conjecture, c'est cette façon de parler, *quelle mouche le pique ?* Les autres dérivent *fougueux*, de l'Italien *focoso*.

FOUILLER. De *fodiculare*, diminutif de *fodere*. Mr de Valois le Jeune le dérivoit de *follare*, fait de *follis* : comme qui diroit, *manum in follem mittere*, mettre la main dans la poche. Henri Etienne dans son livre *de Latinitate falsò suspectâ*, chap. 8. a u la mesme pensée : ce qui a été remarqué par Mr de Casseneuve.

FOUINE : instrument de pescheur. L'Auteur des Rufes Innocentes de la Chasse & de la Pesche, page 172. de la 2. édition : FOUINE, *est un instrument de fer qui a trois branches*, *lequel sert pour prendre des anguilles dans la vase*. *Il est ainsi nommé des Flamans*, *parcequ'il cherche le poisson dans le fond de l'eau*, *sous les arbres & parmy les herbiers*, *ce qu'ils appellent fouiner*. Il est ainsi nommé du Latin *fuscina*. Voyez *fouine*, animal.

FOUINE. Animal. Mr de Saumaise dérive aussi ce mot de *fuscina*. C'est sur Solin, page 1009. Voicy ses termes : Meles *igitur*, *aut is est quem vulgò* eattum putosum, *id est*, putentem, *nuncupamus* : *aut ea qua hodie* fuscina *dicitur* : *à fusco pilo* : *vulgò* foulnam *vocamus* : *id est*, fuscinam. *Nam* fuscinam *tridentem*, *piscatorium instrumentum*, *in plerisque Galliæ locis* fouinam *appellant* : *& sic Veteres nostri vocabant* : *Sonus utriusque nominis idem*, *sed origo diversa*. Fuscinum *pro* fusco, *infima Latinitas dixit* : *ut* aurinum, *pro* aureo : marmorinum, *pro* marmoreo : aurichalcinum, *& similia*. *Sic* fuscinæ *dicta*, *quia fuscum habent pilum*. Mr Bochart le tire de *fagina*, acause que les fouines se plaisent parmy les fouteaux : & pour cela, il cite Gesner, pag. 766. & il ajoûte, que cette étymologie est indubitable. Les Italiens disent *faina*; & les Espagnols *fayna* : ce qui peut favoriser l'opinion de Mr Bochart. *Faina* pourroit aussi avoir été fait de *quasi haut faisus*, *faina* : & *fouine*, de *fulvina*.

FOUIR. De *fodire*, dit, par métaplasme, pour *fodere* : comme *colligire*, pour *colligere*, d'où CUEILLIR; *tenire*, pour *tenere*, TENIR; *acquirire*, pour *acquirere*, ACQUERIR.

FOULE. *Foule de monde*, *grande foule*. De *fouler*. Voyez *fouler*. Nous disons *presse* dans la mesme signification.

FOULER. Scaliger le dérive de *fullo*. C'est dans ses Conjectanées sur ces mots de Varron, APUD FULLONEM, VESTIMENTUM CUM COGITUR, CONCILIARI DICITUR. Voicy ses termes : *Imò* conciliaré, *à* ciliis : *& Græce*, κιλλίειν *dicuntur*. *Ex iis coactis vestimenta*, *vulgò* feltra *vocamus*. *Nempe*, τὰ ἐκ τοῦτο συκκιλλόμενα. *Unde* conciliare, *fullonium verbum*, τὸ συκκιλλᾶν, συκίζειν, ἰτέον, ἢ συκκιλισμόν. *A quo & Galli quoque* Foulet *dicunt*. *Hoc intellexit Tirinnius Fullonibus* :

——— terra hæc nova est :
Quasi ubi tu fullus pedibus argutarier,
Dum compescis cretam & vestimenta eluis.

Unde saltus fullonius *Seneca epistolâ* 15. Cursor & cum aliquo pondere manus motæ : & saltus, vel ille qui in altum corpus levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille, ut ita dicam saliaris: vel, ut commodiùs dicam, fullonius. FOULER a été fait de *fullare*, fait de *fullus*, qu'on a dit pour *fullo*.

FOULQUE : oiseau de mer. De *fulica* : mot ancien. Isidore livre XII. chap. 1. parle ainsi de l'étymologie de ce mot Latin : Fulica, *dicta quòd caro ejus lepurinam sapiat* : κάγξ enim lepus *dicitur* : *unde & apud Græcos* κάγξ *dicitur*. Ce que je n'entans pas : n'y aïant guere de rapport de *fulica* avec κάγξ. Mr de Casseneuve dérive fort bien *fulica*, de *fuligo* : acause de la noirceur de cet oiseau : pour laquelle nous l'appelons *Diable de mer*.

FOULQUE. Nom d'homme. *Foulque Nerra*; *Foulque Rechin*; Contes d'Anjou. Guillaume, Duc de Guienne, dans les vers qu'il fit en partant pour le voyage de la Terre Sainte, par

Digitized by Google

par lesquels il recommande ſes terres & ſon fils à Foulque Rechin, Comte d'Anjou, appelle ce Foulque, *Falco d'Angius* : Ce qui a fait croire à Mr de Caſeneuve que ce mot de *Foulque* avoit été fait de *Falco*. Voyez ſa remarque. Ces vers ſont imprimez dans le Recueuil des Poëſies Provançales.

FOUQUET. Nous appelons en Anjou un écureuil *un fouquet*. Et de là vient que Mr Fouquet, Procureur Général du Parlement de Paris & Surintendant des Finances de France, qui étoit originaire de la ville d'Angers, portoit un écureuil dans ſes armes. *Fouquet*, eſt un diminutif de *Foulque* : Et *Foulque* eſt un nom propre, comme il vient d'être remarqué. Nous avons donné des noms d'hommes aux animaux. C'eſt ainſi que nous avons appelé un étourneau, *un Sanſonnet* : ceſtadire, *petit Sanſon* : un perroquet, *un perroquet*, ceſtadire, *petit Pierre*, &c. Voyez *renard*.

FOURBE. De l'Italien *furbo*, mot de meſme ſignification. On ne ſait pas bien d'où vient *furbo*. Dans mes Origines Italiennes, j'ay dit qu'il venoit, ou de *fur* : *fur*, *furis*, *furus* ; (d'où le mot Siennois *furo*, pour *un larron*) *furius*, *furjo*, FURBO : comme GREMBO, de *gremium* : ou plûtoſt de *furvus*, ceſtadire, *noir* : & *méchant* : dans laquelle ſignification de *méchant*, les Latins ont auſſi employé *niger*. Horace : *Hic niger eſt, hunc tu, Romane, caveto* : Et les Grecs, μιαρος. Marc Aurèle, livre 4. μὴ μίαν ἴδῃς, &c. Μίαν ἴδῃς, ἢ ἄλλην ἴδῃς, φυσικὴν ἴδῃς, ἢ ἀνθρωπίνην, βουκμαῖόν. Et Plutarque interprétant le Symbole de Pythagore, μὴ ἐσθίειν τὸ μελάκορον, ceſtadire, *Ne mangez point d'animaux qui ayent la queue noire* : μὴ σωβατεύειν μέλαιναν ἀγέλαιαν, διὰ κακοδαίμονα. Mr Ferrari le dérive de *four bourg* qu'il prétant ſignifier *banni*. *Quare crediderim, ut* fourfante *à* forisfacto, *ſive* ejecto, *id eſt, ita* furbo, *quaſi* four bourg, *ob delicta expulſus & exterminatus* : *civitate multatus* : *inde pro malo & veteratore*. Fourfaict: Forfante, Forfo, FURBO. ¶ Voyez mes Origines Italiennes, où j'ay réfuté cette étymologie de Mr Ferrari.

FOURBIR. Les Italiens & les Provançaux diſent *furbire*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

FOURBU. *Cheval fourbu*. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *forbu*. Henri Etienne dans ſon livre de la Précellance du Langage François, dit que ce mot a été fait de *for*, & de *beu* : comme qui diroit, un cheval qui a bu hors le tans qu'il devoit boire. Le P. Labbe dit la meſme choſe. CHEVAL FOURBEU : *qui a beu à contre-temps*. C'eſt à la page 54. de la 2. partie de ſes Etymologies. Cette étymologie eſt inſoutenable : car on ne dit pas qu'un cheval a fourbu, mais qu'il eſt fourbu. Pour moy, je croy que ce mot a été fait de *forimbutus*, ceſtadire, *male imbutus* ; *mal abbrevé*.

FOURCHE-FIERE. Je croy que ce mot a été dit pour *fourche ferrée*. C'eſt ainſi que ce mot eſt écrit dans Phœbus. Voyez *fierabras*.

FOUREAU. Lat. *vagina*. Gr. ξιφοθήκη. De *foreilus* : qui eſt le meſme que *forulus*, qui ſe trouve en cette ſignification dans ces vers de Guillaume le Breton, qui ſont du liv. 12. de ſa Philippide :

Francorum gladios, nimia jam cede madentes,
Vix foruli agnoſcunt ; quoſque emiſere nitentes,
Tabo ferdenti muratos pane repellunt.

Ce mot, parmy les anciens Auteurs, ſignifie *armoire à livres*. Trippault s'eſt apperçu de cette étymologie. Voyez *fourrer*, dans la ſignification de *mettre dedans*.

FOURGON, *à four*. De *furcone*, ablatif de *furco*. *Furco* a été fait de *furca* : ce fourgon, originairement, étant fourchu. Les Eſpagnols diſent demeſme *hurgonero*. De *fourgon*, nous avons fait le verbe *fourgonner*.

FOURGON : pour *chariot*. Du meſme mot *furco*. Au timon du fourgon ſont unis deux limons : ce qui répreſente une fourche.

FOURMILLER. De *formicolare*, diminutif de *formicare*, fait de *formica*. Les Grecs ont dit demeſme μυρμηκιᾶν. *Formicare* ſe trouve. Le P. Labbe reprant malapropos Mr Lancelot pour avoir dérivé le Latin *formica* du Grec μύρμηξ, accuſatif de μύρμηξ.

FOURNEAU. De *furnellus*. Dans le Sermon 78. *de Tempore*, attribué à S. Auguſtin, mais qui eſt d'un Auteur poſtérieur à S. Auguſtin : *Fornalia, panibus coquendis*.

FOURNIR. Henri Etienne le dérive de σοφίζω. Périon le dérive de σορεύειν. Voicy ſes termes : *Sic σορεύειν, id eſt, ſuppeditare*, FOURNIR, *ou ſyllaba detractione, dicitur*. Cette étymologie eſt toutafait ridicule : ce qui me fait ſouvenir de produire icy le jugement que Scaliger a fait du livre de Périon de la Langue Françoiſe : *Perionius Ariſtotelem omnino perverit, ad Ciceronianum ſtylum vocabula Philoſophiæ accommodans, utriuſque Linguæ parum peritus ; ut fatuo libro oſtendit de Ratione Linguæ Græcæ cum Latina*. C'eſt dans ſon premier Scaligerana. FOURNIR vient de l'Italien *fornire*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui a été fait d'*ornare*, ſi on en croit Mr Ferrari célebre Profeſſeur de Padoue : lequel mot *ornare*, ſe trouve en la meſme ſignification dans les Auteurs anciens. Lucréce, livre 2.

Fervere cum videas claſſem, lateſque vagari,
Ornatamque armis, belli ſimulacra cientem.

Nepos : *Effecit, ut ea elephantus ornatus ire poſſet*. GARNIR, ſelon le meſme Mr Ferrari, a la meſme origine. Voyez *garnir*. Türnèbe, dans les Mémoires qu'on a trouvez de lui après ſa mort en ſon cabinet, dérivoit *fournir* de *furnus*.

FOURRAGE. De *foderagium*, qui a été fait de *foderum*, qui ſignifie *alimentum, pabulum*. Aimoin, en la Vie de Louis le Debonnaire : *Inhibuit à plebeiis ulteriùs annonas militares, quas vulgo* foderum *vocant, dari*. L'Empereur Contard, dans ſa Conſtitution *de Beneficiis*, qui ſe lit au cinquiéme livre des Fiefs : *Fodrum autem de Caſtellis, quod noſtri Ameceſſores habuerunt, habere volumus*. Cujas, ſur ce lieu, *Quinnum capit eſt de fodro, nolle ſe in eo exigendo morem ameceſſorum ſuorum excedere*. Fodrum

Annonius, v. c. 3. *Annonam militarem esse interpretatur. Ergo à Germanico vocabulo* FUTER. *Fridericus, de Pace Constantiæ:* nobis intrantibus in Italiam fodrum consuetum præstabunt. *Lotharius & Carolus in suis Legibus :* Missi curam habeant, ne homines nostri vicinos tempore æstatis, quando ad herbam caballos suos mittunt, vel tempore hyemis, quando Mareschalos illorum ad fodrum dirigunt, deprædentur, aut opprimant. *Guntherus :*

Id quoque quod *Fodrum* vulgari nomine dicunt,
Et Capitolicium certo sub tempore censum,
Hæc Ligures sacro tribuerunt omnia fisco.

Sic in C. præterea, de Jure Patronatus, *& Othonis* 2. *cap.* 12. 23. *Radevici* 4. *cap.* 10. 15. 34. Voyez diligemment Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 6. où il ne dérive pas comme Cujas, *fodrum* de l'Alleman *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux ; soit grain ou fourrage ; mais de l'Alleman *foden*, ou *voeden*, qui signifie *paistre*, & dont les Flamans ont fait *voeder*, pour signifier la mesme chose. De ce mot *foderum*, nous avons fait celuy de *fourre*, pour dire *de la paille* ; qui est encore en usage à Paris, & pour lequel on a dit aussi *fourre*, témoin le Proverbe, *faire à Dieu gerbe de fourre* ; qu'on a depuis corrompu en *barbe de fourre* ; comme l'a remarqué Pasquier en ses Recherches. Rabelais 1. XI. *Faisoit gerbe de fourre aux Dieux.* Il y a une rue à Paris près la Place Maubert, qui s'appelle aujourd'huy *du fourre*, & qui s'appeloit autrefois, *du feurre*, & qui dans les titres Latins est appelée *vicus straminum.* Joannes Major sur le chap. 22. de Saint Mathieu : *In straminum vico, Parisiis, allatus Sophista, spiculorum pharetrâ onustus, sic auspicatur : Beniena cum venia Præsidis, Cathedram circumspectissimè moderantis, omnium Philosophorum hujus sæculi facilè Principit, Baccalaureos duabus facilibus argumentationibus oppugnato.* Il y a apparance que cette rue a été ainsi appelée, acause de la paille qu'on y vendoit pour joncher les Ecoles de Philosophie qui étoient en cette rue ; & celles de Médecine, qui en sont proches ; sur laquelle paille les Ecoliers se mettoient, lorsqu'on fesoit des Actes publics. Ramus, en sa Préface pour la Réformation de l'Université de Paris, fesant mention de la dépanse des Ecoles de Médecine : *Protapetis & stramine Quodlibetaria,* 30. *solidi. In Cardinali, pro tapetis & stramine,* 30. *solidi.* Anciennement, on jonchoit demesne la salle de l'Evesché de Paris, quand on y donnoit le bonnet de Docteur à quelqu'un ; ce que j'ay appris de Mr de Launoy, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, mon ami particulier.

Mais écoutons André du Chesne dans ses Notes sur Petrus Venerabilis, Abbé de Clugny, pag. 110. MATTAS ANTIQUUM MONACHORUM OPUS COMPONE. *Sic & Epist.* 4. *lib.* 2. mattam Monachicam *dixit, qua non tantum à Monachis componi sed & in qua Monachi & minus honorati quique tam in collationibus quàm disputationibus & congregationibus publicis sedere consueti.* Nec mente excidat, *inquit loco jam citato*, quòd Episcopo loquum Abbas, ut dignum erat, in sede propria tribuit, reluctantem sedere coëgit : ipse ei in matta Monachica, quæ sedi illi contigua erat, assedit. Collatio, non de imis, sed de supernis habita est. *Et ante eum Sanctus Ambrosius in Epistolam primam ad Corinthios cap.* XIV. Sedentes disputent ; seniores dignitate in cathedris, sequentes in subselliis, noviſſimi, in pavimento super mattas. *Unde & Urbanus V. rescripto caviſſe dicitur*, ut Scholares Universitatis Parisiensis audientes suas lectiones, sederent in terra coram magistris, non in scamnis, vel sedibus elevatis à terra, ut occasio superbiæ à juvenibus secluderetur. *Et in eadem Universitate* straminеus vicus *nomen adhuc à* straminibus *hodie retinet, in quibus olim disputaturi Scholares, & Magisterium in Artibus consequuturi, sedebant. Quod & Petrarcha libro* IX. *Epistolarum attingere videtur, cum de Gallis loquens, ait :* Et quid, oro, tot tantarum rerum studiis, quod objiciant habent, nisi fortè, ut est genus sibi placens & laudatrix sui, unus his omnibus fragosus straminum vicus objicitur ? *Et Epistola* 2. *libri* X. Nosti, ut in illo surgentis vitæ flore, quem Grammaticorum in straminе, velut in deliciis, egimus, cùm semel patens meus, patruusque simul tuus, ad Carpentoracensem quam modò dicebam civitatulam, de more veniſſent, patruum ipsum quasi advenam voluntas cœpit, ut vicinitate, credo, & novitate rei orta, prælariſſimum illum fontem Sorgiæ videndi.

Et avant Pétrarque, Dante avoit fait mention de cette rue du Feurre. Papyrius Massо, en la Vie de Philippe le Long : *Mense Julio, Dantes, Poëta, decessit, quem Carolus Valesius anno trecentesimo primo Florentiâ excedere jusserat, quòd factioni Alborum deditus foret. Unde Bononiam, semper aliquid discendi cupiâ, mox Lutetiam venit. Vici Straminei, ubi Philosophiæ Professores dicebant, & Sigerii, excellentis Philosophi, meminit. Petrarcha quoque vicum illum propter strepitum disputantium auditorum*, fragosum *appellat, epistolâ ad Urbanum V. Aliâ quoque ad Thomam Messanensem, eamdem Lutetiam, nutricem studiorum sui temporis esse dicit.*

Rabelais fait aussi mention de cette rue du Feurre liv. 2. chap. 17. *J'eus un autre procès bien ord & bien sale contre Maistre Fifi & ses suppostz, à ce qu'ils n'euſſent plus à lire clandeſtinement de nuit, la Pipe, le Buffart, ne le Quart des Sentences ; mais de beau plein jour, & ce ez Escholes du Feurre, en face de tous les Ariens Sophistes.* Et au chap. 16. parlant des Maîtres ès Arts: *Un jour que l'on avoit assigné à iceux se trouver en la rue du Feurre.* Et au chap. 10. *Et premierement, en la rue du feurre, tint contre tous les Régents, Artiens, & Orateurs.*

De *foderum*, on a dit, *foderarius*, d'où nous avons fait *fourrier*. Le Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 26. FODRUM, *sive* FODERUM, *interdum est annona militaris. Et à* fodro, FODRARII, *qui fodrum exigunt. Apud nos*, FODRARII *hodie dicuntur metatores mansionum : & hoc munere in equestribus turmis qui funguntur*, Mareschalci hospitiorum *nuncupantur.*

Digitized by Google

nuncupamur. Voyez le Préſidant Fauchet au Traité qu'il a fait des Maréchaux & Fourriers des logis, & au livre VI. de ſes Antiquitez Françoiſes chap. XI.

FOURREAU. Voyez *fourreau*.

FOURRER : terme de Monnoyeurs. *pièce fourrée : médaille fourrée*. Bouteroue, page 162. *Cette fraude eſt pratiquée en pluſieurs manieres. Ou l'on couvre avec des lames d'or & d'argent ſoudées par les bords, un flaon, c'eſt à dire, une piéce non marquée, ſoit de cuivre, ou de fer, ou de métaux meſlez : & aprés, on la paſſe dans les fers pour la monoyer. Et les anciennes médailles fourrées ſont faites de cette façon. Ou on applique l'or ou l'argent ſur le flaon : enſorte qu'il ne faſſe qu'un corps, & ait un ſon ſemblable à celui des bonnes eſpéces : qui eſtoit l'invention d'un nommé* Merlin, *fameux Faux-Monoyeur. Le moyen de découvrir cette fraude, eſt de peſer l'eſpéce contre une autre, fabriquée en bonne moneye, & de voir ſi le volume n'eſt point trop eſtendu, ou trop épais*. Les Anciens avoient de ces piéces fourrées, comme il paroiſt par ce mot ἐσωτερικὸν, qui ſe trouve dan Julius Pollux liv. VII. chap. 24. ſection 2.

FOURRER : pour *doubler*. Ital. *foppantare*. De *foderare* : qui ſe trouve en cette ſignification dans un nombre infini d'endroits des Ecrivains de la Baſſe-Latinité. Voyez Voſſius, & Mr du Cange. Mr de Caſeneuve prétant que *foderare*, a été fait de *foderum*, qui ſignifie les choſes néceſſaires à ; l'entretien des gens de guerre : & que comme les habits entroient dans ces choſes néceſſaires, & que ces habits étoient fourrez, on a dit depuis *foderare* dans la ſignification de *doubler*. Voyez ſa remarque.

FOURRER : pour *mettre dedans. Fourrer quelque choſe en quelque lieu*. Je ne ſay pas d'où vient ce mot en cette ſignification : car il ne vient pas de *ferre*, d'où Nicot le dérive, ny de φορέω, d'où Périon le fait venir. Φορεῖον enim excubare *eſt : quod qui faciunt, locum inſidiis aptum exquirunt* : ce ſont les termes de Périon. Ne viendroit-il point de *foraré* fait de *forus*, qui a ſignifié *un étuy : theca* : comme il paroiſt par ſon diminutif *forellus*, dont nous avons fait *fourreau*, & par ſon autre diminutif *forulus*, qui ſignifioit chez les Anciens Latins *une armoire à livres*. Nous diſons en Anjou & à Paris, *il a été coffré*, pour dire, *il a été mis en priſon* ; & on dit en Baſſe-Normandie, *il a été geollé*, pour dire, *il a été mis dans la geole* : ce qui donne ſujet de croire, qu'on peut avoir dit *foraré*, pour *inforare*: c'eſt à dire, *in foro ponere : in theca ponere*. Cette étymologie ne me déplaiſt pas.

FOURRIER. Voyez *fourrage*.

FOURRIERE. Dans la Maiſon du Roy, il y a des Officiers qu'on appelle *Officiers de la Fourriere*. Ces Officiers fourniſſent le bois & la paille. Et c'eſt de la paille qu'ils ont pris leur dénomination. Voyez *fourrage*.

FOUTEAU. Arbre. Lat. *fagus*. Nos Anciens diſoient *fau*, & *fou* : qu'ils avoient formé de *fagus*. Mr Huet croit que du meſme mot *fagus*, ils ont auſſi fait *fouteau*. *Fagus, fagi, fagitellus, fatellus*, FOUTEAU. Mr Guyet le dérivoit de *fuſtellus*, mot barbare, inuſité, fait de *fuſtis*. *Fuſtis, fuſtus, fuſtellus*, FOUSTEAU, FOUTEAU. Voyez *fuſtaye*. Cette legonde étymologie ne me déplaiſoit pas autrefois. Aujourd'huy, je ſuis pour la premiere.

Ce mot de *fouteau*, aureſte, eſt fort uſité dans nos provinces d'Anjou & du Maine. A Paris, & en Normandie, on dit *haiſtre*. Voyez *haiſtre*. Et les Pariſiens & les Normans croiroient dire une ordure, en diſant *fouteau*. Je rapporteray icy à ce propos, un conte que fait Montagne touchant cette obſcénité prétandue. Il eſt plaiſant. Le voicy : *Nous dreſſons les filles, dés l'enfance, aux entremiſes de l'amour. Leur grace, leur atiſſiare, leur ſcience, leur parole, toute leur inſtruction ne regarde qu'à ce but. Leurs Gouvernantes ne leur impriment autre choſe que le viſage de l'amour : ne ſuſt qu'en le leur repréſentant continuellement, pour les en dégouſter. Ma fille, c'eſt tout ce que j'ay d'enfans ; eſt en l'âge auquel les Loix excuſent les plus échauffées de ſe marier. Elle eſt d'une complexion tardive, mince, & molle : & a été par ſa mere élevée demeſme : d'une forme retirée, & particuliere : ſi qu'elle ne commence encore qu'à ſe deſniaiſer de la naïveté de l'enfance. Elle liſoit un livre François devant moy. Le mot de* fouteau *s'y rencontra : nom d'un arbre connu. La femme qu'elle a pour ſa conduite, l'arreſta tout court un peu rudement : & la fiſt paſſer par deſſus ce mauvais pas. Je la laiſſay faire, pour ne troubler leurs reigles : car je ne m'empeſche aucunement de ce gouvernement. La police féminine a un train myſtérieux. Il faut le leur quitter. Mais ſi je ne me trompe, le commerce de vint laquais n'euſt ſu imprimer en ſa fantaiſie, de ſix mois, l'intelligence & uſage, & toutes les conſéquences du ſon de ces ſyllabes ſcelérées, comme fiſt cette bonne vieille par ſa réprimande & ſon interdiction*. C'eſt au chap. 5. du livre 3.

FOYE. Mr de Saumaiſe ſur Soliñ, page 1055. le dérive de *ficatum*. *Stultus eſt ſi quis in nardino conficiendo putat locum habuiſſe aloën hepatida, qua nihil habet aromaticum*. Sycotinum *hodie vocamus : hoc eſt, ad verbum, ἀπαλὸν, vel ἀπαλίσκιον : nam Gracia infima σύκωτο pro* jecore *dixit : cum antiqua jecur anſerini, aut porculi, ficis paſti, in delicijs haberet, & ſic vocaret. Ἥπατα σιτευτικὰ dicuntur Polluci, quæ aliis σύκωτα. Inde Recentiores σύκωτο quodlibet jecur appellarunt, & eos imitati Latini*, ficatum. *Quo nomine hodieque jecur in noſtro idiotiſmo nuncupamus. Lexicon Vetus : σύκωτα, ἥπατα. Cyrilli Lexicon : ἧπαρ & ἥπατα, ἧπαρ σύκωτα*. Scaliger dans ſon premier Scaligerana, page 114. de la premiere édition, avoit fait la meſme remarque. Et Vincenzo Tanara au livre 3e de ſon *Economia del Cittadino in villa*, donne auſſi la meſme étymologie au mot Italien *fégato*. *Marco Apicio ingraſſava porci con fichi ſecchi, e davagli da bere acqua, o vino mellato: dal cui dolce cibo facevano il ſégato grandiſſimo e guſtoſiſſimo. E ne venne, che per alluſione mutoſſi dall' invenzione di coſtui il nome Latino di* jecur *in* ficatum : *qual poi ſeguitò in Italiano a dirſi* fégato. Qui eſt auſſi celle que lui donne Erythrée dans ſon *Index Virgilianus*, & Ferrari, dans ſes Origines de la Langue Italienne. A quoy j'ajoute cet endroit de Mathias Martinius,

au

au mot *ficatum* : *Transiit hæc appellatio ad plures gentes pro* ficore *in genere. Ita hodie Græcis est* σύκωτον, *&* σύκωτι, *&* σύκωτι, *pro* συκωτὸν ; *Italis*, fégato ; *Hispanis*, higado ; *Gallis*, foye. *Nam Italis* ficus *est* fico, *Hispanis*, higo. *An potius ergò à fici figura ?* Mais nonobſtant toutes ces autoritez, je ſuis aſſez de l'avis de Mr Guyet, qui dérive l'Italien *fégato*, & l'Eſpagnol *higado*, & le François *foye*, de *hepar* : en cette maniere : *hepar*, *hepatis*, *hepatum*, (*hepatium*, eſt un ancien mot Latin. Voyez cy-deſſous *geſier*. Et il a été fait du Grec ἥπατον) *Hepatum*, *ecatum*, *fecatum*, FÉCATO. *Hepar*, *hepatis*, *hepatum*, *fecatum*, *ficatum*, HIGADO. L'E, en *hepatum*, a été changé en I acauſe de la prononciation de l'eta en ΕΙΚΑ. *Hepar hepatis*, *hepate*, *hepae*, *hepa*, *heca*, *fega*, *fea*, FOYE. Les Italiens de *hepar*, ont fait demeſme *epa*, dans la ſignification de *ventre*; de *pance*. Touchant le changement de l'F en H, & du P en C, voyez mon Diſcours du Changement des Lettres. Il eſt à remarquer, que la ſegonde en *fégato* eſt breve, & que réguliérement ſi ce mot venoit de *ficatum*, il faudroit dire *fegáto*, & non pas *fégato*. Mais je n'appuie pas ſur cette raiſon, aiant appris de Mr Carlo Dati, Gentilhomme Florentin, un des premiers ſujets de l'Académie *della Cruſca*, qu'en quelques lieux d'Italie ou prononçoit *fegáto* ; & les Eſpagnols dailleurs prônonceant *higádo*, & non pas *higado*. Il me reſte à faire part icy à mes Lecteurs de l'opinion du Pere Labbe touchant l'étymologie du mot de *foye*. Il veut qu'il vienne du mot Latin *focus*, en la ſignification de *foyer*. Voicy ſes termes ; qui ſont de la ſegonde partie de ſes Etymologies Françoiſes, au mot *feu* : *Pour le* Foye, jecur, hepar, *il eſt auſſi venu de* focus, *en la ſignification de* foyer : *quia veluti focus eſt in corpore animato : dautant qu'il eſt le foyer de l'animal, pour cuire les viandes qui ſont dans l'eſtomach, comme dans un pot à cuire. Barthiut au chapitre 3. du livre 36. de ſes Colleétions, dit que Papias, & quelques autres, appellent le foye* ficatum, *ou* ficatum, *& que ce mot* ſoye *pouvoit bien venir de là. Mon ancien Gloſſaire Manuſcrit Latin-François dit*, FICATUM, Joſier : *qui ſignifioit auſſi cette meſme partie du corps chez nos Anceſtres, de laquelle nous parlons.* Cette étymologie du Pere Labbe eſt ingénieuſe : mais elle n'eſt pas véritable. ¶ Il me reſte à remarquer, que les Tures appellent le foye, *gigher*. Voyez *giſier*.

FOYER. De *focarium*.

F R.

FRACAS. FRACASSER. Le Pere Labbe, page 58. de la 2. Partie de ſes Etymologies, prétant que ces mots ont été faits par onomatopée. Ils ont été faits de l'Italien *fracaſſo*, & *fracaſſare*. Et *fracaſſare*, a été fait de la particule *fra*, & du verbe *caſſare*, fait de *quaſſare* : Car je ne ſuis pas de l'avis de Mr Ferrari qui dérive *fracaſſare* de *frangere*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *fracaſſare*.

FRADET. On appeloit ainſi anciennement le fer d'une petite fléche, & la fléche qu'on mettoit dans une arbaleſtre à jallet. *Le fradet lui eſt demeuré dans la cuiſſe*. C'eſt la meſme choſe que *raillon*. Voyez *raillon*. Et de là vient que la Maiſon de Fradet ; Maiſon de Berri : porte d'or, à trois raillons, ou fers de dard, de ſable, deux, & un. Je ne ſay d'où vient ce mot, s'il ne vient de *ferratetum*, diminutif de *ferratum* : en ſouſentendant, *lignum*, ou *telum*.

FRAIS. De *freſcum*, dit pour *friſcum*, fait de *frigeo*, *frixi*, *frixum*, *friſcum*. X en SC : comme en *aſcella*, d'*axilla*. De *freſcum*, les Italiens on fait *freſco* : & les Allemans, *friſch*, de *friſcum*. Les Latins ont employé le mot de *frigus* en la ſignification de *frais*. Virgile : *Umbras & frigora captant. Frigus captabis opacum*. Ils n'ont point de mot particulier pour dire *frais*. ¶ Voyez *freſque*. ¶ Mr du Cange dérive ce mot de *frais*, de *friſcum*, en la ſignification de *terre défrichée* : Voicy ces termes : *Voces porrò noſtris notas*, frès, *pro recens*, *novus*; freſchement, *pro recenter* ; eau freſche, *pro aqua recens*, *ab ejuſmodi agris inculiis*, *& nordum proſciſſis*, *etymon ducere admodum probabile eſt: unde &* Novalium, *id eſt*, *recentium*, *appellatione etiam donantur*. Je perſevere dans mon étymologie.

FRAISE : pour *ornement de col*. Peut-eſtre de l'Italien *fregio*, qui ſignifie *ornement*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *fregio*.

FRAISE de veau. De ſa reſſemblance à une fraiſe, en la ſignification d'ornement de col.

FRAISES : fruit. De *fraga*. Virgile : *& humi naſcentia fraga*. Ovide : *montanaque fraga legebant*. Nicot a remarqué que nos Anciens diſoient *frage*.

FRAIZ. Comme quand on dit, *fraiz & dépans*. Du Latin-barbare *fredum*, qui ſe trouve dans les Loix des Lombards & dans celles des Friſons, pour l'amande qu'on payoit à l'Empereur, au Roy, aux Comtes, & autres Seigneurs, lorſqu'on avoit rompu la paix faite avec eux. Grégoire de Tours, chapitre 26. du livre 4. des Miracles de S. Martin : *Affirmavit Rex, quoſdam ex his qui abſoluti fuerunt, ad ſe venisſe, compoſitionemque Fiſco debitam, quam illi* fredum *vocant, à ſe indultam*. Voyez Lindembrog ſur les Loix Anciennes, Matthias Martinius dans ſon Etymologique, François Pithou & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires : & ſur tout, Mr Bignon dans ſes Notes ſur Marculfe page 256. & 257. de la derniere édition, où il parle de l'étymologie de *fredum*, en ces termes : Fredum *verò Joachim Vadianus & Amerpachius à Germanica voce* frid *deducunt: quaſi dicas*, *violatæ pacis pœnam : paci namque obſervandæ, & ne quis eam infringere audeat, multis ab annis Germani ſtudent. Quod quidem Germanis expendendum relinquo.*

FRAMBOISE. Lat. *fructus rubi Idæi*. Il y a deux opinions touchant l'étymologie de ce mot. Bourdelot, dans ſes Etymologies Françoiſes Manuſcrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par Mr Bonnet Bourdelot, célebre Médecin de Paris, ſon petit neveu, le dérive

dérive de *fragum boſci* : comme qui diroit, *fraiſe de bois*. Voicy ſes termes : FRAMBOISIER: *fraiſe de bois ; boiſier : comme nous diſons maiſons boiſées ; fragaria lignaria : ſuivant l'obſervation de Dalechamp.* Voicy ſes termes, qui ſont du chapitre 1. du livre 2. de ſon Hiſtoire des Plantes : Rubus Idæus *appellatus eſt* : il parle du framboiſier : *non, ut Plinius exiſtimavit, quòd in Ida, non alias*, (Il vouloit dire, *alibi*) *naſcatur : ſed quòd copioſius in Ida proveniat, Dioſcoride auctore. Et certè Theophraſtus Ida peculiares arbores recenſens, inter eas Rubum Idæum non numerat. Eum fruticem Herbariorum major pars eſſe cenſet quem Galli* Framboiſier *vocant, quaſi* fragariam ligneam, *aut* ſilveſtam. *Germani, himbeeren : ut propemodum id ſit extra controverſiam.* Mr de Saumaiſe, dans ſes Homonymes des Plantes, chap. 23. pag. 25. dérive *framboiſier de Francus rubus*. Voicy ſes termes : *Rubus Idæus punicea mora fert : qua* ruba *Propertio* :

Et dare puniceis plena caniſtra rubis.

Nobis hodie francus rubus : FRAMBOISIER. Je ſuis pour l'étymologie de Mr de Saumaiſe. Le meſme Mr de Saumaiſe au meſme livre, chap. 87. pag. 125. Francum, *pro* libero *vocamus hinc eam vocem omnibus ferè rebus accommodamus, qua in ſuo genere optima ſunt. Fructus, qui ſatu proveniunt, hoc nomine diſcernimus ab agreſtibus: ſativi quippe meliores. In generibus quoque arborum & herbarum diſtinguendis*, franca *appellamus optima quaque ac mitiora. Graci,* ἀκλυδνὰ *vocant : ut* κατάφυτον ἀκλυδνὸν, ῥόδον ἀκλυδνὸ, πορφυρᾶ ἀκλυδνὰ, *Xenophonti, & ſimilia. Liberi homines ſunt ac vocantur, minimè ſicti, facatique, ſimplices & aperti, verique, qui quod ſentiunt, liberè loquuntur. Inde &* liberum *pro* vero, *quod Gracis* ἀκλυδνὸν, *& ſæpiùs*. Charle Etienne, dans ſon *Seminarium*, pag. 32. & 33. *Silveſtres plantas appellat Plinius, quas vulgus noſtrum vocat* des ſauvageaux : *ſativas autem*, des plantes franches.

Je reviens à notre mot de *framboiſier*. Il a été ainſi formé de *francus rubus : Francorubus, franrubus, framrubuſius, franboſius, franboſarius*, FRAMBOISIER.

Il me reſte à produire icy ce que Paſquier au chapitre 62. du livre VIII. de ſes Recherches, a remarqué touchant le mot de *framboiſe : Avec tout cecy, nous pouvons auſſi adjouſter, que quand les bons Gourmets, taſtans du bon vin, diſent, qu'il ſent ſa framboiſe, lorſqu'ils le veulent haut-louer : ne s'adviſans pas toutesfois, que ſi un vin ſemoit ſa framboiſe, il n'y a celui qui en voulut boire aiſément. Parquoy il faut indubitablement dire d'un bon vin, qu'il ſent ſon franc boire: eſtadire, qu'il n'a aucun vice.* Je ne ſuis pas du gouſt de Paſquier.

FRANC. De *Francus*. Hotman chap. 5. de ſon *Franco-Gallia : Sed ratio poſtulat, ut de hoc* FRANCORUM *nomine paulò attentius conſideremus, quod nuſquam in Germania deſcripſione reperiri ſuperius diximus. Ne diutius teneam, neceſſe eſt, vel Francorum gentem, tenuem obſcuramque fuiſſe, à qua tamen tantarum rerum gerendarum initia nata ſunt : quemadmodum in Suitiis, tenuiſſimo Helvetiorum pago, uſuvenit; à quo, cùm recuperanda libertatis auctores orti primum fuiſſent*, Suitzerorum *nomen in Helvetios omnes propagatum eſt : vel, quod mihi veriſimilius videtur, ſictam ex re & occaſione appellationem fuiſſe. Cùm ii qui ſe libertatis recuperandæ principes atque auctores profiterentur*, Francos *ſe nominaſſent, qua voce liberos & ſervitutis expertes, apud Germanos intelligi, ſatis inter eruditos & literatos Germanos conſtare video. Indè que* Francum *populari lingua pro* libero & immuni ; & francisiam, *pro* aſylo *uſurpamus*, & francisare, *pro* in libertatem aſſerere. *Itaque veriſſimè Ant. Sabellicus Ennead. X. lib.* 3. Francos, *inquit*. Itali liberos appellant : *quippe cùm Itali ex Germanorum eluvionibus promanarint. Ejus autem rei primum argumentum eſt, quod Procopius lib. Gott. Bell. 1. memoria prodidit*, Francos *antiquitùs, generali nomine, Germanos appellatos fuiſſe. Poſt verò quàm è ſinibus ſuis exceſſerunt*, Francorum *nomen obtinuiſſe. Alterum eſt, quod Cornelius Tacitus Hiſt. lib. IV. ubi de Caninefatibus loquitur* (*quos Francorum finitimos, vel potius populares, atque adeò Francos ipſos fuiſſe oſtendimus*) *eorumque primam adverſus Romanos victoriam deſcribit, his verbis utitur*, Clara ea victoria in præſens in poſterum uſui : arma que & naves quibus indigebant adepti, magnâ per Germanias Galliaſque famâ ; libertatis auctores celebrabantur. Germaniæ ſtatim miſere Legatos, auxilia offerentes. *Valeat igitur omen*, ut Franci *verè propriéque dicantur, qui Tyrannorum ſervitute depulſa, honeſtam etiam ſub Regum auctoritate, libertatem ſibi retinendam putarunt. Non enim Regi parere, ſervitus eſt : neque qui Regi parent, continuò ſervi habendi ſunt. Sed quì Tyranni libidini, aut latroni, aut carnifici, tamquam pecudes, lanionique ſe ſubjiciunt, ii demum viliſſimo ſervorum nomine appellandi ſunt. Itaque Reges ſemper Franci habuerunt ; etiam tum, cùm aſſertores ſe ac vindices libertatis profitebantur : & cùm ſibi Reges conſtituerunt, non tyrannos aut carnifices ; ſed libertatis ſuæ cuſtodes, præfectos, tutoresque ſibi conſtituerunt. Quemadmodum ex Franco-Gallica Reipublicæ forma poſteritas intelligeretur. Sic Saluſtius Regem primis temporibus à Romanis habitum ſcribit, conſervanda libertatis atque augendæ Reipublicæ causâ. Ubi verò ſuam libertatem labefactari Regum inſaniis ſenſerunt ; tum iis puſſis, ſuam ſibi tuendam libertatem judicarunt. Qua verò Johannes Turpinus neſcio quis, Monachus certè ſtultus atque imperitus, qui Caroli Magni, non vitam, ſed fabulam, conſcripſit*, de Francorum *vocabulo negatur, ut qui pecuniam ad Dionyſianum templum ædificandum comuliſſe*, Francus, *id eſt*, liber *dicereatur* ; *quaſi nomen illud Regis illius Caroli tempore demum natum ſit ; nec memoratu quidem dignum eſt, non magis quàm reliqua illius omnia fabulis anilibus at delirîis referta. Noſtram porrò de* Francorum *nomine concluſionem adjuvat, quod Gregorius Turonenſis, Ado Viennenſis, Sigebertus, Abbas Urſpergenſis, Godfridus Viterbienſis, ſcribunt*, Francos à *libertate, & (ut illi ad vocis notionem alludentes loquuntur) à* ferocitate *nomen inveniſſe : propterea quod Valentiniani Imperatoris ſtipendiarii eſſe, tributâque aliarum nationum more pendere recuſarunt. Non quò* Francorum *nominis mentio non*

multò antiquior fit Valentiniani Imperatoris ætate. Nam, ut superius demonstratum est, amplius centum ante annis sub Gallienis Imperatoribus usurpata est. Sed quia finitimi populi cum Francorum exemplum virtutemque imitarentur, seseque ex Romanorum tyrannide in libertatem vindicarent, eorundem etiam nomen usurpandum putarunt. Namque Hannibalem ait, nominatos a Franco Antharii Sicambrorum Regis : idque factum addit Octaviano Augusto filio imperante. Primum, ab omnium Romanorum & Gracorum Historiis alienum est, apud quos nulla tam antiquis temporibus Francorum *mentio reperitur, ut superius demonstratum est. Deinde, cum illi populi Regem sibi crearent, (sicuti & jam prius dictum est, & postea dicetur) peradsurdum est, populum a Rege potius, quam Regem a populo denominatum. Multo vero absurdius est, eosdem dicere* Francos & Sicambros *fuisse propter hemistichium à Divo Remigio in Clodoveo baptisando usurpatum :*

—— Mitis depone colla, Sicamber.

Nam alios Francos, *alios* Sicambros *fuisse, versus illi Sidonii Apollinaris declarant :*

Francorum & penitissimas paludes
Intrares, venerantibus Sicambris.

Quare, ut illud à Remigio usurpatum hemistichium concedamus, tamen alludendi potius, quam veri nominis designandi causâ, id factum esse probabile est. Verum, ut ad institutum redeamus, illud verissimè dici ac prædicari potest, omen Francorum *nominis, hoc est (ut Cornelius Tacitus interpretatur) auctorum libertatis ita faustum, felix fortunatumque fuisse, ut ex eo victoria propè innumerabiles consecuta sint*, &c. Voyez Spelman aux mots *Ferancus & Francus*, & le Chronicon attribué à Yves de Chartres, & Nicot dans son Trésor de la Langue Françoise, & Vendelin dans son *Natale solum Legis Salicæ* : où il montre que ce mot *Francus*, *est vox*, non pas *Antica*, comme il se lit dans Isidore, & dans la Chronique d'Yves de Chartres, mais *Asiatica*, ou *Adriatica*. Mais écoutons Mr Rigault en son Apologétique pour le Roy Tres Chrétien : *Imò tam pertinax fuit etiam apud ingratos veritas, ut ipsimet Hispani tradiderint, ab immunitate illa quâ tum Franci per Hispania loca jure optimo fruebantur, etiamnum immunis & ingenua conditionis homines, vulgari Hispanorum linguâ* Francos *nominari.*

FRANC *à cheval.* Sorte de Monnoye du Roy Jan. Mr le Blanc, dans son excellant livre des Monnoyes de France page 257. *La sixiéme Monnoye du Roy Jean, est un Franc-d'or fin, qui pesoit une dragme trebuchant. Elle fut ainsi nommée, acausse qu'elle valoit un Franc, ou une livre : c'est à dire, vint sols. Le Roy la fit faire l'an* 1360. *lorsqu'il fut revenu d'Angleterre. Cette Monnoye eut long-temps cours en France : & il n'y a rien de si fréquent dans les Titres de ce temps-là, que les Francs-d'or. Cette espéce, qui ne valoit alors que vingt sols, ou un Franc, vaudroit aujourd'huy sept livres : ce qui fait voir combien la valeur de la livre est diminué depuis l'an* 1360. *Les Francs-d'or du Roy Jean furent aussi nommez* Franc-à-cheval, *acausse que le Roy y est représenté armé de toutes piéces, monté sur un cheval.*

FRANC-A-PIE'. Mr le Blanc, pag. 282. parlant du florin d'or aux fleurs-de-lis, fabriqué sous Charles V. *Pour le distinguer du Franc-à-cheval, on le nomma* Franc-à-pié, *acausse que le Roy y est représenté étant à pied.*

FRANCARCHERS. C'est un mot composé de celui de *franc* & de celui d'*archer*. Nicole Gilles, dans la Chronique du Roy Charles VII. *Le Roy donna, & mist sus, les Francarchers : qu'il vouloit estre armez & habillez par les habitans des Paroisses de son Royaume : en maniere qu'ils fussent toujours prests pour le servir, quand il en auroit besoin, & qu'il les manderoit au fait de ses guerres. Et afin que les Francarchers fussent à ce sujets, il les affranchit de toute taille, & impost quelconques, qui seroient mis sus pour le fait des guerres : & aussi du guet, & garde des portes, quelque part qu'ils fissent leur demeurance. Et renvoya Commissions aux Baillifs & Seneschaux, pour eslire tels qu'ils verroient estre idoines pour servir au fait de la guerre.* Paul Emile, en la Vie de Louis XI. *Quatuor millia militum, ejus generis qui agresti delectu conscripti,* Franci Sagittarii *dicuntur, quòd liberi à tributis tantisper sint, &* liber *gemili lingua* Francus *sit.* Machiavel, dans son livre intitulé *Ritratti di Francia*, a fait mention de ces Francarchers, en ces termes: *In ciascuna parrochia di Francia, è uno huomo pagato di buona pensione dalla detta parrochia : & si chiama il* Franco arciere : *il quale è obligato tenere uno cavallo buono, e stare provisto d'armature ad ogni requisitione del Rè, quando il Rè fusse fuori del regno per conto di guerra, ò d'altro.*

Il est fait mention dans Rabelais, au chapitre de la Librairie de Sr Victor, d'un livre intitulé *Stratagemata Francarchieri de Baignolet.*

FRANC-DU-COLLIER. Villon a dit *franc au collier.*

Mil quatre cens cinquante six,
Je, François Villon, Escholier,
Considerant de sens rassis,
Le frein aux dents, franc au collier.

C'est au commencement de ses Oeuvres. Sur lequel mot Marot a fait cette Note : FRANC-AU-COLLIER ; *Travaillant volontiers : comme les chevaulx qui franchement tirent au collier.*

FRANC-GONTIER. Villon, dans son Grand Testament :

Item : à Maistre André Conrault,
Les Contredits Franc-Gontier mandé.

Marot sur cet endroit : *Du temps de Villon, Lecteurs, fut faite une petite œuvre, intitulée* Les dicts de Franc Gontier : *là où la vie pastourelle est estimée. Et pour y contredire, fut faite une autre œuvre, intitulée,* Les Contredicts de Franc Gontier : *dont le subgect est prins sur un tyrant : & auquel œuvre la vie de quelque grand Seigneur, d'iceluy temps, est taxée. Mais Villon, plus sagement, & sans parler des grands Seigneurs, feit d'autres Contredicts de Franc Gontier : parlant seulement d'un Chanoyne : comme verrez cy aprés.* Rabelais, dans le Prologue du livre 4. de son Pantagruel : *Les Francs-gontiers, & Jacques Bons-hons du voisinage, voyants ceste heureuse rencontre de Caillettris furent bien estonnez.*

FRANCISQUE. Arme, dont se servoient les anciens François : Flodoard, liv. 1. de

Digitized by Google

son Histoire de Reims, chapitre 3. *Rex* (Clodovæus) *instructas circumiens ritè phalanges, ad eum qui dudum percusserat ureum, pervenit : spretisque ipsius armis, ejus tandem francisc am projecit in terram : ad quam recipiendam, inclinato militi Rex in caput suum dejecit bipennem.* L'Auteur de la Vie de S. Remi, imprimée dans le 1. Tome des Ecrivains de l'Histoire de France : *Unus Francus levit, cum vociferatione, elevata bipenna, quæ alio nomine appellatur* francisca, *percussit ureum illum*, &c. *Accepit Rex francisc am ejus, quæ vocatur* bipenna, *& projecit in terram.* Aimoin, livre 1. chapitre 12. *Rex, extensa manu francisc am ejus terræ dejecit ; quæ* spata *dicitur. Ad quam recipiendam, cùm se ille inclinasset, Rex suam vaginâ exemit, ejusque cervici valido conamine illisit.* Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dit que c'étoit une façon de hache longue, que nos anciens François appeloient autrement *ancon*. En quoy il se trompe, à l'égard de l'*ancon*. Car il est certain que l'*ancon*, ou plutost l'*angon* ; Car c'est ainsi que cette arme s'appeloit. *Suidas: ἄγκων, ἀγκύλον δόρυ παρὰ Φράγξι.* Eustathius sur l'Odyssée T, page 1854. de l'édition de Rome, & Agathias, livre 1. & livre 2. l'appellent aussi de la sorte : Il est certain, dis-je, que l'*angon* étoit une sorte de lance, ou de fléche Mr de Valois le Jeune dans son premier volume de l'Histoire de France, page 456. *Et alii quidem secures ancipites, vel bipennes, vulgò* Francisc as *a gente cognominatas ; alii hastas lanceasve quas* Angones *vocabant, acuebant. Quidam scuta rupta resarciebant. Denique facillimè suq uisque arma suis manibus reficiebat. Tum enim, ut ait Agathias, simplex & parabilis erat Francorum armatura, nec variis artificiis indigebat. Loricis & ocreis non utebantur, exceptis Regibus ac Primoribus gentis ; equis admodum pauci : propterea quòd more patrio pedestribus pugnis innutriti, & quotidianâ exercitatione assuefacti erant. Plerique capite erant nudo, galeis pauci tegebantur. Gladio cincti & scuto tecti, prælia ineibant : nec arcubus aut fundis, sed bipennibus tantùm & angonibus armabantur. Has, Sidonius* secures missiles ; *has*, lanceas uncatas *appellat in lib. IV. epist. XX. Erant autem* angones *hastæ mediæ magnitudinis, ferreis laminis ita vestitæ, ut præterquam in ima hastilis cuspide, lignum nusquam nudum appareret. Ex summo spiculo utrimque prominebant unci deorsum versus incurvi. In pugna, Francus hanc hastam emittebat : & hostis quidem corpori si infixa effet, facilè velli non poterat propter supradictos hamos ferreos, qui & hærebant penitus, & acerbos dolores movebant, adeò ut leve vulnus insanabile esset. Si verò hasta scuto incidisset, ex eo perforato pendebat & circumagebatur, ipsima sui parte terram verrens ; neque evelli propter uncorum tenacitatem, aut gladio abscindi propter ferreum tegumentum poterat. Quod simul ac Francus animadvertisset, confestim invadebat impeditum hostem, ac pede calcans inanem hastile, corporis sui pondere ejus scutum deprimebat. Quo vulnere, cùm adversum os, pectusque hostis nudaretur, secuvim fronti ejusdem infigebat, aut jugulum aliâ hastâ petebat. Militem Francum gladio, cujus capulus esset brevissimus, scuto & una securi armari solitum auctor est Procopius in Belli Gothici libro 2. securimque latissimo fuisse & acutissimo ferro, quâ Francus in primo excursu jactâ, scuta perfringeret, hostesque interficeret.*

FRANCOLIN. Sorte de faisan. Lat. *attagen*. De l'Italien *Francolino*, mot formé de *lagopus*. C'est comme les Latins ont appelé une espéce de Francolin, acause de la ressemblance de ses piés à ceux d'un liévre. Pline 10. 44. parlant de cette espéce de francolin : *pedes leporino villo nomen ei hoc dedere.* Et *francolino* a été formé de *lagopus*, en cette maniere : *lagopus, flagopus, flagopulus, flagopulinus, flangapulinus, francopulinus, francolinus*, FRANCOLINO. Touchant l'Fmise devant L, voyez mon Discours du Changement des Lettres. Les Espagnols disent aussi *francolin*. Covartuvias dit que cet oiseau a été ainsi appelé en Espagnol, parcequ'il est venu de France en Espagne : qui est une étymologie ridicule.

FRANCS : espéce de monnoye. Bouteroue, pag 244. *Depuis, on fabriqua des piéces d'or, qui valoient* 20. *sols : & furent nommées* francs : *& par cette fabrication, la livre devint aussi une monnoye réelle : comme elle fut encore sous le régne de Henri III. en l'an* 1575. *lorsqu'il fit faire les francs d'argent : & on pouvoit aussi nommer* livre, ou franc, *les quarts d'écu, lorsqu'ils furent surhaussez jusques à* 20. *sols.*

FRANGE. De *frimbia*, dit pour *fimbria*, Mr de Saumaise sur Solin pag. 762. *Diversi cirri à* fimbriis ; *quas, nomine inde facto appellamus* frangias.

FRANGIPANE. Voyez *gands de frangipane.*

FRANTAUPINS. Plusieurs dérivent ce mot de τραυτὸς. Gregorius Tolosanus, dans la 2. partie de son *Syntagma Juris*, chapitre 3. Franci Talpini, *id est, τραυτοὶ, humiles, rustici & bucolici milites*, &c. Mr Naudé, livre 1. de son Traité *de Studio Militari*, page 153. *Carolo VII. Rege mortuo, cùm Ludovicus XI. Helvetiorum, quorum tunc ob præstigium Burgundiæ Ducem magnum & celebre nomen erat, aliquot millia in Galliam vocasset, Sagittarii ipsi, qui prius in honore erant, evilescere cœpisse : &, seu a voce Græca τραυτὸς, qua depressum humilemque significat, seu alia quadam de causa,* FRANCI TALPINI nuncupati sunt, *ut notat Lupanus libro 2. de Mag. Francorum. Atque hæc pedestris exercitus gloria tota penes exteros illos militesfuit usque ad Franciscum I.* Il vient de *Talpinus* : qui a signifié *un Mineur* : acause que les Mineurs fouillent en terre comme des taupes. *Talparius* se trouve en cette signification dans la Chronologie du Moine d'Ausserre qui vivoit sous Louis VIII. *Habebat quosdam artifices, quos* Fossores, *vel* Talparios, *vocant ; qui, ad modum talpæ, subterraneas fodientes, quasdibet muvorum aut turrium firmitates ferramentis validissimis perrumpebant.* Les anciens Latins ont appelé demesme les mines *cuniculos* : acause des lapins. Martial :

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris :
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

Et à ce propos il est à remarquer, qu'ils ont

Digitized by Google

aussi appelé *taupes*, certaines machines de guerre. Otho Frisingensis chap. 23. de l'Histoire de l'Empereur Fridéric : *Cæsar autem reliquum apparatum , quem ad oppugnationes civitatis secerat*, talpas, vulpeculas, ericios, cattos ; *talibus enim censentur nominibus ; fussit exuri.* On a ajouté le mot de *Franc* à celui de *Taupins*, acause des franchises & exemptions que les Rois leur accordérent. Voyez *Francarcher.*

¶ De Luan, dans son Recueuil alphabétique des Ordomances Royaux : *Charles IX. par Edit de l'an 1565. exempta , en chacune paroisse, une , deux , ou trois personnes , leurs maisons & famille , leur vie durant , de toutes Commissions, tant Royales , que de Communautez , de guets, garde des portes , de logement de Soldats , ou gens de Court , corvées , & fournitures de chevaux & harnois : moyennant vingt escus.* Et cet Edit, comme l'a remarqué Guenois , est ordinairement nommé *l'Edit des Frantaupins.* Il est à remarquer, que cet Edit n'a point été vérifié : qu'aucontraire , la Cour au rapport de ceux qui ont fait des Additions sur les Arrests de Papon , l'improuva par Arrest du 15. Juillet 1574. plaidant Choart & Marion. Mais Henri IV. le renouvela à Caen en 1603. par Edit qui a été vérifié.

¶ Voyez *Taupin.*

FRAPER. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot : qui est une marque que la véritable n'est pas bien connue. Le Pere Labbe , page 247. de la 1. Partie de ses Etymologies des Mots François , dit que c'est une onomatopée. Mr Lancelot , son adversaire , le dérive de *βαπίζω.* Et il en pourroit venir par l'inusité *βάπτω. Fapare, rapare, frapare,* FRAPER. Les autres le dérivent d'*alapare. Alapare, lapare, flapare, frapare,* FRAPER.

FRASQUE. Piéce qu'on fait à quelcun pour le choquer. De l'Italien *frascà*, qui signifie *une branche* : & qui a été fait de *ramus* : de cette maniere : *ramus , rami , ramiscus , ramisca , rasca,* FRASCA. Mais comme on embarasse les chemins avec des branches , on a dit de là *infrascar* , pour dire *embarasser* : & ce mot est encore aujourd'huy en usage en cette signification dans la Langue Espagnole : dans laquelle signification, nous disions anciennement *enfrasquer.* De *combri* , qui signifie un abatis de bois, les Italiens ont dit demesme *ingombrare* : & les Francois, *encombrer.* Voyez *encombrer.*

FRATRISE'E. Sorte de rime. Charle Fontaine , dans son Art Poëtique , livre 2. chapitre dernier : *La Rime Fratrisée est nommée celle en laquelle les vers fraternisent de telle maniere que le dernier mot du carme précédent est répété entier au commencement du mêtre suivant, soit en équivoque, ou autrement. De ceste a usé Marot en l'épigramme dressant à Charon :*

Metz voile au vent : single vers nous Charon ;
Car on t'attend : & quand seras en tente ,
Tant & plus boy *bonum vinum charum* ,
Qu'aurons pour vray. Doques , sans longue attente ,
Tente tes pieds à si décente sente,
Sans te facher : mais en sois contant ; tant
Qu'en ce faisant , nous le soyons autant.

FRAY. FRAYER. Ces mots se disent des poissons , & de la monnoye. Le fray des poissons , c'est *fritlus : quia pisces affritlu coeunt. Monnoye frayé* , c'est *moneta fricata : quòd digitorum fritlu ac contrectatione nummi deterantur.*

¶ *Chemin frayé*, a la mesme origine.

FRAYEUR. De *frayer.*

FREDAINE. Peutestre de *fraudana*, fait de *fraus fraudis.*

FREDON. FREDONNER. Aulugelle a dit *frequentamenta vocis* , pour *des fredons :* ce qui me fait croire que nous avons fait *fredonner* de *frequentonare.*

FREGATE. Vaisseau de mer , dont on se sert pour aller apprendre des nouvelles des ennemis. Lat. *navis exploratoria.* Gr. κατασκοπικόν. De l'Italien *fregata :* d'où les Espagnols ont aussi fait *fragata*, & les Turcs , *fargata.* Il est difficile de dire d'où vient l'Italien *fregata.* Dans mes Origines de la Langue Italienne , je l'ay fait venir de *remus :* la *frégate* étant un vaisseau à rame. *Remus remi ; remicus, remicatus, recatus, recata, frecata,* FREGATA. Ce qui a été desapprouvé par Mr Ferrari , en ces termes: Fregata : *navigii species : cujus etymon non est facile odorari : nam si à* remo *ducatur , omnes alluaria* frégate *dicerentur.* Les Etymologistes ne regardent pas à ces subtilitez : Et il suffit, pour fonder cette étymologie, que les frégates soient vaisseaux à rame. Mais peutestre que *fregata*, a été fait de *catus*, ou *gatus*, selon la pensée de Mr du Cange , à la page 289. de ses Observations sur Ville-Hardouin : qui est un mot qui se trouve en la signification d'*un vaisseau de mer*, dans Guillaume de Tyr, dans Albert d'Aix, dans Jaques de Vitry , & autres Ecrivains du moyen tans. Et cette étymologie de *catus* , ou *gatus* , qui signifie *un chat* , s'accorde fort bien avec celle de *galére*, formé du mot γαλῆ, qui signifie aussi *un chat.* Voyez cy-dessous *galére.* Il me reste à parler d'une autre étymologie du mot de *frégate* , que je viens de lire dans l'Histoire des Avanturiers qui se sont signalez dans les Indes. *Il y a une autre sorte d'oyseaux qu'on nomme* frégates ; dit cet Historien , à la page 118. du premier Tome , *acause de leur vol, qui est extrémement subtil. Ils volent en l'air , sans qu'on leur voye remuer aucune chose , & ne laissent pas d'avancer plus viste qu'aucun oyseau. C'est d'eux que les frégates ont pris leur nom : acause qu'elles vont mieux à la voile qu'aucun autre navire: qu'elles ont l'avantage , aussi bien que de certains vaisseaux , de pouvoir également attaquer , se retirer , combattre , & se dégager sans rien risquer.* Mais cette étymologie ne peut subsister , le mot de *fregata* se trouvant dans Bocace, qui est mort long tans avant la découverte de l'Amérique. *Certi giovani Ciciliani , che da Napoli venivano con una lor fregata.* C'est dans la Novelle 46. 3.

FRELATE'. *Vin frelaté.* De *translatatus*, dit par corruption pour *translaticius* ; T en F : comme en *fra* , Italien , pour *tra.* Asconius Pedianus:

Digitized by Google

Pedianus : Translaticia *Veteres dixerunt, non nova nec nuper inventa, sed aliunde translata.*

FRE'LON. Latin. *crabro*. Je ne say pas bien d'où vient ce mot. Le Pere Thomassin le dérive de φρυνίων, diminutif de φρύξ, qui signifie *une guespe*, ou *un frélon* : car on confont souvant ces deux mots : ce qui a été remarqué par Mr Bochart dans son Hiérozoïcon. Et s'il en vient, il faut qu'il ait été formé de cette maniere : φρυνίων, φρυλίων, *phecium*, *phecillum*, *phecillo phecillonis*, *phecillone*, *frelone*, FRELON. Mais il est difficile de s'imaginer que ce mot ait fait tout ce chemin-là. Dans Moufet, pag. 49. *Crabro* est interprété en Alleman par *froisen*, & en François, par *freslon* & *froiflon* : & dans Nicot, il est dit que *frélon* & *froilon* est la mesme chose. Tout cela pourroit donner sujet de croire que *frélon* auroit été fait de l'Alleman *froisen*, par le diminutif *freslilum*. *Freseu*, *fresium*, *freslilum*, *freslilo freslilonis*, *freslilone*, *freslone*, FRESLON, OU FRE'LON : ce mot s'écrit de ces deux façons. *Froisen*, est aujourd'huy un mot plutost Flamand qu'Alleman. Dans le Calepin qu'on appelle *de Passeratt*, quoyqu'il ne soit pas de Passerat, *vespa* est interpreté par *guespe* & *bourdon*. Ce qui pourroit aussi donner sujet de croire que *frélon* auroit été fait de *fucus*, qui signifie *bourdon* ; que le peuple auroit confondu avec *crabro*, ou *vespa*. *Fucus*, *fuculus*, *fuculo fuculonis*, *fuculone*, *fulone*, & par l'insertion de l'R ; comme en *Fromevaine*, de *Fomevraut* ; *frulone*, FRELON. C'est ainsi que nos paysans d'Anjou prononcent ce mot. Il y a des exemples en notre Langue du changement du C en F, comme en RONFLER, de *runculare*, & en E'CORNIFLER, d'*excorniculare* : ce qui pourroit aussi donner la pensée que *frélon* auroit été fait de *gracilis*. *Gracilis*, *cracilis*, *fragilis*, *fragilus*, *fragilone*, *frelone*, FRE'LON. Les frélons sont gresles. Le Scholiaste d'Aristophane sur le Plutus, a remarqué que pour cette raison les Grecs ont appelé κουκάβους les hommes gresles ; & qui n'avoient point de ventre : τοὺς λεπτοὺς τῶν σώματι, καὶ μὴ σφαιρώδεις. Et Scaliger sur Varron ; dérive *crabro* de *cracere*, qui signifie *gracilem esse*. Par toutes ces diverses opinions touchant l'étymologie de *frélon*, il paroist que la véritable n'est pas connue.

FRE'LUCHES. De l'Italien *fanfaluca*; qui se dit des choses frivoles & badines. Voyez mes Origines Italiennes au mot *fanfalla*.

FRESANGE. C'est le droit de porc qui appartient aux Maîtres des Eaux & Forests. Voyez Ragueau dans son Indice : & cy-dessous, le mot *fresingue* & *fresangeau*.

FRESANGEAU. On appelle ainsi dans l'Orleanois un petit cochon, plus fort qu'un cochon de lait. De *frischingellus*, diminutif de *frischingus*, dit pour *frischinga*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires, & ailleurs. Voyez François Pithou, Lindembrog, & Mr du Cange, dans leurs Glossaires, Le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, & Ciron dans ses Paratitles. Les Toulousains disent *fresingues*. Voyez *flèche-delard*, & *fresange*.

FRESAYE. Oiseau. De *prasaga* : acause que cet oiseau est de mauvais présage. Les Poitevins disent encore aujourd'huy *presaye*, pour *fresaye*. Les Gascons disent *bresague*, comme l'a remarqué Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote pag. 251.

Nos Anciens écrivoient *frasae*. Guillaume dans son Bestiaire :

Or dirons de nyclicorace,
Un oiseau de mauvaise trace,
Frasac *a nom en dret Romans.*

FRE'SE'ES : *Fèves frésées*. De *faba fressata* : pour *frossa*. Ce sont des féves dont on a oté la peau : autrement dites *féves dérobées*, cestadire, *féves dont on a oté la robe*. Voyez *dérober*.

FRESINGUE : porc. Voyez cy-dessus *fresangeau*.

FRESQUE. *Peindre à fresque*. De l'Italien *dipignere a fresco*. Mrs *della Crusca* dans leur Vocabulaire au mot *fresco* : Dipignere a fresco : *è il dipignere sopra lo'monacato del muro non rasciutto*.

FRESSURE *de mouton* ; *Fressure de veau*. Lat. *exta vervecina* : *exta vitulina*. De *frixura* : par ce qu'on fait des fricassées de ces sortes d'entrailles. Le Pere Monet, Jésuite, dans son Dictionnaire : FRESSURE, FRESURE : *corée* : *partie vitale de l'animal, foye, cœur, poumon : dont on fait fricassée*, &c. *Fricassée de fressure* : frixum ex exstis, &c. *Fricassée de fressure de chevreau* : frixum ex hœdinis visceribus : *exsta hœdina frixa*. J'ajoute à l'autorité du Pere Monet, qu'encore aujourd'huy en Saintonge on appelle *fricassée* la fressure. Ainsi quand un paysan, par exemple, veut vendre un veau à un boucher, & qu'il veut en retenir la teste & la fressure, il dit, *j'en retiens la teste & la fricassée* : ce qui ne permet pas de douter de mon étymologie.

FRET. Nicot : FRET *signifie la conduction d'un vaisseau de mer, ou plustost, le prix pour lequel il est loué pour transporter d'un port à un autre ; soit marchandises, soit passagiers*. Naulum : *selon ce, on dit* accorder du fret ; payer pour le fret : de naulo pacisci ; naulum pendere. *Il semble que ce nom, comme aussi le verbe* freter ; *soient faits de ce vocable Latin* fretum, *qui signifie un estroit de mer, & le vaste de la mer mesme.* ¶ Les Espagnols disent *flete*, pour *fret de navire* ; & *fletar*, pour dire *freter un navire* : Ce que les Bas-Bretons appellent *frettaf un lester*. Les Anglois disent *fraight*, & les Flamans, *vrach*, pour dire *fret*. Tous ces mots viennent de *fretum*. *Fretum*, *freto*, & par métaplasme *fleto*, FLET ; cestadire, *frettatio*, *transfretatio* ; *transfretationis pretium* : comme *feur*, de *forum*. Au lieu de *fleto*, les Espagnols ont dit *flete* ; comme *firme*, pour *firmo*, &c. ¶ Toubeau dans ses Institutes du Droit Consulaire, livre 2. titre 8. dérive aussi *fret*, de *fretum*. Il ajoute : ou de *ferre* qui est une mauvaise étymologie.

FRETILLER. De *fritillare*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 470. *A* fritillum, *verbum* fritillare ; *quo etiam hodie utimur, pro eo quod dicebant veteres* fringutire, *&* fritinnire : *cum motu scilicet & sono subsilire, & crebra spissaque agitatione concuti*. Et sur Solin, pag. 70. Fritinnire, *est moveri, & subsilire. Inde*

Digitized by Google

nomen fritinnus, *motio*, *& subsultatio : à quo diminutivum* fritillus, *&* fritillum. *Sic vocarunt Latini pyxidem, quâ tesseræ concutiebantur, priusquam in pyrgum mitterentur. Græci* ψηφοδοτήριον *vocabant :* pyrgus *enim &* fritillum *differebant,* Pyrgus, *erat turris lignea in modum modii facta, quæ in parte alveoli habebat, in summo aperta, & gradus intus excisos habens, in imo vero foramen quo tesseræ effundebantur in tabulam : at* fritillum *erat pyxis quæ manu tenebatur, & movebatur cum tesseris quæ inde in pyrgum mittebantur, ut per scamillos intus excisos crebro subsultantes, in tabulam demum excideret. Atque ex eo dictum* fritillum, *à concutiendis tesseris : &* fritilla *avis, quod caudam crebro quatiat,* motacilla *etiam appellata, & Græcis* ἐπῳδὸς, *&* σαλπίγξ : *ἀπὸ τῆ σαλπίζω ἢ ψοφῶ. Catullus :*

Di boni salopucium disertum!

Ita enim scribendum ex veteribus Catulli & Senecæ membranis, quæ salmpucium *habent. Vox composita, à* σάλπιξ, *quæ sinum significat, &* ψοφῶ. Inde σαλπίζειν, motitare, *& Latinum* salilitatio, *à* σαλμὸς. *Sic vocavit ille Calvum, pusillum hominem, assidue subsultantem & fringuientem, ab ave illa* fritilla, *quam Græci* σαλπίγγιον *dixere. Inde & nostrum* FRETILLER.

FRETIN. Nicot : FRETIN *est un terme usité entre Poissonniers, Moruyers. Ainsi ils disent* un cent de moruës, meilleur Fretin, *ou* grand Fretin, *ou de* rebut, *ou* menu Fretin, *qui sont les quatre degrez de triage de moruës, qui se fait par les marchands Poissonniers Moruyers ès halles de Paris. Lesquels termes ne sont usitez ès autres espéces de poisson. Et de ce procéde que pour estre le menu Fretin (en triage de moruës) les moindres d'icelles, on dit par translation,* menu Fretin, *en une ville, compagnie, ou assemblée, ce qui reste de menu peuple, les principaux bourgeois & plus apparens hors :* Vulgus plebecula.

FRETTE. Terme d'Armoiries. Le P. Ménestrier dans sa Méthode du Blason : Frette, *est le comble d'un toict ; qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelassées, comme les frettes du Blason. De fretta.*

FRETTE. On appelle ainsi en Basse-Normandie cette longue bande qui sert à emmailloter un enfant.

FREUX. Oyseau, appelé autrement *graye,* ou *grolle* : en Latin, *graculus* : en Grec, κορμοράκης. De *frugilegus.* Belon a écrit dans son livre des Oiseaux, que les Latins avoient appelé cet oiseau *frugilega.* Et ils l'ont ainsi appelé, acause qu'il vit de grain, qu'il tire de la terre avec son bec : qui est la raison pour laquelle les Grecs l'ont aussi appellé κορμοράκης, & κορμοκόλαξ. *Freux* a été formé de *frugilegus*, de cette maniere : *frugilegus, frogilegus :* U en O : comme *frumentum*, de *frumentum : frolegus, frogus*, FREUX : comme *Drogus*, DREUX : *probus*, PREUX.

FRIANT. De *frigeme*, ablatif de *frigens*, participe de *frigere*, Charle de Bouvelles : FRIANT : *id est, delicatus : vel incerta originis est, vel dictus à verbo* frigo, frigis : *à quo* frixus, *eiborum delicia : quòd ejusmodi frixura is amet quem vulgus* friant *appellat.*

FRICANDEAUX. On appelle ainsi à Paris des morceaux de rouelles de veau, piquez, qu'on fait cuire dans une casserole. Et on les a ainsi appelez, parcequ'originairement on les fricassoit dans la poile.

FRICHE. *Terres en friche.* Mr du Cange dérive ce mot de *frisium*, ou *frasium*, qui se trouvent en la meſme ſignification dans plusieurs endroits qu'il produit. Voyez son Glossaire Latin, aux mots *frasium* & *frisum*. Bourdelot le derive de θέρος. L'étymologie de Mr du Cange est la véritable.

FRILLEUX. De *frigorosus*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : *frigorosus* : freilleux. On a changé l'R en L. *Frigorosus, frigolosus*, FRILLEUX. On peut aussi avoir forme *frilleux* de *frigulosus*.

FRIMAS. Je croy que ce mot a été fait de *frigus, frigi*, dit, par corruption, pour *frigus, frigoris* : & qu'il en a été fait de cette maniere : *frigus, frigi, frigimus, frimus, frima, frimacium.*

FRIME. *Faire frime* : cestadire, *faire semblant.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

FRINGANT. Pontus de Thiard, Evesque de Chalons sur Saone, page 18. de son *de Recta nominum impositione*, le dérive de νεαγιάω, *juvenesco.* Bourdelot, Mr Lancelot, & son adversaire, le Pere Labbe, lui donnent la meſme origine.

FRINGOTER. Entrecouper son chant. *Vocem cantando interfringere.* De *frangere. Frango, frangito, frangitare, frangotare, fringotare.*

FRINGUER un verre. Ce mot peut avoir été fait de *vinser, Rinsicare, rincare, ringare, fringare*, FRINGUER. Voyez *rinser.*

FRIPER. FRIPERIE. FRIPIER. FRIPON. L'origine de ces mots ne m'est pas bien connue. J'ay cru autrefois que *fripon* pouvoit avoir été fait de *rapo raponis*, qui signifie *un gourmand.* Joseph Scaliger dans ses Conjectures sur Varron, page 132. *Varro*, Cùm hîc rapo umbram quoque ſpei devoraſſet. Rapo, *id est, propriè* ἐπώνυμος. *Apud Ulpianum, Trebatius ait*, non esse morbosum, os alicui olere, ut hircosum, strabonem : hoc enim ex inluvie oris accidere. *Ego* ἀναισθησίαν *lego*, ut lureosum, raponem : hoc enim ex inluvie oris accidere. *Ingluviam vocat* ἀδηφαγίαν, *ex qua oris graveolentia consuetur : ut in leone notat Aristoteles.* FRIPATÆ VESTES se trouve : sur lequel mot Mr du Cange a fait cette Note : *Nescio an inde petendum sit vocis* fripiers *apud not etymon, pro veſtium interpolatoribus : ita ut ii fuerint, qui veſtes detritas, frepatas, & laceratas, venum exponebant : potius, à* ferpe, & ferperie : *licet horum vocabulorum notio, non omnino mihi comperta sit. In veteribus Statutis pro peagiis Parisiensis civitatis, Titulus habetur inscriptus,* Ferperie. *Deinde sequuntur hæc verba*, Couvertouers de vair, 6. deniers Mantel, fourré de vair, 4. deniers. Chaſcune penne vaire, 3. deniers. Item, tous garnements fourrez de vair. *Ibi tamen* la Ferperie *distinguitur* de la Pelleterie. *Vocis vero* Ferpe *meminit Guillelmus Guiart anno* 1304.

Fust

Fuſt tout l'oſt du Roy atournez,
Sus biaux garnemens & ſus ferpes,
Çà & là de blanches eſcherpes.

FRIPIER. Voyez *friper*.

FRIPON. Voyez *friper*.

FRIQUET. Inſtrument de Cuiſinier, dont on ſe ſert pour tourner le poiſſon de friture. De *frigere*. *Frigo*, *frixi*, *frictum*, *frictiacum*, *frictiacettum*, FRIQUET.

FRIQUET. Oyſeau : moineau de noyer. Peuteſtre de *fretillus*, *Fritillus*, *fritillicus*, *frilliceus*, *frillicettus*, *fricettus*, FRIQUET : acauſe de ſon mouvement. On a demeſme appelé *fritilla* la hochequeue.

FRIRE. De *frigere*, infinitif de *frigo*. Le P. Labbe prétant que *frire*, & *fricaſſer* ſont des onomatopées.

FRISE. Terme d'architecture. C'eſt la partie de l'entablement entre l'architrave & la corniche. De *fregium*. Daniel Barbarus : Zophorus, *pars eſt ſuprà epiſtylium*. Fregium *noſtri dicunt : Graci ζωοφορον : à ferendis imaginibus, & ſculpturis*. Bernardin Balde : *Caterum* freſia *à Phrygionibus dici*, *Philander pluribus docet*. Voyez Philander ſur Vitruve. De *fregium*, les Italiens ont fait demeſme *fregio* dans la ſignification d'*ornement*. Et les Latins ont appelé *Phrygiones* ces feſeurs d'ornements. Pline livre VIII. chapitre 48. *Acu facere*, *Idei Phryges invenerunt : ideoque* Phrygiones *appellati ſunt*. Voyez Philander ſur Vitruve livre I. chap. 2. & Voſſius dans ſon Etymologicum, au mot *phrygiones*, & Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 510. ¶ Les Eſpagnols diſent auſſi *friſa*. .

FRISE : pour une ſorte d'étoffe. Les Italiens diſent *freſone*. C'eſt une étoffe velue des deux côtez : ἀμφίμαλλον. Mr du Cange le dérive de *phrygium*.

FRISER. Lat. *criſpare*. C'eſt le ſubſtantif *friſe*, dans la ſignification d'une ſorte d'étoffe, qui a formé ce verbe.

FRISQUE. *Gay*.

FRISSON. Ital. *ribrezzo*. Bilius ſur St Grégoire de Nazianze, page 1348. le dérive de φρίξ, *initium motûs corporis ſignificat*. *Galli*, *ſervata nominis origine*, friſſon *vocant*. Robert Etienne avoit fait la meſme remarque. FRISSON : dit-il dans ſon Dictionnaire : *horror*. φρίκη *eſt horror*, *ſeu horror frigoris : qualis ſolet exercere febricitantes*. φρίσσω, *vel* φρίκω, *horreo*. Ce que Nicot a copié. Le Pere Labbe le dérive de *frigus*. FRISSON & FRISSONNER *viennent*, dit-il, de froid : frigus : *en oſtant l'O*, *pour approcher plus de la poſture de ceux qui commencent de ſentir le froid de la fiévre*, frigere, friſſare : & *non pas*, de φρίσσω, fremere. Mr du Cange le dérive de *frigitio*, formé de *frigus*. Il en vient.

FRIT. C'eſt un panchement de muraille en dedans, vers le haut. Voyez Nicot. Je ne ſay pas d'où vient ce mot.

FROC. De *frocus* ou *flocus*, qui ſe trouvent en cette ſignification dans Geoffroy Abbé de Vendôme, dans Mathieu Paris, & ailleurs. Voyez Voſſius liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 7. & dans l'*Appendix* pag. 803. Le P. Sirmond dans ſes Notes ſur Geoffroy Abbé de Vendôme, page 27. Flocus, *ut docet Clemens V. de Statu Monachorum cap. 1. ea eſt Monachorum veſtis, qua longa & amplas habet manicas*. Floculus & flocellus, *minor floccus*. *Noſtrates hodie*, *literulâ mutatâ*, magnum & parvum frocum *vocant*. Il y avoit anciennement une touſſe au bout des frocs, comme nous en voyons au bout des capes Bſernoiſes : ce qui a vray-ſemblablement donné le nom de *flocus* au froc. Aulieu de *flocus*, on a dit enſuite *frocus* ; qui ſe trouve fréquanment dans les Auteurs du bas ſiécle. On a dit auſſi *floſcus* : qui ſe trouve auſſi ſouvant dans les meſmes Auteurs. Nicot, parle de l'étymologie de ce mot *froc*, en ces termes : FROC DE MOINE, *pour* floc : *à floccis ; ex quibus confici ſolet floccus*.

FROC : pour *terre inculte*. Mr du Cange le dérive de *frauſtum*. Voyez ſon Gloſſaire au mot *frauſtum*.

FROISSER. De *frangere*. *Frango*, *fregi*, *fractum*, *fractare*, *fraxare*, *fraſſare*, FROISSER.

FROLER. De *frictulare*, diminutif de *frictare* : duquel *frictare*, nous avons fait *froter*. Voyez *froter*.

FROMAGE. Charle de Bouvelles le dérive de *fermer*. Fromage, *caſeus*, *à vulgari voce* fermer *pendet* : *quaſi fermage* : *quia claudat menſam*. *Nam pane apud omnes in extitu menſa poni caſeus inter bellaria ſolet*, *tanquam claudens & obſirmans tam menſam quàm ſtomachum*. Cette étymologie eſt ridicule. *Fromage* vient de *formaticum*. L'*Ordo Romanus*, au chap. *de Sabbatho Sancto Paſchæ* : *Eodem die Dominus Papa*, *& cæteri Romani ova manducant*, *& formaticum*, *id eſt*, *caſeum*. *Formagium* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, mais dans une autre ſignification. Gaza, dans ſa verſion du livre 3. de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote a dit *formago* : qui eſt un mot qui ſe trouve dans Apulée, ſelon le témoignage de Badius ſur ces mots de l'Eclogue IX. de Batiſte de Mantoue, Et *quo formatum caſeus orbe* : *Fagineum*. Voicy les termes de Badius : *Id eſt*, *vas rotundum*, *quo imprimitur*. *Unde* à forma, formaginem *vocat Apuleius*. *Unde Gallicum vocabulum*. Il eſt ſans doute que *formaticum*, *formagium*, & *formago*, viennent de *forma*, qui ſignifie l'éclille où l'on fait le fromage. Les gloſes d'Iſidore : *Fiſcella* : *forma*, *ubi caſei exprimuntur*. Et de *forma*, en cette ſignification, on a fait le diminutif *formella*, qui ſe trouve en la meſme ſignification dans le chapitre 17. verſet 18. du premier livre des Rois. *Et decem formellas caſei* ; *has deferes ad tribunum*. D'où le *formella di cacio* des Italiens. Mr Grotius dans ſon *Florum Sparſio*, ſur le Titre au Code *de Aquæductu* : Forma *dicebatur id quod rem quamque continet*. *Inde* caſei formati : *id eſt*, formis infuſi : *unde manet nomen apud Italos & Gallos*. Eginhard, dans une de ſes Lettres à ſon Vidame, appelle le fromage, *formatem*. *Farinam*, *bracem*, *vinum*, *formatem*, *& cætera*, *tempore opportuno illuc venire faciat*. On lit dans Arnobe livre V. *repertum neſcio quis* (Atydem) *ſumit* : *formas lacte alit hirquino* : mais où il faut lire, *formis lactis alit hirquini*.

En

Digitized by Google

En Auvergne, on appelle encore *forme*, un Fromage. Nous prononçons anciennement *formage* & *fourmage* : & on prononce encore de la sorte en Basse-Normandie & en plusieurs autres lieux de France. Et les Italiens disent *formaggio*. ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* livre 3. chapitre 12. & Mr de Sanmaise sur Solin page 379.

FROMENTIER. Il y a des Familles du nom de *Fromentier* : ce qui fait voir que ce mot a été en usage, pour un marchand de froment. De *frumentarius* : mot ancien Latin. Lucilius, dans Nonius Marcellus page 18.

Frumentarius est, modium hic socum atque rutellum
Una affert.

FRONCER. Comme quand on dit, *froncer le sourcil* : *une robbe froncée*. De *fromiare*, qui a été fait de *frons frontis*. Mr de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*, pag. 335. *Ruga in vestibus, alia casu fiunt, qua ex ipsa vestis redundantia, variis modis complicata, nascuntur. incendita, & inordinata alia, alia arte constant; qua ex industria struuntur ad aliquem vesti ornatum conciliandum.* Στολίδια hæ Græci vocant: quas in fine tunicarum certo modo atque ordine invicem nexas vinculum retinebat. *Unde* συνδυασταὶ χιτῶνες, *qui rugis hujusmodi & plicis striabantur.* Pollux : ἐπὶ δ' ἂν τις ᾖ συνδυασὶν χιτών. Στολίδες ᾖ ὅσον, αἱ ἐξυπτόμεναι ὑπὸ ἄκρῳ γναφείοις καὶ τέλει τοῖς χιτῶσι σπουδαῖαι. *Striata tunica in vulgari versione Bibliorum. Sic* stricta frons apud *Petronium*, *pro* rugata. Quid me spectatis cum stricta fronte, Catones ? *Et apud Apuleium*, strictam rugis frontem *legere est. Ubi quidam legunt* striatam. *Nos* frontiatam tunicam *dicere-mus. Nam* frontiam, *vulgò rugam, aut plicem, appellamus : à fronte qua rugis maximè contrahi solet & caperari. Hinc* frontiare supercilium, τὸ συγκάθειν, τὸ ἐπιτελεῖν συνδυασμόν. Voyez *rideau*. Dans l'ancien Dictionnaire Latin François du Pere Labbe, *ruga* est interprété *fronce* : ce qui fait voir qu'on a dit *fronce*.

FRONCLE. De *furunculus*. Les Gloses Anciennes : *furunculus, δυσπλὴ*.

FRONDE. De *funda* : par l'insertion de l'R : comme en *Frontevaux*. De *funda*, les Italiens ont fait de mesme *frumba* : aulieu duquel, ils se servent plus ordinairement du diminutif *frumbola*. Il n'y a guere plus de 80. ans qu'on prononçoit *fonde*. Et Mr Bochart a remarqué à la marge de son exemplaire de mes Origines Françoises de la premiere édition qu'en son enfance on se moquoit du petit peuple de Paris qui disoit *fronde*. Amiot a dit *fondes*.

Ils n'usent point de fondes en bataille.

C'est dans sa Traduction de la Vie de Thésée de Plutarque.

FRONDEURS. Nom de parti, en ces derniers troubles de l'année 1649. Ce nom a été donné à ce parti, de ce cette sorte : Mr le Duc d'Orléans étant allé au Parlement, pour empescher qu'on ne mist en délibération quelques propositions qu'il jugeoit desavantageuses au Ministére : Mr le Coigneux de Bachaumont, Conseiller au Parlement, dit à quelques autres Conseillers qui étoient auprès de lui qu'il falloit remettre la délibération à un autre jour que Mr le Duc d'Orléans ne seroit point au Parlement : Et il se servit de la comparaison des Frondeurs, qui ne frondent pas en présence des Commissaires : mais qui frondent dès le lendemain, en leur absence, nonobstant leurs défenses. Quelques jours après, le mesme Mr de Bachaumont, entendant opiner quelques-uns de Mrs du Parlement en faveur du Ministére, se souvenant de sa comparaison, il dit à ces Conseillers dont je viens de parler, qu'il alloit fronder cet avis. Ces mots aïant été reçus avec approbation par ces Conseillers, & employez ensuite heureusement en vers par Mr de Marigny, on appela *Frondeurs* ceux qui étoient contraires au Ministre & au Ministére : & on a dit ensuite *fronder quelqu'un*, pour dire *le pousser à bout*, Moliere, dans sa Préface de l'Escole des Femmes : *Bien des gens ont frondé dabord cette Comédie.*

FRONTEVAUX. Abbaye célebre du Diocése de Poitiers & de la province d'Anjou. Par corruption, pour *Fontevraut*. De *Fons-Ebraldi*. C'est ainsi que ce lieu est appelé dans les anciens Titres Latins. Et cette origine fait que plusieurs personnes disent encore *Fontevraut*. Mais il faut dire *Frontevaux*, avec les peuples d'Anjou & de Poitou. Et il y a tres long-tans que cette corruption a été introduite en notre Langue : Et mesme, dans la Langue Latine. La Chronique de Savigny, page 315. *Anno Domini* 1189. *obiit Henricus Rex Anglia, octavus Apostolorum Petri & Pauli : & sepultus est apud Franteval.* Roger Hoveden dans la derniere partie de ses Annales : *Anno* 1177. *Frum-Everoilt.* On y a inséré une R, comme en *fronde*, de *funda*. ¶ Dans l'épitre 200. de S. Bernard, ce lieu est appelé *Fons-Eberaudi*.

FRONTIERE. De *fromaria*. Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 12. FRONTARIA, (*unde Gallis* frontiere, *quod & Belgis in usu*) *sunt limites regionum : ex eo quod, fromiis instar, primò in conspectum veniant.*

FROTER. De *fricare*. *Frico, frixi, fri-ctum, fricture*, FROTER. De *fricare*, Les Italiens, ont fait *fregare*. ¶ Voyez *froler*.

FRUIT-FOUR. On appelle ainsi dans la Maison du Roy toute sorte de patisserie qui se sert au dessert.

FRUSTE : adjectif. Cestadire, *usé. Médaille fruste* : c'est une médaille effacée. De l'Italien *frusto*.

F U.

FUIARDS : *pigeons fuiards*. Voyez cy-dessous *fuie*.

FUIE. Coulombier. De *fugia*, dit, par métaplasme, pour *fugium*, *Refugium*, *fugium*, *fugia*, FUIE. La fuie est le refuge des pigeons, ou, comme parloient nos Anciens, *le refui*. Le Blason des Fausses Amours :

Son dernier refui, ce sont larmes.

Vous trouverez dans le Pseaume 103. *petra, refugium herinaciis*. De *fuie*, nous avons fait *fuiard* : & on appelle *pigeons fuiards*, les pigeons de fuie; à la différance des pigeons domestiques.

FUIR.

Digitized by Google

FUIR. De *fugire*, dit pour *fugere*, par métaplasme : comme *fouir*, de *fodere*.

FUMÉE. De *fumata*, fait de *fumus*.

FUMÉES de cerf. Lat. *cervorum stercus*. De *fimata*. *Fimata*, *fumata*, FUMÉE.

FUMETERRE : herbe. De *fumus terræ* : dont les Italiens ont aussi fait *fumosterno*, & *fummosterno*. Les Grecs l'appellent demesme καπνὸς.

FUR : Comme quand on dit, *au fur & mesure*. Ce mot vient incontestablement de celui de *forum*. Mr Auteserre dans son Explication de la Loy *Cùm societas*, imprimée à la fin de ses Traitez *de Fictionibus Juris* : *Unde* forum *sumitur pro precio rerum quod commune est in foro. Synodus Suessionensis* : Civitatis legitimus forus, & mensura fiat, secundùm abundantiam temporis. *Albertus Argentinensis in Chronico* : Vina leviori foro & precio vendebantur. *Et Matthæus Paris* : Quod cùm Rex Richardus cognovisset, misit Mareschallos suos ad majores civitates, petens ut exercitui suo victa aliavendererentur foro legitimo. ¶ Voyez Ragueau dans son Indice, aux mots *feur* & *fur*, & cy-dessus le mot *feur*.

FURET. Animal, appelé des Grecs, κὺσὶς & ἰκτὶς, & des Latins, *viverra*. De *Furettus*, diminutif de *furus*, qu'on a dit pour *furo*, qui se trouve en cette signification dans Isidore liv. 12. chap. 2. Voicy les termes d'Isidore : FURO, à furvo *dictus* : *unde* & fur : *tenebrosos enim & occultos cuniculos effodit, & ejicit prædam quam invenerit*. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1009. FURETUS se trouve en la mesme signification dans l'Empereur Frederic II. liv. 1. chap. 1. de son Traité *de Venatione* : mais où je croy qu'il faut lire *furettus*, quoyque Mr du Cange ait employé *furellus* dans son Glossaire, fondé sur le témoignage de cet Empereur. On a pourtant dit *valellus*, pour *valetus* : ce qui favorise la leçon de *furettus*. De *furo furonis*, les Espagnols on fait *huron*. De *furet*, nous avons fait le verbe FURETER : que le P. Labbe dérive de *fur* : comme qui diroit, imiter les voleurs qui furetent par tout : en quoy je ne suis pas de son avis. *Fureter*, c'est imiter le furet qui furette par tout.

FURETER. Voyez *furet*.

FUSAIN. Sorte de plante. De *fusanum*, formé de *fusum*. On fait des fuseaux de cette plante. Et de là vient que les Grecs l'ont appellée ἀτρακτυλὶς, du mot ἄτρακτος, qui signifie *un fuseau*. Voyez Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes page 106. & les Médecins de Lyon livre 2. chap. 69.

FUSIL. Il y a deux opinions touchant l'étymologie de ce mot, qui sont toutes deux tres-vray semblables. Les uns le dérivent de l'Italien *focile*, ou *fucile*, fait de *focus*, en la signification de *feu*. Isidore : *Est alius pyrites vulgaris, quem* vivum lapidem *appellant : qui ferro, vel lapide, percussus, scintillas emittit, quæ excipiuntur sulphure, vel aridis fungis, vel foliis, & dictò celerius, profert ignem. Hunc vulgus* focarem petram *vulgò vocat*. Scaliger, sur le Poëme d'*Ætna*, le dérive de *fusilis* : en sousentendant *lapis* : comme qui diroit, *une pierre fusile* : χυτὸς λίθος. Voyez Scaliger au lieu allégué. Les Grecs l'appellent πυρίτης, & les Latins, *igniarium* : ce qui favorise la premiere opinion. Et d'un autre côté, la segonde syllabe en *fusilis*, étant bréve ; *si focile*, ou *fucile*, avoient été faits de *fusilis*, on auroit dû dire *fócile* & *fucile*, & non pas *focile*, & *fucile*. ¶ J'ajoute à ces raisons, cette autorité de l'ancien Dictionnaire du P. Labbe : FOCALIS : *le fizileux* : *comme pierre qui fait feu*.

Voicy une troisiéme étymologie de ce mot *fusil*. Le Pere Labbe à la page 51. dérive ce mot de celui de *feu*, & de celui de *sil*, contraction d'*exilire*. *quòd ex ejus & lapidis attritu, ignis exiliat* : qui est une étymologie Stoïcienne : cestadire, une tres-mauvaise étymologie, & qui n'est fondée que sur une allusion.

Le mesme Auteur, au mesme endroit, dit *Compagnie des Fuzilliers*. Il faut dire, *Compagnie des Fuseliers*. C'est ainsi qu'on parle. Mais quand il est question de *feseurs de fusils*, il faut dire *Fusilliers*.

FUST. *Fust de pressoir*. *Fust d'arquebuse*. *Fust de Croix*. De *fustis*. François Pithou, sur ces mots du paragraphe premier du titre 63. de la Loy Salique, FUSTES ALNINOS SUPER CAPUT SUUM FRANGAT : *An inde* fustis fractio *in sucre Regum nostrorum* : & rompre le fust, ou festu, avec quelqu'un ? *Sicut contrà, moribus nostris*, livrement de fust. *In veteri Instrumento* : Unde ejusmodi auctoramentum priùs ibidem in Capitulo, quodam fuste ut moris est, fecit : & postèa, eumdem fustem super altare posuit. *Et alibi* : Ex quo molendino, dum super altare donationem quodam fuste, ut moris est, faceret. *Item* : Postèa, hoc Majus Monasterium in Capitulo nostro, quodam fuste, qui apud nos nomine ejus inscripto in testimonium servatur, præsente Domino Abbate Alberto, fecit guerpitionem. Voyez Lindembrog & Spelman dans leurs Glossaires, sur ces mots *festuca*, *fustis*, *investitura*, & Ragueau dans son Indice, aux mots, *fust*, & *livrement de fust*. Voyez aussi Mr Galland dans son Traité du Franc-Alleu. De *fust*, viennent *futaye*, & *fûtage*, Voyez cy-dessous *fûté*.

FUTAINE. Sorte de toile. *Fustanum* se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Vous en trouverez des exemples dans Vossius livre 2. *de Vitiis Sermonis*, & dans le Glossaire de Mr du Cange. Les Italiens, & les Espagnols, disent aussi *fustana*, & les Flamans, *fustein*. Quelques-uns ont cru que ces mots avoient été faits de *fustis*, parce-qu'on fesoit une sorte de futaine d'un bois qui porte le cotton. Mais ils ont été formez de *Fustat*, ville d'Egypte, où il y a quantité de cotton, & d'où on nous apporte cette sorte de toile. *Fustat*, c'est l'ancienne *Memphis* : ou *Mesr*, qui est tout proche de Memphis. Voyez Elmain dans son Histoire Saraline livre 1. chapitre 3. ¶ En Arabe, on appelle *alfusta*, un logis dont les parois sont tapissées de futaine.

FÛTE' : comme quand on dit *un oiseau fûté*, *un fûté merle*. L'Auteur des Ruses Innocentes pag. 280. de la derniere édition : FUSTER,

Digitized by Google

C'eſt lorſqu'un animal s'echappe d'un piege où il s'eſt pris, ou bien qu'il aperçoit la ruſe par laquelle on le veut prendre. Et pag. 352. *Et par le terme de* fuſter, *on entendra le poiſſon, qui aiant eſté manqué, ou bien rebatu frequemment des Peſcheurs, fuit & apprehende l'abord des filets.* Je croy que ce mot a été fait de *fuſtanus*, formé de *fuſta*, dit pour *fuſtis*, qui ſignifie toute ſorte de bois. De *fuſtis*, *fuſtus*, ou *fuſtum*, nous avons fait FUST. Et de là, *Fuſt d'arquebuſe*, *Fuſt de preſſoir*. Voyez *fuſt*. De *fuſta*, nous avons fait FUSTE, pour une eſpece de vaiſſeau de mer de bas bord à rames. De *fuſta*, on a dit *fuſtarns*, & enſuite *fuſtarellus*, dont nous avons fait FUSTEREAU, mot Angevin, qui ſignifie un bateau. Du ſubſtantif *fuſta*, on a fait auſſi *fuſtacia*, dont nous avons FUSTAYE. Et de là, *Bois de haute fuſtaye*. De *fuſtellus*, ſelon Mr Guyet, nous avons fait de meſme FOUTEAU. De *fuſta*, on a fait auſſi *fuſtare* : d'où FUSTER : comme de *fuſtatus*, FUSTE'. Toutes ces dérivations me font croire, que nous avons dit *un fûté merle*, pour dire *un fin merle* : comme qui diroit, *un merle qui a hanté les bois* ; *qui a vu du pais* : par oppoſition aux oiſeaux niais ; ceſtadire, aux oiſeaux qui ne ſont point ſortis de leurs nids ; aux oiſeaux béjaunes. Voyez *niais*, & *béjaune*.

FÛTEREAU. Sorte de bateau. De *fuſtis*. Voyez *fuſt*.

G A.

GAB. Voyez *gaber*.

GABAN. Vieux mot, qui ſignifie *manteau*. Borel dit que c'eſt un manteau de feutre contre la pluie. De *cappa* : dont nous avons fait le mot de *cappe*. *Cappa*, *cappanum*, *gappanum*, GABAN.

GABARRE. Eſpece de bateau. Mr Bochart le dérive de *carabus*, par tranſpoſition de lettres : qui eſt une étymologie aſſez vray-ſemblable. Iſidore, livre XIX. de ſes Origines, chapitre premier ; qui eſt *de Navibus* : LIMBUS, *navicula brevis*, *qua alia appellatione dicitur* & cymba & caupolus : *ſicut* & LINTRIS : *id eſt*, CARABUS : *quo in Pado*, *paludibuſque*, *utuntur*. CARABUS, *parva ſcafa*, *ex vimine fuſta*, *qua contexta crudo corio*, *genus navigii præbet*. Mr de Caſeneuve le dérive du meſme mot. Et il remarque qu'en Languedoc on dit *garrabot*, dans la ſignification d'un petit bateau. Le Latin *carabus* a été fait du Grec κάραβος.

GABATINE. Mocquerie. Tromperie. Voyez *gaber*.

GABELLE. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de cet mot. Bodin, au livre VI. de ſa République, chapitre 2. dit qu'il a été fait de celui de *javelle*, acauſe qu'anciennement on prenoit pour tribut des javelles de chaque feſceau. Voyez du Haillan dans l'Etat de la France. Ciron dans ſes Paratitles ſur les livres des Décretales, chapitre 39. croit que c'eſt un mot Ebreu. GABELLA *dicitur* ; ce ſont ſes termes ; *ab Hebraica voce* gabbia, *quod eſt* ſtips collatitia : *vel à* gab, *quod apud Germanos eſt* munus, *ut annotavit Waſerus lib.* 1. *cap.* 14. *de Nummis Hebræorum* : *vel ab Hebraica dictione* ghavel, *qua ſignificat* legem iniquam, *ut ſcribit Villapandus in Ezechielem*, *diſ.* 1. *cap.* 2. *lib.* 2. Je remarqueray icy en paſſant, que l'Ebreu *ghavel*, ou plutoſt *avel*, ſignifie *iniquitas*, & non pas *lex iniqua*. Et au livre 1. de ſes Obſervations ſur le Droit Canon, chapitre 9. il dit, Gabellæ *nomen ducitur ab Hebraica voce* gab, *qua ſignificat* nummum, munus, ſtipem collatitiam : *vel à nomine* gabe, *quod* publicanum *ſonat*. Le Cardinal Baronius ſur l'an 31, nombre 63. le dérive auſſi de l'Ebreu : mais d'un autre mot. *Princeps Publicanorum dicebatur Hebraicè* Gabbe : *ceteri verò Publicani*, Gabbain : *unde fortaſſe deductum nomen* gabella. Mézeray, dans ſon Hiſtoire de France, en la Vie de Philippe de Valois, a auſſi écrit que notre mot de *gabelle* étoit Ebreu d'origine. Caninius dans ſes Dialectes dérive l'Italien *gabella* du Punique *cabala* : qui eſt auſſi l'opinion de Gaſpar Vaſerus dans ſon Traité *de antiquis Nummis*, livre 1. chapitre 17. Et Mr Bochart approuve cette opinion. *Cette opinion de Caninus* ; c'eſt la remarque que Mr Bochart a faite à la marge d'un exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, de la Premiere édition ; *eſt la véritable. Ce qui paroiſt*, ajoute-t'il, *par la Langue Eſpagnole*, *qui appelle la gabelle* alcavala, *avec un* C, *& avec l'article Arabe à la teſte du mot. En Arabe* alcavala, *ou* alcabala, *ſignifie proprement* recepte. *La Gabelle, c'eſt la recepte du Roy, ou on reçoit les deuces & les impoſitions.* Mr Beſly approuve l'opinion de Bodin. Et il croit que *gabelle* a été dit pour *garbelle* : & que *garbelle* a été dit de *garbe*, qu'on a dit pour *gerbe* : témoin le proverbe, *faire jarbe de foarre à Dieu* ; qu'on a corrompu en *barbe de foarre*. Et pour cela, il cite ce paſſage de Volfangus Hungerus in Tab. Bovill. au mot *javelle* : *Hoc quoque noſtrate eſſe putabo diminutivum* : *nempe à* garbe : *quomodo nobis* garbelle : *id eſt*, parvus manipulus. Toutes ces opinions ſont aſſez vray ſemblables : Mais la véritable, eſt celle de Mr Grævius : lequel, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, dérive notre mot de *gabelle* de l'Alleman. Voicy ſes termes : *In Originibus tuis Italicis*, *voce* gabella, *varias recenſes hominum eruditorum ſententias de illius origine. Nullus dubito Germania natales ſuos eam debere. Nam in Angloſaxonicis monumentis perveluſtis ſæpe*, zacul, gabul ; *ſapins*, zacol, gabel ; *nonnunquam*, zakel, gabel, *legitur*, *pro* vectigali, tributo : *ut in antiqua Verſione Angloſaxonica* ; *quam edidit cum Gothica Franciſcus Junius* ; *Matthæi* XXII. 19. *Luca* XX. 22. VII. 41. & XVI. 5. *ut apud Venerabilem Bedam. Significat etiam in eodem codice* ſacrificium, oblationem:

oblationem : *Luc.* II. 24. *quasi tributum quod & Deo solvitur. Ab iis accepisse hanc vocem Gallos, Hispanos, Italos, mihi est verosimillimum.* C'est aussi l'opinion de Henricus Spelmanus dans son Archæologie : & celle de Mr du Cange dans son Glossaire, aut mot *gabella. Varias horum sententias collegit & expendit eruditus Menagius in Originibus Gallicis & Italicis : quem fugit Saxonicum etymon, cæteris ab eo allatis longe probabilius.* Ce sont les termes de Mr du Cange. ¶ Le mot de *gabella*, se trouve en plusieurs Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez le Dictionnaire de Lindembrog, & le Glossaire de Mr du Cange, au mot *gabella*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*. ¶ Dans les Ordonnances de Sicile, vous trouverez *cabella* au lieu de *gabella*.

GABER. C'est un vieux mot François, qui signifie *mocquer* : comme *gab*, ou *gabs*, *mocquerie*. Guyot de Provins, qui vivoit environ l'an 1200. *Sur moy cherra trestous li gabs.* Hélinand, le plus ancien de nos Poëtes, (selon Antoine Loisel, lequel a publié ses Poësies) & qui vivoit sous le Roy Louis VII. dit *le jeune*, a employé le mesme mot dans son Poëme de la Mort. Les Italiens disent aussi *gabbare* en la mesme signification : & *gabbatina*, pour *mocquerie* ; dont nous avons fait GABATINE. Mr Bochart croit que ce mot *gaber* vient du Bas-Breton. Et pour cela, il allégue le Dictionnaire Bas Breton, qui explique *goapat* par *moquer* : auquel duquel mot *goapat*, il croit qu'il faut lire *goabaff* : cestadire, se moquer de quelqu'un : *ober, goab a eurre bennac. Goabpaër*, c'est un mocqueur : & *goabpaërez*, signifie moquerie. Dans tous lesquels mots celui de *goab* est à remarquer.

GABIE d'un navire. C'est la hune. De l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage*, & qui a été fait de *cavea*. Voyez *gabbia* dans mes Origines Italiennes.

GABION. De l'Italien *gabione*, qui a été fait de *gabia*, qui signifie *cage*. Les Gabions ressemblent à de grandes cages. Nous les appelions autrefois *mannes*, de leur ressemblance à des mannes. Voyez *manne*.

GABLE. C'est le bout d'une maison. *Gabalum* se prant pour une croix. Nonius : GABALUM, *Crucem dici Veteres voluerunt.* Althelmus dans son Poëme de la Louange de la Virginité :

Quando Crucit gabulum, sacratò corpore scandit.

Mr Huet croit que *gable* à été fait de ce mot Latin : les gables aiant ordinairement deux piéces de bois, qui mesurent la hauteur & la largeur du gable. Ce qui doit s'entendre, dit-il, des gables faits de bois qui ont donné le nom aux autres. Les Allemans disent *giebel* ; pour signifier la mesme chose. Mr du Cange explique *gabulum*, par *frons ædificii* : Et il dérive ce mot de l'Anglois *gable-head*, ou du Flamand *gheeb-vel.*

GÂCHE. Terme de Serrurier. L'origine de ce mot ne m'est pas connue en cette signification.

GÂCHE. Aviron. Nicot : GASCHE, *signifie une rame & aviron* : remus, palmula. *Mais il le faudroit écrire par* GUA : *comme aussi* guascher, guaschement, guachis : *qui viennent de* guasche : *car il est fait de ce mot Alleman* Wasser, *que le François prononce* guasser : (*comme de* Willelmus, GUILLAUME : *& de* werpir, GUERPIR :) *qui signifie* eau : aqua. *Si que* guasche, *par corruption de prononciation de la lettre S, postérieure, sera dit l'aviron : parceque ceux qui voguent ès vaisseaux de rame, battent & froissent l'eau avec les rames : &* guascher, *pour brouiller parmy l'eau ; comme on dit* guascher du plâtre : gypsum aquâ subigere. *Et un* guaschis d'eau : aquæ inanis, incommodaque, ac fœda profusio. *Et ores est verbe en l'Impératif, en la seconde & tierce personne. Ainsi le Maistre Maçon dit à son Ayde,* gasche : id est, gypsum aquâ subigito, temperato. *Et dites à un tel qu'il gasche : dit, gypsum aquâ subigat, temperet.*

GÂCHE. Outil de Maçon, qui sert à détremper la chaux ou le plâtre. Lat. *rutabulum ; rutrum.* Acause du gâchis que fait cet outil. Voyez l'article précédant.

GADILLE. Oiseau. Voyez *gorgeronge, & gardes.*

GADOUARD. Cureur de privés. De *gadoue*, qui signifie *latrinarum excrementa.* Mais d'où vient *gadoue* ? Il vient de *cacare. Cacare, cacatum* : d'où l'Italien *cacatá* ; & l'Espagnol *cagada. De cacatum*, on a fait *cacatura*, mot usité par les Italiens ; & ensuite, par le changement à l'Espagnole du T en D, *cacadura* ; & enfin, par contraction, *cadura* ; d'où GADOUE : comme *scritura*, ECROUE ; prora, PROUE ; &c.

GAGE. GAGER. De *vadium*, & de *vadiare. Vas vadis, vadium, vadium*, GAGE. *Vadiare*, vadjare, GAGER. Voyez François Pithou, Spelman, Lindembrog, Wats, & Mr du Cange, dans leurs Glossaires ; & Mr de Saumaise dans son livre *de Modo Usurarum*, page 586. 700. & 741. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 3. 54. De *gage*, nous avons fait GAGEURE. Cluverius dérive ce mot de l'Alleman. C'est au liv. 1. de son Ancienne Germanie, chapitre 9. *Galli*, dit-il, *si cum aliquo super aliqua re certantes in pignus deponant, id appellant* gageure. *Eandem rem Angli vocant* Waget, *à Germanico haud dubiè verbo* Wagen, *quod est rem in discrimen, sive in casum, dare.* Mr Grotius dans son Dictionnaire Gothique est du mesme avis. Voicy ses termes : WAD, *Latino-Barbaris* vadium. WEDDE, pignus : *Francis*, gage. WADIARE, gagen : *pignus dare*, &c. INVADIARE, *est vadio supponere : id est, oppignerare : nam vadium, nunc* pignus *notat ; nunc*, mulctam. Mais écoutons Mr de Saumaise pag. 586. *de Modo Usurarum : Quòd* vades *olim dicebantur sponsores, qui pro altero vadimonium promittebant ; nomen inde factum est à barbaris* vadium ; *pro* pignore : *quod* guadium & guagium *ex eo vocamus i ut* pregium ; *& inde* plegium ; *pro* prædio, *vel* prædæ : *& inde verbum* invadiare, *pro* ἐπιχειρεῖν ; *& oppignerare. Sæpe legi in variis Instrumentis Donationum & Testamentorum, ante annos sexcentos scriptis, fundum eâ conditione donari, vel legari ; ne vendi, invadiari, aut quocumque alio modo alienari posset. Græci quoque recentiores* βάδιον, *pro* pignore ; *& verbum* βαδιάζειν, *pro*

Digitized by Google

invadiare. *Unde arrhabonem à Basilicis, qui rem jam alteri oppignoratam iterum alii pignori dant.* ¶ *Vadium* a été fait de *vas vadis*. Touchant l'étymologie de ce mot *vas*, voyez Mr de Saumaise *de Modo Usurarum*, pag. 692. ¶ Je suis pour Mr de Saumaise.

GAGES d'Officiers. GAGES de Valets. De *vadia*, plurier de *vadium*. Voyez *gage*. Les Espagnols disent *gages* en la même signification : ce qu'ils ont pris sans doute du François *gages*.

GAGNER. De l'Italien *guadagnare* : que le Monosini dérive de κερδαίνω : qui est une étymologie assez vraysemblable. Κερδαίνω, *kerdanare, guerdanare, guardagnare*, GUADAGNARE. Pétion donne la même origine au mot François *gagner*. Mr Guyet le dérivoit de *vas* : de cette maniere : *vas vadis, vadum, vadanum, guadagnum* : comme qui diroit, *pretium vadationis* : Et Mr Ferrari, dans ses Origines Italiennes, au mot *guadagnare*, a suivi son opinion. Mr de Court le dérive de l'Alleman *winnen*, ou de l'Anglois *winne* : qui signifient la même chose. Quoyqu'il en soit, il est certain que le François *gagner*, comme l'Espagnol *ganar*, ont été faits de l'Italien *guadagnare*. Le François *gain* a été fait de même de l'Italien *guadagno* : & Charle de Bouvelles est ridicule de le tirer de *vagina* : *quia lucrum immittitur in vaginam, crumena speciem habentem*. Voyez *gain*.

GAGUI : comme quand on dit, *une grosse gagui*. Cestadire, *une grosse jeune femme* : Je ne say pas d'où ce mot nous peut être venu. Dans l'Indice des mots des Nubiens, que Bonaventura Vulcanius a fait imprimer à la fin de son *Fernandez, gagi* est interprété *mulier*.

GAILLARD. Scaliger contre Cardan, 325. 13. parlant des chevaux : *A Gallica audacia*, galliardus *nuncupatur is, qui fortiter adit pericula*. Isaac Pontanus dans son Glossaire Celtique : *Propertius Gallicum militem pro temerario usurpavit : Et in Ethicis paramia Aristotelis*, Gallica audacia, *omnibus nunc est (licèt Erasmum in Chiliadibus fugerit) celebratissima : sicut & illud Horatii ad Cæsarem* Augustum :

Te non paventis funera Galliæ,
Duræque tellus audit Iberiæ.

Quibus nunc illud additum insuper velim, vocem Gal, *non solùm Danorum, Cimbrorumque videri, sed & Theutonum, Gallorumque, antiquitus fuisse. Probatur, quia Galli etiamnum reliquias ejus retinent in* gay, gaillardt, & galloper. Gaillardt *enim, latum, jucundum, quique animosè incipitia aggreditur, illis significat. Julii Scaligeri, quæ supra aspexi verba, sum ista* : A Gallica audacia *galliardus* appellatur is, qui fortiter adit pericula. GALLOPER *autem iisdem, est equum, ad cursum incitare ; se exultabundum in equo obtestare. At* gay, *tam Flandris quàm ipsis Gallis, est usitatissimum pro alacri ac præcipiti : item, pro cato, sollertique : quamvis pro eodem* gauw *Batavis sit usitatius.* Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, dit la même chose.

Je serois assez de l'avis de Mr Ferrari, qui dérive l'Italien *gagliardo* ; qui est la même chose que le François *gaillard* ; de *validus* : en cette maniere : *validus, validardus, vagliardus*, GAGLIARDO. Mr de Launay, Avocat au Parlement & Professeur en Droit François dans l'Université de Paris dans une Note marginale qu'il a mise dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, le dérive de *goliardus*, fondé sur ces mots du Concile de la province de Touraine, tenu à Chateaugontier en 1231. titre DE GOLIARDIS : *Item, in Concilio provinciali, Statuimus, quod Clerici Ribaldi, maximè qui* Goliardi *nuncupantur, per Episcopos, & alios Ecclesiæ Prælatos, præcipiantur tondi, vel radi : ita quod non remaneat in eis tonsura clericalis*, &c Et au chapitre 1. *de Vita & honestate Clericorum in Sexto : Clerici, qui Clericalis Ordinis dignitati non modicum detrahentes, se* Joculatores, *seu* Goliardos *faciunt, aut* Bufones, *si per annum, artem illam ignominiosam exercuerint*, &c. Mr du Cange, au mot *goliardus*, a fait la même remarque : où, après avoir allégué plusieurs autres passages dans lesquels ce mot de *goliardus* se trouve en la même signification, il ajoute, *Hinc Itali* gagliardo, *nostri* gaillard, *hauserunt haud indubiè, quidquid dicat Julius Scaliger contra Cardanum, Exercitatione 325. qui à Gallica audacia deducit ; aut Vossius, qui à Gallico ardore ; vel alii, à* validus, validior. *Guillelmus Armoricus, in Philippo Augusto, anno 1201.* Totamque munitionem illam vocavit gaillardum, quod sonat in Gallico *petulantiam. Sic perrò quidam dictos putant à quodam scurra, de quo Silvester Giraldus in Speculo Ecclesiæ, libro 4. capite 16.* &c.

GAIN. Périon le dérive de κερδαίνω. Voyez cy-dessus *gagner*. Nos Anciens écrivoient & prononçoient *gaain*, & *gaaigner*. Et Mr de Caseneuve dérive ces mots de *gasaing* & *gasaigna*, qu'il dit signifier la même chose, dans le Languedoc & en Guienne, & dans l'ancienne Langue Provençale ; Et il croit que ces mots peuvent avoir été formez de *gaza*. Quoyqu'il en soit, il est constant que ces mots ont été dits originairement du profit qu'on se fait à la campagne, en labourant les terres, & en nourrissant des bestiaux. Mr du Cange en produit un grand nombre d'exemples. ¶ Voyez cy-dessus *gagner*, & mes Origines Italiennes au mot *guadagnare*.

GAINÉ. De *vagina* : d'où les Bas-Bretons ont aussi fait leur *gnain*. Le Langage Bas-Breton est tout plein de mots Latins. Cambden se trompe, dérivant notre mot de *gaine* de ce mot Bas-Breton.

GAINIER : Arbre : appelé autrement *arbre de Judas*. De la ressemblance de ses gousses à une gaine, dit Daléchamp, livre 1. chapitre 52.

GAIVES : *Choses gaives*. Ce sont choses égarées & que personne ne réclame : d'où vient le mot *gaiver*, ou *guesver*, qui signifie *delaisser*, & celui de *guesvement*, pour *déguerpissement*. Voyez la Coutume d'Orleans art. 121. & 132. Et touchant la différance d'entre *choses gaives*, & *varech*, & *trésor trouvé*, voyez le Grand Coutumier de Normandie, part. 1. chap. 17. & 18.

GALAND : élegant, poli, agréable. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce

Digitized by Google

ce mot. Charle de Bouvelles le dérive de *gay*, *quasi* gayolant : *id est, multa dicens & promittens, sæpe autem numero fallens:* qui est une étymologie ridicule. Mr *della Crusca*, dans leur Vocabulaire, au mot *gala*, dérivent le mot Italien *galante*, qui est la mesme chose que notre mot *galand*, de ce mot *gala*, qui signifie allegresse, réjouissance. Et le Politi, dans son Dictionnaire, au mot *galante*, en a donné la mesme origine. Le Varchi, dans sa segonde Leçon *degli Occhi*, & le Cittadini au chapitre premier, ont dit la mesme chose. Périon, & le Monosini le dérivent de κηλὶς. Mr de Caseneuve le dérive du mot *Gallus* : acause de la politesse des Gaulois. Mr Ferrari le dérive *à Gallis Matris Deûm, muliebri ornatu incedentibus* : qui est une étymologie surprenante. J'ay cru autrefois qu'il venoit de *valente*, ablatif de *valens*. Et je me fondois sur ce passage d'une lettre de Cœlius à Ciceron ; qui est la quatriéme du livre huitiéme des Epitres Familieres : *Lælios & Antonios, & id genus, valentes dico.* Je croy présentement qu'il vient de *gala*. Les Espagnols se servent de ce mot pour dire *braverie, magnificence en habits*. Et ils disent *galan*, pour *mignon, joli, brave en habits* : & pour l'*amant d'une Dame* : dans laquelle signification, nous disons aussi *galand*. Et cette étymologie a été remarquée par Mr Guyet : car à la marge de son Covarruvias, au mot *galan*, il y a fait cette note : GALA, *Italicum est. Crusca* : GALA, ornamento che portan le Donne sul petto, alquanto fuor del busto. Et è una strisscia di panno lino bianco, lavorato e trapunto con ago. E da *gala* : GALANTE : che val *gentile, grazioso*. *A* GALANTE *Italico, Gallicum* GALANT, *vel* GALAND : *ex quo Hispanis* GALAN: *quibus tamen* gala *vestem splendidam notat. An à* gala, GALAN? ἐκ τοῦ. ¶ *Galandé* se trouve dans le Roman de la Rose pour *orné*.

Belle fu, & bien atornée,
D'un fil d'or estoit galandée.

GALE. Réjouissance. Alain Chartier, dans son livre des Quatre Dames :

Soit l'aventure bonne ou male :
Rire, plor, vouvroux, ou gale.

Froissard : *Là dit le Duc de joyeuses paroles, & gales.*

GALEMAR. De *calamarium*. Les Gloses Anciennes : καλαμάριον ; *atramentarium*. Voyez Meursius & Mr du Cange dans leurs Glossaires Grecs au mot καλαμάριον.

GALERE. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Vigenaire sur Philostrate, au Tableau des Thyrréniens, croit que ce mot a été fait de celui de *galerus* : les galéres, selon l'opinion de quelques-uns, aïant été inventées sur la forme du chapeau de Mercure. Et le Castelvetro, dans son livre, intitulé *Ragioni d'alcune cose nella Canzone di Messer Annibal Caro*, en a donné la mesme origine. D'autres le dérivent de *galea* : qui est un mot dont les Latins se sont servis pour signifier *un casque*. Et ils le dérivent de ce mot, acause, disent-ils, qu'on mettoit ordinairement un casque sur la proue des navires. Vossius dans son *de Vitiis Sermonis* : *Non desunt, qui vocem* galeæ, *vel* galeidæ, *esse putent ex Latino* galeæ : *quasi* navim *dicat* galeatam : *quomodo B. Hieronymus dixit* Prologum galeatum : *qui vulgari Bibliorum Versioni præmitti solet. Et fortasse crebrò navis in prora παράσημον habuit galeam : ut's illa qua Corintho Ovidium vexit. Sic enim scribit libro* 1. *Tristium, Eleg.* 11.

Est mihi, sitque precor, flavæ tutela Minervæ,
Navis : & à picta cassside, nomen habet.

In puppi erat Minerva : in prora autem, cassis, unde ei galeæ, *vel* cassidis, *nomen. Ac fortasse hoc παράσημον frequens : ut inde extensa sit significatio, etsi id παράσημον non esset. Vel qui primæ navis quam vidissem, hoc παράσημον, & nomen fecerit, inde omnes naves longa sic nuncuparunt.* Ce qu'il a pris de Joseph Scaliger, dans le livre qu'il a fait contre Robertus Titius, sous le nom d'*Ivo Villomarus* : ἀπὸ τῦ παρασήμου, *navibus nomen imponi solitum diximus. Exigis testimonium. Ovidius :*

Est mihi, sitque precor, flavæ tutela Minervæ
Navis : & à picta cassside, nomen habet.

Lucianus : ἢ οὐκοῦν ἡ νῆς ἔχετα τὸν ἐπιγραφὸν. Et ensuite : *præterea apud Ovidium, navis, non à Minerva quæ imponeretur puppi, sed à picta Minervæ cassside, nomen habet : ut non* Minerva, *sed* Galea *vocaretur : quo nomine, omnes hodie vocantur Liburnicæ.* Voyez le mesme Scaliger sur Eusébe page 31. & 49. de la premiere édition.

Cette étymologie me paroist fort raisonnable. Je ne croy pourtant pas que ce soit la véritable. Et je croy que notre mot *galere*, & l'Italien & l'Espagnol *galera*, ont été faits de *galea*. Il est à remarquer que l'ancien mot Italien est *galea*, & non pas *galera*. *Scrivesi* galea, *e non* galera, dit le Pergamini. Nous prononcions aussi anciennement *galée*. Marot, dans son Eglogue sur la naissance de Monseigneur le Daufin :

Plus voile au vent ne fera la galée,
Pour trafiquer desfus la mer salée.

qui est un mot, pour le marquer en passant, dont Joachim du Bellay s'est servi dans les Traductions qu'il a faites de quelques livres de l'Eneïde, comme il le témoigne lui mesme dans sa Préface. Et nous disons encore aujourd'huy, *vogue la galée*. Et ce mot *galea* a été fait du Grec γαλέα, mot de la mesme signification. Le Grand Etymologique, au mot κελυτίζ : ἐστ δ ὁπλὴ φωλὶς λεπτὴ, ἡ ἐξ γαλέα. Vous trouverez un grand nombre d'autres autoritez d'Auteurs Grecs modernes dans le Glossaire Grec de Mr du Cange. On a dit aussi γαλεῖα. Il est présentement question de savoir d'où vient γαλέα. Je croy qu'il vient de γάλα, qui dans Hesychius est interprété : ἐξέδρας εἶδος : cestadire, un lieu, un banc, où il y a plusieurs siéges : tel que sont les galeres. Γάλη, γαλέα, γαλεῖα, GALEA. La segonde en *galea*, dans cette signification, est longue.

In terris galeæ, in aquis formido galeæ.
Inter eas, & eas, consulo tutus eas,

dit un Poëte dans Mathieu Paris. Ce qui pourroit

Digitized by Google

pourroit donner sujet de croire que notre *galea* autoit été fait de γαλέη. Γαλέη pourroit bien aussi avoir été dit en cette signification de *galere*, de γαλία, en la signification d'un certain poisson, ainsi nommé, acause de sa longueur, du mot γαλή, qui signifie *un chat*. Et de là vient, dit Rondelet, livre 13. chap. 1. que tous les poissons longs ont été appelez γαλεοὶ. Comme les galéres sont vaisseaux qu'on appelle *longs*, & qu'elles nagent comme des poissons, on peut avoir donné ce nom de *galea* aux galeres. C'est l'opinion de Filippo Pigafetta, dans ses Notes sur la Traduction des Tactiques de Léon. Voicy ses termes : *Il nome e la figura della galea, somiglia al pesce Spada, detto in Greco* galeotis : *da cui prima si nominarono* le galeotte : *restinendo più dell' amico nome : & poi*, le galee. *Il pesce Spada, delquale ò preso conoscenza a Constantinopoli, à nel muso una spada, più d'un braccio lunga : che si consa col becco della galeotta, vasello. Onde Eliano, che fu persona militare, ponendo sue mente à ciò, avvertisce nel 14. libro degli Animali, che quella spada, così nel naso postagli, somiglia al becco d'una trireme : usando, massimamente la trireme, di ferire con lo sprone il nemico, a guisa del pesce Spada. Le pinne che il pesce galeotis tiene al ventre di quà e di là, diffegnano li remi della galeotta, vasello : e la coda parimente di quel pesce, rappresenta il timone, e la poppa : usando gli antichi Greci di chiamar la poppa de' navili*, coda. *Ecco dunque, che le parti, e il nome del pesce galeotis rispondono al vasello galeotta. Alcuni stimano che* galea *si dinomini da un altro pesce, detto* galeo, *notissime nell' Istoria de' pesci. In che possi notare, che in buon Volgare, si dice* galea, *e non* galera : *come per tutto à il Boccaccio, e la ragione lo addimta.* Et ce qui suit : que vous pouvez voir dans mes Origines de la Langue Italienne. Cette opinion de Pigafetta ne me déplaist pas.

GALERIE. Les Italiens disent *galeria* : Mais, de leur propre aveu, ils ont pris ce mot de nous. Giuliano Riccio, dans son *Priorista*, à l'endroit où il parle des Gaddi : GALERIA : *Così, con voce Francese, si chiamano oggi certi terrazzi, o logge in palco, alluminate da tutte le bande, eccetto che da Tramontana.* Et le mot de *galerie* est un mot François assez ancien : comme il paroist par cet endroit de Bardin Conseiller au Parlement de Toulouse, dans sa Rélation de l'Institution du Parlement de Toulouse, laquelle ma été communiquée manuscrite par Mr de Masnau, Conseiller au mesme Parlement, homme de grand mérite, & de beaucoup de vertu : *Unum ambulacrum, quod nos* galeriam *vocamus.* L'Auteur de cette Rélation vivoit en 1440. Parlons maintenant de l'étymologie du mot. Nicot a écrit que *gallerie* avoit été dit, quasi *allerie* : du mot *aller*. Et Trippault & Périon ont dit la mesme chose. Dans mes Origines Italiennes j'ay dérivé après Covarruvias, le mot de *galerie* de celui de *galére*, acause de la ressemblance qu'a une galerie avec une galere. *Galera, galeria*, GALERIE. Mr Ferrari s'est fort déclaré contre mon étymologie, en faveur de celle de Périon. Voicy ses termes : *Non à forma galeræ, sive triremis : ut ibrpiò Covarruvias, quique eum sequuntur. Perierunt, cùm fermè ubique aberrent, hæc voce scopum exigit* : Hinc porticus galeriæ, *quasi* aleria: ab eundo, *id est*, aller *appellavimus.* Et cette étymologie de Périon me semble toutafait ridicule : tant les opinions des hommes sont différantes. ¶ Mr de Caseneuve a un une pensée particuliére sur l'étymologie de ce mot. Il dit, qu'une Galerie étant une espéce de bâtiment qui ne sert qu'à se promener & à se donner du plaisir, il y a apparence qu'il a été formé de l'ancien François *galer*, qui signifie se réjouir. Je ne puis approuver cette étymologie : Et je la tiens indigne d'un aussi grand Etymologiste qu'étoit Mr de Caseneuve.

GALERNE. Vent de Septentrion, qui fait geler les Vignes, d'où le dictum, *Va tibi, Galerna, per quam fit clausa taberna* : Ce qui a fait croire à Mr Parfait, Controlleur ordinaire de la Maison du Roy, homme trés versé dans les Etymologies, que ce mot avoit été fait de *gelare* : de cette maniere : *gelare, gelarinus, gelarina, gelarna, galerna*, GALERNE : en sousentendant, *aura*. Nous avons un vent de Septentrion que nous appelons *vent d'Ecosse* ; parce qu'il vient du côté de l'Ecosse : Ce qui me fait croire que le vent de Galerne, qui vient du coté de la principauté de Galles, a été ainsi appelé de *Wallia. Wallia, Gallia, Galliarna*, GALLERNE, GALERNE : en sousentendant, *aura*, comme dessus.

GALET. C'est une sorte de pierre plate, qui se trouve sur le bord de la mer, & dont on leste les vaisseaux. Il y en a grande quantité vers Calais : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce ce mot avoit été dit, par corruption, au lieu de *Calais*. Mr Bochart, dans son livre des Colonies des Phœniciens, page 755. le dérive de l'Ebreu גלד *galad*, qui signifie *durescere* : d'où vient, dit-il, le mot Celtique *kaled* ; qui signifie *dur*, & duquel Cambden dérive le mot de *Caledonius. Levi & facili mutatione, Britanni nostrates dicunt* kalet, *pro* kaled : *& nos, vernaculè*, coclacam GALET *vocamus : id est, littoreum calculum : quod silicis genus est durissimum.* Et de là, le Bas-Breton *calidiff*, qui signifie *endurcir*. Cette étymologie de Mr Bochart est également docte & ingénieuse : Mais elle n'est pas véritable ? Car il est certain que *galet* est un diminutif de *gal*. Mr Moisant de Brieux, dans une de ses Lettres Françoises à Mr de Prémont Graindorge, imprimée à la fin de la segonde partie de ses Poëties Latines ; Je veux dire, des Poëties de Mr de Brieux : *Venons à notre gal. Il signifie pierre, ou caillou, dans la septiéme Muse Normande.*

D'engaigne qu'ils avoient après estre sortis,
Ils prirent de gros gaux, & cassirent les vitres.

De gal, *l'on a fait le diminutif* galet : *que l'on prent pour le grais dont l'on pave les rues* ; estendre sur les galets, *ou* sur les quarreaux : *mais qui signifie proprement ces caillous que l'on trouve sur le bord de la mer. Nos Enfans appellent* gals, *ou* gaux, *deux pierres plamées & posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où*

Digitized by Google

où ils jouent avec des crosses, dont ils frappent & poussent une balle, ou autre chose : & partant promptement du lieu où est leur gal, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre gal : ce que s'ils peuvent faire, sans que leurs compagnons qui jouent contre eux, les en empechent, cela s'appelle, avoir, *ou* gagner le gal : *cestadire,* gagner la partie. *De là, nous avons dit métaphoriquement* , avoir le gal, *pour dire,* avoir l'avantage.

Il faut préfantement parler de l'origine du mot *gal*. Il vient de *calculus*. *Calculus*, *callus*, *gallus*, GAL : *calculi*, *calli*, *galli*, GAUX. ¶ On a dit *dégoter*, pour dire commencer à pousser cette balle dont il vient d'être parlé. Et dans notre province d'Anjou, quand celui qui la pousse, est sur le point de la pousser, il crie aux autres joueurs, *Dégot s'en và :* & les autres joueurs lui répondent, *Quand il voudra :* ce qui montre que ce *gaux* a été aussi appelé *got*.

De la ressemblance à ces pierres plates, nous avons appelé *galette*, une espece de tourteau plat. Cette opinion me paroist plus raisonnable, que celle de Mr Bochart, qui dérive ce mot François de l'Ebreu Thalmudique חלתא *challeta*, qui signifie *une galette* : ny que celle du P. Labbe, qui dit que *galette* est un abbrégé de *gâtelette*, abbrégé de *gateau* : ny que celle de Sursin, qui le dérive de γάλα.

Il y a apparance que le Jeu du Galet a aussi été ainsi nommé de ces pierres plates, acause qu'on y jouoit anciennement avec des galets.

Le lieu où l'on prant ces pierres s'appelle *galetiere*.

Il me reste à remarquer, qu'il y avoit à Chinon, il n'y a pas long-tans, une famille du nom de *Galet*. Galet, le Joueur, qui a fait bâtir à Paris l'Hotel de Sully, étoit de cette famille. C'est ce Galet dont Regnier le Satyrique a fait mention en ces vers de la 14. Satire.

Galet a sa raison ; & qui sera son dire,
Le hazard pour le moins lui promet un Empire.
Tantesfois au contraire estant léger & net,
N'ayant que l'espérance & trois dez au cornet,
Comme sur un bon fonds de rentes & de receptes,
Dessus sept ou quatorze il assigne ses deptes.

Hurli Galet, Mr des Requestes de Pierocole, étoit de la mesme famille : Ce que j'ay oui dire à Galet le Joueur.

GALETAS. Le dernier étage d'une maison, non carré. Ce mot est de difficile origine. Pierre le Loyer, Conseiller au Présidial d'Angers, livre VII. de ses Spectres, chapitre 9. le dérive de l'Arabe *calata*, qu'il dit signifier le lieu le plus éminant d'une maison: qui est une étymologie non recevable : car outre que ce mot signifie le donjon d'un château, & que cette signification ne convient point à celle du mot *galetas*, les mots ordinaires de la Langue Françoise n'ont point été formez de ceux de la Langue Arabe: Pierre le Loyer étoit un homme savant. J'ay û l'honneur dans ma jeunesse de converser avec lui. Mais il étoit infatué de ses étymologies Françoises tirées de l'Arabe. Voyez je vous prie, ce que j'ay remarqué à ce propos dans mes Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel. Après avoir cherché long-tans l'étymologie de ce mot *galetas*, je croy l'avoir enfin trouvée. Je croy donc que ce mot a été formé du Latin inusité *Valetostasium* : mot composé de celui de *valetus*, qui signifie *valet*, & de celui de *stasium*, fait du Grec ϛάσιον : qui signifie *demeure*. Βοτάσιον, dans les Gloses Anciennes, est expliqué par *bovile* : cestadire, *étable à bœufs*. *Valetostasium* signifioit donc originairement *Valetorum statio* : la demeure, l'habitation des Valets : cestadire, des jeunes enfans des Seigneurs. Voyez cy-dessous. Et *galetas* a été formé de *valetostasium* : de cette maniere : *valetostasium*, *valestasium*, *galestasium*, GALETAS: comme GASCON de *Vasco*, & GÂTER, de *vastare*. Et on a dit *Galestasium* pour la demeure des Valets, de la mesme façon qu'on a dit ταρσονοστάσιον, pour *la demeure des Garçons* : qui est un mot qui se trouve en cette signification-là dans Cedrenus. Ecoutons Lipse, dans la lettre 44. de la 3e Centurie de ses Lettres *ad Belgas*. *In Cedreno legas, Constantinopoli conflagrasse incendio τὸ βαρίωνος & μεγάλης ἐκκλησίας, τὸ ταγκάδιον* ΓΑΡΣΟΝΟΣΤΆΣΙΟΝ. *Id est*, mediam aulam Templi magni, quæ *Garsonostasium* dicitur. *In margine scripti libri, notatum,* ταρσονοστάσιον, *ἰμαὶ δοῦλοι, Παιδοστάσιον* Ταρσίων γὰρ παῖδες Λατῖνοι, τὸ παιδίον. *Id est*, Garsonostasium, mihi videtur esse puerorum statio : *Garsonium* enim Latinis, est *puer*. *Optimè ille*. Mr du Cange, dans son Glossaire Grec, au mot ταρσονοστάσιον, a fait la mesme remarque. ΓΑΡΣΟΝΟΣΤΆΣΙΟΝ, *sic appellatum atrium subdiale, ante Ædem Sophianam Constantinopoli : in quo scilicet consistebant Procerum familiquos* Garçones, *ut & Galli hodie, Græci vocabant.* ¶ On peut aussi avoir fait *galetas* de *Valetostasii*. Et *Valetostasii* aura été dit, comme *Græcostasii*, qui étoit un Palais de l'ancienne Rome, où logeoient les Ambassadeurs de Gréce, Pline XXXIII. 1. Voyez Vigenaire sur Tite-Live, page 523. du Tome premier.

Il me reste à remarquer, que ce mot de *Valet* s'est dit originairement des enfans des Nobles qui n'étoient pas encore parvenus au dégré de Chevalerie : Voyez cy-dessous, au mot *valet* : & qu'il s'est dit ensuite des Ecuiers, appelez en Latin *Armigeri* & *Scutiferi* : cestadire, de ceux qui dans les armées portoient les armes & les boucliers aux Chevaliers : Et ensuite, des valets honorables : Et enfin, des valets de petite étoffe. Et comme on loge la valetaille aux derniers étages des logis, ce mot de *Valestasium*, qui ne signifioit que *Valetorum statio*, a été pris enfin pour *un galetas*.

GALETTE. Sorte de tourteau. Voyez *galet*.

GALIMAFRE'E. Sorte de ragoust: Hachis de diverses sortes de viandes. Montagne 1. 46. *Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de* salade : *demesme, sous la considération des noms, je m'en vais faire icy une galimafrée de leurs divers articles.* Je ne say pas d'où vient ce mot. *Galifre*, selon le témoignage

témoignage de Charle de Bouvelles, signifie en Picard, *un gourmand*.

GALIMATIAS. Discours confus & obscur : grand discours où l'on ne comprait rien. *Galimatias*, & *galimafrée* sont cousins germains, mais je ne say pas leur généalogie.

GALION : GALIOTE. Γαλία, γαλία, *galio galionis*, GALION. Γαλία, γαλία, *galia, galiota*, GALIOTE. Γαλία se trouve. Voyez le Glossaire Grec de Mr du Cange. Voyez aussi cy-dessus *galere*.

GALION. Plante, appelée autrement *petit muguet*. De γάλιον, qui signifie la mesme chose, & que Dioscoride liv. 96. & Galien liv. VI. des Facultez des Simples, dérivent de γάλα : parceque cette plante fait prendre le lait. Voicy l'endroit de Dioscoride : ΓΑΛΙΟΝ, οἱ δὲ ΓΑΛΑΣΡΙΟΝ, οἱ δὲ, ΓΑΛΑΤΙΟΝ. οὐδεμίαν ἢ ἀπὸ τῦ γάλα σημείᾳ, ἀπὸ τινῶν, *dixit*. Voicy celui de Galien : ΓΑΛΙΟΝ, οὐδεμίαν ἢ, ἀπὸ τῦ γάλα σημείου. Selon cette étymologie, il faudroit écrire γάλιον, & non pas γάλιον.

GALLANDE. Rue Gallande. Voyez *Rue Gallande*.

GALLE. Rogne. Charle de Bouvelles & Nicot le dérivent de *callus*. C'est la véritable étymologie de ce mot. *Callus, calla, galla*, GALLE. *Callosus* se trouve pour *galleux* dans Adhelmus.

Insuper expertus calloso corpore lepram.

La galle rant la peau dure & rude : & calleuse, pour user de ce mot. Et de là vient que les anciens Auteurs Latins l'ont appelée *scabies*. Jordanus Rufus, Calabrois, dans son Traité manuscrit de *Medicamentis equorum*, livre premier, chapitre dernier, parle de la galle des chevaux en ces termes : Galla, *est quædam tumefactio, mollis, ad modum vesicæ : magna, ut galla, vel avellana*. Ce qui pourroit donner sujet de croire, que *galle*, dans la signification de *rogne*, auroit été fait de *galle* dans la signification de *noix de galle*. Mais, encore une fois, *galle*, en cette signification vient de *callus*. ¶ Les Bas-Bretons disent *gallus*, pour *galleux* : ce qu'ils ont pris sans doute du François *galleux*.

GALLE. Noix de galle. Gr. κυνὶς. Du Latin *galla*. Virgile, dans le 4e de ses Georgiques :

Proderit & tunsum galla admiscere saporem.

Les Espagnols y ont ajouté un A. Ils disent *agalla*.

GALLEFRETIER. Rabelais, dans la Préface du v, livre ; s'il est vray que ce livre soit de Rabelais : *Quels trinquenailles ? quels gallefretiers*. Henri Etienne, vers la fin du chapitre 3. de son Apologie pour Hérodote, dit que nous disons *gallefretier*, aulieu de *gallefrotier* : *à scabie fricanda*. Les Espagnols disent *gallofo*, & *gallofero*, & *galfarro*, & *galfaron*, pour dire *un mendiant* : & *gallofear*, pour dire *mendier* : & les Gascons disent *gailloſou*, pour dire *un gueux revesche*, qui fait du suffisant : Et les Italiens, *gallioſſo*, pour *vilain, coquin*. Il y a apparance que *gallefretier* a été fait de *gallofrecarins*, fait de *gallofero*.

GALLER. Vieux mot, inusité, qui signifie se réjouir. Coquillart dans son livre des Droits Nouveaux :

Elle ayme un plaisant Escuyer.
Et afin de son cas celer,
Elle permet sa Chambriere
Baiſer, taſter, faire, & galler
Au page Monſieur en derriere.

Et au Monologue des Perruques :

Frere Beruſle, & Dom Fremin,
Les attendent en lieu celé :
Sur queue de leur parchemin
Leur baillent leur beau blanc ſcellé
Ont-ils bien gaudi & gallé,
En lieu de dire leurs Matines.

Voyez *galand*.

GALLON. Ornement d'habit. De *callone*, ablatif de *callo*, fait de *callus*. *Callus, callo callonis, callone, gallone*, GALLON. Le gallon est élevé au dessus de l'étoffe. Voyez *galle*.

GALOCHES. Nébrisse, Baif, Périon, Favyn, Mr du Cange, & plusieurs autres, dérivent ce mot de celui de *gallica*, qui se trouve dans la segonde Philippique de Ciceron, pour une espece de soulier. *Cum gallicis & laterna cucurristi*. Et dans le chapitre 20. du livre 23. d'Aulugelle. *Omnia fermè id genus quibus plantarum calces tantùm infimè teguntur. Cætera propè nuda, & teretibus habenis vincta sunt, soleas dixerunt : nonnumquam, voce Græca*, crepidulas Gallicas *autem, verbum esse opinor novum, non diu ante ætatem Marci Ciceronis uſurpatum. Itaque ab eo ipſo appoſitum eſt in ſecunda Antonianarum*. Cum gallicis, *inquit*, & lacerna cucurristi. Et ce mot est expliqué dans les Gloses Anciennes par καλίγιον. Καλίγιον, *gallicula*. Où Bonaventura Vulcanius a fait cette note : *Galli etiam hodie* galloches *vocant*. Henricus Spelmanus ; ce qui a été remarqué par Mr de Caseneuve ; a fait une semblable remarque dans son Archeologue. *Sunt* galoches *hodie apud Gallos, crepida ceu calcei quidam lignei, quibus in rure utuntur coloni*. Et Franciscus Silvius, sur les Epitres d'Angelus Politianus ; parlant du mot *gallica : Gallicum fortaſſe eſt vocabulum : vocabulo enim domeſtico, noſtri* gallocias *appellitant*. Covarruvias a û une autre pensée. Il croit que l'Espagnol *galochas* ; qui est le mesme que notre mot *galoches*, a été dit *à Gallis, porque los Franceſes, y ſpecialmente los que abitan en los Alpes, las uſan*. Quelques-uns dérivent *galoches*, de *calones*, qui se trouve dans Festus, pour une espéce de souliers. *Calo, cala, caluca, galuca*, GALOCHE. Budée le dérive de καλύπτω. Καλύπτω, *ligneæ crepidæ, à nobis* gallochus *dicitur*. C'est dans ses Commentaires de la Langue Grecque, page 212. de l'édition de Robert Etienne. Mais καλύπτω ne signifie pas *un soulier*, mais *une forme de soulier*. Voyez cy-dessus *forme de soulier*. ¶ L'étymologie de Nébrisse, de Baif, &c. me semble la plus vray-semblable. ¶ J'oubliois à remarquer que Postel a aussi dérivé *galoches* de καλοπόδιον.

GALOISE : galante : gentille. Le livre des Pardons St Trotet :

Et puis s'en vont, pour faire les galoiſes,
Lorſque devroient vaquer en Oraiſon.

Voyez *galand*.

GALON. Méſure des choſes liquides. Mr de Brieux, dans ſes Divertiſſemens, en ſa Lettre à Mr de Prémont : GALON, *parmy nous, eſt une meſure, ou un vaiſſeau, qui tient deux pots. Dans Mathieu Pâris vous trouverez* cereviſiæ galones. *Dans Froiſſart, volume 2. chapitre 19.* Il leur convenoit acheter un pain mal cuit, ſix eſterlins ; & un galon de vin, 24. eſterlins. *Nous l'avons ſans doute pris de l'Anglois* a galon: *que quelques-uns veulent tirer du Grec* λάγυνος, *en tranſpoſant les lettres.* ¶ Ce mot en cette ſignification, eſt fort uſité à Caen : & c'eſt ce qu'a voulu dire Mr de Brieux, en diſant, *Galon parmi nous*, &c. car Mr de Brieux étoit de Caen.

GALOPER. De *calupare*. Mr de Sanmaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 245. *Ut à voce* κάλπα, *quæ* curſum *Gracis ſignificat, verbum* καλπάζειν, *ſic Latini* calpare, *vel* calupare, *dixerunt, ἀπὸ τῆ καλπῆς. Inde noſtrum* galopare, *pro* currere ; *de equis. Differebat tamen currendi modus ille in equis, quem Graci* καλπῆς *vocant, & quem nos* galopum *vocamus, qui medius eſt inter* galopum, *&* paſſum, *ut vulgo loquimur. Haud dubiè tamen inde efficta vox eſt illa noſtra Gallica unde diximus.* Voſſius, dans ſon *de Vitiis Sermonis*, a dit la meſme choſe : & Ruellius, dans ſon Interprétation des Mots difficiles des anciens Médecins ; & Pétion dans ſes Dialogues de l'Origine de la Langue Françoiſe. Bourdelot, dans ſes Etymologies Manuſcrites, a fort bien remarqué que Budée eſt le premier qui a fait cette remarque. Voicy les termes de Budée ; qui ſont de ſes Commentaires ſur la Langue Grecque, page 112. de l'édition de Robert Etienne : ΚΑΛΠΗΣ, ἢ καλπάζειν, *Graci dicunt, equum ad ingreſſum exultantem urgere. Noſtri hoc* callopare *vocant* ; & callopum, *quod illi* καλπὸν *dicant* : & ce qui ſuit.

GALOPINS. On appelle ainſi dans la Maiſon du Roy les enfans de Cuiſine : qui ſont ceux qui habillent les viandes, & qui les piquent. On appelle auſſi à la Cour *Galopins* les volontaires ſuivant la Cour : qui ſont de petits gueux qui ſuivent la Cour. C'eſt un diminutif de l'Italien *galuppo. Galuppo, galuppino,* GALOPIN. Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes: GALUPPO, *Servus militaris : agaſo : non à* calo, *ſive* calone ; *ſed quòd currentem equum pedes inſequatur, aut præcedat : vel quòd inſtar equi calpantis, citò curſu feratur.* Voyez *galoper.*

GALVARDINE. Rabelais, 4. 11. *La peau, comme une galvardine.* La ſignification de ce mot ne m'eſt pas connue.

GAMACHES. gueſtres, couverture de bottes. Les Italiens diſent auſſi *gamaſcia.* Mr Bochart prétandoit que ces mots venoient de l'Arabe *giarmak*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Languedociens diſent *garamacho*, & *gamacho.* Mr du Cange dérive *gamaſcia* de *campagus.*

GAMBADE. Voyez *jambe.*

GAMBAGE. C'eſt un droit du aux Seigneurs par les Braſſeurs de biére : dont il eſt fait mention dans la Coutume de Boulonnois, article 45. & dans celle d'Herly, article 3. Ce droit a été ainſi appelé, par corruption, au lieu de *cambage* : du Latin *camba*, qui ſignifie le lieu où ſe fait la biére. Dans le Cartulaire de S. Michel de Treſport, en Un Titre de 1141. *Monachi ibidem Deo ſervientes, in furno & camba, abſque foragio & cambagio, panem & cerviſiam facient ad proprium uſum.* Dans les Chaſtelenies de l'Iſle, 180. *Conceſſi etiam eis ut liceat in perpetuum furnos & cambas facere.* Cambarius ſignifie le Braſſeur de biére, & *cambum*, le vaiſſeau où l'on met la biére. *Camba* vient de l'Alleman *cam*, qui ſignifie *biére.* Voyez Mr Galland dans ſon Franc-Alleu, & Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis* 12. 4. & dans l'*Appendix* pag. 801. Ce mot *cam* n'eſt plus en uſage aujourd'huy chez les Allemans ; mais il ſe trouve dans Ulpien, en la Loy *ſi quis*, au Digeſte *de Tritico, vino & oleo legato*, & dans Priſcus *de Legat.* pag. 55. de l'édition de Paris: Τὸ ἐκ κεδρῶν χρυσίδιμον ἄβαμα. κάμον οἱ βάρβαροι καλοῦσιν οἶνον.

GAMBOISON. Mot ancien, & inuſité, qui ſignifie une ſorte de plaſtron, fait de linge, tellement preſſé qu'il pouvoit réſiſter aux armes les plus acérées. Mr du Cange ſur Ville-Hardouin, page 294. GAMBOISON. *C'eſtoit une eſpéce de veſtement courrepointé, long, & pendant ſur les cuiſſes, ſur lequel le Chevalier endoſſoit le haubert ou la cotte de mailles. Guillaume le Breton lib.* XI. *Philipp.*

Tot ferri ſua membra plicis, tot quiſque patenis
Pectora, tot coriis, tot gambeſonibus armant.

Le Sire de Joinville en l'Hiſtoire de Saint Louis: Je trouvé illec prés un gaubiſſon d'eſtouppes, qui avoit eſté à un Sarralin : & je tourné le fendu devers moy, & en fis eſcu. *Guillaume de Guigneville, Moine de Chaalis, en ſon Pelérinage de l'Ame.*

Et tout ainſi comme fait eſt
Les pontures, le goubiſon.

(*Aliàs*, gambelon, *ou* gambiſon : *ainſi que porte mon Manuſcrit.*)

Pourquoy *pourpoint* l'appelle-on.

Et ailleurs :

Car deſſous va le gambiſon,
Qui ſe veut armer par raiſon.

Il ſemble que ce veſtement fut ainſi appellé, de l'eſtoffe qui eſtoit forte & eſpeſſe, afin que la cotte de mailles ne bleſſaſt la chair. ¶ Voyez Mr de Caſeneuve.

GAMME. Guido Arétin, Moine de S. Benoiſt, après avoir été employé à corriger les Chants de l'Egliſe, environ l'an 1024. compoſa une Echelle ; conforme au Siſtéme des Grecs, y ajoutant quelques cordes au deſſus & au deſſous. Et depuis ; il inventa ſur l'hymne *Ut queant laxis reſonare fibris*, &c. qui eſt de Paul Diacre, qui vivoit en 774. les ſix Notes, ou ſyllabes, UT, RE, MI, FA, SOL, LA: Et dans le livre qu'il compoſa du Chant, il dit que le Plein Chant étoit plus facile à apprendre en ſix jours par cette méthode, qu'auparavant en ſix mois. Il mit enſuite, à coté de ces Notes, une de ces ſept lettres, A, B, C, D; E, F, G. Et parcequ'il accompagna la Note qu'il ajouta ſous le Siſtéme ancien, de la lettre

Digitized by Google

gamma ; Γ : tonte l'Echelle fut appelée *Gamme* : comme elle l'eſt encore préſantement. Et à ce propos, il eſt à remarquer, qu'on a demeſme appelé *gamma* une certaine ſorte de limite. Voyez Rigaud, dans ſon Gloſſaire des Agrimenſeurs, ou mot *gamma*.

GANACHE. Nous appelons ainſi, proprement, la maſchoire d'un cheval. Mais nous diſons, figurément, qu'un homme eſt chargé de *ganache*, pour dire qu'il a la machoire peſante. Les Italiens diſent *ganaſcia*, & les Eſpagnols *ganaſſa*. Meſſire Cocaie a employé ce dernier mot dans ſes vers Macaroniques.

Si tibi dens caderet, quoties ſeris ore bugiam,
Jam tua non poſſet pane ganaſſa frui.

Ganaſcia & *ganaſſa*, ſont des augmentatifs de *gena*. *Gena*, *genaſcia*, *genaſſa*, *ganaſcia*, *ganaſſa*. De *ganaſcia*, nous avons fait GANACHE.

GANDS. De *wanti* : mot Latin barbare, qui a été fait de l'Ancien Alleman, ou du Flaman, *wante*. Jonas, en la Vie de Columban: *Tegumenta manuum, qua Galli* wantos *vocant, quibus in laboribus uti ſolebat, in lapidem depoſuit*. L'Auteur de la vie de Betharius, Eveſque de Chartres : *Unus è Barbaris niſus eſt abſtrahere à manibus ejus chirotheca, quod vulgò* Wantos *vocant*. Voyez François Pithou & Lindembrog dans leurs Gloſſaires, & Cluverius dans ſon Ancienne Germanie, livre 1. chapitre 9. & Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*. En Picardie, on prononce encore aprésant *euans*. Et les Allethans appellent encore auſſi aujourd'huy les gans *handſchuch* : & les Flamans, *handſchoen* : qui eſt, comme qui diroit *le foulier de la main*. *Hant* ſignifie *main* ; & *ſchuch* & *ſchoen*, *ſoulier*. Les Ebreux appellent demeſme les gans מנעל יד *hate iadaim* : ceſtadire, *les maiſons des mains*.

GANDS DE FRANGIPANE. Ces gans ont été ainſi appelez du Marquis de Frangipani, Seigneur Romain, inventeur du parfum avec lequel on les parfumoit. Mr de Balzac dans une de ſes Lettres à Madame Deſloges : *De ſon bon gré, il ſe fit hier votre tributaire, & s'obligea de vous envoyer tous les ans une raiſonnable quantité de ſes paſtilles. Si vous les trouvez bonnes, elles auront plus de réputation que les gands de Frangipani. Mais parceque vos gens de Limoſin ſe pourroient icy équivoquer, vous les avertirez, s'il vous plaiſt, que ce parfumeur a trente mille livres de rente, & la premiere dignité de notre province, & que ce Gantier eſt Seigneur Romain, Mareſchal de Camp des Armées du Roy, parent de Saint Grégoire le Grand ; & , ce que j'eſtime plus que tout cela, un des plus honneſtes hommes du monde.* Mr de Ceriſante, dans des vers à Mr de Voiture, imprimez parmy les Lettres Latines de Mr de Balzac :

Amice, nil me, ſicut antè, juvat
Pulvere vel Cyprio
Comam nitentem peſſere :
Vel, quas Britannus texuit ſubtiliter,
Mille modis varias
Jactare venis tanias :
Vel quam pernnxit Frangipanes ipſemet
Pelle, manum gracilem
Coram puellis promere.

Touchant l'étymologie du nom de *Frangipani*, voyez mes Origines de la Langue Italienne.

Il me reſte à parler de l'étymologie de *Frangipani*. Le Pere Gilbert de Varenne, dans ſon Traité des Armoiries : FANGIPANI, *en Italie. D'azur, à 2. mains d'argent ; qui tiennent un pain d'or, coupez en 2. moitiez : arrêſten qu'un de ſes prédéceſſeurs fit au temps de la famine une tres-grande libéralité à tout plein de perſonnes néceſſiteuſes.* Ceux de cette famille s'appeloient anciennement *Fricapanes*. Geoffroy, Abbé de Vandôme livre 1. épître 8. *Primo anno, quo, Deo volente, vel permittente, nomen Abbatis ſuſcepi, audivi, pia recordationis Dominum Papam Urbanum, in domo Joannis Fricapanem latitare.* Sur lequel endroit, le P. Sirmond a fait cette Note : *Veruſtiſſima ac nobiliſſima apud Romanos familia nomen : nunc paululum inflexum:* Frangipanes *enim dicuntur*. Mais il y a déja longtans qu'ils s'appellent *Frangipani*. La Chronique du Monaſtere d'Anchin, en l'an 1179. *Schiſmatici, quietem non ferentes Eccleſiæ, iterum quemdam Clericum, de progenie illorum, quos* Frangipanes *Romani vocant, contra Papam Alexandrum, Antipapam ſtatuunt : quem mutato nomine,* Innocentem III. *vocitarunt*. Cette Chronique finit en l'an 1200. Corrad, Abbé d'Uſperg, dans ſon Hiſtoire, en 1227. *Imperator convocavit ad ſe de civibus Romanis potentiſſimos & nobiliſſimos, de familia eorum qui dicuntur* Frangentes panem ; *& de aliis ad quos præcipuè habebat reſpectum Populus Romanus*. Cet Auteur vivoit il y a plus de 460. ans.

GANDS DE NEROLI. Par corruption, pour *gands de Nerola* : c'eſt ainſi qu'on appelle ces gands en Italie, d'où ils nous ſont venus. Et on les a ainſi appelés, de la Princeſſe de Nerola, Ducheſſe de Bracciane, qui en a inventé le parfum.

GANIF. Voyez *canif*. On prononce *ganif* en Anjou, & en quelques autres Provinces. A Paris, on dit plus ordinairement *canif*. Les Eſpagnols diſent *ganivete*.

GANSE. Sorte de petit cordon de ſoye. D'*anſa* : anſe de ſa reſſemblance à une anſe de pot. *Anſa*, *ganſa*, GANSE. Vous trouverez dans mon Diſcours du Changement des Lettres, un grand nombre d'exemples du G propoſé. On a dit demeſme *un bouton de pourpoint*, de ſa reſſemblance à un bouton d'arbre : & *des glans de rabat*, de leur reſſemblance à un gland de cheſne.

GANTE : mot Languedocien, qui ſignifie *un oye ſauvage* : Ce mot eſt d'ancienne origine Germanique. Pline livre x. chapitre 22. parlant des oyes : *Candidorum alterum veſtigal in pluma. Veſtiuntur quibuſdam locis bis anno : rurſus plumigeri veſtiuntur : mollioreque, quæ corpori quamproxima. Et è Germania, laudatiſſima. Candidi illi ; verùm minores* : ganzæ *vocantur*. Quelques manuſcrits de Pline, ſelon le témoignage de Daléchamp, ont *gantæ*, & non pas *ganzæ*. Et cette leçon eſt confirmée par notre mot

mot Languedocien *gante* : & par les Gloſes Anciennes, dans leſquelles le mot de *ganta*, eſt expliqué par χωλακίστης, ceſtadire, *vulpanſer*. Mais d'un autre côté, la leçon de *ganza* eſt confirmée par la Langue Allemande & par la Flamande, dans leſquelles le mot *gant* ſignifie encore aujourd'huy *une oye* : & par la Langue Angloiſe, dans laquelle *goeſen* ſignifie la meſme choſe. A quoy j'ajoute, que l'Alleman *gans*, peut avoir été fait du Latin *anſer*. Iſaac Pontanus veut que le mot *ganza* ſoit un mot Celtique. Ce qu'il prétant prouver par ces mots de Pline, au lieu allegué, *Mirum in hac alite, à Morinis uſque pedibus venire* : qui ne le prouvent pourtant pas. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ganza*.

Le Pere Hardouin, dans ſes Notes ſur Pline préfere la leçon de *ganta*, à celle de *ganza*. Voicy ſa remarque : GANTÆ VOCANTUR. *Sic Regius*, 1. 2. *Pariſ*, & *Chiffl. Editi*, *minus rectè*, Ganzæ. *Veteres Gloſſæ* : Ganla χωλακίστης : *hoc eſt*, vulpanſer. *Adſo*, *in Vita Sancti* Walberti, *cap.* 5. Anſeres agreſtes, quas à candore, vel ſonitu vocis, more ruſtico, *Ganlas* vocant. Gantas *pariter & alii nuncupant*, *quos laudat* V. CL. *Ducangius in Gloſſario* : & Gantes & Gantulas. *Menagio tamen in Originibus Linguæ Italicæ*, *p.* 430. *magis arridet* Ganza. *Hodie certè Belga plerique anſeres* ganz *vocant* : *Hiſpani*, Ganſo.

GANTELE'E. Fleur. De *gantulata* : acauſe de ſa reſſemblance à un gand ; pour laquelle les Botaniſtes l'appellent *digitalis*. Nos Apothicaires l'appellent, pour la meſme raiſon, *Gands Notre Dame*.

GARANCE : ſorte de ſimple. De *varamia*. Le Gloſſaire Manuſcrit de Mr du Puy : SANDIX, *herba tinctura quam vulgus* varantiam *vocat*. *Varantia* a été dit, par corruption, pour *verantia*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 810. de l'édition d'Utrecht : *Veus Auctor Gloſſarum*, *notat ſandycem eſſe herbam tinctura aptam*, *quam Vulgus varantiam vocat*. *Hodie* garantiam *dicit vulgus Infectorum* ; *qui colorem rubia ſic appellat*, *qua eſt Gracis*, ἐρυθρόδανον : *ſed antiquis* : *nam recentiores* ἐρυθρόδανον, & ἀνδρόδιτον, *appellant*, *pro* ἐρυθρόδανον. Varantiam *autem pro* verantia, *perperam pronuntiavit infimum Latinitatis ævum*. Verantia, *pro vero colore* ; ut aurantia, *pro aureo*, *vel aurato pomo*. *Priſci Latini* verum colorem *de rubro & coccineo dixerunt* ; *ut Graci*, ἀληθινὸν. *Myrepſo rubia*, τὰ ἀληθινὰ βάπτα, *vero colore inficit*. *Veteri Interpreti Ariſtotelis Rhetoricorum*, ἀληθινὸν, *pannus ruber*. *Heſychius* : κιννάβαρι, ἀληθινὸν. *Plura alibi notamus*. *Sic* verans color, ὁ ἀληθινὸς, ἡ ἀληθὲς. *Nam* verate *etiam dictum pro* ἀληθὲς.

Satin vates verant ætate in agunda : *apud veterem Poëtam* : *id eſt*, ἀληθὲς. *Inde & verantia*, *tinctura verantis*, *vel veri coloris*. *Rubia tinctorum ſic vocarunt* : *& corruptè*, varantiam, &c. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 635. Verantia, *corruptius* varantia : *corruptiſſimè*, garantia : *ſandyx*, *frutex* : *qui cocco ſimilem colorem facit*. Verantia, à verando : *quia tinctura ejus*, *verus eſt color* : *hoc eſt*, *verè ruber*, *& coccineus*. Verare, ἀληθεύω. *Agellius in* XVIII. *Noctium*, *cap.* 2. *ex Ennii Annalium* 13. *addidit*, Satin vates verant ætate in agunda ? *Atque inde Vates & Arioli*, *dicti* Veratores : & Appuleio, in ſequiori *ſexu*, Veratrices, *ut Belgit* Waerſeggers, & Waerſegſters. *Imò & pretium quod pro divinatione dabatur*, *ex eo veratrina appellatur*, *in veteribus Burgundionum Legibus*, *Titulo* XVI. *lege* 3. *Ubi perperam editum*, vegintura. *Ut ad* verantia *redeam* : *ſicut à* conſtans, conſtantia, *à* ſubſtans, ſubſtantia ; *ita quoque*, *à* verans, verantia : *quia is color ſit verans*, *ſive verus* ; *hoc eſt*, *ruber*. ¶ Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 169. & 170.

Dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis ſuis*, ſect 70. Parmy les herbes que Charlemagne deſire qu'on mette dans ſes Jardins, il eſt fait mention de *Wacenia*. *Volumus quod in horto omnes herbas habeant* ; *id eſt*, *lilium*, &c. *allia*, *Wacentiam*. Je croy qu'il faut *Warentiam*.

GARANT. De *warent*, ou *warantus*, qui viennent de l'Alleman *ware*. Voyez Lindembrog & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires, & Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 20. & 23.

GARBE. L'air, la mine d'une perſonne. De l'Italien *garbo*. Ce mot *garbo* eſt de difficile origine. Voyez mes Origines Italiennes.

GARBIN. Vent ſud-oueſt. L'Italien dit auſſi *garbino*. De *carbinus*, diminutif de *carbus*, dit pour *carbas*, dit pour *carba*. On trouve *carbas*, & *carba*. L'ancien Onomaſtique : *carba*, *ventus*, λιψ. Stephanus, le Géographe, au mot καρβασία. Δυμήτες δὲ ὁ Σαλαμὶς ὁ ΚΑΡΒΑΣΙΑΝ φασὶν, ὅτι ἀφὸ τὰ κελεύματος ΚΑΡΒΑΝ ἄνεμον κέκλη κασὶ. Vitruve, livre 1. chapitre 6. *Dextrâ & ſiniſtrâ*, *circa Auſtrum Leuconotus & Altanus flare ſolet*. *Circa Africum*, *Libonotus & Subveſperus*. *Circa Favonium*, *Argeſtes*, & *certis temporibus*, *Etefia*. *Ad latera Cauri*, *Circius*, & *Corus*. *Circa Septentrionem*, *Thraſcias*, & *Gallicus*. *Dextrâ ac ſiniſtrâ*, *circa Aquilonem*, *Supernas*, & *Boreas*. *Circa Solanum*, *Carbas*, & *certo tempore*, *Ornithia*. Caninius, dans ſes Dialectes, à la lettre N, dérive l'Italien *garbino* de l'Arabe *garbi*, qui ſignifie la meſme choſe. C'eſt une étymologie indubitable. L'Arabe *garbi* ſignifie originairement *Occidant*. Entre les Arabes Orientaux, le langage des Mauritains que ſont vis-à-vis de l'Eſpagne, eſt appelé *Magarabi*, dit Cluſius, Aromat, livre 1. chap. 5.

GARBOUIL. C'eſt la meſme choſe que *grabuge*. Dans le Catholicon, page 46. de la derniere édition : *Il y eut auſſi un peu de garbouil*, *entre Meſſdames de Belin & Buſſy*. De l'Italien *garbuglio* : *Il garbuglio ſa pe' maleſtanti*, dit le proverbe Italien. L'Italien *garbuglio* peut avoir été fait de *turba*. *Turba*, *turbula*, (d'où le François *trouble*) *turbulium*, *ciurbulium* : comme *ciurma*, mot Italien, de *turma* : *ciarbuglium*, *carbulium*, GARBUGLIO. Mr Ferrari le dérive d'*incapillatum* : qui eſt une étymologie peu naturelle. De *carbulicium*, diminutif de *grabulium*, nous avons fait GRABUGE.

GARCETTE. Il y a 50. ou 60. ans,

Digitized by Google

que nos Dames portoient des cheveux rabatus sur le front : ce qu'elles appeloient *garcette*. Et cette mode avec ce mot nous étoit venue d'Espagne avec la Reine Anne d'Autriche ; car les Espagnols appeloient ces cheveux *garcetas*, qui est un diminutif de *garça*, qui signifie l'oiseau appelé *aigrette*, ou *petit héron*. César Oudin dans son Dictionnaire Espagnol : GARCETAS, *aigrettes. Ce sont petites plumes blanches, & deliées.* GARCETAS, DE CUERNOS DE CIERVOS. *Petites branches ès cornes des cerfs, qui pendent contrebas sur le front.* Le Pere Thomassin, Tome 2. page 556. GARSETA *en Espagne*. garsettes, *cheveux qui pendent sur le front : Ce qui y fut reservé aux Chrestiens dans les Loix d'Arragon contre les Sarrasins : de κάρη*, cædo : *κειρὴ*, cæsaries : *ou de* γνω sagar, coma. *Garcio, garciones*, garçons, *de la mesme.* κωὴν, *κωὴνος, chez nos paysans*, garses, garces, puellæ : *qui a été ailleurs mal tourné à des impudiques.*

GARD. Nom d'une riviere près de Nismes : De *Varde* : C'est ainsi que cette riviere est nommée dans les Titres Latins.

GARD. Poisson. Voyez *gardon*.

GARDE. Sylvius, dans son Introduction à la Langue Françoise, page 88. le dérive ridiculement du Grec *καρδία*. Voicy ses termes: QUARDE *autem, sive* GARDE, *id est*, custodia, ἀπὸ τῆ καρδίας, *id est*, à corde, *nasci victuræ, qua pars, vitæ principium, & caloris nativi fons, & custodia, est à natura undique munita firmissimè & tutissimè in mediaque totius thoracis collocata, ut docet Galenus in Opere de Usu partium.* Encore une fois ; cette étymologie est ridicule. Voyez *garder*.

GARDE GARDIENNE. Coquille, sur l'Ordonnance de Blois, article 152. *Lettres de Garde Gardienne d'ancienneté ont esté octroyées aux Eglises de Fondation Roialle, & autres Eglises, qui avant l'Ordonnance du Roy Philippes le Bel, de l'an* 1302. *avoient esté receües par le Roy en sa garde : car avant ce temps, les Roys facilement octroyoient des Gardes, & receevoient adveus, au préjudice des Seigneurs Justiciers. Par telles Lettres les causes desdites Eglises estoient commises à certains Juges Royaux, qui leur estoient donnez pour Gardiens : mesme ès pays qui estoient sujets à Seigneurs Justiciers, autres que le Roy. Se void encores aujourd'huy, que les Eglises de Lezay, Saint Celse, dit Saint Ceolz, & Sainte Montaine en Berry, & Cusset en Auvergne, sont de la garde, ressort, & Justice du Baillage de Saint Pierre le Monstier. Et le Bailly de Saint Pierre le Monstier, d'ancienneté, prenoit titre de* Bailly des Exemptions de Berry & d'Auvergne. *A présent que Berry & Auvergne sont ès mains du Roy, cet article veut que ces Gardes Gardiennes cessent.* ¶ *Des Gardes Gardiennes est parlé en l'Edit d'Orleans, art.* 75. *de Moulins, de l'an* 1566. *art.* 56. *& en l'article* 177 *& aprés.*

GARDER. De l'Alleman *warden*, qui signifie la mesme chose. *Guardium, guardia, gardea, garda, guardianus, gardianus, gardingus, gardaroba*, le trouvent dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 8. & 20. Périon est ridicule, dérivant *garde* d' *ἐρύω*.

GARDEROBE. Plante. Gr. *ἀφίρων, Quia fugat tineas in vestimentis*, dit Borel dans son *Herbus Simplicium*.

GARDES. On appelle ainsi à Rouen des groseilles rouges. On les appelle *grades* à Caen : & *gradilles*, dans la Basse-Normandie. Nous les appelons *casilles* en Anjou. J'ay quelque opinion que tous ces mots ont été fait de *rubius* : acause de la couleur rouge de ce fruit, *Rubius, rubicus, rubicardus, rubicarda, carda*, GARDES: & par métathèse, GRADES : d'où le diminutif GRADILLES. *Rubius, rubicus, rubica, rubicaster, rubicastillus, castillus, castilla*, CASTILLES. Nous avons ainsi appellé en Anjou *gadille*, cet oiseau qu'on appelle communément *gorgeronge. Rubius, rubicus, rubicatus, rubicatillus, rubicatilla, catilla*, GADILLE. Les Manceaux, selon le témoignage de Belon, l'appellent GADRILLE. Ils y ont inseré une R. Voyez mon Discours du Changement des Lettres.

GARD'INFANT. Sorte de grand vertugadin. C'est un mot Espagnol.

GARDON. Poisson. J'ay traité de l'étymologie de ce mot, au chapitre 75. de la 2 partie de mes observations sur la Langue Françoise : & voicy comme j'en ay parlé : Nous avons fait GARDON, de *leucus*, ou de *leuciscus*. De λάκος, qui signifie *blanc, éclatant : candidus* : & qui a été fait de λάω, *video*, (λάω, λῶ, λάσω, βλέπω, *video* : λάω, λῶ, λάω, λάσω, λάκος.) De λάκος, dis-je, les Grecs ont fait le diminutif λακίσκος, (ἐσθλάδιρε, *blanchastre*) pour signifier *un gardon* : parceque le gardon est un poisson blanchastre. Voyez Rondelet dans son livre des Poissons. Les Latins ont appelé demesme une ablette, *albula* : acause de sa couleur blanche : & c'est de ce mot *albula*, que nous avons fait celui d'*ablette* : *albula, albuletta*, ABLETTE. Voyez mes Origines de la Langue Françoise. Et à ce propos, il est à remarquer que les Pescheurs appellent *de la blanchaille*, les ablettes, les gardons, les dards, & autres semblables petits poissons de couleur blanche : & que nous disons à Paris *alviner un étang*, pour dire *le peupler*, & *l'alvain d'un étang*, pour dire le peuple d'un étang : & que le premier de ces mots a été fait d'*albinare*, & le segond, d'*albamen* : les étangs étant peuplés ordinairement de dards & de gardons, & autres petits poissons, compris sous la *blanchaille*. De λάκος, les Latins ont fait *leucus* : & de λάκισκος, *leuciscus* : duquel mot *leuciscus*, les Italiens ont fait *lascia*, pour signifier *un gardon*. *Leuciscus, leuscus, lescus, lascus*, LASCA. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. De *leucus*, on a fait *leucardus* : comme *blancardus*, de *blancus* : duquel mot, *blancardus*, nous avons fait *blanchard*. Et de *leucardus*, on a fait, par aphérèse, *gardus*, & *gardo gardonis*. De *gardone*, ablatif de *gardo*, nous avons fait GARDON : & de *gardus*, GARD : qui est comme nos Anciens appeloient un gardon: & comme les Picards l'appellent encore présentement, selon le témoignage de Mr du Cange.

Cette étymologie ne me déplaist pas. Mr du Cange

Digitized by Google

Cange dérive le François *gardon* du Latin *gardio*. Mais c'eſt le Latin *gardio* qui a été fait du François *gardon*. *Gardio* ne ſe trouve que dans la Topographie d'Ibernie de Silveſter Girardus, qui eſt un Auteur trés moderne.

Je remarqueray icy en paſſant, que nous diſons par une commune façon de parler, *ſain comme un gardon* : & que Rondelet l'explique de cette ſorte : *Ce poiſſon eſt allégre, & légér: d'où vient le proverbe des François, parlant d'un homme diſpoſt & ſain*, Il eſt ſain comme un gardon. *Autrement ce poiſſon eſt de chair molle, & de peu de nourriture.* On dit en Baſſe-Normandie, *Il eſt ſain comme un poiſſon* : ſans ſpecifier le poiſſon.

GARE : comme quand on crie, *gare gare.* Mr de Saumaiſe ſur Solin, pag. 946. le dérive de *varare* : Varare, *tranſire, trajicere*, διαβαίνειν. *Unde* Varatio fluminis *apud Auctores de Limitibus*, à διαβάσει. *Inde* & varas *appellarunt ponticulos ex tabulis faſſos, quibus fluminum alvei varantur, id eſt, trajiciuntur : apud Vitruvium. Ab eo verbo* varare, *nos ſecimus* guarare, *hoc eſt, fugere, &* ἀπαναβάλλεσθαι, *& fugiendo ſibi cavere. Sic ex* vaſtare, GUASTARE ; *ex* veſpa, GUESPAM. *Inde* evarati, *vel* exguarati, *nobis dicuntur, qui à rectâ via deerrarunt. Inde etiam* lupi guaroſi, *qui cæterorum luporum fugiunt conſortium, & ſolitudine incedunt : quo nomine & homines* μονότροπους, *ſocietatem & cœtum vitantes, ſibique viventes, ſolemus indigitare. Graci* μοναύλους *vocarunt hujuſmodi lupos.* ¶ Voyez *guérite.*

GAREAU. Bigarré. Nos payſans d'Anjou, en parlant à un bœuf bigarré, l'appellent *Gareau.* De *varellus*, diminutif de *varus* : qui eſt le meſme que *varius.* Voyez *vérole*, & *bigarreau.*

GARENNE. De *warenna*, fait de l'Alleman *warande* : lequel mot ; ce ſont les termes de Voſſius de *Vitiis Sermonis*, 2. 20. *primò, propriéque, notat* cuſtodiam : *à* waren, *ſive* bewaren, cuſtodire. *Particulares verò ſignificationes habet complures. In his, illam, quâ ſumitur pro loco ſepto, ubi fera, animantiaque cuſtodiuntur, & aſſervantur. Qualis Græcis* παράδεισος, *Latinis dicitur* roboratium, leporarium, vivarium. Ainſi nous diſons *garenne à connils* ; *garenne à eau.* Loiſel, dans ſes Inſtitutions Coutumieres, xi. 2. 10. *On ne peut tenir riviere en garenne, ou défenſes s'il n'y a titre, ou preſcription.* Mathieu Paris s'eſt ſervi du mot *garenna* dans la Vie de Henri III.

GARGARISER. De *gargariſare*, fait de γαργαρίζω, qui ſignifie la meſme choſe, & qui eſt formé de γάργαρεων, qui ſignifie *guttur.*

GARGOTE. Lieu, où on donne à manger pour un prix trés-médiocre. Dans le Gloſſaire de Vandome, GURGUTIA eſt interprété *loca tabernarum tenebroſa.* Il y a apparance que GARGOTE a été fonné de ce mot Latin. *Gurgutium, gurgutum, gurgotum, gargota, gargota,* GARGOTE. *Gurguſtium* eſt interprété dans Feſtus, *genus habitationis anguſtum.* L'U a été changée en A. Voyez mon Diſcours du Changement des Lettres.

GARGOUILLE. Nicot : GARGOUILLE, *eſt ce petit canal de pierre, ou d'autre choſe, iſſant en forme de couleuvre, ou d'autre beſte, hors d'autre, au deſſous des couvertures des Egliſes, & tels autres grands baſtimens, pour jetter au loing l'eaue pluvialequi en deſcend.* Feſtus, aquam pluviam à pariete longè emittens, arcens : canalis aquæ pluviæ emiſſarius. *Le nom eſt par onomatopée, du gargouillis & bruit que l'eaue fait, courant par telles gargouilles.* Le P. Meneſtrier dit la meſme choſe à la page 529. de ſon livre de l'Origine des Armoiries. Et j'avois auſſi remarqué la meſme choſe dans mes Origines de la Langue Italienne au mot *gorgo.* Le P. Meneſtrier ajoute, que ces gargouilles ont été nommées, par corruption, *gringoles* : & que c'eſt de là qu'eſt venu le terme de *gringolé* pour ces teſtes de ſerpents qui terminent certaines croix que l'on nomme en blaſon *gringolées* : & qu'on dit encore en langage Picard, *dégringoler*, pour dire tomber d'enhaut : comme l'eau qui coule par les gargouilles. On ſe ſert du meſme mot en Normandie pour dire la meſme choſe.

A Rouen, on appelle *la gargouille* la figure d'un gros ſerpent qu'on porte en proceſſion le jour des Rogations, & le jour de l'Aſcenſion, auquel jour on délivre le priſonnier qui a levé la herte. Voyez *herte.*

GARINTHES. Sorte de fourrures. Voyez Favyn dans ſon Théatre d'Honneur & de Chevalerie, livre 3. page 519.

GARNACHE. Sorte de robe. Dans le Compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roy, rendu en 1351. *Pour 20. aunes & demie de fin velvau verneil des ſors, pour faire une garnache, ou long mantel, fendu à un coſté, & chapperon demeſme, tout fourré d'ermines, &c. Pour deux pièces de fin velvau blanc, pour faire une cote, & une garnache, fourrée d'ermines, pour le Roy ; à ladite Feſte de l'Eſtoille.* Et au chapitre *Des pennes : Pour fourrer un ſurcot, une garnache, un mantel à parer, & un chapperon que le Roy ot de fin blanc de Broiſſelles, &c. Pour 60. ermines, à fourrer les manches d'une garnache blanche, pour ledit Seigneur.* Goffredus Voſienſis, partie 1. chapitre 74. *Noviſſimè uſi ſunt ampla quadam veſte, inſtar Monachi, ſine manicis : quod Franci vocarunt* garnacha. C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *gamacha* : ce qui a été fort bien remarqué par Mr du Cange.

Les Italiens diſent auſſi *guarnacca, & guarnaccia* : que j'ay dérivez dans mes Origines Italiennes du Grec-barbare γερράτζα. Meurſius dans ſon Gloſſaire : Γερράτζα. *Veſtis Imperatoris, prolongis manicis, & ad talos uſque dependentibus : quæ non cingebatur. Tranſlata verò erat ex Aſſyria. Codinus, de Officiis Aulæ Conſtantinopolitanæ : ἐτι δὲ ἀπὸ τῶν Καυκάσου βασιλέως κατῆλθέ τι φόρεμα, μάνικι ἔχει τὸν βασιλέων* ΓΡΑΝΑΤΖΑ λεγόμενον ; ἔστι δὲ φορὲν ὁ βασιλεὺς ἀπὸ ζώνης, ὃ κρεμάμενον τὰ μανίκια διάκειται μέχρι τῶν ἀστραγάλων. *Et poſteà* : ἢ δὲ μὰ ὁ βασιλεὺς φορῇ : καλεῖται ΓΡΑΝΑΤΖΑ, *ut ſupra.* Jules Céſar Boulanger, Profeſſeur de Piſe, livre 2. de l'Empereur Romain, chapitre 4. *Veſtis Conſtantinopolitani Imperatoris*, granatza

Digitized by Google

dicta : reliquorum Principum, lapatza. Granatza *quidem, quasi laxis & fluentibus manicis trabea, & vestis nitens : ex duabus vocibus Syrii*, charana tzach. *Contrà*, Capatza, *pro* lappotzach, *contristata trabea : quia manica erant cinctæ, & in zonam impactæ : ut Codinus : ὅτι ᾗ ἀπὸ τοῦ λευκοῦ ἱματισμοῦ κατηλθέ τι φόρημα, μίχρι, ᾗ τοῦ νῦν ἱματίου, ΓΡΑΝΑΤΖΑ καλούμενον· ὅπερ ᾗ παρὰ τῶν Συρίων ἀπὸ χάρακ.* Ab Assyriis, *inquit*, fluxit gestamen quoddam, ad nostros usque Imperatores dictum *granatza* : quod Imperator fert sine zona. Les Espagnols ont aussi dit *garnacha*. Covarruvias se trompe toutafait, dérivant ce mot Espagnol de *guarnire* : en quoy néanmoins il a été suivi par l'Aleandro. Voyez mes Origines Italiennes au mot *guarnello*. Mr Ferrari, dans les siennes, a dérivé *guarnacca* du Grec ἀρναξ, qui, dans les Gloses Anciennes, est interprété *pellis lanata*.

GARNEMENT. Mauvais garnement. De *garnir* : parceque les faineants & gens inutiles ne servent que pour garnir ; cestadire, pour remplir & fournir le nombre des hommes. Horace :

Nos numerus sumus, & fruges consumere nati.

C'est la remarque de Mr Huet. Et celle de Sylvius & de Nicot. Voyez *garnir*.

GARNIR. Sylvius, dans son *Isagoge in in Linguam Gallicam*, pag. 71. le dérive de *granire*, fait de *granum*. Voicy ses termes : *A granum, granarium*, GARNIER, GARNIX, *id est*, munire *à* granire. GARNISON, *à* granitio : *id est, munitio urbis aut castelli, quæ granis vel maximè constat ; sed etiam præsidio militum, quos etiam* garnison *vocamus, unde, per syncopen* ni, GARSON, *id est*, nequam, *à confuetæ illorum nequitiæ. Unde etiam malos vocamus* mauvais garnements, *à* glanimentum. Cette étymologie est ingénieuse, mais elle n'est pas véritable. *Garnir* vient de *Warnire* ; comme *garni*, de *Warnitus*. Le P. Sirmond, sur ces mots des Capitulaires de Charles le Chauve, DE SUO SIC WARNITUS, tit. XLIII. chap. XXIV. *Et ad hic omnes warniti sint, id est, parati & necessariis rebus instructi. Qua nunc in vernacula nostra ejus vocis est notio. Ut, cùm domum* warnitam *dicimus omni instrumento, & supellectile sua, ornatam atque instructam*, &c. *Warnitus* a été fait de l'Alleman *waren*, ou *bewahren*, qui signifient *garder, conserver*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* pag. 522. Ou de *garn*, qui signifie *paratus*. Lipse dans son Ancien Glossaire, inséré dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas* : Garo, *paratus* : & garn, *idem*. Mr Guyet dérivoit aussi *garnir* de *granum. Granum grani, granire, garnire*, GARNIR.

GARNISON. C'est le verbal de *garnir*. Voyez *garnir*. Mr de Caseneuve a fort bien remarqué, que ce mot qui signifie aujourd'huy les Gens de guerre ordonnez pour la défanse ou la conservation d'une place, signifioient anciennement les provisions d'argent, de vivres, & autres choses nécessaires à la conservation de cette place. Ce qu'il prouve par cet endroit de l'Histoire du Connétable du Guesclin : *En ladite ville conquestée, fut trouvée mainte noble richesse : comme joyaux, & monnoie d'or & d'argent, & tres-grand garnison de bleds, & de bons vins.* Et par celui-cy de Mathieu Paris, dans la Vie de Henri III. *Civitatem Damiata, cum suflamentis qua* garnestures *Vulgares appellant.* ¶ *Garnisio* se trouve en plusieurs Ecrivains de la Basse-Latinité.

GARONNE. Fleuve. De *Garumna* : qu'on croit avoir été formé de *garæo* : mot Gaulois, qui signifioit *rapide*. Mr Bochart, page 757. de son livre des Colonies des Phœniciens : GARVV, *vel* GARAVV, rapidum *sonat : etiam Britannis nostratibus. Unde suspicatur Cambdenus nomen habuisse* Garumnam. *De quo Claudianus in Rufinum, libro* 2.

—— pernicior unda Garumnæ.

Et Sidonius Apollinaris, carmine 22.

Est locus irriguâ quà rupe Garumna rotatus.

Ut ut sit, ad garæo *alludit Arabicum* גרף garaph, *propè ejusdem significationis. Gigguim* גיו בוחרת (sail garaph) *torrens omnia avehens.*

Mr de Caseneuve lui donne une autre étymologie : Voyez sa Note.

GAROU. Voyez *lou-garou*.

GAROUAGE. *Aller en garouage*. Voyez *lou-garou*.

GARRIGUES. Terres incultes. Selon livre 1. de ses Singularitez chapitre 2. *Combien que l'herbe que nous nommons vulgairement* le thym, *croisse copieusement sauvage, és garigues de Provence & de Languedoc.* Mr de Caseneuve, au mot *garrigues* : *En Languedoc* garric *est un petit chesne : c'est pour quoy on y appelle* garrigues *certaines terres incultes, qui ne produisent que de petites broussailles de chesne.* Mr Borel a dit la mesme chose dans ses Origines Gauloises. Voicy ses termes : GARRIGUES : *cestadire, des landes, ou broussailles. De* garric : *cestadire,* chesne. *On en voit quantité au bas Languedoc, où on les appelle ainsi.* Quoy qu'il en soit, ce mot de *garrica* se trouve dans un grand nombre d'endroits d'Auteurs de la Basse-Latinité, produits par Mr du Cange.

GARROT. Trait d'Arbaleste. Marot dans ses vers sur le cheval de Viart :

Grison fus hédard,
Qui garrot & dard
Passay de vistesse.

Le Présidant Fauchet, dans son Traité de la Milice, dérive *garrots*, de *quadrelli* : dont il dit que les Latinisteurs se sont servis, pour exprimer cette sorte de traits d'arbaleste : & il croit qu'on les a appelés *garrots*, par corruption, pour *carreaux*, ou *carreaux*. Il se trompe touchant l'étymologie. *Garrot* vient de *verutum*. Nonius Marcellus Verutum, *est telum breve & acutum*. Saluste liv. 3. de son Histoire : *Saxaque ingenia, & axe junctæ trabes, per pronum incitabantur ; avibusque eminebant in modum ericii militaris verutæ binum pedum*, &c. Le mesme mot se trouve en la mesme signification dans Cesar, & dans Silius Italicus. *Verutum* est un diminutif de *veru*. *Veru, verutum, verutum, veruttum, guerrottum, guarrottum*, GARROT. De *guerrottum*, on a fait *guerretto guerrettonis, guerrettone*, d'où

Digitized by Google

d'où les Italiens ont fait *verrettone*. Voyez *garreaux*.

Du mot *garrot*, eſt venu celui de *garrotter*, pour dire *lier* : acauſe qu'on ſe ſert d'un garrot quand on veut lier quelque choſe ; ce qu'on appelle, *lier & garrotter* : comme nous le voyons pratiquer par les Embaleurs, qui ſe ſervent d'un bâton pour lier & ſerrer plus étroittement ce qu'ils embalent. ¶ Les Eſpagnols diſent *garrote* : que Mr Guyet, à la marge de ſon Covartuvias, dérive de *varrus* : de cette maniere: *varrus, varruus, varratum, varroto* ; & par métaplaſme, *varrote*, GARROTE : d'où, ſelon lui, le François GARROT. Cette étymologie ne me déplaiſt pas. *Varrus* ſignifie *ſtipes impolitus*. Voyez Mathias Martinius.

GARROT de cheval : c'eſt le haut des épaules du cheval. Je ne ſay d'où vient ce mot en cette ſignification.

GARS. Voyez *garſon*.

GARSE. Voyez *garſon*.

GARSON, Iſaac Pontanus dans l'Augmentation de ſon Gloſſaire Celtique, au mot *Baro*, le dérive de *Varo*. *Nec aliud ferè exiſtimo intelligi hodieque Gallis per* garſon, *quam olim per hoc vocis* varo. *Namſi enucleamus, diſtur* garſon, *quaſi* warſon : *Omnia enim in* W *noſtratia ita ſtellum Galli*. Liſe dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*, le dérive de *garrio*, ſubſtantif : qu'il eſtime avoir été dit *à garritu*. *Jam verò*, dit-il, *& Gallorum* garzons *manifeſtò ſunt* garrliones *Latinis* : *à* garritu : *ſed I mediâ in conſonantem fortius tranſlatâ. In Cedreno legas, Conſtantinopoli conflagraſſe incendio τὸ μαγλαυρον & μεχρὶ τῶν ἐκκλησιῶν, τὸ λεγόμενον Ταγηνοδάκτυλον. Id eſt*, Mediam aulam Templi magni, quæ *Garſonoſtaſium* dicitur. *In margine libri, notatum* : Ταγηνοδάκτυλον, ἤγουν δουκὴν, σκοπιστήριον ἢ παρὰ Λατίνοις, τὸ ναυτίον. *Id eſt*, *Garſonoſtaſium* mihi videtur eſſe Puerorum ſtatio. *Garſonnium* enim Latinis, eſt *puer*. *Optimè ille. Et neſcio an hùc facias Luitprandi Ticinenſis ſcriptio* : Obtuli mancipia quattuor Carſamatia, Imperatori nominatis omnibus gratioſiora. *Carſamatium* autem Græci vocant, amputatis virilibus & virgâ, puerum Eunuchum. *Imò hùc facit* : *& Græci illi inferiores leviter corruperunt*.

Garſon eſt un diminutif de *gars*. Et ainſi l'étymologie de Liſle ne peut ſubſiſter. Je ne ſay d'où vient *gars*. En Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & dans la Normandie, *garſe* ne ſe prant pas toujours en mauvaiſe part. Ce mot quelquefois y ſignifie ſimplement *une fille*. Pierre de Blois, Rigordus, & Guillaume le Breton, ſe ſervent du mot *garcio*, qui a été fait du François *garçon*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre & chapitre premier. ¶ *Garçons*, parmy les Ovallons eſt une injure, comme *garce* parmy nous. ¶ De GARCE, nous avons fait GARçailleur : comme les Latins *mulieriari*, de *mulier* : & *femellariur*, de *femella*. Les Gloſes d'Iſidore : *femellarius* : *feminis deditus*. Les Eſpagnols diſent, *mugeriego*.

C'eſt ce que javois remarqué ſur le mot *garſon* dans la premiere édition de ces Origines. A quoy j'ajoute, que Pélion dérive ridiculement *garſon* du Grec γάρ.

GASSENDI. Nom de famille de Digné en Provence, devenu tres-celébre par le peré de la Philoſophie l'illuſtre Mr Gaſſendi. Ce mot a été fait du Latin-barbare *Gaſſindus*, qui ſe trouve dans Marculfe, & ailleurs, pour un ſerviteur domeſtique, Important. Voyez Mr Bignon ſur Marculfe, Spelman & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires, & Gérard Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*. Mr Bignon, au lieu allégué, aïant cité une ancienne Formule manuſcrite ; ou *Gaſſindus* eſt appelé *Miniſtrallis de intus caſa*, Gérard Voſſius a conclu de la, que *Gaſſindus* étoit un mot compoſé de *caſa* & d'*intus*. En quoy il s'eſt toutafait trompé. Si ce mot vient de *caſa* : car il n'eſt pas bien certain qu'il en vienne : voyez le Gloſſaire de Mr du Cange : il en vient de cette maniere : *caſa, caſina, caſſina* : d'où le mot Provençal CASSINE. *Caſſina, caſſindus*, GASSINDUS. *Indus* en ce mot, n'eſt qu'une paragoge, ou production. De tres-grands hommes ont fait de tres grandes fautes en matiere d'étymologies, pour n'avoir pas pris garde à ces productions. C'eſt ainſi, pour ne parler que du meſme Voſſius, qu'il a dérivé *muſtarda*, de *muſtum ardens*, & *bombarda*, de *bombus*, & d'*ardeo*.

GÂTEAU. Le Pere Coſſart, Jeſuite, le dérivoit de γάστης, qui eſt une eſpéce de gâteau. Voyez Caſaubon ſur Athénée, livre 14. chapitre 14. Sylvius, dans ſon Introduction à la Langue Françoiſe, page 87. le dérive de *vaſtellum*, diminutif de *vaſtum*. Voicy ſes termes : OUASTEL, *Picardis* : GASTEAU, *Gallis* : *à vaſta panis hujus magnitudine, tanquam à diminutivo* vaſtellum. Nicot a dit la meſme choſe. GASTEAU : *nomen habet à vaſtitate, ſeu vaſta hujus panificii magnitudine* : *quaſi* VASTELLUM. *Car un gasteau eſt de large eſtendue*. D'autres le dérivent de *paſtellum*, diminutif de *paſtum*, en la ſignification de *pâte*. *Paſta, paſtum, paſtellum, vaſtellum, gaſtellum*, GÂTEAU. Voyez *pâté*. L'étymologie de Sylvius & de Nicot, eſt la véritable. GASTEAU, ou, comme prononcent les Picards. OUASTEAU, a été dit originairement d'un grand gâteau, tel qu'eſt celui qu'on fait pour le jour des Rois. Les Grecs ont dit demeſme κακκία, pour dire *une fouace* : acauſe de ſa largeur. Ce mot auroit eſté ancien dans notre Langue : Héliſnand dans ſon poëme de la Mort :

Qui plus a gaſtiaux, pluſtoſt miches.

GÂTER, Jules Scaliger à la page 92. de ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, le dérive de γαστὴρ, *venter*. Voicy ſes termes : *Venutis umbilicum* radicem *dicere videtur* ; *iccirco, quia totius hominis radix eſt* : *alitur enim inde fœtus, quemadmodum radice ſua planta. Venter autem, tamquam miniſter, aut ſequeſter. Itaque facetè in libris de Semine genitali dicebamus, immeritò accuſatum à membris Ventrem in Apologo veteri, qui eſt apud Livium* : *quòd ei ſervirent omnia inerti atque ignavo. Nam in creatione atque conſtitutione totius, membris omnibus aliis à ventre vibus eſt ſuppeditatus. Et illud ipſum* τὸ γαστὴρ ὑπὸ τῶν [illegible] *ſecundum materiam. Etiam nunc*

Digitized by Google

nunc vulgus à ventris avara receptione, gastare, *consumere ait*. Jules Scaliger se trompe tres-fort. *Gâter* a été fait de *vastare* : en y prépoſant un G : comme en GASCON, de *vasco* : en GUESPE, de *vespa* : en gué', de *vadum*. Trippault a ſuivi l'opinion de Scaliger : mais ſans le nommer : & par une autre raiſon que celle de Scaliger. GASTÉ, dit-il, *de γαστὴ* : *celui étant perdu & gaſté, qui ſert à ſon ventre*.

GÂTINE. Pays. De *Waſtina*, ou de *Vaſtinum*. Voyez Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules.

GAU. Voyez *galet*.

GAVACHE. Les peuples montagnards du Gévaudan, que Céſar appelle *Gabales*, & Strabon, Τοκτόσαγες, & Pline, *Gabales*, ſont appelez *Gavachos* par les Eſpagnols. Et comme ces peuples vont en Eſpagne pour gagner leur vie, où ils exercent les métiers les plus vils, on y a appelé de leur nom les perſonnes ſans cœur, & mal veſtus. Voyez Covarruvias dans ſon Dictionnaire Eſpagnol, au mot *gavachos*. Et c'eſt de ce mot Eſpagnol que le mot François a été fait.

GAUCHE. GAUCHER. Après avoir long-tans medité ſur l'origine de ces mots ; qui eſt une des plus difficiles de toute la Langue : voicy ce qui m'eſt venu dans l'eſprit. Du Grec *ἀυὸς*, qui ſignifie *gaucher*, les Latins ont fait *ſcævus*, par l'inſertion du digamma Eolique. Ainſi d'*ἀὸς*, ils ont fait *ovum*, d'*ἀὸς*, *avum*, & d'*ἄὸς*, *ovis*. De *ſcævus*, ils ont fait enſuite le diminutif *ſcævola*, ſubſtantif maſculin : lequel exiſte, comme il paroiſt par le nom de Mucius Scævola. Aulieu de *ſcævus*, ils ont dit auſſi *ſcæva*, au genre maſculin. Ulpien en la Loy 12. au Digeſte de *Ædilitio Edicto* : *Sciendum eſt, ſcævam, non eſſe morboſum vel vitioſum, præterquam ſi imbecillitate dextra, validius ſiniſtra utitur* : *ſed hunc non ſcævam, ſed manicum eſſe*. Et c'eſt de ce mot *ſcæva*, qu'a été nommée la famille de *Scæva* en Italie, & celle de Scéve, en France. Et comme de *ſcævus* on a fait *ſcævola*, on a fait *ſcævalus* de *ſcæva* ; & de *ſcævalus*, *ſcævalicius*. Ces mots n'exiſtent pas. De *ſcævalicius*, on a dit, par aphérèſe, *valicius*, & par contraction, *valcius* : & enſuite *galcius*, par le changement ordinaire de l'V en G ; comme en *Gaſcon*, de *Vaſco* ; en *gué*, de *vadum* ; en *gueſpe*, de *veſpa*. De *galcius*, on a fait *galciarius*. De *galcius* nous avons fait GAUCHE ; & de *galciarius*, GAUCHER. Mais tout n'eſt que conjecture.

GAUDIR. De *gaudire*, dit par metaplaſme pour *gaudere*. Périon le dérive ridiculement de *τρυφᾶν*.

GAUFRE. Sorte de patiſſerie. Caſaubon ſur Athénée, XIV. 14. le dérive de *γαῦρος*, qui ſignifie une eſpéce de gâteau. *Remanſit*, dit il, *hoc piſtorii operis nomen in Gallico ſermone leviter corruptum* ; gaufros *enim dicimus*.

GAVION : *goſier* Lat. *jugulum*. De *cavus*. *Cavus cavi*, *cavio*, *cavione*, *gavione* GAVION.

GAULE. Lat. *pertica*, *virga*. De vallus, qui ſignifie *un pieu*. *Vallus*, *valla*, par métaplaſme : *galla*, GAULE.

GAULOIS. De *Gallenſis*, fait de *Gallus*. Cluverius liv. 1. de ſa Geographie Ancienne chap. 9. le tire de l'ancien verbe Celtique *galleh*, qui ſignifie *voyager*.

GAVOTE. Sorte de danſe. Mr Huet dans ſon Traité curieux de l'Origine des Romans, pag. 124. *Les Martegales & Madrigaux ont pris leur nom des* Martegaux, *peuples montagnards de Provence* ; *de meſme que* les Gavots, *peuples montagnards du pays de Gap ont donné le nom à cette danſe que nous appellons* gavote. Cette étymologie ne paroit tres-véritable.

GAUPE. Trippault, au mot *paillarde* : *Je ne veux icy omettre, que les Anciens Gaulois appeloient les paillardes* gaupes : *lequel mot je recerche de* gauſape. *Et ainſi* gaupe, *diction prinſe des couvertes où couchoient en guerre les paillardes. Gaupe* ne m'eſt pas connu en cette ſignification de *paillarde*. Ce mot aujourd'huy parmy nous ſignifie une ſervante, ou une groſſe femme malpropre : dans laquelle ſignification il vient de *galuppa*. Voyez cy-deſſus *galopins*. *Gauſapa*, ſelon le témoignage de Varron, étoit un veſtement des Gaulois tres groſſier. Et le mot François *gaupe*, dans la ſignification d'une femme mal propre, pourroit avoir été fait de ce mot Latin.

GAUSSER. Les Dictionnaires de Robert Etienne, de Nicot, de Morel, de Monet, n'ont point ce mot : ce qui me fait douter de ce que dit Mr Richelet, que cet un vieux mot. Je croy auſſi que ce mot a été fait de celui de *gaudir*, qui ſignifie, comme l'explique Nicot, *ſe mocquer par jeu*, *& en riant*. Au 3e livre d'Amadis, chapitre 6. *Reprindrent leur chemin, gaudiſſans l'un l'autre d'avoir eſté ainſi deceus par la malice des femmes*. ¶ GAUSSEUR, c'eſt une contraction de GAUDISSEUR. ¶ Mr du Cange dérive *gauſſer*, de *cauſſare*. C'eſt au mot *cauſſare*. Voicy ſes termes : *Hinc apud nos* cauſſer, *pro tricari*, *nugari*, *garrire* : *Et* gauſſer, *pro irridere* : *Non enim etymon à Germanico* koſen *deducendum, ut vult Beſoldus*.

GAUTIERS. Payſans qui ſe ſoulevérent en Normandie en 1589. Mr de Montpenſier les défit en divers rencontres. Ils furent ainſi appelés du Bourg de la Chapelle Gautier, dans le voiſinage de Vimontier, où ils commencérent à s'aſſembler. Le Préſidant de Thou, livre 95. de ſon Hiſtoire : *Certior, & tanem major fide, clades Gualterianorum in Neuſtria factorum ſticiorum, à Capella Gualterii ſic dictorum : quòd ii coitionis armata pro libertate ante biennium, contra graſſatores militet, initium feciſſent. Iiſcum ſe in armis innoxii primium tenerent, mox creſcente numero, ad vim verſi ſunt, & in quoſdam, ad prædam licentioſè diſcurrentes, invecti, captos ex iis unum immani adeo carniſicina laniaverunt, ut ne minima quidem cadaveris particula ſuperfuerit : ſanguine etiam à pueris & mulieribus epoto. Jamque late malum illud pervaſerat, ſerpente facilè exemplo : ita ut plus* XVICIↃ *millia hominum interdum coirent*, &c. Voyez Mézeray dans la

Vie de Henri III. page 626. de la premiere édition in folio.

GAY. Isaac Pontanus, dans son Glossaire Celtique, le dérive du Flaman *gay*, que les Hollandois prononcent *gaw* : c'est adire, dit-il, *alacer, præceps, sollers*. Les Italiens disent aussi *gaio* : pour dire, *allegro, lieto, bello, festivole*. Le Cardinal Bembo a écrit que ce mot Italien étoit d'origine Provençale : ce qui a été réfuté par le Castelvetro : qui dans ses Additions au livre premier du Bembo, & dans ses Additions aux Verbes, le dérive de καλὸς. L'Aleandro, dans sa savante Préface sur les Institutes de Caïus, le dérive de *caius*. Voicy ses termes: *Ceterùm*, Caii *nomen Romanis perquam celebre fuit, ut etiam significat nuptialis illa formula*, Ubi tu Caius, ego Caia. *Et hilaris erat appellatio: nam* Caii *dicti à gaudio parentum, ait C. Titius Probus, qui libellum conscripsit de Nominibus, Pranominibus, &c. qui etiam Valerio Maximo adscribitur. Itaque nunc Hetrusci, vernaculo idiomate, jucundas, lætasque res*, gaias *quandoque vocant : quo vocabulo Dantes, Boccaccius, Petrarca, & cæteri, usi sunt*. L'Accarisio le dérive de *gaudium*. Le P. Labbe lui donne la même origine. Et Mr Guyet ne la desapprouvoit pas : car voicy comme il fesoit la génealogie de ce mot : γάω, γάδι, γάϊ&, *gaius, caius*. Item: γάω, γάυω, γαύδω, *gaudo* : d'où *gaudeo*. De *gaudo, gausus, gaudere* : d'où l'Espagnol *gozar*. Item: γάω, γάδω, γάδομαι. Et de γάδω, γάδω, γάδω, γάδομαι, γαδάω.

GAYET. Rabelais 3. 41. *Ses grosses patenostres de gayet*. Voyez *geais*.

GAZE. Sorte de toile fort claire. Mr du Cange croit que cette toile a été ainsi appelée de la ville de Gaza, dans la Palestine, d'où il dit qu'elle nous est venue. Et il produit un passage du Concile de Bude, où elle est appelée *gazatum*.

GAZELLE : espéce de daim. C'est un mot Arabe. Belon dans ses Observations de plusieurs singularités, liv. 2. chap. 51. a donné la description de cet animal.

GAZETTE. Du mot Vénitien *gazetta*, qui signifie une relation, ou un Journal de ce qui se passe en quelque lieu. Ce mot Vénitien signifioit originairement une sorte de petite monnoye. Et comme pour cette monnoye, on avoit le cahier de nouvelles, on a transporté ensuite le nom de la monnoye au cahier. C'est ce que j'ay remarqué dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoise, il y a plus de 40. ans : & dans la prémiere édition de mes Origines de la Langue Italienne, il y a plus de 20. ans. Mr Ferrari a fait ensuite la même remarque dans ses Origines Italiennes : ajoutant, qu'il ne sait pas l'origine du mot *gazetta*, dans la signification de cette monnoye. Voicy ses termes : GAZETTA, *Veneta moneta, argentea, duorum assium : Sed unde appellata sit, nondum mihi compertum est : quo pretio, cùm olim nunciis rerum toto orbe gestarum, qua Tacitus* Diurna *appellat, paraverentur, ipsa Diurna* Gazette *vocitantur*. Comme Mr Ferrari étoit Professeur de Padoue ; qui est une ville de la domination de la République de Venise ; & que c'étoit un des plus savans hommes de toute l'Italie ; il est à croire, que puisqu'il n'a pas su l'origine de ce mot, elle n'est pas connue.

GAZON *de terre*. Motte de terre herbue, taillée en carré. Lat. *cespes*. Dans le Vieux Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe, *cespes* est expliqué par *voazon* : ce qui donne sujet de croire que *gazon* a été fait de *voazon* : en y prépofant un G : comme en *Gascon*, de *Vasco* ; en *guespe*, de *vespa* ; en *gué*, de *vadum*. L'origine de ce mot *voazon* ne m'est pas connue. Nos Anciens disoient *glason* : & ce mot se trouve dans le Calepin, au mot *cespes* : ce qui pourroit favoriser l'opinion de ceux qui dérivent *gazon* de *gleba*. Trippault dérive ridiculement *gazon* de *gaza* : comme qui diroit, *riche terre*.

GAZOUILLER. De *garrire. Garrire, garritus, garritui, garritzus, garritzulus, garritzulare, garzulare*, GAZOUILLER. Gazouillis d'oiseaux, c'est *garritus avium*.

G E.

GEAIS. Sorte de pierre précieuse. De *gagates* : d'où les Italiens ont aussi fait leur *giaietto*. Nous disions anciennement *gaiet*, qui approchoit davantage de *gagates*. Rabelais, 3. 41. *Ses grosses patenostres de gayet*. Le Latin *gagates* a été fait du Grec γαγάτης : & γαγάτης a été ainsi appelé, de *Gagas*, fleuve de Lycie, où l'on trouvoit beaucoup de ces sortes de pierres. ¶ Voyez Anselmus Boozius, dans son livre *de Historia Lapidum*.

GEAY : oyseau. C'est un ancien mot Gaulois, si on en croit Goropius Becanus, livre 2. des Choses Gauloises. *Nostrates, picas varias, olim* Gaias *vocabant : unde* Gazzas *Itali quidam, Gothicum sermonem corrumpentes, vocarunt. Esi enim avis, non solùm eleganti plumarum varietate imprimis placens, sed humani etiam sermonis imitatrix dexterrima. Hinc fallum, ut Psittacus, peregrina avis, ob easdem dotes* Papen-gaia *vocaretur : quia nimirum, non cujusvis, sed Sacerdotum & Pontificum*, Gaia, *sive* pica varia, *ob pretii magnitudinem, & singularem elegantiam, videretur*. Les Espagnols disent *gaio*. Les Anglois disent *jay* : ce qu'ils ont pris des François. Et les Picards & les Normans prononcent, *gay*. Tout cela ne permet pas de douter que ces mots n'ayent été faits de *gaius*. Mais il est difficile de dire d'où vient *gaius* en cette signification. Quelques-uns le dérivent de *gracculus*, qu'ils expliquent par notre mot de *geay*. Mais en cela ils se trompent doublement. Car outre que l'Analogie ne permet pas de faire *geay* de *gracculus, gracculus* ne signifie pas *un geay*, mais cette espéce de corneille que nous appelons *Choucas* : Ce que j'ay demontré dans mes Aménitez de Droit : avant l'édition desquelles, tous nos Dictionnaires généralement avoient expliqué le mot de *gracculus* par celui de *geay*. Et de tous les Auteurs de Dictionnaires, il n'y a que M^r l'Abbé Danet & Mr Furetiere, qui ayent expliqué *gracculus* par *choucas* : ce qu'ils ont fait par mon conseil : celui-cy dans la derniere édition de son Dictionnaire Latin-François qui est de cette année 1691. & Mr Furetiere, dans

Digitized by Google

son Dictionnaire Universel, imprimé en Hollande en 1690. Mr Bochart dérivoit l'Italien *gazza*, qui signifie *une pie*, de l'Arabe *zag*, qui signifie la même chose : Et il prétandoit que notre mot de *papegay* dans la signification de *perroquet*, avoit été fait de l'Arabe *babga*, mot de la même signification : ce que nous examinerons au mot *papegaut*.

Pour moy, je suis persuadé que *geay* a été fait, ou de *gaius*, dit pour *hilaris* : Voyez *gay*: Et qu'on a appelé un geay GAIUS, acause de son caquet, qui est une marque de gayeté. La joye est babillarde. De *gaia*, les Italiens ont dit de même *gazza*, pour signifier *une pie* ; qui est un autre oiseau babillard : Ou plûtost, que de *varius*, on a fait *gaius*. *Varius, vaius* ; & par la prépositiion ordinaire du G, *gaius*, GAIO : d'où le François GEAY. Plusieurs Ecrivains Latins modernes ont appelé le geay, *pica-varia*.

GEINDRE. De *gemere* : comme *craindre*, de tremere : *épreindre, d'exprimere*.

GELE'E : comme quand on dit, *de la gelée de veau : de la gelée de groiselles*, &c. De *gelata* : pour lequel on dit plus communément *gelatina*. C'est ainsi que parlent les Médecins dans leurs Ordonnances.

GELINE. GELINOTE. De *gallina*, & *gallinotta*. ¶ *Gelinote de bois*, c'est une perdrix, métive entre la perdrix rouge & la grise: & on l'appelle de la sorte, parcequ'elle fréquente les bois. Varron, parlant des gelines rustiques; qui sont nos gelinotes de bois : *Neque feré in silvis ova ac pullos faciunt, (in servitute enim non fœtant) sed in silvis.*

GELINOTE. Voyez *geline*.

GENAUX. Nous appelions ainsi anciennement ceux qui sont des nativetz : ce qui a été remarqué par Trippault. Et GENOCHES, les Devineresses. De *genicialis*. Voyez le Vocabulaire de Mr du Cange au mot *genicialis*. Les anciens Latins ont dit *geno*, pour *gigno*. Ulpien, dans la Loy 17. paragraphe 1. *de Legatis primo: Si quis ita legaverit : Si qua filia mihi genitur*, &c. Juliams en la Loy 13. paragraphe dernier, *de Rebus dubiis : Si quis mihi filius, aut filia, genitur, heres mihi esto*. Prisc ien, livre x. page 898. GIGNO, genui : *pro quo*, GENO. *Vetustissimi protulisse inveniuntur. Varro in Andabata* : Sed quod hæc loca aliquid genunt. *Cujus infinitum possivum Lucretius in* 3. *protulit* geni : Tanto magis insciandum, Totum posse extra corpus durare, genique.

GENCIVES. De *gingiva*. L'Auteur des Gloses Anciennes dit que ce mot ne se dit point au singulier. GINGIVÆ, *singulare non habet : ἕνα δὲν ἔβρλον*. GINGULÆ, *singulare non habet : ἕνα δὲν ἔβρλον*. Ce qui n'est pas véritable. Juvenal l'a employé au singulier. *Frangendus misero gingivâ panis inermi*. Satire 10. livre 4.

GÊNE. *Mettre quelqu'un à la gêne*. De *gehenna*. C'est un mot Ebreu.

GÊNES. Lat. *fidicula*. Ce sont les cordes qui servent à bander un tambour. Voyez le premier Scaligerana au mot *tympana*. Et ces cordes ont été appelées *gênes*, parcequ'elles donnent, pour ainsi dire, la gêne aux peaux du tambour.

GENÉT. Arbrisseau. De *genista* : d'où les Espagnols ont aussi fait *genestra*. *Genestra*, Latin, se trouve.

GENET. Nous ajoutons ordinairement à ce mot celui d'*Espagne* : & nous disons, *Un genet d'Espagne*. Les Anglois disent de même *genet of Spaigne*. Regnier, le Satirique, Satire 6. a dit *genet de Sardaigne*.

Je me déchargeray d'un fais que je dédaigne,
Suffisant de crever un Genet de Sardaigne.

De l'Espagnol *ginete* : qui signifie proprement *un Cavalier*, avec sa lance & sa targe, & avec les étriers courts : mais qui se prant aussi simplement pour *un homme de cheval*. Ainsi les Espagnols disent, *es bon ginete*, pour dire, *Il est bon homme de cheval*. Les François ont transporté le nom du Cavalier au cheval. Voyez Covarruvias dans son Dictionnaire, où il rapporte plusieurs étymologies de ce mot Espagnol *ginete*. De ce mot Espagnol vient aussi le mot François *ginette*, en cette façon de parler, *chevaucher à la ginette* : cesladire, *les étriers courts*.

GENETTE. Espéce de fouine. Favyn, dans son Traité de l'Ordre de la Genette, établi par Charles Martel en 726. *La genette est un animal presque semblable à la fouine : approchant en grandeur & grosseur aux chats d'Espagne. Il a le museau long & asseuronné : le col & le corps gresle, souple, & à delivre, comme un chat. Il est représenté après le naturel par Pierre Belon Médecin, au chapitre 76. du livre 1. de ses Observations : où il dit, que cet animal s'apprivoise & se rend domestique comme un chat : pour en avoir veu de privez à Constantinople, & autres lieux en Levant. Il y a de deux sortes de Genette : la rare, & la commune. La commune, est grise, mirouettée, & tavelée de noir : l'autre qui est l'excellente & rare, a le poil noir, & luisant comme un satin, ou panne de velours noir. Elle est marquetée & mirouettée de plaques & taches rousses, qui tirent sur le rouge de merveilleuse beauté. La peau de cet animal échauffée, rend une odeur suave & douce comme de musc*, &c. *La Genette, aussi bien que le putbois, est apportée des Indes, de l'Afrique, & provinces d'Orient : d'où viennent les riches peleteries.* Ce Traité de Favyn est imprimé dans le premier Tome de son *Theatre d'Honneur & de Chevalerie*.

Du Beloy, dans son Traité de l'Origne des Chevaliers, fol. 177. a fait aussi mention de cet Ordre de la Ginette, où je renvoye mes Lecteurs.

J'apprans de Mr Galland, qui a une connoissance particuliere du Turc & de l'Arabe, que ce mot de *genette* n'est ny Turc ny Arabe : ce qui me fait conclure qu'il est ancien François, formé de *faginetta*, diminutif de *fagina*. *Fagincta, ginetta*, GENETTE. La genette est une espéce de fouine : & le mot de *fouine* a été fait de *fagina*, selon Mr Bochart. Voyez *fouine* cy-dessus.

GENICE. De *junix*.

GENIE'VRE, ou GENE'VRE : car on dit l'un & l'autre, *arbre*. De *Juniperus*. Le *ju*, en *ge* : comme en *genice*, de *junix*.

De

De *juniperus*, les Italiens ont fait demeſme *ginepro*, & *ginebro*, & les Eſpagnols, *enebro*. Je ne ſay d'où vient *juniperus*. Toutes les étymologies que Mathias Martinius rapporte de ce mot, ne me ſatisfont pas. Les Grecs appellent cet arbre ἄρκευθος : que je dérive, dans mes Botaniques : ἀπὸ τοῦ ἀρκέθω : *à propulſando* : *ab arcendo*. ἄρκω, ἀρκῶ : d'où le Latin *arceo* : ἀρκέθω, ἀρκεῦθος : acauſe que ſes feuilles ſont des épines. *Junipero ſpina, pro folio eſt*, dit Pline, XVI. 24.

GENOU. De *geniculum*. On écrivoit anciennement *genouil*, & *genoil*. De *geniculæria*, nous avons fait GENOUILLERE. Et AGENOUILLER, d'*adgeniculari* : qui eſt un mot de Tertullien. Et GENOUILLET : qui ſignifie *nau de chanvre*.

GENOUILLE'E : *herbe*. De *geniculata*.

GENTIANE. Simple, ainſi appelé de Gencius, Roy d'Eſclavonie, qui le premier le découvrit, & en montra les vertus & les propriétez. Pline XXV. 7. *Gentianam invenit Gentius, Rex Illyriorum : ubique naſcentem : in Illyrio tamen præſtantiſſimam*. Dioſcoride 3. 3. Γεντιανὴ, δεκτὴ μὲν ἀπὸ πρώτου ἄρθρου Γεντίου, τῶ βασιλέως Ἰλλυριῶν, ὃς ἐξ αὐτῆς ἐφάνη πρῶτος ἰσχύσας.

GENTIL-HOMME. De *Gentilis homo*. Bodin livre 3. de ſa République chap. 8. aprés avoir cité ce paſſage de Tite-Live de la Harangue de Décius contre les Patriees : *Semper iſta audita ſunt, vos ſolos gentem habere, &c. ex quo ſatis innuit, nec ſervos, nec libertinos, gentem habuiſſe, & Gentiles fuiſſe qui ex ingenuis naſcerentur. Hinc illa vox à noſtris uſurpata, ut qui nobiles ſunt*, Gentiles *dicantur. Gentilis* ſe trouve aprés en cette ſignification de *Noble* dans ce paſſage de Q. Mutius, rapporté par Ciceron dans ſes Topiques : *Gentiles ſunt, qui inter ſe eodem nomine ſunt, ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo ſervitutem ſervivit, qui capite non ſunt diminuti*. Boëce ſur ce paſſage : Gentiles, *ſunt qui eodem nomine inter ſe ſunt, ut Bruti, Scipiones : Quod ſi ſervi ſunt, nulla gentilitas eſſe poteſt. Quod ſi libertinorum nepotes eodem nomine nuncupentur, gentilitas nulla eſt, quoniam ab ingenuorum antiquitate gentilitas dicitur.*

Caius dans ſes Inſtitutions : *Libertinorum, aut ſervorum, gentilitas non eſt*. Loiſeau dans ſon Traité des Ordres chapitre 4. explique fort au long l'origine de ce mot *Gentilis* : & ſes paroles méritent d'eſtre icy rapportées. Les voicy : *Je commenceray par l'explication des noms de* Gentil-homme *&* Eſcuyer : *& quant à celuy de* Gentil-homme, *je ne me départiray point des deux étymologies que je luy ay aſſignées au chapitre précédant : à ſçavoir, le dernier*, à Gentilitate, *id eſt*, antiqua ingenuitate ; *vel* à Gentili, *id eſt*, Ethnico. *Mais il les faut approfondir un peu davantage : Car c'eſt ſans doute que* Gentil-homme *eſt un mot compoſé ex duobus rectis, comme parlent les Grammairiens ; puis qu'il ſe varie au plurier. Or* Gentil *vient de* Gent, *ſoit au Latin ou en François : & comme* Gent *ſignifie tantoſt ſimplement* une race, *& tantoſt* toute une nation ; *auſſi* Gentil, *ſon derivatif, à pluſieurs ſignifications qui en procédent. Entant que* Gent *ſignifie* une race, *les Romains ont appellé* Gentiles *ceux qui eſtoient de meſme race, & par conſéquant, de meſme nom ; que les Grecs appellent* ἐθνικοὺς. Gentiles mihi ſunt, qui meo nomine appellantur, *inquit Cincius apud Feſtum. D'où vient que Ciceron en ſa premiere Tuſculane appelle le Roy Tullius* Gentilem ſuum : *ainſi à peu prés que Démoſthene in* Ariſtog. *appelle les Juges* ἐπωνύμους *ſien, que Budée au commencement de ſes Pandectes tourne* Gentiles. *C'eſt pourquoy les Douze Tables joignent ſouvent enſemble* agnatos *&* gentiles : *entendant par* agnatos, *les plus proches parents, &* per gentiles, *les plus eſloignez, qui ne ſe reconnoiſſent plus que par le nom. Neantmoins la Gentilité eſtoit à Rome une remarque d'Honneur, pource que ceux d'ancienne race ont toujours eſté eſtimez plus honnorables.* Libertinorum quippe & ſervorum Gentilitas non eſt, *dit Caius aux Inſtitutes. C'eſt pourquoy Ciceron, aux Topiques, définit* Gentiles, *aprés Q. Mutius*, eos qui inter ſe eodem nomine ſunt, ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo ſervitutem ſervivit, qui capite non ſunt diminuti. *Qui eſt cauſe que pluſieurs Doctes modernes appellent nos Gemils-hommes* Patricios, qui nempe patrem avumque ciere poſſunt. *Et entant que* Gent *ſignifie une Nation, ce qui eſt à la mode & trouvé beau dans le payz, eſt appellé en noſtre Langue* gentil : *& ſemble qu'il ſoit pris ainſi dans Suétone* in Tiberio : capillo utebatur pone occiput ſubmiſſiore, ut cervicem etiam obtegeret, quod gentile in eo videbatur. [Loiſeau ſe trompe. *Gentile* en cet endroit de Suétone, ſignifie *ce qui étoit ordinaire à ceux de la Maiſon.*] *Mais communément les Romains uſurpoient ce mot en une ſignification toute différente, appellant* Gentiles *ceux qui n'obeiſſoient à leur Empire : quia nimirum jure Gentium utebantur*, non civili, id eſt, Romanorum : *comme l'explique Cujas, ce qu'il confirme par la Loy unique de* Nuptiis Gentilium. Cod. Theod. *ou* Gentiles *ſont oppoſez* Provincialibus : *c'eſt à dire, aux habitans des Provinces ſujettes aux Romains. Semblablement, en la Sainčte Eſcriture & parmy les Autheurs Chreſtiens, les payz Idolatres ſont appellez* Gentils *&* Ethniques, *du nom Grec, ſignifiant auſſi une nation : d'autant qu'ils tiennent encore l'idolatrie accouſtumée à leur gent ou nation.* Gentiles ſunt, *dit Papius*, qui ſine lege vivunt, & necdum credíderunt : dicti, quia ſunt ut geniti fuerunt, id eſt, ſub peccato, idolis ſervientes, & Græcè *Ethnici* dicuntur : *c'eſt pourquoy auſſi on les appelle* Payens, Paganos ; *toutefois aucuns penſent que ce ſoit quia* nondum militiæ Chriſtianæ nomen dederunt. *Partant, la conjeclure d'un moderne n'eſt pas ſans apparence, qui eſt, que le nom de* Gentils-hommes *vient de ce que les anciques Francs, ou Francons, qui eſtoient Payens & Gentils, ayans ſubjugué la Gaule de ſa Chreſtienne, & ayans ſeuls retenu les armes & les Seigneuries avec entiere franchiſe & immunité, comme je viens de dire, cela fut cauſe que les Chreſtiens originaires du payz les appelloient par dédain, ou jalouſie,* Gentils ou Gentils-hommes. *Car au ſurplus, je ne trouve nulle apparence en la fantaiſie d'un autre moderne,*

Digitized by Google

qui veut référer l'origine de nos Gentils-hommes & Escuyers aux Gentiles & Scutarii, *dont est souvent fait mention dans la Notice, & dans Ammian Marcellin ; qui estoient les noms de certaines bandes ou compagnies de soldats Prétoriens ; c'est à dire, destinez à la garde & deffense du Prétoire ou Palais de l'Empereur, & qui estoient partant* sub dispositione Magistri Officiorum.

J'ajoûte à ce long passage de Loiseau, la remarque que j'ay faite dans mes Origines Italiennes sur le mot *Gentiluomo* : qui est, que le mot *gens*, pour *noblesse d'extraction*, se trouve dans ces vers d'Horace livre 2. Satire 5.

Qui quamvis perjurus erit, sine gente, ruentis
Sanguine fraterno, fugitivus, ne tamen illi
Tu comes exterior, si postulet, ire recuses.

Sine gente : cessadire, *ignobilis*.

Il me reste à remarquer, que le mot Latin *Patricius* ne répont pas à notre mot Latin *nobilis*. Voyez Mr Henri de Valois sur le livre 3. de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, page 49.

GEOLE. De *gabiola*, diminutif de *gabia*; mots, qui se trouvent dans le Vieux Glossaire: γαλάγγη, *gabia* : & pag. 484. ζωχὼν, *caviola* : & dans une Chartre de Thibault, Roy de Navarre & Comte de Champagne, de l'an 1209. produite par Pierre Pithou sur le titre 1. de la Coutume de Champagne : *Ipsos quittamus ab omni tallia, tolta, demanda, custodia villa, turris & gabiola, ab exercitu & chevauchia, & ab omni alia exactione*. Scaliger se trompe qui dérive GEOLIER de *Janicularius, Stator est proprié, sunt carcerum aut atrium custodes, quos vulgo* janclarios, *corruptè pro* janiculariis, *vocamus*. C'est dans ses Notes sur les Priapées. *Gabiola* vient de *cavea. Cavea, cabea, cabia, cabiola, gabiola,* GEOLE. *Gabiolarius,* GEOLIER. Les Picards appellent encore aujourd'huy *gaiole* & *geole* une cage. Voyez Scaliger sur Manile page 462. & Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 437. De *geole*, vient *engeoler*, par métaphore, tirée des Oiseleurs, qui par le moyen d'un oyseau enfermé dans une cage, y en attirent d'autres. Et de *gajole*, vient *cajoler* ; qu'on a dit, aulieu de *gajoler* ; qui est proprement *babiller & caqueter comme un oiseau en gajole*, cestadire, *en cage*. Voyez *cajoler*.

GERBE. Mr Besly le dérive de *germen*. Les Allemans disent *garbe* : & il y a beaucoup d'apparance que le François *gerbe* vient de ce mot Alleman : car anciennement nous prononcions *jarbe* : témoin le proverbe, *Faire à Dieu jarbe de foarre* : qu'on a corrompu en *barbe de foarre*. Nous avons aussi prononcé *garbe* : Et le mot de *garba* se trouve en cette signification dans un nombre infini de Titres Latins : & entr'autres dans la Chartre de la Fondation de l'Abbayie de la Trinité de Caen, qui est écrite il y a 600. ans.

GERBE'E. De *garbata*. Voyez *gerbe*.

GERCER. Nicot : GERCER, *est couper par petites fentes* : in rimas scindere. *On le dit de la bise, quand, par sa froideur extréme, elle détaille la peau du visage & des mains en petites fissures* : faciei, manuumve pellem extimam *rimatim* secat. Je croy que ce mot a été fait de *carpiscare*, diminutif de *carpere*, en la signification de *decouper*. La Loy des XII. Tables : *Mulier, genas ne carpito*. Et de là, *carpiscus*, pour une sorte de soulier decoupé. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 369. Carpus *igitur*, & carpiscus, & carpisculus, *calceoli species, & pura puta vox Latina est. Sic appellatur calceus multifariam scissus & cæsus : quem Graci* σανδάλιά τι ἢ λακωνικὰ *vocant & λακωνικὰ Cephysodorus Trophonio :*

——— σανδάλιά τι ἢ λακωνικὰ,
Ἐν' οὖν τὰ χρυσᾶ ταῦτ' ἔπεσθ' ἀνδρεῖα.

carpere *id Latinis significat*. Carpus, *à verbo* carpo : *ut* dividus, *à* divido, *qui divisus est : unde &* dividia, δίχοινα, *&* divisio. *Sic* carpus, σαλακὼν : *unde &* carpia, *quem Graci μάτην appellant. Glossa,* ἔντριξ· σάκκος *interpretatur : quam vocem hodieque retinemus.*

On a fait *gercer* de *carpiscare*, par le changement du C en G, & de l'A en E : Voyez mon Discours du changement des Lettres. Dans l'Anjou & au Maine, & dans la Basse-Normandie, on prononce *jarcer*.

GERFAUT. De *gyrofalcus* : comme qui diroit, *faucon qui vole en rond*. Voyez Volaterran.

GERMANDRE'E. Plante : appelée autrement, *chesnette*. C'est le χαμαίδρυς des Grecs. Les Allemans l'appellent *gamander* : & les Anglois, *germander* : & les Italiens, *camedrio*, & *calamandrina* : & les Arabes, selon le témoignage de Dalechamp, *damadriot, chamadrios*, & *kemadrium*. Tous ces mots ont été dits, par corruption, du Grec χαμαίδρυς. Le François *germandrée* a été fait de *germandrata*, fait de l'Alleman *gamander*.

GERTRUDE. Nom propre de femme. De *Gertrudis* : qui vient de l'Alleman, *ger*, qui signifie *omnino, planè* ; & de *treu*, qui signifie *fidelis*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 5. & Gotopius Becanus *Gallicorum*, liv. 4. pag. 102.

GESIER, ou GISIER : Car on dit l'un & l'autre. De *gigerium*. Nonius Marcellus: GIGERIA, *intestina gallinarum*. Lucillius, libro VIII. *Gigeria sunt, sive adeo hepatia*. Apicius : *jocinera*, & *gigeria pullorum*. Festus se trompe, qui interprete *gigeria*, *cibum confectum ex multis obsoniis*. Voyez Scaliger sur Festus, & Desbordes Mercier sur Nonius Marcellus. ¶ Aulieu de *gesier* & de *gisier*, on a aussi dit *josier*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : FICATUM, *josier*. Quelques-uns prononcent *jusier* : qui est une tres-vicieuse prononciation. Dans les Gloses Anciennes, il y a *gilerus gallinarum*, τὸ ὄρνεον τῆς ἐρεθῶν : où Bonaventura Vulcanius croit qu'il faut lire, *giserius gallinarum*, τὸ γένειον τῆς ἐρεθῶν.

GE'SINE. De *jacina*, verbal de *jacire*, dit, par métaplasme, pour *jacere*. Voyez *gésir*.

GE'SIR. De *jacire*, dit, par mét plasme, pour *jacere*. Nous prononcions anciennement

nement *giſſr.* Et de là, le *cy-giſt* des Epitaphes.

GETS, ou *giez.* Vieux mot François, qui ſignifie *liens* & *attaches*; & qui eſt encore en uſage parmy les Fauconniers. René François, dans ſon Eſſay des Merveilles de Nature, au chapitre de la Fauconnerie, pag. 51. *Les gets, c'eſt à dire,* le lien des jambes, *faits de cuir de chien, ſur lequel on en met un autre avec les ſonnettes.* Alain Chartier au livre des Quatre Dames, parlant des Oiſeaux de Fauconniers, a dit,

——— *Ils les attachent*
Aux perches où les gets ſe laſchent,
Aſin qu'après par faim pourchaſſent.

Et enſuite :

——— *Si ſuis liée*
Des giez d'amour; & alliée.

De *jacti:* parcequ'on jette l'oiſeau en laſchant les gets. Ce qui ſe doit entendre du Faucon, & non pas de l'Autour. On dit *jetter le Faucon*, & *laſcher l'Autour.* L'Autour part de ſon mouvement: & il n'a point de chaperon. L'Empereur Fédéric liv. 2. de *Arte venandi*, chap. 38. *Jacti, ſunt laquei de corio facti, imponendi pedibus Falconum, ut cum eis retineantur; & jactentur ad prædandum: qui ob hoc* jacti *dicuntur, quòd cum eis jaciuntur Falcones & emittuntur ad prædam.*

GI.

GIBBAR. On appelle ainſi en Saintonge, une balaine: acauſe, dit Rondelet, qu'elle a le dos vouté & boſſu.

GIBE. Dans les Anciennes Coutumes d'Orléans, page 471. *La gibe de drapt chargés à Orleans, doit trois ſols au Roy.* En Bourgogne, les payiſans appellent *gibe* leur caſaquin de toile.

GIBECIERE. De *gibbiciaria:* fait de *gibbus. Gibbut, gibbicius, gibbiciarius, gibbiciaria*, GIBECIERE. *Gibbicius* a été fait de *gibbus*; comme *avaricius*, d'*avarus.* Et les gibecieres ont été ainſi appelées, acauſe de la boſſe qu'elles repréſentent. Marot parlant de ſon valet qui l'avoit volé.

Ce vénerable hillot fut averti
De quelque argent que m'aviez departi,
Et que ma bourſe avoit groſſe apoſtume.

C'eſt dans une de ſes Epitres à François I. Bourdelot s'eſt apperçu de cette étymologie. *Je ne ſay*, dit-il, *ſi* gibeciere *ne viendroit point* à gibbo, *acauſe de ſon enflevre & tumeur.*

Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 680. de l'édition de Hollande, dit que κίκκα chez les Etoliens, ſignifioit *pera, ſacculus:* ce qu'il a pris d'Héſychius. Voicy les termes de Mr de Saumaiſe: *Vox κίκκου Græca originis. Nam κίκκα apud Ætolos*, pera, *ſacculus. Unde & κίκκοις pro eodem, ceteri Græci. Inde κικκᾶτις*, arca quo aliquid includitur: *ſed & κίκκιον.* Il y a κίκκα dans Héſychius. Et ſelon l'analogie, notre mot *gibbeciere* pourroit bien venir de ce κίκκα. κίκκα, *cibba, cibbacia, cibbaciaria, gibbaciaria*, GIBECIERE. Je ne croy pourtant pas qu'il en vienne.

GIBELET. Voyez *guimbelet.*

GIBET. *Gibet*, en Anglois, ſignifie la meſme choſe. Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Propter quos ſuſpendendos, paratum eſt horribile patibulum Londoniis, quod vulgò* gibbettum *appellabant.* Et au meſme endroit: *Primò igitur, à Weſtmonaſterio, uſque ad Turrim Londinenſem, & inde uſque ad pænalem machinam, quæ vulgariter* gibbettus *dicitur.* Les Anglois ont pris ce mot de nous. Les Italiens ont pris demeſme de nous leur *gibbetto* comme le témoignent M^rs *della Cruſca* dans leur Vocabulaire. Et nous avons fait *gibet* de *gabalus.* C'eſt ainſi que les Latins ont appelé un gibet. Nonius Marcellus: GABALUM, crucem *dici Veteres volunt.* Et là deſſus, il cite Varron. C'eſt l'origine que donnent de ce mot, Auſonius Popma ſur les Satyres Ménippées de Varron, Mr Guyet, dans ſa Note marginale, manuſcrite, ſur le mot *gibet* du Dictionnaire de Nicot; & François Pithou, dans le *Pithœana:* qui eſt un Recueuil des Dits notables de François Pithou, fait par Mr Pithou Conſeiller au Parlement de Paris: lequel eſt manuſcrit entre les mains de M^r le Peletier Contrôleur Général des Finances. Périon, ridiculement, à ſon ordinaire, dérive *gibet* de *jugum.*

GIBIER. Dans la premiere édition de ces Origines, je l'ay fait venir de *cibarium*, conformément à l'opinion de Turnébe. Les Gloſes Anciennes: *cibarium*, τὸ σῖτον. Ce mot de *cibarium*, pour *cibus*, ſe trouve plus d'une fois dans la Geneſe. Mr de Valois le Jeune m'a fait voir, dans les Statuts de Henri, Abbé de Clugny, le mot de *gibicere*, pour dire *giboyer. Nullus de Ordine noſtro accipitres & falcones ad gibicendum habeat:* Et *gibeſtare*, dans ceux de Jan, Abbé de la meſme Abbayie. *Nullus de Ordine noſtro accipitres & falcones ad gibeſtandum habeat.* Et *gibecer* ſe trouve dans la meſme ſignification dans le Roman de Perceval le Gallois.

Tant que un ſeul Chevalier vit,
Qui gibeçoit d'un eſprevier.

Et comme le gibier eſt proprement la proye qu'on prent à la chaſſe de l'oiſeau: voyez Nicot: M^r de Caſeneuve a quelque opinion que les mots de *gibier* & de *gibecer*, ont pris leur dénomination de *gibboſus*, qui eſt le nom d'une eſpéce de faucon. Voyez ſa note. ¶ Mr Furetiére a approuvé mon étymologie.

GIBOULE. Ondée. *Giboulée de Mars.* De *nimbus*: de cette maniere: *nimbus, nimbulus, nimbulata, gnimbulata, ghimbulata*, GIBOULE. On y a prépoſé un G: comme en *gnatus*, pour *natus*, en *gnobilis*, pour *nobilis:* & en *gnoſcere*, pour *noſcere.* Voyez mon Diſcours du Changement des Lettres. GUILE qui ſignifie la meſme choſe, a la meſme origine. *Gnimbulata, ghibulata*, GIBOULE, & par contraction, GUILE. On en a oté l'N: comme en *gibelet*, de *guimbelet.*

GIGOT *de mouton.* C'eſt un diminutif de *gigue*, vieux mot, qui ſignifie *cuiſſe.* Nous diſons en Anjou *grande gigue*, pour *grande cuiſſe:* Et on dit en Normandie & à Paris, *grande gigue*, d'une fille grande & maigre: & qui eſt diſpoſte; s'il m'eſt permis d'uſer de ce mot.

Digitized by Google

Les Anglois & les Flamans disent aussi *gigot*; & les Italiens, *gigotto*; & les Espagnols, *xigote*, & *gigote*. GIGUE, a été fait de *giga*: & *giga*, de *coxica*, diminutif de *coxa*. *Coxa*, *coxica*, *xica*, *giga*, GIGUE. Les Espagnols disent encore aujourd'huy *xigote*: ce qui ne favorise pas peu cette defcente. De *giga*, on a fait *gigum*; & de *gigum*, *gigotum*: d'où GIGOT.

GIGUE: Instrument de Musique. Guyot de Provins:

Cil Prince nous ont fait la figue,
En harpe, en viéle, & en gigue.

Les Italiens disent *giga* en la même signification. Dante, dans son Paradis, Chant 14.

E come giga, ed arpa in tempra tesa
Di molte corde, fan dolce tintinno.

Mr Ferrari le dérive du Grec γιγγρας, qui est une sorte de flute, selon Pollux. Il vient de l'Alleman *geige*, qui signifie la même chose.

Nous appelons aussi *gigue* une piéce de luth fort gaye. Et ce mot parmy les Ecossois a une signification fort approchante de celle-là: car il signifie un air de danse fort gay. Parmy les Anglois, il signifie la partie de l'homme qui ne se peut nommer honnestement.

GIGUE. Fille, qui a de grandes cuisses: *παχυσκελὶς*. Voyez *gigot*.

GILLE. Comme quand on dit, *Il a fait gille*; pour dire, *Il s'en est allé sans dire mot*: *Il a disparu*. Jâque Bourgoing, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris, dans son Traité *de Origine, usu, & ratione vulgarium vocum* page 42. le dérive d'*egilis*. *Adde, quisquis expeditè & palæstricè sese agit*, agilem *dici*: *quasi* agibilem: *Italicè*, agevole. *Introditur porrò scurrili incremento vocula*, FAIRE GILE. *G pro* agile: *agili cursu se proripere*. Cette étymologie est ridicule. Mr Furetiere, a remarqué dans son Dictionnaire Universel, qu'on dit, *Il a fait gilles*, pour dire, *Il a fait banqueroute*: Ce qui me donne quelque sujet de croire que ce mot a été fait de celui de *guile*, vieux mot François, qui signifie *tromperie*: dans laquelle signification, les Anglois disent encore anjourd'huy *gile*. Voyez cy-dessus *barat*, & cy-dessous *guile*. Or comme la banqueroute est une des plus grandes tromperies qu'on puisse faire, il est vray semblable qu'on l'a appellée de ce nom de *guile*, & qu'on a dit ensuite *faire gille*, pour dire *faire banqueroute*: & ensuite, pour *s'en aller sans dire mot*: ceux qui font banqueroute, s'enfuiant, & se cachant, depeur d'être punis. Cette pensée est bien plus raisonnable, que celle de Mr Furetiere, qui dit, que ce proverbe *Faire gilles*, vient de ce que Saint Gilles, Prince de Languedoc, s'enfuit segrettement, depeur d'être fait Roy: qui est une chose toute fabuleuse. ¶ *Guile*, & *gille*, est la même chose, comme il paroist par le mot Anglois *gile*. On a premiérement prononcé *ghile*, & ensuite, *gille*. Ainsi nous avons dit *gibolée*, & *guilée*: quoyque ces deux mots ayent la même origine, comme nous le felons voir en leur lieu. On a dit demesme *guimbelet* & *giblet*: mots aussi de même origine. Et le peuple d'Anjou dit *barginer*, aulieu de *barguigner*.

GILLE. On appelle ainsi le Boufon des Danseurs de corde: Et on l'appelle ainsi, apparemment, de quelque Boufon appelé *Gilles*, qui aura donné son nom aux autres. Voyez *Zani*. Dans ma jeunesse, il y avoit un Bâteleur à Paris qui s'appeloit *Gille le Niais*.

GILLES. Nous appelons ainsi en François le Saint que les livres Latins appellent *Ægidius*. Peutestre, d'*Ægidillus*. *Ægidius*, *Ægidillus*, *Gidillus*, *Gillus*, GILLE. Mr l'Abbé Chatelain, tres intelligent dans la Nomenclature des Saints, comme il paroist par le Traité qu'il a fait des noms des Saints, qui sera imprimé à la fin de ces Origines de la Langue Françoise, croit que ce nom François de Saint, a été fait du Latin *Gillus*. *Gillus*, GILLE: *Gilla*, *Gilleta*: GILLE, GILLETTE. *Gillo*, nom d'homme, se trouve dans Juvénal, Satire 1.

GINDRE. On appelle ainsi à Paris le Maître garçon d'un Boulanger. Ce mot semble avoir été fait de *gener*: les garçons des boulangers, & de tels autres gens de métier, devenant souvent leurs gendres. Je marqueray icy par occasion, que le segond garçon d'un Boulanger s'appelle à Paris *Vuet*. C'est ainsi qu'il est appelé dans l'Etat de la Recette de l'Hôtel-Dieu de Paris, de 1663.

GINGEMBRE. De *gingiber*: dit, par corruption *zingiber*: Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*. *Zingiber* a été fait de ζιγγίβερις. Aristote a remarqué, au chapitre 21. de sa Poëtique, que dans toute la Langue Grecque il n'y avoit que trois mots terminés en iota: qui sont, μέλι, κόμμι, πέπερι. Il y faut ajouter ζιγγίβερις. Mais on peut dire, pour la justification d'Aristote, que ce mot étant d'origine étrangere, peut n'être pas considéré comme Grec. Voyez Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, & Galien dans son Glossaire sur Hippocrate, au mot ῥιζωμα. Il en est de même de πέπερι, & de οἶνος.

GINGEOLE. GINGEOLIER. *Gingeolier*, est un arbre: & *gingeole*, est le fruit de cet arbre. Lequel mot de *gingeole*, a été fait de *zizipholum*, diminutif de *ziziphum*. Dalechamp croit que c'est un mot Africain. Voyez les Médecins de Lyon, dans leur Histoire des Plantes, livre 2. chapitre 9. & livre 3. chapitre 24. & 25. Touchant les diverses significations du mot de *ziziphus*, voyez aussi Mr de Saumaise au chapitre 69. de ses Homonymes des Plantes, & Bodæus à Stapel, dans ses Commentaires sur Théophraste. Voyez aussi au mot *jujube*.

GINGUER. C'est ruer du pié.

Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *giga*, en la signification de cuisse. *Giga*, *gigare*, *gingare*, GINGUER. En Basse-Normandie, on dit *gigoter*: ce qui confirme mon étymologie.

GINGUET. Sorte de vin verd. Pasquier livre 8. de ses Recherches, chapitre 43. parle de ce mot en ces termes: *Il y a des mots qui naissent entre nous par hazard, & auſquels le peuple donne cours sans savoir pourquoy. En l'an 1554. nous eusmes des vins infiniment verds, que l'on appella* ginguets. *En l'an 1557. il survint un mal de teste, accompagné d'une perpetuelle fluxion de pituite*

pituite par le nez, que l'on nomma coqueluche: *Et pratiquons encore ces deux mots en meſmes matieres, quand les occaſions s'y préſentent. Toutefois il eſt impoſſible de rendre raiſon de l'un & de l'autre. Il ſuffit de montrer au doigt quand ces mots furent mis en uſage.* J'ay rendu raiſon du mot *coqueluche* au mot *coqueluche*. Pour ce qui eſt de *ginguet*, je n'en puis dire autre choſe, ſi ce n'eſt qu'à Laval, & aux environs de Laval, & dans la Baſſe-Normandie, & meſme à Paris, on dit *un habit ginguet*, pour dire *un habit trop court, ou trop étroit*.

GIRAFE: animal; appelé des Grecs *camelopardalis*: acauſe qu'il eſt bigarré comme un leopard, & qu'il a le cou long, comme a le chameau. Les Egyptiens l'appellent *zurnapa*. Voyez Belon au livre 2. de ſes Singularitez, chapitre 48. Et c'eſt de ce mot de *zurnapa* que nous avons fait *giraſe*. *Zurnapa, zirnapa, zirnaſa, girnaſa, giraſa,* GIRAFE.

GIRARD, ou GIRAR. Nom propre d'homme. Par corruption, pour *Gérard*: Et c'eſt comme nous prononcions autrefois ce nom: témoin, *Gérard d'Alſace*: dont la Maiſon de Lorraine eſt deſcendue. Du Latin *Gerardus*: fait de l'Alleman *geren*, qui ſignifie *deſirer*. Et c'eſt pourquoy Eraſme, qui s'appeloit *Gérart de Gérart*, ou comme nous dirions en François, *Didier Didier*, a été appelé en Latin *Deſiderius Eraſmus*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 1. chapitre 10. & livre 3. de l'Idolatrie, chapitre 85. Je remarqueray icy par occaſion, qu'Eraſme diſoit luy-meſme qu'il avoit été mal appelé *Eraſmus* au lieu d'*Eraſmius*: ce qui a été remarqué par Mr Joly, Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris, dans la Vie qu'il a écrite d'Eraſme, non encore imprimée. Voicy les termes de Mr Joly:

Auſſi Eraſme fait-il voir quelque part qu'il ne tenoit pas ce nom Eraſme *bien regulier*: [C'eſt dans ſon Epitre liminaire ſur Beatus Renanus, à l'Empereur Charle-Quint] *diſant, qu'il s'étonnoit qu'on lui euſt donné un nom ſubſtantif, tel qu'eſt le mot Grec ἔρασμος, qui ſignifie* amour, *aulieu de l'adjectif ἐράσμιος, qui ſignifie* aimable. Quis quemquam mortalium *amorem* audivit appellari id quod Græcis ſignificat ἔρασμος? *Et quand il tint ſur les Fonds de Bapteſme le fils de Jean Froben, Imprimeur à Baſle, il luy donna le nom d'*Eraſmius. [dans l'Epitre liminaire de ſes Colloques.] *Mais s'il lui euſt donné le nom d'*Eraſmus, *il euſt mieux fait, ſelon l'uſage de l'Egliſe, qu'il ne penſoit; puiſqu'il ſe trouve un Saint Eveſque & Martyr, appellé* Sanctus Eraſmus: *dont on fait la mémoire au Martyrologe le 8. jour de Juin. Et la magnifique Chartreuſe de Naples eſt bâtie ſous la forteresſe dite de* Saint Eraſme. *Voyez Dom Jean Mabillon dans ſon Voyage d'Italie. Et ce meſme nom a été donné à d'autres perſonnes au Bapteſme, & porté par des Religieux. Voyez Dom Jean Mabillon au meſme endroit. Et Eraſme meſme témoigne dans la lettre 35. & dans la 41. du livre 3. de ſes lettres, qu'il y avoit de ſon temps à Louvain un Docteur en Droit, portant ſon nom.* Eſt hic alter Eraſmus, Doctor, ad quem ſcriptas literas, inſciens nuper legi, putans ad me ſcriptas. *Il ſe trouve auſſi une Vierge & Martyre, nommée* Eraſma, *dont Gallonius fait mention en ſon livre* de Cruciatibus Martyrum.

GIROFLE. De *caryophyllum*, fait de καρυόφυλλον. Voyez *clous de giroſle*. ¶ On appelle en Anjou *poire de giroſle*, la poire de rouſſelet, acauſe de ſon eau qui a le gouſt de girofle.

GIROFLE'E. Fleur. Jan Picard dérive ce mot de γυρόφυλλον: *quòd ejus folia in orbem per frondes creſcant*. Il vient de *caryophyllata*. Voyez les Botaniſtes. Les Languedociens appellent un cuillet *giroufladо*.

GIRON. *Geron*, aulieu de *giron*, ſe trouve dans le livre intitulé *les Menus Propos*, au feuillet 90. verſo. Et les païſans de Baſſe-Normandie diſent *gron* en la meſme ſignification: & *une gronnée de pommes*, pour dire *une gironnée de pommes*: ce qui m'a fait croire autrefois que *giron* avoit été formé de *gremium*. Je croy préſantement, avec Mr de Caſeneuve & avec Mr du Cange, que ce mot a été fait de *gyro gyronis*: *quod hac parte veſtis gyret. Giron*; & en Latin, *gremium*; c'eſt le pli qui ſe fait depuis la ceinture juſqu'aux genous au corps d'une perſonne aſſiſe. Ce ſont les termes de Mr de Caſeneuve. Voyez ſa Note.

GIRONNE'. Terme de blaſon. De l'Italien *gherone*: qui ſignifie *piéce à un habit: gouſſet*. D'où vient le proverbe, *quelle che non va nelle maniche, va ne' gheroni. Gherone* eſt un mot d'origine Allemande. Pontanus dans ſon Gloſſaire Celtique, au mot *biherriga*. *Quamquam & ipſum hoc* bigarrures *noſtri quoque ſit idiomatis, modò attentiore aure literarum ſonum, quaſi fidium, exigamus. Nam Belgæ, Batavique*, gheeren & gheerden, *appellant inſititios illos veſtium limbos, laciniaſque: cujuſmodi hodieque, Helvetiis præſertim, aliiſque Germaniæ populis, licèt parcius, uſurpantur*. Les Siénois; pour le marquer en paſſant; diſent *garone*, au lieu de *gherone*.

GISANS. De *jacentes*.

GISARME. Bâton de guerre, dont le fer étoit tranchant. Dans le Romam de Guillaume au Court-nés:

De la giſarme l'a ſi bien aſſené,
Qu'il l'a fendu juſqu'à l'arçon doré.

Et dans celui de Rou:

Et vous avez lances agües,
Et guiſarmes bien émolües.

Mr du Cange & Mr de Caſeneuve le dérivent de *geſum*, arme des Gaulois. Voyez leurs remarques.

GISIER. Voyez *geſier*.

GISPE. Sorte d'arquebuſe, uſitée particuliérement dans les Pyrénées & dans la Catalogne.

GÎTE. *Jacere, jacire*, GESIR. *Jacire, jacitum*, GÎTE.

*GIVRE. Terme de Blaſon. De *vipera*. On appelle ainſi la couleuvre de Milan.

GIVRE. Mr de la Quintinye: *C'eſt une maniere de gelée blanche, qui eſt ſi épaiſſe, qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait quelquefois*

Digitized by Google

quelquefois des glaçons pendants. Peutestre de *gelatura* : de cette maniere : *gelatura, geutra, getura, giutra*, GIVRE.

G L.

GLACE *de miroir.* De la ressemblance du verre à la glace. Les Grecs se sont servis en ce sens du mot de κρύσταλλος, qui signifie *glace.* Hesychius : κρύσταλλος, ὑδὼρ τὸ ὕλαι. Les Allemans appellent *glaß* toute sorte de verre, soit vitre, miroir, ou verre à boire. Et, apparamment, ils ont pris ce mot du Latin *glacies* : car la Langue Allemande ; je parle de la Langue Allemande ancienne ; a beaucoup de mots Latins : ce qui a été rémarqué par Vossius dans la Préface de son *de Vitiis Sermonis.* Il me reste à remarquer, que *glacia*, pour *glacies*, se trouve dans les Gloses Anciennes. *Glacies, & glacia*, κρύσταλλος, πάγος.

GLAIRE d'*œuf.* De *clarum ovi.* ¶ *Clarum clari, claria*, GLAIRE.

GLAIRE : *gros sable.* De *glarea.*

GLAISE. Terre ténace. Terre forte & grasse. De *glis glitis.* Les Gloses d'Isidore : *Glis glitis : humus tenax.* ¶ *Glis glitis, glitia, gletia, glatia*, GLAISE.

GLAIVE. De *gladius.* D en V : comme en PARVIS, de *paradisus.* Voyez *parvis.*

GLANER. Nicot : *C'est ramasser les espics demeurez sur le champ, après les gerbes liées. Aucuns estiment qu'il vient de ce mot* glans glandis: *parceque jadis le froment n'estant en usage, on vivoit de gland ; & que* glaner *est comme si on disoit* glander, *ou* glandeer : amasser du gland : spicilegium facere. Il est vray que *glaner* a été fait de *glans glandis. Glans glandis, glandinare, glannare*, GLANER. Mais non pas par la raison qu'allégue Nicot. Ce mot a été dit premiérement de ceux qui après la récolte du glan, alloient ramassant sous les chesnes quelques glans échappés à la diligence de ceux qui avoient fait cette récolte. Et cette façon de parler a été ensuite transférée à ceux qui ramassoient les épis demeurez dans les chams après les gerbes liées: ce que les Grecs appellent καλαμήσαι, dans le Deutéronome chapitre 24.

J'avois fait cette remarque, avant que d'avoir lu les Origines Françoises de Mr de Caseneuve, par lesquelles j'ay appris que ce savant homme dérivoit ce mot du Latin-Barbare *gelma*, ou *gelima*, qui signifient *une gerbe* : qui est une étymologie également savante, ingénieuse, & véritable. En voicy la descente : *Gelima, gelimina, glimina, glimna, glinna : geliminare, glimnare*, GLENNER : que nous prononçons GLANER. Il reste à montrer que *gelima* a signifié *une gerbe.* Joannés de Janua : GELIMA, *à genu, &* ligo ligas, *&* manu *componitur : id est*, garba, *vel* coma segetis, *qua cum manu ligatur super genu.* Ebratdus, en son Grécisme, chap. 9.

Dicatur gelima, genibus manibusque ligata.

Si vous en desirez d'autres exemples, vous les trouverez dans le Glossaire de Mr du Cange.

Mr du Cange, sans avoir lû les Origines de Mr de Caseneuve, a fait la mesme remarque. Voyez-le dans son Glossaire Latin au mot *gelima.*

GLAPIR. C'est proprement le bruit que fait le renard en chassant. Lat. *gannire.* Mr Guyet le dérivoit de ὀλακεῖν : de cette maniere : ὀλακεῖν, *latire, glatire*, GLATIR, GLAPIR. ὀλακεῖν, c'est *latrau prosequi* : Et il a été dit des renards, non moins que des chiens. Voyez Pollux, XIV. 13.

GLAS. *Sonner les glas pour un trepassé.* Quelques uns le dérivent de *lessus*, qui signifie le cri qu'on fait dans les lamentations pour les morts. Les Gloses : *lessus*, θρῆνος. Les XII. Tables : *Mulieres genas ne radunto, neve lessum funeris ergo habento.* Il vient de *classicum* : qui a été dit pour signifier le son des cloches des Eglises. Dans l'*Ordinarium Sancti Laudi Rotomagensis*, imprimé à Rouen avec le livre *de Officiis Ecclesiasticis* de Jan, Evesque d'Avranche, & Archevesque de Rouen : *Ad matutinum primò totum classicum pulsetur, & , remanente classico, duo minora signa sonent, donec fratres ad Ecclesiam conveniant.* Dans le *Gesta Guillelmi Majoris*, Evesque d'Angers, page 249. *pulsarent omnes classicum mortuorum.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange, où vous trouverez un grand nombre de semblables exemples. Nous disons en Anjou, & au Maine, *le clas.* On dit le *glas*, dans l'Orléanois & dans le Nivernois : & *le glais* : à Paris.

GLATERON. Simple : autrement dit, *riebles.* Gr. ἀσφόδελος, & φιλτάτισκος, & φιλάδελφος. Voyez *grateron*, & *glouteron.*

GLAYEUL. Sorte de simple. De *gladiolus.* Les Latins ont ainsi appelé ce simple, à l'imitation des Grecs, qui l'ont appelé ξίφιον, & μαχαιρώνιον, de sa ressemblance à une épée. Dioscoride, IV. 20. ξιφίον, οἱ δὲ φάσγανον, οἱ δὲ μαχαιρώνιον καλοῦσι, διὰ τὸ τῷ φύλλῳ χρῆσθαι. Charle Etienne, dans son *de Re Hortensi*, chap. 116. IRIS, *sive* FLAMMULA ; des flambes : *à celestis arcus figura, qua in florum coloribus cernitur ; tum etiam à foliorum similitudine, quæ flamma linguas referunt, dicta. Quinetiam nonnulli* gladiolum *etiam appellavere, eadem ratione : unde in quibusdam Gallia partibus nomen adhuc retinet : vocant enim* du glaiz. Ce mot, glaiz, a été fait de *gladius.*

GLAZON. Voyez cy-dessus *gazon.*

GLIC. Sorte de Jeu. Villon, dans sa Balade de bonne doctrine à ceux de mauvaise. *Au Berlan, au Glic, aux Quilles.* Il en est fait mention dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua.

GLISSER. Les Flamans disent *gliiden*, & les Anglois, *glide* : Et dans le petit Glossaire de Lipse, l'ancien Alleman *glidit* est interprété par *lubricus* : Et les Grecs disent γλίχρος, pour *lubricus.* Tous ces mots ont beaucoup d'affinité avec *glisser.* Robert Etienne & Nicot ont quelque opinion que ce mot François a été fait du Grec γλίχρος. Et c'est aussi la pensée de Jules Scaliger. γλίχρον, *est lubricum. Etiam nunc Galli ita loquuntur.* C'est dans ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, à la

page 397. Dans le Roman de Lancelot du Lac, vous trouverez *glacer* pour *glisser* : ce qui a donné sujet de croire à quelques-uns que *glisser* avoit été dit *à glacie* : n'y aïant rien de plus glissant que la glace. *Glasser*, *glesser*, GLISSER. On a dit *grisler* dans la signification de *glisser*. Dans un Epitaphe qui étoit aux Maturins de Paris, rapporté par Borel dans ses Antiquitez Gauloises :

Mon vouloir estoit de monter
A l'honneur, par labeur & soin :
Mais Fortune n'a peu arter,
Et m'est le pied gristé bien loin.

Et nos Païsans, en plusieurs provinces, parlent encore de la sorte. En Bourgogne, le petit peuple dit *lisser*, pour *glisser*. ¶ Mr Nublé dérivoit *glisser* de *glisicere*. Mr du Cange, dans le Recueuil des Etymologies Françoises, inserées dans ses deux Glossaires, prétant que c'est une onomatopée.

GLOCER. De *glocare* : qu'on a dit, par métaplasme, pour *glocire* : qui est le mot dont les Latins se sont servis pour exprimer le son d'une poulle qui veut couver. Festus : GLOCIRE, & GLOCIDARE, *gallinarum proprium est, cùm ovis incubitura sunt.* Columelle liv. 8. chap. 5. *Observare itaque dum edant ova, & confestim circumire oportebit cubilia, ut quæ nata sunt, recolligantur, notentur que quoque die sint edita, ut quàm recentissima supponantur glocientibus : sic enim appellant rustici aves eas que volunt incubare.* ¶ Je croy que ce mot *glocare* est une onomatopée.

GLOIRE. Terme de peinture. En termes de Peinture, on appelle ainsi des Anges en l'air. De l'Italien *Gloria d'Angioli*. L'Aleandri, dans sa Réponse à l'*Occhiale* du Stigliani, part. 2. pag. 223. UNA GLORIA D'AMORI. *Nota lo Stigliani questa esser frase profana. Perche così la nomini, fasselo egli solo. Il termine è venuto da' Pittori, i quali dicono ordinariamente* Una gloria d'Angioli, *che depinger sogliono sospesa sull' ali in aere.* Et ensuite : *Al meno ci avesse lo Stigliani insegnato, donde venuto sia che più Angioli figurati in aria, si dicono* Una gloria d'Angioli. *L'origine, credo, sia stata, perchè i primi che depinsero la nascita di Cristo Signor nostro, vi figurarono una moltitudine d'Angioletti, che sull' ali sostenendosi, mostravan di cantare* Gloria in excelsis Deo. *E benche negl' altri quadri non vi si dipinga il breve, con queste parole, e gl' Angioli si formino ad altro fine che a far quel canto, tuttavia da tal principio è passato il nome di* Gloria d'Angioli; *sempre che si figurano in ischiera pendenti in aria.*

GLORIETTE. Mr du Cange, dans les Additions à son Glossaire Latin, insérées dans le segond volume de son Glossaire Grec, page 101. au mot *glorieta*, parle ainsi de ce mot *glorieta : ædificiolum altius. Nostris* gloriéte. Et il produit ensuite cet endroit des Status de Milan, chapitre 348. de la segonde Partie : *Si quis de cætero construere, vel construi facere, volverit aliquam baltresçam, ponticellum, vel gloriet am in ejus domo, super muro proprio, vel communi, per quam immediatè prospici possit in domum vicini, hoc ei liceat.* On appelle *Gloriettes* à Brusselles toutes les Maisons de plaisance. Et en Hollande, on appelle *Gloriette* le cabinet le plus élévé d'une Maison dans une ville, & un cabinet, ou un pavillon à la campagne. Les Espagnols disent demesme *glorieta*, pour dire un *Cabinet de Jardin*. Et en Languedoc, on appelle *gloriette* un retranchement qui renferme le derriere du mur d'un four, & qui fait une espéce de petite chambre.

GLOSE. Du Latin *glossa*, fait du Grec γλῶσσα, dans la signification d'explication de mots obscurs. Quintilien, livre 1. chapitre 1. *Interpretationem Linguæ secretioris, quas Graci* glossas *vocant.* Varron, livre VI. de la Langue Latine : *Qui glossemata interpretati sunt, id est,* γλωσσογράφοι. Pollux, livre 2. chapitre . . . ἀλλὰ τῆς αὐτοπαθοῦς φωνῆς, γλώττης ἐκάλυν. Aristote, chapitre 21. de sa Poëtique : ξενικὸν δὲ λέγω, γλῶτταν.

Galien, dans la Préface de son Vocabulaire sur Hippocrate ; lequel Vocabulaire il a intitulé Γλωσσῶν γλῶσσαν ἐξήγησις : ἔστι τοίνυν ἡδὺ θαυμάσιον ἐν μὲν τοῖς πάλαι χρόνοις ὧν συνῆδεν, νυνὶ δ' οὐκέτι οἶδ, τὰ μὲν γνώσιμα ΓΛΩΤΤΑΣ καλῶν. Ce mot de *glose* a signifié ensuite toute sorte d'interpretation. Ainsi Irnerius a intitulé *Glofes* ses Scholies sur le Droit Civil.

Nous disons en commun proverbe, *Gloſe d'Orleans, plus obſcure que le Texte* : qui est un proverbe fort ancien, comme il paroist par cet endroit de *Petrus de Bella Perticâ* sur le Titre des Institutes *de Allionibus*, au paragraphe *alia : Licet Gloſſa alio modo exponat. Gloſſa Aurelianenſis eſt, qua deſtruit textum.* Ce *Petrus de Bella-pertica*, en François, *de Belle-perche* ; qui étoit Professeur en Droit à Orleans, mourut Evesque d'Ausserre en 1308. Je remarqueray icy en passant, que Cujas, dans les Notes qu'il a faites contre Jan Robert, aussi Professeur en Droit à Orleans, & qu'il a intitulées *Mercator*, les aïant faites sous le nom d'Antoine Marchand, son valet, a aussi fait mention de ce proverbe. C'est au chap. XI. du liv. 3.

Il me reste à remarquer que quoyque nous disions *Gloſe* & *gloſer* ; & non pas *Gloſſe* & *gloſſer*, nous disons *Gloſſaire*, & *Gloſſateur*.

GLOU-GLOU. Moliere a dit dans sa Comédie du Médecin malgré lui, acte 1. scéne 5.

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie !
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux-gloux !
Mais mon fort feroit bien des jaloux,
Si vous étiez toujours remplie.
Ah, Bouteille ma-mie,
Pourquoy vous vuidez vous ?

Et Madame des Houlliéres a fait une Balade dont le refrain est, *Au doux glou-glou que fait une bouteille.* C'est une onomatopée. Les Latins ont dit demesme *glut glut*. Un poëte ancien anonyme, parlant d'un payisan yvre :

Percutit, & frangit vas : vinum defluit : ansa
Stricta fuit : glut glut *murmurat unda sonans.*

Digitized by Google

remarquez que les Romains prononçoient *glout lout*. Ces vers sont rapportez par Casaubon à la page 428. de son Commentaire sur Perse, de la premiere édition.

GLOUT. Voyez *glouton*.

GLOUTE. J'ay appris de Mr Doujat, celébre Professeur en Droit de l'Université de Paris, que les Nourrices du Bas-Languedoc se servoient de ce mot pour dire *la langue* : & qu'elles disoient à leurs petits nourrissons, *Monstre moi la gloute*, pour dire, *Montre moy la langue* : & *Je te couperay la gloute*, pour dire, *Je te couperay la langue* : & que ce mot avoit été fait du Grec γλῶτ-τα.

GLOUTERON. Simple. C'est l'*ἀκαλύφη* des Grecs. Les Allemans l'appellent *grosse klette*.

GLOUTON. Goulu. De *glutto* : mot ancien Latin, de la mesme signification. Les Gloses Anciennes : λαίμαργος, *glutto*. L'Auteur du 30. Sermon de l'Appendice du Tome 2. de St Ambroise, qu'on croit être de St Césaire d'Arles : *Sic amet Diabolus filios suos, ut perdat ; sicut amat gluto porcellum, ut comedat.* Acro, sur Horace, livre 2. Satire 2. *Edax, vorax, glutto.* C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, comme ont les livres imprimez, *gluio* : qui est une correction de Mr Huet. Aulieu de *glutto*, les Latins ont dit aussi *glutus*. Et de là, notre mot ancien GLOUT, pour *glouton* : & le GHIOTTO des Italiens. L'Ancien Dictionnaire du P. Labbe : Avidus, *glou. Glutto glutonis*, & *glutus glutti*, ont été faits de *glutum*, qui signifie le gosier : *pars colli quâ cibi transmittuntur.* Les Gloses d'Isidore : Guttur, *glutum.* Perse, Satire v.

Nec glutto sorbere salivam Mercurialem.

Car *glutto* en cet endroit est l'ablatif de *glutum*, comme Casaubon l'a fort bien pris : quoyque Cornulus l'ait entendu du nominatif *glutto glutonis. Glutum*, a été fait par onomatopée. C'est l'opinion de Casaubon sur l'endroit de Perse, cy-dessus rapporté, & de Vossius dans son Etymologique. Ou de γλῶτ-τα, γλωτ-τὸς, *glutus*. C'est oit l'opinion de Mr Guyet. De *glutum*, (car on a dit aussi *glutum*) on a fait le verbe *glutire* : d'où le composé *deglutire.*

GLU. De *gluten*. Ou plutost, de *glux* : mot, qui se trouve en cette signification dans Ausone.

Tergera dic clypeis accommoda quæ faciat? glux.

Budée le dérivoit de γλοὺς. Voicy ses termes : qui sont de la page 213. de ses Commentaires sur la Langue Grecque, de l'édition de Robert Etienne : γλοὺς, *id est, viscum*, glus *à nostris dicitur.* Nicot a fait après lui, la mesme remarque : & Bourdelot après l'un & l'autre.

GLUI. Grosse paille, avec laquelle on couvre les maisons. Du Flaman *gheluye*, fait de *gelima*. Mr du Cange, au mot *gelima* : *Flandri* gheluye *vocant : quod alii* glemam & *gelimam. Unde nostri* glui, & gluie, *etiamnum vocant frumentarios calamos, paleam, stipulam : præterea fasciculos ex his confectos.* ¶ On prononce GLU en Basse-Normandie.

GO.

GOBBIN. Petit bossu. De l'Italien *gobbino*, diminutif de *gobbo*, fait de *gibbus*, fait de γῦβι : mots de la mesme signification. Γῦβι, *gybus, gibbus*, GIBBO. Le plurier ὄβελ, est interprété par Galien, dans son Glossaire sur Hippocrate, par κυρτὰ, cestadire, *bossus* : & ὄβωμα, par κύρτωμα, cestadire, *bosse.* Aulieu de ὄβελ, on a dit ὄβλος, inusité : dont ὄβλωμα, dont *abdomen.*

GOBELET. Jules Scaliger dans la 26. de ses Lettres, laquelle est adressée à Jan Cortade, le dérive de *cymbium, derasa à literâ tumidiore.* Budée le derive de κύμβελον : *quasi* CUPELET. Mérille, dans le livre VII. de ses Observations sur le Droit, chapitre 2. le dérive de *caveolus.* Il vient de *cuppelletus*, formé de *cuppa* : d'où vient aussi l'Espagnol *gobelete. Cuppa, cuppus, cuppellus*, GOBEAU : *Cupellus, cupelletus, gobeletus*, GOBELET, & GOUBELET : Ce dernier mot se trouve dans Rabelais, 1.24. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 153. CUPELLA, *vas admodum exiguum designat, quod Graci* γαυκίδιον *dicunt.* Cupellam, γαυκίδιον, *mutatis in suas affines*, gobellam, *vel* gobellum *appellamus vas quo bibitur.* ¶ De *cupa*, on a fait le verbe *cupare* : dont nous avons fait GOBER. ¶ J'oubliois à remarquer, que Mitalier n'a pas bien rencontré, dérivant *gobelet* de l'Ebreu *ghabiali.* ¶ Voyez *coupe.*

GOBELIN. Le P. Labbe, au mot *gober*, à la page 262. de la 1. Partie de ses Etymologies : *On appelle en quelques contrées* gobelin *un esprit folet, qui fait du bruit la nuit, remuant les gobelets, ou autres vaisselles, ou bien les nettoyant & faisant le ménage. Ordéric Vital, Moine de Saint Evroul en Normandie, parlant de Saint Taurin, Evesque d'Evreux, au livre V. de son Histoire Ecclesiastique, dit ces mots*, Dæmon, quem de Dianæ fano expulit, adhuc in eadem urbe degit. Hunc vulgus *gobelinum* appellat. On appelle encore ainsi en Normandie un esprit folet. On y menace les petits enfans du Gobelin. *Le Gobelin vous mangera : Le Gobelin vous prendra.* En plusieurs villes de France, on menace ainsi les petits enfans de quelque beste. A Toulouse on les menace de la Malebeste. Voyez Lafaille dans ses Annales de Toulouse en 1496. page 275. Voyez aussi cy-dessous au mot *rebus.* ¶ Il me reste à remarquer, que ce que dit le P. Labbe, que cet Esprit folet avoit été appelé *Gobelin*, parcequ'il remuoit les gobelets, est dit sans apparence de vérité. ¶ Ce mot, au reste, se trouve dans le Dictionnaire de Vénéroni.

GOBELINS. Lieu près de Paris où l'on teint l'écarlate : ainsi appelé d'un nommé *Gobelin*, Teinturier célebre, lequel y établit le premier la teinture. Rabelais, XI. 22. *Tous les chiens y accouroient de demi lieue, & compissoient si bien la porte de sa maison, qu'ils y firent un ruisseau de leur urine, auquel les cannes eussent bien nagé. Et c'est celui ruisseau, qui de présent passe à Saint Victor : auquel Gobelin teint l'écarlate.* Et ailleurs, au mesme livre, il appelle ce lieu, *la Folie Gobelin.*

¶ Depuis

Digitized by Google

¶ Depuis que ce lieu a été appelé *Les Gobelins*, on a appelé la riviere qui y paſſe, *la riviere des Gobelins*, qu'on appeloit auparavant *Biévre:* en Latin *Beveris*, ou *Bevera*. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans les Titres Latins. Et c'eſt de cette riviere que la Rue de Biévre de Paris a été ainſi appelée. Mr de Valois, dans ſa Notice, parlant de la riviere de Biévre : *Nomen ſuum dedit intra muros Lutetiæ vico Bevera :* la Rue de Biévre : *quo uſque olim foſſa adductus fuiſſe creditur. Nunc nomen quidem vici manet : certum rei argumentum. Foſſa hujuſce, & alvei intramurani Bevera, nulla ſuperſunt veſtigia.* Mr de Valois n'a pas été bien informé de cette particularité. Les veſtiges de l'Arcade, par laquelle cette riviere entroit dans la Seine, paroiſſent encore. A l'égard de la riviere, elle a pris ſon nom du village de Biévre, près de Paris, appelé *Biveris & Bivera*, où elle prant ſa ſource. C'eſt ce que j'ay appris de Papirius Maſſo dans ſon livre des Fleuves de la France.

Aujourd'huy la famille des Gobelins, eſt une famille de Paris tres-conſidérable.

GOBER. Voyez *gobeter.*

GOBETS. On appelle ainſi à Paris les groſſes ceriſes de Mommorency.

GODELUREAU. Moliere s'eſt ſervi de ce mot dans ſa Comédie de l'Ecole des Femmes. *Qui du Godelureau rompe tous les efforts.* C'eſt à la ſcéne 1. de l'acte 4e. De *Godellus*, nous avons fait *Godeau* : qui eſt un nom de famille. Et de *godellus*, on a fait *godellurus* : & de *godellurus*, *godellurellus* : dont *godelureau.* Et *godellus* a été fait de *godus. Gode*, eſt un nom de famille. Et de *godus* on a fait *godo godonis* : dont nous avons fait *Godon*, autre nom de famille. De *godus*, on a fait auſſi *godinus* : dont *Godin*, autre nom de famille : Aulieu de *godinus*, on a dit *gaudinus* : dont *Gaudin*, autre nom de famille. On a dit auſſi *Gaudus*, dont *Gaud*; autre nom de famille. Je croy que tous ces mots ont été faits du verbe *gaudere.*

GODENOT. C'eſt un diminutif de *gode. Godus, godinus, godenus, godenotus.* On appelle ainſi cette petite marionnette dont ſe ſervent les Charlatans pour amuſer le peuple.

GODERONNER *des manchettes : des fraiſes.*

GODET. Vaſe. De *guttetus*, diminutif de *guttus* ; qui eſt un ancien mot. Les Gloſes Anciennes : *Guttus*, θήκη & *guttum*, λεκύθιον, ἰκμαλίον. Voicy l'endroit de Juvenal, qui eſt de la Satire 3.

> —— *Domus interea ſecura patellas*
> *Jam lavat, & bucca foculum excitat, & ſonat unctis*
> *Strigilibus*, & *pleno componit lintea gutto.*

Aulieu de *ſtrigilibus*, liſez *ſtriglibus.*

GODIVEAU. *Paſté de godiveau. Godiveau*, eſt une eſpece d'andouillettes. Rabelais, 3. 18. *mangeans enſemble un boiſſeau de godiveaux.* Et 4. 41. *Frere Jehan ſe tenoit quoy dedans ſa truie ; tout voyant & conſidérant quand les Guediveaux, qui eſtoient en embuſcade, ſortirent tous en grand effroy ſus Pantagruel.* Et enſuite : *En tels cris & eſmeute choquérent les Guodiveaux, & à travers les Saucifſons.* Et ainſi, les paſtez de godiveaux ont été ainſi nommez des petites andouillettes qui ſont dedans.

GODRON. Sorte de poix. Par corruption, pour *goudran* : fait de l'Eſpagnol *alquitran*, fait de l'Arabe *kitran.* Mr Bochart livre 1. des Colonies des Phœniciens chapitre 33. page 661. *Pix Talmudicis* קטרן itar, קטרא itra, & קטרן itran. *Arabes* ע & ד *de more permutatis, pro* קטרן itran, *ſcribunt* קטרן kitran, *& Hiſpani* alquitran, *& nos vernacule* goudran, *&c. Goudran* eſt encore en uſage. On dit : *Pour oſter cette tache de goudran, il faut du beurre frais.*

GOFFE. Lourdaut. De *gufa*, on *cufa:* qui eſt une eſpéce d'habillement de groſſe étoffe. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 391. Gufam *autem pro* cufa *ſcribit Iſidorus in Gloſſis :* Bigerra, *veſtis gufa, vel villoſa. Ubi* gufam *appellat, quæ optimo Gloſſario* cufa: *pallium* nempe & veſtimentum ſpiſſum, & *villoſum. Inde nos* gufum, & gofum *appellamus quidquid ſoloci filo & pingui Minerva factum eſt.* Je ne trouve point ce paſſage d'Iſidore dans ſes Gloſes : auxquelles il eſt auſſi attribué par Voſſius, dans ſon *de Vitiis Sermonis*, 2. 8. & par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire, au mot *bigera :* Voyez Voſſius & Mr du Cange.

GOFFRE, ou GAUFFRE. Lat. *cruſtulum.* Du Latin-barbare *gafrum.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, 2. 8. Gafrum *legas apud Barbaros, ex Germanico* wafel : *quod etiam apud Belgas obtinet. Similiterque Angli* wafre. W *converti ſolet in G : Unde & Galli, pro eo*, gauffre, *vel* goffre. *Sic* gafrarium *legas pro eo quod Belgi* wafel-yſer. *Hadriani Junii in Nomenclatore opinio eſt, quam Belga* wafel, *Galli* gauffre *vocant, eam* cruſtulum *Horatio, libro 1. Sat. 1. & libro 2. Sat. 4. dici. Ac idem utenſile, quo coquuntur*, artoptam *eſſe arbitratur. De quo diſſentio.*

De la reſſemblance à l'inſtrument avec lequel les Patiſſiers font les gauffres, on a appelé *gauffre* un certain fer à friſer. Et de ce mot *gauffre*, on a fait le verbe *gauffrer*, pour *friſer.* Et de là, *étoffes gauffrées.*

GOGUE. Farce compoſée de ſang & de pluſieurs herbes potagéres fortes, de lard haché, de fromage, & d'épice. En Latin, *aſſiratum*, dit Scaliger dans ſon premier Scaligerana, page 15. *à nomine antiquo* aſſir, *ſanguinem ſignificante.* ¶ κυῖκη, eſt expliqué dans Erotien par λόβιον ἕδεσμα πυκινὸν ἐξ αἵματος ἀνδαζόμενον.

GOGUELU. Nicot : Goguelu, *eſt un mot de meſpris & mocquerie, dont le François brocarde un petit compagnon qui ſe porte en ſuperbe: comme quand il dit d'un glorieux qui ſe pavane, & ſe vente, par contenance hautaine, faire valoir.* C'eſt un goguelu : *& par plus grand deſdain encore* Gogulureau : *diminutif de* Goguelu. De *cucullutus. Cucullus, cucullutus*, goguelu. Comme qui diroit, *gravis in cuculto.*

GOGUELUREAU. Voyez *goguelu.*

GOGUETTES. Voyez *gogue.*

GOHOURDE. De *cucurbita.* Voyez *gouhourde* cy-deſſous.

Digitized by Google

GOINFRE. L'origine de ce mot m'eſt toutafait inconnue. Surſin Médecin d'Angers, dans ſa Grammaire Grecque, le dérive de κύη⊙ : qui eſt une étymologie ridicule.

GOIRAN : Oiſeau : dit autrement *bondrée*. Voyez Belon. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. Ce mot, ſelon l'analogie, pourroit être formé de *geranus*, fait de γέρη⊙ : mais γέρη⊙ eſt un autre oiſeau. C'eſt une grue. Ne viendroit-il point de *gutturanus* ? acauſe de la groſſeur du cou de cet oiſeau.

GOITRE. GOITRIE. GOITREUX. De *guttur*, on a dit *gutturoſus*, *gutturia*, & *gutteria*. De *gutturoſus*, nous avons fait *goitreux* & *goitrie*, de *gutteria*, ou *gutturia*. Aulieu de *gutturia*, on a dit *gutturnia*. Les Gloſes d'Iſidore : GUTTURNIA, *gutturis inflatio*. *Gutturoſus* ſe trouve dans la Loy 12. au Digeſte de *Ædilitio edicto* ; qui eſt d'Ulpien. *Si quis naturâ gutturoſus ſit, aut oculos eminentes habeat, ſanus videtur*. Et dans le Scholiaſte de Juvenal, ſur ces mots de la Satire 11. Quis TUMIDUM GUTTUR MIRETUR IN ALBIBUS ? *Quis poteſt, inquit, facta ſcelera fuis in locis, ubi omnes tales ſunt, mirari ? tanquam ſi in Albibus gutturoſos homines admireris : ubi tales ſunt plurimi ſcilicet : namlata & inflata colla habent*.

GOLFE. De l'Italien *golfo* : fait de κόλπ⊙. Voyez *gouffre*.

GOMBETTE. On a ainſi appelé la Loy des Bourguignons. De *Gombata* : par corruption, pour *Gundebada*. De Gondebaut, Roy & Légiſlateur des Bourguignons. Hincmar, Archevêque de Reims, au livre où il parle pour Lothaire, dans l'affaire de Tietberge : *Tamen ſi Chriſtiani ſunt, ſciant ſe, nec Romanis in die Judicii, nec Salicis, nec Gundebadis, ſed divinis & Apoſtolicis Legibus judicandos*. Et de là vient que les Bourguignons ſont appelez *Gumthodingi* dans le Concile de Francfort, Canon 45. & *Gundebodingi*, dans le Capitulaire d'Aix, chapitre 63. *Gombata*, pour *Gundebada*, ſe trouve dans une Inſcription Eccléſiaſtique de Charlemagne : *Ex Capitulis, & Lege Salica, Romana, & Gombata*. Sur lequel lieu, voyez le Pere Simnond dans ſes Notes ſur les Conciles de France, Tome 2. page 148.

GOMEAU. Mot uſité dans le Beauvoiſis, pour ſignifier *un pot-à-l'eau*. De *cucumellum*. Voyez *coquemar*.

GOMEINES. Groſſes cordes de navires. Les Eſpagnols diſent *gumena* en la meſme ſignification, & les Italiens, *gumena*, *gumina*, & *gomona* : Et les Arabes, *algiommel*. Tous ces mots viennent de *camelus*, dans la ſignification de *chable*. Voyez *chable*. Je me ſuis trompé dans mes Origines de la Langue Italienne, en dérivant *gomona* de *gemina*.

GOMMIERS. C'eſt une eſpéce de chauſſure des payiſans des Pyrenées. Et ce ſont des peaux liées aux piésavec des cordes.

GOND *de porte*. De *gomphius* : qui ſe trouve en cette ſignification dans la Préface du livre de Hebernus des Miracles de St Martin. *Oſtium fuſile, quod gomphiis, & virtevellis, & quatuor clavibus firmabatur*. ¶ *Gomphius*, *gomphidius*, *gomdius*, *gombdus*, GOND. ¶ Le Latin *gomphius* vient du Grec γόμφ⊙, qui ſignifie *cuneus*, *clavus* : d'où les dents molaires ont été appelées γομφίοι : *quòd clavorum modo genis infigantur*. ¶ Les Languedociens appellent un gond *gafon*.

GONDOLE. Vaiſſeau pour boire. Le Préſident Fauchet, chapitre 1. de ſon Traité de l'Origine des Chevaliers : *Nous appellons* gondole *un certain vaiſſeau à boire, de la reſſemblance qu'il a avec les petits bateaux paſſagers, dont on ſe ſert à Veniſe pour paſſer les canaux*. Les Latins ont appelé demeſme *cymbium*, un vaiſſeau à boire : de *cymba*, eſpéce de navire. Pompeius Feſtus : CYMBIUM. *Poculi genus : à ſimilitudine navis, qua dicitur* cymba. Macrobe livre v. de ſes Saturnales chapitre dernier : CYMBIA *autem hæc, ut ipſius nominis figura indicat, diminutivè à* cymba *dicta : quod & apud Græcos, & apud nos, ab illis trahentes, navigii genus eſt*. Il ajoute : ce qui fait extrémement à notre propos : *Ac ſanè animadverti ego apud Græcos multa poculorum genera à re navali cognominata : ut* carchefia *ſuprà docui : ut hæc* cymbia : *pocula procera, ac navibus ſimilia*. On peut ajouter *cadus* à ces exemples. Le mot François *gondole*, ſelon le Préſident Fauchet, a donc été fait de l'Italien *gondola*, en la ſignification de *petit vaiſſeau de mer*. Mais il peut auſſi avoir été fait de *gondolus*, diminutif de *gondus* : lequel mot *gondus* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes interprété *ſcyphus*, & *patera* : & qui, vray-ſemblablement, a été dérivé de κάνδυ : qui dans Héſychius eſt interprété σκύφ⊙ βαθύτερ⊙ κὸν : & κύμβιον, que j'explique d'un vaiſſeau de mer. Ce mot de κάνδυ ſe trouve en cette premiere ſignification dans les Septante au chapitre XLIV. de la Geneſe, verſet 2. & au chapitre LI. d'Eſaïe, verſet 17. Mr Ferrari dérive *gondola* de *contus* : *quòd navicula hujuſmodi comis, non remis, agantur*. Covarruvias dit la meſme choſe. Mr Guyet dérivoit *gondola*, de κύμβη. Κύμβη, *cumba*, *cumbula*, *combola*, GONDOLA. ¶ Je ne trouve point que les Italiens, ny les Eſpagnols, ſe ſoient ſervis de *gondola* en la ſignification de *vaiſſeau à boire*.

GONFALONNIER, ou GONFANONIER. De *Gumfanonarius* : mot, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. GONFALON, c'eſt un étandart. GONFALONNIER, c'eſt celui qui porte l'étandart, *Gonfalon*, a été dit pour *confanon*, mot compoſé de la particule *con*, & du ſubſtantif *fano*, *fanonis*, fait de l'Alleman *fane*, qui ſignifie *vexillum*. Voyez le Pere Simnond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, Voſſius *de Vitiis Sermonit*, Mr du Cange dans ſon Gloſſaire ; & mes Origines Italiennes au mot *gonfalone*.

GONFLE' : pour *enflé*, *bouffi*. De l'Italien *gonfiato*, fait du Latin *conflatus*.

GONIN : comme quand on dit, *C'eſt un maître gonin*. Bodin, dans ſa Démonomanie, & dans ſon Diſcours contre Wier, dérive ce mot *Maître Gonin*, de l'Ebreu *Megonim*, qu'il dit ſignifier *Maître Sercier* : qui eſt, ajoute-t'il, ce que ſignifie parmy nous le mot de *Maître Gonin*. Cette étymologie n'eſt pas recevable.

GONNE. GONNELLE. Sorte de veſtement.

Digitized by Google

vestement. De *gunna*, & de *gonnella*. Voyez *grisegonnelle* cy-dessous.

GORET. Petit pourceau. Du Latin-barbare inusité *coretus*, diminutif de *corus*, fait de χοῖρος. *Corus*, *cora*, GORRE. *Corus*, *coro coronis*, GORON. *Corus*, *cori*, *corinus*, GORIN. Et si l'on en croit Pontus de Thyard, Evesque de Chalons sur Saone, c'est un mot pur Grec. Voicy ses termes : qui sont de la page 19. de son livre *de Recta nominum Impositione : Quid? attendat quis vernulas, subulcas, & porcarias, sues, dum à pastione redeunt, in hara vestibulo, ad potionem vocantes, illud xul, xul, xul : χοῖρε, χοῖρε, χοῖρε* : coin, coin, coin : goré, goré, goré, *Graciissantes, inclamare audiet. Vel* gry, gry, gry: *quod Graci χοῖ, imitamentum fuilla vocis, esse dicebant. Rides. At licet : Aristophanicum enim est.* Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 729. le dérive de *grunnitus*. διάφορα, *Galli* cochonem : *Vascones*, tellonem *vocant. Si paulò major*, GORRET, *à* grunnitu, *dicitur*. Le Pere Labbe, au mot *gorre*, à la pag. 265. de la premiere Partie de ses Etymologies Françoises, prétant que ce mot a été fait par onomatopée. Les Grecs vulgaires disent γουροῦνι, & γουροῦνον. Voyez Tzetzès Histoire 418. de de la XII. de ses Chiliades, & Meursius dans son Glossaire.

Nos vieux François ont appelé *rime goret*, une rime non riche. Charle Fontaine, dans son Art Poëtique, livre 1. au chapitre 7. qui est de la Rime : *En ces cinq especes de ryme, je te pense avoir montré la meilleure part de ce qu'il s'en peut dire : car ce que les resveurs du temps passé ont appellé* la Ryme Goret ; *& j'appelle* Ryme de village ; *ne mérite d'estre nombrée entre les espéces de ryme, non plus qu'elle est usurpée entre gens d'esprit.* Pierre Fabri, Curé de Méray, natif de Rouen, dans son Traité de la Vraye Rhétorique, livre 2. fol. 14. *Une autre fort basse rithme, que l'on appelle* Rithme de goret, *ou de* Boutechouque : *qui garde mesure en syllabes, mais en la rithme, a peu ou point de convenance : laquelle n'est approuvée qu'entre ruraux & ignorans, qui en font les dits, pour aller à la mourarde : comme cy :*

Grant Guillaume.
C'est bel ouvrage que de plastre,
Quand on le fait bien mettre à point.
C'est dommage quand on le gaste.

A Paris, on appelle *Gorets* le premier Compagnon d'un Cordonnier : lequel tient la place du Maistre, en l'absence du Maistre, à l'égard des autres Compagnons.

GORGE. Ce mot signifie proprement *le fond de la bouche*. Et de là, ces façons de parler, *couper la gorge* ; *coupegorge* ; *mentir par sa gorge*. Il a signifié ensuite *la poitrine d'une femme*, à prendre depuis le cou jusqu'aux tetons, du large de la croisure : ce sont les termes de Nicot. Ainsi, ont dit *Cette femme a la gorge belle*. Qui est ce que nous disions autrefois, *Cette femme a un beau sein* : Car cette façon de parler n'est plus en usage. Dans la premiere signification, les Italiens disent aussi *gorga*, & *gorgia* : que Mr Ferrari dérive de *gula*. Je croy que ces mots Italiens, demesme que le François *gorge*, & l'Alleman *gurgel*, car les Allemans appellent une gorge *gurgel* ; ont été faits de l'ancien mot Latin inusité *gurgum* : d'où le mot *gurgulio*, pour *le gavion*. *Gurgum, gurgium, gurgia*, GORGIA. Les Espagnols disent *gargama*, & *garguero*. Il y a appatence que tous ces mots ont été formez du Grec inusité γάργα : d'où γαργαίνω, qui signifie *le gosier* ; d'où *Gargantua*, personnage de la Satire de Rabelais.

GORGE-ROUGE. Petit oiseau : ainsi appellé de la rougeur de sa gorge : pour laquelle les Florentins l'ont aussi appelé *pettirosso*, & les Arétins, *rosticciolo* ; & les Espagnols *pitiroxo*, & les Anglois, *roben redbrest* ; & les Allemans, *rothbrusstlein*. Les Grecs l'ont appellé ἐρυθρόλαιμος, qui signifie *rougeâtre* : que Gaza a traduit *rubecula*. Nos paysans d'Anjou l'appellent *rubiette* ; mot formé de *rubietta* : & *rubiane*, mot formé de *rubiana*. Ceux du Maine, selon le témoignage de Belon, la nomment *gadrille*. Et l'Auteur des Ruses Innocentes de la Chasse & de la Pesche, l'a appelée demesme. C'est à la pag. 113. Ceux d'Anjou la nomment aussi *gadille*. Et ces mots, *gadrille*, & *gadille*, ont été faits de *rubiadilla*, *rubjadilla*, *jadilla*, *gadilla* : d'où GADILLE, & GADRILLE. On la nomme aussi *roupie*. *Et pource qu'on la voit venir aux villes & villages, lorsque les roupies pendent aux nez des personnes, les autres l'ont nommée* une roupie ; dit Belon. Belon se trompe. Elle a été appellée *roupie*, de *rubia*. Voyez *roupie*.

Il me reste à remarquer ce que dit Belon, que cet oiseau a été mal appelé *gorge rouge*, sa gorge n'étant pas rouge, mais orangée. Jules Scaliger à la pag. 885. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, dit qu'elle est le ἐρυθρόλαιμος d'Aristote : qu'il traduit *Eyrriola*.

GORGERETTE. Lat. *mamillare*. C'est un diminutif de *gorgére*, fait de *gorge*. Les pleigny :

Que d'empoisser elles s'amusent
Leurs gorgeres & collerettes.

GORGERIN : ornement de gorge, Marot, dans ses vers pour le beau Tetin :

Tetin, qui t'enfles, & repousses
Ton gorgerin de deux bons pouces.

Les Espagnols disent *gorgerina*. ¶ C'est un dérivatif de *gorge*.

GORGIAS. C'est un mot substantif & adjectif. Quand il est substantif, il signifie cet ornement que les femmes portoient à leur gorge. *Fascia pectoralis*. Quand il est adjectif, il signifie *habillé élégamment*. Et de là, *se gorgiaser*. ¶ C'est un dérivatif de *gorge*.

GORRE. Vieux mot François, qui signifie *pompe* & *braverie*. Et de là l'adjectif *gorrier*, & *gorriere*. Coquillard :

Gorriers, mignons, hantans banquets,
Gemils, fringans, & dorelos.

Jan Marot, dans son Epitre des Dames de Paris aux Courtisans de France étant en Italie :

Et y veoit-on souvent la vieille ouvriere
Estre gorriere, & faire la poupine.

De γαῦρος, *superbus*, *elatus*. Rabelais, 1. 37. a dit *palefroy gorrier*. Théodoret, dans son livre de la Providence, a dit demesme, τοῦτο γαυριῶντα.

On appelle aussi GORRE une truie. Voyez *goret*.

GORSE. La Coutume de la Marche, art. 330. *Terre & gorse eſtant entre un prey & une terre, appartient au Seigneur du prey, s'il n'appert du contraire.*

GOSIER. Peuteſtre, de *gula* : de cette maniere : *Gula, gulum*, par métaplaſme ; *gulicium, guliciarium, guciarium*, GOSIER. Voyez GOZZO dans mes Origines de la Langue Italienne.

GOUDRAN. GOUDRON. C'eſt la liqueur qui diſtille du ſapin mis par un bout dans un fourneau. Voyez Pline XVI. XI. & cy-deſſus le mot *godron*.

GOUFFRE. Joachin du Bellay s'étant ſervi de ce mot dans ſon Antérotique, il en a été repris par Charle Fontaine, dans ſon Quintil Cenſeur ; en ces termes;

A celle du Stygieux gouphre,
Où d'une miniere de ſoulphre.

GOULPHRE : *pour* goulphe : *qui vient de γλύφω* : [Il vouloit dire de κλάτω, ou du moins, il le devoit dire.] *Mais c'eſt pour venir à la rime.* Charle Fontaine ſe trompe. Il faut dire *gouffre*, & non pas *goulphre*. ¶ Voyez *golfe*.

GOUGE. Outil de Menuiſier. De *guvia*, mot Gaulois. Iſidore livre XIX. de ſes Origines, au chapitre 19. qui eſt des Ouvriers en bois: *de lignariis* : Canterium : Galla, guvia. On l'appelle encore aujourd'huy en bas Breton *gouf*. Et *gouge* a été fait de *guvia*, de cette maniere : *guvia, gubja*, GOUGE. L'I voyelle eſt devenu conſone. ¶ Les Eſpagnols l'appellent auſſi *guvia. Guvia de Carpintero.*

GOUGE ſignifie auſſi la garce d'un ſoldat. Et en cette ſignification, il peut venir de *goujat*. Il ſe prant pour toute ſorte de garces. Coquillart, dans ſon Monologue des Perruques :

Payer la gouge tout comptant.

Gouge, dans le Languedoc, ſe prant ſimplement, pour *une fille* : comme *garce*, en pluſieurs lieux de ce royaume.

GOUHOURDE. De *cucurbita*. Le vieux Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : CUCURBITA, *coborde*. De *gobourde*, on a fait *gourde*, par contraction : & ce dernier mot eſt le plus uſité.

GOUJAT. GOUJAT. *Goujart* a été fait de *galiarius*, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour ſignifier *un valet de Soldat*. Euſébe, livre 1. de ſa Chronique : Ῥωμαῖοι Γαλλῶν μισθίους ἔχοντες τοῖς στρατιώταις ἀντλῶν. Τοὺς δ' ἀπομαλάττοντας αὐτῶν καταδικάσαντο, ΓΑΛΙΑΡΙΟΥΣ λέγοντες. Végéce, livre 1. chapitre 10. *Non ſolum autem pedites, ſed & equites, ipſoſque equos ; vel lixas, quos* galearios *vocant, ad natandum exercere percommodum.* Et au livre 3. chapitre 9. *Ex ipſis calonibus, quos* galearios *vocant.* Iſidore, dans ſes Gloſes : CALONES, *galearii militum.* Et *galearius* a été dit *à galea: quòd galeam portarent.* Properce : *Et feſſo galeâ qui tibi portat aquam.* Aulieu de *galiarius*, on a dit *galiaria* : ce que le Grammairien Velius a condamné de ſoléciſme. *Militis puer*, galiarius *rectè dicitur : nam* galiaria *ſolœciſmus.* ¶ Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 35. & Mr Bochart, pag. 743. de ſon livre des Colonies des Phéniciens, qui dérive *galiarius* de l'Ebreu גלויר *galiar*, ou de גליור *guliar*.

On prononce aujourd'huy *Goujat*. On a dit demeſme, *ſoudart* pour *ſoldat*.

J'oubliois à remarquer, que les Maçons appellent *Goujat*, celui qui porte le mortier ſur l'épaule.

GOUIERE. Le Vieux Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : ARTOTYRA : *Tarte, ou gouiere.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue,

GOUINE. *Putain.* C'eſt un diminutif de *gouge*. *Gouge, gougine*, GOUINE. Voyez *gouge*.

GOUJON. Poiſſon. De *gobio* : fait de κωβίος. Moſchopule, page 63. κωβὶς, ὄνομα ἰχθύος.

GOULIARD. C'eſt un homme qui fait le bouffon par les maiſons. Voyez Charondas ſur la Somme Rural, page 717.

GOULOT. Le goulot d'une bouteille; d'une cruche ; d'un arroſoir. C'eſt l'endroit par où l'eau entre dans la bouteille, dans la cruche & dans l'arroſoir. De *gula. Gula, gulum, gulotum*, GOULOT.

GOUPIL. C'eſt un vieux mot François, qui ſignifie *renard* : témoin le proverbe, *A goupil endormi rien ne chet en la gueule.* L'Auteur du Beſtiaire :

Le goupil eſt moult artillos,
Quand il eſt auques famillos.

Ce mot a été fait de *vulpes* : de cette maniere: *Vulpes, vulpis, volpis, volpiculus, volpilus*, GOUPIL : comme GOLBE, mot Eſpagnol, de *volpe*, ablatif de *volpis*. Et *vulpes* a été fait d'ἀλώπηξ: pour lequel les Eoliens, avec leur digamma, ont dit ϝαλώπηξ.

De *vulpicularia*, on a fait GOUPILLIERE: ceſtadire, *Renardiere*. Il y a pluſieurs perſonnes dans le Poitou, dans l'Anjou, dans le Maine, & en Normandie, qui s'appellent *Goupil*, & pluſieurs Terres qui s'appellent *la Goupilliere*.

C'eſt au ſujet de cette remarque ſur le mot de *goupil*, que la Reine de Suéde, Chriſtine, dit à M^r Voſſius, que je voulois ſavoir d'où un mot venoit, & où il alloit.

GOUPILLON. Aſpergès. Lat. *aſpergillum*. Gr. Περῤῥαντήριον. Mr Furetiere parle ainſi de l'étymologie de ce mot : *Ce mot vient de* goupil : *renard : acauſe de quelque reſſemblance qu'il a avec ſa queue, ou plutoſt, parcequ'on ſe ſervoit autrefois d'une vraye queue de renard pour un goupillon. On en trouve la preuve dans les vieux Titres du Chapitre de Notre-Dame de Paris. Du Cange le dérive de* veſpilio : *eò quòd ex caudis vulpium fierent.* Il n'eſt point vray que cette preuve ſe trouve dans des Titres de Notre-Dame de Paris : & il n'eſt pas vray non-plus que Mr du Cange dérive ce mot, de *veſpilio*, acauſe qu'on faiſoit des goupillons à queues de renard. Mr du Cange parle de *gouſpillon*, dans la ſignification d'*un torchon*. Voicy ſes termes : Viſpilio : *Terſorium, Gall.* gouſpillon, vulpecula, *ſeu* cauda vulpeculæ : *quod ejuſmodi*

Digitized by Google

ejusmodi terforia plerumque ex caudâ vulpeculæ sam fierent.

Je croy pourtant que *goupillon* a été formé de *vulpilio*, acaufe de fa reffemblance à une queue de renard : car il eft ridicule de croire qu'on ait fait des afpergés de trayes queues de renard. Il y a une herbe, qu'on appelle *queue de renard* : ἀλωπέκιυρ& : qui pourroit avoir donné le nom de *goupillon* à cet afpergés.

Il me refte à remarquer, que Fédéric Morel a écrit *gupillon* : & qu'en Baffe-Normandie, on dit *vipillon*.

GOURD. De *gurdus* : ancien mot Latin, qui fignifioit *un étourdi* : & qui eft Efpagnol d'origine, comme le témoigne Quintilien en ces termes, qui font du chapitre 5. du livre 1. de fes Inftitutions : *Gurdos, quos pro ftolidis accipit vulgus, ex Hifpania duxiffe originem audivi.* Laberius s'eft fervi de ce mot. Voyez Aulugelle livre XVII. chapitre 7. Abbo, au livre de fon poëme du Siége de Paris, s'en eft auffi fervi.

Æftibus accingunt carpentum arentibus arcit.
Ante fores gurdi miferandæ gramine plenum.

Où un Gloffateur a fait cette Note : GURDI, *id eft*, ftulti : *& hic Nortmanni intelliguntur.* Ce mot a été pris enfuite par les Latins, comme nous le prenons en France, pour celui qui a les membres engourdis. Les Gloffes d'Ifidore : GURDUS : *lentus, inutilis.* Et c'eft de ce mot, en cette fignification, que nous avons fait le verbe *gourdir*, & fon compofé *engourdir*, qui eft le plus en ufage.

Aujourd'huy, *gordo*, en Efpagnol, fignifie *gras. Gordon*, ceftadire, en Efpagnol, *un gros graffet.*

Voyez Voffius dans fon *de Vitiis Sermonis* livre 2. chap. 8.

GOURDE. Voyez cy-deffus *gouhourde.*

GOURET. C'eft un mot Lorrain, qui fignifie *une boule.* De *guretus*, diminutif de *gurus.* Mr de Saumaife fur Solin pag. 1123. *Valgius, in epigrammate apud Charifium* : Sint guroſa rotunda margarita. Guroſa *ſunt* σφαιρίδια, *pro* gyroſa : *ut* gurare in ſilva, *apud Varronem, pro* gyrare. *Unde Lotharingi* gouret *dicunt, quod Galli* boulle. *Alii* gocrare *dixerunt*, & goeros : *alii* guros : alii guiros *ſcripſere. Membrana vetuſtiſſima in epigrammate de Circenſibus :*

Septem etiam guiris claudunt certamina palmâ,

pro gyris. *Et in calculo decemnovali Dionyſii Parvi, Epiſcopi Alexandrini* : Regulam Paſchæ conguirans in ſemetipſam : *pro* congyrans.

GOURMAND. Les Italiens difent *ingordo*, pour dire un *gourmand* : ce qui a fait croire à Mr de Cafeneuve que notre mot de *gourmand* avoit été fait de *gordo*, mot de l'ancienne Langue Celtique, (qui peut, dit-il, avoir fignifié *grand mangeur*,) & de *man*, mot Alleman, qui fignifie *homme.* Cambden, dans fa Brétagne, le dérive de l'ancien mot Breton *gormod. Galli*, dit-il, GOURMOND, *pro nimium edace. Britanni*, GORMOD, *pro* nimis, *vel* fupra modum. Cambden a cru que nous difions *gourmond.* Et à ce propos, il eft à remarquer, qu'en 1528. il y avoit un Libraire à Paris appelé *Gilles de Gormont.* Voyez mon Antibuillet au chapitre 113. Mr Guyet le détivoit de *gormans gormantis*, participe de *gormare.* Voyez *gourme* cy-deffous. Le P. Labe le dérive de *gourmer.* GOURMER *le vin*, dit-il, *ſe dit des gourmets qui taſtent le vin pour voir s'il eſt bon : & de là*, un gourmand.

Mr de Saumaife dans une de fes Lettres à Mr Peyrefc, qui eft la 49. de fes Lettres, prétant que notre mot de *gourmand* eft originaire de Perfe. Voicy fes termes : *Nous avons chez nous des mots tout purs Perſans, auſſibien qu'Allemans. Comme* gourmand *eſt une diction entierement Perſique : car* gour, *ou* chour, *eſt à dire* mangeaille : *&* mand *eſt une addition qu'ils mettent à pluſieurs vocables, pour en faire l'attributif.* Il n'y a guere d'apparence que ce mot nous ſoit venu de ſi loing.

GOURMANDER. Dans la fignification de *manger goulument*, il vient de *gourmand*: & non pas, comme le dit Trippault, de κωμάζειν. Dans la fignification de *maltraiter*, Mr Le Gros, Curé de Droué, le dérive de *tormentare.* Il vient de *gorma*, dans la fignification de *gourmette* : parcequ'on gourmande le cheval avec la gourmette de fa bride. Voyez *gourme*, à l'article fuivant.

GOURME. De l'Efpagnol *gormar* : qui fignifie *vomir*, & qui a été fait de *vomere* : de cette maniere : *vomo vomis* : &, par métaplafme, *vomo vomas* : & par le pléonafme de l'R, *vormo vormas* : comme *Frontevaux*, de *Fons Ebraldi* ; dont enfuite, *gormo gormas* : en y prépofant un G : comme en GUESPE, de *veſpa*, & en GUE', de *vadum.* De *vomitare*, fait de *vomitus*, les Efpagnols ont dit de meſme *gomitare*, pour dire *vomir.* De *gormo gormas gormare*, on a dit enfuite *gorma* : dont nous avons fait GOURME. *Jetter ſa gourme*, c'eft vomir. Les Latins ont appelé demeſme une apoſtume, *vomica.* ¶ De *gormans gormantis*, participe de *gormare*, on a fait, ſelon Mr Guyet, GOURMANT, & GOURMAND : a cauſe que les gourmands font ſujets à vomir. *Edunt, ut vomant : vomunt, ut edant*, dit Séneque. *Ab hora tertia bibebatur, ludebatur, vomebatur*, dit Ciceron. Et comme les goulus aiment le vin, & qu'ils ſe connoiſſent en vin, nous avons appelé GOURMET, un homme qui ſe connoiſt en vin : & enſuite, un marchand de vin : les marchands de vin ſe connoiſſant auſſi en vin.

GOURMER : en la fignification de *donner des coups de poing à la bouche, au nez, & aux joues.* Le Pere Labbe : GOURME, *ou* GORME, vomica, *ſe dit proprement des chevaux qui bavent. Et de là, on dit* la gourmette : *qui fait une partie du frein : &* ſe gourmer, gourmade, bon gourmeur, *de ceux qui ſe donnent des coups de poings dans la bouche & dans les joues.*

GOURMER *un cheval.* De l'inuſité *gormare* ; fait de *gorma*, qui a fignifié *gourmette*, comme il paroiſt par ſon diminutif *gormetta*, d'où GOURMETTE. Voyez *gourme.*

GOURMET. Voyez *gourme.*

GOURMETTE *de bride.* Parcequ'elle ſe

Digitized by Google

se met sous la gorge du cheval à l'endroit où se fait l'abscès qui cause la gourme. C'est un diminutif de *gourme*, qui a signifié sans doute *gourmette*. Et de là, le mot de *gourmer*, pour dire *mettre la gourmette*. Voyez *gourmer un cheval*.

GOURNAÏL. Terme de Bateliers : par contraction, pour *gouvernail*. Les Latins ont dit demesme *gubernaclum*, pour *gubernaculum*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 196.

GOURNAY, sur Marne. Prieuré célebre de Moines, dans le voisinage de l'Abbayie de Chelle : qui est une Abbayie de Filles. De *Gornacum*. On dit à Paris, en commun proverbe, *Elle a passé le Pont de Gournay : elle a sa honte beue* : que Mr de Valois, dans sa Notice, explique de cette sorte : *In eo loco pons est flumini Matronæ impositus, notatus in quibusdam Tabulis Geographicis, nomine* Pontis Gornacensis: Pont de Gournay : *qui in proverbii ludicrum venit. Nam Lutecia plebeia muliercula, si cui impuditiam objiciunt, ita loqui solent*, Hæc Pontem Gornacensem transiit : ac pudorem exhausit : ELLE A PASSÉ LE PONT DE GOURNAY : ELLE A SA HONTE BEUE. *Nimirum à Cala, interfluente Matrona, vix tria millia passuum abest. Itaque olim Monachi Gornacenses ad Calenses Monachos, vicinos suos, ventitasse ; interdum etiam ipsa puella, transito Matrona, ad Gornacenses sese contulisse dicuntur. Quod si qua fecisset, tamquam qua virum aperte quæreret, Pontem Gornacensem transisse, ac pudorem omnem extinxisse & consumpsisse ferebatur. Hæc est haud dubiè origo proverbii, posteà ad quoslibet libidinosos feminas, impudicasque, translati.* ¶ Il n'y a plus aujourd'huy de Pont à Gournay.

GOUSSE. Gr. λοβὸς : *siliquæ pars*. Lat. *folliculus*. De l'Italien *guscio*. *Guscio*, *guscia*, GOUSSE. Voyez mes Origines Italiennes au mot *guscio*, & au mot *buccia*. *Gousse* peut avoir été fait d'*excussa* : dont *écosse*. Voyez *écosse*.

GOUSSET. Ce mot signifie proprement ce petit bourson dans lequel nous mettons notre argent. Et ce mot, en cette signification, a été fait de celui de *gousse* : acause de la ressemblance de ce petit bourson à une gousse de féves, ou de pois. Et parcequ'anciennement on mettoit la bourse sous les aisselles; comme quelques payisans l'y mettent encore; nous nous sommes servis de ce mot pour signifier ce morceau de linge de la chemise, lequel est sous les aisselles, dit par les Italiens *gherone*. Voyez cy-dessus *gironné*. Nous nous sommes servis du mesme mot, pour exprimer la mauvaise odeur de dessous les aisselles. Ce que les Latins appeloient *sentir le bouc* : & ce que nous disons communement *sentir l'épaule de mouton*. Mr de Malleville, de l'Académie Françoise, dans une de ses épigrammes, non imprimée :

> MOMMOR, *plus goulu qu'un pourceau,*
> *L'autre jour mordit un rousseau :*
> *Et le vouloit manger en somme.*
> *Et ce qu'il en fesoit, dit-on,*
> *C'étoit acause que cet homme*
> *Sentoit l'épaule de mouton :*

Or comme les Grecs ont appelé cette odeur τράγος ; & τραγομάσχαλοι, ceux qui ont cette odeur ; & τραγίζειν, *avoir cette odeur* : Et que les Latins ont dit *caper, hircus, hircosus, hirquitire*, dans la mesme signification, Mr Bochart croyoit que notre mot de *gousset*, en cette signification de *mauvaise odeur sous les aisselles*, venoit de l'Alleman *geiss*, qui signifie *une chevre*, & qu'en quelque Dialecte Alleman, on prononçoit *geuss*, dont on auroit ensuite formé le diminutif *geussset* ; pour lequel on aura dit *gousset*.

En Bourgogne, on dit *la goussette*, pour dire *le gousset*, dans la signification de *bourson* : ce qui confirme aucunement ce que j'ay dit au commancement de cette Note, que le mot de *gousse*, dans la signification de *bourson*, avoit été fait de celui de *gousse*.

GOÛTER. On appelle ainsi à Paris le petit repas qui se fait entre le dîner & le souper. C'est ce que les Latins ont appelé *merenda* ; & nos Anciens, *récîner*. De *gustare*: que les Latins ont dit en la mesme signification. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 419.

GOUTTE. Maladie. Du Latin barbare *gutta*, dont les Laliens ont aussi fait *gota*. Bevetovicius, dans son Idée de la Médecine des Anciens : *Barbaris* gutta *dicitur, quòd sit defluxio guttatim facta*: Barthius livre 43. de ses Adversaires, chapitre 20: LA GOUTTE, *apud eosdem Gallos, hodie signat* podagram : *non aliunde quàm quòd Græco vocabulo abstinentes, cum Latinum non haberent*, humorem *pro eo usurparunt semipriscí Scriptores. Gregorius Magnus Homiliâ* XXXVI. Cujus manus ac pedes (podagræ) humore tumescenteis, & versi in vulneribus fuerant, & profluente sanie putebant. *Anastasius*, *Pontifice*, LXXXVIII. Sisinnius podagrico humore ita tenebatur constrictus, ut sibi cibum propriis manibus exhibere non valeret. *Abbo Floriacensis*, *in eodem* : Qui vir, podagrico & chiragrico humore ita detinebatur adstrictus, ut sibi proptiis manibus cibum exhibere non valeret.

GOUTTE. Particule. Comme quand on dit, *ne voir goutte*. Nicot : *Quia res est minuta, sermoni vernaculo additur ad majorem negationem.* JE N'EN AY GRAIN NE GOUTTE, *Id est, hujus nihil habeo.* JE NE VOY GRAIN NE GOUTTE. *Id est, non video.* Voyez *point* cy-dessous.

GOUTTE-GRAMPE. Voyez *grampe*. Les Angevins disent *gontte grappe* : & quelques autres provinciaux, disent *goutte crampe*. Il faut dire *goutte grampe*. Voiture.

> *Quand nous fusmes dans Erampe,*
> *Nous parlasmes fort de vous.*
> *J'en soupiray quatre coups :*
> *Et j'en u la goutte grampe.*

GOUVET. Rabelais livre 1. chap. 27. *Mais cependant que les Prestres s'amusoient à confesser les petits Moines, tous coururent au lieu où estoit Frere Jean, & lui demanderent en quoy il vouloit qu'ils lui aidassent: A quoy respondit, qu'ils égorgeassent ceux qui estoient portez par terre. Adoncques laissans leurs grandes cappes sur une treille au plus prés, commancérent égorgeter, & achever ceux qu'il avoit déja meurtris. Sçavez vous de quels ferremens ? A beaux gouvets: qui*

Digitized by Google

qui sont petits demi couteaux dont les petits enfans de noſtre pais cernent les noix. On appelle à Paris cet inſtrument avec lequel on cerne des noix, *une cerneire.*

En langage Auvergnac, on appelle *un goujou*, ce demi couteau, avec lequel on égorge les pourceaux, & autres animaux.

Gouvet peut avoir été formé de *culter*, de cette maniere : *Culter cultri, cultrivus, culsriveus, gultrivetus, gulvetus,* GOUVET.

GOYER. Sanglier.

GOVER. L'Amant d'une putain.

GOYS. Séditieux de Paris : ainſi appelez d'un nommé *Goys*, boucher, qui étoit leur chef. C'eſt ce qui m'a été dit par le Pere Jourdan, Preſtre de la Compagnie de Jéſus, Confeſſeur de Madame la Ducheſſe d'Orléans : car je n'ay lu nulle part cette particularité.

GOYS. Sorte de raiſins. Ce ſont ces raiſins qu'on appelle autrement *des foirars* : & dont il eſt parlé dans Rabelais, 1. 25. en ces termes : *Car notez que c'eſt viande céleſte, manger à deſjeuner raiſins avec fouaces fraiſches : meſmement, des pineaux, des fiers, des muſcadeaux, de la bicane : & des foyrars, pour ceux qui ſont conſtipez du ventre : car ils les font aller long comme un vouge : & ſouvent cuidans peter, ils ſe conchient: dont ſont nommez* les Cuideurs des vendanges. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

GR.

GRABAT. Mauvais petit lit. St Amant, dans ſa Chanſon ſur Mlle de Gournay.

Belle, qui dans ton grabat,
Sans rabat.

Du Latin *grabbatus*, fait du Grec κράββατος. Voyez Matthias Martinius.

GRABUGE. De l'Italien *garbuglio* : que je croy formé de *turba*. *Turba, turbula, turbulum, ciurbulum* : comme *ciurma*, de *turma*. *crabulium, garbulium,* GARBUGLIO. Les Anglois diſent *grabuile.*

GRADUELS. Pſaumes. Salignac, Profeſſeur du Roy en Langue Hébraïque : *Canica, qua dicuntur* Graduum, *dicuntur Hebraïs ab aſcendendo*, מעלות mahaloth : *quod dicitur* Aſcenſionum : *id eſt, qua populus, cùm aſcenderet & peteret Jeroſolymam, canebat. Seſe enim pii, ad ſolemnia feſta, ex Dei præcepto, properantes, confirmabant his canticis, & ſolabantur. Cui & hoc conſonat, quòd eſt in Canticis Aſcenſionum,* Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi, in Domum Dei ibimus. Salignac ſe trompe. Ces Pſaumes, qui ſont au nombre de XV. depuis le CXIX. juſqu'au CXXXIII. inclusivement, ſont ainſi appelez dès XV. degrez qu'il y avoit depuis le parvis qu'on appeloit *Azara*, juſqu'au Temple *Hecal*, ſur leſquels les Lévites étant aſſis, chantoient ces Pſaumes.

GRAFIONS. Sorte de ceriſes. Ce ſont des *bigarreaux*. Voyez *bigarreau*, & *greffes*.

GRAILER, Terme de Venerie. C'eſt ſonner du Cor, ſur un ton cas, & enroué. De *gracillare* : fait de *gracilis*, qui a ſignifié une petite Trompette au ſon bas & enroué : de laquelle on ſe ſert à la guerre, quand on veut déloger à la ſourdine : & qui pour cela, s'eſt appelée *ſourdine*. De *gracilis*, nous avons fait *graile*, & *grelle*, qui ſe trouvent en la meſme ſignification dans nos anciens Auteurs. Tout cela a été fort bien juſtifié par M^r de Caſeneuve, par les paſſages ſuivans : *Gauterius Cancellarius*, dans ſon livre des Guerres d'Antioche : *Jubetque præconari voce propatula, ut univerſi, audito primo ſonitu Gracilis, feſtinent bellicis indui.* L'ancienne Chronique de Flandre, chapitre 23. *Ils coururent aux armes, & firent ſonner un graille de cuivre.* Le Roman de Guillaume au court nez :

A cinq cents grelles on ſonnoit la retraite.

Et ce qui ſuit : que je vous conſeille de voir.

GRAIN. Scaliger dans le Segond Scaligerana : GRAIN. *Au Levitique* : Le fil teint de grain. *Ceſt adire, en écarlate : car on l'apporté d'Eſpagne en graine. Graine de cochenille* : coccinum.

GRAISSET. Petite grenouille. Lat. *rubeta*. Gr. βάτραχος. Peut-eſtre, de *rana* : de cette maniere : *rana, ranifica, ranifcetta, granifcetta, graſcetta, graſcettum,* GRAISSET.

GRAMPE. *Goutte grampe*. Les Danois & les Flamans diſent *crampe* : & les Allemans, *Krampff* : & les Italiens, *granfio*.

GRANDS JOURS. Comme quand on dit, *Les Grands jours de Troye*, *Les Grands jours de Poitiers*. Dupleix en la Vie de Louis XIII. en l'année 1634. croit que ces Grandjours ont été ainſi appelez par une alluſion au Grand Jour du Jugement. *Le Parlement de Paris*, dit-il, *eſt de ſi grande eſtendue, qu'il ne peut pas toujours faire ſentir de prés les effets de ſa juſtice és provinces éloignées. De ſorte que pluſieurs crimes s'y commettent avec impunité. Pour cette conſidération, nos Roys de temps en temps, & meſmement durant le calme de la paix, ont accouſtumé d'Ordonner des Commiſſaires, pris du Corps du meſme Parlement, pour ſe tranſporter és Provinces où ils jugent eſtre plus néceſſaire que la Juſtice ſoit dautant plus ſévérement exercée, qu'elle y a été longuement languiſſante : A raiſon de quoy, ils appellent de là tenir les Grands Jours, par quelque alluſion au Grand Jour du Jugement terrible que Dieu exercera à la fin du monde.* Dupleix ſe trompe bien fort. Ces Grands Jours ont été ainſi appelez, comme qui diroit *Les Grands Plaids*. Loiſeau : *Les grands Jours ſont ainſi nommez à la différance des Jours, ceſtadire, des Plaids Ordinaires*. Voicy aureſte, la définition des Granjours : Coquille ſur l'article 206. de l'Ordonnance de Blois : GRANDS JOURS *ſont une Aſſemblée d'aucuns Préſidents, Maiſtres des Requeſtes, & Conſeillers de la Cour, en certain nombre : députez par Lettres Patentes du Roy, qui ſéent en la ville ordonnée par le Roy, & pour les Provinces déclarées par leſdites Lettres, pour y juger toutes matieres criminelles ſans diſtinction, & les matieres civiles eſquelles eſt queſtion de ſix cens livres de rente, ou dix mille livres pour une fois ſeulement ; pour les appellations verbales, & autres, qui ont accouſtumé d'eſtre plaidées & jugées en l'Audience, & inſtruites à la Barre. Et jugent leſdites matieres par arreſt comme ſi c'eſtoit en Parlement ſéant.*

Digitized by Google

Touchant les Grands-jours, voyez l'Ordonnance de Philippe le Bel de 1302. au commencement du premier Titre de la troiſiéme Partie de l'ancien Stile du Parlement ; & l'ancien Stile du Parlement, Titre 22. Et là deſſus, du Moulin. Voyez auſſi Joannes Galli, Queſtions 15. & 19. & 250. les Mémoires de Du Tillet, au chapitre des Pairs : Pierre Pithou, dans ſon Traité des Comtes de Champagne: Coquille en ſon Hiſtoire de Nivernois, & ſur la Coutume de Nevers ; Ragueau dans ſon Indice, au mot *Grands Jours* : Loiſeau, des Seigneuries, chapitre VI. nombre 55. & ſuivans, & chapitre VIII. nombre 64. & ſuivans : Le Grand Coutumier, livre IV. chapitre 5. La Conférance des Coutumes par Guenois, en la premiere partie, à l'endroit où il eſt parlé du Reſſort : & la Conférance des Ordonnances.

GRANGE. De *gramia* : qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique, & dans les Capitulaires de Charlemagne. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 763. de la premiere édition, & François Pithou dans ſon Gloſſaire au mot *granea*. ¶ *Granum grani, gramia, granja*, GRANGE. Et de là, l'Eſpagnol *granja*. Les Auteurs de la Baſſe Latinité ont auſſi dit *grangia*. Voyez Voſſius *de Veris Sermonis*, liv. 1. chap. 8. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *grangia*.

GRAPPE *de raiſin*. Les Anglois diſent *grapp*, & les Allemans, *traube*. J'ay quelqu'opinion que tous ces mots ont été faits de *racemus* : premiérement, par le changement de l'M en B : comme en *flambe* & *flambeau*, de *flamma* & de *flammellum*. Quintilien, livre 1. chapitre 4. *Diſcat puer quid in literis proprium, quid commune, qua cum quibus cognatio : Nec miretur cur ex ſcamno ſit ſcabellum*. Et enſuite, par le changement du B en P : comme en *cuppa* de *κύβη*, & en *canopus*, de *κάνωβος*, & en *puteus*, de *βόθρος*. Et enfin, en y prépoſant un G : comme en *grenouille* de *ranuncula*, & en *gravir*, de *rapère*. Voyez *gravir*. Et *grappe* aura été fait de *racemus* ; de cette maniere : *racemus, gracemus, gracebus, graceps, grapus, grapa*, GRAPPE. Et, ce qui ne favoriſe pas peu cette étymologie, c'eſt que nous avons dit *grapper* & *grappiller*, pour *cueillir les petites grappes* que les vandangeurs ont laiſſées : demeſme que les Latins ont dit *racemare*. Mr de Verderonne de Noirat, Chambellan de Monſeigneur Gaſton Duc d'Orleans :

Car tel eſt las de vendanger,
Qui dans un vignoble étranger
Tout de nouveau grapille.

Et nous appelons *grapillons*, ces petites grappes que les Latins ont appelées *racemi*. Turnébe livre XXV. de ſes Adverſaires chapitre 26. *Intereſt inter uvas & racemos* Uvæ, *majores ſunt, & craſſioribus acinis* : racemi, *minores, & minoribus granis : unde & racemari dicitur : ferè enim uva minores à vindemiatore, ſub pampino latentes, fallentesque, relinquuntur.* Ἐπιφωλίδες *à Græcis vocari videntur racemi. Hinc* racemoſiſſimam uitem *dicit Plinius : quòd racemos multos, non uvas, ferat*. Mr Lancelot s'eſt mépris, en diſant que *racemus* ſignifie proprement *un grain de raiſin*. ¶ J'oublioïs à remarquer, que les Provançaux diſent *rapugar*, pour dire *grapiller*.

GRAS. De *craſſus*, Les Gloſes Anciennes: *Craſſum* Παχὺ, *graſſa*, παχεῖα, *graſſo*. Le grand Etymologique : Γέρων, τὸ παχὺ καὶ σωματῶδες, παρὰ Ρωμαίοις. L'Ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : PULPA, *Graon. C'eſt char, ſans graiſſe*. Ceſtadire, *chair ſans graiſſe*.

GRATE-CU. C'eſt le bouton qui contient la graine des roſes, & celui qui contient celle de l'églantine, eſpéce de roſes, appelée *roſe de chien* : κυνόρροδον. Et de là le proverbe, *Il n'y a ſi belle roſe qui ne devienne gratecu*. La graine de ces roſes contenue dans ces boutons, eſt entourée d'une bourre piquante, mais preſque imperceptible : de laquelle on ſe ſert, par malice, pour mettre dans les draps, afin de piquer les feſſes de ceux qui s'y couchent : leſquels ſe ſentant ainſi piquez, ſe gratent les feſſes. Et c'eſt ce qui a donné le nom de *gratecu* à ces boutons.

GRATER. De *gratare*, Latin-barbare: fait de *radere. Rado, raſi, raſum, ratum, ratare, gratare*, GRATER. On y a prepoſé un G, comme en GRENOUILLE, de *ranuncula*. *Cratare* ſe trouve dans la Loy des Bourguignons, titre 3. paragraphe 44. *Si quis alium unguibus crataverit, ut non ſanguis, ſed humor aquoſus decurrat*. Les Allemans diſent auſſi *gratzen*. Et le François *grater* pourroit bien avoir été formé de ce mot Alleman. Les Italiens diſent *grattare*.

GRATERON. Simple. Gr. ἀσπίρα. Voyez *glateron*.

GRATIN. C'eſt la bouillie attachée au fond du poillon : ainſi appelée parceque pour l'avoir, il la faut grater avec une cuillér.

GRAVAS. Plâtras. Voyez *greve*.

GRAVE : GRAVIER. De *glarea. Glarea, glaria, glariva, glava, grava*, GRAVE: *Vin de Grave*, c'eſt le vin qui croiſt dans le Bourdelois ſur la Gréve, ceſtadire, ſur les bords de la Garonne. Et de là, on a appelé *la Gréve*, une place publique de Paris proche la Seine. De *grava*, on a fait *gravarium* : d'où notre mot *gravier*. Du meſme mot *grava*, on a fait *gravenſis* : d'où notre mot *gravois*. ¶ Les bas Bretons diſent *groüan*, pour dire *du ſable* ; & *groa*, pour dire *gréve*. Voyez *Groban*, & *gréve*.

GRAVELLE. Maladie. C'eſt un diminutif de *grave*, fait de *glarea*. Voyez *grave*, & *gréve*. Henri Etienne dans ſon premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianiſé, page 134. *Il me monſtra auſſi comment la ſignification d'aucuns mots avoit eſté reſtreinte : comme en ce mot de* gravelle : *dit du menu gravier d'une fontaine : aulieu que maintenant il ne ſe dit que de la maladie, qu'on appelle autrement* le calcul. *Et de cette ſignification ancienne, ſi m'allégua cet exemple, pris du Roman de la Roſe,*

Je m'approchay de la fontaine,
Pour l'eaue voir tres claire & ſaine,
Et la gravelle belle & nette,
Qui au fond eſtoit tres parfaite.

GRAVER.

GRAVER. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 457. & 458. le dérive de *cavare*, que les Latins, dit-il, on dit pour *sculpere*, (comme les Grecs διατρῆσαι,) & *cavatores*, pour *sculptores*. Il ajoute : *Qui enim gemmas scalpunt, quasi quosdam sulcos in iis cavant, & foramina celo imprimunt.* ¶ *Cavare*, *gavare*, &, *inserto R*, GRAVARE. Et sur Solin page 1146. de la premiere édition, il le dérive de *cavare*, ou de *graphare*. Les Allemans disent aussi *graven* : qu'Hadrianus Junius dérive de γεγλύφθαι. Gosselin, page 42. le dérive d'ἐγγεγλύφθαι. Il vient de *graphare*, fait de γεγλύφθαι.

GRAVIERE. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : DISCERNICULUM. *Graviere à deviser les cheveux.* Voyez *grève*, dans la signification de *séparation de cheveux.*

GRAVIR. On a dit *rapere*, dans la signification d'*arripere* : le simple, pour le composé. Aulieu de *rapere*, on a dit *rapire*, par métaplasme : d'où on a fait RAVIR, par le changement du P en V consone. Et de RAVIR, on a fait ensuite GRAVIR : les animaux qui gravissent dans des arbres, embrassant ces arbres avec les quatre pates. Il en est demesme des hommes qui gravissent dans des arbres. Ils embrassent aussi ces arbres avec les piés & les mains: ce que les Grecs appellent ἀναβῆναι χεῖσιν. Mr le Gros, Curé de Droué, dérivoit *gravir*, de l'Italien *gradire.*

GRE'. De *gratum.* D'où les Italiens ont aussi fait *grado* : comme quand ils disent, *malgrado* : ce que nous disons *malgré* : qu'on disoit autrefois *maugré.* Les Italiens ont empruntè de nous ce mot de *gré.* Mr Rédi, Premier Médecin du Grand Duc, dans ses Remarques sur son *Bacco in Toscana*, page 79. GRE'. *Voce venuta di Francia, e usata dagli antichi Toscani ancora. L'antica Provenzale, è* GRAT : *dal Latino* grâtum : & ce qui suit.

GRE'AL. Voyez *sang gréal.*

GREDIN. Homme de néant. Gr. ἀτιβάν. De *gradinus.* Il y a apparance que ce mot a été dit des valets qui sont de garde sur le degré de la chambre de leurs maîstres : Les Latins ont appelé demesme *atrienses*, les valets qui servoient *in atriis* : & *stratores*, ceux qui étoient toujours auprès de leurs maîtres. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 197. ὁ παραστάτων, *Gracis dicitur, quem Latini* stratorem *vocant : qui semper stat, ad domini jussa paratus, nec ab ejus latere absistit. Hinc* παραστάται & παρεστῶτες, *servi nomen in Comœdiis Gracis, & apud Latinos Comicos*, Parmeno.

GRE'EL. De *gradale.* L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : GRADALE, *gréel : livre à chanter la Messe.* C'est le livre où sont les Priéres qu'on chante à la Messe: C'estadire, l'Introïte, le Graduel, le Trait, l'Offertoire, & la Communion. On l'a appelé *Gradale*, par corruption, pour *Graduale.* Et on l'a appelé *Graduale*, acausе du Répons appelé *Graduale*, qui étoit autrefois le seul Répons qui fust en ce livre. Et encore aujourd'huy, la veille de Pasques on ne chante que ce Répons. Et ce Répons a été nommé *Graduale*, pareequ'on le chantoit sur les degrez du pupitre, où l'on venoit de lire l'Epitre. Présentement, on dit *Graduale* en Latin, & *Gradual* en François. ¶ Voyez *graduels.*

GREFFES *d'arbres.* Selon quelques uns: de la ressemblance qu'elles ont à la pointe d'un stilet, appelé des Latins *graphium*, mot formé du Grec γεγλύφθαι. Ceux de la Religion P. R. se sont servis de ce mot *greffe*, pour exprimer un instrument à écrire, lorsqu'ils ont ainsi traduit le 1. verset du chap. 17. de Jérémie : *Le péché de Juda est écrit d'un greffe de fer.* Il y a une épigramme dans Fortunat, dont le titre est *pro pomis & graphiolis* : sur lequel titre Browerus a fait cette Note : Grafiola *accipio pro surculis. Et hujus significationis hodie vestigia durant in idiomate Gallico* GREFFES : *Et propriè* insitum *significat : idque surculi præcisum : quod, Varrone teste de Re Rustica capite* 40. Clabulas *alii, sive* taleas, *appellitabant.* Mais *grafiola*, en cet endroit, pourroit bien signifier des cerises appelées *bigarreaux.* Voyez *grafions.* Mr de Casteneuve dérive, avec beaucoup d'apparance, *greffe* en la signification dont est question, de *raphium*, qui dans les Gloses Anciennes est interpreté *furculus* : car *furculus* est une greffe. Ciceron au livre 2. *de Oratore* : *Salsa sunt etiam, quæ habent suspicionem ridiculi absconditam : quo in genere est illud Siculi, cui cum familiaris quidam quereretur, quòd diceret uxorem suam suspendisse se de ficu*; Amabo te, *inquit*, da mihi, de ista arbore seram furculos.

GREFFIER. Périon le dérive de γεγλύφθαι : & acausе de cette origine, il l'écrit par un Y. Il vient de *graphiarius*, fait de *graphare*, fait de γεγλύφθαι. *Graphiarium* se trouve dans Martial pour une Ecritoire : Et *theca graphiaria*, dans Suetone : Et *graphium*, dans Ovide, & ailleurs, pour une plume, & un pinceau.

GRE'GEOIS. Voyez *feu-grégeois.*

GREGUES. Culote. Sorte de hautde-chausses. Mr Scarron a appelé les Pages, *la gent à grégue retroussée.* J'ay quelque opinion que ce mot vient de *Graca* : comme qui diroit, *culote à la Grecque* : Et ce qui me le fait croire, c'est cet endroit du premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé de Henri Etienne, page 212. *Depuis vostre départ, on a fait à Paris des habits à l'Espagnole, à l'Italienne : & particulierement, à la Napolitaine ; à la Lansquenette ; à la Flamande ; à la Martingale ; à la Marine ; à la Matelote, qui est encore une autre sorte qu'à la Marine. Et à la fin, on s'est mis à en faire sans braguette, que les uns ont appellé* Chausses à la Grégesque, *ou* à la Garguesque ; *les autres, tout en un mot*, Grégesque, *ou* Gargesque, *ou* Garguesques. *Et depuis, on a dit*, des Chausses à la Provençale ; à la Nicarde ; & à la Poulonnoise. ¶ Les Espagnols disent *greguescos*, que Cesar Oudin a traduit par *guerguesques.*

GREIGNEUR. Vieux mot inusité, qui signifie *plus grand*, & qui a été fait de *grandis*, de cette maniere : *Grandis, grandior*, en ostant le D. Dans le Coutumier Général, au Procès Verbal de la Coutume du Maine, il y a *Jean de Vassé, dit* Greigneur, *Seigneur de la Chastelenie dudit lieu de Vassé.* Sur lequel endroit Michel

de la Roche-Maillet, Avocat au Parlement, mon compatriote, a fait cette Note marginale: *Alias* Groignet. *Mais il faut* Graigneur : *qui en vieil langage signifie* l'aîné : *comme* le Juveigneur *signifie* le puîné. La Roche-Maillet s'eſt icy lourdement trompé. Il faut lire *Jean de Vaſſé, dit* Groignet, comme il y a dans toutes les autres éditions généralement. *Groignet*, eſt le ſobriquet des aînez de la Maiſon de Vaſſé. Car les cadets de cette Maiſon, qui ſont Meſſieurs de Vaſſé de St George, ne ſont pas fondés à prendre ce ſobriquet. Ce qui fait voir que le nom de *Vaſſé* eſt le nom de la famille, & non pas celui *de Groignet*, comme le prétendoit Mr du Bouchet, celebre Généalogiſte.

GRÊLE : pour *menu*. De *gracilis*, fait de βραχύς, diminutif, inuſité, de βρέχω. ¶ Du meſme mot *gracilis*, on a fait GRESLE dans la ſignification d'*une petite trompette*. Voyez M^r de Caſeneuve, & cy-deſſus le mot *grailler*.

GRÊLE. Lat. *grando*. De *grandine*, ablatif de *grando*. *Grandine*, *greſne*, GRESLE. Mr du Cange le dérive de *gracilis* : *quòd minutatim cadat grando*. Je ne croy pas que *gracilis* puiſſe être dit de la grêle. Diroit-on des grains de millet, *qu'ils ſont greſles* ? ¶ En Baſſe-Normandie, on appelle *grêle* la groſſe grêle, & *greſille*, la menue.

GRELER *del'avoine*. C'eſt un mot d'Anjou : qui ſignifie ce qu'on dit à Paris *cribler de l'avoine*. Et GRELE en Anjou, c'eſt *le crible*. Dans la Recette de la Prévoſté d'Angers, imprimée à la fin de la Coutume d'Anjou : *Tous Marchands de sás & de greles, doivent chacun deux sás, & ſemblablement deux greles*. De *cribulum*, & de *cribulare*.

GRELOT. Petite ſonnette. De *gracilottum*, diminutif de *gracilis*. Voyez *grailler*, cy-deſſus.

GREMIL. Plante. Gr. κόκκυμηλον. De *granum milii*. Les Herboriſtes l'appellent *milium Solis*. ¶ Aulieu de *gremil*, on a dit *gremil*, mot qui ſe trouve dans Nicot : ce qui pourroit donner ſujet de croire que ce mot auroit été fait de *granillum*, diminutif de *granum* ; & qu'on auroit dit *gremil*, par corruption, pour *gremil*.

GRENADE. De *granata*, plurier de *granatum*, on a fait le ſingulier féminin *granata*. *Granatum*, en la ſignification de *grenade*, ſe trouve dans Columelle XII. 44. & dans Pline XV. 12. Et la *grenade* a été ainſi appelée de la multitude de ſes grains.

GRENAT. Pierre précieuſe : ainſi appelée, parcequ'elle reſſemble de couleur & de forme à un grain de grenade.

GRENETIER. De *Granatarius* : dont les Auteurs de la Baſſe-Latinité ſe ſont ſervis pour *frumenti Præfectus* : *quòd grana, κατ' ἐξοχὴν, pro frugum granis uſurparent*, dit Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 440. *Grenetier*, parmy nous, c'eſt celui qui a la Juridiction du ſel : & celui qui vent des grains.

GRENOBLE. Dans le Scaligerana : GRATIANOPOLIS. *dicta à Gratiano, cum antè vocaretur* Cularo, *Extat Inſcriptio, ubi ita vocatur. Vide Notitiam Galliæ, Joſephum Scaligerum, & Sirmundum ad Sidonium. In Epiſcopio Gratianopolitano erat lapis, ubi urbs illa ita vocabatur*, Cularone. *Et ita emendandum eſt in epiſtolis Planci ad Ciceronem*.

Nous prononcions anciennement *Grenople* : comme *Conſtaminople*. Voyez mes Obſervations de la Langue Françoiſe, au chap. 122. de la 2. Partie.

GRENOUILLE. De *ranuncula* : en y prépoſant un G : comme en *grincer* & en *gravir*. Le petit peuple de Pontoiſe dit encore aujourd'huy *renouille*. Et Nicot a remarqué que pluſieurs écrivent & prononcent de la ſorte.

GRESIL. Petite grêle. Cretin dans ſon Chant Royal :

Greſil, frimas, greſle, vent deſpiteux.

De *grandine*, ablatif de *grando*. *Grandine*, *granzine*, *granzile*, GRESIL. ¶ Ce mot eſt en uſage en Picardie & en Normandie.

GREVE de jambe. Rabelais 1. 8. *Et notez qu'il avoit tres-belles grèves, & bien proportionnées au reſte de ſa ſtature*. Les Eſpagnols diſent *greva* en la meſme ſignification : Et *grevas*, pour dire *des jambieres* : ceſtadire, des bas de fer que chauſſent ceux qui ſont armez de toutes piéces. Mr Guyet, dans ſes Remarques MSS. ſur Covarruvias, dérive ce mot de celui d'*ocrea*. *Ocrea, ocreva*, GREVA.

GRE'VE : ſéparation de cheveux ſur le ſommet de la teſte. Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : DISCERNICULUM, *graviere, à deviſer les cheveux*. Ce mot, en cette ſignification, a été fait de *cernere*, en la ſignification de *diſcernere*, ceſtadire, *ſeparer, diviſer*, Varron, dans le 4e de *Lingua Latina* : Diſcerniculum, *eſt, quo diſcernitur capillus*. Nonius Marcellus, page 35. DISCERNICULUM : *acus, quæ capilles mulierum ante frontem dividit : dicta à* diſcernendo. Et il en a été fait de cette maniere : *cerno, crevi, cretum, cretivum, cretiva, creva*, GRE'VE. Ou de *radius. Radius, radia*; d'où RAYE : Voyez *raye : Radia, radiva, gradiva*, GRE'VE.

GRE'VE : pour *gravier*. *Glarea, glaria, glariva, grava*, GREVE. Et de là, *La Grève*, place publique de Paris, parcequ'étant voiſine de la riviere, elle étoit pleine de graviers. Aulieu de *gréve*, on prononçoit anciennement *grave*. Et ce mot ſe prononce encore de la ſorte à Bordeaux : où le vin, qui vient ſur la gréve de la Garonne, s'appelle *Vin de grave*. De *grava*, on a fait *gravarium*, dont nous avons fait GRAVIER. Aulieu de *grava*, on a dit auſſi *gravum*, par métaplaſme : d'où *gravenſis* : d'où GRAVOIS : & par corruption GRAVAS. Les Maçons de Paris appellent *gravas* les platras. ¶ Voyez *grave*.

GREVÛRE. C'eſt une hergne. GREVE'. C'eſt celui qui a une hergne. Nicot : GREVEZ. *Herniоſi, rupti. Et vient en cette ſignification de* crepo : *quia quæ franguntur, crepitant*. Nicot ſe trompe : ce qui a été fort bien remarqué par M^r de Caſeneuve : Lequel a auſſi fort bien remarqué, que ce mot de *grevé* avoit été fait de *gravatus* : la hergne étant appelée dans les Ecrivains des bas ſiécles, *ponderoſitas* : ceſtadire, *peſanteur* : & ceux qui ſont incommodez de ce mal

mal, y étant appelez *ponderosi*. La Loy des Visigoths, livre 6. titre 4. *Cui ponderositas falsa fuerit, centum solidi dentur in compositione.* Celle des Lombards, livre 1. titre 16. *Et per ipsa scritas, ponderosi, aut ponderosa, effecti fuerunt.*

GRIC *à Molac.* C'eſt le Cri de la Maiſon de Molac : Maiſon illuſtre de Bretagne : lequel ſignifie, *paix à Molac* ; *ſilence à Molac.* GRIC, en Bas-Breton, veut dire *ſilence.* Ainſi le Cri de la Maiſon de Lazé étoit *Paix à Lazé.*

GRIEF. De *grave.*

GRIESCHE. Comme quand on dit, *pie grieſche* ; *perdrix grieſche*, *ortie grieſche.* Ceſtadire, *de Grèce.* Nous diſions anciennement *Grieu*, pour *Grec.* Ce mot ſe trouve dans Ville-Hardouin. Et le vulgaire, ſelon le témoignage de Trippault, dit *feu grioit*, pour *feu grégeois.* Les Italiens diſent demeſme *grieco*, & les Eſpagnols, *griego*, & les Allemans *griſch.*

Le Brunetti, dans ſon *Teſoro*, dit que les François appellent *grieſche* une caille. *Coturnice, è un uccello che i Franceſchi chiamano* greoice, *perocchè ſu prima trovata in Grecia.* Nous appelons *grieſche* la perdrix & non pas la caille. Et à ce propos il eſt à remarquer que les Italiens des bas ſiécles ont appelé la perdrix *coturnice :* ce qui a été remarqué par Mr. della Cruſca.

Dans le Gatinois, on appelle *perdrix grieſches*, & par corruption, *perdrix goueſches*, les perdrix rouges. Et nous tenons en Anjou, que ce fut René, Roy de Sicile, qui les apporta en Anjou, & qu'on les luy avoit envoyées de Gréce. Pour les perdrix griſes, elles ſont anciennes en France ; Les François les aïant reçûes des Romains : & les Romains les aïant connues, mais ſeulement du tans des Guerres d'entre Othon & Vitellius, comme nous l'apprenons de Pline, livre 10. chapitre 49. Et c'eſt pourquoy, ſelon la conjecture des Doctes, elles furent appelées *externe :* d'où vient le mot Italien *ſtarna. Externa, ſterna,* STARNA.

En Bas-Breton, *gouez* ſignifie *ſauvage.* Et Mr Huet croit que c'eſt de ce mot Bas-Breton que nous avons fait *grieſche*, & *goueſche.*

GRIFOUL. On appelle ainſi dans le Languedoc une fontaine dont l'eau ſort par des tuyaux. De *gryphulus*, diminutif de *gryphus*, dans la ſignification de *griſon :* acauſe des griſons qui ſont ſouvent l'ornement des fontaines, & par le bec deſquels on fait jaillir l'eau. Les Romains feſoient ainſi jaillir l'eau de leurs fontaines par quelques animaux. Ulpien en la Loy 17. au paragraphe dernier *de Actionibus empti & venditi : Conſtat, perſonas, ex quorum roſtris aqua ſalire ſolet, villa eſſe.* Et c'eſt ce qu'ils appeloſent *Tullios, Silanos.* Voyez Cujas au chap. 2. du liv. XI. & au chap. 13. du livre 14. de ſes Obſervations, & Mr Rigault ſur les Auteurs *Finium regundorum.*

GRIGNE. GRIGNON. *Grigne*, & *grignon*, c'eſt une croûte de pain priſe du coſté qu'il eſt le mieux cuit, & le plus appétiſſant, dit Furetiere. Et de là, le verbe GRIGNOTER. Je ne ſay pas d'où vient *grigne.* Ne viendroit-il point de *grinſer ? Ringo, rinxi, riuxina, grinxina, grina,* GRIGNA. Il y a comme un grinſement au pain à l'endroit où eſt la grigne.

GRIGOU. Meſquin. Mr Furetiere dit, que quelques-uns dérivent ce mot de *Gracus :* la pluſpart des Grecs qui viennent en France, étant des miſérables. Cette étymologie n'eſt pas ſans apparance. *Gracus, Griacus :* d'où l'Italien *griego*, & l'Eſpagnol, *griego :* & l'ancien François, *grieu :* Et à ce propos, il eſt à remarquer, qu'il y a une famille à Paris du nom *de Grieux : griacus, griaculus, griagulus, griagulſius, grigulſius,* GRIGOU : comme MARCOU, de *Marculſius :* PERDOU, de *Perdulſius :* ARNOU, d'*Arnulſus.*

GRIL. Voyez *grille.*

GRILLE. De *craticula*, diminutif de *crates* ; d'où les Italiens ont auſſi fait *graticola.* Henri Etienne, page 144. de ſes Hypomnéſes de la Langue Françoiſe : *Nomen* Grille *vix quicquam ex ullo Latina Lingua diminutivo retinere videtur : & tamen eſt à Latino diminutivo* Craticula. *Sed cum ex* Craticula *factum primò fuiſſet* Craticule, *atque id progreſſu temporis, mutatum eſſet in* Cratille, *poſtea per ſyncopen dictum fuit* Crille : *deinde, & literâ C in G verſâ,* Grille. *Verum ne hâc quidem ſyncope & mutatione contentum fuit vulgus, ſed apocope etiam uſum, auſum eſt ex diſyllabo facere monoſyllabum* Gril. *Ita* Craticula *ex* Craticule *in* Cratille, *ex* Cratille *in* Grille, *ex* Grille *in* Gril, *tranſiit : ſic tamen ut non minus illud tertium quàm hoc quartum in uſu ſit.*

GRILLON. Sorte de ſcarabée. De *grillone*, ablatif de *grillo*, dit pour *grillus*, dit pour *gryllus*, fait de γρύλος.

GRILLONS. Petites cordes avec leſquelles on ſerre les bras de ceux qu'on meine priſonniers. Les Eſpagnols diſent *grillos* en la meſme ſignification. Les Auteurs de la Baſſe-Latinité ont dit *grilliones.* Voyez Mr du Cange au mot *grilliones.*

GRIMACE. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Mr de la Peyraréde le dérivoit d'*agrimenſor*, acauſe des poſtures & des grimaces que font les Arpanteurs en meſurant les terres. Mr Bochart prétant que les François ont apporté ce mot de leurs voyages d'Orient, & qu'il vient de l'Arabe *kermas*, qui ſignifie *ſe rider*, ou *tordre le viſage.* Mr Lancelot le dérive d' ἀχλὺς ὄψεως, *agreſtis imago.* Ce qui eſt improuvé par le Pere Labbe ; lequel le dérive de *griſe mine.* Le Pere Thomaſſin a quelque opinion qu'il a été fait de *grima*, en la ſignification de vieille ſorciere. Je croy pour moy, qu'il a été fait de l'Italien *grimo :* qui ſignifie *ridé. Grimo, grima, grimaciut, grimacia.* GRIMACE. Et de là, l'Eſpagnol *grimazos*, terme de peinture, ſignifiant *poſtures extravagantes. grimacium, grimacio,* GRIMAZO. *Grima*, en Eſpagnol, *proprie eſt horror ex pavore, cum corpus quaſi frigore contrahitur, & rugas facit*, dit Mr Guyet à la marge de ſon Covarruvias. De l'Italien *grima*, ſubſtantif, nous avons fait *grime :* qui eſt un vieux mot François, qui ſignifie *mone. Faire la grime*, c'eſt *faire la mone.* Et l'Italien *grima* a été fait de *ringo. Ringo, rinxi,*

Digitized by Google

ritus, *rigmen* : & par métaplasme, *rigma* : comme *grama*, mot Espagnol, de *gramen*. De *ringee*, les Italiens ont fait de mesme *grinzare* : acause des rides des chiens irrités. Et ils ont dit *visage de chien* ; *viso cagnazzo* ; pour signifier un visage ridé. Dante, dans son Enfer, XXXII.

Poscia, vid' io mille visi cagnazzi
Fatti per freddo. Onde mi vien riprezzo,
E verra sempre de gelati guazzi.

Où le Landin a fait cette Note : *Per freddo grinzi, come di cani.* Ce passage de Dante s'accorde fort bien avec l'explication de Mr Guyet du mot Espagnol *grima*. Il me reste à remarquer, que de l'Italien *rinzare*, nous avons fait *grincer* ; & que les Anglois disent *grimme* ; pour dire *affreux & épouvantable à voir* ; & *grimmely*, pour dire *affreusement*.

GRIMAUD. Ce mot est de difficile origine. Les Italiens disent *grimaldello*, pour signifier cet instrument de fer, avec lequel on ouvre les serrures sans clé ; & que nous appelons *un rossignol*. Et c'est un diminutif de *grimaldo* : lequel mot *grimaldo*, est formé de *rimari* : cestadire, *chercher, fureter* : parcequ'avec cet instrument on cherche & on furette tous les endroits de la serrure, affin de trouver celui par lequel on la peut ouvrir. Et ce mot, par sobriquet, est devenu un nom de famille. Il y en a en Italie une grande & illustre Maison du nom de *Grimaldi*. Le Prince de Monaco est de cette Maison. Il y a en Provance des Gentilshommes, & en Normandie des payisans, du nom de *Grimaud*. Et nous avons en Anjou une famille considérable du nom de *Grimaudet*, de laquelle étoit François Grimaudet, Avocat du Roy d'Angers, homme illustre, dont j'ay fait l'Eloge dans mes Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, page 237. Mais ce mot Italien *grimaldo* n'a rien de commun pour la signification avec notre mot François *grimaud* : qui est le mot dont on appelle dans les Colleges les petits Ecoliers. Rabelais, 4. 48. *Et dura ce cris plus d'un quart d'heure. Puis y accourut le Maistre d'Eschole, avec tous les Pédagogues, Grimauds, & Escholiers.* Et 2. 8. *Mais par la bonté divine, la lumiere & dignité a esté de mon âge rendue és Lettres : Et y voy tel amendement, que de présent à difficulté ſeroit-je receu en la premiere Classe des petits Grimaux.* Mr Richelet, dans son Dictionnaire au mot *grimaud*, pour autoriser l'usage de ce mot en cette signification, a cité cet endroit de la Satire 4. de Mr des Preaux,

—— *Ses vers, d'épithetes enflés*
Sont des moindres grimaux chez Ménage ſiflés.

Il est tres faux que les Assemblées qui se font chez moy, soient remplies de grimaux. Elles sont remplies de gens de grand mérite dans les Lettres, de personnes de naissance, & de personnes constituées en dignité. Et ces vers n'ont pas du être écrits par Mr des Preaux : & ils pouvoient n'être pas alleguez par Mr Richeler.

Mr Furetiere dit que ce mot est dérivé par quelques-uns de *Grammaticus*. Mais l'Analogie ne permet pas qu'on faſſe *grimaud* de *Grammaticus*. On appelle *grime* dans les Colleges un grimaud. Et il est sans doute que *grimaud* est unugmentatif de *grime*. *Grima*, GRIME. *Grimaldus*, GRIMAUD. Mais je ne puis dire d'où vient ce mot de *grime* en cette signification : si ce n'est qu'on ait voulu faire allusion par ce mot à celui de *Grammaire*.

De *grime*, on a fait le diminutif *grimello*. D'où le verbe *grimellare*, dont nous avons fait *grimeler*. Et de ce diminutif *grimello*, on a fait *grimellino*, diminutif de ce diminutif ; dont nous avons fait GRIMELIN.

GRIME. Voyez *grimace*, & *grimaud*.

GRIMOIRE. Nos Nouveaux Dictionaristes définissent ce mot, *Livre, pour évoquer les Démons*.

GRIMPER. Henri Etienne le dérive de *γρίμπτω*. Je croy qu'il vient de *repere*.

GRIMPEREAU. Oiseau : ainsi appelé, dit Belon, *parcequ'il grimpe & descend tout ainſi que font les Pics-verds*. Voyez Belon livre VII. de la Nature des Oiseaux, chap. 17. & 31.

GRINGOTER. Fredonner en chantant. Mellin de St Gelais :

Notre Vicaire, un jour de feſte,
Chantoit un Agnus gringoté,
Tant qu'il pouvoit à pleine teſte,
Penſant d'Anuette eſtre écouté.

GRINSER. De *rinxare*, formé de *ringo*, *Ringo, rinxi, rinxare, rinſare*, GRINSER.

GRIOTES. Grosses cerises noires, à courte queue. *Cerasia acida* : *quaſi* AIGRETTES, dit Nicot, après Robert Etienne. Les Médecins de Lyon dans leur Histoire des Plantes chapitre 8. dérivent aussi ce mot *ab acore*. Et cette étymologie est selon l'analogie. *Acrum acri* : ce mot se trouve dans les Gloses Anciennes : *acrium, acriotum*. Mais comme la pluspart des griotes sont douces, quelques-uns doutent de cette étymologie : & dérivent *griote* d'ἀγριος : *agrium, agriotum, griotum*, GRIOTE : comme qui diroit, *cerise sauvage* : ἀγριοκέρασον. Mais comme les griotes ne sont point cerises sauvages, cette étymologie est encore moins recevable que la premiere. J'ay cru autrefois que les griotes avoient été ainsi appelées de *cerasiota*, augmentatif de *cerasia* : ces cerises étant les plus grosses de toutes les cerises. *Cerasia*, (ce mot se trouve pour *cerasa*) *cerasiota, crasiota, craiota, criota, grieta*, GRIOTES : par contraction : comme MOURRE, de *micatura*. Mais cette étymologie étant moins naturelle, que la premiere, & y aïant des griotes aigres, je croy présentement que GRIOTE a été fait d'*acriotum*.

Le Pere Monet a remarqué qu'en quelques lieux de France, on dit *agriotes*.

GRIPER. C'est proprement *rapiner*, GRIP, cestadire, *rapine*. Ainsi on dit *Il vit de grip*, c'estadire, *de rapine* : & quand les Corsaires arment pour aller piller sur mer, ils disent que c'est pour aller *au Cap de grip*. Nicot dérive ce mot *griper*, ou de *γρίπτω*, qui signifie un filé à prendre des poissons, ou de *γρυπὸς*, qui signifie pescheur,

Digitized by Google

pescheur, , ou de γρῦπος, qui signifie une ancre de navire & le croc dont on accroche le bord d'un vaisseau en combattant, ou de γρυπὸς, qui est celuy qui a le nez aquilin, qui est un signe de rapacité. M^r. de Saumaise pag. 397. *de Hellenistica*, le dérive de γριπίζω. Griphteu, *Persicè est* capere, *Græcè* γριπίζω, *Germanicè* greiffen, *Belgicè* grijpen. Et dans son livre *de Modo Usurarum*, pag. 353. γριπίζειν *pro* piscari, *proprie, at per translationem, pro* capere. *Unde* ἀνγριπὸς, avarus & tenax : & γρυπὸς, rapax : ut μῦθος, & μύθευμα, *significat*, & *mutato accentu* τὸ μύθευμα & histrionem. *Persæ, qui multa habent cum Græcis communia vocabula* griphtan *pro* capere & apprehendere *usurpant*, & *pro* captura & apprehensione. *Græci* γρῖφον *pro* reti *dicunt. Unde* γρῖφοι *ænigmata*, & *perplexa verbaque dicta, more retiis implicata & involuta, vel quòd irretiant eos qui ab his se non possunt expedire.* Gripare *etiam pro* capere *hinc hodiéque dicimus & Germani Belgaque* grijpen. Barthius, livre XIII. de ses Adversaires, chapitre 4. dit que c'est un mot Alleman. GRYPER, GRYPEUR, *Teutonica, litteris & significatione.* D'autres le dérivent de *grife* : &, ce qui favorise cette opinion, *grifen*, en Haut-Alleman, signifie & *griper* & *les griffes d'un oiseau.* D'autres le dérivent de *grypes*, qu'on a dit pour *griphes.* Servius sur cet endroit de l'Eglogue v. de Virgile, *En quatuor aras*, &c. *Grypen*, *quæ eum etiam terrenum numen ostendit* : c'est ainsi qu'il faut lire en ce lieu de Servius, comme il paroist par cet autre lieu du mesme Grammairien, sur ces mots de l'Eglogue VIII. *Jungentur jam Gryphes equis*, &c. Gryphes *autem, genus ferarum in Hyperboreis nascitur montibus, omni parte leones sunt, alis & facie Aquilis similes, equis vehementer infesti, Apollini consecrati.* Et c'est aussi comme il est représanté dans le manuscrit de M^r. Sarrau, Conseiller du Parlement de Paris, un des plus savans hommes de nostre siecle. Il y a dans les imprimez, *Gryphenum, quod & terrenum numen ostendit.* Dans Philippes de Commines *grip* se prent pour une sorte de petit navire. *Ils ne se doutoient que de petits navires, comme grips, dont il y en avoit plusieurs au port d'Albanie.* C'est au chap. 14. du liv. VIII. Et ensuite : *Et n'eust esté le grip qui passa outre, dont le Patron estoit Albanois.* Je croy que ce vaisseau a esté ainsi nommé de *griper*, comme *brigandin* de *brigander.* On dit en Normandie, *C'est sa gripe*, pour dire, *c'est sa manie : il en est infatué.*

GRIPESOU. On appele ainsi à Paris ceux qui reçoivent les rentes sur la Ville pour les Rentiers, parceque les Rentiers leur donnent un sou par livre.

GRIS. Couleur. Les Italiens disent *grigio*, & les Allemans *griis.* Vossius dans son *de Vitiis Sermonis* a dérivé l'Italien de l'Alleman. Dans mes Origines de la Langue Italienne, je l'ay dérivé de *cinericius* : Et Mr Ferrari a été en cela de mon avis : dans lequel je persevére. Goropius Bécanus, au livre 4. de ses Galliques, prétant que l'Alleman *griis* vient de *griisen*, autre mot Alleman, qui signifie *pleurer* : qui est une étymologie peu vrayssemblable. Le croy qu'il vient, comme le François *gris*, & l'Italien *grigio*, du Latin *cinericius.* Les Auteurs de la Basse-Latinité ont dit *griseus.* Voyez Vossius & M^r. du Cange.

GRIS-DE-LIN. Couleur, ainsi appelée de sa ressemblance à la fleur de lin. Les Grecs modernes l'appellent λινιδιὰ, de sa ressemblance à la fleur du lilas.

GRIS-DE-PERLE. Couleur, ainsi appelée de sa ressemblance à une perle.

GRISEGONNELLE. Surnom de Geoffroi, Comte d'Anjou. Le *Chronicum Andegavense : Goffridus, Consul Andegavus, indutus panno quem Franci* Grisetum *vocant ; nos Andegavi*, Buretum, &c. *Inter Principes sedebat Molendinarius, à Rege evocatus. Fixis oculis Consulem accessit ; qui, genu flexo, arrepiâ Consulis tunicâ, Regi & ceteris, ait*, Hic cum grisa tunica sternendo Danum, Francorum opprobrium abstulit. *Cui omnis multitudo assensum prabuit.*

Gonnelle a été fait de *gunella*, diminutif de *guna.* Cineardus, dans une Epître à Lullus : *Orarium, & coculam, & gunam brevem, nostro more consutam.* Et Guitbertus, au mesme Lullus : *Gunam de pellibus luxuriam faciam, tuæ Fraternitati misi.* Moschopule : εὐτρὲς, ἡ γοῦνα. Le Scholiaste de Lycophron : εὐτρὲς, τὸ ἐκ δέρματος ὑπεσχημένον, ὅπερ ἡ γοῦνα καλοῦσι. Constantin Porphyrogénéte *de Administrando Imperio*, chapitre 32. γοῦνας ἐσωτερικὰς. Voyez Meursius dans son Glossaire & sur Constantin Porphyrogénéte au lieu allégué, & Spelman & Mr du Cange dans leurs Glossaires.

GRISONS : Peuples des Alpes Rhétiques, entre les Suisses de Zurich & la Valteline, appelés *Rhæti* par les Latins. Postel, dans son livre intitulé *Ptolomæus*, page 13. de l'édition de Paris, parle de l'étymologie de ce mot en ces termes : *Sunt hi* (Rhœti) *ab Italia in hos montes profligati populi, duceque Rheto conducti : Unde* Grizones *hodie quasi* Resones : *conjunctique in Helvetiorum populis liberis & fidis.* Le P. Monet lui donne une autre origine. Voicy ses termes : *Les Retes originaires, pour se distinguer des Forains, habituez en leur terroir, prindrent jadis le nom de* Cani, & Veteres : *à difference des nouveaux venus, & estrangers :* Reti indigenæ, ad discrimen advenarum, Reticum solum multis locis incolentium Canorum, ac Veterum, sibi appellationem asciverunt. *Le nom des* Grisons *vient du Latin* Cani, *tourné en vulgaire par les Italiens & Gaulois.* Retis inditum nomen Grisons, ducitur ab Latina voce *Cani*, quam Itali & Galli vernaculè expressèrunt. Voyez Ortelius au mot Rhœti.

GRIVE. Oiseau. Il peut être que ce mot ayt été fait par onomatopée, du chant de cet oiseau : comme le Grec τεττὰξ, qui signifie une espece *de grive* : laquelle, selon Aristote livre IX. de son Histoire des Animaux, chapitre 20. a un chant aigu & clair : ἀξὺ φθέγγεται. Et en effet, ces mots τρι τρι, ou *gri gri*, ne representent pas mal le cri que font les grives. Le mot Grec τρίζω, *stridere*, a été fait ainsi par onomatopée.

GRIVE

GRIVELE'E : petite volerie. Comme les Latins ont appelé *stellaturas*, *stellionaturas*, & *stellionatum*, les fraudes & les impostures, acaufe de la variété des étoiles, & de la bigarrure des léfards ; & que les Grecs ont appelé τριττας, ceftadire, *truites*, les impofteurs & les fourbes, acaufe des diverfes marques du dos de ce poiffon ; nous avons de meſme appelé *grivelées* les petites voleries du mot de *grive* : acaufe de la variété du plumage de cet oiſeau. C'eſt la penſée de Mr. de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 145. & 146.

Voyez Mr. de la Lande, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Orleans, ſur la Novelle 130. page 47.

GRIVOIS : comme quand on dit, *C'eſt un bon Grivois* : c'eſtadire, *c'eſt un bon drôle : c'eſt un bon compagnon*.

GRIVOISE. Sorte de *tabaquiere*, faite en maniere de rape, pour réduire en poudre le tabac qui eſt en rouleau : ainſi appelée, parceque les *Grivois*, c'eſtadire les Soldats, s'en ſervent. Voyez *Grivois*. Ces ſortes de Tabaquieres nous ſont venues de Strasbourg, à la fin de la campagne de l'année derniere 1690.

GROHAN. Dans un des fauxbourgs de la ville d'Angers, appelé *le Fauxbourg de Breſſigné*, il y a une hotelerie appelée *la Cote de Baleine* ; où il y a un Jardin ; & auprès de ce Jardin, il y avoit une vigne, il y a 50. ans, dans le milieu de laquelle, il y avoit une place en ovale, où l'on voyoit des reſtes d'un Amphithéatre ancien, qu'on appeloit *Grohan*. Mr Ménard, Lieutenant de la Prevoſté d'Angers, fit graver ces reſtes d'Amphithéatre en 1636. Et la meſme année, il fit imprimer une Diſſertation ſur cet Amphithéatre, qu'il dédia à Mr. Servien, Segretaire d'Etat, relégué en ce tanslà à Angers. Mr. Ménard prétant dans cette Diſſertation, que cet Amphithéatre avoit été appelé *Grohan*, parcequ'il étoit conſacré à Apollon Grannus. Après avoir appuyé cette étymologie par quelques paſſages, il en propoſe une autre : qui eſt, que cet Amphithéatre pourroit bien avoir été appelé de la ſorte acaufe des magnifiques batimens qui y étoient : le mot de *grovanen*, dit-il, étant interpreté *arène*, *ſable*, dans un vieux Gloſſaire Bas-Breton ; & celui de *groanic*, y étant expliqué par *Sablonneux*. Pour moy, je ſuis tres-perſuadé, que cet Amphithéatre fut appelé *Grohan* du mot Bas-Breton *growan*, qui ſignifie, encore aujourd'huy *ſable*. Voyez le petit Dictionnaire Bas-Breton de Quiquer, imprimé à St. Brieu en 1640. Mais il ne fut pas appelé de la ſorte acaufe de ces prétendus batimens magnifiques dont parle Mr. Ménard qui ſont des batimens imaginaires : mais parce qu'on appeloit *arénes* la pluſpart des Amphithéatres. C'eſt ainſi qu'on appelle celui de Niſmes, *Les Arénes de Niſmes* : Et c'eſt de la ſorte qu'on appeloit auſſi l'Amphithéatre de Bourges : comme il paroiſt par la rue des Arénes, voiſine de cet Amphithéatre lorſqu'il exiſtoit. §. Les Latins appeloient *arenas* leurs Amphithéatres, parceque le ſol étoit de ſable batu. Et de là, *arenarius*, pour un *gladiateur*, & *in arenam deſcendere*, pour *combatre dans l'amphithéatre*. Le lieu où étoit cet Amphithéatre de Grohan, eſt aujourd'huy le Jardin des Religieuſes de la Fidélité.

GROIGNER. De *grunire*. *Grunire, grunare*, par métaplaſme ; GROIGNER. Voyez cy-deſſous *goret*, & le Gloſſaire de Meurſius au mot γρυνε.

GROIN *de porc*. De *grunium*, inuſité, *Quia ea parte porcelli grunium*, dit Charle de Bouvelles. De *grunium*, les Italiens ont auſſi fait *grugno* : *grugno di porco*.

GROLE. Oiſeau. C'eſt une eſpece de corneille, qu'on appelle autrement *freux* : qui mange du grain, & ne mange point de charogne ; & que les Grecs, pour cette raiſon, ont appelée σιτοφαγος. Voyez *freux*. Cependant, les Italiens la prennent pour une eſpece de corbeau qui mange des charognes : temoin ce mot,

Il corpo alle grole,
E l'alma a chi la vuole.

Garriola ſe trouve dans la Loy des Allemans, titre 100. paragraphe 13. *Anceta, garriola, ciconia, corvus, cauha, & alia ſimilia, requiramtur*. Et j'ay cru autrefois que l'Italien *grola* avoit été fait de ce mot Latin. Je croy preſantement qu'il l'a été de *gracula*, feminin de *graculus* : duquel mot *graculus* les Eſpagnols ont auſſi fait *grajo* : mot de meſme ſignification. *Graculus, graculo, gracle*, GRAJO. Mr de Caſeneuve n'a pas bien rencontré, dérivant *grole* d'ἀγραυλῶν, *in agro pernoctare*. Voyez ſa Note.

Il me reſte à remarquer, que Mr le Conte del Maeſtro, Gentilhomme Florentin, mon Confrere en Apollon dans l'Academie della Cruſca, m'a autrefois écrit que ce mot *grola*, n'étoit pas un mot Italien. Mais depuis qu'il m'a donné cet avis, j'ay rencontré dans un Auteur Italien ces deux vers que je viens d'alléguer.

GROMMELER *entre ſes dents*. Les Allemans diſent *brummeln*, & *brummen* ; & les Flamans, *grommelen*, & *grommen*, dans la meſme ſignification.

GRONDER. Maran dans ſes Paratitles, page 835. le dérive de *grunda*. *Veneti dicunt* la gronda, *canales illos qui in coronice parietum edificantur : aut potius, ipſam coronicem* : la corniche : *habent enim tectla, non projecta, ſed parietibus adaquata. Unde fortè* grondare *vulgò dicunt Galli : ductâ metaphorâ à murmure aquæ in canales illos quos ſuſtinet coronix, influentis, & decurrentis*. Il vient de *grundare*, dit par métaplaſme, pour *grundire* : lequel mot *grundire* ſe trouve dans Diomède, livre 1. page 33. Ou bien de *grunitare*, diminutif de *grunire*. *Grunire, grunitum, grunitare, gruntare*, GRONDER. Les Allemans diſent gruntzen, & les Anglois, *grunt*. Tous ces mots ſont onomatopepiémenes.

GROS. De *groſſus*. Les Gloſes Anciennes : *groſſus*, (car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *graſſus*) ὀλυρος, ἡ πυχνὸς, ἡ παχὺς. *Groſſier* ſe trouve dans le 3. des Rois chapitre 12. *Minimus digitus meus groſſior eſt dorſo patris mei*. Et dans Geoffroy, Abbé de Vandôme, livre 1. epitre

épitre 21. *Groſſeſetere* ſe trouve auſſi dans Beda, & *groſſiudo* dans la Loy Salique, & dans Cæſarius. Et *groſſe*, dans le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Voyez Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire.

GROS. Eſpece de monnoye. M^r le Blanc, dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes, page 189. *Tout le monde convient que Saint Louis fit faire le gros Tournois d'argent. Il n'eſt rien de plus celebre que cette Monnoye dans les Titres, & dans les Auteurs anciens. Tantoſt elle eſt nommée* Argenteus Turonenſis : *ſouvent*, Groſſus Turonenſis, *& quelquefois*, Denarius groſſus. *Le nom de* GROS *fut donné à cette eſpéce, parceque c'eſtoit la plus groſſe monnoye d'argent qu'il y euſt alors en France. Et on l'appela* Tournois, *acauſe qu'elle eſtoit fabriquée à Tours : comme le marque la Légende* TURONUS CIVIS, *pour* TURONUS CIVITAS. *Cette monnoye, qui, comme je viens de le dire, eſtoit l'eſpéce d'argent la plus groſſe qui euſt cours en France, peſoit 3. deniers, ſept grains trebuchantes*, &c. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 441. & 442. ¶ Les Eſpagnols l'appellent *gorgaran*.

GROS DE NAPLES. C'eſt un taffetas à gros grain : ainſi appelé, parcequ'il étoit fabriqué à Naples. On a dit demeſme GROS DE TOURS, parceque ce taffetas fut fait à Tours à l'imitation du Gros de Naples.

GROSBEC. Oiſeau : ainſi appelé de la groſſeur de ſon bec. Voyez Belon, livre VII. chapitre 30. C'eſt le *pinſon royal* des Manceaux.

GROSELIER. Arbre. De *groſſularius* : ainſi appelé par les Botaniſtes, *quòd ejus fructus acini ſint ficuum immaturarum acinis ſimiles*, *qui* groſſi, *ſive* groſſuli, *appellantur*, dit Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi*. M^r de Caſeneuve dit la meſme choſe. Pour moy je croy que les groſeilles ont été ainſi appelées de leur groſſeur, par comparaiſon aux petites groſeilles rouges, que les Normans nomment *grades*. Voyez cy deſſus *gardes*. C'eſt ainſi que la marjolaine a été appelée *majorana*, par comparaiſon à de moindres eſpéces de marjolaine, & que les Italiens ont appelé *groſſa* une eſpéce de raiſin plus gros que les autres.

Marot, dans le Rondeau qui commance par *Bon jour*, a fait rimer *groſelles* & *Damoiſelles*. Et c'eſt ainſi qu'on prononce ce mot en pluſieurs lieux de France. A Paris on dit *groſeilles*. En Anjou, on dit *groiſelles*.

GROSSIER. *Marchand groſſier*. Scaliger dans le premier Scaligerana : MAGNARIUS. *C'eſt un Groſſier qui vend en gros. Apuleius, & Veteres Inſcriptiones. Ut τιμαχιὸς, qui vend en* detail : *dicere poſſumus*, MINUTIARIUS.

GROTTE. De *crypta*. *Crypta*, *crupta*, *cruttа*, *crotta*, GROTTE. Nous prononcions anciennement *croute*, ſelon le témoignage de Nicot. Mais écoutons Browerus, ſur Fortunat, page 181. *Manet in Francico juxta Gallicoque ſermone*, *ut teſtudines* GROTTE *appellitent. Qua de re viſum eſt ſubnectere viri eruditi judicium*, grottam *ſcribentis*, *aut durius* crottam, *eſſe omnino teſtudinem ſubſtructionis in ædificio ſubterraneo*, *voce Gallica*, *qua Gracis κρύπτα*, *vel κρύπτη. Unde & Sidonio & Plinio Juniori uſitatum crypto-porticum Francos appellare* GROTTES, & GROTESQUES ; *Leodienſes*, GROTTE.

GROTTESQUES. Sorte de peintures. De l'Italien *groteſche*. Les Italiens ont ainſi appelé ces peintures, parcequ'elles ont été trouvées dans des grottes anciennes. Philander ſur Vitruve, livre VII. chapitre 5. *Pictura gentis*, *Italis dictas* groteſcas *credo*, *quòd in terra*, *obrutis veterum ædificiorum fornicibus*, *quas* grottas, *quaſi* cryptas, *vocant*, *primam invenerint*. Et ce fut le Morto, Peintre célebre, natif de Feltro, qui à l'imitation de ces peintures trouvées dans des grottes anciennes, peignit le premier des groteſques. C'eſt ce que j'ay appris de cet endroit du Vaſare, dans la Vie de ce Morto : *Ritrovò il Morto le Groteſche più ſimili alla maniera antica, ch' alcun' altro Pittore : E per queſto merita infinite lodi, da che per il principio di lui ſono egli ridotte dalle mani di Giovanni da Udine, e di altri artefici, a tanta bellezza e bontà, quanto ſi vede. Ma ſe bene il detto Giovanni, & altri, l' anno ridotte a eſtrema perfezzione, non è però che la prima lode non ſia del Morto, che fu il primo a ritrovarle, e mettere tutto il ſuo ſtudio in queſta ſorte di pitture, chiamate* Groteſche, *per eſſere elleno ſtate trovate per la maggior parte nelle grotte delle rovine di Roma : ſenza che ognun sà, che è facile aggiugnere alle coſe trovate. Seguitò nella profeſſione delle Groteſche in Fiorenza Andrea Feltrini, detto di* Coſimo, *perche fu diſcepolo di Coſimo Roſſegli ; per le figure, che le faceva acconciamente : e poi dal Morto, per le Groteſche, come s'è raggionato : il qual ebbe dalla natura in queſto genere Andrea tanta invenzione e grazia, che trovò il far le fregiature magiori, e più copioſe, e ch' anno un' altra maniera che le antiche.* ¶ Voyez Bourgoin dans ſon livre de l'origine des mots François, Nicot dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe, & Browerus ſur Fortunat, 281.

Nous avons dit enſuite *groteſque* figurément, pour quelque choſe de ridicule & d'extravagant dans le diſcours & dans les perſonnes.

Les Eſpagnols appellent *bruteſcos* les Groteſques : lequel mot *bruteſcos*, Céſar Oudin croit avoir été dit, par corruption, au lieu de *Gruteſcos*.

GROUILLER. Nous diſons, *Je ne puis me grouiller* : pour dire, *Je ne puis me remuer. Il eſt tout grouillant de vers. De rotulare. Rotulare*, *grotulare*, *grolare*, GROUILLER.

GROULARD. Oiſeau.

GROUPPE. Terme de Peinture, & de Sculpture. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs figures. De l'Italien *groppo*, fait de *globus* : ou de *crupis*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *groppo*, & cy-deſſus le mot *croupe*.

GRUAU. On appelle ainſi à Paris, en Anjou, au Maine, en Normandie, & en pluſieurs autres lieux de France, la farine d'avoine, avec laquelle on fait une ſorte de bouillie délicieuſe, appelée auſſi GRUAU. De *grutellum*, diminutif de *grutum*. Spelman : GRUTUM : *leguminis genus* : *aliter* granamellum, GROUTE. *Lib. Rames. ſollione* 144. Decem mittas de braſeo,

Digitized by Google

& quinque de gruto : & quinque mittas farinæ triticeæ, & octo panes, & sexdecim caseos, *&c.* decemo. *Inde* Grutarius, *qui vendit legumina ; & interdum, qui poma. Videndus Palladii Interpres. Meursius,* γρύτα. *Crusta, grutellum,* GRUAU. ¶ Aulieu de *grutellum*, on a dit *gruellum*, qui se trouve dans la signification de *gruau* dans le *Monasticum Anglicanum*, pag. 149. *De avena, duodecim summas de eadem villa, ad gruellum faciendum : scilicet quartâ & sextâ feriâ per totam Quadragesimam.*

Les Flamans disent *gruis* pour dire *du son*. Charle de Bouvelles, GRUIS, *inter Belgas* fur-fur, & purgamentum farinæ : *quod Parisii vocant* son : *Lemovici*, bren. *Omnes verò hæ voces incertæ originis sunt.* C'est un mot de l'ancienne Langue Allemande : pour lequel les Allemans d'aujourd'huy disent *griesse*. Et c'est de cet ancien mot Alleman, que le mot Italien *crusca*, qui signifie aussi *du son*, a été formé. *Gruis, gruisine, gruisca, grusca*, CRUSCA. Et c'est de là, pour le marquer en passant, que la fameuse Académie de Florence a pris son nom *della Crusca : dal cernere che fa della farina delle Scritture, il più bel fior cogliendone, e la crusca ribbutando*, disent Mrs della Crusca dans leur Vocabulaire. Et c'est aussi de là, pour le marquer encore en passant, qu'elle a pris pour sa devise, un beluoir, avec ces mots de Pétrarque, IL PIÙ BEL FIOR NE COGLIE. Mais comme les dénominations se font ordinairement *à potiori*, il semble qu'elle devoit plustost se faire appeler *l'Académie de la Fleur*, que *l'Académie du Son*.

GRUE. Oiseau. De *grua* : qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loy Salique VII. 6. & dans les Loix des Lombards I. 19. ¶ *Grus, gruis, grue*, GRUA. *Grus* a été fait de γέρανος : de cette manière : γέρανος, γέρεος, *geranus, graus*, GRUS.

GRUE. Machine, pour élever des pierres. De sa ressemblance à un cou de grue. Les Latins se sont servis du mot de *grus*, & les Grecs, de celui de γέρανος, en la même signification.

GRUE. Machine de Jardinier, pour tirer de l'eau. De sa ressemblance à un cou de grue. Les anciens Espagnols l'ont appelée demesme *Cigogne*, de sa ressemblance à un cou de cigogne. Isidore XX. 15. TELONEM. *Hortulani vocant lignum longum, quo hauriunt aquas. Et dictus* telon *à longitudine :* τῆλον *enim Græcè dicitur : quicquid longum est. Unde & mustela vocata, quasi* mus longus. *Hoc in Instrumentum Hispani ciconiam vocant, quòd imitetur ejusdem nominis avem, levantem ac deponentem rostrum dum clangit.* Et les Espagnols d'aujourd'huy se servent du mesme mot : appelant cette machine de Jardinier *cigoñal*, & *cigueñal* : mots formez de *ciconiale*.

GRUESCHE. Nous disons en Anjou *Jouer à la grueſche*, pour dire *Jouer au volant*. Dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua, qui est le 22. du livre premier, il y a *à la grieſche*, en quelques éditions : Ce qui me fait croire que ce Jeu a été ainsi appelé parce-qu'on y joue ordinairement avec un volant fait d'ailes de perdrix griesches. Voyez cy-dessus *griesche*. On l'appelle au Maine *coquamin* : parce-qu'on se soit aussi des volants de plumes de coc. Ce mot se trouve dans Rabelais au lieu allégué.

GRUIER. C'est l'Officier, qui a le marteau pour marquer le bois que l'on prant dans les Forests. Henri Etienne, dans son premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, le dérive de ὑὸς, qui signifie *chesne*. Il vient de *Grutarius*, Pierre Pithou, sur le Titre X. article 9. de la Coutume de Champagne : LE GRU *en France ; mesme à l'entour de Paris, s'appelle tout le fruit de la Forest : comme la glanée, les chastaignes, les pommes & poires sauvages*, &c. *qui s'efferment sous ce mot* gru *par le Gruyer : le nom duquel semble venir du mesme mot.* ¶ En Normandie, on dit *le gron*, pour dire les pommes tombées la nuit : Et *Ramasser les pommes grouées*, pour dire ramasser, les pommes tombées par le vent : Et, *Ce vent fera bien grouer des pommes* : pour dire, *le vent fera bien tomber des pommes*.

GRUMEAU. De *grumellus*, diminutif de *grumus*. Les gloses d'Isidore : GRUMULUS *ager tractus*.

GRUIS. Voyez *gruau*.

GRURIE. Mr Lancelot le dérive de ὑοκία : ce qu'il a pris de Ragueau. Voyez *gruier*.

G U.

GUE'. De *vadum*. On prononçoit anciennement *Vé* : témoin, *le grand Vé*, & *le petit Vé* : qui sont deux passages fameux en Normandie vers le Coutantin.

GUEDE'. Ce mot se dit d'un homme qui a trop mangé. *Je suis tout guedé*. Andreas de Alpago, de Bellun en Italie, dit que c'est un mot Arabe. CHEDI', dit-il, *est dispositio qua accidit ex repletione*. C'est dans sa Nomenclature Arabique, imprimée à la fin d'Avicenne, page 15. colonne 3. Il n'y a point d'apparence que ce mot François vienne de ce mot Arabe : Mais je ne say d'où il vient. Les Espagnols disent *hartado* : fait de leur adverbe *harto*, qui signifie *assez, beaucoup, à suffisance* : & qui a été fait de *farcio*. *Farcio, fartus, fartum.* HARTO.

GUEDOUFLE. Rabelais 2. 27. *Une guedouſle de vinaigre.* Je ne say, ny la signification, ny l'origine de ce mot.

GUE'MENTER. *Se guémenter*, c'est *s'informer, s'enquérir*. Rabelais 1. 49. *Et toûjours ſe guémente à tous eſtrangiers de la venue des Coquecigrues.* L'Auteur du Roman de la Rose en a usé dans le mesme sens. Je suis persuadé que ce mot a été fait de *quærere* : de cette maniere : *quæro, quæſitum, quæſtum, quæſtare, quæſtamen, quæſtamentum, quæſtamentare*, GUÉMENTER. Ou bien, de cette sorte : *quæro, quærito, quæritare, quæritamen, quæritamentum, quæritamentare, quæmentare*, GUÉMENTER. Cette derniere échelle me plaist d'avantage. Et, ce qui ne me confirme pas peu dans la créance où je suis que ce mot a été fait de *quærere* ; c'est qu'on a dit *guémenter*, pour *ſe plaindre*. L'ancien

Dictionnaire

Dictionnaire Latin - François du P. Labbe : LAMENTARI, *guémenter*. Et il eſt ſans doute que ce mot, en cette ſignification, a été fait de *queror*. Cretin, dans la Déploration ſur le trepas d'Olergan, a dit *guermenter*.

Des chants plaiſans ne ſaut plus guermenter.

Et ce mot a été fait auſſi de *quaritare*. *Queritare*, *queritamen*, *queritamentum*, *quermentum*, *quermentare*, GUERMENTER.

GUENILLE. Habit déchiré, tombant par lambeaux. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

GUENIPPE. Gueuſe, mal propre : femme de mauvaiſe vie. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

GUENON. Singe fémelle. De *genone*, ablatif de l'inuſité *geno* : qui a ſignifié celui qui avoit de grandes joues : comme *Naſo*, celui qui avoit un grand nés : *Capito*, celui qui avoit une groſſe teſte : *Labeo*, celui qui avoit de groſſes lévres : *Dento*, celui qui avoit de grandes dents. Les Singes ont de longues machoires.

GUE'PE. De *veſpa* : en y prépoſant un G : comme en *Gaſcon*, de *Vaſco* : en *gué*, de *vadum* : en *gaſter*, de *vaſtare*.

GUE'PIER. Oiſeau, ainſi appelé, parce-qu'il mange les guêpes. De *veſparius*. Les Latins l'ont de meſme appelé *apiaſter*, & les Grecs modernes, *meliſſophago* ; parcequ'il mange les abeilles. C'eſt le μέροψ des anciens Grecs. Virgile, livre 4. des *Géorgiques*, parlant des abeilles :

Abſint & pilli ſqualentia terga lacerti
Pinguibus à ſtabulis, meropeſque, aliaque
volucres,
Et manibus Progne pectus ſignata cruentis

GUE'PINS. On appelle ainſi, par injure, les Orleanois. Mr Hadrien de Valois, dans ſa Notice des Gaules, au mot *Genabum*, a traité de l'étymologie de ce mot *guépins*, en ces termes : *Incolas Aurelianorum Gregorius, Turonicus Epiſcopus, paſſim* Aurelianenſes, *noſtri* Guepinos *vocant* ; GUEPINS : *quod nomen pro convicio à pleriſque habetur. Origo nominis ab omnibus ignoratur. An* Guepini, *vel* Gepini, *dicti, quaſi* Genabenſes, *aut*, ut *Oroſius loquitur*, Cenapenſes, *vel* Genapini, *ſublatâ ſecundâ ſyllabâ ? an potius quaſi* Veſpenſes, *aut* Veſpini : *à veſpis, quarum advolantium moleſtos ictus, importunos bombos, ac pungendi libidinem, viro ſuo inflati, clamoribus, rixis, & convitiis imitantur ? Apud Matthæum Pariſienſem, in rebus anni MCCLI. Verum iſtud Aurelianenſium nomen unà cum cauſſa nominis haberemus, niſi eſſet Librariorum incuriâ depravatum.* Caninos *enim appellatos eſſe aſſerit : corruptè, forſitan, pro* Cavinis, *aut* Capinis. *Verba Matthei ſunt.* Paſtores armati, qui civibus bene acceptantibus, civitatem Aurelianam intraverant, conniventibus oculis, diſſimulante populo civitatis ; ſed veriùs conſentiente, (unde *Caninus* meruit appellari) multos Clericos trucidarunt, multoſque in Ligerim demerſerunt.

GUERCHE. Nom de lieu. Du Latin barbare *quercia*, qui ſignifie *chéne* : dont les Italiens ont fait *guercia*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, pag. 313. & 314.

GUERDON. Périon, Goſſelin, * Mr Lancelot, le dérivent de κέρδος. Il vient de l'Alleman *Werdung*, qui ſignifie *pretii aſtimatio* : dont les Ecrivains des bas ſiécles ont auſſi fait *werdunia*, qui ſignifie la meſme choſe. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*. Les Italiens diſent *guiderdone*, & les Eſpagnols, *galardon*.

GUERE. Lat. *parum*. Silvius, dans ſon Introduction à ſa Grammaire Françoiſe, le dérive de *varium*. VARIUM, dit-il ; ouais, *Picardi* : gaire, *Galli* ; *ſemper negativè*. *Vide* NAGAIRE : *id eſt*, *haud ita pridem* : *pro* n'jat gaire : *id eſt*, *Non interceſſit multum tempus*. Je n'en ay gaire. *Id eſt*, *Non habeo magnam aut varietatem* : *id eſt*, *Non habeo multum*. Les Italiens diſent *guari* : que le Caſtelvetro, dans ſon Addition au Bembe, dérive d'*aliquare*. Le Pere Bertet le dérivoit d'ἀλίγος : de cette maniere : ἀλίγος, λίγος, (ce mot eſt en uſage parmy les Grecs modernes) λιγάκιον, λιγάκις, *gari*, GUARI. M^r. Ferrari le dérive de *vadè*. *Validè*, *validum*, *guaridum*, GUARI. Dans mes Origines Italiennes, j'ay fait venir l'Italien *guari d'avariùs*, & le François *guére*, *avari*. Toutes ces étymologies ne me plaiſent point. Et la mienne me plaiſt moins que les autres. Comme le François guere, & l'Italien *guari*, ſe mettent toujours avec une négation, elle de Silvius me ſemble la moins mauvaiſe.

GUE'RET. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 275. le dérive de *vervactum*. VERACTUM, *eſt terra quæ tantùm proſciſſa eſt, & eſt prima aratione verſata. Græci τειλὸν.* Vervactum *etiam licebat valaxgeouiò appellare hieme proſciſſum, nos* gueretum *inde dicimus* : *& terram* gueretum excitare, *quæ hieme proſcinditur*. Il vient de *veteretum*, qu'on a dit pour *vervactum*. Scaliger ſur le premier livre de Varron de *Re Ruſtica*, chapitre 4. Vervactum *opponitur*, reſebili. *Id vocat Columella* veteretum : *quod nomen hodieque in Gallia retinetur* : *vocamus enim, pars* gueretum ; *pars* varetum, *ut in Aquitania, & in Tectoſagibus. Quare admonendus eſt Lector in Columella, ubi ſemper in excuſis libris* vervactum *legitur in calamo exaratis ſemper, ſine ullâ exceptione*, veteretum *legi*. Les endroits de Columelle ſont au chapitre 4. du livre 2. Dans Palladius, livre 4. chapitre 2. il y a auſſi *vervalla*.

GUERIDON. Porte-chandelier. L'origine de ce mot eſt inconnue.

GUE'RIR. On prononçoit anciennement *guarir* : Et on prononce encore de la ſorte dans le Languedoc, & dans les Provinces voiſines du Languedoc. Quelques-uns dérivent ce mot de *variare* : parceque dans la guériſon il ſe fait un changement en la diſpoſition du cors : qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable. Cambden, dans ſa Bretagne, le dérive de l'Anglois *guerir*, qui ſignifie *garder*, *ſauver*, *conſerver*, qui eſt une étymologie aſſez raiſonable. *guarir*, c'eſt Venir à ſauveté ; pour uſer de ce mot ; d'une maladie. M^r de Caſeneuve a ſuivi cette étymologie. *Nos anciens François*, dit-il, *le prenoient pour garentir & délivrer. Le Roman de Guillaume au Court nez* :

Gariſſez moy de mort & de torment.

SUERITE. On prononçoit anciennement *garite*. Le Roman de Perce-forest : *Adonc t'en vint la Guette aux garites de la porte.* Et ensuite : *Et si luy dit qu'elle vienne parler à nous à la garite.* Et les Espagnols disent *garita*, que Covarruvias prétant être un mot Arabe.

GUERPIR. C'est un vieux mot François inusité, qui signifie laisser, *abandonner* : & dont le composé *déguerpir*, est encore en usage dans le Palais. Henri Etienne le dérive de ἐρπω : qui est une étymologie que je ne comprans pas. Il vient de *werpire* : qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité ; & qui a été fait de l'Alleman *werpen*, qui signifie *jetter*. Voyez Lindembrog dans son Glossaire, au mot *werpire*. Voyez aussi Mr Bigon sur les Formules de Marculfe : où il remarque, entr'autres choses, que dans Froissart, volume 1. chap. 24. une veuve est appelée *guerpie* : comme qui diroit *delaissée, abandonnée*. En Gascogne, encore aujourd'huy, les Notaires, dans leurs Actes appellent les veuves *relées*. *Relicte d'un tel* : pour dire, *veuve d'un tel* Et c'est ainsi, pour le dire en passant, qu'une femme veuve est appelée *vacans mulier* par le Jurisconsulte Marcianus dans la Loy 7. au Digeste, *Ad legem Iuliam de vi publica*. Voyez aussi Vossius dans son *de Vitiis Sermonis* 2. 23. Barnius livre 46. de ses Adversaires, chapitre 3. & Loiseau dans son Traité du Déguerpissment, chapitre 2.

GUERRE. De l'ancien mot Germanique *werre* ou *warre*, les Ecrivains de la Basse-Latinité ont fait *werra*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans Yves de Chartres, & dans Mathieu Pâris. Voyez Cluverius au livre 1. de son Ancienne Germanie, chapitre 8. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. Capitre 8. 20. & 26. Et c'est, sans contestation, de ce mot Latin Barbare que vient le François *guerre*, & l'Italien & l'Espagnol *guerra*. Et il est ridicule de dériver ces mots du Grec, γέρρον, comme ont fait Jan Picard & Périon. Ce qui a été fort bien remarqué par Barthius, livre XIII. chapitre 14. de ses Adversaires : en ces termes : GUERRE : *qui primis saltem labilis degustârit Germania quamcumque dialectum, Græca originatione non habebit opus* : guerre *enim popularitèr quamvis defensioni aptam rem denotat : sive manibus, sive telis, sive ingenio, astuve, negotium geras. Unde* GUERRE, *pro bello, sive pugna, in Italorum, Gallorumque, linguas descendit. Absonum verò, ab instrumento ignobili nobilissimam & generalissimam vocem deducere, cum indubitata origo omnibus in promptu sit.* Caninius a dérivé l'Italien *guerra*, du Syriaque *ghera*, qui signifie *litigare* : en quoy il n'a pas bien rencontré. Goldast n'a pas mieux rencontré, dérivant le mot Alleman *werre* du Grec ἔρις, qui signifie la Déesse de la guerre. C'est dans ses Remarques sur les anciennes Poësies Allemandes de Vinsbecke. Voyez Mr de Caseneuve.

GUESDE. Lat. *isatis*. C'est l'herbe dont se servent les Teinturiers. De *guastum*, ou *guasdum*, qui signifie la même chose : & qui est un mot Gaulois, Pline XXII. 1. *Simile plantagini* guastum *in Gallia vocatur : quo Britannorum conjuges, nurusque, toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris, & nuda incedunt.* Car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *glastum* : ce qui a été remarqué par Mr de Saumaise sur Solin, page 254. en ces termes : *Ita scribendum in verbis Plinii esse, non* glastum, *ut vulgò extat, satis ostendit nomen quo hodieque hac herba vocatur*, guesdum : *quod ex illo antiquo vocabulo Gallorum leviter tantum deflexum est, & immutatum.* Nous disons en Anjou *guesdon* : ce qui fait voir qu'on a dit *guastle*, pour *guastum*.

GUESTRE. Gamache. Bas de grosse toile, qu'on met sur les bas, pour les conserver. Je croy que c'est un dérivatif de *gamache*, *Gamacha gamastra, gastra*, GUAISTRE, GUESTRE.

GUESVER. GUESVEMENT : mots de de la Coutume d'Orleans article 121. & 132. *Guesver l'heritage*, dit Ragueau, *c'est quand celui qui tient l'heritage redevable de cens & de relevoisons à plaisir, delaisse le dit heritage vacant au Seigneur censier, pour en jouir par lui, si bon lui semble, en acquit des relevoisons : pour chacunes desquelles il est deu au Seigneur le revenu de l'heritage censuel pour un an.* C'est dans son Indice. Il dit la même chose sur le Procès Verbal de la Coutume de Blois. Je croy que ce mot a été fait de *guerpire*. *Guerpire, guerpare*, par métaplasme : *guespare, guesvare*, GUESVER. Voyez *guerpir*. L'R se change souvent en S. Voyez mon Discours du Changement des lettres.

GUET. De *walla* : mot Latin-barbare, qui signifie *excubia*, & qui a été fait de l'Alleman *Wacht*, qui signifie la même chose. Voyez le P. Sirmond sur ces mots du titre XXVII. des Capitulaires de Charles le Chauve. *In civitate, atque in marca, wallas faciant*, & Lindembrog & Mr du Cange dans leurs Glossaires.

GUET-A-PENS. Par corruption, pour *guet apensé*, dit pour *guet-appensé*. *Apenser*, est un vieux mot, qui se trouve souvent dans les grandes Chroniques de France, pour *delibérer*. Voyez Paſquier VIII. 32. De *guetter*, on a fait le composé *aguetter* : d'où *aguet* : & *d'aguet*. *Aguet* a été dit pour *embuscha*. L'Auteur de la vieille version du Code, a traduit ces mots de la Loy *Dolum* ; au Titre *de Dolo* ; *Dolum ex insidiis perspicuis probari convenit*, PAR APERS AGUETS : d'où Cujas a fort bien conjecturé qu'il falloit lire en cet endroit-là, *ex insidiis* ; conformément à la version des Grecs, ἀπὸ ἐνέδρων φανερῶν ἔλων ; & non pas, *ex judiciis*. Voyez Cujas livre 21. chapitre 21. de ses Observations.

Jan de la Coste, croit que *guet-à-pens* a été dit par corruption, au lieu *d'aguet* & à pensé. *Hoc homidii genus*, (il parle du meurtre) *eleganter Novella quadam Basilii Macedonis, relata in 2. parte Juris Orientalis, vocat φόνον ἐκ μελέτης καὶ διβουλίου. Vetus Auctor Summæ Rurales*, Meurtre d'aguet & propos à penſé : *vulgò, corruptè*, de guet à penſé. C'est à la page 303. de ses Commentaires sur les Decretales de Gregoire IX.

GUETTER. Perion le dérive ridiculement

ment de κυτιάζειν. Voicy ſes termes : κυτιάζειν, *imminere, inflare, ac perſpicere & obſervare, à nobis, paucis mutatis*, gueter *dicitur. Hinc Vigiles* GUET : & vigilare & excubare, FAIRE LE GUET, *dicimus*. Il vient de *cattare* : qui ſignifie *voir, regarder, conſidérer*. Le *Lexicon Arabico-Latinum* : Muſicum cattum : *quòd cattat, id eſt, videt*. Iſidore dit demeſme, que *cattus* eſt ainſi appelé, *quòd cattat, id eſt, videt*. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 1009. où il dérive *cattare* de *captare*. Les Italiens ſe ſervent encore à préſant du mot *cattare* en la ſignification de *guetter* : comme quand ils diſent, *va cattando*: Et les Eſpagnols : comme quand ils diſent, *catad lo que dezis*, ceſtadire, *vide quid dicas*.

GUEUDE. Dans un Regître de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Regitre ancien des Adveus de la Chambre de France : Un Adveu & deſnombrement, baillé au Roy par les Confréres & Suppoſts de la Societé, vulgairement appelée* Gueude Marchande, *en la ville de Monſtreuil ſur la mer, à cauſe des Droits de franchiſe, & choſes apartenantes à ladite Societé, qu'ils tiennent en fief de Sa Majeſté, à cauſe de ſon Chaſteau de Monſtreuil*. Datté du 12. jour de May 1518. cottée 3779. C'eſt un mot Flaman & Saxon. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 213. & 804. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *gildum*.

GUEULE. Mr du Cange dit que ce mot eſt un mot ancien inuſité ; ſignifioit *bourſe* : fondé ſur ces paroles d'une Hiſtoire de France, Manuſcrite, qui étoit dans la Bibliothéque de Mr de Meſmes : *Le filleul du Prévoſt de Paris, fut prévenu d'un larrecin, & d'avoir renié un gueulle de deniers : dont il fut condamné par ſon parrain à eſtre pendu*.

GUEULES. Couleur rouge en armoiries. De *gula* : qui étoient certaines peaux rouges, ou pluſtoſt, teintes en rouge. S. Bernard dans une de ſes Epitres à Henri, Archeveſque de Sens ; qui eſt la 42. de ſes Epitres : *Horreant & murium rubricatas pelliculas, quas* Gulas *vocant, manibus circumdare*. Voyez Mr Hauteferre livre 3. de ſes Ducs & Comtes de province, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire, au mot *gula*. Je ne ſay pas d'où vient *gula* en cette ſignification. Il eſt à remarquer, qu'en parlant de cette couleur en armoiries, il faut dire *gueules*, au plurier, conformément à ſon étymologie *gula*. Car on ne dit point *gula*, au ſingulier, en cette ſignification. Ce qui paroiſt par le paſſage de S. Bernard cy-deſſus rapporté : Et par celuy-cy ; qui eſt de Brunon, dans ſon livre de la Guerre de Saxe : *Unus ex ipſis, cujuſdam nobilis ex Curia, Cruſinam gulis ornatam, quaſi furtim præcidit*. Mr du Gange, qui a dit *gueule*, n'eſt pas en cela à imiter. Pluſieurs de nos Généalogiſtes modernes ont fait la meſme faute.

GUEUX. Mendiant. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Mr de Caſeneuve le dérive de *veus*, qu'il dit être un mot Celtique, de meſme ſignification. Voyez ſa remarque. Nicot le dérive de l'Alleman *geiler*, qu'il dit ſignifier *un mandiant*. Paſquier VIII. 42. le dérive de *ganeo*. Voicy ſes termes : *Le* GUEUX DE L'HOSTIERE, *eſt un autre mot, auſſi tranſplanté du Latin en noſtre vulgaire : Je veux dire de* ganeo hoſtiarius : *ceſtadire, un caimant qui va fleureter les huis des maiſons*. Mr du Cange croit qu'il vient de *manganus* : que Papias interprete par *ſeductor*. Toutes ces étymologies ne me reviennent point. Les Allemans diſent *goeſen*, pour dire *gueuſer* : Et ce mot Françoiſ peut avoir été formé de ce mot Alleman.

Il me reſte à remarquer, qu'on a appelé de ce nom les Proteſtans de Flandre. Voyez *Strada*.

GUI : *du gui de chéne*. De *viſcum*. *Viſcus* : fait de ἱξὸς, dit à l'Eolique pour ἰξός.

GUI. Nom propre. De *Widus*, *Widus*, *Guidus* ; d'où on a fait *Guido Guidonis* ; Gui.

GUICHARD. Papyrius Maſſo, dans la Vie de Philippe le Long, dit que c'eſt un mot Saraſin, qui ſignifie *vagabond*. *Ex eadem Gallia orundi Rogerius, Rex Sicilia, & Robertus, fratres, res magnas in Italia geſſere. Filii Tancredi, Atevilla domini : quod eſt oppidum Lugdunenſis ſecundæ, priſcum hodie nomen retinens. Rodericus Toletanus libro VI Apuliam, Calabriam, Siciliamque, ab hoc Tancredo occupatas refert. Robertum, Saraceni Punicâ lingua* GUICHARDUM *appellabant : qua vox* errónem *ſonat*. Le mot Arabe, eſt *Algucharbe*.

GUICHET. C'eſt un diminutif de *huis*. *Huis, huiſſet, wiſſet, guiſſet*, GUICHET. Les Italiens ont dit demeſme *uſcietto* : & les Grecs, θυείδιον. On appele *guichets*, les petites portes qui ſont aux grandes portes des villes, que les Grecs ont appellé πυλίδια : comme qui diroit *portulas poſitas juxta portam*. Voyez Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 436. Nous appelons auſſi *guichets* les petites portes des priſons.

GUIDE. Celui qui conduit. GUIDER : c'eſt, *conduire, mener*. L'origine de ce mot eſt fort cachée : Et il y a diverſité d'opinions touchant cette origine. Matthias Martinius, dans ſon Etymologique, au mot *vadare*, le dérive de ce mot *vadare*. Voicy ſes termes : VADO, VADAS : *ut per vadum tranſeo ; trajicio. Inde Germanicum* Waden : *puto & Italicum* guidare : *& Gallicum* guider : *Hiſpanicum* guiar. *Amant enim alicubi* cu, pro v, *vel Germanice* w. *Dicimus autem, flumen vado tranſire*, flumen vadare. Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, le dérive, ou de *viator*, ou de *via dux*, ou de *via index*. Je croy qu'il vient de *via dux* : de cette maniere : *via dux, via dus* : X, en S : comme qu mot Eſpagnol *cruz*, ou *crus*, formé de *crux*. *Viadus, viaus, guidus*, GUIDA. On y a prépoſé un G : comme à GUE, de *vadum* ; à GUESPE, de *veſpa* ; à GASCON, de *Vaſco*. L'Italien *guidone*, & le François *guidon*, ne permettent pas de douter qu'on n'ait dit *guidus*. ¶ De l'Italien *guida*, par la ſuppreſſion du D, les Eſpagnols ont fait *guia* : mot de la meſme ſignification.

GUIDON. Etandart de Gendarmerie. Voyez *guide*.

GUIENNE. Province de France. Montagne, 1. 46. *Il ſemble y avoir en la Généalogie des Princes certains noms fatalement affectés : comme* des Ptolomées, *à ceux d'Egypte* ; des

Digitized by Google

Henris *en Angleterre* ; Charles , *en France* ; Baudouins , *en Flandres : & en nostre ancienne Aquitaine* , des Guillaumes : *d'où l'on dit que le nom de* Guienne *est venu : par un froid rencontre: s'il n'y en avoit d'aussi crudes dans Platon mesme.* Il est vray que cette étymologie est ridicule : Et il est vray aussi qu'il y en a d'aussi ridicules dans Platon : ce que j'ay fait voir dans un Ecrit particulier : où j'ay fait sur les Etymologies du divin Platon , ce que Scaliger a fait sur celles de Varron , le plus docte des Romains. *Guienne* a été formé d'*Aquitania*. Mr de Valois dans sa Notice , au mot *Aquitania : Aquitania à Francis nomen suum retulisum. Hac à Nostris* Aquitaine : *ac demum , truncato & corrupto Latino nomine* , Guienna *dicta est* ; GUIENNE : *quasi* Quitania , *vel* Quiania : *quo nomine, primum tota Aquitania , deinde pars tantum ejus , designata.* ¶ Touchant l'étymologie d'*Aquitania* , voyez la Notice de Mr de Valois , au lieu allegué , & cy-dessus, le mot *Aquitaine.*

GUIGNANNE'E. C'est une Feste qu'on fait à Morlaix le dernier jour de l'an : & consiste en des présens de viande, que les Bourgeois font au pauvres. L'ouverture en est toujours faitte par ceux de l'Hotel Dieu , ausquels on donne des habits grotesques ; & qui commancent à demander les GUIGNANNE'ES dès le 27. ou 28. de Décembre. Ils ont un Capitaine , deux Tambours , avec Officiers & Soldats , tous ajustez de maniere différente , & à chaque porte qu'on leur donne , ils font des cris qui sont entendus dans toute la ville. Le dernier soir de l'année , la Bourgeoisie se rend à la Maison de ville , qui est la plus belle de la Province. Les Syndic , Juges Consuls , & Jurats , s'y trouvent : & on délibére avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit : Quatre Trompettes précédez de quantité de flambeaux, marchent à la teste , pour avertir les habitans d'ouvrir leurs portes , & d'apprester leurs présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres : & derriere eux , dix ou douze Crocheteurs , que l'on charge des présens reçeus. Ces Crocheteurs sont couronnez de laurier , & de fleurs attachées avec des rubans de toutes couleurs. Les Syndic & Jurats les suivent , ayant devant eux les quatre Héraults de la ville , & quelques jeunes Bourgeois députez pour recevoir les présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi, ce ne sont qu'acclamations continuelles , puisqu'on en fait à chaque présent , qui est elevé fort haut par celuy qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de violons , de hautbois , & de toute la jeunesse , à laquelle la plus part de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre : Ce qui fait un Cortége tres nombreux. Tous ceux qui en sont, prennent des habits fort propres , & s'armeut de grands bâtons , pour rompre les portes , s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez M^r le Gouverneur , qui fait toujours des présens considérables : Comme , un Mouton gras dans un grand bassin ; des chappons , perdrix, beccasses , & autre gibier , dans deux autres. Les Belles sont aux fenestres , avec leurs présens qu'elles descendent dans des paniers ; ou corbeilles fort propres. Ce sont toutes sortes de petits animaux en vie , ornez de rubans: comme , perdrix rouges , pigeons des plus beaux , tourterelles , lapins blancs & noirs: & enfin , ce qu'il y a de plus rare ; des marttes, des écureuils , des cochons d'Inde , des furets, &c. Ces présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font , en favorisent qui elles veullent : & c'est à l'envy à qui aura quelque chose de plus beau. La pluspart de ceux qui les reçoivent , prennent cette occasion de donner les étrennes à celles qu'ils aiment , en mettant d'autres présens dans leurs Corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela : & telle qui dans un autre temps se trouveroit offensée du moindre billet , reçoit ce jour là de son Amant toutes choses avec plaisir.

Cette Remarque est extraite , mot pour mot , du Mercure Galland du mois de Février 1683.

Voyez cy-dessus *aguilanleu.*

GUIGNARD. Espéce d'oiseau particulier au payis Chartrain : qui est , un gibier noir, de la grosseur d'une grosse grive : mais plus rond; & qui a le pié fendu. Cet oiseau a été ainsi appelé d'un nommé *Jan Guignard* , Bourgeois de Chartres : lequel , le premier , en reconnut la délicatesse en 1542. Ce Jan Guignard étoit père de Dénis Guignard , Notaire de Chartres, & grand-père de Jan Guignard : lequel Jan Guignard a laissé une fille unique , mariée au S^r des Engins , aussi Notaire à Chartres , & qui , en l'année 1686. fut Echevin de Chartres. Ces oiseaux sont de passage : Mais ils viennent en deux saisons aux environs de Chartres, dans les terres à froment : au mois d'Avril , & au mois de May : & ils disparoissent jusques à la My-Aoust, ou vers la fin d'Aoust. Et ils demeurent au payis depuis ce tans là , jusques vers la fin d'Octobre. On ne sait où ils font leur ponte: personne n'aiant jamais trouvé de leurs nids dans les Beausses du pays Chartrain. ¶ Ils s'en trouve aussi aux environs d'Amiens : où on les appelle *Sirots.*

GUIGNER. C'est *regarder du coin de l'œuil* , comme font ceux qui tirent au blanc. De *videre. Video, vidi , visum, visare* , VISER. Marot, dans une de ses épigrammes:

Regarder, est tres-bon langage.
Viser , est plus agu du tiers.
De dire , qu'il n'est en usage,
J'en croy tous les Arbalestiers.
Je demanderois volontiers,
Comme on diroit plus proprement,
Un de ces deux Hacquebutiers,
Par mal viser, faut lourdement, &c.
Viser, *du Latin vient tout droit*
Visée , *en est une lisiere.*
Et par ailleurs viser faudroit,
Pour bien n'atteindre à la visiere.

De *visare*, on a fait ensuite le diminutif *visinare* dont , par contraction , GUIGNER : en y prépossant un G : comme en GUE' , de *vadum* ; en GUESPE , de *vespa* ; en GASCON , de *l'asco.* Et de *guigner* , on a fait GUIGNON , dans la signification

signification de *malheur*. *Il m'a porté guignon*. Et on a donné cette signification à ce mot, acause des fascinations qui se font avec les yeux. Virgile :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Aulugelle IX. 4. *Oculis quoque exitialem fascinationem fieri, in iisdem libris scriptum est : traditurque esse homines in Illyriis, qui interimant videndo quos diutius iratì viderint : eosque ipsos, mares, feminasque, qui visu tam nocenti sunt, pupillas in singulis oculis binas habere.* Et de là, le βασκανία ὀφθαλμὸς de Plutarque & d'Héliodore, & le πονηρὸς ὀφθαλμὸς de S. Mathieu.

Les Eſpagnols appellent encore aujourd'hui la faſcination, *ſorcellerie des yeux : aojo*. Et ils diſent ; *aojar*, pour dire, *enſorceler par les yeux*, en regardant attentivement : & *aojador*, pour dire, *un ſorcier* qui enſorcelle par ſon regard: Voyez Covarruvias, au mot *aojar*.

GUIGNES. Sortes de ceriſes. On appelle ainſi à Paris, les ceriſes douces, & à longue queue : Car dans la Saintonge, & dans les lieux voiſins de la Saintonge, on appelle *guignes*, ce que nous appelons à Paris *des ceriſes* : ceſtadire, *des ceriſes aigres* : & *ceriſes*, ce que nous appelons à Paris *des guignes*. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot de *guignes*. Furetiere dit, que Monet dit dans ſon Dictionnaire, que les guignes ont été ainſi appelées, parce qu'elles nous ſont venues de la ville de Guignes en Picardie. Monet n'a rien dit de ſemblable. Il a dit ſeulement, que pluſieurs croyoient que ces ceriſes nous étoient venues de Guyenne. Covarruvias dans ſon Tréſor de la Langue Eſpagnole, au mot *guinda* ; qui ſignifie *une ceriſe* ; le dérive *d'Aquitanica* : comme qui diroit *ceriſes de Guienne*. Voicy ſes termes : GUINDA : *eſpecie de cereça agria. Llamanſe en Latin las cereças* ceraſa Aquitanica : *por averſe primero criado en aquella parte de Francia, dicha* Aquitania : *y los Franceſes las llaman* Guienne : (*Il faut, guignes*) : *de donde parece averlas dicho en Caſtellano* guindas. *Otros dizen, que de* agrindas, *por ſer agrias : y aſſi el Griego llama à la guinda* ἄγριον κεράσιον, agracereça. Il ajoute : *Sino queremos, ſe aya traydo eſta planta, y ſu fruta, de los pueblos de Africa, dichos* Guindanes : *cuya provincia abunda en arboledas*, &c. Fédéric Morel, dans ſon petit Dictionnaire François - Latin, appelle auſſi les *guines*, *Aquitanica ceraſa*. Les Médecins de Lyon, dans leur Hiſtoire des Plantes, 3. 8. les nomment *Guines*, & *Guindoules*, en François. Ce mot de *guindoule*, a été fait de l'Eſpagnol *guinda*. Les Turcs appellent une ceriſe *viſchna*, & les Grecs Modernes, *viſna*, qui ſont des mots qui approchent fort du François *guines* : car c'eſt ainſi que Morel & les Médecins de Lyon écrivent ce mot. Robert Etienne & Nicot écrivent *guiſnes* : ce qui approche encore davantage du mot Turc, & du mot Grec-vulgaire. Car de *viſna*, ſelon la formation Françoiſe, on fait naturellement GUISNE.

GUIGNON. Voyez *guigner*.

GUILLAUME. Nom propre d'homme. Voyez Mr de Caſeneuve.

GUILLE. C'eſt un vieux mot François, qui ſignifie *tromperie* ; auquel on ajoutoit d'ordinaire celui de *barat*. Graces de la Vigne, Auteur du Roman de la Chaſſe :

La fu li Quens de Tancarville,
En luy n'eſt ne barat ne guille.

Les Anglois diſent encore apreſant *gile*, & *wile*, pour *tromperie*. Il eſt difficile de ſavoir s'ils ont emprunté ce mot de nous, ou ſi nous le tenons d'eux. De *guille*, nous avons fait le verbe *guiller*, qui ſignifie *tromper* ; pour lequel les Flamans diſent *beghilen* ; Et du meſme mot de *guille*, nous avons fait le ſubſtantif *guillon*, & *willon*, pour *trompeur*, *fripon* ; témoin le Diſtique de Marot ſur le Poëte Villon :

Pron de Villons à decevoir :
Peu de Villons en bon ſavoir.

Et ce Poëte Villon fut ainſi appelé acauſe de ſes friponneries & tromperies : car ſon vray nom étoit *François Corbueil* ; comme il le témoigne lui-meſme dans ſon Epitaphe rapporté par le Pr. Fauchet liv. 1. de l'Origine des Chevaliers, en ces termes :

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Nommé Corbueil *en mon ſurnom,*
Natif d'Auvers emprés Pontoiſe,
Et du commun nommé Villon :
Or d'une corde d'une toiſe
Sçauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fut un joly appel :
Le jeu ne me ſembloit point bel.

Cet Epitaphe eſt autrement dans les œuvres de Villon. Voicy comme il eſt :

Je ſuis François (dont ce me poiſe)
Né de Paris d'auprés Pontoiſe:
Or d'une corde d'une toiſe
Sçaura mon col que mon cul poiſe.

Et il y a au titre : *Quatrin que fit Villon, quand il fut jugé à mourir*. Paſquier le trompe, qui croit qu'acauſe des friponneries du Poëte Villon, on a dit *villonner* & *villonnerie*, pour *fripon* & *fripponnerie*. Voyez le au chap. 60. du livre VIII. de ſes Recherches. ¶ Il me reſte à remarquer, que Denys Godefroy ſur le paragraphe 2. de la Loy 4. au Digeſte *de Ædilitio Edicto*, a ainſi parlé de Villon : *Impoſtor etiam Gracis ἀνὴρ : qualem Franciſcum Villonium, atate ſuorum patrum, fuiſſe, ſcribit Budæus*. L'endroit de Budée eſt au feuillet 182. verſo, de ſes Annotations ſur les Pandectes. Voicy ſes termes : *Impoſtorem inſignem ætas patrum noſtrorum vidit Franciſcum Villonium : quo uno nomine plani definitio maximè intelligi poteſt*. Je diray icy par occaſion, que Villon par arreſt du Parlement fut condamné au banniſſement, & qu'il ſe retira à St. Maixant. Voyez Rabelais livre 4. chapitre 13. Il eſt dit au chapitre dernier du meſme livre, qu'il fut favori d'Edouart V. Roy d'Angleterre. Voyez ce chapitre.

GUILLEDIN. De l'Anglois *gelding*, qui ſignifie *un cheval hongré* ; & qui a été formé de *to gelde* qui ſignifie *châtrer* : ſi bien que ceux-là parlent impropremment, qui diſent *une guilledine*.

GUILLEDOU, comme quand on dit, *courir le guilledou*. Peutestre de *Gildonia*, qui étoit une ſorte de confrairie. Lindembrog en ſon Gloſſaire : *Gildonia Long. 1. tit. 17. l. 7. c. 5. tit. 129.*

Digitized by Google

vit. 129. Confratriæ *Hincmaro*. *Gloſſæ veteres* : Gildonia, conſpiratio, adunatio. *Papiæ* : Geldonia, adunatio. *Vicani atque Agricolæ in Germania* Gilde *vocant convivia publica, quæ collatitia ſtipe quotannis ſemel iterúmque celebrare ſolent.* J'apprens qu'à Cologne ces Confraires ſe font tous les Dimanches. Voyez le P. Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 113. Voſſius liv. 2. *de Vitiis Sermonis* chap. 8. Or comme ces aſſemblées pouvoient eſtre licentieuſes, oubien qu'aulieu d'aller à ces Confrairies, les jeunes gens alloient à la débauche ; il y a bien de l'apparance que ce mot *Gildonia*, a été pris pour *la débauche* meſme. Il y a encore aprés à Montreuil en Picardie une compagnie de Marchands qui s'appelle *Guedon* ; & ce mot vient vray-ſemblablement de *Gildonia*.

GUILLEMOT. Oiſeau. Sorte de pluvier. *Guillemot* eſt un diminutif de *Guillaume*. Touchant les noms de Saints donnez aux animaux, Voyez cy-deſſous au mot *renard*, & au mot *Sanſonnet*.

GUILLEMS. Monnoye, faite à Pamiés par l'ordre du Comte de Foix, du tans de Charles VI. Voyez Catel dans ſes Mémoires de l'Hiſtoire du Languedoc, livre 4. page 698.

GUILLOT. Sorte de monnoye. Dans le Regître du Parlement de Paris, du 12. Juillet 1378. *Aprés que le Duc d'Anjou, & les nobles Bourgeois & habitans du Maine, ont baillé par déclaration les cas particuliers, les Eveſques du Mans, Doyen, & Chapitre illec, & autres, dirent, que la pluſpart des diſmes appartient aux nobles du pays, & non aux gens d'Egliſe ; dirent que les Curez & gens d'Egliſe n'ont aucunes diſmes ; au moins peu, comme dit eſt : & ſont les gens du pays de petite dévotion ; & vont à l'offrande trés-envis une foie ou deux l'an : & quand ils y vont, n'offrent-ils qu'un guillot : dont les ſix ne valent qu'un tournois : & ont exhibé à la Cour la monnoye que les gens du pays offrent.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. Mr le Blanc ne fait point mention de cette monnoye.

GUIMAUVE. Plante. Gr. ἀλθαία. Lat. *Ibiſcus*. Les Herboliſtes l'appellent *bis-malva* : Et le vulgaire des Etymologiſtes croit que *guimauve* a été fait de ce mot *biſ-malva* : comme qui diroit, *deux fois mauve* : acauſe que la guimauve eſt la plus grande des mauves : d'où vient qu'elle eſt appelée par les Grecs διπλομαλάχη : c'eſtadire, *arbor malva*. *Guimauve* a été fait *d'Ibiſcus-malva*. *Ibiſcus malva*, *Ibiſcomalva*, *biſcomalva*, *biſmalva*, GUIMAUVE. Les Latins ont appelé cette eſpéce de mauve *Ibiſcus*. Erotien : βίσκη ἀλθαίνη τῆς ἀγρίας διαλύσει μαλάχης, ὧν Ρωμαῖοι ΓΒΙΣΚΟΝ καλοῦσι. Virgile, Eglogue 2.

Hædorúmque gregem viridi compellere ibiſco.

Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, page 46. *Neophytus* : Ἀλθαία ἢ Ἀλθίωξο, οἱ δὲ Μαλαχίωι ἄγριοι· Ρωμαῖοι, Ἔβισκον. *Gloſſæ* : ἀλθαία, hibiſcum. *In aliis Gloſſis, abſque aſpiratione* : IBISCUS, herba mollis. *Inde* malvaviſco *Italicum*, *pro* malva ibiſco. *Quod nos Galli dicimus*, ibiſco-malvam. *Inde enim noſtrum* guimalva. *Nimirum ponimus amè, quod Itali poſt. Barbari* biſmalvam *vocant quod omnino ex* ibiſco-malva *depravatum conſtat.* ¶ Robert Etienne s'eſt toutafait trompé, dérivant *guimauve* de *viſcum* & de *malva* : parceque ſa racine ſert à faire de la glu. C'eſt dans ſon petit Recueuil des noms des Herbes & des Plantes.

GUIMAUX. On appelle ainſi dans le Poitou les prez qu'on fauche deux fois l'année. Rabelais 1. 4. Gaudebillaux, *ſont graſſes tripes de coiraux*. Coiraux, *ſont bœufs engreſſez à la créche, & prez guimaux*. Prez guimaux, *ſont prez qui portent deux foix l'an*. De *bimales*.

GUIMBELET. Les Anglois diſent *gimlet*. Il eſt difficile de dire s'ils ont emprunté ce mot de nous, ou ſi nous l'avons emprunté d'eux. A Paris on prononce *giblet* & *gibeler*.

GUIMETS. Terme d'Imprimerie. Ce ſont ces petites virgules renverſées qu'on met à la marge des livres, pour marquer les paſſages citez, & les choſes ſentencieuſes. On les appelle autrement *Guillemets* ; ce qui me fait croire que *guimets* eſt une contraction de *guillemets*, & que *guillemets* a été dit d'un nommé *Guillemet*, qui en fut l'inventeur.

GUIMPLES. Eſpéce de lien de teſte. Rabelais liv. v. chap. 11. *Je ne vis oncques tant de fandeaux, tant de flambeaux, de torchet, de guimples & d'agios.* Jan le Maire en ſes Illuſtrations : *Quand la Déeſſe eut mis bas ſes habits & achémets, & qu'elle eut deffeublé coiffe, guimple, attour, & autre accouſtrement de teſte, termaillets, chaiſnes, anneaux, bulletes, & tiſſus, juſqu'aux galloches dorées, demeurant tocquée ſans plus d'un riche couvrechef.* De *vinculum*. Les Anglois diſent *wimple*, & les Flamans *Wimpel*. Au 12. verſet du chap. 3. d'Iſaïe, les Anglois ont traduit *Wimples*, ce que ceux de la Religion P. R. ont traduit *voiles*.

Nous appelons aujourd'huy *guimpes* une ſorte de coiffure de Religieuſes : & Robert d'Arbriſſel, dans la Régle qu'il a donnée aux Religieuſes de Frontevaux, appelle ces coiffures *guimpas*. *Ut guimpa alba earum nunquam appareant, velis eas opperientibus.* Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *guimpa*.

GUINDER. Elever avec une machine. De *levante*, ablatif du participe *levans*, on aura fait le verbe *levantare* : pour lequel, par le retranchement de la premiere ſyllabe ; ce que les Grammairiens appellent *aphéréſe* ; on aura dit *vantare*. Et en y prépoſant un G, on aura dit enſuite *guantare* : dont on aura fait, premiérement GUAINTER ; comme GAINE de *vagina* ; & enfin, GUINDER. Cette étyimologie ne me déplairoit pas, ſi les Allemans ne diſoient pas, *winden*, en la meſme ſignification : ce qui me fait conclure que notre mot François *guinder* vient de ce mot Alleman. ¶ Les Eſpagnols diſent *guindar* : mot qu'ils ont pris de nous.

Mr Perrault le Médecin, s'eſt ſervi du mot de *guindage* dans ſa Traduction de Vitruve, à la pag. 320. Et dans les Notes qu'il a faites ſur cet endroit de Vitruve, il s'eſt vanté d'avoir fait ce mot. *J'ay forgé*, dit-il, *ce nom de* guindage, *qui n'eſt point en uſage : mais qui vient de* guinder: *ceſtadire,*

Digitized by Google

ceſtadire, *élever en haut*. Long-tans avant la publication de cette Traduction, ce mot étoit en uſage parmy les gens de mer. Voyez le Sr Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine, au mot *guindage*.

GUIPURE. Moliere dans l'Ecole des maris, page 38.

Je voudrois bien qu'on fiſt de la Coquetterie
Comme de la Guipure, & de la Broderie.

C'eſt une dentelle faite avec de la ſoye tortillée. Je ne ſay pas d'où vient ce mot.

GUIRLANDE. *Garlanda* ſe trouve en cette ſignification dans la Vie de Henri III. Roi d'Angleterre, de Mathieu Pâris. *Rex veſte deaurata, falda de preciosiſſimo Baldekino, & coronula aurea, qua vulgariter* Garlanda *dicitur, redimitus*. Caninius dans ſes Canons, dérive l'Italien *ghirlanda* du Punique *ghirnalda*. Et le Pere Thomaſſin dans ſon Traité des Langues réduites à l'Ebreu, tome 1. page 443. le dérive de l'Ebreu *galgal*, qui ſignifie *ſphæra, corona*. Mais je ſuis tres-perſuadé qu'il vient de l'Italien *ghirlanda* : d'où vient auſſi le François *guirlande*. Et l'Italien *ghirlanda* vient du Latin *gyrus, Gyrus, gyrulus, gyrulare, gyrulandum, ghirlandum*, GHIRLANDA. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ghirlanda*, & au mot *cicirlanda*.

GUISARMES. Il eſt dit dans l'Arreſt rendu en 1453. contre Jâques Cœur, Argentier du Roy Charles VII. qu'il avoit fait préſant de beaucoup d'armes aux Turcs, pour ne rien payer de ſes Galéres, chargées de poivre, &c. aſavoir, de *Crenequins*, de *Guiſarmes*, de *Hachets*, de *Voulges*, de *Coulevrines*, de *Jazerans*, & autres habillemens de guerre.

GUISE. Comme quand on dit, *faire quelque choſe à ſa guiſe*. Cluverius livre 1. de ſon Ancienne Germanie chapitre 9. le dérive de l'Alleman *weiſe*. *Germanis ſuperioribus vocabulum eſt* weiſe, *quod* morem, *ſeu* ritum, *ac* modum *ſignificat. Inferiores ſua dialecto dicunt* wiſe. *Iiſdem id literis ſcribunt Angli : pronuntiant vero, ut ſuperiores Germani* weiſe. *Id Italis & Hiſpanis nunc eſt* guiſa : *Gallis*, guiſe. Covarruvias a écrit, que *guiſa* étoit un ancien mot Eſpagnol : en quoy il s'eſt trompé. Caninius s'eſt auſſi trompé, dérivant l'Italien *guiſa* du Syriaque *ghiſa*, qui ſignifie *latus : le côté*. C'eſt dans ſes Dialectes. L'Italien & l'Eſpagnol *guiſa*, & le François *guiſe*, pourroient bien avoir été formez du Latin *viſa*.

GUISE. Duché. De *Guiſia*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

GUISES. Piéces de fer fondu. De χύσις : ceſtadire, *fuſiones*. C'eſt l'étymologie que donne de ce mot Mr de Saumaiſe. Voicy ſes termes, qui ſont de ſes Remarques ſur Solin page 759. de l'édition de Hollande : FUNTAM *vocamus, pro* FUNDA : *à fundendo. Sed & maſſas, quales ex fornace fluvere, liquati ferri, vulgò vocant* GUSAS : *quaſi* FUSAS, *vel* χύσεις.

GUITARRE, ou GUITERRE. Inſtrument de Muſique. De l'Eſpagnol *guitarra*, fait de l'Arabe *kithar*, ou *kithara* : qui ſe trouvent dans les Verſions Arabes de l'Ecriture : Geneſe IV. 21. Apocalypſe V. 8. & XV. 2. Dans le Texte original de Daniel, chapitre 3. verſet 5. il y a *kitheros*. Tous ces mots Arabes viennent du Grec κιθάρις : d'où vient auſſi l'Italien *cetra*. Le Grec κιθάρις a été fait de κίθω, mot Dorien : lequel, ſelon le témoignage d'Eſtorien, ſignifioit le *thorax* de l'homme. Le côrs de la guitarre reſſemble au *thorax* de l'homme.

De *cithara*, on a fait le diminutif *citharina*, dont nous avons fait *guiterne*, qui ſe trouve dans Rabelais 4. 31. Et dans Ronſard, ſelon le témoignage de Nicot. GUITERNE, ou GUITERRE : *car ainſi l'appelle Ronſard*, dit Nicot. ¶ *Citharina, citharna*, GUITERNE.

GUITONNAGE. Dans la Recette de la Prevoſté d'Angers, imprimée à la fin de la Coûtume d'Anjou : *Le Guittonnaige, que doivent les Maiſtres Varlets deſdits Tanneurs*, &c. Ne viendroit-il point de *guattonagium* ? Voyez *gueſde*.

GUIVRE. Terme d'armoiries : qui ſignifie *ſerpent*, ou *couleuvre*. *Milan porte d'argent, à une guivre d'azur, iſſant de gueules, couronnée d'or.* De *vipera*.

H A.

HABIT. D'*habitus* : qui a été dit pour *veſtement*, par les Latins, comme ἕξις, par les Grecs. Et *habitus* a été formé d'*habeo*, comme ἕξις, d'ἔχω. Du ſubſtantif *habit*, on a fait le verbe *habiller*.

HABLER. HABLEUR. Aſpiré. De l'Eſpagnol *hablar* & *hablador*, fait du Latin *fabulari, & fabulator*.

HACHE. Aſpiré. Du Latin *aſcia*. Guillaume le Breton, livre 2. de ſa Philippide :

Aſcia dum dextris, biſacuta ſecuris, & enſis
Fulgurat.

Ou d'*acies* : La Chronique de Senone, chapitre 129. *Argentineníes ſibi acies fecerant fabricari, quas Franci* HACHES, *de nomine, appellant*. Ou de l'Alleman *haccben* : qu'Iſaac Pontanus, dans ſon Gloſſaire Celtique, dérive d'ἀγλῶ : ſorte d'armes parmy les François. Euſtathius : ἀγλῶ, ἀπὸ τοῦ ἀγείρω. Ou de *hape* : vieux mot François, qui ſe trouve en cette ſignification dans la Coutume de l'Iſle. D'où le mot *apiette*, pour *petite hache* : & celui de *Hapiola*, ſurnom donné à Baudouin, Comte de Flandre, fis de Robert II. & qui eſt interprété *ſecuris*. Voyez Mr du Cange au mot *hapiola*.

Digitized by Google

HAGARD. aſpiré. De *vagardus*. *Vagus*, *vagardus*, HAGARD: comme HE'BARD, de *veredardus*. Voyez *hébard*. *Hagard* ſe dit proprement d'un faucon qui n'a pas été pris au nid : &, pour uſer des termes de Nicot, *qui n'eſt de l'année, ains a plus d'une mue, & a longuement eſté à luy, qui a eſté prins de repaire, ou au paſſage : & eſt le contraire de ſor.* Figuréinent, ce mot ſignifie *farouche, fier.* Ainſi on dit, *des yeux entre doux & hagards.*

HAIDROIS. On appelle ainſi les Liégeois. Une Lettre des Chanoines de Liége au Pape Jan X X I I I. produite par Harſemius : LEGIA, (Liége) *dudum à lege, in fui primordio nuncupata : nunc autem, ut rebus vocabulum conſonet, in* Legis odium *nomine commutato.* ¶ On lit dans Nicot : HAIDROICT, qu'aucuns mal écrivent *& prononcent* hédret : *oſor relli.*

HAIES. Voyez *hayes.*

HAIM. D'*hamus*. Voyez *hameçon.*

HAINE. HAINEUX. aſpiré. Les Allemans diſent *haſs*, pour dire *haine.* Dans les Gloſes d'Iſidore, *hemoſus* eſt interpreté *odium:* ſur lequel mot, Bonaventura Vulcanius a fait cette Note : *Fortè*, heinoſus, odioſus. *Vide, an inde Gallicum* HAINEUX. *Haine* & *haineux*, viennent de *hair*, Et *haïr*, vient d'*odire.*

HAÏR. Aſpiré. D'*odire.* Voyez *haine.*

HAIRE. Lat. *cilicium.* aſpiré. Peuteſtre, de *hiberriga* : qui ſe trouve à peuprès en cette ſignification dans Sevére Sulpice, livre 3. de la Vie de St Martin, Dialogue 2. *A proximis tabernis hiberrigam veſtem, brevem atque hiſpidam, quinque comparatam argenteis, rapit, atque ad Martini pedes iratus apponit.* C'eſt le ſentiment d'Iſaac Pontanus. *Vocem ergo ſi examinemus*; Il parle de ce mot *hiberriga*; *noſtram, Germanorumque etiamnum eſſe, nemo negaverit. Nam* hatich, *ſive* behatich, *hiſpidum, piloſumque ſignificat. Et adde, hodieque adhuc Gallis diſcrtè reſervari* haire *pro cilicio.* Voyez-le dans ſon Gloſſaire Celtique, au mot *hiberriga. Haër*, en Alleman, ſignifie *poil : & haërtuch, pannus ex pilo.* C'eſt ce qui a été remarqué par Lipſe ſur ces mots de ſon ancien Gloſſaire, HERA, *cilicio*: HUREN, *cilicium.*

HAIT : Comme quand on dit, *de bon hait.* Voyez *haiter*, & *ſoubait.*

HAITER. Quelques-uns le dérivent de l'ancien Alleman *haittinga*, expliqué par *vota*, dans le vieux Gloſſaire de Lipſe. Il vient d'*optare* : comme *ſoubaiter*, de *ſuboptare.* Voyez *ſoubait.* ¶ *Optare, ottare*, HAITER : *O* en *A* : comme en HAIR, d'*odire.* HAIT, verbal de *haiter*, a été fait d'*optum*, inuſité.

HAÎTRE. Arbre : appelé autrement *fouteau.* De *fagus* : d'où les Allemans ont auſſi fait *beſter. Fagus, faga:* (d'où FAIE, & FAIETTE :) *fagaſter*, *hagaſter*, HAÎTRE. Les Eſpagnols on dit demeſme *haya*, de *fagus. Fagus, fagi, fagius, fagia*, HAYA. Touchant le changement de l'F en H, voyez mon Diſcours du Changement des Lettres.

Haître, peut auſſi avoir été fait d'*oſtria* ; nom Latin de la meſme ſignification. Belon, livre 1. de ſes Singularitez chapitre 42. *L'arbre, que les Anciens ont nommé* oſtria, *y retient encor ſon nom antique. C'eſt celui que nous nommons* Haîſtres ; *qui eſt moult fréquant par tout le monde. Je m'eſmerveille que quelques hommes de noſtre nation, doctes, & cognoiſſants les choſes, ſont tombez en cette erreur de penſer que le cerrus des Latins fuſt celuy que noſtre vulgaire appelle* Haiſtre: *veu meſmement que le haiſtre ne porte point de gland, & que Oſtria eſt ſi bien deſcrit en Theophraſte.* La premiere étymologie me paroiſt plus naturelle. ¶ Il eſt aſpiré.

HALBRAN. Oiſeau aquatique : ſorte de canard : canard ſauvage. Les Grecs ont appelé βρενθὼ un oiſeau, que quelques-uns croyent être le merle. Heſychius : βρένθων : μέλας τι, ὃν βάκκαριν. Οἱ δέ, ἀνθρῶπον μόνον. ἢ ὄρνεον βρενθώ, ὅταν ὑπὸ κίνδυνον λέγωσι, & à ce propos, il eſt à remarquer, que *bran*, en Bas-Breton, ſignifie *un corbeau* : oiſeau de plumage noir comme eſt le merle. D'autres, ont cru que βρενθὼ étoit *une canne* : fondez ſur ces paroles d'Ariſtote du livre 1 x. de l'Hiſtoire des Animaux, chapitre 1. ὅτι οἱ ἀπὸ τ' ἀλκάστου ζῶντες, ἀνάπλουν ποιοῦσι · οἷον βρενθὼ, ἢ λάρος : que Pline liv. x. chap. 74. a traduites de cette ſorte : *Diſſident inter ſe aquatica, anates & gavia.* Cette opinion eſt plus vray-ſemblable que la premiere. Or comme on a dit ἀλκάστου, pour dire *un aigle de mer*, quelques-uns croyent qu'on a dit demeſme ἁλιβρενθὼ, pour dire *une canne de mer* : & que de ce mot ἁλιβρενθὼ, nous avons fait *halbrent* : qu'on a depuis prononcé *halbran.* Cette dérivation eſt plus naturelle que celle de Périon, qui dérive *hallebran* de ὁ βρενθὼ. Voicy ſes termes : βρενθὼ, *à Gracis* anas *vocatur. Et quoniam maſculini eſt generis, articulum* ὁ *primum pronunciatum eſſe arbitror : deinde mutatum O in A, & L aſcitum : ut* albrent *diceremus.* Il vient de l'Alleman *albrenth*, qui ſignifie *une petite canne.* Barthius livre XIII. de ſes Adverſaires, chapitre 4. ALBRENTH, *minuta anas: Germanis, ad literam*, dimidia anas *eſt : quod tamen ſine venere è* βρενθὼ *Picardus confeciſt.* Ce *Picardus*, c'eſt Jan Picard ; Etymologiſte François : qui a dérivé *hallebran* de βρενθὼ. ¶ Il y a apparance que l'Alleman *brenth* a été formé du Grec βρενθὼ : car il n'eſt point vray qu'il n'y ait point de mots Grecs & Latins dans l'ancienne Langue Allemande. ¶ Il eſt aſpiré.

HALBREDA. aſpiré. Nicot. *C'eſt un mot de meſpris & deſdaing, qui ſignifie celle qui a un grand corps, long, & mal baſti. Il peut bien eſtre extrait de* halebarde. *Aucunt l'uſurpent auſſi au genre maſculin.* Cette étymologie me paroiſt tres-vray ſemblable. On dit, *grande comme une pique.* Et on a dit de la Ducheſſe de Bar, ſœur de Henri IV.

Cy giſt dans un fourreau de pique,
Sans fil de graiſſe ny de lard,
La Princeſſe la plus étique,
Qui ſortit jamais de Béarn.

HALBRENE'. On appelle ainſi, en termes de Fauconnerie, un oiſeau qui a des pennes rompües. Montagne liv. 3. chap. 5. l'a employé figurément : en cet endroit, où il parle des femmes & de l'amour : *Voyent elles pas, qu'il n'eſt, ny Marchand, ny Procureur, ny Soldat, qu'il ne quitte ſa beſogne, pour courre à cette autre. Et le Crocheteur, & le Savetier, tous harraſſez*

Digitized by Google

harassez & halbrenez qu'ils sont de travail & de faim.

HALE : HALE'. aſpiré. Henri Etienne le dérive de ἅλιος, dit, à la Dorique, pour ἥλιος, ceſtadire, *le Soleil.* Mr de Caſeneuve le dérive d'ἁλὴς, qui ſignifie *l'ardeur du Soleil.* Et Mr de Valois le Jeune dérivoit *hâlé d'afflatus.* Ces mots *hâle*, & *hâlé*, viennent *d'aſſum. Aſſum, aſſulum,* HALE. *Aſſulum, aſſulacus,* HALE'. *Aſſum*; *dictum quaſi* arſum; *quòd ardeat*, dit, Iſidore, XX. 2.

HALECRET. aſpiré. Lat. *thorax ferreus.* Nicot : HALLECRET. *C'eſt la couverture & armeure de fer, dont le Gendarme & le Piquier ſont armez par le buſte du corps, ſans braſſals, ne fauldieres : qu'on dit auſſi* corſelet : *parce qu'il n'arme que le corps, ſans plus.* Thoſax, *aut potius*, lorica. Scaliger ſur ces mots de Varron du livre IV. *de Lingua Latina, Lorica*, à loreis : *quòd de corio crudo pectoralia faciebant: poſteà ſuccuderunt Galli è ferro ſub id vocabulum ex annulis ferream tunicam*, le dérive du Grec ἁλυσωτὸν. Voicy ſes termes : ἁλυσιωτὸν. *Diodorus Siculus lib.* V. *Etiam hodie loricam vocant* hallecret, *quaſi* ἁλυσωτὸν, pro ἁλυσιπρωτὸν. ¶ Suidas interprète ἁλύσεα, accuſatif d'ἁλὺς, par χλαμύδα : Et Heſychius, interprète ἁλὶς par χίτὼν χαλκοῦς λίθων. ¶ J'ay peine à croire que ce mot François vienne de ce mot Grec. Bourdelot le dérive de l'Alleman *halzgereth* : qui eſt, dit-il, comme qui diroit *robbe du col.* Et Bourgoin, *d'alaigret : quòd audacem, alacremque, animo confirmato ex confidentia reddit* : Qui ſont deux étymologies qui ne ſont pas recevables.

HALER *un bateau.* C'eſt le tirer avec une corde. D'*agolare*, diminutif *d'agere.* Voyez *houlette.* Jan Brodéau, (en Latin *Brodeus*) au livre IV. de ſes Meſlanges, chapitre XI. dit que du mot Latin *helcyarii*, nous avons appelé *halyers* ceux qui tirent à la halée. Helcyon, *pro* funè, *uſurpant nonnulli : licèt eum propriè ſignificet quo helcyarii adverſis fluminibus, aut vento contrario, naves trahunt. Martialis libro* I.

Nec clamor valet helcyariorum.

Nos, vocis antiquæ obſoletæ quadam veſtigia adhuc retinemus, halieros *appellantes.* Je perſévére dans mon opinion. ¶ On appelle en Normandie *halebatel* l'eſpace qu'on doit laiſſer, pour la halée, entre les rivieres & les terres voiſines des rivieres. ¶ *haler* eſt aſpiré.

HALETER : aſpiré. *D'anhelitare*, diminutif *d'anhelare.*

HALIER, aſpiré. Lat. *dumetum.* C'eſt un diminutif de *haga*, qui ſignifie *une haye.* Voyez *haye. Haga, hagula, hagularium,* HALIER. ¶ Mr de Caſeneuve, au mot *halle*, le dérive de *hallus.* ¶ HALIER : pour celui qui tire à la halée. Voyez *haler.*

HALLEBARDE. aſpiré. Sorte d'armes. Caninius, dans ſes Canons des Dialectes, à la lettre E, dérive l'Italien *alebarda*, de l'Arabe *albarda.* L'Italien & le François viennent de l'Alleman *hallebard.* Wolfang, en ſon Abregé ſur les Mémoires de Charle de Bouvelles ; au mot *hallebarde* : *Haſta genus, ad pili Romani longitudinem ita factum, ut non punctim ſolùm ex adverſo ferire, ſed etiam cæſim, librato illu altè in caput, vel punctim acumine, vel latum vulnus ſecuriculâ, quam habet ex altero latere, poſſit inferre. Geſtare ſolent Helvetii, Regis Galliæ ſatelliteſ. Item milites Germani, poſt primam aciem ſtare ſueti, & qui præſtanti corpore vexillum ſtipant. Appellant* halebart, *integro nomine in Gallos tranſlato.* Cluverius dans ſon Ancienne Germanie, livre I. chapitre 44. *Verum multò pejus illi qui angonem eſſe voluerunt idem telum quod vulgò nunc appellatur* hallebard. *Quod vocabulum, nihil aliud ſignificat, quam* ſecurim Palatinam, *quâ Regum nunc, Principumque Satelliteſ, & corporum Cuſtodes, armantur.* Halle *quippe*, eſt atrium Palatii, *veteri Germanorum, ſive Celtarum vocabulo ; Anglis etiam nunc uſitato ;* & bard, *ſecuris.* ¶ Le Preſidant Fauchet, livre 2. de la Milice & Armes, parle auſſi des hallebardes, comme d'armes venues d'Allemagne, ou de Suiſſe. *Pour le regard des hallebardes, elles ſont plus recentes, comme je croy, & venües d'Allemagne, ou de Souiſſe. Pourceque je trouve en un Journal d'un Curé de St. Michel d'Angers, qu'environ l'an M. CCCC. LXXV. le Roy*, (*j'entens Louis XI.*) *fit faire à Angers, & autres bonnes Villes, de nouveaux ferremens, qui furent portez à Orleans : comme auſſi d'Italie, & par des gens de mer des pertuſanes, rancons, & langues de bœuf, furent inventées.*

En Alleman, on prononce *hellebard*, & non pas *hallebard* : ce qui a fait croire à quelques-uns, que ce mot étoit compoſé de celui de *hel*, qui ſignifie *luiſant*, & de celui de *bard*, qui ſignifie *une hache* : comme qui diroit *hache luiſante.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 274. LONGOBARDI : *à longis bardis, ſive* bartis : *hoc eſt*, bipennibus, *quas geſtarent. Unde remanſit* hellebaert : *puta, ex* hel, *clarus, ſplendens, flameus* ; & baerd, *bipennis.* Cédrénus, page 564. de la nouvelle édition, appelle une certaine arme, βαρδίκιον : qu'il dit être une arme royale. τὸ βασιλικὸν βαρδίκιον, *haſtile regium.* Voyez les Gloſſaires Grecs de Meurſius & de Mr du Cange, & dans le petit Gloſſaire de l'ancien Germanique de Lipſe, *anhardon* eſt interprété par *aſcia.*

Il me reſte à remarquer, afin de ne rien omettre de tout ce qui ſe peut dire touchant l'étymologie du mot *halleberde*, que Mr Naudé, à la page 641. de ſon livre de la Milice, dérive ce mot du Lydien λάβρυς, qui ſignifie *ſecuris. Unde*, dit-il, *Jupiter Labradeus*, qui eſt une étymologie qui n'a aucune apparance de vérité.

HALLES. aſpiré. Lat. *forum rerum venalium, ſtellum.* Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. M. Huet le dérivoit du Latin *aula* ; ou de l'Alleman *halle*, qui ſignifie *atrium Palatii* : Voyez cy-deſſus au mot *hallebarde* : *quia in Palatiorum atriis, pergula & ategiæ vulgò viſuntur.* Ce ſont ſes termes. Nicot en donne plus d'une étymologie. Voicy ſa remarque : *Il vient de* ἁλὶς, *qui ſignifie* congrégation, aſſemblée. *Hérodote. Ou de* ἀλώειν : *qui ſignifie* aſſembler, faire congrégation : *parceque c'eſt le lieu, auquel, pour l'exercice du commerce, on s'aſſemble de toutes parts : meſmes és jours ordinaires de marché : & auſſi pour conferer & communiquer, comme on voit eſtre uſité és villes du*

Digitized by Google

pays Suisse, & ailleurs. Aucuns le veulent tirer en cette signification de cet autre mot Grec, ἅλων, ou de ἅλως, signifiant place vuide sur rez de chaussée, *que le Languedoc* dit ayro : *l'Espagnol*, era: *& l'Italien*, aïa : *le tout, du Latin* area. ¶ Rigordus, en la Vie de Philippe Auguste, les appelle *halas. Duas magnas domos, quas vulgus* Halas *vocat, ædificari fecit : in quibus, tempore pluviali, omnes Mercatores merces suas mundissimè venderent.* Et François Pithou, sur ces mots du Titre 43. de la Loy-Salique, *Si autem de ramis, vel de hallis, aut de qualibet re, cum cooperuerit*, dérive ce mot *hala*, en la signification de *Halles*, de celui de *halla*, qui signifie *des rameaux fees*, dont on couvroit les Halles. Voicy ses termes : DE HALLIS. *tit.* 69. *Ripuar. Glossa:* siccis ramis. *Inde* Halle de Mars. *Et qua à Philippo Augusto Luteria ædificata,* LES HALLES. Et cette étymologie est approuvée par Mr de Caseneuve. *Il est croyable*, dit-il, *que dans les Foires qu'on tient à la campagne, on aura accoustumé de dresser de petites loges couvertes de branches d'arbres, ou de buissons, pour y vendre les marchandises à l'ombre ; que les Romains appelloient* umbras. *Festus* : UMBRÆ, vocabantur Neptunalibus casæ frondeæ pro tabernaculis : *Et que de là, toutes sortes de lieux couverts où l'on vent les marchandises, ont pris le nom de* Halles.

HAMEAU. Lat. *Viculus*. Bourdelot le dérive de *ἁμα, simul*, parceque c'est un amas de diverses maisons. Le P. Ménestrier, dans sa Méthode du Blason, page 51. le dérive du Flamand *hamme.* AMEYDE, *ou* HAMEYDE, *est encore une barriere en Flamand, où les maisons de bois traversées se nomment* hamme : *d'où vient le nom de* hameau : *acausse des maisons de village, bâties de cette sorte, & des barrieres dont les chemins sont fermez en Suisse & en Allemagne sur les avenues de ces hameaux. Il vient de hamel*, diminutif de *ham* : qui signifie *une bourgade*: témoin ces mots Anglois, *Buckingham, Walsingham, Nottingham.* De *hamel*, on a fait *hamelette*, ou *hamlette* : qui se trouve dans une Ordonnance Françoise d'Edouard 1. Roy d'Angleterre, rapportée par Spelman dans son Glossaire, où je renvoye mes Lecteurs : & au mot *ham* du mesme Glossaire. Dans le Boulenois, la plusparst des villages se terminent en *ham* : que les Picards prononcent *hem. Ardinghem, Besinghem, Estinghem, Odinghem.* Les Allemans disent *heim. Openheim ; Papenheim.* ¶ *Hameau* est aspiré.

HAMEÇON. *D'hamicione*, ablatif *d'hamicio*, dérivatif de *hamus. Hamus, hami, hamicio : hamicio hamicionis hamicione,* HAMEÇON.

HAMEYDE. Voyez *hameau.*

HAMPE *de hallebarde*, aspiré. C'est le manche d'une *hallebarde*. L'ancien mot étoit *hante*. Et ce mot étoit encore en usage du tans de Mr de Vaugelas, comme Mr de Vaugelas le témoigne dans ses Remarques sur la Langue Françoise. Aujourd'huy, il est toutafait hors d'usage. Mais il n'est pas icy question de son usage, il est question de son étymologie. J'ay remarqué dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoise, que quelques-uns dérivoient *hante* de l'Allevan *handhabe*, qui signifie toute sorte de bâton, soit de fourche, de hallebarde, de mail, ou de marteau : & qui est composé de *hand*, qui signifie *main*, & de *habe*, qui signifie *avoir, manier*, & qu'on tient dérivé du Latin *habere*. Et Mr de Caseneuve a écrit dans ses Origines Françoises, que comme nous avons fait *manche* de *main* ; nous avons fait HANTE de *hant*, qui dans la Langue Tioise signifie *main:* comme il paroist par ces endroits du Glossaire du Moine Kéron : *Manu*, HENTI : *manuum*, HENTEO. *Manibus*, HANTUM. Cette étymologie est assez raisonnable. Et je la préfere présentement à celle que j'ay suivie dans mes Observations sur la Langue François, & dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoise : qui est, que *hante* avoit été fait *d'amite*, ablatif *d'ames amitis*, dit par les Latins dans la signification *d'une perche.* ¶ Bourdelot, dans ses Origines Françoises Manuscrites, dérivoit *hampe* de l'ancien François *henepée*, qui signifie, dit-il, *un manche*, ou *une poignée.* Et pour prouver cette signification, il cite ce vers de Hüon de Villeneuve :

Ne de buens parefis une grant henepée.

HANAP : aspiré. Lat. *patera.* Froissart use de ce mot : & il se trouve plus d'une fois dans l'Inventaire des Meubles de Charles V. ce qui fait voir qu'il est ancien en notre Langue. Mr de Valois le Jeune le dérive de *hannipa* ; fondé sur ce passage de Volfangus, Auteur assez ancien : *Vas, quod* hannipa *nominatur, quo mixtio agebatur, inter manus propinantium ita exinanitum est.* C'est au livre 3. des Miracles de Ste Valpurge : Il y a dans un Manuscrit, *hanniba.* Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe, *scyphus* est interpreté *henap* : ce qui confirme la leçon des Imprimez. ¶ *hein nap*, en Alleman, signifie *une écuelle à oreille.*

HANCHE. aspiré. Lat. *coxa.* Du Latin barbare *anca* : d'où les Italiens & les Espagnols ont aussi fait *anca* ; & qui a été fait *d'ἀγκὼν, ὠλένη*, qu'on a dit pour *ἀγκών. ὠλένη* se trouve en cette signification de hanche dans Eustathius sur l'Iliade φ. vers. 315. *μυῶν, ἢ γαστροκνημίαι, ἰσχία, ἢ ὁ τῶν σκελῶν γλουτὸς* ÁNIAN *ἀνοι.* Eustathius fait encore mention du mesme mot sur l'Iliade de Ψ, vers 726.

HANEBANE. aspiré. Plante, appelée autrement *jusquiame.* Voyez *jusquiame.* Nicot : HANEBANE *est une espece d'herbe, que les Herboristes appellent* altercum *& hyoscíamus : laquelle est poison aux poulles : De sorte que si le grain qui leur est donné à manger, en est frotté, elles meurent. L'Anglois dit* henbene : *qui signifie* poison aux gelines, *ou* mort à gelines. *Et s'il est tiré de là, il faut écrire* henbene, *ou* henbane. Je ne doute point qu'il n'en soit tiré. Mais les Anglois écrivent *henbane* : qui est un mot composé de *hen*, qui signifie *poulle*, & de *bane*, qui signifie *poison.* La hanebane est une herbe tresvenimeuse : & qui, pour cela, a été appelée par les Espagnols *veleño* : soit du mot Latin *venenum* : ou du mot Grec *θανάσιμον*, qui dans la Perside, selon le témoignage d'Aristote dans son livre des Plantes, signifioit un poison, avec lequel on empoisonnoit les fléches. Et comme les Espagnols appellent aussi la hanebane, *yer-*

Digitized by Google

va del Ballestro ; (cestadire , *herbe d'Arbalestrier*,) parcequ'elle sert au mesme usage ; Bonaventura Vulcanius , dans ses Notes sur les Gloses Anciennes , page 89. a suivi cette étymologie. Elian au chapitre 7. du livre 1. de son Histoire Diverse, a aussi remarqué , que les sangliers qui ont tâté de la hanebane , tombent en convulsion. Mais ce qui ne fait pas peu à notre sujet , c'est ce que Bonaventura Vulcanius a écrit au lieu allégué , qu'aiant piqué la creste d'un coc d'une aiguille frotée de *hanebane* , le coc fit dans le mesme moment un saut en l'air, & tomba mort.

HANETON. aspiré. Lat. *scarabeus arboreus*. Gr. μηλολόνθη. De *tabanus* : de cette maniere : *tabanus*, *tavanus* , *tavanettus* : *vanettus* , *vanetto* : *vanettone vanettone* , HANETON. *Tabanus* , n'est pas *un haneton* : c'est *un taon* : Mais les Etymologistes n'y regardent pas de si près. Les Italiens appellent une perdrix *cotornice* , mot fait de *coturnix* , qui signifie *une caille*. Le peuple aura confondu *tabanus* avec le *haneton* , acause de leur bourdonnement , qui est semblable. On peut aussi avoir fait *haneton* d'*asilus* : qui est le mesme que *tabanus*. Philargyrius sur le 3. des Georgiques de Virgile : *Nigidius de Animalibus* : ASILUS , est musca varia, tabanus , bubus maximè nocens. Et s'il en a été fait, il en a été fait de cette façon: *Asilus*, *asilettus*, *asinettus*, *asinetto asinettonis* , *asinettone*, *asinettone*, HANETON.

HANGAR. Ce mot est aspiré : & Nicot, qui a écrit qu'il ne l'étoit pas, s'est toutafait trompé. Voyez *augar*.

HANOUARTS. On appeloit ainsi anciennement à Paris les Porteurs de Sel. Je ne say pas l'étymologie de ce mot.

HANSE TEUTONIQUE. C'est une Compagnie de plusieurs villes d'Allemagne , unies ensemble pour le commerce : appelées *Anséatiques* , du mot Alleman *hansée*, qui signifie *maritime* ; & qui est composé d'*am*, cestadire *ad* , *auprès* ; & de *see* , qui veut dire *mer:* acause que les principales de ces villes sont maritimes : Comme *Lubec* ; qui est la capitale des villes Anséatiques : *Dantzic*, *Hambourg*, *Rostoc*, *Vismar* , &c. Et de là , le mot de *hanse* , pour *association à une compagnie*. Au chapitre 1. article 3. de la Juridiction de la Prevôté & Echevinage de Paris : *Tous Marchands pourront faire amener toutes manieres de grains & farines , aval l'eaue , pour vendre en la Ville de Paris , au dessus des ports d'icelle , sans congé , sans hanse , & sans Compagnie Françoise*. On a dit demesme *hanser* , pour *associer aux privileges , droits , & coutumes d'une Compagnie*. Voyez Nicot. Le mot de *Hanse Teutonique* se trouve dans les Ordonnances de la Ville de Paris : & dans les Ordonnances Militaires , titre VII. article 23. ¶ Voyez Mr Servin dans ses Plaidoyez.

HANSER. Nicot : HANSER. *C'est associer aucun aux privileges , usages , & coustumes*. Voyez *Hanse Teutonique*.

HANTER. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *hantieren* , mot de mesme signification. D'autres le dérivent du Bas Breton *hentif* , qui signifie *chemin*. Je croy qu'il vient du Latin *habitare*.

HAPELOPIN. Patasite : qui hape des lopins.

HAPELOURDE. Ce mot se dit de ceux qui paroissent estre quelque chose, & qui ne sont rien. On appelle aussi de la sorte un diamant d'Alençon.

HAPER. Périon & Mr Lancelot le dérivent de ἁφάζω. Bourdelot le dérive de l'ancien mot Latin *apere* : d'où *aptus*, & *adipisci*. Il pourroit venir de *capere*.

HAPLE. aspiré. Vieux mot, inusité, qui signifioit *un devidoire* Le petit Dictionnaire Latin-François , publié par le Pere Labbe : ALABRUM. *Haple instrument , pertinent à femme , pour filer : Desvider : eschancourir : desvideour*. Il peut avoir été formé de ce mot *alabrum* : de cette maniere : *Alabrum* , *abrum* , *ablum* , *aplum*, APLE , HAPLE. Ou plustost , de l'Alleman *haspel*. Mathias Martinius , au mot *hapsus* : HAPSUS LANÆ , *est portio lanæ cohærentis*. *Et Germanis nota vox est*. *Kilianus in Dictionario* : Hasp : *hapsel*. vellus lanæ, & fila congregata , & ex alabro deposita , antequam glomerentur. *Vulgò* haspum, hapsum. *Inde etiam* haspe, & haspel, *rhombus, girgillus*.

HAQUEBUTE. aspiré. C'est ainsi que nous appelions anciennement une arquebuse. Rabelais, 1. 44. *A tout faisoit laisser leurs piques, espées, lances, & haquebutes*. Marot, dans l'épigramme cy-dessus transcrite au mot *guigner*, *J'en croy tous les Hacquebutiers*.

HAQUENE'E. aspiré. Lat. *equus gradarius*. Mr de Caseneuve le dérive d'*ankane*, mot Tiois , signifiant *incedere, ambulare*. Voyez sa Note. Elle est curieuse. D'autres le dérivent du Flaman *hackeney*, ou de l'Anglois *hacney*. Mais c'est au contraire le Flaman *hackeney* , & l'Anglois *hacney* , qui viennent du François *haquenée*. Et le François *haquenée* vint du Latin-Barbare *hakinea* , formé d'*equus* : de cette maniere: *equus*, *akus*, *akinus*, *akineus*, *akinea*, HAQUENE'E. Au lieu d'*akinea* , on a dit *kinea* , par aphérèse: d'où l'Italien *chinea*. D'*akus* , on a fait le diminutif *aketus* : dont nous avons fait HAQUET: qui se trouve dans nos vieux Auteurs pour *un petit cheval : i-vádem*. Coquillard , dans le Monologue du Puis :

Sus sus , allez vous en Jaquet :
Et pensez le petit haquet :
Et luy faites bien la litiere.

Nous avons fait demesme HAQUE , d'*haca*. *Haque*, pour *jumant*, se trouve : témoin le proverbe : *Vin, qui est : Clerc, qui sçait : Haque, qui va. Entendez la Note. Le vin ne vaut rien : Le Clerc ne sait rien : La Haquenée trote*. D'*aka* , on a fait aussi *égue* , pour *éque*. Voyez *égue* cy-dessus.

Les Arragonois, selon le témoignage de Nicot , aulieu de *haca*, disent *faca* : par le changement ordinaire de l'H en F. Et comme d'*equus*, on a dit *equuleus* : ce mot, pour *petit cheval*, se trouve dans les Gloses Anciennes : de *faca*, on a fait *facana* : Et ensuite, *facanea* : mot , qui est en usage parmy les Castillans. De *facana*,

Digitized by Google

on a dit *fana*, par contraction : d'où, avec l'article Arabe *al*, les Eſpagnols ont fait *alfana*, pour *une cavalle*. Et les Italiens ont enſuite emprunté ce mot des Eſpagnols. L'Arioſte, dans le 2. de ſon Furioſo :

Gradaſſo avea una alfana la più bella,
E la miglior, che mai portaſſe ſella.

Et par là, il paroiſt, qu'Oudin & le Francioſin, qui on dit qu'*Alfana* dans l'Arioſte n'étoit pas un nom générique, mais un nom propre de Cavalle, ſe ſont mépris.

Les Italiens, auſſi d'*alfana*, on dit *buſcalfana* ; pour une grande vilaine jument maigre. La Cruſca : BUSCALFANA. *Beſtia, grande, e magra : che anche diciamo*, alfana : *detto per iſcherzo : Franco Sacchetti :* Aveva accattato un cavalaccio, di quegli della tinta di Borgoniſſanti, che era una buſcalfana, che parea la fame. Ce qui détruit la penſée du Pere Bertet, que *buſcalfana* avoit été fait de *bucephalus*. Bucéphal étoit un cheval fringant. On dit *ſec comme du bois* : ce qui pourroit donner ſujet de croire que *buſcalfana* auroit été fait de *boſco*, & d'*alfana*.

Il me reſte à faire part icy à mes Lecteurs de cette belle épigramme que Mr le Chevalier de Cailly a faite ſur mon étymologie d'*alfana*.

ALFANA *vient d'equus ſans doute.*
Mais il faut avouer auſſi,
Qu'en venant de là juſqu'icy,
Il a bien changé ſur la route.

HAQUET. aſpiré. Charrette, qui n'a point de ridelles, & qui fait la baſcule : qui ſert à porter du vin, &c. De *vehicum*. *Vehicum, vehicettum, vecettum, vacettum, hacettum*, HAQUET. ¶ Dans la ſignification de *cheval*, il vient d'*equus*. Voyez *haquenée*.

HARAN. aſpiré. Poiſſon. De l'Alleman *haring*, *qui* ſignifie la meſme choſe. *Haring, hareng*, HARAN. *Arentia*, pour *haran*, ſe trouvent dans les anciens Statuts de St Benoiſt ſur Loire. L'Alleman *haring* a été fait du Latin *halec* : Et le Latin *halec*, du Grec ἅλς, *mare*. ἁλς, ἁλὸς, ἁλικὸς, ἁλικία : d'où *falacia* : ἁλιεὺς, *halex, halec*.

HARANGUE. Lat. *Oratio habita in publico*. De l'Italien *aringa* : qui ſignifie la meſme choſe : & qui, ſelon Mr Ferrari, a été fait d'*arringo*, qui ſignifie *jouſte*, & *le lieu où l'on jouſte* : mot formé d'*arena*. *Arena, arenicum, arinicum, arincum*, ARINGO. *Ita nunc* rengare, & arengare, *ſententiis, orationibus, in Foro, Comitio, & Senatu, contendere : & ſuggeſtus, ſive pulpitum*, renga, & aringo, & ringhiera, *appellatur*. Ce ſont les termes de Mr Ferrari.

HARAS. Lat. *equorum grex*. Du Latin-Barbare *haracinm*, qui ſe trouve en cette ſignification dans un nombre infini d'endroits alléguez par Spelman & par Mr du Cange dans leurs Gloſſaires. Je ne ſay pas d'où vient *haracium*. Mr du Cange croyoit qu'il venoit, ou du Latin *hara*, ou de l'Italien *razza*. Voyez ſa Note. Je ne le croy pas.

HARASSER. Mr Lancelot le dérive d'*ejoüir, pulſare*.

HARD. Pontus de Tyard, dans ſon *de Recta nominum Impoſitione*, page 17. le dérive d'ἀρτάω, *ſuſpendo*. *Ab* ἀρτάω, ſuſpendo, *vel* ἀρτάνη, laqueus, *ſit Gallicum* har, ou hart : *id eſt, vinculum, quo fures ſuſpenduntur & ſtrangulantur*. Dans un Titre de 1244. *harda* ſe prant pour *des liens*. *Encores aujourd'huy en pluſieurs lieux de Champagne, on appelle un lien de fagot qui ſe fait à lac courant*, la hart d'un fagot. Ce ſont les termes de Pierre Pithou, ſur le Titre VII. de la Coutume de Champagne. On dit, *ſur peine de la hart*, pour dire, *ſur peine de la corde*. Ce qui donne ſujet de croire qu'on s'eſt ſervi autrefois de rameaux d'arbres, ou de branches d'arbuſtes, pour étrangler. Et cette penſée eſt confirmée par cette ancienne Inſcription, alléguée par Guillaume Fournier au chapitre 10. du livre 3. de ſes Sélections, *Hic ſtigmata Actæ liberta ſcripta ſunt, venereria, perfida, doloſa, duri pectoris, & veſtem ſparteam, unde ſibi collum alliget*, &c. ¶ Voyez Bodin dans ſa Méthode, chapitre 9. ¶ Robert Etienne, dans ſon Dictionnaire François : HAR, *ou* HARCELLE : *eſt le lien de jeune bois, duquel, après qu'il eſt tors, on lie bien ſerrément un fagot, ou bourrée* : vinculum. *Et ſemble que quelquefois on en ait étranglé les malfaicteurs*. Nicot HAR, *ou* HARD, *eſt auſſi appelé le cordon duquel les malfaicteurs condamnez à eſtre pendus, ſont étranglez. Selon ce, on dit, Ils ſe ſont rendus la hart au col. De dire que ce verbe François vienne de ce verbe Grec* δίειν, *qui ſignifie auſſi* tenco & capio ; *parceque par la hard les brins des fagots ſont liez enſemble, & que nous les prenons par la hard, il n'y a point de raiſon. Et non guère plus, de le tirer de cet autre verbe Grec*, ἀείρω, *qui ſignifie* lever en haut : *ce qui ſeroit plus appropriè, quand il ſignifie* le cordeau *cy-deſſus, que quand il eſt pris pour* le lien des fagots, *bien que tels trouſſeaux de menu bois ſoient pris par la hart pour eſtre levez de terre : car la hard eſt dite, parcequ'elle étraint & ſerre : dequoy eſt venu, que le menu bagage qu'on trouſſe avec corde pour tranſporter çà & là, eſt appelé au pluriel* hardes : *car* harde *au ſingulier vient d'ailleurs, & ſignifie autre choſe*.

Mr de Caſeneuve dit qu'il pourroit eſtre formé d'*arctare*, demeſme que *guinſel*, mot Langueſocien qui ſignifie la meſme choſe, pourroit auſſi être formé de *vincire* : comme qui diroit *vinſal*. Cette étymologie touchant le mot de *hard*, me ſemble aſſez naturelle. *Arctare, arctum, artum*, HARD, ou HART.

HARDE *de cers*. aſpiré. Les Anglois diſent *hird*, pour dire un troupeau de beſtes à cornes ou à laine. Mr de Caſeneuve dérive le François de l'ancien mot Tiois *hardo*, qui ſignifie *beaucoup, trop*, & qui ſe trouve dans le Dictionnaire de Lipſe, inſeré dans la 44. Lettre de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*. Il ajoute, qu'on a fait *harde* de ce mot Tiois, de la meſme façon qu'on a fait en Latin *multitudo* de *multum*, & en François *troupe*, de *trop*.

HARDEAU. Charle des Bouvelles, au mot *hardi*, explique HARDEAU par *puer male indolis*.

indolis. Ce qui ne s'accorde pas avec cet endroit de Rabelais, 3. 41. *Il eut un fils, nommé Tenot Dendin, grand hardeau, & galant homme.* Ny avec celui-cy du petit Dictionnaire publié par le P. Labbe : ARDELIO, *hardieux, ou leſcheur.*

Je croy pourtant que ce mot de *hardeau* a été fait de celui *d'ardelio* : *Ardelio, ardelus*, ARDEL, HARDEAU. Dans les Gloſes Anciennes, *ardelio*, eſt interpreté par ϖολυπράγμων.

HARDER. Du mot *hardes*. C'étoit originairement *troquer hardes contre hardes*. Depuis, on s'eſt ſervi de ce mot pour exprimer l'échange de toutes les choſes mobiliaires. Voyez *hardes*.

HARDES. Tout l'équipage d'une perſonne ; habits, linge, valiſe, &c. Je ne ſay d'où vient ce mot. Borel le dérive de celui de *hard*, en la ſignification de *lien* : parce qu'on lie enſemble les hardes : qui eſt une etymologie qu'il a priſe de Nicot. Voyez cy-deſſus le mot *hard*.

HARDI. Aſpiré. De l'Italien *ardito*. J'ay écrit dans mes Origines de la Langue Italienne, que l'Italien *ardire* venoit d'*audere*. *Audere, audire, aldire, ardire* : ou du Saxon *hard*, qui ſignifie *cœur*. Je croy maintenant, avec Mr de Caſeneuve, que le François *hardi* & l'Italien *ardito*, viennent de l'ancien Tioïs *hart*, ou *hert*, qui ſignifient *dur*, comme il paroiſt par cet endroit du Moine Kéron : DURA, *hertin*. DUROS, *herzeen*. Et à ce propos, Mr de Caſeneuve remarque tres-véritablement, que les hommes vaillans & hardis ont été appelez *durs* par les Ecrivains de la baſſe-Latinité, *& durs*, par nos anciens Ecrivains François. Voyez ſa Note.

HARDI. Mounoye de Guienne. Voyez Mr le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes pag. 306.

HARELLE. On a ainſi appelé une ſédition arrivée à Rouen ſous le regne de Charles VI. comme il ſe voit par une vieille Chronique, intitulée *La ſeconde Partie du Reſier de France*, qui m'a été communiqué par Mrs du Puy : où, après le diſcours des Maillotins de Paris, l'Auteur ajoute, *Et quand ceux de Rouen ſceurent ce qui étoit avenu aux habitans de Paris, pourceque pareillement ils avoient fait commotion contre les Officiers Royaux, que l'on appelle* LA HARELLE, *ils envoyerent vers le Roy requerir miſéricorde. Parquoy le Roy envoya à Rouen Meſſire Jean de Vienne, Admiral de France, qui en fit executer aucuns : & après leur pardonna la peine criminelle : qui fut convertie en civile : dont grandes finances furent levées.* Juvenal des Urſins, dans l'Hiſtoire de Charles VI. en 1382. à la page 21. parle, je croy de cette ſédition, lorſqu'il dit que ceux de Roüen *firent leur Chef, comme Roy, un Marchand de draps, qu'on nommoit* le Gras, *pource qu'il eſtoit gros & gras : & le mirent ſur un chariot, en maniere de Roy, vouluſt ou non.* Voyez le Catholicon page 26. de l'édition de Ratisbonne : ceſtadire, de Hollande. Le nom de *Harel* eſt un nom aſſez commun dans la Province de Normandie : ce qui donne ſujet de croire que ce Marchand s'appeloit de la ſorte, & que de ſon nom on appela HARELLE cette ſédition.

HARELEURRIER. *Celeuſma venatorium : venatorium hortamentum.* Je croy qu'on a dit *harelevrier*, pour *ha Levrier*.

HARER les chiens après le Lou. Lat. *inſligare canes*. Je croy qu'on a dit *harer* pour *haler* ; & qu'*haler* a été fait d'*agulare*, diminutif d'*agere*. Voyez *haler un bateau*, & *houlette*.

HARGNEUX. Aſpiré. Nicot HARGNEUX, ou HERGNEUX : *car il ſemble qu'il vient de* Herniоſus ; *Herniоſi enim ſunt admodum moroſi, ob acrem dolorem quo ſapè cruciantur.* Cette étymologie eſt aſſez vray-ſemblable.

HARICOT. Aſpiré. De *faba. Faba, fabarius, fabaricus, fabaricotus, faricotus*, HARICOT par le changement ordinaire de l'F en H : comme en *hors*, de *foris* : en *habler*, de *fabulari*, &c. Voyez mon Diſcours du Changement des Lettres. Les haricots ſont des féves de diverſes couleurs : d'où elles ont été appelées *féves peintes* par les Botaniſtes.

HARIDELLE. Aſpiré. Méchant cheval maigre. Peuteſtre, *d'aridella* : en ſouſentendant *equa. Aridus* a été dit, non ſeulement de la choſe, mais de la perſonne. Dans les Priapées : *Uvis aridior, puella, paſſis.*

HARLEQUIN. Nom de Comédien. Sous le regne de Henri III. il vint à Paris une Troupe de Comédiens Italiens, parmi leſquels il y avoit un jeune homme fort diſpoſt, qui hantoit chez Mr de Harlay de Chanvalon, d'où il fut appelé par ſes Compagnons *Harlequino* : à la mode des Italiens qui donnent ſouvant le nom des Maitres aux Valets, & celui des Patrons aux Clients. J'ay oui dire cette particularité à Mr Guyet : qui m'a dit l'avoir appriſe de Harlequin meſme au ſegond voyage qu'il fit en France au commencement du regne de Loüis XIII. Et elle m'a été confirmée par Mr Forget, Grand-Maître des Eaux & Foreſts d'Orleans : qui m'a dit avoir oui Harlequin ſur le Théatre appeler Mr de Chanvalon, *ſon parrain*. Cependant, j'ay appris de Mr le Gros, Curé de Droué, que le nom de *Harlequinus* ſe trouvoit dans une lettre de Raulin. Voicy l'endroit ; qui eſt de la page 28. de l'édition de 1520. & d'une lettre à Jan Standoux : *Numquid mortuis facies mirabilia ? aut Medici ſuſcitabunt tibi, ut mortuus ſaculo, iterum vivas mundo ? An ita me vis antiquam illam Harlequini familiam revocare, ut videatur mortuus inter mundanæ curiæ nebulas & caligines conitare ?*

HARNOIS. De l'Italien *arneſe* : de l'étymologie duquel mot le Caſtelvetro, dans ſon Addition au premier livre des Proſes du Bembo, a parlé en ces termes : ARNESE, *è ſecondo che io eſtimo, propriamente parlando, mobile, non informato d'anima : e vogliono alcuni che ſia detto* arneſe, *quaſi* armeſe ; *ſapendo che la ſignificazione dell'arma ſi diſtende ad ogni mobile non animato. Il che, nè approvo, nè riprovo. Ma dirò bene che ſi potrebbe credere che poteſſe venire da* ornare, *quaſi* orneſe, *ed ornamento, poiche O paſſa ſenza difficoltà in A, come già è ſtato detto. E potrebbe ancora venire dal verbo Greco ἀρυομαι, che* liberare *ſignifica e difendere : ſi come pare che ſpezialmente ſignifichi* l'arme da difeſa ; *laqual voce poi pare che ſia ſtata traſportata a qualunque mobile, che ci poſſa liberare e difendere da diſagio.*

Digitized by Google

Laonde Dante ; avendo riguardo alla difesa ; alquanto arditamente , ma vagamente, la trasportò a cosa immobile ; dicendo,

Siede Peschiera, e bello e forte arnese.

E'l Petrarcha la trasportò , avendo riguardo alla mobilità , a cosa animata ; modificando l'arditezza della trasportazione , con l'agiunto di strano :

Si che egli era a vederlo strano arnese,
Sopra un grande elefante un Duce loſco.

Au ſujet de ce que dit le Caſtelvetro , qu'*arnese* pourroit bien venir *d'ornare* , je remarqueray icy , que Bourdelot dans ſes Etymologies Manuſcrites qui m'ont été obligeamment communiquées par Mr Bourdelot Bonnet , célebre Médecin de Paris , ſon petit neveu , il eſt dit que Cujas dérive *harnois* , *d'ornamentum*. Mais il n'eſt pas vrai que Cujas dérive ce mot François de ce mot Latin. Il dit ſeulement , que le mot *ornamenta* ſignifie *harnois*. Voicy ſes termes ; qui ſont de la Note ſur la Loy 74. *de Verborum ſignificatione : Inter cætera , quæ caventur Ædilitio edicto , datur actio in venditorem , de ornamentis venditorum jumentorum veſtiuendis ; vel jumentis , ob non veſtitus ornamenta , redhibendis* , L. 38. *de Edicto , ubi Ædiles vocant* ornamenta *iumentorum* : le harnois.

Mr Ferrari dérive l'Italien *arneſe* d'*armitium*. Et à ce ſujet il eſt à remarquer , que *harnai* en Flaman ſignifie *armes*. Je croy que l'Italien & le François viennent de l'Alleman *harniſch* , ou *arniſch* , qui ſignifient toute ſorte de fourniment de maiſon , toute ſorte d'équipage. C'eſt l'origine que j'ay donnée de ces mots dans mes Origines de la Langue Italienne , imprimées long-tans avant que j'euſſe veu les Origines Françoiſes de Mr de Caſeneuve : où il dérive auſſi *harnes* , qui eſt le meſme que *harnois* , du mot Tiois *harnaik* qui ſignifie la meſme choſe que *harnois*. Voyez ſa Note : elle eſt curieuſe. Les Auteurs de la Baſſe-Latinité on dit *arnesium* , *arniſia* : que Goldaſt dérive d'*ἁρμὸς*, *capio*.

HARO. Nicot : Harò , *ou* Haròl , *eſt le cas vocatif de ce nominatif* Haròl, *que Aimoinus Monachus au 4. liv. chap.* 110. *de ſes Annales* , *appelle* Harioldus , ; *& eſt un eſcri & reclame à ſecours de Juſtice , que fait celuy ou celle qui ſont oppreſſez d'excez criminel ſeulement ; comme d'embraſſement, larcin, meurtre, ou éminent peril , par aſſaut à glaive dégainé. Auquel eſcri , tous ceux qui l'ont oüi doivent iſſir , & appréhender le malfaiſteur , ou crier Harò ſur luy ; autrement, ſont tenus de l'amender au Prince , s'il y a péril de vie ou de membres , ou de larcin, ſelon que le contient la Couſtume du pays de Normandie; auquel ſeul la Clameur de Haro a lieu ; l'effet duquel Harò ne tend qu'à la rétention du malfaiſteur pour le mener en Juſtice , & l'eſcrieur auſſi, pour, ſelon qu'il apperra le Harò avoir été juſtement ou indûëment crié , en faire jugement & déciſion. Car anciennement le Duc de Normandie ayant ſeul la Court dudit Harò , & à préſent les Hauts-Juſticiers qui l'ont telle que le Prince , & les Moyens qui ne l'ont que du Haro de ſang & playe , doivent reſpectivement faire enqueſte s'il a été crié à droit ou à tort , & punir l'un ou l'autre. Ainſi dit-on,* Crier Harò : Haroldum , *aut certè* Hariold um , inclamare, *Ideſt* Haroldi opem atque fidem. *Et le mot* Harò , *eſt* , Haroldè tuam fidem : *ſcilicet* invoco : *& Clamour de Harò* , Haroldi fidei imploratio. *Id eſt* , fidei publicè invocatio ob publicam , violatam , ac temeratam tranquillitatem. *Si que le mot* Harò *ſoit ſimple , & que l'origine de ce cri dépende de* Harold, *Roy de Danemarc, qui l'an huit cent vingt-ſix receut le Baptiſme à Mayence , & fut grand conſervateur de la Juſtice. Autres dient , que* Harò *ſont deux mots, & qu'il ne le faut eſcrire aſpirément : ains* Aa Roù , *ſavoir eſt* , Aide-moy , *ou* venge mon injure ; *& pour cette opinion , ſe peut alléguer que* Roù , *Danois , fils de Guyon , Seigneur du pays bas de Danemarc , s'eſtant fait Duc De Nortmandie , tint la main ſi rude à la punition des meſfaits & ſeurté publique, que de ſon vivant ni long-temps après ſon decez , ne ſe trouva audit pays aucun qui telliſt ne emblaſt à autruy ; & que chevauchant un jour par ſon pays de Nortmandie , ayant fait pendre à une potence au bord d'une mare (qui s'appelle encore aujourd'huy la* Mare aux Anneaux ; *& le village d'auprés* , Rommare) *ſur le grand chemin paſſant les anneaux d'or qu'il portoit , ils y furent bien fort long-temps ſans qu'oncques en fuſſent oſtez, ores qu'ils fuſſent pendus ſi bas qu'aiſément on y puſt attendre : ſi que pour la bonne paix & juſtice qu'il maintint audit pays , ſes Subjects prindrent ceſte uſance , tant de ſon vivant qu'après ſa mort , de crier* Aà Roù, *quand on les outrageoit de quelque effort de violence.*

Le Préſident Fauchet , livre xi. de ſes Antiquitez Françoiſes , chapitre 8. *Quant à Guillaume le Normand, il fut laiſſé en la tutelle de Robert , Comte de Paris : & de luy vindrent les Ducs de Normandie , qui veſquirent depuis , polirent, & rangerent à l'obeïſſance du Chriſtianiſme & des Loix , leurs Sujets. De maniere que les François Bourguignons , & autres , prirent alliance avec eux. Car Raoul fut bon Juſticier. Et le pays à luy ſujet , de ſon temps ſembloit eſtre gouverné comme une ſeule maiſon , par un bon pere de famille : tant grande eſtoit la concorde de ces nouveaux Chreſtiens. Car (diſent les Chroniques de Normandie) ceux qui contre raiſon detenoient l'autruy , qui mentoient , ou nioient , ce qui leur avoit eſté preſté ou baillé en garde , eſtoient tenus ou chaſtiez comme larrons. Tellement que la memoire de ſa juſtice eſt demeurée en la bouche de ceux du pays : qui eſtant grevez , l'appellent encore à leur aide :* criant Haro *contre ceux qui les forcent. J'açoit que d'autres penſent que ce mot vienne de* Hatouenna : *qui en vieil François Toulch , ſignifioit le lieu où ſe tenoit la Juſtice , comme ſi celuy qui crie* Haro , *appelloit ſa partie à l'Hatouenne , ou lieu de la Juſtice , pour avoir raiſon de ſa violence : ainſi qu'au temps paſſé l'on tiroit l'oreille aux aſſiſtans , pour ſe ſouvenir de l'aſſignation que les parties s'entredonnoient , ſe trouvant en Juſtice ,* obtorto collo , *& dont j'ay parlé dans mes Origines.* Georges Colvenerius , dans ſes Notes ſur le *Chronicum Cameracenſe* de Baldricus pag. 523. *Rollo , vel Rol , præcipuus Nordmannorum Duſtor , qui tandem ad Fidem Chriſti eſt converſus & baptizatus anno* 912. *ut ſcribit Math. Weſtmonaſt. & Baronius tom.* x. *qui deinceps , ad finem uſque vitæ , tantus fuit amator*

Digitized by Google

amator justitiæ, ut recordatione ipsius etiam hodie Normanni, dum eis infertur injuria, exclamare soleant HA ROL *vel* HA ROU; *quasi suspirantes, & invocantes eum ad faciendam ipsis justitiam.*

Mr de Caseneuve a improuvé cette étymologie, en ces termes : *Mais tant s'en faut que cette origine soit vraye, qu'il est certain que* Haro *signifioit* cri *&* clameur, *long-temps avant la naissance de ce Duc Rollo, qui vivoit sous le regne de Charles le Simple : car le Moine Kéron, qui estoit du temps de Pepin, pere de Charlemagne, a mis dans son Glossaire :* CLAMAT, haret. CLAMAMUS, haremes : *ce qui tesmoigne clairement que* Haro *est un mot de l'ancienne Langue Tioise. Aussi nos anciens François prenoient absolument* Haro *pour un cri & un bruit. Froissart, volume* 1. *chap.* 49. Quand la nouvelle & le haro en vint en Landreches. *Et au volume* 2. *chap.* 113. Le Haro commencea à monter & les villes voisines commencérent à sonner les cloches.

Je suis de l'avis de Mr de Caseneuve.

HARPE. Du Latin *harpa*. Fortunat, liv. VII. vers 8.

Romanusque lyrâ plaudet tibi, Barbarus harpâ.

Le Latin *harpa* vient de l'Alleman *herp*, ou *harp*. Voyez Scaliger sur la Sphére Barbare de Manile, Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chapitre 19. & 23. Lindembrog dans son Glossaire au mot *harpator*, & Isaac Pontanus dans son Glossaire au mot HARPA.

HARSOIR, ou HERSOIR : par corruption, pour *hier-ausoir*. Ce mot est usité dans les provinces d'Anjou & du Maine, & de Normandie. : Et Ronsard s'en est servi dans un de ses Sonnets. Les Italiens disent de mesme *iersera*. Voyez *hersoir*.

HASE. aſpiré. C'est la femelle du liévre. De l'Alleman *hase*, qui signifie *un liévre* ; soit masle, soit femelle. En Normandie, *hase*, se dit aussi d'une lapine.

HÂTE : aſpiré. C'est une broche dans le Nivernois & dans la Lorraine. De *hasta*. Et de là, *contrehâtier*, pour *un landier*. Et le *Hâteur* : c'est ainsi qu'on appelle dans la Maison du Roy celui qui embroche : de *hastator*. ¶ Les Toulousains disent *ast* pour dire *une broche*. *Ména l'ast*, c'est *tourner la broche*.

HÂTER : aſpiré. Lat. *festinare*. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, livre VII. page 817. le dérive d'ἄσω. *Potius dicerem* sollicitantur. *Hoc enim est*, & ἅτλω, & ἄσω : *quo verbo usus est Sophocles in Trachiniis, pro* incitare, festinare : *& adhuc durat apud Gallos, leni spiritu in* ſaſpiratum *verso :* HASTER: *mixtum ex utraque pronuntiatione :* ἅτλω, ἄσω. Casaubon, sur Suétone, lui donne la mesme origine. Ne viendroit-il point plutoſt de *festare*, primitif inusité de festinare ? ἴω, ἴδω, *festo, festino ?* Ou de l'Alleman *hasten*, qui signifie la mesme chose.

HÂTEREAU. HÂTEREL. Monstrelet, parlant de la révolte des Gantois contre le Duc de Bourgogne, chapitre 7. volume 2. *Par le jugement de la Loy de Bruges, eurent les haſtereaux coupez, ledit Chopin, le Doyen des Fevvres, le Conturier, & un autre.* Et ensuite : au mesme chapitre : *Coppin Coppon eut le haſterel coupé, avec deux autres.* Il employe le mesme mot en plusieurs autres endroits. L'Histoire du Connestable du Guesclin chapitre 10. *Je le feray pendre par le haſterel.* C'est la nuque du cou. Rebours de Picardie :

Et fait aller le maſterel
Juſques au col, on haſterel.

Le Roman de la Rose :

Ses belles treſſes blondes chieres,
Et tout le haterel derrieres.

Nicot : HASTEREL, *ou* HASTEREAU, *mot Picard. Idem quod* collum : le col, & tassettes. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : CERVIX, *hatelel.* (Il faut, *hatterel*) OCCIPUT, *le haterel.* Ces mots viennent de l'Alleman *hals*, qui signifie *le cou*.

Dans le chapitre 59. du livre IV. de Rabelais, parmy les mets que les Gastrelatres sacrifioient à leur Dieu Ventripotent, il est fait mention de *Saucissons* ; *Jambons* ; *Hures de sanglier* ; *Venaiſon ſallée*, *aux naveaux* ; *Haſtereaux*. Je croy que ces Hastereaux, sont des parties d'animaux d'auprès le cou : comme des colets de mouton.

HÂTILLES. Rabelais, 3. 41. *Il n'estoit tué pourceau en tout le voiſinage, dont il n'eut de la haſtille & des boudins.* Mr Furetiere parle de ce mot, & de son étymologie, en ces termes : HASTILLE. *Vieux terme de Campagne: qui se dit en cette phraſe*, Quand on a tué son cochon, on envoye à ses amis de la hastille & du boudin. *Ceſtadire, qu'on accompagne le boudin de quelque piéce bonne à roſtir, propre à mettre au haſtier, ou à la broche.* J'approuve cette étymologie. *Haſta, haſtile, haſtilia*, HASTILLE. On prononce *hâtille* : & ce mot est aſpiré.

HAVAGE. aſpiré. Mesure de grain au payis Charrtain. Un Cartulaire de l'Evesché de Chartres : *Quilibet Burgenſis debet medietatem havagii, & quilibet alius ſimiliter ; niſi habeat defenſorem bladi, avenæ, ſabarum, pſorum, & aliorum fructuum. Quilibet Clericus, quilibet Miles, aut Religioſus, quartam partem havagii. Item, medietatem havagii mina currentis ad Portam Guillelmi. Item, medietatem havagii mina currentis ad Portam Drocenſem. Item, medietatem havagii mina currentis in valleia. Item, medietatem havagii mina currentis ad Portam Sparrarum.*

HAUBERG, ou HAUBERT. Arme. Fief. On appeloit ainsi anciennement une cotte de maille à manches & gorgerin. Au livre 2. des Amadis : *Neantmoins Amadis ſe releva de grande légéreté, encore qu'il luy fuſt demeuré un tronçon de lance dedans la manche de ſon haubert.* Et au 1. livre : *Amadis l'attaignit, & luy donna un coup du bout de l'eſpée, de laquelle il luy fendit le haubert tout le long des reins.* Le Presidant Fauchet en son liv. 2. de la Milice & armes, le dérive d'*albus*. *Deſſus ce gambeſon ils avoient une chemiſe de maillets longue juſques au deſſous des genoüils, appellée* AUBER, *ou* HAUBER; *je croy du mot* albus : *car* albumen *ſe tourne en*

Digitized by Google

François aulbin ; Alburnum, aubier, *qui eſt le blanc de tout bois :* Alba, aube, *& autres ſemblables : & celuy-cy en* auber ; *pource que les mailles de fer bien polies, fourbies, & reluiſantes, en ſembloient plus blanches.* Et au chap. des Chaſtelains: *Je croivois bien que tous Laudes Nobles de ce temps-là eſtoient hommes d'armes, & ſervans à cheval, parce que la force des François (c'eſt à dire Nobles) giſoit en la Gendarmerie & Chevaliers veſtus de loriques, appellées* Haubers, *poſſible pource qu'ils eſtoient blancs & reluiſoient acauſe des mailles de fer poli, dont eſtoient faites les loriques. Témoin ce vers de Virgile,*

Loricam confertam hamis, auróque trilicem.

Autant en dit Silius Italicus au v. livre :

Loricam induitur, tortos huic nexilis hamos
Ferro ſcamma rudi, permiſtóque aſperat auro.

Sidoine Apolinaire en dit autant au Panégyric d'Anthémie :

Circulus impactis loricam texuit hamis.

Grégoire de Tours, liv. VII. chap. 38. Et immiſsâ lanceâ voluit eum transfigere, ſed repulſa articulis loricæ nihil nocuit, *repréſente le Haubert fait de mailles jointes & paſſées l'une dans l'autre, dont vient le Proverbe.* Maille à maille ſe fait le Haubert. *Ce qui encore fait appeller* Haubergeonniers *les faiſeurs de chemiſes de maille.* M^r Beſly, dans ſes Remarques ſur les Mémoires de la France Aquitanique pag. 172. improuve cette étymologie ; & avec raiſon. *Le mot Hauberg,* dit il, *quoy que die le Préſident Fauchet en ſes Origines des armes, eſt un mot pur Thiois, qui ſignifie arme complete de tout le corps, ou qui couvre tout le corps. Tout ainſi qu'és Capitulaires de Charlemagne,* Bejubergæ *ſignifie* des cuiſſons, *ou armes qui couvrent les cuiſſes. Ce qu'a remarqué le Comte Hermanus* à Nuenare, de Origine Francorum. *Et c'eſt de là qu'il faut interpréter que c'eſt que* Fief de Haubert *en ce Royaume ; & principalement en la Couſtume de Normandie, où cela ſe peut aiſément vérifier, & peut ſervir à un docte perſonnage de ce temps pour corriger ce qu'il en a doctement eſcrit en ſes livres des Seigneuries. Ne faut pas auſſi confondre* Fief de Haut ber & de Hauberg. Ce docte Perſonnage : c'eſt Loiſeau ; dont voicy les termes : *Poſſible que de là eſt venu que les Seigneurs des Baronnies à la diſtinction, ſoit des hauts Juſticiers, ſoit des autres encore moindres, qui ſe qualifioient* Barons, *ſe ſont appellez* hauts-Barons, *ou* hauts-Bers : *car il eſt bien certain que dans tous les vieils livres de Pratique ; notamment en la Somme Rurale ;* Bér & Baron, *eſt meſme choſe : meſmement au livre intitulé,* l'Eſtabliſſement du Roy pour les plaids de Paris, d'Orleans, & de Baronnie, *&c.* Haut-Bert & haut-Baron *ſont confondus comme ſynonymes : & de là, ſans doute, originairement a eſté dit le Fief de* Haut-Ber, *dont le Seigneur* inveſtitus eſt à Principe, de plebe vel plebis parte, *comme parle le titre* quis dicatur Dux, *&c. Mais pource que Haut-Ber, ou Seigneur du Fief de Haut-Ber, eſtoit tenu ſervir le Roy en Guerre avec armes pleines, dit la vieille Couſtume de Normandie, chapitre* 85. *c'eſt à dire, armé de toutes pièces, & conſequemment avecque l'arme du corps, qui eſtoit lors la cotte de mailles ; de là eſt venu que cette arme a eſté appellée* Hautber *ou* Haubergeon ; *dont à ſucceſſion de temps eſt advenu que le* Fief de Haubert *a eſté pris pour toute eſpece de Fief, duquel le Seigneur eſt tenu ſervir le Roy avec le Haubert ou Haubergeon : & partant, on a penſé qu'il fuſt ainſi appellé acauſe du Haubergeon : qui eſt ce que dit Cujas ſur le titre* 9. *du* 1. *livre des Fiefs, que le Fief, de Hau-Ber eſt dit,* ab armorum genere, quo poſſeſſor Regi ſervire debet : *Combien qu'on puiſſe dire qu'au rebours* Haubergeon *vient de* Hauber; *& eſtoit l'arme du Haubert : & cette erreur eſt cauſe qu'aujourd'huy en la Couſtume réformée de Normandie,* Fief de Hauber *eſt moins que* Baronnie, *eſtant par les art.* 155. *&* 156. *d'icelle, le relief de la Baronnie taxé à cent livres, & celuy du Fief de Hau-ber entier à quinze livres ſeulement.* Le meſme M^r Beſly dans quelques Mémoires manuſcrits qui m'ont eſté communiquez par Mr du Puy, improuve encore plus au long cette opinion de Loiſeau : *Multa hic ſunt errata ;* ce ſont ces paroles, parlant de celles de Loiſeau que nous venons d'alléguer ; *nam Cujacius imeritò reprehenditur. Car* HAUBER, *pour* arme, *&* HAUT-BER, *pour* Baron, *ont diverſe origine. De verité ce ſont mots eſtrangers. Mais* Bér *vient de* Baron, *qui eſt en uſage de ſix à ſept cens ans, pour ſignifier grand Seigneur.* Hincmar Epiſt. 1. *ad Ludovicum Balbum :* Nam ſi illi boni Barones (*il les avoit nommez* Primores Regni) poſt mortem Pipini cum duobus fratribus ſic ſano conſilio egerunt, &c. *Et* Hauberg *vient de* ale, *qui ſignifie* tout *en Alleman, & de* bergen, *qui veut dire* cooperire. *Comme* BEIN-BERGÆ cuiſſots, *in Leg. Ripuar.* Beinbergas bonas. Arma quibus teguntur crura. BEIN *enim* crus *ſignificat Germanicè, ut ſcribit Herman. Nuenar. lib. de Origin. Francorum. Ce qui a grande apparence; parceque premierement il y a la taxe de l'eſpée avec ſes boudes, haudes, ou poignée. Il eſt vray que l'on a appellé depuis* Haubert *la cuiraſſe, corſet, ou corſelet, avec ſes longs pans où ſe venoient rendre les chauſſes de mailles. Et parce que la coiffe de maille pour la teſte eſtoit partie du Haubert, il eſt advenu que quelquefois on a dit* Haubert *ſimplement pour l'armet. Or pour retourner au point, l'étymologie du mot monſtre que juſtement* Fief de pleines armes *eſt moins priſé que* Baronnie, *parce qu'il faut quatre fiefs de haubert pour faire une Baronnie.* Le diminutif *haubergeon* fait voir qu'il faut écrire *hauberg.*

HAUBERGEON. aſpiré. C'eſt un diminutif de *hauberg.* Voyez *hauberg.*

HAVE. Ce mot eſt uſité en cette phraſe, *les yeux haves.* Voyez *havir.*

HAVE'E. Monnoye. Villon dans ſon Grand Teſtament : *En ma bourſe quatre havées.* Je ne ſay ce que c'eſt que cette Monnoye. M^r le Blanc n'en fait point de mention.

HAVERON. Sorte d'avoine : dite ἀγρῶσις en Grec, & *agilops* en Latin. C'eſt une contraction, d'*aveneron.* On dit en Baſſe Normandie, que l'avoine a été haveronnée quand elle a été trop avancée par la chaleur.

HAVET. aſpiré. Lat. *uncus*, Périon le dérive

Digitized by Google

dérive de ἁρπάζειν. *Quin etiam*, dit-il, *aduncum illud instrumentum, quo ex ollis carnes extrahuntur, & à Parisiis* havet *appellatur, hinc ortum est.* Il parle du mot ἁρπάζειν. ἁρπαγὴ enim, *vel* ἁρπὴ, *detractâ literâ*, & *P in V mutatâ*, havet *pane remanebit.* Il vient de *hamus* : de cette maniere : *hamus hami, hamivus, hamivetus, havetus,* HAVET.

HAVIR. On dit *havi*, pour *brûlé.* Lat. *torridus, retorridus.* De l'inusité *avire*, fait d'αὔω, *siccus* ; ou plutoſt d'ἄυω, *sicco. ἄυω, ἄυσιρω, ἄυιω, avire.* D' ἄυτω on a fait demeſme αὐχμὸς, *siccitas.*

HAVRE. aſpiré. De *aber* : qui eſt un vieux mot Gaulois, qui ſignifie l'emboucheure d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Sylveſter Giraldus, livre 2. de ſon Itinéraire de la Cambrie chap. 1. Aber, *linguâ Britannicâ dicitur locus omnis ubi fluvius in fluvium cadit.* Et dans la Deſcription de la Cambrie : Aber, *Britannicè dicitur locus omnis ubi aqua in aquam cadit.* Voyez Mr Bochart liv. 1. des Colonies des Phœniciens chap. 42. où il eſtime que le mot Gaulois *aber* vient de l'Hébreu חבר *habar* qui ſignifie *conſociari* ; d'où vient חבר *haber ſocius*, & חבר *heber conſociatio.* Voyez auſſi Cambden pag. 693. où il dit que *Abravannus*, qui eſt un Promontoire d'Angleterre, dont il eſt parlé dans Ptolemée, ſignifie *oſtium amnis Ruan* ; & que ce mot eſt compoſé du mot *Aber*, qui ſignifie *oſtium fluminis*, & du mot *Ruan*, qui eſt le nom propre d'un fleuve. D'autres le dérivent de l'Alleman *haffen*, qui ſignifie *un port.* Les Danois diſent *haffn*, pour *hafen.* Et de là leur *Kiobenhaff*, pour *Copenhagen*, capitale de Dannemark. *Hagen* pour *hafen*, d'où vient *Copenhagen* ; comme qui diroit, *le port des Marchands.* Mr du Cange le dérive de *haula*, mot Latin-barbare de la meſme ſignification. ¶ Voyez ſon Gloſſaire au mot *haula*, & au mot *habulum.*

HAVRE-SAC. Les Chartiers & les Fiacres appellent ainſi un ſac de toile, dans lequel ils donnent de l'avoine à leurs chevaux dans les rues. C'eſt un mot Alleman : compoſé de *haber*, qui ſignifie *de l'avoine* ; & de *ſack*, qui ſignifie *un ſac.* Les Italiens l'appellent ſimplement *ſacco* : témoin leur proverbe, *ſa come il cavallo della caretta : mangia col capo nel ſacco.* Les Soldats fantaſſins ſe ſervent auſſi de cette ſorte de ſac, quand ils vont en campagne : ce qui a été fort bien remarqué par Mr Richelet dans ſon Dictionnaire. Quelques-uns prononcent *habreſac* : ce qui approche plus du mot Alleman : & les Soldats ne diſent jamais autrement.

HAUSSE-COU. aſpiré. Mr de Caſeneuve a écrit *hauſſecol* : Il faut dire *hauſſecou.* Et Mr Furetiere qui dit qu'on dit *hauſſecol* & *hauſſecou*, & Mr Richelet qui préfére *hauſſecol* à *hauſſecou*, n'ont pas été bien informez de l'uſage. Mais il eſt icy queſtion d'étymologie. Mr de Caſeneuve dit que *hauſſecol* peut avoir été fait du Latin *collum*, & de *haltan*, mot Tiois qui ſignifie *garder* : ou qu'il eſt compoſé de deux mots qui ſignifient une meſme choſe : du Latin *collum*, & du Tiois *hals*, qui ſignifie *le cou.* Pour moy, je ſuis tres perſuadé que *hauſſecou* eſt un mot purement François : compoſé de *cou* & de *hauſſer* : parce qu'originairement le hauſſecou étant immédiatement ſous le cou, ſe ſoit hauſſer le cou.

HAUT-BOIS. Inſtrument de Muſique. Mr de Saumaiſe au chap. 6. de ſes Homonymes des Plantes, le dérive de l'Arabe. *Eo capite*, Avicenna HAUD, *Arabicè vocat, quod* lignum *communiter ſignificat apud Arabes, & in numero multitudinis*, ligna. Haud *etiam tibiam illis ſignat. Hodie quoque nobis tibia lignum dicitur.* Hautbois. *Quod fortaſſe ex Arabico, & ipſius interpretatione compoſitum.* Le Pere des Etymologies, l'admirable Mr de Saumaiſe, n'a pas bien rencontré en cette étymologie. Il eſt ſans doute, que *Haubois* a été dit en cette ſignification d'inſtrument de Muſique, parceque le ton en eſt plus haut que celui des violons. Et d'un autre coſté, c'eſt *boud* qui ſignifie en Arabe *lignum*, & non pas *baud*, ſelon Golius & Giggeius.

HAUTECLAIR. Nom de famille. Ce nom fut donné du tans de Henri II. à un Maître des Requeſtes, nommé *Couillard* ; par une rencontre aſſez plaiſante. Ce Maître des Requeſtes alloit ſouvant au Louvre. Un jour qu'il grattoit à la porte du Cabinet du Roy, ou de la Reyne, comme les Huiſſiers lui demanderent ſon nom, il n'oſa le leur dire diſtinctement, acauſe de l'obſcénité. Les Huiſſiers ne l'entendant pas, ou feignant de ne le pas entendre, lui dirent qu'il diſt ſon nom haut & clair ; d'où il fut enſuitte appelé *Hauteclair.* Je tiens cette Hiſtoire de Mr du Puy, qui l'a apriſe de Mr de Thou, lequel au livre VIII. de ſon Hiſtoire, pag. 262. de l'édition de Genéve, fait mention de ce changement de nom ; mais en paſſant. *Negotium dabam P. Altoclaro, Libellorum Supplicum Magiſtro, qui pudendo alio cognomine indigetabatur, ut negotium Regium*, &c.

HAUTE-CONTRE. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Hauteconte*, comme diſent les provinciaux. Et cette prononciation eſt conforme à l'étymologie : *la Hautecontre* étant la partie de Muſique qui eſt contre le deſſus : comme *Baſſe-contre*, celle qui eſt contre la taille : *baſſi tenor.* Voyez mes Obſervations de la Langue Françoiſe au chapitre 27. de la premiere Partie.

HAUT-GOURDIERS. Dans le Catholicon, pag. 100. *Et que tant de bons matoits banquerontiers, ſaffraniers, deſeſpérez, haugourdiers, & forgeurs*, &c. L'Auteur des Notes ſur le Catholicon, qui eſt Mr du Puy, n'a point expliqué ce mot.

HAYE. Lat. *Sepes.* Du Latin-Barbare *haia.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, page 340. *Et volumus, & expreſiè mandamus, ut quicumque iſtis temporibus caſtella, & firmitates, & haias, ſine noſtro verbo fecerint, Kalendis Auguſti omnes tales firmitates diſfactas habeant.* Sur lequel lieu le Pere Sirmond a fait cette Note : HAIAS, *clauſuræ.* HAIÆ, *nobis hodie ſunt ſepes quaſlibet. Olim, ut hinc apparet pro militari vallo & munitione uſurpata. Haia*, a été dit pour *haga* : de l'Alleman *hag*, qui ſignifie *ſepimentum, ſeptum. Hag, haga, haja, Haia.* ¶ Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 219.

& Spelman & Mr du Cange dans leurs Vocabulaires. ¶ *La Haye*, en Hollande, eſt appelée dans les anciens Titres, *Haga Comitum*.

HAZARD. J'ay cherché long-tans l'origine de ce mot : & je croy l'avoir enfin trouvée. Antoine Mornac, célebre Avocat au Parlement de Paris, ſur la Loy *Alearum uſus*, qui eſt la derniere du Titre au Code *de Religioſis & ſumptibus funerum*, a écrit que ce mot avoit pris ſon origine d'un lieu de Syrie, appelé *Haſarth*. Voicy ſes termes : *Cùm à militibus inventa quondam alea fuerit ; dum nempe ceſſarent ab armis, eſſentque extra operas pugnatorias, ut Imperator loquitur ; conſtatque plus ſæpè ex Homero, variis locis ; at verò maximè ex Alcidamante Oratore, qui tradit ea τῶ κῆ Παλαμήδει ἀναδοθῆναι, inventum aleæ rum ludum à Palamede in Troja obſidione : mirum equidem, ut quod primùm ad remittendos, allevandoſque animos fuit, ad infames, ſtupendaſque, poſtèa, & fortunarum, & animorum alienationes proceſſerit. Notabo enim, in tranſcurſu, vocari vulgò aleam.* Jeu de hazard : *militari nomine, ut attingit Willelmus Tyrius, Metropolitanus Archiepiſcopus, & Regni Balduini IV. apud Hieroſolymitanos, univerſamque pene Syriam, Cancellarius, libro VII. capite 10. Belli Sacri : cum ſcilicet, circa annum C I O C C. tranſferarent Chriſtiana acies, ad dejiciendos Syriâ, Paleſtinâ, ac Judâa, Barbaros, & convenirent ad munitiſſimum Syriæ caſtellum, captum à Francis, cui nomen* Haſarth ; *tantâque frequentiâ, ut* Ludus Hazardi *dicereur de more inter milites, Ludus aleatorius. Ita vidi ſemper conjicere ac ſentire eruditiores ad eam Tyrii obſervationem : quemadmodum & ludos Tertullianus ait, libro de Spectaculis dictos eſſe à Lydis, Hetruriæ populis ; unde uſus Romam primùm invectus eſt.* Mais Guillaume de Tyr, au lieu allégué, non ſeulement ne parle point de cette etymologie, mais il ne parle pas meſme de ce Jeu de dez en ce Chateau. Et ainſi, cette étymologie eſt une viſion.

Mr Ferrari, celébre Profeſſeur de Padoue, dans ſes Origines Italiennes, au mot *zara*, dérive l'Italien *azardo* ; qui eſt le meſme que le François *hazard* ; du Latin *alea* : de cette maniere ; *alea, dalea, darea,* ZARA : d'où AZARARE, dit-il, & AZARDARE, pour dire *aleam ſubire, rem in caſum dare.* Cette formation me paroiſt peu naturelle : Et je ne puis être de l'avis de Mr Ferrari.

J'apprens d'un endroit des Preuves de l'Hiſtoire du Différant d'entre le Pape Boniface VIII. & le Roy Philippe le Bel, lequel m'a été indiqué par Mr Baluze, que les dez étoient appelez *azardi*. Voicy l'endroit ; qui eſt de la page 540. de l'édition de Cramoiſy, in folio : *Item : dixit, quòd eodem anno & loco, vidit dictum Bonifacium, ludentem ad azardos cum Domina ſola predicta, Et vidit quòd dicti azardi erant punctati de auro.* Ce qui me donne ſujet de croire, que les mots Latin-Barbares *azarum* & *azardum*, & les mots Grec-Barbares, ἄζαρον, ἄζαρι, ἀζάριον, qui ſe trouvent en pluſieurs endroits, rapportez par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire-Latin & dans ſon Gloſſaire-Grec, ont été faits du Latin *teſſera*, dans la ſignification de *dé* : & qu'ils en ont été faits de cette maniere : *Teſſera, Zera*, ZARA. Le *T* a été changé en *Z* : comme en *Zie*, de *tiès*, *thius* ; ceſtadire, *oncle. Zara* eſt un mot Italien qui ſignifie *le Jeu des dez*. Voyez La Cruſca. De *zara*, on a fait *zarare* : ce qui a été remarqué par Mr Ferrari. Et de *Zarare*, en y ajoutant la particule *ad*, on a dit *azarare*, pour dire *hazarder* ; parceque le Jeu des dez eſt un Jeu de hazard. Et de là le Latin-Barbare *azarum*, & le Grec-barbare ἀζάριον. Voyez Mr du Cange. Au lieu d'*azarum*, on a dit enfin *azardum* ; d'où l'Italien *azardo*, le François *hazard*, & l'Eſpagnol *azar*.

H E.

HEAVME. aſpiré. Lat. *galea*. De *helmus*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Loix Ripuaires, au Titre XXXVI. paragraphe XI. & qui a été fait de l'Alleman *helm* : mot de la meſme ſignification : dont les Anglois ont auſſi fait *helm*. D'*elmus*, les Italiens ont fait *elmo* ; & les Eſpagnols, *yelmo* ; & les Grecs modernes, ἐλμὸς. ¶ Mais écoutons Paſquier VIII. 3. *Ce que nos Anciens appellérent* heaume, *on l'appella ſous François I.* armet. *Nous les nommons maintenant* habillement de teſte : *qui eſt une vraye ſottiſe de dire par trois paroles, ce qu'une ſeule nous donneit.*

HE'BERGER. Voyez *auberge*. Les Allemans diſent *herbergen*. Et les Anglois diſent *harbourie*, pour *hoſpitium*. Le Gloſſaire de Lipſe interprére *herbergen*, par *caſtra*. ¶ Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 223.

HE'CONDER. Gaſton de Foix, dans ſon Miroir de la Chaſſe, page 31. *Un bon Veneur, ne doit mie héconder ſon métier.* Ceſtadire, *avoir honte de ſon métier.* De *Verecundare* : par le changement de l'U conſone en l'U voyelle. *Verecundare, uerecundare,* HE'CONDER : comme HE'DARD, de *veredardus*. Voyez *hédard*.

HE'DARD. C'eſt un vieux mot, qui a été dit d'une ſorte de cheval. Marot, dans l'Epitaphe du Cheval de Vuiart :

Griſon fut hédard,
Qui garrot & dard
Paſſay de viſteſſe.

Jan le Maire, dans ſa Plainte ſur la mort de Guillaume de Biſſipat, Seigneur de Hanaches, Gentilhomme de Louis XII.

Et maints ſoudards :
Suivants guidons, enſeignes, étendards ;
Tant ſur courſiers, chevaux legers, hédards,
Que pitonnants, ſuccomberent ſous dards.

De *veredus*. *Veredus, veredardus, uereardus, eredardus, edardus,* HE'DARD. Le premier U de *veredardus*, qui étoit conſone, devient voyelle. Voyez *vagard*, & *haneton*, & *héconder*. ¶ Touchant l'étymologie de *veredus*, voyez cy-deſſous au mot *palefroy*.

HE'GIRE. Coquille, dans ſon Hiſtoire de Nevers page 462. de la derniere édition : *Les Mahométiſtes comptent par Hégire : Laquelle commença du temps de Mahomet, en l'an de Noſtre Seigneur 593.* HE'GIRE *ſignifie* fuite : *parceque cet an Mahomet s'enfuit de Liden, ville d'Arabie*

Digitized by Google

d'Arabie, & se retira à Medina Taluabi, (en la mesme Arabie) qui signifie Cité de Prophéte. *Et de ce temps, les Sectateurs de sa Religion comptent les années.*

HE'LAS. Interjection. De l'Italien *ahi lasso !* fait de l'interjection *ah*, & du mot *lassus*.

HE'MEROCALLE. Fleur : ainsi appelée, parce que sa grande beauté ne dure qu'un jour. Hesychius : ἡμεροκαλὶς, ἀπὸ τοῦ μίαν ἡμέραν καλλύνω. Cette étymologie me semble plus naturelle, que celle de Mr de Saumaise : qui est, que cette fleur a été appelée *hémérocalle*, parcequ'elle n'est belle que le jour. *Hemerocallis dictum, quòd cum die oriente pulchritudinem sui floris expandit : nam noctibus marcescit & clauditur : unde & ἡμεροκαλλὶς vocatum. Dioscorides :* ἡμεροκαλὶς, οἱ δ' ἡμεροκαλλίκλυτον. *Hac tamen vetustissimus codex. Rationem etymi aperit Athenæus lib.* xv. τὸ δ' ἡμεροκαλλὲς κεκλῆσθαι φασὶ, διὰ τὸ μόνον ἡμερησίους, φησὶ, τοὺς ἀνθοῦς ἀποτίκτειν τὸ σπέρμα. Il n'y a point de fleur qui ne soit plus belle le jour que la nuit, à la reserve de la Belle de nuit ; ainsi appelée, parcequ'elle est plus belle la nuit que le jour. Comme les Grecs ont appelé l'hémérocalle ἡμεροκαλὶς, parceque sa grande beauté ne dure qu'un jour ; les Latins ont dit demesme *herba solstitialis*, d'une herbe qui ne dure qu'un jour. Plaute, dans son Pseudolus : *Quasi solstitialis herba, paulisper fui.* Ausone, dans ses Professeurs :

Solstitialis velut herba solet,
Ostentans raptusque simul.

Et c'est de cette herbe qu'a voulu parler Malherbe, quand il a dit :

La gloire des méchans est pareille à cette herbe,
Qui, sans porter jamais ny javelle ny gerbe,
Croist sur le toict pourri d'une vieille maison.
On la voit seiche & morte, aussi-tost qu'elle est née :
Et vivre une journée,
Est réputé pour elle une longue saison.

Il y a aussi un petit animal qui ne vit qu'un jour : & qui, pour cela, a été appelé par les Grecs ἡμερόβιον. Tous ces exemples ne confirment pas peu l'étymologie d'Hesychius. Il est au reste, à remarquer, que les paroles d'Athénée, alléguées par Mr de Saumaise, sont de Théophraste.

HEOUSE. Plante. Voyez *yense*.

HERACES. *Ce sont des boucles, qui attachent des pièces de bois. Et ce mot est des Méchaniques : appelé* ab hærendo, *comme veut Turnèbe en ses Adversaires*, dit Bourdelot. Voicy les paroles de Turnebe : qui sont du chapitre 20. du livre xxv. de ses Advetsaires : Fibulæ, *in Catone, sunt, quas* ab hærendo *Galli* HE'RACES *appellant quibus aliquid adligatur.*

HE'RAUT. Lat. *Fecialis*. Du Latin-Barbare *Heraldus*, dont les Italiens ont aussi fait *araldo*. Le Latin-Barbare *Heraldus* a été fait de l'Alleman *Her-alt*, mot de la mesme signification. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans son Glossaire : & sur tout, Spelman, dans sa Diatribe des Hérauts, imprimée dans son Glossaire, au mot *Heraldus*. François Pithou, dans son Glossaire, dérive le mot *Heraldus de here*. Here *enim*, dit-il, *Francico, Alamannico, Anglico, idiomate*, castra, *sive* exercitum *significat. Inde* her ault, *Fecialis*.

HERBE A LA REINE. Voyez *Nicotiane*.

HERBE A L'EPERVIER. Lat. *hieracium*, ou *accipitrina*. Parceque les éperviers s'éclaircissent la veue avec le suc de cette herbe, disent les Médecins de Lyon. Ἱέραξ signifie *épervier*.

HERBE AU LIMAÇON. Lat. *trifolium cochleatum*. Parcequ'elle porte des gousses entortillées comme des coquilles de limaçon, disent les Médecins de Lyon.

HERBE DE LA TRINITE'. Lat. *hepatica*. Parceque sa fleur est de trois couleurs. On l'appelle autrement *pensée*. Voyez *pensée*.

HERBE ROBERT. Espéce de *geranium*. Daléchamp livre xi. de son Histoire des Plantes, chapitre 35. *Hujus geranii species, eodem Matthiolo auctore, est herba, geraniis etiam adnumerata : quæ, à caulium, foliorum, & florum rubro colore, primum* Ruberta *dicta est; deinde* Herba Robertiana, *&* Geranium Robertianum : *haud dubiè à superstitione aliqua Divi: quâ superior ætas mirificè imbuta fuit : Gallicè* l'Herbe Robert, *Germanicè* Ruprechtskraut.

HERBE St JEAN. Nous appellons ainsi l'armoise : acause qu'elle fleurit vers la St Jean, & qu'on en orne les feux de la St Jean. On prétant qu'elle a été trouvée par la Reine Artemis : d'où elle a été appelée *artemisia*. Voyez Dioscoride.

HERBOLISER. Rabelais, t. 24. a dit *arboriser. Et aulieu d'arboriser, visitoient les boutiques des Drogueurs, Herbiers, & Apothiquaires.* Et au chapitre 23. du mesme livre : *Ensemble des marrochons, des pioches, cerfouettes, bêches, tranches, & autres instruments requis à bien arboriser.* Et Ronsard, dans la Préface de sa Franciade, a dit *arboriste. Tantost il est Philosophe* ; il parle du Poëte Héroïque ; *tantost Médecin, Arboriste.* Oudin dans son Dictionnaire Italien, & Nicot dans son Dictionnaire François, au mot *banchane*, & le P. Bouhours dans ses Entretiens, page 419. de la 2. édition, ont dit *Herboriste*. Je croy que l'ancien mot étoit *herboliste*. Les Grecs, de βοτὰνη, qui signifie *herbe*, aïant dit βοτανικὸς, pour *la Science des Simples* ; & les Latins du mot *herba*, aïant dit demesme *herbarius*, pour celui qui pratique cette Science ; & les Italiens, *erbolaio, erbolista*, & *erborista* ; & les Espagnols, *herbolario* ; & les Flamans, *herbarille* ; il n'y a point d'apparance que nous aïons nommé la mesme chose du mot d'*arbor*, plutoſt que de celui d'*herba*. Je croy donc, que du diminutif *herbola*, qu'on a dit pour *herbula*, comme *servolus*, pour *servulus* : (lequel mot

Digitized by Google

herbula ſe trouve dans Ciceron :) Je croy, dis-je, que de ce diminutif *herbola*, nous avons fait premiérement *herboliſte*, & enſuite *arboliſte* : en changeant l'E en A : comme en *parfait*, de *perfectus* : & que d'*arboliſte*, les hommes de lettres ont fait, premiérement auſſi, *arboriſte* : s'imaginant qu'*arboriſte* avoit été formé d'*arbor* : & que d'*arboriſte*, le peuple a fait en uite *erboriſte*. Cette raiſon d'étymologie, jointe à la douceur de la prononciation, & à l'autorité de pluſieurs perſones du métier, qui diſent *herboliſtes* & *herboliſer*, fait que je préfére ces mots, non ſeulement à *arboriſte* & *arboriſer*, mais encore à *herboriſte* & *herboriſer*.

Ronſard a dit *herbeur*, pour *herboliſte*. C'eſt dans ſon Ode à Phébus pour la guériſon de Charles IX. qui eſt la ſixiéme du livre v. de ſes Odes. Voicy l'endroit :

Soit que tu ſois Flateur,
O Phébus, ou Paſteur,
Deſſus les bords d'Amphryſe,
Ou Herbeur, entends moy.
Vien-t'en guérir mon Roy,
Qui ſeul te favoriſe.

HERCE. Voyez *herſe*.

HE'RE : aſpiré. Comme quand on dit, *un pauvre hére*. Je croy que ce mot eſt venu de l'Alleman *Herr*, qui ſignifie *Seigneur*, & que nous avons dit par mocquerie, *un pauvre hére*, pour dire *un pauvre Seigneur* ; comme nous diſons *un Prince malaiſé*. Et à ce propos il eſt à remarquer, que nous tournons ſouvant en dériſion les mots que nous empruntons des Langues étrangeres. Comme, *roſſe, bouquin, grapiere, lande, hableur, ſavate*.

HERGNE. aſpiré. De *hernia*, fait d'ἕρνος, *ramus*. Scaliger ſur les Catalectes page 489. de la 1. édition : *Laſciviâ quadam* hernię *nomen*, ἀπὸ τῦ ἔρνος *formarunt, ut &* ramicis : *utrumque enim, quod cum inteſtinum incipit in ſcrotum decidere, videtur ramum facere*. Pluſieurs diſent *hargne*. Mais le bel uſage eſt pour *hergne*. Voyez *hargneux*.

HERISSER. aſpiré. *Hériſſer ſon poil*. D'*ericiare*, inuſité : fait d'*ericius*, qui ſignifie *hériſſon* : d'où l'Italien *riccio*, qui ſignifie la meſme choſe. Et de là, *riccio*, pour le fourreau d'une chaſtaigne, appelé ἐχῖνος des Grecs, & *echinus*, des Latins, du meſme animal. Pline xv. 23. *armatum caſtaneis echinato calyce vallum*, &c. *mirumque, viliſſima eſſe, quæ tantâ occultaverit curâ natura*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *riccio*, & cy-deſſus le *hériſſon*, & cy-deſſous *herper* & *hureſpoix*.

HE'RISSON. aſpiré. Porc-épi. Gr. ἀκανθόχοιρος. Les Anciens Latins ont appelé cet animal *erex*. Nemeſianus dans ſon Poëme de la Chaſſe :

Impoſitumque ſimu ſpinoſi corporis herem.

Jules Scaliger dans ſon Exercitation 198. contre Cardan, a écrit que ce mot ſe trouvoit en cette ſignification dans Gratius. Voicy ſes termes : *A Gratio, poëta, erinaceum* erem *appellari, à paucis animadverſum eſt. Flornit ille tamen, quo tempore puriſſimè loquebantur*. Il n'eſt point vray que ce mot ſe trouve dans Gratius. Mais il ſe trouve dans Plaute ; poëte plus ancien que Gratius.

I modò : venare leporem : nunc erem tenes.

C'eſt dans ſes Captifs, acte 1. ſcéne 2. Et il ſe trouve encore dans ſes Ménechmes, ſelon la reſtitution de Ulitius dans ſes doctes Commentaires ſur le poëme de Némeſianus. Parlons maintenant de l'étymologie d'*erex*, connue à peu de Grammairiens. Ce mot *erex*, qu'on a écrit quelquefois par une H, a été formé de χοῖρος, *porcus* : de cette maniere : χοῖρος, χοίρεξ, χοίρηξ, *heres heris*. On a dit enſuite *eres eris*, la différence d'*heres heredis*. La plus part des Nations de l'Europe ont appelé *porc* cet animal. Voyez *porc-épi*.

HE'RITAGE. *D'heritagium*. Ce mot *d'héritage*, ſe prenoit anciennement pour un fons de terre, échu par ſucceſſion. Et dans le Dauſiné, & en quelques autres lieux, il ſignifie encore aujourd'huy *ſucceſſion*. On l'a employé enſuite pour toute ſorte de domaine : & on l'oppoſe à *meuble*. Les Eſpagnols uſent du mot *eredad* en la meſme ſignification : Je veux dire, pour *heredium*.

HE'RITIER. *D'hereditarius*. Voyez M^r. du Cange au mot *hereditarius*.

HERMINE. *D'armellinus*, qui eſt une petite beſte à peau blanche, qu'on trouve dans le Septentrion : d'où les Italiens ont auſſi fait *armellino*. Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, pag. 259. *Pontici mures candidi ſunt. Armenos putarunt ſacula deteriora : unde & nominarunt* armellinos. *Tantâ mundiciâ eſſe dicuntur, ut cano cinctu, malint capi quàm ſudari. Eos, non tam Pontus, quæ eſt regio Aſiæ minoris, quàm Suecia mittit. Alii ſunt, qui* varii, *idcircò à Pelliteribus appellantur, quoniam ventre tantùm albi ſunt, dorſo fuſcinſculo*. D'autres diſent *hermellinus*. Voyez Olaus Magnus liv. 18. Mais écoutons M^r. du Cange, dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin, au mot *Hermines : Il n'y a perſonne qui ignore que les Hermines ſont les rats de Pont*, (mures Pontici) *des anciens : mais aucun n'a encore rendu la raiſon pourquoy la France, & toute l'Europe, les appelle* Hermines. *Ce que Villehardouin nous apprend aſſez ſur le terme d'*Hermines, *qu'il donne à ces animaux, & aux Peuples d'Armenie ; faiſant voir par là, qu'ils ont eſté ainſi nommez, parce qu'ils venoient de cette Province, qui en abonde, & où l'uſage des manteaux & habits faits de ces ſortes de fourrures, eſtoit ordinaire, qu'ils appellent* μυρικὰ, *ſelon Julius Pollux. Car comme les anciens ont donné à ces Animaux le nom de Rats de Pont, parcequ'ils venoient de la Province de Pont en Aſie ; ainſi nos François, & autres peuples Latins, qui les faiſoient venir de l'Arménie, où ils trafiquoient plus qu'en la Province de Pont, les ont appellez, du nom adjectif uſité en ce temps-là, d'*Hermines : *c'eſt à dire, Rats, ou fourrures d'Arménie, laiſſans le nom ſubſtantif, qu'ils ſous-entendoient ; de meſme que les nouveaux Grecs leur donnérent le nom de* Ποντικὰ *ſimplement, ſans parler du nom de l'animal : n'eſtant pas d'ailleurs ſans exemple, que le nom*

Digitized by Google

vom de la Province où telles peaux se débitent, & où ces animaux naissent, leur fait demeuré : puisque nous lisons que ces mesmes péaux ont esté appellées autrefois Peaux de Babylone ; *pelles Babylonicæ*, in lib. 16. §. 7. π. de Pub. *dans S. Hiérosme en l'Ep.* ad Lætam, *& en la Géographie d'Alypius Antiochenus. Voyez les Notes de Valesius sur Ammian Marcellin, pag. 276. où il est constant que ces peaux de Babylone estoient peaux de rats, par les termes d'Ælian au liv. 17. περὶ ζώων, chap. 17. de sorte qu'elles ont esté appellées indifféremment* peaux de Pont, de Babylone, *ou* d'Armenie, *suivant qu'elles se débitoient en ces Provinces, qui sont toutes dans l'Asie, & voisines les unes des autres : de mesme que le nom adjectif de* Zibellines, *ou* Zebellines, *a esté donné aux Martes, à cause que les Marchands de* Zibel, *ou* Zebel, *ville de la Terre-Sainte (en Latin* Biblium*) en trafiquoient ; & que de là, elles se portoient en divers endroits de l'Europe.*

L'instrument des Charpentiers qu'on appelle *hermine*, a été ainsi nommé acause de sa figure, qui est semblable à celle des mouchetures d'hermine en armoiries.

HE'RON. Oiseau. Les Italiens l'appellent *aerone*, *aghirone*, *anghirone*, & *arghirone* : Et les Espagnols, *ayrone*. Jules Scaliger dans son Exercitation 233. contre Cardan, dérive l'Italien *aerone*, d'*ærum*. *Ardearum duo faciunt genera Venatores.* ærorum *Italus utrumque vocat : quasi* æreum *à volatu arduo : unde nomen Latinum ; Graca origine*, ἀέρα, ἠέρ. Périon dans son livre *de Lingua Gallica cum Graca cognatione*, dérive le François *héron* du Grec ἠρώδιος. *Ardeam* héron *vocamus : sed verbum hoc nostrum à Latino longè discedit. A Graco, inquam, ut Rudæus etiam monuit, ortum est* ἠρώδιον *enim Græci appellant : ex quo vocabulo, si dio detrahas, & lenem spiritum mutes in asperum*, héron *existet.* Le François *héron* peut avoir été fait du Latin *erodius* ; de cette *maniere : erodius, erodio erodionis, erodione, erone*, HERON. Du Grec ἠρώδιος, les Latins ont fait premierement *herodius*, qui se trouve dans le Psaume 103. *herodii domus dux est eorum* : & ensuite, *herodio herodionis*, qui se trouve dans le verset 19. du chapitre XI. du Lévitique. Je croy pourtant que l'Espagnol *ayron*, & l'Italien *aerone*, *airone*, *aghirone*, *anghirone*, & *arghirone*, ont été faits, *d'ardea. Ardea, ardia, ardiat, arzius, argius ; argirus, argiro, argirone*, ARGHIRONE, ANGHIRONE, AIRONE, (d'où l'Espagnol *ayrone*,) AERONE. Et le mot Latin *ardea* n'a point été fait d'ἀέρα ἠέρ, comme l'a dit Scaliger au lieu allégué, & après lui, Vossius, dans son Traité *de Literarum permutatione*, à l'article de IU en E. Il a été fait d'ἠρώδιος. Ἐρώδιος, ἀρώδιος, ἀρδίος, *ardius, ardia*, ARDEA. Et le Grec ἠρώδιος, pour le marquer par occasion, a été formé d'ἅλς, qui signifie *un marais*. Ἅλς, ἁλάδιος, ἠρώδιος. Le héron aime les lieux marescageux. *Notasque paludes Deserit, atque altam supra volat ardea nubem*, dit Virgile dans ses Géorgiques. Aristote, dans son Histoire des Animaux : ῥιπίδια ἢ ἴσα ἠρώδιος, ᾧ πλησιαί, ᾧ πτέρνα, ᾧ λεπτόνευρα. Du mesme mot ἅλς, un autre oyseau appelé ἰάλα, dont parle Aristote, a aussi pris sa dénomination. Ces étymologies de ces mots Grecs, Latins, Italiens, François, & Espagnols, ont ù le bonheur de ne pas déplaire à Mr Ferrari, Professeur célebre de Padoue. J'oubliois à remarquer, qu'il faut écrire *erodius* & *erodio*, & non pas comme ont tous les exemplaires de la Bible, *herodius* & *herodio*.

HERPER, ou HERUPER. C'est un vieux mot, qui signifie *se hérisonner, se roidir en dressant le poil.* Du Fouilloux, parlant des signes d'un bon Chien : *La cuisse trousse, & le jaret droit & bien herpé.* D'*horripilare*. On a dit HERPELU, d'*horripilatus*, fait d'*horripilum*. Joseph Scaliger, au chapitre 22. du livre 2. des Animadversions qu'il a faites sous le nom de Viliomarus contre Robertus Titius : ὀνίσκος, horripilum *Tertulliano, & aliis. Unde Gallis idem, eodem nomine paulò depravatiore* HERPELU. Les Gloses Anciennes : *horripilatur*, ὀρτυγίζει. Les Gloses d'Isidore : HORRIPILATUR, *horret*. Voyez *Harepoix*.

HERSE. aspiré. Instrument de Laboureur. De *hirpex hirpicis*, ou *herpex herpicis* : *quod est genus rastrorum ferreorum, quod plures habet dentes, ad exstirpandas herbas in agris*, dit Festus. Et ce mot a été fait de ἅρπαξ. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 719.

HERSE. Porte-coulisse de ville. aspiré. Lat. *Cataracta*. Quelques uns le dérivent de sa ressemblance aux herses des champs. D'autres le dérivent d'*erycinis militaris*. Salluste : *Asi-busque eminebant, in modum erycii militaris, ve-ruta binorum pedum.* César livre 3. *de Bello civili : Erat objectus portis erinius. Hic paulisper est pugnatum, quum irrumpere nostri conarentur, illi castra defenderent*, &c. *Sed nostri tamen virtute vicerunt : excisoque eritio, primò, in majora castra, post etiam in castellum, quod erat inclusum majoribus castris, irruperunt.* Et Nicot a suivi cette étymologie. Et il a remarqué que dans César il faut lire *ericius* : & que ce mot a été fait d'*ericius* en la signification d'*un hérisson*. Et il reprant ceux qui écrivent *herse*, au lieu de *herce*.

HERSOIR : pour *hier au soir*: De *heri serò*. Les Italiens disent de mesme *iersera*. Je me souviens d'avoir lu *hersoir* dans Ronsard. Pasquier VIII. 37. a remarqué que Vigénaire, s'étoit servi de ce mot au commencement de son Ville-Hardouin. Voyez *harsoir*.

HE'RUPER. Voyez *herper*.

HE'SE. aspiré. C'est une espéce de barriere, ou cloſture, pour fermer les courts des Métairies, ou les chemins particuliers. La Coutume de Boulenois, article 165. *Un chemin sentier, appelé* sente, *se peut clorre & ouvrir d'une hese.* Peutestre, *d'ericius*, contraction d'*ericius. Ericius, ercius, ercia*, HERCE, HE'SE. Ces sortes de barrieres sont ordinairement pointues par le haut.

HESTRE. Voyez *haître*.

HE'TOUDEAU. Petit chapon. Ce mot me paroist dérivé d'*ustus*. Et voicy comme il m'en paroist dérivé. Les anciens ne chaponnoient point par l'incision, comme nous fesons. Ils chaponnoient par le feu, en brulant avec un fer chaud les lombes des poulets, ou leurs croupions,

Digitized by Google

croupions, ou leurs ergots. Columelle livre VIII. chapitre 2. *Nec tamen id patiuntur amissis genitalibus, sed ferro candente calcaribus inustis.* Varron livre 3. *de re Rustica*, chapitre 9. *Gallos castrant, ut sint capi, iuuenes ad infima crura, usque dum rumpatur.* Ceſtadire, *usque dum rumpatur iuſimum crus*, ou *calcar*. Pline livre 10. chapitre 21. *Desinunt canere castrati: quod duobus fit modis: lumbis adustis candente ferro, aut imis cruribus.* Ariſtote au chapitre dernier du livre IX. de l'Hiſtoire des Animaux a auſſi fait mention de cette maniere de chaponner par le feu. Ἐκτέμνουσι δ᾽ οἱ μὲν ὑποθεὶς τῷ ὑποκάτω, καὶ ὁ συμπίπτων ὄχεται. Ἐνιοῦσι δ᾽ ἐὰν ἐπικαύσῃ τὰ δυοῖν ἢ τεσσάροιν, ἐὰν μὲν ἄνω τέλεον ᾖ, τότε κάλλιστον ἐκφέρει γίνεσθαι, ἢ ἀκίνητοι μᾶλλον, ὑπ᾽ ἐπιχειρεῖ ἐκφέρει. Ce ſont les paroles d'Ariſtote, que Jules Scaligér a ainſi traduites: *Castrantur galli ad clunes, qua parte conquiniſcunt coeuntes. Quem locum ſi quis ferramentis binis terniſve uſtulerit, & gallus adultus fuerit, tum criſta palleſcit, neque veherem cucurrit, neque venerem tentat.* Je laiſſe à M^rs des Académies Phyſiques de Paris & de Londres à chercher la cauſe de cette caſtration par la brûlûre des ergots. Or comme les Grecs ſe ſont ſervis des mots ἐκτέμνω & ἐκτομὰς, qui veulent dire *coupé*; *exciſus*: pour ſignifier *un homme chaſtré*; parceque la caſtration des hommes ſe fait par l'inciſion: les Latins des bas ſiécles ont dit demeſme *uſtus*, & *uſtaldus*, & *uſtaldellus*, & *exuſtus*, & *exuſtutus*, & *exuſtudellus*, pour ſignifier *un poulet chaſtré*: *pullus ſpado*: la caſtration des poulets ſe faſant par le feu. D'*uſtaldus* diminutif d'*uſtus*, & d'*uſtaldellus*, diminutif d'*uſtaldus*, nous avons fait HUSTAUD, & HUTAUDEAU: qui ſont deux mots tres uſitez dans les provinces; & particuliérement dans celles d'Anjou & du Maine. Et d'*exuſtudellus*, diminutif d'*exuſtutus*, qu'on a dit pour *exuſtus*, nous avons fait HE'TUDEAU, ou HE'TUDEAU: qui ſont les mots uſitez à Paris & à la Cour. On dit dans les Offices de la Maiſon du Röy, *deux hétoudeaux*, ou *deux hétoudeaux, paſſent pour une piéce.* Ce qui confirme ce que nous avons dit qu'un hétoudeau eſt un grand poulet, ou un petit chapon: un chapon dans les Offices de la Maiſon du Roy paſſant pour une piéce, & trois poulets n'y paſſant que pour une piéce. ¶ Tous les Dictionnaires ont *heſtoudeau*; qu'on prononce, *hétoudeau. Héudeau* me ſemble néanmoins aujourd'huy le plus uſité.

Haiſtaldi ſe trouve dans les Ecrivains de la Baſſe-Latinité, pour *Ruſtici*, *Coloni*, *Hoſpites*, *Manſionarii*, *qui in prædiis dominorum manſiones habent.* Et Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin dérive de ce mot le François *eſtaudeaux*: *ab eorum ſcilicet à quibus aluntur, nomenclaturâ deductâ.* Je perſévére dans ma conjecture.

HE'TUDEAU. Voyez *hétoudeau*.

HEUR. De *hora*. Parceque les Aſtrologues ſont dépendre le bonheur du moment de la naiſſance, que les Latins ont appelé *hora*. Manile:

——— *cœli naſcentis ab hora*
Sidere, quem memorant horoſcopon.

Charles de Bouvelles: HEUR, *id eſt*, proſperitas. *Ab* hora *pendet: quia quondam Aſtrologi proſperam, vel ſiniſtram fortunam ſingulis ab horæ nativitatis & horoſcopo prævidebant. Belgæ dicunt* horeux & malhoreux, *Latinitati propiores.* Nous diſions anciennement *bonne heure, & male heure*, pour *bonne & mauvaiſe fortune.* Et nous diſons encore préſentement *à la bonne heure*, & *à la mal' heure.* Et de là, *bienheureux & malheureux.* Mr de Saumaiſe dans ſes Climatériques, page 247. HORA, *ſæpe pro* horoſcopo. *Quod in idiomate Romanitatis inſima manſit, ut* BONA HORA, *pro bona genitura uſurpata ſit vulgò*, & MALA HORA, *pro infortunio, quaſi, ex mala genitura procedente.* & nous avons dit, *heur*, & *heureux*, en bonne part, de la meſme façon que les Latins on dit auſſi en bonne part *fortunare, & fortunatus*: quoyque formez du mot de *fortuna*: qui eſt un de ces mots que les Grecs appellent τὰ μέσα, ceſtadire, *mitoyens*, leſquels ſe diſent en bonne & en mauvaiſe part.

Périon, Henri Etienne, & Goſſelin, dérivent *heureux* d'εὐ & Nicot, d'ἐύτυχὴς: & Mr Lancelot, d'εὖρος. Toutes ces étymologies ſont nulles de toute nullité.

Je remarqueray icy par occaſion, ce que j'ay déja remarqué dans mes Obſervations de la Langue Françoiſe, que quoyqu'on die *heur, bonheur, & malheur*; il faut dire, *heureux, bienheureux, & malheureux.* L'uſage le veut ainſi.

HEURES: comme quand on dit, *Dire ſes Heures. Quòd Preces per horas diſponerentur: Prima, Tertia, Sexta, Nona*, dit Bourdelot.

HEURLER. Voyez *hurler*.

HEURTER. Peutêtre d'*arietare*. Plaute dans le *Truculentus*: *Quis protervè noſtras ædes arietat?* Nous diſons demeſme, *heurter à la porte.* Mathias Martinius, au mot *petra*, ſemble le dériver de l'Alleman *hert*. Voicy ſes termes: *Germanis, petra eſt* hort: *ab* hart: *quia dura, firma: aut ab* hort, (*Belgis nota voce*) *illiſus: ut Gallis*, heurt: *Anglis*, heurter, *illidere: puto, propriè in ſolidum.* Bourdelot le dérive d'ῥάπτω: qui eſt une étymologie non recevable. Les Italiens diſent *urtare*: que Mr Ferrari dérive d'*urgere*. Il vient du Latin-Barbare *ortare*, fait du Flaman *hurten*. Gottefridus Vendelinus, dans ſon *Gloſſarium Salicum vocum Anuaticarum*, au mot *hortare*. Titulo XXVII. (*Pactî Legis Salicæ*) horten: *Gallicè* HURTER, *impellere, ferire, impingere, ladere.* Si quis de campo alieno aratrum anteortaverit. *Varia lectio*, intrare prohibuerit. Et au Titre XXXIV. de la meſme Loy, paragraphe 1. *Si quis Baronem de via ortaverit, aut impinxerit.* Et au paragraphe 2. *Si verò mulierem ingenuam de via ſua ortaverit aut impinxerit. Hurt*, en Anglois, ſignifie *nuire.*

HEUSSE. aſpiré. Nicot: HEUSSE, *eſt la cheville de fer, plate & large par en haut, & ronde en bas: laquelle paſſe à travers la happe, & les bouts de l'aiſſeul, ſortans hors le muſeau des moyeus des roues, & les contretient qu'elles ne s'eſchappent dudit aiſſeul.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

HEYDUC.

Digitized by Google

HEYDUC. Dans les Armées d'Allemagne, on appelle *Heyduc* l'Infanterie Hongroise. C'eſt un mot Hongrois. Albert Molnar, dans ſon Dictionnaire Latin-Grec-Hongrois, & Hongrois-Grec-Latin : HAYDU, *Veles*, *Milles expeditus*. J'ay ce Dictionnaire. Il eſt imprimé à Heidelberg : 1621. *Typis Viduæ Johannis Geyden, Academiæ Typographi : Impensis hæredum Wechelianorum, Danielis & Davidis Aubriorum, & Clementis Schleichii.* Voyez *Huſſars.*

H I.

HIBOU. Oiſeau. Lat. *bubo.* Paſquier dit que ce mot a été fait par onomatopée. Périon dit la meſme choſe : ajoutant, que quelques uns le dérivent du Latin *bubo.* Mr Huet le dérive de *hic bubo.* Bourdelot dit que les Septante prennent *Ibis* pour *noctua* : ce qui lui donne la penſée que *hibou* pourroit avoir été fait d'*Ibis*: Je croy qu'il a été fait de *bubo*, de cette maniere. *Bubo, bubus, vubus, hubus, hybus, hibus, hibuvius,* HIBOU.

HIDEUX. *Hiſpidus, hiſpidoſus,* HIDEUX. Ou de *hirtus.*

HIE. HIRE. Lat. *fiſtuca.* C'eſt cette machine avec laquelle les paveurs coignent le pavé. *Hier*, c'eſt *coigner le pavé.* Voyez Nicot. Peut-être de *figere. Figo, fixus, fiſſus, fica,* HIE: *ficare,* HIER: par le changement de l'F en H. *Fica, ficatura, fira, hira,* HIRE. Ou de *fiſtuca. Fiſtuca, fica,* FIE : *Ficatura, fira, hira,* HIRE.

HIE'BLE. Plante. D'*ebulum.* Les Gloſes Anciennes : *Ebulum,* χαμαιάκτη. Καὶ Ἄγχουσα, ἐλίξη. Βατάνιον. Καὶ τὸν ☞. καὶ Ἀσφόδελον. Καὶ Ἐλίκη. Mr de Saumaiſe dans ſa Préface des Homonymes des Plantes, pag. 2. reprent Pline, pour avoir diſtingué l'*ebulum* des Latins d'avec le χαμαιάκτη des Grecs.

HIER. De *heri* : dit pour *heſi*, fait de χθές.

HIERRE. Voyez *lierre.*

HILLOT. Marot, parlant de ſon valet qui l'avoit volé :

Ce vénérable billot fut averti
De quelque argent que m'aviez departi.

Rabelais, 2. 6. *Par ma foy, mes bons billots, je ne ſçay comment ils ſe porteront.* C'eſt un mot Gaſcon, qui veut dire *fils. Vaſcones* hilium, *pro* filio, *dicunt* ; dit Goſſelin à la pag. 52. de ſon Hiſtoire des vieux Gaulois.

HINGUER. C'eſt un mot Picard, qui ſignifie *tâcher, s'efforcer.* Je n'en ſay point l'étymologie.

HIPPOCRAS. Les Apothicaires appellent ce breuvage, *vinum hippocraticum* ; comme je l'apprans du Dictionnaire Pharmaceutique : ce qui me fait approuver la conjecture de ceux qui dérivent *hippocras* d'*Hippocrate. Quelques uns croyent que l'hipocras eſt ainſi nommé, acauſe que cette compoſition fut premierement faite par Hippocrate*, ou Hippocras: *car ce nom ſe trouve écrit de la ſorte dans le Roman de la Roſe, & les autres vieux Auteurs*, dit Mr Moiſant de Brieux, dans une de ſes Lettres à Mr de Prémont Graindorge, imprimée à la fin de la ſegonde partie de ſes Poëſies Latines.

HIRETE'. Paſquier, VIII. 37. *Dans nos vieux Poëtes, je trouve* hireté, *pour* hérédité: main, *pour* matin : forment : *pour* fortement: *dont l'uſage eſt pour le jourd'huy perdu.*

HIVER. D'*hibernum* : qu'on a dit pour *hiems* : comme *vernum*, pour *ver* ; *æſtivum* : pour *æſtas* ; & *diurnum*, pour *dies.* Solin chap. 5. parlant de la Sicile : *Principem urbium Syracuſas habet : in qua etiam cum hiberno conduntur ſerena : nullo non die Sol eſt.* Tertullien contre Marcion liv. 1, tout au commencement : *Totus annus, hibernum.* Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin pag. 105. 891. & 1258. Les Italiens ont fait demeſme *verno, d'hibernum.*

H O.

HOBER. Vieux mot, qui ſignifie *bouger* ; *movere ſe.* Dans les Vigiles de Charles VII. *L'on n'euſt oſé de là hober ne partir deux lieux à la ronde.* Dans le livre de la Diablerie : *Ils ne hobent de leurs maiſons.* On dit encore aujourd'huy en Anjou & en Normandie, *Ne hobez de là*, pour dire, *Ne bougez de là* ; *Ne partez pas de là. Noſtri ſic rure loquuntur.* Trippault le dérive de ἀσσον, *compeſcere:* qui eſt une étymologie non admiſſible.

HOBEREAU. aſpiré. Ce mot ſignifie deux choſes : un *oiſeau de leurre*, appelé des Grecs κιρκίδιχος, & des Latins, *ſubbuteo*, dit Belon : Et *un Gentilhaſtre.* Henri Etienne, à la page 93. de ſon livre de la Précellance du Langage François, parlant des mots que nous avons empruntez de la Fauconnerie, parle ainſi du mot de *hobereau*, en cette ſegonde ſignification : *Du mot* Hobreau, *on ne peut douter qu'il ne vienne de là, quand on dit d'un petit Gentilhomme, qui a bien peu de moyen*, C'eſt un Hobereau. *Comme il me ſouvient avoir oui dire, par une autre ſorte de métaphore*, C'eſt un Gentilhomme à ſimple tonſure. *Mais volontiers on dit* ; C'eſt un Hobreau, *de celuy qui ayant peu de moyen, fait toutefois quelque monſtre d'en avoir beaucoup. Belleau a uſé de cette tranſlation, en ce paſſage d'une ſienne Comédie :*

L'amoureux eſt deſſus les erres
De pouvoir tirer hors des ſerres,
Et des pinces de ce Hobreau,
Les plumes de ce jeune oiſeau.

Les Flamans & les Anglois diſent *hobbie*, pour ſignifier cet *oiſeau.* Il eſt difficile de dire d'où vient le mot de *hobereau* en ces deux ſignification. *Hobarius*, eſt interpreté par *gregarius miles*, dans Spelman, aux mots *hoba* & *hobellarii.* Et *Hobarii Curtarii* ſe trouve dans un Titre rapporté par Dominicy de *Prærogativa Alleodii.* J'ay cru autrefois que ce mot *hobereau* venoit d'*umberellus*, primitif d'*umber* : lequel mot *umber* a été pris par les Latins dans la ſignification de *bâtard.* Ce qui a été remarqué par Scaliger ſur le premier livre de Varron *de Re Ruſtica*, en ces termes : *Ea vox*, (umber) *apud Veteres ſignificabat* ſpurium. *Unde apud Plinium, inſiticium quoddam genus ovium* umbri *dicuntur : ut apud Græces* ὀρεῖναμον. *Sed* Imbrum-*ne, an*

Digitized by Google

Ibrum, *an* Umbrum, *dicas, nihil refert. In Veteri Glossario:* Inbrum ὑμένων, σκέλεω. *Item:* Iber, ἰνιόχ. *Ab eo certè*, IBRIDAS *spurios vocarunt. Ut & Galli eosdem vocabulo illo dicunt quo Venatores canem lyciscam.* Scaliger, par ce *canis lyciſca*, entant parler d'un métif. Je reviens à mon étymologie. J'ay donc cru autrefois que *hobereau* avoit été fait d'*umberellus*: de cette maniere: *Umberellus, omberellus, oberellus*, HOBEREAU. Et je perſevére encore aujourd'huy en cette opinion.

HOBIN. aſpiré. Sorte de cheval. Philippe de Commines, livre VI. chapitre 7. parlant du Roy Louis XI. *Audit lieu de Beaujeu, il receut lettres comme la Ducheſſe d'Autriche eſtoit morte d'une cheute de cheval : car elle chevauchoit un Hobin ardant. Il la fit cheoir : & tomba ſur une grande piece de bois.* De l'Italien *ubino* : mot, qui ſe trouve en cette ſignification dans la Jéruſalem du Taſſe. Varæus, dans ſa Diſſertation de l'Ibernie, chapitre 7. parle ainſi de cette ſorte de chevaux : *Inter quadrupedes, notandi imprimis equi, quos* Hobinos, *ſive* Hobbyes *vocant, ob mollem greſſum magno in pretio habiti. Aſturcones olim dictos, notat Joannes Major; utpote ab Aſturibus Hiſpania, in Iberniam primum deductos. Ab hoc equi genere, (ut id obiter adnotemus) Equites quidam levis armaturæ dicti ſunt* Hobellarii. *De 2000. Hobellariis, ex Hibernia contra Scotos, per mandatum Regis, wittendis, ſit mentio in Rotulo Patent. an. 15. Eduardi II. parte 2. membr. 19. penes Cuſtodes Archivorum arcis Londinenſis. Sed quot fuerint miſſi, non comperi. In exercitu Eduardi III. Caletum obſidentis anno Domini 1347. numerati ſunt inter alios Milites, ſub Mauricio, Comite Kildaria, Hobellarii 27. & ſub Domino Fulcone de la Freign, Hiberno, Hobellarii 14. Ex hoc genere, duodecim candoris eximii, purpurâ, & argenteis habenis exornatos, in pompa Summorum Pontificum, ſeſſore vacuo, ſe duci vidiſſe teſtatur Paulus Jovius.* Et au chapitre 12. ἵππος, *equum ſignificat : atque inde forte vox* hobly. Méric Caſaubon à la page 277. de ſon Traité *de Lingua Anglica vetere, ſive Saxonica*, dérive auſſi le mot Anglois *hobble* ; qui eſt le meſme que *hobly* ; du mot Grec ἵππος. Et à la page 292. du meſme Traité, il parle ainſi de cette ſorte de chevaux : *Anglis* to hobble, *ſubſultare eſt : quod equi ſuccuſſarii, id eſt, caballi, proprium. Lucilius* : Succuſſatu tetri, tardique caballi. Hobbl, *genus quoddam equi, ut volunt, Hybernici.* Hoblers, Hobellarii, *in ſure Anglico municipali vocati, qui lege pradii ſui equum curſorium ad publicos uſus alere tenerentur.* Ce qui eſt contraire à ce qu'a dit Varæus, que ces chevaux alloient l'amble. Varæus a fort bien décrit ces chevaux. S'ils euſſent ſecoué leurs cavaliers ; on n'en uſt pas donné un à la Ducheſſe d'Autriche. Et encore aujourd'huy, dans le Haras du Duc de Mantoue, il y a une race de chevaux qu'on appelle *Vbins*, qui vont l'amble naturellement.

HOC : comme quand on dit *Cela m'eſt hoc.* Voyez *oui.*

HOC : aſpiré. Jeu de cartes : meſlé du piquet, du brelan, & de la ſéquence : ainſi appelé, parcequ'il y a ſix cartes qui ſont hoc, c'eſt-à-dire aſſurées à celui qui les joue, & qui coupe toutes les autres. Ces cartes ſont, les quatre as, & la Dame de pique, & le Valet de carreau. Ce Jeu a deux noms : & deux façons de jouer différantes : *le Hoc Mazarin, & le Hoc de Lyon.* C'eſt la remarque de Mr Furetiere.

HOCHEPOT. aſpiré. Paté en pot. Dans Rabelais, 4. 40. *Hoſchepot* eſt un nom de Cuiſinier.

HOCHEQUEUE. Oyſeau : ainſi appelé du remuement de ſa queue, pour lequel les Grecs l'ont appelé demeſme σεισοπυγίς, & les Latins, *motacilla*, & les Italiens, *codi tremola*, & les Gaſcons, *baticoue*.

HOCHER *la teſte.* aſpiré. Le Gloſſaire ancien de Lipſe, inſeré dans la 44. lettre de la 3. Centurie de ſes Lettres *ad Belgas* : Hoſe, *ſubſannatio.* Le hochement de teſte eſt un ſigne de moquerie. Les Anglois diſent *to shoke*, pour dire *quatio, concutio.* Le François *hocher* peut venir de ce mot Anglois.

HOCHET. aſpiré. Jouet d'enfans à la mammelle. Lat. *crepundium : infantile crepitaculum.* Je le tiers formé par onomatopée.

HODE'. laſſé : fatigué : recru. Fédéric Morel, dans ſon Dictionnaire : HODE'. *Du Grec ὁδὸς* : *ceſtadire, chemin.* Jan Picard a dit la meſme choſe : & Bourdelot.

HOGUE. HOGUETTE. *Hogue*, eſt un vieux mot, qui ſignifie l'entrée d'un port. Nicolle Gilles en la Vie de Philippe de Valois: *Le Roy d'Angleterre vint en France avec bien neuf cents neſs ſur mer : & à grande armée, deſcendit à la Hogue Saint Vaſt en Cotantin.* De *fauce*, ablatif de *faux faucis*. *Fauce, foca, hoca,* HOGUE : par le changement ordinaire de l'F en H. De *hogue*, on a fait le diminutif *hoguette*. Il y a une Terre en Poitou, du nom de *la Hoguette*; dont eſt Seigneur M^r le Marquis de la Hoguette, du nom de *Fortin*, Maréchal de Camp des Armées du Roy.

HOIR : comme quand on dit *, Ses hoirs, & ayans cauſe.* De *hæres.*

HOLLANDE. Toile d'Hollande : ainſi appelée, parceque'elle nous eſt venue de Hollande. Les Eſpagnols ont appellé demeſme *bretana* une certaine toile, parcequ'elle leur étoit venue de Bretagne. ¶ Il eſt à remarquer, que quoyque le mot de *Hollande* ſoit aſpiré, on dit Toile d'Hollande, & non pas *Toile de Hollande.* On dit de meſme *le Roy d'Hongrie*, quoyqu'on diſe la *Hongrie.*

HOMMAGE. D'*homagium* qui ſe trouve dans Pierre de Blois, Helmodius, Cæſarius, Guillaume de Nangis, & infinjis autres ; & qui vient d'*homo* qui ſignifie *ſerviteur*, & dont, non ſeulement les Auteurs du bas ſiécle ſe ſont ſervis en cette ſignification, mais auſſi ceux qui ont vécu du tans de la bonne Latinité. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans Catulle. Il ſe trouve auſſi dans la Loy 4. au Code *de Dignitatibus. Senatorum ſuffragantia quasi in diverſis locis & Provinciis poſſident, & homines eorum.* D'*homo*, on a dit *hominium*, que Cujas trouve plus élégant qu'*homagium. Vaſalli non ſunt ſervi, ſed civiſvum, ut Æſchylus loquitur: & licet ſæpe homines noſtri dicantur, quia tamen*

Digitized by Google

ea appellatione propriè servi significantur, rectè dixeris, non tam eos qui quid à nobis jure feudi possident, homines esse nostros, quam nobis hominium debere; qua vox hominii *continuior est quam* homagii ; *qua utuntur, Robertus in Supplemento Chronicorum Sigeberti, Helmodius in Historia Sclavorum, Otho & Radevicus, & Abbas Usbergensis sæpe, & Fridericus Imperator ad Othonem Frisingensem.* Hominio, *inquit*, ac fidelitate nobis facta, Coronam Regni de manu nostra Petrus Rex Danorum suscepit. C'est dans ses Commentaires sur les livres des Fiefs. Et dans l'Observation 14. du livre VIII. Hominium *dixit Helmodius, quod certè vetustius est quam* homagium. Hominum *appellatione, in libris nostris continentur procuratores, allodes, custodes, conductores, emphyteuticarii, chartularii*, &c. Vasalli *igitur erant olim homines, id est veluti allodes, & custodes possessionum, & procuratores, & quasi precarii possessores.* Et dans sa Préface sur les Fiefs : *Fit sæpe in libris nostris* hominum *mentio : qua appellatione frequentius* servi *significamur. Sed & liberi ; puta allodes, procuratores, custodes prædiorum, insularii conductores, emphyteuticharii, chartularii, precarii possessores. His possessio conceditur ad tempus. Qua allodi,* feudum *est* guastaldiæ ; *qua custodi*, feudum guardiæ. *Iisdem postea cœpit concedi in perpetuum ; quod est verum & proprium feudum : atque ita paulatim qui erant allodes custodesque prædiorum nostrorum temporarii, perpetui esse cœperunt, Latinámque* hominum *nomen retinuerunt, novum & externum Vasallorum sive Leudum & Feudatariorum acceperunt à Principibus & nobilioribus, qui eis sua prædia in perpetuum concedere maluerunt, si militia oneribus se obligarent, invecta in Italiam nomina à Principibus Germanis, quibus fuere semper multi Comites (sic Cornelius Tacitus* vasallos *vocat : Glossa συσσιτίους interpretatur) & Principum amulatio magna*, &c. Voyez Spelman en son Glossaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis* pag. 445.

HOMMAR. Sorte d'écrevice. Les Suedois l'appellent *hommare* : & Mr Bochart prétendoit que les peuples du Nort avoient apporté ce mot en Normandie. Mr Huet le dérive du Latin *gammarus*.

HOMME'E *de vignes*. On appelle ainsi en Anjou ce qu'un homme peut faire de vignes en un jour. Les Anciens ont appelé demesme *bovata*, ou *bovatus terræ*, ce qu'un bœuf pouvoit labourer de terre en un jour. Un vieux manuscrit, cité par Spelman au mot *bovata: Olim bovata terra faciunt unum feodum militis.* XVIII. *acræ faciunt bovatam terræ.*

HONGNER. aspiré. Grommeler, groingner, gronder. C'est un mot formé de l'interjection *hon*. Beze dans son livre *de Francica Lingua recta pronuntiatione*, pag. 28. HON. *Interjectio, cum indignatione recusantis : unde* HONGNER.

HONGRE. aspiré. Cheval coupé. Mr Bignon sur le Titre 40. de la Loy Salique, au mot *spadonatum : Equi ita mutili, hodie ex Sarmatia, & Ungaria in Galliat adducuntur multi : unde communi nomine originis ejusmodi* ungres *vocamus.*

HONGRELINE. aspiré. Sorte de vestement : ainsi appelé parcequ'il nous est venu de Hongrie. Voyez *houpelande*.

HONESTEMENT. Tous ces adverbes terminez en *ment*, sont formez de l'ablatif du substantif *mens*, & de l'adjectif qui précéde ce substantif. Et (ce qui ne permet pas de douter de cette formation,) ces adjectifs & ce substantif se trouvent séparément dans un nombre infini d'endroits des Ecrivains modernes, & dans quelques-uns de ceux des anciens. Ovide, Elégie 2. du livre 3. des Amours.

——— sacro de carcere missis
Insistam, ferii mente vehendus equis.

Cornelius Nepos, dans la Vie d'Eumenes : *Qui cum, inter se complexi, in terram ex equis decidissent, ut facilè intelligi posset inimica mente contendisse.* Sénéque dans la Thébaide, acte 1. scéne 1. *peccat honesta mente.* Valerius Flaccus, au livre 1. *Ire per altum magna mente volunt.* L'Auteur du poëme *de Judicio*, attribué faussement à Tertullien :

Quique Deum mentit sincera mente tonantem.

St Jérome, dans une de ses lettres à Theophile d'Alexandrie : *Qui tenebrarum horrore circumdati sunt, nec naturam rerum clara mente perspiciunt.* Et sur le premier chapitre de Malachie : *Ad vos igitur, ô Sacerdotes, qui despicitis nomen meum, iste sermo dirigitur : qui reversi de Babylone, meu præterite servitutis debueratis ad Dominum plena mente converti.* St Augustin, dans son Sermon des Saints, qui est le 19. s'il est vray que ce Sermon soit de St Augustin : *Fiat impetrabile, quod fida mente poscimus.* Et dans la lettre 24. à ceux de Madaure : *Quis hoc possit serenissima & simplicissima mente contueri.* Cassiodore, livre 4. épitre 20. *Idem studium vestrum Reip. grata mente debetis.* Et livre v. épitre 13. *Præsertim cum in dispendio pauperum detestabili mente versetur.* Et livre IX. épitre 18. *Remedium, quod pro vobis pia mente transmisimus.* Et XIII. 2. *Tributum possessores devota mente persolvunt.* Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, page 373. *Ut ex ejus ore audiamus, quod à Christianissimo Rege, fideli & unanimi in servitio illius populo, unicuique, in suo ordine, convenit audire, ac devota mente suscipere.* Grégoire le Grand est tout plein de ces façons de parler.

HONNIR. C'est, *deshonorer, maudire*. La Devise de l'Ordre de la Jarretiere : *Honni soit qui mal y pense.* Voyez *honte*.

HONTE. aspiré. Les Italiens disent *onta:* & le Bembo au liv. 1. de ses Prose, prétant que ce mot Italien est d'origine Provençale. Ce qui est réfuté par le Castelvetro dans son Addition aux Prose du Bembo : ONTA, dit-il, *viene da* ontare ; *che viene da* ὀυδ῵ ; *cacciatone u dimezzo* ; *che significa* ingiuria, e vergogna. Le substantif *onta* vient du verbe inusité *onire. Onire, onium, onita, onta:* d'où le François *honte*. Et le verbe inusité *onire* vient du verbe inusité ὄνιω. Ὄνω (d'où ὄνησις, ὀνίω, ὀνειδίζω, & ὀνηδ῵) ὄνιω, *onio, onire*, & *onnire* : d'où le François HONNIR. Le Monosini, dans son *Flos Italica Linguæ*, dérive aussi *onire* d'ὀνειδίζω. Mr Ferrari,

dans ſes Origines de la Langue Italienne, dérive *onta*, d'*affronto*; qui eſt une dérivation contraire à l'analogie & à la ſignification du mot.

J'avois fait cette obſervation ſur le mot de *honte* avant que de lire les Origines Françoiſes de Mr de Caſeneuve; où je voy qu'il dérive ce mot de l'Alleman *hund* qui ſignifie un *chien:* parcequ'anciennement on condamnoit les malfaicteurs à porter un chien. Voyez cy-deſſus au mot *canaille*. Cette étymologie de Mr de Caſeneuve me paroiſt plus curieuſe que véritable. Que ſi elle étoit véritable, il faudroit que le François *honnir*, & l'Italien *onnire*, uſſent été faits par contraction de *hundinire*.

Il me reſte à remarquer, que les Allemans diſent *hohn* pour dire *honte*; & *hohnen*, pour dire *moquer, railler, faire honte à quelqu'un*: & que Mr de Valois le Jeune dérivoit *honte* d'*inhoneſtus*: fondé ſur cet endroit d'*Anaſtaſe* le Bibliothécaire, *Felix, Romanus Epiſcopus, Apocriſiarios Fravit, Conſtantinopolitani Epiſcopi, cum inhoneſtate remiſit*.

HOQUEMANS, ou HOSMANS. Monſtrelet appelle ainſi des Officiers créés par les Gantois pour les gouverner.

HOQUET. aſpiré. Lat. *ſingultus*. Nous diſons en Anjou *hiquet*. Les Anglois diſent *hiquet*. Les Ecoſſois diſent *ick*. Ce qui me fait croire que *hoquet* & *hiquet* ſont des diminutifs de *hoc*, & de *hic*, qui ont été dits par onomatopée.

HOQUETON. aſpiré. Baïf, dans ſon *de Re Veſtiaria* le dérive du Grec ὁ χιτὼν: *Noſtri ruſtici, vocabuli ruſtici veſtigia retinentes*, HOCHETON *appellant, quaſi dicas* ὁ χιτὼν. Ce qui a été approuvé par Budée dans ſes Commentaires ſur la Langue Greceque, page 213. de l'édition de Robert Etienne, en ces termes: *Lazarus Baïfius, in Tractatu de Veſtibus, admonuit a nobis* ocheton *dici, quod Græcè* ὁ χιτὼν *dicitur*. Sylvius, Périon, Jan Picard, Henri Etienne, Caninius dans ſes Canons. Bodin dans ſa Méthode de l'Hiſtoire, & Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, ont donné à ce mot la meſme origine. Mr de Caſeneuve le dérive de l'article Arabe *al*, & du mot *coton*. Ses termes ſont conſidérables, & méritent d'être rapportés en ce lieu. Les voicy: HOQUETON *eſtoit anciennement un pourpoint fourré de cotton bien ferré & contrepointé, qu'on mettoit ſous les hauberts, & depuis ſous les cuiraſſes, pour mieux réſiſter aux coups d'eſpée & de lance. Nos anciens François l'eſcrivoient* auqueton. *L'Hiſtoire du Cõneſtable de Gueſclin chap.* 40. Et ſéry icelui Sarraſin tellement qu'il lui perça eſcu & jazeran, mais l'anqueton eſtoit trop fort. *Et en Latin* alcato. *Matthæus Paris in Richardo, parlant des préſtens que Baudouin fiſt au Roy Richard*: Et, quod erat rariſſimum, unum alcaltonem ſatis levem nullo ſpiculo penetrabilem. *Mais il eſtoit appelé* auqueton, *& alcalto, par corruption: car ſon vray nom eſtoit* alcoto. *Le Roman de Girald de Reſſilhon, eſcrit en ancienne Langue Provençale:*

Un auſberg ac veſtit ſes alcoto.

Auſſi eſtoit-il formé de l'article Arabe al, *& de* cotton. *La Gloſe ancienne du Dictionnaire de Jean* de Garlandia: BOMBACINA, Gallicè *auqueton*: BOMBAN, Gallicè *cotton*. *En effet je trouve que* auqueton *eſt abſolument pris pour* cotton. *Le Roman de Guillaume au court nez:*

Blanche eſt la maille aſſez plus d'auqueton.

Vantuer de Dodan, au Roman de Perceval le Galois:

Veſti un pourpoint d'auqueton
A noiaux d'or tout environ.

Et en un autre endroit:

Un riche pourpoint d'auqueton
De pourpre & de ſamil bandé.

L'étymologie de ὁ χιτὼν eſt ridicule: celle d'*al coton* me paroiſt aſſez vray-ſemblable. Quoyqu'il en ſoit, *hoqueton* eſt auſſi un mot Anglois. Walſingham en la Vie d'Edouard II. Roy d'Angleterre: *Indutus fuit Epiſcopus* (*Exonienſis*) *quadam armatura, quam* aketon *vulgariter appellamus: qua ſpoliatus, & aliis omnibus indumentis, decapitatus eſt*. Dans les Origines Gauloiſes de Boxhornius, *allum* eſt expliqué par *lorica*.

Le Pere Labbe dans ſes Origines Françoiſes, Partie 1. page 288. a donné une étymologie de *hoqueton* ſi extraordinaire, que quoyque mauvaiſe, elle mérite d'être icy rapportée. *J'eſtimerois*, dit-il, *aſſez probable, de dire que nos ancêtres ont appellé* hoquetons, *de ce que ces caſaques & faites avec les deviſes du Prince, eſtant chargées de broderie d'or, d'argent, de clinquant, & d'orfaverie, elles faiſoient du bruit ſemblable au hoquet*.

HORD. Mr Bignon ſur la Loy Salique, Titre XXIX. Hord: *locus apud nos dicitur in flumine, ubi retia tenduntur ad anguillas capiendas. Vide Martin*.

HORION. aſpiré. On dit en Normandie, *donner un horion*, pour dire *donner ſur les oreilles*. Et à Toulouſe, on dit *un aureillac*, pour dire *un coup ſur l'oreille*. Et j'ay lu dans le S. Collet, livre IX. chapitre 5. *Il lui bailla ſi bel oreillon, qu'il le rendit mort à ſes pieds*. Tout cela me donne ſujet de croire, que notre mot *horion* a été fait d'*auriculo auriculonis*; & cette maniere: *auricula, auriculus, auriculo auriculonis, auriculone, aurione*, HORION.

HORMIS. aſpiré. De *foris*, & de *miſſus:* comme qui diroit *miſhors*.

HORS. aſpiré. De *foris*: par le changement ordinaire de l'F en H. Les Latins des bas ſiécles ont dit *deforis*, d'où nous avons fait DEHORS. Sylvius, dans ſa Grammaire, page 141. FORIS, *vel* FORAS: hors: *vel* dehors, *à* deſris. *Similiter, ut alia, ſervit omni locorum differentiæ, id eſt, quieti & motui, ad locum, de loco, per locum*. EST FORIS: il eſt hors, *vel* dehors. VADO FORAS, hors, *vel* dehors. VENIO FORIS, de dehors. *F. autem in H. vertimus*. HORS *verò pro* EXTRA *ſæpe dicimus*. Hors de ſens. Hors la ville. *Sed* fors *pro* hors, *dicunt etiam Burgundi Comitatus & Ducatus: uti nos*, forſque *quaſi* foris, *&* excepto quòd. *In litibus quoque* forclus *&* forclos, *à* foris cluſus, *id eſt, excluſus, & qui opportunitate hac vel illa proferendi excidit.*

excidit. ¶ En Alleman, *auſſ* ſignifie *debors.* Voyez *hormis.*

HOST. C'eſt un vieux mot François, qui ſignifie *armée* : témoin ce dicton : *Si l'Hoſt ſavoit que fait l'Hoſt, l'Hoſt ſouvent déferoit l'Hoſt.* Il vient d'*hoſtis* : dont Charlemagne, Charles le Chauve, Yves de Chartres, Suger, Aimoin, & autres, ſe ſont ſervis pour *exercitus.* Voyez le Pere Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 76. & Spelman, au mot *hoſtis. Hoſticum* ſe trouve en cette ſignification dans le Digeſte, en la Loy 44. *de Teſtamento Militis,* qui eſt d'Ulpien.

HÔTAGE. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, pag.447. le dérive d'*obſes.* Hoſtagium, & Oſtagium, *idem ac* obſidatus, *ſive conditio ejus qui eſt in vadimonio. Matthæus Pariſius, ad annum* CIↃ CC XII. Dux Bavariæ, & alii divites, in hoſtagio remanſerunt. Soldanus verò, pro jam dicta pactione, ex parte ſua, viginti in hoſtagio reddidit. *Sanè, Galli & Angli, ſimiliter* HOSTAGE. *Hoſtagium verò ab obſtagium* : *hoc, non ab* obſtando, *quia obſtet hoſtilitatis opinioni* ; *ſed à Gallico* hoſtage, *vel* oſtage: Hoſtage *autem, non ab* hoſtis, *quia hoſpitem notat, & obſes, hoſpitis inſtar, apud nos agit* ; *ſed,* ⲭⲁⲧⲁ ⲥⲩⲛⲉⲛⲇⲟⲭⲏⲛ, *ex* obſidage. *Sanè opinionem hanc firmat, quòd poſtremorum ſeculorum Scriptores* obſidis conditionem *vocent* obſidatum. *Uti Europius libro* 2. Sexcentis civibus Romanis in obſidatu receptis. *Ammianus libro* XVI. Pater ejus obſidatûs pignore tentus. *Ac poſtea* : Obſidatûs ſpecie, viri celebres altrinſecus dantur. ¶ François Pithou dans ſon Gloſſaire ſur la Loy Salique, Titre 28. le dérive d'*hoſtis*, dans la ſignification d'*hoſt.*

HÔTE : D'*hoſpite*, ablatif d'*hoſpes.* HOSTELER, pour *loger*, ſe trouve dans Hugues de Berſy. Voyez Paſquier VIII. 3. pag.683.

HÔTEL. D'*hoſpitale.* Les Galcons diſent *hoſtau* & *ouſtal*, pour *maiſon.*

HOTON. L'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe : Acus ACERIS. *Hoton* ou *bran.* ¶ *Acus aceris*, c'eſt la balle du froment : *purgamentum frumenti.*

HOTTE. aſpiré. Panier d'oſier, étroit par embas & large par enhaut, qu'on attache ſur les épaules avec des bretelles. Lat. *Corbis doſſuaria.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

HOUBLON. aſpiré. Lat. *lupulus.* Les Flamans diſent demeſme *houbelon.* Scaliger contre Cardan Exerc.87. *Recentes lupuli flores turgidos, quos* houbelon *vocant Belgæ.* Les Flamans & les Anglois diſent *hopp.* Les Allemans diſent *hopff.* J'ay cru autrefois que ce mot *houbelon* avoit été fait de *lupulo lupulonis*, augmentatif de *lupulus* ; & qu'on en avoit oſté l'L, penſant que ce fuſt l'article : mais je viens d'aprendre des Homonymes des Plantes de Mr de Saumaiſe, chap. 63. qu'*upulus* eſt l'ancien mot Latin. Voicy ſes termes. Lupuli *etiam nomen non ſincerè Latinum, ſed corruptum. Vera vox antiqua* upulus, *vel* opulus. *Inde* hublonem *noſtri ſinxerunt, perpetuo ſuo more aſpirandi quæ à Latinis mutuati ſunt vocabula. Ut contrà, ſine adſpiratione pronuntiant quæ in latio adſpirantur. Huic ſi attendis obſervationi, veriſſimam deprehendes. Gloſſæ Veteres :* Opulus, κισσοφυλλον, *&c. Plinius* opulum ſalictarium *vocat, quia ſalices ſcandat & alligat. Libro* XXI. *cap.* 15. Præter has, paſtinacam pratenſem, opulum ſalictarium, caque veriùs oblectamenta quàm cibos. *Malè editur* : lupum ſalictarium. *Hujus opuli, vel upuli, ſalictarii mentionem etiam factam comperi à Catone, ſed locus hodie in vitio ſepultus, veram lectionem diſſimulat. Sic enim legitur vulgò de R. R. cap.*37. Ex ſegete vellito obulum, cicutam, & circum ſalicta herbam altam ulvamque: eam ſubſternito ovibus, bubuſque frondem putidam. *Ulva illa nihil ibi facit, neo ad rem eſt. Omnino ſcribendum* ; & circum ſalicta herbam aclam upulum. Eam ſubſternito ovibus. *Plinius hunc Varronis locum citavit lib.* XVII. *cap.*9. *quo loco legitur in omnibus libris*, herbam aclam ulvamque. *De ulva, certum eſt ibi locum non habere : nec minùs deberi eam ſedem opulo herbæ quæ circum ſalicta agitur & creſcit. Ex eo loco opulum ſuum ſalictarium Plinius expiſcatus eſt. Nec dubium eſſe noſtrum* houblonem *manifeſto nominis argumento. Nam* oplonem *pro* opulo *dixere recentiores*, ut maniplum, *pro manipulo*; ſiclum, *pro ſiculo.* Cardonem *pratenſe dicere amant, qui carduus eſt : & ſimilia. Nos porrò, de more noſtro, adſpirationem & voci adjecimus & omnibus aliis de latio acceptis.* Opulum *videntur veteres Latini appellaſſe, quod opulis idoneus eſſet, quas* opulas *antiquitus dicebant*, ut voto, *pro voto*, voſter *pro veſter & ſimilia.* Brunſius *falsò Græci recentiores nuncuparunt.*

HOUDINS. Voyez *houx.*

HOUE. aſpiré. Outil de Jardinier & de Laboureur. D'*upupa*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette ſignification, acauſe de la reſſemblance qu'a cét inſtrument à la teſte d'une *hupe.* Le Gloſſaire : *ὀβοπα, ὑπυξ. Οτpopa, ὑπυξ.* Les François ont demeſme appelé *pic* un autre inſtrument, acauſe de la reſſemblance qu'il a avec le bec d'un piverd. *Houe* a été formé d'*upupa*, comme *choue* de *cucuba*, Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag.137. AMA *eſt inſtrumentum quo fodituꝛ hortus. Quam Graci veteres* ⲁ̓μιν, *recentiores* ⲁⲩⲉϕⲓⲕⲗⲟⲛ *appellarunt, cùm id nomen eſſet proprium tantum ejus inſtrumenti, quod igni admovetur.* Πυϕιον *igitur duo Græcis ſignificat*, farculum *aut* ligonem. *Vulgò dicimus* une pale de fer, *ou* un lochet. *Οτpopa appellant Graci : Latini etiam* upupam, *vel* opopam, *appellarunt : quod verbum nunc primi Linguæ Latinæ reſtituimus. Gloſſæ Veteres :* obpopa, ὑπυξ : & οτpopa, ὑπυξ. *Hinc intelligendus ille Plauti locus, hactenus nemini intellectus, in* Captivis, *de ſervo in Lapidicinas dato :*

Nam ubi illò adveni, quaſi patriciis pueris aut monedulæ,
Aut anates, aut coturnices dantur, qui cum luſitent,
Itidem hæc mihi advenienti upupa, qui me delectet data eſt.

Ubi upupa, *non eſt malleus, ut ſtultè ſunt interpretati, ſed* ὑπυξ, *ut optimè Gloſſarii Auctor exponit ; non eâ quidem planè formâ, nec ideminſtrumentum cum ama. Nam hæc ad terram fodendam : & latior : unde* ⲥⲭⲁⲓⲟⲛ ⲟⲛⲟⲧⲁ *exponitur à*

Digitized by Google

Grammaticis : illa , ad eruendos lapides , & acuta , & non malè referens upupæ caput cum rostro. Nobis est , un pic. *Nomen tamen etiam* upupæ, *vel* opopæ, *vulgò retinemus : nam* houe *vocamus instrumentum illud ἀρυκτικὸν. Ut* cucubam , *qua est nostra* , chouc *appellamus. Sic* upupam , vel opopam , *lapidicinis reddidimus. Hæc una est ex significationibus verbi ὠνομάω : eáque , ut dixi impropria : Nam propria est cùm* vatillum *significat : tunc enim est ἄμα ωπὶς. Hoc est , ut vulgò loquimur* , UNE PALE A FEU. *Videntur tamen Latini in eo Græcos imitari , ut* vatillum *non tantùm id appellent , quod igni servit , instrumentum , sed etiam aliud genus , quo colligitur stercus ac tollitur. Hæc enim notione apud Varronem accipitur libro tertio cap.* VI. Utrumque locum purum esse volunt hæ volucres : Itaque pastorem earum cum vatillo circumire oportet , ac stercus tollere , & conservare. *Ubi* vatillum, *non est foci , sed alterius generis instrumentum , quam* palam *vulgò vocitamus , sive ferrea sit , sive lignea , tollendo , colligendóque sterceri , & aliis rei cuilibet , aptam. Sic apparet , & Græcos voce ωνομάω & Latinos* , vatillo , *& Italos suo* badile, *quod à* batillo *deductum est , non usos tantùm esse , ad exprimendum focarium illud notum instrumentum , sed etiam ad alia illa quæ posuimus.*

HOULETTE. aſpiré. Lat. *pedum*. Gr. κλαυτῆρ. D'*agolum* , qui ſe trouve en cette ſignification dans Feſtus : en ces termes : AGOLUM. *Pastoralis baculum , quo pecudes aguntur.* Et il en a été formé de cette ſorte : *agulum, agolum, agola, agoletta, aoletta,* HOULETTE. On a fait *agulum* d'*ago* , comme *coagulum* de *coago*. Voyez *gaule* , & *haler*. *Agolum* ſe trouve auſſi dans les Gloſes Anciennes , où il eſt interprété κεντίον.

HOULLEUR. Vieux mot , inuſité, qui ſignifioit *adulere*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : ADULTER : *Ribaut, ou Houlleur*. SCORTATOR : *houlier*. Dans un Vieux Gloſſaire MS. de Mr Bigot, *adulter* eſt interprété *ribaud, houpleur*.

HOUPELANDE. aſpiré. Sorte de caſaque. Ce mot eſt ancien dans notre Langue. Il ſe trouve dans l'Inventaire des meubles de Charles V. ¶ HOUPLANDE : *panula paſtoralis*, dit Nicot. ¶ Mr Huet croit que nous avons appelé *houpelande* cette ſorte de caſaque, parce-qu'elle nous étoit venue de la province de Suéde appelée *Uplande* : de la meſme façon que nous avons dit *hongroiſe* & *hongreline* , & *caſaque* , & *cravate* , du nom des lieux d'où ces habillemens nous ſont venus. Les Italiens appellent une houpelande, *pelanda*.

HOUPIER. aſpiré. On appelle ainſi un baliveau , jeune cheſne , reſervé pour la repeuplée, tondu , & ébranché juſques à la plus haute houpe , pour le faire croiſtre en haut , dit le Pere Labbe : ce qu'il a pris de Nicot. Ce mot a été fait de celui de *houpe*.

HOUPLEUR. Voyez cy-deſſus *houlleur*.

HOURD. aſpiré. Nicot dit que *hourd*, ou *hourdis* , eſt un mot Picard , qui ſignifie *échaffaut*.

HOURDES. *Genus ruſtici calciamenti, ex corio crudo, aut pellibus compactum*, dit Charle Etienne dans ſon *de Re Veſtiaria*.

HOURET. Mauvais chien de chaſſe. Moliere dans ſes Faſcheux :

Dieu préſerve , en chaſſant , toute ſage perſonne
D'un porteur de huchet , qui mal-apropos ſonne :
De ces gens , qui ſuivis de dix hourets galeux ,
Diſent , ma Meute , *& font les Chaſſeurs merveilleux.*

HOURS. Dans le Roman du petit Saintré , chapitre 35. *Comment Saintré ſe contenoit honneſtement, quand il paſſoit pardevant le Roy & la Reyne, eſtant en leurs hours.*

HOUSEAU. Vieux mot , inuſité , qui ſignifie *botte* : *ocrea*. Coquillart, au Procès d'entre la Simple & la Ruſée :

Chevauchant à quatre chevaux,
Sans triviéres ne houſeaux.

Et au Monologue des Perruques :

Les autres , ſans offenſe vile,
Se pourmainent par monts , par vaux,
Et ſont houſez parmy la ville,
Pour dire qu'ils ont des chevaux.

De *hoſellum*, diminutif de *hoſa* , Latin Barbare, fait de l'Alleman *hoſe*. Le Gloſſaire Latin-Saxon : *caliga , ocrea* , HOSA. Paul Diacre , livre, IV. chapitre 24. des Geſtes des Lombards: *Poſteà verò ceperunt hoſis uti , ſuper quas , equitantes , tubragos birreos mittebant. Sed hoc de Romanorum conſuetudine traxerunt.* Notkerus, des Geſtes de Charlemagne , livre 2. *Cumque ad obſequium Domini cunctî hoſas ſuas vellent extrahere , ille prohibuit.* Et c'eſt de ce mot *hoſa* que les Grecs modernes ont pris leur ὁσὰν , qui ſe trouve en la meſme ſignification dans Achmes chapitre 220. Voyez Spelman en ſon Gloſſaire , & Voſſius *de Vitiis Sermonis*. Au lieu de *houſes* , nous avons dit *heuſes* Mathieu Pâris, en 1247. *Preciocíſſimis veſtibus adornati , calceamenſique militaribus , qua vulgariter* HEUSES *dicuntur*. Ce qui paroiſt auſſi par le ſobriquet de *Courtheuſe* de Robert Duc de Normandie. Voyez du Tillet au Traitté d'Angleterre. *Hanſen*, en Alleman, ſignifie encore aprésent *hautechauſſe*. Et des bottes, en Bas-Breton , s'appellent *heus*. Et nos payiſans diſent encore *houſes* , pour dire *des chauſſes* : & *ſe houſer* , pour *ſe chauſſer*. Et de là , le mot de *triquehouſe* , pour *gamache*.

HOUSPILLER. C'eſt le meſme que *gouſpiller*. Et l'un & l'autre viennent de *vulſipilare* : ceſtadire , *pilos vellere*. *Vello* , *vulſi vulſipilum, vulſipilare*.

HOUSSE *de cheval*. aſpiré. Les Languedociens & les Gaſcons diſent *horſe* : ce qui pourroit donner ſujet de croire que le mot de *houſſe* auroit été fait d'*urſa*. Les Anciens ſe ſervoient de peaux d'ours pour ſe couvrir , comme il paroiſt par cet endroit de Virgile , *occurrit Aceſtes , Horridus in jaculis , & pelle. Libyſtidis urſæ*. Et notre mot de *houſſe* ſe diſoit anciennement d'une ſorte de couverture dont les femmes de village ſe couvroient l'hiver. Nicot: HOUSSE , *eſt une maniere de couverture de gros drap*,

Digitized by Google

drap, de longueur d'une aulne, ou environ, que les femmes de village, en maintes contrées de France, portent l'hiver; s'en affublans la teste & les espaules contre le froid, la neige, & la pluie; laquelle n'a aucune façon de tailleur, ne de couſture, ains eſt toute telle qu'elle vient de la boutique du marchand drappier; ſi d'aventure on ne lui met un bord, ou fait un ourlet, pour la garder que le drap ne s'effile par la trenche, & pour la faire plus durer, &c. Et il paroiſt dailleurs par cet endroit d'Ammian Marcellin, livre 14. *operimentis ſcorteis equorum, omni multitudine defenſa*, que les couvertures des chevaux étoient de cuir. Voyez *écorgée*. Et encore aujourd'huy, pluſieurs houſſes ſont de peaux d'ours, & de tigres.

HOUSSINE. Baguette flexible. Du mot de *houx*: parceque les houſſines ſe font ordinairement de houx.

HOUX. aſpiré. arbriſſeau. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 961. le dérive d'*ilice*, ablatif d'*ilex*. Aquifolium *porrò veterum Latinorum, & hodiernorum*, agrifolium, *eſt frutex, vel arbuſcula qua Galli dicitur* HOUX, & *in juſtam arborem aliquando ſurgit; foliis aculeatis, & ſemper comantibus; qua pro fructu baccas habet rubentes & tranſlucidas. Haud multum hac arbor Ilici aquifolio diſſimilis: ideo ſemper ea jungit Plinius* idem. *Utraque certè folia aculeata præfert, & ſemper viridia. Hinc quidam ex noſtris Herbaria rei peritis*, HOUX *interpretantur ilicem. Nec diſſitetur Gallicam ex* ilice *fallam eſſe, qua Italis* elce. *Unde illud* HOUX. *Hic enim noſtris perpetuum eſt, ut qua penes Latinos veteres, aut Italos, adſpirantur vocabula, ſine flatu pronuntiare ſoleant, & contrà, qua apud illos carent ſpiritu, ipſi adſpirent. Quod verum eſſe deprehendent, qui vel parum attenderint.* Ilex *tamen* Aquifolia, & Aquifolium, *differunt.* Ilicem *Galli vocant* ROUSE: *aquifolium*, HOUX. D'autres le dérivent d'ὀξὺς: acauſe des pointes des feuilles du houx. Ὀξὺς ſignifie *aigu*. Mr Bochart le dérivoit de ὖς: lequel mot, ſelon le témoignage de Pauſanias dans ſes Phociques, ſignifioient parmy les Galates, une eſpéce de plante dont la graine étoit rouge, comme eſt celle du houx. Τὸ δὲ δένδρον τοῦτο ὕπνον, καὶ τὸ ἀπὸ Ἑλλήνων κάλλιον. Γαλάται δὲ οἱ ἄνω ἀρυγίας, φυτὸν τῇ ἐπιχωρίῳ φοίνικι, ὁμοιάζοντα τῷ Σ. Mr de Saumaiſe, au chapitre 70. de ſes Homonymes des Plantes, parlant de ce paſſage de Pauſanias, écrit ὕαγλον. Et il ajoute, que dans un ancien Lexicon Manuſcrit, il y a ὕαρ, aulieu de ὕαγλον. L'opinion de Mr de Saumaiſe touchant l'étymologie de *houx*, me paroiſt la plus vray-ſemblable. Et dans l'endroit de Pauſanias, il faut ὕαγλον. Voyez Turnébe dans ſes Adverſaires, XIX. 25.

De *houx*, on a fait HOUDIN. Nous appelons ainſi en Anjou cet arbriſſeau que les Apothicaires appellent *bruſcus*, ou *myrte ſauvage*.

HOYAU. Lat. *ligo*. De *fodicellum*: fait de *fodere*. Ou *upupellum*. Voyez *houe*.

H U.

HUAU. aſpiré. On appelle ainſi un milan dans les provinces d'Anjou, du Maine, & de Touraine. Et de là, *Verge de huau*: C'eſt ainſi que les oiſeleurs appellent une verge à laquelle ils attachent les ailes d'un milan, avec des grelots: Et ils appellent auſſi *huau* ces ailes. Voyez l'Auteur des Ruſes Innocentes de la Chaſſe & de la Peſche, page 178. Ce mot dé *huau* a été formé de celui de *huer*: parceque les payiſans huent, & crient, après les milans, quand ils s'approchent de leurs maiſons.

HUCHE. aſpiré. Sorte de coffre. De l'Anglois *hutch*, qui ſignifie en général toute ſorte de coffres; & en particulier, *une mait*. J'apprans de Mr Moiſant de Brieux, Conſeiller au Parlement de Mets, que le mot François *huche* ſe trouve ſouvent dans les vieux Ecrivains François, dans la ſignification de *coffre*: ce qui ne confirme pas peu cette étymologie. Les Angevins prononcent *huge*. Dans la Recette de la Prévoté d'Angers: *Huges & coffres*, &c. Et ce mot ſe trouve dans les Aſſiſes de Jéruſalem.

HUCHER. Vieux mot, qui ſignifie *appeler*. Hélinand, dans ſon Poëme de la Mort, Stance 12.

Mort crie Rome, & huche Rheims.

Patelin, dans la Farce de Patelin:

Au moins viendrez vous eſſayer
Quel vin je boy. Voſtre feu pere,
En paſſant, huchoit bien, Compere.

Marot, Pſaume 50.

Lors huchera à terre, & ciel luiſant.

Ronſard liv. 1. de la Franciade: *Huche les vents*. Sur lequel endroit Ronſard a lui-meſme fait cette Note: HUCHE: *Vieux mot François, qui ſignifie* appeller. *De là vient* un huchet. *C'eſt un cornet duquel on appelle les chiens à la chaſſe.* Mr Scarron a employé le mot de *hucher* dans le VI. de ſon Enéide Burleſque:

La Proſtreſſe en voix de fauſſet,
Devant la porte de l'Egliſe,
Hucha les gens du fils d'Anchiſe.

Et Moliere, dans ſes Fâcheux, celui de *huchet*:

Dieu préſerve en chaſſans toute ſage perſonne
D'un porteur de huchet qui mal-à-propos ſonne.

Ce mot eſt auſſi encore uſité dans le Blaſon pour *une trompe*. Nicot dérive *hucher* de *hons*: & Mr de Caſeneuve, de l'ancien mot François *hus*, qui ſignifie *cri*, dans Ville-Hardouin: Et Dominici, de *hueſcum*, ou *uecum*. ORDEAM PULSARE, *ſignificat* battre le beffroy: *ſicut in Legibus Scotorum, capite* XV. levare hueſcum, *vel, ut in veteribus Formulis, capite* 30. uecum: *idem eſt ac* clamare: *unde nos* hucher *effinximus*. C'eſt au chap. 22. de ſon livre du Franc-Alleu. Il vient de *vocare*: ce qui a été fort bien remarqué par Périon: ce qui eſt remarquable: car Périon ne rencontre pas bien en étymologies. HUCHER, dit-il, *lingua noſtrâ* vocare *appellatur: à verbo ipſo* vocare: *ex quo, O per ſyncopen detractâ, noſtraque lingua productione*, uoet *primùm; deinde, aſpiratione per prothefin præpoſitâ, atque, ut ferè fit, per epenthefin interjectâ*, hucet *natum eſt*. Les Picards diſent encore aujourd'huy *vencher*, & *huquer*. ¶ *Hucher* eſt aſpiré.

HUCQUE.

HUCQUE, aſpiré. Eſpéce d'habillement. Villon, dans ſon Teſtament :

Item, Je laiſſe en beau pur don
Mes gands, & ma huque de ſoye.

Coquillard, dans ſes Droits Nouveaux, au chapitre *de Jure Naturali :*

Combien que tous ces grands Docteurs,
Ces grands Clercs, à ces rouges huques,

Sur l'endroit de Villon, Marot a fait cette Note : HUEQUE. *Habit du temps.* Par le paſſage de Villon, & par celui de Coquillart, il paroiſt que c'étoit un habillement d'homme. Néanmoins ce mot vient vray-ſemblablement du Flaman *huik*, qui ſignifie une eſpéce de manteau de femme, lequel deſcend depuis la teſte juſqu'aux pieds.

HUER. D'*ululare*, par contraction.

HUETTE. aſpiré. Oiſeau de nuit. D'*ululetta*, diminutif d'*ulula*. Belon dans ſon livre de la Nature des Oiſeaux, 2. 34. HUETTE, & HULOTE, *ſont diction Françoiſes, données pour exprimer une eſpéce d'oyſeau nocturne, moult commun en nos contrées. Il advient ſouventesfois qu'une vulgaire diction Françoiſe enſeigne grandement à trouver l'antique appellation de quelque animal, & ayde beaucoup à en avoir la connoiſſance : mais toutesfois faut diligemment conſidérer ſi cela lui eſt bien attribué. Eſt-il poſſible qu'on ſçache mieux exprimer l'oyſeau que les Latins ont nommé* ulula, *par une diction Françoiſe, que de la nommer* une huette, *ou* hulote ?

HUGE. Voyez *huche*.

HUGUENOTS. aſpiré. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot: & il eſt étrange que ceux-meſmes qui l'ont vû naître, n'ayent pas ſû d'où il eſt venu. Le Maréchal de Monluc, au commancement du livre v. de ſes Commentaires : *Il n'y avoit Sergent qui oſaſt entreprendre de faire exécutions pour les Catholiques : ſinon pour les Huguenots ſeulement : car ainſi les appelo-t-on : je ne ſay pourquoy.* Encore aujourd'huy, on ne ſait pas bien l'origine de ce mot. *Nam unde* Hugonoti *appellati fuerint, nec nos adhuc ſatis liquido ſcimus*, dit Mr Héraud, au commancement de ſes Animadverſions ſur Arnobe, traittant de l'origine du mot *Pagani* : qui eſt auſſi inconnue. Du Verdier dans ſa Profopographie, dit que les Huguenots ont ainſi été appelez de Jan Hus, duquel ils ont ſuivi la doctrine ; comme qui diroit *les guenons de Hus.* D'autres ont crû qu'on les avoit ainſi nommez acauſe de Hugues Capet, dont la Maiſon de Valois, de laquelle ils avoient pris la protection contre celle de Guiſe, eſt deſcendue. Et de cette opinion eſt Coquille dans ſon Dialogue ſur les Cauſes des miſeres de la France. Voicy ſes paroles : *En ce temps*, (il parle de l'état de la France au commancement du Regne de Charles I X.) *on commença de mettre en uſage le mot de* Huguenot; *nom de faction; comme pour repréſenter que l'un des partis ſouſtenoit le droit que la lignée de Hugues Capet avoit à la Couronne, & tranſmis à ſes ſucceſſeurs: & pour oppoſer à l'autre parti que l'on diſoit ſouſtenir que Hugues eſtoit uſurpateur de la Couronne, & que le droit appartenoit aux ſucceſſeurs de Charlemagne.* Et d'autres ont écrit qu'on les avoit appelez de la ſorte acauſe d'un certain Hugues Sacramentaire. L'Auteur des Mémoires & Recherches de la France, attribuées à Jan de la Haye, Lieutenant Général de Poitiers, page 261. parlant des ravages faits par les Huguenots contre les Eccléſiaſtiques : *De la furent appellez* Huguenots, *parce que les François ſe ſouvinrent de la grande perſécution que leurs ayeux avoient receu tant des Goths, Viſigots & Oſtrogots, & nommérent ces derniers perſecuteurs* Hugenots, *acauſe d'un nommé* Hugues, *lequel avoit eſté Sacramentaire du temps du Roy Charles VI.* J. le Frere, de Laval, page 108. de ſon livre intitulé *La Vraye & entiere Hiſtoire des Troubles : Un certain Hiſtorien Eſpagnol, qui a écrit l'Hiſtoire des Papes en ſa langue, a inventé un homme de ſa façon, appellé* Hugo, *Héréſiarque Sacramentaire*; Hugo, Hæreſiarcha Sacramentarius : *de qui les Héretiques de France ont eſté appellez* HUGUENOTS. Ces deux étymologies ſont conformes à l'analogie : *Huguenot* eſtant un diminutif de *Hugues. Hugo, Hugonis, Hugonotus.* De *Hugo*, *Hugonis*, on a auſſi fait *Hugolinus*, &, par contraction, *Hulinus*, d'où nous avons fait *Hulin* & *Houlin*, qui ſont deux noms aſſez communs parmy nous. Les autres dérivent ce mot *Huguenot* du Suiſſe *Hens quenaux*, c'eſt-à-dire, *gens ſeditieux.* Jan Diodati, dans ſa Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire du Concile de Trente, le dérive d'un autre mot Suiſſe. Voicy ſes termes : *Par tout le Royaume n'y avoit que debats & diſcordes; & par outrages, l'un party contre l'autre uſoit des noms des* Papiſtes, *&* Huguenots, *nom corrompu du Suiſſe* eidgnoſſen, *qui ſignifie* Alliez, *dont à Genéve eſtoient surnommez ceux qui appuyez ſur les alliances de Fribourg & de Berne, s'oppoſoient aux attemats de leur Eveſque, monopolant avec la Maiſon de Savoye pour opprimer leur liberté; ce qui auſſi fut cauſe d'introduire la Religion Reformée à Genéve, & d'abbatre la faction contraire des Mammelus, partiſans de l'Eveſque & de Savoye : & depuis ce nom fut porté de Genéve en France par la communion de doctrine & fréquens voyages & envoyt de Paſteurs. Et advint qu'au commencement que les intentions du Canton de Fribourg, pour lors allié à Genéve, & qui luy preſta un notable ſecours à l'extréme beſoin de ſes affaires, n'eſtoient pas bien reconnues au fait de la Religion en France; les Réformez en Poitou furent appellez* Fribours *pour cette meſme raiſon.* Ce lieu n'eſt point de Fra Paolo. Il a été ajoûté, comme pluſieurs autres, par le Traducteur Diodati. Et Mézeray, dans la Vie de François I I. en l'an 1560. *En France, on avoit juſques icy appellé Luthériens ceux qui profeſſoient la nouvelle Religion, quoyqu'en pluſieurs points ils ne ſuiviſſent pas les dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement* Sacramentaires, *à cauſe qu'ils nioient la réalité du Corps de Notre Seigneur au Saint Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de* HUGUENOTS, *qui leur eſt demeuré. L'origine en eſt incertaine. Il y en a qui diſent qu'il prit naiſſance à Tours : & ils le tirent du nom de* Hugon : *parceque ces Novateurs faiſoient leurs aſſemblées nocturnes à la Porte-Hugon: ou parcequ'ils ne ſortoient que durant les ténébres,*

comme

comme certain Latin, ou Esprit nocturne, qu'ils nomment le Roy Hugon : *& lequel, selon les contes du peuple, rode la nuit par les rues de cette ville-là. Pour moy, je croy avoir quelques preuves, qu'il est venu du mot Suisse*, Eidgenoſſen, *qui signifie* Ligue, *mais qui a été corrompu par ceux de Genève : & que de là il a été apporté en France par les Religionnaires meſmes, qui voyoient qu'on les appelloit ainſi en ce pays-là.* Mr de Tavanes, dans ſes Mémoires : *Grande diverſité d'opinions a eſté de l'étymologie du nom des* Huguenots. *Les uns l'adaptent au Latin* Ut nos ; *ou qu'ils s'aſſemblerent à Tours ſous la porte du Roy Hugon ; & pluſieurs autres avis, leſquels n'ont aucunement rencontré ny touché au but de la véritable de ce nom, qui vient de Suiſſe, de l'Eſtat populaire & rebellion contre la Maiſon d'Auſtriche, dont les premiers aſſociez uſerent de ce mot Alleman* eidgenoſen. *Ce mot de* eid *ſignifie* foy, & genoſen, aſſociez. *Tels ſe ſont nommez, & ayant touſiours deſiré les premiers Miniſtres venus en France, d'y eſtablir l'Eſtat populaire, uſerent de ce terme d'*eid genoſen *parmy les Huguenots, qu'ils ne vouloient que tout le monde entendiſt : & les premiers de cette Religion tenoient à honneur ce que leurs ſucceſſeurs ont eſtimé à honte.* Le Sieur de Caſtelnau livre 2. de ſes Mémoires eſt d'un autre avis. *Proteſtans*, dit-il, *s'appellerent* Huguenots *en France : dont l'étymologie fut priſe à la conjuration d'Amboiſe. Lors que ceux qui devoient préſenter la requeſte, comme eſperdus fuyoient de tous coſtez, quelques femmes de village dirent que c'eſtoient pauvres gens qui ne valoient pas des* Huguenots, *qui eſtoit une fort petite monnoye, encore pire que des mailles du temps de Hugues Capet : & ſe nommirent tels quand ils prirent les armes, comme nous dirons en ſon lieu.* D'autres ont dit, qu'un jeune Gentilhomme Alleman étant interrogé par le Cardinal de Lorraine ſur la faction d'Amboiſe ; il luy répondit en Latin, & commença ſon diſcours par ces mots : *Huc nos, Sereniſſime Princeps, advenimus :* & que de ces premieres paroles *Huc nos*, on appela *Huguenots* ceux qui avoient eſté de cette entrepriſe. Le S^r des Accords, au chapitre des Alluſions : *De noſtre temps, ce mot de* Huguenots, *ou* Huenots, *s'eſt ainſi introniſé, quelque choſe qu'ayent eſcrit quelques-uns, que ce mot vient* à Gnoſticis Hæreticis, qui luminibus extinctis facra faciebant, *ſelon Crinit : ou bien du Roy Hugues Capet, ou de la Porte de Hugon à Tours, par laquelle ils ſortoient pour aller à leur Preſche. Lors que les Prétendus Reformez implorérent l'ayde des voix des Allemans, auſſi-bien que de leurs armées ; les Proteſtans eſtant venus parler en leur faveur devant M^r le Chancelier, en grande aſſemblée, le premier mot que proféra celuy qui portoit le propos, fut* Huc nos venimus : *& aprés, eſtant preſſé d'un rheume, il ne put paſſer outre ; tellement que le ſecond dit le meſme,* Huc nos venimus. *Et les Courtiſans préſents qui n'entendoient pas telle prolation : car ſelon la noſtre, ils prononcent* Houc nos venimous ; *eſtimérent que ce fuſſent quelques gens ainſi nommez : & depuis ſurnomérent ceux de la Religion Prétendue Reformée,* Huenos ; *en aprés, changeant* C *en* G, Hugnots ; *& avec le temps, on a allongé ce mot, & dit* Huguenots. *Et voilà la vraye ſource du mot, s'il n'y en a autre meilleure.* Davila livre 1. pag. 33. de l'Edition de Veniſe, ſuit l'opinion de ceux qui croyent qu'ils furent ainſi appelez de la Porte-Hugon : *Si chiamavano queſti communemente* Ugonotti, *perche le prime radunanze che ſi fecero di loro nella città di Tors, ove preſe da principio nervo & augmento queſta credenza, furono fatte in certe cave ſotterranee vicine alla porta che ſi chiamava di* Ugone : *onde dal volgo, per queſto, furono chiamati* Ugonotti ; *ſi come in Fiandra, perche andavano travestiti in habito di mendichi, furono nominati* Gheuſi. *Altri raccontano ridicole e favoloſe inventioni di queſto nome.* Et cette opinion eſt la plus probable, & la plus commune. Mr de Thou livre 24. de ſon Hiſtoire pag. 741. *Nec de nihilo ſuſpectabat Caſarodunenſium in ea re fides ; quippe quorum plerique novam Religionem ampleſtebantur, adeò ut ab eo loco, tunc primùm* Hugonoti, *ridiculum ſimul & odioſum nomen innotueriſi ; quo, qui antea à* Lutherani *dicebantur, paſſim poſtea in Gallia vocari cæpere. Hujus autem hæc origo fuit : quòd cùm ſingulæ Urbes apud nos peculiaria nomina habeant, quibus Mormones, Lemures, Manducos, & cetera hujuſmodi monſtra inania, anilibus fabulis ad incutiendum infantibus ac ſimplicibus feminis terrorem, vulgò indigitant, Caſarodunoi Hugo Rex celebratur, qui nocturna oberrans civitatis obequitare, & obvios homines pulſare ac rapere dicitur. Ab eo* Hugonoti *appellati, qui ad ea loca ad conciones audiendas, ac preces faciendas itidem noctu, quia interdiu non licebat, agminatim in occulto conveniebant.* Pasquier liv. VIII. de ſes Recherches chap. 55. *Dedans la ville de Tours eſtoit dés pieça cette vaine opinion, qu'il y avoit un Rabat, qui toutes les nuits rodoit par les rues, qu'ils appelloient* le Roy Hugon ; *du nom duquel une porte de la Ville fut premiérement appellée* Fougon, *comme le* Feu Hugon ; *& depuis, par corruption de langage,* la Porte-Fourgon. *Parquoy le peuple entendant qu'il y avoit quelques-uns qui faiſoient des aſſemblées de nuit à leur mode, les appella* Huguenots ; *comme diſciples de Hugon, qui ne ſe faiſoit ouyr que de nuit : choſe dont je ne croy. Car je vous puis dire, que huit ou neuf ans auparavant l'entrepriſe d'Amboiſe, je les avois ainſi ouy appeller par quelques miens amis Tourangeaux.* Famianus Strada liv. 3. de ſon Hiſtoire de Flandres : *Ferunt in eo primùm tumultu auditum* Hugonoti *nomen, Caſarodunenſibus ad terrendos infantes* Hugonem *nominare, quem noctu pomœria Urbis obequitantem, inque obvios euntem pulſantémque commemorant. Quum autem Hæretici, quorum complures tunc erant Caſarodunì, circa ea pomœria nocturnos cœtus agerent, quoniam interdiu non licebat, factum eſt, ut tamquam nocturni Lemures digito monſtrarentur pueris, atque ab Hugone* Hugonoti, *per deridiculum, vocarentur : quamquam alii aliunde originem inclinant.* L'Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées ; qui eſt Béze : *Or pource qu'il a eſté fait mention de ce mot de* Huguenot, *donné à ceux de la Religion Réformée durant l'entrepriſe d'Amboiſe, & qui leur eſt demeuré depuis ; j'en diray un mot en paſſant, pour*

Digitized by Google

mettre hors de doute ceux qui en cherchent la cause, assez égarée. La superstition de nos Devanciers, jusques à vingt ou trente ans en ça, estoit telle, que presque par toutes les bonnes Villes du Royaume ils avoient opinion que certains esprits faisoient leur Purgatoire en ce monde après leur mort : qu'ils alloient de nuit par la Ville, battans & outrageans beaucoup de personnes les trouvant par les rues : mais la lumiere de l'Evangile les a fait évanouir ; & nous a appris que c'estoient coureurs de pavé & rufiens. A Paris ils avoient le Moine-bourru ; *à Orleans, le* Mulet-Odet ; *à Blois, le* Loup-garou ; *à Tours, le* Roy-Huguet, *& ainsi des autres Villes. Or il est ainsi que ceux qu'on appelloit* Luthériens *estoient en ce temps-là regardez de jour de si près, qu'il leur fallait nécessairement attendre la nuit pour s'assembler pour prier Dieu, prescher, & communiquer aux Saints Sacrements ; tellement qu'encore qu'ils ne fissent peut-ny tort à personne, si est-ce que les Prestres par derision les firent succéder à ces esprits qui rodoient la nuit. De cela avint ce nom, estant tout commun en la bouche du menu peuple d'appeller ceux de la Religion* Huguenots *au pays de Touraine ; & premiérement à Tours, que ceux de la Religion s'assemblans de nuit furent surnommez* Huguenots, *comme s'ils eussent esté de la troupe du Roy Huguet. Et parce que la premiere descouverte de l'entreprise d'Amboise se fit à Tours, qui en baillerent le premier avertissement sous ce nom de* Huguenots ; *ce fobriquet leur est demeuré.* André du Chesne en son traitté de l'antiquité de la Ville & Duché de Tours : *Dedans la ville de Tours estoit y avoit long-temps cette vieille opinion, qu'il y avoit un Rabat, ou Lutin, qui toutes les nuits rodoit par les rues, qu'ils appellent le* Roy Hugon, *du nom duquel une porte de la Ville fut premierement appellée* Fougon, *comme de, Feu Hugon, & depuis, par corruption de langage, la* Porte-Fourgon. *Parquoy le peuple entendant qu'il y avoit quelques-uns qui faisoient des assemblées de nuit à leur mode, les appella* Huguenots, *comme disciples de Hugon, qui ne se faisoient oüir que de nuit.*

HUI. D'*hodie*. Voyez *anuit*.

HUIAU. aſpiré. *Cocu*, en Picard. Ce mot se trouve en en cette signification dans cet Epitaphe fait en langage Picard :

Icy gist Nicolas Tiryau,
Qui de trois femmes fut huiau :
Il estoit né sous chestre planeine,
Qu'il l'eust esté dés le quatriene.

Je croy que ce mot, comme celui de *huau*, a été fait de *huer* : acause de la huée qu'on fait aux Cocus.

HUILE DE MAGUELET. Rabelais, 2. 34. *Ce que faisans, semblent ès coquins de village, qui fougent & escharbottent la merde des petits enfans, à la saison des cerises, pour trouver les noyaux, & iceux vendre ès Drogueurs qui font de l'huile de Maguelet.*

HUIS. D'*ostium* : d'où les Italiens ont aussi fait *uscio*.

HUISSIERS. Périon dérive ce mot de celui de *hucher*, qui signifie *appeler* : & il prétant qu'on a dit premiérement *huchiers*, & ensuite, par corruption, *huissiers*. Les autres le dérivent de *huis* : & cette étymologie me semble la plus vray-semblable. Voyez Nicot. Casaubon, sur Vopiſcus *in Carino*, parlant de la fonction de ceux qui étoient *à Cancellis* : *Simillimum munus hodie in Curia eorum qui* HUISSIERS, *sive* ostiarii, *dicuntur : quare etiam ut re, sic & nomine, conveniunt ; quod acceperint, bi ab* ostio ; *illi à* Cancellis, *qui pro ostio erant.*

HUIT. D'*octo*.

HUITRE. D'*ostreum* : comme *huile* d'*oleum* ; *hui*, d'*hodie* ; *huit*, d'*octo* ; & *huis*, d'*ostium*. Nous prononcions anciennement *oistres*. Le Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : OSTREA, *oistre*. OSTRA, *la cruche de l'oistre*, Villon dans son Grand Testament :

Les autres sont entrez en Cloistres
De Célestins & de Chartreux,
Boittez, boufez com pescheurs d'oistres :
Voilà l'estat divers d'entr'eux.

D'*oistres*, on a fait premiérement *oüistres*, & puis *huistres*.

HULLEBERT. On appelle ainsi à Ausserre ce scarabée qu'on appelle ailleurs *lisette*, & *urebec*, & *coupe-bourjon*. Voyez *coupe-bourjon*, & *urebec*.

HULOTTE. Oiseau. C'est l'*ulula* des Latins. Et c'est de ce mot Latin que le François *hulotte* a été formé. *Ulula*, *ululota*, HULOTTE. Les Anglois disent *owle*, & *houlet*.

HULOTTE *de lapin* : pour dire *une tanniere de lapin*. Je ne say pas l'origine de ce mot en cette signification.

HUMER. aſpiré. François Pithou dans le *Pithoeana*, dit que c'est une onomatopée. Cette étymologie est assez raisonnable. Je croy pourtant que ce mot a été fait de *sumere*, par le changement de l'*S* en *H*. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *Sumere*, *fumare*, par métaplasme : *chumare*, *humare*, HUMER. Et c'est aussi le sentiment de Charle de Bouvelles, dans ses Origines de la Langue Françoise. Voicy ses termes : HUMER : *id est*, *forbere* : *à* sumo ; *quasi* exumer : *nam litera S vertitur in aspirationem. Sumere* a été dit dans la signification de *bibere*. Varron de *Lingua Latina*, livre 4. page 12. de l'édition de Scaliger : *Unde sumi potest*, PUTEUS. Cestadire, *unde bibi potest*. Et page 31. *Quo vinum labant, ut minutatim funderent, à guttis* GUTTUM *appellarunt : & quo sumebant minutatim, à* sumendo, SIMPULUM *nominavere. A sumendo*, cestadire, *à bibendo* : comme Joseph Scaliger l'a fort bien interprété. Ciceron : *Si sumpserit meracius*. Cestadire, *si biberit meracius*. L'Auteur des Priapées : *Quas aliter sumas, hesperi, habebit aquas*. Et c'est de *sumere*, que l'on a fait *simpulum* : qui a été dit pour *sumpulum*. Cette étymologie me paroist plus naturelle que celle de Scaliger, du Syriaque *sephel*. Voyez Scaliger au lieu allégué de Varron. Il me reste à remarquer, qu'on a dit *humer* pour *boire*. Mr Richelet : HUMER. *Avaler quelque chose de liquide. Humer une pinte de biere.* En Anjou & au Maine, le petit peuple dit *humer le pies* ; pour *boire du vin*. Et Rabelais, dans son Discours des Beveurs, livre 1. chap. 5. a dit, *Hume, Guillot : encores en y a-t-il au pot.* Et livre I. chap. 39. *Page, à la humerie. Crac*

crac

Digitized by Google

trac trac. Que Dieu eſt bon, qui nous donne ce bon piot. Et chapitre 40. du meſme livre : *Page, à la humerie.* Et au chapitre 7. du meſme livre : *de la diſpoſition accidentale, qui lui eſtoit avenue par trop humer de purée Septembrale.* Et au chapitre 27. du meſme livre : *Feu de bonne mémoire Frere Macé Peloſſe, vray Zélateur, ou je me donne au Diable, de noſtre Religion, me diſt, il m'en ſouvient, que la raiſon eſtoit, affin qu'en cette ſaiſon nous facions bien ferrer & faire le vin, & qu'en hivér nous le humions.* Et au chapitre 33. du meſme livre : *Ce vilain humeux de Grangouſier.*

HUNE *de navire.* C'eſt le panier, ou la cage, qui eſt au haut du mas, qui ſert à porter un matelot, pour découvrir la terre, & les Corſaires. C'eſt un diminutif de *huche*, ou *huge*, en la ſignification de *coffre*, *Huca*, *hucina*, *huna*, HUNE. Voyez *huche* & *huge*.

HUPPE. aſpiré. Oiſeau. D'*upupa*, fait d'ἔποπα, accuſatif d'ἔποψ : comme *formica*, de μύρμηκα, accuſatif de μύρμηξ. St Jérôme, ſur le Prophéte Zacharie, chapitre 5. UPUPAM *nos de Graci ſermonis ſimilitudine traximus. Nam & ipſi Graci* ἔποπα *appellant, quòd ſtercora humana conſideret. Avem dicunt eſſe ſpurciſſimam, ſemper in ſepulcris, ſemper in humano ſtercore commorantem. Denique, & nidum ex eo facere dicitur, & pullos ſuos de vermiculis ſtercoris alere putreſcentis.* St Jérôme s'eſt trompé, diſant qu'ἔποπα vient d'ἐπίσκοπος, *conſidero* : car c'eſt ce qu'il a voulu dire par ces mots, *quòd ſtercora humana conſideret.* Ἔποπα, encore une fois, eſt l'accuſatif d'ἔποψ : Et ἔποψ a été dit du chant de la huppe. Ariſtophane, dans ſes Oiſeaux :

Ἔποπόποποπο

Là peussiez voir tant viez draps dépanez,
Et tant grande barbe & tant ciez hurepez.

De sorte que le pays de Hurepoix pourroit avoir pris son nom de ce que les habitans portoient leurs cheveux droits & heriſſez comme poil de ſanglier; la teſte duquel en vérité s'appelle Hure. *De* Hurepé *donc vient par ſyncope* hupe, *qui eſt une touffe de plumes levées qu'une eſpece de Coqs porte ſur la teſte: & encores* houpe, *ce floc de ſoye ou de fil noué qui jadis ſe mettoit au ſommet des chapeaux & bonnets des hommes plus honnorables, non ſeulement Roys, Princes & Gentilshommes; mais encore Cardinaux, Eveſques, & Docteurs. Dont poſſible vient le proverbe*, Abatre l'orgueil des plus houpez, *quand c'eſtoient Clercs: ou* hupez, *quand c'eſtoient gens de guerre portant plumes. Tant y a que les anciens Sicambriens (deſquels autre-part j'ay monſtré que ſont venus les François) portoient leur cheveux noüez ſur la teſte. Le mot de* hurepé *pour* poil levé & mal peigné, *dure encore en la bouche d'aucunes femmes de Paris, en meſme ſignification que le Latin* arrecta coma. Voyez *herper.*

HURLER. De l'Italien *urlare*, fait du Latin *ululare*. Les Eſpagnols diſent *aullar*, & les Allemans, *heulen*. Nous diſions anciennement *uller.*

Souvent j'ay ouy dire en ma vie
Qu'avec les loups il faut uller.

Ces vers ſont cités par Pierre Fabri, Curé de Meray en Normandie, dans ſon Grand & vray Art de pleine Rhétorique, liv. 2. fol. 46.

HURON. aſpiré. Vieux mot, inuſité, qui ſignifioit *un furet*: Lat. *viverra*: & qui ſe trouve en cette ſignification dans le Dictionnaire Eſpagnol de Céſar Oudin, au mot *huron*. De *furo furonis*, Iſidore liv. XII. ch. 2. FURO, à furvo *dictus: unde & fur: tenebroſos enim & occultos cuniculos effodit; & ejicit pradam quam invenerit.* Iſidore ſe trompe touchant l'étymologie. *Furo* a été fait de *fur*: & *fur* de θὼρ. *Fur furis, furus, furo furonis.* De *furus*, on a fait le diminutif *furetus*: dont nous avons fait *furet*. Voyez *furet.* De *furo furonis*, les Eſpagnols & les Languedociens ont fait HURON: par leur changement ordinaire de l'F en *H*: comme en *hermoſo* de *formoſus*: en *horca*, de *furca*: en *hormiga*, de *formica*. Et parceque les furets entrent en terre dans les trous des lapins: *Magna propter venatum eum viverris gratia eſt: injicium eas in ſpecus, qui ſunt multiſores* in terra; *unde & nomen animali*, dit Pline livre 8. chapitre 55. Nous avons appelé *Hurons* les Mineurs. Mézeray dans la Vie de Charles V. page 587. de l'édition in 4°. *Un peu après que le nouveau Conneſtable eut reconquis le Périgord & le Limoſin ſur les Anglois, le Prince de Galles, quoyqu'il ne paſt aller qu'en litiere, aſſembla ſes gents à Coignac, & alla aſſiéger Limoges. Ses Hurons, ou Mineurs, dont il avoit grande quantité, ayant renverſé un pan de muraille dans les foſſez, la ville fut priſe d'aſſaut.* Froiſſart vol. 1. chapitre 288. *Le Prince menoit par uſage toujours avec lui grand foiſon de Hurons, qu'on dit* Mineurs. Nous avons appelé demeſme les Mineurs *Taupins*, parcequ'ils vont en terre comme des taupes. Voyez *Frantaupins*. Et les Latins ont appelé les Mines *cuniculos*, du nom des lapins, leſquels habitent dans la terre, & qui y font des Mines.

Gandet in effoſſis habitare cuniculus antris:
Monſtravit tacitas hoſtibus ille vias.

dit Martial.

HUS, HUS: Ceſtadire, en vieux François, *hors, hors*: ſelon la remarque du Préſident Fauchet, livre VII. de ſes Antiquitez Françoiſes, chapitre 18. folio 319. verſo.

HUSSARS. aſpiré. On appelle ainſi dans les Armées d'Allemagne les Cavaliers Hongrois. C'eſt un mot Hongrois. Albert Molnar, dans ſon Dictionnaire Latin-Hongrois: HUSSAR. *eques, miles.* Ce mot nous eſt devenu familier par nos dernieres guerres d'Allemagne. ¶ Voyez *heyduc.*

HUTAUDEAU. Voyez *hétoudeau.*

HUTE. Méchante petite maiſon. De l'Allemand *heutte*, qui ſignifie *logette, maiſonnette.* Willeramus Abbas dans ſa Paraphraſe du Cantique de Salomon, page 10. HUDA, *vel* HUEUDE, *aut* HOEDE, *quod nos* HUTTE, *à tegendo.*

HUTIN. aſpiré. Vieux mot, inuſité, qui ſignifioit *noiſe*. Froiſſart, Tome 1. chapitre 15. *La pouvoit-on voir Dames noblement parées & richement, qui euſſ eu le loiſir de danſer, ou de plus feſtoyer. Mais neuny. Car tantoſt après diſner un grand hutin commença entre aucuns garçons des Hannuyers, & des Archers d'Angleterre*, &c. *Quand les noſtres eurent nouvelles de ce hutin.* Il ſe ſert encore du meſme mot en la meſme ſignification au chapitre 45. Jan du Tillet, Eveſque de Meaux dans ſon Abregé des Chroniques de France, parle en ces termes du Roy Louis X. dit *Hutin*: *Le Roy Louis Hutin, (qui eſt* Teſtu, ou Mutin: *& le déclaire l'arreſt de la Commune de Han, du dernier Avril* 1315. *auquel eſt faite mention de brigues, hutins, & meſlées) fut né le* 3. *Octobre.* Paul Emile dit la meſme choſe: & en quelque endroit de ſes écrits, ſelon la remarque de Paſquier VIII. 45. il dit *hutiner*, pour *quereller.* Mais écoutons Mr du Cange. HUTINUS: *cognomen, quo donatus Ludovicus X. Rex Francia: quòd, ut quidam putant, dum adhuc in puritia eſſet, rixas & contentiones cum ſodalibus crebrò excitaret: nam & de pueris vulgò dicimus,* Il aime le hutin. *Id eſt*, le bruit; le tintamarre; les querelles. *Sic etiam id vocabuli uſurpat* le Roman de Garin:

En trente leus, où en neuf, ou en vint,
Avoit meillée, & merveilleus hutin.

Alibi:

Devant les lices, commencent li huſtins.

Charta Odardi, Dom. Hamenſis an. 1328. Se il advient aulcun huſtin, ou meſlée en ladite ville, *&c. Inde* HUSTINER, rixari. *Ibidem*: Se ils ſe huſtinoient, ou faiſoient meſlée. *Vox autem ejuſdem videtur eſſe originis, qua eſt* hueſium, *vel* hutefium: *quòd, qui* huz *clamare ſolent, id poiſſimùm faciant, ut ſeditionem ac contentionem excitent.*

HYDRIE.

H Y.

HYDRIE. Sorte de vaisseau. Cruche à mettre de l'eau. *D'hydria*, qui se trouve dans l'Evangile, & qui a été fait du Grec ὑδρία. Dans le premier Tome de mes Observations de la Langue Françoise, aïant cité le Dictionnaire de Mr l'Abbe Danet, pour montrer qu'*urbanité* étoit un mot François, reçu, le P. Bouhours m'a réfuté en ces termes : *Un Dictionnaire est une grande autorité pour Mr Ménage. Et c'est pour cela, sans doute, qu'il cite si souvent Nicot. Mais je ne say si un autre Dictionnaire que celui de l'Académie Françoise peut décider absolument ces sortes de questions. Et ce qui me rend suspect le nouveau Dictionnaire, c'est que j'y trouve* hydrie, conopée, & *quelques autres mots inconnus en notre Langue.* Il dit ensuite: *Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie & amphore! *A quelle foire de France vend-on des hydries & des amphores? Une Servante étonneroit-elle pas bien sa Maîtresse, de lui dire,* J'ay acheté aujourd'huy une hydrie, & une amphore? *Ce seroit bien pis que la Servante des Femmes Savantes de Moliere. Car enfin, si Martine se sert de mots impropres, & ne garde pas toujours les régles de la Grammaire, aumoins on l'entend. Elle ne parle pas Latin en François. Elle n'use point de mots inconnus aux Hales, & qui ayent besoin d'Interprétes. Cependant, le mot* d'hydrie *se trouve dans un nouveau Dictionnaire Latin & François: mais apparemment il ne se trouvera pas dans celui de l'Académie Françoise.* J'ay répondu à toutes ces railleries du P. Bouhours, dans le segond Tome de mes Observations sur la Langue Françoise. Et j'y ay répondu de sorte, que les rieurs ont été de mon coté. Mais pour parler sérieusement de ce mot *hydrie*, il est constant que c'est un vieux mot François, employé par nos Ecrivains depuis plus de 300. l'Inventaire des Joyaux de Charles V. imprimé à la fin de la Vie de Charles V. de l'Abbé de Choisy, page xi. *Deux Idres d'or, à mettre eaüe : où il y a ou milieu la teste d'un lion*, &c. Bourdigné dans sa Chronique d'Anjou, en la Vie de René, Roy de Sicile, au feuillet 173. verso : *Aussi donna il l'une des Hydries, esquelles, aux nopces, en la Chapelle de Galilée, Nostre Seigneur mua l'eaue en vin: laquelle est gardée en grant révérence.* Rabelais 4. 64. *Flacons, tasses, hanaps, bassins, hydries.* Hiret dans ses Antiquitez d'Anjou a usé du mesme mot. Le célebre Mr de Sally dans sa Traduction de l'Ecclésiaste, a dit, *Avant que l'hydrie se brise sur la fontaine.* Et Mr Lancelot dans ses Racines Grecques : page 199. ὕδωρ, *eau*, l'hydre, hydrie, *a fait*, ¶ ὑδρία, *hydrie, éguiére, pot à l'eau.* Il s'est servi du mesme mot dans son Traité de l'Hémine. Mr Danet dans son Dictionnaire cy-dessus allégué : HYDRIA : ὑδρία. *hydrie : cruche à mettre de l'eau.* Ce mot dailleurs est encore aujourd'huy en usage dans l'Eglise Cathédrale de la ville d'Angers. Toutes ces autoritez suffisent, pour justifier Mr Danet d'avoir mis *hydrie* dans son Dictionnaire : où il n'est pas question du bel usage.

HYPOTHE'QUE. On appelle ainsi à Paris, depuis peu d'années, une eau de vie, assaisonnée avec des cerises, des framboises, du clou de girofle, de la canelle, & du sucre. Je n'en say pas la raison.

J A.

JA'. De *jam* : dont les Italiens ont aussi fait *già*.

JABOT. Lat. *ingluvies*. Gr. κόλος. De *caputium*, diminutif de *capus*, inusité, qui a été dit pour tout ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose. Ce qui paroist par le mot *capulus*, autre diminutif de *capus*. Servius sur l'xi. livre de l'Eneide : Capulum, *ab eo quòd corpus capiat*. Nonius Marcellus : Capulum *dicitur, quicquid aliquam rem intra se capit*. Festus : Capulum, & *manubrium gladii vocatur, & id quo mortui efferuntur : utrumque*, à capiendo *dictum*. Les Grecs ont appelé de mesme le jabot κόλος. Aristote au chap. 22. du liv. 2. de son Histoire des animaux : ὅτι δ' ἡ κόλος, δῆλον ποίησις ἡ μέγα, ὅτε οἵ τ' ἀπὸ τροφὴ κάτω ἀνίσται ἄνωθεν ὧν. Sur lequel endroit Jules Scaliger a fait cette Note : κόλος *inde dictus est, quoniam antequam deveniat in ventriculum cibus, hîc antecapitur*. Il ajoute : *Latini* ingluviem *vocant ; quasi inter gulam & ventriculum. Hanc vocem Columella docuit nos in* VIII. *cùm de gallinis loquitur*. Nisi, *inquit*, vacua est ingluvies, eruditatem significat. *Aliqui barbarorum* Papam *vocant : Taurini*, Papaciem. *Virgilius transtulit ad hydri voracitatem*. Il dit la mesme chose dans son livre de la Subtilité contre Cardan CCXII. 2. κόλον *Graci, quasi* præcipium, *quod inferior venter deinceps capturus est, scilicet is intercipit. Quod si ex Aristotele nesciebas, at Latinè poterat ex Columella : vocat enim ille in pullis* ingluviem. *Festus* ingluviem, *voracitatem. Servius, apud divinum Poëtam*, ventris capacitatem.

JACHE'E. Sorte de simple. De *jacea*. Les Médecins de Lyon : *Jaceas autem fortè aliqui recentiorum Gracorum, ὑπὸ τῶ ἰω vocavit, quòd ianthino sint florum colore, non quòd humi jaceant, ut quidam putant.*

JACHE'RES. Terres en friche. De *vacaria*. En Italie, on dit encore aprésant *vacaria*, pour une ferme de peu de revenu. Nous avons en France plusieurs terres & plusieurs personnes qui s'appellent *Vachére*, & *Vaquerie*.

JACOBE'E. herbe. De *Jacobæa*. On l'appelle autrement *l'herbe Saint Jaques*.

JACOBINS. Dominicains. Ils ont été

nommez *Jacobins*, de l'Eglise de St Jacques, qu'on leur donna à Paris, & près laquelle ils bâtirent leur couvent, après avoir rebâti l'Eglise beaucoup plus grande qu'elle n'étoit. Et c'est de cette Eglise de St Jacques que la Rue St Jacques a pris son nom, & non pas de celle de St Jacques du Haut-Pas.

JACOBINS, ou JACOPINS : pour *flegmes : gros crachats*. François Villon dans son Petit Testament :

Clos & couvert, au feu la plante,
Emmailloté d'un Jacopin.

Marot, sur cet endroit : *Emmailloté d'un jacopin : toujours empeschè d'un flegme : ne pouvant cracher.* Le même Villon, dans son Grand Testament :

Je crache blanc comme coton,
Jacobins aussi gros qu'un œuf.

On appelle autrement à Paris ces crachats *des coaillons* : de *coagulones*, plurier de *coagulo*, augmentatif de *coagulum*. Je ne sçay pas bien d'où on les appelle *jacobins*. Peut-estre, de leur blancheur : car les Jacobins dans leur couvent sont blancs.

JAÇOIT. De *jam sit*.

JADIS. De *jam diu* : comme *tandis*, de *tam diu*. Sylvius s'est trompé en le dérivant de *jam dillum*. C'est à la page 142. de sa Grammaire.

JAGONSE. Pierre précieuse. Le Roman de la Rose, fol. 22. de l'édition de Pierre Vidoue, in 8°.

Là sont rubis, saphirs, jagonces,
Esmeraudes plus de cent onces.

D'*hyacinthus* : mot de même signification.

JAILLE. Nom de Terre & de Famille. Voyez *Jau*.

JAILLIR. De *jaculire*, fait de *jaculum*. H. Etienne le dérive d'ἰάλλω. r

JALLAY, ou JALLAYE. Mesure de vin. La Coutume de Tours, art. 63. *Et tiendra chacune pipe 36. jallays : chacune jallay de 12. pintes.* Celle d'Orleans, art. 491. *Et contient le poinçon douze jallayes : & chaque jallaye, 16. pintes.* Mr de Caseneuve dit que cette mesure a été ainsi appelée, parcequ'on y fait jaillir le vin des tonneaux : ce que je ne puis approuver. Voyez *gallo* dans le Glossaire de Mr du Cange.

JALLET. Comme quand on dit, *arbaleste à jallet*, que Rabelais 4. 30. appelle *arc à jaillet*. Nicot : JAILLET, *ab ἰάλλω, mitto : est enim globus missilis* : ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. Il vient de *jaculetum*, diminutif de *jaculum*.

JALOIS. On appelle ainsi en Picardie une mesure de blé. Fleta, chapitre 12. paragraphe 1. *Pendus octo librarum frumenti, facit mensuram jalonis*, & 8. *jalonate frumenti, faciunt bussellum : de quibus octo consistit commune quarterium.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

JALOUSIE. Fenestre treliſſée, appelée à Toulouse *bresçat* ; & à Poitiers, *gervis*. De l'Italien *gelosia*. M^rs della Crusca : GELOSIA *si chiama quello ingraticolato di legno, il quale si tiene alle finestre, per affacciarsi per vedere, e non esser visto. Lat.* transenna.

JALOUX. Mr Huet le dérive de *zelotes* : de cette maniere : *zelotes, zeloux, zalous*, JALOUX. Il vient de l'Italien *geloso*, fait du Latin inusité *zelosus*. ¶ On appelle en termes de Marine, *Bâtiment jaloux*, un Bâtiment qui roule & qui se tourmente trop, & qui est en danger de se renverser. Mr Guillet dit que ce mot est Levantin : c'est à dire, que cette façon de parler vient de ceux qui navigent dans le Levant. C'est dans son Dictionnaire de la Marine.

JAMAIS. *A* jam magis, *præposita negatione* : *ut*, numquam peccabo ; Je ne pécheray jamais, dit Sylvius dans sa Grammaire, pag. 143. Cela est indubitable. Voyez *mais*.

JAMBE. De *campa* : que les Auteurs de la Basse-Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait de *καμπή*. Ce mot *campa* se trouve dans le Vétérinaire de Végéce, livre 3. chapitre 19. & au chapitre 21. *de Mulomedicina*. De là vient *compagus* : qui est une sorte de souliers, ainsi dit, *quòd crure vincirentur*. Voyez Casaubon sur Trebellius Pollio. De *campa*, les Italiens ont aussi fait *gamba*. Et de *gamba*, ils ont fait *gambata* : dont nous avons fait GAMBADE. Et de *gambare*, on a dit *regambare* : dont nous avons fait *regimber* : qui se dit proprement des chevaux.

JAMBETTE. Petit couteau pliant, qui se porte à la poche. De sa ressemblance à une jambe.

JAN-LE-BLANC. Oiseau de proye : ainsi appelé de la blancheur de sa queue : d'où les Grecs l'ont aussi appelé λευκόγαιος, c'est à dire, *cu-blanc*. Voyez Belon.

JANISSAIRES. Soldats fantassins de la Garde du Grand Seigneur. Comme on appelle *la Porte* la Cour du Grand Seigneur, plusieurs ont cru que ce mot de *Janissaire* avoit pris sa dénomination de *janua*. Mais c'est un mot d'origine Turquesque. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 227. Janizari, *vel* Jenizari ; *qui & Labnico Chalcondyla libro* IX. ἰανιτζάριοι *vocantur ; præcipuum sunt Imperatoris Turcici robur : atque ex iis etiam eliguntur Imperatoris ejusce custodes : ac quia aula Soltani* Porta Ottomanica *nuncupatur, eo à* Janua *vocabulo* Janizari *putantur vocitari. Huic etymo videtur favere Chalcondylas, cum libro* I. *ait*, τάξιν τε ἢ λόχους ἀνὰ ὀξυδὰς δυὸ ἄνδρας, ὧν ὄπισθε βασιλέως καλοῦσι. Præstantissimos circa se Satellites adlegit, quos *Regis Januas* appellant. *Ubi Interpres ad eram admonuit*, Janizares. *Quare, si hos audimus, idem sit* Janizarus *ac* Janitor : *iisque sint* janizari *in Aula Turcica, qui in Aula Constantinopolitana, dum res Græca manerent, erant* Bardariotæ ; *de quibus Codinus libro de Officiis Constant. capite* V. §. 51. 52. 53. 54. *Ubi & sic dictos ait, à* Bardario, *Macedoniæ flumine, cujus & mentio apud Guillelmum Tyrium libro* 2. *Belli Sacri, capite* 13. & 14. *Sed non si ex Janizaris eligerentur, qui Januam custodirent Palatii, ac Satellites essent Imperatoris, eo universi à* Janua nomen *fecissent. Præterea, numquam Musulmani nomen illis è Latio potius dedissent, quàm linguâ suâ. Quare plane subscribendum illis qui inde vocabulum arcessunt, quòd* Genizeri *linguâ eorum signet* novos homines, *sive* milites,

milites, *qui Latinis* tyrones. *Quomodo & interpretatur Leonclavius in erudito opere quod* Pandectæ Historiæ Turcicæ *inscripsit.* Lazzaro Loranzo, dans son *Ottomanne*, à la section xx. de la premiere partie : *I Gianizzeri dunque, come s'è detto, sono i migliori Soldati a piedi ch' abbia quell' Imperio. Questi servono come facevano i Soldati Pretoriani ed i Maluchi, alla custodia del loro Signore ; e come facevan qu' valorosi Giovani che accompagnavano sempre il Rè di Persia ; i quali si chiamavan appunto* Janitores; *come dice l'Autor di quel libro, il cui titolo è* De Mundo, *tra l'opere d' Aristotele. E perciò forse è piaciuto ad alcuni, che i Gianizzeri sien così detti dalla parola* Janua, *per alludere alla* Porta; *cioè alla Regia del Gran Turco. Ma invero, che questi tali si sono ingannati ; perciocche la porta, capi si dice in Turchesco, e non* janua : *onde il Capo, Supremo de' Portieri vien chiamato da' Turchi* Capizi Bassi. *La parola* Gianizzero, *è composta di due voci Turcheſche : lequali significano* nuova milizia : nuova *detta, non già perche sia stata introdotta nuovamente ; conciosia cosache fosse instituita fino da Osmanne Gasi, altrimente detto* Otomanno ; *e rinovata, o pur migliorata ed ampliata da Amorato il primo, per consiglio di Carà Rustem, tenuto allora de' Turchi per uomo santo; ma perciocche i Gianizzeri sono figli de' Christiani ; pigliati anco fanciulli da' padri, come per tributo, da' Ministri del Gran Signore, ogni cinque o sette anni, e tallor anco più spesso, occorrendo in età d'otto e dieci ; e fino a venti e più anni : è poi, per lo più, distribuiti tra' Turchi nell' Anatolia ; acciocchè s' ammaestrino per tempo nella legge Maometana, ed apprendino i costumi e la Lingua di quella nazione, e s'assuefaciano alle fatiche, ed a' disagi : e si chiamano* Agiamoglani, *come si è detto di sopra : e divenuti atti alla guerra si mandano alla Porta, per esser ascritti nell' ordine de' Gianizzeri.*

JANTES d'une roue : Lat. *apſides.* Ce sont les six piéces de bois, dont le tour de la roue est composé. Nicot dérive ce mot de *canthus.* Les Picards & les Normands disent *gante:* ce qui favorise cette étymologie. Et elle est confirmée par cet endroit du Glossaire, intitulé *Excerpta ex veteri Lexico Græco-Latino,* pag. 252. *Canthus, κάνθηρος.* ¶ *Canthus* ; *cantha*, par métaplasme ; *gantha*, GANTE : comme *κάνθη, campa, gamba*, JAMBE.

JAPPER. Lat. *latrare.* Je le tiens formé par onomatopée.

JAQUE, JAQUETTE, JAQUE-DE-MAILLE. Nicot : JAQUE, *habillement de guerre, qui est renflé de coton ; comme dit Jean le Maire, liv. 1. chap. 22. en façon de chemisette: Mais depuis en a été fait de mailles de fer, presques à la façon du haubert: & pour ce, y met-on ceste addition,* de maille : *disant*, jacque & chemise de maille. lorica. *Ce qui donne aucunement à entendre qu'on nommoit anciennement* jacque ; *comme on fait encore à présent* jacquette ; *une telle sorte d'habit fait de drap ou autre estoffe. On y met aussi ceste addition*, manches, *quand cet habillement de guerre a des manches de mesmes, & est à haut gorgerin & fauldieres ou cuyssots ; duquel non seulement estoient armez les gens de pied, ains aussi ceux de cheval par dessous le corselet, qui n'avoient lors nuls braçals. Estant l'armeure de maille si usitée envers les anciens hommes d'armes, que comme se voit en plusieurs leurs tombeaux, & le heaume & les grèves en estoient faites.* Lorica hamis conferta, *Virgil. lib. 5. Æneid.* ¶ Pontanus dit que nous avons pris ce mot de l'Allemand *iack* qui signifie la mesme chose. Les Anglois disent *iacke* dans la mesme signification. Thomas Walsingham dans la Vie de Richard II. pag. 239. de l'édition de Cambden : *Accepi ab ore ejusdem Joannis Philpot, quòd mille loricas, vel tunicas, quas vulgò* iackes *vocant, redemerit de manibus creditorum.* Et pag. 249. *Acceptum quoddam vestimentum pretiosissimum Ducis Lancastriæ, quale,* iacke *vocamus.* Et je croirois volontiers que nous aurions emprunté ce mot des Anglois plutost que des Allemans, acause de cet endroit de Coquillart dans son livre des Droits Nouveaux :

C'estoit un pourpoint de chamois,
Farci de bourre fin & sou :
Un grand vilain Jacques d'Anglois
Qui lui pendoit jusqu'aux genoux.

De *Jaque*, nous avons fait le diminutif de *jaquette.*

JAQUEMAR. Furetiere : JAQUEMAR, *terme d'Horloger, est un homme de fer qu'on met sur les horloges avec un marteau à la main pour frapper les heures. On l'a ainsi appelé du nom de l'ouvrier qui en a été l'inventeur, qui s'appeloit* Jacques Marc. *Quand on dit*, armé comme un Jacquemar, *cela vient de* Jacques Marc de Bourbon, *troisiéme fils de Jacques de Bourbon Connétable de France sous le regne du Roy Jean. C'étoit un Seigneur fort brave & vaillant, qui se trouva en toutes les occasions les plus dangereuses de Guerre & de Tournois ; mais qui, pour donner bon exemple, & se moquer des fanfarons, étoit toujours armé à l'avantage ; disant que les armes n'étoient faites que pour cela : & dés lors, on appela* Jaquemars *tout ceux qu'on voyoit armés de pied en cap.* Tout cela est dit sans preuve & sans apparence. *Jaquemar* a été fait du mot de *jaque*, & de celui de *maille* : Et il a été dit originairement d'un homme armé de jaque-de-maille. *Jacomacchiardus*, *Jaquemard.* JAQUEMAR. Voyez *jaque, jaquette*, & *maille.*

JAQUERIE. Sédition. Voyez *Jaques-bons-hommes.*

JAQUES-BONS-HOMMES. Rabelais, dans son Prologue du livre IV. *Les Franci-Gontiers & Jaques-Bons-hommes du voisinage, voyans cette heureuse rencontre*, &c. On appela ainsi certains séditieux qui se soulevérent du tans du Roy Jan. Il y a diverſité d'opinions touchant cette appellation. L'Auteur de la Vie d'Innocent VI. dans l'Histoire des Papes de Mr Bosquet, page 124. & 125. *Insurrexerunt cives & populares, Parisinis adhærentibus sibi, & consentientibus ferè omnibus aliis ejusdem Status Linguæ Gallicanæ : & fallo sibi Capitaneo, dicto* JAQUE-BONHOMME, *ipsum, ac sibi assistentes, deliberaverunt interficere.* Nangis, dans sa Chronique : *Tunc temporis Nobiles facientes derisionem de rusticis & simplicibus, vocabant eos* JAQUES BONSHOMMES : *Unde eo anno, qui a in*

Digitized by Google

in bellis rusticaliter se gestabant, portabant arma sua, trusiali & spireis ab aliis, hoc nomen, JAQUES-BON-HOMME, *acceperunt, & Rustici perdiderunt nomen. Quo quidem nomine, omnes Rustici fuerunt postea, tam Gallici quàm Anglici, nominati. Sed, proh dolor ! multi qui hoc tempore deseruntur, à quamplurimis postmodum sunt delusi. Nam multi postea per manus Rusticorum, miserabiliter perierunt. Deinde, versa vice, multi Rustici per Nobiles occisi sunt, & villa eorum, in hujusmodi vindictam, concremate.*

Cette émotion commança par le Beauvoisin, d'où elle fut appellée *La Jaquerie de Beauvoisin*. Le Catholicon : *A un des coins estoit la Harelle de Rouen : où un Marchand, appellé* le Gras, *esleut dieu Roy par la populace. A l'autre coin, esloit la Jaquerie de Beauvoisin, avec leur Capitaine Guillaume Caillet. Au coin d'embas, esloient les Pourcelets liguez de Lyon : Et à l'autre coin les faits héroiques des Maillotins, sous les Capitaines Simonnet, Caboche, & Jacques Aubriot, Roy des Bouchers, & Ecorcheurs : Et le tout en personnages raccourcis : ne servant que de payſage.* Ce paſſage nous apprant le véritable nom de ce Capitaine dit *Jacques-Bonhomme*, dont il eſt parlé dans l'endroit de la Vie d'Innocent VI. cy-deſſus rapporté. Nicolle Gilles, l'appelle auſſi *Caillet*. Nicot : JAQUERIE. *De ce mot fut appelé cet amas de menu populaire, qui pendant la détention du Roy Jan en Angleterre, s'éleva au payis de Beauvoiſin, ſous la conduite de Guillaume Caillet, courut ſus aux Nobles d'icelle contrée ; les tua ; leurs femmes & enfans ; pilla, bruſla, & abbatit leurs maiſons ; démolit les chateaux & Armenonville les Senlis, & de Beaumont ſur Aiſe. Lequel amas croiſſant de jour à autre, fut mis en pièces, tant par le fils dudit Roy, lors Régent en France : qui en tua vint mille ; que par le Roy de Navarre ; qui fit trancher la teſte audit Caillet, Capitaine de ces troupes, à Clermont en Beauvoiſin. Et portoient ces Mutins tel nom ; & celui de* Jaquiers ; *parcequ'ils eſtoient tous habillez de Jaques, Nicole Gilles, en la Vie dudit Roy Jan.*

Voyez Froiſſart volume 1. chapitre 182. feuillet 122.

JAQUET. On appelle ainſi en Baſſe-Normandie un écureuil ; de la meſme façon que les Angevins l'appellent *fouquet*. Voyez *fouquet, renaud, & ſanſonnet.*

JAR, ou JARS. C'eſt une oye maſle. Il eſt difficile de dire d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point de *ganza ?* qui eſt un mot d'origine Allemande, qui ſignifie *une oye*. Pline, x. 22. parlant de la plume des oyes : *Mollior, quæ corpori quamproxima ; & è Germania, laudatiſſima. Candidi ibi, verùm minores*, ganzæ *vocantur.* Les Allemans diſent encore aujourd'huy *ganſe*, pour dire une oye : d'où vient *ganshipeh*, qui ſe trouve dans les Loix Bavaroiſes pour *anſerum accipiter.* Les Anglois diſent *gander*, & *goose*, & les Eſpagnols, *ganſo*. Il ſe peut faire qu'en quelque dialecte Alleman on ait dit *garz*, pour *ganz*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ganza*. ¶ En Champagne, JARGAUDER ſe dit de l'action du jars lorſqu'il couvre l'oye fémelle.

JAR. Les Bateliers de la riviere de Loire appellent *jar*, ou *jart*, cet amas de ſable & de cailloux, qui ſe forment naturellement, & qui reſiſtant contre la riviere, en rejete le cours de l'autre côté. L'origine de ce mot en cette ſignification ne m'eſt pas connue.

JARCER. Voyez cy-deſſus *gercer.*

JARDIN. Jan Picard dans ſa Celtopédie ; Trippault, dans ſon Celt-Helléniſme ; Le Monoſini, dans ſon *Flos Italica Lingua* ; & Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des Anciens Gaulois, le dérivent d'ἀρδεύειν, ou ἄρδειν, qui ſignifie *irrigare* : Remarquez en paſſant qu'on ne dit point ἀρδεύειν. Mitalier le dérive de l'Ebreu יער *iahar*. Voicy ſes termes : IAHAR, Sylvam *Hebræi indigitant. Galli porrò ab hoc* Jardinum, *viridarium & hortum* appellant. C'eſt dans ſa Lettre à Jérôme de Châtillon, Préſidant de Lyon. Il vient de l'Alleman *garten*, qui ſignifie la meſme choſe. Coquille ſur le premier article des Bordelages : JARDIN, *vient du mot Tudeſque, ou Alleman*, garten : *comme pluſieurs autres uſitez en France.* Barthius au livre 13. de ſes Adverſaires, chap. 4. ἀρδεύειν, irrigare *eſt : Inde deducunt* jardin, *quod hortum dicunt : quia ſcilicet crebrò is irrigetur. At cogitandum erat vocem puram Germanicam eſſe, qui l illud conſonans, loco gamma Græcanici, ſolent pronunciare, aliter atque Galli, qui ſibilum addunt.* Garden, *vel* gardin, *nullâ literâ minùs, omnibus Germania oris, pro* horto *pronunciatur.* Dans le Boulenois, on prononce encore aprés'ant *gardin*. Et à Chalons ſur Marne, il y a un grand enclos appartenant à l'Eveſque de Chalons, qu'on appelle *le Jars*, de ce mot Alleman *garten*. Et c'eſt de ce mot Alleman *garten*, que les Italiens ont auſſi fait *giardino*, & les Eſpagnols *jardin*. Mr Ferrari dérive l'Alleman *garten* du Latin *hortus*. L'opinion de ceux qui dérivent notre mot *jardin* d'ἄρδειν, eſt toutafait inſoutenable : ou plutoſt, elle eſt toutafait ridicule. Et cependant, elle a été approuvée par l'Anonyme qui vient de publier les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe. *Le mot* JARDIN, dit-il, *vient apparemment d'*ἄρδειν, irrigo : *en ajoutant un I au commancement : car on n'a point de jardin, ſi on ne l'arrouſe.* (Il faut dire, arroſe.) Il ajoute : *Il y en a qui font venir ce mot d'*ἰάομαι, medeor, ſano : *d'où eſt venu auſſi celui de* ἰατρὸς, medicus, medecin : *par la raiſon que c'eſt dans les jardins que l'on trouve ordinairement les herbes médecinales : témoin ce fameux vers,*

Contra vim mortis nullum eſt medicamen in hortis,

Dans l'Ecole de Salerne, d'où eſt tiré ce vers, il y a, *non eſt*, au lieu de *nullum eſt*.

Il eſt vray qu'ἰατρὸς a été fait d'ἰάομαι, quoyque Sextus Empiricus livre 2. chap. 2. *adverſus Mathematicos*, le dérive, ἀπὸ τοῦ ἰὸν ἐξαιρεῖσθαι, *ab eximendis telis.* C'eſt ainſi qu'il faut traduire ces mots, & non pas, comme a fait l'Interprete *à venenoſis ſuccis.* Mais l'analogie ne permet pas qu'on faſſe *jardin d'*ἰάομαι.

JARDINIERE. Voyez *courtilliere.*

JARGON. Sorte de langage extravagant. Les Italiens diſent *gergo*, & les Eſpagnols *gericonça* : & nous diſions anciennement *gergon.* Tout cela favoriſe l'opinion de Covarruvias,

qui

qui dérive *gericonça*, de *Gracum* : quasi *gregiconça*. La Langue Grecque est peu entendue: d'où vient le dictón, *Gracum est, non legitur*. Dans mes Origines de la Langue Italienne, j'ay dit que je croyois que *gergon* venoit de *barbaricus* : en sousentendant *sermo*. Et je persevere dans cette opinion : quoyqu'elle ayt été improuvée par Mr Ferrari. Voicy mes raisons. *Baragouin* est le mesme que *jargon*. Or il est constant que ce mot a été fait de *barbaracus*: de cette maniere : *barbaracus*, *barbaracuinus*, *baracuinus*, BARAGOUIN. Voyez *baragouin*. De *barbaricus*, on a fait demesme l'Espagnol *gericonça* : de cette maniere : *barbaricus*, *barbaricunitus*, *barbaricuntia*, *baricuntia*, GERICONÇA: en sousentendant *loquela*. De *barbaricus*, nous avons fait demesme *jargon* : de cette maniere: *barbaricus*, *baricus*, *varicus*, *guaricus*, *guarcus guarcenis*, JARGON, GERGON : en y prépofant un G : comme en GUESPE, de *vespa* : en GASCON, de *Vasco* : & en GUE', de *vadum*. De *barbaracus*, on a fait demesme l'Italien *raguetto* : qui est un langage estropié par les Etrangers. C'est ce que j'ay remarqué dans mes Origines de la Langue Italienne : en ces termes : RAGUETTO. *Linguaggio storpiato da' Forestieri. Jo dirò cose incredibili, e vere. Formossi* raguetto *da* barbarus. Barbarus, barbara, barbaracus, barbaracettus, racettus, ragettus, ragetto, raghetto, RAGUETTO. Toutes ces étymologies me plaisent extrémement. Et encore une fois, je persévére dans mon opinion, quoyque desapprouvée par le savant Mr Ferrari.

JARNAC. Voyez *coup de jarnac*.

JARRES, ou GIARRES : *sont de grandes cruches destinées à conserver l'eau douce*, dit Mr Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine. De l'Italien *giarra*, qui signifie *un vase*. Touchant l'étymologie de *gaarra*, voyez mes Origines de la Langue Italienne.

JARRET. Lat. *poples*. Trippault le dérive de l'Ebreu *iarech*, qui signifie *coxa*. Les Anglois disent *garr*. Voyez *jarretieres*.

JARRETIER. Lat. *compernis*. Gr. γαιτροξῶ. C'est celui qui a les jambes torses en dedans, ensorte que les genoux s'entretouchent.

JARRETIERES. Lat. *periscelides*. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. *Forté à verbo* arctare : *quòd caligarum laxitatem adstringat*, dit Nicot. Cujas liv. XXVII. de ses Observations chapitre 16. *Fascia pedules, aut pedula vestis fuit non mundi, vel ornamentorum*, l. 25. *de Auro, & argento legato: quæ, ut existimo, Sudas vocat περζωτα γυναικεια, in voce ipsa περζωτα & in ταινιαι : Et noviſſimi dixere ἀρτεμια : atque inde vulgus Gallicum* jaretiere : *quæ tamen appellatio fasciis cruralibus convenit magis*. Mr de Valois dans sa Dissertation sur le Fragment de Pétrone, page 12. *Fortunata, uxori Trimalcionis, periscelides torta, quales in usu nobis sunt, matronisque nostris, & quas vulgò, à poplite, cui subligantur*, arrectarias, *vel* jarretarias *vocamus : nec moris Romani sunt, nec Græcanici. Nam Græcorum, Romanorumque* periscelides, *erant fasciæ, quibus crura involvebantur, ac tegebantur* : Il est sans doute que *jarretiere* vient de *jarret*. *A poplite, cui subligantur*, dit fort bien Mr de Valois. Mais d'où vient *jarret* ? Mr de Valois, au passage cy-dessus rapporté, le dérive d'*arrectum*. Et la raison qu'il a ue de le dériver de ce mot, est vray-semblablement, parceque le jarret sert à se lever : ce qui me paroist assez raisonnable.

Nous disons en Anjou *jarretier*, au masculin, Et c'estoit l'ancienne prononciation des François : comme il paroist par ces paroles de Vossius : qui sont de la page 210. de son *de Vitiis Sermonis* : garterium, *pro periscellde, sive fascia cruralî : vox illustrata Ordine Equestri, ab Eduardo III. Anglie Rege, instituto. Est à Gallo-Anglico* gartier : *quo & ipso id notatur, quod* periscelidem *novè vocat Budæus*. Je ne say où Budée a employé ce mot en cette signification. Ce n'est pas dans ses Commentaires de la Langue Greeque. Περισκελὶς, aureste, est un mot Grec ancien.

JARS. Voyez *jar*.

JASER. Il peut venir de *garrire*. *Garritum, garritium, garritiare, jaritiare*, JASER. Ou de *Jas*, que les paysans disent pour *jars* : qui est l'oye masle. Virgile : *argutos inter strepere anser olores*.

JASERAN. Jan le Maire livre 1. chapitre 40. *Et avoit pour ceux, six contes de maille, jadis appelées* jaserans : *toutes de fin or*. Nicot: *On appelle* jaseran *aussi la chaisne d'or ou d'argent : qui est de grosses mailles, couchées, & serrées, dont les femmes font fort souvent des bracelets*.

JASMIN. Fleur. C'est un mot Arabe & Persien. Il se trouve dans Avicenne, livre 2. & dans le Paraphraste Chaldaïque, cité par Elie, nombre 34. 8. Hermolaus Barbarus dans sa Corollaire, chapitre 79. le dérive d'*in, viola* : ce qui est réfuté par Jules Scaliger dans son Exercitation 157. contre Cardan. Voyez mes Origines Italiennes au mot *gelsemino*.

Mais écoutons Mr de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes chapitre 23. *Turca quoque* Zambac *appellant omne lilium. At veteres Arabes, doctioresque, hoc nomine vocarunt ἰάσμινα : à qua ἰάσμινον ὑπόιον : qui flos etiam Arabibus dicitur* iasmin. *Quod, nulla mutatâ litera, hodie retinemus : ut* magasin, cotton, serbin, *quæ sine ulla mutatione ex Arabico in nostram Linguam sunt deducta*. Et ce qui suit. Cette étymologie de Mr de Saumaise est la véritable. Mais comme le jasmin est blanc & odoriférant, les Arabes peuvent avoir formé leur mot *iasmin* du Grec *ἰὼν*, dans la signification de violette blanche. *ἰὼν, ἴα, ἴον, ἰάσμινον*, (d'où *ἰάσμινον*) *ἰάσμινον*, IASMIN.

JASPE. *D'iaspis*. Voyez *diaspré*. Le Latin *iaspis* a été fait du Grec *ἴασπις*. L'origine du mot Grec est incertaine.

JATTE. Espéce de vaisseau. De *gabata* qui se trouve dans la signification d'une espéce de grande écuelle, dans Martial livre XI. epigramme 32.

Sic implet gabatas, parapsidaque.

Et livre VII. epigramme 47.

Percurrunt gabatæ, volantque lances :

Et qui a été fait de γαβατὶς. Hesychius : γάβατις.

Digitized by Google

τρυκλιο. Les Gloſes des Baſiliques : κάνιστρ. Ταβαρά. De *gabata*, on a fait le diminutif *gabatellum*, d'où notre mot de *jadeau*. Rabelais. 1. 39. *L'Enfermier de noſtre Abbaye n'a doncques la teſte bien cuitte : car il a les yeux rouges comme un jadeau de vergne.*

JATTE : *que quelques-uns appellent* agathe, *eſt une enceinte de planche vers l'avant du vaiſſeau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers : ce qui donne facilité de la vuider*, dit Mr Guillet dans ſon Dictionnaire du Gentilhomme.

JAU. On appele ainſi un coq en pluſieurs provinces de France : & particulierement, dans le Berri. Theodore de Beze dans ſon *de Francica Linguæ vella pronuntiatione*, pag. 24. *Germani nonnulli pro* Ego, *perperam pronuntiant* Ejo : *& pro* gallus, jallus. *Unde Bituricenſes* jau, *pro gallo, & ajace, pro* agace, *id eſt, pica.* Et c'eſt par cette prononciation que le mot *jau* a été introduit en notre Langue. *Gallus, jallus*, JAU. Nous avons fait demeſme en Anjou le mot de *la Jaille* ; qui eſt un nom de terre ; de *Gallia. Gallia, Jallia*, JAILLE. *Gallia*, c'eſt la maiſon de *Gallus : & la Jaille*, la maiſon de *Jau.* Nous avons en Anjou deux familles illuſtres du nom de *la Jaille.* Voyez mes Remarques ſur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy d'Angers, mon pere, page 418.

JAU : pour *robinet.* Scaliger dans le premier Scaligerana : Epiſtomia, *ſunt que Galli* jaus *vocant* : robinets. JAUS, *à forma roſtri & criſta galli gallinacei.*

JAVARD. Mal de cheval. De *clavus. Clavus, chiavus* : d'où l'Italien *chiave* : *chiavardus, javardus*, JAVARD. Les Italiens diſent *chiavardo*, en la meſme ſignification. Un javard eſt une eſpéce de clou. Cette étymologie, qui eſt de mon invention, ne me déplaiſt pas. De *clavardus*, les Italiens ont auſſi fait *giarda*, & *giardoni* : mots de ſemblable ſignification. Voyez mes Origines Italiennes.

JAVEAU. JAVELLE. De *cavellus*, & de *cavella* : qu'on a dits pour *capellus*, & *capella* : diminutifs de *caput* : qui ſignifie proprement *une poignée* : d'où *capulus. Caput, cavus, cavellus*, JAVEAV. *Caput, cavus, cava, cavella*, JAVELLE. *Cavus* ſe trouve dans la ſignification de *javelle*, dans cet endroit de Philargyrius ſur ce vers du 2. des Georgiques,

Aut ſatu pecorum, aut cerealis mergite culmi.

MERGITE : *Faſces culmorum ſpicas habentium, quas metentes brachiis ſiniſtris complectuntur. Quidam* cavos *dicunt.* Les Grecs ont appelé demeſme les javelles δέσμη, de δέω, qui ſignifie *prendre, empoigner.* Les Normands & les Picards prononcent *gavelle.* Et les Eſpagnols diſent *gavilla* : d'où leur verbe *engavillar*, pour *fagoter.* Les Provençaux diſent *gaveau.* ¶ On appelle en Languedoc *gavel*, un fagot de ſarment. En Berry & à Chateaudun, on l'appelle *javelle.* Ce mot ſe trouve en cette ſignification dans les Ordonnances. Voyez le Dictionnaire Univerſel.

Mr de Caſeneuve prétant que *javelle* a été dit par corruption, pour *garbelle*, diminutif de *gerbe*, qu'on prononçoit *garbe*, fait du Tiois *garive.* Je ne voudrois pas changer mon étymologie avec la ſienne.

JAVELINE. Voyez *javelot.*

JAVELLE. Voyez *javeau.*

JAVELOT. De *capulotus*, diminutif de *capulus* : comme ſi le javelot étoit tout manche : acauſe qu'on le darde en le tenant par le milieu. *Capulus, cavulus, cavulotus*, JAVELOT. De *capulus* ; par une autre ſorte de diminution ; on a dit *capulinus* : dont nous avons fait JAVELINE. Les Ecoſſois & les Anglois diſent *gaveloc.* Brookland, folio 14. *Ego verò, ſimulavi me eſſe Scotum, & Scoti habitum induens, & geſtum Scoti habens, ſæpe illis qui mihi illudebant, baculum meum excuſſi, ad modum teli quod vocatur* gaveloc. ¶ Mr de Caſeneuve a une autre penſée touchant l'étymologie de *javelot.* Il dit, que les dards que nos Anciens lançoient, furent appelez *javelots*, parceque les gens de guerre les portoient, ou ſe ſoient porter, à javelles ; c'eſtadire, liées par faiſceaux. Et là deſſus, il cite cet endroit d'une Ordonnance de Robert I. Roy d'Ecoſſe : *Habeat unum arcum, cum una garba ſagittarum : ſcilicet, viginti quatuor ſagittas* : qui eſt une étymologie, qui n'eſt pas à rejetter.

JAUGE. Meſure de futaille. Voyez Nicot. Mr Rigault, Conſeiller au Parlement de Mets, m'a dit autrefois, que ce mot François avoit été fait du Latin *galba*, qui eſt un mot d'origine Gauloiſe, qui ſignifie *gros, gras* : la jauge ſignifiant proprement la meſure de la pipe par l'endroit le plus gros. Et il le dérivoit de cette maniere : *galba, galbeus, galbius, galbia, galbja*, JAUGE. Mr Nublé le dérivoit de *doga*, qui ſignifie *capacité.* Voyez cy-deſſus, au mot *bouteille.* Mr du Cange le dérive de *gagga*, qui ſe trouve, à ce qu'il prétant, en la meſme ſignification. Voyez ſon Gloſſaire. La plus vray-ſemblable de ces étymologies, eſt celle de Mr Rigault.

JAUNE. Couleur. Mr de Saumaiſe le dérive de *galbinus.* Galbum, *vel* galbeum, *vel etiam* galbinum *colorem ſupra docuimus eſſe aureum : idque nomen hodie retinemus : quem enim colorem* jaunum *dicimus, is eſt* galbinus, *vel* gaubinus : *ſic enim ſcribebant & pronunciabant recentiores : m* cauculum & cauculonem, *pro* calculo & calculone : *ut alia ſunt ejuſmodi in noſtra Lingua infinita, qua ex Latino mutati ſumus, & ad eamdem formam illud elementum mutavimus. Sic* gaubinum *eſt* gieaune, *vel* jaune. *Falſus item eſt Herbarius ille Turnebi, qui galbineum colorem ei perſuaſit eſſe cæruleum dilutiorem : indullus ex verbis Vegetii, qui florem cythiſi* galbineum *vocat, & quòd ipſe in cythiſo talem florem agnoverat*, &c. L'endroit de Turnebe eſt dans le chapitre 8. du livre XVII. de ſes Adverſaires. Les Italiens diſent *giallo* : qu'Erithrée ſur ces mots du 4. des Georgiques de Virgile, *hyali ſaturo fucata colore*, dérive du Latin *hyalus.* GIALLO *fortaſſe hinc color vulgò dictus, qui aliis* GIALDO : & que Scaliger contre Cardan, CCCXXV. 10. dérive de l'Alleman *gheel*, & que Celſo Cittadini au chapitre 3. de ſes Origines Italiennes dérive de *gilvus.* L'opinion de Mr de Saumaiſe me

me paroiſt tres naturelle. *Galbus, galbulus, galbulinus, galnus, jalnus,* JAUNE. *Galvus,* dans les Gloſes Anciennes eſt expliqué par χλωρὸς.

JE.

JE. Comme quand on dit, *Je fais ; Je ſuis.* Périon prétant qu'il vient d'*ego*, & qu'a cauſe de cette étymologie, il faut écrire *Ge*, & non pas *Je*. Voicy ſes termes : *I, interdum pro G. Ut, cum nominandi caſum ego*, je *ſcribunt pæne omnes : cum origo, Ge ſcribendum eſſe doceat. Quid hoc loco afferre poſſunt ? an diſtinctionem & ambiguitatem, quam, ut illic, ita hic vitare velim? atqui nulla eſt, ſi G adhibeatur. Quid cauſæ eſt, quamobrem non iſto modo & Georgij nomen transferentes?*, Jeorge *ſcribant ? Si originem afferant, cur eandem etiam in illo pronomine non ſpectant ? Urges, inquit, graviſſimis rationibus noſtros pæne omnes : nec video quid aliud poſſint contrà dicere: ita eos ſuo gladio, quod aiunt, jugulaſſi. Nam quod ad pronomen* ego *attinet, legi* ge *per G ſcriptum ſæpe in antiquis tabulis.* Périon ſe trompe. *Je* n'a pas été fait du Latin *ego* ; mais de l'Italien *io* : dont l'I voyelle eſt devenu conſone, *io*, jo, JE. Voyez mon Diſcours du Changement des Lettres. Mais il eſt vray que l'Italien *io* a été formé d'*ego*. *Ego*, *eo*, IO. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *io*.

JESIER. Voyez *giſter*.

JESUITES. On diſoit anciennement *Jéſuiſtes*, comme on dit *Caſuiſtes*. Rabelais livre IV. chapitre 18. *Au lendemain, rencontraſmes à Poge, neuf orques chargées de Moynes, Jacobins, Gieſuiſtes, Capucins*, &c. On dit préſantement *Jéſuites* : conformément à l'Italien *Gieſuiti*. Et c'eſt auſſi comme Mr de Voiture a décidé qu'il falloit dire. Voyez ſa Lettre à Mr Coſtar, page 296. des Entretiens de Mr Coſtar & de Mr de Voiture. Il y a meſme déja longtans qu'on parle de la ſorte. Paſquier livre IX. de ſes Recherches, chapitre 26. *Quand en l'an 1564. je plaidoy la Cauſe de l'Univerſité de Paris contre les Jeſuiſtes, depuis appellez* Jeſuites : Et livre XXI. de ſes Lettres, lettre 1. page 670. *Les Jeſuites, que nous appellions lors* Jéſuiſtes. Mr de Varillas ; ou plutoſt *Mr de Varillac* ; car *de Varillac* eſt le nom de ſa famille ; ce que j'ay ſu de lui-meſme ; a neanmoins dit *Jéſuiſtes* : c'eſt dans ſa Réponſe à Mr Burnet.

Mais parlons de l'étymologie du mot. Les Jéſuites ont été ainſi appelez, comme qui diroit *Sellateur de Jéſus*. Paſquier dans ſon Plaidoyé contre les Jéſuites, fait un grand diſcours pour dire qu'ils n'ont pas du s'appeler de la ſorte. Et Mr de Thou, au livre 132. de ſon Hiſtoire, a écrit, que par arreſt Parlement rendu en 1564. il leur fut fait défenſe de prendre ce nom. Et au livre 37. il dit qu'on les appeloit originairement *les Peres du Collége de Clermont. Guillelmus Pratenſis, Claromontanus Epiſcopus, Cardinalis Pratenſis filius, cùm novis ſodalibus ſupra modum faveret, eis Claromontanam Scholam Lutetiæ attribuit : unde &* Claromontanæ Scholæ Sodales, *ſuppreſſo & ambitioſo, ſicuti tunc multis videbatur, nomine, aliquandiu appellati ſunt.* Mais le titre ſeul du livre de l'imitation de Jéſus, & la Congrégation des *Jéſuati* d'Italie, établie plus d'un ſiécle avant la Societé des Jéſuites, réfutent ſuffiſamment le diſcours de Paſquier, & le motif de l'Arreſt du Parlement de Paris.

Il eſt aureſte, à remarquer, que c'eſt le peuple qui a donné le nom de *Jéſuites* aux Jéſuites, & qu'originairement ils avoient pris le nom de *Preſtres de la Compagnie de Jéſus*.

JETTER. De *jactare*. Grégoire de Tours, livre 1. des Miracles de St Martin, chapitre 6. *Tunc jactans pallium quo uebatur, poſuit manum ad ſarcophagum cum reliquis Sacerdotibus.*

JETTON. De *jacto jactonis*, dit pour *jactus*, par métaplaſme. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 465. Jaci ; *propriè dicebantur teſſeræ*, dari, *calculi. Hinc* jactus *videtur proprie vocari debuiſſe teſſera, quod jaceretur*, datus, *calculus, quòd daretur. At vice verſâ*, datos, *vel* dados, *vocamus teſſeras* ; jactos, *verò, calculos. Hinc* jacti, *vel* jactones, *nobis hodieque dicuntur calculi, quibus in putandis rationibus utimur. Graci ſanè, ἴλλικες, non tantùm teſſeram jactus, ſed etiam teſſeras ipſas nuncuparunt.*

JEU. De *jocus* : comme FEU, de *focus* ; LIEU, de *locus* ; QUEU, de *cocus* ; PEU, de *pancum*. Les Latins ont dit *jocus* en cette ſignification. Ovide *de Arte amandi* :

——— *Species ſunt mille jocorum* ¶
Mille face eſſe jocos. Turpe eſt neſcire puellam
Ludere : ludendo, ſæpe paratur amor.

Capitolin, en la Vie de Clodius Albinus : *aquila parvula de nido allata ſunt, &, quaſi ad jocum, circa cunas pueri conſtituta.* Dans Catulle : *per ludum, atque jocum.* Voyez *joyaux*.

JEUDI. De *Jovis dies*. Nos Anciens diſoient *Joendy*. Et ce mot ſe trouve ainſi écrit dans Ville-Hardouin.

JEUX FLEUREAUX *de Toulouſe : qui quotannis, Menſe Maio, celebrantur, & in quibus Poëta, probati ſententiâ Judicum literatorum, & criticorum, coronantur, vel flore donantur* ; dit Mr de Mauſſac dans ſa Diſſertation Critique, qui eſt devant ſon Harpocration. Pluſieurs ont écrit que ces Jeux avoient été inſtituez par Dame Clémance Iſaure : Ce qui n'eſt pas véritable. Et il ne ſe révoque plus en doute qu'ils n'ayent été inſtitués en 1323. par ſept bourgeois de la ville de Toulouſe. Voyez le Préſidant Favre Sant-Jory, livre 1. de ſes Agoniſtiques, chapitre 29. & livre 2. chapitre 12. & 31. & livre 3. chapitre 18. & 20. Catel dans ſes Mémoires de Languedoc, & Mr de Caſeneuve dans ſon Traité des Jeux Fleureaux. Voyez auſſi mes Remarques ſur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy, d'Angers, mon pere.

JO.

JOANNE'E, ou JOUANNE'E. On appelle ainſi dans la Touraine ce qu'on appelle en Anjou *chalibaudes* : ceſtadire les feux de la St Jan. De *Joannæa*, formé de *Joannes*,

Digitized by Google

& qui a été dit premierement des feux de la Saint-Jan ; & enſuite de tous les autres feux de joye. Je remarqueray icy par occaſion, que cette coutume de faire des feux de joye la veille de la St Jan, eſt tres ancienne, comme l'a obſervé Scaliger, dans ſon liv. 7. de l'Emendation des tans, page 73. Ses paroles méritent d'être icy rapportées. Les voicy : *Si 27. Septemb. erat decima Tiſri, ergo 24. Junii, in qua ſtatuitur natalis Johannis, erat* XV. *Lunæ : ut colligit Chryſoſtomus. Atque inde trahit cauſſam natalis : quod & plena Luna lampade natus ſit: quia ipſe lampas fuit, ut eſt in Evangelio : & vulgò ſolſtitium in quo natus eſt Johannes dicebatur κάμινος. Tangit morem Gentilium : qui adhuc in multis locis obtinet : verba ejus :* Cùm dicat initium meſſis frumentariæ, tunc ergo repertum eſt, eſſe primum ſolſtitium mundi, quando Johannes natus eſt : quem diem lampadem appellant. *Quamvis hæc nihil ad natalem Johannis, tamen habent cognitionem antiquitatis non negligendam. Nota ſunt φωταῖα, qua vigiliâ & die natalis Johannis hodie accenduntur ; veſtigia priſca Gentilitatis. Mei Aquitani, Latine verbo nonnihil detorto*, fagas, *id eſt*, faces, *ſive* lampadas *vocant : ut etiam vocabantur tempore Chryſoſtomi. Eâ, hodieque in Africa à Mahammedanis eodem anni tempore accenduntur : eumque morem à Chriſtianis relictum, teſtis Johannes Leo in ſua Africa. Sed ejuſmodi Lampadas, ἢ φωταῖα vetat Canon* 65. *in Trullo.* Τὰς ἐν ταῖς νυκτὶ τοῦ ἁγίου Ἰωάννου, ἃς ἡ ἀνθρωπίνη τινὲς καπνὸν τι ἀρχαῖον ὄντα, ἐπιτηδεύειν, ἀπὸ τῆς παρούσης, &c. Voyez Balſamon ſur le Canon allégué ; Caſaubon, ſur ces mots de la Satire 1. de Perſe, *& fumoſa Paliliæ fœno* ; & Mornac, ſur cet endroit de la Loy *Scientiam* 45. *Ad Legem Aquiliam, Si cùm ſtramenta ardentia tranſilirent, duo concurrerent, amboque ceciderint : & alter flammâ conſumptus ſit : nihil eo nomine agi poterit, ſi non intelligitur uter ab utro everſus ſit.* Voyez *chalibaudées*.

JOLI. *Jocus, joculus, joculicus* : d'où l'Italien GIULIVO, & le François JOLI : & les diminutifs GIULIVETTO & JOLIVET. Mr Bochart le dérivoit de *jovialis*.

JONC : pour cette bague toute nue que le marié donne à ſon épouſe en l'épouſant. On l'a ainſi appelée, à *jungendo* : ou parcequ'elle eſt une marque de la conjonction par mariage de l'époux & de l'épouſe, ou parceque le Preſtre en la mettant au doit de l'épouſe, prononce ces paroles *Ego conjungo vos.*

JONCHE'E. Voyez *joncher.*

JONCHE'E : pour fromage de lait fraîchement caillé, & égoutté. De *juncata* : d'où les Italiens ont auſſi fait *giuncata*. Robertus Titius ſur les Bucoliques de Calphurnius, annotation XXIX. *Lac autem veſpertinum ad utrumque uſum valet : nam vel ſub lucem exportatur calathis ; hoc eſt, ſummo manè, intra vicina juncea ; unde nos genus lactis* giuncate *dicimus.* La Cruſca, au mot *giuncata* : GIUNCATA *diciamo oggi al latte rappreſo, che ſenza inſalarе ſi pon tra i giunchi, o tra altre foglie : come felci ; dalle quali viene anche detto* felciata : *e da' Latini è detta junculus.*

JONCHER. De *juncare* : fait de *juncus* : acauſe que dans les jours de cérémonie, on parſemoit de jonc les ſales où l'on recevoit le monde : ce qui a été tres-véritablement remarqué par M^r de Caſeneuve, & prouvé par pluſieurs paſſages : entre leſquels je ne dois pas oublier celui-cy, qui eſt du Cartulaire de l'Abbaye de Vandôme : *Inclinavit ſe Wido, Comes Pictavenſis, & accepit viridem ſirpum. Nam domus recenter erat juncata : ſicut ſolemnis facere, quando aliquem perſonæ potemis, vel Dominum, ſuſcipimus, vel amicum.*

JONCHETS. Jeu : dont Ovide fait mention, livre 3. *de Arte amandi.*

Reticuloque pila leves fundantur aperto :
Nec niſi quam tollas, nilla movenda pila eſt.

Pluſieurs croyent qu'on jouoit autrefois à ce jeu avec de petits brins de jong ; au lieu qu'on y joue aujourd'huy avec de petits brins de paille, ou avec de petits bâtons d'ivoire ; & que de là il avoit été appelé *joncheets*. J'apprens qu'à S^t Lo, en Baſſe-Normandie, on y joue avec des brins de jonc : ce qui confirme cette étymologie. Rabelais au chapitre des Jeux de Gargantua, l'appelle *jonchée* : & il ſe trouve ainſi écrit dans quelques Dictionnaires.

JONGLEUR. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : HISTRIO, *jongleur*. De *joculator*. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 491. *Iſidorus in Gloſſis* : CHORAULA, Joculator. *Quo ſenſu* choraulam *acceperit, ex interpretatione quam appoſuit, flatuere non poſſis.* Jocularium *dixit, verbo illius ſæculi : qui & idem cum* joculator : *Græcè* φαγγιώτης. *Sic autem vocant Graci recentiores, Tubicines, Tibicines, Cymbaliſtas, & omnes id genus artifices ; quos etiam hodieque* jocatores *vocamus. Ita igitur vocare potuit Iſidorus* Choralam, *Tibicinem qui ad Chorum canebat. Potuit nihilominus &* jocularium *appellare qui ad tibiam ſaltat & geſticulatur. Ex voce* joclator, *hodie vocamus* jongleur, *geſticulatorem, præſtigiatorem quemliber.* Voyez *joyaux*. Jan de Saliſberi, dans ſon Polycrate, livre 1. chapitre 8. *Satius fuerit otiari, quàm turpiter occupari. Hinc Mimi, Salii vel Saliares, Balathrones, Æmiliani, Gladiatores, Palæſtrita, Gignadii. Maleſici quoque multi, & tota Joculatorum ſcena procedat.* Les Statuts de Raimond, Comte Touloufe & du Légat du Pape : *De his qua vidimus & audivimus, teſtimonia perhibemus : ſcilicet, quòd quidam Monachi, & maximè exempti intra fines noſtra Legationis, occaſione cujuſdam libertatis, infra ambitum Monaſterii certis temporibus anni vendere faciunt vina ſua, & pro modico quæſtu introducunt, vel introduci permittunt, perſonas turpes, inhoneſtas : videlicet, Joculatores, Hiſtriones, talorum luſores, & publicas meretrices*, &c. Au chapitre unique *de Vita & honeſtate Clericorum in* VI. *Joculatores, Joliardos, & Buſones, qui Clericalis Ordinis dignitati minimum detrahunt, ſi vel per annum antea illam ignominioſam exercuerint, vel tempore breviori, ter moniti non reſipuerint, carent omni privilegio clericali.*

JONQUILLE. Fleur. De *juncus. Juncus, juncillus, juncilla, junkilla*, JONQUILLE. La jonquille

Digitized by Google

jonquille est une espéce de jonc. Je veux dire, qu'elle ressemble à un jonc par la tige & par la feuille. *Juncus*, pour le marquer en passant, a été formé de διὰ τοῦ ξ. Δίουγξ, Δίουγξ & γίουγκος : comme *jus*, de Δίους : *Jabolenus*, de *Diabolenus*, &c.

JOTE. Plusieurs appellent ainsi des bétes. Et comme les Latins les ont appelées du nom de *beta*, acause de leur ressemblance à la lettre β, segonde lettre de l'alphabet Grec :

Nomine tum Grajo, ceu litera proxima prima,
Pangitur in cera docti mucrone magistri,
Sic & humo pingui ferrata cuspidis ictu
Deprimitur, folio viridi, pede candida beta,

dit Columelle, on croit que la jote a été dite de la sorte de sa ressemblance à la lettre *iota*. Charle Etienne dans son livre de *Re Hortensi* : BETA : de la porrée : *olus vulgò notissimum : dictum à similitudine quam habet cum* β, *litera Græca, dum semine turget : habet enim summitatem in cacumine reflexam. Atque eadem ratione, à caulis rectitudine, qua litera iota similitudinem quamdam referre videtur, cùm matura est, à quibusdam, nempe in agro Turonensi* jota *appellatur* ; de la jote : *ultimi Picardi* romanos *appellant* ; des romans : *quòd id olus à Romanis primùm inventum sit : nonnulli etiam* Longobardos *vocant* ; des Lombardettes : *nempe Tornacenses. Delphinates* reparatam *nominant : quòd nomen etiam ab antiquioribus Medicis in usu fuit. Quidam etiam* siclam *vocant : sed hæc magis rubra est : est enim alia alba, alia etiam nigra.*

Périon a u une autre pensée touchant l'étymologie de ce mot. Voicy ses termes : *Illam quam cernis, inquit*, betam *Latini vocant : nos* jote : *alii, ut Parisii*, porée : *sed quam ob rem, nescio. Turones, inquam, & finitimi populi, eam* jote ; *priori syllabæ* be *in* jo *mutatione : quamquam sint qui à litera Græca* iota *similitudine, cùm in caulem crescit, eam à nobis ita vocatam esse velint. Utrumque, inquit, probabile est. Sed cur eam Parisii*, porée *vocant ? à Graco πράσσον, quod* herbam *significat :*

JOUANNE'E. Voyez cy-dessus *joannée*.

JOUBARBE. Sorte de simple. De *Jovis barba*. C'est ainsi que les Botanistes appellent cette plante. *Nonba Dioscoridis* fol. 373. verso : Ἑρμαῖον, *Jovis Barba*. Les Grees l'appellent ἀείζωον. Le petit peuple de France dit *jombarbe* : & c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans Nicot & dans Trippault.

JOUCARITE. Vieux mot, inusité, qui signifie *joye*. De *jocarita*, formé de *jocari*.

JOUE. Lat. *gena*. Mr Hadrien de Valois croit que ce mot vient de *genicula*, diminutif de *gena*. Et il se fonde sur cet endroit de Valfard, au sujet d'un aveugle : *Subitò, patefactis tribus geniculariis thecis, visus rediit ad pupillas* : qui est du chapitre VII. du livre XI. des Miracles de Ste Valpurge, Vierge. Mr Moreau, le pere, célebre Médecin de Paris, & Professeur du Roy, le dérivoit de *jugum* : ζυγόν, qui est la mesme chose que *jugum*, aiant été employé par les Grecs, pour signifier l'os qui forme la joue, parcequ'il est fait de deux os, qui se joignent ensemble, *quasi sub eodem jugo. Jugum, juga*, joug. ¶ Il vient de l'Italien *gota*, qui signifie *la joue*. Voyez mes Origines Italiennes.

De *joue*, on a fait JOUFFLU : & non pas, (comme l'a écrit Sylvius dans son *Isagoge*, page 28.) de *genosus*, ou de *genarum inflatio*.

JOVELLES. Mot Tourangeau, qui se dit des vignes. Périon, feuillet 97. verso : *In vineris, inquit, vites sunt eodem fere modo quo in hortis dispositæ, & ligatæ : sed ea opera, non à pergulis, sive reticulis*, treigles, *sed* jovelles *vocamus : quod verbum nostrum, unde ortum sit, ignoro. Eas, inquam, vites Varro, Columella, Plinius, aliique qui de agricultura scripserunt*, jugatas, *à jugi forma, nominant : ex quo nostrum illud ductum est ; quasi* jugales *dicantur. Si enim* G *detrahas &* O, *inter* I & U, *ut fert fit, interjicias, &* A *in* E *mutes*, JOVELLES *existet*. Jugum *autem hoc loco, non ea aratri pars intelligitur, qua jungit, & quasi jugat boves ; quæ à Latinis* jugum, *& à nobis* jou, *appellatur, sed id quod T. Livius describit : ejus enim formam & speciem præ se fert id, unde* jugatæ *vites dicuntur.*

JOUFFLU. Voyez *joue*.

JOUIR. De *gaudire* : dit, par métaplasme : pour *gaudere*, & dont les Italiens ont aussi fait *gioire*.

JOUISSANCE. De *gaudentia. A nobis obtinuerat gaudentiam omnium dicti Archiepiscopatûs jurium* : dans les Preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane, Tome 1. page 627.

JOUR. Il est indubitable qu'il a été fait de *diurnum* : & je m'étonne que Mr de Caseneuve ait hésité à le décider. Et Trippault est ridicule, qui le dérive d'ὄρθρου. Mr de Saumaise sur Solin, pag. 891. DIURNUM, *pro* die *dixit infima Latinitas* : & DIURNALE, *mensuram agri, qua uno die posset arari*. Et les Auteurs Latins anciens se sont mesme servis de ce mot. Les Gloses Anciennes : ἡμερῶσιον, *diurnum*. Juvenal, Sat. 6. *Longi relegit transversa diurni.*

JOURNADE. Monstrelet : *Le valet du Héraut avoit une Journade vestue, où estoit l'enseigne du Duc : à sçavoir, la Croix de Saint André.* De l'Italien *giornata*. Et ce mot Italien signifie proprement une veste militaire, pour un jour de bataille. Les Italiens disent *giornea* dans la mesme signification. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

JOURNAU *de terre*. Voyez *jour*.

JOURNE'E : pour *bataille*. Je croy que nous avons pris cette façon de parler des Italiens, qui disent *una giornata*, pour dire *un combat* : & *far giornata*, pour dire *donner un combat*. Les Latins se sont servis du mot de *dies* en la mesme signification. Velleius Paterculus : *aciem Pharsalicam, & illum cruentissimum Romano nomini diem*, &c. *Felicitatem diei quo Samnitium, Telesinique pulsus est exercitus*. Florus, livre 2. chapitre 6. *Non fuit major sub imperio Romano dies, quam ille, cùm duo omnium, & antea & postea Ducum maximi, illa Italia, hic Hispania victor, collatis cominus signis, direxere aciem*. Et au livre IV. *Varus perditas res, eodem quo Cannensem diem Paulus, & fato est, & animo*

Digitized by Google

secutus. Car c'est ainsi qu'il faut entendre ce passage de Florus, comme l'a fort bien interpreté Casaubon sur Suétone en la Vie d'Auguste chapitre 23. Casaubon ajoute : *Olim, seu servo, seu judicio, controversia disceptanda, erat dies certus assignari solitus. Ex eo more, capit vox* dies *pro die prælii, aut clade ea die accepta, usurpari : & similiter pro* judicio : *quod in Cilicum idiotismo familiare fuisse, testatur Hieronymus. Inde illud Pauli Apostoli, ἀνακείνῳ τῇ ἀνθρωπίνῃ ἡμέρᾳ.* ¶ Lucain, livre VII. vers 92. a dit aussi,

Testor, Roma, tamen, Magnum quo cuncta perirent
Accepisse diem.

Quinte-Curce l'a aussi employé dans la même signification. ¶ *Celui-là est plus puissant qui sait dompter ses passions, que celui qui gaigne des journées :* dans la Requeste présentée au Roy par les Religieux du Val Notre Dame, Ordre de Cîteaux.

Ce mot de JOURNE'E a aussi signifié *assignation*. Voyez l'Indice de Ragueau au mot *Grands-Jours*.

JOUSTE. JOUSTER. Sylvius, dans sa Grammaire Latine-Françoise, pag. 156. le dérive de l'adverbe *juxtà*. AUPRES, dit-il, *id est*, juxta. *Et* apprès, *id est*, pòst, ad prope. *Inde verbum prima Conjugationis* jouxter, *de gallinaceis & hominibus in monomachiis (quas inde vocant* jouxtes) *concertantibus, quòd eos juxta invicem accedere & collidi oporteat ; à quo* adjouxter, *pro* adjungere. *Sed* adjuster *à* justus *est: id est, justum & æquale for amini quippiam facere, seu quidvis ad unguem committere.* Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 73. le dérive du Grec-vulgaire ζώνεσθαι, ou ζώνεσθαι. Voicy ses termes : *Διώκειν, veteres* luctam *vocarunt, ἀπὸ τοῦ διωθεῖν : ut ἐξωθεῖν, ab ἐξωθεῖν. Nam ὠθισμὸς in lucta præcipuè locum habent : immo lucta non aliud est quam ὠθισμός. Ideò Plutarchus πάλαι esse dicit συμπλοκὴν ἢ ὠθισμόν. Ab illa voce διώκειν, ζώνεσθαι Græci recentiores appellarunt, & ζώνεσθαι. Inde nostrum* jouste. Par ces Grecs modernes, il entant Nicéphore & Grégoras. Cette étymologie de Mr de Saumaise est tres-naturelle & tres-vray-semblable : Et elle est appuiée par ce passage de Cantacuzene livre 1. chapitre 42. *Proinde & cum Imperatore venationes celebrabant, & tzusttriam, ludi genus, & torneamenta, hoc est, equestres concursus, ipsi Romanos, ante id temporis penitus ignaros, primi docuerunt.* Je croy pourtant que le Grec ζώνεσθαι est d'origine Latine : conformement à l'opinion de Grégoras. Voicy les termes de Grégoras, qui sont de son livre x. ὅτε ἢ ἀγῶνες ἐξετάσεως ἕνεκα, οἱ δὲ τοῖς Λατίνοις πάλαι ξυνόντες, γυμνασίαι ἦσαν σώματος, ἵππου χαλινὸν ἄγειν δεξιοῦ καὶ πολεμικοῦ. Τοῦτο δηλῶ δὲ μονομαχίας ἐνδυέμενοι ἦσαν : ὃ ΤΖΟΥΣΤΡΑ παρὰ Λατίνοις καλεῖται. Et Meursius, dans son Glossaire, dérive aussi le Grec τζόυστρα de l'Italien *giostra*. Et, selon moy, l'Italien *giostra* a été fait du Latin *justa* : qu'on a dit elliptiquement pour *justa pugna* : comme *justa*, pour *justa munera* ; ceſtadire, *funebria, qua mortuis debita solvuntur*. Tite-Live : *Sndibus inter se in modum justa concurrentes*. Le Tasse, dans sa Jérusalem, VI. 21.

Ma vada innanzi a giusta pugna ei solo,
Tu, lunge alquanto a lui, ritien lo stuolo.

Et notre Malherbe :

Mais c'est un témoignage à la race future,
Qu'on ne t'auroit su vaincre en un juste duel.

& ce qui ne favorise pas peu cette étymologie, c'est que nous disons *jouste*, & les Espagnols *justa*. Les Italiens y ont ajouté une R ; comme en *balestra*, fait de *balesta*. Les Latins ont dit demesme *culcitra*, pour *culcita*. Et il est à remarquer, que nous appellions anciennement *jouste* un véritable combat. Ce qui a été tres-véritablement remarqué par Nicot : en ces termes : JOUSTE *est aussi prins pour bataille & combat à outrance : comme au premier livre d'Amadis :* Mais, ainsi qu'ils s'esloignoient pour la Jouste, survint une Damoiselle, qui leur dist, Seigneurs, souffrez un peu, & me dites devant que combattre une chose, si la savez, pour laquelle je suis si hastée, que n'ay le loisir d'attendre la fin de votre bataille. Nicot ajoute : *Semble que* jouster & jouste, *viennent de ce mot*, juxta : *quia concertantes, juxta invicem accedere, & collidi oportet :* ce qu'il a pris du passage de Sylvius cy-dessus rapporté. Mr Ferrari, dans ses Origines Italiennes, a suivi mon opinion. *Verisimilius videtur* ; ce sont ses paroles ; *quod & Menagius censet, esse à Latino* justa.

Le passage de Cantacuzène cy-dessus rapporté, me fait souvenir de remarquer que les Tournoys ont été introduits en France par Geoffroy de Preuilly. *Hic Goffridus de Prulliaco, Torneamenta invenit*, dit la Chronique de St Martin de Tours. Voyez cy-dessous au mot *Tourney*, & mon Histoire de Sablé livre 3. chapitre 5. page 45.

JOYAUX. De *jocalia*. *Jocalia* se trouve en cette signification dans les Statuts de Henri Abbé de Cluguy : & *jocale* dans Grégoire de Tours, en la Vie de St Leobard. Mr de Saumaise sur Solin pag. 1123, & 1124. *Arabes bodie margaritam vocant* aliohar, κατ' ἐξοχὴν : *nam omnes gemmas appellant* johar. *Que vox planè ex Latino detoria est*, jocarium & jocale. *Nam hodie etiam* jocalia *vocamus supellectilem omnem gemmariam, quâ mulieres oblectantur. Inde dicta* jocalia : & jocalistrii, *Gemmarii*. Jocar, & jocarium, *idem quod* jocale. *Unde Arabicum* johar. *Latini veteres* joculum *dixere id omne ex quo aliquis voluptatem caperet, & in quo maximè adquiesceret. Graci* παίγνιον. Joculare, παίζειν, παιγνιῶσαι. *Inde nostrum* JONGLER : Joculator, *vel* joclator, JONGLEUR.

JOYE. De *gaudia* : dont les Italiens ont aussi fait *gioia*.

J U.

JUBE'. *Le jubé d'une Eglise*. Ce lieu a été ainsi appelé acause du *Jube Domne benedicere* qu'on y chante.

JUBILE'. Voyez le Dictionnaire Universel, & l'Etymologique de Mathias Martinius.

JUC. JUCHER. Mr du Cange, dans ſes Origines de la Langue Françoiſe, imprimées à la fin de ſon Gloſſaire Grec, & qu'il a recueillies en ma faveur, à ce qu'il m'a dit pluſieurs fois, dérive *joucher*; qui eſt le meſme que *jucher*; de *jocare*. Je ne puis approuver cette étymologie; le mot de *jocare*, qui ſignifie *jouer*, n'aiant aucune correſpondance avec *jucher*. Je perſévére donc toujours dans ma premiere opinion: qui eſt, que *juc* a été fait de *jugum*: qui a été dit d'une perche miſe de travers, Varron livre 1. *de Re Ruſtica*, chapitre 8. *Vineæ, alia humiles ac ſine ridiciis, ut in Hiſpania: alia, ſublimes: ut quæ appellantur* jugatæ: *ut pleraque in Italia quarum nomina duo:* pedamenta *&* juga. *Quibus ſtat rectis vinea, dicuntur* pedamenta: *quæ tranſverſa junguntur,* juga. *Ab eo quoque* vineæ jugatæ. Et de là, *jugare furcas perticis*, dans Columelle. Le Dictionnaire de Calepin, attribué fauſſement à Paſſerat: *Præterea* jugum *dicebatur, ſub quo, ignominiæ gratiâ, victi hoſtes traducebantur. Nam fixis in terra duabus haſtis, ſuper eas ligabatur tertia. Tunc victi hoſtes diſcingebantur, & ſub illa tranſire cogebantur inermes.* ¶ *Juc* pourroit auſſi avoir été fait de *jugum*, dans la ſignification, de *tranſtra*, ou *rabula navium*. Virgile liv. 6. de l'Eneïde:

Inde alias animas, quæ per juga longa ſedebant,
Deturbat, laxatque foros.

Ou de *jugum*, dans la ſignification de *haut*. Virgile: *Dum juga montis aper, fluvios dum piſcis amabit.* Nous diſons *haut juché*: ce qui favoriſe cette derniere étymologie. Je ſuis neanmoins toujours pour celle de *jugum*, dans la ſignification de *perche miſe de travers*.

JUHEL, ou GIOHEL. Nom propre. C'eſt une contraction de *Judicael*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, liv. 6. chap. 7. page 185.

JUJUBE. Fruit. Jujubier *arbre*. Du Latin-Barbare *jujuba*. *Jujuba*, jujube, *Jujubarium*, jujubier. Les Italiens ont appelé cet arbre *giuggiolo*, ¶ *Jujuba*, *jujubagium*, *jujubagiolum*, *jugiolum*, giuggiolo. On croit que *jujuba* a été formé de *zizypha*, mot Africain. Pline xv. 14. *Æquè peregrina ſunt*, *zizypha & tuberes: qua & ipſa, non pridem, venere in Italiam: hæc, ex Africa*; *illa, ex Syria*. Voyez Bodæus à Stapel ſur Theophraſte.

JULEP. Fungerus, dans ſon *Etymologicum Trilingue*, Julebus, *vel zulebus*; (Zulapium *Actuarii*) *qui ex ſtillatitio liquore fit: vel rectius, ex ſuccis, cum ſaccharo coctis*; *trahit forſan appellationem à* viola, *qua ius eſt Gracis*, ἀπὸ τοῦ ἰὸν, infundendo: *quòd violam infuderint in eum. Hinc* ἰωλεβον, *primum*; *&*, *depravata voce*, Julebon: *cium & Ju barbaris ſuccum ſignificet. Denique*, Julebum *inde procuderint Latini.* Cette origine eſt pitoyable. Le Latin Barbare *zulebus*, & l'Italien *giulebbo*, & le François *julep*, viennent de l'Arabe *giuleb*: d'où le Grec moderne ζελέπιν & ζελέπιον. Voyez mes Origines Italiennes au mot *giulebbo*. ¶ En pluſieurs lieux de France le peuple dit *zulet*, aulieu de *giuleb*.

JULES. Monnoye Romaine. Don Vincenzo Borghini dans ſon Diſcours de l'Origine de la Ville de Florence: *Ma la natura di certi nomi è tale, che poſti per una occaſione, qual' ella ſia, ancor che quella tale occaſione ceſſi, rimane nondimeno; come già divenuto, per l'uſo frequente, proprio di quella coſa: e quel ſignificato dalla prima natura mutato in una nuova, ſi ſparge negli altri, per l'occaſione del medeſimo uſo, & uſizio, e non per l'origine e cagione che poſe tal nome: come fu, per dare un eſempio, e facilitare, con l'aiuto di coſe ſimili, queſto fatto, quella della moneta, che battendoſi in Roma ſotto il tempio di* Giunone, *chiamata* Moneta, *preſe queſto nome: ilquale è divenuto tanto ſuo proprio col tempo, che molti ſi credono che queſta voce di ſua natura importi quel che con un' altra dicevano* pecunia; *ancorchè non abbian' a fare inſieme coſa del mondo. E queſto, non ſol nel nome generale de' danari, ma negli ſpeziali ancora, ſi vede tutto il giorno avvenire. Papa Giulio Secondo battè una moneta d'argento, che dal ſuo nome ſi chiamò* giulio. *E perchè era bella, e molto accommodata all' uſo di Roma, ſeguitarono di mano in mano gli altri Pontefici di batterla; mettendovi ciaſcuno, come è l'uſanza, l'arme, & il nome ſuo: e nondimeno ſempre ſi ſon chiamati giulii: e chiamano ancora que' che batterono conſeguentemente Leone, e Clemente, e gli altri. Queſto è intervenuto de'* Carlini *nel Regno*: Ceſtadire, dans le Royaume de Naples: *Che quantunque da Roberto, da Alfonſo, e Ferrando, ſieno ſtati battuti, e col nome loro, ritennero tuttavia quel di* Carlo, *che fu il primo.*

JUMART. C'eſt un animal né d'un taureau & d'une jumant. De *gemmardus*, dit pour *gemellus*. *Geminus*, *geminellus*, *gemellus*. *Geminus*, *geminardus*, *gemmardus*, *gemardus*, gemard, jumart: comme qui diroit, *de deux eſpéces*.

JUMELLES *de preſſoir*. De *gemella*.

JUPPE. JUPPON. De l'Italien *giubba*, & *giubbone*: que Mr Ferrari dérive de *ſupparus*. *A* ſuppara *igitur, ſive tunica ſuperaria*, giubba, & giubbarello, & giubbone; *quod ſupra tunicam indutur. Villanius* libro IX. 179. E ſpogliato in giubba, col capeſtro in collo. *Et libro* X. 54. *Giubetti* di cendado, e di drappo.

Menſii Lexicum: ζιπῶνις, tunicula. *Et* ζῶνα veſtimenti genus, quod veſtibus reliquis ſuper injiciebatur. *In de* ζωνάρᾳ, *Præfectus Veſtiarii Principis.* D'autres le dérivent de l'Arabe *giubba*: d'où ils dérivent auſſi l'Eſpagnol *aljuba*. Dans le Lexicon Coptique, page 117. l'Arabe *giubba* eſt expliqué par ἱματιον. Les Allemans diſent *giupp*, pour dire *un juppon*. Et je croy que c'eſt de ce mot Alleman que l'Italien *giubba* a été formé.

JUS. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie *bas: à terre*. Alain Chartier dans l'Eſpérance ou Conſolation des trois Vertus: *Toutes voyes des péchiez publiques voit-on touſiours ça jus, toſt ou tard, exemple du courroux de Dieu.* Le Roman de Garin:

L'ame t'en part, & li cors jus chaï.

Le Beſtiaire:

Quant

Digitized by Google

Quant Dex , noſtre primerain pere,
Vint pour nos ſauver en ceſt ment,
Ça jus en terre.

Villon dans ſa Ballade à un Gentilhomme nouvellement marié : *Lequel n'en parle jus ne ſure.* Ce que Marot a expliqué, *ſous, ne ſur.* Rabelais liv. 1. chap. 2.

Mais les voyam tant fort ſe deſpiter ,
Craignit qu'on miſt vaiſ , jus , bas , mas, l'Empire.

Il vient de l'Italien *giuſo*, fait du Latin *deorſum. Deorſum, jorſum, joſum , juſum* , Jus. On a fait demeſme jour,de *diurnum*. Voyez *jour*. Et on a dit demeſme *doſſum* , pour *dorſum :* d'où le mot François Dos. *Juſum* & *joſum* ſe trouvent. Eckehardus , au chapitre 4. *de Caſibus Monaſterii Sancti Galli : In ipſo quoque,(Antiphonario) primus ille literas alphabeti ſignificativas , notulis quibus viſum eſt, aut ſurſum, aut juſum , aut antè, aut retro, aſſignari excogitavit.* Les Loix Allémaniques , Titre 45. *pauſare arma ſua joſum:* qui eſt ce que nous diſons , *mettre les armes bas.* Commodianus, page 66.

Sacerdos Domini , cùm Suſum corda *præcepit.*

St Auguſtin , ſur la premiere épitre de St Jan, Traité 8. *Quod ſuſum, facias juſum : quod deorſum, facias ſurſum. Juſum vis facere Deum, & te ſuſum.* Voyez Speiman dans ſon Gloſſaire, & Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 347.

JUSQUE. *Duſque.*

JUSQUIAME. Simple. *Dʼhyoſciamus*, fait du Grec ὑὸς & de κυαμὸς : ceſtadire , *faba porcina.* Voyez cy-deſſus *banebane.*

JUSTES. JUSTICES. Mots de Languedoc, qui ſignifient des pots à vin. De *Juſta* & *Juſticia*. Pierre le Vénérable , dans ſon épitre 20. adreſſée a Giſlebert, Moine de Clugny: *Quòd ſi, aut oculorum læſione , aut capitis dolore, aut ſortè tædioſa aſſiduitate , vel nequiveris , vel nolueris, hoc ſolo opere manuum eſſe contentus, aliis quoque operum exercitiis vices alterna : ad comenda , vel purganda Fratrum capita , peſtines apta; thecas acuum ſubtili mann , & doctò pede torna; vaſcula vinaria, quæ* Juſticias *vocant, vel ſimilia, concavare & componere tenta.* Sur lequel endroit André du Cheſne a fait cette Note : Juſticias *à* ciphis *diſcernit ipſe Petrus Venerabilis in libro Statutorum Cluniacenſium , cùm ait* , Statutum eſt , ut non vaſis illis vinariis quæ *Juſticiæ* vocantur, ſicut olim facere cogebantur , ſed propriis ciphis, unuſquiſque bibat, eo tempore quo poſt Nonam ad potum Fratres pergere ſolent. *Sunque iſta, puo,* Juſticiæ , *quæ &* Juſtæ *vocantur in Cartulario Majoris Monaſterii , quod eſt Rerum Vindocinenſium , chartâ* 28. *his verbis:* Focum ei & lectum duarum culcitarum , ipſi præbebimus,& unius culcitæ uni homini ipſius: tres quotidie panes , & quatuor vini Juſtas ipſius duobus , ex pane vinoque tali , quali nos utemur.

I A.

IACHT. Sorte de vaiſſeau de mer. Nous avons emprunté ce mot des Anglois : & les Anglois ſont emprunté des Hollandois. Les Hollandois écrivent *iacgt* : qui ſignifie *chaſſer venatio. Jagen* , en Alleman , c'eſt *chaſſer : venari.* Et on s'eſt ſervi du mot d'*iacht* , dans la ſignification de ce vaiſſeau de mer, acauſe de la diligence qu'on fait ſur mer avec cette ſorte de vaiſſeaux , ſemblable à celle qu'on fait , courant à la chaſſe.

I C.

ICY. Adverbe de lieu. Trippault , Henri Etienne , & Mr Huet , le dérivent d'ἐκεῖ. Il vient d'*ibi-ce* : dit comme *hic-ce.*

I D.

IDOLÂTRE. C'eſt une contraction d'*Idololâtre.* Rabelais IV. 40. *Gaillardon ; par ſyncope ; natif de Ramboüillet. Le nom du Docteur Culinaire eſtoit* Gaillartlardon. *Ainſi dites vous* idolâtre , *pour* idoloîâtre.

I E.

IE'BLE. D'*ebulus* , ou *ebulum.* Les Gloſes : *ebulum* , χαμαιακτὴ.

IEUX. Voyez *jeux.*

I F.

IF. Arbre. Lat. *taxus.* Les Allemans & les Flamans diſent *iben :* & les Anglois *ewe*,ou *yew:* & les Ecoſſois , *yow.*

I L.

ILIERS ; petite ville du payïs Chartrain. D'*Iſera.* C'eſt ainſi que cette petite ville étoit anciennement appelée. Fulbert Eveſque de Chartres, épitre 105. ſe plaignant au Roy Robert & à la Reine Conſtance , des vexations de Geoffroy , Comte de Châteaudun : *Refecit ante Natale Domini Caſtellum de Galardone , quod olim deſtruxiſtis. Et ecce tertia die poſt Epiphaniam Domini, cæpit facere alterum Caſtellum apud Iſeram, inter villas S. Mariæ.* Nos Auteurs modernes,qui ont écrit en Latin,l'appellente *Iſeſium.*

ILLEC : adverbe de lieu. D'*illic.*

I N.

INCAGUER. Ce mot n'eſt pas nouveau dans notre Langue , comme le croyent pluſieurs Grammairiens. Il ſe trouve dans Rabelais 4. 32. De l'Italien, ou du Latin , *incacare.* Trippault , après avoir dit qu'*incaguer* eſt un mot dont uſent les nouveaux François , dit qu'il vient d'ἐκκακέω , *malis ſuccumbere* , ou d'ἐκκαίω , *inflammo :* qui ſont deux étymologies également ridicules.

INCARNAT. Couleur. D'*incarnatum: à carne* : comme qui diroit *de couleur de chair.* Jules Scaliger contre Cardan, 325. 13. *Nunc à carne*, incarnatum *vocant.*

INCARNATIF médicament. INCARNATIFS : Ce ſont des médicamens qui ont la vertu

vertu de refaire une nouvelle chair dans une playe, ou dans un ulcére : appelez autrement *sarcotiques*, du Grec σαρκωτικὰ. Voyez Mr de Meuve dans son Dictionnaire Pharmaceutique.

INCONTINENT. *D'incontinenti :* dont les Latins se sont servis en cette signification. Le Jurisconsulte Paulus en la Loy *Lecta* au Digeste *de Rebus creditis : Dicebam, quia pacta incontinenti facta, stipulationi inesse creduntur.* Les Glosses Anciennes *incontinenti*, ταχυτῆτα.

INDE. Couleur azurée, dont se servent les peintres. Voyez Nicot & Furetiere. Du Latin *Indicum.*

INDIGO. Couleur. *D'Indicum.* Isidore xix. 17. Indicum : *in Indicis invenitur calamis, spumâ adhærente limo. Est autem coloris cyanei, mixtura purpuræ, cærulique mirabilem reddens. Est alterum genus, in purpurariis officinis, spuma in ærcis cortinis innatans : quam Infectores, detr abentes, siccant.*

INDUTI. C'est ainsi qu'on nomme dans l'Eglise de Paris les Chapelains, lesquels au nombre de six les jours de communion générale, & au nombre de quatre, les autres jours, accompagnent en tuniques, à droit & à gauche, sans autre fonction, les Chanoines qui font l'office de Diacre & de Soudiacre, les Fêtes solemnelles. A Sens, on les nomme *Indues.* Comme ce sont des personnages muets, c'est leur habit qui leur a donné ces noms.

INFANÇON. Il y a un Regître dans la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Recognoissance nouvelle des Fiefs de Bayonne & de Labourt en la Sénéschaussée des Lannes*, dans lequel, folio 611. au sujet des nonvaleurs des cens & rentes dudit pais, il est dit, *Il y a plusieurs personnes qui se disent & nomment* Maisons d'Infançons : *qui veut dire, en leur langage*, Nobles, descendus de Maisons nobles : *qui se disent exempts, & s'approprient à eux, & usurpent plusieurs fiefs, que aucuns habitans dudit pays leur payent, & non au Roy.* Et dans le mesme Regitre, folio LXXIII. est le Rolle de ces Infançons. ¶ Voyez le Dictionnaire Espagnol de Covarruvias, aut mot *infançon*, où il est fait mention de ces sortes de Nobles. Ce mot, au reste, a été ainsi formé de celui d'*infans : infans infantis, infantio infantionis*, INFANÇON.

INFANTE. Nous disons, *Infante d'Espagne : Infante de Portugal :* parcequ'on parle de la sorte en Espagne & en Portugal.

INFORTIAT. Un des 3. Volumes du Digeste. Trippault, au mot *fardeau :* FARDEAU. ὄγκος, ὃ ὀφείλω : pondus. Τὸ ὀφείλω, onera. *De là*, INFORTIAT, *l'un des trois Tomes des Pandectes : quod onera matrimonii quibus dotes serviunt, contineat : item, tutelæ, & curæ pupillorum, & adultorum : item, onera hæreditaria : simul legata, fideicommissa, &c. Alciatus, Corasius, & Rainaldus Corsus in idem pene conveniunt.* Cette étymologie est ridicule. Mais si l'on en croit Pasquier la véritable est ignorée. Voicy ce que dit Pasquier, touchant l'étymologie de ce mot *Infortiat : Advint l'an* 1100. (*cela s'appelle* 500. *ans & plus après le decez de Justinian*) *que les Pisans ayans pris d'emblée, & pillé la ville de Melfe, au Royaume de Naples, ils y trouvérent casuellement en un Tome, les* 50. *livres des Pandectes, qu'ils firent transporter à Pise, & garder tres-soigneusement, comme un bien grand & riche butin. L'opinion de quelques-uns est, que ces* 50. *livres avoient esté auparavant, pour la commodité du Lecteur, divisez en trois Tomes, (si vray ou non, je m'en rapporte à ce qui en est) & qu'un premier en avoit mis* 24. *livres, au second* 14. *& au troisiéme,* 12. *Et sur cela sont des contes à perte de veüe ; ou bien pour demeurer dedans les termes du vieux proverbe François, sont des contes de la peau d'asne ; ausquels il n'y a que de l'asnerie. Disans, que le premier ayant esté retrouvé, & quelque temps après le second, celuy-là fut appellé* le Digeste vieux, & *cestuy-cy*, Infortiat ; *comme un renfort du premier. Et finalement, le troisiéme avoit esté intitulé* Digeste nove, *comme celuy qui avoit esté retrouvé de plus fraische mémoire que les deux autres : grotesques, qui ne méritoient de vous estre représentées : mais pour telles qu'elles m'ont esté débitées, je vous en fais part. L'ignorance a produit ceste distinction de livres, & ces trois mots gosses : & la mesme ignorance fait que nous ne sçavons quand elle fut introduite. Bien vous puis-je dire, qu'elle est d'une bien plus longue ancienneté : car en nostre Chambre des Comptes de Paris, nous trouvons au Mémorial cotté C. que le* 14. *Janvier en* 1358. (*c'estoit sous le regne de nostre Roy Jean*) quoddam Digestum Novum, quod erat in armario Cameræ Computorum Regis, & fuerat ibi diu custoditum, fuit traditum Magistro Jacobo de Passiaco, Magistro Cameræ Computorum, sub precio octo denariorum auri ad scutum appreciatum per Fiderandum, Librarium juratum Parisiensem, morantem in vico novo (*c'estoit la rue neuve Nostre Dame, où lors une bonne partie des Libraires faisoit son habitation*) præsentibus Magistris de Sancto Justo, & Joanne de Hiscomino. *Passage lourd & grossier, duquel toutesfois je recueille, que ce Digeste avoit esté dés pieça mis és anciennes armoires de la Chambre, comme pièce de mérite, & que dessors il estoit appellé* Digeste nove. *Particularité que je ne vous ay pas touchée sans cause : d'autant que les* 50. *livres des Pandectes ayans esté trouvez dedans Melfe en un seul volume, on commença de le respecter, comme une vénérable & correcte ancienneté : c'est ce que depuis nous avons appellé* Pandectes de Florence : *parceque les Florentins s'estans faits maistres de la ville de Pise, voulurent aussi que ce beau joyau fist son séjour en leur ville.*

INSECTES. Tout le monde sait que ce mot a été fait du Latin *insecta :* mais tout le monde ne sait pas d'où le Latin *insecta* a été fait. Il l'a été de la particule *in*, dans la signification d'*en*, & de l'adjectif *secta :* acause des diverses taillades qu'ont sur leurs côrs les animaux qu'on appelle *Insectes :* Je veux dire, les mouches, les scarabées, les fourmis, & les sauterelles. Aristote, livre I. de son Histoire des Animaux : κατὰ δ' ἐντομὰ, ὅσα ἔχει κατὰ τὸ σῶμα ἐντομάς. Pline livre XI. chapitre 1. *Pure omnia Insecta, appellata ab incisuris : quæ, nunc cervicum loco, nunc pectorum, atque alvi, præcincta separant membra, tenui modo fistula cohærentia. Aliquibus verò,*

Digitized by Google

non tota incisa ea ambiente rugas, sed in alvo, aut supernè tantum; imbricatis flexilibus vertebris: nusquam alibi spectatiore naturæ artificio. ¶ Du Grec ἔντομα, les Latins des bas siécles ont fait *entoma entomatis*: comme *epitoma epitomatis*, du Grec ἐπιτομή: Et d'*entomata*, ablatif d'*entoma entomatis*, on a fait ensuite *entomatum*: d'où l'Italien ENTOMATA, pour *insecte*: mot, qui se trouve en cette signification dans le Chant x. du Paradis de Dante.

Plusieurs personnes appellent les vers *insectes*: qui est une grande faute, comme il paroît par la remarque précédante.

INSINUER. Voyez *intimer*.

INSTALLER. *D'installare*: qui a été formé *de stallum*, contraction de *stabulum*. *Stallum* a été dit du Chœur des Eglises. *Stallum in Choro, vocem in Capitulo habere, est esse Canonicum*, disent les Canonistes. *Installare*, est donc proprement *in stallum mittere*. La Coste dans ses Commentaires sur les Decretales de Grégoire IX. page 455. *Et à dando stallo in Choro, novo conflato verbo, dicimus in idiotismo* installare, *pro* in possessionem mittere. ¶ *Stallum* a été dit de chacune des Chaires du Chœur des Eglises, & des siéges, ou bureaux, des Juges, ou autres Officiers. Voyez *étau*.

INTIMER. *D'intimare*. Les Empereurs Honorius & Theodose, en la Loy 19. au Code *de Testamentis: Cum hoc ipsum quod per supplicationem nostris auribus intimatur, ita demum firmum sit, si ultimum comprobetur*. L'Empereur Anastase, en la Loy 20. *de Advocatis diversorum Judicum: Suggestionem viri illustris Comitis rerum privatarum, & Proconsulis Asiæ, duximus admittendam: per quam nostra Serenitatis auribus intimavit*. Mr de Saumaise sur ces mots de Capitolin en la Vie de Verus, *Ut priorem Verum intimandum legentibus darent: Duo verba sunt ejusdem notionis* intimare & insinuare; *utrumque enim ἐμφαίζειν, vel διδάσκειν significat*. Nam intimare *est* quasi in intimo ponere, *vel* intimum facere. *Sic &* insinuare *eadem ratione dicitur. Glossæ Veteres:* Intimare, γνωρίσαι, *docere*: intimare, γνωρίσαι, ἐμφανίσαι, *ostendere. item alia:* ἐμφανίζω, allego intimo. ἐμφάσις, intimatio. *idem planè* insinuare. *Eadem Glossæ:* insinuare, διηγήσασθαι: insinuatio, διδασκαλία: insinuavit, ὑπέδειξεν. *perperam hodie legitur* innuavit. *Nam* insinuatio *exponitur διδασκαλία. ibi διδασκαλία est quam Jurisconsulti Græci διδασκαλίαν πράγματος vocant, hoc est* instructionem & allegationem. *Glossæ: διδασκαλία πράγματος*, allegatio, instructio. *idem igitur &* intimatio. *Sic* allegare, intimare, insinuare, & instruere, *ejusdem planè significationis sunt verba*. Voyez Loiseau liv. 1. des Offices, chap. 14. §. 78.

INTRIGUER. Du Latin *intricare*: d'où les Italiens ont aussi fait *intrigare*. Les Glosses Anciennes: *intrico*, ἐμπλέκω. C'est un ancien mot Latin, dont Afranius & Plaute se sont servis. Son contraire, est *extricare*: qui se trouve dans Plaute & dans Varron. Nonius Marcellus, parle de l'étymologie du mot *intricare*, en ces termes: TRICÆ, *sunt impedimenta, & implicationes: &* INTRICARE, *impedire, morari: dicta, quasi* τρίχας: *quòd pullos gallinaceos involvant & impediant capilli, pedibus implicati*. Trippault a donné la mesme étymologie du mot *intrigue*, sans nommer Nonius Marcellus.

INTRIQUE, dit-il: c'est ainsi qu'il écrit ce mot; *s'entend proprement des poullets, qui se trouvent avoir les pieds entremeslez parmy des cheveux: que nous disons autrement*, poullets empestrez: *de δεῖξ, τρίχος*, capillus, *& ὁ*, in: *comme qui diroit*, ἐντριχῆ: *vocatif: de ὁ, & de la diction δεῖξ*. Nonius Marcellus n'a pas bien rencontré touchant l'étymologie de *trica*. *Trica* a été formé de τρίξω, *tero*. τρίξω, τρίχα, τρίχα, *trica, trica*. De τείνω, on a dit demesme τείβω: & ensuite τείκων: d'où *trico tricenis*: mot, dont Lucilius s'est servi, selon le témoignage de Nonius Marcellus. Voicy les termes de Nonius Marcellus: TRICONES: *morosi, & ad reddendum duri. Lucilius Satyrarum libro* XI.

Lucius Cotta senex, Crassi pater hujus Panæthi
Magnus fuit trico numarius: solvere nulli
Lentus.

id est, facilis. Mr Ferrari, dans ses Origines Italiennes au mot *intrigare*, a approuvé cette étymologie.

INVENTAIRE. *D'inventarium*. Ulpien, en la Loy 7. au Digeste *de Administratione & periculo Tutorum: Tutor, qui repertorium non fecit: quod vulgò* Inventarium *appellatur*.

INVESTIR. C'est *mettre en possession*: dans laquelle signification, Villon s'est servi du simple *vestir*. *Vestoit Eglises & convens*. Voyez *vest*. Mr de Caseneuve croit, avec beaucoup d'apparance, que cette signification vient de ce qu'anciennement, celui qui vendoit ou donnoit quelque chose, dont il ne pouvoit faire une tradition véritable & réelle, en mettoit en possession l'acheteur & le donataire par la tradition de sa robe ou de son manteau. Et c'est, ajoute-t-il, pour cette raison, que les Papes ont donné le *Pallium* aux Archevesques: & que Frideric fut investi par l'Empereur Conrad du Palatinat de Saxe par la tradition. Et il remarque ensuite, qu'en Angleterre, la Cappe étoit aussi une marque d'investiture. Son Observation est tres docte, & tres-curieuse. Voyez-là je vous prie.

INVESTIR *une place*. Comme qui diroit, l'*entourer*; de la façon qu'une robe entoure le cors de la personne qui la porte. Les Allemans, pour dire *investir, ou assiéger une ville*, disent, par une semblable façon de parler, *eine statt belagen*, cestadire, *se coucher à l'entour d'une ville*. *Belagen* est un mot composé du verbe *lagen*, qui signifie *se coucher à terre*; & de la particule intensive *be*.

I P.

IPREAUX. Ce sont des ormeaux à large feuille: ainsi appelés de la ville d'*Ipres*, d'où ils nous sont venus.

Digitized by Google

I R.

IRIS. Fleur : ainſi appelée de la diverſité de ſes couleurs. Pline liv. 21. chap. 7. *Floret diverſicolori ſpecie, ſicut arquus cæleſtis ; unde & nomen.* C'eſt ainſi que Mr de Saumaiſe a lu dans ce paſſage, au lieu de *diverſi coloris ſpecia.* Voyez-le dans ſes Homonymes des Plantes chap. 22.

I S.

ISARD : ſorte de chamois. C'eſt un mot du Languedoc. Scaliger ſur le ſegond livre de Varron *de Lingua Latina : Damas Galli non norunt, niſi Vaſcones qui ad Pyrenæos habitant, eoſque* Sarrios *vocant : Rupicapras autem*, Iſardos. *Reliqui Galli vocant, cum Italis*, camozzos, *vel* chamois. Mr de Saumaiſe le dérive, avec beaucoup de vrayſemblance, du Grec ἴξαλος. Dama *Veterum, eſt, quem noſtri vocant* Iſarum, *aut* Scarium. *Vox* Iſarus, *ſumpta ex Græco* ἴξαλος. ἰξάλη αἰγὸς δορὰ, σπάνιῶς interpretantur *Grammatici.* (C'eſt Heſychius dont il entend parler) ἰτέαν recentiores dixere. *Unde* ἰτέινα, *pellis capræ ſilveſtris : atque inde* Iſarus *noſtris.* C'eſt ſur Solin, page 224. La peau de l'Iſard s'appelle *chamois* en Languedoc. Dans Etoſien, il y a ἰξάλη, & non pas, ἰτέλη. *Iſardo*, en Anglois, eſt interprété dans le Lexicon Britannico-Latinum, par *fax*, & par *longa ſecuris* : ce qui n'a rien de commun avec notre *Iſard.* Il y a à Caſtres une famille du nom d'*Iſarn*, qui ſe prononce *Iſar*, dont étoit Mr Iſar, auteur du Louis d'or, & de pluſieurs autres compoſitions tres-ingénieuſes. ¶ J'oubliois à remarquer, qu'ἴξαλος, ſelon Heſychius, a été dit ἀπὸ τῦ ἴξαι ἢ τῦ ἁλέσθαι. Heſychius ſe trompe : αλος eſt une production d'ἴξαι.

ISNEL. C'eſt un vieux mot inuſité, qui ſignifie *agile, diſpos.* Joachin du Bellay dans ſon Epitre au Seigneur Jan de Morel, Embrunois : *Pour cette meſme raiſon, j'ay uſé de* galée *pour* galére : endementiers, *pour* encependant: iſnel, *pour* léger : carolant, *pour* danſant : *& autres, dont l'antiquité, ſuivant l'exemple de mon auteur Virgile, me ſemble donner quelque majeſté aux vers.* Du Bartas s'eſt ſervi du meſme mot. Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe, *celeritas* eſt interprété par *iſnelleté*, & *celer*, par *iſnel*, *ou haſtif.* Les Italiens diſent *ſnello* dans la meſme ſignification. L'Italien & le François ont été formez de l'Alleman *ſchnell*, qui ſignifie la meſme choſe. Mr Ferrari dérive l'Alleman *ſchnell* du Latin *hinnulus* : acauſe de la viteſſe des cérs & des biches.

ISSIR. D'*exire.*

ISSUES : comme quand on dit, *ventes & Iſſues.* La Coutume d'Anjou, art. 156. *Et audit Contract d'eſchange ou de vendition, les Ventes ſe payent à la raiſon de 20. deniers tournois pour livre : ſinon, en aucunes contrées & parties, où il y a ventes & Iſſues : c'eſt à ſçavoir, trois ſols quatre deniers pour livre.* Ces mots *ventes & Iſſues* ſignifient donc *doubles ventes*: ce qui a été remarqué ſur l'article 74. de la Coutume du Maine. Aujourd'huy, dans les Coutumes d'Anjou & du Maine, c'eſt l'Acqueteur qui paye ces doubles ventes. Mais anciennement, le vendeur, auſſi bien que l'Acqueteur, payoit des droits au Seigneur duquel étoit mouvant l'héritage vendu, & le vendeur payoit le droit d'Iſſuë. C'eſt ce que la Somme Rural, ſous le Titre des Seigneurs qui veulent avoir les droits Seigneuriaux des héritages vendus non Werpis, appelle *Veſt & Deveſt.* Le droit d'entrée ſe payoit par l'Acheteur, parceque l'Acheteur devoit requerir au Seigneur dans le tems de la ſaiſine, & dire, *Monſeigneur, Je vous requiers que vous m'enſaiſiniez.* Le droit d'iſſuë ſe payoit par le Vendeur, parceque le Vendeur proprietaire de l'héritage ne pouvoit s'en deſſaiſir ſans la permiſſion de ſon Seigneur. Et pour cela, *le Vendeur, ou ſon Procureur*, dit le Grand Coutumier, *étoit obligé dans les huit jours, à compter du jour de la vente de ſon héritage, cens, ou rente, d'aller vers le Seigneur foncier dire ces mots*, Sire, J'ay vendu à tel tel héritage, ou tel cens, ou rentes, ſur tel héritage mouvant de vous en cênſives, pour tel prix, ſi m'en deſſaiſi en votre main, & en preſence & vueil ; & vous requier que ledit achepteur enſaiſinez, *&c.* Et en ſigne de deſſaiſine, ajoute le Grand Coutumier, doit bailler audit Seigneur un feſtu. *Et adoncques l'Achepteur doit requerir audit Seigneur dedans le temps de la ſaiſine, en diſant*, Monſeigneur, Je vous requiers que vous m'enſaiſiſſiez. *Et eſt à ſçavoir, que le Seigneur ne l'enſaiſira point, s'il ne veut, juſqu'à tant qu'il voye les Lettres de la vente ; leſquelles il pourra retenir juſqu'à ce qu'il ſoit payé de ſes ventes & ſaiſines.* C'eſt au liv. 4. chap. 25. pag. 169. & 170.

La Coutume de Reims confirme la vérité de cet ancien uſage. Voicy ſes termes, qui ſont de l'art. 162. *Pour acquerir droit de propriété en aucun héritage tenu en vouture, eſt requis Deveſt & Veſt : c'eſt à dire, deſſaiſine & ſaiſine, qui équipolle à démiſſion que fait celui qui aliéne ſon fief, au Seigneur feudal ; & à réception en foy dudit Seigneur faite au nouvel Acquereur d'iceluy fief*, &c. Et art. 163. *Deſſaiſine, ou Deveſt, n'eſt autre choſe que la permiſſion que fait le Vendeur à ſon Achepteur d'entrer en la poſſeſſion de la choſe par lui vendue. Et pour l'effet & ſolemnité dudit Déveſt, eſt requis que le Vendeur, ou Procureur pour lui ſuffiſamment fondé, ſe transporte par devant le Juge de la Juſtice fonciere du lieu où eſt aſſis ledit héritage par lui vendu, & illec déclare qu'il ſe déveſt & demeſt de la poſſeſſion dudit héritage au profit de l'Achepteur d'iceluy héritage.*

Ainſi les ventes ſont pour les droits d'iſſuë, & les Saiſines pour le droit d'entrée. La Coutume d'Acs, art. 20. 21. 22. & 23. diſtingue les droits de Lods & Ventes de la meſme ſorte; *Reſervé à la Baronnie de Maiche, ou le Vendeur paye le vingtain du prix accordé : & outre paye le Vendeur pour l'Iſſue* xi. *ſols* 3. *den. pour livre, & l'Achepteur autant pour l'Entrée : & au Vicomte d'Horte, & és Baronnies de Gouë, les Seigneurs Cæviers, & au Bailliage de Capheton, les Seigneurs direlt & fonciers prennent pour les droits*

Digitized by Google

Seigneuriaux XI. *sols* 3. *den. du Vendeur pour l'Issue, & autant de l'Achepteur pour l'entrée. En la Paroisse d'Oyre, quand tout héritage est vendu, le Seigneur prend pour les Lods & Ventes le double de la rente deue en argent seulement : mais quand une partie d'héritage est vendue, le Seigneur prend pour ledit droit de* XI. *sols*, 3. *den. du Vendeur pour l'Issue, & autant de l'Achepteur pour l'Entrée.*

La Coutume de Troyes ne se sert pas des mots d'*Issues*, & d'*Entrées* : mais elle contient la mesme disposition art. 52. *Tous héritages chargés & redevables de censives assis en la Prévosté de Troyes, portent Lods, Ventes, & Amendes. C'est à sçavoir, Lods & Ventes de* 3. *sols* 4. *pour livre, du prix qu'ils sont vendus. . . . . Desquels Lods & Ventes le Vendeur doit personnellement la moitié : c'est à sçavoir, les Ventes, & l'Acheteur, les Lods qui est l'autre moitié.*

La Coutume de Sens, article 226. *Le Vendeur doit les ventes & l'Achepteur les Lods, ès lieux où sont deus les Lods & Ventes : & doit chacun d'eux* 22. *den. pour livre.*

Voyez ce que j'ay remarqué cy-dessus au mot *Lods & Ventes*. Il me reste à remarquer en cet endroit, que l'art. 156. de la Coutume d'Anjou, cy-dessus raporté, a été ajouté à cette Coutume lors de sa réformation en 1508. Les plus anciennes Coutumes d'Anjou & du Maine, soit imprimées ou manuscrites ne parlant point d'Issues.

Je dois cette remarque sur le mot d'*Issue* à la courtoisie & à l'érudition de Mr de Launay, Professeur en Droit François dans dans l'Université de Paris.

I V.

IVELINE. Forest dans le voisinage de Paris. Voyez *yveline*.

IVROGNE. *Ebrius, ebrio ebrionis, ebrionius*, IVROGNE

IVROYE. Lat. *lolium*. Robert Etienne dans son Dictionnaire François : *De l'ivroye*: zizania, *vel* zizanium : *ab* ebrietate : *pource que le pain d'ivroye enivre*. Les Italiens l'appellent pour la mesme raison *capogirlo*, & *imbriaca*. Voyez mes Origines Italiennes sur ces deux mots.

K A.

KAN. Comme quand on dit, *le Grand Can de Tartarie*. Voyez cy-dessus au mot *Can*.

KARIMARA. Voyez *carimara*.

KAYMAC *de savon*. Cestadire, *crême de savon*. C'est un mot Turc, introduit dans notre Langue par le Sr Collinet de Tours.

K E.

KER. Mot Bas-Breton. Mr Bochart, page 758. des Colonies des Phœniciens : *Britannis hodie urbs est* caër, *id est*, קריה kirja *vel* קרתא kartha ; & dinas, *id est* מדינה medina ; & tre, *id est* טירה tira. *Turris & arx* brin, *id est*, בירן biran : *unde plurale* בירניות birnaioth 2. *Paral.* 17. 12. *Sed hæc sunt alterius loci : nam ex Gallicis & Britannicis vocibus ea solùm hic explicamus quæ palam est esse antiqua. Non possum tamen non addere ex amplissimi doctissimique Usheri Armachani in Hibernià Archiepiscopi libro eximiæ civitatem dici addit, & Cambris murum quoque significare. Ut quemadmodum Hebræi* קיר (*kir*) murum, & קריה (*kiria*) urbem vocant, ita Britannis vox non absimilis *cair*, & mœnia & urbem mœnibus cinctam, denotet. *Sed & apud Scythas* car *est urbs*, & Carpaluc θαλασσα ἐχθων. *Ita explicat Tzetzes Chil.* 8. *hist.* 224.

K I.

KINKINA. Voyez *quinquina*.

K Y.

KYRIELLE : pour *multitude*. Trippault : KYRIELLE, *ou* KYRIELLES, *selon aucuns, pour* multitude : *mots, provenus de la Létanie Catholique, commançant* Kiren eleison: *pource que, après, suit nombre de Saints. En la signification de* multitude, grand cas, *ou* bruit, *Pathelin use du mot de* Kyrielle, *en sa Farce: parlant ainsi au Juge :*

Hée, Sire, impose luy silence,
N'avons honte de tant debatre.
A ce Berger, pour trois ou quatre
Vieils brebiales, ou moutons,
Qui ne valent pas deux boutons,
Il en fait plus grand Kyrielle.

KYRIELLE. Sorte de rime. Charle Fontaine, Parisien, dans son Art Poëtique, livre 1. chapitre 15. KYRIELLE, *a esté appellée la ryme, en laquelle en fin de chaque couplet un mesme vers est tousiours répété : qu'ils ont appellé* Refrain, *és Balades & Chants Royaux : & l'ont icy nommé* Palinod : *c'est à dire*, Rechanté. *Et est ce nom de* Palinod, *bien séant en ceste Kyrielle : laquelle se commet le plus souvent en Chans Lyriques ou Odes, où ce Palinod est plusieurs fois rechanté, comme est le vers*,

Amy, je ne veux plus aimer,

en l'Ode de Saingelais, qui commence,

Puisque nouvelle affection, &c.

comme est le carme,

Vueillez en avoir mercy,

en l'Ode qui commence,

Puisque vivre en servitude,
Je devoy' triste & dolent.

Et du Palinod, tu entens aiſément, pourquoy elle eſt appellée Kyrielle.

Il n'y a point de mémoire, qu'on ait jamais prononcé dans nos Egliſes *Kurie eleeſon* : ce qui fait voir que la façon de prononcer le Grec, enſeignée par les Jéſuites, eſt l'ancienne prononciation de France.

L A.

LA : article féminin. D'*illa*.

LA¹ : adverbe de lieu. D'*illac*.

LA : particule excitative. Turnèbe liv. XIX. de ſes Adverſaires, chap. 21. parlant du verbe *lallare* : *Alii, vocem eſſe quâ nutrix ad lallandum invitet, aiunt. Nobis Gallis inde* La ! *vox adhortantis eſt.*

LABOURER. De *laborare* : qu'on a dit originairement pour *travailler*, en général: mais qui a été dit enſuite, pour *travailler à la terre*. Dans un Titre de 1128. *Prata, terræ, & proprietates, qua culturantur, & ſingulis annis laborantur.* Nous prononcions anciennement *labeurer* : témoin cet apophtegme de campagne :

En peu d'heure
Dieu labeure :

qui eſt, pour le dire par occaſion, ce que diſoient les Grecs, ὀτὲ φῦτ, ὀχὶ ἄνεμ : *C'eſt la ſaiſon qui rapporte, & non pas le champ.* Ce mot, qui eſt élégant, eſt rapporté par Theophraſte, dans ſon livre VIII. des Plantes, & par Euripide, dan ſon Hécube.

LACER *une robe*. De *laqueare* : qui ſe trouve en cette ſignification dans les Statuts de 1308. de Henri, Abbé de Clugny. *Inhibemus, ne Fratres portent veſtes laqueatas, ſeu boutonnatas : & radiatam ſargiam in lecto ſuo.* ¶ *Laqueare, lakeare, laceare*, LACER. Nous diſons en Anjou *un las*, pour *un lacet* : de *laqueus*.

LACRE. Cire d'Eſpagne. C'eſt un mot Indien, apporté des Indes par les Eſpagnols. Voyez Nicot.

LADENDO. Non de maladie inconnue, qui ſurvint en France l'an 1427. Voyez Paſquier IV. 28.

LADRES. Nous appelons ainſi les lépreux, à cauſe du Lazare qu'on invoque pour la lépre, lequel on appeloit anciennement *Saint Ladre* : comme on l'appelle encore en quelques lieux de France. Sylvius, page 60. de ſa Grammaire : LADRE : *id eſt* leproſus : *à* Lazarus *eſſe videtur : Z in D ſolut. à : ut ουὲζὸ ω*, pro *ουὲζω*. La Chronique de Louis XI. *Les Bourguignons, cuidans prendre à deſpourveu les habitans de ladite ville de Paris ; & meſmement ceux qui gardoient ladite Porte Saint Denis ; vindrent à grant faveur, groſſe compagnie, & armée, paſſer juſques à Saint Ladre.* Du Cheſne, dans ſes Antiquitez de France, au chapitre de la ville de Chinon : *Les Faux-bourgs ſont plus loſges que la Ville: l'un dit de* St Gilles : *au bout duquel eſt l'une des Paroiſſes ; avec un Prieuré : & hors l'enceinte des murs, une Chappelle de Saint Lazare, dit communément* Saint Ladre. *La foire Saint Ladre*, dans Bacquet, des Droits de Juſtice chap. 3 t. pag. 417. & 418. ¶ De *Lazarus*, les Italiens ont fait demeſme *Lazaretto*, pour le lieu où l'on met les peſtiférés. Voyez mes Origines Italiennes aut mot *Lazaretto* ; & le Gloſſaire Grec de Mr du Cange, au mot λαζαρὸς.

LAID : difforme. Sylvius dans ſon Introduction à la Langue Françoiſe, pag. 68. & Tabouet dans ſon *de Republica & Lingua Francica*, le dérivent de *laſus*, fait de *ladus*. Les Italiens diſent *laido* dans la meſme ſignification, que Mr Ferrari dérive d'*illautus*. M^r de Caſeneuve dit qu'originairement ce mot ſignifioit la honte d'avoir été noircy d'injures : & il le dérive de *laidanger*. Voyez cy deſſus *laidanger*. Mr du Cange eſt apeuprès du meſme avis. Voicy ſes termes, au mot *lada* : *A* lada, & ladare, *vel* laidare, *deducta voces noſtris olim familiares*, laid, & lait ; laidir, & laidange. Laid *enim*, & lait, *turpitudinem, ſeu potius injuriam notat ; ſic*, faire lait à quelqu'un, *eſt injuriam alicui inferre. Injuriam enim infert, qui alium accuſat, & ad ladam, id eſt, ad purgationem adigit. Conſtica MSS. urbis Ambianenſis* : Quiconques che ſoit à qui on fache lait, & chil à qui on fait le lait, *ſe deffend contre chelui qui li fait le lait*, il ne doit point d'amende por tant qu'il li ait fait le lait, ne fourfait, ne coſe qui monte à plus haute amende, n'a plus haut fourfait que chil li avoit anchois fait. *Alibi* : Cil amendera pour tous les laids, & pour tous les fourfais, pour la cuellée qui ara eſté faite. *Charta ann.* 1247. *in Tabulario Campania, & Bibliotheca Regia, fol.* 143. S'aucuns dit lait à l'autre dans la ville il paiera pour l'amende, *&c.* Voyez ce qui ſuit.

Les Allemands diſent *laidig*, pour dire *maudit, déteſtable*. Comme quand ils diſent *del laidige teufel* : ceſtadire, *le mauvais Diable* : & *der laidige geitz*, ceſtadire, *la maudite avarice* : ce que les Latins diroient *turpis avaritia*. Les Grecs ont dit demeſme αἰχθὸς, pour *turpe*. Voyez Heſychius au mot αἰχθὸς. Et comme les choſes laides ſont haïſſables, nos Anciens ont pu uſer du mot de *laidig*, qui ſignifioit proprement *haïſſable*, pour dire *difforme*.

De *laid*, on a fait *laideron*, au genre maſculin : Henri Etienne, dans ſon livre de la Précellence du Langage François, à la page 68. de l'édition de Patiſſon : *Je n'oublieray pas entre les avantages que nous avons en cet endroit par deſſus Meſſieurs les Italiens, que nous imitons les Grecs en une certaine forme de diminutifs. C'eſt, comme quand de ce mot* mouſche, *nous deduiſons ceſtuy ci*, mouſcheron : *quand d'une petite vieille*,

Digitized by Google

laide, *nous disons* un laideron : *d'une fort jeune fille*, un tendron : *on*, *par forme de superdiminution*, un tendrillon. *Car les Grecs usent du genre neutre en telle chose*. Aujourd'huy nous disons *une laideron*.

LAIDANGER. Vieux mot, inusité, qui signifie *injurier*. L'ancienne Coutume de Normandie, au Titre de *Querelle qui naist de mesfait* : *Et pource, doibt l'en savoir, que se plainte est faite de laidenge, & cil qui est en querelle, le connoist, ou il en est attaint, la Justice lui doit faire grefvement amender par le Chatel. Et si doie faire amende par celuy qui a laidengé* : *si que il se prenne par le bout du nez, & die*, De ce que je t'ay appellé larron, ou homicide, ou de ce qu'il est attaint, j'en ay menti ; car ce crime n'est pas en toy ; & de ma bouche dont je le dis, je suis mensongier. Mr de Caseneuve le dérive de αὐδηρὸν : & ce qui peut servir à appuier son étymologie, *ladorium* pour *brocard*, *injure*, se trouve dans Silvester Giraldus *in Descriptione Cambriæ*, chapitre 14. *Facetiam in sermone plurimam observant, dum, vel fales, vel ladoria, nunc levi lingua, nunc mordaci, sub æquivocationis, vel amphibolia nebula, emittunt.* Ne viendroit-il point plutôt de *ladentiare* ? *Lado, ladens ladentis, ladentiare*. ¶ Au lieu de *laidanger*, on a dit LAIDOYER : qui peut aussi avoir été fait de *ladere*.

LAIE. Comme quand on dit, *Saint Germain en Laie*. Mr du Cange au mot *lia*, sous le mot *leda* : LAIER LES BOIS, *in Consuetudinibus Aurelianensibus cap.* 1. *art.* 82. *est silvam per vias dividere* : Laie, *in aliis, pars silva, viis suis definita* : *unde* Saint Germain en Laie : *id est, in ipsis silvis situm suburbanum* ; *non verò à Letis populis, ut opinatur Jacobus Gothofredus ad l.* 22. *Cod. Theodosiano de Veteranis*, &c.

LAISARD. De *lacertus*. LAISARDE. De *lacerta*.

LAISSER. Isaac Pontanus, livre VI. de ses Origines Gauloises, & Hotman dans son livre intitulé *Matagonis de Matagonibus*, le dérivent de l'Alleman *lassen*. Il vient de *laxare* : qui se trouve en cette signification dans Grégoire de Tours livre IX. chapitre 20. *Tenere eum cæpit : dicens, quia non à me laxaberis*. Et livre 2. chapitre 41. *Casariem, ad crescendum, laxare*. De *laxare*, les Italiens ont aussi fait *lasciare*. ¶ Voyez *lascher*. ¶ Les Bas-Bretons disent *lesell*.

LAISSES. Ce mot, en terme de Vénerie, signifie la fiante d'un sangliez, d'un ours, d'un loup. Voyez François Pithou dans son Glossaire, sur le mot *herillis*. Ne viendroit-il point de *laxare* ? dans la signification de lascher le ventre. ¶ *Laxus*, *laxa*, *laxa*, LAISSES.

LAITANCE *de poisson*. De *lactentia*. ¶ On appelle *laitance* en termes de Maçonnerie, une couleur blanche dont on enduit les murailles, & qui se fait avec de la chaux détrempée : Et on l'appelle de la sorte acause de sa blancheur, semblable à celle du lait.

LAITE *de poisson*. De *lactis*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : LACTIS : *laittance, laitte, caissol*.

LAITERON. Plante. Lat. *sonchus*. De *lactorone*, ablatif de *lactoro*. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 469. LACTORONES. *Germina herba cujusdam, qua, à lactis abundantia* lactoris *vocatur. Ita Ludovicus de la Cerda, in Adversariis Sacris, capite* 112. *Movet eum hoc Plinii, libro* 24. *capite* 18. Herba lanaria, ovibus jejunis data, lactis abundantiam facit. Æquè nota *lactoris* vulgò est, plena lactis ; quod degustatum vomitiones concitat. *Atque addit, lactoronum meminisse etiam Rufinum libro* 3. *numero* 200. Et unus quidem deferebat nuces, alius lactorones.

LAMBALAIS. On appelle ainsi dans la Bretagne, dans l'Anjou, & dans le Maine, ces payisans dont on se sert pour remuer la terre. Du païs de Lambale, en Bretagne, la demeure de ces payisans.

LAMBEAU. De *limbellum*, diminutif de *limbus*. Ou plutoſt de *lambellum*, diminutif de *lamba*, dit pour *lamina*. Les Gloſes : *Sapula, λάμια*. Ou plutoſt, de *lamella*. Les Gloſes : *λάμια, lamella*. ¶ *Lamella, lamellum, lambellum*, LAMBEAU : comme *flambeau*, de *flammellum*. Voyez *lame d'épée*. ¶ Dans Feſtus, *lamberat* eſt interprété par *scindit ac laniat*. ¶ *Limbus veſtis*, ſignifie *l'extremité d'une robe* : *ἄκρωμα* : ce qui n'a rien de commun avec notre mot *lambeau*.

LAMBEL. Terme de Blaſon. Sorte de briſure. Mr Richelet dit qu'on ne dit plus *lambel*, & qu'il faut toujours dire *lambeau*. Je ne demeure pas d'accord de cette reigle.

LAMBREQUINS. Terme de Blaſon. De *lambeau*.

LAMBRIS. Feſtus : AMBRICES, *sunt tegula, qua transversa, asseribus & tegulis imponuntur*. Turnèbe livre XIV. de ſes Adverſaires, chapitre 12. *Lego in Festo, ambrices, regulas esse, non tegulas : id quod sensus ipse declarat. Sed & Francorum linguâ, qua, articulo addito, tabellas quibus lacunaria texuntur*, lambrices *vocat : quod cum sit, ades* lambricari, *pro* ambricari, *dicit*. Mr de Caseneuve le dérive de λαμπρὸς, *resplendissant* : en quoy il n'a pas bien rencontré.

LAME *d'épée*. Gr. ἐλασμὸς. Du Latin *lamina*. *Lamina, lamna, lama, lamella*. Les Gloſes : *λάμια, lamella* : De *lamella* ; par le pléonaſme de l'A ; on a dit *alamella*, & enſuite *alumella* : d'où le François ALUMELLE. *Lamella*, c'eſt *gladii lamina*, ou *lamna*.

LAMPONNIER. *Lamponnier*, dit Bourdelot, *a deux significations. Il se prend pour un qui fait des lampes, & pour un fainéant. Et je croy que le Grec ressent l'a pris de nous, quand je lis dans la Couronne Précieuse* τζαμπανιὲς *pour* badiner, & τζαμπανιὰ, *pour* un badin. Voyez *lanternier*.

LAMPROIE. De *lampreda* : que Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *de Pallio*, page 421. dérive de λαμπρὸς. Lampreda *autem non* lampetra, *dicenda erat, ut Latini recentiores exstulere. Et non hodiequerelle* lampredam *vocamus. Nec enim à lambendis petris dicta est : sed à colore.* λαμπρὸς, λαμπρεὶς & : *qua colorem habet* λαμπρὸν : *unde* lampyrida. *Sic* Perſida, *pro* Perſide ; caſſida, *pro*

pro cassidè ; Elida, *pro* Elide ; *& similia sexcenta. Inde* lamprida *&* lampreda, *& corruptius*, lampreta, *&* lampetra. *Ausonius in Mosella, de mustella sive lampreda :*

Quis te Naturæ pinxit color ? atra superne
Puncta notant tergum, quà lutea circuit Iris.
Lubrica cœruleus perducit corpora fucus.

Has λαμπνεδας *Graci videntur vocasse, διὰ τὸ ἀχλυς λαμπνείζειν ἡ ἰκανῶς βλέπειν. Inde factum vocabulum* lamprida. Galien, dans son Exposition des mots d'Hipocrate, explique λαμπαγες, par τὰ ἀφρώδη : ajoutant, λάμπη γὰρ ὁ ἀφρός. Sur lequel endroit, Mr Guyet a fait cette Note marginale : Inde λαμπύρεις, *piscis : ab humore fluente.* ¶ Aulieu de *lampreda*, on a dit, par corruption, *nampreda*. L'Auteur de la Vie de St Hermeland, premier Abbé d'Antre, écrité environ l'an 700. *Aderat tum quispiam, qui diceret Nannetensem Episcopum, habuisse piscem quem vulgò* nanpredam *vocant.* Car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, selon les exemplaires imprimez, *naupredam*. Cette correction est de Mr Hadrien de Valois. Les Italiens disent *lampreda* ; les Espagnols, *lamprea*, & les Allemans, *lamprid* : ce qui montre que *nanpreda* a été corrompu de *lampreda*, & non pas *lampreda* de *nanpreda*. ¶ *Lampetra* se trouve dans l'Onomasticum Grec-Latin, page 77. *lampetra, μέραινα.* Et à ce propos il est à remarquer, que le *muræna* des Anciens n'est pas notre *lamproie*, comme plusieurs croyent, & comme le dit l'Auteur de cet Onomasticum. La murène est un poisson dévorant : ainsi appelé de *μύρω*. *Μύρω, μύραινα, μέραινα.* Hésychius : *μύραινα, ὁ μέραινα, ἁρπακτικὸν. Καλεῖ δὲ μύραν ἁυτὸν καλῶν. Ἔστι δὲ ἡ ἀΐξιον.* Elian, dans son Histoire des Animaux livre 14. chapitre 15. dit qu'il ne fait point d'où le poisson *μύρ* a été ainsi appelé. Il l'a été de *μύρω*, qui signifie *mordeo*, & d'où *mordeo* a été fait. *μύω, μύρω, μύρδω, μυρδίω, mordeo.* De *μύω*, on a fait *μύσσω* d'où *ἀυλύσσω, vellico, lancino, discerpo.* Cette étymologie de *μύρ* me paroist plus vraysemblable que celle de Vossius, *ἀπὸ τῦ μυεῖν, ἀ fluendo.* Le mot de *μύρμηξ, formica*, peut aussi avoir été fait de *μύρω, mordere.* Et cette étymologie me semble aussi raisonnable que celle de Mr de Saumaise & celle de Mr Bochart. Mun, *Perscè est* formica. *Graci inde, καὶ συναιρέσει μὴν, fecerunt μύρμηξ*, dit Mr de Saumaise dans son *de Hellenistica* page 397. *Sed & verisimile est quod Grammatici asserunt, μύρμηκα Græcè dici quasi μύραινα, vel μερμύρουσα, ἅτε τὰ μερμιζῶν, τὸ φροντίζειν, cùm sit sollicitum animal, & de futuro valde anxium*, dit Mr Bochart, page 588. de la 2. partie de ses Animaux de la Bible. J'oubliois à remarquer, que *μυρίω*, dans la signification de *pungo*, se trouve dans Hésychius.

LAMPROYON, ou LAMPRILLON. Ce sont petites lamproies, de la grandeur d'un doit, ou d'un vers de terre, dit Rondelet. Il ajoute : qu'on en vent beaucoup à Toulouse, où on les appelle *Chatillons*. Nicot dit aussi qu'on les appelle de la sorte à Toulouse : *Tolosa vocatur* Chatillou. Ne faut-il point *Chatillon?* ¶ Voyez *lamproie*.

LANCE. De *lancea*. Diodore liv. 5. dit que ce mot est Gaulois. *Φασὶ δὲ καὶ τοὺς* ΛΑΓΓΑΣ *καλοῦσι, σκηνείας τῦ μήκει τῦ σιδήρε, ἡ ὅτι μείζω ὑπάρχειν ἔχουσι* : Mais Varron, Auteur plus ancien que Diodore, dit dans Aulugelle, livre xv. chap. 30. qu'il est Espagnol : dont se plaint Casaubon. *Vocem* lancea *Varro, Gallis iniquè adimens, Hispanis tribuit.* C'est dans ses Notes sur Strabon, pag. 78. de la premiere édition. Cependant il est assez vray-semblable que ce mot soit venu d'Espagne aux Gaulois : car outre que les Aquitains parloient demi Espagnol, comme Strabon l'a remarqué, plusieurs villages d'Espagne ont pris leur dénomination du mot *lancea*, comme l'a remarqué Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 16. Voyez ses preuves. ¶ *Lanciarius*, dont nous avons fait LANCIER, se trouve dans les Gloses Anciennes. *Λογχοφόρος, lanciarius.* ¶ Voyez Mr Bochart page 744. de ses Colonies des Phœniciens. ¶ J'oubliois à remarquer, que Pline VII. 56. dit que les Etoliens ont inventé la lance, & que Sisenna dans Nonius Marcellus, semble attribuer aux Allemans l'invention de la lance. *Gallia materibus, Suevi lanceis confligunt.*

LANCELE'E. Plante. C'est une espéce de plantain, appelé autrement *plantago minor*, & *quinquenervia*. Les Médecins de Lyon livre XI. de leur Histoire des Plantes, chapitre 22. *Officina, quoniam folium arctius definit in acumen, & velut in lancea mucronem fastigiatur*, lanceolatam : *vulgus* lanceolam *nominat.* Il y a une autre plante que les Grecs appellent *λογχίτις* : Mais pour une autre raison : qui est, que la semence ressemble à un fer de pique, dit Dioscoride livre 3. chapitre 161. & Galien livre VII.

LANCEMAN. Nicot : LANCEMAN, *est une diffion dont le commun & bas peuple des François gaudit l'Alemand & le Suisse, assez ignoramment, pour n'emendre la signification du mot, ny la prolation, ny l'orthographe.* (*L'Alemand l'escrit & prononce* Landtsman ; *qui signifie* homme du pays, Compatriote, Conterraneus. *Et si l'on use de ce mot pour caresser, ce seroit autant comme qui appelleroit un estranger & incognu*, cousin, *ou* voisin, *ou* pays : *comme*, Escoutez cousin, Escoutez voisin, Escoutez pays. *Dites* ami, *ou* l'ami : *Dites* compere, *Dites* bon homme, Heus tu, amice : *comme quand l'Espagnol, parlant à un incognu l'appelle* Hermano ; *l'Italien*, Fratello ; *& le François*, mon Ami ; *quelquefois aussi*, Frére *ou* Compagnon. ¶ Voyez *lansquenet*.

LANCER. Budée, sur les Pandectes, le dérive de *lancinare* : traduisant en Latin *lancer le cér*, par *cervum lancinare* : selon le témoignage de Bourdelot : car je n'ay pas rencontré cette étymologie dans Budée. Julien Tabouet, pag. 50. de son *de Republica & Lingua Francica*, lui donne la meſme origine. Et Mithias Martinius, dans son Etymologique, au mot *lancino*

Digitized by Google

lancino : LANCINARE, *est pungere, illu secare:* piſter : *quaſi ullatu : velut pellendo ſecare. Sic Gallis* lancer, élancer, *eſt pungere, lancinare: item, jaculari, vibrare.*

LANCERON : petit brochet. Rondelet dans ſon Traité des Poiſſons de riviere, chapitre 21. qui eſt *du brochet : Plusieurs en France l'appellent* Brocheton, *quand il eſt bien petit* : Lanceron, *quand il eſt un peu plus grand: quand il eſt bien fort comme de trois pieds, on plus,* Brochet. Ce mot eſt encore aujourd'huy en uſage dans la Maiſon du Roy.

LANCETTE *de Chirurgien*. C'eſt un diminutif de *lance*. Les Latins l'ont appelée demeſme *lancelo. Plures occidit lancelo, quam lancea.*

LANDE. Terre inculte. De l'Alleman *lande* : qui ſignifie pays, terre, région. Aimoin, *de Geſtis Francorum*, livre 2. chapitre 13. *Longobardi de Golanda, pervenerunt in Rugiland, qua Latinè* Rugorum patria *dicitur. Nam* Land *linguâ Germanorum* patria *dicitur, verbo Latino.* Et de là, *Lanceman*, pour *Landſman*, homme du pays. Voyez *lanceman. Zelande* ; ceſtadire, Terre maritime. Parmy nous, ce mot *lande* ſignifie *terre ſtérile, vague, inculte, non labourée,* comme ſont les Landes de Bordeaux. Et à ce propos il eſt à remarquer que nous avons pris en mal pluſieurs mots que nous avons empruntez de l'Alleman : comme *roſſe, bouquin, hére, rapiere.* ¶ Il me reſte à remarquer, que dans l'Indice des mots Biſcains, imprimé par Bonaventura Vulcanius à la fin de Jornandes, *landa* eſt interprété *ager.*

LANDGRAVE. C'eſt un mot Alleman, qui ſignifie *Juge de Province.* Cujas ſur le premier livre des Fiefs : *In Legibus Ripuariorum, cap.* 55. & 90. Si quis Judicem fiſcalem, quem *Comitem* vocant, interfecerit. *Idem* Gravio, *vel* Graphio, *appellatur ; vel Paulo Diacono teſte, Hiſtoria Longobardorum quinto : quo nomine* Judex *ſignificatur. Et inde* Landgravii : *id eſt, Provincia Comites, ſive Judices :* & Marchegravii, *limitis Comites :* Pfaltz gravii, *Palatii Comites, qui &* Majores domus, & Præfecti, Rectoreſque Palatii *dicuntur, ut Eginhartus, Jornandes, Ammonius, ſcribunt :* Burggravii, *arcis, præſidiive Comites :* Centgravii, *qui in antiquis Germanorum Legibus*, Centenarii *dicuntur :* & Gogravii : & Dinggravii : *Judices pedanei.*

LANDI. Foire de Saint Denis en France. Quelques-uns dérivent ce mot d'*editum*. Belleforeſt tome 2. livre 1. de ſon Hiſtoire, chap. 34. *Ce fut auſſi lors que le ſuſdit Roy Dagoberi fit de grandes fondations à l'Egliſe & Abbaye Royale de Saint Denis, & y eſtablit encore le Marché public, qui eſt célébré tous les ans après la feſte de Saint Denis ; ainſi le porte l'Hiſtoire d'Aimon que j'ay eſcrite à la main. Et par ainſi ce ne ſeroit pas le Landit*, &c. *Et par ainſi, Gaguin n'a point tort de dire que c'eſt le Landit que l'on devroit appeller* Edit, *d'autant que par ferme, & Edit le Roy fut l'eſtabliſſement de cette ſorte.* Mr de Vaugelas en ſes Remarques de la Langue Françoiſe, le dérive d'*annus dictus*. Il vient d'*indictum*. La Chronique de Guillaume de Nangis : *Carolus Calvus nundinas Indicti in platea S. Dionyſii quæ* Indictum *dicitur, quolibet anno inſtituit.* L'Auteur de l'Opuſcule *de Rebus in adminiſtratione Sugerii geſtis* ; qu'on croit eſtre l'Abbé Suger meſme : *De Indicto verò, quod Dominus Ludovicus pater Beato Dionyſio dedit, trecentos ſolidos quietè & pacificè*, &c. Les Conſtitutions de l'Abbé Suger, chap. 5. *Notum fieri volumus tam præſentibus quàm poſteris, quòd ego Sugerius, Dei patientiâ Beati Dionyſii humilis miniſter, communi favore Capituli noſtri culturam, quæ juxta Indictum eſt, quam glorioſus Rex Francorum Ludovicus Beato Dionyſio dedit*, où il eſt à remarquer que Suger attribue le Landi à Louis le Gros, & non pas, comme Nangis & les autres, à Charles le Chauve. Voyez Jaques Doublet dans ſes Antiquitez de Saint Denis, livre 1. pag. 455. On écrivoit anciennement *Lendit*. Marot : *Martin s'en alla au Lendit*. Juvénal des Urſins, dans la Vie de Charles VI. pag. 181. en 1401. *Cependant que le Lendit ſe tenoit, qui eſtoit lors grand' choſe des Marchands & marchandiſes qui y affluoient, ſurvint ſoudainement grandes corruſcations.* ¶ *Indictum, Endit, Lendit, Lendi, Landi.*

On a auſſi appelé *landi* le ſalaire que les Ecoliers donnoient à leurs Maîtres. Malherbe dans la Traduction des Bienfaits de Sénéque : *Vous me direz qu'à ce conte-là, vous ne devez rien, ny à voſtre Médecin, qui a eu ſa piece d'argent, quand il vous eſt venu voir, ny à voſtre Précepteur, à qui vous avez payé ſon landi.* Il n'y a guere plus de ſoixante ans que le ſalaire des Régens de Paris ſe payoit à trois diverſes fois. 1. Au commancement de l'année on leur donnoit un écu, ou un demy écu pour les toiles qu'on attachoit aux feneſtres, afin de rompre le vent. 2. On leur donnoit auſſi, trois ſemaines ou un mois après la Saint Remi, pour les chandelles, trois ou quatre écus d'or, ſelon les claſſes ; leſquels on attachoit au bout d'un cierge blanc. 3. Et ſix ou ſept écus, vers la ſaiſon du Landi, leſquels on fichoit dans un citron, qu'on mettoit dans un verre de cryſtal. Et on appeloit *Fripelandi* & *Croquechandelles* ceux qui ne donnoient rien, ny pour le Landi ny pour les Chandelles. Or comme on donnoit plus pour le Landi que pour les toiles & pour les chandelles, & que c'eſtoit dailleurs une pure libéralité, on appela, de ce nom ſeul le ſalaire que les Ecoliers donnoient à leurs Maîtres. Cette pratique ancienne des Colleges de Paris, que j'ay appriſe de Mr de Troye, fut abolie par un Réglement de la Cour, contre lequel Mr Bourbon fit un Poëme intitulé, INDIGNATIO VALERIANA, & pour lequel Meſſieurs du Parlement decreterent contre luy, & le firent prendre priſonnier. Il intitula ce Poëme de la ſorte, acauſe de ce qui eſt dit dans Suetone en la Vie de ce Grammarien : *Valerius Cato, ut nonnulli tradiderunt, Burſeni cuinſdam Liberius ex Gallia : ipſe libello, cui eſt titulus* Indignatio, *ingenuum ſe natum ait, & pupillum relictum, eóque facilius licentiâ Syllani temporis exutum patrimonio.* C'eſt ce que j'ay appris de Mr Bourbon : autrement, du Pere Bourbon. ¶ Je remarqueray icy, par occaſion, que le Landi ne s'ouvroit point autrefois, qu'il n'eût été benit par le Recteur de l'Univerſité de Paris. Voyez Paſquier IX. 21.

LANDIE : partie de la nature de la femme. De *landica* ; qui se trouve en cette signification dans l'*Excerpta ex veteribus Lexicis Graco-Latinis*, au chapitre de *Membris humanis*: Landica, ιχαεδ'ιν. Il faut lire ιχάες γιω. Cestadire, ιχάες γιωιακία, ou ιχαεδ'ιτο. H. Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, au mot ιχάες : ιχάες, *est* pudendum muliebre *Eustathio. At vero Scholiastes Aristophanis* ιχάες *pluraliter*, χείλη *ejus vocari ait.* Mr Guyet dans sa Note marginale sur l'endroit de l'*Excepta* cy-dessus produit : Landica, *non est*, ιχάες *proprie*, *sed pars* ἀ ιχάες. *Galli vocabulum retinuerunt* landie. Cicéron dans une de ses épitres à Pætus, qui est la 22. du liv. IX. de ses Epitres Familieres, dit qu'il y a de l'obscénité dans ces mots, *an illam dicam?* Cette obscenité, selon Mr Guyet, est au mot *ani*, genitif d'*anus* ; & au mot *landicam*, accusatif de *landica*.

LANDIER. de l'Anglois *handiron*, qui se prononce *handeiren* ; comme qui diroit *pate de fer*. Nous avons mis l'article devant, lequel s'est incorporé avec le mot : comme en *lierre*, & en *lendemain*, &c. Les Danois disent *iern*, pour dire *du fer*. ¶ Les Bas-Bretons disent *lander*, pour dire *un landier* : & notre mot *landier*, pourroit bien avoir été fait de ce mot Bas-Breton.

LANGARD. Babillard. Les Latins ont dit de mesme *linguax*. Les Gloses Anciennes: *linguax*, λάλος, δουρύγλωσσος. Et *lingulaca*. Nonius Marcellus : Lingulacæ *dicuntur verbosi*. ¶ Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : LINGUAX, *languart*, *jongleur*.

LANGEAIS. Melons excellants : ainsi appelez, de *Langeais*, petite ville de Touraine, d'où ces melons, qui sont les meilleurs de France, nous sont apportez à Paris. Mr Richelet, dans son Dictionnaire, les a appelez *langé* : en quoy il n'a pas été bien informé du bel usage. Il est vray que cette petite ville s'appeloit autrefois *Langey*, ou *Langeay*. Rabelais 3. 31. *Seulement vous veux-je ramentevoir le docte & preux Chevalier Guillaume du Bellay, Seigneur jadis de Langey : lequel, au Mont de Tarare, mourut le 20. de Janvier, l'an de son âge le climatere, & de nostre supputation l'an* 1543. Dans la Bibliothéque de la Croix du Maine :

Cy gist Langey, qui de plume & d'épée
A surpassé Cicéron & Pompée.

Marot, dans l'Epitaphe de Guillaume du Bellay :

Arreste toy Lisant.
Cy-dessous est gisant ;
Dont le cœur dolent s'ay ;
Ce renommé Langeay :
Qui son pareil n'eut pas ;
Et duquel, au trespas,
Jettérent pleurs & larmes
Les Lettres & les Armes.

Et Guillaume du Bellay s'est ainsi appelé lui mesme dans ses Mémoires. Et ce mot, pour le marquer en passant, a été fait du Latin *Lengiacum*, qui se trouve dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou, écrite par Jan Moine de Marmoutier. L'ancien mot Latin, étoit *Alingavia*. Voyez le *Notitia Galliarum* de Mr de Valois.

L'ANGE'LY. Le Pere Bouhours dans son 4e Dialogue de l'Art de bien penser : parlant de certaines choses historiques dans les Auteurs, qui deviennent obscures par le tans? *J'en dis presqu'autant, continua-t'il, du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Homme.*

Ce fougueux l'Angély, qui du sang alteré,
Maistre du monde entier, s'y trouvoit trop serré.

Cela est clair maintenant : parceque nous savons que l'Angely estoit un fou de la Cour, que le Prince de Condé avoit amené de Flandres. Et si cela devient obscur avec le temps, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. ¶ Ce l'Angély avoit suivi en Flandre le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Etant de retour en France avec le Prince de Condé, il s'érigea en fou du Roy. Et quelque tans durant, il fut en quelque sorte de faveur auprès du Roy : ce qui fit dire à Marigny, lequel avoit aussi suivi M^r le Prince ; que de tous les fous qui avoient suivi Monsieur le Prince, il n'y avoit que l'Angély qui ust fait fortune.

LANGES. Drappeaux, dans lesquels on emmaillote les enfans. De *linteum*. *Lineum*, *linum*, *linjum*, LINGE, LAINGE, LANGE. Voyez *linge*. Ou plutost, de *laneum*. *Laneum*, *lanium* : comme *cavea*, *cavia* : *lanium*, *lanjum*, LANGE. Les langes sont de laine.

LANGOUSTE. Substantif féminin. C'est une sorte de poisson, appelé des Grecs καράβος. De *locusta*. C'est ainsi que les Latins ont appelé ce poisson, de sa ressemblance à une sauterelle, acause de ses cornes. Voyez Rondelet dans son Histoire des Poissons, livre 18. chapitre 1. ¶ De *locusta*, nous avons dit LANGOUSTE dans la signification de *sauterelle* : dans laquelle signification je me souviens de l'avoir lu dans une vieille Version Françoise des Pfaumes. Les Espagnols disent *langosta* dans la mesme signification.

LANGUEDOC : province de France, appelée en Latin *Occitania*. Nicot dérive ce mot de *Languegoth*. *Aucuns*, dit-il, *estiment que le pays de Languedoc a tel nom, parceque les gens d'iceluy voulans respondre affirmativement, usent de ce mot* oc, *signifiant* ouy ; *& disent, qu'en différence de ce, on dit* le pays de Languedouy. *Mais il en va tout autrement. Car* Languedoc *est un mot corrompu de cestuy* Languegoth, *qui estoit le nom que les François donnoient à la contrée dudit pays, qui estoit de la Couronne des Wisigoths, desquels le siége Royal estoit en la ville de Tolose, tout ainsi que les François l'appeloient aussi par cet autre nom* Gallegoth, *&* Gaulegoth; Gallia Gothica. *Et au Provincial des Eglises Cathédrales du monde, est escrit ainsi* : In Gothia, Archiepiscopus Narbonensis hos habet suffraganeos, Carcassonensis, Agathensis, Sancti Pontii Tomeriarum, Electensis, Megalonensis, Elnensis, Biterrensis, Lodovensis, Nemaucensis, Uticensis ; *qui tous sont de la convocation des Estats*

dudit pays : Et en maints anciens titres dudit pays, se trouve ce mot Lingothia, *fyncopé de cestuy* Linguagothia, *pour ce mot* Languedoc. *Et ores signifie un qui est nay en ce pays-là ; comme* Provençal, *celuy qui est nay en Provence. Il y en a qui rendent ces mots par* Linguaoccitana, *&* Linguoccitanus ; *mais hors de raison.* ¶ Et dans Rabelais, vous trouverez toujours *Langegoth*, & jamais *Languedoc*. Liv. 4. chap. 43. *O, me disoit un petit enfié, qui pourroit avoir une vessie de ce bon vent de Languegoth, que l'on nomme* Cyerce. ¶ Julien Tabouet, à la pag. 56. de son Traitté *de Republica & Lingua Francica*, a suivi l'opinion de Nicot. Voicy ses termes : *Ocitana Lingua patria, prius Romanorum provincia, deinde, à Narbona civitate, Narbonensis: posteà à Gothis*, Gothicana *meruit appellari. Nostris hisce temporibus*, Ocitana Lingua, *corrupta voce, pronunciatur ; cùm dici debeat* Gothicana Lingua : LA PROVINCE DES GOTHS. *Sicut in Hispania*, Gotholaunia, *& oppidum* Gothicum, *à Gothis conditum, prope Moysacum : hodie*, les Cathelans. *Goth siquidem à Romanis Imperatoribus, ut Italiâ cederent, Galliam Narbonensem acceperunt habitandam : in qua tria regna, suis distinctis limitibus, posuerunt : Burgundiam, Gotholaniam, & Auxitanam Vasconiam. Honorius etenim Romanus Imperator, à Vandalis, à Cimbris, à Teutonibus, & Hunnis, bello multiplici pressus, Gallias diffidens posse in obsequio retineri, Gothis diripiendas, & Hunnis Pannonias attribuit. Hunni, Pannonias à suo nomine, vocarunt* Hungariam. *Gothi à suo Narbonensem patriam dixerunt* Gotholaniam. *Multis ideo seculis nominata fuit* Lingua Gothicana, *nunc* Ocitana ; *ab aliis*, Auxitana ; Le pays de Languedoc, & des Goths ; *vel potius*, Le pays de la Ligue de Aux : *id est, fallio Auxitana, qua tuebatur Gothos adversus Imperatores Romanos.* ¶ Gosselin, dans son livre des Anciens Gaulois, pag. 37. s'est déclaré fortement pour la même opinion. Voicy ses termes : *Prinsquam tamen hoc caput claudo, divisionem unam Gallia omittere nequeo perfacetam, & Hispatensium numine dignissimam ; quò adfatim ridentis quæ à nonnullis, ex diversa unius vocula pronunciatione institua est. Ut enim iis qui à Ligeri in Germaniam usque vergunt, familiaris est vox* OUY ; *sic iis qui ad Mediterraneum mare accedunt, frequens est* Oo, *vel* Oc, *in eadem significatione : hinc dicta fuerit hæc quidem Gallia,* LANGUEDOC ; *illa autem*, LANGUEDOUY. *Cantherinum hoc somnium est. Nam liquet non lusciosis, Narbonensem Galliam, & magnam Aquitaniæ partem, à Gothis fuisse possessam. Sidonius, loco antè dicto, Orosius libro* VII. *capite ultimo, & Jornandes in Historia Gothica : Ideoque dictam* Gothland, *quasi* Terram Gothicam : *deinde, transpositione, & levi immutatione literarum,* Langdot, *pro* Landgoth.

Nicot, Rabelais, Tabouet, & Gosselin, se sont toutafait trompez. Le Languedoc a été ainsi appelé du mot de *langue*, & de celui d'*oc*, qu'on dit dans le Languedoc pour *ouy*. Coquille dans son Histoire de Nivernois, page 381. *D'ancienneté, en France, n'estoient que quatre Généralitez : celle d'Outre-Seine & Yonne, qui comprenoit les Généralitez qui sont aujourd'huy de Paris, Chaalons, & Amiens ; celle de Normandie ; comprenant les Généralitez de Rouen & Caen ; celle de Languedoy, qui comprenoit les Généralitez aujourd'huy de Tours, Orleans, Bourges, Moulins, & Lyon ; celle de Languedoc, comprenant aujourd'huy les Généralitez de Tholose, Montpellier, & Rion. En ce temps-là, Guyenne & Poitou estoient tenus par les Anglois. Bretaigne avoit un Duc : Bourgogne avoit un Duc. Provence & Dauphiné sont hors du Royaume. Les mots de* Languedoy & Languedoc *ont esté dits selon le Dialelte des Provinces, esquelles on dit* oc, *pour* oy ; *& esquelles on dit* oy. *Languedoy comprenoit toutes ces Provinces, esquelles en vulgaire le diction affirmative est* oy : *& Languedoc, celles où l'on dit vulgairement* oc. *Et telle est la source de ces deux dictions*, Languedoy, *&* Languedoc : *qui n'a esté entendüe par les Financiers, lesquels, à l'imitation l'un de l'autre, sans aucun fondement de raison, ont toutjours escrit* Languedoil : *comme aussi faillent aucuns Historiens, que l'on tient pour exacts rechercheurs de l'Antiquité, qui disent que* Languedoc *est dit par nom corrompu, & se deuſt dire* Languegoth, *pource que d'ancienneté cette Province a obéy aux Gothz. Mais il ne se trouvera en aucune Histoire, ou Mémoire antique, qu'auparavant l'establissement de ces Généralitez, il fust mention, ny qu'on appellast cette région* Languedoc, ou Languegoth. *Je confesseray bien que les Gothz on commandé à partie de la Gaule Aquitanique & Narbonnoise, au temps qu'ils commandoient en Espagne ; mais toute la Province de Languedoc n'estoit pas de leur obéissance : & grande partie de Gascogne leur obéissoit, qui n'est pas comprise sous Languedoc : comme la Province & Archevesché d'Aux en Gascogne, comme se void ès Conciles Nationaux d'Espagne, célébrez à Tolède, au temps du Royaume des Gothz, esquels les Archevesques de Narbonne & d'Aux, avec les Evesques suffragans, assistoient. Mais depuis la ruine du Royaume des Gothz par les Mores, qui fut en l'an* 714. *lesdits Gothz n'ont commandé à cette partie des Gaules ; & plus de* 500. *ans après n'a esté cette Province appellée* Languedoc. ¶ Dominicy, au chapitre 20. de son Traité du Franc-Alleu : *Occitania est regiones amplectebatur, quæ sus Romanum agnoscunt, & quæ cis Ligerim sunt, quaque* Occitaniæ *nomine veniunt : quod earum populi vocem* Ouy *efferant in* Oc : *quasi ii sint, quibus dedit ore rotundo Musa loqui, ut de Græcis locutus est Poëta. Unde bifaria Regni divisio in Linguam d'*ouy, *&* Linguam d'oc. Me de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *Septimania*, *Vulgò* Languedoc à *Nostris dicitur, non, ut quidam existimant, à* Gothis, *quasi* Land-Goth, *seu* Regio Gothorum ; *aut, ut Nicotio placet*, à Lingua Gothica : *quasi* Languegoth, *quemadmodum Rabelasius vocat : sed quoniam olim totum Francia Regnum in provincias Linguæ* Ouy *&* Linguæ Oc, *dividebatur :* [*de* Langue-d'ouy, *&* de Langue-d'oc] *provincia Narbonensi primæ sive Septimaniæ, aut Gothicæ, quæ una ex Linguæ* Oc *provinciis erat, nomen* Linguadokii *remansit* ; Languedoc. *Quidam* Occitaniam ; *alii*, provinciam Linguæ Occitanæ *vocitant. Hæc autem divisio Franciæ facta*

Digitized by Google

fulla est duas in Linguas, quàs Vascones, Gothi, *sive* Septimani, *Provinciales, Dalfinates, aliique Linguæ tetræ populi ; sed præcipuè Gothi*, pro ita, *vel* utique, oc *dicere consueverant ; id est*, hoc : *ceteri Francia incolæ*, oüy. *In Appendice Chronici Guillermi Nangiacensis, in anno* MCCCXXXVII. Septimania *vocatur* Lingua Occitana *corruptè pro* Lingua Occitana. Quidam nobilis homo de Lingua Orcitana qui Renaldus de Normannia vocabatur, Parisius, in platea Porcorum, secuti Judicio Regis, percutitur. *Et ibidem*, Barones de Lingua Orcitana, ac Tolosani, *memorantur. In Gestis quorumdam Episcoporum urbis Roma.* Eo tempore (*Clemente V I.* sedente) fuit in Regno Franciæ, & præsertim in Lingua Occitania, caristia validissima. *In Innocentio PP. V I.* Johannes Armaniaci, Locumtenens Regius in Lingua Occitana *dicitur : & ibidem*, Johannes, Comes Pictavensis, deputatus pro regimine patriæ Linguæ Occitanæ.

Mr du Cange, dans son Glossaire, au mot *Lingua*, a donné la mesme étymologie du mot de *Languedoc*. Voicy ses termes : *Hinc* Languedoc & Languedoil, *dicta Provincia Francica, in quibus* oc, & oil, *seu* ouy, *pro* ita, *vulgò usurpatur, ut censet Catellus in Historia Occitana, lib. 1. pag. 39. 40.* Lingua Occitana, *in Charta Ludovici Hutini, anni* 1315. *& aliis ab eodem Catello laudatis ; quam* Totam Linguam *dictam fuisse scribit Joinvilla in Historia Sancti Ludovici : cujus nomenclaturæ rationem nemo adhuc prodidit. Sed legendum fortè* Cortelangue, *vel* curta lingua : *quæ est Novempopulania, seu Provincia Auscensis, Occitanæ conterminа, appellatio in aliquot Notitiis MSS. quas laudant Bosquetus, illustr. Episcopus Monspel. ad librum 14. Innocentii I I I. epistolâ 32. & Oyhenartus libro 3. Notitiæ Vasconiæ, capite 5. ad discrimen majoris Vasconiæ, seu Provinciæ Burdegalensis. Sed & Linguam Anxitanam, quam alii* Occitanam, *vocat Diploma Philippi Pulcri Regis Francia, in Regesto Chartophylacii Regii, ab urbe primaria Novempopulania* Auch. *Constans tamen est sententia*, Occitaniam *dictam, quòd* oc, *& och, pro* ita, *passim in ea usurpetur.*

L'Ordonnance de Charles V I I. de l'an 1444. qui porte l'établissement du Parlement de Toulouse, & d'autres Ordonnances du mesme Roy, insérées sous le premier & le 46. Titre de l'Ancien Stile du Parlement, & sous le 18. Titre du premier livre des Grandes Ordonnances, font aussi mention de *patria Lingua Occitana.*

Froissart a dit *Languedoyl. Car toutes gens de Languedoyl, de quelque contrée & nation qu'ils soient, ils les tiennent François.* Mr Nublé croit que ce mot est le mesme que *Languedoc :* & que *Languedoüy*, qui est opposé à *Languedoc* & à *Languedoyl*, signifie *le pays Coutumier :* ce qu'il prétant prouver par ce qui est dit dans la Préface de l'Ordonnance que le Roy Jan fit dans l'Assemblée des Trois Etats de son Royaume, au mois de Décembre de l'année 1355. que ce Roy avoit fait appeler & assembler les bonnes gens de son Royaume de la Languedoil, & du pays Coustumier. Mais Mr de Launay croit au contraire, que *Languedoc* & *Languedoil* sont choses différantes. Et il se fonde sur ces mots des Lettres de Charles VI. de MCCCXCIV. *Comme ja pieça, feu nostre cher Seigneur & pere le Roy Charles que Dieu absoille, ayt permis, & consenti en son vivant, que plusieurs fussent venus demeurer en ce Royaume, parmy certaines modifications*, &c. *Selon la teneur desquelles nos autres Lettres, ils ont demeuré jusques à ores en nostredit royaume, tant en Languedoc* comme en *Languedoil.* Je suis pour Mr de Launay.

Il est à remarquer, qu'on a dit *Langue*, pour *Nation.* En toute *la Langue Picarde*, dans les Antiquités d'Amiens, pag. 351. Voyez Mr du Cange au mot *Lingua.*

Il me reste à dire pourquoy on dit *oc*, pour *ouy :* ce que j'examineray au mot *ouy.*

LANIER. Oyseau de proie. Nicot : *Aucuns le veulent rendre en Latin par ce mot* lanarius : *autres, par cestuy*, laniarius. *Mais tous deux sont hors de raison. Le Commandeur Francieres l'escrit par* S, Lasnier ; Asinarius. *Et paraventure, luy a esté donné tel nom, parcequ'il est à tout faire, & se paist de grosse viande, & est commun par tout pays ; ainsi que l'asne est commode, & sait à ces trois choses. A ce s'accorde le dire du Fauconnier Federico Giorgi : lequel, en son livre de Fauconnerie, parlant du lasnier, qu'il nomme*, lainero, *dit qu'il naist és bois de Lombardie, & est de peu de courage, & qu'il le faut traiter en faucon villain ; luy donnant curée d'estouppe, & le mettant à toute heure en besogne : parcequ'il est si vile, que le laissant en séjour, on n'en pourroit tirer aucun plaisir.* Cette étymologie est ridicule. Le François *Lanier* vient du Latin *laniarius :* & le Latin laniarius a été dit *à laniandis avibus.* Mr de Thou, dans son Poëme *de Re Accipitraria :*

Hic verna est nobis : ubi fercula inempta parare
Nobilium mensis, atque exercere culinam
Dicitur. Inde etiam ab laniena, *est indita origo*
Nominis.

René François, dans son Essay des Merveilles de Nature, au chapitre 3. qui est de la Fauconnerie, dérive aussi ce mot *à laniandis avibus :* mais il ajoute, *vel* à pilis, lanæ simillimis, Mr du Cange, dans ses Origines Françoises a parlé de l'étymologie du mot *lanier*, en ces termes : LANIER, *falconis species in lana educatus.* Et dans son Glossaire Latin, au mot *Lanarii*, il en parle en ces termes : *Ita porro ejusmodi falcones fortean dixerunt nostri, quòd ita degeneres & ignavos vocarent, qui, ut femina, lanarum pensis operam darent.* Et là dessus, il cite plusieurs passages d'anciens Romans, où le mot de *lanier* ou *laner*, signifie *lâche, poltron.*

LANSQUENET. Jeu de cartes. Des Lansquenets, qui sont des Fantassins Suisses, ou Allemans lesquels ont apporté ce jeu en France. *Land*, en Alleman, signifie *pays ;* & *knecht garçon, serviteurs, soldat :* si bien que *Landsknecht* signifie proprement *valet du pays ;* mais communément il se prent pour *un piéton*, ou *fantassin.* Philippes de Commines, livre dernier chap. 14. *Il y en avoit d'autres, que nous appellons communément* Lansquenets ; *qui vaut autant à dire comme* Compagnons de pays : *& ceux-là haïssent naturellement les Suisses. Ils sont de tous pays*

Digitized by Google

comme de deſſus le Rhin & du pays de Souave : Il y en a auſſi du pays de Vaulx en Senome, & du pays de Gueldres. Les Suiſſes s'entr'appellent *Landſman*, comme qui diroit *homme de mon pays* ; demeſme que les laquais, & toute autre ſorte de gens de baiſſe condition, qui ſont de meſme pays, s'appellent *pays*. Maître François livre 2. chapitre 2. *Voicy bonne proviſion, auſſi bien ne bouvions-nous que laſchement, non en Landſman.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cét endroit, & non pas *Lancement*, comme portent les éditions. Voyez *Lanceman*. Voſſius de *Vitiis Sermonis*, pag. 16. explique *Landsknecht* par *lancearius miles*. L'autre explication de *garçon de pays* me plaiſt davantage. Ainſi nous diſons, *milice de pays*. Les Latins ont fait demeſme *miles* de μίλαξ, qui ſignifie *ſumentum*. Heſychius : μίλαξ, πλάκια, &c. διὰ τὸ ἄ ἀμαντῶν. Et les Grecs ont dit κλὴρ pour *exercitus*. C'eſt auſſi l'opinion du Continuateur de Jan de Serres, en la Vie de Charles VIII. où parlant de Maximilian, Roy de Boheme, il dit : *Les Princes d'Allemagne luy oſtroyerent un ſecours de douze mille Landsknechts : ainſi le faut-il eſcrire : c'eſt à dire proprement*, valets ou gens de pays. *Nous prononçons communément* Lanſquenets. J'ay dit, *du Continuateur de Jan de Serres* : car Jan de Serres n'a conduit ſon Inventaire que juſques à Louis XI. excluſivement. C'eſt un nommé *Mouliard*, qui a continué cet Inventaire juſques environ 1600. Ce qui a été remarqué par Dupleix, dans ſon Inventaire des erreurs de De Serres.

LANTERNE. De *lamerna* : que les Ecrivains de la Baſſe-Latinité ont dit pour *laterna* : comme *amphoriſmus*, pour *aphoriſmus*; *langena*, pour *lagena*. Les Gloſes Anciennes: *lanterna*, φανὸς. Ἐτέρα φανάριον κυρίως. Touchant l'explication de ces mots, ἑτέρα φανάριον κυρίως, voyez Caſaubon dans ſes Animadverſions ſur Athénée xv. 20. Les Italiens diſent demeſme *lamerna*. Mais en Allemagne on dit *latern*.

LANTERNIER. De *lanternarius*, dit pour *laternarius*. C'eſt proprement un feſeur, ou un porteur de lanternes. Figurément on appelle *lanternier*, un badin, un fainéant : dans laquelle ſignification, on dit auſſi *lamponnier*. Et ces deux mots, apparamment, ont été employez en cette ſignification, le métier de feſeur de lampes & de lanternes, n'étant pas un métier conſidérable.

LAPEREAU. LAPIN. De *lepore*, ablatif de *lepus*, on a dit *leporellus* : dont nous avons fait LAPEREAU. Aulieu de *lepus leporis*, on a dit *lepus lepi* : dont nous avons fait *lapin*. *Lepus, lepinus, lapinus* LAPIN. Le lapin eſt une eſpece de lièvre. Strabon livre 3. appelle les lapins λαγωοὺς γεωρύχους, *lepuſculos terram fodientes*. Et Polybe appelle le lapin *petit lièvre*, λαγωὸς μικρὸς. Et la raiſon de ces appellations, eſt que les anciens Grecs n'ont point connu le lapin. Ils appelolent le lièvre δασύπους & λαγωὸς. Le mot de δασύπους a ſignifié enſuite *un lapin*. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin page 200. de l'édition de Hollande. Je viens à l'étymologie de *lepus*. L. Ælius dérivoit ce mot de celui de *levipes* : qui eſt une étymologie Stoicienne: ceſtadire, une étymologie d'alluſion. *Lepus* a été fait du Grec λάπτω. Ce qui a été tres véritablement remarqué par Varron, livre 3. *de Re Ruſtica* chapitre 12. *L. Ælius putabat ab eo dictum leporem à celeritudine, quod levipes eſſet. Ego arbitror, à Graco vocabulo antiquo, quòd eum Æoles Βαοτὶι λάπτειν appellabant.* Il ajoute : Cuniculi *dicti, quòd ſub terra cuniculos facere ſoleant, ubi lateant in agris* : en quoy il ſe trompe. Le mot de *cuniculi* a été dit aucontraire de *cuniculus*, en la ſignification de *lapereau*. Voyez cy-deſſus au mot *connil*. Il me reſte à remarquer, que λάπτω a été fait de πέτω. Mr de Saumaiſe, au lieu allégué : *πέτω dicitur, qui velociter pedibus it : ἀπὸ τοῦ πέτω, vel τοῦ πτῶ, τὸ πτεῖν. Unde & Poëtæ πετάλας vocarunt à celeritate natatus, quamvis careant pedibus. Æoles, ut Attici, Ν in Λ mutabant : & dicebant λάπτω, pro πέτω : ut ἀλδήνας, pro ἀνδήνας : unde Latinum lutra : πάδμων, pro πάδμων : unde* pulmo. *Sic πέτω, λάπτω. Λάπτω λάπτοῦ&, lepus leporis : ut πάδμων, corium.*

LAPIS. Pierre précieuſe, bleue : appelée autrement *lapis azuli*. C'eſt un mot purement Latin. Les Italiens diſent demeſme *lapiz*, pour ſignifier *un crayon*.

LAPPER. Le bruit que font les chiens en beuvant. Mr Dacier dans ſes doctes & curieuſes remarques ſur l'Art Poëtique d'Horace : *Homére eſt loué d'avoir dit le premier*, Σκὺλακες ὑδρεύονται, & πλάττουσι : *dont le premier exprime admirablement le ſifflement que fait un fer tout rouge, quand on le trempe dans l'eau : & l'autre imite le bruit que font les loups & les chiens quand ils boivent. Sur quoy nous avons fait notre mot*, lapper. Nicot a fait la meſme remarque ſur le mot *lapper*.

LAQUAIS, ou LAQUAY. Le Preſidant Fauchet liv. 1. de l'Origine des Armoiries chap. 1. ſemble confondre ce mot avec celui de *Naquet*. Voicy ſes termes : *Par l'Hiſtoire & Mémoires de Philippe de Commines, il ſe voit que les Pages ſervans les Princes & Seigneurs de ſon temps, eſtoient nobles enfans, qui partout ſuivoient leurs maiſtres, pour apprendre la vertu & les armes. En France, il y a cent ans que les Pages vilains allans à pied, ont commancé d'eſtre nommez* Laquets & Naquets, *pour la meſme raiſon que deſſus : à ſervoir, d'aller à pied.* L'Auteur des Antiquitez de Cahors, dit que *Laquay* eſt un mot Baſque, qui ſignifie *ſerviteur*. Et comme les meilleurs laquais nous viennent de Biſcaye ; car nous diſons *jambe de Baſque* ; il y a beaucoup d'apparance que ce mot nous eſt auſſi venu de Biſcaye. Et à ce propos il eſt à remarquer, que les Biſcains appellent un laquais *le caiouva* : c'eſtadire, *ſervens vadens ſervens à pedibus : valet de pied : ὑπηρέτης.* Vers la Biſcaye, il y a un Bourg, dit *Sainte Lacaie* ; en Latin, *Sancta Leocaſia*. Et comme ceux de ce Bourg ſont les meilleurs coureurs entre les Baſques, M^r l'Abbé Chatelain, Chanoine de Paris, croit que de là les laquais ont été appelez *laquais*.

Les Italiens diſent *lachè* : qu'ils ont formé ſur le François *laquay* : car ce mot *lachè* n'eſt pas ancien dans la Langue Italienne. Il ne ſe trouve point dans le Vocabulaire della Cruſca. Les Eſpagnols

Espagnols disent *lacayo* : que Covarruvias dit être un mot d'origine Allemande. LACAYO *es vocablo Aleman, introduzido en España por la venida del Rey Filipo : que antes no se avia usado.* Ramires de Prado, Espagnol, sur l'épigramme 47. du liv. 3. de Martial, le fait d'origine Françoise. Cursores, *servi vocabantur, qui in itinere faciendo, vel deambulando per urbem, rhedam, vel equos, pedites precedebant in comitatu; quos Galli* Laquays : *& inde Hispani* lacaios *vocamus. Lac*, ou *loc*, en Langue Ethiopique, signifie un valet. Voyez la Bible Ethiopique, au verset 21. du Psaume 102. & le Verset 26. du chapitre 22. de St Luc. ¶ Les Grecs modernes disent ἔκδυτος. Ce mot, dans le livre intitulé *Corona Pretiosa*, est interprété par *Cursor*.

C'est ce que j'avois autrefois remarqué touchant l'origine du mot de *laquais*. Depuis ce tans-là, il m'est venu une autre pensée. J'ay fait venir *laquais* de *verna*. On s'est fort mocqué de cette étymologie : ce qui m'obligea, lorsque je fis imprimer la 2. Partie de mes Observations sur la Langue Françoise, de la justifier par ce Discours :

Les Latins ont appelé *verna* un serviteur né à la maison : que les Grecs appellent ἐνοικῶδες : *domi natus* : à la différance de celui qui a été acheté ; qu'ils appellent ἐπρίατος : c'est-à-dire, *emptus* ; *pretio paratus* : d'où vient le nom d'*Epictète*, le Philosophe : car Epictète le Philosophe étoit serf. *Verna* & ἐνοικῶδες signifient donc la mesme chose. Ce qui me fait décider qu'en cet endroit du livre premier de Mare Auréle, ἵνα τὸ, μήτε ἀν τινα ἐντὸν, μήτε ἔτι σοφιστὴν, μήτε ἔτι ἐνοικῶδες ἐκφύλακα, le mot d'ἐνοικῶδες est un Glosséme. Le Latin *verna* ; pour le marquer en passant ; a été fait, non pas de *ver*, comme dit Festus : VERNÆ, *qui in villis vere nati ; quod tempus, duce natura, futura est*: ny de *ver sacrum*, comme dit Nonius Marcellus: VERNAS, *Veteres appellarunt, qui vere sacro fuerant nati : & habebatur nomen hoc pro vitabili, & maledicto* : mais du Grec ἔαρ : mot ancien, inusité qui signifioit *servus*, & d'où le mot *servus* a été formé, selon l'opinion de Scaliger sur Varron. Ἔαρ, ἠέρος, *servus*. Ἠερὸς se trouve dans Hésiode pour *serva, famula* : & ἔαρος, dans Homere, pour *servitus*. Et ces deux mots on été faits d'ἔαρ, de cette maniere : ἔαρ, ἠερὸς, ἠεροῦς. Ἔαρος, ἄρος, ἄρεος, ἄρρος. Εἶρος & ἔρρος, se trouvent dans Hésychius. Εἴρρων, δουλεύων. Εἶρον, δουλείαν, ἀγχιμαχητὴν. D'ἔαρ, ἠέρος, on a fait ἠεσὸς : Et de là, le mot Latin *vernus*, dans la signification de *verna* : car le mot *vernilis*, ne nous permet pas de douter qu'on n'ait dit *vernus* en cette signification. *Vernus, verni, vernilis*. Et de *vernus*, on a fait *verna*. Mais il n'est pas icy question de l'étymologie de *verna* : il est question de celle de *laquais*.

De *verna*, on a fait *vernacus* : car le diminutif *vernaculus*, ne nous permet pas nonplus de douter qu'on n'ait dit *vernacus*. Martial :

Vernaculorum dicta, sordidum dentem.

Et c'est de ce mot *vernaculus* que le Grec ἐνοικῶδες a été fait. Et comme de *verna*, on a fait *vernacus*, on a fait demesme de *vernula, vernulacus*. Et de *vernulaca*, féminin de *vernulacus*, on a fait ensuite *vernulacains*. De *vernulacains*, on a dit *lacains*, par le retranchement des deux premieres syllabes. Voyez *larigot*, & *layette*. Et de *lacains*, nous avons fait *laquay* : comme de *Maïus*, MAY, & de *gaius*, GAY : car nous prononcions anciennement *laquay* : Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit en plusieurs livres anciens. Nous avons dit ensuite *laquais*. Les Italiens disent *lachè* : & les Espagnols *lacayo* ; & les Anglois *lacky* ; & les Allemans, *lakay* : ce qui fait voir que *laquay* est l'ancien mot François.

De *vernulacus, vernulaca*, on a dit *vernulacacius* : d'où les Italiens ont fait *ragazzo* ; qui signie un valet, & un jeune garçon. *Vernulacacius, lacacius, racacius, ragatius*, RAGAZZO : & non pas, d'*agaso* : comme veut Mr Ferrari.

De *lacacius*, on a fait *gacius* : & de *gacius*: GASSIUS : d'où nous avons fait GAS. C'est ainsi que nos paysans appellent encore aujourd'huy un garçon. Et de *gassius*, on a dit, par métaplasme, *gassio gassionis* : d'où nous avons fait *Gasson*, nom de famille.

De *vernulacus vernulaca*, on a fait *vernulacanus*, & *vernulacarus*. De *vernulacanus*, les Allemans pourroient avoir fait *laken* : S'il est vray ce que dit Mr Ferrari, que les Allemans appellent ainsi un *laquais*. De *vernulacarus*, on a dit *vernulacardus* : d'où *lacardus, lacartus, lacartinus, cartius, gartius*, & *garsius*. Et de là, notre mot *gars*. Montagne : *Jeune gars de l'Isle de Chio*. De *garsius*, on a dit, par métaplasme, *garsio garsionis* ; d'où le François *garçon* ; comme l'Italien garzone, de *gartio gartionis*. Et de *garsius*, on a dit *garsiellus* : d'où GARSIAU, nom de famille. ¶ De *garcio garcionis*, on a dit, par contraction, *garzo garzonis* : d'où *garzonius* : d'où le Grec-barbare γαζόνιον. Le Scholiaste de Cédrénus : γαζόνιον, ὃ ἐστὶ λατινιστὶ τὸ *vallum*. Et de là, γαζοφυλάκιον, dans Cédrénus, pour *la demeure des garçons*. Voyez le Glossaire Grec de Meursius.

De *vernulus*, dit pour *vernula*, on a fait le diminutif *vernuletus* : d'où *verletus*, par contraction : & de là, VARLET ; qu'on a confondu avec VASLET.

De *vernacetus*, diminutif de *vernacus*, on a dit *nacetus* : d'où nous avons fait NAQUET : qui signifie originairement *serviteur* : mais qui a été dit ensuite d'un valet de Tripot : que nous appelons aujourd'huy *un Marqueur*. Voyez *naquet* dans mes Origines de la Langue Françoise.

C'est comme j'ay justifié mon étymologie de *laquais*. Ce qui pourroit me faire douter aujourd'huy de cette étymologie, c'est que ce mot ne paroist pas être ancien dans notre Langue. Les Auteurs les plus Anciens où je l'ay lu, ce sont Marot & Monstrelet. Voicy le passage de Marot ; qui est de son Adieu aux Dames de Cour ;

Adieu laquais & le valet :
Adieu la torche & le mulet.

Voicy celuy de Monstrelet : *La place fut prise*

Digitized by Google

& lui, fut pendu, avec aucuns de ses laquais. C'est à l'endroit où il parle du Capitaine Ramounet, assiégé dans Maloncy par l'Archiduc Maximilien. Monstrelet, selon la Croix du Maine florissoit en 1444. Ajoutez à cela, ce qui est dit dans Froissart, *En France, il y a cent ans que les Pages vilains, allans à pied, ont commancé d'estre nommez* Laquets, & Naquets. Et il y a peu d'apparance qu'un mot introduit dans notre Langue depuis 300. ou 400. ans, ait été formé d'un mot Latin aussi extraordinaire qu'est *vernulacains*. Et je croy maintenant que le plus sûr est de s'en tenir à l'étymologie Basque ou Bas-Bretonne.

Cependant, on pourroit dire, en faveur de ma premiere opinion, que le mot *laquais* est ancien dans notre Langue; s'il est vray ce qu'a écrit Mr du Cange, que le Grec-barbare λάκαις a été fait du François *un laquais*. A quoy j'ajoute; que le Basque *lecaiova*, & le Bas-Breton *laques*, peuvent avoir été formez de *vernulacus*: car il n'est point vray que dans la Langue Basque & dans la Langue Bretonne, il n'y ait point de mots Latins. Il y en a un trés grand nombre. ¶ Pour le Grec vulgaire λάκαις, je le tiens formé, du Latin *vernulacus*, & non pas, selon l'opinion de Mr du Cange, du François *un laquais*. *Vernulacus*, ιερπλάκαις: comme Οὖηρ, de *Verus*; Σεβῆρ, de *Severus*. D'ιερπλάκαις, on aura dit, par syncope, λάκαις.

Il me reste à remarquer qu'on ne dit plus *laquay*.

LAQUE *de Veniſe*. Sorte de couleur rouge. *La laque*, dit Mr Félibien, *se fait avec de la cochenille, ou avec de la bourre d'écarlate, ou du bois de bresil, ou d'autres differens bois. On en fait de plusieurs espéces: Cette couleur ne subsiste pas en l'air.* Ce mot a été fait du Latin *Lacca*, fait du Grec λάκκα. Il y a grande contestation touchant l'étymologie de ce dernier mot entre Mr de Saumaise & Bodæus à Stapel. Mr de Saumaise sur Solin pag. 1162. prétant que ce mot est d'origine Grecque, & non pas Arabe; & que les Arabes l'ont pris des Grecs; & qu'il a été formé de κάλλχη par transposition de lettres. Bodæus à Stapel sur Theophraste pag. 835. prétant aucontraire qu'il est d'origine Arabe, & qu'il a passé des Arabes aux Grecs modernes. Voyez leurs raisons. Je n'entreprens pas de juger entre deux si grands hommes. Voyez aussi dans Bodæus à Stapel l'histoire de la laque: elle est tres-curieuse.

LARD. Juvénal:

Moris erat quondam feſtis ſervare diebus,
Et natalitium cognatis ponere lardum,
Accedente nova, ſi quam dabat hoſtia carnem.

Dans les Gloses Anciennes, λάρδον est interprété par *laridus*.

LARDON. Espece de Gazette de Hollande. Aïant consulté Mr Bayle, Professeur de Roterdam, touchant l'étymologie du mot de *lardon*, dans cette signification de Gazette, voicy ce qu'il me répondit: *Je croy que c'est à Paris que le titre de* lardon *a été donné à nos petites Nouvelles raisonnées. Car dans le tems que personne ne les appeloit de la sorte en Hollande, & qu'elles n'y étoient connues que de peu de gens, mon frere m'écrivit de Paris qu'on y voyoit le Lardon toutes les semaines; s'exprimant, comme si c'eust été un nom déja établi. On croit qu'on a nommé ces Gazettes de la sorte, du mot* lardon, *dans la signification d'un trait piquant: & que la figure longue & étroite du papier sur lequel on imprime ces nouvelles, a aussi contribué à les faire appeler de la sorte.*

LARGUE. Terme de Marine. *Vent large*. De l'Italien *largo*. On a dit *largue*, pour *large*; comme *cargue*, pour *charge*.

LARIGOT. C'est un ancien mot François, qui signifie *un flageolet*: qui est une espece de flute. Ronsard dans son Eglogue v.

Herbes qui boutonnez, vertes ames ſacrées,
Si ſous mon larigot reverdir je vous voy.

Comme notre Langue a été formée de la Latine, j'ay cru que ce mot pouvoit être venu de *fiſtula*: de cette maniere: *fiſtula, fiſtularis, fiſtularius*: comme *epiſtola, epiſtolaris, epiſtolarius*. *Fiſtularius* se trouve. Les Botanistes appelent *herba fiſtularia*, ce qu'ils appellent autrement *crista galli*. Et on appelle *Epiſtolier* en plusieurs Eglises de France, celui qui dit l'Epitre à la Grand' Messe: ce qui fait voir qu'on a dit *Epiſtolarius*. De *fiſtularius*, on a fait *fiſtularicus*, d'où, par retranchement des deux premieres syllabes, on a dit *laricus*. Voyez *laquais*. De *laricus*, on a dit *laricotus*: d'où nous avons fait *larigot*: comme *falot* de *falotus*, & *tricot*, de *tridica*. Voyez *falot* & *trique*. Et comme nous avons de grands verres, faits en forme de flute, nous avons dit *fluter*, figurément, pour dire boire à longs traits: Et ce mot est encore aujourd'huy en usage parmy le peuple en cette signification. Nous disons aussi *Joüer de la flute d'Alleman* en la mesme signification. Voyez Bellingen dans son Explication des Proverbes François, page 204. Et parceque en beuvant, on attire la liqueur qu'on boit, on a dit BOIRE A TIRELARIGOT, pour dire, *boire à longs traits: A tirelarigot*, c'est à dire, *trahendo vinum, quod eſt in cyatho*: le contenant pour le contenu: comme quand on dit, *boire un verre de vin*. Les Latins ont usé de *trahere*, en la signification de *haurire*; comme il paroist par cet endroit de Ciceron, *exputeis jugibus, aquam calidam trahit*; & par notre façon de parler, *boire à longs traits*; qui vient de la Latine, *longis tractibus biberes*: Dans le petit Dictionnaire du P. Labbe, *hauſtus* est expliqué par attraiemens.

C'est l'Etymologie que j'ay donnée au chapitre 101. de la 2. partie de mes Observations sur la Langue Françoise: dont je say qu'on s'est fort moqué: mais je me moque de ceux qui s'en sont mocqués, leur étymologie est toutafait ridicule. Ils disent qu'à Rouen il y a une cloche nommée *Rigaut*; & ainsi nommée d'*Odo Rigaut*, Cordelier, Archevesque de Rouen, qui l'a donnée à l'Eglise de Rouen: laquelle on sonne tous les soirs une heure durant, dans le tans que l'Archevesque de Rouen est à Rouen; pour avertir le peuple, que l'Archevesque est en ville; & que celui qui la sonne est payé par l'Archevesque; à la santé duquel, après l'avoir sonnée, il boit copieusement avec ses compagnons; & que de là, on a dit boire *à tire larigot*, pour dire *boire copieusement*,

copieusement ; par corruption , au lieu de dire *boire à tire la Rigaut*. Celle de *Je bois à ti, Alaric Got* , rapportée par Fleury de Bellingen , livre 2. chapitre 26. de son Explication des Proverbes François , est encore plus ridicule. Et celle de Mr Borel , de *larynx* ; ceſtadire *goſier*, n'eſt guere plus raiſonnable. Et c'eſt avec raiſon que le P. Labbe à la page 35. & 36. de ſes Etymologies Françoiſess l'a deſapprouvée. Le P. Labbe , au reſte , & Fleury de Bellingen, ont fait mention de mon étymologie avec quelque ſorte d'approbation : mais ſans me nommer.

LARMIERS. Budée ſur les Pandectes, page 102. & 103. projecturæ *Vitruvio , prominentia ſunt, & velut ſupercilia quadam parietum, arcendis ſtillicidiis inventa. Fabri* larmiers *appellam &* intabulamenta. Nicot : LARMIER, *eſt la ſeurle de la tuile , ou autre choſe , iſſant du couvert d'une maiſon , outre l'aplomb de la muraille de deſſous , pour jetter le degout coulant de la couverture, au loing d'icelle muraille, & garder que ledit degout ne la corrompe. Et eſt un mot uſité en maçonnerie ; par imitation de ce mot Latin* lacryma, *que le François dit* larme : *comme ſi on diſoit* lacrymarium : *parceque les gouttes chéant des tuiles, ſemblent à des larmes decoulant des yeux :* quia guttas ſtillicidii , ceu lacrymas cadentes, rejicit à pariete. Robert Etienne , dans ſon Dictionnaire François : LARMIER : *quia guttas ſtillicidii , ceu lacrymas cadentes rejicit à pariete.* Et dans ſa Grammaire Françoiſe , pag. 101. il dérive auſſi *larmier* de *lacrimarium*.

Larmier , *entre Mareſchaux de chevaux , eſt la veine plus proche de l'œil du cheval : ainſi appelée , de ce qu'elle joint d'icelui :* vena ocularis, dit Nicot.

LARRIS. Nicot : *C'eſt une terre laiſſée en vié , en friche , en faveud. Incultum & derelictum ſolum.* Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. L'origine de ce mot n'eſt pas connue. Les Latiniſeurs l'ont appelé *larricium*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *larricium*.

LAS. Exclamation. De l'Italien *laſſo*. Voyez *hélas*.

LASARTIE. En Latin, *navalia inſtrumenta*. Cujas , livre 23. de ſes Obſervations, chap. 25. *Ac præterea, verius eſt , ſimilem eſſe earum rerum cauſam qua navis gratiâ parantur : id eſt , armamentorum , qua* ἐξαρτία *nomine ſignificantur : unde in idiotiſmo* laſartie : *& earum rerum pro quibus aliquis artifex mercedem acceperit : puta , inſtrumentorum , quibus opus quod faciendum locatum eſt , facit : pro quibus , atque adeo pro manupretio , pro factura mercedem accipit.* Touchant le mot d' ἐξαρτία , voyez le Gloſſaire Grec de Mr du Cange au mot ἐξαρτία.

LASTE. Mr Guillet , dans ſon Dictionnaire de la Marine : *Ce mot ſignifie le nombre de deux tonneaux.* Une Flute de deux cents laſtes : *ceſtadire , du port de quatre cents tonneaux. Le mot eſt Hollandois.*

LATE *de Couvreur*. De *lata* , féminin de *latus* : d'où les Allemans ont auſſi fait *latten*: mot de la meſme ſignification. Des Gloſes Anciennes MSS : *aſſer : lata telli.* Papias : *aſſeres, latæ , Latinum eſt.* Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

LATINIER. On appeloit ainſi anciennement un Trucheman : acauſe que le langage Latin, du tans des Romans, étoit celui dont les Truchemans ſe ſervoient pour interpréter les Langues étrangeres. Le Roman d'Alexandre.

Porus rend Alexandre ſon branc fourbi d'acier :
Et dit en ſon langage que il l'avoit moult chier.
Alexandre l'entend ſans autre Latinier :
Car de pluſieurs langages s'eſtoit aſſaitier.

Voyez Henri Etienne dans ſon livre de la Précellence de la Langue Françoiſe , page 160. On dit encore aujourd'huy en Bas-Breton *un Latinier*, pour dire *un Trucheman*.

LAVANDE. Sorte de ſimple. De *lavanda*. Charle Etienne , dans ſon *de Re Hortenſi* chapitre 133. *Nardus Celtica , ea eſt , authore Marcello , quam hodie* lavandulam *vocamus :* de la lavande : *dicta quidem* Celtica , *non quòd creſceat aut frequens ſit in noſtra Gallia circa Alpes , ſed in Liguria montibus circa Genuam, in Gallia comata , verſus Apenninum montem: item etiam in Pannonia.* Lavandula *autem dicta, quoniam magnum velligal Genuenſibus mercatoribus præbet , quotannis in Africam eam ferentibus , ubi lavandis ſoveandiſque corporibus Lybes eâ utuntur , nec niſi decoctо ejus ablui , manè domo egrediuntur. Hac Marcellus in Dioſcoridem.* Périon , folio 96. *Deinde, inquit , hanc , quam* lavrande ; *alii, ut Pariſii,* lavande *vocant : Eam, inquit, ita vocamus , à verbo barbaro* lavandula : *quod nomen ab uſu habuit : id eſt, à lavando & abluendo : quòd lavandis pedibus adhiberetur.*

LAVANDIERE. Oyſeau. Lat. *motacilla*. Belon dans ſon Ornithologie , livre 7. chapitre x. *Avant qu'entrer en la deſcription de la Lavandiere , ferons entendre que les François ont deux oyſeaux moult ſemblables l'un à l'autre, & qui ſont mal aiſez à diſtinguer à qui ne les obſerve de bien prés : l'un eſt nommé* la Lavandiere: *& l'autre,* Bergerette. *La Lavandiere tient cette appellation Françoiſe , pourcequ'elle eſt fort familiere aux ruiſſeaux , où elle remue toujours la queue en hochant le derriere , comme une Lavandiere qui bat ſes draps : ou bien , pourroit être nommée pour ce qu'elle tient compagnie aux Lavandieres ſur les rivages des eaux.* La premiere étymologie me paroiſt la plus vray-ſemblable.

LAVARDIN. Nom de lieu. On prononçoit anciennement *Lavarzin*. Geoffroy, Abbé de Vandôme , livre 3. épitre 23. qui eſt adreſſée à Ildebert , Eveſque du Mans : *Sed veniamus Lavarzinum* , &c. où le P. Sirmond a fait cette Note : *Lavarzinenſe Caſtrum , in Vita Ildeberti, cui patria fuit Lavarzinum , ſive , ut hodie loquuntur* , Lavardinum ; *Monti aureo , in adverſa ripa , finitimum.*

LAUDES. Heure de l'Office divin , qui ſe dit le matin : ainſi appelée des louanges à Dieu, contenues dans les Pſaumes qui ſe diſent

Digitized by Google

à cette heure-là. LAUDES : *sic dicta, à Psalmis Laudum qui hac hora decantantur : olim*, Matutinæ, *quòd manè persolverentur, appellata.* Ce sont les termes des Rubriques du Breviaire de Paris, faites par Mr l'Abbé Chastelain, Chanoine de Notre Dame de Paris.

LAVEDAN. Espéce de chevaux. Rabelais, livre 1. chapitre 12. parlant des chevaux factices de Gargantua : *Voilà mon Genet; voilà mon Guildin, mon Lavedan; mon Traquenard.* De la Comté de Lavedan en Gascogne, d'où il nous venoit autrefois d'excellens chevaux. Mr de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *bigerrones : Pagus Bigerricus continet duos veteres Vicecomitatus ; Levitanensem, & Asterisensem, in radicibus Pyrenæi positos : ex quibus, Levitania*; LAVEDAN *vulgò dicta ; equis generosis nomen, olim suum dedit : in gyrum vertisoliis ; etiam inter currendum ; quos Levitanos vocitant?* LAVEDANS. Guillaume de Poitiers, dans son livre des Gestes de Guillaume Roy d'Angleterre : *Vasconia & Arvernia, potentes, et transmittebant, vel adducebant, equos, qui nominibus propriis vulgò sunt nobilitati, feroces, & in orbem agi doctos.* Monstrelet, Volume 1. chapitre 61. *En outre, estoient venus au mandement du Duc d'Orleans en cette armée, grand' quantité de Lombards & Gascons, lesquels avoient leurs chevaux terribles, & accoustumez de virer en courant : que ce point n'avoient accoustumé de faire les François, Picards, Flamans, Brabançons, de voir ; & pour ce, leur sembloit estre grand merveille.* Voyez Mr Hauteserre, livre 2. de ses Aquitaniques, chap. 2.

LAURIER : arbre. *Laurus, laurarius,* LAURIER. Les Espagnols disent *laurel* : de *laurellus*, diminutif de *laurus*.

LAY. Comme quand on dit, Conseiller Lay. De *laicus*.

LAY. Sorte de poësie. Mr de Valois, le Jeune, le dérive de *leudus* : mot Gaulois, employé dans la mesme signification par Fortunat ; en cet endroit, où il parle à Lou, Duc de Champagne :

Nos tibi versiculos : dent barbara Carmina leudos.

Cestadire : Moy qui suis Citoyen Romain, je chanteray vos louanges en vers Latins : Et les barbares ; cestadire, les François ; employeront sur le mesme sujet leur poësie barbare, qu'ils appellent *lays*. Quelques exemplaires, ont *lidos*, aulieu de *leudos*. Les autres, le dérivent de *lessus* : & les autres, de l'Italien *lagno* : que Mr Ferrari dérive *à laniando capillos in luctu*. J'ay quelque opinion que notre mot *lay*, a été fait de l'inusité *laium*, fait de l'inusité *lamium*, fait de l'inusité *lameo* : d'où *lamentum*. *Lamium, laium*, LAY. Ou de *lassus*. *Lassus, lassius, lasius, laius, laio*, LAY. De *lassus*, nous avons fait de mesme *las* : & *hélas, ahi lassus*. Il est à remarquer que les Italiens ne se servent de ce mot qu'au plurier. Ils disent *lai* ; & jamais *laio*.

LAYE. C'est la femelle du sanglier. Mr de Caseneuve croit que ce mot a été dit, par syncope, de *lattena* ; & qu'il a été dit originairement de la femelle du sanglier lorsqu'elle allaitoit ses marcassins.

LAYETTE. Mr Borel dans ses Origines Gauloises, le dérive de *lagena*. Il vient de *capsula. Capsula, capsulaca, capsulacetta : lacetta, laëtta*, LAYETTE.

LAZANON. Rabelais IV. 57. *Le fond de vos chausses feroit office de lazanon, pital, bassin fécal, & de selle percée.* Du Grec λαζανον, que Rabelais à francisé : comme il a fait ailleurs le mot de *lazanophore*.

L E.

LE' : comme quand on dit *un lé d'étoffe*. De *latum*. Le Roman de la Rose, fol. 1.

Quand fus un peu avant allé,
Je vis un verger long & lé.

Cestadire, *long & large*. Villon :

Tant qu'il a de long & de lé.

LE'ANS. D'*illic intus*. Les Picards prononcent *liens*. Sylvius dans sa Grammaire, pag. 140. *Sed* li, *ut* chi, *cùm intus vel intro, id est* ens, *ferè jungimus : ut*, Il est liens. *Ab* illic intus. Vas lieus : *id est, illuc intro*. Je viens de liens : *id est, illinc intus*. Vas par liens : *id est, hac intus. Sic*, Il est chi ens : *id est, hic intus. Sed vulgus Gallorum,* CEANS A BON LOGIS. Viens chi ens : *id est, huc intro*. Vas de chi ens : *id est. hinc intus*.

LE'CHEFRITE. Mr du Cange dit que ce mot signifie une mesure de terre : & il le dérive de *lancea frilleria*. Voyez sa Note.

Ce mot signifie aujourd'huy le vase qu'on met sous la viande qui rotit, pour en recevoir la graisse : dans laquelle signification on dit *lichefrite* en plusieurs provinces. Et en cette signification, ces mots viennent aussi de *lancea frilleria*.

LE'CHER. De *leccare* : mot, dont les Italiens se servent pour dire la mesme chose. *Leccare* a été fait de *lingere*, fait de λιχειν. On y a ajouté un N : comme à *denfus*, fait de δαϐὼ : à *pinguis*, fait de πιαρὸς : à *anguis*, fait d'ἔχις. L'N s'est perdue en *leccare* : comme en *effigies* & en *ligula*. Les Italiens ont fait de mesme *sposo* de *sponsus* ; & *misura*, de *mensura*. ¶ Dans le petit Dictionnaire publié par le Pere Labbe, *lecca* est interpreté par *lecherie, lécheure*.

LE'DANGER. Villon, dans son Grand Testament :

Et qui me voudroit lédanger
De ce mot.

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note : LE'DANGER, *blasmer*. Voyez *laidanger*.

LE'DOYER. Voyez *laidanger*.

LE'GENDE. En termes de Monnoye & de Médailles, c'est l'écriture qui est sur les bords, ou dans le milieu de la piéce de monnoye, ou de la médaille.

LE'GER. De *leviarius*, fait de *levis*. Voyez *alléger*.

LE'GUMES. De *legumina* : dit *à legendo* ; parcequ'on cueuille les légumes avec la main. Nonius Marcellus : LEGUMINA ; *Varro de Re Rustica lib. 1. dicta existimat, non quòd secentur, sed quòd legantur*. Cætera quæ velluntur è terra non subsecantur ; quæ, quòd ita leguntur,

leguntur, *legumina* dicta. Les Grecs les ont appelez pour la meſme raiſon, χίλφοντα. Erotien : χίλφοντα. Τὰ ἔσθια ὑπὸ πολλῶν οἱ Ἀττικοὶ. Ἔνιοι δ' διὰ τοῦ Κ γράφουσι, κίλφοντα. Λεπτομένης δ' ὁ Γραμματικὸς διὰ τοῦ Χ γράφων, φησὶ χίλφοντα, τὰ παρ' ἄλλοις ὄσπρια. Εἰρῆσθαι δὲ παρὰ τὸ τῇ χειρὶ αὐτὰ φέρεσθαι· οὐτω γὰρ Νικάνδρῳ ἐν Γεωργικοῖς φησί,

Χειρὶ φέρων δ' ὔπα φῶτες ἀνὰ ἀριπάνυο λίγουσιν.

Pline XVIII. 17. *Exceptis leguminibus quæ velluntur è terra, non ſubſecantur : unde & legumina appellata ; quia ita leguntur.* On a fait *legumen* de *lego* : comme *documen*, de *doceo* : car par le mot *documentum*, il paroiſt qu'on a dit *documen*.

LENDES. Ce ſont les œufs des poux. Du Latin *lendes*. Serenus Sammonicus, parlant des remédes contre la phtiriaſe :

Unda maris lendes capitis deducit iniquas.

Pline livre XXVIII. chapitre XI. *quo, cum aceto calefactio, & lendes tolluntur.* Et quelques lignes après :

Lacte caprino lendes tolli tradunt.

Et livre XXIX. chapitre 6. *Lendes tolluntur adipe canino, vel anguibus in cibo ſumptis, anguillarum modo.* ¶ Il faut dire *lentes*.

LENTES. Voyez *lendes*.

LENTILLES. Taches & rouſſeurs qui ſont ſur le viſage. De leur reſſemblance aux *lemilles*, qu'on appelle *nantilles* à Paris. Voyez *nantilles*.

L'ENVERS *d'une étoffe*. Du mot *envers*, & de l'article *le*, qui s'eſt incorporé au mot *envers* : comme en *lierre*, en *luette*, en *lendier*. *Envers* a été fait d'*inverſus*. Sylvius, dans ſa Grammaire, page 156. Verſus, VERS : & ENVERS, *ab* inverſus. *Sed* A LENVERS, *pro facie veſtium interna.* REVERS, *pro brachii verſa jaculatione. Sed hæc magis ſortè à* verto *fuerint.*

LEONINS. *Vers Leonins.* Ce ſont vers Latins qui riment au milieu & à la fin du vers. Comme ceux-cy de Muret, ſur le Recueuil des Poëſies de Lorenzo Gambara, de la ville de Breſſe :

Brixia, veſtratis merdoſa volumina vatis,
Non ſunt noſtrates tergere digna nates.

Voyez l'Antibaillet, page 9. de la 2. partie. Et comme ceux-cy, faits ſur le Pere Vapi, Jéſuite, grand mangeur de moutarde :

Hic ſitus eſt Vapi, ſolitus qui grande ſinapi
Permiſcere dapi; nec tamen inde capi.

Et ceux-cy, du Pere Grillet, Jéſuite, de la ville de Rouen, ſur le Pere le Mérat, auſſi Jéſuite, lequel étoit ce que les Grecs appellent ἀγειρώγων :

Optat Normannus ſit ut hic tibi barbiſer annus :
Ut faciat Janus, ne videaris anus.

Et ceux-cy : par leſquels le Pere le Mérat répondit au Pere Grillet :

Radere de mento barbam, Normanne, memento :
Ne ſetoſus aper, vel videare caper.

Jules Scaliger dans ſa Poëtique, livre 2. chapitre 29. parle de l'étymologie de ce mot, en ces termes : *Nominis cauſam ignoro. Nam tametſi leoni cauda eſt, tamen ea ventri non eſt, vel par, vel ſimilis : id quod talibus evenit verſibus. Nam quemadmodum in Echicis cauda cauda reſpondet; ita in Leoninis cauda ventri : quamobrem* æquivocos *quidam appellavere.* Jules Scaliger n'a pas bien rencontré : quoyque le Guazzo, dans ſon Dialogue *del Paragone della Poeſia Latina, e della Toſcana*, ait donné la meſme étymologie de ce mot. Ces vers ont été ainſi appelés d'un certain *Leonius*, Chanoine Régulier de S. Victor de Paris, qui en a été l'inventeur. Voyez Paſquier dans ſes Recherches livre VII. chapitre 2. René Moreau, Médecin de Paris, dans ſa Préface ſur l'Ecole de Salerne ; & Gabriel Naudé, dans ſon Maſcurat, pag. 332. Car c'eſt Gabriel Naudé qui a fait le Maſcurat.

LE'SINE. Lat. *nimia parcimonia.* Du livre Italien, intitulé *Della famoſiſſima Compagnia della Leſina* lequel contient divers moyens de ménage. L'Auteur de ce livre ; qui eſt un nommé *Vialardi* ; feint que cette Compagnie fut ainſi appelée *di certi Taccagnoni, i quali, per marcia, miſeria, & avarizia, ſi metteuano inſino a rattacconar le ſcarpette e le pianelle, con le loro proprie mani, per non ſpendere. E perche tal meſtier del rattacconare non ſi puo fare ſenza leſina, anzi è lo ſtromento principale, preſono queſto nome* della Leſina. ¶ Voyez cy-deſſus au mot *aleſne* ; & mes Origines Italiennes au mot *leſina.*

LESSIVE. *Lixus, lixivus, lixiva*, LESSIVE. *Lixiva* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, expliqué par καλὶ. *Lixus* a été fait de *lix*, qui dans les Gloſes Anciennes & dans celles d'Iſidore eſt interprété *cinis.* Scaliger, dans le premier Scaligerana : Lix, licis, *apud veteriſſimos Latinos* cinerem *ſignificat : &* aquam : *Unde* Aquatores, *in caſtris, Lixas dicunnur. Et ſanè propius verò eſt, ut* lix licis *ſignificet* aquam, *quam* cinerem ; *quia* lix *&* liquor, *ſunt ejuſdem originis. A* lix, lixivium ; *Græcè* καλὶ : *quia percolabatur olim per qualum.*

LEST. Terme de Marine. Lat. *ſaburra.* C'eſt un amas de cailloux, ou de ſable, qu'on met à fond de cale dans un vaiſſeau, afin qu'il ait ſa juſte peſanteur, pour le tenir dans une bonne aſſiette, & dans le contrepoids où il doit être contre les coups de mer qui le pourroient renverſer ; dit Mr Guillet, dans ſon Dictionnaire de la Marine. Les Eſpagnols diſent *laſtre* : que Covarruvias dérive de λᾶς, ceſtadire, *lapis.* Mr Guyet à la marge de ſon Covarruvias, le dérive d' ἔλασσον : qui ſignifie, *id quod impellit aut impellitur* : Ce que les Philoſophes appellent *vertu élaſtique : vis elaſtica.* Ἐλαύνω, ἐλάσω, ἔλασσον, ἐλάσσων, *laſtrum, laſtra* ; & par métaplaſme, LASTRE. Cette étymologie eſt ingénieuſe, mais je ne la croy pas véritable, les Italiens ſe ſervant du mot *laſtra*, pour ſignifier *un pavé* : qui eſt une groſſe pierre large : ce qui a fait dériver *laſtra* à Mr Ferrari, de *latum* : de cette maniere : *Latum, lata, lataſtrum, laſtrum*, LASTRA. Pour moy, je croy toujours que l'Eſpagnol *laſtre*, & l'Italien *laſtra*, & le François

Digitized by Google

leſt, viennent de *lapis*. *Lapis lapidis, lapidaſter, laſter*, LASTRE, LASTRA. *Laſtrum, laſtum*. REST. Voyez mes Origines Italiennes au mot *laſtra*. ¶ Du ſubſtantif *leſt*, on a fait le verbe *leſter*. *Leſter un vaiſſeau*. Les Allemans diſent *laſt*, pour dire *une charge* ; *onus*.

LESTE. Propre en habits. Ce mot eſt de difficile origine. Mr de Caſeneuve croit avec quelque ſorte d'apparance qu'il a été fait de l'Ancien Alleman *liſte*, qui ſignifie *art*. Ce qu'il prouve par cet endroit du Gloſſaire Latin-Teudeſque de Kéron, Moine de St Gal : ARS, *liſte*. ARTIS, *liſch*. ARTIFICES, *liſtara* : ajoutant, que nous appelons *un homme leſte*, un homme qui eſt veſtu avec art.

L'ESTRADE : comme quand on dit, *batre l'eſtrade*. De l'Italien *ſtrada*, fait du Latin *ſtrata*, qui ſe trouve pour *chemin*, *rûe*. Les Gloſes Anciennes : λωφῶ, *ſtrata*. Les Empereurs Honorius & Theodoſe, en la Loy 4. au Code *de Privilegiis domûs Auguſtæ : Abſit, ut nos inſtructiones via publica, & pontium, ſtrataſque opera titulis magnorum Principum dedicata, inter ſordida munera numeremus*. Sur lequel endroit, Cujas a fait cette Note : Stratam *dicit, quod Galli* pavé. *Capit poſteà qualibet via* ſtrata *dici ; ut* Βασιλικῶν *tit.* 3. Πᾶ ὁδὸς πεζῶν πεζὸν πωλεῖται. *Et tit.* 5. τῷ πεζῷ χωρεύσῃ. *Et tit.* 7. Κατὰ μῆκῳ ὁ πεζός. Voyez Meurſius & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires Grecs.

LE'TON. Cuivre, meſlé avec de la calamine. Lat. *aurichalcum*. Du Grec ἐλατρὸν, ἐλατρὸν, ἰλατὸν, ἰλάτου, *elato, elatonis, latone*, LATON, & LE'TON ; car on diſoit & on écrivoit autrefois *Laton* : & ce mot eſt encore en uſage aujourd'huy en pluſieurs endroits. Et les Eſpagnols écrivent & prononcent ce mot de la ſorte. Ἐλατρὸν ſe trouve en cette ſignification dans Heſychius. Ἐλατρὸν : ὃ τεῦχος σίδηρον ἔχον τὸ σίδηρον παρὰ τοῖς μεταλλεῦσιν. Les Eſpagnols diſent *Oro de lata*, pour dire *de l'or faux*. Ce qui donne ſujet de croire que *laton*, ou *léton*, peut avoir été formé de *latum. Latum, lato latonis, latone*, LATON, LE'TON. *Oro de lata*, c'eſt *lata lamina aurichalci*. Les Italiens diſent *ottone*, par le retranchement de l'L : comme en *uſeignuolo*, de *luſciniolus* ; & en *onzo*, de *lynceus*.

LETTRE *de cachet*. Nicolas Bergier, dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins, liv. 4. chap. 15. *Il y a neantmoins cette différence entre la forme de ſceller des Empereurs, & des Rois de France, que les Empereurs ſcelloient d'un meſme ſeel, & leurs Patentes, & leurs Epitres, ainſi que l'on voit par ce lieu de Suétone. Mais en France, on ſcelle les Lettres Patentes en double ou ſimple queue, d'un grand ſeel de Chancellerie. Et quant aux Miſſives, ou Lettres cloſes, elles ne ſont ſcellées que d'un cachet tout ſimple ; duquel elles ont eu le nom de* Lettres de cachet.

LETTRE-FERITS. Montagne liv. 1. chap. 18. *Mon vulgaire Périgordin appelle fort plaiſamment* Lettre-férits, *ces ſçavanteaux ; comme ſi vous diſiez* Lettre-Férus, *auſquels les Lettres ont donné un coup de-marteau, comme on dit.*

LETTRES-D'ESTAT. Ce ſont des Lettres du Prince, que quelques parties plaidantes obtiennent, au moyen deſquelles l'inſtance eſt tenûe en ſurſeance. Dans la Préface d'une Ordonnance, non imprimée, de Charles VI. du 15. Aouſt 1389. vérifiée le 27. du meſme mois : *Plures ex ipſis alias plerumque Litteras impetrare conantur, & de facto obtinent, ad finem quòd dicta eorum cauſa in ſuſpenſo, ſive ſtatu, uſque ad longum tempus remaneant & teneantur*. Voyez l'Indice de Ragueau au mot *Eſtat*.

LETTRES DE MARQUE. Lettres de repréſailles. Bourdelot le dérive de *marquer*. Lettres de marque, dit-il, *eſt une permiſſion qui eſt donnée à un Marchand volé par un étranger, de reprendre ſur quelqu'un qu'il remarquera de cette Nation, la meſme ſomme qui lui a été priſe*. Furetiere lui donne une autre étymologie. *Ce mot*, dit-il, *vient de ce que c'eſt* Jus conceſſum in alterius Principis *marchas ſeu limites, tranſeundi, ſibique jus faciendi*.

LEU. La Coutume d'Auvergne chap. 28. *Il n'eſt leu ny permis*. De *licitum*.

LEU : pour *lieu*. De *locus* : comme *feu*, de *focus* ; *jeu*, de *jocus* ; *peu*, de *paucus* ; &c. Voyez Paſquier livre VIII. de ſes Recherches, au chapitre 48. intitulé *Sans feu & leu*. Voyez auſſi Mr de Launay, Avocat au Parlement & Docteur en Droit François dans l'Univerſité de Paris, ſur cette Reigle, Feux leu ſont mancipation : qui eſt la trente huitiéme des Inſtitutions d'Antoine Loiſel.

LEU : pour *loup*. François Pithou dans ſon Recueuil des Eveſques de Troyes, pag. 667. & 668. ſous l'année 649. *Lupus II. qui* & Leuſus : *car nos Anciens appeloient* Leu, *ce que nous appelons* loup.

LEVAIN. Lat. *fermentum*. Du Latin barbare, inuſité, *levamum* ; dit *à levando* ; d'où cette façon de parler, *pain levé*. Les Grecs, ſelon quelques Grammairiens, ont fait demeſme ἄρτος (*panis*) d'ἄειρω, qui ſignifie *lever*. ¶ Les Eſpagnols diſent *levadura* ; & les Italiens, *levatura* ; pour ſignifier *du levain*.

LEVE'E. *La levée* : pour *aggeres Ligeris*, qui eſt le mot des Capitulaires de Charles le Chauve. De *levata*. Mr Nublé croyoit que *les Turcies* étoient les remparts naturels que fourniſſent les côtaux dont les rivieres ſont environnées, lorſqu'ils ſont proches du lit des rivieres ; & que *les levées* ſont des remparts artificiels de terre, qu'on fait aux endroits ou les côtaux ſont éloignés du lit des rivieres, pour en empécher le débordement. Et eneffet, il y a à Château-Gontier une place ſur un roc, au pied duquel paſſe la riviere de Maine ; laquelle place eſt appelée *la Turcie*, par les habitans de Château-Gontier.

LEVESSE. Sorte de perſil. De *leviſticum*. Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi*, pag. 77. & 78. Smyrnion *hodie quidam putant eſſe, quod nos* leviſticum *dicimus. Vulgus vocat* de la leveſſe. ¶ Les Italiens diſent *leviſtico. Leviſticum* a été fait de λιγυστικὸν. Voyez les Médecins de Lyon liv. VI. de leur Hiſtoire des Plantes, chap. 25. & *liveſche*, cy-deſſous.

LEVIER.

Digitized by Google

LEVIER. Lat. *vellis*. De *levarium* : dit *à levando*. Les Italiens disent demesme *liviere*, & *lieva*.

LE'VRE. De *labrum*. Dans un ancien Gloſſaire Alleman inſeré dans la Lettre 44. de la 3. Centurie des Lettres de Lipſe *ad Belgas*, *lepera* eſt expliqué par *labrum*.

LE'VREUX. Vieux mot, inuſité. Lat. *labeo* : ceſtadire, *qui a de groſſes lévres*. De *labioſus*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe : Labioſus ; *lévreux*.

LEVRIER. De *leporarius* : en ſouſentendant *canis*. Guillelmus Neubringenſis, liv. 1. chap. 28. de ſon Hiſtoire d'Angleterre : *Ex canum genere, quos* leporarios *vocant*. Les Eſpagnols l'appellent *galgo* ; de *canis Gallicus*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *veltro*. Ils l'appellent auſſi *lebrel* : de *leporarius*. *Leporarius*, *lepreurs*, LEBREL. Ou de *lepus*. *Lepus*, *leporis*, *lepore*, *leporellus*, *leprellus*, LEBREL.

On a dit *leporarium*, d'une garenne à liévres : témoin les Terres appelées *Maulévrier*. Voyez *parc*.

LEURRE. Terme de Fauconnerie. De *lorum*. Le Préſidant de Thou, dans ſon *de Re Accipitraria* liv. 1. parlant de la différance des oiſeaux de proye :

Namque pugillares alii, pugnumque Magiſtri
Protinus emiſſi repetunt, prædamque relinquunt.
Aſt alii, tenues ſimul emittuntur in auras:
Vix tandem redeunt, licèt & revocentur herili
Voce, & vibrato plumatilis indice lori.

Les Grecs modernes ſe ſont ſervis du meſme mot. Voyez Meurſius & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires Grecs. Anciennement, nous diſions *loirre*. Alain Chartier, au livre des 4. Dames, pag. 636.

S'Amans aux biens paſſez regardent,
Tant moins en ont & plus en ardent :
Car Amour loirre
Les cœurs, comme Faucon en loirre,
A qui on fait bien ſouvent croire
De donner ce qu'on veult accroire.

Bourdelot n'a pas bien rencontré dérivant *leurre* d' ἀλαόω : ce qu'il a pris de Trippault. ¶ Les Flamans diſent *lore*.

LEZ. Vieux mot qui ſignifie *prés*, ou *à côté*. *Saint Victor lez Paris* : ceſtadire, *prés de Paris* ; ou, *à côté de Paris*. *Saint Nicolas lez Angers* : ceſtadire, *à côté d'Angers*.

LEZARD. De *lacertus*. Voyez cy-deſſus *laiſard*.

LE'ZARDES. On appelle ainſi les crevaſſes qui ſe font dans les murs de maçonnerie. De leur reſſemblance à des lézards.

L I.

LIARD. Quelques-uns le dérivent de μιλιάριον, qui ſe trouve dans Epiphane, dans Cédren, dans Suidas, & dans les Gloſes Nomiques, pour une eſpéce de petite monnoye : de laquelle les millerais de Portugal peuvent avoir emprunté leur nom, dit Bouterouë, page 164. Le Sr de Clérac, dans ſon Traité des Monnoyes de Guyenne, qui m'a été communiqué manuſcrit par Mr du Puy, dit que les liards ont été ainſi appelez, par corruption, aulieu de *les hardis* : qui étoient une monnoye de Guienne : *li hardis*, LIARDS. Dans mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, tome 2. chapitre 75. j'ay dérivé ce mot de *leucardus*, qui ſignifie *blanchard*. *Lencus*, *leucardus*, *leardus*, LEARD, LIARD : qui eſt comme qui diroit, *un blanc* : eſpéce de petite monnoye. Nous appelons en Anjou *leard*, une ſorte de bois blanc : & les Italiens appellent *leardo* une ſorte de poil de cheval qui tire ſur le blanc. Mr Allard, Préſidant en l'Election de Grenoble, a écrit dans ſa Bibliothéque de Dauphiné, page 137. que Guigues Liard, de Crémieu dans le Viennois, inventa en 1430. les liards : ainſi appelez de ſon nom. Et cette étymologie eſt confirmée par ces paroles de M^r le Blanc, qui ſont de la page 306. de ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes : *On fit encore des Liards & des Hardis. Ces deux eſpéces furent particuliérement faites pour les provinces de Guyenne & de Dauphiné. Cette monnoye qui valoit 3. deniers, & qui par conſequant partageoit le ſol en quatre, étoit appellée* Hardi *en Guyenne*, & Liard *en Dauphiné*, *& dans les autres provinces qui ſont en deça de la Loire. Je parleray plus amplement des Hardis au Traité de la Monnoye des Ducs de Guyenne. Il paroiſt par l'Ordonnance de Louis XI. que d'ancienneté on avoit accoutumé de fabriquer des Hardis en Guyenne, & des Liards en Dauphiné.*

LIBE'RAL ARBITRE. Tous les anciens Ecrivains ont uſé de cette façon de parler, pour dire, *libre*, ou *franc arbitre*. Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, dans la Préface de ſon Traité de la Puiſſance Paternelle : *Il y a 3. ans, & plus, que je ſuis à apprendre où les Jeſuites tiennent mon fils. Si je l'euſſe pû découvrir, je lui euſſe fait cette remonſtrance en privé. Mais voyant que je perdois mon temps, &, qui plus eſt, mon eſpérance, je luy ay voulu eſcrire comme aux contumax, par programme & annotation publique. Si vous trouvez ma plainte juſte, & que vous appreniez où il eſt, je vous prie qu'il la voye. Cela fait, je lui laiſſe en ſon libéral arbitre de m'obéyr, ou de ne m'obéyr point.* Pluſieurs modernes uſent encore de cette façon de parler. Je me ſouviens de l'avoir lûe dans les ouvrages de Mr de la Mothe-le-Vayer, qui eſt un de nos meilleurs Ecrivains : Et Mr de Vaugelas dans ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, ne l'improuve pas. Ce mot, *libéral*, ſe trouve pour *libre*, en l'article 84. de la Coutume de Champagne : *Et combien que le mary ait l'adminiſtration & diſpoſition libérale par contracts entre vifs, de pouvoir aliéner les biens meubles, & conqueſts immeubles, communs & appartenans auſdits mariez*, &c. Et celui de *libéralement*, pour *librement*, en l'article 2. de la meſme Coutume : *Et ſont tous leſdits non Nobles franches perſonnes, s'il n'appert de ſervitude au contraire, & peuvent libéralement eux marier, & faire tous faits legi-*

Digitized by Google

times, comme franches personnes. ¶ Ce mot a été fait de *liberale*, qu'on a dit pour *liberum*. ¶ Voyez Mr de Vaugelas au lieu allégué. ¶ On ne dit plus aujourd'huy *libéral arbitre*. On dit *libre arbitre*, ou *franc arbitre*.

LICE : comme quand on dit, *Tapisserie de haute lice*. De *licia*, au féminin genre. Les Glosses Anciennes : *λιτ& , licia, licium, filum.* Une Tapisserie de haute lice, c'est *de alta licia : id est, qua sursum versus texitur : ad differentiam ejus qua transversim, id est, transversis filis, texitur :* dit Mr Guyet sur cet endroit des Glosses.

Je remarqueray icy par occasion, que Richard Graindorge autrefois, Marchand de toiles à Caen, a inventé les toiles de haute lice Jâques Cahagnes, Médecin de Caen, dans le quinziéme de ses Eloges ; qui est celui des Graindorges: *Prateritis seculis fuit Textura tela rudis & simplex ; sed ætate nostra magnis accessionibus aucta est, & multis ornamentis locupletata. Graindorgei, Cadomenses, artem texendi telas à patre, avo, proavo, & abavo, velut per manus traditam, in hunc usque diem retinent. Unus ex his, cui prænomen* Andreas, *ut erat ingenio promptus, primus vulgarem viam egredi, & aliquid novi quod à disciplina non haberet, moliri ausus est. Telam enim qua prius nuda fuit, incompta, & inornata, liliorum floribus, ocellis, rosis, & similibus floscu lis, exornavit ; quòdque esset figurata, & stnulata*, parvam figuram *vocavit. Richardus, Andrea filius, ad hanc patris inventionem addidit quamplurima, qua pari ignota, longo artis usu doctus (vixit enim ad alterum & octogesimum ætatis annum) perceperat. Scilicet, ætas & usus semper aliquid apportat novi, eſque dies posterior, priore doctior. Is in hac tela præter scutulas, varia animalia, integra, dimidiata, truncea, mutila ; præterea, domini arma & insignia gentilitia, singulari artificio figuravit : Eamque* alum licium, à licio, *ut opinor, quod est filum flamini ex transverso intertextum, appellavit. Nos Latini* telam Damascenam, *ob similitudinem quam cum albo Damasco habet, (hujus enim ita amula est, ut primo intuitu ipsos etiam artifices fallat) nominare possumus. Is etiam primus mensam ex hac tela composuit ; qua comprehendit mappam, quatuordecim mantilia ; quorum duo tergendis manibus usui sunt, & abacum, singula definita longitudinis & latitudinis, mireque pulchritudinis. Michaël, Richardi primogenitus, hanc artem à patre accepram amplificavit, & ex erudita officina eruditos artifices emisit ; qui per Galliam dispersi, illis civitatibus, in quibus sedem ceperunt, hujus elegantis tela conficiendæ rationem communicavere.*

LICE. Lieu fermé de barrieres, servant aux Tournois. Nicot : LICE. *Curriculum equestre, palis ac telâ septum. Le lieu à faire tournois à cheval : ainſi appelé, parcequ'il est remparé de palis & traversins d'un costé & d'autre de la toile: lequel équippage s'appelle proprement* lices. De *palicium. Palus pali, palicium, palicia, licia,* LICE. LICIÆ, pour *lices* se trouve en plusieurs endroits, produits par Mr du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *licia* : mais où Mr du Cange dérive ce mot *licia, à licilis, seu flamini-*

LIC. LIC.

bus, vel funiculis ; quòd primitus licia ex funibus conficerentur : vel quòd, ut flamina, junctim erigantur.

LICE. Fémelle de chien de chasse. Mr du Cange écrit *lisse*. Et ce mot se trouve ainſi écrit dans un Regitre des Cens de la ville de Chartres, de l'année 1302. folio 19. à l'article des Tanneurs : *Item : Il est accoustumé que nul Tanneur ne puet ne ne doit tanner nul cuir de chien, ne de lisse.* Et il le détrive de *letissa* : qui se trouve en cette signification dans le Grécisme d'Ebrardus.

Nascitur ibris aper, si porca domestica nubit :
Patre lupo gaudet, matre letissa cane.

Les autres Etymologistes le dérivent de *lycisca*, qui signifie *un chien né d'un lou & d'une chienne.* L'Auteur d'une ancienne épigramme, qui se trouve dans le Recueuil de Pierre Pithou :

Ha fuit ambigena qua nuptu dispare constant.
Apris, atque fue, fetosus nascitur ibris.
At lupus & catula formant, cocundo, lycisceam.

Servius sur ces mots de Virgile, MULTÙM LATRANTE LYCISCA : *Lycisca, sunt, ut etiam Plinius tradit, canes nati è lupis & canibus, cum inter se miscentur.* Isidore, livre XII. chapitre 3. Lycisci *autem dicuntur, ut ait Plinius, qui ex lupis & canibus nati.* Ullitius, dans ses Commentaires sur la Chasse de Gratius, croit que Servius & Isidore ont entendu parler de cet endroit de Pline, qui est du livre VIII. au chapitre des Chiens : *Hoc idem è lupis Galli, quorum greges suum quisque duttorem è canibus lycisceam habent.* C'est ainſi qu'il estime qu'il faut lire en cet endroit. Il ajoute : *Cujus vocabuli vestigium, hodie, Gallica voce* LICE, *restat, qua canem libidinosam significat. Maxima enim libidine necesse est ut incensa fuerint, antequam adulterum & hostem fera admiserim.* Mr Besly, dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 86. parlant de Lysois, Sire d'Amboise, Général d'Armée de Geoffroy Martel, Comte d'Anjou : *Un vieux & expérimenté Capitaine, appellé* Lysois ; *qui estoit Sire d'Amboise ; avoit la charge & la conduite de l'armée de Martel : ce qui luy fut un bon présage : car ce nom, fort célebre entre les vieux François, est cela mesme que les Perses disent* Cyrus ; *les Italiens*, Can, *ou* Mastino ; *les Latins*, lycisca; *par termination Grecque ; les Scythes*, Alan ; *& les François, en langage poli, disent* LICE. *D'où vient que la Maison de Montmorency ; l'une des plus illustres de la Chrestienté ; porte une lice, ou un chien, pour tymbre de ses armes : pource que le Baron, auteur & source de tant de magnanimes Seigneurs qui en sont issus, lequel se jetta dans le fonds de Baptesme avec le grand Clovis, avoit nom* Lisois : *par un terme de bon augure. Ce qui a donné sujet au Philosophe Platon, de faire comparaison des chefs de la République avec des lices, animaux tres prudent & fidelles.* Mais je demanderois volontiers à Mr Besly, s'il étoit en vie, où il a lu que les Perses appellent un chien *cyrus.*

Le mot de *letissa*, ne se trouvant nulle-part que dans les vers d'Ebrardus, cy-dessus rapportez,

Digitized by Google

rapportez, je croy que c'eſt une faute de Copiſte, & qu'il faut lire *Lyciſca*.

LICENCIE'. C'eſt celui auquel on permet de régenter. Voyez *Bachelier*.

LICHEFRITE. Voyez *lécheſrite*.

LICORNE. Animal. D'*unicornis* : par le retranchement de l'U, & le changement de l'N en L. *Unicornis, licornis*, LICORNE. Rabelais IV. 2. a dit *unicornes* : ſur lequel mot il a fait cette Note : UNICORNES. *Vous les nommez licornes.* ¶ Les Italiens diſent, *liocorno*.

L'ICOU. *Quàd liget collum.*

LIE. Pour *joyeux*. Vieux mot, qui eſt encore en uſage en cette façon de parler, *faire chére* lie. Dans quelque endroit de Rabelais, Epiſtémon dit à Panurge, *Vien t'en avec nous, nous te ferons un tronçon de chére lie.* Aulieu de *lie*, on a dit *lié*. De *latus* ; dont les Italiens ont auſſi *lieto*. *Saint Lié*, c'eſt *Sanctus Latus*. ¶ Voyez *lieſſe*. Voyez auſſi André du Cheſne dans ſes Annotations ſur Alain Chartier, page 866.

LIE. Lat. *fax. Limus, lima, lia*, LIE. Papias : LIA, *amurca*. Charle de Bouvelles le tire ridiculement de *Lyaus* ; ceſtadire, *Bacchus* : ou de λύω, *diſſolvo* : *quia cùm in vini dolio, pervenitur uſque ad feces, ſolvendum ſit dolium.*

LIE'GE. Lat. *ſuber*. De *leve*. La legéreté du liége a paſſé en proverbe. φελλὸν κωφότερον. Horace liv. 3. Ode 9. *Tu levior cortice.*

LIER. Muret ſur le Sonnet 107. du 1. liv. des Amours de Ronſard : *Ce mot* abri, *ſemble venir du Latin* apricus, *combienqu'il ſignifie tout le contraire. Ainſi cuidé-je que le mot* lier *vient du Grec* λύω, *qui a toutefois contraire ſignification. Muret s'eſt icy* étrangement trompé. *Lier* vient de *ligare*.

LIERRE. D'*hedera* : dont a fait premiérement *hierre* : mot, qui ſe trouve dans pluſieurs célebres Auteurs. Dans Ronſard, Eglogue 2.

J'ay pour maiſon un antre, & un rocher ouvert,
De lambruche ſauvage & d'hierre couvert.

Dans du Bellay, Ode 2.

Sus donc, qu'un autel on m'appreſte
D'hierre à racine velue,
Et de verveine chevelue.

Dans Baïf, liv. 4. de ſes Paſſe-temps, pag. 99.

Ceignant ton chef d'ierrine feuillure.

Mr de Scudéry, qui a vécu de nos jours, s'eſt ſervi du meſme mot.

Icy l'on voit ramper l'hierre aux feuilles menues.

C'eſt dans ſon ſixiéme Sonnet ſur la Fontaine de Vaucluſe. Et à ce propos il eſt à remarquer, que l'Abbayie d'Hierre eſt appellée *Hedera* dans les Titres Latins. L'article s'eſt incorporé dans le mot d'*hierre* : comme en *landier, lambris, lendemain, luette*, &c.

Je remarqueray icy par occaſion, que le Latin *hedera* a été fait du Grec κίτλαρος, dit pour κίσσαρος. Erotien : κίσσαρα, ἡ κισσὸς. Voyez *ſerpolet*.

LIERRE. Vieux mot inuſité, qui ſignifioit *larron*. Le Roman de la Roſe :

Puis la laiſſa le mal fricherre,
Le faux déloyal & lierre, &c. ¶
Malle-bouche eſt un bon lierre, &c. ¶
Emuis advient, ſi n'eſt lierre.

Hélinand, dans ſon Poëme de la Mort, Stance 21.

Mors va comme lierre la nuict.

C'eſt ainſi qu'Antoine Loiſel qui a fait imprimer ce Poëme, a rectifié ce vers de ſa main, dans ſon exemplaire, qui m'a été communiqué par Mr Joly, Chantre & Chanoine de Notre Dame de Paris, ſon petit-fils. Remarquez en paſſant, que *Mors*, en ce vers, eſt mis pour *Mort*. Je viens à l'étymologie de *lierre*, en cette ſignification de *voleur*. Ce mot a été fait de *latrus* ; dit, par métaplaſme, aulieu de *latro* : duquel mot Latin *laurus*, les Italiens ont fait *ladro*. Et il en a été fait de cette maniére : *latrus*, LIERRE : comme *Petrus*, PIERRE.

LIESSE. De *latitia*. Voyez cy-deſſus *lie*.

LIE'VE. On appelle ainſi dans le Berri un Papier Terrier. Dans le Languedoc, c'eſt un Etat des Emphyteotes, ſur lequel on léve des Droits Seigneuriaux : & c'eſt ce qu'on appelle en France, *Terrier de Recepte*. Voyez les Arreſts, de la Roche-Flavin, & Mr de Graverol ſur ces Arreſts, pag. 587. & 588.

LIEUE. De *leuca*, ou *lenga* : qui eſt un ancien mot Gaulois. Saint Jerôme chap. 3. ſur Joël : *In Nilo flumine, ſive in rivis ejus, ſolent naves ſumibus trahere ; certa habentes ſpatia, quæ appellant* funiculos, *ut labori deſſeſſorum recentia trahentium colla ſuccedant. Nec mirum, ſi una quaque gens certa viarum ſpatia ſuis appellet nominibus, cùm & Latini* mille paſſus, *& Galli* leucas, *& Perſæ* parafangas, *& Ægyptii* raſtas, *univerſa Germania, atque in ſingulis nominibus diverſa menſuraſit.* Les Actes du Martyre de Sainte Geneviéve : *Ab Aurelianenſe urbe uſque Turonum civitatem ; quæ tertia Lugdunenſis nuncupatur, perhibentur eſſe ſtadia ſexcenta, milliaria ſeptuaginta quinque, lenga, quæ adhuc veteri Gallorum linguâ nuncupantur, quinquagima.* Iſidore livre XV. des Origines chap. 16. *Menſuras viarum, nos* milliaria *dicimus, Græci* ſtadia, *Galli* leucas. Jornandes chap. 60. *Centum leugas, ut Galli vocant.* Et au chap. 16. *Lenga Gallica mille, & quingentorum paſſuum quantitate metitur.* Heſychius : λεύγα, μέτρον τι Γαλατικὸν : car c'eſt ainſi qu'il faut lire, ou Γαλατικὸν, au lieu de γαλατικὸν. Ce mot ſe trouve auſſi dans Ammian Marcelin livre XV. *Exindéque non millenis paſſibus, ſed leugis itinera metiuntur* : & dans Yves de Chartres, & ailleurs. Ingulphe eſtime que *leuca* vient de λαὰς, & que les lieues ont été ainſi appelées acauſe des pierres blanches deſquelles il dit qu'on marqua les diſtances des chemins lorſque l'Empereur Philippes ſe fit Chretien : & cela en mémoire de la blancheur & de la pureté d'ame qu'il avoit receue par le Bateſme : ce qui eſt toutafait ridicule. Il eſt pourtant vray qu'on marquoit les lieues avec des pierres blanches. Et Périon, acauſe de ces marques, dérive auſſi *leuca* de λαὰς. Voicy ſes termes : λαὰς, candida, *ſive* alba *dicitur. Hinc*

Digitized by Google

lieue, *duo millia passuum*, (*quam vulgus, pane ad verbum*, leue *appellat*) *dicimus ex eo, ut mea fert opinio, quòd locorum intervalla, quandam, petris & lapidibus, qui candidi albique essent, designarentur.* Et Spelman, dans son Glossaire, dit que ce mot *leuca* vient du mot Breton *lead*, ou *leach*, qui signifie *pierre :* & il croit que les anciens Gaulois, demesme que les Romains, ont marqué les distances des chemins par des pierres. En quoy je voy qu'il est suivi par Vossius livre 3. *de Vitiis Sermonis* chap. 19. Nithard, au lieu de *leuga*, ou *leuca*, écrit toujours *leuva:* & Barthius, dans ses Adversaires liv. XLVI. chap. 9. prétant que c'est ainsi que ce mot être écrit : ce qui approche plus encore du François *lieuë*. Lelandus écrit *lega* ; les Espagnols & les Italiens, *legua*. Voyez Spelman dans son Glossaire, Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. XI. & liv. 3. chap. 19. Barthius au lieu allégué, Pierre Pithou livre 1. de ses Adversaires chapitre 13. Lindembrog & Mr Valois sur Ammian Marcellin. *Leuca* se prant quelquefois, absolument, pour toute sorte de distance, comme nous l'avons fait voir au mot *banlieue*. Mr Bochard dans son l'haleg. pag. 752. découvre une autre origine de ce mot. Il dit que les Anciens disoient *lefca*, pour *leuca :* & que *lefca* a été foimé de ces mots Phœniciens אלף־קנים *eleph-canim.*

LIEUX : pour *latrine ;* comme quand on dit, *aller aux lieux*. De *locus :* dont les Latins ont usé en la mesme signification. Tertullien dans son livre *de Pallio : Et cùm latrinam Amisles sericum vemilat, & immundiorem loco cervicem monilibus consolatur.* Mr de Saumaise sur cet endroit : *Hoc est, immundiorem latrinis.* Locum, *absolutè, pro* latrinis, *dixit. Atque ita etiam hodieque loquimur. Graci quoque τόπον dicunt : quod ex Athenæo alibi notamus.*

LIGNAGE. De *lineagium* : fait de *linea :* qui se trouve en cette signification. Paul Diacre, dans son Histoire des Lombards, liv. 2. chapitre 9. *Longobardorum furas, hoc est, generationem, vel lineas.* Les Glosses Anciennes : *linea, ονοὴ ῥῆυ.* Et de là, notre mot LIGNE, dans la signification de *race :* comme quand on dit, *estoc & ligne :* & noire mot LIGNE'E. ¶ *Linea, lineata,* LIGNE'E.

LIGNE *de Pêcheur*. De *linea*. Sénéque dans le Chorus du 1. Acte de l'*Hercules Furens:*

Sentit tremulum linea piscem.

Martial x. 20.

Spectatus alitè lineam trahit pisces.

Voyez Columelle liv. 8. chap. 4. *Linea* a été dit *à lino*, parcequ'anciennement les lignes de Pêcheurs étoient de lin. Virgile liv. 1. des Georgiques :

Atque alius latum fundâ jam verberat amnem,
Alta petens ; pelagoque alius trahit humida lina.

Les Grecs ont usé demesme de λίνον, en cette signification : & ce mot se trouve dans Homére. *Linearius*, dans les Glosses d'Isidore, est interpreté *retiarius*.

LIGNE'. Voyez *lignier*.

LIGNE'E. Voyez *lignage*.

LIGNEUL. Les Cordonniers appellent ainsi le fil dont il se servent pour coudre les souliers. De *lineolum*, fait de *linum*.

LIGNIER. Vieux mot, inusité, qui signifioit le lieu où l'on met le bois. Une Charte de 1445. citée par Mr du Cange : *Et encore vous doit une autre charrette garnie de 4. bœufs, pour aider à charier le bois de vostre lignier de nouvel.* De *lignarium*. Les Glosses Anciennes: *lignarium*, ξυλόκαυα ; ὄρος ξυλόκαυα. La Loy des Lombards, livre 1. tit. 25. §. 26. *Si quis de lignario alterius ligna m furatus fuerit.* Aulieu de *lignier*, on a dit, par corruption, LIGNE'. C'est ainsi qu'on appelle à Angers le lieu où l'on met le bois. Et sur ce mot, j'ay fait un discours dans mes Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, que je ne tiens pas indigne d'être icy produit. Le voicy :

On dit que Herbert Lanier, Fondateur du Prieuré de la Papillaye, près d'Angers, ut un fils nommé *Geoffroy Lanier* : & surnommé *l'Angevin*, parcequ'il étoit d'Angers ; lequel fit bâtir à Paris la rue Geoffroy Lanier, & la rue Geoffroy l'Angevin ; & que ce Geoffroy ut un fils, nommé *Rolland* ; lequel s'étant retiré à Angers, il y fit construire un Port, appelé de son nom, *le Port Lanier* ; & depuis, par corruption, *le Port-Ligmier*, & enfin, *le Port-Ligné* : ce qui paroist peu vray-semblable. Il est vray neanmoins que ce Port a été appelé autrefois *le Port-Lanier*. Ce qui a été remarqué par Mr Ménard dans son Histoire MS. d'Anjou, au chapitre de la Description de la Ville d'Angers. *Regio Urbis altera declivior ab* Andegavensi *quam vocant* Porta, *Balteario vicum, Castrique radices, continet, per Meduanæ fluvii decursum : Portumque illum, qui* Lignarius *dicitur ; sed veteribus Agiographis*, Lanerius : *quem scilicet stratum ex anno 1392. decimus è Conclusionibus rerum publicarum aliquot, quas vidimus.* Dans les Comptes de Pierre le Bouteillier, Receveur d'Anjou, qui finissent en 1474. Ce Port est aussi appelé *Port-Lanier. A James Louet, Conseiller du Roy de Sicille, & Tresorier d'Anjou, pour le louage d'une maison du Port-Lanier, où est apresent l'un des poix dudit Seigneur.* C'est dans le Compte des années 1463. & 1464. Ces Comptes sont aujourd'huy entre les mains de Mr de Crespy de la Mabiliere, Procureur du Roy au Siége Présidial d'Angers, qui m'a fait la grace de me les communiquer. Il m'a aussi fait voir des Aveus de la Seigneurie de Ste Gemme, de 1413. & de 1437. où ce Port est aussi appelé *le Port-Lanier*. Mais dans un Acte du Chapitre de l'Eglise d'Angers du 12. Septembre 1247. qui est rélatif à un Titre de l'année 1032. il est appelé *le Port-Lenier, Marchand. Sachent tous présents & à venir, que moy, Notaire du Palais d'Angers, & Scribe des Reverends Doyen & Chanoines de l'Eglise de S. Maurice d'Angers, estant en l'Assemblée générale de leur Conssistoire, ont iceux ordonné que lecture leur fust faite de la Constitution & fondation d'une Chapelle, appellée* Ste Marie ; *par iceux mise en Coullége : le tout appelé*, le Coullége de St Maurice,

St Maurice, [C'eſt le Collége de la Porte-de-fêr,] *pour y faire l'enſeignement de leurs Cleres & Chapelains, & de la jeuneſſe d'Angers : en l'an de grace* 1031. *Enſemble d'un autre Don de fondation, par eux faite à ladite Chapelle Coullége des rentes du Port-Lenier Marchand : en l'an de grace* 1032. Ce qui donne ſujet de croire que ce Port a été ainſi appelé, par corruption, aulieu de *Legnier* : qui eſt la meſme choſe que *Lignier:* car aulieu de *lignum*, on a prononcé *legnum:* comme il paroiſt par le mot Italien *legne. Lignarium*, c'eſt le lieu où l'on met le bois. Les Gloſes Anciennes : *lignarium*, ξυλοθήκη. Et ce Port eſt le lieu de la ville d'Angers où l'on a mis de tout tans le bois & le maitrein : & où on eſt obligé de le mettre par les Ordonnances de Police. Un Titre de l'Abbayie du Ronceray, qui eſt de 1028. *Deſcendentes de Civitate:* c'eſt le lieu appelé *la Cité :* qui eſt la demeure des Chanoines de l'Egliſe d'Angers : *Venerunt ad poſternam Boleti :* c'eſt la Porte-de-fêr, près la Fontaine Pié de Boulet : laquelle Fontaine a été ainſi appelée de *Podium Boleti :* comme *Pié du Faux*, ou *Pié du Fou*, de *Podium fagi :* & non pas, comme dit Hiret, après Bourdigné, de *Fontaine bouillante.* Dans l'Inventaire des Chartres du Roy, au Titre d'Anjou, nombre 53. *Le Portail du Puy de Bolet.* Il y a enſuite, dans ce Titre du Ronceray : *ibique, ſedit unus eorum, alter verò per vicum, qui eſt à dexera parte propinquior Urbi, juxta domum Giraldi Calvelli, ad Portum lignorum.* Bourdigné, au chapitre 24. de la 2. partie de ſes Annales d'Anjou : *Quand les Bretons eurent paſſé le Pont & les Arches de Maine, ils vindrent à une des Portes de la Ville, qui lors eſtoit : laquelle de préſent l'on appelle* la Porte-Chapeliére : *& de là, ſur la rive du fleuve de Maine s'épandirent en la place ; laquelle, pour l'abondance du bois & buſches qui y ſont, l'on appelle le* Port-Lignier. Je conclus de tout ce diſcours, que ce Port-Ligné a été appelé originairement *Le Port-Lignier*, ou *Le Port-Legnier*, de *Portus lignarius* ; en prononçant *lignarius* à l'Italienne, que de *Port-Legnier*, on a dit enſuite *Port-Lenier* ; & qu'on a dit enfin *Port-Lanier:* ou par le changement de l'E, en A, ou acauſe de quelque perſonne du nom de *Lanier*, qui avoit fait quelques réparations à ce Port.

LIGUE. Du Latin-barbare *liga*, mot de meſme ſignification : ainſi dit *à ligando.* Voyez Voſſius & Mr du Cange.

LILAS. Arbriſſeau. Les Flamans prononcent *lillac.* Voyez Dodonée. Ce qui me fait croire que cet arbriſſeau a été ainſi appelé de *liliacum*, acauſe du rapport de ſon odeur avec celle du lis. Mais nonobſtant cette étymologie, il faut dire *lilas.* Et *lilas*, conformément à l'analogie, pourroit bien avoir été fait de *liliaceum*, ou de *liliacium.*

L'ILLEBONNE. Ville du payïs de Caux en Normandie. Sigebert Orderic Vital, Turnébe, & Papirius Maſſo, appellent cette ville *Juliobona.* Mr de Valois, dans ſa Notice, prétant qu'ils ſe ſont tous trompez, & que l'Illebonne eſt *Illebona.* Voyez ſes raiſons.

LIMAÇON. *Limax, limacis ; limacius, limacio limacionis, limacione,* LIMAÇON.

LIMAGNE. Partie de l'Auvergne. Scaliger, dans ſon premier Scaligerana : ARVERNUM, Auvergne. *Dividitur in montanum & planum. Planum, dicitur* Alimania : *quod nomen jam obtinebat tempore Gregorii Turonenſis.* Scaliger s'eſt trompé : ce qui a été remarqué par Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules, au mot *Arverni:* en ces termes : *Ex his apparet, joſephum Scaligerum falsò ſcripſiſſe, planam Arverniam* Alimaniani *dici, & jam inde ab ætate Gregorii Turonici ita dictam eſſe. Quippe pars tantùm plana Arvernia vocata eſt olim* Lemane : *& nunc dicitur* Limania, *non* Alimania.

LIMANDE. Poiſſon. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

LIMBES. Le lieu où l'on dit que ſont les enfans non batiſés. De *limbi* : comme qui diroit, *le bord du Paradis, & celui de l'Enfer.* Voyez Mathias Martinius & Mr du Cange, dans leurs Gloſſaires.

LIMESTRE. *Serge de limeſtre.* Rabelais 4. 6. *De la toiſon de ces moutons, ſeront faits les fins draps de Rouen. Les louſchets des balles de Limeſtre, au prix d'elle ne ſont que bourre.* Renier, dans ſa fameuſe Macette :

Combien, pour avoir mis leur honneur en ſequeſtre,
Ont elles en velours eſchangé leur limeſtre ?

On dit que les Serges de limeſtre ont été ainſi appelées du nom de celui qui en a fait le premier : ce qui eſt dit ſans preuve. Ce ſont Serges drapées, croiſées, qui ſe font aujourd'huy à Rouen, & à Darnetal proche de Rouen ; & qui ſe feſoient auſſi autrefois en Eſpagne. Et elles ſe font de fine laine d'Eſpagne.

LIMIER. Chien. Nicot : *On le peut tirer de* limen, *Grec Latiniſé, qui ſignifie* port, demeure, ſtation : *quia veſtigando, indagandoque, è cubilibus feras eliminat : id eſt, expellit, detrudit, emovet : ayant été Ennius*, Medea, quòd ſic extra ædes eliminatur : *& Accius, Phœnicis* ; Egredere, exi, effer te, elimina urbe. *Et Horace:* Ne fidos inter amicos Sit, qui dicta foras eliminet. Il vient de *liminarius :* parceque c'eſt le limier qui commance la chaſſe, & qui fait partir la beſte. Cette étymologie a été remarquée par François Pithou dans le *Pithœana.*

LIMITROFE. De *limitrophus* ; qui a été dit, par contraction, pour *limitotrophus. Fundus limitotrophus*, ſignifie une terre deſtinée à la nourriture des ſoldats qui ſont ſur la frontiere. Voyez Cujas ſur le Titre au Code *de Fundis limitrophis.* Depuis, ce mot, *limitrophus*, a été pris, par abus, pour *limitaneus*, comme l'a remarqué Cujas ſur la Loy 13. au Code *de Fundis Patrimonialibus.* Voicy ſes termes : *Legendum* limitotrophos, *non* limitrophos. *Cujus verbi vitium pervenit ad Gallos, qui fundos in limitibus conſtitutos vocant* limitrophos. *Idem etiam, ignorantiâ ſignificationis Latinæ*, adnotationis *& protocolli appellationibus utuntur perperam.*

LIMOGE. Ville : capitale du Limouſin. Bodin, livre v. de ſa République, dit que la province de Limoge a été ainſi appellée du mot Grec λιμός. LIMOGES : *ſic enim incola pronunciant.*

Digitized by Google

pronuntiant : verbo planè Græco : non quidem, ἀπὸ τοῦ λιμῶν, cùm in montibus posita sit, & salutaribus aquis usquequaque irrigua, sed ἀπὸ τοῦ λιμῶν : quia fame interire propter agri sterilitatem, aut aliunde frumentum advehere, necesse est. Mon ſavant compatriote n'a pas bien rencontré en cette étymologie. *Limoge* a été fait de *Lemovicia*, fait de *Lemovix*.

LIMON. LIMONADE. Le limon eſt une eſpéce de citron. Et ce mot *limon*, eſt un augmentatif de *lima*. Et le mot de *lima* eſt un mot Eſpagnol qui ſignifie *petit-limon*. *Limas dolces de Valencia*. C'eſt le cri que font à Madrid, & dans les autres villes d'Eſpagne, les vendeurs de limons. Et l'Eſpagnol *lima*, a été fait de l'Arabe *lim*, mot de meſme ſignification que *lima*. De *lima*, les Eſpagnols ont fait *limon*, & les Italiens *limone*, & les Latiniſeurs Botaniſtes, *limo limonis*. De *limone*, les Italiens ont fait *limonata*, & les Eſpagnols *limonada* : d'où nous avons fait LIMONADE. Et de *limonade*, nous avons fait LIMONADIER, pour ſignifier *un vendeur de limonade:* qui eſt un mot nouveau dans notre Langue ; les Limonadiers n'aïant été établis à Paris, que ſous le Miniſtere du Cardinal Mazarin. ¶ Toutes les étymologies du mot *limon* d'un certain Ferrari, Auteur du livre intitulé *les Heſperides*, ſont ridicules : & elles ne méritent pas d'être icy rapportées.

LIMONADE. Voyez *limon*.

LIMONIER. *Cheval limonier*. C'eſt le cheval qui eſt au limon. Et *limon*, en cette ſignification, c'eſt le devant d'un brancar, d'un chariot, ou d'une charette, où eſt attelé le cheval qui porte une ſelle, laquelle eſt appelée *ſelle à limons*. Il y a apparance que ce mot, *limon*, a été dit pour, *timon*, par le changement de T en L. Voyez Nicot.

LIMOSINAGE. Toute Maçonnerie faite de moilon à bain de mortier, & dreſſée au cordeau, avec paremens bruts : à laquelle les Limouſins travaillent ordinairement dans les fondations. On l'appelle auſſi *Limoſiniere*. Et c'eſt ce qui peut eſtre ſignifié dans Vitruve par le mot *emplecton*. Ce ſont les termes de Daviler dans ſon Explication des termes d'Architecture.

LINCEUL. De *linteolum*.

LINGE. De *linium* : dit pour *lineum* : comme *cavia*, pour *cavea*. ¶ *Linium*, *linium*, LINGE.

LINGE. Vieux mot François, inuſité, qui ſignifie *mince*, *delié*. Dans le Roman du petit Jan de Saintré, chapitre 1. *Combien que ſa perſonne eſtoit & fut touſiours linge & menu*. Et chapitre 5. *deux paires de fins draps linges*. Mehun, dans ſa Remontrance de *Nature* :

Car ſon ſens eſt trop nud & linge :
Si me contrefait comme un ſinge.

Gaſton de Foix, dans ſon Miroir de la Chaſſe, page 3. *Veneur ira coucher en ſon lit, en beaux draps frais & linges*. Ce mot eſt encore en uſage en cette ſignification dans le Languedoc & dans la Provence.

LINGOT. De *lingua*. *Lingua*, *lingum*, par métaplaſme : *lingotum*, LINGOT.

LINON. Sorte de toile fine. De *linum*. On dit auſſi *linomple*.

LINOTE. Oyſeau. On ne convient pas de l'étymologie de ce mot. Pierre Belon, ſoy diſant *du Mans*, quoyqu'il uſt pris naiſſance à la Soulleticre proche le Bourg de Foulletourte, comme il le dit lui-meſme au chapitre 7. du livre 1. de ſes Voyages, a parlé de cette étymologie, en ces termes, qui ſont du chapitre 16. du livre VII. de ſon Hiſtoire des Oiſeaux : *Noſtre vulgaire a nommé ceſt oyſeau, ou pour la ſemence de lin, pourcequ'elle eſt de la couleur, ou pourcequ'elle le mange ſur ſon herbe. Mais on la nourriſt communément de ſemence de navette : & pourcequ'elle a le bec trop petit, ne vit pas bien de chenevis. Il y en a qui aiment mieux donner étymologie à la linotte de la laine, & dire* leinotte, *d'autant qu'elle rembourre fort bien ſon nid de laine : C'eſt à ceſte-cy à quoy nous arreſtons*. Jules Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 1060. a ſuivi l'opinion de ceux qui ont cru que la linote avoit été ainſi appelée parcequ'elle vit de graine de lin: *qua vulgò in Galliis, quòd lini ſemine delectetur; quamquam & canabino & rapino alatur* ; linote *vocatur*. Mr de Voiture le dérive de λίνη. *Ne croyez-vous pas*, dit-il, dans une de ſes Lettres à Mr Coſtar ; qui eſt la 125. des Entretiens de Mr Coſtar & de Mr de Voiture, *que ce mot de* linote *peut venir de* λίνη ? *Je n'en ſay pas l'accent, mais je ſay bien que c'eſt à dire* une chanſon. Il n'eſt pas vray que λίνη ſignifie *une chanſon* : mais il eſt vray que λίνη, dans le Lexicon des mots d'Hérodote, eſt interpreté par *corde de Lyre*, & par *nom de chanſon*. Robert Etienne dans ſon Dictionnaire François, a écrit qu'une linote s'appelle en Latin *ligurinus*, ſelon le témoignage de Budée : car c'eſt ce que veut dire ſon B. Et Nicot, dans ſon Treſor de la Langue Françoiſe, a parlé de la linote en ces termes : LINOTE ; *Nomen avis. Ligurinus, ſpinus, acanthis : ſpinam enim appetit ut cardueles. Dicitur* & ligurinus. *Alii, quibus hæc non placent*, linaria *vocatur: nimirum à lini ſemine. Sunt qui etiam* ægithum *vocent*. Fédéric Morel, Profeſſeur du Roy, dans ſon petit Dictionnaire François-Latin, dit auſſi qu'une linote eſt nommée en Latin, *ligurinus* : & comme ce mot Latin vient du Grec λιγυρὸς, qui ſignifie *celui qui chante mélodieuſement*, & que dans nos provinces d'Anjou & du Maine, nous diſons *un linot*, & non pas *une linote*, j'ay cru autrefois que ces mots de *linot* & de *linote*, avoient été faits de *ligurinus* : de cette maniere : *ligurinus*, *ligurinotus*, *linotus*, LINOT, LINOTE. Mais n'aïant trouvé *ligurinus*, en cette ſignification, dans aucun Auteur ancien, j'ay changé d'avis : Et je croy préſentement, avec Scaliger, que la linote a été ainſi appelée acauſe qu'elle vit de graine de lin. C'eſt auſſi l'étymologie que donne de ce mot Mr du Cange. Voicy ſes termes : LINOT. *avicula ſic dicta, quòd in linariis verſetur*. Et ce qui me confirme toutafait en cette opinion, c'eſt que les Ecoſſois appellent une linote *linwhirte:* qui eſt comme qui diroit *linaria : lint*, en Ecoſſois, ſignifie *du lin* : Et que les Allemans l'appellent *flachs-fink* : mot compoſé de *flachs*, qui ſignifie

signifie *du lin* ; & de *finck*, qui signifie *pinson* ; comme qui diroit, *pinson de lin* : ou parceque la linote vit de lin, ou parcequ'elle habite dans les linieres. Les Allemans appellent demesme un chardonneret *distel-finck* : mot composé de *distel*, qui signifie *chardon*, & de *finck*, qui signifie *pinson*, comme il vient d'être remarqué : comme qui diroit, *pinson de chardon:* parceque le chardonneret vit de graine de chardon. Voyez *chardonneret*. Ou parcequ'il se plaist sur les chardons : d'où vient que les Allemans l'appellent aussi *distel-zweig* : mot composé de *distel*, qui signifie *pinson*, comme il vient d'être remarqué, & de *zweig*, qui signifie *rameau*.

LINTEAU. Piéce de bois, pour fermer le haut d'une croisée ou d'une porte sur ses piédroits. Vitruve l'appelle *limen superius* : ce qui me fait croire que ce mot a été formé de *limen:* de cette maniere : *limen liminis, liminus, liminitus, limtus, limtellus*, LINTEAU. ¶ De *limen*, les Espagnols ont aussi fait *lumbral*, pour le seuil de la porte. *Limen, liminis, liminale, luminale, lumnale, lumrale.* LUMBRAL.

LIPPE. LIPPU. Sylvius, dans son *Isagoge*, pag. 28. *Labiosus*, lipu, *vel* lippu : *vitio oculis proprio ad labra traducto ; qualiter fauces* fame lippire *dixit Plautus. Vel potius* lypu, *à λύπη, id est* tristitia, *qua pueros plorabundos facie labiosos : unde*, faire la lype, *pro* tristari, *& labra exerere, Galli dicunt.* Ces deux étymologies sont toutafait ridicules. *Lippe* vient de l'Alleman ou du Flaman *lep* ; ou *lip*, qui signifient la mesme chose. Voyez Mr de Saumaise dans son *de Hellenistica*, pag. 396. ¶ De *lippe*, les Latinisеurs ont fait *lipata*, dont nous avons fait *lipée*, vieux mot, mais qui est encore en usage dans cette façon de parler proverbiale, *franche-lipée*. Mr Huet croit que l'Alleman & le Flaman *lip*, ont été faits du Latin *labium*.

LIRIPIPION. Quelques uns appellent ainsi le chaperon des Docteurs. Rabelais liv. 1. chap. 18. *Maistre Janotus, tondu à la Césarine, vestu de son lyripipion à l'amique.* Et au liv. 3. chap. 26. *Couillon lyripipié.* Et au liv. 2. chap. 7. *Lyripipii Sorbonici moralisationes per M. Lupoldum.* C'est un mot Latin-Barbare, qui a été fait du Flaman *liere-pipe*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* pag. 238. & dans l'Appendice, pag. 807.

LIRON. De *lirone*, ablatif de *liro lironis*, fait de *glis gliris*. Les Espagnols disent, comme nous, *liron* ; & les Italiens, *gliro*.

LISERON. Voyez *liset*.

LISET. Fleur. C'est le *convolvulus* ; autrement, *volubilis*, & *campanella* ; en François, *de la vrillée*. Il a été appelé *liset*, acause de sa ressemblance aux lis. Pline, dans son chapitre du lis, qui est le 5. du livre 21. *Est flos, non dissimilis illi, in herba quam* convolvulum *vocant, nascens per fruteta ; nullo odore, nec crocis intus, candorem tantum referens, ac veluti natura rudimentum lilia facere condiscentis.* Le Pere Rapin, livre 1. de son livre *de Cultura hortorum :*

Et tu rumpis humum, & multo te flore profundis,
Qui riguus inter crescis, Convolvule, valles :
Dulce rudimentum meditantis lilia quondam
Natura, cùm sese opera ad majora parabat.

LISERON : est la mesme fleur que le liset. Et ce mot a la mesme origine que celui de liset.

LISET. Ver, qui ronge la vigne. Voyez *mec.*

LISETTE. Nom propre de femme. Diminutif de *Lise*.

LISIE'RE. Le bord de toute sorte d'étoffe ; comme de drap, de toile, &c. De *licisria* ; fait de *licia*, qui signifie les fils de la trame. Ou plutost, de *lisura* ; qui se trouve en cette signification dans Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Panni duas ulnas habeant latitudinis infra lisuras.* Hoveden, dans la Vie de Richard 1. *Lanei panni, ubicunque fiant, fiant de eadem latitudine : scilicet, de duabus ulnis infra lisuras.*

On appelle aussi *lisiere* le tata, testadite, le cordon qui sert à soutenir & à promener les petits enfans. Et on l'appelle de la sorte, parceque ce cordon se fesoit originairement d'une lisiere de drap.

J'apprans de Charle Fontaine liv. 1. de son Art Poëtique, chap. 13. & de Pierre Fabri dans son Grand & vray Art de pleine Rhétorique, qu'on appeloit anciennement *lisiere*, la rime ou terminaison du vers.

LISTE. De *lista* : que le Glossaire interprete γεμμὰ, & d'où Lipse dans son épitre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, dérive aussi l'Alleman *liste*. Scaliger sur le Copa : *Subleſta*, &c. Subleſta pictura, *est tantum primis lineamentis, ac nullis coloribus adumbrata. Eaque Græcè dicitur μονόγραμμος.* Lista, *est* γεμμὰ, *teste illo vetere Glossario. Sic & hodie lineam vulgò vocamus in Gallia. Dicta* lista, *à λίσσω* p *in* t : *ut τάδιον, ταῦδιον*, spatium : *ταῦδὰ*, studium. *hinc ταῦδιωτὸς pictura primum, hoc est, ad verbum*, subleſtæ. *Inde ad alia transtatum, fumitur pro evanido, tenui, languido : ut* vinum subleſtum. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 238.

LISTEAU, ou LISTEL. Terme d'Architecture. C'est une petite moulure quarrée, qui sert à en accompagner une plus grande, ou à séparer les cannelures d'une colonne : appelée autrement *Filet*, & *Quarré*, dit Daviler. De l'Italien *listello*, fait de *listellum*, fait du Latin *lista*, dans la signification de *ligne*. Voyez *liste*.

LITANIES. De *litania* ; fait du Grec λιτὰ, qui signifie *litatio, deprecatio.* Λιτὰ, λίτὰ, λιτανεύω, λιτανία. Isidore liv. 6. ch. dernier : Letaniæ *autem Græco nomine appellantur, qua Latinè dicuntur* Rogationes. *Inter Letanias verò & Exomologeses, hoc differt, quòd Exomologeses pro sola confessione peccatorum aguntur ; Letania verò dicuntur propter rogandum Dominum, & impetrandum in aliquo misericordiam ejus. Sed nunc jam utrumque vocabulum sub una significatione habetur,*

Digitized by Google

nec dissitas vulgò utrùm Letanie an Exomologeses dicantur, &c. Voyez *Rogations*. ¶ Remarquez qu'il faut dire *Litanies*, & non pas *Létanies*.

LITORNE. Oiseau : espéce de grive, décrite par Belon liv. 9. de son Ornithologie, chap. 34. L'origine de ce mot m'est inconnüe. J'ay cru autrefois qu'il pouvoit avoir été formé de l'article ancien *li*, & de *turdus*. *Turdus*, *tordus* : d'où l'Italien *tordo*, *tordinus*, *tornus*, *torna*, LITORNA. La litorne est une espéce de touret.

LITRE. Mr Hauteserre liv. 3. chap. 3. des Comtes & Ducs de Province, le dérive de λίθος. *Moribus nostrit patronos & capitales dominos luget Ecclesia, fascia, seu vitta funebris, schemate gemillitiis distincta, stemmatis circumquaque cincta* ; lithram *vocitant vulgò. Satis recens inventum* ; & *vix alibi invenium, quàm in nonnullis Consuetudinibus*, (il entant parler de la Coutume de Touraine & de celle de Loudunois) *Vocis etymon à* litura *duxit Maresc allus.* (C'est au livre qu'il a fait des Droits Honorifiques, chap. 5.) *Sed spongiâ lituràque verè digna notatio. Vero propius* lithræ *matricem dixerint Græcum* λίθος, *quod* tirculum & coronam *significat : unde & Clericorum corona Constantino in Epistola ad Sylvestrum, & Balsamoni* στεφανίδες *dicitur : nam hujusmodi vitta, seu limbi genus, Ecclesiam ambit corona in speciem.* Ciron est de ce mesme avis dans ses Observations sur le Droit Canon, liv. 1. chap. 19. où il blâme aussi l'opinion de ceux qui dérivent le mot *litre* de *litura*. Mais Mr de Saumaise dans son Traité de *Coma*, pag. 105. estime qu'il faut lire dans Balsamon στεφανίδες ; ce estadire, *tonsura Papalis. Nam* solvere capillos *insima Latinitas dixit* ; *pro* tondere & radere : ce sont les termes de Mr de Saumaise. ¶ On pourroit dire que *litre* vient droit de l'Italien *listra*, qui a été dit par les Siennois pour *lista*. Le Vocabulaire de la Crusca : LISTA ; *Senesi ancor* listra. *Striscia, pezzo di panno, di drappo, o d'altro che sia lungo, e stretto assai : Lat.* limbus. *Per Catalogo, e Indice*; *Lat.* Index : listare, listrare.

LITRON. Sorte de mesure de grains & autres choses non liquides : comme, *un litron de pois ; de fèves ; de sel* ; &c. De λίτρα, qui signifie *libra*.

LIVESCHE. Plante. Rabelais 1. 50. Liguisticum : *c'est* livesche ; *apportée de Liguris : c'est la coste de Gennes.* ¶ De *liguriscum*, formé de *liguria. Liguria, ligurivum, liguriviscum, liviscum*, LIVESCHE. Trippault : Liveſche ; *herbe :* λιγυστικόν. Voyez *leveſche*.

LIVET. Terme de Jeu de Billard. L'origine de ce mot m'est toutafait inconnue.

LIVRE. Terme de Monnoye. De *libra*, fait du mot Sicilien λίτρα. Bouteroue, pag. 145. *Chez les François, la livre estoit au commencement un poids sur lequel ils reigloient la taille de leur monnoye. Lorsque cette taille fut arrestée de vingt sols à la livre, la livre changea de nature : & au lieu d'un poids, elle devint* ἀρίθμημα, collectio numinorum, *& livre de compte. De sorte que tout ce qui estoit composé de vingt sols, & valoit vingt sols, estoit nommé* livre. *Et depuis ce temps ; qui fut environ le commencement du regne de Charlemagne ; les marchés & les Contracts se faisoient sur le pied de cette monnoye imaginaire, & de compte : qui a toujours subsisté, quoyque les sols qui la composoient, & qui ont aussi esté long-temps une monnoye imaginaire, soient changez de poids & de loy.*

LIVRE *de terre*. Ce mot se trouve souvent dans les vieux Titres François pour *une livre en assiette de terre*. De *libra terræ* ; qui se trouve en cette signification dans les Titres Latins : comme aussi *librata terræ* ; & quelquefois *librata* seulement. Geoffroy, Abbé de Vendôme liv. 3. Epit. 10. à Rainaldus Evêque d'Angers : *Præterea habebatis dispositum quòd centum libratas Ecclesiæ nostræ*, &c. Le P. Sirmond sur cet endroit de Geoffroy, prétant que *librata terræ* est une mesure de terre. Voicy les termes : *lib. 2. Epist. 30. & hujus libri Epist. 15.* ducentas libratas, *terræ nimirum. In præcepto Sancti Ludovici Regis anno* M. CC. XXX. Dilecto & fideli nostro Joanni de Valeriaco, in augmentum feodi quod tenebat, dedimus centum libratas terræ. *In Arvernis scilicet, apud Escurolas & Maesimum schola. Antiqui mensores integras agri mensuras ad similitudinem assis aut libræ in uncias, & uncia partes dividebant, ut videre est apud Columellam libro* V. *cap.* 1. *Varro de* Re Rustica *libro primo, capite* X. Ab hoc principio mensores nonnunquam dicunt in subsicivum esse unicam agri, aut sextantem, aut quid aliud, cùm ad jugerum perveneruut. Id habet scrupula CCI. XXXVIII. quantumas. *Quod ergo fiebat in partibus, id etiam in toto à nonnullis factum est, ut integris agri mensuris à libra vel solido esse nomen darent.* Libratam *ergo* terræ *dixerunt integrum jugerum terræ, arapennem, aut aliud simile. Dicta etiam ab eodem principio* solidata terræ. *In Literis Seguini Episcopi Matisconensis anno* M. CC. LX. Cùm Guillelmus de Oblato, Miles, ab Ecclesia Cluniacensi LX. solidatas terræ teneret in feudum, &c. En quoy il s'est mépris sans doute, une livre de terre étant infailliblement une livre en assiette de terre, comme Pithou l'a fort bien expliqué dans ses doctes Commentaires sur la Coutume de Champagne, tit. XI. où il produit plusieurs anciens Titres Latins & François qui le justifient clairement ; à quoy on peut ajouter ces preuves qui m'ont été données par Mr de Launay Avocat au Parlement : Dans un titre de la Maison de Sully, de l'Echange fait entre le Roy Philippe & ly six Henry de Suilly de la Terre de Lunel avec la Terre de Chaluret, Chalus, Chabrot, &c. *Dedimus mille libratas terræ Adturonenses, quas eidem assignari fecimus & mandavimus assideri in villa Castro & Castellania de Lunello in Senescallia Bellicardi, nec non duo millia librarum. Ejusdem monetæ vendualis ad vitam duntaxat ipsius, quarum eidem mille assignavimus in Castro, Castellania & villa de Lunello prædictas, & aliat mille in reliis aliis locis in Arvernia*, &c. Les Lettres Patantes en François sur le mesme sujet, portent : *Pieça donnasmes à luy & à ses hoirs mille livres de terre atournois, lesquelles nous*

Digitized by Google

nous l'y assignasmes & mandasmes asseoir en la Ville, Chastel & Chastellenie de Lunel en la Senescha ussée de Beauquaire : & avec ce, deux mille livres de rente attournois à sa vie tant seulement, &c. L'an M. CCC. XVII. XIX. Novembre. Dans un autre Titre, qui a pour inscription : *Compromis fait entre le Vicuens de Meleun & Jeanne sa chere femme, d'une part, & mon Sire Henry de Suilly, frére de ladite Jeanne, d'autre : pour raison du partage ou appennage qui estoiet descendu à ladite Jeanne pour raison de son pére & de sa mére : Nous avont fait mise amiablement par commun accord de haut & de bas, en redoutable Pére Simon par la grace de Dieu Archevesque de Bourges,* &c. Ledit Compromis datté à Paris l'an de grace M. CCLXXXIV. le Mercredy aprés les Brandons. Et au pied dudit Compromis, est la Sentence arbitrale : *Nous l'Archevesque prononçons,* &c. *c'est à sçavoir, que ledit Messire Henry de Suilly est tenu asseoir audit Vicuens de Meleun, au nom de Madame Jeanne, sa femme, sœur dudit Henry, qui sera à héritage à ladite Dame & à ses hoirs, pour raison du partage & appennage, & d'où doit les dessusdits neuf cens & soixante-quinze livres de terre attournois, au prix & à l'assise de deux Chevaliers, selon que l'en siet terre par usage de pays en Justice & en Seigneurie és lieux qui ensuivent : c'est à sçavoir, Morise, six cens livres de terre attournois : & ne sera prise la Maison-fort, dessus Morise, & le surplus jusques à IX. cens LXXV. livres de terre, li est tenu ledit Henry Sire de Suilly asseoir par la prisée de deux Chevaliers sur la Maison de Iara, prisée en assise de terre, selon ce que l'on a usé & accoustumé de prisier forteresse en partage.* Dans l'Omologation de ladite Sentence : *Philippus,* &c. *Notum facimus,* &c. *Quòd cùm inter Vicecomitem Meledunì, ex una parte, & Dominam de Soliaco, ratione liberorum suorum quos habet in bailoso suo, orta esset dissensio super modo assidendi nogentas sexaginta, & quindecim libratas terræ adtunenses,* &c. Dans le partage fait entre Messire Philippes d'Artois, & les enfans de Madame de Suilly : *Philippus,* &c. *Et est talis consuetudo Nivernensis, quòd dictus Joannes de Soliaco habere debuit melius herbergamentum, melioremfundum, & melioremservientem, & de centum libratis terræ, centum solidatas,* &c. *Actum Parisiis, anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo primo, mense Maio.* Dans le Contrat de Mariage de Perrinelle, fille de Madame de Bommen Dame de Suilly, avec Geoffroy de Lezignan, Escuyer : *Item : est accordé que ledit Geoffroy douera ladite Damoiselle de mille livres de terre de tournois en un tenant, avec manoir convenable.* Dans le Contrat de Mariage d'entre Geoffroy d'Aspremont, Chevalier, & Damoiselle de Suilly, fait à Paris l'an M. CCC. XIX. au mois de Janvier : *C'est à sçavoir, que li dit Sire de Suilly, pour cause dudit mariage, donne à ladite fille sept mille livres tournois en deniers, & le devantdit Sire d'Aspremont accorda, que pour la cause de trois mille & cinq cens livres, qui de la somme de sept mille livres devantdits seront premiérement payées, il baillera & assignera tantost aprés que lesdits trois mille cinq cens livres seront payées, trois cens & cinquante livres de terre au plus prés du Chastel d'Aspremont, prisées par deux preud'hommes ; laquelle terre sera héritage à ladite Marguerite : en telle condition toutefois, que si elle morois sans hoir, ledit Sire d'Aspremont seroit tenu à rendre audit Sire de Suilly les trois cens & cinquante livres de terre baillées & assignées pour les trois mille & cinq cens livres premiérement payées, ou les trois mille cinq cens livres en deniers. Et offroyà ledit Sire d'Aspremont, que s'il trespassoit de ce siecle avant fondit fils, ladite Marguerite sera douée don Chastel d'Aspremont, avec huit cens livres de terre, assises & prisées par deux preud'hommes, au plus prés dudit Chastel, aux us & coustumes du pays, sans que ledit Chastel soit mis en prix de la terre,* &c. Des Titres susdits, il résulte clairement deux choses : La premiere, que *livre de terre* est le prix & estimation de la terre, & non pas la mesure & la quantité de la terre, comme dit le P. Sirmond : car ces mots, *libratas adtunenses,* & ensuite, *necnon duo millia librarum ejusdem monetæ,* font voir que *libra terræ* doit signifier un morceau de terre valant une livre ; autrement les mots *duo millia librarum ejusdem monetæ,* qui ont leur rapport aux mots *mille libratas adtunenses,* seroient impertinents. Les mots *mille livres de terre au prix & à l'assise de deux Chevaliers,* & *ne sera prisée, la Maison-fort,* &c. & tous les autres mots employez susdits Titres, justifient la mesme chose : car aulieu des mots *prix, prisée,* &c. l'on auroit dit *mesurée, arpentée* : & consequemment, *solidata* est aussi l'estimation, & non pas la quantité de la terre : contre l'opinion du P. Sirmond. La segonde chose, que *libra terræ* ne signifie pas seulement *un morceau de terre valant une livre,* mais *une livre de rente.* Ce que le dernier Titre justifie pleinement : car donnant pour trois mil cinq cens livres en deniers, trois cens cinquante livres de terre ; il est sans doute que ces trois cens cinquante livres de terre doivent estre entenduës de rente : premiérement, parcequ'autrement la récompense ne seroit pas égale : segondement, parceque les trois cens cinquante livres de terre font justement au denier dix, qui estoit lors le taux de l'Ordonnance, la rente desdites trois mille cinq cens livres. Aussi dans les Lettres du Roy Philippes au Seneschal de Poitou, pour mettre en possession des choses données ledit Sire de Suilly sur l'échange susdit, il se voit : *Notum facimus, quòd cùm nos donaverimus,* &c. *mille libratas terræ, seu reditûs* : & il n'y a point d'apparance qu'une fille d'une Maison aussi illustre qu'estoit celle de Suilly, n'eust que mille livres en fonds de terre à une fois payer. Donc *libra,* ou *libratata terræ,* est une quantité de terre valant une livre de rente.

LIVRE'E. De *liberata.* Mr Hauteserre livre III. chap. XI. Libratas *dixere id genus vestium, quòd annuatim die solemni eas liberarent suis, id est erogarent.* Mr de la Coste dans son Commentaire sur la Loy *Quoniam,* au Code de *Testibus,* qui m'a esté communiqué manuscrit par Mr Nublé Avocat au Parlement, homme de grande érudition, & mon ami tres-particulier : *Exhibitio in libris juris usurpatur pro alimentorum præstatione ; quæ* & liberatio *dicitur in veteri*

Digitized by Google

Diplomate Philippi Audacis Regis Francia, quo Capellanis Capellæ Regia Parisiensis concedit ad prandium, vel ad cænam, unam liberationem integram : videlicet VIII. *denariatas panis ; unum sextarium vini, de vino quod militibus liberatur ; quatuor denarios pro coquina : &* XII. *fruſta minoris candelæ, in perpetuum. Et ita apud veterem Auſtorem Hiſtoria Francica paſſim legimus :* Il avoit tant d'hommes à ſa livrance, *ou* à ſa livrée. *Quos ſcilicet exhibebat, vel liberabat, id eſt, quibus neceſſaria ſubminiſtrabat. Ideòque hodie hac voce* LIVRÉE *utuntur. Videlicet hi qui erant ex eadem familia & ex eadem habitatione, veſtibus ejuſdem coloris utebantur. Quod pauci animadverunt.* Voyez au mot LIVRER. Celuy de *librata* ſe trouve dans Thomas Walſingan en la Vie de Henri IV. *Et quod ipſe, nec digniſ illorum det libratas, vel ſigna*, &c. Les Italiens diſent auſſi *livrea* ; & les Grecs du bas Empire λιβρία. Voyez le Gloſſaire de Mr Rigault au mot λιβρία, & au mot τυία. A Caen, on ne peut faucher les Prairies publiques ; autrement appelées *Communes* ; ſans la permiſſion du Magiſtrat : ce qu'il ordonne à un certain jour : & cela s'appelle, *faire courir la livrée.* ¶ Voyez Spelman au mot *liberatio.* ¶ Les Officiers de la Maiſon du Roy ont encore apréſant certains droits qu'on appelle *la livrée.*

LIVRER. De *liberare*, dont on s'eſt ſervi pour dire *dare*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 446. *Poſt hac lecta Capitula, dedit omnibus licentiam, cum Dei gratia & ſua, redeundi ad propria ; excepiis his, quos ſpecial ter pro ſpecialibus cauſis conſiderandis, vel pro dona liberanda ſecum aliquantis diebus manere præcepit* : ſur lequel endroit le P. Sirmond a fait cette Note : Liberare, *hoc loco, eſt* dare ; *quod aliis* deliberare, DE'LIVRER. A la marge de quelques anciens Regitres du Parlement ; & à l'endroit de quelques Arreſts que les parties n'avoient pas levés ; ſont écrits ces mots : *Non deliberetur donec ſolvantur ſpecies.*

L O.

LOBE. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *tromperie.* Dans la Farce de Pathelin :

Quoy dea ! chacun me paiſt de lobes.

L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

LOBES *du foye.* De *lobi*, plurier de *lobus*, fait de λοβὸς.

LOCHE. Eſpéce de petit poiſſon. Rondelet, au chapitre 26. des Poiſſons de riviere, l'appelle *cobites fluviatilis.* Les Allemans & les Flamans diſent *lock* ; les Anglois *loche* ; les Eſpagnols, *loxa* ; & les Italiens *lochia.*

LOCHE : pour limaçon. Peuteſtre d'*eruca* qui ſignifie proprement *une chenille.* ¶ *Eruca, ruca, luca*, LOCHE : affin de le diſtinguer du mot de *roche. Ruca* a été dit pour *eruca.* Voyez *roquette.*

LOCHER *un arbre.* C'eſt *le branler, le crofler* : Mr Bochart le dérivoit de *loche*, dans la ſignification de ce petit poiſſon qu'on appelle *loche : qui valde eſt vibratili, & miranda vivacitatis : unde* locher : *id eſt*, faire branler. Ce ſont les termes de Mr Bochart.

LOCHES. Ville. De *Luca.* C'eſt ainſi que cette ville eſt appelée dans Grégoire de Tours. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

LODIER, ou LOUDIER. Couverture de lit, remplie de coton, ou de laine, ou de bourre, entre deux lays de ſatin, ou de taffetas, ou de toile, ou d'autre étofe. De *lodix.* Martial :

Lodices mittet docti tibi terra Catulli.
Lodix, lodicis, lodice, lodica, lodicarium, LODIER.

Il faut prononcer *loudier.*

LODS *& ventes.* Voyez *lots.*

LOE. Droit, qu'ont quelques Seigneurs au payis du Baiſſin, en Normandie, de prendre ſur leurs Sujets certaine quantité de poiſſon. Voyez Nicot.

LOF. Terme de marine. Voyez Nicot & Mr Guillet. C'eſt un mot Flaman. Voyez le Dictionnaire Flaman.

LOGE. De l'Italien *loggia*, fait de λογεῖον. Vitruve, v. 8. *Ampliorem habent orcheſtram Graci ; minoreque latitudine, pulpitum, quod λογεῖον appellant. Ejus logeii altitudo, non minùs debet eſſe pedum decem, non plus duodecim.* Les Gloſes Anciennes : λογεῖον, τὸ τῶ θεάτρω. Heſychius : λόγιον. Εἶδος κερτώματος : ᾧ ὁ τύραννος τίνεται, ὡς ἐν τοκεσίαι λόγοις. Il y a λογεῖον dans le Grand Etymologique.

LOGER. De *locare.*

LOGIS. Λογῖον, *legium, logicium*, LOGIS.

LOIN. De *longinus.*

LOIN. Riviere, qui paſſe à Montargis. Cette riviere eſt appelée *Lupa* dans les anciens Titres. Aulieu de *Lupa*, on l'a nommée enſuite, *Lupina* : & enſuite, *Lupinus* : dont nous avons fait LOIN. L'Abbayie de Villeloin, en Touraine, eſt appelée demeſme *Villa Lupa* dans les anciens Titres : ce que j'ay appris de Mr de Marolles, Abbé de cette Abbayie, homme de beaucoup de mérite, & que l'érudition, la pieté, & la probité, rendent également recommandable.

LOIR. animal. Villon, dans ſon Grand Teſtament :

Pas ne dorment comme loirs,
Qui trois mois ſont ſans s'éveiller.

De *glis gliris. Glirit, liris, leris*, LOIRS. Dans le petit Dictionaire Latin-François, publié par le P. Labbe, *glis gliris*, eſt interpreté par *loirs.* Aulien de *loirs*, on a dit *loir* : de *lere*, ablatif de *leris*, dit pour *liris*, dit pour *gliris.*

LOIR. Riviere d'Anjou : d'où la ville du Chateau-du-Loir a pris ſon nom. Cette riviere eſt appelée *Ledus* par Sidonius Apollinaris, & *Lidus*, par l'Auteur de la Vie d'Ildebert Eveſque du Mans & Archeveſque de Tours ; *& Leda*, par Geoffroy, Abbé de Vandôme : lequel appelle *Caſtrum Leda* ; en François *Le Chateau du Loir.* De *Ledus*, on a dit premierement *Loid*, & enſuite, par corruption, *Loir.*

LOIRE. Fleuve, le plus beau de France. *Inter Francigenas Ligeris pulcherrimus amnes*, dit Buchanan dans ſon *Deſiderium Lutecie.* De *Ligere*, ablatif de *ligeris.* On a dit *ligeris*, pour *liger* : car *liger* eſt l'ancien nom, & le véritable : ce qui a été tres-véritablement remarqué par Mr Hadrien de Valois. C'eſt comme parlent

César

César & Tibulle. Strabon a dit aussi Λιγηρ. Et à ce propos il est à remarquer, que dans Stéphanus le Geographe, au mot Βίχης, on y lit, Λιγηρ, σποταμὸς τῆς Πικτανων. La Rivière de Loire passe par le milieu de la France, & la divise en deux parties égalles : ce qui a donné la pensée à Cambden, de dériver le mot *liger*, du Bas-Breton *lair*, qui signifie *milieu*. Voyez-le à la pag. 579. Et à ce propos il est à remarquer, que dans les Titres de la sixiéme Armoire de la Chambre d'Anjou, qui sont dans la Chambre des Comptes de Paris, il y a par tout *Laire*, aulieu de *Loire*. ¶ Dans les Gloses d'Isidore, *Alliger* est expliqué par *Gallus* : comme qui diroit, *Adliger* ; ceſtadire, *ad Ligerim habitans*.

Je remarqueray icy, par occasion, que le mot de *Loire*, que Joachin du Bellay a fait masculin, est aujourd'huy féminin par toute la France ; & que le P. Labbe, qui dans ses Etymologies Françoises, partie 2. page 73. traite d'Allemans ceux qui disent *la Loire*, n'a pas été bien informé du genre de ce mot. Voicy ses termes : *Le Loir en Anjou, l'Escault, le Tarn, l'Allier, l'Erault, l'Orbe, le Rhosne, le Rhin, le Cher, le Loire*, &c. Ledus, ou Lidus, *Scaldis, Tarnis, Elaver*, ou *Elaveris*, Araxaris, Orobis, Rhodanus, Rhenus, Caris, Liger, *ou* Ligeris, *sont, & ont toujours esté masculins dans nostre Langue, aussi bien que dans la Latine. Et il n'y a que les Allemans, & semblables estrangers, qui osent dire, ou escrire*, Les Provinces au delà de la Loire : Orleans, *ou* Blois sur la Loire ; *&, le cours de la riviere de la Loire ; & semblables façons de parler, qui contiennent une barbarie aussi insupportable aux oreilles veritablement Françoises, comme qui diroit*, Paris sur le Seine ; Meaux sur le Marne, *ou* Lyon sur la Rhosne.

Mais il est vray qu'en Latin tous les noms de fleuves sont du genre masculin : *Sequana, Matrona*, &c. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise, partie 1. chapitre 74. à l'article de *Loire*. Il n'en est pas demesme de la Langue Françoise. Il y a parmy nous plusieurs noms de fleuves, qui sont du genre féminin, & plusieurs, qui sont du genre masculin. Voicy apeuprès ceux qui sont du genre féminin : La Loire, la Garonne, la Meuse, la Mosselle, la Marne, la Seine, la Maine, la Sarte, la Saone, la Vistule, la Charante. Voicy ceux qui sont du genre masculin, quoyque terminez en E féminin : le Tibre, le Rhosne, le Tage, le Danube. ¶ Je remarqueray icy par occasion, que ceux qui sont de ce genre, & qui commancent par une consonne, ont *du* au génitif, & non pas *de*. On dit *les rivers du Pô, du Tibre, du Rhosne, du Danube, du Thermodon, du Tage*. M^r des Preaux, au livre 3. de sa Poëtique, a dit néanmoins, *De Styx & d'Achéron peindre les noirs torrens*. Malherbe & Mr de Marolles ont dit aussi *les rives de Caistre* ; & Mr de Segrais, *les rivages de Loir*. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise, partie 1. chap. 100.

LOIRETTE. Petite riviere près d'Orleans, appelée en Latin *Ligerinus*. ¶ *Loirette* est un diminutif de *Loire*, comme *Ligerinus* est un diminutif de *Ligeris*.

LOISIR. Mr de Vaugelas l'a dérivé d'*otium*. C'estadire, qu'il a crû qu'il avoit été formé d'*otiari*, & de la particule *le*, laquelle s'étoit incorporée au mot *otiari*. Il a été fait de *licere* : comme *gesir*, de *jacere* : *plaisir*, de *placere* : *raisin*, de *racemus*. Vous trouverez souvant dans les vieux livres, *il loist*, pour signifier ce qu'on dit en Latin, *licet*. Et anciennement, nous disions *lisir*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : LICERE, *avoir lisir* : *laire*.

LOMBARDS. Peuples de Lombardie. *A longis barbis* : selon l'opinion commune des Etymologistes. Paul Diacre livre 1. des Gestes des Lombards, article 9. *Certum tamen est, Longobardos ab intacta ferro barba longitudine ; cùm primitus* Winili *dicti fuerint ; ita postmodum appellatos. Nam juxta illorum Linguam* LANG, longam, BART, barbam, *significat*. Guntherus, livre 2.

Dicitur à longis ea Longobardia barbis.

Isidore, lv. 2. *Longobardos vulgò ferunt nominatos à prolixa barba*. Otho Frigisensis dit la mesme chose, au livre 2. des Gestes de l'Empereur Frederic, chapitre 13. Mais Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, page 274. au mot *saxa*, desapprouve cette étymologie, & dérive *Longobardi, à longis hardis*. Voicy ses termes : *Addam illud, Saxonum gentem inclytam ; non à Latina* saxi *voce nomen fortitam, tanquam durum genus, saxum hac parte referens, quod variis traditum ; præsunte Isidoro, libro 9. Originum, cap. 2. Sed ab hisce culteis, quos Germani* saxos *vocarent. Quomodo & Longobardi, non à Latina voce* barbârum *nuncupati ; sed à* longis bardis, *sive* bartis ; *hoc est, bipennibus quas gestarent : unde remansit* hellebaert : *puta ex* hel, *clarus, splendens, flameus ; &* baerd, *bipennis*.

L'OMBRE. Jeu de cartes. Ce Jeu nous est venu d'Espagne depuis quelques années : où il s'appelle *hombre*, ceſtadire, *homme* : Et en effet, ce Jeu tient beaucoup du Jeu que nous appellons *l'Homme*. Les Espagnols appellent *renegado*, le Jeu de l'ombre, quand on le joue à trois : & quand on le joue à quatre, ils disent, *Jugar al hombre Compañero*. Et quand on le joue à cinq, ils l'appellent *Quintillo*.

LONGE-DE-VEAU. De sa figure longue : comme *quarré de mouton*, de sa figure quarrée. Scaliger sur Varron *de Re Rustica*, pag. 220. *Tomacina sunt, quæ* tomacula *aliter vocantur : ut*, candiduli divina tomacula porci. *Juvenalis. Graci vocant τομάκια, & τμωνι : unde & nomen ipsis. Taniaca sunt oblonga effa : à figura dicta : eo modo quo* portulaca, pastinaca. *Eas Graci vocant* χιλίδας *ἀπὸ τοῦ* χυλοῦ : *quarum mentio apud Athenæum : hoc est, ἀπὸ τοῦ χυλοῦ, ut interpretantur Grammatici. A quâre, à Gallis dicuntur*, longes : *quia longa*. Les Espagnols disent demesme, *lonja de tocino*. Le P. Labbe, page 71. de la 2. Partie de ses Etymologies Françoises, dérive aussi *longe* de *longus*. D'autres le dérivent de *lumbus, Lumbus lumbi, lumbicus, lumcus, lumcus, lunca*, LONGE. Mr Bochart est de ceux

qui le dérivent de ce mot : & M^r le Gros, Curé de Droué.

LONGI. Henri Etienne, dans ſes Origines des mots François, imprimées à la fin de ſon Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec, au mot *acariaſtre : Il n'y a point de doubte que nos anceſtres n'ayent canoniſé pluſieurs mots Grecs, quand des uns ils ont fait des Saints, ou Saintes, ſans office : comme de λογχη. ſignifiant* lance, *ils ont forgé* Ste Longi : *de Σωφρόνια, ils ont forgé* Ste Tiphaine, *&c.*

LONGIS. *Mot aſſez uſité, pour un homme bon à aller querir la Mort, ainſi que le populaire parle. Ceſtadire, homme muſart, & qui envoyé en quelque endroit, met un long temps à revenir. De* λογχάζω, tardo, moror, dit Trippault, ¶ De *longus. Longus, longi, longicius,* LONGIS.

LOOCH. Remède appelé par les Latins *linctus* : lequel eſt compoſé de poudres & de ſyrops béchiques.

LOPIN. Les Allemans diſent *lapp*, pour ſignifier *un chanteau de pain*. Et le François *lopin*, peut avoir été fait de ce mot Alleman. Je croy pourtant qu'il a été fait du Latin barbare inuſité *lobinus*, diminutif de *lobus*, fait de λοβὸς. Voyez *lobes*.

De *lopin*, on a fait le verbe LOPINER, pour dire *diviſer en lopins*. Qui eſt un mot qui eſt fort en uſage dans le Palais d'Angers : où on s'en ſert particuliérement au ſujet des partages: comme quand on dit : *On doit autant conſidérer la commodité d'un partage que l'égalité. Et quand il y a pluſieurs Terres en une ſucceſſion, on doit mettre en chaque lot les héritages qui ſont de proche en proche. On y doit mettre les pièces de terre, entieres, & non pas les lopiner.*

LOQUET. Victor Brodeau, dans ſa Réponſe au Rondeau de Marot,

Dames aux huis n'avoient cleſs, ne loquets.

Le P. Labbe dit que c'eſt une onomatopée : ce que je ne croy pas. Les Anglois diſent *a locke*, pour dire *une ſerrure : & to locke*, pour dire, *fermer* : ce que les Flamans appellent *leicken*. Et les Grecs ont dit λύκω, pour dire *un verrouil*. Heſychius : λύκω. Ὀχεῖ δὲ θύρας μάνδαλῳ.

L'ORE'E. Rabelais 1. 27. *Porteguidons & Portenſeignes avoient mis leurs Guidons & Enſeignes lorée des murs.* Et chap. 44. du meſme livre : *Les retenant avec ſoy lorée de la haye.* ¶ D'*ora*, ceſtadire, *bord. Ora, orata*, ORE'E. Voyez *ourlet*.

LORGNER. Il faut établir la ſignification de ce mot, avant que de traiter de ſon étymologie. *Loucher, ou lorgner, quelqu'un, c'eſt le regarder de travers ; l'eſpier ; & étudier ſes actions à mauvais deſſein*, dit le P. Labbe, à la page 317. de la 1. partie de ſes Etymologies Françoiſes. ¶ LOÜCHER, *verbe neutre. Regarder un peu de travers. Elle loüche, pour mieux frapper au cœur*, dit Mr Richelet. On fait des Eventails à Paris, dans le milieu deſquels il y a une petite ouverture, garnie de verre, ou d'un petit treillis, par le moyen duquel les Dames voyent ſans être veues : Et ces ouvertures

s'appellent *des lorgnettes*. Parlons maintenant de l'origine du mot. On dit en Baſſe-Normandie, *loriner*, aulieu de *lorgner* : ce qui ne permet pas de douter que *lorgner* ne ſoit une contraction de *loriner*. Il eſt préſantement queſtion de ſavoir d'où vient *loriner*. L'origine de ce mot n'a été remarquée par aucun de nos Etymologiſtes. Un Helléniſte feroit venir ce mot de ὀφθαλμὸς, *video* : en cette maniere : ὀφθαλμὸς, *orae, oreo, orio*, ὀρίνω, *orinare, lorinare*, LORINER : en y prépoſant une L : comme on a prépoſé un B à *borgne. Orbus, orbinus, orbgnus*, BORGNE. Mais pour moy qui ne ſuis point Helléniſte, je prétans que ce mot eſt d'origine purement Latine, & qu'il vient de *luſcus* : de cette maniere : *Luſcus, luſcarus* : d'où le François LOUCHARD ; *luſcarinus, luſcarinare, loſcarinare, lorinare*. L'S s'eſt perdûe ; comme en *boquer*, de *boſquet*, &c.

LORICARD. Injure. Dans un Noël.

Et toy Coquart,
Vieux Loricart.

Originairement, ce mot a ſignifié *loricâ indutus* : ceſtadire, *cuiraſſé* ; *portecuiraſſe*. Du tans de la Fronde, on appeloit à Angers *Loricards* les Frondeurs.

LORIOT. Oyſeau. Belon dit que cet oiſeau a été ainſi appelé, parcequ'il ſemble crier *compere-lorion*. Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, pag. 1001. dérive ce mot *lorius* du Latin *aureolus*. Κολοὸς verò, *is eſt, quem etiam ἰσηγορον dicunt à colore, quemadmodum & tota Italia ab eo*, aureolum. *Et Gallia item, voce paululùm detorta*, loriot. Budée dans ſes Commentaires de la Langue Grecque, page 212. de l'édition de Robert Etienne, le dérive du Grec χλωεὶον. Χλωεὶον, *avis, turturis magnitudine, ut inquit Ariſtoteles, à nobis* lorion *dicitur*. Pontus de Thyard, dans ſon livre de l'Impoſition des noms, lui donne la meſme origine. Χλωεὶον : *quia* χλωρὸς ἦν· *id eſt, totus luteo flaveſcens: unde Galliis, voce corruptâ*, lorio. Remarquez que nous ne diſons, ny *lorion*, ny *lorio* : quoyque *lorion* ſe trouve dans Nicot. Périon le dérive du Grec *lorio*, qu'il dit ſignifier *verd*. Λωρὶον n'eſt pas un mot Grec. *Loriot* peut avoir été fait de χλωεὶον : de cette façon : *χλωεὶον, chlorio chlorionis, chlorius, chlorioteus, loriotus,* LORIOT. Mais il peut auſſi avoir été fait de *luridus* : de cette maniere : *luridus, luridotus, loridotus, loriotus*, LORIOT. Et cette étymologie me plaiſt davantage que l'autre. Belon dit que le loriot a été appelé des Latins *larida*. Il me reſte à remarquer, que Jules Scaliger ſur le IX. de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, pag. 1049. met de la différence entre l'oiſeau qui s'appelle χλωεὶς, & celui qui s'appelle χλωεὶον, & celui qui s'appelle χλωρὶς. *Sunt igitur tres aves affini nomine : χλωεὶς, χλωεὶον, χλωρὶς : χλωεὶς, grandis avis eſt : χλωεὶον, eſt quem* viridonem *diximus* ; friſonem *Itali : χλωρὶς, quam Vaſcones* verdaugiam *vocant ; id eſt, viridem aviculam, minùs craſſam, & roſtro minùs robuſto quàm viridi.*

LORS. *D'illa hora.*

LOS : pour *lonange*. De *laus laudis*. ¶ Ce mot

mot étoit un beau mot. Je souhaitterois fort qu'on le remist en usage : Et pour cela, j'ay dit dans mon Epitre à Mr Pelisson :

Sur ta Lyre inimitable,
Sur ton Luth incomparable,
Qui par les charmes puissans
De leurs célestes accens
Font ouir une louange
De la Seine jusqu'au Gange,
Fais tu resonner le los
De Fouquet, *ton grand Héros ?*

LOSANGE. Comme ce mot est de difficile origine, il y a diversité d'opinions touchant son origine. Scaliger dans ses Conjectures sur Varron, page 67. croit que les losanges, ou lausanges, ont été ainsi appelées, par corruption, pour *laurangues*, acause de leur ressemblance à une feuille de laurier. LAUSANGIAS, *quasi* LAURANGIAS, *à lauri folio, quod habet rhombi figuram.* Gosselin, dans son Histoire des anciens Gaulois, page 406. a écrit la mesme chose. *Hasce plagulas, sive scutulas, Diodorus ῥόμβους dixit; hoc est, tesselas, aut laterculos, quales hodie Galli* lausangias *vocant; quasi* laurangias : *à lauri folio, quod habet rhombi figuram.* Et Daléchamp sur Pline, livre VIII. chapitre 48. a donné son approbation à cette étymologie de Scaliger, en la citant comme une étymologie certaine. Le Pere Labbe veut que les losanges ayent été ainsi appelées de λοξὸς : c'est à dire, *oblique* ; *de biais* : parceque les losanges font un quarré posé de biais & de travers. Et François Pithou dans le Pithoeana, non imprimé, avoit dit apeuprès la mesme chose. Voicy ses termes : LOSANGE, *à* luxagine : *parceque c'est un quarré luxé de sa droite carrure.* D'autres le dérivent de λοξὸς, *d'angle :* qui est une étymologie *ridicule : ange*, dans le mot de *losange*, étant une production. Bourdelot dit que c'est un vieux mot François, qui signifie *jalousie*, ou *treillis d'osier* : & que *losa* est un treillis par lequel on regarde sans être regardé : ce qui est dit sans preuve. Mr Guyet croyoit que *losange* avoit été fait de l'Espagnol *losa*, dans la signification de *carreau à paver*. Nous disons *un carreau de vitre*, ce qui ne favorise pas peu cette étymologie. Et ce qui la favorise encore davantage, c'est que les Grecs ont appelé les losanges ῥόμβια, selon la remarque de Gosselin : & ῥόμβιον signifie *une petite brique à paver.* ¶ *Losa, losinga*, LOSANGE. Cette étymologie ne me déplaist pas : mais je ne say pas d'où vient l'Espagnol *losa.*

LOSANGER. Voyez *lozenger.*

LOT : partage. Du Flaman, ou du bas Alleman, *lot*, qui signifie *sort*, En haut Alleman, on dit *losse*. Le petit Dictionnaire Theudesque-Latin, imprimé dans la Lettre 44. de la 3e Centurie des Lettres de Lipse *ad Belgas* : Los, *sortem.* Les Polonois disent aussi *los*, en la signification de *sort.* Et à l'égard de ce mot, en la signification de *partage*, il est à remarquer que les Latins ont appelé les cohéritiers *consortes.* Dominicy dans son Traité, intitulé *Assertoris Gallici mens explicata : Terram autem Salicam, idem esse ac sortem Salicam, ipsum Allodii etymum, Terra Salica oppositum, liquidò demonstrat. Illud enim clarissimus vir Casaneva in Institutione de Franco Allodio, pag. 82. ab elemento A, & voce Germanica*, los, *qua sortem sonat, apprimè deducit : laudatque in id Glossarium Latino-Theotiscum, à Lipsio editum, in quo vox* sors *interpretatur : sicut & in Glossario Isaaci Pontani*, lozze sorte : *& in altero Keronis, Monachi Sancti Galli, qui sub Carolo Magno vixit, verbum* sortiantur *Germanicè redditur* si erlozzan : *unde deducta Gallica vox* LOT : *quâ partitionem arbitrio familiæ ercisciundæ, inter consortes initam, significamus.*

De *lot*, en la signification de *sort*, nous avons fait *loterie.*

Christophle de Longueuil, dans la lettre 33. du livre 3. de ses Lettres, parle de l'étymologie de ce mot de *loterie*, en ces termes : *Nova ista aleæ ratio, planè nostra est : & à nobis* Loteria, *quasi* Vascularium *dicas, appellatur : ab argenteo scilicet vasorum ad abaci ornamentum apparatu : qui ita inter eos, quorum in sortem conjecta sunt nomina, distribuitur, ut cuique aliquod vas obtigerit.* Je n'ay point lu ailleurs que *lot* signifiast *de la vaisselle.* Je n'ay vu ce mot que dans la signification de *tribut*, dans celle de *partage*, dans celle de *sort*, & dans celle de *mesure de choses liquides* : de toutes lesquelles significations, vous trouverez des preuves dans le Glossaire de Mr du Cange. Et je croy que Longueuil s'est mal expliqué, & qu'il a voulu dire, qu'on appeloit *Loterie* la vaisselle d'argent d'un buffet, parceque de son tans on mettoit ordinairement à la loterie la vaisselle d'argent d'un buffet.

Il est aureste à remarquer, que par le passage de Christophle de Longueuil cy-dessus rapporté, il paroist que les Loteries ne sont que de son tans. Christophle de Longueuil mourut en 1522. âgé de 34. ans. Il paroist par le mesme passage, que le mot de *loterie* est François, & qu'il n'a point été fait de l'Italien *loteria*, où *lotaria*, comme plusieurs croyent : car quoyque Christophle de Longueuil fust né à Malines, il se disoit François. Le mot Italien *lotto*, qui signifie *loterie*, a été fait demesme de notre mot *lot*, dans la signification de *sort.*

Touchant toutes les significations de *lot*, voyez Spelman & Mr du Cange dans leurs Glossaires.

LOTE. Poisson de lac. Lat. *mustella lacustris.* On l'appelle *motelle* à Genève : quasi *mustelle*, dit Rondelet. Ce mot de *lote* peut avoir été fait de *mustellota*, diminutif de *mustella. Mustella, mustellota, lota*, LOTE. Ce poisson est fort estimé à Lyon : où l'on dit en commun proverbe, *Vens ta cote, pour acheter une lote* : qui est une imitation de ce proverbe Italien, *Vendi la tunica, per comprar la betonica.* Voyez mes *Modi di dire Italiani.*

LOTERIE. Voyez *lot.*

LOTS : comme quand on dit, *Lots & Ventes.* C'est le Droit que le nouvel acquereur d'un héritage censuel, afin de se faire agréer, paye au Seigneur au dedans duquel cet héritage est assis : comme les Ventes sont le Droit que le Vendeur paye au mesme Seigneur, afin d'obtenir la permission de vendre. Car ces mots *Lots &*

Digitized by Google

& Ventes, témoignent que telle eſt l'origine de ces mots. Aujourd'huy il n'y a que le nouvel acquereur qui paye ce Droit au Seigneur : ainſi que l'article 48. de la Couſtume d'Etampes & l'article 46. de celle de Nantes le portent expreſſément : mais aux termes de l'article 52. de la Couſtume de Troye, le Vendeur doit les ventes, & l'Acheteur les Lots, & par moitié. Et aux termes des articles 21. 83. & 84 iuivans, de la Coutume d'Auſſerre, on doit pour les lots 2. ſols, & pour les Ventes 20. deniers par chacune livre. Et aux termes de l'article 199. de la Couſtume de Meaux, l'Acheteur doit la moitié des Lots & Ventes, & le Vendeur l'autre moitié, s'il n'eſt dit *francs deniers au Vendeur*. Voyez Ragueau en ſon Indice, & en ſon Commentaire ſur le 1. article du Titre 6. de la Coutumé de Berry. Et Loiſeau s'eſt toutafait trompé en diſant au chap. 9. du liv. 3. des Offices, qu'on a dit *Lots & Ventes*, pour *Lots & Ventes*.

Après avoir parlé de la ſignification de ce mot *Lots*, il faut parler de ſon origine. *Lots* a été fait de *laudes*. Le Cartulaire de St Flour, en 1282. *Conſentent nos inde habuiſſe pro laudibus & vendis, & ſaiſitura 12. libras Turonenſes*. Budée ſur les Pandectes, folio 192. verſo: *Caterum, à laudando, id eſt, nominando auctore*, Laudimias *quas vulgò dicimus, deducias eſſe puto. Emptor enim nominare auctorem ſuum domino ſolitus tenetur intra paucos dies, & ab eo rem mancipio accipere : quod vulgò* Inſtruinam *dicunt : alioqui multa committitur. Quin & laudii appellatio ab eodem verbo profecta eſſe videtur : quod qui prædia eo jure habeant, laudare auctorem ſuum nemini teneantur : ut qui nullum ſibi dominum agnoſcant : nec patronum : id eſt, qui in nullius fide ſint : ſic enim Latinè dici debet*, &c. Et par cette raiſon d'étymologie, Nicot veut qu'on l'écrive par un D. Lods dit il, *ſubſtantif maſculin pluriel, eſtre que les Docteurs en Droit appellent* laudimia : *car il vient de* laudo *Latin, qui ſignifie* ſ'approuve : *Et comme le François dit* je loue cela, *ceſtadire, je l'eſtime & tiens pour bon ; qui eſt la cauſe qu'on l'eſcrit par d, eſtans* lot & lots *toute autre choſe. On l'accouple ordinairement avec ce mot, auſſi pluriel*, ventes, *diſant* lods & ventes : *qui ſont le redevance qu'un Seigneur Cenſier à droit de prendre au ſont de pris qu'un héritage eſtant en ſa Cenſive aura eſté vendu ; & ce pour autant qu'il en loue & approuve la vendition, pouvant ſi bon luy ſemble, ou droict de retenue à lieu, retenir à luy ledit héritage pour le prix qu'il a eſté vendu, & en fruſtrer l'Acheteur: & eſt en vendition de roture, ce qu'en vendition de fief eſt relief, quint, & requint : & le dit-on toujours en pluriel*, lods & ventes ; *& point au nombre ſingulier*, lod & vente.

Voyez *Iſſart*.

LOU-CERVIER. De *lupus cervarius*. C'eſt une eſpéce de lynx. On l'appelle *lou*, acauſe de ſon avidité à manger, & *cervier* acauſe qu'il eſt ennemi du cêr. Jules Scaliger fut l'Hiſtoire des Animaux, page 784. *Alibi docuimus quare* lupi, *cùm tamen nihil lupi præter aviditatem habeant, vocentur*. Cervarii *autem, quia cervorum hoſtes acerrimi*. Lynces *ſunt, & Oppianus* Thoas *vocat : quos etiam Plinius luporum genus eſſe ait. Ai videtur, neque lupus cervarius, neque Thoas, neque lynces, niſi ex aliorum fide noviſſe.* ¶ Marot, dans ſon Eglogue au Roy, a dit *loucerve*.

Il me ſuffit, que mon trompeau préſerves
Des Loups, des Ours, des Lions, des
Loucerves.

LOU-GAROU. Mitulier prétant que ce *garou* eſt un mot Juif. *Lupus* garoubos *Galli vocans ſylvagos ; qui etiam homines invadunt ac devorant. Idem, à Luciano ſumpſi, ab Ariſtocle, lycanthropi appellantur : quod vitium tum maximè in ufu venire ſcribit, cùm eorum jam pra ſenio vires ac dentes labarare cœ pe ac langvere coperunt. Quo ſit, ut pueros & mulieres in plurimum adoriantur. Vulgus imperitorum ex hominibus fieri arbitratur. Hebrai* ערוח haraboth, *(à quo vox Gallicum vocem eſſe ortam) appellant, hoc eſt*, noctivagos : *ita tamen, ut meminerimus prima hujus vocabuli ſyllaba ſonum, proximè ad GA accedere: quaſi* Garaboth *legas. Virgilius :*

Non lupus inſidias explorat ovilia circum,
Nec gregibus noctumus obambulat.

Proinde, Chaldæus Interpres רוחי רוחי debe deramſcha (*hoc eſt*, lupos veſperæ, *id eſt, veſpertinos, ſeu noctumos*) *transtulit : quamvis non deſint qui ſolitarios etiam interpretentur. Nam* ערב harab, *vox eſt apud Hebræos πολυσημάντος.* L'opinion de Mr de Saumaiſe eſt bien plus raiſonnable : lequel le dérive de *varare*. Voicy ſes termes : qui ſont de la page 946. de ſes Remarques ſur Solin : Varare, tranſire, trajicere, *ἀυλίζειν. Unde* varatio fluminis *apud Auctores de Limitibus ; à ἀυλίζειν. Inde & varas appellarunt pomiculos ex tabulis ſaltet, quibus flumimen alvei varamur, id eſt, trajiciemur apud Vitruvium. Ab eo verbo* varare, *nos fecimus* guarare: *hoc eſt, fugere, & ἀπωδράδζ, & fugiendo ſibi cavere. Sic ex* vaſtare, guastare ; *& veſpa,* guespam. *Inde* evarati, vel exguarati, *nobis dicuntur qui à re ſta via deerrarunt. Inde etiam* lupi guaratores, guaroſi, *qui cæterorum luporum fugiunt conſortium, & ſoli incedunt : qua nomine & hominem nuncupant, ſocietatem & cœtum vitantes ; ſeſtique viventes, ſolemus indigitare. Græci pauperiores vocarunt hujuſmodi lupos.* ¶ Il me reſte à remarquer, que Paſquier VIII. 61. parle des lougarous, en ces termes : *Pline, livre 8. ſe mocque de ceux qui de ſon temps croyoient que quelques hommes eſtoient transformez en loups-cervier, qui s'eſt tranſmis juſques à nous, quand nous les appellons* loups-garoux. *Vray que pour en uſer proprement, il le faudroit rapporter à la lycanthropie, maladie diſcourue par les Médecins, quand une perſonne affligée d'une imagination fuvieuſe, penſe eſtre transformé en loup.*

LOUCHET. On appelle ainſi en quelque endroits de Normandie, ce qu'on appelle à Paris *une béche*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

LOUDIER. Voyez *lodier*.

LOUFIE. Jules Céſar de Bernieres, dans ſon Etymologique des mots Françoiſ: Loupiere. *Mal de gorge, ou de col. a λύσσα. Lat.*

Digitized by Google

Lat. Collum. La signification de ce mot ne m'eſt pas connue dailleurs.

LOUISE-BONNE. Sorte de poire. *La Louiſe-bonne*, dit Mr Merlet, *eſt une groſſe poire tres-longue & en perle, blanchâtre, & tres-beurrée quand on ne ſe preſſe pas de la manger; n'étant pas ſujette à cotonner, ny à mollir: elle vient de la Terre des Eſſars en Poitou. La Dame du lieu ſe nommoit Louiſe, laquelle avoit une amitié particuliere pour ce fruit, qui lui a mérité le nom de Louiſe-bonne.*

LOUPE. Tumeur. Lat. *ganglion.* Les Eſpagnols l'appellent *lobanillo*: que Covarrvias & Nebriſſenſis dérivent de *lobo*, ceſtadire, *un loup*: comme qui diroit *inflatio ſimilis ei quæ à morſu luporum oritur.* Cette étymologie ne me revient pas, quoyqu'elle ait été approuvée par Mr Guyet. Et la penſée de Robert Etienne & de Nicot, qui la dérivent de *lobæ*, dit par métaplaſme, pour *lobus*, me paroiſt plus raiſonnable. Une loupe eſt un morceau de chair. Voyez *lopin.*

De la reſſemblance à une loupe, nous avons appelé *loupes*, ces petites lunettes avec leſquelles on diſcerne les plus petites choſes.

LOURD. LOURDAUT. Pontus de Thyard, Evêque de Châlons ſur Saone, dérive *lourdaut* de λορδὸς. Voicy ſes termes, qui ſont de la page 18. de ſon *de Recta nominum Impoſitione: A* λορδὸς, *qui eſt incurvus, & parum utili habilique corpore, factum Gallicum* LORDAUT. Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des Anciens Gaulois, pag. 42. lui donne la meſme origine. Mais écoutons Périon: λορδὸς, *ſimplex, humilis incurvus. Hinc eos qui non rectè funguntur officio, ob ſtuporem*, lordaus: *id eſt*, λορδὸς: *pene ad verbum*, & lourds *appellamus.* λορδὸω, eſtre elordi: *id eſt, ob ſtuporem non rectè facere officium: &* λόρδωσις, lorderie, *ejuſmodi vitium: quod à membrorum & vertebrarum luxatione interdum ad animum tranſferimus: idque interdum in membrorum officio conſiſtit: ut ſi quis præteriens cadat, aut quia veſtem pedibus obtexat, vel ſuam, vel alterius, aut alia etiam culpa quam ceteri facilè vitant, cùm* λορδὸω, *id eſt*, lordos, *vel, ut vulgo ſcribi ſolet*, lordault, & lourdauld, *nominamus. Eſt ne, inquit, hoc verbum à quoquam ante te notatum? A nemine, inquam, quod ſciam. Miror, inquit, ab aliis non eſſe animadverſum: præſertim cum tam ſit tritum & clarum. Alia, inquam, ſum etiam permulta apud clara ex ſermonis quotidiani conſuetudine, quæ primus obſervavi: quorum partim jam commemoravi, partim deinceps idoneis locis proferam.*

Mr Bochart a fait cette Note dans ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, au mot *lourd*: *Videtur factum ab Anglico* lord: *id eſt*, nobili: *per convicium: comme ſi notre Nobleſſe euſt traité les Anglois de lourdaus. Bella inter Gallos & Anglos his conviciis locum fecere. Quamvis alioqui Angli Nobiles ſint mirè urbani.* Cette étymologie ne me revient pas.

LOURE. C'eſt une grande muſette. Ronſard, dans ſes Eglogues, & Belleau dans ſes Bergeries, ſe ſont ſervis de ce mot. De *loure*, on a fait le diminutif *lourette* Ce mot ſe trouve dans des Chanſons champeſtres: & *loureur*, pour celui qui joue de la loure. Mr Bochart dérivoit *loure*, de *lura*, que Feſtus explique de cette ſorte: *ot culei, vel etiam utres: unde* lurcones, *capacis gulæ homines.* Les autres le dérivent de *lyra. Lyra, lura*, comme *lacryma*, & *lacruma*) LOURE.

LOUSCHE. Quelques-uns le dérivent de λὶξὸς, *obliquus.* Le P. Labbe croit que c'eſt un mot Teutonique. C'eſt un mot François; dérivé de *luſcus*: qui dans les Ecrivains de la baſſe Latinité a ſignifié la meſme choſe. Les Gloſes Anciennes: ϛραβὸς, *ſtrabus, luſcus.* Aldhelmus, dans ſon Poëme de la Louange de la Virginité:

Mutos, & mancos, claudos, ſurdaſque repertos,
Luſcos ac ſtrabos, qui torta luce fruuntur.

Mais peuteſtre qu'en cet endroit d'Aldhelmus, il faut ponctuer le dernier vers de cette ſorte, *Luſcos, ac ſtrabos qui torta luce fruuntur.* Cat anciennement ce mot de *luſcus* ſignifioit *borgne*, & non pas *louſche.* Martial, 3. 8.

Thaïda Quintus amat. Quam Thaïda? Thaïda luſcam.
Unum oculum Thaïs non habet: ille duos.

Et IX. 59.

Aſpicis hunc, uno contentum lumine, &c.
Hunc tu convivam cautus ſervare memento:
Tunc furis, atque oculo luſcus utroque videt.

Juvénal, Satire X. parlant d'Hannibal, qui étoit borgne:

Cum Getula Ducem portaret bellua luſcum.

Saint Marc, IX. 47. *Quòd ſi oculus tuus ſcandaliſat te, ejice eum. Bonum eſt tibi luſcum introire in regnum Dei, quàm duos oculos habentem, mitti in gehennam ignis.* Juſtinien, dans ſes Inſtitutes, au Titre *de Actionibus*, paragraphe 19. *Si quis hominem claudum aut luſcum occiderit, qui in eo anno integer & magni pretii fuerit.* Et au paragraphe 9. au Titre *de Lege Aquilia: Si quis hominem tuum, qui hodie claudus aut mancus, aut luſcus erit, qui in eo anno integer aut pretioſus fuerit.* Les Gloſes Anciennes: *luſcus*, μονόφθαλμος, ἑτερόφθαλμος. Je croy neanmoins que *luſcus* a été pris pour *ſtrabo*, dès le tans meſme de la bonne Latinité. Et ce qui me le fait croire, c'eſt ce paſſage de Pline XI. 39. *Uni animalium homini oculi depravantur. Unde cognomina Strabonum & Paturum. Ab iiſdem, qui altero lumine orbi naſcerentur*, Coclites *vocabantur. Qui parvis utriſque*, Ocellæ. Luſcini, *injuria cognomen habuere:* Ce mot *Luſcini* ne pouvant être pris là pour *borgnes*, acauſe de celui de *Coclites*, qui précéde. Quoyqu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il y a long-tans que *luſcus* ſe prant pour *louſche*, puiſqu'il ſe trouve en cette ſignification dans les Gloſes Anciennes, dont le Compilateur a précédé la compilation des Pandectes, comme l'a obſervé Mr de Saumaiſe dans ſes Obſervations ſur le Droit Romain & Attique.

Il me reſte à remarquer, que *louſche* parmy nous a auſſi ſignifié *un borgne*, ſi on en croit Charle de Bouvelles. Voicy ſes termes:

Digitized by Google

Louche, *apud Francos*, Cocles & monoculus : *vel is, qui obliquis, limisque oculis inspicit: quem Belgæ vocant* Warlougue.

LOUTRE. Animal amphibie. Du mot Latin *lutra*, qui signifie la meſme choſe, & qui a été fait d'*ὑδρίς*, ou *ὕυδρις* ; mots, de meſme ſignification que *lutra* ; & ainſi dits, parceque le loutre eſt un animal acatique, ou aquatique; car on dit l'un & l'autre. Mr Richelet a meſme anciennement préféré *acatique* à *aquatique* : ce que je remarque icy en paſſant, pour répondre à ce que le Révérend P. Gaudin, Jéſuite, a écrit contre moy ſur ce mot, dans une Remarque imprimée à la fin de ſon Dictionnaire.

LOUVRE. Maiſon Roïale de Paris. Daviler, dans ſon explication des termes d'Architecture, dit que le Louvre a été ainſi appelé, de l'Hotel d'un Seigneur de Louvre en Pariſis, lequel étoit à l'endroit où étoit bâti le vieux Louvre. ¶ Il vient de *Lupara*. C'eſt ainſi que ce lieu eſt appelé dans les anciens Titres Latins. *Turris Lupara* : c'eſt *la Tour du Louvre*. ¶ Dans un vieux Gloſſaire Latin-Saxon, *Lœvar* eſt interprété *Caſtellum* : & dans la Friſe, il y a une place appelée *Levarden* ; en Latin *Levardia*.

LOYAL. LOYAUTE'. *Legalis. Legalitas.*

LOYER. De *locarium* : qui a ſignifié originairement ce qu'on donne pour avoir logé dans une hoſtellerie. Varron liv. 4. *de Lingua Latina* : Locarium ; *quod datur in ſtabulo & taberna, ubi conſiſtant.* Il a ſignifié enſuite toute ſorte de loyer. Voyez Mr de Caſeneuve.

LOZENGER. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *tromper* : comme LOZENGIER, *tromperur*. Alain Chartier, dans la Belle Dame ſans mercy :

Amour eſt cruel lozengier.
Meſſire Graces Brulez, Chevalier : dans une de ſes Chanſons :

Faux lozengier & tricheour,
Vous m'avez mort, pour voir le ſal.

Dans le Catalogue de quelques anciens mots Allemans, tirez d'un tres vieux Pſautier, & produit par Lipſe dans ſa Lettre 44. de la 3e Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*, LOSEN eſt interprété *doloſum* : & LOSIN, *doloſo* : & LOSONGA, *doloſ.* Les Italiens diſent auſſi *luſingare*. Petrarque :

AMOR, *con ſue promeſſe luſingando,*
Mi riconduſſe alla priſione antica.

Et les Eſpagnols, *liſongear*. Le Stigliani dans ſon *Occhiale* contre le Marin, dérive l'Italien *luſinga*, qui ſignifie *tromperie*, du Latin *luſcinia*, ceſtadire, *roſſignol*. Bourgoin dit la meſme choſe. *Adblandiri verò & adulari*, luſingare, *Italicè* : *quaſi* luſciniare. *Suaviſſimo quippe inter volucres cantu arridet, adulaturque auribus, decipitque luſcinia* : *cujus & ſonora cavrillena adulationem, etiam ſyllabatim referre videntur.* Il ajoute, que l'Eſpagnol *liſonjar* vient de *lingere* : ou de *litare*, dit pour *oblitare*. Le François, l'Eſpagnol, & l'Italien, viennent de l'Alleman *loſen*. Mr du Cange veut que les Italiens ayent emprunté de notre *loſenger* leur *luſingare*. J'ay cru autrefois que l'Alleman *loſin*, pouvoit avoir été fait du Latin *luſus*. *Luſus*, *luſi*, *luſingus*, *luſinga*, LUSINGARE : car il n'eſt pas vray qu'il n'y ait point de mots Latins dans l'ancienne Langue Allemande.

L U.

LUCARNE. Fenêtre dans la couverture d'une maiſon. De *lucerna*.

LUETTE. C'eſt ce morceau de chair qui eſt dans la gorge à l'entrée du canal qui va du nez au palais, & que les Latins ont appelé *uva*, & les Grecs *ϰωμὰ*, acauſe, dit Mr Richelet, de ſa reſſemblance à un grain de raiſin. Et c'eſt de ce mot Latin *uva*, que le mot de *luette* a été fait. Et il en a été fait de la ſorte : *uva ſpoetta*, UETTE, LUETTE. L'article s'eſt incorporé au mot; comme en LIERRE, en LANDIER, & autres mots. Jules Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote page 88. blâme ceux qui diſent que la luette reſſemble à un grain de raiſin. UVAM *appellarunt Veteres ſatis apte : quia pendet : tamen uniſormis eſt, non acinoſa*, &c. *Uva igitur eſto, quia pendet.* Mais Mr Hauteſerre a auſſi écrit que la luette avoit été ainſi appelée de ſa reſſemblance à un grain de raiſin. *Uva, eſt pelticula, qua in ore pernitore circa fauces pendet: quas in acinum Graci* STAPHYLEN *vocant : Latini uvulam, a ſimilitudine uvæ* : C'eſt là luette : *Latinis* uva : *qua per diminutivum vulgò* uvola *dicitur : ut notat Gloſſa.* C'eſt ſur la Loy 14. du Digeſte de *Ædilitio Edicto*, page 529. Mr de Caſeneuve veut que le mot Latin *uva*, dans la ſignification de *luette*, ait été dit d'*uvidus* : en quoy il n'a pas bien rencontré. Le mot *ϰωμὰ*, dont les Grecs ont appelé la luette, ne permet pas de douter que le mot de *luette* n'ait été fait d'*uva*.

LUI. *Illius*, génitif d'*ille*. Nous avons fait demeſme *autrui* d'*alterius*. Les Italiens ont dit auſſi demeſme, *lui*, & *altrui*. Ils ont auſſi fait *lui* : pour ſignifier *un rotelet*; de *regalibus*. Voyez me Origines Italiennes.

Le mot de *lui*, aureſte pour *illius*, ſe trouve dans des Auteurs de la moyenne Latinité. Marculfe livre 1. de ſes Formules, chapitre 21. *Properea jubemus, ut dum taliter utrinſque decreviſſe voluntas, memoratus ille vir omnes cauſas lui, ubicumque proſequi, vel admallare deberet*, &c. Sur lequel endroit Mr Bignon a fait cette Note : Lui, *corruptè, pro* illius, *inſinuis locis occurrit. Indeque dictio noſtra*, lui : *eodem omnino ſenſu : quod ſemel admoniſſe ſufficiat.*

LUNETTES. De leur reſſemblance par leur rondeur, à une lune. Voyez cy-deſſus *boſcles*. Les Italiens les appellent *occhiali*, comme qui diroit, *oculares*; & les Eſpagnols, *antojos*, d'*antocoli*.

Je remarqueray icy, par occaſion, qu'il n'y a pas encore toutafait 400. ans que les lunettes ont été inventées : ce qui paroiſt par cet endroit des Prédications MSS de Frere Jourdan de l'Ordre des Prédicateurs, ceſtadire, des Dominicains : *Non ſi ancora trenti anni, che ſi trovò l'arte di fare gli Occhiali, che ſanno veder bene : che è una delle migliori arti, e delle più neceſſarie.*

Digitized by Google

necessarie. Cet endroit est rapporté par Mrs de la Cruſca dans leur Vocabulaire, au mot *scchiale :* Et ces Prédications, furent faites depuis l'année 1300. jusques à 1336. comme l'a remarqué dans ſes Avertiſſemens le Salviati, avec pluſieurs autres particularitez curieuſes touchant ces Prédications, & leur auteur. Mr du Cange croyoit que les lunettes étoient un peu plus anciennes, & qu'elles étoient en uſage dès l'an 1150. ce qu'il prétandoit prouver par ces vers de Ptochoprodromus, dans ſon Poëme écrit en vers politiques contre Alegumenus : qui eſt un Manuſcrit de la Bibliotéque du Roy :

Ἐρχεσθε, βλέπετε ὑμῖν, κεχῆσι ἐν σφυγμῷ τῷ :
Θαῤῥεῖ ἐν τὰ σκέλεα μετὰ τῦ ὑγιὸς.

Ptochoprodromus parle en cet endroit des Médecins de l'Empereur Comnéne, dont il ſe raille. *Ils viennent*, dit-il : *& auſſitoſt ils regardent les choſes. Ils touchent le pouls : & avec un verre, ils conſidérent les excrémens.*

LUNETTES DE GALILE'E. On appelle ainſi les lunettes à longue veue, parce-qu'on croit que Galilée en a été l'inventeur. Le Cavalier Marin, dans ſon Adone, livre x. Chant. 43. parlant de ces lunettes avec leſquelles on voit les moindres taches de la Lune :

Del Teleſcopio, a queſta etate ignoto,
Per te ſia, Galileo, l'opra compoſta ;
L'opra, ch' al ſenſo altrui, benche remoto,
Fatto molto maggior l'oggetto accoſta.
Tu ſolo oſſervator d'ogni ſuo moto,
E di qualunque à in lei parte naſcoſta,
Potrai, ſenza che vel nulla ne chinda,
Novello Endimion, mirarla ignuda.

E col medeſmo occhial, non ſolo in lei
Vedrai dapreſſo ogni atomo diſtinto,
Ma Giove ancor ſotto gli auſpicii miei
Scorgerai d'altri lumi intorno cinto :
Onde laſſu del' Arno i Semidei
Il nome laſceran ſculto e dipinto.
Che Giulio a Coſmo cedà allor fia giuſto,
E dal Medici tuo ſia vinto Auguſto.

Aprendo il ſen de l'Ocean profondo,
Ma non ſenza periglio e ſenza guerra,
Il Ligure Argonauta al baſſo mondo
Scoprirà nuove cielo e nuova terra.
Tu del Ciel, non del Mar, Tifi ſecondo,
Quanto gira ſpiando, e quanto ſerra
Senza alcun riſchio, ad ogni gente aſcoſe
Scoprirai nove luci, e nove coſe.

Ben dei tu molto al Ciel, che ti diſtopra
L'invention de l'organo celeſte ;
Ma vièn pin'l Cielo alla tua nobil' opra,
Che le bellezze ſue ſa manifeſte.
Degna è l'imagin tua, che ſia là ſopra
Tra i lumi accolta, onde ſi fregia e veſte,
E delle tue Lunette il vetro frale
Trà gli eterni zaffir reſti immortale.

Non prima, nè, che de le Stelle iſteſſe
Eſtinguа il Cielo i luminoſi rai,
Eſſer dee lo ſplendor, ch' al crin ti teſſe
Onorata corona, eſtimo mai.
Chiara la gloria tua vivrà con eſſe,
E tu, per fama in lor chiaro vivrai,
E con lingue di luce ardenti e belle
Favelleran di te ſempre le Stelle.

Mais il n'eſt pas vray que Galilée ait été l'inventeur des Lunettes à longue veue. Et il l'avoue lui meſme dans ſon *Saggiatore :* en ces termes : *Qual parte io abbia nel ritrovamento di queſto ſtrumento, e ſ'io poſſa ragionevolmente nominar mio parto, l' ò, gran tempo, manifeſtato nel mio Avviſo Sidereo : ſcrivendo, come in Vinezia, dove allora mi ritrovavo, giunſero nuove, che al Signor Conte Maurizio era ſtato preſentato da un' Olandeſe un' Occhiale, colquale le coſe lontaneſi vedevano così perfettamente, come ſe fuſſero ſtate molto vicine : nè più aggiunto. Su queſta relazione, io tornai a Padova, dove allora ſtanziavo : e mi poſi a penſar ſopra tal problema : e la prima notte, dopo il mio ritorno, lo ritrovai. Ed il giorno ſeguente fabbricai lo ſtrumento, e ne diedi conto a Vinezia a i medeſimi amici, co' quali il giorno precedente ero ſtato a ragionamento ſopra queſta materia. M'applicai poi ſubito a fabbricarne un' altro più perfetto ; il quale, ſei giorni dopo, condussi a Vinezia, dove con gran meraviglia fu veduto quaſi da tutti i principali Gentiluomini di quella Republica, ma con mia grandiſſima fatica, per più d'un meſe continovo. Finalmente, per conſiglio d'alcun mio affezionato patrone, lo preſentai al Principe in pieno Collegio : dalquale, quanto ei fuſſe ſtimato, e ricevuto con ammirazione, teſtificano le Lettere Ducali, che ancor a ſono appreſſo di me ; contenenti la magnificenza di quel Sereniſſimo Principe, in ricondurmi per ricompenſa della preſentata invenzione, e confermarmi in vita nella mia Lettura, nello Studio di Padova, con duplicato ſtipendio di quello che avevo per addietro ; ch' era poi più che triplicato di quello di qualſivoglia altro mio antecеſſore.*

Ce Hollandois étoit un certain Jâque Metius. Ce que j'ay appris de cet endroit du premier Diſcours de la Dioptrique de Mr Descartes : *Il y a environ de 30. ans, qu'un nommé Jacques Métius, de la ville d'Almar, en Hollande, homme qui n'avoit jamais étudié ; bienqu'il euſt un pere & un frere qui ont fait profeſſion des Mathématiques ; mais qui prenoit particuliérement plaiſir a faire des miroirs & des verres brulans ; en compoſant meſme l'hyver avec de la glace ; ainſi que l'expérience a montré qu'on en peut faire ; ayant à cette occaſion pluſieurs verres de diverſes formes ; s'aviſa par bonheur de regarder autravers de deux, dont l'un eſtoit un peu plus épais aux extremitez qu'au milieu, & il les appliqua ſi heureuſement aux deux bouts d'un tuiau, que la premiere des Lunettes dont nous parlons, en fut compoſée. Et c'eſt ſeulement ſur ce patron, que toutes les autres qu'on a veues depuis, ont eſté compoſées.* Ce livre de Mr Deſcartes fut imprimé la premiere fois en 1637.

Mais il n'eſt pas vray que ce Jâque Metius ayt été l'inventeur des Lunettes de longue veue. Et Cornelius Drebellius, que d'autres en font l'inventeur, ne l'a pas été nonplus. Ç'a été un nommé *Zacharias Jovannides*, Zelandois, de la ville de Middelbourg, Marchand, feſeur de Lunettes : ce qui a été

Digitized by Google

démontré par Mr Borel dans son Curieux Traité *de Vero Inventore Telescopii*. Voyez ses preuves.

Et plusieurs croyent que même ce Marchand Zelandois n'a pas été l'inventeur de ces Lunettes, acause de, ce que Dom Mabillon a écrit dans son Voyage d'Allemagne, au sujet d'une Chronique, qui est dans la Bibliothéque de l'Abbayie d'Utremburen, dans la Suabe, écrite par un certain Conradus, Moine, & écrite avant l'an 1240. Voiey les paroles de Dom Mabillon : *Conradus, Monachus, Chronicon illud ab anno* 1096. *inchoavit : atque ad suum tempus ; id est, ad seculum* XIII. *deduxit. Stephanus, Abbas, ad nostrum produxit : & in lucem emitti curavit anno* 1623. *Idem Conradus manu sua varios exaravit codices membraneos, ab Avernino laudatos : quorum unus, Magistri Petri, cognomento* Cometoris, *Scholasticam Historiam continens, in quinque primis foliis imagines repræsentat ; præmissa Beatæ Mariæ effigie, cum hoc, aliisque, Scriptoris verbis* ; Chonradus precator, auctor, & scriptor hujus operis. *Deinde, in secundo folio picto, Musica ; & in tertio, Astronomia exhibetur : adjunctam habens & dextris, Ptolemæi effigiem, fidera contemplantis, ope instrumenti lucernis ; quod in modum tubi optici quatuor ductus habentis, concinnatum est in hunc modum.* [Dom Mabillon a repréſanté en cet endroit la figure de cet Inſtrument.] *Conradum, hujus Codicis Scriptorem, ante annum* 1241. *vixisse affirmat. Stephanus, Abbas, in limine præfixit Chronicæ : ubi quæ de illo tubo videmus & scribimus, observat ; conjicitque Conradum hoc instrumenti genere usum fuisse.*

Ciſſat, dans ſon Traité des Comètes, chapitre 7. dit à peu près la même choſe. Voicy ſes termes : *Usum tubi optici antiquis etiam familiarem fuisse, testatur liber antiquissimus in Bibliotheca Monasterii Scheurensis, scriptus ante* 400. *annos. Quo in libro, cavea Schemata etiam Astronomica, per tubum opticum in cælum intenti, sidera contemplantis visuntur.*

Et à ce propos, il eſt à remarquer que Jan Batiſte de la Porte au chap. 10. du livre XVII. de ſa Magie Naturelle, imprimée en 1549. a enſeigné la fabrication du Teleſcope. ¶ Voyez Franceſco Fontana, Neapolitain au chapitre 1. de ſon premier Traité *de Tubi optici invenitore.* ¶ Mais il eſt certain, que les Lunettes de longue veue, ſont une invention de nos jours : & que ces inſtrumens optiques dont il vient d'eſtre parlé, doivent être entendus de l'inſtrument appelé *Diopra.*

Il me reſte à remarquer, que Nicolas de Baye, Greffier de la Cour du Parlement de Paris, dans un Ecrit que j'ay produit à la fin du Chapitre XXVIII. de mes Amènités de Droit, parle des Lunettes comme d'une choſe qui n'étoit pas nouvelle en France, en 1416. *Car aussi estoit-je aucunement débilité de ma veue : & ne pouvoit-je pas bien enregistrer, sans avoir lunettes.*

Voyez Mr Franceſco Redi, Premier Medecin du Grand Duc de Toſcane, dans ſon Traité des Lunettes.

LUSEAU. Lieu, où l'on met les morts. Chaſſe de Saint. Lat. *feretrum.* De *loculus*, dit pour *loculus.* Voyez Mr du Cange.

LUSTRE. Sorte de chandelier de criſtal. *Lucco, luxi, luctum, lustrum, lustrum* : d'où *illustro, collustro.*

LUTH Inſtrument de Muſique. De l'Eſpagnol *laud* : d'où les Italiens ont auſſi fait *liuto.* Les Bas-Allemans diſent *lute*, & les Hauts-Allemans, *laute* : Et Pontus de Thyard écrit toujours *leut.* Nous prononcions anciennement *luc.* Et ce mot le prouve ainſi écrit dans Rabelais livre premier, chapitre 24. & livre 3. chapitre 46 & dans Belon, livre 3. de ſes Singularitez, chap. 47. & 48. & dans Nicot. Joachin du Bellay ne parle jamais autrement. Dans ſon Ode 6.

Un ami familier
Et belle amie auſſi
Qui de ſon luc, qui de ſa voix, &c.

Et dans la Muſagnæomachie :

Le docte luc tant vanté
Qui la mort de l'Ignorance
Par my Loudun a chanté.

Et au Sonnet 60. de l'Olive :

Divin Ronſard, qui de l'art à ſept cordes
Tiras premier au but de la Mémoire
Les traits ailez de ta Françoiſe gloire,
Que ſur ton luc hautement tu accordes.

Et dans ma jeuneſſe, pluſieurs perſonnes, & entr'autres M^r la Comteſſe de Vertus, prononçoient encore de la ſorte dans noſtre province d'Anjou. Cette prononciation a fait croire à Trippault, que ce mot de *luc* en cette ſignification, venoit de λύρα, par le retranchement de σα. λύρα a ſignifié originairement *une tortue.* Mais il a ſignifié enſuite *une harpe* ; ſoit que cet inſtrument de Muſique reſſemblât à une tortue, comme le dit le Scholiaſte d'Arat, ou qu'il eût été fait d'une tortue, comme l'a écrit Héſychius.

Les Eſpagnols ont û le mot *laud* des Maures. Scaliger, dans ſes Notes ſur la Sphére Barbare de Manile : *Hispani à Mauris hoc instrumentum vocant* laud : *hoc enim est* alhaud, *cum pectello mediâ, quo elyph in articulo non pronuntiavit. Itali* lieuto. *Unde Aleiarus putavit quasi à lis dictum, quod scypham piscatoriam ipse referre visum sit. Multis modis, doctissimi viri sententia, non confuari tantum, sed explodi posset, si tanti esset negari.* Mr Bochart, livre 2. des Colonies des Phéniciens, chapitre 2. *Barbitus, Gallicè,* lut ; *Hispanicè,* laud ; *& Arabicè,* عود alaud, *articulo præfixo.* Les Allemans & les Flamans diſent *luyt*, pour dire *reſonans* : qui eſt le participe de *luyden*, qui ſignifie *ſonner.* ¶ Voyez Spelman dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *laudes*, & Meurſius dans ſon Gloſſaire Grec, au mot λαῦτα, & Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 233. Pétrarque, dans ſon Teſtament, a latiniſé ce mot de *lut.* *Thoma Bambasiæ de Ferraria, lego lentum meum bonum, non ut eum sonet pro vanitate seculi fugacis, sed ad laudem Dei æterni.*

LUTIN. De *lemures. Lemures, lemuretus, lemuretinus, lemretinus, leutinus, lutinus,* LUTIN. Aulieu de *lutin*, on a auſſi dit *luiton.* Rabelais, 1. 35. *Tandis qu'ainsi voltigeoit, les marrouffes en grand ébaudissement, disoient l'un à l'autre,*

Digitized by Google

l'autre, Par la merdé, c'eſt un Luiton, ou un Diable ainſi déguiſé. Guillaume au court nés:

Diable ſemble, ou luitons, ou manſez.

LUTRIN. On a dit *létrin, lieutrin,* & *lutrin.* Il ſemble que Nicot ait préféré *lieutrin* à *létrin* & à *lutrin*, n'aïant point fait de mention de *lutrin* dans ſon Dictionaire; dans l'ordre alphabétique: & au mot *létrin*, aïant renvoïé le Lecteur à *lieutrin*; où il dit que quelques-uns diſent *lutrin.* Pour moy, je n'ay jamais oui dire *lieutrin*; & meſme, je ne l'ay jamais lu que dans cet endroit de Nicot. J'apprans néanmoins qu'il ſe dit dans la Haute Normandie. Ce mot n'étant donc comme point en uſage, la queſtion n'eſt plus qu'entre *létrin* & *lutrin. Létrin* eſt l'ancien mot François. Rabelais livre 3. chapitre 41. *Perrin Dandin, homme honorable, bon laboureur, & bien chantant au létrin.* Et l'origine favoriſe cette prononciation: ce mot aïant été fait de *lectrinum*, diminutif de *lectrum*, qui ſe trouve en la ſignification de *pupitre* dans les Gloſes d'Iſidore, *lectrum, analogium, ſuper quo legitur.* Voſſius, qui dans ſon livre *de Vitiis Sermonis*, lit en cet endroit d'Iſidore *leterium*, aulieu de *lectrum*, ſe trompe. De λέγω, en la ſignification de *lire*, on a dit λεκτρον, pour le lieu où on lit. D'ἀναλέγω (on a dit demeſme, ἀναλογεῖον. Voyez le Gloſſaire de Meurſius. De *lego*, on a dit auſſi *legium*, & *lectorium. Legium* ſe trouve dans Leo Marſicanus livre 3. de ſon Hiſtoire, chapitre 32. *Legium quoque, pulcherrimum auro & coloribus pictorum arte, ibidem extrui juſſit.* Et *lectorium*, dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, en la Vie de Léon III. *Super ipſas ceroſtratas fecit lucernas: & hoc conſtituit ut Dominicorum die, vel in ſanctis ſolemnitatibus, hinc inde juxta lectorium conſiſterent, & ad legendum ſacras lectiones luminis ſplendore fulgerent.* Or comme d'ἀναλογεῖον les Latins ont fait *analogium*, (qui, outre l'endroit d'Iſidore cy-deſſus rapporté, ſe trouve dans Walafridus Strabo, livre 6. & dans Stephanus en ſon Traité *de Sacramento altaris*) de λέκτρον, ils ont fait demeſme *lectrum*: Et de *lectrum*, on a fait enſuite le diminutif *lectrinum.* Et de *lectrinum*, nous avons fait *létrin*: que Guillaume le Maire, Eveſque d'Angers, a rendu par *leterinum*, dans l'Hiſtoire de ſa Vie, publiée depuis peu par Dom d'Achery, Religieux de St Germain des Prez. *Tunc erat luminare novum & recenter ſallum circa corpus, circumquaque chorum, & circa leterinum, ſeu pulpitum.* Et aulieu de *létrin*, on a dit enfin *lutrin*: qui eſt aujourd'huy le mot uſité: comme il paroiſt par le Lutrin de Mr Des-Préaux. Villon a dit *lectri.*

Deux pauvres Clercs, parlant Latin;
Paiſibles enfans ſans eſcri;
Humbles, bien chantans au lectri.

C'eſt dans ſon Grand Teſtament: où Marot a fait cette Note: LECTRI. *Lettrain.*

LUZERNE. Plante. Eſpéce de tréfle. Lobel, dans ſes Adverſaires ſur ſes Plantes, page 383. parlant de la luzerne: *Vulgus, in Gallo-Provincia, vocat* lauſerdo. ¶ De *lauſerdum*, on a fait le diminutif *lauzerdinum*; d'où nous avons fait *luzerne. Lauzerdinum, lauzerdina*, LUZERNE.

LY.

LYON. Ville. De *Lugdunum*: pour lequel on a dit *Lygdunum.* Cujas liv. 27. de ſes Obſervations chap. 33. *In Archetypo Pandectarum Florentinarum, ſcriptum eſt* Lygdonenſes, *lib. ult. de Cenſibus: ut non abs re majores noſtri etiam ſcripſerint* Lyon, & Lyonnois. ¶ *Lugdunum, Lygdunum, Lyunum*, LYON.

Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine du mot *Lugdunum.* Il eſt conſtant que cette ville fut premierément appelée *Lugodunum.*

Dion: τὸ Λουγδοῦνον μὲν ὀνομαζόμενον, τῶν δ' Λούγδουνον λεγόμενον. Et ce mot ſe trouve ainſi écrit dans les anciennes Inſcriptions. Plutarque, le Jeune, au livre qu'il a fait des Fleuves au chapitre de la riviere de Saone, dit que Momorus & Atepomarus chaſſez de leur Royaume par Seſeroneus, bâtirent une Ville par le commandement de l'Oracle ſur une colline, au lieu où eſt Lyon, & que comme ils jettoient les fondemens de cette Ville, il y ſurvint un ſi grand nombre de corbeaux, qu'ils couvroient tous les arbres d'alentour; & que pour cela Momorus, tres-expert en la ſcience des augures, la nomma *Lugodunum*; de λύγος, qui ſignifie *corbeau* en langage Celtique, & de δῦνος, qui ſignifie *lieu eminent*, en la meſme langue. Μόμορος δ', διοτεκναίας ὑπερφυῶς ὀφάκων, ἐπ' οὖν λόφου λύγδουνον ὀνομηδέντα. Λύγον δὲ τὸ κοῦλον διαλέκτῳ τὴν τῶνδε καλοῦσι. Δοῦνον, ἢ ὑψηλόν: ce qu'il rapporte, ſelon le témoignage d'un certain Clitophon. Cambden dans ſa Bretagne, au lieu où il parle de Cumberland, eſtime que *Lugodunum* a eſté ainſi appelé de *lugum* ou *lucum*, & de *dunum*, qui en langage Celtique, ſignifient *une tour*, & *une éminence.* Je rapporteray icy ſes paroles d'autant plus volontiers qu'elles font mention de l'origine de la Ville de Paris. Lugum, *ſive* lucum, *priſcis Celtis, qui cum Britannis ejuſdem lingua erant*, turrim *ſignificaſſe docet Pomponius Mela. Quod enim Antonine* LUGO AUGUSTI *dicitur*, TURRIM AUGUSTI *vocat ille*; *ita* lugu-vallum *ſit*, & *ſonet* turris *vel* munimentum ad vallum. *Ab hoc fonte ſi* LUGDUNUM, *quaſi* TURRIM IN COLLE, & LUCOTECIAM (*ſic enim quam nos* Lutetiam, *priſci vocarunt*) *quaſi* TURRIM PULCHRAM *derivaſſent Galli* (*ea enim verborum vis eſt in lingua Britannica*) *rectius forteſſe collimaſſent, quàm cùm hanc à* luto, *illam à* lugdo *fictitio rege deduxerent.* A la marge, Cambden a fait cette Note: *Vetus Itinerarium nuper impreſſum*, Lugdunum deſideratum montem *ſignificare docet.* Voyez Mr Bochart pag. 750. des Colonies des Phœniciens, où il dérive *lug* en la ſignification de *corbeau*, de l'Arabe *lukcha*, qui ſignifie la meſme choſe. Quelques-uns dérivent *Lucdunum* de *Lucius Plancus*, qui rebâtit la ville de Lyon après qu'elle fut brûlée. D'autres le dérivent *à luce.* Juret, ſur ces mots de l'Epitre VI. du liv. 1. des Epitres d'Yves, Evêque de Chartres: *Eſt vetus exemplar, in quo ſcriptum* Lucduni: *quod nonnulli probant à* Lucii Planci *nomine, qui eam urbem incendio conſumptam, in melius reſtauravit. Sed alii priſci*

Digitized by Google

auheret, à luce *deductum nomen voluerunt : quæ in sententia Henricus Benedictinus Monachus lib. 4. de vita Sancti Germani Autissiodorensis :*

In Lugdunenses æquis præcipibus arces
Vexit Arar, Rodano sese sub mœnibus abdens.
Lucduno celebrant Gallorum famine nomen

Impositum quondam, quòd sit mons lucidus idem.

Contrà, vetula Lugdunenses, & dicti matutina caligine obstrudi, vix meridiano ferrore referri, reprobrantur Sidonio Apollinari ; cui amicus gratulatur, quòd aliquando videat solem, quem bibitor Araricus rarò aspexerat, lib. 1. *Epist.* 8.

M A.

MACAF. C'eſt ainſi que les Imprimeurs appellent ce tiret qui joint deux mots en ſemble : comme, *c'eſt-à-dire*. Du Chaldaïque *mekkaph*, dont les Rabbins ſe ſervent en la meſme ſignification, & qui ſignifie *complexum*, ou *complexio*. Les Ebreux l'appellent autrement *rapher*, ſi nous en croyons Bèze dans ſon Traité de la Langue Françoiſe, page 81. *Subunionem caperum accuratiores Typographi notare linea diverſa diſtinctæ interjungentes, quam Hebræi* Raphe *appellant* : ut dis-je, dit-il, fit-il, dites-tu.

MACARONS. De l'Italien *maccaroni*, ou, comme prononcent les Florentins, *macheroni* ; qui ſignifie *vivanda di paſta con formagio*. Et à ce propos il eſt à remarquer, que de tout tans les Italiens ; & particuliérement ceux de la Pouille, & les Siciliens, ont affaiſonné leurs mets avec du fromage : témoin ces vers d'Archeſtratus, citez par Athénée :

Μὴ, ϛ σοφιλτὰ σὺ σοῖς τὸν μωσῆν τῦτο σωῆτε,
Μήτε ζωγρίοις ϛ μωδὶν, μὴτ' ὀμφακίοις.
Οὐ γὰρ ἀπόκλυσις χρηστὸν ἐκδιδοῦσ' ἐρεθίζει,
ἀλλὰ διαφθείρει καὶ σαπρότερ' ἐργάζεται.

L'Italien *maccarone*, a eſté fait du Grec μάκαρ, qui ſignifie *heureux* ; comme qui diroit *le mets des heureux* ; qui eſt comme Ariſtophane appelle les banquets magnifiques : μακάρων ἀγῶνα. Les Grecs anciens ont uſé de μακάρια en la ſignification de *maccarone*. Heſychius : μακάρια, βρῶμα ἐκ ζωμοῦ καὶ ἀλφίτων. Et les Grecs d'aujourd'huy diſent encore μακαρώνια en la meſme ſignification. Nos *macarons* de France ſont excellens, mais les *maccaroni* d'Italie ne ſont pas ſort délicats : d'où vient que les Italiens appellent *maccarone* un homme groſſier & de peu d'eſprit. Cœlius Rhodiginus livre XVII. chapitre 3. en donne une autre raiſon. *Sunt & in eo terrarum ſitu* (il parle du pont) *Macrones quoque, quos ab Eubœa colones advitare unde & nomen ; quoniam Eubœa quandòque* Macris *ſit nuncupata : quod Dionyſius Chalcidenſis ſignificat. Alii verò dicti* Macrones *putant, quia apud eos plures comperiantur macrocephali*, &c. *Ex hac doctrina, cujus auctor mihi eſt Apollonii interpres, demanaſſe puto, ut hebeti judicatu rudiſque homines* Macrones *dicitur ſimplex plebecula, cui ſæpe imprudenti alliniturque quippiam ex vetuſtatis colore facculento.* Mais en cela il ſe trompe ſans doute. De là vient auſſi que les Italiens ont appelé *Macaronici* cette ſorte de vers groſſiers ; tels que ſont ceux de Merlin Coccaïe, comme il le dit luy-meſme dans l'Apologétique que ſe lit au devant de ſes Macaronées. *Ars iſta Poetica nuncupatur* ars Macaronica, à macaronibus *derivata ; qui macarones ſunt quedam pulmentum, farinâ, caſeo, butyro compaginatum, groſſum, rude & ruſticanum. Ideo* Macaronice *uti niſi groſſedinem, ruditatem & vocabulazzos debet in ſe continere.* Et dans l'Invocation de ſon Poëme :

Phantaſia mihi quadam phantaſtica venit,
Hiſtoriam baldi groſſi cantare Camerti.

Voyez, je vous prie, Mr Naudé dans ſon Dialogue de Saint Ange & de Maſcurat, où il rapporte pluſieurs choſes curieuſes touchant les vers Macaroniques ; & entre autres, que Merlin Coccaïe a été le premier qui a, ſinon inventé, du moins cultivé cette ſorte de poëſie, qu'il étoit Moine Benédictin, natif de Mantoue ; & que ſon véritable nom eſtoit *Theophilo Folengio*. Maiſtre François Rabelais fait mention de cette Poëſie Macaronique, liv. VI. chap. 13. *Arrivant à la Caſſine, de loin il apperceut l'appetence, qui retournoit de queſte, & leur dit en vers Macaroniques.*

Hic eſt de patria, natus de gente beliſtra,
Qui ſolet antiquo britas portare biſacco.

Et livre 2. chap. 1. il cite Merlin Coccaïe. *Qui engendra Morgan, lequel premier de ce monde jona aux dez, avec ſes beſicles. Qui engendra Fracaſſus, duquel a écrit Merlin Coccaïe : dont naſquit Ferragus* : ce qui eſt pris de la ſeconde Macaronée de ce Poëte :

Primus erat quidam Fracaſſus prole Gigantis,
Cujus ſtirpe olim Morgantes venit ab illo.

Et au ch. XI. du liv. 3. où il le cite *lib.* 2. *de Patria Diabolorum*, lequel titre de livre ſe trouve dans le Catalogue de ſa Bibliothéque de St Victor. Merlin Coccaïe n'a point fait de livre, que je ſache, intitulé *de Patria Diabolorum* : mais il a décrit l'Enfer dans ſa Macaronée 23. 24. & 25. qui eſt, je penſe, ce que Rabelais appelle *le pays des Diables*. Puiſque je me ſuis engagé ſi avant à parler de ce Poëte Macaronique, & de Maiſtre François ; je ne veux pas oublier à remarquer icy, que l'Hiſtoire de Dindenaut & de ſes moutons, eſt priſe de ces vers de l'onziéme Macaronée :

Fraudifer ergo loquit Paſtorem Cingar ad unum,
Vis, compagne, mihi caſtronem vendere graſſum ? &c.

MACE'.

Digitized by Google

MACE'. Nom propre d'homme. De *Matthæus. Matthæus*, *Matzæus*, *Matceus*, MACE'. *Le Plessis Macé*, Terre considérable d'Anjou, est appelée dans les Titres Latins, *Plessiacum Matthæi*. De *Matthæus*, on a fait aussi *Mahé*, nom de famille de Bretagne.

MACECLIER. Vieux mot qui signifie *boucher*. De *macellicularius. Macellum, macellicum, macelliculum, macellicularius.* Voyez *macellarius* & μακελλάριος dans les Glossaires de Mr du Cange.

MÂCHAU. C'est un vieux mot qui signifie *une grange*, & qui vient de *macholus*, qui se trouve dans la Loy Salique tit: XVIII. §. 2. *Si quis spicarium, aut macholum, cum annona incenderit.* Le Glossaire : *macholum, horreum sine tecto.* Ou plutost de *machale*, qui se trouve en plusieurs lieux rapportez par Mr du Cange. Voyez Pithou sur ce titre de la loy Salique, & Lindembrog dans son Glossaire au mot *macholus*, & Mr du Cange, au mot *machale*. Dans le Boulenois, on appelle *maréchaussées*, les granges & les étables.

MÂCHER. De *masticare*, qui signifie la mesme chose, & qui a été dit pour *mastacare*, par le changement ordinaire de l'*A* en *I*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste pag. 48. Masticare, *pro* mastacare, *quod significat* mandere : *qua voce usus Marcellus, aliique quamplurimi. à Græco* μάσαξ μάσασθαι, *quæ idem significat*, & mansum, & maxillam : *unde* masticare. *Sic* μασᾶσθαι, lepista : μασάτης, patina ; Μασσάλια, Massilia ; & *infinita talia.*

De *masticare*, on a fait *masticarium*, dont nous avons fait *masticatoire*, qui est un terme de Médecine. Voyez *masticatoire.*

MACHICOTS. On appelle ainsi dans l'Eglise de Paris six ou sept d'entre les Chantres qui sont destinez pour faire par semaine la fonction de Choristes les jours sémidoubles. Malingre, dans ses Antiquitez de Paris, pag. 50. parle de l'étymologie de ce mot, en ces termes: MACICOS, *est une diction corrompue : & faut dire* Mansichors : à manendo, & choro : *pource qu'ils sont deputez à estre assidus au Chœur, au lieu des Diacres & Soudiacres absents.* Malingre se trompe. Les Machicots n'ont jamais été établis pour suppléer au défaut des Diacres & des Soudiacres. Leur état est appelé *macicotia*, dans les Archives de l'Eglise de Paris. Et il y a dans ces Archives un Titre *de Modo recipiendi ad Masticotiam.* Et dans l'Antiphonier, il est parlé d'une maniere de chanter les *versets* des Répons, appellée *Macicotaticum :* en François, *Machicotage.* Ce qui réfute encore l'étymologie de Malingre ; laquelle est outre cela réfutée par les preuves suivantes: Dans l'Eglise, de Milan, il y a un certain ordre de Subalternes qui se mettent aux basses Chaises du Chœur, & qui, à la différance des autres Officiers du Chœur, ont leur Camail doublé de taffetas, verd : Et ces Subalternes se nomment *Macéconchi* en Italien, & *Maceconici*, en Latin. Le Procesſional de Milan, de l'Edition de St Charle, page 5. *In Sancto Victore, Maceconici dicunt ter* Kyrie Eleison *submissa voce, & Veglonet alternatim.* Et dans l'Eglise Métropolitaine de St Laurans de Gennes, il y a aussi un Ordre d'Officiers de Chœur, Subalternes, nommez *Massaconici.* Et dans quelques Eglises de France, il y a un certain Ordre d'Officiers, qu'on appelle *Ecotiers.* Et par un Titre de l'Eglise de Paris, il paroist qu'il y a eû un Chanoine de cette Eglise nommé *Machéco.* ¶ Je dois cette Observation à l'honnesteté & à l'érudition de Mr Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris.

MACHICOULIS. Mr Huet détive ce mot de *machine coulis.*

MÂCON. Ville. Bodin, dans sa Méthode de l'Histoire, livre 1. chapitre 3. *Urbs est in finibus Burgundiorum : qua sic dicitur, quod in longitudinem extenſa sit : quam imperitè* Matiſconem *vocant.* Il est sans doute que *Mâcon* a été fait de *Matisco* : Et mon savant Compatriote n'a pas icy bien rencontré.

MAÇON. De *machio*, qui se trouve en cette signification, & qui a été fait de *machina.* Saint Isidore livre XIX. de ses Origines, chapitre 8. MACHIONES, *dicti à machinis, in quibus insistunt propter altitudinem parietum.* Lipse livre 1. de ses Poliorcétiques chap. 3. *Sed & molitiones altiuſcula*, machinæ. *Unde Iſidorus* machiones ; *qui machinis inſiſtunt, propter altitudinem parietum. Intelligit noſtros hodie & Gallorum* Maſſones, *(originem vocis diſcite) ſive fabros cementarios, qui olim à* machina, MACHINONES : *poſteà* Machiones, *pronuntiatu illo Hiſpanico & Gallico, quo* CH *pingue* S valet. Pithou sur la Coutume de Champagne page 464. a aussi dérivé *Maçon* de *machio*, aïant cité sur ce mot de *Maçon* l'endroit d'Isidore qui vient d'estre rapporté. Ce mot, aureste, étoit autrefois plus honorable qu'il n'est présentement. C'est ce qu'a remarqué Mr Félibien, le fils, dans ses Architectes ; en ces termes : *l'Egliſe de Saint Lucien de Beauvais a été bâtie vers l'an* 1078. *par deux Ouvriers que l'on ne qualifie que du nom de* Cementarii *dans un ancien Nécrologe: parceque le mot d'*Architecte *étoit alors peu en uſage, & qu'on donnoit la qualité de* Maçon *à tous ceux qui faiſoient profeſſion de l'art de bâtir.* ¶ Aulieu de *machio*, on a dit *macio.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

MACREUSE. Oyseau. Graindorge, Médecin de Caen, dans son Traité des Macreuses, page 67. *Les Hollandois les appellent* Mercoot: *& ceux de Friſe*, Marcol : *d'où eſt venu notre nom de* Macreuſe : *& enſuite* Macreuſe.

MADRE'. *Bois madré : Leopard madré :* ceſtadire, *tacheté. De mazer, mazerum*, ou *mazarum*, sorte de vase à boire. Et de là, *Hanap de madre*, en plusieurs endroits du Compte d'Etienne de la Fontaine, qui est dans la Chambre des Comptes de Paris, rapportez par Mr du Cange au mot *mazer :* où je renvoie mes Lecteurs. ¶ De la varieté de ce bois, je veux dire de ses taches, on a dit figurément *madré* pour *ruzé.* Voyez *grivelée.* ¶ Le P. Labbe; ce que joublioit à remarquer ; dérive *madré* de *maculatus.*

MADRIER. On appelle ainsi ces grosses tables de Chaircutiers & des Patissiers. De *materiarium.* L'Isle *Madera* a été dite demesme de *materia :* parcequ'elle est fertile en bois.

Voyez

Voyez *marmentau*, & *mairrem*. ¶ Aulieu de *madrier*, quelques-uns prononcent *madier*.

MADRIGAL. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Le Cardinal Bembo dans le 2. livre de ſes Proſes, à l'endroit où il parle de l'étymorogie du mot Italien *madriale*, ou *madrigale*; qui eſt la meſme choſe que le mot François *madrigal*: *Sono medeſimamente regolate le Seſtine, ingenioſo ritrovamento de' Provenzali Compoſitori. Libere poi ſono quelle altre che non anno alcuna legge, o nel numero de' verſi, o nella maniera dal rimeggiar riſaltano, ſi come ad eſſo piace, cosi le forme. E queſte univerſalmente ſono tutte madriali chiamate; o perciocchè da prima coſe materiali e groſſe ſi ſan eſſere in quella maniera di rime ſtolte, e materiale attezi: o pure, perchè cosi piu che in altro modo paſtorali amori, & altri loro boſcarecci avveni menti ragionaſſero quelle genti; nella guiſa che i Latini e i Greci ragionano nelle Eglohe loro, ii nome della Canzoni formando, e pigliando dalle mandre.* ¶ *Mandra*, & *mandria*, ceſtadire *bergerie*; & *mandriale*, *berger*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *mandra*. La premiere de ces deux étymologies eſt inepte. La ſegonde eſt aſſez vray-ſemblable : & elle a été ſuivie par le Dolce dans le 4. livre de ſes Obſervations. Voicy ſes paroles : *I Madriali preſero nome da* mandra: *perciocche in loro paſtorali amori, e boſcareccì avvenimenti, ſi cantavano. Onde il Petrarca come que pochi ve ne faceſſe, intutti vi poſe, o erbe, o acque, o caſcate o ville, e a ſolazzi laughi ſi appartengono.* Et à ce propos il eſt à remarquer que les Paſteurs ont été les inventeurs de la Poëſie. Les paroles de Jules Scaliger ſont conſidérables à ce ſujet, & elles méritent d'être icy rapportées. Les voicy : *Veuſtiſſimum Poematis genus ex antiquiſſimo vivendi more dulium eſſe patet eſt. Tria verò faciuntur genera : Paſtoris, Venatoris, Aratoris. Ac venatores quidem, quia ſunt in motu, minùs ad verba proprie exiſtunt. Quia neutiquam Conſtans putamus in tentoria loqui: nedum ut cantus aptus judicetur: Reliqua duo genera cantionet ſua meditata ſunt. Et ſanè Paſtores, quam Aratores, antiqui magis: quemadmodum & Varro probat; & ex Thucydide colligi poteſt. Ad hac, Arator in opere: Paſtor otioſus. Videtur autem modulatio in paſtionibus inventa pr mum, vel naturæ impulſu, vel avicularum imitatione, vel arborum ſibilis: nium enim voluptatis ac laſcivia pater.* C'eſt au chap. 4. du liv. 1. de ſa Poëtique. Nous avons deſmeſme appelé *Villanel'e*; du mot de *ville*, qui ſignifie *Maiſon de campagne*; une autre ſorte de Poëſie. Et les Italiens, & nous, appelons *Paſtorales*, des Dialogues de Paſteurs & de Bergéres. Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne, a écrit que le mot Italien *madrigale* avoit été fait de l'Eſpagnol *madrugar*, qui ſignifie *ſe lever matin, diluculo ſurgere*; & *ut ita dicam, matutinare*, dit Mr Ferrari. Il ſemble que Mr Ferrari ait voulu donner à entendre par ce mot *matutinare*, que l'Eſpagnol *madrugar* en venoit : mais s'il a eu cette penſée, il s'eſt trompé. Ce mot vient de *matura*. *Maturus*, *maturi*; *maturicus*, *maturicare*, *matrucare*, MADRYSAR.

Je revient à l'étymologie de Mr Ferrari, touchant le mot Italien *madrigale*. Elle eſt auſſi aſſez raiſonnable. Nous avons deſmeſme dit *aubades*; du mot *alba*, qui ſignifie *l'aube du jour*; pour une ſorte de chanſons. Mr Huet, dans ſon docte & agréable Traité des Romans, croit que les *Madrigaux* & les *Madrigales* ſont la meſme choſe; & que ces deux mots ont eu leur origine des Marteguax peuples de Provance. Voicy ſes paroles, qui ſont de la pag. 124. de la derniere édition de ce Traité des Romans : *Les Troubadours, les Comici, les Coneurs de Provence, qui compoſoient les ouvrages; les Camadours, les Jongleurs, les Violards, & les Muſards, qui les chantoient: & enfin, ceux de ce pays qui exerçoient ce qu'on appelle encore aujourd'huy dans quelques lieux de la France Méridionale, le gay ſaber, (c'eſt à dire, la Sciencegaye; dont les premiers commencemens avoient paru ſous Louis le Debonnaire) remuiſſerent tout de bon, du temps de Hue Capet, & convertent la France, délitarez leur: Romans, & Fabliaux; leur Tragédies, Comédies, & Paſtorales; leurs Chants, Chanſons, & Chantarelle; leurs Sons & Sonnets; leurs Lays & Virelays; leurs Mots & Motets, avec les Gloſes; leurs Soulas, Sextines, & Syrventes; leurs Deports, Moraux, & Tenſons; leurs Baladet, Aubades, & Martegalles, que l'on a depois appelées ridiculement* Martingalles; *& d'un, ſelon ma conjeture, l'eſt forme le mot de* Madrigal; *terme, dont l'origine a été juſqu'icy plus inconnue que celle du Nil. Et ces Martegalles & Madrigaux ont pris leur nom des* Marteguax, *peuples montagnards de Provance: deme ſme que les Gavots, peuples montagnards du Pays de Gapi, ont donné le nom a cette danſe que nous appellons* Gavotte. Cette étymologie eſt fort ingénieuſe : & elle ne me déplaît pas : mais celle du Dolce ; qui eſt auſſi celle du Bembo : me paroiſt plus naturelle : & c'eſt auſſi celle de Covarruvias dans ſon Tréſor de la Langue Caſtillane, au mot *mandra* : *Y de aqui ſe dixo* Madrigal, *cancion de paſtores, quando ſe recogen a folgar en las mandras a ſu corral*, quaſi mandrigal. Et au mot *madrigal* : Madrigal, *Villa famoſa por el buen vino.* Madrigal, *quaſi* Mandrigal ; *cancion de las que los paſtores cantan ſolgando en las cavernas.* Les Italiens ont oſté l'N en *Madriale*, de *Mandriale* : comme en *ſpoſo*, de *ſponſus* ; en *miſura*, de *menſura* ; en *preſo*, de *prehenſus*, &c. ¶ Il me reſte à remarquer, que nous diſions anciennement *Madrigale*, & non pas *Madrigal* : & ce mot ſe trouve ainſi écrit dans Meſlin de Saint Gelais, page 60.

Jappreni du paſſage de Covarruvias cy-deſſus rapporté, & de ces mots de Papirius Maſſo, qui ſont de la Vie du Pape Eugéne IV. *Alfonſum Toſtatum, Hiſpania, excellentium ingeniorum parens, in Madrigale, tenui vico, genuit*, qu'il y a en Eſpagne un lieu appelé *Madrigal*. N'auroit-on point appelé de ce lieu les Madrigaux ? de la meſme façon que de la Vallée de Vire, on a appelé *Vaudevilles*, les Vaudevilles.

MAGAZIN. De l'Italien *magazino* : qui vient de l'Arabe ממחזן *machazin*, qui eſt le pluriel de ממחזן *machazan*, qui ſignifie le lieu où l'on met les richeſſes, & qui a été formé de מחזן *chazan*, qui

Digitized by Google

qui signifie *posséder* : d'où vient le mot de *gaza* : d'où *gazophylacium*. Voyez Mr Bochart, livre 2. de son Phaleg, chapitre 22. Caninius dans ses Canons des Dialectes, & Claude Mitalier dans sa Lettre à Jérôme de Châtillon, Président de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnèses de la Langue Françoise de Henri Etienne.

MAGDALEON. Cylindre d'onguant. Rabelais s'est servi de ce mot, livre 1. chapitre 21. *Et passoient leur temps à la faire revenir entre leurs mains, comme un beau magdaleon d'entrailz.* De *magdalis* ; mot de mesme signification : fait de *magdalium*. Marcellus Empiricus, chapitre 20. *Catera vino optimo madefacta simul in mortario colliger : ex quibus trochisci, vel magdalia, fient.* Alexandre, l'Iatrosophiste, livre 1. des Passions : *Iterum cum vino teres, & magdalia facies.* De *magdalium*, on a fait le diminutif *magdaliolum* : qui se trouve dans Avitus, épitre 78. *Præterea magdaliola illa qua promisisti, pesce ut cum observationis breviculo dirigi jubeatis.* Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette Note : *Seplasiariorum officinis notum vocabulum.* Magdaleones *enim hodieque vocitant teretes cylindros, in quos composita emplastra redigere solent. Scribonius Largus, de Chirurgi Tryphonis emplastro subviridi* : Dum desinit fervere, manibus subigetur, & redactum, in rotundas ampliores, quas *μαγδαλιὰς* dicunt, reponetur. ¶ Μαγδαλία se trouve dans le Glossaire de Galien sur Hippocrate : ΜΑΓΙΔΑ, τὸτε μὲν μᾶζαν ἢ φάρμακα, ἢ ἄλλο τι προσανδῦ μαγδαλίαν. Et ἀστραγαλίαν, dans Athénée IX. 18. Voyez Mr du Cange au mot *magdalium*.

MAGNAN. Ceſtadire, *un Chaudronnier*. En plusieurs lieux de France, les Chaudronniers crient par les rues, *Magnan, Magnan.* Les Berruiers disent *Mignan* en la mesme signification. Et je croy que c'est l'ancien mot : & que ce mot a été fait d'*æramen* : de cette maniere : *æramen, æraminis, æraminius, æraminianus, minianus*, MIGNAN. Les Italiens disent *magnano*, pour dire *un ferrurier*. Et Mr Ferrari tire aussi ce mot d'*æramen*. *Æramen, æramarius, ramagnarius*, MAGNANO. Voyez ses Origines Italiennes, & les miennes, au mot *magnano*.

MAGNY : petite ville à mi-chemin de Paris à Rouan. De *Magniacum* : qui se trouve en cette signification dans Fulbert Evesque de Chartres, épitre 26.

MAGOT. Sorte de singe. Jules Scaliger contre Cardan 213. MAGOT, *genus illud simiarum maximum Galli vocant. In aula Regis unus fuit qui diu bipes deambulabat, amictus sagulo militari, ensiculo accinctus. In sella jussus, continuit sese pernox, aut perdius, publico spectaculo : ita ut non deessent qui homuncionem putarent verum.* De *mimus. Mimus, mimicus, mimacus : macus, macutus, magutus, magotus*, MAGOT. Les Grecs modernes ont appelé un singe *μιμὶ*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *monna*.

MAGUS, ou MAGUM. Terminaison Latine de plusieurs villes de France. Buchanan, livre 2. de son Histoire d'Ecosse : MAGUS *item, vox antiqua in omnibus provinciis, in quibus publicus fuit usus Gallici sermonis, in nominibus urbium exprimendis admodum frequens, qua res Gallicam eam fuisse indicat. Verùm à declinatis ab ea magis suspicari possumus quàm pro certo affirmare*, domicilium, urbem, *aut* ædificium, *eâ indicari solitum. In libro de Notitia Imperii Populi Romani legitur, Præfectum Numerorum Pacensium in præsidio Magis. Item, in eodem libro*, Tribunum Cohortis secundæ Magnis collocatum. Magnos *item in Itinerario Antonini invenimus. Unum-ne oppidum, an diversa sint, non ausim pro certo affirmare. Verùm magis inclinat animus, ut credam diversa. In* Magus *autem excuntia, hæc ferè legimus : Ex Ptolemæo* : Noviomagus in Santonibus ; Noviomagus, Lexoviorum ; Noviomagus, in Vadecassiis ; Noviomagus Nemetum ; Noviomagus in Tricassinis ; Noviomagus Biturigum ; Juliomagus in Andegavis ; Rotomagus in Venelocassiis ; Cæsaromagus Bellovacorum ; Rotomagus Nerviorum ; Borbetomagus Vangionum, in Germania prima : Vindomarus in Volcis Arecomicis. *Item, ex Itinerario Antonini*, Argantomagus : *& in Germania prima*, Noviomagus, *& libro de Notitia Imperii Romani.* Noviomagus Belgicæ secundæ : *In Rhatia*, Drusomagus *Ptolemæo.* In Britannia, *ex Itinerario Antonini Aug.* Cæsaromagus, Sitomagus, Noviomagus in Regnis, Vacomagi, Magiovinium. Vicomagi, *pars Pictorum Ptolemæo.* Mr Bochart, livre 1. de ses Colonies des Phéniciens, chapitre 42. *Multò plura in* magum *desinunt : ut* Rhotomagum, Cæsaromagum, Neomagum, Noviomagum, Drusomagum, Argentomagum, *& alia trigima minimum, ferè Gallica, aut Britannica : aut Germania circa Rhenum : Fallunturque* vadum *explicant : neque enim Rhotomagi Sequana vadosus est : nec Padus Bodincomagi, ubi præcipua Padi altitudo incipit. Unde est quòd Ligurum Linguâ* Bodincum *ibi vocant ; id est,* fundo carentem. *Ita Plinius libro 3. capite 16. Proinde Rhenanum, & Ortelium, & Camdenum sequor potius, qui* domum, *aut* oppidum *interpretantur : tamquam authore Plinio : cui, eo loco quem citavimus*, Bodincomagum *est oppidum ad Bodincum. Hanc interpretationem maximè firmat lingua Phœnicum, quâ* יום magon, *est habitaculum.* Et ce qui suit, que je vous conseille de voir. Goropius Becanus, livre 1. de son *Gallica* page 23. a donné apeuprès une semblable liste des mots de ville terminez en *magus*. Ce qu'il dit ensuite de l'étymologie de *magus*, est si ridicule que son étymologie ne mérite pas qu'on en fasse icy mention.

MAHEUTRE. Dans le Catholicon, page 206. de la derniere édition :

C'est un Maheutre, & un frelu,
Pire qu'un Turc, ou Mammelu.

Et page 189.

Les Maheutres & Politiques,
Quoyqu'ils se disent Catholiques,
Ne seront jamais bons Romains :
Les Huguenots, encore moins.

Et page 283. *comme Hérétique & Maheutre.* ¶ L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

MAIDIEU. Serment. Par corruption, pour *m'aide Dieu* : comme qui diroit, *Ita me*

Digitized by Google

Deus adjuvet. Voyez Henri Etienne dans son Apologie d'Hérodote, & Pasquier dans ses Recherches, VIII. 37.

MAIGRE. De *macer* : fait de μακρὸς : *quòd macri longi sint* : ou tenuis, *macer* τὸ τέτνος, dit Joseph Scaliger dans sa Réfutation des Etymologies Varroniennes.

MAIGUE *de lait.* Petit-lait. Par corruption, pour *maigre de lait.*

MAIL. De *malleus.* Ce mot signifioit anciennement *un maillet.* Hélinand dans son poëme de la Mort, ſtance 10. *Rome eſt li mail, qui tout aſſome.* Il n'eſt plus aujourd'huy en uſage que pour ſignifier *le jeu de mail*, & le mail avec lequel on joue au mail. ¶ Je remarqueray icy par occaſion, que *palmail*, pour ſignifier ce Jeu, n'eſt plus du bel uſage. Ce mot, aureſte, avoit été fait de *palla*, & de *malleus. Palla*, c'eſt la boule avec laquelle on joue au mail. ¶ Ce que dit le P. Labbe, que *Mail*, pour *Jeu de mail*, peut venir de la maille, eſtoffe, du rond & anneau de fer dans lequel il faut faire paſſer la boule, eſt dit contre toute ſorte d'apparence de vérité. C'eſt à la page 74. de la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes.

MAILLE. Eſpéce de petite monnoye. Le Sieur de Clérac dans ſon Traité des anciens Poids & Monnoies de Guyenne, qui m'a été communiqué manuſcrit par Mr du Puy, dit que cette monnoie a été ainſi nommée du vieux mot François *maille*, qui ſignifie *quarrure*, ou *figure quarrée*; & que boucle de rets. Et en effet, cette monnoie ne reſſemble pas mal, quant à la figure, à une maille de rets. D'autres dérivent ce mot de *maſcula* : en ſouſentendant *moneta.* Geoffroi, Abbé de Vandôme, livre 1. épitre 21. à Girard, Eveſque d'Angouleſme, & Légat du St Siége : *Abbati Angeriacenſi, ut dicitur, promiſſit, quòd ſi trecentos ſolidos Pictavienſium Maſinlorum vobis daret, Rainaldum Chefuelli deponeretis.* Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette Note : *Maſculi Pictavienſes, peculiaris nota nummi* : ou Fortes Lugdunenſes. *In Teſtamento Guichardi de Bellojoco, quem Sybilla uxor literis ſuis anno M. CC. profeſſa eſt Eccleſiæ Clunicacenſi, pro anniverſario ſuo legaſſe in ſingulos annos X. libras Fortium Lugdunenſium* : Mais Bouterouë, page 163. de ſon livre des Monnoies, croit que ce mot de *maille* a été formé de *metallum* : Et cette opinion a été ſuivie par Mr du Cange. La véritable étymologie de ce mot eſt celle de Clérac. Et c'eſt auſſi celle du P. Labbe. Voicy les termes du P. Labbe; qui ſont de la 2. Partie de ſes Etymologies Françoiſes, au mot *maule*, page 74. *Les mailles, en monnoye, ont été dites, d'autant qu'elles n'étoient pas plus grandes qu'un petit trou de filet ou qu'une boucle de cotte de maille.*

Anciennement, le denier & la maille étoient la plus petite monnoie : Et de là, cette façon de parler, *N'avoir ny denier ny maille.*

MAILLE *de rets.* De *macula* : dont les Italiens ſe ſont ſervis en cette ſignification. Ciceron dans ſon Oraiſon VII. contre Verres : *Reticulum adnares ſibi admovebat, tenuiſſimo lino, minuti maculis, plenum roſa.* Columelle : *Rete grandi macula.* Ovide, dans ſa Métamorphoſe : *Maculis diſtinctaque retia ſervo.* Et dans ſon Epitre d'Oenone à Pâris :

Retia ſæpe, comes, maculis diſtincta tenendi.

Stace livre 2. de la Thébaïde :

Qualis ubi, audito venantum murmure, tigris
Horrenti in maculas, ſemineſque excuſſa inertes,
Bella cupit, &c.

Job, XVIII. 8. *Immiſit enim in rete pedes ſuos, & in maculis ejus ambulat.* Ce que l'Auteur de la vieille verſion Françoiſe a ridiculement traduit : *Et il va en ſes macules.* Ceux de Louvain l'on traduit demeſme : *Et chemine en ſes macules.*

De ce mot *macula*, en cette ſignification, on a fait *tremaculum*, qui ſe trouve dans la Loy Salique, Titre XXII. paragraphe 32. *Si quis tremaculum de flumine furaverit.* Et de *tremaculum*, on a fait enſuite *tramallum.* Un Titre de l'Abbayie de Vandôme, de 1080. *Tralles verò, quod vulgo vocant* tramallum, *ad capiendas piſces*: d'où nous avons fait *tramail*, & *tremail.* Nous diſons en Anjou *tremail.* On dit *tramail*, en Normandie.

On appelle MACLES, en termes d'armoiries, des mailles de rets. Ceux de la Maiſon de Rohan portent de ces macles dans leurs armes: Et pour deviſe, *ſine macula, macula.*

MAILLE *en l'œuil.* De *macula*, dans la ſignification de *taches.* Les Italiens diſent, *macchia d'occhio.*

MAILLE. Maille de haubergeon. Cotte de maille. De *macula*, dans la ſignification de maille de rets : acauſe de la reſſemblance des mailles d'une cotte de maille aux mailles d'un rets. *Macula* ſe trouve dans cette ſignification de *maille*, de cotte de maille, dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou, par Jan, Moine de Marmoutier. *Induitur loricâ, maculis duplicibus intextâ. Calcianis eſt caligis ferreis, ex maculis duplicibus compactis.*

MAILLOT. Lat. *cuna.* Les Helléniſtes le dérivent d'μαλλὸς, *manipulus, faſciculus.* Voyez Trippault. Il vient de *mallus* ; ceſt-adire, *étoffe velue.* MALLE, *mallus, mallotus*, MAILLOT. *Immalloture*, EMMAILLOTER. Nos anciens diſoient MAILLON. Ce mot ſe trouve dans Jan de Meun & dans Villon. ¶ MALLE, *mallus, mallo, mallonis, mallone*, MAILLON.

MAILLOTINS. Séditieux du tans de Charles VI. l'an 1413. ainſi nommez acauſe des mailles, que ces Séditieux trouverent dans l'Hotel de Ville de Paris, dont ils s'armérent. Rabelais livre IV. chapitre 56. *Et à bon droit eſt-il juſques à preſent de prudence grandement loué Charles Roy de France, ſixiéme de ce nom, lequel retournant victorieux des Flamans & Gantois en ſa bonne ville de Paris, & au Bourgets en France, entendant que les Pariſiens avec leurs mailles, dont furent ſurnommez* Maillotins, *eſtoient hors la ville iſſus en bataille, juſques au nombre de vingt mille combattans, n'y voulut entrer, (quoyqu'ils remontraſſent que ainſi s'eſtoient mis en armes, pour plus honorablement le recueillir, ſans autre fellion, ne mauvaiſe affection, que premiérement ne ſe*

Digitized by Google

se fussent retirez en leurs maisons, & desarmez. ¶ L'Auteur de la Vie du Pape Clément VII. après avoir parlé d'une Sédition arrivée dans le Languedoc, & faite par des gens qu'on appeloit *Coquins* : *Eodem fere contextu quo & præmissa invaluerunt, eis similia Cives Parisienses machinati sunt attentare : quorum directores, & promotores esse decreverant illos qui*, Malleatores, *seu* Malleti, *vulgariter nominantur : sed eis deductis ad notitiam Regis, quorquot ex eis culpabiles invemi sunt, morte damnati, aut bonis spoliati, aut in exilio damnati fuerunt. Arma insuper omnia Civium prædictorum ad Palatium Regium delata fuerunt, & ultra pœnas, tam pecuniarum quàm alias ei impositas, ad ædificandum suis sumptibus & expensis, Castrum Sancti Antonii patens, introitum & exitum liberum, intus & extra mœnia civitatis, condemnati exiterunt, ad aliorum terrorem, memoriamque detestabilem machinationis suprædictæ : & quia inter cæteros, hujus rei culpabiles, notus fuisse dicitur unus Advocatus Parlamenti Regii, qui Magister Joannes de Maresiis dictus est, sententiam subiit capitalem. De ejus tamen damnatione, variè vario modo sunt locuti.* Cette Vie de Clément VII. est imprimée dans l'Histoire des Papes de Mr Bosquet. Je remarqueray icy, en passant, que François Balduin sur la Loy *Quisquis*, au Code, *ad Legem Juliam Majestatis*, après avoir dit que Charles V I. fit pendre trois cents Bourgeois de Paris, ajoute : *Inter eos fuit Joannes Maresius, qui Regius alioqui Advocatus erat. Hujus cadaver jacuit insepultum annis 23 : sed tandem, hoc est anno 1406. decreto Curiæ permissum est ut sepeliretur.*

Voyez la Chronique de Du Tillet 1381. Vigner, en 1381. Gaguin, page 170. Froissard, 2. Volume, chapitre 84. en 1382. chapitre 129. année 1383. de la faction des Maillotins, & Nicole Gilles.

MAIN *de papier*. De *manus* ; dit vrayssemblablement, pour *manna*, qui se trouve dans la signification de *poignée*. Les Gloses Anciennes : Δέγμα, *manipulum, manua, dragma.* Celles d'Isidore : MANUA, *manipuli.* Les Espagnols disent *manojo.* ¶ Voyez Turnèbe sur la Préface de Pline, au mot *aleam*, & Casaubon sur Suétone en la Vie d'Auguste, chapitre 71.

MAIN. Vieux mot, inusité, qui signifie *matin*, & qui a été fait de *mane* : comme *demain*, de *demane*. Sylvius dans sa Grammaire pag. 142. *Manè*, main. *Unde in rythmis crebrò leges* soir & main ; *à* serò *&* manè. *Sæpius* matin ; *à* matutino, *syncope* tu, *dicimus.* Cras, *nos* demain ; *à* demanè ; *quasi* mane proximo *intelligas. Unde addimus sæpe*, demain au matin. ¶ Voyez André du Chesne sur Alain Chartier pag. 860.

MAIN-FERME. De *manufirma*. Voyez l'Indice de Ragueau & le Glossaire de Mr du Cange.

MAIN-LEVE'E. De *manulevata*. Parcequ'on donnoit la mainlevée sur une caution, & qu'on appeloit *manulevata* une caution, parceque ceux qui cautionnoient prestoient serment, & qu'on preste le serment en levant la main. Et de là, l'Italien *malle-vadore*.

MAIN-MORTE. De *manus mortua*. Voyez l'Indice de Ragueau & le Glossaire de Mr du Cange.

MAINE. Riviere du Maine & de l'Anjou. De *Madena*. C'est ainsi que cette riviere est appelée dans Rhegino. Ou de *Meduana* : comme l'appelle Lucain.

In ripis, Meduana, tuis, marcere perosus
Andus, jam placidâ Ligeris recreatur ab unda :

S'il est vray que ces vers soient de Lucain : ce que je ne croy pas ; ne se trouvant dans aucun ancien manuscrit, comme je l'apprens des Notes de Mr Grotius sur Lucain. Nous tenons en Anjou, par tradition, qu'ils sont de Marbodus, Evesque de Rennes, & Moine de St Aubin d'Angers ; & que Marbodus les avoit insérez dans Lucain, à l'honneur de l'Anjou, sa patrie, de la mesme sorte que Solon, à l'honneur de la sienne, en avoit inséré dans Homère. Voyez mes Observations sur Laërce, en la Vie de Solon. ¶ Théodulfe, Evesque d'Orléans, a appelé *Meduana*, la province du Maine.

MAINE LA JUHE'E. Petite ville de la province du Maine : ainsi appelée de Messire Juhés de Maienne. Voyez du Tillet & mon Histoire de Sablé, livre VI. chapitre 7. page 182.

MAINNEZ 1 pour *puisnez*. Pasquier VIII. 50. *Nous appellons frères puisnez ceux qui sont nez après leurs aisnez. Et paraventure nous pourrions appeller non improprement* puisnez, *ceux qui sont nez après le decedz de leurs peres : qui furent par les Romains appellez* posthumes : *Et* Mainez, *ou* Mainnez, *ceux qui secondent ou tiercent en aages leurs aisnez : quasi* Moins nez. *Car pour le regard du mot d'*aisné, *il est composé de deux, ores que de prime face, il ne le semble pas.* Aisné, ainsné : *c'est* devant né *parceque ce mot de* ains, *se prend souvent en cette signification de* devant. Nicot : MAINSNE', *ou* MOINSNE', *ou* MAISNE' : *car tous trois se lisent : & en signification de* puisné : *qu'on prononce* paisné : Minor natu : Et est *rélatif à* aisné.

MAINT. Vieux mot. De *multus, Multus, moltus, montus, montus.* De *montus*, on a dit MOINT : comme POINT, de *punctum* : OINT, d'*unctus* : JOINT, de *junctus*. Et on a dit ensuite MAINT, pour le différencier de MOINS, fait de *minus*. C'est la pensée de Mr Guyet.

De *tam multus*, on a fait demesme l'Italien *tamanto. Tam moltus, tammontus, tammonto,* TAMANTO.

MAINTENANT. Du mot de *manus*, de celui de *tenere. Manutenens, manutenente,* MAINTENANT. D'où les Italiens ont aussi fait *immantenente.* Les Grecs & les Latins ont dit demesme, *Les choses qui sont dans la main*, pour signifier les choses présentes. Marc Aurèle, livre 1. section 2. πάντα ὅσα φρονεῖς σεαυτῷ, ὡς Ῥωμαῖος, ἢ ἄρρην, τὰ ἐν χερσὶ. Je me souviens d'avoir lu dans Hérodote cette mesme façon de parler. Ciceron livre XI. de ses Epitres, épitre 13. a dit demesme, *Attendere te*

volo qua in manibus sunt. Lucien, auliеu de τὰ ἐν χερσὶ, a dit τὰ ἐν ποσὶν.

J'avois fait cette remarque, lorſque je ſuis tombé ſur cet endroit de la Grammaire de Sylvius, à la page 142. MAINTENANT, & INCONTINENT : *a manum tenente, & in continenti. Qui enim alicujus manum tenent, aut in eminus ſunt, vicini quoque adeo ſunt, ut nullâ morâ præſto adeſſe poſſint. Ego hic nunc adero :* Je ſeray chi maintenant : vel incontinent. *Perinde ac ſi dicat,* Tam celeriter atque is quem manu tenes, *aut* qui te manu tenet, tibique continuus eſt. *Et inde pro* quamprimùm, *nos,* Incontinent : *pro* cùm primùm, *nos,* Incontinent que.

MAIRE *de ville.* Du Latin *Major,* & non pas de l'Alleman *Meyer.* Jan de la Coſte, dans ſon Sommaire ſur le Titre XXXIII. du livre premier des Décretales de Grégoire IX. page 207. *A majoribus dicta* Majoritas : *ut à ſuperioribus,* Superioritas. *Petrus Cameracenſis in libello de Reformatione Eccleſiæ :* In Conciliis frequentes ſunt contentiones de Majoritate & Superioritate : *qua verba, poſteriore ſæculo eadem elegantiâ videntur eſſe formata, quâ vetus Poeta Lucilius* maximitatem *dixit.* Majores, & Seniores, *dicti fuiſſe, non ratione ætatis, ſed amplitudinis & dignitatis, unus ex quì ſuffiſiat.* Le Major populi Neapolitani *dicitur plebeius Magiſtratus, apud Gregorium I. libro 7. Regiſtri, epiſtolâ* 27. Major Rupellæ, *in inſcriptione capitis penultimi de Conſuetudine :* Major-domus, *in Canone* Volumus, 89. *diſtinctione :* Major Palatii Francici, *apud veteres Francos : vulgò* Maire du Palais. *Errant enim qui hanc vocem deducſam eſſe cenſent à Germanica voce* Meier. *Nam Monaſterium Sancti Martini in pago Turonico, quod in Auſtrebus Latinis, & in capite* 8. *de Tranſlationibus, dicitur* Majus-Monaſterium, *eadem forma bodie vocamus* Marmoutſtier. ¶ En Picardie, on dit *Mayeur de ville.* ¶ Du Latin *Major,* les Allemans ont auſſi fait leur *Meyer.*

MAIRE-LAINE. C'eſt la haute toiſon des beſtes à laine. Nicot le dérive de *major lana.* Je croy qu'il vient de *mater lana : Lana mater.* C'eſt *lana potior : lana melior.*

MAIRREIN. Mr Lancelot le dérive de *mactare, dividere.* On diſoit anciennement *materin :* ce qui ne permet pas de douter que *mairrein* ne vienne de *mariemen.* Cette etymologie a été tres-véritablement remarquée par Paſquier VIII. 37. en ces termes : *Je trouve en un vieux Regiſtre ; parlant des loges des bois,* [il faut, *de bois*] *qui avoient eſté faites dans Rheims, au Sacre du Roy Philippe le Bel, qu'enfin elles furent vendues beaucoup moins qu'elles ne valoient en matérien & façon : qui me fait dire, que de ce mot eſt iſſu noſtre* marrien, *que nous avons retenu, & reſetté le* matérien. *Materiamen* ſe trouve en cette ſignification dans le Capitulaire de Charlemagne, publié par Hermannus Contingius. *Quid de lignariis & faculis, quid de axilis, & alio materiamine.* C'eſt à l'article 61. *Materiamen* a été fait de *materia,* qui ſe trouve dans les anciens Ecrivains en la meſme ſignification. Ulpien en la Loy 55. au Digeſte, *de Legatis tertio :* Ligni *appellatio, nomen generale eſt : ſed ſic ſeparatur, ut ſit aliquid* materia, *aliquid,* lignum. Materia, *eſt quæ ad ædificandum, fulciendum, neceſſaria eſt :* Lignum, *quidquid comburendi causâ paratum eſt.* Et dans la Loy 12. au Titre de *Uſufructu : Arboribus exciſis, vel vi venerum deje&is, uſque ad uſum ſuum, & ville poſſe uſufructuarium fert. Labeo ait : nec materia cum pro ligno uſorum, ſi habeas unde utatur ligno.* Tite Live : *Multam materiam cecidêre miles.* Quintilien VII. 1. *Opera extruentibus, ſatis non eſt, ſaxa & materiam, & cætera adſiciendis congerere utilia, niſi diſponendis eis, collocandiſque artificum manus exhibeatur.* L'ancien Traducteur des livres de Joſephe, de la guerre des Juifs, livre 2. chapitre 19. page 819. a traduit ξυλὰ ὑφεσῶτα, par furum materiarum : ceſtadire, le marché où l'on vend le bois à bâtir. Les Gloſes Anciennes : *materia ξυλάϊα.* Et de là, le mot de *materiarius,* pour *un Charpantier.* Plaute, dans ſon *Miles Gloriouſus,* 3. 3. 46. *Si not non materiarius remoratur.* Et celui de *materior,* pour *lignor.* Céſar, livre VII. de la Guerre des Gaules : *Erat eo tempore, & materiari, & frumentari, & tamas munitiones fieri neceſſe.* Les Grecs ſe ſont ſervis de ὕλη, qui ſignifie *materia,* dans le meſme ſens. Heſychius : ΤΑΗ, ξύλα τὰ εἰς οἰκοδομὴν, ἢ εἰμενοῦς τέκτοσι, ἢξ ὧν ἐπιτήδειόν τι ὑφαν. Et de là, ὑλάρχης, pour *un Charpantier :* & ὑλαρχία, pour *de la charpante.* Et c'eſt de ce mot ὕλη, que celui de ξύλον, qui ſignifie *du bois,* a été formé. Et ξύλα a été fait de ὕω, *produco :* d'où ὑθω.

De *materiamen,* on a fait *materiamentum.* Et de *materiamentum,* par une ſegonde production, on a fait *materiamentale :* d'où nous avons fait MARMENTAU : qui ſe trouve dans les Coutumes d'Anjou & du Maine, pour *un grand Bois de haute fuſaye.* La Coutume d'Anjou, article XXXVI. *Et eſt réputé Bruſé de forefl un grand Bois marmentau, ou taillis.* Voyez l'article 103. 113. & 497. de la meſme Coutume : Et l'article 116. & 124. de celle du Maine. Celle de Bourbonnois uſe du mot de *Marmau :* qui a été fait, par contraction, de *materiamentale.* Choppin ſur l'article 36. de la Coutume d'Anjou, & Mornac ſur la Loy 10. *Exſtiva,* au Digeſte de *Uſufructu, & quemadmodum quis utatur,* ont écrit que les Bois Marmentaux avoient été ainſi appelez, *quaſi armentales :* en quoy il ſe ſont toutafait trompez.

MAIS. De *magis :* dont les Latins ſe ſont ſervis en la meſme ſignification. Virgile, dans la premiere de ſes Eglogues : *Non equidem invideo : miror magis.* Car *miror magis,* en cet endroit, ſignifie *immo miror : ſed miror :* comme Caninius l'a fort bien interprété dans ſes Canons des Dialectes, à la lettre *gamma.* Properce livre 2. élégie 2. a employé le meſme mot dans la meſme ſignification.

Quem non lucra, magis Pero formoſa coegit.

Anciennement, ce mot de *mais* ſignifioit *plus, davantage :* comme le Latin *magis.* Villon dans ſon Grand Teſtament :

C'eſt

Digitized by Google

C'eſt ſen parler , ne moins ne mais.
Ceſtadire , *ne moins* , *ne plus* , comme Marot l'a remarqué. Et de là vient , qu'on dit encore en quelques provinces , *J'en ay bien mais que lui : Je l'aime mais que toy.* Les Portugais , de *magis*, ont auſſi fait *mais* en cette ſignification de *plus* : & les Eſpagnols , *mas* : & *demas* , de *demagis*.

Voicy une remarque de Scaliger ſur ce mot de *mais*. Il n'en peut mais , *ſe dit en Latin*, Non poteſt magis : *Ce que Mr de Beze dit in Paſſavantium* , Non poſſum ſed : *pour* magis : mais : Mar, *Belgarum* ; Ma, *Italorum* ; Mais, *Gallorum* ; Magis , *Latinorum*. ¶ Voyez mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, partie 1. chap. 62.

Nous diſons auſſi *mais* dans la ſignification de *quand*. Exemple. *Je te donneray de l'argent, mais que tu ayes fait cela.* Et en cette ſignification, Trippault & Périon le dérivent de *μετά*. Voicy les termes de Périon : *De futuro dicimus* , Més que j'aye ſoupé : *id eſt* , Poſtquam cœnavero: *quod μετὰ , cum infinitivo junctum efficit : ut μετὰ τὸ δειπνῆσαι. Alio* mes *utimur* , *pro* ſed *Latino : à Græcis ubi τὸ , in ſecundo membro orationis*. Cette derniere étymologie eſt impertinente. *Mais*, en cette ſignification , vient de *magis* , comme nous venons de le faire voir. Mais dans la ſignification de *quand*, Périon & Trippault n'ont pas mal rencontré. Et en cette ſignification, on prononce *més* : ce qui ne favoriſe pas peu leur étymologie.

MAISHUY. Vieux mot. *Je ne ſortiray meshuy d'icy.* Ceſtadire, *Je ne ſortiray d'aujourd'huy d'icy.* De *magis hodie*.

MAISIERES. Muraille ſeiche. De *maceria*. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe : Macéria , *Maiſieres*. Mr de Hauteſerre ſur Grégoire de Tours , page 327. Maceria , *eſt paries ſicco lapide conſtructus*. Maceriæ , *ſunt cementa, quibus paries ſine calce & arena ſtructus eſt. Inde ſumptum nomen oppidi , quod vocatur* Maceriæ: *de quo Gerbertus epiſtolâ* 94. Moſomum , & Macerias , multitudine militum communite. *Vulgò* Maiſieres. ¶ Une muraille ſeiche, pour le marquer en paſſant , s'appelle en Grec *ἀμαιτὰ* : mot formé d'*ἅμα* , *ſimul*. Voyez mes Amémitez de Droit.

MAISON. De *manſio* : qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loy 8. qui eſt des Empereurs, Valentin, Théodoſe , & Arcadius; au Code , de *Annonis & Tributis*. *Nemo poſſeſſorum ad inſtruendas manſiones , vel conferendas ſpecies , longius delegetur*. Sur lequel endroit Cujas a fait cette Note : Mansiones *vocant ἀλλαγὰς , ſive diverſoria , in qua ſe recipiunt milites expeditionis tempore , vel etiam Sacer Comitatus. Poſteriores dixere* manſus : *utrumque* , *à* manendo. *Et inde* manentes *in Hiſtoria Helmodii : & Gallis* , maiſons. *Villa ſic poſſunt appellari : συνοικία , Clemens in Petro. ἀγρὸν καὶ δύο συνοικία. Manſio* ſe trouve auſſi dans Suétone en la Vie de Titus, chapitre 10. dans Apulée livre 4. dans Lampridius en la Vie d'Alexandre Severe , dans l'Itineraire d'Antonin, dans l'Exode , & dans Sidonius Apollinaris. Voyez Mr Bignon ſur Marculfe , & Voſſius livre 3 *de Vitiis Sermonis* , chap. 23. ¶ Les Italiens diſent *magione*. Les Eſpagnols diſent *meſon* : mais pour *une hoſtellerie* : dans laquelle ſignification le mot de *manſio* ſe trouve dans Apulée liv. 4. *Quod in proximo nobis habenda eſſet manſio*. Et de là , *diverſoria manſionatica*. Voyez Mr de Saumaiſe *de Uſuris*, page 351.

Périon eſt ridicule , dérivant *maiſon* d'*οἶκος*. Voicy ſes termes : Domum , maison , *inquam, appellamus , vel* à manſione , *quòd in ea maneamus : vel à Græco verbo οἰκῶ : quod in accendendo caſu , οἶκα facit. Nam ſi per protheſin M præponas , & C leniter , ut S , pronuncies*, moiçon *habebis , quemadmodum nonnulli per O , non per A, quaſi originem Græcam retinentes , proferunt*. Et c'eſt avec raiſon que Joſeph Scaliger a traité Périon d'inepte au ſujet de cette étymologie. C'eſt dans ſon premier Scaligerana. Voicy ſes termes : *Fruſtrà laborant Perionius , Henricus Stephanus , & alii , in Gallica Linguæ ex Græca repetenda origine : quaſi res ita ſe haberet : cum certiſſimum ſit , & hanc , & Hiſpanam , Italamque , à Latina , Romanaque , corruptas fuiſſe. Hinc non mirum , ſi ſæpiſſime ineptiant in ſuis etymologiis frigidiſſimis : ut , vel ex hoc uno Perionii exemplo patet , qui* maiſon *deducit à Græco οἶκος : cùm , ſine dubio , originem trahat à* manſione. Dans le meſme Scaligerana , le meſme Scaliger parle encore plus deſavantageuſement des étymologies de Périon. *Perionius* , dit-il, *Ariſtotelem omnino perverſit : ad Ciceronianum ſtylum, vocabula Philoſophia accommodans : utriuſque Linguæ parum peritus : ut ſatuo libro oſtendit , de Ratione Linguæ Græcæ cum Latina.* Henri Etienne n'en a pas parlé plus avantageuſement. *Aſſin auſſi qu'on ne s'amuſe à chercher des étymologies phantaſtiques de pluſieurs mots , je veux bien avertir que je les ay omiſes expreſſément. Si toutefois quelqu'un étoit ſi curieux que d'en vouloir voir quelques unes , il trouvera aſſez bon nombre de telles, en un livre de noſtre Maiſtre Périon : je ne dis pas ſeulement de phantaſtiques , mais de ſottes & ineptes : & ſi lourdes & aſſnieres , que, n'eſtoient les autres témoignages que ce pauvre Moine nous a laiſſez de ſa lourderie & aſnerie, on pourroit penſer cet œuvre eſtre ſuppoſé.* C'eſt dans l'Avertiſſement ſur ſon Recueuil Alphabétique des mots François dérivez du Grec.

MAIT , *à peſtrir du pain*. De *maſtra* : d'où les Italiens ont auſſi fait *madia*. Le Latin *maſtra* a été fait du Grec *μάστλα, pinſo, ſubigo*. Pluſieurs écrivent *may*.

MAITRE-ALIBORUM. Voyez *aliborum*.

MAITRE MARTIN. Il y a 50. ans qu'on appeloit à Paris un juſt'aucors *un Maiſtre Martin* : acauſe d'un certain Maître Martin , Louvetier du Roy XIII. qui le premier porta de ces juſt'aucors.

MALACHITE. Pierre précieuſe. De *malachites* , fait de *μαλαχίτης*. Pline xxxvii. 8. *Non tranſlucet molochites, ſpiſſius virens : à colore malvæ nomine accepto.* Μαλάχη & μολόχη eſt la meſme choſe.

MALADE. Robert Etienne, Henri Etienne , & Nicot , le dérivent de *μαλακὸς : mollis, remiſſus , languidus*. Il vient de *malatus* , qui

Digitized by Google

se trouve dans les Gloses Anciennes : où il est interpreté par κυρὸς ἀγχ. Mr de Saumaise sur Solin, page 1122. a écrit : Malatus, *qui male se habet : quem maladum vocamus. Glossæ :* malatus, κυρὸς, ἀγχάλων. Dans cet endroit des Gloses Anciennes, Mr Guyet, auteur d'ἀγχ, a corrigé ἀζίων : ce qui me semble bien corrigé. Bonaventura Vulcanius avoit corrigé ἀγχαλὼν. De *malatus*, les Italiens ont dit *ammalato*. Auteur de *malatus*, on a dit, par corruption, *maladus* : dont nous avons fait MALADE. Ceux qui dérivent *malade* de l'Arabe *marada*, qui signifie *agrotare*, ou d'*almaradus*, morbus, se trompent manifestement.

Les Flamans appellent les ladres *melaëts*, c'est-à-dire, *malades*. Et nous disons *Maladrerie*, pour le lieu où sont les ladres. Les Grecs ont appelé demesme l'epilepsie μεγάλη νόσος : & nous l'appelons *haut-mal*.

MALANDRES. Ce sont des crevasses qui se forment au pli du genou du cheval : d'où il coule des eaux rousses, acres, & mordicantes, qui lui causent une douleur qui le fait souvent boiter, & qui, au sortir de l'Ecurie, lui tient ordinairement les jambes roides. Ce mot a été fait par abus, de *malandria* : qui est une maladie de chevaux, qui les fait tousser. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 486. MALANDRIA, *morbus jumenti, quo tussit. Unde* malandrioſus. *Utroque usus Marcellus Empiricus. Græcis recentioribus* μαλὰ quod *apud Hesychium* : vel μαλὸν, *ut Asperæ in Hippiatricis, libro* 1. *capite* 2. *item Hierocli, & Theomnesto. Videtur nomen esse ex eo quod jumenti vires, velut malto, prosternat. Sanè nuncupat Vegetius in Mulomedicina, libro* 1. *capite* 2. Cette étymologie de Vossius est de Végèce. Végèce & Vossius se trompent. Et Theomnestus : qui dérive μαλὸν, de μαλὸς, dans la signification de *blanc*. *Malandria*, & μάλαι, ont été formez de μαλὸς, mot inuité, qui signifioit *malum*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *malandra*, & mes Amenitez de Droit, chapitre 3.

MALANDRINS. Soldats à cheval. Valsingham, dans la Vie de Henri V. Roy d'Angleterre, page 388. *Redactus est ergo, cæraque Consilio demonstratus ; non indumentis Religiosatis redimitus, sed, Brigatinorum more, semivestitus ; gestans sagittas breves : qualiter utuntur Equites illarum partium qui* Malandrini *dicuntur*. Les Italiens disent *Malandrino*, pour un voleur de grands chemins : que la Crusca dérive de *male andare* : & Mr Ferrari, de *malus latro*. Et Pier Lasena, dans son Vergato 2. du livre 1. de μάλας ἀοὶδ. Pour moy, je croy toujours que ce mot a été fait de *malus*. *Malus, mala, malandus, malandrus, malandrinus*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

MALART, *anas ferus. C'est le mâle des canards sauvages : un canard de riviere*, dit Robert Etienne dans son Dictionnaire François, page 675. de la 2. édition. De *masculardus*, production de *masculus*. Dans la Basse-Normandie, ce mot se dit de toutes sortes de canards, tant sauvages que domestiques. *Le malart & la boure* : c'est le canard & la canne.

MALCHUS : qu'on prononce *Malcus*. Nous appellons ainsi anciennement un coutelas. Nicot : MALCUS : *ensis falcatus*. Henri Etienne, dans la Préface de son Traité de la conformité du Langage François avec le Grec : *Nos ancestres, de la lance, dite* λόγχη *en Grec, ont fait un homme, voire qu'ils ont canonisé : & au contraire, d'un homme dit* Malchus, *ont fait une certaine sorte de glaive*.

Nous appelons aujourd'huy de la sorte un demi Confessionnal qui n'a qu'une oreille ; parceque Malchus n'avoit qu'une oreille ; Saint Pierre lui en aiant coupé une.

MALE-BOSSE. De *mala pusa*. Grégoire de Tours, chapitre 8. du VI. livre de son Histoire, parlant de la mort de St Cibar : *pustularum malarum venenum crucis signo sæpe compresse*. Et livre IX. chapitre 18. *Nunciatus verò Episcopus, dum receptis villis intra terminum Namnetica urbis quas olim parentes sui perdiderant, ibidem moreretur, pustula mala ei tres orium-tur in capite*. C'estoit une maladie épidémique. L'Auteur du Rosier & Epitome Historial, en l'année 1387. *Audit an fut en France merveilleuse & grande mortalité de bosse & flux ensemble. Et n'y sceut oncq remede trouver, tant qu'il fut avisé de faire processions & devote priere : Et ainsi soudainement cessa ladite peste*. ¶ Voyez *bosse*.

MALETÔTE, ou MALETOUTE. De *male tolta* : comme qui diroit, *quod male tollitur*. Nos anciens ont appelé *toute & tolture*, ce que l'on ostoit à quelqu'un. Guyot de Provins, dans sa Bible :

Gent escommeniée,
Qui maintenez usure ;
Qui vivez de rapine,
De tort, & de tolture.

Mr Bignon sur Marculfe, page 519. de la 1. édition : *Vetustis Francis* tollit. *Et inde* MALETOTE. En 1296, on appela du nom de *Maletoute*, un impost qui se leva par toute la France pour la guerre contre les Anglois : & qu'on leva premierement sur les Marchands & sur les Laïques : & ensuite sur le centiéme, & sur le cinquantiéme de tous les biens, tant des Laïques que des Eccléſiaſtiques : & que Nicole Gilles, en la Vie de Philippe le Bel, nomme *exaction grande, & non accoustumée*. Ce sont les mots de Nicot. Ceux de Nicole Gilles sont pris de ceux-cy de Guillaume de Nangis : *Exactio quædam, quam nominant* Malam Toltam, *per Regnum Francia, primò à Mercatoribus tantum, deinde centesimam post quinquagesimam bonorum omnium cujuscumque, tam à Clericis quàm à Laicis, propter Guerram ipso tempore decurrentem inter Reges Francia & Anglia, exactatur*. Le Pape Boniface fit défenses à tous Rois, Princes, &c. d'en rien demander : & à tous les Eccléſiaſtiques d'en rien payer, apeine d'excommunication, dont ils ne pourroient avoir absolution que du Pape. ¶ Dans le Registre *Olim* : en l'année 1275. folio 53. *Placuit Domino Regi, quòd* Malatolta ; *quæ apud Retomagum levabantur, cessaret*. ¶ Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

MALGRE'. De *malum gratum* : d'où les Italiens on aussi fait *malgrado*.

MALHEUR.

MALHEUR. De *mala hora* : comme BONHEUR, de *bona hora*. Voyez Grégoire de Tours VI. 45.

MALINGRES. Sorte de poires. Mr Cholet, tres docte Avocat du Parlement de Paris, croit que ces pommes ont été ainſi appelées de *mala acria* : acauſe de leur aigreur.

MALLE. Lat. *mantica*. Plusieurs le dérivent de μαλλὸς, *vellus*. Périon : *Qui autem* villi *Latinè dicuntur*, & vellus ; *à Græcis*, μαλλοὶ *appellantur* : *unde* MALLE *thecam illam veſtium, quâ in via equitantes utimur vocavimus* ; *quòd principio, ex ovium cum villis, vel aliarum pecudum, pellibus, confici ſolita eſſet* : *quem quidem morem priſtinum nonnulli hodie revocant*. Trippault : MALLE, μαλλὸς, *vellus*. *Car anciennement les malles eſtoient faites de peaux de beſtes* : *comme encore en voit-on parfois*. Mr Lancelot lui donne la meſme étymologie. Il vient de *mantiula*, diminutif de *mantica*. *Manticula*, *manla*, *malla*, MALLE. Ou de l'Alleman *mael*. ¶ Voyez Mr du Cange. ¶ Charle de Bouvelles dérive auſſi *malle* de *mantica*.

MALOTRU. Rabelais a écrit *malautru*. *Ainſi les pauvres malautrus ſont aucunefois plus de trois ſemaines ſans manger morceau ny miette*. C'eſt au ch. 30. du liv. 2. Paſquier a écrit *malotru*. C'eſt au chapitre 3. du livre VIII. de ſes Recherches : où il a remarqué que ce mot étoit ancien dans notre Langue, ſe trouvant dans Hugues de Berſy. En Languedoc, on dit *maleſtruc* : ce qui a donné la penſée à Mr de Caſeneuve de dériver *malotru* de *malè inſtructus*. Qui eſt une étymologie qui ne me déplaiſt pas. *Malè inſtructus*, *maleſtructus*, *maloſtructus*, MALOTRU. Dans le Grand Teſtament de Villon, il y a *maloſtru* : ce qui ne confirme pas peu l'étymologie de Mr de Caſeneuve. On a dit de meſme, *Manclere*, de *malus Clericus*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, livre VIII. chapitre 3. page 214. ¶ Henri Etienne dérive ridiculement *malotru*, de μολοβρὸς : & Trippault, d' ἀχμάλωτος.

MALTALENT. *Avoir maltalent contre quelqu'un*, c'eſt *malè animatus eſſe erga aliquem*. Robert Etienne, dans ſon Dictionnaire Françoiſ : THALENT. *Budæus in Commentariis*, ὀθαλπὴς, *à nobis dicitur* Enthalenté : *id eſt*, σεσυμμένος : & THALENT, voluntatem vehementem *vocamus* : quaſi Τὸ ὀθαλπὲς, ἢ τὸ ὀθαλπτικὸν. Nicot : THALENT. *C'eſt* un grand deſir : *combien que ſoit auſſy ſimplement* deſir : *& qu'on die*, J'ay grand thalent de te feſtoyer : magno deſiderio teneor. *Ce mot eſt fort uſité és pais de Languedoc & Provence*. Budé en ſes Commentaires de la Langue Grecque le tire du Grec : diſant ὀθαλπὴς, *à nobis dicitur* Enthalenté : *id eſt*, σεσυμμένος : Et THALENT, voluntatem vocamus : *quaſi* Τὸ ὀθαλπὲς, ἢ τὸ ὀθαλπτικὸν. *Auſſi vient-il de* θάλπω, *verbe Grec, qui ſignifie* volo ; je vueil. Budé, Robert Etienne, & Nicot ſe trompent : avec le Caſtelvetro, qui a donné dans cette étymologie. TALENT, en cette ſignification, vient de *talentum*, qui ſe trouve en la meſme ſignification. Mr du Cange, dans ſon Gloſſaire Latiu, au mot talentum : TALENTUM, *animi decretum, voluntas, deſiderium, cupiditas. Florentinis & Hiſpanis*, talento : *noſtris olim*, talent. Teſtamentum Stephaniæ Reginæ Navarræ, Garſiæ Regis uxoris, *ære* 1098. *apud Sandovallium, in Epiſcopis Pampilonenſibus, pag.* 61. Igitur, ſi venerit ad aliquam de meas filias in talentum Deo ſervire, & habuerit habitum, Deo devota permaneat, *&c. Hinc formata vox apud noſtros* Entalenté, *qui aliquid agere cupit, vult, decrevit, &c. La Roman de Garin* :

Entalanté fu de Buegue vengier.
Par mautalant à brochié le deſtrier.

L'Ordene de Chevalerie :

Après deux eſperons li mit
En ſes deux piez : & puis li dit,
Sire, tout autres i es maus,
Que vos volez que vos chevaus
Soit de bien corre entalentez,
Quant vos des eſperons ferez.

Alanus Charterius au Debat des deux fortunes d'Amour :

Si récorde ſa leçons en ſon lit
Très ententiz
Et d'an ſcavoir du tout entalentez.

Huicce voci opponitur alia, Maltalent, *mala voluntas. Guillelmus Guiart* :

A grans flos de la ville ſaillent
Mautalentis, & preſque à guerre
Vont les Fourriers Sain Loys querre.

Alibi :

Courrouciez, & mautalentis.

Matthæus Villaneus, libro 10. *capite* 9. Pieno di malralento. *Détalemé de voler : de falcone qui volare renuit, in libro de Falconaria Jani de Franchieres, capite* 7. *Ab* ὀθαλπτὴς *vocis etymon acceſſit Budæus : quod video probari viris doctis. Mihi verò origines Linguarum vulgarium à Græca Lingua petitæ, minus arridenr.* ¶ Voyez le Dictionnaire de la Cruſca au mot *talento* & au mot *talentare* : & Covarruvias au mot *talante*.

MALVOISIE. Sorte de vin excellant ; ainſi appelé, par corruption de Langage, au lieu de *malvaiſie* : de *Malvaſia*, ville de la Morée, près Argos ; dans le territoire de laquelle ville croiſt ce vin. Les Grecs modernes ont appelé cette ville *Monembaſia* : d'où on a fait *Malvaſia*.

MAMAN. Mot, dont ſe ſervent les petits enfans, pour dire *ma mére*. De *mamma*. Martial 1. 101.

Mammas atque tatas habet Afra : *ſed ipſa, tatarum*
Dici & mammarum maxima, mamma poteſt.

Caton : *Pueri potum & cibum primùm* buas & papas *vocant* : *& matrem*, mammam, *patrem*, tatam. Les Grecs ont dit demeſme μάμμα & μάμμη. Voyez le Gloſſaire Grec de Mr du Cange.

MAMBOURG. Vieux mot, qui ſignifie *tuteur*. Froiſſart : *Et ſeront mis quatre Mambourgs en Angleterre, pour gouverner le Royaume.* Olivier de la Marche : *Mambour & pere de vous.* La Chronique de Sr Denis : *Bail, Garde-munburnie*. Dans les Loix des Lombards, le Tuteur s'appelle *Mundualdus*, & la tutelle, *mundiburnium*. Ce mot vient de l'Alleman *Munder*, qui ſignifie *Tuteur*. Voyez Cujas ſur le quatriéme titre

titre du livre 1. des Fiefs, & Mr Bignon sur Marculfe, & Mr du Cange au mot *mambournus*.

MAMMELUS. Milices du Souldan d'Egypte. Nicot : MAMALUC, & en plariel MAMALUCS, ou MAMALUQUES, *en Langue Surienne ; qui eſt auſſi Arabeſque & conforme à la Moreſque ; eſt l'homme de cheval, armé à la legiere, nourri aux Ordonnances de ce pays-là. Et ſont les Mamelucs dont eſt la Cavallerie ordinaire du Soldan, grandement redoutez, & renommez, & tenus pour invincibles, en tout le pays d'Aſie, acauſe de la grande ſcience militaire & proueſſe qui ſont en eux. De ſorte que les Soldans meſmes, qui ne peuuent auoir telle dignité ſi n'eſt par élection, doiuent eſtre receus à la lice & compagnie d'iceux Mamalucs ; par deuers leſquels eſt la ſouueraine adminiſtration du gouuernement du pays, & la puiſſance & autorité d'eſlire à telle dignité celui qui leur ſera aduis, ou autrement eſtans paruenu en leur puiſſance, n'ait aucunement ſeruy.* C'eſt un mot Arabe : formé d'*almamluch*, qui ſignifie *emptitius ſeruus* ; que les Grecs appellent ἀνδραπόδιστον. *Malacha*, ſignifie *poſſidere* : Et de là, *Almelich*, ceſtadire, *le Roy : quem penes ſunt omnia.* Et ainſi, *almamluch* ſignifie proprement *qui ab alio poſſidetur.*

MANANS. De *manemes* ; qui ſe trouve dans Helmodius.

MANCHE. La manche d'un habillement. De *manica*. MANCHETTE, de *manicetta.*

MANCHE. Le manche d'un couteau ; d'une hache, &c. Lat. *manubrium.* De l'inuſité *manicum*, formé de *manus.*

MANCHON. De *manicone*, ablatif de *manica*, fait de *manus.*

MANCHOT. De *manotus*, diminutif de *manus*. De *mancus*, on auſſi fait le diminutif *mancetus*, qui ſe trouve dans les Gloſes : & *mancinus* ; d'où vient le mot *Mancini*, nom d'une famille d'Italie. ¶ De *mancus*, les Italiens ont fait *manco*, pour dire *gauche* : *la man manca*, ceſtadire, *la main gauche* ; acauſe qu'on eſt moins adroit de la main gauche : & comme manchot.

MANDE. Lat. *ſporta*. Voyez *mannequin*.

MANDILLE. Manteau de laquais. Voyez *manteau.*

MANDORE. Inſtrument de muſique. Les Italiens diſent *mandola*. L'Italien *mandola*, & le François *mandore*, ont été faits du Grec πανδῦρα, mot de meſme ſignification. Héſychius : ΠΑΝΔΟΥΡΑ, ἡ ΠΑΝΔΟΥΡΙΣ, ὄργανον μουσικὸν. ΠΑΝΔΟΥΡΟΣ, ὁ μετακομιζόμενος τὰ ὄργανα. Pollux, liv. 9. 12. veut que ce mot ſoit Aſſyrien. Μετακομιζόμενος, Ἀσσύριον τὸ ὄνομα. Τρίχορδον δέ, ὅτῳ κιθάραι πανδοῦραι ὁμοιοῦνται, ἐκείνου δ' ἐλάττω τὸ ὄγκωμα. Athenée, à la fin du livre 4. de ſes Deipnoſophiſtes, fait auſſi mention du mot πάνδυρα, en cette ſignification. Remarquez qu'il écrit πάνδυρα, & non pas πανδῦρα. *Pandurium* ſe trouve dans Iſidore, pour une ſorte de flûte. *Secunda diviſio organica, eſt in illa quæ ſpiritu inflante completur, in ſonum vocis animantur : ut ſunt, tuba, calami, fiſtula, organa, panduria, & illi ſimilia inſtrumenta.* Et *pandurizare*, dans Lampridius, pour *jouer de cette ſorte d'inſtrument. Ipſe etiam cantavit, ſaltavit, ad tibias dixit, tuba cecinit, panduriz avit.* Iſidore ajoute, que *pandurium* a été dit *ab inventore : de quo Virgilius :*

Pan primus calamos cerâ conjungere plures
Inſtituit :

Daléchamp, à la page 176. de la premiere édition de ſon Athénée, a écrit que le mot Celtibére *pandore*, a été fait du Grec πανδῦρα. Je croy qu'il entant parler des Gaſcons, qui appellent *pandero* un tambour de Biſcaye. ¶ Voyez Meibomius ſur les livres du Muſicien Nicomachus. ¶ Les Allemans diſent *pander*, & les Anglois *bandor*. ¶ Mr Bochart expliquoit πανδῶρα par τὰ ὄργανα.

MANE'E. Vieux mot qui ſignifie *une poignée*. De *manata*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

MANE'GE. De l'Italien *maneggio.*

MANGE. *Saint Mange*. De *Sanctus Memmius*. L'I voyelle devient conſone. *Memmius, Memjus*, MANGE : comme *Saint Penange*, de *Sanctus Potamius*. ¶ Il y a un village près de Sedan, appelé *Saint Mange*, du nom de ce *Saint.*

MANGER. De *manducare*. Ou de *mandere. Mandere, mordicare, mangiare*, MANGER. *Mangiare* eſt le mot Italien.

MANGEURS. On appelloit ainſi anciennement ceux qu'on mettoit en garniſon dans les maiſons des débiteurs, pour les contraindre au payement de leurs dettes. Ragueau dans ſon Indice : Mangeurs, *deſquels il eſt ſouvent fait mention és anciens Arreſts de la Cour de Parlement à Paris ; & qui eſtoient ordonnez & envoyez en garniſon pour contraindre un obligé au payement de ſon deu, ou un condamné à ſouffrir l'execution d'un Arreſt, ou d'un mandement, & juſques à ce, l'un vivoit en ſa maiſon & en ſes biens à ſes deſpens : comme encore, à preſent à Fribourg, quand le debteur ne paye ſa debte au jour aſſigné, le créditeur envoye, un, deux, ou pluſieurs ſerviteurs, en l'hoſtellerie ; la deſpenſe deſquels le debteur eſt contraint de payer juſques à tant qu'il ait ſatisfait à ſon creancier ; ainſi que récite Simler au 2. livre de la République des Suiſſes*, &c. Bouteiller titre v. de ſa Somme Rural : *Gaſteurs & mangeurs de biens doivent eſtre mis ſur les biens des deffaillans & contumax.* M^r Beſly eſtime que ce mot *mangeurs* a été dit par corruption, pour *manieurs*, l'I voyelle eſtant devenue conſone, & que ces *Manieurs* ont été ainſi appelez *ex eo quod maneham in domo : quaſi miſſi in poſſeſſionem* : ce qu'il confirme par la coutume de Hainaut chap. 69. *Item : que les Gardes-Manieurs que les Sergeus eſtablirons ſur les biens meubles qu'ils auront ſaiſis, auront, aux frais d'iceux biens, huit ſols par jour & nuit ; & parmy ce, leſdits Gardes ſeront leur deſpence*, &c. Et par celle de Valenciennes, art. VIII. 10. qui uſe auſſi du mot de *Gardemaneurs*. Celui de *maniance* ſe trouve dans Bouteiller liv. & tit. 2. pour *manoir*, ou *poſſeſſion* : *En cas d'appel, celuy qui appellerois & ſervis trouve en la maniance de l'héritage*, &c. Et en un autre lieu : *Saiſine &*

Digitized by Google

& maniance, &c. *emporter les meubles hors de la maniance de l'obligé.* A quoy on pourroit ajoûter, qu'il n'y a guére d'apparence, que la Justice qui est pour conserver à un chacun ce qui lui appartient, ust établi ces mangeurs qui ne font que pour la ruine des débiteurs. Que si l'opinion de Mr Besly est véritable, il faut que cette corruption de *manieurs* pour *mangeurs*, soit fort ancienne ; ces mangeurs estant appelez dans des anciennes Ordonnances Latines *Comestores*. Louis Hutin, dans les Lettres Patantes qu'il octroya à Paris le 1. Avril 1315. aux Gens des Trois Ordres de la province de Languedoc : *Item : cum peterent, quod Garnisiones servientium, seu Comestores, non ponerentur pro debitis nostris, vel aliis exequendis : fed exequerentur in bonis & personis debitorum per Bajulos & Ordinarios locorum suorum : Concessimus, quòd pro debitis inter privatas personas contractis sub sigillo nostro, Servient nostr requiret Ordinarium loci quòd ea exequatur : Nec ea exequetur dictus Servient nostr, nisi dictus Ordinarius, negligens, vel plus debito differens fuerit super hoc requisitus. Et si ad hoc debitor se opponat, remitteatur cognitio ad Judicis Sigilli nostri examen : qui cognoscet de dubio emergenti. Nostra verò propria debita, ubicumque sint, per manum nostram, & non per aliam, exequentur. Nec pro hujusmodi debitis nostris exequendis ponentur Comestores, seu Servientium Garnisiones, quandiu inveniri poterunt benorum emptores : nisi hoc exigeret potentia, seu proterva contumacia debitoris.*

MANGONNEAUX. On appeloit ainsi anciennement les pierres que jettoient certains instrumens de guerre. Froissart, liv. 3. chap. 118. *Et avoient les Brabançons de tres-grands engins devant la ville, qui getteient pierres de faix & mangonneaux jusques en la ville.* Et ailleurs : *Là fit le Duc charrier grand foison d'engins : & en y eut fix moult grans, lesquels getteient nuit & jour grosses pierres & mangonneaux, qui abatoient les combles & le haut des tours.* De *mangonnelli*, qui se trouve en cette signification dans les Ecrivains Latins du bas siécle. Le Préfidant Fauchet liv. 2. de la Milice & Armes, avoue qu'il ne fait d'où vient ce mot de *mangonnelli*. Il vient de *manganum*, qui signifie l'instrument qui jette les mangonneaux. S. Ambroise, liv. 1v. chap. 20. de son Histoire parlant de Néron : *Manganum sibi quoddam de ligno paravit, quo se necaret.* Abbo liv. 1. du Siége de Paris, avoue aussi qu'il ne fait pas l'origine de ce mot *manganum*.

Conficium longis aquè lignis geminatis
Mangana, qua proprio vulgi libitu vociantur,
Saxa quibus jacium ingentia, &c.

Il vient du Grec μάγγανον, qui signifie *une machine*, Hésychius : μάγγανα, μηχανήματα. Les Gloses : μάγγανον, *manganum*. ¶ Voyez Meursius dans son Glossaire, Mr de Saumaise sur Solin pag. 925. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 490. & Mr du Cange dans son Glossaire Latin & dans son Glossaire sur Ville-Hardouin, & dans son Glossaire Grec.

MANICORDION. Instrument de Musique. Mr du Cange le dérive de μανίχορδον, ceſtadire, *unica chorda conſtans*. &c. Voyez-le. Cette étymologie me paroiſtroit indubitable, s'il étoit vray que cet Instrument n'ust ú qu'une corde. Mais Jules Scaliger livre 1. de ſa Poëtique lui en donne trente cinq. Voicy ſes termes : qui ſont du chapitre 48. du livre 1. de ſa Poëtique : *Fuit & simi commentum illud, quod ab eo* Simicum *appellatum : quinque & triginta conſtabat chordis, a quibus earum origo quos nunc* monochordos *vulgus vocat : in quibus ordine digeſta plectra ſubſiliemla reddunt ſonos. Addita deinde plectris corvinarum pennarum cuſpides, ex areis filis expreſſerem elicunt harmoniam. Me pucro*, Clavicymbalum & Harpichordum : *nunc ab illis mucronibus*, Spinetam *nominant*. Scaliger veut dire, que cet Instrument de Musique a été inventé par un ſinge : & que du mot de *mono*, qui en Italien ſignifioit un ſinge : (coqui paroiſt par le diminutif *monino*, qui eſt encore en uſage en cette ſignification) on l'a appelé *monochordon*. Je ſuis pour l'étymologie de Mr du Cange. Cet Inſtrument a été appelé originairement μανίχορδον, parcequ'il n'avoit qu'une corde. Et quand il en a u pluſieurs, il a toujours conſervé ſon nom. ¶ Nous avons dit *manicordium*, par corruption, aulieu de *monichordium*.

MANIER. De *manicare*, comme qui diroit, *manu tractare*. ¶ *Manus, manicus, manicare, maniare*, MANIER. Les Grecs ont dit demeſme, χειρίζειν. Les Gloſes Anciennes. χειρίζω, *gero, tracto*. Et les Italiens, *maneggiare*. Cette étymologie me paroiſt tres-naturelle. Et cependant Mr de Caſeneuve dérive *manier* de *mannus*, dans la ſignification de *cheval*. Voyez ſes raiſons.

MANIERE. De *maneries*. Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 489. Maneries locutionis *eſt apud B. Bernardum epiſt.* 39. *pro* modo loquendi. *Etiam Interpres Haly retinuit : atque hic quidem ex Hiſpanico* manero : *uti Bernardus, ex Gallico* maniere, *pro quo Itali* maniera. *Imò & Saxones ac Belgæ*, manier. *Si à Teutonibus Itali, Galli, Hiſpani, acceperint ; pertineat* maneries *ad ortu barbara. Sed originis ſit Latinæ ; ápices quidem, ſi ut à luxu eſt luxuries, ſic à* manu, *ſit* maneries; *ipſius verò, ſi* maneries *acceptum à Teutonibus : at Teutonicum illud ſit à* manu : *quomodo ad verbum ſonet, quod Germanis Belgiſque aliter dicitur* handeling : *quod itidem ab* hand, *hoc eſt*, manus.

MANIGANCER. *Faire des manigances.* De *maniganciare*, fait de *manicare. Manicare, manicani manicantis, manicantia, manicantiare*, MANIGANCER. *Quaſi manibus ludificare : uti agunt præſtigiatores*, dit Mr du Cange.

MANILLIERS. Rabelais 1v. 51. *Or notez, Beuveurs, que durant la Meſſe ſeche d'Honénaz trois Manilliers de l'Egliſe, chacun tenant un grand baſſin en main, ſe pourmenoient parmy le peuple ; diſans à haute voix, N'oubliez les gens heureux qui l'ont veu en face.* C'eſt le meſme que *Marguilliers*, pour la ſignification. A l'égard de l'étymologie, *Manilliers* a été fait de *manier*.

Digitized by Google

MANIVELLE *d'un puits. Putei vrificium.* C'eſt ainſi que Fédéric Morel explique ce mot.

MANNE. Voyez *mannequin.*

MANNEQUIN. C'eſt un diminutif de *manne :* qui eſt un vieux mot François qui ſignifie une eſpéce de panier : *ſporta :* de la reſſemblance duquel on appeloit auſſi *manes*, ou *mandet*, des gabions. Voyez *gabion.* Mr du Cange veut que *manequin* ait été dit de *manicula :* ainſi dit *quod manu geſtetur.* Je ne ſay pas d'où vient *manne.* Ne viendroit il point de *manda ? Manda mandina, manna,* MANNE. *Mande* eſt le meſme que *manne.* Et ſelon Charle de Bouvelles, il eſt dit à *mandendo : quod in ea cibi exportentur.* Les Anglois appellent *a maund* un grand panier.

MANOEUVRE. De *manopera :* qui ſe trouve pour *ſervitium manuale* dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & dans ceux de Charlemagne. De *manopera*, on a dit *manoperarier* ; d'où nous avons fait MANOUVRIER. *Manopera*, c'eſt *manus opera.* Les Allemans diſent demeſme, *handleiſtung.*

MANOIR. De *manerium.* Milo Criſpinus, dans la Vie de Lanfrancus : *Vigimi quinque manerla Eccleſia reſtituit.* ¶ *Manerium* a été dit *a manendo.*

MANQUER. De *mancus :* d'où les Italiens ont auſſi fait *mancare*, & les Eſpagnols *mancar :* Horteman, dans ſon *Metago de Mangonibus*, page 194. dérive le François *manquer*, de l'Alleman *mangleu.*

MANS, Ville Capitale du Maine. La plupart des Villes capitales de France ont pris leur nom de celui des peuples. Ainſi, de *Cenomani*, qui étoient les peuples qui habitoient le Maine, on a appelé la Capitale *Cenomanum* ; duquel mot *Cenomanum*, nous avons fait celui de *Mans.* Car je ne ſuis pas de l'avis de Mr Guyer, qui croit que *Mans* a été fait de *manſum*, qu'on a dit pour *menſa* ; d'où vient le mot *Mas* & celui de *Métre.* ¶ De *Cenomanus*, on a fait *Manus :* Et de *Manus*, on a fait enſuite *Manicus*, & enſuite *Manicellus :* d'où nous avons fait MANCEAU. Mr de Valois, dans ſa Notice : *Cenomani : vulgo* les Manceaux : *quoſi* Manicelli.

MANSAIS. Sous Manſais. *Solidi Cenomanenſes.* Le ſou Manſais valloit un ſou Normand & demi. Et ſi l'on en croit Choppin, c'eſt de la qu'eſt venue cette façon de parler, *Un Manceau vaut un Normand & demi.*

Voi-y les termes de Choppin : qui ſont du nombre 5. du chapitre 3. du livre 1. de ſon Commentaire ſur la Coutume d'Anjou : *Nam jus monetæ habebant præfecti Galliarum civitatum Regali, ſuoque nutu & arbitrio percuti nummum jubebant. Hinc Cenomani, Comite ſuo auctore, ſcribebant monetam : qua in vetuſto libro monetali ſic deſcribitur :* MANSSOIS deniers, à 6. den. de loy argent le roi de 2. den. de poix, ou environ, au feut de 192. piéces de taille au marc. Les 13 piéces deſdits Manſſois, valent 2. ſolz tourn. des petits den. de coing du Roi. *Cenomanico huic numiſmati impreſſum vidi Crucis inſcge, hoc lemmate.* SIGNUM DEI VIVI. *Et in poſtica facie, coronam, cum florelliorum, hoc titulo,* CENOMANA MONETA. *Sic Vincentiarii Cœnobii apud Cenomanos, antiqua phraſi.* Dedit Reginaldus Abba Hugoni Dorino Firmitatis Bernardi, pro confirmatione Donationis Teſtiaci, trecentos ſolidos denariorum Cenomanorum, *id eſt, monetæ Cenomanæ : quæ alterius cujuſvis pretium eſtimationemque ſuperabat. Unde vulgi voce percrebuit, Cenomanum ſolum alterum Normano æquivalere.* Manceau vaut Normand & demi. *Quod de nummo, non de homine, intelligendum.* Bodereau, Commentateur de la Coutume du Mans, a fait la meſme remarque ſur l'article 5. de la Coutume du Mans.

MANSARDE. Terme d'Architecture. C'eſt un comble coupé : appelé *Comble à la Manſarde*, parcequ'on en attribue l'invention à François Manſard, célébre Architecte. Voyez Mr Daviler dans ſon Dictionnaire d'Architecture.

MANTE. Voyez *manteau.*

MANTEAU. Baſſedans ſon livre *de re Veſtiaria* chap. 16. le dérive de *μαντὸν : Nec vocabuli Græci veſtigia ſervavit, manteum Græci, nos* MANTEAU *dicimus.* Il vient de *mantellum*, diminutif de *mantum* : d'où les Italiens ont auſſi fait *manto* & *mantello.* Iſidore liv. XIX. de ſes Origines chap. 24. MANTUM *Hiſpani vocant quod manus tegat tantum. Eſt enim breve amictum.* Martial en trouve dans Martial livre 14. epigr. 27. ſi l'on en croit Mr de Saumaiſe.

In Pompeiana tecum ſpectabo theatra,
Mantulus populo vela negare ſolet.

Car c'eſt ainſi que Mr de Saumaiſe eſtime qu'il faut lire en cét endroit, ou bien *mandatus*, comme il ſe trouve écrit dans un manuſcrit de la Bibliotheque Palatine, ſelon le témoignage de Gruterus. *Mantatus*, ou *mandatus*, *id eſt, manto tellus*, ou *mando tellus*, qui eſt la meſme choſe : dit Mr de Saumaiſe. Mr de Saumaiſe n'a pas bien rencontré en cette correction. Voyez Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *mantz. Mandus*, ſe trouve dans les Gloſes d'Iſidore : *mandus : veſtis virginalis.* Et *mantelum*, dans Plaute. De *mandus*, on a fait *mandilia* : d'où nous avons fait MANDILLE. ¶ Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 493. où il dérive *mantum*, ou *mandum*, de *μαντὸν*, ou *μανδὸν.* Mr du Cange dérive *mandille, de mantile. Mantile*, feroit *mandil.*

MANUEL. Comme quand on dit, *Le Manuel d'Epictéte : Le Manuel des Prieres.* De *manuale.* Iſidore dans ſes Gloſes : MANUALE. *Liber ad gerendum aptus, qui* Enchiridion *dicitur.*

MAPPEMONDE. De *mappa mundi.* Comme qui diroit, Deſcription du monde, dans une feuille de papier de la grandeur d'une nappe. Properce a dit, *pilloſque oſtendere mundos.* Ces Cartes Geographiques, auſſi, pour le marquer icy par occaſion, ſont de l'invention d'Anaximandre : ce que j'ay appris de Strabon. ¶ *Mappa mundi* ſe trouve dans Papias.

MAQUEREAU. Plusieurs croyent que *maquereau* a été dit par corruption pour *macareau*, qu'il dérivent de l'Ebreu *macbar*, qui ſignifie *vendre* ; le métier des Maquereaux étant de

de vendre les filles. Machat *Hebræi dicunt, quod Latini, transposità litera*, mercari, *id est*, vendere. *Hinc nos* Maquerellum *vocamus lenonem & perdullorem : qua in re Judæi olim præcipuam, sedulamque Christianis operam navaverunt*, dit Claude Mitalier, dans sa Lettre à Jérome de Châtillon, Prédicant à Lyon, imprimée à la fin des Hypomnèses de Henri Etienne. Turnèbe, livre XIV. de ses Adversaires, chapitre 12. le dérive d'*aquarius*. Voicy ses termes : Aquarii, sunt *inquit Festus*, impudicarum mulierum sordidi assectæ. *Hinc puto hanc significationem manasse : quòd* aquarii *dicebantur, qui aquam in ædes portabant ; quâ plurimâ egent ad balneum, seque elnendas, mulieres. Apud Plautum meretricula dicit*, Aggerundáque aquâ, sunt viri duo desessi. *Hac occasione, amorum internuncii, solebant eis uti. Hinc Juvenalis :* Veniet conductus aquarius. *Septimius Florens :* Primi erunt lenones, perductores, aquarioli : tum ficarii, venerarii, magi. Aquarioli *autem, per diminutionem, ad contemptum, ut in vilissimis, & omnium vilissimi ipsi dicuntur, Lampridius in Commodo :* aquam gessit, ut lenonum ministeriis probrosis natum magis quam ei loco crederes ad quem fortuna pervexit. *Nos addito M*, Macarios *appellamus. Reperi & in Lexico Latino Graco* aquarium ὑδροφόρον *esse* ; & aquariolum, βαλανέα. *Sed &* baccarionem, ταγηνίτιον. Touchant ces porteurs d'eau, voyez Casaubon sur l'Histoire Auguste, page 92. Trippault dans son Celt-Hellénisme, & Savaron sur l'épître 6. du livre IX. de Sidonius Apollinaris, dérivent aussi *maquereau d'aquariolus*. Mr de Caseneuve prétant que *mulierum impudicarum assecla* ont été appellez *Aquarioli* acauſe que les femmes débauchée ſe tenoient ordinairement ſur les rives de l'eau. Voyez *bordel*. Je ſuis pour l'explication de Turnebe.

Pour moy, je ſuis de l'avis de ceux qui le dérivent de *maculare :* les Maquereaux, dans les anciennes Comédies, étant vétus d'habits de diverſes couleurs, comme l'a remarqué Donat, parlant des habillemens des perſonnages de Comédie. *Leno, pallio varii coloris utitur.* Tertullien, au livre qu'il a fait *de Pallio : Vespillo, leno, lanista, tecum veſtiuntur, cùm anteà colorati eſſent, lenones.* Il dit la meſme choſe au livre de *Spectaculis*. Et ce qui me confirme davantage dans cette opinion, c'eſt que le poiſſon que nous appelons *maquereau*, eſt bigarré ſur le dos, & que nous appelons *maquereaux*, acauſe de leurs diverſes couleurs, ces taches qui viennent aux jambes de ceux qui chauffent de trop près leurs jambes. C'eſt ce que les Grecs appellent φωσφόρους, & φωλᾶδας. Galien, dans ſon Dictionnaire ſur Hippocrate : ΦΑΤΣΙΓΕΣ : πυκνὸν μὲν οἱ ἀπὸ τῶ πυρὸς ἐν τῇ κνήμῃ ἐπιγιγνόμενοι κόκκοι ἐρυθροί. Καταχρηστικῶς δ' ἐξ οἱ λευκοί. Et au mot φωλᾶδες, il l'explique par φώσφορος. Dans le Nivernois, on les appelle *des vaches :* qui eſt auſſi comme les appellent les Italiens. Nous les appelons en Anjou, *des chevreaux*. Les chévreaux ſont bigarrez : Et pluſieurs vaches ſont auſſi bigarrées.

Le peuple de Normandie appelle encore aujourd'huy *maquerel* le poiſſon que nous appelons *maquereau*. Les Allemans & les Danois l'appellent *makreel*. Olaus Magnus livre 21. chapitre 2. *Capitur etiam in litoribus Norvegiæ, præcipuè in scopulis Alloënsibus, quidam piscis, in maxima multitudine*, makreel *dictus : sale sufficienter conditus ; optimus.*

Dans la Picardie, *machereau* & *maquereau*, ſignifie *rheme*. ¶ Au lieu de *maquerellage*, nos Anciens diſoient *maquerrie*. C'eſt ainſi que le mot *lenocinium* eſt interprété dans l'ancien Dictionnaire du P. Labbe.

MAQUIGNON. Lat. *mango* proprement *un marchand de ſerfs*. Mr Guyet le dérivoit de l'ancien mot Latin *vacuna*. Voicy ſes termes : *An à* Vacuna, *ritiículo numine : quod ab eis qui malè audiebant, colebatur, ut eos à calumnia liberaret ? A* Vacuna, *inquam* Vacunio : Bacunione, MAQUIGNON : *ut* varicare, *barcare :* MARCHER, nomen, MIMBRE, *Hispanicum. Horatius :* Et ſanum putre Vacunæ. Mr du Cange le dérive de *mango*. Et c'eſt l'étymologie que j'en avois donné long-tans avant lui dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoiſe. ¶ *Mangone, Manginone, machinone*, MAQUIGNON. Je ſuis pour cette étymologie, C'eſt auſſi celle du P. Labbe.

MARABOTIN. Monnoie d'or d'Eſpagne, qui a û cours en France. Mr le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes de France, page 179. au chapitre des Monnoies de Philippe Auguſte & de Louis VIII. *Quant aux* Marabotins, *je trouve qu'en* 1211. *Raymond Archambaud doit donner cous les ans au Roy Philippe Auguſte, pour avoir ſa protection*, marcam auri obolorum marabotinorum legitimorum. *Il y a eu dans ces derniers temps de grandes conteſtations parmi les Sçavans touchant l'origine & la valeur des* Marabotins. *Comme il eſt ſouvent parlé de cette monnoye dans pluſieurs Titres de la ville de Montpellier, dont les Eveſques de Maguelonne ont eſté en partie les maiſtres, on a cru que le* Marabotin *pouvoit eſtre une monnoye d'or de ces Eveſques, qui ont long-temps joui du droit d'en faire battre. Cette opinion a ſemblé d'autant plus certaine à quelques uns, qu'il paroiſt par deux vers de Theodulfe, Eveſque d'Orleans, que la Monnoye des Eveſques de Maguelonne eſtoit marquée avec des caracteres Arabes.*

Iſte gravi numero nummos fert dovitiſ auri,
Quos Arabum ſermo, ſive caracter, arat.

De là, on a conclu que le nom de Marabotin *avoit été donné à la Monnoye des Eveſques de Maguelonne, acauſe de ces caracteres Arabes, dont ſe ſervent les Maures d'Afrique. Pour moy, je ſuis perſuadé que cette Monnoye d'or, qui eſt appellée ordinairement* Marabotinus, *& quelquefois* Marabotinus, Marmotinus, Marbotinus, Marabutinus, Marabatinus, *&* Morbotinus, *doit ſon origine à l'Eſpagne. Henri II. Roy d'Angleterre & Duc d'Aquitaine, rendit une Sentence arbitrale l'an* 1177. *entre Alfonce Roy de Caſtille, & Sanche Roy de Navarre, par laquelle le premier de ces deux Rois eſt condamné à payer au ſecond, chaque année, pendant dix ans, la ſomme de trois mille Marabotins. Roger d'Hoveden, qui vivoit*

Digitized by Google

alors, & qui étoit domestique de Henri I I. rapporte la Sentence toute entiere. Mathieu Paris en fait mention aussi-bien que Radulfus de Diceto, & Jean Brompton dans son Chronicon. Quelle apparence que le Roy d'Angleterre eût condamné le Roy de Castille à payer une pension au Roy de Navarre en monnoye estrangere ? ¶ *Dans un Traité de paix, fait l'an* 1290. *entre Philippe le Bel & le Roy de Castille, il paroît que la Reine Blanche, qui étoit de la Maison de Castille, avoit été dotée de vingt quatre mille Marabotins.* Cæterùm, cùm præfata Blancha se restituí peteret ad perfectionem viginti quatuor millium Marrabotinorum de bona moneta, videlicet veterum Burgalensium, pro dotalitio suo, valentium annuatim septem millia librarum, eentum & sexaginta librarum Turonensium nigrorum, ut dicebat, & ibi satisfieri in eadem moneta de proventibus quatuordecim annorum transitorum, postquam illa exivit de Castella gente nostra, &c. ¶ *Il est fait mention dans plusieurs Titres des Rois d'Aragon du treiziéme siécle, de* Marabotini boni Altoncini auri fini, & pondetis recti. *De sorte qu'on voit que les Rois d'Aragon faisoient aussi battre des Marabotins d'or. C'est pourquoi qu'il en est si souvent parlé dans les Titres de la ville de Montpellier, dont les Rois d'Aragon ont joui long-temps. Le Portugal avoit aussi ses Marabotins, comme on le verra dans la suite. Tout cela, ce me semble, prouve que le Marabotin étoit une Monnoye d'or, originaire d'Espagne.*

MARABOUT. C'est un mot Arabe, qui signifie un Religieux : & qui a été formé du verbe *rabar*, qui signifie *mener une vie retirée*.

MARAIS. Lat. *palus*. Les Italiens disent *marazzo*. De *mara*, dans la signification de *mare*. Voyez *mare*. Ou de *mariscus* : mot de mesme signification : d'où *marescageux*. Voyez Mr du Cange au mot *mariscus*, & au mot *marescagium*.

MARANCE. Dans les Statuts du Chapitre de l'Eglise de Soissons, art. 28. *S'ils font marance, seront mulctez par l'advis du Chapitre.* Mr du Cange : Marancia : *dolor qui concipitur ex aliquo damno. Vox* à marrire, & marrio, *dedutta : unde postmodum tradutta ad ipsa mulctas aut pœnas.* Et ce qui suit : qui contient plusieurs exemples de cette signification.

MARANES. Nous appelons ainsi, par injure, les Espagnols, qui appellent aussi de mesme les Juifs & les Arabes couvertis. Quelques uns dérivent ce mot de l'Hebreu מרד *marah*, qui signifie *changer* : & ils croyent que de là on appelle en Italie *barche marane*, ces barques sans proue à deux timons, acause qu'elles changent de voiles sans qu'on les fasse tourner. Les autres le dérivent du mesme mot Ebreu, en la signification de *rebellis fuit*. Bounin dans son Traité des Banqueroutiers, chapitre 10. veut que les Juifs ayent été ainsi appellez acause des bonnets à la marrabais, qu'ils étoient obligez de porter, pour être distinguez des Chrétiens. Mr de Marca liv. 2. de son Histoire de Bearn chap. 2. dit qu'ils ont été ainsi appelez de *Musa Maranne* : & je souscris volontiers à son opinion. Voicy les termes : *Abdelazis triomphant des Espagnes transporta le Siége du Royaume de la ville de Cordoue, où son pere l'avoit establi, en celle de Seville ; espousa la Reyne Egilone, vesfve de Rodrigue ; outre plusieurs autres filles qu'il eut de ses concubines, suivant la loy ; & fut tué par l'advis du More Zahab*, lequel donna connoissance *au Roy de de Damas, qu'il avoit esté obligé de s'en desfaire, pour empescher que suivant les advis de sa femme, la Reyne Egilone, Abdelazis ne secouast la domination des Arabes, & ne s'emparast du Royaume d'Espagne. Ce meurtre fait voir, que l'observation de Constantin Porphyrogennete n'est pas véritable, lors qu'il escrit que le neveu de Mahomet, Prince des Sarazins de Damas, ayant conquis l'Espagne, en transmit la possession à ses successeurs, qui s'y establirent en titre de Royauté & Amenumie particuliere. D'où il estoit arrivé que les Sarazins d'Espagne estoient surnommez de son temps les* Mabites. *Car Muza estoit bien neveu de Mahias : & en cette consideration il est nommé* Marvanite *par le Geographe Nubien. Mais il ne conquist pas ce Royaume pour sa race ; qui n'en put seulement recevoir le Gouvernement que pendant trois ans. Neanmoins le nom de* Maruanes *demeura aux Mores d'Espagne. D'où il est arrivé que l'injure la plus atroce contre un Espagnol, est de le nommer* Marane, *c'est à dire* Mahometain ; *ce convient prenant son origine de Muza Marvanne, & non pas de l'excommunication* Maranatha, *comme le Cardinal Baronius a escrit après Mariana.*

Il y a encore dans le Languedoc plusieurs familles sorties des Juifs, & qu'on soupçonne de Judaïser. Et on les nomme aussi *Marranes*. Scaliger, dans le 2. Scaligerana, dit qu'il fut régalé à Montpellier par un Avocat, appelé *Saporta*, lequel étoit Marane.

J'oubliois à remarquer, que Mr Ferrari dans ses Origines Italiennes, a quelque opinion que le mot de *Marano*, a été dit à *Mauris : quasi Mauritanus*. Il viendroit plutôt de *Maurus* : de cette maniere : *Maurus, Maura, Mauranus*, Maranno. Cette étymologie me paroist assez raisonnable.

MARATRE. De *mater-astra* : d'où les Espagnols on aussi fait *madrastra*. En Périgord, on dit *mairastre* : & *pairastre*, qui a été fait de *patrastrus*, qui se trouve dans le Lexicon intitulé *Glossa à Glossario Arabico Latino*. Vitricus, *patrastrus*. On a dit demesme *filiastre*. Les Glosses d'Isidore : *filiaster, privignus qui ante natus est* : d'où nous avons fait *filâtre*, qui est en usage dans le Lyonnois pour *gendre*. ¶ *Matrastra* se trouve dans le Glossaire Arabico-Latin : mais sans aucune interpretation.

MARAUD. *Gueux*. Les Ebreux disent *marond*, en la mesme signification. Ce mot se trouve dans Esaïe, LVIII. 7. & dans les Lamentations de Jérémie, I. 7. & III. 19.

MARAVEDIS. Petite monnoye d'or, d'Espagne, qui a eû cours en France. P. Matthieu dans son Histoire de St Louis, livre 4. page 379. *Cette Couronne de Sicile & de Naples a de tout temps esté enviée pour sa beauté & ses richesses. Les Normans en chasserent les Grecs & les*

Digitized by Google

les Maures. Roger, Duc de Normandie, en fut investi par Anaclet l'an 1130. *en promettant de payer pour chacun joug de bœuf du Royaume, un marapetin. On tient que le maravédis d'Espagne est venu de ce mot.*

Ce n'est pas le sentiment de M^r le Blanc, le plus intelligent homme pour les monnoyes qui soit aujourd'huy en France. *Plusieurs*, dit-il, à la page 181. de son Traité Historique des Monnoyes de France, *ont cru, que Covarruvias & Mariana ne parlant point des Marabotins, cette monnoye estoit la mesme que le Maravedis. Si cela estoit, il y a beaucoup d'apparence qu'ils nous en auroient dit quelque chose. J'ay de la peine à me persuader que le Marabotin & l'ancien Maravédis soient la mesme chose : Car en l'an* 1213. *le Marabotin pesoit* 76. *grains, comme je vient de dire, & le Maravedis d'or, qui avoit encore cours en* 1220. *pesoit* 84. *grains. Peu de tems après, il fut tellement affoibli, que les six nouvellement faits, n'en valoient qu'un ancien.*

MARC *de raisins*. Lat. *vinacea*. Gr. τρύγια. D'*amurca*, les Italiens ont fait *morca*, & *morchia*; d'où, apparamment, nous avons fait *marc*, par le changement de l'O en A : Comme en *Dame*, de *Domina*. *Marchus* se trouve en cette signification dans le Synode d'Eude, Evesque de Paris, chapitre 23. *Prohibeant Sacerdotes, per excommunicationem ; & maximè tempore vindemiarum ; singulis diebus Dominicis ne aliquis Christianus retineat apud se marchum vindemiarum quem Judæi calcant aliquomodo : propter illam horribilem immunditiam quam in contemptum Sacramenti altaris faciunt. Si remanserit, detur porcis : vel expandant ad opus pro fimo.* ¶ *Marc*, en Arabe, c'est le contraire. C'est le suc, ou le jus de la grape. Lequel mot se trouve en cette signification dans le Deutéronome XXXIV. 14. Et dans Avicenne, *marca* signifie *du potage* : qui est le suc de la viande. מרק *maraq*, est le mesme en Ebreu : lequel mot se trouve dans les Juges VI. 20. & dans Esaïe, 65. 4.

MARC *d'argent*. De *marca argenti* Geoffroi, Abbé de Vandôme, livre 1. épitre 21. *Alter quingentos solidos vobis pretium dedit conjugii : alter verò quindecim marcas argenti.*

MARC D'OR. Droit, que le Roy prant sur les Officiers. De tout tans, les Rois de France ont pris un droit de Serment, à chaque mutation d'Officier. Henri III. après l'Institution de l'Ordre du St Esprit, voyant que le fonds destiné pour les pensions des Chevaliers, qui se prenoit sur la vente des Bois d'Alençon, manquoit, ordonna qu'aulieu de ce Droit de Serment, on payeroit, à chaque mutation d'Officier, un autre Droit, qu'il destina au payement de ces pensions. Et il l'appela *Marc-d'or* : parcequ'alors il fut fait un Rôle de ce que chaque qualité, ou nature d'Office payeroit : & les uns furent taxez à un marc-d'or; & les autres, à une once, ou demie once, ou trois gros d'or : selon leur valeur & estimation. Et de la taxe à un marc d'or, ce Droit fut appelé *Marc-d'or*. Depuis, on a évalué ces poids en livres tournois : & on a augmenté de beaucoup la taxe pour ce Droit : lequel a toujours retenu son ancien nom. Et l'argent qu'on retire de ce Droit, s'employe toujours au payement des pensions & des appointemens des Chevaliers & des Officiers de l'Ordre du St Esprit, & aux dépenses qu'il faut faire pour l'Ordre.

MARCASSIN. Petit sanglier. *Marcus, marcassius, marcassinus*. Il paroist par ce mot que nous avons autrefois appelé un sanglier du nom de *Marc* : comme nous appelons un baudet du nom de *Martin*. Voyez *perroquet, fouquet, sansonnet*.

MARCHE. De *marca* : qui se trouve en cette signification dans les Constitutions de Charlemagne. *Quomodo marca nostra sit ordinata, & qua per se fecerunt confiniales nostri*, &c. Les Annales de Fulde, en l'année 861. *Expulit Duces ; quibus custodia commissa erat Pannonici limitis, & Carantani, atque per suos marcam ordinavit*. Le Glossaire de Lipse, inséré dans la lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas* : GEMERKE, *terminos. Marca* vient de l'Alleman *march*, qui signifie *frontiere*, & que Vossius dérive de *merken*, qui signifie *marquer*. Ce mot de *marca* a été pris plus largement, & a signifié aussi une grande Province frontiere. De là vient qu'on dit *la Marche de Brandebourg, d'Ancone, Trevisane*, &c. On a appelé de là *Marchiones* & *Marchisi*, ceux qui commandoient dans ces Marches : d'où les Flamans, & nous avons fait le mot de *Marquis*, & les Italiens, celui de *Marchese*. Obertus se trompe, qui le dérive de *mare* : & Alciat, qui le dérive du mot Celtique *march*. Cujas sur le titre premier du livre premier des Fiefs : *Marchionem autem Obertus lib* 2. *tit.* 10. *intelligebat esse eum qui limiti certo regni præsset, sed inepiè vocabulum à mari deducebat, quod plerique limites sint maritimi. Nota est Francorum, vel Germanorum, vox* MARCH, *sive* MARCHE, *pro limite. Annonius* 5. *cap.* 2. Reliquit Marchiones, qui fines regni tuerentur, & hostium arcerent incursus. *Scio etiam antiquâ Gallorum linguâ, & Baioariorum, & Alamannorum, equum militarem* MARCH *appellari, cùm ita Gallos equestrem pugnam instituisse Pausanias scribit lib.* 10. *ut singulos equites selectos, equi sequerentur alii duo, qui domini, equo occiso, suum submitterent, quique domino & sibi invicem auxilio, vel supplemento, essent : quomodo aut simili etiam hodie lanceas componimus : & hanc quidem equestris pugnæ institutionem eos vernaculâ linguâ vocasse* TRIMARCHISIAM, *quòd singuli equites constarent ex tribus. Equum enim eos* marcham *appellasse ; & ita hodieque vocitant Britones ; quos priscam linguam Gallicam retinuisse, simul & Britannos sive Anglos montanos, quos* Walos *appellant, Rhenanus comprobavit. Nec enim fuit eadem prorsus cum Germanica, cùm Arioviſtum Germanum Cæsar scribat longinqua in Gallis consuetudine Gallicam linguam didicisse. Et Tacitus Gothinos non esse Germanos, Gallicam linguam coarguere. Commune tamen fuit illud* march *pro* equo : *ut in Lege Baioariorum :* Si equus est, quem *march* dicimus. *Et alio capite :* Si quis aliquem de equo suo depositerit, quod *march falli* vocant. *Et in Lege Alamannorum :* Si talem equum involaverit, quem Alamanni *march*

Digitized by Google

dicunt. *Sed non ideo adsentier Alciato, Marchionem interpretanti Præfectum equitum. Nicephorus Gregoras* 7. Ὅσῳ τὸ τοῦ Ῥωμαίων σκευώρημα ὑπὸ τὰς βασιλικὰς κατέχων σημαίας οὗτο τὰς Λατίνους μαρχίωνας. Significat *Marchionem Imperatori vexillum prætulisse*. C'eſt dans le livre du Duel, qu'Alciat eſt de cette opinion: de laquelle eſt auſſi Rheuanus dans ſes Annotations ſur Tacite, & le Préſidant Fauchet au livre 2. de l'Origine des Dignitez & Magiſtrats de France chap. 3. qui eſt des Marquis, & que je vous conſeille de voir. Mais il ſe trompent tous. *Marquis* vient ſans doute de *Marca*, comme nous avons dit. Le Pape Jan VIII. dans une Epitre au Roy Charles le Chauve: *Quidam videlicet ex confinibus & vicinis noſtris quos* Marchiones *ſolitò nuncupatis*. Voyez diligemment Voſſius liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, chapitre 12. & Mr Hauteſerre liv. III. des Ducs & Comtes de Province, chap. 17. où vous trouverez pluſieurs autres preuves de cette étymologie.

MARCHE'. De *mercatus*, ou *mercatum*. Les Loix des Lombards II. 28. 2. *Qui caballum in mercato comparare voluerit, ante duos vel tres homines eum emere debet, & non ſecretè*. Et III. 18. *Ut mercatum nullo loco habeatur, niſi ubi antiquitus fuerit, & debet eſſe*. Les Capitulaires de Charlemagne, livre 1. chapitre 145. qui eſt *de mercato: Ut mercatus die Dominico in nullo loco habeatur*. Le meſme mot ſe trouve en pluſieurs endroits des Capitulaires de Charles le Chauve: page 155. 255. 257. 313. 314. Voyez Cujas dans ſon Paratitle au Code *de Nundinis & Mercatibus*, livre IV. titre 66.

MARCHE': Comme quand on dit, *avoir quelque choſe à bon marché*. De *bona merces*: qui ſe trouve en cette ſignification dans St Grégoire le Grand, livre 3. chap. 37. de ſes Dialogues. C'eſt l'étymologie que donnoit de ce mot Mr de Valois le Jeune. Selon moy, ce mot a été fait de *mercatus*: dans la ſignification d'*achat*.

MARCHER. Sylvius, dans ſon Introduction à la Langue Françoiſe, page 17. le dérive de *mercari*. MARCHER, dit-il, *id eſt*, ambulare. *A* mercari *forte; quia Impiger extremos currit mercator ad Indos*. Et Julien Tabouet dans ſon Traité *de Rep. & Lingua Francica*, le dérive du meſme mot. MARCHER: *id eſt*, ambulare: *quia mercatores ſemper eunt & currunt, ut lucrum faciant*. Mais dans un autre endroit du meſme Traité, il lui donne une autre étymologie. *A* marcha, *quæ vox* equum *ſignificat. Hinc* marchiare, *id eſt*, equitare, MARCHER. Il vient de l'ancien Latin *varicare*, qui ſignifie *équarquiller, enjamber, paſſer un pié devant l'autre*. Le Lexicon Grec-Latin: βαρίζω, *varico*. Les Gloſes Anciennes: *Varicat*, βαρβαίνει. *Transvaricat*, βαρβαίνει. Les Gloſes d'Iſidore: Varicat, *diverſit, ambulat*. Varicavit, *ambulavit*. Varron, livre 4. de la Langue Latine: Vallum: *vel quòd ea varicare nemo poſſet*: Quintilien livre XI. chapitre dernier: *Varicare ſupra modum, & in ſtando, deforme eſt, & accedente motu, propè obſcœnum*. Et de là, l'ancien mot Latin *varicus*. Ovide:

Illa, velut conjunx Umbri rubicunda mariti,
Ambulat; ingentes varica ſertque gradus:

qui eſt le ſeul endroit où ce mot ſe trouve. ¶ De *varicare*, les Italiens ont fait *valicare*, & *varcare*. Mr Ferrari dérive ces mots de *vadum*: de cette maniere: *Vadum vadi, vadicare, valicare, valcare*, VARCARE. ¶ Les Italiens diſent *marciare*, & les Eſpagnols *marchar*; qu'ils ont formé du François *marcher*.

MARCHETTE. L'Auteur des Ruſes Innocentes: *On appelle* marchette, *un petit baſton qui tient une machine en eſtat, & ſur quoy l'oyſeau venant à marcher, ſe prend, ou du moins, fait que la machine ſe détache*.

MARCOTE *d'ouillet*. De *mergus*: dont les anciens Auteurs Latins ſe ſont ſervis dans la meſme ſignification. *Mergus, mergotus, mergota*, MARGOTE. Et de là, le verbe MARCOTER: comme quand on dit, *marcoter une vigne: marcoter des ouillets*. Mathias Martinius: MERCUS, *etiam eſt genus propaginis in vite. Palladius libro* 3. *cap.* 16. *Mergum* dicimus, quoties velut arcus ſupra terram relinquitur, alia parte vitis infoſſa. *Ea igitur cauſa appellationis eſt quod mergatur in terram. Vide Columellam lib.* 4. 2. *&* 15. *& libro* V. 5. *Hodie Galli vulgò mergum in vinea appellant* marquotte; *quaſi* mergottam; *per diminutionem. Alii* courſon brin. *Carolus Stepharus*.

MARE. De *mara*. Le Poëte Brito, dans ſa Philippide:

——*maras potare lutoſas*.

Ce mot eſt ancien dans notre Langue. Guillaume, Moine de Jumiéges, qui vivoit il y a plus de cinq cens ans, livre 2. chap. 20. de ſon Hiſtoire des Normans: *Sedens ſuper lacum, quem uſum quotidiano loquendi* maram *vocamus*. En Allemand, *maraſt* ſignifie *loca paluduſa*: d'où vient notre mot MARAIS. *Mara* a été fait vrayſemblablement de *mare*, dont les Latins ſe ſont ſervis pour *palus*: & il ſe trouve en cette ſignification dans Job XIV. 9. *Quomodo ſi recedant aqua de mari*, &c. Ainſi, ils ont dit, *ſeptem maria ad Padum*. Iſidore: Mare, *eſt aquarum generalis collectio. Omnis enim congregatio aquarum, ſive ſalſa ſint, ſive dulces, abuſivè* maria *nuncupantur: juxta illud*, & congregationes aquarum vocavit *maria. Proprie autem* mare *appellatum, eo quòd aqua ejus amara ſint*. ¶ Mr de Launay, Avocat au Parlement & Profeſſeur en Droit François dans l'Univerſité de Paris, dérivoit *mare* d'*dudeſſoſſa*.

MARE'CHAL. Turnèbe livre XXVIII. de ſes Adverſaires, chap. 2. le dérive de *major* & de *caballus*. *Sunt & apud nos* Mareſchalli. *Eos tanquam* majores caballi, *id eſt* equitatus, *eſſe interpretor. Nec ambigo quin illud veriloquium hodiéque in veſtigiis vocabuli appareat. Sic* Seneſchallos, *velut* Senes caballi, *id eſt*, equitatus, *eſſe arbitror*, &c. Mais il ſe trompe. *Mareſchallus* a été dit pour *Mareſchalcus*, qui ſe trouve dans les Loix des Allemans titre LXXX. dans les Conſtitutions Napolitaines, & ailleurs: & qui eſt compoſé du mot Alleman *mar*, qui ſignifie *cheval*, & de celui de *ſchalk*, qui ſignifie *ſerviteur*.

Digitized by Google

ſerviteur. Le Gloſſaire Latin-Allemand : *Cavallarius*, Mariſchalc : où *cavallarius* eſt dit pour *caballorum Præfectus*. Les Bas-Bretons appellent encore aujourd'huy un cheval *march*, & les Anglois, une cavalle *mare* : qui eſt un mot ancien Gaulois, comme le remarque Pauſanias en ſes Phociques : Ταχέσας ἢ ὑπὸ ἀντλῶ τὸ ἄρμα ἢ ἵππον ὁ ἀνὴρ ὁ ἀναβὰς ἀπαντήσετο τῷ ἵππῳ. τοῦτο ὠνόμαζον τὸ σύμπαγμα Τεκμησσεῖς τῇ ἐπιχωρίᾳ φωνῇ. ἢ ἵππον τὸ ἄρμα ἴσα τὸ Μάρκα ὅτε καὶ τῷ Κελτῷ. Et de là, *Marcomanni* : comme qui diroit, *Hommes de cheval*. *Verdomarus*. Scaliger ſur Properce : VERDOMARUS, *ad verbum*. Ἔκτασις. *Nam* mar, *apud noſtros erat* equus. *Auctor Pauſanias. Gallorum veterum idioma, procul dubio Teutonicum fuit*. Et c'eſt par cette raiſon d'étymologie, que Mr de Marca, Archeveſque de Toulouſe & de Paris, portoit un cheval dans ſes armes. Voſſius eſtime que *march* a été dit par contraction de *marach*, qui ſe trouve dans les Loix des Allemans pour *un cheval*. *Si ille talem equum involaverit, quem Alamanni* marach *dicunt*, &c. *Si quis equo quem Alamanni* marach *dicunt, oculum excuſſerit*. C'eſt au titre LXIX. §. 2. & au §. 2. du titre ſuivant. De *ſchalk*, qui ſignifie *ſerviteur*, témoin le mot *Godſcalcus*, qu'on explique par Θεράπων, les Italiens ont fait *ſcalco* & *ſcalcheria*, qui ſignifie *un Maître d'Hotel*, & le métier du Maître d'Hotel. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſcalco*. De *ſcalco*, Rabelais a fait *eſcalque* : *Frere Jan aſſocié des Maiſtres d'Hoſtel, Eſcalques, Panetiers, Eſchanſons, Eſcuyers tranchants, Coupiers, Credantiers*, &c. C'eſt au livre 4. chapitre 64. Le Caſtelvetro dans ſes Obſervations ſur les Proſes du Bembo : MARCA, *appo i Celti, gli quali anticamente abitarono la Francia, ſignifica* Cavallo : *& però ragionevolmente aver l'origine ſua dal* mare. *La qual voce* mare, *avendo ſua origine da* Marath, *che* amaritudine *ſignifica in Ebreo, ſi come penetrò in Italia, così potè ancora penetrare in Francia. Ora, perche il cavallo è creduto dal Paganeſimo eſſere ſtato dono, & criatura del Dio del mare, quindi peraventura fu detto* Marca, *quaſi* Marica beſtia, *e procedente dal mare. La qual parola nel verbo* marchiare, *che ſignifica* cavalcare, *s'è conſervata tra Franceſchi, ſi come tra loro & noi s'è conſervata in ſino al dì d'oggi in compoſizione, percioche noi & eſſi diciamo* Mareſcalco, *o* Maliſcalco : *d'ella qual voce ſarà bene che diciamo il parer noſtro. Da* mare, *come abbiamo detto, ſi tira l'aggiunto* Marica, *che col diſetto di* beſtia, *ſignifica* il cavallo : *& ſi può tirare ancora l'aggiunto* Mareſco, *che col diſetto d'*animale, *,ſignifica ſimilmente* il cavallo : *la qual voce* Mareſco *ſi congiugne con* alco, *che rimediatore & curatore & brevemente ogni buona coſa ſignifica : tratto da* ἀλκή. Adunque Mareſcalco *ſignifica colui, che cura i cavalli : & così il domandiamo noi, o ſia curatore de mali de cavallo, o mettitore de'ferri. Ma perche alcuna volta il cavallo ſi prende ancora per l'uomo armato, che lo cavalca, quindi appo i Franceſchi è ſtato chiamato* Mareſcalco *colui, che cura gli uomini di guerra a cavallo ; cio è, coloni, che gli guida & regge nella guerra. Il qual nome non veggo comme voglia Andrea Alciato, che ſia qual medeſimo, che è* Marcheſe, *eſſendo queſti due nomi tra ſe diverſi di lettere, e d'origine, e di ſignificatione. Ora* alco *ſi compone, non pur con* Mareſco, *ma ancora con* ſineſco, *e rieſce* ſiniſcalco, *che ſignifica il curatore della caſa, percioche* ſineſco *è tratto da* οἶκος.

MARE'E. Scaliger dans le 2. Scaligerana : *On appelle les truites de Genève & de Chamberi à Lyon*, marée. ¶ Nous appelons en France *marée*, toute ſorte de poiſſons de mer. *Il n'y avoit point aujourd'huy de marée au marché*. Ceſtadire, *Il n'y avoit point de poiſſon de mer*. De *mare*. *Mare, mara, marata*, MARE'E.

MARFIL. On appelle ainſi l'hyvoire dans les boutiques des Droguiſtes. De l'Eſpagnol *marfil*, qui vient de l'Arabe *fil* qui ſignifie *éléphant*. *Alfil, arfil* MARFIL.

MARGE *delivre*. De *margo marginis*.

MARGEOLE *de puits*. De *margiola*, diminutif de *margo marginis*. En Normandie & en Bourgogne, on dit *margelle* : de *margella*, autre diminutif de *margo marginis*. Les anciens Latins on dit *margo* de la margeole d'un puits. Phédre livre IV. fable 8.

Quum decidiſſet vulpis in puteum inſcia,
Et altiore clauderetur margine.

En Touraine, on dit *marelle*, par corruption, au lieu de *margelle*.

MARGUERITE. Fleur : appelée autrement *pacquette*. Les Medécins de Lyon, livre VII. de leur Hiſtoire des Plantes, chapitre 32. parlent de l'étymologie de ce mot, en ces termes : *Potuerunt autem Belides funeſte illa Beli Danai Regis ſilia quinquagintæ, quæ totidem nuptæ mariti, eos qualibet ſuum jugulârunt, his floribus nomen dediſſe, quia multi viſuntur una gregatim, & belluli : unde vocantur vulgò* margueritites : *ſunt enim glomeruli multi florum, quaſi uniones, ſive margaritæ*. Les Latins appellent cette fleur *bellis*.

MARGUILLIERS. Ou, comme on prononçoit anciennement, MAREGLIERS. Dans un Arreſt du Parlement de Paris de 1380. mentionné dans les Libertez de l'Egliſe Gallicane, tome 2. page 996. l'*Arreſt des Mareglieres, qui eſt pour cauſe d'offrandes*. Dans une Tranſaction entre les Chanoines de St Benoiſt de Paris, & les Marguilliers Lays, & le Curé de la meſme Egliſe, qui eſt de 1453. il y a MARCLIERS. De *matricularii*. Cujas ſur le 1. titre du livre V. des Sentences de Paul : *Idémque aliàs obtinuit in Gallia, in eo qui pro foribus Eccleſiæ, (hi ſunt qui nunc* MARGUILLIERS *appellantur) pretio dato : idque hac veteri Formula à Matricularibus collecti infantis & diſtracti indicat* : Nos, In Dei nomine, Matricularii Sancti Martini, dum manè ad oſtia ipſius Eccleſiæ obſervanda conveniſſemus, ibi infantulum ſanguinolentum invenimus, & per tridnum an quiſquam eum ſuum eſſe diceret, perquiſivimus. Nullo invento, Gaio nutricendum dedimus, ut eum in ſuo ſervitio, juxta Legis ordinem, retineat, pro quo pretium accepimus ſolidorum x. M. Bignon ſur ces mots, *Nos quoque in Dei nomine Matricularii Sancti illius*, du chapitre XI. des Anciennes Formules ſelon la Loy Romaine : *Matriculam, pro Indice albo, ſeu Notitia, accipi notum eſt*.

Prater

Digitized by Google

Præter innumeras Imperatorum Conſtitutiones quæ eo vocabulo ſtantur, Vegetius de Re Militari lib. 2. cap. v. Punctis milites inſcripti, & matriculis inſerti, jurare ſolent. *Eodem ſenſu*, Matriculæ Eccleſiarum *in Teſtamento Beati Remigii, dicuntur Catalogi pauperum, qui ab unaquaque Eccleſia ſtipendia recipere ſoliti erant* : Pauperibus duodecim in Matricula poſitis, ante fores Eccleſiæ expectantibus ſtipem, duo ſoliti unde ſe reficiant inferantur. *In Teſtamento Sonnatii, Remenſis Epiſcopi apud Flodoardum, lib. 11. cap. v.* Ad Matriculam Remenſis Eccleſiæ, nonnulla contulit donaria. Cæteris quoque Matriculis, vel Congregationibus, diverſa delegavit munera. *Quem morem apertiſſimè deſcribit Hincmarus epiſt. VII. cap.* 30. Epiſcopi de Matriculariis per ſingulas Eccleſias, juxta facultatem & poſſibilitatem loci curam adhibeant, ne Preſbyteri pro locis Matriculæ xenia accipiant, ne ſuos parentes ſanos & robuſtos in eadem Matricula colloccent, nec opera ab ipſis Matriculariis exigant, non de Matriculariis bubulcos & porcarios faciant, ſed pauperes ac debiles, & de eadem Villa de qua decimam accipiunt, Matricularios faciant. *Quo loci* Matricularii *dicuntur qui in matricula inſcripti ſunt* ; *ut etiam apud Gregorium Turonenſem, lib. VII. cap.* 29. Nonnulli Matriculariorum, & reliquorum pauperum, pro ſcelere commiſſo tectum cellulæ conantur evertere. *Sed in hoc capite, & alibi paſſim, qui in ſingulis Eccleſiis Matricula pauperum curam agebant, & eorum ſtipendia diſpenſabant*, Matricularii *appellantur : hodie* MARGUILLIERS, *rerum Eccleſiæ adminiſtratores*. Matricularios *porrò cuſtodes Eccleſiarum Vandalbertus Diaconus interpretatur. Vidit hanc Formulam Cujacius, ejuſque partem ſcribit ad Sententias Pauli lib. v.* ¶ Dans un paſſage du Nécrologe de l'Egliſe de Paris, rapporté cy deſſus au mot *chevecier : Ita tamen quod Matricularii Laici habeant de dictis 24. libris, pro pulſatione campanarum, 6. ſolidos.* Voyez Mr du Cange au mot *capitium*. ¶ Maldonat, ſur le 35. chapitre de Jérémie, verſet 2. & 4. *Erant multa exedræ in templo, ubi ii qui vaſa, veſteſque cuſtodiebant, ſedere poſſent : ſicut in Gallia videmus, Theſauri Eccleſiaſtici Cuſtodes* ; *quos & Matricularios*, MARGUILLIERS, *appellant* ; *in templo ſuas habere ſedes, ubi Sanctorum Reliquias cuſtodiunt*, &c.

J'oubliois à remarquer, que dans les Gloſes d'Iſidore, *Matricularius* eſt interprété par *pauper*, *inops* ; & que Mr du Cange interprète *Matricularii* par *pauperes in matriculam relati* : ce qui avoit été remarqué par Cujas & par Mr Bignon dans les paſſages cy-deſſus rapportez.

MARIAGE. De *maritagium*. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire. Les Latins ont dit *matrimonium* : *quòd quelibet uxor mater fiat*, dit St Auguſtin contre Fauſte livre XIX. chapitre 26.

MARINETTE. Vieux mot, qui ſignifie *la pierre d'aimant*. Hugues de Berſi dans la Satyre contre les vices de ſon tans :

Mais celle eſtoille ne ſe muet,
Un arſ ſont qui mentir ne puet
Par vertu de la Marinette ;
Une pierre laide & noirette ;
Où li ſert volentiers ſe joint.

Voyez Henri Etienne dans ſon Traitté de la Précellence de la Langue Françoiſe, pag. 159. Je crois que ce mot a été fait de celui de *marine*, acauſe de l'uſage de cette pierre ſur la mer.

MARJOLAINE. Simple, odoriférant. Du Latin-Barbare *majorana*, qui a ſignifié la meſme choſe, & dont les Italiens ont fait leur *majorana*. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot Latin. Dodonée le dérive de *μάϱων* : qui eſt une eſpéce de marjolaine, que nous appelons *marjolaine franche* ; laquelle a été décrite par Dioſcoride livre 3. chapitre 49. Voicy les termes de Dodonnée : *Scripſimus aliàs majoranam legitimam* marum *eſſe. Confirmat ſententiam noſtram* majoranæ *nomen, quod à* maro *videtur derivatum*. J'apprans de Nicot, que les François appellentauſſi *marone* la marjolaine ce qui confirme encore l'opinion de Dodonée : *marone* étant une production de *marum*. *Marum, maro maronis, maronum, marona*, MARONE. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 13. page 12. veut que *majorana* ayt été dit, par corruption, aulieu de *marzangiana*, fait, comme il le prétant, de *marzangius* : qui eſt comme les Arabes ont appelé cette plante. Dans mes Origines Italiennes, j'ay fait venir l'Italien *maiorana* d'*amaracus* : en cette maniere : *amaracus, maracus, maraculus, maraculanus, maraculana, margulana, mærgolana*, (d'où le François *marjolaine*) *magolana, majolana, majorana*, MAIORANA. Et cette étymologie a été approuvée par le ſavant Mr Ferrari. Les Siciliens & ceux de Cy prique appeloient *ἀμάϱακον* le *σάμψυχον*, qui eſt la *marjolaine*. Dioſcoride 3. 4. *καλοῦσι δὲ καὶ Κυζικηνοὶ, ἢ Ἴβηϱες τὸ Σικελὸς, ἀμάϱακον.* Pline XXI. XI. AMARACUM *Diocles Medicus, & Sicula gens appellavere, quod Ægyptus & Syria* SAMPSUCHUM. Je corrigeray icy par occaſion un endroit d'Héſychius. *Σάμψυχον φυλλα γλήχωνος τὸ Κυζικηνῶν. Ἄλλοι δὲ μάϱαθον κεκλῆσθαι αὐτὸν.* Il faut, *ἀμάϱακον*. J'ajoute dans mes Origines de la Langue Italienne, que *maiorana* peut avoir été fait de *major*. *Major, majoris, majora, majoranus*, MAIORANA. Et que de *majorana*, on peut avoir dit *mariolana* ; d'où le François *marjolaine* : comme de *major*, *majoretus, marjoletus*, nous avons fait MARJOLET, ou MARGEOLET. Et cette étymologie du mot de *marjolaine* paroiſt la plus naturelle. *Majorana* aura été dit originairement de la plus grande eſpéce de marjolaine. Les Grecs ont appelé demeſme *μάϱαν* le pavot, acauſe de ſa longueur. *Μάϱα* en Grec ſignifie *longueur*. ¶ Les Grecs modernes diſent *μαϱζωϱάνα*.

MARJOLET : pour *Damoiſeau*. De *major*. *Major, majore, majoretus, marjoretus*, MARJORET, MARJOLET : comme *major, majore, majoranus, marjoranus, marjolanus, marjolana*, MARJOLAINE.

MARIONNETTES. Gr. *ϛαφλιακα*. Lat. *ſigillaria*. Du mot de *Marion*, diminutif de *Marie* : ceſtadire, *petites filles* ; en prenant l'eſpéce pour le genre : comme qui diroit, *petites Marions*. Mr Bochart n'a pas bien rencontré, en dérivant ce mot de celui de *morionnettes*.

MARLOTTE.

Digitized by Google

MARLOTTE. Vestement de femme. Rabelais I. 56. *En esté, quelques jours, en lieu de robbes, portoient belles Marlottes des parures susdites : ou quelques Bernes, à la Moresque, de velours violet, à frisure d'or, sur canetille d'argent : ou à cordelieres d'or, garnies aux rencontres de petites perles Indiques.* Mr du Cange l'interprete d'une cappe de Bear : & le dérive de *melote*, Latin, fait du Grec μηλωτὴ. J'approuve cette étymologie. Mais il faut que le Latin *melote* ayt été dit ensuite de toute sorte d'habillement de femme : car μηλωτὴ, qui signifie *une peau*, ne s'accorde pas bien avec ce que dit Rabelais que les marlotes étoient un habillement d'été: *Siet-ce.*

MARMAILLE. Henri Etienne, dans son Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, page 375. *Dite moy donc si vous avez jamais pensé à ce mot Francès* marmaille, *d'où il venoit.* CELTOPHILE. *Jamais.* PHILALETHE. *Je croy qu'il vient de μόρμαλα, dont usoyent les Doriens, au lieu que les autres Grecs disoient μόρμυκες : ou bien de leur μορμολὺκη (qui a son origine de μόρμυκες) au lieu que les autres Grecs disoyent μορμολὶα. Et ce qui m'y a plus fait penser, ça esté que le Poëte Theocrite introduit deux femmes qui vont voir la solennité qui se faisoit en l'honneur d'Adonis, & s'appeloit Κῶπις : où estans arrivées & voyans une grande troupe de gens de toutes sortes, hommes, femmes, petits enfans, sont en peine comment elles pourront passer : & puis usent de ces mots, μόρμαλα ἀνθρώπων ἐμάτερε. Comme qui diroit,* Vela de gens sans nombre & sans mesure. *Mais je pense totalement que celuy qui interpretera icy,* Vela de la marmaille infinie, *rencontrera fort bien, & exprimera le mot Grec : qui proprement signifie* fourmis : *Comme aussi quand nous voulons parler d'une grande troupe de personnes ; & principalement de personnes de basse qualité, qui sont comme entassées les unes sur les autres, nous disons,* Il y en a une fourmilliere, &c. Cette étymologie est ridicule. Le mot de *marmaille* signifie proprement *une assemblée de marmots* ; c'est-à-dire depetits enfans : & ce mot a été fait de *marmot*, dit pour *marmor. Marmot, marmus, marma, marmalius, marmalia* ; acause de ces petits enfans de marbre qu'on met dans les Jardins. Mr Ferrari : Marmotta ; *Statua in finibus agrorum, in viis, atque in atriis & fontibus appositæ ; ferme rudes & deformes, ut Satyrorum & Silvanorum.* Voyez *canaille.* ¶ Mr Ferrari le dérivoit de l'Italien *marmaglia*, dans la signification *d'une quantité de petits poissons*, lequel il dérivoit de *maritimalia.* Voicy ses termes : Marmaglia, *pisces minutuli, & maris quisquilie.* Maritima, maritimalia, MARMAGLIA : *Inde pro* minusculorum puerorum turba ; *sicut* Canaglia *turba canum, pro* vilissima plebecula.

MARMELADE. Espéce de cotignac, dit Mr Richelet. De l'Espagnol, ou plustost du Portugais *mermelada* : qui a été fait du Portugais *mermello*, qui signifie *un coin : malum cotoneum* : que les Espagnols nomment *membrillo:* parcequ'on coupe les coins par membres ; c'est-à-dire, par morceaux ; pour en faire cette espéce de cotignac qu'ils appellent *mermelada.* De l'Espagnol *membrillo*, les Portugais ont fait *mermello.* Mr Ferrari dérive *mermellada* ; & *membrillo*, de *melimela* : qui signifie originairement, *melea mala, pommes douces* : mais qu'il dit avoir signifié ensuite des coins, fondé sur ces vers de Martial XIII. 24. sur les coins,

Si tibi Cecropio saturata Cydonia melle,
Ponentur, dicas hæc melimela *licet.*

Le P. Thomassin I. de ses Etymologies, page 489. parle ainsi de l'étymologie du mot Espagnol *membrillo* : MEMBRILLO, *dont nous avons fait* marmelade : *non pas de* membrum, *comme des cartiers de coins confist : car ce n'en sont point: mais une gelée claire & transparente : de* l'Ebreu barar, mebarer : *mundus, clarus.* Le P. Thomassin n'a pas été bien informé de la signification du mot Espagnol *mermelada. Les François*, dit Cesar Oudin, *font différence entre* cotignac *&* marmelade : *mais il n'y en a point en Espagne, quant au mot.*

MARMENTAUX. *Bois marmentaux.* La Coutume d'Anjou, article 36. *Et est réputé breil de forest un grand bois marmentau, ou taillis.* Voyez les articles 103. 113. & 497. de la même Coutume, & les articles 116. & 124. de celle du Maine. Choppin, sur l'article 36. de la Coutume d'Anjou, dit que les bois marmentaux ont été ainsi appelez *quasi armentales.* Il se trompe. Ils ont été ainsi appelez de *materia:* dont les Latins se sont servis pour signifier, de gros bois à batir. Ulpien en la loy 55. au Digeste de *Legatis tertio* : Ligni *appellatio nomen generale est : ut sit aliquid materia, aliquid lignum, Materia est, qua ad ædificandum, fulciendum necessaria est.* Lignum, *quidquid comburendi causa paratum est.* Le même Jurisconsulte, en la Loy 12. au Digeste de *Usufructu : Arboribus evulsis, vel vi venturum dejectis, usque ad usum suum, & ville, posse usufructuarium ferre, Labeo ait : nec materia eum pro ligno usurum, si habeat unde utatur ligno.* Tite-Live : *Multam materiam cecidêre miles.* Quintilien liv. VII. chap. I. *Opera extruendibus satis non est, saxa & materiam, & cætera ædificandi congerere utilia, nisi disponendis eit, collocandisque artificum manus adhibeatur.* Et de là, le mot de *Materiarius* pour *un Charpantier.* Plaute, dans sa Comédie intitulée *Miles Gloriosus*, acte 3. scéne 46. *Si nos non materiarius remoratur* : Et celui de *materior*, pour *lignor.* César livre 7. de la Guerre des Gaules: *Erat eo tempore, & materiari, & frumentari, & tantas munitiones fieri necesse.* Les Grecs ont usé de ὕλη dans la même signification. Les Glosses Anciennes : ὕλαι, ξύλα, ἢ ὑλήματα. Hésychius: ὕλαι : ξύλα τὰ ὕδατι κεκλυσμένα, ἃ σύμπυκτοι τίθενται· ἐξ ὧν ἀποτελοῦνται τὰ ἔργα. Et de là, ὑλοτόμος & ὑλοτομία, pour *Charpentier & charpenterie.* Et à ce propos il est à remarquer, que ξύλον a été fait de ὕλη. De *materia*, on a fait *materiamen*, qui se trouve en la même signification dans la Loy Salique, titre 8. 4. *Si quis in sylva alterius materiamen furatus fuerit, aut incenderit, vel concapulaverit*, &c. Et dans le Capitulaire de Charle-Magne, publié par Hermannus Contingius, article 62. *Quid de lignariis & faculis, quid de axilis, & alio materiamine. De materiamen*, on a fait *materiamentum*, & de *materiamentum*, *materiamentale.* De *materiamen*, nous

Digitized by Google

avons fait MARREIN, ou plustost MAIRREIN; car c'est comme ce mot se prononce présentement par ceux qui font profession de bien parler. Et à ce propos il est à remarquer, que nous disions anciennement *materien* : comme il se voit par un vieux regître cité par Pasquier livre 8. chapitre 37. On a fait *mairrein* de *materiamen*, comme *airain*, d'*æramen*, *essain*, d'*examen*; &c. De *materia*, on a dit aussi *materialis*; d'où vient notre mot de *materiaux*; C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *matéreaux*.

MARMETURE. J'ay appris de Mr Rousseau, Auditeur des Comptes de Paris, qu'au chapitre des deniers payés par ordre du Roy dans le Compte de Jan l'Allemand, Receveur Général des Finances de Normandie, qui est de 1491. & qui est dans la Chambre des Comptes de Paris, que ce mot de *marmeture* se trouvoit pour une sorte d'armure.

MARMITE. De *marmor*. *Marmor*, *marmos*, *marmus*, (comme *arbor*, *arbos*, *arbus*, d'où *arbustum* :) *marmus marmi*, *marmitta*. Ce mot a été dit premièrement d'un pot de marbre, de la forme d'un mortier.

MARMOT. Sorte de singe. Nicot : MARMOT. *Cercopithecus*. Henri Etienne le dérive de μορμώ. ¶ Voyez *singe*.

MARMOTE. Espéce de grande souris, qui se trouve dans les Alpes. Mr Bochart dans son Hiérozoïcon le dérive de *mus montanus*. J'ay dit dans mes Origines de la Langue Italienne, au mot *marmotta*, que ce mot pouvoit avoir été fait de celui de *mus* : de cette façon. *Mus*, *muris*, *murimus*, *murimottus*, *marmottus*, MARMOTTA. Les Arétins disent *visso di marmotta*, en parlant d'une femme laide. Et ce mot, en cette signification, selon l'opinion de Mr Rédi, Premier Médecin du Grand Duc de Toscane, a été fait de μορμώ. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

MARMOTER. C'est une métaphore tirée des singes qui semblent parler entre leurs dents. Voyez *marmot*.

MARMOUSET. Nicot : MARMOUSET, *fait en façon d'une mammelle en une fontaine : par lequel l'eau sort : mastos*. Et ensuite: MARMOUSETS, *tels qu'on voit ès fontaines, jettant l'eaue*. ¶ La Rue des Marmousets, qui est une rue de Paris, est appelée dans les Titres Latins *vicus marmoretorum*. Dans le troisiéme des quatre Nécrologes de l'Eglise de Paris, au 27. Mars : VI. KL. *Aprilis. De domo Sanctæ Mariæ obiit felicis recordationis Dominus Gregorius Papa XI. qui fundavit Officium de* Ave Regina *in Ecclesia nostra Parisiensi : Cujus Anniversarium celebretur ; in quo fit distributio de sexdecim libris. Is dedit Capitulo domum quam habebat in vico Marmoretorum, inter vicum Capitii Sancti Landerici ac vicum Columbæ.* Ces deux passages pourroient donner sujet de croire que *marmouset* auroit été fait de *marmoretum*, & que ce mot auroit été premierement employé pour signifier ces petits enfans de marbre qu'on met dans les fontaines. Et c'est aussi l'étymologie qu'a donné Charle de Bouvelles de ce mot *marmouset*. Voicy ses termes : Marmouzets : *statunculæ sunt marmoreæ, vel ex quavis materia: dicta fortasse* à marmore ; *quia in domibus magnatum in marmoribus scurperentur :* Mais comme les Bas-Bretons appellent un singe *marmous*, il y a plus d'apparence de croire que *marmouset* est un diminutif de *marmous* ; & que *marmous* a été fait μορμώ. ¶ Ces mamousets defontaines; pour le matquer en passant ; s'appeloient en Latin *Silani*, & *Tullii*. Voyez Cujas dans ses Observations liv. XI. chap. 2. & liv. XIV. chapitre 13.

J'oubliois a remarquer, que Fédéric Morel, dans son petit Dictionnaire François-Latin, parle du mot de *marmouset*, en ces termes : Marmouset, *fait en façon d'une mammelle, en une fontaine, par lequel l'eau sort* : mammosus : *mastos*. Ce qui pourroit donner sujet de croire qu'il auroit crû que *marmouset* auroit été fait de *mammosetus*.

MARMOÛTIER. Abbayïe, près de Tours. De *Majus Monasterium*. Un Auteur Anonyme Religieux de cette Abbayïe : *Nomen quod dicitur* Majus-Monasterium *à Martino, teste Turonensi Gregorio, huic loco novimus fuisse impositum. Siquidem cum Majoris Monasterii multa sint majora, quæritur qua ratione tam excellentis nominis privilegium vendicaverit. Cui quæstioni tripartita occurrit solutio. Notum siquidem est, & satis celebre innotuit, quod beatissimus Archipræsul Turonum Martinus, tria condidit Monasteria : primum, Mediolanis ; secundum, Pictavis, tertium, verò à Turonis milliario ; quod respectu & comparatione duorum, re & nomine* Majus-Monasterium *appellavit. Est & alia ratio quare vocabulum tale fortitum sit, sicut Sulpitii Severi, qui jam dicti Archiepiscopi vitam & actus luculento sermone describit, fidei & veritatis plena docet assertio. Idem beatus Archipræsul, tumultuantis vitæ mordaces curas declinans, in hac secretiora loca tanquam in portum quietis secesserat. Ejus autem sanctæ clientelæ collegium adhærebant viri, qui nobilis instar Magistri, in fame & sitî, in cinere & cilicio, sese damnantes, mundum sibi & se mundo crucifixerant. Hi omnes sigillatim in singulis mansionibus tanquam in Monasteriolum, per totam hebdomadam & jejuniis vacantes, die tantùm Dominica ad grande Monasterium ; cujus lateri perfesso Ducis & Doctoris eorum lectus & mansio inhærebat ; convenichant. Harum igitur mansionum relativa comparationis respectu Monasterium illud, quò, ut dictum est, convenire consueverant, Majus-Monasterium non immeritò appellavit. Propositæ resolutionis modo tertio taliter enucleatur. Cum Cisalpina Ecclesia multis & munificis floreret Monasteriis, solius Martini Monasterium inter universa Ordinis præcipua & sanctæ Religionis apicem præferebat. Qua enim esset Ecclesia aut Monasterium, ut ait Sulpitius, quæ non de Martini Monasterio cuperet Sacerdotes ? sanctitatis ejus meritò & excellentia præ cæteris virtutibus Majoratum tenens*, Majus-Monasterium *quadam meritorum prærogativa meruit appellari. Duce igitur & præambulo Archipræsule Martino, Majus illud Monasterium extendit usque ad mare Religionis suæ palmites, & usque ad extremum terræ*

terra fanditatis sua propagines dilatavit. Voyez *Maire*, & *Vimaire*.

MARNE. Sorte d'argille, dont on engraisse les terres. De *marna*, qu'on a dit pour *marga*, ancien mot Celtique. Pline livre XVII. chapitre 6. *Alia est ratio quam Britannia & Gallia invenere, alendi terram : quod genus vocant* margam. *Spissior ubertas in ea intelligitur. Est autem quidam terra adeps, ac velut glandia in corporibus ; ibi densante se pinguedinis nucleo.* Et au chapitre 8. du même livre, parlant des Bretons & des Gaulois : *Tertium genus terra candida* glischromargam *vocant*: Les Allemans, selon le témoignage de Cluverius livre 1. de son Ancienne Germanie chap. 8. appellent encore aprefant la mouelle des os, *marg*, *mark*, *march*, *merg*, & *merch*, selon leurs divers Dialectes. Les Anglois aulieu de *marne*, disent *marrow*, & ceux de la Province de Galles, *marle*. Et Cluverius, au même endroit, remarque que dans trois manuscrits de Pline, qu'il a vus dans la Bibliothéque du Roy d'Angleterre, aulieu de *marga*, il y a *marla*. Les Angevins, les Manceaux, & les Boulenois, disent aussi *marle*, aulieu de *marne*. Neantmoins *marga* est la véritable leçon : *marla* étant dit, par corruption, de *margimella*, qui se trouve pour *marga*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, page 326. *Ut illi Coloni*, &c. *carropera & manopera ex antiqua consuetudine debent, & margilam, & alia quaque caricare.* Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette Note : *Qua ergo* marga *primum, eadem post* margila *dicta est. Hodie vulgò à plerisque* marna, *ab aliis*, marla *nuncupatur.* ¶ Et delà, *Aumalle*, nom de lieu, en Latin *Alba Marla*. Et *Marle*, autre nom de lieu. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois, au mot *Alba-Marla*.

MARODE. On dit dans les Armées, *aller en marode*, pour dire, aller à la picorée, sans ordre de son supérieur. *Vint Soldats ont fait cette nuit un parti pour aller en marode.* On y dit aussi, *marauder. Ce sont des Soldats qui marodent en cette maison.* J'ay oui dire à ceux du metier, que ces façons de parler viennent du feu Comte Mérodes, Seigneur Flaman de grande Maison, qui servant dans sa jeunesse dans les Armées de l'Empereur Ferdinand II. ne campoit jamais avec les troupes, mais cherchoit toujours des maisons éloignées du Camp, où étant logé, il faisoit contribuer ceux qui les habitoient. Et à l'heure même que j'écris cette observation, qui est le 7. Aoust 1690. j'apprens que Mr le Mareschal de Luxembourg, acause de cette étymologie, dit toujours *aller en Mérodes*, aulieu de dire *aller en marode.* ¶ Il me reste à remarquer, que les Allemans appellent ceux qui vont en marode, *Marauden bruder*, cestadire, *freres de Marode.*

MAROQUIN. Sorte de cuir : ainsi appelé du Royaume de Maroc, d'où viennent ces cuirs. Voyez *cordouan.*

MAROTE. Sceptre de fou. Rabelais 3. 36. parlant de Seigny Joan, fou de Paris : *Puis en majesté Présidentale, tenant sa marote au poing : comme si fust un sceptre.* Et de là, ces façons de parler, *Fou à marote ; Chacun à sa marote.* Ce sceptre des Fous a été ainsi appelé d'une teste de Marionnette, cestadire, de petite fille, qu'on mettoit au haut de ce sceptre. Et à ce propos il est à remarquer, qu'on dit à Paris *Marote*, pour *Marion*, cestadire, pour *petite Marie* : & qu'en Languedoc, on appelle *Mariotes* les Marionettes.

MAROUFLE. C'est le cousin germain de *maraud. Maruì, maraldus*, MARAUD. *Marus, marulfus, maruldulus*, MAROUFLE.

MARPAILLE. C'est le même que *marmaille.* Voyez *marmaille.*

MARPAUT. Trippault le dérive de μάρπτω : Et il dit que c'est un homme qui gripe toujours quelque friandise, l'étymologie de ce mot ne m'est pas connue.

MARQUER. De l'Alleman *merken*, qui signifie la même chose : d'où les Italiens ont aussi fait *marcare*, & les Espagnols, *marcar.* ¶ Ce mot de *merken* a signifié aussi *determinare, terminum assignare.* Arngrimus Jonas dans son *Specimen Islandicum* : MERKEGIL, *ruptura, montis : a determinando dicta.* Gû. *autem* montis ruptura *significat.* ¶ Mr du Cange le dérive de *marca.* MARQUER : *signare limites, seu marcas designare.* Ce sont ses termes.

MARQUETTE pour *pucelage* : qui est un mot dont Rageau a fait mention dans son Indice, en la signification du droit que le mari payoit à son Seigneur pour se rédimer de celui que le Seigneur avoit de coucher avec la nouvelle mariée la premiere nuit de ses noces. Buchanan parle de ce droit en ces termes; qui sont du liv. VII. de son Histoire d'Ecosse, en la Vie de Mlcolombe III. *Uxoris etiam precibus dedisse fertur, ut primam nova nupta nollem, qua proceribus, per gradus quosdam, lege Regis Eugenii debebatur, sponsus, dimidiatâ argenti marcâ redimere posset: quam pensionem adhuc* Marchetas mulierum *vocant.* Ce Roy Eugéne V étoit Euéne III. Buchanan en la Vie de ce Roy : *Edero successit Euenus tertius, indignus optimo patre filius : qui non contentus centum è nobilitate concubinis, ni suam spurcitiem, latis legibus, in vulgus proderet. Tulit enim, ut cuivis liceret, pro opibus quot alere posset, uxores ducere : Ut Rex, ante nuptias sponsarum nobilium, nobiles plebeiarum, præliberent pudicitiam : Ut plebeiorum uxores cum nobilitate communes essent.* Skenatus, sur le 31. titre du livre IV. de *Regiam Majestatem Scotiæ* : prétant que ce mot de *marquette* a été fait de celui de *march*, qui signifie *cheval.* Voicy ses termes: MARCH, equum *significat priscâ Scotorum Linguâ, ut dixi, de Verborum significatione. Hinc, deductâ metaphorâ ab equitando*, Marcheta mulieris *dicitur, virginalis pudicitiæ prima violatio & delibatio, qua ab Eueno, Rege, dominis Capitalibus* (Tothe King, and other Overlodis, ag some Writtis) *fuit impiè permissa, de omnibus novis nuptis, prima nuptiarum nocte : sed piè à Malcolmo III. sublata fuit. Et in hoc capite, certo vaccarum numero redimitur.* Les Vénitiens appellent *marchetta* le pucelage d'une femme: Et comme les Italiens appellent *il marchete* les ordinaires des femmes, acause des marques que font ces ordinaires aux chemises & aux dras des femmes, j'ay quelque opinion qu'on a demesme

Digitized by Google

appelé *marchetta* le pucelage des filles, acauſe des gouttes de ſang que rendent les jeunes filles quand elles ſont dépucelées : leſquelles gouttes de ſang ſont appelées, par la Loy de Moyſe, *marques de virginité*.

MARQUIS. Voyez cy-deſſus *marche*.

MARRAINE. De *marina* : comme *parrain*, de *patrinus*.

MARRE. Inſtrument de Laboureur. Du Latin *marra*. Columelle, dans ſon Poëme *De Cultu Hortorum* :

Mox bene cum glebis vivacem ceſpitis herbam
Contundat marrâ, &c.

Juvénal Sat. 3. *Ne marra & ſarcula deſint*. Le Latin *marra* a été fait du Grec μαῤῥὶν. Héſychius : ΜΑΡΡΩΝ : ἐργαλεῖον γεωργικόν. ¶ Voyez *timamarre*.

MARRI. De *marritus*. *Marritio* ; d'où notre mot *marriſſon* ; ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, pour *une fâcherie arrivée par quelque perte*. Voſſius croit que ce mot a été dit par corruption pour *murmuratio* : ou qu'il vient de l'Alleman, ou du Flaman, *merren*, qui ſignifie *murmurer*. Voyez-le au chap. 24. du liv. 3. *de Vitiis Sermonis* ; & le P. Sirmond dans ſes Notes ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 38. & 39. Goldſtat dans ſes Alémaniques tom. 3. pag. 72. interprétant ces mots d'une ancienne Donation, *Poſt obitum verò meum, abſque ulla marricione, ad jam dictum Monaſterium firmiter permaneant, perpetualiter poſſidenda*, explique le mot de *marricio*, par celui de *calomnie*, ou de *tergiverſation*. Marricione, *pro* tergiverſatione & calumnia, *acceptiſſe videtur*. Marrire *enim, verbum in Alemannia puto natum* ; altercari & calumniari *ſignificat : nam vulgò etiamnum* marraſſen *dicunt, bovibus de rebus altercari*.

MARRONNIER. *Se faire marronner : Se faire porter par des Marrons dans les Alpes*. Voyez *Marrons*.

MARRONS. Groſſes châtaignes. De l'Italien *marrone* : qui eſt un mot Milanois. Creſcentius v. 6. 1. *Alcune ſono che fanno i frutti molto groſſi, iquali i Milaneſi chiaman* marroni. Les Florentins ont le meſme mot. L'Italien *marrone* a été fait du Grec moderne μάρον, qui ſe trouve en cette ſignification dans Euſtathius ſur l'Odiſſée K. ἢ ἡ κυρτὸν δοῦπον, Euſtathius parle du charaigner ; φασὶ γὰρ τὸν Ὅμηρον διὰ τὰ δυσκρότητον. Καλοῦσι δέ τινες, φησὶν ἐξῆς. Οἱ ἢ, βάρ-βαρόν τινα. Οἱ ἢ μάρον. Et il en a été fait de la ſorte : Μάρον, μάρου : *marum, maro maronis, marone*, MARRON. ¶ Mr Ferrari le dérive de *balanus*. *Menagius*, dit-il, *è Græco fonte derivat : quia Euſtathius* Odyſſ. K, *loquens de fructu caſtaneæ, ait*, καλοῦσι ἢ, φησὶ, σίγλαξιν. Οἱ ἢ, βάρ-βαλόν τινα. Οἱ ἢ, μάρον. *Sed qui in vocibus Italicis, parcè Græcos follicitandos puto, credo à* balanon, *vocem formatam : quæ & ipſa Græca originis, licèt uſu Latio donata* : cum maron, *præter Euſtathium, nullus meminerit*.

MARRONS. Habitans des Alpes, qui portent des paſſans. Le Cardinal Bentivoglio, dans ſon *Diario* : *Fra gli abitanti Alpini della Savoia, molti ve n'à, che più duramente nati e nudriti per quelle balze, non vivono d'altro eſercizio, chè d'agevolare dove ſa più di biſogno ; e ſpezialmente di verno, a' paſſagieri le ſtrade. Sono alti, per lo più : vigoroſi, ed agili ſommamente di corpo : ma inculti e rozzi di vita : in maniera ch' anno quaſi più del ſelvaggio che dell' umano : e particolarmente ſono ſi abituati nel trattare di continuo la neve, ed il ghiaccio, ch' altretanto s'allegrano eſſi, quanto s'aquiſta ogn' altro di quegli orrori. Per commune vocabolo* Marroni *ſono nominati. Dividonſi in compagnie : ciaſcuna delleqnali un numero conveniente di rozze e picciole ſedie portatili à ſempre alla mano. Se la neve non è condenſata in giolo, con paſſo più lento e più ritenuto ſu le accennate ſedie portano i viandanti : ma ſe il freddo à congelata ben tenacemente la neve, appegiano le ſedie al ſuolo, e non le portano altera, ma le ſoſpingono : e con tanta velocità ; ſpezialmente al diſcendere ; ch' appena l'occhio preſta fede al rapido corſo loro.* St Eude, 2. Abbé de Clugny, dans la Vie de St Geraud, Comte d'Orillac, fait mention de ces Porteurs de Chaiſes : mais il les appelle *Marrucci*. *Ipſi quippe Marrucci ; trigentes videlicet Alpium incolæ ; nihil queſtuoſius aſſimabant, quàm ut ſepellendum Geraldi per juga montis Jouina tranſveherent*. Mais Jan Moine de Clugny, Italien, dans la Vie de St Eude, les appelle auſſi *Marroni* : duquel mot, il donne l'origine. Voicy ſes termes : *Sexus illum locum*, [il parle des Alpes,] *habitant quoddam genus hominum, quæ* Marrones *vocantur : & arbitror ex Maronea, Aquilonari provincia, illud nomen traxiſſe originem. Ii, accepta mercede, præbuerunt ei ducatum : ſicut & aliis facere conſueverunt : quia aliter, hiemis tempore, nemo prædictos Montes valet tranſire*.

MARSEILLE. Ville. De *Maſſilia*. Touchant l'étymologie de *Maſſilia*, voyez je vous prie, mes Amenitez de Droit au chapitre 3.

MARSILLANE. Sorte de vaiſſeau de mer. C'eſt un bâtiment Vénitien, qui fait ſouvent la traverſée du Golfe Adriatique juſqu'aux Zanthes, dit Mr Guillet. Il eſt vray-ſemblable qu'il a été ainſi dénommé de la ville de Marſeille, où il a été premiérement bati.

MARSOLEAUX. Nous appelons ainſi en Anjou les linotes qui ont la gorge rouge : du mois de Mars auquel elles naiſſent. Et nous y appelons du meſme nom, pour la meſme raiſon, les cochons qui naiſſent au meſme mois. ¶ *Mars, Marſus, Marſolus, Marſolettus*, MARSOLEAU.

MARSOUIN. De *marinus ſus* : acauſe de ſa reſſemblance à un pourceau. *Maris ſuinus, marſuinus* MARSOUIN. Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, pag. 234. *Adeo pingueſcit, ut & inde, & à capitis ſimilitudine*, marinum ſuem *Galli appellârint paulò corruptiore voce* marſouin. Ou de l'Alleman *meerſchwein*, qui ſignifie la meſme choſe. *Meer*, en Alleman, ſignifie *mer* ; & *ſchwein*, *pourceau*. Les Grecs ont demeſme appelé le dauſin, (qui eſt le meſme que le *marſouin*) δελφὶν : de δέλφαξ, qui ſignifie *un petit porc*. Voyez Scaliger contre Cardan ccxxiii. 5. Nous diſons en Anjou, par

Digitized by Google

par injure, à un homme gras, que c'est *un gros souin*.

Isidore XII. 6. rant une autre raison de la dénomination de *porcus marinus* : qui est, qu'il remue la terre comme un pourceau. PORCI MARINI, *qui vulgò vocantur fuilli : qui dum escam quærunt, more suis, terram sub aquis fodiunt. Circa guttur enim habent oris officium : & nisi rostrum arenis immergant, pastum non colligunt.*

MARTAGON. Espéce de lis qui a la fleur renversée, & la feuille retroussée. C'est un mot moderne. Mathiole, sur le chapitre 99. du liv. 3. de Dioscoride : *Caterum & illud inter lilia meritò annumerari potest, quod* martagon *Chymisa appellant.* Mr de Meuve dans son Dictionnaire Pharmaceutique, au mot *petilium*, dit que Galien, en parlant de ce *petilium*, dit qu'il y a une autre espéce de lis, fort commun dans les Jardins d'Italie, nommé par les gens du païs *Martagum*. Cela ne se trouve point dans Galien. ¶ Les Italiens disent *martagone*: Et c'est des Italiens que nous avons emprunté ce mot.

MARTE. Voyez *Martre*.

MARTE *Sublime*. Par corruption, pour *Martre zibeline*, ou comme il y a dans Nicot, *martre soubline*. Mr Isaac Vossius a fait une belle Observation sur ces Martes : laquelle mérite d'estre icy rapportée. C'est sur ce vers de Catulle,

Auratam optantes Colchis avertere pellem.

La voiey : *Licet vellere aureo nihil sit notius ; cùm in veterum Scriptorum, & præcipuè Poëtarum libris, utramque faciat paginam, neminem tamen hactenus inveni, qui causam & originem hujus fabulæ, quæ, ut cætera, non ex nihilo est orta, solidè satis tradiderit. Chymici, auri conficiendi rationem Colchis notam fuisse volunt. Verùm, ut nugas mittamus, hæc omnino fabulæ de aureo vellere verissima est ratio, quòd ut nunc, ità quoque olim, & omnibus sæculis, non præcipuè tantùm, sed & solæ Colchorum oves, in pretiosarum pellium, & præsertim Zibellinarum, ut vulgò vocantur, sita fuerint commercio. Pelles istæ ex vicina Colchis Iberia deferebantur : nec tamen ibi proveniebant, sed in regione magis Septentrionali, quæ hoc quoque tempore, abjecta, pro more, sibilante litera, nomen servat ; Siberia quippe dicitur. Nusquam toto terrarum orbe major harum pellium provenus, quàm in istac regione. Quidquid ad Sinas, Persas, & Europa gentes, pretiosæ hujus mercis defertur, inde fere petitur. Ipsum verò animal, ut hoc tempore, non uno appellatur nomine : siquidem* Sibel, Sabel, & Simmer, *dicitur : ita quoque olim variis modis detortum hoc fuit vocabulum. Et Parthis, seu Persis, appellatum fuisse* Σιμμ, *constat ex Hesychio. Sed & eidem dicitur* Ibex ; *addens inde dictos Iberes ; nempe Asiaticos.* Ἴβηκ, ὑποκόπιον τι ζωίον, ὃ, ἢ Ἴβηξ. *Et sanè multò verisimilius ab hoc animali nomen accepisse Iberes, quàm ab Europæis Iberis à Nabuchodonosore eo esse translatos. Fernandes,* Sapherinas *vocat pelles, qua à Suionibus ad Romanos deportabantur, famosa nigredine. Si quidem & nunc, quanto nigriores, tanto majoris sunt pretii. Romani posteriores, pelles istiusmodi appellarunt* Parthicas ; *quòd ex Parthorum deferebantur ditione ; & negotiatores harum,* Parthicarios : *ut ex jure cognoscimus. Satis ex his planè, ni fallor, possit conjici, quare ab antiquioribus Græcis, Colchi aurei velleris possessores fuisse dicantur.* Aureum *verò, ideo quòd auro contra caum esset, & infinitiies ipsa pretiosius purpura. Græcis cùm ignotum id esset animal, nec aliud vellus quàm ovium nossent, agnorum Scythicorum pelles esse credebant, nihilo majori ratione quàm qui postea mustelarum seu murium Ponticarum genus esse dixere ; cùm sit sui generis animal, & nihil cum aliis habeat commune. Cùm inter Suedos versaremur, non semel viva etiam conspeximus hac animalia, à Moscovitis ex Siberia eò deportata : Et miror illos qui animalium scripsere historiam, eorum non apposuisse imaginem.* ¶ Voyez *ermine*.

MARTEAU. De *martellus*. Pline VII. 56. *Tegulas invenit Cyrira Agriopa filius, & metalla æris : utrúmque, in Insula Cypro. Item, forcipem, martellum*, (c'est ainsi qu'ont les anciennes éditions, & non pas, *marculum*) *vellem, incudem.* Papias : *Martellus, mediocris malleus,* Le Glossaire François-Latin : MARTEL, *martellus.* On a aussi dit *martiolus.* Un Fragment de Pétrone, rapporté par Joannès Salisbérien-sis, Polycrat. IV. 5. *Martiolum de sinu profe-rens, vitrum correxit apissimè.* Les Italiens disent demesme *martello*, & les Espagnols, *martillo.* Caninius dans ses Canons des Dialectes, dérive l'Italien *martello* de *marculus* : C en T comme en *fastello*, de *fasciculus* : mais & l'Italien & l'Espagnol viennent, sans doute, comme le François, de *martellus* ; qui est un diminutif de *martus. Martus* se trouve dans des vers, citez par Cunradus de Fabaria, Prestre de Saint Omer, au livre qu'il a fait *de Casibus Monasterii S. Galli in Alamannia :*

Ex incude mala martis quassatur ut aula.

Sur lequel endroit voyez Goldstat dans ses Alémaniques tom. I. part. I. pag. 224. Capèr, le Grammairien, dans son traitté de l'Orthographe, dit que *martulus*, qui est la mesme chose que *martellus*, est dit à *marte* : ce qui fait voir qu'il faut dire *martulus*, & non pas *marculus*.

MARTEL. Nom d'un Maire du Palais, pere de Pepin le Bref, & aïeul de Charlemagne. De *martellus*. Le Présidant Bertrand en la Vie de Ateius Capito : *Posteros Hugonis Capeti, Capetos dictos non reperimus ; licet eadem ratione à Gallis* Capetus, *quà Atteius à Romanis* Capito *nuncupatus sit. Sic Caroli Martelli successores,* Martelli *cognomen non usurpavere. Quod quidem magna auctoritatis Scriptores imposturam ei fuisse putant, quia sicuti malleus, qui* MARTEL *Gallicè dicitur, ferrum conscindit & mollit ; ità ipse multas gentes devicit, earúmque vires confregit. Ego verò sic nuncupatum existimo, quòd caput ad similitudinem mallei, quem ut diximus, Galli* MARTEL *vocant, haberit. Sic Tuditano cognomen indicum, quòd caput ad mallei formam haberet.* Tudites *enim mallei sunt, auctore Festo, à* tundendo *dicti.* Goldstat, dans ses Alémaniques tom. I. part. I. pag. 224. parlant du mot *martellus : Quo nomine Carolus Magni Imperatoris avus, qui & CHARLE MARTIAUS*

appellatur à Guillelmo de Nangis in Chronicis Regum Francorum Linguâ maternâ ab se scriptis, infignitus est, quòd hostes suos non secùs domaret, atque faber in incude ferrum. Quo pacto Babylonia vocatur malleus universæ terræ *ab Jeremia Propheta cap.* 50. *vers.* 23. ¶ Geoffroy, Comte d'Anjou, fut de même surnommé *Martel*. Guillaume de Malmesbury dans la Vie de Guillaume I. Roy d'Angleterre : *Eo tempore erat Comes Andegavorum Gaufridus, cognomento* Martellus ; *quod ipse sibi usurpaverat, quia videbatur sibi felicitate quadam omnes obsistentes conterere.* Sigebert, dans sa Chronique : *Gaufredus Martellus, hoc cognomen sibi usurpaverat, quia videbatur omnes sibi obsistentes, felicitate quadam comundere.* Foulque Rechin, Comte d'Anjou, son neveu, dans son Fragment de l'Histoire d'Anjou, publié par Dom d'Acheri : *Propter qua omnia bella, & propter magnanimitatem quam ibi exercebat, meritò* Martellus *nominatus est : quasi suos comterens hostes.* C'est la véritable origine de ce surnom. L'Auteur de l'Histoire de Saint Florent, a écrit que ce Geoffroy, Comte d'Anjou, fut appelé *Martel*, parcequ'il avoit été élevé à Loches par la femme d'un forgeron : ce qui n'est guere vray-semblable. Voyez mon Histoire de Sablé page 117.

MARTINET *pescheur*. Oyseau : espéce d'halcyon. C'est un diminutif de *Martin*. Nous avons remarqué en plusieurs endroits de ce livre, que nous avons donné des noms de Saints à plusieurs animaux. Voyez *perroquet, sansonnet, guillemot*. Nous avons ajoûté le mot de *pescheur*, au mot de *Martinet*, parcequ'il est oiseau prant des poissons : & pour le distinguer du martinet, espéce d'hirondelle, qui n'est point pescheur.

MARTINGALE. *Chaussés à la martingale : qui est un pont-levis du cul, pour plus aisement fienter*, dit Rabelais livre 1. chapitre 20. Bèze, dans sa Lettre sous le nom de Benedictus Passavantius au Président Zisel, page 162. *quamvis non plus faciat ad propositum, quàm si canendo Missam, tu faceres totum (tu bene me intelligis) in caligis tuis ad martingalam.* Les Italiens disent, dans la même signification, *alla martingala* ; & les Espagnols, *a las martingalas*. Ces Chausses furent originairement portées par les Martingaux, peuples de Provance : Et c'est de ces peuples qu'elles ont pris leur dénomination. Voyez *grégue*. On a dit demême *des Chausses à la Suisse*. Voyez Rabelais, au lieu allégué. Je me suis trompé dans mes Origines Italiennes en dérivant l'Italien *martingala*, de *gala*, qui signifie *mode*, & de *Martino*, nom propre d'homme.

MARTRAY. Voyez *martroy*.

MARTRE. Animal. Par corruption, pour *marte*, fait de *martes martis*, Mathias Martinius dit que ce mot Latin *martes* se trouve dans Martial :

Venator, capta marte, superbus adest.

Et c'est en effet comme ce vers, qui est de l'épigramme 37. du livre x. se trouve imprimé dans la pluspart des éditions : Mais où il faut lire *capta mele* : ce qui a été rémarqué par Mr de Saumaise sur Solin pag. 1009. ce mot Latin *martes* ne se trouvant point dans les anciens Auteurs Latins. Et cette leçon a été approuvée par Scriverius. Les Espagnols l'appellent *marta*. Les Allemans l'appellent *marter*. Et c'est apparamment ce mot Alleman qui nous a fait prononcer *martre*, pour *marte* : & qui a fait appeler cet animal *martira* par les Ecrivains Latins des bas siécles. *Eadmerus*, au livre 2. de la Vie de St Anselme, nombre 5. *Et ecce in via, quâ gradiebatur, bestiola quam* martiram *vocant, perdicem in ore ferebat.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange au mot *martures*. ¶ Gesner croit que cette petite beste a esté appelée *martes, quòd Martia : id est, pugnax & ferox bestia sit : jugulat enim mures, gallinas, & aves caeteras.* ¶ J'oublioi à remarquer, que les Italiens l'appellent *martorella* : qui est un diminutif de *martora*, dit pour *martira*.

MARTROY. Place publique de la Ville d'Orleans. Elle est appelée *Martré* dans la Chronique de Guillaume de Nangis en l'an 1314. à l'endroit où il est parlé du supplice de Philippe & de Gautier d'Aunoy, freres, accusés d'avoir débauché les femmes des enfans de Philippe le Bel. *In communi platea* Martré, *cunctis videntibus, vivi excoriati, &c. & ad commune patibulum tracti, &c.* Mr de Givès, Avocat du Roy au Présidial d'Orleans, avoit quelque opinion que ce mot avoit été fait de *martyreum*, en la signification de *témoignage*, acause des témoins de blé que les Députez de la Police vont tirer tous les Samedis, qui sont les jours de marché, affin de mettre le prix au pain pour la semaine, sur le prix & la qualité du blé. D'autres le dérivent de *Martyrium* ; dans la signification de *martyre* : prétendant que c'estoit le lieu où l'on supplicioit les Martyrs. Et j'apprans de Mr Formentin, Grand Vicaire de M^r d'Orleans, que ce lieu se trouve appelé de la sorte dans quelques Titres Latins. Ce qui me fait remarquer icy que la Toussaint dans le Languedoc est appelée *Martron*, parcequ'on nommoit autrefois cette feste, *Festum Martyrum* : comme on voit par ces paroles d'Usuard, au 1. de Novembre : *Festivitas Beata Dei Genitricis, & omnium Martyrum, quam Bonifacius Papa celebrem & generalem instituit.* Usuard ajoute, parlant de Grégoire IV. *Gregorius Pontifex postmodum decrevit eandem in honore Omnium Sanctorum solemniter observari.* Sur quoy Durand de Mende, livre VII. de son Rationel, chapitre 34. a dit ; *Cum singula Idola Romanorum Roma Templum habere non possent, Romani unum Templum in honorem Cybeles, matris Deorum, & omnium Deorum ipsorum, fecerunt, quod dictum est* Pantheon, *&c. Successu verò temporis, Bonifacius Papa, petiit à Phoca Caesare, Imperatore Constantinopolitano, qui praerat Romanis, Templum illud sibi dari. Quo obtento, abjectis inde Idolis, dedicavit illud quarto Idus Maii, ad honorem Beata Mariæ Virginis, & omnium Martyrum. Et dictum est Festum illud,* Beatæ Mariæ ad Martyres : *nondum enim fiebant Festa de Confessoribus, sed solùm de Martyribus, &c. Statuit ergo idem Papa, ut singulis annis illa die celebraretur Festum de Martyribus : sicut in Calendis ejusdem mensis celebrabatur Festum Apostolorum,*

Digitized by Google

Apostolorum , &c. Verum Gregorius IV. hoc Festum Martyrum transtulit ad Calendas Novembris, ut hunc , collectis terræ frugibus , convenienter ad hoc Festum , possent copiosius victualia inveniri: instituens tunc fieri Festum , non solum Apostolorum & Martyrum, sed etiam Trinitatis , & Angelorum , & Confessorum ; generaliter , omnium Sanctorum & Sanctarum ; & etiam Electorum.

A St Clou , près de Paris , & à Boissgency, sur Loire , il y a aussi une place publique appelée *le Martray* : ce qui s'accorde fort bien avec l'opinion de ceux qui dérivent *Martroy* de *Martyrium* : mais ce qui ne s'accorde pas de-même avec plusieurs petites Terres particulieres, appelées *le Martray*.

Martré , & *Martroy* , paroissent avoir été formez de *Martyriacum*.

MAS. Vieux mot qui signifie *maison*. Rabelais dans le Prologue du livre 4. de son Pantagruel : *Il en achepte force maisteries, force granges , force censes , force mas , force bords & bordieux , force cassines* , &c. De *mansus* : fait de *manco*. *Manco* , *mansi* , *mansus* , *masus*, MAS.

MAS. Terme de Jeu de Dez. De l'Espagnol *mas* , qui signifie *davantage* , & qui a été fait de *magis*. Du substantif *mas*, on a fait le verbe *masser*.

MASCARADE. Voyez *masque*.

MASCARET. Dans la Garogne & dans la Dordogne , on appele *Mascaret*, ce premier flot, ou cette premiere pointe de la Marée, qui commance le reflux en ces rivieres-là. Dans la Garogne, dont le lit est droit & fort large, il n'est pas si considérable que dans la Dordogne, dont le lit est tortueux, & beaucoup moins large que celui de la Garogne. Dans cette riviere : particulierement aux equinoxes de Mars & de Septembre ; on entant de plus d'une lieue le bruit que fait le mascaret à son arrivée. Et comme il tient toute la riviere d'un rivage à l'autre , il semble une vaste cascade de la hauteur d'une pique , laquelle s'avance à grands pas. Il paroist alors admirable à la vûe. Mais il est si terrible , qu'il renverse d'ordinaire tous les bateaux qu'il trouve de costé : car ceux qui se présentent à lui par la proue , le fendent facilement. Dans les autres mois de l'année , il n'est ny si grand ny si fort. Il a cela de particulier , qu'il est plus rapide sur les rivages , que dans le milieu de la riviere. Il ne manque jamais de venir à l'heure de la marée. Et c'est un spectacle agréable dont jouissent une fois le jour ceux qui habitent sur les bords de la Dordogne. L'étymologie de ce mot n'est pas connûe.

MASQUE. Les Italiens disent *maschera*, & les Espagnols , *mascara*. Le Francioſini veut que l'Italien soit dérivé de l'Espagnol ; & que l'Espagnol soit composé de *cara* , qui signifie *visage* , & de *mas* qui signifie *plus* : comme qui diroit *un visage de plus* ; *un second visage*. Voicy les paroles du Francioſini : MASCHERA ; *faccia , o testa finta , di carta pesta , o di cosa simile. Ed è puramente vocabolo Spagnuolo : ma è corrotto ; poiche in Castigliano si dice* masca-ra: *che è composto da* mas , *e* cara , *che significa* più viso. Le Francioſini se trompe extrémement. Et ceux-là ne se trompent pas moins , qui dérivent l'Italien *maschera* du Flaman *masch* , qui signifie *macula* : citant à ce propos ces mots de Pline XII. 24. *persona adjicitur capiti, densusque reticulus*. L'Italien *maschera* & l'Espagnol *mascara*, ont été faits de *mascha* : mot de mesme signification. Aldhelme , dans son poëme de la Virginité :

Sic quoque maschatum facies crista ta faceſſit ,
Cum larvam & maschan miles non horreat audax.

Mais écoutons Mr de Saumaise dans ses Notes sur Tertullien *de Pallio* , page 70. *Μάσκα , βίκκαν interpretatur Hesychius. Eadem & βάρκα dicebantur. Idem : βάρκα , μακίλα , βασκάνια. Et notabis , βασκάνια , & σκεδασάνια , res turpiculas , & deformes larvas Græcis appellari , quæ ad avertendum fascinum adhibebantur. Cum βάρκα, etiam μάρκα diceretur, inde* mascas *Latini recentiores de larvis & personis usurparunt : & ita etiam hodie vocamus.* On lit à l'article 14. des Capitules d'Hincmar , Archevesque de Reims, imprimés dans le 3. Tome des Conciles de France du P. Sirmond , à la page 621. *Larvas Dæmonum , quas vulgò* talamascas *dicunt.* Burchardus livre 2. chapitre 161. dit la mesme chose. Théodulfe , Evesque d'Orleans , & quelques autres Ecrivains, ont employé ce mot de *talamasca* dans la mesme signification. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin aux mots *mascæ & talamascæ*, Dom Jan Mabillon à la page 386. du premier Tome de ses Analectes , & Mr Baluze dans ses Notes sur Rhéginon.

Dans l'endroit d'Hesychius , cy-dessus rapporté, au lieu de *βίκκαν*, Mr Bochart corrigeoit *βάκκαν* , fondé sur ces autres paroles d'Hesychius : *βάκκαι ; σκῶπτε , ὑμοιώματα , ἃ κατ' αὐτῶν ἔμπα τοῖς σχήμασι, ἢ σκῶπτα.*

Je reviens au mot *masca*. Il se trouve dans Rotarius livre 1. titre 21. chapitre 3. des Loix des Lombards, dans la signification de *Sorciere. Nullus præsumat aliâam alienam , aut ancillam , quasi strigam , qua dicitur* Masca , *occidere.* Et livre 2. titre 19. chapitre 3. *Si quis mundium de puella libera , aut libera muliere habens ; eam* strigam , *quod est* Masca, *clamaverit.* Nicolas Remigius livre 1. de la Demonolatrie , chapitre 18. veut que les Sorcieres ayent été ainsi appelées , acause qu'elles se cachoient sous des masques. L'opinion de M. de Saumaise , qui a écrit qu'elles avoient été ainsi appelées de *βάρκα*, est plus vray-semblable. Je remarqueray pourtant icy en passant, en faveur de Remigius, que nous appelons une putain *une masque* , & qu'anciennement dans la Gréce , les Bordels étoient hors des villes , & que les femmes qui s'y prostituoient étoient masquées , affin que les hommes qui couchoient avec elles , ne les reconnussent pas. C'est ce que nous avons appris du Philosophe Chrysippe , au livre 4. d'Origéne contre Celse. Mais apparemment nous appelons les putains *masques* , parceque la plûpart

Digitized by Google

plûpart étant fardées, on peut dire qu'elles sont masquées.

De peur du hâle, elle porteit deux masques :
L'un de peinture, & l'autre de velours ;

dit notre Poëte Maynard dans une de ses Epigrammes. *Ergo mihi nunquam nisi personata videnda es !* dit Buchanan dans une de ses Elégies.

MASSACRER. De *massaculare*. *Massa*, *massaculum*, *massaculare*, MASSACRER. Scaliger sur la Chronique d'Eusèbe, pag. 85. de la 1. édition : ἀπατιμεναιζειν. *Gallis dicitur* assommer, massacrer : *de quo in Canonibus satis diximus, cum hanc historiam tractaremus. Hinc* τυμπανισμὸς *veteribus Latinis* Fustuarium. *Polybius vertit* ξυλοκοπίαν ; *vulgò* massaculum. *Hinc etiam Hesychio* ὑμπυμπανισθῆι, ὑμπλαθῆι. Mr de Caseneuve le dérive de *ferrama-faxus*, qui étoit une sorte d'épée, propre à faire des massacres. Voyez sa Note.

MASSE. De *massa*, fait de μάζα. De *massa*, on a fait *massalis*, & *massaliter* : mots, qui se trouvent dans Tertullien. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*.

MASSEPAIN. De *massa* & de *panis* : d'où les Espagnols ont aussi fait *maçapan*, & les Italiens, *marzapane*. Crescollius, livre 3. *de Perfecta Oratoris actione & pronuntiatione*, page 321. *Cornarius dulciaria in genere liba intelligit : & maximè è saccharo panes : quos* matzepanes, *corruptâ, è* massa panis, *voce, vulgò nominant.* Cœlius Rhodiginus, livre IX. chapitre 12. MADDAM *pronuntiant Megarenses.* [Suidas le témoigne.] *Hinc correpsit forsan* mazapanis, *vulgò nunc uuis promiscuè, appellatio. Etiamsi non improbatum eruditis est*, Marcipanes *posse ab auctore principe nuncupari : quando &* Marciatum *legimus* unguentum. *Quin etiam* Marci pastillos *in medendi ratione celebrant Graci.* Par ces paroles, *non improbatum eruditis*, Cœlius Rhodiginus entant parler d'Hermolaus Barbarus : ce qui paroît par ces paroles d'Hermolaus Barbarus, qui sont d'une de ses lettres au Cardinal François Piccolomini, imprimée parmy les Lettres de Politien, livre XII. *Quòd verò ad munus ipsum attinet, scito saccharea tua placentas, non modò salutares & voluptuarias nobis fuisse, verum etiam eruditioris cujusdam interpretationis occasionem dedisse : ut videlicet, aut ab inventore*, Martios *appellatos dicamus : nam &* Martios pastillos, *&* Martiatum unguentum, *in Medicina legimus : aut, si hoc parum placet, à* maza *&* pane, mazapanes *vocatos existimemus*, &c. Et dans une autre de ses lettres à Pierre Cara, imprimée dans le Recueil des Lettres *Clarorum virorum : Etiam placenta, nucibus, amygdalis, ex saccharo confecta ; quas vulgò* martios panes *vocamus.* ¶ L'étymologie de *massa*, on de *maza panis*, est la véritable. Hesychius : ΜΑΖΑ, ἄλευτα πυρυφίδια ὕδατι ἢ ἐλαίῳ. Suidas : ΜΑΖΑ, ἄνευσις, ἢ τροφὴ ἢ ἀπὸ γάλακτος ἢ οἴνου. Παρὰ τὴ μάζαν.

MASSER. Terme de Jeu de dez : formé de *mas*. Voyez *mas*. Les Espagnols disent *parar*, pour dire *masser*.

MASSUE. De *maxuca*. Orderic Vital, livre VIII. *Quidam enormis staturæ, ferens ingentem maxucam super caput ejus, levato vecte, dixit*, &c. *Maxuca* a été fait de *massa*, dont nous avons fait MASSE. Et nous avons fait MASSUE de *maxuca*, comme VERRUE, de *verruca*. LAITUE, de *lactuca* ; CHARRUE, *carruca*. *Masstue* se trouve dans Hélinand, à la Stance 1. de son Poëme de la Mort. Hélinand vivoit il y a près de 500. ans. ¶ *Massa*, *massura*, *maxuca*. *Massa*, pour *une petite massue*, se trouve. Joannes *de Janua* : *Clava quæ vulgariter dicitur* massa.

MAST *de navire*. De l'Alleman mast, mot de mesme signification ; & usité par les Flamans, & par les Anglois. Les Espagnols ont aussi fait de là leur *mastel*, ou *mastil*.

MASTIC. Du Latin *mastiche*, fait de μαστίχη. *Mastichinum* se trouve dans le Glossaire Arabico-Latin, expliqué par *quod colorem masticis habet.*

MASTICATOIRE. De *masticatorium*. Voyez *mâcher*.

MASURE. De *mansura*, fait de *mansus*. *Mansus*, MAS ; *Mansura*, MASURE.

MAT : comme quand on dit *echec & mat*. Voyez *echec*.

MATAMORE. Ce mot nous est venu des Comédies Espagnoles, où on introduit un Capitan Matamoros, c'est-à-dire, *un Capitaine Tue-Mores*.

MATASSINS. Espece de dance. De l'Espagnol *matachines*. Voyez Covarruvias dans son Trésor de la langue Castillane, au mot *matachin*.

MATELAS. De *mataratium* ; qui se trouve en cette signification dans la Bulle de la Canonisation du Roy Louis I X. *Super ligneum lectum portatile, mataratio simplici superjecto.* Et à ce propos il est à remarquer que nous prononcions autrefois *materas*. *Mataratium* a été formé de *matta*, c'est-à-dire *natte*.

MATELOT. De *mast*. On a ainsi appelé premiérement le Marinier qui servoit auprés du mast. On s'est servi ensuite de ce mot en général pour toute sorte de Mariniers. Voyez *mast*.

MATER. Ce mot est ancien en notre langue. Gasse, en la vie de Richard I. Duc de Normandie :

A Roüen fut li Rois à joye receus.
Bien cuide avoir Normans matez & confondus.

Je ne say pas bien d'où il vient. Peuteſtre de *mattus*. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 461. MATTUS, *antiqua vox & Latina, qua* emollitum, subactum, *&* maceratum *significat. Inde verbum* mattare pro domitare, subigere *&* macerare. *Isidorus in Glossis* : mattum est, humectum est, emollitum, infectum. *Hinc* via matta *Ciceroni, via lutosa, & humecta, lib. Epist. ad Atticum* XVI. *epist.* XII. Itaque eo die mansi Aquini. Longulum sanè iter, & via matta. *Ita enim eo loco libri veteres omnes constanter legunt. Vulgo excuditur* : & via inepta. *quod ineptum est. Inde per metaphoram homo tristis ! & contusi contritique cordis,* mattus *dicebatur. Veteres Glossæ,*

Digitized by Google

Gloſſa , quarum excerpta in ſuis adverſariis protulit Turnebus : mattus, triſtis. *Hanc nos primi vocem cum aliis quamplurimis cælo Latino redonavimus , & optimo lingua Latinæ auctori reddidimus. Originationis tamen Græcæ eſt. Nam venit à verbo* μάττω , *quod eſt* pinſo , & ſubigo , & emollio. *A quo* ματτὶς , *ſubactus & emollitus. Atque inde Latinum* mattus, &c.

MATIN : pour *manè*. De *matutinum*.

MÂTIN. Chien de Berger. Lat. *Canis villaticus*. Les Italiens diſent demeſme *maſtino*: & les Eſpagnols, *maſtin*. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ces mots. Le P. Thomaſſin, Tome 1. de ſes Etymologies, page 407. dérive *maſtin* de l'Ebreu *ſatan* : qu'il explique *mingens ad parietem*. Covarruvias dérive l'Eſpagnol *maſſin* de *mixtus* : les mâtins étant ordinairement, dit-il, des chiens faits par des chiens de deux eſpéces. Pierre Leſeyna dérive l'Italien *maſtino* de *μαστεύω*, *indagare*. Mr Ferrari le dérive de *maſſatinus*, ceſtadire , *Chien de métairie*. *Maſſa , maſſata, maſſatinus , maſſinus ,* MASTINO. C'eſt la veritable origine de ce mot. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *maſtino*. ¶ *Maneo, manſi , manſum, maſum:* d'où notre mot François MAS, pour *une demeure à la campagne*. Voyez *mas*. De *maſum* on a fait enſuite *maſa* : & de *maſa* ; *maſata, maſatinus, maſtinus* dont : MÂTIN.

Du ſubſtantif *mâtin* , on a fait le verbe *mâtiner* : qui s'eſt dit proprement des mâtins qui couvrent des levrettes. *Cette lice , Cette levrette a été mâtinée*. Et figurement, nous diſons en Anjou qu'une fille a été mâtinée, quand une fille tres-noble épouſe un roturier.

MATOIS. De *mate*, comme quand on dit *enfant de la mate*. Je ne ſay pas d'où vient *mate*.

MATOU. Chat , maſle. Par corruption, aulieu de *marcou* : qui eſt l'ancien mot : & qui eſt encore en uſage dans l'Anjou , & dans les provinces voiſines de l'Anjou. Et à ce propos, il eſt à remarquer que *malchous* en Arabe eſt un épithéte de chat. Giggeius l'explique par *mater* : en quoy Mr Bochart dit qu'il ſe trompe: lequel l'explique , par *avidus, audax , ferus* : & il dérive le mot François *marcou*, de ce mot Arabe. Je croy qu'il vient de *Marculfus* , nom propre. Nous avons donné à un nombre infini d'animaux des noms d'hommes. Voyez *perroquet, ſanſonnet, martinet*.

MATRAS. Gros traits d'arbaleſte. De *matara , materis* , ou *mataris* , qui eſt un vieux mot Gaulois , qui ſignifie *une ſorte de trait*. Siſenna , dans Nonius Marcellus : *Galli materibus , Spani lanceis configunt*. L'Auteur à Herennius, livre 4. *Nec tam facilè ex Italia mataris tranſalpina depulſa eſt*. Strabon , livre IV. parlant des armes des Gaulois : κ᾽ ματαρὶς , κάκτο τὶ ἄλλο. Céſar , livre 1. de la Guerre des Gaules: *Nonnulli inter carros , rotaſque , materes ac tragulas ſubjiciebant , noſtroſque vulnerabant*. Tite-Live liv. VII. *Lævo humero, materi propè trajecto*. ¶ *Matera , materaccus ,* MATERAS , MATRAS. Voyez Turnebe IX. 7. ¶ *Hinc* matraſſer, *olim pro occidere* : dit Moriſot, livre 2. de ſes Lettres, Lettre 74. Mr Bochart livre 1. chap. 41. des Colonies des Phœniciens , dérive *matara* de l'Arabe מטרא , qui ſignifie *jaculari*. Voyez-le. De *matras* , nous avons fait MATRASSER.

MATURINADE : pour *extravagance*. Par alluſion au mot Italien *matto* , qui ſignifie *fou*, on a dit que St Maturin gueriſſoit de la folie : Et de là vient le mot de *maturinade*.

MAUBERGEON. Tour du Palais de Poitiers. De *Mallobergum*. M^r Beſly dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou, pag. 2. *On appelloit* Mals , *ou* Mallobergs , *les auditoires publics , parcequ'ils ſuivant les Loix de France , ils devoient eſtre à l'abry & à couvert l'Eſté contre l'ardeur du Soleil : l'Hyver , contre la pluye & autres injures de l'air : ce que le mot ſignifie. D'où vient qu'au Palais de Poitiers , anciennement celuy des Comtes , la principale tour baſtie où ſouloit eſtre le* Mallobergum , *de laquelle relevoient tous les Fiefs capitaux de la Province , s'appelle encore aujourd'huy* Maubergeon , *par une diction un peu fléchie , & accommodée à noſtre langue*. Et dans ſes Remarques ſur les Mémoires de la Ganle Aquitanique pag. 171. *Quant à* Maubergeon, *c'eſt une diction Thioiſe , dite* Mallobergum *és Capitulaires de Charlemagne , puis fléchie , & accommodée à la prononciation Françoiſe. Elle ſignifie un lieu à couvert pour exercer la juſtice , lib. 3. Leg. Franc. cap. 57. en la Loy Salique tit. 59. §. 1. tit. 26. §. 1.* Mallobergum *tit. 57. §. 1. tit. 60. §. 1. tit. 75. §. 1. De* Mallus, *qui eſt le lieu de l'aſſemblée de Juſtice , on a fait* mallare , obmallare , admallare , admallatus , *&* amallatus. *Il eſt raiſonnable de croire qu'au lieu où eſt de préſent baſty le Palais de Poitiers & la Tour de* Maubergeon , *anciennement , du temps des Rois , & de la premiere & ſeconde race des Rois de France & des Comtes, qui avoient la charge de la Juſtice auſſi-bien que de la guerre , on y ſouloit ouïr & décider les differends des parties. Mais la tour qui eſt de preſent , eſt un baſtiment moderne fait par Monſieur Jean fils du Roy , &c. Mallus , ou mallum* , a ſignifié d'ordinaire les Aſſiſes où les anciens Comtes rendoient la Juſtice : mais il s'eſt pris auſſi pour l'Aſſemblée des Eſtats Généraux. Les Capitulaires de Charlemagne liv. VII. chap. 96. *Ad mallum venire nemo tardet , unumcirca Aſtatem , & alterum circa Autumnum.* Voyez Iſaac Pontanus liv. 3. de ſes Origines Françoiſes chap. 7. & M^r de Caſeneuve en ſon Traité des Eſtats Généraux de Languedoc pag. 8. & 9. ¶ Voſſius *de Vitiis Sermonis* pag. 240. dérive *mallus* du Saxon *mael. Mallus , eſt à Saxonibus antiquis , quibus* mæl *tum generatim ſignat* congregationem , conventum , (*unde* avontmæl , *conventus veſpertinus, qui ſit unà ut cibus capiatur in cœna*) *tum particulatim notat congregationem ſive cœtum publicum ad majores cauſas decidendas.*

Mais écoutons Mr du Cange : *Unde verò enata vox* MALBERGIUM, *ſeu* MALLOBERGIUM, *ipſa ſatis prodit nomenclatura : à* mallum *ſcilicet , &* berg. *Quid ſit* mallum , *mox docemur :* placitum *nempe :* Berg *verò* diverſorium *ac* tutamen *interpretatur Wendeſinus in Gloſſario Salico : nec eo loci* montem *ſignificare comendit. Ita Kilianus* Belgh , *Hollandis & Sicambris* promptuarium,

Digitized by Google

pabulatorium, fœnile, & horreum *esse docet. Verùm hîc* montem *significare, planè affirmunt Leges Malcolmi II. Scotiæ Regis, capite* 1. *paragrapho* 2. *qua* Malbergium, *per* Montem placiti *videntur expressisse: ubi hæc habentur:* Dominus Rex Malcolmus dedit & distribuit totam terram Regni Scotiæ hominibus suis: & nihil sibi retinuit in proprietate, nisi regiam dignitatem, & Montem placiti in villa de Scona, *&c. ubi Stenæus montem, seu locum intelligit, ubi Placita, vel Curia Regia de placitis & querelis Subditorum solent teneri, ubi Barones compareant, & homagium, ac alia servitia debita offerant: & vulgò,* Omnis terra *vocatur: quia ex terra mole & congerie exadificatur: quam Regni Barones, aliique Subditi ibi comparentes, vel coronandi Regis causâ, vel ad Comitia publica, vel ad causas agendas & dicendas coram Rege, in unum quasi cumulum & momiculum conferebant.* Et ce qui suit. .

MAUBERT. *Place Maubert.* La Place Maubert, à Paris, est appelée *Platea Maberti* par Guillaume de Nangis, dans la Vie de Philippe le Hardi: *Eodem anno* 1280. *Sequana, flumen Galliæ, circa principium mensis Januarii, sic suos transcendit alveos, quòd Parisius duos pontes, & in aliis locis quamplures fregerit; atque ita, circumquaque inundavit civitatem Parisius, quòd nequiret à parte villa Sancti Dionysii absque navigio ingredi, & ex alia parte infra muros usque ad Crucem Hemondi, per totam Plateam Maberti vasa navalia discurrebant.* Quelques Ecrivains modernes de l'Ordre des Freres Prescheurs, pour recommander Albert, surnommé *le Grand*, Religieux célebre de leur ordre, ont écrit que ce Religieux avoit enseigné dans cette Place, & que de son nom d'*Albert*, elle avoit été appelée *Place Maubert.* Jannin, dans l'Epitome de la Vie d'Albert, qui est au commencement des Oeuvres d'Albert Imprimées à Lyon: *Undequaque expetitum fuit nuncium Vicarium Beatum Thomam elegit, ipsique in Lectorem, ut vocant, cooptato, suas docendi partes tradidit; Parisiosque mittitur, ritu solemni Doctoris laureâ exornandus, nec proficiendus. Mirabatur celeberrima totius Universi Academia, tantum doctrinæ fidus. Confluebant undique quotquot erant Studiosi, ita ut ipso de superiore loco disputante, tanta undique rueret Auditorum turba, ut non satis ampla foret quanta esset gymnasii laxitas, qua tamen vim reciperet, & in vicum aut plateam migrare cogeretur: qua adhuc, nonnihil inflexo* Magni Alberti *nomine,* Mauberti Platea *dicitur.* Un autre Religieux du même Ordre, a dit apeuprès la même chose; attribuant à Thomas de Chantpré les paroles suivantes: *Tantus Lutecia Parisiorum ad audiendum Beatum Albertum, fœtus hominum concursus, ut in latissimam illam Plateam; nunc de ejus nomine dictam Gallicè*, Place de Maubert: *ex vocabulo* Iocorrupto: *sed melius & verius*, de Maistre Albert: *ad legendum exire coactus fuerit.* Ces paroles ne se trouvent nulle part dans Thomas de Chantpré.

M^r l'Abbé Chatelain, Chanoine de Paris, croit que *Place-Maubert*, a été fait de *Platea Madelberti. Madelberius* est un mot Theutonique.

MAUBUGE. Droit qu'on levoit à Paris sur le vin: ainsi appelé du nom d'un Partisan. Ce Droit fut supprimé par Déclaration du Roy en 1648.

MAUDOULE'. Vieux mot, qui signifie *mal-adroit.* Rabelais 3. 12. *Un Lycaon pate-peluc, un maudoulé Coriton de la Tosicane.* De *malè doctus.* Ce mot est encore aujourd'huy en usage dans le Boulenois.

MAUFEZ. Vieux mot, qui signifioit *mauvais.* Le Roman de la Rose: parlant de Néron:

Cil desloyaux que je vous nomme,
Sénéquis mist il à martire:
Son bon Maistre: & li fit eslire
De quel mort mourir il voudroit.
Quand vit qu'eschaper ne pouvoit:
Tant estoit puissant le maufez.
Dont fait fait il, un bain chaufez,
Puisque d'eschapper n'est noiens,
Je me feray seigner dedans.

On a ensuite appelé de ce mot les Diables & les Démons. Le Roman de Garin:

Seignor, dit-il, ceans a un maufé.

La Chronique manuscrite de Bertrand du Gleſquin:

Il ne croit nostre Loy neant plus que li maufés. ¶
Rampoient contre mont en huant com maufés.

Le Roman de Guillaume au court-nez:

Tu fu plus noir qu'atrament détrempez:
Diable semble, ou Luitons, ou Maufez.

Celui de Guion de Tourneau:

Car en la fin verras d'Enfer tous les Maufez.

Mr du Cange croit que ce mot a été fait de *male-factus*: acausé qu'on peint le Diable laid. Mais comme *maufez* a signifié originairement mauvais: ce qui paroît par le passage du Roman de la Rose cy-dessus rapporté: je croy que ce mot a été fait de *malefactus.* Ou plutôt de *malefacius*: qu'on aura dit comme *bonifacius*: dans la créance que *Bonifacius* a été dit de *bonum* & de *facere.* Mais il a été dit de *bonum* & de *fatum.* Ce qui paroît par les Grecs, qui ont rendu ce mot par Βωνιφάτιος. Mr du Cange croit aussi que notre mot de *mauvais* a été fait de celui de *mauvais*: ce que je ne croy pas. Voyez *mauvais.*

MAUGRE'. Du *malè gratum*: dont les Italiens ont aussi fait *malgrado.*

MAULUBEC. Rabelais a employé ce mot au Prologue du livre 2. *Pareillement le feu Saint Antoine vous arde; mau de terre vous vire; le lanci, le maulubec, vous trousse; la caquesangue vous vienne; le mau fin feu de riquequeque, aussi menu que poil de vache, renforcé de vif argent, vous puisse entrer au fondement, &c.* Et livre 3. chapitre 28. *Quand la neige est sus les montagnes, la foudre, l'éclair, les lancis, le maulebec, le rouge grenat, le tonnerre, la tempeste, tous les Diables sont par les vallées.*

MAUMARIE'E. *Malè nupta.* Les Espagnols disent demesme *mal casada.*

MAUNET. *Malè nitidus.*

MAUPITEUX. De *malè pietosus.*

MAUSOLE'E.

MAUSOLE'E. Tombeau magnifique. Hécatomne, Roy de Carie, ut trois garçons & deux filles. Ses garçons furent, Mausole, Idrieus, & Pixodere : quelques uns y ajoutent Pigrès. Ses filles furent, Artémise & Ada. Mausole épousa Artémise, & Idrieus épousa Ada : les loix des Cariens permettant aux freres d'épouser leurs sœurs. Mausole succéda à Hécatomne au Royaume de Carie. Artémise l'aima avec la passion la plus ardante dont jamais femme ait aimé son mari. Après sa mort, elle avalla ses cendres. Elle ne se contenta pas de lui avoir donné ce Tombeau vivant, pour user des termes de Valere Maxime, elle lui en fit faire un de marbre : & si magnifique, qu'il a été mis au nombre des sept merveilles du monde : & que de son nom de Tombeau de Mausole, on a appelé *Mausolées* tous les autres Tombeaux magnifiques. Elle institua aussi des Jeux solennels à l'honneur de Mausole, & proposa de grands prix à ceux qui le feroient plus dignement célebreroient ses louanges. Les plus fameux Orateurs, de la Grèce, Isocrate, Théopompe, Théodecte, & Naucrite, furent à ces Jeux y disputer ces prix. Elle mourut d'affliction & de langueur : Et ainsi Artémise, parmy les Ecrivains, passe pour un modelle d'amitié conjugale. ¶ Voyez mes Observations sur Malherbe. ¶ *Musileum*, pour *Mausolæum*, se trouve dans Anastase le Bibliothécaire, *in Leone III.*

MAUSSADE. Nos Anciens disoient *sade*, & *sadinet*, pour *propre, gentil, élégant*. Villon, dans ses Repues :

Il estoit miste, gent, & sade :
Bien habitué & bien empoint :
Robbe fourrée, pourpoint d'estade, &c.

Coquillard, dans ses Droits Nouveaux :

Il n'est rien au monde plus sade.

Et ailleurs :

Sa chambre étoit fort sadinette ¶
Tous de propos, tant de minettes,
Et tant de façons sadinettes.

Et de là, le mot de *mauſſade* : comme qui diroit *mal sade* : ce qui a été fort bien remarqué par Henri Etienne à la page 72. de la Précellence du Langage François. Et *sade* a été fait de *sapidus*. Et ainsi *mauſſade*, c'est *malè sapidus*. Voyez *sade*, & *sadinet*. Dans la premiere édition de mes Origines Françoises, j'ay dérivé *mauſſade* de *malésuus* : ce qui peut être défendu par le *maleriado* des Espagnols.

MAUVAIS. Sylvius, dans son Introduction à la Langue Françoise, page 68. le dérive de *malo vacare*. MALUS, mal, & mauvais: *forte à* malo vacare : *id est*, operam dare : *ut* Bellovacum, BEAUVAIS, *urbs Belgica* : qui est une étymologie ridicule. MAUVAIS vient de l'Italien *malvagio* : qui a été fait de *malus*. *Malus, mali, malvus, maliva, malivaceus, malivacius, malvacius*, MALVAGIO. Mr du Cange qui le dérive de *mauſez*, vieux mot qui signifioit *mauvais*, n'a pas bien rencontré. Voyez cy-dessus *mauſez*. ¶ De l'adjectif *mauvais*, nous avons fait l'abstrat *mauvaiſtié* : qui n'est plus en usage : mais qui mériteroit bien d'y être : car il nous fait besoin, quand il est question des choses inanimées : *La mauvaiſtié d'une étoffe*, &c.

MAUVIETTE. C'est un diminutif de *Mauvis*. Voyez *Mauvis*.

MAUVIS. Oyseau : espéce de grive. De l'Italien *malvigio* : qui peut avoir été fait de *malus*. *Malus mali, malivus, malivi : malivigius, malvigius*, MALVIGIO : acause du mal que font les Mauvis en mangeant les raisins. Belon, dans son livre de la Nature des Oyseaux : *Les mauvis ſont coutumiers de ſe paiſtre des raiſins, & faire grand dégaſt és vignes : comme auſſi font les Etourneaux : parquoy l'on en prend beaucoup en vendanges, en diverſes manieres : & principalement, avec un inſtrument qu'ils nomment* Bret. ¶

MAXIME. Mr Huet le dérive d'*axioma*. Il vient de *maxima* : en sousentendant *ſententia*. Les Grecs ont dit de même ἀκσίωμα λόγου. Voyez mes Observations sur Laërce, en la Vie d'Epicure. *Maxima* se trouve en cette signification dans plusieurs Ecrivains. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Mathias Martinius dans son Etymologique. C'est un mot de la Basse-Latinité : ce qui a été fort bien remarqué par Schioppius. Mais Schioppius, qui a fait cette remarque, & qui a blâmé ceux qui se sont servis de ce mot, s'en est lui même servi.

MAY *à patrir*. De *maître* Voyez *mait*.

MAY. *Un may*. Arbre qu'on plante le premier jour du mois de May devant la porte d'une personne qu'on veut honnorer. Les Italiens disent *maio* dans la même signification. Et comme les amants plantoient originairement de ces arbres à la porte de leurs Maitresses, les Italiens ont dit *appiccare il maio ad ogni uſcio*, pour dire *être amoureux de toutes les filles*. Voyez mon livre intitulé *Modi di dire Italiani*, imprimé à la fin de mes Origines Italiennes de la 2. édition.

MAZETTE. Mauvais cheval. Moliere, dans le Cocu Imaginaire :

Depuis huit jours entiers, avec vos longues traites,
Nous ſommes à piquer des chiennes de mazettes.

ME.

ME'CHANT. Ce mot est ancien dans nostre langue. Mathieu Pâris, pag. 1159. de la premiere édition : *Dixit quòd malus eſſet : Gallicanâ linguâ* MESCHANT : *& hoc verbum maximè offenſionis inter eos.* Il a été fait de *miſcadere. Miſcado, miſcadeo* ; *miſcadère*, MESCHOIR: *miſcadens, miſcaens, miſcaente*, MESCHANT. *Miſcademia*, MESCHANCE. *Miſcademietas, miſcademietate*, MESCHANCHETE'. On pourroit aussi le dériver de *malè cadens*. *Méchant* est donc le même que *malheureux, malencontreux* ; qui a mauvaise chance. Les Grecs ont appelé de même un méchant du mot κάκτος, qui signifie proprement *malheureux* ; & les Italiens *cattivo*, de celui de *captivus*, qui signifie aussi proprement *captif, chetif, miſerable*. Cette étymologie me plaît d'autant plus que le mot de

Digitized by Google

chance vient assurément de *cadentia* ; comme nous avons montré en son lieu ; & que ce lui de *méchance*, pour *méchanceté*, se rencontre fort souvant dans les anciens Romans. Du tans de François I. il estoit mesme encore en usage. Marot, Psaume v.

Tu és le vray Dieu, qui meschance
N'aime point, ny malignité :

Et que le mot de *méchant* signifioit anciennement *malheureux*. Alain Chartier, dans son Curial, pag. 394. *Adonc y seras tu plus meschant de tant que tu y cuideras estre plus heureux.* Simon Greban, dans l'Epitaphe de Charles V II. parlant des Bergers :

Car par troupeaux s'assemblerent ez champs,
Criants, ha Dieu, que ferons-nous méchans ?

Bodin, liv. 2. de sa Républ. chap. 4. au sujet de notre ancien Proverbe *de méchant homme, bon Roy*, estime que ce mot de *méchant* ne signifioit que *fin & rusé* du tans que ce Proverbe fut fait. *Ainsi*, dit-il, *se peut entendre l'ancien Proverbe, qui dit*, de meschant homme, bon Roy ; *qui est bien crud, si on le prend à la propriété du mot, qui ne signifie pas seulement un naturel austére & rigoureux, ains encore il tire avec soy le plus haut point de malice & d'impiété ; ce que nos Peres appelloient* mauvais : *comme l'on appelloit Charles Roy de Navarre*, le Mauvais ; *l'un de plus scélérats Princes de son âge. Et le mot de* mauvais, *signifioit* maigre & fin. *Autrement, le Proverbe que j'ay dit, seroit une confusion du juste Roy au cruel tyran.*

MECHE. De *myxa* : qui signifie proprement *mucus*, mais qui se prant aussi pour *lucerna ellychnium*. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 517. μύξα, *propriè quidem* mucus : *sed* κατ' μεταφορὴν, *ellychnium, quodque emungitur de lucerna. Unde* λύχνου μύκτα, *vel* σκολιμύκτα. Et de là, cette façon de parler *moucher la chandelle*. Ce qui a été remarqué par l'Auteur des Additions au Calepin, attribuées faussement à Passerat. Voicy ses termes : *Hinc etiam* myxos *prominens pars lucernæ vocatur, ex qua profertur ellychnium, quemadmodum ex naribus mucus. Quare Græci, quoties volunt ellychnium produci, ut luceat clarius,* μυκίζειν *&* λύχνον *dicunt: nostri vero*, emungere lucernam. J'ay dit que ces Additions au Calepin étoient attribuées faussement à Passerat : en quoy j'ay suivi le sentiment de Schioppius. *Ambrosii Calepini Lexicon, quovis superiorum est deterius : Etiam illud cui avaritia Typographi nomen Joannis Passeratii, cum maxima doctissimi viri injuria, præscribere nihil dubitavit*, dit ce docte Grammairien dans ses Consultations. ¶ Et MECHE a été, fait de *myxa* : de cette maniere : *Myxa, mysca*, MECHE. *X* en *SC* : comme en *ascella*, d'*axilla*.

Nous appelons aussi *méché* le fer qui est au bout du villebrequin : dans laquelle signification, l'étymologie de ce mot, ne m'est pas connûe.

MECHEF. *Defunt.* De *minus*, & de *capum*, dit pour *capue*. Voyez *chef*.

MECHOIR. Jan de Rely, à la fin de la premiere Harangue qu'il fit de la part des Trois Etats du Royaume, assemblez à Tours en 1483. à Charles VIII. *Il est escrit au* 22. *chapitre de Jérimie, &c. qu'à office de Roy appartient principalement de relever les pauvres d'oppression, & que si le Roy par inadvertence, ou autrement, les laisse opprimer, qu'il mescherra au Roy & au Royaume.* De *minus cadere* : ce qui a été remarqué par Robert Etienne & par Nicot.

MECREANS. De *minus credentes*. L'Auteur de la Vie de St Maurille, attribuée faussement à Grégoire de Tours, comme l'a fait voir Mr de Launoy dans sa docte & curieuse Dissertation de St René, qu'il m'a fait l'honneur de m'addresser : *Quale verò quantumque miraculum super eumdem puerum Dominus per Beatum Maurilium, posquam sanctæ Andecavensis Ecclesiæ Episcopalis honorem accepit, operatus est, ad corroborandam fidem Fidelium, licet illud beatus Fortunatus propter minus credentes omiserit : immo, quia verum est, & res est digna memoriâ, non tacebimus.* ¶ *Minùs credentes, Minùs credentes, Misi credentes*, MESCREANS : qu'on prononce MÉCREANS. Voyez *méfaire*.

MEDAILLE. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Scaliger dans ses Animadversions sur Eusèbe, prétant que c'est un mot Arabe. Πρωτοῦλα *nos vulgo* medaliam *vocamus. Arabes etiam* مثقال methala. *Quod, nescio quo commercio, ab Arabibus ad Italos & Gallos delatum. Ita enim vocant numismata Christianorum, qua expressum caput humanum præferunt.* Voſſius dans son *de Vitiis Sermonis*, le dérive de *metallum*. Voicy ses termes : Medallix, *vulgò nomismata vetera, qua non amplius in usu, sed solum antiquitatis causâ asservantur : ex Latino* metalla : *quia ex auro, argento, ære. De quibus Pomponius Jurisconsultus* : Nomismatum aureorum, vel argenteorum, veterum, quibus pro gemmis uti solent, usufructus legari potest. C'est aussi le sentiment d'Antonius Augustinus dans son curieux Traité des Médailles : & celui de Jaque Godefroy sur le Code Theodosien, tome 3. page 183. Le Borghini, dans son Discours de la Monnoie de Florence, le dérive de *medietarius*. Ecoutons-le. *Ma che monete di rame us assero quelli nostri Antichi, innanzi al* 1250. *non è fin qui trovata cosa che sicuramente credessi poter dire di loro ; se già non fusse di questa sorte quella che chiamavan* medaglia ; *che n'è menzione nel Novellino : e l'ò ritrovata in antichissimi Censi del Vescovado : e valeva la metà del denaio. E si può credere la minor moneta, e la più vile che si battesse : se però ella fu di rame, e non d'ariento anch' ella : che me lo fa credere, che se non fusse stata di rame, appena per la sua piccolezza, si sarebbe potuta maneggiare, ch' ella non si fusse fra le dita smarrita. Et il nome non so se è cavato da quelle maggiori de gl' Imperadori, che a noi rappresenta una totale antica maestà per grandezza e bellezza veneranda. Le più delle quali, &, al sicuro, le più stimate, sono di bronzo, o di rame. Onde, per essere quelle nostre di rame anch' elle, senza penſar più oltre, o averci dentro altra considerazione, fusser chiamate* medaglie, *o pur, pel contrario, per essere piccole, e non principale moneta ; ma battuta per servire*

Digitized by Google

servire ad un' altra , che valeva la metà del danaio , da questa metà , e medietà , fusse così chiamata medaglia. *Et a questo si accordano molti , e que' che molto bene anno scritto de' nomi e valore delle monete di que' tempi in Spagna ; nominando fra l'altre , questa della medaglia , si vede che la pigliano sempre per particella , e pezzamento, dirò così , d'un' altra quantunque piccola ; e specialmente del danzio ; e non mai per moneta principale.* M' Guyet le dérivoit de *modus* : de cette maniere : *Modus, modalis, modale, modalium, modalia* , MEDAGLIA : comme de *modus , modelus*, MODELLO ; ceſtadire , *modulus , typus*. Je ſuis pour l'opinion de Voſſius , d'Antonius Auguſtinus , & de Jâque Godefroy : qui eſt auſſi celle de M' Ferrari dans ſes Origines Italiennes ; & celles de Bourdelot dans ſes Origines Françoiſes non imprimées; & celle de Trippault dans ſon Celt-Helléniſme.

Touchant l'opinion de Scaliger, il eſt à remarquer , que *metal* chez les Arabes ſignifie *imago, forma, ſpecies* , (comme *methala* chez les Ebreux) & qu'il ne leur étoit pas permis de repréſenter dans leur monnoies des perſonnes vivantes. Et ainſi , s'ils ſe ſont ſervis du mot de *methala* , pour ſignifier *une medaille* ; ce que M' Bochart ne croyoit pas, ils ne s'en ſont ſervis que pour ſigniher les médailles des Chretiens : qui eſt la penſée de Scaliger.

Il me reſte à remarquer , que dans le Boulenois , en France , on appelle les médailles anciennes , qui ſe trouvent aſſez frequamment en terre en ce païs-là , *des mago* : mot , qui paroiſt corrompu de celui d'*imago*. On les appelle *des mahons* en Normandie.

ME'DASCHE. *C'eſt un mot de tiſſeran, qui ſignifie un écheveau* , dit Bourdelot. De *metaxa*, ancien mot Latin. Les Empereurs , Arcadius , Honorius, & Theodoſe , en la Loy 10. au Code *de Murilegulis : Lotas in poſterum ſericoblatta & metaxa hujuſmodi ſpecies inferri præcipimus* , &c. Cujas ſur cet endroit : Metaxam ſini *dixit Lucilius apud Feſtum : quo modo etiam Vaſcones Pyrenei loquuntur. At de ſerico dicitur frequentius. Moſchopulus : σὸϱ , ὁ σκώληξ , ὁ ἢ μίταξα ἐργαζόμενος. Καὶ ὁ σκωλὴξ ἱμάτια τὰ μεταξωτά. Zonaras, in Nicena : ἐκ μεταξῆς ἐσθῆτας πέπλους ἐφόϱει. Κύϱιος ἢ αἱ σκωλικαὶ. Quod & alii Auctores comprobant multi. Sed error in eo eſt, quòd ſericum quodvis eo nomine plerique ſignificari putant. Rude eſt ſericum , & ἀνύφαντον, nondum , neque tinctum , neque in fila diductum: & ideo ſeparatur à nemate ſerico. Lege ultima Digeſtis de Publicanis ; & hoc loco , à ſerico blatta : id eſt , à ſerico , in purpureum colorem converſo* , &c. Touchant l'étymologie de *metaxa* , voyez Mathias Martinius dans ſon Etymologique.

ME'DIANOCHE. Repas qu'on fait la nuit entre le ſoupé & le déjeuné. De l'Eſpagnol *mediannoche* , qui ſignifie la meſme choſe. C'eſt la Reine Anne d'Autriche , femme de Louis XIII. qui a introduit ce mot en France avec la choſe.

ME'FAIRE. De *miſfacere :* comme MEPRENDRE , de *miſprendere*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, page 247. *Et ut illi homines, qui in iſto Regno contra Senioremnoſtrum dominum Karolum miſſpriſerunt, ſi ſe recognoverint, propter Deum , & propter fratris ſui deprecationem, quidquid contra eum miſfecerant , eis vult indulgere.* Le Pere Sirmond ſur cet endroit : *Poſterior ætas tertiam vocalem in hujuſmodi verbis in ſecundam vertit :* misfactum , MESPAIT : miſprendere, MESPRENDRE. *Eodemque modo in aliis : in quibus prima ſyllaba idem ſonat quod* malè *ac* per-peram.

ME'GARDE. Lat. *inadvertentia*. Grec vulgaire , ἀπαϱαϕία. De *mis-guardare*. Voyez *regarder*.

ME'GE , ou MEIGE. Médecin. Les Uſages de Jéruſalem, imprimés par le P. Labbe, porte que celui qui ſe dit eſſoine , doit montrer au Meige ſon pouls & ſorine. *Sorine* , ceſtadire, *ſon urine*. Pierre Remond lou Proux, Toulouſin, cité par Borel au mot *vac.*

Lou Mége[que my pot guarir
Mi vol en diéta tenir ,
Comme los autres Méges fan.

De *Medicus*. On appelle *Mége*, à Bourges, celui qui remet les membres diſloqués.

ME'GISSIER. C'eſt celui qui ôte le poil des peaux des animaux. De *mergere. Mergo, mergus, mergicius, mergiciarius , megiſſarius,* ME'GISSIER. On ôte l'R : comme en *pedo*, de *πέϱδω* : en *chaton*, (mot François) de *caſtrum*. Les Mégiſſiers trampent long-tans dans l'eau les peaux des animaux , pour en ôter le poil. Et de là vient que la Mégiſſerie de Paris étoit ſur le bord de la Seine , & qu'aujourd'huy la pluſpart des Mégiſſiers de Paris ſont dans le Faubourg de S' Marceau , ſur la riviere des Gobelins. Voyez Savary dans ſon Parfait Négotiant , page 17. de la 2. partie. ¶ Bourdelot dit , que *mégiſſerie* a été fait de *mégie* : qui eſt de la cendre & de l'alun brûlé, dont les Mégiſſiers appreſtent & parent les peaux de mouton : ce qui ne m'eſt pas connu dailleurs.

ME'GUE *de lait* , petit lait. Lat. *ſerum lactis*. Par corruption , pour *maigre de lait*. M' du Cange, au mot de *meſga* , produit un paſſage de l'Ordre de S' Gilbert de Sempingham , où ce mot eſt employé en cette ſignification. ¶ *Mégue* pourroit avoir été fait de *macricum. Macer, macri, macricum, macum*, MEGUE.

MEHAGNE. MEHAIGNE. Ronſard s'eſt ſervi de ce mot , en cet endroit de ſa Franciade,

——— *La navire pouſſée ,*
Ayant la proue & la poupe froiſſée,
Alloit mehagne.

Sur lequel endroit Ronſard lui meſme a fait cette Note : ME'HAGNE. perclus. *Nos Critiques ſe mocqueront de ce vieux mot François. Mais il les faut laiſſer caqueter. Au contraire , je ſuis d'opinion que nous devons retenir les vieux vocables ſignificatifs.* Nous liſons dans le Roman de la Roſe :

Foibles, & vieux, & mehaignez,
Par qui pains ne ſont plus gaignez.

Nous liſons dans le meſme Roman :

En cuer malade d'un meshain.
De convetiſe , de gilzain.

Tous ces mots ont été faits de l'Italien *magagna*,

Digitized by Google

qui signifie *deffaut*, *manquement*. *Il frutto è bel, ma dentro à la magagna*. Et de là *frutto magagnato*. Voyez mes Origines Italiennes aut mot *magagna*.

MELCO. C'eſt ainſi que les Toulouſains appellent la rate. De l'Alleman *miltz* ; mot de meſme ſignification : d'où les Italiens ont auſſi fait *milza* ; & les Suédois, *mielte*.

MELLUSINE. Voyez *merluſine*.

MELON. De *melone*, ablatif de *melo melonis*, fait de μῆλον : acauſe de ſa reſſemblance à une pomme. Μῆλον, μήλων, c'eſt *une groſſe pomme*. Le mot de *melones*, ſe trouve dans Palladius, au mois de Mars, titre IX. Mais les Doctes ne conviennent pas de la ſignification de ce mot. Scaliger, dans ſon premier Scaligerana : *Pepones Veterum, ſuni revera* nos Melons. *Sed* Melones & Melopepones, *quid iis ſignificent, res cognitu perquam difficilis, quaque me valde aliàs torſit : necdum, quid certi affirmem, habeo*. Et ſur les Catalectes : Melo, *non eſt* melo *noſter, præſtantiſſimus fructus, qui Veteribus omnino ignotus fuit. Nam* melones *Veterum ſunt in generibus cucumerum : & oneroſos ſtomacho ſcribit Plinius. Nihil eorum qua veteribus melonibus & peponibus fuit, convenit melonibus noſtris ; quibus & omnis ambroſia & nectar cedat licet*. C'eſt à la page 286. de la 1. édition : car dans la premiere édition, cet éloge des melons ne s'y trouve pas. Mr de Saumaiſe à la page 959. de ſes Exercitations ſur Pline, a refuté cette opinion de Scaliger touchant le mot de *melo* : & il l'a réfutée en ces termes : *Qui guſtum hodie ſuum ac palatum tantùm conſulunt, credere nequeunt Veteribus in deliciis & amoribus non fuiſſe melonem. Et ex eo quòd inter delicias ciborum non legum recenſeri & μηλοτύπια, perſuadent ſibi μηλοτύπια, non eſſe melonem. Quid de citreo malo dicent iſti ? Hodie habetur in manibus : in menſis manditur : commendatur, non odore tantùm, ſed etiam cibo. Antiquis execratum odore pleriſque fuit, apud omnes, ferè cibis abdicatum*. Dans les Homonymes des Plantes, chapitre 35. il perſévére dans la meſme opinion. Voyez-le.

MÊME. Voyez *meſme*.

MENACES. De *minacia*. Plaute, dans ſa Comédie du Soldat Glorieux, Acte 2. Scéne 4. 2. *Non poſſum mihi minaciis tuis biſce, oculis fodiri*. Et dans ſon *Truculentus*, v. 4. 55. *Melius te munere certare mecum, quam minaciis*. Et dans ſon *Rudens*, *Ill.* 5. 16. *Minacias ego iſtas flocci non facio tuas*.

MENAGE. Mr de Caſeneuve au chapitre 10. du liv. 1. de ſon Franc-Alleu, dérive ce mot, & celui de *meſnie*, d'*arimania*, dont les Auteurs de la Baſſe-Latinité ſe ſont ſervis dans la ſignification de *famille*. Marculfe, livre 1. de ſes Formules, chapitre 18. *Reſtum eſt, ut qui nobis fidem pollicentur in leſam, noſtro tuentur auxilio. Et quia ille fidelis, Deo propitio, noſter, veniens ibi in Palatio noſtro, una cum arimania ſua, in manu noſtra truſtem & fidelitatem nobis viſus eſt conjuraſſe*. Mais ſelon moy : l'un & l'autre ont été faits de *manſus*. *Manco, manſi, manſum : Manſum, manſus, maſus* : d'où MAS. Voyez *mas*. *Maſus, maſinus, maſina, maſinagium,* MENAGE. Voyez la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy, d'Angers, page 51. & 52. *Maſinus, maſinius, maſinia*, MESNIE. *Meſnie* ſignifioit proprement *la famille*. L'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : FAMILIA, *meſnie*. on l'a pris enſuite figurément pour le *train d'un Seigneur*. *Meſnage* a ſignifié auſſi prémiérement la demeure de la famille : & enſuite, l'adminiſtration de la famille. Et comme les bons péres de famille, doivent épargner, il a été pris enfin pour l'épargne, & pour la parcimonie, s'il m'eſt permis d'uſer de ce mot. ¶ Les Gaſcons diſent *ménage*, pour dire *un petit enfant*, ce qui me fait croire que *meſnagium* a auſſi ſignifié *famille*.

MENE. En Provance & dans le Languedoc, on uſe de ce mot en la ſignification d'*eſpéce*. Et pluſieurs croyent que ce mot a été fait de l'Ebreu *min*, qui ſignifie la meſme choſe : les Juifs qui ont habité ces deux provinces, y aïant laiſſé pluſieurs mots Ebreux.

MENEAU. C'eſt la ſéparation des grandes feneſtres. Voyez le Dictionnaire Univerſel.

MENER. De *minare* : dont les Latins ſe ſont ſervis en la meſme ſignification. Apulée livre 3. de ſa Métamorphoſe : *Nec duos aſines minantes, baculis exigunt*. Auſone, parlant de la vache de Myron :

Ageret juvencas cùm domum paſtor ſuas,
Suam relinquens, me minabat ut ſuam.

Paulus, Abbreviateur de Sextus, au mot *agaſones* : Agaſones : *equos agentes : id eſt, bene minantes*. Et au mot *agere* : Agere, *modò ſignificat* ante ſe hellere, *id eſt*, minare. Dans l'Exode, 3. 1. *Cumque minaret gregem ad interiora deſerti*. Et dans les Rois, 2. 6. 3. *Minabant plauſtrum novum*. Et en pluſieurs autres endrois de la Bible. Le Juriſconſulte Paulus, au titre 17. de ſes Sentences, a employé le meſme mot dans la meſme ſignification. Voyez Cujas ſur cet endroit de Paulus, & Mr Fabrot ſur Theophile au titre *de Servotutibus*, & Mr Bochart dans ſon *Hierozoicon*. ¶ De *minare*, les Italiens ont fait demeſme *menare*.

MENESTRE. Potage. De l'Italien *mineſtra*, qui ſignifie la meſme choſe. Voyez *mineſtra* dans mes Origines Italiennes.

MENÉTRIERS. Ce ſont Joueurs d'inſtrumens de muſique. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 34. *Partirent tout premier les Tabours : & après les Ménetriers venoient pluſieurs Seigneurs*. Trippault dérive ce mot de μανιάρης : parceque les Ménétriers font les noces : qui eſt une étymologie ridicule. *Ménétrier* a été fait de *Miniſteriarius* : comme MENESTREL, de *Miniſterialis* : c'eſt ainſi que les Ménéſtriers ſont appelez dans nos anciens Romans. Les Anglois diſent *Minſtrell*. Il eſt ſans doute que le mot de *Ménétrier* a été fait de *miniſteriarius*. Les Grecs ont appelé demeſme τεχνίτας, & les Latins, *artifices*, les Joueurs d'inſtrumens de muſique. Voyez Caſaubon dans ſes Obſervations ſur Suétone, ſur ces mots de Néron mourant, *qualis artifex pereo* ! ¶ Bourdelot a donné une étymologie de ce mot, qui eſt ſi burleſque, qu'elle mérite d'être icy rapportée.

Il

Il dit que *ménétrier* peut avoir été dit de *Menestor*, renommé Pantomime. Et là dessus, il cite. Louis d'Orleans sur le XIV. des Annales de Tacite. Celle de Charle de Bouvelles, n'est pas plus raisonnable. Charle de Bouvelles dit que ce mot a été fait de celui de *minus*, & de celui d'*histrio*.

MESNIL. Nom de lieu & de famille. C'est un vieux mot, qui signifie *habitation*. Le Roman de Garin :

N'y a méson, ne borde, ne mesnil.
Trestot le regne ont tourné à essil.

De *mansus*. *Mansus*, *masus*, *masnus*, *masnus*, *mesnum*, *masnile*, MESNIL : que nous prononçons *Ménil*. On a fait demesme CHENIL de *canile*. ¶ Voyez *ménage*, & *mas*, & *maison*.

MENIN. Enfant d'honneur d'un Prince. De l'Espagnol *menino*, qui signifie *mignon*, *favori*.

MENSONGE. Sylvius le dérive de *mentis somnium*. Il vient de *mentionia*. *Mentio mentionis*, *mentionia*, *mentionja*, MENSONGE. L'Italien *menzogna* a la mesme origine. *Mentio* se trouve pour *mensonge* dans les Gloses Anciennes. *Mentio*, ἀναίσθησις, ὄνειρος. Et *mentiosus*, pour *menteur*, ou *menteux*, dans les Loix Alémaniques, Titre 41. paragraphe 1. *de Judice. Qui nec mentiosus sit, nec perjurator ; nec munerum acceptor sit.* Voyez le Glossaire Latin. de Mr du Cange au mot *mentionagium*.

MENTEUR. Bourdelot n'a pas bien rencontré, dérivant *menteur* de μάντις, *devin*, parceque les devins sont grands menteurs. Il vient de *mentitor*, formé de *mentiri*. ¶ MENTERIE a été fait de *memiria*. *Mentiriosus* se trouve dans Papias.

MENTON. De *mento mentonis*, dit, par metaplasme, au lieu de *mentum menti*. Dans la Vie du Pape Clement VII. à l'endroit où il est parlé des cruautés exercées contre Barthelemi, Antipape, & les siens : *quòd in terra vivos sepeliendo, & aliqui quòd plantator in terra usque ad mentonem, capite truncatos, fecit immaniter trucidari.* C'est à la pag. 282. de l'édition de Mr Bosquet. Ce mot de *mento* se trouve encore dans Michael Scotus, au chapitre 73. de sa Physionomie. Et de là *mentonalis sepes*, dans la Loy Ripuaire, Titre 70. paragraphe 3. pour une haye à hauteur de menton. Voyez Mr du Cange.

MENU. De *minutus* : comme CHENU, de *canutus* ; PELU, *de pilutus*. Nos Anciens disoient *minu*. Voyez *mince*.

MENUET. Sorte de danse, originaire de Poitou : ainsi dite de ses petits pas.

MENUISIER. De *minutiarius* : parceque le Menuisier travaille en petit, en comparaison du Charpantier. Les Grecs ont dit demesme λεπτουργός. Les Gloses Anciennes : λεπτουργός, *faber lignarius* : car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, comme ont les éditions, *faber tignarius*. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1034. *Faber tignarius*, c'est le Charpantier : *lignarius*, c'est le Menuisier : qui sont tous deux compris sous le mot de τέκτων. Les mesmes Gloses : τέκτων. *Faber* : *faber tignarius* : *faber lignarius*. ¶ Les Grecs modernes appellent encore aujourd'huy les Menuisiers λεπτουργοί, & λεπτουργία, la menuiserie. ¶ Les Angevins disent *Menusier* : qui approche davantage de *minutiarius*.

MEPLAT : que nos Anciens, écrivoient *mesplat*. Ce mot se dit particuliérement des piéces de bois de sciage, qui ont plus d'épaisseur d'un côté que d'autre. De *minus*, & de *platus*. Voyez *plat*, & *méfaire*, & *mécreans*.

MEPRENDRE. De *minus-prehendere*. *Minus prehendere*, *misprendere*, MESPRENDRE, qu'on prononce MEPRENDRE. ¶ De *minus*, on a fait premiérement *mins*, par syncope, & ensuite *mis*, que les François ont rendu par *mes*.

MEPRIS. *Minus pretium*, *mispretium*, MESPRIS, qu'on prononce MEPRIS. Les Espagnols disent demesme *menosprecio*.

MERALLERESSE. Vieux mot, inusité, qui signifioit *sage-femme*. Un Registre de la Maison d'Amboise, de l'année 1267. cité par Mr du Cange au mot *marallus* : *Emmeline le Hardie a esté receue à estre meralleresse, par la rélation de plusieurs femmes, qui sçavent comment Meralleresses se doivent contenir en ladite science.* Mr du Cange dit qu'il ne sait d'où vient ce mot, Ne viendroit-il point de μαῖα, *obstetrix* ? *Maia*, *mara*, *meralla*, *merallia*, *merallicia*, MERALLERESSE. *Maia* se trouve en cette signification dans les Gloses d'Isidore : MAIA, *medin obstetrix*. [Corrigez *medica*.

MERANGES. J'ay appris de Mr de Gyvès, Avocat du Roy au Présidial d'Orleans, que ce mot se prant à Orleans pour un devoyement d'estomac, causé par un excès de débauche : & qu'on y dit *faire méranges*, pour dire *dégobiller* : & que cette façon de parler venoit de ce qu'un nommé Antoine Chanorrier, dit *Des-Méranges*, Ministre de la Religion prétendue Réformée, venu de Genéve à Orleans en 1559. vomit, étant en Chaise : & que c'est la Tradition du païs : & que Maître François le Maire fait mention de cette Histoire dans ses Antiquitez de la Ville d'Orleans.

MERCI. De *merces mercedis* : dont les Ecrivains de la Moyenne Latinité se sont servis en la signification de *grace* & de *faveur*. Grégoire de Tours, livre 4. chapitre 3. *Cum jam Ingundem Chlotarius in conjugio accepisset, & eam unico amore diligeret, suggestionem ab ea accepit dicente*, Fecit Dominus meus de ancilla sua quòd libuit : & suo me strato adscivit. Nunc ad complendam mercedem, quid famula tua suggerat, audiat Dominus meus, &c. *Ad Ingundem rediens, ait*, Tractavi mercedem illam implere, quam me tua dulcedo expetiit. Saint Boniface de Maïence, épitre 104. écrivant à Pepin, Roy de France : *Petemet, ut vos pro mercede vestra defendatis contra tales falsarios.* Hugues de Cléricis, dans son Traité de la Sénéchaussée de France, publié par le P. Sirmond, par André du Chesne, & par Mr Baluze : *Eum salutans ex parte Comitis, reddidi ei grates & mercedes.* L'Auteur des Miracles de Ste Walpurge, livre 1. chapitre 4. a employé le mesme mot dans la mesme signification. Du Latin *merces*, les Espagnols ont fait aussi leur *merced*. ¶ Il me

Digitized by Google

me reſte à remarquer, que les Peres de la Mercy ſont appellez de *Mercede* dans les Titres Latins: & *Mercenarios*, en Eſpagne : où ils ont été premiérement inſtituez en Arragon. Voyez Covarruvias.

Du ſubſtantif *merci*, on a fait le verbe *mercier*, qui ſe trouve ſouvent dans les vieux livres François : pour lequel on ſe ſert aujourd'huy de ſon compoſé *remercier*.

J'oubliois à remarquer, que Mr Bochart voulоit que *merci*, fuſt une contraction de *miſereſce* : en quoy je ne puis être de ſon avis.

MERCURE. Nom de lieu. Par corruption, pour *Mercœur* : fait de *Mercurium*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

MERCURE. Vif argent. Mathias Martinius : MERCURIUS : *argentum vivum : metaphoricè : quia mobile eſt : ut Deum Mercurium ferunt velocem.*

MERCURIALE. Coquille, ſur l'article 144. de l'Ordonnance de Blois : MERCURIALES, *ſe diſent du mercredi, qui ès Cours de Parlement, n'eſt pas jour ordinaire de plaidoyrie, ains eſt le jour de Conſeil. Deſdites Mercuriales eſt parlé dans l'Ordonnance du Roy Louis XII. de 1499. article 27. en l'Ordonnance de l'an 1539. article 130. & en celle de Moulins, article 3.* Mercuriales, *ſont Aſſemblées de tous les Préſidents & Conſeillers de la Cour, eſquelles le Procureur Général du Roy doit avoir entrée. Et par ledit Procureur Général, doit eſtre fait la propoſition ſur ce qui ſe trouve d'abus, contravention aux Ordonnances Royaux, fautes particulieres qui ſe commettent en l'exercice de la Juſtice, & autres choſes, qui deſirent animadverſion & correction, affin d'y pourvoir.* ¶ Et de là, la façon de parler, *Faire une Mercuriale* ; pour, *reprimander*. Remarquez en paſſant, qu'en cette façon de parler, *Faire une verte mercuriale*, le mot de *verte* ſignifie *vigoureuſe*.

I'ay tenu long-tans à Paris une aſſemblée de gens de lettres les mécredis : laquelle, acauſe de ce jour là s'appeloit *Mercuriale*. Mr l'Abbé de Dangeau en tient une les mardis ; laquelle, acauſe de ce jour-là, s'appelle *La Martiale*. Et la Reine de Suéde lorſquelle étoit en Suéde, en tenoit une les jeudis : laquelle acauſe de ce jour-là, s'appeloit *La Joviale*. Et dans une lettre qu'elle me fit l'honneur de m'écrire en ce tans-là, elle me diſoit que ſa Joviale étoit tres-humble ſervante de ma Mercuriale. Je remarqueray icy apropos de ma Mercuriale, qu'acauſe de cette Mercuriale, Mr de Balzac dans une lettre non imprimée, qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, m'a appelé *Mercurialium Cuſtos virorum*.

MERDE. Tout le monde ſait que ce mot François vient du Latin *Merda* : mais tout le monde ne ſait pas d'où vient le Latin *merda*. Joſeph Scaliger dans ſon premier Scaligerana, le dérive d'*erda*. Voicy ſes termes : ERDA, *apud veteres Romanos, ſtercus erat : ut videre eſt apud Senecam libro VI. capite 16. de Beneficiis. Unde* homerda, *hominis ſtercus* : bucerda, *bovis ſtercus* : mucerda, *muris ſtercus*. Je ne trouve rien dans l'endroit de Sénéque, marqué par Joſeph Scaliger, qui ait aucun rapport à ce mot *erda*: Et je ſuis tres aſſuré que ce mot ne ſe trouve nulle part. Le meſme Scaliger ſur les Caracteres, page 468. de la premiere édition a donné la meſme origine du meſme mot. Voicy ſes termes : *Ut autem Suis, bovis, muris, ſtercus*, ſucerda, bucerda, mucerda, *ſic hominis prius* homerda *dicta fuit.*

MERE-GOUTTE. C'eſt le vin qui ſort du raiſin avant qu'on l'ait foulé dans le preſſoir. De *mera gutta*. Les Grecs l'appellent οἶνος ἄσπρος. Voyez Heſychius.

MEREAU. Voyez *merelle*.

MERELLE. Sorte de jeu. De *madrella*. Scaliger ſur l'Eglogue de Lucain : *Sed cave ne duodecim ſcriporum ludum cum latrunculis confundas. Alius enim eſt : cujus inventorem tradiderunt Palamedem. Ovidius de Arte, lib. 3.*

Eſt genus in totidem tenui ratione reductum
Scripula, quot menſes lubricus annus habet.

Ita enim legendum : non, ut vulgò, ſpicula. *Mox noſtrum hunc ita deſcribit :*

Parva tabella capit ternos utrinque lapillos :
E quibus hic labor eſt, continuare ſuos.

Qui manifeſtò luſus hodie à pueris obſervatur. Nam qui lapillos in linea continuat, is vincit. Vulgus Aquitanum madrellum *vocat : Galli*, madrellas : *à* materulis. Materes *veteri lingua Gallica, virga, & baculi. Noſtrates autem pueri ſcipius materum, aut bacillorum capitulis, pro lapillis, in eo luſu utuntur.* De materibus, *Siſenna apud Nonium. Apud Strabonem libro 4. de Gallorum armis : μικὸς σανὸς τὶ ὀξύς. Lego : ξ μασσελ. Fuit enim compendium ſcripturæ : ut μὲρ, pro* ματέρ. Iſaac Pontanus, dans ſon Gloſſaire Celtique, au mot *materis : Perrò, hodieque eſſe noſtratis, Germanicaque indolis, hinc liquet, quod Flandris, Batavisque, etiamnum* marcilen *eſt ludere calculis diſcoloribus duodenis, vel etiam undenis : quod & negentiuken nonnulli nuncupant. Qui ludus etiam* marel-ſpel *Brabantis dicitur : Italis, qui à noſtratibus Gallicaque fortaſſe mutuati ſunt,* marelka. *Nam ipſi ſimiliter Galli, à ſeriis ad joca tranſlata vi vocabuli,* JEU DE MERELLES *modò appellitant.* Dans cet endroit de Pontanus, aulieu de *marelka*, je croy qu'il faut lire *marella*. Mais ny *marella*, ny *marelca*, ne ſont point mots Italiens. ¶ De *madrellum*, nous avons fait *mereau* : qu'on prononçoit anciennement *merel*. Les Uſ de la Vicomté de l'Eaue, en Normandie : *Se l'en baille à aucun le merel en enſeigne que il a acquitté ſa marchandiſe en la Vicomté de l'Eaue, & il advient que il le perde, &c.* ¶ Dans l'Egliſe de Paris, la diſtribution de trois livres quatre ſous à chaque Chanoine, ſe nomme *un mereau*.

MERIANE. Faire la mériane. Le dormir d'après-dîne. De *meridiana*. Les Grecs diſent demeſme μεσημεριάζω ; & les Latins, *meridiari*, & les Italiens, *meriggiare*. Voyez *dîner*. ¶ Ceux qui ſe picquent de bien parler, diſent *la méridiane*.

MERISE. Petite ceriſe. Peut-être de *minor ceraſa*, par contraction. Les Italiens appellent cette

cette cerise *amarella* : ce qui pourroit donner sujet de croire que *merise* auroit été fait d'*amarus*. *Amarus, amari, amaricius, maricia.* MERISE. Mais les mérises sont douces : ce qui détruit cette étymologie.

MERLAN. Poisson. De *maris lucius*, on a fait *merlus* : & de *merlus*, on a fait *merlan*. Voyez *merlus* & *morue*. Le P. Labbe avoit quelque pensée que *merlus* & *merlan* avoient été faits de *merle*, oiseau ; acause de leur ressemblance à cet oiseau. Mais comme le merlus & le merlan ne ressemblent point au merle, cette étymologie ne peut subsister.

MERLET. C'est un creneau ou une embrasure de muraille. Les Italiens disent *merlo di muraglia*. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de *merlo*. Dans mes Origines Italiennes, j'ay dérivé ce mot Italien du Latin *mina*. Virgile : *manent opera interrupta, minaque Murorum ingentes, aquataque machina cælo.* ¶ *Mina, minum, minulum, menulum, merulum, merlum*, MERLO. Mr Ferrari, dans les siennes, le dérive de *murus*. Les Espagnols disent *almena* : que Mr Ferrari dérive de *mœnia*.

MERLETTES. Le P. Ménestrier, dans son curieux livre de l'Origine des Armoires, pag. 315. Les Merlettes *sont des armoiries qui marquent les voyages d'outremer, parceque ce sont des oiseaux qui passent les mers tous les ans. C'est un Proverbe parmy les Italiens de dire*, E' già di là dal rio passato il merlo, *pour parler d'un voyageur. On les a représentées sans bec, & sans pieds, pour marquer sous ce Symbole les blessures qu'on avoit receues en ces voyages, entrepris contre les Infidèles.* ¶ Le mot de *merlette* a été fait de *meruletta*, diminutif de *merula*, qui signifie un merle : & les merles ne sont point oiseaux de passage. Et ce vers,

E già di là dal rio passato il merlo,

ne s'entant point des voyageurs. Voyez mes *Modi di dire Italiani*, au chap. 1. qui a pour titre *La merla a passato il Po.* Mais je ne say point la raison pour laquelle on a représenté les merlettes dans les armoiries sans bec & sans piés.

MERLUS. Poisson. De *maris lucius*. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 45. *Galli* merluciu n, *quasi* maris lucium, *vocant*. Pontus de Thyard, dans son Traité de l'Imposition des noms, page 72. après avoir parlé du poisson nommé *asellus* par les Latins : *Addam tamen, piscem hunc existimari eum esse, qui nobis* Merluz, *id est*, Luz de mer. *Est autem* Luz *nomen Gallicum, iis, qui Oceani, maris accola sunt : id significans quod nobis Mediterraneis* brochet : *Latinis autem*, lucius : *qua dictio ex* lux *illo Gallico, forsan ab Ausonio efficta est.*

De *maris lucia*, on a fait aussi *molue* : pour lequel nous disons aujourd'huy *morue*.

Bertelot, le visage bleſme,
Auſſitoſt l'attaque en ce lieu :
D'auſſi bon cœur, que le careſme,
Sortant du ſervice de Dieu,
Un petit Cordelier ſerue
Sur une piéce de morue,

dit Bertelot, dans son Combat contre Regnier.

Dans le Languedoc, on appelle *merluce*, ce que nous appelons *icy* morue, & *merlus*, ce que nous appelons *merlan*. Et à Beziers, ce qu'on appelle par tout le reste du Languedoc *merlus*, on l'appelle *luci*.

Je remarqueray icy en passant, que *lucius* a été fait de λύκος.

MERLUSINE, ou MELLUSINE, ou MELUSINE. Nom propre de femme. *Méluſine* est l'ancien mot : qui a été corrompu de *Meliſendis. Meliſendis, Melyſendis, Meloſendis, Meluſemmis, Meluſennina, Meluſina*, MELUSINE. Voicy une Observation de Mr Besly sur le mot de *Merluſine*, que j'ay jugée digne d'être insérée en ce lieu.

Melluſine, ou *Meluſine*. C'est un mot corrompu de *Meliſendis* : nom de long temps connu en France, & anobli par plusieurs Dames illustres : sur tout, par Méliſene, ou Meluſine, fille de Guy I. de Montléry, sœur du grand Milon de Bray I. & de Guy le Rouge, Comte de Rochefort, Seneschal, ou Grand-Maistre de France. Elle fut femme de Hugues Comte de Retel, pere de Baudouin II. Roy de Jérusalem ; lequel donna vogue à ce nom *Méluſine* en la Terre Sainte. Car il eut une fille ainsi appelée, qui fut mere d'Elisabeth, femme d'Aimery de Lézignan, I. du nom, Roy de Jérusalem & de Chypre : lequel renouvela, & fit imposer le mesme nom *Méluſine* à une sienne fille, qu'épousa Raimond de Poitiers, I I. du nom, Prince d'Antioche. La famille ou branche des Lézignans de France, n'a point eu de Méluſine, quoy qu'aucuns ayent voulu attribuer ce nom à la mere de cet Aimery I. Roi de Jérusalem & de Chypre : mais elle avoit nom *Burgonia* : & elle estoit de la célebre Maison de Rancon, & fille de Geoffroy de Rancon, Seigneur de Taillebourg, Fontenay, &c. lequel avoit pour pere, Aimery de Rancon, & pour mere, une autre Burgonia, dont la famille n'est pas connûe. Mais il n'estoit pas fils de Raimondin Comte de Forest en Bretagne, & de Marie de Poitiers, fille de Guy Comte de Poitou & Due de Guyenne, comme veut le Roman. Ny cette imaginaire Marie ne peut pas avoir esté dite *Melluſine*, acause qu'elle estoit Dame de Melle & de Lézignan : car ces deux Seigneuries n'ont jamais esté unies en une mesme famille.

Cette Observation m'a été communiquée par Mr du Puy. ¶ J'oubliois à remarquer, qu'on ne dit plus aujourd'huy que *Merluſine*.

MERVEILLE. De *mirabilia* : feminiſé. ¶ *Mirabilia, mirbilia, mirvilia*, MERVEILLE. L'Italien *maraviglia* a la mesme origine.

MESAISE. De *minus otium, Minus otium*, Ital. *miſagio*, MESAISE.

MESANGE, Oiseau. Gr. δίγιθος. De l'Alleman *meſcke*, qui veut dire la mesme chose. *Meſcke, meſenke*, MESENGE. Le P. Labbe, qui croit que la *méſange* a été ainsi appelée du meslange de ses plumes, n'a pas eu cela bien rencontré. ¶ Nous disons *meſange* dans

Digitized by Google

l'Anjou, & dans les provinces voiſines de l'Anjou : à Paris, on dit *méſange*.

MESAVENIR. De *mis advenire*.

MESCHANT. Voyez *méchant*.

MESLE. C'eſt ainſi qu'on appelle une neſſle dans les provinces d'Anjou, du Maine, & de Normandie. De *meſpilum*. Voyez *néſle*. *Meſle* ſe trouve dans Rabelais 2. 1. ¶ De *meſpilus*, les Auteurs de la Baſſe-Latinité ont fait *meſplea*, pour un lieu planté de neſſliers. Voyez Mr du Cange.

MESLER. De *miſculare*, diminutif de *miſcere*. Hincmar, dans une de ſes Lettres au Roy Charles : *Per plurimorum ora vulgatur, vos dicere, quoniam de iſtis rapinis atque depradationibus nihil vos debeatis miſculare, unus quiſque ſua defendat ut poteſt.* Nous diſons demeſme, en François, *Vous ne vous devez point meſler de cela.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, page 130. *quia qualiſcunque de vobis tali modo in iſto fallo commiſculatus eſt.* De *miſculare*, les Italiens ont dit demeſme *meſcolare*, & les Eſpagnols, *meſclar*. Voyez *peſle-meſle*. De *meſcolare*, on a fait *meſcolata* : d'où le François *meſlée* ; pour lequel les Latiniſeurs on dit *melleia*. Vous trouverez ſouvent dans leurs écrits *calida melleia*, pour dire *chaude meſlée*.

MESME. Ce mot, comme je l'ay remarqué dans mes Obſervations ſur Malherbe, & dans mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, eſt tantoſt-pronom & tantoſt adverbe. Quand il eſt pronom, il vient de l'Italien *medeſimo*, qui a été fait du Latin *met ipſiſſimus*, qu'on a dit, par renverſement de mots, pour *ipſiſſimus met*. Voyez mes Origines Italiennes. Il ſe décline alors, & fait, indiſpenſablement, *meſme* au ſingulier, & *meſmes* au plurier : de la meſme façon qu'on dit en Italien *medeſimo* ou *medeſima*, au ſingulier ; & *medeſimi* ou *medeſime*, au plurier. Malherbe n'a pas sû cette régle, ou s'il l'a sûe, il s'eſt diſpenſé de la ſuivre, aïant dit *meſme* en la ſignification de *medeſimi*, aulieu de *meſmes*.

Les Immortels eux meſme en ſont perſécutez.

Et en cela, il a été ſuivi par quelques Modernes : & entr'autres, par le Révérend Pere le Moine : qui a dit dans le huitiéme livre de ſon agréable poëme de St Louis,

D'autres ſont élevez ſans armes, & paiſibles :
Qui braves contre eux meſme, & ſur eux meſme forts.

Marot a dit aucontraire *meſmes* en la ſignification de *medeſimo*, aulieu de *meſme*.

Prenez vous en à vous meſmes auſſi,
Qui bien vouliez qu'ils fiſſent tous ainſi.

C'eſt dans l'épitre qu'il perdit à la Condannade. Ce qu'il a ſans doute imité de ces vers de la derniere Ballade de Villon,

Je connois colorez & bleſmes ;
Je connois Mort, qui tout conſomme ;
Je connois tout, fors que moy meſmes.

Vous trouverez auſſi *moy-meſmes* dans Alain Chartier, en ſon livre des Quatre Dames.

Quand *meſme* eſt adverbe, on veut qu'il vienne de *maximè* : & c'eſt pourquoy il ſe devroit écrire ſans *S* à la fin. Pardoux du Prat, dans ſon Commentaire ſur l'Ordonnance de Moulins de 1566. expliquant le mot de *meſmement* : *Ce mot meſmement, au lieu duquel les Latins diſent* maximè. ¶ De *Sanctus Maximus*, nous avons fait *Saint Meſme* : ce qui ne favoriſe pas peu cette origine. Mais nonobſtant cette raiſon d'étymologie, nous diſons *meſmes*, pour *meſme* : non ſeulement en vers, mais en proſe. Marot, dans ſon Epitre à M^r d'Alençon, écrite du Camp d'Attigny, a dit *de meſmes* : ce qui eſt remarquable.

Avec le cœur de meſmes.
Pour conquerir ſceptres & diadeſmes.

Ce qu'il a encore imité de Villon ; qui a dit, dans la Balade cy deſſus alléguée,

Je connois quand tout eſt de meſmes.

Me Ferrari, dans ſes Origines Italiennes, au mot *medeſimo*, dérive auſſi l'adverbe *meſme* de *medeſimus* : Et, ce qui ne ſert pas peu à confirmer ſon étymologie, c'eſt que les Italiens ont dit *medeſimamente* : dont nous avons fait *meſmement*.

MESOUAN. Rabelais 1. 39. *Les perdrix nous mangeront les oreilles meſouan.* C'eſt-à-dire, *cette année.* De *medeſimo hoc anno.* Voyez *antan*.

MESQUIN. Lat. *vilis*. De l'Italien *meſchino*, qui ſignifie *pauvre*, *malheureux*. L'Italien *meſchino* a été fait de l'Arabe *elmeſchin*, qui ſignifie *pauvre* : mot formé de la racine *ſechene*, qui ſignifie *quievit*, *ſedatus fuit*. L'Arabe *elmeſchin* vient de l'Ebreu מסכן, qui ſignifie auſſi *pauvre*. En Normandie & en Picardie, on appelle une ſervante *une méquine*. Voyez Poſtel. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans le Roman du petit Saintré. *Et que quant il ſeroit payé, qu'il lui donnaſt encore dix eſcus, pour le ſervice des varlets & meſchines de l'hoſtel.* Mr Ferrari dérive l'Italien *meſchino* de *miſellus*. *Miſellus, miſellinus, meſchinus.* Cette échelle n'eſt pas naturelle. L'analogie voudroit, *Miſellus, miſelli, miſellicus, miſellichinus*. Et il n'y a guere d'apparance qu'on ait dit *miſellicus*. Mr Ferrari propoſe une autre étymologie. La voicy : *Mendicus, mendiculus, mendicinus, meſchinus*. Charle de Bouvelles dérive *meſquin* de *mechanicus*.

MESSAGE. De *miſſaticum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

MESSE. De *Miſſa* ; qu'on a dit pour *miſſio*, ou *dimiſſio* : comme *remiſſa*, pour *remiſſio*. Turnébe, ſur le ſegond *de Legibus* de Cicéron, page 147. Deductam *hic* deductionem *interpretor*, *Sic* remiſſam, *pro* remiſſione, *dicit Divus Cyprianus*. Et Miſſam *eodem modo in re divina*, *pro* miſſione *uſurpamus*. *Nam quod* Ite Miſſa eſt *pronunciamus*, *id eſt quod à Græcis dicebatur ἀπόλυσις*. St Alcime Avit, Eveſque de Vienne qui vivoit au 5. ſiécle, épitre 1. à Gundebaud, Roy des Bourguignons : *Puto vos autem hoc ſermone ordiri, revera ipſum ſpecialius in epiſtola memoraſtis, quid vel unde dictum ſit*, Non miſſum facitis : *quod omnino nihil eſt aliud quàm* Non dimittitis. *A cujus proprietate ſermonis, in Eccleſiis, Palatiiſque, ſive Prætoriis*, Miſſa

Digitized by Google

Missa fieri pronuntiatur, cùm populus ab observatione dimittitur. Nam genus hoc nominis, etiam in sacrariis Auctoribus, nisi memoriam vestram per occupationes lectio defuerat subterfugit, invenietis. Le P. Sirmond sur cet endroit : Redarguit primùm hic locus cassum laborem illorum, qui Missæ nomen exoticum, id est Hebraicum, fingere ausi sunt, non Latinum, quod res est, & ex Avitii verbis perspicuum. Docet deinde ; quod haud scio an à quoquam hactenus proditum ; non in Ecclesiis modò, verum etiam in Palatiis, Prætoriisque, usurpari Missæ nomen consuesse, cùm populus à conventu dimitteretur. Ab hoc igitur missa seu missione populi, quæ re peractâ fiebat, translata vox fuit ad significandas res ipsas quæ gerebantur. Nam & Missæ matutinæ & vespertinæ appellatæ sunt Liturgiæ, seu solemnia Officia, quæ matutinis aut vespertinis horis celebrabantur. Quod sanè mirum eo minùs videri debet, quod vice versâ synaxis & collectæ vocabula, quæ propriè conventum & congregationem ad divina officia significant, pro ipsis quoque divinis Officiis, tum matutinis, tum vespertinis, passim usurpata meminimus. Cujus sur le Chapitre Significatum XI. de Prabendis : Missæ autem verbum, quo utitur, quodque receptum vulgo est, nolè putare, ut plerique, & eruditissimi tamen, esse id Hebraicum, vel Syriacum. Est enim verè Latinum, & antiquum. Promiscuè enim dicitur missa & missio ; remissio & remissa ; promissa & promissio. Et est Missa igitur, quæ Græcis dicitur ἀφοσις : missio populi ; quam, peracto sacro, Diaconus pronuntiat, hoc vel sermone, vel sensu illo, ite licet : vel ite ; Missio est. Id est, jus abeundi : κατὰ ἄφεσιν, Græcis : res peracta est. Itaque patet satis ex Laodicena Synodi capite 19. quo ostenditur, res in Ecclesia peragi solitas olim, missione audiorum ; qui & Catechumeni dicuntur ; missione Pœnitentium ; & ad extremum, missione, sive missa, Fidelium. Missam & remissam, hoc sensu dixerunt Ambrosius, Tertullianus, & cæteri. Quinimo & Cicero in Oratore : brachii projectione in contentionibus, contractione in remissis (id est, in remissionibus) opus esse. Promissam verò secundum Florentinam scripturam, apertè Lex IX. de Præscriptis verbis Promissa, inquit, præstabitur. Id est, promissio. Hinc factum est, ut & in Legibus Caroli Magni, & in novis Historiographis, & in idiotismo Germanico, etiam dicatur, Missa Sancti Joannis, Missa Sancti Andreæ, non pro mercatu, sive nundinis, ut quidam putant, sed pro ipsis diebus festis : quòd festis potissimùm diebus peragantur ministeria dominici sanguinis & corporis. Scaliger, dans son segond Scaligerana, page 159. Missa dicta inde. Ite missa est: ἀφοσις Græcorum, κατὰ ἄφεσιν. Græci, λειτουργίαν. Syri, corban. Missa privata nunquam à Veteribus. Isidore VI. 18. Missa, tempore sacrificii, est, quando Catechumeni foras mittuntur, clamante Levita : Si quis Catechumenus remansit, exeat foras. Et inde Missa : quia Sacramento altaris interesse non possunt, qui nondum regenerati nascuntur. Vossius dans son Etymologique, au mot Missa : Superest ut causam appellationis exponamus. Ea verò occurrit duplex. Una est, ut Missa dicatur, quia, uti apud Gentes concione finita dici solet, κατὰ ἄφεσιν ; ita in Ecclesia Romana, re divinâ peractâ, dici soleat, Ite, Missa est : hoc est, Fidelium missio, sive dimissio. Vel ut ita dicatur, quia interjiciebatur inter duas missas, sive missiones. Nam erat una missa Catechumenorum, altera Initiatorum. Catechumeni ante inchoatam rem divinam per Diaconum emittebantur, hac voce, Si quis non communicat, det locum : sicut apud Gregorium est : vel, ut apud alios est, Si quis est Catechumenus, exeat foras. Initiati autem, peractâ planè re divinâ, dimittebantur hac voce, Ite missa est. Hactenus de priori nominis causa. Altera verò est, ut cœna Dominica ex eo Missæ nomen inditum sit, quòd olim celebrari soleat ex donis à populo missis : panè nempe ac vino : è quibus tantum sumi solet quantum ad Eucharistiæ administrationem sufficeret. Dona hæc Constantinopoli mitti solent in vas ingens, quod erat ex ostio templi regione : ubi quæ ad Sacramentum essent accommoda, eligi solent ; quemadmodum testatur Evagrius. Alias quoque alii adferunt rationes, cur à mittendo nomen acceperit possit : sed minùs verisimiles iis quas commemoravimus.

Cette segonde étymologie du mot de *Missa*, est de Ramires : ce que j'ay appris de M. Ferrari : lequel suit cette étymologie dans ses Origines Italiennes. *Mihi longè verisimilior opinio videtur Ramiresii in Pentatontarcho, inde nomen ductum, ab oblationibus quas unusquisque Fidelium mittebat.* M. Ferrari a mal rencontré dans son choix. Il est indubitable que le mot de *Missa*, pour *le Sacrifice de la Messe*, a été fait de celui de *missa*, dans la signification de *missio*. ¶ Voyez Picherel dans son Traité de la Messe, Isaac Pontanus livre 1. chap. 6. de ses Origines Françoises, Codure dans son livre de l'Antithèse de la Cène de Notre Seigneur Jésus-Christ, & de la Cène Calvinienne, & le Cardinal Bona dans ses Liturgiques.

Ceux qui ont dérivé *Missa* de l'Ebreu, sont Reuchlin & Claude Saincts. Voyez Vossius dans son Etymologique.

MESSEANT. De *malè sedens*. Les Latins ont dit demesme *bene sedens*, pour *bienseant*. Quintilien livre XI. chapitre dernier. *Nam ita & sedet melius toga, & continetur.* Pline dans son Panegyrique de Trajan : *Cum abunde expertus esses quàm bene humeris tuis sederet Imperium.* L'Ordo Romanus, donné dans la Bibliothèque des Pères, tom. 8. de l'édition de Cologne de 1618. art. 4. *Pontifex per manus Subdiaconorum regionariorum mutans vestimenta solemnia, ordinabiliter compositis per Primicerium & Secundicerium vestimentis ejus ut bene sedeant.* Les Italiens disent *sta bene*, dans le mesme sens: & les Allemans, *Es stehet ihm wohl an* : cestadire, *cela lui sied bien.*

MESSIER. C'est celui qui garde les vignes quand le raisin est mûr : en Espagnol, *guardaviñas. Pentêire*, *de* messis ; dit Nicot. Il en vient sans doute. *Messis, messiarius,* MESSIER. On a premiérement ainsi appelé celui qui gardoit la moisson : & ensuite, celui qui gardoit les vignes & les autres fruits. Gr. ὁ ἐπωφθαλμος. Et de là, *Sergent Messier*, que la Coutume de Troye appelle *Messiier : Un Sergent Messiier, est cru de sa prinse, jusques à cinq sols tournois.*

Digitized by Google

C'eſt à l'article 122. Mais écoutons Jan Robert liv. 2. de ſes Animadverſions de Droit, chap. 9. Meſſis *dictionem*, *non tantùm de frugibus*, *ſed & quorumcumque fructuum decerptione*, *dici poſſe conſtat* ; *ac per ſequens*, *uvarum* : *ut de vitibus & uvarum collectione loquens Virgilius*, *lib.* 2. *Georgic.* Poſtremus metito, *inquit*. *Quod ita reddit Servius illic* ; Metito, *id eſt* vindemiato. *Idemque Virgil.* 4. *Georgic.* Purpureoſque metit flores. ¶ Les Eſpagnols diſent demeſme *meſſeguero*.

MESSIRE. Nicot : Meſſire : *maſc. compoſé de* Men & Sire : *comme ſi l'on diſoit* Menſire : *qui eſt Picard* : *comme* Men Baron, *pour* Mon Sire, Mon Baron : *& non de* Me Cyre : *de* ἐμὸς κύριος, *comme aucuns veulent*. *Car il eſt certain que ce mot* Sire, *que l'Italien dit* Sere ; *tout ainſi que* Meſſere, *ce que nous diſons* Meſſire ; *vient de* herus *Latin* ; *l'aſpiration duquel eſt tournée en S* : *comme en* ſuper & ſomnus, *de* ὑπὲρ & ὕπνος : *comme ſi l'on diſoit*, Meus herus. *Ce qui eſt plus apparent au cas vocatif*, Mi here : *que les Lombards tournent en vulgaire*, Miſſére. *Ce mot*, *combienqu'il ſoit commun*, *ſi eſt-ce qu'il eſt reſtraint entre les nobles aux ſeuls Chevaliers* ; *& entre les roturiers*, *aux ſeuls Marchands* : *leſquels toutesfois en qualifie plus uſitément du ſimple* Sire. Sire Pierre, Sire Matthieu : *Et entre les Eccleſiaſtiques*, *aux Preſtres de village*. Nicot ſe trompe tres fort. *Sire* ne vient point de *herus*. Il vient de l'Italien *Sire*, qui eſt la contraction de *Siore* ; contraction de *Seniore*. De *Senior Seniore*, nous avons fait *Seigneur* : & de *Siore*, SIEUR : & de *Sire*, Sire. Voyez *Sire*, & *Seigneur*. De l'Italien *Meſſire* ; pour lequel on a dit *Meſſere* ; nous avons fait *Meſſire*. Mais ce que dit Nicot, que le mot *Sire* eſt commun aux perſonnes de grande & de petite condition, eſt véritable. Marot dans un de ſes Dixains :

Mes Creanciers, *qui de Dixains nont cure*,
Ont leu le voſtre : *& ſur ce*, *leur ay dit*,
Sire Michel, *Sire Bonaventure*,
La ſœur du Roy a pour moy fait ce dit.

Dans ces exemples, où le mot de *Sire* eſt joint aux noms de bateſme, ce mot marque un roturier : Mais il ſe dit d'un Seigneur de qualité, quand il eſt joint avec le nom d'une Terre : comme, *Le Sire de Rambures*, *Le Sire de Joinville* : *Le Sire de Coucy* : *Le Sire de Craon*.

MET'AL. De *metallum* : fait de μετ' ἄλλο : parcequ'une mine en engendre une autre. Pline livre 33. chapitre 6. *Ubicumque una inventa vena eſt*, *non procul inveniturr alia. Hoc quidem*, *& in omni ferè materia* : *unde* metalla *Græci videntur dixiſſe*. Euſtathius dit qu'on a appelé les métaux μεταλλα, parcequ'ils ont été inventés après d'autres choſes plus utiles à la vie, διὰ τὰ μετὰ τ' ἄλλα χρήσιμα εὑρίσκεσθαι ὑφ' ἡμῶν ἀυτά. L'étymologie de Pline eſt la plus vray ſemblable.

MET'AYER. De *medietarius* : acauſe que e Métayer prant la moitié des fruits. Et pour cela, il eſt appelé *colonus partiarius* : dans la Loy 25. au Digeſte *Locati*. *Medietaria*, pour *Métairie*, ſe trouve dans un nombre infini d'endroits. ¶ *Medietarius*, *metarius*, METAYER. ¶ De *medietate*, ablatif de *medietas*, les Italiens ont fait de meſme *metà*, par contraction. ¶ En Guyenne, on dit *Meyradier*, & *Meyraderie*.

J'avois fait cette Obſervation, lorſque je ſuis tombé ſur cet endroit du chap. 46. du livre VIII. des Recherches de Paſquier :

Encores que les Romains peuſſent en diverſes façons affermer leurs terres, tantoſt en argent, tantoſt à certaine quantité de grain, ſelon que les volontez des contractans les admoneſtoient de faire ; ſi avoient-ils en tres grande recommandation le louage qui ſe faiſoit de leurs terres à moitié : Et pour ceſte cauſe, voyons nous eſtre faite en leurs loix ſi frequente mention d'un *Colon partiaire*. (Les Latins l'appellent *Colonum partiarium*) & ſur le déclin meſme de l'Empire, y eut une Loy de l'Empereur Valentinien, par laquelle il eſtoit deffendu à tous Maiſtres d'affermer leurs terres en argent, ains de ſoy contenter de ce qu'elles rapporteroient: laquelle loy toutainſi qu'elle a receu diverſes ſignifications par les Commentateurs de Droict, pour ne la rendre point contrevenante à quelques autres ; auſſi ne ſuis-je point expoſé en ce lieu pour diſcourir, ſi elle a eſté en tout & par tout entretenue ſelon ſa forme & teneur ; ains me contenteray de l'avoir alléguée, pour monſtrer que c'eſtoit choſe aſſez familiere en la ville de Rome d'affermer ſes terres à moitié de grain. Ceſte meſme couſtume ſemble s'eſtre inſinuée entre nos anciens : Car à bien dire le mot de *Métayer* nous eſt auſſi propre pour ceſt effet que le *partiaire* en Latin : l'un prenant ſa dérivation de *partiri* ; l'autre, du mot de *moitié*. Pour laquelle cauſe, meſmement vous trouverez en quelques vieux Contracts qui ſont réduits en Latin tel que l'infélicité du temps portoit lors, que tels fermiers ſont appellez d'un mot barbare *Medietarii* : qui vaut autant que s'ils euſſent eſté appellez *Partiarii*. Depuis, comme toutes choſes prennent divers plis, auſſi s'eſt cette particularité de couſtume changée: De maniere que ſoit que l'on baille en argent, ou en bled, ou à moitié, nous les appellons tous *Métayers* ; tout ainſi que nous avons veu de nottre temps en cette France toutes ſortes d'hérétiques avoir été appellez *Luthériens*, bien qu'ils euſſent quelque opinion ſéparée de Martin Luther : Mais parceque les affaires de l'Egliſe eſtans bien compoſées, Luther avoit eſté le premier, qui du temps de nos Peres remua l'Eſtat de notre Religion.

MET'EIL. De *mixtale* : parceque c'eſt un mélange de ſeigle & de froment. Pline liv. 18. chap. 16. *Secale*, *Taurini ſub Alpibus* ſiam *vocant* ; *deterrimum*, *& tantum ad arcendam famem utile* ; *fœcundâ*, *ſed gracili* ; *ſtipulâ* ; *nigritiâ triſte*, *pondere præcipuum*. *Admiſcetur huic far*, *ut mitiget amaritudinem ejus*, *& tamen ſic quoque ingratiſſimum ventri*. M. de Saumaiſe dans ſes Hommonymes des Plantes, pag. 68. chapitre 57. *Hodie*, *ut plurimùm*, *ſigilo mixtum triticum ſerimus*, *quod* mixtale *appellatur in illo Cenſuum Rhemenſi Codice*, *& ſic quoque nunc vocamus. hoc eſt*, *quod etiam Plinius dicit*, *ſecali ſur admiſceri ad*

Digitized by Google

ad mitigandam ejus amaritudinem. Sed in pane tanium confeciendo, non in ferendo semine, eam fieri mixturam intelligit. Hodie fit inter seminandum. ¶ Les Médecins de Lyon, dans leur Histoire des Plantes, livre IV. chapitre XI. le dérivent de *miscella. Miscellaneam hanc fegetem Galli* méteil, *quasi* miscellam *vocant.* Encore une fois, il vient de *mixtale.*

MÉTIER. De *ministerium* : d'où les Italiens ont aussi fait leur *mestiere.* ¶ Nous appelons *du petit métier*, une sorte de friandise. Voyez *minestra* dans mes Origines Italiennes.

MÉTIN. Qui est de la ville de Mets. De *Metinus*, dit pour *Metensis.* Messin, c'est le pays de Mets.

MÉTIS, ou MÉTIF. Chien, entre le mâtin & le levrier. *Mixtus, mistus, mistitius,* MÉTIS. Vous trouverez dans Nicot : Metis, *engendré de divers genres de bestes : comme, leopard, d'un lion & d'une panthère ; un mulet, d'une jument & d'un asne.* Les Espagnols disent *mestizo.* ¶ Nous prononçons *métif* en Anjou : & plusieurs Parisiens prononcent ce mot de la sorte. *Mixtus, mixtivus, mistivus, mestivus,* MÉTIF.

MÉTIVES. C'est ainsi qu'en Touraine, & en quelques autres lieux de France, on appelle la moisson. De *metiva*, fait de *meto. Meto metis, metivus.* On a dit demesme *messivus*, de *messis.* Les Induces sont appelées *Messiva feria* dans la Loy 2. au Code *de Feriis. A die* VIII. *Kalend. Julii, usque in Kalendas Augusti, Messiva feria concedantur.* Il est vray que Cujas au chapitre 1. de son Traité *de Diversis Temporalibus prascriptionibus*, & le Comte, dans son livre intitulé *Praetermissa*, & dans ses Notes sur le Code, témoignent que cette Loy ne se trouve point dans les anciens Manuscrits, & que les Grecs & nos anciens Interprétes l'ont ignorée : & que c'est l'Auteur des Editions de Fradin qui l'a premiérement insérée à l'endroit où elle est : à quoy ils ajoutent quelques raisons, pour montrer qu'elle ne peut être de l'Empereur Theodose, à qui elle est attribuée. Mais Cujas tient qu'elle est de Theodoric ; autrement Thierri, Roy de France : & le Comte, qu'elle est d'Anian ; c'estadire, de l'Abbreviateur du Code Theodosien, quel qu'il soit.

METS *de table.* Lat. *ferculum.* De *missus.* Fulgentius *Planciades*, page 566. Ferculum, *missus carnium.* Les Italiens disent demesme *messo.* Les Députés de 1573. pour la Correction du Bocace : *E facilmente si può credere esser stata questa voce* messo *presa dal* mettere tavola, *che per* far conviti *propriamente si dice. Come in Guido Cavalcanti :* Et ce qui suit, que je vous prie de voir dans mes Origines Italiennes au mot *messo.* ¶ *D'intramessus*, nous avons fait entremets. ¶ Il paroist par cette Remarque qu'il faudroit écrire *més*, & non pas, comme on écrit, *mets.*

METTRE. De *mittere* : usité par les Auteurs Latins des bas siécles en la signification de *ponere.* Les Coutumes Manuscrites de St Benigne de Dijon, article 8. *Natalis S^i^ Mauricii, Apollinarii, Dedicatio Ecclesia, cum sint per omnia aquales, tamen in Dedicatione Ecclesia, hoc tantummodo additur, ut per omnia altaria luminaria mittantur.* Ce passage, qui m'a été communiqué par M^r^ l'Abbé Chatelain, Chanoine de l'Eglise de Paris, est rapporté dans le *De antiquis Monachorum ritibus* du P. Dom Edmond, tome 2. page 543.

Je remarqueray icy par occasion, que comme nous disons *mettre un habit*, les Latins disoient demesme *ponere vestem.* Mr de Saumaise, dans ses Notes sur Tertullien *de Pallio*, page 369. Ponere vestem *dixit pro* induere : *Graecorum more, qui* δίδῶ & βάλλω *sic usurpant. Ita apud Thucydidem,* Στῆσε τὰ ὅπλα : *hoc est,* ἐπιζεύξῶ : *cui contrarium est* exponere vestem, ἀπὸ τῦ deponere, & exuere. *Graci recentiores* βάλλω ἐῶτα, *vestem induere dicunt.* Βάλλω ζῶνας, βάλλω πορφύρα, βάλλω ὑπόδῦτον, *passim apud Achmetem in Onirocritico, & alios legere est : quam nos hodie que loquutionem retinemus : nam* mittere vestem *eodem significatu ponimus.* Voyez le Glossaire Grec de Mr du Cange au mot βάλλω.

MEULAN. Ville sur la Seine, au dessous de Paris. De *Mellentum* : fait de *Medlentum.* Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois. Bucanan, qui croit qu'elle s'appelle *Mediolanum*, se trompe manifestement. C'est au liv. 2. de son Histoire d'Ecosse. Voicy ses termes : *Mediolanum Insubrum, alterum in Santonis ; aliud, in Aulercis Eburicis ; aliud, ad Ligerim ; aliud, ad Sequanam : quod nunc, opinor, dicitur* Meulan.

MEUNIER. Par corruption, pour *monnier.* De *molinarius*, qui se trouve en cette signification dans la Loy Salique.

Meunier. *Drap de Meunier.* D'un nommé *Meunier*, du Bourg d'Elbeuf, en Normandie, qui fut l'inventeur de ce drap.

MEURETE'. Marot, dans son livre intitulé *Le Cimetiere* : dans l'Epitaphe des trois enfans freres.

Cruelle mort, Mort plus froide que marbre
N'a-t' elle tort de faire choir de l'arbre
Un fruit tant jeune, un fruit sans meureté.

De *maturitate*, ablatif de *maturitas.* Nous disons aujourd'huy *maturité.*

MEURTE. On appelle ainsi en plusieurs lieux le myrte. De *murtus.* Les Gloses Anciennes : *Murtus, μυρτινη.*

MEURTRE. De *merdrum*, ou *murdrum*, qui se trouvent souvant en cette signification dans les Auteurs de la basse Latinité. Mathieu Pâris dans la Vie de Jan-Sans-Terre, Roy d'Angleterre : *Consuetudo est in Regno Francia, quòd ex quo aliquis accusatur, coram suo Judice, de tam crudeli homicidio quod* murdrum *appellatur, & ille qui accusatur, non venit, nec modo legitimo se excusat, pro convicto habetur : & tamquam convictus, per omnia judicatur ; & etiam ad mortem : ac si prasens esset.* ¶ *Merdrum*, & *murdrum*, ont été faits du Saxon *mort*, ou du Flaman *moord.* Voyez Lindembrog dans son Glossaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis* : & Horman dans son *Matago de Matagonibus*, pag 194. où il dérive le François *meurdrier* (c'est ainsi qu'il écrit ce mot) de l'Alleman *morder.*

MEURTRIERES. Ce sont ces ouvertures dans les murailles des villes, par où l'on

tire sur les ennemis. Nous les appelons autrement *archieres*. Voyez *archieres*. Les Grecs les appeloient τξηκὰς. Cujas livre XIII. de ses Observations, chap. 30. *Symmachus in Ezechielem* : c'est un des Interpretes de la Bible : *fenestras obliquas & angustiores, velut quibus etiam hodie tela emitti solent adversus hostes*, τξηκὰς *vocat. Et ita in his qua ex Juliano, Archisello, retulit Harmenopulus*, τξηκὰς *interpretari oportet, non* arcus, *sed* fenestras angustiores, &c. Casaubon sur Athénée v. XI. *Appello* τξηκὰς, *cum Symmacho & Græcis Jurisconsultis, fenestras longas & angustas, ad emittenda potius tela, quam ad lucem admittendam factas.*

MEUTE. Vieux mot, qui signifie *émeute* : *à movendo. Moveo, movi, motum, mota,* MEUTE. La Vieille Chronique Françoise : *Mais l'estat de la terre d'outremer, pour quoy ils se meurent, n'amenda oncques guere pour leur meute.*

MEUTE *de Chiens. Emeute de Chiens*, se trouve dans l'Amadis, pour *Meute de Chiens. Ce cerf entra de grand roideur : car il estoit suivi par une émeute de Chiens.* Ce qui ne permet pas de douter que le mot de *meute*, en cette signification, n'ait été fait de *mota* : comme *émeute d'eximota* : Et cela, acauſe du bruit que fait une Meute de chiens, reſſemblant à un tumulte. Bourdelot dit, *parcequ'une meute emeut le gibier par ſa muſique* : qui eſt une etymologie non recevable.

MEZEAU. Vieux mot, qui ſignifie *ladre* : comme MEZELLERIE, *ladrerie* ; qui eſt un mot qui ſe trouve en cette ſignification dans le Sire de Joinville, page 8. Les Normands, les Gaſcons, & les Picards, aulieu de *meſeau*, diſent *meſel*. La pluſpart de nos Etymologiſtes dérivent *meſeau* & *meſel*, de *miſellus*. Du Bois; autrement Sylvius, dans ſon Introduction à la Grammaire Françoiſe, page 8. MISELLUS, meſel *Picardis*, meſeau *Gallis : id eſt, leproſus : quòd illius conditio miſerrima putetur.* Nicot: MEZEAU, *ou* MEZEL. *Semble qu'il vienne de* miſellus : *quòd illius conditio putatur omnium miſerrima.* Le P. Labbe, dans ſes Etymologies Françoiſes, page 310. *Nos Anceſtres ont appelé la lépre* mezelerie, *& les ladres*, mezeaux, *du mot Latin* miſellus, miſer. *J'avois découvert, il y a long-temps, cette étymologie dans la lecture des anciens Titres de nos Princes & Seigneurs François: mais depuis je l'ay rencontrée en la page 89. de l'introduction à la Langue Françoiſe de Jaques du Bois, en ces termes :* MISELLUS, *meſel*, Picardis : *meſeau*, Gallis : id eſt, *leproſus* : quòd illius conditio omnium miſerrima ſit. *Nicot s'en eſt ſervi en ſon Dictionnaire, ſans citer l'Auteur duquel il l'avoit emprunté : comme il fait ordinairement en ſemblables occaſions.* Mais ; ce que le Pere Labbe n'a pas sû ; Nicot a pris mot pour mot cette étymologie, non pas de Sylvius, mais de Robert Etienne. ¶ Le Pere Thomaſſin, Tome 2. de ſes Origines, page 407. l'a deſapprouvée. Et il a fait venir le François *meſeau* de l'Arabe *mezora*, qui ſignifie *lépre*. Mr Guyet le tiroit de *mezzelle*, diminutif de *mezzo*, mot Italien, dans la ſignification de *pourri, gâté, corrompu*. Mezzo : *pronuntiato con Z aſpro, ed E ſtretto, è proprio delle frutte, e ſignifica eccesſo di maturità, quaſi vicino allo infracidare*, dit la Cruſca.

M I.

MIAULER. Le cri que font les chats. C'eſt une onomatopée. Les Italiens diſent de-meſme *miagolare*.

MICHE. Mr Lancelot : MICHE. *De μικὸν : Dorique ; pour μικρὸν*, petit. *Une miche eſt un petit pain.* Le Pere Labbe, l'adverſaire de Mr Lancelot : MICHE *&* MICHON, *viendront auſſitoſt de* mica, *Latin ; pour leur petiteſſe ; ou parceque cette ſorte de pain ſe feichant aiſément, eſt ſujette à s'émier, que de μικὸν, Dorique, pour μικρὸν.* Trippault : MICHE : *peſſi le de μικὸν Doricè, pro μικρὸν : dautant que miche eſt un petit pain.* Mica *en ſemble plus loing.* Il eſt ſans doute que *miche* a été fait de *mica* : uſité des Auteurs de la Baſſe Latinité, dans la meſme ſignification. *Johannes Januenſis*, dans ſon Catholicon : MICA *etiam ponitur pro modico pane, qui ſit in curiis Magnatum, vel in Monaſteriis.* Voyez M^r de Caſeneuve. ¶ Ce mot de *miche* eſt ancien dans notre Langue. Hélinand, dans ſon poëme de la Mort, ſtance 32. *Qui plus a gaſtiaux, pluſtoſt miches.* Villon :

Peu m'a duré petite miche,
Et de froide eau tout un eſté.

MICOCOULIER arbre. Gr. λωτὸς. Les Médecins de Lyon, livre 3. de leur Hiſtoire des Plantes, chapitre 21. LOTUS : *Gallis* micocoulier : *qui & fructum* micocoul *appellant : nomine proculdubio ex* loto *deſlexo : quaſi* μικρὸν λωτὸν καρπὸν. Cette étymologie n'eſt pas recevable. La véritable ne m'eſt pas connue.

MICROSCOPE. C'eſt cet inſtrument avec lequel on regarde les petits objets. De *microſcopium*. Le mot de μικροσκόπιον ne ſe trouve point dans les anciens Auteurs Grecs. Il a été fait par les Savans des derniers ſiécles.

MIDI. De *meridies*, dit pour *medidies*. Ciceron, dans ſon Orateur : *Ipſum meridiem, cur non medidiem ? Credo, quod erat inſuavius.*

MIE. Lat. *mica*. De ce mot *mica*.

MIE. Négative. Charle de Bouvelles le dérive du Latin *minimè*. MIE, *apud Belgas vox eſt frequentiſſima. Apud cæteres Gallos, vix auditur. Pendet à* minimo : *& ſignificat minimè : ſemperque additur cum negatione : valens tantundem quantum vox* point : Il n'y eſt mie ; Il n'y eſt point : Il n'eſt mie chi : Il n'eſt point chi. *Quæ apud Latinos ſonant*, Non eſt, *vel* Minimè: Non eſt hîc : Minimè eſt hic. *Interdum apud Belgas audiatur*, Je ne l'y ay mie mis mi, *Minimè poſui ego.* Trippault le dérive du Grec μὴ: qui ſignifie *non* : Etymologie : qui eſt blamée par le P. Labbe. MIE, dit le P. Labbe, *ne vient pas de* μὴ, non : *ny de* μία, una : *mais de* mica. Mie, miette, émier, ou emiettier ſon pain : in micas friare. *Et de là, le proverbe*, Il n'y en a mie: Ne mica quidem : *pris ſur ce vers de Martial*,

Non eſt in tanto corpore mica ſalis.

Remarquez, en paſſant, que ce vers eſt de Catulle, & non pas de Martial : & *Il n'y en a mie*, n'eſt

n'eſt point un proverbe. Il eſt indubitable, que le *mie* dont nous parlons, vient de *mica*. Nos Anciens ont joint à leurs négatives des termes qui ſignifioient de petites choſes : comme *point*, *pas*, *mie*, *grain*.

MIE'VRE. Ce mot ſe dit à Paris des enfans qui ſont remuans, & qui font toujours quelque petite malice, ou quelque petite friponnerie. En Normandie, on dit *niévre* : ce qui me fait croire que *miévre* a été fait de *nebulo* : de cette maniere : *nebulo*, *nebulus*, NIE'VRE, MIEVRE.

MIGLIAS. MUGLIAS. Dans l'inventaire des meubles précieux de Charles V. imprimé à la fin de l'Hiſtoire de Charles V. de l'Abbé de Choiſi, page 21. *Un Mantel, froncy d'une eſcarlate roſée fourée d'erminez, à trois boutons d'or, garnis de Migliats, & à lettres en la pance.* ¶ *Une Houpelande, un Mantel, & un Chaperon de velnau vermeil cramoiſy, fouré d'ermines ; à trois boutons d'argent dorés de Mugliats.*

L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

MIGNAN. On appelle ainſi dans le Berri un Chaudronnier. Les Italiens diſent *magnano* pour un *ferrurier*. L'un eſt l'autre mot ont été fait *d'æramen*. *Æramen*, *æraminis*, *æraminius*, *æraminianus*, *miniannus*, MIGNAN, MAGNANO. Voyez mes Origines Italiennes au mot *magnano*.

MIGNATURE. De *miniatura*, fait de *minium*.

MIGNON. C'eſt le *dilectus* des Latins, & l'*ἀγαπητὸς* des Grecs. Maldonat ſur le chapitre 6. de Jérémie, verſet 26. *Memini Athanaſium contra Arrianos diſputantem, adnotaſſe, ἀγαπητὸν*, dilectum, *non ſolum in Sacris Literis, ſed apud profanos etiam Poëtas, idem valere quod* unigenitus : *Gallicè* mignon. ¶ Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Marquardus Freherus le dérive de l'Alleman *minna*. *Teutonibus* minna, *eſt amor, affectus, charitas* : minnen, *amare* : unminna, *diſcordia, diſſidium* : minnelich, *amabilis, lepidus* : minnohaſt, *amans* : minnaluſt ; & minnaſami, *dilectio. Et quod nobis ſuperioribus Germanis jam inter verba nupta relatum, Belgis intemeratum manet.* Beminte, Wolbeminte, *dilecta, pretiata. Neque aliunde nata Gallica*, mignon, mignone, mignard, mignarde, mignardiſe. *Ipſa Dea amoris, olim noſtris*, MINNE. *Et alicubi lego*, MERMINNE, Siren : *quaſi quadam* Venerilla matrona. C'eſt ſur le Traité des freres Rois, Louis & Charles, inſeré par André du Cheſne dans le ſegond Tome des Hiſtoriens de France, page 282. Les Bas-Bretons diſent encore aprés ſant *mignoun* pour *ami* : ce qui ne confirme pas peu l'opinion de Freherus : & ce qui réfute celle de ceux qui dériſent *mignon* de l'Eſpagnol *mi niño*, ceſtadire, *mi puer* : mot de careſſe : ou de *niño*, autre mot Eſpagnol, qui ſignifie *un petit enfant ; un petit garçon* : autre mot de careſſe. On dit pourtant à Paris, *un petit mion*, & en Anjou, *un petit maignon*, pour dire *un petit garçon*.

Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, *juvenilis* eſt interprété *mignot*. Il ſemble, aureſte, que *mignot* ſoit dit pour *mignon*, dans ces mots de l'Hiſtoire de Charles VIII. page 51. *Si trouverent maniere d'eux eſchapper d'icelle Ville, par le moyen d'un Eſcuyer Gaſcon, parent d'aucuns d'eux ; lequel eſtoit mignot du Roy & Angleterre : ſi feent ledit Roy d'Angleterre, que iceluy Mignot avoit ſauvé iceux Capitaines ; & pour ce, lui fit couper la teſte.*

Je remarqueray icy en paſſant, que cette Hiſtoire de Charles VII. mal attribuée à Alain Chartier, eſt de Berri, premier Héraud de Charles VII. ce que j'ay appris du célébre André du Cheſne, dans ſa Bibliothéque des Hiſtoriens de France.

Mignot, ſe trouve pour *élegant dans ſes habits*, dans le livre manuſcrit de Chriſtine de Piſe, intitulé *la Cité des Dames*. *Et que femmes ; poſons qu'elles vouliſſent eſtre amées, ſe pénaſſent pour celle cauſe d'eſtre ioliez, baudes, mignotes, & curieuſes.* C'eſt au chapitre 64. de la 2. Partie. Ce livre manuſcrit eſt dans la Bibliothéque de Mr Joly, Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris.

MIGNONNE. Eſpéce de prune. *Elle eſt des plus eſtimées en Touraine : où par ſa bonté, elle a mérité le nom de* mignonne ; dit Mr Merlet dans ſon Abrégé des bons fruits.

MIGRAINE. Robert Etienne : MIGRAINE, *ou* DEMIGRAINE. *Morbus, quo capitis media pars infeſtatur ἡμικρανία, vel ἡμιτριτία* : hemicrania, *vel* hemicrania. *Il vient de ἡμι, id eſt*, ſemi, *& κρανίον, id eſt*, calvaria. Nicot : MIGRAINE. *C'eſt un vocable extrait du Grec, ἡμικρανία, ou ἡμιτριτία* : hemicraina, *ou* hemicrania : *non par apheréſe de la lettre h, ains par preque ſemblable compoſition Françoiſe ; diſans la François* mipartí, *pour* demipartí, *&* à michemin, *pour* à demichemin. *Et ſignifie une eſpéce de maladie, laquelle fait douloir la moitié de la teſte* : ſemicalvatia : *ſi ainſi dire ſe peut : & de ce mipartiment prent ſon nom de* migraine : *car ἡμι ſignifie* ſemi *en Latin*, demi *en François : & κρανίον*, calvaria : *calvaire, ou teſt de la teſte*. Rabelais, dans ſes Notes ſur ſon quatriéme livre : HEMIGRAINES. *Vous les appelez* migraines. *C'eſt une douleur comprenante la moitié de la teſte.* Jan Picard le dérive auſſi de *ἡμικρανία*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 763. le dérive de *migrana*. GRANAM, *pro* capite *dixerunt : unde &* migranam *morbum capitis, qua ἡμικρανία, aut ἡμιτριτία Græcis*. Voyez Henri Etienne dans ſes Expoſitions des mots Grecs de Médecine, page 341. & 342. Les Latins, aulieu de *ἡμικρανίον, ou ἡμικρανάκιον*, ont dit, *ſinciput*. Les Gloſes Anciennes : *ſincipue, ἡμικρανάκιον*. Car *ſinciput*, c'eſt *ſemicapus* : dont il a été fait.

MIGRAINE : pour *écarlate*. Rabelais 1. 56. parlant des habits des Religieuſes de l'Abbayie de Thélême : *Elles portoient chauſſes d'écarlates, ou de migraine.* Les Latins ont appelé *rubens granum* une ſorte d'écarlate. Voyez cy-deſſus *cochenille*. Ce qui pourroit donner ſujet de croire que *migraine*, en cette ſignification, auroit été fait de *micans granum*. *Micans granum*, *migranum*, *migrana*, MIGRAINE.

MIGRAINE. Poiſſon. Nicot : MIGRAINE, *eſt un poiſſon dit* urſus marinus. *Sic autem vulgò dicitur, quia & figura & colore valde refert malum*

malum punicum. Rondelet livre XVIII. chapitre 27. qui est des hérissons : *En Languedoc*, Ursin. *D'aucuns est nommé* Castagne de mar: *parcequ'il est couvert tout de piquons comme une chastaigne avec sa premiere escorce. A Marseille*, Ursins & Doucins *s'appelle ceux que l'on mange, encores qu'ils ne soient doux. Les plus grands, que l'on ne mange point* Raſcasſes : *en Languedoc*, migraines ; *acause que les piquons estans usés & tumbés, ils demeurent comme l'escorce d'une migraine. Les Alemans l'appellent* meergel.

MILAN. Oyſeau. Lat. *milvus*. Gr. ἱκτῖνος. Quelques-uns ont cru que cet oiſeau avoit été ainſi appelé, parcequ'il vivoit mille ans. Mathias Martinius dans ſon Etymologique, au mot *milvus* : *Quod de molli volatu dicitur, P. Chabotius in Horatii Epod. 16. explicat, quod molliter, & ſuſpenſe in aëre, tamquam parrellus in molli lecto, volet. Addit : aut, quòd tenuem edat vocem ; aut, ut alii volunt, quòd degat vitam millenariam : unde vocatur a Gallis*, le milan. M^r de Caſeneuve : *Il y en a qui tiennent qu'il eſt ainſi appellé, parcequ'il vit mille ans. Et cette opinion eſt rapportée par P. Chabot ſur l'Epode 6. d'Horace.* Ce Pierre Chabot, a fait des Commentaires ſur Horace : & outre ces Commentaires, il a fait une Expoſition Analytique ſur le meſme poëte. C'eſt dans ſes Commentaires qu'il a debité cette ſotte étymologie. Je n'ay point vu ces Commentaires. J'ay ſon Expoſition Analytique : où il ſe dit en Latin, *Petrus Gualterius Chabotius, Pictо, San-Lupenſis.* ¶ Le milan a été ainſi appelé de *miluus*, qu'on a dit pour *milvus*. Térence, dans ſon Phormion, 2.2. *Quia non rellè accipitri tenditur, neque miluo.* ¶ *Miluus, miluanus, milanus*, MILAN. Cette étymologie eſt indubitable. Pour ce qui eſt de celle de *milvus*, je ſuis de l'avis de ceux qui croyent que c'eſt une onomatopée. Voyez Voſſius dans ſon Etymologique. Et à ce propos il eſt à remarquer ce qui a été remarqué par Iſidore, XII. 7. que pluſieurs oiſeaux ont pris leur dénomination de leur voix.

MILIEU. De *medius locus* : d'où les Italiens ont auſſi fait *miluogo*.

MILLE-DIABLES. Dupleix, dans la Vie de François I. en l'année 1522. & 1523. *En ce temps, la licence des gens de guerre eſtoit ſi deſordonnée par tout le Royaume, que ſous ombre de ce qu'ils ſe diſoient eſtre mal payez du Roy, ils ravageoient le plat pays ; violoient les femmes & les filles ; & commettoient impunément les cruautez les plus exécrables qu'on euſt pû attendre d'une nation infidelle & barbare. Entre les plus brutaux, ſont remarquez ceux qui avoient eſté des troupes de Chandieu : leſquelles, quoyque congédiées, redoient encore par la Guyenne. Ces voleurs, pour ſe rendre encore plus effroyables, ſe faiſoient nommer* les Milledіables : *d'où eſt venu le mot*, Meſchant comme les Milledіables.

Les Italiens, pour le marquer en paſſant, diſent *Trante mille Diables*. Le Taſſoné, dans ſes Remarques Manuſcrites ſur le Vocabulaire de la Cruſca, au mot *Sabbato : I Gentili, accecati da' Diavoli, faccevano gl' Iddii loro di numero trenta mila. E perche tali Iddii erano, o nulla, o Diavoli, quindi nacque il dir folle & alcuni corrucciati, col nome di* Trenta mila Diavoli. *E quindi poi anche il Pulci nel ſuo Morgante, Canto* V :

Diſſe Rinaldo ; non temer Dudone,
Se ben fuſſe la Morte, o'l Trenta-mila.

MILLE-PERTUIS. Herbe, ainſi appelée, parceque ſes feuilles paroiſſent avoir un grand nombre de petits trous : d'où les Herboliſtes Latins l'ont appelée *perforata*.

MILLE-SOUDIER : pour *riche*. Ce mot a été dit originairement de celui qui avoit mille ſous à dépenſer par jour.

MILLERETS ; ou MILLERAIS. Ducats de Portugal. Le premier Scaligerana : Millerais, *eſt nummus aureus Luſitanicus, cujus appellatio corrupta eſt, cùm verum nomen fuerit* Mulei Raïs : *ab Arabe Rege, qui primus ejuſdem ponderis & valoris numiſma in illis partibus Hiſpania percuſſit.*

MILLET. De *milietum*, diminutif de *milium*. Mr Richelet dit qu'on écrit *millet*, mais qu'on prononce toujours *milliet*. Je n'en demure pas d'accord. Les Angevins diſent *mil*.

MILORD. Cretin, dans l'Epitre à Charles VIII.

Ce ſont thouyns, qui leurs ventres chériſſent,
Et ont grand peur que vivres enchériſſent.
Ce ſont Milourds, qui ne vouſiſſent point
D'hoſtes avoir.

Henri Etienne, dans ſon Dialogue du Nouveau Langage François Italianiſé, page 56. *Ce mot* Milord *ne peut eſtre trouvé eſtrange aux François : pourceque, déja long temps a, on a accouſtumé de dire par joyeuſeté*, Un gros Milort, *en ſignifiant* un grand Seigneur : *encore qu'on parle d'un qui ne ſoit pas de France*

Milord, eſt un mot Anglois, qui ſignifie *Monſeigneur* : & qui eſt compoſé de *mi* qui ſignifie *mon*, & de *lord*, qui ſignifie *Seigneur*. Mr Bochard avoit quelque créance que *lord* étoit une contraction de l'ancien mot Anglois *laford*, qui ſignifie *liberal* ; *ex conſequenti*, comme parlent les Grammairiens ; ſignifiant proprement, *qui donne du pain*.

MINAGE. Droit qu'on paye au Seigneur pour le meſurage du blé. De *minagium. Mina, minagium*, MINAGE. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

MINARDE. Antoine Minard, Préſidant au Mortier du Parlement de Paris, ayant tenu l'audiance de relevée le 12. Decembre 1559. retournant en ſon logis ſur les ſix heures du ſoir, fut tué par des Aſſaſſins près de ſa Maiſon, dans la vieille Rue du Temple. C'eſt ce qui obligea Meſſieurs du Parlement d'ordonner qu'à l'avenir l'Audiance de relevée, qui ne finiſſoit qu'à cinq heures, finiroit l'hiver à quatre heures. Et cette Ordonnance fut appelée *La Minarde*. Voyez Blanchard dans les Préſidants au Mortier du Parlement de Paris, à l'article de notre Antoine Minard.

MINAUDERIE. Voyez *mine*.

MINCE. De *minutus*, fait de *minutus*, fait de μινύθω, *minuo*. Pluſieurs ont porté le nom de *Minutius*:

Digitized by Google

Minutius : Minutius Felix ; *Minutius Natalis*, Jurisconsulte ; *Publius Minutius, Præfectus Annonæ*, dont il est parlé dans Pline livre XXXIV. chapitre 5. *Minutius Augurinus*, dont il est parlé dans le mesme Auteur, livre XVIII. chapitre 3. *Minutius Fundanus*, Proconsul en Asie, sous Hadrien, auquel cet Empereur écrivit touchant les Chrétiens, comme nous l'apprenons de la Chronique d'Eusèbe.

MINE. Lat. *fodina : cuniculus.* Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 246. parle ainsi de l'étymologie du mot François *miniere* ; qui est le mesme que celui de *mine* : MINERA, *à Germanico* mine : *unde suum vocabulum accepere cum Itali, Galli, Hispani : tum Angli item. Notat matricem, sive venam terræ metallicam. Sic mitur Aurea Bulla Karoli IV. Indeque Philosophis*, mineralia. *Fortassè autem* minera *à* minando, *posteriorum seculorum verbo, pro* ducere : *ac particulatim, pro facere ductus subterraneos, sive cuniculos. Sanè, ut* mine *cuniculus, ita* miineren, *Barbaris* minare, *Latinis* agere cuniculos. *Atque hinc* Minitores, *fossores qui cuniculos agunt. Comes Sancti Pauli, epistolâ de Constantinopoli captâ, ad Ducem de Lovanio, sive Brabantiæ, exaratâ :* Super Turri autem illa locuti fuimus cum Duce Veneti, viro prudentissimo & discreto : dicentes ei, quòd nullo modo posset capi ; nisi per Minitores & petrarias caperetur. *Et post aliquammulta :* Minitores verò, muros inferiùs subcavantes, unam turrim straverunt.

Mr Guyet & Mr de Caseneuve dérivent *mine*, dans la signification de *miniere* ; du Latin *minium*, qui signifie *vermillon* : les mines où se trouve le vermillon, étant appelées *miniæria* dans Pline XXXIII. 7. L'étymologie de Vossius ne me déplaist pas.

Minarius, pour *un Mineur*, se trouve dans Guillaume le Breton, livre 2. de sa Philippide :

Fossi jam plenis, parmas ad mœnia miles
Appodiat : sub eisque fecare Minarius instat.

MINE. Mesure contenant six boisseaux. De *Medimnus*.

MINE : Comme quand on dit, *Il a bonne mine ; mauvaise mine.* Leunclavius sur Xénophon page 1078. *Sum qui Gallica Lingua cognationem esse quamdam cum Græca sibi persuadent. Hoc si verum est, videri queat, vocem* mine *Gallicam, ab hac Græca* μίνη *pronanasse ; cùm dicunt* faire mine ; *ac frequenter*, faire bonne mine, *pro egregiè præsentare, vel simulare.* En Gallois, en Bas-Breton, on dit *moina*. Voyez Cambden. Et c'est apparemment de ce mot Gaulois & Bas-Breton que vient notre mot François. J'oubliois à remarquer, que Périon dérive aussi *mine* de μίνη.

De *mine*, en cette signification, on a fait *minauder*, & *minauderie*.

MINIERE. Voyez *mine*, dans la signification de *fodina*.

MINIMES. Religieux. St François de Paule, Foudateur de l'Ordre de ces Religieux, les appela de ce nom par humilité ; à l'exemple des Freres Mineurs. Hotman, dans son livre intitulé *l'Etrille de Papyrius Masso. Monachi omnes dicebantur olim* Frattres. *Postèa, quidam dicti sunt* Frattres Minores. *Alii postèa, dicti sunt* Minimi. ¶ Rabelais 3. 24. appelle St François de Paule, St François le jeune.

MINOIS. C'est un dérivé de *mine*. *Minoye*, dans le Dictionnaire Argotique, signifie *le nez*.

MINUTE. Lat. *autographum. A minuti literis :* parcequ'on l'écrit ordinairement en petite lettre : au contraire d'une Grosse, qu'on écrit en grosse lettre ; & qui pour cela, est appelée *Grosse*. Le Bernia :

La lettera è minuta che si nota :
Poi si distenderà con altra penna.

MION. Mr Richelet : MION, *Mot, qui vient du Grec, & qui signifie* plus petit. *Il signifie parmy nous* un petit garçon. Selon moy, c'est une contraction de *mignon*. Voyez *mignon*. Le Grec, dont entant parler Mr Richelet, c'est μείων, *minor*. Bourdelot dérive aussi ce mot François de ce mot Grec.

MIRABELLE. *Prune de mirabelle.* Quelques uns l'appellent *prune admirable* : ce qui peut donner sujet de croire que ce mot a été fait de *mirabilis*.

MIRABOLANS. Voyez *myrabolans*.

MIRAILLE'. Terme de Blason. *Papillons miraillés*, ce sont papillons de diverses couleurs. Nos Savans en Blason le dérivent de *miraliamus :* cestadire, *pleins de petits miroirs.*

MIRE. C'est un vieux mot François qui signifie *Médecin*, & *Chirurgien*. Alain Chartier dans son Histoire de Charles VII. page 224. *Et ainsi que ledit Messire Bernard se retrahoit de ladite escarmouche, fut frappé d'un coup de coulevrine, qui perça son pavès : & entra la plombée en sa jambe, entre les deux os : qui dedans fut tirée : & sa dite jambe fi bien gouvernée par les Mires, que le péril en fut hors.* André du Chesne a remarqué sur cet endroit, que les Maîtres Chirurgiens de Paris, dans les anciens Titres de leur Confrairie, sont communément appelez *Maistres Mires*.

Il faut présentement examiner d'où ce mot de *Mire* peut avoir été formé. Nicot le dérive de μύρον, *unguentum*. Voicy ses termes : MYRE : *qu'on dit aussi* MYRE. *En Langage ancien, c'est* Médecin. *Et vient de ce mot Grec* μύρον, unguentarius : *lequel vient de cet autre* μύρον, *qui signifie* oignement. *Et par cette raison* Myere *sera pris pour le Médecin qui exerce la Chirurgie, & application d'emplastres : ainsi que Guidon dit la Médecine & la Chirurgie avoir esté exercées par mesmes Maistres. Et en cette signification, est entendu le proverbe, duquel Phœbus fait recit en son Miroir de la Chasse*, Après le cerf, la biere : après le sanglier, le Myre.

MIRER : pour *viser*. De *mirari*.

MIRLICOTONS. Sorte de pêches. Mr de la Quintinye : Mirlicoton, *est une sorte de grosse peschе jaune, & de pavie jaune ; qui meurit sur la fin de l'automne. Ce mot est un terme de Jardiniers de Gascogne.* Les Gascons ont pris ce mot des Espagnols, qui appellent ces pêches *mirlicotones* ; par corruption, comme je croy, aulieu de *melocotones*. ¶ Jules Scaliger contre

Cardan CLIII. 2. l'appelle *myrocoton*. Myrocotoneum *Galli vocant*. Nous disons en Anjou *mircoton*.

MISAILLE. Gageure. De *mittere*. *Mitto, misi, misum, misalium, misalia*, MISAILLE. Voyez Nicot.

MISAINE. *Mast de misaine*. Voyez le Dictionnaire des Termes de Marine.

MISE'RE'RE'. Mal d'intestins. Parceque celui qui a ce mal crie *miserére* : cestadire, *ayez pitié de moy*. Nous avons ainsi donné des noms Latins à des certaines maladies. *Noli me tangere : cholera morbus*, &c.

MISE'RICORDE. Petit poignard de nos anciens Chevaliers : ainsi appelé, parcequ'ils en tuoient leur ennemi atterré, s'il ne leur crioit misericorde. C'est l'opinion du Président Fauchet dans sa Lettre à Mr de Galoup, & celle de Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *misericordia*. Il en est parlé dans le Roman de la Rose.

Pitiez, qui a tous bien s'accorde
Tenoit une misericorde
En lieu d'espée.

MISTE. Vieux mot, qui signifie *beau, gentil*. Pierre Gringore, dans ses Menus Propos, fol. 80.

L'un a beau vis, & le corps mistе & gent.

Et fol. 114. verso :

Femmes qui sont veufves, & encor mistes.

Cretin, dans sa Déploration sur le trepas d'Olergan.

Lors se leva David royal Psalmiste,
Des Muses droit servant commensal mistе.

De *mixtus*. Peutestre, acause du meslange des lis & des roses sur le visage des belles personnes. *Candida purpureis lilia mixta rosis*.

MISTOUFLET. Mot Toulonsain, qui signifie *poupin, delicat, mignon*. C'est un dérivé de MISTE. Voyez *mistе*. ¶ *Mixtus, mistus, mistо, mistofus, mistofulus, mistofuletus*, MISTOUFLET.

MISTRAL. On appelle ainsi en Provance le vent Septentrional, que les Latins appellent *Corus*. De l'Italien *Maestrale*. Les Italiens ont ainsi appelé ce vent du mot *magister* : acause de sa véhémence. *Magister, magistralis, magistrale*, MAESTRALE : d'où *maestrale* : car les Italiens disent *maestro* & *mastro*, indifféramment. Et de *mastrale*, on a dit ensuite *mistrale* : d'où MISTRAL.

MIT : MITE pour *un chat*. Trippault : Myton, & mytault, *pour* un chat. *De* μῦς, mus; & κτείνω, occido : *to ostê*. Tue-rat. ¶ Etymologie ridicule. C'est une onomatopée. ¶ Les Espagnols disent *miz*, en appellant un chat : comme nous, *mite*.

MIT. On appelle ainsi en Normandie la butte d'un Jeu de billard. De l'ancien Saxon *mid*, qui signifie la mesme chose que le Latin *meta* ; & qui en est dérivé. Voyez Arngrimus Jonas dans son *Specimen Islandicum*, pag. 44. ¶ Cette Observation est de Mr Huet.

MITAINES. Gands d'hiver qui sont fourrez : & qui sont sans division des quatre doits. Je croy que ce mot a été fait de celui de *mit*, dans la signification de *chat* : parcequ'on fait ordinairement les mitaines de peau de chat. Les Latins ont dit de mesme *galea*, de γαλῆ, acause qu'on fourroit les casques de peau de chat. Γαλῆ signifie *un chat*. ¶ Les Anglois appellent *mittens* les Mitaines.

MITAN. De *medietanus*. Périon, page 149. le dérive ridiculement de μεταξύ.

MITES. Vers, qui rongent les vieux fromages. Robert Etienne & Nicot le dérivent de *midas* : qui est un mot Grec qui signifie *un cosson* ; ver, qui ronge les féves. Helychius : μίδας. Θοιδίου τι, ὑπὸ τῶν κυάμων. Theophraste, livre IV. des Causes des Plantes, chapitre 16. Οἱ μὲν γὰρ καὶ κεντροὶ τῶν καλῶν : ὁ δὲ κυαμὸς, ὁ τῶν κακῶν ΜΥΔΑΝ. Les Anglois disent *mit*. ¶ Voyez *cosson*.

MITON MITAINE. Nous disons *un onguent miton mitaine*, pour dire un onguent qui ne fait ny bien ny mal. La raison ne m'en est pas connue. Nous disons de mesme *ribon ribaine*. Voyez *ribon ribaine*.

MITRE. De *mitra*, fait de μίτρα.

MITRON. Garçon Boulanger. L'origine de ce mot ne m'est pas connüe.

M O.

MOCADE. Etoffe. Sorte de damas. Mr du Cange le dérive de *camoras*.

MODERNE. De *modernus* : mot Latin-barbare, dont Cassiodore, dans la Préface des Collectanées de l'Ortographe ; Bède, *de Metris* ; Pierre, frére de Damien, livre 1. épitre 3. Arnulfe de Lisieux, dans son poëme à Henri Evesque de Winton ; Yves de Chartres, dans sa Chronique de France ; Pierre des Vignes, livre 3. épitre 18. Gerardus Niger, livre 1. des Fiefs ; l'Auteur de la Vie de St Maurille, attribuée fauſſement à Grégoire de Tours ; & plusieurs autres ; se sont servis. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 76. & 507. & Mr du Cange dans son Glossaire. ¶ *Modernus*, a été fait de l'adverbe *modò* : comme qui diroit, *qui modò vivit*.

MOEUF. Terme de Grammaire. De *modus*.

MOI, ou MOY. De *me* : comme *Roy*, de *re*.

MOIEN. De *medianum*. Voyez *moyen*.

MOIENNANT. De *medionamen*. Voyez *moyennant*.

MOIEU *de roue*. De *modiolus*. Voyez *moyeu*.

MOIEU *d'œuf*. De *medium ovi*.

MOIEUX. Sorte de prunes confites qui viennent de Franche-Comté, & qui sont excellentes : ainsi appelées de leur ressemblance à des moyeux d'œufs, acause de leur couleur jaune.

MOIGNE. Vieux mot, qui signifie *Moine*. Voyez *Amoignes*.

MOIGNON. Lat. *torus* : pulpa brachiorum & coxarum. De *mus, Mus muris, murium, murio murionis, murione, munione*, MOIGNON. Mr Parfait, Controlleur de la Maison du Roy, homme

Digitized by Google

homme tres-intelligent en étymologies, le dérivoit du Grec μυῖα, qui signifie *la souris du bras* ; qui est ce que nous appelons moignon; fait de μῦς, en la signification de *musile*, acause que cette partie a beaucoup de muscles. Μυῶν μυωνὸς, μυωνίδι, *myonio myonionis, myonione, moignon.*

MOILLER. Vieux mot inusité, qui signifie *uxor.* De *mulier*, dont les Latins se sont servis en cette signification ; & dont les Italiens ont aussi fait *moglie*, & les Espagnols *muger* : Le Jurisconsulte Scévole dans la Loy 93. *De Legatis & Fideico.* 3. *Sempronia, mulieri mea, reddi jubeo ab heredibus meis centum aureos.* Ulpien dans la Loy 1. *De inspiciendo ventre, Temporibus Diverum fratrum, cum hoc incidisset, ut maritus quidam pregnantem mulierem diceret.* Ce mot François se trouve dans Villon.

Sardina, le preux Chevalier,
Qui conquist le Régne des Crétes,
Et vouloit devenir moulier,
Et filer entre pucelettes.

Voyez le Glossaire Latin de Mr du Cange au mot *mulier.*

MOINDRE. De *minore* : & MOINS de *minus.*

MOINE. De *monius.* Je remarqueray icy par occasion, que plusieurs croyent que *monialis* pour *une Religieuse*, a été formé de ce *monius* : en quoy ils se trompent. C'est un retranchement de *sanctimonialis*, ou de *castimonialis* : ce qui a été fort bien remarqué par Vossius dans son *de Vitiis Sermonis.*

MOINEAU : Oiseau. Quelques uns croyent que ce mot vient du Grec μονὸς, qui signifie *solitaire*, parcequ'il y a une espéce de moineau appellée de la sorte, dont il est parlé dans le Psaume 101. selon la Vulgate : *Passer solitarius in tecto* : que les Grecs ont traduit στρουθὸν μοναχίζον. Μονὸς, *moinellus*, MOINEAU. Et ils prétendent qu'on a transferé le nom de l'espéce au genre. D'autres croyent que cet oiseau a été ainsi appelé de sa couleur grise; qui est celle que portent plusieurs Moines. Belon, dans son Ornithologie : *C'estuy est nommé* un moineau, *pourcequ'il semble porter un froc de la couleur des enfumez.* Et cette opinion me paroist la plus vray-semblable. Les Italiens appellent demesme *monaco*, & *monachino*, l'oiseau que nous appelons *pivoine* ; & *monachello*, une espéce d'oiseau de riviere. Voyez mes Origines Italiennes au mot *monaco.* ¶ *Paredum Monasticum*, Prieuré dans la Bourgogne, a été rendu en François par *Paray le Moineau.* Dans toute la Normandie on appelle les moineaux *moissons* : Voyez Mr Bochart dans son Hierozoicon 2. 21. & en quelques lieux de France on les appelle *moinets* ; ce qui ne confirme pas peu mon opinion : & ce qui réfute Mr Ferrari, qui dans ses Origines Italiennes dérive le François *moineau* du Latin *monedula.* ¶ Dans l'Eglise de N. D. de Paris on appelle *moineaux*, les cloches qui sont entre les dessus & les basses. De *medianellum.*

MOIRE. Voyez *mouaire.*

MOIS. De *mensis. Mensit, mesis* : d'où l'Italien *mese* : MOIS.

MOISIR. De *mucire* ; dit, par métaplasme, pour *mucere.*

MOISON. *Bailler sa terre à moison*, ou *à moyage.* Voyez Nicot au mot *moison*, & Brodeau sur la Coutume de Paris, tome 2. page 226.

MOISSON. De *messio* ; que les Latins barbares ont dit pour *messis.* Je remarqueray icy par occasion, que *messis*, selon Varron, a été fait de *medium. Tertio modo meritur : ut sub urbe Roma & locis plerisque : ut fœnumentum medium subsecem : quod manu sinistra summum prehendunt : à quo medio*, meslem *dictum puto.* Le plus docte des Romains se trompe. *Messis* a été fait de *meto* : & *meto*, d'ἀμάω. Ἀμάω, ἄμιος, inusité : ἄμητος, *meto.* Voyez l'Etymologique de Vossius.

MOISSON : pour *moineau.* Voyez *moineau.*

MOITE. De *matus.* Les Gloses d'Isidore : MATUM, *est* ; *humectum est* ; *emollitum, infectum.* Et *matus*, a été dit pour *madus*, primitif de *madidus.*

MOITIE'. De *medietate*, ablatif de *medietas.*

MOLE *de port.* De l'Italien *molo* : fait du Grec vulgaire μῶλος. Dans le quatriéme de l'Anthologie, au chapitre εἰς ψόλους, il y a une épigramme avec ce titre, εἰς μῶλον ἐν Σμύρνῃ τὸ ὀκτάγλη ὀπτικόφωνον, ἐν ᾧ ὕδρησιν : sur lequel titre, le savant Jan Brodeau a fait cette Note : εἰς μῶλον. Munitiones *vocat D. Cyprianus : Josephus*, σφενδόνας : moles, *nonnulli : Veneti & Ligures*, el molo : *qualis Genua & Corcyræ visitur. Procopius*, διὰ δὲ τῶν ἰσθμίων κατεσκάπτων : πρὶν ἢ ἐς ἑκατέρωθι τὴν ἤπειρον ἁλικάσας, σφᾶς βίαιον ποιήσασθαι βαρχέη τε καὶ φαύλαι, ὥσπερ καλῶν τινομάζουσι ΜΩΛΟΥΣ. Et ce mot Grec μῶλος a été fait du Latin *moles* : qui se trouve en cette signification. Nonius Marcellus, au mot *appellare* : APPELLARE, *est* applicare. *Afranius, Excepto :*

Abi tu : appellant huc ad molem nostram naviculam.

Les Gloses Anciennes : *moles*, μῶλος. ¶ Du Latin *moles*, les Espagnols ont fait *muelo*, pour signifier *un monceau de blé dans l'aire.*

MOLE *de femme.* De *mola*, fait de μύλη, qui signifie la mesme chose. De μύλη, on a fait μύλοσαρξ, qui signifie *carnis mola.*

MOLET *de jambe.* De *molletum*, diminutif de *molle* : parceque cette partie de la jambe est molle en comparaison de la partie antérieure, qui est d'os. Et de cette mollesse les Grecs l'ont appelée γαστροκνήμιον : comme qui diroit, *le ventre de la jambe.* Le Espagnols disent demesme *molledo del braço*, pour dire le gros du bras. ¶ Molet se trouve dans Villon.

MOLETTE *d'éperon.* De sa rondeur, semblable à celle d'une petite meule.

MOLÙE. Voyez *morüe*, & *merlus.*

MOMIE. Mr de Saumaise, dans ses Exercitations sur Pline, page 401. le dérive d'*amomum. Pretiosissimis quibusque unguentis amomum addebatur, ut Plinius testatur. In funeribus præcipuè locum habebat : ut & myrrha, & cinnamomum, & alia. Persius :*

—— tandemque beatulus, alto
Compositus lecto, crassisque lutatus amomis,
In portam rigidos calces extendit.

Amoma, *hic pro quibuslibet unguentis posuit, quibus ungebant corpora mortuorum. Inde* amomiam *Recentiores vocaverunt illud omne quo medicabantur corpora defunctorum, & condiebantur.* Momiam, & mumiam *universa hodie vocat Europa, nomine inde dedullo.* Scaliger avoit fait la même remarque, & en mesmes termes. *Pretiosissimis quibusque unguentis amomum addebatur : sed præcipuè locum habebat in funeribus : unde* mumiam *appellamus corpora humana aromatis condita.* C'est dans le premier Scaligerana, page 9. Vossius dans son *de Vitiis Sermonis* lui donne une étymologie Arabe. MUMIA : *Caro hominis, balsamo vel myrrhâ, & aloë aut asphalto, adversus corruptionem, condita. Habet & conservandi vim mel, ac cera : ut propriè inde origo possit arcessi. Sanè Arabibus* מם mum, *cera.* Cette opinion me paroist la véritable. Et elle a été suivie par Mr Bochart dans son Hiérozoïcon, page 331. de la derniere partie. Mr Richelet a suivi celle de Mr de Saumaise & de Scaliger.

MOMMERIE. De *momaria. Momus, momarius, momaria,* MOMMERIE. Mr du Cange le dérive de *Mahomeria :* qui est le Temple des Mahumerans. Je ne suis pas de son avis.

MOMMON. Périon : *Inter cœnam nonnulli intervenire solent ludendi causâ : quos nostro sermone* mommons *vocamus. Ita est, inquit : atque hoc verbum totum Græcum est : μωμὼ enim larva appellatur à Græcis.* Périon a approché du but. *Mommon* a été fait de *momus. Momus, momo, momonis, momone,* MOMON, MOMMON. Bourdelot, qui dans ses Animadversions du livre 1. d'Héliodore, dérive. *Mommon* de μωμὸς, n'a pas bien rencontré. ¶ Nous disons *porter un mommon*, en parlant d'un dés, porté par des Masques.

MOMMORISME. Voyez *mommorisme.*

MON. Comme quand on dit, *savoir* mon: *vrayement c'est mon,* &c. Nos Hellenistes, non sans apparance, le tirent de μὼν. Voyez Périon, Trippault, H. Etienne, & Mr Lancelot.

MONCAIAR. Sorte d'étoffe de soye. De l'Italien *moncaiare* : qui est un mot Phrygien, selon le témoignage de Jules Scaliger, dans son Exercitation CLXXXXIX. article 4. contre Cardan. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *mocaiardo.*

MONCEAU. De *monticellus.* De *monticulus,* les Italiens ont fait demesme *mucchio.* Le Stigliani, qui dans son Occhialé, sur ce vers du Chant XIII. de l'Adoné du Cavalier Marin,

Tengon gran mucchi, e cumuli raccolti,

le dérive de *cumulus :* & le Monosini, qui dans son *Flos Italica Lingua*, le dérive du Grec μύχος, qui dans le Traité des Dialectes, attribué faussement à Corinthus, signifioit parmy les Doriens *un monceau de paille :* & l'Aleandri, qui dans sa Réponse à l'Occhialé du Stigliani, le dérive du mesme mot Grec μύχος, se sont manifestement trompez. Voyez mes Origines Italiennes au mot *mucchio.*

MONGE. Vieux mot, inusité, qui signifioit *Moine.* De *Monius.*

MON-JOYE. Cri de Bataille de nos vieux François. Orderic Vital, livre 12. de son Histoire, page 1119. *Lautantes verò sub stramine, subitò prorupernnt, & Regale, signum Anglorum, cum plebe vociferantes, ad munitionem cucurrerunt. Sed ingressi,* Meum gaudium; *quod Francorum signum est, versa vice clamaverunt.* Mathieu Paris : *Et facto congressu, acclamatum est terribiliter,* ad arma, ad arma : *hinc* Regales, Regales : *inde,* Montis gaudium: *scilicet Regis utriusque insigne.* Le Roman de Roncevaux :

Monjoie *crient, por lor gent raliier.*

Maistre Vace, natif de l'Isle de Gerzay, Chanoine de Baieux, surnommé *le Clerc de Caen :*

A resleuer Gaultier ont fait gram estormie
Francheis crient Monjoie ; *& Normans,* Diex aïe.
Francheis crient Asras : *& Angevin,* Valie :
Et li Quens Thebaut, Chartres & Passavant *crie.*

C'est ainsi que Mr du Cange cite ces vers, & dans son Glossaire Latin, & dans sa Dissertation du Cri d'armes. Et dans cette Dissertation; pour le marquer en passant ; il explique ce Cri des Angevins de cette portion de l'Anjou, appelée aujourd'huy *la Valée.* Mais au lieu de *Valie*, il faut lire dans les Vers de Vace, *Ralie* : qui étoit le Cri des Angevins. Mr du Cange a eu une mauvaise copie du livre de Vace. Voyez mon Histoire de Sablé, page 4. & page 344.

Je viens à l'étymologie du mot de *monjoie.* Il y a diversité d'opinions touchant cette étymologie. Nicot en parle en ces termes : MONTJOYE, *composé de* Mont *&* Joye, *est le Cry de guerre, ou pour mieux dire de bataille, usité par les François; lequel du regne de Hlovis ils prindrent en la bataille en laquelle icelui Hlovis desconfit le Roy Andot, Sarazin, qui avoit assiégé Constians Sainte Honorine, près Pontoise ; lequel conflict commença en la vallée, & fut achevé en la montagne, en laquelle est la Tour de Montjoye : qui fut la cause de l'institution dudit Cry de bataille ; auquel depuis furent adjoustez ces deux mots,* Saint Denys : estant l'entier Cry *d'armes*, Montjoye Saint Denys. *Nicole Gilles en ses Annales, & Robert Gaguin en son Traité des Héraults :* Le Roy Louys faisant Louys de Rousti son Roy d'armes, ordonna qu'il fust nommé *Montjoye:* qui est le Cry de tous les Rois & Princes François. Et depuis cestuy Montjoye, tous les autres principaux & premiers Rois d'armes des François ont esté ainsi nommez. ¶ Pasquier livre VIII. chapitre 21. de ses Recherches, fait mention de cette étymologie, mais en l'improuvant. Voicy ses termes : *Or, dont ce mot* Sainct Denys Mont-joye *ait pris son origine, je ne l'ay jamais lu dans les vieux Autheurs : s'entends de ceux qui nous font de quelque mérite. Maistre Raoul de Presles, en la Préface qu'il a faite sur les livres de Saint Augustin de la Cité de Dieu, par lui traduits, qu'il addresse au Roy Charles VI. dit sur le suject qui s'offre, telles paroles:*

paroles : Clovis, premier Roy Chrestien combattant contre le Roy Dandat, qui estoit venu d'Allemagne aux parties de France, & qui avoit mis & ordonné son Siége à Constans Sainte Honorine, dont combienque la bataille commencée en la vallée, toutesfois fut elle achevée en la montaigne : en laquelle est à présent la Tour de Montjoye : & là fut pris premiérement & nommé vostre Cry en armes : c'est à savoir *Montjoye Sainct Denis. Ces paroles sont mal couchées : lesquelles je ne vous ay rapportées à autre fin, que pour monstrer que du temps de Charles VI. cecy estoit tenu pour familier en la bouche de nos Roys : Et au surplus, que Maistre Raoul le rapporteit au Roy Clovis, comme aussi font tous les autres. Vray que plusieurs sont en doute de l'occasion pour laquelle Clovis usa de ce mot* Mont-joye : *& semble aucunement que ceste Autheur le vueille attribuer à cette montagne, en laquelle il dit estre située cette tour. Toutesfois quelques-uns sont d'advis que Clovis ayant esté par plusieurs fois admonesté de sa femme Clotilde, de recevoir le saint Sacrement de Baptesme ; finalement s'acheminant à la guerre qu'il eut contre les Allemans, il luy promist qu'en cas de bon succés de ses affaires, il accompliroit son vouloir. Paranoy se trouvant pendant le conflict, & peste-meste, de la journée Tolbiac, en grand danger de sa personne, réclama soudainement le Sainct grandement révéré en France, & que nous appelons nostre Apostre ; qui est Sainct Denys : disant,* Saint Denys mon-Joye : *comme s'il eust voulu dire, qu'en cas que Sainct Denys eust favorisé son entreprise, il l'eust de là en avant révéré comme son Jupiter ; qui lors, comme Ennique, il adoroit sur tous les autres Dieux ; & que depuis on auroit fait d'un* Mon-Joye ; *un* Mont-joye : *comme par succession de temps il est aisé d'eschanger plus estrangement les paroles. Cette-cy est l'opinion de Messire Robert Cénal, Evesque d'Avranches, en ses Périoques de la Gaule. Toutesfois, si en cecy la divination est excusable, je croirois, (si tant est toutesfois que Clovis ait esté premier Autheur de cette parole) que si lors de cette necessité (qui fut certes l'une des plus grandes que courut jamais ce brave Roy) il invoqua l'aide de Saint Denis, il usa du mot* de Monjoye, *sans aucun changement : comme s'il eust voulu dire que S. Denis estoit sa joye, son espoir, & sa consolation, & auquel il avoit toute sa fiance ; usant toutesfois d'un article impropre, de* mon, *pour* ma ; *ainsi que nous voyons les Allemans, Anglois, Escossois, pratiquer assez souvent, lorsqu'ils n'ont parfaite information de nostre Langue, comme il est à présumer qu'estoit Clovis, qui jamais n'avoit fait estat que des armes, entre ses Gendarmes François ; la pluspart desquels estoient extraicts du pays de la Germanie. Ainsi ayant esté mis ce mot en avant par Clovis, par le moyen duquel il pensa que ses affaires demi-desesperées lui réussiroient à bon effect : les Roys qui de lui furent successeurs, s'attachant estroictement à cette parole, comme sacrée & pleine de grand mystére, la mirent semblablement en œuvre, lorsqu'ils se trouvérent presses en quelque rencontre de guerre ; sans juger s'il falloit dire* ma joye *plustost que* mon joye.

Je suis de l'avis de Mr du Cange, qui dérive le mot de *Montjoye* de celui de *mons. Ab eo monticulo ad Lutetiam, in quo Sanctus Dionysius martyrium subiit Decio imperante.* Ce sont les termes de son Glossaire Latin, au mot *mons gaudii.* Et à ce propos, il faut se souvenir que le Cri entier est *Montjoye Saint Denis.* Et le mot de *Montjoye* a été fait de *mons*, de cette maniere : *Mons, montis, monticus, monticodus, monticodius, monticodia, montcodia,* MONTJOYE. Et il a originairement signifié *une petite montagne.* Et ensuite, un amas de plusieurs choses : dans laquelle signification, il est encore en usage. Mr de Balzac, dans une de ses lettres à Mr le Chancelier Seguier ; qui est la 43e du livre XVI. *Tant qu'il ne se présente à au Seau que ces Gladiateurs de plume, ne soyez point avare des graces du Prince : & relaschez un peu de vostre sévérité. Si la chose estoit nouvelle, il se peut que je ne serois pas fascbé de la suppression du premier libelle qui me diroit des injures. Mais à cette heure qu'il y en a pour le moins une médiocre Bibliotheque, je suis presque bien ayse qu'elle grossisse : & je prens plaisir à faire une monjoye des pierres que l'Envie m'a jettées sans me faire mal.* Et on a employé ce mot en cette signification d'*amas*, de la mesme sorte qu'on a employé celui de *monticellus* dans la signification de *monceau.* Voyez *monceau.*

Mr du Cange à fort bien remarqué, que du François *Montjoye* les Latinisseurs avoient fait *Mons gaudii :* &, ce qui est fort remarquable, il a aussi fort bien remarqué, qu'on a ainsi appelé une colline du Vatican : ce qu'il justifie par un tres-grand nombre de passages d'Auteurs.

Voyez son Glossaire Latin, au lieu allégué, & sa 2. Dissertation sur Joinville.

MONNOIE : pour le lieu où l'on bat la monnoie. De *moneta :* dont les Latins se sont servis en la mesme signification. Les Gloses Anciennes : Τόπος, τὸ χαραγῶν, *moneta.* Mr Bochart lisoit, τόπος, ἐν ᾧ τὸ χαραγῶν.

MONOPOLER. Ce mot, qui ne signifioit originairement que *vendre seul*, a été pris ensuite pour *faire des complots.* Voyez Nicot & Mr de Casseneuve. Les Espagnols disent *monipodio*, aulieu de *monopolio.*

MONSEIGNEUR. MONSIEUR. Voyez *Seigneur* & *Sieur.*

MONSON. Mr Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine : MONSON, *ou* MOUSON : *mot Arabe, qui signifie Vent de saison, ou vent reiglé.*

MONTAGE. Droit qu'on exige des bateaux qui montent. De *montagium.* Voyez Mr du Cange.

MONTALAIS. Nom d'une famille illustre de la province d'Anjou : ainsi dite, par corruption, aulieu de *Moulteloix :* fait du Latin *de Multis Legibus.* C'est ainsi que ceux de cette Maison sont appelez dans le Cartulaire du Prieuré de la Trinaudiere en Anjou. Et *Montalais* a été formé de *Multis Legibus* ; de cette maniere : *Moulteloix, Mouteloix, Monteloix, Montalois,* MONTALAIS. Nos Anciens disoient *Laix*, pour *Loix.* Ils disoient *Licencié és Lais*, pour *Licencié és Loix.* ¶ Voyez mes

Remarques sur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy, d'Angers, page 418.

MONTER. De *montare*. L'Auteur du livre intitulé *de Mirabilibus Scripturæ*, faussement attribué à St Augustin : *Et ab oppositis vallibus, aquas in excelsum montare.* C'est au chapitre 1. Ce livre a été écrit en 627. *Montare*, a été fait de *mons montis* : comme qui diroit, *aller à mont*. De *vallis*, on a fait de même *advallare* : & *devallare*. De *devallare*, nous avons fait DEVALER : & d'*advallare*, les Italiens ont fait *avvallare*. ¶ Les Italiens disent aussi *montare*. ¶ De *montare*, on a fait *montana* : d'où MONTAGNE. Et *montata* : d'où MONTÉE.

MONTIER-RAMEY. Abbayie de l'Ordre de St Benoist, dans le Diocèse de Troyes. De *Monasterium Adremari*. Le P. Sirmond, dans ses Notes sur les Epitres de Petrus Cellensis, sur ces mots, *Abbate Arremarensi*, qui sont de l'épitre 2. du livre 2. *Monasterium est Ordinis Sancti Benedicti ; cujus originem auctoremque Adremarum docet Epistola Leonis IV. ad Prudentium, Tricassium Episcopum, in cujus situm est diœcesi. Conditoris nomen retinet etiam in vernacula : nam* Monstier Ramey *vocant : hoc est*, Monasterium Adremari.

MONTIRANDE'. Abbayie, du Diocèse de Châlons sur Marne. De *Monasterium in Dervo*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois, au mot *Dervensis salus*.

MONT-MARTRE. Lieu proche de Paris. Abbon, dans son poëme du Siége de Paris l'appelle *Mons Martis*.

Fortè deinde, tribus cuneis cinctus gallearum,
Armipotens Montis super Odo cacumina Martis
Emituit.

Les autres l'appellent *Mons Mercurii* : les autres, *Mons Martyrum*. L'ancien mot étoit *Mons Martis*. Mr de Valois dans sa Notice : *Mons noster suburbanus, olim à simulacris Mercurii & Martis, nunc* Mons Mercurii, *nunc* Mons Martis *appellabatur : postea, à passione inclytorum Testium, Dionysii, Episcopi, Rustici, Presbyteri, & Eleutherii, Diaconi*, Mons Martyrum *vocatus est, ut scribit Hilduinus : atque ita hodieque nuncupatur*, MONT MARTRE.

MONTMORISME. Nous appelions ainsi, il n'y a pas long-tans, ces rencontres qui ne consistent que dans un jeu de paroles, que les Latins appellent *annominationes*. Et nous les appelions de la sorte, acause de Pierre Montmaur, Professeur du Roy dans la Langue Grecque, qui affectoit ces jeux de paroles. Les Grecs ont dit demesme γοργιάζειν : acause du Rhéteur Gorgias le Leontin, qui affectoit aussi ces annominations. Voyez Philostrate dans son Epitre à Julie Auguste.

MONTOIRE. Nom de lieu. Dans Geoffroy, Abbé de Vendôme, liv. 3. épit. 15. le village de Montoire, au dessus de Vendôme, est appelé *Mons aureus*. Et dans la mesme épitre, il est fait mention d'un Hamelin *de Monte aureo*. Et dans l'épitre 19. du liv. 1. d'un Pierre *de Monte aureo*. Et en Espagne, il y a un lieu appelé *Montoro*, appelé aussi en Latin *Mons auri*. Covarruvias : MONTORO. *Villa cerca de Cordoua : olim*, Mons auri. *Vide Aulum Hirtium, de Bello Hispaniensi.*

MONTRE *de soldats*. De *monstra*, dit pour *monstratio*. *Dum Paduæ fierent Monstra militum* ; dans l'*Historia Cortusiorum*, liv. 1. chap. 5. Aulieu de *Monstra*, on a dit *Monstrum*. Vous en trouverez des exemples dans Spelman. Δηῶσις se trouve en la mesme signification dans Pachymére, liv. 12. chap. 23. Les Latins ont dit demesme *ostensio*. Dans une ancienne Inscription citée par Mr du Cange : TEMPORIBUS TIBERII FACTA HOMINUM ARMIGERORUM OSTENSIONE. Voyez Mr du Cange au mot *monstrum*.

MONTREUIL. Nom de lieu. De *Monasteriolum*.

MOQUER. Pontus de Thyard, Evesque de Chalons sur Saone, page 18. de son *de Recta nominum impositione*, le dérive du Grec μωκάω. *A* μῶΘ, & μωκάω, *subsannare*, MOQUEUR, & MOQUER. Mr Guyet le dérive de *mungere*. Voyez *moue*. Il vient du Latin *mocare*, fait du Grec μωκάω. Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 283. ΜῶΘ, ἀπὸ τῦ μωκᾶσθαι, *pro μώκησις. Idem autem est* μῶΘ *quod* Sanna. *Glossæ* : Sanna, μῶΘ. *Et Graci* μωκᾶσθαι *propriè dicunt de his qui ore, vultuque distorto, & vulgis labiis, aliquem derident. Hesychius* : διαμωλᾶσθαι, χλιάζειν. Ἐπὶ τῦ τὰ χείλη διαστρέφειν. Διαμωκᾶσθαι. *Idem* : διαστόλιος, διαμωκητὴς. Labiis ductare, *Plauto, est* διαμωκᾶσθαι, ὃ τὰ χείλη διαστρέφειν : labiis dum ductant eum. *Gellius* : labiorum ductu irridere. *Libro* XVIII. *capite* 4. Tum ille, rictu oris, labiorumque ductu contemni à se ostendens, & rem de qua quæreretur, & hominem ipsum qui quæreret. Labiorum ductu, τῷ δὲ χειλῶν διαστροφῇ. *A Graco* μῶΘ, mocosum *Latini deduxerunt, de hoc genere ridiculi quod sit non salibus & dicacitate, sed vultu & gesticulationibus. Cicero ea voce usus est libro* 1. *Epistolarum ad Atticum.* Consul autem ipse parvo animo & pravo : tantùm cavillator ; genere illo mocoso ; quod etiam sine dicacitate ridetur, facie magis quàm facetiis ridiculus. *At importuni & morosi fuere, qui eo loci* morosò *reposuerunt, pro* mocosò. *Sic alibi nem mimicam & gesticulatoriam*, mocosam *veteres Oratores appellabant. Quintilianus libro* XI. *capite* 5. *sub finem.* Quare non immeritò reprehenditur pronunciano vultuosa, & gesticulationibus molesta, & vocis mutationibus resultans. Nec inutiliter ex Græcis Veteres transtulerunt, quod ab his sumptum Lenas Popilius posuit, esse hanc actionem mocosam. *Alii mocosa, est à* μωκᾶσθαι. *At otiosi homines*, inotiosam *ibi pro* mocosam *substituerant. Ex libro veteres, mihi quondam à Jacobo Bongarsio, τῷ σάτυ, τῷ μαλακείῃ, commodato, ita illum locum emendavimus. Sic duo optimi Auctores in eadem voce à nobis emendati, alter ex libro, alter ex conjectura : & unâ eademque operâ vox vetus Latio redonata est.*

Voyez cy-dessous *moue*. ¶ Dans la Version d'Aquila, au verset 12. du chapitre XII. ὃ ἔτομεν ὀνάγλιον ἀντὶ, οὐ καταμωκᾶσθε : *irridens, & subsannans.* ¶ Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Grec au mot μωκίζειν.

MOQUETTE.

MOQUETTE. Etoffe. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

MOQUOISEAU. C'eſt une ſorte de ceriſe : qui a été ainſi appelée parcequ'elle ne rougit point : & que les oiſeaux la voyant blanche, croyent qu'elle n'eſt pas mûre : & dans cette créance, il ne la mangent point. C'eſt un mot d'Anjou.

MORCEAU. De *morſellus*, diminutif de *morſus*. Voyez Mr du Cange, au mot *morſus*.

MORE. De *Maurus*. MORICAUT. De *mauricaldus*. MOREL. Voyez *moreau*.

MOREAU. Comme quand on dit, *cheval moreau*. Ceſtadire, *noir*. Les Italiens diſent demeſme *di pel morello*. Le Taſſoné, dans ſon poëme de *la Secchia rapita*, chant v. ſtance 42.

Sopra un nobil corſier di pel morello.

Nicolo de gli Agoſtini, dans ſon Orlando Innamorato, chant 1. du livre 5.

Cavalca una gagliarda e bella alfana,
Di pel morello, e di tre piè balzana.

J'ay cru autrefois que ce mot avoit été fait de *morus*, dans la ſignification de *mûre* ; acauſe de la noirceur des mûres, qui a paſſé en proverbe Martial 1. 73.

Sic, qua nigrior eſt cadente moro,
Cerruſſata ſibi placet Lycoris.

Je croy maintenant qu'il a été fait de *Maurus*, dans la ſignification d'*un More*. *Maurus*, *maurellus*, MORELLO. *Maurus* a ſignifié enſuite *noir*. Voyez *morille* & *morillon*, & *more*.

MORESQUE. Sorte de danſe : ainſi appelée, parceque nous l'avons priſe des Mores.

MORFONDU. De *morbo funditus*. Voyez *morve*.

MORGELINE. Sorte de ſimple. De *morſus gallina*. Les Médecins de Lyon dans leur Hiſtoire des Plantes, livre XI. chapitre XI. *ἀλσίνη Grecè*, & *μυοσώτις* : *Latinè etiam* alſine, & auricula muris ; & *recentioribus quibuſdam* hippia *dicitur* : *vulgò* morſus gallinæ : *inde Gallis*, morgeline : *quòd gallinis & aviculis cibo grata ſit*, *eaque*, *caveis incluſa*, *ac cibum faſtidientes*, *herbâ iſtâ recreentur* : *Germanis*, vogelkraut ; *Italis*, centone, *pizza* gallina, & panarina : *quòd junioribus anſeribus gratum ſit pabulum*. Alſine *autem*, *quòd lucos*, *qua Græci ἄλση vocant*, *umbroſaque loca & nemoroſa amet* : auricula muris, *quòd muris auribus folia ſimilia habeat* ; *ſive ob magnam admodum cum vera myoſotide foliorum ſimilitudinem*.

MORGUE. Contenance. Je ne ſay pas d'où vient ce mot.

MORICAUT. Voyez *more*.

MORILLES. Sortes de champignons : ainſi appelés de leur couleur noire. Mr de Sauvaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 114. pag. 206. *In genere etiam fungorum*, *ſunt quæ vulgò appellamus* morillas : *à mauro & nigro colore*, *quem colla exhibent*. Les Médecins de Lyon.

MORILLON. Sorte de raiſin. Mr Merlet, dans ſon Abbregé des bons fruits, au chapitre des vignes, dit que le *morillon meunier* a été ainſi appelé, acauſe qu'il a les feuilles blanches & farineuſes.

MORION. C'eſt un petit caſque, ſans viſiere. Mr Bochart le dérivoit de *Maurus*. *A Maurorum uſu* : *ut* Moriſque, *ſaltationis genus*. C'eſt la Note qu'il avoit miſe dans un exemplaire de la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoiſe. Les Italiens diſent *morione*, & les Eſpagnols *morrion*, dans le meſme ſens. Je croy que tous ces mots ont été faits de *mor-us*, dans la ſignification de *noir*, fait de *Maurus*. Et ce qui me le fait croire, c'eſt que les Auteurs de la Baſſe Latinité ont dit *brunia*, pour *une cuiraſſe* ; de ſa couleur brune. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *brunus*, & les Origines Italiennes de Mr Ferrari. On peut demeſme avoir appelé un caſque *morion*, de ſa couleur brune.

On dit dans les Corps-de-garde *donner le Morion*, pour dire *punir un ſoldat*, en lui donnant ſur les feſſes des coups de croſſe de mouſquet.

MORNE. Peuteſtre, de *mortinus*. *Mors mortis*, *mortuus*, *mortuinus*, *mortinus*, *mortnus*, MORNE. *Morne*, eſt oppoſé à *vif*. *Un eſprit morne* : *Un eſprit vif*. ¶ Féderic Morel dans ſon petit Dictionnaire Latin-François a remarqué que le mot de *morne* étoit un mot Anglois.

MORNIFLE. C'eſt l'herbe que nous appelons autrement *moron* : Gr. *ἀνάγαλλις*. ¶ *Moro moronis*, *moronifus*, *moronifulus*, MORNIFLE. ¶ Je ne ſay d'où vient *morniſle* dans la ſignification de *coup*.

MORON. Herbe. Gr. *ἀνάγαλλις*. Quelques uns le dérivent de *murus*. *Murus*, *muro muronis*, *murone*, *morone*, MORON : parcequ'elle croiſt ordinairement ſur des vieilles murailles. M^r de Caſeneuve veut que cette herbe ait été ainſi appelée de *mus muris* ; acauſe de ſa reſſemblance à une oreille de Souris : Et cette étymologie ne me déplaiſt pas. Neanmoins, les Eſpagnols l'appellent *murugez*, ou *murujes*.

MORPION. Sorte de poüs. De *mordens pedio*. Les Latins ont appelé un pou, *pedis*. Nonius Marcellus, page 220. PEDIS, *quem nos* pediculum *dicimus*, *generis maſculini eſt*. De *pedis*, on a fait *pedius*. De *pedius*, on a fait *pedicus* : *d'où pediculus*. De *pedius*, on a fait auſſi *pedio pedionis* : d'où le François PION. *Pedione*, *peone*, *pione*, PION : comme de *pedes pedis*, *pedius*, *pedione*, *peone*, *pione*, PION : Ceſtadire, *fantaſſin*. Voyez *pion*. De *mordens pedio*, on a dit *mordpedio* : d'où MORPION. Et on a appelé *mordens pedis* un morpion, parcequ'il mort plus qu'aucun autre poü. Cælius Aurelianus, livre 3. chapitre 2. parlant des poux : *Plurimi enim creantur*, *nunc per totum corpus*, *nunc per eas partes que capillatura cooperta ſunt*, *& nunc conſueti atque ſimplicis forma*, *nunc ignoti*, *hoc eſt latiores*, *& duri magis*, *ac ſevientes morſibus vehementer*, *quos quidam ferales appellant*. *Nam ſæpe etiam ſub capillis inveniuntur corpora penetraſſe*. Sur lequel endroit, Barthius, livre 36. de ſes Adverſaires, a fait cette Note : *Sunt autem* ferales pediculi, *extremè turpes*, *quos hodie Galli* morpions *vocant* : *quales*

Digitized by Google

quales ovium ipsis carnibus inhærentes offendimus.

Bourdelot a parlé de l'étymologie de ce mot, en ces termes : *quasi* mort à pigeons : *pourceque cette espéce de poux les fait mourir : ainsi que l'a remarqué Felix Platerus.*

MORS *de bride.* De *morsus* : parceque le cheval le mort. Et de là, *frænum mordere*; *prendre le frein aux dents.* Cicéron, dans ses Epitres Familieres, liv. XI. ep. 23. *Si frænum momorderis, peream si te omnes, quotquot sunt, conantem loqui ferre poterunt.* Et dans la suivante : *Sed, ut mones, frænum momordi.* Et de là, *orca frani : quòd ori inferatur*, dit Festus. Voyez Mr du Cange au mot *morsus.*

MORTAISE. Mr Bochart le dérivoit de *mordre* & d'*ais* ; comme qui diroit, *qui mort dans l'ais.* Il vient simplement de *mordere. Mordere, mordare, mordasia, mortasia*, MORTAISE, OU MORTOISE : car on dit l'un & l'autre. *Mortaise*, me semble le plus élégant.

MORTEPAYE. Nicot : MORTE-PAYE, *sont les Soldats ordinaires & perpetuels qui sont sous les Capitaines aussi ordinaires, & à vie des Chasteaux, des Villes, mesme de fromieres ; pour la garde d'icelles forteresses. Stanarii Milites.* Coquille, sur l'article 276. de l'Ordonnance de Blois : *D'ancienneté sont établies Mortes-payes, & Gardes ordinaires en temps de paix & de guerre en certaines Villes, Places fortes, & Chasteaux : comme en Pontorson, en Bretagne ; Cherbourg en Normandie ; Chasteau-Trompette, à Bordeaux, & autres : esquelles Places les Capitaines & Soldats, commis à la garde, doivent demeurer avec leurs mesnages, & y faire séjour ordinaire : pourquoy ils sont appelez Mortes-payes.* ¶ Les Espagnols disent mesme *pagamerta.*

MORTIER. Couverture de teste de Présidant de Parlement. Dans Hesychius, μῶρον est expliqué par πῖλος, cestadire, par *pileus.* Un Helléniste qui auroit découvert cette érudition, ne manqueroit pas de faire venir de ce mot Grec le mot François dont nous parlons. Il vient du mot de *mortarium*, acause de sa ressemblance à un mortier d'Apothicaire.

MORTIER. De *mortarium*, fait de *moretum.* Scaliger sur le Poëme, intitulé *Moretum:* Moreti *nomine, omne intritum intelligitur. Sic in optimo veteri Glossario*, moretum τέγμα *exponitur. Etymi ratio à Græca Lingua. In ea enim* μυττὸν ; *& Atticè*, μυττύλιον. *Inde* Mosetum : *u in o* : *ut* φύλλον, folium ; μύλη, mola. *Deinde, pro* Moseto, Moretum : *ut* Papisius, Papyrius; Valesius, Valerius. Mosetum *potius quam* Mosetum, *dixerunt : usitato scilicet, O in E, mutandi more* ; *ut* cleta, Apello, hemo. *Græci igitur* μυττὸν *nomine, nihil aliud quàm alliatum intritum intelligunt : Ut & Latini quoque : Unde* moretarium alliatum *Donato : quo Vascones ferè semper pro condimento utuntur. Idem Donatus, in proverbio*, Tute hoc intristi ; tibi omne exedundum est, *ait de moreto intelligendum. Mihi quoque videtur & Callimachus eodem allusisse; ex quo citant Grammatici*, τὸ ἐτέθαπτο μυττῷ ; *ut supplendum planè mihi videatur.*

Τὸ χρῶν ἐγκάθλιπε, τὸ ἐτέθαπτο, μυττῷ.

Ad verbum :

Exedere hos decuit, sibi quod trivere, moretum.

Dixit autem ὁ μυττὸς, non τὸ μυττὸν, ut annotant Grammatici. Graci Critici volunt, μυττὸν, παρὰ τὸ μύττειν, *dictum. Quo nomine fortasse ad etymon alluserit Poeta noster :*

——— simo damnat sua prandia vultu.

Hoc est, μυττώδεως. *Ut igitur moretarium alliatum vocabant, ita etiam pilam, hoc est*, ἀλιτέδιον, *ubi tunderetur, eodem nomine* moretarium ; *mox, extritâ literâ*, mortarium *dixerunt. Item, quod fabigitur ex calce, aut arena, aut marmorato. Præterea & locus ipse, in quo tereretur, aut pinseretur*, mortarium *Architectonibus dictum fuit.*

De la ressemblance à un mortier d'Apothicaire, on a appelé *mortier* une certaine piéce d'artillerie.

MORÛE. Poisson. De *maris lucius. Maris lucius, maris lucia*, MOLÛE, MORÛE. Nous prononcions anciennement *molûe* & *moulûe.* Rabelais 4. 32. *S'il fuoit, c'estoit moulûe & beurre frais.* Et plusieurs provinciaux parlent encore de la sorte. ¶ Voyez *merlus.*

MORVE. De *morbus. Morbus, morba*, MORVE. Les Espagnols ont appelé demesme *muelmol* & *muermo* la morve des chevaux : du mesme mot *morbus. Morbus, morbulus, mormol*, MUERMOL, MUERMO. ¶ Voyez *morfondu.*

MOSAIQUE. Comme quand on dit, *un ouvrage à la mosaique.* De *musæicum* : qui a été dit, par corruption, pour *musaicum* : qui l'a été pour *musivum* : qui est l'ancien mot. Spartien, dans la Vie de Pescenninus Niger: *Hunc, in Commodianis horris, in porticu curva, pillum de musivo inter Commodi amicissimos videmus sacra Isidis feremem. Musivarii* se trouve dans Julius Firmicus, dans le Code Justinien, & dans le Code Theodosien. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 47. & 48. ¶ On prononçoit anciennement *musaic.* Philippe de Commines livre VII. chapitre 15. *La Chapelle de Saint Marc :* (de Venise) *qui est la plus belle & riche Chapelle pour n'avoir que nom de* Chapelle, *toute faite de musaïcq en tous endroits. Encore se vantent-ils d'en avoir trouvé l'art : & en font besongner aux mestier : & l'ay veu.*

Scaliger, dans son premier Scaligerana, dérive *musaicum* de μουσεῖα. Musivum & Musaicum *opus, Gallicè dicitur* à la mosaïque : μουσεῖα *enim*, concinnè, scitè, eleganter, *significat : sive tanta cum concinnitate quanta in musicis modulis cernitur.* Μουσεῖα, *est adjectivum. Dicitur &* μουσεῖος, musivus ; *&* μουσεῖακὸς, musaicus : *unde* opus musaïcum. ¶ Voyez Mr du Cange dans son Glossaire Latin au mot *musivum*, & dans son Glossaire Grec au mot μουσεῖον.

MOSQUE'E. On appelle *mosquées* les Temples des Turcs. Dans toutes les Langues Orientales *sagad*, signifie *adorer.* Et de là, l'Arabe

Digitized by Google

l'Arabe *meſgid*, qui ſignifie *lieu d'adoration*. Et c'eſt ainſi que les Arabes nomment leur temple. C'eſt auſſi de ce mot que les Eſpagnols ont fait leur *meſchita*, les Italiens, leur *moſcheta*, & que nous avons fait *moſquée*.

MOT. De *muttum* : dont les Italiens ont auſſi fait *motto*. Feſtus : MUTIRE. *loqui. Ennius, in Telepho* : palam mutire plebeïo, piaculum eſt. Lucilius : *non audet dicere muttum*. Cornutus, ſur la premiere Satyre de Perſe : *Proverbialiter dicimus*, Muttum nullum emiſeris: *id eſt verbum*. Les Gloſes Anciennes : *Muttum, πῦ*. Scaliger ſur l'endroit de Feſtus cy-deſſus rapporté : MUTIRE, *eſt ne mu quidem audere facere : quod Graci πῦζειν. Etiam in idiotiſmo dicimus*, Ne murtum quidem audet dicere. Jan, Moine de Clugny, livre 2. de la Vie d'Eudes, 2. Abbé de Clugny, duquel il étoit diſciple : *Cæci nempe & claudos Paradiſi aſſerebat futuros oſtiarios : ideo nullus deberet eos pellere à ſua domo, ne Paradiſi eis portas clauderent in futuro. Quòd ſi fortaſſis aliquis è noſtris famulis, non ferens eorum improbitatem, aliquod mutum reſponderet eis aſperè, aut mox illis aſſueta beneficia non conferret*, &c. ¶ Spelman, au mot *faldwithi*, dit que *mot* & *gémot*, ſont mots Saxons, qui ſignifient, *placitum, conventum*. ¶ Il eſt conſtant, par les paſſages cy-deſſus rapportez, que *muttum*, eſt un ancien mot Latin. Et cet ancien mot Latin a été vray-ſemblablement fait du Grec *μῦζω*. Et Périon ne s'eſt trompé que d'un degré, dérivant notre mot de *mot*, de *μῦθος*. Voicy ſes termes : *μῦθος*, loqui. *In hoc v in o vertimus : nec eo ferè utimur, niſi cum negatione, aut ſi conjunctione*, dire moth *appellamus. Hinc Muſici cantionum ſuarum vocabula & contextum*, mothés *nominant*.

MOTET *de muſique*. De *modus. Modus, modetus, motetus*, MOTET.

MOTTE. Eminence de terre. De *mota*: dont les Auteurs de la baſſe Latinité ont uſé en cette ſignification. Lambertus Ardenſis, page 147. *Motam altiſſimam, ſive Dunjonem eminentem, in munitionis ſignum, firmavit, & in aggerem coacervavit*. Mr de Valois, dans ſa Notice des Gaules, au mot *Mota* : Motam, *parvum montem, ſeu monticulum Noſtri appellavere. Hinc* Mota, LA MOTE, *caſtrum impoſitum monti ad amiculum qui in Moſam deſluit. Hinc* Mota Galterii, *Ordericо Vitali in lib. x. memorata*. Mons Galterii *ab aliis dicitur, vulgò* La Mote Gaultier. *Eſt &* Caſtellum de Nube, *in pago Sagonenſi apud Cenomanos : quod Ordericus* Montem de Nube : *ut noſtri*, la Mote de la Nue *vocitant. Ex quo apparet*, motam, & monticulum, *unum idemque eſſe*. &c. *Quin & tumorem vel eminentiam pudendi muliebris, Medici* Monticulum Véneris, *noſtri* motam *appellitant: glebas item vel cæſpites duros & elatos, necdum vomere proſciſſos*, motas *nuncupant agricolæ. Nomen autem Latinum eſt* mota : *&, ut* mons *dictus eſt à* movendo, *quòd minimè moveat, ita &* mota *à ſupino* motum *appellatio ſine dubitatione deducenda*. Cette étymologie de *mons* ne me plaiſt pas, quoyqu'elle ſoit de Jules Scaliger, & de Gérard Jan Voſſius. Dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoiſe, j'avois dérivé *mote* de *meta* : par le changement de l'E en O ; comme en *crote*, de *creta* : & je voy que cette étymologie eſt approuvée par Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne. *Meta* ſe dit d'un tas de blé, de foin, de bois, qui va en pointe. Mais il eſt ſans doute que *motte* a été fait de *mota*. Voyez Mr du Cange au mot *mota*.

MOUAIRE. Sorte de camelot. Nous avons u ce mot des Anglois avec la choſe : Mais les Anglois prononcent *moër*. Et les Anglois ont u ce mot des Levantins, qui appelſent *moiacar* une eſpéce de Camelot. Scaliger contre Cardan, exercitation 194. 4. parlant des boucs de Phrygie : *E molliore villo, pretioſos conficiunt pannos*. Zarzacan *vocant. E craſſiore*, moïacat : *ex mediocri, id quod* Zambellot; *alii*, camelot.

MOUCHARD. Sorte d'eſpion. Mézeray, dans ſon Hiſtoire de France, en la Vie de François II. à la page 992. de l'édition in 4. parlant d'Antoine Démocharés, Theologien de Paris, Inquiſiteur de la Foy : *Il ſe nommoit* de Mouchy ; *natif d'un village au diocéſe de Noyon: & ſes eſpions s'appelloient* Mouchards. Il ſe peut faire qu'on ait appelé *Mouchards* les eſpions de Démocharés, par alluſion à ſon nom de *Mouchy*. Mais je doute fort que le mot de *mouchard* ait été introduit dans notre Langue acauſe des eſpions que cet Antoine Démocharés envoioit dans les maiſons des habitans de Paris pour y épier ceux qui feſoient profeſſion de la Religion proteſtante. Et je croirois pluſtoſt qu'ils auroient été ainſi appelez du mot de *mouche*; les mouches allant cherchant partout leur paſture. Et c'eſt de là, apparamment, que viennent ces façons de parler, *Maitre Mouche, & fine mouche* : Rabelais 2. 16. parlant de Panurge : *Et quand il changeoit un teſton, ou quelque autre piéce, le Changeur euſt eſté plus fin que Maiſtre Mouche, s'il n'euſt fait évanouïr à chaque fois cinq ou ſix grands blancs*. Marot, dans une de ſes épigrammes : *Iſabeau, cette fine mouche, Clavier, tu entends bien Clement*. Il eſt pourtant véritable, que le mot de *mouchard* n'eſt pas ancien dans notre Langue. Je ne le trouve point au deſſus du tans que vivoit Democharés. Le plus ancien livre où j'ay vu *mouche*, pour *eſpion*, c'eſt le Dictionnaire François de Robert Etienne, imprimé en 1549. ¶ *Mouchard*, que nos Anciens écrivoient *mouſchard*, eſt un augmentatif de *mouſche. Muſca, muſcardus*, MOUSCHARD.

MOUCHER. De *mucare* : fait de *mucus*.

MOÛCHETE'. De la reſſemblance des mouchetures à des moûches. René François, dans ſon Eſſay des Merveilles de Nature, chapitre 4. MOUSCHETER, *à vray dire, c'eſt le vol de pluſieurs mouſches, ou pluſtoſt, le papillotage noir que fait un tas de mouſches aſſiſes ſur quelque eſtoffe d'autre couleur, où vous voyez un monde d'atomes noirs. De là* mouſcheter, *c'eſt ſurſemer quelque eſtoffe d'une couleur, d'autres mouſchetures & couleurs ſireſparpillées*. Nicot: Mouſcheter ; *eſt pinſoter de noire couleur un champ de quelque autre couleur que ce ſoit,*

Digitized by Google

Intertingere nigris maculis. *Ainſi Pline liv. 36. chap. 8.* dit, Thebaïcus intertinctus aureis guttis. *La métaphore du mot eſt priſe du papillotage noir que fait une quantité de mouches aſſiſe ſur quelque autre choſe d'autre couleur. Ainſi dit-on,* Ermine mouſchetée ; Pellis murina nigris intermaculata, in muſcarum inſidentium modum, punctis. *Mais l'on en uſe auſſi pour* mouſchetures *de toutes couleurs : ainſi dit-on*, Un cheval mouſcheté ; Equus intertinctus maculis. *Et plus éloignément eſt dit* mouſcheter, *pour decouper un habillement à pinſure de la pointe d'un ganyvet*, punctim veſtimentum aliquod interſcindere.

MOUCHOIR *à moucher*. De *mucorium*: fait de *mucus*. Comme ce mot de *moucher* donne une vilaine image, les Dames devroient plutoſt appeler ce *mouchoir de poche*, comme on dit *mouchoir de cou*, que *mouchoir à moucher*.

MOUCHOIR *de cou*. Mr de Valois le Jeune, dans ſa Diſſertation *de Cœna Trimalcionis*, page 15. le dérive de *muſcarium*. *Exiſtimavit Impoſtor, uti ſuæ ac noſtræ ætatis matronæ collum haberent ſudario lineo circumdatum & tectum: quod vulgò* Muſcarium colli *appellatur, quòd collum tegit & defendit à muſcis*. Je croy que *mouchoir* en cette ſignification vient auſſi de *mucatorium*. Les Dames ſe ſervent ſouvent de leur mouchoir de poche, pour mettre ſur leur cou.

MOUDRE. De *molere*:

MOUE. Nicot : *Videtur nomen factum ab re ipſa : cæterùm ne ſauroit prononcer ce mot* moue, *ſans faire la moue*. Etymologie ridicule. *Moue* a été fait de *moca* ; comme ROUE, de *rota*. Et *moca*, a été dit pour *mocatio* : comme *promiſſa*, pour *promiſſio* : *confeſſa*, pour *confeſſio* : *conſulta*, pour *conſultatio* : *miſſa*, pour *miſſio*, &c. ¶ Voyez *moquer*. ¶ On peut auſſi l'avoir fait, ſelon la penſée de Mr Guyet, de *mungo*. *Mungo, mullus, mutare, muccare*, MOQUER. *Pythias emunctio lucrata Simone talentum. Munctа, mucla, mucca, muca, moca*, MOUE. Voyez *muſſle*. De *moca*, on a dit *moſa*, mot Eſpagnol, qui ſignifie *mocquerie*.

MOUELLE. De *medulla* ; dont les Eſpagnols ont auſſi fait *meollo*, en ôtant le D : au contraire des Latins, qui l'ont ajouté : car ils ont fait *medulla* de μυελὸς.

MOUELLON. Mr de Saumaiſe ſemble le dériver de *medius*. *Parietes cæmenticii Vitruvio ex cæmentis, hoc eſt, lapidibus ſtructi. Quod Veteres cæmentum, vel cæmenticium ſaxum appellarunt. Hodie* medullonem *vocamus, quòd in ſtructura medius inferciatur inter quadratos lapides*. C'eſt dans ces Exercitations ſur Pline, page 480. Mr le Févre, Profeſſeur de Saumur, dans ſes Notes ſur Longin, page 302. le dérive de *moles, δεμώματα* : *ſaxa ſcilicet, quæ plerumque impolita & abnormia inter lapides quadratos conjiciuntur, cùm paries geminus extruitur. Vulgò vocatur* remplage, *aut* moëllon : *quaſi* moleum : *à lapide molari*. Et Mr Guyet dans ſes Notes marginales ſur Covarruvias, en donne la meſme étymologie. Il vient de *medullone*, ablatif de *medullo* augmentatif de *medulla* : parcequ'il eſt dans le milieu de la muraille comme la mouelle au milieu de l'os. Et c'eſt, ſans doute, ce qu'a voulu dire Mr de Saumaiſe, au paſſage cy deſſus rapporté. ¶ Les Eſpagnols diſent *meollo*, pour dire *de la moelle* : ce qui ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *medullus*.

MOUETTE. Oiſeau acatique. En Latin, *gavia* ; en Grec, λάρος : d'où les Latins ont auſſi dit *larus* : témoin le proverbe, *Larus parturit* ; contre les babillards : acauſe des cris que fait cet oiſeau ſur les hommes qui approchent de ſon nid. L'origine de ce mot de *mouette* ne m'eſt pas connue.

MOUFFE. Mot Angevin. Voyez *mouſſe*.

MOUFFLARD. C'eſt un dérivé de *muſſle*. Voyez *muſſle*.

MOUFFLES. Ce ſont gands d'hivér, appelez autrement *mitaines*. De l'Alleman *moffel*, qui ſignifie la meſme choſe ; & dont on a fait auſſi le Latin *muffula*, qui ſe trouve en la meſme ſignification dans l'Addition aux Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Debonnaire, chapitre 12. *Abbas omnino provideat, ut unuſquiſque Monachorum habeat Wantos in æſtate, muffulas in hieme vervecinas*. Dans le Concile d'Aix la Chapelle, en l'an 807. chapitre 70. *Ut muffula vervecina Monachis detur*. Ce Concile eſt imprimé à la page 442. des Conciles de France du Pere Sirmond. Remarquez en paſſant, qu'en ce tans-là les Moines portoient des gands. Il ne leur eſt pas permis aujourd'huy d'en porter ſi ce n'eſt en hivér, & dans de longs voyages. *Chirotheciſ ex corio nec non liceat. Ex panno tamen, vel ex craſſiori ſtamine, fuſci vel nigri coloris, ſolum longe itineruntibus, in hieme concedi poterunt*, diſent les Déclarations ſur la Régle de Sᵗ Benoiſt à l'uſage de la Congrégation de Sᵗ Maur. Turnebe ſe trompe, diſant que les mouffles ont été ainſi appelées *quaſi manuum inſula*. C'eſt dans ſes Commentaires ſur les Oraiſons de Cicéron *in Rullum*, page 9. de la premiere édition. Voicy ſes termes : *Nos hujus nominis veſtigia retinemus, qui genus chirotheciarum, vel manicarum hibernarum & villoſarum*, manifulas *appellamus : quaſi* manuum inſulas ; *& hibernas crepidas*, pedinfulas *dicimus*. ¶ Voyez Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, page 247. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

On appelle *mouffles* dans les Méchaniques pluſieurs poulies enſemble, avec leſquelles on éleve les fardeaux. Voyez Nicot & Robert Etienne.

MOUILLER. De *molliare*. *Mollire, molliare, mollare*, MOUILLER. Les Italiens diſent demeſme, *molle, mollicio*, & *mollezza*, pour *humidus, humidulus*, & *humiditas* : & *mollare*, pour *laxare* ; *laxum facere*.

MOÛLE. De *medulus* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *modelo*. *Modus, modellus*, MODELO.

MOÛLE : pour *coquille*. De *muſculus*. C'eſt ainſi que les Latins ont appelé ces coquilles. Les anciens Grecs les nomment μύες, & les Grecs modernes, μύδια. Henri Huntingdton livre 1. de ſon Hiſtoire : *Inter quæ ſunt & muſcula : quibus ſæpe incluſam margaritam, omnis quidem*

Digitized by Google

quidem coloris optimam, inveniunt; rubicundam scilicet, & hyacinthinam, purpuream, & prasinam; sed maximè, candidam. On appelle à Rouan *des caieux*, des moules excellentes, qu'on pêches à la pointe de Caïeu. *Caïeu*, est un Marquisat appartenant au Marquis de Gamaches.

MOULEUR *de bois*. De *molator*; fait de *moles molis*: comme qui diroit *molium structor*. Mr du Cange dérive *moule de bois* de *modulus*.

MOULIN. De *molinum*, ou *molinus*: dit pour *molina*. *Molina*, se trouve dans Ammian Marcellin, liv. 18. *fessis callibus, molina ad calles arctandas adificata.* Mr Henri de Valois sur cet endroit: *Sic molas & pistrina sequior Latinitas vocavit. In veteribus Glossis*, molinæ, ὑδραυλεῖα: & molinarius, ὑδραύλης; & ὑδραύλια, aquæ molina *explicantur. P. Victor in regione* XIV. *urbis Romæ, ponit* Dianæ molinas. *Extatque id vocabulum in libro* 8. *Legum Wisigoth. quam etiamnum vocem Gallica Lingua retinet.* ¶ *Molinus*, se trouve dans la Loy Salique, Titre XXIV. art. I. *Si quis ingenuus in molino aliena furaverit, ei cujus est molinus*, &c. Et en l'article suivant du mesme Titre: *Si quis ferramentum de molino aliena furaverit.* ¶ Voyez *meunier*.

MOULIN-BANNIER. La Coutume de Touraine, article 4. *Le Bas Justicier, qui a un, ou plusieurs fiefs, est fondé d'avoir moulin-banquier.* Jan Bréche sur cet article: *Prætereà, quod hic legimus* Moulin banquier, *quidam legunt* bannier, *id est, Molendinum publicum, seu publico serviens. Nam priscâ Gallorum Celtarum linguâ*, bennire *erat publicare, & programmate publico celebrare, & citare. Neque verò ferendum est Chassanæi, viri alioqui rei forensis non indocti, somnium ineptissimum, in Titulum* des Confiscations, §. 1. *Consuetud. Burgund. Quo loco putavit* Bannum, *dictum ex duobus verbis Gracis: (ut eras ignarus omnino Græcanica, ac tantum non Latina Lingua) scilicet* ban, & imo, *id est, ut garrit*, extra-facio. *Ego verò crediderim magis dictum à verbo Graco* ἀναιτιάζω: *quod*, Budæo interprete, *significat* unico anno extorrem esse. *Nam apud Græcos, qui casu aliquem occidisset, is proscriptis bonis, annum exulabat patriâ. Hoc autem exilii genus ab illis dicebatur* apeniautismus: *quasi* abennatio. *Et ex hac abennatione*, Bennitos *dictos scribit Alciatus Parergon libro* 2. *capite* 2. & Procopius *lib.* 4. *de bello Persico. Ego quidem legisse memini apud quosdam antiquissimos Celticæ Linguæ Scriptores*, bennire *verbum, tunc usurpatum pro eo quod nunc dicimus*, vendre en public. *Inde nunc dicimus*, Bennies & Criées. *Apud Germanos*, Bennum *significat* territorium significatum. *Author est Procopius, olim Romanos dixisse* Bennophorum *vulgò, quod nunc*, significatum. *Et nos etiam signa & vexilla appellamus* bennieres, *vulgari idiomate. Quare quod in nostris Consuetudinibus est scriptum*, Moulin bannier, & Four à ban, *intelligendum censeo de eo Molendino, quod publicis usibus Beneficiarii alicujus prædii, & clientela, est destinatum: quo dominus prædii superioris qui ea molendi facultate est præditus, potest compellere suos Clientulos qui molitum accedant; ut tradit Chassanæus, Titulo* des Forests, pasturages, & rivieres, &c. *Et scribendum est*, Bennier, *non* Bannier: *propter Gracam imitationem.*

Il est indubitable, qu'en l'article de la Coutume de Touraine cy-dessus allégué, il faut lire *Moulin bannier*, & non pas *Moulin banquier*. A l'égard de l'étymologie que Chassaneus a donnée de ce mot, & de celle qu'en a donnée Bréche, elles sont toutes deux également ridicules. Voyez cy-dessus au mot *ban*.

MOULINS. Ville, dans le Bourbonnois. De *Molina*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

MOURIR. La plusparт de nos Etymologistes le dérivent de *mori*. L'analogie ne permet pas qu'on fusse *mourir* de *mori*. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise, partie 2. chapitre 35. Henri Etienne, dans ses Hyponnêses de la Langue Françoise, page 126. s'est fort bien aperçu que *mourir* avoit été formé de *moriri*, ancien mot Latin. Le Grammairien Cledonius, page 1918. *Veteres* [illegible] *mori. Euphonia* mori *emendavit*. Plaute s'est servi de *moriri*:

——— *moriri sese miserè malebat,*
Quàm non perfectum redderet quod promiserat.

C'est dans son Asinaria, acte premier, scéne premiere. Et dans son Vidularia, selon le témoignage de Nonius Marcellus, au mot *mendicarier*, il avoit dit,

Malim moriri meos, quàm mendicarier.

Ce mot étoit encore en usage du tans d'Auguste: Ovide livre XIV. de ses Métamorphoses, Fable 5. aïant dit,

——— *Mortemque timens, timidusque moriri.*

Et il ne faut pas douter qu'il ne fust aussi encore en usage dans le tans de la naissance de notre Langue, & de la Langue Italienne & de la Langue Espagnole: les Italiens aïant dit *morire*, & les Espagnols *morir*; & nous *mourir*. Mr de Saumaise, au chapitre V. de ses Observations sur le Droit Attique & sur le Droit Romain, prétant que la Langue Italienne a commancé vers le tans de l'Empire de Justinien. Voyez ses raisons.

MOURRE. Jeu. De l'Italien *mora*, ou *morra*. Les Toscans disent *mora*: mais les Romains & les Siénois, & les autres Italiens, disent *morra*. *Mora* & *morra* ont été faits de *micatura*, verbal de *micare*: dit elliptiquement, pour *micare digitis*: témoin le proverbe: *dignus est, quicum in tenebris mices*: allégué par Cicéron dans ses Offices, livre 3. Et *mora* & *morra*, ont été fait de *micatura*, de cette façon: *micatura, miatura, miura, mura*, MORA, MORRA. Voyez mes Origines Italiennes au mot *mora*. Je croy être l'auteur de cette étymologie. ¶ Voicy les termes de Cicéron: *Cùm fidem alicujus, bonitatemque laudant rustici, dignum esse dicunt, quicum in tenebris mices.* Il en fait encore mention dans le 2. livre de *Finibus*.

Dans l'Auvergne & dans le Languedoc, on appelle *mourre* un visage.

Digitized by Google

MOURRIN. Rabelais, 3. 2. *Outre la calamité des mulots ; le deſchet des greniers ; & la mangeaille des charentons & mourrins* ¶ *Mus muris, murinus*, MOURRIN.

MOUSQUET. Covarruvias dit que l'Eſpagnol *mosquete* ; (c'eſt le meſme que le François *mousquet*, & l'Italien *moschetto*) a été dit *quaſi* moſcovete : *por averlo invendado los Moſcovitas.* Je ſuis fort de l'avis de M^r de Caſeneuve, qui le dérive de *muſcheta*, ſorte d'arbaleſte. Marinus Sanutus Torſellus, livre 2. partie 4. chapitre 22. *Balliſta, quæ* muſchetæ *vulgariter appellantur.* Jan Villani x. 21. 3. *Molti ne furo feriti e morti di moſchetti, e di baleſtri di Genoveſi.* Jan Villani vivoit avant l'invention des armes à feu. Mr du Cange le dérive du meſme mot. Mr Guyet avoit quelque penſée que ce mot uſt été fait d'*émouchet*, nom d'oiſeau de proye, pour lequel on pourroit avoir dit *mouchet* : & j'ay donné autrefois dans cette étymologie. Et à ce propos, il eſt à remarquer que pluſieurs inſtrumens de guerre ont pris leur dénomination d'animaux. Voyez *couleuvrine.*

De la MOUSSE. De *muſcus. Muſcus muſci, muſcia*, MOUSSE. De *muſcus*, on a dit, par corruption, *muſſus* : dont on a fait le diminutif *muſſula*, & enſuite, *muſſola.* Voyez *mouſſeron.* Les Angevins diſent *de la mouſſe.*

MOUSSE *de navire.* Rabelais IV. 48. *Pantagruel demandoit cependans à un mouſſe de leur eſquif*, &c. C'eſt un jeune Matelot qui ſert de valet aux gens de l'Eſquippage. De l'Eſpagnol *moço*, qui ſignifie *jeune garçon, jeune valet* : & qui, ſelon Mr Guyet, a été formé de *muſtus*, ceſtadire *novus, novellus*, fait de μόσχος. Les Gloſes : *muſtus*, νέος. Nonius Marcellus : MUSTUM, *non ſolum* vinum, *verùm novellum quicquid eſt, vel tè dicitur : Nævius, Gynaſtico :*

Utrum eſt melius, virginemne an viduam
uxorem ducere ?
Virginem, ſi muſta eſt.

Si muſta eſt : ceſtadire, *nia, tenera, juvencula. Muſtum vinum*, c'eſt du vin nouveau. L'*ST* de *muſtus*, a été changé en *C* : comme en Ζαραγόζα qui a été fait de *Cæſaraugusta. Cæſaraugusta* Ζαραγόζα, SARAGOSA. Ainſi d'*aſtur*, les Eſpagnols ont fait *açor. Aſtur, aſtor aſteris*, AÇOR.

MOUSSELINE. Sorte de toile : ainſi nommée de la ville de Moſſoul dans la Méſopotamie. La Nomenclature Arabique, qui eſt à la fin des œuvres d'Avicenne, page 409. colonne 2. *In Meſopotamia texuntur tela, quæ apud Syros & Ægyptios, & apud mercatores Venetos, appellantur* Muſſoli, *ex hoc regionis nomine.*

MOUSSERON. Sorte de champignon. De *muſtero*, fait de *muſcus*, qui ſignifie de la mouſſe ; parcequ'il croiſt dans la mouſſe. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 114. page 205. *Non igitur Antiquis cognitum videtur id genus boletorum, quod hodie primatum obtinet. Hi omnium ferme minimi, iidemque odorati, & ſapore gratiſſimi, non inter arbores, nec ex arboribus habent, earumque putuita, originem. Etenim ſæpe in mediis pratis naſcuntur, longè ab omni arborum ſatu, ubi breviſſima eſt herba, & plerumque nonniſi muſcus: unde & nomen apud nos invenerunt.* Muſcerones *quippe vocamus, à* muſco, *ubi gignuntur ; quam vulgo* muſſam *dicimus.* Dans l'ancien Lexicon Grec-Latin, *muſcus* eſt interprété βρύον, ὃ τοῖς τάγοις ἐπιπολάζει σωμάτιον. *Mouſſeron* peut auſſi avoir été fait de *muſſulus*, dit pour *muſſula. Muſſula* ſe trouve dans la ſignification de mouſſe, dans cet endroit de Gregoire de Tours, du livre de la Gloire des Confeſſeurs, chapitre 44. *In hoc loco & Tranquillus, beatus Confeſſor, requieſcit, ſuper terram ſepulcrum habens : de quo magnum beneficium præſtatur petentibus. Nam de muſſulis ſupernatis medicamina populi promerentur : unde ego valde experimentum tuli. Namque cum manus mea minutis efferbuiſſent puſulis, & dolores peſſimos ob hoc graviter ſuſtinerem ; de hac muſſula tuli, quieſcente humore, protinus retuli ſanus.* ¶ Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 516.

MOUST. De *muſtum.* Voyez *Mouſſe de navire.*

MOUSTACHE. De *myſtax*, fait de μύσσω. Voyez le Dictionnaire Grec de Conſtantin. Les Italiens diſent demeſme *moſtacchio*, & les Eſpagnols, *moſtacho.*

MOUTARDE. La pluſpart des Doctes le dérivent de *muſtum* & d'*ardor.* Jules Scaliger contre Cardan 148. 3. *Non erat ad manum commodior locus, in quo ſemen Æthiopicum deſcriberemus. Et erit non contemnenda ſubtilitas.* Tebba *vocant ſemen, lini figurâ, colore, magnitudine : ex quo, ſicut à naſturtii quoque ſemine, plebs ſuos intinctus facit ; ad eumdem modum quo nos è ſinapi. Quod embamma de* muſto, *quod inditur aliquando*, & ardore, MUSTARDAM *vulgus dicit non inepte.* Nicot : MOUSTARDE, *Sinapi, vel ſinapis : à nomine* muſtum, *& verbo* ardeo : *parcequ'on la ſouloit faire de mouſt : comme encore fait-on à Dijon & Angers. La graine, on la ſenevé ſert pour lui donner ardeur & pointe. Mouſt ardant.* Dalechamp livre V. de ſon Hiſtoire des Plantes chapitre 39. MOUSTARDE. *Inde fortaſſe deducta appellatione, quòd cum muſto acre illud ſinapis ſemen ad intinctus conteri ſoleat. Arde*, en ce mot de *moutarde*, eſt une paragoge, ou production. *Muſtum, muſtardum*, MOUTARDE. ¶ Il en eſt demeſme du mot *bombarde.* Voyez *bombarde.* Mr du Cange, dans ſes Etymologies Françoiſes, qu'il a compilées en ma faveur ; ce qu'il m'a dit pluſieurs fois : a écrit que Joſeph Scaliger à la page 572. de ſon livre de l'Emendation des Temps, dérivoit *moutarde* de *muſtacea* : ce que je n'ay point trouvé dans cet endroit de ce livre.

Dans la province d'Anjou, & dans pluſieurs autres provinces de France, on appelle *moutarde*, la graine de ſenevé, Lat. *ſinapi* ; avec laquelle on fait la moutarde.

MOUTE. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *mouture.* De *molta* : comme MOUTURE de *molitura.* Voyez Mr du Cange.

MOUTIER. Vieux mot, qui ſignifioit *Egliſe* : & qui eſt encore en uſage dans ce proverbe, *Il faut laiſſer le moutier où il eſt* : & dans cette façon de parler, *Mener la mariée au Moutier.* De *Monaſterium.* Et de là, *Marmoutier, Noirmoutier*, &c. Aulieu de *Moutier*, on

on a dit auſſi *Momier*. Voyez *Momier-Ramey*, & *Montirandé*.

MOUTON. Lat. *vervex*. Picard, dans ſon *De Priſca Celtopadia*, liv. 4. le dérive de *μῆν*, qui dans Pollux ſignifie une ſorte de danſe ; acauſe des ſauts que font les moutons. Mr Bochart dans ſon Hierozoïcon, le dérive de *mons montis*. *Arietem Itali : nos vervecem ideo montonem vocamus, quia montibus gaudet ovillum pecus*. Qui eſt une étymologie aſſez vray-ſemblable, & que j'avois marquée & ſuivie avant lui dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoiſe. Les Eſpagnols diſent *montero* pour un Chaſſeur, acauſe des montagnes où il chaſſe. Périon, à la page 103. de ſes Etymologies, le dérive de *muto mutonis*, dit pour *mutoniatus* : ceſtadire, *qui a un grand membre*. Et de là, le Dieu *Mutunus*, dans Arnobe, dans Lactance, & dans St Auguſtin, pour le Dieu *Priape*. Et à ce propos, il eſt à remarquer, que *montone*, en Italien, ſignifie le maſle de la brebis, non châtré : *arietem vocant*. Parmy nous, c'eſt le *vervex* des Latins: ceſtadire, le maſle de la brebis qui eſt châtré. Cette étymologie de Périon eſt auſſi aſſez vray-ſemblable. Et je l'ay ſuivie dans mes Origines Italiennes, ſans ſavoir qu'elle fuſt de Périon. Et Mr du Cange l'a auſſi ſuivie après moy. Mr Ferrari dérive l'Italien *montone*, de *montare* : parce que le belier monte ſur la brebis. Mais de *montare*, conformément à l'analogie ; il faudroit dire *montatore*.

Dans un ancien Titre de l'Abbayie de St Aubin d'Angers, produit par Mr Galland, Avocat au Parlement, à la Page 296. de ſon Franc-Alleu, aulieu de *montones*, il y a *multones*. Et dans la Chronique de Béſe, en Bourgogne, imprimée dans le 1. Tome du Spicilége, il y a : *Deinde, multonem unum, & porcum*. Et dans les Anniverſaires de St Catherine du Val des Ecoliers : *De cujus bonis, habuimus, XXI. florenos, ad mutonem*.

MOUTONNER. Mr Guillet, dans ſon Art de la Navigation : *Quand il y a beaucoup de mer, & que l'écume des lames blanchit, on dit, que* la Mer moutonne : *parceque les boules paroiſſent comme des moutons*. La Mer Egée a été demeſme ainſi appellée, ſi l'on en croit Varron & Feſtus, des petites Iſles qui ſont dans cette mer, leſquelles reſſemblent de loing à des chévres. Voicy les termes de Varron : *Ægeum dictum ab inſulis : quòd in eo mari ſic ſcopuli vocantur, à ſimilitudine capratum*. Voicy ceux de Feſtus : *Ægeum mare appellatur, quod crebra in eo ſint inſula : ut procul aſpicientibus ſpecies caprarum videatur*.

MOUTONS *à la grand' l'aine*. Monnoie d'or. Rabelais, au Prologue de ſon livre quatriéme : *A Chinon, il change ſa coingnée d'argent en beaux teſtons, & autres monnoies blanches : ſa coignée d'or, en beaux ſalus, beaux moutons à la grand' laine, belles rides, beaux eſcus au ſoleil*. Ecoutons Mr le Blanc, page 186. de ſon Traité des Monnoies.

Je trouve que St Louis fit faire des deniers d'or à l'agnel, qu'on nomma dans la ſuite *Moutons d'or*. Cette monnoye étoit d'or fin : elle peſoit 3. deniers 5. grains trebuchants, & valoit 10. ſols Pariſis, ou 12. ſols 6. deniers tournois, qu'il faut touſiours entendre des ſols de ce temps là, leſquels étoient d'argent fin, & peſoient environ une dragme 7. grains, comme nous le verrons dans la ſuite. Ce que j'avance de la Monnoye des Moutons d'or de Saint Louis, ſe trouve en partie prouvé par une Ordonnance de Philippe le Bel de l'an 1320. dans laquelle il dit : *Agnels que nous faiſons forger comme au temps de Saint Louis*. Et je feray voir ſous ce Roy, que cette Monnoye étoit d'or fin, & peſoit 3. deniers 5. grains trebuchants : ce qui eſt encore juſtifié par quelques unes de ces eſpéces, qui nous reſtent tres entieres & tres conſervées. Louis Hutin, dans une de ſes Ordonnances, fait encore mention d'une maniere fort expreſſe des Moutons ou Agnels d'or de Saint Louis. Voicy ſes propres termes. *Item, parceque c'eſt noſtre entente & volonté de garder en toutes manieres, les Ordonnances de Mr Saint Louis, nous avons fait regarder en nos Regiſtres ſur le fait des Monnoyes de l'or, & avons trouvé qu'il fit faire le denier d'or, qu'on appelle* à l'Agnel : *Et le fiſt faire & adjuſter le plus loalement que il pot ; & qu'il eut cours pour 10. ſols Pariſis tant ſeulement : & plus ne vaut il, en regardant à la valüe qu'argent vaut*. Parmy les Auteurs qui ont parlé de cette Monnoye, les uns la font beaucoup poſtérieure à Saint Louis : mais leur opinion eſt condamnée par les deux Ordonnances que je viens de citer. Quelques autres veulent que Louis VIII. ſoit le premier qui la fit faire : & ce ſentiment me paroit être détruit par un endroit des Ordonnances de Philippe le Bel, dans laquelle il dit, *qu'il fera forger Monnoye d'or, qui eſt & ſera apellée* à l'Agnel, *lequel eſt du temps de Saint Louis notre ayeul*. Mr de Peireſc, qui, au rapport de Mr du Cange, eſt un de ceux qui prétendent que les Prédéceſſeurs de Saint Louis firent cette Monnoye, croit qu'elle fut fabriquée au temps de la guerre des Albigeois, pour payer les troupes de l'Armée des Croiſez, & qu'on la marqua de cet Agneau (que nous apellons communement *Agnus Dei*) à cauſe qu'il étoit ſur les drapeaux des principaux Chefs de cette Armée: Que depuis ce temps là, le Clergé de France, auſſi bien que pluſieurs Egliſes, le mirent dans leurs armes. Quoyque j'aye une grande vénération pour tout ce qui vient de Mr de Peireſc, j'aurois voulu qu'il eût marqué d'où il a tiré cela. Car j'avoue que je ne ſaurois ſouſcrire à ce qu'il dit de l'antiquité de nos Moutons d'or, puiſque les Ordonnances de Philippe le Bel, & de Louis Hutin, marquent clairement que ce fut Saint Louis qui fit faire cette Monnoye. Il eſt impoſſible de deviner pour quoy il la fit ainſi marquer. Ce fut ſans doute par un effet de ſa piété qu'il y fit mettre le Symbole ſous lequel on a accouſtumé de repréſenter le Fils de Dieu. Quoyqu'il en ſoit, je donneray parmy les Monnoyes des Comtes de Tholoſe, deux deniers ; l'un de Raymond, dit *de Saint Gilles*, & l'autre d'Alfonſe, ſon fils, qui ont veſcu avant Saint Louis ; ſur leſquels cet Agneau & ſon guidon ſont repréſentez. Le Mouton que l'on peint ordinairement auprés de Saint Jean Baptiſte, a donné lieu

à quelques uns de croire que le Roy Jean avoit le premier fait fraper cette Monnoye, pour honorer son Patron. Froissard assûre mesme que ce fut après la bataille de Poitiers. Je croy qu'il n'est pas nécessaire de dire que le denier d'or à l'Agnel fut ainsi nommé, à cause de l'Agneau qui est gravé sur l'un de ses costez, & qu'on appelle *Agnus Dei* : c'est pour cela qu'on a mis cette inscription autour : AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI, MISERERE NOBIS. Cette Monnoye fut nommée dans la suite, *Mouton à la grande laine*, & *Mouton à la petite laine*. Il n'y a rien de si fréquent dans les anciens Titres, que cette Monnoye, sous le nom de *Mutones*, ou *Multones*. Elle dura en France jusques au Régne de Charles VII. Et tous les successeurs de Saint Louis, si on en excepte Philippe de Valois, en firent forger. Ils furent tous d'or fin, hors sous le Regne de Charles VII. Ils eurent grand cours dans toute l'Eutope pendant fort long temps, à cause de leur bonté : & plusieurs Princes, à l'imitation de nos Rois, firent faire des Moutons d'or.

MOUTONS DE BERRI. Cujas sur la Loy *Spadonum*, 128. *de Verborum significatione* : *Spadones ante annum* XVIII *testamentum facere non poterant. Paulus Sententiarum titulo de Testamentis. Ceteri poterant anno* XIV. *Moribus Biturigum, in omnibus exigitur annus* XVIII. *quasi vervecibus* : *quo etiam nomine se nuncupant* Moutons de Berry. On a appelé les Berruiers *Moutons de Berri*, acause que les armes de la Ville de Bourges sont 3. moutons d'argent en champ d'azur. Et les Berruiers ont pris ces armes, acause que la province de Berri est abondante en moutons. ¶ On dit en commun proverbe, *Marqué sur le nez comme un mouton de Berri*. Les Marchands de moutons marquent les moutons sur les nez pour les distinguer les uns des autres.

MOUTURE. Droit de Monneage. De *motura*, contraction de *molitura*. Voyez les Institutes Coutumieres d'Antoine Loisel, page 283. de l'édition de Mr de Launay.

MOY. De *me*, accusatif d'*ego*.

MOYEN. De *medianum*, fait de *medium*. *Medium* se trouve en cette signification, dans ce passage, cité par Mr le Taneur à la page 17. de son Traité *de Sacra Ampulla*. *Primus namque dictus Rex Francorum Christianus, Sanctus scilicet Clodoveus antè dictus, miraculosè per medium uxoris sua conversus.* ¶ De *medianus*, les Italiens ont fait *mediano* & *mezzano*, pour signifier *médiocre*.

MOYENNANT. De *medianante*. *Medium*, *mediàns*, *mediantis* ; d'où l'Italien *mediante* ; & le Latin barbare, *mediantibus illis*. ¶ *Medium*, *mediànum*, *mediànans*, *mediànantis*, *mediànante*, MOYENNANT. Voyez *moyen*.

MOYEU *d'œuf*. De *medium ovi*.

MOYEU *de roue*. De *modiolus*. Les Glosses : *modiolus*, χυκλὸς τῦ τροχῦ. Pline IX. 4. *Apparent & rotæ appellata à similitudine, quaternis distinctæ radiis, modiolos earum oculis duobus utrinque claudentibus.*

MOYEUX. Sorte de confitures. Voyez cy dessus *moieux*.

M U.

MUCRE. Le petit peuple de Basse-Normandie se tert de ce mot pour dire *humide*, *relan*. De *mucor*. *Mucor*, *mucrus*, MUCRE. Voyez *remugle*.

MUE. De *muta*. Frederic II. dans le Prologue de son livre 2. *de Venatione* : *Quadam in conservando sanat* : *etiam quando jam mutant pennas* : *ut domuncula, qua dicitur* Muta. Les Grecs modernes ont dit μούτα en la mesme signification : & μετάβλω, pour *mettre en mue*. Et ces mots se trouvent dans Demetrius Constantinopolitanus livre 2. chapitre 49. & 53. de son Hieracosophion. Voyez Meursius & Mr du Cange dans leurs Glossaires Grecs. ¶ Les Italiens disent *muta*, & *muda*. ¶ Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, derive le Latin *muta* de l'Alleman *muyte*, qui signifie la mesme chose : & il improuve l'opinion de ceux qui le dérivent de *mutare*.

MUER. De *mutare* : d'où les Italiens ont aussi fait *mudare*. *Muer*, parmi nous signifioit originairement *changer*. Pierre Gringore dans ses Menus Propos, fol. 24.

Soi retrograde en ostant sa chaleur :
Mais ses rayons font muer sa couleur.

MUET. De *mutetus*, diminutif de *mutus*. Anciennement nous disions *mute*. Rabelais livre 3. chapitre 19. *Un jeune Gentilhomme Romain, rencontrant au mont Célion une Dame Latine nommée* Vérone, *mute & sourde de nature*. Et livre 5. chapitre 47.

Si Plutarque eust icy trinqué
Comme nous, il n'eust revoqué
En doute, pourquoy les Oracles
Sont en Delphes plus mus que macles.

On dit encore aprésant *rage mue*, pour *rage muette*.

MUFFLE. Voyez *museau*, & *mouffard*.

MUGLIAS. Voyez *miglias*.

MUGUET. De *muscatus*. Mr de Saumaise dans sa premiere Epitre *de Cruce*, page 472. ἀφρὸν μυκτικὸν, *quod Antiqui ἀφρομύκτιον dixissent, vulgò* muscatum *dicimus. Nam infimum avum Latinitatis* muscata *vocitavit, qua Antiqui* μυρεψικὰ, & ἀρωματικὰ, & ὀδώρατα. *Hinc* lilium muscatum : *quod in nostro idiomate Gallice nuncupamus* du muguet. *Ita enim avi nostri dixerunt, quod Latini* muscatum. *Hinc & muguettos appellarunt homines unguenta exotica olentes, & nitidè vestitos. Et quam nunc* nucem muscatam, *vel* muscadam, *nominarunt, vetus saculum* nucem muguettam *dixit* : Noix MUGUETTE. *Inde & muguetellum vocitant Rustici Vezelienses, scarabæum muscatum : qui apud eos plurimus in vineis reperitur. Sanè & muscum pro quolibet suavi odore etiam antiqua Latinitas usurpavit : & hoc sensu Apuleio, Arnobio, & Hieronymo legitur.* Et sur Achilles Tatius, page 611. μυρεψικὸν, muscatam rosam *vulgò dicimus. Nam omnia odorata nos à musco denominamus, ut Græci à μύρῳ id est, unguento. Sic* μυρεψικὰ, pyra muscata : μυροπάνων, nux muscata, *quam Antiqui nostri vocabant* noix muguette. *Inde flos appellatus nobis* du muguet

Digitized by Google

muguet : *id eſt*, lilium muſcatum : *quod vulgò* lilium convallium. *Ex eo & homo unguentarius, & comptus, ut ſolent amaſii, nobis vocatur* un muguet. Joachin du Bellay, dans ſon Ode pour la naiſſance du petit Duc de Beaumont :

Tu fuiras la vaine troppe,
Et les bains accouſtumés
De ces Muguets parfumés,
Pourſuivans de Pénélope.

Voyez *mugueter*.

MUGUETER : *faire l'amour ; galantiſer*. De *muguet* : dans la ſignification d'*un amant*. Figurément on dit *mugueter une place* ; pour, *avoir deſſein ſur une place*. Voyez *muguet*.

MUI *de vin*. De *modius*. Vôyez Mr du Cange.

MULES. Eſpece de ſouliers. Le P. Labbe a propoſé une étymologie de ce mot, qui eſt ſi plaiſante, qu'elle mérite d'être icy rapportée. *Peuteſtre*, dit-il, *d'autant que les Préſidents, & autres, qui alloient au Palais, & ailleurs, ſur des mules, ne quittoient point leur chauſſure de chambre, pour prendre leurs ſouliers*. Celle-cy de Mr du Cange, n'eſt pas moins gaillarde : MULE : *Crepida nocturna : Sic dicta, quòd & ſimiliter mulis vehimur : ita enim ejuſmodi crepidis molliùs incedimus*. Ce mot a été fait de *mullei* : comme je l'ay remarqué dans la 1. édition de ces Origines. M^r Coſtar & Mr de Voiture dans leurs Entretiens, page 244. & 279. ont fait enſuite la meſme remarque. Les Latins ont appellé *mullei* une eſpéce de ſouliers. Feſtus : MULLEOS, *genus calceorum alium eſſe, quibus Reges Albanorum primi, deinde Patricii, uſi ſunt* ; &c. *quos putant à* mullando, *id eſt*, ſuendo, *dictos*. Scaliger, ſur les Priapées, approuve cette étymologie : Et il dérive *mullare de* μύλλω, mot des Tarentins & des Siciliens, qui ſignifie *perfurare* : τὸ τρυπᾶν. Mais l'opinion d'Iſidore, qui a écrit que ces ſouliers avoient été ainſi appelez de la couleur rouge du poiſſon que les Latins ont appelé *mullus*, me ſemble bien plus raiſonnable. *Dicta autem ſunt à colore rubro, qualis eſt mulli piſcis*. C'eſt au chapitre dernier du livre XIX. de ſes Origines. Ces ſouliers étoient rouges, comme nous l'apprenons, outre le paſſage d'Iſidore ; de celui de Dion, livre 43. où il eſt dit que Jules Céſar qui deſcendoit des Rois d'Albe du côté des Jules, portoit de ces ſouliers des Rois d'Albe, leſquels étoient rouges. Et cette opinion eſt bien plus vray-ſemblable, que celle de Feneſtella, qui a écrit aucontraire, que ce poiſſon avoit été nommé *mullus*, de ces ſortes de ſouliers. Pline IX. 17. *Nomen mullis Feneſtella à colore mulleorum calciamentorum datum putat*. C'eſt auſſi celle qui a été ſuivie par Turnébe livre IX. de ſes Adverſaires, chapitre 19. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 410. l'a auſſi préférée à celle de Feſtus. *Calcei autem mullei à colore piſcis mulli appellati: non à* mullando : *ut aperiè oſtendit nominis figura*. Mais dans ſes Notes ſur le *de Pallio* de Tertullien, imprimées deux ans après ſes Remarques ſur l'Hiſtoire Auguſte, il l'a deſaprouvée: & il a dérivé *mulleus de* μύλλω, qui ſignifie *repandus*. Voicy ſes termes : *Rubros calceos* mulleos *vocabant Romani : non tamen dicti* mullei *quòd rubri eſſent, ſed quòd repandi : nam* μύλλω & μύλλομαι, repandum *ſignificat. Tales erant veterum Thyrrenorum calcei, quibus Reges Albanorum primi, deinde & Patricii uſi ſunt, ut ſcribit Feſtus in voce* mullei. *Rubri, inquam, erant, & repandi : ſed* mullei *dicebantur, quòd eſſent* μύλλωνοι, *hoc eſt, repandi ; non quòd rubri. Poſtea* καταχρηστικῶς *calceum quemlibet rubrum, appellarunt* mulleum, *etiamſi repandus non eſſet. Et ſanè color mulleus pro rubro, nuſquam niſi de calceis uſurpatur. Quod ſi coloris nomen eſſet, de re qualibet qua colorem illum haberet, uſurparetur. Atqui de calceis tantùm dicebatur apud Romanos. Errant igitur, & qui mulleos calceos à colore mulli piſcis dictos, & qui mullo piſci nomen inditum putant à colore mulleorum calciamentorum, ut Feneſtella apud Plinium. Mullus ſanè piſcis Græca voce etiam dictus eſt, quòd* μύλλω *eſſet : nam* μύλλω *eſt* καμπύλω, στρεβλῶ, σκολιῶ. *Hinc* κυρτὰ πέλυκα *Epicharmo apud Athenæum : ἀντὶ τοῦ* πέλυκα τὰ κυρτὰ κέρκεσιν βαίνοντα. *Quidam* mulleos, à mullando, *hoc eſt, ſuendo, vocatos putarunt. Sed cur* mullei à mullando *potiùs quàm quodlibet aliud calciamenti genus ? nam omnes calcei mullabantur, hoc eſt, ſuebantur.* μύλλε, *Græcè eſt* connivere, & conjungi. *Inde* συμμύλλειν, μύλλω : *ut* ἀπὸ τοῦ βλω, βλύω : *& ſimilia. Inde Latinum* mullare, *id eſt*, fuere : *nam qui ſiunt, diſjuncta jungunt. Hinc &* μύλλια ἐσθήματα, *τὰ* καμπύλα. *Thyrrenorum calcerum hæc duo propria fuere*, τὸ καμπύλον *&* τὸ φοινικοῦν. *Sappho de Thyrrenis calceis :* φοινικοβάπτων, λύδιον κακὸν ἄγγυμ μόσσαλα *Grammatici* ὕφυμα *&* ἐσθῆμα φοινικοῦν. *Tales erant & calcei Albanorum Regum : nam à Tuſcis formam eam acceperunt. Notat Dio Caſarem, Albanorum regum more, à quibus originem gentis ſua repetebat, calceos puniceos in uſu habuiſſe. Qui triumphabant, & qui curulem magiſtratum ceperant, calceos mulleos, ſive puniceos gerebant. Servius de Tyrrhenis calciamentis :* dicit crepidas, quas primò habuere Senatores ; poſt, Equites Romani ; nunc, Milites. *Milites, tempore Servii, calceos acuminatos & repandos habebant : ut ex Lænio & Conſtamini Tullicis, alibi obſervamus. Hæc de calceis repandis, quos* mullos *&* mulleos *dixiſſe Veteres, hoc eſt,* μύλλας, *certiſſimum eſt. Cum omnes calcei qui eâ formâ eſſent, ita dici deberent, ſolùs puniceis hoc nomen datum eſt per abuſum : & poſteà ita acceptum, quaſi de colore ſic vocarentur.*

Je ſuis pour cette derniere opinion de Mr de Saumaiſe.

A l'égard de l'étymologie de notre mot de *mules* dans la ſignification de *pantoufles*, il eſt à remarquer que la pluſpart de nos pantoufles ſont rouges.

MULES : mal aux talons. Lat. *pernio*. Je ne ſay pas l'origine de ce mot en cette ſignification. Quelques uns le détivent de χίμετλος, plurier de χίμετλον : qui eſt comme les Grecs ont appelé les mules aux talons. Heſychius: Χίμετλον. Τὸ ἐν χειμῶνι ῥήγνυσθαι πλὴν ὑφ' ὑγρᾶς. Χίμετλον, *chimetlum, chimetulum, metulum, metula, meula, mula*, MULE. Les autres, avec plus d'apparence, croyent que les mules aux talons ont été ainſi appelées, parceque ceux qui les ont,

ont, sont obligés de porter des mules ; cestadire, des pantoufles. Encore une fois : Je ne say d'où vient ce mot.

MULET. Poisson. *Mullus, mulletus*, MULET. Rondelet, livre IX. chapitre 1. dit que les François appellent *mulet*, le chabot.

MULETTE. En terme de Fauconnerie, c'est le jabot. Les Espagnols disent *molleja*, que Covarruvias dérive de *mollicies* : qui est un étymologie tres-vrayssemblable. ¶ *Mollis, molliculus, mollicula, mollicula*, MOLLEJA. ¶ Je croy que le François *mulette* vient demesme de *mollis. Mollis, molle, molletus, molleta, mulleta*, MULLETTE.

MULOT. Souris des champs. Le P. Labbe : *On nomme les rats des champs* des mulots: mures rustici : *& les monceaux de foin*, des mulons, ou mulots : *dantant que ces petits animaux s'y cachent.* Le Pere Labbe n'a pas bien rencontré en cette étymologie. Le mot de *mulot* a été fait de *mus muris. Mus muris, murus, murotus, mulotus*, MULOT. Le mulot est une espéce de souris. Virgile livre 1. de ses Georgiques :

——— sæpe exiguus mus
Sub terris, posuitque domos, atque horrea fecit.

On a demesme appelé la taupe *une souris*. Les Gloses Anciennes : ἀσφάλαξ, *talpa, mus cæcus.* Hésychius au mot : κεῖτ. Κατάλαξ, μῦς τυφλὸς, ὃ ἐν γῇ τρυπᾷ. ¶ Nos Anciens ont dit *mulote*, Voyez Mr du Cange.

MUNBOUR. Protecteur. C'est un mot Alleman. Kilianus dans son Dictionnaire : *momber, momber, mamboïr, mandbaer*, TUTOR. Voyez Mathias Martinius au mot *mandiburgus*. Nous disons *mamburnie*, pour *protection*. Cujas sur le livre 2. des Fiefs titre 4. *Femina nihil alienare poterant sine tutoris auctoritate, l. 1. Lang. Qualiter mulieri libera alienare permissum est. Erant enim in perpetuâ tutelâ, sive, ut loquebantur, in mundiburnio, Langobardorum jure, quibus tutor est* mundualdus : *ut Germanis* munder : *quæ eadem Gallis etiam olim fuere vocabula : ut in Chronicis Sancti Dionysii*, Bail, Garde, Munburnie. *Et Frossardo* : Et seront mis quatre Manibours en Angleterre, pour Gouverner le Royaume. *Olivario de Marchia* : Mambour, & pere de vous.

MUNITION. *Pain de munition*. De *munitio*. Voyez cy-dessus *ammonition*, & Mr du Cange au mot *munitio*.

MUNNIER. Poisson : ainsi appelé, parcequ'il se trouve souvent auprés des moulins, dit Nicot.

MUR SARASINOIS. C'est un mur fait à ciment indissoluble. Voyez Mr de Caseneuve.

MURAILLE. De *muralia* : dont les Espagnols ont aussi fait *muralla*. *Muralia* se trouve dans l'expédition d'Asie de Fréderic I. page 49. du Tome v. de Canisius. *Turci autem muralibus vi effractis, jam interiorum partem murorum diruerant.* ¶ *Murarius*, pour *un maçon*, se trouve dans Eginhard. Voyez Mr du Cange.

MUSC. En Arabe, *musch*, ou *musch* : en Grec Vulgaire, μόσχος, ou μόσχος. Voyez Meursius dans son Glossaire. L'Auteur de la Vie de Charles-Magne : *Repleverunt sepulcrum ejus aromatibus, pigmentis, & balsamo, & musco.*

MUSCADE. De *muscata*, fait de *muscus*, en la signification de *musque*. Mr de Saumaise sur Achillés Tatius, page 611. *Cretiæ, in Indicis, arborem esse tradit satis proceram, foliis palmæ, fructum non ferentem, flore masculæ lauri : quæ ab ipsis Indis κάρυον dicitur ; à Græcis, μυρόβαλα.* Muscatam rosam *vulgò dicimus. Nam omnia odorata nos à* musco *denominamus, ut Græci à μόσχῳ, id est*, unguento. *Sic μυρσίνια*, pira muscata : *μυροκάρυον*, nux muscata. *Quam Antiqui nostri vocabant* noix muguette. *Inde flos nobis appellatur* du muguet, *id est*, lilium muscatum. *Quod vulgò* lilium convallium. *Ex eo & homo unguentatus & comptus, ut solent amasii, nobis vocatur* un muguet. Et en la 1. Epitre de *Cruce*, page 472. *κάρυον μυσσικὸν, quòd Antiqui ἀρωματικὸν dixissent vulgò* muscatum *dicimus. Nam infimum avum Latinitatis* muscata *vocitavit, quæ Antiqui μυροβαλικὰ, & ἀρωματικὰ, & ἰδίωμα. Hinc* lilium muscatum : *quod in nostro idiomate Gallico nuncupamus* du muguet. *Ita enim avi nostri dixerunt, quod Latini* muscatum. *Hinc &* muguetos *appellarunt homines unguenta exotica olentes, & nitidè vestitos. Et quam nunc* nucem muscatam, *vel* muscadam, *nominârunt, vetus sæculum* nucem muguetam *dixit :* NOIX MUGUETTE. *Inde &* muguerellum *vocitant Rustici Vezelienses scarabæum muscatum qui apud eos in vineis plurimus reperitur. Sanè &* muscum *pro quolibet suavi odore, etiam antiqua Latinitas usurpavit. Et hoc sensu Apuleio, & Arnobio, & Hieronymo, legitur.* ¶ Voyez *muguet*.

MUSCADET. Voyez *muscat*.

MUSCADINS. Petite pastille qu'on mange pour avoir bonne haleine : ainsi appelée du musque qui entre dans sa composition. Mr Pellisson, dans son Histoire de l'Académie, parle d'une question née dans l'Hotel de Rambouillet, pour savoir s'il falloit dire *muscadins* ou *muscardins*, & agitée ensuite & décidée dans l'Académie, en faveur de *muscadins* : sur laquelle question Mr de Voiture fit ces vers, pour se moquer de ceux qui étoient pour *muscardins* :

Au siécle des vieux Balardins,
Soit Courtisans, soit Citardins,
Femmes de Cour, ou Citardines,
Prononçoient toujours Muscardins,
Et Balardins, *&* Balardines.
Mesme l'on dit qu'en ce temps-là
Chacun disoit rose muscarde.
J'en dirois bien plus que cela :
Mais, par ma foy, je suis malarde :
Et mesme en ce moment voilà
Que l'on m'apporte une panarde.

MUSCAT. Raisin. Mr Boehart croit que nous avons ainsi appelé ce raisin *à muscis* ; de la mesme façon que les Latins ont appelé *apianas uvas*, une autre sorte de raisin, acausse que les mouches en sont extrémement friandes. Et il confirme son opinion par l'autorité de Pline liv. 14. chap. 22. *Apianis uvis apes dedere cognomen ; præcipuè earum avidæ* : & par ces paroles de

de Columelle liv. 4. chap. 2. *Afferunt apibus prædam, quarum vocabulo propter hanc prædam cognominantur.* Je fuis perſuadé que ce raiſin a été ainſi appelé acauſe de ſon gouſt de muſc. Voyez cy-deſſus *muſcade*. Pour cette meſme raiſon, nous avons appelé *muſcadet*, une ſorte de poires : & *muſcadins*, une ſorte de dragées. Mrs *de la Cruſca* ſont du meſme avis. MOSCADELLO : *nome d'uva, detta così, dal ſuo ſapor, che tien di moſcado : onde* moſcadello, *il ſuo vino. Diuano anche queſto aggiunto a una ſorta di pera piccola e odoroſa.*

MUSEAU. De *muſellus*, diminutif de *muſus* ; fait de μύω, qui ſignifie *le nez*. Les Eſpagnols ont dit demeſme *roſtro*, pour dire *le viſage*. Les Bas-Bretons appellent la lévre de deſſus *muſell-uſelaff* ; & celle de deſſous, *muſell-iſelaff*. ¶ De *muſus*, on a fait le diminutif *muſulus* ; pour lequel on a dit *muffulus*, d'où nous avons fait MUFFLE. De *muſellus*, on a fait *muſellaria* ; d'où notre mot MUSELIERE. Voiture n'a pas fait difficulté d'employer le mot de *muſeau*.

J'ay reçû un coup de ciſeau
Dans un lieu bien loing du muſeau.

Mr Guyet dérivoit *muſeau* de *mungo*. de cette maniére : *Mungo, munxi, munctus, mullus, mucus, muſus, muſus, muſellus*, MUSEAU. Voyez *muſſle*.

MUSELIERE. Voyez *muſeau*.

MUSER. Mr de Valois dans ſa Notice, au mot *Picardia*, le dérive de celui de *Muſe*. M^r le Vayer lui donne la meſme origine. *Que voulez vous ? C'eſt le propre des Muſes de nous amuſer inutilement : Et nos peres qui oppoſoient le vieux mot* muſart *à celui de* guerriet, *ont aſſez témoigné qu'ils tenoient les hommes d'étude pour fort mal propres à l'action.* C'eſt dans la premiére de ſes Lettres. Ce que Mr Sorbiere a pris de lui. Le Sorberiana pag. 169. *C'eſt le propre des Muſes de nous amuſer.* Muſart, *vieux mot oppoſé à* Guettrier. Et il ſemble qu'Adalberon dans ſon Poëme pag. 245. ait viſé à cette étymologie : *Si Mu as celebres, clanes Muſarde Sacerdos.* Nos Anciens appeloient *Muſards*, ceux qui jouoient de la muſette. Voyez cy-deſſus au mot *Madrigal* le paſſage de Mr Huet. D'autres dérivent *muſer* de *muſus*, ceſtadire *muſeau Tratta la metafora*, dit la Cruſca, *dall' atto che fanno le beſtie, quando per diſetto di paſciona, o per ſtanchezza, o per malſania, o altra cagione, ſi ſtanno ſtupidamente col muſo levato.* C'eſt le ſentiment de Benedetto Varchi, de Vincenzo Borghini, & de Mr Ferrari. Voyez mes Origines Italiennes. ¶ Les Latins ont dit *muſinari*, à peu prés dans la meſme ſignification. Pline dans ſa Préface : *Dum iſta muſinamur, pluribus horis vivimus.* ¶ M^r de Caſeneuve dérive *muſer* del'Alleman *muſ*, qu'il dit ſignifier *oiſiveté*.

MUSSER. De *muſſare*, formé de μύειν, qui ſignifie *ſe cacher*. Μύω μύσσω, *muſſo, muſſare*. Et de là, le mot μῦς, ſelon l'opinion de Scaliger ſur Auſone II. 27. Μῦς, ἀπὸ τῦ μύειν, *id eſt, abdere ſe in latibula ; inlatebrare ſe ; quod ſanè mus facit.* Ce ſont les paroles de Scaliger. Je ne ſuis pas de ſon avis. Μῦς, ſelon moy, a été fait de ὄυ, *produco*. Voyez *ſouris*. Les Gaſcons appellent *une muſſe*, un lieu propre à cacher quelque choſe. Nos Anciens diſoient *muſſer*, pour *cacher*. Chriſtine de Piſe dans ſon livre MS. de la Cité des Dames, fol. 73. verſo : *Si ton crime eſt ſecret au monde, ſi n'eſt-il pas à Dieu muſſé.* Ce manuſcrit eſt dans la Bibliothéque de Mr Joly, Chantre de l'Egliſe de Paris. *Aucer & muſſer*, eſt la meſme choſe. Joinville dans ſon Hiſtoire de Saint Louïs : *Le viſage nous devenoit tanné de noir & de terre, à reſſemblance d'une vieille houſe, qui a été long-temps mucée derriere les coffres.*

MUSULMAN. Nous appelons ainſi un Mahuméran. C'eſt un mot Turc, qui ſignifie un homme qui croit ce qu'il faut croire. Leunclavius dans ſon Onomaſtique : MUSULMANI, *Orthodoxus, rectè credens*. Voyez le Gloſſaire Grec de Mr du Cange au mot μωαμεθανοί.

MUTANDE. C'eſt ainſi que les Capucins appellent leurs calçons. De l'Italien *mutande* : mot de meſme ſignification. Voyez Mathias Martinius au mot *Mutatorium*.

MUTIN. Pluſieurs croyent que ce mot a été fait de l'ancien mot *Hutin* ; qu'on dit ſignifier la meſme choſe. Thomas Reineſius dans ſes Diverſes Leçons : *Ludovico X. cognomen eſt Huttinus : de quo varia commenti ſunt, quia à magnitudine capitis : quod Germania inferioris dialecto eſt* Heut, & Huit ; *ita dictum volunt : Latini nominarent* Capitonem. *Sunt qui ideo cognominatum tradunt, quòd pugnarum, rixarumque fuerit adpetentior, eaſque cum Flandris exercuerit pertinacius.* HUTTIN *enim Gallis ſignificare turbas, vim, tumultum*, &c. Voyez Meyer dans ſes Annales de Flandre ; & de Serre, dans la Vie de Louis Hutin. Pour moy, j'ay quelque opinion que *Hutin* a été fait de *motinus*, qu'on aura dit *à movendo*. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que *meute* ſe trouve dans nos vieux livres François pour *mouvement*. La Chronique Françoiſe : *Mais l'eſtat de la terre d'outremer pourquoy ils ſe meurent, n'amenda oncques guére pour leur meute* : Et que les Allemans diſent encore aprés *meutte*, pour *mutinerie* ; & *meutemaker*, pour *mutin* : & que l'Alleman *meutte*, & le François *meute*, ont été faits du Latin *mota*, comme *émeute*, d'*exmota* : Et que nous diſons *mouvement*, pour *ſedition* & *mutinerie* ; & que les Eſpagnols diſent *motin*, pour *mutin*.

C'eſt ce que j'avois remarqué ſur le mot de *mutin* dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoiſe. Et j'ay lu avec plaiſir que le ſavant M^r de Caſeneuve étoit auſſi de mon opinion. Mais j'ay vu avec déplaiſir, qu'il ajoute, *ſi ce n'eſt que ce mot ſoit un compoſé de* moveo, *&* de hutin : *comme qui diroit*, meut hutin : *car en vieux François*, hutin *ſignifie* querelle & contention.

MYRABOLANS. Sorte de fruit. De μυροβάλανος ; ceſtadire, *glans unguentaria*. Rabelais 3. 50. Myrobalans, *que les Arabes appellent* been ; *car ils ſemblent à gland, & ſont onctueux*. Aëtius, livre 1. βάλανος μυρεψικὴ, ὧν μυροπῶλαι ὀιωμένται. Martial :

Quod nec Virgilius, nec carmine dixit Homerus,
Hoc ex unguento conſtat & ex balano.

MYRE. Voyez *mire*.

N A.

NABOT. J'ay cru autrefois qu'il venoit de *nanottus*, diminutif de *nanus*: en quoy j'ay été suivi par Mr Lancelot & par le P. Labbe. Je croy aujourd'uy qu'il vient de *napus*; qui signifie *un navet*. Les navets sont gros & courts; tels que sont les nabots: & c'est pour cela qu'un navet a été appelé en Grec βουνιὰς; de βουνὸς, qui signifie *tumeur*. Mr Lancelot propose une autre étymologie du mot de *nabot*, qu'il a ptisé de moy: qui est νάνος; qui dans Hésychius est interprété *pygmæus*. D'autres, entre lesquels est Bourdelot, détivent *nabots* de *nimbi*. Encore une fois, *nabot* vient de *napus*. *Napus*, *napottus*, *nabottus*, NABOT. Les Espagnols disent *nabo*, pour dire un *navet*: ce qui ne favorise pas peu mon étymologie.

NACARAT. De l'Espagnol *nacarado*: mot, de mesme signification: lequel a été formé de *nacar*, qui signifie *nacre de perles*. Voyez *nacre de perles*.

NACELLE. De *navicella*, qui se trouve dans Adamannus *de rebus Sancti Columbani*. ¶ *Navis*, *navica*, *navicella*: comme *cista*, *cistula*, *ciſtella*. ¶ *Naucella* se trouve dans la loy 17. *De inſtructo*, *vel inſtrumento legato*; qui est du Jurisconsulte Marcianus. Voyez le Lexicon Juris au mot *naucella*.

NACHES. Vieux mot, qui signifie *les fesses*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: NATES, *nachæ*. ¶ De *nates*. *Nates*, *natis*, *natica*, *naca*, NACHE. Voyez Borel au mot *nachez*.

NACRE *de perles*. *Nacre*, est le poisson qui engendre la perle. Nicot: NACRE de perles: *Concha*: *mater unionum*; *quòd & frequentiores & meliores in ea reperiantur quàm in aliis conchis aut oſtreis*. Aucuns écrivent nacle.

NACTIEUX. Ce mot se dit à Paris d'un homme qui fait difficulté de manger avec des gens malpropres. L'étymologie ne m'en est pas connue.

NADIR & ZENIT. Ce sont les deux points opposez au Ciel. De l'Atabe *nadir* & *ſemit*.

NAGAIRES. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: TARTARISARE: *tromper*, *ou nagairer*. *C'eſt jouer des nagaires*. TINCTITURARE: *Jouer des nagaires Nagaire*, est une sorte de haut-bois. Les Italiens disent *gnaccara*: & les Atabes, *nacur*. ¶ Joinville, page 56. & 60. & 108. a dit *nacaire*.

NAGER. Vossius *de Vitiis Sermonis*, le dérive du Grec νήχω. Il vient de *navigare*. *Navigare*, *nagare*, NAGER. *Nagare* se trouve dans les Gloses d'Isidore. NAGARE, *vacillare*, *huc & illuc fluctuare*.

NAGUERE. Voyez *guiere*.

NAIF. De *nativus*. Belleau, premiere journée de la Bergerie.

Voy ces bords couronnez d'une mouſſe naive.

NAM. Gage. De *namium*; mot Latin-barbare de mesme signification, fait du Saxon *nam*, dit. Mr du Cange au mot *namium*. Nos Anciens écrivoient *namps*: & ce mot se trouve dans la Coutume de Normandie; où les meubles vivans, comme le bestail, sont appelés *viſi-namps*; & les meubles inanimés, *morts-namps*. Voyez *nantir*.

NANTIR *Se nantir de quelque choſe*. De *nanciſcor*; formé de λάχω, λαχεῖν, λάχειν, *nancor*, *nanciſcor*, *nanctus*, *nanctire*, NANTIR. On a formé demesme SORTIR, de *ſurgere*. *Surgo*, *ſurrectus*, *ſurrectire*, *ſurtire*, SORTIR: d'où l'Espagnol *ſurtir*. ¶ Dans le Regitre *Olim*, de l'année 1273. folio 195. *Et quia nolebant ſolvere*, *capta fuerunt & detenta nampta eorum*. ¶ Les Grecs des bas siecles ont dit ναυάω dans la mesme signification. Meursius dans son Glossaire, ναυάω: *Gallicum* NANTIR. *Occupare*, *auferre*. *Anonymus de vulpe & lupo*:

Ναυσαμένη δ' ἔκαθεν ἐπέδη τοῦ βασιλῆος.

Le P. Labbe, après avoir détivé *nantir*, de *nans*; dérive *nans* de *nanctus*, participe de *nanciſcor*: ce qui me paroist assez raisonnable.

NAPHE. Rabelais 1. 55. *Iceux fourniſſoient par chacun matin les chambres des Dames, d'eau roſe, d'eau de naphe, & d'eau d'ange*. De l'Italien *nanfa*. *acqua nanfa*, c'est *de l'eau de naphe*.

NAQUAIRE. Voyez *nagaires*.

NAQUETER. De *naquet*, qui signifioit, du tans de nos peres, *un marqueur de jeu de paume*. Voyez Henri Etienne dans son Traité de la Précellence, & le Prédidant Fauchet, livre & chapitre premier de l'Origine des Chevaliers, & Nicot, au mot *naquet*. ¶ Les joueurs de paume sont long-tans à faire leurs parties: & ainsi ils font naqueter les marqueurs.

NARGUE. *Faire nargue*. Dans la Requeste des Dictionnaires:

Et les Verrines ſeſoient nargue
A votre Candidat Leſargue.

L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

NARINE. De *narina*, inusité: formé de *nar*, qui se trouve dans la signification de nez. Les Gloses Anciennes: *ſic*, *nar*, *naſus*.

NARQUOIS. On appelle ainsi le jargon des Gueux. Du mot *narquin*, qui signifioit *mendiant*, contrefaisant le soldat détroussé. Ce jargon est ancien: & au rapport du Prédidant Fauchet, livre 1. de l'Origine des Chevaliers chapitre 1. il a commencé du tans de Charles VI. ou de Charles VII. duquel tans, il dit en avoir vu des Ballades & des Rimes. Il

y a un Dictionnaire de ce jargon, intitulé *Le Jargon, ou langage de l'Argot réformé, comme il eſt préſentement en uſage parmy les bons pauvres : tiré & recueilli des plus fameux Argotiers de ce temps : imprimé à Troye chez Nicolas Oudot.* Et dans ce Dictionnaire, le mot de *narquois* eſt expliqué par celuy de *ſoldat*.

NASARDE. De *naſus*. C'eſt une chiquenaude ſur le nés, NASARDER, c'eſt donner une chiquenaude ſur le nés. Marot dans ſes Vers contre Sagon.

C'a ce nés, que je le naſarde :
Pour t'apprendre avecque deux doigts,
A porter honneur à qui tu dois.

Montagne, livre 2. chapitre 10. *Et raiſons, comparaiſons, argumens, ſi j'en tranſplante quelqu'un en mon ſolage. & confonds aux miens; à eſcient j'en cache l'auteur, pour tenir en bride la témérité de ces ſentences haſtives. qui ſe jettent ſur toute ſorte d'écrits : notamment jeunes écrits, d'hommes encore vivans : & en vulgaire, qui reçoit tout le monde à en parler, & qui ſemble convaincre la conception & le deſſein vulgaire de meſmes. Je veux qu'ils donnent une naſarde à Plutarque ſur mon nez, & qu'ils s'échaudent à injurier Sénéque en moy.*

NASCALE. C'eſt le peſſaire. Voyez *Peſſaire*.

NASITORT. Herbe. De *naſturtium*. Charle Etienne dans ſon *De Re Hortenſi*, art. 158. Cardamum *Græci*, *Latini* naſturtium, *appellant*; du creſſon alenois. *Dicitur autem* cardamum, ἀπὸ τῆς καρδίας : *quoniam cor fovet, & in ſyncope illa, quam Medici* cardiacam *vocant, plurimum valet : nempe dum vires alicui repentè deficiunt, ut animo linquatur.* Naſturtium *autem appellatum eſt, à naribus torquendis; quòd odore & ſeminis acrimonia, ſternutamenta provocet : unde etiam à quibuſdam Gallis vocatur hodie* du naſitort. *Semen autem habet ſimile ſynapi; ſolùm, eruca diviſurâ, ſed & ſapore & odore acri.*

NASSE. Inſtrument de Pêcheur. Du Latin *naſſa*. Feſtus : Naſſa, *eſt piſcatorii vaſis genus, quo cùm intravit piſcis, exire non poteſt.* Iſidore, liv. 9. chap. 5. Naſſa, *ex viminibus. tanquam rete contextum ad capiendos piſces.* Plaute : *Nunquam hercule ex iſta naſſa hodie ego eſcam petam.* Silius Italicus :

Haud ſecus & vitreus ſolers piſcator ad undas
Ore levem patulo texens de vimine naſſam.

Or levem patulo texens de vimine naſſam. Et de là, notre façon de parler, *Il m'a laiſſé dans la naſſe* : ce que les Italiens diſent *laſciare in naſſo* : de *naſſum*, dit, par métaphore, aulieu de *naſſa*. Leonardo Salviati dans ſon *Granchio*, Acte premier, Scéne ſegonde :

——— *Se voi*
Gridate, vanni : ſo vi pianterò quì,
E laſcerovvi in naſſo.

Le Davanzati, dans ſon premier livre des Annales de Tacite : *La nona, che gridava aſpettinſi le lettere di Tiberio, laſciata in naſſo, fece della neceſſità virtù.* Et dans ſon apoſtille ſur cet endroit, il a remarqué que cette façon de parler Italienne avoit été priſe de la Fable de Théſée, lequel laiſſa Ariadne dans l'Iſle de Naſſo. Ce qui avoit été remarqué avant le Davanzati par Erythrée dans ſon Indice de Virgile au mot *Naxon*. Voicy les termes d'Erythrée : *Et quoniam in hac inſula deſtitutam à Theſeo Ariadnam Fabula canunt, ſunt qui diſputant inde vulgò dici captum*, E' m'a laſciato in naſſo : *quaſi* in naxo; *pro eo quod eſt, me deſeruit, & fidem fregit. Qua res, an ita ſit, vel potiùs ab æſe deducta, in Stoico indicavimus.* Ce livre d'Erythrée intitulé *le Stoicien*, n'a point été imprimé : & il a été perdu : Et ainſi nous ne ſavons point le ſentiment de ce ſavant homme ſur cette façon de parler Italienne : mais il eſt conſtant que ce que je viens de dire, eſt véritable; qu'elle eſt venue du mot *naſſum*, dit pour *naſſa*. Et j'en ai fait demeurer d'accord Mr Carlo Dati, un des premiers ſujets de notre Académie *della Cruſca*, qui étoit de l'avis du Salviati & du Davanzati, comme il paroiſt par le docte & ſavant diſcours qu'il a fait ſur cette façon de parler Italienne, *laſciare in naſſo*, inſéré dans mes Origines Italiennes au mot *aſſo*. Il en eſt demeſme de cette autre façon de parler, *laſciare in aſſo*. Pluſieurs Grammairiens Italiens prétendent qu'elle vient d'*as aſſis* : ce qui a été remarqué en ces termes par Mr Dati, au lieu allegué : *Un' altro proverbio ſi crede per molti che prenda origine dalla medeſima voce* aſſo. *Ed è queſto :* Laſciare, o rimanere in aſſo : *che così lo pronunziarono, il Fiorentzuola nella Licenza de' Lucidi :* Che laſciarono la povera Signora in aſſo, ſenza renderle niente : *E il Cecchi, atto 4. ſcena 13. Eſaltazione di croce :* Il rimaſo è, ch'io mi vada con Dio, e laſci il vecchio, e loro, e tutti quanti, in aſſo, e in malora. *Ruberto Titi, nelle Aſſerzioni libro XVIII. 17. ſtima che* laſciare in aſſo, *vaglia* laſciar ſolo : *giacche* aſſo, *uno, e ſolo, ſignifica. E Monſignor Dini, noſtro Accademico, approva queſta interpretazione nelle ſue Poſtille marginali al Vocabolario :* Mais elle vient, comme *laſciare in naſſo*, de *relinquere in naſſo*, dit pour *relinquere in naſſa*. On a oté l'N de *naſſo*, par la raiſon de la douceur de la prononciation, acauſe de l'N précédante. ¶ Voyez mes Origines Italiennes au mot *aſſo*.

NATTE. De *matta*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Gloſes anciennes : *Matta*, ψιαθος. Caſſien, Collat. 4. chap. 22. a employé le meſme mot dans la meſme ſignification. On a changé l'*M* en *N* : comme en *nappe*, de *mappa*; en *neſſle*, de *meſſpilum* ; &c. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin, pag. 608. 861. & 1171. & Savaron ſur Sidonius Apollinaris, liv. 4. épit. 24. Ce changement de l'*M* en *N* dans le mot de *natte*, eſt ancien dans notre Langue; comme il paroiſt par ce paſſage de Grégoire de Tours; qui eſt du chap. 21. de la Vie des Péres : *Nullum habens ſtratum ſæni, paleaque mollimen, niſi tantùm illud, quod intertextis junci virgulis, fieri ſolet; quas vulgò* nattas *vocant.*

NATURE. Pour les parties qui font les hommes & les femmes. De *natura*. Dans les Priapées : *Natura eſt quoniam ſemper aperta mihi.* Les Grecs ont dit φύσις en la meſme ſi-

Digitized by Google

gnification : ce qui a été remarqué par Scaliger sur cet endroit des Priapées.

NAU. Biére, cercœuil. François Pithou sur ce mot *nauso*, du Titre XVII. de la Loy Salique : *Sic veteres tres Gloſſa :* ſarcophago ligneo. *Noſtrus* Nau. *Gregorius Turonenſis, de Gloria Confeſſorum :* Cumque ſanctæ corpora, palliis ac nauſis exornata. De ſa reſſemblance à une nau. C'eſt ainſi que nos Anciens appeloient un bateau, du mot *navis*.

NAVARRE. Du Pleix dit que ce Royaume a été ainſi appelé, de *navas* ; qui en langage Gaſcon ſignifie *une plaine* ; & d'*erria*, qui ſignifie *terre :* & que les Gaſcons appelérent premiérement *Navarre*, la plaine de l'ancienne Gaſcogne au deſſous des Monts Pyrénées, du côté d'Eſpagne : ce qu'il a pris de Covarruvias. Voyez Fauchet I V. 18. Les Eſpagnols appellent *navas*, les champs voiſins des montagnes : lequel mot Mr Bochart dérivoit de ναπυ.

Le Collége de Navarre de Paris a été ainſi appelé de la Reine Jeanne de Navarre, femme de Philippes le Bel, laquelle le fonda & le fit bâtir.

NAUCHER. De *Navicarius*, dont les Eſpagnols ont auſſi fait *naochero*. On écrit préſantement *nocher*.

NAVET. De *napetius* : comme *naveau*, de *napellus*. *Napellus* & *napetius*, ſont diminutifs de *napus*. On dit à Paris *navet :* & dans la pluſpart des Provinces, *naveau* Marot a dit *naveau : A Fleury ſont les bons naveaux.* c'eſt dans ſon Coc-à-l'aſne. Et dans ſa Lettre de Frippelippes à Sagon :

Mieux vaut donc icy mettre but ;
T'adviſant ſot ; t'adviſant veau ;
T'adviſant valeur d'un naveau.

NAVETTE. Inſtrument de Tiſſerand. Ronſard dans l'Hymne 2. du liv. I. de ſes Hymnes.

Ces femmes ne ſont point comme nos femmelettes,
Qui ſont par le meſtier promener les navettes,
En ourdiſſant la toile ; ou tournent le fuſeau ;
Ou roullent le filet autour d'un devideau.

De ſa reſſemblance à un petit navire. *Navis, nave, navetta*, NAVETTE. Les Italiens la nomment pour la meſme raiſon, *navicella*. ¶ On appelle *navette* dans les Egliſes, cette petite boſte faite en forme de navire, où l'on met l'encens. Jan Cardalhac, Archeveſque de Touloſe : *Turibulum magnum cum navicella.* ce paſſage eſt cité par Bourdelot.

NAVIERE. Les Bas-Normands appellent ainſi un lieu planté de navets, que les Poitevins appellent NABINE. *Napina*, ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique, titre 29. §. 13. Et de là, le mot Poitevin *nabine*. Pour le mot Normant *naviere*, il a été fait du Latin-barbare, inuſité, *naparia*.

NAVIRE. *Navia, navira*, NAVIRE. Les Gloſes Anciennes, *Navia*, νῆες.

NAULAGE. *Naulum, naulagium*, NAULAGE.

NAVRER. De *naufragare*, qui ſe trouve en cette ſignification. Les Annales de Saint Bertin en 870. à l'endroit où il eſt parlé de Louis Roy de Germanie, frere de Charles le Chauve : *De quodam ſolario vetuſtate confecto ſub ligni cecidit :* Mr de Valois le jeune lit, *ſublimius cecidit ; & aliquantulum naufragatus, in brevi convaluit. Naufragare* ſignifie proprement, *briſer un navire : navem frangere :* & non pas, *faire naufrage*. Mais comme ceux qui navigent ſont ſouvant naufrage lorſque leur navire ſe briſe, ce mot a ſignifié enſuite, *faire naufrage : ex conſequenti* ; comme parlent les Grammairiens. Nous diſons encore aujourd'huy, *un bateau bleſſé*, pour dire *un bateau endommagé*. Les Italiens diſent *navera*, pour dire *navrure* ; & *naverare*, pour dire *navrer*. Et ils ont fait demeſme NAVRARE de *naufragare. Naufragare, navragare, navrare*, NAVERARE : d'où *naverare*. De *navrare*, contraction de *naufragare*, nous avons fait NAVRER. Dans le Bas-Languedoc, on dit, *nafrer* pour *navrer*. ¶ *Femina navrata*, pour *une femme navrée*, ſe trouve dans Grégoire de Tours, ſelon le témoignage de Rouillard dans ſon Hiſtoire de Melun, pag. 57.

NAUSE'E. Du Latin *nauſea*, fait du Grec ναυσία, dit par les Ioniens pour ναυτία. Les Grecs ont appelé ναυτία l'envie de vomir ; du mot ναυτης ; *nauta* : acauſe que ceux qui vont ſur mer, ſont ſujets à vomir. C'eſt la remarque de Galien dans ſon 2. Commentaire ſur le livre d'Hippocrate de la fracture des os. Voicy ſes termes : ναυσίαν ὀνόμασαν οἱ ἰδιῶται, καὶ οὐκ ἀπεικότως, ἐπεὶ καὶ τοὺς ναυτίοντας, τουτέστι ναυτιῶντας, ἐπὶ τῆς πρὸ τοῦ ἐμέτου διαθέσεως οὕτω καλοῦμεν. ΝΑΥΣΙΑΝ δὲ ναυτίαν ὀνομάζουσι οἱ ἰδιῶται. ¶ *Nautea* ſe trouve dans l'*Aſinaria* de Plaute. *Nauteam bibere malim, ſi neceſſe ſit, quam illam oſculari.*

NAUTONNIER. *Nauta* ; *nautonis*, par métaplaſme ; *nauto, nautonis, nautonarius*, NAUTONNIER.

N E.

NEANMOINS. Mr du Cange le dérive de *nihilominus*. Il vient de l'Italien *nientedimeno*.

NEANT. Les Italiens diſent *niente*. NIENTE, *che*, neente *quaſi* ne ens, *diſſero i più antichi*, dit le Cinonio. Et à ce propos, il eſt à remarquer, que *neente* ſe trouve dans le Vocabulaire *della Cruſca*. Il eſt ſans doute que le François *neant*, vient de ce mot Italien *neente*. Et il peut être que l'Italien *neente*, ayt été formé de *non ens* : de cette maniere : *non ens, non ente, noente*, NEENTE. Mr Guyet le dérivoit de *negante*, ablatif de *negans*. D'autres le dérivent de *rem*, accuſatif de *res*. Voyez cy-deſſous *rien*. Mr Ferrari le dérive de *nec hetta* : fondé ſur ces mots de Feſtus, HETTA. *Res minimi pretii, quaſi* hieta, *id eſt hiatus hominis, atque oſcitatio. Alii* puſillam *dixerunt eſſe, quæ in coquendo pane ſolet adſurgere : à qua accipimus rem, nullius pretii, cum dicimus* ; Non hetta te facio. Voyez Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, au mot *niente*. ¶ Il eſt à remarquer que *niant*, aulieu de *neant*, ſe trouve dans Charles de Bouvelles. ¶ Les Italiens diſent

Digitized by Google

disent *nientedimeno*, pour le *nihilominus* des Latins : ce qui me donne quelque penſée que le *niente* des Italiens & le *neant* des François, ont été faits de *nihil*. *Nihil*, *nihilare*, *nihilans*, *nihilantis*, *nihilante*, *nihante* NIENTE ; & qu'on auta dit *nienre*, pour *niante* ; comme *tagliente*, pour *tagliante*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *niente*.

NECESSITE', pour *pauvreté* : comme quand on dit, *Cet homme eſt en grande néceſſité*. De *neceſſitas*, dont les Latins ſe ſont ſervi dans la meſme ſignification. Saint Cyprien : *Neceſſitas pauperum ſublevanda*. Les Grecs ſe ſont ſervi demeſme du mot, ἀναγκη, comme l'a remarqué Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1085.

NECESSITE'S : pour *privé*. *Neceſſaria* ſe trouve en cette ſignification. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange, au mot *neceſſaria*, & ſon Gloſſaire Grec, au mot χρεία.

NEF. De *navis* : comme CLEF ; qu'on prononce *clé* ; de *clavis*.

NEF *d'Egliſe*. De la reſſemblance qu'à cet endroit de l'Egliſe, à un navire. Mr de Saumaiſe ſur Solin, pag. 1215. & 1216. Navem *appellamus eam Templi partem à culminis figura, quòd camera ejus, veluti navium carina ſit.* ¶ Dans la Chronique du Bec, pag. 25. *Pars enim Eccleſiæ quæ* navis *dicitur*. Henri Etienne ſe trompe, le dérivant de ναῦς.

NEFFLE. De *meſpilum* : *M* en *N*. Les Italiens ont dit demeſme *neſpola* ; & les Eſpagnols, *nieſpero* & *niſpero*. En Anjou, en Touraine, & en Normandie, on dit encore *meſle* : & en Allemagne, *meſpeln*. ¶ Les Grecs diſent μέσπιλον : dont le Latin *meſpilum* a été formé.

NEGE. *Nix*, *nivis*, *nivica*, *nica*, NEGE.

NELLE Voyez *Nillée*.

NELLURE. Sorte d'émaillûre. De *nigellatura*. ¶ Le Marquiſat de Nelle eſt appelé *Nigella* dans les Titres Latins.

NENNY. De *nenu* : dont les Latins ſe ſont ſervi pour dire la meſme choſe. Lucilius :

Sed tamen hoc dicis quid hoc eſt, ſi nenu moleſtum eſt.

Varron : *Si hodie nenu venis, cras quidem veneris.* Voyez Nonius Marcellus. J'apprens qu'en quelques lieux de Picardie, on prononce encore aprés *nenny*. Et ce mot ſe trouve dans l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin. ¶ *Nenny*, pour *non*, eſt de Province.

NENTILLES. C'eſt ainſi qu'on parle à Paris ; par corruption, pour *lentilles* : par le changement de l'*L* en *N*. La pluſpart des Provinciaux diſent *lentilles*.

NERMOUTIER. Iſle de Poitou. Par corruption, aulieu de *Noirmoutier*. De *Nigrum Monaſterium* : acauſe d'un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoiſt, qui eſt dans cette Iſle : ainſi appelé, à la différance de l'Abbaye Blanche de la meſme Iſle ; qui eſt la Maiſon des Religieux de l'Ordre de Saint Bernard. Les Sainte Marthe ſe ſont mépris, appelant *Abbayie* ce Prieuré de l'Ordre de Saint Benoiſt. Le Pere Chiffler, Jeſuite, dans ſon Hiſtoire de l'Abbayie de Tournay, prétant que l'Iſle de Nermoutier a été ainſi appelée, par corruption, aulieu de *Hermoutier* : cette Iſle s'étant autrefois appelée *Hérus*, ou *Herium*. Voyez Mr Beſly dans ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou & Ducs d'Aquitaine, page 8. & Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules. Le Pere Chifflet ſe trompe. Elle a été ainſi appelée de *Nigrum Monaſterium*, comme il vient d'être remarqué. Il ſe trompe encore, en feſant un meſme Monaſtére de l'Abbayie & du Prieuré : & en diſant, que l'Abbayie a été appelée *Blanche*, parce qu'elle paroiſt blanche acauſe des peupliers blancs de cette Iſle. Elle a été ainſi appelée, de l'habit blanc des Bernardins.

Non parcit Monachis, aut quos Ciſtercius Ordo
Candidat, aut habitus denigrat Cluniacenſis:

dit Guillaume le Breton dans ſa Philippide. Voyez mon Hiſtoire de Sablé pag. 169. 170. & 317. ¶ Mr Hauteſerre, à la fin du 23. & dernier chapitre de ſes Aquitaniques, interprére *Herio* l'Iſle de Ré ; en quoy il ſe trompe auſſi.

NERPRUN : arbuſte : appelé autrement *bourg-épine*. De *nigrum prunum* : acauſe de la noirceur, & de ſon écorce & de ſon fruit. Voyez les Botaniſtes.

NESSUN. Vieux mot inuſité, ſignifiant *nul* : fait de l'Italien *neſſuno*. Voyez Paſquier 8. 3. L'Italien *neſſuno* a été fait du Latin *ne unus*. Voyez mes Origines Italiennes.

NET : NETTAYER. *Niridus* : Ital. *netto* : *nettare* ; NETTAYER. Goſſelin le dérive ridiculement de νίπτειν. *Purgare*, dit-il, νίπτειν. Neptier *olim ſcribebatur*, *pro* nettoyer. Il n'eſt point vray qu'on ayt écrit *neptier*.

NEVERS Ville capitale du Nivernois. De *Noveria*. C'eſt ainſi que cette Ville a été appelée, au plutier ; du fleuve Niévre, dit en Latin *Niveria*.

NEVEU. De *nepote*, ablatif de *nepos* : duquel mot *nepos*, les Auteurs de la moyenne Latinité ſe ſont ſervi pour dire la meſme choſe ; car dans les Auteurs de la Latinité du ſiécle d'or & du ſiécle d'argent, *nepos* ſignifie *petit-fils*. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 1. chapitre 27. *Quadam verò appellationes ſunt à cognatione: ut, quando, vulgò, vulgari lingua decepti, etiam doctiſſimè*, nepotem *vel* neptem, *dicunt, qui, quave, ſit fratris aut ſororis filius, aut filia. Horumque exemplo, nec ſic loqui veritus eſt elegantiſſimus & doctiſſimus Philoſophus Hiſpanus, Sebaſtianus Foxus*, &c. Et il réfute enſuite ceux qui prétandent que Suétone a employé le mot de *nepotes* dans la ſignification de *neveus*, en cet endroit de la Vie de Jules Céſar, chapitre 83. *Sed noviſſimo teſtamento, tres inſtituit heredes ſororum nepotes, C. Octavium ex dodrante, & L. Pinarium, & C. Pedium, ex quadrante reliquo.* Voyez ſes raiſons : qui ſont convaincantes. ¶ Cujas a auſſi employé le mot de *nepos* en la ſignification de *neveu*. C'eſt dans ſon *Mercator*, livre 1. chapitre 1. Voicy l'endroit : *Qui non tenu linguam Latinam, niſi eam quam tibi Padagogus tuorum nepotum adhuc quotidie præmonſtrat.* Ce qui a été fort bien remarqué & refuté par Jan Robert, Profeſſeur d'Orleans, dans ſa Réponſe au Mercator de Cujas, livre 2. chapitre 1. ¶ Schiop-

Digitized by Google

pius, dans son Traité *de Stilo Historico*, page 189 a remarqué la même faute dans Lipse. *Pro sororis filia*, neptem ex sorore, *similiterque fratris aut sororis filium*, nepotem *dici, nemo aureæ illius ætatis æquo animo tulerit. Lipsius, Barbarorum consuetudinem secutus, id ausus est Centuriâ 5. epistolâ 95.* Jure pro illo laboro : quia neptem meam ex sorore uxorem habet, & ejus liberi inter heredes meos erunt. *Et Centuriâ 6. epistolâ 54.* Patrui memoria nepoti gratiam aliquam conciliet. *Quod, me judice, Liviana Epitome, & Nasonis auctoritate, frustrà quis tueri conetur.* Je ne say pas l'endroit de Tite-Live. Voicy celuy d'Ovide, qui est de l'élégie 3. du livre 3. *de Ponto*,

Sic regat imperium, terrasque coerceat omnes
Cæsar, ab imperio qui tibi fratre nepos.

Mr Moisant de Brieux, dans une de ses Lettres Latines à Antoine Haslé, page 106. après avoir fait mention, avec approbation, de l'observation de Vossius cy-dessus produite, tepant aussi ceux qui prétandent que *nepos* dans cet endroit d'Ovide signifie *neveu*.

Mr de Valois le jeune, livre 8. de son Histoire de France, page 482. a remarqué que ce mot en cette signification est du siécle de l'Empereur Honorius. Car après avoir cité ces vers de Fortunat,

Charibertus adest, qui publica jura gubernans,
Tempore præsenti gaudia prisca refert.
In tantum patruo se prodidit esse sequacem,
Ut modò sit tutor conjugis iste nepos ;

il ajoute : *Quibus ex versibus, etiam indicari potest, id quod jam inde ab Honorio Principe in usu esse cœpit, fratrum & sororum filios* nepotes ; *fratres patrueles tum promiscuè* consobrinos *dictos esse.* ¶ Scaliger sur Varron titre *nepotes* de *re rust.*

NEULLE. Voyez *nielle.*

NEUME. On appelle ainsi dans les Eglises, une traînée de notes qui se fait à la fin d'une Antienne, pour donner temps au Choriste d'en aller annoncer une autre ; afin que le Chœur ne demeure pas vuide. De νεῦμα.

NEUSTRIE. Nos Anciens ont appelé *Neustrie* le païs d'entre la Meuse & la Loire. Mr de Valois, dans sa Notice : *Post Clodovei mortem, nova nomina à Francis excogitata sunt, & Galliarum Provinciis Belgica ac Lugdunensi imposita.* Austriam vel Austrasiam, *appellavere Franci partem Galliæ ad orientem solem spectantem, quæ Rheno ac Mosa fluminibus continetur : partem ad occasum solis vergentem, quæ inter Mosam & Ligerim interjacet*, Neustriam, vel Neustrasiam, *aut* Neuster ; *nonnunquam* Neptricum, *vel* Neptriam ; *vocavere.* Ce mot de *Neptricum* se trouve dans Frédégaire. *Revertens in Neptrico, sedem patris sui Chlotarii deligens, assiduè residere disposuit.* C'est au chapitre 60. où il est dit que Dagobert choisit le Siége de son Empire à Paris, qui en ce tans-là étoit de la Neustrie. Gotopius Becanus livre 3. *Rerum Francicarum*, page 80. *Francia Orientalis, quia* Austria *à Francis vocabatur, in* Austriæ *nomen apud quosdam ; apud alios in* Austrasiam *transivit. Sicut quod reliquum erat Francorum regni, ad occasum longè lateque porrectum*, Westricus *vocari cœpit.* Et comme la Normandie fesoit une grande partie de la Neustrie, nos Anciens ont aussi appelé la Normandie, *Neustrie :* & ensuite, par corruption & par erreur. *Vestrie.* Voyez cy-dessous au mot *Norman.* Mr de Valois dans sa Notice, au mot *Neustria : Ex his intelligitur errare graviter eos, qui, repugnante veterum Codicum omnium & Scriptorum nostrorum auctoritate*, Neustriam *corruptum esse nomen existimant, & considenter pro* Neustria, *vel* Neptrico, Westriam *ubique scribendum affirmant, ut Austria oppona ur.*

Mais quoyqu'on n'ait pas du appeler *Vestrie*, la Neustrie ; il est pourtant vray qu'on l'a ainsi appelée : ce qui paroist ; outre l'endroit de Gotopius Becanus que je viens d'alléguer ; par le passage du Chroniqueur de Normandie, & par celui de Cambden, produits cy-dessous au mot *Norman.*

Dans mon Histoire de Sablé, livre VI. chapitre 1. j'ay fait mention d'un endroit du Registre des Feodalitez du Château-du-Loir, qui est dans la Chambre des Comptes de Paris, où Robert de Sablé, premier du nom, fils de Robert le Bourguignon, est appelé *Robertus Vestroilt :* & d'un autre endroit d'un Titre de l'Abbayie de St Aubin d'Angers, écrit du tans de Foulque Rechin, où ce même Robert de Sablé est appelé *Robertus Vestrol.* Et j'ay avoué ingénument que je ne savois ce que vouloit dire ce sobriquet. Et j'ay dit, que je n'avois point de honte de l'avouer ; Messieurs du Bouchet, d'Hérouval, de Valois, & Nublé, & Dom Luc d'Achery, Dom Jan Mabillon, & Dom Michel Germain, que j'avois tous consultez sur ce sobriquet, ne sachant point non-plus ce qu'il vouloit dire. Mais je croy aujourd'huy qu'il veut dire *Norman :* & que ce Robert de Sablé fut ainsi appelé, ou parcequ'il avoit pris naissance en Normandie, ou parce qu'il y avoit été élevé. Sablé, où demeuroit Robert le Bourgnignon, son pere, est de la province du Maine : Et la province du Maine est contigue à celle de Normandie.

N I.

NIAIS. Mr de Caseneuve le dérive de *nice*, qui signifie *ignorant.* Il ajoute, que d'autres le dérivent de *nice*, qui signifie *nouveau.* Il vient de *nidensis.* Et c'est une métaphore prise des oiseaux qui sont encore dans le nid. Le Président de Thou, livre 1. de son poëme *de Re Accipitraria :*

Ignavus vulgò è nido atque implumis habetur :
Unde etiam nomen.

Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 773. ¶ On a dit *béjaune* dans la même signification par la même métaphore, pour dire *un apprenti.* L'Auteur de la Farce de Patelin :

Ce trompeur-là est bien béjaune.

¶ Dans les Ecoles de Droit, on appeloit anciennement *Béjaunes* les Institutaires. Et on disoit, *Faire payer le Bé-jaune*, pour dire *Faire payer*

payer la Bienvenàe. Un Decret de l'Université d'Orleans, inſéré dans le livre manuſcrit de la Nation Germanique : *Petrus de Dintavilla, utriuſque Juris Profeſſor, Rector, & Collegium Univerſitatis florentis. & fructiferi Studii Aureliani, &c. Item : quòd nullus Aurelianis ſtudens ; in quocumque ſtatu, gradu, ordine, vel dignitate fuerit conſtitutus ; quoſcumque ad ſtudendum hic de novo venientes, ad ſolvendum ſuum Bejanium, vel ſuum novum aut jocundum adventum : per captionem, ablationem, aut ſublationem librorum, unius, vel plurium, aut aliorum pignorum, vel alio quovis modo, compellere aut teat, vel præſumat.* Eguinarius Baro, dans une de ſes Notes marginales ſur la troiſiéme des Conſtitutions de Juſtinien, miſes devant les Digeſtes : DUPONDIOS *vocabant, quaſi nullius adhuc pretii : quos* Miniſtros *hodie Galli appellant, &* Bejanos. ¶ Voyez Jan Langlée dans ſes Semeſtres, livre VI. chapitre 2.

Les Clercs de la Bazoche de Paris, pour avoir leurs priviléges de Bazochiens, prennent encore aujourd'huy des Lettres qu'ils appellent *de Bé-jaune.* Et en Ecoſſe, où le Cours de Philoſophie eſt de quatre ans, on appelle encore auſſi apréſant *Béjanos*, ceux qui étudient pour la premiere année : & *Semi-bejanos*, ceux qui étudient pour la ſegonde : & *Baccalaureos*, ceux qui étudient pour la troiſiéme : & *Magiſtros*, ceux qui étudient pour la quatriéme.

Les Allemans ſe ſervent de la meſme métaphore ; appelant un niais *Gelbſchnabel* : ceſt-adire, mot pour mot, *jaune-bec.* Et dans leurs Univerſitez, on appelle *Bé-jaune* (en Latin *Beanus*) l'Ecolier qui n'a pas encore aſſez étudié pour porter la qualité d'*Etudiant*, & pour acquerir ce qu'on y appelle *Privilegium Studioſorum.* Et on y reçoit cette qualité d'*Etudiant*, en vertu de la Lettre de Béjaune : laquelle eſt donnée par le Principal du Collége à l'Ecolier qui vient de quitter la qualité de *Béjaune*, pour prendre celle d'*Etudiant.* Et en faveur de cette Lettre de Béjaune, un Ecolier Béjaune n'eſt plus ſujet à la férule, ny au fouet : & il commance à jouir des droits & des priviléges accordez aux Etudians par les Conſtitutions des Empereurs & de l'Empire. Et un de leurs principaux privileges, c'eſt d'être exempts de la Juridiction du Magiſtrat du lieu, & de n'être point obligés de comparoiſtre devant lui, ſi ce n'eſt pour dettes : car pour les autres affaires, il ne reconnoiſt pour Juge que le Recteur de l'Univerſité.

Pour quitter le nom de *Béjaune*, on a introduit dans les Univerſitez d'Allemagne, une ſolennité que l'on appelle *Dépoſition.* Et il faut ſubir cette ſolennité avant que de recevoir la Lettre de Béjaune : ce qui ſe fait de cette ſorte :

Le Bedeau de l'Univerſité ; qui eſt celui qui fait cette cérémonie dans une des chambres du Collége, oblige d'abord les Béjaunes de ſe coucher à terre, la teſte entre les jambes les uns des autres, aïant chacun au cou une maniere de grand ſcapulaire de Moine, avec une eſpéce de capuchon ſur la teſte : le Bedeau prant enſuite un rabot de bois, qu'il leur paſſe ſur le dos, comme s'il leur vouloit ôter ce qu'ils ont de plus groſſier. Et enſuite, il prant une hache de bois avec laquelle il feint de leur ôter auſſi ce qu'ils ont de plus matériel. Et avec cette fiction, il ne laiſſe pas de leur faire ſentir de tans en tans quelques cous de hache. Aprés cela, il les fait lever : & il les fait aſſeoir enſuite ſur un ſiége qui n'a qu'un pié : lequel pié eſt au milieu du ſiége : & il leur cure en meſme tans les oreilles avec une groſſe cuiller de bois. Et puis il fait ſemblant de leur arracher une dent, & de nettayer les autres avec un gros curedant de bois. Cela fait, il feint de les diſpoſer à mourir. Pour cela, il leur fait faire leur Teſtament. Et il ſe fait léguer quelque petite choſe galante & bouffone, qui lui eſt délivrée ſur le champ. Enſuite les Béjaunes font ſemblant de mourir, étant couchez le ventre contre terre, les uns auprés des autres. Le Bedeau fouille enſuite dans leurs poches : d'où il emporte tout ce qu'il y trouve. Les Béjaunes paroiſſant ainſi morts, le Bedeau les appelle à haute voix ; comme pour les reſſuſciter ; en leur criant, *Surgite Beani* Et ſi quelque Ecolier ſe leve à ce cri, il eſt traité de *grime* ; & le Bedeau lui donne quelques coups. On leur crie enſuite d'une voix plus haute, *Surgite Studioſi.* A ce cri, ils ſe levent tous : & ils ſont traitez de *Meſſieurs.* On les méne enſuite chez le Gymnaſiarque, auquel le Bedeau rent témoignage de la Dépoſition qui leur a été faite. Alors le Gymnaſiarque, pour achever la cérémonie, leur met une pincée de ſel ſur la langue, & répandant ſur leur tête deux ou trois gouttes de vin, il leur dit, *Accipite ſal ſapientiæ, & vinum prudentiæ.* Et il leur expédie aprés cela des Lettres de Béjaune, qu'ils portent chez le Recteur : Et ces Lettres leur ſervent d'atteſtation comme ils ont ſubi la Dépoſition. Ils ſont enſuite immatriculez *in albo Studioſorum*, & reçus dans l'Univerſité avec tous les priviléges & tous les honneurs dont jouiſſent les Etudians.

C'eſt de la maniere que ſe fait dans les Univerſitez d'Allemagne la Dépoſition des Béjaunes : laquelle eſt plus amplement décrite dans des Traités particuliers ſous le nom *de Pennalismo.*

Ce Diſcours touchant ces Béjaunes d'Allemagne, m'a été donné par Mr Jan Philippe Smith, de la Ville de Straſbourg, homme de beaucoup de mérite dans les lettres, & mon ami particulier.

Je ne doute point que le mot de *Beanus* n'ayt été dit par corruption, pour *Béjanus*, & que *Bejanus* n'ayt été fait du François *Bejaune.*

J'ay appris de Mr Polycarpe de Sengeber, de la Ville de Brunſuic, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Angers, que dans les Univerſités d'Allemagne, on définiſſoit de cette ſorte le *Beanus* : *Beanus, eſt aſinus neſciens vitam Studioſorum*, & que les premieres lettres de ces mots formoient cette définition

NICE. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *ſimple.* Le Roman de la Roſe :

Ainſi

Digitized by Google

Ainſi puet homs, ſe trop n'eſt nice,
Garder ſoy de tuit autre vice.

De *nice*, on a fait le diminutif *nicette*. Dans le meſme Roman :

Nicette fut, & ne penſoit
A nul mal-engin, quelqu'il ſoit.

Regnier, Satyre XVI.

Mais il faut en aimant s'ayder de ſa fineſſe,
Et ſçavoir rechercher une ſimple maiſtreſſe,
Qui ſans vous aſſervir vous laiſſe en liberté,
Et joigne le plaiſir avec la ſeureté :
Qui ne ſçache que c'eſt que d'eſtre courtiſée:
Qui n'ait de maint amour la poitrine embraſée:
Qui ſoit douce & nicette, & qui ne ſçache pas,
Apprentive au meſtier, que valent les appas.

De *neſciu* : dont les Eſpagnols ont auſſi fait *necio*.

Henri Etienne, dans ſon Apologie pour Hérodote, livre 1. chapitre 5. confond *niais* & *nice*. NIAIS, dit-il, *que le vieil François diſoit* NICE.

NICHE *de ſtatuë*. Les Italiens diſent *nicchia* dans la meſme ſignification : & c'eſt de ce mot Italien que le François a été fait : & ce mot Italien a été dit par métaplaſme, de *nicchio*, (qui ſignifie *une coquille*) acauſe de la reſſemblance d'une niche à une coquille. La Cruſca : *E a ſimiglian?a di nicchio, diciamo* nicchia, *a quegli ſcavati degli edificii, dove ſi metton le ſtatue : Lat.* ædicula ; *dicono i Comentatori di Vitruvio.* Philander, ſur Vitruve, veut que *nicchia* ait été dit de *nicchio*, acauſe qu'on orne de coquilles, les niches des ſtatües. J'ay cru autrefois que ce mot avoit été fait de *nidulus*, diminutif de *nidus*. Et cette étymologie n'a pas déplu à Mr Ferrari. *A Latino* nidus & nidulus, nitlus, NICCHIO. *Quod poſteà etiam Menagio obſervatum vidi. Sicut in tabernis nidi, in quibus libri, & aliæ merces, ſeparatim collocabantur. Martialis* : De primo dabit, alteroque nido. *Inde & loculamenta ſtatuarum*, nidi, niduli, nicchi, dit Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, au mot *gnaccare*.

Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de *nicchio*, dans la ſignification de *coquille*. Mr Guyet dérivoit ce mot de *nux nucis* : de cette maniere : *Nux, nucis, nucum, nuculum, nuclum, nucchio*, NICCHIO. Mr Ferrari, au lieu allégué, le dérive de *mitulus*, qui eſt une eſpéce de coquille. *Mitulus, mitlus* : & par le changement ordinaire de l'M en N, *nitlus, nicchius*, NICCHIO. Cette étymologie ne me déplaiſt pas.

NICHE : *faire niche à quelqu'un*. Nous diſons auſſi *faire la nique à quelqu'un* : qui ſont deux mots à-peu-prés de meſme ſignification. Voyez *nique*.

NICHIL-AU-DOS. Henri Etienne dans ſa Préparation de l'Apologie d'Hérodote, page 348. *Et s'il faut auſſi parler de la mécaniquerie, faiſoit-il pas bon voir un grand Seigneur : voire un Roy : portans des manches de deux paroiſſes? C'eſtadire, dont la moitié eſtoit d'eſtade, & l'autre moitié, de velours? Voire quelquefois un pourpoint de trois paroiſſes : car le corps eſtoit de demie eſtade, le haut des manches, de cuir ; & le bas de velours. Rien eſt-il vray que le devant auſſi avoit environ deux doigts de velours : & pour ce qu'il n'y en avoit aucunement à l'endroit du dos, on appelloit cette ſorte de pourpoincts,* NICHIL AU DOS. *Duquel mot, ont depuis uſé pluſieurs, qui n'entendans ſon origine, ont prononcé* NICHILODO : *Et a eſté appliqué ce mot généralement à toutes choſes qui avoient une monture en l'extérieur à laquelle l'intérieur ne répondoit point : mais principallement, quant aux habits : comme encore, pour le jourd'huy, les cottes, ou vaſquines, qui n'ont que le devant de quelque drap de ſoye, & le reſte de toile, ou de quelque autre telle matiere. (telles que les portent aujourd'huy pluſieurs Damoiſelles) ſelon cette ſignification peuvent eſtre appelées* Cottes à la nichilodo.

Au lieu de *nihil*, & de *mihi*, nos Anciens prononçoient *nichil*, & *michi*. Les Gloſes anciennes : MICHI, *mihi*. Les Gloſes Grecques-Latines *νδαμῶς, nichilo, nugatorius, gerra*. Nichilo *indeclinabile eſt.* νδὲν πλέον : *nichilo minus.* νδὲν πλέον : *nichilo plus*. Voyez Leonard Arétin dans ſes Epitres. Et de là, le mot *annichiler*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : *inanitus, adnichilez*. Jaques Peletier dans ſon Dialogue de l'Orthographe, page 191. *Demeſme, parce que du temps barbare on prononçoit* michi, nichil, *aulieu de* mihi, nihil : *là où ils failloient ſi doublement, que, ſans la pauvreté du temps, qui les ſauvoit, je ne croy point qu'ils n'en euſſent eſté punis en ce monde icy ou en l'autre. Nous en avons le mot François* annichiler : *aulieu duquel, ſi nous voulions maintenant dire* annihiler, *Dieu ſait comment on crieroit après nous : & non ſans cauſe.*

NICOTIANE. Herbe : appelée autrement *petun*. Elle a été appelée *Nicotiane* de Jan Nicot, Maître des Requeſtes ; lequel, étant Ambaſſadeur en Portugal, l'envoya en France en 1560. comme il l'a écrit lui-meſme dans ſon Dictionnaire. Catherine de Médicis la voulut faire appeler *Médicie*, de ſon nom, comme il paroiſt par cette Epigramme de Bucanan,

Doctus ab Heſperiis rediens Nicotius oris,
Nicotianam retulit :
Nempe ſalutiferam cunctis languoribus herbam :
Proderit cupidus patriæ.
At Medice Catharina, ſalutem, Ineſque ſuorum,
Medæa facuis ſui,
Ambitione ardens, Medicæx nomine plantam
Nicotianam adulterat.
Vtque boni cives priùs exuit, exuere herba
Honore vult Nicotium.
At vos auxilium membris qui quæritis ægris,
Abominandi nominis
A planta cohibete manus ; os claudite ; &, aures
A peſte tetra occludite.
Neſtar enim virus ſict, panacea venenum,
Medicæa ſi vocabitur.

Et de là vient qu'on l'appelle en pluſieurs lieux de France *Herbe à la Reine* : & que les Italiens

Digitized by Google

liens l'appellent *Erba Regina*. Mais pour le marquer en paſſant, ils l'appellent auſſi *Tornabuona*, d'un nommé *Tornabuoni*, qui la porta de France en Toſcane. Voyez mes Origines Italiennes. Voicy l'endroit de Nicot : NICOTIANE, *eſt une eſpéce d'herbe, de vertu admirable, pour guerir toutes navrures, playes, ulcéres, chancres, dartres, & autres tels accidens au corps humain : que Jean Nicot, de Nîſmes, Conſeiller du Roy & Maître des Requêtes de l'Hotel dudit Seigneur, étant Ambaſſadeur de ſa Majeſté Tres-Chrétienne en Portugal, (lequel a recueilli ce préſent Tréſor, ou Dictionnaire de la Langue Françoiſe) envoya en France, l'an 1560. dont toutes les Provinces de ce Royaume ont été engées & peuplées : acauſe dequoy, ladite herbe a obtenu & porte le nom de* Nicotiane *pour de laquelle ſavoir l'hiſtoire entiere, voyez le chapitre 59. du livre 2. de la Maiſon Ruſtique.* ¶ Il paroiſt par ce diſcours de Nicot, que Bucanan s'eſt trompé, diſant que ce fut Nicot lui-meſme qui apporta cette herbe en France : mais la faute n'eſt pas grande.

NIELLE. Eſpéce de monnoye : ainſi appelée par corruption pour *Neſle* ; parceque cette monnoye fut fabriquée premiérement dans la Tour de Neſle à Paris.

NIELLE ou NUILLE. Me de la Quintinye : nielle, ou nuille, *eſt une maniere de rouille jeune qui ſe met ſur le blé, & ſur le pied & les feuilles des melons, quand il eſt tombé quelques eaux froides deſſus.* De *nebula*. Denis Godefroy ſur la Loy XV. au Digeſte *Locati : Galli* nellam, *quaſi* nebulam *vocant*. En Languedoc, on dit que *le blé eſt neullat*, quand il eſt gâté par la nielle. *Neullat*, c'eſt *nebulatus*. Budée ſur les Pandectes, fol. 148. verſo : *Rubigo, vel ærugo, niſi fallor, eſt quam* nuillam *noſtrates agricola vocant.*

NIELLE. Plante, ainſi appelée de *nigella*. C'eſt comme l'appellent les Herboliſtes : acauſe de ſa graine noire : pour laquelle les Grees l'ont appelée μελάνθιον, & μελάνθιον. Nous l'appelons autrement *poivrette*, pour la meſme raiſon. Voyez les Médecins de Lyon livre VII. chapitre XI. & livre IV. chapitre 33.

NIGEON. Couvent des Minimes de Chailliot, prés de Paris. J'ay traité de l'étymologie de ce mot dans mes Preuves ſur la Vie que j'ay écrite de Joſeph le Tellier, Général des Minimes, imprimée à la fin de la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, & de celle de Guillaume Ménage, Avocat du Roy d'Angers. Et voicy ce que j'en ay dit : *J'ay appelé cy-deſſus, à la page 519. dans la Vie de Joſeph le Tellier, Général des Minimes.* Cœnobium Nimionenſe, *le Couvent des Minimes de Nigeon : & je l'ay ainſi appelé, fondé ſur cet endroit du Teſtament de S. Berthran, Eveſque du Mans :* Item mihi placuit delegare, ut villa de Nimione, ſita in Territorio Pariſiaco, cum vineis, quæ fundi ratione, aptæ ad plaſtarias & vinitores eſſe noſcuntur, quas mihi Domnus Clotarius Rex dedit, dum laïcus fui, fundúmque quem dedit Pæpius laudatus, tam de fiſco, quàm de comparato poſſidendum, ſanctæ Eccleſiæ Pariſiacæ, ſub cujus gratia nutritus ſum, ad integrum volo eſſe donatum. *Ce Teſtament a été imprimé par Courvaiſier dans ſes Vies des Eveſques du Mans. Ce qui eſt dit dans cet endroit de ce Teſtament, de la ſituation de cette maiſon* de Nimione, *& de ce vignoble propre à faire des plâtrieres : convient tout-à-fait à la ſituation de Nigeon. Ou a fait* Nigeon, de Nimione, *comme* linge, de ſimia ; *par le changement de l'I voyelle en J conſone. Ainſi de* tibia, *nous avons fait* tige : de vadium, gage : *& de* cavia *&* de grania ; *qu'on a dit pour* cavea *&* pour granea ; *on a fait* cage *&* grange. *J'ay quelque opinion que cette remarque, qui eſt une de mes découvertes, ne déplaira pas aux amateurs des Etymologies de lieux.*

NIGER : pour *badiner*. De *nugari*.

NILLEE. *Croix Nillée*. Terme de Blaſon. Julien Brodeau, Avocat célebre au Parlement de Paris, au chapitre 3. de la Vie de Charles du Moulin : *Dans un livre, intitulé* Recueuil des anciennes Armoiries de France, du temps du Roy Charles VII. *il eſt fait mention d'un Jean du Molin, Seigneur de Fontenay en Brie, qui portoit d'argent, à une Croix nillée à fer de moulin de ſable, à une coquille d'or au milieu.* Croix nillée, ou anillée, *comme qui diroit* anihilée, *eſt une Croix qui n'eſt point large, mais étroite & menue, & une eſpece de filet, & eſt ancrée : ou à fer de moulin, quand elle eſt façonnée à becs de recourbez, comme deux ancres adoſſées, & un trou quarré au milieu.* Ce mot de *nillée* ne vient point d'*anihilée*. Il vient de *nille* : qui ſignifie le fer de moulin qui ſoutient la meule ſupérieure. C'eſt ainſi que les Pariſiens appellent ce fer. Les Bas-Normans l'appellent *nelle* : & pluſieurs diſent *Croix nellée*. Je ne ſay d'où viennent *nille* & *nelle*. ¶ *Neellé* ſignifie *émaillé*. Le Roman de la Roſe :

D'une bande d'or neellée,
Aux manches & col oullée.

Perceval : *En baſſins d'argent neellez*. Et ce mot, en cette ſignification, a été formé de *nigellatus* : comme *nellure*, qui eſt une ſorte d'émaillure ; de *nigellatura*. Voyez *nellure*.

NIOT. On appelle ainſi en Anjou, & dans les Provinces voiſines de l'Anjou, l'œuf qu'on laiſſe dans le nid des poules. Les Bas-Normans l'appellent *nieu*. Tous ces deux mots ont été faits de *nidus*. *Nidus, nidotus*, NIOT. *Nidus*, NIEU.

NIQUE. *Faire la nique*. C'eſt ſe moquer en hauſſant le menton ; *naſo ſuſpendere*, dit Nicot. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. ¶ Voyez *niche*. ¶ Les Anglois appellent un ſobriquet, *a nick-name* : ceſt-adire, *un nom de nique*.

NIQUET. Petite monnoye, valant trois mailles ; fabriquée à Paris par ordre de Henri V. Roy d'Angleterre. Voyez les Mémoires de Pierre de Fenin.

NIVEAU. De *libellum*, dit, par métaplaſme, pour *libella*. L'*N* ſe change ſouvent en *L* : comme en *lympha*, de νύμφη. &c. On diſoit anciennement *liveau* ; & ce mot ſe trouve dans Nicot. Les Italiens diſent encore *livellare*, pour *niveler* : Mais les Eſpagnols diſent *nivelar*, en changeant, comme nous, *L* en *N*.

Digitized by Google

NIVELER. Voyez *niveau*.

NO.

NOBLE. Monnoye d'Angleterre : ainſi appelée acauſe de l'excellence de l'or dont elle étoit faite, dit Voſſius, *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 12. Voicy ſes termes : *Ex auro nobiliſſimo ; unde* Nobilis *vocatus ; ab Eduardo III. anno cujus 1344. circa quod tempus inſtitutus Ordo Georgianus, ſive Periſcelidis ; ut & inde* Georgiani Nobiles *Spelmanno dicti videantur.* On l'appelle d'ordinaire *Noble à la Roſe*, acauſe des Roſes rouges & des Roſes blanches des Maiſons de Lancaſtre & d'York. ¶ Rabelais 3. 34. *Et luy miſt en main, ſans mot dire, quatre Nobles à la Roſe.*

NOCHER Voyez *naucher*.

NOE, ou NOUE. On appelle ainſi en pluſieurs Provinces de France de deça Loire, un petit pré à herbe courte. On dit *noe* en Anjou ; & *noue*, en Normandie. Je ne ſay pas bien d'où vient ce mot. Je croy pourtant qu'il vient de *novus*, en ſouſentendant *prata*, au ſingulier féminin, dont nous avons fait *prée* ; mot fort uſité en Anjou. Et ainſi une *noue*, ou une *noe*, aura ſignifié otiginairement de la terre miſe nouvellement en pré. Voyez *novales*. ¶ Il y a pluſieurs Tertes & pluſieuts familles en France du nom de la *Noue*, ou de la *Noe*.

NOEL. Voyez *Nouel*.

NOGENT. Nom de lieu. De *Novigentum*. Voyez la Notice des Gaules de Mr de Valois.

NOGENT LE ROTROU. Gros Bourg du Perche. De *Rotrou*, Comte de Mortagne, & Seigneut du bourg de Nogent. Voyez mon Hiſtoire de Sablé livre VII. chapitre 9.

NOGENT LE ROY. Mon Hiſtoire de Sablé, page 7. *Cet Iſembert, au reſte, dont Hubert Raſorius avoit épouſé la fille, étoit Seigneur de Pitiviers, ou Piviers ; dit aujourd'huy* Pluviers : *lieu celebre de la Beauſſe, dans le Dioceſe d'Orleans. Et il étoit outre cela Seigneur de Nogent l'Iſembart : ainſi appelé de ſon nom : & dit depuis par corruption,* Nogent l'Etembert ; *& enſuite*, Nogent le Roy, *après qu'Iſabeau, Comteſſe de Chartres, l'ut tranſportée au Roy Philippe Auguſte. Voyez Du Cheſne dans ſon Hiſtoire des Comtes de Champagne.*

NOIAU. De *nucellus. Nux nucis, nucus, nucellus*, NOIAU. *Nucleus* vient auſſi de *nucus. Nucus, nuculus, nuculeus*, & par contraction *nucleus*. ¶ En Atabe, *nawa*, ſignifie un *noiau de datte, ou d'olive* : & *nawai*, ou *nswai*, au plurier, *des noiaux de datte ou d'olive*. Mais c'eſt par hazard que cela ſe rencontre ainſi.

NOISE. De *noxia*, ou de *noxa* ; employez par les Latins dans la ſignification de *jurgium*, & de *ſimultas*. Pétrone : *In mediam noxam perfertur.* Auſone :

Sæpe in conjugiis ſit noxia, ſi nimia eſt dos.

Manile, livre 2.

Diligerent alia, & noxas bellumque moverent.

Voyez Scaliger ſur ce vers de Manile. Jan de la Coſte, ſur ces mots du paragraphe 1. au Titre des Inſtitutes *De Noxalibus Actionibus* ; NOXIA, IPSUM MALEFICIUM : Noxia, *quæ &* noxa *paſſim dicitur*, βλάβη : *& in veteri Gloſſario*, noxatio, *eſt βλάβη, crimen. Aliquando tamen eſt* jurgium, vel ſimultas : *unde in Hiſtriſmo dicimus* noiſe. *Auſonius*, &c. *Manilius*, &c. ¶ Mathias Martinius : Noxia, *jurgium. Auſonius :* Sæpe in conjugiis ſit noxia, ſi nimia eſt dos.

Cette étymologie n'a pas plu au P. Labbe. Il l'a réfutée en ces termes, qui ſont de la page 84. de la 2. Partie de ſes Etymologies Françoiſes : NOISE, *bruit & tumulte, tel qu'il arrive, quand on decharge ou jette, ou qu'on remue des noix dans un grenier. Quelques-uns aiment mieux faire venir* noiſe, de nocete : *& à ce ſujet, rapportent le vers du Poëte Auſone,* Sæpe in conjugiis eſt noxia, cùm nimia eſt dos ; *quoyque* noxia *en ce lieu, ne ſoit point ſubſtantif, mais adjectif.* Noxia dos, quæ nimia. Le Lecteur jugera, laquelle de ces étymologies eſt la véritable. ¶ Périon, qui le croioit ? dérivoit *noiſe*, de νόσος. νόσος *enim*, dit-il, *non ſolum morbus, ut vulgò putatur, dicitur, ſed etiam omnis animi perturbatio.*

NOISETTE. C'eſt le fruit du coudrier : De *nucetta*, diminutif de *nux nucis* ; comme qui diroit *petite noix*. Les Grecs ont dit demeſme καρύδιον : & les Latins, *nux minima*. Le faux Macèt :

Ex minimis nucibus nulli datur eſſe ſalubris.

Les Angevins diſent *nouſille* : de *nucilla*. ¶ Le Latin *nux* a été fait du Syriaque *luz* : ce qui a été remarqué par Joſeph Scaliger dans ſes Etymologies Vartoniennes ; & par le Loyer dans le premier livre de ſes Spectres. ¶ Du nom *noiſette*, & du verbe *caſſer*, on a fait le mot de *caſſe-noiſette*. Les Latins ont dit demeſme, *nucifrangibulum* : & les Grécs, καρυοκάκτης, & μυοκρίκτης. Athénée, livre 2. Πέμφιλος, ὁ Γλαύκης, μυοκρίκτου τινὸς καλοῦσι τὸν καρυοκατάκτην. Ὑπὸ δὲ Λακώνων, αὐλὸς ὁ διμυοκαπάκτης. μυοκρὸς γὰρ Λάκωνες καλοῦσι τὸ ἀμύγδαλον.

NOMBRE. De *numerus* : par le changement de l'*M* en *B* : comme en *chambre*, de *camera* ; en *marbre*, de *marmore* ; en *Nembrod*, pour *Nemrod*.

NOMBRIL. D'*umbilicus* ; en y prépoſant une *N*. Ainſi nous diſons en Anjou *nanſe*, pour *anſe*. ¶ Les Gaſcons diſent *bringoul*, mot formé d'*umbiliculus*.

NOMPAREIL. De *non*, & de *parilis* : ceſt pourquoy il faudroit écrire *nonpareil* : mais nous changeons l'*N* en *M* devant le *B* & le *P*, pour adoucir la prononciation ; comme en *ambre*, pour *anbar*, &c.

NONCHALOIR. Jan Picard, Périon, Nicot, & Mr Lancelot le dérivent de νωχαλῆσαι, *non curare*. C'eſt un mot compoſé du verbe *chaloir*, & de la particule *non*. Voyez *chaloir*. Le P. Labbe dit qu'on pourroit faire venir ce mot *chaloir*, du Latin *calere*. qui ſignifie *avoir chaud* : parce qu'on dit, *Il eſt chaud d'avoir cela : Il s'échauffe : Il ſe met en peine pour peu de choſe.*

NONNAT. Dans l'Ordonnance de la Marine

Digitized by Google

rine livre v. titre 2. article 13. de la Peſche : *Deffendons de faire la peſche du Gangui & du Bregin, & celle du Marqueſeque, ou du Nonnat, pendant les mois de Mars, Avril, & May: à peine de confiſcation des filets & bateaux, & de cinquante livres d'amande.* On appelle ainſi à Marſeille les petits poiſſons qui ne ſont que d'éclorre. Je n'en ſay pas la raiſon : car je ne puis être de l'avis de ceux qui dérivent ce mot de *non natus*.

NONNAIN. De *Nonna*, *Nonnana*, ou *Nonnanis*, dont les Ecrivains Latins du bas ſiécle ſe ſont ſervi ; premiérement, pour *une pénitente* ; & enſuite, pour *une Religieuſe*. Saint Jérôme, dans ſon Epitre XXII. ad Euſtochium : *Quia maritorum experta dominatum, viduitatis præferunt libertatem*, caſtæ *vocantur & Nonnæ*. Et dans ſon Prologue de la Vie de Saint Hilarion : *In ſanctis orationibus tuis memento mei, decus ac dignitas Virginum, Nonna Aſella*. Saint Boniface épit. 19. *Si reus inventus fuerit, ut cum velata & conſecrata Domino Nonna concubuiſſet*, &c. *Fornicantem per Monaſteria Nonnarum*. Benoiſt Levite liv. v. chap. 78. *Ut condignam profeſſioni eorum cuſtodiam habeant Canonici, vel Monachi, atque Nonnanes, ne detur eis occaſio malefaciendi, quod abſit*. Les Traditions de Fulde, livre 2. nombre 38. *Reliquiæ, quas Einhildis Abbatiſſa donavit, & tradidit illis Nonnanis*. Voſſius a recueuilli pluſieurs autres paſſages touchant ces mots *Nonna*, *Nonnana*, & *Nonnanis*, que vous pouvez voir dans ſon *de Vitiis Sermonis* livre 1. chap. 13. Comme *Nonna* a été dit des Religieuſes, *Nonni* a été dit des Religieux ; mais des Religieux Supérieurs. La Régle de Saint Benoiſt : *Priores, juniores ſuos*, Fratres *nominent : Juniores autem, Priores ſuos* Nonnos *vocent ; quod intelligitur paternâ reverentiâ*. Et dans le Synode : *Ut qui præponuntur*, Nonni *vocentur ; hoc eſt, paterna reverentia*. Le Pere Sirmond dans ſes Notes ſur les Capitulaires de Charles le Chauve page 58. rent la raiſon de cette ſignification de *Nonni*. *Nomen*, dit-il, *ex reverentia inditum, quo modo apud Græcos* Calogeri *Monachi dicti, &* Calogræ *Monachæ*. Nonnos *enim &* Nonnas *nunc etiam Itali avos & avias dicunt. Quare ut hîc Nonnæ ſunt Monachæ, ſic inter Monachos etiam, eos qui Priores erant*, Nonnos, *à Junioribus ob paternam reverentiam vocari juſſit Regula S. Benedicti*. Mais Voſſius livre 1. *de Vitiis Sermonis* chap. 6. eſtime que ces mots de *Nonnus* & de *Nonna* ſont Egyptiens. *Eſt autem vox Ægyptia* ; ce ſont ſes termes ; *hi enim Monachos* Nonnos ; *Monachas*, Nonnas *vocant : ut traditum quoque Cœlio Rhodigino lib.* v. *Antiquarum Lectionum cap.* 12. *Flavè fallitur Amerbachius, qui è lingua Germanica originem arceſſit. Cenſet enim vocabulum hoc propriè competere iis, qui ſe caſtrârint propter regnum Dei : idque, quia Germanis ſic vocetur ſua femina. Quanto veriſimilius dixerit, Ægyptiaca* Nonnus & Nonna, *eſſe ab Hebræo* נן nin, *id eſt*, filius : *erant enim Nonni filiorum, Nonna filiarum loco*. J'ay cru autrefois que le mot de *Nonnus* venoit de celui de *monus*, dit pour *Monachus*. La Chronique du Monaſtére de la Novaleze : *Nam ipſi Mons hoc decretum ab ipſo ſua fundationis die uſque ad deſtructionem ipſius loci ultimam, quam fecerunt Saraceni, qui de Fraxameto venerunt, inviolabiliter & inconcuſſè tenuerant*. La même Chronique : *Tunc Monus Acephalus ait : Si mihi dederis Abbatiam, & contra Abbatem meum tenerum feceris, cartas patris tibi reddam*. Et que pour *monus*, on avoit dit *nonus* ; MEN N ; comme *ecynum*, pour *ecymum* ; *nappa*, pour *mappa* ; *natta*, pour *matta*, &c. Et nonis ſe trouve dans Palladius pour *monialis*. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin page 1170. & Nicot en ſon Dictionnaire, & Meurſius en ſon Gloſſaire. Mais aujourd'huy je ſuis perſuadé que *Nonni* eſt un mot pur Egyptien : comme eneffet, il a toujours été, & eſt encore en uſage dans la langue Egyptienne ; & il ne ſignifie rien dans les autres Langues. Que ſi *nonni* ſe diſoit autrefois de *moni*, il ne s'écrivoit que par une N ſimple. *Moni* eſt un abbrégé ordinaire de *monachi*.

NONNETTE. Petite Religieuſe. De *nonneta*, diminutif de *nonna*.

NONNETTE. Mélange. Belon VII. 24. *Les méſanges portent une coiffure deſſus la teſte : comme auſſi fait telle eſpéce de petite oye, qu'on nomme* un cravant. *C'eſt, dont toutes deux ſont appellées* Nonnettes. Et enſuite : *Ceſte coiffure qui luy couvre la teſte, eſt ſi noire, qu'elle en ternit : & luy prend juſques deſſus la gorge, & par les coſtez du col.* ¶ Voyez *cravant*.

NORMAN. Du mot Alleman *man*, qui ſignifie *homme* ; & de celui de *Nort*, qui ſignifie *Septentrion*. Guillaume le Breton, dans ſon Hiſtoire des Geſtes de Philippe Auguſte : *In diebus illis, venerunt Daci, ſive Dani, de Scythia, duce Rollone : & ſubjugaverunt ſibi totam Neuſtriam ; quam & Normaniam appellaverunt : vocabulo compoſito ab his duobus nominibus*. Nort, *quod ſonat* Septentrio ; & man, *quod ſonat* homo. Rigordus, dans ſon *de Geſtis Philippi Auguſti : Carolus Calvus genuit Ludovicum Regem : qui Carolum Simplicem. Tempore iſtius, Dani de Scicia, per Oceanum veſti. ceperunt Rotomagum : habentes Ducem, nomine* Rollonem, *qui multa Eccleſiis Dei intulit mala. Iſte totam ſibi Neuſtriam ſubjugavit ; & à nomine gentis ſuæ*, Normaniam *vocavit. Normani verò, linguâ barbarâ*, homines Septentrionales *dicti ſunt : eo quòd ab illa mundi parte venerint.* NORT *enim* Septentrio ; MAN, homo *dicitur*. Cambden, au chapitre des Normans : *Hi, à Septentrionali plaga, unde devenerunt, ſic dicti ; nam* Nord-manni *nihil aliud ſignificat, quàm* Viti Septentrionales : *quo etiam ſenſu* Nord leudi ; *ideſt*, populus Septentrionalis, *appellantur, (commiſti enim erant ex Norvegorum, Sueconum, & Danorum fortiſſimis) Caroli Magni temporibus per Friſiam, Belgicam, Angliam, Hiberniam & Galliam, piraticam tanta atrocitate exercuerunt, ut cùm Carolus ille Magnus vidiſſet prædatorias eorum naves in Mari Mediterraneo, effuſis lachrimis ingemuerit, & dixerit* : Contriſtor, quòd me vivente auſi ſunt hoc littus attingere : prævideo quanta mala meis poſteris

Digitized by Google

sunt facturi : *& etiam in publicis Ecclesiarum supplicationibus, sive Litaniis, fuerit postea adjectum*, A sutore Normannorum, libera nos Domine. *Eâque-Francos adegerunt, ut Carolus Calvus Hastingo Normanno Archipiratæ Carnutum Comitatum ad hominem deleniendum dederit : Carolus Crassus Godfredo Normanno partem Neustriæ cum filia in matrimonium concessserit. Deinde verò, vi & armis juxta Sequanam ostium sibi sedes posuerunt in regione quæ priùs* Neustria *corruptè dicta erat, quod pars fuerat* Westrasiæ ; *sic enim media ætatis Scriptores dixerunt, quod Germani* westenriich, *idest*, Occidentale regnum *vocitarunt ; comprehenditque quicquid inter Ligerim & Sequanam ad Oceanum interjacet. Quod postea abillis* NORMANNIA, *quasi* Septentrionalium virorum regio *appellatum est, cùm Carolus Simplex Rolloni eorum Principi è sacro baptismatis fonte suscepto confirmasset clientelari jure tenendum filiamque in uxorem dedisset.* Le Chroniqueur de Normandie : *Parce que le Roy Charles le Simple ne mettoit nul remède à la deffense de son Royaume, Rou estant venu à Rouen, assit en ce lieu son principal demeure & resiege. Et parce que Rou & ses gens estoient venus de Dennemarche, qui sont les parties vers le Nort, les appellerent les gens du pays : & d'ailleurs,* Normans, *c'est à dire,* hommes du Nort. *Car* man, *en langage d'Allemagne & de Dannemarche, est à dire en François* homme. *Et pour cette cause, a esté depuis le pays appellé* Neustrie *ou* westrich. Nicot au mot NORMANDIE : *Le mot de* Normandie *est dérivé de cestuy* Nortman, *si qu'il le faudroit escrire* Nortmannie, *c'est à dire, pays, ou contrée, où ceux qui sont du Nort sont venir demeure. Mais le François adoucit le premier, dont cedit mot est composé, & au dernier, change la lettre N postérieure en D. Tout ainsi qu'il fait en* Banderole *de* Bannerole. *Anciennement cette Province-cy estoit partie de Neustrie, & non toute la Neustrie, ainsi que Nicole enide, & dit en maint endroit de ses Annales ; & nullement Westrich, comme sans propos, ne raison, estime l'Autheur de l'Histoire de Normandie : car le mot* Westrich *est significatif du* Ponent, *qui fait un quadrant du globe du monde distinct de celuy du Nort. Parquoy s'abuse grandement ledit Historien de Normandie.*

NORT. Voyez *Norman*.

NOTOIRE. De *notorius*, dont le Jurisconsulte Paulus s'est servi dans la Loy 6. au Digeste *ad Senatusconsultum Turpillianum. Nunciatores, qui per notoria indicia produnt, notorius suis adsistere jubentur.* Alexandre III. au chap. 14. *De Appellationibus* aux Décrétales : *Cùm multa dicuntur notoria quæ non sunt ; providere debes, ne quod dubium est, pro notorio videatis habere.* Voyez Cujas sur les chapitres 3. & 5. *De eo qui cogn. consang.* & Mᵉ Florent sur le Titre *De Electionibus*, page 191. & 192. ¶ *Notorietas* ; dont nous avons fait *notoriété* : se trouve dans le Concile de Pise I. Sess. XII. *Sancta Synodus, attenta eorum de quibus agitur, notorietate*, &c. Voyez Vossius *De Vitiis Sermonis* liv. 3. chap. 29.

NOVALES. Nous appelons ainsi les Dimes que les Curés prennent sur les terres qu'on n'avoit pas de coutume de labourer. De *novales*. Touchant les diverses significations du mot *novalis*, Mᵉ de Saumaise a fait une belle & grande observation, dans ses Exercitations sur Pline pag. 724. & suivantes. Voyez-la.

NOUEL. Nicot le dérive d'*Emmanuël*. Noël, *on* Nouel (ce sont ses termes) *per apharesim, canunt Galli*, pro Emmanuel, *idest*, Nobiscum Deus. Il vient de *natale* ; comme qui diroit *Nativité*, ou *jour natal de Notre Seigneur*. Et les Italiens disent encore *Natale*. Ce mot *natale*, qui signifie *jour natal*, a été aussi pris dans l'Eglise pour le jour de la mort des Saints. Haimo dans ses Homélies : *Mos inolevit in Sancta Ecclesia, ut dies quibus Sancti Dei exierunt à præsenti sæculo, non dies mortis, sed dies nativitatis appellentur.* Et le mot de *Nouel* étoit autrefois un mot de réjouissance : on le croit dans toutes les festes & solennitez publiques. Alain Chartier dans son Histoire de Charles VII. parlant de l'entrée de ce Roy à Paris : *Les rues par où il passoit, estoient toutes tendues à Ciel ; & pareillement les carrefours garnis de peuple à grand foison & presse, lequel crioit* Noël *de joye.* Et ailleurs, dans la mesme Histoire : En l'année 1437. *tout au long de la grand' ruë Saint Denys, auprés d'un jet de pierre l'un de l'autre, estoient faits eschaffaux bien & richement tendus, où estoient faits par personnages l'Annonciation Nostre-Dame, la Nativité Nostre Seigneur, sa Passion, sa Résurrection, la Pentecoste, & le Jugement, qui sceoit tres-bien. Car il se jouoit devant le Chastelet où est la Justice du Roy. Et emmy la Ville avoit plusieurs autres jeux de divers mysteres, qui seroient trop longs à racouter : & là venoient gens de toutes parts crians* Noël, *& les autres plouroient de joye.* André du Chesne sur cet endroit : *C'estoit l'ordinaire alors de crier* Noël *aux grandes & insignes réjouissances : principalement quand le peuple vouloit congratuler à son Prince. Car il se trouve aux Registres de la Chambre des Comptes, & aux grandes Chroniques de Saint Denys, qu'en baptisant le Roy Charles VI. en l'Eglise de Saint Pol le 3. jour de Décembre l'an* M. CCCLXVIII. *il y avoit une grande multitude de peuple, qui commença de crier* Noël. *Et Monstrelet, parlant du retour de Jean Duc de Bourgogne à Paris, escrit que les Parisiens en furent si joyeux, qu'à son arrivée les petits enfans mesmes crioient par les rues,* Noël. *Autant en firent-ils, lors que Philippe Duc de Bourgogne, fils du précédent, y ramena sa sœur au Duc de Bethfort. Car le mesme Monstrelet dit, qu'à sa venue fut faite grande joye des Parisiens : si y crioit-on* Nouel par les carrefours où ils passoient. *Et Martial de Paris, à l'entrée du Roy Charles VII. dans Vernenil :*

Les uns aux fenestres estoient
A voir ledit feu Roy passer ;
Puis les enfans s'agenouilloient,
En criant *Noël* sans cesser.

Et derechef.

Ce jour vint le Roy à Vernueil,
Où il

Où il fut receu à grand' joye
Du peuple joyeux à merveil,
En criant *Noël* par la voye.

Ce qui est aussi fort fréquent en la Chronique de Louys XI. qu'aucuns appellent la Médisante.

La Chronique de Normandie : *Et par où il passoit, les rues estoient toutes couvertes à ciel, & tendues richement, toutes pleines de peuple criant* Noël. Et plus bas : *Les rues estoient tendues & couvertes à ciel. & y avoit grand' multitude de peuple par tout criant* Noel *à haute voix.* Voyez Palquier 4. 5. où il remarque, qu'en sa jeunesse on chantoit des *Noëls* dans chaque famille. Cette coutume s'observe encore aprésant par tout le Royaume.

NOUVELLES. Pour *nuncii*. De *novella*. Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

NOYAU. De *nucellus*. Voyez cy-dessus *noian*.

NOYER. De *necare*, qui se trouve en cette signification. Sévére Sulpice liv. 1. de son Histoire Sacrée : *Postremò, Elia jussu (* Achab *) profani Sacerdotes comprehensi, deductique ad torrentem, necati sunt.* La Loy des Bourguignons, Tit. 34. *Si qua mulier maritum suum dimiserit, neceur in lutu.* Etienne, Comte de Blois, écrivant à sa femme la prise d'Antioche : *Multos in flumen projecimus ; qui omnes necati sunt.* Agobard ; qui est un Ecrivain de plus de 800. ans ; dans son liv. des Tonnerres & des Gresles : *Pleroſque afixos tabulis, in flumen projectos, & necatos.* Ulsuard, au 20. Janvier : *Martha in nympha necata est. Nympha*, cestadire, une mare. Voyez Lindembrog dans son Glossaire sur le mot *negare*. Et à ce propos il est à remarquer, que c'étoit anciennement parmy nous un supplice ordinaire, que de noyer. L'article 2. de la 1 part. du Coutumier d'Anjou & du Maine : *Le Comte & le Baron, sont le ressort & suzeraineté du Prince esdits pays, ont toute Jurisdiction, haute, moyenne & basse, en leurs Terres : & sur leurs subjets, la punition & correction d'eux. Ont aussi le pardon & remission des délits faits par leurs subjects en leur Jurisdiction & Justice ; forban & rappel ; pendre, noyer* &c. Octavien de St Gelais, Evesque d'Angoulesme, parlant du Roy Charles VIII.

Et pour en Rome son pouvoir limiter,
En Camp de Fleur en fist décapiter,
Pareillement jetter en la riviere
Fist cinq ou six. Parquoy l'on peut noter
Que sa puissance étoit fort singuliere.

Witard : *Gerbergam, more maleficiorum, in Ararim mergi præcepit.* Le supplice des femmes adultéres est encore aujourd'huy à Genéve, d'être jetées dans le Lac avec une pierre au cou.

Aulieu de *necare*, en la signification de *neyer*, on a dit *negare*. Les Loix Alémaniques, chap. 87. *Si quis aliquam clausuram in aquam fecerit, & ipsa aqua influxerit, & ibi alicujus pecus negaverit, vel famulus, vel infans ; quicquid negaverit, simile restituat ; unumquodque secundam logem componat.* Les paysans de Touraine disent encore aujourd'huy *néger*, pour *neyer* ; & les Gascons, *negà*. On prononce aujourd'huy *neyer*.

NU.

NUAISEAU. Abbayie de Filles au Diocése d'Angers. Elle est appelée *Nidus avis* dans le Martyrologe de Nuaiseau, au neuviéme des Calendes de Septembre : *Obiit Domnus Salomon, primus ædificator loci* Nidi avis, *& Congregationis Sanctimoniadium pius extitit : & lux sapientiæ & scientiæ mirabiliter effulsit : cunctisque virtutibus patenter effloruit.* Et elle est ainsi appelée en plusieurs autres Titres Latins. Ce qui fait que plusieurs l'appellent aujourd'huy *Nuyseau* : & dérivent ce mot de *nidus avis*. Elle est appellée *Nidosellum*, dans un Titre produit par Mr Pavillon dans ses Remarques sur la Vie de Robert d'Arbrissel, page 543. *Ego,* GAUTERIUS *de Nidoselli, Dei providentiâ, & admonitione Salomonis, cujusdam religiosi viri, qui erat exterulbor & ad ficator Cœnobiorum, & locorum ad opus ancillarum Dei utilium, dedi quamdam Terram supra Uldonium, cum aqua & cum omni utilitate sua, quæ erat mei juris & potestatis, ad Ecclesiam construendam, ubi Virgines devotæ possent castè & religiosè ; juxta facultatem loci, deservire.* Et je tiens que c'est l'ancien nom : ce Titre étant, selon Mr Pavillon, de 1109. *Nidosellum*, c'est *un lieu plein de nids. Nidosum, nidosellum*, NIOYSEAU, NUAISEAU. Le peuple d'Anjou dit *Nuaiseau*.

NUANCE. Nicot, au mot *nuage* : NUAGE *se prend aussi pour l'ombrage de brun sur clair d'une mesme couleur, que les tapissiers donnent en leurs ouvrages, commençans du plus brun, & finissans au plus clair : comme quand ils couchent de 4. ou 5. façons de couleur verde à queue à queue l'une de l'autre : car l'obscure fait nuée à la gaye, & la moins gaye à la plus gaye. Car si c'est de diverſes couleurs que le tapissier fasse assemblance, quoyqu'il y ait ombrage entr'elles, si n'est-il plus appelé* nuagé, *ains mutation ou changement. On l'appelle aussi* nuance, obumbratio, inumbratio. *Le mesme s'entend en fait de peinture. Car la tapisserie n'est que peinture à traits, de filets de plusieurs couleurs, & imitatrice des traits du pinceau.* ¶ *Nubes nubis, nube, nuba, nua,* NUE : *nuata* NUE'E *magnum,* NUAGE : *nuantia,* NUANCE.

NUE'E. *Nubes nubis, nube,* NUE : *nuba, nubata,* NUE'E.

NUESSE : Comme quand on dit, *Fief, Justicier, Sujet, en nuesse*. La Coutume d'Anjou, article 29. *Le Seigneur de Fief peut faire estang en son fied, pourveu que la chaussée en soit nouée par les deux bouts de son domaine. De nuditia*, qu'on a dit pour *nuditas* ; comme *simplicitia*, pour *simplicitas*. On a dit demesme *sobritia* pour *sobrietas* : dont nous avons fait *sobresse*. Rabelais dans le Prologue de son premier livre : *sobresse nompareille. De nuditia*, les Italiens ont fait *nudezza*.

NUILLE. Voyez cy-dessus *niello*.

NUMERO. Touchant cette façon de parler, *Entendre le numero*, voyez Pasquier VIII. 49. ¶ Du nom *numero*, on a fait le verbe *numeroter*, pour dire *marquer par chiffres* : mot

Digitized by Google

qui eſt fort en uſage dans les Chambres des Comptes.

NUQUE. du cou. Mr Guyet le dérivoit de *nux. Nux nucis, nuce, nuca,* NUQUE. La nuque du cou a quelque reſſemblance avec une noix. Mr Bochart prétant que c'eſt un mot d'origine Arabe. Les Arabes diſent *nucha* dans la meſme ſignification : & ce mot ſe trouve ſouvant dans Avicenne. Conſtantinus Africanus dans ſes Lieux Communs de la Médecine, liv. 1. chap. 3. *Cùm enim multa membra à cerebro ſint remota, & viæ longinquitate ou denegetur ſenſualitas, vis quadam cerebri data eſt ſpondylium medullis, qua quaſi medulla, Lingua Arabicâ vocantur* nucha. Mr du Cange eſt du meſme avis. Voyez ſon Gloſſaire Latin au mot *nucha* ; & ſon Gloſſaire Grec au mot νώτα. L'étymologie de Mr. Guyet ne me déplaiſt pas, Il n'y a point d'apparance, auſeſte, que nous nous ſoyons ſervi d'un mot Arabe, pour exprimer cette partie du cou. Et c'eſt par hazard que ce mot François ſe trouve ſemblable à ce mot Arabe. La remarque de Caſaubon, & celle de Scaliger ſur ces ſortes de reſſemblances, ſont remarquables, & méritent d'être icy rappottées. Voicy celle de Calaubon : *Enimvero eſt invenire in omnibus Linguis ſimiles voces, quarum alteram ab altera originem habuiſſe, facile ſibi perſuadeant, qui levioribus conjecturis duci amant. At qui maturius judicium adhibent, & harum rerum majoram uſum, aliter ſentiant.* סותר ſoter, *Ebraus eſt*, qui tegit : *Græcis*, σωτὴρ : *totidem literis* : qui protegit & ſervat. *& tamen nulla originis communione jungi has voces, ratio utriuſque Linguæ oſtendit.* רצון ratzon, *eſt* voluntas, *qua multis pro* ratione *eſt.* Ratio *tamen Latinorum, & noſtrorum* raiſon, *nihil ad Ebraum vocabulum ſpectant.* אצילה atzila, *eſt* μασχάλη, axilla. *Vox tamen Latina certam originem habet, ab* ala : *ut à palo*, paxillus : *à* mala, maxilla : *à* talo, taxillus : *quod & Cicero indicat.* משורה meſura, menſura *eſt. Sed ab alia origine vox Latina deducenda, & quæ ab illa ortæ, ut Gallica & Italica* &c. C'eſt au chapitre 4. du livre 2. de ſon Traitté de la Satire. Voicy l'obſervation de Scaliger : *De duobus aut tribus verbis hodiernas dialectos ad priſcarum origines referre, non adeo tutum eſt. Nihil tam diſſimile alii rei quàm Teutoniſmus Lingua Perſica : in quo tamen ego reperio*, fader, moder, broder, tochter. *Qui Teutonicè ſciet, Perſici ſermonis imperitus, & à Perſis, ita* patrem, mattrem, fratrem, filiam *vocari didicerit, audaciter promuntiabit, Perſarum ſermonem verè Teutonicum eſſe : & ſanè cum ratione errabit. Ratio eſt in eorumdem verborum uſu, error in neceſſitate argumenti, quam ipſe captat ex tam paucarum vocularum uſu. Non enim neceſſarium eſt eamdem linguam Perſicam eſſe cum Teutonica, quòd verba eadem, ſine ulla mutatione, aut literarum, aut notionis, aut pronuntiationis, in utraque reperiantur. Alioqui juſtius Hiſpanica lingua eadem cum Arabica cenſeri poſſit, quum tot pura Arabica voces in Hiſpanico reperiantur, ut ex illis juſtum Lexicon confici poſſit. Certè Teutoniſmi veteris multa propagine ſunt, & quorum matricem Danicam & Norwegicam linguam eſſe, non immeritò quis ſuſpicari poſſit. Iſtandica lingua, qua eſt priſca Norwegica, quid habet commune cum hodierno Teutoniſmo, præter* ἅπαξ λεγόμενα, *qua veteri Saxonica & Anglicana lingua magis reſpondent quàm reliquo Teutoniſmo ? Sed libri Sacri in priſcum Tiotiſcuum, ſeu Teutoniſmum, converſi, qui penes doctos ſcripti exſtant, quos & nos vidimus, quid maxima ex parte habent commune cum hodierno Germaniſmo ? Itaque priſcam Gallicanam linguam, ad Danicam hodiernam, aut Germanicam, referre, quanta alea eſt ? Nam ſi fuit eadem cum Germanica, & Germanica illa adeo diverſa eſt ab hodierna, fruſtrà eam, quam ſcimus, ad eam quam ignoramus, referimus. Accedit diſtortio verborum barbarorum, qua Latinitas, aut Helleniſmus aſſequi non poteſt.* Ludovicum *vocant, qui dicebatur* Hlodvvin. *Et, quod magis ridiculum*, Lutanicum *illum apud Cæſarem*, Ludovicum *eſſe hariolantur. At illa ultima ſyllaba non eſt in nomine Francico : eſt enim* vvin, non vvic. *Itaque potiùs ille Cæſarianus* Levvtvvik, *quàm* Hlodvvin, *fuerit. Sed Cæſar eamdem Gallicanam linguam cum Britannica fuiſſe ſcribit. Ea adhuc, non ſolum in Britannica ſupereſt, quæ fuit priſcorum Pictorum : ſed etiam traduces in noſtris Armoricis exſtant hodie. Illa ne verbum quidem, nec umbram habet verbi, quod ad Teutoniſmum referri poſſit. Laudo tamen ſtudium tuum : quia in rebus obſcuris, ut errare neceſſe eſt, ita fortunatum non errare.* C'eſt dans une de ſes lettres à Iſaac Pontanus, qui eſt à la page 489. de ſes Lettres.

Mr. de Saumaiſe, pour le marquer en paſſant prétendoit néanmoins qu'il y avoit un grand nombre de mots Allemans dans la Langue Perſane.

OB.

OBIER. Du Latin *opulus* : dont les Italiens ont auſſi fait *obbio*. D'*obbio*, on a fait *obbiarim* ; dont nous avons fait OBIER. *Opulus* ſe trouve dans Varron *de Re Ruſtica*, livre 1. chapitre 8. & dans Columelle livre v. chapitre 6. & dans ſon livre des Arbres, chapitre 16. Ceux qui confondent l'obier avec le peuplier, ſe trompent ; comme je l'ay remarqué dans mes Origines Italiennes au mot *obbio*. ¶ Voyez *houblon*. ¶ Varron livre 1. *de Re Ruſtica*, chapitre 8. parle du mot *opulus*, comme d'un mot Milanois.

OBLAT. D'*oblatus*. Mr de Mauſſac ſur Harpocration, page 16. *Hos autem (alumnos) melius conferas cum veteranis & cauſariis militibus, quos nos Galli vocamus* oblats, *quaſi* oblatos.

tos. Dans une Chartre de Seguin Eveſque de Mâcon de M. CC. LX. mentionnée cy-deſſus, au mot *livre de terre : Cùm Guillelmus, de Oblato Miles, ab Eccleſia Cluniacenſi L X. ſoldatas terræ teneret in feudum.* ¶ Paſquier liv. 3. de ſes Recherches, chapitre 35. *L'Oblat eſt le Soldat, ou Gendarme, pauvre, qui au ſervice du Roy eſt demeuré perclus, & eſtropié de l'un de ſes membres : en reconnoiſſance dequoy, le Roy luy peut aſſigner ſes aliments ſur quelques Abbayes, & Monaſteres, qui ſe trouvent de la nature.*

OBLIAGE. Guenois, dans ſa Conférance des Coutumes, ſur l'article 40. de la Coutume de Blois : OBLIAGE, *eſt l'amende que le Sujet doit à ſon Seigneur, pour ne luy avoir payé ſa rente, ou devoir annuel, au jour accouſtumé. Pour s'en être oublié*, dit Pontanus. Ce qui a été réfuté par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *oblia.* OBLIÆ *præterea dictæ oblatarum, ſeu panum tenuiſſimorum præſtationes, quæ certis diebus ſiebant dominis, à vaſallis & ſubditis ; quæ poſteà in tenuem & puſillam pecuniæ quantitatem evaſerunt :* Droit d'oublie, *in Conſuet. Montarg. cap. 2. art. 40.* Droit d'oubliage, *in Bleſenſi, art. 40. ubi nolim ut quiſpiam amplectatur Dion. Pontani ſententiam, ita ſcribentis :* OBLIAGIA, hoc nomine, ab *oblivione* tracto Gallorum vulgus utitur, pro juribus quæ pœnam ſeu mulctam ſuæ deſidiæ habent annexam ; ſeu, quod noſtro vulgari idiomate dicimus, quæ ſecum ſuam important emendam, ob ſolutionem ſtata die non factam, eoque obliviosum ſua ſequatur pœna.

OBLIGATION : pour *contrat.* D'*obligatio :* dont les Latins ont uſé en cette ſignification. Tribonien dans ſes Inſtitutes au paragraphe 10. du titre *de Exceptionibus : Sed eum qui ante tempus pactionis, vel obligationis, litem inferre auſus eſt.* Sur lequel lieu Cujas a fait cette Note : OBLIGATIO, *pro* contractu : *ut in idiotiſmo.*

OBSTRUCTION. Voyez *oppiler.*

O C.

OCHE. Voyez *oſche.*

OCHER : comme quand on dit, *ocher un arbre.* Picard le dérive d'ὀχεῖν, *ſenſim movere ac impellere.* Voyez *hocher.*

OCRE. Sorte de terre jaune, à l'uſage des peintres. D'*ochra*, fait du Grec ὠχρα.

OCTROY. OCTROYER. *Auctor, auctoris, auctorium,* OCTROY : *auctoriare,* OCTROYER. Du François *octroyer*, les Latiniſeurs ont fait *octriare.* Voyez Mr du Cange. ¶. Les Eſpagnols diſent *otorgar* ; qu'ils ont auſſi formé d'*auctoriare.*

O E.

OEIL-DE-BOEUF. Petite lucarne, ou ouverture, qui ſe fait aux couvertures des maiſons, pour donner du jour dans les greniers. Dans les Gloſes Anciennes, *Ναύμαχος φωταγωγὸς, tranſenna :* c'eſt notre *œuil-de-bœuf* ; comme qui diroit, *feneſtella in tecto ex unica tegula.* On l'a appelée *œil-de-bœuf*, de ſa reſſemblance à un œuil de bœuf.

OEUILLET. Fleur. Pierre Morin, célebre Fleuriſte de Paris, dans ſes Remarques ſur la Culture des fleurs, page 134. *On l'appelle communément* œillet ; *acauſe de ſa beauté, & de la conformité qu'il a en ſa figure à l'œil : cette précieuſe partie du corps humain : ſoit que ceux qui ont fait l'anatomie de l'un & de l'autre, y rencontrent proportion des trois humeurs : vitrée, criſtalin, & globe d'eau : que les tuniques y ſoient ſemblables ; l'aragnée, la reticulaire, la dure & déliée.* ¶ *Oculus, oculetus, oculetus,* OEUILLET. Les Eſpagnols l'appellent *ojal. Oculus, oclus, oclalis, oclale,* OJAL.

O F.

OFFICE : dans la ſignification de *dignité.* Voyez Loiſeau, des Offices 7. 1. 13.

OFFRANDE. Oblations qui ſe font à la Meſſe ; durant laquelle cérémonie on chante l'Offertoire. D'*offerenda*, qui ſe trouve en cette ſignification. Voyez Mr. de Caſeneuve.

O I.

OIGNON. Lat. *cepa.* Périon le dérive du Grec κέφαλον : qui eſt une étymologie ridicule. Il vient d'*unione*, ablatif d'*unio* : lequel mot *unio* ſe trouve en la meſme ſignification dans Columelle, livre XII. chapitre 10. Voicy l'endroit de Columelle : *Nunc que per aſtatem circa meſſem. vel etiam exactis jam meſſibus, colligi, & reponi debeant, præcipiemus. Pompeianam, vel Aſcalonian cepam, vel etiam Marſican ſimplicem, quam vocant* unionem *ruſtici, eligito. Ea eſt autem que non fruticavit, nec habuit ſoboles adhærentes.* Charle Etienne dans ſon *de Re Hortenſi*, à l'article 204. lui a donné la meſme origine. *Sed & quæ paulò majores ſunt cepa, quarum foliis & radice uſus eſt in condimentis, puto à noſtris appellatas*, des civorz, ou des oignonnettes. *Marſica enim ſimplex que ab Hermolao deſcribitur, habetque radicem ampliorem & ſolam : atque ob id, à ruſticis, inquit,* unio *appellata eſt. Sanè eam eſſe puto, quam noſtri, ruſticam illam vocem imitantes appellaverunt,* oignon : *quaſi* unionem *dicere voluiſſent.* Et Daléchamp, dans ſes Plantes, XV. 9. *Cepa capitata. Hæc ſimplex eſt : que non fruticat, neque habet ſoboles adhærentes : que ob id* unio *à Veteribus : unde Gallicè* oignon ; *quaſi* union. *Cepæ ergo genus eſt quod pluribus bulbis non coagmentatur.* Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 413. *Ab ſimilitudine margaritarum, quæ, quod indiſcretim reperiuntur in conchis,* unionis *nomen adeptæ ſunt ; nos etiam vulgò* unions *vocamus cepas capitatas que unico bulbo conſtant.* Mr du Cange en a donné la meſme origine. Cette étimologie eſt indubitable.

Nous appelons auſſi *oignons* les excreſcences qui viennent aux piés : de leur reſſemblance aux oignons. Et Ordéric Viral a employé le mot d'*unions* en cette ſignification. *Inſtituit ſibi ſieri longos, & in ſummitate acutiſſimos ſubtolares ; ut operiret pedes, & eorum celaret tubera, que vulgò vocantur* unions. C'eſt au livre VIII. page 682.

OINCE. Voyez *once.*

OINDRE. D'*ungere*. On a dit *oigner* : ce qui paroiſt par le mot *oigner*. *Oignez vilain, il vous poindra : Poignez vilain, il vous oindra.* Et ce mot avoit été formé d'*unguinare*, formé d'*unguen unguinis*.

OINT : comme quand on dit, *du vieux oint*. D'*unctum*. Galbertus, dans la Vie du Comte de Flandre, nombre 181. *Ignem pice & unctio veteri & cerâ levius ardentem machinæ injecerunt.* Les Gloſes : *Unctum*, ἄλοιφον. Martial 2. 54.

———*vili contaminat unctio*
Urbica Linconicus Tyrianthina bardocucullus.

OIRE. Rabelais 4. 43. *Mais j'ouy qu'il reprochoit aux varlets lui avoir eſté deſrobé une oire de vent.* D'*uter*.

OISEAU. D'*avicellus* ; dont les Italiens ont auſſi fait *augello*. Les Gloſes : *aucellus*, ορνεον. Voyez mes Origines Italiennes au mot *augello*. Il eſt étrange que Fédéric Morel, dans ſon petit Dictionnaire François-Latin, ait parlé de l'étymologie de ce mot en ces termes : Oiſeau, *du mot Grec ὀϊστὸς, ſignifiant* branche : *d'où eſt le proverbe*, Comme l'oiſeau ſur la branche : Ut ales ramo inſidens. ¶ Le Pere Labbe a remarqué que les Picards diſent encore aujourd'huy *aucel*.

OISEAU-S^t.MARTIN. Nous appelions ainſi anciennement une corneille. Pierre de Blois, épitre 65. *Si à ſiniſtra in dexteram avis Sancti Martini volaverit.* Le Roman du Renard :

La riens qui plus le deſconforte,
Ce fut quant il vint à la porte.
Entre un fraſne & un ſapin,
A veu l'oiſel de Saint Martin.
Aſſés hucha, à deſtre, à ſeneſtre :
Mais li oiſeaux vint à ſeneſtre.

Quòd ſub feſtum Sancti Martini hiemalis videri demum incipiat, dit Mr du Cange.

OISON. Lat. *anſerculus*. D'*avicio*. *Avis, avicus, avici, avicio, avicione, aucione*, OISON.

OL.

OLIM On appelle *les Olim*, les plus anciens Regiſtres du Parlement de Paris, parceque le plus ancien de ces Regiſtres commance par un Arreſt qui commance par ces mots, *Olim homines de Baiona.*

OLINDE. Lame d'épée : ainſi appelée de la ville d'Olinde dans le Breſil, d'où ces ſortes de lames nous ſont venues. Voyez *Eſpagnole, Brette, Verdun.*

OM.

OMBRAGEUX. *Cheval ombrageux*, C'eſt un cheval qui craint l'ombre de tous les objets : & meſme la ſienne. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 245. *Servio porrò credendum, qui ſua ætate* trepidare *de equis dictum obſervat, eo quem ſuprà retulimus, loco. At* trepidare, *eſt quod Græcis* πρωτιζειν, *vel* καλπαζειν. Trepidare *igitur & trepidare pro eodem dixere. Falletur enim ſi quis trepidantem equum accepe-*

ON.

rit pro eo quem Graci ὑφηνιὸν *vocant : nos vulgò* umbragioſum *appellamus : qui ejuſmodi ſunt, ad cujuſcunque hominis, aut animalis, aut rei occurſum, ſubitò exterrentur, & ſuam ipſi umbram timent.*

OMBRE. Jeu de cartes. De l'Eſpagnol *hombre* : ceſtadire, *homme*. Ce jeu nous eſt venu d'Eſpagne, où il eſt appelé *hombre*.

OMBRELLE. Paraſol. Montagne livre 3. chapitre 9. *Nulle ſaiſon ne m'eſt ennemie, que le chaud aſpre d'un ſoleil poignant ; car les ombrelles, dequoy, depuis les anciens Romains, l'Italie ſe ſert, chargent plus les bras, qu'ils ne deſchargent la teſte.* Du Latin *umbella*, diminutif d'*umbra*. Martial XI. 74. *Umbellam luſca, Lygde, feras dominæ.* Les Grecs l'ont appelé demeſme σκιαδιον. Pauſanias, page 229. Σκιαδια δὲ καὶ ὑπὸ ἡλίου σκιάζονται. Et les Latins, *umbraculum*. Martial, XIV. 26. *Accipe quæ nimios vincant umbracula ſoles.*

OMELETTE. Voyez *amelette*.

ON.

ON. Particule. La pluſpart de nos Etymologiſtes le dérivent d'*homo*. Le Caſtelvetro dans ſes Additions *al Ragionamento del Bembo ſopra i Verbi : Quando la Lingua volgare cominciò a ſcoſtarſi dalla Latina, dicendo*, S'ama la Donna, *o* Amaſi la Donna, *s'intendeva*, Alcuno uomo incerto s'ama, o Amaſi la Donna : *in queſta guiſa che* la Donna *era quarto caſo. Laonde ancora dicevano*, Uomo amà la Donna. *Il che è ancora oggidì conſervato dalla Lingua Franceſca. E n'appaiono veſtigi nel Petrarca, in quel verſo*

Il ſonno è veramente quale uom dice.

E nel Boccaccio, in quelle parole : Veramente è queſti magnifico, come uom dice. E nel vero, il peccato per lo quale uom dice, che io debbo eſſere a morte giudicato. E potrebbe far l'uom ciò che voleſſe. Nicot : HOM, *eſt en l'ancien Langage François, ce qu'on dit* homme : homo. *Dont le pluriel eſt* homs : *& avec l'article des Anciens*, li homs. *Nous diſons* hommes, *& les* hommes : *homines. L'opinion d'aucuns eſt qu'on en uſe encore à preſent en ces phraſes*, On dit, L'on connoiſt, *& ſemblables* : dicitur : perſpicitur : *& qu'il faut écrire*, Hom dit, l'hom connoiſt : *comme ſi on diſoit*, Homme dit, l'homme connoiſt. *Mais il faut pluſtoſt eſtimer que* On *eſt une particule, dont le François uſe avec le verbe actif, pour exprimer les verbes impersonnels de voix paſſive*, On verra, On donnera : *videbitur ; dabitur. Et nos hodieque, in ſignificatione verborum impersonalium paſſivæ vocis utimur : ut*, curritur. Homme cuert, *vel* l'homme cuert, *id eſt*, homo currit. *Ce que vulgairement, par ignorance, ou inadvertance, beaucoup de gens écrivent* On, l'on : On dit ; l'on dit.

Je ſuis tres-perſuadé que cette particule *On* a été formée du Latin *homo*. Les Allemans diſent demeſme, *man ſagt, & man kan* : ceſtadire, *homo dicit, homo poteſt*. Voyez mes Obſervations ſur l'Amynte du Taſſe, & mes Obſervations ſur les Poëſies de Malherbe.

ONCE. Lat. *lynx*. C'eſt le *loup-cervier*. De *lynce*,

lynce, ablatif de *lynx*. L'N s'eſt perdue, paſſant pour l'article : comme en *azur*, de *lazurd* : aucontraire de *lierre*, de *landier*, de *luette*, où elle a été incorporée. Les Italiens ont fait auſſi *lonza* de *lynx*. *Lynx*, *lynceus*, *lyncia*. *luncia*, LONZA. Et Mr Ferrari, qui dans ſes Origines Italiennes a dérivé l'Italien *lonza* de *leontia* ; prétendant que *lonza* eſt la femelle du lion ; s'eſt trompé, & dans la définition de la choſe, & dans l'étymologie du mot. Ce que j'ay démontré dans mes Origines de la Langue Italienne, où je prens la liberté de renvoyer mes Lecteurs.

ONCLE. D'*avunculus*, diminutif d'*avus* : comme qui diroit *petit-grand-pere*. Les Latins ont dit demeſme *avita*, pour une *tante*. Feſtus : AVITA, *patris mei ſoror*. Avia *videri poteſt dicta*, *ex eo quòd de antiquioribus* avita *ſit vocitata*. *Patruus* a été dit par une ſemblable raiſon, de *pater* : comme qui diroit, *un ſegond pere*.

Notre Langue, en ce mot d'*oncle*, eſt plus pauvre que la Latine : laquelle diſtingue par *patruus* & par *avunculus*, l'oncle du côté paternel, πατράδελφος ; & l'oncle du côté maternel, μητράδελφος. Mais d'un autre côté, nous avons le mot d'*oncle à la mode de Bretagne* ; & les anciens Latins n'ont point de mot pour exprimer ce degré de parenté. Les Latins modernes l'ont appelé *avunculus*, du meſme mot que le véritable oncle : ce qui a été fort bien remarqué par Pierre Pithou, & par Jan Beſly. Voyez mon Hiſtoire de Sablé.

Il me reſte à temarquer, que Servius ſur ce vers de Virgile,

Et pater Æneas & avunculus excitat Hector,

a fait cette note, *Quidam* avunculus *humiliter in Heroico carmine dictum accipiunt*.

ONDE'E. D'*undata*. On dit *beuſſe* dans l'Anjou, dans le Maine, & dans la Bretagne : & *karée*, en Baſſe-Normandie.

ONDOYER. D'*undiare*. Dans une Lettre de Pierre Eveſque de Clermont, à Mauricе Eveſque de Paris, imprimée avec les Lettre d'Etienne Eveſque de Tournay : *Cùm igitur puer natus eſſet, nec poſſet Sacerdos ad baptiſandum eum congruè reperiri, pater ejus immerſit eum aquâ, dicens*, In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti. *Et hac eſt peſſima conſuetudo in terra noſtra, ut in talis neceſſitatis articulo dicant*, In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti ; *nec totam exprimant verborum formam, quæ debet exprimi in Baptiſmo, quod* undeſare *vocant*.

ONGLE. D'*unguiculus*, diminutif d'*unguis*, fait d'ὄνυξ, génitif d'ὄνυχ. ¶ Mr du Cange le dérive d'*ungula*.

ONQUES. D'*unquam*.

ONZE. D'*undecim* ; dont les Italiens ont auſſi fait *undici*. Mais écoutons Beze, page 40. de ſon *De Recta Pronunciatione Linguæ Francicæ* : *Uſus etiam obtinuit, neceſſitate quadam, ut in nomine numerali* unze, Z *ſcribatur : quia ſi S ſcriberetur, tum integro ſibilo pronuntiaretur* unſſe : *nempe* S *inter conſonantem præcedentem, & vocalem ſequentem, deprehenſa ; ſicuti in Sigmate diximus. At uſus poſteà, non eadem ratio, effecit ut ſimiliter ſcribatur* douze, treize, quatorze, quinze, ſeize : *ſicut etiam ſcribimus* ozeille, *exalis*. Il ajoute : *Commodè verò mihi facere videntur, qui perſonas ſecundas pluralis verborum . ut à pluralibus rectis nominum ſubſtantivorum diſtinguatur, hac litera finiunt in* E *clauſum deſinentes* : ut aimez, aimerez. ¶ Périon blâme ceux qui écrivent l'article du datif plurier par *aux* : ſoutenant qu'il doit être écrit *aus*. Voyez-le. C'eſt au feuillet 108. verſo.

OPERA. Tragédie, ou Comédie, repréſentée en Muſique. Nous avons emprunté le mot & la choſe des Italiens. Et c'eſt le Cardinal Mazarin qui a introduit en France cette ſorte de repréſentation.

OPIATE, ou OPIAT. Mr Richelet eſt pour *opiat*. Ce mot vient d'*opiatum*, formé d'*opium*, formé d'ὀπὸς.

OPPILER. De l'ancien mot Latin *oppilare*. Le premier Scaligerana : Oppilatio, *optimum vocabulum*. *Lucretius* : fluctibus adverſis oppilare oſtia contra ; *lib. 6. ſignificat propriè* pilis coercere impetum fluminum. *Sunt autem* pilæ, *molæ quas opponimus impetui fluminis. Pariſienſes vocant* Quayſs ; *quas conficiunt ex lapidibus grandioribus. Il y en a près des Auguſtins. Inde* oppilatio *Medicorum*, obſtructio *dicta* ; ὑπόφραξις *Græcè*.

OR. Particule. De *hora*.

ORADE. Poiſſon. D'*orata*. Paulus, Abrévіateur de Feſtus : Orata ; *genus piſcis* ; *à colore auri dicta : quòd ruſticі* orum *dicebant* ; ut aurículus, oriculus.

ORAGE. D'*auragium*, formé d'*aura*.

ORANGE. Lat. *malum aureum*. Le Pere Rapin dans ſon excellent Poëme des Jardins, a écrit que les oranges avoient été ainſi appelées de la ville d'Orange ; ville du Péloponnèſe.

Eſt etiam pomum, cui primum Aurantia *nomen Urbs antiqua dedit ſub Dircæo Aracynthо.*

Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 935 a improuvé avec raiſon cette opinion : & il l'a meſme traittée de ridicule. Et il a fort bien remarqué, que les oranges avoient été ainſi appelées du Latin *aurantia*. Ses termes méritent d'être icy rapportés. Les voicy. *Veteres Heſperidum mala, vel Heſperidas, vocarunt* aurea mala : χρυσᾶ μῆλα ; *quòd aureo colore eſſent. τὰ ἴδια χρυσᾶ vocat Juba. Ergo, ſic potiùs* aurata *quàm* aurea. *Hinc infima Latinitas* aurantia *dixit pro* auratis ; aurans, *pro* aurato. *Sic in Lege Salica* loca cognominantia, *pro* cognominata : *& in Veteribus Formulis*, jactante denario, *pro* jactato. *Apud Marculfum*, faciente contorno, *pro* facto. *Et inde hodiequе*, argentum computans, *pro* computato : *quæ* pecunia *eſt* numerata *Veteribus*. *Ita igitur* aurans malum, *pro* aurato ; *&* aurantia, *pro* auratis. *Inde* aurantium & arantium, *idem malum, qui fœdius locuti ſunt, recentiſſimi Auctores appellarunt. Ridiculi ſunt qui ab Arantia urbe id nomen deducunt : qua urbs eſt Peloponneſi. in quam primùm volunt mala aurea ab Hercule inlata, quum ab Heſperidibus rediret.* Κεγχρία, *urbs antiqua Peloponneſi ; quæ poſteà* φλιοῦς *dicta eſt. At nomen* aurantium *malorum, vel* arantiorum, *ſub extremis Latinitatis demum temporibus auditum eſt : quibus*

nulla jam Regnia fuit, nec Ovidii. Præterea, si ab illo oppido id nomen inveniſſent. Græcis uſitatius quàm Latinis fuiſſet: immo Latini à Græcis hoc ſumpſiſſent. Digni non ſunt qui pluribus refellentur tam abſurda ſententiæ Auctores. Arantia, *pro* aurantiis, *corruptè dixere ut* Auguſtam, *pro* Auguſta: & inarantia, *pro* inaurantibus, *vel* inauratis. *Unde Italicum* narancio; & *Hiſpanicum* naranjas, *pro* inarantias, *vel* inaurantias. *Græci recentiores inde ſuum νερατζιον fecerunt.* Νερατζιον, pour *une orange*, ſe trouve dans le Scholiaſte de Nicandre ſur les Alexipharmaques: μηδὲν τὸ χαῦνον μᾶλλον. Τὸ δὲ τὸ μηλῶδες μᾶλλον, ὁ τὸ νερατζιον: & en pluſieurs autres endroits, rapportez dans le Gloſſaire Grec-Barbare de Meurſius, & dans celui de Mr du Cange. Ce qui a fait conclure à Henri Etienne dans ſon Tréſor de la Langue Grecque, au mot μῆλον, & à Marſilius Cognatus, livre 4. chapitre 12. de ſes Diverſes Leçons, que le mot Italien *narancio* avoit été fait de ce mot Grec, & non pas du Latin *aurantium*. C'eſt tout le contraire. L'Italien *narancio* a été fait du Latin *inaurantium*. Les Arabes diſent auſſi *narangion*.

ORATOIRE D'*oratorium*. S. Auguſtin: *In oratorio nihil fuit, niſi hoc ipſum à quo nomen habet.*

ORCE. Belon, livre 1. de ſes Singularitez chapitre 15. *Ayant jà ſéjourné quelques jours en Rhodes, & expédié les affaires, retournaſmes pour-ſuivre noſtre navigation: euſmes vent mauvais: & nous fallut aller long-temps à l'orce: c'eſt à-dire, ſur le coſté du navire.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *orza*.

ORCELLE. Le Cueur de Philoſophie: *Ne met l'en en ung ou une orcelle, eante. D'urcellus*, dit pour *urceolus*.

ORD. Quelques-uns le dérivent d'*horridus*: & d'autres de *ſordidus*. Mr Guyet le dérivoit d'*olidus*; de cette maniere: *Olidus, oldus, old, ordo*, ORDI: *olidura, oldura, ordura*, ORDURE. *Olidus* ſignifie, *qui ſent mauvais*.

ORDINAIRES C'eſt ainſi que les femmes appellent leurs mois. Les Grecs ont dit demeſme συνηθειαι; c'eſt-à-dire, *conſuetudines*. Ariſtote, liv 6. de ſon Hiſtoire des Animaux chap. 22. αἱ δὲ συνήθειαι γίνονται μὲν πᾶσι βοῦσι, ὥσπερ πᾶσι ἵπποις· ἧττον δὲ Λ. ceſtadire, ſelon l'interprétation de Jules Scaliger; *Menſus & vaccis ſiunt, ut equabus, ſed minùs*. Voyez *fleurs*.

ORDONNER D'*ordinare*: dont on a fait premiérement *ordenner*: & c'eſt ainſi que ce mot ſe trouve dans nos anciens Auteurs. Et d'*ordenner*, on a fait enſuite *ordonner*.

ORE'E: comme quand on dit, *l'orée d'un bois*. D'*orata*, formé d'*ora*: comme *montata*, de *mons montis*: dont nous avons fait *montée*: & *vallata*: formé de *vallis*: dont nous avons fait *vallée*. ¶ Voyez *oriere*.

OREILLE. D'*auricula*: ou plutoſt d'*oricula*, dit pour *auricula*. Voyez *orade*. ¶ OREILLER. D'*auricularе*.

OREILLE'RE. Inſecte. Voyez *perce-oreille*.

OREFE'VRE. Du mot d'*or*, & de celui de *fevre*, vieux mot François, qui ſignifie *ouvrier*, & qui a été fait du Latin *faber*. Alain Chartier, dans le livre de l'Eſpérance ou Conſolation des trois Vertus: *Eſt-il advenant la doulouire s'émeuve contre le Charpentier, ou le marteau ſe rebelle à ſon Fevre, & luy demande manche plus à ſon appétit, que au prouffit de l'ouvrage?* Du nom *orfevre*, on a fait le verbe *orfavriſer*. Philippes de Commines livre 1. chapitre 3 parlant de la Bataille de Mont-l'héry: *C'eſtoient tous Archers orfavriſez, & bien en point.* Malherbe a dit, *Ces Archers aux caſaques peintes.*

ORFIS. On appelle ainſi en Normandie le poiſſon que les Latins appellent *acus*; & les Grecs βελόνη; & les Languedociens, *aiguille*: & les Eſpagnols, *aquilla*: & les Vénitiens, *acicula*: à-cauſe de ſon bec long, menu, & pointu comme une éguille, dit Rondelet. Rondelet ajoute, qu'on l'appelle en Normandie *arphyes*. On l'y appelle *orfis*, comme il vient d'être dit. Et on l'y appelle de la ſorte, de l'Alleman *homfiſch*, ceſtad. re *poiſſon corun*, dit Mr Bochart.

ORFRAYE. Oiſeau D'*oſſifraga*. Mr Bochart livre 2. chapitre 5. des Animaux de la Bible: *Ab* oſſifraga *deduci palam eſt Gallicum* orfraye: *quamvis apud nos aliud ſonet; nempe haliaetum, ſive aquilam marinam: quod pridem obſervavi Bellonius, libri ſecundi capite ſeptimo de Avibus.* Je remarqueray icy en paſſant, qu'*oſſifraga* eſt un ancien mot Toſcan. Pline X. 3. *Quidam adjiciunt genus aquilæ, quam* barbatam *vocant: Thuſci verò*, oſſifragam.

ORFROYE. Les Brodeurs appellent ainſi la broderie qui borde les paremens d'Autel, & les Chappes, & les Chaſubles: de laquelle on fait auſſi les Croix ſur les paremens. D'*aurum Phrygium*. *Aurum phrygium*, ceſtadire, broderie d'or. Les Anciens ont appelé *phrygia veſtis* un habit brodé, & *phrygiones* les Brodeurs: parce que la broderie eſt une invention des Phrygiens. Pline VIII. 48. *Acu facere, id Phryges invenerunt: ideoque* Phrygiones. Iſidore XIX. 21. dit la meſme choſe. Aulieu de *phrygium*, on a dit *fregium*, par corruption: & de là, l'Italien *fregio*. Voyez mes Origines Italiennes. ¶ *Aurum fregium, orfregium*, ORFROYE. Mais originairement *aurum Phrygium* ſignifioit *or de Phrygie*. Voyez *récamer*.

ORGE. *Hordeum, hordium, hordjum*. ORGE. On l'appelle encore *hordi* dans le Languedoc.

ORGOEUIL. Bodin au ch. 9. de ſa Méthode de l'Hiſtoire, le dérive d'ὀργιλος, *iracundus*. Périon, dans ſon *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, pag. 57. & Goſſelin dans ſon Hiſtoire des Anciens Gaulois, pag 42. & Mr Lancelot, dans ſes Racines Grecques, luy donnent la meſme étymologie. Je croy qu'il vient d'ὀργάω, *tumeo* ὄργαον, *orgaa, orgalium, orgolium*. ORGOEUIL. St Aug dans une de ſes Homélies, liv. 1. *de Sermone Domini in Monte: Vulgò etiam magnos ſpiritus ſuperbi habere dicuntur. Et rectè: quandoquidem* ſpiritus *etiam ventus vocatur. Quis verò neſciat, ſuperbos* inflatos *dici, tanquam vento diſtentos?*

ORGUE D'*organum*: ce que le mot d'*organiſte* montre manifeſtement. Touchant l'antiquité des orgues, voyez Mathias Martinius dans ſon Etymologique, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin. J'ajoute à la remarque de Mathias Martinius & à celle de Mr du Cange, celle-cy de Scaliger ſur le Poëme d'*Ætna* de Cornelius Severus: *Sed & pneuſtica organa noſtra, non*

Digitized by Google

non ignota fuisse Veteribus, argumento erit doctum epigramma Juliani Apostata, quod & dignissimum duximus ut hic, non ibi tantùm, legeretur. Ἀναίλιε ἀναίσχυντ, &c. Les Anciens ont dit *organarius*, aulieu d'*organista*. Les Gloses Anciennes: *organarius*, ὀργανάριος.

ORIBUS. Comme quand on dit, *poudre d'oribus*: par raillerie, aulieu de *poudre d'or*. Et c'est ainsi qu'on a dit *rasibus*, pour *ras*. ¶ Le Bon le dérive d'*elleborus*: & Boutdelot ne desaprouve pas cette etymologie.

ORIERE *d'un bois*: c'est le mesme, que *lorie d'un bois*. D'*oraria*, fait d'*ora*. Voyez *orie*.

ORIFLAMME. Guillaume Guyart, dans son Roman des Royaux Lignages:

Oriflamme *est une Banniere*
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal roujoyant & simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Et cette Banniere fut ainsi appelée d'*aurea flamma*. Guillaume le Breton, livre 2. de sa Philippide:

Quod cùm Flamma *habeat vulgariter* aurea *nomen*, &c

acause de la Flamme d'or qui y étoit empeinte. Pierre Pithou dans ses Comtes de Champagne & de Brie, pag. 724. *Nos Rois faisoient porter en guerre avec eux la Chappe de Saint Martin: comme depuis ils se sont armez de l'Oriflame, ou* Oriflamme; *dérivé du mot* flammula, *dont use Végèce: ou plustost,* φλάμμυρον, *ou* φλάμμυρον *des derniers Grecs, en Moschopulus* περὶ ἀνάδων σημείων. *Et estoit une hante, ou glaive doré, avec une banniere vermeille au bout, qu'ils avoient accoustumé prendre de dessus l'Autel de Saint Denis en France, par les mains de l'Abbé du lieu, avec grande solemnité & la bailler en la main d'un preud'homme & vaillant Chevalier, qui faisoit serment de la garder à l'honneur du Roy & de son royaume. Cela ay-je apprins d'une ancienne Hangue faite à un de nos Rois, en prenant cette Oriflamme; & des Annales de Rigordus, natif de Languedoc, Médecin de Philippe Dieu donné, sous l'année M. C. XC. ensemble de l'Histoire de la Bataille de Bovines, descrite deslors en vers Latins par un Poëte François: desquels il semble que Messire Raoul de Presle l'a empruntè, pour le rapporter de mot à autre ou Prologue de sa Translation Françoise des livres de Saint Augustin de la Cité de Dieu, dédiée au Roy Charles Cinquiéme.* ¶ Voyez Augustin Galland, Avocat au Parlement, dans son Traité de l'Oriflamme.

ORIGINAL. D'*originale*. Les Gloses: *originale*, πρωτότυπον.

ORINE. Dans la Farce de Pathelin:

Hen hen, quel mesnage vous estu!
Vous n'en ystriez pas de l'orine
Du père.

C'est une contraction du mot *origine*.

ORIPEAU. Les Italiens disent *orpello*, que la Crusca dérive d'*oro*, & de *pelle*. Mr Ferrari le dérive plus vray-semblablement d'*auri petalum*.

ORIPEAUX. Les Angevins appellent ainsi une sorte de mal d'oreilles que les Parisiens appellent *orillons*. Frére Jan des Entomeures, dans Rabelais, livre 1. chapitre 39. *Je n'étudie point de ma part. En nostre Abbaye nous n'étudions jamais depeur des auripeaux.* Ce mot est aussi en usage dans la Basse-Normandie. Je le tiens une patagoge d'*auris. Auris, auripus, auripellus*. J'oubliois à remarquer que le peuple de Basse-Normandie prononce *ouipeaux*.

ORMAYE. D'*ulmetum*.

ORME. D'*ulmus*. ORMEAU. D'*ulmellus*. En Anjou, on prononce encore *oumeau*.

ORMIER. C'est de l'or pur; non meslé. Le Roman de Garin:

Grant fu l'offrande du Baron Chevalier.
Girbert offrit quatre bezans d'ormier.

D'*aurum merum*. Voyez Mr du Cange.

ORNIERE. D'*orbitanaria*, inusité. *Orbita*, *orbitana*, *orbitanaria*. Ou plutost: *Orbita*, *orbitina*, *orbitina*, *orbitinaria*, *ornaria*, ORNIERE.

ORO-JE-LE-VOY. Cri des Fauconniers. Bourdelot le dérive d'ὄρνις, *video*: qui est une étymologie sans apparance.

ORPIDON. Ce mot se dit en Bourgogne d'une femme malpropre. Rabelais. 1. 49. a dit *lourpidon. Puis s'en alla le pauvre colérique... Puis passant l'eau au Port Huaux: & raccontant ses males fortunes, fut avisé par une vieille lourpidon, que son Royaume lui seroit rendu à la venue des Coquecigrues.*

ORPIMENT. D'*auripigmentum*. C'est ce que les Grecs appellent ὀρπιμέντ. Nous l'appelons aussi *orpin*. Voyez *orpin*. Les Espagnols disent, *oropimiente*; par métaplasme; aulieu d'*oropimento*.

ORPIN. Herbe, que les Latins appellent *telephium*, & *crassula major*, & *auripigmentum*. ¶ *Auripigmum*, *auripigminum*, *auripimum*, ORPIN.

ORTEIL. Par corruption, pour *arteil*. D'*articulus*. Ce mot se dit plus communément du gros doit du pié; (que les Latins appellent *allux*) & du petit doit du pié. *Le gros orteil: le petit orteil*. Des autres doits, on dit ordinairement, *le second doit du pié; le troisiéme doit du pié; le quatriéme doit du pié*. ¶ D'*articulus*, les Latinisteurs ont fait *ortillus*. Mr du Cange en cite un exemple dans son Glossaire Latin au mot *ortili*.

ORTOLAN. Oiseau. De l'Italien *ortolano*, fait du Latin *hortulanus*: acause que les ortolans habitent volontiers dans les hayes des jardins.

ORVIETAN. Contrepoison: ainsi appelé d'un Charlatan d'Orviéte, ville d'Italie. Ce Charlatan vivoit à Paris il n'y a pas longtans. Voyez mes Origines Italiennes au mot *orvietano*.

O S.

OS-CORBIN. Gaston de Foix, dans son Miroir de la Chasse, fol. 37. verso: Os corbin; *os au dessus du trou du cul*. De sa ressemblance à un bec de corbeau.

OSCHE. Nicot: oſche; *c'est cette petite taillade & crénelure qu'on fait en nombrant sur une petite taille de bois: qui est la façon des villageois, & de ceux qui prennent quelques denrées à crédit chez quelque Marchand*: ctena. Her-

molaus Barbarus sur Pline, livre 2. chapitre 37. *Les oſches d'une taille*, crenæ tallex. ¶ Ce mot est fort en usage en Basse-Normandie. Voyez *coche*, & *cotemaltaillée*. Les Flamans & les Anglois disent *nocke*.

OSCHER. Nicot: OSCHER, *est faire des oſches en une taille, dont le donneur garde la la moitié; & le preneur, l'autre; pour tenir compte de quelque choſe.* Voyez *oſche* cy dessus.

OSEILLE. d'*oxalis*, fait d'ὀξαλὶς, formé d'ὀξὺς, *acetum*. Les Italiens l'appellent *acetoſa*: & les Normans, *ſurelle*; de *ſur*, qui signifie *acide*. Dans l'Anjou & dans la Touraine, on l'appelle *de la vinette*: & en Angleterre, *ſower*: ceſtadire, *acerba*.

OSER. D'*auſare*: d'où les Espagnols ont aussi fait *oſar*. ¶ *Audeo, auſus, auſare*.

OSIER. Sorte de saule. Les Médecins de Lyon le dérivent d'ὄσος. *Théophraſte, en traitant des Saulx, ne fait point mention des oſiers; ſinon qu'il les appelle* ὄσους, &c. *car il y en a qui eſtiment que Theophraſte par ce mot* ὄσους *entend les* oſiers. *Et de là peut eſtre venu le mot François* oſier. *Toutefois il donne des fleurs & des fruits à ces* ὄσους: *& les oſiers ne portent point de fruit.* C'est au chap. 73. du liv. 2. pag. 234. Ce mot ὄσος se trouve en cette signification dans Eustathius sur Homère. ὄσος, *ἀντὶ τοῦ ἀκοντιστὴς, καὶ ἀπὸ τοῦ* ὄζω. C'est sur l'Iliade λ. Aulieu d'ὄσος, on a dit ὄσσα. Suidas: ὄσσα, ἴτεα. Hesychius: ὀσσίφυλα πάντα, ὅσα ἐστὶ ὄσσων γενῶν. *Caniſtrum factum ex oſeo vel agno; eſt etiam ſpecies funis.* Aulieu d'ὄσσα, il est vray-semblable qu'on a dit ὄσια, dont on a fait ensuite ὀσίκλον, d'où nous avons fait *oſier*. Mr de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes chap 73. pag. 100. *Nos idiomate noſtro ſalices non tantùm generibus, ſed etiam nominibus diſcernimus, & humilem vocamus* hausarium. *Id à Græcis Neotericis mutuati ſumus, qui* ὀσίκλον *appellarunt, quod Veteres* ὄσιον. Voyez ce qui suit. Voyez aussi Bodæus à Stapel sur Theophraste pag. 263. M. Lancelot & le P. Labbe se sont apperçus de cette étymologie, ayant dérivé *oſier* d'ὄσσα. Mais avant eux, Nicot l'avoit dérivé d'ὄσος.

OSSU. Qui a de gros os. D'*oſſutus*.

OST. Voyez *hoſt*.

OSTROGOTHS. Ceſtadire, *Gothi Orientaux*. Voyez Pasquier 1. 8.

O T.

OTAGE. Voyez *hoſt*.

OTELLES. Terme de Blason. Ce sont des bouts de fers de piques, qu'on a appelés *amandes pelées*; par abus; parcequ'ils en ont la figure, dit le P. Ménestrier.

OTER. De *hauſtare*, fait de *haurire*. *Haurio, hauſi, hauſtum, hauſtare.* ÔTER. Henri Etienne, Trippault, & Nicot, qui le dérivent d'ἀΐσσειν, n'ont pas bien rencontré. Mr du Cange le dérive d'*obſtare*.

OTION, ou AUTION. Riviere d'Anjou. D'*Altio*. C'est ainsi que cette riviere est appelée dans les Titres Latins.

O U.

OVALE. D'*ovalis*: acause de sa ressemblance à un œuf. Les Espagnols disent *ovado*.

OU. Adverbe de lieu. D'*ubi*: dont les Italiens ont aussi fait *ove*. *Ubi* a été fait du Grec οὗ.

OU. Conjonction. De l'Italien *o*; fait du Latin *aut*. Les Allemans disent *oder*. Les Italiens, disent *overo*: d'*aut verùm*.

OUATE. Sorte de coton, dont les femmes garnissent leurs robbes.

OUATREGAN. Canal. C'est un mot Flaman. Voyez Mr du Cange au mot *Waterganga*.

OUBLIAGE. *Droit d'oubliage*. Voyez cy-dessus *obliage*.

OUBLIES. Par corruption, pour *oblaya*. D'*oblata*: acause de leur ressemblance aux hosties. Jan, Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou, page 30. *Ventum erat ad epulas: & fortè unus eorum qui in deliciis convivii panem ex ſimila conſperſa ovis & contuſo pipere aſperſa, ſolent ad gula irritamenta componere, aderat: & his panibus quos* oblatas *appellant, conficiendis pariter & concoquendis exhibebat miniſterium.* Goldstat dans ses Alémaniques, tome 1. partie 1. page 214. Oblaten, *ſunt panes rotundi ἄζυμοι, quos olim in Eccleſia offerebant Chriſtiani in τοῖς ἁγίοις, ut loquitur Beatus Judas Apoſtolus. Quos ſi conſecrabant*, Hostiæ *dicebantur: ſi ἁγίασμα ἐποίουν, & benedictos diſtribuebant in fratres*, Eulogiæ: *à poſterioribus*, oblatæ, *ab offerendo. Iſo de Miraculis Sancti Othmari libro 1. capite 3.* Quædam panis rotulæ, quæ vulgò *Oblata* dicuntur. *Frequens earum apud Alamannos, ſed in uſum prophanum, confectio: retinentque nomen antiquum.* Jan de la Coste, à la fin de la Préface de son Commantaire sur le Titre, au Code, *de Jure Emphyteutico: In hac verò Provincia, quaſi inviſum & odioſum ſit* Censûs, *id eſt, tributi, nomen; quemadmodum tributum quod* Superindictum *dicebatur, mutatum fuit in* Canonis *nomen, Lege prima, Codice Theodoſiano de* Ind. *lenitate verbi triſtitiam rei mitigamus; & cenſus vocamus* oblatas, *quaſi ſini oblationes, & munera quædam; ut panes dulciario opere ex ſimila & ſaccharo confectos; quos etiam vulgò nominamus* OUBLIES. Oblatas, *dictos fuiſſe, me docuit Joannes, Monachus Majoris Monaſterii, in Hiſtoria Gaufridi, Ducis Normaniæ & Comitis Andegaviæ, libro 1. his verbis:* His panibus, quos *oblatas* vocant, conficiendis pariter & coquendis exhibebat miniſterium; cùmque ille inſtrumentum ferreum, ut sæpe vidiſtis, hujuſmodi panibus coquendis calefeciſſet, *&c. Apud nos igitur* obliæ *dicuntur quaſi* oblatæ, *quæ & obligæ, in veteri inſtrumento, quod eruditus auctor Notarum in Marculphum dedit ad Formulam XV. lib. 2. ubi* obligæ, *vel* obliæ *ſeparantur à* cenſu.

Dans les anciens Arrests du Parlement de Paris, portant Réglemens pour les Maîtres Patissiers de la Ville de Paris, les oublies y sont appelées *oblayes*, & les Oublieurs y sont nommez *Oblayeurs*.

Cafaubon

Digitized by Google

Casaubon se trompe, dérivant *oublie* d'ὀβελίας, sorte de pain. C'est dans le chapitre 25. du livre 3. de ses Animadversions sur Athénée. Voicy ses termes : *Solebat autem hic panis ita comedi, ut hodie ejtur qui in Galliis vocatur* oblies, *à Graeca voce ὀβελίας.* Les Médecins de Lyon semblent être cependant du même avis. *Eo cultura modo*, disent-ils dans leur Histoire des Plantes, p. 381. *fit & panis obelias : quem vulgus eodem ferè nomine vocat* des oblies. ¶ Et Trippault est absolument du même avis dans son Celt-Hellénisme. Je remarqueray icy en passant, qu'Hésychius interprétant le mot ὀβελίας, dit que c'est du pain cuit sur de petites broches : ἄρτος διὰ ὀβελίσκου ὀπτώμενος. ¶ Sylvius, dans son Introduction à la Langue Françoise, page 78. s'est fort bien aperçu qu'*oublie* avoit été fait d'*oblata*.

Du François *oublie*, les Latinisеurs ont fait *oblia*, qui se trouve dans un Titre de 1086. inséré dans le *Bibliotheca Floriacenſis*, feuillet 24 *Panis qui dicuntur* obliæ, *medietas ad Capellanum, altera ad Monachos*, &c. Et dans Geoffroy du Vigeois, page 329. du 2. Tome du *Bibliotheca Nova* du P. Labbe : *Sunt qui depravant eulogias, quas vocamus* oblias *& hoſtias, &c.*

Voyez le P. Labbe dans ses Origines Françoises, & Mr du Cange dans son Glossaire Latin, qui dérivent aussi *oublie* d'*oblata*. Voyez aussi le P. Sirmond dans son *De Azymo & fermentato*.

Nous prononcions anciennement *oiblet*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : ADOR : *creſſe de farine de froment, ou pure fleur de farine, dequoy l'en fait les oiblet.*

J'oublois à remarquer, que du Latin *oblata*, les Espagnols ont aussi fait *oblea*, & les Italiens *obiata*.

OUCHE. On appelle ainsi en plusieurs Provinces de France; dans l'Anjou, dans le Maine, dans la Touraine, & dans le Berri; un Jardin fermé de hayes, & planté d'arbres, sous lesquels on séme des légumes, ou du chanvre. D'*olca*, ou *olca*; qui se trouve en cette signification dans Grégoire de Tours, *de Gloria Confeſſorum*, chapitre 69. *Erat autem, haud procul à Baſilica, campus tellure fœcundus; tales enim incolæ*, (il parle des Champenois) *olcas vocant*. Dans le *Tabularium Vindocinenſe*, chapitre 240. *Dedit de terra ſua quantum duo boves conjuncti jationibus arare poſſunt, & duas alias portiones terræ, quas ruſticè* olchas *vocant*. Ives de Chartres, épitre 172. fait mention d'une paroisse du diocèse de Chartres, appelée *Vicha*. Du mot François *ouſche*, qu'on a dit pour *oûche*, les Latinisеurs ont fait *oſca*, ou *oſcha*. Une Chartre de l'Abbaye de St Ménin, de l'année 1182. *Ego Andreas, Dei gratia Beati Maximini Abbas. & totum mecum ejuſdem Eccleſia Capitulum*, &c. *Notum*, &c. *quòd quadraginta & octo arpenna terræ Anſello tradidimus excolenda, tali modo ea colenda ſuſcepit, quòd ipſe in eadem terra hebergagium habeat: in quo hebergagio duo arpenna pro* oſca *habebit*. Une autre de la même Abbayie, de l'année 1240. *Pro uno quoque hebergagio ad Natale Domini oblitas nobis reddent. Videlicet unum ſextarium ordei, unum caponem, unum denarium, unum panem. Præterea, de ſingulis oſchis ſuis nobis reddant decimam*, &c. *Ochia*, se trouve en la même signification. Une Chartre de 1170. rapportée par Du Chesne dans les Preuves de son Histoire de Broyes : *Ego reddidi N... in ochiis videlicet, & maſuris, & terris, decem ſolidos de cenſu ad feſtum Sancti Johannis. Olchia, & oſchia, & ocha*, se trouvent aussi. Voyez Mr du Cange au mot *olca*. ¶ Il y a plusieurs lieux en France qui s'appellent *Des-Ouches*. Et à ce propos, je remarqueray icy que l'illustre Mr de Souches, Général de l'Empereur, & Gouverneur de Croatie, s'appeloit *de Souches*, par corruption au lieu de *des Ouches*. Je veux dire, qu'il s'appeloit *des Ouches* en sa Seigneurie; car son nom de famille étoit *Ratuit*. Il étoit fils d'un nommé *Ratuit*, bourgeois de la ville de la Rochelle.

OUCLAGE. Vieux mot, qui se trouve dans la Coutume de la Rochelle, en la signification de *douaire*. *La femme après le deceds de ſon mari, a ſon choix de ſoy tenir à ſes droits de mariage : qui ſont, ce qu'elle a apporté à ſon mari, ou l'eſtimation qui en a été faite : avec ce qu'il lui a donné pour ſon ouſelage; avec ſes anneaux, bagues, joyaux, & habillemens de ſon corps : ou de ſoy rendre commune ès biens meubles, ès acqueſts immeubles, faits durant le mariage dudit deffunct & d'elle*, &c. D'*oſculagium*, fait d'*oſculum*. La Loy XVI. au Code *de Donationibus ante nuptias : Si à ſponſo rebus ſponſæ donatis, interveniente oſculo, ante nuptias hunc vel illam mori contigerit*, &c. *Oſculo verò non interveniente, ſive ſponſus, ſive ſponſa obierit, totam infirmari donationem, & donatori ſponſo, vel heredibus ejus reſtitui. Quòd ſi ſponſa, interveniente, vel non interveniente oſculo, donationis titulo : quod rarò accidit : fuerit aliquid ſponſo largita*, &c. Une Chartre du Monastère d'Userche, de 1068. rapportée par Mr Justel dans les Preuves de la Maison de Turenne, page 23. *Potberga, Vicecomitiſſa, uxor Archambaldi Vicecomitis*, &c. *dedi Monaſterio Uſſercenſi duos manſos*, &c. *quos dedit mihi Archambaldus, ſenior meus, in oſculo*. Un Acte de 1374. inséré dans les mêmes Preuves, à la page 115. *Quas ſummas dicta Domina Joanna de dotalitio & oſculo habet ſuper bonis dicti quondam Raimundi de Baucio, ejus primi viri*, &c. Un autre Acte de 1298. inséré parmi les Preuves de la Maison d'Auvergne, page 177. *Dedit uxori, nomine dotalitii, oſculi, ſeu donationis propter nuptias*, &c.

OUDINS. Nous prononçons en Anjou *boudins*. C'est le *ruſcus* des Latins, & le *μυρσίνη* ἄγκεως des Grecs.

OUDON. Riviere d'Anjou, dans le Craonois. D'*Uldo*, ou *Uldonium*. Voyez *Nuaiſeau*. Il y a en Basse-Normandie une petite riviere qui passe à Caen, laquelle est appelée *Odon*, en François; & *Uldo*, en Latin.

OUEILLE. D'*ovicula*.

OUEST. *Le vent d'Oueſt*. De l'Alleman, du Flaman, ou de l'Anglois, *Weſt*. Voyez *Sud-oueſt*.

Digitized by Google

OUI. Voyez *ouy*.

OULE. Vague de mêr. D'*undula* : & non pas d'*unda*, par le changement du *D* en *L*, comme le veut Nicot.

OULE. Mot Gascon, qui signifie *marmite*. D'*olla*.

OURAGAN. On m'assure que c'est un mot Indien.

OURLET. D'*orletum*, diminutif d'*orlum*, fait d'*ora*, cestadire *bord*. *Ora*, *orula*, *orulum*, *orlum*, *orletum* Les Italiens disent encore aujourd'huy *orlo*, pour signifier la lisiere d'une étoffe. ¶ Voyez *bord*.

OURVARI Du bas-Alleman *her-weer*, qui signifie *deça* ; ou, impérativement, *retournez* : qui est ce que les Chasseurs en Allemagne crient à leurs chiens pour les rappeler. Mr du Cange, qui le dérive de *scandalum*, n'a pas bien rencontré.

OUTARDE. Le Perroniana : OUTARDE. *Oyseau, de la grandeur d'une oye, & plus. Il vient de* oye tarde : *car anciennement on disoit* oue, *pour* oye : *témoin la Rue aux Oues en notre voisinage, que quelques-uns appellent mal* la Rue aux Ours. *Elle est nommée* Rue aux Oues, *acause des celebres rotisseries, où l'on faisoit rotir ordinairement quantité d'oyes qui estoient les délices de nos peres : témoin l'atelin, qui convie le Marchand à venir manger de l'oye que sa femme rotissoit.* Le Cardinal du Perron n'a pas bien rencontré. Notre mot d'*outarde* a été fait d'*avis tarda*. Les Gloses Anciennes : ὠτὶς, πτέρυξ, *avis tarda*. Papias : *Avis tarda ; eò quòd gravis volatu sit.* Isidore XII. 7. *Gradipes, apud Gracos vocatur* avis : *apud nos* tarda ; *eò quòd gravi volatu detenta, nequaquam, ut cætera volucres, attollitur velocitate pennarum.* Corrigez ; *apud Gracos vocatur* otis, *apud nos*, tarda. Les Grecs ont appelé cet oiseau ὠτὶς, ou ὠτὶς. Pline X 22. *Proxima eis sunt quæ Hispania* aves tardas *appellat, Græcia*, otidas. Et Isidore a visé à cet endroit de Pline. Erotien : ὠτίδα, καὶ ὠτίδος. ἱκτῖνος γὰρ χάρτου. ἴσι δὲ ὀρνέου εἶδος, ὃ πάσαν μάλιστα τὴν Θρᾴκην καὶ Μακεδονίαν διέρχονται. Corrigez ; ὠτίδος, καὶ ὠτίδος. Galien dans son Glossaire sur Hippocrate : Ὠτίδες : τὰ ὀρνέα, ἃ Ἀττικοὶ οὕτως, ὠτίδα, ἀφ' οὗ ὁ κλῆσις. Ἑτέρως δὲ ὁ τὴν πρώτην Κύρου ἀναβασιν, ὠτίδα, ἀφ' οὗ ὁ χάρτος.

Henri Etienne sur le passage de Galien cydessus produit, dérive *outarde* d'ὠτὶς. *Suspicor autem* ὠτίδα, *sive* ὦτιν, *appellatam hanc avem, quòd circa* ὦτα *(id est aures) duo πτερύγια habeat, teste Aristotele. Quòd si hoc sit nominis hujus etymum, quin per ω scribi debeat, nulla dubitatio relinquitur. Nostrates vocem Græcam imitantes*, outarde *appellant.* Il lui donne la mesme étymologie dans sa Liste des mots François dérivez du Grec. Et Mr de Caseneuve s'est sans doute mépris, quand il a écrit que Henri Etienne dérivoit OUTARDE d'*avis tarda*.

Il me reste à remarquer, que ce mot *outarde* nous est venu d'Espagne. Pline, au lieu allégué, parlant des Cocqs bruiants, autrement, Faisans noirs : *Decet tetraonas suus nitor, absolutaque nigritia, in supercilliis cocci rubor. Alterum eorum genus vulturum magnitudinem excedit : quorum & colorem reddit. Nec ulla ales, excepto struthiocamelo, majus corpore implet pondus ; in tantum aucta, ut in terra quoque immobilis prehendatur*, &c. *Proxima eis sunt, quas Hispania* aves tardas *appellat : Gracia*, otidas ; *damnatas in cibis : emissa enim ossibus medulla, odoris tadium ex templo sequitur.* Et Strabon livre 3. a aussi remarqué que l'Espagne abonde en *outardes*. πολλὰ δὲ καὶ ὠτίδες. Les Espagnols les appellent aujourd'huy *abutardas*.

OUTERON. C'est un moissonneur ; ainsi appelé du mois d'Aoust : duquel mot on a fait *outer*, pour dire *faire la moisson* ; *faire l'oust* : & aussi pour dire, *faire sécher, faire mûrir*. Et de là, *Citrouilles aoustées* ; comme crient les fruitieres par les rûes. Voyez Nicot au mot *Aoust*.

OUTIL. Mr du Cange le dérive d'*utensile*. Les Latinisteurs l'ont rendu par *ostile*. L'Ordonnance de Charles VIII. qui est sous le paragraphe 14. du Titre XLVI. des Ordonnances qui sont compilées dans la troisiéme partie de l'ancien Stile du Parlement : *Omnia animalia ad laborandum, & cultivandum, seu colendum terram ordinata & deputata, necnon instrumenta & ostilia necessaria ad laborandum deinceps obligari non poterunt.* Charles du Moulin sur cet endroit : OSTILIA, *verbum Gallicum, & sic comprehendit omne aratorium instrumentum, sive sese moveat, sive mobile :* Ce qui me fait douter de l'étymologie de Mr du Cange. Robert Etienne & Nicot, d'sent qu'il semble qu'*outil* vienne d'*utilis*, ou d'*utensile*.

OUTRAGE. D'*ultragium*. *Ultra ultrare*, OUTRER : *ultragium*, OUTRAGE. Silvius s'est toutafait trompé, dérivant *outrage* d'*ultrà agere*. Voicy les termes, qui sont de la page 17. de son Introduction à la Langue Françoise : *Ultra*, oultre, oultrage ; *id est, injuria : ab* ultragium ; *quòd homo ultra quàm fatis est agatur & impellatur in altum.* oultrager, *injuriâ afficere, & verberare injustè.*

OUTRECUIDE'. Voyez *cuider*.

OUVRAGE. D'*operagium*, dérivé d'*opera*.

OUVROIR. C'est ainsi que plusieurs gens de métier appellent une boutique. Mr du Cange le dérive d'*apertorium* ; comme qui diroit *officina aperta* : ou d'*operatorium*.

OUY. Pour *etiam*. Quelques-uns le dérivent de οὖτως : & d'autres, du participe *oui* : comme qui diroit *auditum est* : *je vous entends*. Je croy qu'il vient de ces deux mots Latins *hoc est*. Présentement encore en Gascogne, on dit *oc*, pour dire *ouy*. Et de là le mot de *Languedoc*. Voyez *Languedoc*. Aulieu de *hoc est*, on a dit *hoce* : *e*, pour *est* : comme le disent les Italiens. Et ensuite, pour *oce* on a dit *oi* : & ensuite, *oue* : comme on le disoit à Amiens ; & dans le voisinage d'Amiens, du tans de Charles de Bouvelles : cestadire du tans de François I. comme il paroist par une Liste des différantes façons qui sont entre les Nations touchant cette parole affirmative que les Latins expriment par *ita*, que Charles de Bouvelles a fait imprimer dans son livre *de Differentia vulgarium Linguarum, & Gallici Sermonis varietate*, chapitre 17. & que

Digitized by Google

que Henri Etienne a inſérée dans ſon Traité de la Précellence de la Langue Françoiſe, page 136. Et enfin, pour *oe*, & *oue*, on a prononcé *oi* : & puis *ouy*. ¶ De ce mot *hoc*. pour *ouy*, eſt venu, comme je penſe, cette façon de parler *Cela vous eſt hoc*. ¶ Nous diſons, *dire ouy*, pour dire *conſentir*.

OUYVET. Mot populaire. Par corruption, pour *ouy-voire*.

OX.

OXYCRAT. D'*oxycratum*, fait d'ὀξύκρατον : mot compoſé d'ὀξὺ, qui ſignifie *vinaigre*, & de κεκραμμένος, *miſcere*. Et on ſouſentant *avec de l'eau*. Pluſieurs prononcent *obſicrat* : qui eſt une prononciation tres-vicieuſe.

OXYMEL. ὀξύμελι.

O Y.

OYE. Lat. *anſer*. D'*anca*, fait d'*avis*. *Avis*, *avi-ca*, *auca*, OYE. Le Gloſſaire Grec-Latin : χὴν, *anſer*, *auca*. Les Gloſes Anciennes : *auca*, ἄλωπηξ. Et de là, le mot Languedocien *auque*, pour ſignifier *une oye*. Voyez *Pédauque*. D'*auca*, les Italiens ont fait demeſme *oca*, & *occa*. Et ceux qui le dérivent de *i χὴν* ; comme Sylvius dans ſon Introduction à la Grammaire Françoiſe, & le Caſtelvetro dans ſon livre intitulé *Ragioni d'alcune coſe ſegnate nella Canzone del Caro* ; ſe trompent manifeſtement. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *augello*, & au mot *oca*.

Nous prononcions anciennement *ouc*. Dans la Farce de Patelin :

Vous l'en avez prins par la moue.
Il doit venir manger de l'oue.

Et à ce propos, il eſt à remarquer que la rue aux Ours de Paris s'appeloit autrefois *la Rue aux Oues*. Et on l'appeloit de la ſorte, parcequ'on y vendoit des *oyes*. ¶ Voyez *outarde*.

P A.

PACOLET. *Cheval de Pacolet*. Voyez le Roman de Valentin & d'Urſon, chap. 14.

PACQUET Voyez *paquet*.

PADOU. Sorte de ruban : ainſi appelé de la ville de Padoue.

PAGE : jeune Gentilhomme qui ſert un Seigneur ſous la livrée. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. *Eſt qui dici putet à Græco* παῖς, dit Nicot. Boxhorny veut qu'il vienne du Perſan *Bagoüs*. La pluſpart des Docteurs le dérivent de *pædagogium*. Turnèbe, au chapitre 9. du livre VIII. de ſes Adverſaires : Pædagogia, *ſunt puerorum cœtus, id eſt, ſervitia puerilis ætatis. Nos hinc pueros nobilium miniſtros*, Pagios : *velut pædagogianos pueros* : *ut Marcellinus nominat* : *ſolemus appellare*. Lipſe, dans ſon *Excurſus* ſur le XV. livre des Annales de Tacite, à la lettre B, lui donne la meſme origine. Et Loiſeau, dans ſon livre des Ordres & ſimples Dignitez, chapitre 4. nombre 24. Voici ſes termes ; par leſquels il paroiſt que Ragueau a u la meſme penſée : *Premièrement, les jeunes Gentilshommes eſtoient Pages des Seigneurs, & les jeunes Damoiſelles eſtoient Filles de Chambre des Dames. Car, comme nous enſeigne fort bien Ragueau, les Pages* ſunt pædagogia, ſive pædagogiani pueri. Il ajoute : *Combien que Pinel ſur Pline le dérive de* Pagani, *vel* Pagenſes. Cette opinion de Pinel, eſt auſſi celle de le Bon. PAGE, dit-il, *vient de* pagus : *quòd ex viris & pagis famuli*. C'eſt auſſi l'étymologie qu'en donne Bourdelot. Et cette étymologie plaiſoit fort à Me Baluze : duquel j'ay appris, qu'en Languedoc & en Gaſcogne, on appelle encore aprésant un payſan, *page* : & que les deux laquais du Collége de St Martial de Toulouſe ſont toujours appelés *Pages* dans les Comptes de la Maiſon, & non pas *laquais*. Me Guyet le dérivoit de *fabeus*, qui ſignifie *un petit garçon*. Les Gloſes Anciennes : *fabeus*, παῖς. *fabea*, παιδίσκη. Et cette étymologie lui plaiſoit auſſi extrémement. Et il la formoit de la ſorte : *fabeus*. *fabea*. *pabius*. *pabia*. PAGE. Et elle ne me déplaiſt pas. Quoyqu'il en ſoit, il eſt conſtant que le mot *page* ſe prenoit autrefois pour *un petit garçon*. Le Préſidant Fauchet, livre I. de l'Origine des Chevaliers, chapitre 1. *Au contraire, le mot de* page, *juſques au temps des Rois Charles VI. & VII. ſembloit eſtre ſeulement donné à de viles perſones : comme à garçons de pied. Car encore aujourd'huy les Tuilliers appellent* pages *ces petits valets, qui ſur des pallettes portent ſeicher les tuilles vertes, (c'eſt à dire molles, & fraiſchement moullées) parce qu'aucunes-fois il leur convient courre & doubler le pas, quand ils les portent loing, pour à point revenir prendre l'ouvrage cependant fait & moullé par le Maiſtre Tuillier. Auſſi le mot de* Page *volontiers ſignifioit* petit, *&* jeune *en ce temps-là. Le jeu-party, en la Chanſon XXVIII. dit*,

Mieux vaut un jayans que un Page,
Et deux diſmes que un terrage.

Et poſſible que les Eſpagnols, pour cette raiſon, appellent les Pages Moços : *c'eſt-à-dire* jeunes. *Mais par l'Hiſtoire & Mémoires de Philippes de Comines, il ſe voit, que les Pages ſervans les Princes & Seigneurs de ſon temps, eſtoient nobles enfans, qui par tout ſuivoient leurs maiſtres pour apprendre la vertu & les armes. En France, il y a cent ans, que les Pages vilains, allans à pied, ont commencé d'eſtre nommez* laquets, *&* naquets, *pour la meſme raiſon que deſſus : à ſçavoir, d'aller à pied.*

Il me reſte à remarquer, que dans l'Extrait de la Dépoſition de Frere Ferrier de Vergos, Cordelier, Profeſſeur en Theologie en l'Univerſité de Lérida, de l'origine du Schiſme entre Urbain VI. & Clément VII. ceſtadire, de

ce

Digitized by Google

ce qui se passa à Rome avant l'élection d'Urbain; le mot de *page* y est latinisé. Voicy le passage, qui m'a été communiqué par Mr Baluze:

Item: dixit, quòd post hoc, die electionis, modicum ante solis ortum, cùm ipse esset in sua camera, & in suo lecto, audivit pulsari campanam Capitolii ad martellum: & credit, quòd ad incitandum populum: Et exivit foras ad plateam Judæam; & vidit aliquos de populo quasi duodecim cum suis tablateriis & lanceis & bacinatis, quos portabant sui Pagi: aliàs, famuli: & ibant versus Sanctum Petrum currendo. Cette Déposition est du 7. Avril 1378.

PAGNOTTE. Lasche: sans cœur. De l'Italien *pagnotta*. Les Italiens appellent *Gentiluomini di pagnotta*, ces Gentilshommes que les Seigneurs louent pour leur escorte aux jours de cérémonie: acausé qu'on leur donnoit des pains ce jour-là.

PAILLARDE. Henri Etienne, Gosselin, Trippault, & Périon, le dérivent de παλλακὴ: & Charles de Bovelles de *pellex*. Mr de Caseneuve le dérive plus vray semblablement de *palea*. *Il y a apparance*, ce sont ses termes, *que* PAILLARDER *vient de* paille: *dautant que ces femmes débauchées, qui prostituoient à vil prix l'usage de leurs corps, exerçoient leurs saletez sur la paille. Ainsi les Romains les appeloient* prostibula; *parce qu'elles se tenoient devant la porte du étables; ou sans doute la paille leur servoit de lit. Nonius Marcellus:* PROSTIBULA; quòd ante stabulum stent, quæstûs diurni & nocturni causâ. *Et Juvénal, parlant, dans la Satyre VI. de la femme de l'Empereur Claudius, qui aimoit mieux suivre les bordels que de s'attacher à la compagnie de son mari, prouve bien clairement que les femmes prostituées n'avoient pour l'ordinaire d'autre lit que des nattes de paille & de jonc.*

Claudius audi
Quæ tulerit, dormire virum cùm senserat uxor,
Ausa Palatino tegetem præserre cubili,
Sumere nocturnos meretrix Augusta cucullos
Linquebat.

Le Pere Labbe a fait la mesme observation. *Et d'autant*, dit-il, *que la lubricité cherche des lieux écartez, & que les coureurs; comme les Bohémiens, les soldats débandez, & semblables canailles; s'assemblent dans les paillers & fenils, pour commettre mille méchancetez, de là sont venus les noms de* paillardise, paillard, paillarder. C'est à la page 91. de la 2. Partie de ses Etymologies Françoises.

J'ajoute à ces observations de Mr de Caseneuve & du P. Labbe, celle-cy de Trippault: *Je ne veux icy omettre, que les anciens Gaulois appelloient les paillardes* gaupes: *lequel mot je recherche de* gausape. *Et ainsi* gaupe *diction prinse des couvertes ou conchoient en guerre les paillardes.* C'est au mot *paillarde*.

PAILLE, ou BALLE. *C'est la couverture*, dit Nicot, *de toutes sortes de grains: comme le blé, & semblables; qu'on appelle* la paille, *quand le grain est sorti. C'est aussi le premier germe de toutes fleurs: qui est comme un petit ventre, qui s'enfle devant que jetter la feuille:* utriculus. Dans la premiere signification, il vient de *palea*. Voyez *balle*.

PAILLET. Couleur. *Vin paillet*. Mr Huet croit que c'est un diminutif de *bay*. Je le tiens un diminutif de *pale*, dans la signification de *pallidus*.

PAILLETE'. Monstrelet livre 1. chapitre 64. 18. *Chevaliers vestus de vermeil, à beaux plumas pailletez d'or. De paleolatus*; formé de *palea*.

PAILLOLE. Les Ordonnances font mention d'un or qu'elles appellent *or de paillole*, dit Bouteroue, page 128.

PAIN *d'Ammonition*. Par corruption, pour *pain de munition*. Voyez *Ammonition*.

PAIRE. De *par*. *Par boum: par columbarum*.

PAIRLE. Terme de Blason. De *parilis*: acause que les trois branches de l'v Grec que ce mot exprime, sont pareilles en longueur.

PAIRS *de France*. Budée, Pasquier, & Loisel, dérivent ce mot de *Patricii*. Le Castelvetro, sur ce vers du 2. chapitre du *Trionfo della Fama*, de Pétrarque, *Cinqean costu' i suoi dodici robusti*, le dérive, après le Villani, de *Patres*. Voicy ses termes. *I dodici Paladini, che egli* (il parle de Charlemagne) *appellò Francescamente* Pari, *per* Padri; *si come racconta Giovan Villani*. Il vient de *Pares*. Hotman dans son Franco Gallia, chap. 14. *Superest, ut de iis Magistratibus disseramus, qui vulgò PARES FRANCIÆ nominantur: quanquam nobis quidem non studium, sed monimentorum facultas deest. Nam ex tanto librorum numero, qui Franco-Gallia* Annales & Chronica *dicuntur, ne unus quidem extat, in quo probabilis aliqua illius instituti ratio proferatur. Quod enim Gaguinus, & Paulus Æmilius non tam Regum Gallorum quàm Paparum Historicus, & alii pervulgati, scribunt, Magistratus illos, vel à Pipino, vel à Carolo Magno institutos fuisse; id planè absurdum esse, vel hinc licet intelligatur, quòd ex tam multis Germanis Historicis, qui Regum illorum ætate, aut paulò infrà eorum ætatem, Historias scripserunt, nullus plane Magistratuum illorum mentionem vel tenuissimam interponit. Quinetiam Aimoini de Francorum institutis & rebus gestis Historia, usque ad Ludovici Pii, ejusque Appendix ad Ludovici Junioris Regis* XXXVII. *ætatem perducta, nusquam horum Parium mentionem facit. Quare, tantisper dum certius aliquid afferatur, institutum ad Hugonis Capetti regnum referendum arbitrabor: qui, cùm remoto hærede legitimo regnum occupasset, Proceres aliquot novo aliquo honore ac beneficio sibi devinciendos putavit: nam ejusmodi aliquid ab illo factum, omnes consentiunt. Ejus autem instituti exemplum facilè intelligitur ex Feudali Jure sumptum fuisse: quo jure Vassalli qui ab eodem Seniore ac patrono fenda receperunt, Pares inter se, hoc est, quasi sui-met, appellantur: quorum triplex hac potestas est: primùm, ut qui in vassallorum ordinem cooptantur, pro eorum collegio cooptentur; lib. Feud. 2. tit. 2. tum ut rogati testimonium de investitura dicant; lib. 2. tit. 10. postremò, ut si qua, vel inter ipsos, vel inter Seniorem & ipsos controversia exoriatur, ipsi judicium & civile & criminale*

minale exerceant, lib. 2. titul. 46. & tit. 52. & tit. 55. Et profectò ita est, ut Pares Francia hoc jure sint; primùm, ut neque inaugurari, nisi pro collegio, neque abdicari, nisi causâ in concilio cognitâ, neque ad aliud nllum, nisi ad Collegarum judicium, vocari possint: quanquam Parisiensis Senatus hanc sibi auctoritatem ascivit, ut Pares causam apud se dicere jubeat. Ac Budæus quidem, vir longè doctissimus, Pares illos Patritio-rum *nomine appellat: scribitque videri sibi ab uno aliquo Rege institutos, ex eorum numero, qui Germanicum Imperium obtinuerunt: propterea quòd Justinianus Patres eos ab Imperatore delectos esse ait: quasi Respublica patronos, tutoresque. Ego verò doctissimi viri sententiam non aspernor: præsertim à Parium dignitate non alienam. Fuit enim Romanorum Imperatorum posteriorum ætate Patritiatus, dignitas ab illa Parium non admodum dissimilis: partim quòd Reipublicæ quodammodo patres erant, ut Suidas testatur: & de summis quibusque rebus ab Imperatore consulebantur: insignibusque iisdem, quibus Consules, utebantur: ac majorem quidem Præfecto Prætorio, minorem autem Consule, honorem atque auctoritatem habebant. Quod ex Justiniani Novellis, & Sidonio Apollinari, & Claudiano, & Cassiodoro præsertim, cognosci potest. Sed translato in Germanos Imperii nomine, usurpatum hunc honorem non arbitror; neque verisimile est ullos ejusmodi Patritios ab aliquo Germanico Imperatore, qui idem France-Gallicæ Rex esset, institutos fuisse, ut non aliquis ex Germanicis Historicis ejus mentionem fecisset. Denique idem Budæus, eodem loco, hæsitans, commemorat ejusmodi Parium dignitatem apud cæteras quoque vicinas gentes fuisse: atque in Regiis Commentariis scriptum esse, anno* M. CC. XXIV. *Joannem quemdam Nigellanum Flandrum, cui controversia in Flandria illata esset, à Comitissa Flandriæ,* Pares Franciæ *appellasse: quòd se æquo judicio apud Pares Flandriæ certare se non posse jurasset. Cùmque à Comitissa ad Parium Flandriæ judicium revocaretur, tandem certis de caussis decretum, ut ea controversia ad Pares Francia introduceretur. Caussa autem translati judicii cujusmodi fuerit, neque Budæus exponit: & qui in Jure Feudali versatus esset, nunquam prætermisisset. Verùm ut jam hujus Magistratûs institutum paulò planiùs ac certiùs exponamus; primùm omnium, ut jam antè dixi, constare inter omnes arbitror,* nullam Parium *nomini, neque apud Germanos, neque apud Gallos Historicos ante Capevingiorum Regum mentionem inveniri. Sed quoniam erutæ quædam nuper vetustatis monimenta video, atque in lucem edita, in quibus illorum Parium jura non minima ex parte designantur, operæpretium esse arbitror, qua ex illis Commentariis observavimus, breviter exponere: idque eo lubentiùs, quòd ab eo ipso, à quo illi Commentarii nuper evulgati sunt, in aliam partem ac veritas & ratio postulat, contorqueatur. Ergo eorum quidem instituendorum caussam duplicem video fuisse: primùm, ut Regis inaugurationi, atque (ut tum loquebantur) investituræ, præsesset; hoc est, ut Regem Imperii sui insignibus, atque infulis, solenniter in Principum atque Optimatum conventu, exornarent: deinde, ut si quis è Potentium & Principum Francia numero fraudis capitalis reus fieret, judicium illud exercerent: nam cùm antiquitus ea judicia in publico Gentis Concilio exercerentur, (ut superius copiosè demonstratum est) atque ii mos Majorum paulatim Capevingiorum institutio ad juridiciale Parlamentum (de quo posteriùs dicemus) traduci cœpisset; neque Principes regni facile illi Parlamento suas fortunas committendas putarent; Regibus illis ad suas rationes commodissimum fore visum est, præter illius Parlamenti Curiam, suum hunc Parium consessum instituere, qua* Patrium Curia *vocitata est: quorum tamen ordo ac numerus aliquandiu varius fuit. neque enim Duodecim viri semper fuerunt, ut eos ipsos à quibus hæc monimenta prolata sunt, ariolari video: sed interdum plures, interdum pauciores erant: prout Regi, à quo in summi honoris ac beneficii loco Magistratus ille deferebatur, commodum videbatur,* &c. Et au mesme endroit: *His insignibus vetustatis testimoniis, accedat etiam illud quod ex Commentariis anni* M. CCC. IX. *prolatum est: unde intelligi potest, primùm, quod jam aliquoties diximus, certum quidem ac definitum Parium numerum fuisse, sed ejus arbitrium summum penes regiam potestatem fuisse: deinde, honorem illum, non* Patriciatûs, *ut Budæus, & Budæum secuti crediderunt: sed* Pariatûs *nomine appellatum fuisse: quamquam posterioribus sæculis* Paritatis *quoque, & ex Gallica lingua consuetudine* Parriæ, *nomen illi tributum est. Verba autem illius Commentarii hæc sunt:* Et cum hujusmodi Ducatus dignitatis nomine, honorem superaddentes honori, Parem Franciæ ipsum fecimus; statuentes auctoritate prædicta, ut ipse, quandiu vixerit in humanis, & dicti ejus heredes masculi de matrimonio legitimo procreati, post ejus obitum Duces Bituricenses & Arvernia ac Pares Franciæ nominentur, omnique Ducatûs & Pariatûs honore, cum nomine, jure, & quacunque alia prærogativa lætentur, *&c. Ejusdemmodi ferè illud diploma est Regis Johannis, sub anno 1363. ubi honos ille, non* Patriciatus, *sed* Pariatus, *appellatur:* Ducatum Burgundiæ in Pariatu, & quicquid juris & proprietatis habemus in eodem, necnon in Comitatu Burgundiæ ex successione Philippi ulterii ducis consanguinei nostri, charissimo Philippo filio nostro concessimus tenenda & possidenda per eum, & heredes suos, in legitimo matrimonio, ex proprio corpore procreandos, perpetuò, hereditariè, pacificè, & quietè. *Sed posteriori bus temporibus,* Paritatis *&* Parriæ *verbum (ut superius diximus) ex popularis linguæ consuetudine usurpari cœpit: ut ex Commentariis anni* M. CCCC. XIV. *cognosci potest: in quibus ita scriptum est:* Eundem Johannem, consanguineum nostrum, ampliori volentes fulgere dignitate, & Comitis titulum supradictum in majorem excellioremque mutantes, dictum Johannem, consanguineum nostrum, in Ducem, tenore præsentium, sublimamus: dictumque Comitatum Alenconii erigimus in Ducatum, volentes ut prædictus Ducatus in Perria, seu Paritate, nobis teneatur: sub forma tamen & modis quibus antèa idem Johannes sæpe di-

Digitized by Google

ctum tenebat Comitatum. *Atque hæc quidem ex Commentariis Galliæ, ut dixi, prolata sunt: in quibus, illud quoque notatione dignum est, quod dici & commemorari video: sed tamen sine teste: cùm Dux Armoricus læsa majestatis reus factus esset, magnopere quæsitum, à quibus judicium illud exercereturr: ac tandem, cùm Philippus Audax Burgundus idem ex Rege quæsisset, Regem de consilii sententia pronunciasse, Parem nonnisi in Parium judicium adduci posse.* VI. *Non. Mart. ann.* M. CCC. XXXVI. *ac rursus Regi Carolo Septimo, quærenti à Senatu Parisiensi, apud quos Pares rei capitalis rei fieri possent, idem responsum XII. Kal. Maii, ann.* M. CCCC. LVIII. *quod (ut superius dictum est) Juri Feudali, consentaneum est.* ¶ Loiseau dans son Traitté des Seigneuries chapitre 5. parlant des Pairs: *Ils furent choisis, selon la plus vray-semblable opinion, par Louys le Jeune, du tout à la maniere des anciens Pairs de fief, dont parlent les livres des Fiefs; & ont aussi toutes les mesmes charges qu'eux: à sçavoir, d'assister le Roy en son investiture; qui est son Sacre & son Couronnement, & de juger avec luy des differens des Vassaux du Royaume. Et ont les uns & les autres esté ainsi appelez, non pas pour estre égaux à leur Seigneur, mais pour estre pairs & compagnons entre eux seulement, comme l'explique un ancien Arrest donné contre le Comte de Flandres au Parlement de Toussaints 1295. rapporté par du Tillet.* ¶ Voyez Vignier, de l'Origine des Pairs & des Fiefs dans la Chronique Latine de Bourgogne en 897. & 898. Pierre Pithou dans ses Mémoires des Comtes de Champagne, Mr Hauteserre dans ses Ducs & Comtes de Province, & Mr du Cange dans son Glossaire Latin.

PAÏS. Nicot-le dérive de παῖς, par le retranchement du τ & du ρ. Il vient de *pagus*; dont les Latins se sont servi, pour dire la mesme chose, comme a remarqué Scaliger sur Ausone livre 1. chapitre 23. *Latè patet* pagi *appellatio, ut &* civitatis. *Sic in veteribus monimentis Christianorum Martyrum semper legitur* pagus Velaunus, *hoc est, tota præpositura Velaunorum: & pagus Gabalus, & sic de aliis. Unde Gallica Lingua retinuit: sed corrumpens, more suo. Dicit enim* PAÏS: *non enim pronunciat* G *ante vocalem: ut* pagare, *quod ductum est à* pacare, PAYER; plaga, PLAYE, &c. *Pleraque Gallia olim non solùm per civitates, sed & per pagos habitabatur. Sic apud Plinium,* pagus Gessoriacus *intelligitur, non de uno vico, sed de magno modo agri, atque adeò de una gente quamvis numerosa.* M. Bignon sur Marculfe, page 518. Pagi *appellatio latè patet. Neque enim vicus tantùm hoc nomine dicitur, sed & Provincia, aut saltem non exigua pars Provinciæ. Sic Plinio lib.* IV. *cap.* 17. Gessoriacus pagus, *non pro vico accipitur, sed pro magno agri tractu & civitatis unius territorio. Sic & septem Helvetiorum pagi apud Cæsarem: quod Gallica lingua retinuit, solita tamen mutatione* G *in* I. PAÏS *namque dicimus, ut Josephus Scaliger, Phœnix ille literarum, observat. Gregorius Turonensis, lib.* IX. *cap.* 9. Quicquid de pago Stampensi, vel Carnotseno. *Fredegarius, in Appendice Gregorii; siquidem illius est, cap.* 57. Concessisse pagum Tolosanum, Chartocinum, Aganensem, Petrocorreum, & Santonicum. *Unde pagenses dicti qui ejusdem pagi sunt.*

Nous avons fait PAYSAN de *paganus*: pour lequel on a dit *pagensis*: mot qui se trouve dans la Loy 7. des Lombards *de ultima voluntate*, & au titre 69. du livre 4. des Fiefs. Et les Latins ont dit *pagenses*, demesme que les Grecs κωμῆται, comme l'a observé Cujas sur les livres des Fiefs. Encore aujourd'huy, en Languedoc & en Provance, on appelle les paysans *pagas*: & en Italie, on dit *un mio paesano*, pour dire *un homme de mon pais*. Nous disons *le pais du Maine, le pais d'Aunix, le pais de Rets, le pais de Gallo*, &c.

Il me reste à remarquer, qu'aulieu de *pagus*, on a dit aussi *paga* au féminin. Ce mot est fort familier à Asserius Menevensis. *Beorrocensis paga Comes*, &c. *de quo flumine tota illa paga nominatur.*

PAISSE. On appelle ainsi en Anjou, & dans les Provinces voisines de l'Anjou, un moineau. De *passa*: qu'on a dit pour *passer*. Les Glosses: *passa: ὀρτύκιον ἄδηκ.* De *passer*, on a fait *passerellus*; d'où nous avons fait PASSEREAU. *Passer* & *passa* viennent du Grec πάσσα, que les Æoliens prononçoient πίσσα. d'où les Latins ont fait *passa*, comme de μάζα, *massa*. Voyez Mr de Saumaise sur Solin pag. 444. Anciennement on prononçoit *passe*; & vous trouverez ce mot dans le 20 Rondeau de Jan Marot, & dans le Psaume CIV. de Clément Marot, son fils.

PAISSEAU. On appelle ainsi en plusieurs lieux de France un échalas. De *paxellus*: qu'on a dit pour *paxillus*; comme *vexillum*, pour *vasillum*: & qui est un diminutif de *palus*. dont les Latins ont usé pour un *échalas*. Tibulle, parlant d'Osiris. *Hic docuit teneram palis adjungere vitem.* Ulpien en la Loy 17. an Digeste *de Actionibus empti: Pali, qui vineæ causâ parati sunt, antequam collocentur, fundi non sunt.* ¶ *Palus pali, palicus, palicillus, palkillus, paxillus*: comme *talus, tali, talicus, talkillus, taxillus: velum veli, velicum, vexillum.* Vossius se trompe, qui croit que *palus* a été fait par syncopé de *paxillus*. *Paxillare* se trouve dans Pierre de Blois Sermon XXXVII. pour *appuyer la vigne avec des échalas. Magnus namque labor impendet in vinea excolenda: utpote quæ primùm est putanda; secundò, fodienda; tertiò, paxillanda; ad ultimum, stercoranda.*

PAISSON. Pasture de porcs. De *Pastio*.

PAITRE. De *pascere*: comme NAÎTRE de *nascere*: & *clanporte*, de *clausa-porca*.

PAIX. Comme quand on dit, *paix-là paix*. Mr Guyet, sur l'Heautontimoruménos de Térence, pag. 128. *Pax, à πήξ Græco est: id est, mirum, ut πῆξ, interjectio est cohibentis loquelæ, & silentium sibi, aut alteri, indicentis. Noster, infrà, actu* V. *scenâ* 3. Unus est dies, dum argentum eripio. Pax. nihil ampliùs. *Id est, silentium: hoc satis est: hoc sufficit. Gallicè*, paix mot.

PALADINS. Quasi *palatini*: dit Robert Etienne. Ce sont les Chevaliers Errans. Voyez l'Histoire de Charles VI. publiée & traduite par l'Abbé

Digitized by Google

l'Abbé le Laboureur, tome 1. lib. 1x. chapitre x1.

PALAIS. Nicot : Palais, *eſt proprement (comme dit l'Empereur Conſtantin en la Loy unique* De Palatiis & Domibus Dominicis, *au 2. liv. du Code) l'Hoſtel Royal ou Impérial*, Domus Regia Auguſtana. *L'origine du mot vient d'un des principaux monts de la ville de Rome*, dit Palatium ; *auquel eſtant poſée la premiere ſituation de ladite Ville, Romulus, premier Roy d'icelle, eſtablit ſon Auberge Royal ; où depuis habiterent grande partie de ſes ſucceſſeurs Roys. Finalement, fut en ce mont eſtabli le ſiege de l'Empire, & l'hoſtel Impérial : ſi que depuis Auguſte tous les Empereurs Romains y habiterent. Et à cauſe de ce, eſt venu l'uſage, que toute maiſon de Roy eſtoit anciennement appelée* Palais. *L'Italien & l'Eſpagnol retiennent cet uſage encores : mais ils communiquent auſſi ce mot à toutes grandes maiſons d'édifice ſomptueux, ores qu'elles ſoient à Seigneurs particuliers, inférieurs à Monarques, & autres Seigneurs Souverains : ce que le François ne fait pas. Et ſi bien nos Roys ne ſe logent dès jadis en leurs maiſons, qui retiennent encores le nom de* Palais ; *ſi y logeoient-ils anciennement. Et pour marque de cette demeure Royale, voit-on au Palais à Paris eſtre célebrez les nopces & feſtins Royaux : & des enfans de France ; & les Monarques eſtrangers y eſtre par grandeur logez & traictez. Nicole Gilles en la Chronique de Philippes le Bel :* Ledit Roy Philippe, & ſes deux jeunes fils, Philippe & Charles, le Roy d'Angleterre, & pluſieurs Seigneurs, Barons, Chevaliers deſdits Royaumes, ſe croiſerent, *&c. Et peu après :* Et fut la feſte tenue au Palais de Paris, que ledit Roy Philippe avoit de nouvel fait édifier de tres-bel & ſomptueux œuvre, par Enguerrand de Marigny (Or eſtoit ceſtuy Comte de Longueville, & Général Surintendant de ſes Finances ; & fut baſti ce grand Palais Royal de lez la Sainte Chapelle, que le Roy St Louys avoit auparavant fait édifier, & joignant le petit Palais, qui eſt à préſent dit *la Sale Saint Louys.) Et pourſuivant ce propos, dit peu après :* Et eſtoient à ladite feſte leſdits trois Roys, de France, d'Angleterre, & de Navarre. *Mais la demeure de nos Roys, n'y eſt plus uſitée. La Cour des Pairs, le lict Royal de Juſtice, le Parlement, le Threſor & Chartres de la Couronne, les ſtatuts de nos Roys par ordre ſucceſſif de leurs regnes, avec la marque du temps de la durée d'un chacun d'iceux, & des années de leur treſpas, eſcrite aux pieds reſpectivement de chaſque effigie, les Comptes, & pluſieurs Juriſdictions y ſont. La plaidoirie y eſt exercée ; les procès y ſont demenez & vuidez ; qui eſt la raiſon que les Hoſtels auſquels ſont tenues les autres Cours de Parlement en ce Royaume, ont auſſi le nom de* Palais : *meſme ce mot* Hoſtel, *que pluſieurs Officiers de la Maiſon du Roy retiennent encores, eſt allé en deſuſage pour la Maiſon Royale ; & uſe-on de* Chaſteau, *ou de quelque nom propre. Ainſi dit-on* le Louvre, *pour l'Hoſtel Royal ſis à Paris : on bien*, le Chaſteau du Louvre.

PALANDRIE. Sorte de vaiſſeau de mer. Villeſtard, page 28. *On départit enſuite les navires & palandries aux Barons.* On prononce préſantement *palandre.*

PALANQUIN. On appelle ainſi en France, depuis quelque tans, un lit qu'on ſuſpant en l'air avec des cordes. C'eſt un mot Indien. Il a paſſé des Indes dans le Portugal, & du Portugal dans la France.

PALATIN. Le Palatinat du Rhin a été autrefois appelé *Pallas* : ce qui fait que pluſieurs croyent que *Palatin* a été dit pour *Pallatin*. Les autres croyent que les Palatins ont été ainſi dits *du Palais de l'Empereur.* Et c'eſt l'opinion de Pierre Pithou dans ſon livre des Comtes de Champagne : Et cette opinion eſt la véritable.

PALATINE. On appelle ainſi à Paris depuis cinq ou ſix ans, une fourrure que les Dames portent l'hiver ſur leur cou. Et on l'appelle de la ſorte, acauſe que cette mode eſt venue du Palatinat.

PALEFRENIER. *A parandis franis*, dit Nicot, au mot *Parefrenier.* Il ſe trompe. Voyez *palefroy.*

PALEFROY. Nicot dit que *palefroy* ſe prant d'ordinaire dans les Romans, pour le cheval ſur lequel alloient les Dames. Et il croit que ce mot eſt compoſé de ces trois mots, *par le frein* ; acauſe que les Ecuiers des Dames menoient par le frein les chevaux des Dames. Cette étymologie n'eſt pas recevable. Et cependant Méric Caſaubon, à la page 186. de ſa Diſſertation de l'ancienne Langue Angloiſe, l'approuve extrémement. Voicy ſes termes : *Gallicum* palefroy ; *ut & Anglicum* palefrey ; *cum proprié de equis inſignioribus qui ad pompam aut honorem veſtorum manu ducuntur, uſurpetur : quis non iis aſſentiatur, qui ex Gallicis verbis* par le frein, *compoſitum verbum exiſtimant ?* L'étymologie de Turnébe, *à pallio*, n'eſt pas plus raiſonnable. Voicy les termes de Turnébe ; mais je ne ſay de quel endroit de ſes livres : *Sed & quod olim nobiles & generoſi equi, ſtragulis pulcherrimis, & tanquam pallio ornabantur, ut illud indicat,*

Inſtructos oſtro alipedes, pictiſque tapetis ;

idcirco Gallica Hiſtoria (ut id etiam obiter dicam) palliferos *vocare ſolent pulcherrimos & ornatiſſimos equos.* L'étymologie de Nicot, *à parandis equis*, eſt encore plus mauvaiſe. *Palefroy* a été fait de *palefredus*, qui ſe trouve dans Radevicus, livre 5. chapitre 26. & dans Guillaume de Tyr, chapitre 27. du livre 23 de la Guerre Sainte. Et *Palefredus* a été corrompu de *parafredus*, qui l'a été de *paraveredus.* Cujas ſur le Titre *de Curſu Publico* ; qui eſt le 50. du liv. x11. du Code : Veredi *ſunt publici equi curſuales, qui à Græcis παγκάρσιοι, ad Legem 2. hujus Tituli. Procopius. 2. de Bello Perſico : ὁ δὲ ἵππος οὗτος δημόσιος ἐκαλεῖτο, οἷς δὴ ΒΕΡΕΔΟΥΣ καλεῖν νενομίκασι. Et Julianus, Novella* 130. *qui τὸ δημόσιον ἵππον δρόμιον interpretatur* veredorum curſum. *Inde, qui juſſu Principum hunc atque illum curſu publico mittuntur.* Veredarii, *ab Hieronymo in Hiſtoria Eſther : quos Joſephus* x1. ἀγγαρηίους, angaros. *Et ad Euſtochium*, Clericus vagus, veredarius urbis. *Procopius de Bello Vandalorum : Ἦλθε τοὺς βασιλικοὺς κατόπιν διὰ τάχους*

Digitized by Google

Aiwv, vel ΠΕΡΕΑΔΡΙΟΤΣ *quodlo. Prima origo nominis* veredorum, *quòd vehant, sive ducant rhedas, auctore Festo; quæ & ipsa* cursuales *dicuntur l. 9. Codice Theodosiano de Legatis & Dec. Lect.* &c. *Sed capere etiam* veredi *appellari sine rhedâ.* &c. Paraveredi *videntur esse majores equi agminales, quos Posteriores* parafredos *vocarunt. Ut in Lege Bajuvariorum:* Parafredos donent, aut ipsi vadant ubi eis injunctum fuerit. *Estque ea hodie equorum appellatio, Gallorum, Italorum, Hispanorumque communis. Francorum Regis ab omnibus suis paraveredos solvi solitos, Caroli Magni Leges, à Benedicto Levita lectæ, multis locis ostendunt.* ¶ Voyez cy-dessus au mot *ditrier*. Voyez aussi François Pithou, Lindembrog, & Mr du Cange dans leurs Glossaires; Mr Bignon sur Marculfe; Vossius *de Vitiis Sermonis*, pag. 316. & 332. & sur tout, Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 218 où il improuve fort l'opinion de ceux qui dérivent *veredus* de *vehere rhedas. Veredarii*, ce sont les termes de Mr de Saumaise; *in equis currebant: & sunt quos hodie* Curretios *dicimus. Nam* veredi *sunt equi cursuales; à Græca voce βίης aut βίωμι, quæ* fugitivum *aut* fugacem *significat.* βίης, βίωμι, veredus. *Falluntur enim Grammatici, qui primam originem nominis veredorum hanc esse putant, quod* veherent, *id est ducerent redas.* Le grand Etymologique fait mention de cette signification de *βίης*.

Les Italiens ont dit *palafreno*. Et Henri Etienne dans son livre de la Précellence du Langage François pag. 209. prétant qu'ils ont emprunté ce mot du François *palefroy*. ¶ De *Palafrenus*, on a fait *palafrenarius*; dont nous avons fait *palefrenier*. ¶ Dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe, *palefroi* est l'interprétation de *gradarius*. Et dans le petit Dictionnaire François-Latin de Féderic Morel, il y a *parefroy*, aulieu de *palefroy*.

PALEMAIL. Nos peres appeloient ainsi le Jeu de mail. De *palla*, & de *mallens*: ce qui a été remarqué par Nicot, qui a écrit *paillemaille*. Les Italiens disent *pallamaglio*.

PALET: comme quand on dit, *Jouer au palet*. Lat. *disco ludere*. Monsieur Bochart le dérive de l'Arabe *balât*, fait de *balat*, qui signifie *lapidibus sternere*. Il n'y a point d'apparence que ce mot François soit dérivé de ce mot Arabe. Je le tiens dérivé de *patuletus*, diminutif de *patulus*, en soufentendant *lapis*.

PALETTE De *paletta*, diminutif de *pala*: acause de sa ressemblance à une *pelle*. Voyez *pelle*.

PALINODIE. Voyez *palinot*.

PALINOT. Espéce de poëme. Pierre Fabri, Curé de Méray, natif de Rouen, dans son Grand & Vray Art de plaine Rhétorique, liv. 2. feuillet 37. PALLINODE, *est terme Grec, qui signifie semblable consonance: lequel terme nos peres ont appliqué en cest art, en deux manieres: c'est assavoir, pour les dernieres lignes de Chant Royal, qui se reprennent à chascune clause: & sont appellées* le Pallinode; *& en Ballade, l'on les appelle* refrain, *& en ce présent lieu pour espece desfruitte, & différente des autres espéces; & est ceste forme de* pallinode *assez près semblable à l'espéce de Chappellet; & n'y a différence, sinon que le Chappellet se pratique & desfend du Rondeau, & la forme de* pallinode *se pratique sur une clause de Lay, ou Virelay, communément; ou sur autre clause de quelque autre espéce de douze lignes, ou plus, ou moins, à la volunté du facteur: mais qu'il y ait toujours trois ou quatre, ou plusieurs lignes closes & ouvertes pour bien doucement rentrer, ainsi qu'il est dit du Rondeau. Exemple:*

Royne des cieulx, tres Vierge mere, &c. Charles de Bourgueville dans son livre des Antiquitez de Caen, pag. 234. *De tout temps, ceux de ceste Université de Caen célébroient la feste de la Conception Nostre Dame, comme la feste des Normans, au Convent des Cordeliers, avecque grande solemnité: où ils faisoient porter un pain beniſt, avecques les instruments, flambarts, & armoiries. Et estoit advenu, que le chantean dudit pain beniſt, avoit esté baillé à Maistre Jean le Mercier, sieur de Saint Germain, Advocat fameux; lequel, au jour de ladite feste, adjousta à ce qu'on avoit accoustumé d'y faire, une publication précédente, qu'il entendoit ériger un* Puy de Pallinot, *comme à Rouen: ce qu'il fit sçavoir par placarts moulez, à toutes les bonnes Villes de Normandie. Et de vray, y commença ledit Puy le jour de la Conception Nostre Dame, en l'an mil cinq cents vingt-sept, avec une grande magnificence & banquets solennels, tant au disner pour les Suppostz de l'Université, & hommes honorables, Officiers du Roy & de la Ville, que au soir, pour les Damoiselles & Dames. Auquel* Pallinot, *dont il fut le premier Prince, fut mis présentez plusieurs œuvres, tant Grecques, Latines, que Françoises. Or pour ce que plusieurs parlent de ce terme de* Pallinot, *lesquels ignorent de la signification, je le veux faire entendre à ceux qui ne la sçavent.* Palinodia, *est autant à dire chez les Grecs, comme*, un chant contraire à un autre. *Et pource qu'aucuns hérétiques ont esté si mal affectez contre l'honneur de la Vierge Mere, ainsi que Helvidius, & aucuns Protestans de ce temps, lesquels par leurs œuvres ont escrit & chanté qu'elle estoit tachée du peché originel; comme toutes autres; l'on compose à sa louange d'autres chants contraires, pour soustenir, par certains exemples, qu'elle a esté exempte en sa Conception de tout peché, du vouloir de Dieu, parce que son Fils bien-aymé Nostre Seigneur, a prins son humanité de son pur sang, lequel n'a souffert corruption. comme je l'ay plus amplement déduit à mon tiers livre de l'Eglise, Religion & Justice. Et voilà que c'est qui* Palinot, ou Palinodie. *Le Prince du Puy est celuy, lequel y tient le premier lieu; & qui veut autant à dire, comme* un dessenseur. *Il reçoit les Chants & Escrits que l'on présente au Puy; dit* Podium, à pedum potitione; *qui signifie un lieu ferme, haut, élevé, comme un Theatre pour une victoire gaignée de la pure Conception de cette Vierge immaculée, par la grace spéciale de Nostre Seigneur son Fils, seconde Personne de la Trinité: du pur sang de laquelle*

Digitized by Google

laquelle il print nostre humanité, comme nous dit Saint Jean, Verbum caro factum est ; *Et Saint Paul*, Factum ex muliere, ex semine Abrahæ.

Nous disons *Chanter la palinodie*, pour *se retracter ; dire le contraire de ce qu'on a dit.* Le Pere Vavasseur, dans ses Remarques sur la Langue Latine, a blâmé cette façon de parler, *recantare palinodiam* ; le mot de *palinodia* emportant une récantation. ¶ Touchant le mot de παλινῳδία, Voyez Isocrate dans la Louange d'Hélène ; & Conon, dans Photius.

PALIS. De *palitium.*

PALISSADE. De *paliciata*, formé de *palicium*, fait de *palus.* Guillaume le Breton livre VII. de sa Philippide :

Palicinmque triplex, quod erat Gallardica fabrica
Mœnia, quadratis palis, & robore duro,
Usque sub extremas protensum fluminis oras.

PALLE. Pour la carte qui couvre le calice. Dans les livres Latins des Cérémonies Ecclésiastiques, on l'appelle *palla.*

PALLE'. Terme de Blason. De *palliatus* ; cestadire *pallio seu aulæis diversi coloris distinctus*, dit Mr du Cange.

PALLETOT. Petit manteau. De *palliotum*, diminutif de *pallium.*

PALLIER *d'escalier.* Peutêtre de *patularium* : cet endroit de l'escalier étant beaucoup plus large que les degrez. Les Italiens disent *pianerottolo.*

PALLIER. Verbe. De *palliare* ; formé de *pallium* : comme qui diroit, *couvrir d'un manteau.* C'est l'étymologie que j'avois donnée de ce mot dans la premiere édition de ces Origines : & je vois avec plaisir que Mr de Caseneuve a u la mesme penſée.

PAMER. PAMOISON. De ἄσθμα. *Spasma, spasmus, pasmus, pasmare,* PAMER. *Spasmatio, spasmatione,* PAMAISON, PAMOISON.

PAMPRE. De *pampinus* : *N* en *C* ; comme en *Diacre*, de *Diaconus.*

PAN : *portion de muraille.* De *pannus.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange, au mot *pannus.*

PANACE'E. Herbe. Gombaud, dans son Epigramme à Mr Menjot, célébre Médecin de Paris :

Menjot, loin des erreurs de la troupe ignorante,
Tu prens la panacée où je prens l'amarante ;
Sur un mesme sommet, dans un mesme vallon.
Et cherchant les vertus dont la mort est charmée,
Par des arts différens, sous un mesme Apollon,
Tu conserves la vie, & moy la renommée.

De *panacea*, fait du Grec πανάκεια, qui signifie *guérissant tout.* Pline XXV. 4. *Panaces, ipso nomine omnium morborum remedia promittit.* Les Grecs ont ainsi appelé la grande centaurée. Voyez Dioscoride 3. 6.

PANACHE. De l'Italien *pennachio*, fait de *penna. Penna, pennaculum, pennaclum,* PENNACHIO.

PANADE. Du Latin-Barbare *panata.* Sylvius dans son Introduction à la Langue Françoise, page 46. *Panata,* PANADE : *aqua cum pane sapiu transvasata & elutriata. Sic* balade, gambade, penade, *& propè infinita in sermone Italorum, & Narbonensium.*

PANAIS. Plante. De *pastinaca.*

PANARIS. Nous appelons ainsi un mal qui vient au bout des doits ; appelé des Latins *reduvia* ; & des Grecs, παρωνυχία : d'quel mot παρονυχία, le François *panaris* a été tormé. παρονυχία. παρωνυχὶς, *paranacis* ; l'*O* en *A* ; & par transposition de lettres, *panaracis* : & par contraction, *panaris.* Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote page 106. *Summorum articulorum ima pars,* ὑπωνυχὶς : *summa,* ὄνυξ. *Unguium partes intimæ,* κρέα : *extimæ,* ὑπώνυχια. *Labra, quibus utrinque obsidentur,* παρονυχίαι ; *à quibus & morbus, quod barbari nostri* panaricium *vocant.* Turnèbe prétant, pour le marquer icy par occasion, que ce mal doit être appelé en Latin, *relvvia* ; à reluendo, *hoc est*, resolvendo. Voyez-le au chapitre 8. du livre XVII. de ses Adversaires.

PANCALIERS. Sorte de choux : ainsi appelés de la ville de Pancaliers, en Piémont ; d'où ces choux ont été apportez en France.

PANCARTE. De *pancharta*, fait de πανδέκτης. Scaliger contre Guillandin dérive de χάρτης. *Postquam cœptum est in frondibus epistolarum apponi* χάρται, *ex eo natum nomen epistolari libello* χάρτης. *Unde chartam epistolarem Martialis vocat* chartam salutatricem. Je croirois plutost qu'il viendroit de χαρτίον. Je reviens au mot de *pancarte.* Il se trouve dans Anastase le Bibliothéquaire, en la Vie du Pape Constantin. *Imaginem, quam Græci* panchartam *vocant, sex continentem sanctas & universales Synodos, in Ecclesia Beati Petri erexerunt.*

PANCE. De *pantex.* Plaute, dans son *Pseudolus*, 1. 2. 51.

——*Vino modò cupida estis.*
Et vos vestros panticesque adeò madefacitis,
cùm ego sim hic siccus.

Virgile, dans les Catalectes : *Noctuque solvit pantices.* Martial : *Quid cum panticibus laxis & cum pede grandi ?* ¶ *Pantex, panticis, panticius, panticia, pancia,* PANCE : d'où les Italiens ont aussi fait *pancia.* Cette étymologie me paroist indubitable. Neantmoins Scaliger croit qu'il y a plus d'apparance que ce mot vienne de *panicia. A* pantice, *vulgo ventrem vocamus* panciam. *Nisi sit à* pane ; *quasi* panciam : *quod facilè credo.* C'est dans ses Commentaires sur les Priapées ; sur ce vers de l'Impuissance de Tibulle,

Latet jacente pantice abditus specus.

Les Picards prononcent *panche* : & ils appellent le Mardi gras *Saint Panchard.*

PANCE-D'A. Voiture, dans une de ses Lettres à Mr d'Avaux, qui est la 184. *Si je voulois recevoir tous les ans vos quatre mille livres, sans faire jamais une pance d'A, ny œuvre quelconque de mes mains pour votre service, vous seriez l'homme le plus propre à me laisser faire.* Ce mot *pance d'A*, ne se dit que d'un petit *a* : & on appelle *pance*, la partie ronde du petit *a*, acause de sa ressemblance à une pance.

Digitized by Google

PANCHER. L'Anonyme, qui a publié les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas sur la Langue Françoise, parle ainsi de l'origine de ce mot, à la page 371. *Ce mot (disons cecy en passant) vient du Latin* pendere, *en changeant le* d *en* ch : *car on a écrit autrefois* pencher : *d'où vient que plusieurs écrivent encore aujourd'huy* pencher, *&* penchant, *plusstost que* pancher *&* panchant. *Et la maniere de faire un* d *en Italique, n'a pas peu contribué à changer ce* d *en* ch. Ce qu'il a pris de cet endroit de Nicot. PANCHER; *vel lius* pencher; à pendere, D *mutato in* c. Nicot & l'Anonyme se trompent. *Pancher* vient de *pandus*, qui signifie *courbé*. ¶ *Pandus pandi, pandicus, pandicare*, PANCHER.

PANETIER. De *panis. Panis, pane, panetus panetarius.*

PANETIERE *de Berger*. C'eſt la poche où le Berger met ſon pain.

PANICAULT. Herbe. Rabelais 2. 33. *Ils n'y font que ravaſſer : & mieux leur vaudroit s'aller frotter le cul au panicault, que de perdre ainſi le temps à diſputer de ce dont ils ne ſçavent l'origine.* De mon côté, je ne ſay point non plus l'origine du mot *panicault* : qui, ſelon Mathiole, Bauhin, Robert Etienne, Nicot, Morel, Monet, & Pomey, eſt l'*eryngium*, ou le *centum capita* des Simpliſtes.

Cluſius, liv. 1. des Plantes d'Eſpagne, chap. 82. fait mention d'un *eryngium*, qu'il appelle *pumilum* : & qu'il décrit de cette ſorte : *Il croiſt quaſi par tout ſur les collines des environs de Salamanque, de la hauteur d'une paume, ou d'un pied ; aiant la tige graſle, avec beaucoup d'ailerons & de branches. Ses feuilles qui ſont auprès de la racine, ſont aſſez grandes, larges, & tendres ; couchées par terre à l'entour de la racine tout en rond ; de la figure d'une roue. Mais celles qui ſortent par la tige au deſſous de ſes ailerons, ſont fort découpées, menues, & piquantes. A la cime de ſes branchettes, il y a pour la pluſpart huit teſtes rondes, garnies tout à l'entour de petites feuilles piquantes, diſpoſées à la mode d'étoiles, & découpées tout de meſme.* Le mot de *panicault* d'ailleurs, eſt un mot fort uſité dans le Languedoc ; où l'on dit, par une façon de parler proverbiale, *allez vous frotter le cul au panicault* ; pour dire, *allez vous promener*. Et le Languedoc eſt voiſin de l'Eſpagne : ce qui pourroit donner ſujet de croire que le mot *panicault* auroit été fait de *ſpanicaldus*, dit, par corruption, aulieu de *ſpanicus cardus*, ceſtadire, *chardon d'Eſpagne* : & que le peuple auroit confondu enſuite cet *eryngium* d'Eſpagne, avec l'*eryngium*, dit *centum capita*. ¶ *Cardus* a été dit pour *carduus*. Voyez *artichaut*. Les Etymologiſtes confondent ainſi ſouvant une eſpéce avec une autre eſpéce. Les Italiens, par exemple, appellent une perdrix *cotornice* ; lequel mot ſignifie originairement *une caille*. Et à l'égard des plantes, il y a tant d'homonymes, que Mr de Saumaiſe a fait un volume entier des Homonymes des Plantes. ¶ A l'égard du mot de *ſpanicus*, perſonne n'ignore qu'on n'ait dit *Spania* pour *Hiſpania*. ¶ Nous avons une plante que nous appelons *chardon d'Eſpagne*, parcequ'elle nous eſt venue d'Eſpagne : ce qui confirme encore mon étymologie de *Spanicus cardus*.

Il me reſte à remarquer que Mr Callard de la Ducquerie, Médecin de Caen, dans ſon *Lexicon Medicum Etymologicum*, a écrit que le *centum capita* eſt appelé *panicaulus, quod panos diſcutiat*. Mathias Martinius dit quelque choſe de ſemblable. Voicy ſes termes : *Gallis* panicaule. *An à* panis caulium ? *quia panos (globoſa capitula) multa fert in caulibus : etiam ſtrumas, parotidas, panos diſcutit.* Je ne trouve point ailleurs que les François ayent appelé cette plante *panicaule*.

PANICLES. Robert Etienne & Nicot : Panicles ; *quaſi* paniculi, *ſive parvi panes, paſtilli. Budæus.*

PANIER. De *panarium* ; qui a ſignifié originairement le lieu où l'on mettoit le pain. Varron, au livre 4. *de Lingua Latina* : Panarium, *ubi panem ſervabant : ſicut* granarium, *ubi granum ſtrumenti condebant.* Les Gloſes Anciennes : *panarium, ἀσκοφόρον. panarium, ἀσκάριον.* Il a ſignifié enſuite *un panier* en général. Suétone, dans la Vie de Caligula : *Sparſit & miſſilia rerum, & panaria cum obſonio viritim diviſit.* Stace, livre 1. de ſes Silves :

Hi panaria, candidaſque mappas
Subvectant, epulaſque lautiores.

Et de là, le diminutif *panariolum*. Martial : *Cum panariolis tribus redilli.* Les Gloſes d'Iſidore : *panarium, excipulum.* Lipſe ſur ces mots de Suétone, en la Vie de Domitien, chapitre 4. *Senatui, Equitique, panariis*, &c. *ea per pueros diſtribuebat* : panarium diviſit. *Galli hanc vocem retinent, & dicunt* paniers.

PANIQUE. *Terreur panique*. Hygin liv. 2. parlant d'Ægipan : *Hic etiam dicitur, cùm Jupiter Titanas oppugnaret, primus objeciſſe hominibus timorem, qui nunc appellatur : ut ait Eraſtothenes.* Voyez Angelus Politianus dans ſes Mélanges chap. 28.

PANIZ. Sorte de grain, ſemblable au millet. De *panicum*. Voyez Pline XXII. 25. Columelle 2. 9. & Palladius 4. 3.

PANNE. Sotte d'étoffe. Comme quand on dit, *Manteau doublé de panne*. De *panna*, dit par métaplaſme, pour *pannus*. Dans le Lexicon Britanno-Latinum de Boxhornius, *pan* eſt interprété par *pellitium, pini molliores* : mais où je croy qu'il faut lire *pili molliores*. ¶ Voyez Caſaubon ſur Suétone, dans la Vie d'Auguſte, chapitre 21.

PANNE. Mot Angevin. C'eſt ce grand vaiſſeau de terre où l'on fait la leſſive. Dans la Recette de la Prevoſté d'Angers, imprimée à la fin de la Coutume d'Anjou : *Tous Marchands de pannes à faire buée.* Peutêtre de *patulus. Patulus, patulanus, patulana, pana, panna*, PANNE.

PANNE *de Chœur d'Egliſe*. C'eſt cette piéce de bois, qui traverſe le Chœur ; ſur laquelle on poſe le luminaire. Il y en avoit une à Saint Denis en France, il n'y a pas ſix mois.

PANNEAU. *Donner dans le panneau*. De *pannellus*, diminutif de *pannus*.

PANONCEAUX.

PANONCEAUX. Marques de biens saisis. Mr de Mauſſac ſur Harpocration, page 233. ὄρος, *tabella erat, qua affixa, deſignabat ædes, aut prædia, & alias poſſeſſiones hypothecæ ſubjectas. Galli vocant has tabellas*, des panonceaux, ou des brandons, *ut docuimus ſuprà in* ἀξίωμα. Et ce qui ſuit. Voyez Cujas, livre XVI. de ſes Obſervations, chapitre 12. *In his titulis, ſeu ὅρων, aſcriptum erat, quot talentis oppigneratum eſſet χωρίον ſeu οἰκία: idque ἐσήμαίνετο dicebatur*, &c. dit Mr de Valois ſur Harpocration, page 315. Voyez Mr de Saumaiſe *de Modo Uſurarum*, page 648. où il reprant Mr de Mauſſac pour avoir confondu *ſigna* & ὅρους.

On appelle auſſi *panonceaux* les girouettes: *Indices ventorum*, dit Nicot, après Robert Etienne.

Je croy que ce mot, en cette ſignification, a été formé de *pinna*: de cette maniere: *Pinna, penna, penno pennonis, pennonius, pennonicus, pennonicellus, pennoncellus*, PENNONCEAU; qu'on a prononcé *panonceau*. De *penno, pennonis*, les Eſpagnols ont fait PENDON pour *enſeigne, banniere, étandart*.

Touchant le mot ὄρος dans la ſignification de *panonceau*, je remarqueray ici par occaſion, que Loiſeau dans ſon Traité du Déguerpiſſement, livre 3. chapitre 1. a accuſé Amiot de s'eſtre mépris dans la traduction de ce paſſage de Plutarque, en la Vie de Solon, ὅτι τῆς τῶν ἐσχατιῶν γῆς ὄρους ἀνεῖλε πανταχοῦ πανόρμους. Voicy les termes de Loiſeau: *Ce qu'Amiot tourne*, D'avoir oſté les bornes qui paravant faiſoient les ſéparations des héritages de tout le territoire d'Attique: *inférant, que Solon avoit non ſeulement retranché les debtes, mais auſſi qu'il avoit remis les héritages en commun, & en partage égal, auſſi-bien que Lycurgue à Lacédémone. Ce qui eſt contre la foy de l'Hiſtoire; car Solon ne penſa jamais de les oſter & arracher, (comme meſme Plutarque le dit dix lignes après:) ains ſeulement aiant retranché & remis quelque partie des debtes, & aiant hauſſé la monnoye, il donna moyen aux debteurs de s'acquitter & deſobliger. Et c'eſt pourquoy il ſe vanta* d'avoir oſté les brandons qui eſtoient fichez çà & là és terres hypothequées: *qui eſt la vraye verſion du paſſage de Plutarque.*

PANTALON. Calçon ou haut de chauſſe, qui tient avec les bas. Ce mot nous eſt venu d'Italie, où les Vénitiens qui portent de ces ſortes de hauts de chauſſes, ſont appelez par injure *Pantaloni*. Et ils ſont ainſi appelez de *Saint Pantaleon*, qu'ils nomment *Pantalone*, aulieu de *Pantaleone*, mot corrompu de *Panteleemone*, qui ſignifie *tout miſericordieux*. Ce Saint étoit autrefois en grande vénération parmy eux: & pluſieurs, acauſe de cela, s'appeloient *Pantaleoni* dans leurs noms de bapteſme: d'où ils firent tous enſuite appelez de la ſorte par les autres Italiens. C'eſt ainſi que le Taſſone, dans ſon Poëme *della Secchia rapita*, appelle les Boulonois *Petronii*, & les Modénois, *Geminiani: per la moltitudine de' Cittadini dell' una parte e dell' altra, che anno queſti nomi: non per diſprezzo alcuno è poiche per altro ſono nomi de' Santi Protettori di quelle due cit-*

tà. Ce ſont les mots du Commentateur.

PANTIERE. Nous appelons ainſi en Anjou, ce qu'on appelle en Normandie *une volée*: qui eſt ce grand filet qu'on tant dans l'ouverture d'un bois, pour prendre des beccaſſes. De *panthera*: dont les Latins ſe ſont ſervi dans la ſignification *d'un retz à prendre des oiſeaux*. Ulpien, au paragraphe 18. de la Loy 12. *de Actionibus empti & venditi: Veluti, cum futurum jallum retis à piſcatore emimus; aut indaginem, plagis poſitis, à venatore; vel pantherum, ab aucupe. Panthera* a été fait de πάνθηρ: *rete, quod omnis generis feras concludit.* πάνθηρ, dans Homére, eſt demeſme *retis genus, omne genus prada capiens*: ὃ πάντα ἄγρεται.

Μάντις, ὃς ἄλλων εἶσιν ἀλάστωρ ὁ πανάγρου.

Mr de Saumaiſe, dans ſon *De Modo Uſurarum*, page 332. πάνθηρ *genus eſt retis, quo omne genus minutarum avium capitur*: *ut* πανάγρα, *quo piſces omne genus.*

PANTOIS. Rabelais, 1. 39. *M. de la Bellonniere m'avoit promis un lanier: mais il m'écrivoit n'agueres qu'il eſt devenu pantais.* Richelet ſur le 64. Sonnet du livre 2. des Sonnets de Ronſard pour Héleine de Surgeres, le dérive de πάντες. S'il en venoit, il en viendroit de cette ſorte; πάντος, πάντος, *penthesius*, PANTOIS. Mais il n'en vient pas. Il vient de *palpitaſius*, fait de *palpitare. Palpitare, palpitaſius, paltaſius, pautaſius, pantaſius*, PANTAIS, PANTOIS. Mr Bochart le dérivoit de l'Anglois *to pant*, qui ſignifie *haleter*.

On prononce à Paris *pantois*.

PANTOUFLE. Budée dans ſes Commentaires de la Langue Grecque, page 213. de l'édition de Robert Etienne, le dérive, après Laſcaris, de *pantophellot*. Voicy ſes termes: φωλὸς, *à Græcis ſuber dicitur: unde nos* pantophellos *appellamus crepidas, quarum ſolum ſubere conſtat: quibus femina utuntur, ut procereræ videantur: interdum etiam viri, ob teporem ligni. Cujus diſſionis olim me admonuit Janus Laſcaris, vir Græcus, judicio præſtanti, atque in utraque Lingua eruditione eximia præditus.*

Rabelais, dans ſes Notes ſur ſon quartiéme livre de Pantagruel; & Trippault, dans ſon Celt-helleniſme; & Périon, dans ſon *de Lingua Gallica cum Græca cognatione*; & Vigénere, ſur Tite Live, tome 1. page 938. lui donnent la meſme origine. Voicy les termes de Périon: *Obſcurior mihi crepidarum quas* pantouſles *vocamus, origo videtur. Ea, inquam, planè Græca eſt, ut Budæus primus docuit.* φωλὸς *enim ſuber eſt Latinè, ex quo conſtant.* πῶ, *totum dicitur; quaſi id genus calciamenti totum ſubere conſtet.* Il n'eſt point vray que les pantouſles ſoient toutes de liége: & il ne s'en faut guére que cette étymologie ne ſoit ridicule.

Pantouſle a été fait de l'Alleman *pantoffel*, qu'on prononce *pantoffle*, mot de la meſme ſignification. Mr Schilter, Avocat Général de Straſbourg, homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, dit dans ſon Gloſſaire Alleman, que l'Alleman *pantoffle* a été dit pour *bantoffel*, & que *bantoffel* eſt compoſé de *bein*, qui ſignifie *pes*, & de *toffel*, ou *tobel*, qui ſignifie *tabula, lamina*, & que *pantoffle* a ſigni-

fié

ſic originairement *ſandalium*, qui eſt un ſoulier de bois.

PAONACE. Couleur. Thyleſius, chapitre x. de ſon livre des Couleurs, le dérive de *puniceus*. Voicy ſes termes : *A Phœnicibus color phœniceus ; puniceus quoque dictus ; flagrat velut viola flammea : atque ita à multis olim purpura vocata fuit violacea. Hodie pene nomen ſervat : nam* paonacius, *quaſi* puniceus *dicitur : etſi aliqui vocem hanc vernaculam à pavonis colore falſam volunt.* L'opinion que Thyleſius rejette, eſt la véritable. *Paonace* vient de *paonacium*. Et cette couleur a été ainſi appelée de ſa reſſemblance aux plumes de paon. Mr de Saumaiſe, page 131. de la Confutation des Animadverſions de Kercoëtius : Pavonacium, *pro* violaceo, *Veteres dixerunt*, & pavonatum. *Etiam hodieque Itali* pavonazzo *dicunt de violaceo colore.* Pavonacium *Veteres Galli noſtri de purpurea aut pretioſa veſte dixerunt. Geoffredus, vetus Poeta Rhythmicus, qui circiter tempora Philippi Pulchri vixit, in Satyra, cui titulum fecit* LES PATENOTRES, *dicit, amoris delicias, aquâ ſub vili veſte ac ſub purpurea, vel valde pretioſa, latere : quod hoc verſu expreſſit,*

Auſſi-bien ſous bureau, comme ſous paonace.

Jules Scaliger contre Cardan, ccccxxv. 13. *Puniceus verò affinis oſtri eſt adeò : ut cum oſtrum ſit purpura, & purpura ſit in viola martia ; cocci verò color rubeat : tamen, quia purpura quadam in ruborem inclinaret, ob ea natura confinia, ſanguinem tum puniceum legimus, tum purpureum. Purpura igitur, etſi è ſanguine cognominis concha fieret, ac propterea oſtrum ab oſtraeodermo genere diceretur ; tamen maris colorem ait Plinius imitari. At non hunc* mortellum *dicimus, à Moris. Veneti, à pavone,* pavonaceum. Le Dictionnaire de la Crusca : PAONAZZO ; *Colore, tra azzurro e nero : forſe detto dal colore delle penne del paone.* C'eſt une choſe indubitable.

PAPA. Du Grec πάππα, mot dont ſe ſervoient les petits enfans pour appeler leurs péres. Voyez *Pape*.

PAPE. Du Latin *papa*. Sabinus, dans une de ſes Epigrammes à Carion, a ainſi parlé de l'étymologie du mot *Papa* :

Unde Papæ *factum ſit nomen, Cario, quæris,*
Paſtoremque ſuum cur ita Roma vocet.
Vox ea, ſi neſcis, mammam *ſonat : atque papilla.*
Quòd quaſi nutritor ſit Papa, nomen habet.
Enutrire pios Chriſti ſic decet alumnos,
Uberibus natos ut ſua mater alit.

C'eſt une étymologie burleſque. Pour parler ſérieuſement de l'origine de ce mot *Papa*, il a été fait de πάππα, qui ſelon Euſtathius, eſt le mot dont les enfans ſe ſervoient pour appeler leurs péres. πάππα a été fait d'ἄππα. Voyez cy-deſſus au mot *Abbé*. Et ἄππα a été fait du Syriaque ܐܒܐ ; qui l'a été de l'Ebreu אב.

Touchant le tans que ce mot a commencé d'eſtre affecté à l'Eveſque de Rome, voyez le Cardinal Baronius ſur le x. de Janvier du Martyrologe Romain, & le Pere Sirmond ſur Ennodius, livre 4. épitre 1,

PAPEGAY. PAPEGAUT. Lat. *pſittacus*. Les Eſpagnols diſent *papagayo* ; les Italiens, *papagallo* ; les Anglois, *papengeay* : les Arabes, *babgà*. De *papagayo*, nous avons fait *papegay* : & de *papallo*, PAPEGAUT. Sylvius, dans ſon Introduction à la Grammaire Françoiſe, page 89. *Pſittacus* PAPEGAUL : *à* papagallus. Les Grecs modernes diſent παπαγάι.

PAPELARD. Vieux mot, qui ſignifie *hypocrite*. Le Roman des Fauſſes Amours :

Que je faſſe le chatemite,
Papelardant comme un Hermite.

Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin au mot *papelardus*. L'origine du mot *papelardus* ne m'eſt pas connue : car je ne puis eſtre de l'avis de Mr du Cange, qui le dérive de *papa*, ou de *papas*. Voicy ſes termes : PAPELARDUS. *Hypocrita, Adulator, Simulator* : qui Papæ *frequenter exclamat : vel qui ; ut infantes, qui* Papas *parentes vocare ſolent, voce adulatoria uti conſuevit.*

PAPELINE. Sorte d'étoffe. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

PAPIER. De *papirus*, fait du Grec πάπυρος : qui eſt un mot Egyptien d'origine. Phrynichus : πάπυρος. Τοῦτον οἱ μὲν Αἰγύπτιον εἶναι βούλονται· οἱ δὲ καὶ Αἰγύπτιον πάλιν. ἡμεῖς δὲ BIBAON ἑρμάδιν. Lucain, livre 3.

Nondum flumineos Memphis contexere bibles
Noverat.

Cujas, dans la Préface de ſes Paratitles ſur le Code : Codicis *nomine, proprié ſignificantur charta, quibus quod inaratur facilè deleri poteſt, ut reponatur aliud : non charta ſimplices, quæ à papyro nomen retinent, licet non ex papyro fiant, ſed ex panniculis, quibus ſemel tantùm fungi poſſumus : Qua de cauſa commodatum quidem conſiſtit in codicibus & pugillaribus.* Dioſcoride liv. 1. chap. 115. πάπυρος, ἀφ' ἧς ἡ χάρτη κατασκευάζεται. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 34. *Longè major eſt homonymia in papyri appellatione vulgari. Ibi ſæpiùs ſpecies pro ſpecie abuſivè ſumpta eſt : hic totum genus mutatur. Nec ſimplex falſa eſt* κατάχρησις *in hoc nomine, ſed gemina. Prima eſt, quâ* papyrum *vocamus pro* chartâ : *nam charta ex papyro fiebat. Deinde eo vocabulo abutimur ad rem ſignificandam quæ nihil ex papyro habuit.* Papyrus, *ut notum, paluſtris planta, Ægypto peculiaris. Charta in qua ſcriberent ex ea conficiebatur Veteribus. Modum conficiendæ docet Plinius : & nos alibi explicavimus. Nunc* papyrum *dicimus, qua* chartâ *eſte debuit : qua tamen non ex papyro ſit, ſed ex linteis concerptis, contuſis, & in pultem redactis ; in formula extenſis, & ad ſolem ſiccatis. Molendinaria ad hoc fuit. Charta ſæpiùs germana ſignificatio in hoc manſit, quòd non ſimplicem plagulam ſic hodie vocamus, ſed quicquid ex pluribus veluti foliis compactum & conglutinatum eſt : ut ſunt* charta luſoria, & chartonus. *Ita olim fiebat charta ex pluribus papyri philyris junctis inter ſe glutino & contextis. Quod hodierna ſervat appellatio in chartis : quibus tamen non ſcribitur. At* papyrum *vocamus qua charta dici non quit : quia ſimplex eſt : charta verò compoſita. Multò minùs papyrus eſt : quia proprié papyrus planta eſt Ægyptia, non*

Digitized by Google

res aliqua factitia, sicut papyrus noster. Abusus ex eo videtur originem sumpsisse, quòd Poëta sæpe papyrum pro chartis & libris usurpant; quia ex papyro fierent. Inde vulgaris usus, quicquid scribendo factum fuerat, papyrum vocavit, etiamsi ex papyro non esset. Aliquot vidi monumenta in antiqua charta ex vera papyro scripta, quæ vulgus perperam accipit pro corticibus arborum. Instrumentum Securitatis pupillaris tutelæ extat in Regia Bibliotheca sub Justiniano scriptum, quod in vera charta cubat, ex papyro antiqua composita. Aviti Viennensis fragmenta in Bibliotheca Puteanorum charta vetus exhibet, è papyro Nilotica contexta, non ex arboris cortice, ut vulgò opinantur: Sergii Papæ Constitutionem, quæ in Monasterio Divi Benigni servatur, pariter in charta veteri perscripta, quam habent inde Monachi pro cortice arboris.

Le tans de l'invention de noſtre papier n'eſt pas bien conſtant : mais il eſt conſtant que ce papier étoit en uſage plus de 300. ans avant le Concile de Florence, qui fut tenu il y a plus de 200. ans. Car le Cardinal Beſſarion témoigne, dans l'Epître qu'il écrivit à Alexis Laſcaris touchant le ſujet du Concile de Florence, qu'il avoit rencontré un exemplaire des Oeuvres de S^t Baſile, écrit en papier il y avoit 500. ans, ainſi qu'il ſe recueuilloit de la datte de la tranſcription, appoſée à la fin de cet exemplaire. Cette Epître de Beſſarion ſe trouve à la fin des Actes du Concile de Florence.

Les Eſpagnols diſent *papel* : qu'ils ont formé de *papyrus* : de cette maniere : *papyrus, paperus, paper*, PAPEL.

PAPILLON. De *papilione*, ablatif de *papilio*. De *papillon*, on a fait *papillonner* : pour dire *aller inceſſamment de coſté & d'autre*. M^e des Houllieres dans ſa Lettre à M^e d'Uſé :

Elle papillonne toujours,
Me diſoit ce grand homme, & rien ne la corrige.

PAPILLOTE. De ſa reſſemblance à un papillon.

PAQUE'BOT. Les Anglois appellent ainſi un petit vaiſſeau deſtiné à porter le paquet de Lettres : qui eſt un mot compoſé de *boat*, qui eſt une eſpece de petite barque, & de *paquet*, qui ſignifie *paquet*.

PAQUET. De *packetum*, diminutif de *packum*, qu'on a fait de *pangere*, qui a ſignifié *lier, paqueter*, comme le témoigne ſon compoſé *compingere*.

PAR. De *per*.

PARACLIT. Abbayie de Filles, dans le Diocéſe de Troye, fondée par Pierre Abellard; & ainſi appelée de la conſolation qu'il avoit receue en ce lieu-là. C'eſt ce qu'il témoigne lui-meſme, dans la premiere de ſes Epitres : en ces termes : *Cùm autem Oratorium noſtrum modicam Scholarium meorum portionem capere non poſſet, neceſſariò ipſum dilataverunt, & de lapidibus & lignis conſtruentes, melioraverunt. Quod cùm in nomine Sanctæ Trinitatis eſſet fundatum, ac poſtèà dedicatum; quia tamen ibi profugus, ac tam deſperatus, divinæ gratiæ conſolationis aliquantulùm reſpiraſſem, in memoriam hujus beneficii, ipſum* Paracletum *nominavi. Quod multi audientes, non ſine magna admiratione ſuſcepernnt, & nonnulli hoc vehementer calumniati ſunt : dicentes, non licere Spiritui Sancto ſpecialiter, magis quàm Deo Patri, Eccleſiam aliquam aſſignari; ſed, vel ſoli Filio, vel toti ſimul Trinitati; ſecundum antiquam conſuetudinem. Ad quam nimirum calumniam hic eos error plurimùm induxit, quòd inter Paracletum & Spiritum paracletum, nihil referre crederent. Cùm ipſa quoque Trinitas, & qualibet in Trinitate perſona, ſicut Deus, vel adjutor, dicitur; ita & paracletus, id eſt conſolator, rectè nuncupetur, juxta illud Apoſtoli*, &c.

On a appelé ce lieu *Paraclit*, aulieu de *Paraclet*, acauſe de la prononciation de l'*eta* en *iota*.

PARADE. De *parata*. Me de Saumaiſe ſur Solin, page 1122. Paratum, *pro decore & ornamento. Hanc vocem poſuere illius temporis Auctores.* Paratura *apud Tertullianum paſſim pro ornatu. Infima Latinitas* paratam *dixit : unde nos* paradam *dicimus pro* oſtenſione & *quærela. Ut* malatus, *qui malè ſe habet; quem* maladum *vocamus :* Parata, *pro* patatione, *vel* paratu : *ut* oblata, *pro* oblatione ; declamata, *pro* declamatione ; conjuncta, *pro* conjunctione *apud Apuleium in libro de Philoſophia.* De *paratura*, nous avons fait PARURE.

PARAFE. De *paragraphus*. Rabelais dans ſes Notes ſur le IV. livre de ſon Pantagruel : Paragraphe ; *vous dites* parafe : *corrompant la diction ; laquelle ſignifie un ſigne, ou note poſée près l'eſcriture.*

PARAGE, ou PARAIGE. De *paragium*, fait de *par paris*. Anciennement on diſoit *parroye :* & ce mot ſe trouve dans les Chroniques de France. Voyez Cujas ſur le Titre X. du livre 2. des Fiefs.

PARAGRAPHE. Ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire François de Robert Etienne, & dans celui de Nicot. *Alleguer force Loix, paragraphes, & opinions de Docteurs.* De *paragraphus*. Les Legiſtes ont ainſi appelé les ſections des Loix. Voſſius ſur Catulle, page 55. *Qui minio, cocco, & rubrica, libros exornabant, etiam illi* παραγραφοὶ *dicebantur. Et hinc eſt, quòd Juriſconſultorum rubricæ* paragraphi *adpellentur.*

PARAGUANTE. Les Eſpagnols diſent *dar para guantes* ; ceſtadire, *donner pour des gans :* d'où nous avons fait le mot *paraguante*, que les Eſpagnols n'ont pas.

PARANGON. PARANGONNER. *Nicot :* PARAGON : *C'eſt une choſe ſi excellemment parfaite, qu'elle eſt comme une idée, un ſep, & eſtelon à toutes les autres de ſon eſpece, & leſquelles on rapporte & compare à luy, pour ſçavoir à quel degré de perfection elles atteignent. Ainſi dit-on*, paragon de Chevalerie, de preud'homie, de ſçavoir. *Et en ce qui le voudroit extraire de* παραγω *des Grecs, qui ſignifie auſſi* admener, acconduire ; *ce ne ſeroit pas hors de propos. Aucuns interprétent ce mot* ab effectu : *diſans, qui* paragon *eſt* res quæ aliis compoſita ac collata, illas delet ſuâ excellentiâ : *Et le tirent dudit* παραγω : *ſelon ce qu'il ſignifie auſſi* præterire : *duquel le participe eſt*

Digitized by Google

ἐξοχήν : *aussi dit-on en François*, Il a passé tous les autres en prouesse, *de celuy qui excelle en prouesse sur tous les autres : dautant qu'il se trouve quelquefois escrit* parangon : *comme aussi l'Italien l'escrit, & prononce : & ils le veulent extraire de* παράκωμος, *qui signifie* obvios & admotos cubito amolior ; *d'autant que le parangon ne peut avoir son pareil en son espèce, & que le François dit aussi* nompareil, *pour ce mesme : mais c'est le repartir trop loing.* Nicot n'a pas bien rencontré en cette étymologie. Le François *paragon*, ou *parangon*, comme l'Italien *paragone*, ou *paranconе*, a été fait de *par paris. Par paru, paricus, parico pariconis, paricone, paracone*, PARAGON, &c. Ou bien ; *par paru, paratium*, (d'où *parage*) *paraticum, paratico, paraticone*, PARAGON. ¶ Henri Etienne, dans son livre de la Précellence du Langage François, page 240. soutient que les Italiens ont pris leur *paragonare* de notre *parangonner* : *Mot ancien*, dit-il, *que nous avons pris du Grec.* Et dans sa Liste des mots François tirez du Grec, il dit, comme Nicot, que *paragon* vient de ἐξοχήν, participe de ἔξοχος : ou plustost *parangon* de παράκωμος. Ce sont ses termes : qui sont aussi ceux de Nicot. Je ne me say point qui est l'original des deux : Nicot & Henri Etienne aiant écrit en mesme tans.

Les Italiens appellent aussi *paragone* une pierre de touche. Le Vasare, dans son Introduction à son livre de la Vie des Peintres : *Cavasi del medesimo Egitto, e di alcuni luoghi di Grecia ancora, certa sorte di pietra nera, detta* paragone : *la quale à questo nome, perchè volendo saggiar l'oro, s'arruota su quella pietra, e si conosce il suo colore. E per questo, paragonandovisi, vien detto* paragone. Anselme Boëce dans son Traitté des Pierreries, livre 2. chapitre 272. donne une autre étymologie de ce mot *paragone* dans la signification de *pierre de touche.* Voicy ses termes : *Vocant Itali hoc marmoris atri genus* paragone : *quia eo, lapidis Lydii vice, utuntur ad aurum examinandum.* Les François ne se servent pas de ce mot en cette signification de *pierre de touche :* mais ils s'en servent pour signifier une sorte de marbre noir. Voyez Mr Félibien.

PARAPET. Plusieurs disent *parapel* ; qui se trouve dans le Prologue du livre 3. de Rabelais. Il faut dire *parapet.* De l'Italien *parapetto : detto così, perche fa la sponda s'appoggia il petto*, dit la Crusca.

PARAPLUIE. Ce mot a été fait à l'imitation de celui de *parasol.* Voyez *parasol.*

PARASOL. Lat. *umbella.* Gr. *exiadion.* Ce mot n'est pas ancien dans nostre Langue. De l'Italien *parasole : quia solem arcet.*

PARAVENT. De l'Italien *paravento.* Voyez *auvan.*

PARC. Dans le premier Scaligerana : Leporarium, *proprè dici debebat locus in quo lepores includebantur. Sumitur tamen pro eo quod vocamus* un parc. *Leporaria aliter vocantur* robustea *&* roborea ; *vel* Vivaria ; *quia viva animalia in iis includebantur. Vulgò vocamus* parc : *L mutato in R : nam* palc *dicendum erat, utpote quod de iis vivariis proprè dicatur, quæ palis circumdabantur & concludebantur : Cujusmodi* Parcs *multi sunt apud Petrocorios. Vide Gellium, ex Oratione Scipionis Africani.* Les Anglois usent du mesme mot en la mesme signification. Polydore Virgile, en la Vie de Henri I. Roi d'Angleterre, page 196. *Ejus opera sunt, Cœnobia aliquot, tum in Normannia, tum in Anglia, & præsertim illud unum Redyngiense ; & Villa opere magnifica, procul Oxonio ; circiter septem millia passuum, ad Vodestocum pagum : ubi loci, condidit vivarium muro circumseptum ; quo viva fera tenerentur. Hac vulgus* Parcos *appellat : in quibus dama & cervi in primis clausi servantur : qua propriè apud Anglos* Roboraria, *sicut antiqui dixerunt, nominari possunt : quòd ejusmodi loca roboreis sudibus ferè ubique circumdentur.* ¶ Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, page 257. le dérive de l'Alleman *phirch*, ou du Flaman *parch*, ou *perch.* Parcus, *pro sepio, à Germanico* phirch ; *Belg.* parck, *vel* perck ; *Anglis* parke ; *imò & Gallis* parc : *unde iisdem* parquet ; *Belgis.* parket. Et ce qui suit : qui contient plusieurs passages d'Ecrivains de la moyenne Latinité, où le mot de *parcus* est employé dans la mesme signification. ¶ Voyez Mr du Cange, au mot *parcus.*

De *parc*, nous avons fait le diminutif *Parquet*, dans la signification d'*Auditoire*, & de *Sale d'Audiance.* Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 483. Διφάκιος *propriè dicebatur totum fori judicialis consceptum, quod ex tabulis compactum erat, & plureis undiquaque munitum.* Parquetum *hodie vocamus, diminutivè : nam* parquum, διφάκιον, *hoc est* septum, *appellamus.*

PARCHEMIN. De *pergamenum*, dit pour *pergamena charta.* Les Latins ont ainsi appelé cette sorte de papier, acause de la ville de Pergame où il a été inventé. Pline XIII. 12. *Mox imitatione circa Bibliotheeas Regum Ptolemæi & Eumenis, suppriment chartas Ptolemæo, idem Varro membranas tradidit repertas.* Isidore V. 1. XI. *Pergameni Regis cum chartæ indigerent, membranas primò excogitaverunt. Unde & pergamenarum nomen hucusque, tradente posteritate, sibi servatum est. Pergamenum*, pour *pergamena*, se trouve dans Pierre, Abbé de Cluguy, livre 4. épitre 29. *Paratus sum incipere, si Domino Priori Claustri mandatis, ut pergamenum præbeat.* Et mesme dans St Jérôme, épitre 43. *ad Chromatium : Chartam defuisse non puto, Ægypto ministrante commercia. Etsi alicui Ptolemæus maria clausisset, tamen Rex Attalus membranas à Pergamo miserat, ut penuria chartæ pellibus pensaretur : Unde & pergamenorum nomen, ad hunc usque diem tradente sibi invicem posteritate servatum est.* ¶ Voyez Dalechamp sur le lieu de Pline, qui vient d'estre allégué, Mr de Saumaise sur Solin, page 939. Vossius dans son livre de l'Idolatrie, page 1107. & dans son Etymologique, & mes Origines de la Langue Italienne, au mot *pergamena.*

PARÇON, ou PARCHON. PARÇONNIER. De *pars. Pars partis, partium, partio, partione*, PARÇON, ou PARCHON. Les autres le dérivent de *portio.* Voyez Ragueau dans son

Digitized by Google

son Indice, au mot *parçon*, & au mot *personnier*. Les Auteurs de la Coutume de l'Isle, article 7. disent *parchonnier*, Dans le Droit Civil de Normandie, commanté par Terrien, livre 6. chapitre 3. article 2. il y a, *Les uns sont principaux parçonniers, les autres seconds*. Les Auteurs des Coutumes d'Angoumois, article 25. & 27. & de Nevers, en divers endroits du Titre des Communautez & Associations, qui est le XXII. disent *parsonnier*. Et ceux de la Coutume de Bourbonnois, article 240. disent *personnier*. La premiere Edition des Institutes Coutumieres d'Antoine Loisel, livre IV. titre 2. règle 13. a *Comperſonniers*. Mais Mr Nublé m'a dit avoir vu un exemplaire de cette édition, où Antoine Loisel avoit corrigé de sa main, *Comparçonniers*.

PARDONNER. De *perdonare*. Cujas sur la Loy 116. *de Verborum ſignificatione: Quintilianus, in Declamationibus*, perdonare *uſurpat: id eſt*, errati plenam veniam dare: *quod eſt Gallicum & Latinum nomen. Nam ſi* donare aliquid *dicimus, cur non &* perdonare; *quod ſignificat pleniorem indulgentiam?* Les Capitulaires, livre 4. chapitre 37. *Omni modo ad partem noſtram perſolvat: niſi fortè talem firmitatem de parte Dominica habeat, per quam ipſum tributum ſibi perdonatum poſſit oſtendere*. Les Italiens disent aussi *perdonare*. L'étymologie de Mr Lancelot n'est pas supportable. Il le dérive de Δωδωνα.

PARE'. PARE'E. Comme quand on dit au Palais, *Acte paré, exécution parée*. Loiseau, dans son Traité de la Garantie des Rentes, chapitre 12. paragraphe 2. *C'eſt un terme*, (il parle du mot de *parée*) *écorché du Latin, & emprunté d'un mot qui a été ſuppoſé pour un autre en la Loy 16.* de Minoribus: *qui eſt fort à propos de cette matiere*. Minor 25. annis, cui fideicommiſſum ſolvi promtiatum erat, caverat id ſe accepiſſe, & cautionem ei debitor, quaſi creditæ pecuniæ, fecerat, in integrum reſtitui poteſt: quia pactam, ex cauſa judicati, exequutionem, novo contractu ad initium alterius petionis redegerat. *Où vulgairement on lit* paratam exequutionem, *aulieu de* pactam. *Et de là, nous avons pris en noſtre Pratique Françoiſe, le mot d'*Exequution parée. Je ne suis pas de l'avis de Loiseau. On dit au Palais *Acte paré*, d'*Actus paratus*: parcequ'il est prest à être exécuté. Il en est demesme d'*Exécution parée*.

PAREIL. De *pariculus*: comme *vermeil*, de *vermiculus*: *ſommeil*, de *ſomniculus*: *ſoleil*, de *ſoliculus*: d'où l'Italien *ſolecchio*. *Paricula* se trouve dans la Loy Salique, & *paricla*, abregé de *paricula*, dans les Formules de Marculfe. Voyez Mr du Cange au mot *paricla*. Dans le Code Justinien, & dans le Code Theodosien, il y a un Titre *de Sententiis ex periculo recitandis*, mais où le P. Sirmond prétant qu'il faut lire *ex paricolo*. C'est au chapitre XI. de son segond *Antirrheticus*. Cette leçon a été fort approuvée par Mr Grotius, dans son *Florum Sparſio*. & par Mr Héraud au chapitre dernier de ses Observations de Droit, & au chapitre VII. de ses Observations contre Mr de Saumaise. Mais elle a été fort imptouvée par Mr de Saumaise, dans son *de Modo Uſurarum*, chapitre 15. & dans ses Observations sur le Droit Attique, chapitre 6. Cujas dans son Paratitle, & au chapitre 20. du livre V. de ses Observations, est pour *ex periculo*, & Savaron sur Cornelius Nepos, est du mesme avis. Voyez les argumens des uns & des autres. *Non noſtrum, hos inter, tantas componere lites.*

PARE'LIE. De *parelia*, fait de παρήλιον. Sénéque, livre 1. de ses Questions Naturelles, chap. XI. *Græci παρήλια appellant: quia in propinquo ferè à Sole viſuntur, aut quia accedunt ad aliquam ſimilitudinem Solis; non enim totum imitantur, ſed imaginem ejus, figuramque.*

PARELLE. Herbe: appelée autrement *patience*. C'est le λάπαθον des Grecs, & le *rumex* des Latins. De *paratella*. Le faux Macet:

Herba ſolet lapathi, vulgò paratella *vocari.*
Illius ſpecies dicuntur quatuor eſſe.
Par tamen eſt fermè vis omnibus in Medicina.

D'où les Espagnols ont aussi fait leur *paradella*. *Paratella* a été fait de *pratum*: acause que cette herbe aime les prez. Horace, dans l'Ode 2. des Epodes:

Aut herba lapathi, prata amantis.

PARENT. De *parens*: dont les Latins ont usé en cette signification. Lampridius, dans la Vie d'Alexandre Sévére: *Amicos & parentes Alexander, ſi malos reperiit, aut punivit; aut, ſi vetus vel amicitia vel neceſſitudo non ſevit puniri, dimiſit à ſe.* Capitolin dans la Vie du jeune Maximin: *Quum Grammatico daretur, quadam parens ſua libros Homericos omnes purpureos dedit, aureis litteris ſcriptos.* Vopiscus, dans la Vie de l'Empereur Tacite: *Cornelium Tacitum, Scriptorem Hiſtoriæ Auguſtæ, quod parentem ſuum eumdem diceret, in omnibus Bibliothecis collocari juſſit.* Dans le Code Theodosien, dans les rescrits des Princes aux Préfets & Proconsuls, vous trouverez souvant, *Ave parens chariſſime Auguſti*; où il est constant que ce mot *parens*, ne signifie autre chose que *parent*: & c'est ainsi, pour le dire en passant, que les Empereurs écrivoient aux personnes de grande condition; comme nous voyons que les Roys de France écrivent *mon Cousin* aux Ducs & Pairs, & aux Officiers de la Couronne. Jornandes, chapitre 17. *de Rebus Geticis: Quomodò verò Getæ Gepidæque ſint parentes, paucis abſolvam.* Le livre 1. des Fiefs, chapitre 25. *Si quis ſine filio maſculo mortuus fuerit, & reliquerit filiam, filia non habeat beneficium patris, niſi à Domino redemerit. Si autem Dominus ei dare voluerit propter ſervitium & amorem patris, non revocetur ab ullo ex parentibus ſuis, neque damnetur.* Sur lequel lieu Cujas a fait cette Note: EX PARENTIBUS: *Ex agnatis filia, ſive defuncti. In his libris ſæpe* parentes *accipiuntur pro cognatis; militari & vulgari ſermone, ut Hieronymus ait adverſus Ruſinum. Quo ſenſu, pleriſque etiam placet* parentelam *accipi Julii Capitolini loco illo*: Gordianus duxit uxorem, &c. Voyez Casaubon & Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste; où ils citent plusieurs autres exemples du mot *parens* en cette signi-

fication. Voyez auſſi Voſſius *de Vitiis Sermonis* livre 111. chapitre 32. ¶ Les Eſpagnols diſent demeſme *parientes*, & *parentesco* : & les Italiens *parenti*.

PARIER : pour *gager*. De *pariare* : parceque ceux qui parient, gagent d'ordinaire pareilles ſommes, ou des choſes de valeur égale. *Pariare* ſe trouve dans Tertullien, mais dans un autre ſens ; aſſavoir, pour *parem eſſe*. *Pariant inter ſe Chriſtus & Adam*. C'eſt au chapitre 53. *De Reſurrectione carnis*.

PARISIS. Voyez *Tournois*.

PARLEMENT. Du Latin-barbare *parlamentum*, dérivé de *parlare*. Voyez *parler*. Budée dans ſes Annotations ſur les Pandectes, traitant ſur la Loy derniere *de Senatoribus*, de l'établiſſement du Parlement de Paris, & des diverſes Chambres dont il étoit déja compoſé de ſon tans : *Hæ tres primùm fuerunt. Una in maximo tribunali conſtituta, quod* Parlamentum *olim peculiariter, ab actionibus, altercationibuſque Advocatorum, appellatum eſſe video*. Voyez Miraumont, pages 17. 21. 22. 26. & 27. de ſes Mémoires de l'Etabliſſement du Parlement, & Du Luc dans ſes Arreſts, 3. 1. 5.

Comme on a dit *Parlement* du verbe *parler*, on a dit *Auditoire*, du verbe *ouir*.

Emparliers, pour *Avocats*, ſe trouve ſouvant dans nos vieux Auteurs.

PARLER. Voyez *parole*.

PARMENTIER. Vieux mot, qui ſignifie *Tailleur*. De *paramentarius*. Voyez Mr du Cange au mot *permentarius*.

PARMY. De *per medium* : comme *emmy*, d'*in medio*.

PAROCHIMEN. Sotte de vin d'Eſpagne. D'un certain Flaman, nommé *Pierre Simon*, qui apporta en Eſpagne le premier plan de la vigne qui potte ce vin. Paulus Merula, livre 2. chapitre 3. de la 2. partie de ſa Coſmographie : *Vites Germanica ſuperioribus annis in Hiſpaniam à Belga quodam, Petro Simonis filio, tranſportatæ. Hiſpanicoque ſolo inſitæ, jamque mirum in modum multiplicatæ, experimur quotidie quàm grata producant vina, nomen ejus qui tranſtevit, retinentia*. Les Eſpagnols appellent ce vin, *vin de Pedro Ximenès* : ce qui me fait douter de l'Etymologie de Mérula. *Ximenès* eſt un nom propre en Eſpagne.

PAROISSE. De *parochia*, dit pour *paræcia*. Budée, page 112. de ſes Commentaires ſur la Langue Grecque : παροικία, *nos* parœciam *dicimus, hoc eſt* Curiam ; *unde olim* Curiones *dicti : pro quo* parochia *abſurdè obrepſit, cum* paræcia *vicinia conventum ſignificet*. Voyez Mathias, Martinius au mot *parochia*, & au mot *parochus* ; & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Grec, au mot παροικία : & dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *parochia*.

PAROLE. De *parabola* : dont les Ecrivains des bas ſiecles ſe ſont ſervi en la meſme ſignification, & d'où les Italiens ont auſſi fait leur *parola*, & les Eſpagnols leur *palabra* : ce qui a été remarqué par Maldonat ſur le chapitre XIII. de St Mathieu, en ces termes : Parabola *nomen eſt apud Eccleſiaſticos Auctores adeo uſitatum, ut quemadmodum in nonnullis ſuperiorum ſacrorum Scriptoribus obſervavi, omne verbum* parabolam *appellaverint : unde Italis & Gallis* parole ; *Hiſpanis*, palabra, *quaſi* parabola *facta eſt*. Radevicus, au chapitre 41. du livre 1. des Geſtes de l'Empereur Fréderic : *Per parabolam Friderici Imperatoris, vel nuntii ejus*. Un Acte rapporté par Fray Diago, livre 2. chapitre 50. de l'Hiſtoire des anciens Comtes de Barcelone : *Non dicam illas parabolas, quas vos dixiſtis ad me, & mandaveritis mihi ut celem eas*. De *parabola*, on a fait le verbe *parabolare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 11. chap. 1. tit. 21. chap. 2. & 3. & titre 23. chapitre 4. Et c'eſt de ce mot *parabolare* que nous avons fait premiérement PAROLER, qui ſe trouve dans le Roman de la Roſe ; & enſuite, par contraction, PARLER : que Budée, l'Arreſtographe du Luc, Henri Etienne, le Ruſſelli, le Monoſini, Gosselin, & Voſſius, dérivent mal de παραλέω. Voicy les termes de Budée ; qui ſont de la page 213. de ſes Commentaires ſur la Langue Grecque : παραλέω, *etiam eſſe puto, quod Lingua vernacula pro verbo* loqui, verba facere, *dicit* ; & παραλία, *quod* locutionem & ſermonem, *vel* παραλία : *quamquam* παραλία *ſignificat*. Voicy ceux de Voſſius, qui ſont de la page 710. de ſon de *Vitiis Sermonis* : PARABOLARE, *notat* loqui ; *ac* parlare *Gallicum*, *ex* parabolare *factum*, παραβολὴ. *Id verò à Græco* παραβολὴ : *unde & Gallicum* parole : *niſi cum aliis malis à* παραλέω : & ce qui ſuit. Pétion le dérive encore plus mal de παλὴ : en quoy pourtant il a été ſuivi par Trippault. Voicy ſes paroles : *Quoniam autem unde orta ſunt nomina Curiarum quæ aliis ſubjecta ſunt, dixiſti, velim earum quæ ſumma ſunt, & à quibus nulla eſt provocatio*, que Parlamenta *vulgò appellantur, origo quæ ſit, exponas. Neque enim nomen illud Latinum eſt : neque noſtrum ex illo ductum hoc*, PARLEMENT, *à Latino originem habere arbitror. Reſtè, inquam, putas. A Græco enim ortum eſt* : παλὴ *enim* Græcè, loqui *Latinè dicitur.* x *autem ſi in* r *mutetur, noſtrâ Linguâ* palet, *id eſt*, loqui, *noſtri fermonis productione remanebit. Itaque nonnulli populi in Gallia ; maximeque ruſtici, in quibus præſertim Lingua noſtræ veſtigia perſeverant ; ſine* r palet, *nunc etiam dicunt : ex quo intelligi par eſt, priſcos illos Gallos u'os fuiſſe hoc vocabulo. Factum eſt autem eorum diligentiâ qui elegantiùs loqui ſtudent, ut quemadmodum in pleriſque aliis verbis alia litera adduntur vel detrahuntur ; ſic* r *in hoc per epentheſim interpoſita ſit. Ab hoc porrò verbo noſtro*, quod parler *dicimus*, PARLEMENTER *natum eſt : quod ad colloquium Principum inter ſe de rebus controverſis, ſive pace, ſive bello, tranſferimus. Hinc* PARLEMENT *appellata eſt Curia Principis, à qua nulla eſt, ut dixi, provocatio*. Mr Lancelot n'a pas mieux rencontré, détivant *parler* de ἐξελέγχω, *conferre*. Mr Ferrari s'eſt auſſi trompé, détivant l'Italien *parlare* de *fabulari*.

Encore une fois ; PARLER vient de *parabolare*. Les Italiens appellent encore aujourd'huy un grand parleur, *parabolano*, & *parabolejo*.

Digitized by Google

boloso. Caninius dans ſes Canons : *Hoc modo*, *ἐ βραχεῖα*, paravola ; *& craſi*, parola : *ut* auricula, ORICHIO. *Nam Hiſpani, qui multa incorruptius ſervarunt, dicunt* palabra *per metathesim*, *pro* parabra : *ex quo ſit* parlare *&* parler : *non à βραχυῶν : quod longè aliud eſt. Quin etiam loquacem Itali vocant* parabolanum. De *parlare*, contraction de *parabolare*, on fit enſuite *parlamentum*, qui fut pris premiérement pour toute ſorte de traittez & de pourparlers. Ville-Hardouin, livre 1. de ſon Hiſtoire, parlant d'un Conſeil que tinrent les Seigneurs qui entreprenoient le voyage de la Terre Sainte : *Après priſrent li Barons un Parlement à Soiſſons, pour ſçavoir quand ils voldroient mouvoir, & quelle part ils voldroient torner*. Et nous uſons encore aprés tant du mot de *parlementer* en cette ſignification. Le mot de *Parlement* ſignifia enſuite l'Aſſemblée des Etats Généraux : il le ſignifie encore en Angleterre. Et on appela cette Aſſemblée, *Parlamentum magnum, grande & generale* : pour la diſtinguer des autres Aſſemblées, où l'on ne traittoit que d'affaires particulieres. L'Auteur de la Vie de Louis le Jeune : *Eodem anno, Caſtro Vezelaci magnum Parlamentum congregavit. Ibi Archiepiſcopi, & Epiſcopi, & Abbates, & magna pars Baronum Francia convenerunt.* L'Auteur de la Vie de Louis VIII. *Anno Dominí 1224. Ludovicus, Rex Francia, apud Pariſios Parlamentum generale tenuit.* Guillaume de Nangis, dans la Vie de S. Louis : *Eodem anno, infra octavas Sancti Dionyſii, convocavit Rex Francorum Ludovicus grande Pariſiis Parlamentum.* Et enfin, ce mot a ſignifié une Aſſemblée de perſonnes pour décider les affaires des particuliers : qui eſt la ſignification en laquelle il eſt en uſage parmy nous. Voyez M^r de Caſeneuve, au Traitté qu'il a fait des Etats Généraux de Languedoc. Voyez auſſi cy-deſſus le mot *parlement* ; & dans mes Origines Italiennes, le mot de *parlare* : & dans le Gloſſaire de Mr du Cange, celui de *parabola*.

PAROTIDES. Terme de Médecine. Ce ſont les orillons, ou oreilleaux Du Grec *παρωτίδες*, qui ſignifie la meſme choſe : mot compoſé de *παρὰ* & d'*οὖς* : comme qui diroit, prés les oreilles. Je remarqueray icy en paſſant, que les Grecs ont auſſi appelé les parotides *Διόσκουροι*, c'eſtadire *Caſtor & Pollux*, parcequ'elles ſont de bon augure dans les maladies, comme ces freres jumeaux dans les tempeſtes. Caſſius l'Iatroſophiſte, problême XXX. *διὰ τί ἐν βραχυῶν τῶν χαλεπῶν νοσημάτων, οἷς ἔθνησαν παρωτίδες γίνονται, οἱ καὶ Διόσκουροι ἐκεῖ καλοῦνται, οἷς ἔθνησαν γίνεται τῶν κακῶν.* Euſtathius ſur l'Iliade 3. a viſé à cet endroit de Caſſius : *ἐν ἰατρικαῖς βίβλοις εὑρήκασι αἱ παρωτίδες, κακοήθεμα Διόσκουρον.*

PARPAIGNE. L'ancienne Coutume de Paris, chap. 6 art. XI *N'eſt loiſible à un voiſin mettre poultres dedans le mur moitoyen, ſans y mettre jambes, parpaignes, ou diſſerraſſe, cheines & corbeaux de pierre de taille, ſuffiſans pour les porter*. Voyez *parpain*.

PARPAILLAUTS : pour *Huguenots*. *Parpaillot*, en langage Gaſcon, ou *parpaillol*, comme on prononce dans le Languedoc & dans l'Auvergne, ſignifie *papillon*. Rabelais I. XI. a uſé du mot de *parpaillot* en cette ſignification. *Gargantua courut volontiers aprés les parpaillots, deſquels ſon pere tenoit l'Empire*. Il avoit dit auparavant, parlant de Grandgouſier, pere de Gargantua ; *En ſon âge viril, eſpouſa Gargamelle, fille du Roy des Parpaillots*. Et ce mot a été fait de l'Italien *farfalla*, qui l'a été du Grec *φάλαινα*, qui ſignifie cette ſorte de papillons qui volent autour des chandelles. Heſychius : *φάλαι, τὰ πτερύγια ὑγρὰ* : car *ὑγρὰ* parmy les Grecs, comme *anima* parmy les Latins, a ſignifié cette ſorte de papillons. Heſychius : *ὑγρὰ· πτέρυγα, ἢ ζωύφιον*. Valerius, dans ſes Catholiques : *Po ſyllabá terminata, producuntur : ut* vappo, vapponis. *Animal eſt, quod vulgò* animas *vocant*. Et de là vient, que dans un Bas-relief, produit par Mr Spon, Médecin de Lyon, dans ſes Meſlanges, il y a auprés de la figure de *Pſyché*, un de ces papillons. Les Suédois appellent pour la meſme raiſon ce papillon *kierng ſiel* : ceſtadire *ame de vieille*. Aulieu de *falla*, on a dit, par réduplication, *fafalla* ; & enſuite, *farfalla* : qui eſt aujourd'huy le mot Italien qui ſignifie cette ſorte de papillons.

Come talora, al caldo tempo ſole
Semplicetta farfalla, al lume avvezza,
Volar negli occhi altrui per ſua vaghezza,

dit Pétrarque, dans un des Sonnets qui commance de la ſorte. *Nel ſuo fondo un lume acceſo porremo : e quivi i farfalloni ſi ragunieranno*, dit le Creſcenzio IX 39. 7. ¶ De *farfalla*, on a fait enſuite *parpalla* ; & *parpilla* ; & *parpillia*. De *parpillia*, on a fait l'Italien *pardiglione*, & *padiglione*. On a dit auſſi *papilia* : d'où le Latin *papilio* : d'où l'Italien *padiglione*.

Il me reſte à dire d'où le Grec *φάλαι* a été formé. Il a été de *φάω* qui ſignifie *lucco* : & de là, *φαλὸς*, dans la ſignification de *blanc* ; les choſes blanches étant luiſantes. De *φαλὸς*, on a dit *φαλὸς* ; qui eſt le meſme que *φαλὸς*. De *φαλὸς*, on a dit auſſi *φάλακρος* : ceſtadire *chauve* : les teſtes chauves étant luiſantes. Voyez cy-deſſus *balzan*. Or il n'y a pas lieu de douter qu'on n'ait dit *φάλαι* aulieu de *φάλαινα* ſe trouvant dans la meſme ſignification que *φάλαι* ; ceſtadire, pour ce papillon qui ſe vient bruler à la chandelle. Car c'eſt ainſi que les Rhodiens appeloient ce papillon. Le Scholiaſte de Nicandre : *ΦΑΛΑΙΝΑ· Ρόδιοι δὲν τὴν πεταλοῦδα· οὕτω γὰρ αὐτοὶ τὸ ὀνομάζουσι τὸ λύχνου πτέρυγα θυσία καλοῦσι.* Et c'eſt de ce *φάλαι*, que les Italiens ont fait *farfalla* : mot de meſme ſignification que *farfalla*.

Je ſuis l'inventeur de cette étymologie de *farfalla* ; laquelle a été fort approuvée par Mr Ferrari. *Multa autem de* farfalla ; *prout à Graco originem trahit ; præclarè diſputat Menagius : quem videre opera ſit*, dit Mr Ferrari dans ſes Origines de la Langue Italienne.

Et à ce propos, je veux bien avertir icy mes Lecteurs, que ce que Mr Sorbiere a dit dans ſon Sorberiana, que la Reine de Suéde diſoit de moy, que j'étois l'homme du monde le plus incommode, & que je ne me contentois pas de ſavoir d'où venoit un mot, que je voulois encore ſavoir où il alloit, eſt faux. Il eſt vray qu'elle diſoit, que je ne me contentois pas de

savoir d'où venoit un mot, que je voulois encore savoir où il alloit : mais elle le disoit pour me louer : & elle n'ajoutoit point que je fusse en cela l'homme du monde le plus incommode. Voyez cy dessus au mot *goupil*. J'ay répondu dans un Discours particulier aux choses injurieuses que Mr Sorbiere a dites de moy dans ce Sorberiana, sans que je lui en aye donné le moindre sujet. Et je seray imprimer ma Réponse en tans & lieu. Cependant, je supplie mes Lecteurs de croire, que ce n'est point à ma priere qu'on a supprimé dans les derniers Exemplaires qu'on a debitez du Sorberiana, ces choses injurieuses que Mr Sorbiere avoit écrites de moy : & qu'aucontraire, je me suis fort plaint de cette suppression à Mr Peliſſon, le Maître des Requestes ; & à Mr Fermat, Conseiller du Parlement de Toulouſe ; qui l'ont procurée. Et pour montrer que je n'approuve point cette suppression, j'ay produit ce Discours tout de son long dans ma Réponse à Mr Sorbiere.

Mais pourſuivons noſtre étymologie de *parpaillaut* ; dans la signification de *Huguenots* J'ay oui dire à pluſieurs perſonnes de la Religion Prétendue Réformée, que ceux de cette Religion furent ainſi nommez au Siége de Clérac, après que les aſſiégez urent fait une ſortie, couverts de chemiſes blanches, dans un tans où l'on voyoit beaucoup de papillons blancs voltiger en l'air. Ce qui me fait ſouvenir de ces vers de Plaute,

Sed quenàm illæc avis eſt, qua huc cum tunicis advenit ?

Nummam it à balneis, circumdutus pallio ?

C'eſt dans ſon *Pœnulus*, à l'endroit où il parle du Carthaginois qui avoit une caſaque volante.

PARPAILLOLE. Sorte de monnoie. Mr le Blanc, page 321. de ſon Traitté Hiſtorique des Monnoies de France, parle de cette monnoie en ces termes : *L'Armée du Roy s'étant entiérement rendus maîtreſſe de tout le Duché de Milan, par la reddition du Château de la Capitale ; qui arriva le 16. Septembre 1499. le Roy partit de Lyon, & ſe rendit à Milan. Pendant le ſejour qu'il y fit, il ordonna qu'on fabriqueroit à Aſt pluſieurs eſpéces de monnoie, pour la commodité de ſa troupe. On fit des Gros, qui valoient ſix ſols ; des Teſtons ; des Cavalots, qui étoient à ſix deniers de loy. Cette monnoie fut nommée ainſi, à cauſe que Saint Second y eſt repréſenté à cheval. Le Roy ordonna auſſi qu'on fabriqueroit à Milan des aubles Ducats, à 23. karats ¼ & de 35. au marc ; des Teſtons à onze deniers 18. grains de loy AR. de 25. au marc. Sur ces deux eſpéces, Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan, eſt repréſenté, ou aſſis dans une chaire, ou monté ſur un cheval, tenant un fouet à la main. Outre ces monnoies, on fit encore des Ducatons, des demi & des quarts ; des Parpailloles, des Biſſones, des Solds, & quelques autres eſpéces dont le nom & la valeur me ſont inconnu.* Pithon dans ſon Hiſtoire de la ville d'Aix, liv. 3. chap. 8. en parle autrement. *René de Sicile*, dit-il, *fut contraint de donner cours à une tres-mauvaiſe monnoie de fort bas alloy, qu'on fabriquoit en la ville de Taraſcon. Ces piéces furent appellées* Parpailloles : *deſquelles il en falloit 33. pour un écu. Et comme nos Religionnaires du ſiecle dernier les remirent en uſage, les Catholiques de Provence les appellérent* Parpaillaux ; *qu'on pourroit expliquer* Faux Monnoyeurs ; *ou de leur chef*, Parpailles.

PARPAIN. On dit qu'*un mur fait parpain*, lorſque les pierres, dont il eſt conſtruit, le traverſent, & en font les deux parements. ¶ Voyez *parpaigne*. ¶ Peut-être de la préposition *per*, & du mot *panus*, dit pour *pannus*, dans la ſignification de *pan de muraille*. Voyez *pan de muraille*. *Perpanus*, PARPAIN : comme qui diroit une choſe qui paſſe au travers du pan de muraille.

PARPAYER. C'eſt achever de payer ce qui eſt dû, dit Nicot. De *perpacare* : comme *parpaye*, de *perpaca*.

PARQUET. Voyez *parc*.

PARRÉIN. De *patrinus*. Le Concile d'Arles, en l'an 813. chap. 19. *Ut parentes filios ſuos, & patrini eos quos de Fonte lavacri ſuſcipiunt, erudire ſummoperè ſtudeant.* Ce Concile ſe trouve dans les Conciles de France du P. Sirmond, tom. 2. p. 271. ¶ Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *patrinus*. ¶ *Patrinus*, *parrinus*, PARRÉIN. On a ſupprimé le T ; comme en *arrement*, d'*atramentum*. Froiſſard : *C'eſtoit une pauvre maiſon ſale & enfumée, auſſi noire qu'arrement.* L'édition de Sauvage porte *atrement* ; mais *arrement* eſt la vraye leçon.

PARS. On appelle ainſi en Bourgogne, & en quelques autres lieux de France, les Rudimens des petits enfans : ou acauſe d'un Rudiment ainſi intitulé, & dont il eſt parlé dans Rabelais, livre 1. chap. 14. *Hugotio, Flebard, Gréciſme, le Doctrinal, les Pars, le Quid eſt*, &c. ou bien, acauſe des parties de l'Oraiſon, ceſtadire, du Diſcours ; deſquelles il eſt traitté dans ce Rudiment : & c'eſt peutêtre dans ce ſens qu'il faut entendre le *Doctor in Partibus* de cet Epitaphe, que Mr Naudé a produit dans ſon Dialogue de Maſcurat & de St Ange.

Hic jacet Jodocus,
Qui fuit Roma coquus,
Magiſter in Artibus,
Et Doctor in Partibus ;
Et de gratia ſpeciali
Mortuus in Hoſpitali.

PARTIE-AVERSE. Grégoire de Tours, liv. 2. *Tunc nobis percuntantibus cauſam adverſæ partis.*

PARTIES-CASUELLES. Les Romains appeloient *caſus militia*, l'argent qui ſe payoit aux héritiers des Officiers domeſtiques de l'Empereur : comme il ſe voit par la Loy *Omnimodo*, au Code *de Inofficioſo Teſtamento* ; & par la Loy 21. *de Proxenetis Sacri ſcrinii*, & par la Loy derniere *de Pignoribus*, & par la Novelle 53. & 57. de Juſtinien. Et c'eſt de là, ſelon Loiſeau, au chap. 8. du liv. 2. des Offices Héréditaires, que nous avons pris le nom de *Parties Caſuelles*, pour la Finance qui provient des Offices venaux. Voyez Loiſeau, au lieu allégué.

PARTISAN. De *particianus*, fait de *pars partis*. *Particus*, *particius*, *particianus*, PARTISAN :

TISAN : comme ARTISAN, d'*artitianus* ; & COURTISAN, de *cortitianus*, fair de *cors cortis*. *Particus* se trouve. Les Gloſes d'Iſidore : *particus*, *negotiator*.

PARVIS. Place devant une Egliſe. Lat. *atrium templi* : *paſſophorium*. *Le Parvis de Notre Dame de Paris*. De *Paradiſus* : par le changement du D en V : comme en *glaive* de *gladius*. C'eſt ainſi que ces Places ſont appelées dans les anciens livres. Le Chanoine Romanus dans ſa Deſcription de la Baſilique Ratienne, chapitre 49. Note 1. *Dicimus* Paradiſum *nihil aliud eſſe, niſi locum ante Baſilicam*. Un peu après : *Atrium, ſive impluvium, quod* Paradiſus *dicitur, D. Papa marmoreis quadris conſtruxit*. Leon d'Oſtie, livre 3. chapitre 28. *Fecit & atrium ante Eccleſiam, quod nos, Romanè conſuetudine*, Paradiſum *vocitamus*. Anaſtaſe le Bibliothécaire, ſur Danus I. *Hic atrium Beati Petri, quod* Paradiſus *dicitur, eſtque ante Eccleſiam, magnis marmoribus ſtruxit*. Fulbert, Eveſque de Chartres, épitre 71. qui eſt écrite à Guillaume, Abbé de Dijon : *Sua culpâ de veſtri Cœnobii paradiſo ſe Paradiſum totum plumbo operuit : pulpita ante portas ejuſdem paradiſi fabricavit : Refectorium augmentavit : Dormitorium renovavit*. Paul Diacre, livre v. chapitre 31. *Eccleſiæ locum, qui* Paradiſus *dicitur*. Voyez Lindembrog ſur cet endroit de Paul Diacre. Une Chartre de l'Abbayie de Fulde, donnée par Browerus, chapitre 6. livre 2. des Antiquitez de Fulde : *Verne-us, omni devotione diligens decorem domus Dei, fecit Paradiſum in orientali parte Eccleſiæ*. Cette partie orientale, c'eſt le devant de la grande porte : car l'Egliſe de Fulde a les fons à l'occidant, comme toutes les autres anciennes Egliſes d'Allemagne & de France. Du Breuil, dans ſes Antiquitez de Paris : *La grande place qui eſt devant la grande Egliſe, belle & nette, s'appelloit anciennement* Paradis : *repréſentant le Paradis terreſtre, auquel il ne nous faut arreſter, ains paſſer outre, pour parvenir au Paradis céleſte, ſignifié par l'Egliſe. Cette diction a été uſitée à Rome, & depuis uſurpée par les François ; leſquels, par ſubſtraction de quelques lettres, pour* Paradis, *ont prononcé & eſcrit* Parvis. *Toutefois, en quelques livres manuſcrits de Noſtre Dame de Paris, il ſe lit encore* Paradis, *& non* Parvis : *ſpécialement au grand Paſtoral, livre 20. Charte 31. dattée de l'an 1221. au mois de Décembre : qui eſt l'octroy d'une moitié de maiſon auprès le Parvis, fait par le Doyen & Chapitre de Noſtre Dame, à un Chapelain de la Chapelle Saint Auguſtin*. Dedimus ei dimidiam domum ſitam in Paradiſo. *Aymon, livre 4. chapitre 35. au commencement du regne de Clovis II. dit, que le Pape fit paver de grandes pierres de marbre blanc le lieu dit* Paradis, *qui eſt devant l'Egliſe Saint Pierre Apoſtre. Leo Marſicanus, livre 2. de la Chronique de Montcaſſin, chapitre 9. faiſant mention de l'Empereur Otho II. il dit*, Mortuus eſt, & Romæ in Paradiſo ; id eſt, in atrio Eccleſiæ Beati Petri Apoſtoli, ſepultus, anno Domini 983. *Et au livre 3. chapitre 26. en parlant de la nouvelle Egliſe de Montcaſſin, conſtruite par l'Abbé Didier, (qui depuis a eſté Pape, nommé* Victor III.) *il adjouſte* : Facit & atrium ante Eccleſiam : quod nos, Romana conſuetudine, *Paradiſum* dicimus. *Et en icelle place, encore nommée* Paradis, *Elgatia, femme du Duc Robert, a voulu eſtre inhumée, par la grande dévotion qu'elle avoit à l'Egliſe de Montcaſſin ; comme il eſcrit au 4. livre ſubſequent, chapitre 8.*

Après toutes ces autoritez, & pluſieurs autres ſemblables, mentionnées par Mr du Cange, il n'y a pas lieu de douter, que *Parvis* n'ayt été fait de *paradiſus*.

De *paradiſus*, on a fait premiérement *paraviſus*. Dans le livre 19. du grand Paſtoral de l'Egliſe de Paris, Chartre 49. en 1170. *Paraviſi Juſtitia prout ſe comportat per circuitum muri exiſtenti ante domum Dei Pariſienſis, uſque ad Eccleſiam Sancti Joannis Rotundi : & à dicto muro, prout linealiter protenditur ad Eccleſiam Pariſienſem*. Et de *Paraviſus*, on a dit, par contraction, *Parviſus*. Un Titre de l'Egliſe de Notre Dame de Paris, de l'année 1257. *Ancherus* Marandé ; *& Sedilia, uxor ejus, aſſeruerunt, quòd ipſi tertiam partem habebant in quodam operatorio, ſito Pariſiis in Parviſo prope domum Domini Pariſienſis, ſubtus Scholas Beata Maria Pariſienſis, contiguam cuidam domui Domus Dei*. Un autre, de 1268. conrenant une Sentence de Simon, Cardinal Légat, contre un Chanoine, nommé *Geoffroy : Contra unum tos Scholares Clericos, qui ante portas Eccleſiæ Pariſienſis, in loco qui dicitur* Parviſum, *& ibi circa horam ſeptimam, tum peregrinationis, tum diſputationis gratiâ, convenerant ; exeuntes armati, & in ipſos Scholares temerè irruentes, ex iis aliquot graviter vulnerarunt*. Matthieu Pâris, en 1250. *Pro illa ſubſtantiola perſolvendâ, cogebatur ille pauperculus, multis diebus Scholas exercens, venditis in Parviſo libellis, vitam famelicam & Cadrinam protelare*. Wats, dans ſon Gloſſaire, expliquant ce paſſage de Mathieu Pâris, a écrit, que *Parviſum* avoit été dit *à parvis pueris ibi edoctis*. Voicy ſes termes : *Sanè, aliquando pars quædam in inferiori navi Eccleſiæ, Scholæ exercendæ deſtinata, à parvis pueris ibi edoctis*, Parvis, vel Parviſium; the parvis; *dicebatur. Senſus igitur eſt, pauperculum iſtum, non tantùm coactum fuiſſe Scholam docere, ſed & exemplaria libellorum pro parvulis ſuis exſcribere, eiſque vendere. Adhuc in celeberrima Academia Oxonienſi, poſtquam Magiſtri Quodlibeta ſua, ſive Diſputationes magnas in Scholis publicis abſolverint, Juniores parvis ſuis pomeridianis ſe exercent, & Parviſias appellant. Etiam & in Collegiis Juriſperitorum noſtratium, exercitium, ſive colloquium ſtudentium Juniorum*, the parvile *vocabatur : quod nunc* moote *dicimus*. En quoy il ſe trompe. Mais, comme la direction des Ecoles appartient aux Eveſques, il peut être qu'au bas de la Nef des Egliſes, il y uſt anciennement un lieu pour l'inſtruction des enfans.

Aulieu de *paraviſus*, on a dit auſſi *parvimentum*. C'eſt comme le Parvis de l'Egliſe d'Angers ; appelé vulgairement *Placitre*, du mot de *place*, eſt appelé dans une Concluſion du Chapitre d'Angers, du 27. Novembre 1469. Cette Concluſion

Digitized by Google

Conclusion porte, que Mᵉ Guillaume Fournier, lors Chanoine de l'Eglise d'Angers (il fut depuis Pénitencier de la mesme Eglise) offre de donner au Chapitre deux cents écus d'or, neufs, de monnoie aiant cours, *pro constructione, seu ædificatione unius parvimenti : Gallicè* Parvis: *in conspectu dictæ Ecclesiæ.* Une autre Conclusion du mesme Chapitre; qui est du 25. Octobre 1473. porte que ce Parvis; que l'on y nomme encore *parvimentum*; sera réconcilié, parceque quelques particuliers y pourroient choisir leur sépulture, comme ce Mᵉ Fournier y avoit choin la sienne. Et il y fut en effet enterré en 1480. Et à ce propos il est à remarquer, qu'anciennement on enterroit dans les Parvis des Eglises: ce qui a été remarqué par Mᵉ du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *paradisus*. Dans un Procès Verbal de Visite de la Paroisse de Sᵗ Maurice d'Angers, faite par des Commissaires du Chapitre d'Angers, ce Placitre de Sᵗ Maurice n'est plus appelé *Parvimentum*, mais *Parvisium*.

Il me reste à rendre la raison pourquoy ces places devant les Eglises ont été appelées *Paradis*. Elles l'ont été du mot de *paradisus*, dans la signification de *lieu où l'on se promeine*. Hesychius: Παράδεισος. τόπος ὁ ὑγρὸς ἐντὸς.

PAS. Negative. Charle de Bouvelles: PAS: à passu. Aller pas à pas. *Incedere* pedetentim. *Est & pas in ore Parrhisiorum vox, negationibus adjungi solita: ut*, Non pas moy; Il n'y est pas. *Nos Belga dicimus ejus loco*, point: Non point moy; Il n'y est point. *Nam & ea vox tracta est à* punctо: *quia scilicet puncto nihil est minus. Ideo per* punctum *sæpe rerum negationem significamus: quod & sæpe fit per* granum; *per* guttam: *uti etiam minima quadam:* Il n'y a grain; Il n'y a goutte. *Sic & in consuetudinem venit dicere*, Il n'y a point; *quasi*, Il n'y a rien: *id est*, Non est res. *Nam* rien *tractum est à* re.

PAS-D'ASNE. Plante: Lat. *tussilago*. De sa figure semblable au pied d'un asne: d'où les Italiens l'ont aussi appelée *unghia di cavallo*.

PASCALINE. Machine d'Arithmétique: ainsi appelée de l'illustre Mᵉ Paschal son auteur, & auteur des Lettres Provinciales. Madame Perrier, femme de grand mérite & de grande vertu, dans la Vie de ce Mᵉ Paschal, qui étoit son frere: *La Paschaline est une Machine d'Arithmétique, par laquelle on fait non-seulement toute sorte de supputations, sans plume & sans jettons; mais on les fait mesme sans savoir aucune règle d'Arithmétique, & avec une seureté infaillible. Cette Paschaline a été considérée comme une chose nouvelle dans la Nature; d'avoir réduit en machine une Science qui réside toute entiere dans l'esprit; & d'avoir trouvé le moyen d'en faire toutes les opérations avec une entiere certitude, sans avoir besoin de raisonnement. M. Paschal n'avoit que dix-neuf ans lors qu'il inventa cette machine.*

PASQUE-FLEURIE. Le *Festa Consulum Andegavensium*, dans la Vie de Foulque le Jérosolimitain: *Eo die, quo Pascha floridum celebrant.*

PASQUIN. PASQUINADE. De l'Italien *Pasquino*, & *Pasquinata*. L'Italien *Pasquino* a pris sa dénomination d'un Tailleur de Rome, appelé *Pasquino*; chez qui on fesoit des médisances: ce que j'ay apprís du Castelvetro, dans son livre intitulé *Ragioni d'alcune cose segnate nella Canzone di Messer' Annibal Caro.* L'endroit est curieux: & il mérite d'être rapporté en ce lieu. Le voicy: *Non sarà male, che io scriva qui appreso una brieve istoria dell'origine e della natura di Maestro Pasquino, che Antonio Tibaldeo da Ferrara; il quale fu uomo di riverenda e grande autorità per le sue singolari virtù e per la sua rara dottrina; a suoi dì, essendo già pieno d'anni, soleva raccontare. Diceva adunque, che fù in Roma, essendo egli giovinetto, un Sartore assai valente di suo mestiere, chiamato per nome* Maestro Pasquino; *il quale teneva bottega in Parione; nella quale egli, e i suoi Garzoni, che molti n'avea, facendo vestimenti a buona parte de' Cortigiani, parlavano liberamente, e sicuramente in biasimo de' fatti del Papa, e de' Cardinali, e degli altri Prelati della Chiesa, e de' Signori della Corte: delle vilane parole de' quali, siccome di persone basse e materiali, non era tenuto conto niuno, nè a loro data pena niuna, o mala voglienza portata di ciò dalla gente. Anzi, se avveniva che alcun per nobiltà, o per dottrina, o per altro rignardevole, raccontasse cosa non ben fatta d'alcun maggiorente, per ischifare l'odio di colui, che si potesse riputare offeso dalle parole sue, e potesse nuocergli, si faceva fendo della persona di Maestro Pasquino, e de' suoi Garzoni; nominandogli per autori di simile novella: in tanto, che in processo di tempo passò in usanza comune, e quasi in proverbio volgare, l'attribuire a Maestro Pasquino ciò, che cadeva nell' animo a ciascuna maniera d'uomini, di palesare in infamia de' Capi Ecclesiastici, e Secolari della Corte. Ma poscia, morto lui, avvenne, che lastricandosi, o mattonandosi la strada di Parione, una statua antica di marmo, in parte tronca e spezzata, figurativa d'un Gladiatore, la quale era mezza sotterrata nella via publica, e col dosso serviva a' caminanti per trapasso, acciochè non si bruttassero i piedi nelle stagioni fangose, fu dirizzata in piede per me' la bottega, che fu di Maestro Pasquino, perciocchè giacendo, come faceva prima, rendeva il lastricamento, o il mattonamento, meno ugnale, e men bello. Allaquale essendo, dal popolo imposto il nome di colui, che quivi vicino soleva dimorare, e dinominandosi Maestro Pasquino, a quella assegnarono & assegnano i sentimenti della lor mente, quando vollero o vogliono significar quello, che non si poteva, o non si può, facendo fene autori, raccontare, o scrivere senza evidente pericolo; siccome avviene a chi a ardimento di muover la lingua o la penna in disonore di coloro che possono e vogliono nuocer per cagioni ancora viè più leggiere. La onde ancora, secondandosi la maniera del parlare delle persone grosse e rozze, quali furono que' Garzoni col suo Maestro, il luogo de' quali quanto a ciò era stato occupato dalla predetta statua, s'usaro è s'usano vocaboli e modi di dire vili e plebei; e senza uscir fuori de' termini della capacità degli uomini fatti come erano que' di quella*

Digitized by Google

la brigata, si narrarono e si narrano, si vituperarono e si vituperano, que' vizii e mancamenti de' Prelati, e de' Signori, che il Vulgo comprende e intende : & essi comprendendogli & intendendogli, solevano narrare e vituperare per vizii e per mancamenti, come omicidii, ruberie, bestemmie, simonie, adulteri, sodomie, e simili cose.

PASSACAILLE : Sorte de danse. Voyez *passecaille.*

PASSECAILLE. Ce que Mr de Cailliere a écrit de l'étymologie de ce mot, & de celui de *falbalà*, mérite d'être icy rapporté. C'est à la page 168. de son Traité des Mots à la mode. Voicy ses termes.

Puisque nous sommes sur l'invention des modes aussibien que sur celle des mots nouveaux, dit le Duc. Monsieur le Commandeur sait-il ce que c'est qu'un falbalà ? *Non, dit le Commandeur. Un* falbalà, *reprit le Duc, est une bande d'étoffe plissée, que les femmes portent au bas de leurs juppes, ou autour de ces petits tabliers qu'elles portent présentement. C'est sans doute, repliqua le Commandeur, quelque Marchand Turc, ou Arménien, qui lui a donné ce nom de la langue de son pays ; demesme qu'on appelle un* sofa, *une espèce de lit de repos à la maniere des Turcs. Nullement, repartit le Duc : & je croi pouvoir vous assurer que le Courtisan qui a enrichi notre langue du beau nom de* falbalà, *n'est pas savant dans les Langues Orientales. Il sait peutestre des choses plus utiles, repliqua le Commandeur : mais il me semble qu'en matiere de mots nouveaux, quand on fait tant que de vouloir en inventer, il faut qu'ils ayent quelque rapport à la chose qu'ils expriment. Cela seroit bon, dit le Duc, parmy des gens de Lettres, qui se piquent de savoir leur Langue. & de chercher l'origine des mots qui la composent ; mais parmy le commun des Courtisans, on n'y cherche pas tant de façons : & on y en fait souvent qui ne signifient rien, ou qui signifient toute autre chose, que ce à quoy on les applique. Monsieur le Commandeur croit. par exemple,* qu'une passecaille, *ne veut dire autre chose* qu'un air de l'Opera. *Il est vray, dit le Commandeur ; & c'est un terme Espagnol, qui s'est introduit dans notre Langue, depuis qu'on y joue des Opera, pour y exprimer cette espèce de compostion en Musique, que les Espagnols ont appelé de ce nom, qui veut dire* passe-rue, *comme nous appelons en France des* vaudevilles, *certaines chansons qui courent dans le public. Cependant, reprit le Duc,* une passecaille *veut dire présentement* un portemanchon : *Et* une Chaconne, *qui est aussi une autre espèce d'air de l'Opera, signifie encore depuis peu un certain ruban pendant du col de la chemi e sur la poitrine de certains jeunes gens qui vont à demi-débouttonnez.*

Ce Courtisan qui a enrichi notre Langue du mot *falbalà*, c'est Mr de Langlée, Grand Maréchal des Camps & Armées du Roy. Et il l'en a enrichie sans y penser. Voicy l'histoire. Mr de l'Anglée, étant avec une Couturiere, qui lui montroit une juppe, au bas de laquelle il y avoit une de ces bandes plissées, il lui dit en saillant, que ce *falbalà* étoit admirable ; & il lui fit accroire qu'on appeloit ainsi à la Cour ces sortes de bandes. La Couturiere apprit ensuite ce mot à une de ses compagnes, qui l'apprit à une autre : & ainsi de main en main, ce mot a passé dans l'usage.

PASSEFILLONS. Lat. *capilli calamistrati.*

PASSEFLEUR. Fleur, autrement appelée *anémone.*

PASSEMENT. On appelle ainsi toute sorte de galon ou dentelle, d'or, d'argent, ou de soye, qui se met sur les habits des hommes ou des femmes : parceque ce passement passe sur les habits.

PASSE-PASSE. *Faire des tours de passe-passe.* Ce mot vient des Joueurs de gobelets, qui disent souvent en sesant leurs tours, *passe, passe.*

PASSEPIE'. Sorte de danse.

PASSEPORT. Pasquier VIII. 62. croit que ce mot a été dit par abbréviation, pour *passe-par-tout.* Il se trompe. C'est un mot composé de *port*, & de *passer.*

PASSER. De *passare.* Mr de Saumaise sur Solin, page 946. PASSUS, *à βῆμα : quòd passis cruribus, id est expansis, explicetur. Inde & verbum* passare *infimæ Latinitatis, pro ambulare & transire. Ita & varicare eodem sensu, ac varare quoque, vetus Latinitas usurpavit,* &c. *Inde* passaticum *infima Latinitas dixit τὸ βῆμα.* Voyez *marcher.*

PASSERAGE. Herbe. Lat. *Lepidium.* Les Arabes l'appellent *schaitragi.*

PASSEREAU. De *passerellus*, diminutif de *passer passeris.* Voyez *paisse.*

PASSETEMS. Montagne, livre 3. chapitre 13. *Cette phraſe ordinaire de* passe-temps, *repréſente l'uſage de ces prudentes gens, qui ne penſent point avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler, & échaper ; de la paſſer, gauchir ; & , autant qu'il eſt en eux, ignorer, & fuir.*

PASSEVELOURS. Fleur : ainsi appelée, acause qu'elle est veloutée : pour laquelle raison les Italiens l'appellent *fior vellute.* On l'appelle autrement *amarante.* C'est ainsi que ce mot doit être écrit. Cé que je remarque, parce que la pluspart de nos meilleurs Ecrivains : & mesme Mrs de l'Académie, dans leur Dictionnaire ; écrivent *amaranthe.* Le Grec est ἀμάραντος.

PASSEVOLANS. Soldats, supposez par des Officiers qui n'ont pas leurs Compagnies complettes.

PAST. Nicot : *C'est la viande & bechée qu'on donne à l'oiseau de proye. Ainsi les Fauconniers disent,* paiſtre le faucon de past vif ; *c'est-à-dire, de quelque oiseau estant en vie. Il vient de* paſcor, *Latin. Et se prend aussi pour le mesme que* repas ; pastus, cibus. Ronsard, liv. 1. de ses Amours :

Du jour que je fus amoureux,
Nul past, tant soit-il savoureux :
Ne vin, tant soit il délectable,
Au cœur ne me fut agréable.

PASTEL. De *pastellus* : qu'on a dit pout

Digitized by Google

pastillus. Mr de Saumaise sur Solin, page 1331. *Zosimus, Panopolitanus, φαινικίσκων in ea æris temperatura quam minii κοκκὸν ξηρὸν vocat : ὅτου κακῶς κοπὲν τὸ φοινικίσκιον, τὸ ἀμύδρον, τὸ κεχρῳσμένον Νεπὼ ὁ Ἀσκληπ. Id vocabulum de nomine ipso* puniceum pastillum *videtur sonare. Nam Graci posteriora πεσσων, vel πεσσιον, appellant, qui Latinis* pastillus. *Videtur ea voce intelligere colorem illum quem vulgò vocamus* aurantium pastellum : ORANGE-PASTEL : *qui croceus est color, in rubrum, vel coccinum vergens. Alias* pastellum *simpliciter dicimus aliud genus coloris quo cæruleum tingitur. Is conficitur ex herba Isatide ; quam ipsam vulgò* pastellum *appellant, quod contusa in pastillos digeratur. Gracis quoque recentioribus πεσσος pro* Isatide, *&c.* Scaliger, dans une de ses lettres à Vertunien ; qui est la 21. du livre 1. de ses Lettres : Vitrum, *Latinè est quod Græcè ἰσατις : neque aliter Latini unquam vocarunt. Vitruvius, libro* IX. Vitrum, *inquit*, quod *isatim* vocant. *De Britannis* : vitro se inficiunt. *Idem Cæsar. Sed in omnibus depravata erat lectio Plinianæ. libro* XXII. *capite* 1. *Modo* lutum, *modo* ultro, *modo* glasso, *excusum erat. Nos veterum codicum sequimur. Marcellus Empiricus* isatim, *vitrum manifestò vocari scribit. Neque mirum. Galli, ut hodie Lauracienses Iliteſages, colebant eam herbam, quam hodie in pastillis digerunt : unde &* pastillum *vocant. Ipſi, inquam, Galli* glastum, *auctore ipso Plinio, vocabant. Atqui* glastum, *est* vitrum. *Et Germani hodie ita vitrum appellant.* Il dit la même chose ; & presque en mêmes termes ; dans son premier Scaligerana. Vitrum *Latinè est quod Græcè ἰσατις.* Britanni vitro se inficiunt. *Vitruvius, libro* IX. *Galli* glastum *vocant. Colebant eam herbam, quam hodie Lauracienſes Tetloſages in pastillos digerunt ; unde &* pastillum *vocant ;* PASTEL. Il est à remarquer que Vertunien est celui qui a recueuilli ce premier Scaligerana. ¶ Voyez *guesde*.

PASTENADE. C'est le *pastinaca* des Botanistes : duquel mot *pastinaca*, celui de *pastenade*, a été formé. Les Médecins de Lyon ont écrit que *pastinaca* avoit été dit *à pascendo : quia sponte in agris nascitur, eamque plebs sapissime depascitur.*

PASTILAIRE. Les Médecins de Paris appellent ainsi une de leurs Thèses ; parcequ'anciennement le Bachelier qui la soutenoit, étoit obligé de donner ce jour-là un pâté à chaque Docteur. Le mot Latin est, *Thesis pastillaria.*

PAT. Le Pat ou Mat suffoqué ; terme du Jeu des Echecs. C'est quand le Roy, n'aïant plus de pièce qui se puisse jouer, & se trouvant environné des pièces ennemies, sans être en échec, ne peut changer de place sans se mettre en échec : auquel cas, on n'a ny perdu ny gagné. De l'Italien *patto* ou *patta*, qui signifient la même chose. L'origine de ces mots Italiens est difficile. Mr Ferrari dérive *patto* de *pactum* ; & Mr della Crusca dérivent *patta* d'*épatta* ; c'estadire, *épatte*. Voicy les termes de Mr della Crusca, au mot *patta* : *E perchè nel primo anno del Mondo furono aggiunti undici giorni, (che fu la prima patta) per pareggiar l'anno solare con l'anno della Luna, si dice* pattare, *per pareggiare. Onde* giuoco pattato, *cioè, levato del pari.* Je ne comprans pas bien le raisonnement de ces Messieurs. Et je ne comprans pas mieux ce qui a fait dire à Mr Ferrari que *patto*, en cette signification de *par*, avoit été fait de *pactum*. De *paritate*, ablatif de *paritas*, les Italiens ont fait *parità*. N'auroient-ils point fait ensuite *patta*, de *parità* ? Le double T, en *patta*, ne s'accorde pas à cette dérivation. Je remarqueray icy en passant, que les Espagnols & les Portugais disent *mañana*, en la même signification. Voyez le Dictionnaire Espagnol-François de César Oudin, & le livre du Jeu des Echecs, composé par *Damiano Portoghese*, imprimé à Rome en 1524. in octavo.

PATAC. Voyez *patar*.

PATACHE. Vaisseau de guerre, qui suit un grand vaisseau, ou qui mouille à l'entrée d'un port, pour aller faire la découverte.

PATAGON. Voyez *patar*.

PATAR. On appelle ainsi un sou en Picardie : du Flaman, ou de l'Alleman, *patar*, qui signifie la même chose. *Patac*, en Avignon, est aussi une espèce de monnoye, qui répont à notre *double*, & qu'on appelle dans la Provance, dans le Daufiné, & dans l'Auvergne, & en d'autres lieux voisins de ces Provinces, *patac d'Avignon*. A Lyon, on dit *patar*. ¶ Villon a dit *patac*.

Ce Limoſin ; c'eſt choſe vraye ;
Qu'il n'avoit vaillant un patac.

Et Rabelais, liure 3. chapitre 26. *Tant que le ſac de bled ne vaille trois patacs, & le buſſart de vin que ſix blancs.*

De *patac*, on a fait *patagon* : qui est une autre espèce de monnoye de Flandres, qui répont à nos pièces de 58. sous, aux Réales d'Espagne & aux Richédalles d'Allemagne.

PÂTE. Nicot : Pasté *vient de* pasta, *féminin : d'autant que la chair, ou autre viande, y est enclose de paſte, comme d'une boëte. Ou le rend par* attocreas : *vocable Grec aſſez à propos : car il eſt fait de chair & de paſte plus communément. Mais d'autant qu'il y a paſté de poiſſon, de coings, & autres telles viandes, on le devroit rendre par un mot formé & fait de* maſſa, *Latin : comme* massatam, ou massale, *ou autre meilleur : car ce mot* pasté, *maſculin, n'eſt dit pour autre raiſon que l'enclaſture faite de paſte à ce qui eſt dedans. Voilà comme on appelle aſſez improprement* pasté en pot, *cette chair menu hachée qu'on fait cuire dans un pot : veu qu'il n'y a point de paſte.*

Les Grecs ont appelé demesme κρέων de la chair en pâte. Calaubon sur Athénée XIV. 13. κρέων, *placenta, carnes immixtas habuiſſe, aut intus recepiſſe, inſtar earum quas vernaculus ſermo* pastas *vocat, ſuadet nomen : nam* κρέων, *apud neſcio quem, exponitur ab Heſychio,* κρεοδόκον.

PÂTE. *De la pâte.* Du Latin-barbare *pasta* : dont les Italiens & les Espagnols ont aussi fait *pasta*. Le Latin *pasta*, a été fait de *pinso*, c'estadire *subigo*. *Pinso, pinsi, pistum, pista*, PASTA.

PATE. De *platus* : d'où *plat*. Voyez *plat. Platus*.

Digitized by Google

Platus, plata, palta, pata, PATE. Et *platus* a été fait de πατὴς. Aulieu de *platus*, on a dit auſſi *plautus*, & *plotus*: ceſtadire, *pié-plat*. De *plota*, les Italiens ont dit *piota*, pour une pate. Les Gaſcons diſent *palta*, & les Eſpagnols *pata*.

PATELIN. PATELINER. Etienne Paſquier VIII. 49. *Nos Anciens trouverent ce Maiſtre Pierre Patelin avoir ſi bien repreſenté le perſonage pour lequel il eſtoit introduit, qu'ils mirent en uſage ce mot de* patelin, *pour ſignifier celuy qui par beaux ſemblans enjanloit; & de luy, firent uns* Patelinet & Patelinage, *pour meſme ſujet. Et quand il advient, qu'en commun devis quelqu'un extravague de ſon premier propos, celuy qui le veut remettre ſur ſes premieres brizées, luy dit*, Revenez à vos moutons, *dont a uſé à meſme effet Rabelais dans ſon premier livre de Gargantua.*

PATENE. De *patena*.

PATIENCE. Plante : appelée autrement *parelle*, Lat. *lapathum. Lapathum, lapata, lapatacia, lapatancia*, LAPATIENCE.

PATIN. De *pate*.

PATIR. De *patiri*, inuſité, qu'on aura dit aulieu de *pati*, comme on a dit *moriri*, aulieu de *mori*. Voyez *mourir*.

PATOIS. C'eſt proprement *fermo patrius. Patrius, patrienſis, patrenſis, patenſis, pateſe*, PATOIS : comme *Milanois* de *Milaneſe*.

PATOUILLER. Nicot : Patouiller, *eſt touiller avec la pate; car il eſt compoſé de ces deux-là. Aucuns y entremeſlent une* R : *patrouiller*. Il vient de *pate* : de cette maniere : *Pata, patula. patulliare*, PATOUILLER. Voyez *patrouille*.

PâTOUREAUX ; ou, comme on écrit ordinairement, PASTOUREAUX. De *paſtorelli*, diminutif de *paſtores*.

PATROUILLE. Nicot : *Patrouille*, rutabulum. *On appelle à Paris* patrouille, *le guet qui ſe fait la nuit, ſoit à cheval, ſoit à pied.* J'apprens du Dialogue du Nouveau Langage François-Italianiſé, page 173. qu'on dit *patouille* & *patrouille* : ce qui me fait croire que l'ancien mot étoit *patouille*; & que ce guet a été ainſi appelé, parceque ceux qui le font, patouillent la nuit dans les rues. ¶ Voyez *patouiller*.

PâTURON. Partie du bas de la jambe du cheval, qui eſt entre le boulet & la couronne. Toupet de poil à la jointure du pié du cheval. Les Italiens, ſelon Vénéroni, l'appellent *paſturale*. Et dans le Vocabulaire della Cruſca, *paſtoia* eſt interprété *quella fune che ſi mette a' piedi delle beſtie da cavalcare, per dar loro l'ambio*. Et nous appelons *pâture*, les entraves qu'on met aux deux pieds des chevaux pour les empeſcher de courir, & pour les faire aller l'amble. Ce qui s'appelle *pâturon*, quand il n'y a qu'une entrave à un pié : laquelle ſe met ordinairement à un pié de devant. Du ſubſtantif *pâture*, on a fait le verbe *empâturer. Empâturer un cheval*, c'eſt luy mettre des entraves. Les Italiens diſent demeſme *parere impaſtoiato*, d'un homme qui a peine à ſe remuer. Dans mes Origines Italiennes, j'ay fait venir *paſtoia* de *pedica* : de cette maniere : *pedica, pedicaſtum, pedicaſtorium, peſtorium, paſtorium. paſtoria*, PASTOIA. Et du meſme mot *pedica*, j'ay dérivé notre mot François EMPESTRER : de cette maniere : *pedica, pedicaſtum, pedicaſtrum, pedicaſtrare, impedicaſtrare*, EMPESTRER. Et je perſévere dans mon opinion. Et je ne puis eſtre de l'avis de Monſieur Ferrari, qui dérive *paſtoia* de *paſſus*. De *pedica*, nous avons fait demeſme *paturon* : de cette maniere : *pedica, pedicaſtrum, pedicaſtorum, peſtorum, paſtorum, paſturum, paſturo, paſturonis*, PâTURON. Et ce mot qui ſignifioit originairement le lien qu'on met au pié du cheval, a été dit enſuite du lieu où l'on le met.

PAU. De *palus pali*.

PAVANE. Sorte de danee. Paſſerat ſur Properee, livre 3. élégie 15. page 503. dérive ce mot François du Gree πανὶς. *Dicitur* pæan *hymnus*, ἀπὸ τὸ παύειν, ceſſare facio : *quòd in ſedanda peſte caneretur : quaſi παύων : unde noſtrum genus choreæ* La Pavanne. Cette étymologie n'eſt pas digne de Paſſerat. Les Italiens & les Eſpagnols diſent *pavana*. L'Italien *pavana*, eſt le pere de l'Eſpagnol *pavana*, & du François *pavane*. Et l'Italien *pavana* peut avoir été fait de *Pava* : qu'on aura dit pour *Padova*; qui eſt le mot dont les Italiens appellent la ville de Padoue : où il eſt vray-ſemblable que cette dance a pris ſon origine. L'Italien *pavana*, peut auſſi avoir été fait de *pavoneggiare*. Voyez *paoneggiare* dans la Cruſca. Aulieu de *pavana*, les Italiens ont auſſi dit *pavaniglia*.

PAVE'. Bergier, dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins de l'Empire, livre 2. chapitre XI. *En noſtre commun uſage de parler, ce mot de* Pavé, *a deux principales ſignifications. Car nous appelons en France un Quarreau de Grez, de Cailloux, ou autre nature de pierres ou terre cuitte, du nom de pavé. Et ainſi en uſent les Echevins du Ville qui ont le gouvernement & l'adminiſtration du Pavé, lors qu'en leur eſtat de compte, ils ſe ſervent de ces termes*, un milier, *ou* un cent de pavez; *pour* un milier, *ou* un cent de quarreaux à paver. *L'autre ſignification emporte avec ſoy l'ouvrage entier, compoſé des pavez, ou quarreaux particuliers, alliez ou battus avec arène ſur la ſuperficie de la terre. Que ſi quelque choſe eſt jettée ou tombée par les rues, ou autres places qui en ſont converties, on dit qu'elle eſt jettée ſur le pavé, ou tombée ſur les quarreaux. Mais les Latins, deſquels eſt venu aux François le nom de* pavé, *l'eſtendent bien plus au large. Car ce qu'ils appellent* pavimentum, *& les Grecs* δάπεδον, ἔδαφος, ἔδαφος, *ſignifie le ſol ou le parterre d'une place, de quelque matiere que ce ſoit : de plaſtre, terre, arène, gravois, cailloux, brique, ou quarreaux de terre cuitte, marbre, & autre nature de pierres; pourveu que ledit ſol, ou parterre, ayt eſté affermi, battu, frappé, & conſolidé ſur la ſuperficie de la terre, ou d'un plancher, pour en faire une crouſte, & un plan ferme pour porter ce qui doit repoſer, ou paſſer par deſſus.* Pavimentum enim eſt ſolidamentum, ſive incruſtatio, quam gradiendo calcamus. *Auſſi le mot*

pavimentum *est originaire d'un ancien verbe, à présent de peu d'usage; qui est* pavire: *qui vaut autant que* tundere, ferire, battre, & frapper: *acause que pour faire un pavé qui soit durable, il est besoin de le battre & mossiver à force de coups, de quelque matiere qu'il puisse estre. Pavimenta* enim sunt à *pavire*, quod *ferire* significat; quia fiebant, ut fiunt, è lapidibus & testulis bene percussis, addita calce, *dit Grapaldus, en son livre de* Partibus ædium, *livre 2. chapitre 1. au mot* pavimentum. *Ciceron prend ainsi ce mot*, &c. ¶ Voyez *hic*.

PAVER. De *pavare*, dit par métaplasme, pour *pavire*. *Pavire* est un mot ancien. Les Gloses Anciennes: *pavictat ictupiêt*. Et de là, *pavimentum*. *Pavio* a été fait de *πάϐω, percutio. πάϐω, πάϐι, pavio*: par l'insertion du digamma Eolique: comme en *ovis*, d'*ὄϝις*: en *ovum*, d'*ὠϝὸν*; en *avum*, d'*ἀϝὰν*; en *scavum*, de *σκαϝὸς*.

PAVILLON: dans la signification *d'une tente*. Du Latin *papilio*, mot de mesme signification. Les Gloses Anciennes: *papilio, σκήνωμα*. Dans le livre des Roys II. XI. 5. 2. *Et ait Urias ad David, Arca Dei, & Israël, & Juda, habitant in papiliombus*. Hugo de Clerius; Chevalier Angevin; en François, Hugue de Cleers; dans son Commentaire de la Sénéchaussée de France, héréditaire aux Comtes d'Anjou: *Hæc fercula accipiet Seneschallus Comitis, atque dabit leprosis. Insuper, cùm Comes in exercitu Regis perrexerit, Seneschallus Francia papilionem, centum militum capacem, ei præparabit, & summarium, ad illum portandum*. Ce mesme mot se trouve dans la mesme signification, dans Pline, dans Tertullien, & dans Végece, selon le témoignage de Vossius des Vossius dans son *de Idololatria*, livre 2. page 359. De *papilio*, en cette signification, les Italiens ont fait *padiglione*. L'Aleandri, dans sa Réponse à l'*Occhiale dello Stigliani*, croit que le Latin *papilio*, dans la signification de *tente*, a été dit de *papilio*, dans la signification de *papillon*, acause de la ressemblance d'une tente à un papillon. *La voce di* padiglione *viene da* papilio; *che così i Latini de' tempi bassi cominciarono a nominare quello, che prima si dicea* tentorium. *E, se non m'inganno, presero questa nominanza dal* parpaglione, *il quale era pur detto appò i Latini* papilio: *forse, perche posando i parpaglioni su qualche fiore, o erba, e stendendo quelle lor grand' ali all' ingiù, pare che mostrino la forma d'un padiglione*. Cette étymologie est réfutée par Mᵉ Ferrari, en ces termes: *Tentoria dicta sunt* papiliones; *non quòd id animal, dum flores delibat, alas, instar tentorii, extendat; sed quòd generica voce culices* papiliones *dicti sunt: adversus quorum tædium, conopæa lectis obtenta, à quorum similitudine, tentoria militaria, pariter* padiglioni *sunt appellata*. C'est dans ses Origines Italiennes, au mot *farfalla*. L'opinion de Mᵉ Ferrari ne me déplaît pas. ¶ Voyez *papillon*, & *parpaillauts*. ¶ Néanmoins l'étymologie de l'Aleandri, est celle d'Isidore: PAPILIONES *vocantur, à similitudine parvuli animalis: quod maximè abundat floretibus malvis. Ha sunt aviculæ, quæ lumine accenso, convenunt, & circa volitantes ab igne proximo interire coguntur*. Ce sont les termes d'Isidore, XII. 10.

PAVILLONS. Sorte de monnoie de Philippe de Valois. Mʳ le Blanc, page 243. de son Traitté Historique des Monnnoies: LES PAVILLONS *furent faits ensuite: & ne durerent que jusqu'au 7. Février suivant. Cette Monnoie fut ainsi appellée, parce que le Roy y est representé assis sous un pavillon*.

PAVIS. Sorte de pesche, ainsi appelée de la ville de Pavie, d'où elle nous est venue. Mʳˢ de l'Académie ont décidé qu'il falloit dire *un pavie*. On dit à Rouan, & à Bordeaux, & dans le Poitou, *une pavie*. Le grand usage de la France est pour *un pavis*. Et ce mot se trouve dans l'Abrégé des bons fruits, de Mʳ Merlet, chapitre 6. & dans le livre intitulé, *La Maniere de cultiver les arbres fruitiers*, qui a été composé par Mᵉ d'Ormesson, le Maistre des Requestes, & par Mᵉ le Prémier Préfidant de la Moignon. C'est dans le chapitre 3. Dans le Jardinier François, il y a *pavie*. Mais Mᵉ Perraut, surnommé *le Moderne*; qui est Mᵉ Perraut de l'Académie Françoise; a dit *un pavi*. C'est dans son excellent Poëme, sur le livre de Mᵉ de la Quintinye.

Là brilloit le teint vif des pesches empourprées:
Icy le riche émail des prunes diaprées:
Là, des rouges pavie le duvet délicat.

Nous disons aussi en Anjou, *un pavi*.

PAULETTE. Droit annuel. D'un nommé Paulet, qui en fut l'inventeur. Mʳ de Thou, page 1134. & 1135. de son Histoire de France, de l'édition de Genève: *Exeremo demum anno* M. DC. IV. *Ronii Marchione auctore, pernitiosissimi instituti res invaluit, qua fere apud nos innumera sunt, tam Judicialia quàm Quæstoria, per omnia exaquata sunt, & turpissima nundinatione aquè propudiosè prostare jussa, annua pensitatione, quæ à* Pauleto *nomen sumpsit, juxta taxationem de singulis factam, imposità*. Loiseau, dans son Traité des Offices héréditaires, livre 2. chapitre 10. qui est de l'Edit du Paulet: *Cet Edit est vulgairement appelé*, l'Edit de Paulet, ab inventore: *comme l'Action Pauliane fut nommée du nom du Préteur qui l'inventa: ou plustost, comme on donnoit aux Loix de Rome le nom de celuy qui les avoit proposées: pource que Mᵉ Charles Paulet, Secretaire de la Chambre du Roy, en a donné l'avis; au moins, en a présenté les Mémoires; aussi qu'il a esté le premier Fermier & Partisan de la finance provenant d'iceluy: les quittances de laquelle estant par conséquent signées de luy, estoient, & sont encore, appelées vulgairement* Paulettes. *Aucuns le nomment* l'Edit des Femmes: *pour ce qu'il redonde principalement à leur utilité: entant qu'après la mort des maris, leurs Offices leur sont conservez*.

Dans l'Anjou, dans le Maine, & dans la Bretagne, on dit *le Paulet*, & non pas *la Paulette*.

Un nommé *Palot*, prit le parti de ce Droit après Paulet: d'où ce Droit fut appelé *la Palote*: & plusieurs l'appellent encore aprésent de ce nom.

Paulet

Digitized by Google

Paulet avoit une fille d'une grande beauté & de grand mérite, qui a été fort célébrée par les Beaux Esprits de son tans; & entr'autres, par Mr de Voiture, par Mr Chapelain, & par Mlle de Scudéry. Et j'ay oüi dire à Mlle de Scudéry, que le jour que le Roy Henri IV. fut tué, il devoit, après avoir vu l'Arc de Triomphe, rendre visite à Mlle Paulet.

PAUME. Jeu de paume. Voyez *raquette*.

PAUMIERS. Nous appelions ainsi anciennement ceux qui avoient été à la Terre Sainte. De *palmarii* : parce qu'ils en rapportoient des palmes. Mr Hauteserre, dans ses Notes sur les Décrétales d'Innocent III. au chapitre 3. du Titre 22. *de Clericis Peregrinis* : *Quàm frequens fuerit peregrinatio Hierosolymitana, & priribus seculis, testatur Gregorius Nyssenus propriò libello quem scripsit de eunibus Hierosolymam. In laude fuit Hierosolymam adiisse. De quo Hieronymus ad Paulinum*: Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis bene vixisse, laudandum est, *canone* gloria, *quæstione 2. Ea propter redeuntes ab Hierosolyma, ramos palmarum reportarunt, in signum impletæ expeditionis : unde & palmarii dicti. Guillelmus Tyrius, libro* XXI. *de Bello Sacro, capite 17.* His ira gestis, dictus Comes, cùm Hierosolymis quasi per quindecim dies fuisset, completis orationibus, & sumptâ palmâ, quod est apud nos consumptæ peregrinationis signum, quasi omnino recessurus, Neapolim abiit. *Et Abbas Wispergensis in Chronico* : Nonnulli etiam palmati, de Hierosolyma redeuntes, Acram, quæ & *Accaron*, à nostris expugnatam nunciant. Voyez Mr du Cange, au mot *palmarii*.

PAVOIS. Bouclier. De l'Italien *paveſe*, mot, de mesme signification. Dans mes Origines de la Langue Italienne, j'ay fait venir l'Italien *paveſe*, de *parma* : de cette maniére: *Parma, palma, palmenſis, palmenſe, palmeſe, palboſe*, PALVESE, PAVESE. *Palveſe* se trouve dans le Vocabulaire de Mrs della Cruſca, avec plusieurs exemples d'Auteurs qui se sont servi de ce mot. Et de là, *palveſata*, pour *coperta, e diffeſa, fatta co' paveſi*. L'm de *parma* a été changée en B : comme en BELLETTA, fait de *limus* : & en SCABELLUM, fait de *ſcamnum* : ou plutost de *ſcamum. Scamum, ſcamellum*, SCABELLUM. *Scamellum* se trouve dans les Gloſes Anciennes. Quintilien I. 4. *Diſcat puer, quid in literis proprium; quid commune : quæ cum quibus cognatio : nec miretur cur ex* ſcamno *fiat* ſcabellum.

Cette étymologie n'a pas u le bonheur de plaire à Mr Ferrari. Il l'a réfutée en ces termes: *Origo incerta. Nam à* parma *deductum, haud facilè credam : longè enim litera abeunt. Niſi quis dicat : ſicut* pistolese, *ſicam, ſive pugionem latiorem, ab urbe Piſtorio ; quòd ibi primùm inventus ſit ; ita à* Papia, PAVESE: *Nam Ticinenſes* Paveſi *dicuntur*. Je perſiste; & fortement; dans ma premiere opinion.

PAVOT. Fleur. De *pappus. Pappus, papputus. pappotus, pavotus*, PAVOT. *Pappus* signifie le duver des pavors, & autres fleurs semblables: *lanugo : flos lanuginoſus*. Et ce mot Latin a été fait du Grec πάππος: qui signifie la meſme choſe : & qui a été formé de πάππας, *avus*. De πάππος, on a fait παππώρος: dont le Latin *papaver* : & non pas, comme le prétant Voſſius, page 54. *de Vitiis Sermonis, quia papæ puerorum inderent papaver ad conciliandum ſomnum*. Manilius, dans Varron, livre VI. de la Langue Latine, a dit *pappus ſenex*, parlant de ce duvet des fleurs. *Hic* pappum ſenem *eſſe ſuſpicor carduorum lanuginem, ſenilem hominum canitiem amulantem : Græci* πάππον *appellant* : dit Turnébe, livre XXIII. chapitre 16. de ſes Adverſaires. Le Scholiaſte de Nicandre appelle πάππα, pour cette raiſon, la fleur de l'artichaut. C'eſt à la page 18.

PAUPIÉRE. De *palpebra*.

PAUSADE. Ronſard, livre I. de ſes Poëſies, page 59. de l'édition in 8°.

De vif tuſeau tout à l'entour eſtoient
Des bancs ſans art, qui d'herbes ſe veſtoient ;
Faiſant d'eux-meſme une pauſade aiſée
De poulier, & de mouſſe friſée.

De *pauſata*.

PAUTONNIER. Vieux mot inuſité, qui, ſelon le temoignage de Nicot & de Féderic Morel, ſignifie *méchant*. De *paltonarius* : d'où les Italiens ont fait *paltoniere*.

PAYEN. De *paganus* : dit *à pagis* : parceque, dit-on, ſous les Empereurs Chrétiens, les Chrétiens étant les maîtres des villes, les Payens ſe retiroient à la campagne. Mr Héraud ſur Arnobe, page 3. *Cum Chriſtiani Imperatores terrarum orbi præſiderent, & Eccleſiæ Chriſto ubique conderentur; contrà, Idolorum Templa ubique clauderentur & everterentur; ſimul cum appellationis cauſa, appellatio quoque ipſa mutata eſt: & pro* Nationibus, Gentibus, Ethnicis, PAGANI *appellari cæperunt : quippe non amplius terrarum orbem occupantes, ſed in anguſtum coartati, & quaſi pagis tantùm concluſi. Nec dubito, quin hæc vera appellationis fuerit. Nam quod eruditi homines excogitarunt; quod-que poſteà Baronius Cardinalis in Martyrologium Romanum obſervavit, videntur ea omnia (quod eruditiſſimorum hominum pace dixerim) à rei veritate paulò longius abeſſe. Atque ſententiam meam non inutiliter adfirmat : quod ab aliis etiam obſervatum eſt ; incognitam fuiſſe appellationem iſtam, antequam ad Chriſtianos Imperatores Imperium devolutum eſſet. Huc etiam pertinere videtur quod ſcribit Prudentius, libro contra Symmachum priore,*

Sunt hæc barbaricis gentilia numina pagis:
Quos penes omne ſacrum eſt, quidquid formido tremendum
Suaſit, *&c.*

Nam quum ait, barbaricis pagis, *ſignificare videtur, Deos illos, niſi in pagis quibuſdam, non coli ampliùs : neque etiam apud politas gentes, & in Imperio Romano, ſed tan um apud barbaras nationes : atque ita oſtendere, Deos illos & Idola non coli ampliùs à gentibus, id eſt, ab univerſis pene hominibus, ſed à paucis tantùm veluti pagis, & à quibuſdam barbaris. Quod autem apud eumdem, Romanus martyrio coronandus, ita gentilitatem affatur,*

Non erubeſcis, ſtulte, pago dedite,
non videtur ſatis curioſè ſervaſſe in opimi Pru-

dentium : Necdum enim Pagani dicebantur Gentiles : necdum Christiana Religio superiorem gradum obtinuerat. Videtur etiam hic locus ad aliam appellationis rationem traducere. Sed nondum satis constitutum habebat forsasse Prudentius, unde appellatio ista nata esset. Quod nequaquam mirabimur, si consideraverimus ejusmodi multa iis ipsis seculis, quibus nasci cœperunt, esse obscura & incognita. Nam unde Huguenoti appellati fuerint, nec nos adhuc satu liquidò scimus.

Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 456. a réfuté cette étymologie de Mr Héraud, en ces termes : *Quos Græci* χωρίτας, *Latini*, Gentiles ; *vulgus* Paganos *vocabat ; hos à* pagis, *hoc eſt vicis, dictos volunt eruditiſſimi viri : quòd in pagis, ruſticorum ſuperſtitio fugiens diu hæſerit, cùm jam ab urbibus in totum eſſet fugata. Sed falluntur illi. Græcus* ἔθνος, *& Latinus* gens, *idem. Hinc Latinis* gentiles, *qui Græcis* ἐθνικοὶ. At Paganos *vulgus pro* gentilibus *dicebat. Nam* pagus *apud Latinos idem etiam quod* ἔθνος vel gens ; *& quemvis amplum regionis tractum, totamque aliquam præfecturam, gentemque quamlibet populoſam ſignificat. Gloſſæ :* pagus, γαυγία, χώρα ἢ, νομός. *Hinc Helvetiorum tota gens in quatuor pagos diviſa apud Cæſarem. Hinc vox noſtra Gallica* pays. *Sic* Paganus *&* Gentilis, *idem planè ſignificant. Cod. Theod.* de Hæreticis, *lege* XLVI. Judæi atque Gentiles, quos vulgò *Paganos* appellant. *Hinc* pagum, *pro gentilitate ipſa uſurpavit Prudentius.*

——— & dedita nomina pago,

Paganos *intellexit : quo tamen loco, vulgò abundè tuntur eruditi homines, ut probent* paganos à pagis, *hoc eſt vicis appellatos. Quos pluribus alibi confutamus ; nam hæc hic obiter.* Et cette réfutation ne me déplaît pas.

Iſidore, livre VIII. de ſes Origines, chapitre 10. donne une autre étymologie de ce mot : mais qui eſt tres-ridicule. La voicy : PAGANI, *ex pagis Athenienſium dicti, ubi exorti ſunt. Ibi enim, in locis agreſtibus & pagis, Gentiles lucos, idolaque ſtatuerunt : & à tali initio, vocabulum* paganum *ſortiti ſunt.* Celle de Philaſtrius l'eſt encore davantage. *Pagani*, dit-il, *poſt Judæos, ſive à* pago, *hoc eſt loco, ſive à provincia una, dicti ſunt, ſive à* Pagano, *rege ; quod verum eſſe, ut ait Heſiodus, Græcus poëta, manifeſtum eſt.*

Voicy celle de Mathias Martinius. PAGANUS : *ad pagum pertinens : in pago habitans. Tales homines agriculturæ & rei pecuariæ dediti, non ſolent militare. Et hinc, per metaphoram, Ethnici & infideles dicuntur* Pagani.

PAYER. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Voſſius, dans ſon *de Vitiis Sermonis*, page 719. le dérive de *pacare :* celuy qui paye, appaiſant ſon créancier. Voicy les termes de Voſſius : PAGARE : *perſolvere : ſatisfacere : ut Italis* pagare ; & paga, *ſolutio. Ac Galli ſimiliter dicunt* payer, *&* payement. *Charta Ducum Normannia, & Regum Francia :* Si quis eorum ad mandatum & ſummonitionem non venerit ; præconſtitutam ſibi emendationem pagavit. *Robertus Stephanus, ſive alius, in Dictionario Gallico-Latino, ſcribit* payer, *eſſe à* pagus : quòd pagorum incolæ ſint velut ſolutionis officinæ : vectigalibus enim premuntur præ cæteris. *Mihi longè ſimplicius ac verius, videtur, & Italicum* pagare, *& Gallicum* payer, *eſſe corrupta ex Latino* pacare : *eò quòd creditoris animus pacetur ac tranquilletur, ſi fiat perſolutio. Sic* PAYEMENT, *quaſi* pacamentum : *quâ formâ dicimus* ſacramentum, *&* juramentum. Et cette étymologie avoit été remarquée par Scaliger ſur Auſone, livre 1. chapitre 23. & par Cujas, ſur la Loy 6. *de Negotiis geſtis*. Les paroles de Scaliger ont été rapportées cy-deſſus, au mot *pais*. Voicy celles de Cujas : *Nam & ſimili figura*, abſolvere creditorem, *Lege* Et in contraria, *de Uſuris. Et in Terentio, in Comœdia*. Ibo ad forum, ut hunc abſolvam : affin que je le paye. Hunc hominem abſolvitote. *In idiotiſmo*, abſolvere creditorem, *eſt* pacare creditorem : *d'où vient le mot* de payer. Mr de Saumaiſe, *de Trapezitico Fœnore*, pages 517. 518. & 519. le dérive de *pactare*. Voicy ſes termes : *Latinitas recens : & ex ea, Gracia : vocem* pactum *uſurparunt, & πάκτα, pro pactione qua ex pacto debetur. Sed & pro ſolutione ; item conductione, ac locatione, & venditione. Hinc &* pact *Belgicè, pro cenſu, & vectigali, ac tributo. Ex eo* pacter, *vel* pactenaer, *qui aliquid conducit. ex quo penſiones certas debeat locatori reddere. Gracis recentioribus πακτώνης, tributarius : qui cenſum ac tributum ſolvit. Inde &* pactare *Latinis infimi ævi, pro* ſolvere : *ex quo noſtrum* PAYER : *&* pactagia, *pro* vectigalibus : *à quo* pactagiarii, *publicani, vel portitores, qui ea à publico redimunt ;* PEAGERS : *qui &* pactarii. Mr du Cange en a donné l'une & l'autre étymologie. Voyez ſon Gloſſaire, au mot *pacare*, & aux mots *pactare & pellare*. ¶ Mr Guyet, dans une de ſes Notes marginales ſur le Tréſor de la Langue Eſpagnole, au mot *pagar*, le dérive de *pango* : de cette maniere : *Pango, pangor, paciſcor, pactus, pacto, paco, pago,* PAGAR. Trippault le dérive de *pagus. Je n'omettray icy*, dit-il, au mot *payx : encores qu'il puiſſe eſtre trouvé quelque peu étrange, que le mot de* payer *vient dudit mot de* pagus : *raiſon, que* pagorum incolæ ſint veluti ſolutionis officinæ : *nam præ cæteris premuntur vectigalibus.* Ce qu'il a pris de Robert Etienne : dont voicy les termes : PAYER : *à nomine* pagus : *quòd pagorum incola ſunt velut ſolutionis officina : vectigalibus enim premuntur præ cæteris.*

Dans la premiere édition de ces Etymologies de la Langue Françoiſe, j'ay ſuivi l'opinion de ceux qui dérivoient *payer* de *pacare*. Et cette étymologie me paroiſſoit d'autant plus vray-ſemblable, que notre mot de *quite* a été formé de *quietus*. Voyez *quite*. Mais je ſuis aujourd'huy pour l'opinion de Mr de Saumaiſe.

Il me reſte à remarquer que nos Anciens diſoient *pager* ; & qu'en pluſieurs lieux de France, les payſans parlent encore de la ſorte ; & que ce mot a été formé de l'Italien *pagare*.

P E.

PE'AGE. Tribut. Du Latin-barbare *peagium*.

gium. Mathieu Pâris en l'année CIↃCCLIX. *Violenter fecit rustare, donec paagium extorsisset.* Et ensuite : *Paagium jussit temperari.* Et en l'année CIↃCCLVI. *Telonium quod vulgariter dicitur* paagium. Loiseau au chapitre 9. de son Traitté du Droit de Police, dérive *peage* de *payer*, ou plutoſt de *pays* : acauſe que Claudien appelle ce droit *patrium vectigal.* Et par cette raiſon d'étymologie, il ſoutient qu'il faut écrire *payage.* Et il blâme ceux qui détivent *péage*, de *pedagium* : qu'il dit être tourné du François : mais mal tourné. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, dérive *paagium* de *paſſagium*, par ſyncope. Les Italiens diſent *pedaggio* : ce qui réfute l'opinion de Voſſius. Et ce mot eſt dérivé de *pes pedis. Pes, pedis, pede, peda.* PEDAGGIO. Jan Villani IV. 33. 1. *E per che la ſtrada vi correa a piè, vi recolieano pedaggio.* Et nous liſons dans la Continuation des Annales de Baronius de Bzovius, en l'an 1252. article 5. *Innocentius IV. Alphonſo, Pictavie & Tolofane Comiti, fratri Regis Gallie, ut in recens extructo quodam portu novum pedagium imponere poſſet, conceſſit.* Et en l'année 1255. article 8. *Alexander IV. Legato in regno Sicilie, ne indidem à civibus Romanis pedagium exigeret impoſuit.*

PEAGEAU. La Coutume d'Anjou, article 179. *Autres cas ſont, eſquels le Suzerain ne rend point la cour, ne les cauſes à ſon Vaſſal : ſoit Baron, Chaſtelain, ou autre : ne ſemblablement les Barons à leurs hommes & ſubjets : c'eſt à ſçávoir, d'empeſchement de chemin peageau,* &c. Et article 43. *Celui qui a droit de Chaſtelenie, eſt fondé d'avoir Chaſteau, ou merc de Chaſteau, grands chemins, peageaux, la connoiſſance des delicts.* Voyez peage.

PEAUTRE. Nicot : PEAUTRE ; *gubernaculum navis, clavus. Forté* peautre, *pour* pleautre : *quaſi πλάστης ὄργανον.* Nicot n'a pas bien rencontré en cette étymologie. *Peautre* a été fait de *pala. Pala, palitra :* comme *pullus, pullitrus :* Voyez *poutre. Palitra, paletra, peletra, peltra,* PEAUTRE.

PECCADILLE. De l'Eſpagnol *peccadillo*, diminutif de *peccado.* Le mot François eſt féminin : Et Mᵉ Richelet, qui le fait maſculin, a été mal informé du genre de ce mot.

PECH. Voyez *puy.*

PÊCHE. Fruit. De *peſſicum*, corrompu *de perſicum.* Les Gloſes Anciennes : *peſſicum, ὠρύμνιον.*

PECQUE. Moliere, dans ſes Précieuſes; *A-t-on jamais veu, dites-moy, deux Pecques Provinciales faire plus les renchéries que celles-là ?*

PE'CULE. De *peculium.* Cujas, dans ſes Récitations, ſur le Titre *de Jure dotium*, & ſur le Titre *de Pactis conventis*, au Code, prétant que *peculium* eſt un mot Gaulois, acauſe de ces mots d'Ulpien, en la Loy 9. paragraphe 3. au Digeſte *de Jure Dotium : Ceterum, ſi res dentur in ea que Graci ὑποτίμια dicunt, quaque Galli* peculium *vocant.* En quoy il a été ſuivi par Denys Godefroy, ſur cette Loy, & par Mᵉ Hauteſerre au chapitre 17. du livre 2. de ſes Aquitaniques. Mais il eſt conſtant que le mot *peculium* eſt un mot pur Latin. Et par cette raiſon, Mᵉ Loyauté, tres-docte Avocat du Parlement de Paris, mon compatriote, aulieu de *Galli*, corrigeoit dans le Texte d'Ulpien, *alii.* C'eſt dans ſes Notes, ſur le livre de Saint Auguſtin *contra Julianum.* Mais il n'y a rien à changer dans ce Texte : les Gaulois, dont parle Ulpien, étant les Gaulois que les Romains appeloient *Ciſalpins* ; leſquels parloient Latin. Servius, ſur ce vers du livre 1. des Georgiques,

Quid dicam, jacto qui ſemine communis arva: COMMUNUS; *id eſt*, ſtatim, ſine intermiſſione. *Non eſt ergo* ex propinquo : *qui ſignificatus frequentiſſimus eſt in Ciſalpina Gallia. Vulgò enim dicunt*, Vado ad eum, ſed comminus. Et ſur ces mots du VIII. de l'Enéide, VIRGATIS LUCENT SAGULIS : *Qua habebant in virgarum modum deductas vias. Et bene alluſit ad Gallicam Linguam, per quam* Virgæ *purpura dicitur.* Virgatis *ergo, ac ſi diceret* purpuratis. Varron, livre 1. *de Re Ruſtica*, chapitre 32. *Ceteraque, que alii* legumina ; *alii, ut Gallicani quidam*, legaria *appellant. Virague, dicta* à legendo : *quod ea non ſecentur, ſed vellendo legantur.* Comutus, ſur ces mots de la Sa. re 2. de Perſe,

——— *Grandes patine, Tucetaque craſſa.*

Tuceta, *apud Gallos Ciſalpinos*, bubula *dicitur; condimentis qu buſdam craſſis oblita & macerata : & ideo toto anno durat.*

Cette interprétation touchant ce mot de *peculium*, a u l'honneur de plaire à Mᵉ Fabrot, le Prince des Juriſconſultes de ſon tant. Voicy comme il en a parlé dans ſon Enartration ſur le Paratitle de Cujas, au Code *de Pactis conventis : Ego potius accedo Ægidio Menagio πῶ πῶ ; Gallos Ciſalpinos, qui Latine loquebantur, ea qua extra dotem ſunt*, peculium *appellare.* Ce que je remarque icy pour réfurer les railleries qu'un de nos Juriſconſultes a faites de moy au ſujet de cette interprétration.

PE'DALE. On appelle ainſi le plus gros tuyau des orgues : acauſe qu'on le touche avec le pied.

PE'DANT. De l'Italien *pedante.* Et de là vient que Joachim du Bellay a dit *pédante*, aulieu de *pédant.*

C'eſt pour le faire court, que tu as un pédante.

C'eſt dans le 65. Sonnet de ſes Regrets. Et Bèze, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, parlant du Juriſconſulte Balduin : *finalement, il eſt mort miſerable pédante.* Il n'eſt pas aiſé de dire, d'où l'Italien *pédante* a été formé. On le dérive ordinairement de πᾶς παιδὸς : de cette maniere : *pados, pedus, pedas pedantis*, PEDANTE : qui eſt une deſcente peu naturelle. Mᵉ Ferrari le dérive de *pedaneus.* Les Latins ont appelé les Juges de village, *pedanei Judices* ; & les Grecs χωμηδιάκαλοι. Et comme les Grecs appeloient auſſi χωμηδιάκαλοι les Maitres d'Ecole, je croy que Mᵉ Ferrari a cru que les Latins des bas ſiecles pouvoient auſſi avoir appelé *pedanei Magiſtri*, les Maîtres d'Ecole ; & que de ce mot Latin *pedaneus*, on avoit fait l'Italien *pedante* : de cette ſorte : *pedaneus, pedanus, pedans pedantis*, PEDANTE. Mais cette étymologie eſt auſſi peu naturelle.

Le mot de *pédant*, aureſte, n'eſt pas ancien

cien dans notre Langue. Avant Joachim du Bellay, je ne trouve perſonne qui s'en ſoit ſervi. Voyez Paſquier VIII. 3.

En parlant d'une femme, il faut dire *pédante*, & non pas *pédant*.

PE'DAUQUE. Ceſtadite, *pil d'oye : pauca*. Rabelais 4. 41. *Et eſtoient largement pattez, comme ſont les oyes ; & comme jadis à Thouloufe les portoit la Reine Pédauque.* La ſtatue de cette Reine avec ſes pieds d'oye, ſe trouve à Dijon, dans le Veſtibule de l'Egliſe de Saint Benigne, & à Nevers, dans celuy de l'Egliſe Cathédrale. Cette Reine fut ainſi appelée ſans doute, parcequ'elle avoit les piés larges comme ont les oyes. ¶ Il y a un pont à Toulouſe appelé *le Pont de la Reine Pédauque*. Mr Catel, dans ſes Mémoires de Languedoc, page 128. dit que ce Pont a été ainſi appelé par le peuple, parcequ'il étoit ſi étroit, qu'un homme, ou autre animal, n'y pouvoit ſi commodément paſſer que feſoit une oye : ce qui eſt dit ſans aucune apparence de vérité.

PE'GAD. Meſure de vin. Rabelais livre 1. chapitre 21. *Après avoir bien joué, faſté, paſſé le temps, convenoit boire quelque peu : c'eſtoit onze pégads pour homme.* De *picatum* : acauſe de la poix avec laquelle on enduit les piéces de cette ſorte de vaiſſeau. ¶ Ce mot eſt encore aujourd'huy uſité à Toulouſe, où on appelle de la ſorte la plus grande meſure de vin ; ceſtadire, un pot de vin ; mais où on prononce *pégua*.

PEINDRE. Voicy une docte obſervation de l'Anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe. C'eſt à la page 22. PEINDRE, *enfin*, dit-il, *vient de* pingere. *Car en changeant le* G EN D, *nous avons premièrement dit* pindere ; *& dans la ſuite, nous en avons formé* peindre, *à l'Allemande ; car les Allemands mettent toujours* ER *devant l'*E. *Ainſi, ils diſent* Padrebonne Munſtre, *&c.* Cette dérivation ridicule fait bien voir que cet Ecrivain Anonyme eſt un ridicule Etymologiſte. Et cependant, ce ridicule Etymologiſte me ridiculiſe ſans ceſſe du côté de mes Etymologies. On n'a jamais dit *pinderе* pour *pingere* : Et *peindre* n'a point été fait de *pingere* par le changement du G EN D, mais par l'addition du D. *Pingere, peindre*, à l'Italienne, PEINDRE. Le mot Italien *dipignere* ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *pignere*. C'eſt ainſi que de *cinere* nous avons fait CENDRE ; de *pulvere*, POUDRE ; de *ficera*, SIDRE ; de *minore*. MOINDRE ; de *beniore*, BOINDRE, nom de famille ; de *vemula*, VOINDRE, nom d'un village en Brie ; de *corylus*, COUDRE ; de *conſuere*, COUDRE ; de *ponere*, PONDRE ; de *molere*, MOUDRE ; de *ſubmonere*, SEMONDRE ; de *tremere*, CRAINDRE ; de *gemere*, GEINDRE. Le G n'a donc pas été changé en D dans le mot de *peindre* ; mais il y a été ajouté ; comme en TEINDRE, de *tingere* ; en ATTEINDRE, d'*a tingere* : en FEINDRE, de *fingere* ; en PLAINDRE, de *plangere* : en CEINDRE, de *cingere* ; en ÉTRAINDRE, de *ſtringere* ; en RETRAINDRE, de *reſtringere* : en CONTRAINDRE, de *conſtringere* ; en ÉTEINDRE, d'*extinguere* ; en OINDRE, d'*ungere* ; en JOINDRE, de *jungere* ; en ENFRAINDRE, d'*infringere* ; en EPANDRE, de *ſpargere* ; en SOURDRE, de *ſurgere* ; en POUDRE, de *fulgure*. Et il ſeroit ridicule de dire, que nous uſſions dit premiérement *tindere, attindere, findere, plandere, cindere, ſtrindere, reſtrindere, conſtrindere, extindere, undere, jundere, infindere, ſpardere, ſurdere*, & *fuldure*.

PELAGE. Galland, dans ſon Franc-Alleu : *C'eſt un droit non général à tous Seigneurs, au dedans du Bailliage de Mante & de Meulan, mais particulier à ceux qui ont leſdits Bailliages du terroir & porte le long de la riviere de Seine, leſquels prennent un droit ſur chaque muid de vin, chargé, ou deſchargé en leurs ports, mis dedans les bateaux, ou qui en eſt tiré. Et ſemble ce mot pris du Latin* appellere. PELLAGE : *comme qui diroit* apellage. *Les Sieurs de Hennecourt, d'Iſſon, les Céleſtins près Mante, & pluſieurs autres en jouiſſent ; l'employent en leurs Avenes ſous le nom de* Pelage, *autoriſé par les Arreſts.*

Il en eſt fait mention dans la Coutume de Mante.

PELERIN. De *peregrinus*. R en L ; comme en *lilium*, de λειριον. Les Italiens diſent de-meſme *pellegrino*.

PELETIER. Lat. *pellio, Pellii, pellium, pellitarius*, PELLETIERI qu'on prononce *peletier*.

PE'LEVE'. Nous appelions ainſi anciennement celui qui a les cheveux droits ſur le front ; appelé ὀρθρὸς & ἀνάσιξ par les Grecs ; & *licinus* par les Latins. Les Gloſes Anciennes : *licinus*, ἀνάσιξ : & de là, *Licinius*, nom propre parmy les Romains. Apulée a dit *coma relicinus. Quod erat & coma relicinus.* Et enſuite : *Eadem gratia relicina frontis cernebatur.* C'eſt dans ſes Florides. On a dit auſſi *prolicinus*, qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. *Prolicinus*, πρόσιξ. C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *prolixus*. Je viens à l'étymologie de *pélevé*. Ce mot a été fait de *pilus levatus*. Aulieu de *pilus*, on a dit *pelus* ; & les Italiens diſent encore *pelo* ; & de *pelus*, nous avons fait *pé*. & on a dit *pé-levé*, pour *poil-levé*. On dit encore aujourd'huy en Baſſe-Normandie *pé-folet*, pour *poil-folet*. Et de là vient que la Maiſon de Pélevé, portoit pour armes une teſte avec des cheveux relevez.

PELICAN. Inſtrument pour arracher les dents. Voyez *pelican*.

PELOSSIER. Prunier ſauvage. L'étymologie de ce mot ne m'eſt pas connue.

PELOT. PELOTE. PELOTER. PELOTON. Sylvius, page 46. de ſon *Iſagoge in Linguam Latinam*, dérive *peloter*, de *plaudere*. Plaudere, PLOTER : activum. *Unde*. PLOTE, *pro pila luſoria, que ludentium manibus hinc inde compleditur.* Ce ſont les paroles de Sylvius. Sylvius ſe trompe De *pila*, on a fait *pilum*, par métaplaſme. De *pilum*, on a dit *pilutum*. & de *pilutum, pilotum* : dont PELOT. De *pilutum*, on a dit *pilota* ; dont *pilota* ; dont PELOTE. De *pilota*, on a dit *pilotare* ; dont PELOTER. de *pilotum*, on a dit *piloto pilotonis* ; dont PELOTON.

PELOUSE.

PELOUSE. De *pilus*. *Pilus*, *pelus*, (d'où l'Italien *pelo*) *peluosus*, *peluti*, *peluritius*, *peluitia*, PELOUSE.

PENANCIER. Pasquier, VIII. 27. *Dans nos vieux Poëtes, je trouve* hireté, *pour* hérédité; main, *pour* main; forment, *pour* fortement: *dont l'usage est pour le jourd'huy perdu. Aussi dirent-ils* Penanciet, *pour* Pénitencier: *dont aussi a usé François Villon en ses Repues Franches.*

Vrayment, ce dit le Penancier,
Tres-volontiers on le sera.

PENARD. Ce mot se dit en Languedoc d'une espéce de sable ou cimeterre. Et par toute la France on dit *un vieux penard*, pour dire *un vieux Rodrigue*. Rabelais, dans la Préface de son livre 3. a dit, *Chacun exerçoit son penard*; *chacun déroulloit son braquemart*. On dit demesme *une vieille dague*, pour dire *une vieille putain*. Maror dans un de ses Rondeaux: *On le m'a dit, dague à rouelle.*

PENAUT. L'Origine de ce mot est difficile: & elle ne m'est pas connue.

PENDANS D'OREILLES. De *pendere*, qui se trouve en cette signification dans Arculphus *de Locis sacris*. *Ornata virgis ferreis*; *pendentes*, *brachialia*, *dextrocheria*, *murenæ*, *monilia*; *anuli*, *capitulares*, *cingella*, *irata*, *baltei*, *coronæ*, *imperium ex auro vel gemmis*, & *ornamenta plurima*. Cet Arnulphus n'est pas imprimé: mais ce passage est produit par Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 249. où il remarque que les Anciens Grecs ont aussi appelé les pendans d'oreilles κρεμαθρας, & les Grecs modernes, κρεμαστρια. Les Latins les ont appelez *inaures*, parcequ'on les porte dans des boucles qu'on met dans le bas des oreilles, en perçant le bas des oreilles: pour laquelle raison les Grecs les ont aussi appelez ὑπώτια: de la particule ὑπ, & du substantif ὠτος, qui signifie le bas de l'oreille. Je remarqueray icy par occasion, qu'Aristote, dans son Histoire des Animaux, ayant remarqué que cette partie inférieure de l'oreille s'appelloit λοβος, il ajoute, qu'il n'y a point de nom en Grec pour exprimer la supérieure: sur laquelle remarque, Jules Scaliger a fait cette Note: *Tunc sanè carebat nomine ea pars: At Medici posteriores scitissimè affinxerunt: ἀπηώρηται enim appellarunt, ab alâ, quam imitatur, similitudine.* C'est à la page 71.

PENDU. De *pendutus*. La Loy Ripuaire, Titre LXXIX. *Et legitimè superjuratus*, & *Judicio Principis pendutus*. Grégoire de Tours, au chapitre 8. du 6. livre de son Histoire: *Quodam verò tempore, dum pro furto quis ad pendendum deduceretur*. Childebert, *in Decretione*; qui est ensuite de la Loy Salique, ch. 7. *Similiter Cal. Mart. Colonia convenit: & ita banniximus, ut unusquisque Judex criminosum latronem ut audierit, ad casam suam ambulet, & ipsum ligare faciat: ita ut, si Francus fuerit, ad nostram præsentiam dirigatur, & si debilior persona fuerit, in collo pendatur.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*.

PENIL. Mr Guyet le dérive de *penicillus*, diminutif de *penis*; lequel mot *penicillus* a été dit de la verge de l'homme. Cicéron, dans son épitre à Papirius Pætus, qui commance par *Amo verecundiam*: *Caudam Antiqui* penem *vocabant*: *ex quo est*, *propter similitudinem* peniculus. *At hodie* penis *est in obscœnis*. *At verò Piso ille Frugi in Annalibus suis queritur*, *adolescentes penè deditos esse*. *Quod tu in epistolâ appellas suo nomine*, *ille vellius* penem: *sed jam multis factum est tam obscœnum quam id verbum quo tu usus es*. Festus: Penem *Antiqui* codam *vocabant*: *à qua antiquitate etiamnum offa porcina cum cauda in canis puris* offa penita *vocatur*; & peniculi, *quos calceamenta tergentur*; *quòd è colis extremis faciebant Antiqui qui tergerent ea*. Il vient de *pellen*. *Pellen*, *pellinis*, *pellinieus*, *pellinieulus*, *pellinillus*, *penillus*, PENIL: comme *penilliere*, de *penillaria*. *Pellen*, qui signifie *un peigne*, signifie aussi *le penil*. Juvenal Satyre 6.

Inguina traduntur Medicis jam pectine nigro.

Les Grecs ont usé demesme du mot de κτεὶς dans l'une & l'autre signification. De *pellen pellinis*, les Italiens ont fait *pettignone* & *pettigone*. Il me reste à remarquer, que dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe, PUBES est interprété *premiere barbe*, *ou pignil*: & PUBE TENUS, *prez du paignil*.

PENSÉE. Fleur. Lat. *herba Trinitatis*: autrement, *viola tricolor*. Sylvius le dérive de *pensata*. PENSÉE; ce sont ses termes: *pro sententia & mente*, *ac etiam viola autumnali*, *à* pensata. C'est à la page 151. de sa Grammaire. Je ne puis comprendre comment *pensée*, dans la signification de cette fleur, puisse avoir été fait de *pensata*. Selon moy, il l'a été de *pansata*, fait de *pando*, dans la signification d'*expando*. Cette fleur est fort épanouie.

PENSER: pour *songer*. Lat. *cogitare*. De *pensare*: dont Sr Grégoire & Yves de Chartres usent en cette signification. Voyez Juret sur Yves de Chartres, épitre 20.

PENSER: pour *médicamenter*. De *pensare*: dont les Latins se sont aussi servi pour dire la mesme chose. Pétrone: *Pensatis vibicibus*, *animosior verberum notas arte contexi*.

PENSER *un cheval*. Les Espagnols disent demesme *pensar à cavallo*.

PEPIE. Maladie de poulles. Le Pere Labbe le dérive de *pipire*. Il vient de *pipita*. Les Gloses Anciennes: *pipita*, πίπκα. Les Espagnols disent *petita*; ce qui me fait croire que *pipita* a été dit par corruption, aulieu de *pituita*: lequel mot *pituita*, se trouve en cette signification. Palladius, livre 1. chapitre 27. *Pituita his nasci solet*, (il parle des poulles) *quæ albâ pelliculâ linguam vestit extremam. Hæc leviter unguibus vellitur.* Columelle, livre VIII. chapitre 3. *Aqua stercorosa pituitam concitat.* De *pituita*, on a fait *pitvita*, par le changement de l'u voyelle en v consonne: dont on a fait ensuite *pitbita*; & ensuite *pipita*.

PEPIN. Après avoir long-tans médité sur l'étymologie de ce mot, voicy ce qui m'est venu dans l'esprit. Les Latins ont appelé *pipinna* la ghighi d'un enfant. Et ce mot se trouve en cette signification dans ces vers de Martial,

Dranci Natta ſni vocat pipinnam ;
Collatus cui Gallus eſt Priapus.

Et c'eſt de *pipinna*, que nous avons fait *pinne* : mot de la meſme ſignification que *ghighi*. Pour *pinne*, nous diſons *binne* en Anjou & au Maine : où l'on dit auſſi *bin*, au maſculin : d'où le diminutif *Binet*, qui eſt un nom propre de famille. Ces mots *bin*, & *binet*, témoignent qu'on a dit *pipinnus*. De *pipinnus*, nous avons fait *pepin*, pour ſignifier *une pinne d'enfant*. Et de là, vrayſemblablement, *Pepin*, nom propre d'homme. *Pepin*, *Maire du Palais*, *Pepin le Gros*, *Pepin le Bref*. De la reſſemblance à une pinne d'enfant, nous avons enſuite appelé *pepin* le noyau d'un raiſin : car ce noyau reſſemble tout-à-fait à une pinne : ce qui a été remarqué par Gaffarel dans ſes Curioſitez Inouies. Voicy ſes termes ; qui ſont du chapitre 5. *On peut auſſi remarquer quelque forme des parties honteuſes, tant de l'homme que de la femme, aux grains de bled, & aux pepins de raiſin : & à mon jugement, ſuivant cette remarque, on peut philoſopher par deſſus le commun ſur ce proverbe*, Sine Cerere & Baccho friget Venus. J'ajoute à cette autorité, que *πέπων*, qui ſignifie *un pepin de raiſin*, a ſignifié auſſi *pudendum* : ſelon la remarque du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Acharnenſes. *πέπωνι γὰρ, τὸ αἰδοῖον.* C'eſt à la page 385. De cette reſſemblance à une pinne, nous avons auſſi appelé *binet*, (ce qui juſtifie encore qu'on a dit *pipinnus*) ce petit bout de chandelle qu'on tire du fonds du chandelier pour le mettre ſur le haut, ou ſur le bas du chandelier : ce qui s'appelle *faire binet*. Les Ecoſſois appellent ce petit bout de chandelle *doup* : duquel mot ils ſe ſervent auſſi pour exprimer une pinne d'enfant. Il me reſte à remarquer que *pepin*, qu'on a dit originairement d'un pepin de raiſin, a ſignifié enſuite toutes ſortes de pepins : *un pepin de pomme* ; *un pepin de poire*. Aulieu de *pepin*, on a dit *pépion*. L'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe : ACINUS, *pépion*.

Les Bas-Normans appellent *répepin*, l'oiſeau que nous appelons *roytelet* : ce qui me donne quelque penſée que *pepin* a ſignifié *petit*, & que ce mot *répepin*, veut dire *petit-roy*. Voyez *roytelet*.

PEPINIERE. Lat. *ſeminarium*. Du mot *pepin* : parceque les pepinieres étoient ordinairement ſemées de pepins de pommes & de poires.

PERCE-FEUILLE. Plante : ainſi appelée, parceque ſa tige paſſe par le milieu de la feuille : d'où elle a été appelée par les Latins *perfoliata*.

PERCE-OREILLE. Petit inſecte : ainſi appelé, parcequ'il entre volontiers dans les oreilles des hommes. Les Normans l'appellent *oreillere* : du Latin *auricularia* : c'eſt ainſi que les Latins des bas ſiecles l'ont appelé. Voyez Mouſſet dans ſon Hiſtoire des Inſectes, page 172.

PERCE-PIERRE. Sorte de Simple. Me de Saumaiſe, dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 36. *Non unum genus nomine* ſaxifragæ *donatum eſt. Perſuaſum habent, quòd calculos è corpore pellant, rumpantque. Hoc de* calcifraga *conceſſerim.* Saxifragam *verò proprie vocari credam, quæ perrumpat è quibus enaſcitur ; cui notioni affine eſt vocabulum Gallicum* percepierre. On dit par corruption *paſſepierre*. Nous l'appelons en Anjou *caſſepierre* : ce qui répont au *calcifraga* des Latins.

PERCE-PIERRE. Poiſſon de mer. Rondelet, livre 6. chapitre 22. parlant du percepierre : *Acauſe que ce poiſſon vit dedans les trous des pierres, & là ſe fourre, & ſe cache fort au profond, en Languedoc a été nommé* percepierre.

PERCER. De *perturiſicare*. Voyez *pertuis*.

PERCHE. Dans la ſignification d'*une gaule*. De *pertica*.

PERCHE. Eſpéce de poiſſon. De *perca*. Auſone dans ſa Moſelle :

Nec te, delicias manſarum, perca, ſilebo.

Perca a été fait de *πέρκη*, mot de meſme ſignification, fait de *περκὸς, nigris diſtinctus maculis*. Voyez *pers*.

PERCHE-GOUET. Province de France. De Guillaume *Gouet*, qui étoit Seigneur de cette Province. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, page 303.

PERDRIGON. Sorte de prune. De ſa reſſemblance aux eſtomacs des perdrix rouges : pour laquelle les Italiens l'appellent auſſi *pernicona*, & les Eſpagnols, *perdigon*.

PERDUS. ENFANS PERDUS. Terme militaire. Cy-deſſus, au mot *Enfans perdus*, j'ay renvoyé le Lecteur à Paul Jove, liv. 15. de ſes Hiſtoires, folio verſo 175 Ce qui doit s'entendre de l'Edition de Paris de Valcoſan, MDLVIII. Je n'y ay pas produit le paſſage de Paul Jove ; n'aiant pas ſous la main, lorſque je fis cette note, les Hiſtoires de Paul Jove. Comme le paſſage eſt curieux, je le produiray en cet endroit. Le voicy. *Illuc audaciſſimorum Juvenum globus, aliquantò certiore exitio quàm victoria, pervadere non dubitavit. Erant enim ex omnibus pagis florenti ætate, & ſingulari promptitudine, lectiſſimi ; qui pervetuſto gentis more, ut rares, ante provectam ætatem militia honores, aliquo inſigni virtutis opere edito, conſequantur, aſpera quaque & difficilia belli munera ultro ſibi depoſcere, & ſapius cum exitiabili laude propoſitam mortem ſubire conſueverunt. Hos ab immoderata fortitudine* Perditos *vocant, & in ſummo honore atque admiratione habent. Licetque illis, unâ virtutis præroga ivâ, & vexillum ferre, & ducere ordines, & duplicata per omnem ætatem ſtipendia accipere. Neque alio felicis audacia inſigni à ceteris* Perditi *dignoſcuntur, quàm candidiſſimis pennarum manipulis, quos, more ducum, è pileis ſpecioſa luxuriè defluentes, in tergum vertunt.* Il y a apparence, que c'eſt de ces jeunes gens que nous avons appelé nos Enfans perdus *Enfans perdus*.

PERGOIS. *Couteau pergois*. Rabelais IV. 42. *Et luy donna un beau petit couſteau pargois*. Les couteaux de Nogent-le-Rottou ; qui eſt une ville du Perche ; ſont fort renommez : ce qui me fait croire que ce mot de *pergois* a été fait de *Percenſis* ; comme qui diroit, *couteau du Perche*.

PERIGORD. Province de *Petricordia* : qu'on

Digitized by Google

qu'on a dit, par corruption, pour *Petrocorica*, & qui se trouve dans Theodulphe, page 201.

Nos hinc digressos cepit Petricordia tellus.

Il y a *Pericordia* dans quelques exemplaires. lequel mot se lit aussi dans les plus anciens Manuscrits de Paulin : ce qui a été remarqué par le Pere Sirmond sur cet endroit de Theodulphe.

PERLE. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot : & toutes ces opinions sont assez vray-semblables. Hotman, dans son *Matago de Matagonibus*, le dérive de l'Alleman *berlen*, qui signifie la meſme choſe : à quoy on peut ajouter, que les Polonois disent *perla* dans la meſme ſignification. Caſaubon, ſur la ſegonde Satire de Perſe, le dérive de *pernula*. *Margaritas infimæ Latinitatis Scriptores vocant* perulas : *quod nomen Idioma noſtrum ſervavit. Extat apud veterem Interpretem Horatii.* Mr de Saumaiſe, ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 323. dit la meſme choſe. *Uniones autem, hoc eſt margaritas, hodie* perulas *vocamus : voce ex Latino deflexa ; quaſi* pilulas ; *quaſi* parvas pilas. *Unde & pirula Iſidoro, rotunda illa naſi extremitas, pro* pilula. Mr Bochart, dans ſon Hierozoïcon, partie 1. livre 2. chapitre 45. page 490. & 491. le dérive de *penna. Talmudici Doctores, qui Babylone degebant, de mercibus Indiæ ſui temporis potuerunt citius & certius edoceri quàm Græci. Tale eſt quòd margaritæ in Græcia diu ignotæ à Jobo & Solomone celebrantur diſertis verbis. Atque ipſum nomen* פנינים peninim, *videtur ex* pinna *fallum : tranſlato conchæ nomine ad gemmam in ea incluſam. Quomodo nos* perlam *appellamus, voce ex* perna *deflexâ. Quippe etiam* perna *dicitur concha margaritifera : quia penna figuram utcunque imitatur.* C'eſt de Pline dont Mr Bochart a pris cette étymologie de *perna* dans la ſignification de *perle*. Voicy l'endroit de Pline ; qui eſt du chapitre dernier du livre 32. *Appellantur & pernæ concharum generis circa Ponticas Inſulas frequentiſſimæ. Stant velut ſuillo crure longo in arena defixæ, hianteſque.* Mr du Cange, après avoir produit cet endroit de Pline dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *perna*, donne enſuite la meſme étymologie de *perle*, que Mr Bochart. Voicy ſes termes : *Ita verò Latinis dictæ conchæ marinæ è quibus colliguntur margaritæ, ſeu uniones : quos inde* perlas *vocamus, quaſi* pernulas. Et d'autres enfin dérivent *perle* de *pyrum*, ceſtadire, *une poire* ; acauſe de la reſſemblance des groſſes perles aux petites poires. *Pyrum, perum, perulum, perula*, PERLE. Les Eſpagnols & les Portugais diſent *perula*, pour ſignifier *une petite poire* : Et les Italiens *pero*, pour ſignifier *une poire*. Toutes ces étymologies ſont, dis-je, aſſez vray-ſemblables.

PERRON. Dans le ſegond Scaligerana : Perron *ſignifie un eſcalier double.* ¶ De *petrone*, ablatif de *petro*, fait de *petra*.

PERROQUET. C'eſt un diminutif de *Perrot*, diminutif de *Pierre*. Nous avons donné des noms d'hommes aux animaux. C'eſt ainſi que nous avons appelé un merle *Sanſonnet* ; une pie, *Margot* ; un corbeau, *Colas* ; un geay, *Richard* ; un aſne, *Martin* ; un ſinge, *Robert* ; un écureuil, *Fouquet* ; une chévre, *Guionne*, & en Baſſe-Normandie, *Jamne*. Les Anglois diſent *parret*, pour dire *un perroquet*.

PERRUQUE. Claude Mitalier, Lieutenant Général de Vienne, dans ſa Lettre à Jérôme de Châtillon, Préſidant de Lyon, le dérive de l'Ebreu פרע *perah*, ou du Chaldéen פרעא *peruah*, qui ſignifient *capillos verticis. Feſtime*, dit le Pere Labbe, à la page 102. de la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes, *que* perruque *vient de quelque* Pierre *qui s'en eſt ſervi le premier, ou qui les ajuſtoit fort joliment.* Mr Guyet dérivoit ce mot du Grec πτιλον, qui ſignifie la meſme choſe, & qui ſe trouve en cette ſignification, dans les Dialogues des Courtiſanes de Lucien. Et il le dérivoit de cette ſorte : πτιλον, *penica, perica, peruca*, PERRUQUE. Il vient du Latin *pilus* : Et il en vient de cette maniere : *pilus, pelus*, (d'où l'Italien *pelo*) *peluſus, peluticus, pelutica, perutica, peruca*, PERRUQUE. Les Latins ont appelé de meſme la perruque *capillamentum*, du mot *capillus*. Suétone, dans la Vie de Caligula, chapitre XI. *Quin & ganeas atque adulteria, capillamento celatus, & veſte longa, nemini obiret.* Pétrone : *Evocatumque me, non minus decoro exornavit capillamento.* Tertullien, *de Cultu feminarum*, à l'article 12. *Aſſigitis præterea neſcio quas enormitates futilium capillamentorum : nunc in galeri modum, quaſi vaginam capitis & operculum verticis ; nunc in cervice retro ſuggeſtum.* Et le mot de πτιλον, qui ſignifie πῶμα σκέπης, σκεπασμα σκέπης, ceſtadire, *coma additicia*, &c, comme parle le Guarin dans ſon Paſtor Fido, *teſta ſinta*, a été formé de πτιλος, qui ſignifie originairement *ſtamen, filum, lana*, mais qui a ſignifié enſuite *une treſſe de cheveux*. Dans laquelle ſignification il ſe trouve dans une épigramme ancienne, produite par Mr de Loir dans ſa Rélation de la Gréce qu'il m'a fait l'honneur de m'addreſſer.

Πλῶσος μὲ ἡμπέρας, ἐκεῖ γλέκας ἔβι σκοῦδον,
Κόρσης κλάσκον' ἀϊάσκοντο ὅλοι νύμφη.

Et il en a été formé de la ſorte : πτιλος, πτιλον, πτιλια. Et πτιλος a été fait de l'inuſité πτιλω, qui ſignifioit *denſo* : d'où vient πτι. πτιλα, πτιλες, πτι : ceſtadire, πυκνος, πυκνὸς, *condenſus*. Aulieu de πτιλω, on a dit πτινω : d'où πτινος, πτιλος, πτιλωμα : ceſtadire, πυκνὸς, *denſo*. De πτινω, on a fait πτινακη : & de πτινακη, πτιναια : ceſtadire, πλεγμα, τὸ ἐκ τριχῶν σύνθημα : *treſſe de cheveux*. Je reviens à *peluſica*. Comme nous avons fait de ce mot celui de *perruque*, les Italiens en ont fait demeſme celui de *parruca* ; qui ſe trouve en cet endroit des Poëſies de Bernardo Bellincioni, Poëte Florentin, imprimées à Milan en 1493.

——— *Son tutt' opinioni*
I bei capei. cercate ſale in zucca :
Perch' Abſalon morì per la parruca :

mais dans la ſignification de *chevelure*. Le mot de *perruca* dans la ſignification de ΧαΖζερα *poſticcia*, ceſtadire de *perruque*, eſt nouveau dans la Langue Italienne, où il a été introduit de la Langue Françoiſe depuis moins de cent ans : de laquelle il a auſſi paſſé dans les Langues, Allemande, Angloiſe, Flamande, & Eſpagnole. Il me reſte à remarquer, que les Grecs ont

Digitized by Google

appelé la perruque φιάλη : comme qui diroit *impostura* : car φιάλη signifie *impostor*. Et par ce mot, & par celui de πλανῶν, qui sont tres-anciens dans la Langue Grecque, il paroist que l'invention des perruques est tres-ancienne.

PERS. Couleur. *Des yeux pers.* De φάος, qui signifie *subniger, varius* ; d'où le verbe φαιάζω, qui se dit des raisins noirs qui commencent à meurir. Ou plutost de φοινός, qui signifie *porreau* : d'où *prasinus color*.

PERSICO. C'est une sorte de rossoli ; ainsi nommé, parcequ'il se fait avec des noyaux de pesches. Ce mot nous est venu de Savoye.

PERSIL. Herbe. De *petroselinum* : d'où les Allemans ont aussi fait *peterfilgen*, & les Anglois, *persile*. *Petroselinum*, a été fait du Grec πετροσέλινον, fait de πέτρα, *petra. lapis*, & de σέλινον, *apium*. Dioscoride, livre 3. chapitre 79. dit que πετροσέλινον est un mot Cilicien : φασὶν, ὅτι ὁ Κιλικία πετροσέλινον καλεῖται.

Il est à remarquer qu'on prononce présentement à Paris *persi*, & *souci*. Du tans de Villon, on y prononçoit *sourcil*, & *persil*, comme il paroist par ce Rondeau,

Repos éternel donne à cil
Sire, clarté perpétuelle,
Qui vaillant plat ny escuelle,
Neust oncques ung bril de percil.
Il fut rez, chef, barbe, & sourcil.

Voyez *sourcil*. Il est encore à remarquer, qu'on dit à Paris *un Carré gourmandé de persi*, pour dire *un haut-côté de mouton, lardé de grani brins de persi*. ¶ Dans le Languedoc, on appelle le persil *jalbert*.

PERTUIS. Voyez *pertuisane*.

PERTUISANE. Sorte d'arme. Rabelais, dans le Prologue du livre 3. a dit *parthisane* : comme si cette arme étoit une arme des Parthes. Il faut écrire & prononcer *pertuisane*. Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans Nicot, & dans Robert Etienne. Et il a été formé de *pertundere : facilè enim pertundit*, dit Robert Etienne. ¶ *Pertundo, pertusi*, PERTUIS : *pertusa, pertusana*, PERTUISANE.

PESCHE. Voyez *pêche*.

PESER. De *pensare*, formé de *pendere*. *Pendo, pensi, pensum. pesum* : d'où l'Italien *peso* : *pesare*, PESER. Les Gloses du Glossaire Arabico-Latin : PESO, *libro. Pensare*, pour *peser*, se trouve dans le *Synodus Francofordiensis*, chapitre 5. *De denariis, si mero sunt argento, & pleniter pensantes*.

PESLEMESLE. Nicot le dérive de ces trois mots *par la meslée*. Il vient de *pressulè-misculè. Premo, pressum, pressulum, pressulè. Misceo, miscui, misculum* : d'où *miscellus* : *misculè*. Voyez *mesler*.

PESON *de fuseau*. Lat. *verticillus. Pesum, peso pesonis, pesone*, PESON : acaule du poids qu'il donne au fuseau.

PESSAIRE. C'est un rouleau de laine, ou de charpie, fait en forme d'un doigt, & de la grosseur d'un doigt, & trampé dans quelque onguent ; lequel rouleau on met dans le col de la matrice, & au bout duquel on attache un fil pour le retirer. Voyez Celse, liv. 5. chapitre 21. & Paul Æginéte, livre 3. & liv. 7. De *pessarium*, diminutif de *pessum*, qui signifie la mesme chose, & qui a été fait de πεσσὸς, mot de mesme signification. πεσσὸς a été formé de πίσσω, *cado.* πίσσω, ἔπεσσα, πέπτω, πεπτός. ¶ On l'appelle autrement *nascale*. Je n'en say pas la raison.

PESTRIR, Voyez *pêtrir*.

PET. Voyez *peter*.

PETARADE. Ce mot se dit proprement de cette suite de pets que font les chevaux en ruant.

PETARD. On appelle ainsi un rouleau de carton rempli de poudre à canon : Et on l'appelle de la sorte, acause du bruit qu'il fait quand on y met le feu. Les Italiens l'appellent *saltarello*, acause de ses sauts.

PETER. Nos Etymologistes le dérivent de *pedere*, par métaplasme, & par le changement du D en T. Il vient du diminutif *peditare*, fait de *peditum*, supin de *pedo. Pedo, pedi, peditum, peditare* ; & par contraction, *petare*, PETER. Dans la Bibliothéque de St Victor de Rabelais : *Ars honestè petandi in societate*. Le Latin *pedere*, a été fait du Grec βδέω. Mais il n'est pas icy question d'étymologies Latines. ¶ De *peditus*, nous avons fait *pet*. Mr du Cange veut que ce mot François soit une onomatopée : en quoy il n'a pas bien rencontré.

PETILLER De *petillare. Peditus, peditellus, peditellare*.

PETIT. Nicot le dérive de l'Ebreu *pethi*, qu'il dit signifier la mesme chose : & cette étymologie ne déplaist pas à Mr de Caseneuve. Scaliger sur les Catalectes de Virgile le dérive de *putiscus*, diminutif de *putus*. Voicy ses termes : *In vetei Glossario*, putus, μικρὸς : puti, μικροὶ. *Etiam puerum hodie ita vocant in Italia : & Galli pusillum vocant* petitum ; *detorta voce* à putito. D'autres le dérivent de *petilus*. Nonius Marcellus : Petilum ; *tenue & exile. Lucilius lib* XII. Insignis variis eruribus & petilis. L'u s'est changée en τ ; comme en *caput*, de *capulum. Capum, capulum, capul*, CAPUT. Mr Guyet étoit pour cette étymologie : & c'est aussi celle qu'a donnée de ce mot Mr de Caseneuve.

PETIT-GRIS. Animal, dont la peau sert à faire des fourrures, qu'on appelle *petit-gris*. *Un manchon de petit-gris*. Covarruvias : Grises, *son ciertos animalejos, de cuyas pieles se suelen hazer aforros : y dicenlas este nombre por la color parda que tienen*.

PETITE-OYE. Ce mot se dit proprement, de la teste, des ailes, & des pieds d'une oye, conjointement : ce qu'on pourroit appeler ἀκροστόλια *anseris*. Et il se dit figurément des faveurs des Dames au deça de la derniere. Il se dit aussi figurément de l'assortissement d'un habit ; ceſtadire, des aiguillettes, des rubans, &c.

PETO. Nos Anciens ont dit *estre sur le peto* ; pour dire, *demander*. Ce mot est pris du Latin *peto*, qui signifie *je demande*.

PETONCLES. Sorte de coquilles. De *petunculi*. Voyez Rondelet, livre 1. des Poissons couverts de test dur, chapitre 13. On les appelle à Rome *gongole* : de *conchula*, diminutif de *concha*. On les appelle en Normandie *hannons*, dit Rondelet.

PETRAR-

Digitized by Google

PE'TRARQUISER. C'eſt faire l'amoureux tranſi, comme Pétrarque. Ronſard s'eſt ſervi de ce mot.

PETREAUX. C'eſt ce que les Latins ont appelé *ſtolones*. Voyez Mr de la Quintinye, au mot *bouture*.

PÈTRIR. *Pinſo, pinſui, piſtum*. De *piſtum*, les Latins-Barbares ont fait *piſtire*, & enſuite *piſtrire*, d'où le François *peſtrir*, que nous prononçons *pêtrir*.

PEVOINE. Voyez *pivoine*.

PEU. De *paucum :* comme FEU, de *focus ;* JEU, de *jocus ;* LIEU, de *locus*, &c.

PEUPLIER. Arbre. De *popularius*, dit pour *populus*.

PEUR. De *pavor*. Anciennement on prononçoit, & on écrivoit *paor*. Ville-Hardouin, page 139. *Et por ce, dit-on, que mult ſait mal, qui por paor de mort fait choſe qui luy eſt réprouvée à toujors.*

PEUSINE. Dans le Roman du petit Saintré, chap. 79. *Lors chaſcun armé de ce qu'il devoit, prend ſa peuſine en ſa main ſeneſtre.*

P H.

PHILARIA : plante. Par corruption, pour *phillyrea*, fait du Grec φιλυρία. C'eſt ainſi que les Grecs appellent cette plante. Voyez Dioſcoride, livre 1. chapitre 126. Je ne ſay d'où vient φιλυρία. Daléchamp, aulieu de φιλυρία, croit qu'il faut dire φυλλεΐα : ceſtadire, *folio olea ſimilia*. Voyez-le, au livre 2. de ſon Hiſtoire des Plantes, chapitre 14. Dioſcoride dit que le *philaria* a la feuille d'olive. φύλλα δὲ ἐλαίας ἔμοια.

PHILIPPINE. On appelle ainſi l'Ordonnance pour la Régale, acauſe qu'elle eſt du Roy Philippes le Bel. Elle eſt dattée de Vincennes, au mois d'Aouſt 1334.

PHILIPPUS. Monnoie. Rabelais 1. 32. *Davantage, pour les contenter entiérement, voila ſept cents mille & trois Philippus que je luy livre.* Et 3. 37. *Le Faquin lui mit en main un Tournois Philippus.* Nous avons u pluſieurs Rois du nom de *Philippe*. Je ne ſay duquel de ces Rois étoient ces Philippus, dont il eſt parlé dans ces paſſages de Rabelais.

Cette monnoie étoit d'or. Dans l'Hiſtoire de l'Abbayie Royale de Notre Dame de Soiſſons, de Dom Michel Germain, page 331. *Agnes du Houſſoy donna cent florins d'or, appellez* de bons Philippes.

PHYSICIENS. On appeloit ainſi anciennement les Médecins, acauſe que la Médecine conſiſte particuliérement dans la contemplation de la Nature. Rabelais, 2. 11. *Mais les Phyſiciens diſoient qu'à ſon urine ils ne connoiſſoient ſigne évident.* L'Auteur de la Bible Guyot, parlant des Médecins :

Fiſiciens *ſont appellez,*
Sans ſy ne ſont-ils point nommez.

Alain Chartier, dans ſon Hiſtoire de Charles VII. parlant de ce Roy : *Et juſques à ce que les Phyſiciens luy dirent, que s'il ne mangeoit, il eſtoit mort.* Patelin, dans la Farce de Patelin :

Les Phiſiciens m'ont tué
De ces breuillis qu'ils m'ont fait boire.

Dans le titre d'une Bulle adreſſée au Roy Jan : CLEMENS, &c. *Comment le Roy & la Roine ne ſont tenus de jeuner aux jours de jeuſnes jeunables, ne eux abſtenir de manger chair aux jours deffendus à manger chair, ſi leur Confeſſeur & leurs Phiſiciens le conſeillent : leſquels en ſont chargez en leurs conſciences.* ¶ Dans un Réglement fait pour la nourriture des Religieuſes de Notre Dame de Soiſſons, par Beatrix de Martinmont, Prieure, imprimé dans les Preuves de l'Hiſtoire de l'Abbayie Royale de Notre Dame de Soiſſons, de Dom Michel Germain, page 464. *Derechief, Nous eſtabliſſons, que nous aurons des ore en avant un Fiſicien Juré, & penſionnaire, à noſtre Convent*, &c. Ce Réglement eſt de l'année 1282.

Les Anglois uſent du meſme mot en la meſme ſignification.

P I.

PIAFFER. Nicot : PIAFFE ; *dont vient tant le verbe* piaffer, *que le nom* piaffeur ; *ſignifie* bravene : *qui eſt, quand un éventé, par ſuperbe, & hautaine contenance de viſage, les bras courbez en anſe, & de fiere démarche, ſe porte ſuperbement, contemnant & nazardant les autres. Et parce que telle engeance de gens eſt prompte à fouler de menaces les autres, & les gourmander, il ſemble qu'il peut eſtre extrait de ce verbe Grec πάλλω, qui ſignifie* opprimer, angarier, outrager, battre. Cette étymologie eſt nulle de toute nullité. La véritable ne m'eſt pas connue. Paſquier VIII. 3. parle de ce mot, comme d'un mot introduit de ſon tans dans la Langue.

PIAILLER. De *pipilare*. Les Gloſes d'Iſidore : PIPILARE, *reſonare*.

PIASTRE. Monnoie du Mexique.

PIC. Voyez *piverd*.

PICARDANT. On appelle ainſi à Montpellier une ſorte de muſcat : parcequ'il eſt picant & ardant. Et à ce propos, il eſt à remarquer, qu'en Italie les muſcats ſont ſi ardans, que pour les manger, il les faut faire tremper dans de l'eau.

PICARDIE. Le Préſidant Fauchet, livre 2. de la Milice & Armes, le dérive du mot de *pique. Quant aux* Piquenaires, *ou Piquiers*, dit-il, *c'eſtoient ceux qui portoient les hantes menues de bois long de quinze & dix-huit pieds, comme la Sariſte Macédonienne. Et l'on cuide que les Flamands en ont ramené l'uſage : car l'on penſe que ce ſoit leur* Goden hoc : *avec lequel baſton ils renverſerent les Comtes d'Artois & de Saint Paul en un foſſé voiſin de Courtray, l'an* M. CCC. 11. *ſi j'ay bonne mémoire pour retenir ce qu'a dit de ce fait d'armes Vilani. Et poſſible que la picque vient du pays, qui pour telle ſorte d'armes en a retenu le nom de* Picardie : *d'autant que les gens de pied de ce pays-là (plus volontiers que les autres nations) uſoient de ce long bois, appellé auſſi* Hokebos : *d'autant que ſon effet conſiſtoit au heurt que le Piquenaire fait après avoir ſecoué & ébranlé ſon Hokebos ; depuis appellé* picque, *pour ce qu'il poind &*

pique. Car le mot de Picardie *n'eſt pas ancien: ains ſe trouve ſeulement depuis* CCC. *ans. Et Pierre de Blois en ſes Epiſtres, ſemble eſtre le premier qui en faſſe mention, ſi j'ay encore bonne mémoire.*

Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules improuve cette étymologie du Préſident Fauchet. Et il croit que les Picards ont été ainſi appelés, parcequ'ils ſont querelleux, & ſe piquent volontiers. Voicy ſes termes: *Picardos autem dictos arbitror, non à pilis quæ* picas *vocamus, quibus in præliis primi ſunt uſi; quales olim* Picquenaires *dicebantur, nunc* Piquiers: *ſed quòd vino aut levi convicio facilè ad iracundiam concitarentur. Irafeci autem ſine cauſa, Noſtri dicunt* picari, *ſeu* pungi, ſe piquer; *& rixam,* une pique. *Igitur majoris partis Belgica ſecunda incolas, quoniam temerè ac ſubitò excandeſcere rixaríque conſueverant,* Picardos, Picards; *& eorum regionem* Picardiam *appellaverunt*, la Picardie. *Quam appellationem primùm Lutecia in Scholis oriam eſſe exiſtimo, petulantiâ Scholaſticorum, Clericorumve, condiſcipulis Belgis levitatem & iracundiam exprobrantium.* Picardoſque per jocum *vocitantium: deinde à Scholaſticis ad totam Gentem Provinciamque tranſiſſe. Vidi qui à* pica *nomen* Picardorum *deducere mallent. Eſt enim avis maximè contumax & iracunda, inſaniſque clamoribus & intento noſtro hominem, à quo provocata eſt, inſequitur obſtinatè, ac vix abigi placarique poteſt: atque etiam non raro inopinantes aggreditur. Sed prior etymologia mihi magis arridet. Sic enim Flandrenſes, qui Picardis & finitimi, & moribus ſimiles, atque ad iram non minùs ipſis proni ſunt,* Flamingos, *aut potiùs (ut in Appendix Chronici Guillelmi Nangiacenſis ſemper vocat)* Flammingos, *vulgò* Flamens, *aut* Flamans, *ἐιρωνικῶς Noſtri appellavere, quòd facilimè ac temerè iraſcerentur, ac ſæpe ſine cauſſa flammato eſſent corde, ac furore incenderentur: nec ad rixas modò, ſed etiam ad ſeditiones, atque ad bella, cum civilia tum externa, igneo quodam ac ſubito impetu efferveſcerent. Eodem modo phœnicopteros à flammeo colore alarum* flammantes *Latinè, vulgari ac patria lingua* Flamans *nuncupamus. Sanè animadverto nomina, quibus vitia animi & corporis apud Noſtros per jocum deſignabantur, pleraque in* ard *deſiſſe, ſeu ſyllabâ* ard *fuiſſe terminata. Sic* Picardi *dicti, qui ad iram facilè concitarentur ipſi, alioſque concitarent, rixoſi, iracundi; loquaces,* linguardi, languards; *babilardi*, babillards, *bavardi*, bavards; *pulſator*, botardus, boutard; *irriſor*, gogenardus, un goguenard. *Otioſos & ceſſatores, quales vulgò habentur litterati ac ſtudioſi bonarum artium.* Muſardos *Noſtri vocavere*, Muſards; *Mulieroſum*, paleardum, paillard: *ſpurium*, baſtardum, baſtard; *fallacem*, tricardum, trichard; Guiſcardum, *vel* Wiſcardum, guiſchard, *erronem: plenis hominem genis*, g'flardum, g'flard: *ſtrabonem* luſchardum, louſchard: *virum macilentum*, cornardum, cornard: *pigrum, à tarde faciendo*, faitard: *levem & petulantem*, gaillardum, gaillard: *excordem & puſillanimem ac timidum*, caudardum, couard: Piquet, *nec non* Picot, *idem quod* Picard *Noſtris fuit, & pervicacem, rixoſum ad iram proclivem, ad iracundiam concitare concitarique facilem ſignificavit: quæ hodieque nonnullarum Lutetiæ, & aliis in Gallia locis, familiarum ſunt nomina.*

PICAVERET. Sotte de linote. Belon, livre VII. chapitre 16. de ſon Ornithologie: *Le picaveret eſt ſi ſemblable à la linote, que comme on a peine à le ſçavoir connoiſtre & le diſtinguer, tout ainſi il y a peu d'enſeignemens qu'on puiſſe écrire à diſcerner l'un de l'autre. Ce qui eſt de plus évident, eſt le bec de couleur jaunaſtre: & les jambes & les pieds noirs. Au reſte ſont moult ſemblables aux Tarins ſemelles, & de meſme corpulence: & ont meſme madrure & plumes comme les linotes: auſſi chantent de meſme maniere: car ils ſont de la meſme eſpéce.* On l'appelle à Paris *cabaret*: mot, qui a été fait de celui de *picaveret*: de cette maniere. *Picaveret, caveret, cavaret*, CABARET: Je ne ſay pas d'où on a fait *picaveret*. Ne l'auroit-on point fait de *pica varietta?* Le plumage de la linote eſt de diverſes couleurs. La linote eſt de couleur de châtaigne. Mais le deſſus de ſon dos eſt marqueté de brun & de jaune. Elle a quelques plumes aux ailes & à la queue, qui ſont treſſées en long avec du blanc, pour uſer des termes de Belon. Belon ajoute: que les linotes ont la poitrine & le deſſus de la teſte, une grande partie de l'année, de couleur entre rouge & orangé: & qu'elles ont ſur la fin du printans la couleur ſi vive, qu'elles reſſemblent à du ſang.

PICHER. On appelle ainſi dans l'Anjou, & dans les Provinces voiſines de l'Anjou, un vaiſſeau de terre dans lequel on boit. De *picarium*; mot inuſité, formé de *βίκος*; lequel mot *βίκος* ſignifie un petit vaiſſeau à boire. Heſychius: Βίκος· ποτήριον, ὅπερ ἔνιοι. Suidas: Βίκος· τὸ ὄξυβον ἢ ΒΙΚΊΔΙΟΝ ἢ τὸ, ἀφ' οὗ πίνουσι. Σύμμαχος. Καὶ ὁ ὑπερμεγέθης βίκος ἐμεθύσθη αἵματος. Et de là, ſelon moy, le mot Italien *bicchiere*: que Mr Ferrari dérive de *pocillum*.

PICORE'E. C'eſt le verbal de *picorer*, fait de *pecorare*, fait de *pecora*. *Pecora, pecorare*, PICORER: *pecorata*, PICORE'E. *Aller à la picorée*, c'eſt aller à la petite guerre; enlever ſur les ennemis des bœufs, des vaches, des chevaux, des moutons: ce que les ſoldats appellent *courre la vache*. Paſquier VIII. 3 parle de ce mot comme d'un mot introduit de ſon tans dans notre Langue.

PICOTE. On appelle ainſi en Poitou la petite vérole. Ce mot ſe trouve dans Rabelais, IV. 52. *L'un y avoit la picote: l'autre le tac; l'autre la vérole. De piquer*: acauſe que le viſage en eſt ſouvant marqué: d'où vient qu'on dit *picoté de petite vérole*: ce que les Toulouſains appellent *picontat*.

PICOTIN Nicot: *C'eſt une eſpéce de meſure, uſitée en l'avoine tant ſeulement; (car on ne dit pas picotin de bled, pois, febves, véce, navette) & eſt la derniere meſure en fait d'avoine, que aucuns eſtiment de la meſure du quart, en cas de bled. Voyez* quart. *A telle meſure eſt compaſſée la provende qu'on donne aux chevaux. Le Celemin d'Eſpagne luy équipolle. Voyez* muyde. *En aucuns lieux, on l'appelle* rondin; *mais le*

rondin ne ressourt au picotin. Voyez rondin.

Je tiens ce mot dérivé de *paucum* : de cette maniere : *paucum, pecum, poquitum* : &, par métathèse, *picotum, picotinum*, PICOTIN. *Picotin d'avoine* ; c'eſt donc un tantinet d'avoine. De *paucum*, les Eſpagnols ont fait demeſme *poco* & *poquito*.

PIE : cheval. Du Latin *pica* : parce qu'il eſt noir & blanc comme une pie. Les Eſpagnols diſent auſſi *pia* : pour une haquenée pie : *por haca remendada* ; ceſtadire pour une haquenée de diverſes piéces : lequel mot *pia*, les Eſpagnols ont pris des François, & comme nous avons appelé ces chevaux *pies*, acauſe de leur reſſemblance à des pies, les Grecs ont appelé demeſme *étourneaux*, certains chevaux ; de la reſſemblance de leur poil au plumage des étourneaux. Voyez cy-deſſus, au mot *étourneau*.

PIE'BOT. Nicot : BOT, *mouſſe, tronqué en rond par contreſaillure. Ainſi* Pied bot, c'eſt-à-dire, *contrefait, en rond & mouſſe, dont peut partir* boiter, boitouſer, & boiteux. Bot, *en Poitou, eſt* un ſabot ; calceus ligneus : ¶ Les Eſpagnols diſent *boto* en la meſme ſignification de *mouſſe, obtus* : d'où *embotar les filos del eſpada*, ceſtadire, émouſſer le fil de l'épée ; *retundere aciem*. Parmy les Bas-Allemans, *bot* ſignifie *difforme, malfait*. Et dans le vieux Gloſſaire, *bot* eſt interprété *ὁ ἐκ πάθους φαυλισθείς. Bot*, en langage Poitevin, ſignifie *ſabot* ; comme l'a remarqué Nicot ; & il ſignifie la meſme choſe en Picard ; & il a été formé de *ſabot*, par aphérèſe.

PIE'-DU-FOU. Maiſon illuſtre de Poitou. Par corruption, pour *Puy du Fau*, ou *du Fe*. Ceſtadire, de *Podio fagi*. C'eſt ainſi que les Seigneurs de cette Maiſon ſont appelez dans les anciens Titres Latins. Voyez l'Extrait d'une lettre de Mr Beſly à Mr du Puy, imprimée à la fin de l'Hiſtoire de Poitou de Mr Beſly. Voyez auſſi cy-deſſus, *fonteau*, & *puy* cy-deſſous.

PIE'-FOURCHE'. Droit qu'on leve aux portes de Paris : ainſi dit des bœufs, des vaches, des moutons, & autres beſtes qui ont le pié fourchu, ſur leſquelles ce droit ſe léve.

PIEÇA. Vieux mot : pour *piéce a* : où *piéce* eſt dit pour *piéce de tans* : comme l'Italien *pezzo di tempo*. Henri Etienne dans ſa Conformité du Langage François avec le Grec, a fait cette Obſervation ſur ce mot de *pieça* : *Veicy dont eſt venu ce mot* pieça : *duquel, pourceque maintes perſonnes uſent à crédit, & ſans ſçavoir comment, les autres le rejettent, auſſi-bien que* bonne piéce, *comme ſentans trop leur Place-Maubert, j'en diray mon opinion : & par meſme moyen, monſtreray un uſage de ce* pieça, *qui peut beaucoup eſclaircir ceſte façon de parler Grecque πολὺ ἀπὸ χρόνου. Je di donc, que quand nous parlons ainſi*, pieça qu'il eſt venu, *c'eſt autant que ſi nous diſions*, il y a bonne piéce de temps qu'il eſt venu. *Toutefois, ce* pieça *icy a meilleure grace en la fin qu'au commencement ; en changeant l'ordre des mots ainſi*, Il eſt venu pieça. *Comme auſſi on dit*, J'ay parlé à luy n'agueres, *aulieu de* Il n'y a gueres que j'ay parlé à lui. *Auquel ordre ainſi renverſé, doivent ſongneuſement prendre garde ceux qui ſont ſtudieux de la Langue Grecque, afin de ne trouver eſtrange ces locutions : (leſquelles je ſçay avoir donné beaucoup de peine à pluſieurs, & à moy le premier) qui ſont aſſez communes*, Ἤδη ἐκεῖνο μὰ, οὐ πολὺ χρόνος ; *&* οὐχ ἥδη ἐκεῖ μὰ, πολὺ ἄπω χρόνος. *Et de fait, ſi on penſe accorder ces façons de parler avec le Latin, en ſe tourmentera beaucoup, en perdant ſa peine. Car jamais, ni Priſcian, ni un un de ſes compagnons, ne conſentira qu'on die*, Venit ad me, non multum temporis, *ou* Non venit ad me, tam multum temporis. *Et meſme qui ne maniera d'exprimer ces deux locutions Grecques*, Ἤδη ἐκεῖνο μὰ, οὐ πολὺ χρόνος, *&* οὐχ ἥδη ἐκεῖ μὰ πολὺ ἄπω χρόνος, *jamais ne les mettra d'accord avec la Grammaire Grecque : (car ceſte eſchappatoire eſt trop lourde. de dire que les Grecs mettent quelquefois le Temps au Nominatif, & d'alléguer ὁ χρόνος ὑμᾶς, dont vient ὑπάρχει) mais ſi on vient à changer l'ordre des mots, & réſoudre ceſte locution*, Ἤδη ἐκεῖνο μὰ, οὐ πολὺ χρόνος, *en* Οὐ πολὺ χρόνος ἐξ οὗ ἥδη ἐκεῖ μὰ, *& en faire autant de l'autre, on ſortira incontinent de toute difficulté. Et qui m'apprend cecy ? Le François, qui uſe de ces locutions en toutes les deux ſortes : quand il dit*, Il eſt venu n'agueres, *aulieu de*, Il n'y a gueres qu'il eſt venu : *&* Il eſt venu pieça, *aulieu de* pieça qu'il eſt venu. *Ce que les autres diſent*, Il y a bonne piéce qu'il eſt venu. *Voilà comment le Langage François nous achemine à la connoiſſance du Grec.*

Or combien que mon intention ſoit de m'eſtudier à briefveté en ce Traitté, tant qu'il me ſera poſſible ; au moyen dequoy je n'aye délibéré d'entrer en pluſieurs conteſtations ; ſur leſquelles il me ſeroit force d'extravaguer ; ſi faut que je prie le Lecteur de prendre en patience une digreſſion que je feray icy, à propos de ce que j'ay tantoſt dict qu'aucuns rejettoyent, pieça, & bonne piéce, *(en la ſignification de* πολὺ χρόνος, *) comme ſentans trop leur Place-Maubert. Et croy qu'il ne plaindra le temps qu'il aura employé à la lecture de mon diſcours. Car, outre ce que la matiere en eſt plaiſante & prouffitable, j'eſpére que la concluſion en ſera trouvée bonne. J'entray un jour en diſpute avec quelques-uns qui faiſoient profeſſion, & avoient auſſi le bruit de bien parler noſtre langage. Le motif de la diſpute veint des vers ſuivans, de la traduction du IV. livre de l'Eneide de Virgile,*

Pieça la Reine eſtant au vif touchée
D'un grief ſouci, à ſa playe cachée,
Donnoit dedans ſa veine nourriture :
Et la cuiſante & ſecrette poincture
Du feu couvert, qui la bruſle & enflamme,
Alleit toujours gangnant place en ſon ame.

Laquelle traduction (qui n'a point encore eſté miſe en lumiére) j'oppoſoi à ces deux autres, qui ſont imprimées, il y a jà long-temps : L'une eſt,

Mais cependant la Reine en ſa penſee
D'un grief ſouci durement offenſee,
Nourrit la playe aux languiſſantes veines,
Sechant d'un feu ſecret en triſtes peines.

L'autre eſt ;

Mais cependant la Reine jà bleſſée
D'un grief ſouci, nourrit en ſa penſée

Ce

Ce qui la bleſſe, & ſent dedans les veines
L'avengle feu des amoureuſes peines.

Propoſois (dis-je) ceſte premiere traduction, qui ſe commence par ce mot, pieça, *aux deux ſuivantes, comme de l'or à de l'argent: & monſtrois comment le traducteur avoit uſé de mots bien choiſis, aians grande force & énergie, & rempliſſans doulcement les oreilles: & au demeurant non moins propres en leur endroict que les Latins: item, comment il n'avoit rien perdu du ſens de ſon autheur, mais il avoit recherché meſme la proprieté des épithetes: bref, comment il me ſembloit avoir faict devoir de bon Traducteur trop mieux que les deux autres. Sur quoy on commença incontinent à s'attacher à ce mot* pieça, *comme indigne de tenir un tel lieu. Et allégouient pour toute raiſon, que c'eſtoit un mot vil, & (s'il eſtoit licite d'ainſi parler) roturier: pource que le populaſſe en uſoit. Sur quoy aians fait pluſieurs réplicques, & quelques qu'uns joyeuſes touchant les degrez de nobleſſe qui eſtoient entre les mots, (à propos de ce qu'ils appelloyent ceſtuy-là roturier) pour toute reſponſe, ils me renvoyérent à la Cour: & cependant pour ce ſeul mot, condamnérent ceſte traduction: de l'excellence de laquelle je ſay juges les Muſes Françoiſes. Or afin qu'on ſache à quoy tend ce diſcourt, je di que par ceci, on peut connoiſtre le povre ordre, qui eſt pour le jourd'huy au langage Françoiſ. (de quoy je me ſuis deſja plaint cy-deſſus.) Car l'autheur de ceſte traduction a eſté nourri dès ſon enfance en Cour, comme auſſi ceux contre leſquels je diſputois: & toutesfois le mot que ceſtuy-là avoit approuvé, ceux-cy le réjectoient totalement. Et nous eſbahiſſons-nous du deſordre qui eſt pour le jourd'huy en noſtre langage, veu que ceux qui ſe vantent d'en pouvoir ordonner, & en donner loix aux autres, ne s'accordent pas enſemble? Mais quelle pitié ſera-ce ſi nous voulons bannir autant de mots que nous trouverons eſtre en uſage entre le populaire: & principalement quand il n'y en a point d'autres, ou pour le moins de ſi propres? Il eſt certain que c'eſt le vray moyen de faire noſtre langage belitre & coquin. Car quand il aura perdu le ſien, ne ſera-t-il pas force qu'il coquine l'autruy? Or quant à moy, pour concluſion, je di, puiſque l'uſage de nos mots eſt ſi mal aſſeuré qu'on le peut dire (par maniere de parler) eſtre fondé ſur la glace d'une nuict, à l'endroit de ceux qui le veulent aujourd'huy gouverner, que c'eſt une grande folie de s'y arreſter: & qu'au lieu de rejetter ce qui eſt de l'ancien Françoiſ, quand il aura paſſé par la bouche du commun peuple, nous devons dire ce que diſoit Cicéron, parlant de l'orthographe Latine*, Uſum loquendi populo conceſſi, ſcientiam mihi reſervavi. *Et ſpécialement, quant à* pieça, *d'autant plus avons-nous grand tort (à mon jugement) de le vouloir bannir de noſtre langage, que nous croyons que les Italiens, à noſtre imitation, ont dit un* pezzo. *Je di davantage, que ce Traducteur a prudemment faict, d'avoir voulu exprimer la vraye ſignification du mot de Virgile* jamdudum, *& qu'au contraire, les deux autres l'ont trop legiérement changé en* interea; *diſans* cependant, *de peur d'uſer de* pieça. *Et toutesfois encores euſſent-ils peu trouver l'interprétation de* jamdudum *par autres mots, (s'ils ne pouvoient par un ſeul. en omettant la particule* at. *Car celuy qui a dict*,

Mais cependant la Roine en ſa penſée,
pouvoit dire,
Jà de long-temps la Roine en ſa penſée.
Et me ſemble que oultre ce qu'il euſt plus fidélement traduict le ſens, le vers euſt eu pour le moins auſſi bonne grace. Autant en eſt-il de l'autre: car au lieu de dire,

Mais cependant la Roine jà bleſſée,
il euſt peu dire,
Jà de long-temps la Roine eſtant bleſſée.
Et meſme, en gardant la particule at, *(laquelle, à dire la vérité, je n'euſſe voulu laiſſer) il pouvoit dire*,

Mais de long-temps la Roine eſtant bleſſée.

PIEGE. De *pedica*.

PIERREFITE. Lieu, dans le voiſinage de l'Abbayie de St Denys en France. De *Petra ſicta*. C'eſt ainſi que ce lieu eſt appelé dans une Donation de Charlemagne au Monaſtere de St Denys, rapportée par le P. Sirmond ſur l'épitre XVI. du 2. livre de Geoffroy, Abbé Vandôme.

PIERRE-PONCE. De *petra pumex. Pumex, puniciu, pumice*, PONCE. Il eſt à remarquer que les Latins appellent cette pierre ſimplement *pumex*, & que nous joignons le mot de *pierre* à celuy de *ponce*. Les Eſpagnols diſent demeſme *piedra eſponja*.

PIERRERIES. Les Grecs ont uſé du mot de λίθος en la meſme ſignification. Strabon, livre XV. Φέρει δὲ καὶ λίθους ἐν τοῖς ποταμοῖς κρυστάλλου, καὶ ἀκάτους πολλοὺς, κτησίους τε μαργαρίτου.

PIESSANTE. Voyez *ſenti-r*.

PIETTE. Oiſeau acatique. Gr. φαλαρὶς. C'eſt un diminutif du mot de *pie*. Belon, livre 3. de la Nature des Oiſeaux, chapitre 16. *Pour prouver que ce nom de* piette, *eſt pure diction Françoiſe, ne voulons que l'expérience C'eſt quiconques aura un oyſeau qui eſt ſi fréquent par nos rivieres, & familier en toutes boutiques des paſticiers, tel que monſtre cette peinCture, le portant en ſa main, & demandant ſon nom au paiſans, il n'y aura celuy qui ne le nomme ainſi qu'avons dit. On le trouve moult commun en Soiſſonnois & Beauvoyſin Car communément on l'apporte vendre aux villes de ce païs-là en moult grande quantité, pris és rivieres de Arée, Somme, & autres tels ruiſſeaux.* Piette *ſemble eſtre diminutif d'une* pie. *Car c'eſt noſtre couſtume de nommer beaucoup de choſes du nom de* pie: *comme quand nous voyons ceſt oyſeau mi-party de noir & blanc, nous le nommons à l'exemple d'une pie; comme auſſi nous diſons un cheval* pie. Cette étymologie me paroiſt tres-raiſonnable.

PIGEON. De *pipione*, ablatif de *pipio pipionis. Pipio* a été fait de *ninn*. Voyez *pinçon*.

PIGNOCHER. Peutêtre de *panichiare*, formé de *panis. Panis, panicu, panicium, paniciare. panichiare*.

PIGNON *de maiſon*. Me Bochart le dériVoit de *rignum*, par le changement du r en p. Je croy qu'il vient de *pinna. Pinna, pinnum, pinnium*.

pinnium, *pinnio pinnionis*, *pinnione*, PIGNON. La pluſpart des anciennes maiſons des petites villes ſont bâties avec des pignons : & ces pignons ſont ſur les rues. Et de là, cette façon de parler, *avoir pignon ſur rue*, pour dire, eſtre riche en fonds.

PIGNON *de pomme de pin*. On a dit *pinea* elliptiquement, pour *nux pinea*. De *pinea*, on a fait *pineum* ; de *pineum*, *pinium* ; & de *pinium*, *pinio pinionis* ; d'où on a fait enſuite PIGNON.

PILE. PILIER. De *pila*, on a fait PILE ; & de *pilarium*, PILIER. *Pilarium* ſe trouve. Voyez Voſſius, dans ſon *de Vitiis Sermonis* ; & Mr du Cange, dans ſon Gloſſaire Latin. Aulieu de *pilarium*, on a dit auſſi *pilare*. Guibert, Abbé de Nogent, livre 3. de ſa Vie, chapitre 5. *Erat autem columna appodiatus quidam, quam* pilare *vocant*.

PILLE *à mils* Rabelais 3. 17. *La vieille reſta quelque temps en ſilence, penſive, & rechignante des dents : puis s'aſſit ſur le cul d'un boiſſeau, print en ſes mains trois vieux fuſeaux, les tourna & vira entre ſes doigts en diverſes manieres : puis éprouva leurs pointes ; le plus pointu retint en main, les deux autres jetta ſous une pille à mil.*

PILLER : pour *prendre*, *emporter*. De *pilare* : dont les anciens Latins ſe ſont ſervi en la meſme ſignification, comme il paroiſt par les compoſez, *expilare*, *ſuppilare*, *compilare*. Ammian Marcellin, livre XIV. *Cognitis pilatorum, ceſorumque funeribus, nemo deinde ad has ſtationes appulit navem.* Mr de Valois ſur cet endroit : *Ita edidi. ex auctoritate ſcriptorum codicum ; quibus editio quoque Romana & Auguſtana ſubſcribit. Sic Marcellinus in libro ultimo loquitur de Hunnis :* Nec caſtra inimica pilantes. *Et rurſus :* Pilando villas, & incendendo. *Eamque vocem ab Antiquis uſitatam fuiſſe, teſtis eſt Feſtus in voce* pilare : *qua & in Idiomate noſtro adhuc manet.* De *pilare*, les Italiens ont fait demeſme *pigliare*. Feſtus dérive *pilare* de πιλεῖσθαι, qui ſe trouve dans Héſiode pour *brigand*. Pilare, dit-il, & compilare, *à Graco trahitur : Graci enim fures* piletas *dicunt*. Je croirois pluſtoſt qu'il viendroit de πιπρᾶν, qui ſignifie *prendre*. Heſychius : πιπρᾶται. πιπρᾶν λαμβάνει. πιπρᾶσθαι. δεῖ δὲ λέγειν, πιπρασθέντας. Et de là, le mot *pirate*.

PILON. De *piſtillum*, *piſtillo*, *piſtillonis*. *piſtillone*, PILON.

PILORI. Bourgueville, dans ſes Antiquitez de Normandie, parlant de la ville de Caen : *Au vieil marché eſt l'Eſchafaut ancienement appelé* Pilory. *Ce Pilory eſtoit une groſſe maſſe de bois, qui tournoit ſur l'un des bouts de ceſt Eſchafaut, où eſtoient punis les criminels, fauſſaires. & parjures, qui n'eſtoient condamnez à mort de ce temps-là : ceſte quelle punition eſtoit, que leſdits criminels eſtoient attachez, les pieds & mains en un cept, & les faiſoit-on tourner par certains tours, pour eſtre veuz par le peuple circonſtant, leſquels tours de Pilory les rendoient infames.* Cette groſſe maſſe de bois, qui n'eſt plus en eſſence, a donné le nom au Vieux Marché de Caen : car il s'appelle *le Pilory*. Une des places publiques de notre ville d'Angers s'appelle auſſi *le Pilory* : acauſe d'un poteau qui eſt au haut de cette place, auquel on attache à un carcan ceux qui ſont condamnez à être mis au carcan. Dans pluſieurs autres Villes de France, ces poteaux s'appellent *piloris* : du mot de *pila*. *Pila*, *pilula*, *pilura*, *pilurica*, *piluricia*, *piluricium*, PILORI. On dit encore en Gaſcogne *una pilura*, pour une balle ; & *pilurada*, pour un coup de mouſquet.

PILOTE. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Les Flamans diſent qu'il vient de leur *piil loote*, ceſtadire, *explorator vadorum plumbea bolide* : mot, formé de *piilen*, ou *peylen*, qui ſignifie *fundum tentare*, & de *lood*, qui ſignifie *plumbum* : qui eſt une étymologie ridicule. Celle de Barthius, *à pileo*, n'eſt pas plus raiſonnable. Voicy les termes de Barthius, qui ſont du chapitre 1. du livre 47. de ſes Adverſaires : *Nam & hodieque in Linguis à Latina deſcendentibus* pilota *navicularium hominem, inque mari navibuſque degentem deſignat ; vocabulo paullum corrupto : ſed quod certum ſit ex Latiniſmo talium temporum deſcendiſſe. Utique autem à genere quodam pileorum nautico deſcendit hæc appellatio : nam & Iſidorus in Gloſſis* PILEUM, calamarcam *exponit ; quod utique barbarum eſt capitis tegumentum.* ¶ Pluſieurs croyent que *pile* eſt un vieux mot François, qui ſignifie *navire* : fondez ſur le Jeu de *Croix* ou *pile*. Et là-deſſus, ils alléguent ce paſſage de Macrobe, livre 1. des Saturnales, chapitre 7. *Quum primus quoque æra ſignaret* ; Macrobe parle de Janus ; *ſervavit & in hoc Saturni reverentiam, ut quoniam ille navi fuerat advectus, ex una quidem parte ſui capitis effigiem, ex altera verò navis exprimeretur ; quo Saturni memoriam in poſteros propagaret. Æs ita fuiſſe ſignatum, hodieque intelligitur in aleæ luſu, cum pueri denarios in ſublime jactantes, capita aut navim, luſu teſte vetuſtatis exclamant :* & un autre d'Aurelius Victor, au livre qu'il a fait de l'Origine des Romains, qui porte la meſme choſe. Et dans cette créance, ils dérivent le mot de *Pilote* de ce mot *pile*. Scaliger, dans ſon premier *Scaligerana*, pag. 115. eſt de cet avis. Voicy ſes termes : NUMMUS RATITUS. *Macrobius de Nummo ratite ſic loquitur :* Ita fuiſſe ſignatum, hodieque intelligitur in aleæ luſu, cùm pueri denarios in ſublime jactantes, *capita* aut *navim*, luſu teſte vetuſtatis exclamant. *Ce qu'aujourd'huy nous appellons* Jouer à croix, ou à pile : *car* pile *eſt un vieil mot François, qui ſignifioit* un navire. *Unde* pilote. *Ratitus nummus erat ex ære : ſic dictus, ab effigie ratis.* Et Mr Mation dans un de ſes Playdoyez dit la meſme choſe. Mais comme ce mot de *pile* ne ſe trouve point en la ſignification de *navire*, dans aucun de nos Auteurs François, je ne puis être de cet avis. Et je croy toujours que *pilote* a été fait de *prorita*. *Prorita*, *pirota*, par métathèſe : *pilota*, PILOTE. *Prorita*, c'eſt celui qui gouverne la proue : πρῷρα. Mr Ferrari, dans ſes Origines Italiennes au mot *pedoto*, a fait mention de cette étymologie, en ces termes : PEDOTO. Nauclerus,

navis gubernator. *Menagius à proreta, quod idem significat, qui in prora ventos observat. Sed cum durior literarum flexus videatur, putarem dictum esse à* pede. *Qui scilicet veli curam haberet, & illud ventis aptaret. Nam veli funes, pedes dicti esse, notum est. Hinc* facere pedem : *& Catullus* utrumque pedem *appellat. Si quis tamen à* piloto, *quod idem est*, pedoto *factum putet ; & piloto à proreta, haudquaquam adversabor : quamquam* pedoto *à regendis & flectendis veli pedibus, retiisve deduci videatur.* Le Lecteur remarquera, s'il lui plaît, que je n'ay point dérivé *pedoto*, de *proreta*, mais *piloto :* & pour cela, je prens la liberté de le renvoyer à mes Origines Italiennes, au mot *piloto*. Et la métháiése de *proreta* en *pirota*, eſt moins dure, que celle d'*Ilerda* en *Lerida*, qui eſt approuvée de tout le monde.

PILOTIS. De *pila, Pila, piluta, pilutum, piluticium, piloticium,* PILOTIS. C'eſt ce que Vitruve appelle *depalationes.*

PILOU. Nom de famille. De *Pejor lupo.* Ives de Chartres, épit. 54. *Defuncto enim Johanne, Aurelianensi Episcopo, Turonensis Archiepiscopus, qui in praedicta Ecclesia adhuc sibi usurpabat Praepositurae & Archidiaconatum & quidam ejusdem Ecclesiae Subdecanus, cognomine* Pejor lupo. Et dans l'Inſcription de l'épitre 151. (selon un Manuſcrit de la Bibliothéque de St Victor de Paris) *Gaufrido Pejori-lupo, Belvacensium Episcopo.* J'ay lu ce meſme nom en quelques autres Auteurs, qui me ſont échapez de la mémoire.

PILULE. De *pilula*, diminutif de *pila :* acauſe de ſa figure ronde.

PIMART. Voyez *piverd.*

PIMPANT. Moliere, dans l'Ecole des Maris, page 14.

Vous ſouffrez que la vôtre aille leſte & pimpante.

Par corruption, pour *pompant :* de *pompans pompantis.*

PIMPERNEAU : ſorte d'anguille. Jules Scaliger, ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 217. Ἔγχελυς : anguillam *nos, ab anguis ſimilitudine,* &c. *Anguillarum genera ſumma duo : marinum, & fluviale. Marino, ſapor deterior,* &c. Marganium *Vaſcones vocant.* (En François *Margainon) Fluviales roſtro acuto, capite ſtrictiore ; longè maximè marinis antefernda. Adriatici ad Cymaeli ſtagna tribus appellationibus tres oſtendunt magnitudines. Minimas*, Buratellos *nominant. Franci*, Pimperneaux. *Maximas*, Melioramenta. Et contre Cardan, CCXXVI. 6. *Santonica vox eſt* Piballa. *Piſciculus tenuis, vermiculi ſpecie : anguillarum more natans ; colore candido. Maritima natura conſulti aiunt eſſe anguillarum prima rudimenta*, &c. *Aetatis initia*, piballa *ſunt : adultiores*, pimperneaux *dicuntur à Francigenis. Perfecta, communi nomine agnoſcuntur.*

Il y *a* beaucoup d'apparance que le mot de *pimperneau* a été fait de celui de *piballa :* de cette maniere : *piballa, pibella, pibellina, pibellinella, pibellinellum, pimbellinellum, pimpernellum,* PIMPERNEAU : ou, comme on dit en Anjou, PIMPRENEAU. Je ne ſay pas d'où *piballa* peut avoir été fait.

PIMPRENELLE. Herbe de ſalade. Par corruption, pour *pimpinelle*. De *pimpinella*. C'eſt ainſi que les Botaniſtes appellent cette herbe, acauſe de ſa reſſemblance à une plume d'oiſeau, *Pinna, pimpinna ;* par réduplication : *pimpinella*, PIMPINELLE. Ceux qui le dérivent de *biſpinna*, ſe trompent. Charle Etienne eſt de ceux-là. Voicy ſes termes : qui ſont de ſon Traité *de Re Hortenſi* : PIPINNELLA : de la pinprenelle : *dicta, quòd folia habeat circum ipſum caulículum alternatim diviſa, ac ſemper gemina : ut velúti in duas pinnas aſſurgere videatur.* ¶ Au lieu de *pimpin-elle*, on a dit *pimpenelle :* & c'eſt comme on parle encore en Anjou. On a dit enſuite *pimpersche*, & *pin prenelle.* On dit à Paris *pimprenelle.* Nicot a écrit *pimpernelle :* Et c'eſt comme on parle dans la Baſſe-Normandie.

PINACE. Vaiſſeau de mer. Les Italiens diſent *pinaccia* & les Eſpagnols, *pinaça.* Tous ces mots ont été formez de *pinus.*

PINARD. Eſpéce de petite monnoie. Rabelais 2. 30. *Je vy Maiſtre François Villon, qui demandoit à Xerxès : combien la denrée de moutarde ? Un denier, diſt Xerxès. A quoy diſt ledit Villon : Tu fiévres quartaines, vilain : la blanchiſſeuſe n'en vaut qu'un pinard ; & tu nous ſurfais icy les vivres.*

PINCEAU. De *penicellus*, dit pour *penicillus.* On appelle *pincelier* le vaſe où l'on nettoye les pinceaux. René François le nomme *la pinceliere.*

PINCER. De *pungere. Pungo, punctus, punctum, puntium, punctum, punzicare, pinzicare*, PINSER. L'Italien *pizzicare* a la meſme origine, & la meſme ſignification. La Ceuſea : PIZZICO *diciamo anche allo ſtringere in un tratto la carne altrui con due dita, che più comunemente diciam* PIZZICOTTO, e pulceſecca.

PINÇON. Oiſeau Lat. *fringilla.* Pierre Belon, livre VII. de la Nature des Oiſeaux, ch. 18. le dérive de *pinſer.* Voicy ſes termes : *Quand l'on prend un pinſon, il ſe revenge du bec, & pinſe les doigts bien ſerré. C'eſt de là qu'il a gagné ſon appellation Françoiſe ; car* pinſer *eſt quand l'on empogne quelque choſe du ongles : & le Pinſon ſerre ſi fort de ſon bec, qu'en pinſant les mains, il en fait ſortir le ſang.* Il vient de *ſpinthio.* Les Grecs ont nommé cet oiſeau σπίζα, & σπίγος. Aulieu de σπίγος, ils ont dit σπίγγος, & σπίγγος ; & par diminution, σπίγγιον : d'où les Latins ont fait *ſpinthio* ; comme *ſtruthio*, de στρούθος ; *pipio*, de πίπιον ; & *damalio*, de δαμάλιον. Et aulieu de *ſpinthio*, ils ont dit enſuite *pinthio :* d'où nous avons fait PINSON. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 445. *Fringillam eſſe quem hodie* pincionem *vocamus, ſatis certum eſt.* σπίγγος *Veterum plerique hanc avem dixere. Gloſſa :* frungillus, σπίγος. *Heſychius :* σπίγγος, σπίγγος : *de ave intelligit. Et paulo poſt :* σπίγγια, ὀρνιθάριον τι δὲς, σπίγγος. *Ergo* σπίγγος, & σπίγγος, & σπίγγιον, *iidem. Inde* σπίγγιον : *ex quo* ſpinthio ſpinithionis, & pinthio : *ut* δαμάλιον, damalio ; στρούθιον, ſtruthio : πίπιον, pipio. *Hinc igitur, & pintionem, vel* pincionem, *vulgò dicimus fringillam. quam Graeci* σπίγγον & σπίγγιον, *ſive* σπίγγιον, *nominant.*

PINDARISER. Binet, dans la Vie de Ronſard :

Digitized by Google

Ronsard : *Les autres qui sembloient procéder avec plus de jugement, disoient que ſes écrits eſtoient pleins de vanterie, d'obſcurité, & de nouveauté : & le renvoyoient bien loin avec les Odes Pindariques, Strophes, & Antiſtrophes; tournant toute choſe en riſée : dont eſt venu meſme le proverbe quand quelqu'un veut parler & mignarder ſon langage, ou eſcrire d'un ſtyle obſcur & nouveau, ou non accouſtumé, ou meſme affecté, de dire,* Il veut pindariſer. *Toutes leſquelles médiſances, il n'a point voulu celer luimeſme en ſes écrits : comme on peut voir en une de ſes Odes, où il dit ainſi,*

Si dès mon enfance,
Le premier de France
J'ay pindariſé,
De telle entrepriſe,
Heureuſement priſe,
Je m'en voy priſé.

Robert Etienne & Nicot ont mis ce mot dans leurs Dictionnaires. Voicy les termes d'Etienne : PINDARISER, *tinnulè differere : hoc eſt, loqui cum faſtu, voceque plauſum captanti, & vibranti.* Nicot a dit la meſme choſe, mot pour mot. Le Dictionnaire François de Robert Etienne où ce mot a été mis, eſt de 1549. Et Henri Etienne s'en eſt ſervi dans la Préface de ſon Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec. *De ma part*, dit-il, *je puis aſſeurer avoir ouy ſouventesfois en bonne compagnie, de la bouche de ceux qui plus s'écoutoient parler, & penſoient le mieux pindariſer*, &c. Et Rabelais 2. 6. *Sans doute ce gaillard veut contrefaire la langue des Pariſiens : mais il ne fait qu'écorcher le Latin : & cuide ainſi pindariſer.*

PINGRES. On appelle en Anjou *le Jeu des pingres*, ce qu'on appelle à Paris *le Jeu des oſſelets*. Rabelais IV. 14. en fait mention en ces termes : *Les Damoiſelles jouoient aux pingres.* Et au chapitre des Jeux de Gargantua, qui eſt le 22. du livre 1. *aux martres, aux pingres.* L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. A Bourges, on appelle ce Jeu, *le Jeu de coblas* : de *cubulus*, diminutif de *cubus*. On l'appelle à Caen, *le Jeu de mâtres.*

PINTE. Meſure de vin. Nancel en la Vie de Ramus, page 17. le dérive de *vino*. PINTAM *ſic vocant noſtrates ex Græco vino.* Périon le dérive de *vin*.

PIOCHE. Inſtrument à remuer la terre. *Picus*, (d'où *Pic*, autre inſtrument à remuer la terre) *Picutius, picutia, piocia, piochia*, PIOCHE.

PIOLE'. Comme quand on dit, *riolé piolé*. De *piculatus* : ceſtadire, *piqueté*. Les Gaſcons, appellent *pigaillat*, ce qui eſt marqueté de petites taches.

PIONNIER. Voyez *pions*.

PIONS. De *peditones*, diminutif de *pedites*. Cornelius Severus, dans ſon Etna :

Cernis & in ſilvis ſpatioſa cubilia rutro,
Antraque demiſſis pedites fodiſſe latebris.

Scaliger, ſur cet endroit : PEDITES; *quos vulgò* peones *dicimus : corruptè pro* peditones : *qui militare opus faciunt ; aggerem, ſopas.* ¶ *Pedites, peditones, peones, piones*, PIONS. *Peonarii*, PIONNIERS. ¶ Mr Bochart dérivoit le mot de *pionniers, à Paonibus Myſianis, Aſia populis : quibus mos erat ſpecus ſubterraneas effodere, pro domicilio, & ad perfrontandum aurum.*

PIOT : pour dire *du vin*. Rabelais 2. 1. *Mais tout ainſi comme Noë, le ſaint homme, auquel nous ſommes obligez, & tenus de ce qu'il nous planta la vigne, dont nous vient cette nectarique, délicieuſe, ſpatieuſe, céleſte, joyeuſe, & déifique liqueur, qu'on nomme* le piot. De *potus*.

PIPE. Ce mot ſignifie originairement un petit tuyau de bois que les Oiſeleurs mettent dans leur bouche pour contrefaire les pippis des oiſeaux, d'où ce tuyau a été nommé *pipe*. Il a ſignifié enſuite une petite canne. Et en cette ſignification, nous diſons *une pipe de tabac*. Dans le Teſtament de St Evrard, rapporté par le Mire, ce petit chalumeau d'or, avec lequel on prenoit le Sang de Notre Seigneur, (ce qui ſe pratique encore à St Denis en France les Feſtes & les Dimanches, à l'égard des Diacres & Soudiacres) eſt appelé *pipa. Pipa aurea ad ſugendum ſanguinem de calice.*

Et acauſe que ces chalumeaux ſont de figure oblongue, on a appelé enſuite *pipes de vin*, ces tonneaux de vin, de forme oblongue, tels que ſont ceux d'Anjou. Lequel mot eſt auſſi uſité en cette ſignification parmy les Anglois.

PIPEAUX. Voyez *pipe*.

PIPER. Nicot : PIPER, *eſt un mot fait & imité de la voix des oiſelets : comme auſſi* pipe, pipper, & pippeur : *& ſignifie le ſifflet que l'Oiſeleur fait avec une fueille de ſau, ou d'autre arbre, ou de roſeau, ou avec une pippe de bois : contrefaiſant la voix d'icenx oiſelets. Selon ce, on dit*, prendre des oiſeaux à la pippée: *qui eſt, quand un homme caché dedans un buiſſon, & bien entouré de rameaux couverts de gluons, ayant un chathuant, ou hibou, branché & attaché près de lui, contrefait le pippis des oiſeaux, ou bien preſſant les ailes ou les pieds d'un oiſeau vif, le fait crier. Car les oiſeaux advolent à ce pippis, ou a ce cry, pour garantir leurs ſemblables du chathuant qu'ils cuident les tenir : & ſe perchent ſur ces rameaux, & s'engluent.* PIPER, *par métaphore, ſe prent pour mine & contenance contrefaite. Selon ce, on dit de celuy qui contrefait le ſage*, Il fait bonne pipée. PIPE'E *auſſi eſt participe féminin : comme*, Helis a été pipée : decepta. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 444. parlant de la pipée: *Hoc genus aucupii pipatam hodie vocamus à pipatu avium, noctuam circumvolitantium. Inde* pipare *pro* decipere : *quod proprium eſt aucupum* : Volucrem dum decipit auceps.

Frere François Fortin, Religieux du Prieuré de Grammont, près de Tours, Auteur des Ruſes Innocentes de la Chaſſe & de la Peſche, livre 2. chapitre 19. a décrit la pipée avec tant de choſes ſingulieres, que je ne puis m'empeſcher de les rapporter en cet endroit. *Le Roitelet*, dit-il, *ſera le premier oiſeau qui viendra voir juſques dans la loge. Après ſuivra la Gadrille, antrement*, Gorge-rouge. *Les Meſanges viennent enſuite : puis les Pinſons, qui ſe pren-*

Digitized by Google

nent les premiers, capables de faire venir les gros oiſeaux. D'abord que vous avez un Pinſon, il faut que quelqu'un le prenne, & luy rompe une aile, pour le faire crier de temps en temps, ſelon que le Pipeur l'ordonnera. Les Jays & les Pies, s'il y en a dans le païs, ſuivront les Pinſons. Pour lors, il faudra ſe ſervir de pipeau, & prendre une feuille de la petite herbe, figure vint-neuviéme, ou le pipet de bois & de ruban, figure trentiéme, pour ſouffler & contrefaire la Chevêche, qui eſt la femelle du Hibou. Auſſitoſt que les Jays l'auront entendue, ils ſe jetteront de plein abord ſur voſtre arbre, où ils ſe glueront, & tomberont à bas au pied de la loge. Quand vous aurez un Jay, rompez-luy une aile, & le faites crier, comme vous avez fait le Pinſon: tous les autres Jays & Pies viendront à la faule ſe poſer ſur l'arbre. Et cependant les Merles approcheront ſourdement autour de la loge, volans & ſautans de branches en branches, pour découvrir ce qu'ils entendent. Tellement qu'ils ſe prennent ſur ſes plaiſſes, & tombent à bas, où on les entend crier. Il faut y courir promptement, le plus à couvert qu'on pourra. L'on a plus de peine à prendre ceux-cy que tous les autres, parcequ'ils courent emportant le gluau qui les empeſche de voler. Les Jays ſont bien-toſt pris, ou quittent le lieu, & s'enfuient, lorſqu'ils ont découvert la ruſe du Chaſſeur. Les Grives viennent prendre leur place. Les unes ſe prennent aux plaiſſes: mais la plus grande partie ſe prennent ſur l'arbre. Ces derniers oiſeaux ſont les plus faciles à prendre, dautant qu'ils ſe poſent tout du premier coup ſur l'arbre ſans aucune méfiance, & tombent à vos pieds: ſi bien qu'on n'a point la peine de courir aprés. Depuis que vous avez pris un Merle, ou une Grive; ou bien un Touret; qui eſt preſque la meſme choſe qu'une Grive; il faut ceſſer de faire crier le Jay, & ſe ſervir de la Grive, du Merle, ou du Touret. C'eſt le plus grand plaiſir du monde de voir tous ces oiſeaux étonnez, & curieux du bruit qu'ils entendent, ſe jetter & ſe prendre ſur les gluaux. Comme le Roiteles eſt le premier oiſeau qui vient au bruit du pipeau, la Grive ou le Touret, eſt auſſi le dernier. C'eſt pourquoy, quand vous n'en verrez plus venir, quittez le lieu, & vous en retournez juſqu'au lendemain à la pointe du jour que vous pourrez piper. Il ſe prendra encore quelque oiſeau: ou bien vous ramaſſerez tous les gluaux pour une autre fois, que vous déſirerez faire la pipée dans un autre bois: car il ne ſera pas bon tendre dans ce meſme endroit de plus de quinze jours: parceque les oiſeaux qui auront échappé la premiere fois, ſeront fuir les autres, qui voudroient approcher: mais quinze jours leur peuvent faire perdre le ſouvenir de la ruſe & de l'endroit préparé.

PIPER: pour *tromper*. De *pipare*, dit *à pipatu avium*: Voyez *pipée*. Quelques-uns le dérivent du Grec πιπτω, inuſité, qui ſignifioit *tromper*: témoin les mots de παραπιπτω & de παπτωσσω. *Pipare* s'eſt dit par les Anciens de la voix des poules & des poulets. Voyez Nonius Marcellus, page 156. & 450.

PIPETTE. C'eſt cette petite queue de laine qui eſt au ſommet des bonnets des enfans. Voyez Nicot. Peut-être d'*upupetta*. *Upupa, upupetta, pupetta, pypetta*, PIPETTE.

PIQUE. Sorte d'arme. Turnébe, livre XXI. de ſes Adverſaires, chapitre 25. le dérive de *ſpica*, & PIQUER, de *ſpicare*. Spicare, *Gratius pro ſpiculo & ferro aſperare poſuit.*

Quid Macedum immenſos libeat ſi dicere contos,
Quàm longa exigui ſpicant haſtilia dentes.

Longas enim & ſupervacuas Macedonum ſariſſas exiguo præfixas eſſe ferro dicit. Inde putaverim apud nos haſtam Macedonicam, picam, *quaſi ſpicam, vocari: quòd ferro ſpicata ſit exiguo. Inde* picare, *tanquam* ſpicare *dicimus.* Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des Ancien Gaulois, appelle auſſi nos piques *ſpicas*.

PIQUENAIRES. Nous appelions ainſi anciennement les Piquiers. Ce mot ſe trouve en cette ſignification dans Froiſſart, chapitre 77. du 4. Volume. Il ſe trouve auſſi dans Olivier de la Marche.

PIQUENIQUE. Nous diſons *faire un repas à piquenique*, pour dire faire un repas où chacun paye ſon écot: ce que les Flamans diſent, *parre béral, chacun ſa part*. Ce mot n'eſt pas ancien dans notre Langue: & il eſt inconnu dans la pluſpart de nos provinces.

PIQUER. Goſſelin, page 42. de ſon Hiſtoire des Anciens Gaulois, le dérive de πικρος. Périon lui donne la meſme étymologie. Mr Guyet, à la marge de ſon Covarruvias, au mot *picar*, le dérive de *pungo*: de cette maniere: *pungo, punctus, punctare, pucare, picare*, PICAR.

PIRE. De *pejore*, ablatif de *pejor*. Nous diſions anciennement *péjeur*: & ce mot ſe trouve dans Pereſoreſt.

PIROLE. C'eſt une herbe qui a les feuilles ſemblables à celles d'un poirier: & c'eſt acauſe de cette reſſemblance qu'elle a été ainſi appelée.

PIRON. On appelle ainſi un oiſon dans l'Anjou. Dans le Maine & dans la Normandie, on dit *piror*, & *pirote*. Et ſi on en croit Nicot, on dit *piron* dans le Poitou. Il y a pluſieurs familles en France du nom de *Piron*, de *Piror*, & de *Piron*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas bien connue. Je croy pourtant que nous avons ainſi appelé un oiſon du nom de *Pierre*. *Petrus*; d'où l'Italien *Pietro*; d'où *Piero. Piero, piro pironis*, PIRON. J'ay remarqué plus d'une fois dans ces Origines de la Langue Françoiſe, que les hommes ont ſouvent donné des noms de Saints aux animaux. Voyez *ſonquet, perroquet, renard, ſanſonnet, guillemot*.

PIROUETTER. Turnébe, livre XVII. chapitre 8. de ſes Adverſaires, le dérive d'*ampirruare*. *Lingua Gallica vocabulum habet* pirouetare: *quòd veterem reddet originem: nam* ampirruare *præſul Saliorum dicebatur, cùm in ſaltatione motus edebat, gyrumque, aut ſaltum dederat; cui mox alii qui in choro erant, eodem geſtu, motus reddebant: quod* redantruare *dicebant. Hinc verſus ille,*

Præſul ut ampruat, ſic vulgus redantruat ipſum.

C'eſt un vers de Lucilius, rapporté par Feſtus. Turnébe ſe trompe. *Pirouetter* vient de *girouetare*.

Digitized by Google

tare. Gyrus, virus, virusculus, biruscus, pirustus, pirusetta, piruscare. PIROUETTER.

PIS : adverbe. De *pejus*.

PIS : pour *poitrine*. De *pectus*. Lancelot du Lac dans sa Conqueste du Saint Gréal, volume 2. feuillet 49. verso : *Le Roy Artus choisit Nabigan de la Roche, qui contre luy venoit de grand puissance : & le Roy fiert des esperons de son destrier de si grand ire, qu'il vint rencontrer Nabigan emmy le pis.* ¶ Voyez André du Chesne sur Alain Chartier, page 852. ¶ Les Laïques prestent sermant en Justice en levant la main, & les Ecclésiastiques en la mettant au pis. Mornac sur la Loy *Ad egregias personas*, qui est la xv. au Digeste du Titre *de Jurejurando*, & sur l'Authentique *Si Judex*, au Code *de Episcopis & Clericis*, essaye de rendre raison de cette différance.

PISCANTINE. Rabelais 2. 31. *Et à boire, belle piscantine, & beau corné.* C'est proprement de l'eau jettée sur du marc de vandange : appelée autrement *de la piquette*. Barthius à la page 1341. 1342. & 1343. de ses Adversaires, a fait imprimer un Fragmant d'un petit Glossaire Latin, où ce brevage est appelé *facinum*. Jacinum ; *quasi* aquidum *dicitur : est enim aqua, quâ lavantur uvæ in torculari post expressum vinum : est autem potus vilissimus, servis aptus.* Il a été appelé en François *piquette*, de son goust piquant. Mais je ne say pas d'où il a été appelé *piscantine*. Ne l'auroit-il point été de *piscantina* : en sousentendant *potio* : comme qui diroit, *un brevage de pescheur?*

PISSENLIT. Herbe, appelée par les Herboristes, *taraxacum*, & *dens leonis* : qui est une espéce de chicorée sauvage. Nous l'appelons *pissenlit*, parcequ'étant fort apéritive, elle peut faire pisser au lit. Nous appelons aussi *pissenlit* une personne qui en dormant pisse au lit, que les Latins appeloient *submeiulus*.

PISSER. Lat. *meiere*. C'est ainsi que disent ceux qui parlent bien Latin, & non pas *mingere*. Dans l'ancien Glossaire Latin-Gree, *fiat* est interprété οὐρῇ, ἢ βρέχοις : cestadire, *Il pisse : ce qu'il faut entendre d'un petit enfant*. Aulieu de *fiat*, Mr Guyet corrigeoit *fissiat*, qu'il croyoit avoir été dit par corruption aulieu de *fessiat*. Lequel mot *fissiat* se trouve dans le mesme Glossaire, interprété par κατέρηγμα, ἢ βρέχοις. Et il avoit quelque créance que notre mot *pisser*, avoit été fait de ce mot Latin corrompu *fissiare*. Pour moy, je le tiens formé de l'Alleman *pissen* ; mot de mesme signification ; d'où les Italiens ont aussi fait *pisciare*, & les Espagnols *pixar*. Mr Ferrari, dans ses Origines Italiennes, aprés avoir dit que l'Italien *pisciare*, pouvoit venir de l'Alleman *pissen*, ou de *beseichen*, autre mor Alleman, qui signifie *vesicam exonerare* ; il ajoute, *vel, quod est verisimilius, à sono vox conflata, quem reddit præfandus humor, cum è siphone destuit. Nisi à Græco ἴσχειν, quod idem significat.* Encore une fois, je le tiens formé de l'Alleman *pissen*.

PISTACHE. Sorte de noix. De *pistacium* ; mot de mesme signification ; dont les Italiens ont aussi fait *pistacchio*. *Pistacium* a été fait de ψίττακος : d'où la ville de Pisttace a pris son nom. Stephanus, le Geographe : ΨΙΤΤΑΚΗ, πόλις Αἰολίδος τῆς Τρωάδι, ἀπ' ἣ ἦν ὁ ποιητὴς Ἀλκαῖος, καὶ Δημώναξ. Caninius, dans ses Dialectes, dérive le Grec πιστάκιον du Punique *pistaq*, mot demesme signification. Mr Bochart le dérivoit de βίσκ, mot Persan, qui dans Hesychius est interprété *roy*. Βίσκ, ὁ βασιλεύς, ἀφ' οὗ Πέρσαι : comme qui diroit, *noix vrayement royale : noix principale*. Mais les Anciens ne sont pas bien d'accord touchant cette royauté de noix. Parmy les Grecs, Διὸς βάλανος étoit la noisette. Chez les Latins, *juglans*, (fait de *Jovis glans*) c'est la noix, appelée autrement *basilica*. Voyez Dioscoride. Et parmy les Perses, *sacchebot*, qui veut dire *regina glandium*, c'est la chastaigne. ¶ Il me reste à remarquer, que les Arabes écrivent *phistac*.

PISTE. *Suivre quelqu'un à la piste*. Du Latin *pista* ; dont les Italiens usent aussi dans le mesme sens ; & qui a été fait de *pis*, fait de πίδαξ : comme πίσος, de πίδαξ. Les Gloses : *pisat* ; πίδαξ.

PISTOLE. Voyez *pistolet*.

PISTOLET. Covarruvias le dérive de *fistula*. Pistolete ; *arcabuz pequeño, quasi* fistulete, *que es el canon del arcabuz*. Il vient de *Pistoie*, ville d'Italie. Le Président Fauchet, livre 2. de la Milice & Armes : *Cét instrument s'appella depuis* Haquebute ; *& maintenant a pris le nom de* Harquebuse, *que ceux qui pensent le nom estre Italien luy ont donné, comme qui diroit* Arc à trou *que les Italiens appellent* buzo. *Finalement, ces bastons ont été reduits à un pied & moins de longueur. Et lors ils sont nommez* Pistoles *& Pistolets, pour avoir premiérement esté faits à Pistoie : comme aussi ayant les escus d'Espagne esté réduits à une plus petite forme que les escus de France, ont pris le nom de* Pistolet, *& les plus petits Pistolets* Bidets, *comme l'on appelle aussi les plus petits chevaux*. Henri Etienne, dans la Préface de son Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec : *A Pistoie, petite ville, qui est à une bonne journée de Florence, se sont voulu faire de petits poignards, lesquels estans par nouveauté apportez en France, furent appellez du nom du lieu, premiérement* pistoiers, *depuis* pistoliers, *& en la fin*, pistolets. *Quelque temps après, estant venue l'invention des petites harquebuses, on leur transporta le nom de ces petits poignards. Et ce pauvre mot ayant esté ainsi promené long-temps, en la fin encore a esté mené jusques en Espagne & en Italie, pour signifier leurs petits escus : & croy qu'encore n'a-t-il pas fait : mais que quelque matin les petits hommes s'appelleront* pistolets, *& les petites femmes*, pistolettes. Vous trouverez la mesme chose dans les Bigarures du Seigneur des Accords, au chapitre des Allusions.

PITANCE. Mr de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 203. le dérive de *pittacium*. *A πίτα, πίττακος, & πιττάκιον, index, vel titulus, pice illitus, ut affigi posset & applicari. Amphoris & doliis affixa pittacia, vini patriam & senectutem indicabant. Indices quoque libris adfixi, qui nomen auctoris præferrent, πιττάκια dicebantur, & σιττύκια. Celsus splenia, & em-*

plastra, que fronti ad dolorum capitis illinuntur, pittacia *vocavit. Glosæ : πιττάκιον*, brevis, pittacium. *Hygenus de Limitibus constituendis :* Deinde ex decuriis antequam sortes tollant, singulorum nomina in pittaciis & in sorticulis, & id ipsis sortientur ut sciant quis primo aut quotocumque loco exeant. *Cod. Theod. tit. de Erogatione mil. ann.* pittacia *dicuntur brevis specierum annonariarum, militibus erogandarum. Leg.* XI. Susceptor antequam diurnum pittacium authenticum ab actuariis susceperit, non eroget. Quòd si absque pittacio fuerit erogatio, id quod expensum est, damnis ejus potiùs subputetur. *Vide Leg.* XIII. *eodem tit. & Leg.* XVI. *Nam secundum ea pittacia militibus erogabantur species annonaria, ut panis, vinum, acetum, lardum, caro vervecina capitum, & alia ejusdemodi. Hinc nos hodie* pittancium, *additâ litterâ, cibum & obsonium appellamus. Sic* & lanternam *pro* laterna, *dicimus.* C'est aussi l'avis de Ciron, dans ses Observations sur le Dtoit Canon : *Horum Canonicorum Prebendariorum sportulantium nomina in tabella seu pittacio describita erant, & quantam quisque sportulam & portionem esset suscepturus. Unde effluxit ut à nostris à pittacio illo, portio dicta sit* PITANCE. *Varia genera distributionum illis pittaciis seu matriculis continebantur, aliquando pecunia, aliàs oleum, vinum, frumentum, aliàs panes : unde investiebantur olim Canonici per panem.* Mr Guyet estime avec plus d'appatence, qu'il vient de *pietancia*, qui a été fait de *pietas*. C'est aussi l'opinion de Vossius, dans son *De Vitiis Sermonis*, page 543. Pitancia à pietate, *dixere ferculum in Monasteriis.* Mr de Valois le jeune croit que le mot de *pitance* se disoit autrefois de la boisson seulement, acause de cet endroit du livre des Choses Mémorables faites par St Bernard, *Cochlearia ex electuario saluteroram pitanciam.*

PITAUX. Par corruption, pour *Petaux*, qui étoient paysans, qu'on levoit pour envoyer à la guerre. Le Présidaat Fauchet, livre II. de la Milice & Armes, chapitre I. *Froissart, au premier volume, parlant du siége de Nantes :* Mais aucuns Bidaux & Petaux, & aucuns Genevois, allérent près des barrieres pour escarmoucher & palleter à ceux de la Ville. *Le mesme, parlant d'une chevauchée en Hainaut :* Si trouverent qu'ils étoient bien huit mille armures de fer, & douze mille Brigans, Tuffes, & Termulons, que Bidaux, que Petaux, que autres gens : si comme garçons qui poursuivoient volontiers l'ost. *Et Monsieur Thiebaut de Marueil :* Oli quatre cens lances, sans les Bidaux. *Le mesme dit,* plus de sept-vingts vaisseaux, sans les Hochebos. Et étoient bien Normans, Bidaux, Peraux, Genevois & Picards quarante mil qui estoient là encrez, *&c.* Et aucuns... du pays, comme sont paysans, Tuffes, & Petaux, *&c. Pour le regard des Petaux, nous appellons encore* Pitaux *les paysans. Froissard dit quelque part :* Et pouvoient estre entour (c'est à dire, environ) six banieres, & deux cens Bacinets, & environ six cens Bidaux, ou autrement dits *Petaux*, tous à pied, *&c.*

PITE. Petite monnoie, montant à la moitié d'une maille. Maistre François, ou, comme l'appelle Mr Dacier, le Philosophe de Chinon, liv. 3. chapitre dernier : *Pour moins de cinquante écus Bourdelois, moderez à la douzième partie d'une pite, vous en aurez fait l'expérience. De Pictavina*, dit pour *Pictavina*. C'est une monnoie de Poitiers. Le Cartulaire de Notre Dame de Josaphat, en 1239. *Ego Simon de Præsepibus, Miles, 16. solidos, 7. denarios, & unam pictavinam censûs dedi.* Ce mot de *pictavina*, se trouve souvant dans le Cartulaire de St Denis. Dans celui de Notre Dame de Paris, il y a *pictavienses.* Et dans plusieurs Titres François, cette monnoie est appelée *poitevine.* C'est la remarque que j'avois faite sur ce mot de *pite*, dans la premiere édition de ces Origines. Le Pere Labbe l'a imptouvée, en ces termes. PITE, *est un abrégé de* petite : *monnoie, autrefois en usage ; demie obole ; demie maille. C'est à dire la quatrième partie du denier tournois. Quelques-uns ont tiré son nom de* Poitou. *Il y a eu à la vérité une monnoie autrefois appellée* Poitevine : moneta Pictavensis ; Pictavina : *comme* Turonensis, Giemensis, Silviniacensis, *&c. Mais que la pite soit cette monnoie Poitevine, j'ay peine à le croire : car ce seroit une étrange abrégé de* poitevine à pite, *& où il y a peu de probabilité.* C'est de *pitta* qu'il vient, & non pas de *pictavina.*

PITON. C'est le fer qui tient le dossier du lit, & celui dans lequel on met la tringue.

PITOYABLE. Du Latin-barbare *pietabilis :* comme ÉQUITABLE, d'*equitabilis.* PITIÉ a été fait de *pietate*, ablatif de *pietas.* Le P. Labbe, dans la premiere partie de ses Origines Françoises, page 396. PITIÉ, PITOYABLE, PITEUX, PITEUSEMENT, *viennent de* pius & pietas. *Et nos Auteurs François, tournant le surnom de* Pius, *donné à Louis I. Empereur, & à Guillaume I. Duc d'Aquitaine, se servent de* Pieux, Devot, Debonnaire, Piteux, & Pitoyable ; *qui vaut autant que* Compassif, & Miséricordieux. *Il ne faut pas toutefois croire, que* Maupiteux, *qui semble estre son contraire, signifie* cruel, impitoyable, inhumain : *mais bien celui qui contrefait le dolens & le misérable, quoyqu'il ne soit pas tel, seulement pour exciter à compassion à son endroit, pour adoucir la colère de quelqu'un, & éviter quelque plus grande peine.*

Pietoso se trouve dans les Auteurs de la Basse-Latinité pour *piteux.* Voyez le Glossaire de Mr du Cange. Et les Italiens ont employé le mot de *pietoso* dans la signification de *pieux.* Le Tasse, tout au commencement de sa Jérusalem :

Canto l'armi pietose, e'l Capitano.

PITRIOU. C'est un mot Tourangeau, qui signifie le masle de la Crecerelle, selon la remarque de Périon : lequel dérive ce mot du Latin *accipiter.* Voicy ses termes : *Est quoddam accipitrum genus, cujus feminam* cercerelle *hic tantum vocamus, marem autem*, pitriou. *Horum nominum nostrorum quenam tibi origo videtur? Latini, inquam*, querquedulam, *sive marem, sive feminam, vocant.* Cauda, *quæ Græcè* cercos *appellatur, à quo verbo illi* cercon *illud accipitris, ut opinor, genus : vel à κίρκος, id est,*

id est, à voce, quam multam & insuavem mittit, vocarunt. Ac plerique nostri hominis utrumque, ut vocant, sexum, quemadmodum paulò ante dixilli, cercerelle *nominant : nos autem marem*, pitriou, *à nomine Latino* accipitris, *primis duabus detractis syllabis, appellamus.* Cette étymologie ne me déplaît pas. ¶ *Accipiter, accipitris, accipitrius, pitrius, pitriolus*, PITRIOU.

PIVERD. Oiſeau, du genre des dryocolaptes. De *picus viridis* : à la différance de *pica varia*. Pétion : *Picum*, pic, *sed propter colorem* piverd, *appellamus : quasi uno nomine, cùm duo sint ; ut ſi Latinè* picus viridis *nominaretur.* Mais écoutons Nicot : PIC, *nom d'oiſeau. Picus aliquibus dicitur* Piverd, *quaſi* picus viridis : *aliis* pimard, *quaſi* picus Martius ; *eſt enim avis Deo Martì dicata. Semble que de ce* pic *ſoit appelé* pic d'un maſſon : *pource qu'il a le bec long, pointu, & fort : & en ce, reſemble à cet oiſeau, lequel a le bec ſi pointu & ſi fort, qu'il en perce les arbres. A cette cauſe, en Picardie, on l'appelle* becquebo. *Plinius eadem de cauſa, picos vocat* arboarios, *&* arborum cavatores. *Semble auſſi que de meſme mot vient,* picque, picquer, picquoter. Ce qu'il a pris, mot pour mot, de Robert Etienne. Nicot ajoute : *Perionius dit qu'il vient de πίσσα.*

Il y a un autre oiſeau du genre des dryocolaptes, appelé *epeiche, en rouge*, ou *pic-rouge*. Je donneray icy, par occaſion, l'étymologie du mot d'*épeiche*. Un Helleniſte ne manqueroit pas de le dériver de πίσσα : qui eſt comme Ariſtote appelle cet oiſeau. Et il le dériveroit de cette ſorte : *pipra, picra, ſpicra, ſpica*, EPEICHE. Le *P* en *C* : comme en *equus*, de ἵππος. Mais pour moy, qui ne ſuis point Helleniſte, je le dérive de *picus* : de cette ſorte : *picus, pica, ſpica*, EPEICHE.

PIVOINE. Ce mot ſignifie deux choſes : une fleur, & un oiſeau. Dans la premiere ſignification, il vient de *peonia*. C'eſt ainſi que les Latins ont appelé cette fleur, du nom de ſon inventeur. Pline XXV. 4. *Vetuſtiſſima inventu peonia eſt, nomenque auctoris retinet : quam quidam* pentorobon *appellant ; alii*, glyciſidem. Apulée le Médecin : *Peonia porrò, auctoris nomen retinet.* Pivoine, dans la ſignification d'*un oiſeau*, a été fait de *pavonia* ? acauſe de la reſſemblance de cet oiſeau à un paon, par le cou, par la poitrine, & par le ventre.

PIVOT. De *pivotus*, dimlnutif de *pivus*, qui a été dit par métaplaſme, pour *piva*, formé de *bibia. Tibia, tivia, tiva* : par le changement du T en P, comme en *ſpinto*, mot Italien, formé d'*extinctus*. Le pivot, eſt un baton droit qui reſſemble à celui d'une flute. Les Italiens diſent encore aujourd'huy *piva*. Mes della Cruſca : PIVA. *Cornamuſa : da alcuni detta in Latino* tibia utricularis. Et de là, le mot Italien *pivolo*, pour *un piquet. Tibia, tibium, tibiolum, tibolum*, PIVOLO. Les Angevins diſent *pibot*. Voyez *bilboquet*.

P L.

PLA-CART. Du mot *plaque* : parceque les placarts s'affichoient ſur une plaque. Voyez *plaque*.

PLACE. De *platea* : d'où les Allemans ont auſſi fait leur *platz*.

PLACET. *Préſenter un Placet au Roy.* Du Latin *placet*. dit pour *placeat*.

PLACET : petit ſiége. C'eſt un dérivé du mot *place*.

PLACITRE. Voyez *parvis*.

PLAGE. Dans le premier Scaligerana : Statio, *in re nautica, ſignificat quod vulgò* plagam *vocamus, idest, qui non eſt verus portus. Graci vocant* λιμένα : *videlicet ſinum in littore in quo eſt receptus navibus ad tempus, ad effugiendam tempeſtatem. Virgilius* : Statio maleſida carinis. Nicot le détive de πλάτη. *On le pourroit*, dit il, *tirer de* πλάτη, *qui ſignifie* illido, ESCHOUER : *parcequ'en telle ſorte de coſtes de mer, les navires, & autres vaiſſeaux de haut bord, aiſement eſchouent, & ſe briſent, par faute de fond.* Cette étymologie eſt inſoutenable. Le mot de *plage*, en la ſignification dont nous parlons, vient, comme l'Italien *piaggia* & *ſpiaggia*, du Latin *plagia*. Servius, ſur les mots de Virgile cy-deſſus alléguez, *Statio malè fida carinis* : Statio, *eſt quam* plagiam *dicunt. Et plagia* vient de πλάγιος, *obliquus*. Ces plages ſont ſinueuſes. Et le mot *ſinus*, ſe prant pour un golfe. Scipio Gentilis, dans ſes Origines de pluſieurs mots des Pandectes, aux mots *angiportus & ſtatio : At multa inſide & innita ſtationes dicuntur : quales ſunt, quas nos Italicè vocamus* ſpiaggie ; *vocabulo rapto de Graco* πλαγιος.

PLAGE, pour *région*. De *plaga*. Les Gloſes Anciennes : *plaga*, πλαγή, κλίμα. Et *plaga*, en cette ſignification, a été fait de κλίμα, accuſatif de κλίξ κλικὸς ſe trouve en la meſme ſignification. Euſtathius, ſur le 2. de l'Iliade, page 321. ligne 32. de l'édition de Rome : κλὶξ γὰρ τὸν πόντον, τὸ ὑπ'ἀνδρὸς χωρίον. Et ſur le 6. page 649. πλαγιαις δὲ φασι τοῖς πόντοις.

PLAIDER. De *placitare*, fait de *placitum*, d'où PLAID. Conan, dans ſes Commentaires du Droit Civil, l. 16. folio 69. expliquant ce que dit Ulpien en la Loy 1. du Digeſte *de Conſtitutionibus Principum*, QUOD PRINCIPI PLACUIT, LEGIS HABET VIGOREM : *Quia verò jam nimis multi ſunt, qui dictum Ulpiani traducunt ad eam ſententiam, ut Principi omnia & in omnes licere putent, eorum errorconvincendus eſt. Quid enim aliud ſignificat* placitum, *quàm quod cuique libet facere ?* Placere, & libere, *voluptatis ſunt & libidinis vocabula, non rationis & conſilii. Itaque Anaxarchus, cùm diſcrucietur Alexander Clitum à ſe occiſum eſſe, fertur dixiſſe, ſine cauſa eum diſcruciari de Clito, quem jure occidiſſet : veteres enim omnes prodidiſſe, juſtitiam ſovi, Deorum principi, ſemper aſſidere ; ut ſeiremus quidquid Regi placuiſſet facere, aut dicere, id juſtè factum, dictumque eſſe. Capitalis ſanè Anaxarchus, & dignus qui tantam iſtam quam Alexandro dabat, potentiam, in ſe experiretur. Similimum eſt ferè quod Criſpus Salluſtius, ut eſt apud Tacitum libro 1. Liviam monuiſſe videret ne Tiberius vim principatus reſolveret, cuncta ad Senatum*

natum vocando : eam condicionem esse imperandi, ut non aliter ratio consilet, quàm si uni reddatur. Qua causa est, inquit Plutarchus, ut Tyranni nolint de aliorum sententia consilium capere, quod tanquam alterum Principem in regni societatem, sic rationem timent in consilium cogitationum suarum admittere : nec bonam quod unum noverunt sua potentiæ quicquid libuerit, faciendi, communicato cum ratione imperio deperdant : aliud enim rationem suadere, aliud libidinem. Libido potestati subjicit omnia : ratio verò potestatem aquitatis regula dirigit, efficitque, ut quamvis prapotens sit, unum se tamen de multis esse recognoscat. Quamobrem placere id Principi putavit Ulpianus, quod ratione & consilio ab eo factum esset. Nam & placere Latinis significat statuere, probare, constituere. Unde placita Medicorum *appellat Plinius capite* 1. *libri* 29. *qua communi Medicorum decreto rata sunt & approbata opiniones & regula. Graci κύριαν vocant. Cicero, epistolâ* Amo verecundiam, *libro* IX. Placet Stoïcis, suo quemque rem nomine appellare. Placere *enim à* placo *deducunt Grammatici : ut quod, post multas utrinque disputationes, omnium concessu constituitur,* placitum *dicatur : quasi quod ipsis, qui de eo disseebant, placatis, tandem visum est dignum & idoneum acquiescere : quomodo Ulpianus lege* 1. de Pactis, pactum *definit, esse duorum pluriumve in idem placitum & consensum. Nam sicuti, inquit, convenire dicuntur, qui ex diversis locis in unum colliguntur, & veniunt, ita qui ex diversis animi motibus in unum consentiunt, idest, in unam sententiam decurrunt. Et quod Latini* litigare, & judicio reperiri *dicunt, nos* placitare ; *& litigatores* placitatores *vocamus : & ipsam causa actionem*, placitamentum. *Sed & Senatusconsulta & decreta omnium supremorum Judicum, à quibus non licet appellare, verbo Greco* Atesta *nuncupantur : quod Latinis sonat* placita. *Quare in Regiis Diplomatibus, post declaratas breviter rationes, quibus adductus est Princeps ut quid jubeat, vetet, aut permitat ; postrema hæc, tanquam rationum omnium clausula, subjungitur.* Et quia tale est nostrum placitum : *quibus verbis, voluntatem pro justo imperio & ratione habendam esse, non censet Princeps, sed vult intelligi : rem illam se de suorum Procerum consilio statuisse. Quod ipsum vel hinc probari potest, quod ferè omnia ista Diplomata, non prius rata sunt, quàm auctores extiterint si ad quos scribuntur, Magistratus.* Cerè quod *Principi placuit, pro lege haberi, lex est, dum id natura juri non deroget.*

Cujas, sur les Chapitres 1. & 2. *de Feriis : Ut item abstineatur à mercaturis, sive nundinationibus faciendis, à litibus & jurgiis : & ita, ut sint his diebus, ut Plautus loquitur*, alcedonia in foro ; *sive* placita nulla, *ut loquitur in capite* 1. *& Canone*, placita 15. *quæstione* 4. *voce vulgò recepta, vel ex vulgo dulla potius : quod enim idiotismus, id vocarunt* placitum, *idest jurgium forense, concertatio forensis.* Et sur les Chapitres 13. & 14. aux Decretales *de Præscriptionibus : Alexander III. cuidam nobili, feudi jure, concessit pensionem annuam impositam cuidam castello*, &c. & banna, *ut ait, idest, jus, edicta proponendo, & jurisdictionem, quæ hoc loco significatur* placitorum *nomine : quia barbarè* placita *vocant* plaids, *sive litigia, & contentiones, sive mulctam delinquentium, qua etiam in idiotismo* forisfacta, FORFAITS. Choppin, livre 1. *de Jurisdictione Andegavensi*, chapitre 46. *Quamobrem infima Castellani judicia vocentur* LES PETITS PLAIDS CHASTELLAINS, *colligitur ex hac vetusta phrasi legum Francicarum Karoli Magni :* Ut nullus ebrius suam causam in mallo possit conquirere, nec testimonium ferre, nec placitum Comes habeat nisi jejunus. *Idem significatur Legis Frisiorum clausula sequenti :* Dicat ille qui homicidam interpellavit, se in placito publico eum interpellare velle, & ita faciat. Interpellent eum in placito coram judicibus. *Tit.* 14. *legis Frisionum. Quod igitur prisci Romani Conventum aut forum agere dixerunt, id nostri* placitum tenere *dicitant. Huc aludit Germanorum notatio* PLATZ : *qua* plateam *designat, ut Othomannus animadvertit, in tractatu Feudorum. Eo sensu intelligitur locus Radevici, lib. 1. cap. 46. in hac verba :* Deinde generalem Curiam omnibus Italicis civitatibus, & Primoribus apud Roncalias in festo B. Martini celebrandam indicit. *At in libro sequenti ab exordio :* Jam diei Placiti affuit, qui Romanum Principem ad Campestria Roncaliæ, sicut condictum, invitabat. *Nec aliter Longobarda legi adscripta sunt isthæc :* Dominicus dies honoretur, & eum colere omnes studeant, ut hoc libertùs possint fieri omnia mercata & placita à Comitibus. *Titulo de Feriis 49. lib. 1.* Et à la marge. Placita *quoque pro* litibus *accipiuntur apud Ottonem Frisingensem lib. Friderici 1. cap. 41. Hinc* placitare, *causas agere*, PLAIDER. *Sic Karolus Magnus in Donatione Monasterii Ulmensis (apud Nauclerum.)* Si advocatus, *inquit*, in prædicta villa placitare voluerit, ut non pluribus quam 30 equis ad placitandum veniat. Placita *etiam interdum pro conventibus Proscerum Regni vel Imperii ; quod & Curia dicitur ; accipiuntur. Ex Gregorio Turonensi, lib. 7. cap. 13. & Aimoyni, lib. 4. cap. 109.* Le Pere Sirmond, dans ses Notes sur Geoffroi, Abbé de Vendôme, page 60. sur ce mot PLACITUM de l'épitre 36. du livre III. *Lib.* III. *Capitul.* XCIII. Unusquisque Comitum placitum suum habeat, & justitias faciat. Placitum *dicebant Judicium aut conventum Judicii causâ. Unde & placitare lib. 2. epist. 24. Nec Judicii modo, sed cujuslibet negotii causâ conventus agerent, & conventiones ipsas transactionesque rerum, quarum causa conveniebant*, placita *vocabant : ut placitum Ticinense Caroli Calvi, anno* DCCCLXXVII. *Principum apud Ivonem epistolâ* XXVIII. *Flodoardus in Chronico, anno* DCCCCLIII. Placitum concordiæ ac pacis Rex & Hugo mediante Quadragesima inierè Suessionis. *Placitum venditionis Capit. lib.* III. LXXV. *Concilium Triburiense cap.* IX. Cum Episcopus Episcopatum circumeundo placitum Canonicè decreverit, populumque illo invitaverit. Et à la page 35. PLACITANDI, *idest*, disceptandi, litigandi. *Honorius* II. *Goffrido Abbati :* Prohibemus ne ullus te vel aliquem successorem

cessorem de his quæ ille venerabilis locus sub tricennali possessione tenuerit, cogat placitare. *Item, in Placito Monachorum Sancti Albini & Sancti Sergii de controversia pro Campiniaco, anno* M. LXXIV. Et cùm voluissent Monachi Sancti Sergii de minoribus rebus priùs placitare, & postea de Campiniaco, visum fuit Judicibus hoc esse injustum, ut causa illa posterior discuteretur, pro qua Abbates vocati fuerant, & in unum convenerant. Hotman chap. XI. de son *Franco-Gallia : Latina consuetudine* placitum *id propriè dicitur, quod re in multorum consilio quæsita & deliberata tandem inter ipsos convenit : Unde* Plaeita Philosophorum *apud Ciceronem, & alios Auctores, dicta sunt. Gellius, lib. 18. cap. 3.* Populus, *inquit*, Lacedæmonius de summa Republ. quinam esset utile & honestum deliberabat. *Et mox :* Consilium quod dabat, acceptum ab universis & complacitum est. *Sic Roma, quæ Senatus de majoris Senatorum partis sententia decreverat, his perscribebantur verbis :* Plaeete Senatui : *ut cùm ex aliis veteribus S. C. cuivis notum est, tum etiam ex iis quæ in libris nostris extant ; velut in L.* Item veniunt 20. § præter hæc. D. de hæt. pet. *& L. 2. D.* ad Velleian. *Neque quicquam in iisdem libris frequentius est, quàm* placitum *appellari, quod inter aliquos convenit. Velut in libro ultimo C. de Pignoribus.* Pro tenore communis militantium placiti. *Et* placitum *pro* conventione *in lege 33. Codice de Transactionibus, l. 1. C. de Pactis, l. 4. D. de Servitutibus, & aliis sexcentis locis. Quæ cùm ita se habeant, non absurda, opinor, conjectura nostra videbitur ; quam aliis jam quibusdam in libris nostris exposuimus ; vulgatam formulam, quâ etiam nunc regii Scriba in legum & constitutionum clausulis utuntur, ex illo* Placiti *vocabulo, natam esse :* Quia tale est nostrum placitum. *Nam cùm illæ Latinis literis scriberentur (quod ex Aimoino & Capitulari Caroli Magni, & omnibus archivis, monimentisque Gallicis satis constat) posteà Scriba regii, ubi populari sermone uti cœperunt, ita vel inscientiâ, vel malitiâ potius, converterunt :* CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR : Quoniam ita nobis placet. Maran, chapitre 1. de ses Discours Politiques de la Justice : *De ce que dessus, s'ensuit que ce qui est escrit en la Loy Romaine, sçavoir que tout ce qu'il plaist au Prince ordonner universellement & pour le général, a force & tient lieu de Loy : & que la clause ordinaire que nos Roys employent en leurs Ordonnances,* Car tel est nostre plaisir, *ou* car ainsi nous plaist, *dérivée de cette source, ne se doit pas entendre d'un plaisir volontaire, particulier & licentieux, fondé en la seule opinion & phantaisie du Prince ou de son Conseil : ains que cette maniere de parler fondée sur la Latine, ne veut dire autre chose, sinon qu'après avoir bien debatu & meurement considéré & délibéré ce dont il est question, on s'est porté à telle résolution & conclusion, comme la meilleure & la plus saine. En ce sens-là, les Apostres mesmes ont dit en leur premier Concile* il nous a plu & au St Esprit. *Ce qui est passé comme en formulaire aux Conciles suivans, où les Evesques opinent par le mot* PLACET, Il me plaist ; *qui est à dire*, Je le trouve bon, C'est mon avis. *En ce mesme sens, les conclusions & maximes diverses des Philosophes ont esté appellées* placita ; *comme qui diroit, ce qu'ils ont jugé plus à leur gré selon leur sens & raison. Et en cette sorte aussi les Jurisconsultes voulans dire modestement leurs avis sur les disputes & controverses du Droit, ont accoustumé de dire* PLACET ; Il me plaist : *qui est autant en effet que quand ils disent* VIDETUR ; Il me semble. *Ce qui a donné le nom de* placita *à leurs avis ; & demesme encore aux déliberations & arrests de ce grand Sénat Romain ; & enfin, aux Ordonnances des Empereurs. Le mot François de* plaids, plaider *&* plaidoirie, *a mesme signification en son origine ; & a esté dit en Latin* placitum, *&* placitare, *pour dire* juger ; *qui est la conclusion de tant de procès : d'autant que les Juges souloient user en opinant & prononçant, du mesme mot* placet *ou* videtur, *suivant le général & commun formulaire cy-dessus rapporté*, &c.

PLAINDRE. De *plangere :* comme *joindre*, de *jungere* ; *feindre*, de *fingere* ; *peindre*, de *pingere* ; *teindre*, de *tingere*, &c.

PLAINTE. De *planctus. Planctus, planctæ*, PLAINTE. Les Statuts de St Jan de Jérusalem, au Titre *De Verborum significatione*, XIX. 29. Planctæ, *vocabulum est Gallicum, & significat* querelam.

PLAISIR. De *placere : C* en *S ;* comme en *raisin* de *racemus*. Voyez *plaider*.

PLANCHE. De *planca :* dont les Latins se sont servi en cette signification. Pline, livre VIII. chap. 43. *Nec pontes asini transeunt per raritatem plancarum transfucentibus fluviis.* Paulus, Abbréviateur de Festus : Plancæ, *tabulæ planæ : ob quam causam* planci *appellantur, qui supra modum pedibus plani sunt.* Le Glossaire : *plancus, πλατύπους. Planca* vient de *planus. Planus, planicus, plancus, planca*, PLANCHE. *Planketa*, PLANCHETTE. Les Picards disent encore aujourd'huy *plangue* & *planquette*. Les Allemans & les Anglois disent *planke*. De *planca*, ona fait *plancarium*, d'où nous avons fait PLANCHER.

PLANCHER. Voyez *planche*.

PLANE. Arbre. De *platanus*, fait de πλάτανος, formé de πλατὺς. St Cyrille sur la Genèse : *Οἱ δὲ τὰ ὀνομάσαντα ἑκάτερα, ἀφ' ὧν λέγει ἀμφότερα τὴν ἕξιν τὸ πυκνὸν, ὥστε οἱ καὶ πάχυνσιν αὐτοῖς φασι.* Cicéron, dans le 2. de *Oratore : Platanus, quæ ad opacandum aliquem locum patulis sit diffusa ramis.*

PLANER. Comme quand on dit qu'*un oiseau plane*. Jules Scaliger contre Cardan CCXXIX. 2. *Horam integram, aut plus eo, milvos observavimus, non jactatis alis, captare prædam, interea dum tomacularia mulieres scruta lavant ad Garumnam. Hoc Itali Aucupes* tendere *vocant ; Galli* planare. *Elatâ namque ea ex parte pauliper alâ, unde subit aura, motum aeris in reliquum etiam corpus excipiunt ; atque ita sustinentur.* Joseph Scaliger son fils, dans son premier Scaligerana : *Milvus volat per horam integram, alis propè immotis.* Mr Bochart dans son Hiérozoïcon part. 1. page 64. *Milvus, quòd quandoque per horam integram volat, alis pro-*

pè immoto, *id Galli* planare *vocant*. Ce mot se dit aussi des oiseaux qui fendent l'air, sans remuer les ailes. Qui est ce que Virgile a dit d'un pigeon, par ces vers admirables qui sont du livre v. de l'Eneïde,

——— mox aëre lapsa quieto,
Radit iter liquidum, celeri neque commovet alas.

Touchant les diverses significations du verbe *planer*, voyez Nicot.

PLANTEGENET. Les Anglois ont ainsi appelé Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou & du Maine, que les François appellent plus ordinairement *Geoffroy le Bel*. Voyez mon Histoire de Sablé livre 1. chapitre 2. page 3. où j'ay remarqué que ce Comte d'Anjou ut un segond fils, Duc de Bretagne, qui fut aussi appelé *Plantegenet*. Et c'est ce Geoffroy, Duc de Bretagne, qui, pour la conservation des familles de Bretagne, fit en 1180. la Loy appelée *L'Assise au Comte Geoffroy*, portant que le fils aîné hériteroit de tous les biens.

PLAQUE. πλάξ, πλάκος, *placa*, PLAQUE.

PLAT: pour *écuelle*, Mr Bochart le dérivoit de *patula*, par transposition: d'où *patella*.

PLÂTRER. Mr Bochart le dérivoit de πλάσσω. Le P. Labbe lui donne la même étymologie: Et c'est la véritable. πλάσσω, *plastes*, *plastor*, *plasterare*. PLÂTRER.

PLAYE. De *plaga*, fait de πληγή.

PLE'GE. De *pregius*; qui vient de *præs prædis*. Mr de Saumaise *de Modo Usurarum*, pag. 741. *Nec magis mirum hodie in Pandectis* præ-dum & prædiatorum *nullam extare mentionem*, *quàm* vadum & vadimoniorum; *cùm tamen Jurisconsulti*, *ex quibus Jus suum curavit compilandum Justinianus*, *passim ea vocabula usurparint. Quæ omnia adeo vulgaria fuisse in Romano Imperio constat*, *etiam extremo*, *ut* & vadia *pro* pignoribus *Latinitas infima barbaraque dixerit*, & prædes *pro* fidejussoribus. *Unde hodieque* plegios *eos appellamus*: *voce ex Latina detortâ*; *quasi* pregios, vel prejos, *mediâ literâ extritâ*, *ut apud nos in omnibus mos est. Nam & Romani* prædes *etiam in litibus privatis*, *qui se fidejussoros constituerent*, *nuncuparunt. Hinc illud Ausonii*,

Quis, cùm lis fuerit nummaria, quis dabitur præs?

&c. Et à la page 586. *Quòd* vades *olim dicebantur* sponsores, *qui pro altero vadimonium promittebant*, *nomen inde factum est à Barbaris* vadium, *pro* pignore; *quod* guadium & guagium *ex eo vocamus*: *ut* pregium; *& inde* plegium; *pro* prædio, *vel* præde, &c. Mr Huet le dérivoit de *pluvium*; mot de même signification. Voyez le Glossaire de François Pithou.

PLESSE. PLESSER. Voyez *plessis*.

PLESSIS. Comme quand on dit, *le Plessis les Tours*; *le Plessis-Macé*; *le Plessis-Bourré*. Cambden, dans sa Bretagne, le dérive de *placere*. PLESSI *Gallicè*, à placendo. Ce sont ses termes. Il vient de *plexicium*, fait de *plexum*. *Plecto*, *plexi*, *plexum*, *plexicium*, PLESSIS. Un Plessis, c'est proprement un parc entouré de hayes pliées. On a dit aussi *plessiacum*. Et c'est de ce mot que les Picards ont fait *Plessié*. De *plexicia*, au féminin, nous avons fait PLESSE. Il y a un grand nombre de lieux en France qui s'appellent *La Plesse*. Du substantif *plesse*, nous avons fait le verbe *plesser*, pour dire plier des arbres, & les lier tellement ensemble qu'ils engendrent des branches sur un autre tronc.

PLEVIR. Vieux mot inusité, qui signifie *cautionner*, *promettre*. Lat. *spondere*. Perceval:

Je le vos plevis, *& asſie.*

PLEURE'SIE. Du Latin-barbare, inusité, *pleuritis*, fait de *pleuritus*, qui est l'ancien mot Latin, fait du Grec πλευρίτης. Cœlius Aurelianus livre 2. chapitre 13. PLEURITIS, *à parte corporis qua magis petitur*, *nomen sumpsit*: *latus enim ipsa passione vexatur*; *quod Græci* pleuron *vocaverunt*.

PLIE. Poisson. De *platessa*: qui se trouve en cette signification dans la Moselle d'Ausone: *molleſque platessæ*: où; selon un ancien Manuscrit, *platesa*. Dans un Réglement fait à Soissons par les Evesques, pour la Manse des Religieux de St Denys en France, qui est de 862. La plie y est appelée *platesia*. *Censum de platesiis & anguillis*. Les habitans de Bordeaux, & ceux de Médoc, & ceux de Buch, l'appellent encore aprésant *platussa*. Et le mot de *plie* a été formé de *platessa*; de cette maniere: *platessa*, *plaisa*, *plisa*, PLIE.

PLODER. Nicot écrit *plauder*. Et il ajoute: *Semble qu'il vienne de* plaudere: *qui aucunefois signifie autant que* percutere. Mr du Cange dit apeuprès la même chose. PLAUDARE; ce sont ses termes; *quasi plausum dare*, &c. *Hinc fortassè vocis origo* plauder *apud nos*: *quam vulgo usurpamus de iis quos arguimus*, & *verbis castigamus*: *à sensu contrario*, & *quasi per ironiam*. Il faut écrire *ploder*. Et ce mot a été fait de *pilus*. *Pilus*, *pelus*; d'où l'Italien *pelo*; *peluto*, *pelutare*, PELODER, &, par contraction, PLODER. C'est une métaphore, prise des lièvres & des lapreaux que les chiens bourrent & pelaudent. Voyez *houspiller*. Et de là vient que nous avons employé le mot de *bourrer* en la même signification: le poil des lièvres & des lapreaux étant une espéce de bourre. Il me reste à remarquer qu'on a appelé un lièvre & un lapreau, *un pelaut*. Neugermain:

Un Chasseur, *ayant attrapé*
Un lapin, *dist*, *J'ay le pelaut.*
Est-il plus beau, *dist Harlequin*,
Que le pelaut de Pelopuin?

Bourdelot dérive *plauder* de βλαύδη.

PLOM. PLOMIER. Périon: *Genus salicis nuncupatur*, *quo vites ad pedamentum & adminiculum deligantur. Id cur nos* plomb *vocamus? A Latino*, *inquam*, *ortum est.* PLICARE *enim* plier & ploier *dicimus. Hinc* explicare.

PLOMBE'E. Rabelais 1. 36. *pensant des plombées & pierres d'artillerie*, *que fussent mouches bovines*. De *plumbata*.

PLONGEON. Oiseau: ainsi appelé, acause qu'il se plonge dans l'eau. Les Ebreux, pour la même raison, l'ont appelé נטף *salach*, du verbe נטף *salach*, qui signifie *projicere*: comme qui diroit *se jettant dans l'eau*: & les Latins *mergus*: *à mergendo*. Les Espagnols disent *somerguien*; de *submergere*.

PLONGEONS.

Digitized by Google

PLONGEONS. On appelle ainſi dans le Bourbonnois, & dans l'Auvergne, & en pluſieurs autres lieux de France, les gerbes entaſſées, & miſes la teſte en bas, qui ſe conſervent de la ſorte l'hiver dans les champs. Deſportes, dans ſes Bergeries, s'eſt ſervi de ce mot en cette ſignification. Voicy l'endroit.

Ores demi-laſſé, je me couche ſur l'herbe :
Ores plus meſnager, j'ayde à ſerrer la gerbe :
A faire les plongeons, & les bien entaſſer,
De crainte que le vent les faſſe renverſer.

Les Latins ont appelé demeſme les gerbes *mergitu*. Virgile, livre 1. de ſes Georgiques :

Aut fœtu pecorum, aut Cerealis mergite culmi,
Proventuque oneret ſulcos.

PLONGER. De *plumbiare :* par le changement de l'i voyelle en *j* conſonne. *Plombiare, plombjare*, PLONGER. On a dit *plumbare* dans la meſme ſignification. Guibert, Abbé de Nogent, livre 3. de ſa Vie, chapitre 8. *Ejectos in flumine ſupplumbabat.* Et on a dit *plumbare*, & *plumbiare*, dans la ſignification de *plonger*, acauſe du plomb avec lequel on ſonde la profondeur de l'eau. Homére, parlant d'Iris, dans le livre dernier de ſon Iliade, vers 80.

Ἠΐ μακεδνὴν ἰκέτην, ἡ βύθιον ὄρουσεν.
In fundum delapſa Dea eſt, ut glandula plumbi.

Le Sire de Joinville, page 140. de l'édition de Mr Ménard, Lieutenant de la Prévoſté d'Angers : *Un marinier jetta ſa plombée en mer : & trouva que la nef n'eſtoit pas à terre.* Ou acauſe de la peſanteur du plomb. Dans l'Exode, chapitre XV. verſet 10. *Submerſi ſunt quaſi plumbum in aquis vehementibus.* Les Poſcheurs mettent du plomb à leurs rets, pour les faire baiſſer dans l'eau ¶ Périon dérive ridiculement *plonger* de πλυνω, *lavare.*

PLUMEROLE. On appelle ainſi en Baſſe-Normandie la fleur appelée communément *primevere.* De *primulula.*

PLUMITIF. On appelle ainſi dans le Palais l'original des Arreſts & des Sentences. C'eſt une corruption de *primitif. Primitif, plimitif,* PLUMITIF. Dans le Chapitre de l'Egliſe de Paris, on dit encore préſantement *primitif.*

PLURIEL, & PLURIER. Voyez *pluſieurs.*

PLUSIEURS. Quelques-uns le dérivent de *plures ſeniores.* Il vient de *pluriores.* Les Gloſes Anciennes πλίονα, *pluriora.* Par le changement de l'R en S. *Pluriores, pluſiores*, PLUSIEURS. *Pluria* ſe trouve dans Aulugelle, au chapitre dernier de ſes Nuits Attiques, & en pluſieurs autres endroits d'Auteurs anciens. Et c'eſt de ce mot qu'on a fait *plurialis.* De *plurialis*, on a fait PLURIEL : & PLURIER, de *plurarius.* Et Mr de Vaugelas qui veut qu'on ait fait *pluriel* de *plurialis*, n'a pas en cela bien rencontré. Mais écoutons ſes raiſons, & ſes déciſions touchant *pluriel* & *plurier.*

Je mets, dit-il, PLURIEL, *avec une L, quoyque tous les Grammairiens François ayent toujours écrit* PLURIER, *avec une R : aumoins juſqu'icy je n'en ay pas vu un ſeul, qui ne l'ait écrit ainſi. La raiſon ſur laquelle je me fonde, eſt, que venant du Latin* pluralis, *où il y a une L en la derniere ſyllabe, il faut néceſſairement qu'il la retienne en la meſme ſyllabe en François : parce que je poſe en fait, que nous n'avons pas un ſeul mot pris du Latin, ſoit adjectif ou ſubſtantif, qui ne retienne L, quand elle ſe trouve en la derniére ou pénultiéme ſyllabe Latine, où il y ait une L. Pour vérifier cela, je penſe avoir jetté les yeux ſur tous les mots Latins, où il y a une L à la derniere ou pénultiéme ſyllabe, & dont nous avons fait des mots François : mais je n'en ay pas rencontré un ſeul, qui en noſtre Langue ne garde L qui eſt dans la Latine. Il ſeroit ennuyeux de les mettre tous icy. J'en ay conté juſques à cent, ou environ. Ce qui a trompé nos Grammairiens, c'eſt, ſans doute, qu'on dit ſingulier, avec une R à la fin. Et ils ont cru qu'il faloit écrire & prononcer* plurier *tout demeſme : ne ſongeant pas que* ſingulier *vient de* ſingularis ; *où il y a une R à la fin ; & que* pluriel *vient de* pluralis, *où il y a une L, & non pas une R en la derniere ſyllabe.*

Mr de Vaugelas s'eſt icy trompé en plus d'un article. Premiérement, il n'eſt point vray que tous nos Grammairiens ayent dit *plurier.* Vous trouverez *pluriel* dans le Traité de la Grammaire Françoiſe de Robert Etienne, imprimé à Paris par l'Auteur en 1569. & dans ſon Dictionnaire François imprimé en 1549. & dans le Traité de Henri Etienne, ſon fils, de la Conformité du Langage François avec le Grec, page 37. & dans ſon Dialogue du Nouveau Langage François Italiſiniſé : & dans Nicot, aux mots *anchoix, capres, chartres*, & en mille autres endroits : & dans les Commentaires de Méziriac ſur les Epitres d'Ovide, page 179. & dans les Sentimens de l'Académie ſur le Cid, page 150. & dans l'Eſſay d'une parfaite Grammaire du Pere Laurens Chiffler, Jéſuite.

Il n'eſt point vray non plus que *pluriel* ayt été fait de *pluralis.* De *plurialis*, on auroit dit *plural* ; comme *fatal*, de *fatalis* : ou *plurel* ; comme *tel*, de *talis* ; & *mortel*, de *mortalis.* Et ce mot de *plurel* ſe trouve dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe ; qui eſt un livre qui a du moins quatre cents ans. Voicy l'endroit. PLURALIS, *plurels. Pluriel* a été fait de *plurialis*, comme il a été remarqué cy-deſſus. *Pluria, plurialis*, PLURIEL : comme *eſſentia, eſſentialis*, ESSENTIEL : *Subſtantia, ſubſtantialis*, SUBSTANTIEL. Pour ce qui eſt de *plurier*, il a été fait de *plurarius*, qu'on a dit aulieu de *pluralis* : comme *ſingularius*, aulieu de *ſingularis.* Vous trouverez dans Aulugelle XVII. 9. *litera ſingularia.* Et *plurarius* a été fait de *plurarie*, qu'on aura dit pour *pluralis* : comme *jugaris*, (qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes,) pour *jugalis.*

Mr de Vaugelas ; cecy ſoit dit par occaſion ; dit qu'il dit toujours *pluriel.* Et moy, je dis toujours *plurier* : & je m'en trouve fort bien. Le grand uſage eſt pour *plurier.* C'eſt ainſi qu'on parle dans la pluſpart des Colléges de France. Et c'eſt auſſi comme parlent la pluſpart de nos Ecrivains.

Je prouveray par bons témoins,
Que tous pluriers n'en ſont pas moins,

dit Marot dans l'Epigramme à ſes Diſciples. Mr de Vaugelas aïant produit cette épigramme, y a fait mettre *pluriels* : mais dans toutes les éditions de Marot, il y a conſtamment *pluriers*. Et ce meſme mot ſe trouve auſſi dans ſa Préface ſur les œuvres de Villon. Maturin Cordier dans ſes Colloques, chapitre 31. art. 13. Meigret & Ramus, dans leurs Grammaires Françoiſes, & Peletier dans ſon Dialogue de l'Orthographe, & Ronſard, dans ſon Abregé de l'Art Poëtique, & Paſquier dans ſes Recherches, & Mr de Balzac, dans ſon Entretien 13. & l'Auteur de la Grammaire Générale & Raiſonnée, qui eſt Mr Arnaud, ont auſſi dit *plurier*. Et le P. Laurans Chiffler, Jéſuite, dans ſon Eſſay d'une Parfaite Grammaire, a fait une grande Obſervation contre Mr de Vaugelas, pour montrer qu'il faut dire *plurier*. Et ce que Mr de Vaugelas dit dans ſa Remarque, que tous les Grammairiens généralement ont écrit *plurier*, ſuffiroit pour prouver contre lui qu'il faut ainſi parler; puiſque, ſelon ſes maximes, il faut parler ſelon l'Uſage. Mais quoyque j'eſtime *plurier* meilleur que *pluriel*, je ne condamne pas *pluriel* : ce mot, enſuite de la Remarque de Mr de Vaugelas, aïant été mis dans le Dictionnaire de l'Académie; & employé par un tres-grand nombre de célebres Ecrivains; & n'étant guéres moins uſité aujourd'huy, que celui de *plurier*.

PLUVIER. Oiſeau de Riviere. Belon, livre 5. de la Nature des Oiſeaux, chapitre 16. dit que cet oiſeau a été ainſi appelé, parce qu'on le prant plus aiſément en tans pluvieux, qu'en autre tans: ce qui me paroiſt peu vray-ſemblable. Je croy qu'il a été ainſi appelé, acauſe qu'il aime la pluie. Belon, au meſme endroit: *Les pluviers hantent les champs humides, affin que trouvans la terre molle, ils puiſſent mieux ſoufler dedans la terre, & tirer les vers au dehors.*

P O.

POCHE. Lat, *pera*. Périon dérive ce mot de πήρα, *vellus*; parceque, dit-il, les pochettes ſe font de peaux. Il vient du Latin-barbare *punga*, qui ſe trouve en cette ſignification dans un grand nombre d'endroits produits par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin. Les Grecs modernes ont dit dans la meſme ſignification πόγγη, & πούγγιον, & πόγγα. Voyez Meurſius, Mr Rigault, & Mr du Cange dans leurs Gloſſaires Grecs. Le Latin-barbare *punga*, a été fait du Saxon *punz*; mot de meſme ſignification, comme l'a véritablement remarqué Mr du Cange. ¶ De *poche*, on a fait le diminutif *pochette*; qui ſe dit aujourd'huy moins communément que *poche*: & Mr de la Mothe le Vayer n'a pas u raiſon de me faire railler dans ſon Hexaméron Ruſtique par Mr Bautru, en lui feſant dire *qu'il laiſſe la poche aux Muniers; & que les Dames & les Cavaliers uſſent rougi autrefois, s'ils uſſent dit* poche *pour* pochette; *le diminutif ayant quelque choſe de plus convenable à leur condition.* Je ne ſay pas ſi du tans de Mr Bautru, & de Mr de la Mothe le Vayer, les Dames & les Cavaliers uſſent rougi en diſant *poche* pour *pochette* : mais je ſay bien que les Dames & les Cavaliers rougiroient aujourd'huy en diſant, *mon mouchoir de pochette*, pour *mon mouchoir de poche*.

POCHER *les yeux*. Nicot écrit *paucher*; qu'il dérive de *pollice elidere* : ce qu'il a pris de cet endroit de l'*Iſagoge in Linguam Gallicam* de Sylvius, page 73. *Pollex, pollicis*, POULCE, & PAULCE. *Inde* paulcer les yeux, un œuf : *id eſt, pollice elidere*. Il vient de *pungere*. ¶ *Pungo, pupo, pupugi : pupio, pupxi, puctum. puctare, pucare, pocare*, POCHER. ¶ De *pugo*, on a dit *ſolipuga*.

POCHETTE. Voyez cy-deſſus *poche*.

POELLE. Dais; mot ſubſtantif maſculin. Nicot : POILE, *C'eſt un Dais, ou Ciel quarré à pente ès quatre coſtez, frangés ou non, porté à chacun des quatre coings ſur un baſton, dont on uſe ès proceſſions & entrées de Roys & Princes en leurs villes : car & le Sacrement eſt ſoubs iceluy poile, & le Roy en eſt ſurcouvert, eſtant chacun deſdits quatre baſtons porté au poing par quelque perſonne d'honneur. Il ſemble venir de ce mot Latin* pallium; *& partant aucuns l'eſcrivent mal par* S, POISLE. *Budée l'interprète en Latin* umbella, *non trop hors de propos. Il eſt different du Dais; parce que le Dais eſt ſuſpendu & devalé en doſſier bien bas, & n'eſt porté ny ſouſtenu de baſtons, ains pendant du plancher ſur la table, ou ſiége royal, où le Roy prant ſon repas, ou ſe ſied en authorité.* Il eſt conſtant que le mot *poelle*, en cette ſignification, vient de *pallium*.

POELLE. Etuve. De *pifelum*; qui ſe trouve en cette ſignification dans les Auteurs de la Baſſe-latinité. Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *Gynaceum*.

POELLE *à frire*. De *patella* : dont les Italiens ont auſſi fait *padella*, & les Gaſcons *padelle*.

POELLE : pour, le Drap ſous lequel on met les enfans nés d'une concubine, quand on vient à l'épouſer. De *pallium*. Guillaume, Abbé de Jumiéges, dans le VIII. livre de ſon Hiſtoire de Normandie, chapitre 36. *Hac itaque de cauſa Comes Ricardus Gunnerem Comitiſſam, more Chriſtiano, ſibi copulavit; filiique, qui jam ex ea nati erant, interim dum ſponſalia agerentur, cum patre & matre pallio cooperti ſunt.*

POIGNARD. De *pugionardus*, formé de *pugio, pugionis*.

POIL. De l'Italien *pelo*, fait du Latin *pilus*. Charle de Bouvelles a fort bien remarqué que ce mot ne rime avec aucun mot de la Langue.

POINÇON *de Couturieres*, avec lequel elles font des œuillets. De *punctione*. ablatif de *punctio : à pungendo*. Nicot l'appelle *pugiunculus*. ¶ De la reſſemblance à cet inſtrument, on a enſuite appelé POINÇON une aiguille de teſte, avec laquelle les femmes ſéparent leurs cheveux : *diſcerniculum*. On pourroit auſſi l'avoir appelée de la ſorte, *à pungendo* : parcequ'elle ſert aux femmes à ſe grater la teſte : pour laquelle raiſon les Latins l'ont appelée *caſona*. Iſidore, dans ſes Gloſes : CASONA, *acus, quâ mulier*

Digitized by Google

mulier scalpit caput. Car ce mot *casona* a été fait de κάω, *scalpo.* κάω, κάωτος, *cnasona*, CASONA.

POINÇON *de vin.* On appelle ainſi à Orleans, ce qu'on appelle à Paris *une demie queue de vin.* L'origine de ce mot en cette ſignification ne m'eſt pas connue.

POINT. Mal de côté. De *punctum.* Pline l'appelle *punctio. In tuſſi vetere radices baccharis tres quatuorve decoquuntur ad tertias partes. Hæc potio mulieres ex abortu purgat, laterum punctiones tollit, & veſicæ calculos.* C'eſt au chapitre 19. ſection 77. du livre 21. de l'édition du Pere Hardouin. Et *punctum*, & *punctio*, ont été dits *à pungendo.* ¶ Les Grecs vulgaires appellent νύξα la pleuréſie: ce qu'ils ont pris des Italiens, qui l'appellent *mal di punta.*

POINT. Particule négative. De *punctum.* Nicot : POINT *ſermoni vernaculo additur ad majorem negationis expreſſionem :* JE N'IRAY POINT: *id eſt*, non ibo : *quaſi dicat*, ne punctum quidem progrediar ut eam illuc. IL N'Y EST POINT : *id eſt*, non eſt illic : *quaſi*, Illius ne punctum quidem ibi eſt. *Sumitur enim* punctum *pro re minima*, &c. Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. Nous diſons demeſme PAS de *paſſus.* Et nous diſions anciennement MIE de *mica* ; Et les Italiens ſe ſervent encore aprés ant de *miga*, dans la meſme ſignification. Nicot : MIE, *orta eſt adverbe renforçant la particule négative qui le précéde ; car il n'eſt onc uſurpé ſans autre adverbe négatif, mis au devant ; comme* IL N'EST MIE HOMME DE BIEN : nullo pacto probus homo eſt. *Comme ſi on diſoit*, ne probitatis quidem ulla mica in eo eſt. IL NE VIENDRA JAMAIS ; minimè gentium veniet. NON MIE QUE JE VUEILLE QU'IL M'OBEISSE : non quidem, quòd eum mihi obſequentem velim. *Aucuns eſtiment qu'eſtant adverbe, il vienne de cat adverbe Latin* minimè. *Mais ne fait : ains en toutes ſes ſignifications vient de ce mot Latin* mica. ¶ Voyez cy-deſſus *mie.*

POINT-SEGRET. Bouteroue, page 151. *C'eſt un petit point qui ſe met ordinairement ſous les Lettres du Légendes : comme en la monnoie de Paris il doit eſtre ſous le 2. E de* Benedictum, *en la Monnoie d'argent, qui eſt la 18. lettre : à Rouen ſous le* B, *qui eſt la 15. lettre.*

POIRE'. Sorte de boiſſon, faite de jus de poires. De *piratum. Piraticum* ſe trouve en cette ſignification dans Fortunat en la Vie de Sainte Radevige, liv. 1. *Potum præter aquam mulſam & piraticum* (al. *piratium*) *non bibit.* St Jérôme liv. 2. contre Jovinien : *Paulus Timotheo dolenti ſtomacum vinum ſuadet bibere, non piraticum.*

POISON. De *potione*, ablatif de *potio* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ponçona* : comme *empoçonar*, d'*impotionare* ; duquel mot *impotionare*, nous avons auſſi fait EMPOISONNER. *Potionatus* ſe trouve dans Suétone en la Vie de Caligula, pour *empoiſonné. Creditur potionatus à Cæſonia uxore, amatorio quidem medicamento, ſed quod in furorem verterit.* *Poiſon*, dans nos anciens livres François ſe trouve en bonne part : ceſtadire, pour *potion*, ou *brevage.* Preceſ-

reſt : *Puis leur firent boire poiſons, qu'elles ſceurent que bonnes leur eſtoient. &c. & luy donnerent à boire d'autres poiſons tant ſouveraines. qu'il n'eſt nuls tant ſoit fourmené, ne travailliz, qu'il ne ſoit incontinent frais & nouveaux, ne que aucunement ſente bleſchure, ne playe qu'ils ayet.* Les Grecs ont uſé demeſme du mot φάρμακον en bonne & mauvaiſe part.

POISSON. Lat. *piſcis.* De *piſcione*, ablatif de *piſcio piſcionis*, augmentatif de *piſcis.*

POISSON. Meſure. L'origine de ce mot en cette ſignification ne m'eſt pas connue.

POITRAIL. *Le poitrail d'un cheval.* De *pectorale.* Les Gloſes Anciennes : στήθεσσιν, *pectorale.* Les Eſpagnols de *pectorale*, ont fait demeſme *petral.*

POIVRETTE. Voyez *nielle*, plante.

POIXRE'SINE. De *pix* ; & de *reſina*, fait de ῥητίνη.

POLTRON. Les Italiens diſent demeſme *poltrone.* La pluſpart des Etymologiſtes dérivent ces mots de *pollice truncus.* Mr de Saumaiſe, dans ſon livre de *Trapezitico fœnore*, page 784. *Veteranis, qui filios armis gerendis habiles non ſponte ſua militiæ obtuliſſent, haud impunè fuit Lege Valentiniani & Valentis. Iidem Imperatores ſtatuerunt ſtammis ultricibus comburendum eum, qui ad fugiendæ Sacramenta militiæ, truncatione digitorum, damnum corporis experiſſet. Multi enim illo tempore, quia neceſſitate ad bellum cogebantur, præ ignavia ſibi pollices truncabant, ne militarent. Inde* pollice truncos *hodieque pro ignavis & imbecillibus dicimus : ſed, truncata voce*, poltrones. Savaron ſur Sidonius Apollinaris, livre 1. épitre 2. Lindembrog ſur Ammien Marcellin, livre XV. page 43. Bourdelot ſur Pétrone, & Voſſius, dans ſon Etymologique, au mot *murcus*, en ont donné la meſme étymologie. Et c'eſt celle qu'a ſuivie Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes. Il eſt indubitable que le François *poltron* vient de l'Italien *poltrone* : &, conformément à l'analogie, l'Italien ne peut pas avoir été fait de *pollice truncus.* Il faut donc chercher une autre étymologie de *poltrone.* L'Alunno dans ſon Dictionnaire de intitulé *Fabbrica del Mondo*, le dérive de *poltro*, qu'il dit ſignifier *un ſit.* Voicy ſes termes : POLTRONE, *ignavus.* SPOLTRARE, *expergiſcere.* Da poltro, *che ſignifica* il letto : *onde ſono detti* poltroni *quelli che ſono aſſai nel letto.* Le Galeſini, dans ſon Treſor de la Langue Italienne dit apeuprés la meſme choſe. POLTRIRE, *poltroneggiare in letto.* Et le Landino ſur cet endroit de Dante, qui eſt du Chant 24. de l'Enfer,

Omai convien che tu così ti ſpoltre
Diſſel Maeſtro : che ſeggendo'n piume,
La fama non ſi vien, ne ſotto coltre.

Voicy ſes termes : POLTRO *ſignifica* letto. *Onde diciamo* poltroni *gl'uomini pigri, e dormiglioſi. E* ſpoltrire *ſignifica* uſcir del letto : *cioè dell'eſſerſi, e laſciare il ſonno e l'ozio, e darſi alle virtù ; la via delleguali è faticoſa, & erta. E pone giacere in piuma, e ſtare ſotto coltre, che è coperta del letto, per la vita ſonnolenta, pigra, ozioſa, e voluttuoſa : laqual' è nemica di ogni virtù, e genitrice d'ogni vizio. Onde il Petrarca :*

Digitized by Google

La gola, il sonno, e l'ozioſe piume,
Anno del mondo ogni virtù sbandita.

Le Vellutello, ſur le meſme endroit de Dante: POLTRO *ſignifica* il letto: *e* POLTRIRE, *poſar in quello. Onde è* polttone, *chi uſa troppo poltrire.* Spolttit *adunque ſarà il ſuo contrario. Et queſto eſorta Virgilio Dante : cioè , la ragion' il ſenſo : perchè ſeggendo, cioè, poſando in piume, e ſotto coltre , non ſi vien' in fama. Onde il Petrarca.* La gola, e'l ſonno, *&c.* Le Taſſoné, dans ſes Remarques Manuſcrites ſur le Vocabulaire della Cruſca, ſur ces mots della Cruſca, *Spoltrire. Lat. ſecordiam abjicere. Dante, Inferno 24. Omai convien, che tu così ti ſpoltre,* dit auſſi que *poltro* ſignifie *un lit.* Voicy ſes termes : *Jo ſtimo che* ſpoltre *ſia di* ſpoltrare, *anzi che di* ſpoltrire. *E'l Commentator vecchio dice ivi :* a trattare della predetta materia, vuole l'uomo ſpoltrarſi ; quaſi uſcire di polledro; che per allegoria è ſignificato l'appetito. *Bene il Landino, e'l Vellutello , dicono che* poltrire *è ſtare in letto ;* e ſpoltrire, *uſcirne. Così per* iſpoltronirſi ; *ma più toſto* ſpoltrare, *che* ſpoltrire; *par che diceſſe Fazio , Dittamondo , libro 3. capitolo 5.*

Et io a lui : Da porto ad Androna
La ſtrada ſo : ma convien l'uom ſi ſpoltri,
Si come va Delfin a Savona.

Mr Ferrari dit auſſi que *poltro* ſignifie *un lit.* Mais nonobſtant toutes ces autoritez, je doute fort qu'il le ſignifie; ne ſe trouvant point en cette ſignification dans les Auteurs anciens. Les Allemans appellent *poleſter*, un oreiller ſur lequel on ſe couche, ou on s'aſſiet. Et il pouroit être que les Italiens auroient fait de là *poltro* dans la meſme ſignification ; laquelle auroit paſſé enſuite dans celle d'*un lit.* Et en ce cas l'opinion de ceux qui dérivent l'Italien *poltrone* de *poltro* dans la ſignification d'*un lit*, ſetoit aſſez naturelle.

Je croy neanmoins toujours, comme je l'ay écrit dans mes Aménitez de Droit, que *poltrone* a été fait de *pullus. Pullus, pulli, pullitrus, pulterus , poltrus , poltro poltroni* , POLTRONE. *Pullus* a ſignifié originairement *puer.* Et c'eſt de ce mot *puer* que *pullus* a été formé, ſelon l'opinion de pluſieurs Etymologiſtes: *puer, puerulus, puellus* , PULLUS : car d'autres le détivent de πῶλος. Et comme au fait de la guerte les jeunes gens ſont timides, étant ſans expérience : ὶς οὐκ ἐίδὼ πολεμικὰ ἔργα , dit Homere, parlant d'un jeune homme ; on a dit *poltrus* pour *timide.* M^rs della Cruſca, au mot *poltro. Dante, Purgatorio 24.* Come fan beſtie ſpaventate, e poltre : *Benvenuto da Imola , interpreta* giovincelle. Remarquez en paſſant ; ce qui a été remarqué par le Taſſoné dans ſes Notes Manuſcrites ſur le Vocabulaire della Cruſca ; que ce Benvenuto n'eſt pas le Benvenuto da Imola, mais le Benvenuto appelé ſimplement *le Benvenuto.* ¶ Voyez mes Origines Italiennes.

Les Eſpagnols diſent auſſi *poltron.* Mais, comme Covarruvias l'a très-véritablement remarqué, ils ont pris ce mot des Italiens.

POMMADE. De l'Italien *pomata* : que M^rs della Cruſca détivent de *pomum.* Voicy leurs termes : POMATA, *Unguento fatto di graſſo profumato , con diverſi aromati , e mele appiuole. Onde da queſti pomi, è forſe detta* POMATA. *Mele appiuole* , ſont des pommes d'api. Cette étymologie eſt indubitable. La pomade a été ainſi appelée acauſe que la poulpe de la pomme eſt le principal cots de la pommade.

Il eſt a remarquer que nos Anciens ont appelé le cidre *pommade.*

POMME-FIGUE. Eſpéce de pomme : ainſi appelée, parcequ'elle ſort de ſon bois, comme fait la figue ; d'où vient qu'elle eſt appelée autrement *pomme ſans fleurir.* Voyez Mr Merlet dans ſon Abbtégé des bons fruits au chap. 10. qui eſt *des pommiers.*

POMME'. Cidre. De *pomatum.*

POMMEAU *d'épée.* De ſa reſſemblance à une pomme. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 23. μῆλον *Graci vocant enſis capulum , quod fungi formam referat. Nos* pomale , *à pomi ſimilitudine vulgo appellamus. Graci quoque hodierni* μῆλον, *eadem de cauſa.*

POMMELE'. *Cheval pommelé.* De ſa reſſemblance à des pommes par ſes marques blanchâtres.

POMMELE'. *Temps pommelé.* On appelle *temps pommelé*, quand les nuées ſont ſéparées les unes des autres. Ce qui eſt un ſigne d'orage.

Temps pommelé, femme fardée,
N'ont jamais en longue durée,

dit le proverbe. Et on l'appelle de la ſorte, de la reſſemblance de ces nuées à des pommes. Les Normans diſent *temps caillé.*

POMMES D'AMOUR. Lat. *mala inſana.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *melenſane.*

POMMIER. De *pomarium.* Les Gloſes d'Iſidore : MALARIUM, *pomarium.*

POMPE. POMPER. Une pompe , eſt une machine hydraulique. Ce mot vient de *pompa* : qui vient de πεμπω : parce que la pompe eſt faite pour envoyer & conduire l'eau quelque part, en la pouſſant. Car quoyqu'il y ait quelques pompes que l'on appelle *aſpirantes* , dans leſquelles il ſemble que l'eau monte d'elle meſme ; il eſt pourtant véritable qu'elle n'y monte qu'acauſe qu'elle y eſt pouſſée : ſoit par la peſanteur de l'air ; qui eſt la ſeule cauſe qui fait élever l'eau dans les pompes ; ſoit par la compreſſion du piſton. Quand Vitruve décrit la pompe de Cteſibius ; qui eſt l'Auteur des pompes ; il ne fait aucune mention d'attraction. Il parle ſeulement de la compreſſion des piſtons : *qui cogunt & extrudunt preſſionibus aquam in catinum.* C'eſt au chapitre 12. du livre 10. Ces mots de *pompe* & de *pomper*, nous ſont venus d'Italie, où l'on dit *pompa* & *pompare* en la meſme ſignification. Et les Italiens ont emprunté ces mots des Grecs. Les Eſpagnols diſent *bomba.*

PONANDE'. On appelle ainſi à la Chambre des Comptes de Paris le premier apoſtille qui ſe met ſur le commancement du Compte ; & cette étiquette de parchemin de figure triangulaire qu'on met à la liaſſe des acquits du Compte. Et voicy la raiſon de cette appellation. Du tans que les Arreſts ſe délivtoient en Latin, on

on écrivoit sur cet apostille & sur cette étiquette, *Litteræ & acquitamentia super hoc Computo relata, ponenda sunt in tali camera, in tali sacco.* Ce mot de *ponenda* a été depuis, par corruption, changé par les Clercs en celui de *ponandé.*

PONANT : pour *Occidant.* De l'Italien *Ponente*, fait de *ponere.* Comme qui diroit le lieu où le Soleil se couche; *ubi currum ponit, seu solvit equos*, comme parlent les Poëtes, dit le P. Labbe, à la page 110. de ses Etymologies Françoises.

PONCE. Voyez *pierre-ponce.*

PONCEAU. Dans la signification de petit pont : de *ponticellus.* Dans la signification de la fleur appelée autrement *coquelicot* : de *punicellus.*

PONCIRE. De *pomum cereum*, Mr de Saumaise sur Solin, page 956. *In ipsa citreorum specie, multæ aliæ species deprehenduntur : ut quas* Limas *appellant*, & Limones; & Poncitras, *quasi* poma cerea. ¶ L'Espagnol dit *poncil.*

PONDRE. De *ponere* : en sousentendant *ova.* Ovide, livre VIII. de ses Métamorphoses : *ponitque in sepibus ova.* Juvénal, Satyre 3. *ubi ponunt ova columba.* Columelle, livre 2. chapitre 2. *Cum pauca ova galline posuerunt, inertes ad incubandum.* Les Grecs ont dit demesme que nous, ὠιοτοκεῖν, sans y ajouter le mot ὄρνις. Eustathius sur Homere, Odyssée M, page 46. de l'édition de Rome : ὠιοτοκεῖν πάντα ὄρνεα τὰ δὲ καὶ ἐκλέπειν τὰ ὠιοτοκηθέντα φασίν. Il parle des poulles. Les Espagnols, à l'imitation des Latins, disent *poner un huevo. Sopre un huevo pone la gallina*, dit un de leurs Proverbes.

PORC-EPI. Lat. *ericius.* Les Grecs l'ont appelé demesme ἐχινόθηρος; cestadire, *porc-épine.* Ceux qui prononcent *pors-épic*, prononcent mal.

PORCELAINE. *Vaisseau de porcelaine.* Belon dans ses Observations, livre 2. chapitre 71. parle de la porcelaine, en ces termes : *Il y a grande quantité de vaisseaux de porcelaine, que les marchands vendent en public, au Caire. Et les voyant nommez d'une appellation moderne, & cherchant leur étymologie Françoise, avons trouvé qu'ils sont nommez du nom que tient une espéce de coquille, nommée* murex. *Car les François disent* Coquille de porcelaine. *Mais l'affinité de la diction* murex *correspond à* murrhina. *Toutefois ne cherchons l'étymologie que du nom François : en ce que nous disons* Vaisseaux de porcelaine : *sçachant que les Grecs nomment la mirrhe de* Smirna. *Les vaisseaux qu'on vend pour le jourd'huy en nos pays, nommez* de porcelaine, *ne tiennent tache de la nature des anciens. Et combien que les meilleurs ouvriers d'Italie n'en font point de tels, toutefois ils vendent leurs ouvrages pour vaisseaux de porcelaines; combien qu'ils n'ont pas la matiere demesme. Ce mot* porcelaine *est donné à plusieurs coquilles de mer. Et pource qu'un beau vaisseau d'une coquille ne se pouvoit rendre mieux à propos, suivant le mot antique, que de l'appeller* porcelaine, *avons pensé que les coquilles polies & luisantes ressemblant à nacres de perles, ont quelque affinité avec la matiere des vaisseaux de porcelaine antiques. Joint aussi que le peuple François nomme les patenostres faites de gros vignots*, patenostres de porcelaine. Mais écoutons Jules Scaliger dans l'Exercitation CXX. contre Cardan : *Martiacolla, inquis, constat sale chali, alumine, & arena; tum plumbo nigro vel albo, in calcem redacto. Hæc vasa figulina intinguuntur; & in fornacem posita, nitorem vitri accipiunt. Negligenter admodum rem prodit haud ignobilem : hæc enim incrustatione figlina, quæ ex Valentinis & Majoricis fornacibus convecta, porcellanas æmulantur, candidissima splendidissimaque efficiuntur.* Et dans l'Exercitation XCII. *Quemadmodum verò fiant;* il parle des porcelaines; *atque unde importentur, si scripsero, spero ita qui hæc ignorant, atque otiosi fruuntur alienis laboribus, non ingratam rem fallurum : præsertim cùm historia hæc haud vulgaris sit, & cui multa miracula attribuantur. Principio, pictura, quæ vix apparent, si luci objeceris, emergent visui luculenter : aciem spatia reliqua transmittent. Deinde, quantum juscula intus occuparint, tantum calefieri : vicinas partes non calefieri. Hæc ipsimus nos, cùm haud paucas extare comperissemus adhuc inter miseras reliquias veteris ruina Scaligerorum. Quare tertiam quoque vim experti sumus. Unius fragmenta nacti, ex duobus collisis frustulis sæpe ignem excussimus nostra manu. Quartum addemus ex superstitione atque impostura Mercatorum. Negant veneno posse infici : difrumpi enim. Fiunt hunc ad modum. Ovorum putamina, & marinorum conchas umbilicorum, (Porcellanæ species horum sunt; unde & nomen) in tenuissimum redigunt pollinem, quem aquâ subactum, vasorum facie informant, subtusque terram condunt. Centesimo anno, pro perfecto effodiunt, ac venale opus habent. Quod eorum vita superest, hæredi testamento transcribunt. Quotannis conficiunt, atque infodiunt, referuntque tempora in commentarios, ex quibus eruunt matura. Ex provincia China optima advehuntur. Alii putant, non vasa, sed materia condi mastam : quâ extractâ, confiant vasa. Horum precia, cùm & opes, & patientiam, postremò etiam fidem excederent, novo ingenio tam bellè imitati sunt in Insulis Majoricis, ut sæpe difficile judicatu sit, utra vera, utrave adulterina. Profectò, nec formâ, nec specie, nec nitore cedunt : aliquando etiam superant elegantiâ. In Italia nunc audio tam perfecta venire, ut cuivis cassitero, quod ibi vocatur* peltrum, *anteferantur. Ea, corruptâ unâ literâ, à Balearibus, ubi dicuntur excellentissima fieri,* Maiolica *nominantur.*

Scaliger se trompe toutafait. La porcelaine est une terre. L'Auteur du livre intitulé *Ambassades Mémorables à l'Empereur du Japon : La terre dont on fait la porcelaine se tire des montagnes qui sont auprés de Hovicheu, ville capitale de Nanquin. Cette terre ressemble mieux à du sable extrémement fin, dont les grains sont visibles, & extrémement separez, qu'à de la terre telle qu'elle soit. Elle n'est propre qu'à cet usage, qui plaist universellement. C'est pourquoy on la cherche avec plus de soin qu'aucune autre, & pour n'y estre point trompé, sitost qu'on l'a pétrie en masse, on la cachette des Armes de l'Empereur, à un prix limité : puis on l'envoye au village*

Digitized by Google

lage de Sinigaglia, dont les seules eaux ont l'avantage de luy donner la netteté & la transparence que tout le monde admire. Pour ce qui est de ceux qui la façonnent, ce sont d'ordinaire des paysans, nourris & élevez à ce travail dès leur enfance. La maniere dont ils l'appreſtent, c'eſt, ou de la pétrir quand on la reçoit de Hovichen, comme les potiers de l'Europe pétriſſent la terre commune, ou de la laiſſer parvenir à la dureté d'une pierre: après quoy, ils la mettent en poudre; & l'ayant paſſée par un tamis fin, ils en font une paſte qu'ils jettent en des moules de métail, où ils la façonnent comme il leur plaiſt. Enſuite, ils la laiſſent un peu à l'air: puis ils la mettent dans un four fort chaud: où ils la font cuire durant quinze jours, au bout deſquels ils la laiſſent froidir autant de temps; prenant bien garde que l'air n'y entre: ce qui la feroit toute caſſer. Ces trente jours étant paſſez, le four s'ouvre en préſence d'un Officier de l'Empereur: lequel les regarde piece à piece avec beaucoup de ſoin, & en prend la cinquiéme partie pour ſa Majeſté Impériale: ce qui s'eſt toujours pratiqué: le reſte ſe vend à Vcinien, lieu ſitué près le Lac Poyan & la riviere de Can, &c. D'où il eſt aiſé de juger que c'eſt par une erreur abſurde qu'on a cru en Europe que la porcelaine ſe faiſoit de Coquilles de moules, ou de Coques d'œufs, pilées bien menu: ou enfin d'une terre préparée d'une certaine maniere que l'on laiſſoit cent ans ſous terre, affin d'y prendre la diſpoſition néceſſaire pour cette beauté qu'on y admire.

Je viens à l'étymologie du mot de *porcelaine*, dans la ſignification dont nous parlons. Ce mot a été fait de l'Italien *porcellana*; mot de meſme ſignification; qui l'a été du Latin *porcellana*, dans la ſignification de *coquille de Venus*: acauſe que les vaſes de porcelaine ſont liſſez comme ces ſortes de coquilles.

Il faut préſantement traiter de l'étymologie du mot de *porcellana* dans la ſignification de *coquille de Vénus*. Geſner croit que ces coquilles ont été appelées *porcelaines*, de leur reſſemblance à un groin de pourceau, par leur bec pointu: ou du mot Latin *porca*, dans la ſignification de la partie naturelle de la femme: laquelle reſſemble à cette coquille. Et ce mot de *porca*, pour le marquer en paſſant, ſe trouve dans cette ſignification. Caton: *depetigini porca braſſicam opponito*. On a dit *porcus* dans la meſme ſignification. Varron, *de Re Ruſtica*, livre 2. chapitre 4. *Noſtræ mulieres; maximè nutrices; naturam quâ femine ſunt, in virginibus appellant* porcum, & *Græcè χοῖρος*. χοῖρος ſe trouve en la meſme ſignification dans les Acarnéſes d'Ariſtophane: & dans ſon Scholiaſte. Et de là, le χοιροβάκης, ſobriquet de Bacchus parmy les Sicyoniens, ſelon le témoignage de Clément Alexandrin dans ſon Admonition aux Gentils. Et c'eſt auſſi de là qu'on a dit χοιρίνη, pour *une coquille*: comme qui diroit, κόγχη ἐχουσα τὸ αἰδοῖον γυναικεῖον παρομοίως. Et χοῖρα, χοῖρα ἔχουσα τὸ αἰδοῖον γυναικεῖον παρομοίως. Et c'eſt pour la meſme raiſon, que διαφάκιον, qui ſignifie *un petit pourceau*, été pris pour la partie naturelle de la femme. Heſychius: διαφάκιον. χοιρίδιον. οὕτως ἔλεγον καὶ τὸ γυναικεῖον. Voyez, je vous prie, mes Origines Italiques, à la page 381. de l'édition in folio, col. deuxiéme.

PORCELAINE dans la ſignification de *pourpié*. De *porcellana*, fait de *porcella*, diminutif de *porca*: comme qui diroit, *herbe aux pourceaux*. De *porcus*, les Latins ont appelé cette herbe *portulaca*. *Porcus, porculus, porcula, porculaca*: &, par le changement du c en t, *portulaca*. Ils l'ont auſſi appelée *porcacla*; de *porcacula*: & de là, le François *pourchaille*. Voyez Fuchs. Les Grecs modernes l'ont appelée dans le meſme ſens χοιροζώνιον. Vous trouverez des exemples de ce mot en cette ſignification dans le Gloſſaire Grec de Mr du Cange. Les Allemans l'appellent demeſme *hurtzelkraut*, par corruption pour *portzelkraut*; ceſtadire *herbe au porc*. C'eſt la remarque de Fuchs. Voyez *pourpié*.

PORTE. Perſonne ne doute que ce mot François ne vienne du Latin *porta*: mais tout le monde ne ſait pas que ce mot Latin ne ſe diſoit autrefois que des portes des villes, & que le premier des Auteurs Latins qui paroiſt l'avoir employé pour *une porte de maiſon*, ç'a été Perſe, en cet endroit de ſa 3. Satyre: *In portam rigidos calces extendit*.

PORTE-LATIN. *Saint Jan Porte-Latin*. St Jan, Apotre, & Evangéliſte, fut mis à Rome dans de l'huile bouillante, comme le remarque St Jérôme. *De Præſcriptis Hæreticorum. Refert autem tertullianus, quòd Romæ miſſus in ferventis olei dolium, purior & vegetior exiverit, quàm intraverit*. Ce ſont les termes de St Jérôme. Le lieu où on lui fit ſouffrir ce martyre, s'appeloit *Porta-Latina*; d'où il fut appelé *Saint Jan Porte-Latin*. Baronius en l'année 32. *Extat hactenus Romæ apud Portam Latinam ejus rei vetus ac nobile monumentum: immò & ipſa dies quâ id fieri contigit, pridie Nonas Maii, perpetua annua celebritate ab Eccleſia Catholica recolitur.* ¶ Nos Imprimeurs & nos Libraires, acauſe du mot de *Latin*, dans ce nom de St Jan Porte-Latin, ont pris ce Saint pour leur patron.

POSITIVE: comme quand on dit, *Theologie Poſitive*. Les Italiens diſent *veſtito poſitivamente*, pour dire *habillé ſimplement*: par oppoſition du poſitif au comparatif & au ſuperlatif. Et c'eſt de là, dit Fra Paolo; autrement Pietro Soave Polano; dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, livre 4. page 354. de l'édition de Genéve, que la Theologie Poſitive a été ainſi appelée. *Con queſto novo modo, che chiamavano* Poſitivo, *voce Italiana, tratta dal veſtir ſemplice & ſenza ſuperfluì ornamenti, ſi dava nell' ineZZie*. Cette étymologie eſt indigne d'un auſſi grand homme qu'étoit Fra Paolo: Et c'eſt avec raiſon qu'elle a été critiquée par le Cardinal Palavicin, dans ſa Réponſe à Fra Paolo, livre 12. chapitre 10. nombre 19. & 20. page 312. Voicy ſes termes, de la Traduction de Mr l'Abbé Gaudon, Chanoine de Rouen. *Il n'eſt pas vray que le mot de* Poſitive *vienne de l'Italien, comme Soave le ſuppoſe avec beaucoup d'ignorance. Il vient du Latin: & ſon uſage en eſt tres-ancien; non pas dans la ſignification que lui donne Soave, mais dans celle que luy donnent les Légiſtes, & Saint Thomas. Il n'a ſi-*

gnifié en Italien que long-tans après un habit simple : par rapport aux Grammairiens, qui distinguent les adjectifs, en positifs, comparatifs, & superlatifs.

POSTE. Cujas, dans ſes Obſervations, livre 24. chap. 29. le dérive d'*Apoſtoli. Libelli dimiſſorii, qui & literæ dimiſſoriæ, & Apoſtoli dicuntur : pro quo in idiotiſmo* des poſtes : *unde & Veredarius, quaſi* Apoſtolis, *nomen.* Il dit la meſme choſe dans ſon Commentaire ſur le chapitre *Dilectis* 55. au titre des Décrétales *de Appellationibus : Quam quidem appellationem, etiam ipſe Officialis approbaverat & receperat. Decano concedendo apoſtolos ; ut etiam vocantur in Jure Civili : id eſt Literas, vel Libellos dimiſſorios ad Romanum Pontificem ; quos idiotiſmus noſter vocat* des Poſtes ; *in Curia Eccleſiaſtica ſcilicet : in Curia enim ſeculari apoſtoli non ſunt in uſu. Et ex eo certò conjicere licet, unde Curſoriis aut Veredariis, vulgò idem inditum fuit nomen ;* qu'on appelle *Du Poſtes ; quaſi* Apoſtolos. *Nihil verius.* Bourdelot en a donné la meſme étymologie. Cujas, qui croit avoir bien rencontré en cette étymologie, s'eſt toutafait trompé. Le mot François *poſte* vient de *poſta ; à poſitis equis.* Et *poſta* a été dit, par contraction, pour *poſita.* Virgile : *manet alta mente repoſtum.* Et il faut ſouſentendre *jumenta.* Voſſius, dans ſon Etymologique, au mot *veredus : Veredarius, nuncius publicus, qui equis certo loco poſitis ; unde Itali, Celtæ, Belgæ, Hiſpani,* poſtam *appellant ; maxima quam celerrimè itinera conficit.* Stewechius, dans ſon Commentaire ſur le livre 1. de Végéce, page 7. *Noſtrates hoc genus veredorum* poſten *vocant, quaſi poſitos, collocatoſque certis in locis, & ſemper in procinctu excubantes.* Berger, dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins, livre 4. chapitre 4. *Pour ce qui eſt du nom de* poſte *que l'on donne aux Courriers publics, Du Tillet meſme dit, que Louis XI. voulut qu'on les appelaſt ainſi : comme qui diroit* appareillez & diſpoſez à bien courir. Stationarius Curſores idiomate Gallico *Poſtes,* quaſi *bene diſpoſitos ad curſum* appellari voluit : à Græcis, ἅγγαροι, Curſores Regii. *Que s'il m'eſtoit permis d'en dire ce que j'en penſe, je croirois pluſtoſt que le nom de* Poſtes *vinſt à* poſitione, ſive diſpoſitione equotum, curſui publico deputatorum : *c'eſt à dire, de l'eſtabliſſement & diſpoſition des chevaux de poſte en certains lieux : que les Latins appellent* Stationes, *quaſi* poſitiones, *& que du nom des Poſtes, Stations, ou logement des chevaux, les Courriers qui s'en ſervent, ont eu le nom meſme de* Poſtes. Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, ch. 56. après avoir rapporté ces paroles de Céſar, au ſujet des Gaulois, *Clamore per agros, regioneſque ſignificant : hinc alii deinceps excipiunt, & proximis tradunt ; tanta celeritate, ut ad ſexaginta millia paſſuum ab orto ſole ante primam vigiliam audiatur :* il ajoute, *Ejuſmodi ferè erant Perſarum nuncii. ſive γερωμαθοφόροι ; quibus nihil pernicius excogitari poſſe ait Herodotus, libro 8. cùm primùm illorum ferendas tabellas alteri traderet : ille tertio : iſte ſequenti ; ac ita cæteri. Illi Perſicâ Linguâ dicebantur* Angari *&* Aſtandæ, *per certas manſiones & angarias diſpoſiti ; quales hodie ſtationes veredariorum, quas inde* Poſtas *appellari vult Budæus, quaſi certis ſpatiis poſitas, ſive diſpoſitas ; ad Legem* Eos, *Digeſtis* de Falſis. *Has primus in Perſide Cyrus inſtituit equeſtres ; ut mutatis ad celeritatem equis, brevi tempore certior fieret omnium quæ in remotiſſimis & longo locorum intervallo diſjunctis regni partibus gererentur.* Cette particularité touchant Cyrus, me fait ſouvenir de remarquer icy par occaſion, que ç'a été Louis XI. qui a introduit les Poſtes en France. Voyez Philippe de Commines, dans l'Hiſtoire de Louis XI. & Du Tillet, dans ſa Chronique, où il dit que cette inſtitution fut faite en 1477. & Nicolas Berger dans ſon Hiſtoire des Grands Chemins, au lieu allégué.

POT. Les Gloſes Vandomoiſes : Poculum ; *potum, vel vas ad bibendum.*

POTAGE. Du Latin barbare, inuſité, *potagium,* fait de *potaticum.* Sylvius, dans ſon *Iſagoge in Linguam Gallicam,* page 77. Potage, a potagium : *ideſt, juſculum rerum elixarum, quod vice potus ſorbere ſolemus.* Voyez le Gloſſaire de Me du Cange au mot *potagium.* Du François *potage,* les Italiens & les Eſpagnols ont fait *potaggio.* Je remarqueray icy par occaſion, que les Polonnois ont auſſi emprunté des François leur mot *potage :* c'eſt ainſi qu'ils appellent le potage : car ne mangeant point ordinairement de potage, ils n'ont point de mot Polonnois pour exprimer le *potage.* ¶ Voyez *pot.*

POTANCE : pour *gibet.* De ſa reſſemblance aux anilles, appelées *potances.* Voyez *potances.*

POTANCES : pour *anilles. Potentia* ſe trouve en cette ſignification dans la Vie de St Louis, écrite par Guillaume de Chartres, Chapelain de ce Roy. MICHAEL, *dictus* HAMIAGE, *per ſex annos non poterat ire ſine duabus potentiis,* &c. JOANNETA *de Forta Bandet, detenta fuit corporis infirmitate : ita quòd per 4. annos non potuit ſine duabus potentiis ambulare.* Ce qui peut donner ſujet de croire que les potances ont été ainſi appelées du mot *potentia,* acauſe qu'elles donnent la puiſſance de marcher aux infirmes, qu'on appelle *impotans.* Et ce qui peut ſervir à confirmer cette penſée, c'eſt que les Latins ont fait *imbecillus* de la particule privative *in,* & du nom ſubſtantif *bacillus :* comme qui diroit, *ſine baculo.*

POTELE'. Voyez *poupelé.*

POTIN. C'eſt une eſpéce de cuivre jaune, qui ne ſe peut doter, acauſe du plomb qui y entre. Il eſt compoſé de cuivre, de laton, & de plomb, & poſſible d'un peu d'étain. Il eſt ainſi appelé, acauſe qu'on fait ordinairement les pots de cuivre de cette matiere. Voyez Savot dans ſon Diſcours des Médailles, partie 2. chapitre 16.

POTIRON. Lat. *fungus, boletus.* Avicenne, livre 2. & ailleurs, l'appelle *alphotir.* Et il peut être, que ce mot François ſera venu de ce mot Arabe. En ôtant l'article Arabe *al,* il reſtera *photir,* qui eſt le meſme que *potir.* Pluſieurs mots François de plantes ont été formez de l'Arabe.

Je remarqueray icy, par occasion, qu'on appelle encore *potirons* une espèce de citrouille.

POUDRE DE DUC. Mr l'Abbé Petitpié, Chanoine de Notre Dame de Paris, & Docteur de Sorbonne, m'a fait voir un Manuscrit, contenant les Cérémonies faites aux Obsèques d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII. où j'y ay vu ces mots : *Au partir de l'Eglise de Saint Denis, l'on vint en une salle moult grande, qui estoit préparée pour le disner : où il y avoit beaucoup de viandes, bonnes & délicieuses. Mais le dernier fruit fut d'angoisse : qui estoit le tres piteux service que nulle poudre de Duc le peut adoucir.* Je ne say ce que c'est que cette poudre de Duc.

POUGEOISE : sorte de monnoie de St Louis. Un Regitre de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Pater : Item ; pour l'autrefois, aulieu de* pougeoise *qu'ils souloient payer par ledit échange.* Voicy comme Mr le Blanc parle de cette monnoie, à la page 192. de son Traité Historique des Monnoies de France : *Outre les deniers tournois & les deniers parisis, le Roy Saint Louis fit faire des oboles parisis, comme il est justifié par une Formule de Bail de Saint Louis. Les Statuts que Saint Louis donna à la ville d'Aiguemortes, font mention de l'obole & de la pougeoise* ; pogesia. *L'obole fait toujours la moitié du denier ; cela n'a pas besoin de preuve : Et la pougeoise valoit la moitié de l'obole ; & par conséquent la quatriéme partie du denier. La preuve s'en tire d'un Titre de l'an 1273. de Gérard de Monteson, onziéme Evesque de Lectoure. Le Roy Philippe le Hardi donne par ce titre à cet Evesque* tres pogesias, seu pictas, seu tres partes unius denarii : *ce qui fait aussi voir que la pite, ou poitevine, étoit la mesme chose que la pougeoise. Le troisiéme article des Ordonnances que Philippe le Bel fit l'an 1294. pour les Foires de Champagne, le marque aussi évidemment :* De qualibet libra Turonensium parvorum, dabunt unam pogesiam, sive pictam Turonensem. *Il appelle la pite*, Tournoise ; *car quoyqu'elle dût son nom de* Pite, *ou de* Poitevine, *à la Province de Poitou, où elle avoit pris son origine, comme elle partageoit le denier en 4. parties, & que nous avions des deniers tournois & des deniers parisis, qui étoient de diverse valeur, on appelloit la pite* Tournoise *ou* Parisis, *suivant le denier qu'elle partageoit.* Mr du Cange dérive ce mot de celui de *pogesia*, en sousentendant *moneta*. Et il dérive *pogesia* de *Pogiensis* : qui est comme qui diroit, *Monnoie des Evesques du Puy.*

POUILLES. *Chanter pouilles.* Cette façon de parler vient apparamment de l'injure de *pouilleux.*

POULLAIN. Le petit de la cavalle. De *pullanus.*

POULAIN. Ce mot se trouve dans Joinville pour signifier un homme qui a un pere d'une nation & une mere d'une autre.

POULAINE. Terme de Marine. C'est la partie de l'avant du vaisseau. Voyez Guillet.

POULAINES. *Souliers à poulaines* ; dans Rabelais, livre 2. chapitre 1. Dans Nicot, il y a *Souliers à poulenne.* Mézeray dans la Vie de Charles V. page 579. de l'édition in quarto : *L'habit des hommes de qualité, & des honnestes gens dans les villes, c'estoit la robe longue, & le chaperon presque fait comme celui des Moines. On le rabaissoit quelquefois sur les espaules pour se couvrir la teste d'un bonnet. Le luxe & la folie avoient tellement accourci cette robbe, qu'on voyoit les cuisses, & tout le mouvement du corps depuis les reins. Ils avoient aussi mis en usage certaine sorte de chaussure, qui par devant avoit de longs becs recourbez en haut (Ils les nommoient des* poulénes) *& par derriere, comme des éperons qui sortoient du talon. Le Roy par ses Edits bannit ces ridicules modes ; à l'exemple du Saint Pere, qui peu auparavant avoit condamné par ses Bulles la dissolution des habits dans l'un & dans l'autre sexe.* ¶ Il semble que c'est de cette sorte de souliers que parle Odéric Vital, en cet endroit du livre VIII. de son Histoire, page 681. *Instituit sibi fieri longos, & in summitate acutissimos subtolares, ut operiret pedes, & eorum celaret tubera, que vulgò vocantur* uniones.

POULIE. Lat. *trochlea.* Les Espagnols disent *polea*, que Covarruvias dérive de πολέω, *verso.* Et il en vient ; demesme que le François *poulie* : πῶλος, πωλία, POLEA : *polia*, POULIE. Aulieu de *poulie*, on a dit aussi *empolie.* Le petit Dictionnaire Latin François publié par le Pere Labbe : GRIGILLUS, *empolie, en quoy tourne la corde à puiser yaue.*

POULLE. De *pulla*, qui se trouve pour *gallina*, dans cet endroit de St Augustin ; qui est du chapitre 25. sur les Juges : *Apud nos pulli appellantur galline cujuslibet etatis.* Je croi qu'il faut *pulle.*

POULLES D'INDE. Gr. μελεάγρίδες. Lat. *meleagrides : gallina gibbera.* Plusieurs croyent que les poulles d'Inde ont été ainsi appelées, parcequ'elles nous sont venues des Indes. Jules Scaliger dans ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, livre VI. page 643. parlant des poulles d'Inde : *In Brassilia regione, eoque maximo terrarum ambitu ab Hispanis nuper repertarum, magna copia horum animalium : qua hinc non allata, ut multa alia, sed ibi nata & reperta ab advenis fuerunt ; atque eorum operâ denuo ad nos pervenerunt.* Mais en cela ils se trompent. On les a ainsi appelées, parceque les François ont donné ce mot d'*Inde* à plusieurs choses apportées en France des païs étrangers. C'est la remarque de Turnèbe, livre XXI. de ses Adversaires, chapitre 9. *Nostrates, quicquid propemodum transmarinum huc affertur, ex India advectum dicunt. Sic* fabas Indicas *nominant* ; triticum Indicum ; gallinas Indicas. *Ne multa : quicquid domi nostræ non nascitur, pene India ferimus acceptum.* Et celle de Mr de Saumaise sur Solin, page 871. Indicas *igitur vocamus, non quòd ex India primùm advecta ; nam in Bœotia & Gracia passim nascuntur : sed quia quidquid ad nos transmarinum affertur,* Indicum *vulgò appellamus.*

Varron, Columelle, & Pline, ont fait mention des poulles d'Inde.

De ce mot *d'Inde*, nous avons fait *dindon*, pour signifier *un poullet d'Inde.*

POULLETS.

POULLETS: pour *lettres d'amour*. Mᵉ de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 16. le dérive de *puletica*. Voicy ſes termes : Puletica, *pro* polyptichis *etiam dicimus epiſtolas amatorias. Sic apud Veteres, ad eum uſum habebantur duplices & triplices tabellæ. De triplicibus, Martialis in Apophoretis :*

Tunc triplices noſtros non vilia dona putabis,
Cùm ſe venturam ſcribet amica tibi.

De duplicibus Ovidius : ubi conqueritur inanes ſuas tabellas rediiſſe, amica non promittente :

———Vos te duplices pro nomine ſenſi.

Sic diptycha *Interpreti Juvenalis*. Quamvis, *inquit*, ille dives cinædus penem tuum conſpexerit, & cupiditate blandis te epiſtolis & diptychis ſollicitet, nihil tamen accipies, niſi ſtellas bene poſitas in geneſi habueris, quæ tibi hoc præſtent. *Eumdem uſum videntur quoque præſtiriſſe Veteribus* polyptycha. *Inde enim noſtra* puletica, *vel* puleta. On a dit *puleticum*, pour *polypticum*. Voyez *poullié*.

Audebert, dans ſon Voyage d'Italie, page 71. donne une autre étymologie à ce mot de *poullets*. *Et ſi c'eſt*, dit-il, *pour maquerellage que ſoit faite la punition, on pend deux poullets vifs aux pieds de celui qui auroit eſté pour ſuborner une femme. Et de là vient ce que nous appelons en France* potter un poullet, *quand on envoye un petit billet : dautant que ceux qui ſe meſtoient de ce meſtier, portoient les poullets vendre par les maiſons, & mettoient un billet ſous l'aile du plus gras : qui eſtoit un avertiſſement à la Dame qui l'entendoit, ou pour la premiere fois trouver moyen de le bailler à la main. Cela eſtant deſcouvert, le premier fut puni d'eſtrapade avec deux poullets attachez aux pieds, qui ne font cependant que voler. Et depuis eſt venu que le macquerellage, de quelque façon qu'il ſoit, ſe punit de cette ſorte. Et nous, n'entendant l'origine, appelons indifféremment* un poullet, *toute ſorte de petit billet*. Les Italiens ne ſe ſervent point du mot de *poullet* en cette ſignification : ce qui détruit l'étymologie d'Audebert : laquelle d'ailleurs n'eſt pas vray-ſemblable.

POULLIE'. Catalogue des Bénéfices. Dans quelques Titres Latins d'Abbayïes & de Chapitres, le Poullié eſt appelé *pullare*, & *pullarium* : ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avoit été ainſi appelé *à pullis*, comme qui diroit le lieu où ſont tous les petits poucins ; ceſt-adire, les Bénéfices qui dépendent de l'Abbayïe, qui en eſt la mere. Mᵉ de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 16. le dérive de *polypticarium*, formé de *polypticum*, qui ſignifie *regiſtre*. *Polyptica igitur & ſyngrapha, & charta publica, pro eodem. Laterculum & indicem etiam hodie* poliarium *vocamus ; quaſi* polypticarium. Polyptichum *hac notione accipitur apud Vegetium, libro 2. capite 19*. Majore prope diligentia quàm res annonaria vel civilis polyptichis adnotarur. Et ſon opinion eſt confirmée par cet endroit de la Chronique de Bèze, publiée par Dom Luc Dachery, page 600. du premier Tome de ſon Spicilége : *Quod Dux Rainardus, Lingonenſis Epiſcopus, petente Abbate Gauſberto, & ejuſdem loci Monachis, ſcripſerit liberam Sancti Remigii Eccleſiam ab omnibus conſuetudinibus quæ in Polyptico continentur : paratus, ſive debitum, quod in Synodo debebat Preſbyter, remittens.* Et par cet autre de la Chronique de Cambray, l. 53. *Exteſcente diſcordia, inter Carlenſes & Lotharienſes, Eccleſia Laubienſis male labefactatur : adeo, ut everſo penitus loco, famulantes pulſum iri cederentur. Epiſcopus tamen divino conſilio uſus,* poleticum, *quod adhuc in eadem Eccleſia reſervatur, ſcripſit. Et hoc ab Apoſtolica auctoritate, & à Comprovincialibus Epiſcopis confirmato, omnes Eccleſia ipſius pervaſores à Chriſtianorum ſocietate ſequeſtrans, tali modo Eccleſiam à tanto naufragio immunem reliquit*. Où *poleticum* eſt dit pour *polypticum* : comme *puleticum* dans la Formule XIX. du livre I. de Marculfe. *Precipientes ergo jubemus, ut ſi memoratus ille de capite ſuo bene ingenuus eſſe videtur, & in puletico publico cenſitus non eſt, licentiam habeat comam capitis ſui tonſurare.* ¶ C'eſt auſſi l'opinion de Mᵉ du Cange. Voicy ſes termes : POLITICUM, *in Charta apud Columbum, in Epiſcopis Vivarienſibus, libro 3. num. 2. Papias :* POLITICUM ; ſcriptum, Annales libri, Commentarii. *Hinc* Poullié *apud nos, pro Regeſto & Catalogo Eccleſiarum, ſeu Beneficiorum Eccleſiaſticorum, cujuſcumque Epiſcopatus : cùm nihil aliud ſit quàm polypticum Eccleſiaſticum, in quo bona Eccleſiaſtica, eorumque Charta, continerentur.*

Aulieu de *poleticum* ou *puleticum*, on a dit auſſi *poletum*, comme nous l'avons fait voir au mot *poullets*. Et de là vient que dans le Dauphiné le poullié eſt appelé *le Poullet*. En quelques lieux de France, on l'appelle *le Peloux* : ce qui me ſait ſouvenir de ce que j'ay lu autrefois dans la Vie de Louis III. Duc de Bourbon, écrite par Jan Doronville, dit *Cabaret* ; que Huguemin Chauveau avoit fait un livre en l'abſence de ce Duc, contenant toutes les malverſations de ſes ſujets, qu'il avoit intitulé *le Peloux*.

Touchant le mot *polypticum*, voyez Cujas, livre IV. de ſes Obſervations, chapitre 27. Mᵉ Bignon ſur Marculfe, le Pere Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, & Scrivérius ſur Végéce.

On a auſſi appelé *Dipthyca* certains livres Eccléſiaſtiques. Meurſius dans ſon Gloſſaire : *Δίπτυχα, libri Eccleſiaſtici. Erant verò gemini : unde & δίπτυχα dicebantur : alter, mortuorum nomina complectebatur : alter, adhuc viventium.* Meurſius ſe trompe. Ces livres furent appelez *Diptyques*, parce qu'ils étoient écrits *in diptychis*.

POUPE. Nicot. POUPE : *C'eſt la tette, ou mammelle, ſoit d'une femme, comme la nomment en aucunes contrées de France, ſoit de beſtes mordans, comment la nomment les Veneurs : diſans*, les poupes d'une ourſe, *& ſemblables : Le mot vient du préterit Grec ἔπωπα, tout ainſi que* pot. *Et eſt dit* poupe, *parceque le faon tette & boit le laict par là. On bien eſt fait par* onomatopée, *du ſon que l'enfançon fait de ſes lévres, en ſuçant à force le laict de la mammelle*. Nicot n'a pas bien rencontré en ces deux

Digitized by Google

étymologies. POUPE vient de *papa*, qui signifie, comme son diminutif *papilla*, le bout de la mammelle. *Papa*, *popa*; d'où l'Italien *poppa*; POUPE.

POUPE'E. Nicot: POUPPE'E, *est la figure & image en bosse d'une petite fille, faite de gros drappeau, & d'incrustation de blanc d'Espagne, dont les filles & petits enfans font leurs jouets.* Puppa, *dont il vient; car les anciens Latins appelloient* puppa *une petite fille, qu'ils ont depuis appellée* puella; *ainsi que* puppus, *leur estoit ce qu'est maintenant* puer, *ou* puellus. ¶ *Poupée* a été fait de *puppata*, fait de *puppa*.

POUPE'E: pour *quenouillée*. De sa ressemblance aux cheveux d'une fille.

POUPELE'. Lat. *pulposus*. De *pulpa*. *Pulpa*, *pulpella*, *pulpellatus*, POUPELE'. Par le changement du P en T, on a dit ensuite *pouteléd*. Nicot, au mot *poupelé*: A pulpa, *communément on dit* pousteléd, *& aucuns*, posteléd. Et de *pouteléd*, on a fait *potelé*; pour dire *grassouillet*. De *pulpa*, *pulpella*, on a dit *pulpellinus*; dont nous avons fait POUPELIN. C'est ainsi que les Angevins appellent un petit enfant, & une sorte de fromage frais, fort délicat. POUPELIN, en la signification de *petit enfant*, pourroit aussi avoir été fait de *pupus*, qui signifie *petit enfant*. *Pupus*, *pupulus*, *pupulinus*, POUPELIN. Ou bien, de cette sorte: *pupus*, *pupellus*; pour *pupillus*; *pupellinus*, POUPELIN. ¶ Bourdelot dérive *poupelain* de πύπαξ.

POUPELIN: pour *délicat*. On appelle ainsi en Anjou une sorte de fromage: & à Paris, une sorte de patisserie. *Pulpa*, *pulpella*, *pulpellina*, *pulpellinum*, POUPELIN. Voyez *poupelé*.

POUPIN. *Ce jeune homme-là est poupin*: cestadire *propret*.

POURPIE'. Herbe potagére. Par corruption, pour *poullepied*. De *pullipes*. C'est ainsi que Severus appelle cette herbe. *Quòd ea, præsertim quæ in vineis nascitur, figurâ pedem pulli gallinacei referat*, dit Charle Etienne. Me de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 1. ἀνδράχνη, *herba est, quæ Latinis* portulaca, *vel etiam* porcacla; *quasi à* porcis. *Unde & Græcis recentioribus* χοιρόθριδαξ *dicitur. Nobis vulgò vocatur* pourpier: *quod dici deberet* poulpied; *quasi* pulli pes. *Sic enim infima Latinitas appellavit. Macer subditivus, de Herbis:*

Andrachne Græcis, quæ *portulaca* Latinis
Dicitur, hæc vulgi *pes pulli* more vocatur.

Sic multis, aliis herbis nomen inditum: pes alaudæ; pes corvinus; pes columbinus. ¶ On prononce en Anjou, *piépou*; par corruption, aulieu de *piépoul*, de *pes pulli*. ¶ Voyez *porcelaine*.

Bourdelot n'a pas bien rencontré dérivant *pourpié* de πύπαξ.

POURPOINT. De *perpunctum*. L'Auteur du Pelerinage de l'Ame,

Et tout ainsi comme fait est,
De pontures le goubisson,
Pourquoy pourpoint *le appelle-on.*

Périon, contre toute sorte d'apparance, le dérive de πύπαξ. Voicy ses termes, qui sont du feuillet 97. verso. *Illud autem vestis genus* porpoinct *vocamus à Græco* πύπαξ, *quod* monile, fibulam, *ac* bullam *declarat: quod in eo quondam id quod nostrâ etiam memoriâ fit,* monilia, fibulæ, bullaque annecterentur. Bourdelot lui a donné la mesme étymologie. Charles de Bouvelles s'est fort bien apperçu qu'il venoit de *perpunctum*.

POURQUOY. De l'Italien *perche*. Sylvius, page 117. de sa Grammaire, le dérive de *pro quo*.

POURTANT. Sylvius, page 117. de sa Grammaire, le dérive de *pro tanto*.

POUSSIF. *Cheval poussif*. De *pulsivus*: comme qui diroit, *ilia pulsans*: autrement, *ilia ducens*.

POUSSINIERE: *L'étoile poussiniere*. Le P. Labbe dans ses Etymologies Françoises, page 404. de la 1. part. *Je cherche d'où l'on a appelé du nom de* poussiniere *la constellation des Pleiades, qui est près du genouil du Taureau, signé céleste*.

POUTRE: pour *jumant*. Rabelais 1 v. 5. *Villon eut advertissement, que Tappecoue sus la poultre du Convent (ainsi nomment-ils une jument non encore saillie) estoit allé en queste à Saint Ligaire*. Ronsard, livre 4. de ses Odes, Ode 27.

Pourquoy, comme une jeune poutre,
De travers guignes-tu vers moy?

Et livre XI. des Amours, dans une Chanson:

De toutes parts les poutres hennissentes.

De *pullitra Pullus pulli, pullitra, pultra*, POUTRE. Ou plutoſt, de cette maniere: *pullus, pulletrus, polletrus*. (d'où l'Italien *polletra*) *poltra*, POUTRE. ¶ De *porca*, on a dit demesme *porcetra*. Les Gloſes: *porcetra, χοῖρος*. Me de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 227. parle ainsi du mot de *pullitra*: PULLITRAS *dixit Varro in genere gallinaceo; & pullitras opponit vetulus gallinis*. Pullittos *etiam pullos equinos dixerunt; qui recentioribus* poledri *pro* pulitris. *Atque ita scriptum occurrit in Legibus Salicis*. Pulletrus anniculus, *in Legibus Wisig. Hinc nos* pullitras, *vel* pultras, *equulas vocamus*.

Il est vray que ce mot de *poutre*, signifie proprement une jeune jumant non encore saillie, comme l'a remarqué Rabelais: mais il se prant aussi pour une jumant qui porte; cestadire, qui porte des poulains. Et de là vient qu'on a appelé *poutres*, les grosses solives qui portent les petites solives: comme on les a aussi appelées *sommiers*, par rapport aux chevaux sommiers qui portent la charge.

PR.

PRAGMATIQUE. *Pragmatique Sanction*. Me de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 259. Factum, *nihil aliud quàm* τὸ πραγματικὸν, *vel* pragmatica Sanctio. *Notum est Pragmaticas Sanctiones, non nisi in publicis causis fieri solitas, ad preces civitatum aut provinciarum*, &c. Pragmatica *autem ejusmodi rescripta dicebantur, quòd longo tractatu & consilio habito solemniter, & multa verborum dissertatione formarentur*: Et ce qui suit, que je prie mes Lecteurs de voir.

PRAGUERIE. Révolte des Princes du

du tans du Roy Charles VII. Voyez Monſtrelet.

PRATIQUE : pour *Science du Palais*. Charles Loiſeau dans l'Epitre Dédicatoire de ſon Traité du Déguerpiſſement : *Aujourd'huy noſtre Droit conſiſte pluſtoſt en une traditive & cabale, qui ne s'apprend que par uſage, & au maniment des affaires, qu'en une vraye ſcience, réſultant de régles & principes certains, qui ſe puiſſent apprendre par les livres : & c'eſt pourquoy nous l'appelons vulgairement* Pratique, Uſage, ou Obſervance.

PRÉBANDE. De *prebenda*. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 551. PRÆBENDAM *Juniores dixere, pro* prædenda, *numero pluralivo : quod apud Agellium XV. 5. Nec tamen planè deficiunt ſimilia : quando* turundam, *quaſi* terendam; & merendam *à* merendo, *non à* meridie, *dixere Veteres.* Ciron, dans ſes Paratitles ſur le Droit Canon : Prædenda *dicta, quòd pro modo & menſura præberetur. Qui eam percipiebant, dicebantur* Canonici Prædendarii. *Hoc vocabulum* Prædenda, *uſurpatum primùm temporibus Caroli Magni, Capitul. addit. III. c. 77. Hæ Prædendæ, ſive reditus, unico etiam nomine* Canoniæ *dictæ ſunt, non tam quòd competant Canonicis ob regulam aſſumptam, quàm ob canonem ſervantibus regulam præberi ſolitum.*

Dans l'Abbayie de Remiremont, on dit *appréhander une perſonne*, pour dire lui donner une prébande.

PRÊCHER. Me du Cange le dérive de *præconari*, ou de *prædicare*. Il vient de *prædicare*.

PRÊCHEURS. *Freres Prêcheurs.* C'eſt ainſi qu'on appelle les Jacobins. Thomas de Chantpré, un des plus anciens Ecrivains de l'Ordre de St Dominique, dans ſon premier livre *Boni univerſalis, de proprietatibus apium*, chapitre 9. partie 5. *Et hinc quidem, nulla occaſione, videndum eſt Prædicatorum Ordo cur talí nomine ſit vocatus. Cùm enim Ordo confirmari ab Apoſtolico debuiſſet, Notario præcepit, ut inſcriptione Ordinis* Fratres Prædicantes *poneret. Qui ordinans Literæ confirmationis,* Fratres Prædicatores *poſuit rectò modo. Literâ ergo inſpectâ, Apoſtolicus dixit Notario, ut quid ſecundum quod tibi dixeram, non poſuiſti* Fratres Prædicantes, *ſed* Prædicatores *ponere voluiſti? Tunc ille, conſtanti vultu reſpondit :* Prædicantes, *inquit, eſt nomen adjectivum, licet à participio ſubſtantivari poſſe concedatur : & eſt commune nomen in actu.* Prædicatores *verò nomen eſt propriè ſubſtantivum; & eſt nomen verbale ſimul & perſonale : in quo nomen officii manifeſtiſſimè declaratur. Verè ergo lector, quod veridicè Notarius, ad objecta reſpondérit :* prædicans *enim nunquam ſignificat rem ſuam per modum habitûs : licet non ſit ſemper in actu : & ideo* Prædicatores *ſcribi congruè debuerunt. Conſentiente ergo Domino Apoſtolico evidentiſſimæ rationi, intitulatus eſt Ordo nomine* Prædicatorum, *& inter Cardinales ſolemniter confirmatus.*

Dans le commancement du Huguenotiſme, les Catholiques appeloient *Prédicants*, les Miniſtres Huguenots. Et ce mot étoit encore en uſage peu de tans avant l'expulſion des Huguenots. Me Richelet dans ſon Dictionnaire : PRÉDICANT. *Mot de mépris, pour dire un Miniſtre de la parole de Dieu.*

PRELLE. Plante. C'eſt l'*hippouris*, ou *queue de cheval*. D'*aſparella*. C'eſt ainſi que les Italiens appellent cette plante, acauſe de ſa rudeſſe. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *aſparella*.

PRE'MESSE. *Retrait de prémeſſe.* C'eſt le Retrait lignager. Voyez Ragueau dans ſon Indice. Jan de la Coſte, le plus grand Juriſconſulte de France après Cujas, dérive ce mot François du mot Grec ϖϱεμμισις *Permiſſum eſt proximioribus res alienas revocare, oblato pretio, intra certum tempus : quod jus vocamus* Jus retractûs : LE RETRAIT LIGNAGER : *vel* Jus ϖϱεμμισις : *à qua voce Græca, conflata eſt Francica,* Droit de premeſſe. C'eſt à la p. 257. de ſes Sommaires ſur les Décrétales de Grégoire IX. Ce grand homme n'a pas bien rencontré en cette étymologie. *Prémeſſe* vient de *proximiſia* : comme PROMESSE, de *promiſſa* : MESSE, de *Miſſa*. De *proximus*, nos Anciens ont dit PROISME, & PRESME. *Proiſme* ſe trouve dans la ſignification de *plus proche parant*, dans Boutillier. Vous trouverez *prémeſſe* en pluſieurs endroits de la Coutume de Bretagne. Et c'eſt ce qu'a voulu dire Cujas, livre 2. des Fiefs, chapitre 4. *Excipitur unus caſus, quo agnatus prædia familiaria, ſive alodia ſint, ſive feuda, extero alienare prohibetur : vel ſi alienaverit, ea ejuſdem familiæ agnato proximiori, jure* ϖϱεμμισις *quæ Britannis inde dicitur* premeſſe, *revocare & retrahere conceditur.*

PRENDRE. M^e de Caſeneuve, page 93. de ſon Franc-Alleu, le dérive de *prindere*, que les Ecrivains de la Baſſe-Latinité ont dit pour *ſumere. Proprindere & miſprindere* ſe trouvent dans les Capitulaires de Charles le Chauve; ſur leſquels voyez le P. Sirmond. Mais *prindere* a été fait de *prehendere*.

PREPIE'. On appelle ainſi en Normandie la tige d'un arbre.

PRESQUE. De l'Italien *preſſoche*. Les Italiens ont fait *preſſo* du Latin *preſſum*, qu'on a dit pour *proximè* : comme il paroiſt par le mot *adpreſſum*, dont les Italiens ont fait *appreſſo*; & dont nous avons fait *auprès*.

PRESSE. Eſpéce de petite peſche, qui ne quitte point le noyau. Par corruption, aulieu de *peſche*. De *perſica*. Me de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 68. *Hodie* preſſeam, *corruptè pro* perſea, *genus quoddam perſicorum vocamus, quibus carnis callus durior, & oſſi intus adhærescens.* Duracina *Latini vocarunt; Græci, abſolutè* ϖ ϖϱόϖὸν, *ſic appellarunt; voce è Latino mutuata, &c. Ex quibus colligimus, id malum, quòd abſolutè Græci dixere* ϖϱόϖὸν, *genus illud fuiſſe quod Latinis* duracinum *dictum,* Preſſeam *vulgò indigetamus, quaſi* perſeam.

PRESSOIR. De *preſſorium*. Iſidore XX. 14. Prælum; *trabes quo uva calcata premitur : à* premendo *vocatum; quaſi* preſſorium. Les Gloſes Anciennes : *Preſſorium*, ϖιεζήϑϱον, *macerator.* Aulieu de *preſſorium*, on a dit *prenſurium*. Le livre intitulé *Excerpta ex Veteri Lexico:*

Prenſurium, &c. ¶ S. Auguſtin ſur le Pſaume 8. *In torcularibus advertimus quadam tria: preſſuram; & de preſſura, quadam duo; unum, recondendum; alterum, projiciendum*, &c. *Quia preſſura abundant, tu oleum eſto*, &c. *Oliva in arbore quibuſdam quidem tempeſtatibus agitatur, non tamen preſſuris torcularis attritur*, &c. *At ubi ad torcular & preſſuras ventum fuerit*, &c. ¶ De *premere*, les Italiens ont auſſi fait leur *palmento*, dans la ſignification de *preſſoir*.

De *preſſoir*, nous avons fait PRESSURAGE, pour exprimer ce que les Latins ont appelé *vinum tortivum*. Charle Etienne, dans ſon *Vinetum*, page 400. *Vinum tortivum*: le preſſurage: *quia prælo concuſſo torquentur uvæ. Cato, cap. 23.* Tortivum muſtum circumcidaneum, ſub quoque dolio dividito: additoque pariter. *Id verò quid ſit, explicat Columella, cum ait, lib. 12. cap. 36.* Tortivum, *inquit*, muſtum id dicitur, quod poſt primam preſſuram vinaceorum circumciſo pede exprimitur. *Varro* circunſtitia vina *ideo vocat: uempe cùm calcatis à prelo uvis, ſcapinum folliculis prælo iterum ſubiiciuntur.* Hoc eſt, *inquit Barbarus*, ubi deſiit fluere, circunciſis extremis. *Tortivum autem, Græci* boſtrichitin *vocant.*

PRESTER. Voyez *prêter.*

PRESTRE-JAN. Nous appelons ainſi en France le Roy des Abiſſins. Par corruption, au lieu de *Preſtegian.* Joſeph Scaliger, livre 7. de ſon Emendation des Temps, page 637. de la premiere édition: *Ante Luſitanorum in Æthiopiam adventum, ſolum nomen Æthiopum Chriſtianorum nobis vix notum erat, eorumque Imperator falſo nomine* Preſtegiani: *cum id nomen eſſet, non ejus qui in Æthiopia, ſed qui in Aſia, ante annos* CCC. *longè latèque rerum potiebatur. Id autem eſt lingua Perſicâ* Χριστιανός. *Nam in ea lingua*, Preſtegian *ſunt* Χριστιανοι: Preſtegiani, Χριστιανός. *Quod nomen propriè convenit ſummo Sacerdoti, aut* ἀρχιερεῖ, *potiùs quàm Regi. Item*, Padeſcha Preſtigiani, *Rex Apoſtolicus: quod* Æthopicè *eſſet* Negous chavatjavi, *Arabicè autem*, Melicha reſouli. *Falsò igitur* Preſtegiani *vocarunt, qui ex Itinerario Poli Veneti hæreticos ſunt eundem eſſe illum Aſianum cum hoc* Æthiope: *quòd uterque Chriſtianus eſſet.*

PRETENDRE. De *pertendere.*

PRETANTAINE. *Courir la pretantaine.* C'eſt une onomatopée. Ceſtadire, que ce mot a été fait du bruit que font les chevaux en galopant. On prétant que Virgile a viſé à ce bruit, quand il a dit,

Quadrupedante putrem ſonitu quatit ungula campum.

¶ *Pretantan, pretantan*, PRETANTAINE.

PRÊTER. De *præſtare*; uſité des Latins en cette ſignification. Les Empereurs Honore & Theodoſe en la Loy derniere, au Code *Quod cum eo qui in alienâ poteſtate eſt: Neque familiares Epiſtolæ quibus homines plerumque commendant abſentem, in id trahere convenit, ut pecuniam quam rogatus non fuerat impendiſſe pro pradiis mentiatur; cùm niſi peculiariter ut pecuniam præſtet, à domino fuerit poſtulatus.* Optat Milévitain, livre 3. *Creditores periculis vallabantur, & qui pro præſtitis ſunt, rogari meruerant, metu mortis, humiles impellerentur in preces.* Noniüs Marcellus: PRÆSTARE *dicitur conſuetudine beneficium dare.* Dans la Loy Salique, il y a un Titre *De re præſtata*: qui eſt le 54.

PREU. C'eſt un vieux mot inuſité, qui ſignifie *profit, utilité.* Le Fabliau de la Mort, fait par Hélinand;

Quer certes c'eſt ſous vaſſelaget
Faire ſon preu d'autry dommaget,
Et d'autruy cuir larget corretes.

Le Poëte Mouſkes, dans une de ſes Chanſons:

Les douleurs & le contraire
Sont de meilore cheance,
Qui bien ſçauroit ſon preu faire.

Alain Chartier, dans le Debat des deux Fortunes d'Amours:

Et ſon vin boivent,
On autre preu s'ilz peuvent & reçoivent.

Il vient de l'Italien *pro*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui a été fait, par contraction, de *profectus.* Ce mot *pro* s'eſt auſſi dit en François: & nous diſons encore aujourd'hy *pro vous faſſe*, pour dire, *bien vous faſſe.* Et en Anjou, les enfans après les Graces qui ſe diſent à la fin du diſner & du ſouper, diſent *pro faſſe mon pere & ma mere.*

PRE'VEIL. J'ay appris de M^r le Duc de Montauſier, qu'on appeloit ainſi en Poitou certaines aſſemblées que font les Villageois, où ils danſent & chantent toute la nuit, en feſant un grand fromage, qu'ils appellent *préveil*; & que ce mot a été fait de *pervigilium.* ¶ Il y a une Chanſon Poitevine qui commance ainſi, *In jour, eſtant en un préveil.* ¶ Jaques du Fouilloux, de Gaſtines en Poitou, a fait mention de ce mot dans ſon Adoleſcence, en ces vers:

Je fus ainſi quelque eſpace de temps,
Avec Bergers me donnant du bon temps;
Qui ſont joyeux, & n'ont autre ſommeil.
Quand le bruit court, que trouver le Préveil:
Là où ſe voit de Gaſtines les perles,
Plus plaiſantes & reſjouies que merles,
Tant bien danſant au ſon des Cornemuſes, &c.

PRE'VOST. Dignité Eccléſiaſtique. De *Prepoſitus.* Le P. Sirmond dans ſes Notes ſur Geoffroy Abbé de Vendôme, page 83. Præpoſitus Monaſterii *dicebatur is, cujus ſecundum Abbatem cura erat domûs & domeſticæ diſciplinæ.* Priorem Clauſtralem *hodie vocant. Aliud ergo* Abbas, *ſeu* Pater Monaſterii: *de quo B. Gregorius, primo Dialogo.*

PREUVE. De *proba*; dit pour *probatio.* Voyez le Pere Pétau ſur les Oraiſons de Themiſtius, page 451. de l'édition du Louvre.

PREUX. Mr Bochart le dérivoit de *procus.* Il vient de *probus*, dans la ſignification de Ἀάνακος. Voyez *proueſſes.* De *probus*, les Italiens ont dit *prodo. Probus, probodus, produs*, PRODO, PRODEZZA.

PRIER. De *precari.*

PRIMEVERE: fleur; appelée par les Botaniſtes *primula veris.* De *primavera*; fait de *primum ver.* Les Italiens appellent le printeme *primavera.*

PRINCE. Les Italiens diſent auſſi *Prince.* Dante

Digitized by Google

Dante a employé ce mot. ¶ *Sanctus Principius* a été traduit en François par *Saint Prince*.

PRINCIER. Dignité Eccléſiaſtique. De *primicerius*. Voyez l'Antibaillet partie 1. chapitre 39. page 138.

PRINSAUTIER. Nicot : *quaſi dicas* primo ſaltu ; *de prim ſaut*, ou *du premier ſaut*. Ce mot eſt ancien dans notre Langue. Guillaume Cretin dans ſon Epître à Honorat de la Jaille :

Si en mes ans premiers j'apprins Pſaultier,
Pour ce n'en ſuis tenu ja prinſaultier.

Montagne 2. 10. *J'ay un eſprit prinſautier.*

PRINTANS. De *primum tempus*. Parce-qu'en comptant les ſaiſons, on commence ordinairement par celle du printans. C'eſt l'ordre que j'ay tenu dans ce diſtique de mon Idylle Grec à Mr Francius :

Ἀλλοτε μὲν γὰρ, φιλέεσκε Ζέφυρος ἐπώνυμος ἔαρος,
Χείματι πάντοθεν, ἀκτερέως ὑπὸ γαῖα τέτυκτο.

PRISON. De *prendere*, dit, par contraction, pour *prehendere*, on a fait PRENDRE : & de *prenſus*, on a fait l'ancien mot *prins*, & enſuite *pris*.

PRIVE' : pour *familier*. De *privatus* ; qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, page 291. *Illi ſic privatus non erat, ſicut antea fuerat*. Le P. Sirmond ſur cet endroit : *familiaris, & amicus. Utuntur & in Adnuntiatione ſua Karolus & Lotharius. Inde in vernacula noſtra* PRIVE', *familiaris* ; & PRIVAUTE', *familiaritas*. Et c'eſt auſſi de *privatus* que les Eſpagnols ont dit *privado*, pour ſignifier *un favori*.

PROBAGE. On appelle ainſi en Languedoc ces branches de vigne qu'on couche dans la terre pour leur faire pouſſer un cep. De *propago*.

PROCE'S. Lat. *lis*. De *proceſſus*.

PROCHE. De *prope*.

PROCLAME. Les Religieux appellent ainſi la confeſſion qu'ils font de leurs fautes, dans le Chapitre après Prime. De *proclama*, dit pour *proclamatio* : comme *conſulta*, pour *conſultatio*.

PROESME, PROISME, ou PROSME. La Coutume d'Anjou, article 348. *Le lignager aura le retrait de l'héritage vendu par ſon proiſme lignager, avant le Seigneur de fief*. Et article 398. *Si aucun lignager a eſté connu au retrait d'aucuns héritages & choſes immeubles, acquiſes de ſon proeſme*. Voyez Ragueau dans ſon Indice au mots *proſme, proeſme, proiſme, & premeſſe*. De *proximus* ; d'où on a dit auſſi *Preſme*, qui ſe trouve dans la Coutume de Bretagne. De *proximicius*, on a fait demeſme *premeſſe*. Voyez cy-deſſus *premeſſe*.

PROFIL. Terme de peinture. Les Latins ſe ſont ſervi du mot de *filum*, apeuprès dans la meſme ſignification. Le Calepin, appelé vulgairement *Calepin de Paſſerat* : Filum, *aliquando pro lineamentis facies. Pictores noſtri etiam dicunt* le profil. *Lucretius :*

———ſpecie confuſa videntur
Quàm minimum filum.

Rurſus :

Perparum quoddam interdum mutare videtur,
Alterutrum in partem filum.

Gellius, lib. 14. cap. 4. Formâ ac filo virginalis dixit imaginem juſtitiæ fieri ſolitam. Idem lib. 1. cap. 9. Tradit Pythagoram, explorare ſolitum diſcipulos ex totius corporis filo atque habitu.

PROMENER. De *prominare*. Apulée, livre 9. *Univerſa jumenta ad locum proximum bibendi cauſa gregatim prominabat*. Voyez *mener*.

PRÔNE. On prononce *prône* en quelques lieux ; ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot *Prône* venoit de *proœmium* ; le Prône ſe diſant devant la conſécration, qui eſt proprement la Meſſe ; & étant conſéquemment comme le Proëſme de la Meſſe. D'autres le dérivent de φάτνη, qui dans les Gloſes, page 592. eſt interprété *ante Templum*. Nicot eſtime, qu'il a été dit de *præconium* : ce qui eſt très-véritable ; les Autheurs Latins aïant uſé de ce mot en cette ſignification, comme il paroiſt par ce paſſage d'Aimoin chap. XII. des Miracles de Saint Benoiſt, lequel m'a été indiqué par Mr de Valois le Jeune : *Quidam ruſticus, dum, Sacerdote* (ceſtadire, le Curé) *ex more præconante, audiſſet celebrem ſolemnitatem tranſlationis Patris Benedicti annuntiari, parvi pendens præceptum Sacerdotis, qui juſſerat omnes ſuos Parochiales eſſe feriatos, ſtatuit eo die agriculturæ operam dare*. C'eſt auſſi l'avis de Mr de Saumaiſe, dans ſon livre *de Primatu Papæ*, page 69. où après avoir cité ce paſſage de Tertullien ; *Sed hoc in Eccleſia legitur, & in Eccleſia pronuntiatur, & virgo eſt. Abſit, abſit à ſponſa Chriſti tale præconium*, il ajoute ; *Sanè decreta ejuſmodi Epiſcoporum, quæ nec edicta erant, nec eodem quo edicta modo ſcribi, proponique moris erat, in Eccleſia legebantur ac pronuntiabantur. Quod de communi ſententia Epiſcoporum Provinciæ decreverat aliquis majoris civitatis Epiſcopus, quo quid ad mores pertinent, aut ad doctrinam ſancitum fuerat, per Diaconum recitabatur. Hoc officium certè Diaconorum videmus eſſe in omnibus Conciliis antiquis, ut quidquid legendum eſſet atque intimandum conſeſſui, ut Epiſtolas, Sententias, Decreta, & alia hujuſmodi, ex libello recitarent*. Præconium vocat Tertullianus *decretum Epiſcopale, quod in Eccleſia legitur ac pronuntiatur. Inde deducta appellatio vulgaris in idiotiſmo noſtro, quo* proœmium, *quaſi* præconium, *extrità de medio literâ, more Gallicæ ſive Romanenſis linguæ. dicimus, alloquutionem illam quam ad plebem faciunt Curati ſingulis diebus Dominicis in parœciis ſuis, ut admoneant de feriis in hebdomada tota obſervandis, & aliis quibuſlibet rebus quæ in notitiam plebis vulgandæ ſunt. Hoc* præconari *dicunt*, ex præconari *ductum, quod & de quocunque præconio faciendo uſurpatur*. C'eſt auſſi l'avis de Picherel dans ſa Diſſertation de la Meſſe chap. 1. où, après avoir montré, comme, lorſque celuy qui célébroit la Meſſe, étoit ſur le point de commançer la conſécration, le Diacre congédioit les Catéchumènes, & avec eux, les Pénitens, il dit ; *Ab hac antiqua conſuetudine, manavit, quod hodie Curatus, quem appellant, in fine ſui, in Miſſa quam Dominico die celebrant, præconii, Gallicè denuntiat* : S'il y a au-

Digitized by Google

cun ou aucune qui soit en sentence d'excommuniement, je luy fais commandement qu'il sorte, jusques à ce que le service divin soit fait & accompli. ¶ J'ajoute à toutes ces autoritez cet endroit de la Novelle XIV. de Justinien, *Praconissamus itaque, quia si quis de cætero præsumpserit invitam puellam adsumere.* Il y a dans le Grec ὁσιωτάτην. Touchant l'antiquité & l'excellence de l'ancien Interprète des Novelles, voyez Cujas dans ses Observations, liv. 8. chapitre dernier.

PRORATA. La Coutume d'Anjou, article 203. *Et aussi payeront du devoir de fief* prorata. Du Latin *pro rata*, en sousentendant *parte*, ou *portione*. Les Espagnols usent du mesme mot, en la mesme signification.

PROSATEUR. Voicy une Observation que Mr Richelet a faite sur ce mot: PROSATEUR: *mot qui vient de l'Italien, & qui veut dire*, celui qui écrit en prose; *mais qui n'a pas été bien receu en notre Langue. On ne dit pas* Mr d'Ablancourt étoit un excellent Prosateur; mais, étoit un homme qui écrivoit bien en prose. *Voyez le mot de* Prosateur *dans les Nouvelles Remarques du Pere Bouhours. La Remarque qu'on fait sur ce mot, est curieuse.* Comme cette Observation de Mr Richelet est faite contre moy, je demande permission à mes Lecteurs d'y répondre en cet endroit.

Il est vray qu'on ne dit pas dans le discours ordinaire, *Mr d'Ablancourt est un excellent Prosateur:* mais on diroit fort bien dans un livre de Critique ou de Grammaire, *Cette façon de parler est tres-Françoise: & toutes sortes d'Ecrivains, & Poëtes & Prosateurs l'ont employée dans leurs ouvrages:* qui est de la façon que j'ay employé ce mot dans mes Observations sur Malherbe. Les mots sont bons ou mauvais selon le lieu où ils sont placez. *Non tam refert quid dicas, quàm quo loco*, dit Quintilien. Par exemple: le mot de *vehementement* n'est plus d'usage dans la conversation: mais on dit encore dans le Palais, *Cette piece est vehementement suspecte de fausseté.* On ne dit pas dans la conversation *enquerre*, pour *enquerir:* mais en parlant des Armes de Jérusalem, on dit *Armes à enquerre.* Et Mrs de l'Académie disent tous les jours, *Mot à enquerre*, quand ils veulent dire qu'il faut s'enquerir d'un mot. On ne dit point dans le discours ordinaire *ameliorissemens*, pour *ameliorations:* Mais les Commandeurs de Malte, en parlant des améliorations de leurs Commanderies, les appellent *ameliorissemens.* Il y a un million de semblables mots, qui sont bons dans un endroit, & mauvais dans un autre.

Mais il n'est point vray que le mot de *Prosateur* ayt été si mal reçu dans notre Langue que dit Mr Richelet. Mr du Cange & Mr Nublé, qui étoient fort judicieux, & qui avoient une grande étendue d'érudition, s'en servoient volontiers dans le discours. Et Mr l'Abbé Châtelain, Chanoine de l'Eglise de Paris, qui est un des hommes de France qui sait le mieux notre Langue, vient de s'en servir dans ses savantes & curieuses Remarques sur le Martyrologe de Baronius. C'est dans la Note premiere sur l'onziéme de Mars. Voicy ses termes: *Ces deux Martyrs Heracle & Zosyme, & ceux qui sont à l'article suivant; savoir, Candide, Pipérion, & leurs vint compagnons: sont en une seule troupe au Martyrologe dit de Saint Jérôme: en ces termes:* A Carthage, les Saints, Héracle, Zosyme, Alexandre, Philome Evêque, Candide, Valére, Quiril, Gaïus, Marcien, Hésyque, Pipérion: & quinze autres: *aucun desquels n'a été marqué par Bede, ny par les autres Martyrologistes Prosateurs de ce temps-là. Pour Vandelbert, qui a écrit son Martyrologe en vers, il en a choisy deux, Candide & Valére; les seuls dont il ait remply ce jour-cy, qui est le 15. des Ides de Mars: en ces termes;*

Candidus hinc quinas sibi, Valeriusque retentant.

Mais puisque Mr Richelet renvoye ses Lecteurs aux Nouvelles Remarques du Pere Bouhours, je les y vais conduire. Voicy comme la chose s'est passée entre le Pere Bouhours & moy, au sujet de ce mot de *Prosateur.* J'ay fait dans la premiere partie de mes Observations sur la Langue Françoise, un chapitre des Inventeurs de quelques mots dans notre Langue. Après avoir dit dans ce chapitre, que Lazare de Baïf, que Marot, que Ronsard, que du Bellay, que Desportes, que Malherbe, que le Cardinal de Richelieu, que Mr de Balzac, que Mr Sarasin, que Mr de Ségrais, que Mr la Marquise de Rambouillet, avoient fait quelques mots, j'ay ajouté, que de mon côté j'avois fait aussi le mot de *Prosateur:* qui est un mot qui nous feroit besoin: notre Langue n'aïant point de mot pour dire *un homme qui écrit en prose.* Voicy mes termes: *J'ay fait* Prosateur, *à l'imitation de l'Italien* Prosatore; *pour dire un homme qui écrit en prose: ὁ πεζογράφος. On disoit anciennement* Orateur. *Charles Fonteine dans son Epitre à Sagon & à la Huitterie.*

On jugeroit que ces compositeurs
Sont aussitost Poëtes qu'Orateurs.

Et dans son Quintil Censeur: Duquel nom *païs;* venu de Fontaine Grecque; tous les anciens Poëtes & Orateurs François, en cette signification, ont usé. *Joachim du Bellay dans son Epitaphe de l'Abbé Bonnet:*

Bonnet avoit lu tous Auteurs,
Fors Poëtes & Orateurs.

Mr de Balzac dans son Socrate Chrestien: A votre avis, est-il permis à un Orateur, & mesme à un Poëte, de dire que Godefroy de Bouillon, & tant d'autres Héros Chrétiens, ont été planter leurs lauriers jusques sur les rives de l'Euphrate? *Ce qui ne signifioit pas ce qu'on vouloit dire: Car* Orateur *est celui qui parle en public, ou qui compose des Oraisons. Ce mot de* Prosateur *nom étoit donc necessaire. Et qui diroit, par exemple, en parlant de Mr d'Ablancourt, que c'est le premier Orateur de France, pour dire que c'est l'homme de France qui écrit le mieux en prose, parleroit sans doute tres-improprement: car Mr d'Ablancourt n'a jamais parlé en public; & il n'a jamais fait que des versions.*

Il a mis en lumiere; & n'est pourtant Auteur:

Et la raison en est qu'il n'est que Traducteur.

Ce

Ce ſont des vers de l'Ambigu de Mr Bautru, fait contre l'Archeveſque de Sens, frere du Cardinal du Perron,

Y a-t-il rien dans tout ce diſcours, qui mérite les railleries qu'on a faites de moy, pour avoir dit que j'avois fait le mot de *Proſateur?* On prétant qu'il y a en cela de la vanité. Voilà un beau ſujet de vanité! Y a-t'il rien plus aiſé que de faire le François *Proſateur* de l'Italien *Proſatore?* Ronſard s'eſt vanté d'avoir fait notre mot *Ode. Et oſay le premier du notres enrichir notre Lungue de ce nom* Ode. C'eſt dans la premiere édition de ſes Odes, dans l'Epitre au Lecteur. Et jamais perſonne ne s'eſt aviſé de l'accuſer pour cela de vanité. Joachim du Bellay dans ſa lettre à Jan de Morel, Ambrunois, imprimée audevant de ſa Traduction du Quatriéme de l'Eneïde, dit qu'il a forgé ces mots *pié-ſonnant, porte-loix, porte ciel*; & perſonne ne l'a accuſé de vanité, pour avoir dit qu'il avoit fait ces mots.

Pour concluſion: ſi le mot de *Proſateur* n'étoit pas fait, il faudroit le faire: car il nous fait beſoin. Vigénére reconnoiſſant la néceſſité d'avoir un mot dans notre Langue, qui ſignifiaſt un homme qui écrit en proſe, avoit fait *Proſier. Qu'un Proſier donc en quelque ſorte que ce ſoit, & quel qu'il puiſſe eſtre, ſe voulust en rien meſurer aux Poetes, ce ſeroit demeſme que ſi un pauvre petit Fantaſſin, Piqueſeche, eſtoit ſi préſomptueux que d'attendre de pié en, en campagne raſe, le choc d'un brave homme d'armes, armé à l'avantage ſur un puiſſant courſier bardé, & lui armé de toutes pieces à l'épreuve; la lance au poing, & le coutelas à l'arçon.* C'eſt dans la Préface de ſa Traduction de la Jéruſalem du Taſſe. Mais comme ce mot de *Proſier*, a été forgé ſur celui de *Proſarius*, qui eſt un mot connu de peu de perſonnes, & qui ne ſe trouve guére qu'en cet endroit de Sidonius Apollinaris, livre IX. épitre 13. à Tonantius, *Petis, ut Horatiana incude formatos Aſclepiadeos tibi quoſpiam, quibus inter bibendum pronuntiandis exerceare, tranſmittam. Pareo injunctis: licet ſi umquam, modò maximè proſario loquendi genere diſtrictus, occupatuſque*; il ne faut pas s'étonner s'il n'a pas été homologué par l'Uſage. Mais comme l'italien *Proſatore* eſt connu en France de tous les gens de Lettres; car qui eſt l'homme de Lettres en France qui ne ſait pas l'Italien? il y a lieu d'eſpérer que le mot de *Proſateur* ſera uſité de plus en plus.

C'eſt ce que j'avois à répondre à l'Obſervation de Mr Richelet. Mais tout cela ſoit dit ſans offenſer le Réverend Pere Bouhours, avec lequel je ſuis parfaitement réconcilié, & pour lequel j'ay préſentement toute ſorte de reſpect & de vénération: *Et in hoc pectore, cum vulnus ingens fuerit, cicatrix non eſt.*

PROTESTANS. Luthériens; ou, comme parloient nos Anciens, *Luthériſtes.* En 1529. on commença d'appeler en Allemagne *Proteſtans*, les Sectateurs de Luther, parcequ'en ce tems-là ils proteſtérent publiquement d'appeler du Decret de l'Empereur à un Concile Général. Fra Paolo, livre I. de ſon Hiſtoire du Concile de Trente en 1529. page 49. de l'édition de Genéve: *A queſta dichiaratione ſi congiunſero quattordici Città principali di Germania. Et da queſto venne il nome di* Proteſtanti, *col quale ſono chiamati quelli che ſeguitano la Religione rinovata di Lutero. Imperoche queſti Prencipi, e Città, diedero fuora la loro proteſta & appellazione da quel decreto a Ceſare, & al futuro Concilio Generale, overo Nazionale di Germania, & a tutti i giudici non ſoſpetti.*

PROTOCOLLE. Nicot: PROTOCOLLE, *eſt le Regiſtre des Minutes, ou primitifs originaux des Contrats que les Notaires reçoivent en brief, & par & cetera.* Protocollum. *L'Italien dit auſſi* protocollo *pour le meſme*: prototypi contractuum, teſtamentorum, cæterorumque actorum, ex quibus Notarii edunt. PROTOCOLLE *auſſi eſt appelé le Formulaire des Lettres Patentes, ou cloſes, que les Secretaires du Roy, tant ceux des Commandemens & d'Etat, qu'autres, dreſſent & dépeſchent.* Regiorum diplomatum ac epiſtolarum exemplum, regula, canon, forma, ac ratio. *Ainſi appelle-t'on* Protocolle de la Chancellerie de France, *le livre qui contient tels Formulaires de Lettres.* PROTOCOLLE *auſſi eſt uſurpé par celui qui porte le roollet par derriere & à l'eſpaule d'un qui harangue, ou joue en farces & moralitez, pour les redreſſer & remettre au fil de leur harangue, ou roollet, quand ils varient, ou demeurent cours.* Poſticus ſummonitor; admonitor. Seneca epiſtolâ 59. Suetonius in Octavio, capite 53. Livius, libro 22. *Ainſi dit-on d'un qui a bonne mémoire,* Il ne lui faut point de Protocolle: ſummonitore non indiget. *Aucuns en cette ſignification, l'eſcrivent* Portecolle: *autres, & mieux,* Porterolle: *car* roolle *ſignifie feuillet de papier ou parchemin roollé: & tel avertiſſeur porte le papier, auquel la harangue, ou roollet, ſont eſcrits, ſuivant le harangueur, ou joueurs, & comme collé à iceux.*

Le mot François *protocolle* a été fait du Latin *protocollum.* Il faut préſantement examiner ce que c'eſt que *protocollum.* C'eſt la premiere feuille d'un livre: *prima ſcheda, qua primo loco adglutinata erat*: comme *eſchatocollon*, la derniere feuille. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 448. πρωτόκολλον *in libris, & in chartis nondum ſcriptis, primam ſchedam dixerunt Veteres, quæ prima adglutinata eſſet.* πρωτόκολλον *in chartis nomen auctoris habebat ſcriptum à quo charta confecta erat, & loci ubi facta, & tempus quo facta.* πρωτόκολλον *in libris nomen quoque auctoris præferebat, & operis titulum. Si* πρωτόκολλον *prima libri ſcheda, utique & ἐσχάτοκολλον extrema ſcheda dicetur: ultimo nempe loco glutinata. Et ſic ſanè eam vocavit Martialis; apud quem ita ſcribendum eſt,*

Vix lectis tibi paginis duabus,
Spectas eſchatocollion, Severe.

Quidam libri ibi habent, eſcatocoleon: *alii,* eſcatocollion; *quæ vera omnino lectio eſt.* ἐσχάτοκολλον, *vel* ἐσχάτοκολλος: *cui opponitur* πρωτόκολλον. ſummam ſchedam *alibi dixit idem Martialis.*

Ohe jam ſatis eſt, ohe libelle.
Jam pervenimus uſque ad umbilicos.
Tu procedere adhuc, & ire quæris,
Nec ſumma potes in ſcheda teneri.

Digitized by Google

ſumma ſcheda *hoc eſt*, *quod ſuperiore loco* ἐσχατόκολλον *vocavit : extrema ſcilicet libri ſcheda ; poſtquam nulla amplius ſcheda, ſed libelli integumentum, & umbilici. Sed vir ſummus Scaliger, pro* ἐσχατόκολλον, *legendum contendit apud Martialem*, ἐσχατώλιον : & ἐσχατώλιον *interpretatur, imum chartæ, & infimam paginam : cui expoſitioni confirmandæ citat Martialem, hoc modo*,

Spectas ἐσχατώλιον libelle,
Nec ſummia potes in ſcheda teneri.

Sic putat ἐσχατώλιον, & ſummam ſchedam, *res eſſe diverſas : ἐσχατώλιον enim ſignificare imam charta partem : ſummam verò ſchedam ; dici ſummum chartæ faſtigium : in quo profectò mirè hallucinatus eſt. Nec hoc tantùm : ſed inſigniter etiam memoriâ lapſus eſt, dum duo diverſos locos in unum confundit. Sanè, ſi ita ſcripſiſſet Martialis, ut ab eo citatus eſt, vera dubio procul hæc ejus interpretatio foret : ſed ex iis quæ ſuprà poſuimus, ſatis puto conſtare, idem eſſe apud poetam* ſummam ſchedam, & ἐσχατώλιον. *Sic* ἐσχατώλιον, & ἐσχατώλιον, *in librorum voluminibus, & chartarum ſcapis, ab ea ratione dicta, quam diximus : nec dubium eſt, quidquid contrà ſentiant viri aliquot eruditiſſimi, quin μακρόκωλα, non μακρόκωλα, dicenda ſint, quæ longiore forma & modulo compaginata eſſent.*

Voicy les paroles de Scaliger ; qui ſont de la page 47. de ſon Traité *de Papyro*, contre Guilandinus : *Deplorata planè inſcitia, qui* μακρόκωλα *pro* μακρόκωλα *dicit.* κῶλα *Graci vocant, quæ ſchedæ ſuprà vocantur : Unde prima ſcheda quâ charta compingitur, dicitur* ἐσχατόκολλον : *in quo erat character chartæ : ut inde noſceretur ubi facta erat. Sic apud Martialem infima pagina dicitur* ἐσχατώλιον.

Spectas ἐσχατώλιον libelle,
Nec ſummâ potes in ſcheda teneri.

Vides ſummam, hoc eſt, infimam ſchedam, ἐσχατώλιον *vocari : ut* ἐσχατόκολλον, *primam. Apud Martialem malè vulgò excuditur* ἐσχατώλιον. κῶλα *igitur eſt membrum ; ſcheda, ſchedion.*

On mettoit dans cette premiere feuille la marque du papier : Et de là vient que *protocollum* a auſſi ſignifié la marque du papier. Cujas ſur la Novelle 44. de Juſtimen : Protocollum *quid eſt? alius majorem & regiam chartam interpretatur, alius ſchedam negligentiùs ſcriptam, alius exemplar formularum, quo Tabelliones uti ſolent. Omnes errant vehementer. Ut hodie charta habent notam aliquam, ex qua dignoſcitur quis eam chartam præparaverit, ita habebant olim chartæ brevem adnotationem, qua declarabat, quo Comite Largitionum, (ſub ejus cura erant chartariæ) quo tempore & à quo præparatæ fuiſſent chartæ. Ex eo coarguebatur ſæpe falſitas ; ſicut Lutetiæ audivi accidiſſe, ut Senatus ſuſpectum chirographum ex die in eo adſcripto quo nondum ejus nota charta ulla erat in rerum natura, certiſſimo argumento quaſi falſum improbaret.* Il dit encore apeuprès la meſme choſe ſur la Loy *Contractus* au Code *de Fide inſtrumentorum*. Mais Viglius avant lui avoit dit la meſme choſe. Voicy ſes termes, qui ſont de ſon Commentaire ſur le Titre aux Inſtitutes *De Teſtamentis ordinandis : Extat & Imperatoris Juſtiniani Novella Conſtitutio, Tabellionibus præſcribens quibus uti chartis debeant. Sed ea Conſtantinopoli tantùm obtinebat ; & ejus nulla eſt hodie obſervatio ;* protocolliqué *vocabulum (quod olim videtur ſignificaſſe quamdam in charta capite notam, ſignumque : quo videlicet artifice, quove tempore ea confecta fuerit, cum Comitis Sacrarum Largitionum nomine) nunc tradullum eſt ad indicem, memorialemque Tabellionis ſcripturam ; quâ in codice aliquo geſti actûs ſubſtantia breviter adnotari conſuevit. Legimus autem & apud Ciceronem* mactocollum, *ab eadem. ut ſi credo, origine, in epiſtola ad Atticum.* Ce que Loiſeau n'a pas ſu : comme il paroiſt par les paroles ſuivantes, qui ſont du livre 2. de ſes Offices, chapitre 5. *Cette meſme Novelle nous apprend encore un beau ſecret, qui avoit eſté ignoré juſques à ce que le docte Cujas l'ait découvert : à ſçavoir qu'elle défend de couper & oſter le protocole des Chartes, que nous penſons vulgairement eſtre la minute & premiere eſcriture du Contract : & de fait, les Ordonnances des années 1512. & encore celle d'Orleans, art 83. l'uſurpent en cette ſignification ; combien qu'à la verité ce ſoit la marque du papier ou parchemin, où eſtoit inſerée l'année qu'il avoit eſté fait ; laquelle marque Juſtinian deffend de couper, comme on pouvoit aiſément faire, d'autant qu'elle eſtoit au haut du papier, & non pas au milieu, comme celle de notre papier. Pource, dit-il, que par le moyen de ce protocole, ou marque du papier, pluſieurs fauſſetez ont eſté découvertes ; ce qui s'eſt auſſi veu quelquefois en France. Partant, pour ſe ſervir apropos de cette antiquité, il ſeroit expédient, ce ſemble, d'ordonner que tout papier ſeroit marqué, & que la marque contiendroit l'année qu'il auroit eſté fait : choſe qui ne couſteroit rien, & empeſcheroit pluſieurs fauſſetez, tant aux contraits qu'aux eſcritures.* J'apprens que depuis quelques années tous les contracts, & tous les actes de Juſtice ſe font en Eſpagne ſur un certain papier qui eſt marqué de la marque du Roy, pour laquelle on luy paye un droit ; & qu'on appelle ce papier *papel ſellado*, ceſtadire, *papier ſcellé* ; & qu'autrement ils ſeroient nuls. Et c'eſt à l'imitation des Eſpagnols qu'on a introduit en France le papier tymbré. Juſtinien dans cette Novelle 44. ordonne meſme que tous les Tabellions ayent à écrire leurs Contracts dans des papiers où il y ait un protocolle, ceſtadire, la marque du *Comes Largitionum :* μὰ εἰς ἕνιοι χάρται κατὰ τὸν χάρτου συμβαίνει, πρὶν εἰ μὰ εἰς ἑκάστου εἰς πρωτόκολλον τὰ καταλλήλου σφραγίσωσι ἔχοι.

Je reviens à notre mot de *protocolle*. Comme ce mot ſignifioit la premiere feuille chez les Grecs & les Latins, il eſt vray-ſemblable qu'on a appelé de ce meſme mot, le primitif, ou la premiere écriture.

Pluſieurs prononcent *protecole*. Rabelais 3. 27. a dit *portecole*.

PROVANDE *eſt le grain ou la pitance qu'on donne à une beſte de port, outre ſon ordinaire de foin & de paille :* Ce ſont les paroles de Nicot. De *prebenda*. Le mot *provande* ſe trouve dans la Verſion de la Bible de Robert Olivetan. *Et Abraham donna la provande à ſon aſne.* C'eſt dans la Geneſe.

Digitized by Google

PROVIGNER. De *propaginare* : qu'Isidore XVII. 5. explique *flagellum vitis, terræ submersum, sternere.* PROVIN. Les Angevins disent *pronain.*

PROVINS. *Rosa de Provins.* De la Haye, dans son Traitté de l'Origine, & de l'Antiquité des Poitevins, page 176. *Thibaud Comte de Champagne fit bastir le Chasteau de Provins en Brie, & y fit apporter de toutes les singularitez qui se pouvoient trouver : & spécialement les Roses de Provins.*

PROU. *C'est un vieux mot François* ; dit Mr de Vaugelas dans ses Nouvelles Remarques ; *pour dire assez, dont plusieurs usent encore en parlant : mais il ne vaut rien à écrire.* Voicy l'Observation que l'Avocat Anonyme, qui a donné au public ces Remarques de Mr de Vaugelas, a faite sur cette Remarque de Mr de Vaugelas : *Mr de Vaugelas avoit apporté ce mot de Savoye. Et comme il l'avoit entendu dire aux Savoyards, ou Savoisiens, aux Dauphinois, aux Lyonnois & aux Bressans, qui se servoient encore de ce mot, mais mal ; il les en a voulu corriger. On dit encore au delà de Lyon, quand on remercie d'une santé*, Bon prou vous fasse. *Ce mot, qui signifie* beaucoup, bien, *est venu de* probè, *ou* prorsum. *Car de* probè, *on a dit premièrement* provè, *à la Gasconne ; & enfin* prou. *Voilà comment on trouve facilement la généalogie d'un terme, quand on profite des inventions que nous a données là dessus Mr Ménage.*

Mr Francesco Rédi, premier Médecin du Grand Duc de Toscane, m'a dit en quelqu'une de ses Lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, *E per la scala, V. S. Ill. è il primo uomo del mondo.* Ce que je dis pour réfuter la raillerie que fait icy de moy notre Avocat sans nom. Cet Anonyme, auteste, a mal fait son profit de mes Régles Etymologiques : la plus part de ses étymologies étant ridicules. Mais parlons de celle de *prou*, dont il est icy question. *Prou* ne peut avoir été fait de *prorsum*, ny du côté de la signification, ny du côté de l'analogie. Il a été fait de *probè*, comme je l'ay remarqué dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoise. Et ce que dit notre homme, que de *probè*, on a dit premiérement *provè*, à la Gasconne, fait bien voir qu'il est toutafait ignorant dans l'Art étymologique. De *probè*, on a dit premiérement *prob*, & ensuite *prov* : Et de *prov*, on a fait *prou*, par le changement de l'v consonne en l'u voyelle. Et c'est ainsi que d'*avec* nous avons fait *au.*

Notre homme s'est encore trompé en citant *Bon prou vous fasse*, au sujet de *prou*, en la signification d'*assez*. *Prou*, en cette façon de parler, signifie *profit, utilité*. Voyez *preu.*

PROUESSES. Les Ecrivains du moyen âge ont appelé les prouesses *probitates.* Guillaume le Breton dans sa Philippide, livre 1. page 228.

Tot bene gesta domus, tot militiæ probitates.

Jan, Moine de Marmoutier, dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *De probitatibus Consulis aliquem compone rimulum.* De *probus*, nous avons fait *preux* : & de *probicia*, PROUESSE. Et de là, *probare*, dans les Gloses Anciennes, pour *πραθεῖον.* Voyez *preux.*

PROULT *de partage.* C'est ainsi que s'intitule dans le Perche l'Acte des lots, que par les articles 160. 161. & 162. de la Coutume du lieu, les puisnez dressent & présentent sur la déclaration que leur aisné est tenu de leur donner de tous les biens de la succession.

PRUDE. Mr Huet remarque que ce mot se trouve dans l'ancienne Langue Saxonne : & il le dérive de *prudens*, il vient de *providus. Provida*, c'est une femme prude. Et *prudens*, selon Cicéron, vient de *providere. Totam igitur expellas prudentiam hujus rectoris, quæ ipsum nomen hoc nulla est ex* providendo. C'est dans un Fragment du VI. livre de la République. ¶ D'autres le détivent de *proba. Proba, probida. proda, pruda,* PRUDE.

PRUNELAYE. Lieu planté de pruniers : comme ORMAYE, pour un lieu planté d'ormeaux, & CERISAYE, pour un lieu planté de cerisiers. ¶ De *prunuletum.*

PRUNELLE. De *prunella* : acause de sa ressemblance à une prune sauvage, que nous appelons *prunelle*. Marot, dans une de ses Epigrammes :

La médisance ne faut croire,
Corydon, ami gracieux.
Je la connois. C'est une noire :
Noire, faite en dépit des cieux.
Si elle eust, pour la peindre mieux,
Au bec une prune sauvage,
On diroit qu'elle auroit trois yeux,
Ou bien trois prunes au visage.

Nicot, au mot *fourdrines* : prunelle ; *quasi* prunula. Mr du Cange : PRUNELLUM : *prunum silvestre : nostris* prunelle : *unde pupilla nomen.*

PRUNIER. De *prunarius* : qui se trouve en cette signification dans le Capitulaire *de Villis propriis*, attribué à Charlemagne.

P U.

PUCEAU. PUCELLE. Quelques-uns dérivent ces mots de *pudicellus*, & de *pudicella.* Ils viennent de *pulcellus*, & de *pulcella*, dérivez de *pullus*, qui signifie *petit. Pullus, pullicus, pulliculus, pullicellus. pulcellus,* PUCEAU : *pulcella,* PUCELLE. Begomas, dans sa Chronique : *Pulcella Aurelianenſis.* Les Italiens disent encore *pulcella.* Dante, dans son Purgatoire, chant XX.

Esso parlava ancor de la larghezza
Che fece Nicolao a le pulcelle.

De *pulcella*, on a fait le verbe *depucellare*, d'où nous avons fait DEPUCELER : demesme que les Latins *devirginare*, & les Grecs *ἐξαπαρθενεύειν.* ¶ Henri Etienne, page 117. de ses Hypomnêses, & Nicot dans son Dictionnaire, n'ont pas bien rencontré, dérivant *pucelle* de *puella.*

PUIR. De *putire*, dit par métaplasme, pour *putere.*

PUIS. De *post* : comme PUISQUE, de *postquàm.*

PUISNE'. De *pòst natus.* Voyez *aisné.*

PUISSETTE. Voyez *pochette.*

PULLIER. Il y a une Eglise Collégiale à Bourges qui s'appelle *Saint Pierre le Pullier* ; & une autre à Tours, qui s'appelle du mesme

Digitized by Google

nom. De *puellarium. Ecclesia Sancti Petri puellarum, sive in Puellario.* C'est ainsi que ces Eglises sont appelées dans les Titres Latins, parceque c'étoit le lieu où l'on batisoit les enfans. Il y a à Orleans une Eglise de St Pierre qu'on appelle pour la même raison, *Basilica Sancti Petri Lactentium.* La Ville de Montpellier est appelée demeſme *Mons puellarum*, d'un Monastère de Filles. Voyez Cujas, livre 27. de ſes Obſervations, chapitre 15. & Me de Valois le Jeune, dans ſa Notice des Gaules.

PUNAIS. De *putinasius*, inuſité, fait de *puteo. Puteo, putio, putire*; dit, par métaplaſme, pour *putere*: d'où PUIR: *putinus, putinasius, punasius*, PUNAIS.

PUNAISE. Lat. *cimex.* Je le dérivois autrefois de *punicea.* Et je croyois qu'on avoit ainſi premiérement appelé les punaiſes rouges, & enſuite, toutes les autres punaiſes. Je croy préſentement qu'il vient de *putere.* Voyez *punais*, & *putoir.*

PUPUT. On appelle une hupe en pluſieurs lieux de France un *pupur.* Jules Scaliger ſur le IX. livre de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 1052. parle ainſi de cet oiſeau: *Multarum ſimul avium breves hiſtorias recenſebimus, à fœdiſſima auſpicati. Triſti aſpectu avis eſt: colore raro; candidis pennis alarum diſtinctio: magnitudine dupla ad merulam. Inſigni criſta plicatili ex plumis, more militari: ſurrecta ubi velit.* Upupam, *Latini: vulgus noſtrum* puttam: *quia fœtet: quemadmodum Vaſcones* puput: *tùm à fœtore, tùm etiam à cantu. Galli* huppam; *tùm à criſta, tum etiam à voce dixere. Aiunt verò, non ſolùm nidum in humano ſtercore facere, ſed etiam eo ali.* ¶ Voyez *huppe.*

PURE'E. Jaque Sylvius l'appelle *juſculum piſorum depuratum, & colatum:* & ainſi il dérive le mot de *purée*, de *purata.* Le P. Labbe dans la ſegonde partie de ſes Etymologies Françoiſes, au mot *pur*, blâme cette étymologie; prétendant que *purée* a été dit par corruption, au lieu de *poiſée*, du mot de *pois.* Il dit la même choſe dans la premiere partie, au mot *pois.* L'étymologie de Sylvius eſt la véritable. On a dit *purata piſa*: d'où on a dit enſuite *pu-rata*, au ſingulier féminin: d'où nous avons fait *purée.* La purée, ce ſont des poix paſſez par une paſſoire. Ce qui ne peut paſſer, s'appelle *écaſſilotes*, ou *écaſſiotes.*

PURER. De *purare*, fait de *purus.* Les Gloſes Anciennes: *Impurata*, ἀνάβρεκτα, ἀκάθαρτα.

PURITAINS. Ce ſont les Calviniſtes d'Angleterre. Voyez Bradshaw, dans ſon Traité du Puritaniſme d'Angleterre.

PURON. puſtule. Gr. φλύκταινα. De *pus. Pus, puris, puro puronis*, *purone*, PURON. Voyez *froncle. Pus* a été fait de πύον. Et πύον dit Ariſtote au livre 3. de l'Hiſtoire des Animaux, eſt du ſang pourri.

PUSTULE. De *puſtula*, fait de φύσα, qui ſignifie *veſica. φύσα, puſa, puſula, puſtula*, & *puſtella. Puſtella* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes: *puſtella*, φλυκτὶς. *Puſtella*, φλυκτίδες. Voyez *bouſe de vache.*

PUTAIN. De *putana*, diminutif de *puta.* Anciennement nous diſions *pute*: témoin ces vers du Roman de la Roſe:

Toutes eſtes, ſerez, ou fuſtes,
De fait, ou de volenté, putes:
Et qui trés-bien vous chercheroit,
Putes toutes vous trouveroit.

Scaliger, ſur l'Epigramme ſuivante, qui eſt des Catalectes de Virgile:

Scilicet hoc ſine fraude, Vari dulciſſime, dicam;
Diſpeream, niſi me perdidit iſte potus.
Sin autem præcepta vetant me dicere: ſanè
Non dicam: ſed me perdidit iſte puer.

Ait ſe amore incenſum pueri, quem nequiùs colè volebat appellare: ſed legibus carminis prohiberi. Nam ad nequitiam intererat, potum, *non* puerum *appellare. Siquidem* potus, *ſive* putus, πυτισμὸς *Nutricum. In veteri Gloſſario*: putus, μικρὸς. Puti, μικροὶ. *Etiam puerum hodie ita vocant in Italia: & Galli puſillum vocant* petitum: *detorta voce à* putito. *Laſcivia ineſt, ut in uſu vocis, ita & in etymo*: puta *enim* πότι. *Argumento*, præputium, *quaſi* πρόπυτιον. *Ergo laſcivia in Græcu Nutricibus*, πῶς τὸ πόπο, *pueros* πόπους *vocare. Eadem & in Romanis, à* puta, PUTOS. *ſeu* POTOS. *Unde & hodie pars in muliere quæ honeſtè nominari non poteſt. Vulgò in Italia eo nomine nota eſt. Sic* πυτισμὸς *Nutricum imitatus eſt Catullus, cùm Calvum* lalaputium *vocavit.*

Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 232. ¶ Le mot de *pute*, & celui de *putain*, ne ſignifioient originairement que *fille.* Ils ont depuis ſignifié *fille débauchée*, comme celui de *garce*; lequel en Anjou, & dans pluſieurs autres Provinces, ſe prent encore aujourd'huy ſimplement pour *une fille.*

Les Anglois diſent *puttain*, pour *meretrix*, & pour *pudendum muliebre.*

Touchant le mot Italien qui ſignifie la partie de la femme, voyez mes Origines Italiennes, au mot *potta.*

PUTOIR, ou PUTOIS. C'eſt une eſpéce de chat: ainſi appelé de ſa puanteur. Scaliger contre Cardan, CCX. 3. *Inter ea quinque, catus fœtens quoque eſt. pilo obſcuriore: ſed tam tetro odore, ut* PUT *in Liguribus, in Gallia,* PUTOIS, *ſit cognominatus: Picardis* CATHARET *appellatur.* Dans la Baſſe-Normandie, on prononce PITOIS.

PUY. Comme quand on dit, *Puy en Velay.* De *podium.* Joſeph Scaliger dans ſa Notice de la Gaule: VELAUNI; le païs de Velay. Pagus Velucinus *in veteribus Martyrologiis Epiſcopatûs Anicienſis*: le Puy en Velay; *id eſt* Podium Velauno: *quia urbs eſt in editiſſimo loco, qui Linguâ Gallorum* Pui, *id eſt* Podium, *dicitur.* Me Hauteſerre, livre 1. de ſes Aquitaniques chap. 10. *Anicium civitas, dicta eſt* Podium Vellaunorum *ab editiſſimo monte, in cujus radice ſita eſt: Podium Galli vocant, vulgò* le Puy en Vellay. *Gregorius VII. P.* Exemplo, *inquit*, Caroli Magni, qui in tribus locis annuatim colligebat mille & ducentas libras ad ſervitium Apoſtolicæ Sedis, id eſt Aquiſgranis, apud Podium Sanctæ Mariæ, apud Sanctum Ægidium. *Ait* Podium *Sancta Maria: nam Eccleſia Cathedralis eſt dicata Virgini Maria, miraculis*

&

& peregrinantium frequentiâ valde celebris. Et Rigordus : In civitate Anicensi quæ vulgò nunc *Podium* dicitur. Le Puy Laurens, & le Puy Morin, sont demesme appelez, dans les anciens titres, *Podium Laurentii*, & *Podium Morini*. *Podium* signifie proprement le lieu éminant du theatre; & il vient de *videri*; acause qu'il avance comme un pied. De *podium*, les Italiens ont aussi fait *poggio*; & les Espagnols *pujo*; d'où vient leur verbe *sobrepujar*, qui signifie *surmonter*. Les Languedociens disent *puja* pour dire *monter*. De *poggio*, on a dit par diminution *poggietto*, d'où nous avons fait *pujet*, pour dire *petite éminance*. Il y a à Paris une famille qui s'appelle de ce nom. En Toutaine, on dit *pouer*, pour dire *monter*; de *podiare*. Joseph Scaliger reprenoit Mr du Puy, Conseillet au Parlement, pere de Mrs du Puy, que je nomme par honneur, de ce qu'il s'étoit appelé en Latin *Puteanus*, qui veut dire *du Puis*, aulieu de s'appeler *Podianus*, qui fait *du Puy*. Voyez son segond Scaligerana. En Languedoc, on appelle *pech* la cime d'une montagne: de *podicum*; qui est le mesme que *podium*, d'où il a été formé. Et dans l'Anjou, près de Daumeray, il y a une paroisse qu'on appelle *Notre Dame du Pec*; laquelle est appelée dans les Titres Latins *Sancta Maria de Podio*.

QUA.

QUADRE. Bordure de Tableau. De l'Italien *quadro*.

QUADRILLE : qu'on prononce *Cadrille*. Le Pere Ménestrier dans son agreable livre des Tournois, au chapitre des Quadrilles : *C'est des Italiens que les Troupes diverses qui composent les Carrousels, ont reçu le nom de* Quadrilles. *Ce mot est chez eux le diminutif de* squadra : *qui est une compagnie de Soldats rangée & dressée. Aussi* squadrare *est proprement dresser une chose à l'équerre, & en forme quarrée. Ils disent donc* squadriglia : *& nous*, quadrille, *pour une Troupe de Cavaliers, rangez en ordre pour un Carrousel, ou pour un Tournoy. Il n'y a pas 50. ans que l'on disoit* Squadrille, & Esquadrille. Ce que le P. Ménestrier dit icy qu'il n'y a pas long-tans que nous disions *scadrille*, & *escadrille*, me fait conclure avec lui, que notre mot *Quadrille* est d'origine Italienne. Sans cela, je le dérivetois de l'Espagnol *quadrilla*.

QUAISSE. De *capsa*.

QUAKERS : qu'on prononce *Couacres*. Nom de secte de Religion, dans l'Angleterre & dans la Hollande. Ces Sectaires ont été ainsi appelez, comme qui diroit *Trembleurs* : du mot Anglois *quake*, qui signifie *trembler* : étant dans une perpétuelle frayeur des Jugemens de Dieu, & prenant à la lettre ces paroles de St Paul, *Operemini salutem cum timore & tremore*. Ils doivent leur origine, comme tous les autres Enthousiastes, aux Anabaptistes: avec lesquels ils ont cela de commun, qu'ils rejettent toute sorte de serment, excepté le ouy & le non, & qu'ils ne reconnoissent de supériorité & de magistrature que celle que la force leur fait recevoir. Ils prétandent qu'il n'est permis à aucun Chretien d'exercer de Charges, soit civiles, soit militaires; & que Dieu seul peut punir les crimes. Ils croyent avec plusieurs autres Sectateurs, que l'Ecriture Sainte doit décider les Controverses de Religion. Mais ils ont cela de particulier, qu'ils attendent des révelations immédiates du Saint Esprit la solution de tous leurs doutes en matiere de Foy, & qu'ils ne parlent jamais dans l'Eglise, que quand ils croyent que le Saint Esprit descent dans leur cœur. C'est de-là que vient ce grand silence où on les voit dans les lieux de leurs assemblées; qui n'est interrompu que par de profonds gémissemens qu'ils poussent du fond de l'estomac. Le premier d'entre eux qui est pris de l'enthousiasme, parle, & presche, tant que l'Esprit le possede. Et si plusieurs s'en trouvent pris en mesme tans, ils parlent tous ensemble, jusqu'à ce que l'Esprit le plus fort fasse taire le plus foible. Ils n'admettent la pratique d'aucun Sacrement. Ils sont fort simples dans leurs habits, ne portant ny rubans ny dentelles.

QUANT-ET-MOY. QUANT-ET-QUANT-MOY. De *quando & ego*: & de *quando & quando ego*.

QUASIMODO. On appelle ainsi le premier Dimanche d'après Pâque: acause que l'Introite de la Messe de ce jour-là commance par ces mots, *Quasi modò geniti infantes*. Tous les Dimanches de Carême ont pris, demesme que celuy-cy, leur dénomination de l'Introite: comme *Lætare*, *Judica*, *Oculi*, &c. Le Dimanche de Quasimodo est appelé autrement *Dominica in albis*; acause des robbes blanches qu'on donnoit anciennement à ceux qui étoient batisez, qui les portoient jusqu'au Dimanche de Quasimodo. Voyez le Perroniana.

QUARREAU d'*arbalestes*. QUARREZ *d'arbalestes*. Voyez cy-dessus *carreaux*, & mes Origines Italiennes, au mot *quadrella*, & Mr du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin, au mot *quarrel*.

QUATRE-NATIONS. On appelle ainsi à Paris le Collége Mazarini. Ce Collége a été fondé par le Cardinal Mazarin pour l'éducation & l'entretien de soixante enfans, originaires des païs conquis par le Roy: savoir, quinze de Pignerolles, territoite & vallées y jointes, & de l'Etat Ecclésiastique en Italie, préférant ceux de Pignerolles, territoites, & vallées y jointes, à tous les autres; les Romains ensuite, & en defaut d'eux, ceux des autre Provinces de l'Etat Ecclésiastique en Italie: quinze du païs d'Alsace, & autres païs d'Allemagne contigus: vint du païs de Flandres,

Digitized by Google

Artois, Hainaut, & Luxembourg: & dix du païs de Rouſſillon, Conflans, & Sardaigne. Ce ſont les termes de l'Acte de la Fondation paſſé au Château de Vincennes pardevant Nicolas le Vaſſeur & François le Fouin, Notaires de Paris, le ſixiéme jour de Mars mil ſix cents ſoixante & un.

QUAY. Scaliger ſur Auſone, liv. 2. chap. 22. le dérive de *Kaï*. Voicy ſes termes : Ατæ, *ſunt margines, ſeu crepidines prominentes earum molium, quibus flumina, ut loquitur Lucretius, oppilantur. Vulgo Franci* Kaios *vocant : qua antiqua ſatis vox eſt. Invenio enim in perveteſtis Gloſſis*, [ce ſont les Gloſes d'Iſidore] Καϊ, cancelli. *Imò, mihi videtur perantiqua. Nam crepidines illæ ſunt oppoſita fluminibus ad eorum impetum coërcendum.* Caiate *verò, apud Veteres, erat* cohibere, coërcere, compeſcere. *Fulgentius :* Caieta, *coarctrix ætatis.* Apud Antiquos enim, *Caiatio* dicebatur puerilis cædes. Unde Plautus in Chtellaria Comœdia ait :

Quid ? tuam amicam times, ne te manulea caies ?

Voſſius, *de Vitiis Sermonis*, page 466. explique auſſi *caiare* par *cohibere, coërcere, compeſcere.* Mais *caiare* ſignifie *verberare, cædere* ; & non pas *cohibere, coërcere, compeſcere : Niſi quatenus id fit à verberibus*, dit Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 335.

Mr du Cange le dérive du Bas-Breton. *A Cambro-Britannico* cae, *quod* ſepem & clauſtrum *ſonat.* Voyez-le au mot *Caya.* Et cette étymologie me paroiſt plus vray-ſemblable que celle de Scaliger. Et ce qui peut ſervir à la confirmer, c'eſt que Barros, dans ſon Hiſtoire des Portugais, dit toujours *cau*, pour dire *un quay* ; & que les Flamans appellent *Kaeije*, un rivage ; *quod impetum undarum coërceat*, dit Voſſius, au lieu allégué.

QUELQUE. Nicot le dérive de *quiſquam. Et c'eſt pourquoy*, dit-il, *il faudroit eſcrire* queſque. Mr de Vaugelas, dans ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, dit qu'il vient de *qualiſcunque.* Il vient de *qualiſque*, dit pour *qualiſcunque.* De *qualiſque*, les Italiens ont fait *qualche*, dont nous avons fait enſuite *quelque.*

QUENOUILLE. Bourdelot parle ainſi de l'étymologie de ce mot : Quenouille *eſt dite du Grec* κώνειον ; *comme qui diroit* petite colonne. Colus *en eſt trop éloigné.* Je ne ſuis pas de ſon avis. Je tiens qu'il vient de *colucula*, diminutif de *colus. Colicula, colucula, conucula*, QUENOUILLE. Le *C* en *Q* ; comme en *qucux*, de *coquus* : & l'*L* en *N*. Voyez mon Diſcours du Changement des lettres. De *conucula*, les Italiens ont dit *conocchia. Colucula* ſe trouve dans le *Gloſſarium Vetus*, au chapitre *De Supellectili. Colucula*, κάλαθος. Celſo Cittadini, dans ſon Diſcours des Origines de la Langue Toſcane, dit que le mot Italien *conocchia*, a été inventé par Dante, & qu'il ne deſcent d'aucune Langue : en quoy il ſe trompe. Il vient du Latin *colucula*, demeſme que le François *quenouille.* Et c'eſt auſſi l'étymologie qu'a donnée de ces mots Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis.*

Cette étymologie n'a pas u le bonheur de plaire à Mr Carlo Dati, Gentilhomme Florentin, un des plus dignes ſujets de notre Académie de la Cruſca : lequel détivoit *conocchia* & *quenouille*, de la figure conique des quenouilles. Voicy ſes termes : *Io porto credenza, che la* conocchia *ſia così detta, dalla ſua figura conica ; e che la voce barbara* conucula, *laquale ſi legge nelle Coſtituzioni Ripuarie, titolo 59. §. 18. derivi anch' eſſa da* conus, *piuttoſto che da* colus ; *comme credettero il Voſſio de' Vizi della Lingua Latina a carte 192. Federigo Lindembrogio nel Gloſſario al Codice delle Leggi Antiche, e'l Signor Menagio nelle Origini Franceſi* in quenouille. *Nè meno approvo l'origine di* conocchia, *da* colicula, *d'Angelo Canini nel ſuo Ellenismo : nè quella d'Alberto Accarisio, nel ſuo Vocabolario.* Conocchia, *dic'egli, è la rocca delle femmine, piena di ſtoppa, o lino da filare ; quaſi* conjuncta : *ſiccome* rocca, *quaſi* raccolta ; *da cui ſi raccoglie il filo, o a cui ſi raccoglie il lino. Perchè non è vero, che* conocchia *ſignifichi* rocca piena di lino, *ma ben ſi il lino ſteſſo, avvolto ſopra la rocca, in forma di cono. Dante nel Canto XV. del Paradiſo, poeticamente la deſcriſſe, dicendo,*

L'altra ttaendo alla rocca la chioma.

Non è meno ridicola la derivazione di tocca *da* raccolta : *mentre ſappiamo eſſer voce Gotica, e ſignificare lo ſteſſo che* colus.

Mr Ferrari a une autre penſée touchant l'étymologie du mot *conocchia.* Il le dérive de *canna. Quia fermè colus ex arundine :* Ce ſont ſes paroles. Et je vois que Mr de Caſeneuve a la meſme penſée. Voicy ſes termes : *Parcequ'on fait d'ordinaire les quenouilles de petites cannes, acauſe de leur légéreté, les Anciens formérent du diminutif* cannula, *le mot de* canouille, *que depuis on a changé en* quenouille : *ce qui s'aſſeure d'autant plus hardiment, que le mot* κάναξις, *qui ſignifie* quenouille, *eſt entendu dans Heſychius, pour* δίσκος, *qui eſt une canne, ou un roſeau.* Je perſevére toujours dans ma premiere opinion. Voyez mes Origines Italiennes au mot *conocchia*, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *conucula.*

Nous appelons auſſi *quenouilles de lit*, les colonnes d'un lit, de leur reſſemblance à une quenouille.

QUERCERELLE. Périon parle ainſi de l'étymologie de ce mot : *Eſt quoddam accipitrum genus, cujus feminam* cercerelle *hic tantùm vocamus ; marem autem* pitriou ; *horum nominum noſtrorum quanam tibi origo videtur ? Latini, inquam*, querquedulam, *ſive marem, ſive feminam vocant*, cauda, *quæ Græcè* cercos *appellatur : à quo verbo illi* cetenon *illud accipitris, ut opinor, genus, vel à* κίρκος, *id eſt, à voce quam multam & inſuavem mittit, vocarunt.* Ces deux étymologies ſont ridicules. Mr de Caſeneuve le dérive de κίρκος. Voicy ſes termes : QUERCERELLE, *eſt tertia pars accipitris. Les Grecs l'appellent ὁ κίρκος : les Latins,* circus ; *d'où nous avons fait* quercerelle, *comme qui diroit* circerella. Le κίρκος des Grecs, & le *circus* des Latins, n'eſt pas notre *quercerelle.* Voyez cy-deſſus *crecerelle.*

QUERELLER. De *querelare.* Les Gloſes d'Iſidore ; QUERELANTEM, *querelas afferentem.*

Digitized by Google

rem. Arnobe, le jeune, qui vivoit environ l'an 500. *Memorans præterita bona, de malis præsentibus queretur.* C'eſt ſur le Pſaume LXXVI. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre IV. chapitre 18. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire, au mot *querellare.* ¶ *Querella*, pour *querela*, ſe trouve. Ulpien, dans la Loy 1. au paragraphe 2. *De Tutoribus & Curatoribus : Divus Pius matris querellam de filiis prodigis admiſit.* Et dans la Loy 1. *de Inofficioſo Teſtamento : Sciendum eſt, frequentes eſſe inofficioſi querellas.* Modeſtin, dans la Loy 3. paragraphe 20. *de Re Militari : Si intra vociferationem, aut levem querellam, ſeditio mota eſt.* Les Gloſes Anciennes ; *querella*, μέμψις.

QUERRE. Vieux mot, inuſité. De *querere* : comme *enquerre*, d'*inquirere.*

QUESMANDER. Du Latin barbare inuſité, *queſimentare. Queſo, queſitum, queſimen, queſimentum, queſimentare*, QUESMANDER.

QUESTER. De *queſtare. Quæro, quæſivi, quæſitum, quæſtum, queſtare*, QUESTER. *Queſta*, QUESTE.

QUESTIONNER. De *queſtionari* ; qui ſe trouve dans Céſaire. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre IV. chapitre 8.

QUEUE. De *cauda.*

QUEUE *de vin.* De *cupa.*

QUEUE à aiguiſer. De *cote*, ablatif de *cos cotis.*

QUEUE D'ERONDE. Terme de Menuiſerie. C'eſt un outil de Menuiſier : ainſi appelé, de ſa reſſemblance à une queue d'hirondelle. Budée ſur les Pandectes, folio 143. verſo : *Sunt* ſuſcudes. ſubſcudeſque, *lignea retinacula ; que etiam* ſecuriclæ, *à forma dicuntur : quaſi* ſecuriculæ : *quibus duo tigna tenaciſſima inter ſe vinciuntur : unde* ſecuriclati cardines *apud Vitruvium, libro X. licet vulgò* ſecuridati *legatur. Noſtri, ut arbitror*, hirundinum caudas *appellant.* Nos Anciens diſoient *aronde* & *eronde*, aulieu d'*hirondelle.* Voyez mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe, tome 1. chapitre 5.

QUEUE DE RAT. Mal de cheval. De ſa reſſemblance à une queue de rat.

QUEUX : pour *cuiſinier.* Rabelais IV. 24. *Panurge, mon ami, dit Frere Jean, n'aye jamais peur de l'eau, je t'en prie. Par élément contraire ſera ta vie terminée. Voire, reſpondit Panurge ; mais les Cuiſiniers des Diables reſvent quelquefois, & errent en leur office, & mettent ſouvent bouillir ce qu'on deſtinoit pour roſtir ; comme en la cuiſine de ceans les Maiſtres Queux ſouvent lardent perdix, ramiers, & biſets, en intention, comme eſt vray-ſemblable, de les mettre roſtir : advient toutefois que les perdrix aux choux, les ramiers aux pourreaux, & les biſets ils mettent bouillir aux naveaux.* De *cocus* : comme *jeu*, de *jocus* : *feu* de *focus* : & *lieu* de *locus.* C'eſt ainſi qu'on prononçoit anciennement, & non pas *lieu* : témoin le proverbe : *Il n'a ny feu ny lieu. Feu & lieu, font émancipation*, dit Braſſas. On appeloit anciennement *le Grand Queux de France*, celui qui avoit la Surintendance de tous les Officiers de Cuiſine de la Maiſon du Roy.

QUI-PRO-QUO. Nicot a écrit *quid-pro-quo.* Dans Rabelais 3. 28. il y a *qui-pro-quo.* Et c'eſt comme on parle : & c'eſt comme on doit parler.

QUIDAN : comme quand on dit, *un certain Quidan.* Du Latin *quidam.* Les Eſpagnols diſent demeſme *fulano*, qu'ils ont fait de l'Arabe *phulen*, fait de l'Ebreu פלוני *peloni*, qui ſignifie la meſme choſe que le Latin *quidam*, & qui a été fait de la racine פלא *pala*, qui, au *Niphal*, ſignifie *abſconditum eſſe.* Les Grecs ont dit demeſme *ὁ δεῖνα.* Voyez Covarruvias au mot *fulano*, & Mr Grotius ſur ces mots de St Mathieu, XXVI. *ὁ δεῖνα.*

QUIETISME. Secte de Religion, introduite à Rome par Michel Molinos, Preſtre Eſpagnol, de la Ville de Saragoſſe en Arragon. Ce Michel Molinos vint à Rome il y a trente ans. Il y acquit la réputation d'un homme dévot : & il y fut le Directeur d'un grand nombre de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Non ſeulement les perſonnes de qualité de Rome le prirent pour leur Directeur, mais il dirigea par lettres pluſieurs perſonnes de diverſes Provinces d'Italie & d'Eſpagne. Et le feu Pape Innocent XI. le prenoit pour un Saint ; & avoit deſſein de le faire Cardinal. On fit à Rome un livre de ſa doctrine, intitulé, *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation* : qui eſt une Méthode pour acquerir l'Oraiſon de Quiétude. Et cette Oraiſon conſiſte à ſe mettre en préſence de Dieu par un acte de Foy, qui nous faſſe concevoir Dieu préſant en nous-meſmes. Après quoy, dit l'Auteur, il faut bannir toute ſorte de penſées, d'affections, & attendre le reſte de Dieu. Ce livre a été réfuté par un autre livre, intitulé, *Le Quiétiſte*, ou *Les Illuſions de la Nouvelle Oraiſon de Quiétude*, traduit en François par Mr du Mas, cy-devant Conſeiller d'Egliſe au Parlement de Paris. Ce Michel Molinos, âgé de 60. ans fit à Rome abjuration publique de ſa Doctrine le 3. Septembre 1687. dans l'Egliſe de Sainte Marie des Dominicains, en préſance des Cardinaux de la Congrégation du Saint Eſprit, & des autres Cardinaux, & de tous les Prélats & Seigneurs de Rome. Enſuite de quoy, on lui mit le petit habit de Pénirant, de couleur jaune, avec une croix rouge. Et on le remena à l'Inquiſition, où il eſt condamné à demeurer en priſon perpétuelle.

QUIGNON *de pain.* Mr Bochart, à la marge de ſon Exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, le dérive de *quinio : quaſi ſit quinta pars panis integri.* Mr du Cange, dans ſon Gloſſaire Latin, & le P. Labbe à la page 119. de la ſeconde partie de ſes Etymologies, lui donnent la meſme origine. Il vient de *cuneus. Cuneus, cunius, cunione*, ablatif de *cunio*, QUIGNON. On a fait demeſme QUIGNET de *cuniettus*, diminutif de *cuneus.* Nicot : *Un petit quignet* : angulus. *Le Chevalier pendit en un quignet du Monaſtère ſes armes. De là fut dit* Maiſtre Pierre du Quigner. ¶ *Quignon de pain*, c'eſt un coin de pain. *Quignon de pain* ne ſe diroit pas d'un morceau de pain coupé en long.

QUILLE. *Jeu de quillu.* Je ſuis aſſez de l'avis

Digitized by Google

l'avis de Mr du Cange, qui le dérive de *squilla*, qui signifie *une cloche*, & qui le dérive de ce mot, acaufe de la reſſemblance qu'ont les quilles aux cloches : les quilles étant, comme les cloches, plus larges par le bas que par le haut. QUILLE, *lignum parvulum, pyramidis inſtar efficitum*, dit Bèze dans ſon livre de la Prononciation de la Langue Françoiſe, page 19. *Ludus trunculorum*, Le Jeu des Quilles. *Sic appellat doctiſſimus quidam. Alii* pyramidulas *malunt*, dit Maturin Cordier dans ſes Colloques chapitre 31. art. 43. Touchant l'origine de *ſquilla*, en la ſignification de *cloche*, voyez cy-deſſus au mot *ſebelette*, & mes Origines Italiennes, au mot *ſquilla*. Les Allemans appellent les quilles *Kegelen*, & les Flamans, *Kegbelen*; & les Anglois, *Kilo*. Du mot ſubſtantif *quille*, les Toulouſains ont fait l'adjectif *quillat*, pour dire *planté droit comme une quille*.

QUILLE *de Vaiſſeau*. Mr Bochart le détivoit de κῶλος. Mr Guyet le dérive d'*acus*. *Acus, acula, acilla, aquilla*, AIGUILLE: *aquilio*, AIGUILLON. *Item : aquila navis*, la quille d'un vaiſſeau : *id eſt, ὑποζώνιον, trabs ingens, navis totius ſuſtamentum*. C'eſt ce que Mr Guyet a écrit à la marge de ſon exemplaire des Gloſes de Philoxene, page 409. ſur ces mots βάκτρον, *acula, acus*. Les Flamans diſent *Kiel*; les Anglois *Keele*; & les Eſpagnols, *quilla*.

QUINAUD. Le titre du chapitre 19. du livre 2. de Rabelais eſt conçu en ces termes, *Comment Panurge fit quinaut l'Anglois, qui arguoit par ſigne*. Et nous diſons, *Il demeura quinaut, Il fut bien quinaut*, pour dire, *Il demeura camus, Il fut bien camus*. On demande la raiſon de cette façon de parler. Voicy ce qui m'eſt venu dans l'eſprit là deſſus. *Quinaut* eſt un vieux mot François, qui ſignifie *un ſinge*. C'eſt ainſi que ce mot eſt interprété dans le Dictionnaire de Nicot, & dans celui de Morel. Et ce mot a été formé du Latin *pithecus* ; de cette maniere : *pithecus, pithecuinus, cuinus, quinus, quinaldus*, QUINAUD. Or comme les ſinges ſont camus; & qu'ils ſont meſme appelez *camus* ; car *ſimia* a été fait de *ſimus* ; je croy que de là on a dit *ſinge*, en la ſignification de *camus* : & que *Il fut bien camus*, & *Il fut bien quinaut*, eſt la meſme expreſſion.

Il me reſte à remarquer icy, ce que j'ay déja remarqué dans mes Obſervations de la Langue Françoiſe, que ces façons de parler, *être camus*, & *avoir un pié de nez*, qui ſont contraires, ſignifient la meſme choſe.

QUINETE. Robert Etienne, Nicot, & Morel, l'expliquent par *ſcipio*, ceſtadire, *un bâton de vieilleſſe*. Peut-être, ſelon la penſée de Mr Parfait, de *quercina*, en ſouſentendant *virga*. *Quercina, quercineta*, &c. Nous avons dit demeſme *houſſine* pour *une baguette de houx*. *Quercinus*, pour *querceus*, ſe trouve dans les Gloſes.

QUINOLA. *Ecuier de Dame : un Menetr*. De l'Eſpagnol *Quinola*, qui ſignifie proprement le valet de cœur, au Jeu de Reverſi; mais dont les Eſpagnols ſe ſervent auſſi en la ſignification du François *Quinola*.

QUINPERLAY. Ville de Bretagne. De *Quinper*, mot Bas-Breton, qui ſignifie *oppidum*; & d'*Ellay*, qui eſt le nom d'une riviere qui paſſe à Quinperlay. On a dit demeſme *Quinpercorentin* : qui eſt le nom d'une autre ville de Bretagne ; de *Fanum Corentini*.

QUINQUAILLE. *A ſono*, dit Mr Bochart. Je croirois plutoſt que ce mot auroit été fait de *quiſquilia*; comme *Quinquallier*, de *Quiſquiliarius*.

QUINQUEMPOIX Rue de Paris. On veut que cette rue ayt été ainſi appellée des cinq Paroiſſes dans leſquelles elle eſt ſituée : qui ſont, St Leu St Gilles, St Jâque de la Boucherie, St Merri, S^t Joſſe, & St Nicolas des Champs : de la meſme façon qu'on a appelé *Cinq Egliſes* une ville de Hongrie ſur la Drave, acauſe de ſes cinq Egliſes. Et Me Nublé a remarqué à la marge de ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, que cette rue eſt appelée dans les Titres Latins, *Quinque parrochiarum*. Et la meſme choſe m'a été confirmée par Mr de Valois le Jeune. Il faudroit voir ces Titres. *Quinquempoix* eſt un nom de famille. J'apprans de Mr du Fourny, Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris, que dans un Titre de la Chambre des Comptes de Paris, il eſt fait mention d'un *Raoul de Quinquempoix*, Médecin de Philippe de Valois. Et préſentement en ore il y a des Gentilshommes en France du nom de *Quinquempoix*. Et il eſt ſans doute que la rue de Quinquempoix a été ainſi appelée de quelqu'un qui s'appeloit *Quinquempoix*. Dans l'Inventaire des Titres de Châtillon ſur Loin, il y a un Bail, fait par François de Quinquempoix, Ecuier, ſieur du Metz & du Caugeſſe; au nom, & comme Procureur de M^r l'Amiral de Coligny ; à Bernard Roullon, Ecuier. L'acte eſt de 1562.

QUINQUENOVE : Jeu de dez. De l'Eſpagnol *cinco y nueve*. Ce Jeu nous eſt venu de Flandres. En 63. étant aux Eaux de Bourbon-Lancy, je le vis jouer pour la premiere fois. Et en ce tans là, il étoit inconnu à Angers, où je le portay.

QUINQUINA, qu'on prononce *kinkina*. Lat. *pulvis febrifugus*. Jan Jaque Chifflet dans ſon livre intitulé, *Pulvis febrifugus orbis Americani*, chap. 1. *Hodie inter præcipua natura miracula cenſetur à pleriſque arbor quæ naſcitur in Peruviano Americani orbis regno ampliſſimo; vocaturque ab incolis* Jannanaperide ; *ab Hiſpanis*, palo de calenturas, *id eſt* ; lignum febrium. *Vis ejus præcipua eſt in cortice :* Chinam febris *nuncupant : qui aſſumptus in pulverem, paroxyſmos febriles fugat ; incerta adhuc ratione & abdita in majeſtate naturæ*. L'arbre qui porte cette écorce, s'appelle *loxa*, ſelon le témoignage de Sebaſtianus Baldus dans ſon *Cortex Peruvianus*. Les Italiens appellent le kinkina, *la poudre du Cardinal Lugo*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *polvere del Cardinal Lugo*.

QUINTAINE. Sorte de jeu & d'exercice. La Quintaine, eſt une groſſe piéce de bois, fichée en terre, à laquelle on attache un bouclier, & contre laquelle on jette en courant quelques dards, ou contre laquelle on tont quelques

Digitized by Google

quelques lances. ¶ Robertus Monachus, livre v. de son Hiſtoire de Jéruſalem : *Tentoria variis ornamentorum generibus venuſtantur : terra infixis ſublibus ſcuta apponuntur, quibus in craſtinum Quintana ludus, ſcilicet equeſtris, exerce-tur.* Les Italiens ſe ſervent apeupiès dans la meſme ſignification, du mot de *quintana*, ou *chintana* : car les Florentins diſent *correr alla quintana*, pour dire, *courir la bague* ; & les Siénois, pour dire *courir au faquin*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne.

Parlons maintenant de l'origine du mot. Il eſt ſans doute que le François *quintaine*, & l'Italien *quintana*, ont été faits du Latin *quintana*. On croit, avec beaucoup d'apparence, que ce Jeu eſt tres-ancien ; & que c'eſt le *quintanus contax*, dont il eſt parlé dans la Loy 3. au Code de *Aleatoribus*, au ſujet des Jeux licites. *Deinceps verò ordinet quinque ludos* ; c'eſt Juſtinien qui parle ; *Monobolon, Quintanum contacem, ſine fibula & Perichytem, & Hippicem ; quibus ſine dolo atque callidis machinationibus, ludere permittimus.* Et on prétant que *quintanus contax* a été ainſi appelé d'un certain *Quintus*, qu'on en fait l'inventeur. Et pour cela, M^r. de Caſeneuve allégue ces termes, qu'il dit être de Juſtinien en la Loy 1 au Code *de Aleatoribus : Dantaxat autem ludere liceat μονόδουλον, id eſt curſu exerceri & certare. Liceat item ludere κοντοβόλῳ, id eſt, ſaltu exerceri. Et item liceat ludere κοντῷ κάντακι, χωρὶς τῆς πόρπης, id eſt, ludere vibratione Quintiana, abſque ſpiculo, ſive aculeo, aut ferro ; à quodam Quinto nominatâ hâc luſus ſpecie.* Mais cette Loy de Juſtinien a été écrite en Grec : & dans l'original il n'eſt point parlé que ce *Quintus* ayt été l'Inventeur de ce Jeu. Ce *Quintus*, inventeur de ce Jeu, eſt de l'invention du Traducteur Latin. Voicy le Texte Grec : *μόνον δὲ καθῆκει ἵππῳ μονόδουλον, καὶ κοντοβόλῳ κάνταξ, χωρὶς τῆς πόρπης, καὶ ἀφεκτικῷ, καὶ ἱππικῷ, αὐθ' ὑπερ καὶ ἄπαις καὶ δόλους.* Mais il eſt vray que Balſamon ſur le Nomocanon de Photius, titre 13. fait ce Quintus inventeur de ce Jeu. *Κοντοβὸς κάνταξ, χωρὶς τῆς πόρπης, ὁ ἀκοντισμὸς αὐθ' ὑπερ, ὅπι πάνυ. Κατὰ Κοΐντου τινὸς οὕτω καλοῦς.*

Mr du Cange dit que *quintaine* a été dit de *quintana : quia in quintana, ſeu platea, fieri ſoleret :* qui eſt une étymologie qui eſt détruite par le mot Italien *quintana :* les Italiens ne s'étant point ſervi du mot de *quintana* dans la ſignification de *place*.

Mr Ferrari dérivoit l'Italien *quintana* de *contus :* qui eſt une étymologie aſſez vray-ſemblable.

Je ſuis neantmoins de l'avis de ceux qui croyent que *quintaine* a été fait de *quintana jaculatio*, dont il eſt parlé dans la Loy 3. au Code de *Aleatoribus*, au paſſage cy-deſſus allégué. Et c'eſt auſſi celuy de Cujas, dans ſon Patratile ſur ce Titre. Voicy ſes termes : *Κοντοβὸς κάνταξ, χωρὶς τῆς πόρπης : jaculatio haſtæ, pili, vel conti ſine cuſpide ; quæ* quintani jaculatio *dicitur, ab inventore : hodieque* quintana *τυλγὸ.*

Le Pere Ménéſtrier, à la page 264. de ſon Traité des Tournois, parle de la Quintaine en ces termes : *La Quintaine n'eſt autre choſe qu'un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoutumer à atteindre l'ennemi par des coups meſurez. Nous l'appelons* la Courſe au Faquin, *parce qu'on ſe ſert ſouvant d'un Faquin, ou d'un Fortefaix armé de toute pièce, contre lequel on court. Les Italiens la nomment* la Couſe à l'homme armé : & le Satrafin ; *parce qu'ils transfigurent ce Faquin en Turc, en More, ou en Sarrafin, pour rendre ces courſes plus myſtérieuſes. On ſe ſert ordinairement d'une figure de bois en forme d'homme, plantée ſur un pivot, afin qu'elle ſoit mobile. Elle demeure ferme quand on la frappe au front, entre les yeux, & ſur le nez ; qui ſont les meilleurs coups : & quand on la frappe ailleurs, elle tourne ſi rudement, que ſi le Cavalier n'eſt adroit pour eſquiver le coup, elle le frappe d'un ſabre de bois, ou d'un ſac plein de terre : ce qui donne à rire aux ſpectateurs.*

QUINTAL. C'eſt le poids de cent livres. Scaliger, *De Re Nummaria*, page 64. *Centum autem librarum ſignati κεντάριον vocabant*, &c. Centenarium *igitur erant centum libræ auri ſignati : cujus creberrima mentio in Hiſtoricis Græcis qui poſt Procopium ſcripſerunt. Iſidorus : Centenarium*, numeri nomen eſt ; eò quòd centum librarum ponderis ſit. *Rectè* numeri *vocat, ut diſtinguat à ponderali ; quod Arabes, corrupto nomine*, Kintar *vocant. Hiſpani & Aquitani adhuc* quintal *dicunt.* ¶ *Centum, Kintum, Kintale*, QUINTAL.

QUINTE. On appelle ainſi dans l'Anjou & dans le Maine l'étendue de la Juridiction du Juge Prévoſt. De *quinta :* qui ſe trouve en cette ſignification dans les Geſtes des Eveſques du Mans. Nous croyons en Anjou que le mot de *quinta* a été dit en cette ſignification acauſe des cinq Chatellenies qui compoſent le territoire de cette Juridiction. La tenue des Aſſiſes d'Anjou, imprimée audevant de la Coutume d'Anjou : *La Ville & Quintes d'Angers, le dernier jamedi : leſquelles Quintes ſont cinq ; Brain. la Haye-Jouſlain, la Membrole, Saint George, & la Ville.* Ainſi le territoire du Prévoſt de Bourges s'appelle *la Septaine de Bourges :* de *ſeptena ;* acauſe des ſept villages qui compoſoient autrefois ce territoire : lequel nom eſt toujours demeuré à l'étendue de cette Juridiction, quoyqu'elle comprenne aujourd'huy juſqu'à 28. villages. ¶ Voyez Choppin ſur l'article 35. de la Coutume d'Anjou.

QUINTE : pour *caprice :* QUINTEUX : capricieux. *Quinteux comme une mule. Oiſeau quinteux, & écartable.* Peut-être, des quintes de Muſique, qui ſont inégales.

QUINTEFEUILLES. Terme d'Armoiries. Le P. Ménéſtrier page 311. de ſon livre de l'Origine des Armoiries & du Blaſon : *Les Quintefeuilles ſont fleurs de pervenche, qui ont cinq feuilles, & qui ſont naturellement ouvertes, ou percées, au milieu. On les a portées en Armoiries, comme fleurs de bonne augure pour du gens de guerre ; parce que la pervenche ſe dit en Latin* vinca pervinca : *Ce qui ſemble avoir du rapport à la Victoire.*

QUINTIN. Sorte de toile. De la ville de Quintin, en Bretagne, où ſe fait cette ſorte de toile.

HHhh

Digitized by Google

QUITE. De *quietus*. QUITER. De *quietare*. Dans la premiere Seſſion du Concile de Lyon de 1245. *Acquietabat, ſi aliquod jus habuiſſet in electionibus Eccleſiarum prædicti regni.* Voſſius, *de Vitiis Sermonis*, livre IV. chapitre 18. *Quitare*, κατὰ συγκοπὴν, à quietare : *pro condonare debitum. vel ſatisfactum fateri, atque ita quietum reddere debitorem.* &c. Voyez cy-deſſus *payer*.

QUITUS. Terme de la Chambre des Comptes de Paris, ſignifiant *quitance*.

QUOLIBET. Nous appelons *un quolibet*, un méchant mot, une mauvaiſe pointe. Voyez les Nouvelles Remarques du Pere Bouhours. *Queſtions Quodlibétaires*. C'eſt ainſi qu'on appeloit autrefois, dans les Ecoles de Theologie de Paris, certaines Thèſes : parceque le Soutenant les choiſiſſoit à ſa volonté. Ce terme eſt encore aujourd'huy en uſage dans les Ecoles de Médecine de Paris.

QUOY. De *quid*; l'*I* en *OI*; comme en *boire*, de *bibere*; en *Loire*, de *Ligeru*; en *noir*, de *niger*; en *pois*, de *piſa*; en *ſoit*, de *ſit*; en *voie*, de *via*; &c.

RA.

RABA-JOIE. C'eſt un mot compoſé du nom *joie*, & du verbe *rabattre*.

RABANS. Nicot : RABANS, *en cas de navires, ſont ces treſnes, ou cordes à trois cordons, qui paſſent à travers les lacets que fait le nervin d'enbant de la voile, & amarre ladite voile à ſa vergue.* Le ſieur Guillet dit la meſme choſe. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

RABAT : pour *collet*. L'opinion de ceux qui le dérivent de l'Hebreu רבד qui ſe trouve dans Ezéchiel, pour *un collier*, eſt ridicule. Ce mot François, en cette ſignification, vient du François *rabattre*; parcequ'autrefois le rabat n'étoit autre choſe qu'un collet de chemiſe qui ſe rabatoit ſur les épaules.

RABATER. Je ſuis aſſez de l'avis de Nicot, de Pontus de Tyard, & de Trippault, qui le dérivent de ῥαπτέον, dont les Grecs ſe ſont ſervi pour dire *ſe promener haut & bas; frapper, & faire du bruit.* Heſychius : ΡΑΒΑΤΤΕΙΝ, αὖω καὶ κάτω βαδίζειν. ῥαπὶς δὲ πύκτου, καὶ ψόφου πᾶσιν, καὶ κρότου τοῖς ποσὶ καὶ ἀσκοῦντι. Quoyqu'il en ſoit, on a appelé *Rabats* les Eſprits : car c'eſt ainſi que Jaques de Cluſa, qui a écrit de la façon de chaſſer les Eſprits des maiſons, remarque qu'ils ſont appelez : Et on les nomme encore ainſi aprés ſant dans les Provinces d'Anjou, de Poitou, de Saintonge, & de Normandie. Et vous trouverez dans la Bibliothéque de St Victor de Rabelais, *La Mommerie des Rabats & Lutins*. Et en Normandie, quand on veut appeler une femme *vieille diableſſe*, on l'appelle *vieille Rabache* : ce qui me fait icy remarquer que *rabatz*, en Alleman, ſignifie une fille hagarde, & qui fait beaucoup de bruit.

Les Cordeliers d'Amboiſe avoient autrefois de coutume, vers la fin du Caréme, de diſpoſer une grande quantité de petits cailloux ſur pluſieurs aix au-deſſus du lambris de bois dont leur Egliſe eſt voutée; & le mécredi ſaint, auſſitoſt que le Diacre avoit prononcé, en chantant la Paſſion, les paroles auſquelles un chacun ſe proſterne, quelques Novices qui avoient ordre de ſe tenir pour cet effet au-deſſus de la voute, renverſoient, chacun ſucceſſivement, ces aix-là : & ainſi ces petits cailloux venant à rouler de haut en bas, & de chaque côté du lambris, feſoient un grand bruit : Et cela s'appeloit *le Rabaſt des Cordeliers*.

Victorius, au chapitre 16. du livre XVI. de ſes Diverſes Leçons, dérive auſſi le mot Italien *arrabattare* du Grec ῥαπίζειν *Teſtatus alibi ſum, multa verba, qua in conſuetudine noſtri ſermonis nunc ſunt, videri ducta eſſe è Græcorum Lingua : atque id ſatis claris exemplis confirmavi. Addi autem illis poteſt, quod vulgò dicimus de quopiam, qui nulli labori parcens, rem ſuam procurat anguſtam*, arrabattarſi; *eo enim verbo intelligitur feſtinatio quadam, creberque motus corporis : Græcis enim quoque ῥαπίζειν idem valet, ut teſtimonio veterum Grammaticorum intelligitur, quorum nonnulli affirmant ſignificare ſurſum*, deorſumque curſitare : *alii autem*, ſonitum edere, ſtrepereque manibus ac pedibus. Voyez cy-deſſus au mot *gobelin*.

RABELAIS. Nom de famille. Pontus de Tyard, Eveſque de Châlons ſur Saone, dans ſon Traitté *de Recta nominum impoſitione*, page 27. *Hujus Luciani, noſtro ſæculo, Gallicus non inerudite imitator viguit, qui omnium mores hominum, regione, que cavillari peritiſſimus, ludos facienſ & delicias, naſoque omnia ſuſpendens, inter ſannatores principem locum obtinuit; ipſius proprio cognomine, ſacrâ etiam Linguâ, id ſignificantiſſimè demonſtrante. Is eſt famoſus ille* Rabelez, *qui ab Hebræis dictionibus*, רב, Rab, & עץ, lets, *veriſſimè irriſorum principis nomen habuit; quod Gallicè dixeris* un maiſtre moqueur. *Id verò cognomen fato, ut mihi videtur, quodam illi (quamvis ex genere & familia) eſt inditum.* La rencontre eſt plaiſante : mais l'étymologie eſt ridicule.

RABLE. Ce mot ſignifie deux choſes : cet inſtrument avec lequel on meſle le ſable parmi la chaux : & le fourniment des reins; *lumbus*. En la premiere ſignification, il vient de *rutabulum*, diminutif de *rutrum*. *Rutrum, rutabulum*, ROUABLE, RABLE. *Aucuns eſcrivent & prononcent* rouable; *dont il eſt fait*, dit Nicot. En la ſegonde ſignification, il vient de *rapum*; qui a ſignifié *la queue* : d'où le mot Eſpagnol *rabo*. qui ſignifie *la queue d'un animal. Rabo de puerco* : c'eſt *la queue d'un porc. Reniego de cavallo que ſe enfrena por el rabo*, dit le

le Proverbe Eſpagnol, parlant d'un navire. ¶ *Rapum, rapulum*, RABLE. Nous diſons *le rable d'un lievre*; *Le rable d'un lapreau*; *le rable d'un ſanglier. Eſtre fort de rable.*

RABOT. Outil de Menuiſier. Nicot parle de l'étymologie de ce mot, en ces termes: *Semble que* rabot, *ou* rabos, *nomen habeat à* radendo boſco; *id eſt, ligno, quòd βόσκω olim Hetruſci dixerunt, à βόσκω, id eſt paſco; unde etiam* proboſcis: *ut* nemus, *à νέμω, id eſt paſco. Encore de préſent les Picards appellent* bos, *ou* boſc, *ce que les François diſent* bois. Nicot ſe trompe étrangement. RABOT a été fait du verbe *rado*: d'où le ſubſtantif inuſité *radum*: d'où *radulum* & *radula*, & par ſyncope *rallum* & *ralla*. Les Gloſes Anciennes: *ralla. ξύσιμ. rallum, ξυσίμ.* De *radum*, on a dit *radutum*: d'où, par corruption, *rabutum*, & *rabotum*: d'où RABOT.

RABOUGRI. *Arbre rabougri.* Lat. *Arbor retorrida.* C'eſt un arbre qui ne profite point. D'*abortus*. *Abortus, aborturire, aboluturire, aboltrire, raboltrire, raboltritus*, RABOUDRI. C'eſt comme les payiſans prononcent ce mot en pluſieurs lieux de France. De *raboudri*, on a dit enſuite *rabougri*: *D* en *G*: par corruption de prononciation. *Abortus* a été dit des arbres. Pline livre XII. chapitre I. *Namque & chamæplatani vocantur coactæ brevitatis: quoniam arborum etiam abortus invenimus.* ¶ Voyez *avoitre*, & *avorton*. Voyez auſſi Gabriel Naudé, dans ſon livre intitulé *Cauſe Kempenſis Conjectio*, page 170.

RABROUER. Ce mot eſt aſſez ancien dans notre Langue. Il ſe trouve dans le Roman du petit Saintré. Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, au mot *rampognare*, le dérive, avec beaucoup d'apparance, de *reimproperare*.

RACAILLE. C'eſt un dérivé de *race*; comme *canaille*, de *canis*. Voyez *canaille*.

RACE. De *rádice*, l'accent ſur l'antépenultiéme; d'où les Italiens ont auſſi fait *razza*. *Radix, radice*, RACE. Eſaïe, chapitre XI. *Egredietur virga de radice Jeſſe.* C'eſt la remarque que j'avois faite ſur ce mot, dans la premiere édition de ces Etymologies de la Langue Françoiſe. Et ce qui ne confirme pas peu cette étymologie, c'eſt que les Larins ſe ſont ſervi du mot de *ſtirps*, qui ſignifie proprement *une racine*, dans la ſignification de *progenies*; ceſtadire, *race, lignée*. Ils ont dit auſſi *ramus* dans la meſme ſignification. Perſe, Satyre 3e.

Stemmate quòd Tuſco ramum millefime ducis.

Sur lequel endroit l'ancien Scholiaſte a fait cette Note: *An oportet te arrogantiâ inflatum diſſilire, quòd in aliquo nobili Tuſco ſtemmate milleſimus à magno auctore numereris, & ramum aliquem, ac lineam ſucceſſionis, à Genealogo in ſtemmate numeratus obtineas.* Et de là, notre mot de *ramage*. Cependant Mr Guyet dérivoit le François *race*, & l'Italien *razza*. & l'Eſpagnol *raza*, du Latin *radius*, ceſtadire *linea propaginis*. Et il le dérivoit de cette maniere: *radius, radia, ratia, racia*, RACE. *Radius, radia, ratia*, RAZZA, & RAZA. Mais comme de *radix* on peut fort bien avoir fait l'Italien *razza*, & l'Eſpagnol *raza*; de cette maniere, *radix, radicius, radicia*, &c. je perſevére dans ma premiere étymologie. L'opinion de Mr Ferrari qui dérive l'Italien *razza*, de *generatio*, n'eſt pas recevable.

Il me reſte à remarquer, que François Pithou explique ces mots du paragraphe 1. du Titre 63. de la Loy Salique, *Et de tota illorum ſe ratione tollat*, par *De toute leur race*: en quoy il ſemble avoir voulu dire que RACE venoit de *ratio*. Voyez Mr de Caſeneuve.

RACHAT. C'eſt un mot formé de la particule *re*, & du nom ſubſtantif *achat*, fait de l'Italien *accatto*, ou plutoſt du Latin-barbare *reaccapitum*. Voyez *acheter*. Mr de Vaugelas dans ſes Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe, a fait une remarque ſur ce mot de *rachat*, qui mérite d'eſtre icy rapportée pour ſa nouveauté. La voicy: RACHET, *que dit Mr de Malherbe, ne me ſemble pas ſi bon que* rachat. *Certes, je doute meſme que* rachet *ſoit bon.* L'Avocat Anonyme qui a fait l'injure à Mr de Vaugelas de publier ces Remarques; car ces Remarques ſont toutafait indignes de Mr de Vaugelas; & celui meſme qui les a publiées, les abandonne en la pluſpart des endroits: cet Anonyme, dis-je, a fait la Note ſuivante ſur cette Remarque de Mr de Vaugelas: *Nous diſons au Palais, &* rachet, & rachat. *Je trouve que le dernier eſt plus uſité; ſur tout, dans le diſcours public.* Rachet, *comme plus doux, ſe dit plus communément dans la converſation, par les Dames, & par ceux qui n'ont pas un grand commerce avec les gens de Juſtice, & les gens d'affaires; qui diſent tous plus ordinairement* rachat, *qui eſt le mot ancien, comme Nicot nous l'apprend: des délicats ayant introduit depuis* rachet; *qui devroit pourtant l'emporter, puiſqu'on dit* racheter. *Mais l'Uſage ſe moque bien ſouvent de toutes ces reſſemblances, & de toutes ces analogies. Il y en a qui diſent* réachat: *mais mal. Mr Richelet ne met que* rachat: *Et il a fort bien fait.* Cet Avocat ſans nom, fait bien voir icy qu'il eſt véritablement un Avocat ſans nom, & qu'il n'a jamais fréquenté le Barreau. En 1632. je fus reçu Avocat à Angers, qui eſt le lieu de ma naiſſance; & j'y plaiday ma premiere cauſe contre Mr Ayrault, mon couſin germain, qui fut depuis Conſeiller au Parlement de Bretagne, & Commiſſaire de la Chambre de Juſtice. Je vins à Paris en la meſme année, où je fus auſſi reçu Avocat: & où j'ay plaiday pendant pluſieurs années. En 1634. le Parlement de Paris alla tenir les Grands-Jours à Poitiers: où je plaiday auſſi. Et c'eſt ce qui a fait dire à Mr Coſtar, que comme il y avoit des Sergents exploitans par tout le Royaume, j'étois un Avocat plaidant par tout le Royaume: Et c'eſt acauſe de cela meſme, que le Pere Jacob, Carme, m'a dit dans une de ſes Liſtes des Livres Nouveaux, qu'il m'a fait l'honneur de m'adreſſer, *Atque erit in triplici par tibi nemo foro.* Mais je n'ay jamais oui dire *rachet*, ny au Préſidial d'Angers, ny au Préſidial de Poitiers, ny au Parlement de Paris: Et ce qu'a écrit notre Avocat Anonyme, qu'on dit au Palais, & *rachet*, &

Digitized by Google

rachat, eſt abſolument faux. Et il eſt tres-faux auſſi que les Dames diſent plus communément *rachet*, que *rachat*. Je n'ay jamais oui dire ce mot à aucune Dame. Je doute meſme que Malherbe l'ait dit. Si ce mot ſe trouve dans ſa Proſe; ce que je ne croy pas; il faut que ce ſoit une faute d'impreſſion. Car Malherbe en matiere de Langage, déferoit extrémement à l'uſage. Et je mets en fait qu'il y a plus de cent ans qu'on dit *rachat* à Paris: ce qui paroiſt par le Dictionnaire François de Robert Etienne, imprimé pour la ſegonde fois en 1549. & par les écrits de nos Juriſconſultes François, ou le mot de *rachet* ne ſe trouve point. Mais non ſeulement je n'ay jamais oui dire ce mot à qui que ce ſoit, mais je ne l'ay jamais lu en aucun livre, ſi ce n'eſt dans le petit Dictionnaire de Morel. Il peut être neanmoins que ce mot ait été autrefois fort uſité: celui d'*achet* ſe trouvant plus d'une fois dans Papon: & une fois dans Belon. Voicy l'endroit de Belon; qui eſt du premier chapitre du premier livre de ſes Singularitez: *Neantmoins n'ayant autre but que de bien employer ſon argent en achet de marchandiſe.*

RACLER. De *radiculare*, diminutif de *radere*.

RADE. *Vaiſſeau à la rade.* Peutêtre de l'Allemand *rand*, qui ſignifie *ora*. Ou plutoſt du Latin *ora*. *Ora*, *orata*, *rata*, *rada*, RADE.

RADEAU. *Eſtre un radeau*; ceſtadire, être à l'abri. Voyez *rade*.

RADEAU. Vaiſſeau de mer. *Rada*, *readella*, *radellum*, RADEAU. Voyez Mr du Cange au mot *rada*. *Rada* a été fait de *rate*, ablatif de *ratis*. Pline VII. 56. *Nave primus in Græciam ex Ægypto Danaus advenit: antè, ratibus navigabatur.* Mézitiac ſur les Epitres d'Ovide, traduit *Danaus fut le premier qui dans un navire vint de l'Egypte en la Grèce: auparavant on ne navigeoit qu'avec des radeaux.* C'eſt à la page 599.

RADOTER. Caſaubon le dérive du mot *Hérodote*. Mr de la Mothe le Vayer, dans ſon Jugement d'Hérodote, page 6. *Caſaubon meſme a cru que les contes d'Hérodote avoient fait inventer noſtre verbe* radoter: *prenant pour une étymologie, ce qui n'eſt vray-ſemblablement qu'une ſimple alluſion. Radoter* a été fait de *readdubitare*. Le petit peuple du Bléſois, & de Normandie dit encore aujourd'huy *il redoute*, pour dire, *il radote*.

RADOUBER. Lat. *reficere*. C'eſt un terme de Marine. *Radouber un vaiſſeau: donner le radoub à un vaiſſeau.* Ce mot eſt d'origine peu connue. Il a été dit aulieu d'*étouper*, & fait de *raſtuppare*. *Raſtuppare*, *ratuppare*, *raduppare*, *radubare*, RADOUBER. Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *de Pallio*, page 146. *Rima navium etiam ſtuppâ ſtipabantur: unde &* ſtuppare, *hodieque dicimus obturare.* Le Sr Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine: RADOUB, *eſt le travail qu'on fait pour réparer ce qu'il y a de briſé au corps du vaiſſeau: y employant des planches, des étouppa, du bray & du goudron.*

RAFAR. Sorte de raiſin, qui eſt mauvais. Ce mot eſt fort connu dans l'Anjou. Je n'en fay pas l'étymologie.

RAFER. De *rapere*: d'où les Italiens ont auſſi fait *raffa*, ceſtadire *rafe*; & *raffio*, qui ſignifie ce ferrement crochu que les Latins ont appelé *harpago*.

RAFFLER. Mr du Cange le dérive du Latin-barbare *rieflare*, mot de meſme ſignification, & d'origine Saxonne. Voyez ſon Gloſſaire, au mot *rieflare*.

RAGE. *Rabies*, *rabie*, *rabia*, *rabja*, RAGE. Les Italiens diſent *raggia*.

RAGOT. On appelle *un cheval ragot*, un cheval qui a les jambes courtes, la croupe large, & la taille renforcée, & qui differe du gouſſaut, en ce que le gouſſaut a plus d'épaules & l'encollure plus épaiſſe. Ce ſont les termes de Mr Guillet. Je ne ſay pas bien d'où vient ce mot de *ragot*. Ne viendroit-il point de *racourci*? de cette maniere: *racourci*, *racourcicot*, *racicot*, (nom propre de famille,) *racot*, RAGOT.

RAIFORT. Les Médecins de Lyon dans leur Hiſtoire des Plantes, livre 5. chapitre 36. ont écrit, que les François avoient ainſi appelé cette ſorte de rave, comme qui diroit *racine forte*: ceſtadire, *acre*. Et cette étymologie avoit été auparavant remarquée par Nicot: & elle eſt véritable. *Radix* a été dit par excellence du raifort. Varron, livre IV. de la Langue Latine: RADIX; *ſic enim antiqui Græci, quam nunc* raphanum. Marcellus Empiricus dans ſon livre des Médicamens, chapitre 9. *Raphani quoque, id eſt radicis quæ manducatur, ſuccus, auricula dolen'i infinitum prodeſt.* Et dans l'ancien Gloſſaire Grec-Latin, ῥάφανος eſt interprété par *radix*. Et dans l'*Excerpta ex veteri Lexico*, *radix* eſt interprété par ῥάφανος. A Amiens, on appelle encore les raiforts *des radis*.

RAILLER. De *ridiculare*. Les Gloſes Anciennes: *Ridiculare*, γελοιάσαι. *Ridicularis*, γελοιαστής. Vous trouverez dans l'Aſinaria de Plaute II. 2. 64. *Mitte ridicularia.* ¶ Pétion dérive *railler* de *ridere*. *Quod verò* railler *appellamus*, dit-il, *à* ridendo *ſumptum eſt.* Il ajoute; *vel à Græco* γελᾶν. Cette derniere étymologie eſt toutafait inſoutenable. Mr Guyet le dérivoit de *gracculare*. *Gracculus*, *gracculare*, *graclare*; *Ital.* GRACCHIARE; *Grailler*, RAILLER: *raclator*, RAILLEUR. Cette étymologie ne me plaiſt pas.

RAILLON. Rabelais dans le Prologe de ſon 3. livre: *affiloient cimeterres, brancs d'acier, eſpées, verdunes, eſtocs, piſtolets, virolets, dagues, poignards, couteaux, allumelles, raillons.* Villon dans ſon Grand Teſtament:

Cy giſt & dort en ce ſollier,
Qu'Amour occiſt de ſon raillon,
Un pauvre petit Ecolier,
Jadis nommé François Villon.

De ſon raillon: ceſtadire, *de ſon dard. Raillon* eſt auſſi le fer du ſoc. *Railhe*, en Provençal, & *reille*, en Languedocien, ſignifient *un ſoc.* D'où vient que la Maiſon de Reillanette porte un ſoc en ſes armes: qui ſont des armes parlantes. Et ce mot a été formé de *radius*. *Radius*, *radiculus*, *radillus*, RAILLE. De *radillone*, ablatif de *radillo*, dit pour *radillus*, on a fait RAILLON: lequel mot a auſſi été dit du fer

fer d'un dard : ces fers ressemblant à un rayon.

RAIN. Vieux mot, inusité, qui signifie *rameau*. Alain Chartier, au livre des Quatre Dames.

Si cueilly un rain d'eſglantier,
Et près du nez luy mis entier.

Le Roman de la Rose.

Roſe ſur rain, & noiz ſur branche,
N'eſt ſi vermeille, ny ſi blanche.

Voyez Mr Galland dans son Traité du Franc-Alleu, page 328. Cujas, livre 1. des Fiefs, chapitre 2. rent en François ces mots, *per annulum & virgam*, par ceux-cy, *par rain & baston* : parceque, dit-il, *rain* en Alleman signifie *anneau*. Cujas se trompe. C'est *ring*, qui en Alleman signifie *anneau*. *Rain* & *rainſeau* ont signifié *Ral*, & *danſe*. Voyez Mr de Caseneuve aux mots *rain*, & *rameau*. ¶ De *ramus* : comme *main* de *manus*. De *ramicellus* on a fait *rainſeau*, qui se trouve pour *rameau* dans Perceforest.

RAINE : *grenouille*. Villon dans une de ses Ballades :

Raines, crapauds, & beſtes dangereuſes.

De *rana*.

RAINETTE. Voyez *reinette*.

RAIS. De *radius*. De *radione*, ablatif de *radio radionis*, augmentatif de *radius*, on a fait RAYON.

RAISIN. De *racemus*. *C* en *S* : comme en *plaiſir*, de *placere*. *Racemus*, *racimus*, RAISIN.

RAISIN-D'ABRICOT *eſt ainſi appelé, à cauſe qu'il eſt jaune & doré comme un abricot. C'eſt une eſpèce de Bourdelais, dont la grappe eſt belle & des plus groſſes*, dit Mr Merlet dans son Abrégé des bons fruits, au chapitre des Vignes.

RAISINE'. Sorte de confiture : ainsi appelée, parcequ'on la fait avec du raisin cuit.

RAISOIR. Lat. *reticulatum opus*. La Bible Françoise Huguenote, dans Esaïe XIX. 9. *Ceux qui tiſſent les raiſoirs*. Dans les Proverbes VII. 16. *J'ay entouré mon lit de tours de raiſoirs*. ¶ *Rete, retium, retiorium*, RAISOIR. Voyez *riſeul*.

RAIZ. Duché en Bretagne. Voyez *Retz*.

RÂLE. Oiseau. *Râle de genêt. Courir comme un râle*. On croit qu'il a été ainsi appelé par onomatopée. Voyez *raſle*. Isidore a remarqué que plusieurs oiseaux avoient pris leur dénomination de leur voix.

RALLER. Ce mot se dit de ceux qui agonisant font du bruit de la gorge, acause des flegmes qui descendent de leur cerveau dans leur estomac. C'est une onomatopée : ce qui a été remarqué par Nicot.

RAMAGE : pour le chant des oiseaux. De *ramagium*, dérivé de *ramus*. Acause des rameaux sur lesquels chantent les oiseaux.

RAMAÇE. Terme de Généalogistes : ainsi dit, acause des Arbres généalogiques. Perse, Satyre 3.

Stemmate quòd Tuſco ramum milleſime ducis.

L'ancien Scholiaste, sur cet endroit : *An oportet te arrogantiâ inflatum diſſilire, quòd in aliquo nobili Tuſco ſtemmate, milleſimus à magno au-*

ctore numereris, & ramum aliquem ac lineam ſucceſſionis à Genealogo in ſtemmate numeratus obtineas.

RAMASSE. Nicot : Ramasse, *est une façon de civière, à deux cornes longues de deux pieds sur le devant, que celuy qui conduit la ramasse, tient, une à chascune main ; & à un siége où celuy qui est ramassé, est assis : des accoudoirs, & un dossier ; soustenue par derriere par un autre homme, qui tient les pieds en contraire desmarche de ceux du premier ; avec laquelle, en temps de grandes nèges, ès monts du Piedmont, Genève, & Seny, on descend les passagers du haut du mont jusqu'au pied d'iceluy. Et est telle façon de civière appelée* Ramasse ; *de ce qu'auparavant l'agencement d'icelle on ramassoit les passagers sur des grosses branches d'arbres, tirées avec une corde par celuy qui ramassoit. Et faut sçavoir que ledit conducteur de cette ramasse a à chasque corne un grand anneau, fait de hard, qu'il laisse couler le long desdites cornes quand il veut allentir le cours de la ramasse ; & un baston ferré, pour l'arrester tout court quand il en est besoin.*

RAMBERGE. Vaisseau de mer : mot Anglois. Voyez Mr Guillet. Nous appelons en Anjou *ramberge*, l'herbe appelée autrement *mercuriale*. *Ces melons sentent la ramberge*. Il y a 56. ans que je cherche l'étymologie de ce mot dans cette derniere signification, sans la pouvoir trouver.

RAME. *Aviron*. De *remus*. ¶ *Remus, rema*, par métaplasme, RAME.

RAME *de papier*. Les Flamans disent *riem paper* ; & les Allemans, *rieſt papier* ; & les Anglois, *ream of paper*. Mr Bochart le dérivoit de l'Alleman *riem*, qui signifie *courroye* : car une rame de papier, disoit-il, est comme une liasse de papiers : ce que les Latins diroient *ſcapus*.

RAMENTEVOIR. Les Gloses Anciennes : *Rementus, ἀϊαμυνθείς*. Sur lequel endroit Mr Guyet a fait cette Note : *A* rementus, rementeo, rementère : *unde*, ramentoir ; *pro quo* ramentevoir. Les Italiens disent *mentovare* : ce qui favorise la production de *ramentevoir*.

RAMEQUIN. *Rôtie de fromage*. De l'Alleman *ramkim*, qui signifie la mesme chose, & qui est un diminutif de *rahm*, qui signifie *de la crême*.

RAMIER. *Pigeon ramier*. De *ramarius* : acause que cette sorte de pigeons perche sur les branches des arbres : ce que les autres ne font pas : & c'est pourquoy les Critiques ont trouvé à dire à ces vers d'Horace,

Piſcium & ſummâ genus hæſit ulmo :
Nota quæ ſedes fuerat columbis,

qui peuvent être défendus par l'exemple des autres Poëtes. Anacréon, dans sa Colombe :

Τί γάρ μι δεῖ πίτυδας,
Ὅτι τι καὶ κατ' ἀγρὸν,
Καὶ δρύινας ναΐδειν ;

Virgile :

Vix ea fatus erat, geminæ cùm fortè columbæ,
Ipſa ſub ora viri cœlo venere volantes, &c.
Inde ubi venere ad fauces graveolentis Averni,

Digitized by Google

Tollunt se veteres ; liquidumque per aëra lapsæ,
Sedibus optatis gemina super arbore sidunt.

RAMINAGROBIS. Nicot : *C'eſt un mot de gaudiſſerie que le François a forgé à plaiſir, pour gaudir un qui contrefait le grave & le ſevere. Tragicè gravis : alio faſtu turgidus. Faire le Raminagrobis : incedere magnifici : ſubnixis aliis ſe inferre : cum faſtu incedere : vel ſeſe oſtentare.* ¶ Rabelais, 3. 21. a reprẽſanté ſous ce nom, Guillaume Cretin, vieux Poëte François. Voyez Paſquier, livre VII. chapitre 13. ¶ On appelle auſſi *Raminagrobis* un gros matou.

RAMON. Vieux mot, qui ſignifioit *un balay*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : Scopa, *ramon*. Ce mot eſt encore en uſage dans la Picardie. De *ramo ramonis*, augmentatif de *ramus*. Et de là, le verbe *ramonner*. *Ramonner une cheminée*, c'eſt la balayer avec un ramon.

RAMONNER. Voyez *ramon*.

RAMPART. De l'Italien *riparo* ; mot à-peu-près de meſme ſignification ; car il ſignifie *deffenſe*. *Riparo* a été fait de *ripa*. Voyez mes Origines Italiennes. *Rampart* a été fait de *riparo*, de cette maniere : *Riparo*, *rimparo*, *remparo*, *rempar*, REMPART, RAMPART. Nos Anciens ont toujours écrit *rempart*.

RAMPIN. *Cheval rampin.* C'eſt, dit Mᵉ Guillet, un cheval qui en marchant ne poſe pas également les pieds de derriere ſur tout le fer, mais léve le talon, & marche ſur la pince. Ce mot ne viendroit-il point du verbe *ramper* ? Je rematqueray icy en paſſant, que les Latins ont appelé *atta*, un homme qui marchoit ſur la pointe des piés. Iſidore : Atta, *qui primis plantis ambulat*. Feſtus : Attæ *appellantur, qui per vitium crurum & pedum plantis inſiſtunt, & attingunt magis terram, quàm ambulent. Quod cognomen Quintio Poëtæ adhæſit.*

RAMPONER. Vieux mot, inuſité, qui ſignifie *ſe moquer*, *injurier*. Mᵉ de Caſeneuve en produit un grand nombre d'exemples. Voyez-les. De l'Italien *rampognare* : fait, ſelon moy, de *reimpugnare* ; & ſelon Mᵉ Ferrari, de *reimproperare*.

RANCI. De *rancidus*.

RANÇON. De *redemptione*, ablatif de *redemptio*. Eraſme ſur le Nouveau Teſtament, page 79. REDEMPTIONEM : *Græcè eſt λύτρον ; quod proprie* pretium *ſignificat, quo redimuntur captivi : quod Galli vocant* tanſonam. Voyez Cujas dans ſes Récitations Poſtumes ſur la Loy 4. au Code *de Poſtliminio*. Mᵉ du Cange le dérive de *ran* & de *ſona*, mots Allemans. Voyez ſon Gloſſaire.

RANCON. Sorte d'arme. Rabelais dans le Prologue du livre 3. *Aiguiſoient vouges, piques, rancons*. Nicot : *Un rancon* : haſta biliata, trifurca. Voyez Fauchet.

RANCUNE. De *rancurina*, diminutif de *rancura*. Voyez Mᵉ du Cange au mot *rancura*.

RANDON. *S'enfuir à grand randon*. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. Du ſubſtantif *randon*, on a fait le verbe *randonner*, pour s'enfuir rapidement.

RANG. De l'Alleman *ring*, qui ſignifie la meſme choſe. Les Anglois & les Allemans diſent *ring*, pour *annulus, circulus, orbis*. Voyez *rain*.

RANGIER. Nicot : *C'eſt une eſpéce de beſte entre Daim & Cerf, de la hauteur du Daim, mais un peu plus gros, de teſte plus grande & plus chevillée que le Cerf : car il porte bien 80. cors, ayant toute la paulmure derriere, hormis les antoilliers, là où le Cerf l'a devant : auſquels ſont paulmures, car ils ne les ont aigus comme le Cerf. Eſtant mal mené, il met ſa teſte bas : ſi eſtant acculé à quelque arbre, il en fait tout ſon rampart, s'en couvrant tout le corps, comme d'un bouclier. Ainſi que le Cerf fiert des antoilliers de deſſoubs, le Rangier frappe du ergots de deſſus ; mais c'eſt bien moindre coup. Il eſt de plus grande venaiſon que le Cerf, & va au rut quand le Cerf l'abandonne, comme fait auſſi le Daim ; & porte comme une Biche. Phœbus dit que de Rangier il n'en a point veu en Romain païs ; trop bien en Mauritanie, où il l'a veu prendre à force, à des chiens qu'ils nomment* Baulx.

RAPATRIER. Les Latins ont dit *repatriare*, pour dire, *retourner en ſon païs*. Les Gloſes d'Iſidore : *Repatriat, ad patriam redit*. Et Rigordus, page 56. des Geſtes de Philippe Auguſte : *In Alpes repatriare volentes, omni Clero & Univerſitate Catholicorum aſſentiente, invocatâ Sancti Spiritûs gratiâ, eloſtus fuit Simon, Comes Montis-fortii, ut præſſet exercitui.* Les Italiens diſent meſme *repatriazione*, pour dire *le retour dans ſon païs*. Et du mot *repatriare*, nous avons dit figurément *ſe rapatrier*, pour dire *ſe réconcilier*. Vous trouverez des exemples du mot *repatriare* en cette derniere ſignification, dans le livre intitulé *De Formula regnante Chriſto*, de Blondel, page 63.

RAPE'. *Vin rapé*. Ce mot vient de celui de *grape*. *Grapa*, *grapatum*, *rapatum*, RAPE'. *Ce ſont*, dit Mᵉ Richelet, *des grapes de fort bon raiſin qui ont la queue coupée, & dont on remplit un muid avant que l'enfoncer des deux bouts, & ſur leſquels on verſe du vin qui ſort de la cuve, & qu'on laiſſe bouillir avec les grapes.* Mᵉ du Cange le dérive du Grec vulgaire γάπα.

RÂPE. RÂPER. Les Allemans & les Flamans diſent *raſpen*, pour dire *râper* : & les Anglois, *to raſpe* : & les Eſpagnols, *raſpar* : & les Italiens *raſpare* : & les Gaſcons diſent *raſpe*, pour dire *une râpe* ; & *raſpa*, pour dire *râper*. Tout cela me fait croire que *râpe* & *râper*, viennent de *radere*, de cette façon : *rado*, *raſi*, *raſicum*, *raſcum*, *raſca*, *raſpa*, RÂPE, *raſicare*, *raſcare*, *raſpare*. RÂPER. De *raſica*, les Eſpagnols ont fait demeſme *raſca*, pour dire une étrille : & *raſcar*, pour *gratter, galer, racler, étriller. Raſcavallos*, c'eſt un *étrilleur de chevaux*, un *palfrenier*, un *garçon d'étable*.

RAPETASSER. Picard & Goſſelin le dérivent de *râpiẽr*. Mᵉ de Launay, Avocat au Parlement & Profeſſeur en Droit François dans l'Univerſité de Paris, le dérivoit plus vray-ſemblablement de *reaptare* : dont Jaſon, ſur la Loy *Quominus* au Digeſte *de Fluminibus*, fol. 168. verſo, nombre 152. & 153. a uſé dans la meſme ſignification. Mathias Martinius, au mot *pittacium*, le dérive de *pittacium*. Il vient de *piéce* Voyez *piéce*.

RAPHE Nicot : *Nicole Gilles, en la Vie de Dagobert* : Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt, affin qu'ils

qu'ils l'en voulussent croire, s'approcha du Ladre, & luy passa la main par dessus le visage: & luy osta une raphe de la maladie de lépre qu'il avoit au visage; si que la face luy demeura belle, claire & nette; & le restitua en santé. Laquelle raphe est encores gardée en un Reliquaire en ladite Eglise St Denys. *Par lequel mot, il semble vouloir dire* une poignée, un plein poing. *Car on dit* rapher, *quand au Jeu de dez: qu'on appelle* la Raphe; *ayant gagné, on prend hastivement, ou bien plustost rapidement, la mise qui est sur le jeu. Ce qu'on dit aussi* Raphler, *ou* Rafler; *& par métaphore*, Raphler tout, *quand on prend rapidement tout ce qu'on trouve en un lieu.*

RAPIERE. C'est une vieille épée. St Amant: *Sa vieille rapiere au vieux loup.* De l'Alleman *rapier*, qui signifie simplement *une épée.* Il est à remarquer que nous avons pris en mauvaise part plusieurs mots que nous avons pris des Allemans: comme *lande, bouquin, here.*

Le P. Labbe a parlé de l'étymologie de ce mot en ces termes: Rapiere *ne vient pas de janic.* virga, *mais plustost de ce qu'elle est dans un vieux fourreau tout rapé: ou qui n'est plus bonne que pour râper, & non pas pour couper ou percer.* Cette étymologie n'est pas recevable.

RAPT. Il n'y a personne qui ne sache que ce mot François a été fait du Latin *raptus:* Mais tout le monde ne sait pas ce qui est dit dans le Concile de Trosley, tenu en 909. que ce mot Latin est un mot de payïsan. *Est praterea quadam execrabilis species rapina, quam, ex ipso actu, rustici* raptum *vocant.* Tous les Latins généralement; & de tous les siecles; se sont servi de ce mot en cette signification.

RAQUEDENARE: pour *Racle-denare*, dit Pasquier, liv. 8. chapitre 62. de ses Recherches.

RAQUETTE. Pasquier, dans ses Recherches, livre 4. chapitre 15 *Lorsque les Tripots furent introduits par la France, on ne savoit que c'estoit que de Raquette, & y jouoit-on seulement avec le plat de la main, & de pelotes: chose que je decouvre d'un vieux livre en forme de Papier journal, dont je m'aide souvent en ces miennes Recherches.* En l'an 1427. *(dit-il)* vint à Paris une femme nommée *Margot*, aagée de 28. ans, qui estoit du Païs de Hainaut, laquelle jouoit mieux à la Paulme qu'oncques homme eust veu; & avec ce, jouoit de l'avant-main, & de l'arriere-main tres-puissamment, tres-malicieusement, & tres-habilement, comme pouvoit faire un homme; & y avoit peu d'hommes qu'elle ne gagnast, si ce n'estoit les plus puissans joueurs; & estoit le jeu de Paris, où le mieux jouoit, en la rue Garnier Saint Ladre, qui estoit nommé *le petit Temple. Passage que vous voyez authoriser en tout & par tout mon opinion: de laquelle je me croy davantage, parce qu'autrefois parlant à un nommé* Gastelier, *il me fit un discours qui est digne d'estre récité. Cet homme, en sa jeunesse avoit esté bon Joueur de Paulme; & depuis, fut long-temps Huissier de la Cour; & venant sur l'aage, résigna son Estat: mais quelque ancienneté d'aage qu'il eust, (car quand il m'apprit ce que je diray, il estoit aagé de 76. ans, & plus: si ne pouvoit oublier son premier déduict. Et defait, il n'y avoit jour que s'il y avoit quelque belle partie en son quartier, il n'en vouluſt estre spectateur. C'estoit un plaisir auquel il finit ſes jours: & moy, jeune homme qui n'y prenois pas moins de plaisir que luy, le gouvernois de fois à autre par occasion. Un jour, entr'autres, il me conta qu'en ſa jeuneſſe il avoit eſté des premiers Joueurs de Paulme de ſon temps, mais que le déduict en eſtoit tout autre, parce qu'ils jouoient ſeulement de la main, & pouſſoient de telle façon la pelote, que fort ſouvent elle eſtoit portée au deſſus des murailles: & lors, les uns jouoient à mains deſcouvertes, & les autres, pour ſe faire moins de mal, y apportoient des gands doubles. Quelques-uns, plus fins, depuis, pour ſe donner quelques avantages ſur leurs Compagnons, y mirent des cordes, & tendons, afin de jetter mieux, & avec moins de peine la balle. Ce qui ſe pratiqua tout communément. Et finalement, de là s'eſtoit introduite la Raquette, telle que nous voyons aujourd'huy, en laiſſant la ſophiſtiquerie du gand. Ha vrayement, dit-je lors à par moy, il y a grande apparence d'eſtimer que le jeu de Paulme vient de la: parce que l'exercice conſiſtoit principalement au dedans de noſtre main ouverte, que nous appellons* Paulme: *depuis, liſant le paſſage que je vous ay cy-deſſus récité, j'en fus du tout confirmé.* ¶ Du tans de Maturin Cordier on jouoit encore à la Paume avec la main: ce qui paroist par cet endroit du chapitre 38. de ſes Colloques: A. *Veux-tu jouer à la paume?* B. *Tu es plus fort que moy.* A. *Je joueray ſeulement de la main, & toy de la Raquette.* Ces Colloques sont imprimez par Robert Etienne en 1541.

La forme de rets que représentent les mailles de cet instrument, a fait conjecturer à Mr de Saumaise, que Martial l'a voulu désigner par le mot *feneſtris*, dans l'Epigramme 72. du VII. livre, & dans la 46. du XIV. & qu'il faut, dans l'une & dans l'autre, rétablir ce mot, suivant l'autorité de quelques anciens Manuscrits; & particuliérement de celui de Mrs du Puy, qui est de fort ancienne & de tres-bonne marque. Et ainsi, dans la premiere Epigramme il lisoit,

Nec laudet Polybi magis feneſtras.

Et dans la segonde,

Si me nobilibus ſeis expulſare feneſtris,
Sum tua: ſi neſcis, ruſtice, redde pilam.

Ce n'est pas qu'il ne se souvint bien de ce que dit le meſme Poëte dans l'Epigramme 84. du XII. livre,

Captabit tepidum dextrâ, lavâque trigonem.

Mais certainement, disoit-il, il n'y a guére d'apparance, qu'en chacune des deux autres Epigrammes où Martial ne parle que d'une ſeule perſonne, il n'euſt point fait de difficulté de lui attribuer deux mains gauches. Et ce qui peut beaucoup servir à confirmer ſa conjecture, c'est ce paſſage du livre 3. *de Re Ruſtica* de Varron: *Apotheta, ſit ut teſtudo, magnâ camerâ tecta, uno oſtio anguſto, feneſtris punicanis, aut latioribus, reticulatis utrinque: ut locus omnis ſit illuſtris: neve ſerpens, aliudve quod animal maleficum, introire poſſit.* Je remarqueray ici en paſſant,

Digitized by Google

passant, que les Grecs ont dit ὁ δεσπότης μου. en parlant d'une seule personne κύριε ὁ θεός σου κύριος εἷς δεσπότης μου. *Dixit Dominus Domino meo, Sede à dextris meis.*

A l'égard de l'étymologie, le mot de *raquette* a été formé de *rete*. *Rete, reticum*, (d'où *reticulum*) *retica, retiketta, reketta, raketta.* RAQUETTE. Les Espagnols disent auſſi *raqueta*, & les Italiens, *lacchetta*. Covarruvias dit que l'Eſpagnol *raqueta* a été fait du François *raquette*.

RAS. étoffe. *Ras de Chalons. Ras de Gennes.* De *raſum*: parcequ'elle eſt raſe.

RASIBUS. Mot ancien, qui ſignifie *tout-auprès*. Philippe de Commines, livre 4. chapitre 8. *Et le Roy ſe vint ſeoir ſur un eſcabeau raſibus dudit eſtevent.* De *radere*: dont les Italiens ont auſſi fait *raſente*. La Cruſca, dans ſon Vocabulaire: RASENTE: *Da* radere. *Vale tanto vicino che tocchi quaſi la coſa che gli è allato.* Le peuple dit encore aujourd'huy *raſibus.*

RASOIR. Lat. *novacula*. De *raſorium*. Les Gloſes Anciennes: *raſorium*, ξυστήρ.

RASSASIER. De *readſatiare*, formé de la particule itérative *re*, & du verbe *ſatiare*, fait de *ſatis*.

RAT. Périon le dérive de *mus*. Voicy ſes termes: *Murem tamen velim exponas cur* rat *nominemus. Majorem murem, inquam, hoc nomine appellamus, à poſteriore Latini nominis ſyllaba, qua in obliquis caſibus quos vocant invenitur.* Mr Ferrari donne la meſme étymologie au mot Italien *ratto*, qui ſignifie la meſme choſe. ¶ *Mus muris: Murus, muratus, ratus*, RATO, RATTO. Cette étymologie ne me déplaiſt pas. Nous avons fait demeſme *mulot*, de *mus. Mus muris, murus, mulus*, MULOT. Voyez *mulot*. On peut auſſi dériver *rat* & *ratto* de l'Alleman *ratz*, ou *ratte*; mots de meſme ſignification: cette étymologie me paroiſt plus naturelle. *Ratus* ſe trouve dans la Vie de Lanfranc, chapitre 2. *Murus & rati valde nobis ſunt infeſti.* Il ſe trouve encore en d'autres lieux rapportez par Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *ratus*.

RATAFIAT. Sorte de boiſſon, compoſée d'eau-de-vie, de cloux-de-girofle, de canelle, & autres aromatiques. C'eſt un mot des Indes Orientales.

RATATINE'. Ce mot ſe dit d'une petite perſonne ramaſſée; ceſtadire, *contracta brevitate.* J'ay quelque opinion qu'il a été dit, par une métaphore priſe des rats, qui étant pris, ou ſurpris, ſe ramaſſent, & rentrent, pour ainſi dire, dans eux-meſmes.

RATE. Lat. *ſplen. lien.* Ce mot eſt de difficile origine. Ne viendroit-il point de *jecorata? Jecur, jecoris, jecora, jecorata, rata*, RATE. La rate eſt un foye bâtard, dit Ariſtote: ἧπαρ νόθον.

RÂTEAU. De *raſtellum*, diminutif de *raſtrum*. Les Languedociens diſent *raſtel*. Philon, dans ſon livre *de Telorum conſtructione*, page 100. appelle les râteaux, *les peignes des jardins*: κτενία κήπου. Ce livre eſt manuſcrit dans la Bibliothéque du Roy. Mr Thevenot l'a fait imprimer: mais il n'eſt pas encore publié. Varron *de Lingua Latina*, livre 4. parle de l'étymologie de *raſtellus*, en ces termes: RASTELLI, *ut irpices, ſerra leves. Itaque homo in pratis per ſumiſecia, eo ſaſtucas abradit: quo abraſu*, raſtelli *dicti.*

RÂTELE'E *J'en ay dit ma râtelée.* Ceſtadire, *J'en ay dit ce que j'en penſois.* De *reor. Ratum, rata, ratula, ratulata*, RÂTELE'E.

RATEPENADE. Chauve-ſouris. Du mot de *rat*, & de celui de *pennatus*: comme qui diroit, *mus pennatus*. Voyez Nicot dans ſon Dictionnaire, au mot *ratepenade*, & Belon dans ſon Ornithologie, au chapitre de la Chauve-ſouris. D'autres prononcent *ratepelade*. Et cette prononciation eſt appuyée par ces mots d'Yves de Chartres, en ſon épitre 119. *Filiam verò Landrici Sori in uxorem habuit Burchardus Ratepilata.* Henri Etienne, dans ſon Dialogue du Nouveau Langage François Italianiſé, page 150. n'a pas voulu décider entre ces deux mots. Voicy ſes termes: *Quelques Docteurs modernes veulent gager tous leurs Bartole & tous leurs Panormes, qu'il faut dire, non pas* ratepenades, *mais* ratepelades: *pource qu'elles ſont en façon d'aiſles de Chauveſouris, & qu'en quelque pays de ſatin on appelle* ratepelade, *ce que nous appelons* Chauveſouris. CELTOPHILE. *La pluralité des voix eſt pour eux.* PHILALETHE. *Au contraire, ils mettent leurs Bartole & leurs Panormes en grand danger: car en ce pays de ſatin lequel ils entendent, ceux qui parlent bien, diſent* ratepenade, *pour* une Chauveſouris; *comme voulans ſignifier une* rate, *ou* ſouris empennée: *ce qu'on diroit en Latin* mus pennatus. CELTOPHILE. *Mais d'autre part, il faut regarder comment ceci ſe rapportera à ce que les autres diſent* une ſouris chauve. *Toutefois à eux la diſpute.* ¶ Voyez *Chauveſouris.*

RATINE. Sorte d'étoffe. L'étymologie de ce mot ne m'eſt pas connue.

RATION *de pain.* De l'Eſpagnol *racion*, qui ſignifie la meſme choſe, & qui a été fait du Latin *ratio*. Le Gloſſaire Arabico-Latin: *Rationi mea: id eſt, portioni.* Voyez *récionner.* Dans le Nivernois, le ſalaire du Meunier s'appelle *raiſon. Et ſe dit* raiſon, *à raſione: de* rado; *& non pas* à ratione, dit Coquille ſur la Coutume de Nivernois, au titre des Fours & Moulins, article 6.

RATONS. Sorte de tartelette. De *cratonus*: ce qui a été tres-véritablement remarqué par Mr du Cange. Ce mot *cratones* ſe trouve en cette ſignification dans Udalric, au livre 2. du livre intitulé *Conſuetudines Cluniacenſes*; où cet Ecrivain remarque que c'eſt un mot d'origine Allemande. Voicy l'endroit. *Pro ſigno rufeolarum, vel, ut Teutonici loquuntur*, cratonum, *præmiſſo ſigno generali panis, ſimula cum duobus digitis illas minutas involutiones. quæ in eis ſunt facta, ex ea parte qua ſunt complicatæ & quaſi rotundæ.*

RAVASSER. *Si bien & largement je ne ſouppe, je ne dors rien qui vaille: la nuit, je ne fais que ravaſſer.* dit Rabelais, livre 3. chapitre 13. C'eſt un dérivé de *rêver. Rêver, rêvaſſer*, RAVASSER.

RAVAUDER. De *readvalidare*. François Pithou,

Digitized by Google

Pithou dans le *Pithœana*, & le P. Labbe à la page 415. de la premiere partie de ses Etymologies Françoises, se sont apperçu de cette étymologie. Voicy les termes du P. Labbe: *Un Rapetasseur, c'est un qui coud pieces sur pieces, & ne fait point de besogne neuve. On l'appelle aussi* un Ravaudeur, un Regrateur, *qui fait revaloir la vieille étoffe, & autres marchandises, en les grattant, nettoyant*, &c.

RAVELIN. Terme de Fortification. C'est un dehors de muraille, qui est une espece de bastion détaché du rampart, & placé vis-à-vis du milieu de la courtine: en quoy il differe de la demilune. De l'Italien *rivellino*.

RAVINE. Mr de Valois le Jeune le dérive de *lavina*: qui se trouve en cette signification. Paul Lombard livre 3. de l'Histoire des Lombards: *Eo tempore, fuit aqua diluvium in finibus Venetiarum: factæ sunt lavinæ possessionum. seu villarum: destructa itinera: dissipata via.* Les Gloses d'Isidore: LABINA, *lapsum inferens.* Et ensuite: LUBRICUM. *lutum cum lavina.* Mr du Cange dans ses Etymologies Françoises qu'il a faites en ma faveur, lui donne la mesme étymologie. Et c'est la véritable.

RAVIR. De *rapire*: dit, par métaplasme, pour *rapere*: comme *currire*, & *succurrire*, pour *currere*, & *succurrere*: *fremire*, pour *fremere*; *fodire*, pour *fodere*, &c.

RAVITAILLER. Voyez *vitualle*.

RAVOIRER. Voyez la Coutume d'Orleans, article 74.

RAYE'. De *radiatus*.

RAYE. Poisson. Du Latin *raia*: qui se trouve en cette signification dans Pline livre 1 x. chapitre 24. Les Grecs ont appelé ce poisson βατὺς & βατὶς: cestadire. *buisson* Les Gloses Anciennes: *raia*, βατὶς, ἰχθὺς τὸ ἀδὲς. Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, livre 2. page 228. βατὺν, *Graci* raiam asperam: *quoniam, quasi unguibus, iis qui in rubo sunt, consertis, tecta sit. Sic Poëta* squallentem auro loricam; *quoniam squammis, quemadmodum & nunc, inter se subeuntibus, composita erat.* Ce qui peut donner sujet de croire que *raia* a été fait de ῥαχία. ¶ ῥαχία, *rachia*, RAIA.

RAYE. Ligne deliée, tirée sur du papier, ou autre chose. De *radius. Radius, radia, raia*, RAYE. *Radia* se trouve dans les Gloses Anciennes. *Radia.* χραπὶς, ἡ τῶ ξυλοῦ πλάγιον.

RAYE *du cu.* Lat. *interfeminium, perinæum.* De sa ressemblance à une raye.

RAYER. De *radiare*. Et de là, *radiation*, mot des Chambres des Comptes. *Rayer*, c'est effacer en fesant des rayons.

RAYON. De *radio radionis*, augmentatif de *radius*.

RE.

RE'. Isle. De *Regum*. C'est ainsi que cette Isle est appelée dans les vieux Titres Latins. Voyez Mr Besly dans les Preuves de son Histoire de Poitou, page 263. Elle a été ensuite appelée *Reacum: quod rei in eam pœna causâ, deportarentur*, dit Mr Hauteserre, livre 1. de ses Aquitaniques, chapitre dernier.

RE'AGAL. Villon, dans son Grand Testament: *En reagal, en arcenic rocher*, &c. C'est un mot Arabe. Le Président de Thou, livre 48. de son Histoire, page 677. de l'édition de Genève, parlant de la Guerre de Grenade: *Alfonsius Portocarrerus, sagittis infectis illius, & ipse obstinatè pugnavit, donec pervadente veneno concidit. Mors erat Hispanis, cùm, ante sclopetorum usum, balistis, tanquam potioribus armis, uterentur, sagittas inficere, præparato ad id veneno. Orosheda & Dubeda, Castellæ montes, id toxicum sumministrant, in quibus helleborum niger frequens, qui coctus ac dissolutus, dein ad solem densatur, colore obscuro & subrubido, odore acri & tamen suavi. Reperitur & in Nivoso monte, juxta Granatam*; Reialgar *Mauri vocant*: herba ballistaria *propterea dicta: que, quòd lupos enecare creditur*, lycoctonos *Gracis dicitur*; *& aconitum esse putatur: color ei niger, & odor gravior: utrique idem effectus; rigor & torpor, caligo oculorum, ventriculi subversio, labra spumantia, & virium prostratio; ita ut ea pestis infecti, omnino concidant. Hoc venenum sanguineam massam præcipuè corrumpit: &, licet extractâ sagittâ, per venas ad cor pervadit. Sæpe tum plagam, si citò id fiat, curari, sicuti Psylos olim in Ægypto in serpentum morsibus adhibitos, vulgò persuasum est. Nunc adversus pestiferum malum utuntur succo cotonei mali, & geniste, cujus foliis masticatis tanta vis inest, ut venenum intus conceptum per plagam foras educant.* Voyez le *Lexicum Medicum Castello-Brunonianum*, au mot *realgar*. ¶ Nicot dit que quelques-uns disent *riagas*.

RE'ALE. Sorte de monnoie. De l'Espagnol *reale*: comme qui diroit, *regia moneta*. Voyez Henischius dans son livre *De Asse*. L'Espagnol *reale* vient du Latin *regalis*.

REBAI. Abbayie en Brie: autrement appelée *l'Abbayie de Jérusalem*. De *Resbacum*. C'est ainsi qu'elle est nommée dans nos Ecrivains Latins. Orderic Vital. livre 6. de son Histoire, page 623. *Ossa Sancti Austerti, Monachi, Radulpho dederunt. Ipse verò cum tanto thesauro Resbacum festinavit; & eidem Cœnobio, quia frater & amicus erat, devotè obtulit. Resbacenses autem*, &c. *Resbacum* a été dit à *Resbace, fluviolo*, dit l'Auteur de la Vie de St Audouin. L'ancien mot est *Resbax*.

RE'BARBATIF. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *reubarbatif*; comme a dit Rabelais dans son Epitre Dédicatoire au Cardinal de Châtillon.

REBEC Instrument de Musique. Les Espagnols l'appellent *rabel*: & il y a apparance que de là nous avons premierement fait *rebel*; & ensuite *rebec*. L'Espagnol *rabel*, selon le Pere Guadix, vient de l'Arabe *rabib*, qui signifie la mesme chose. Il vient de l'Arabe *rebab*, ou *rebaba*, qui dans le Lexicon Coptique est interprété *lyra*. De l'Arabe *rebaba*, les Italiens ont fait *ribebba*.

REBECQUER. Par métaphore, des oiseaux qui se revanchent avec leur bec.

REBOURS. De *reburrus*. Les Gloses Anciennes: *reburrus*, αἰάσσος, ἀπαλάμνης. Celles d'Isidore: REBURRUS, *hispidus*. La Chronique du Bec, dans les Adversaires Sacrez de

Digitized by Google

Louis de la Cerda, chapitre 184. 27. *Habebat capillos crispos & rigidos, &, ut ita dicam, reburros, ad modum ramorum pini, qui semper tendunt sursum.* Voyez *bure.*

REBRAS. *Un manteau à rebras :* ainſi appelé, acauſe qu'il ſe redouble ſur le bras. *Rebrachiatorium* ſe trouve en cette ſignification dans Caſſien.

REBROUSSER *chemin. Reverto, reverſus, revorſus, revorſare, revorſſare,* REBROUSSER. De *revorſare*, les Eſpagnols ont fait *rebosar.*

REBUFFADE. De la prépoſition *re*, & du vieux mot *buffe*, qui ſignifie *un ſoufflet.* Alain Chartier dans ſon Hiſtoire de Charles VII. *En celuy an, environ huit heures de nuit, bailt Meſſire Jan de Graville Meſſire Geoffroy le Maingre, dit* Bouciquault, *la veille du jour de l'An, en la rue Saint Merry à Paris, pource que ledit Bouciquault avoit donné une buffe audit Graville, par jalouſie d'une Damoiſelle.* Villon, dans ſes Repues:

Luy baillant une buffe grande,
En luy diſant mainte reproche, &c.
Celuy qui bailla le ſoufflet.

Marot, Pſaume 3.

Vien donc : déclare-toy,
Qui de buffes renverſa
Mes ennemis mordans,
Et qui leurs romps les dents
En leurs gueules perverſes.

RE'BUS. *Rébus de Picardie.* Ce ſont des équivoques de la peinture à la parole. Marot, dans ſon Coc-à-l'Aſne:

Car, en Rébus de Picardie,
Une faux, une eſtrille, un veau,
Cela ſait, Eſtrille Fauveau.

On prétant qu'on le nomme *Rébus de Picardie*, acauſe qu'anciennement, en Picardie, les Clercs de Bazoche ſeſoient tous les ans, au Carnaval, certains Libelles, qu'ils appeloient *De rebus quæ geruntur :* qui eſt, comme qui diroit, *Libelles de ce qui ſe paſſe dans la ville*; leſquels ces Clercs liſoient publiquement par les rues, étant dans un tombereau, dans lequel ils ſe ſeſoient traîner. Et j'apprans qu'il n'y a guere plus de ſoixante ans que cela s'obſervoit à Boulogne : ce qui depûis a été défendu par les Réglemens de Police, acauſe des diffamations qui ſe ſeſoient en ces occaſions contre un grand nombre de familles.

REBUTER. Peutêtre de *but :* comme qui diroit *éloigner du but.*

RE'CAMER. Rabelais 3. 2. *Soixante-dix-huit piéces de tapiſſerie à hautes liſes : longues de quatre, & larges de trois toiſes : toutes de ſoye Phrygienne ; récamée d'or & d'argent.* De l'Italien *ricamare ;* ou, comme prononcent les Siennois, *raccamare.* Les Italiens ont u ce mot des Eſpagnols, qui diſent *recamar :* Et les Eſpagnols l'ont u des Arabes; & les Arabes, de l'Hébreu רקם *racam :* ceſtadire, *acu pinxit.* Scaliger, dans ſes Conjectures ſur Varron: *Frugionia veſtimenta ſunt ea quæ* ricamata *vocant Itali ; dictione Syriaca ; in quibus trama diverſis modis retorta, & perplexi meandri ſunt* Wolfgangus Scherus, dans ſes Notes ſur Pollux, le dérive auſſi de l'Ebreu. Et Caninius dans ſes Canons des Dialectes, le dérive du Punique *rigma.* Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes le dérive de *barbaricamen.* Voicy ſes paroles: *Barbarice veſtes acu pictæ*, Phrygiæ : *nam acu Phrygas pingere, ut Plinius libro VIII. cap. 48. Ergo opus Phrygium*, barbaricum; barbaricamen, ricamo. *Unde* Barbaricarii, *in Codice dicuntur*, qui auro, argento, ære, caſſidas & bucculas tegebant : *ſcilicet, à ſimilitudine operis Phrygii, ſive barbarici.* L'Analogie ne permet pas qu'on dérive *ricamo* de *barbaricamen.*

RE'CAPITULER. De *recapitulare.* Tertullien contre Marcion, livre v. *Sicut verbum illud in Græco ſonat*, recapitulare : *id eſt, ad initium redigere, vel ab initio recenſere omnia in Chriſtum.* Le mot Grec dont Tertullien entant parler, c'eſt ἀνακεφαλαιοῦσθαι. *Recapitulare* ſe trouve auſſi dans Eſdras IV. 12. 25. & plus d'une fois dans Irénée.

RECETTE. De *recepta.* Le P. Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 43. TALE RECEPTUM INVENIT. Receptum *appellat viam & rationem. Qua ratione uſurpari à noſtris vulgò ſolet, cum bonum conſilium* bonam receptam *dicunt : tranſlatione à Medicorum pharmacis petitâ.*

RECRU. *Cheval recru.* Joſeph Scaliger, ſous le nom d'*Ivo Viliomarus*, dans ſes Animadverſions contre les Lieux Controverſez de Robertus Titius, livre 7. chapitre 20. *Equos defeſſos Galli* recreus *vocant : quaſi recruduerint.*

RECRUTER. Terme militaire parmy les Hollandois, pour dire faire des recrues.

RECUITEUR. Terme de Monnoiers. Voyez *Serment de France.*

RE CULER. De *recular*, mot compoſé de la particule *re*, & du verbe *culare*, fait de *culus.* Voyez *rinculare*, dans mes Origines Italiennes.

RE'FECTION : pour *repas.* Mr Moiſant de Brieux, dans ſes Lettres Latines, page 81. REFECTIO, *prò eo quod Gallicè dicimus*, réfection, nourriture, prendre ſa réfection : *ut dicimus in illa veteri gratiarum actione poſt cibum,*

Au Seigneur Dieu ſoit rendu toute gloire,
Louange, honneur, & bénédiction;
Lequel nous donne à manger & à boire,
Pour ſobrement prendre réfection.

Plinius dixit refectus, *eodem planè ſenſu libro 18. capite 7.* Panem ex hordeo, antiquis uſitatum, vitâ damnavit, quadrupedumque tradidit refectibus. *Inde* Refectorium, & Refectorarius, *pro loco ubi cibus ſumitur ; & pro eo qui cibi curam habet : uſitata verba apud poſteriores ævi Scriptores.* ¶ St Paulin dans ſon Euchariſticum, vers 211. a dit *refectus*, à l'adjectif. *Stabula & jumenta plena refectis.*

REFECTOIRE. On appelle ainſi dans les Couvents, & dans les Communautez, le lieu où l'on prant les repas. De *refectorium.* Voyez *réfection.*

REFRAIN. *Le refrain de la Ballade.* De l'Eſpagnol *refran*, qui ſignifie *proverbe.* Anciennement les refrains des Ballades & des Chanſons,

Digitized by Google

sons contenoient quelque chose de sententieux. L'Espagnol *refran* a été fait du Latin *referaneus*. Covarruvias: REFRAN, *es lo mesmo que* adagio; proverbio: *porque se refiere de uno en otros*. Sur lequel endroit Mr Guyet a écrit ces mots à la marge de son Exemplaire de Covarruvias: *An à refero?* referaneus, *seu* referanus, refranno, REFRAN: *Gallicè*, REFRAIN: *quod referatur, seu repetatur sapius*. Referanei *propriè dicuntur à Gallis, versus intercalares in Cantilenis vulgaribus: qui, quod ferè sententiis proverbiosis constent*, ⁊ referaneum, *pro* proverbio *usurpatum est. An vox Gallica, an Hispana quærendum.*

REFROGNER. De *refrontinare*. Cestadire, *frontem contrahere*. On dit aussi *renfrogner*: de *reinfrontinare*.

REFUSER De *refutare*. Les Gloses Anciennes: Refuto, *repudio, respuo*. Solin, chap. 25. *Nundinas ac nummum refutans*. Hegesippus, livre 2. *Ne pro se sacrificarent, qui sacrificium Cæsaris refutavissent*. L'Empereur Constance à Sapor Roy de Perse, dans Ammian Marcellin, livre 17. *Mesopotamiam poscis, ut tuam; perindeque Armeniam: & suades integro corpore adimere membra quadam ut salus ejus deinceps locetur in solido: quod refutandum est potius, quàm ulla consensione firmandum*, &c. *Non refutamus pacem, nec repellimus*. Theodose, dans sa Novelle 25. *Solidum aureum integri ponderis refutandum*. Yves de Chartres, épitre 173. *Quas inducias ea conditione dare voluit Comes Retrocus, ut edificatio munitionis non intermitteretur*, &c. *Quod concedere pars altera omnino refutavit*. Les Italiens usent du mot *refutare* dans la mesme signification: ce qui a été remarqué par Lindembrog sur le passage d'Ammian Marcelin cy-dessus allégué: où, expliquant le mot de *refutare*, il dit: *Quo sensu in Historia Augusta, & Legibus Longobardorum, aliquoties usurpatur. Italique in suo idiomate retinent*: refutare la pace: *refutare pacem*.

RE'FUTER. De *refutare*: qui est composé de *futare*. Festus: Futare, *arguere est: unde* & confutare. *Sed Cato hoc pro sapius fuisse posuit*. Les Gloses Anciennes: *Futat*, ἐλέγχει. Celles d'Isidore: *Futo*, ἐλέγχω.

REGAIN. C'est le tegond foin; appelé par les Latins *cordum*, & *fœnum autumnale*. Voyez Columelle, livre VII. chapitre 3. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot: & toutes ces opinions sont assez raisonnables. Sylvius, à la page 87. de son Introduction à la Langue Françoise le dérive de la particule *re*, & du nom *gain*: comme qui diroit *un segond gain*. REGAIN, *vel* REGAIN, *pro fœno cordo & serotino; quasi* secundum lucrum. Nicot dit la mesme chose. REGAIN *est composé de ces deux entiers*, RE & GAING: *& signifie l'herbe qui recroist au pré, après qu'il a été fauché: qu'on appelle* la segonde herbe: fœnum repullulans, renatum. *Comme si on disoit*, secundum lucrum. Les Espagnols disent *guadañar*, pour *faucher*: & *guadaña*, pour dire *une faux*: & *guadañador*, pour dire *un faucheur*: ce qui ne confirme pas peu cette étymologie: car comme nous avons fait *gain* de l'Italien *guadagno*, on pourroit croire que *regain*, auroit été fait de *reguadanum*. ¶ Les Italiens disent *guaime*, pour lignifier le *regain*. Mr de la Crusca ont remarqué dans leur Vocabulaire, que Cresecentius l'appelle en Latin *gramen*. Ce qui a fait titer à Mr Guyet le mot Italien *guaime*, du Latin *gramen*: de cette maniere: *Gramen, grame, game*, GUAIME. Et de ce mot *gramen*, Mr Guyet tiroit aussi le mot François REGAIN: de cette maniere: *Gramen, regramen, regamen, regame*, REGAIM, REGAIN. ¶ D'autres dérivent REGAIN de *resecamen*: de cette maniere: *Resecamen, recamen*, RECAIM, REGAIN: qui est comme qui diroit *la segonde coupe de l'herbe*. La Crusca: GUAIME, *l'erba tenera che rinasce ne' campi e ne' prati, dopo la prima segatura*. Et on aura fait *regain* de *recamen*, comme *essain*, d'*examen*, & *airain*, d'*æramen*. Cette étymologie de *regain* ne me déplaist pas.

Il me reste à remarquer que les Bas-Normans appellent le regain *revoin*, & non pas *rovain*, comme l'a appelé Sylvius. Et c'est le véritable mot: ce mot aiant été fait de *refœnum, Fœnum; refœnum*, REFOIN, REVOIN.

R'EGAL, REGALER. De l'Espagnol *regalo*, & *regalar*. Je remarqueray ici en passant, qu'il faut dire *un régal*; & non pas *un regale*.

REGARDER. De l'Italien *riguardare*, composé de la particule *re*, & du verbe *guardare*, de l'origine duquel Francisçus Junius dans son savant Dictionnaire Gothique à la page 393. a parlé en ces termes: *Alamannis* WARTEN, *est observare*: WART, custos: DURIWART, ostiarius: DURIWARTA, ostiaria. *Cimbris*, &c. *Atque ab hac prisca verbi significatione, Galli reservarunt suum* REGARDER: *Itali suum* GUARDARE. *Nam Gallos, Italosque, duplici* W *carentes, ejus loco* G, *vel* Gu, *adhibere, jamdudum aliis observatum est. Ab hac etiam significatione verbum* WARTEN *usurpari cœpit pro* custodire: *siquidem sæpius oculos restettere solemus ad ea quæ sollicitè custodimus. Ita Latinis usurpatur* observare: *de quo vide Vallam lib.* IV. *Elegantiarum, cap. 3. Anglis* to wartch, and ward, *est excubias agere. Veteribus Belgis est* custodire, WARDE, custodia: *quæ inde Gallis* GARDE, *Italis* GUARDIA *dicta est*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*. Mr Ferrari dérive l'Italien *guardare* du Latin *advertere*. *Advertere, vardare*, GUARDARE.

REGIMBER. C'est un mot composé de la particule *re*, & du verbe *gambare*, fait de *gamba*, qui signifie *la jambe*. Les Latins ont dit demesme *recalcitrare*.

REGISTRE, ou REGITRE. Les Latins ont appelé *regesta*, les livres où l'on écrivoit ce qui se fesoit dans les Tribunaux. Prudence, dans son Poëme *adv. Symmac.*

Hic in regestis est liber cælestibus,
Monumenta servans laudis indelebilis.

Flavius Vopiscus en la Vie de l'Empereur Probus: *Usus sum regestis Scribarum porticus porphyreticæ, aliis etiam Senatus ac populi*. Anastase le Bibliothécaire, en celle de Nicolas I. *Sicut in Epistolis regesto ipsius præsulis continetur.*

Digitized by Google

tur inserta. Regestum se trouve encore en cette signification dans le Code Theodosien, & dans le Code Justinien. Et de là, *Regerendarius*, pour celui qui fait, ou qui garde les Registres. Voyez Cujas au chap. 37. du livre 15. de ses Observations. De *regestum*, nous avons fait premiérement *regeste* ; (quoyque Mr de Voiture, dans une de ses Lettres à Mr Costar, dise qu'il n'a jamais oui parler de ce mot) & ensuite, *regestre* ; comme d'*arcubalista*, *arbaleste*, & *arbalestre*. Aulieu de *regestre*, on a dit depuis *registre* ; & enfin, *registre*. C'est comme on parle présentement. Et il y a déja long-tans que cette prononciation est reçue. Marot en plusieurs endroits de ses Poësies, aïant fait rimer *registre* avec *epitre*. Dans son Epigramme sur Marguerite d'Alençon, sa sœur d'alliance :

Je ne fay Dizain, ne Chanson,
Chant Royal, Ballade, n'Epitre,
Qu'en sa teste elle n'enregistre
Fidellement correct & seur.
Ce sera mon petit Registre :
Elle n'aura plus nom ma sœur.

Et dans son Epitre aux Dames de Paris :

Quant au resveur, qui pour tels vieux registres
Print tant de peine à faire des Epitres.

Et dans la Complainte pour le Général Preud'homme, il l'a rimé avec *titre*.

——— *Voicy une noble ame,*
Qui évitant d'ignorance le blâme,
Fut en son temps le copieux Registre
Des beaux Esprits ; qui polis furent titre
Les bons facteurs de Gallique hémisphère, &c.

Du substantif *registre*, on a fait le verbe *registrer*. C'est comme ce mot se dit dans les Tribunaux de Paris. *Enregistrer*, est des Tribunaux de Province : mais il ne laisse pas d'être bon : & j'ay remarqué qu'on s'en sert ordinairement à Paris dans les Chapitres des Eglises. Et dans la conversation, on dit mesme plus souvent à Paris *enregistrer*, que *registrer*. Dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris on dit *Registre*, & non pas *Registre* ; *enregistrer*, & non pas *enregistrer*.

REGÎTRE *Olim*. Voyez *Olim*.

REGLISSE. Simple. De *Glycyrrhiza*, fait du Grec γλυκύρριζα, cestadire, *racine douce*. Pline XXII. 9. *radice dulci : & hac tantùm in usu*. Dans les Provinces d'Anjou, du Maine, & de Normandie, on dit *du réglisse* : mais à Paris on dit *de la reglisse*.

REGOUBILLONNER. C'est le repas qu'on fait entre le souper & le déjeuner : ce que nous appelons aujourd'huy *médianoche*, & que nous appelions autrefois *riveillon*. Rabelais v. 8. *Depuis ne fismes qu'un repas : lequel dura tout le jour : & ne sçavois si c'estoit disner ou soupper, gouber ou regoubillonner*. Et I v. 46. *Vous dites qu'il n'est déjeuner que d'Escoliers ; disner, que d'Avocats : resdisner, que de Vignerons : soupper, que de marchands : regoubillonner, que de Chambrieres ; & tous repas, que de Tarfadets.*

Et plus bas : *Il souppe tres-bien de Marchands, Usuriers, Apothicaires. Faussaires. Billonneurs, Adultérateurs de Marchandises : & quelquefois, qu'il est en ses bonnes, regobillonne de Chambrieres.* Ce mot vient de *gouber*. *Gouber*, *goubiller goubillonner*, REGOUBILLONNER. Voyez *gober*, & *dégoubiller*.

REGRETTER. Mr de Valois le jeune le dérive de *requiritari*, formé de *queror*. Celui qui regrette, se plaint : *queritur*.

REINETTE. Sorte de pomme. Quelques-uns le dérivent de *reginetta*, diminutif de *regina* ; comme qui diroit, *la Reine des pommes*. D'autres ; & avec plus de vray-semblance ; le dérivent de *ranetta*, diminutif de *rana*, acause que les pommes de reinette sont marquetées de petites taches, comme sont les grenouilles. On a dit *reine*, pour dire *une grenouille* : de *rana*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : RANUNCULUS. *petit reinnaz*.

REITRE. De l'Alleman *reutter*, qui signifie *un Cavalier*. Voyez *rîdde*.

RELAIS. *Ce mot*, dit Nicot, *ne vient pas de* relaisser, *ains de* relayer, *qui signifie* stationner. Budée le dérive pourtant de *relaisser*. *Est praterea supradicti Venatoris, primarum partium allatis, subsidia canum vestigatorum, qui* Excursores *vocantur, opportunis stationibus deponere, ministrisque committere. Ad hoc autem sunt decuria canum integre comparata, quas relictas appellant ; ut decuriis jam fessis succedant, aut temerè exspatiatis, cervumque qui sui furtum fecerit, si per subsidiorum loca vestigia duxerit, recenti venatu profligent, & examinent.* C'est dans son livre de la Philologie, au chapitre de la Chasse. Mr du Cange dans ses Origines Françoises, le dérive de *lée*. Voicy ses termes : LÉE, *via latior, vel planicies, in silvis : ex Gallico veteri* lée, *latus. Vide* leda *&* leuda. *Hinc vox* releer, *canes venatices in planiciem reducere, & alios sumere.*

RELANT. *Rancidus, rancidulus, rancidulare, rancidulans rancidulantis, rancidulante*, RELANT.

RELEVE'E. On dit dans le Palais *de relevée*, pour dire *après-dîné*. Cette façon de parler a été introduite dans notre Langue, de la coutume ancienne de se coucher sur un lit de repos, aussi-tost après le dîné. Voyez *dîner*.

RELIQUES *de Saints*. De *reliquia*. Les Grecs ont dit demesme λείψανα.

REME'DE *de poids*. Terme de Monnoieurs. Bouterouë, page 6. *Il est fort difficile que les espéces soient taillées si justement dans leur poids qu'il n'y ait plus ou moins. S'il y avoit de l'excés, comme il s'en trouvoit dans les Monnoies anciennes, à cause que l'on travailloit sur le fort, le Fermier de la Monnoie en estoit récompensé : s'il y avoit moins, l'ouvrage estoit fondu. Pour éviter l'un & l'autre, on s'est servi de la mesme invention remarquée cy-dessus. On a introduit le* Remede de poids : *qui est une permission accordée au Fermier de tenir les espéces un peu plus foibles que le poids juste : à condition que s'il les tailloit hors du remede, il seroit condamné & puni : si dedans le remede, il payeroit au Prince ce qu'il manqueroit. Que s'il les fesoit plus fortes, (ce que l'on nommoit autrefois* vilains forts, *& qui*

Digitized by Google

& qui eſtoient permis en certains nombres) ou il falloit qu'il les fiſt refondre , ou qu'il perdiſt ce qu'il y auroit de trop. On luy tenoit compte anciennement : mais pour décharger le Prince , & pour oſter aux rogneurs l'occaſion d'exercer leur crime , à préſent on le charge entiérement de la perte, afin qu'il les taille pluſtoſt foibles que fortes. Et ce qui eſtoit hors le remède , s'apeloit FOIBLAGE DE POIDS. Voyez Bouteroue page 149. TRAVAILLER SUR LE FORT, c'eſt tailler chaque piéce pluſtoſt plus peſante que plus foible. *Idem ibidem.*

REMERCIER. Voyez *merci.*

REMERER. Terme de Palais. De *rediterare* , dit pour *redimere.*

REMORQUER. Pontus de Tyard , page 18. de ſon livre *De Recta Nominum Impoſitione : Nauticum illud ῥωμουλκεῖν , quod Latini in ſuo* remulco *uſurparunt , nonne Gallis eſt in uſu, quando dicunt* remolquer une neſ ? Il vient de *remulcare* : mais *remulcare* vient de *ῥωμουλκεῖν.*

REMPART. Voyez *rampart.*

REMUE' *de germain. Couſin remué de germain :* ceſtadire, *Couſin iſſu de germain.* Lat. *propior germano. De remotatus à germano :* ceſtadire , *éloigné de germain : remotatus* , pour *remotus.*

REMUER *un enfant.* C'eſt le changer de langes. De *remutare.*

REMUGLE. Voyez *mucre.*

RENABLE. Voyez *deſrener.*

RENARD. J'ay cru autrefois que ce mot pouvoit avoir été fait de *Reginardus*, nom propre; & que nous avions appelé de ce nom un renard, comme nous appelons *Sanſonnet* , du nom de *Samſon* , un étourneau : & *Perroquet* , du nom de *Pierrot* , un papegay : & *Fouquet* , du nom de *Fouque* , un écureuil : & *Guillemot* , du nom de *Guillaume* , une eſpéce de pluvier. Et l'ancienne orthographe de *regnard* , favoriſe cette penſée. Je croy maintenant qu'il a été fait de l'Eſpagnol ou du Portugais *raposo* , qui ſignifie un renard : & qu'il en a été fait de cette ſorte : *raposius , rapasinus , rasinus , rasinardus , ranardus* , RENARD. *Raposuno* , pour ſignifier *de renard* ; *vulpinaris* : ſe trouve encore aujourd'huy dans la Langue Eſpagnole. *Raposo* a été dit pour *raboso* , fait de *rabo* , mot Eſpagnol , qui ſignifie *la queue.* Et on a appelé un renard *raposo*, acauſe de ſa groſſe queue : d'où vient que Theocrite l'appelle *δασύουρος.* Covarruvias : *Dixoſe* raposa , *quaſi* raboſa , *por el gran rabo , y cola que lleva arraſtrando.* Voyez *rable.* Cette étymologie ne me déplaiſt pas : ou pluſtoſt , elle me plaiſt extrémement.

RENDAGE. Terme de la Cour des Monnoies. Mr Boiſard , Conſeiller de la Cour des Monnoies, dans ſon Traité des Monnoies, page 63. RENDAGE *eſt un terme dont on ſe ſert ordinairement pour comprendre le Seigneuriage & Braſſage. Je eſtime que ce terme de* Rendage *vient de ce que dans tous les états qui ſont faits aux Maîtres des Monnoyes à fort-faits , & aux Commis aux Régies , il eſt ordonné qu'ils rendront au Roy les ſommes auſquelles ſe trouveront monter tous les droits de Seigneuriage & de Braſſage , qui y ſont employez ſous le nom de* Rendage : *parceque ces Maîtres & Commis aux Régies ſont obligez d'en compter de Clerc à Maître. Mais ce terme de* Rendage *n'eſt pas employé demême dans les Etats qui ſont arrêtez aux Maîtres des Monnoyes à fort-fait , parceque les droits de Seigneuriage & de Braſſage , compris ſous le nom de* Rendage, *ſont toujours partie de leur fort-fait : enſorte qu'ils ne ſont obligez d'en tenir aucun compte au Roy ; mais ſeulement du prix de leur fort-fait.* ¶ Voyez Bouteroue , page 7.

RENFROGNER. Voyez *refrogner.*

RENGRENER. Terme de Monnoieur. *C'eſt remettre les piéces de monnoie fabriquées ſous les fers qui les ont monnoiées : enſorte que les grains du chapelet, nommez autrement le* grenetis, *qui entourent la teſte & le revers , & toutes les autres parties , rentrent dans les creux du coin , & ne varient en aucune façon : autrement , ſi le rengrenement n'eſtoit juſte , en frappant ſur les coins , on doubleroit la figure.* Bouteroue , page 163.

RENIFLER. De *renaſiculare. Reniſter* , dit Nicot, *c'eſt mucum , vel naſi pituitam, reſorbere.* ¶ *Naſus naſi , naſicus* (d'où *Naſica*) *naſiculus , naſiculare , renaſiculare* , RENAFLER, RENIFLER: comme RONFLER, de *runculare* , & ECORNIFLER , d'*excorniculare.* L'*a* voyelle en ces deux mots s'eſt changé en *v* conſone : Et l'*v* conſone a été enſuite changé en *f.* Le P. Labbe qui le dérive de *naſo flare*, & les autres qui le tirent de *ſpi flare* , n'ont pas bien rencontré.

RENONCULE. Par corruption, aulieu de *ranoncule* , fait de *ranunculus* , diminutif de *rana.* C'eſt une herbe appelée autrement βατράχιον, ceſtadire , *grenouillette* : parceque, comme les grenouilles , elle aime les lieux marécageux.

RENOUE'E. Herbe. De *renodata :* acauſe de ſes nœuds : pour leſquels nos Botaniſtes l'ont auſſi appelée *centinodia* , & les Grecs πολύγονον.

RENTE. De *rendita* ; qui a été dit pour *reddita.* Les Italiens diſent auſſi *rendita.* On y a inſéré une *N*, comme en *retiens , thenſaurus* , &c.

RENTRAIRE , RENTRAITURE. De *rintrahere*, compoſé des particules *re* & *in*, & du verbe *trahere.* Mr de Saumaiſe ſur Achilles Tatius, page 634. *Illa ſutura , quam nos* retractauram *vocamus vulgo, filum, quo conſuta & contexta ſunt partes , ſic occultat , & intus retrahit , ut non cernatur , ſed textura pro ſutura videatur.*

REONNER. Charle Etienne dans ſon *Seminarium*, page 33. *Metare arbores, aut vineas , eſt diſponere , & certis menſuris , atque etiam ordinibus ſerere. Vulgus noſtrum vocat* réonner : *nam ordines ipſos appellat* des réons : *& internodia* , des réſes ; *ſolum autem ipſum* , le guéret. *Unde metatores dicebantur ipſis antiquis qui arbores ita diſponebant* , des réonneurs. Je croy que *réonner* a été fait de *radionare.* Voyez *raye.*

REPAIRE. Prendre ſes repas. De *repaſcere* , dit par métaplaſme, pour *repaſci.*

Digitized by Google

REPAIRE. C'eſt la fiante du lapereau; ainſi appelée, comme je croy, parcequ'on la trouve dans les lieux où le lapereau ſe repaiſt.

REPAS. De *repaſtus*, formé de *repaſcor*.

REPLET. De *repletus*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 767. PLENOS *Latini de pinguibus & craſſis dicunt, ut & nos hodie facimus, quos & repletos vulgò indigetamus.*

Turgida, ſi plena eſt; ſi fuſca eſt, nigra vocetur.

In gracili macies crimen habere poteſt.
Sic & plenum filum, pro craſſo & pingui.

——— pleno velamina filo.

Et apud Spartianum, plena barba. *Inde eſt* plenilunium, ὁ αὐξόμενος. Bonus & plenus, *ſive pinguis habitus in puella.* Ce que nous appelons *viſage de pleine lune*, les Grecs l'ont appelé demeſme αὐξόμενον.

RE'PONCE. Racine, qui ſe mange en ſalade. De *rapuntium*, fait de *rapus*. *Rapus, rapuntius*. RÉPONCE. Du meſme mot *rapuntius*, les Eſpagnols ont fait *rayponce*. Elle a été dite *rapuntium* de ſa reſſemblance à une petite rave.

REPOSER. De *repauſare*.

REPRESAILLES. Ragueau dans ſon Gloſſaire de Droit, non encore imprimé: Repræſaliæ; & Præſaliæ, *ut barbari dixerunt; ſunt pignerationes vel prehenſiones. Juſtinianus in Novella 52. & 134. dixit* ἀντεκδικήσεις.

REPROCHER. M^r de Caſeneuve le dérive de *reciprocare*.

REQUÊTE. De *requiſita*: d'où les Eſpagnols ont auſſi pris leur *requeſta*; & les Italiens leur *richieſta*. On dit *Cela eſt de requête*, pour dire *Cela eſt à ſouhaiter, Cela eſt conſidérable*: Et de là, *Pâté de requête*.

REQUINQUER. Je ne ſay pas bien d'où vient ce mot. Je croy pourtant qu'il vient de *recomere*: de cette maniere: *Comere, compſi, comptum*: d'où notre mot de COINT. Voyez *coint*. *Recomere, recomptus, recomptare*: d'où RACCOINTER, mot qui ſe trouve dans Nicot. *Recomptare, recomptiare*: d'où RECOINQUER, & enſuite REQUINQUER, pour lequel les Touloufains diſent *requinchâ*.

RÈSE. Terme d'Agriculture. Voyez *réonner*.

RE'SE. C'eſt un vieux mot, inuſité, qui ſignifie une excurſion militaire. Voyez l'Empereur Fréderic, dans ſa Conſtitution *Où Incendiariis, & pacis Violatoribus*, dans le v. livre des Fiefs.

RE'SEUL. De *retiolum*. Ancienement il ſe prenoit pour *un ret*. Octavien de St Gelais dans le livre de la Chaſſe d'Amours:

L'ont fait prendre ſans autre égard
En vos raiſeuls & vos filets.

RESNE. Quelques-uns le dérivent de l'Ebreu רסן *reſen*. Il vient du Latin *retina*: d'où *retinaculum*: l'un & l'autre faits de *retinere*. Les Italiens de *retina* ont auſſi fait *redina*. *Retinaculum*, pour *reſne*, ſe trouve dans Virgile, au livre 1. des Georgiques.

Ut cum carceribus ſeſe effudere quadriga,
Addunt in ſpatia: & fruſtrà retinacula tendens,

Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Les Gloſes Anciennes, page 186. *Retinaculum, ἡνία, ἡνιοχεῖς.* Et page 602. *ἡνία, retina.* Joannes Diaconus, ſur cet endroit du Bouclier d'Héſiode,

Ἡνιοχοι βεβαῶτες ἐφίετον ὠκέας ἵππους,
Ῥύτα χαλινώσαντες,
ΡΥΤΑ. τὰ χαλινά, καὶ τῶ ΕΡΥΤΩ, τὸ ἡνίοω. ωεῖσαι
Ἰὸν τὸ μηρύσμα ΡΕΤΙΝΑ.

RESOMPTE. On appelle ainſi dans la Faculté de Theologie de Paris, une Thèſe que chaque Docteur eſt obligé de faire ſix ans après avoir pris le bonnet. De *reſumpta*: parcequ'il doit répondre ſur toute l'Ecriture Sainte. Cet Acte a été renouvelé de nos jours. Et les Docteurs ne commencent à jouir des Droits & des Rétributions de la Faculté, qu'après cet Acte, ceſtadire, après ſix ans de Doctorat.

RESPI: qu'on prononce *répi*: par corruption, pour *reſpit*. C'eſt ainſi qu'on prononçoit ce mot anciennement. Ville Hardouin, page 6. *& li Dux lor reſpont, que il les requeroit reſpit ad quart jor.* De *reſpectus*: qui ſe trouve en cette ſignification dans Geoffroy, Abbé de Vandôme, épitre 24. *Reſpectum ad feſtivitatem S. Beati acceptiſtis.* Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette Note: *Frequens illius ævi Scriptoribus vocabulum, quo litis alterius inducias ac prorogationem ſignificabant. Plura exempla collegit Juretus ad Ivonem Carnotenſem epiſtolâ 127. Manet hodie vox vernacula. Nam* ſine reſpectu *dicimus* ſine interceſſione: SANS RESPIT. *Inde &* reſpectandi *verbum formatum.* Voyez Juret ſur cette épitre 127. d'Yves de Chartres. ¶ *Reſpi* a été fait de *reſpectus*, comme *dépit* de *deſpectus*. ¶ Nicot dérive *reſpit*, de *reſpirare*: en quoy il ſe trompe; & le P. Labbe auſſi qui en a donné la meſme étymologie.

Une Chronique Manuſcrite en vélin, fait mention des reſpits qu'on donnoit en faveur de ceux qui ſe croiſoient. Pierre Mathieu, en la Vie de St. Louis, en rapporte les paroles, que j'ay jugé apropos de rapporter auſſi en ce lieu. *Une choſe fit Saint Louis, que les autres ne tindrent pas à grand bien: car il l'accorda aux reſpits des debtes que devoient pluſieurs qui eſtoient croiſez pour aller audit voyage. Si ne fit pas ainſi Gaudefroy de Billon qui vendit ſa propre Terre & alla au Saint voyage du ſien propre: car Dieu qui n'a cure de tolde & rapine, luy ayda.* S^t. Louis n'eſt pas neantmoins le premier auteur de ces reſpits. C'eſt le Pape Urbain II. ainſi qu'il ſe recueille du Concile de Clermont, auquel il préſida, & de la Harangue qu'il y fit, que Guillaume de Tyr nous a conſervée au chapitre 15. du livre 1. de la Guerre Sacrée. Et Guillaume de Neubourg au chapitre 20. du livre 3. de ſon Hiſtoire d'Angleterre, a écrit que le Pape Grégoire en uſa depuis de la meſme ſorte. Et Guillaume de Tyr, au chapitre ſuivant du meſme livre, témoigne que pluſieurs en ce tans-là n'entreprirent le Voyage de la Terre Sainte, que pour frauder leurs créanciers. Ce que Juret a doctement obſervé ſur la 173e. des Epitres d'Yves de Chartres; où il eſt fait mention de ce privilége, comme nouveau. Mais

j'ay

Digitized by Google

j'ay appris d'une lettre que Mr de Gyvès, Avocat du Roy au Présidial d'Orleans, homme de grande érudition, a écrite à Mr Nublé, Avocat au Parlement de Paris, que cela donna lieu à la précaution que les créanciers s'accoutumérent de prendre, en faisant apposer dans les Contrats une clause qui estoit ordinairement conçue en ces termes, en la personne des débiteurs: *Renunciantes in hoc facto bona fide, & privilegio Crucis sumptæ, & omni juris auxilio, Canonici & Civilis.* Voyez ces Otig. de la 1. édition p. 828.

RESSIEUNER. Rabelais, au livre 4. chapitre 46. parlant de Lucifer: *De ressiesuner il s'est abstenu, depuis qu'il eut sa sorte coliqne.* Voyez *regoubillonner.*

RESSINER. Voyez *regoubillonner.*

RESSORT. comme quand on dit *un conteau à ressort.* Les Grecs l'appellent ἐγκοπεία. Voyez Casaubon sur Athénée l. V. 2.

RESSORTIR. Budée sur les Pandectes folio 60. verso: *Nos id hodie* resortiri *appellamus: ab antiqua fortasse consuetudine. Causa enim sortibus ex urna ductis cognoscebantur. Unde illud Virgilianum,*

Nec vetò sine sorte datæ, sine judice sedes.

Quæsitor Minos urnam movet.

Vel à Græcis id transtatum, qui κληρώτὴς dicunt.

RESTER. De *restare*, dont les Latins se sont servi, pour *perstare, permanere, resistere.* Properce:

Dum vincunt Grai, dum restat barbarus Hector.

Arnobe liv. III. *Neque enim restare sine assertoribus non potest Religio Christiana.* Car c'est ainsi que porte le Manuscrit de la Bibliothéque du Roy, selon le témoignage de Mr de Saumaise sur Solin pag. 28. Salluste: *Et validam urbem multos dies restantem, pugnando vicit.* Cestadire, *resistentem, repugnantem.*

RETENTIR. De *retinnitire.*

RE'TIF. *Cheval rétif.* De *restivus*, formé de *restare*; d'où les Italiens ont aussi fait *restio.* La Crusca: Restio: *da* arrestarsi. *Diceſi delle bestie da cavalcare, e da some, quando non vogliono passare avanti. Lat. refractarius.*

REVANCHER. De *revindicare.*

REVENANT. Voyez *revenir.*

REVENIR. De *revenire*, que les Latins ont dit pour *redire.* Ciceron: *Si domum revenisset.* Voyez Mr de Saumaise dans ses Animadversions sur le Dicti Attique, page 634.

Le peuple de Paris appelle Revenant, un Esprit: parcequ'il croit que les Esprits reviennent.

RÊVER Ce mot est de difficile origine. Périon & Tripault le dérivent de *ῥίμβεσθαι, vacillare*: Et Nicot fait mention de cette étymologie. Le P. Labbe dans ses Origines Françoises, partie 1. p. 418. le dérive de *revidere*, ou de *deviare.* Voicy ses termes: resver, *ou* rêver, *ne vient point de ῥίμβεσθαι errer, tourniller, vaciller: ny* rêvasser, *de ῥιμβάζεσθαι: mais de revidere; avoir plusieurs visions, phantosmes, & imaginations redoublées les unes sur les autres. Ou bien, de* deviare, delirare, *à via aberrare, on auroit dit* dêver, *puis* rêver. J'ay cru autrefois qu'il pouvoit venir de *repuerare*, dit pour *repuerascere. Repuerare, repurare*, par le changement ordinaire de l'U voyelle en l'V consone: *repurare*, rêver. Les Anglois disent *to rave*, & les Flamans, *ravelen.* ¶ Helinand, Stance 33. de son Poëme de la Mort, a dit *ruever* pour penser.

REVERQUIER. Sorte de jeu de Tictrac.

REVERSI. Jeu de Cartes.

REZ. *de chaussée. De rasum.*

R I.

RIAGAS. Voyez *reagal.*

RIBAUD. Ce mot est ancien dans notre Langue. Mathieu Pâris, en 1251. *Consuebant ad ipsorum consortium fures, exules, fugitivi, excommunicati: quos omnes* Ribaldos *Francia vulgariter consuevit appellare.* Nicot parle ainsi de l'origine de ce mot: ribaud, *signifie ores un homme de meschante & scélérate vie en insults, violences, & forfaits. Et ainsi en use l'Italien, disant* rubaldo: o ribaldo scelerato! *Et d'une telle espece d'homme, quand il est corsu & membru, nous disons* Voilà un paillard Ribaud: qualem olim Cacum fuisse Livius refert. *Et en cette signification, il peut-estre tiré de ce verbe Grec ῥιπίζω, qui signifie agiter, vexer par violence: signifiant ῥιπὴ & ῥιπὸς, un estourbillon de vent furieux; un effort à pousser: un lancement de sagette, ainsi que de la foudre. Et ores à une signification retranchée pour un putier & bordelier: ainsi qu'au féminin* ribaude *est prins pour une paillarde de bordeau, & femme commune, en l'Ordonnance du Roy St. Louys, & que Marot en sa Tradultion du cinquantiesme Pseaume l'a prins, disant*

T'accompagnant de paillards & ribauds.

Et en cette signification, on le peut tirer de ῥυπάω, aussi verbe Grec, qui signifie entacher, souiller; *& ῥύπος, souillure, immondice. En l'une & l'autre desdites significations, ce mot sonne toujours mal. Ceux qui estiment qu'il vient de ce mot Latin* tivalis, *s'abusent du tout.* ¶. François Pithou, dans son Pithoeana, le dérive néanmoins de *rivalis.*

Le Bouti, sur Dante, dérive l'Italien *ribaldo*, de *rio baldo.* Ribaldo, dit-il, *tanto è à dire, quanto* rio baldo: *cioè, ardito rio uomo.* En quoy il se trompe: ce mot de *ribaldo* s'étant pris originairement en bonne part par les Italiens, comme celui de *ῥῶμαιος* parmy les Grecs, & celui de *Latrones* parmy les Latins: ce qui a été remarqué par les Députez de 1533. sur la révision du Décameron de Bocace.

Voyez ce que Pâsquier dans ses Recherches livre VIII. chapitre 44. a écrit des Ribaux, & du Roy des Ribaux.

Monsieur Bochart croyoit le mot de *ribaud* un mot composé: les Anglois disant *baud* dans la signification de *leno*: & *baudy*, pour *libidinosus*: & *baudry*, pour *lenocinium.*

Il me reste à remarquer que *ribaud* a aussi signifié parmy nous le bois d'une grappe de raisin: en Latin, *scopus uvæ.* Charle Etienne dans son Dictionnaire: scopvs uvæ. *Varro.*

Le ribaud, ou le bois d'une grappe, auquel sont attachés les grains de raisin : la raffle. *Sunt qui* scapus *legant apud Varronem.* L'origine de ce mot en cette signification m'est tout-à-fait inconnue.

RIBÈS; *C'est le groselier rouge*, dit Nicot. Les Italiens appellent aussi *ribès* une groseille rouge. De l'Arabe *ribas :* mot de mesme signification. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ribes.*

RIBLER RIBLEUR *de pavé. Ribleur de nuit.* Lat. *grassator.* L'origine de ces mots ne m'est pas connue. Ne viendroient-ils point de *ribaldus ?* de cette maniere : *Ribaldus, ribaldulus, ribaldulare,* RIBLER: *ribaldulator,* RIBLEUR. Voyez *ribaud.*

RIBLETTES. Ce sont menues lesches de lard, frittes dans la poëlle, dont on entrelarde souvant les aumelettes. De *laridum :* de cette maniere : *laridum, larida, laridabulum, ridabulum, ridabula, ridabla, ridablesta, ribletta,* RIBLETTE. Nous avons fait demesme RABLE d'*acer. Acer aceris, acere, acera, acerabulus, arabulus,* RABLE Voyez *érable.*

RIBON RIBAINE. Façon de parler ancienne, qui signifie *bon gré mal gré.* Mellin de Saint Gelais, dans son Rondeau à Ribard, creancier importun :

Mais si jamais m'estes tenu,
Vous payerez ribon ribaine,
Ribard.

Je ne say pas l'origine de cette façon de parler. Elle ressemble, pour la terminaison, à *enguent miton mitaine :*

RIC-A-RIC. Ce mot est de difficile origine. Nous disons, *faire quelque chose ric-à-ric,* pour dire *faire quelque chose à la rigueur : ex rigida ratione juris.* Et ce mot, en cette signification, peut avoir été fait de *rigidus :* de cette maniere : *rigidus, rigidicus, ridicus,* RIC. Mais nous disons aussi RIC, pour dire *coupe, taille, coupure jusqu'à la racine, jusqu'au fond, jusques au vif.* TAILLE D'ARBRES A RIC: *arborum desectio ad ipsum truncum; ad ipsam radicem :* ROGNURES D'ONGLES RIC A RIC, *unguium ad vivum exsectio.* Et ce mot, en cette signification, pourroit avoir été fait de *radice,* ablatif de *radix. Radice, raice, rice,* RIC.

RICHE. Du Gaulois, ou du Bas-Breton, *rich,* qui signifie *fort, puissant.* Dans le livre *Triadum Britann.* CARADAUCH VRISCHPRAS est interprété, *Caratacus forti brachio. Rich* signifioit la mesme chose parmy les Allemans; témoin le Poëte Fortunat, au livre 8. où il explique le nom *Chilperic,* par *adjutor fortis :*

Chilperiche potens, si Interpres Barbarus adsit,
Adjutor fortis *hoc quoque nomen habet.*

Et encore aprésant, *rick,* en Alleman, signifie *riche :* & c'est de ce mot Alleman que les Italiens ont fait leur *ricco.* ¶ *Rix,* dans ces noms Gaulois, *Ambiorix, Dunorix, Eporedorix, Cingentorix, Orgetorix, Vercingentorix, Viridorix,* &c. signifie la mesme chose. Dans Blanca, & autres Historiens Espagnols, les Seigneurs Feodaux sont appelés *Ricchi homines.* Charles, Roy de Navarre, dans la Formule de son Couronnement : *Comme au temps de nostre Couronnement eussions créés pour Ricombres de nostre-dit Royaume, Arnaut Ramon de Gramont.* Le Latin porte *Ricum hominem.* Mr Bochart liv. 1. chap. 42. des Colonies des Phœniciens, croit que *rich* a été fait de l'Arabe *rik,* que Gigeius interprète, *vis, robur.*

Comme nous disons RICHARD, pour dire *un riche vilain,* les Grecs ont dit πλούσιος en la mesme signification. Eubulus dans Athénée 1. 6. s'est servi de ce mot.

RICOCHET. *La Chanson du Ricochet.* Rabelais 3. 10. *Vostre conseil, sous correction, semble à la Chanson du Ricochet. Ce ne sont que sarcasmes, moqueries, & redites contradictoires.* Budée, dans Robert Estienne : *La Chanson du Ricochet : assystaton : assystatos cantilena : at* assystatum argumentum : *quod exitum non habet.* C'est ce que les Italiens disent *la Canzone dell' uccellino.* Le Varchi, dans son Dialogue de l'Ercolano : CONTE : *Ma ora che io mi ricordo, che volete voi significare quando voi dite,* Questa sarebbe la Canzone dell' uccellino ? *quale è questa Canzone ? o chi la compose, o quando ?* VARCHI. *L'Autore è incerto : e anco il quando non si sa : ma non si può errare a credere che la componesse il popolo, quando la lingua cominciò, e ebbe accrescimento la lingua nostra, cavendo'la, o dalla Natura, o da alcuna altra lingua : perche Ser Brunetto ne fa mentzione nel Patassio, chiamandola* favola, *e non* canzone : *che in questo caso è il medesimo : onde quando si vuole affermare una cosa per vera, si dice,* Questa non è nè favola, nè canzone. *Il verso di Ser Brunetto dice,*

La favola sarà dell' uccellino.

Ma comunque si sia, ella è cotale : Quando alcuno in alcuna quistione dubita sempre, e sempre, o da beffe, o da vero ripiglia le medesime cose, e della medesima cosa domanda, tanto, che mai non se ne può venire nè a capo, nè a conchiusione, questo si dimanda in Firenze la Canzone, *o volete,* la Favola dell'uccellino. CONTE. *Datemene un poco d'essempio.* VARCHI. *Ponghiamo caso, ch'io vi dicessi, la rosa è'l più bel fiore che sia; e voi mi dimandaste, perch'è la rosa il più bel fiore che sia ? e io vi rispondessi, perch' ell'à il più bel colore di tutti gli altri : E voi di nuovo mi dimandaste, perch' a ella il più bel colore di tutti gli altri : E io vi rispondessi, perche egli è il più vivo, e il più acceso : E voi da capo mi ridomandaste perch' è egli il più vivo e'l più acceso. E così, se voi seguitaste di domandarmi, e io di rispondervi, a cotal guisa si procederebbe in infinito, senza mai conchiudere cosa nessuna : il che è contra la regola de' Filosofi : anzi della Natura stessa, la quale aborre l'infinito ; il quale non si può intendere : e quello che non si può intendere, si cerca in vano ; e la Natura non fa, e non vuole che altri faccia cosa nessuna indarno. Chiamasi ancora la* Canzone dell' uccellino, *quando un dice, Vuoi tu venire a desinar meco ? e colui risponde, E non si dice Vuoi tu venire a desinar meco : e così si va seguitando, sempre tanto che non si possa conchiudere cosa nessuna, nè venire a capo di nulla.*

Nous

Nous appelons auſſi *ricochet*, ce jeu des enfans ſur le bord de la mer ou des rivieres, avec des pierres plattes, & qui a eſté ainſi admirablement décrit par Minutius Félix : *Pueros videmus certatim geſtientes, teſtarum in mare jaculationibus ludere. Is luſus eſt, teſtam teretem, jactatione ſtuctuum levigatam, legere de litore : eam teſtam plano ſitu digitis comprehenſam, inclinem ipſum, atque humilem, quantum poteſt ſuper undas irrotare, ut illud jaculum, vel dorſum maris raderet vel enataret, dum leni impetu labitur : vel ſummis ſtuctibus touſit emicaret, emergeret, dum aſſiduo ſaltu ſublevatur. Is ſe in pueris victorem ferebat, cujus teſta, & procurreret longius & frequentius eſſiliret.*

L'étymologie de ce mot, en l'une & l'autre de ces ſignifications, m'eſt toutafait inconnue. J'ay u autrefois la penſée qu'il avoit été formé de *riſaltus* : de cette maniere : *Riſaltus, riſalticus, riſalticocus, ricocus, ricocetus*, RICOCHET ; ce qui convenoit fort bien, à l'égard du Jeu, à ces mots de Minutius Félix, *dum aſſiduo ſaltu ſublevatur* : & qui ne convient pas mal à la Chanſon du Ricocher, où l'on ſaute perpétuellement d'un mot à un autre. Mais aujourd'huy, le mot de *riſalticus*, par où il faut que ce mot paſſe, me ſemble mal formé.

Je remarqueray icy, par occaſion, que les Romains diſent *ginocar à'ſguizza*, pour dire *Jouer au Ricochet* : & les Florentins, *ginocar a brilla ſaſſo* : & les Allemans, *ein becht ſchneiden* ; ceſtadire, *couper un brochet*. Voyez *guizzare* dans mes Origines Italiennes. Les Anglois diſent, *to make ducks, and drakes* qui veut dire, mot pour mot, *faire les canards & les canes*.

RICOCHON. Apprenti Monnoyeur. L'ouvrier de la monnoye durant la premiere année de ſa réception s'appeloit *Recuiteur* : parcequ'anciennement, lorſqu'on fabriquoit au marteau, il feſoit paſſer pluſieurs fois ſon ouvrage par la cuiture. Et durant cette premiére année, l'apprenti Monnoyeur s'appeloit *Ricochon*. De *recoquere. Recoquius, recoquicius, recoquicio recoquicionis, recoquicione*, RICOCHON. ¶ Voyez mes Remarques ſur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy d'Angers, & Mr Boſſard Conſeiller de la Cour des Monnoyes, page 383. de ſon Traité des Monnoyes.

RIDDE. Sorte de monnoye. Nicole Gilles en la Vie de Charles VII. parlant de la mutinerie de ceux de Bruges contre le Duc de Bourgogne : *Pour lequel excés, il y en eut pluſieurs executez, & luy payerent pour l'amende deux cens mille riddes d'or*, &c. Rabelais au Prologue du livre IV. *En Chinon, il change ſa coignée d'argent en beaux teſtons, & autre monnoye blanche, ſa coignée d'or en beaux Saluts, beaux Moutons à la grand'laine, belles Riddes, beaux eſcus au Soleil*. Nicot dans ſon Dictionnaire : *La Ridde eſt du poids de deux deniers dix-huit grains trébuchant, évaluée par l'Ordonnance à cinquante ſols tournois : le coing de laquelle eſt une Croix Florencée, iſſant d'un eſcu de Bourgogne, ſurmonté au bord d'une croiſette mouſſe, ayant pour lettrier au bord*, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM : *Et au coſté de la pile, un Chevalier armé de toutes pieces, l'épée au poing dextre brandie, monté ſur un courſier bardé, & gallopant, ſous lequel eſt écrit* FLAND. *& autour, pour lettrier*, PHILIPPUS DEI GRATIA DUX BURGUNDIÆ, COMES FLANDRIÆ. Le Préſidant Fauchet livre II. de la Milice & Armes : *Je croirois bien que* Cranequin *fuſt mot Alleman. Car volontiers les gens de devral Arbalestriers, que l'on appelloit* Cranequiniers, *eſtoient tirez d'Allemagne : comme aujourd'huy ceux que l'on appelle* Reiſtres, *parce qu'ils font leurs fonctions à cheval. Car* ridher *en leur langue ſignifie* courre, *& les pieces d'or appellez* Rides *ont la figure d'un Chevalier eſlançant ſon cheval pour courre.* ¶ *Reutter*, en Alleman, & en Flaman, ſignifie *homme de cheval*, d'où ces Riddes ont eſté ainſi nommées. Voyez *Reiſtre*. ¶ Les Anglois diſent *to ride*, pour dire *aller à cheval* : & *reider*, pour dire *un Cavalier*.

RIDE. Lat. *ruga*. Paſſerat ſur Properce le dérive de ῥυάδες. RUGA, *proprie in veſte* πτύξ, πτύγμα : un pli. *Inde* rugæ frontis : ἀμφιπτυχαί, ῥυάδες : & *Gallis, contracto vocabulo*, rides. Jules Scaliger ſur le chapitre 9. du livre V. de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, le dérive de ῥιδόω. Voicy ſes termes : ῥιδωτὸν, ſtriatio. *Rectè.* ῥιδωτὸν *enim &* ῥιδωτὸν : *quo nomine etiam Franci utuntur eo in ſignificatu.*

RIDEAU. Du mot François *ride* : acauſe des rides que font les rideaux. Les plis des habits ont été appelez *ruga*. St. Jerôme épitre 28. *Secunda ex lino tunica talaris, duplici ſindone*, &c. *Hæc adhæret corpori, & tam arcta eſt, & ſtrictis manicis, ut nulla omnino in veſte ſit ruga.* Plaute, Caſina 2. 3. *Vide pallium ut rugat.* Macrobe livre 2. chapitre 9. *Fuit veſtitu ad mundiciem curioſo* : Il parle d'Hortenſius ; *& ut bene amictus iret, faciem in ſpeculo ponebat : ubi ſe intuens, togam corpori ſic applicabat, ut rugas non ſortè, ſed induſtriâ locatas artifex nodus conſtringeret, & ſinus ex compoſito deſluens, nodum lateris ambiret. Is quondam, cum incederet elaboratus ad ſpectem, collega de injuriis diem dixit, quòd ſibi in angultiis obvius offenſo fortuito ſtructuram togæ deſtruxerat : & capital putavit, quòd in humero ſuo locum ruga mutaſſet.* Tertullien, *de Pallio*, chapitre V. *Adeo nec artifice neceſſe eſt, quæ pridie rugas ab exordio formet.* Jules Scaliger, ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 607. ῥιδωτὸν, & ῥιδωτὸν : *quo nomine etiam nunc Franci utuntur eo in ſignificatu.* Les Grecs ont appelé demeſme ῥαφιδες, & les rides du viſage, & les plis des habits. Heſychius : ῥαφιδες. ῥυάδες, καὶ σαλδες. Voyez cy-deſſus le mot *froncer*, & Mr de Saumaiſe ſur le paſſage allégué de Tertullien.

RIDELLES. Ce ſont ces petites cloiſons qui ſont aux deux côtés de la charette, qui ſervent pour tenir la voiture de la charette. L'origine de ce mot eſt fort cachée : & je croy être le ſeul qui l'ay déterrée. *Ridelle* a été fait de *retinere* : de cette maniere : *Retinere, ritenere*, à l'Italienne. Les Italiens diſent *riten-*

Digitized by Google

re, pour dire *retenir* : & *ritegno*, pour dire un retien : & *ritenata*, pour dire ces arrests qui retiennent les cordages. De *ritenum* ; mot Latin barbare ; on a fait le diminutif *ritenulum* : pour lequel, par métaplasme, on a dit *ritenula* ; & ensuite, par le changement ordinaire du T en D, *ridenula* : *dont* RIDELLA : comme *bellus*, de *benulus*.

RIE'BLE. Simple ; appelé autrement *grateron*. Gr. ἀπόξυσις, & ἀποξυστήρ. Toutes les plantes, qui, comme celle-cy, s'attachent aux habits, sont appelées en Latin *lappa* : ce qui me donne quelque sujet de croire que le mot de *riéble* a été formé de ce mot Latin : de cette sorte : *lappa*, *lappula*, *lappulum*, *rapulum*, RIE'BLE & RE'BLE : car l'un & l'autre se dit.

RIEN. De *rem*, accusatif de *res* : *Non habeo rem.* JE N'AY RIEN. *Non facit rem.* IL NE FAIT RIEN. On y a ajouté un I : et comme en *miel*, de *mel* ; & en *fiel*, de *fel*. Et en quelques lieux, comme en Bretagne, on prononce encore *ren*, au lieu de *rien*. Ce mot signifioit anciennement *chose* : comme celuy de *res* parmi les Latins. Le Roman de la Rose, feuillet 1.

En celui temps délicieux,
Où toute rien d'aimer s'éjoye.

Et au plurier, on disoit *riens*. Marot, Psaume 34.

Le Lion affamé
Bien souvent ne trouvera riens.
Mais ceux-là sont remplis de biens,
Qui ont Dieu reclamé.

La Devise d'Enguerran de Marigny :

Chacun soie content de ses biens.
Qui n'a suffisance, il n'a riens.

Voyez dans Mr de Casteneuve plusieurs autres exemples de ce mot en cette signification.

RIERE. Vieux mot, qui signifie le *retro* des Latins, & qui en vient. Voyez *arriere*. M. Bignon sur Marculfe pag. 317. POST VOS RETINEATIS : *Nostris veteribus Scriptoribus*, retenir riere soy : *penes se*.

RIEZ. Ce mot, dans la Coutume de Boulenois, art. 133. se prant pour des terres non labourées, & qu'on laisse pour le pâturage des bestiaux. Peutestre de *resides*. Charles de Bouvelles dans son Traité de l'Origine des mots François, le dérive *à rure* : en quoy il se trompe, si je ne me trompe.

RIFLARD. Instrument de Menuisier. *C'est une espece de varlope, ou rabot, qui dépece la besogne en rond, & en peu de tans, & quasi raste tout ce qu'il rencontre*, dit René François.

RIGOLE. De *rivola*, diminutif de *rivus*. *Rivus*, *rivo*, *rivolo*, *rigolo*, *rigola*. RIGOLE.

RIGOLER. *Se rigoler de quelqu'un*, c'est *se moquer de quelqu'un* ; *se rire de quelqu'un*. De *ridiculare*. *Ridiculare*, *riculare*, *rigulare*, *rigolare*. RIGOLER.

RIME. C'est le *similiter desinens* des Latins, & le ὁμοιοτέλευτον des Grecs. De *rhythmus* : parceque nos vers François riment.

RINCER *un verre*. De *resincerare*. Dans le Missel de l'Eglise de Salisbéry, imprimé à Paris en 1531. il y a *Calicem resinceret*. C'est à l'ablution du Dimanche de l'Avant. Voyez Mr du Cange dans son Glossaire. Horace a dit *sincerum vas*, pour dire un vase bien net.

Sincerum est nisi vas, quodcunque infundis, acescit.

Les Anglois disent *to rinse* : ce qu'ils ont pris du François *rincer*.

RINCER *le nez*. Montagne livre 2. chap. 12. *Cicero, ce me semble, avoit accoutumé de rincer le nez : qui signifie un naturel moqueur.* De *ringere*. *Ringo*, *rinxi*, *rinxico*, *rinxicare*, *rincare*. RINCER.

RINGRAVE. Sorte de haut-de-chausse. Moliere dans son Misantrope, page 140.

Est-ce par les appas de sa vaste ringrave
Qu'il a gagné votre ame en faisant votre esclave ?

On m'assure que ces hauts-de-chausse ont été ainsi appelez d'un Seigneur Alleman, qu'on appeloit *M^r le Rheingrave*, qui étoit Gouverneur de Mastrick, lequel en introduisit la mode.

RIOLE. De *regulatus* ; ou plutost, de *radiolatus*. Nous disons *riolé pioli comme la chandelle des Rois*.

RIOTES : *semer des riotes*. Charles de Bouvelles le dérive de *rixa*. *Rixa*, *rixum*, *rixatum*, *rixota*, *riota*. RIOTE. D'autres le dérivent de l'Anglois *Riote*. Jean Besnard dans son Histoire d'Angleterre qui est manuscrite dans la Bibliothéque du Roy, nombre 831, & qui m'a été communiquée par M du Puy : RIOTZ *signifie conventicules & assemblées illicites, qui se font par les mutins pour nuire à leurs voisins Sujets de la Couronne d'Angleterre, contre lesquels les Ministres de Justice procédent par prise de corps sans information ny decret. Ceux de la Chambre de l'Estoille sont établis pour faire droit aux parties, proposans causes d'accusation contre ceux qui ont commis Riotz, ou illicites Assemblées.* Les Anglois disent, comme nous, *semer des riotes ; to sow riotz*.

RIPAILLE. *Faire ripaille*. On prétant que cette façon de parler a pris son origine de *Ripaille*, lieu agréable dans la Savoye, où Amédée de Savoye, qui fut depuis Félix V. Antipape, se retira ; & où il mena une vie délicieuse. Mr Aubery dans l'Eloge de ce Félix V. *Gobelin & Monstrelet adjoustent, que dans ce superbe & délicieux hermitage de Ripaille, il se fit servir d'excellens vins, & des viandes exquises, au lieu d'eau de fontaine & de racines d'arbres, dont se nourrissoient les anciens Hermites. D'où quelques-uns ont estimé qu'estoit venu le commun proverbe* faire ripaille, *pour dire* faire bonne chere. Le Pere Labbe, dans ses Etymologies Françoises, 2. partie, page 122. RIPAILLE ; *d'où est venu le proverbe : est un chasteau sur le bord du lac de Genéve :* à ripa Lemani lacus, RIPALIA ; *lieu délicieux, & séparé du bruit, & de la conversation des hommes, où se plaisoit Amé, premier Duc de Savoye, devant qu'il fust Felix V. le dernier des Antipapes qui se sont élevez contre le S. Siége Apostolique.* André Du Val, Docteur de Sorbonne, dans son livre *de Suprema Romani Pontificis in Ecclesiam potestate*, page 32. parlant de ce Cardinal de Savoye :

Tum

Digitized by Google

Tum quia ad eum quotidie tanta ferculorum lautissimorum & delicatissimorum, vinique generosissimi ac suavissimi copia ad castrum, vulgo Ripalium, quo tamquam cremo se continebat : referebatur : & ab eo tempore in Gallia proverbium, faire ripaille *natum sit : quod est, genio liberius indulgere, & vino, cibisque, ingurgitari.* Fleuri de Bellinghen dans son Explication des Proverbes François, & Me Richelet dans son Dictionnaire, ont donné la même étymologie de ce Proverbe. Mais nonobstant toutes ces autoritez, j'ay peine à croire que cette étymologie soit la véritable : cette façon de parler étant inconnue dans la Savoye & dans le Piémont : & elle a été réfutée par Emme Richer, Docteur de Sorbonne, dans son Histoire des Conciles Généraux, où il en donne une autre. Voicy ses termes : *Porrò, qui ad hoc animum adjunxerit, nullo negotio mendacia atque impostura Serrani Historici contra Synodum Basileensem, & Felicem V. deteget ; quas Sycophantias Magister Andreas Vallius avidissimè amplexus est : etsi optimè teneret, Serranum fuisse Sectarium. Immo etiam permulta Vallius de suo adglutinavit : cujusmodi est hoc cauponale Proverbium Gallorum*, faire ripaille, *ductum ab illorum nebulonum pergracationibus, quos Galli vocant* Ribaldos. *Et tamen illud sumptum est à modo opiparè vivendi Felicis, cum in eremum Ripalium secessisset : quod est causam calumniandi consultò quærere.* L'étymologie de Richer n'est pas meilleure que celle qu'il blâme.

Si cette façon de parler *faire ripaille* étoit ancienne dans notre Langue, je croirois volontiers qu'elle viendroit des repas que les Bourgeois des Villes où il y a des rivieres font ordinairement l'été hors leurs Villes au bord des rivieres : & que ce mot de *ripaille* auroit été fait de *riparia* : en sousentendant *convivia*. Et à ce propos il est à remarquer que le Château de Ripaille est appelé en Latin *Riparia*, & non pas *Ripalia*. Dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, folio XXV. *Amedæus Sabaudiæ Dux, Decanus Militum Sancti Mauritii de Riparia, Gebennensis diœcesis.* Et dans l'Inscription du Chapitre *Examinata* XV. *de judiciis*, dans Grégoire, vous trouverez, *nobili viro, Matthæo de Riparia.* Mais comme cette façon de parler *faire ripaille*, ne se trouve point dans les anciens livres François, j'ay peine à croire qu'elle ait l'étymologie Latine dont nous venons de parler.

RIPOPE'. L'origine de ce mot est fort cachée. Après l'avoir cherchée long-tans, je croy l'avoir enfin découverte. Nous appelons *ripopé* un mélange de plusieurs vins, tel qu'est le vin des Religieux Mendians. Ces Religieux envoyent à la queste un Frere Questeur. Ce Frere a une grande bouteille de cuir dans laquelle il reçoit le vin qu'on lui donne. Et quand il est de retour au Couvant, il vuide sa bouteille dans un mui. Et tous ces differens vins qui sont dans ce mui, s'appellent *ripopé*. Parlons maintenant de l'origine du mot. *Ripopé* a été fait de *ripopatum*, en sousentendant *vinum*. Et *ripopa um* a été formé de la particule réduplicative *re.* ou *ri*, (qui est la même chose, comme il paroist par le François *retourner* & *retrouver*, & l'Italien *ritornare* & *ritrovare*) & du participe *popatum*, fait de *popa*, qui, comme son diminutif *popina*, signifie *cabaret*. *Popa* se trouve en cette signification. Les Gloses de Cyrille : καπηλεῖον, *popa, popina, taberna. Ripopatum vinum* signifie donc proprement du vin de Cabaret ; ou, pour user de ce mot, *du vin Cabareté* : cestadire, du vin frelaté, sophistiqué par les Cabaretiers. Or comme les Cabaretiers ont de coutume de messer les vins ; le vieux avec le nouveau ; le blanc avec le clairet ; le bas avec le frais percé ; on a appelé premierement *ripopé*, un mélange de vins fait par les Cabaretiers ; & ensuite toute sorte de mélanges de vins faits par d'autres personnes. Cette étymologie ne me déplaist pas : & j'espere qu'elle ne déplaira pas à mes Lecteurs.

RIQUEMINI. Nous appelons ainsi en Anjou une capilotade faite de reste de chapons, ou de poulets, ou de lapereaux. J'ay quelque opinion qu'on l'a appelée de la sorte, du mot *relinquimini*, fait de *relinquere* ; & qu'on a dit *relinquimini*, comme *brouillamini* & *catimini*.

RIS. Sorte de froment ou de légume. Gr. ὄρυζα, ou ὄρυζον. *D'oryza* ; d'où les Italiens ont aussi fait *riso*. L'O du commencement s'est perdu, comme en *bicle d'obliquulus* C'est ainsi que les Italiens ont fait *fucina d'officina ; scuro, d'obscurus* ; & les Latins *nomen*, d'ὄνομα ; & *pes*, d'ποῦς ; & *rho*, d'ῥύω ; & *cello*, d'κέλλω ; & *ramus*, d'ῥαγμὸς ; & *dens*, d'ὀδὼς ὀδόντος. *Oryza* a été fait de l'Arabe *arix*, selon l'opinion de Mr Grotius sur l'Exode chapitre XVI. Les Espagnols disent *aroz*, qu'ils ont aussi fait d'*oryza*. Les Turcs disent *perinx*, qui n'a point de rapport à *oryza* : Mais les Arabes disent *rous*, & les Allemans *reiss*, & les Anglois *riss* : qui sont tous mots formez d'*oryza*.

J'ay dit que le ris étoit une sorte de froment ou de légume. Dioscoride livre 2. chapitre 88. le met entre les especes de fioment ; & Galien au livre 1. des Alimens entre les espéces de légumes.

RIS DE VEAU. Les ris de veau sont ridez : ce qui donne sujet de croire que ce mot a été dit par corruption, aulieu de *rides de veau*.

RISQUE. Les Italiens disent *rischio*, & *risico* ; & les Espagnols, *risco* ; & les Grecs modernes, ῥιζικὸν. De *risicum*, on a fait *risiculum* ; & de *risiculum*, *risichio*. *Risiculum*, *risclum*, RISCHIO. Il est difficile de dire d'où *risicum* a été fait. Me Ferrari le dérive de *discrimen*, ou de *periculum*, ou d'*alea*. Voicy ses termes : RISCHIO, risico. *Hisp.* risco : *vel à* periculo ; *per apheresim* periscło, risclo, risco. *Vel à* discrimine : quasi *risc'rimo. Vel. quod v rius puto, ab alea.* Aliscare, riscare, rischiare, & rischio, *discrimen subire Alea autem incertum eventum significat.* D'autres le dérivent de *rixa*. Ῥιχα, *rixum risicum* : comme qui diroit, *rixa periculum*. Mr du Cange dans son Glossaire Grec, aprés avoir dérivé le Grec vulgaire ῥιζικὸν, de l'Italien *rischio*, ou du François *risque*, ne se souvenant pas de ce qu'il venoit de dire, le dérive de ῥίπτω, dit pour ῥίπτου. jacere : *à jactu alea.* Toutes ces étymologies ne me plaisent

Digitized by Google

point. Et, pour en parler franchement, je ne say d'où vient *risque*. Touchant le mot de *risna*, voyez Meursius & Mr du Cange dans leurs Vocabulaires Grecs; & Mr Cotelier dans son Nomocanon, nombre 522.

RISSOLER. *Rissoler du rost.* C'est ce qu'on appelle autrement *dorer du rost.* De *russolare. Russus, russolus, russolare,* RISSOLER. Les Italiens disent *Quel bel doré di Francia*, en parlant du rost de France qui est bien rissolé.

RIVAL. De *rivalis*. Dans la Loy 1. au Digeste *de Aqua cottidiana & astiva*, paragraphe 26. *Si inter rivales, id est, qui per eumdem rivum aquam ducunt, sit contentio de aquæ usu*, &c. Voyez la Loy 3 du même Titre, au paragraphe pénultiéme, & les Sentences de Paul V. 6. 9. & Aulugelle XIV. 1.

RIVER *un clou.* Robert Etienne le dérive de *ripa.* RIVE, dit-il, *semble qu'il vienne de* ripa. *Inde* Rivet de soulier, & river un clou. Je ne comprens pas bien comment *river* peut venir de *ripa* où de *ripare*, quant à la signification. Dans mes Origines Italiennes, au mot *ribadire*, qui signifie *river un clou*, je l'ay dérivé de *gyrare*; de cette maniere: *cyrus, gyrivus, gyrivare, rivare,* RIVER. *River un clou*, c'est *clavum reflectere.* De *rivare*, on a dit *rivatus*, & de *rivatus, rivatire*; d'où l'Italien *ribadire.* Sylvius p. 40. le dérive aussi de *ripa.*

RIVESALTES. Sorte de vin Muscat excellant; ainsi appelé du Bourg de Rivesaltes, dans le Roussillon, entre Salse & Perpignan.

RIVET *de soulier.* Voyez *river.*

RIVIERE. Mr du Cange le dérive de *riparia.* Les autres le dérivent de *rivaria*, fait de *rivus.*

RO.

ROABLE. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe: ROTABULUM, *roables. C'est instrument à traire la brise du four. Rutabulum* est le véritable mot. Festus: Rutabulum, *est, quo rustici in proruendo igne, panis coquendi gratiâ, utuntur.* On prononce présentement *rouable.*

ROAN, ou ROUAN: comme quand on dit *cheval roan.* De l'Italien *roano*, mot de même signification: que Jules Scaliger, contre Cardan, Exercitation CCCXV. 12. dérive du Latin *ravus*: qui est une étymologie indubitable. *Ravus, ravanus, ranarius,* ROANO.

ROBE. Du Latin barbare *raupa*, ou *rauba*: dont les Italiens ont aussi fait *roba.* Marculfe livre 1. chapitre 29. *Quasi vox, nulla manente causa, in via adfligentis, & graviter livoraffectis, & raupa sua in solidos tantos eidem tulisse.* Mr Bignon sur cet endroit: RAUPA, *pro* roba, *id est, veste. Leges Alamannica titulo* XLIV. Quicquid super eum rauba vel arma tulit, omnia sicut furtiva componat: *quod postea pro vestimentis explicatur*: De femina, si ita contigerit, dupliciter componat: Vestimenta autem quæ super eam tulit, velut furtiva componat. *Variæ Formulæ, capite 8.* Raubæ *autem, ut & vestis, appellatio, latè pro omni supellectile & vestimentis accipitur.* Inde DERAUBER.

Roba se trouve dans Mathieu Pâris en la Vie de Henri I. en l'année CIↃC. XXXIV. *Rex novam robam de scarleto sumens.* Et en la Vie de Henri III. en 1248. *Dedit ei vestes pretiosissimas, quas* robas *vulgariter appellamus, de escarleto preclettо.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 266. & 267. & Mr du Cange dans son Glossaire.

Caninius dans ses Dialectes dérive l'Italien *roba* de l'Espagnol *loba*, & l'Espagnol *loba* du Punique *lobai.* En Arabe, *lobas*, ou *libas*, signifie une robe. Et *lébu* en Ebreu signifie la même chose. Et le Grec ῥῶπος, signifie *merx, farcina.*

Dans les Constitutions de Port-Royal de l'édition de Mons de l'an 1665. chapitre 38. vous trouverez *R biere* pour la Religieuse qui a soin des habits & de la chaussûre des Sœurs, & de la garniture des lits.

ROBEC. Petite riviere qui passe au travers de la ville de Rouan. J'ay appris de Mr Bochart, Rouanois, que cette riviere avoit été ainsi appelée de l'Alleman *robec*, ou *robaech* qui signifie *rouge riviere*, & que les nouveaux Normans lui donnerent ce nom, parcequ'elle paroist rouge, acause des teintures qu'on y lave continuellement Voyez *Robert.*

ROBER. Vieux mot François, qui signifie *prædari.* L'ancien Dictionnaire Latin François publié par le P. Labbe: PRÆDA. *roberie.* PRÆDATOR. *robeur.* De *raubare.* La Loy Salique XX. 10. *Si quis alterum in via adfallierit, & alterum raubaverit.* Pour le simple *raubare* on s'est servi du composé *derobare*, d'où nous avons fait DE'ROBER. *Raubare* a été fait de l'Alleman *rauben.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 342. & cy-dessus *dérober.*

ROBERT. Nom propre d'homme. Par corruption, pour *Robert*: mot Alleman qui signifie *barbe-rousse: Ahenobarbus.* Voyez Barthius dans ses Adversaires 46. 12.

ROBERTINE. Voyez *Sorbone*, & *Sorbonique.*

ROBIN. *Vous êtes un plaisant Robin* L'origine de cette façon de parler ne m'est pas connue, non plus que celle-cy, *Il souvient toujours à Robin de ses flutes.*

ROBINET. *Canelle de fontaine*, ou *de tonneau* L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

ROCAMBOLES. Les Echalotes aprés avoir été deux ans en terre, poussent une tige, laquelle porte une teste comme les oignons, qui contient ce qu'on appelle *rocamboles.* L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue. Je remarqueray icy par occasion, que les Grecs ont appelé les testes d'ail κεφαλὰς, & que ce mot, selon le témoignage de Corinthus, est un mot Dorien.

ROCHE. ROCHER. De l'Italien *rocca.* Scaliger contre Cardan, Exercitation CIV. article 6. qui est *de alumine roche*, le dérive de ῥοῦς. *Quæ Græca vox*: ce sont ses termes) *maximè servit parti ad rupem significandam.* Trippault, dans son Celtheliénisme, est du même avis Les Italiens disent *rocca*, & *rocchia.* Et c'est de ces mots que nous avons fait *roche.* Mais *rocca* a été fait du Latin *rupes. Rupes, rupe,*

rupe, rupa, ruca, roca, ROCCA. P en C: comme en PROCHE, de *prope*: en SEICHE, de *sepia*: en CRECHE, de *greppia*: en ECHINE, de *spina*. *Rocha* se trouve dans quelques Ecrivains Latins des bas siecles, d'où les Grecs modernes ont fait ῥὶτζα. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1130. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 265. Nos anciens Ecrivains appellent *rocs* & *roches*, des lieux forts, quoyqu'ils ne soient point bâtis sur des rochers: & les Italiens usent de *rocca* en la même signification. Ce qui a fait conclure à Mr de Caseneuve, que l'Italien *rocca*, & le François *roche*, pouvoient avoir été formés d'ῥώννυμι, prétérit de ῥώω, qui signifie *je fortifie*. Cette étymologie est indigne de Mr de Caseneuve. Ces mots ont signifié originairement une forteresse batie sur un rocher, & ensuite, une forteresse en général.

ROCHE-CORBON. Sorte de prune: ainsi appelée, selon le témoignage de Mr Merlet dans son Traité des Fruits, du village de Roche-Corbon, dans le voisinage de Tours. On l'appelle autrement *Diaprée rouge*.

ROCHET. ROQUET. Le petit Dictionnaire Latin François publié par le P Labbe: SUBUCULA *Le Rochet. C'est chemise de Prestre.* De *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui se trouve pour *tunica* dans les Ecrivains Latins du bas siecle, & qui a été fait de l'Alleman *rok*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 265. Les Bas-Bretons disent encore aujourdhuy *roket*, pour dire une chemise.

D'autres le dérivent de *floccus*, qui se trouve en cette signification dans Sr Udalric, tome 4. du Spicilege. *Floccus, froccus, frocchetus, rocchetus*. La premiere étymologie est la véritable.

ROCHET a signifié aussi une sorte d'arme.

RODEMONTADE. De *Rodomont*, personnage de l'Arioste.

RODER. Le Pere Vavasseur sur ces mots de Job, chapitre 30. verset 3. *Egestate & fame steriles, qui rodebant in solitudine, squallentes calamitate & miseria*, semble le dériver de *rodere*. Voici ses termes: Qui RODEBANT IN SOLITUDINE. *Hebraeus* ghorecim, fugientes. LXX. φϑόγγοις. *Ex quo conjectura est, vocem hanc veterius Interpretis* rodebant, *esse* errabant, circumibant; *atque à nostro sermone vernaculo nihil differre, qui est*, vagari, RODER. Je croy toujours qu'il vient de *rotare*.

ROGATIONS. Voyez *roaisons*.

ROGATONS. *Porteur de rogatons*. De *rogatum*, dit en la signification de *Supplique*.

ROGER-BON-TEMPS. Sylvius dans son Introduction à la Langue Françoise page 81. ROSOR, rogeur: à rodo. *Inde* Roger-bon-temps: *id est otiosum & liberum esse* Pasquier 8. 62. ROGER-BON-TEMPS *par abus: au lieu de* Rouge bon-temps. Ces deux étymologies sont ridicules Cette façon de parler a été dite d'un appelé Roger, qui se donnoit du bon tans.

ROGNE. De *rubigine*, ablatif de *rubigo*: d'où les Italiens ont aussi fait *rogna*. Voyez *rogna* dans mes Origines de la Langue Italienne.

ROGNER. *Rodo, rodico, rodicinare, rodnare*, ROGNER.

ROGNON De *ren renis. Ren renis, renie, renionis. renione*, ROGNON.

ROGNON-DE-COC. Sorte de prunes: ainsi appelée de sa ressemblance à un rognon. C'est aussi une espece de raisin. Voyez Mr Merlet dans son Abbregé des bons fruits.

ROGUE. Henri Etienne dans ses Hypomnêses, page 134. *Libet autem hunc de transpositione literarum tractatum exemplo quodam finire trajectionis, quae si falla est, non in Latino, sed Graeco vocabulo est facta. Loquor enim de nomine* rogue: *quòd licet è Latino* arrogans *orium habere antea dixerim, video tamen non minùs aptè è Graeco* ὀργὴς posse derivari: *ut in hac derivatione transpositio facta dicatur, sicut in illa factam esse aphaeresin prima syllaba dicendum erat.*

RÔLE. Voyez *Roole*.

ROMANS. Pasquier liv. 8. de ses Recherches chap. 1. *De cette même opinion vint aussi que les Romains ayant vaincu quelques Provinces, ils y établissoient Preteurs, Presidens, ou Proconsuls annuels, qui administroient la Justice en Latin. Bref, Saint Augustin au 19. livre de la Cité de Dieu, nous rend tres-asseurez de ce discours, quand il dit au chap. 7.* Opera data est, ut imperiosa civitas non solùm jugum, verùm etiam Linguam suam domitis gentibus imponeret. *Qui est à dire: On besogna de telle façon, que cette superbe ville, non seulement ne se contenta d'asservir, mais aussi voulut esbandre sa Langue par toutes les nations subjuguées. Cela fut cause que les Gaulois sujets à cet Empire, s'adonnerent, qui plus, qui moins, à parler & entendre la Langue Latine, tant pour se rendre obeïssans, que pour entendre leur bon droit. Et à tant emprunterent des Romains une grande partie de leurs mots: & trouverez és endroits ausquels le Romain établit plus longuement son Empire (comme en un pais de Provence & contrées circonvoisines) le langage approcher beaucoup plus de celuy de Rome. Ainsi s'eschangea nostre vieille Langue Gauloise en un vulgaire Romain, tellement que là où nos vieux Gaulois avoient leur propre langage, que l'on appelloit* Walon, *ceux qui leur succederent, appellerent le langage plus moderne*, Roman: *parce qu'il sembloit avoir pris son origine des mots Romains, que l'on avoit, on adoptez, ou naturalisez en ce pais avec l'ancienne Grammaire Gauloise. Vous commencerez de reconnoistre cela dés le temps de Sidonius Apollinaris Evesque de Clermont, lequel au troisiesme de ses Lettres, congratuloit à Hecdice, Gentil homme Auvergnac, que la Noblesse d'Auvergne contemnoit le langage Gaulois, pour s'addonner à un autre beaucoup plus exquis: c'estoit, vray-semblablement, le Romain, que nous affectasmes de telle façon, que quelques-uns parlans de nostre pais, l'appelloient quelquefois* Romanie, *& nous pareillement* Romains. *Au deuxiesme Concile de Tours*: Ne quis Britannum, aut Romanum, in Armorico, sine Metropolitanorum comprovincialium voluntate, aut litteris Episcoporum ordinare praesumat: *Auquel passage le mot de* Romanus *est pris pour François, ou Gaulois demeurant en la Bretagne. Luitprand en son premier livre, parlant de Guy Comte de Spolete, & de Berenger*

Digitized by Google

Comte de Fourjule, qui d'une espérance affamée dés le vivant de Charles le Chauve Empereur, partageoient ses Provinces entr'eux, dit que Berenger se donnoit pour son lot l'Italie, & Guy Franciam, quam Romanam vocant. *Au supplément de Rhéginon, où il est parlé de Louis d'Outremer, qui étoit en Angleterre pendant la prison de Charles le Simple son pere :* Interim Ludovicus, Rex Galliæ Romanæ, filius Caroli, *&c. Et quand vous voyez au trente-septiesme titre de la Loy Salique deux articles portans*, Si Romanus Francum ligaverit sine causſa, MCC. den. qui faciunt solidos XXX. culpabilis judicetur. Si verò Francus Romanum ligaverit sine causſa, DC. den. qui faciunt solidos XV. culpabilis judicetur, *sous ce mot de* Romanus, *on entend parler du Gaulois. De là vint aussi qu'on appella* Roman *nostre nouveau langage. Vray que pource qu'il étoit corrompu du vray Romain, je trouve un passage où on l'appelle* Rustique Roman. *Au Concile tenu en la ville d'Arles l'an 851. article dix-septiéme, l'on commande aux Ecclésiastics de faire des Homilies contenant toutes instructions qui appartenoient à l'édification de nostre Foy.* Et eaidem Homilias quisque transferre studeat in Rusticam Romanam, aut Theodoscam, quò facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. *C'estoit qu'il vouloit qu'on translatast ces Homilies en la langue Françoise, ou Germanique, que les Italiens appellent encores aujourd'huy* Tudesque : *parce que nous commandions lors à l'Allemagne, ainsi qu'à la France. Depuis par un long succés de temps,* parler Roman *n'estoit autre chose que ce que nous disons* parler François. *J'ay veu une vieille traduction qu'une Damoiselle fit des Fables d'Esope, portant ces vers,*

Au finement de cét escrit
Qu'en Romans ay tourné, & dit,
Me nommeray par remembrance.
Marie ay nom; si suis de France.
Per l'amour le Comte Guillaume,
Le plus vaillant de ce Royaume,
M'entremis de ce livre faire,
Et de l'Anglois en Roman traire.
Isope appelle-l'on cil livre,
Qu'on translata, & fit escrire,
De Griu en Latin le tourna,
Et li Roy Auvert qui l'ama,
Le translata puis en Anglois,
Et je l'ay tourné en Francois.

Auquel lieu vous voyez que cette Damoiselle use du mot de Roman *& François indifféremment pour une mesme signification. Chose qui estoit encore en usage du temps de Charles le Quint, sous lequel Frere Guillaume de Nangy ayant traduit en François l'Histoire de France, qu'il avoit composée en Latin, dit ainsi sur le commencement de son œuvre :* Je, frere Guillaume de Nangy, ay translaté de Latin en Roman à la requeste des bonnes gens cè que j'avois autrefois fait en Latin. *Et comme ainsi soit que le Roman fut le langage Courtisan de France, tous ceux qui s'amusoient d'escrire les faits heroïques de nos Chevaliers, premierement en Vers, puis en Prose, appellerent leurs œuvres* Romans; *& non seulement ceux-là, mais aussi presque tous autres; comme nous voyons le Roman de la Rose, où il n'est discouru que de l'Amour, & de la Philosophie. Cela apporta entre nous une distinction de deux langages; l'un, comme j'ay dit, appellé* Roman, *& l'autre* Walon, *qui approchoit plus prés de la naïveté du vieux Gaulois; distinction qui s'est transmise jusques à nous: car aux Pais-bas ils se disent parler le* Walon, *& que nous parlons le* Roman.

Le Préfidant Fauchet livre 1. de la Langue & Poëſie Françoiſe: *Cette derniere séparation de Capet fut cauſe, &, à mon avis, apporta un plus grand changement; voire (ſi j'oſe dire) doubla la langue Romande. Car ſon entrepriſe eſtant ſuivie de pluſieurs autres Seigneurs, ja gouvernants les grandes Comtez & Duchez, ils ſe monſtrerent non pas Rois, (car ils n'avoient l'authorité acquiſe de ſi longue main que Hue Capet, venu d'un grand pere & d'un grand oncle Rois) mais uſurpateurs de tous droits Royaux, tenans Cour à part, batans monnoye, & ne ſe rendans ſujets qu'à tel ſervice qu'il leur pleuſoit faire à ce Roy, auſſi nouveau en ſa dignité, qu'eux-meſmes qui l'avoient ſupporté contre l'apparent heritier de la Couronne, pour avoir part au butin pluſtoſt que pour affection qu'ils luy portaſſent, ou deſir de reformer le abus lors regnants. De maniere qu'ils ne ſe ſouciérent beaucoup de hanter la Cour de ce nouveau Roy, ne ſe patronner ſur ſes mœurs, & encore moins ſuivre ſon langage, qui à la fin ne ſe trouva de plus grande étenduë que ſon domaine, raccourcy par ces Harpies. Car ledit Hue Capet, & Robert ſon fils, ne joüiſſoient d'aucune Ville de marque, fors Orleans, Paris, & Laon, pource que les autres avoient leurs Comtes, & les Provinces des Ducs, qui tenoient grand territoire. Comme Richard, Seigneur de toute Normandie: Hebert, qui étoit Comte de Meaux & Troyes, c'eſt à dire, de Brie & Champagne: Thiebaut, Comte de Chartres, Blois, & Tours: Guillaume, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou: Geoffroy, Comte d'Anjou: leſquels depuis s'accrurent grandement, pource que ceux de Chartres joignirent à leur domaine Champagne & Brie par uſurpation: ceux de Normandie, Angleterre: la Maiſon d'Anjou, Touraine: tellement que l'on veit en France de belles Cours & magnifiques tout en un meſme temps. Car le Comte d'Anjou eſpouſa l'heritiere d'Angleterre & Normandie. Le Duc de Guyenne avoit les hommages d'Auvergne, Limoſin, d'Angoulmois, Agenois, & de toute l'Aquitaine. Le Comte de Champagne, Brie, & tout ce qui eſtoit depuis l'embouchure de la riviere de Marne dans celle de la Seine, juſques vers la Lorraine; & de là retournant à Sens. Les Etrangers, toute la Provence, Languedoc, & Cathalongne. Ce qui donna occaſion aux Poëtes & hommes ingenieux qui en ce temps-là vouluront eſcrire, uſer de la langue de ces Roitelets, pour davantage leur complaire. & monſtrer qu'ils n'avoient que faire d'emprunter aucune choſe de leurs voiſins. Ceſte lors, (ainſi que je penſe) qu'eſcrire en Roman commença d'avoir lieu, & que les Conteor & Jugleor ou Jongleurs, Trouvéres & Chanterres, coururent par les Cours de ces Princes, pour réciter ou chanter leurs contes ſans rime, chanſons, & autres inventions Poëtiques, uſans du Romain-Ruſtique, ainſi que du langage entendu par plus de*

gens, encore qu'il leur échapaſt aſſez de mots de leur terroir. De là vient que l'on trouve tant de livres de divers dialectes, Limoſin, Wallon ou François, & Provençal, portans le nom de Romans: *voulans les Poëtes donner à connoiſtre par ce tiltre, que leur œuvre, ou langage, n'étoit pas Latin, ou Romain-Grammatic, ains Romain-vulgaire. Ce que je devine (car autrement je ne veux aſſeurer une choſe tant obſcure) par un paſſage d'un livre compoſé environ l'an* M. CC. XXVII. *ou* XXVIII. *par Huon de Méri, qui dit au commencement du Roman, intitulé,* Le Tournoyement d'Antichriſt,

N'eſt pas oiſeux, ains fet bon œuvre
Li Trouverre qui ſa bouche euvre
Por bon œuvre conter & dire.
Mais ki bien treuve, plein eſt d'ire,
Quant il n'a de matiere point.
Iolivetez ſemond & point
Mon cuer de dire aucun biau dit.
Mais n'ai dequoy, car tout eſt dit,
Fors ce que de nouvel avient.
Mais au Trouveor bien avient
S'il ſçait aventure nouvelle,
Qu'il faſſe tant que la nouvelle
Par tout s'épande & par tout aille:
Et que ſon gros François détaille
Pour faire œuvre plus déliée.
Por ce ma langue ay déliée,
Quiconq m'en tiene à treſpenſé
Pour dire mon nouvel penſé.

Ce gros François détaillé me ſemble devoir eſtre pris pour le Roman & plus poly langage, dont les Trouverres, Jugleors, & autres cy-deſſus nommez uſoient plus que le commun. Car Hébert dit au Roman des ſept Sages,

Moult volontiers me peneroie,
Si je m'en pooie entremettre,
Qu'en bons Romans peuſſe mettre
Une Eſtoire auques ancienne.

Et puis, quelques vers après, il adjouſte,

Li bons Moines de bonne vie
De Haute-ſelve l'Abeïe
A l'Eſtoire renouvellée,
Par bel Latin l'a ordenée.
Hebers la vieut en Roman trere,
Et del Roman un livre faire:
El nom & en la révérence
Del Roy fil Phelipe de France
Locïs, qu'en doit tant loër.

Et puis encore quelque peu après:

Por s'amor encommenceray
L'Eſtoire, & enromanceray, *&c.*

qui eſt à dire, Je mettray en François. *Que ſi quelcun penſe que le Roman ne fuſt qu'en ryme, je luy reſpons qu'il y avoit auſſi des Romans ſans ryme & en proſe. Car en la Vie de Charles le Grand, miſe en François avant l'an 1200. à la Requeſte d'Yoland Comteſſe de Saint Paul, ſœur de Baudoin Comte de Hainau, ſurnommé* le Baſtiſſeur, *au* IV. *livre l'Autheur dit ainſi:* Baudoin, Comte de Hainau, trouva à Sens, en Bourgogne, la Vie de Charlemagne: & mourant, la donna à ſa ſœur Yoland, Cointeſſe de Saint Paul, qui m'a prié que je la mette en Roman ſans ryme: parce que tel ſe delitera el Roman qui del Latin n'eut cure, & par le Roman ſera mielx gardée. Maintes gens en ont ouy conter & chanter; mais n'eſt ce menſonge non ce qu'ils en dient & chantent cil Conteor, ne cil Jugleor. Nuz contes rymez n'en eſt vrais: tot eſt menſonge ce qu'ils dient. *Ce parler Roman eſtoit lors pris pour le langage maintenant appellé* François le plus poly; *teſmoin ce vers du Roman d'Alexandre, de la compoſition de Lambert li Cors,*

Veſtu comme François, & ſot parler Romans:

Et les Souiſſes le penſent encore: car au lieu de dire, Je ſçay bien parler François, *ils diſent,* Je ſçay bien parler Roman. *Et je diroy volontiers, que le parler Roman fut plus particulier à Paris & lieux voiſins, qu'à d'autres. Car au Roman d'Alexandre compoſé par le Clerc Simon, en racontant les peuples divers qui ſortirent de Babylone, après la confuſion advenue en baſtiſſant la Tour, il dit:*

Li enfant ſe départent, li piere en fu dolans,
Et li autre devient Meſopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans.

Et puis, quelques vers après:

Li autre fu Romains, & li autre Toſcans.

Et encore depuis:

L'autre fu Eſpeingnos, & l'autre fu Normans;
Li autre Erupei, & parla bien Romans:
Li autre fu François, & li autre Normans.

Leſquels Erupeïs, &c. Les Eſpagnols auſſi ont gardé ce mot de Roman, *appellans* Romans Caſtellano *leur langage commun, & dont ils uſent en la compoſition ou tranſlation des livres. Je ne puis oublier que Giovan Baptiſta Girardi, en ſon Diſcours, penſe que les Romans ont pris leur nom de* Reims: *pource que le livre que Turpin, Eveſque de cette Ville, a fait de la vie & geſtes de Charles le Grand, a plus donné de ſujet aux Trouverres: comme ſi le mot* Romance *venoit de* Rhemenſes. *Et Pigna, un autre Italien, allegue cette raiſon au livre qu'il a fait de l'origine des Romans, adjouſtant, que les Annales étoient ainſi appellées, & que depuis d'autres nommerent ainſi leurs contes fabuleux: ce qui a fait appeller* Romans *les ſemblables Poëſies. Mais il faut pardonner à ces eſtrangers, s'ils choppent en païs eſtoigné de leur connoiſſance, eſtans les Romans une ſorte de Poëſie Gauloiſe ou Françoiſe.*

André du Cheſne, dans ſes Notes ſur Alain Chartier page 861. *Au commancement que les François voulurent eſcrire en leur langue, ils imiterent & ſuivirent de fort près la langue des Romains. Ce qui ſe voit & reconnoiſt aſſez, manifeſtement par leurs livres. Et de là nommerent-ils* Roman *le langage dont ils uſerent en tels eſcrits. Le Livre de Charité:*

Woelt Willaumes en Romans traire
De boin Latin, o il le troeuve.

Et Adam de Guiency en la traduction du Caton en François:

Signour, ains que je vous commans
D'eſpondre Caton en Rommans.

En quoy convient auſſi celui qui a traduit la maniere d'orer en François, quand il dit, Je ne voel riens faire, que à ton oes ne ſoit. Et de grand

priveté d'amour que j'ay vers toy, en ai ion chi quoi ke soit escrit en Roumans, pour chou que par tei meismes le puisse lire quant tu auras loisir. *Et de là nomma-t'on assez longuement depuis le langage François*, Roman. *Car le Livre de Garin le Loherenc dit*,

A escole fu quant il fu petiz,
Tant que il sot & Romans & Latin.

Et le Traducteur des Fables d'Esope en vieil François,

Pour l'amisté le Comte WILLAUME,
Le plus vaillant de chest Royaume,
M'entremis de chest Livre faire,
Et del Engleiz en Rommanz traire.

Ce qu'il explique luy-meſme incontinent après, adjoustant;

Li Rois Mires qui moult l'ama,
Le translata puis en Englois,
Et l'ay translaté en François.

Mais enfin le nom de Roman *eſt demeuré aux Livres seuls compoſez en ce langage ancien.*

J'ajoute à toutes ces autoritez, celle-cy, tirée de la Préface de l'Hiſtoire de Philippes Mouskes, Chanoine & puis Eveſque de Tournay, qui finit en 1241. imprimée par Mr du Cange à la fin de l'Hiſtoire de Ville-Hardouin : *En l'Abbaye de Saint Denise En France, ay l'Eſtoire priſe, Et de Latin miſe en Romanz, Sans proeſme, & sans coumans.*

¶ Voyez le P. Labbe dans ſes Etymologies Françoiſes, partie 2. page 116. & mes Origines Italiennes au mot *Roman*. Mr de Caſeneuve dans ſon Traité du Franc-alleu, & M. de Valois le jeune dans ſon Hiſtoire de France page 290.

ROMARIN. Plante. Gr. ῥοσμαρῖνος. De *roſmarinus*. C'eſt ainſi que les Latins ont appelé cette plante. Pline livre XIX. chapitre 12. *Libanotis locis putridis, & macris, ac roſcidis, feritur ſemine. Radicem habet oluſatri, nihil à thure differentem. Uſus ejus poſt annum ſtomacho ſaluberrimus.* Ovide dans le 3. de l'Art d'Aimer :

Silva nemus non alta facit : tegit arbutus herbam
Ros maris, & laurus, nigraque myrtus ouent.

Virgile dans ſon Culex : *Et rorus. Nonacria thura. marini.* C'eſt ainſi que Scaliger prétant qu'il faut lire en cet endroit du Culex. Il y a dans les imprimez, *& roris nonaria cura marini.* Pour l'intelligence de la reſtitution de Scaliger, il faut ſe ſouvenir que le romarin eſt appelé en Grec λιβανωτὶς, du mot de λιβανὸς, qui ſignifie de l'encens, parceque ſa racine ſent l'encens. Il me reſte à remarquer une choſe connue de peu de Botaniſtes; qui eſt, que Virgile, dans le 2. des Georgiques, a appelé le romarin *ros*, ſans y ajouter *marinus*.

Nam jejuna quidem clivoſi glarea ruris
Vix humiles apibus caſias, roremque miniſtrat.

En Anjou, nous prononçons *remarin*, au lieu de *romarin*, qui eſt une prononciation vicieuſe.

RONCE. L'Italien dit demeſme *ronca*, que Caninus dérive du Syriaque *romcha*. Mais *romcha* en Syriaque, c'eſt une lance, & non pas une ronce. Mr de Saumaiſe, dans ſa Confutation *de Pallio*, page 123. le rire de *runcare*, qu'il explique ἀκανθίζειν. Voicy ſes termes: RUNCARE, *eſt runcos, vel runcas, extirpare: nam runcas etiam hodieque vocamus ſpinoſa herba genus. Qui eas evellit*, runcare *dicitur : ut* rustare, *qui ruſta, &c.* Ne viendroit-il point plutoſt de *rubus*? de cette maniere: *rubus, rubi, rubicus, rubica, ruca, runca.*

RONDACHE. RONDELLE. De leur figure ronde.

RONDE. Lat. *pomerium. Faire la ronde.* Les Eſpagnols diſent *ronda*, pour ſignifier une place vuide qui eſt autour des murailles d'une ville : & *rondar.* pour dire *faire la ronde* : & *rondador*, pour dire *celui qui fait la ronde* : & *rondelero*, pour dire *celui qui conduit la ronde.* Et c'eſt apparamment des Eſpagnols, que nous avons emprunté le mot de *ronde* : ce mot n'étant pas ancien dans notre Langue. L'Eſpagnol *ronda* peut avoir été dit acauſe de ſa figure. Covarruvias : *Dixoſe* ronda, *quaſi* rotunda: *porque antiguamente todas las civitades tenian ſus muros en forma redonda.* &c. Mais il peut auſſi avoir été dit de *rota. Rota, roda, ronda: rotare, rondare* : d'où le François *roder.* Voyez *roder. Faire la ronde*, c'eſt faire le tour de la place. Cette étymologie me paroiſt plus vraysemblable que celle de Covarruvias.

RONDEAU. Sorte de Poëſie. Charles Fontaine, dans ſon Art Poëtique François, livre 2. chapitre 3. *Le Rondeau eſt ainſi nommé de ſa forme. Car tout ainſi qu'au cercle, que le François appelle* rondeau, *après avoir diſcouru toute la circonférence, on rentre touſiours au premier point duquel le diſcours avoit été commencé, ainſi au Poeme dit* Rondeau, *après avoir tout dit, on retourne touſiours au premier carme, ou hémiſtiche, pris en ſon commencement.*

RONFLER. De *runculare*, diminutif de *runcare*. Les Gloſes Arabico-Latines : RUNCO, *ſonitum naribus emitto* : où *runco* eſt dit pour *runcho*, fait de ῥέγχω. On a fait de meſme ECORNIFLER, d'*excorniculare*. L'u voyelle a été changé en v conſonne. *Runculare, Runcvlare :* Et l'u conſonne a été changé enſuite en F.

RONGER. *Rodere, rodicare, rocare, rencare.* RONGER.

ROOLE. De *rotulum*, pour *rotula*. C'eſt ainſi que ce mot ſe trouve rendu dans les Ordonnances & Réglemens du Parlement écrits en Latin. Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 705. IRROTULARE. *Inſcribere vel digerere in rotulam, hoc eſt, catalogum cauſſarum. Iſt enim dictus Latino-Barbaris* rotula, χαρτοφυλὰξ à rota, *ut Belgis* Rol ; *quod vocabulum eſt vetus pro* Rota. *Bractonus lib. 1. cap. 2. num. 2.* Et ſuper his acta conficienda, ſive irrotulationes. Ou bien de *rotulus*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *rutulus*, qui ſignifie proprement cette ſorte de bâton rond avec lequel on abatoit le comble du boiſſeau : mais qui a auſſi ſignifié des feuilles de papier ou de parchemin pliées en rond, acauſe de la reſſemblance de ces feuilles à ce bâton rond. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 449. *Scapum chartarum ; hoc eſt, chartas in volumen corrotundatas ; infimæ Latinitatis Auctores* rotulum *dixere.* Rotulus *autem non eſt pro* rotula : *nihil enim habent ſimile charta ſic convoluta cum rotula ; ſed* rotulus

Digitized by Google

tulus, *eſt* rutulus. Rutulus & ſcapus, *idem.* Rutulus, *ut paulò ſuprà docuimus, erat baculum rotundum, quo cumulus menſuræ deruitur & exæquatur. Gloſſæ* rutulum *exponunt* κανθήλιον. *Coripp.us*: Et coït in rutulum. Regulam *etiam appellarunt, ut antè oſtendimus: unde verbum* κανηγλωσῶ *apud Heſychium*, menſuram exæquare: *hinc & ῥηγλιάν. pro eodem apud Epiphanium de Ponderibus & Menſuris*: πάντας δὲ τὰ μέτρα καὶ ῥηγλώσεις, ὡσαύτως, ἐν πυκάσματι. *Malè hodie apud Epiphanium* ῥητλώσεις. ῥῆγλα ῥήγλιον, regula: *ut* φίβλα φίβλιον, fibula. *Inde verbum* ῥηγλιᾶν. *A ſimilitudine* rutuli, *ſcapum chartarum etiam* rutulum *vocarunt; chartam in rutulum convolutam ſcilicet: chartam enim ſic in volumen complicatam, etiam* regulam *ab eadem cauſa Graci appellarunt.* κανὼν & κανόνιον, *eſt ſcapus vel volumen. Eadem ratio eſt vocis* ſcapus: *& apud eoſdem Gracos vocum* πῶμος & κοπτίκιον, *quas de volumine uſurparunt. ut ſuprà dictum eſt.* Rutulus *igitur, vel* rotulus, *eſt quod vulgò dicimus* UN ROULEAU. *Graci recentiores* εἰλητὸν τεῦχος, *Latini* volumen. *Inde* εἰλητάριον βιβλίδιον, teſtamenti volumen, *apud Græcos juris Interpretes*: Σκευοθήκη χάρτης, ἢ ἐκ χαρτῶν, ἤγουν τῶν ἐν εἰλητείῳ βιβλίοις βιβλιαρίῳ. εἰλητάριον *igitur volumen chartarum, ſive membranarum, in rutulum complicatarum: quod in idiomate noſtro dicimus*, PLIERS EN UN ROULEAU. εἰλητὰ τιμάρια, *hoc eſt*, volutiles tomos, *dixit Etymologicum Magnum*: φαιόπους, εἰλητὸν τιμάριον μαλακόστρωτον. *Heſychius*: φαιόπους εἰλητάριον μαλακόστρωτον, ἢ γναφικὸν κτῆμα. *Ita enim nunc malim de volumine interpretari, quàm de involucro librorum. ut ſuprà. Ab illa voce* rutulus, *etiam vox noſtra* ROULLE. *Inde* ET AM & contrarutulator, ἀντιγραφεύς, *contrà ſcriptor.* Contrarutulus, ἀντίγραφον.

Les Arreſts du Parlement etoient anciennement écrits ſur des peaux de parchemin collées enſemble, leſquelles ſe roulloient: & pour cela, il fut inſtitué une charge de Colleur. Ainſi les Latins ont dit *volumen, à volvendo*, parce-qu'ils feſoient leurs livres d'écorces d'arbres qu'ils roulloient: & les Hebreux מְגִלָּה *megila*, qui veut dire *involucrum*; & qui vient du verbe גָּלַל *galal* qui ſignifie *volvere*; acauſe qu'ils écrivoient dans des parchemins couſus enſemble, qu'ils roulloient. Dans les Synagogues, leur Loy eſt encore apreſant écrite de la ſorte; & il leur eſt défendu de l'écrire autrement. L'Hiſtoire d'Eſther, qu'ils ſont obligez d'y lire tous les ans avec cérémonie le 14. du mois d'Adar, ceſtadire de Février, doit eſtre auſſi écrite ſur du parchemin roullé; & pour cela, elle s'appelle מְגִלַּת אֶסְתֵּר *megillat Eſter*, ceſtadire, *le volume d'Eſther.* Et la raiſon, pour le dire en paſſant, que rendent les Juifs, dans le Talmud, de cette ſorte d'écriture, c'eſt parceque cette Hiſtoire eſt une Lettre envoyée à tous les Ebreux captifs du tans d'Eſther, & qu'on avoit de coutume d'écrire les Lettres dans des roulleaux.

De *rotulare*, on a fait *inrotulare*, dont nous avons fait ENROLLER, qu'on prononçoit anciennement ENROTULER. La Coutume d'Anjou, article CXLIX. *Et à ce que chacun ſe garde de me'prendre, tous bannis par Juſtice ſeront enrotulez en un tableau ez Auditoires.* De *rotulare*, on a auſſi dit *contrarotulare & contrarotulator*, d'où nous avons fait CONTROLLER & CONTROLLEUR.

ROQUETTE. D'*eruceta*, diminutif d'*eruca*, qui ſignifie la meſme choſe. *Eruca, eruceta, ruketta, roketta*, ROQUETTE. Les Italiens diſent auſſi *ruchetta*, & les Eſpagnols, *ruqueta.*

ROSAIRE: *chapelet.* De l'Italien, ou de l'Eſpagnol, *roſario*: qui ſignifie proprement *un chapeau de roſes*, ceſtadire une ghirlande de roſes, mais qui a ſignifié enſuite *un chapelet*, acauſe de ſa reſſemblance à un chapeau de roſes.

ROSE-CROIX. *Freres de la Roſe-Croix*: autrement dits, *Illuminez, Immortels*, & *Inviſibles.* Voyez Gabriel Naudé dans ſon Inſtruction à la France ſur l'Hiſtoire des Freres de la Roſe-Croix, Michel Maïer dans ſon *Themis Aurea, hoc eſt, de legibus Fraternitatis R. C. Tractatus*, le 12. Tome du Mercure François en 1633. & Moreti dans ſon Dictionnaire. On ne ſait point la raiſon pour laquelle ils ont été ainſi appelez.

ROSE *de chien.* C'eſt le κυνόῤῥοδον des Grecs.

ROSE *de Provins.* Voyez cy-deſſus *Provins.*

ROSE-SE'CHE. Couleur. Scaliger contre Cardan, 325. 13. *Xerampelinum, quem Veneti roſam ſiccam*: *cujuſmodi in autumnalibus vitis frondibus.*

ROSEAU. J'ay cru autrefois que ce mot avoit été fait d'*arundo*: de cette maniere: *arundo, arundum*, par métaplaſme: *arundellum, aronzellum, ronzellum*, ROUZEAU, ROSEAU. Je croy préſantement qu'il a été fait de *rauſellum*, diminutif du Latin-barbare *rauſeum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans l'Abbé Jonas, en la Vie de Saint Vulfran, Archevéſque de Sens. *Locorum paluſtrium, quæ plena erant longiſſimis rauſeis virgultis.* Le Latin-barbare *rauſeum* a été formé de l'ancien Alleman *raus.* Voſſius, qui dans ſon *de Vitiis Sermonis* explique *rauſeum* par *ſarmentum*, n'a pas entendu ce que ſignifioit ce mot.

ROSETTE. C'eſt le cuivre rouge: ainſi appelé de ſa couleur de roſe.

ROSNE. Fleuve. Pétrarque, Sonnet 173. de la 1. partie, parlant de ce Fleuve, dérive *Roſne* de *rodere.*

Rapido fiume, che d'alpeſtra vena,
Rodendo intorno, onde'l tuo nome prendi,
Notte e di, meco deſioſo ſcendi,
Ov' Amor me, te ſol natura mena.

De *Rhodanus*, qu'on dérive ordinairement de *Rhoda.* Pline, liv. 3. chap. 4. *Agatha quondam Maſſilienſium, & Regio Volcarum Tectoſagum, atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit: unde dictus, multò Galliarum fortiſſimus amnis, Rhodanus.* Saint Jerôme ſur l'Epitre aux Galates: *Oppidum Rhoda coloni Rhodiorum locaverunt: unde amnis* Rhodanus *nomen accepit.* Me Bochart liv. 3. de ſa Geographie Sacrée chap. 6. improuve cette opinion, & le dérive de *Rhodanim. At illorum ſententiæ cur non accedam, has habeo rationes. Primò, amnis à* Rhodâ, *non* Rhodanus, *ſed* Rhodius *dictus fuerit: cujus nominis fluvium in Troade Homerus & alii recenſent. Præterea*, Rhodani *nomen qui novitatis*

arguunt, debuerant priſcum indicare. Neque enim ante Rhodiorum coloniam eò tranſlatam, ſine nomine fuit fluvius ingens, quem inter tres Europæ maximos computant Scylax & Solinus. Rhodanum *certè conſtanter vocant, non ſolum Apollonius, Timæus, Polybius, Artemidorus, alii ſine numero, ſed & his longè vetuſtiores Æſchylus & Euripides apud Plinium. Et Euripide non multò junior Scylax Cariandenſis. Hoc potiſſimùm, quòd; ut à* Rhoda *nomen ſortiretur* Rhodanus, *debuit eſſe Rhoda vicinus. At à Rhodano Rhoda diſtat immenſum quantum; ut qua in Hiſpania ſit, non in Gallia; procul à Rhodani oſtiis terreſtri itinere paſſuum millibus ferè centum & quinquaginta. Strabo de Rhodiis:* μέχρι Ἡρακλείας ἐπλεύσαντες κατὰ μὲν τὸν Ῥοδανὸν (Ῥοδανὸν legit *Caſaubonus*) ποταμὸν, ὃν ὕστερον Μασσαλιῶται κατῴκησαν, uſque ad Hiſpaniam navigarunt, & ibi Rhodam, ædificarunt, quam Maſſilienſes poſtmodum occuparunt. *Pomponius Mela capite de Hiſpania:* Proxima eſt rupes quæ in altum Pyrenæum extruditur: dein Thicis flumen ad Rhodam. *Ptolemæus in Deſcriptione Hiſpaniæ Tarraconenſis:* Ἐνδότερον Ῥωδανὶς, *vel, ut eſt in emendatis exemplaribus,* Ῥώδη πόλις, Indigetorum eſt Rhode urbs. *Stephanus:* Ῥώδη, πόλις Ἰβηρίας, Rhode, urbs Hiſpaniæ. *Livius:* Inde Rhodam ventum & præſidium Hiſpanorum, *&c.* Ab Rhoda Emporias perventum, *&c.* Jam tum Emporiæ duo oppida erant muro diviſa; unum Græci habebant à Phocæa, unde & Maſſilienſes oriundi: alterum, Hiſpani, *&c. Ex his abundè liquet illam ipſam Rhodam, quam condidere Rhodii, & Maſſilienſes tenuerunt, in Hiſpania fuiſſe, non in Gallia. Et verò ea ipſa urbs hodièque exiat in Catalonia.* Roſes *vocant incolæ. Jam quis in media Gallia fluvium credat traxiſſe nomen ab Hiſpanica urbe trans Pyrenæos. Sed quid viris magnis impoſuerit, puto mihi eſſe compertum. Ad Rhodanum fuit Rhodanuſia Maſſilienſium urbs, quam acceperunt pro* Rhoda. *Marcianus Heracleota:*

Οἱ Μασσαλιῶται κτίσαντες ἔχουσι Φωκαεῖς
Ἀγάθην, Ῥόδανουσαν, Ῥόδην τε καὶ μάραν,
Νεμαύσους τε Ἄρελάτην.

Phocæa Maſſiliæ oppidi gens conditrix,
Quam Rhodanus ingens alluit, Rhodanuſiam
Habuit & Agatham.

Stephanus: Ῥοδανοῦσα, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ, Rhodanuſia, urbs in Maſſilienſi tractu. *Hujus ita meminit Sidonius Apollinaris:* Egreſſo mihi Rhodanuſiæ noſtræ mœnibus. *Lugdunum videtur ſignificare, ut carmine quinto verſu* 578.

Obſide præcepto noſtræ de mœnibus urbis.

Id eſt Lugduni, ut ipſe explicat quarto poſt verſu. Hinc & ipſa regio Rhodanuſia *vocatur, & incolæ* Rhodanenſes. *Irenæus, Lugdunenſis Epiſcopus:* Ἐν ταῖς κατ' αὐτὸν ἡμέραις κάμμα ἐν Ῥοδανουσίας, πυκνὰς ἐξεπύησεν γωνίαις. *Ubi vetus Interpres:* In iis quoque quæ ſunt ſecundum nos regiones Rhodanenſes, multas ſeduxerunt mulieres. *Sed in veteri Inſcriptione Rhodani accolæ* Rhodaniti *dicuntur. Itaque firmum hoc manet, nihil obſtare quominus à* Rhodanim *nomen* Rhodani *deducatur. Atque eòdem alludunt Rodumna Seguſianorum urbs, hodie* Roane; *Rhedones & Rutheni, Gallie populi, quorum metropolis hodie* Rennes *&* Rodès. *An & hinc* Eridani *nomen, quem cum Rhodano confundunt Scriptores vetuſtiſſimi? Jam Lector monendus eſt,* Rhodanim *ex terminatione videri nomen plurale, quomodo in Miſraim poſteris,* Ludim, Anamim, Lehabim, *&c. Itaque gentilitia ſunt hæc nomina, non hominum ſingularium, &c. Rhodanim igitur, ſeu Rhodani, ex Javane oriundi, cùm in eam ipſam Gallia oram appulſſent, quam multis deinceps ſæculis occuparunt Maſſilienſes, fluvium quem infoderunt, de ſuo nomine* Rhodanum, *& oram adjacentem,* Rhodanuſiam, *appellaverunt. Porrò, ſi quæras ampliùs de ratione nominis, mihi nihil quicquam occurrit vero propius quàm ſi veteri Gallorum linguâ (quæ, ut deinceps multis probo, fuit ſemi-Hebræa)* rhodani *id ipſum fuiſſe dicas quod Arabibus* רודני rhadini, *id eſt, flavum & croceum:* Alcamus, רודין rhadin crocus, אחמר ראדני (achmar rhadini) rubrum flavo commixtum, rubrum flavo diſtinctum. *Gallis, inquam, veriſſimile eſt hoc nomen fuiſſe inditum, propter colorem capillitii, quod plerique fuiſſe flavum, aut croceum, ſeu rutilum, probant hæc loca Veterum. Livius lib. 38.* Gallis prom ſſæ & rutilatæ comæ. *Virgilius lib. 8. Æn. de Gallis,* Aurea cæſaries ollis, atque aurea veſtis.

Aulieu de Ῥόδανος, les Grecs ont appelé ce fleuve Ἠριδανός. Philoſtrate, parlant de Favorin: ὧν δὴ χρὴ καὶ Ἑλληνίσαι Γαλάτην οὐ τὸν, Ἀγγελάτου πάλαι, ἀλλὰ τὸν Ἡριδανὸν τοῦτον ὕστερον. Vous trouverez auſſi Ῥόδανος, pour Ἠριδανός, dans Athénée & dans Euſtathius, comme l'a remarqué Caſaubon dans ſes Animadverſions ſur Athenée liv. 5. chap 10.

J'oubliois à remarquer, que bien qu'on écrive *Roſne*, on prononce *Rône*.

ROSSE. Vieux cheval. *Une vieille roſſe.* De l'Alleman *roſſ*, qui ſignifie *cheval.* Voyez *bouquin, lande. & rapiere.*

ROSSE. Sorte de petit poiſſon de la riviere de Loire, du genre des gardons De *roſſa*, féminin de *roſſus*, dit pour *ruſſus:* acauſe de ſes nageoires qui ſont rouges.

ROSSER. *Battre, frapper.* Ce mot eſt de difficile origine. J'ay quelque opinion qu'il a été fait de *rutin*, dans la ſignification d'*un bâton. Rutis, rudica, rudicium rudicia rudiciare, ruzzare. ruſſare, roſſare,* ROSSER: Comme *hauſſer* d'*altzare.* Vous trouverez dans Suétone en la Vie de Caligula, chapitre 32. *rudibus batuere. De ridica*, formé de *rutis*, on a fait deméme *tricoter*, pour dire *donner des coups de bâton*: ce qui ne confirme pas peu cette origine de *roſſer.*

ROSSIGNOL. Belon ſe trompe, qui dit que cet oiſeau a été nommé *roſſignol* de ſa couleur rouſſe. Le Caſtelvetro n'a pas mieux rencontré, diſant que le mot Italien *luſignuolo* a été fait par onomatopée. *Chi dubita, che* bue *non ſia nome fatto dalla voce dell' animale, o* luſignuolo *ſimilmente?* Le François *roſſignol*, & l'Italien *ruſignuolo* & *luſignuolo*, & l'Eſpagnol *ruyſeñor*, ont été faits de *luſciniolus*, diminutif de *luſcinius*, dit par métaplaſme pour *luſcinia.* Lequel mot *luſcinius* ſe trouve dans Martial VII. 86. *Luſcinio tumulum ſi Teleſilla dedit.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit de Martial, & non pas *luſcinia:* & cela, conformément au manuſcrit de Martial de Meſſieurs du Puy: qui

Digitized by Google

eſt un manuſcrit d'une antiquité vénérable. *Luſcinius* ſe trouve auſſi dans l'ancien Lexicon Græc-Latin, au chapitre de *Avibus. Luſcinius, avdvr.* Et *luſcinius*, pour un roſſignol, a été formé de *luſcus. Luſcus, luſcinus, luſcinius.* Pline livre XI. chapitre 37. parlant des yeux : *Uni animalium, homini, depravantur : unde cognomina* Strabonum & Pætorum. *Ab iiſdem, qui altero lumine orbi naſcerentur,* Cocites *vocabantur : qui parvis utriſque,* Ocellæ. Luſcini, *injuria cognomen habuere.* Les roſſignols clignotent des yeux. Touchant l'étymologie de *luſcus*, voyez *l'Etymologicum* de Voſſius.

ROSSOLI. Le P. Ménéſtrier dans ſon Art du Blaſon, page 91. *On rechercheroit inutilement parmy nous l'origine d'*alcove, *d'*eſpavilador, *&* de roſſoli; *qui ſont aprèſent en uſage. Ce dernier, qui ne ſignifie autre choſe qu'une couleur rouge* ; roſſo liquore ; *a déja été tronqué en* roſſoli, *déguiſé en* roſolis. *Et peut-eſtre ce terme altéré ſervira un jour à inventer cent chimeres ingénieuſes, qui ne ſubſiſteront que ſur une bévuë.* Le Calepin en donne une autre étymologie. Voici ſes termes: Roſſolis ; *herba, quæ cum muſcoſo concreto frutiſcetur, à flavo ac rutilanti colore, aureiſque guttis, quæ illi inſident.* Roſſolis *dicitur.* L'étymologie du P. Ménéſtrier eſt la véritable.

ROST. ROSTIR. Boxhornius, dans ſon Lexicon Britannico-Latin, dit que *rhoſt* eſt un ancien mot Britannique. *Antiquam eſſe vocem Britannicam, oſtendit nomen Regis Armoricani,* Daniel Dremroſt, *ab uſtis oculis, vel uſto vultu. ſic dicti.* Ce ſont les termes de Boxhornius. Et Voſſangus Lazius dans ſon livre X. *de Migrationibus Gentium* (ce qui a été remarqué par Mr de Caſeneuve) dit que *roſt* en langage Vandalique & Teutonique ſignifie *un gril.* C'eſt de ce mot Teutonique que vient notre mot François *roſtir*, & l'Italien *arroſtire* ; & non pas de *torrere*, comme je l'ay cru autrefois. L'étymologie de Mr Borel touchant le mot de *roſt*, eſt ſi extraordinaire, qu'elle mérite d'eſtre ici rapportée. Il dit que *roſt* vient de *ruſticus* : parceque le feu noircit & brûle la viande, comme le Soleil hâle le viſage des païſans.

ROTE. *La Rote* eſt un Tribunal de Rome, dont les Juges ſont appelés *Auditeurs de Rote.* Mr de la Cruſca parlant de ce Tribunal en ces termes : Ruota *diciamo a quel Tribunale, formato di certo numero di Dottori, che procedono nel giudicare con vicendevole ordine tra di loro.* Par ces mots, *con vicendevole ordine tra di loro*, il ſemble que ce Tribunal ait été ainſi appelé, acauſe que ceux qui le compoſent y ſervent tour à tour. Mais Mr du Cange dit qu'il a été appelé de la ſorte, parce qu'il eſt pavé de carreaux dont l'ordre repréſante des roues.

ROTER. De *ructare.*

ROTIERE. On appelle ainſi le lieu où l'on met rouir le lin & le chanvre. De l'Allemand *roten.* qui ſignifie *pourrir & rouir.*

ROTONDE. Dans la Satire intitulée *l'Inventaire d'un Courtiſan* :

La coquille d'un limaçon,
Pour bien liſſer une rotonde.

De *rotonda*, ſubſtantif : acauſe de ſa figure ronde.

ROTULE *de genou.* De *rotula* : acauſe de ſa figure. Les Eſpagnols diſent *rodilla.* Voyez Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſt. page 111.

ROTURE. De *ruptura*, que les Auteurs de la Baſſe Latinité ont pris pour *culture de terre.* Encore aprèſant dans le Boulenois on dit *rompre la terre*, pour dire *la mettre en culture.* Cette étymologie a été remarquée par Mr Beſly Avocat du Roy à Fontenay le Comte, dans une lettre qu'il a écrite à Mr du Puy Conſeiller d'Etat, & que j'ay trouvé apropos d'inſerer en ce lieu. La voicy : *Puiſque vous le voulez, Monſieur, je vous diray mon ſentiment de l'origine de noſtre mot* roture & roturier. *Le Préſident Fauchet le dérive de* ruſticus. *Pierre de Saint Julien le tire de* rompre. *La derniere opinion me ſemble plus conforme à la vérité, quoyque ſimple & vulgaire. Les François, Goths, & Lombards, qui s'élevérent du débris de l'Empire Romain, & de ſes ruines, fonderent de nouveaux Royaumes : reduiſirent les anciens habitans de leur pays de conqueſte au meſnage, culture, & labour des terres : dont on voit quelques marques dans Senator ou Caſſiodore. De-là, la difference des Nobles & Roturiers ; premiérement, ſous autres mots ; & finalement, ſous ceux-cy, qui ſont en vogue de fort longue ancienneté.* De ruptura, *a eſté fait* roupture & roupturier : *&, puis, par ſucceſſion, on a delaiſſé d'y inſerer le* P. *en conformant l'eſcriture à la voix : ainſi qu'on n'eſcrit plus* eſcript *&* eſcripture, *& ſemblables, où nos prédéceſſeurs entaſſoient quantité de lettres du tout inutiles, ſinon pour monſtrer la dérivaiſon : ce que Jules Céſar de l'Eſcale a fort bien noté en ſes livres de* Cauſis Linguæ Latinæ. *De meſme, de* rupta, *adjectif, ou de* terræ ruptæ, *on a fait* roupte, & rouptier; *d'où enfin on a oſté le* P. Ruptura, *au vieux temps de cinq ou ſix cens ans, ſignifioit le droict ou couſtume que le Teneur, Cottier, ou propriétaire utile payoit au Seigneur direct pour quelque piéce de terre priſe à rompre, eſſarter, ou mettre en valeur. Une Notice de l'an* M. XXII. *Indict.* X. Dimiſerunt conſuetudinem quam tenuerant, id eſt, rupturam in medio terræ noſtræ, quæ eſt in ipſa Inſula Oleronis, annuente Widone, Pictavenſi Comite. *C'eſt Guillame VII. Duc de Guyenne. Le ſigna, qu'on trouve quelquefois au mot* rouſtutier, *a fait penſer au Préſident Fauchet qu'il venoit de* ruſticus : *au lieu que c'eſt la marque de la ſyllabe longue, comme on la prononce en quelques pays. Toutefois, au dialecte commun de ce Royaume, elle eſt brève, quoyque l'u du Latin dont elle eſt formée, ſoit longue : dépravation qui ſe voit en autres dictions, où ès unes l'u eſt long par poſition, ès autres, par nature. Exemple* : ampoulle, bouter, courir, double, écouter, goutte, mouſſu, poulain, ſouffre, ſouple, ſoupirer, ſoutenir, & troubler. *Comme au contraire, en autres vocables l'u bref au Latin eſt changé en ou long en noſtre langue : teſmoins* coûdre, moûle, boûcle, & coûdre, *qui ſont exprimez de* cudere, modulus, bucula, & corylus. *Il n'y a point de doute que* routurier & routure *ne viennent de* ruptura : *& n'y en a non plus que* route & routier *ne ſoient formez de* rupta *ou* ruptæ, *qu'on diſoit au commancement* terræ ruptæ, TERRES ROUTES : *puis à la longue, pour parler conciſe-*

ment. on a obmis le substantif, & s'est on contenti de l'adjectif, à l'imitation des Grecs & Latins qui ont fait le semblable ailleurs : tesmoin Phœbus Apollo, *& plusieurs autres. Je ne suis apperceu de quatre significations au mot de* route: *une propre, les trois autres métaphoriques. La propre, celle que je viens de dire, laquelle n'est plus en usage. mais dont se void quelque vestige ès Coustumes de Nivernois, titre des Dixmes, article 5. & 6. où se lit* rompeis *&* routeis : *le premier, pour terres nouvellement cultivées, esquelles n'y a apparence ou mémoire de culture faite autrefois: le dernier, pour terres qui de long-temps n'ont été labourées, & esquelles y a apparence ou mémoire de culture ancienne: qui me semble distinction assez* gosse. *Aussi Coquille là dessus s'en dégage comme il peut, à l'ayde de quelques Chartes du temps esquelles ces mots, à son dire, sont* de terris ruptis & rumpendis. *De ce mot* route, *proprement pris pour* terre rompue & labourée, *fut fait* routier *pour* laboureur. *Et tout ainsi que quelquefois les Latins se servent d'une mesme diction pour signifier la chose, le lieu, & la personne. comme en* custodia, *pour* la prison, le prisonnier, & la garde, *aussi* route *vint à signifier* la terre rompue & celuy qui la rompoit. *Voilà pourquoy* route & routier *vont indifféremment l'un pour l'autre dans Froissard, & ailleurs: mais par métaphore, dénotant là les bandes & compagnies, & les soldats dont elles sont composées & tirées des Communes du pays. c'est à dire, la pluspart de la bêche & de la charrue, & vrais Routuriers aux termes d'aprésent. A cette occasion, on trouve toujours en tous les anciens livres* rupta *pour* route, & ruptarij *pour* routiers; *avec le* p *characteristic. Guillaume le Breton au* VII. *de sa Philippide :* Numerosáque rupta Cadoci. *Ailleurs :* Agmina præfecit toti ruptarica regno. *Au* IX. *faut lire,* Cumque suâ nulli rupta parcente Cadocus: *& non* rapta. *Au* VII. Tecum Lupicaria rupta Fac eat; *où Meursius a mal corrigé* rutta *pour n'avoir pris garde à l'origine du mot de* l'Em *en Nicétas, &* ruta *en Guillaume de Neubrige. Car véritablement l'un & l'autre, ensemble le* rotta *des Italiens : & l'Alleman* roue, *selon l'orthographe de Meursius, ou* rott, *selon Wolphangus Hungerus, (qui a devant luy cotté cette notion) sont empruntez de nostre Roman* route, *que nous avons semé & espandu en toute l'Europe par le moyen de nos pelerinages de Rome, Constantinople, & Hierusalem. Puis quand le soldat Routier devint larron & brigand,* routier *fut pris absolument pour cela mesme. Au temps du Concile IV. de Latran, tenu sous Innocent III. Pape, c'est à dire, l'an* 1215. ruptarius *estoit déjà mis pour* miles. *Car au chapitre* XVIII. *il est dit :* Nullus quoque Clericus ruptariis vel balistariis, aut hujusmodi viris sanguinum præponatur. *Il est vray que Binius a fait imprimer* rottariis, *nonobstant la compilation de Gratian & l'édition de Grégoire XIII. Pape, qui ont retenu* ruptariis *au chapitre* Sententiam Extra Ne Cler. vel Mon. *Si est-ce qu'une vieille Chartre proche du mesme âge, enseigne que dès lors les Routiers estoient déjà diffamez : disant ;* Immunitatem & libertatem Ecclesiasticam, tamquam Ruptarii & prædones violare præsumentes, *&c.* Route, *en troisiesme lieu, signifie* un petit chemin ou sentier, *d'où l'on a basty* routier, *un homme fort rompu & entendu en son art & meslier ou entrepriſe : & de là est dit en partie* courratier, *& par contraction,* courtier : *& de là aussi Pierre Garcie, du ce pays, a nommé* Grand Routier *son livre, qui contient les chemins & routes de la mer. Car* route, *en telle notion, n'est pas corrompu de* rota, *comme aucuns ont cuidé ; au contraire, il ne se prend jamais pour* chemin public, *sinon sur la mer, ou avec adjection, comme quand on dit,* Suivez toute la grand route: *mais* route *n'est pas chemin à roues, c'est à dire, voye royale, qu'on dit vulgairement* le grand chemin des charrettes. *Voire le* T *se perd en tous les mots François dépravez de* rota ; *comme en* roue, rouage, roullier, rouleur ; *sauf qu'en Languedoc on dit* rodier *pour* un artisan de rouës, & puis rodier *un puis à roues, avec lesquels on puise l'eau dont on arrouse les jardins à Toulouse.* Route, *enfin, par métaphore. Se prend aussi pour* desconfiture, *quand on dit* qu'une armée a esté mise en route *ou en* vauderoute, *pour dire, qu'elle a esté rompue & vaincue, quoyque le feu Sieur de la Noue escrive que nous le tenons des Italiens, ainsi que* banqueroute *quand les marchands ont* rotta la banca. *Je croy bien que le terme de* banqueroute *a esté composé par les Italiens. Car les François n'ont point inventé cette tromperie, mais ils ont emprunté ces deux mots des Italiens, qu'ils ont adaptè à leur intention & à leurs mœurs. Toutesfois je ne puis dissimuler qu'en la Coustume de Boulenois art.* 142. *il est dit,* qu'en cas de desconfiture ou rompture, tous creanciers viennent à contribution ; *où le mot de* rompture, *& en son & en substance, approche fort de la* banqueroute *des Italiens. Conclusion:* roupte, rouptier, roupture, & rouptutier, *ont mesme dérivaison; & de leur origine premiere ne dénotoient qu'une mesme chose.* Route *estoit* routure, routier *estoit* routurier. *Puis l'usage a varié: & enfin* routurier *est demeuré pour signifier* un homme de peote, Coustumier, Cottier, & taillable; *auquel est opposé le franc & le noble.*

Mr de La Coste, dans son Commentaire sur le titre *de Jure Emphyteutico*, qui m'a été communiqué manuscrit par Mr du Puy : *Non igitur Latinum nomen* Insitio, *sed Gracum Εμφύτευσις, usurpatum fuit. quamvis Emphyteusis sit proprie* Insitio, *& quamvis hoc contractus genere initio tantum dati videantur agri deserti, inculti & squallidi, sub lege meliorationis. tamen Emphyteusis tandem dicta fuit de omni datione perpetua sub annua præstatione : eadémque forma veteres Franci agros incultos, sylvas vel saltus dederunt sub lege rumpendi, scindendi & aperiendi; quod vulgò dicitur*, à la charge de rompre & ouvrir les terres : *& inde terra ista vel possessiones ruptæ, scissa & apertæ, deinde à Latina lingua nominibus, dicte fuerunt* rupturæ, scindæ, *quasi scissæ. &* aprisiones *quasi aperitiones, pro novalibus, linguâ Francicâ Teutonicâ dicuntur* Exarta: *& inde* exartare *in Capitularibus Karoli Magni: vulgò* Essarts & Exsarts. *De Rupturis exstat insignis locus in Bulla Privilegiorum Monasterii Sancti Felicis in Aragonia:*

Decimas

Decimas & primitias de novis rupturis quæ factæ sunt in allodio S. Felicis. *Id est, de decimis Novalium : & ita hodie vocamus* rotures, *ab hac voce* ruptura, *agros rusticos datos sub lege rumpendi & meliorandi: eadem planè forma quâ Latini emphyteuticos. Sic viam ruptam & stratam vocamus* route. *De qua tamen voce diversa est vox alia Francica* ruta *sine* v, *quâ, ut Guillelmus Neubrigensis docet Historiâ Angl. lib.* II. *cap.* 27. *& lib.* V. *cap.* 15. *significatur turma stipendiariorum militum: & corruptè apud Guillelmum Aremoricum lib.* V. *Philippidos, duobus locis, scriptum est* rupta *cum* P, *cum sit legendum* ruta *sine* P. *Et inde* Rotarii, ROUTIERS; *ut in veteribus libris scriptum esse Hostiensis notat in capite penultimo:* Ne Clerici vel Monachi negotiis sæculi se immisceant. *Illo loco:* Nullus Clericus Rutariis vel Rotariis, aut balistariis, aut hujusmodi viris sanguinum præponatur. *Horum enim Rutariorum militum infame nomen esse cæpit ob frequentia latrocinia & populationes. Eademque sensu Hæreticos Albigenses dictos fuisse* Rutarios, *Trithemius scribit in Chronico Hirsaugiensi, non quia omnia rumpebant & dissipabant, ut quidem malè censent, sed quia militum Rutariorum, ut & latronum, nomen infame fuit. A Rutariis igitur istis, id est* Routiers, *separandi sunt Ruptarii* Routiers, *qui non à* ruta, *sed à* ruptura *rotidem literis dicuntur. Concludamus igitur*, rupturam *propriè esse terram ruptam vel proscissam, à quo idiotismus Francicus accepit hanc vocem* roture, *ut à cultura.* couture. *Eadémque analogiâ terra scissa dicitur* scincta, *vel* scinda, *à* scindendo, *in Constitutionibus Karoli Calvi, quam vocem* terram censualem *significare certum est.* De illo, *inquit*, qui agros Dominicos, id est, ad fiscum pertinentes, propterea neglexit excolere, ut novas inde non persolvat, & alienas scindas ad excolendum propter hoc accipi. SCINDA *igitur quod ad culturam scissum est, ut loquitur Lex.* 9. *tit.* 1. *lib.* 10. *Cod. Wisigoth. & ita hanc vocem explicatam reperio in Glossario MS. vocum Germanicarum, quæ extant in Legibus Franc. Sal. Ripuar. & Alaman. Eadem quoque formâ terra aperta dicta fuit* aprisio, *quasi* aperitio, *ab* aperiendo, *in Præcepto Concessionis quod Ludovicus Pius dedit Hispanis, edito à Petro Pithœo:* Si quisquam eorum in partem quam ille ad habitaculum sibi occupaverat, alios homines undecunque venientes attraxerit, & secum in portione sua quam *aprisionem* vocant, habitare fecerit. *Sic lege ex autographo. Malè editio Pithœi* ad portionem, *pro* aprisionem: *quam lectionem, verissimam esse ostendit simile Præceptum Karoli Calvi, datum in Monasterio Sancti Saturnini prope Tolosam, quod exstat in Historia Comitum Barcinonensium: qua confirmat superiorem Ludovici Pii Concessionem. Eodem quoque verbo utitur vetus instrumentum Donationis factæ Romanæ Ecclesiæ à Berengario Comite Barcinonensi, quod Illustrissimus Baronius Cardinalis dedit tom.* XI. *Annal.* Ut omnes qui mecum insudaverint ad præfatæ urbis Tarraconensis instaurationem, habeant in confinio urbis suam abrisionem. ABRISIO *igitur, est terra in desertis atque incultis locis aperta, ut loquitur dicta Constitutio Karoli Calvi: ex qua legendum in secundo Præcepto Concessionis Lud. Pii, editionis Pithœanæ*, Cæteri verò qui simul cum eis venerunt, & loca deserta occupaverunt, quicquid de deserto excoluerunt. *Malè editio Pithœana* de incerto. *Ex his omnibus apparet*, rupturam *nostram Francicam eadem forma & ratione dictam: deductam & derivatam fuisse, quâ apud Romanos Emphiteusis; quod antea hominibus nostris fuit incognitum. Quidam enim censent, sine Authore*, roturam *veterem esse vocem Teutonicam; quidam* ROTURIERS *dictos fuisse quasi* turicolas, *sine ullâ analogia.*

Le mesme de la Coste, à la page 310. de ses Commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX. se vante d'être le premier inventeur de cette étymologie de ce mot de *rotures. Est autem* aprisio *dicto loco, quasi* aperitio : terre ouverte, & défrichée: *ut* rupturâ, *terra rupta* : Terre rompue : *ut pluribus docui ad Tit. Cod. de Jure emphyteutico : indicata origine vera hominibus nostris hactenus incognita*, rupturarum, *quas vulgò vocamus* rotures, *cum terra date fuerint sub lege rumpendi*, à la charge de rompre & ouvrir les terres. Et à la page 585. il ne desaprouve pas l'opinion du Président Fauchet, qui dérive *roturier de rusticus.*

Du Chesne sur ces mots d'Alain Chartier, *Ou temps de Karesme, ce dit an, se partirent les Rotiers du pais de Bar & de Lorraine*, qui sont en la page 112. dérive *route* de *roux*, qui signifie *cheval* en vieux François. *Les Latins*, dit-il, *les appellent* Ruptarios, *du mot* Ruta sive Rupta, *qui signifie compagnie de gens de guerre à cheval. Guillaume de Neubrige au livre* V. *des Gestes des Anglois, chap.* XV. Per stipendiariam militiam, quam *Rutas* vocant, expugnato Isonduno. *Et Guillaume le Breton au livre* V. *de sa Philippide:*

——bellatorûmque minorum
Millia dena quater, & Marchaderica Rupta
Excedens numerum.

Auquel sens, nos vieux Poëtes François usurpent aussi Route *pour compagnie de gens de cheval. Car ainsi en use l'Autheur du Roman intitulé* Garin le Loheran, *composé du temps de Louis le Jeune.*

En sa compagnie ot de Chevaliers mil,
Grant fu la route quant li Dus desçandil.

Et ailleurs :

Là veïsiez les routes assemblet,
Et Amauriz lest le cheval alet.

D'où vient pareillement arouter, *pour assembler, ou mettre en compagnie. Le mesme Roman :*

Quant mengié orent, & il orent disné,
Au tref Garin furent tuit arouté.

Et derechef :

L'arrieregarde fet le pais rober,
Et les grans proies chargier & arouter.

Mais quelle est l'origine de Route, *ou* Ruta ? *peut estre du mot* Roux, *qui signifie* cheval *en vieux langage François : car ainsi le prend aussi l'Auteur du susdit Roman, quand il dit,*

Es un mesage for un rous Arabi,
Novelles conte, & il fu bien oï.

Et peu après,

Huë s'en retorne for le rous Atabi,

Puis encore ailleurs :

Bien fu armé for le rox Arabi.

Digitized by Google

Ceſtadire ſur le cheval d'Arabie. Ce que j'eſtime d'autant plus vray, que meſme encor aujourd'huy ceux des Païs-bas appellent Rutet *un homme de cheval, en leur langue: & nous, par quelque altération ou corruption de lettre,* Reiſtre.

Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 267. le dérive de l'Alleman *rotte.* ROTTA, RUTTA *vel* RUTA, *manus, vel globus hominum, idem ac* ſchara. *Guilielmus Brito in Philippidos libris:*

Hac ex parte Comes Robertus manſit, & hæres
Hugo Novi Caſtri, Simon, & rotta Cadoci.

Et lib. VII.

Walterſis Legio, numeroſáque rotta Cadoci.

Ac ſimiliter antè, eoſde libro:

—— Tecum Lupicaria rutta
Fac eat.

Sic enim reſtè ibidem emendavit ὁ μακαρίτης amicus noſter Joannes Meurſius. Vulgo editum tupra. Lupicaria *verò* rutta *vocatur ei à Lupicaro, quem inter Præfectos militares numerat libro ſequenti. Utrumque quoque Guilielmus Neubrigenſis lib* 2. *cap.* XXVII Stipendiarias Brabantinorum copias, quas *rutas* vocant. *Cæſarius lib* 1. *Miracul. cap* 2. Prædonibus, quorum multitudo *ruta* vocatur, ſe conjunxit. *Et lib.* XI. *cap* LIII. Multitudini prædonum, quæ *rutta* vulgò dicitur, ſe adjociavit. *Matthæus Pariſius in Richardo I. ad ann.* CIↃ CXCVI. Qui duces fuerunt caterváe, quam *ruttam* vocamus. *Neque noſcivere Graeci. Nicetas in Balduino Flandro:* Μαῦρα, ὡς ῥοῦτα ὀνόμαζον. Turmam, quam *rottam* vocabant. *Eſt verò* rotta, *vel* rutta, *à Germanico* rotte: *quomodo dicimus,* een rotte ſoldaten; *item* totten, *congregari. Videri autem poſſit* rotte *eſſe ex eo. quod & Germanis* rot *idem ac* rota *Latinis. Nempe à rotunditate fuerit; quomodo dicitur* globus hominum. *Sanè Scaliger ad Varronem cenſet,* turma *ſimiliter eſſe à τύμος, rotundus. Nec tamen de iſtiuſmodi conjectura cum quoquam contendero. Eoque, communiorem ſecutus opinionem, in iis quæ originis ſunt barbaræ, repoſui.* Et il dérive *ruptarius* de l'Alleman *ruter:* RUPTARIUS *quoque in ortu barbaris locum habeat. ſi inde ſit, quod Germanis, ac Belgis,* turer *ſit equos: ut opinio eſt doctiſſimi Watſii in Gloſſario quod addidit Matthæo Pariſio, à ſe longè feliciùs recuſo. Eſt apud Matthæum hunc, in Henrico II. ad ann.* CIↃC LXXIV. Nuntiatum eſt ei, electam Regis filii ſui militiam apud Dolenſem urbem à Brebanciis, & Ruptariis, circumcluſam. *Ac mox:* Sed priuſquam veniret, hoſtium ſuorum maxima multitudo, à ſuis Rupturiis fuerat interempta. *Ac ſimiliter, apud eundem alibi. Interim* ruyter *pro equite ſimplici in ſtatuis dici pro* ryder, à ryden; *unde & theda. Quare nec placet eſſe à* ruyten, *prædari, populari. Uti neque à ῥυπὸς*, defenſor; *neque à ῥυπὸς, ſignificante vilus, ſive* habenam. *Quorum prius Meurcho viſum, alterum Druſio.*

Voyez Meurſius dans ſon Gloſſaire, au mot *ῥοῦτα*. L'opinion de Monſieur Belly me paroiſt la plus vray-ſemblable. Mais afin de mettre les Curieux en eſtat de pénétrer plus avant dans la connoiſſance de la vérité par la comparaiſon qu'ils feront des diverſes lumieres, que pluſieurs hommes de ſinguliere doctrine ont découvertes ſur le meſme ſujet; j'ay jugé apropos d'extraire, & de tranſcrire en cet endroit, ce que Cambden, tres-diligent Hiſtorien; Mr de Gyvès, trés-digne Avocat du Roy au Siége Préſidial d'Orleans; & M. d'Avezan, trés-célebre Docteur Régent en Droit de l'Univerſité d'Orleans, ont, chacun à leur égard, touché de *ruta*, & de *rutarii*.

RUTARIOS (dit Cambden *in Ottadinis* page 668.) *vocavit hæc ætas externos illos & prædatorios milites, quos è Belgia, & ut unde in ſubſidium Regis Joannis. Falcaſius de Brent, & Walterus Rue, adduxerunt.* Et page 672. *ex Hiſtoria Melioſſenſi: Joannes Rex Northumbriam totam pervaſtavit cum ſuis* Rutariis.

Voicy ce que Mr de Gyves en a écrit en la Lettre que j'ay déja citée ſur le mot *reſpit*:

Je ne puis approuver la différence que Mr Dominici s'efforçant d'exprimer au 21. *fueillet de ſon Traité de* Prærogativa Allodiorum, *le* 1. ch. *du* XVII. *titre du livre* 1. *de la* V. *des anciennes Compilations des Decretales, eſſaye d'eſtablir inter* Ruttarios & Riptarios: *fondant, ſans doute, ſa conjeture ſur ces paſſages de Guillaume de Neubourg, au chap.* 17. *du livre* II. de Rebus Anglicis, Stipendiarias Brabantinorum copias, quas *Rutas* vocant, accerſivit. *Et au* 15. *chap. du* V. *livre:* Rex per ſtipendiariam militiam, quam *Rutas* vocant; expugnato & capto Iſondudno; *comme ſi ce mot de* Ruta *avoit un rapport neceſſaire à l'adjectif* ſtipendiarius. *Je penſerois pluſtoſt que* Rutæ & Rupta, Ruttarii & Ruptarii, *ſont ſynonimes, & ne ſignifient qu'une meſme choſe. Ainſi les meſmes troupes qui prirent Iſſoudun en Berry, que Guillaume de Neubourg appelle* Rutas, *ſont appellées* Ruptarii par *Guillaume le Breton, dus Geſtes de Philippe Auguſte:* Qui imperat Ruptariis, Cotarellis, Marchaderus Eſſoldinum capit & munit ad opus Richardi Regis. *Et le meſme, comme je croy, au livre* V. *de ſa Philippide, dit:*

Quos Marchaderi ſic clauſit Rupta, quòd ambo
Dum patriæ pugnant, capti, vinctique catenis,

Ou, s'il faut mettre quelque différence entre ces mots, je voudrois dire, que Ruta *eſt un terme particulier de l'ancienne milice de Brabant, laquelle les Princes voiſins taſchoient d'attirer à leur ſolde, à cauſe de l'eſtime de courage & d'adreſſe qu'elle s'eſtoit acquiſe dans les guerres, ainſi qu'il ſe recueuille du meſme Poëte au* IX. *livre du meſme Poëme:*

Othonis ſocer Henricus, cui mille catervas
Exhiber, & plures Barbancio, ſævior alter
Quòd nuſquam eſt populus bello, nec aſſuetior armis.

De maniere que Ruta *voudroit dire* un Corps de gens de guerre, *comme en Grec* une phalange; une légion *à Rome; en France,* une compagnie d'ordonnances; un tercio *en Eſpagne: & dans les paſſages cy-deſſus alléguez, ce terme ne ſe rapporteroit à* ſtipendiarias *que par accident, & à cauſe que cette milice de Brabant étoit lors à la ſolde du Roy d'Angleterre, laquelle n'euſt pas eſté autrement dénommée, quand elle euſt combatu*

Digitized by Google

combatu pour ſon Seigneur, ou pour ſa patrie. Ruptarii *ſont ſoldats & gens de pied, qui eſtoient tirez de la campagne, gens agreſtes & accouſtumez à rompre la terre ;* ſueti terram rumpere ; unde *Ruptarii. Ils ſont auſſi appelez* Communes *&* Cote raux, *comme eſtans tirez des Coteries, qui ſont meſnages champeſtres : & le témoignage de Guillaume le Breton en ces mots ;* Anno 1183. interfecti ſunt in pago Bituricenſi Cotarelli, qui vulgò dicuntur *Ruptarii*, uno ſolo die ſeptem millia ; *me perſuade qu'ils ne jouiſſoient pas d'une ſi profonde paix, que ſe l'eſt perſuadé l'Autheur au fueillet 22.*

Et Mᵉ d'Avezan déduit ainſi ſuccinctement ſon opinion en la page 363. de l'excellant livre des Servitudes Prédiales, qu'il a depuis n'agueres donné au public ; à l'endroit où il montre, qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe impoſer des ſervitudes ſur les fonds qu'il tient à emphyteoſe :

Licet autem in initio hoc contractûs genere dati tantùm videantur agri deſerti, inculti, atque ſqualidi, ſub lege culturæ & meliorationis : verùm tandem emphyteuſis dicta eſt de omni datione perpetua, ſub annua præſtatione vel penſitatione. Eadémque formâ veteres Franci agros incultos, ſylvas, vel ſaltus, dederunt ſub lege rumpendi, ſcindendi & aperiendi, quod vulgò dicitur, A LA CHARGE DE ROMPRE ET OUVRIR LES TERRES. *Et inde terra iſta vel poſſeſſiones, ruptæ, ſciſſæ, & apertæ, detortiùs à Latina lingua nominibus, dictæ fuerunt* rupturæ ; ſcindæ, *quaſi* ſciſſæ ; & aprisiones, *quaſi* aperitiones, *pro novalibus ; in idiotiſmo,* TERRES OUVERTES DE FRICHE'ES. *Et ita hodie vocamus* ROUTURES, *à voce* ruptura, *agros ruſticos datos initio ſub lege rumpendi & meliorandi ; eadem planè formâ quâ Latini emphyteuticos.* Ruptura *eſt propriè terra rupta vel proſciſſa, à qua idiotiſmus Francicus accepit hanc vocem,* ROUTURE, ROUTURIERS : *& malè quidam exiſtimant* ROUTURIERS *dictos fuiſſe, quaſi* ruricolas, *vel* ruſticos, *ſine ulla analogia.*

ROUABLE. Voyez *roable.*

ROUAGE. C'eſt un droit Seigneurial, lequel ſe prent ſur le vin qui eſt vendu en gros, & tranſporté par charoy, & avant que la roue tourne. Voyez Ragueau en ſon Indice. De *rotaticum*, ou *rodaticum.* Mᵉ Bignon ſur les Diverſes Formules, page 347. RODATICUM. *Capitul. lib. VI. cap.* 219. Ut nullus homo præſumat tholoneum per vias, nec per villas rodaticum, nec pulveraticum recipere. *Hodie* ROUAGE ; *quod velligalis genus ex vino vendito colligitur.* Rotaticum *in Diplomate Dagoberti Regis, de mercato Sancti Dionyſii, ubi varia tributorum nomina recenſentur ; & in Præcepto Confirmationis Pipini Regis de eodem mercato :* Nec de navigiis, nec de portibus, nec de carris, nec de ſaumis ullum tholoneum, vel formaticum, ſeu rotaticum, vel pontaticum, vel portaticum, vel ſalutaticum, ſeu ceſpitaticum, ſive mutaticum, vel aliquam exactionem aut conſuetudinem exigere. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 266.

ROUE. Supplice. Ce ſupplice a été élégamment décrit par Contius ſur le Titre *De Publiciis Judiciis* aux Inſtitutes, en ces termes : *Hodie etiam rota poſt multa ſecula introducta eſt, Cruci ſimilior quam furca. Primùm enim in Cruce ad quatuor ejus ramos ligantur miſeri corporis brachia & crura, deinde veſtes ferreo confringuntur ; poſtremò lacerum & contuſum corpus de Cruce deponitur, & rotæ in altum erectæ imponitur ſupinum, adhuc vivum ac ſentiens, imò etiam ſitiens, quò magis infenſum ſolem oculis jam ſemiclauſis ingemiſcat, ac mortem, cæteris hominibus horrendum malum, ſummi voti loco advocet, atque nimis diu cunctantem accuſet. Miſerrimum ac verò crudeliſſimum ſpectaculum, & tamen oculis Chriſtianæ pietatis (ô tempora !) quotidiè diverſans. Scirem hujus tam memorabilis tormenti tam ingenioſum in pœnas artificem aut inventorem : ſecundas ei nunc aut tertias tam præclari facinoris palmas poſt Phalaridem aut Tarquinium deferrem.* On ne ſait point l'inventeur de ce ſupplice. On ſait ſeulement qu'il a été inventé en Allemagne, & que c'eſt le Roi François I. qui l'a introduit en France. Jan du Tillet Evêque de Meaux a écrit qu'il y fut introduit en 1535. *Anno* 1535. *lex contra latrones lata, ſalutaris admodum omnibus peregrinantibus & iter facientibus, ut pedibus, brachiis, dorſi ſpinâ & cervice fractâ & conquaſſatâ, tamdiu ſublimes in rota vivant, quamdiu animam de cælo trahere poterunt.* C'eſt dans ſa Chronique. L'Ordonnance de François I. par lequel ce ſupplice fut introduit en France, eſt du mois de Janvier 1534. & elle fut publiée & regiſtrée au Parlement l'an. du même mois de la même année. Et, ce qui eſt remarquable, elle eſt contre ceux & celles qui volent de nuit les paſſans dans les villes & hors les villes, & qui les tuent ou les bleſſent. Et il y a des exemples de femmes rouées.

Mais avant François I. ce ſupplice avoit été pratiqué en France. Le Préſidant Fauchet au livre 3. de ſes Antiquitez Gauloiſes chapitre 19. *Grindion fut mis ſur la roue, punition lors commune entre les François, & remiſe en uſage l'an 1535. pour faire peur aux voleurs par ce cruel chaſtiment, pratiqué de tout temps en Allemagne contre les gueteurs de chemins.* Un Manuſcrit de Guillaume Bardin Conſeiller Clerc au Parlement de Toulouſe, lequel vivoit en 1440. *En l'an 1310. le Parlement de Thoulouſe étant tranſferé à Montauban à cauſe de la rebellion de Toulouſe, fit le procés à un nommé* Jan de Burnamour, *qui étoit l'autheur de la rebellion, & le condamna au ſupplice de la rûe, qu'il ſouffrit devant la porte de l'Abbaye de Montauban.* Ce Manuſcrit m'a été communiqué par Mᵉ Maſnau Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & Commiſſaire de la Chambre de Juſtice, homme d'un mérite extraordinaire.

Il me reſte à remarquer que notre ſupplice de la roue eſt différant de celui des Grecs. Cujas livre 3. de ſes Obſervations, chapitre 28. *Itaque, ut ex eis locis apparet, ſupplicium illud quod Franciſcus Rex in graſſatores inſtituit, ut fractis membris ſemianimes in altum elatis rotis ſupinis imponantur, ab rota illa veterum, cui homines alligati crudeliter torquebantur ac diſtendebantur,*

Digitized by Google

longè dissimillimum est: quod tamen non desunt qui negarint, adducto falso aut depravato testimonio ex Ammiani Marcellini libro 21. Brodeau livre 2. de ses Meslanges, chapitre 10. *De rota. ut ita loquar, Germanico supplicio, triginta ab hinc annis in Galliam translato, ut de re vulgò nota, nil allurus sum. Hoc unum dissimulare non possum, pudendo Ludovici Calii lapsu, diversum ab eo esse, quod τροχὸν Graci appellant. Antiphon. &c. quæ nihil ad Germanicam pertinere, nemo non videt: in qua tantos jam dudùm pœnæ, non plus doloris sustinent, quàm si humi strati jacerent.*

Ce supplice, de la Roue, qui nous est venu d'Allemagne, a été ainsi appelé, ou parcequ'on expose les suppliciez sur une roue, ou parcequ'en Allemagne, on romt avec une roue les membres de ceux qui sont condamnez à ce supplice: ce qui se pratique aussi en Dannemark. L'Histoire de Dannemark d'Erpoldus Lindenbrogius, article 92. *Nam anno sextim sequenti captus est Ravelenus, qui extra Roskiliam rotâ perculsus occubuit, in ult onem interfecti Erici.*

ROUELLE. *de veau.* De *rotella:* à cause de sa figure ronde.

ROUEN. Ville. Capitale de Normandie. De *Rotomum*, qui a été dit pour *Retomum*, dit pour *Rotomagum. Magum* est un mot Celtique, qui signifie *oppidum.* Mr Bochart liv. 1 des Colonies des Phœniciens, chapitre 42. page 757 *Multò plura in* magum *desinunt: ut* Rhotomagum, Cæsaromagum, Neomagum, Noviomagum, Diuromagum, Argentomagum, *& alia triginta minimùm. ferè Gallica, aut Britannica, aut Germaniæ circa Rhenum. Falluntur qui vadum explicant: neque enim Rhotomagi Sequana vadosus est; nec Padus Bodincomagi, ubi præsipua Padi altitudo incipit. Unde est quod Ligurum Lingua* Bodincum *ibi vocant, id est* fundo carentem. *Ita Plinius lib. 3. cap. 16. Proinde Rhenanum, & Ortelium, & Camdenum sequor potius, qui* domum *aut* oppidum *interpretantur, tanquam authore Plinio cui, eo loco quem citavimus,* Bodincomagum *est* oppidum ad Bodincum. *Hanc interpretationem maximè firmat Lingua Phœnicum quâ* מגן magon, *est* habitaculum. *Sic* מסכון תקדשך ex habitaculo sanctitatis tuæ, *id est* è cœlis, *Deut.* 26. 15. מגן כותך habitaculum domus tuæ, *id est* templum, *Psal.* 26. 8. מגן תנים habitaculum draconum, *Jerem.* 9. 10. מגון אריות habitaculum leonum, *Nahum* 2. 12. *Hæc voce nihil frequentius. Literam* ע *per* g *effero, ut in* Gaza, Gomorrha, Segor, *&c. Inde &* מעון Magon, *urbs Judæ, Jos.* 15. 55. *Et alia* מעון Magon, *Jud.* 10. 12. *cui servierunt Israëlitæ;* בעלמעון Baalmagon, *urbs Moab, Ezech.* 25. 9.

ROUGE. De *rubius*, dit pour *rubeus. Rubius, rubjus* ROUGE Cependant, si on en croit Joseph Scaliger, *rubeus* ne signifie point *rouge.* Voicy ses termes, qui sont de la page 215. de ses Remarques sur Varron *de Re Rustica: Cave ne* rubeum *pro rubro accipias. Id enim faciunt qui barbarè loquuntur. Nam* rubeus *hic primâ producta. Et veteres potius* robeum *scribebant: quod &* robum *dicebant. &c. In Veteri Inscriptione, &c.* VITULO ROBIO ET VERRE. Il cite ensuite ces paroles de Servius, *Nitela, mus agrestis robeus.* Et il ajoute, *Hinc* robos *boves agrestes vocatos auctor Festus: hoc est,* ἐρυθρός. L'opinion de Scaliger est réfutée par cet endroit des Gloses Anciennes, *robeus.* ἐρυθρός.

ROUGEOLE. Maladie. De *rubiola:* acause de la rougeur qu'elle apporte au visage. Mr de Saumaise dans son Traitté *De Annis Climactericis* pag. 726. *Quæ dicuntur hodie* variolæ *&* morbilli; Rubiolas *nos vocamus: non nemo credit hodiernorum Medicorum antiquo ævo fuisse incognitas. Sed Valens inter Climactêreo puerilis ætatis & morbos qui eos faciunt aut frequentem puerorum ἀιδίστιν, ἐξανθηματα ponit, & ἐκζέματα. Illa respondent* Rubiolis *sive* Morbillis, *hæc* Variolis. *Aëtius Amidenus utrisque morbi meminit. Lib. 3.* ἐξανθηματα τυφίδων *appellat: ut hinc sciamus hoc puerorum peculiare esse malum, quò cutis eorum colore rubro tota quasi efflorescit, quem Graci αἰδόνα & αἰθόμενον χρῶμα vocitant. His jungit* φλυκτίνας, καὶ ἕλκεσι τὰ κατὰ τῶν ὑποκειμένων γινόμενα, *quæ sunt Variola nostra, tubera vel ulcera in lucernis & uvidas pustulas surgentia.* Eas ἕλκεσι *ea Veteres nominabant, quia urbi Bubastii Ægyptia familiaris hic morbus,* &c.

ROUGET. Poisson: ainsi appelé de sa couleur rouge; pour laquelle les Latins l'ont appelé *rubius*, & les Grecs ἐρύθρινος. Les Gloses Anciennes: ἐρύθρινος, ἰχθὺς, *rubeus.*

ROUILLE. De *rubigilla.* diminutif de *rubigo. Robigalia* se trouve pour la Feste du Dieu Robigus qu'on invoquoit contre la rouille des blés.

ROUIR: Comme quand on dit, *faire rouir du chanvre.* De *ru*, ancien mot François, qui signifie *ruisseau*: & qui a été fait de *rivus*: & pour lequel on a dit *rou. Rivus rivi, rivire, ruire,* ROUIR: qui est comme qui diroit *rivo madefacere.* Nicot écrit *ruir*, au mot *ruir*: & *rouir*, au mot *chanvre*, où il rent en Latin le mot de *chanvre roui* par *cannabis fluviata.* D'autres le dérivent de l'Alleman *roten.* Voycz *rotiere.*

ROULLER. De *rotulare.*

ROULLEAU. De *rotulellum.* Voyez *rouelle.*

ROUPEAU. Espece de Héron. Voyez le Dictionnaire de Monet.

ROUPIE. Oiseau. *Il y a quelques paysans au Mayne,* dit Belon dans son Ornithologie, liv. 7. chap. 9. *qui nomment la gorge rouge* gardrille. *Et pource qu'on la voit venir aux villes & villages lorsque les roupies pendent au nez des personnes, les autres l'ont nommée* une roupie. Elle a été ainsi nommée de la couleur de sa gorge. *Rubeus, rubius, rupius, rupia,* ROUPIE. Les Angevins, pour cette raison, l'ont appelée *rubienne & rubiette.* Voycz cy-dessus *Gorge-rouge.*

ROUPIE. Lat. *sfiria.* Ie ne say d'où ce mot a été dit en cette signification, s'il ne l'a été de la rougeur du bout du nez de ceux qui ont des roupies.

ROUPILLE: *petite casaque; casaquin.* De l'Espagnol *ropilla*, diminutif de *ropa*, mot de mesme signification. L'Espagnol *ropa* a été dit pour *roba.* Voyez *robe.*

ROUSSI. *Cuir de roussi.* Par corruption pour *cuir de Russie*: comme le prononcent encore quelques Antiquaires.

ROUSSIN.

ROUSSIN. Dans tous les vieux livres vous trouverez toujours écrit *roncin* par un *c*. Les Italiens disent auſſi *roncino*; & les Ecrivains Latins du bas ſiecle *roncinus*: & les bas Bretons, *roncer*. Voſſius *de Vitiis ſermonis* pag. 268. RUNCINUS *idem ac equus ſpado, ſive canterius. Bernardus Claravallenſis in Vita Sancti Malachiæ*, cap. XX. Runcinus dutè portans. *Matthæus Pariſius in Vitis* XXIII. *Sancti Albani Abbatum*: Juravit idem Abbas Guilhelmus, ſe centum equos uno anno in diverſis partibus Abbatiæ, quorum alii erant manni, alii runcini, alii veredarii, alii verò averii. &c. *Ubi de mannis & veredariis ru eſt manifeſta: non item de runcinis & averiis.* Averii *ſunt equi jugales, plauſtria, vel aratria junctli, à Gallico* OUVRER. *Sic uſus Rogerus Hovedenus in Richardo primo ad annum* C1O. CXCIV. Inquiratur de quot bobus & averiis ſingulæ carucæ valeant inſtaurari. Erit autem precium bovis IV. ſolidi, & vaccæ ſimiliter, & averii ſimiliter. *Qua de voce pluribus Spelmannus in* Avera: RUNCINUS *verò, ut dixi, eſt canterius; hoc eſt. equus caſtratus; qui Germanis ac Belgis* ruyn: *iis* ruynen *caſtrare, evirare.* Ce qui pourroit faire douter que ce mot uſt été fait de l'Alleman *roſſ*, qui ſignifie *cheval*. Je croy neanmoins qu'il en vient, & que nous avons fait *rouſſin* de *roſſ*, par diminution: comme *bouquin* de *book*. ¶ Voyez cy-deſſous au mot *bouquin*. *Roſſ, rous, rouſſin, roucin.* Anciennement nous diſions *rous* pour *cheval*. L'Autheur du Roman, intitulé *Garin le Loheran*:

Es un meſſage ſor un rous Arabi,
Novelles conte, & il ſut bien oï.

Et enſuite:

Huë s'en retorne ſor le rous Arabi.

Les Italiens ont auſſi fait de là leur *roncino. Roſſ. roſſinus, ronſſinus, roncino.*

ROUTE. Mr du Cange, dans ſes Etymologies Françoiſes: ROUTE: *Ruptariorum, ſeu ruſticorum, cohors incondita: inde pro via ſeu itinere, quo ii gradiebantur.* De *rupta*. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *rupta*, & ſon Gloſſaire ſur Vilardouin, au mot *rote*, & cy-deſſus le mot *roture*.

ROUTIER Nicot: ROUTIER, *proprement prins, c'eſt un indice & adreſſement de chemins, ſoit par terre, ſoit par mer. Selon laquelle ſignification, le livre contenant les adreſſes des navigations eſt intitulé* Routier, & Pilotage de mer. *Et moins proprement, il ſignifie un qui a hanté longuement les chemins & voyages. Selon ce, on dit* Un vieux Routier: *tantoſt en bonne part, pour celuy qui de long temps eſt uſité à quelque choſe, & en icelle bien verſé & expérimenté*: Veteranus: *tantoſt en mauvaiſe part, pour un fin homme, caut. & ruſé: qu'on dit auſſi* fin routier: Vererator. ROUTIER *auſſi, en conſequence de cette derniere ſignification, eſt pris pour aggreſſeur de paſſans. Jean le Maire en ſes Illuſtrations*: Il tenoit eſpies & Routiers aux chemins, pour deſtrouſſer & meurtrir les paſſans. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange au mot *ruptarius*.

ROUVRE. Vieux mot qui ſignifie *chesne*. De *robore*, ablatif de *robur*.

ROUX. De *ruſſus*. Catulle: *Ruſſam defricare gingivam*. C'eſt ainſi que ce lieu eſt cité par Apulée dans ſon Apologie. Voyez Meurſius dans ſon Gloſſaire au mot ῥύσος. Martial:

Roma magis fuſcis veſtitur, Gallia ruſis:
Et placet hic pueris militibuſque color.

RU. Voyez *Ruiſſeau*.

RUBAN. De *rubenus. Rubenus, rubennus, rubannus.* RUBAN. Les plus beaux rubans ſont de couleur de feu. Voyez *naſtre* dans mes Origines de la langue Italienne. Les Eſpagnols l'appellent *veta*, de *vitta*.

RUBARBE. Par corruption, pour *rheubarbe*. De *rheubarbarum*; dit auſſi par corruption, pour *Rha barbaricum*. Rabelais 3. 50. parlant des étymologies des plantes: RHABARBE: *du Fleuve Barbare, nommé* Rha, *comme atteſte Ammianus*. Monſieur de Saumaiſe, ſur Solin page 798. *Rha Barbaticum, noſtram eſt rheubarbarum:* & ce qui ſuit; que je vous conſeille de voir.

RUBI. Pierre précieuſe. De *rubius*, acauſe de ſa couleur rouge: d'où les Grecs l'ont appelée ῥοδίτης; ceſtadire, *de couleu- de roſe*. Saint Epiphane: καὶ ὁ μὲν σφόρδιος λίθος καλεῖται ἰασπάτης. ὁ λιγύριος, γοῦν ὁς. ὁ σαπφ, ἀνθρ. ὁ πύαμος, ὑδατίτης πύντιος, λίγυπτ. χαμαιλέ. ὁ Ῥ πάμιος, πεντάδιος.

RUBIENNE. Oyſeau. Mr de la Rongere Quatrebarbes, dans ſon Hiſtoire Généalogique manuſcrite de la Maiſon de Quatrebarbes, livre 1. *Les Seigneurs de Sourches le Voyer, au Maine, ſont obligez d'apporter à Montaſray, autre Seigneurie du Maine, tous les ans, à la Feſte de l'Angevine, un petit oyſeau nommé* rubienne, *dans un chariot tiré à quatre chevaux. Et le Seigneur de Montaſray de ſon coſté eſt obligé de donner à diſner à ceux qui l'apportent, & de défrayer leur équipage. De rubiana*, fait de *rubius*, dit pour *rubeus*. Voyez *rouge*. Et cet oiſeau a été ainſi appelé, de ſa gorge rouge. Voyez *gorge rouge*.

RUBRIQUE. De *rubrica*: acauſe que les Rubriques s'écrivoient en lettres rouges

RUCHE. J'ay dit dans la premiere Edition de ces Origines, que ce mot venoit peut-eſtre de *rupa*, acauſe que les abeilles ſe mettent ſouvant dans des roches. Virgile:

Sæpe etiam effoſſis, ſi vera eſt fama, latebris,
Sub terra fodere larem: penitusque reperta
Pumicibuſque cavis, exeſaque arboris antro.

Stace livre 2. de ſa Thébaïde:

Sic ubi pumiceo paſtor rapturus ab antro,
Armatas erexit apes.

Claudien, contre Ruffin:

——— *Veluti paſtoris in ora*
Commotæ glomerantur apes, qui aulcia raptu
Mella trahit, pennaſque cient, & ſpicula tendunt;
Et tenuis ſaxi per propugnacula cuncta
Rimoſam patriam, dilectaque pumicis antra
Defendunt, pronóque favos examine velant.

Homere, Iliade B

——— ἐπισσυτο δὲ λαοὶ,
Ηὔτε ἔθνεα μύκησσιν ἐπάλλεται
Πίσσης ἐν γλαφυρῇς αἰεὶ τὰς ἐπιβοόωσαι.

Digitized by Google

Apollonius, livre 2. de ses Argonautiques:

Ως δ' μαλακοῖσιν σιλίσας μέγα μακεδνὸν ὄρος,
Ἠὲ μαλακοῖσι, πάρος ἐσ κεφαλὴν ἐσιόωσαι,
Αἵ θ' ὑπ' ὀνείρων ἴκοντο δόλῳ ἢ ἀνέμοιο
Βοσκόμεθ' ἀμφ' ἀγέλην, ἢ ἐφ' ἢ λιγυφώνου
Κέκμηκ' ἀμφίδυμα πάτης ὑπὸ δάκτυλον.

Dans le Pſaume 80 *Et de petra melle ſaturavit eos.* Et cette dérivation me ſemble aſſez naturelle, le *P* ſe changeant tres-ſouvant en CH. *prope*, PROCHE; *apium*, ACHE; *ſpina*, ECHIGNE; *Clipiacum*, CLICHY. Mais ce qui pouroit faire douter de cette étymologie, c'eſt ce que dit Mr Borel dans ſes Antiquitez Gauloiſes page 545. qu'en Languedoc on fait les ruches d'écorces d'arbres, d'une ſeule piece qu'on appelle *ruſque*. Et le mot de *ruſca*, pour le marquer en paſſant, ſe trouve en cette ſignification dans cet endroit de la Vie de Saint Lupicin, Abbé de S. Claude, nombre 2. *Si vero vis frigoris ſe e ingeſſiſſet auſterior, habebat ad propria ſtatura menſuram, in modum cuna decorticatam ex arbore ruſcam, atque utrique capiti ex eodem cortice aſſata cluſoria.* Et on pouroit ajouter à cette remarque de Mr Borel, que, ſelon Mr du Cange, *ruſca* eſt pris pour une ruche dans cet endroit du Synode d'Oxfort, de l'année 1287. *Et quia decima debentur de herbis hortorum, apibus, jumentis, &c panagiis, ſilvis cæduis, ruſcis, ſæno, herba*: & dans cet autre du *Monaſticum Anglicanum*, tome 2. page 936. *Decimam de agnis, de caſeis, & velleribus, de porcellis, & de panagio, & de ruſcheis, & de faldawiis.* Il pourroit être que dans ce dernier paſſage le mot *ruſcis* auroit été employé pour celuy de *ruches*: mais je doute fort qu'il le ſignifie dans l'autre; aïant été parlé d'abeilles auparavant: *de herbis hortorum, apibus.* Quoyqu'il en ſoit, ſi *ruſca* a ſignifié *une ruche*, je croy qu'il a été fait de *rupes*, de cette maniere: *rupes, rupis, rupiſcus, rupiſca, ruſca, ruche.* Et ce qui ne me confirme pas peu dans cette creance, c'eſt que Villaroche, qui eſt une Terre du Chapitre de Notre-Dame de Paris, eſt appelée *Villaruſca* dans les Titres Latins.

RUE: pour le *via* des Latins: car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *vicus*, qui n'eſt pas Latin en cette ſignification. De *ruga*. Le Gloſſaire, intitulé *Excerpta ex aliis veteribus Lexicis Græco-Latinis*, &c. au chapitre *de Civitatibus: quadrivium. ἀμφοδὸν, platea, ἀγυιὰ. ruga, ῥύμη. angiportus, στενωπός.* Jan de la Conſte dans ſes Sommaires ſur les Décrétales du Pape Grégoire IX. page 411. *Willelmus Tyrenſis Archiepiſcopus ſcripſit. lib. 12. de Bello Sacro. cap. penultimo & ultimo. Dominicum Michaëlem, Venetiarum Ducem, anno Domini 1223. Syria, vel Sancta Terra, litteribus appliciſſe cum ingenti exercitu, tunc captivo Balduino II. Rege Hieroſolymitano; eumque perhonorificè exceptum fuiſſe à Patriarcha, Conſtabulario & Cancellario. cæteriſque proceribus regni, tam laicis, quam Eccleſiaſticis; & tandem inter Venetos & regni Proceres ictum fuiſſe fœdus certis conditionibus, quarum ſeriem ex ipſo autographo recenſet in dicto capite ultimo. ex quibus hæ notandæ ſunt; In omnibus ſcilicet ſupradicti Regis, ejuſque ſucceſſorum ſub dominio, atque omnium Baronum civitatibus, ipſi Veneti Eccleſiam, & integram rugam, unamque plateam, ſive balneum, nec non & furnum habeant, jure hæreditario in perpetuum poſſidenda, ab omni exactione libera, ſicuti ſunt Regiæ propriæ: ubi* tugam *vocat vetus Charta* vicum, *ut ex ſequentibus apparet*: Burgenſes, *inquit*, in vico, & dominus Venetiarum: *& inde hodie nos vulgò dicimus* rue: *vocem, ni fallor, Teutonica, vel veteri Gallica*; *ut* leuga, *vel* treuga, *ex eadem lingua*: *civitates enim conſtat eſſe diviſas in rugas, vel vicos.*

Les Eſpagnols diſent auſſi *rua*, dans la meſme ſignification. Bonaventura Vulcanius s'eſt mépris, en corrigeant dans le Gloſſaire allégué, *rua* aulieu de *ruga*: & Mr Guyet en y corrigeant *ruma*, aulieu de *ruga*. Mais *ruga*, en cette ſignification, peut avoir été fait de *ruma*: de cette maniere: *ῥύμη, ruma, rumus*, par métaplaſme, *rumicus, rumica, ruca.* RUGA.

RUE: herbe. Gr. πήγανον. De *ruta*. Les Gloſes Anciennes: *ruta, πήγανον*. Varron livre IV. de *Lingua Latina*: *Qua in hortis naſcuntur, alia peregrinis vocabulis: ut Græcis, ocymum, menta, ruta, quam nunc πήγανον appellant.* Le mot Grec eſt ῥυτὴ. ou ῥυτὶ. Heſychius: ῥυτὴ. τὸ σύμφυτον. ἢ πήγανον ἄλλως. Iolaus dans ſon livre des Villes du Péloponnéſe, avoit remarqué que ῥυτὴ, en cette ſignification, étoit un mot du Péloponnéſe. Le Scholiaſte de Nicandre ſur les Thériaques: Ἰόλαος, ὁ τὴν περὶ Πελοποννησιακῶν πόλεων, τὸ πήγανον φησὶ Πελοποννήσιον PYTHN καλεῖσθαι φησι. ῥυτὴ & ῥυτὶ ont été faits de *ῥύω, germino. ῥύω, ῥυτὸν, ῥυτὴ, ῥυτὶ, ῥυτὶ.* Je donneray icy par occaſion l'étymologie de πήγανον. Plutarque dans ſes Symposiaques 1. 1. le dérive de *πήγνυμι, denſo*, acauſe de ce qu'on dit que la rue fait cailler la ſemence dans la matrice. Le Scholiaſte de Nicandre, aprés en avoir donné la meſme étymologie, ajoute, ὃ ἀφ' οὗ τὸ σπέρμα φύεσθαι τὸ πήγανον: qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable. Selon moy, πήγανον a été fait d'*ἴγανον*, mot de meſme ſignification ſelon le témoignage d'Euſtathius ſur l'Iliade β, page 701. de l'édition de Rome. On y a prépoſé un π, comme en pluſieurs autres mots. Voyez mon Traité du Changement des Lettres. Et ἴγανον me paroiſt avoir été fait de *γάνυμαι, luxurior.*

RUE *aux ours*. Par corruption, pour *rue aux oues*. Voyez cy-deſſus *oye* & *outarde*.

RUE *Boudebric*. Par corruption, pour *Erembourg de Brie*. Cette rue fut ainſi appelée, d'*Eremburge de Brie*, Fondatrice du College de Maître Gervais Chretien. Ce qui ſe juſtifie par une pierre qui ſe voit ſur la petite porte de ce College, ſur laquelle on lit *Eremburgis Bria.*

RUE *de la Truanderie*. Voyez *tru.*

RUE *des Marmouſets*. *De Marmoretis.* Voyez *Marmouſet.*

RUE DES TOURNELLES. Voyez *Tournelles.*

RUE *Gallande*. Rue de Paris prés la Place-Maubert: ainſi dite, par corruption, pour *Garlande*; des Seigneurs de Garlande, à qui tout cet endroit de la ville de Paris appartenoit. Mr le Baron d'Auteuil, en la Vie d'Etienne de Garlande, Chancelier & Senéchal de France, & principal

principal Miniſtre d'Etat ſous Louis le Gros: *Il fut fait Archidiacre de Noſtre-Dame de Paris, comme il ſe voit par diverſes Chartes de cette Egliſe, & ſpecialement, par le titre de Fondation de la Chapelle de Saint Aignan; par laquelle Garlande donna pour ces effet deux clos de vignes, dont l'un étoit ſitué au bas de la Montagne de Sainte Geneviéve, vers le lieu où eſt à préſent la Place-Maubert. Cette particularité ſemblera peut-eſtre légere; mais elle ſe trouvera moins inutile, quand on verra qu'elle apprend une antiquité de la ville de Paris; & que ce quartier, qui étoit alors une campagne, appartenoit quaſi toute entiere aux Seigneurs de Garlande, pour quelque beau Fief qu'ils avoient aux environs de cette Place-Maubert, & du Petit-Pont; & cela eſt ſi vray, que juſqu'à preſent la grande rue qui mene à cette Place-Maubert, eſt encore appellée la* rue Garlande; *& par corruption*, Gallande. Ce fief exiſte encore.

RUE GIL-COEUR. Par corruption, pour *Gui le Cuens*. André du Cheſne dans ſes Notes ſur Alain Chartier: *Loys de Sancerre, Chevalier, Conneſtable de France, vendit, céda, & tranſporta, à Révérend Pere en Dieu, Monſeigneur Guerrant d'Athies, Archeveſque de Bezançon, Conſeiller du Roy, acheteur pour lui, ſes hoirs, & pour ceux qui de luy auroient cauſe ou temps à venir, pour & parmy le prix & ſomme de trois mille livres tournois, un eſcu d'or à la Couronne, pour vingt deux ſols ſix deniers tournois la piece, une maiſon, hoſtel, jardins, & preaux, ſeant à Paris outre le Pont faiſant le coin de la rue d'Arondelle & de la rue Guy le Comte: l'une des portes dudit Hoſtel faiſant iſſue en ladite rue d'Arondelle, & l'autre en celle de Guy le Comte.* ¶ *Guy le Cuens*; qu'on prononçoit *Kens*: GILCOEUR. Nos Anciens diſoient *Cuens* pour ſignifier un Comte.

RUE GRENIER-St LAZARE. De *Varnerus à Sancto Lazaro*: comme on voit aux Archives de l'Egliſe de Paris; & au livre de la Chantrerie de la même Egliſe, écrit en 1334.

RUE QUINQUEMPOIX. Voyez *quinquempoix*.

RUE TIBAUT-TODE'. Pluſieurs croyent que cette Rue a eſté ainſi appelée, par corruption, pour *Thibaut Odet*: & qu'elle eſt appelée dans les Titres Latins *Vicus Theobaldi Odeti*: ce qui n'eſt pas véritable. Dans pluſieurs Titres de la Chambre des Comptes de Paris; ce qui m'a été indiqué par Me Rouſſeau Auditeur des Comptes, homme tres verſé dans les Titres de cette Chambre; elle eſt appellée *la Rue Thibaut aux dez*. Dans un livre de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Livre de la Taille de cent mille livres pour la quatriéme année, impoſée ſur la Ville de Paris 1296.* il y a, *La Rue Adam, Bourbon, & la Rue Tybaut aux dez*.

RUEL. Village prés de Paris, célebre par la demeure du Cardinal de Richelieu. De *Rotojalum*. C'eſt ainſi qu'il eſt appelé dans les anciens Titres Latins.

RUELLE. C'eſt un diminutif de *rue*.

RUFIEN Ce mot ſignifie proprement *un Maquereau*. Nicot: RUFIEN. *Leno*. De l'Italien *ruffiano*, mot de meſme ſignification. On ne ſait point bien l'étymologie de l'Italien *ruffiano*. Voyez mes Origines Italiennes, & celles de Me Ferrari. Voyez auſſi Me du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *rufiani*: où il croit que le mot de *rufiano* a été dit de *rufus*, parceque les cheveux des Courtiſanes étoient ordinairement roux, aulieu que ceux des honneſtes femmes étoient ordinairement noirs: ce qui a été remarqué par François Pithou & par Woveren ſur Pétrone. Et à ce ſujet, il eſt à remarquer que les Dames Italiennes qui prétandent en galanterie, ſe font rouſſir les cheveux, en ſe lavant la teſte: & acauſe de cette couleur, elles appellent ce lavage *la bionda*. La Cruſca: BIONDA. *Lavanda, con laquale le femmine ſi bagnano i capelli, per fargli biondi. Ruſien* ſignifie auſſi parmy nous un homme débauché aux femmes: & ce mot, en cette ſignification, eſt plus uſité qu'en l'autre.

Je reviens à l'étymologie. Celle de Me du Cange me paroiſt plus vray-ſemblable que toutes les autres; qui ſont, que *ruffiano* a été dit d'un nommé *Rufus*, célebre Maquereau: qu'il a été dit de l'adjectif *rufus*, acauſe que les Maquereaux étoient habillez de roux: toutes choſes dites ſans preuve. L'opinion de Me Ferrari n'eſt pas plus vray-ſemblable, lequel veut que *ruffiano* air été dit de *rufa*; mot Latin, qui ſignifie *capitis porrigo, ſive furfures*. Rufare, dit-il, *eſt caput ſcabere, & furfures pellere. In, de pro blandiri, & adulari, quod lenonum proprium*. Il ajoute: *Certé, Patavii, cùm lenonem indicare volunt, caput ſcabere ſolent*.

RUIERS. On appeloit ainſi, dans quelques Coutumes de Flandre, ceux à qui appartient la Juridiction des chemins. C'eſt un dérivé du mot de *rue*. ¶ *Ruier* eſt auſſi une dignité Eccleſiaſtique dans l'Egliſe de Saint Quentin. Voyez Me du Cange au mot *ruarius*.

RUISSEAU. De *rivicellus*, diminutif de *rivus*. Anciennement on diſoit *ru*: de *rivus*.

RUM. Nicot. RUM *eſt le trait en ligne droicte d'un vent à autre; comme Nort, Sud, Eſt, Weſt, Nordeſt, Sudweſt. Ce qui eſt entendu non ſeulement d'un vent entier à autre, ains auſſi d'un demi-vent à autre, & d'une quarte de vent à autre, & de plus grande menuiſe de vents: s'il s'en faiſoit en la navigation. Selon ce, on dit* Arrumer une carre; *c'eſt à dire, tirer en icelle leſdits Rums de vents entiers, demi-vents, ou quartes d'iceux, d'un point à ſon oppoſite en droicte ligne. Ce qui eſt uſité ès Cartes de navigation ou de mer, parce que les routes & chemins de la mer ſont en haut & en l'air, & non en bas, comme ceux de la terre; ceſt adire aux vents. Leſquels* Rums *ſont marquez de noir, de rouge, & de vert, pour diſtinguer les Rums des vents entiers d'avec ceux des demi-vents, & des quartes, ſervans treſtous pour tenir droicte route, & la reprendre quand la fureur d'un vent traverſain a fait deſrouter & fourvoyer le navire. Et s'il ſe trouve des Cartes de terre Arrumées, à la façon de celles de mer, (comme en l'an 1564. il m'en fut monſtré une de ce Royaume toute arrumée, faicte par un Coſmographe Portugais, à la requeſte de l'Ambaſſadeur du Roy de Caſtille, que j'envoyay avec ledit Coſmographe au Roy Char-*

Digitized by Google

les IX. eſtant lors à Eſcouen, à ce qu'il retint ladite Carte comme pernicieuſe à ſon Eſtat, & le Pourtrayeur & Coſmographe à ſon ſervice, ce qu'il feit.) ſont Cartes pour la guerre, ſervant à un eſtranger ennemi, pour ſans guide, connoiſſante le pais, & à la faveur d'un Cadran ou Buſſole, mener une armée à travers tout le pais deſteigné en ladite carte arrumée, & ne tomber point au danger auquel T. Live eſcrit en ſon 22. livre, eſtre tombé Annibal, quand il ſe vit rendu au champ Stellates. Le mot peut eſtre prins de ῥυμὸς, diction Grecque, qui ſignifie le timon d'une charrette, qui la fait aller droit ſans balancer: Car le Rum monſtre auſſi le droict de la route qu'il faut tenir ſans varier. Aucuns l'appellent tym, *autres* lys de vent. *L'Eſpagnol*, Rumo: *conformément au mot Grec* ῥυμὸς, *excepté en l'accent*

RUSE. Nicot le dérive d'*uſus*. Ne viendroit il point de *reuſus*, mot composé de la particule *re*, & du nom *uſus*?

RUT. De *rugitus*, acauſe du bruit que font les cèrs quand ils ſont en rut. Les Annales Bertiniennes, en l'an 864. *Hludevicus Italia Imperator nominatus, à cervo quem in rugitu poſitum ſagittare voluit, g-aviſſimè vulneratur.* Rugire a été dit des cèrs demeſme que des lions. Job chapitre XXXIX. parlant des biches: *Incurvantur ad fœtum, & pariunt, & rugitus emittunt.* Marot, dans ſa Traduction de ces mots du Pſaume *Quemadmodum deſiderat Cervus ad fontes aquarum:*

Ainſi qu'on oit le Cerf bruire,
Pourchaſſant le froid des eaux;
Ainſi mon ame ſoupire,
Seigneur, après tes ruiſſeaux.

Aulieu de *rugire*, on a dit *prugire*. La Loy des Allemans, titre XCIX. §. 1. *Si quis biſontem, bupalum, vel cervum qui prugit, ſuraverit, aut occiderit*, &c. Et *brugire*: d'où nous avons fait BRUIRE; comme de *brugitus*, BRUIT, que les Bas-Bretons prononcent BRUT. *Rugitus, ruit*, RUT. Anciennement on prononçoit *ruit*. Villon:

Retournez-cy, quand vous ſerez en ruit,
En ce bordeau où tenons noſtre Eſtat.

Coquillart, dans le Monologue de la Botte de Foin:

Bailler aux Dames le déduit,
Ferme comme un Sanglier en ruit.

Rabelais 3. 27. *Tous les manans & habitans du lieu entroient en ruit; beſtes & gens; hommes & femmes; juſques aux rats & aux chats.* Et *ruiment*, pour *rugiſſement*. Les Grandes Chroniques de France, dédiées à Charles VIII. *Et ſembloit que ce fuſſent uriement de Loups, & ruiments de Lions.*

S A.

SOn appelle des S, cettains biſcuits, & pains d'épices; parcequ'ils ont la figure de la lettre S.

SABAT. Pour *bruit*, *tintamarre*. Peuteſtre de σαβάζειν, *bacchari*: *unde Sabazius*, pour *Bacchus*. C'eſt la remarque de Mr Huet. Bourdelot a fait la meſme remarque.

SABINE. Voyez *Savinier*.

SABLE. De *Sablum*, contraction de *ſabulum*, on a fait *ſablo ſablonis*; d'où nous avons formé *ſablon*. *Sablum* ſe trouve dans les anciens manuſcrits de Vittuve, ſelon le témoignage de Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 303. ¶ Jules Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote page 503. dérive *ſabulum* de *ſalum*. Sabulum *autem à* ſalo, ſalabulum. Ce ſont ſes termes.

SABLE. Couleur noire en Armoiries. Mr Hauteſerte livre & chapitre 3. des Ducs & Comtes de Province: SABULUM, *quod eſt nigrum, non à* ſabulo *deſtexum, ſed à muribus Ponticis nigri coloris, quos vocant* Martras ſabelinas, *vel* ſabulinas. ¶ Les Suédois & les Jappons appellent encore aujourd'huy *ſabler* ces ſortes de martres. Voyez *marte ſublime*.

SABLE'. Ville du Maine ſur les confins de l'Anjou. De *Sabolium*. *Sablolium*, SABLŒIL, SABLE'. Voyez mes Remarques ſur la Vie de Mathieu Ménage, premier Theologal de l'Egliſe d'Angers.

SABLIERE. C'eſt cette piece de bois qui ſe poſe ſur un poitrail, ou ſur une aſſiſe de pierre dure, pour porter un pan de bois, ou une cloiſon. C'eſt auſſi la piece, qui, à chaque étage d'un pan de bois, en reçoit les pôteaux, & porte les ſolives du plancher, dit l'Architecte Daviler dans ſon Explication des Termes d'Architecture. Qui cherche trouve. J'ay cherché long-tans l'étymologie de ce mot: & je l'ay enfin trouvée. Ce mot a été fait de *ſcapula*, ceſtadire *épaule*. Et il en a été fait de cette maniere: *ſcapula, ſcapularia, ſcabularia, ſabularia, ſablaria*, SABLIERE: comme qui diroit *une épauliere*: une choſe qui épaule, qui en ſoutient une autre. Le SCA a été changé en SA: comme en SALE fait de *ſqualus*, primitif de *ſqualidus*; & en SASSER, fait de *ſquaſſare*. Et aulieu de *ſcabularia*, on a commancé premiérement à dire *ſchabularia*, dont on a fait enſuite *ſabularia*.

SABOT: ſoulier de bois. Rabelais 3. 27. *Je vis qu'elle deſchauſſa un de ſes eſclos: nous les nommons* ſabots. Périon & Tripault le dérivent de καυσίδιον. *Syllaba*, dit Périon, *detrahitur: ut* καυσίδιον, *id eſt, calceus ligneus. A Turonibus noſtris, aliiſque finitimis*, Sabod, *vel* cabod, *dicitur*. Mr du Cange le dérive de *ſac de bos*: qui eſt une origine indigne d'un auſſi grand Etymologiſte qu'étoit Mr du Cange. Il vient de *ſapus*, qu'on a dit, par métaplaſme, pour *ſapa*. Voyez *ſavate*. *Sapus, ſapo, ſapotius*, SABOT. Mr Voſſius a remarqué ſur ſon Catulle, page 290. que les Bœotiens appeloient κρηπῖδα, les ſabots avec leſquels on pile la vendange.

SABOT *d'un cheval*. C'eſt toute la corne du pié du cheval. L'origine de *ſabot* en cette ſignification

Digitized by Google

ſignification ne m'eſt pas bien connue. Je croy pourtant que ce mot en ce ſens a été dit acauſe de la dureté de la corne du cheval, ſemblable à celle d'un ſabot. Le Pere Ménestrier a une autre penſée touchant l'étymologie de ce mot. Voyez-la cy-deſſous au mot *Savoye.*

SABRE. Sorte de coutelas. C'eſt un mot Alleman, qui ſignifie une épée courbée : *enſis falcatus.*

SAC. Ce mot eſt commun à toutes les Langues. ¶ Cujas dans ſes Commentaires *ad Africanum*, le tire de *ſagum* : mal.

SACAGER. L'origine de ce mot eſt difficile à trouver. Voyez M^r de Caſeneuve au mot *Sacqueman.* Mr Bochartle dérivoit de l'Alleman ou du Flaman *ſchaecken* : qui ſignifie *ravir* : qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable. ¶ Le Bon, ridiculement, à ſon ordinaire, le dérive de *ſica.*

SACBOUTE. SAQUEBOUTE. SAQUEBUTE. SAQUEBUCHE. Ces mots qui ſe trouvent écrits de toutes ces façons, ſignifient un inſtrument de Muſique Les Eſpagnols diſent *ſacabuche* : ce qui avec le François *ſaquebuche*, me fait conclure que tous ces mots ont été formez de *ſambuca. Sambuca, ſabuca*, par corruption : d'où le François *ſaquebuche.* & l'Eſpagnol *ſacabuche* ¶ *Sabuca. ſacbuceta, ſacbutta.* SAQUEBUTE, & SAQUEBOUTE. Dans la Verſion Françoiſe de la Bible qu'on appelle *de Genéve*, au chapitre 3. de Daniel, verſet 10. le mot de *ſambuca* a été rendu par *ſaqueboute.* De *ſambuca* les Italiens ont fait demeſme *ſampogna. Sambuca, ſambucina, ſambucina.* SAMPOGNA. *Sambuca* ſe trouve en cette ſignification, dans pluſieurs lieux rapportez par Mathias Martinius. Et *ſambuca* a été fait de σαμβύκη, fait du Caldaïque, ou du Syriaque *ſabecca*, & non pas, comme le prétant Suidas, d'ἰαμβύκη ; parcequ'anciennement on chantoit des Vers lambes ſur cet inſtrument. Ecoutons Caſaubon ſur Athénée, XIV. 8. *Muſicum inſtrumentum quod* ſambucam *dicebant ; Parthi & Troglodytis paullò poſt aſſignat Euphorion Certum eſt, vetuſtiſſimos Orientis populos eo organo uſos Inde tranſiit poſteà ad Græcos & rei & nomen. Daniel Propheta, capite 3.* ἧ ὦν ὥρα ἀκούσητε τῆς φωνῆς τῆς σαμβύκης, σύριγγος, καὶ πανδόκης, σαμβύκης τε. *in Chaldaico textu Danielis eſt* סבכא ſabbeca. *Sambucam verò militarem cujus ſit ſtatim mentio, deſcripſerunt Græci & Latini Scriptores nonnulli : ſed obiter, & parum planè aut exactè. Extat accuratior ejus deſcriptio in Mechanicis Athenæi ; non quidem ex Bithone aut Andrea Panormita, ad quos rejicit hoc loco Dipnoſophiſta ; verùm & Damio quodam Colophonio.* Voyez Mathias Maſtinius & Voſſius dans leurs Etymologiques.

Mr Guyet dérivoit l'Italien *ſampogna* de *ſymphonia.* Et Mr Ferrari, dans ſes Origines Italiennes, a préféré cette étymologie à la mienne: ajoutant, qu'on pouvoit auſſi tirer *ſampogna* de *cicuta.* Encore une fois, l'Italien *ſampogna* vient de *ſambuca.* Et l'Arioſte dans le XVIII. Chant de ſon *Furioſo*, a dit *ſambuca*, aulieu de *ſampogna.*

Ode la ſera il ſuon della ſambuca.

Et dans la Bible Eſpagnole, au paſſage de Daniel cy-deſſus allégué, le mot de *ſambuca* a été rendu par *ſampoña.*

SACLER. C'eſt ainſi qu'on prononce à Paris, par corruption, aulieu de *ſarcler*, ou *ſercler* : qui eſt la prononciation des Provinces, mais la plus conforme à l'étymologie, les Latins ayant dit *ſarculare.* Ce mot ſe trouve dans Columelle ; & *ſarculatio* dans Pline: & *ſarculum* pour l'inſtrument à ſacler, dans Horace & dans Ovide : ce qui fait que je ne puis aſſez m'étonner que Pétion et Henri Etienne ayent dérivé *ſarcler* de σκαλεύειν.

SACRE : oiſeau de proye. J'avois toujours cru que ce mot François avoit été fait du Latin *ſacer*, que je croyois avoir été dit en cette ſignification, à l'imitation du Grec ἱερὸς. Mais je viens préſantement d'apprendre de Monſieur Bochart qu'il vient de l'Arabe *ſakron*, mot de la meſme ſignification ; fait du verbe *ſakara*, qui ſignifie *acutè videre.* Voyez Monſieur Bochart dans ſon Hierozoïcon livre 2. chapitre 19. page 267.

On dit auſſi SACRET. Et Belon dans ſon livre de la Nature des Oyſeaux, dit que le ſacret eſt le mâle, & le ſacre la femelle.

SACRIPAN. Fauxbrave : Rodomont. De *ſacripante*, perſonnage de l'Orlando Furioſo de l'Arioſte.

Era ſuor de' perigli un Sacripante :
Ma ne' perigli avea cara la vita,

dit le Bernia dans ſon *Orlando Innamorato.*

SACRISTIE. SACRISTAIN. *Sacriſtie*, c'eſt le lieu où l'on met les habits & les ornemens dont on ſe ſert dans les Egliſes. Et *Sacriſtain*, c'eſt celui qui a ſoin de la Sacriſtie; appelé en pluſieurs lieux de France ; & particulierement en Anjou ; *Segretain.* Voyez *Segretain.*

SACS. Religieux : ainſi appelez de leurs habits. Bourdigné, dans ſes Annales d'Anjou, en la Vie de Charles II. Roy de Sicile, Comte d'Anjou, au feuillet 103. verſo: *Du temps d'iceluy Comte d'Anjou, environ l'an de noſtre Seigneur mil trois cens ſept, eſtoit en grand bruit, tant en ſainteté de mœurs qu'en ſcience, révérend Pere en Dieu Gillu Romain Archeveſque de Bourges & Religieux de l'Ordre du Freres Hermites ; aux pourchas & requeſte duquel, furent Religieux de ſon Ordre mis au Convent, où de préſent ſont, à Angiers, que l'on appelle vulgairement* le Convent des Auguſtins. *Auquel Convent eſtoient par avant autres Religieux ; leſquels pour l'habit qu'ils avoient veſtu, eſtoient du commun appelés* Sacs *: combien que à la realité eſtoient nommez* Frattes de pœnirentia Jeſu Chriſti. *Et ces Sacs, pour aucuns mauvais cas dont ils furent attaints & convaincus, furent abolis, & leur Ordre exterminé, & en leur lieu furent mis les Auguſtins.*

SADE. Voyez *mauſſade.*

SADINET. C'eſt la nature de la femme. Villon:

Ses larges reins ; le ſadinet,
Aſſis ſur groſſes fermes cuiſſes
Dedans ſon joly jardinet.

C'eſt un diminutif de *ſade.*

Digitized by Google

SADINETTE. Regniet, Satyre 7.

Autant qu'une plus blanche, il aime une brunette.
Si l'une a plus d'éclat, l'autre eſt plus ſadinette.

C'eſt un diminutif de *ſade*. Voyez *mauſſade*. Ce mot n'eſt plus du bel uſage. ¶ Bourdelot le dérivoit de *Suada*.

SAFFRAN. Mr du Cange le dérive du Grec-vulgaire ζαφράν, & Hotman, de l'Alleman *ſaffran*. Il vient de l'Arabe *Zapheran* : d'où les Italiens ont auſſi fait *ſafferano*. Les Turcs diſent, comme nous, *ſafran*. ¶ Nous diſons *ſafrané* & *ſafranier*, pour dire *ruiné*.

SAFFRE. M. Régis dans ſon Dictionnaire des Termes propres à la Philoſophie : SAFFRE. *C'eſt une terre minérale de couleur griſe, qui teint le verre. & qui luy donne une couleur bleue propre pour les émaux. Pluſieurs la mettent au rang des pierres minérales. Elle eſt nommée Saffre à cauſe qu'elle donne la couleur du Saphir.*

SAFRE. Lat. *petulans, laſcivus.* SAFRETTE, *remuante ſtetillante :* Lat. *laſciva*. Rabelais IV. 51. *Tout le ſert & deſſert fut porté par les filles pucelles mariables du lieu : belles, je vous aſſie, ſafrettes, blondelettes, douceletes, & de bonne grace.*

SAFRE : pour *gourmand*. Périon le dérive de σαπρός, *putridus*.

Ces habitans du Cap de Bonne Eſperance, que nous appelons *Cafres*, qui ſont des hommes goulus & mal propres, ſont appelez *Saphres* par Olivier du Nort d'Utrecht, dans ſon Voyage. Voicy ſes termes, qui ſont du chapitre 2. du livre 1. *Quand avions tué quelque bœuf, ils demandoient les entrailles & boyaux, & les mangeoient tous crus en ayant oſté la principale ſiente, & eſtendans ſur quatre eſſages, ou baſtonnets, une piece de la peau par deſſus le feu, ils échauffoient un petit les boyaux : quaſi à la maniere qu'on cuit le lard avec le potage.* Ce qui a fait croire à Mr l'Abbé Drouin, que nous avions de là appelé *ſafre*, un homme qui mange mal proprement & avidement. Furetiere le dérive d'*exavorus*.

SAGE. Du Latin-barbare *ſapius*, fait de *ſapere*. *Sapius, ſagius*, (d'où l'Italien *ſaggio*. & l'Eſpagnol *ſabio*) SAGE. Bourdelot n'a pas bien rencontré, dérivant ce mot de *ſagax* : ou de *ſagus*, d'où *præſagus*.

SAGON. C'eſt la plus petite eſpéce de ſinge. Marot, dans ſon Poëme intitulé *le Valet de Marot contre Sagon* :

Or dea beſte que j'ay ſus dites,
SAGON, tu n'es des plus petits :
Combien que ſagon ſoit un mot,
Et le nom d'un petit marmot.

Ce Sagon, pour le marquer en paſſant, c'eſt François Sagon, Poëte de ce tans-là, né à Rouen en Normandie, qui avoit écrit contre Marot. Voyez mes Remarques ſur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roy d'Angers, p. 312. & cy-deſſus *marmot*. Et pour monſtrer que dans ces vers de Marot, *ſagon* ſignifie un ſinge, c'eſt que dans une petite édition qui a été faite de ce Poëme de Marot, ſéparément des Oeuvres de Marot, Sagon y eſt répréſanté à la premiere feuille, comme un petit ſinge, attaché avec une corde, auquel Frippelippe, Valet de Marot, donne le fouet. Après avoir parlé de la ſignification de ce mot, il faut parler de ſon étymologie. Je croy que *ſagon*, eſt une contraction de *ſapajon*, mot François, qui ſignifioit *un ſinge*. Pour lequel on dit aujourd'huy *ſapajou*. *Sapajon, ſajon*, SAGON. Et on a dit *ſapajon*, pour *ſapajon*, comme *Arpajon*, nom de famille, pour *Arpajon*. ¶ Voyez dans mon Diſcours du Changement des Lettres, les exemples du changement de l'N en U. *Sapajon*, dans la ſignification de *ſinge*, me paroît un mot Indien d'origine.

SAGOUIN. Nous diſons dans le diſcours familier, parlant d'un homme qui mange malproprement ; par exemple, d'un homme qui mange de la ſoupe avec les doits ; que c'eſt un *ſagouin*. Et ce mot a été fait de celuy de *ſale*, en la ſignification de *ſordidus. Salus, ſalius, ſalicus, ſaliguinus, ſaliguinus, ſaguinus*, SAGOUIN. Voyez *ſale*.

SAHIN. Le Livre intitulé *Conférence des Fauconniers : Les* Sahins *ſont des Faucons de haute maille, qui ont la teſte plate au deſſus, & le pennage bordé de blanc, & encores égalé de roux. Dont il ſemble que la Nature leur ait mis ſur la teſte une guirlande, ou couronne, pour marque de leur excellence. Bref, ce ſont les Faucons qu'anciennement on nommoit* pelerins, *ou* Faucons Tartares, *bien que ce fuſt improprement parler.* C'eſt un mot Arabe. Voyez Mr Bochart livre 2. chap. 3. de la ſeconde partie de ſon Hiérozoicon.

SAIGNE. On appelle ainſi en Bourgogne la ſéve du ſureau. De *ſagina*.

SAIGNER. De *ſanguinare*.

SAIN. Comme quand on dit, *du ſain doux*. De *ſaginamen. Sagina. Saginamen*, SAIN : comme *eſſain*. d'*examen* : *airain*, d'*æramen*. Les Canons Pénitentiaux, imprimez parmy les Inſtructions de Sr Charles Bottomée page 191. ont dit *ſagimen. In quibus feſtis diebus, vino, & ſagimine, caſeo, viſque*, &c.

SAIN. pour *cloche*. Le Teſtament de Jan Leſſillé Sr de Juigné ſur Sarte, page 590. de mon Hiſtoire de Sablé : *Item, Ge donne & laiſſe au Secretain de ladite Egliſe de Saint Martin de Sablé, & à ſes Succeſſeurs à toujours-mais, cinq ſous de rente, &c. pour & affin que ledit Secretain, & ſes Succeſſeurs ſoient tenus à ſonner les ſains quand on ſera l'Anniverſaire pour nous en ladite Egliſe.* De *ſignum*. Voyez *toque-ſain*.

SAINT Augustin. Sorte de Poires : ainſi appelées, du Village de Sr Auguſtin, à 3. lieues d'Angers, dans le voiſinage de Sr George : doù elles ont été portées à Angers.

SAINT-AUGUSTIN. Sorte de caractere d'Imprimerie : ainſi appelé du livre de Sr Auguſtin de la Cité de Dieu, imprimé à Rome en ce caractere là ſous le Pontificat de Paul II. en 1467. Voyez le Sr de la Caille dans ſon Hiſtoire de l'Imprimerie page 16.

SAINT-FOIN. Paſſerat ſur Tibulle, page 116. *Veteres Gloſſæ* : Vicinia, γειτονία, γειτνίασις. *Id eſt, quod dicimus* du Sainfoin, *Id eſt, ſemen quod è prato vicino in noſtrum*

noſtrum ſpargitur, ſine ulla ſanctitate, niſi quæ in vocabuli & vulgi imperiti uſu hæret. Je n'entens pas ces paroles de Paſſerat. D'autres dérivent le mot de *ſaint foin* de *ſanum fœnum*. Ce foin s'appelle autrement *foin de Bourgogne*.

SAINT-LEZIN. Sorte de poires. De la Chapelle Saint Lezin près d'Angers: dans le jardin de laquelle on commença en Anjou à greffer de ces poires. En Anjou, nous prononçons Lezin: à Paris, on dit plus communement *Lézin*.

SAINT-SUAIRE De *Sanctum Sudarium*. Les Grecs Modernes de *Sudarium* ont fait σουδάριον, qui ſe trouve en St Jan. XI. 44. Nonnus ſe trompe, en diſant que le mot de σουδάριον eſt Syriaque. Ce n'eſt pas que le mot *ſudar* ne ſe trouve dans la Paraphraſe Syriaque de la Bible: comme au verſet 12. du chapitre XIX. des Actes des Apoſtres, & meſme en la Paraphraſe Chaldaïque de Jonath: comme au verſet 15. du chapitre XXI. de l'Exode: & aux verſets 33 & 34. du chapitre XXXIV. & au verſet 10. du XX. chapitre du Lévitique: & encore en celle d'Onkelos; comme au 15. verſet du chapitre 3. Mais il n'eſt Syriaque & Chaldaïque que d'uſage, & non pas d'origine.

SAINTE-CATHERINE. Sorte de prunes, ainſi appelées, de Ste Catherine, village de Touraine, dans le voiſinage de Ste Maure: où une femme aïant fait cuire de ces prunes, ſéchées au Soleil, elles ſe trouverent excellentes: quoyque venant d'un prunier non anté, elles ne ſoient pas bonnes crues.

SAÏQUE. Sorte de Vaiſſeau de mer: C'eſt un mot Turc. Leunclavius dans ſon Onomaſtique Turc: SAÏCA. *Biremis. Vox Turcica*

SAISIR. De *ſaccire*. Mr de Saumaiſe ſur Tertullien *De Pallio*, page 124. Saccire, & ſacire, *quod Graci* σακκίζειν. *recentiores* ſaſire *dixerunt: unde noſtrum* ſaiſir; *de quo nos alibi.* Et ſur Solin, page 539. Saccire *dicebant Veteres,* τὸ σακκίζειν: *nos* ſaiſir. *Inſima etiam Latinitas* ſaſire; *ut ex Marculphi Formulis conſtat.* Voſſius *De Vitiis Sermonis* page 743. Sacire à *Gallico* ſaiſir; *miſi hoc ab illo. Notat* apprehendere, occupare, poſſidendum dare. *Ac pro eodem, cum altera vocali, dicimus* ſaicire; *unde* ſaiſina, *vel* ſeiſina, *de quibus omnibus lib.* XI. *cap* 15. *actum, in verbis barbaris barbaræ originis. Sed hujus etiam loci videri poſſit, ſi Gallicum* ſaiſine *factum ſit à* ſeſſione. *Sanè jungi ſolent* ſaiſine *&* poſſeſſion. *Ac* poſſidere *dicitur ex eo, quòd quis ſit* potis ſedere, *hoc eſt* ſedem ac domicilium figere. *Ut Belga à* ſitten; *quod eſt, ſedere;* beſitten *dicunt, pro* poſſidere. Sacire *per C, habes in Formulis Solennibus num 29.* Ut ipſas nec vendere, nec donare, ... nec ad proprium ſacire, nec hæredibus meis in alode relinquere, ... Pontificium habeam ad faciendum. Et ce qui ſuit. Encore une fois: *ſaiſir* vient de *ſaccire* ¶ Voyez Juret ſur l'Epitre CI. d'Yves de Chartres. ¶ Mr du Cange dit que *ſaccire* a été dit, quaſi *in ſaccum immittere:* qui eſt une étymologie peu vray ſemblable. Mais celle de Périon touchant le mot de *ſaiſir* eſt tout fait ridicule. Il le dérive de κωθίζειν.

SAISON. Quelquesuns le dérivent de *ſatio*, acauſe de ces vers du ſegond des Georgiques de Virgile,

Optima vinetis ſatio eſt, cùm, vere rubenti,
Candida venit avis, longis invisa colubris.

C'eſt ainſi que Mr Guyet croit qu'il faut lire en cét endroit aulieu de *vere rubenti:* ce qui eſt réfuté par le Virgile de Mr Nicolas Heinſius, où il y a *rubenti*. Mais *ſatio*, en ce lieu ſignifie *ſemaiſon:* mot qui ſe dit des vignes. Horace: *Nullam, Vare, ſacra vite prius ſeveris arborem.* SAISON vient de *ſatio:* d'où les Italiens ont auſſi fait *ſtagione*. Les Latins ont dit *tempeſtates anni:* comme qui diroit, *temporis ſtationes.* ¶ Pétron le dérive ridiculement de κωθίς.

SALADE. De *ſalata:* acauſe du ſel qui y entre. Les Italiens diſent *ſalata*, & *inſalata*. Les Latins l'appeloient *acetarium:* acauſe du vinaigre qui y entre.

SALADE: pour *caſque*. Nicot le dérive de *ſila*, qui ſignifioit la meſme choſe parmy les Latins. Feſtus: SILUS *appellatur naſo ſurſum verſus repando. Unde galea quoque, à ſimilitudine,* ſilæ *dicebantur.* ¶ *Sila, ſilata, ſalata,* SALADE. Les Eſpagnols diſent *celada*, & les Italiens *celata:* Et ſelon l'opinion du Pere Bertet, Jéſuite, & de Mr du Cange, le François *ſalade* a été fait de ce mot Eſpagnol, ou de ce mot Italien. Et l'Eſpagnol *celada* & l'Italien *celata*, ſelon le Pere Bertet & Mr du Cange, ont été faits du verbe *celare:* parceque le caſque couvre la teſte & le viſage. Voyez mes Origines Italiennes au mot *celata*. ¶ Mr de Valois le Jeune le dérive de *ſalatta*, qu'il croit avoir ſignifié la meſme choſe: fondé ſur cet endroit des Gloſes d'Iſidore, SALATTARIUS, *portator armorum*. Et il croit que *ſalattarius* a été fait de *ſalatta*, comme *galearius*, de *galea:* & que ces deux mots ne ſignifient qu'une meſme choſe: aſſavoir, un Goujat qui porte les armes du Soldat, & entr'autres armes, ſon caſque.

SALAIRE. De *ſalarium:* mot formé de *ſal.* Turnèbe livre XVIII. de ſes Adverſaires chap. 20. SALARIUM *à ſale originem habere vel ipſius vocabuli ſono notum eſt. Accedit auctoritas Plinii, verborum non incallidi inveſtigatoris. Nam lib. 3. cap. 7 inquit,* honoribus etiam militiæque interponitur ſalariis inde dictis. Salaria *autem Tribunorum militarium & Ducum, erant annonæ ipſorum. Proinde* ἀνάλωμα *Græci, (ſic enim recentiores hoc nomen æmulati, ſuâ effinxerunt linguâ) interpretantur* ὀψώνιον. *Vopiſcus in Aureliano:* Nam illi Romam venienti ſalaria ſui ordinis ſunt decreta. *Deinde ſic ſcribit,* panes militares, numero ſedecim; panes militares caſtrenſes quadraginta; vini menſalis ſextarios quadraginta; porcellum dimidium; gallinaceos duos; porcinæ pondo triginta; *& qua ſequuntur: è quibus quis non intelligit, annonam cuique deſtinatam & aſſignatam* ſalarium *dici.* Dans Feſtus chap. IV. verſet. 14. *Nos autem memores ſalis quod in Palatio comedimus.* La Verſion de ceux de la Religion Prétandue Réformée: *Or dautant que nous ſommes aux gages du Roy.* Celle de Deodati: *Or d'autant que nous ſommes ſalariez du Palais.* Celle de Junius: *Jam propterea quòd ſalarium de Regis Palatio percipimus.*

Voyez

¶ Voyez Mr Bochart dans ſon Hierozoïcon partie 2. page 40.

SALAMALEC. Salutation des Turcs; priſe des Syriaques. Une épigramme de l'Anthologie du livre 3. au titre εἰς πανικὸς, page 405. de l'édition in folio :

Ἀ'λλ' οἱ μὲν Σύρης ἔασι, ΣΑΛΑΜ · οἱ δ' αὖτ' αὖ Φοίνικες, ΝΑΔΙΟΣ · οἱ δ' Ἕλληνες ΧΑΙΡΕ · τί δ' αὖτις ἐρεῖτε.

Brodeau ſur ces vers: *Quod Græci χαῖρε, & Latinè ave, hoc Hebræo Syroque ſe mone* ſalomalach. *Divus Hieronymus in Matthæi X. caput.* Salam, *pax*; lach, *tibi eſt. Tertullianus. Nam & hodie Judæi* pacis *nomine appellant, & retro in ſcripturis ſic ſalutabant.* ναὶδιος, *ſalvus ſis.* Aulieu de ναὶδιος, qui ne ſignifie rien, Scaliger lit Αὔδιος. Voyez Mr Bochart p. 84. des Colonies des Phœniciens.

Salamalec; ou, comme prononcent les Turcs, *ſelamalec*, n'eſt pas ſeulement une ſalutation des Turcs; mais encore des Arabes : & meſme de tous les peuples Mahometans.

SALE. Lat. *Sordidus.* De *ſqualus*, inuſité, pere de *ſqualidus.* ¶ *Squalus*, *ſcalus*, SCALE, SALE. *Squalire* : pour *ſqualere*; SALIR. ¶ *Squala*, pour *ſqualida*, ſe trouve dans Nonius Marcellus, page 173. SQUALAM *pro* ſqualidam. *Ennius Telamone :*

Strara terre lavere lachrymis veſtem ſqualam & ſordidam.

C'eſt un vers Trochaïque ſepténaire. Et à la page 226. au mot *ſqualor*, il cite ces mots de Varron, *Ager derelinqueretur, ac periret ſquale, ſcabreque, illuvie, & vaſtitudine.* De *ſqualus*, on a fait *ſqualitas*, & *ſqualitudo* qui ſe trouvent dans le Poëte Accius, ſelon le témoignage de Nonius Marcellus. ¶ J'oublioïs à remarquer que le SQUA de *ſqualus* a été changé en SA : comme en SASSER, de *ſquaſſare*, & en SABLIERE, de *ſcapularia*. Voyez *ſaſſer* & *ſabliere.*

SALEBRAIS. Le Dictionnaire de Droit manuſcrit de François Ragueau: *Aſperitrix, inæqua, lupa, ſcopa, ſcortum : noſtris* SALEBRAIS.

SALIQUE. Loy. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Paſquier livre 2. de ſes Recherches chap. 17. *Or combien que le droit d'aîneſſe & l'appanage ſoient choſes nouvelles au regard de la Loy Salique; ſi eſt-ce que le profit que noſtre Royaume ſent de telles maximes, nous les rapportons toutes communément comme ſi elles euſſent eſté introduites avec cette Loy Salique. veritablement non ſans grande occaſion. Car encore qu'elle n'en faſſe aucune mention; ce neanmoins la meſme raiſon qui occaſionna nos anceſtres à forclorre les filles de l'eſperance du Royaume, fut cauſe que depuis on voulut attribuer aux aiſnez tout le droit de la Couronne, & que par meſme moyen les freres de nos Rois furent ſeulement appeunez. Toutefois, pour parler à ſon rang d'icelle Loy, qui eſt tant célebre, à l'avantage des François, il ſemble que pour le jourd'huy cette Loy nous ſoit peculiere entre tous autres Royaumes. Pour laquelle cauſe quelques-uns (comme Guillaume Poſtel) eſtiment qu'elle prit ſon ancienne origine des Gaules, & qu'elle fut appelée* Salique, *au lieu de* Gallique, *pour la proximité & voiſinage que la lettre* G *en vieil moule, avoit avec la lettre* S. *Il ſeroit mal-aiſé de rapporter la diverſité des opinions qui ſe rencontrent en l'etymologie de ce nom. Jean Cénal, Eveſque d'Avranches, qui a laborieuſement recherché pluſieurs anciennetez, & de la Gaule & de la France, l'a voulu rapporter à ce mot François* Sale; *parceque cette Loy eſtoit ſeulement ordonnée pour les Sales & Palais Royaux. Claude de Seiſſel, aſſez mal-à-propos, a penſé qu'elle vint du mot de* ſel *en Latin, comme une Loy pleine de ſel, c'eſt-à dire de ſapience, par une métaphore tirée du ſel. Un Docteur ès Droicts, nommé Ferrarius Montanus, a voulu dire que Pharamond fut autrement appellé* Salique. *Les autres, (comme l'Abbé Veſpregenſe) plus ingénieuſement. La tirent de* Salogalt, *l'un des principaux Conſeillers de Pharamond. Et les derniers, penſans ſubtiliſer davantage, diſent que pour la fréquence des articles qui ſe trouvent dans icelle Loy, commençans par ces mots* Si aliquis, & Si aliqua, *elle prit ſa derivaiſon.*

Quelques-uns, ſelon le témoignage de Génebrard ſur Joſephe livre VII. chap. 10. eſtiment qu'on a dit *Salique* pour *Salomonique*, acauſe que Salomon fut le premier qui pratiqua cette Loy en Judée en la perſonne de ſon fis Roboam.

Mr d'Aviſſon, célebre Médecin Ecoſſois, au traitté qu'il a fait *de Sale, Terra & Lege Salica*, dérive ce mot de ces deux mots Allemans, *ſaltz* & *lik. Hanc legem* Salicam *barbaro vocabulo nuncupant, origine, & nomine, à* ſale *deductâ. Vox enim* Salica, *ſolii Gallis uſurpata, ſunt duæ voces, à veteri Germanico idiomate corruptæ.* Saltz *quippe Latinis* ſal *vocatur. Et vox ipſa* lik, *ſimilitudinem aut ſimile aliquid denotans Unde vocabulum illud barbarum* Salik, *lex illa conſervatrix, ſeu ſali ſimilis, vulgo* Salica *dicta.*

La plus probable opinion eſt de ceux qui croyent que cette Loy a été ainſi appelée des François nommez *Saliens.* Hotman chap. 8 de ſon *Franco-Gallia : (ſum anno* 1328. *Rex Carolus Pulcher, Philippi Pulchri filius, moriens uxorem prægnantem reliquiſſet, paucis interminſis menſibus agnatâ filiâ, Eduardus. Anglia Rex, ex Iſabella Philippi Pulchri filia. Caroli Regis ſorore natus, hæreditatem aviti Regni ad ſe pertinere contendit. At ex adverſo Philippus Valeſius, Regis Caroli Pulchri frater patruelis, exortus eſt, qui diceret antiquam eſſe Legem Regiam,* Salicam *nominatam, qua Lege mulieres à Regni hæreditate arcerentur. Hanc porrò Legem Gaguinus & ejuſdem generis Scriptores, à Faramundo ſcriptam tradunt.* Ad noſtram, *inquit*, uſque ætatem nominatiſſimam. *Et in Vita Philippi Valeſii* : Eduardo, *inquit*, obſtabat Lex Salica, quę à Pharamundo Francis data, in-illos uſque dies obſervantiſſima habebatur. Ea Lege ſoli virilis ſexus Reges à majoribus Regibus orti Regnum adminiſtrabant : nec ad eam dignitatem feminę admittuntur. Cujus Legis hæc ſententia eſt : *Nulla hæreditatis portio de terra Salica ad mulierem venit. Terram* autem *Salicam* Francorum Jureconſulti eam dicunt, quæ ſolius Regis eſt, & à Lege Alodii diſtat, quæ ſubditos comprehendit; quibus datur per hanc Legem rei alicujus libertum dominium, non excluſa Principis majeſtate. *Hac Gaguinus. In eamdem autem ſententiam Franco-Galli omnes, non*

Digitized by Google

non modò Historici, verùm etiam Jurisconsulti & Pragmatici, usque ad hoc tempus scripserunt, teste Paponio Arestorum lib. IV. cap. 1. ut jam communi error propemodum jus fecisse videatur. Verùm illud meminisse oportet, quod superiùs attigimus, Francorum duas sedes, duoque Regna fuisse. Unum in Gallia, quod ad hunc usque diem permansit: alterum, ultra Rhenum, ad flumen Salam, unde Salii & Salici Franci conjuncti, plerunque autem Salici præcisè appellati: quorum & Regnum & jam prope nomen obsoletum est. De Saliis superius ex Marcellini Ammiani Historia dictum est, demonstratumque illos Orientales, hos Occidentales appellatos fuisse. Quemadmodum autem duo Francorum Regna fuerunt, ita dua Francorum Leges: Salica, qua ad Salios; Francica, qua ad Franco-Gallos pertinebat. Egrinarthus in Carolo M.-gno: Post susceptum Imperiale nomen, cùm animadverteret multa Legibus populi sui deesse, (nam Franci duas habent Leges, plurimis in locis valde diversas) cogitavit quæ deerant addere. *Auctor Præfationis in Legem Salicam:* Gens Francorum inclyta, antequam ad Fidem Catholicam converteretur, dictavit Salicam Legem per Proceres ipsius gentis, qui tunc temporis apud eamdem erant rectores. Sunt autem electi de pluribus viri quatuor, wisogast, Arbogast, Salogast & windogast, qui per tres mallos (id est comitia) convenientes, omnes causarum origines sollicitè discurrendo, tractantes de singulis, judicium decreverunt hoc modo, *&c. Ac ferè iisdem verbis utitur Sigebertus in Chron. anni 422. Otho Frising. lib. IV. cap. penult.* Leges quoque, wisigastaldo & Salagasto auctoribus, ex hinc habere cœpere. Ab hoc Salagasto Legem quæ ex nomine ejus *Salica* usque hodie vocatur, inventam dicunt. Hac nobilissimi Francorum, qui *Salici* dicuntur, adhuc utuntur. *Atque hac quidem veteres Chronographi. Ex quibus eorum errorem coargui licet. qui Salicam Legem, vel à sale, id est prudentia, dictam; vel corruptam vocem tradiderunt, pro* Gallicam: *quo dicti absurdius nihil potuit. Sed longè majorem ex eodem fonte nati sunt errores. Primùm, quod creditum est Salicam Legem ad jus publicum Imperii & hæreditaria Regni successionis pertinuisse. Nam illius Legis Salicæ tabula non multis ab hinc annis reperta, atque in lucem edita sunt; ex quarum inscriptione cognoscitur, eas primùm circiter Caroli Pharamundi Regis scriptas editáque fuisse: deinde omnia & Salica Legis & Francicæ capita non de publico Regni & Imperii jure, sed de privato tantùm constituta fuisse. In iis autem unum hoc caput extat tit. 62 qui inscriptus est de Alodis, hoc est, de his rebus, quæ non feudi, sed patrimonii jure à privatis possidentur, quod summè notandum est:* De terra Salica in mulierem nulla portio hæreditatis transit, sed hoc virilis sexus acquirit: *hoc est, filii in hæreditate succedunt.* Sed ubi inter nepotes aut pronepotes post longum tempus de Alode terræ contentio suscitatur, non per stirpes, sed per capita dividatur. *Cujus Legis similis extat apud Ripuarios Tit. 58. Itémque apud Anglicos Tit. 7. ubi tantùm abest, ut de Regnorum hæreditatibus sanciatur, ut ne ad feudorum quidem, sed tantùm ad alodiorum successiones, ea Leges pertineant: ut facilè illorum imperitia arguatur, qui Lege illa aut numquam lectâ, aut non intellectâ, adfirmare ausi sunt, Lege Salica cautum fuisse, ne Regia potestas ad mulieres transferatur. Utcunque sit, primum illud constat, etsi nullum nec Salica nec Francica Legis caput extet, quo mulieres à Regni hæreditate arceantur: tamen instituta & mores gentis tanto seculorum consensu conservatos, ac præsertim contradictoriis judicis confirmatos, Legis scripta vim obtinere. Nam Childericus,* &c.

Les paroles de Balde sont remarquables à ce propos: *Si in Francia moreretur tota domus Regia, & exstaret unus de sanguine antiquo, puta de domo Eorbonia, & non esset alius proximior, esto quòd esset millesimo gradu, tamen jure sanguinis, & perpetua consuetudine, succederet in Regno Francorum.* Voyez Pasquier au lieu allégué, François Pithou sur la Loy Salique, & Mr de Valois tome 1. de son Histoire de France, qui contre l'opinion commune fait Clovis auteur de la Loy Salique, & non pas Pharamond. Ses paroles méritent d'estre icy raptées: *Mihi quidem similitudo nominum cum latorum Legis Salicæ, tum locorum in qubus condita dicitur, suspecta semper fuit, neque existimavi, cùm Burgundiones, Vesigothi, Ostrogothi & Langobardi, non prius Leges scriptas habuerint, quàm hi in Gallia, illi in Italia consedissent, Legem Salicam in Germania Francis fuisse descriptam: quæ utique Faramundo regnante Germanis conscribi literis, & à subsequentibus Regibus post occupatam Galliam linguâ Latinâ verti debuit. At hujus conversionis nemo mentionem facit. Quare ut Gundobadus Burgundionibus, Vesigothis Theodoricus posterior, aut, ut aliqui arbitrantur, Euricus, Ostrogothis Theodoricus, Rotharius Longobardis, Regnis jam diuturnitate confirmatis, jura Latinè describere: sic Clodoveus Regnum primò, deinde & Legem Salicam, quam in proœmio Legis correxisse tantùm dicitur, videtur condidisse. Cujus filius Theodoricus Legum Francorum, cognomine* Ripariorum, Alamannorum, *ac* Bojariorum *auctor fuit.*

Il me reste à faire part icy à mes Lecteurs, d'une nouvelle pensée qu'a ue Monsieur Bouteroüe touchant l'étymologie de ce mot *Ley Salique.* Voicy son observation, qui est de son Traité des Recherches Curieuses des Monnoyes de France page 180. *Quant au nom de* Salique *donné à cette Loy, entre les différentes opinions des Historiens; & principalement celle qui tire ce nom des Saliens; j'ay cru en pouvoir ajouter une nouvelle, qui n'a point encore été remarquée, & qui peut estre receue. Elle est tirée des Romains, & des ornemens de celuy qu'ils nommoient* Questeur. *Lors qu'il rendoit la Justice, il avoit à costé de son Siége, pour marque de sa Magistrature, une table, ou buffet couvert d'un tapis de couleur d'eau, trainant jusqu'à terre. Sous le tapis, au milieu de la table, étoient quelques coussinets pour soutenir & élever un livre, dont la couverture étoit d'or; la teste de l'Empereur gravée dessus, & environnée de filets. Devant le buffet, ou table, étoit un faisceau de parchemins roullés, & quelques autres, séparés du faisceau,*

qui repréſentoient les loix faites au nom de l'Empereur par le conſeil du Queſteur. A coſté du faiſceau, étoit une armoire en forme de tour carrée, couverte en pointe, élevée ſur quatre dégrez; dans laquelle les Loix étoient conſervées: ſur le devant de l'armoire, étoit écrit LEGES SALUTARES, comme il eſt repréſenté dans la figure ſuivante, tirée du livre intitulé Notitia Imperii.

Il y a grande apparence que les François qui avoient une parfaite connoiſſance de la police des Romains, voyant qu'ils donnoient à leurs Loix le nom de Salutaires, *les voulurent imiter, & qu'aiant fait une loy en leur Langue, comme les mots qui y ſont demeurés le font préſumer, ils la nommérent* Salick, *qui ſignifie en vieux langage Theuton* Salutaire, *& que depuis ayant été miſe en Langue Latine pour être plus facilement entendue par les peuples qui vivoient ſous leur domination, ils auroient conſervé le mot* Salick, *comme beaucoup d'autres, ſous une terminaiſon Latine.*

Antoine Hotman dans ſon livre de la Loy Salique, Leſchaſſier dans ſon Traité du Droit de Nature, & M^r le Févre Chantereau, dans un Diſcours de la Loy Salique, non encore imprimé, ont tres-ſolidement montré que ce n'eſt pas en vertu de la Loy Salique, mais en vertu du Droit de nature, qu'en France les femmes ſont excluſes de la ſucceſſion à la Couronne.

Vendelin a fait imprimer un Diſcours & un Gloſſaire ſur la Loy Salique : & il a intitulé ſon ouvrage, *Natale ſolum Legis Salicæ.*

SALLE. Lat. *aula.* Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Dans la baſſe Navarre, & dans la Biſcaye, toutes les maiſons des Gentilshommes ſont appelées *ſalles.* On ſe ſert à Cologne du meſme mot dans la meſme ſignification : & le mot de *ſal* ſignifie la meſme choſe en Bas-Breton. Ce qui favoriſe l'opinion de ceux qui dérivent ce mot François du Latin *aula*, par l'addition de l'*S* ; & c'eſt l'opinion de Périon dans ſon livre de l'Affinité de la Langue Grecque avec la Françoiſe, & celle de Mr Guyet dans une Note marginale qu'il a miſe dans ſon Covarruvias, au mot *ſala.* D'autres le dérivent de ἅλλομαι, *ſalto* ; & d'autres de ἄλσος, *area.* Robert Etienne dans ſon Dictionnaire François, au mot *ſalle : Albertus Baptiſta nomen hoc putat à ſaltando duci, quòd in eis nuptiarum & conviviorum alacritas & ſaltationes celebrentur. Sed forte ducitur ab* ἄλσος, *vel potiùs* ἅλσος *id eſt*, area : *unde* hale ; & *Hin S verſa*, ſale. Je croy qu'il vient de l'Alleman *ſaal*, mot de meſme ſignification. Et c'eſt auſſi l'avis de Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, page 4. & 272. & celui de Mr du Cange. ¶ Voyez Vendelin dans ſon Gloſſaire Salique. Le Pere Jourdan Jéſuite, avoit quelque opinion, que ce mot Alleman avoit eté dit du Palais de Sale, ſitué ſur le fleuve Sala. Et il ſe fondoit ſur ces paroles d'Eginard, en l'an 790. de ſes Annales, *Carolus, per Mœnum fluvium ad Salæ palatium ſuum, in Germania juxta Salam fluvium conſtructum, navigavit.*

Il n'y a pas long-tans qu'on diſoit dans les Colleges de Paris, *donner la ſalle à un Ecolier*, pour dire, lui donner le fouet, *convocatis Claſſibus* ; ceſtadire, en préſence de tous les Ecoliers du College. Il eſt fait mention de cette façon de parler dans la Vie de Saint Ignace écrite par Maffée. L'endroit eſt curieux. Le voicy : *Neque verò pro Chriſti nomine ſolum hac falſæ accuſationis procella defunctus Ignatius eſt, ſed eorum ipſorum operâ qui illum deinde vel maximè dilexerunt, virgarum quoque publicè periculum adiit. Mos eſt Pariſiis, in Scholaſticos improbos & ſeditioſos, ad ſanciendam Academiæ diſciplinam, in hunc fermè modum animadvertere. Diſſimulato conſilio, ad conditam diem in aulam. Primarius, Magiſtrique, nodoſâ inſtructi virgâ, conveniunt : comprehenſumque repentè noxium, & in medio conſeſſu nudatum, certo plagarum numero ſinguli afficiunt. Id ſupplicii genus cùm ad ſenſum corporis peracerbum eſt, tum verò ad ignominiam & dedecus longè turpiſſimum ; deque ipſius nomine*, Aula *appellatur. Hunc igitur cruciatum, ac notam maleficii conſtitutum, Ignatio inſonti quòd Condiſcipulos, feſtis præcipuè diebus, à Schola ad Oratorium & ſacra myſteria Confeſſionis, altariſque traducèret, vehementer iratus ipſe Joannes Penna paraverat, Jacobo Govea, Luſitano, Collegii Primario, in ſuam ſententiam adducto.* C'eſt au chapitre 5. du livre 1.

SALMIGONDI. ſorte de ragouſt. Rabelais 4. 59. & 3. 2. a dit *ſalmigondin.* Et c'étoit l'ancienne prononciation. Les Satyres Chrétiennes alléguées par Borel dans ſes Antiquitez Gauloiſes, au mot *haſtereaux :*

Haſtereaux & ſalmigondins,
Saulſiſſes, cervelats, boudins.

Plusieurs diſent *ſalmigondis :* & vous trouverez ce mot dans le Dictionnaire François Italien de Vénéroni : & ceux qui prononcent de la ſorte, prétandent que ce mot a été dit de *ſal mixtum undis* : qui eſt une étymologie ridicule. Il faut dire *ſalmigondi* ſelon l'étymologie *ſalgami-conditus. Salgami-conditus, Salmiconditus*, SALMIGONDI : comme *mari*, de *maritus* ; *infini*, d'*infinitus* ; *étourdi*, de *ſtoliditus*, &c. Les Anciens ont appelé *ſalgamum*, des pommes, des poires, des figues, des raiſins, des raves, des choux, des concombres, du pourpié, & autres choſes ſemblables, qu'ils gardoient confites avec du ſel dans un pot, pour les manger en leur ſaiſon. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans Columelle, dans Auſone, & dans le Code. On a appelé enſuite de ce meſme mot tous les aſſaiſonnemens compoſés de diverſes choſes. Et c'eſt de-là que nous avons dit *ſalmigondi*, pour dire un ragouſt compoſé de differens morceaux : ce que nous appelons autrement *un pot pourri. Salmigondi* peut auſſi avoir été fait de *ſalmyriâ conditus* : ἁλμυρὶς, *halmyrius, halmyria, ſalmyria, ſalmyriâ conditus, ſalmiconditus* SALMIGONDI. Le Sel eſt la ſauſſe de toutes les ſauſſes : comme je l'ay dit dans mes Poëſies Grecques. πάντων μὲν ἅλας ἥδιον οἱ ἅλες. Aulieu de *ſalmigondi*, on a dit enſuite *ſalmigondin :* en y ajoutant une N, comme on a fait au mot *ainſi*, qu'on prononce *ainſin* en pluſieurs Provinces ; & particuliérement en celles d'Anjou, de Normandie

Digitized by Google

mandie, & du Maine. Robert Etienne page 93. & 94. a dit *nanin*, pour *nenni*.

SALPÈTRE. *Sal petræ.*

SALTINBANQUE. De *saltare in banca*, les Italiens ont dit *un saltinbanca*, pour dire un *Charlatan* : d'où nous avons fait *Saltinbanque*. Ce mot Italien n'eſt pas ancien dans la Langue Italienne.

SALVATIONS. Terme de Palais. Voyez Nicot.

SALUT. Priéres publiques qui ſe font le ſoir dans les Egliſes ; ainſi appelées du *Salve Regina* qu'on y chante. Pluſieurs Theologiens ont cru que la Vierge Marie avoit été ſaluée par l'Ange Gabriel à l'heure du Soleil couchant : & que c'eſt pour cela qu'on ſonne & qu'on chante le Salut à cette heure-là. Voyez Marcel Francolin dans ſon livre *De Tempore Horarum Canonicarum*. chap. 16. ſect. 30.

SALUTS. Sorte de monnoye d'or. Rabelais livre 1. chapitre 46. *Lors commanda Grandgouſier, que, préſant Touquedillon, fuſſent contez au Moine ſoixante & deux Saluz pour cette priſe.* Et livre IV. chapitre 54. *Pantagruel, par libéralité & reconnoiſſance, fit délivrer à chacune des filles leſquelles avoient ſervi à table durant le diſner, neuf cents quatorze ſaluts d'or, pour les marier en temps opportun.* Et au Prologue du meſme livre : *En Chinon, il change ſa coingnée d'or en beaux ſaluts d'or, beaux moutons à la grand laine, belles rides, beaux eſcus au Soleil.* Cette monnoye, qui étoit une monnoye de Henri VI. Roi d'Angleterre, couronné Roi de France à Paris en 1421. avoit d'un côté une croix avec une Fleur-de-Lis & un Leopard, & au deſſous une H. Il y avoit autour de la Croix XPE VINCIT. XPE REGNAT. XPE IMPERAT. & de l'autre côté il y avoit une Vierge Marie qui recevoit la ſalutation de l'Ange par ce mot *Ave*. Et il y avoit au deſſous deux écus ; l'un de France, & l'autre de France & d'Angleterre ; avec ces mots autour de la piece, HENRICUS DEI GRATIA FRANCORUM ET ANGLIÆ REX. C'eſt de cette ſalutation que cette monnoye a été appelée *ſaluts* ; qu'on a dit, aulieu de *ſalus*.

SAMEDI. De *Sabbati dies*.

SAMOIREAU. *Eſpece de gros raiſin fort noir, faiſant vin rouge délicat*, dit Nicot. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue.

SAMY. *Une eſpéce de drap demy-ſoye, qui reſſemble en luſtre au ſatin, mais il eſt plus eſtroit & de plus de durée*, dit Nicot. Par corruption, pour *ſamit*. Le Roman de la Roſe :

D'un ſamit qui eſtoit doré,
Fu ſon corps veſtu & paré.

Les Ecrivains Latins ont dit *ſamitum*. Jaques de Vitriaco, livre 3. *Saffadinus quando equitat & viſitat filios ſuos, incedit velato capite uno ſamito rubeo.* Et *ſamitum* a été fait d'*examitum*. Æneas Sylvius, parlant d'un Bohémien qui s'étoit emparé de quelques Châteaux de Tranſſilvanie : *Qui cum ſericam diplo dem domino ſuo cui ſerviebat, olim furatus eſſet, cognomento* Examit *appellatus eſt : quod Latine* villoſum ſericum *ſonat.* Et *examitum* a été fait du Grec ἑξάμιτος, qui ſe trouve dans Nicetas. Voyez Mr du Cange dans ſes Vocabulaires. ¶ Aulieu d'*examitum*, on a dit *exametum*. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange ſur Ville-Hardouin.

SANDAL. Eſpece de bois aromatique, que les Portugais apportent de l'Iſle de Borneo, qui eſt une Iſle des Indes. Voyez Mathiole ſur Dioſcoride livre 1. chap. 19. Il y en a de rouge, & de couleur de citron. Ce dernier eſt appelé *ſandal citrin*. On en fait des chapelets qui ſont fort eſtimez à Liſbonne. Rabelais liv. 2. chapitre 21. en fait mention. *Co dit, luy vouloit tirer ſes patenoſtres, qui eſtoient de ceſtrin avec groſſes marques d'or.* Car je croy qu'il faut lire *de citrin*. Pierre Gringore dans ſes Menus Propos, fueillet 66. verſo, a fait mention du ſandal en ces termes,

Le panunceau rouge comme ſendal.

Nicot dit que c'eſt un mot Arabe. Cela eſt vray. On l'appelle vulgairement *ſantalum*.

SANDALE. De *ſandalium* : qui ſe trouve dans le Cantique des Cantiques. Notre Seigneur, dans Saint Mathieu, chapitre x. verſet 10. défant aux Apotres l'uſage des ſouliers. μὴ πήραν εἰς ὁδὸν, μηδὲ δύο χιτῶνας, μηδὲ ὑποδήματα, μηδὲ ῥάβδον. Et dans Saint Marc chapitre VI. verſet 9. il leur permet celui des ſandales. C'eſt ainſi qu'on concilie ces deux paſſages, qui paroiſſent être contraires. Voyez Mr de Saumaiſe ſur le *De Pallio* de Tertullien. Dans le Dictionnaire Latin François, publié par le P. Labbe, *ſandalium*, eſt interprété par *Soler à Cordelier*.

SANER, ou SENER : mot dont les payſans ſe ſervent pour dire *châtrer des beſtes* : & particuliérement, des cochons. Il y a diverſité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Les uns le dérivent de *ſanare* : la caſtration, ou, pour uſer de ce mot, l'eunuchiſme, étant un remède contre la lépre, qui étoit autrefois une maladie ordinaire. Le chap. v. *De corpore vitiatis ordinandis, vel non : Ex parte M. Preſbyteri, fuit propoſitum, quòd cùm ſibi ſentiret lepræ periculum imminere, de conſilio Medici, virilia fecit ſibi abſcindi, ut poſſet à tanto gravi infirmitatis vitio liberari. Et ut provideremus ei ſuper executione ſui officii, à nobis humiliter poſtulavit. Quoniam igitur Canones Sanctorum Patrum hunc à ſacri altaris adminiſtratione non prohibent, mandamus, quatenus ſi eſt ita, & memoratus eſt aliàs idoneus ut ſui miniſterii officium exequatur, liberam ei tribuas facultatem.* L'Auteur du Traitté *De diſciplina Scholarum*, attribué fauſſement à Boëce : *Legitur Timothei filium lepra incumbente caſtratum.* C'eſt au livre premier. Ce que dit Archigenès dans Aëtius livre 3. eſt à remarquer ; qui eſt, que les eunuques ne ſont point ſujets à la lépre. On dit *ſaner* dans la Normandie ; & *ſanar* dans l'Auvergne ; & *ſaná* dans le Languedoc ; & *ſanare*, en Italie : ce qui peut ſervir à confirmer cette étymologie : & d'ailleurs le Latin *ſanare* eſt interprété dans l'ancien Dictionnaire du Pere Labbe, par *ſanner*, & *guérir*. D'autres dérivent *ſaner* de *ſemiare* : les teſts de l'Iſle de Samos, aïant ſervi à châtrer. Lucilius, dans Nonius Marcellus :

Teſtam ſumit homo Samiam, ſibique illicò telo
Præcidit caulem, teſteſque una amputat ambos.

Pline xxxv. 12. *Samiâ testâ, matriu Deûm sacerdotes, qui Galli vocantur, virilitatem amputant: nec aliter citra periculum: si M. Cœlio credimus.* Martial. 3. 81

Abcissa est quare Samiâ tibi mentula testâ?

Cette étymologie plaisoit fort à Mr Bochart. Mais je ne croy pas que ce soit la véritable. Et je suis tres persuadé que le François *sanet*, & l'Italien *sanare*, & le *sanar* des Auvergnacs, & le *sanà* des Languedochiens, viennent de *secare*. Et voicy comme je croy qu'ils en viennent. Du verbe *secare*, on a fait le substantif *seca*: qui est presentement inusité: mais notre mot de *fie* qui vient de *seca*, & le Latin *secula*, diminutif de *seca*, ne permettent pas de douter qu'on n'ait dit *seca*. *Secula* se trouve dans les Gloses Anciennes: *secula*. ἀρσενικῶς. De *seca*. on a fait *secamen*, inusité. Le mot de *secamentum*, qui est en usage, fait voir qu'on a dit *secamen*. De *secamen secaminis*, on a fait ensuite *secaminare*: & ensuite, par contraction, *senare*: dont le François SENER. C'est ainsi qu'on prononce dans l'Anjou & dans le Maine, & dans plusieurs autres Provinces. Et de *senare*, par le changement ordinaire de l'E en A, les Italiens ont dit *sanare*, & les Auvergnacs *sanar*, & les Languedochiens *sanà*, & les Normans *saner*. ¶ Aulieu de *sener*, on a écrit *senner*: ce qui a servi à établir *saner*.

Les Latins des bas siecles ont dit *secare* pour châtrer, à l'imitation des Grecs qui ont dit τέμνειν en la mesme signification: & de là, le mot *intemies* pour *un chatré* Et nous disons encore presentement *couper* en la mesme signification. *Un cheval coupé*, c'est un hongre.

SANG. On dit en Champagne, & en plusieurs autres lieux de France, qu'une femme a un beau sang, pour dire qu'elle a un beau teint. Les Italiens disent *bel sangue* dans la mesme signification: ce qu'ils ont pris des Latins. Lucain, livre x. de la Pharsale vers 118.

Discolor hos sanguis, alios distinxerat ætas.

SANG MESLÉ. SANG-MESLURE. Nicot: *Quand par grande & soudaine frayeur le sang de l'homme se trouble. Homme sang-meslé.*

SANGLE. *Robe sangle: qui n'est doublée, ny fourrée*, dit Nicot. Voyez *sengle*.

SANGLE. SANGLER. *Sangler* a été fait de *cingulare*: & *sangle*, de *cingula*, dit pour *cing lum. Cingula*, au plurier, se trouve, en la signification de *sangle*, dans Isidore xx. 16. Cingula *h minum. gene is neu ri est: nam animalium, ge ere feminino dicimus* has cingulas.

Remarquez que nos Anciens écrivent *cengle*: ce qui confirme mon étymologie.

SANGLIER. Lat. *aper*: d'où les Italiens ont aussi fait *cinghiale*: parceque le Sanglier va seul, à la reserve des deux premieres années: pendant lesquelles il est appelé *beste de compagnie*. Cujas sur le premier livre des Fiefs, parlant du mot *singularis*: *Hoc nomen Latini etiam tribuunt apro: ut Graci, qui μονιὸν appellant: delectatur enim solitudine: proinde à Gallis* sanglier *dicitur: quasi* singularis. Et c'est pour cette raison que Lycophron dans son Αλεξάνδρα appelle le sanglier de la Foret d'Ercinie, *pare solitaire*.

Ὁπῖα πίμνε Τυρσὶς πυφασκελὶς
Κεὰν μονήρης.

Car πίμνε en cet endroit signifie *pare*. Varron *de Re Rustica* livre 2. PORCUS, *Gracum est nomen antiquum, sed obscuratum: quod nunc eum vocant χοῖρον*. Et au livre 4. de la Langue Latine: PORCUS, *à Gracu: quod Athenæus, in libris Sacrorum, scriptum est κεκαρμένον καὶ πίμνον*. Et pour le marquer en passant, πίμνος a été formé de ὖς, ce est adire, *sus*. Et il en a été formé de cette sorte: ὖς, d'où ὖρ, à la Laconique: d'où ὖρηξ: d'où *sorex*. Voyez *souri* cy-dessous. De ὖρηκος, génitif de ὖρηξ, on a dit par contraction ὖμος: d'où on a dit ensuite ὖμις: & ensuite, πίμνος.

Je reviens au mot de *singularis*. On prétant qu'il se trouve dans la signification de sanglier, dans cet endroit du Psaume 79. 14. *Exterminavit eam aper de silva; & singularis ferus depastus est eam*: les Septante aiant ainsi traduit la derniere partie de ce verset, καὶ μονὰς ἄγριος κατεπόμενον αὐτόν. Mais comme il avoit déja été parlé du sanglier dans la premiere partie de ce verset, *Exterminavit eam aper de silva*, la version de S. Jerôme me paroist plus raisonnable. La voicy: *Et omnes bestiæ agri depastæ sunt eam.* Quoy qu'il en soit, il est certain que le mot Grec μονὰς, qui est la mesme chose que le Latin *singularis*, a signifié *un sanglier*. Elian livre VII. chapitre 47. καλοῦσιν δὲ καὶ τὸν ὗν μονιὸν αὐτὸν. Hesychius: MONIOΣ. ὖς ἄγριος, ὁ μὴ πὸς ἄλλους συναγελαζόμενος. Suidas: MONIOΣ, ἄγριος ὗς μονήρης. Voyez Mr Bochart dans ses Animaux de la Bible livre 1. chapitre 29.

SANGLOT. *Singultus*; *singlutus*, par métathese; *singlotus*, SANGLOT.

SANGREAL. Pour *sang-real* Rabelais IV. 42. *La Roy e respondit que mentarde estoit leur sangreal & baume celeste.* Et chapitre 43. du mesme livre: *Lequel il gardoit religieusement comme un autre sangreal, & en guerissoit plusieurs énormes maladies.*

SANGUIN. Aubrisseau: ainsi nommé de son écorce rouge.

SANGUINAIRE. Herbe: ainsi nommée, parce qu'elle arreste le sang.

SANGUINE. Pierre fort polie & fort tendre, dont les Fourbisseurs se servent pour poser l'or & l'argent en feuille sur les gardes des épées: ainsi appelée, acause de sa couleur sanguine.

SANICLE Herbe De *sanicula: à sanando.*

SANS. Du Latin *sine*, fait du Grec ἄνευ, dit pour ἀάνευ.

SANS-DESUS DESSOUS. SANS-DEVANT-DERRIERE. Monsieur de Vaugelas veut qu'on écrive *sans dessus dessous*: comme qui diroit, (ce sont ses paroles) que la confusion est telle, en la chose dont on parle, & l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnoît plus ce qui devroit être dessus ou dessous. D'autres écrivent *c'en dessus dessous*, croiant que ce mot a été dit, par corruption, aulieu de *ce qu'en dessus est dessous*, acause de cét endroit de Philippe de Commines liv. v. chap. 9. *De tous costez ay veu la Maison de Bourgogne honnorée, & puis tout en un coup choir ce que dessus dessous*: & de cet autre de Henri Etienne, en son livre, intitulé

Digitized by Google

titulé *Hypommeſes de Gallica lingua, peregrinis eam diſcentibus neceſſarie*, page 101. *Sic vulgò*, ſandeſſusdeſſous. *quaſi unicam vocem pronuntiamus, cùm ſignificare volumus* ce que deſſus deſſous. *atque adeo ha quatuor vocula in illud vocabulum per ſyncopen & depravationem coaluerunt. Tale eſt autem* ſandevantderrière, *pro* ce que devant derriére.

¶ Il faut écrire *ſens deſſus deſſous ; ſens devant derrière :* comme on écrit, *en tout ſens ; de ce ſens là. Sens*, ceſtadire viſage, ſituation, biais, poſture. J'ay fait cette remarque dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoiſe. Depuis j'ay trouvé que Paſquier dans une de ſes Lettres à Ramus avoit u la meſme penſee. Ses paroles ſont conſidérables. Les voicy. *Au regard de ce que me mandez, que ne pouvez bonnement gouter cette locution Françoiſe* ſens deſſus deſſous, *dont vous écrivant j'ay uſé, vous n'eſtes pas le premier qui en a fait quelque ſcrupule : car je voy pluſieurs de ceux qui ſont en réputation de bien dire, avoir douté d'en uſer dans leurs traductions ; & au lieu d'icelle, avoir mis, tantoſt* ce deſſus deſſous, *tantoſt* ce que deſſus deſſous. *Toutefois j'eſpere vous lever fort aiſément ce doute, s'il vous plaiſt de conſiderer, combien ce mot de* ſens *nous eſt heureuſement familier, quand nous diſons que quelque choſe eſt de tel ou tel ſens. De cette parole eſt venu que nous avons auſſi dit qu'une choſe eſt* ſens deſſus deſſous, *& encore* ſens devant derriére, *pour donner à entendre que ce qui devoit eſtre deſſus eſt deſſous ; & devant, ce qui eſt derriere. Je croy que par cette petite démonſtration avez occaſion d'eſtre ſatisfait. Quant eſt de moy, je vous aſſeure que non ſeulement je ne la rejette, mais au contraire j'eſtime que c'eſt une maniere de parler fort riche, & qui n'a été rejettée que parceux qui n'approfondirent jamais les richeſſes de noſtre langue.* Le Pere Chifflet dans ſon Eſſay d'une parfaite Grammaire, dit la meſme choſe.

TOUT ESTOIT RENVERSÉ SENS DESSUS DESSOUS. *C'eſt ainſi qu'il faut écrire cet adverbe compoſé de trois mots.* Sens *eſt un mot du vieux Gaulois qui ſignifie coſté. Comme en cette phraſe du vieux langage, qui eſt encore en uſage parmy le commun peuple de quelques nations*, tournez vous d'un autre ſens : *c'eſtadire*, d'un autre coſté. *Ainſi* ſens-deſſus-deſſous *ſignifie, quand, la choſe renverſée, ce qui eſtoit au coſté d'enbaut, ſe trouve au deſſous. Comme*, renverſer un coffre ſens-deſſus-deſſous. *Il ne faut donc pas écrire* c'en deſſus deſſous. *Car quant à ce dernier, il n'eſt pas vray que le coffre renverſé n'ait ny deſſus ny deſſous : mais il a un nouveau deſſous qui étoit deſſus : ce qui eſt bien exprimé par ces parolles,* ſens deſſus deſſous.

SANSONNET. Nous appelons ainſi un étourneau. Voyez *perroquet*.

SANSUE. De *ſanguiſuga*. Les Gloſes Anciennes : βδέλλα ὕδατος, *ſanguiſuga*. Pline dit que ce mot fut introduit de ſon tans dans la Langue Latine. *Cruciatum in potu maximum ſentiunt, hauſta hirudine : quam* ſanguiſugam *vulgò cæpiſſe appellari adverto.* C'eſt au chapitre 10. du livre VIII. en parlant des éléphans. Ce mot ſe trouve auſſi dans Celſe livre V. chapitre 27. *Si ſanguiſuga epota eſt, acetum cum ſale bibendum eſt.* Celſe eſt un peu plus ancien que Pline. Pline le cite.

Tous les Italiens, à la reſerve des Toſcans, ont appelé, à l'imitation des Latins, la ſanſue, *ſanguiſuga*. Scipione Ammirato chap. 20. de ſes Mélanges : *Come potrà chi che ſia mai ritrovare quando naſce l'uſo di queſta noſtra Lingua, che noi* Volgare *appelliamo, ſe in vari tempi, ora per una occaſione, & or per un' altra, le voci di eſſa ſono ſtate introdotte. Dice Plinio che quel verme, che i Latini chiamano* hirudo, *e i Toſcani dicono* mignatta, *a ſuoi tempi incominciò tra il Volgo a nominarſi* ſanguiſuga; *laquale, ſe non in Toſcana, nel regno di Napoli, e in altre parti d'Italia,* ſanguiſuga *tuttavia vien detta : nè per altra voce è riconoſciuta. anzi è entrata in proverbio. Quando ſi vuol dinotare, che alcun ſia noioſo e faſtidioſo altrui, gli ſi dice,* Tu mi ſei una Sanguiſuga.

Perſonne ne doute que *ſanguiſuga* n'ait été dit à *ſanguine ſugendo* : mais peu de perſonnes ſavent qu'on a dit *ſuga*, pour *ſanguiſuga* ; & que ce mot ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. Et les Latins ont dit *ſuga*, à *ſugendo*, comme les Grecs βδέλλα, καὶ τὸ βδέλλειν, ceſtadire *ſugere*. Le Scholiaſte de Theocrite XI. 35. ἰχῶν, ὃν τὸ ἀμέλγω καὶτὸν, ὁ καὶ βδέλλα. τὸ ὁμοίως. ὃν πάντα καὶ βδέλλα, ἢ σκωλήκια, καὶ πάντα τὰ ἄμμα. λέγουσι δὲ, βδέλλαν τὸ αὐτὸ βδέλλειν, & βδέλλειν, eſt la meſme choſe.

Il me reſte à remarquer, que les Toſcans ont appelé la Sanſue *mignatta*, acauſe de ſes taches rouges. *Minium*, *miniata*, MIGNATTA. Voyez mes Origines Italiennes au mot *mignatta*.

SANTAL. C'eſt un mot Arabe, que les Latiniſeurs ont rendu par *ſantalum*. Voyez *ſandal*.

SAONE : riviere. De *Sauconna*. Ammian Marcellin livre XV. *A Puninis Alpibus, effuſore copia fontium, Rhodanus fluens, & proclivi impetu ad planiora degrediens, proprio agmine ripas occultat, & paludi ſeſe ingurgitat nomine* Lemanno : *eamque interneans, nuſquam aquis miſcetur externis, ſed altrinſecus ſummitates unda præterlabens ſegnioris, quæritans exitus, viam ſibi impetu veloci molitur. Unde ſin' jacturæ rerum per Sapaudiam fertur, & Sequanos : longèque progreſſus, Viennenſem latere ſiniſtro perſtringit, dextro Lugdunenſem : & emenſis ſpatia flexuoſa, Ararim ; quem* Sauconnam *appellant ; inter Germaniam primam fluentem, ſuum in nomen aſciſcit : qui locus exordium eſt Galliarum.*

Paradin, livre 1. de ſon Hiſtoire de Bourgogne, & Mr Hauteſerre livre IV. chapitre XI. de ſes Aquitaniques, ont écrit que la Saone, aulieu d'*Arar*, avoit été appelée *Sagonna*, du ſang de ceux qui ſouffrirent le martyre dans la ville de Lyon en 169. ce qui me paroiſt peu vray-ſemblable.

SAOUL. Voyez *ſon*.

SAPATE. C'eſt ainſi qu'on nomme à Turin un préſant qu'on envoye, ſans faire ſavoir qui l'envoye : & qu'on envoye particuliérement

le jour de St Nicolas ; en mémoire de ce que ce Saint envoya en segret dequoy marier trois filles. Et comme celui qui envoyoit le ſapate, ne vouloit pas être connu, il le mettoit ordinairement ſous le ſapate de la porte, ceſtadire, ſous le cuir ſur lequel tournoit la porte cochere du logis: car c'eſt ainſi que s'ouvroient autrefois les portes, avant l'uſage de nos gonds. Et c'eſt de ce cuir que ce préſant a été appelé *ſapate*. Voyez *ſavate*. Les jeunes filles, ſur tout, avoient ſoin ce jour-là, qui eſt le ſixiéme de Décembre, d'aller dês le matin voir ſous le ſapate de la porte s'il n'y avoit rien pour elles: car en mémoire du préſant fait à des filles par St Nicolas, le ſapate s'envoyoit plus ordinairement à des filles qu'à des femmes. Quoyque ce préſant s'envoye aujourd'huy à découvert, il a retenu le nom de *ſapate*.

Il y a un petit Poëme François, intitulé *le Sapate*, imprimé enſuite du Voyage de Chapelle & de Bachaumont.

SAPER. De *ſapare*, Latin barbare, inuſité; qui a été formé de *ſapa*, qui ſignifie *ligo*: un hoyau. De *ſapa* & *ſapare* les Italiens ont fait *Zappa* & *Zapparе*. *Sapula*, diminutif de *ſapa*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes: *ſapula*, σάπελα. *ſapulo*, σάπελα. Je croy qu'il faut *ſapula*, aulieu de *ſcapulo*. σάπελα en cet endroit ſignifie *lamina*: & σάπελα a été fait de *lamina*.

SAPIN. arbre. De *ſapinus*: qui ſe trouve en cette ſignification. Les Gloſes Anciennes: *ſapinus*, πίτυς. *ſappinus*, πίτυς. Pline VII. 39. a uſé de ce mot. ¶ *Sapinus* a été fait d'ἄξη, qui ſe trouve dans Heſychius. ABIN, ἐλάτη, οἱ δὲ, πίτυς. ἄξιν, ἄξινος, *ſapinus*. On y a ajouté une S; comme à *ſi* d'*i*: & à *ſuper* de ὑπὲρ. ¶ Le P. Ménestrier en donne une autre origine. Voyez *Savoye*.

Mr de Saumaiſe prétant qu'il y a différence entre *ſapinus* & *ſappinus*; & que *ſappinus* a été fait, par contraction, de *ſapapinus*. C'eſt dans ſes Homonymes des Plantes, à la page 83. *Sap*, pour *ſapin*, ſe trouve dans Perceval.

Si tient une lance de Sap.

SAQUEBOUTE. Voyez *ſachoute*,

SACQUER. *ſacquer une épée* De *ſaccare*. *Saccare: gladium è vagina, quaſi è ſacco, educere*, dit Mr du Cange: qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable. Les Eſpagnols diſent *ſacar*, pour dire *tirer*, *mettre hors*. Et Nicot dérive le François *ſaquer* de ce mot Eſpagnol.

SARABANDE. Danſe. Bourdelot le dérive de *Zarabanda*: qui eſt, dit-il, un inſtrument qui ſe joue avec mouvement de teſte & contournement de tout le cors, ſuivant ſes paufes. Et ainſi l'inſtrument auroit donné le nom à la danſe. Je ne trouve point *Zarabanda* dans mes Dictionnaires Eſpagnols. Les Italiens d'aujourd'huy diſent auſſi *ſarabanda*, dans la ſignification de cette danſe que nous appelons *ſarabande*. Mais ce mot eſt tres-nouveau dans la Langue Italienne.

SARAZIN. Sorte de blé. Quelquesuns ont écrit que ce blé avoit été ainſi appelé de ſa couleur noire, parceque le peuple croit que les Sarrazins ſont noirs. Nous l'appelons en Anjou, comme on l'appelle à Paris, *blé noir*. Les Grecs ont auſſi appelé une ſorte de blé μελάμπυρον.

SARBACANE. SARBATANE, ou CERBOTANE. Rabelais I v. 30. a dit *Sarbataine*: & Montagne I. 32. *ſarbatane*. Le Taſſoni, au chapitre 26. du x. livre de ſon livre intitulé *Diverſi Penſieri*, dit que cet inſtrument a été trouvé à Carpi, ville de Lombardie: ce qui m'avoit fait croire que l'Italien *cerbottana*; c'eſt ainſi que les Florentins appellent cet inſtrument; avoit été fait du mot *Carpi*: de cette maniere: *Carpi. carpitana, carbitana*, CERBOTANA. Dans le Royaume de Naples, on l'appelle *ſarbacana*: & nous l'appelons *ſarbacane* en pluſieurs lieux de France: & c'eſt comme on parle à Paris. Ce qui m'avoit auſſi donné la penſée que ce mot avoit été fait ou de *ſambuca*: de cette maniere: *Sambuca, ſarbuca*: comme *armoniaco*. d'*ammoniaco*: *ſarbacana, ſarbocana*, SARBACANA: O en A: comme en *agio*. d'*otium*; en *ſaldo*, de *ſolidus*: Ou de *ſambucus*, parceque cet inſtrument a été premiérement fait de ſureau, que les Latins appellent *ſambucus*: duquel bois nos petits garçons d'Anjou font encore aujourd'huy une ſorte de ſarbacane qu'ils appellent *cliſoire*. Voyez *cliſoire*. Mais je viens d'apprendre du Gloſſaire Grec de Mr du Cange, & de celui de Meurſius, que les Grecs modernes appellent cet inſtrument ζαρζοῦνα: & Calcondyle dans ſon Hiſtoire l'appelle de la ſorte. Mr du Cange dérive de ce mot Grec le François *ſarbacane*. Mais peuteſtre que ce mot Grec a été fait de l'Italien *cerbotana*. ¶ J'oubliois à remarquer que les Eſpagnols diſent *cebratana*. Voyez Covarruvias.

Meurſius dit que ζαρζοῦνα eſt cet inſtrument de guerre que nous appelons *ſerpentine*. Et la ſerpentine, dit Bourdelot, ne repréſente pas mal par ſa longueur une ſarbacane. Il ajoute, que ζαρζοῦνα eſt peuteſtre ce que Philon au livre v. Βελοποιικῶν appelle καρζαβάνας: quand il dit, δεῖ καὶ βάλλειν διὰ τῶν καρζαβανῶν λίθους ὡς μεγίστους καὶ πυκνοτάτους τοῦ πύργου.

SARCENET. Sorte d'étoffe. De *ſaracenetum*, diminutif de *ſaracenum*. Voyez *ſaracenum* dans le Latin Gloſſaire de Monſieur du Cange.

SARCLER. Voyez *ſacler*.

SARD. Vieux mot qui ſignifie *champ*. La Chronique de Hainaut: *L'Hermite avoit labouré un ſard, & ſemé du métail en la terrée qu'il avoit ſartée. Et quand la meuriſon vint*, &c. *D'exarātum*. Voyez *eſſarter*.

SARDE. Voyez *ſardine*.

SARDINE. Petit poiſſon. De *ſardina*. Iſidore XII. 6. *Civitas Syria quæ nunc* Tyrus *dicitur, olim* Sarra *vocabatur, à piſce quodam qui illic abundat, quem linguâ ſuâ* ſar *appellant: ex quo derivatum eſt, hujus ſimilitudinis piſciculos*, ſardas, ſardinaſque *vocari*. Rondelet n'a point fait mention de cette etymologie: dont je ſuis étonné ¶ Les Italiens diſent *ſardella*, & *ſardina*.

SARFOUIR. Nicot l'explique par *fouir par deſſus*. Voyez *cerfouir*.

SARGE. Voyez *ſerge*.

SARIETTE: Sorte de ſimple. De *ſatureieta*, diminutif de *ſatureia*, qui ſignifie la même choſe. Le *Lexicon Vetus*, au chapitre *de Oleribus*

Oleribus : fatureia , σύμμεκτ. Columelle 11. 4. *Noſtratis cunila , quam* fatureiam *ruſtici vocant.* Et dans ſon Poëme :

Et fatureia, thymi referens, thymbraque ſaporem.

Péríon écrit *ſanriette* : mal.

SARTIE. Terme de Marine. Nous appelons ainſi toute ſorte d'apparaux : *armamentum quod navis causâ paratur.* Du Grec ἐξαρτία : mot, de la meſme ſignification. Cujas livre 23. de ſes Obſervations, chapitre 35. *Ac preterea verius eſt, ſimilem eſſe earum rerum cauſam quæ navis gratiâ parentur, id eſt, armamentorum, quæ τῆς ἐξαρτίας nomine ſignificantur : in idiotiſmo*, la ſartie. De ce mot ἐξαρτία, les Eſpagnols ont fait demeſme *xarcias*, & les Italiens, *ſarte*, & *ſarti*. Voyez *laſartie* cy-deſſus.

SARZEPAREILLE. Plante des Indes. Les Médecins de Lyon livre 18. chapitre 129. *Ex novi orbis, ſive Americæ, Provinciis, etiam prodiit Zarza parilla, & China radici ſucceſſit : eique laudem eripuit, quòd non niſi cariosa, & longâ vellurâ evanida atque marcida ad nos pervenire ſoleat.* Zarzam parillam *Hiſpani, qui primi ejus uſum in Europam ex Peru invexere, brevioire itinere, atque adeò integrioribus viribus, ad nos tranſmittunt, ad multos, variosque morbos, præſtantiſſimum medicamentum. Qui primi illic viderunt*, Zarzæ parillæ *nomen indiderunt propter magnam ſimilitudinem quam habet cum Zarza parilla Hiſpanica, id eſt, ſmilace aſpera : quaſi dicas* tubum viticulam. *Nec Hiſpanis, inquit Matthiolus, Zarza parilla aliud eſt quàm rubus viticuloſus :* parra *enim Hiſpanis vitis dicitur ;* parilla *viticula ; & zarza, rubus. Ejus apud indigenas nomen ſpinoſam vitem Latinis ſignificare, Lopius Luſitanus auctor eſt.* Joſeph Scaliger, page 132. du premier Scaligerana : Sarza parilla *eſt vera ſmilax aſpera, omnibus Monſpelii noriſſima. Sic dicta eſt Hiſpanicè à çarza, quod ſpinam ſignificat, & à Parillo, Medico Hiſpano, qui primus fuit inventor uſus illius, & hanc radicem ad nos adſportavit. Doctores Monſpelienſes non jam aliâ ſarzaparillâ utuntur quàm radicibus ſimilacis.* L'étymologie de Scaliger eſt la véritable.

SAS. SASSER. Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes, page 69. chap. 57. *Quæ ex ſetis facta ſunt cribra*, faſſos *vocamus ; & faſſare, cribro ejuſmodi farinam tranſmittere. Id ex Latino venit* ſquaſſare, *pro* excuſſare, *vel* exquaſſare. *Ut* ſpoſita *pro* expoſita ; ſeptoria, *pro* exceptoria ; *& ſimilia ſexcenta, de quibus alibi. Gallorum inventis adſcribit Plinius cribri genus ex ſetis :* cribrorum genera Galli, è ſetis equorum, invenere. *Durant hodieque.* Hiſpani è lino excuſſoria & pollinaria. Σπυρὶς. *Inde fortaſſe* faſſi *nomen.* Tamiſſos *vocamus, qua ex lino vel lana, quaſi* tramiſſos, *à tranſmittenda farina.*

SATIN. Sorte d'étoffe de ſoye. Quelques-uns le dérivent de l'Ebreu *ſadin*, qu'ils traduiſent *ſindonem.* Il vient de *ſeta. Seta, ſetum, ſetinum , ſatinum* , SATIN. On lit dans les Comptes d'Etienne de la Fontaine de 1350. *Pour ſept quartiers de zatouin d'Inde. & ſept quartiers de fort velluau vermeil , pour faire deux cottes d'armes :* où *zatouin* paroît être le meſme que *ſatin.* Juſtolus Poletanus dans ſon Poëme intitulé *De ſere, ſeu ſetivomis animalibus*, dit que *ſeta* a été fait de *Setabis*, ville d'Eſpagne.

Sed jam perfecto ratio reddenda libello
Nominis eſt ſetæ : *quod non dixiſſe priores*
Conſtat, & in vulgi crebro nunc cernimus uſu
Sermonis Latii, ſemper cui vertere leges
Inſtabiles licuit, (Flacci teſtante Camœna)
Permiſſumque novis nova tradere nomina rebus.
Setabis *id fluxiſſe reor de nomine Ibera*
Urbis ; ubi eximiæ nitidiſſima vellera ſetæ
Decantata vomant animalia gutture pleno :
Quæ denſo gaudet percurrere pectine Tuſcus,
Et Ligur, & Venetus, diveſque Bononia magno
Orbe rotæ verſans, varios extendit in uſus.

C'eſt tout le contraire. *Setabis* a été fait de *ſeta.* Voyez Mr Bochart dans ſes Colonies des Phéniciens, livre 1. chap. 35.

SAVATE. De *ſapata :* fait de *ſapa*, qui ſignifie *lamina :* acauſe que les ſouliers étant plats, reſſemblent à une lame. Voyez *ſaper.* De *ſapata*, les Italiens ont fait demeſme *ciavatta.* Aulieu de *ſapata*, on a dit *ſapatum*, dont les Eſpagnols ont fait *çapato*, pour dire *un ſoulier* : d'où *çapatero*, ceſtadire *un Cordonnier :* Et c'eſt de ce mot *ſapatum*, que les Savoyards ont fait leur *ſapate*, au maſculin. Voyez *ſapate.* Dans la Biſcaye, ont dit auſſi *ſapataq*, pour dire *un ſoulier.* De *ſapata*, on a dit *ſapatata* : d'où SAPATADE. C'eſt ainſi qu'on appelle à Malte la punition des jeunes Chevaliers, qui ſur les Galeres ont manqué à leur devoir. Et on l'appelle de la ſorte, parcequ'on leur donne d'un ſoulier ſur les feſſes : qui eſt une punition uſitée parmy les Anciens. Perſe, Satire 5. *Soleâ puer objurgabere nigrâ.* Juvénal, Satire 6. *Et ſoleâ pulſare nates.* Palladas livre 1. de l'Anthologie au Titre εἰς γυναῖκας :

Εἰ δ' ὑ σανδαλίῳ φῆς πάσσαλ', νὴ Δία καὶ σὺ
Οὔσης μοι γαμετῆς χρὴ μὲ μάστιγι φρίξαι.

Voyez Lucien dans ſon Dialogue de Vénus & de la Lune, & dans celui du Menteur.

Quoy qu'on diſe *ſavate*, on dit préſentement *ſavetier.* Je dis préſentement : car du tans de Villon on diſoit *ſavatier.*

Et vous Blanche la Savatiere.

C'eſt dans ſa Ballade de la belle Heaumiere aux filles de joye.

Le P. Ménéſtrier a donné une autre étymologie du mot de *ſavate.* Voyez cy-deſſous au mot *Savoye.*

SAVINIER. Plante. De *ſabinarium*, fait de *ſabina.* Cette plante a été appelée par les Latins *herba ſabina.* L'Auteur du Poëme intitulé *Ceiris :*

Herbaque, thuris opes priſcis imitata, ſabinas

Pline 13. 17. *Sabina herba propagine ſeritur.* Et 21. 24. *Herba ſabina*, brathy *appellata à Græcis, duorum generum eſt.* Nous l'appelons auſſi *de la ſabine* : du Latin *ſabina.* Les Eſpagnols l'appellent *ſabina arbol.*

SAVOIR. Ceux qui le dérivent de *ſcire,*

Digitized by Google

ſont toutafait ignorans dans l'Art étymologique. Il vient de *ſapere*, dit, par métaplaſme, pour *ſapere*. Les Italiens ont dit demeſme *cadere*, au lieu de *cadere*. Et ils ont dit au contraire, *árdere*. *muóvere*, *nuócere*, *ridere*, *riſpéndere*. Et cela, à l'imitation des Latins. Virgile au 1. des Georgiques : *Omnia tunc pariter vento, nimbiſque videbis Fervere.* Et au 4. de l'Eneïde : *Cum littora fervere latè*, &c. Martial. 3. 4. *Si quando veniet, dicet : reſponde, Poeta Exierat ; veniet cum Citharœdus erit.* ¶ Voyez mes Remarques ſur l'Amynte du Taſſe.

Je reviens à notre mot de *ſapere*. Les Latins, & anciens & modernes, l'ont employé dans la ſignification de *ſcire*. Plaute dans ſon *Pſeudolus* 1. 5.

Deſiſte : rectè ego rem meam ſapio, Callipho.

Pline livre VII. chapitre 51. parlant des porcs : *Et feri ſapiunt veſtigia paludè confundere.* Dans un ancien Serment, imprimé à la fin des Capitulaires de Charles le Chauve : *Ego ille adſalituram, illud malum quod ſcach vocant, vel teſceiam, non faciam ; nec ut alius faciat, conſentiam : & ſi ſapuero qui hoc faciat, non celabo.* Adalberon, Eveſque de Laon, dans ſon Poëme à Robert Roy de France :

Alphabetum ſapiat digito tantùm numerare.

Sur lequel lieu voyez Mr de Valois. Et delà, le mot de *ſavirum*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, page 117. *Ego Ill. Karolo Hludowici & Julith filio, ab iſta die inante fidelis ero ſecundum meum ſavirum.* L'Auteur de la Vie de Maïeul Abbé de Cluni : *Quia piſcem nullum ſe habere ſapiebat, piſcatores in aquam intrare commendavit.*

Il paroît par tous ces paſſages, que *ſavoir* doit être écrit ſans *C*, comme l'écrivoient nos Anciens. Ce *C* y a été ajouté par ceux qui ont cru qu'il venoit de *ſcire*. Mrs de l'Académie l'ont écrit par un *S C* dans leur Dictionnaire : prétendant qu'en matiere d'orthographe, comme en matiere de mots & de locutions, il faut ſuivre l'uſage : qui eſt ce qu'a dit Quintilien, *etymologia conſuetudini ſervit.*

SAVON. De *ſapone*, ablatif de *ſapo*. Les Gaulois ont inventé le ſavon. Pline XXVIII. 12. *Prodeſt & ſapo. Gallorum hoc inventum, rutilandis capillis, & ſevo & cinere.* Ce qui donne ſujet de croire que *ſapo* eſt un mot Gaulois. Et dans Arétée, au livre dernier de ſon Traité de la Cure des paſſions, & dans Trallianus au livre 2. il eſt fait mention du ſavon Gaulois. Mais Mathias Martinius dans ſon Etymologique prétant que le Latin *ſapo* a été fait de *ſepum*, dit pour *ſevum* ; le ſuif étant un des principaux ingrédians du ſavon. Quoyqu'il en ſoit, les Saxons l'appellent *ſepe* ; les Allemans, *ſeipfen* ; les Flamans, *ſeep* ; les Danois, *ſeepe* ; les Anglois, *ſope* ; & les Turcs, *ſapoun*. Voyez Iſaac Pontanus dans ſon Gloſſaire Celtique, au mot *ſapo*.

SAVORADOS. Rabelais 3. 7. *Et faiſoit un poraige de choux verds, avec une couenne de lard jaune, & un vieil ſavorados.* On l'appelle autrement *un ſavoureu*. De *ſapor*. *Sapor, ſaporatum. ſavorado*, SAVORADOS.

SAVOYE. Le P. Ménestrier dans ſon livre du Jeu de Cartes du Blaſon, page 97. *L'Origine de ce nom eſt auſſi incertaine que celle d'une infinité de noms ſemblables. de pais, de villes, & de rivieres. Quelqueuns dérivent* Sabaudia *de* Vada Sabattia, *qui eſt le nom du pais de Savone ſur la côte de Gènes, dont on ne voit pas bien le rapport avec un pais qui en eſt aſſez éloigné, & ſeparé par une longue chaîne de Montagnes.*

On juſtifie par une inſcription & par une ancienne Notice de l'Empire d'Occident, qu'il y avoit une Cohorte nommée Sabaudia : Tribunus Cohortis primæ Flaviæ Sabaudiæ Cularonæ : *qui pourroit avoir donné ſon nom à ce pais, pour y avoir été en quartier d'hyver, & ſtationaire. Tout ce qu'on dit d'un Jupiter* Sebadius, *que Pauſanias raconte avoir été adoré par les peuples qui habitoient les Alpes ; & de* Salva via, Sauve-voye, *attribué à des tours bâties ſur les paſſages des Alpes, pour la ſeureté des voyageurs contre les courſes des voleurs & bandits, ſont des imaginations des derniers ſiecles ; qui ne ſe trouvent que dans les Chroniques de deux ou trois cents ans. Je ne trouve rien de plus raiſonnable ſur ce ſujet, que les conjectures d'Adrien Scrieck, Ecrivain Flaman, qui l'an 1615 publia un Traité des Origines Celtiques, ſous ce titre*, Adriani Scrieck, Rodorni, Monitorum Secundorum Libri Quinque, quibus Originum, Rerumque Celticarum & Belgicarum opus ſuum nuper editum, altius & auctius, è fontibus Hebraïcis, ipſaque rerum origine deducit, probat, firmatque. Ad Teutones, Belgas, Gallos, Italos, Iberos, Britannos, Danos, & Aquilonares admirandæ Celtarum antiquitatis, & hactenus inauditæ, & inanimadverſæ obſervationis, de vera & falſa origine Monimentum ; ſive Europa rediviva. *Cet Auteur dit au commencement de la lettre* S: Saba סבא *Sab, Sap.* Pes Montis. *Crepido, deſinentia cujuſcumque rei.*

Saba *fuit pes altitudinis circa aquas, & Inſula Nili Ptolomæo.*

Sabæi populi, *ut noſtri* Sabaudi, *qui in Pedibus montium ; unde &* Pedemontium *regio dicitur. Multaque alia nomina incipientia per* Sab, *ſic intelligenda ſunt.* Sab, *vel* Sap, *Celticis eſt* pes montis. Sab innen, *qui in pede montium, ut ſunt omnes* Sabini *qui habitabant in declivi Apennini ad Solem.*

C'eſt de cette origine qu'il faut dériver les noms des Sapins, *arbres qui naiſſent ſur le penchant des plus hautes Montagnes : Les Villages nommez* Sappey, *comme il y en a un au pied de la Chartreuſe, & en pluſieurs autres endroits : le terme* ſapper, *pour prendre une muraille par le pied :* Sapatas ou Zapatas *en Eſpagnol, pour les ſouliers qui ſe mettent aux pieds. De là vient auſſi le mot de* ſabots, *ſouliers de bois ; c'eſt auſſi le pied d'un cheval. Ainſi on peut dire que comme la partie des Etats du Duc de Savoye, qui ſont au delà des Monts, ſe dit en Latin* Pedemontium, Piedmont ; *celle qui eſt au deça des monts ſe diſoit en langue Celtique* Sapaudia, *ou* Sabaudia : *Pied des Montagnes.*

SAUCISSE. De *ſalſicia*, dit pour *ſalſicium*. Voſſius *De Vitiis ſermonis*, liv. 1. chap. 7. Salſi-

Digitized by Google

7. Salſicium *etiam à Guillelmo Cantero lib. 2. Novarum Lectionum cap. 16. damnatur ut peregrinum ac barbarum, ex Gallico* ſaulciſſes. *Nos contrà contendimus, Gallicum eſſe ex Latino illo: legas enim apud Acronem in Horatii Eclogam* 1 v. *lib 2. Satirarum. Vetus Cruquii Commentator ſic habet:* Hilla, *inquit*, eſt diminutivum à poſitivo *hira*, & ſignificat *inteſtinum ſalſum*; vel, ut alii dicunt, *fartum ſalſicium. Ac ne quis dicat fortaſſe Acronis ævo irrepſiſſe è Gallico illo, ſanè obſtat* ἀναχρονισμία. *Nec enim dubitandum quin* ſalſicium *ſit* κατὰ συγκοπὴν *ex* ſallum & iſicium: *quod ita dicitur, quaſi* inſicium, *ab* inſecando. *Ac propterea* inſicium *dicere jubet Flavius Caper. Sed adſentior Macrobio, qui de etymo fatetur, ſed* N *ait deperiiſſe. Vide eum lib. 7. Saturnal. cap. 1. ac ſimiliter poſteriori ævo* eſicium *dixere; & hinc* eſiciatum, *quod Salmaſio oſtenſum. Fuit etiam de hiſce dixionis in Originum libris.* Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 237. croit qu'on a dit *ſalſicius* pour *ſalſus*; comme *miſſicius*, pour *miſſus*: & il remarque, au meſme endroit, que les Grecs modernes ont dit ἁλάτικος & σαλάτικος, & que dans l'*Etymologicum* σαλαμπάσσω eſt ἀναπτύσσω: ce qui eſt très-véritable.

Voicy l'endroit d'Acron: Hilla *dicuntur ſalſa inteſtina* Hirti *poſitivus eſt. Diminutivè* hilli *dicuntur.* Hæc hilla *quidam in diminutione neutri generis eſſe. Alii dicunt* hilli, *ſive* hilla, *farta ſalicia.* C'eſt ainſi que Canterus lit cet endroit; conformément à un ancien Manuſcrit.

SAUCOURT: qu'on écrit *Soyecourt*. Terre Seigneuriale en Vimeu. De *Sathulcurtis*. Une ancienne Chronique des Geſtes des Normans, qui finit en 896. *Ad Nortingium, Suminam* (la Somme) *fluvium tranſeunt, & uſque Belvacorum civitatem* (Beauvais) *perveniunt: quibus Rex obiit in page Vuimau* (le Vimeu) *in villa quæ Sathulcurtis dicitur, commiſſum eſt prælium.* Ce fut en 881. Dans le Sermon *de Tumulatione Martyrum Quintini & Victorici*, elle eſt appelée *Villa Seulcurt.* Je dois cette remarque à Mr de Valois le Jeune.

SAUF. Comme quand on dit *ſauf votre honneur*, &c. Ulpien dans la Loy 1. paragraphe 41. du Digeſte au Titre *Depoſiti*, s'eſt ſervi du mot *ſalvo* dans la meſme ſignification. *Salvo eo, ut ſi de quantitate ponderu incertum eſt, juramenti ſuccurratur.* Briſſon, dans ſon Lexicon, n'a point marqué ce Texte.

SAUGE. Herbe. De *ſalvia. Salvia, ſalvja*, SAUGE. Charle Eſtienne dans ſon *De Re Hortenſi*, dit que *ſalvia* a été dit *quòd ſalvos nos ſervat & efficit.*

Cur moriatur homo cui ſalvia creſcat in horto?
Contra vim mortis, non eſt medicamen in hortis,

dit l'Ecole de Salerne.

SAUGRENE'E. Rabelais v. 7. *pour avaler une ſaugrenée d'Avocats.* De *ſaligranata.*

SAUGRENU. Du Latin-barbare inuſité *Saligranutus.*

SAULAYE. C'eſt ainſi que les Angevins appellent une ſauſſaye. Du Latin *ſalicetum*, on a fait *ſauſſaye*: & du François *ſaule*, on a fait *ſaulaye.*

SAULE. Arbre. De *ſalicillus*, diminutif de *ſalix*, fait du Grec ἰτέα, & non pas, comme diſent les Grammairiens, *à ſaliendo.* Mr de Saumaiſe dans ſes Homonymes des Plantes chap. 73. parlant du mot *itea*, qui ſignifie *un ſaule: Nam & itea Grammatici ſic dictam à Græcis interpretantur ἀπὸ τοῦ αὐξάνεσθαι, quòd ſita creſcat, & in altum eat. Nam ab ἰτὼν, itea. Latini quoque Etymologi* ſalicem *ſuis nuncupatam autumant*, à ſaliendo. *Sed illi errant. Hoc vocabulum Evander Arcas Latio intulit. Arcades enim, quam reliqui Græci* ἰτέαν, *ipſi vocarunt* ἰτίλον. *Inde Latinis* ſelix, *vel* ſalix. *Heſychius:* ἰτέαν, *itea. Quòd ex ea nempe vincula fierent. Theophraſtus lib. 3. cap. 13.* de ſalice: κεκλῶσι δὲ οἱ ἀπὸ Ἀρκαδίας τὰς ἰτέας, ἀπὸ ἰτίλου τὸ διάδεσμον. *Ab* ἰτέαν, ſalix. *Sic* maſtix *recentioribus Latinis, quæ mastica Græcis, & his* διαδεῖν, *qua* delphica *illis.* ἰτέαν, ſalix, *ut* ὄμαξ ſulcus, ὕλη ſylva. Cette étymologie eſt curieuſe.

Les Gaſcons appellent *ſalieres* les petits rejetons de ſaules.

SAUMON: poiſſon. De *Salmone.* ablatif de *ſalmo.* Rondelet: *Il y a aucunes différences de Saumons, & quelques diverſitez de noms. Celui qui eſt grand, & déja vieil, s'appelle* Salmo. *Celui qui eſt moindre, & de moindre âge, ſelon aucuns, eſt nommé par Auſone* Sario, ou Fario. *Les Francois en font deux différences. Ils appellent les grands*, Saumons; *les petits*, Tacons. *Davantage, ils font différence entre le maſle & la femelle, laquelle ils appellent* Beccard, *acauſe qu'elle a le bec plus crochu que les maſles* Salmo *eſt nom Latin, duquel Pline a uſé. Il n'a point de nom Grec: car, à mon avis, il a été inconnu aux Grecs.* ¶ Nous appelons *ſaumons* les lingots de plomb, de leur reſſemblance à des Saumons. Rabelais a dit en cette ſignification *ſaumonne*, aulieu de *ſaumon. Et pour garentir les nerfs, on luy avoit fait deux groſſes ſaumonnes de plomb, chacune du poids de huit mille ſept cents quintaux.* Ceſt au chapitre 24. du livre 1.

SAUMUR. Ville de la Province d'Anjou. Voicy comme j'ay parlé de l'étymologie decee mot dans mon Hiſtoire de Sablé, page 236. *Il eſt conſtant par le paſſage de l'Hiſtoire de S. Florant cy-deſſus rapporté, que la Ville de Saumur a été appelée* Murus. *Et elle a été ainſi appelée, acauſe de la roche, le long de laquelle elle eſt ſituée, qui repréſante une muraille. Mr de Valois veut qu'on l'ait appelée* Salvus Murus, *comme la* Sauvetat, Salvitas: *Et il veut que de* ſalvus murus *on ait fait enſuite le mot de* Saumur: *ce qui eſt très véritable. Dans le Titre de l'Abbaye de S. Florant touchant le Don fait à cette Abbaye par Berlay de Montreuil, du conſantement de Grécia, ou Gricia, ſa femme, elle eſt encore appelée* Murus: Do ad ſacroſanctam Eccleſiam, in honorem Beati Florentii conſtructam, prope Murum, in loco qui nuncupatur *ad vadum*, ſuper Toarium Fluvium, &c. On a premiérement appelé cette Ville *Murus*: & enſuite, *Salvus Murus*: & enfin, par contraction, *Salmurus.* Je trouve *Salmurus* dans un Titre de Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, de 1036. qui eſt dans le Cartulaire de Saint Maur des Foſſez.

SAUMURE. De *ſalmuria*, fait de *ſalſa*

muria. Plaute dans son *Pœnulus* : *Quasi salsa muriatica esse autumantur*. Quelques-uns le dérivent de ἁλμυρός. Mr Bochart le dérivoit de *salgamuria*.

SAUNIER. De *salinarius*, qui est le même que *salinator*. SAUNERIE : de *salinaria*. C'est le lieu où l'on vent le sel.

SAUPIQUET. Voyez *sapiquet*.

SAUPOUDRER. *Sale pulverare*.

SAURE. Nicot : Saure, *& par apocope* SAUR, *qui est prononcé* sore, *est couleur de flamme de feu, brune. Ainsi on dit un cheval estre de couleur, ou de poil saure, duquel le manteau est de couleur vive tirant à celle du feu. L'Italien dit* Sauro : *& le rend en Espagnol par* Alesan ; *comme aussi* Saure *est appelé le cheval qui est de ladite couleur. Le harenc est aussi appelé* Saur : *& selon la prononciation Françoise*, Sor. *qui a prins couleur de feu au roussable ; qui est une forme de hale close, appropriée à faire saurir & roussir le harenc. Voyez* Roussable. *De la couleur Saure, en cas de poil de chevaux, y a deux effectz :* Saure obscur ou brulé. *que l'Espagnol appelle* Alezan tostado, *& l'Italien* Sauro bruciato, *&* metallino ; *&* saure doré, *que l'Italien dit* Sauro dorato *&* indorato : *qui est le Saure clair.*

SAURIR, dit Nicot : *c'est faire devenir de couleur saure, qui est dorée obscure. Ainsi dit-on* Saurir les harencs, *que par après on appelle* saurs *&* sors : *ce qui se fait, les estendant sur des clayes en une hale close, appelée* Roussable, *& leur donnant le feu & fumée de feuilles sèches d'arbres, d'orme, ou de chesne, ou bien du tan : lesquels feu & fumée leurs donnent telle couleur.* Haleces flammeo colore reddere, inficere, flammeos facere. Voyez *Sorer*.

SAURISSEUR. *Est celuy qui fait les harencs devenir de couleur saure, qui est couleur de flammes de feu. Voyez* Saurir : Qui haleces flammeo colore inficit. Ce sont les termes de Nicot.

SAUSSAYE. De *salicetum*.

SAUSSE. Lat. *Condimentum*. De *salsa* : parceque le sel entre dans toutes les saussses, & en fait le relief. πάντων μὲν ἅλες ἥδιον ἅλες οἶνόν τε ἄκρατον. C'est un vers de mes Monostiques Grecs. *Salsus, salsicius, salsicia*, SAUSSE. Charles de Bouvelles le dérive mal *à sale & salso*.

SAUSSE-ROBERT. Sorte de saussse. Rabelais, dans sa liste des Cuisiniers, livre 3. chapitre 40. *Robert : cestuy fut inventeur de la Saussse-Robert, tant salubre & necessaire aux connils roustis, canards, porcs frais, œufs pochez, merlus salez, & autres mille telles viandes.*

SAUTERELLES. Lat. *locusta*. Gr. ἀκρίς. De *saltarella*. Jules Scaliger contre Cardan CXCII. *Hasce locustas iccirco asellos dictas quidam autores sunt, ob pigritiam, si cum alatis comparentur. Saliunt tamen : idque ideo, ut ab Italis* cabalettæ ; *à Gallis* Saltatrices ; *meruerint appellari*. Les Italiens appellent demesme un petart *saltarello : à saltando*.

SAUTOIR. Terme d'Armoiries. C'est un étrier. Mr du Cange dans sa Dissertation des Cotes d'armes, page 140. *Le sautoir est l'étrier, pour monter & pour sauter sur le cheval. Il est appelé par les Latins du moyen temps* strepa, *&* stapha : *& par les nouveaux Grecs* σκάλα. *Le Cérémonial dit que l'Escuier qui se trouvoit au Tourney, ne devoit point avoir de sautoir à sa selle. Le Compte d'Etienne de la Fonteine, Argentier du Roy, de l'an 1352 au chapitre des Harnois :* Pour six livres de soye de plusieurs couleurs, pour faire las, tissus, & éguillettes audit harnois, fers, sautoirs, & congeres, & tresseres à garnir la selle. ¶ Voyez le P. Ménestrier, dans son livre de l'Origine des Armoiries, page 440.

SAUVAGE. De *silvaticus*. Mr de Saumaise sur Solin, page 213. Sylvestria *vocat* τὰ ἄγρια : silvatica, *alii : unde nostrum* SAUVAGE. *Nam* selvaticum, *&* salvaticum, *etiam infima ætas scripsit. ¶ Sylvaticus selvaticus, selvaticius :* Ital. *salvaggio :* SAUVAGE.

SAYE. De *sagum :* Ce qui a été remarqué par Baïf & par Périon Mr de Saumaise sur Tertullien *de Pallio* page 70. reprant ceux qui croyent que *sagum* est un mot Gaulois : soutenant qu'il est d'origine Grecque.

SAYON. De *sagone*, ablatif de *sago*, augmentatif de *sagum*.

SCAMONÉE. Sorte de simple. Du Latin *scamonia*, fait du Grec σκαμμωνία. Voyez les Botanistes.

SCANDALE. Nos Anciens l'ont pris pour *debat*. Grégoire de Tours liv. 3. chap. 15. *Sed orto iterum inter reges scandalo*. Et liv 2. *Nec multò post scandalum inter utrumque oritur*.

SCAPULAIRE. De *scapulare*. Les Glosses d'Isidore : ARMILAUS, *scapulare Monachorum. Scapulare* a été dit *à scapulis* : comme *armilaus, ab armis*. Isidore livre 1. de ses Origines chapitre 22. ARMELAUSA *vulgò dicta, quòd antè & retro divisa atque aperta est, in armos tantùm clausa : quasi* armiclausa : *C literâ ablatâ*. Les Grecs ont dit demesme ἐπωμίς. ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*. ¶ Mr de Launoy a fait un tres-docte Discours du Scapulaire des Carmes.

SCARIFIER. Terme de Chirurgie. De *scarificare* ; mot barbare, qu'on a dit pour *scarifare*, qui signifie *radere, scindere, scalpere* & qui a été fait du Grec σκαριφάσθαι, qui signifie la mesme chose. *Scarificatio* se trouve dans Solin : & *circumscarificatos* dans Pline : mais où, selon Mr de Saumaise, il faut lire *scarifatio*, & *circumscarifatos*. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 590. ¶ Bourdelot a aussi dérivé *scarifier* de *scarifare*.

SCHELME. *Traistre, scélerat, perfide*. De l'Alleman *schelm*, qui signifie la mesme chose. Je dérivois autrefois l'Allemam *schelm* du Latin *scelestissimus*.

SCHERIF. Les Arabes appellent *Scherifs*, ceux qui se disent descendus de Mahomet. Et ce mot, dans leur langage, signifie *noble*. Les Princes qui commandent à la Mecque, portent le nom de *Scherifs*

SCHNAPHAN. On appelle ainsi dans les Armées d'Allemagne, du côté de la Lorraine, des Paysians retirez dans les bois, lesquels volent les passans, & qui sans faire de cors, s'atchent au parti qui est en campagne, duquel ils ont la permission de faire des courses. Voyez les

les Voyages de la Boulaye le Goux. C'eſt un mot Alleman, fait d'*abſchnappen*, ceſtadire, laſcher le chien d'un fuſil. Et c'eſt comme qui ditoit, *un Fuſelier*. *Hahn*, c'eſt cette machine de fer dans les fuſils que nous appelons *un chien*. En quelques lieux d'Allemagne, *ſchnaphan* ſignifie une eſpéce de monnoye de la valeur de 40. ſous. ¶ Nous prononçons *Schenapan*.

SCIATIQUE. De *ſchiatica*, dit pour *iſchiatica*. Mr de Saumaiſe ſur Tertullien page 91. Sric *hoc loco ſcriptum eſt pro* hîc : ad formam ejus quod mundus ſtic eſt. *Vbi* ſtic *pro* iſtic. *Sic* ſto *pro* iſto *apud Nonium* : ϗον, *pro* ἰϗίον, *in vet. ri Gloſſario*. *Unde* ſchiatici, *pro* iſchiatici : & ſchias, *pro* iſchias, *apud Martianum Capellam*. ¶ Rabelais a dit *iſchiatique*, pour *ſciatique*. *Mais notez que cettuy rotiſſement me guérit d'une iſchiatique entiérement*. C'eſt au chapitre 14. du livre 2.

SCION *d'arbre*. Jetton d'arbre. On ne convient pas de l'origine de ce mot. Quelques-uns le dérivent de *cyma*, κύμα, κύμα, *cyma* ; d'où CIME : *Cyma*, *cymum*, *cyma*, *cymonis*, *cymone*, *cyone*, CION : & les autres de μοσχίον, qui ſignifie la meſme choſe. μόσχος, μοσχίον, *moſchio moſchionis*, *moſchione*, *ſchione*, SCION. C'eſt comme on écrit ordinairement ce mot : ce qui favoriſe cette derniere étymologie. Martial de Paris dans ſon *Arreſt Amorum* Arreſt premier, a écrit *cion*. *Et battu par les carrefours de cions de vert olivier* : ce qui favoriſe la premiere étymologie. La ſegonde me paroît la plus vray-ſemblable. On aura ôté l'*l*, comme en *ſciatique*, fait d'*iſciatique*. Nicot & Robert Etienne diſent qu'un ſion ; c'eſt ainſi qu'ils écrivent ce mot ; eſt un jetton d'arbre, long d'un pié, ou d'une coudée, qu'on plante en terre : ce qui pourroit donner ſujet de croire que *ſcion* auroit été fait de *ſciſſum*. *Sciſſum*, *ſciſſium*, *ſciſſia*, *ſciſſione*. SCION.

SCOFION, ou ESCOFION. Ronſard livre 1. de ſes Poëmes page 76.

De bagues d'or ſes mains étoient chargées :
Son col bravoit de perles arrangées :
Son chef étoit couvert ſolaſtrement
D'un ſcophion attiſſé proprement.

De *ſcaphium*, dans la ſignification d'un habillement de teſte de femme. Mr Guyet dans ſes Notes manuſcrites ſur ce vers de la VI. Satire de Juvénal,

Et ride poſiti ſcaphium cum ſumitur armis :

A σκάφον, ſcaphium : ſcaphio ſcaphionis : *unde Gallicè* eſcofion. Un eſcofion, *id eſt*, *muliebre capitis tegumentum*. *A* σκάφη, σκάφιον, ὑ : *unde* σκαφίον, ſcaphio, ESCAFION. *Item*, σκαφία, ὕ, & ᾶ, ſcophia : *unde Itali* cuffia, *pro* iſcuffia. Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes s'eſt fort mocqué de moy, pour avoir expliqué ce vers de Juvénal de la ſorte que je viens de l'expliquer. J'ay tâché de réfuter ſes raiſons dans mes Origines Italiennes au mot *cuffia*, où je prans la liberté de renvoyer mes Lecteurs.

SCORBUT. Maladie, appelée des Grecs σκορβοῦτον. Nous avons pris ce mot de *ſcorbut* des Hollandois ; & les Hollandois l'ont pris des Danois. Falconnet, Médecin de Lyon, dans ſon livre de la Guériſon du Scorbut : *En Danmemarch*, *cette maladie eſt appellée* Crobut : *ceſtadire*, ruptus venter : *le ventre rompu : parce qu'ils eſtiment que tous les hypocondres patiſſent en cette indiſpoſition. Et en la Haute-Allemagne on la nomme* Scormunt ; *comme qui diroit* rupta bucca, aut ruptum os : *lorſque les gencives ſont gaſtées & corrompues*. M^r le Préſident de Thou au livre 117. de ſon Hiſtoire, à la page 719. du V. Tome, de l'édition de Genéve : *Scorbuti in navigationibus aliquoties facta mentio, me admonet, ut aliquid de eo morbo hic pro libri clauſula adjiciam. Peculiaris ille hodie Danis, Suecis, Norvegis, & Lithuanis ; nomine hoc, quod ruptas tibias, aut, paullum inflexa appellatione*, diſruptam buccam, *ſignificat*, *cognitus* : *nec Veteribus*, *apud quos* Scelotyrbe & Stomacace *dictus putatur*, *ignoratus fuit*. *Eo correptis*, *fauces & gingivæ putreſcunt* : *ventriculus diru cruciatibus torquetur* ; *dentes ſtupent ac vacillant* ; *compages in genibus ſolvitur* ; *carnoſæ partes tument* ; & *caro ſub cute lurida*, *tanquam cera*, *tabeſcit*, *ac digitorum impreſſioni cedit*. *Plinius ſub Cæſare Germanico*, *in maritimo Germania tractu ſæviſſe huic ſimilem narrat* : *cui Britannica herba à Friſiis commonſtrata*, & *in Vegate freto*, *de quo modo dixi*, *frequenti*, *auxilio reperta eſt*, *non nervis modo & oris ulceribus*, *ſed contra anginas ac ſerpentes ſalutaria*. *Strabo etiam in Arabia per exercitum Romanum illuc ab Ælio Gallo deductum*, *ſcribit graſſatum* ; *ut non tam populos ad Boream quam ad Auſtrum poſitos infeſtaſſe videatur*. *Septentrionalibus tamen magis familiarem eſſe*, & *eo ſit verò ſimile*, & *in Arabiam potius illatum*, *quam in ea natum*, *quòd & cibus ſale & ſuffitu maceratis*, *eſculentis frigidis ac crudis*, *atque ex pane non probè piſto* ; *generari credi-tur*. *Quæ omnia populis illis*, & *longinquas navigationes ſuſcipientibus*, *ad eum cum ut urpentur*, *haut mirum ſi frequentius inter eos*, *nauſeaſque*, *crudelis hic morbus*, *qui novus vulgo exiſtimatur*, *omni tempore ſeviſſit*. *Ad cum profligandum*, *vino abſinthite*, *aut veteris cum butyro cerviſiæ*, *in qua abſinthium quoque maceratum ſit*, *potu utun.ur*. *Alia & remedia experientia addidit*, *qua quoniam ad inſtitutum noſtrum minimè faciunt*, *ad alia properantes*, *libenter prætermittimus*. ¶ Daniel Heinſius dans la lettre qu'il écrivit à Caſaubon ſur la mort de Scaliger : *Eſt huic ætì familiaris quidam morbus*, *ſive languor*, *quem* ſcorbutum *vulgo vocant*. *Plinius* ſceletyrben & ſtomacacen, *à Medicis ſui temporis dictum fuiſſe*, *notat*. *Hunc per ſe ipſe*, *de Medicorum judiciis ſecurus*, *præſenſit*.

Quelques-uns prononcent *ſcurbut* : & ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire de la Marine de Mr Guillet.

SCORZONERE. Plante, autrement dite *Barbe de bouc*. Gr. σκορζονήρα. Scorzonera *dicitur*. *quia viperarum morſibus medetur* : à ſcorzo, *id eſt* vipera *apud Iſidorum*, dit Pierre Borel, Médecin de Caſtres, dans ſon *Hortus Simplicium*. On l'appelle autrement *ſalſifie*.

SEAU. Sorte de gros cachet. De *ſigellum*, dit pour *ſigillum*. Voyez Mr de Saumaiſe dans ſon *Specimen Confutationis Animadverſionum Heraldi*.

SEAU. Sorte de vaiſſeau de bois à mettre de l'eau. Voyez *ſeille*.

Digitized by Google

SECHE. Sorte de poisson. De *sepia* : *P* en *CH* ; comme en *proche*, de *prope*, &c.

SECOUER. D'*excutere*.

SECOURIR. Mr Huet le dérive d'Ἐπικουρῶν. Et Trippault lui donne la même origine. Il vient de *succurrire*, dit par métaplasme pour *succurrere* : comme *currire* pour *currere*.

SEDDE. On dit en Bourgogne qu'un fruit est *ſedde* : quand il est ferme dans sa maturité. Peut-être de *ſapidus*.

SE'GLE. Sorte de blé. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Trippault le dérive de σεκάλη, *farrago*. *D'où*, dit-il, *peut eſtre dit le pais de Saulogne : en Latin*, Secalonia : *pource que ſont terres à ſeigle, & non à froment*. Bourdelot le dérive de *ſiligo ſiliginis* : qui est aussi l'étymologie que lui donne Dominicus Soto sur le 4. des Sentences, distinction 9. question unique, article 3. page 224. colonne 2. Vossius *de Vitiis Sermonis*. page 601. semble le dériver de *ſigele*, mot corrompu de *ſecale*. Sigele, dit-il, *corruptum ex* ſecale : *qua Belgis* rogge : *Gallis*, ſeigle & ſégle. *Capitula Karoli Magni, libro 1. capite 132. ubi legas* modium de avena, hordeo, ſigele, frumento parato. *Atque eadem in voce Matthiolo, & Botanicorum aliis, erratum, cum* ſecalen *vocant. Nam* ſecale *Plinio neutrum eſt*. Les Médecins de Lyon le dérivent de *ſecale*, mot de même signification, qui se trouve dans Pline XVIII. 16. *Id autem quod* ſecale *atque* farrago *appellatur, occari tantum deſiderat. Secale Taurini ſub Alpibus* aſiam *vocant : deterrimam, & tantum ad arcendam famem utile : facunda, ſed gracili ſtipula, nigritiâ triſte, ſed pondere præcipuum. Admiſceatur huic far, ut mitiget amaritudinem ejus : & tamen ſic quoque ingratiſſimum ventri eſt*. Voicy leurs termes : SECALE, *Gallis* : *extritâ unâ tantum literâ* : *ad hoc uſque*, ſécle, *vel potiùs* ſégle, *nominatur* : ce qu'ils ont pris de Ruellius. Et c'est la véritable étymologie : & celle qui a été suivie par le docte & judicieux Pierre Pithou dans son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne. SIGELLE, dit-il, l. 132. ſecale, ſoigle : *quod in quibuſdam Chartis*, bladum hibernagium. *Inde* Secalonia. Mr de Valois le jeune, pour le marquer en passant, croit que *Secalaunia* ; car c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot ; est un mot Gaulois. Voyez sa Notice. Lindembrog dans son Glossaire sur les Loix Antiques, veut que le mot *ſecale* soit un mot Saxon. ¶ Voyez le Glossaire de Mr du Cange au mot *ſigalum*, & cy-dessous le mot de *Sologne*.

SEGRAYER. Office dans les Forests. De *Secretarius*, mot de même signification. Voyez Mr du Cange. *Secretarius, ſegrearius*, SEGRAYER. *Segrearius* se trouve dans les Gestes de Guillaume le Maire Evesque d'Angers.

SEIGNEUR. De *ſeniore*, ablatif de *ſenior*. Voyez *Sire*.

SEILLE. De *ſitula* : comme SEAU, de *ſitellum*. Les Gloses Anciennes : κάδος, *ſitula*, *ſitulus*. κάδιον, *ſitella*, *ſitellum*.

SEILLET : pour *benoitier*, ou *benitier* : car on dit l'un & l'autre. De *ſitulettus*, diminutif de *ſitulus*, dit pour *ſitula*. Voyez *ſeille*. Voyez aussi Mr du Cange au mot *ſeilletum*.

SEILLON. De *ſulcus* : de cette maniere : *ſulcus, ſulculus, ſulcule ſulculonis, ſulculone, ſullone, ſyllone*, SILLON, SEILLON. On prononce aujourd'huy *ſillon*. *Sulcus* vient de σύριγξ.

SEINE. Rets à pescher. De *ſagena*, mot de même signification, fait du Grec σαγήνη, mot Lacédémonien, mot aussi de même signification. Hesychius : σαγήνη. πόλημα ἐν ὃν ἁλιεύουσιν οἱ ἰχθύες. Λάκωνες.

SEING. De *ſignum*. Plusieurs disent *un blanc ſeing*, pour *un blanc ſigné* : ce que je n'approuve pas.

SE'JOURNER. De *ſubdiurnare* : d'où les Italiens ont aussi fait *ſoggiornare*. Voyez *jour* cy-dessus, & *ſoggiornare* dans mes Origines Italiennes. *Diurnare* se trouve dans Nonius Marcellus, & *hyperdiurnare*, dans les Annales Bertiniennes : duquel mot *hyperdiurnare*, on peut aussi avoir fait *ſejournare*, pour *ſurjourner*.

Je remarqueray icy par occasion qu'on dit *un cheval ſéjourné*, pour dire *un cheval repoſé*. Marot a visé à cette façon de parler, disant dans une de ses épigrammes, *Frere Tibaut ſéjourné gros & gras*.

SELLE. Comme quand on dit *aller à la ſelle*. De *ſella* : dont les anciens Latins se sont servi dans la même signification. Marcellin le Médecin : *purgare per vomitum, aut per ſellas*. Martial :

Sellas antè petit Patrocliamas :
Et pedit, deciesque, viciesque.

Et de là, le verbe *adſellare*, pour dire *per ſellas evacuare* : qui est un mot qui se trouve plus d'une fois dans Végece, livre 3. *de Re Veterinaria. Stercus durum adſellat. Deinde, ſale & melle miſtis, in anum infundes, ut adſellandi augeat facultatem*.

SELLETTE. On appelle ainsi dans le Palais le siege sur lequel sont mis les accusez, quand ils sont ouis devant les Juges. C'est un diminutif de *ſelle*.

SELON. De *ſecundum*. Charles de Bouvelles : SELON. *Vox Gallica, tracta à voce* ſecundum : *quaſi* ſecond 1 *littera C in L labente*. Selon ce que tu feras, je te payeray : *ſecundum tuum opus, mercedem appendam*. J'apprans des Origines Françoises Manuscrites de Bourdelot, qui m'ont été communiquées par Mr Bourdelot Bonnet, Medecin de Paris, son petit-neveu, que dans un ancien Testament de Jan de Chastillon il y a *ſecunt* pour *ſelon*.

Et dans le Réglement pour la nourriture des Religieuses de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Soissons, qui est de 1282. je trouve aussi *ſelont*. Ce Réglement est imprimé à la page 464. des Preuves de l'Histoire de cette Abbaye, de Dom Michel Germain, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint Germain des Prez. Monsieur le Gros, Curé de Droué, dans ses Etymologies Françoises manuscrites qu'il m'a fait l'honneur de me communiquer, a aussi remarqué que les paysans disent encore aujourd'huy *ſegond*, pour *ſelon*.

SEMAINIER. De *hebdomanarius*.

SEMBLER. De *ſimulare*. Le P. Sirmond, sur ces mots des Capitulaires de Charles le Chauve page 135. *Et mandat vobis noſter Senior quia ſi de vobis aliquis talis eſt cui ſuus ſenioratus*

Digitized by Google

senioratus non placet, & illi simulat ut ad illum Seniorem melius quam ad illum accapture possit &c. ILLI SIMULAT : *Illi videtur :* Il luy semble. *Hincmarus Laudunensis ad Remensem :* Ut ille possit res de sua Ecclesia ordinare, & illi liceat, sicut ei simulaverit, disponere.

SE'ME. On appelle ainsi en Anjou & en Poitou, le service qui se fait pour les Morts, sept jours après leurs enterremens. De *septima.*

SEMELLE. De *sapella*, diminutif de *sapa.* Voyez *sabot, sapate, saper,* & *savate.*

SEMENCE. De *sementia*, ou *semencia. Semen, sementis, sementium, sementia,* SEMENCE. *Sementia* & *sementium* se trouvent dans les Gloses Anciennes.

SEMONCE. SEMONCER. SIMONNER. De *submonitia*, &c. Voyez le Glossaire de Mr du Cange sur Ville-Hardouin.

SEMONDRE. De *submonere.*

SEMOULE. La grosse farine: le son. Lat. *furfur.* Mr de Saumaise le dérive de *simula. Juvenalis :*

Summula ne pereat, quâ vilis tessera vænit
Frumenti.

Sumolam, *vel* sumulam, *vocat, quam Veteres* similam; *unde nos dicimus* SEMOULE. C'est sur l'Histoire Auguste page 373. Mr Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive aussi l'Italien *semola*; qui est le meſme que le François *semoule*: du Latin *simila.* Mais le Latin *simila* signifiant la fine fleur du froment; & notre *semoule*, & l'Italien *semola*, signifiant le bran, le son, je croirois plutost que le François *semoule*, & l'Italien *semola*, auroient été faits de *summula*, diminutif de *summa :* qu'on auroit dit absolument, comme parlent les Grammairiens, pour *summa farina :* ceſtadire, *farina crassior, qua in cerniculo transmitti non potest: & summa remanet.* Duquel mot *summa*, les Espagnols ont fait *somas*, pour dire *du son :* comme nous avons fait le mot de *son*, de *summum.*

SE'NE'. Arbre, dont le feuilles ſont purgatives. C'eſt un mot Arabe. Actuarius chap. 144. καὶ ἡ Σένη καλύφυλλος, καὶ αὐτὴ καρπὸς ἔχει ὀκάθαρτον. Il parle de l'Arabie. Remarquez (ce qui a été remarqué, par Monſieur de Saumaiſe, dans les Homonymes des Plantes page 74.) qu'Actuarius ne parle que de la ſemence du *ſéné*, & non pas de ſes feuilles; qui ſont ſeules en uſage parmi nous.

SE'NE'CHAL. Turnèbe livre XXVIII de ſes Adverſaires chap. 2. le dérive de *senex* & de *caballus.* SENESCHALLUS, dit-il, *velut* ſenes caballi, *id est equitatus, esse arbitror. Quod verbum, à militia armata ad civilem transiit, reseditque in iis qui hodie Provinciis Præfecturas Juridici regunt, & quasdam etiam Jurisdictiones urbanas & vicanas exercent. Nam in nostra Normania sic appellantur, qui in Nobilium vicis & oppidis jus dicunt.* Le Préſident Fauchet au traité qu'il a fait des Origines des Dignitez & Magiſtrats de France, ch. x. dit qu'il a été autrefois de cette opinion. Voicy ſes termes : *Cet Officier s'appella depuis* Sénéchal; *qui est un mot François, qu'autrefois, ſuivant l'opinion d'autres, j'ay penſé ſignifier* vieil Chevalier; *comme s'il eust été compoſé du Latin* Senex, *ou* Senior, *dont vient* Seigneur; *& de* chal, *que l'on veut dire ſignifier* Chevalier *en vieil François. Toutefois j'ay depuis changé d'advis.* Et ſon avis eſt, que *Sénéchal* vient de *Scalco* ou *Siniscalco*, qui en langage Franc-Theuc, (ce ſont ſes termes) ſignifie *Præpositus menſæ.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 281. le dérive de l'Alleman *son, senneſte*, ou *sente*, qui ſignifie *troupeau de beſtail*, & de *scalc*, qui ſignifie *ſerviteur.* SENISCALCUS & Mariſcalcus *olim vilis fuere munera nomina. Prius enim armentorum, alterum equorum custodem ſive ſeruum ſignificat. Utráque vox compoſita eſt, ac poſterior pars utrobique eſt* ſcalc, *id eſt*, ſervus, *ut in* Godſcalcus, *quod idem ac* Theodulus. *Prior pars in priori eſt* ſon *ſeu* ſenneſte, *vel* ſente, *hoc eſt*, grex *vel* armentum. *Quomodo in Legibus Anglicis, tit.* VII. §. 2. *legas :* Scrofæ ſex cum verre, quod dicunt SON. *At in* Mariſcalcus, *&c. Poſteà verò vox utráque præclaræ dignitatis nomen evaſit. Quod enim ad Mareſchallum attinet*, &c. Seneſchallus *verò, vel* Sineſchalcus *dici cœptus Regia menſæ Præfectus, œconomus, architriclinus. Ut in Vita Karoli Magni*: Miſit exercitum in Britannia unà cum miſſo ſuo Audulfo Sineſcalco. *Similiter in Annalibus Fuldenſibus ad ann.* DCCCLXXXVI. Carlus per Autulfum Senſchalcum miſſo exercitu Britones domuit. *At, ut optimè clariſſimus Bignonius ad Marculfum obſervat, idem Autulphus pro Seneſchallo* Regiæ menſæ Præpoſitus *dicitur Aimoino lib.* IV. *cap.* 78. *Regnoni verò Prumienſi* Princeps Coquorum *appellatur.* Dapifer *aliter vocatus fuit. Nec mirandum menſæ Regiæ Præfecto curam exercitus commiſſam. Nam & poſtea legimus exempla Dapiferorum, quibus vexillum committeretur : de quo Falcetus lib.* I. *cap.* 10. *Et firmat hoc Robertus, Sancti Remigii Monachus Rhemenſis, Hiſt. lib.* IV. Ipſo die Podienſis Epiſcopus perdidit Dapiferum ſuum, qui ſuæ aciei deferre ſolebat vexillum. *Quem dignitatis locum in aula tenuerit, docet Hincmarus Rhemenſis epiſt.* 3. *Ac quidem cap.* 16. *ait :* Apocriſiarius, quem noſtrates *Capellanum*, vel *Palatii cuſtodem* appellant, omnem Clerum Palatii ſub cura & diſpoſitione ſua regebat. Cui ſociabatur ſummus Cancellarius, qui à ſecretis olim appellabatur. Poſt eos verò ſacrum Palatium per hos miniſtros diſponebatur: per Camerarium videlicet & Comitem Palatii, Seneſcalcum, Buticularium, Comitem Stabuli, Manſionarium, Venatores principales quatuor, Falconarium unum. *Ac Buticulario quidem & Stabuli Comiti, præmiſſi Seneſcallum, etiam videas in Diplomate Ludovici VI. Donationis ad Sanctum Dionyſium. Verba ſunt :* Præſentibus ex Palatio noſtro, quorum nomina ſubtitulata ſunt & ſigna: S. Ancelli, tunc temporis Dapiferi noſtri; S. Giliberti Buticularii; S. Hugonis Conſtabularii; S. Guidonis Camerarii; Stephanus Cancellarius relegendo ſubſcripſit anno MCXII. *Ubi non dubium quin pro* Seneſchallo Dapiferum *dixerit, quia hac munera pars dignior foret. Atque hoc etiam ex memorato antea Hincmaro liquet : qui cùm, ut vidimus, varias aulæ dignitates enarraſſet, ſequentibus capitibus omnium officia exponit, cæteráque inter ſic cap.* 23. *ſcribit:* Ad tres autem miniſteriales, Seneſcalcum, Bu-

Digitized by Google

ticularium & Comitem Stabuli, secundum uniuscujusque ministerii qualitatem vel quantitatem pertinebat, ut cum communi consensu de suo quisque ministerio admonendi non essent segnes; ut, quanto ejus esse potuisset, omnes actores Regis præsciret, ubi vel ubi Rex, illo vel illo tempore, tanto vel tanto spatio manere debuisset, propter adductionem vel præparationem: ne forte tardè scientes dum inopportuno tempore vel cum nimia festinatione exigeretur, familia regalis per negligentiam sine necessitate opprimeretur. Quæ videlicet cura; quanquam ad Buticularium vel ad Comitem Stabuli pertineret; maxima tamen cura ad Senescallum respiciebat; eò quòd omnia cætera, præter potus vel victus caballorum, ad eundem Senescha-llum respiceret. *Videmus, ut Senescha-llo curam ſtabuli fuiſſe dicat; ſed præter curam illam potus & victus caballorum, quæ ſola primitus ei fuerat commiſſa, alia quoque poſt modo oporteriit curare. Clarum itaque, jam Caroli Magni ætate (de hac enim loquitur Hincmarus) Seneſchalli munus fuiſſe illuſtrius, quàm antiquioribus fuerat temporibus. Imò ſic dignitas ea gliſcebat, ut Seneſchallia (utitur ea voce Henricus III. Angliæ Rex in literis de pace inter Regem Caſtiliæ & Angliæ) idem conſeretur ac majoratus; quod ex Hugone de Cleriis conſtat: uti quoque ex Guilielmo Tyrio Hiſt. Belli Sacri lib. 2. cap. 5.* Alexius Megadomestici dignitate (quem nos *Marem Seneſchallum* appellare consuevimus) fungeretur officio, ab Imperatore secundus. *Sanè varia erant genera Domeſticorum; quomodo οἰκείων, ſive ἐξάρχων, hoc eſt, Præſides, ſive Præfelli, dicebantur. In his verò Præfectis princeps erat ὁ μαγιστρίανος: quem ab Imperatore aliqui tertium faciunt; alii, ut Guilhelmus Tyrius, ſecundum. Caterùm, non deſunt, qui dignitate extenta, aliunde putant nomen datum, quàm prima ea quæ propriè notaret armentorum vel jumentorum cuſtodem. Nempe ut tum fuerit nomen ex* fin. *ſive* find, *ſive* ge-find, *hoc eſt*, familia. *Quomodo propriè, primòque ſic dictus ſit familiæ præpoſitus ſive œconomus Regius. Satis quidem appoſitum videtur hoc etymon: falſum tamen, quia primò, cùm id nomen imponeretur, armentis erant Præfelli: poſteà demum, munere ac nomine veteri retento, Regia cura menſæ acceſſit. Aliqui aiunt conſtari vocem ex* ſen, *vetere verbo ſignificante* juſtitiam, *&* ſcalcus, *denotante* præfectum; *eòque ſignificare* juſtitiæ præfectum. *Hoc verò eſt divinare, ut de eaſdem ré cenſet Vincentius Lupanus lib.* 11. *de Magiſtratibus Francorum. Nam debuerant oſtendere voces eas id ſignaſſe Antiquis. Nihilo rectius alii perſuadere nobis volunt, vocem eſſe miſtam ex Latina & Græca, quaſi dixeris* ſenum ἀρχῶ, *id eſt*, principatum: *aut quaſi* cœnarchen, *ex* κοινὸν, *hoc eſt*, commune *ſive* Reſpublica, *&* ἀρχὲ *vel* ἀρχὴς: *aut ex Germanico* ſeken, proſœken. quærere, & ſcalc, *hoc eſt*, veterator, improbus: *quia Seneſchalli ſit in veteratorum & hominum nequam ſcelera inquirere. Quæ tamen memorat Gregorius Toloſanus in Syntagmate Juris lib.* 37. *cap.* 33. Voyez *Maréchal.*

SENEÇON. Herbe. De *ſenecio*. Pline 25. 13. Erigeron, *à noſtris vocatur* ſenecio. *Et nomen Græci declarant, quia vere cauſeit.* Dioscoride IV. 97. parlant du seneçon: Θέρμη μαλίζουσα, πυρίσις χλιαίνουσα, καὶ ἔλαιον ἐν τῷ μυρμιᾷ πιπτουσιν ὠφελεῖ καὶ ΗΡΙΤΕΡΩΝ σύνομόν ἐστι, διὸ ὁ ἔαρος τὰ ἄνθη συμφερόντως πινόμενα.

SENELLES. L'origine de ce mot est tellement plus difficile à trouver, qu'on ne convient pas de la signification de ce mot. Charle Etienne, dans son *Prædium Ruſticum*, au chapitre du *Spinetum*, page 517. dit qu'on appelle *Senelles* le fruit de l'épine blanche. *Quam autem vulgus noſtrum vocat* albam ſpinam; aulbespine; *certè frutex aculeatus, pruni magnitudine, cortice ligni candido, molli folio, flore albo, odorato; acinis, cum rubeſcunt, viridibus: ubi per maturitatem inoleverunt, rubris myrti ſpecie, limeo intus nucleolo. Eos acinos vulgò appellari audivimus* des senelles. Dans plusieurs Provinces de France; & particulierement dans la Normandie & dans la Bourgogne; on appelle *ſenelles* les bacques du houx: & je croy que c'est la véritable signification de ce mot; & qu'il a été fait de *coccus*, ceſtadire *graine d'écarlate*; & qu'il en a été fait de cette sorte: *coccus, coccinus, coccinellus*, coccinella, cinella, SINELLE, SENELLE: par le changement ordinaire du C en S: comme en PLAISIR, de *placere*, & en RAISIN, de *racemus*. On a dit originairement *ſinelle*: & ce mot se trouve dans Nicot; ce qui favorise tout-afait mon étymologie. On a appelé les bacques du houx *coccinellas*, de leur ressemblance à la graine d'écarlatte: Et on a ensuite appelé *ſenellas* le fruit de l'épine blanche, de sa ressemblance pour la couleur aux bacques du houx. ¶ Dans les Adversaires de Péna & de Lobel, page 430. on traite la question de savoir si *ilex coccifera*, est la meme plante que le houx: ce qui fait voir que *coccus* a été dit des bacques du houx.

SENGLE. Vieux mot, qui signifie *ſeul, non mêlé*. Des Essars, livre VI. page 55. *L'Infante Onoloire avoit ſeulement un manteau ſengle de taffetas cramoiſi.* Ce mot est encore en usage à Rouan parmi le menu peuple: qui dit, *Donnez-moy du vin tout ſengle*: pour dire, tout pur: *Mettez à cette ſauſſe du beurre ſengle*: pour dire, du beurre sans épice, ou sans vinaigre, ou autre chose semblable. Il est sans doute que ce mot en cette signification a été fait de *ſingulus*. De *ſingus*, pere de *ſingulus*, les Espagnols ont fait de meſme *ſendo*. & *ſenda*. Ils disent, *Beber ſendas vezes*, pour dire, Boire chacun un coup: & *cavalgavan en ſendos rocinos*, pour dire, Ils chevauchoient chacun sur un cheval.

SENGLOT. De *Singultus*. *Singultus, ſingultus, ſenglotus*, SINGLOT. *Singultare*, SENGLOTER. Les Espagnols ont dit *ſollozar*. *Singultus, ſingultium, ſingultiare, ſinglucare, ſenloçar, ſelloçar, ſolloçar.* ¶ Nous disions anciennement *ſenglout*. Vous trouverez ce mot dans Nicot.

SENNE. Vieux mot qui signifie *Synode*. Le petit Dictionnaire Latin François publié par le P. Labbe: Synodus, *Sennes*. Pierre Gringore dans ses Menus Propos, fol. 21.

Et ſont venus en grande quantité,
Auſſi ſubjects comme ſi le Preſtre au Senne,
Pour aſſaillir le vieil ſanglier d'Ardenne.

Le

Le mot d'*Ardenne*, dans ces vers de Gringore, fait voir qu'il faut prononcer *senne*, & non pas *sanne*: car on dit *la Forêt d'Ardenne*, & non *d'Ardanne*.

Ce mot eſt encore aujourd'huy en uſage en quelques lieux de la Province d'Anjou.

SENNETERRE. Petite ville d'Auvergne. Par corruption, pour *Saint Nétaire*. De *Sanctus Nectarius*. Voyez l'Onomaſticon de Mr l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de Noſtre-Dame de Paris, imprimé cy-deſſous. ¶ Dans le ſegond Volume des Plaidoyers de Mr Marion, le nom de Meſſieurs de Senneterre eſt écrit *Seneſtère*.

SENTE. De *ſemita*. Voyez *ſentier*.

SENTIER. De *ſemitarium*, dérivé de *ſemita*. De *ſemita* nous avons fait SENTE, vieux mot François qui ſignifie la meſme choſe que *ſentier*. Hélinand, dans ſon Poëme de la Mort, Stance 3.

Qui quiers les voyes & les ſentes.

La Coutume de Boulenois, article 165. *Un chemin ſentier, appellé* ſente, *ſe peut clorre & couvrir d'une hiſe, & doit contenir cinq pieds.* De *pediu ſemita*, on a fait demeſme PIESSANTE: qui eſt un mot qui ſe trouve dans la meſme Coutume, article 166. *Une pieſſante eſt un chemin privé qui n'eſt ſubmis à tous uſaiges: & doit contenir deux pieds & demi: par lequel on peut ſeulement aller à pied, & non point mener ouramener beſtes.*

Varron dit que *ſemita*, eſt dit *quaſi ſemi iter*.

SENTINELLE. Nous avons emprunté ce mot des Italiens. Voyez *ſentinella* dans le nouveau Dictionnaire de la Cruſca. Les Latins des bas ſiécles ont dit *ſentinella* dans la meſme ſignification. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 598. SENTINELLA, *pro excubiis. à ſentiendo: nt ab* auſcultando *poſterioribus Gracis* ακροατηρες, *quaſi* auſcultatores; *&* ακουστας; *quaſi* auſcultæ.

SEP *de vigne*. Voyez *Cep*.

SEQUIN. Sorte de monnoye. Mr d'Ablancourt, dans ſes Notes ſur la Retraite des dix mille de Xénophon, le dérive de *Cizicquin*, ou *Cizicénique*, pièce d'or, ainſi appelée de la ville de Cizique. Il vient de l'Italien *Zecchino*: qui a été fait de *Zecca* qui ſignifie le lieu où l'on fait la monnoye. Hémiſchius dans ſon livre *de Aſſe*; parlant du ſequin; *Eſt ducatus aureus Venetus; ſic dictus à* Zecca, *quod officinam monetariam notat.* On ne convient pas de l'étymologie de l'Italien *zecca*. Caninius, dans ſes Canons, le dérive de *theca*: & j'ai ſuivi cette étymologie dans mes Origines de la Langue Italienne. Mr Guyet croyoit qu'il étoit d'origine Arabe. Mr Ferrari le dérive du Grec ζύγος. *Longè*, dit-il, *à cubili hujus vocis docti aberrarunt. Non enim à* theca, *ut Caninius: ſed à* ζύγος, zygos; *libra, examen, ſtatera, bilanx. trutina.* Ziga, zeca, ZECCA. *Quòd non modò nummi ibi cuderentur, ſed ad pondus exigerentur publicè, & librarentur.* Les Eſpagnols diſent *ſeca*: que Covarruvias dit être Arabe.

Nous diſions anciennement *eſcelin*. Villon:

Nous ferons plus d'un eſcelin
Qu'un autre de quinze royaux.

SERANCER, ou SERENCER *du lin*. C'eſt *pectere linum*. Ronſard dans ſon Hymne des Démons, à Lancelot Carle, qui eſt la VIIe. du livre I.

On dit qu'en Norovegue ils ſe louent à gages.
Et ſont, comme valets, des maiſons les meſnages.
Ils penſent les chevaux, ils vont tirer le vin:
Ils ſont cuire le roſt: ils ſerencent le lin.

L'inſtrument avec lequel on ſerance le lin, s'appelle *ſeran*: ce que Robert Etienne & Nicot ont rendu en Latin par le mot *pecten*: Et on l'appelle dans la Baſſe-Normandie *peigne à filaſſe*.

Bourdelot a écrit *ſerran*: & il a dérivé ce mot de *ſerra*. Voicy ſes termes: SERRAN, *le fer dequoy on carde, qui a quantité de dents: ainſi appelé, parce qu'il eſt fait ad* formam ſerræ, *en forme de herſe. Un Gloſſaire manuſcrit ſur Iſaïe:* Serra *dicitur lignum habens multos dentes, quod boves trahunt.* Cette étymologie n'eſt pas mauvaiſe.

SERANCOLIN. Mr Félibien: *On appelle* ſerancolin *une ſorte de marbre qui vient des Pyrénées. On a été long-temps que l'on ne pouvoit avoir de ce marbre que par morceaux, à cauſe qu'il eſt difficile à avoir des montagnes. Mais le ſieur Miſſon ayant trouvé le ſecret de ſier les marbres dans le roc avec de grandes ſies qui tournent comme l'on veut, a par cette induſtrie trouvé le moyen d'avoir ceux de Sérancolin par grandes pieces, comme les autres. Ce marbre ſe trouve dans la Vallée d'Or, proche Sérancolin dans l'Evêché de Saint Bertrand. Il eſt iſabelle & rouge, & de couleur d'agathe.*

SERASKIER. C'eſt un mot Turc, qui ſignifie *Général d'Armée*, & qui eſt compoſé de *ſer*, mot Arabe qui ſignifie *teſte, chef*, & d'*askier*, autre mot Arabe, qui ſignifie *armée*.

SERCŒUIL. Voyez *Cercœuil*.

SERDEAU. On appelle ainſi dans la Maiſon du Roy l'Officier entre les mains duquel on met les plats de la deſſerte de la Table du Roy, lequel les porte en un lieu appelé *la Sale du Serdeau*: où ils ſont mangez par les Gentilshommes Servans. Après que le Roy a demandé ſa viande, le Maître d'Hôtel qui eſt de jour, les Gentilshommes Servans, & le Controlleur Clerc d'Office, ſe rendent à la Bouche, où le Serdeau leur donne à laver: ce qui a donné ſujet de croire à quelques-uns que le Serdeau, a été dit par corruption au lieu de *Sert-eau*. Et Mr de Sainte Marthe ſemble être de cet avis, écrivant toujours *Sert-d'eau* dans ſon Etat de la France. D'autres, avec plus de raiſon, le dérivent de *ſerrare*, dans la ſignification de *garder*. *Serratum, ſerratellum, ſertellum, ſerdelium*. SERDEAU. Dans la Maiſon du Roy on écrit *Cerdeau*.

SEREIN: pour cette exhalaiſon que la terre pouſſe l'été dans l'air, & qui après le coucher du Soleil retombe ſur la terre. De *ſerenum*: Parce que cette exhalaiſon ſe fait particuliérement les jours ſereins. Ce mot de *ſerenum*, en cette ſignification, ne peut pas eſtre ancien dans la Langue Latine. Les anciens Médecins Grecs & Latins n'ayant point fait mention du ſerein: qui eſt une choſe remarquable. Bourgoin, dit Mr Bourdelot, écrit *ſerin* & *ſoirin*, prétendant que le ſerein ne s'épant qu'à la naiſſance de la nuit; ce qui eſt réfuté par cet endroit de Michel de Montagne livre 3. de ſes Eſſais, chapitre 13. *J'avois toujours appris que le ſerein ne s'épandoit qu'à la naiſſance de la nuit: mais hau-*

Digitized by Google

tant ces années passées familièrement, & longtemps, un Seigneur imbu de cette créance, que le ſerein eſt plus âpre & dangereux ſur l'inclination du Soleil, une heure ou deux avant ſon coucher; lequel il évite ſoigneuſement, & m'épriſe celuy de la nuit; il a cuidé m'imprimer, non tant ſon diſcours, que ſon ſentiment.

SERGE ou SARGE. Quelques-uns le dérivent de *ſarica*, qui dans le livre intitulé *Inſtrumentum plenaria ſecuritatis* eſt pris pour une *tunique. Sarica miſticia cum manicas curtas valente ſiliqua aureas duas.* Et ailleurs : *Sarica praſina ornata, valente ſolido uno.* Et qui, comme les tuniques ſe font ordinairement de ſerge, a pu être pris pour l'étoffe même. Cette étymologie plaiſoit fort à Mr Nublé. Les Italiens diſent *ſargia*, pour dire *un lodier*. D'autres le dérivent de *ſerica*. Ulpien en la Loy 23. au Digeſte *De Auro, Argento, & Mundo legato : Veſtimentorum ſunt omnia lanea ; lineaque, vel ſerica, vel bombacina.* Nous diſons encore aprélant *de la ſerge de ſoye.* ¶ Mr de Vaugelas dans ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe, qui eſt un livre tres-curieux & tres-utile, dit qu'il faut dire *ſarge*, & non pas *ſerge*, en quoy je ne ſuis pas de ſon avis.

SERGENT. De *ſerviente*, ablatif de *ſerviens*: acauſe que le Sergent eſt le miniſtre & le ſerviteur du Juge. Anciennement *Sergent* ſignifioit ſimplement *ſerviteur. Je vous commande en commandant, comme le Roy à ſon Sergent, & la Reine à ſon enfant*, dit le Jeu des petits enfans, appelé *le Jeu de pié de bœuf*. Guyot de Provins, dans ſa Bible :

Tuit ſerons d'un parage
Devant le Roy amant :
N'y aura ancelle
Ne Serjant, &c.

L'Atioſte, Chant 38. Stance 42.

Perche trovata havea la diſoneſta
Sua Moglie, in braccio d'un ſuo vil Sergente.

Et de là, *Sergenteria*, dans un Titre de Notre-Dame de Paris, qui eſt de Philippe Auguſte, & de l'an 1222. pour les Offices & Charges des Serviteurs de l'Evêque. *Non gravabimus in Tallias Miniſteriales illos poſt mortem Epiſcopi, occaſione Sergenteriarum prædictarum.* Anciennement les *Sergens*, en fait de guerre, étoient gens de pié ; le Roman de Garin les oppoſant aux Chevaliers :

Voioir le vont Serjant & Chevalier,
Et belles Dames, & li Clerc de Mouſtier.

En un autre endroit, il les joint avec les Archers.

Li Cuens l'entent s'a trois cens Serjans prins,
Et mil Archiers.

Il ſe prant aujourd'huy parmy nous & parmy les Italiens pour celuy qui met les ſoldats en rang. J'ay appris de Monſieur Salmonnet, qu'en Angleterre on appelle les Avocats *Sergens à Loy*, comme qui diroit *ſervientes Legi*, parcequ'ils ſont attachez aux termes de la Loy: pour laquelle raiſon, ſelon la remarque de l'Auteur de l'Examen des Eſprits, ils ſont auſſi appelez par les Eſpagnols *letrados*. Mais en cela je croy que cet Auteur, qui eſt Jan Uarte Eſpagnol, ſe trompe, & que *letrado* a été fait de *literatus*, ceſtadire, *ſavant, lettré*. L'opinion de Cujas n'eſt pas ſupportable, qui croit que *Sergent* a été fait de *Cæſarianus*. C'eſt ſur la Loy IX. au Code *de Bonis Proſcriptorum* : & plus affirmativement encore ſur la Loy VII. au Code *de Jure Fiſci : Ex hac Cæſarianorum appellatione, certò deducta eſt vox Gallica* SERGENT, *& Germanica* Schariantben, *quâ & Anna Alexii utitur lib.* XIII. φυλακτήριοι καὶ Σαργιάνοι. Voyez Ragueau en ſon Indice, Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 283. & André du Cheſne ſur Alain Chartier page 864. 865.

C'eſt ce que j'avois remarqué ſur le mot de *Sergent* dans la premiere édition de ce livre. Depuis ce tans-là, je ſuis tombé ſur cét endroit de Paſquier, livre VIII. chapitre 19. de ſes Recherches : lequel m'a ſemblé méritter d'être inſéré en ce lieu. Le voicy :

Mais puiſque je me ſuis donné le loiſir de diſcourir ſur le mot de *Souverain*, & qu'en l'Ordonnance de St Louis il eſt fait mention des Sergens, il me plaiſt icy de faire le ſoubreſaut de Phaëton, & me précipiter du ciel en terre. Je veux donc maintenant déduire dont procéde ce mot. Ce grand Juriſconſulte Cujas l'eſtimoit prendre ſon origine de *Cæſarianus*, Latin, qui avoit quelque rencontre en ſa charge avec le Sergent, & que par corruption de langage, on en euſt fait un *Cæſarien*, & depuis *ſergien*. Les autres qui ne veulent rien deſrober à leur patrie, le diſent eſtre un mot compoſé ; *Sergens*, quaſi *Serre-gens* ; d'autant que leur eſtat eſt voué à la capture des malfaiſans. Toutes-fois je ne doute nullement qu'il ne vient ny de l'un ny de l'autre : car il eſt certain qu'il vient de *Servi-ns*, diction Latine ; par un changement d'V en G, qui nous eſt fort familier: comme nous voyons que ces mots, *Vaſco, vaſtare, vagina*, nous ont fait *Gaſcon, gaſter, gaine* : voire que du milieu de la diction de *phlegma*, nous avons fait le mot de *phleume* : Auſſi nos plus vieux François firent du Latin *Serviens* un *Sergiens*, que nous avons depuis appelé *Sergent*. Dans la vieille Hiſtoire de Saint Denys, en la Vie du Debonnaire, l'Auteur appelle les ſerviteurs de Dieu *Sergens de Dieu*. En la Vie du Bégue, les Eveſques de France eſcrivans à Jean Pape de Rome, s'appellent *Sergens & diſciples de ſa ſaincte Authorité*. Et dedans le Roman de la Roſe, les amoureux ſont ſouvent appellez *Sergiens d'Amour*. Mais ſur tout je vous veux cotter un paſſage trés-exprés du Roman de Guétin de Mortbrune.

Si advint qu'un Sergiens qui à cour repairoit,
Feut pris de larrecin du anneaux qu'il embloit.
La vieille vint à luy en la priſon tout droit :
Si luy dit : Mon amy, le tien corps mourir doit:
Mais ſi faire vouleis ce que l'on te diroit,
Tu ſerois délivré, & mis hors du befroit.
Dame, dy ly Varlets qui de cœur l'eſcoutoit,
Il n'eſt rien en ce monde, que mes corps ne feroit,
Pour garentir, &c.

En un Regiſtre du Parlement de l'an 1317. les Huiſſiers de la Cour ſont appellez *Valeti Curiæ*. Que ſi vous me demandez dont vint que ceux qui exécutoient les mandemens de Juſtice, furent appellez par nos Anciens *Sergens* ; qui ne ſonnoit autre choſe que *Serviteurs* ; c'eſtoit, parceque

parceque du commencement les Baillifs & Sénéschaux employoient à cette charge leurs Serviteurs domestiques; & depuis en gratifierent uns & autres ainsi qu'il leur plaisoit. C'est pourquoy, pour donner ordre à cet abus, on trouve en un vieil Regiſtre du Parlement de l'an 1286. *præceptum fuiſſe Præpoſito Pariſienſi, ut effrænatam Servientium multitudinem ad certum numerum reduceret: pedites ſcilicet, ad ſeptuaginta, & equites ad triginta quinque.* Et en l'Ordonnance de Philippe le Bel de l'an 1301. réduisant ſa volonté à celle de ſon ayeul St Louis, de l'an 1256. *præcipimus quod qui in Servientes eliguntur, præſtent idoneas cautiones.* Par l'Ordonnance de St Louys, par moy cy deſſus cottée, on les appelle indifféremment *Bedeaux*, & *Sergens*. Dans le vieux Couſtumier de Normandie chapitre 5. eſt miſe différence entre les Sergens à l'eſpée & les Bedeaux. *En ce*, dit le texte, *que les premiers eſtoient ceux qui devoient juſticier vertueuſement à l'eſpée tous malfaiſteurs, & principalement faire que ceux qui eſtoient poſſeſſeurs, fuſſent tenus en paix:* Et les Bedeaux eſtoient les moindres Sergens, qui devoient faire les moindres ſervices. Enfin ce mot de *Bedeau* eſt demeuré aux ſuppoſts du Recteur de l'Univerſité de Paris qui vont aux cérémonies publiques devant luy, avecques leurs Maſſes argentées. Et encore, en quelques ſubalternes Juriſdictions, comme au Four l'Eveſque de Paris, où les Sergens ſont appellez Bedeaux.

SERGENT. Terme de Tonnelier. M^r le Gros Curé de Droué, dit que ce mot a été dit, parcequ'il contraint comme fait un Sergent. Il a été fait de *ſerrare*, dans la ſignification de *preſſer*. *Serrare*, *ſerramentum*, *ſerramientum*, (d'où l'Eſpagnol *cerramiento*) *cerrajento*, SERGENT.

SERIN Oiſeau. Belon dans ſon Ornithologie: *Le Serin a pris ſon appellation Françoiſe de l'excellence de ſon chant.* (*ar tout ainſi comme l'on dit que les Syrénes endorment les Mariniers de la douceur de leurs chanſons, ſemblablement, pourceque ce petit oiſeau chante ſi doucement, il a pris le nom de* Serin. Nicot dit la même choſe. *Nomen habere putatur à* Sirenibus *à cauſe de ſon chant.* Et les Sirenes ont été ainſi appelées de leur chant. *Sir* en Ebreu ſignifie *chant*: *cantio.*

SERINGUE. Inſtrument d'Aporicaire: ainſi dit par corruption pour *ſeringue*: de σύριγξ. Nicot a écrit *ſiringue*. Matthæus Sylvaticus: Argalia, *inſtrumentum in quo liquores injiciuntur in veſicam: quod etiam* ſtringa *dicitur.*

SERMENT. De *ſacramentum*, dont les Latins ſe ſont ſervi pour *juramentum*; & particuliérement pour le ſerment des Soldats. Les Gloſes Anciennes: *Sacramentum*, ὁρκος στρατιωτικός. Horace: *Ibimus, ibimus: non ego perfidum dixi ſacramentum.* Nos Anciens diſoient *ſacrement*, pour *ſerment*.

SERMENT *de France*. Ce que j'ay remarqué dans mes Remarques ſur la Vie de Guillaume Ménage Avocat du Roy d'Angers, à la page 285. au ſujet de ces termes, *Ouvriers & Monnoyeurs du Serment de France*, mérite bien ce me ſemble, d'être rapporté en cet endroit. Le voicy: *Gervais Neveu prenoit qualité d'*Ouvrier de la Monnoye du Serment de France en la ville d'Angers. *M^r. du Gleſquin, Conſeiller au Grand Conſeil, dans ſa Genealogie du Neveu de Sablé, lui donne la qualité de* Maiſtre de la Monnoye d'Angers: *qualité que je n'ay point vue ailleurs. Et à ce propos il eſt à remarquer, que la qualité de* Maiſtre de la Monnoye, *eſt inférieure à celle d'*Ouvrier, *& à celle de* Monnoyeur; *ou de* Monnoyer, *comme on parloit anciennement: le Maiſtre de la Monnoye n'étant que le Fermier de la Monnoye, & ne jouiſſant des privileges de la Monnoye, que pendant ſa Ferme; & les Ouuriers, & les Monnoyeurs étant du Cors de la Monnoye, & jouiſſant toujours, & leurs deſcendans, de ces privileges. Comme il paroiſt étrange que le Maiſtre de la Monnoye ſoit moins qu'un Ouvrier de la Monnoye; & que pluſieurs perſonnes qui deſcendent de Maiſtres de la Monnoye, m'ont ſoutenu le contraire, je me ſens obligé d'en expliquer icy la raiſon. Et comme peu de perſonnes ſavent ce que c'eſt que* Serment de France, *j'en donneray en meſme tans l'explication. Les Rois de France, à leur avenement à la Couronne, créent dans toutes les Monnoyes de France un Ouvrier & un Monnoyeur. Ces Ouvriers & ces Monnoyeurs jouiſſent non ſeulement leur vie durant des privileges de la Monnoye, mais leurs deſcendans; tant maſles que femelles. Mais avec cette diſtinction: que fille de fille pert le privilége, & que fille de fis le conſerve. Les fis aînés de ces Ouvriers & de ces Monnoyeurs, ſont* Monnoyeurs: *ceſtadire ceux qui marquent l'ouvrage. Leurs cadets ſont Ouvriers, ceſtadire, fabricants l'ouvrage. Les Filles ſont Tailleresſes: ceſtadire, les perſonnes qui aronſiſſent l'ouvrage, L'Ouvrier, durant la premiere année de ſa réception s'appeloit* Recuiteur: *parcequ'anciennement; lorſqu'on fabriquoit au marteau; il faiſoit paſſer pluſieurs fois ſon ouvrage par la cuiture. Et durant cette premiere année, l'apprenti Monnoyeur s'appelloit* Ricochon: *après laquelle il étoit reçu Monnoyeur, s'il étoit trouvé capable. Il me reſte à expliquer ce que c'eſt que* Serment de France. *On a appelé les Ouvriers & les Monnoyeurs*, Les Ouvriers & les Monnoyers du Serment de France, *pour les diſtinguer de ceux de l'Empire; qui furent admis en France par l'Empereur Charlemagne, & par les autres Rois de France qui ont été Empereurs. Ce Serment de l'Empire a duré juſqu'au tans de François I. lequel le ſupprima en réuniſſant les Ouvriers & les Monnoyeurs de ce Serment à celui de France. Je remarqueray icy en paſſant, qu'il y avoit auſſi autrefois en France des Ouvriers & des Monnoyeurs du Serment de Brabant. Et on appeloit du* Serment de France, *ceux qui avoient fait ſerment en France: & du* Serment de l'Empire, *ceux qui avoient fait ſerment en Allemagne: & du* Serment de Brabant, *ceux qui avoient fait ſerment en Flandres. Et ceux qui deſcendoient de ceux qui avoient fait ſerment en ces lieux là, étoient appelés de la qualité de leurs Auteurs.* Voyez *Ricochon*.

SERMENT *de vigne*. De *ſarmentum*. Scaliger dans ſes Etymologies Vartoniennes le dérive de *ſarpo*, formé de *ſaro*, fait de σάρω. M^r de

Digitized by Google

Saumaise le dérive de *serpo*, *amputo*. Voyez *serpe*. C'eſt la véritable étymologie.

SERMENTEZ. Monſtrelet vol. 3. chap. 7. *Tous les Sermentez de ces bonnes Villes, Archiers & Arbaleſtiers, ſe trouvérent pour l'accompagner.* De *Sacramentari*. C'eſtoient ceux qui avoient preſté Serment de fidélité.

SEROURGE. Vieux mot, qui ſignifie *le mari de la ſœur*. Du Latin *ſororius*, qui ſignifie la meſme choſe; mais qui ſe prant auſſi pour *le fils de la ſœur*. Les Gloſes d'Iſidore: *Sororius, ſororis filius*. On appelle auſſi *Serourge*, le mari de la ſœur de ſa femme. Voyez Nicot. *Sereur*, pour *Sœur*, ſe trouve dans un vieux Manuſcrit François, intitulé *Veſchy le Traité en Roumant de l'Aſſomption le Benoite Vierge mére Jeſus-Chriſt*: ce qui m'a été indiqué par M^r l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris.

SERPAUT. La Coutume de Troyes en Champagne, au Titre des Donations, article 7. page 363. *Et le Serpault, que l'on appelle en aucuns lieux* le trouſſeau. Pierre Pithou, ſur cet endroit: *Inde* Deſſerpillieurs, Deſtrouſſeurs, *Meſmes, les Coutumes d'Anjou 44. & le Mayne, 51. conjoingnent les* deſtrobeurs & deſerpilleurs de paſſants les chemins. *Et pareillement Boutillier, en ſa Somme Rural, liv. 1. titre 28. eſcrit qu'en* Normandie on appelle *Eſcherpelerie* violence: ſi comme de tollir a aultruy le ſien, en voye, ou en chemin, par les champs, ou en lieu public. *Et au livre intitul*. Li Eſtats dou Royaume de France: Eſcharpeletie, volerie. *Jean, Sire de Joinville*: Entre les Chevalliers que Meſſire Jean de Vallance ramena d'Egypte, j'en congnu bien quarante de la Cour de Champaigne, qui eſtoient tous deſerpillez, & mal atournez. Leſquels tous quarante ie feis abiller, & veſtir a mes deniers, de cotes, & ſurcots de vert, &c. *Encores à-preſent, en quelques endroits, les marchands appellent la couverture de leurs ballots & fardeaux de marchandiſe*, Serpilliere.

Aulieu de *ſerpaut*, quelques-uns ont dit *ſerpol*.

SERPE. Paſſerat ſur Properce page 584. le dérive de *ſarpere*, dans la ſignification de *purgare*. Falx *ſignificat putatorium, arboriarium, vel vinitoriam falcem: Gallicè* ſatpe. *Nam* ſatpere *eſt* purgare, *inquit Feſtus in* ſarpta. Et Mr de Saumaiſe ſur Solin le dérive auſſi de *ſarpere*, mais dans la ſignification de *putare*. Sarpiculæ, dit-il, *priùs dicebantur à* ſarpendo, *id eſt* putando. *Inde* ſarpta vinea, & ſarmenta, *ſurculi amputati*. Sarpiculæ *igitur falces olim vocata quibus vites putabantur & arbores.* Satpas *hodieque vocamus, cujus* ..... ſarpiculę ..... *Poſtèa, ut ſolemne fuit Latinis* A *in* I *mutare*, ſerpiculæ & ſirpiculæ *dictæ ſunt pro* ſarpiculis. Mr Guyet le dérivoit de *ſarpa*, fait de θρύπτω, *ſarpo. ſarpere. ſarptus, ſarmentum*: θρύπτος, *ſorpex: & ſorfex*; aulieu de *ſarpex & ſarſex. Scirpcula* ſe trouve dans Caton pour *une petite ſerpe*: ce qui peut donner ſujet de croire que notre mot de *ſerpe*, ou *ſarpe*, a été fait de *ſcirpa*, inuſité. Varron liv. 1. *De Re Ruſtica* a dit *ſirpicula*. Et dans le liv. 4. de la Langue Latine, où il en donne l'étymologie: *Sirpicula falces*, dit-il, *vocata à* ſirpando; *ideſt*, *ab* alligando.

Charle de Bouvelles le dérive ridiculement de *carpentum*: parceque, dit-il, les Charpentiers ſe ſervent de cet inſtrument.

SERPENTIN. Rabelais 1. 53. *Marbre ſerpentin*. Voyez *ſerpentine*.

SERPENTINE. Pierre précieuſe: ainſi dite acauſe de la diverſité de ſes taches.

SERPENTINE. Sorte de Canon. Voyez *Coulevrine*.

SERPILLIERE. Groſſe toile dont on ſe ſert pour enveloper des balots: ainſi appelée, peut-eſtre, parcequ'en ſefant les balots on la tourne en ſerpentant. Les Eſpagnols l'appellent *herpillera*.

SERPOL. Vieux mot, qui ſignifie le *trouſſeau* que l'on donne aux nouvelles mariées. Voyez cy-deſſus *ſerpaut*.

SERPOLET, ou SERPOULET. De *ſerpylletum*, diminutif de *ſerpyllum* fait du Grec ἕρπυλλον, formé de ἕρπω. *ſerpo*. Pline 1. x. 22. Serpyllum *à ſerpendo dictum putant*. Dioſcoride 3. 46. οἱ δὲ ἀπὸ τοῦ ἕρπειν τι καὶ ὅ. τι ὡς αὐτοί μάρος λέγουσιν οἱ, ῥιζοκλάδιον. ¶ *mariè*, qui ſignifie du lierre, a été fait demeſme de μάρος, *incedo*: fait d'ἴτης, *ire*. μάρος, μαρὸς, πεδὸς. μάραρε. Kiaspre ſe trouve pour du lierre dans le Dictionnaire d'Etolien: ΚΙΣΣΑΡΟΝ, τὸ κιττόν. Et de là, le mot Latin *hedera* Le lierre ſerpente. Pline a dit *hedera ſequaces*. ¶ *Serpullum*, pour *ſerpyllum*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes.

SERRAIL. C'eſt un mot Turc, qui ſignifie *Palais*. On dit à Conſtantinople *le Serrail de l'Ambaſſadeur de France*. Mais parceque les Sultanes du Grand Seigneur ſont dans ſon Serrail; ceſtadire, dans ſon Palais; nous nous ſervons de ce mot pour exprimer un lieu où il y a beaucoup de Courtiſanes. Leunclavius dans ſon Onomaſtique ſur l'Hiſtoire Muſulmane: Eſnſarai, *Vetus Palatium urbis Conſtantinopolitanæ, à Græcis olim dicebatur* Βασίλεια τὰ μεγάλα καὶ ὁμφαλὸν τῆς πόλεως, Regia major in umbilico urbis. *Nunc illic Sultani γυναικωνίτις eſt*. Geniſarai, *Palatium novum; quod ſcilicet* Oſmanecam *nunc* Portam *vocamus. Græci proximis ſæculis dicebant* Βασίλεια τὰ μεγάλα καὶ ᾿Ωκεανὸς, Regiam majorem verſus Orientem: *antiquiores* ὀμφαλὸν τῆ Βύζαντος. ¶ Voyez Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Grec au mot Σεράγιον. Les Turcs prononcent *Sarai*: d'où les Italiens ont fait leur *Serraglio*: dont nous avons fait *Serrail*.

SERRER. De *ferrare*: que les Italiens ont retenu tout entier, & qui a été fait de *ferra*. Mr de Saumaiſe ſur Solin page 809. *Hiſpani montem appellant* ſierra, *à Latino* ſerra; *forteſſe quòd male redderint ex Græco* φρίον, *qua* montem *ſignificat & ſerram. Verùm profectò nec* ſerras *Latini cluſuras dixerunt, à* ſerrae; *hoc eſt* φρίονες *figura: ſed à* ſera, *id eſt* μοχλὸ, *quâ januæ occludebantur*. Serram *quippe ſcripſere. Gloſſa:* Serra, φρίων, καὶ μοχλὸς θύρας, καὶ ῥιμαστὴς φρίων. *Hinc* ſerrare, *hodie dicimus*, τὸ ἀσφαλίζειν, & ſerraturam, *ferreum manganum quo janua firmantur & cluduntur*. Voyez Mr Rigault dans ſon Gloſſaire ſur les Agrimenſeurs, au mot *ſerra*: & dans ſes Obſervations ſur ces mêmes Auteurs page 138 & 140.

SERRURE. Voyez *Serrer*.

SERVANTE'SE. Sorte de Poëſie, parmy les Provençaux. Voyez Noſtradamus dans ſon

Digitized by Google

ſon Hiſtoire de Provence. De *ſilva*, mot qui ſignifie auſſi une ſorte de Poëſie, *Silva, ſelva, ſelvanetum, ſelvanetenſis, ſervatenſis, ſervantenſis*, SERVANTE'SE: d'où les Italiens ont auſſi fait *ſerventeſe*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſerventeſe*.

SERVIETTE. Les Italiens diſent *ſalvietta* & *ſelvietta*. Mais ces mots ne ſont pas anciens dans leur Langue. Le François *ſerviette* a été fait, ou de *ſervire*, demeſme que l'Eſpagnol *ſervilletta*, qui ſignifie auſſi *ſerviette*. *Servilletta, ſervieta*, autre mot Eſpagnol de meſme ſignification, SERVIETTA. Ou plutoſt de *ſalvare*, acauſe que la ſerviette empeſche qu'on ne gaſte ſon habit. Et ce qui ne favoriſe pas peu cette étymologie, c'eſt que les Eſpagnols diſent *ſalvilla* & les Italiens *ſalvietta*. C'eſt la véritable étymologie. *Salvum, ſalvi, ſalvillum, ſalvilla, ſalvilleta, ſalvieta, ſervietta*, SERVIETTE.

SETIER. *Un ſetier de blé.* De *ſextarium*. Jan. Moine de Marmoutier, liv. 1. de la Vie de Geoffroy le Bel Comte d'Anjou : *Duo frumenti exigunt ſextaria.*

SÈVE *d'arbre*. Lat. *arboris ſuccus*. Charles de Bouvelles le dérive de *ſuccus*. Il vient de *ſapa*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1285. *Priſci Latini* ſapam *vocarunt arborum humorem, qui vere & autumno abundat.* Sevam *hodie dicimus. Id nomen ex Graco ὑπὸ : addito, pro digamma, ſignate, ut in aliis ſexcentis : ὑπὸ*, ſapa : *ut οἰ*, ſi. *Sed & O mutatur in A : ut μῆλ*, parapſis : *πάτ*, ſapus : *ſed & ſapor ex eodem fonte. Sapa & ſapor : ut* lympha *&* lymphor. *Nam & Lucilius* lymphorem *dixit pro* lympha. *Poſſet etiam dici ſapor ex ὑπὸ factum. Sanè* ſapor, *hoc eſt, ὑ χυμὸς ex ſucco & humore. Ex eo etiam* ſaporem *pro* ſucco *poſuerunt. Tibullus :*

——tecumque feras, quicumque ſapores,
Quicumque & cantus corpora feſta levant.

Plinius ſaporem *vocat, qui è nigro papavere ſuccus inciſione manat, libro x x. 18.* &c. *A* ſapa, *quod eſt ὑπὸ, verbum* ſapio, *cum ad guſtum refertur : unde* inſipidus, &c.

Sapa, pour le marquer en paſſant, ſignifie auſſi du vin cuit. Pline XXIII. 2. *Vino cognata res ſapa eſt, muſto decocto, donec tertia pars ſuperſit.* Et XIV. 9. Sitæum, *quod alii* hepſema, *noſtri* ſapam *appellant, ingenii, non naturæ opus muſto uſque ad tertiam partem menſura decocto.*

SEVERONDE. Nicot : Severonde, *eſt le rang des chevrons iſſants de la couverture d'un édifice, & faiſant ſourcil au mur, couverts de tuile, jettans les gouttieres loing du mur, pour le ſauver de l'eau celeſte : & vient du Latin* ſuggrunda ſuggrundæ : *Varro : &* ſuggrundia ſuggrundiorum. *Vitruvius.* ¶ Maran dans ſes Paratitles ſur le Titre *De Damno infecto*, page 834. *Caterum*, ſugrunda *&* protecta, *partes ædium procul dubio ſunt, ut conſtat ex dicto paragrapho* Prætor ait, ne quis. *Sed, ut breviter deſiniam, hoc aut illo vocabulo, non unam aliquam certam partem ſignificari puto, verùm omnem quæ extra ædes promineat. Itaque non dubito quin ea pars tecti quæ parietis tegendi & communiendi cauſſâ, foris ſpectat & projicitur, & ex quâ ſtillæ caſſitant, unde* ſtillicidio *nomen*, ſugrunda, *vel* ſugrundatio, *non proprio, ſed generali nomine dici poſſit, ut apud Vitruvium lib. 4. cap. 2. & lib. 10. cap. 21. Itali multi hodiéque vocant*, la Grundaia; *Galli*, la Séveronde.

Il me reſte à montrer comment *ſéveronde* a été formé de *ſuggrunda*. Aulieu de *ſuggrunda*, on a dit premiérement *ſubgrunda*. Et de *ſubgrunda*, on a fait *ſubrunda* : qui eſt un mot qui ſe trouve dans les Gloſes Anciennes : *ſubrunda*, ὑπόστεγον. De *ſubrunda*, on a fait enſuite SÉVRONDE, & de *ſévronde*, SEVERONDE : quadriſyllabe.

SEVRER. *Sevrer un enfant.* De *ſeparare. Sevrer*, en vieux langage, ſignifioit *ſeparer*. Alain Chartier dans ſon Traité de l'Eſpérance & Conſolation des trois Vertus, page 388. *Or fut-il piéça fait un nouvel ſtatut en l'Egliſe Latine, qui deſſivra l'ordre du ſaint Mariage d'avec la dignité de Preſtriſe.* La Régle de Saint Benoiſt en vieux langage : *Ainſi com il eſt une mauvaiſe envie qui deſſevre de Deu, & mainne en enfer. ſi eſt une bonne envie qui deſſevre des vices, & mainne à Deu.* Hélinand dans ſon Poëme de la Mort, Stance 25.

Mors deſſevre roſe d'eſpine.

Mors, ceſtadire, la Mort. Dans une Patante de Philippes de 1317. *avoir été faite ſéparation & deſſevrance des Prévoſtés de Tours & de Chinon.* Dans la Donation de la Duché de Normandie par Philippes à ſon fis Jan : *qu'après ſon treſpas, elle retourne à la couronne & n'en ſoit plus deſſevrée.* De là, on a dit *ſevrer les enfans*, pour dire les ſéparer de la mammelle. Pline liv. 28. ſection 21. de l'édition du P. Hardouin, a uſé de *removere* en cette ſignification; & Virgile Eglogue VII. de *depellere à lacte*; & l'Auteur de la Vulgate de la Bible au livre 1. des Rois, chapitre 23. *d'amovere à lacte.* Les Toulouſains diſent *deſpoupà*, ceſtadire, *ôter de la mammelle.* Cujas livre XIX. de ſes Obſervations, chapitre dernier, a dit *delactare*, & *ſyringiare.* Ses paroles méritent d'être icy rapportées : *Et ait* majori trimo, (Il parle de la Loy 5. *de Liberis agnoſcendis*) *id eſt, nuper lacte depulſo, delactato, ſyringiato; quia non ſolebant ante triennium infantes mammæ depelli. Unde 2. Maccabæorum 7. mater ad filium, ὑὸ ὑπόνου μὲ τὸν γαλακτισμὸν ἐν τῇ σφίξι. Et in lege Papia* duo trimi, *id eſt*, nuper mamma depulſi, *apud Ulpianum.* Où *ſyringiare* ſignifie donner du lait, ou quelqu'autre liqueur, avec un biberon.

Il y a deux rivieres du nom de Sévre, appelées en Latin *Separis* : l'une, qui paſſe à Niort, & qui ſe jette dans l'Ocean entre Marans & Luçon; & l'autre qui entre dans la Loire vers la ville de Nantes. Du Cheſne ſur Alain Chartier page 854. dit que la riviere de Sévre, appelée *Separis* des Latins, eſt ainſi nommée, parcequ'elle ſépare, ou ſévre le païs du Maine de la Normandie. Je ne connois point cette riviere.

SEU. Etable à pourceaux. Voyez *Sou.*

SEUIL *de porte.* De *ſolium*, en la ſignification de *limen*; fait, ſelon Varron, de *ſolum.* De *ſolium*, en cette ſignification, les Italiens ont auſſi fait *ſoglia*, & *ſogliaro* en la meſme ſignification.

SI : pour l'*adeò* des Latins : comme quand on dit, *Il eſt ſi honneſte homme : Elle eſt ſi bonne*

Digitized by Google

femme. Du Latin *sic*, usité des anciens Latins dans la même signification. Plaute, dans son *Trinummus*. acte 3. scene 2. vers 42.

Ita est Amor; balista ut, jacitur : nihil sic celere est, neque volat.

Sosipater Charisius page 194. du Recueil des Grammairiens, intitulé *Veteres Grammatici* : Sic, *pro* ita. *Terentius in Eunucho* : Imo sic homo est perpaucorum hominum, *id est*, παυ παυροις ὁιαφερων.

SI Pour *an* ; *utrum*. De *si* ; dont les Latins ont usé en cette signification. Ciceron dans ses Topiques : *Si expetenda divitiæ, si fugienda paupertas.* Columelle XII. 54. *Post tertiam diem, mediam fibram rapi gustato, si receperit salem.* Javolenus en la Loy derniere au Digeste *de Jure deliberandi* : *Quærebatur si Dama liber esset.* ¶ Voyez Cujas livre 3. de ses Observations chapitre 37.

SIBILOT : fou : ridicule.

Hé quoy donc, petit Sibilot,
Pour l'amour de Dame Liſette,
Vous vous êtes fait Huguenot,
A ce que nous dit la Gazette.
Sans ouïr Anciens, ny Paſteurs,
Vous vous êtes donc fait des nôtres.
Vrayment nous en verrons bien d'autres,
Puiſque les yeux ſont nos Docteurs.

Ces vers sont du célebre Daubigné, grandpere de Mme de Maintenon : & Daubigné les fit au sujet de Mme de Candale, qui se fit Huguenot étant amoureux de Madame la Ducheſſe de Rohan, qui étoit Huguenote. L'origine de ce mot en cette signification vient d'un nommé *Sibilot*, fou de Henri III. Il est fait mention de ce fou dans le Catholicon, dans la Harangue de Mr le Recteur Roſe, Eveſque de Senlis. *La pluſpart croit que voulez prolonger tant que pourrez la Lieutenance en laquelle on vous a mis, & vivre toujours en guerre & en trouble, à votre aiſe, bien ſervi, bien traité, bien gardé de Suiſſes & d'Archers ; qu'il n'y manque que les Hoquetons & Sibilot, pour eſtre Roy.* ¶ On appelle en pluſieurs lieux de France *ſibilots*, des oiſons. Et on les appelle de la sorte, de leur ſifflement : *à ſibilando.*

SIBLE. Pierre Louvet de Beauvais, Docteur en Médecine, dans son Livre de l'Hiſtoire de Villefranche, page 46. *Jeu de l'Arc & de la Sible. Il y a deux lieux d'exercice pour les habitans, où ils vont s'aſſembler & exercer les Dimanches & Feſtes après que les Veſpres ſont dites. Sçavoir, le Jeu de l'Arc le long des murailles, & le jeu de la Sible, ou de l'Arquebuze, hors la porte de Fajette : où quelquefois dans l'année, ceux de Lion, de Maſcon, de Bourg, & autres lieux circonvoiſins, viennent propoſer des prix ; comme auſſi à leur tour vont honorer de leur préſence les meſmes lieux voiſins.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue.

SIDRE. Voyez *Cidre.*

SIE. De *ſeca*. SIER : De *ſecare*.

SIET. Comme quand on dit, *Cet habit vous ſiet bien.* Du verbe impersonnel *ſedet*, qui se trouve en cette signification. Quintilien livre XI. chapitre dernier de ses Inſtitutions Oratoires : *Nam ita & ſedet melius toga & continetur.* Pline dans son Panégyrique de Trajan : *Cum abunde experetus eſſes quam bene humeris tuis ſederet Imperium.* Il se trouve auſſi en cet endroit de l'*Ordo Romanus*, au troiſiéme Ordre de *la Meſſe*, intitulé *Qualiter Miſſa celebratur : Per Ordinem ſic induunt Pontificem ; Primicerius autem & Secundicerius componunt veſtimenta ejus ut bene ſedeant.* Ce dernier passage m'a été indiqué par Mr l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris : qui m'a de plus averti, que Melchior Nitzorpius, n'entendant pas le mot *ſedeant*, l'a changé en *ſedeat* : attribuant à la perſonne ce qui doit être attribué à la choſe. ¶ Voyez Johannes Baptiſta Pius dans ſes Annotations Poſtérieures page 128. Voyez auſſi cy-deſſus au mot *meſſeant.*

SIEUR. Loiſeau dans son Traité des Seigneuries chapitre XI. paragraphe 6. page 117. dit que ce mot vient de *ſien*, pour ſignifier *propriétaire.* Ce grand homme s'eſt icy étrangement trompé. SIEUR vient de *ſenior.* Voyez *Seigneur.*

SIFLER. De *ſibilare*, qu'on a dit pour *ſibilare*. *Sifilare* & *ſifilus* se trouvent dans Nonius Marcellus. De *ſiſilus*, on a dit, par diminution, *ſiſiletus*, dont nous avons fait SIFLET. ¶ En Anjou, on dit SUBLER & SUBLET, de *ſubulare*, & de *ſubuletus* : qu'on a dit pour *ſibilare* & *ſibiletus*. *Subulo* se trouve pour *tibicen* dans Varron livre IV. de la Langue Latine.

SIGNER. De *ſignare* : dont les Ecrivains de la Baſſe-Latinité se sont servi en cette signification. Mr de Saumaiſe dans son livre *De Modo Uſurarum*, page 438. *Non puto Juri conſultorum ætate ſignate uſurpatum fuiſſe pro* ſubſcribere, *ut factum inſimo Latinitatis evo : quod hodieque obtinet in noſtro Idiotiſmo : nam* ſignum *vocamus* LE SEING ; *ſubſcriptionem aliquis chirographo factam : &* ſignare, *pro* ſubſcribere, &c.

SIGNET : pour *cachet*. Dans l'Inventaire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de ſa Vie, écrite par l'Abbé de Choiſy : *Le Signet du Roy, qui eſt de la teſte d'un Roy ſans barbe : & eſt d'un petit fin ruby d'Orient : & eſt celuy dequey le Roy ſeelle les lettres qu'il écrit de ſa main.* ¶ *Signum, ſignetum*, SIGNET.

Les Eccléſiaſtiques appellent *ſignet*, cet aſſemblage de rubans qui ſert à marquer le Breviaire.

SILLER *les yeux*. Voyez *Ciller.*

SIMAGRE'E. *Simagrées*, sont des façons de faire affectées : des minauderies. De *ſimia. Simia. ſima. ſimacer. ſimacrus. ſimacra. ſimacrata*, SIMAGRE'E. Bèze, dans ſa Satire contre le Préſidant Liſet, a dit *chimagrie. Sed facere nova præcepta ad ligandas conſcientias, nedum quæ evertunt Scripturam, vel quæ diminuunt libertatem Chriſtianam : quæ non conſiſtit in iſtis chimagreis, & eſt per Chriſtum liberata à cæremoniis legis.* C'eſt à la page 149. eſt à la page 154. *In cereis, & candeliis, in Miſſis, in perdonis, & chimagreis.* Il faut prononcer *ſimagrée.* ¶ Monſieur de la Piquetiere Blouin le dérivoit de *ſimulacrum.*

SIMONIE. De Simon le Magicien, qui vouloit acheter de Saint Pierre le don de conferer le S. Eſprit.

An

Digitized by Google

An Petrus fuerit Roma sub judice lis est: Simonem Roma nemo fuisse negat.

C'eſt une épigramme faite contre Rome il y a plus de cent ans, par un Luthétien, ou par un Calviniſte anonyme.

SIMPLE. Ce mot ne vient pas de *ſimplex*: mais de *ſimplus*, inuſité, d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ſimple*.

SIMPLES : pour *herbes Médicinales*. Mr de Saumaiſe dans la Préface de ſes Homonymes, page 16. *Latini barbari* ſimplicia *abſolutè dixerunt Herbas ἁπλᾶς, qua medicamentorum ſimplicium inſtar ſingulæ obtinent. Quod vocabulum hac notione longè ab ætatis qua vixit Plinius, uſu ac ſermone abſcedit.*

SINGE. *Simia, ſimja*, SINGE.

SINGLER. Naviger. Nicot : SINGLER *eſt dit par onomatopée, pour* naviguer à plein vent : *parce que le voile pouſſé de la violence d'iceluy, & les aubans qui le contretiennent, chiſflent, ou bien eſt rendu cachifflet par le vent meſme, forçant leſdits voiles & aubans*, ſibilum edere. *Selon laquelle onomatopée, on dit auſſi* ſingler de verges, *pour battre de verges; parce que les verges ou fouet, en battant quelqu'un, rendent un chiſlet. Il ſingla en haulte mer*, In profundo altoque mari navigavit : *Il l'a ſinglé de verges*, Virgis eum cecidit. Nicot n'a pas bien rencontré. *Singler* a été fait de l'Alleman *ſegelen*, qui ſignifie *naviger*. ¶ Voyez le Dictionnaire Anglois de Skinner, au mot *ſaile* ; & le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *ſigla* ; & ſon Gloſſaire Grec au mot σιγλη.

SINIPIOU. On appelle ainſi en Gaſcogne la rougeole. Mr de Brieux dans une de ſes lettres Latines à Mr Graindorge, a écrit *ſirimpion. Vaſconum* ſirimpion ; & *Iſidori Hiſpalenſis Epiſcopi* puſtula ſirimpia ; *ab Hiſpanis fluxerunt : qui vernaculâ linguâ* ſarampion, *vocant infantium morbum illum, quem nos* rougeole *dicimus.*

SINOPLE. Couleur verte en Armoiries. Mr Hauteſerre livre & chapitre 3. de ſes Ducs & Comtes de Province : *Dintius me torſit* ſinopii, *quod eſt* viride, *origo. Sed in hunc diem me effugit : niſi fortè ex errore natum lubet ; &* ſinopim, *quæ eſt Græcis Aſiaticis minimum Cappadocium, à Sinope urbe, ad quam commerciis causâ convehebatur, teſte Strabone & Plinio, à Francis per Graciam & Aſiam peregrinantibus, Helleniſmi inſcitiâ, ad viride detortum.* Le Pere Ménéſtrier, dans ſon Art du Blaſon, page 40. SINOPLE *vient de* σκόπελα ὕλη : *armes vertes. En retranchant la premiere ſyllabe, il reſte* σκόπελα. *Ce retranchement eſt appuyé par la pratique de toutes les Langues.* Ces deux conjectures ſont aſſez raiſonnables. Je ſuis pour la premiere: quelque ingénieuſe que ſoit la ſegonde.

SIRE. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Nicot le dérive de ἥρως. Et Trippault de ἀείσιος, ou de ἔρως. Le Cardinal du Perron le détivoit de *herus*, comme il paroiſt par ces mots du Perroniana, page 159. *Le mot de* Sire *vient du Latin* herus : *duquel les Allemans ont fait leur* her, *les Anglois & les Italiens* Set & Meſſer, *& les François* Meſſire. Mr Hauteſerre le dérive de ἀείσιος. Voicy ſes termes, qui ſont du chapitre 5. du livre 3. des Ducs & Comtes de Province : SIRE, *à Græco* ἀείσιος. *Unde de Siriaticus* turgor *Baldrico Noviomenſi.* Cùm tamen ejus feritatem, Siriatico turgore inflatam, nullo modo premere potuerit. *Atio longè de ſonte negotiatores in Gallia* Syrios *hodieque dictos crediderim: à* Syris ; *quod genus hominum Gallia & Italiam olim commerciis causâ maximè frequentavit ; & ut* ἱστορικῶς *nomen dedit. Salvianus libro 4. de Providentia* : Conſideremus ſolas negotiatorum & Syriorum omnium turbas, quæ majorem fermè civitatum univerſarum partem occupârunt. *Quò alludens Sigonius libro 1. epiſtolâ 8. ubi de turbato rerum Ravennæ ordine* : Fœnerantur Clerici, Syri pſallunt. Mr Dominicy dans ſon *Aſſertor Gallicus*, page 101. eſt du meſme avis. Et Paſquier dans ſes Recherches VIII. 5. Voicy les termes de Paſquier : *De ma part, je ne ſay aucune doute que nous ne l'ayons emprunté du Grec :* il parle du mot de *Sire* : *non pas de la pouſſiere des Eſcholes Grégeoiſes, ains des cérimonies de noſtre Egliſe. Et voicy comment. Encore qu'és Pſaumes de David Saint Hieroſme euſt traduit ce ſaint mot* de Jehova *ſous celuy de* Dominus ; *qui n'eſtoit pas de petite étoffe aux Romains ; ſi eſt-ce qu'és plus ſolemnelles prieres de notre Egliſe ; meſmes au Sacrifice de la Meſſe ; nous louons Dieu ſous cette grande parole de* Kyrie, *qui ſignifie* Seigneur, &c. Mr du Cange eſt auſſi du meſme avis ; dérivant *Sire* de κῦρος, dit pour κύριος. Trippault en donne la meſme origine.

Mais ils ſe trompent tous. *Sire*, vient indubitablement du Latin *ſeniore*, ablatif de *ſenior*. Comme les perſonnes âgées ont u de tout tans les premieres dignitez, témoin le mot de πρεσβύτερος parmy les Grecs, & celui de *Senator* parmy les Latins; les Ecrivains de la Baſſe-Latinité ont uſé du mot de *Senior* pour *Seigneur*. Cujas dans ſa Préface ſur les livres des Fiefs : *Vaſallo reſpondet* DOMINUS, *qui &* Senior *dicitur, licet provectæ ætatis non ſit : eadem formâ quâ &* Senatorem *&* Preſbyterum *dicimus ; morum potius quàm ætatis habita ratione.* Et de là notre mot *Seigneur*, comme il a été remarqué cy-deſſus au mot *Seigneur*. De *ſeniore* nous avons donc fait premiérement *Seigneur* : d'où les Italiens ont fait *ſignore*, & les Eſpagnols *ſeñor*. De *ſiore*, contraction de *ſeniore*, nous avons fait *ſieur*. De *ſiore*, les Italiens ont fait *ſire* : dont nous avons fait SIRE. C'eſt l'étymologie que j'ay donnée de ce mot dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoiſe : laquelle a été ſuivie par le P. Labbe, page 446. de la premiere partie de ſes Etymologies Françoiſes.

SIROC. Vent. De l'Italien *ſirocco*.

SIROT : par corruption, pour *Sirop* : de *ſyrupus* ; dont les Italiens ont auſſi fait *ſciroppo*. *Syrupus* a été fait de l'Arabe *Elſcharab*, qui ſignifie *potion*, & qui a été formé de la racine *ſcherebe*, qui ſignifie *bibere, potare*. Les Eſpagnols diſent *xarapar*, pour *medeciner*.

SISSONNE. Sorte de danſe : ainſi appelée, parcequ'elle a été compoſée par Monſieur le Comte de Siſſonne, pere de l'illuſtre Madame de Lamet.

SOBRIQUET. De *ſubridiculum*. *Subridiculum, ſubridicchium* : à l'Italienne : comme

eculus. OCCHIO; *speculum,* SPECCHIO: *subrichium subrichietum, sobrichietum,* SOBRIQUET. Cette étymologie ne me déplaît pas. Mr Moisant de Brieux le dérivoit de ὑβρίζειν. *Ubristicum, subristicum, subristichetum.* SOBRIQUET. Et pour confirmation de son opinion, il remarquoit que *diasyrticum* : qui est le même que ὑβριστὴν ; avoit été employé apeuprès dans la même signification par Spartien dans la Vie de Caracalla. *Non abs re est etiam diasyrticum quiddam in eum dictum addere.*

SOC *de charrue.* Lat. *vomer. Soccus* se trouve en cette signification dans Alexander Necham, selon le témoignage de Mr du Cange. *Supponatur dentile, vel dentale, cui soccus, vel vomis, infigatur.* Et Mr. du Cange dérive le mot François de ce mot Latin.

SOIGNOLE *de puis.* Instrument à tirer de l'eau d'un puis. De *ciconiola.* Isidore xx. 15. parlant de la grue, instrument de Jardinier pour tirer de l'eau : *Hoc instrumentum Hispani* cieoniam *vocant ; quòd imitetur ejusdem nominis avem, levantem ac deponentem rostrum dum clangit.* Voyez *grue.*

SOIN Dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoise, j'ay dérivé ce mot François du Latin *senium ;* dont les anciens Auteurs Latins ont usé en la même signification. Ciceron, dans son Oraison pour Milon : *Claudii mortem æquo animo nemo ferre potest : luget Senatus : mœret equestler Ordo : tota civitas confecta senio est : squalent municipia.* Turpilius, dans Nonius Marcellus : *Quia enim odio ac senio mihi nubtia.* Mr du Cange dans ses Origines Françoises le dérive de *sunnis.* Mais dans son Glossaire Latin, au mot *sunnis,* où il renvoye le Lecteur, il n'est point parlé de cette étymologie.

SOL : *Ecu sol.* De *solidus.* Voyez *sou.*

SOLDAT. De l'Italien *soldato. Soldat* est un mot nouveau dans notre Langue. Nous disions anciennement *soudart :* Ce qui a été remarqué par Henri Etienne dans son Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, & par Jâque Peletier page 163. de son Dialogue de l'Ortographe & Prononciation Françoise. L'Italien *soldato* a été fait du Latin *solidatus,* pris dans la signification d'*un Soldat qui reçoit la solde.* Flavius Blondus dans sa Rome Triomphante chapitre 6. *Post secunda Imperii adhuc flantis ; (licet cadere incipientis) tempora cœpit dici, sicut & nostra ætate fit. Cum militem ad soldum conduci, cui promittitur stipendium, licet annuum. Cassiodorusque, Vegetius, & Frontinus,* Solidatum *fuisse in militia scribunt eum, cui stipendia ab Imperatore promissa erant.* Volaterran liv. 30. *Dicebantur delecti & auctorati : postremis verò temporibus* Matriculati *&* Solidati. *Cassiodorus, Vegetius, & Frontinus.* Solidatum *fuisse in militia scribunt eum, cui stipendia ab Imperatore promissa erant : unde vocabulum hodie* Soldatorum *est.* Barthius xl. 20. *Incidit nunc dicere nomen* Soldatorum, *quod omnes linguas hodie pervagatur, non à Germanico* Sold, *nisi quatenus & ipsum alienæ originis, descendere ; sed à vocabulo* Solidi ; *quasi* Solidarium *dicas ; quòd certis solidis nimirum in menses singulos milites conducebant. Eam rem me docuit Otho Frisingensis, ubi* Hungatorum Solidatios *describit libro 1. de Gestis Friderici Barbarossæ, capite 31. nisi tamen aliorsum is locus tendat. commodè tamen hùc referendus.* Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 377. Solidare, *pro mercede conducere : &* Solidum, *pro mercede, apud recentiores : &* Solidati milites, *mercenarii. Glossæ Basilicorum :* σολίδωμα, σφενδόνη. *Ubi* σολίδωμα *perperam scriptum est.* Vossius dans son *de Vitiis Sermonis : Nomen ex eo, quia* Solidus *pro mensirua stipendio olim.* Il ajoute : *Nisi potius quia stipendio solidarentur, sive fulcirentur.* Mr Fetrari dans ses Origines Italiennes donne la même étymologie au mot Italien *soldato.*

Aulieu de *solidatus,* on a dit *solidarius :* d'où nous avons fait *soudar :* qui étoit l'ancien mot François, comme il a été remarqué cy-dessus. Il n'y a guere plus de cent ans que nous disons *soldat.* De *solidarius,* on a dit *soldarillus :* dont notre mot SOUDRILLE : pour lequel on a dit ensuite DRILLE, par aphérèse. *Soldum* a été fait par contraction de *solidum.* Voyez *sou.* Et *solidum* a été fait de ὅλος. Et ainsi *drille* descent en droite ligne de ὅλος.

Toutes ces étymologies sont indubitables. Cependant Cujas dérive *soldata* de l'Alleman *sold ;* & Pasquier *soudar,* du Latin Gaulois *soldarius.* Voicy les termes de Cujas, qui sont de son Commentaire sur le livre des Fiefs : *His sporulas damus ;* Il parle des Vassaux ; *quæ* soldatæ *dicuntur libro 2. titulo 10. à Gallorum & Germanorum antiqua voce* sold. *Nam & Cæsar ipse scribit Gallis esse devotos, quos illi* soldurios *appellant.* Quorum, *inquit,* hæc est conditio, ut omnibus in vita commodis una cum his fruantur, quorum se amicitiæ dediderint, si quod iis per vim accidat, aut eumdem casum una ferant, aut sibi mortem consciscant. *Robertus in Supplemento Sigeberti ;* Sumpsit Henricus Rex pecunias de feudo uniuscujusque loricæ : Capitales Barones seeum duxit : Solidurios verò milites innumeros. *Otho 1. cap. 31. Hospites,* quos nunc *Solidarios* dicimus. *Radevicus 3. cap. 20.* Ut largitione pecuniæ milites qui *Solidarii* vocantur, colligeret. Voicy les paroles de Pasquier, qui sont du chapitre 2. du livre VIII. de ses Recherches : *Je viendray maintenant à quelques dictions de l'ancien estoc des Gaulois : & commenceray par ce brave mot de* Soldat, *que nos Ancestres appellerent* Souldoyer, *puis* Souldart. *Quand je ly dans Jules César en ses Mémoires, que les Gentilshommes Gaulois avoient sous eux plusieurs Vassaux, & gens à leur dévotion, qui immolent leurs vies pour eux ;* quos Galli *Solduros* vocant ; *j'ayme mieux puiser ce mot de nos Gaulois, que de Rome, comme font quelques Escoliers Latins, quand ils le disent prendre sa source à* Solidis : quasi Solidarii : *& que de la soulde qu'ils prennent, vient qu'ils soient ainsi nommez. Comme si les Gaulois, qui n'avoient auparavant aucune habitude avec les Romains, eussent été emprunter de leur langage un nom de leur principale police. De moy, je veux croire que du* Souldat *Gaulois vient celuy de* soulde, souldoyer, *& souldoyement : parce que nous n'employons le mot de* soulde *que pour les Soldats ; & si on l'avoit emprunté du Latin, il iroit aussi pour*

toute

toute autre sorte de payement qui se feroit en argent : ce que nous ne pratiquons pas. La solde *donc fut ainſi dite, parce que le Souldart s'employant pour ſon Seigneur en la guerre, & méritant quelque récompenſe, on appela cette recompenſe* ſoulde, *ou* ſouldoyement. ¶ Cambden dit auſſi que *Soydion* eſt un mot Gaulois & Bas-Breton, qui ſignifie *Soldat*.

SOLDE. Voyez *Soldat*.

SOLE. Poiſſon. De *ſolea*, acauſe de ſa reſſemblance à une ſemelle : de laquelle reſſemblance on a appelé dans Athénée, livre 4. *ſandales des Dieux*, σανδάλια τῶν θεῶν, non ſeulement les ſoles, mais tous les autres poiſſons plats. *Solea*, dans la ſignification de *ſemelle*, a été fait de *ſolum*, dans la ſignification de *pié*. Lucrèce : *veſtigia, nullo trita ſolo. Solea*, dans la ſignification de *ſole*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. *Solea*, βύγλωσσος. βύγλωσσος, *hæc ſolia*: liſez *hæc ſolea*. βύγλωσσος, en cet endroit, ſignifie *une ſole* : acauſe de la reſſemblance de ce poiſſon à une langue de bœuf : de laquelle reſſemblance les Latins l'ont appelée *linguulaca*. Varron livre 4. de la Langue Latine : *Vocabula piſcium, pleraque tranſlata à terreſtribus ; ex aliqua parte ſimilibus rebus : ut anguilla, lingulaca, ſudis :* Et les Italiens *linguatta* & *linguattola* : & les Flamans *tonge*. Ce mot *tonge*, en Flaman, ſignifie *langue*.

SOLEIL. De *ſoliculus*, dont les Italiens ont auſſi fait *ſolecchio*.

SOLIER. Villon dans ſon Grand Teſtament : *v. ſolliarium*

Cy giſt & dort en ce ſolier
Qu'amour occit de ſon raillon,
Un pauvre petit Eſcolier
Jadis nommé François Villon.

De *ſolarium*, formé de *ſolum*. Nicot explique *ſollier* par *grenier*. Voyez Mᵉ Thierry dans ſon livre de Jubez page 90.

SOLIVE. Dans la premiere édition de ces Etymologies j'ay dérivé ce mot de *ſoliva*, fait de *ſolum* : Et Mᵉ de Caſeneuve après moy en a donné la même étymologie. Mʳ Voſſius ſur Catulle page 240. le dérive de *ſublica*. SUBLICES, *vel* SUBLICÆ. *Et inde* Sublicii *dicuntur non ſolum ii pali quibus pedes fulciuntur, ſed & quilibet tigna, quibus onus aliquod incumbit : ſive illa erecta, ſive tranſverſa ſubſternantur, & ſoli vicem præſtent. ut ex Livio conſtat. A* ſublices *Galli, niſi fallor, formarunt* ſolives. Cette étymologie eſt ingénieuſe. *Sublicius, ſublicivus, ſubliciva, ſuliciva, ſuliva, ſoliva*, SOLIVE. Le mot Latin *ſublica*, pour le marquer en paſſant ; a été fait du Grec ὑπόδικος, compoſé de la particule ὑπὸ, & du nom ſubſtantif δοὰξ, *trabs*. ὑποδοὰξ. *ſubdica, ſublica*. D en L : comme δάκρυα, *lacrima* : ὈδυσσεὺΣ. *Ulyſſes*. Et O en I : comme κίνις, *cinis* : λεγόμην, *legimus*. *Sublices* a été fait de même d'ὑπόδικες : de cette maniere : ὑπόδικες, ὑπόδικξ, *ſubdex. ſublex, ſublich*, SUBLICES.

SOLIVEAU. De *ſolivellum*, diminutif de *ſolivum*, dit par métaplaſme, pour *ſoliva*. Voyez *ſolive*.

SOLOGNE. Contrée, qui commance au deſſus d'Orleans, & qui, ſelon l'opinion de quelques-uns, finit au Château d'Amboiſe. De *Sigalonia*. C'eſt comme cette contrée eſt nommée par Aimoin dans ſon livre des Miracles de Saint Benoiſt, & par l'Auteur de la Vie de Saint Genou, laquelle eſt dans le *Bibliotheca Floriacenſis*. Lydius, dans ſon Gloſſaire, imprimé à la fin des Oeuvres de Clémangis, dérive le mot de *Sologne* de celui de *ſecale*, qui ſignifie *du ſegle*, acauſe qu'il ne croiſt que du ſeigle dans la Sologne. Et c'eſt l'origine que lui donnent Trippaut & Pierre Pithou : à quoy j'ajoute l'autorité de Joannes de Janua, au mot *ſigalum*. SIGALUM, dit-il, *quadam annona : quia videtur latere & ſilere inter ſpicas, propter ſuam vilitatem : Unde* ſigalinus, ſigaliceus, ſigalonius. *Unde & terra quæ tali annona abundat, dicitur* SIGALONIA. Sur lequel endroit Mᵉ du Cange a fait cette Note : *Scilicet pagus ad Aurelianum, qui hodie la* Sologne *appellatur*. Mais Mᵉ de Valois dans ſa Notice croit que ce mot *Sigalonia* eſt un mot Gaulois. Voyez cy-deſſus le mot de *ſegle*.

SOMBRE. De l'inuſité *umbrus*, fait d'*umbra*. *Umbra, umbrus, ſumbrus*, SOMBRE : par l'addition de l'S. Les Eſpagnols *d'umbra*, ont fait demême *ſombra*, pour ſignifier l'ombre : & *ſombraje*, & *ſombrajo*, pour dire *ombrage* : & *ſombrajolo*, pour dire *ombrageux* : & *ſombrero*, pour dire *un chapeau*. ¶ De *Sanctus Eparchius*, nous avons fait demême *Saint Cibar*. *Eparchius, Separchius, Siparchius, Sibarchius*, SIBARC, CIBAR.

SOMME : en la ſignification de *ſommeil*. Voicy comme l'Avocat anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de Mᵉ de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe, a parlé de l'étymologie de ce mot en cette ſignification : *On diſoit anciennement* ſomme : à ſomno : *comme on dit* inſomnie, *& non pas* inſommie : *mais l'analogie de* ſommeil *à fait dire* ſomme : *ce qui n'eſt pourtant pas allé juſques à* inſomnie. *Les premiers au reſte, qui ſe ſont ſervis de* ſomme, *ſont Ronſard & Belleau, comme l'a tres-bien remarqué un ancien Maître des Requêtes ſçavant en notre Langue. Il ajoute, que ces deux Auteurs diſoient* ſomne, *quand ils vouloient parler de dormir, &* ſomme, *quand ils vouloient ſignifier le Dieu du ſommeil. Mais on ne connoiſt plus aujourd'huy cette différence.* Tout cela eſt faux. Il n'eſt point vray que *ſommeil* ait fait dire *ſomme* : c'eſt au contraire *ſomme*, qui a fait dire *ſommeil* : car *ſommeil* eſt un diminutif de *ſomme*, & on a dit *ſomme* de *ſomnus*, par le changement ordinaire de l'N en M : comme en *carme* de *carmine*. *Carmen. carminis, carmine, carne*, CARME. On a fait demême *charme*, pour *enchantement*, du même mot *carmine* : Et *charme*, dans la ſignification d'un arbre, de *carpinus*. *Carpinus, carpino, carpno, carno*, CHARME. Et *enclume*, d'*incudine*, ablatif d'*incudo*. Il n'eſt point vray nomplus que Ronſard & Belleau ayent été les premiers qui ſe ſoient ſervi du mot de *ſomme*. Ce mot eſt un ancien mot de notre Langue. Il ſe trouve à la page 50. de l'*Iſagoge in Linguam Gallicam* de Sylvius : qui eſt un livre achevé d'imprimer en 1532. J'en ay produit cy-deſſus le paſſage au mot *aſſommer* : où j'ay produit auſſi un paſſage de la Farce de Patelin, *on aſſommé* eſt

employé pour *endormi profondément*. Je ne say, aureſte, ſi Ronſard & Belleau ont mis la différence entre *somme* & *somne*, marquée par ce Maître des Requeſtes. Mais je ſay que Pontus de Thyard a appelé *Sommeil*, le Dieu du ſommeil.

Sommeil, fils de la Nuit, faveur chere à nos yeux.

C'eſt dans le ſettiéme de ſes Sonnets.

Mr de Vaugelas, dans ſa Remarque ſur laquelle notre Anonyme a fait l'obſervation cy-deſſus rapportée, a fort bien remarqué qu'on diſoit *Je ſuis accablé de ſommeil*, & non pas, *Je ſuis accablé de ſomme*. Mais il a oublié de remarquer ce que vouloit dire le mot de *ſommeil* en cette façon de parler. Il veut dire *inſomnie*: qui eſt une façon de parler bifarre; le mot de *ſommeil* étant directement oppoſé à celui d'*inſomnie*. Les Latins: ce qui eſt tres-remarquable, & ce que peu de perſonnes ont remarqué; ont uſé de *ſomnus* en la meſme ſignification. Horace:

Me ludo, fatigatumque ſonno,
Fronde nova puerum palumbes
Texêre.

Car *fatigatum ſonno* en cet endroit, ſignifie *fatigatum ſomni inopiâ*: ἀγρυπνία: comme M^r. de Voiture l'a fort bien deviné. Et Mr de Girac, qui croit que ces mots veulent dire *fatigué pour avoir trop dormi*, ſe trompe manifeſtement. Voyez les Entretiens de Mr de Voiture & de M^r Coſtar, la Suite de la Défenſe de Mr de Voiture, & la Réponſe & la Réplique de Mr de Girac. Properce a dit demeſme, *laſſus ſomno*, pour dire *accablé d'inſomnie*.

Illa meos ſomno laſſos patefecit ocellos,
Ore ſuo: & dixit, Siccine, lente jaces?

Et Lucrétce, *ſolatia ſomni*, pour dire, *ſoulagement de veilles*.

Et vigilantibus hinc aderant ſolatia ſomni,
Ducere multimodis voces, & flectere cantu.

Cet endroit de Lucrétce, qui eſt du livre v. n'a été entendu par aucun des Interpretes de Lucrétce; non pas meſme par le ſavant M^r le Févre. Les Grecs; ce que peu de perſonnes ſavent; ont auſſi uſé du mot de ὕπνος en la meſme ſignification Homere, tout au commancement de l'Odyſſée 2.

Ὡς ὁ μὲν ἔνθα κεῖθ' ὑπὸ πολύπαις δῖος Ὀδυσσεὺς,
Ὕπνῳ καὶ κάματῳ δεδμημένος.

Sic quidem ille dormiebat patiens Divus Ulyſſes,
Somno & labore afflictus.

Sur lequel endroit Didymus, ou pluſtoſt le Pſeudo-Didymus, a fait cette Note: ΑΡΗΜΕΝΟΣ. βδελυμάδος, ἤτοι σκυθικῶς. ὑπὸ μὲν γὰρ τῶ κάματου βδελυσσὸ· ὑπὸ δὲ τῶ ὕπνου, νέκ. ὧ κατὰ ἀντιφρασιν, τὼ ἀγρυπνίας ὕπνου ἴσα, ἢ ὅτι τῷ κάματῳ σκιόν. Τινες, en cét endroit, ſignifie *inſomnie*: ἀγρυπνία: ce qu'Euſtathius n'a pas ſu Heſychius ne l'a pas ignoré: aiant expliqué le mot de ὕπνῳ par celui de κοιμῶμαι, & par celui d'ἀγρυπνῶ: ceſtadire, par *je dors*, & par *je veille*.

SOMMELIER. Les Eſpagnols diſent *ſumilier*: que Covarruvias dérive de *ſummula*, diminutif de *ſumma*, & qu'il dit être un mot Alleman, introduit dans la Langue Eſpagnole par la Bourgogne. Covarruvias ſe trompe. Ce mot Eſpagnol *ſumiller* a été fait du François *ſommelier*. *Et le mot François* ſommelier, l'a été de *ſagma*. *Sagma, ſalma*. SAUME, SOMME. *Sagma, ſagmella, ſommella, ſommellarius*, SOMMELIER. *Sommellarius* a été dit premiérement, de celui *cui ſagmata, ſeu onera commeatuum, ac præcipuè panis & vini, commiſſa erant*. Voyez *ſommier*.

SOMMER. Nicot: SOMMER: *proprement prins, eſt mettre comble & ſommité à quelque choſe*, ſummitatem imponere. *De là, on dit en Venerie*, la perche du cerf eſt ſommée depuis en paulmeure, trocheure, forcheure, ou couronneure; *c'eſt à dire, a pour ſa ſommité des eſpois rangez en trocheure*, &c. *Et en Faulconnerie*, les pennes du Faulcon ſont toutes ſommées; *c'eſt à dire, parvenues & parvenues à la ſommité & grandeur qu'elles doivent eſtre*. Sommer *auſſi, eſt reduire pluſieurs petites ſommes en une*; ſummam facere: *Parce que la ſomme totale eſt éminente ſur leſdites petites*. Sommer, *en outre, eſt interpeller aucun de faire quelque choſe à laquelle il eſt tenu*: interpellare. *Comme*, je l'ay ſommé à garant: Evictorem mihi obteſtatus ſum. *Et en cette ſignification on dit en terme de guerre*: Sommer, ou faire ſommer une place: *C'eſt à dire, interpeller les Ennemis qui la tiennent de la rendre volontairement, ſans ſe faire forcer par le canon, & par breches & aſſauts, ou par famine à long ſiege. Nicole Gilles, en la Chronique du Roy Louys XI.* Le Roy trouva façon d'avoir la ville de Heſdin. Et après que ſes gens y furent entrez, il alla en perſonne, & fit ſommer ceux qui étoient dedans le Chaſteau pour M. le Comte de Flandres, de luy rendre & mettre la place en ſes mains. Ce que de prime face ils refuſerent faire. Et à cette cauſe le Roy fit mettre le ſiege devant, & par divers coſtez fit battre la muraille. *On dit auſſi* ſommer quelque pourſuite à celui qui eſt tenu nous en indemniſer: *C'eſt à dire, la luy faire ſçavoir & ſignifier*: ſignificate litem motam ejus rei nomine qua de re evictionis onus ad illum pertinet.

SOMMER, dans cette façon de parler, *ſommer une place*, a été fait de *ſubmonere*. *Submonere, ſubmonare, ſomner*, SOMMER. l'N en M: comme en *ſomme* de *ſomnus*. ¶ Voyez *ſemonce*.

SOMMES SOMMISTES. Ceſar Egaſſe du Boulay dans ſon Hiſtoire de l'Univerſité de Paris en l'année 1120. dit que Hugue de Saint Victor fit un livre intitulé *Summa Sententiarum*, & que c'eſt de là que des livres des Theologiens ont été intitulées *Summa*, & que les Théologiens appelez *Summiſta*, ont pris leur dénomination.

SOMMET. Lat. *apex, cacumen*. De *ſummetum*, diminutif de *ſummum*.

SOMMIER. Cheval: par corruption pour *ſaumier*: fait de *ſagmarius*, fait de *ſalma*, qui ſignifie le baſt d'un cheval, & qui a été dit au lieu de *ſagma*. Iſidore livre XX. chapitre I. SAGMA, *quæ corruptè vulgò* ſalma *dicitur à* ſtratu ſagorum *vocatur: unde & caballus ſagmarius, mula ſagmaria*. Suidas: σαγμάριος, τὸ παρ' ἡμῖν κατάβιον τοῦτον, τὸ βαστάζοντα τὰ ἀποσκευάζοντα καὶ τὰ μεταφερόμενα ἐπ' ἀποσκευῶν. *Equus ſagmarius*, c'eſt donc *un cheval de baſt*; comme *equus ſellaris*,

Digitized by Google

lario, un cheval de selle. *Sagma* vient de σάγμα : & Isidore s'est trompé, le dérivant de *sagum*. Mais dans cet endroit d'Isidore, Turnebe en ses Adversaires xxx. 16. aulieu de *à stratu sagorum vocatur*, lit *stratum sagorum vocatur*. Aulieu de *sagmarius*, on a dit *saumarius* : comme il paroist par cet endroit du livre des Miracles de Saint Udalric : *Obtulerunt de cera quantum unus fortis saumarius portare potuit*. Et aulieu de *saumarius*, on a dit *soumarius*. Ce mot se trouve dans la Loy de Charles le Gros *de Feudis*. En Provence on appelle encore les asnesses *saumes*. Voyez Casaubon sur Spartien & sur Lampridius ; & Lindembrog dans son Glossaire, aux mots *sauma*, & *saumarius* ; & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 3. 46.

Nous nous sommes servi du mot de *somme*, pour exprimer la charge que porte le sommier. Ainsi nous disons *somme de vendange* : & en Languedoc on dit *saumade de blat*. Mais écoutons Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 354. SAGMA, *in sagmario proprie est onus : vulgò* cargam *appellamus. Inde* sagmare asinum, *vel* equum, *est onerare : &* equus sagmatus, *onustus. Glossa optime* : Sagmat asinum, σάγμα ὄνου. *Vulgò legitur* saginat ; *perperam* : *Et* sagmatus, σαγμάτιος. *Eodem errore scriptum est* saginatus : *ut in altero Glossario*, σαγμάτιος, saginatus. *Lege* sagmatus. *Eadem Glossa* sagmam ἐξόκορμα *interpretantur rectè* : *sed editum est* sagina *non rectè*. Sagma, ἐξόκορμα : *quod nomen, etsi corruptum, hodieque servamus* ; *nam* somam *dicimus*.

SON. Lat. *furfur*. Voyez *semoule*.

SONDE. Gr. βολὶς. Lat. *funis nauticus, quo maris altitudo exploratur*. Les Espagnols disent demême *sonda* ; que Covarruvias dit avoir été dit, *quasi sotto honda*, sous l'eau. Cette étymologie est ridicule. *Sonda* a été dit, par corruption, aulieu de *funda*, fait de *fundus*. On a depuis transféré ce mot à un instrument de Chirurgien appellé *sonde*.

SONDER. De *fundare*. Voyez *sonde*.

SONGER. De *somniare*. *Somniare, sonjare,* SONGER.

SONNET. Sorte de Poëtie. De *sonettus*, diminutif de *sonus*, qui a signifié *une chanson*. Federigo Ubaldini, dans sa Table des mots qui se trouvent dans le livre de Messire Francesco Barberini, intitulé *Documenti d'Amore* : *Come abbiamo da* motto, MOTTETTO : *così* SONETTO *è diminutivo di* suono : *pigliando* suono *per una sorte di cantare. Onde il Boccaccio chiama* Suono *quella Canzone, che fece Mico da Siena al Re Pietro d'Aragona per la Lisa, che è ben di tre stanze, ciascheduna di dieci versi, senza il principio. E Franco Sacchetti disse*,

Che si cantasse, à Suoni, o Madrigali.

E nel Laberinto l'istesso Boccaccio, Car. 72. Canzoni, Suoni, e Mattinate, e simili, più che altra volentieri ascoltava. *Così dunque da* Suono *è* SONETTO, *e da* motto MOTTETTO. Voyez mes Observations sur Malherbe, & les Remarques de Mr Rédi sur son Poëme intitulé *Bacco in Toscana*, page 110. & 111.

SOPIQUET. Sorte de ragoust. Regnier, Satire 6.

Ha Dieu ! pourquoy faut-il que mon esprit ne vaille
Autant que cil qui mit les souris en bataille?
Qui sceut à la grenouille apprendre son caquet :

Ou que l'autre qui fist en vers un sopiquet.

Pout *saupiquet*. De *salpicetum*, inusité ; formé de *sal*, & de *pico*, dit pour *pungo*. Les Espagnols disent *salpicar* pour dire *asperger, arrosser ; guttis, quasi sale conspergere*. Ils disent aussi *salpicon*, pour de la chair salée, saupoudrée.

SORBONIQUE. Acte de Theologie, ainsi appelé du lieu où il se fait, cestadire, du College de Sorbonne. Cet Acte se fait tout le long du jour de chaque Vendredi de la Semaine, depuis la Saint Pierre jusques au commencement de l'Avant. Touchant le tans de son institution, il y a deux opinions. L'une de Génebrard, livre 4. de sa Chronographie, l'an 1315. *Franciscus Maironius, Franciscanus, sub annum 1315. magnanimum illum Actum Sorbonicum introduxit, quo astate per singulos dies Ventris respondetur à quinta matutina ad septimam vespertinam, sine præsidè, sine socio, sine prandio & pastu, sine ulla emigratione, in eadem perpetua corporis sede, & animi contentione, donec cunctis opponentibus satisfactum sit, præsertim Baccalaureis primi & secundi ordinis, qui sunt minimùm sexaginta, & argumenta circiter centum agitant. Nam singuli primi ordinis duo texunt. Primus etiam, quem* Priorem *appellant, novem ; facimus inexpertis formidabile. At cujus causa nemo hactenus in valetudinis discrimen venerit, plures melius habuerint ? sive quia vis audentes divina juvat, sive quia mentis contentio non sinit cogitare de corpore.* Et l'autre, de Ramus en son Discours de la Réformation de l'Université de Paris. *De altercationibus igitur & actionibus tam multis maxima pars dematur. Declamationum & Concionum utilitas augeatur. Quinetiam actus reliqui, quod in Scholis jurisprudentiæ usitatum est, oratione perpetua, ideſt, ad speciem Theologicæ & concionatoriæ utilitatis accommodata, majore ex parte reformentur. At totum contra factum est. Sex perpetuos annos Theologica Schola Quæstionariorum altercationibus personant, principiorum Tentativa, Ordinaria magna, & parva Vesperia. Id satis non fuit. Franciscanus quidam, abhinc annos centum post Cardinalis Totavillæi reformationem, clamores quæstionarios amplificavit, totúmque diem unum disciplulis, contrà altercantibus respondit, nullo judice adhibito, præter strapitum pedum & manuum plausum, quo quæstionis altercantium discepterantur. Hic Actus* Sorbonica *dicta est, atque in memoriam gloriámque robusti & valentis altercatoris, Franciscanis adhuc prima Sorbonica est concessa.* La premiere de ces deux opinions n'a aucun véritable fondement dans les Anciens Auteurs, qui ont écrit avant l'an 1452. auquel l'Université fut réformée par le Cardinal d'Etouteville, ny même dans les Registres de l'Université, ou de la Faculté de Theologie : & le Cordelier Maironius, qui vivoit l'an 1315. ne peut avoir institué la Sorbonique. ç'a été depuis l'an 1452. que cét Acte de Théologie, suivant la description qu'en fait

Génebrard, a été ajouté aux autres que les Bacheliers en Theologie font pour être Docteurs à Paris. Mais il ne s'eſt pas ſeulement trompé dans le tans de l'inſtitution de cet Acte ; il s'eſt auſſi trompé, en ce qu'il a dit que jamais aucun Bachelier ne s'étoit trouvé mal en le feſant. Les Regiſtres de la Faculté de Theologie : *Hoc anno (1470.) Frater Petrus* Legier, *Anglus, reſpondit (de Sorbonica) in ſecundo loco, & duravit diſputatio uſque ad quartam horam poſt prandium ; taliterque fuit in ea fatigatus reſpondens, quòd circa horam tertiam coactus fuit capere cibum & potum.* Il faut pourtant ſavoir qu'il ſe trouve auparavant l'an 1452. quelque mention d'une réponſe Sorbonique, comme dans les Manuſcrits de Maiſtre Jean de Courtecuiſſe, qui vivoit ſous Charles VI. Voicy ſes termes : *Reſponſio Sorbonica in proſpectu diſcretionum veſtrarum de præceptis & etiam ſtatutis æterna Legis locuturus, vereor aliquantùm dicere vel proferre, unde pudendum, unde retractandum ſeu revocandum, utpote quod ſit contra Scripturam Sacram, quod ſit, &c. Quòd ſi ex ignorantia me, aut lapſu linguæ, diſtractione, ſeu aliàs, quòd abſit, errare contingeret, ex nunc prout tunc revoco, &c. Hæc itaque ſimili proteſtatione præmiſſa, implorato primitus Altiſſimi præſidio, Domini inſuper Prioris, Magiſtrorum & Baccalaureorum contra me arguere debentium ſupportatione caritativa, necnon aſſiſtentium omnium benevolo auditorio, dubium per Dominum Priorem mihi propoſitum aggredior ſub duplici queſtione reſpondſurus.* On ne fait pas ſi cet Acte étoit ſemblable dans les principales circonſtances, à celui qui a été appelé *Sorbonique* après la reformation du Cardinal d'Etouteville : Mais il eſt bien certain qu'il n'étoit pas du nombre de ceux qu'on feſoit alors, comme on a fait depuis pour être Docteur. Cet Acte Sorbonique eſt appelé *Sorbonne* dans un Arreſt du Parlement de Paris donné l'an 1535. pour le réglement des rangs des Licentiez en Theologie. *Il y aura quatre Lecteurs ordinaires du viel & nouveau Teſtament tous les jours depuis le lendemain de la Saint Martin juſques au dernier jour d'Aouſt, excepté les jours de Dimanches & Feſtes ſolemnelles, & ceux eſquels y aura Tentative, Sorbonne, grande ou petite Ordinaire, Myſtère ou Maiſtriſe.* Cette obſervation curieuſe m'a été communiquée par Mr de Launoy Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

SORBONNE. Maiſon de Theologiens de Paris : ainſi appelée de Robert de Sorbonne, ou de Serbonne, Aumoſnier de Saint Louis. Guillaume de Nangis : *Florebant tunc Pariſiis inſignes Theologi, &c. & Magiſter* Robertus de Serbona, *qui Scholares Pariſius conſtituit Sorbonenſes.* Voyez Papyrius Maſſo dans la Vie de Saint Louis. L'étymologie de Brechæus eſt ridicule. *Non à ſorbendo*, dit-il, *ut quidam*, &c. *ſed quòd in ea probi* XII. *viri ſortem bonam elegerint.* C'eſt ſur la Loy 92. *de Verborum ſignificatione*, page 201.

Ce Robert fut appelé *de Sorbonne*, du village de Sorbonne, lieu de ſa naiſſance, dans le Diocèſe de Reims.

En ce tans-là, la pluſpart des gens de lettres prenoient le nom du lieu de leur naiſſance.

Rabelais 2. 23. a dit *Sorbonne. En un gouffre horrible, puant & infeſt plus que Méphitis, ny la Palus Camarine, ny le punais Lac de Sorbonne, duquel écrit Strabo.* Il y a dans Strabon liv. 1. Λίμνη Σαρβωνὶς ; & livre XVII. Λίμνη Σαρβωνίνη : ce qui donne ſujet de croire que Rabelais avoit écrit *Lac de Serbonne*, ſuivant la prononciation du petit peuple de Paris, qui dit *la Serbonne* au lieu de *la Sorbonne.*

Il ne reſte à remarquer que du nom de bapteſme de Robert de Sorbonne, on a appelé ROBERTINE un Acte de Theologie qui ſe fait en Sorbonne.

SORCIERE. De *ſortiaria.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, page 345. *Et quia audivimus, quòd maleſici homines, & ſortiaria, per plura loca in noſtro regno inſurgunt.* Le P. Sirmond ſur cet endroit : *Ita nunc etiam apud nos Strigæ ac Maleficæ vocantur. Hincmarus de Divortio Lotharii adXV. Interrogationem :* Alii potu, alii autem cibo à Sortiariis dementati, alii verò tantùm carminibus à Strigis faſcinati. *Citatur & ab Ivone P.* VIII. *&* CXXIV. *& à Gratiano* XXXII. *Quæſt.* 1. *Can.* Si per Sortiarias atque Maleficas, *ex Hincmaro eodem ſed operis nomine ſuppreſſo.* De *Sortiaria*, les Biſcains ont auſſi fait *ſorguyngna.*

SORET. *Haran ſoret.* Par corruption, pour *ſauret* ; diminutif de l'Italien *ſauro. Sauro, ſauretto*, SORET. *Sauro* eſt une couleur rouſſâtre. Les Italiens diſent *pel ſauro* du poil alezan des chevaux. Jules Scaliger dans ſon Exercitation 216. 2. contre Cardan, dit que ce mot eſt un mot Gothique. *Salitus, & fumo caſtigatus*, (il parle du haran) *à colore*, ſorel *vocatur in Gallia, vocabulo Gothico : qui etiam in equino pilo manſit apud Italos : ſubruſſum enim* ſorum *vocant. Ita conditos piſces ab æris colore ſplendido* calchidas *appellarunt Veteres.* Gabriel Naudé, dans ſon *de Studio Militari*, page 610. a dit la meſme choſe. *Haleces, partim muriatici, partim etiam ſoreti, qui in fumario ſuſpenſi tamdiu perdurant, donec auri, vel potiùs æris, colorem contraxerint : Unde Galli noſtrates, voce Gothica*, Soretos *eos nuncupant : quod, teſte Hadriano Junio, ſubruſſus, & ad atrum accedens color, eâ linguâ* ſorus *vocitetur.* Voicy les termes d'*Hadrianus Junius*, qui ſont de ſon Nomenclator : *In Batavia* ſoretum, *voce Gothica, Gallii id genus nuncupant : quòd ſubruſſus ad atrum accedens color, eâ lingua*, ſorus *vocitetur.* Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes, veut que *ſauro* ait été fait de *ſubruſo* : de cette maniere : *ſubruſo, ſubro, ſauro*, SAURO. Si ce mot avoit cette origine ; ce que je ne croy pas ; il auroit plutoſt été formé de cette ſorte : *ſurruſus, ſorruſus, ſorruſettus, ſorruettus, ſorettus*, SORET. Le petit Vocabulaire Latin-François publié par le P. Labbe : SURRUFUS, *ſoret, roucelet.* Voyez cy-deſſus *ſaure* & *ſaurir.*

SORNETTES. Ce mot n'eſt pas nouveau dans notre Langue. Villon dans ſon Grand Teſtament : *Je lui envoye ces ſornettes.* Dans la Farce de Patelin, vous trouverez *ſorner*, pour *dire des ſornettes.* ¶ Voyez H. Etienne dans ſon Dialogue du Nouveau Langage François Italianiſé, p. 136.

Je ne ſay d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point

Digitized by Google

point d'*absurdum?* de cette maniere : *absurdum, absurdinum, surdinum, sordinum, sordinetum, sornetum, sorneta,* SORNETTE.

SORTE : maniere. De *sorta,* dit pour *sorte,* ablatif de *sors sortis.* Grégoire de Tours v. 18. parlant de Prætextatus, Evêque de Rouen : *Nam & cùm vos mihi equos optimos & res alias præberetis, nunquid aliud facere nisi & ego vos simili sorte remunerarem?* Properce livre 3. page 181. de l'édition de Scaliger :

Idem non fruſtra ventoſas addidit alas,
Fecit & humana ſorte volare Deum.

C'eſt ainſi que Mr Guyet lit en cet endroit, au lieu de *humano corde volare Deum.* Les Italiens diſent *ſorta* & *ſorte* en la même ſignification.

SORTIR. Lat. *exire.* De *ſortire,* fait de *ſortitus,* contraction de *ſurrectus.* Pompeius Feſtus : ſurregit & ſorctus ; *pro* ſurrexit & ſurrectus. Ce mot s'eſt dit originairement de ceux qui étant aſſis ſe levoient pour ſortir. ¶ Robert Etienne n'a pas bien rencontré, diſant que *ſortir* a été fait de *foris* & d'*ire : aller dehors.*

SORTIR. Comme quand on dit, *La Sentence a ſorti ſon effet.* De *ſortiri. Si de momentanea poſſeſſione fuerit appellatum, lata Sententia ſortitur effectum.* C'eſt un texte de Droit.

SOT. Cujas ſur la Loy 3. au Code *Qui accuſare non poſſunt,* le dérive affirmativement du Syriaque *ſote* ; qui ſignifie *fou. Sed à Chriſtianis plus exigitur ab eo ipſo qui nos Chriſtianos facit : ut nec quidem dicat,* frater, frater, μωρὲ, *id eſt,* ſtulte : *quod Syriacâ linguâ dicitur* ſote : *Unde procul dubio traximus noſtrum* SOT : *& ne etiam dicat* Raca, *quod eſt* ῥακὰ : *id eſt,* ſtultus homo : vel *follis, ut in noſtro idiotiſmo, ab immanitate ventoſi follis, dicimus nos* FOL. Daniel Heinſius dit la même choſe dans ſes Exercitations ſur Saint Mathieu chapitre 2. mais non pas affirmativement. שטה ſote : *unde & fortaſſe Galli ſuum* SOT : *ut ab illo noſtrum nos formamus.* Et Claude Mitalier dans ſa lettre à Jerôme de Chatillon, Préſidant de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnêſes de la Langue Françoiſe de Henri Etienne, dit auſſi que notre mot SOT eſt d'origine Ebraique. SOTTUM, dit-il, *Galli fatuum ac ſtolidum vocant : quod nonnulli à Græco ἀπὸ τοῦ σωτὸς deducunt. Quanto proclivius fuit id ab Hebraeo* שטה ſchot *deducere ?* Selon moy, il vient de l'Italien *ſtolto. Stolto, ſolto,* SOT. comme FLOT de *fluctus, & ROT, de ructus.* On en a ôté le T : comme en SAISON de *ſtagione.* Ce mot de *ſot,* aureſte, eſt tres-ancien en noſtre Langue : ce qui paroiſt par le conte qu'on fait de Jan Engêne Scot, & du Roy Charles le Chauve. *Rex, cùm Magiſtrum Joannem vidiſſet quiddam egiſſe, quod comitatem Gallicanam offendere videretur, increpavit eum ſatis urbanè, dicens, Joannes, quid diſtat inter* Scotum *&* ſotum. *Ille reſpondit : menſa tantùm. Sicque convicium retulit in auctorem. Interrogaverat Rex de morum differenti ſtudio, reſpondit Joannes de loci diſtanti ſpatio.* Cette Hiſtoire eſt auſſi rapporté par Roger de Hoveden, & par Guillaume de Malmeſbuti : & Theodulfe Eveſque d'Orleans, y a fait alluſion, au livre 3. de ſes Poeſies ; où, parlant d'un certain Scottus, il dit,

Cui ſi litteralem, qua eſt ordine tertia, tollas,
Inque ſecunda ſuo nomine forte ſedet :
Qua ſonat in cœlo prima, & qua in ſcando ſecunda,
Tertia in Aſcenſu, *quarta in* Amiciciis :
Quam ſatis offendit pro qua te littera ſalvi
Vtitur, haud dubium, quod ſonat, hoc & erit.

Le Pere Sirmond ſur cet endroit de Theodulfe, QUOD SONAT, HOC ET ERIT : ſtolidus *videlicet.* Scottus *enim, ſi C litteram eximas, fit* ſottus : *quæ vox jam tumbardum & ſtolidum ſignificabat. Carmine 3. hujus libri ad Angilbertum :* hic Scottus ſottus. *Quo genere cavilli appetitum ſimiliter à Carolo Calvo ferunt Scottum alterum, Joannem Erigenam ; ſed Erigenam acuto reſponſo eluſiſſe. De hoc autem Scotto, ſive Scotello, quem iterum poſteà vexat, fuerinte is Joannes Scottus, quem unà cum Alcuino in Galliam veniſſe tradunt, non habeo quod adfirmem.*

SOU *à pourceaux.* C'eſt ainſi que nous appelons en Anjou une étable à pourceaux. De *ſuile.* Les Gloſes Anciennes : *ſuile, ſuile, hara.* Ou de *ſudis* : qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loy Salique. Voyez le Gloſſaire de François Pithou ſur la Loy Salique.

SOU : Lat. *ſatur.* De *ſatur. Satur, ſaturus, ſaturulus, ſaturlus. ſatullus* : d'où l'Italien *ſatullo,* & le François *ſaoul,* qu'on prononce préſentement *ſou.* Le Latin *ſatur* a été fait du Grec ἄδω. *Ado, ſato, ſatius. ſatiare,* &c.

SOU : ſorte de Monnoye. De *ſolidus :* mot de même ſignification. *Solidus* a été fait de ὅλος. Voyez *Soldat.*

SOUBREQUART. Rabelais 3. 29. *Et pour ſoubrequart ayons notre feal le Philoſophe Trouillogan.* Dans les mers du Levant ce mot ſignifie un Souſpilote.

SOUBRESAUT. Paſquier VIII. 61. veut qu'on ait dit *ſoubre-ſaut,* par corruption, pour *ſouple-ſaut.*

SOUCHE. Peut-être de l'Alleman *ſtoc :* d'où *eſtoc.* Voyez *eſtoc. Stoc, ſtoca,* STOUCHE, SOUCHE. Ou du Latin *codex* pour *caudex. Codex codicis, codicus, cocus, cœca,* CHOUCHE, SOUCHE. De *codicettus,* diminutif de *codicus,* nous avons fait demeſme *chouquet,* pour un billot. Voyez *Chapuis.*

SOUCHET, Plante. De *juncetus,* diminutif de *juncus :* acauſe de ſa reſſemblance à un jonc : pour laquelle les Italiens l'appellent *giunco odorato :* & les Eſpagnols, *junicia odoroſa.* Cette étymologie ne me déplaiſt pas.

SOUCI : pour *chagrin.* De *ſollicitum.* Anciennement nous diſions *ſoucieux* ; pour *ſavant* & *ſtudieux.* Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 417. *Patrum noſtrorum ævo,* curioſus, *pro multarum rerum perito dicebatur. Ita enim habet vetus quadam Præfatio, Romanenſi, ut vocant, linguâ conſcripta, & verſioni Ariſtotelici cujuſdam operis prefixa :* Ceſt livre compaſſa Ariſtotes, que li plus fuſt ſoutiex des Philoſophes : & ce fiſt-il à la requeſte li Roy Alixandre. *Sed & aliis locis* SOUCIEUX, *hoc eſt* curioſus, *pro docto & literarum ſtudioſo, uſurpat.* ¶ Ou de *ſanctum.* Nonius Marcellus *de Variis ſignificationibus Sermonis :* Saucii *dicuntur propriè*

vulnerati : non mœsti , sicut vult consuetudo. ¶ *Saucius , saucium , saucium* , SOUCI : *Sauciare, sociare* , SOUCIER. *Saucioſus, ſocioſus* , SOUCIEUX. Virgile : *At Regina , gravi jamdudum ſaucia curâ.* Je ſuis pour la premiere étymologie. Charles de Bouvelles s'eſt apperçu de cette étymologie. *Souſſi* , dit-il , *quaſi* ſoulci. *Vox multùm corrupta : à* ſollicitudine *deducta , geminato* LL. *labentibus in* U *vocalem.* Le P. Labbe a auſſi fort bien dérivé ce mot de *ſollicitum.*

SOUCI. Fleur. De *ſolſequium* , qui ſe trouve dans le Capitulaire de Charlemagne *De Villis propriis.* Les Grecs l'ont appelée de même ἡλιοτρόπιον , & les Italiens *girafole.* Mr Huet dérivoit *ſouci* de *ſolſtitium :* & le P. Labbe page 141. de la 2. partie de ſes Etymologies, veut que cette fleur ait été ainſi appelée, parce que ſe tournant toujours du côté du Soleil, il ſemble qu'elle ſoit en un perpetuel ſouci, peine, & anxieté.

SOUDAIN. Mr Lancelot le dérive de *ſubitus* , qui dans Heſychius eſt interpreté par πάσχων , ceſtadire *vitement.* Il vient de *ſubitaneum.*

SOUDER. De *ſolidare.* Le vieux Interprete de Juvenal ſur ce vers,

Quaſſatum, & rupto poſcentem ſulphura vitro: Quia hoc ſolent vitrum ſolidare , id eſt , malthare. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin page 1096.

SOUDRE. De *ſolvere.*

SOUEF. De *ſuavis.*

SOUER. Les Payiſans de Poitou appellent *ſouer*, ce que les Latins diſent *ſubare.* Et il eſt indubitable que ce *ſouer* a été fait de *ſubare.*

SOUFFLET. Lat. *colaphus.* De *ſufflatus.* Voſſius ſur Catulle, page 119. *Simili ferè ratione à barbaris gentibus, corumque poſteris , uſurpatum* buſonis *vocabulum , de ſcurris qui vili lucello faciem exponunt. ac tumentibus genis colaphos excipiunt. Hinc* buffam , & buffetonem *vocant alapam. Sed & ſufflettus dicitur : quòd ſuffiare jubeantur , priuſquam impingatur colaphus.* Voyez *Buſon* cy-deſſus, & *ſachonte.* Un Auteur Anonyme, parlant de Baudouin le Peteur : *Debuit facere die Natali Domini, ſingulis annis , coram Domino Rege Anglia , unum ſaltum , unum ſufflettum, & unum bumbulum.* Ceſtadire, ſelon l'interpretation de Camden, *ut ſaltaret , buccas cum ſonitu inflaret , & ventris crepitum ederet.*

Nous appelons depuis quelques années *ſoufflet*, une petite chaiſe roulante : de ſa reſſemblance à un ſoufflet avec lequel on ſouffle le feu.

SOUFFRE. De *ſulphure* , ablatif de *ſulphur. Sulphur* a été fait de *ſulpor*, qui, ſelon le témoignage de Paſſerat dans ſon livre de la permutation des lettres page 125. ſe trouve dans les Anciennes Epigrammes. Mr Guyet croioit que *ſulpor* avoit été fait de ὕλη πυρός.

SOUILLE. C'eſt ainſi que les Angevins & les Manceaux appelent une taye d'oreiller.

SOUFFRIR. De *ſufferire.* fait de *ſufferre.*

SOUIL. C'eſt ainſi qu'on appelle le bourbier dans lequel le ſanglier ſe veautre. De *ſuile.*

SOUILLARD. Nicot : Souillard *eſt le nom d'un chien qui fut le premier de la race des chiens courans blancs , dits* bauds, *ſurnommés* Greffiers, *qui ſont en France : lequel fut donné par un Gentilhomme au Roy Louis XII. par luy , au Seneſchal de Normandie. Dés lors on commença à luy faire couvrir lyces , & en faire race. Duquel. & d'une lyce nommée* Baude, *appartenant à Madame Anne de Bourbon , fille dudit Roy , yſſirent quinze ou ſeize chiens bauds : & entr'autres , ſix d'excellence :* Cleraut, Joubert, Miraut, Matteau , *&c.* Hoyſe *la bonne lyce. Depuis , la race s'eſt augmentée en France.* Voyez *ſouiller.*

SOUHAITER. De *ſuboptare : O* en *A* ; comme en *hair*, d'*odire.* Voyez cy-deſſus *Hair.* Lipſe cependant dans le petit Dictionnaire Germanique, inſeré dans la lettre 44. de la 3e Centurie de ſes Lettres *ad Belgas* , le dérive de l'ancien Alleman *heitinga.* Heittinga , *Vota : hodie Galli* ſoubhaitet , *compoſite.* Les Allemans diſent *gebeit* , pour dire *ſouhait :* ce qui favoriſoit en quelque façon l'opinion de Lipſe.

SOUILLER. *Suile, ſuilare*, SOUILLER. Et de là, *ſouillon* & *ſouillard.* Voyez Nicot.

SOULEVER. De *ſublevare* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ſolviar.*

SOULIER Lat. *calceus.* Baïf, dans ſon *de Re Veſtiaria* , le dérivoit de *ſolea.* Soleа *verò à qua vulgaru noſter ſermo profectus eſt* ; un ſoulier ; *obſtragula non habebat ; ſed tantùm quibuſdam ligamentis , ſive ligulis , quas anſas vocabant* ; des courroyes ; *ſuperiori pedis parti obvinciebatur. Cujuſmodi ſunt hæc calciamenta , quæ vulgus vocat* ſouliers à l'Apoſtolique : *quæ ita calciati Apoſtoli Domini pingi ſoleant.* dit Charle Etienne dans ſon *de Re Veſtiaria libellus , ex Bayſio excerptus* , page 18. qui eſt une étymologie aſſez vray-ſemblable. *Soleа, ſolearis* , SOULIER. *Solearius* , pour *un Cordonnier*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes, mais cette étymologie n'eſt pas véritable. *Soulier* vient de *ſoularis* , ou plutoſt de *ſubtalaris*, ou *ſubtelaris*, ou *ſubtolaris.* Jan, Moine de Marmoutier, dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou. liv. 1. *Sotularis , in ſuperficie leuniculos aureos habentis.* Dans les Statuts de Hugue, Abbé de Clugny ; *ſotulares corrigiati :* ceſtadire , *des ſouliers à courroye.* Dans le Concile d'Aix, en l'année 817. au chap. 22. ils ſont appelés *ſubtalares. Calciamenta diurna paria 2. ſubtalares per noctem in æſtate 2. in hieme verò ſocco.* Jan, Moine de Clugny, au livre 2. d'Odon, ou Eudes, ſegond Abbé de Clugny, colonne 40. *Certè , cum vidiſſet quidem Monachum , nimium arrogantem , prædictum Fratrem noſtrum , noſtra conſuetudine ſues abluere ſubtalares : irâ permotus , rupto ſilentio, cæpit dicere , Dic mihi in quo loco Sanctus Benedictus præcepit Monachis , ſues lavare ſubtalares?* D'autres ont dit *ſubtolaris.* Ordéric Vital, livre 8. page 682. *Ipſe nimirum* , (Fulco) *quia pedes habebat deformes , inſtituit ſibi fieri longos , & in ſummitate acutiſſimos ſubtolares : ita ut operiret pedes , & eorum calores tubera , quæ vulgò vocantur* uniones. *Inſolitus inire mos in occiduum orbem proceſſit : levibuſque , & noviratum amatoribus vehementer placuit. Unde ſutores in calceamentis , quaſi caudas ſcorpionum , quas vulgò ſpigacias appellant , facinnt. Idque genus calceamenti pene cunctis divites & egeni nimiùm expetunt. Nam antea omni tempore rotundi ſubtolares ad formam pedum agebantur : eiſque ſummi & mediocres , Clerici & Laici , competenter utebantur.*

Digitized by Google

ntebantur, &c. Mais écoutons Mr de Saumaise touchant l'étymologie de ce mot. Subtelares *porrò etiam Latini vocarunt hujusmodi calcea-menta, qua calcei plantarum infimè tegebant. Nam* subtel *Prisciano est infima pars pedis. Inde* subtelatis, *vel* subtolaris, *calcei genus, quod* subtel *duntaxat tegebat. Isidorus* : Talares calcei, socci sunt ; qui & inde nominati videntur, quòd talum conregant : unde *subtolares*, qui sub talo pedum sunt ; quasi *subtalares. Ita legendus ille Isidori locus ex veteribus libris. Sed fallitur : nam* subtolares, *sive* subtelares *ut potius scribi debet, ab ea parte pedis vocati, quæ* subtel *dicebatur. Inde vox Gallica* soulier. *Infima ætatis Scriptores variè hanc vocem extulerunt, & corruperunt : modò* subtulares *vocando ; modò*, subtalares, & soulares : *atque etiam* satulares. Voyez Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis*, page 613. & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

SOUPAPE. Machine, qui ſert à empêcher que l'air & l'eau, aprés avoir paſſé par des conduits, ne retournent. On s'en ſert dans les ſoufflets & dans les pompes. Voyez Mr Régis dans ſon Dictionnaire des termes propres à la Philoſophie ; & Mr Richelet dans ſon Dictionnaire de la Langue Françoiſe. Je ne ſay d'où vient ce mot. Mr le Gros Curé de Dtoué, le dérivoit d'ὑποπνέω, *ſubtraho*, *ſubduco*.

SOUPLE. De *ſupplex*. Le Dictionnaire Latin François publié par le P. Labbe : SUPPLEX, *ſoupplex*.

SOUPPE. Mr Guyet le détivoit, ou d'*offa*, (d'où Covarruvias dérive auſſi l'Eſpagnol *ſopa*) ou de *ſapa*. Les Gloſes Anciennes : *Sapa*, ἔμμα. Il vient de l'Alleman *ſupp*, mot de même ſignification. Voyez Mr de Caſeneuve.

De *ſouppe*, on a fait *ſoupper*, que Charles de Bouvelles dérive, contre toute ſorte d'apparence, de *ſopor*, ou de *ſorbere*.

SOUQUENIE. Sorte d'habit. *Succania* ſe trouve en cette ſignification dans les anciens Statuts de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Sorores habebunt ſingula tres camiſias, & tres ſuccanias talares.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *ſuccamas*. Du tans que ces Statuts furent faits, on ne mettoit point de points ſur les *i* : car il n'y a que 100. ans qu'on y en met : ce qui a été tres-véritablement remarqué par Dom Jan Mabillon dans ſes Diplomatiques : & c'eſt pour cela que quelques-uns on lu dans cet endroit de ces Statuts *ſuccamas*, au lieu de *ſuccanias*. ¶ Voyez *ſquenie*. ¶ Voyez auſſi Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Grec au mot σουκανία.

SOURCE. Du Latin barbare inuſité *ſurgicia*, fait de *ſurgere*. Voyez *ſourdre*. On trouve *ſourcer*, pour *ſourdre*, dans les anciens Ecrivains.

SOURCIL. De *ſupercilium*. On prononce *ſourci*. Et il y a long-tans qu'on prononce de la ſorte. Joachin du Bellay Sonnet 60. de ſes Regrets :

N'y penſez voir encore le ſévére ſourci.

Et Sonnet 86.

Marcher d'un grave pas & d'un grave ſourci.

Voyez *perſil*.

SOURDRE. De *ſurgere* : Lucréce :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipſis floribus angit.

Voyez *ſurgir*.

SOURIS. De *ſoricе*, ablatif de *ſorex*. Et *ſorex*, pour le marquer par occaſion, a été fait de σόριξ. σόρεξ, *ſurax*. *ſorex* : en prépoſant une S : comme en *ſulcus*, de ὄλκος, & en *ſors* de ὄρος. Et σόριξ a été fait de ὗς, dit à l'Eolique pour ὗς, ceſtadire, *un pourceau* : acauſe de la reſſemblance de la ſouris à un petit pourceau : ce qui a été tres-véritablement remarqué par le Scholiaſte de Nicandre, ſur les Alexipharmaques, page 57. en ces termes : σόριξας. τοὺς μῦας, κατὰ Αἰτωλούς. Αἴγιπες γὰρ οἱ ὑς χοῖρες, ἢ σόριξ. σόριξας δὲ τοὺς τοῦ ἀγάλλου, διὸν παπαίνομεν χοίρους τοὺ μάμμου. De *ſouris*, on a fait *ſouriciere* ; en Latin *mucipula*. Aulieu de *ſouriciere*, les Picards & les Normans diſent *ſurguette* ; mots faits de *ſoricetta*, diminutif de *ſorice*.

Surix, pour *ſorex*, ſe trouve dans les Gloſes Anciennes : Et c'eſt de-là que le mot de *ſouris* a été fait.

SOURIS *du bras*. C'eſt ce muſcle qui eſt au deſſous du bras, & qui le fait mouvoir. Les Grecs ont dit demeſme μῦς, & les Latins *muſculus* dans la ſignification de *muſcle* & de *ſouris*.

SOURNOIS. *Surdus, ſurdinus, ſurdinenſis, ſurdinenſe, ſurdineſe, furneſe*, SOURNOIS : comme *Milaneſe*, MILANOIS.

SOUS. De *ſubtus*.

SOUS-AGE'. *Qui n'eſt pas encore en âge : Minctur.* Voyez Mr de Launay Profeſſeur du Droit François dans l'Univerſité de Paris, ſur la Régle 33. du livre 1. des Inſtitutions Coutumieres d'Antoine Loiſel. Ragueau dans ſon Indice a remarqué que *ſous-agé* dans la Pratique de Boutillier, & *deſ-agé* au chapitre 5. article 3. du Style de Liége, eſt celuy qui eſt fort âgé, & caduc.

SOUTANE. De l'Italien *ſottana*, fait de *ſotto*, fait de *ſubtus* : parce qu'on porte la ſoutane ſous la robe ou ſous le manteau. *Superalia* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes pour un habit de deſſus. *Superalia*, ὑπόδυτης. Et dans les Gloſes d'Iſidore : Superalia, *veſtis qua ſuperinduitur*. Voyez *ſurcot* & *ſurtout*. Villamont, Gentilhomme Angevin, dans ſes Voyages, livre 2. chap. 22. dérive *ſoutane* de *ſultane*. Voicy ſes termes :

Le nom de Soutane *peut eſtre dérivé de* Sultan ; *qui vaut autant à dire que* Seigneur, *ou* Poteſtat, *en noſtre Langue : & parce que c'eſt l'habit que portent ordinairement les Turcs, & le Grand Sultan de Turquie, on leur a donné ce nom de* Soutane. Mon étymologie eſt la véritable. Mr du Cange a neanmoins ſuivi l'autre. SUBTANEUM, dit-il, *toga, ſeu tunica, ſpecies ; quam etiamnum* Soutane *vocamus : quòd forte Sultanorum, ſeu Turcorum, veſtis propria fuerit*. Le Latin-Barbare *Subtaneus* a été fait de *ſubtus* : comme l'Italien *ſottana*, *de ſotto*. De l'Italien *ſottana*, les Eſpagnols on fait *ſotana*.

SOUTENIR. De *ſuſtenire*, qui ſe trouve dans les Gloſes. *Suſtenit*, ὑπομένει, ὑπομαίνει.

SOUTTE. Rabelais 4. 66. *A ces mots, Pa-*

Digitized by Google

nurge évanouit de sa compagnie, & se mussa au bas dedans la soutte, entre les croutes, miettes, & chaples de pain. Et 4. 67. *Panurge, comme un bouc étourdi, sort de la soutte en chemise, ayant seulement un demi-bas de chausses en jambe, sa barbe toute mouchetée de miettes de pain.* C'est le plus bas des étages de l'Arriere d'un Vaisseau, où l'on met les poudres & le biscuit. De *sotta*, adjectif feminin, d'où *sottana*. Voyez *sottane*.

Se SOUVENIR. Du Latin *subvenire* : d'où les Italiens ont aussi fait *sovvenire*. Beze, dans sa lettre, sous le nom de *Passavantius*, au Président Liset, page 162. *Dicunt enim isti Hæretici quod semper subvenit Robino de suis fictulis.* Hotman dans son *Strigil Papirii Massonis : Quin etiam subvenio me de notabili passu Guymerii.* Et ensuite : *Quod verbum aureum Guymerii, facit me subvenire de illo*, &c. Mais *subvenire* en ces passages a été fait du François *souvenir*.

SOUVENT. Ce mot François, comme l'Italien *sovente*, a été fait du Latin *subinde*, usité des anciens Latins en la même signification. Pline x. 34. *Conjugii fidem non violant*, (il parle des pigeonnes) *communemque servant domum. Nisi cœlebs, aut vidua, nidum non relinquit : & imperiosos mares, subinde etiam iniquos, ferunt.* Et x1. 37. *Vituli marini, & hyæna, in mille colores transeunt subinde.* Quintilien x1. 2. *Nam & aliequi id maximè faciendum est, ut nos subinde tentemus.* Suétone dans la Vie de Tibere 157. *Sæva ac lenta natura ne in puero quidem latuit : quam Theodoru Gadareus, Rhetorice præceptor, & perspexisse primus sagaciter, & assimilasse aptissime visus est : subinde in objurgando appellans eum* [illegible].

Frontin livre 2. de ses Stratagémes chapitre 23. *Imperator Cæsar Germanicus, cùm subinde Catti equestre prælium, in silvas refugiendo, diducerent.* Martial dans sa lettre à Domitien, qui est au devant du livre v111. de ses Epigrammes : *Minus itaque ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat : quam quidem subinde aliquâ jocorum mistură varietate tentavimus.* Et livre 1v. Epigramme 30.

Quid me, Thai, senem subinde dicis.

Et livre 2. epigr. 26.

Quod querulum spirat, quod acerbum Navia tussit,
Inque tuos mittit sputa subinde sinus.

Mr Ferrari dérivoit l'Italien *sovente* de *sæpe ante*. Encore une fois, il vient de *subinde*.

Le Cardinal Bembo prétant que les Italiens ont emprunté leur *sovente* des Provençaux : ce qui a été réfuté par le Castelvetro dans le livre premier de ses Additions au Bembe : où il le dérive aussi du Latin *subinde*. Voicy ses termes : *SOVENTE viene da* subinde, *che alcuna volta significa* spesso. *E quantunque* sovente, o subinde *significhi* spesso, *nol significa perciò in quella medesima guisa : conciossiacosache* spesso *significhi* più volte : *senza determinare spazio tra l'una volta e l'altra : ma* sovente *determina lo spazio ; mostrando la brevità tra l'una volta e l'altra.*

SOUVERAIN. De *supra* : de cette maniere : *supra, sopra.* (d'où l'Italien *sopra*) *sovra, sovranus,* (d'où l'Italien *sovrano*) SOUVERAIN. Mais écoutons Pasquier livre v111. de ses Recherches chapitre 12. *Or y eut encore un autre mot qui fut familier entre nos Anciens : car ils appellerent* Souverain, *celui qui étoit le Supérieur des Maistres des Comptes : tesmoings les deux articles de l'Ordonnance de Philippes le Long, par moy cy-dessus cottez. Car quand on fait desfence aux Maistres de sortir de la Chambre sans la permission du Souverain, c'est à dire, de celuy que nous avons depuis appellé* Président. *L'un des plus anciens Présidens de la Chambre des Comptes, fut le Sire de Suilly. Et par l'Ordonnance de l'an 1313. il est appellé* Souverain des Comptes ; *mot qui estoit encore en essence sous le regne de Philippe de Valois, lequel en l'an 1344. commandoit à la Chambre de recevoir l'Esleu de Langres qu'il avoit nommé l'un des Souverains d'icelle. En l'an 1356. Messire Louis de Beaumont Président en la même Chambre, du temps du Roy Jean, est appellé* Souverain. *Celuy qui avoit toute intendance sur le Thresor 1342.* Souverain du Trésor. *Messire Pierre de Villiers, Grand Maistre, auquel Charles V1. avoit baillé la Charge de l'Oriflambe, est appellé en l'an 1372.* Souverain Maistre d'Hôtel du Roy. *En une Ordonnance de Charles V1. du 6. Janvier 1447. le Comte de Tancarville,* Souverain Maistre & Général Reformateur des Eaues & Forests. *Il n'est pas que les Baillifs & Sénéschaux ne fussent aussi appellez* Souverains *à l'égard des Prévosts, & autres qui estoient en leurs Sieges au dessous d'eux. Non pas que tous ces Sieurs eussent une puissance absolue en leurs Dignitez, comme est maintenant l'usage du Souverain : mais par ce mot on entendoit simplement celuy qui estoit le Superieur des autres. Ce que vous recueillirez encore plus amplement de nos vieilles Ordonnances qui sont Latines & Françoises, esquelles si vous trouvez au Latin, parlant des Seneschaux & Baillifs, salva superioritate & ressorto, nos Ancestres le tournerent, sauf la Souveraineté & ressort : Et ce grand Edit qui fut fait par Charles V. Régent, par l'avis de trois Etats sur la reformation du Royaume, il defend aux Baillifs & Senschaux de connoistre d'aucunes causes, sinon en cas de ressort, & de Souveraineté. Mot qui est vrayement du nombre de ceux que nous pouvons appeller* Romans, *c'est à dire, que nous transportâmes en notre langue, non par les reigles de la Grammaire Latine : mais quand, par communication avec les Romains, nous échangeâmes notre Langage Walon en Romain. Car il est certain que les Romains prononçoient l'u par la diphtongue Gregeoise ϒ, comme nous apprenons de ces deux vers d'Ausone à Paulin,*

Una est in nostris quâ respondère Lacones
Littera, & irato Regi dixere negantes.

Et encore, par une ordinaire prononciation nous changeâmes le P *Latin en* V : *comme nous voyons en ces mots,* Præpositus, lepus, *& autres ;* Prévost, levrault. *Parquoy, ce que le Romain appelloit* superior, *prononçant l'u en ou, nous en fismes le mot* Souverain, *de la signification telle que dessus : Ce que j'ay dit du* Souverain *se marque encore plus expressément en l'Ordonnance de Saint Louis de l'an 1256. qui portoit cet article, entre autres :* Nous commandons que nuls Séneschaux

neſchaux & Baillifs ne tiennent trop grand plante de Sergiens, mais au plus po qu'ils pourront en ayent pour faire les commandemens de Nous & de nos Cours : & voulons que le Bedel & Sergien ſoyent nommez en pleine Aſſiſe ; autrement, ne ſeront-ils pas nommez pour Bedels ne pour Sergiens ; & ſi les Sergiens eſt envoyé en parties loingtaines, ne ſoit pas cru ſans Lettre de ſon Souverain. *C'eſt à dire, qu'il ſe donne bien garde de faire exploit en pais eſloigné ſans la commiſſion de ſon Baillif ou Seneſchal. Mot encore en uſage pour meſme effet, en l'an 1286. où par le Reiglement fait par Charles VI. entre les Baillifs & Prevoſts, eſt deffendu aux Prevoſts de faire aucun don à leurs Juges Souverains. Ce mot ayant avec le temps gagné plus grande authorité pour avoir eſté approprié ſeulement aux Princes qui peuvent abſolument s'en faire croire, ceux qui furent nourris aux eſcoles firent le mot de* Supérieur, *ſuivant notre prononciation Françoiſe, & les autres qui ſuivirent la pratique délaiſſerent le mot de* Souverain *trop hardy, & en forgerent un autre qui approchoit aucunement de ceſtuy. Ce fut d'appeller* Juges Souverains, *ceux qui connoiſſent par appel des cauſes de leurs Juges inferieurs. Par ainſi voilà comme d'un mot de* Souverain, *qui s'employoit communément à tous ceux qui tenoient les premieres dignitez de la France, mais non abſolument, nous l'avons avec le temps accommodé au premier de tous les premiers, je veux dire au Roy. Et quant au mot de* Maiſtre, *qui s'adoptoit par antonomaſie aux plus grandes dignitez de la France, encore que chacun en ſon particulier ſoit intitulé* Maiſtre, *ſi eſt-ce que nous rapportons aujourd'huy cette qualité aux moindres, comme ſont les Eſcoliers & Maiſtres ès Arts, & Maiſtres des Métiers.*

Sous le Miniſtére de Mᵉ Colbert, dans les Edits & dans les Déclarations du Roy, on recommença à ne plus dire *Cours Souveraines* : & depuis ce tans-là, on a toujours dit dans ces Edits & dans ces Déclarations, *Cours Superieures* : mais dans le diſcours, on dit toujours *Cours Souveraines*. Et le Recœuil des Ordonnances de Fontanon & de Girard eſt plein de ſemblables expreſſions.

SOY. Mᵉ Lancelot le dérive du Grec *ὶλ*. Il vient du Latin *ſe*.

SOYE. De *ſeta* : d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ſeda*, & *cerda*. *Seta*, *ſida*, CERDA. *Las cerdas*, c'eſt le crin des chevaux : la ſoye des pourceaux. Voyez Covarruvias.

SPAGE. Nous diſons en Anjou *Un arbre de bon ſpage*, pour dire *de bonne eſpece*. Je tiens ce mot fait du Latin *ſpecies*.

SPAGIRIQUE. *Medecin Spagirique* ; C'eſt un Médecin Chymiſte. Voſſius *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 50. Spagirus *Theophraſto Paracelſo*, *pro* Alchymiſta. *Unde* Ars Spagiria, *vel* Spagirica. *Puto autem* Spagiricos *dici, à duobus Artis officiis : quæ ſunt, compoſita reſolvere, & reſoluta compouere : nam σπᾶν*, trahere, extrahere, *ἀγείρειν*, congregare. L'*Amalthæum Caſtello-Brunonianum*, au mot *Spagiria* : *Spagiria, Spagirica, idem quod* Chemia, *vel* Alchymia ; *συνωνύμως* : *Paracelſo dicitur ars quæ purum ab impuro ſegregare docet : ut rejectis facibus virtus remanens operetur. Et* Spagirus *dicitur, quicumque novit diſcernere verum à falſo ; à bono ſequeſtrare malum ; impurum à puro ſeparare, & abjicere binarium ſervata unitate*, &c.

SPE'. On appelle ainſi dans l'Egliſe de Paris le plus ancien des enfans de Chœur. Je ſuis fort de l'avis de Mᵉ l'Abbé Chaſtelain Chanoine de cette Egliſe, qui dérive ce mot de *ſpes* ; ceſtadire, *inſpectatur* : duquel mot on a fait *ſpecere*, comme de *Rex*, *regere*. De *ſpecere*, mot ancien Latin, on a fait *conſpicere*, *inſpicere*, *deſpicere*, de la même façon que de *regere*, on a fait *dirigere*, *corrigere*. Voyez *ſpia* dans mes Origines Italiennes, & cy-deſſus *eſpion*.

A Saint Etienne de Sens, il y a des Officiers ſubalternes, qui ont une pareille inſpection, & leſquels, pour cela, on nomme *les Speces*. Aux anciens Synodes du Chapitre de l'Egliſe de Paris, on trouve *Spex puerorum Chori*. Et dans les Regitres du Chapitre de Sens, on trouve en divers endroits *Speces*, qui eſt le même mot au plurier. Schradenus rapporte que de ſon tans il y avoit à Rome une Egliſe dite *de Saint George des Spez* ; en Italien, *de' Speci* ; en Latin, *in Specibus*. C'eſt la même, pour le marquer en paſſant, dont parle Jacques Gaiétan dans ſon *Ordinarium*, écrit à la fin du IV. ſiécle : où il dit qu'elle étoit près de Saint Jean de Latran ; & qu'elle ſervoit principalement à conſerver les Saintes-Huiles ; & que le Pape avoit de coutume d'y célebrer Nones tous les ans le Jeudy-Saint. *Spé* ne vient donc pas de *ſperare*, comme quelques-uns le croyent.

Cette remarque m'a été fournie par Mᵉ l'Abbé Chatelain.

SQUELE'TE. Du Grec *σκελετὸς*. On dit au maſculin *un ſquélète*. Voyez mes Obſervations ſur la Langue Françoiſe tome 1. chap. 74.

SQUENIE. Rabelais 1. 49. *Mais les Meuſniers le deſtrouſſerent de ſes habillemens, & luy baillérent pour ſe couvrir une méchante ſquenie.* Nicot : *Squenie ou roquet.* Theriſtrum. *Budæus. Voyez* Roquet. Chitoniſcus, *vel* Chitonium. Ronſard écrit *ſouquenie*. C'eſt une contraction de *ſouquenie*. Voyez *ſouquenie*.

STAGE. Du Latin-Barbare *ſtagium*, formé de *ſtare*.

STANCE : terme de Poëſie. De l'Italien *Stanza*. Dante livre 2. de ſon Traité *della Volgare Eloquenza*, parle ainſi de l'étymologie du mot ſtanza : *Ora circa queſto è da ſapere, che tale vocabolo è ſtato per riſpetto dell' arte ſola ritrovato : cioè, perchè quello ſi dica* ſtanzia : (*ſtanzia* & *ſtanza* eſt la même choſe) *nel quale tutta l'arte della Canzone è contenuta, queſta è la ſtanza capace, ouvero il recettacolo di tutta l'arte : perciocchè, ſiccome la Canzone è il grembo di tutta la Sentenzia, così la ſtanzia receve in grembo tutta l'arte. Ne è lecito di arrogare alcuna coſa dell' arte alle Stanzie ſeguenti, ma ſolamente ſi veſteno dell' arte della prima : il perchè è manifeſto che eſſa ſtanzia della qual parliamo, ſarà un termine, ouvero una compagine di tutte coſe che la Canzone riceve dell' arte : lequali dichiarate il diſcrivere, che cerchiamo, ſarà manifeſto.* Le Dolce dans le liv. 4. de ſes Obſervations a dit la même choſe. *Dico ciaſcuna canzone*

Digitized by Google

divideršs in più parti equali : lequali sono dimandate Stanze, *perchè in esse, secondo pur la opponion di Dante, sia, è si rinchiude tutto l'artificio della Canzone.* Dante s'est trompé : les Stances ont été ainsi appelées, parce qu'ordinairement il y a un sens fini à la fin de chaque Stance. Je dis *ordinairement*, parce que quelquefois le sens passe d'une Stance à une autre. Voyez mes Remarques sur les Poësies Italiennes du Casa page 163. & sur les Poësies Françoises de Malherbe, page 167. & 268. de la 2. édition.

STATION. De *statione*, ablatif de *statio*, fait de *stare* : Druſius, *Prateritorum in Novum Teſtamentum*, livre 1. ſur Saint Matthieu v 1. 5. page 19. a remarqué que nous appelons des Prieres *Stations* : parce que non-ſeulement les Juifs, mais encore les Anciens Chretiens, prioient Dieu debout. Neantmoins Tertullien a dit, *de geniculis adorare.* Mais d'où vient que Pibrac a dit *adore aſſis, comme le Grec l'ordonne ?* Et qui eſt ce Grec-là ?

STATOUDER. Les Hollandois appellent ainſi le Lieutenant des Etats. Ils écrivent *Stadthouder* : Et ce mot eſt compoſé de *ſtadt*, formé du Latin *ſtatus* ; & de *Houder*, qui ſignifie *Lieutenant.*

STERLIN. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Buchanan livre 6. de ſon Hiſtoire, le dérive d'un Chaſteau d'Ecoſſe appelé *Sterlin. Sunt qui putant monetam argenteam, quam adhuc* Sterlinam *vocat vulgus, ibi tum excuſam* : il parle de ce Chaſteau. Le ſieur de Clérac, dans ſes Memoires ſur les anciens Poids & Monnoies de Guienne, qui m'ont été communiquez manuſcrits par Mr du Puy, le dérive de l'Anglois *ſterlin*, qui ſignifié *bec d'étourneau. La Monnoye blanche de Guyenne furent*, dit-il, *nommées* deniers, *dont les plus nobles, & les plus dans le commerce, furent les ſterlins* : propter ſui materiam deſiderabilem, *dit Matthæus Weſmonaſterienſis. Ils ſont au titre de huit deniers de fin*, &c. *En l'an* 1449. *le Duc de Sommerſet, Lieutenant Général pour le Roy d'Angleterre en Guyenne, les fit hauſſer à onze deniers : par l'invention d'un inſigne Gabelleur nommé* Jean Marcel, *comme nous l'apprenons de Nicolle Gilles. Toutefois en autre reſpect ils ont retenu & retiennent encore la proportion & rélation décuple : ſçavoir au commerce des Anglois. Car ſterlin eſtant attribué, ou ſervant d'épithete à quelque eſpece ou ſomme, il augmente la valeur au décuple. Par exemple : un ſol ſterlin, eſt à dire dix ſols. Cent francs ſterlin veulent dire mille francs : mais adjouſté ou attribué au poids ſimplement, comme un marc ſterlin ne ſignifie rien davantage. D'un côté de ces ſterlins le Duc de Guyenne eſtoit repreſenté aſſis, tenant l'eſpée à la dextre, & à la ſeneſtre une main de Juſtice. Ce nom leur fut donné par ſobriquet, à cauſe de la figure qui reſembloit au bec d'un Etourneau, que les Anglois nomment* ſterling. *A préſent* ſterlin *eſt entendu & paſſe pour poids, ſçavoir pour un denier.* Linwodus eſt à peu près de ce meſme avis, & Choppin livre 2. de *Domanio* titre 7. nombre 17. & Polidore Virgile. Voſſius eſt d'un autre avis. *Notat ea vox Anglis denarium* (il parle du mot *eſterlingus* ou *ſterlingus*) *de cujus precio eſt in Decreto Eduardi I. Dubium autem, an priùs dictum ſit* ſterlingus ; *inde more Gallico* s *ſit præmiſſum : an verò* s *illud ſit ab origine vocis. Poſterius veriſimile facit, quòd Annales Anglici referant, artem ſtandi, ſeriundi auri, & argenti, ab iis, qui ab Anglis* Eſterlings, *Belgis* Ooſterlingers, *nationibus Dania vicinis, cum multi eorum in Angliam veniſſent, magna cepiſſe incrementa : atque iſtoc in causa eſſe, cur Angli eorum nomine nummos, quos dixi, nuncuparint. Sed obſtare videtur, quòd Odericus, ſive Vitalis, Viticenſis Cœnobita, Hiſtoria Eccleſiaſtica lib. v. ad annum* CIↃLXXXII. *quo tempore Odericus ille jam erat ſeptennis,* ſterilenſes *appellet ; non* ſterlingos. *Sic enim ſcribit :* In primis advenientibus Monachis cum cementario ad jaciendum Monaſterii fundamentum, ad inchoationem hujuſmodi porrigam XV. libras ſterilenſium. *Præterea, nobiliſſimus Spelmannus negat, ſe aliquid in alterutram partem ſtatuere auſum. Interim & Limnodi, & Buchanani etyma abunde refellit : cujus ſententiam etiam probat clariſſimus Watſius in ſuo ad Matthæum Pariſium Gloſſario. Putat verò non abſonum eſſe, ſi vocem* ſterlingi *credamus eſſe ex eo, quia ſtella figura in ea compareret. Stella enim Anglis* ſtars, *uti Belgis* ſterre, *Gallis* E *pramiſſo,* ESTOILE. Ceſt en ſon livre *de Vitiis Sermonis* page 197. Mr de Salmonet dans la Préface de ſon Hiſtoire d'Angleterre, le derive de *ſterlingus* : qui eſt une piece de monnoye qui peſe trente-deux grains de blé, & dont il eſt parlé dans le Droit Canon. Voyez Spelman & Watſius dans leurs Gloſſaires. ¶ Aulieu de *ſterlin*, on a dit *eſterlin.* Voyez M^r le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes de France page 183.

STRASBOURG. Ville d'Alſace appartenant aujourd'huy au Roi de France. De *Straturgum* Grégoire de Tours, livre x. chapitre 19. *Qui ſtatim ad Argentoratenſem arcem, quam nunc* Straraburgum *vocant, deductus.*

STRIBORD. Mr Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine : STRIBORD, TRIBORD, DEXTRIBORD, EXTRIBORD, ou TIENBORD, *c'eſt le coſté de la main droite du vaiſſeau, au reſpect d'un homme qui étant à la pouppe, fait face vers la proue. Ces mots ont été corrompus du mot* Dextribord : *Et le plus en uſage eſt celui de* Stribord. *Le coſté de la main gauche s'appelle* Basbord.

STUC. C'eſt une compoſition de chaux, & de poudre de marbre blanc, dont on fait des figures & des ornemens de Sculpture : ce qui eſt ſignifié dans Pline par *marmoratum opus* : & ce que Mr Perrault entant par *albarium opus* dans ſes Notes ſur Vitruve. On appelle *Stucateur*, un Ouvrier qui travaille de STUC. Ce ſont les termes du Sieur Daviler, dans ſon Explication des mots d'Architecture. Nous avons emprunté ce mot François de l'Italien *Stucco* ; mot de meſme ſignification. Mr Ferrari, dans ſes Origines Italiennes, dérive *Stucco* du Latin *Stipare.* Je l'ay dérivé dans les miennes de l'Alleman *Stuc*, qui ſignifie *fragment* : & je perſévere dans cette étymologie : le ſtuc, comme il vient d'être remarqué, étant compoſé de petits fragmens de marbre.

SVELTE.

Digitized by Google

SVELTE. Terme de peinture, qui ſignifie *detaché, dégagé.* De l'Italien *ſvelto*, patticipe du verbe *ſvellere.*

SUAIRE: comme quand on dit *le Saint Suaire.* De *ſudarium:* D'où les Grecs modernes ont auſſi fait σουδάριον, qui ſe trouve dans St Jan xi. 44. Nonnus ſe trompe, diſant que ce mot eſt Syriaque. Il eſt vray neanmoins qu'il eſt Syriaque d'uſage, quoyqu'il ne le ſoit pas d'origine. Les Syriaques & les Chaldéens diſent *ſudar*, pour *ſudarium.* Ce mot ſe trouve dans la Paraphraſe de Jonathas Exode xxi. 15. & xxiv. 33. 34. & Levitique xx. 10. Et en celle d'Onkelos, Ruth iii. 15. & dans la Verſion Syriaque, aux Actes des Apoſtres xix. 12.

SUBLIME'. De *Sublimatus*: en ſouſentendant *Mercurius.* Duquel mot *ſublimatus* les Italiens ont auſſi fait *ſolimato.* La Cruſca: SOLIMATO: *ariento vivo, ſublimato con ingredienti di ſale e tartaro.* Mathiole ſur Dioſcoride v. 49. *Faſſi dell'argento vivo, quello che chiamano* argento ſido, *& altri* argento ſolimato, *mettendolo con ſale armoniaco ne i vaſi a ciò fabbricati, e ſolimandolo ſopra i fornelli.*

SUCRE. De l'Italien *zucchero*, dérivé de l'Arabe *ſucar.*

SUCRE-CANDI. Les Italiens l'appellent *zucchero di Candia.* Pierre Salvetti, Gentilhomme Florentin, dans une de ſes Satyres intitulée *Il Grillo:*

E ſa Venezia, per chi à la toſſa,
Gli zuccheri di Candia non verranno.

Et ils lui ont donné ce nom, acauſe que le peuple a cru que ce ſucre avoit été apporté en Italie de l'Iſle de Candie. Et originairement on l'appeloit en Italie *Zucchero Candi.* Le *Ricettario Fiorentino*, partie 1. *Il zucchero Candi, benchè alcune volte ſi chiami da Avicenna* ſale Indo, *nondimeno non pare che ſi debba numerare fra' ſali.* Et enſuite: *A fare il zucchero Candi, il giulebbo cotto alla ſua miſura ſi pone in certe brocche.* Ou ſimplement *Candi.* Dans Maeſtro Aldobrandino, au chapitre 12. de la 1 partie: *E ſ'elli avviene che l'uomo abbia troppo gran ſete, &c. tenga ſotto la lingua Candi, & laviſi la bocca.* Ce Maeſtro Aldobrandino écrivoit en 1310. Mr Franceſco Rédi, premier Médecin du Grand Duc de Toſcane, prétent que *Candi* a été fait du Perſien *chand*, qui ſignifie *ſucre.* Mais Mr de Saumaiſe prétent au contraire que c'eſt un mot d'origine Grecque. *Non alii Auctores Sacchari Candi meminere, quàm qui & ſaccharum hodiernum factitium noverunt: ut Myrepſius.* Saccharum Candum, *non à* candore *dictum; nec à* canna: *ſed* κάνδι, *vel* κάνδη, *& κάνδιον, Graci recentiores vocarunt, quod anguloſum ſit, & quum frangitur, in partes ſemper diſſiliat angulatas.* C'eſt dans ſes Exercitations ſur Pline, page 1022. de l'édition de Paris.

SUJET. Bernard de Girard du Haillan, livre 3. de l'Etat des affaires de France, folio 243. aprés avoir établi cette difference entre les Vaſſaux & les Sujets, que les Vaſſaux ſont ceux qui tiennent les fiefs, & les Sujets ceux qui doivent la cenſive, les poules & les chapons de rente, & les corvées, il ajoute, que le mot *Sujet* eſt un mot corrompu. *Car*, dit-il, *il faut dire* ſuſcept, *ou* ſuſcet; *c'eſt à dire*, pris ſous ſoy: *d'autant qu'il eſt pris du mot Latin* ſuſceptus, *non du mot* ſubditus. *Car* ſubditus *étoit celui qui étoit ſujet au Prince Souverain, qui avoit puiſſance de mort & de vie: Mais comme* ſuſceptus *en Latin veut dire* pris, *ainſi en François veut-il dire auſſi* pris: *quaſi comme* pris ſous ſoy en protection: *& depuis la Nobleſſe abuſant, aulieu de* ſuſcept, *de ce mot* ſubject, *penſe que ſon Payſan luy ſoit ſubject, & uſe envers luy de plus de violences que le Souverain.* Du Haillan ſe trompe. *Sujet* vient de *ſubjectus.* Et la difference d'entre les Sujets & le Peuple eſt notable en quelques anciennes Lettres Patentes de nos Rois, où ceux qui ſont appelez *Sujets* à l'égard des Ducs & des Comtes, & autres perſonnes ſemblables, ſont appelez *Peuples* à l'égard du Roy.

SUIE. Lat. *Fuligo.* Gr. αἰθάλη. De *fuligo*, de cette maniere: *fuligo, fuliga, fuiga*, SUIE: pour diſtinguer ce mot d'avec celuy de FUIE, dans la ſignification de *colombier.* Ou bien de cette ſorte: *fuliga, huliga, huiga*, (comme l'Eſpagnol *hollin*, mot de même ſignification) SUIE, en y prépoſant une S: comme en *ſombre*, d'*umbra.* Le P. Labbe prétent qu'on a dit autrefois *ſuie* pour *ſuie.* C'eſt à la page 147. de la 2. partie de ſes Etymologies Françoiſes. Le Grec αἰθάλη, pour le marquer en paſſant, a été fait de ἀίθω, *fumus.*

SUIF. De *ſucbum.* Iſidore xx. 2. SEBUM, à ſuc *dictum: quaſi* ſucbum, *quòd plus pinguedinis hoc animal habeat.*

SUIFFE. Sorte de Poiſſon. Voyez *Rondelet.*

SUIN. Nicot: SUIN: *eſt cette moiteur craſſeuſe qui part de l'exhalation du corps. Auſſi ſemble-il qu'il vienne de* ſueur, *qui vient du Latin* ſudor; *ainſi que* ſuinter, de ſudare. *Ainſi dit-on*, ſuin *de laine, ou laine avec le ſuin:* lana ſuccida. *Et Varron au livre 2. chapitre 2.* de Re Ruſtica, *conformément à cette déduction, dit*, Tonſuræ tempus inter æquinoctium vernum & ſolſtitium, quum ſudate inceperunt oves, à quo ſudore recens lana tonſa *ſuccida* appellata eſt. SUIN a été formé de *ſuccidinum*, diminutif de *ſuccidum. Succus, ſuccidus, ſuccidinus, ſuccidinum, ſuidinum*, SUIN. Ou de *ſudor, Sudor, ſudos, ſudus, ſudinum, ſuinum*, SUIN. Voyez *ſuinter.*

SUINTER. Comme quand on dit *la playe ſuinte.* De *ſudare*, de cette maniere: *Sudare, ſuditare, ſudintare*, SUINTER. On aura dit *ſudintare*, pour *ſuditare*, comme on a dit *halintare*, pour *halitare*, & *halintus*, pour *halitus:* d'où l'Eſpagnol *alentar*, & *aliento.*

SUISSERIE. Mot uſité dans les villages des environs de Paris, dans leſquels on eſt obligé de loger des Soldats Suiſſes. C'eſt une petite chambre où on loge un Suiſſe, elle a une feneſtre, & elle eſt attenante à un corps de logis dont elle eſt dégagée, & ſa porte eſt ſur la rûe. Dans ces Suiſſeries, que l'on peut appeler *étuis à Suiſſes*, il y a une cheminée, un lit, une table, une chaiſe, & les uſtenciles qu'on doit fournir à un Suiſſe. Par le moyen de ces Suiſſeries, l'habitant de ces Villages ne reçoit point d'incommodité de ſon hôte Suiſſe. Cette remar-

Digitized by Google

que m'a été donnée par Monsieur Toinard.

SULTAN. Nous appelons ainsi l'Empereur des Turcs. SOLDANUS, *dicitur quòd solus dominus : quia cunctis præest Orientis Principibus*, dit Orderic Vital au livre XI. de son Histoire Ecclesiastique. Il se trompe. C'est un mot Turc : qui, selon Cédrénus, signifie παντοκράτωρ, *qui bona sua dominatur, le tout-puissant, & le Roy des Rois.* Mais Cédrénus se trompe aussi. Ce mot Turc signifie simplement *Roy*, ou *Empereur.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 289.

SULTANE. Habit de femme : dont on a commencé l'usage à Paris en 1688. De sa ressemblance aux habits des Sultanes.

SUPER : c'est *humer du bouillon :* mot usité dans les Provinces d'Anjou, du Maine, & de Normandie. Les Espagnols disent *chupar* en la même signification. Covarruvias : CHUPAR, *sacar la virtud de alguna cosa, attrayendolo a si.* Lat. *suggere*, exuggo : *de donde se dixo* enxugar ; embever el jugo. *Dixose del sonido que haze el que chupa alguna cosa con la boca, como haze el niño quando mama que chupa la teta.* Chupar, *es comerle a uno su hazienda sin que lo sienta.* Chupado, *el que está flaco, y consumido, por averle saccado la sustancia.* Mr Guyet, dans sa Note marginale sur cet endroit de Covarruvias, dérivoit *chuper*, qui est le même que *super*, de *succus*, ou de *sugere*. De *succus* : de cette façon : *succus, succare, supare*, CHUPER. Et de *sugere*, de cette maniere : *sugere, sugare ;* par métaplasme ; *supare*, CHUPER. En Normandie, on prononce *super* : ce qui favorise le changement de l'S en C. Je croy que *chuper* viendroit plutost de *sumere*. Voyez *humer*. Il me reste à remarquer, que le mot François *Chuppé* est un nom de famille.

SUPERCHERIE. Je suis fort de l'avis de Mr de la Piquetiere, qui croit que c'est une contraction de *supertricherie*.

SUPREPEZ. Mot Gascon. Scaliger dans le segong Scaligerana : MANTISSA, *linguâ Etruscâ, significat* auctarium, *insuper-pondium*, SUPREPEZ *Vasconicè*. De *supra pretium*.

SUR : prépositon. De *sursum* : pour lequel on a dit *susum*, d'où nous avons fait *sus*, & d'où les Espagnols ont fait *suso*. Le vieux Glossaire : *susum*, ἀνάτω. *susu*, ἄνω. Le Lexicon Graco-Latin : ἐκεῖ τὰ ἄνω, *susum versum*. Festus ; Silus *appellatur nasô susum versus repandô*. Plaute dans sa Comédie intitulée *Cistellaria* 2. 3. 78. *Quid nunc supina susum in cœlum conspicis ?* Voyez cy-dessus *Jus*.

SUR, SURET. C'est-à-dire, *aigre, aigret*. L'Auteur de la Dame sans mercy :

De riens à moy ne vous prenez,
Je ne vous suis aspre, ne dure :
Et n'est droit que vous me tenez
Envers vous ny douce, ny sure.

Ces mots sont encore présentement en usage parmy les Normans, qui appellent *surs* les fruits qui ne sont pas encore murs, & que les Latins nomment *acerbos*. Et dans le Dictionnaire Bas-Breton, vous trouverez SUR, *aigre*. *Suret* est un diminutif de *sur* ; & *sur* a été fait de l'Alleman *saur*. Et de là le mot Alleman *saurrach*, dans la signification d'*épine vinette :* qui est l'ὀξυάκανθα des Grecs, & le *Berberis* des Latins. ¶ De *sur*, on a fait SURELLE. C'est ainsi que les Normans appellent l'oseille, à-cause de son goust aigret, pour lequel les Grecs l'ont appelée ὀξαλὶς, & les Italiens *acetosa*. Voyez *Oseille*.

SURANNE'. Ce mot signifie proprement *qui a plus d'un an.*

SURCOT. De *surcotum*, qui se trouve. Vossius *de Vitiis Sermonis* page 290. veut que *surcotum* ait été fait de l'Alleman *cursat*, qui signifie une espéce de robbe. Vossius se trompe. *Surcot* a été fait de ces deux mots *sur cotte :* ce qui a été fort bien remarqué par Nicot en ces termes : Surcot *est de la composition de* surfaix : *& est composé de* sur, *préposition ; & de* cotte, *par apocope de la derniere syllabe. Et est l'habillement que les Roines, comme aucuns veulent, quoyque ce soit les grandes, portent pour richesse de couverture sur leurs cottes. L'apocope luy change le genre avec la terminaison qui est masculine.*

L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, qui m'a été communiquée écrite à la main par Mr Nivard, au chapitre de Justice de Vavasseur : *Tous Gentilshommes qui ont voierie en leurs terres, pendent larrons de leurs méfaits faits en leur terre : Més en aucunes Chastelies les maine-l'en juger à leur Seigneur*, &c. La Glose sur cet article : *Aucuns sont qui ont simple voierie, quand ils prennent larron en leurs terres, ils le rendent au Souverain pour en faire justice & n'en ont pas la connoissance. Més il leur en demeure certaines dépouilles : c'est à dire, le chaperon, ou le surcot. Et ce qu'il y a au dessus de la ceinture, c'est* chaperon : *& ce qu'il y a au dessous de la ceinture, c'est le* surcot.

SUREAU. Lat. *Sambucus*. C'est un diminutif de *sur*. qu'on a fait par contraction, de *sekur*. L'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : SAMBUCUS, *sekur*. On dit dans l'Anjou & dans la Normandie *du sus*. Et de là, le mot de *suseau :* qui est le même que celuy de *sureau*. Caninius dérive *sus* de *sambucus*, & Camden du Celtique *iskan*. Les Espagnols disent *sauco*, qu'ils ont fait de *sambucus*. *Sambucus, sabucus, saucus, saucus*, SAUCO. Nous avons fait de-même *sus, suseau*, & *sureau* de *sambucus*. *Sambucus, sabucus, saucus, socus*, SUCS & SUS. De *sus*, on a dit SUSEAU : pour lequel on a dit ensuite SUREAU.

SUR-ET-TANT-MOINS. Mr Nublé croyoit qu'on avoit dit originairement *sur & en moins :* cestadire, en déduction : *in minus*. Je croy toujours, comme je l'ay remarqué dans mes Observations sur la Langue Françoise, qu'il faut écrire *sur étant moins :* comme qui diroit, *sur ce qui est de moins.*

SURGIR. Ronsard page 44. de ses Hymnes de l'édition in octavo.

Après, vous surgirez dedans l'Isle déserte
D'hommes & de troupeaux, mais aussi bien couverte
D'oiseaux qui ont la plume à pointe comme épics ;
Et là dardent des flancs ainsi que porcs-épics.

De *surgire*, dit, par métaplasme, pour *surgere*, d'où

Digitized by Google

d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *ſurgir. Surgere naves videntur quodammodo ex alto mari adterram accedentes*, dit Mr Guyet dans ſa Note manuſcrite ſur ce mot Eſpagnol dans ſon Covarruvias.

SURNOM. Du mot de *ſur*, & de celui de *nom* : parce qu'anciennement, dans les actes, on écrivoit le ſurnom ſur le nom. C'eſt une trouvaille de M. du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *ſupranomen*. Voicy ſes termes : *Sic porrò dictum* Supranomen, *quod in actis, præſertim publicis, quæ à teſtibus ſubſcriberentur ; ſeu ad diſcrimen ſimilium, ut dixi, nominum ; ſeu ad pleniorem perſonarum deſignationem ; ſupra ſingulorum nominum, locorum, & prædiorum, quæ incolerent, aut quorum domini erant, nomenclaturas adderent Notarii : cujuſmodi complures chartas vidimus, ex Tabulariis, Arelatenſi, Maſſilienſi, Paredenſi, & aliis : quod quidem* ſupranomen *idem videtur quod* epinomen, *voce ibrida, vocant Nota Tyronis, pag. 35. Ubi perperam ſcriptum* ephinomen. *In hujus autem rei exemplum, proferam veterem Notitiam MS. de querela inter Archembaldum de Borbonio, & Petrum de Blot, pro caſtello Montis-acuti, ſub Henrico III. Rege Anglia : que ſic clauditur :* Facta ſunt hæc, videntibus & audientibus, ex parte

Agonu. de boſco Corallo.

Arch. Francon. de Rupe willelmo Jordano *de Monſinac. dart borſa.*

Amone Tecbaudo *&c. Que quidem ſuperſcriptiones nomina deſignant prædiorum quorum ſinguli domini erant.*

SUROS. Mal de cheval : ainſi appelé, parce qu'il vient ſur l'os du cheval. Voyez Nicot dans ſon Tréſor de la Langue Françoiſe, & le ſieur de Solleyſel dans ſon Parfait Maréchal page 56. On dit à Paris, à Lyon, & en Normandie, *ſuros* ; mais dans la pluſpart des autres lieux de France on dit *ſurot*.

SURPELIS, ou SURPLIS. Nicot : *On pourroit dire que ce mot eſt compoſé de* ſuper *&* pallium, *ou* palla : *comme ſi on diſoit* ſubpallicium. *En aucunes contrées de ce Royaume* pelle *ſignifie robe.* Je remarqueray icy en paſſant, que ce mot de *pelle* a été fait de *penula*. Nicot ajoute : *Aucuns eſtiment que* ſurplis *eſt fait de* ſub *&* pellis ; *parce que le camail & l'aumuſſe ſont parſus le ſurplis : & le rendent ſuppellicium.* Il faut *ſuperpellicium*. Cette étymologie eſt la véritable. On mettoit le ſurplis ſur l'aumuſſe, qu'on mettoit ſur la teſte. Durandus livre 3. chapitre 1. nombre 10. Superpellicium : *eo quod antiquitus ſuper tunicas pellicias de pellibus mortuorum animalium factas, induebatur : quod adhuc in quibuſdam Eccleſiis obſervatur.* ¶ *Pellicium* ſe trouve. Les Gloſes Anciennes : *Pellicium, βαίνα.* Joachim du Bellay a dit *ſourpely*.

Ja du laurier vainqueur tu temples ſe couronnent :
Et ja la tourbe épaiſſe à l'entour de ton flanc
Reſſemble aux Eſprits qui là bas environnent
Le grand Preſtre de Thrace au long ſourpely blanc.

C'eſt dans ſes Regrets page 9. *Sourpely* eſt un Angeviniſme. ¶ Les Eſpagnols diſent *ſobrepelliz*. ¶ Rabelais 1 v. 12. a écrit *ſupellis*.

SURSAUT. *S'éveiller en ſurſaut.* De *ſuperſaltus*.

SURSEOIR. De *ſuperſedere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans le Code Theodoſien l. 11. 7. 1x. 1. v. *Proinde ſi adverſario ſuperſedente quominus explicaret ea qua ſponderat.*

SURTOUT. Nous appelons ainſi depuis quelques années un ample juſtaucors qui ſe met pardeſſus un autre juſtaucors. Ce mot que tout le monde croit nouveau, eſt tres-ancien. Il ſe trouve dans les Statuts de l'Ordre de Saint Benoiſt de la Province de Narbonne, qui ſont de 1226. *Illas quidem veſtes, quæ vulgò* Balandranę, *&* ſupertoti *vocantur, & ſellas rubeas.... penitus amputamus.* Les Eſpagnols diſent de-même *ſobretodo*.

On croit que *Gros Seigneur*, pour *Grand Seigneur* eſt auſſi un mot nouveau. Mr de Callieres dans ſon livre des Mots à la mode, page 20. *D'où vient que ce qu'un uſage univerſel a toujours fait appeler* grand, *s'eſt métamorphoſé en* gros, *& qu'on ſe ſert de ce terme avec ſi peu de raiſon ? Que veut dire* un gros Seigneur, *ſinon un Seigneur qui eſt gros, c'eſt-à-dire de groſſe taille ? Faut-il pour parler à la mode que nous diſions* le gros Turc ; le Gros Viſir ; le Gros Maître de Malte ; le Gros Maître de la Maiſon du Roy ; le Gros Eſcuyer ; le Gros Chambellan : *& ainſi des autres dignitez auſquelles on a attaché le terme de* Grand ? Et ce qui ſuit. Et il eſt auſſi tres-certain que cette façon de parler eſt tres-ancienne dans notre Langue. Guillaume du Bellay dans une de ſes Lettres au Connétable de Mommorency, imprimée à la page 191 des Memoires de Mr Ribier : *Encore qu'il m'ait dit des paroles (* le Maréchal de Montejan *) que le plus gros Seigneur de la Chrétienté ne voudroit dire à homme portant titre de Gentilhomme.* Rabelais 2. 30. *En cette façon ceux qui avoient été Gros Seigneurs en ce monde icy, gaignoient leur pauvre, méchante, & paillarde vie là-bas.* On m'aſſeure que *gros Seigneur*, pour *grand Seigneur*, ſe trouve auſſi dans la vie du Chevalier Bayard.

Il en eſt de même de *groſſe Maiſon* : C'eſt auſſi un mot ancien. Paradin livre 2. de ſes Annales de Bourgogne, page 228. *Vergy, eſt une groſſe & ancienne Maiſon de Bourgogne ; & de telle prééminence, qu'elle fut alliée à la Maiſon de Bourgogne.*

Autre exemple d'un mot ancien qu'on croit nouveau. C'eſt celui d'*impardonnable*. Mr de Segrais, qui l'a employé dans ce vers de ſa Traduction de Virgile,

Sa beauté mépriſée, impardonnable outrage,

s'en croit & s'en dit l'auteur. Et il ſe trouve dans Froiſſart. Voicy l'endroit : *Vous ſavez comment le Roy de France tenoit ſecrétement ſes convenances devers les bonnes villes de Bretaigne, afin qu'elles ne ſe vouliſſent pas ouvrir pour recueillir les Anglois : & là où ils le feroient, ils ſe forferoient grandement : & ſeroit ce fait impardonnable.* C'eſt au feuillet 57. verſo, du ſegond volume de l'édition de Paris, au chapitre qui a pour titre, *De la Jouſte de Gauvain Michaille, François ; contre Joachin Kator, Anglois : & les paroles que le Roy Charles diſt au lit de la mort.* Si on liſoit avec application tous nos anciens

Digitized by Google

Auteurs, on y trouveroit beaucoup d'autres mots, qui passent aujourd'huy pour nouveaux. J'apptens aussi en même tems de Mr l'Abbé Vatés, que le mot d'*impardonnable* est tres-usité dans tout le Languedoc, & particulierement à Toulouse. Ce passage de Froissart m'a été indiqué par Mr l'Abbé Regnier Segretaire de l'Académie.

SUS: pour *sur*. De *sursum*. *Sursum, susum*, SUS. Voyez *Jus*.

SUZERAIN. *Sursum, susum, suzeranus*, SUZERAIN. Voyez *Souverain*.

SYCOTIN. Herbe. De *sycotinum*. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1055. & cy-dessus le mot *Chicotin*.

T A.

TABAC. De l'Espagnol *tabaco*. Les Médecins de Lyon livre XVIII. Chapitre 138. *Quemadmodum hortis omnibus magno est ornamento, ita facultatibus insignibus, celeberrima est herba, quam* petum *ab Indis vocari refert Thevetus, Nicolaus Monardus* picielt: *Oviedus in Hispaniola insula* petebecennue. *Hispani* tabaco *nominárunt, ab Insula quadam ejus nominis, in qua frequentissima reperitur. Galli, quòd Joannes Nicotius, Regius aliquando in Lusitania Orator, ejus semen primus ad Reginam, Regis Galliæ matrem, detulerit, illiusque facultates docuerit*, Nicotianam, *&* Herbam Reginæ *nuncuparunt*.

Il est à temarquer que quoy qu'on dise *tabac*, on dit *tabatiere*. ¶ Il est aussi à remarquer qu'il faut dire *tabac*, & non pas *tobac*, ny *toubac*. ¶ Voyez *Nicotiane*.

TABART. Villon, dans son Grand Testament:

Mon grand Tabart en deux je fends.

Marot sur cet endroit: TABART, *une manteline de alors*. Villon s'est encore servi du mesme mot dans son Petit Testament:

Et à chacun un grand Tabart
De Cordelier jusques aux pieds.

Froissart volume 1. chapitre 13. *Et luy fit vestir un tabbar comme il souloit porter*. Thomas de Champré, livre 1. chapitre 7. *Spreverat in Sacerdotibus rotundam communis habitus cappam: & tabardum, quam Gallici* canem *dicunt; id est*, ulieger; *induerat*. ¶ Les Italiens disent *tabarro*, & les Espagnols *tavardo*. ¶ Voyez le Glossaire de Mr du Cange.

TABIS. Etoffe. C'est un abbrégé de *Zatabis*. Dans l'Inventaire des Meubles de Charles V. imprimé après son Histoire écrite par Mr l'Abbé de Choisy: *Un surcot, & un chaperon de Zatabis violet, fourré de menu vair*. Les Italiens disent *tabi*.

TABLE. pour le *mensa* des Latins. De *tabula*, employé en cette signification par les Auteurs de la Basse-Latinité. Guntherus Monachus dans son Histoire de Constantinople, sous Baudouin, environ l'an 1203. *De tabula, super qua Christus cœnavit*. J'ay fait allusion à cette signification dans cet endroit de ma Vie de Mamurra le Parasite: *Nescit tollere manum de tabula*.

TABLEAU. *Tabula, tabulella, tabulellum*, TABLEAU. On sous-entent *picta*. Pline XXXV. 9. *Tabulas duas, Ajacis & Veneris, mercata est à Cyzicenis HS. XII. M.* Et au mesme endroit: *In foro fuit & illa pastoris senis tabula cum baculo*. Ausone Epigramme 6.

Hæc Rufi tabula est: nil verius. Ipse ubi Rufus?
In Cathedra. Quid agit? hoc quod & in tabula.

TABLES. Jeu. Le livre de la Diablerie:

Ils ne hobent de leurs maisons,
Là jouent en toutes saisons:
Aux quilles, aux franc de quarreau,
Au trinc, au plus près du cousteau:
Aux dez, aux glie, aux belles tables.

Aux belles Tables, c'estadire *aux Dames*. Les Latins se sont servis de *tabula* en cette signification.

TABLETTES Lat. *pugillares*. De *tabulette*, diminutif de *tabula*: parce que c'étoient de petites planches enduites de cire, sur lesquelles on écrivoit. Les Gloses d'Isidore: DIPTYCA. *Tabula, quasi ferimus*.

TABLIER de femme. De *tabularium*. Périon: *Sed ut ad propositum revertamur, illud quadratum quod femina cinctum ante ventrem habent, à Parisiis* tablier, *à tabula forma, ut opinor, vocatur; à nostris autem* devantal, *sive* devantau, *vel* davantal, *quòd antè, & à fronte, eò se tegant*.

TABLIER *à jouer*. Gr. ἄζαρ. De *tabularium: quia in eo tabulæ luditur*. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 462.

TAC. maladie de brebis: espéce de peste. Du mot de *tache*: selon l'opinion de Scaliger dans l'Appendice de ses Notes sur Varron, page 192. Clavus, *erat plagula quæ ab humeris in pectus demittebatur: ut erat ἔνσημος Gracorum. Ea clavis quibusdam consita erat: in Senatoribus quidem, latioribus; in Equitibus, angustioribus. Propterea, tota plagula ipsa vocabatur* clavus. *Nonius:* Patagium, *inquit*, Aureus clavus, qui pretiosis vestibus inmitti solet. *Nam* patagium *erat honestis matronis, quod* clavus *viris. Et ipsum ἔνσημον declarat*. Patagium *enim dictum, quòd quibusdam quasi maculis & navis inspersum erat.* πάταγος *enim, nisi fallor, est morbus pestilens, quo correpti qui moriuntur, nullum indicium morbi relinquunt aliud, quam navulos in parte corporis. Quocirca in Gallia vocant* tac: *hoc est maculam, vel nævum. Ab ea similitudine, à clavulis, qui tanquam nævi in plagula sparsi sunt, dicitur* patagium. *Apud Festum tantum legitur* patagus genus morbi. *Nam ita dictum puto, quia eò subitò veluti perculsi & stupefacti commoriuntur homines*. ¶ Ce mot est fort en

en usage dans le Languedoc. ¶ Pasquier fait mention d'une maladie contagieuse en 1411. qui fut appellée le *Tac*. Voyez le Chapitre 28. du livre IV. de ses Recherches.

Nous appelons aussi *tac* une espéce d'huile de cédre : & nous l'appelons de la sorte, acause qu'on s'en sert pour guérir le tac. Belon dans son Traité *de Medicamentis feruandi cadaueris vim obtinentibus*, chapitre 1. *Id autem oleum, quo nostri hîc in Gallia Celtica utuntur, quod* Tacum *vocant, verius è lignis iuniperorum perfici videtur : idque à morbo ouium, cui mederi solet, nomen habet. Est autem contagiosa quædam lues, quæ populatim sæuit, & interficit oues : in quo medendo rustici cum nobis doctiores sint, eò opus habentes Pharmacopolas adeunt, à quibus & tacum postulant, quemadmodum in inferiori Gallia* du Gade Serbin, *nomine quidem vulgari, sed quod Iudæi populum sic docuerunt.* En Berri, les Bergers marquent leurs moutons sur le nez avec de l'huile de tac.

TACHE. L'origine de ce mot ne m'est pas connûe. Mr de Caseneuve a fort bien remarqué que nous disions anciennement *tache* en bonne & en mauvaise part indifféremment. Voyez sa Note 1 elle est cutieuse. Mr du Cange a fait a mesme remarque dans son Glossaire Latin au mot *Tasca*.

TACON. Petit saumon. Voyez *Saumon*. Je remarqueray icy occasion, au sujet de ce petit saumon, que *salmonet*, qui paroist signifier un petit saumon, ne le signifie pas. Il signifie un autre genre de poisson.

TADORNE. Oiseau aquatique. Belon dans son Ornithologie livre 3. chap. 17. *La tadorne est oyseau moult ressemblant à une canne : mais on le voit rarement en France, sinon és Courts des Grands Seigneurs, à qui on les apporte des autres provinces de dehors.* Rabelais 4. 59. l'appelle *tadourne*.

TAFFETAS. Etoffe de soie. Les Grecs modernes disent ταφτὰ, & les Italiens *taffettà*, les Espagnols *tafatan*. Et *taffata* se trouve en plusieurs endroits d'Ecrivains Latins modernes, rapportez par Mr du Cange. Mr Bochart croyoit que c'étoit une onomatopée. C'est aussi la pensée de Covarruvias. *Dixere assi del ruido que haze el que va vestido della seda, sonando el taf, taf : por la figura onomatopeia.*

Charles de Bouvelles parle de l'étymologie de ce mot en ces termes : *Vox originis dubiæ : nisi à loco quopiam, aut ab artificis nomine, deducta sit.*

TAHUC. Dans le Cérémonial de Godefroy, page 37. *Sur le Tahuc on est le Corps, sera fait une platte-forme.*

TAILLE : pour exaction, *tributum*. Jan Philippi, Président de la Cour des Aydes de Montpellier, §. 39. & 40. de sa Préface sur son Recœuil des Ordonnances & des Arrests de la Cour des Aydes de Montpellier : *Quod veteribus dici adnotavimus, &c.* TAILLES *à verbo Gallico* tailler ; *quod est Latinis* scindere, dividere, & partiri ; *Indictiones & Tributa Christianissimi Reges, Iurisconsulti secuti, edixerunt non gravatim ab uno pro pluribus præstari, sed frustatim & æquâ lance inter omnes illorum fieri divisionem & contributionem. Antiquorum Indictum, aut Indictionem in genere, apud nos* Taleam *esse, de qua hic agitur, scripsit Budæus ad tit. Dig.* De Off. Quæst. *& Pyrrhus in Rubricam Cod.* de Iure Fisci. *Quam nostram* Taleam *Latinè dicere si quis velet, Varronis Grammatici auctoritate poterit ; qui* taleari lignum *dixit dum scinditur* : intaleari, *dum præscindendo formatur.* Taleam *quoque Latinum vocabulum habemus alia significatione, pro ligno utraque parte præciso serendis arboribus. Plinius lib.* XVII. *cap.* 17. *& seq. Cato & Columella de Re Rustica.* C'est la Remarque qu'avoit fait Mr Nublé à la marge de son Exemplaire de la 1. édit. de ces Origines.

De *Taille*, on a fait *mortaille*. Dans un échange faite en 1292. entre le Roy Philippe, & Louis de Beaujeu, Sire de Broc : *Pour le cas de mortaille, que quand aucun meurt en la ville de Montferrand sans confession, tout le bien meuble d'iceluy est au Seigneur de Montferrand.*

TAILLEMAR, dit Mr Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine, *est la partie inférieure de l'Eperon de la Galère : ainsi appelée par les Levantins, parce qu'elle est tranchante, & semble tailler la Mer.*

TAILLER. De *taliare* : qui a été fait de *talia*, qui se trouve pour *scissura* dans les Auteurs anciens. Les Glosses Anciennes : *talia, pita. talia, ydaxic.* Les Auteurs *de Limitibus Agrorum : Terminus. si aliquam scissuram, hoc est taliaturam, habuerit, montem scissum, id est taliatum, ostendit.* Nonius Marcellus : TALEAS, *scissiones lignorum, vel præsegmina, Varro dicit de Re Rustica libro* 1. *Nam etiamnum, rustica voce*, intertaliare *dicimus dividere, vel excidere ramum.*

TAILLIS. *Bois taillis*. Lat. *Silva caduæ. Talia, talicins, talicia* ; en sous-entendant *ligna*.

TALEMOUSE, ou TALMOUSE. Villon l'a fait quadrisyllabe.

Item : à Jean Ragier je donne :
Qui est Sergent, voire des douze ;
Tant qu'il vivra, (ainsi l'ordonne)
Tous les jours une talemouse.

C'est dans son Grand Testament. Mr Bochart prétendoit que ce mot avoit été fait de l'Arabe *tarnoukh* : en quoy je ne voy point d'apparence. Je ne croy pas non-plus qu'il vienne de *talamasca*, qui signifie *un masque*. Voyez cy-dessus au mot *masque*. Ceux qui font venir *talmouse* de *talamasca*, prétendent que les talmouses ont été ainsi appelées de leur ressemblance à un masque. Mais, outre qu'il n'y a aucune ressemblance entre une talmouse & un masque, l'analogie ne permet pas que de *talamasca* on ait fait *talmouse*. ¶ Les feseurs de talmouses sont appelés *Talmeliers* dans les Coutumes Notoires, jugées au Châtelet de Paris, art. 172. *Le four d'un Boulanger, ou d'un Talmelier, ne doit pas joindre au mur mitoyen des voisins.* Ce qui donne sujet de croire qu'on a dit autrefois *talmolle* pour *talmouse*. ¶ *Talmalla, talmallus, talmaluſa, talmaüſſa, talmuſa*, TALMOUSE.

TALENT : pour *volonté*. Voyez *Entalenti*.

Digitized by Google

TALISMAN. Mr de Saumaise pag. 75. de sa Confutation contre Cercoëtius : σκηλία, *Graci recentiores vocant, quæ vetustiores* πλάσματα *vocabant. Arabes* TALISMAN *appellant ex Græcitatis infimæ idiotismo, qui* πλάσμα, *pro* πλάσμα *dicebant.* Et dans fon livre des Années Climacteriques pag. 578. *Quod enim Græcis* πλάσμα, *hoc Arabes Græca voce appellarunt* Thilsem. *vulgò* Talisman : *nescio quare, cùm hanc flexionem tam Arabes quàm Persa ignorent. Nam in his quæ à Græcis mutuantur vocabulis, Arabes flexionem Græcam solam abjiciunt, ut pro* πρφήτα *dicunt* Tilsim. *Ita ergo* Talismat *pro* πλάσμα, *in plurali* Thilsemat, πλάσματα. *Sic Justinus* πλάσματα *Apollonii Tyanei appellat, quæ sunt Arabica* Tilsemat. πῶς, *inquit*, τὰ Ἀπολλωνίου πλάσματα ὑὸ τῆς μήτρὸ ἢ κύησις διώκεται, ἢ ἀτόμων φορᾶς, ἢ μοιρῶν ἢ μείων ἐπιρροίας, *vis ejusmodi*, κράτων. Si Deus eſt opifex & Dominus naturæ, quomodo Apollonii πλάσματα efficaciam habent ? Nam & maris impetus & ventorum flatus, & murium beſtiarúmque incurſus, ut videmus, arcent. ταῦτα *vocabantur, id eſt*, conſecratores, & ταῦται, *qui ejuſmodi* πλάσματα *ſive* σκηλία *faciebant. Hi Arabibus, ut jam dixi, vocantur* Ashab Althilſemat. *Inde &* τὸ πλασμῶδες *opus ita conſecratum, &* σκηλιῶδες. Voyez le meſme Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag. 360.

TALLEVAS. On appeloit ainſi anciennement une ſorte de bouclier. Le Préſident Fauchet en décrit la forme dans ſon Traité de la Milice & des Armes. Robert de Belleſme, Comte d'Alençon, fut ſurnommé *Tallevas*. En Anjou le menu peuple appelle un grand bableur *un Talevaſſier*.

TALOCHE. Dans un MS. de la Ch. des Comptes de Paris, à la Chambre des Comptes d'Anjou où ſont les droits de Martelage : *Item, ſur chacun Ouvrier ou Marchand d'eſpées, ou Taloches, pareillement un chief.* Et delà cette façon de parler *Donner une taloche*, pour dire *un coup de....*

TALUS. Pente qu'on donne au rempart d'une ville. ¶ Quand on taille la vigne on la taille en talus, auſſi-bien que toutes les branches d'arbres qu'on taille : ce qui pourroit donner ſujet de croire qu'un *talus* auroit été dit de ſa reſſemblance à une branche coupée de cette ſorte.

TAMARI. Arbre. Du Latin *tamarix* : qui ſelon Mr de Saumaiſe ſur Solin page 597. a été fait du Grec ὁ μυείνη. *Ex Græco factum nomen* ἡ μυείνη, tamarica, &c. Tamaricum & tamaricem, *corrupto ex Græcia vocabulo* τῆς μυείνης, *fecerunt Itali.* Tamaricium *alii vocant ; ut Servius.* Covarruvias dérive auſſi l'Eſpagnol *tamariz* du Grec μυείνη.

TAMARINS. Fruits à noyau, que porte un arbre qui croiſt aux Indes. Les Eſpagnols l'appellent de meſme *tamarindos*. Ces fruits ont quelque reſſemblance avec les dattes. C'eſt un mot Indien.

TAMBOUR. De l'Eſpagnol *tambor*, qui vient de l'Arabe *altambor*. Scaliger ſur le Copa : *Hiſpani ab Arabibus magnum tympanum* altambor, *ſimul cùm ipſa Arabica appellatione acceperunt.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 292. *Taburcinum, tympanum ex Gallico* taborin *vel* tambour, *ſive Italico* tamborino, *pro quo Hiſpani* tamburo. *Videntur Galli & Itali accepiſſe ab Hiſpanis illi ab Arabibus, quibuſcum conveniunt in hoc Perſæ. Taburcinum* ſe trouve dans Mathieu Paris, & *thabur* dans Richardus. Les Turcs diſent auſſi *tambour*, mais pour ſignifier un certain inſtrument de muſique qui a la manche long, & que les Arabes appellent auſſi de la ſorte. Rabelais 1. v. 12. dit *tabourineur* & *tabour*. ¶ Voyez *tabouret*.

TAMIS. Lat. *incerniculum : cribrum farinarium.* M^r de Caſeneuve en a trouvé l'étymologie. Il dit que ce mot a été fait d'*attamen attaminis*, mot de meſme ſignification, comme il paroiſt par cet endroit de Johannes Januenſis dans ſon Catholicon, ATTAMEN *attaminis*, *generis neutri. Id eſt, ſetarium :* ATTAMINO, *id eſt, purgare farinam cum ſetario.*

Ce mot eſt ancien dans notre Langue. Hélinand, qui vivoit il y a près de 500. ans : *Saacce l'ame anſin com' par un tamis.* Les Bas-Bretons diſent *tamouez.*

On dit vulgairement *paſſer par l'étamine*, pour dire *paſſer par le tamis.*

TAMPON. Lat. *obturamentum. Le tampon d'une bouteille : le tampon d'un tonneau.* Du Latin barbare *tappo tapponis*, augmentatif de *tappus :* lequel mot *tappus* ſe trouve en cette ſignification (ce qui a été remarqué par Mr du Cange) dans Lambert d'Ardres. *Et in medium proclamabat, quòd tantus eſſet bibitor, quòd ſi dominus ſponſus ronchinum, vel equum quemlibet, ei dare vellet, majus dolium quod in cellario ſuo haberet cerviſiâ pleniſſimum, dolii tappo extracto, & foramini ore ſemel appoſito, & uſque evacuationem dolii non retracto, totum ebiberet.* Et enſuite : *Quo exhauſto, proſiliens in medium ſeurra, & in ſignum jocularitatis, imo ingluvici, tappum dolii evacuati geſtans, in ore, quem in paſſo & bibendo lucrifecerat equum, exigere cœpit. Tappus* : le Latin *tappus* a été fait de l'Alleman *tap*, mot de même ſignification : d'où les Anglois ont auſſi fait *tap*, & les Italiens *Zaffo*. Voyez *Zaffo* dans le Dictionnaire de la Cruſca. On diſoit autrefois *tapon* : & on le dit encore dans la baſſe Normandie. Les Eſpagnols diſent encore aujourd'huy *tapon* dans le même ſens : d'où les diminutifs *taponcico* & *taponcillo*. Ils diſent auſſi *tapino*. *Tapino de cuba*, c'eſt un bouchon, ou bondon de cuve : lequel mot a été formé de *tapus*, dit pour *tappus*.

TAN. Voyez *Tané*.

TANE'. Couleur. La pluſpart des Etymologiſtes le dérivent de *caſtaneus*. Lazare de Baïf, dans ſon *de Re Veſtiaria : Caſtaneus in Veſtibus is color, quem, ſublatâ primâ ſyllabâ, vulgò* tanum *dicimus. Nicot :* TANNE'. *Il vient de* caſtaneus ; *demptis primis tribus literis : car c'eſt couleur de chaſtaigne.* Mr Ferrari dans ſon *de Re Veſtiaria*, partie 2. livre 1. chapitre 25. *Fuſcus color, non niger eſt, ſed ex fulvo rubróque mixtus, quem* caſtanetum, & ſubnigrum appellant. *Veneti* toanum obſcurum ; *Inſubres*, tanetum, *quaſi* caſtanetum. Scaliger contre Cardan CCCXXV. 12. le dérive de *tan*, dans la ſignification de l'écorce verte de la noix, avec laquelle écorce on tanne. *Obſcuriorem*

riorem, Franci tané. *Vascones*, tossset. Tané, *quia putamen* tan *vocant Septentrionales: sicut & cortica querne; ad coria interpolanda.* Mais écoutons Baptista Pius sur le quatriéme livre de Valerius Flaccus. TANAÏS, *Lingua Græca* extensus *dicitur, quòd longè fluat. Finis est Europæ. Olim Barbari* Silim *dixere: nunc* Volam. *Hunc Riphæi montes emittunt, ut Ptolemæus; ut Dionysius. Caucasus; ut Herodotus, vastissima palus. Ibi olim Colonia fuit; commune Græcis ac Barbaris emporium: à Palæmone, Colchorum Rege, diruta. Nunc est opidum Venetorum* Tana: *unde pelles veniunt, mangonio, ac similitudine fideliori: &* Tanæ, *pro* Tanaiticæ, *passim vocantur.* Mr Guyet croyoit que nôtre mot *Tané* venoit de ces peaux appelées *tanæ.* Je suis pour l'étymologie de Scaliger.

En quelques lieux de France on dit *tané*, pour *ennuyé.* Perion, page 69. πόνος, *qui molestiâ affectus est.* TANÉ: *& πόνιον, molestiam & satietatem afferre,* TANER.

TANIERE de renard & de bléreau. De *taxinaria*, qui signifie proprement *retraite de tesson*; formé de *taxus*, qui signifie un *tesson.*

TANSER: pour *blâmer.* Antoine de Baïf dans ses Mimes, pag. 15.

Tenser qui cherche en toy recours,
C'est le condamner de malfaire.
Tenser un homme en sa misére,
C'est cruauté non pas secours.

De l'inusité *tensare*, fait de *tensum*, participe de *tendere.* On a dit *tendere* apeupiés dans la même signification, comme il paroît par son composé *contendere. Tenseria*, pour *concertatio, lis, contentio*, se trouve dans Mathieu Pâtis. Voyez Vossius de *Vitiis Sermonis*, page 296.

Nous disions anciennement TANSON, pour *contention.* L'Ancienne Version de la Bible, chapitre 13. de la Genêse: *Tensons montérent entre les pasteurs des parcs d'Abraham & Loth.* Il y a dans le Latin, *facta est rixa.* Au même endroit: *Que tensons ne soyent pas avec nous.* Il y a dans le Latin, *ne sit jurgium.*

Périon dérive ridiculement *tanser* du Grec θαμβέω. Et je ne puis assez m'étonner que cette étymologie ayt été suivie par Bourdelot.

TANT: pour le *tamdiu* ou le *toties* des Latins. Villon: *Ce que je feray tant qu'il nourra.* C'est une contraction de *tandis.*

TANTE. *D'amita*: en y prépofant la lettre T: comme en *tari, d'aritus.* Anciennement on disoit *Ante.* Guillemette, dans la Farce de Pathelin:

Il eut un oncle Limosin,
Qui fut frere de sa belle ante.

Et ailleurs; dans la même Farce:

Or. Sire, la bonne Laurence,
Vostre belle ante mourut elle?

Coquillart dans ses Droits Nouveaux, au titre *de Jure Naturali:*

Or jemets un cas qui est tel:
Un mary en vacation,
Voyant que le temps estoit bel,
S'en alla en commission
Voir sa belle ante, ce dit on.

Villon dans son Grand Testament;

Item: & à filles de bien,
Qui ont perdu, meres, & antes,
Par m'ame je ne donne rien,
Car j'ay tout donné aux servantes.

Et ce mot est encore en usage parmy le petit peuple en Bretagne, en Anjou, en Normandie, & en Picardie. Les païsans de Normandie disent *me-n'ante*, pour dire *ma tante.* ¶ Cujas dans ses Commentaires sur le Code, dit que les François disoient autrefois *avite*, & que ce mot *avito* a produit celuy de TANTE. Et Bourdelot dérive *tante* de *tata.* Martial: *Mammas atque tatas:* Je persevére dans mon étymologie.

TANTINET. Vieux mot, qui est encore en usage à Paris parmy le peuple. De *tantinetum*, diminutif de *tantinum*, diminutif de *tantum.* Villon dans son Grand Testament:

Combien qu'il n'ayme bruit ne noyse,
Si luy plaist-il ung tantinet.

Où Marot a fait cette Note: UNG TANTINET: *un peu: & ne se dit gueres hors Paris.*

TANTOST. Sylvius le dérive de *tam citò.* C'est à la page 144. de sa Grammaire Françoise. Le P. Labbe page. 461. de la 1. Partie de ses Etymologies le dérive de τάν. Il vient de l'Italien *tosto.* Voyez *Tost.* ¶ *Tam tosto, tantosto,* TANTOST.

TAON. Insecte. De *tabanus.*

TAPABORD. Bonnet à l'Angloise, qui se léve & se baisse comme un casque; appelé par quelques-uns *Boukinkan*; à cause que cette sorte de bonnet fut apportée en France sous Louis XIII. par les Anglois qui étoient à la suite du Duc de Boukinkam. On l'appelle en basse Normandie *un carapou.*

TAPIE. Mr de Lafaille, dans ses Annales de Toulouse, en 1307. page 301. *Ce qui restoit à bâtir de brique, étoit des parois, faites de la terre battue entre deux planches; maniere de bâtir que les Sarrazins portérent les premiers dans cette contrée. C'est pour cela que Catel fait descendre de l'Arabe le mot de* Tapie, *dont nous appelons en notre vulgaire ces sortes de parois.* Il ajoute, à la marge: *Mais sans aller si loin, peut-on pas le faire venir du verbe françois* taper, *qui veut dire battre, ou coigner?*

TAPINOIS. Trippault, Fed. Morel, & Henri Etienne le dérivent de ταπεινός. Le P. Labbe approuve cette étymologie: Et pour la confirmer, il cite des vers figurés, faits par un Religieux qui vivoit il y a plus de 800. ans, addressés à Guillaume Comte de Blois, frére d'Eudes Comte d'Orleans; parmy lesquels on lit celui-cy,

Gozbertus tapinos, nicros, apodemus, & exul.

Mr du Cange le dérive de *talpa.* Tapinois, *qui instar talparum latenter ac furtivè res suas peragunt.*

TAPIR. Voyez *Tapinois.*

TAPPE. TAPPER. Les Bourguignons appellent un petart *un tappereau*: Ce qui donne sujet de croire que *tapper*, pour *frapper*, a été dit par onomatopée, du bruit que font les coups de celui qui tappe. ¶ César Oudin dans son Dictionnaire François-Espagnol, a remarqué que *tapper*, dans la signification de *frapper*, étoit un mot Champenois.

TAQUET. Nicot: *C'est une piece de bois clouée en quelque endroit, pour arrester quelque piéce qu'elle n'eschappe, ne glisse, ou crolle ça & là.*

TAQUIN

TAQUIN. avare. De *tenax* : de cette maniere : *Tenax*, *tenacis*, *tenace*, *tenacus*, *tenakinus*, *tekinus*, *takinus*, TAQUIN. Les Eſpagnols diſent *tacano*. *Tenax* pour *avare*, ſe trouve dans les Anciens. Les Gloſes : *tenax*, ἀκηφὲς.

TARABUSTER. Les Touloufains diſent *tarrabuſtejà*, que le Dictionnaire Touloufain explique *faire du bruit en cherchant quelque choſe*. On dit auſſi par contraction, *tabuſter* : & ce mot ſe trouve dans Rabelais.

TARANTOLE. Eſpece d'araignée. De l'Italien *tarentola* : C'eſt ainſi que les Italiens appellent cette araignée, à-cauſe qu'il y en a un tres-grand nombre dans le voiſinage de Tarente. Mathiole ſur Dioſcoride livre 2. chapitre 57. *Ego autem aſſerere non dubitaverim omnia hac phalangiorum genera haberi in Italia; quippeque à me ſæpius ſint viſa : quamquam ſcribat Plinius phalangia in Italia non oriri. Quin potius, præter prædicta genera, inibi & alterum reperitur, omnium perniciosiſſimum, quod à Tarento, Apulia civitate, ab innumera æſtate tota vagatur in campis* : tarantulam *appellant*. Jan Brodeau dans ſes Meſlanges IV. 31. *Eſſe in Apulia phalangium, araneorum genus audio. Itali à Tarento urbe* Tarentolam *nuncupant*. Voſſius le fils, dans ſon livre de la Muſique : *à Tarento urbe; quæ nunc* Taranto ; TARANTOLA. Et de là le mot Eſpagnol *atarantado*, pour celui qui a été piqué d'une tarantole. Voyez Covarruvias ſur ce mot Eſpagnol, & au mot *Tarentula*.

Et ce mot *tarentula* eſt aſſés ancien dans la Langue Latine. Les Gloſes Anciennes : *Tarentula*, φάλαγξ. ¶ Voyez l'*Etymologicum* de Mathias Martinius au mot *Tarentula*, & mes Origines Italiennes au mot *Tarentola*.

TARAUT. Nicot l'explique par *tariere*. Voyez *Tariere*.

TARE. Terme de Marchands, qui ſignifie *dechet*, *diminution*. De l'Arabe *tharab*, qui ſignifie *rejeter*, *rebuter*. Nicot ſe trompe, dérivant ce mot de φθορὰ, fait de φθείρω, *corrumpo*.

TARELLE, ou TERELLE. De *terebella* : comme *vervelle*, de *vertebella*. De *terebellum* on a fait deméme *Tarelet*, qui ſe trouve dans Nicot, & dans le Dictionnaire Anglois de Jan Baret, intitulé *Alvearium*.

TARGE. Bouclier. Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Mr Bochart le dérivoit de l'Arabe *tarcha*, ou *darca*, mots de meſme ſignification. Quelques-uns (entre leſquels eſt Mr Bouteroue dans ſon Introduction aux Médailles Gauloiſes, page 64.) le dérivent de θυρεὸς, mot Gaulois qui ſignifie auſſi *targe*. Pauſanias dans ſes Arcadiques : κὴ τὰς Κελτικὰς θυρεὰς, ἃ τὸ χάρμα τῶν Πικτόνων. Et dans ſes Phociques, parlant des Gaulois qui traverſerent le Fleuve Sperchie, τὰ ὅπλα τὰς θαμμίνας θυρεὰς ὀνομάζουσι ἐπιχωρίως Κελτικῶς. Iſaac Pontanus, dans ſon Gloſſaire Celtique, prétent que de ce mot Gaulois les Allemans ont fait leur *tarſche*, & les Flamans leur *targe*, & les Anglois & les Bas-Bretons leur *targat* & *tarjan*. Voyez-le : & Camden dans ſa Bretagne. Voyez auſſi Mr Bochart au chapitre 42. du livre 1. des Colonies des Phœniciens, où il dérive θυρεὸς du Chaldaïque *theres*. Pour moy, je croi toujours que TARGE a été fait de *tergum* ; en ſous-entendant *bovis* : les boucliers anciennement étant de bois couvert de cuir bouilli. *Tergum*, *terga*, *targa*, TARGE. Et *ſcutum* a été fait de σκύτος, *pellis*. Varron, qui l'a dérivé de *ſectum* : *ut ſecutum, quod minutè conſectum ſit tabellis*, n'a pas bien rencontré.

Targia ſe trouve dans Mathieu Paris, en la vie de Henri III. en l'an 1243. *Amici ejuſdem Joannis, qui eumdem præcordialiter dilexerunt, oppoſitis corporibus ſuis propriis, & amplu clypeu quitatrix appellantur, vix eundem protegentes, à mortis diſcrimine liberarunt*. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, & Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

Nous appelons *targettes*, ces petites plaques de fer qui ſervent de fondement à ces petits vetroux qu'on met aux fenêtres : de leur reſſemblance à de petits boucliers.

TARIERE. Outil de Charpentier. De *terebra* : comme *paupiere* de *palpebra*. *Terebra* ſe trouve dans Caton & dans Columelle. On dit auſſi *teriere*.

TARIF. C'eſt un mot Arabe, qui ſignifie *connoiſſance* : & qui deſcent d'*arif*, qui ſignifie *faire connoître*. *Tarif* eſt un infinitif, qui tient lieu de ſubſtantif. ¶ Quelques Dictionnaires, comme celui de Motel, *ont tarife*.

TARIN. Oiſeau. Belon dans ſon livre des Oiſeaux dit que le tarin eſt ainſi appelé, acauſe qu'il ſemble dire en chantant *tarin tarin*. Iſidore a remarqué que pluſieurs oiſeaux ont pris leur nom de leur chant. Nicot le rent en Latin par *thraupis* : & Morel, par *thariu*. Ce dernier mot ne me paroiſt pas un mot Latin. Mr Richelet dit que les Oiſeliers de Paris, & ceux qui parlent bien, diſent *térin* ; & que c'eſt le plus doux, & le plus ſeur. Je ne ſuis pas de ſon avis. Le bel uſage eſt pour *tarin*. Et je mets en fait qu'aucun Auteur n'a jamais écrit térin. Robert Etienne, Nicot, Belon, Morel, Monet, le P. Pomey, Rabelais, Furetiere, Mrs de l'Académie, ont écrit *tarin*. En matiere de Langues, il faut ſuivre l'uſage; mais le bel uſage, dit Quintilien, *Conſuetudo eruditorum*.

TARIR. D'*arire*, dit, par métaplaſme, pour *arere*. On y a prépoſé un *T* : comme en *Tante*, d'*amita*.

TARTANE. Sorte de Vaiſſeau de mer. Ce mot ſemble avoir été fait de *Tartarina* : c'eſt-à-dire *de Tartarie*. *Tarida*, & ταρίδης, eſt une eſpéce de Vaiſſeau de mer. Et *tartane* peut avoir été fait de *tarida*, de cette façon : *tarida*, *taridana*, *tardana*, TARTANE. Voyez le Gloſſaire Latin de Mr du Cange au mot *tarida* ; & le Grec, au mot ταρίδης.

TARTARET. Eſpéce de faucon pelerin : ainſi appelé de Tartarie, d'où ces faucons nous ſont venus.

TARTE. Lat. *ſcribilita*. Mr de Caſeneuve le dérive d'*artotyra*. Voyez *Tourte*. *Tarte Bourbonnoiſe*, eſt une feuille de papier merdeuſe. Ce mot en cette ſignification ſe trouve dans Rabelais.

TARTRE. Du mot Latin-barbare *tartarum* : d'où les Italiens ont auſſi fait *tartaro*. C'eſt la partie terreuſe du vin, laquelle s'attache au tonneau.

Digitized by Google

tonneau. *Gromma di vino*, disent les Italiens. Les Grecs modernes disent τάγηπον dans la même signification.

TARTUFFE. Hypocrite : faux dévot. De *Tartuffe*, personnage d'une Comédie de Moliere intitulée *Le Tartuffe*, dans laquelle il dépeint un faux devot sous ce nom. Ce mot a passé en Italie. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Tartuffo*.

TASCHE. *Prendre à tasche*. TASCHER : Lat. *conari*. *Taxare*, *tascare*, TASCHER. Du verbe *taxare* on a fait le verbal *taxa*, pour *taxatio* : c'estadire *pensum* ; *opus taxatum*, *opus æstimatum* : Cat *taxare* a été dit pour *æstimare*. Sénéque : *Tanti quoque malum est*, *quanti illud taxavimus* Suétone : *taxare modum suum*. Les Anglois disent *taske*, & les Italiens *tassa*, dans la même signification. Voyez *Taxer*.

TASCHE. En Bourgogne, & en quelques autres lieux de France, ce mot signifie *une poche de haut-de-chausse*. De l'Alleman *tasch*, ou *tesch*, qui signifie *marsupium*, *crumena*, *loculus* : d'où les Italiens ont aussi fait *tasca*. Et de là, le François *tasque*. Voyez *Tasque*.

L'Ebreu *tasca*, pour *un sac*, se trouve souvent dans le Talmud : aussi bien que l'Arabe *tasc*, qui signifie la même chose ; & de plus, *Tribus*.

TASCHER. Lat. *conari*, *tentare*. Mr de Valois le Jeune le dérive de *satagere*, comme FICHER de *figere*. J'ay vû, dit-il, le mot de *satagere* en cette signification dans plusieurs Auteurs ; & entr'autres, dans Anastase le Bibliothécaire, en ces endroits de son Histoire Ecclésiastique : *Theophilus*, *Episcopus Alexandrinus*, *Joannis Chrysostomi prohibere satagebat electionem*, &c. *Aëtius accusationem facit adversùs eum tamquam rebellionem meditantem*, *& obtinere Libyam satagentem*. Cette étymologie est assez raisonnable. Mais celle de Conan le Maistre des Requestes ; qui est du chapitre 2. du livre VII. de ses Commentaires du droit Civil ; est tout-à-fait insoûtenable. La voicy : *Est igitur adversione facta alicujus operis locatio*, *quando universitas consummationis ad conductorem pertinet* : *quod linguâ nostrâ dicimus* in blocco (*id est*, *in globo*) & tacha. *Cujus origo verbi fortasse Græca est* ; ἀπὸ τῆς πύξου, *id est a fortuna* : *quod ill: dubium rei eventum in se suscipiant*. Tachare *enim significat nobis idem quod Latinis* tentare, conari, experiri. *Nam qui faciendum opus redemit per adversionem*, *id est*, in blocco & tacha, *totius operis perfectionem suo periculo accipit* : *inchoatum enim tradere non potest*.

TASQUE. Gibeciere, petit sac. Rabelais 2. 30. *Adonc nettoya tres-bien de beau vn blanc*, *le col*, *& puis la teste* : *& y synapisa de la poudre de diamerdis qu'il portoit toujours dans une de ses tasques*. C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *facques*. De l'Italien *tasca*. Voyez *tasca* dans le Vocabulaire de la Crusca & dans celui de Mr du Cange. Le mot Italien *tasca* est originaire d'Allemagne. Vossius *De Vitiis Sermonis* : Tasca, *Italis est marsupium*, *sive crumena* ; *à Germanico* tasche. *Aliter Germanis* seckel ; *à Latino* saccus. *Ab* tascha, *est* malatasca : *quomodo* Diabolum, *quasi malum marsupium*, *nec nisi nummos continentem adulterinos*, *vocitare solet B. Veronica de Binasco*, *Longobardiæ*, *inter Ticinum & Mediolanum*, *oppido*. Vossius se trompe à l'égard du mot de *malatasca*. C'est une traduction du François *malettâche*. Mr Ferrari se trompe aussi, qui dérive *tasca* de *theca*.

TASSE *à boire*. De *taxa* : qui se trouve à la page 501. de l'*Ordo Romanus* dressé par Petrus Amelius, & publié par Dom Jan Mabillon dans le Tome ségond de son *Musæum Italicum*. *Post eum venit Acolytus cum vinaterio*, *& duabus taxeis*. Et page 506. *Antiquior Acolytorum*, *post ipsum Episcopum bajulat ampullas cum vino & aqua*, *& duabus taxeis*, &c. *Subprior*, *Episcopi abluit parvam taxeam*. Les Espagnols disent de-même *taça*.

TASSETTE. Herbe. Lat. *Bursa pastoris*. C'est un diminutif du mot Picard *tasse*, qui signifie *gibeciere*. Voyez Nicot. *Tasse*, en cette signification, a été dit pour *tasque*. Voyez *Tasque*.

TÂTER. De *tattare* : formé de *tactum*, supin du verbe *tangere*. De *tâter* on a fait *tâtons* : comme quand on dit *aller à tâtons*. Les Italiens disent *à tentoni* : de *tentare*. Tibulle : *Et pedibus prætentat iter*. Henri Etienne dans sa Prélcellence du Langage François, page 276. prétent que les Italiens ont emprunté ce mot des Francois.

TAVAYOLE. Voyez *Touaille*.

TAVELE'. pour *marqueté*. De *tabulatus* : comme qui diroit, *marqueté par petits quarrés ou tablettes*.

TAVERNE. De *taberna* ; mot de même signification. Horace :

Nec vicina subest vinum præbere taberna
Quæ possit.

Virgile dans son *Capa* :

Ebriâ famosa saltat lascivа tabernâ.

L'Empereur Hadrien :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas.

Eugraphius sur Térence : Helluo *est invasor*, *& qui plurimum consumpsit*. Ganeo, *tabernis operam dans*, *& convivüs turpioribus*. Nonius Marcellus : *Tabernas*, *non vinarias solùm*, *ut nunc dicimus*, *sed omnes quæ sunt popularis usûs*, *auctoritas Romana patefecit*. Les Gloses Anciennes : *Tabernarius*. κάπηλος. Voyez Mr de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 45. & son livre *De Usuris*, page 348. & Meursius dans son Glossaire au mot πανδοκεῖον.

TAUCHIE. Rabelais 3. 7. *Au lendemain Panurge se fist perser l'oreille dextre à la Judaique*, *& y attacha un anneau d'or à ouvrage de tauchie*. C'est un mot Italien. Mr Felibien : Marqueterie ; *en Italien* tarsia *&* tausia : *espéce de Mosaïque & ouvrage de rapport*, *qu'on fait de plusieurs & différens bois*, *avec lesquels on représente des figures & autres ornemens*. Mr de la Crusca : TARSIA *diciamo oggi communemente a un lavoro di minuti pezzuoli di legname di più colori commessi insieme*. Dans mes Origines Italiennes j'ay dérivé *tarsia* de *tessella*, de cette maniere : *tessella*, *tessellum*, *tessellicium*, *tessellicia*, *tesicia*, *tersia*, TARSIA. Mr Ferrari l'a dérivé d'*interserere*. Mr Guyet le dérivoit de l'Italien *tarso*, qui signifie un vet qui ronge le bois : comme qui diroit *vermiculatum opus*. Ce mot

Digitized by Google

Italien *tarso* vient du latin *tero* ; d'où vient auſſi le latin *teredo* , qui ſignifie la même choſe que l'Italien *terſo*.

TAUDIR. Philippe de Commines : *ils jettoient la terre de l'autre coſté pour ſoy taudir de l'artillerie*. Le Préſident Fauchet liv. 2. de la Milice , dit que ce mot a été pris pour *ſe couvrir* : à-cauſe de certains inſtrumens de guerre , appelés anciennement *Taudi* , par le moye n deſquels on feſoit les approches.

TAUDIS. Voyez *Taudir*.

TAUPIN. Nos Bouviers d'Anjou appellent ainſi un bœuf noir : & les payſans de Normandie , un chien noir. De *talpinus* : ceſtadire , *de couleur de taupe*.

TAUPINAMBOUR. Eſpéce de racine ; autrement appelée *pomme de terre*. Des Taupinambours , d'où cette racine nous a été apportée. On l'appelle en Normandie *poire de terre*.

TAURE. Les Angevins appellent ainſi une jeune vache. De *taura*. Les Gloſes Anciennes : *Taura* , βοῦς νέα.

TAUTTE. On appelle ainſi à Marſeille le poiſſon que les Latins ont appelé *loligo*. Du Grec ταῦτις , mot de même ſignification. Charle Etienne , dans ſon Dictionnaire : *Loligo , à* ταῦτις. *Dicitur hodie* calamarium ; *& à Maſſilienſibus , Graecam vocem retinentibus* , tautte *appellatur*.

TAXER. *Taxer quelqu'un de médiſance*. De *taxare* ; uſité par les Latins pour *brocarder* , *piquer*. Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 481. Taxate *Latinis idem eſt quod* tangere ; *hoc eſt jocu & maledictis fatigare. Hinc* Taxatores *Scenici olim dicebantur , quod alter alterum maledictis tangerent*. Taxate *autem inuſitatum à veteri verbo* tago , *pro* tango , tetigi , tactum , *&* taxum , *&c.* Térence s'eſt ſervi de *tangere* en cette ſignification dans ce vers de l'Eunuque ,

Quo pallo Rhodium tetigerim in convivio.

Sur lequel Donat a fait cette Note : Tetigerim , *luſerim , fatigaverim. Nam* tangere , *cùm multa, tum etiam hoc ſignificat*. Les Grecs ont uſé de ἅπτω au même ſens : d'où vient le mot ἁπτικὸς pour *urbanus*.

TAXER ; pour *mettre un prix* ; vient auſſi de *taxare* , fait de τάξις. Mr de Saumaiſe au lieu allegué : Taxate *verò* ; *pro* æſtimare *&* pretium ponere ; *ut diverſa ſignificationis , ſic diverſa etiam originationis : à verbo enim Graco deductum* τάσσω τάξω : *& inde Latinum* taxo *&* taxare. *Sic* μαλάσσω μαλάξω : *& inde* malaxare, &c. *Taxare* ſe trouve en cette ſignification dans Siculus Flaccus , & dans Aggenus Urbicus. Voyez le Gloſſaire de Mr Rigault ſur les Agrimenſeurs. Et dans Martial v 1. 10. *Nondum taxata , ſtulte , negata put.as.* C'eſt ainſi que le P. Sirmond ſur Ennodius pag. 23. liſoit ce vers de Martial, conformément à des Manuſcrits qu'il appelle *probatiſſimæ fidei*. Il y a dans les éditions *Qua nondum data ſunt , ſtulte , negata putas*.

TAYE : *Grand'mere*. TAYON. *Grand pére*. Villon dans ſon Grand Teſtament :

Encore fais une queſtion.
Lancelot , le Roy de Brebaigne ,
Où eſt-il ? où eſt ſon tayon ?
Mais où eſt le preux Charlemaigne ?

Où Marot a fait cette Note : Tayon : *Pere grand en Langage Picard , duquel Paris tenoit plus lors que n'a préſent.* Ce *Roy de Brebaigne* dont parle Villon, c'eſt Ladiſlas Roy de Bohéme. *Taye & tayon* ſont encore aujourd'huy en uſage dans la Picardie. Dans la Coutume de Boulogne les vieux chefnes ſont appelés *chefnes tayons*. *Taye* a été fait d'*atava* : & Tayon , d'*atavo atavonis* , augmentatif d'*atavus*

TAYE *d'oreiller*. Lat. *theca pulvini*. De *theca* , pour lequel on a dit *tega*. Le Gloſſaire de Mr du Puy : Vagina , *tega gladii*.

TAYE : pellicule de l'œuil. De *tega* , dit *à tegendo*.

TAYON. Voyez cy-deſſus le premier *Taye*.

TEATINS. Religieux : ainſi nommés de Jean Pierre Caraffe , Seigneur Napolitain , Eveſque Teatin ; ou de Chieti , au Royaume de Naples , depuis Pape ſous le nom de *Paul IV*. Paolo Morigia dans ſon Hiſtoire des Origines de toutes les Religions , chapitre 7. *Il ſolenne giorno della Eſſaltatione della Croce Santa ; qual'o celebrato dalla Santa Romana Chieſa il 14. di Settembre , il Signor Don Giovan Pietro Caraffa ſopradetto ; il Signore Caietano Tienneio . Vicentino , e Protonotario Apoſtolico ; il Signore Bonifacio Colle , Alefſandrino , & il Signor Paolo , Romano ; tutti quattro concorrenti in un col o di pieta , andarono tutti uniti nella Sacroſanta Chieſa di S. Pietro di Roma alla mattina del detto giorno ; e quivi , adunatoſi tutto il Clero di quella Chieſa ; furono condotti , con ſolenni proceſſioni , all' altar maggiore , dove ſon collocate la metà dell' oſſa del principe , degli Apoſtoli . San Pietro , è la metà dell' oſſa del Dottore delle Genti Paolo Apoſtolo. La ónde quivi giurarono tutti quatro ſu'l ſacro altare alla preſenza di tutto il Clero , & altri popoli , d'oſſervare i tre voti che ſogliono promettere gli altri Religioſi nella loro profeſſione ; cioè , povertà , caſtità , ed obbedienza. E queſto fu l'anno del parto di Maria Vergine 1528. l'anno quinto del gran Pontefice Clemente , e l'anno ottavo dell' Imperio dell' immortale Carlo Quinto. La ónde da queſti quattro , quali furono li primi che ſi voraſſero , tutti li altri che ſono intrati in queſta Congregazione promettono li medeſimi voti. E perchè il capo di tutti fu detto , il Veſcovo Teatino , da qui è che vengono detti li* Teatini.

TEIGNE. Ver qui ronge les habits. De *tinea* Pline liv. 11. chap. 35. *Pulvis in lanis & veſte tineas creat*. Voyez *Tigne* Le petit Dictionnaire Latin François publié par le P. Labbe explique *tinea* par *artuſon* : mais ce mot ne m'eſt point connu.

TEILLER *du chanbre*. De *tiliare* ; fait de *tilia* . qui ſignifie une eſpéce d'arbuſte de l'écorce duquel on fait de la corde.

TEINT ; pour couleur de viſage. De *tinctus*. Horace, *Nec tinctus violâ pallor amantium*.

TE'MOIN. De *teſtimonium* , qui ſe trouve en la ſignification de *teſtis* dans les anciens Auteurs Latins. Suétone en la Vie de Tibére chap. 71. *Militem quoque Gracum teſtimonium interrogatum , niſi Latinè reſpondere vetuit*.

TEMPLE : pour cete partie de la teſte qui eſt entre l'oreille & le front. De *tempra*, contraction de *tempora* , d'où les Italiens ont auſſi fait

Digitized by Google

fait *tempia*. On a dit *tempora* au genre feminin & au nombre singulier, comme l'Italien *pecora:* dont nous avons fait une *pécore*.

TEMPLETTES. Rabelais 2. 21. *Voulez-vous chaisnes templettes, bagues?* Nicot: *Ce sont les bandelettes que les femmes mettent à leur teste:* temporalia: fasciæ temporales. *Aussi ce mot vient de* tempora, *Latin.*

TEMPLIERS. Chevaliers Religieux de Jerusalem: ainsi appelez parce qu'ils demeuroient à Jérusalem auprés du Temple de Jérusalem. Ils furent supprimez par le Pape Clement V. & le Roy Philippe le Bel, à-cause de leur mauvaise vie. Voyez leur Histoire écrite par Mr du Puy. Comme ils étoient adonnez au vin, nous avons dit de là *boire comme un Templier.*

TENAILLE. De *tenacula*; fait de *tenax*, d'où les Espagnols ont aussi fait *tenaça.*

TENIR *un marché qu'on a fait.* Modestin dans la Loy 61. *de contrahenda emptione: Qui nesciens, loca sacra, vel religiosa, vel publica, pro privatis comparavit, licet emptio non teneat, ex empto tamen adversus venditorem experietur.*

TENTE. Lat. *tentorium.* De *tenta*, fait de *tendere.* Virgile: *Hic sævus tendebat Achillis.* De *tenta* les Espagnols ont fait de-même *tienda.*

TEORBE. Voyez *tuorbe.*

TERCE'RE. On appelle ainsi en France depuis quelques années un entremetteur d'amour: un appareilleur. Voiture dans sa Lettre à Mr de Coligny:

Jupiter, & Mercure, & Mars,
En craignirent tous les hasards:
Et vous éclairant de leurs sphéres,
Ils furent tous trois vos Tercéres.

De l'Espagnol *tercero*, qui signifie la même chose.

TE'REBENTINE. Sorte de raisine. De *terebintcina:* d'où les Espagnols ont aussi fait, par metathèse, *trementina Terebinthina* a été fait de *terebinthus*, fait de τερέβινθος.

TE'RIERE. Outil de Charpentier. Voyez cy-dessus *Tariere.*

TERMES. Statües sans bras & sans jambes. De ἔρμαι.

TERNIR. De *terrenire*, selon quelques-uns.

TERRASSE. Plate forme sur une maison. Philandre sur Vitruve VII. 1. *Subdialia pavimenta, quæ mei* terraceas *dicunt, Græci invenere.* De *terracia*, fait de *terra:* d'où les Espagnols ont aussi fait *terraça.* De *terracium* les Italiens ont fait *terrazzo:* car je ne suis pas de l'avis de Mrs de la Cruſca, qui le dérivent de *turris:* quasi *terrazzo* Voyez cy-dessus *Tertre.*

TERRASSER quelqu'un, Bourdelot, qui le dérive de πράσσω, *vinco*, n'a pas bien rencontré.

TERRIER. Retraite de lapins. De *terrarium* Martial:

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris.

Nous appelons *Papier Terrier*, un papier où sont contenües les Declarations des Terres qui relévent d'un Seigneur.

TERVE. Ce mot, dans les Provinces d'Anjou & du Maine signifie le contraire d'*épais*; ceſtadire, *mince:* ce que que les bas Normans appellent *tenvre.* On dit en Anjou & au Maine *une tranche terve de jambon.* De *tener. Tener teneri, tenerivus, tervus,* TERVE.

TESSON. Espece de bléreau. De *taxo taxonis*, dit pour *taxus.* Mr de Saumaiſe sur Solin page 316. *Sunt quos vulgo* taxones *vocamus, Prisco ac latino vocabulo.* L'Auteur du livre intitulé *De Mirabilibus Scripturæ*, livre 1. chapitre 7. *Quis enim, v. g. lupos, cervos, & silvaticos porcos, & vulpes, taxones, & lepusculos, & sciurones, in Hiberniam deveheret.* Cet ouvrage a été imprimé parmy les Oeuvres de St Augustin. Mr Bochart a remarqué au-contraire de Mr de Saumaiſe, que le mot *taxus* en cette ſignification n'étoit pas ancien dans la Langue Latine. Voicy ſes termes; qui ſont de ſon *Hierozoicon:* Taxus *pro animali eſt vox novitia, quæque apud veteres arborem quidem ſignificabat. Sed qui pro animali* taxum, *aut* taxonem, *uſurpaverit, neminem reperio ante Scriptorem illum, cujus opus de Mirabilibus Scriptura inter Auguſtini opera habetur; ſeptimo, aut octavo, ut videtur, ſæculo ſcriptum. Illius autem hæc verba ſunt lib. 1. cap. 7* Quis enim, verbi gratia, lupos, cervos, & ſilvaticos porcos, & vulpes, taxones, & lepuſculos, & ſeſquivolos (*fortè* ſciuriolos) in Hiberniam deveheret? Les Italiens appellent cet animal *taſſo:* ce qui ne permet pas de douter que les Latins n'ayent dit *taſſus.* Joſeph Scaliger a employé ce mot *taxus* auſieu de celuy de *taxo*, dans l'inſcription d'une de ſes épigrammes: ce qui me fait ſouvenir de remarquer icy, que quelques Auteurs Latins des bas ſiécles ont appelé *taſſus* cet animal. Voyez Geſner & les autres modernes qui ont écrit l'Hiſtoire des Animaux. Il me reſte à remarquer, que les Gaſcons appellent un cochon *un teſſon.* Ce qui a été remarqué par Jules Scaliger dans ſes Remarques ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 719. en ces termes: Ἱσπανοὶ, *Galli* cochonem, *Vaſcones* teſſonem *vocant:* & ce qui eſt veritable. Il y a une petite Terre en Anjou qui s'appelle *la Teſſerie:* ce qui ne permet pas de douter non plus qu'on n'ait dit *Taxaria.* Voyez *Tanière.*

TEST. Les Angevins appellent *teſt* la coque de la noix: ὄστρακον ἢ ξύλον. De *teſtum*, dit pour *teſta.* Nonius Marcellus: ENUCLEATE *dicitur* purgatè, exquiſitè, ſine aſperitate aut duritia: *ab eo quòd nucibus ſeparatis, id eſt teſtis, nucleorum utilis uſus habeatur.*

TESTE. De *teſta:* dont Auſone s'eſt ſervi en cette ſignification, épigramme 17.

Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
Teſta hominis, nudum jam cute calvitium.

Les Italiens ſe ſont ſervis du même mot, en la même ſignification. De *teſte*, on a fait *teſton*, & *teſtonner.* Voyez *Teſton.*

TESTON. Monnoye. Mr le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique des Monnoyes, pag. 319. ſous Louis XII. *On fit pendant les premiers années du regne de Louis XII. les Gros d'argent. On en diſcontinua la fabrication pour faire les* Teſtons *& les* demi-Teſtons; *qu'on commença pour la premiere fois l'an 1513. Ils étoient à XI. deniers 6. grains*, &c. *On n'avoit point encore fa-*

Digitized by Google

brique en France sous cette troisiéme race de monnoye d'argent aussi pesante que celle des Testons: Et on peut dire qu'il ne nous en reste point depuis le commencement de la Monarchie, qui soient de ce poids. Un Advis de Monnoye, donné à Charles IX. l'an 1564. dit qu'avant les Testons on ne feroit en France que des GROS, *qui ne valoient que 2. sols, ou 2. sols 6. deniers. Ces nouvelles especes furent appellées* Testons, *à cause de la teste du Roy, qui y estoit représentée. Je croy que leur origine vient d'Italie. Et l'on verra dans la suite, que le Roy en avoit déja fait fabriquer à Milan, avant qu'on commençât à en faire en France. Cette Monnoye d'argent dura jusques à Henry III. qui en interdit la fabrication, & ordonna à leur place celle des piéces de vingt sols. Et* pag. 333. *On fit en Ecosse des* Testons *sous le nom de François II. & de Marie Reine d'Ecosse son épouse.* Mr de Launay à la marge de son Exemplaire de mes Origines Françoises de la 1.re édition, dit qu'il a remarqué dans les Comptes de l'Eglise de la Trinité d'Angers, qu'en 1530. le Teston ne valoit que dix sols.

TET. C'est le lieu où se retirent les Oyes. De *tectum*.

TETIN. TETON. Du Grec τίτθη, qui signifie le bout de la mammelle, *papilla*; nous avons fait TETTE. De *tetta* on a fait le verbe *tettare*, d'où nous avons fait TETTER. Les Italiens disent encore *tetta*. De τίτθη on a fait *titta*: d'où le diminutif *tittinus*, & l'augmentatif *titto tittonis*. De *tittinus*, nous avons fait *tetin*, & de *titto tittonis*, nous avons fait *teton*.

J'ay remarqué que du tems de nos peres on disoit plus communement *tetin* que *teton*. Marot:

Tetin joli, tetin mignon,
Tetin loing de ton compagnon.

THE'. Dans la Chine, (mais seulement dans les Provinces de Nanquin & de Chincheo) il croist un arbrisseau de la grandeur de nos myrtes, qu'on appelle en langage du pays *Thé*, ou *Té*; des feuilles duquel on fait un brevage qui se prend chaud, que nous appelons du même nom. Ce brevage est aujourd'huy fort à la mode dans la France & dans la Hollande. Mr Petit a fait sur ce brevage un excellent Poëme Latin, & Mr Huet, Evêque d'Avranches, une admirable Elegie Latine.

THESURER. La Coutume d'Anjou, article 25. *Nul ne peut de jour ne de nuit tendre ne thesurer en autruy Domaine.* De *tensurare*, fait de *tendere*. *Tendo. tensum, tensura. tensurare, tesurare*, TESURER, & THESURER. De *tendere*. Les Latins ont dit de-même *tendicula*, pour *un trebuchet*.

Selon l'étymologie, il faudroit écrire *tesurer*.

THIE. Petit instrument de fer, dans lequel les filleuses mettent le bout d'en haut de leur fuseau. De *theca*. Le mot de *Thie* est fort usité dans l'Anjou: où les thies de la Parroisse du May sont les plus estimées.

THONNAIRE. C'est un filet duquel on se sert sur la Méditerranée pour prendre des Thons, & autres grands poissons. De *thynnaria*, fait de *Thynnus*, qui signifie un *thon*. *Thynnaria piscatio* se trouve dans Ulpien en la Loy 13. *Communia prædiorum venditor fundi Geronianî, fundo Botroiano quem retinebat, legem dederat, ne contra eum piscatio thynnaria exerceatur.*

TIBERIADE. Dans le Parlement de Dijon, & dans toutes les Juridictions qui dépendent de ce Parlement, le mot de *Tibériade* signifie une figure, ou une description, dont on se sert dans les procès, pour représenter la situation des lieux contentieux. Cette signification vient du livre de Barthole *de Fluminibus, seu Tyberiadis*. Ce livre commence par ces mots, *Tyberiadis est regio juxta flumen Tyberis constituta*. Barthole dit ensuite, *Dicitur autem* Tyberis *à Tyberio, Romanorum Imperatore, à quo aliquas leges latas habemus*: qui est une étymologie ridicule. Et il ajoute; après avoir passé de l'occasion qui l'engagea à composer ce Traité; *Totum opus apellavi* Tyberiadis, *ut non solùm de ipso Tyberi, sed etiam de multis quæ in regione Tyberis occurrunt, in ipso tractetur; putant congruum, quòd sicut ab urbe Romana jura omnia processerunt, ita quod de Tyberi, flumine Romano, dicetur, ad flumina cuncta trahatur.* Ce Traité est dans le volume de Barthole, qui contient *Consilia, Quæstiones, & Tractatus*. Et il est divisé en trois parties: *de Alluvione, de Insula, de Alveo*. Barthole y explique les questions touchant ces matieres par beaucoup de figures; que ceux qui apprenoient le Droit dans les écrits de ce grand Jurisconsulte; appelé *Saccus legum*, & *Lanterna Juris*. & lequel a donné lieu à cette façon de parler, *réfoudre comme Barthole*; ont appelées *Tybériades*. Et comme c'est ordinairement pour juger de semblables questions que les Juges ordonnent des descriptions des lieux, on les a ensuite toutes appelées *des Tybériades*. C'est ce que j'ay appris de Mr Lantin, Conseiller au Parlement de Dijon, homme de grande vertu, & de beaucoup de mérite. Taboutot, S^r des Accords, qui étoit de la ville de Dijon, a fait la même remarque au chapitre 1. du livre 4. de ses Bigarrures. Voicy ses termes: *Les Jurisconsultes disent, que la plus certaine preuve qui se face, c'est par l'inspection: de sorte que s'ils ne se peuvent transporter sur les lieux pour voir le fonds contentieux, ils en feront faire des topographies, & peintures, ou modelles, que nous appellons* Tybériades: *ainsi dénommées, à cause que Barthole a été le premier Jurisconsulte qui ait mis des figures parmy ses œuvres; comme il a fait en son livre de la Tybériade: lequel il a composé pour l'utilité & usage de ceux qui ont des terres proche des rivieres, sujettes à alluvions: c'est à dire, quand l'eau occupe un champ d'un costé, laissant son ancien cours, & accroist de l'autre costé. Et l'a nommé* Tyberiade, *à-cause du fleuve du Tibre qui passe par Rome, en faveur des habitans circonvoisins, duquel il a principalement fait son œuvre.*

TIC. Maladie de cheval. C'est une onomatopée, parceque le cheval qui a le tic, en frappant de sa teste sur sa mangeoire, représente le son de *tic*.

TIE. Voyez *Thie*.

TIERCELET d'*Autour*. Oiseau. Parce qu'il

qu'il eſt un tiers plus grand que l'Autour. Les Italiens l'appellent de meſme *terzuolo*.

TIGNE. Eſpece de *galle*. De *Tinea*: qui ſe trouve en cette ſignification. Claudien: *miſerabile turpes Exedere caput tinea.* Fortunat dans la Vie de Ste Radegonde: *Lavans capita egenorum, defricans quidquid erat cruſtæ, ſcabiei, tineæ.* Et *tinea* a été dit en cette ſignification, à cauſe que la tigne ronge comme une teigne. De *tinea*, dans la ſignification de *teigne*, les Italiens ont auſſi fait *tigna*. ¶ Il eſt à remarquer que dans l'Anjou nous diſons *teigne*, & dans la ſignification de *tigne*, & dans celle de *teigne*.

TIGRE. Eſpece de moûcheron qui ronge les feuilles des poiriers; & particulierement des poiriers de Bon-chrétien. Le P. Rapin dans ſon *de Cultura hortorum*, parlant des oiſeaux qui incommodent les arbres:

——— *aliæque volucres:*
Quarum ſunt quædam pluſquàm per roſtra timendæ
Arboribus: Tigres *ideò de nomine dictæ,*
Quòd contage malâ ſylvam gens inficit omnem:
Unde lues oritur nulli patienda colono.

On appelle ces moûches *Tigres*, acauſe qu'elles ſont marquetées comme des tigres. Les Latins ont dit *tigrinus*, pour dire, marqueté à la façon des tigres. Pline: *Menſæ tigrinæ.* J'apprens de l'Abbregé des bons fruits de Mr Merlet, que ces moûcherons s'appellent auſſi *lutins* & *diablotins.*

TILLAC. Les Allemans appellent le tillac d'un navire, *decke*, & *uberdecke*, ceſtadire, *couverture*, & *couverture ſupérieure:* ce qui me fait croire que notre mot de *tillac* a été fait de *tegula*, dit pour *tegumentum*; *à tegendo. Tegulum, tegula, tegulacum, telacum*, TILLAC: E en I; comme *en timon*, de *temo. Tegulum* ſe trouve. Les Gloſes anciennes: *tegulum*, σκέπασμον. Pomponius le Juriſconſulte dans la Loy 30. §. 1. *De Uſurpationibus & uſucapionibus: Labeo libris Epiſtularum ait: Si is cui ad tegulorum vel columnarum uſucapionem, decem dies ſupereſſent*, &c. Le tillac eſt la premiere couverture du vaiſſeau. De *tegululum*, diminutif de *tegulum*, on a dit *tegillum.* Les Gloſes anciennes: *tegillum*, κρυπτομάστιον.

TIMAR. Les Timars des Turcs, qui tiennent beaucoup de la nature des Fiefs, ſont ainſi appelez de τιμὴ, qui ſignifie *honorer*, dit Mr de Caſeneuve dans ſon Traité du Franc-Alleu, page 250.

TIMBRE de cloche. De *tympanum.* N en R; comme en *Diacre*, de *Diaconus.* Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 683. *Certè*, acra *ab* acna. *Sic* Diacrum *pro* Diacono *dicimus*: pamptum *pro* pampino: tymprum, *vel* tymbrum, *pro* tympano. Loiſeau le dérive de *tintinnabulum*, & il croit qu'il faut dire *timble.* Je rapporteray icy ſes paroles, parce qu'il y eſt parlé de l'étymologie de *timbre*, en termes d'armoiries. *En conſequence de ce privilege attribué aux Pariſiens, de porter armoiries, les plus notables Bourgeois des principales villes, ayant auſſi entrepris d'en porter, les Gentilshommes ſe ſont aviſez de mettre au deſſus des leurs un heaume en armure de teſte, pour ſe diſtinguer de ceux qui ne portent point les armes: ce qu'ils ont appellé* Timbre: *pour ce, à mon jugement, qu'il eſtoit fait du commencement comme une bourguignotte, ou chapeau de fer, qui avoit la forme d'un timbre de cloche, qu'il faudroit pluſtoſt nommer* TIMBLE: *quaſi* tintinnabulum. C'eſt dans ſon Traité des Ordres des ſimples Gentilshommes, chapitre 5.

TINEL. Regnier, Satire 6.

Le Sommelier en haſte eſt ſorti de la cave.
Déja Monſieur le Maiſtre, & ſon monde ſe lave.
Trève avecque l'honneur. Je m'en vais tout courant,
Décider au Tinel un autre different.

C'eſt le lieu où les Domeſtiques des Grands Seigneurs mangent. De l'Italien *Tinello.* Il y a diverſité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Angelus Rocca dans ſon Commentaire *de Campanis*, chapitre 2. pag. 17. Sicut à *voce* bovis, BOATUS, *& à voce* ovis, BELATUS, *vel* BALATUS, *dicuntur*, aut formantur; *ita à ſonitu campanæ illo* tin tin; *dum pulſata tintinnire, ſive tintinnare, auditur*; tintinnabuli *nomen campanæ ſibi olim ſortita fuit.* Tinnitus *enim proprie de metallis dicitur: tinnit namque aurum, argentum, as, ferrum, ſtannum, oricalchum, & cætera. Hinc locus ille, quem in Aulis Principum, vulgò* Tinnellum; *prandio ſcilicet ac cœna Aulicorum deſtinatum, vocant; à tintinnabuli forſan tinnitu nomen ſibi ſortitus eſt: quaſi* tintinellum, *mediâ ſyllabâ per ſyncopen detractâ. dicatur: ut Aldo juniori, viro ſanè politioribus literis & ingenii perſpicacitate ornato, placet.* Mr Ferrari dans ſes Origines Italiennes au mot *Tina:* TINELLO, *in quo familia cibum capit. vel à* tino, *grandiore œnophoro, ſive cupa, quæ omnibus ſufficiat: vel quaſi* tricliniolum.

Je le tiens de la même origine que *tinello*, diminutif de *tino*, dans la ſignification de *cuve*; qui eſt un grand vaiſſeau où l'on met la vandange: de laquelle ſignification il peut avoir paſſé à celle d'une grande ſalle. Nous appelons de-même une grande ſalle *un grand vaiſſeau.*

TINNE. TINNETTE. De *tynna* & *tynnetta*, dits pour *tunna* & *tunnetta.* Voyez *Tonne* & *Tinel.*

TINTAMARRE. Paſquier, liv. VIII. chap. 32. de ſes Recherches, dit que ce mot eſt un compoſé du verbe *tinter*, & du nom *marre*, qui eſt un inſtrument de Laboureur. Voyez *Marre* cy-deſſus. Et il dit que les bonnes gens d'autour de Bourges diſent qu'anciennement les Vignerons avertiſſoient leurs compagnons de ſe retirer, en frappant ou tintant avec des pierres ſur leurs marres. *Parquoy*, dit-il, *ce ne ſera point à mon jugement mal deviner, d'eſtimer que d'autant qu'au ſon du tint qui ſe faiſoit ſur la marre, s'excitoit une grande hûée entre Vignerons, quelques-uns du peuple François, avertis de cette façon, ayent appelé* Tintamarre, *à la ſimilitude de cecy, tout grand bruit & clameur qui ſe faiſoit.*

TIPHAINE. vieux mot, qui ſignifioit la Feſte des Rois. Alain Chartier, page 140. *Ou mois de Janvier, après la Tiphaine, le Roy ſe partit de ladite ville de Saumur.* Par corruption,

d'*Epiphania*: d'où les Italiens ont auſſi fait par corruption, *Befania*. Les Poitevins diſent encore aujourd'huy *Tiphaine*, pour dire le Jour des Rois. *Epipoania* a été fait du grec ἐπιφάνια, qui ſignifie *apparition*. Et l'*Epiphanie* a été dite de l'apparition des Rois. *Tiephanie* pour *Tiphaine* ſe trouve dans l'Etat de l'Echevinage de Reims.

De cette Feſte de *Tiphaine* on a fait une *Sainte Tiphaine*. Et dans nos Hiſtoires écrites il y a cinq ou ſix cens ans, vous trouverez pluſieurs perſonnes nommées *Tiphaine*.

TIQUET. C'eſt le *ricinus* des Latins, & le κρόταν des Grecs. C'eſt un diminutif de *tique*, dont je ne ſay pas l'origine. Les Anglois diſent *ticke*. Je ne ſay lequel des deux eſt l'original.

TIRE, comme quand on dit *tout d'une tire: à tire d'aile*. De *tira*, verbal du verbe *tirare*. *Tirare*, *tira*, TIRE. *Tira*, *tirum*, dont l'Eſpagnol *tira*, pour un trait. De *tira*, on a fait le diminutif *tiretum*, dont nous avons fait TIRET.

TIRELARIGOT. Voyez *Larigot*: où j'ay oublié de remarquer que Bourdelot dérivoit auſſi *tirelarigot* de *tirer le larinx*: ajoutant que *tirer* eſt un mot de buverie; comme ὀλκὴ parmy les Grecs.

TIREMASSE. Voyez ſoigneuſement Bodin dans la Démonomanie, livre 2. page 445.

TIRER. De *tirare*, Latin-barbare, inuſité, fait de *trahere* *Trahere*, par metaplaſme *trahire*; & puis par métathéſe, *triare*; & par autre métathéſe, *tirare*: mot qui eſt encore aujourd'huy en uſage parmy les Italiens.

TIRET. Voyez *tire*.

TIRETAINE. Sorte d'étoffe. Les Eſpagnols diſent *Tiritaña*.

TIROIR. *Croix du Tiroir*, lieu de Paris. André du Cheſne dans ſes Antiquitez de la Ville de Paris, parle de l'étymologie de ce lieu en ces termes: *Le Marché des beſtes eſtoit par deça la Rue aux Bourdonnois, au lieu que l'on nomme le* Siége aux déchargeurs: *encore l'appelle-t-on la* Vieille Place aux pourceaux. *Et à la Croix du Tirouer ſe trioient les beſtes: & pour ce, à proprement parler, elle eſt appelée* la Croix du Triouer, *pour les beſtes que l'on y trioit*. Cette étymologie n'eſt pas digne de ce Pere de l'Hiſtoire de France: & Mr du Cange a raiſon de ne la pas approuver. Le P. du Breuil, Religieux Benédictin, a pourtant dit la même choſe dans ſes Antiquitez de Paris. Ce qu'ils ont pris l'un & l'autre de cet ancien Mémoire, produit par Mr du Cange: *A la Croix du Tirouer ſe trioient les beſtes. Et pour ce, à proprement parler, elle eſt appelée* la Croix du Triouer; *pour les beſtes que l'en là trioit*. TIROIR, en cet endroit, vient ſans doute de *Tiratorium*. Une Chartre de 1263. citée par Mr du Cange au mot de *Tiratorium*: *Renaldus de Chigy, & ejus uxor, vendunt Regi tres partes, quas ſe habere dicebant in quodam batatorio, ſito apud Villamnovam Regis, ante Tiratoria ejuſdem Villæ*. Mais d'où vient ce *Tiratorium*? Ne viendroit-il point de *tiratorium* dans la ſignification d'un lieu où les habitans s'aſſemblent pour tirer de l'Are & de l'Arbaleſte? Dans les anciens Titres, la Croix du Tiroir eſt neanmoins appelée *la Croix du Tirboire*: ce qui ne favoriſe aucunement l'étymologie de Du Cheſne.

TISANE. De *tiſanna*, fait de πτίσσω, Τπτίσσω & *tiſana* ſe trouvent dans les Gloſes anciennes: ce qui refute l'opinion de Nicot & de Henri Etienne, qui ont écrit *piſſanne*, parce que les anciens Grecs ont dit πτίσσω qu'ils ont fait de πτίσσω, *decoricare*. Le Scholiaſte d'Ariſtophane *in Acarnenſibus*: πτίσσειν, ἐπὶ τῶ κρίθας, ἢ ἄλλο τι λεπτύνειν καὶ καθαρπτίζειν. ὅθεν καὶ πτισάνη λέγεται λεπτυσμένον. ἀφαιρεῖσθαι, καὶ κατατμᾶν κριθῆ. Athénée liv. 10 chap. 21. dit la même choſe. Et ainſi, πτισάνη ſignifie proprement *de l'orge mondé*.

TISON. De *titio titionis*. De *titio*, on a fait *titionarium*, dont nos Anciens ont fait TISONNIER, pour *foyer*. Le petit Dictionnaire du P. Labbe: TITIONARIUM, *Tiſonnier ou Foyer*.

TOILETTE. Parce qu'anciennement on la faiſoit de toile. Les Anglois l'appellent *combin-cloth*: comme qui diroit, *le linge où les peignes ſe mettent*. Les Allemans diſent de-même *campen-fuder*.

TOISE. De *teſa*, fait de *tenſus*.

TOISON. De *tonſio*: comme *Foiſon*, de *fuſio*. Le P. Labbe a fort bien remarqué, que *toiſon*, qui devroit ſe dire de l'action de tondre, ſe dit de laine tondûe.

TOLLART. Bourreau. *A tollendo, quia tollit è vivis*, dit R. Etienne. Nicot dit la même choſe. Il ajoute: *On appelle ainſi par opprobre les Archers d'un Prévoſt des Mareſchaux, & les Sergens d'un Chevalier ou Capitaine du Guet, que les Toloſains appellent auſſi par opprobre* Fourrons.

TOLLIR. De *tollire*, dit par métaplaſme, pour *tollere*: comme *pervertire*, pour *pervertere*: *ſuccurrire*, pour *ſuccurrere*: *currire* pour *currere*: ¶ Voyez Mr Bignon ſur Marculfe: & cy-deſſus *Maltote*.

TOMBE. De *tumba*. Prudence, hymne 2. περὶ στεφάνων:

Sunt & multa tamen tacitas claudentia tumbas
Marmore, quæ ſolum ſignificant numerum.

Petrus Cellenſis, Livre v. Epitre 16. parlant de St Thomas Archevêque de Cantorberi: *Quis dabit mihi pennas ſicut columbæ, ut evolem, & viſitem Tumbam pretioſi Martyris Sancti Thomæ?* Et au Livre VI. Epitre 12. *Non ſolum Angli, ſed & Galli, quaſi ad ſolemnes epulas, & ad fertiliſſimas jubilationes, concurrunt ad Tumbam præclari Sancti*. Aldhelme dans ſon Livre de la Virginité:

Ad quorum tumbas gelida poſt funera mortis, &c.

Tumba a été fait de τύμβος, qui ſignifie *Sepulcre*. Et par cette raiſon d'étymologie, pluſieurs ecrivent *tumbe*: diſent Robert Etienne & Nicot. Voyez Voſſius *De Vitiis ſermonis*, page 631.

TOMBER. De *ptomare*, inuſité, fait de πτῶμα, qui ſignifie *chute*. *Ptomare*, *tomare*, *tobare*, M. en B: *tombare*. TOMBER. Le P. du commencement s'eſt perdu, comme en TISANE, fait de *piſſana*. ¶ *Pluſieurs écrivent* tumber: *& ſemble qu'il vient de* tiubare, *en oſtant la premiere*

miere syllabe, dit Robert Etienne : & Nicot après lui.

TOMBEREAU. Les Anglois disent *tumbrell* : & dans les Loix Anglicanes, on lit *tumbrellum*, & *tumberella*. On dit aussi en Basse Normandie un *tumberel*.

TONLIEU. Ragueau dans son Indice : *Le* Tonlieu *est un droit qui est deu au Seigneur de coustume pour le marché, ou foire : & se paye par les Vendeurs ou Achepteurs de denrées, ou marchandise, pour le lieu & place qu'ils occupent le jour de foire, ou marché, pour exposer leur marchandise en vente : & s'appelle* Plaçage *és anciens Instrumens & Chartes*, &c. De *Tholoneum*, dit par corruption, pour *telonium*, fait de τελώνης : cestadire *tributi*. Le *Lexicon Juris* de Calvin : TELONIUM *sive* teloneum : *Locus ubi vectigal exigitur*. Telones, *is qui colligit*. Telos *enim græcè vectigal est*. *Tholoneum* se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne livre 2. & *thelonium* dans une Donation faite par Artus de Bretagne, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de Pontautrain ; qui est du 14. des Calendes en May, de M. CIIX. laquelle est manuscrite dans la sixiéme Armoire de la Chambre d'Anjou, en la Chambre des Comptes de Paris. *Placuit mihi dare eis, & presenti carta mea confirmare, duodecim libras Andegavensis monetæ, in perpetuam eleemosynam possidentes, quas percepturi sunt Abbas & Monachi annis singulis in Thelonio meo apud Andegavum.* ¶ On trouve *Tonlieu*, *Toulieu*, *Thonneu*, & *Tonnelieu*. Voyez l'Indice de Ragueau.

TONNE. TONNEAU. Vossius *De Vitiis Sermonis*, page 298. TUNNA, *vel* TUNNA, *vas : ex Germanico & Belgico* tonne, *quo notatur vas vinarium, rei-ve similis. Auctor vitæ Philiberti : Rogans eum cellarium ingredi, & vas vinarium, quod* tonna *dicitur, benedicere. Hinc diminutivum* tonnella, *vel* tunella, *vasculum* ; & ce qui suit. Au lieu de *tonnella* on a dit *tonnelus*, par metaplasme. Petrus Cellensis livre IX. chapitre V. *Habes vinum de vite vera, expressum de torculari Crucis, & attractum aperto ostio lateris. Sicut enim tonellus foratur, ut vinum habeatur ; sic latus Christi lanceâ militis apertum est, ut exiret aqua Baptismatis, & sanguis nostræ redemptionis.* Et de là, notre mot de TONNEAU. ¶ Voyez *tonne*.

TONNELLE de Chasseur. TONNELLE. terme de Jardinier, pour un boisseau. De leur ressemblance à un tonneau.

TONNEAU. Voyez *Tonne*.

La TONTINE. On appelle ainsi l'Edit du Roy, donné à Versailles au mois de Novembre 1689. regîtré au Parlement de Paris le 1. Décembre ensuivant pour la creation de quatorze cents mille livres de rentes viagéres sur l'Hôtel de Ville de Paris, qui seront acquises suivant les differens âges des acquereurs, avec accroissement de l'interest des mourans au profit des survivans. Et on l'appelle de la sorte, à-cause que Laurens Tonti, Napolitain, en a été l'Inventeur : comme il paroît par l'Edit du Roy pour la création de la Societé de la Tontine Royale, donné à Châlons au mois de Novembre 1653. Cet Edit ne fut pas verifié au Parlement.

TOP. *Top & ting.* De l'Espagnol *toppo y tingo*. Tous ces termes de Jeux, *mas, sept & leva, parogli*, &c. nous sont venus des Espagnols.

TOPASE. Pierre précieuse. De *topasion*, dont il est parlé dans le Psaume 118. *Ideo dilexi mandata tua, super aurum & topasion.* Et *topasion* a été fait du Grec τοπάζιον.

TOQUE. Espéce d'habillement de teste. C'est un mot Turc. Leunclavius dans son Onomastique Turc : TOC & TOCCA, *lineum capitis tegumentum*.

TOQUER. Vieux mot François qui signifie *toucher. Qui toque l'un, toque l'autre.* De l'Italien *toccare*. Voyez *toccare* dans mes Origines Italiennes, & cy-dessous *Toucher*.

TOQUESIN. De *toccare*, & de *signum*, en la signification de *cloche*. Grégoire de Tours liv. 3. chap. 15. *Qui dum per plateam prateriret, signum ad Matutinas motum est : erat enim dies Dominica.* L'article 54. des Constitutions de Héraldus, Archevêque de Tours, imprimées dans le troisiéme Tome des Conciles du P. Sirmond, *Ut signa pulsentur horis canonicis*. Voyez François Pithou dans son Glossaire, au mot *Signa*, le Président Fauchet dans son livre intitulé *Le Déclin de la Maison de Charlemagne*, Henri Etienne dans son Traité de la Prééllence du Langage François, page 143. & Mr. du Cange dans son Glossaire, au mot *Signum*. On dit à Angers *sonner le petit saint*, pour dire *sonner la petite cloche : parvum signum*. On s'est servi du mot *signum* en la signification de *cloche*, parce que le son des cloches sert de signal pour se trouver à l'Eglise.

Voicy une Note de Coquille sur le mot de *toxin* de l'article 309. de l'Ordonnance de Blois : *Il faut dire*, toquesaint ; *car en antien langage François ; qui est encore usité en quelques Provinces*, sainct *signifie une cloche. Dont sont dits* Saintiers *Fondeurs de cloches : & le proverbe, quand on dit*, le bruit est si grand qu'on n'oiroit pas les Saints sonner.

TORCHE. De *torquicia*, inusité. *Torquere, torium, torticium*, d'où l'Italien *torchio* ; *torticia*, d'où l'Italien *torcia*, TORCHE. Laurens Pignorius dans sa Dissertation *De Servis*, chapitre 134. *Et hoc dubio procul etymon habent. vox Ecclesiastica. & Italica*, torchia, & torchi. *Immo & Hispanica* antorcha : *funalia enim funes intortas referebant.* De l'Italien *torcia* on a fait TORCIERE. qui est ce que nous disons en François *guéridon*. Et de *torticium* on a fait le François TORTIS, qui se trouve dans la signification d'un flambeau dans cet endroit de Froissart, qui est du Chapitre 131. du volume 1. *Allumerent grand foison de falots & de torches, pourtant qu'il faisoit moult brun.*

TORCHON. *Torquere, torquicius, torquicio, torquicionis, torcione*, TORCHON.

TORMENTILLE. Herbe appelée τόρμων par les Grecs, & *Septifolium* par les Latins. De *tormentilla* : ainsi appelée par les Botanistes, *quia tormentum cruciatumve dentium sævissimum placat, atque venenatarum quarumdam rerum compescit furorem cruciantem*, disent les Medecins de Lyon.

TORP. Plusieurs villages de Normandie portent

Digitized by Google

tent ce nom. De l'Alleman *dorp*, ou *dorff*, qui signifie *village*. *Dorff* est du haut Alleman : *Dorp* est du bas : *Torp* est du Saxon. Et comme les Saxons ont occupé autrefois la coste de Normandie, ils y ont apporté ce mot de *Torp*, en la signification de celui de *village*. Cette remarque est de Mr Huet Evêque d'Avranches.

TORT : pour *dommage*. De *tortum*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, sur lesquels voyez le P. Sirmond page 74. Voyez aussi cy-dessus au mot *Droit*. ¶ Cette étymologie a été remarquée par Robert Etienne, en ces termes : *Il vient de* tortus ; *quod opponitur recto. Aussi* tort & droit *sont contraires.*

TORTUE. Lat. *testudo* : De *tortus* : de cette maniere : *tortus*, *tortutus*, *tortuta*, TORTUE. *Tortus*, *torta*, *tortarugus*, d'où l'Italien *tartaruga*, & l'Espagnol *toriuga*. *Tortuca* se trouve dans *Matthæus Silvaticus*.

TOT. Terminaison de plusieurs villages de Normandie : *Bouquetot*, *Breftot*, *Cailletot*, *Crestot*, *Franquetot*, *Graftot*, *Hétertot*, *Hotot*, *Ivetot*, *Langetot*, *Prétot*, *Tournetot*, *Valletot*. Mr Huet Evêque d'Avranches croit que cette terminaison vient de l'ancien Saxon *Tofta*, qui se trouve dans le *Monafticum Anglicanum*, tome 2. *Una virga terræ cum toftis*, *croftis*, *pratis*, *& paſcuis*, *& omnibus pertinentiis ſuis.*

TOST. v. g. *Allez toſt*. Trippault le tire de τάχος, ou de *cito*, en ôtant *ci*. Mr Lancelot le dérive aussi de τάος. Le P. Labbe, de la derniere syllabe de *ſubito*, ou de *citò*, redoublée par impatience ; *cito*, *to*, *to* : ou de ces verbes de commandement, *adeſto*, *ito*, *venito*, &c. Il ajoûte que le bruit qu'on fait avec le loquet ou le marteau d'une porte, quand on est bien pressé, montre évidemment que sa conjecture tirée du son est veritable. Ce sont ses termes. Il vient de l'Italien *toſto*. Voyez mes Origines Italiennes.

TOUAGE. C'est le travail des Mariniers, qui à force de rames tirent un Vaisseau attaché à une chaloupe, pour le faire entrer dans un port, ou monter dans une riviere. On appelle aussi *Touage* le changement de place que l'on fait faire à un Vaisseau, avec une ancre, attachée à une anchre mouillée, ou amarrée à terre. Ce sont les termes de l'Auteur de l'Explication des termes de Marine, imprimée à la fin de l'Ordonnance du Roy Louis le Grand touchant la Marine. Ce mot a été fait de celui de *Tou*, qui signifie *chaloupe*.

TOUAILLE. Grosse nappe. Mr Bourdelot le dérive contre toute apparence de *tela*. Il vient de l'Italien *tovaglia*, qui signifie même chose, fait de *toral*, ou *torale*, qui signifie le tapis ou la nappe qui se mettoit sur le lieu où l'on mangeoit : lequel lieu les Romains appeloient *torus*. Horace livre 1. de ses Epitres :

——— *ne turpe toral*, *ne ſordida mappa*
Corrugat nares.

Et dans ses Satyres :

Et Tyrias dare circum illota toralia veſtes.

Torus, *toral*, *torale*, *toralea*, *tobalea*, *touaglia*, TOUAILLE, d'où a été fait le verbe TOUAILLER. *Tobalea* se trouve dans le Pontifical : *benedictio tobalearum*. De *tobalea* on a fait le diminutif *tobaleola*, d'où nous avons fait TAVAIOLLE.

TOUFFE. De *tuſa* : qui est un mot de plusieurs Langues. Τύφα ou τύφη, dans le nouveau Grec signifie une *Tiare*. Tzetzes, Chiliade 8. τοὺς καμαλαύκας τύπτετε πάσας, τῶν τύφας. Zonaras dans Basile Porphyrogénète : πάσας καπιλαύκας ὀρᾶτε ὑπ' τύφας καὶ ὁ δημόσιος. Et τύφη, c'est le *flammula* des Latins. Maurice livre 2. de ses Stratagémes chapitre 2. κασσίδας, ἐχούσας τύφας μικράς. *Caſſides*, *habentes parvas flammulas*. Voyez Gretserus sur Codin, page 193. & Codin page 28. livre v. & livre IV. page 12. En Arabe *touph*, *ſunt uteri inflati*, *quibus ſuper aquas vehuntur natantes*. Beda livre 2. chapitre 16. parlant du Roy Edwin : *Incedente illo per plateas illud genus vexilli*, *quod Romani* usum, *Angli appellant* tuuf, *ante eum ferri ſolebat*. Et Végece livre 3. chapitre 5. Cette Note est de Mr Bochart, à la marge de son Exemplaire de la 1. edit. de ces Etymologies.

TOUJOURS. De *totis diurnis*.

TOUILLER. *C'eſt*, dit Nicot, *meſler confuſément avec ſaleté & ordure : miſcere ſordidè ac faculenter : il peut venir de* θολόω, *qui ſignifie* salir en *troublant*. *Auſſi* θολόεις *eſt celui qui eſt ſouillé & craſſeux* ; fæculentus. *On dit auſſi*, il s'est souillé au marais ; paludoso limo se conspurcavit. *De-là vient* patouiller : *&* touillon *en Picard*, *pour* un torchon ; abstertorium ad detertorium ; *car en torchant & eſſuyant le meſnage ou la vaiſſelle*, *il ſe ſouille & ſalit*. Voyez André du Chesne sur Alain Chartier pag. 867. Jan Picard lui donne la même origine que Nicot. Je le tiens formé de *mixtilare*, en retranchant la premiere syllabe.

TOUPIE. Lat. *turbo*. Nicot, toupil *ou* toupie. *Sunt qui ſcribant* turpie, *à* turbine, *mutando* B. *in* P. Mr Bochard le dérivoit de πύπη à-cause de ces mots d'Hesychius : πύπαι ; τὸν καλούμενον ὑπὸ τῶν παιδῶν τροχόν. Il vient de l'Anglois *topp*, qui se trouve expliqué par *trochus* dans le Lexicon *Ant. lingua Britann.* que Boxhornius a donné ensuite de son *Origines Gallicæ*.

TOURBES Gazons de terre dont on se chauffe en Hollande. De l'Alleman *Torff* ou *turb*. Les Flamans disent *torf*. Et de-là le Latin *turbaria*, pour le lieu d'où l'on tire les tourbes.

TOURET. oiseau. Belon dans son Ornithologie liv. VI chap 33. *Le mauvais eſt nommé dans noſtre pays du Mans* un Touret, *de diction correſpondante au nom diminutif* d'un Tours. Du Latin *turdus* on a fait *Tour* ou *Tourd* ; & de *Tour* le diminutif *Touret*.

TOURNELLE. Chambre Criminelle du Parlement de Paris. Plusieurs croyent que cette Chambre a été ainsi appelée, parce que les Conseillers y servent tour à tour ; & là dessus ils alléguent cet endroit de Bodin, qui est du chapitre 6. du livre IV de sa République : *Quamobrem Majores noſtri prudenter*, *qui Curiam publicorum judiciorum*, *quam noſtri homines* Tornellam *appellant*, *ita inſtituerunt*, *ut ſinguli Curiarum ſingularum Judices*, *velut in orbem ſtatis temporibus in ea judicarent*, *ne perpetua capitalium judiciorum conſuetudo inſitam unicuique à naturâ clementiam omnino criperet*, *& animos efficeret quam*

Digitized by Google

quam pro natura crudeliores. Ragueau dans son Indice, au mot *Tournelle*, n'approuve pas cette penſée de Bodin. *Hoc feſtiviter*, dit-il, *magis quàm verè dictum eſt à Bodino.* Il ajoute neanmoins: *Sic in Italia, Judiciales Rotæ, Romana, Florentina, Lucenſis, Senenſis, & olim Centumviralia judicia, in plura Conſilia diſtributa erant, cognitioque causarum Centumviralium in orbem per ea Conſilia circunducebatur.* Je remarquetay icy, en faveur de Bodin mon compatriote, qu'il ne dit point que cette Chambre ait été appelée *Tournelle*, parce que les Conſeillers y alloient tour à tour. Cette Chambre, au reſte, a été ainſi appelée, parce que les Procès criminels qui ſe jugent aujourd'huy dans la Chambre de St Louis, ſe jugeoient dans une petite Tour qui ſert maintenant de buvette à Mrs de la Grand'Chambre. C'eſt ce que j'ay appris de Miraumont dans ſes Mémoires des Juridictions qui s'exercent dans l'enclos du Palais de Paris. Miraumont confirme ſon opinion par ces termes de l'Ordonnance de Charles VII. de l'an 1453. *Et in Turella Criminali proceſſus criminales, prout diligentiùs fieri poterit, expediantur.* Jaſoûte à cette preuve ce que dit l'Auteur du Roſier & Epitome Hiſtorial à l'endroit où il eſt parlé du procès du Connétable de St Pol: *Et puis après qu'il fut monté, le menerent juſques en la Tour Criminelle dudit Parlement.*

Tournelle, c'eſt à dire une petite Tour. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe: *Turricula*, TOURNELLE. Et de là *la rue des Tournelles*, *le Quay de la Tournelle*, à Paris.

Voicy, au reſte, comme Budée, page 52. de ſes Forenſes, parle de la Tournelle du Parlement de Paris: *Actiones cauſarum civilium, & altercationes, tribunalitiæ claſſi attributæ ſunt: cauſarum qua criminosè intenduntur, in Tholo agitantur, quam* Tornellam *vulgò vocant.*

Etienne Paſquier livre 2. chapitre 4. de ſes Recherches, a remarqué que la Chambre Criminelle du Parlement de Paris fut établie par Charles VII. Et Mt Nublé a remarqué à la marge de ſon exemplaire de mes Origines de la Langue Françoiſe, que ce fut François I. qui rendit cette Chambre ordinaire: & que ce fut en 1515. que François I. fit cet établiſſement.

TOURNER, TOURNEUR. De *tornare.* Horace: *Et malè tornatos incudi reddere verſus.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *Tornare.* De *tornare* vient le nom *tornator*, qui ſignifie *un Tourneur.*

TOURNOIS: *Livres tournois:* De *Turonenſis*: c'eſt à-dire, monnoie de la Ville de Tours. L'Evêque de Langres dans une épître au Roy Louis 5 qui eſt la 216. des Epîtres des Evêques qui ont écrit *De rebus Francicis: Peto à veſtra ſublimitate, ut quinquagenta librat Turonenſis monetæ, & unam vini carratam vos confirmare dignemini.* Mr Ménard, Lieutenant de la Prévoſté d'Angers, après avoir repréſenté dans ſes Obſervations ſur l'Hiſtoire de St Louis par le Sire de Joinville, certaines pièces de monnoie nommées *Gros Tournois*, dont Jan Villani fait mention au chapitre 37. du livre V 1. de ſon Hiſtoire de Florence, leſquelles St Louis & Philippes ſon fils firent battre en mémoire de la captivité que St Louis avoit ſoufferte entre les mains des Sarraſins, ſur la pile deſquelles étoient marquées des menotes: *Le Sieur de Gorges*, dit-il, *Général des Monnoies, faiſant un diſcours ſur le ſujet de ces petites pieces, dit qu'il y en a de deux ſortes: l'une appelée* Gros Tournois; *l'autre*, Pariſis: *qui n'ont autre difference que le nombre des fleurs de lys autour de leur légendes: parceque les Tournois n'en avoient que douze, & les Pariſis quinze:* C'eſt la proportion que nous nous figurons encore entre le Pariſis & le Tournois: *bien en reſter quelques unes qui en montrent treize: qui étoient gardeet & portées ſuperficiellement par les hommes de ce temps-là comme préſervatifs de la fièvre.* Ce que je n'ay lu nulle part, dit Mr Nublé, de qui je tiens cette Note.

On a dit de-même PARISIS, de *Paris*: PITE, de *Poitiers*: MANÇAIS, du *Mans.* &c.

TOURNOY. Dans les Gloſes d'Iſidore, *tironicare* eſt expliqué par *militare*: ſur lequel endroit Mt Guyet, à la marge de ſon livre, a fait cette note: *Tiro, turo, turonis, turonetum, turnetum*, TOURNOY. Mr Guyet ſe trompe, auſſi bien que Budée, qui dit que de *Trojana agmina* on a fait *torneamina*, par alluſion aux jeux que fit faire Enée dans la Sicile en l'honneur de ſon Pere Anchiſe. En quoy il a pourtant été ſuivi par Naudé dans ſon *De ſtudio militari*, page 308. *Tourney* vient de *tornenſis*; à-cauſe que dans les tournoys les combatans ſont plusieurs tours de coſté & d'autre. *Tornenſis, torneſe, torneſe*, TOURNOY. Et de là le mot *torneamenta.* TOURNOY *eſt un terme purement François, qui vient de* toutnet: *parceque les courſes ſe font en tournant & retournant*, dit le P. Meneſtrier à la page 270. de ſon Traité des Tournois. Voyez Voſſius & Mr du Cange au mot *torneamentum.* Du François *tournoy*, ou *tourney*, les Grecs modernes ont fait τορνι, qui ſe trouve dans Nicephorus Grégoras, livre X. τότε ὁ μὲ ἐις μονομαχίας ἐτύθει τῷ, τζέρτα ἀθλῷ Λατίνοις κελεύσας. ὁ δὲ ἔτυχε τῆ ἀγῶνι τῆτε τορνεαμεντι. Voyez Meurſius & Mr du Cange aux mots τορνι, & τορνεον. Je remarqueray icy par occaſion, que l'invent on des Tournoys en France eſt attribuée à Geoffroy de Preully, 11. du nom, par l'Auteur de la Chronique de Tours. Voyez Mr du Cheſne dans l'Hiſtoire de la Maiſon de Preully, & mon Hiſtoire de Sablé liv. chap.

& Mr du Cange en ſon Gloſſaire Latin au mot *torneamentum.* ¶ *Henri, ſurnommé l'Oiſeleur, Duc de Saxe, & depuis Empereur, eſt celui qui introduiſit l'uſage des Tournoys en Allemagne, environ l'an 934. auquel temps il en fit un ſolemnel à Magdebourg*, dit le P. Meneſtrier à la page 281. de ſon Traité des Tournoys.

TOURTE. Piéce de patiſſerie. De *torta.* Auſone:

Tortam trado tibi, ſimulque & agnam.

Car c'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, ſelon Scaliger, & non pas *toſtam.*

Dans le Livre des Rois 1. 2. 35. *Futurum eſt autem ut quicunque remanſerit in domo tua, veniat, ut oretur pro eo, & offerat numiſma ar-*

Digitized by Google

geneum, & tortam panis. Dans Jérémie : *Et dabatur ei torta panis quotidie.* Etoient : ἄρτοι ἐγκρυφίαι. καὶ ἄλλοι τινὲς ὑπομένουσι ἐν τῇ φυσικῇ κατηχήσει, ἢ ἀλλήλοις, ἢ ὕδασι. ὅτε δὲ λέγει τὸ ἐν ὑμοσπλάγχνοις ἐγκεκύφθαι ὑπερβατόν ἐν ΤΟΥΤΤΑΝ κειμένοις. Grégoire de Tours livre 1. chapitre 17. des Miracles des Martyrs : *Prodit & ex monumento quo Dominicum jacuit corpus, mira virtus : quod sæpius terra naturali candore radiante repletur, & exinde ab iterum ablata aqua conspergitur, de qua tortulæ parvulæ formantur.* Et *torta* a été fait de *tortus, à torquendo.* Isidore, Orig. xx. 2. *Crustula, diminutivum est à crusta ; panis oleo conspersus, in medio concavus, & tortus.* Et comme de *tortus* les Latins ont dit *torta*, les Grecs ont dit de-même πυῖτα. Clément Alexandrin : οὐ σπεφαὶ πυῖτα καὶ σπεφαμίδες καὶ πλυτοὺς. Vossius croit qu'au lieu de *torta*, on a dit aussi *tarta. Cum Philippus Beroaldus Bononiæ ; quâ in urbe publicè humanitatis studia docebat ; aliquando à contubernalibus suis Polonis interrogatus esset, quomodo Latinè appellari posset edulii genus, quod ipsis apposuerat, (erat autem quod vulgò* tartam *vocant ; sive* tortam, *à torquendo, sive* κατὰ μετάθεσιν, *& unius litera adjectione, à Latino* tracta, *quo usu Cato) lepidè respondit*, herbicasiovium *vocari : quia ex herbis, caseo, atque ovis conficeretur.* C'est dans ses Institutions Oratoires, livre 1 v. chapitre 1. article 8. Voyez *Tarte.* ¶ Dans les Gloses Anciennes : *tracta*, πλακοῦς.

TOURTEAU De *tortellus*, diminutif de *tortus* : en soufsentendant *panis*. Voyez *Tourte.*

TOURTERELLE. J. C. Scaliger sur l'Histoire des animaux d'Aristote, dit que cet oiseau est ainsi nommé, parce qu'il habite dans les Tours. Ce mot vient de *turturella*, diminutif de *turtur*, formé du Syriaque *tor :* ce qui a été remarqué par Jos. Scaliger dans ses *Conjectanea in Varronem.*

TOUS. De *totus*, qu'on a dit pour *omnis.* Plaute dans la Comédie intitulée *Miles gloriosus*, Acte 11. Scéne 11. vers 37.

Quoi bini custodes semper totis horis accubant.

Apulée livre 10. de sa Métamorphose : *Quid ergo miramini vilissima capita, immo forensia aperta, immo verò togati vulturii, si toti nunc Judices sententias suas pretio mundinantur.* Sidonius Apollinaris, Epitre 14. livre 9 *Nam plerique laudabant facundiam tuam, plurimi ingenium, toti pudorem.* Et dans sa Harangue au livre 7. *Multos Episcopales esse, sed totos Episcopos esse non posse.* Et au livre 9. Epitre 5. *Illos muneretur innocentia. nos quiete, totos securitate.*

TOUSCHE. TOUSCHAGE. Vieux mots, qui signifioient Bois de haute fustaye proche sa maison. Nicolas Rapin, dans une de ses Lettres en vers, écrite à Mr Gilloc : *J'ay lu ces écrivain de la guerre de Troye aux arbres de ma Touschе, où je me puis vanter*, &c La Coutume d'Anjou, article 117. *Si le deffunt, par le trespas duquel eschet rachapt, avoit laissé en ses bois taillis pour faire limitations & ceinture dudit bois, ou pour autres choses raisonnables comme pour touschage autour de la Maison. le Seigneur par son rachapt ne les pourra couper, posé qu'ils n'ayent 30. ans. Et pareillement, ne pourront les Douairiers, ne autre Usufruitiers, couper tels bois.* Bourdigné, page xi. de sa Chronique d'Anjou : *La région d'Anjou est suffisamment ombragée : car sans les bois taillables, tousches & buissons qui y sont, y a de belles & spacieuses forests.* C'est ce que la Coutume d'Orleans, article 74. appelle *l'embellissement des Maisons :* & celle de Bourbonnois, article *Bois servant à rideau à la Maison.* TOUSCHAGE a été formé du mot *Touche*, qui signifie la même chose. Guenois dans sa Conférence des Coutumes, folio 619. verso, sur l'article 264. de Bourbonnois : MARMAU *est nommé par cette Coutume un Bois de haute fustaye & de touschе, pour la décoration du lieu.* Et de là vient qu'il y a en France plusieurs Terres & plusieurs personnes du nom de *la Touschе.* ¶ TOUSCHE vient de *tusca*, qui se trouve.

TOUTEFOIS. C'est un composé du mot de *toutes* & de celui de *fois.* Et comme *foi* a été fait de *vices* ; ce qui a été remarqué cy-dessus au mot *fois* ; nos Anciens ont dit *toutevoie* & *toutesvois. Toutevoie* se trouve dans Froissart, & *Toutesvois* dans Gaston de Foix chapitre 31. de ses Déduits de la Chasse. ¶ Les Italiens disent *tuttavia*, que Mr Ferrari dérive de *tota via.* Les Espagnols disent de-même *toda via.*

TOUZELLE. Rabelais 1v. 45. *Passe la pestilence, cestuy homme caché dedans un benoistier, avoit un champ grand & restile, & testemoit de touzelle*, &c. *Le pauvre homme lui respondit qu'il semoit celuy champ de touzelle.* C'est une sorte de blé. Voyez les Médecins de Lyon, 1v. 1. L'origine de ce mot ne m'est pas connûe.

TRAC. Nicot : TRAC, *est fait par apocope de ce feminin* Trace, Vestigium. Suivre le trac des meschants, flagitiosorum vestigiis insistere. *Marot au 1. Psal. rend* דֶּרֶךְ *Hébrien, par* trac. *Aussi semble-t-il que ce mot* trac *est fait de cestuy Hébrien* דֶּרֶךְ *qui signifie marquer la terre par foulure du pied ; & ce par la syncope de la voyelle cametz, & mutation du dalet, qui est moyenne en sa tenue terb ; de sorte que* trac *est proprement la foulure & la batture de la terre en plusieurs ont marché ; la marche du pied. Fouillous chap. 40. où la forme du pied qu'on dit, en fait de Venerie*, piste, de ce mot *Espagnol* pisada, vestigii impressio, calcanei infixio. *Dont est fait ce verbe* tracasser, *c'est-à-dire, aller & errer par chemins, & de là dépendent ces façons de parler*, refuser tout à trac ; planè denegare, ut nec concessionis ullum quidem vestigium superfit : *ce qu'on dit* refuser tout détrouteément, *c'est-à-dire, rompant toute route par où le demandeur peut retourner à demander ce qui luy a été refusé.* Refuser tout à franc, *c'est-à dire, franchir & passer en refus tout limite & borne d'accorder quelque requeste faite :* Eliminare se à concessione. En refuser tout à plat. Destraquer *(composé de* traquer *inusité, c'est-à-dire faire perdre ses alleures à une beste d'amble. Mais quand on dit* destraquer un lievre, *c'est suivre un lièvre par ses erres, & l'aller desgister, & lancer de son lict : ce que le Fouillous au chap. 35. de sa Venerie, dit* deffaite la nuit du lièvre ; *quand par ses erres on va chercher le lieu où il a fait son viandy, &, comme il parle, qu'on va trouver sa*

ſa nuit, ou bien deſtraquer le lievre, eſt deffaire les ruſes d'un lievre, & les deſmeſter pour trouver le droict du trac d'celuy, ainſi qu'il dit là meſme, deffaire la ruſe d'un cerf, & deffaire le deffaut auquel les chiens ſont tombez.

TRACASSER. Aller çà & là: *huc & illuc curſitare*. Gombaud dans une de ſes Epigrammes:

Cy giſt Monſieur de la Cabonne,
Qui tracaſſoit plus que perſonne.
Il s'en venoit, il s'en alloit,
Il ne ſavoit ce qu'il vouloit:
On doute meſme s'il repoſe
Au repoſoir de toute choſe.

Voyez *trace*.

TRACE. Du Latin-barbare *tracia*, fait de *tractus*, comme *cacia* de *captus*. Les Italiens diſent encore aujourd'huy *traccia*. Anciennement nous diſions *trac*. Matot dans ſa Balade du jout de Noël:

Or eſt Noël venu le petit trac.

Et de là le verbe *étraquer*, pour dire ſuivre les beſtes à la piſte. Et Nicot eſtime que le mot *tracaſſer* a été fait de celui de *trac*, comme qui diroit *aller çà & là; errer par les voyes*. Me de Caſeneuve le dérive de *traſſare*. Voyez ſa Note.

TRACER. *Tractus, tractia, tracia, traciare*. TRACER: De *traciare* les Eſpagnols ont fait leur *trazar*.

TRAFIC. Les Italiens diſent *traffico*. Le P. Labbe dit que *trafic, trafiquer*, & *trafiqueur*, viennent ou du tracas qui s'y fait, ou plutoſt de ce que le principal commerce & negoce des marchandiſes *fit trans mare*, & que les denrées ſont portées des pays éloignés; ce ſont ſes termes. Ces étymologies ne ſont pas admiſſibles. Je croy que les Italiens ont pris ce mot des Arabes, comme *fondica* ou *fondaco*; & nous *tarif*.

TRAINER. *De traxinare*, formé du préterit de *trabo*. De *traxinum* on a fait *traxinellum*, d'où nous avons fait *traineau*. Au-lieu de *traxinare* on a fait par corruption *traginare*, qui ſe trouve dans la Spicilege tom. XI. pag. 368. *Qui alium per capillos traginaverit*.

TRAIT *de plume*. Properce IV. 3.

Aut ſi qua incèto fallat te littera tractu,
Signa mea dextra jam morientis erunt.

TRAITRE. De *traditor traditoris*. Les Grecs ont dit de-même προδότης.

TRAITTE. *Traitte Foraine*. De *tractus*, formé de *tractum*, d'où les Italiens ont auſſi fait *Tratto*. ¶ *Traitte* en termes de Monnoieurs, ſe dit de ce que prent le Roy tant pour ſon Droit que pour le payement des Ouvriers. Voyez H. Etienne dans ſa Précellence du Langage François page 107.

TRAMAIL. Voyez *Mâille*.

TRAME. De *trama*. Les Gloſes Anciennes: *Trama, κρόκη. Trama* paroiſt avoir été fait de *ſtamen*.

TRAMONTANE. Vent de Septentrion. De l'Italien *tramontana*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *tramontana*. Nous diſons *perdre la tramontane*, pour dire *perdre le jugement*; *être deſorienté*: qui eſt une façon de parler priſe de *tramontana* dans la ſignification de l'Etoile la plus proche du Pole Arctique.

TRAN-TRAN. *Il entend le tran-tran*. Je croy que cette façon de parler vient de ceux qui accordent des violons, deſquels le ſon en cette occaſion exprime *tran tran*.

TRANCHANT. *Ecuyer tranchant*. C'eſt de ce mot François que les Eſpagnols ont fait leur *Trinchante*.

TRANCHE'E. Du Verbe *trancher*. Voyez *trancher*. Les Italiens diſent *trincea*, que Victorius livre 2. de ſes diverſes Leçons chapitre 12. dérive de τρυχία, dont les Grecs ont uſé pour *vallum, ſepimentum*: en quoy il a été repris; & avec raiſon, par Brodeau livre 1. de ſes Mêlanges chapitre 5. Voicy les termes de Brodeau: *Eſt autem omnino ridiculum, quòd tranchea, Gallica penitus vocis, atque ipſi quidem, ut apparet, incognita, ut que* vallum *non ſignificet, etymum Græcum reddat Villerius. Hanc autem cùm exprimere nequeant Itali*, trinceam *balbutientes nominant*.

Au-lieu de *trincea*, le Taſſe dans ſa Jéruſalem a dit *trincera*: dont il a été repris par l'*Infarinato*. On peut l'en juſtifier, en diſant qu'on dit aujourd'huy en Italie communément *trinciera*, & que τρινιέρα ſe trouve en cette ſignification dans les Auteurs Grecs des bas ſiécles. Voyez le Gloſſaire Grec de Meurſius & de celui de Me du Cange. ¶ Les Eſpagnols ont auſſi fait *trinchea*, & *trinchera*, de notre mot François *tranchée*.

TRANCHER. De *truncare*, formé de *truncus*; dont les Italiens ont auſſi fait *trinciare*.

TRANSE. TRANSIR. *Tranſir de froid*, c'eſt ce que les Latins diſent *conſtringi frigore*: ce qui donne ſujet de croire que *tranſir* a été fait de *ſtrinxire*, fait de *ſtrinxi*.

TRAPIN. On appelle ainſi en Baſſe-Normandie un gros panier rond, qui ſert à cœuillir des pommes. De ſa figure *trapûe*.

TRAPPE. Du Latin-barbare *trappa*. La Loy Salique titre VII. *Si quis aucellum de trappa furaverit*. De *trappa* on a fait les verbes *attrapare & intrappare*, dont nous avons fait *attraper & entraper*. Voyez cy-deſſous le mot *Tromper*; & Pithou ſur la Loy Salique, & Voſſius *de Vitiis ſermonis* page 300. Le Latin-barbare *trappa* a été fait de l'ancien Alleman *trapp*, qui ſignifie *decipula*. Voyez Junius dans ſon *Nomenclator*. ¶ Les Eſpagnols diſent *trampa*, & *entrampar*. ¶ De *trappa*, les Italiens ont fait le diminutif *trappola*.

TRAPU. Nous appelons *trapu* un homme court, gros, & robuſte. Nous diſons *trapé*, dans la même ſignification, *Un bœuf trapé: bos compactus*, dit Nicot. Ce qui donne ſujet de croire que *trapu* a été fait du mot de *trapé*; l'inſtrument appelé *trape* étant vray-ſemblablement court & large. ¶ Pétion & Trippault, contre toute ſorte d'apparence, dérivent *trapé* & *trapu* de τραπέω. ¶ *Truſulus* dans les Gloſes Anciennes eſt interpreté ὁ ὲν μικρῷ παχύς. Sur lequel mot Me Guyet a fait cette Note: *An* toroſulus? *aut pro* toroſulus, TROSULUS, *pro quo* troſſulus.

TRAQUENART. De *tricenarius*, par corruption. Me de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Au-

guſte page 246. *Latini* tricenarios, *nos corrupto inde vocabulo* traquenarios *vocamus. Et* tricinarii, *vel* tricenarii, *videntur appellati, quòd tricinio ſpiſſoque gradu ambularent, vel quòd in ambulando greſſus intricenarent, hoc eſt, intricarent, & crura volubiliter implicarent & explicarent.* Intricinare *Veteres pro* intricare, & tricinare *pro* tricare. Tricenum & intricenare *apud Nonium ſcriptum eſt in vetuſtis libris. Inde* tricenarii equi *dicti, quòd greſſibus intricatis, & minutiſſimè cribratis incedant. Nam crebra genuum inflexione, & alternis crurum voluminibus, gradu per minutias fratto inceſſum ſuum celeriter impediunt expeditiùsque: non autem longis & extenſis paſſibus plenoque gradu ſpatium carpunt, quod cantherii faciunt*, &c. *Tricenarius. triquenarius, traquenarius,* TRAQUENAR. ¶ Le P. Labbe s'eſt tout-à fait trompé en diſant que *traquenar* a été fait par onomatopée, du bruit que font les chevaux traquenars en marchant, & que *haquenée* a été dit au-lieu de *traquenée.*

TRAVAIL. Nous appelons *travail* ce lieu entouré de pieux, où les Maréchaux mettent les chevaux fougueux pour les ferrer ou pour les médicamenter : & ce mot, en cette ſignification, a été fait de *trepalium*, lequel mot ſe trouve dans le Concile d'Auſſerre, canon 33. pour le lieu où l'on donne la queſtion. *Non licet Preſbytero, nec Diacono ad Trepalium ubi rei torquentur, ſtare.* Mr Carlo Dati le dérive de l'Italien *travaglio*, formé de *travi:* & cette étymologie me paroiſt aſſez vray-ſemblable. Voyez mes Origines Italiennes au mot de *Travaglio.*

TREBUCHER. De *traboccare*: comme qui diroit *in buccam cadere*, tomber dans un trou. Les Italiens diſent de-même *trabeccare*, & les Eſpagnols *trobejar*. De *trabocca*, on a dit, par diminution, *trabecchettum*, dont nous avons fait *trebucher*. Reinesius ſe trompe en le dérivant de l'Alleman *treibock, Trebuculos*, dit-il, *Mathæus Pariſius inter machinas bellicas nominat. Sic enim fol.* 267. Turris crebris ictibus trebuculi aliquantulum concuſſa fuit. *Auctor Fragmenti de Geſtis Ludovici VIII. Francorum Regis, à Pithœo editi*, trabucheta, *variatâ vocis ex aliena lingua pronuntiatione, appellat.* Machinæ, *inquit*, eriguntur, trabucheta, petrariæ, *&c. Ipſam machinam, cujus ſtructura nos hodie latet, Germanos primùm invenisſe ex appellatione ipſa* treibock, *id eſt, arietes urgens & impellens, apparet. Sic enim Anonymus Auctor Fragmenti Hiſtorici editi ab Urſtiſio tom. 2. Hiſtoria Germanicæ ſub ann.* 1212. Ibi nunc primùm, *inquit*, cœpit haberi uſus inſtrumenti bellici quod vulgò *Trybock* appellari ſolet: *Quæ totidem verbis repetit Nauclerus Generat.* 41. C'eſt en ſes Diverſes Leçons. Voſſius de *Vitiis Sermonis* page 300. le dérive du François *trebucher.* TREBUCHETTA, *machinæ, quæ ingentia etiam ſaxa ejacularentur ad diruendos muros. Wilhelmus Ochra epiſt. ad Henricum III. Regem Angliæ, apud Mathæum Pariſium ad ann.* CIↃ CCXLVI. Per ſeptem trebuchetta ordinata, quæ tam de die quàm de nocte, in caſtrum Capuacii projicere non ceſſabant. *Nomen eſt à Gallico* trebucher, *quod eſt ex alto aliquid deturbare. Alii, principe vocali leviter mutatâ, pro eodem dixere* tribucceta. *Chronicon Leodicenſe ad annum* CIↃ CCC XIII Epiſcopus miſit Leodium mangonalia, ſeu fuſtibula, ſive tribucceta, vel arietes, aut ſues, vineas, biblias petrarias, ſive cattos verſatiles. *Idem quoque* trabucchi, *uti nominat Ægidius de Columna Romanus, Thomæ Aquinatis diſcipulus, lib.* III. *de Regimine Principum, part.* III. *cap.* 18. *Ac aliquid de iis Hieronymus Magius Miſcell. l.* I. *c.* I. *Eſt ab Italico* traboccare, *quod idem ac Galli um* TREBUCHER, *antè memoratum. Nec aliud inſtrumentum exiſtimandum, de quo in Fragmento quopiam Hiſtoriæ Germanicæ:* Anno Domini CIↃ CCXII. Otto Imperator, ab Apulia & Italia reverſus, obſedit oppidum Wizenſe, quod ſimiliter expugnavit uſque ad arcem. Ibi tunc primùm cœpit haberi uſus inſtrumenti bellici, quod vulgò *trybock* appellari ſolet. *Et Nauclerus Generat.* XII. Otto Imperator oppidum Wizenſe obſidione vallavit. Aſſerunt, tum primùm cœpiſſe uſum inſtrumenti bellici prius incogniti, quod vulgariter *trybock* nominatur: quoniam bombardarum uſus necdum erat inventus. *Creditur idem ac quod Belgis* ſprinc-hael, ſprinc-gael & ſpringel: *Gallis etiam Leodicenſibus* eſpringalle. *Imò & tribuculus*, trebuculus & trubuculus *idem videntur.*

TRERUCHET. Voyez *Trebucher.*

TREILLE. De *trichila.* Scaliger ſur ce vers du Copa,

Et trichila umbriferis frigida arundinibus:

TRICHILÆ *nomine intelligit pergulas quæ & umbellæ & umbracula vocabantur. Occidit Theocrito Syracuſius. Columella:*

At qui ſub trichila manantem repit ad undam. *Apud Cæſarem* III. *de Bello Civili idem vocabulum inveniri in vetuſtis exemplaribus indicavit mihi Obertus Giſanius*, &c. *Eſt ergò* trichila *vitium aut cucurbitarum jugamentum, aut cucumerum compluviata pergula. Quam vocem nos, quanquam aliquantùm detortâ pronuntiatione, hodie in Gallia retinemus.* Trillas *enim dicimus.* Trichilam *autem Græcam eſſe vocem, ſi nihil aliud, certè* CH *aſpiratum demonſtrat. Dictum à denſitate foliorum, quaſi* τριχίνα, N *in* L *ut* nympha, linſa, νύμφη, λίνσος *Tarentini dicebant pro* ſpiſſo *à* pilis. *Varro:* Quòd trichibus quæſtus erat nunc etiam ubertimus. Trichinum quæſtum *vocat* ſpiſſum. Spiſſum *enim Veteribus erat* tardum. *Significat ita Varro* quæſtum tardo & ſerò veniſſe. *Ergo* τρίχινος ſpiſſus: & trichina, *poſteà* trichila, à δικτύωσις. Voyez le même Scaliger ſur Feſtus au mot *umbræ*, & Savaron ſur Sidonius Apollinaris epiſtre 9. du livre II. & epiſtre 17. du livre V. Mr de Saumaiſe, dans ſes Notes ſur l'Hiſtoire Auguſte page 22. improuve cette étymologie.

TREILLIS. De *trilicius*, en ſouſentendant *pannus.*

TREMBLER. De *tremulare* diminutif de *tremere.* Flodoard livre & chapitre 3. *Nimio frigore horribiliter cum fletu ac ſtridore dentium tremulantes.*

TREME'S ou *Tremois.* On appelle ainſi en pluſieurs lieux de France les petits blés, qu'on appelle à Paris les *Mars* ou *Marſets.* De *Trimenſe*, à-cauſe qu'ils ne ſont que trois mois à venir.

Digitized by Google

venir. Isidore livre XVII. de ses Origines chap. 3. *Trimense triticum ideò nuncupatum, quia satum post tres menses colligitur.* Les Grecs ont usé du mot τεμηνίτης en cette signification. Dioscoride livre II. chap. 107. Πυροὶ ὀρὸς ὑγιὰς χεῖον ἄρτοι, εἰ ὀρύσσοιτο ἢ τεμνίοιτο, τὴν χρόᾳ μαλίζουσι ὅπως μετὰ τοὺς τοὺς οἱ τεμνιαῖοι, λεγόμενοι δὲ ὑπὸ τίνων σπόριοι. En Nivernois on dit *tramois.*

TREMPER. De *temperare*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs anciens. Virgile liv. I. des Georg.

Et cum exustus ager morientibus æstuat herbis,
Ecce supercilio clivosi tramitis undam
Elicit. Illa cadens raucum per devia murmur
Saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva.

Et de-là dans Grégoire de Tours chap. XI. de la Vie des PP. *vinum temperatum*, pour dire *du vin trempé*, c'est-à-dire, où il y a de l'eau. Au-lieu de *vinum temperatum* on a dit *temporatum.* Les Gloses Anciennes : *Temporatum*, ὠρισμένον, συμμετρημένον.

TRE'PAS, *trépasser.* Voyez *Trés.*

TREPIGNER. De *trepidinare*, diminutif de *trepidare.* Mr de Saumaise page 244. sur ces mots de Capitolin, *Equum admisit multis circuitionibus* : Tripedare *est* saltare *vel* tripudiare ; *nam utriusque verbi eadem origo.* Tripudium, τερπίδιον : *unde* tripediare *est* saltare. *Graci* τερπιδίζειν *dicunt.* Trepidare *autem* & tripudiare, *est* ter pede terram ferire : *quod faciebant saltantes ad illa carmina propriè quæ tot pedis percussionibus gaudent. Horatius :*

Gaudet invisam pepulisse fossor
Ter pede terram.

Ideſt, gaudet saltare. *Calpurnius* :

Seu cantare juvat, seu ter pede lxta ferire
Carmina.

Id est, seu cantare juvat, seu saltare. *Nam qui saltabant ejusmodi carmina trinis pedum percussionibus incedentia, ter pede terram feriebant. Id dicebatur de Iambico carmine trimetro acatalecto, sed & non minus de trochaico, quod erat saltationibus & ballisteis accommodum.* Tripedare *igitur propriè est* ter pede terram percutere & saltare. *Glossæ* : τερπιδίζω, tripedo. τερπίδιον, tripudium. *Vegetius lib* II. *cap.* 24. Saltus quoque & ictus facere pariter alleſcant, insurgere tripedantes in clypeum, rursusque subsidere, nunc gestiendo provolare cum saltu, nunc cedentes in terga resilire. *Vulgò* tripudiantes *ibi legitur. Sed cum veteres omnes libri eo loco agnoſcant* trepidantes, *facile fuit nobis videre legendum* tripedantes. *Idem mendum in epiſtola quadam Ivonis, ubi* trepidantes *habetur in libris pro* tripedantes, *quod ille poſuit pro* tripudiantes. *Hinc vox vetus Gallica* TRIPER, *qua* saltare *ſignificat. A* tripedo, tripedino : *ut* intrico, intricino ; ago agino : *ſic* tripedinare *eſt quod vulgò dicimus* TREPIGNER. Tripedare *verò dicebantur equi cum ad illud genus curſus incitantur, qui medius eſt inter citatiſſimum curſum & communem ſimplicemque inceſſum. Graci equiſones* τερπιδᾶν *vocabant, &c.* κασπιζειν & τερπιδίζειν *de equis idem eſt : utrumque autem* saltare & tripedare *ſignifi-*

cat. Veteres tamen videntur trepidare *pro* tripedare *corruptè enuntiaſſe. Servius ad illud Æneidis :*

Dum trepidant alæ, saltusque indagine cingunt.

Trepidant verò hoc loco ſenſim accipiunt, non ut alibi feſtinant, ut, Heic me dum trepidi: quia saltus non curſu, ſed ſenſim cinguntur. Quidam trepidant ab equis, qui hodieque *tripidare* dicuntur, appellari putant. *Cato :* Sedere non poteſt in equo trepidante. *Minimè ſanè dubium eſt, quin equum trepidantem dixerit Cato à* τερπιδίζοντα & κασπιζοντα. *Sed nec illud dubitandum* trepidare *pro* tripedare *Veteribus dictum fuiſſe, & eam eſſe illius vocabuli originem* Trepidare motu, *eſt* πάλλεσθαι φόβῳ, ὑπτιάζειν φόβῳ. *Sic* καρδίας φόβῳ ὑπτιαζούσας *dixit Æſchylus. Hinc* trepidare *pro* feſtinare. *Sed & trepidare apud Perſium de his qui lætitiâ elati geſtiunt & ſubſibiunt :*

Tum videas neque more probo, neque voce ſerena
Ingentes trepidare Titos.

Trepidium *pro* tripudio *quoque dixere. Hinc* trepidarii *equi Vegetio, qui trepidant vel tripedant.* οἱ τερπιδίζοντες, *vel* τερπιδικοί. *Quæ ratione* trepidantes *non malè ſcriptum eſſet apud Vegetium pro* tripudiantes. Trepidare *igitur pro* tripedare. *Sic* trepallum *dicebant pro* tripallo *vel* triphallo. *Gloſſæ* : trepallus, φρίασσε. *Sic* trepondo *pro* tripondo, *teſte Quintiliano, proferebant. Sic* trepodia *in veteriſſimis Gloſſis manuſcriptis* : trepodia, tripedia, id eſt ſcabellum quod tres pedes habet, vel menſa in ſacris Apollinis, vel numus conſecratus. *Servio porrò credendum, qui ſua ætate* trepidare *de equis dictum obſervat, eo quem ſupra retulimus loco. At* trepidare *eſt quod Gracis* τερπιδίζειν *vel* κασπιζειν. Trepidare *igitur & tripedare pro eodem dixere. Falletur enim ſi quis* trepidantem *equum acceperit pro eo, quem Graci* θυμικὸν *vocant, nos vulgò* umbragioſum *appellamus : qui ejuſmodi ſunt, ad cujuſcumque hominis animalis, aut rei occurſum ſubitò exterrentur, & ſuam ipſi umbram timent.* Trepidare *autem eſt* θορυβεῖσθαι. *Gloſſæ* : trepido, ἀχνυμαι, δειλιῶ, θορυβοῦμαι, πτοοῦμαι. κασπίζειν *autem & cæteras ejuſmodi equos trepidantes vel trepidarios, & genus ipſum curſus, uno eodemque nomine appellant Graci. Pelagonius* κασπᾶν & τερπιδᾶν *idem facit, & ἐ ἵππῳ κάλπας ἀγόμενον, τὸ τερπιδᾶν interpretatur. Sed & equi ipſi ad hoc genus curſus inſtituti & edocti ita vocabantur. Heſychius :* κάσπις, ἵππος Ἀθηναῖος ἢ ὅδος ἀγώνων. *Illud ὅδος ἀγώνων, eſt quod* τερπιδᾶν *Leo & Pelagonius vocant.* κάσπις *quoque ἀγώνος Olympiacis ludis aliquando admiſſus.* κάσπιν *ita interpretatur Pauſanias in Eliacis : ἐπὶ δὲ τὸ ἱππικὸν ἀγῶνα ἵππους. ἢ ἀπ' αὐτῶν κασπιδῶντας ὅτι τῷ ἁρματι ἀγομένῳ σαλεύουσι οἱ ἀναβάται ὡς ἵππους ὑπτιαζούσι τοῦ χαλινοῦ. κάσπιν igitur dicebatur equus ad ejuſcemodi curſum inſtitutus, qui nec nimis lentus, nec concitatiſſimus eſſet.* κάσπιν *vel* τερπιδᾶν *hodie dicimus* LE TROT. *Hinc* intrippedare equum *Symmacho eſt quod vulgò dicimus* mettre ſon cheval au trot.

TRES. comme quand on dit *tres grand, tres beau.* Jules Scaliger dans ſon *De Cauſis Linguæ latinæ*, 4. 101. le dérive de *ter. Errarunt quoque in ſuperlativo, in ejus intellectu ineſſe*

Digitized by Google

mul ùm, *aut* valdè. *Nam* multùm magnus, *est cùm qui major, quàm qui maximus. At* valdè, *quid est nisi* validè? *Igitur* validissimus *erit* validè validus. *Bis igitur* validus. *At superlativum* ter validum potiùs *significat. Id quod Galli, neque temere, neque imprudenter, in patriam linguam receptum, etiam nunc retinent.* Trippault le dérive de τρὶς. TRES, dit-il, *mot superlatif.* Très-heureux, *de* τρὶς ὄλβιος, τρὶς μάκαρ, ter maximus. *Car en composition*, trés *signifie* passer *ou* franchir outre. *Exemple.* tref-passer, *qu'aucuns tirent de* trans *&* passer. Tres-passer le commandement du Roy. *A mon advis, de là est advenu que usons du même mot* tres-passer, *pour* aller de vie à trespas: *pource que qui meurt, franchit la borne de sa vie.* Mr Lancelot, & son adversaire le P. Labbe, dans leurs étymologies, le dérivent du même mot τρὶς. Et Mr Huet, Evêque d'Avranches, luy a donné la même origine à la marge de son exemplaire de la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoise. Nicot improuve cette étymologie. Ses paroles méritent d'estre icy rapportées. Les voicy: TRES, *est une partie indeclinable, laquelle orne est prépositе au positif, forme le degré superlatif; n'ayant les François les terminaisons comparatives & superlatives, ainsi que les Grecs, Latins, Italiens, & Espagnols: ains prépositent au positif cette diction indeclinable*, plus, *pour le comparatif:* plus docte: doctior: *Et tres pour le superlatif:* tres docte: doctissimus. *Ainsi que les Hébrieus*, jother, *&* méod: *& l'Espagnol*, mas *&* muy *Car*, doctissime, illustrissime, reverendissime, *& semblables, ne sont point François: ains indifferémment imitez, ou des Latins, ou des Italiens: lesquels forment ordinairement leur comparatif, par cette particule* piu, *& souvent leur superlatif, par cette cy* molto. *Aucuns veulent dire que les François usent de cette diction* tres, *à la façon que les Grecs usent de ceſt huy leur adverbe* τρὶς: *disant* τρισόλβιος, ter beatus, beatissimus, tres-heureux: *&* τρισευδαίμων, ter fortunatus, fortunatissimus, tres-fortuné. *Mais c'est abus: car ce mot* τρισμάκαρ, *auquel cette particule* τρὶς *est adjoustée au même superlatif* μάκαρ, *monstre que les Grecs usent en ce de* τρὶς, *& les Latins de* ter, *par autre raison: ce que bien se peut entendre par ce carme de Virgile*, O terque quaterque beati, *&c ces mots de Plaute*, trifur, trifurcifer, triveneficus. *Car qui voudroit dire, que les Latins usassent dire*, terangustus locus, *pour ce que les François disent.* lieu tres-estroit? *Ores il sied en composition, & là seulement, signifie* outre; trans: *comme un homme* tresPASSÉ; qui trans vitæ limitem iit: tresPERCÉ, *qu'on dit aussi* transPERCÉ; transverberatus, transfossus. TRES *aussi signifie* penitùs, planè, omnino: *comme* tres-tous y sont allez: omnes penitus eò profecti sunt: *c'est*, omnes ad unum; tous, sans en demeurer un seul. *Mais en ce verbe* tressaillir; *comme*, je tressaux de joye, ingenti lætitiâ efferor. TRES *signifie* valdè: *tenant du superlatif, en la signification du verbe* saillir: *ce qui se peut connoistre, mettant en deux noms, ou verbes, ou adverbes, ayant en teſte diction* tres, *par compoſition.*

L'opinion de Nicot est la véritable. TRES, marque de superlatif, a été fait de *trans*: ce qui paroist par le mot de *trépassé*, en la signification de *mort*: que l'Italien dit *trapassato*. Car *trépasser*, est *passer outre*. La Coutume d'Anjou article 50. *S'aucun Marchand forain trespasse par les branchieres d'aucune Coustumerie.* Et de-là vient qu'on appelle en Anjou *le trespas de Loire*, le droit que doivent les batteaux chargez de marchandises, qui traversent cette Riviere. Sylvius se trompe manifestement, dérivant *trépasser*, en la signification de *mourir*, de τρὶς & de *passer*. C'est à la page 149. de sa Grammaire: où il se trompe de même, dérivant *tressaillir* & *trebucher*, de *ter salire*, & de *ter buccare*. Et où il se trompe encore de-même, dérivant *tressalé*, de *ter salitus*. Voyez *tressalé*. Voyez aussi *tremousser*. Comme les Italiens ont dit *trapassato*, pour *defunct*, ils ont dit *trasavio*, pour *tres-sage*. Tout cela ne permet pas de douter, que *tres*, marque de superlatif, n'ait été fait de *trans*.

Voyez dans le second Tome de mes Observations sur la Langue Françoise, ce que j'ay remarqué touchant les superlatifs.

TRES-CHRETIEN. Qualité des Rois de France. Il se recueille du procés verbal que Guillaume Cousinot dressa de l'Ambassade en laquelle Louis XI. l'avoit envoyé à Rome vers le Pape Paul II. afin d'obtenir des Juges *in partibus* qui fissent le procés au Cardinal Balue, pour raison du delit commun; à la charge du cas privilegié, pour raison duquel il prétendoit le faire juger par les Juges ordinaires, c'estadire, par le Parlement; que c'est Paul II. qui le premier en écrivant à nos Rois, & en parlant d'eux, les a qualifiez de *Tres-Chrétiens*: que les Rois de France sont les bras dextres de l'Eglise & de la Foy, & qui toujours les ont maintenus & gardez contre tous leurs adversaires: & que c'est bien raison que le Roy de France en emporte le nom & la gloire de Roy & de *Prince Tres-Chrétien* devant tous les autres: & que posé que ses prédecesseurs Papes n'usassent point en leurs lettres & écritures, & parlers communs de *Roy Tres-Chrétien*, toutefois il avoit tant veu & leu de grands & honorables faits des Rois de France, touchant le fait de l'Eglise & de la Foy, qu'il luy sembloit que se en parole ne en écriture il n'appeloit le Roy *Tres-Chrétien*, il ne feroit pas son devoir: & que à cette cause il avoit commencé de le faire, & estoit disposé de continuer. Ce sont les termes de ce Procés Verbal qui n'est point imprimé, & qui meriteroit bien de l'estre.

TRESPORT. Port de la Ville d'Eu. De *Veteri portu*. Guibert, Abbé de Nogent, livre 2. de sa Vie, chapitre 5. *Est verò Augium castrum, cui præminet Abbatia sancti Michaëlis juxta mare: quod dicitur* Vetetiſportus. Il est appelé dans quelques Titres, *Veterior portus & Veteris portus*. *Teris portus*. TRESPORT.

TRESSE. Mr de Caseneuve le dérive de τριπλὸς, qui signifie *triple*: les tresses se fesant, dit-il, ordinairement de trois piéces. Il vient de l'Italien *treccia*, fait du grec τρὶξ, cestadire, *cheveu*. τρὶξ, τριχὸς, τριχία, TRECCIA. Treccia *si dice di tutto quello che è intrecciato insieme*, dit la Crusca: *ma spezialemente a' Capelli di Donna.*

Donna. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Treccia*.

TREVE. Du Larin-barbare *treuga*, Flodoard dans ſa Chronique : *Treug, vel induciæ belli, inter Regem Ludovicum & Hugonem Principem*. Voyez Voſſius *De Vitiis Sermonis*, où vous trouverez pluſieurs paſſages de divers Auteurs qui ſe ſont ſervis de ce mot. Voyez auſſi Mᵉ Dominicy dans ſon Traité *De Treuga & Pace*, & Jan de la Coſte ſur le Titre *de Trega & Pace* dans le Decret : & Mᵉ du Puy touchant les droits du Roy pages 77. & 78. & Mᵉ du Cange dans ſon Gloſſaire Latin. Mᵉ de Caſeneuve livre 1. de ſon Franc-Alleu, chapitre 10. eſtime que le Latin-barbare *treuga* a été fait de l'Alleman *trava* ou *trew*, qui veut dire *foy* : une Tréve étant une ſuſpenſion d'armes, à l'obſervance de laquelle l'un & l'autre parti engage ſa foy.

TRIBOULER. Dans le petit Dictionnaire du P. Labbe *tribulare* eſt expliqué par *tribouler*.

TRIBOULET. On appelle ainſi à Paris une freſſure de mouton. C'eſt un diminutif du mot de tripe. *Tripa, tripula, tripulum, tripuletum, tribulesum*, TRIBOULET. Rabelais 3. 45. parle d'un fou nommé *Triboulet*.

TRIBUNE. De l'inuſité *tribuna*, dit pour *tribunal*

TRICHER. De *tricare* ; d'où le compoſé *intricare*. *Trico*, *triconis* ſe trouve : & au lieu de *Trico* on a dit *Tricus*, par métaplaſme ; d'où *Tricaldus* dont eſt formé noſtre mot *Trigaud*.

TRICTRAC. Ce mot eſt formé par onomatopée du bruit que font les dez quand on les pouſſe ſur le Tablier. M. de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte pag 468. *Quod ad hunc verò tabulæ ludum attinet, duodecim Scriptorum, ſcientium eſt omnino eundem eſſe, paucis mutatis, cum eo quem vulgò* Trictracum *appellamus*, ὀνοματοποιῶς ; *à ſono quem calculi in Tabula moti faciunt*. Voyez Paſquier VIII. 52. On prononçoit anciennement *Tiliac* : les Allemans prononcent encore de la ſorte.

TRIGAUD. Voyez *Tricher*.

TRINGLE. Petite verge de fer, à laquelle on attache les rideaux. Nicot le dérive de *regula*, & Mᵉ Guyet dans ſa Note marginale manuſcrite ſur Nicot, approuve cette étymologie. *Regula* dit-il, *regla, rigla, ringla, tringla*, TRINGLE. Mᵉ Richelet dit que *tringle* eſt un petit morceau de bois, long & étroit : ce qui ne favoriſe pas peu l'étymologie de Nicot & de Mᵉ Guyet. Ce n'eſt pourtant pas la véritable. *Tringle* a été fait du Latin-barbare *taringula*, diminutif de *taringa* : lequel mot *taringa* ſe trouve en pluſieurs lieux dans la ſignification d'une verge de fer. Ce qui m'a été indiqué par M. l'Abbé Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris. La Paſſion de ſaint Quentin : *Juſſit vocari fabrum ferrarium, præcipiens ei ut faceret duas ſudes ferreas, quæ Gallicâ linguâ* Taringæ *vocantur ; quibus Beatus Quintinus à cervice uſque ad crura tranſigeretur*. Et dans l'Invention du même Saint : *Venerabilis igitur femina ſudes ferreas, quæ Gallicâ linguâ* Taringæ *vocantur, quibus ſuprà beatus Chriſti Martyr confixus fuiſſe dicitur, manentes adhuc in ejus corpore inveniens extraxit aliquas, & pro veneratione reliquiarum ſibi aſſumpſit*. Et dans la Paſſion de Saint Fuſcien & de Saint Victory : *Tunc Rictiovarus juſſit naribus & auribus eorum* tarincas *immitti, & cum clavis candentibus capita eorum tranſigi præcepit*. Uſuard ſur le 3. des Ides de Decembre : *Civitate Ambianis, Sanctorum Martyrum Victorici & Fuſciani, in horum naribus juſſit Judex immitti tres tarinchas*. ¶ L'étymologie de *taringa* ne m'eſt pas connûe. Mᵉ l'Abbé Chaſtelain croit que c'eſt un mot Gaulois.

TRINQUER. De l'Alleman *trincken*, qui ſignifie *boire*. Les Flamans prononcent *drincken*. De *trincken* les Italiens ont auſſi fait *trincare*. Gio. Camillo Peretio, dans ſon Indice ſur ſon Poëme intitulé, *Il Pallio conquiſtato*, explique ce mot en ces termes : *Trincare, bevere : parola Tedeſca*.

TRIOLET. Ce mot ſignifie deux choſes : une herbe appelée autrement *treffle* : & une ſorte de Poëme.

TRIPE. On ſe ſert de ce mot par toute l'Europe. Les Anglois diſent *tripe*, comme nous : les Flamans *trup* : les Eſpagnols & les Italiens *tripa*. Et comme nous diſons *une groſſe tripe*, pour dire une femme qui a un gros ventre ; les Italiens diſent *tripone* pour ſignifier un gros ventru.

TRIPOT. Jeu de courte-paume. De *tripodium*. Voyez *trepigner*. Le mot de *tripot* eſt un mot aſſez ancien dans nôtre Langue. Villon dans ſon grand Teſtament :

S'il ſceuſt jouer en un Tripot,
Il euſt du mien le Trou Perrette :

Où Marot a fait cette Note : LE TROU PERRETTE. *Un Jeu de paume de Paris*. Mᵉ de Caſeneuve dérive *Tripot* de τρίπα, mot du Grec recent qui dans le *Corona preciosa* eſt interpreté le *foramen*. Et il croit que les Tripots ont été ainſi appelez des trous dans leſquels on jette les bales en jouant : qui eſt une étymologie peu vrai-ſemblable.

TRIQUE. TRICOT. TRICOTER. De *ridica. Ridica, rica, trica*, TRIQUE. *tricæ, tricum, tricotum, tricotare*, TRICOT, TRICOTER. On y a prépoſé un T : comme en *tante*, d'*amita* : en *tarir*, d'*aridire*. *Ridica*, dans ſa premiere ſignification, a été dit d'un bâton en général : de-même que *rudis*, d'où il a été formé, *Rudis, rudicis, ridicus*, RIDICA. Et *rudis* a été fait de ῥάβδος qui ſignifie *une verge*. *Ridica*, dans ſa ſegonde ſignification, a été dit d'un bâton ſervant d'échalas. Et il ſe trouve en cette ſignification dans Varron *de Re Ruſtica* livre 1. chapitre 8. & 26. dans Columelle IV. 26. dans Pline XVII. 22. & XVIII. 26. & dans le Digeſte, en la Loy XI. *Quòd vi aut clam*, qui eſt d'Ulpien. De *ridica*, les Eſpagnols ont fait *rodrigar*, pour dire *échalaſſer des vignes*. *Ridica, rudica, ruaicare, rudigare*, RODRIGAR. *Rutica*, pour *rudica* ſe trouve dans les Gloſes Anciennes. ῥάβδος *rutica, pertica*. Voyez *roſſer*.

TRISAÏEUL. Ceux qui dérivent directement ce mot François du Latin *tritavus*, n'entendent pas l'analogie. Il vient de *tritavolus. Avus, avolus* ; d'où l'Italien *avolo, aiolus*, AIEUL. Ce mot au reſte, n'eſt pas ancien dans noſtre Langue

Digitized by Google

Langue & selon Paſquier, Denis Sauvage eſt le premier qui l'a employé. *Je say bon gré*, dit Paſquier, liv. VIII. chap. 50 de ſes Recherches, *à Denis Sauvage, Seigneur du Parc, lequel en ſa traduction des Hiſtoires de Paul Jove liv. 37. appelle Mahomet biſaieul, Amurat triſaieul, de Soliman Empereur de Conſtantinople. Et devant lui, celui qui ſous le nom de Féal Serviteur, fit imprimer la Vie du Chevalier de Bayard, en l'an 1527 n'avoit uſé du mot de* Triſaïeul, *ains* Ternaïeul, *au premier chapitre de ſon livre. A faute dequoy des Eſſars, homme qui toutefois faiſoit grande profeſſion de bien eſcrire entre les Courtiſans de ſon temps, fut contraint de dire au huitième livre de ſon Amadis, parlant de quelque Chevalier, qu'il eſtoit fils du fils de ſon fils; par une pauvreté qu'il ſentoit eſtre pour cet egard en noſtre Langue.* Ce Denis Sauvage floriſſoit ſous Henri II. C'eſt un des perſonnages introduits dans le Dialogue de l'Orthographe de Jaques Peletier.

TROC. Voyez *troquer*.

TROCHE. TROCHET. *Nicot:* TROCHE'E, *c'eſt un bouquet de poirier ou pommier, où il y a dix ou douze poires ou pommes, tenantes audit bouquet.* Et par cette reſſemblance à une trochée de poires ou de pomines on a appellé *trochure* les cornes, au nombre de trois ou quatre, du feſte de la teſte des cèrs. Voyez Nicot au mot *endoüiller*. *Troche* peut venir de *troupe*. *tropa, troca*, TROCHE. Voyez *trompe*. Il y a en Anjou pluſieurs perſonnes du nom de *Trochon:* ce qui fait voir qu'on a auſſi dit *trochon*. Il y a auſſi une famille noble du nom *de la Troche*.

TROESNE. Arbre appelé *liguſtrum* par les Latins.

TROGNE. Mr Rigault dans ſes Obſervations ſur Tertullien p. 55. de la 2. edit. le dérive de τρογόω. Τροχοῦλα, *ſtatua in clypeo, expreſſo cum thorace vultu. Inde eſt quod apud nos etiam plebecula uſurpat* la trogne à un tel. *Cambris & Britannis* trom. C'eſt la remarque qu'a fait Mr Bochart à la marge de ſon exemplaire de mes Origines.

TROMPE. Voyez *trompette*.

TROMPER. Mr de Valois le jeune veut qu'il vienne de *ſtrophare*, qui a eſté fait de *ſtropha*, qui ſignifie tromperie. Sénéque Epiſt 26. *Remotis ſtrophis, ac ſuciis.* Martial: *Jam ſtropha talis abit.* De *ſtropha*, on a dit *ſtrophoſus*, qui ſe trouve dans Adalberon: *Hunc gener inſidus ſtrophoſo fallere queſtu Maluit inſontem.* Au lieu de *ſtrophare*. on a dit *ſtropare*. Les Actes de S. Thyrſe, dans Bollandus: *Quantum arte Magica ad obſtropandos oculos hominum, facis ut te non videant dum cruciaris.* Et au-lieu de *ſtropare*, on a dit *tropare*, & *trompare*. C'eſt ainſi que Mr de Valois le jeune tiroit la généalogie du mot *tromper*. Mais pour moy, je croirois volontiers que ce mot viendroit de *traupare*, qu'on aura fait de l'Eſpagnol *traupa*, qui ſignifie cet inſtrument à prendre des ſouris que les Latins appellent *decipula*, & les Italiens *trappola* Nous avons dit demeſme *atrapper*, de *trappe*. Voyez *trappe*.

TROMPETTE. De *trompetta*, inuſité, diminutif de *tromba*, auſſi inuſité. *Tromba* a été fait de l'Alleman *drumbon*, ou *triumbon*, qui dans le petit Gloſſaire de Lipſe eſt expliqué par *tuba:* Ou du Grec τρόμβος, qui, dans Lycophron, ſignifie *une conque*. Les conques ſervoient autrefois de trompettes.

Mr Guyet dérivoit *Trompette* de *tuba. Tuba, tomba, tromba, trompa:* d'où, diſoit-il, le François TROMPE: *trompa, trompetta*, TROMPETTE. Le P. Labbe blâme ceux qui le dérivoient de *tuba* & de τρόμβος, prétendant que c'eſt une onomatopée. TROMPE, dit-il, TROMPER, TROMPETTE, TROMPETER, *viennent du ſon qui ſe fait ordinairement dans les cors de chaſſe*, trom, trom, trom; *& non pas de* tuba, *ny du* tarantara *du bon Ennius, qu'il avoit formé ſur le ſon clair & gaillard des Clairons & de la Doucine: beaucoup moins du* τρόμβος *de nos Helleniſtes*, concha, buccinum; *parce-qu'autrefois on n'uſoit de conque au lieu de trompette.*

Nous appelons en Anjou *trompe*, ce qu'on appelle à Paris *un ſabot*; qui eſt le *volubile buxum* de Virgile. De τρόμβος; d'où τρόμβος, τρόμπα, & τρόμπα. Tzetzes: καὶ ὁ τρόμβος, ἡ τρόμπα, βομβύλιος καὶ βόμβιξ καλεῖται. Le Scholiaſte de Pindare: Τρόμβος, ὃ κοινῶς τρόμπα, ὃν τινες καὶ βόμβιξ. βόμβιξ c'eſt cette trompe dont nous parlons.

TRONC d'Egliſe. De *truncus*. Innocent III. dans une de ſes Epiſtres à l'Archevêque de Magdebourg: *In ſingulis Eccleſiis truncum concavum poni præcipimus, tribus clavibus conſignatum.*

TROP. Du Latin-barbare *troppum*: qui ſe trouve pour ſignifier *un troupeau*. Voyez *troupe*. Dans la Langue des Languedociens *troppo* eſt adjectif. *Son tropos:* ceſtadire, Ils ſont en trop grand nombre. *Tropos ſon muchos:* ceſtadire, *Trop eſt trop.*

Les Italiens diſent demeſme *troppo:* que j'ay tiré dans mes Origines Italiennes de *turba. Turba, turbum, trubum, trupum, tropum*, TROPPO. Mr Ferrari le dérive d'*ultro plus.*

TROQUER. Lat. *permutare*. Les Eſpagnols diſent auſſi *trocar*. Les Anglo-Saxons diſoient *to truckę*, pour dire *mercari, vel merces alias pro aliis mutare*. Voyez Méric Caſaubon page 364. de ſa Diſſertation ſur l'ancienne Langue Angloiſe. Ce qui donne ſujet de croire que ce mot eſt Alleman d'origine, & que le François *troquer*, & l'Eſpagnol *trocar*, viennent de ce mot Alleman.

TROTER. Mr Guyet le dérivoit de *tripodon. Tripodon, tripado, tropido, tropito, tropo, trotto*, (mot Italien) *trote*, (mot Eſpagnol) *tropidare, tropitare, troptare*, TROTTER. Mr de Saumaiſe, ſur l'Hiſtoire Auguſte page 245. le dérive de *tolutare*. Voicy ſes termes: *Tolutare, Tiotare: & inde noſtrum* Troter. *Nam tolutim incedere equus etiam dicebatur qui trepidabat. Hinc* Tolutarii & TOLUTARES *qui, qui &* TREPIDARII. Tolo *vetus verbum, pro* tollo. *Nam veteres non geminabant conſonantes: unde compoſitum* abſtulo *apud* Diomedem: *&* attulo. *Naevius:* dotem ad vos nullam attulat. *Plautus:* aulas abſtulas. *A* tolo *igitur*, tolui, tolutum. *Hinc* tolutim: *ut* volutim. *Dicti autem*

autem tolutim ejusmodi equi, quòd crura altiùs tollerent in currendo, & subsultim incederent. Charles de Bouvelles le dérive de *tero, quasi* Terotor, *id est, terram pedibus terere.* Le Pére Labbe veut que ce soit une onomatopée : à cause du bruit que font les chevaux en trottant. Je suis pour l'étymologie de Mᵉ de Saumaise.

TROU : pour *foramen*. Voyez *trouer*.

TROU *de chou*. On dit *trou de chou*, & *tronc de chou*. *Trou de chou* se trouve dans Rabelais v. 18. *En sa dextre tenoit un gros trou de chou*. Rabelais livre 1. chapitre 24. a dit de-même *trou de lentisque*. *Trou de chou* se trouve aussi dans Nicot au mot *Chou*. Olivier de Serres dans son Theatre d'Agriculture livre 2. chapitre 3. & Mᵉ Fremont d'Ablancourt dans le nouveau Dictionnaire de rimes (car ce Livre est de Mᵉ d'Ablancourt, & il l'a fait à mon instigation) ont dit *Tronc de chou*. Et Mᵉ Richelet a remarqué que c'est ainsi qu'on parle dans les marchés de Paris. Mais quoyqu'on parle de la sorte dans les marchés de Paris, il faut neanmoins dire, *Cela ne vaut pas un trou de chou*. C'est ainsi qu'on parle & à Paris & dans toutes les Provinces de France. Et qui diroit *cela ne vaut pas un tronc de chou*, parleroit trés mal, n'en déplaise à Mᵉ Richelet. Ailleurs on peut dire *un tronc de chou. Ce tronc de chou est tout sec.* Villon a dit *un trongnon de chou. D'un trongnon de chou, un naveau.* Voyez *troignon*.

Il me reste à parler de l'étymologie de *trou de chou*. Nicot, au lieu allégué, dit qu'on a dit *trou de chou*, pour *tronc de chou*. Cela n'est pas véritable. *Trou de chou* n'a pas été fait de *truncus*, mais de *tursus*, fait de *thyrsus*. Les Gloses Anciennes : *tursus*, κανδὸς. Et l'on a dit *tursus* pour *thyrsus* ; comme *lacruma*, pour *lacryma*. De *tursus* les Espagnols ont fait *trozo*.

TROUBLER. De *turbulare*. *Turba*, *turbula*, *turbulum*, TROUBLE : *turbulare*, TROUBLER. *Turbula* se trouve dans Ammian Marcellin pour une *sédition populaire*.

TROUER : pour *perforare*. Mᵉ Bochart le dérivoit de πεζω, *perforo* : πρύμνα, c'est *foramen*. Le Bas-Breton dit *toul*. Périon le dérive de πρύμνα. πρύμνα *foramen, postremis duabus detractis, & O inter R & T locato*, TROU *multis locis Gallia nostra vocant*. Mᵉ de Caseneuve le dérive du Latin barbare *traugus*, qui se trouve en cette signification dans les loix Ripuaires titre 43. Et cette étymologie me paroît fort raisonnable. Voyez-la.

TROUPE, TROUPEAU. *Turba*, *truba*, par métathèse, *trupa*, TROUPE. *Trupum*, *truncellum*, TROUPEAU.

TROUSSE. TROUSSEAU. TROUSSER. Les Allemans appellent *troff* le bagage d'une armée ; & ils appellent un goujat *trofbuc*, comme qui diroit *Garçon de bagage*. Et comme les Cavaliers portent d'ordinaire leurs équipages derriere eux dans quelques valises, sur la croupe de leurs chevaux, je croy que de-là nous avons fait le mot de *trousse*, en ces façons de parler, *porter en trousse, avoir les ennemis aux trousses*. Et parce que les valises qu'on porte en trousse sont d'ordinaire bien ramassées, je croy aussi qu'on a dit *trousser*, pour *colligere*. *Trousser sa robe*. Et ce qui ne me confirme pas peu en cette opinion, c'est cette façon de parler *trousser bagage*. Nous disons outre cela, *une trousse*, pour un carquois : ou parce qu'un carquois est retroussé & ramassé, ou parceque les Cavaliers le portent en trousse.

TROUVER. Mᵉ l'Abbé Châtelain, Chanoine de Paris, tient l'origine de *trouver* introuvable. Mᵉ Ferrari a eu la même pensée. *Alii quarant* : dit-il, *ego interim conquerar me, undenam sit* trovare *pro* reperire, *nondum reperire potuisse*. Il ajoûte : *Nisi sit à* reperire, *reperitare, reperitorare, retrovare*, TROVARE. L'analogie ne permet pas qu'on fasse *trouver* de *reperitorare*. Mᵉ Guyet le dérivoit de *treuvare*, inusité, qu'il croyoit avoir été formé d'εὑίσκω, dit pour ἐυρέω, εὑρεῖν, *treuvare* : qui est une étymologie qui n'est pas meilleure que celle de Mᵉ Ferrari. Mᵉ de Valois le jeune le dérivoit de *trudere* : comme *trou*, de *trusum*. Et cette étymologie ne me plaît pas davantage que les précédentes. Mᵉ du Cange le dérive de l'ancien mot Gaulois *treu*, dans la signification de *tribut*. Voicy ces termes : *Vocis* treuver, *sensu hodie efferimus*, trouver, *ut Itali* trovare, *etymon petendum ab ejusmodi tributorum Collectoribus, qui dicebantur* avoit treuvé, *cùm tributum, seu* le treu, *exegissent : quam vocem posmodum pro* invente *usurpavimus. Le Roman de Merlin, Manuscrit*. Et chevauche tant k'en la foreſt se met, & trueve les esclos, si point tant aprés le Chevalier, *&c*. Il ajoûte : *Neque mirum, si Octavius Ferrarius, vir doctissimus, vocis* trovare *etymon ignorare se profitetur, cùm à vetere idiomate vocabulorum plerumque origines sint petendæ*. J'ajoûte à l'exemple de *treuver* allégué de Merlin par Mᵉ du Cange, celuy-cy d'Hélinand dans son Poëme de la mort, Stance 33.

Qui tos ſes biens & ſes maux truéve.

Cette étymologie de Mᵉ du Cange ne me déplaît pas. Mais elle ne me satisfait pas toutafait. En voicy une autre que je propose à mes lecteurs. *Recuperare, recuberare, reuberare, treuberare, treuverare, treuvrare, trenvare*, TREUVER. On y a prépoſé un T : comme en TRIQUE de *ridica*. Voyez *trique*. De *cuperare* apocope de *recuperare*, les Espagnols ont fait *cobrar*. *Treuver* est l'ancien mot François.

TRU. C'est un vieux mot qui signifie les subsides que les Rois ont accoûtumé de lever sur les sujets. Philippe Mouskes dans son Histoire, parlant de Jules César :

Ki tant fut prous & conquérant,
Ki par tot le monde tru ot,
De ceux d'Espaigne avoir ne pot
Son treu.

Boutillier dans sa Somme Rural use souvent de ce mot. Il vient de *tributum*. On a aussi dit *truage*. Martial Pâris dans les Vigiles de Charles VII :

Las du bon temps du feu Roy les tres-ſage
Point n'y avoit en tant de lieux truage,
Ny de ſubſides.

On a dit aussi *truande*. Le Roman de la Rose :

Et prie & requiert & demande,
Comme mandiant à Truande.

Moliére dans son Cocu Imaginaire :

——*Ah! Truande, as-tu bien le courage*
De m'avoir fait cocu dans la fleur de mon age?

Et *Truandaille*. Un vieux Noël :

Vous n'estes rien que truandaille,
Vous ne logerez point ceans.

Dans le Cartulaire de Saint Lazare près Paris, *Vicus Trutenaria* c'est la rue de la Truanderie. Voyez Mr Galland au traité du Franc-alleu pag. 89. & 90.

TRUCHEMAN. Nicot le dérive du Chaldéen *Targeman*. *L'Espagnol* (ce sont ses termes) *dit aussi* Trucheman, *on* Trujaman, *pour le mesme. Il vient du mot Chaldée* Targeman, *qui signifie* Expositeur ; *lequel vient de* Targum, *aussi mot Chaldée, qui signifie* exposition d'une Langue en autre. *Les Arabes l'usurpent de-mesme ; ce qui a fait dire à Antoine Nebrisse, que c'est un mot Arabique. Les anciens Rimeurs Provençaux disoient* Drogeman, *comme il se voit en ce vers de Rigaud de Berbezill :*

Ma chanſos mer' Drogemans lai on jeu non aus anar.

Et à présent encore, aux pays de Surie, & adjacens, ce mot Drogoman *est en usage, qui est fait dudit Chaldée par mutation de la lettre* T *tenne, en sa moyenne* D, *& par transposition de ces lettres* AR. Casaubon contre Baronius pag. 680. le dérive du Chaldéen *Meturgeman*. Ἐρμηνεὺς τοῦ Αθανασίου ex sensu usurpat, quo dixit Paulus 1. Corinth. XII. 10. ἑρμηνεία γλωσσῶν, de translatione unius linguæ in alteram. Genes. XLII. 23. מליץ melits *Paraphrasta, Onkelus & alii, exponunt* Meturgeman, *quem nos Galli, corruptâ voce Chaldaicâ, dicimus* TRUCHEMAN: *is est, qui unam linguam transfert in aliam. Pro eo dixerunt Græci* ἑρμηνεύς. Et c'est aussi l'étymologie que Trippault en avoit donnée avant Casaubon. Il vient du Turc *Terdgiumen*, qui signifie la mesme chose ; mais qui a été dit, sans doute par corruption de *Meturgeman*, qui signifie *Interprète*. Anciennement parmy les Juifs celuy qui leur prêchoit ne parlant pas assez haut pour être entendu de tout le peuple, avoit un homme auprés de luy qui redisoit au peuple d'une voix plus haute ce que le Prédicateur avoit dit, & qui pour cela s'appeloit מתורגמן *Meturgeman*, comme il se voit dans le Talmud Babylonien & dans le Hiérosolymitain, & dans le Midrasim en divers endroits. Les anciens Provençaux, comme Nicot l'a remarqué, disoient *Drojeman* : ce qu'ils avoient pris des Vénitiens qui disent *Dragomano*. qu'ils ont pris des Grecs du bas siécle, qui ont dit Δραγούμανος & Δραγόμης. Codin : ὁ μέγας Δικαιοφύλαξ φησὶν ὅτι ὁ Ἑρμηνεὺς, οὓς καὶὸς ὀνομάζουσι Δραγουμάνους. Malaxus dans l'Histoire des Patriarches: μήτην δὲ καὶ Δραγουμανεύειν, ὅπου ἤμελλε. De Δραγουμάνος, on a fait le verbe Δραγουμανίζειν, qui se trouve dans Niceras, & ailleurs.

TRUFFE, ou *truffle*. Jan Picard dans sa Celtopédie le dérive de τρυφὴ, *délices* : Les truffes, dit-il, ayant de tout tems fait les délices des tables. Il vient du Latin *tuber*. *Tuber, tuberis, tubere, trubere, trufere*, TRUFE, TRUFLE.

TRUIE. De *troia*. Messala Corvinus : *Troia namque vulgò Italicè Latinèque* scrofa *vel* sus *dicitur*. Les Gloſes d'Isidore : *bestemia. troæ*. Cujas sur la Loy 67. *de Leg. 2. Troias omnes meas do, lego : Ut Messala lib. de Orig. Aug. Scribit ſues vulgari sermone* troias *appellari : ut solemnes Galli appellare* truies. Les Italiens disent encore à-présent *troia* en cette signification ; & *troiata* pour une étable à pourceaux, & pour le nombre des cochons qu'une truie a eus d'une même ventrée.

TRUITTE Poiſſon. De *trutta*, ou *trota*. Les Gl. Anciennes φρύκτης, *trutta*. Scaliger dans ſes Leçons ſur Auſone livre 1. chap. 3. Trocarum *nomen apud unum Ambroſium vidi, & vetus Gloſſarium*. Les Eſpagnols diſent *trucha*.

TUAUTEM. Rabelais 1. 13. *Et bientoſt en ſauray le tuautem*. Et 2. XI. *Car j'ay dit le tuautem*. C'eſt-à-dire, la fin : qui eſt une façon de parler priſe des Leçons du Bréviaire, qui finiſſent par *Tu autem, Domine, miſerere noſtri*.

TUCQUET. Rabelais 2. 14. *Quand je fus ſur un petit tuquet qui eſt auprés, je me retournay arriere, comme la femme de Loth, & vy toute la ville bruſlant*.

TUER. Eraſme dans ſon Traité de la Prononciation de la Langue Grecque & de la Latine, le dérive de θύειν, *ſacrificare. maſtare*. Voicy ſes termes : *Quin & Latini ex* Sylla SULLAM *facinnt: ex* ἀφύα, apua. *Idem arguit quòd Galli, vulgò pro* θύειν, *dicunt* TUER : *id eſt*, maſtare, *uſurpatâ voce Græcâ : niſi quod abjiciunt aſpirationem*. Budée, page 213. de ſes Commentaires de la Langue Grecque de la derniere édition ; Jan Picard dans ſa Celtopatie ; Henri Etienne, dans ſes mots François dérivez du Grec ; Pétion dans ſon *de Lingua Gallica cum Latinâ cognatione* ; Trippault dans ſon Celt-Helleniſme ; & Goſſelin dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, & Mr Lancelot dans ſes Racines Grecques, & Mr de Caſeneuve, luy ont donné la même étymologie. *Tuer* a été fait de l'Alleman *todten*, (qu'on prononce *teuten*) qui ſignifie la meſme choſe, & qui vient du mot *tot*, qui ſignifie *mort*. En Languedoc on dit encore aujourd'huy *tuta*, pour dire *tuer*. De l'Alleman *todten* les écrivains Latins des bas ſiécles ont fait *tutare*, dont vous trouverez pluſieurs exemples dans le Gloſſaire de Mr du Cange. Dom Edme de Martène, qui dans ſon petit Gloſſaire imprimé à la fin de ſon Traité *de Antiquis Monachorum Ritibus*, dérive le Latin *tutare* du François *tuer*, n'a pas bien rencontré. ¶ Le P. Labbe a écrit que *tuer* vient du bruit que feſoient nos Ancêtres en guerre, pourſuivant leurs ennemis, en diſant *tue, tue*, qui dure encore maintenant : ce que je ſouhaiterois qu'il n'euſt point écrit.

TUF, TUFE, TUFEAU. Sorte de pierre. *Tuf* a été fait de *tophus*, & de *tophellus*, diminutif de *tophus*, on a formé *Tufeau*. *Tophus* ſe trouve dans Virgile.

Et tophus ſcaber, & nigris exeſa chelydris
Creta.

C'eſt au 2. des Georgiques, vers 214. Mr Guyet dérivoit *tophus* de τῦφος, de cette maniere : τῦφος, φῶφος, φῶπος, τῶφος, *tophus* : qui eſt une étymologie peu vray-ſemblable.

On appelle *Dubus* à Poitiers, ces grands rochers qui ſont autour de Poitiers. Et on les appelle de la ſorte par corruption, au lieu de *tufes* ; comme qui diroit, *Rochers, pierres*. On a changé le T en D. C'eſt ainſi que le petit peuple d'Amboiſe dit *du dubet*, pour dire *du duvet*.

TUIAU. De *tubellus*, diminutif de *tubus*.

Digitized by Google

Mr Huet Ev. d'Avranches le dérivoit de *tullus*, dans la signification d'un *aqueduc* : comme *beau*, de *bellus : peau*, de *pellis* ; ce sont ses termes, auſquels il ajoûte qu'on lit *tallus* & *tallius*.

TUILLE. De *tegula*. TUILLIER : De *tegularius*. Nous diſions anciennement *tieule* & *tieuller*. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe : TEGULA, *tieulle*. TEGULARIUS, *tieuller*. J'ay connu dans l'Anjou deux familles du nom de *Teullier*.

TUILLERIES. Jardin du Louvre : ainſi appelé parcequ'il y avoit autrefois en ce lieu-là des Tuilleries : ceſt-à-dire, des lieux où l'on feſoit de la tuile. Je remarqueray icy par occaſion, qu'il y avoit de-même à Athènes un lieu appelé *Céramique :* ceſtadire *Tuilleries*.

TULIPE. Fleur. Du Turc *tulipant*. Bodæus à Stapel dans ſes Annotations ſur le livre des Plantes de Theophraſte, page 1171 *Nomen* Tulipa *accepit à pilei Sclavonici ſimilitudine, qui Turcis dicitur* tulipant, dulpant, dublent. *Hunc pileum videtur hic flos formâ exprimere.* Buſbec dans l'épitre premiere de ſon Ambaſſade de Turquie : *Per hæc loca tranſeuntibus, ingens ubique florum copia offerebatur : Narciſſorum, Hyacinthorum, & eorum quos Turcæ* Tulipen *vocant.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 306. TULIPA, *eſt flos è Turcia adlatus, ac gentis nomen retinens : quod illis & pileum notat Turcicum, & hunc florem. qui pileum Turcicum refert. Uti verò flos à ſimilitudine ejus pilei, ita pileus Turcicus ſic vocatus videtur à figura globoſa quâ refert πῖλον, hoc eſt, lanam purgatam, ingue globos compoſitam, ut colo adaptetur : eaque & doctiſſimi Martinii in Etymologico ſuo ſententia eſt.* Fulvio Teſti dans ſon Ode au Sgr. Franceſco Mantovani :

Gradito è ciò che pellegrino arriva.
Familiar teſoro
Scena di pregio, e nella copia è vite.
Gigli e Narciſi eran del noſtro Aprile
Vulgar pompa : e tra loro
Porpora trivial la Roſa apriva :
Quando da ſtrana riva
Vennero ſconoſciuti, e però grati
I Tulipani, a far più belli i prati.

Dans ma jeuneſſe, j'ay vu vendre tel oignon de Tulipe trois cens piſtoles : tant la Tulipomanie étoit grande. Mais cette manie eſt paſſée, il y a déja long-tems : & on ne donneroit pas préſentement cinq ſous de l'oignon de la plus belle Tulipe du monde.

Je reviens à l'origine de notre mot de *Tulipe*. Nous prononcions anciennement *Tulipan*. Vous trouverez ce mot dans le Theatre de l'Agriculture de Du Pradel. Voyez *Turban*.

TULLE. Ville. De *Tutela*.

TUORBE, TEORBE, ou TIORBE. *Tuorbe* eſt aujourd'huy le plus uſité.

TUQUET. Mot Gaſcon, qui ſignifie une eſpéce de hibou. Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, page 251. *Vaſconibus* Tuquets *vocantur, quaſi* Duquets : *ſunt enim parvi Duces.* Voyez *Duc*.

TURBAN. Il y en a qui le dérivent de l'Alleman *turkiſchband*, ceſt-à-dire, *bandes entortillées à la Turque*. Les Hébreux appellent ainſi la Tiare du grand Preſtre מצנפת, de צנף qui ſignifie *entortiller*. Mais il vient du mot Turc *tulbant*, qui ſignifie *une bande de teſte*. Voſſius *de Vitiis Sermonis* page 307. TULIPANTUM *ejuſdem eſſe originis arbitror, ac* tulipa, *de quo diximus. Eſt verò* tulipantum *tegmen lineum ſubtiliſſimi operis, quo Turcæ candidis involvere ſpiris caput ſolent. Atque inter alia eo differunt Perſæ à Turcis, quòd cum Turcicus ille habitus ſuperbiæ ſit plenus, Perſa modeſtiæ ergò jubeant caput velare tegumento de lana confecto. Atque inde nomen* Sophi, *ſeu* Sophini, *datum Iſmaëli, Erdebilis filio, qui à Turcica Alcorani Religione receſſit, ſibique ac poſteris Perſia Regnum peperit. Vulgò tamen Iſmaëlem hunc à Sophis ſive Sapientibus Perſiæ, qui antiquitùs* Magi *dicebantur, nomen* Sophi *accepiſſe arbitrantur. Sed aliter eſt. Nam Arabicè* ſophi *eſt* lana ; *ac contemtim hoc nomen ab Oſmanidis datum eſt Iſmaëli, quòd novæ Religionis caput non magni pretii lino, ſed vili velaret panno : qui quia rubri erat coloris, eò, non* Sophini *modò. ſed etiam* Kiſelbaſſilarii, *quaſi* capitâ rubra, *nuncupantur. Hæc cui fatis non ſunt, adeat Leunclavium in Pandectis Turcicis, præſertim cap.* 188. Les Turcs ont pris ce mot des Perſes. Mr de Saumaiſe *de Modo Uſurarum* page 104. *κυβαία Græcis id omne quod acuminatum more pyramidis vel tiaræ Perſicæ, ejus præcipuè quam Regibus ſolis geſtare licitum erat, quam ὀρθὸν vocabant. Heſychius : κυβαία, ὀρθὴ πᾶσα, ταύτη δ' οἱ Πέρσαι βασιλεῖς μόνη ἐχρῶντο. Perſa hodie vocant* Dulband, *hoc eſt*. vinculum capitis, *vulgò* TURBAN. C'eſt la véritable étymologie. ¶ J'oubliois à remarquer que ce qu'a dit Voſſius au paſſage cy-deſſus allégué que *ſophi* en Arabe ſignifie *de la laine*, n'eſt pas véritable. C'eſt *ſuph* qui ſignifie de la laine.

TURBOT. Poiſſon. De *turbottus*, diminutif de *turbus* : ainſi que *turbinus*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Gloſes. *Turbinus*, θρήμυς. *Turbus* a été fait de θρήμυς ; pour lequel on a dit θρίμυς. Τρίμυς, πρῖμος, πρῖος, *turbus*, *turbinus*, *turbottus*, TURBOT. Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 126. 9. *Rhombos illos Galli, Latinâ voce non uſitatâ*, Turbots : *ſic enim figuram vocamus Mathematicam quadrangulam per dimetientem produſtiorem.* ¶ Les Bas-Bretons diſent *turboden*. Voyez *tourbillon*.

TURC. On appelle ainſi un petit ver qui s'engendre entre l'écorce & le bois des arbres, & qui les perce & en ſuce la ſéve, à cauſe qu'il s'attache pluſtoſt aux poiriers de bon-Chrétien qu'aux autres arbres, & qu'il eſt comme leur ennemi particulier. Voyez la Baraudiere liv. 2. de ſon Traité du Jardinage, chap. 8.

TURCOT. Oyſeau. Gr. ἰύγξ. Lat. *torquilla*. Belon livre VI. de la Nature des Oyſeaux, chap. 18. *Soit que nous appellions un oyſeau* Tercot, Turcot, *ou* Torcou, *nous ſuivons l'étymologie antique* Torquilla, *pour exprimer un petit oyſeau, qui eſt rarement veu : lequel ayant eſté trouvé la premiere fois allongeant ſon col ès mains d'un Villageois, & maniant ſa teſte, faiſoit la plus eſtrange mine qu'on puiſſe voir faire à oyſeau : car il ſembloit que ce fuſt une teſte d'un ſerpent.* Voicy la deſcription qu'en fait Ariſtote au chap. 12. du liv. 2. de ſon Hiſtoire des Animaux : *cum*

Digitized by Google

ἢ ἐπὶ μικρῷ μᾶλλον καίζειν τὸ δὲ εἶδος παύσιον. ἰδία δὲ ἐγὼ τὸ μὲν μὴ δακνόμενος, καὶ τὸν γλαῦκα ὁμοίως τοῖς ὄφεσι, &c.

TURLUPIN. Sorte d'injure. Rabelais dans le Prologue du liv. 1. *Autant en dit un Turlupin de mes livres.* De certains Hérétiques appelés *Turlupins*, qui vivoient vers l'an 1372. Gaguin en la Vie de Charles V. *En meſme temps print fin quelque héréſie ou ſuperſtition iſſuë des Turlupins; c'eſtoit le nom des Héréſiques, qui s'eſtoufſoient eſtre nommez de la compagnie des pauvres. Leurs livres & veſtemens furent bruſlez au marché aux Pourceaux de Paris, hors la porte Saint Honoré. Auſſi fut Johanne Dabentonne; & un aultre avec elle, le nom duquel declairerent les Hiſtoriens, ſinon qu'il, & celle Johanne Dabentonne, eſtoient les principaux preſcheurs de cette ſecte. Mais cettuy que ſans nom mettons, comme il fut treſpaſſé en priſon avant la ſentence de ſa crémation, à ce que ſon corps ne pourriſt, on le garda quinze jours dedans un tau de chaux, & au jour déterminé pour ſa punition, fut bruſlé.* Du Tillet en ſa Chronique des Rois de France, ſous Charles V. *La ſuperſtitieuſe Religion des Turlupins qui avoient donné nom à leur ſecte* la Fraternité des pauvres, *fut condamnée & abolie, & leurs ceremonies, livres, & habits, condamnez & bruſlez.* Genebrard dans ſa Chronologie: *Turelupin Cynicorum ſectam ſuſcitantes de nuditate pudendorum & publico coitu.* Voyez Gerſon en ſon Sermon de Saint Louis, & dans ſon Traité *de Examine doctrinarum*, Conſideration VI. Bernardus Lutzemburgius & Prateolus dans leurs livres des Sectes. Dans la plûpart des éditions de Rabelais, au-lieu de *Turlupin*, il y a *Tirelupin.*

TURLUPINADES. On appelle ainſi de mauvaiſes plaiſanteries. Voyez le Pere Bouhours dans ſes Nouvelles Remarques ſur la Langue Françoiſe. Et on les appelle de la ſorte, d'un certain Farceur appelé *Turlupin*, qui étoit le Plaiſant de la Farce dans la Troupe des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne du tems que Belleroſe étoit le chef de cette Troupe.

TURQUIN. Voyez *Turquoiſe.*

TURQUOISE. Pierre précieuſe: ainſi appelée de ſa couleur bleue, qui eſt la couleur favorite des Turcs; d'où vient que les Italiens appellent le bleu *Turchine.* La Cruſca: TURCHINA, *pietra preziosa: così detta, dal suo colore, che anche si chiama cilestro.* Scaliger contre Cardan, ccexxv. 10. en parlant des noms des couleurs: *A regionibus quæ in usu habuerint*, Hiſpanus; *Murinenſis; & nunc vulgò* Perſus, *à Perſis: & in Italia*, Turchinus, *à Turcis: idem color, aut ſimilis: unde* Turcheſie. ¶ Pedro Teneira dit que les Turquoiſes viennent de Nixabar, province du Royaume de Perſe qui confine au Turkeſtan, & que de *Turkeſtan* cette pierre a été appelée *Turkoiſe.* Cela peut être.

TUTAYER. Moliere dans le Miſantrope, page 147.

Il tutaye en parlant ceux du plus haut étage:
Et le nom de Monſieur *eſt chez luy hors d'uſage.*

TYMPANISER. L'Anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de Mr de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe: Tympaniſer *ſignifie publier & divulguer une choſe, en parler hautement & publiquement, comme ſi on le faiſoit au ſon du tambour: car* tympan *ſignifioit autrefois un tambour, comme on le peut voir dans nos anciens Auteurs, qui ont dit auſſi fort long temps* tympaner; *& enſuite*, tympaniſer; *& après*, tambourinet, *pour* battre le tambour: *mais comme nous ne diſons plus* tympaniſer *au propre, nous nous en ſervons au figuré, & en une ſignification deſavantageuſe. On dit à une perſonne qui s'engage dans une mauvaiſe conduite*, Vous vous allez faire tympaniſer. *Car on ne dit point en bonne part*, Ils ont tympaniſé cette belle action, *pour dire*, Ils ont publié cette belle action. *Et la raiſon de cela vient ce me ſemble de ce qu'autrefois on faiſoit les adjournemens à trois briefs jours dans les carrefours contre les accuſez en fuite. On faiſoit, dis-je, ces publications au ſon du Tympan, ou du tambour: ce qu'on pratique encore aujourd'huy dans les petits lieux où l'on n'a pas dequoy entretenir un Trompette.* Cette étymologie eſt bonne: mais elle eſt priſe du Pere Labbe. Voicy ſes termes; qui ſont de la page 479. de la premiere partie de ſes Etymologies Françoiſes: TYMPANISER QUELQU'UN, *c'eſt proprement le crier par les ruës au ſon du tambour, comme on fait maintenant avec la trompette par les Crieurs Jurez; & publier ſes défauts tout haut, & ſi manifeſtement que perſonne ne les puiſſe ignorer.*

V A.

VACARME. Je ne ſay d'où vient ce mot. Voyez ce qu'en dit Mr de Caſeneuve.

VACIET. Fleur. De *Vaccinietum*, dimiſnutif de *Vaccinium.* Les Gloſes Anciennes: ὑάκινθος, ἄνθος, *vaccinium.* Et *vaccinium* a été fait de ὑάκινθος; de cette maniere: ὑάκινθος, ὑακινθίνος, ὑακίνθινος; *vacinthus, vacinthi. vacinthinum*, VACCINIUM Fulgence livre 3. de ſes Mythologiques, dérive ὑάκινθος, de *cynthos*, qu'il dit ſignifier *fleur* en langage Attique. C'eſt à l'endroit où il parle de Bérécynte & d'Athis. Voicy ſes termes: *Ergo Berecynthiam montibus præſſe dixerunt Berecynthos:* Cynthos *enim Attica linguâ* flos *nuncupatur: unde* hiacynthus *dicitur, quaſi* ὑάκινθος *quod nos Latinè* ſolus flos *dicimus, quaſi omnibus perfectior.*

VAGUE *de mer.* De *vaga:* en ſouſentendant *unda:* parce qu'elle s'étend.

VAGUEMESTRE. Le Sieur Guillet: *C'eſt un Officier qui a le ſoin de faire charger & atteler*

Digitized by Google

atteler les bagages d'une armée, & d'en faciliter la marche, pour éviter la confusion.

VAIR. Terme d'Armoiries. L'Auteur de la Grande Chronique de France, parlant de Messire Guillaume des Ursins, Chevalier: *Il estoit à l'entrée que le Roy Charles VII. fit à Rouen en Octobre 1449. vestu d'un habit royal: c'est-à-sçavoir, manteau, robe, & chaperon d'escarlate vermeil, fourré de menu vair: & dessus chacune de ses espaules, trois rubans d'or, & trois pourfils de letices.* De *Varium*. Sylvius dans sa Grammaire Françoise, page 87. *Varium etiam* Vair *in imaginibus gentilitiis, quas* arma *vocant, dicitur.* Le Président Fauchet, livre 1. de l'Origine des Armoiries, chapitre 2. *Quant au mot de* vair, *il vient de* variare: *puisque les Médecins appellent* variola *la maladie des petits enfans, qu'on doit escrire* vairole, *parce qu'elle tache, & varie, & diversifie la couleur du visage.* ¶ De *varius*, on a dit *vario*, *varionis*; d'où on a fait *véron*, qui se dit proprement d'un cheval qui a un œuil d'une façon, & l'autre d'une autre. Voyez *Véron*, & *Vérolle*.

VAIVODE. *Vaivode de Transilvanie.* C'est un ancien mot de Transilvanie. Constantin Porphyrogennete dans son Traité du Gouvernement de l'Empire, au chapitre 38. qui est de l'Origine des Turcs: Ὅτι τὸ ἔθνος τῶν Τούρκων ἔσχε πρώτην τὴν χαρίαν ὃ πατριὸς τοῦ καπετάνιου ἐποίησε εἰς ὃν τρόπον τὸν ἐπεραμάτωσεν Ἀλουδία, ἀπὸ τῆς τῶ φρούτου βοεβόδου αὐθέντ ἐπωνυμίας, ὅτις βοεβόδης ὃ μὲν τῆς κλίσεως ὄνομα Ἀλουδίας φουκαγρδένι· ὃ δὲ τῆς ἀξίας, ὡς καὶ οἱ λοιποὶ μὲ αὐτὸν, βοεβόδης ἀκαλέθη. Les Turcs usent aussi de ce mot. Ils appelent *Vaivodes* certains Officiers qui répondent à nos *Prévosts des Maréchaux*: tels qu'ils en ont à Athénes. Voyez M^r le Loir dans la docte & curieuse Rélation de son Voyage de Gréce, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser.

VALET. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu ולד *valad*, qui signifie *enfant*. On trouve ordinairement *varlet* dans les anciens livres; & on le prononce encore ainsi dans la Picardie: ce qui a fait croire à un homme de grande érudition, que j'avois consulté sur l'étymologie de ce mot, qu'il avoit été fait de celuy de *Baro* ou *Varo*, qui a signifié *un goujat*. Cornutus, sur la Satyre v. de Perse; VARONES *dicuntur servi militum, qui utique illustrissimi sunt; servi scilicet stultorum.* Isidore IX. 4. Mercenarii *sunt qui serviunt accepta mercede: iidem & Barones.* ¶ *Baro, Varo, Varolus, Varolettus*, VARLET. Et ce qui ne confirme pas peu cette étymologie, c'est cet endroit d'Hirtius, ou Oppius, de la Guerre d'Alexandrie: *Concurritur ad Cassium defendendum: semper enim Barones, complurésque evocatos cum telis secum habere consuevérat.* Dans Ville-Hardouin vous trouverez *valet*, & non pas *varlet*: ce qui a fait croire à Mr Guyet que ce mot avoit été fait de *bajulettus*, diminutif de *bajulus*, qui signifie *ministre*. Voyez *Baillif*. En Gascogne on prononce encore *bailet*. Mr du Cange le dérivoit de *vassalletus*, diminutif de *vassallus*: qui est une étymologie fort vray-semblable. Voyez ses raisons. Voyez aussi cy-dessus le mot *galetas*, & mes Origines Italiennes au mot *garzone*. ¶ L'étymologie de du Haillan n'est pas supportable. *Le mot de* Valet; dit-il, dans son Traité des Préséances; *estoit lors honorable: & signifioit ce que nous appelons aujourd'huy* Escuyer. *Il vaut autant à dire quasi comme* Va lez, *qui en vieux François veut dire près, parce qu'il alloit près du maistre.* Ce mot *valet*, ou *varlet*, n'étoit pas si vil au tems passé qu'il est aujourd'huy; ce qui a été remarqué par le Président Fauchet, livre 1. de l'Origine des Chevaliers, par Pasquier VIII. 3. par Pierre Pithou sur l'article 22. de la Coutume de Troyes, & par Mr du Cange sur Ville-Hardouin, page 274. & 275. Car nous voyons que les Escuyers-tranchans étoient appelés *Varlets*, & que Ville-Hardouin dans son Histoire, page 23. appele Alexis *Valet de Constantinople*, lequel étoit fils d'Isaac Empereur de Grèce. Il semble qu'on ait appelé *Varlet* un Gentilhomme, tant qu'il n'étoit pas Chevalier. L'Auteur du Roman de Lancelot du Lac, parlant du fils d'un Vavasseur qui n'étoit pas Chevalier: *Vers la fin du manger, vint ceans un Varlet, qui estoit fils au Vavasseur.* Les Picards disent encore aujourd'huy *varlet* & *varleton*, en parlant d'un jeune enfant qui entre en adolescence.

VALISE. De l'Italien *Valigia*, fait de l'Alleman *felleysen*, qui signifie la même chose, & qui est composé de *fell*, qui signifie *peau*, & d'*eysen*. qui signifie *fer*.

VANNEAU. Oiseau. Cet Oiseau a beaucoup de ressemblance avec le Pân, & pour cette raison les Italiens l'appele *Paoncello*, comme qui diroit *petit Pân*; & les Grecs modernes l'appelent *trasagrios*; par corruption, pour *τραος agrios*: c'est-à-dire, *Pân sauvage*. C'est pourquoy Belon, livre IV. de la Nature des Oyseaux, chap. 17. estime, & avec grande apparence, que le mot *Vanneau* a été dit par corruption au-lieu de *Paonneau*. ¶ *Paonneau, Phaonneau, Fanneau*, VANNEAU.

VANNES. Ville de Bretagne. Camden dérive ce mot du Gaulois *Venna*, qui signifie *Pescheur: De Venetis Britanniæ minoris, qui nescio an ita nominati quasi* Piscatores. Venna *enim priscâ Gallorum linguâ hoc significare videtur.* Touchant ce mot *Venna*, voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 314.

VANTER. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot: & toutes ces opinions sont assez raisonnables. Vossius livre 4. *de Vitiis Sermonis*, chap. 9. le dérive de *ventare*, ou plûtôt de *venditare*. Voicy ses termes: VANTARE, *Vanè ostentare. Glossæ nostra Manuscriptæ: Jactare* dicitur pro *vantare. Quomodo Galli aiunt* vanter, *pro* jactare se. *Est verò à* vento: *uti ab eo* ventosus, *pro* jactabundo. *Sic Maro Æneid.* XI.

Num tibi Mavors
Ventosa in lingua, pedibusque fugacibus istis
Semper erit?

Nisi vanter *potius à* venditare; *quomodo* venditatio, *pro* ostentatione, *dixit Cicero 2. Tuscul. Quæst. similiaque alibi. Et hoc verius puto.* Mr de Caseneuve soutient qu'il vient de *vanitare*, fondé sur un passage de Joannes Januensis dans son Catholicon. Voyez sa Note. Je croy avec

Vossius, qu'il vient de *venditare*. ¶ *Venditare, ventare, vantare*, VANTER.

VAQUETTE. Petite monnoie de Bearn, dont les six ne valent qu'un double. Rabelais 3. 42. *Ares que perguiles sont le mies vinet & quonatre baquettes.* De *vaketta*, diminutif de *vacca*. Cette monnoie étoit marquée des armes de Bearn, qui sont des Vaches.

VARECH. On appele ainsi en Normandie le droit de bris & naufrage. Godefroy sur le Titre de *Varech* de cette Coutume, parle de l'origine de ce mot, en ces termes: VARECH *s'appelle toute chose que l'eau jette à terre par tourmente & fortune de mer; par allusion vraysemblablement à l'algue marine que les Anglois nomment* vreech, *& dont le nom a esté retenu du temps qu'ils ont seigneurié la Normandie: pource qu'au temps de tourmente, la mer arrache cette herbe des rochers où elle croist, & la jette à la coste, où elle est recueillie par les laboureurs pour graisser les terres.* Camden, dans sa Bretagne, dit la même chose. C'est à l'endroit où il parle de l'Isle de Gerzé. Voicy ses termes: *Terra satu fertilis: oves habet multas quatuor cornibus conspicuas: & pro ligno, algâ marinâ* (vraic *vulgò vocant*) *utuntur: quæ tucus marinus Plinio esse judicatur: cujus cinere tanquam maga, agros fœcundant.* Mr de Brieux, fondé sur ces mots de Camden, VRAIC *vulgò vocant*, croit que l'Anglois *Wrac* est venu du Norman, & que ce mot a été apporté en Normandie par les anciens Normans.

L'Auteur de l'Explication des termes de Marine, imprimée à la fin de l'Ordonnance de Louis le Grand touchant la Marine, parle de ce mot en ces termes: VARECH, *est une herbe qui croist en mer sur les rochers, & que la mer arrache en montant, & jette sur ses bords. Les Riverains s'en servent pour engraisser leurs terres. Cette herbe est ainsi appelée sur les costes de Normandie. Sur celles de Bretagne, on la nomme* Gouesmon: *& sur les costes du pays d'Aunis,* Sar. *Tout ce que la mer jette sur les bords, soit de son cru, soit qu'il vienne de bris & naufrage, est de-là appelé* Varech *sur les costes de Normandie. Et dans cette mesme Province, le droit que les Seigneurs des Fiefs, voisins de la mer, prétendent sur les effets qu'elle pousse sur son rivage, est appelé* Droit de Varech.

VASSAL. De *Vassallus*, fait de *Vassus*, & qui signifie la même chose dans les Loix des Allemans, dans les Formules de Marculfe, dans les Capitulaires, & ailleurs. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de *Vassus*. Cujas dans sa Préface sur les livres des Fiefs, le dérive de l'Alleman *Gesfel*. *Sed & Vassi & Vassalli nomen servitium significat, sive Comitatum; cum deducatur, non ex eo quòd sint in vasario Nobilium, & vasa eorum instrumentaque censeantur; sed à Germanica & veteri Gallica voce* Gessel, *quâ significatur Comes, qui nobis servit mercede certâ: unde & Gessatas populos Gallicâ linguâ nuncupatos. Polybius lib. 11. & Plutarchus in M. Marcello scribunt.* Spelman est du même avis au mot *Gessel*. Vossius, *de Vitiis Sermonis* le dérive de *vas*, qui signifie *plége*; à-cause que les Vassaux engageoient leur foy à leurs Seigneurs, d'où ils ont été appelés *Fideles*, FEAUX. Les Glosses Anciennes: *Bassus, custos populi; vassi, fidejussores.* Mr de Caseneuve liv. 1. du Franc-Alleu du Languedoc, chap. XI. le tire de *Gessus. Pour ceux*, dit-il, *qui sont appellez* Vassi, *c'étoient des hommes de grande valeur, ausquels on donnoit des Fiefs sous l'obligation de la foy & du service personnel de la guerre. Quelques-uns veulent dériver ce mot de l'Alleman* Gessel, *qui signifie* compagnon d'armes; *ou bien de vas vadis, qui signifie* obligé, *comme qui diroit* vadal. *Mais je trouve bien plus d'apparence de raison en l'opinion de ceux qui croyent que ce mot vient de* Gessus, *qui signifioit* vaillant homme, *parmy les anciens Gaulois, comme remarque le Grammairien Servius sur ce lieu du livre* VIII. *de l'Eneide de Virgile,*

——Duo quisque Alpina coruscat
Gessa manu.

Gessa, *dit-il*, hastas viriles; nam etiam viros fortes Galli *Gessos* vocant. *Aussi l'Historien Polybe au livre 2. dit que les Gaulois qui habitoient le long des rives du Rosne, étoient appelez* Gessatæ, *qui signifie gens de guerre stipendiaires, & qui combattent pour la solde: d'où vient que encore de ce temps, comme témoigne Camden, les Anglois appelent* Guessim, *les serviteurs à gages. Et il y a beaucoup de raison de croire qu'ils prononçoient* Vessus, *ou* Vassus; *mais que les Romains, dont l'accent estoit plus doux, en firent* Gessus; *de même que nous prononçons par* G, *ce que les Allemans disent, par* W. *Quoy que c'en soit, il est tout certain que le mot* Vassal, *qui vient de* Vassus, *outre sa signification ordinaire, signifie vaillant homme; de-même que* Vassaticum *&* Vasselage *signifient* vaillance. *Aussi dans les Romans* Vassal *est pris à tout propos pour* vaillant homme: *jusques-là que dans le Roman de Guillaume au Court-nés, Louis le Debonnaire est appelé* Filh à Vassal; *bien que les Etats de Charlemagne son pere ne relevassent que de Dieu. Le même en est de* Vassaticum *&* Vasselage, *qui, comme je viens de dire, signifient d'ordinaire* Vaillance. *Hincmar Evesque de Rheims, au livre qu'il a fait contre son Neveu chap. 58.* Multi te apud plurimos dicunt de fortitudine & agilitate tui corporis & de præliis, atque ut nostratium linguâ dicitur, de Vassaticis, frequenter ac libenter sermonem habere. *L'ancienne Chronique de Flandre, chap. 18.* Et fit moult de beaux Vasselages au vivant de son Pere. *Et l'ancien Roman de Gérard de Rousillon:*

N'oya ia coardia ni volpilhatge,
Mas proesa, e vallor, e vassallatge.

Les Capitulaires semblent faire quelque distinction entre *Vassi* & *Vassalli. Vassi & Vassalli nobis famulantes*, c'est au livre 2. chap. 24. Je ne say pas quelle elle est. Il est constant qu'en plusieurs autres endroits des Ecrivains postérieurs aux Capitulaires, ces deux mots ne signifient que la même chose. Voyez Mr Bignon sur Marculfe, page 567 François Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires, & Mr Galland en son Franc-Alleu, page 240 & Pierre Pithou sur l'article 22. de la Coutume de Troyes.

WATREGAN. On appelle ainsi un canal dans la Flandre Françoise. Du Flaman *Watergan*,

gan, qui signifie la même chose, & qui est composé de *vater* qui signifie *eau*, & de *gan*, qui signifie *allûre* ; *itio*.

VAVASSEUR. C'est celuy qui a des Vassaux, mais de qui la Seigneurie dépent d'un autre Seigneur. Le P. Sirmond dans ses Notes sur Geoffroy Abbé de Vendôme, page 46. VAVASSORES, *Vassalli. Inter Epistolas Sugerii :* Sugerio Abbati Domino suo G. Major, & Vavassores, & tota sancti Richarii communia. *Quod hodie dicimus* nobiles, atque incolæ oppidi alicujus. *Vavassores appellat Obertus lib.* II. *de Feudis tit.* X. *Eosque proprie dici docet qui à Capitaneis feudum tenent : qui verò à Valvasoribus habent*. Valvasinos *nuncupari*. Ce mot est fort connu en Normandie. Il vient du Latin barbare *Valvasor*, qui se trouve dans les Ecrivains Allemans publiés par Christian Urticius. Quelques-uns dérivent *valvasor*, *à valvis*. Camden dans sa Bretagne, à l'endroit où il parle des Dignités d'Angleterre : VAVASSORES, *sive* VALVASSORES, *proximum post Barones locum olim tenuerunt quos* à valvis *Juridici* deducunt. *Hac dignitas à Francis ad nos promanasse videtur. Cùm enim illi rerum in Italia potirentur*, Valvassores *illos dixerunt, qui à Duce, Marchione, Comite, aut Capitaneo, plebem plebisque partem acceperant : &, ut Batelerius Jurisconsultus inquit, summæ coercitionis. sed non nundinarum & mercatus jus habuerunt. Rara hæc fuit apud nos dignitas : & si qua fuit, olim paulatim desiit*, &c. Lancelot du Lac, dans son second volume de la Conquête de Saint Gréal, feuillet 201. *le Vavasseur & Gardien de ceans*, (il parle d'un château) *fut moult joyeux de la mort de son maistre.* ¶ Voyez Cujas sur le 1. livre des Fiefs, titre 1. & sur le ſegond, titre 10.

Mr le Févre Chantereau croit que le mot *Vavassor*, ou *Valvassor*, a été fait de l'ancien *Alleman Wad-fester*, qui signifie *Custos nemorum, Garde bois, Gruier, Maître des Eaux & Forests.* Voicy ses termes : *Les Ducs, & les Comtez ayant été rendus héréditaires & patrimoniaux ; ce qui arriva en France du temps de Hugue Capet, les Ducs & les Comtes distribuerent à leurs parens & à leurs amis une grande partie de leurs Duchez & de leurs Comtez, moyennant le service personel qu'ils stipulerent d'eux en toutes les rencontres où ils en auroient besoin ; & auquel ils les obligerent par serment. Mais ils se retinrent à eux seuls les rivieres & les forests. Et dans les forests ils instituerent un Officier pour en avoir la garde. Et comme dans Lancelot du Lac, & dans les autres anciens Romans, les Vavassours sont ordinairement logez dans les forests, & que leur demeure s'appelle* Plessis, *je croy que le mot de* Vavassour *a été fait de l'ancien mot Alleman* Wad-fester, *qui signifie* Custos nemorum ; Garde-bois, Gruier, Maistre des Eaux & Forests. L'analogie repugne à cette étymologie : *fester*, selon l'analogie, sesant *vasor*, & non pas *vassor*.

VAUDEVILLE. Sorte de Chanſons. Par corruption, au lieu de *Vaudevire*. C'est ainsi qu'on appeloit anciennement ces Chanſons, parce qu'elles furent inventées par Olivier Basselin, qui étoit un Foullon de Vire, en Normandie, & qu'elles furent premiérement chantées au Vaudevire, qui est le nom d'un lieu proche de la ville de Vire. Charles de Bourgueville dans ses Antiquités de Caen : *C'est aussi le pays*, (il parle de Vire) *d'où sont procédez les Chanſons que l'on appelle* Vaux-de-vire : *comme ces deux :*

Helas ! Olivier Basselin
En la Duché de Normandie
Il y a ſi grand' pillerie, *&c.*

Jan Vauquelin, Sr de la Fresnaye, pere de Mr Des-Yveteaux, le Précepteur de Louis XIII.

Je ne puis, ſans horreur, ouïr qu'au Vaude-vire,
Où jadis on ſouloit les belles Chanſons dire
D'Olivier Basselin, &c.

Gabriel du Moulin, Curé de Manneval, dans ſon Diſcours ſur la Normandie, imprimé au-devant de ſon Hiſtoire de Normandie : *Bien que Vire ſoit de ſon commencement une aſſez petite riviere, ſi eſt-ce qu'on tient pour aſſeuré qu'elle a donné ſon nom à la Ville, & au Van de-vire, deſquels Olivier Baſſelin fut auteur.* André du Cheſne dans ſes Antiquitez des Villes & Châteaux de France, au chapitre de la Ville de Vire : *Et de Vaudevire ont pris leur origine ces anciennes Chanſons qu'on appelle communément* Vaudevilles, *pour* Vaudevires : *deſquelles fut auteur un Olivier Baſſelin ; ainſi que l'a remarqué Belleforeſt au moyen de Charles de Bourgueville, vivant Lieutenant Général au Bailliage de Caen.* Voicy l'endroit de Belleforeſt ; qui est du premier volume de ſa Coſmographie : *De cette ville de Vire, & du pays de Vaudevire, portent & tiennent leur nom ces Chanſons anciennes & communes, que le vulgaire mal-à propos appelle des* Vaudevilles : *deſquelles fut auteur un Olivier Baſſelin, auquel n'en faut ravir l'honneur. Et cela tiens-je avec les Mémoires de Caen, & partie de celles de Bayeux & de Falaiſe, d'un docte & rare Seigneur, homme bien mérité des lettres, & deſireux du bien du public, & du contentement de la poſterité, Charles de Bourgueville, Seigneur du Bras & de Brucourt, Conſeiller du Roy, & Lieutenant Général au Bailliage de Caen, autant digne de ſa Charge, & entier en l'exécution d'icelle, que juge qui ſoit employé en ce Royaume.* Par toutes ces autoritez, il paroiſt que ceux qui croyent qu'on a appelé ces Chanſons *des Vaudevilles*, à-cauſe qu'elles courent par la ville, n'ont pas bien rencontré. Jan Chardavoine, de Beaufort en Anjou, n'a pas mieux rencontré, en diſant qu'elles ont été ainſi appelées par corruption au lieu de *Voix de ville*. Ce Jan Chardavoine fit imprimer à Paris en 1576. chez Claude Micard, un livre intitulé, *Recuil des plus belles & excellentes Chanſons en forme de Voix de ville, tirées de divers Auteurs, tant anciens que modernes.* Pierre de Sr Julien en ſon Apologie, à la page 263. de ſes Meſlanges Hiſtoriques, a dit la même choſe. Voicy ſes termes : *n'ayez aux Chanſons vulgaires & Voix-de-villes, (les autres diſent* Vaux-de-villes) *ſi on fait mention des Rois de France, ce n'eſt pas ſans épithéte de leur nobleſſe, & alles valeureux.* ¶ Mde Callieres, dans ſon livre des Mots à la mode, a ſuivy l'opinion de ceux qui croyent que *Vaudeville* a été dit par corruption, comme qui diroit *qui va par*

Digitized by Google

la ville. Ses paroles ont été rapportées cy-dessus au mot *Passecaille.*

VAUDOIS. Secte d'Hérétiques qui commença sous Louis le Jeune, père de Philippe Auguste, environ l'an 1180. Ils furent appelez *Valdenses*, d'un Bourgeois de Lyon, nommé *Valdo*, lequel ayant donné tout son bien aux pauvres, se fit appeler *Pauvre volontaire*, & ses Disciples *Pauvres de Lyon* Gaguin & Paul Emile en font mention, & Jâques Aubery, dans son Plaidoyé de Cabrieres & de Merindol, page 16. Ils furent condamnés au Synode de Tours l'an 1163. ¶ On dit encore aujourd'huy dans le Nivernois *un Vaudois*, pour dire *un Sorcier*. Voyez Mr de Matca liv. 8. de son Histoire de Bearn, chap. 14.

VAUTRER. De *Volutare.*

VAUVERT, comme quand on dit *le Diable de Vauvert.* On appeloit anciennement *Vauverd*: en Latin *vallis viridis*; le lieu où sont à present les Chartreux de Paris, comme il paroît par plusieurs Titres anciens, & par ces vers qui se lisent encore aujourd'huy sur le portail de la Court de ces Chartreux,

Hanc rogo, quisquis ades, non admireris tremum:
Nec dicas, Sunt hæc tecta superba nimis.
Regia sunt etenim viridis fundamina vallis,
Francorum struxit quæ Lodoicus honos.

Et par cet endroit de Guill. de Nangis au livre des Gestes de St Louis: *Insuper Monachis Ordinis Cartusiensis prope Parisios, in loco qui dicitur* Vallis viridis, *locum aptum providit; & ad serviendum Deo ibidem reditus sufficientes contulit.* Et comme il y avoit dés ce tems-là, comme il y a encore à present, beaucoup de carrieres en ce lieu-là, & que le vent qui s'engouffroit dans ces carrieres fesoit du bruit; le peuple s'imagina que ce bruit étoit causé par un Diable, qu'on appela *Vauvert*, du nom de ce lieu, dont la rue a été aussi appelée pour cette raison *la rue d'Enfer.* Voyez les Antiquités de Paris. Il est souvent fait mention de ce Diable Vauvert dans Villon, dans Coquillart & dans Rabelais.

On a aussi appelé *Vauverd*, de la verdeur des vallées, un Bourg du bas Languedoc, à deux lieues de Lunel. Il n'y a pas 150. ans qu'on l'appeloit *Pasquiers* & *Pousquiers*: & il est ainsi appelé dans tous les anciens Titres. Benjamin dans son Itineraire fait mention de ce *Pousquiers*, disant que partant de Lunel il vint à Pousquiers. Le Traducteur s'est trompé en traduisant *Pousquiers* par *Beaucaire.* Le chemin de Lunel à St Gilles n'est pas de passer à Beaucaire, mais à Vauvert.

VAUX, comme quand on dit *par monts & par vaux.* De *valles.*

VEDETTE. Sentinelle de Cavallerie. De l'Italien *Vedetta*, qui signifie proprement *une échauguette*: mais qui s'est dit ensuite de la personne qu'on poste en sentinelle. Voyez le *Vocabolario della Crusca* de la derniere édition.

VEER. Vieux mot qui signifie *faire deffense.* De *Vetare*: ce qui a été remarqué par H. Etienne dans son livre de la Précellence du Langage François, page 176. en ces termes: Chose véée est plus desirée, *répond totalement à ce qu'a dit Ovide*, nitimur in vetitum. *Véery ainsi*, chose véée, *suivant le vieil exemplaire, auquel sont retenus les mots de l'ancien langage: car véer se disoit au lieu de* vetet, *qui est plus approché de* vetare. Ce mot se trouve dans les anciens Uz d'Anjou & de Touraine MSS, qui m'ont été communiqués par Me Nublé Avocat au Parlement, homme de grande érudition, & (ce que j'estime davantage) d'une probité singuliere. Voicy l'endroit, qui est curieux: *Se li bers à son home lige, & il li die, Venez-vous en o moi: car ie voil garoier encontre le Roi mon Seignour, qui m'a vehé le jugement de sa Curt. Li hons li doit respondre en telle maniere, se ira savoir au Roi s'il est ansien com vous me dites. Adonc il doit venir au Roi, & li doit dire; Sire, Messires m'a dit, que vous li avez vehé le jugement de vostre Curt: & pour ce an suije venuz à vous pour savoir la verité. Car Messires m'a semons que ie voise en guerre encontre vous. Et se li Rois dit, que il n'en fera ia nul iugement à son Seignour en sa Curt, li hons s'en doit tot retorner à son Seignour. Et li Sires le doit porveir de ses despans: & se il ne s'an voloit aler o lui il en perdroit son fié par droit. Et se li Rois li avoit respondu: Ie ferai droit à vostre Seignour volunttiers en ma Curt, li hons deroit venir à son Seignour, & dire: Sire, li Rois m'a dit que il vous fera volunttiers droiT. Et se li Sires dit: Ie n'enterré iamais en sa Curt, mais venez o moy si com ie vous ay semons. Adonc porroit bien li hons dire: Ie n'irai mie, & par droit ne perdroit riens de son fié.* Dans lequel endroit *Veer le jugement de sa Cour* signifie empêcher que la Cour des Pairs, ou celle du Parlement, ne connuît de la cause en question. La Jurisprudence au reste, établie par cet article des anciens Us d'Anjou & de Touraine, étoit constante par tout le Royaume. Guy, Comte de Flandres, se plaint au Roy Philippe le Bel, de ce qu'il luy avoit voulu faire droit par ceux de son Conseil, & non pas par ses Pairs, qui étoient ses véritables Juges. C'est une remarque de Pierre Pithou dans un petit Traité qu'il avoit fait des Pairs, qui se trouve écrit de sa main parmy les Mémoires de Mr du Puy: ce qui m'a été dit par Me Nublé. Le serment que Baudouin, Comte de Flandres, fit au Roy Philippe Auguste, lequel se trouve inseré dans l'Epître 130. du livre 1. du Registre d'Innocent III. page 81. témoigne la même Jurisprudence. Voicy les termes de ce serment: *Neque Regi Francia de hujusmodi auxilio faciendo unquam decro, quamdiu idem Dominus meus Rex Francia rectitudinem mihi facere voluerit, & me facere judicari per eos qui me judicare debent in Curia Regis Francia.* Et cette pratique fut autorisée par St Louis dans ses Etablissemens Généraux qu'il fit en 1270. avant qu'il allast à Tunis. Et elle se trouve aussi dans la Coutume manuscrite des Provinces d'Anjou & du Maine; duquel Manuscrit j'ay fait mention cy-dessus au mot *Couvert.*

Il me reste à remarquer, à l'égard du mot *Veer*, que ces mots de l'article 406. de la nouvelle Coutume d'Anjou, *Si aucun acquereur est adjourné en demande retrait, en Cour sujette, & il ne vueille debattre ledit retrait, il se peut clamer*

Digitized by Google

clamer en Cour Suzeraine, pourveu que l'Assise de Cour Suzeraine tienne premièrement que celle de Cour sujette. Et illec sera tenu cognoistre le retrait. Et y doit estre receu, nonobstant qu'il ne maintienne tort fait, ne droit voye, ne sont pas intelligibles, si en cet article au-lieu de *ne droit voye*, on nelit *ne droit véé*; c'est-à-dire, *jus vetitum*. Mr Nublé & Mr de Launay ont fait cette remarque dans leurs exemplaires de la premiere édition de mes Origines.

VELLIN. De *vitellina*, en sousentendant *pellis*.

VELOURS, ou VELOUX. De *villosus*. Æneas Sylvius, parlant d'un Bohémien qui s'étoit emparé de quelques Châteaux de Transilvanie: *Qui cùm sericam diploidem domino, cui serviebat, olim furatus esset, cognomento* Examit *appellatus est: quod Latinè* villosum sericum *sonat*. Boniface de Maïence, dans la 132. de ses Epitres, adressée à Zacharie, qui avoit été fait nouvellement Pape: *Interea munuscula parva vobis direximus*, &c. *Id est, villosam unam: & argenti & auri tantillum*. Mathieu Pâris, dans les Vies des Abbés de St Auban, page 27. de l'édition de Paris: *Quemdam panniculum villosum; qui Gallicè* villuse *dicitur, dictus Abbas Alfricus, cum memoratis ossibus involutis, fecit transportari: asserens ad cautelam ipsum fuisse Beati Amphibali, Beati Albini magistri, caracallam*. Sur lequel lieu Wats a fait cette Note dans son Glossaire sur Mathieu Pâris: *De* villuse, *viderint ipsi Galli*. Il est sans doute que c'est de notre mot de *velours*, que parle Mathieu Pâris en cet endroit-là.

Mais quoyque *veloux* ait été fait de *villosum*; & que par cette raison d'étymologie il fallût dire *velous*, & non pas *velours*; nous disons néanmoins aujourd'huy plus ordinairement *velours* que *velous*: & c'est comme il faut parler, puisque l'usage le veut ainsi.

Cujas dérivoit le François *velous* du Grec βῆρος. *Vestes holobera sunt* des habits de soye. Voyez Mr de Caseneuve.

Les Grecs modernes disent βελοῦδον, qu'ils ont formé de *villutum*. Les Italiens disent aussi *velluto*, & *velluttello*: & c'est de ce mot *velluttello*, que nous avons fait VELUAU. Dans l'Inventaire des Meubles de Charles V. *Un Chaperon de veluau vermeil cramoisy, fourré d'ermines*.

VENAISON. De *venatio*. Mr de Saumaise sur Solin page 946. κυνηγέσιον, *propriè est caro animalis, quod homo, vel alia fera, venando capit. Ita sumitur Latinis* venatio. *Celsus:* venatio, durique pisces, & ex domesticis animalibus assa, maximè juvant. τὰ κυνηγέσια, *ferina caro ex venatu*. Glosse: κυνηγέσιον, venatio: & κυνηγία, *venatus; ipse venandi actus. Inde nostrum* Venaison, τὸ ἀγρεύειν. Et sur l'Histoire Auguste page 80 Venationem *illa ætate nunquam dixerunt actum ipsum, ut ita dicam, venandi, sed* venatum *semper*. Venatio *autem erat id quod capiebatur in venatu, quam vulgò vocamus* Venaison. *Hoc enim diligentiam strictè illo tempore observarunt: nec illo tantùm, sed etiam meliori. Nam ita semper apud elegantissimum Celsum libro 1. cap. 6.* Venatio, durique pisces, & ex domesticis animalibus assa caro, maximè juvant. *Et passim sexcentis locis apud eumdem: numquam enim aliter utitur*. Venatio *igitur est* ferina. Lampridius dans la Vie de l'Empereur Alexandre Sévére, page 126. s'est servi du même mot dans la même signification. *Leporem quotidie habuit; venationem frequentem: sed eam cum amicis dividebat, & iis maximè quos scibat per se non habere*. Sur lequel endroit Casaubon a fait cette Note: *Posterior Latinitas discrimen, quod per analogiam nullum erat, statuit tamen inter* venatum & venationem: *ut illud sit* θήρα, *hoc* θήρευμα. *nam ita propriè hæc Græci. Sidonius in Epistola ad Industrium lib. 4.* Ferarum carnibus abstinet, cursibus acquiescit: itaque occultè delicatéque religiosus venatu utitur, nec utitur venatione. *Sic alii. Græci quoque interdum τῆς θήρας φασὶν, pro* θηρεύματος; *vesci ferinâ*.

VENDÔME. Ville. De *Vindocinum* Le P. Sirmond dans ses Notes sur Geoffroy Abbé Vendôme, page 31. *Vindocinum, quod castrum Goffrido & castellum dicitur, non obscura nota est oppidum ad Ledi fluminis ripam, in Carnutum agro ac Diœcesi. Quod unum argumentum satis est ad minuendam opinionem, quæ multorum hodie animos persuasit, Vindocini à Ptolemæo Geographo mentionem fieri*, Vindinúmque *appellari*. Vindinum *enim* Vindos Ptolemæus *non in Carnutibus, sed in Aulercis Cenomanis locat, & primariam eorum urbem facit. Quare haud dubium est aliam non esse, quàm Cenomanum ipsum, totius Cenomanicæ Provinciæ caput, cujus nomen Gallica consuetudine suum fecit, etiam apud Goffridum lib. 111. epist 16. Vindocini verò Castelli antiquissima, quæ nunc quidem succurrat, mentio est in Pactione Guntranni & Childeberti, Regum, quæ inserta est Gregorii Turonensis Historiæ lib. 1x. cap. 20*.

VENELLE: *petite rue. Enfiler la venelle. Via, viana, vianella, venella*, VENELLE. Varron a remarqué que les anciens Latins disoient *vena*, pour *via*. Nous disons en Anjou *venelle de lit*, dans la signification du Latin *sponda*. Rabelais IV. 57. s'en est servi en cette signification. *Véritablement je pensois qu'en icelle, derriere la tapisserie, ou en la venelle du lit, fust vostre chaire percée*. Et ce mot a été dit en cette signification, parce que la ruelle du lit est comme une petite rûe; ce que signifie ce mot de *ruelle*. Mais Mr du Cange dérive *venelle* de *venella*, diminutif de *vena*: comme qui diroit *petite veine*.

VENTOUSES. De *ventosa*; qui se trouve en cette signification. Grégoire de Tours, liv. 5. de son Histoire chap. 6. *Regressus quoque donum, vocato quodam Judæo, ventosas, quarum beneficio oculis lumen augeret, humeris superponit*. Et au chapitre 34 du même livre: *Missa in scapulis, sive cruribus, ventosæ, procedentibus, erumpentibusque vesicis, decursa sanie multi liberabantur*. Et au chapitre 22. du livre VII. *Presbyterum quoque unum pro eo quod ei vinum differret, cum jam crapulatus aspiceret, elisum super scamnum pugnis ac diversis ictibus verberavit: ut pene animam reddere videretur*. Isidore livre 4. de ses Origines XI. qui est des Instrumens de Médecine: Spatomeleguna, *quæ à Latinis, à similitudine*, cucurbitæ, *à suspirio*, ven-

Digitized by Google

tosa *vocatur*. Comme les Latins les ont appelées *cucurbita*, de leur ressemblance à des gohourdes, les Grecs les ont appelées pour la même raison σικύας; car σικύα signifie une gohourde. Nos Anciens les appeloient *coupet*, & *boistus*. Gaston de Foix dans ses Déduits de la Chasse, chapitre 16. parlant des remédes qu'il faut faire aux chiens enragés: *Mais premiérement soient getties ventoses, que on appelle* coupes, *ou* boistes, *sur la playe, pour tirer le venin hors, qu'il n'aille au cœur.*

VENTRIERES. Nous appelions ainsi anciennement les Sages-Femmes. L'Auteur de la Chronique de Louis XI. parlant de Perrette Manger, condamnée à être enfouie vive (remarquez ce supplice) laquelle pour différer l'exécution de son jugement, avoit déclaré qu'elle étoit grosse: *Et fut fait visiter par Ventrieres & Matrones, qui rapporterent à Justice qu'elle n'estoit point grosse.* Ces Ventrieres avoient été ainsi appelées *à ventre inspiciendo*. Voyez le Titre du Digeste *de Inspiciendo ventre*.

VERBAL. Nous avons dit *un verbal*, pour dire *un procés verbal*. Voyez Loiseau livre 1. des Offices, page 45.

VERCOQUIN: Pour *fantaisie, caprice. Il luy prit un vercoquin.* Peut-être de *varius*: de cette maniere: *varius, varicus, varicocus, varicocinus*: comme qui diroit *changement d'opinion. Vercoquin* se trouve dans Regnier Sect. 15.

Estimer peu de gens, suivre mon vercoquin,
Et mettre à m'sine taux le noble & le coquin.

Ce mot est aussi fort usité dans l'Anjou, dans la Normandie & dans le Maine, où l'on dit aussi *un vertigo*, pour dire *un vercoquin, un caprice*: ce qui me fait croire que *vercoquin* pourroit aussi venir du Latin *vertigo. Vertigo, vertigovium, vergociunn, vercocinnm*, VERACQUIN.

VERDIER. Oiseau. Belon dans son livre de la Nature des Oiseaux VII. 22. *L'Oyseau que les François nomment* Verdier, *n'est pas de couleur verde; mais est de couleur jaune, tirant sur le verd. Ce Verdier est bien nommé selon la signification Grecque; car ce que les Grecs dient* chloris, *les Interprétes tournent* jaune-verdoyant. *Or est nommé le Verdier, non pas* vireo, *comme il semble que sa signification porte, mais* luteola. *Il y a plusieurs autres qui sont pareillement jaunes: comme est le Bruant, le Serin, le Tarin & le Loriot: tous lesquels avons décrit en leurs lieux, chacun à part. Il a été signifié que celuy que nous nommons* Loriot, *a esté dit en Aristote* chloros holos, *c'est-à-dire tout verdoyant en l'obscur: mais le Verdier est celuy qu'il a nommé* chloris, *que Gaza a tourné* luteola. *Pline n'en a fait mention. Ce Verdier, dit Aristote, au treisiéme chapitre du neuviéme livre des Animaux: est ainsi appellé, pource que son estomach est palle comme l'ocre.*

VERDIER se prent aussi pour un Garde-Forest: dans laquelle signification il vient de *viridarius*: ce qui a été remarqué par Mr de Caseneuve, & par Mr du Cange. La Chartre de Jan, Roy d'Angleterre, intitulée *Carta Libertatum: Singulis quadraginta diebus, per totum annum convenient Viridarii & Forestarii ad videndum attachiamenta de Foresta, tam de viridi, quàm de venatione.*

VERG, ou VIERG. On appele ainsi à Autun le Magistrat de la ville. Peut-être de l'ancien mot Gaulois *vergobretus*. Cæsar, livre 1. de la Guerre des Gaules: *Divitiacus & liscus summo Magistratui præerant, quem* Vergobretum *appellant Ædui: qui creatur annuus, & vitæ necisque in suos habet potestatem.* Les Gloses d'Isidore: *Virgobretus: nomen Magistratus.* Touchant l'étymologie de *Vergobretus* voyez Isaac Pontanus dans son Glossaire Gaulois, & Mr Bochart page 79. des Colonies des Phœniciens.

VERGE'E *de terre.*

VERGER. De *viridarium*: d'où les Italiens ont aussi fait *verziere*, & les Espagnols *vergel. Viridarium* se trouve en cette signification dans Suétone, & dans les Fragmens d'Ulpien, au titre *de Dotibus*. Voicy l'endroit des Fragmens d'Ulpien: *Impensæ voluptuosæ sunt, quibus, neque omissis deterior dos fieret, neque facilis fructuosior effecta est: quod evenit in viridariis, & picturis, sim libusque rebus.*

VERGNE. C'est l'arbre que nous appelons autrement *Aune*. Rabelais livre 1. chapitre 39. *L'Enfermier de notre Abbaye n'a doncques la teste bien cuite: car il a les yeux rouges comme un jadeau de Vergne.* De *verna*. Les Gloses d'Isidore: ALNUM, *lignum, id est* Vernum. Je croy que les Aunes ont été ainsi appelés *à vere*, à-cause qu'ils poussent beaucoup au Printems; témoin ce vers de Virgile:

Quantum vere novo viridis se subjicit alnus.

Mr de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 66. croit que notre Vergne est le *Siler* des Anciens.

Il y a en France beaucoup de lieux du nom de *la Vergne*: qui est un nom que j'ay fort célébré en la personne de Madame la Comtesse de la Faïette.

VERGOGNE. De l'Italien *vergogna*, fait du Latin *verecundia*.

VERMEIL. De *vermiculus*, qui se trouve en cette signification. Isidore dans ses Origines Latines: κόκκον *Græci*; *nos* rubrum, *seu* vermiculum, *dicimus*. Les Gloses Anciennes: κόκκος, βάφμα, *vermicula, hoc coccum*. Les Gloses manuscrites de Mr de Saumaise: κόκκος, *vermiculus. Vermiculatus* se trouve dans Lucilius, & dans Saint Jérôme *miniatus. Vermiculus*, en cette signification a été dit à-cause des vers qui se trouvent dans la graine appelée *coccus*. Et de-là vient que les Grecs ont appelé cette graine σκωληκίδι. Pline livre XXIV. chapitre 4. parlant de cette graine: *Est autem genus ex eo in Africa ferè & Asia nascens, celerrimè in vermiculum se mutans: quod ideo* scolecinum *vocant.* Pausanias dans ses Phociques: γίνεται δὲ ὧν ὁ καρπὸς ἐν κόκκου βραχὺ ζῶον. τῶν δὲ ἀφικομένων ἐς ὄψιν ἀέρος πυκνότερος τὸ κέντρον, πίπτει αὐτίκα, καὶ ἐκεῖνος κρύπτει φόβητρον ἄλλο, τοῦ δὲ σκώληκος φασὶν ὧδε ζῶον κυΐσκεσθαι, συλλέγουσι τῆς κόκκου τὸν καρπὸν, καὶ ἐπὶ τῆς ἐρίου ὁ βαφὴ τῷ αἵματι τῷ ζώου. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 272. 275. 962. & 1214. Jules Scaliger contre Cardan CCCXXV. 13. & Caninius dans ses Canons des Dialectes, à la lettre γ. Les Hebreux disent

Digitized by Google

diſent de même תולעת *tolaat*, pour dire du vermillon : lequel mot dans ſa primitive ſignification ſignifie *un ver*. Parmy les Perſans le mot de *Kermez*, qui ſignifie un ver, ſignifie auſſi le *coccus* des Latins. Voyez cy-deſſus au mot *Cramoiſi*.

Remarquez que quoy qu'on diſe *vermeil*, il faut dire *vermillon*, & non pas, comme l'ont écrit nos Maîtres, *vermeillon*.

VERMEILLER. Gaſton de Foix, dans ſon Mitoir de la Chaſſe, page 32. *Autres manieres y a que on appelle* VERMEILLER. *C'eſt quand les Sangliers bouteut & renverſent la terre du groing devant, pour querir les vers & la vermine de la terre que ils mangent.* De *vermis*.

VERMILLON. Voyez *Vermeil*.

VERMOULU. De *vermibus molutus*.

VERNIS. De *vernix* : fait de βερνίκιον, dit par contraction, pour βερνίκιον. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1106. *In Lexicis veterum Græcorum Medicis*, beryllum *etiam* beronices *nomine* diſtum *invenio. Neophytus* : βήρωνος, ἀπὸ τῆς Βερενίκης. Καὶ δὲ ὁ κεχρωσμένος βερνίκιον. *Quis unquam audivit* beryllum *eſſe arboris lacrimam ? Sed bene quod addit, ita appellatum*, ὁ κεχρωσμένος βερνίκιον. *Sic vocarunt Græci recentiores quod Antiquis fuit electrum, ſive ſuccinum. Idem Neophytus* : ἤλεκτρον, λίθος χρυσοειδὴς. Ἄλλοι δὲ φασιν ὅτι καὶ κέρατον καὶ τὸ κομμεῖ δες. Καὶ δὲ ὁ βερνίκιον. *Ergo &* βερνίκιον *appellavere ſuccinum quod ex arboribus ſudat : &* electrum *gummi genus eſſe putarunt, cui nomen* βερνίκιον *indidere. Alia Gloſſa Medicæ* : βερενίκη, βήρωνος. *Inde planè eſt quod hodieque tota ferme Europa gummi genus quoddam vocat* vernicem : *quod ex illo Græco* βερνίκιον, *vel* βερενίκη, *factum eſt ; forte quòd electri ſimile ſit : nam & candidum eſt electrum, & cereum, & fulvum. Gummi juniperi ſic vulgò vocitant, quo pictores utuntur ad colores illuminandos. Ridiculè igitur viri doctiſſimi, qui* vernicem *noſtrum quaſi* vernum rorem *diſtum exiſtimant*. &c.

VERNUSSON. Mr Merlet, dans ſon Abregé des Bons fruits, au chapitre des Poitiers : *La Poire de Vernuſſon eſt d'une médiocre groſſeur ; ſemblable à la double-fleur, qui charge beaucoup, & dont la chair eſt douce, agreable, & relevée. Ce fruit eſt des plus rares & des plus nouveaux en ce pais.* Ce fruit a été ainſi appelé de la Terre de Vernuſſon en Anjou, à une lieuë d'Angers, dans la Paroiſſe de Sainte Gemme ſur Loire : dans laquelle Terre, Mr Lanier, Treſorier de l'Egliſe d'Angers, à qui elle appartenoit, avoit fait un beau Jardin rempli des plus curieux fruits de la Province, lequel envoya à Paris des greffes de cette Poire à Mr de la Quintinye.

VEROLE. Maladie. De *variola* : à-cauſe que cette maladie varie & diverſifie par des taches la couleur du viſage. C'eſt pourquoy, dit le Préſidant Fauchet au livre de l'Origine des Armories, il faudroit écrire *vairole*. Turnèbe, ſur ce mot de Ciceron contre Iſauricus, rapporté par Quintilien au chapitre *de Riſu* : *Miror quid ſit quòd pater tuus, homo conſtantiſſimus, te nobis varium reliquit* : VARI, dit-il, *appellantur puſtulæ, quæ in toto corpore, præſertimque facie, naſci ſoleut, quaſdamque in vultu cavitates facere* : verolas *vulgò vocant. Inde* varius *homo dicitur per ambiguitatem, vel inconſtans, vel illis cavitatibus deformis.* Voyez *vair* & *rougeole*. Voyez auſſi Méric Caſaubon, page 315. de ſa Diſſertation de l'ancienne Langue Anglicane, & Mr de Saumaiſe dans ſon livre des Années Climatériques, page 726. où il montre que la petite vérole a été connûe des Anciens. ¶ Voyez *Picote*.

Il me reſte à remarquer que le mot de *variola*, dans la ſignification d'une maladie, ſe trouve dans la Chronique de Marius, lequel écrivoit il y a près d'onze cens ans. *Hoc anno*, (il parle de la quatriéme année du regne de Juſtin) *morbus validus, cum proſluvio ventris, & variola, Galliam, Italiamque, valde afflixit.*

Ce mot de *vérole*, au reſte, ſe prent aujourd'huy parmy nous pour cette maladie que les Italiens appelent *mal François*. Et quand on veut parler de la picote, il faut dire *petite vérole*.

VERON. Petit Poiſſon de riviere : ainſi appelé, dit Rondelet, de *varius*, parce qu'il eſt de diverſes couleurs.

VERONIQUE. C'eſt ainſi qu'on nomme un linge ſur lequel eſt repréſenté le viſage de notre Seigneur, gardé à St Pierre de Rome. De *Veronica*. Ce mot en cette ſignification ſe trouve dans une Bulle du Pape Nicolas I V. donnée à Ste Marie Majeur, datée des Ides d'Avril l'an 3. de ſon Pontificat ; qui eſt l'année de notre Seigneur 1290. où, au ſujet de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe de St Pierre du Vatican, il eſt dit, *In ea namque Baſilica ſui pretioſiſſimi vultus imaginem, quam* Veronicam *Fidelium vox communis appellat, in ſingularis amoris inſigne tribuit venerari.* Benoiſt, Chanoine de St Pierre de Rome, dans ſon *Ordo Romanus*, publié par Dom Mabillon dans ſon *Muſæum Italicum*, tome 2. page 122. parlant de la maniere dont le Pape encenſe à St Pierre, dit, *Primùm incenſat altare Sancti Leonis ; deinde.... incedens.... ad Sanctum Gregorium.... incenſat altare ejus, & altare Sancti Sebaſtiani, & altare Sancti Tiburtii*, &c. *Poſteà vadit ad Sudarium Chriſti, quod vocatur* Veronica, *& incenſat ; & altare Sanctæ Mariæ ſimiliter.* Dom Mabillon ne doute point que *Veronica* n'ait été ſyncopé de *vera iconica*. *Iconica*, pour *icon*, a été dit dans les moyens ſiécles. On le lit dans St Grégoire de Tours, au chapitre de ſes Vies des Peres : où parlant de St Brachion qui étoit au ſervice d'un habitant de Clermont en Auvergne, nommé *Senant*, il dit, *Videns autem ſæpius in Oratorium literas ſuper iconicas Apoſtolorum, reliquorumque Sanctorum eſſe conſcriptas, exemplavit eas in codice.*

Les Egliſes qui ont le Titre de Ste Véronique, en font la Feſte le Mardi de la Quinquagéſime, comme pour oppoſer la repréſantation du viſage de notre Seigneur aux faux viſages que ſe donnent ceux qui vont ce jour-là en maſque.

Au Proceſſional de Paris, à la cérémonie du lavement des Autels, cette Otaiſon y eſt marquée pour être dite aux Chapelles de ce Titre : *Concede, quæſumus, omnipotens & miſericors Deus, ut qui filii tui Domini noſtri Jeſu Chriſti*

Faciem, propter peccata nostra in Passione deformatam veneramur, eamdem in cœlesti gloria fulgentem contemplari perpetuò mereamur. Per eumdem, &c.

On célebre cette Feſte à S^t Euſtache de Paris, le 9. Septembre ſous le nom de l'*Invention Sainte Venice*: & toutes les boutiques des Lingeres ſont fermées ce jour-là à Paris. On la nomme auſſi *Sainte Venice* à Valenciennes. Et à Paris, il y a *la Halle Sainte Venice*. Ce nom a été fait auſſi de *Veronica*: de cette maniere: *Veronica, veronice, vernice, venice*, VENICE.

Les Peintres font tenir cette Véronique par une femme: & le peuple ſe figure que c'eſt cette femme imaginée par les Peintres, qui a nom *Véronique*: qui eſt comme ſi on croyoit que Sainte Héleine euſt nom *Croix*.

VEROUIL. De *verveculus*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Gloſes anciennes. *Verveculi, βάλανοι, ἢ τὰ κάτω ὠτάκια.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *vermiculi*: comme l'a remarqué Mr de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire d'Auguſte, page 393. & ſur Solin page 915. *verveculus* eſt diminutif de *veru*.

VERRAT. Par corruption pour *Verrac*, fait de *verracus*, formé de *verres*. Et c'eſt de *verracus* que les Eſpagnols ont fait leur *barraco*.

VERSENNE. Mot Saintongeois, qui ſignifie *ſillon*. *A verſu*. On trouve dans les Gloſes anciennes, *Verbenna, Terra proſciſſa aratro, id eſt vomere*. Sur lequel endroit Mr Guyet a fait cette Note: *An* verſenna, *à verſu? quod Santones pro* ſulco *uſurpant*; une verſenne.

VERSER. De *verſare*, d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *boſar*. Le compoſé *reboſar* eſt plus en uſage.

VERSORIS. Nom de famille de Paris, originaire de Normandie. Mr Joly, Chantre de Notre Dame de Paris, dans ſon Catalogue des Avocats du Parlement de Paris: *Maiſtre Pierre Verſoris, Avocat en Parlement, eſtoit iſſu de noble famille, venue originairement de Gentilshommes de Normandie, és environs de Falaiſe, ainſi qu'il l'a lui-meſme remarqué dans ſa Généalogie qu'il écrivit de ſa main, pendant le loiſir que lui bailla la maladie contagieuſe qui fut en 1581. s'eſtant lors retiré en ſa Maiſon de Clichy la Garenne près Paris. Leur nom eſtoit* le Tourneur: *qu'ils ont changé depuis en celui de* Verſoris. *Jean le Tournеur, dit Verſoris, eſtant venu le premier à Paris, environ le regne de Charles VII. fut un des premiers Docteurs de l'Univerſité: & compoſa pluſieurs Ouvrages en Latin: quelques-uns deſquels cette Généalogie remarque ſe trouver en la Bibliothéque des Minimes de Nigeon. Il changea ſon nom de* le Tourneur *François, en celui de* Verſoris *Latin, comme avoient lors accoutumé de faire les gens de lettres.* De mon côté j'ay auſſi fait mention de ce changement de nom. C'eſt dans la vie que j'ay écrite en Latin du grand-pere maternel de Guyonne Ayrault ma mere, Jan Des-Jardins, dit *Hortenſius*, Médecin de François I. où en parlant des enfans de ce Jan Des-Jardins, j'ay dit, *Maria Hortenſia nupſit Guillelmo Verſorio, viro nobili genere, ex Normania prope Faleſiam oriundo, Buſſiaci de Sancto Martino & Camini in pago Brigienſi, Domino, atque in Præfectura Parienſi Conſiliario. Is patrem habuit Johannem Verſorium, magni nominis in Senatu Parienſi Patronum: avum, Guillelmum, & ipſum Pariſienſem Patronum clariſſimum, qui exemplo Johannis patrui, Doctoris Sorbonici, ſumma apud Theologos exiſtimationis*, Verſoris *cognomen ſumpſit: nam pater ejus* Tornator *vocabatur. Quod ipſum* Tornatoris *cognomen, ut hoc prætereundo dicam*, Verſoris *cognomine & Johannes Guillelmi pater mutaret: more virorum doctorum illius ſeculi qui cognomina Gallica Latinè in ſecundo caſu, Græca conſuetudine, efferebant.*

Mre Nicolaï & Mre Fabri, s'appeloient originairement *Nicolas* & *le Févre*.

VERTUCHOU. Mr de Launay a remarqué que les Grecs juroient par le chou: *τὸ μὰ τὸ κράμβον.* Voyez Voſſius dans ſes Hiſtoriens Grecs, page 362.

VERTUGADIN. *Vertugade, vertugadin, & vertugale* viennent de même ſource, *à vertendo*. Les Eſpagnols diſent *vertugado* & *vertugala*.

VERVE. De *verba*: qu'on a dit au ſingulier pour *verbum*: comme *Biblia*, pour *Biblium*. Voyez *Bible*. *Verbum* a été dit ſimplement pour *Verbum Dei*: de meſme que λόγος pour λόγος τοῦ Θεοῦ. Voyez Druſius ſur ces mots de St Marc 11. 2. *Et loquebatur eis Verbum*: & ſur ceux-cy des Actes des Apôtres XXII. 6. *Vetatis ſunt à Spiritu ſancto loqui*: où il remarque que les Ebreux ont uſé de meſme du mot דבר *davar*. En Touraine on dit *vervedé*, de *Verbum Dei*. ¶ *Verbum, verba*, VERVE: comme qui diroit *enthouſiaſme*; *inſpiration du verbe*.

Le P. Labbe a fort deſapprouvé cette étymologie. *Il ne faut*, dit-il, *que conſidérer la Sibylle du VI. livre de l'Eneide, pour juger que* VERVE *vient à* vertendo, *& non pas du* verbe, *parole laquelle nos Anceſtres ont emprunté du Latin* verbum, *& non pas de la reverberation de l'air. De plus il faut faire un grand circuit pour tirer la* verve poëtique *du* Verbe divin. C'eſt à la page 169. de la 2. Partie de ſes Etymologies Françoiſes. Je laiſſe au Lecteur à juger laquelle de l'étymologie du P. Labbe ou de la mienne eſt la meilleure.

VERVELLES. Terme de Fauconnerie. Cretin:

N'eſt-ce plaiſir de voir un Eſpervier
Longes aux pieds, ſonnettes, & vervelles?

Verto. verri, vertivus, vertivellus, vertivella, vervella, VERVELLES.

VESPERIE. Voyez *Veſpériſer*.

VESPERISER: pour *chapitrer, reprimander*. Ce mot vient d'un Acte de Théologie appelé dans la Faculté de Théologie de Paris *Veſpérie*, & qui ſe fait la veille du jour qu'un Licencié doit recevoir le bonner de Docteur. Cet Acte a été ainſi nommé, à-cauſe qu'il ſe fait l'après-midi. Anciennement dans cet Acte, le Docteur qui avoit été Grand Maître du Licencié lui repreſentoit les fautes qu'il avoit faites pendant ſa Licence. Et c'eſt de là qu'on a dit *veſpériſer*, pour *blâmer, reprimander*. Aujourd'huy cet Acte, auſſi bien que les Mercuria-

Digitized by Google

les du Parlement, tourne entierement à la louange du sujet. Voyez *Mercuriale*.

VESSE. Légume. De *vicia*, d'où les Italiens ont aussi fait *vezza*. Nous avons fait *vesse* de *vicia*; comme *casse*, de *cacia*. Mr de Saumaise sur Solin, page 1309. *Nos* cassam *vocamus*, *pro* cacia; *ut* vessam, *quæ* vicia *est*. En Anjou nous disons *une vesse*, pour dire *une putain*. Nous disons aussi en basse Normandie *une petite vesse*, en parlant d'une petite fille malicieuse. Et nos Paysans disent *de la véche*, pour *de la vesse*.

VESSE. Exhalaison du corps. Voyez *Vessir*.

VESSIR. De *visire*, ou *vissire*. Lucilius:

——*vissire minutim*

Per commissuras rimarum, *nulli rigore*.

Le Glossaire ancien: *vissit*, βδύει. *visio*, βδύει. Les Gloses Grec-Latines: βδύειν, *vissium*. βδία, *visso*. L'ancien Commentateur d'Horace sur ces mots de l'Epitre *ad Pisones*, *Quamvis est monitus*: Quamvis est, *pro* quamvis sit; *propter cacemphaton*: *ut Maro*, Quamvis sit rustica Musa. C'est-à-dire, qu'Horace a dit *quamvis est*, & non pas *quamvis sit*, comme a fait Virgile, pour éviter l'équivoque & l'obscénité qui est au mot *vissit*. Cicéron dans l'Epitre à Pætus touchant la façon de faire des Stoiciens, qui nommoient toutes choses par leur nom, dit de-même qu'il y a de l'obscénité dans le mot *divisio*. *Quid enim non honestum verbum est? at inest obscenum, cui respondet intercapedo*: ce qu'il dit à cause du mot *viso*. Voyez Scaliger sur Catulle, Casaubon sur Suétone en la vie de Clodius, Bonaventura Vulcanius dans ses Notes sur le Glossaire, & Lipse Epitre 44. du livre III. & le P. Vavasseur dans son Traité de l'Epigramme. Pour *vissum* on a dit *vissa*, dont nous avons fait *vessie*, qui se dit en Anjou pour *vesse*.

VET. On appele en Languedoc *le Vet*, la Loy qui défent de mener paître aucun bérail dans les vignes, dans les prés, & dans les olivettes, dans le tems qu'ils sont en défense. De *vetitum*. Voyez Mr Graverol sur les Arrêts de la Roche-Flavin.

VETILLES. Mr Bochart le dérivoit de *vitilitigationes*; mais ce mot n'a rien de commun avec celui de *vetilles*.

VEXIN. De *vilcassinus*, en sousentendant *pagus*. C'est ainsi que ce pays est appelé dans les Auteurs Latins. Et le mot *vilcassinus* a été formé de *velocasses*.

VIANDE. De *vivanda*, que les Italiens ont retenu tout entier. Nicot a fort bien remarqué que le mot de *viande*; quoique dérivé de *vivanda*, qui se dit generalement de tout ce qui sert à la nourriture de l'homme; ne se dit ny du poisson, ny des fruits. Mr de Valois le jeune, qui mourut au mois de Juillet dernier 1692. dérivoit.....

VICTOIRE. L'Abbaye de la Victoire prés Senlis. Rigordus dans son livre des Gestes de Philippe Auguste: *Eo tempore quo Philippus Rex Francorum*, *sicut prædictum est*, *pugnabat contra Othonem Imperatorem & Flandrenses in Flandria*, *bellabat Ludovicus*, *primogenitus ejus*, *contra Joannem*, *Regem Angliæ*, *in Andegavia*; *& eum fugavit viriliter de obsidione quam fecerat ad Rupem Monachi*. *Quia verò pater & filius de tam magnis adversariis eodem triumphare meruerant*, *in ejusdem triumphi memoriam*, *Rex Philippus ædificari jussit Abbatiam de Ordine sancti Victoris Parisiensis*, *juxta Sylvanectum*; *quæ appellatur* Victoria.

VIDAME. De *Vicedominus*. *Dam* ou *Dame* en ancien langage François signifioit *Dominus*. Voyez *Dam*, & Pasquier liv. VIII. chap. 5. Vidame dans la premiere institution estoit le Juge temporel des Seigneurs Ecclesiastiques. Saint Gregoire liv. IX. Epist. 66. *Volumus ut memoratus frater noster Paschasius*, *& Vicedominum sibi ordinet*, *& Majorem domus*, *quatenus possit vel hospitibus venientibus*, *vel caussis quæ eveniunt*, *idoneus & paratus existere*. Le Concile tenu à Mayence l'an 813. art. 50. *Omnibus Episcopis*, *Abbatibus*, *cunctoque clero omnino precipimus*, *Vicedominos*, *Præpositos*, *Advocatos sive defensores bonos habere*. Flodoard, liv. 2. de son Histoire, parlant de Walfarius que Charlemagne envoya par toute la France pour s'informer du devoir que les Evesques & autres Ecclesiastiques rendoient à leurs charges: *Qualem concordiam & amicitiam ad invicem agerent*, *& ut bonos & idoneos Vicedominos & Advocatos haberent*, *& undecumque fuisset*, *justitias perficerent*. Hincmar au Dialogue qu'il a fait *de statu sanctæ Ecclesiæ*: *Nam sancta Ecclesia postquam sibi subdidit culmen Imperii*, *ex consilio Regum vel optimatum*, *per sanctos Sacerdotes elegit sibi in singulis Ecclesiis Vicedominos*, *Advocatos*, *defensores & ceteros adjutores*: *quibus tantùm de rebus Ecclesiæ delegatum est*, *ut sine querela fideliter servitio sanctæ Ecclesiæ*, *& Imperio Pontificum*, *obedirent*. Et de là vient, comme remarque Pasquier, que les Vidames de Chartres, d'Amiens, & de Reims, possedent plusieurs terres qui relevent des Evesques de ces lieux-là. Voyez-le au lieu allegué, Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. III. chap. 55. Wars dans son Glossaire au mot *Vicedominus*, & P. Pithou en son Traité des Comtes de Champagne, page 472. & 473.

VIDE. De *viduus*. VIDER. De *vidnare*. Virgile livre 7. de l'Eneïde: *tam multis vidnasset civibus urbem*. Ovide livre 3. des Amours, Elegie 9. *Viduum pectus amoris habet*. Columelle, livre 2. chapitre 5. *Viduus pecudibus ager*.

Dans la premiere édition de ces Etymologies j'ay dérivé le mot *vide* de l'Italien *voto*, mot de mesme signification. Nos Anciens disoient *woide*, pour *vuide*: & *woider*, pour *vuider*, comme Mr du Cange l'a remarqué dans son Glossaire sur Ville-Hardouin: ce qui favorise cette étymologie. Et dans mes Origines Italiennes, j'ay dérivé l'Italien *voto* de *vacuus*. *Vacans mulier*, pour une *femme veuve*, se trouve dans la Loy.....

Et le P. Labbe dérive aussi *vuide* de *vacuum*.

VIEILLARD. De *vetularis*: ou plûtôt de *vetulardus*.

VIELLE. Voyez *Violon*.

VIENNE. La Ville de Vienne en Dauphiné nous fournit une sorte de lames d'épées, qu'on appelle à-cause de cela *des Viennes*. Et

c'eſt auſſi pour la même raiſon que d'autres ſont nommées *Olindes*, *Verdunes*, *Damas*, *Bretes*, *Koniksmarck*, &c. Rabelais a connu cette ſorte d'épée : *Puis lui donna une belle eſpée de Vienne avec le fourreau d'or fait à belles vignettes d'Orfevre.* C'eſt au chap. 46. du liv. 1.

VIGÉON. Nom propre. De *vipio*, *vipionis*, qui ſignifie une *petite grûe*. Plinе x. 69. *Ibi* (in Baleariбus Inſulis) *& butео accipitrum generis in honore menſarum eſt. Item vipiones : ſic enim vocant minorem gruem.*

VIGNETTE de livre. C'eſt un diminutif de *vigne*, à cauſe qu'anciennement les vignettes repreſentoient des vignes. Ce mot s'eſt dit d'autres ornemens que de ceux des livres. Voyez *Vienne.*

VIGNOBLE. De *vineabile*, ſupple *ſolum.*

VIGOGNE, ſorte de laine dont on fait des chapeaux, qui pour cette raiſon ſont appelés *des vigognes*. De l'Eſpagnol *vicuñas*. C'eſt ainſi qu'ils appellent au Pérou certains moutons qui portent cette ſorte de laine.

VIGUIER. On appelle ainſi en Languedoc ce que nous appelons icy *Prevoſt* ; & à Marſeille, ce qu'on appelle ailleurs *Echevin*. Paſquier liv. 1 1. chap. 4. eſtime que ce mot a été dit par corruption pour *Vicaire* : & il ſe fonde ſur ce qu'il n'eſt uſité qu'en Languedoc, où Caſſiodore dit que Theodoric établit un Vicaire pour y exercer ſa Juſtice. *Conſtituit Vicarium Præfectorum ad exercendas juſtitias.* L'opinion de Paſquier eſt tres-vraye ; & c'eſt auſſi celle de Pierre Pithou dans ſon Traité des Comtes de Champagne : *Les Ducs ayant ſous eux une Province ou pluſieurs Comtez, ſoit quatre, douze ou autre nombre, les Comtes tenoient bien ſouvent le territoire d'une ſeule ville en leur Gouvernement, qui eſtoit appellé Comté, & eux Comtes d'icelle ; & avoient des Lieutenans particuliers qu'ils appelloient Vicaire ou Viguiers*, &c. Les Romains avoient autrefois inſtitué en Languedoc *Vicarium Provinciarium*, lequel étoit Lieutenant Général du Préfet du Prétoire des Gaules. Theodoric ne l'établit que pour le Languedoc & pour la Provence, qui ſont les ſeules Provinces qu'il tenoit. Et il faut remarquer avec P. Pithou, que nos Viguiers ne ſont que les Vicaires ou Lieutenans Particuliers des Comtes ou Gouverneurs des villes.

VILAIN. De *Villanus*, qui ſignifie proprement *qui manet in villa. paganus.* Oderic chap. 111. de ſa Peregrination §. 12. *Rex habuit quatuordecim millia elephantorum domeſticorum, qui nutriuntur à villanis ſuis ſubjectis.* Or comme ceux qui demeurent aux chams pour les cultiver, ſont ordinairement de baſſe condition, nous avons uſé du mot de *vilain* pour dire *roturier*. Le Sire de Joinville parlant à Robert de Sorbon, qui luy avoit reproché qu'il étoit trop ſuperbement vêtu : *L'habit que je porte, tel que le voyez, m'ont laiſſé mes pere & mere, & ne l'ay point fait faire de mon auctorité : mais au contraire eſt de vous*, &c. *Car vous qui eſtes fils de villain & de villaine avez laiſſé l'habit de vos pere & mere, & vous eſtes veſtu de plus fin camelin que le Roy n'eſt.* Paſquier 11. 16. dit que les Roturiers ont été appellez *Vilains*, du mot de *ville*, comme qui diroit *demeurans dans les villes* ; les Gentilshommes demeurans d'ordinaire à la campagne ; d'où vient, ajoute-t'il, qu'on dit *un Gentilhomme de ville* par moquerie, pour dire *un poltron*, parce qu'on vit mollement dans les villes : mais il ſe trompe. On a auſſi appellé *vilains*, les perſonnes laides & ſordides, parce que les perſonnes qui demeurent aux chams pour les cultiver, ſont auſſi pour la pluſpart & laides & ſordides.

VILCOM. C'eſt un mot Alleman, qui ſignifie un grand verre, dans lequel les Allemans boivent à la ſanté de leurs amis à leur arrivée. Mr Rédi, premier Médecin du Grand Duc de Toſcane, dans ſon *Bacco in Toſcana*, page 9. BELLICONE *è voce nuova in Toſcana, ea è venuta di Germania. dove chiamaſi* Wilkomb, *o* Wilkumb *quel bicchiere, nel quale ſi beve all' arrivo degli amici ; e ſignifica lo ſteſſo che* Benvenuto. *Gli ſpagnuoli, che ancor eſſi pigliarono queſta voce da' Tedeſchi, la diſſero in loro lingua* velicomen. *Don Franceſco de Quevedo nella Fantaſia intitulata Fortuna con ſeſo.* Aparecciоron alli Iris con nectar, y Ganimedes con un Velicomen de ambroſia. Ce mot eſt compoſé de *Kommen*, qui qui ſignifie *venir*, & de *wil*, qui ſignifie *volonté* ; comme ſi on diſoit, *venir avec la bonne volonté, ou au grand plaiſir d'un autre.* Les Allemans ſe ſervent de ce mot en ſaluant une perſonne pour la premiere fois : & ils diſent *ſeid mir wilkomm* ; c'eſt-à-dire, ſoyez le bien venu. Ils ſe ſervent du meſme mot, en lui préſentant un grand verre plein du meilleur vin qu'on ait pu trouver ; lequel verre eſt appellé de là *wilcom.*

VILLAGE. A *villa*, VILLAGIUM : *id eſt, vicus agens urbem, & repræſentans : locus urbi amnlus*, dit ridiculement Julien Taboët, à la page 50. de ſon *de Rep. & Lingua Francica. Village* a été fait de *villa*, par paragoge. ¶ *Villa, villagium*, VILLAGE.

VILLEBREQUIN. Foret. Du bas Alleman *winborken*, qui veut dire *perce-vin. Wein* ſignifie *vin*, & *borken*, *percer*. On dit en Anjou *virebrequin* : & en Normandie, *vinbrequin*, qui approche davantage de l'Alleman *winborken*. Les Bas-Bretons diſent *libricquin*. Olivier de la Marche a dit *wibrekin. Si eut un Conteillier qui faiſoit conteaux & canivets, à la marque de wibrekin, qui en François eſt appellé un foret à percer vin.* C'eſt au chapitre 25. du livre 1. en parlant de ceux de Gand. Les Pariſiens diſent *villebrequin*. Les Tonneliers appellent *ville* leur foret ; qui eſt un mot fort uſité en Picardie, comme auſſi ſon diminutif, *villette*. M^r de Caſeneuve croit avec beaucoup d'apparence que cè mot de *ville* a ſervi à introduire ſa prononciation de *villebrequin.*

VILLE-JUIVE. Village dans le voiſinage de Paris. Par corruption, pour *Ville-Juliet* ; comme qui diroit, *Village dédié à Sainte Juliete.* De *Villa Julitæ.* C'eſt ainſi que ce Village eſt appellé dans un vieux Cartulaire, contenant le dénombrement des Paroiſſes du Diocèſe de Paris ; ce qui m'a été indiqué par Mr de Launoy. Cette corruption eſt ancienne ; étant déja introduite

troduite du tems de Charles V. comme l'a remarqué Raoul de Preſles. Le mot de *Ville-Juifve* ayant été corrompu en celui de *Ville-Jufve*, les Latiniſeurs l'ont enſuite tourné par *Villa Judaorum*.

VILLIERS. Dans le ſecond Scaligerana: VILLIERS, *à* villaria: *qui eſt un hameau de dix ou douze maiſons, qui ne ſont point de rue, mais qui ſont autrement aſſemblées enſemble: dans Grégoire de Tours.*

VILLIERS-COTRETS. Foreſt. Par corruption, pour *Villiers col de Rets*. C'eſt ainſi que cette Foreſt eſt appelée dans les anciens Titres. Theodore de Beze, livre 3. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, page 224. écrit *Villiers coſté Retz*: & André du Cheſne dans ſes Antiquitez des Villes de France, *Villiers-coſte-Rez*. Mr de Valois dans ſa Notice des Gaules: *In pago Vadenſi ſilva eſt Retia*; la Foreſt de Rets: *cui proximus eſt, & velut ad cervicem poſitus locus* Villaris: *ob id à ſitu cognominatus* Villaris ad collum Retiæ, VILLIERS COL DE RETS: *corruptè dictus vulgò* Villiers Coteret.

VILLON, VILLONNER, VILLONNERIE. *Fripon. fripponner, fripponnerie.* Bellingen, dans ſes Etymologies des Proverbes, livre 111. chapitre 21. *On dit* villon, villonner, un tour de Villon, *à-cauſe de Villon, jeune homme Pariſien, qui vivoit il y a environ cent cinquante ans, qui fut en ſon ſiecle le plus ſubtil voleur de France. Il faiſoit tant de tours de ſubtilité, que quand on vouloit ſignifier un tour ſubtil, on un vol fait adroitement, quiconque en fût l'auteur, on diſoit que c'étoit* un tour de Villon, *ou une villonnerie; & dérober, ou voler, eſtoit* villonner. Borel dans ſes Origines Gauloiſes dit la meſme choſe. VILLON & VILLONNERIE: *c'eſt-à-dire, tromperie ou fauſſe monnoye. D'un Poëte appellé* Villon. Ce qu'ils ont pris de cet endroit de Paſquier VIII. 60.

Peu de Villons en bon ſçavoir:
Trop de Villons pour decevoir,

dit Clement Marot, au commencement de quelques œuvres de François Villon, qu'il corrigea. Quant au premier vers, je n'en puis demeurer d'accord; quant au ſecond, je luy en paſſe condamnation. Marot eſtoit un bel eſprit, nourry en la Cour de nos Roys, né dés le ventre de ſa mere pour faire des vers François: mais homme qui n'eut plus de ſçavoir acquis que ce qu'il en falloit pour ſa portée. C'eſt pourquoy il admire en Villon un ſçavoir qui ne giſoit qu'en apparence. Bien rencontra-t-il heureuſement, quand il dit n'y avoir que trop de Villons pour decevoir. Car Villon fut un Ecolier de Paris, doué d'aſſez bel eſprit, mais un maiſtre paſſé en fripponneries. On dit en commun proverbe, de telle vie, telle fin. *Cela ſe trouve preſque vérifié en luy. Liſez la plus grande partie de ſes œuvres, il fait trophée de ſes tromperies, eſquelles il eſtoit un ſuperlatif. Auſſi eut-il preſqu'une mort de meſme, ſi nous croyons à ce quatrain qu'il fit de luy,*

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Né de Paris, prés de Ponroiſe,
Or d'une corde d'une toiſe
Sçaura mon col que mon cul poiſe.

C'eſtoit qu'il avoit eſté condamné d'eſtre pendu & eſtranglé par ſentence, dont il appella en Cour de Parlement. Et pendant ſa cauſe d'appel, fit une Epitaphe de luy & de ſes complices, en forme de Balade: & deux autres, l'une ſur l'appel qu'il avoit interjetté; & l'autre, qu'il préſenta à la Cour de Parlement. Si ce qu'il raconte de ſoy, fut exécuté, je ne voy nul ſujet de rire: ſi pour ſe jouer de ſa plume, encore y avoit-il moins d'occaſion de l'eſcrire. Car il pouvoit donner carriere à ſon eſprit en pluſieurs autres matieres, ſans nous laiſſer en ſuſpens, ſçavoir s'il fut pendu ou non. Quant à moy, pour le peu d'intereſt que j'y ay, je ne m'en donne pas grande peine. Quelques-uns diſent que le Roy Louis XI. luy ſauva la vie. Qu'il ait eſté un bon fripon, qui en fripponnant, faiſoit profeſſion expreſſe de tromperie & larcin, il n'en faut meilleur témoignage que ceſtuy-D'autant que la poſtérité a nommé un Villon, *celuy qui eſhontément ſe meſloit du meſtier de tromperie; dont auſſi nous fiſmes* villonner, & villonnerie. Paſquier ſe trompe lourdement, diſant que *villonner* pour *fripponner*, a été dit du Poëte Villon. Ce mot étoit en uſage long-tems avant la naiſſance de ce Poëte.

Gilles de Viez-Maiſons:

Bien ne amour ne pourroit-on trouver,
Là où ſeul point y eut de villonnie.
Villonnie ne peut amours amer.

Et ce mot a été fait de *guile*, vieux mot François, qui ſignifie *tromperie*. Voyez *guille*.

Le Poëte Villon, au-contraire, fut appelé *Villon* à-cauſe de ſes fripponneries: car ſon nom étoit *François Corbueil*: comme il l'a témoigné luy-meſme dans ces vers rapportez par Fauchet, livre 1. de l'Origine des Chevaliers,

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Nommé Corbueil *en mon ſurnom,*
Natif d'Auvers emprés Pontoiſe,
Et du commun nommé Villon:
Où d'une corde d'une toiſe
Sçauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fût un joly appel:
Le jeu ne me ſembloit point bel.

Ces vers ſont autrement dans les œuvres de Villon. Ils y ſont de la ſorte que Paſquier les a rapportez. Il eſt conſtant au-reſte, pour le marquer par occaſion; & je m'étonne que Paſquier ne l'ait pas ſu; que Villon ne fut pas executé à mort. Par Arreſt du Parlement il ne fut condanné qu'au banniſſement. Rabelais 4. 13. *Maiſtre François Villon fus ſes vieux jours ſe retira à Saint Maixent en Poitou, ſous la faveur d'un homme de bien, Abbé dudit lieu. Là, pour donner paſſe-tems au peuple, entreprint faire jouer la Paſſion en geſtes & langage Poictevin:* & ce qui ſuit, qui mérite d'eſtre lu. Et livre 4. chapitre dernier, parlant du Roy d'Angleterre Edouart V. *Maiſtre François Villon, banni de France, s'eſtoit vers luy retiré. Il l'avoit en ſi grande privauté, receu que rien ne luy celoit des menues négoces de ſa maiſon. Un jour le Roy ſuſdit eſtant à ſes affaires, monſtra à Villon les armes de France en peinture, & luy dit: Vois-tu quelle réverence je porte à tes Rois François. Ailleurs n'ay-je leurs armoiries qu'en ce retraict icy auprés ma ſelle perſée*, &c. Voyez *guille*.

VIME'RE. *De vis major.* Le Juriſconſulte

Digitized by Google

Paulus en la Loy 25. §. 6. du Tit. *Locati : Vis major, quam Græci θεῖα βία appellant, non debet conductori damnosa esse. si plus quàm tolerabile est læsi fuerint fructus : alioquin modicum damnum æquò animo ferre debet colonus, cui immodicum lucrum non infertur.*

VIOLE, VIOLON. De l'Espagnol *biola* & *violone*. Les Espagnols disent aussi *Binela*, dont nous avons fait *vielle*.

VIOURNE. Arbrisseau. De *viburnum*. Virgile :

Quantùm lenta solent inter viburna cupressi.

Les Gloses Anciennes : *χαμαίδαφνη, viburnum, genista.* Mr Huet, Evêque d'Avranches, dérive *viburnum* de *βοαυνία*.

VIRELAY. Sorte de Poësie.

VIRER. De *gyrare*. Voyez *giron* & *environ*. Nos Anciens disoient *girer*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : GIRARE, *tourner, girer*. Les Espagnols disent aussi *virar*. Voyez *vis*.

VIRETON. Sorte de Javelot. Marot dans sa Traduction du Poëme de l'Amour Fugitif : *Jadis frapé de fléche & viretон.* De *verutum. Verutum, virutum, virato, virutonis*, VIRETON. Les Toscans disent *verretta*.

VIRGOULEUSE : sorte de poire. J'apprens de l'Abbrégé des Bons fruits de Mr Merlet, que cette poire a été ainsi appelée du Village de Virgoulée prés de Limoges ; & que dans le pays on l'appelle aussi *la Chambrette*, à-cause que ce Village appartenoit au Baron de Chambray. Ce fut un nommé Mr *de Laborie*, Secretaire du Roy, qui l'apporta à Paris vers l'an 1625. ou 1630. ce qui l'a aussi fait appeler par d'autres *poire de Laborie*. On la nomme dans le Limousin *poire de glace*.

Mr de la Quintinye dans son exeellent livre Des Jardins Fruitiers & Potagers l'appelle *de Virgoulée*, du nom du Village d'où elle nous est venüe. Voicy ses termes : Virgoulée *est le nom d'une poire d'hyver tres-excellente ; elle porte le nom du lieu d'où elle a été premierement tirée pour venir dans le grand monde de la curiosité. Ce lieu est un Village de Limousin, prés d'une petite Ville nommée* Saint Leonard. *Beaucoup de gens disent* poire de Virgouleuse, *au lieu de dire* de Virgoulée ; *chacun dira comme il luy plaira, mais, à parler franchement, je n'aime pas ce terme de* Virgouleuse. ¶ L'usage est pour *Virgouleuse*.

VIS : ancien mot qui a été dit pour *visage*. Le Roman de la Rose, parlant de Narcisse :

Il vit en l'eaue claire & nette
Son vis, son nez, & sa bouchette.

Marot dans son *Temple de Cupido* :

Car en ce lieu un grand Prince je vis,
Et une Dame excellente de vis.

Et de-là vient notre terme injurieux de *viedase*, par corruption pour *vis-d'ase* ; c'est-à-dire, *visage d'ane* ; que les Italiens nomment aussi *viso di asino*. Les Gascons & les Languedociens disent *cap d'ase* ; c'est-à-dire, *teste d'ane*. Le mot *vis* a été fait de *visus*, comme *visage*, de *visagium*. On a aussi dit *vont*, pour visage ; de *vultus*. Voyez André du Chesne sur Alain Chartier, page 861.

VIS. *Une écritoire à vis*. Du Latin *gyrus*, d'où on a fait *vir*, & ensuite *vis*. Les Angevins disent encore *une vire*, pour dire *une vis*. Archimede fut l'inventeur de la vis sans fin.

VISAGE. Voyez *vis* cy-dessus.

VISITE. VISITER. De *visita*, & de *visitare*, frequentatif formé de *visum*, supin de *videre*. *Visitare* se trouve dans la signification de *visiter*. Dans l'Epitre de Sr Jacques, chap. 1. *Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem hæc est, visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum.* Commodianus, page 62. *Nolite vacuitatem visitare jacentem.* Dans l'Hymne *Veni Creator*, il y a aussi *Mentes tuorum visita*, &c.

VIT DE-COQ. On appelle ainsi en Normandie une beccasse. Par corruption, pour *Wircoc*, ou *Woodcock* ; qui est un mot Anglois qui signifie la mesme chose, & qui est composé du mot *wirt*, ou *wode*, qui signifie *bois*, & de celuy de *cok*, qui veut dire *un coc* : comme qui diroit *coc-de-bois*. Les Grecs modernes appellent de mesme une beccasse ξυλόκοκκυξ. Gazal l'a appelée *Gallinago* : dont il a été repris par Jules Scaliger.

VITE. *Il va d'un pas vite*. Je croy qu'il a été fait de *vegetus*. Le Pere François de Mauleon, Capucin, qui a fort étudié la Langue Basque, prétent que ce mot vient du Basque *fite vasac*, qui signifie la même chose.

VITRES. De *vitrea*. Mr de Saumaise sur Solin, page 1095. *Fenestras vitro decoratas vitria recens Latinitas vocavit, nosque hodie sic vocamus. Græci ὑάλινα. Immo ita etiam appellarunt, etiamsi ex speculari lapide essent, non ex vitro.* Ou plûtôt de *vitrea* ; en soûsentendant *fenestræ* ; c'est ainsi que les vitres sont appelées dans les Ecrivains de la basse Latinité.

VITRI. Ville. De *Vitriacum* : fait par abbreviation de *Victoriacum*. Mr de Valois, livre VII. de son Histoire de France, page 385. *Caterùm, qua in regione hæc gesta sint, haud facilè dixerim, propterea quòd cùm Mundericus Victoriaci obsessus dicatur, plura in Gallia loca eo nomine appellari reperio. Signidem Gregorius in lib. IV. Historiæ, Victoriaci villæ mentionem facit, quam idem* villam Victoriacensem *in libri VI. cap. 21. Jonas in libro de vita Columbani*, Victoriacum villam publicam in suburbano Araviensis urbis sitam *vocat. Apud quam Sigibertus à Neustrasiis Rex consalutatus, moxque summissis à Fredegundæ Regina percussoribus, interemptus est. Ejusdem Victoriaci*, Vitrei & Vitri *ibi, dicti in Testamento Everardi Comitis, & Gisla ejus conjugis, sit mentio : quem esse ait Aubertus Miræus vicum inter Atrebatas & Duacum medium. At Victoriacum illud villa publica, non castrum ; & in Chlotarii, non in Theodorici regno positum erat. Aimoinus in Historiæ libro II. castrum Victoriacum quò Mundericus se contulit, in Arvernorum finibus posuit, ceteris omnibus ignotum. Certè apud neminem alium castrum ejus nominis in Arvernis inveniſſe memini. Quare existimo castrum Victoriacum, quò Mundericum seſe cum suis contulisse ait Gregorius, fuisse ad Matronam flumen in pago Pertensi, regnoque Theodorici, id quod Elodeardus, Presbyter Remensis Ecclesiæ,*

in

in Chronico, modò Victuriacum *castrum, modò* Victoriacum *castellum appellat, recentiores Autores castrum* Vitriacum *vocant.*

VITRI LE BRÛLÉ. Cette Ville fut ainsi appelée après que le Roy Louis VII. qui l'avoit prise, eut fait mettre le feu dans l'Église, où il fit brûler dedans jusques à cinq cens femmes qui s'y étoient retirées avec leurs enfans, espérant y trouver leur salut par la sainteté du lieu. Il fut ensuite extrémement touché de cette cruauté: & l'Histoire remarque qu'il ne put jamais s'en consoler jusques à ce qu'il envoya querir Saint Bernard, qui le voyant fondu en pleurs, luy dit: *Hæ lacrymæ, nisi citò exarescant, extinguere possunt Victoriacenses incendii memoriam:* Et il luy donna pour pénitence le voyage d'outre-mer contre les occupateurs de la Terre-Sainte, où il alla. VITRÉ en Bretagne est appellé *Vitreium* par Geoffroy, Abbé de Vendôme, livre 1. epitre 21.

C'est ce que j'avois remarqué dans la premiere édition de ces Etymologies. J'ay appris depuis des Origines Françoises du Pere Labbe, que je m'étois trompé. Voicy les termes du P. Labbe, qui sont de la page 174. de la 2. Partie de ses Origines: *Nous appellons* Vitri le brusle, *en Champagne, au pays de Partois, sur la petite riviere du Sault, non à-cause de l'accident arrivé à cette Ville du temps de Louis VII. mais parce qu'elle fut bruslée durant les guerres du siécle passé, l'an 1544.* Matrona Victoriacum Partorum alluit, *dit Masson dans sa Description de la France par les Rivieres,* non illud quod Hispani superioribus bellis incenderunt, sed quod à Francisco Primo, Rege, nomen accepit, & ab Incenso distinguitur, adjecta hac *qualitate.* Je pourrois pourtant m'excuser par l'autorité du savant Mr Hadrien de Valois, lequel a écrit la mesme chose que moy. Voicy ses termes: *Recentiores Auctores* Castrum Vitriacum, *&* Vitriacum Incensum, *ac* Vitreium *vocant: propterea quod à Ludovico Pio, seu Juniore, igne consumptum est:* VITRI LE PARTOIS, *vel* VITRI LE BRUSLÉ. *Ejus in locum Franciscus, Francorum Rex,* Victoriacum *ad fluminis Matronæ ripas exstruxit: quod ab ipso* Victoriacum Francisci, *cognominatum est,* VITRI LE FRANÇOIS, *quaternis aut quinis in anno nundinis celebre.*

VITRIOL. De *vitreolum: à vitreo colore.* On a dit *vitreolus*, comme *aureolus, russeolus*, &c. Voyez Mr de Saumaise sur Solin, page 1158.

VITUAILLE. De *victualia*. qui se trouve pour *victui necessaria.* Voyez Vossius de *Vitiis Sermonis*, page 637. & de là, les verbes *avitailler* & *ravitailler.*

VIVE. Les Grecs ont appelé ce poisson ἀράχνη θαλάσσιος, c'est-à-dire *dragon de mer.* Et ils l'ont ainsi appelé, à-cause qu'il est venimeux comme un dragon; & non pas, à-cause qu'il ressemble à un dragon: car il ne ressemble point à un dragon. Mais ses piquerons sont venimeux. *διὸ φυσᾷ τὰ κέντρα*, dit Elian. C'est ce qu'a fort bien remarqué Jules Scaliger dans son livre de la Subtilité contre Cardan, Exercit. 226. art. 13. *Draconi marino est nomen à maleficio, non à forma, inditum: oblongus est enim, & compressus.* Et ce qui avoit été auparavant remarqué par Isidore, livre 12. chapitre 6. en ces termes: *Draco marinus aculeos in branchiis habet ad caudam spectantes: qui dum percusserit, quaquà ferit, venenum fundit: unde & vocatus.* Je ne puis être de l'avis d'Elian, qui a écrit au chapitre 12. du livre XIV. des Animaux, que ce poisson avoit été ainsi appelé, à-cause de sa ressemblance à un dragon terrestre, pour sa teste, pour ses yeux, pour ses machoires, & pour ses écailles. Car encore une fois, il ne ressemble point à un dragon. Les Latins, à-cause du venin de ce poisson, l'ont de-même appelé *araneus*; c'est-à-dire *une araignée.* Voyez Rondelet. Et encore aujourd'huy on l'appelle *une araigne* à Marseille: & en Espagne, *una aragna:* & sur la côte de Gennes, *una ragna.* En Sicile & à Naples, pour le marquer en passant, on l'appelle *tragina;* mot corrompu, selon la remarque de Rondelet, du Grec δράκαινα; qui est comme les Grecs d'aujourd'huy appellent ce poisson. Tout cela me fait croire, que les François, à-cause du venin de ce poisson, pour lequel les Grecs l'avoient appelé *dragon*, & les Latins *araignée*, l'ont appellé *vipere*; ayant fait *vive* de *vipera:* de cette maniere: *vipera,* VIPRE, VIVE: par la soustraction de l'R: comme en *cape*, de *capparis*, & en *Sainte Barbe*, de *Sancta Barbara*, & en *rhubarbe*, de *Rhabarbarum.* Cette étymologie ne me déplaist pas.

** VIVIER. C'est un réservoit où l'on met le poisson d'un étang qu'on a écoulé, pour s'en servir à-mesure qu'on en a besoin. De *vivarium.* Les Gloses, ζωοφύλιον ἰχθύων, *vivarium.* Le mot *vivarium* signifioit originairement *un parc* où l'on gardoit des bestes. Et le mot de *vivier* a passé de la signification d'un réservoir, à celle d'un *abbrevoir.*

VIVONNE. Petite Ville de Poitou à quatre lieues de Poitiers: ainsi appelée à-cause de la riviere de Vonne sur laquelle elle est située. *Vicus ad Vonnam.* Mr Besly dans un écrit particuliet qui m'a été communiqué par Mr du Puy: *Le mot de* Vonne, *en Langue Celtique, signifioit* fonteine, *comme le témoigne Ausone en cette epigramme, où il loue une fonteine qui de son temps estoit au milieu de Bourdeaux, & qui s'appelloit* Divonne.

Divona Celtarum Linguâ fons addite Divis. *Scaliger estime qu'il faut lire en cet endroit d'Ausone,* Diviona: *en quoy voulant se départir de l'avis de Vinet, il ne s'est pas aviséé qu'il contredisoit Ausone. Nous apprenons de Camden, en sa Bretagne, & de Cluverius livre 1. de sa Germanie, qu'encore à-present les Anglois de la contrée de Cornuaille appellent une fonteine* vonan, *& ceux de Dannemarc* vand, *par contraction, où la lettre D ne se prononce point: au contraire de la riviere de Fontenay-le-Comte, qui est appellée* Vandée *pour* Vonnée. *Après tout, on ne sçauroit faillir après Ausone, de dire que* Vonne *en langage Celtique, commun aux peuples d'Illyrie, des Allemagnes, des Gaules, d'Espagne, & d'Angleterre, est proprement une fonteine, & une riviere, dans une signification plus étenduë prise pour le genre, lequel en la diction de* Vonne *est restraint comme à une espece par l'addition du*

mot de vicus, *& emporte autant que ſi on diſoit*, Vic ſur Vonne; *comme on dit* Vic ſur Gartampe, *autre riviere de Poitou*; Vic ſur Angle, Vic ſur Ayne, *vicus ad Axonam*; Vibraye, *vicus ad Braiam*, &c. Vic *en cet endroit*, *& autres ſemblables*, *ſignifie* bourg, ville, *ou* forteresſe. *Et de là vient le* Wic *des Allemans*, *qui ſignifie* arx, præſidium; *comme* BRUNSWIC, Brunonis villa, *& infinis autres. En France nous avons* Vic, Neuvic, Longvic, Moyenvic, *&c.* Voyez Camden & Cluvier aux lieux allégués, & Mr Bochart dans ſes Colonies des Phœniciens, page 738.

VIZIR. Les Turcs appellent *Vezir*, le premier Miniſtre du Grand Seigneur: & nous avons corrompu ce mot en celuy de *Vizir*. C'eſt un mot Arabe. Voyez Meurſius dans ſon Gloſſaire Grec au mots Βιζιήδης, & Ουιζίεμ.

VOGLAY. Lieu près de Poitiers. Scaliger livre VI. de l'Emendation des Temps, page 615. de la premiere édition: *Eſt autem* VOCLADUM, *caſtrum in planis Pictavienſis territorii ſitum*, *ab urbe Pictavienſi x. millibus paſſuum diſtans*, *ut etiam notat Hiſtorici*; *& quidem adhuc nomen retinens*: *ſed Pictonica pronuntiatione diſtortum*, *&* VOGLAI *dictum*.

VOGUER. Les Italiens diſent *vogare*, & les Eſpagnols *bogar*. Mr Guyet dérivoit tous ces mots de *pala*, en la ſignification d'une rame. *Pala*, *palica*, *palicare*, *palcare*, *paucare*, VOGARE. Touchant le mot *pala*, en la ſignification de *rame*, voyez mes Origines Italiennes au mot *paliſcalmo*. Mr Ferrari improuve cette étymologie de Mr Guyet, & il prétent que l'Italien *vogare* a été fait du Latin *fugare*. *A* fuga, dit-il, *fugare*, *vogare*; *navem celeriter impellere*. *Nonius*: Fuga item dicitur navigatio. *Accius in Telepho*: Remiſque nexi properiter navem in fugam tradunt. ¶ M^r de Caſeneuve a remarqué que nos Anciens écrivoient *vauguer*. *La navire deſdits François vanguoit ſur la mer*, dit Monſtrelet volume 1. chapitre 15. Et aptés avoir fait cette remarque, il ajoute que ce mot eſt formé de celuy de *vaucrer*, uſité anciennement parmy nous dans la ſignification de *voguer*. L'étymologie de Mr Ferrari ne me déplaiſt pas.

VOIE *de bois*. Fr. Pithou, dans ſon *Pithœana*, le dérive de *vehes*.

VOIRE, VOIREMENT. De *verum*, & de *veramente*. Anciennement nous diſions *voir*, pour *vray*. L'Auteur de la Farce de Patelin:

Par le corps bieu, *à dire voir*,
Vous y avez tres-bien ouvré.

Le Poëte Jean, du Roy de Navarre:

Certes c'eſt voirs: *bien l'ay apperceu*.

Meſſire Graces Brulez, Chevalier:

Vous m'avez mort, *pour voir le ſai*.

Voyez André du Cheſne ſur Alain Chartier, page 863. Nos paysans diſent *vére*.

VOIRIE. Lieu où l'on porte les pendus & les roués, les beſtes mortes & les vidanges de la ville. *Quaſi viarum purgamenta*, dit Nicot. Nicot ſe trompe. *Voirie*, en cette ſignification, vient de *vulturaria*. Martial: *Cujus vulturis hoc erit cadaver?* Et il en vient de cette maniere:

Vultur, *vulturis*, *vulturarius*, *vulturaria*, *voltraria*, *votraria*, VOIRIE. L'*L* s'eſt perdue, comme au mot Eſpagnol *buetre*, qui ſignifie *vautour*, & qui a été fait de *vultur*. ¶ D'autres le dérivent de *viaria*, fait de *via*.

VOLER: pour *dérober*. Mornac ſur la Loy 25. au Digeſte de *Uſuris*, page 821. dit qu'on a appelé *Voleurs*, des Chaſſeurs qui ſous prétexte de voler aux oiſeaux volent les paſſans: qui eſt une étymologie tout-à-fait ridicule. *Voler*, dans la ſignification de *dérober*, a été fait de *volare*, mot de meſme ſignification, comme il paroiſt par ſes compoſez *evolare* & *involare*. Plaute, dans ſa Comédie intitulée *Caſtellaria*: *Caſtellam hic mihi adoleſcens evolavit*. Catulle: *Remitte pallium mihi meum*, *quod involaſti*. Cicéron dans le troiſiéme *de Oratore*: *Noſtra eſt poſſeſſio*, *in quam homines quaſi caducam atque vacuam*, *abundantes otio*, *nobis occupatis invelaverunt*. C'eſt auſſi la remarque qu'en a faite le ſavant Mr Huet, Evêque d'Avranches, à la marge de ſon Exemplaire de la premiere édition de ſes Origines. Et *volare*, en cette ſignification, a été fait de *vola*, qui ſignifie le *creux de la main*. Voyez *embler*: lequel mot *embler*, pour le marquer icy en paſſant, a été fait d'*involare*.

VOLONTAIRE. De *voluntarius*. Les Gloſes Anciennes: *voluntarius*, αὐθαίρετος. Comme nous appelons *Volontaires* les ſoldats qui ne ſont point enrollés, & qui ſervent volontairement; les Grecs les ont appelés de-même ἐθελοντῆρες. Homere Odyſ. liv. 2. v. 292.

——ἡγὼ δ' αὐτὸς ἅμ' ὑμῖν ἑπέσθαι
Αὐτῷ ἐθελοντῆρες ἐυκνήμιδες, &c.

VOUGE: Les paysans d'Anjou & du Maine appellent ainſi une ſorte de ſerpe emmanchée à un bâton fort long. Palladius liv. 1. Titre 43. fait mention du mot *vanga* parmy les Inſtrumens ruſtiques: *Item*, *falciculas breviſſimas tribulatas*, *quibus filicem ſolemnis abſcindere*; *ferrulas minores*, *vangas*, *rancones*, *quibus vepreta perſequimur*; *ſecures ſimplices*, *vel dolabratas*; *ſarculos*, *vel ſimplices*, *vel bicornes*, *vel aſcias in averſa parte referentes raſtros*. Et ce mot de *vouge* en pourroit venir, de cette maniere; *vanga*, *vanga*, par le changement ordinaire de l'N en U; *voga*, VOUGE: mais la ſignification du mot *vanga* n'a rien de commun avec celle du mot de *vouge*, de laquelle il vient d'être parlé: *Ugutio*, *Joannes de Janua*. & autres Vocabuliſtes, expliquent *vanga* d'un ferrement à bêcher la terre. Voyez Mr du Cange au mot *vanga*. De la reſſemblance de cet Inſtrument ruſtique, nos anciens ont appelé *vouge* une ſorte d'arme. Coquillard: *vouges*, *ſalades*, *mentonnieres*. Philippe de Commines: *Il luy donna d'un vouge parmi l'eſtomach*. Rabelais dans ſon Prologue du 3. liv. *Eſguiſoient vouges*, *piques*, *rancons*, *hallebardes*, &c. Froiſſart, 2. vol. ch. 9. *Si eſtoient bien 700. lances*, *& 2000. d'autres gens*, *que nous appellons maintenant* gros vallets à vouges, *dagues*, *& baſtons d'armes*. Nicot interprete *vouge*, par *venabulum lato ferro*; & il dit que c'eſt une eſpece d'arme, dont le fer eſt large, uſitée par les Veneurs. Du ſubſtantif *vouge*, on a fait le verbe *vouger*. ¶ Dans la Chronique

Digitized by Google

Chronique Scandaleuſe, ceux qui portoient des vouges dans les armées, ſont appelez *Voulgiers*. ¶ Il y a des familles en France du nom de *Vouge*.

VOÛT. Vieux mot qui ſignifie *viſage*. Voyez *Vis* cy-deſſus. Ce mot vient de *vultus* : & c'eſt de là que notre Poëte François Voute, qui a écrit en Latin, s'eſt appellé *Vulteius*.

VOUTE. De *voluta*, que les Auteurs de la Baſſe Latinité ont dit pour *fornix*, & d'où les Italiens ont auſſi fait *volta*. Voyez Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1219. & ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 393. Les Champenois appellent *vote* une omelette : de *volta*, a-cauſe qu'on la tourne dans la poëſle.

VOUVANT. Petite ville de Poitou. De la riviere de *Vandée* qui l'environne ; comme Guillaume IV. dit *Fier-à-bras*, Duc de Guyenne, qui bâtit le château de Vouvant, le témoigne luy-même dans une Chartre rapportée par M^r Beſly dans les Preuves de ſon Hiſtoire de Poitou, page 307. *Placuit etiam mihi Willelmo conſtruendi caſtrum in loco, qui propter influentem aquam* Vulventus *dicitur*.

VOYER. On appelle à Paris *le Grand Voyer*, celuy qui a ſoin de la Police à l'égard des rues, & de ce qui eſt ſur les rues. De *Viocurus*, comme qui diroit *viarum curator*.

VRILLE'E. Herbe. C'eſt le *volubilis* des Latins. De *volubiliata*.

VRILLES. Mr de la Quintinye : Vrilles, *ſont certains petits liens que la Nature a donné aux branches de Vigne, comme une eſpéce de mains, pour s'agraffer, ou s'accrocher à tout ce qui ſe trouve dans le voiſinage : en ſorte que par le moyen de ce ſecours, chaque branche puiſſe aiſément porter le fardeau de ſon raiſin : faute de quoy, elle ſe détacheroit aiſément du courſon d'où elle eſt ſortie, & auquel effectivement elle tient fort peu.* C'eſt ce que Cicéron appelle *clavicules*, dans ſon excellent Traité de la Vieilleſſe. Les paroles de Cicéron étant admirablement bien exprimées, & étant d'ailleurs conformes pour le ſens à celles de Mr de la Quintinye, méritent d'être icy rapportées. Les Voicy : *Vitis quidem qua natura caduca eſt, & niſi fulta ſit, fertur ad terram ; eadem, ut ſe erigat, claviculis ſuis, quaſi manibus, quicquid eſt nacta, complectitur.* Ce qui a été ainſi imité par Columelle, 4. 6. *Ac ne qua relicta ſunt*, (vites) *procellis ventorum decutiantur, molli & laxo vinculo adſurgentes ſubſequi conveniet, dum claviculis ſuis, quaſi quibuſdam manibus, adminicula comprehendant.*

UNG. Nos Anciens, au lieu d'écrire *un*, écrivoient *ung* : ce qui a été remarqué & blâmé par Sylvius, en ces mots, qui ſont en la page 100. de ſa Grammaire : *Hoc autem loco tollendus mihi eſt publicus Gallorum omnium error, qui* ung *per G ſcribendum certant, ne ſi delita illi orthographica*, un *ſcribant*, vii. *id eſt*, ſeptem, *videantur : quum utriuſque differentia vel caco apparere poſſit. Nam in* vii. *id eſt*, ſeptem, *apiculi gemino ii ſuperſcribuntur. Ad hæc ſubſtantivum iis additum ſemper plurale eſt, ob idque in S deſinit :* Unus *vero, id eſt*, un, *ſubſtantivum requirit ſingulare. Præterea, cum à maſculino in conſonam finito, formetur femininum, addendo E, ut in Regulis docuimus, ſi* ung *dicunt, quur in femininо* ugne, *vel potius* unge, *non etiam recipiunt ? quorum utrumque abſurdiſſimum eſt.*

Je croy qu'*ung* a été fait d'*unicus*.

URBANISTE. Nous appelons *Urbaniſtes* les Religieux & Religieuſes de l'Ordre de Saint François, à qui le Pape Urbain IV. permit de poſſeder des heritages, & dérogeant en cela à la Regle de Saint François.

URE BEC. Petit animal, autrement appelé *coupe-bourgeon*. Voyez cy-deſſus *Coupe-bourgeon*. La Chronique de Langres : *L'an 1516. ce meſme Eveſque* (c'eſt Michel Boudet, Eveſque de Langres) *decerna commiſſion contre les rattes, ſouris, & urebéques, qui mangeoient les bleds emplantez : le 27. Monitoire, & increpation le 13. Juin enſuivant.* Nicot : LIRET, *qui ronge la vigne qui bourgeonne :* volucra, volvox. *A Orleans on l'appelle* hurbec, *vel rectius* urbec : *à verbo* uro, *&* Gallico bec ; *car il bruſle & fait mourir le bourgeon qu'il picque de ſon bec.*

URLER. Voyez cy-deſſus *Hurler*.

USTENSILLES, ou *Utenſiles*. *Utenſilia*. Exod. xxxix. 36. *Lucernas & utenſilia eorum*. Columelle 1. 3. *Advehenda & exportanda utenſilia :* Les Gloſes Anciennes : *Utenſilis*, utilis, χρησίμος. Et *utenſilis* a été fait d'*utens*, de cette maniere : *utens, utenſis, utenſilis* ; comme *menſis*, de μὴν, mot Eolien, dit pour μὼν. μὴν, μὶν, *mens, menſis*, pour *mentis*.

Y.

YAdverbe de lieu ; comme quand on dit, *il y a*. D'*ibi* : ce qui a été tres-bien remarqué par Sylvius dans ſa Grammaire, page 140. Du meſme mot *ibi* les Italiens ont fait *ive, ivi*, & *vi*.

YPECACUANHA. Sorte de ſimple qui a une proprieté particuliere pour arreſter les dyſenteries. C'eſt un mot Indien, qui a paſſé du Breſil en Portugal, puis en France. Un Medecin Hollandois qui l'a déniché s'en eſt fort utilement ſervi.

Digitized by Google

ZA.

ZAGAYE. Nicot: *C'eſt une arme d'haſte, ou hante, dont les Mores combattent à cheval, d'environ la longueur d'une pique: mais plus greſle, ferrée au bon bout d'un fer, plus large & plus long que celuy de la pique: la brandiſſants & lançants de jet ſur l'ennemis qu'ils pourſuivent; & pour ce faire, ſe dreſſants tant de bout ſur leurs eſtriers de ginette, & la jettants en derriere de jeſt coulant en la main, ſans l'abandonner, contre les chevaux de ceux qui les pourſuivent, pour les enfoirer, ou leurs chevaux. L'Eſpagnol dit* Azagaya: *comme auſſi le François le doit eſcrire & prononcer: Et Nebriſſe la rend par* telum Punicum, *& la nomme par addition* Azagaya Moriſca: haſta Africana. *Aucuns eſtiment que* Azagaya *eſt comme haſte gaye; eſpadire, arme de legere hante. Mais ils s'abuſent.*

ZAIN. *Cheval Zain.* C'eſt un cheval tout noir ſans aucune marque d'autre couleur. Les Italiens diſent *Zaino*: mais je ne ſay d'où vient ce mot.

ZANI. Le bouffon de la Comédie. De l'Italien *zani*. Je produiray icy la remarque que j'ay faite dans mes Origines de la Langue Italienne touchant ce mot Italien, étant perſuadé qu'elle ne déplaira pas à mes Lecteurs. La voicy:

Diſſi nelle mie Origini Franceſi, che queſto vocabolo Italiano derivava dal Greco-Barbaro τζάνης; voce delle ſteſſo ſignificato. E queſto è anche il ſentimento di quel gran Letterato Clandio Salmaſio, ſopra l'Iſloria Auguſta. Addurrò quì le ſue parole: Ζάνης, μῶρος, vel μωμολόχος, Cratino. Euſtathius, τζάνης ab Idiotis & vulgaribus appellatos ſcribit, qui veteribus σάννιες, & σάννοι. Odyſſ. ξ. ὅτω γὰρ καὶ ὁ σκῶψ τοῦ Κρατίνου σάννας. αὐτὸς μὲν γὰρ ὁ σκώψ ἀλλὰ τὸν μωρὸν, ὃν ἴσως ὁ νοῦν γνόμενον τζάννην καλεῖ. Nec dubium eſt inde ſuos *zanos* Italos accepiſſe. *Alle parole del Salmaſio aggiungo quelle di Nonio Marcello:* SANNIONES dicuntur à Sannis, qui ſunt in dictis fatui, & in motibus & in ſchemis: quos *moros* vocant Græci. Terentius in Eunucho: *Solus Sannio ſervat domi.* Cicero de Oratore lib. 2. *Quid enim poteſt tam ridiculum quàm Sannio eſſe? qui ore, vultu, imitandis motibus, voce, denique corpore ridetur ipſo. Ora ſono del parere del Signor Carlo Dati; quel celebre Academico della Cruſca, a cui tanto debbono le Lettere Toſcane, il quale tien per fermo che ſia ſtata corrotta queſta voce da quella di* Giovanni. *Sarà bene di regiſtrar quì una lettera, che, già molto tempo fa, mi ſcriſſe ſopra queſta mia prima opinione: eſſendo ella curioſa aſſai, e degniſſima d'eſſer letta in qualſivoglia luogo. Eccola:* Queſta derivazione, per mio credere, è più bella e ingegnoſa, che vera: in quella guiſa, che alcune pitture ſono talora più belle, e più vaghe de' naturali. Onde la ſtimo degniſſima deſſer veduta, e conſiderata, e ſtimata: anchorchè io creda aſſolutamente, che *zanni* non ſignifichi altro che *Giovanni*. eſſendoche *Gianni*, che è abbreviatura di *Giovanni*, ſi dica per lo più in Lombardia; e particolarmente nel territorio di Bergamo; *Zan. Giancarlo, Giampiero: Zancarlo, Zampiero*, &c. Figurandoſi il zani in Cómedia un villano Bergamaſco, che aveſſe nome *Giovanni*, non poteva chiamarſi altrimenti che *Zanni*. E coſi peravventura ſi poſe nome quel primo, che meſſe in iſcena tal perſonaggio. Come *Cola*, e *Coviello*, pur ſi dicono in Commedia i Servi Napoletani, da' nomi de' primi inventori di queſta parte, *Niccola*, e *Jacoviello*. *Jacoviello*, cioè, *Jacopino*; che i noſtri Contadini direbbero *Ciapino*. E appreſſo di noi, *Becco* ſintende uno che reciti, o ſia maſcherato da Contadino; da nome che in contado ſignifica *Domenico*. Ma ritornando al nome di *Giovanni*, che ſi dice anche *Gianni*, e a Bergamo *Zanni*, leggaſi il Caſa nelle Rime Burleſche.

Mutalo, o ſminuiſcil, ſe tu ſai,
O Nanni, o Gianni, o Giannino, o Giannozzo.
Come tu più lo tocchi, peggio fai:
Ch'egli è cattivo intero, e peggior mozzo.

E notiſi non ſolo, che *Gianni*, come per lo più dicono i villani, non può pronunziarſi altrimenti che *zanni* da coloro che pronunziano il Z in cambio del G: ma di più, che *fare il Zanni*, e *fare il Nanni*, (che pure viene da *Giovanni*) ſignificano tutti due il medeſimo: cioè, fare il goffo, e burlare. Aggiungo, che eſſendo in Roma diverſi pretenſori d'una tal carica, e volendo uno de' pretenſori mettere in terra quello di cui più temeva, fece una Informazione *de Vita & Moribus* del ſuo concorrente, in Lingua Latina curiale, poco diverſa dallo ſtil di Merlino: e volendo eſprimere, che egli in Commedia aveva fatto il zanni, ſcriſſe che *fecerat Joannem*. E per che queſta parte del zanni è tra' Comici forſe la principale, i medeſimi quaſi da eſſe prendono il nome; dicendoſi *andare a gli zanni*, e alle Commedie degli zanni: cioè, de' Commedianti: in quella guiſa che racconta Plutarco nelle Queſtioni Romane, che i Comici preſſo i Latini furon detti *Iſtrioni*, da un tale Iſtro, Toſcano, Recitante braviſſimo. Il Varchi nell' Ercolano, a 68. in voce di *Zanni*, gli chiamò *Gianni. Credo bene ch'i Gianni nelle loro Commedie dicano ſbaiare.* Di queſta parte Comica, veggaſi l'Accademico Aldeano, nel Trattato della Poeſia Giocoſa, a 63. e 67. Da queſti motivi m'induco a credere che *zanni* venga da *Giovanni*. *Fin quì il Signor Dati: la dì cui veriſſima oppinione viene anche confermata dagli Spagnuoli, i quali chiamano ſimilmente* Bobo Joan *il zanni della Commedia. Lo teſtifica il Covarruvia nel ſuo Teſoro Caſtigliano:* Los Charlatanes, (*dic' egli alla voce* Charlatan) ſon

ſon cierta gente, que anda por el mundo: por otro nombre dichos *Saltacnbanchi*; porque en las plaças ſe ſuben en cima de una meſa de la que eſtan para vender alguna coſa, y a vezes con una guitarra, o vihuela de arco, contan alguna cancion: y acoſtumbran a traer conſigo un Sane, que es como en Eſpaña el Bobo Juan, y con media maſcara, y un veſtido de lienço, dança, y tiene algunos dialogos graciosos con ſu amo. *E ſimilmente i Franceſi chiamano i buffoni delle loro Commedie* Jan-Farine, *o* Jan-Potage. *Quì il Sr Ferrari ſeguita il Salmaſio. Io, quanto a me, non ſon di parere di cangiar ſentimento: eſſendo altreſi di queſto ſentimento Stefano Skinnero nel ſuo Etimologico Anglico: di cui tali ſono le parole, alla voce* zani: ZANI. morio, ſtultus. Mericus Caſaubonus deflectit à Græco *μῶρος*, fatuus, ſtultus. Mallem à Latino *ſanna:* ſed neutrum verum etymon eſt: *zane* enim dialecto Longobardica & Veneta, diminutivum eſt nominis Italici *Joannis:* quo ſtultos etiam nos Angli appellitamus.

ZATABYS. Voyez *Tabis.*

ZENIT. Terme d'Aſtrologie. C'eſt un mot corrompu de l'Arabe *ſemt*, ou *ſemt anas* qui ſignifie *point vertical:* duquel le cercle vertical a eſté appelé *Aſimut*, dont le contraire eſt *nadir.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *Zénit.*

ZERBIN. Galland, Coquet, Dameret. De l'Italien *Zerbino. Zerbino della contrada*, c'eſt le Galland du cartier. Les Italiens ont ainſi appelé un homme qui fait le beau, & pour uſer de leurs termes, *un fallimbello.* Du *Zerbino*, dont il eſt parlé dans l'Orlando Furioſo de l'Arioſte.

ZERO. En matiere de chiffre, c'eſt un O qui ne ſignifie rien de ſoy, mais qui ajoûté à un autre chiffre, le fait valoir autant de dizaines que ce chiffre vaut d'unitez. Les Italiens diſent *Zero:* & les Eſpagnols *Zero* & *cero.* Les Allemans l'appelent *ziffre:* qui eſt un mot dont ils ſe ſervent auſſi pour *nul*, & pour *chiffre.* M^r le Moine, Profeſſeur & Miniſtre de Leyden, croit que ce mot eſt d'origine Arabe. Voicy ſes termes, qui ſont de ſes Notes ſur l'Epitre dé Barnabé, page 789. *Ratio multiplicandi denaria, centenaria, millenaria, per puncta, eſt proſus Arabica, & numquam apud Græcos, vel Latinos, punctorum iſtorum ſimul junctorum unio multiplicavit numeros. Multiplicabantur duplicatis, vel triplicatis literis,* MMM, *vel literis* CCC. *vel* ϡϡϡ, *vel* CCCIϡϡϡ. *Sed ad compendiariam numerandi rationem, numquam vocarunt puncta multiplicata. Quod vulgare apud Orientales, & apud nos,* apud *quos* zero, *ſeu ὁ O fluxit à puncto Arabum, & forſan vox ipſa* zero. Et page 804. *Quod punctum poſtea Indis & Arabibus inſervivit, ad numeros augendos & multiplicandos. Et in illo, tanquam in cardine, videtur verti tota ratio Arithmetica. Ideo vocatur:* cifre, à סכר ſafara, *forſan Hebraico: quod eſt* numerare: *quaſi ab illo penderet omnis ratio numerandi. Verum* cifr *notat etiam Arabicè* vacuum, inane: *quod convenit iſti puncto, quod ex ſe inane eſt vacuum, & nullius valoris. Sed ſi aliis jungatur, tunc auget numeros antecedentes. De eo ſic Cl. Golius, venerandus præceptor meus:* Item, ſecunda Siphra: cifr nota arithmetica, ſimilis literæ O: pro quo Arabes etiam punctum ſcribunt, ſola nihil notans, & augens notas præcedentes: quæ vulgò hinc *Siphra. Qua deinde per ἀφαίρεσιν potuit in* zero *deflectere. Quicquid ſit, nota iſta, & zero, & alia, ſunt meo judicio litera Arabicæ veteres, quibus primò uſi Arabes, poſtea Indi, & in epiſtolis, computis, & numeris uſurpatæ, per Orientem diſſeminatæ: & quæ tandem apud Europæos penetrarunt, ſed cum alia numerandi ratione: cum olim tantum per lapillos, literas computare, calculare, & numerare ſolerent, ſicut Chaldæi, & Hebræi, & Græci.* Ce que j'ay remarqué cy-deſſus, que les Allemans appellent *ziffre* un zero, ne favoriſe pas peu l'opinion de M^r le Moine, qui eſt que *zero* a eſté fait par corruption de *ſiffra.* ¶ Voyez ce que le Pere Thomaſſin a dit de l'origine de ce mot dans.... Voyez auſſi cy-deſſus ma remarque ſur le mot de *chiffre.*

ZEST. Lat. *cicum.* C'eſt le bois qui ſe trouve dans le milieu d'une noix lorſqu'elle eſt ſéche.

ZIG-ZAG. Ce ſont des tringlettes croiſées en loſanges les unes ſur les autres, qui ſe reſſerrent & s'allongent, & dont on ſe ſert pour faire tenir des lettres, ou autres choſes, dans des lieux élevez. Poiſſon a compoſé une petite Comédie, intitulée *Le zig-zag*, où Octave donne une lettre à Iſabelle, qui étoit à la fenêtre d'un logis.

Mon Zig-zag fera ſon office.
Ce mot de lettre mis au bout,
Inſtruit Iſabelle de tout.

Les Italiens l'appellent *Scaletta:* c'eſt à dire, petite échelle. Le François *Zic-zac* a été fait par onomatopée.

ZINZOLIN. Couleur. Les Latins ont appelé *hyſginum* cette couleur, comme l'a remarqué Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 1104. Ce qui pourroit donner ſujet de croire que le mot François *zinzolin* auroit été fait du Latin *hyſginum*, en cette maniere: *hyſginum, hyſginolum, hyſginolinum,* ZINZOLIN. *Ab* hyſgino, *vel* hyligino *ut ſcribebant, vix mihi dubium eſt, quin* zynzolinum *colorem fecerint noſtri: licet pro purpureo nomen id magis uſurpaſſe veterem conſter,* dit Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 273. Les Arabes appellent *giolgiolan* la ſemence du ſéſame; & les Eſpagnols *jonjoli*; & les Italiens *giangelina*; & les François *jageoline.* J'apprens que c'eſt de cette ſemence qu'on fait cette couleur: ce qui ne permet pas de douter que cette couleur n'ait pris ſon nom de l'Arabe *giolgiolan.* Trallianus livre VII. chapitre 2. a appelé cette ſemence ζιζυφίνην. *τὸ δὲ καλούμενον ζιζυφινὸν, ἢ τὸ λεγόμενον ζιζυφινὸν. ἢ ἔλυμον.* Meurſius dans ſon Gloſſaire dit que ce mot Grec-Barbare eſt inconnu. Et Mr du Cange n'en a point fait mention.

ZOUCET. Oiſeau: ſorte de Plongeon.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

*Les deux ** marquent ce qui eſt de Mr Menage.*
*La ſimple * marque ce qui eſt du P. Jacob.*
Le pié de mouche ¶ marque ce qui eſt de M....

ABBE': après ces mots *Il me reſte à remarquer que les femmes :* Ajoutez, *Laiques.*

ABEILLE.....*crever les œils :* Ajoutez, *Le livre intitulé* Thomæ Cantimpratani liber Apum, *eſt intitulé en François.* Le livre des Eps de Thomas Cantimpray lez Cambray. *Cette verſion n'eſt pas imprimée.*

ABONNER.... Le P. Jacob, Carme, dit qu'*en Bourgogne on dit* Bomme & bommer.

ABRI... *qu'il y a dans Solomoch.* Corrigez *Solomo.* Et après le mot Ebreu אברא Ajoutez, *Ce Rabbi s'appeloit* Solomo, *& non pas* Solomoch: *& il n'étoit point Champenois. Il étoit de Lunel en Languedoc : d'où il s'eſt appelé* Jarki, *du mot* jarach, *qui ſignifie* Lune.

ABRICOT.... *Ajoutez à la fin :* Voyez H. Etienne dans ſon Treſor de la Langue Grecque, au mot μῆλον περσικὸν, *tom. 2. pag. 1633.*

ACAKIA. Le P. Jacob a remarqué ſur ce mot que Taxander dans ſon Catalogue des Ecrivains Eſpagnols, fait le Médecin *Acakia* natif de Catalogne, parce qu'il eſt appellé *Catalaunenſis*, qui veut dire *qui eſt de Châlons* ; d'où étoit ce Médecin.

ACARIATRE... Je croy qu'il vient d'*acriaſter :* Lisez, d'*acariaſter.*

¶ S'ACCOUTER, ou comme diſent les Pariſiens *s'accoter.* Le premier ſe dit en Normandie : & l'un & l'autre ſignifie *s'appuyer du coude ; cubito inniti.* Il vient d'*accubitare ſe*, dont vous trouverez des exemples dans le Gloſſaire Latin de Mr du Cange ſur ce mot. D'autres prononcent *s'accouder :* & les anciens diſoient *s'acqueuter ;* témoin ce vers de la Chronique de Bertran du Gueſclin :

Deſſus une feneſtre s'eſt allé acqueuter.

* ADOUR. Riviere. D'*Aturus.* La ville d'Aire en Gaſcogne tire ſon origine de cette riviere. *Urbs Aturenſis :* ſelon Nicolas Sanſon dans ſes Diſquiſitions Geographiques, page 134. Lucain appelle cette riviere *Atyrus.*

AGRAS. De l'Italien *agreſto :* Lisez, *De l'Eſpagnol* agras.

AHAN... Bouteiller dans ſa Somme Rurale : Lisez, Boutillier dans ſa Somme Rural.

* AHUN. Abbaye de l'Ordre de S. Benoiſt au Dioceſe de Limoges d'*Acedunum*, ou *Agedunum*, qui eſt employé dans le *Gallica Chriſtiana* de Claude Robert.

** AJUSTER. Du Latin-barbare inuſité *adjuſtare*, formé d'*ad* & de *juxta.* On a auſſi dit *adjuſtitiare.* Voyez Mr du Cange. Les Italiens diſent *giuſtare*, & *adgiuſtare* : & les Eſpagnols *ajuſtar.*

* AIRAIRE. Jean Edouard du Nonin en ſon Epitre Dédicatoire à Philippes Deſportes : *Auſquels me crians Sauterelle danſante en Eſté, friſſonnante en Hiver, & ne leur découvrant que je raiſi de mon airaire les feillous non terreſſes, ains celeſtes*, &c.

Le P. Jacob n'en dit pas davantage : & je croy que ce mot *airaire* veut dire un champ, ou une terre labourable. Et ce mot vient d'*aratorium* ou d'*ararium.* Mr du Cange dans ſon Gloſſaire Latin indique pluſieurs exemples d'*aratorium* en cette ſignification.

* ALMENECHE. Abbaye de femmes au Dioceſe de Seés en Normandie. De *Salmonacharum.*

ALQUEMIE... εἰς τὴν χημείαν. Lisez, εἰς Χυμείαν.

** ALUMER. De l'Italien *allumare*, formé de *lume*, fait du Latin *lumen. Illuminare* ſe trouve en cette ſignification dans un Réglement fait le 22. Juin 1429. entre l'Evêque & le Chapitre de l'Egliſe de Tulle, touchant les devoirs reciproques deſdits Evêque & Chapitre envers l'Egliſe & le Monaſtere, qui pour lors étoit compoſé de Religieux de l'Ordre de S. Benoiſt. Parmi les devoirs du Sacriſtain, il eſt dit : *Item debet tenere duas candelas à parte B. Martini, & ab alia parte unam : quarum due illuminantur de die, & omnes tres illuminantur de nocte*, &c. *Item in barra S. Clari debet tenere 7. candelas que debent illuminari diebus Dominicis, & ad omnes proceſſiones uſque ad introitum Chori*, &c. Ce paſſage m'a été communiqué par Mr Baluze.

AMARANTE.....*immortaleſque amatantis :* Lisez, *immortaleſque amaranti.*

AMBOISE... Mrs de Freſne Forget : Lisez, Mr de Freſne Forget.

Plus bas, après ces mots : *plus ingénieuſe que véritable*, mettez un point, au lieu de la virgule.

Plus bas... que l'ancien mot étoit *Ambacia :* Ajoutez, & c'eſt comme elle eſt appellée dans Paulin au liv. 5. de la Vie de S. Martin,

Haud longo ſpatio præfata amotus ab urbe
Vicus erat, veteris quondam veſtigia caſtri ;

Tunc

Digitized by Google

Tunc famulis habitata Dei, Chriſtique Miniſtris:

Ambaciæ *nomen priſcum prior incola dixit.*

AMPHIBIE... *nominantur.* AJOUTEZ, La couleuvre appelée des Grecs χερσάδρος, a été ainſi appelée, parce qu'elle vit & dans l'eau & ſur terre.

* ANCELLE. Ce mot; qui, comme tout le monde ſait, vient d'*ancilla*; eſt aujourd'huy en uſage dans l'Ordre de l'Annonciade, fondé par la Reine Jeanne de France, femme de Louis XII: dans lequel Ordre la Mére Supérieure s'appelle *la Mére Ancelle.*

* ANCHIN Abbaye de l'Ordre de St Benoiſt, au Diocéſe d'Arras ſur l'Eſcaut prés Douay. D'*Aquiſcinctum.*

ANEMONE.... *unde & nomen accepit.* AJOUTEZ, J'ay appris de M^r l'Abbé Berault, homme de grande vertu & de grande érudition, que les Arabes ont appelé cette fleur *Chaquaiq Annohmon*, du nom d'un Roy Arabe qui regnoit à Itira, lequel avoit une telle paſſion pour cette fleur, qu'il défendit aux Arabes d'en avoir dans leurs jardins, voulant être le ſeul qui pût en avoir.

¶ ANFORGES. Le P. Jacob a remarqué ſur ce mot que les Bourguignons appellent *Sacoches*, ce que nous appelons *Bouges*. Une perſonne ſavante dans la Langue Eſpagnole m'a appris que les Eſpagnols appellent cette ſorte de valiſe *alforjas*. Il m'a fait voir la définition & l'étymologie de ce mot dans Covarruvias: mais comme ce diſcours eſt un peu long, il ſuffit de le déſigner icy aux curieux.

¶ APERTISE. Ce mot eſt en uſage en baſſe Normandie, où l'on dit, pour ſe mocquer d'un conſeil ridicule, ou d'une imagination ſotte, *voilà une belle apertiſe!* Ce mot vient d'*adperitia*, fait de *peritus*.

¶ APPAISER. Quoyque j'aye toute ſorte de reſpect pour la mémoire de feu Mr Ménage, je ne ſaurois être de ſon avis ſur l'étymologie qu'il donne de ce mot. Il faut abſolument qu'il y ait un *I* dans le mot qui a produit celuy-cy; & il n'y en a point dans *adpacare*. Il eſt bien vray que *pacare* ſignifie *appaiſer*; mais *appaiſer* ne vient non plus d'*adpacare*, qu'*arracher* d'*avellere*, quoyqu'*avellere* ſignifie *arracher*. C'eſt donc d'*adpaciare*, formé de *pax*, *pacis*, que vient *appaiſer*: comme *baiſer*, de *baſiare*; *faiſan*, de *faſianus*; *raiſon*, de *ratio*; *venaiſon*, de *venatio*, &c.

ARBRE', pour mats de navire: LISEZ, ARBRE, &c.

ARC EN-CIEL. Nubibus arqui: AJOUTEZ, Les Gloſes Anciennes: *Arcus cali, Iris.*

* ARIVOUR. Abbaye de l'Ordre de Citeaux au Diocéſe de Troyes. D'*Arripatorium*, ou *Ripatorium*, ſelon Cl. Robert.

ARLES... *eadem primitus lingua uſos.* AJOUTEZ. J'apprens de Mr du Buiſſon Aubenay que Mr de Peyreſc avoit un ancien Gloſſaire MS, où *Arlait* étoit expliqué par *ad paludes, ſeu ad ſtagna.*

¶ Le P. Jacob, à la fin de cette Note, a dit qu'il y a une Abbaye nommée *Arles*, à cinq lieues de Perpignan; & en Latin *Arulenſe Monaſterium*, ſelon le P. Labbe.

ASSASSIN.... *Noſtre Comte Raimond de Tripoli.* AJOUTEZ: La Coſte dans ſes Commentaires ſur les Decretales de Gregoire IX. page 303. *Hujus quoque generis eſt homicidium, quod vulgò* Aſſaſinum *dicitur, ut in cap. 1.* de Homicidiis in VI. *à noteſſimis aſſaſinis vetuli Montani quem Rigordus noſter ad an. Chr.* 1192. *vocat* vetulum Arſacidarum: *à quibus primum fortè dictum fuit* arſacidium; *& corruptè demque* aſſaſinium: *quamvis Guill. Tyrius, lib. 20.* de Bello ſacro, *eos tam à Chriſtianis, quam à Saracenis*, Neſcimus, *inquit*, unde deducto nomine *aſſaſinos* dictos fuiſſe ſcribat: fortè dicti fuerunt *Arſacidæ*, vel *Arſacini*, quòd à Parthis, quos *Arſacidas* vocat, originem repetebant. Hoc homicidii genus eleganter Novella quædam Baſilii Macedonis relata in 2 parte Juris Orientalis vocat φόνον δι' μανίαν καὶ ἀφροσύνην. *Vetus Auctor Summæ Ruralis*, Meurtre d'aguet & propos à-penſé, *vulgò corruptè*, de guet à penſé.

Plus bas, après ces mots, C'eſt dans ſon Gloſſaire Latin au mot *Senex*. AJOUTEZ, Il eſt certain, & c'eſt auſſi la penſée de M^r l'Abbé Berault; que le vieil de la Montagne demeuroit dans une forteresſe ſur le haut d'une montagne: ce qui ſe prouve par une lettre fort fiére qu'il écrivit à Saladin, qui l'avoit menacé par une lettre de luy faire couper la teſte, & de ruiner ſes forteresſes qui étoient ſur des montagnes. Cette réponſe qu'il fit à Saladin eſt rapportée tout-au-long dans l'Eloge de Nouraddin par Eln Kalefan; car il y a des Auteurs qui ont écrit que ce fut à Nouraddin qu'il fit cet Eloge, & non pas à Saladin. Mr Berault, à qui je dois ces particularités, écrit pourtant que ce fut à Saladin.

¶ s'ATTINTER C'eſt-à-dire *s'ajuſter, ſe parer.* Ce mot eſt ancien, & on s'en ſert encore en baſſe Normandie, dans un ſens ironique; comme quand on dit d'une femme qui employe beaucoup de tems à s'ajuſter, *Il luy faut bien du tems à s'attinter!* Il ſe trouve dans Coquillard:

Sera aujourd'huy attinctée
Comme un Duc, comme un Conneſtable.

Et dans le livre intitulé *l'An des ſept Dames:*

Beſoin ſera que je l'attincte,
Comme ſi ce fuſt pour un Comte.

AUBE *du jour.* Ajoutez à la fin de la Note: Martias dans ſes Mimiambes:

Jamjam albicaſcit Phœbus & recentatur,
Commune lux omnibus, voluptaſque.

Euripide dans ſon Iphigenie, *in Aulide:*

Ἰφ. λάμπουσι πᾶσι φῶς ἤδη
Ἀθάνατοί τε καὶ

* AUCHI. Abbaye de l'Ordre de St Benoiſt au Diocéſe de St Omer. D'*Alciacum.*

* AUROUX, ou OROUX. Ville, entre Autun & Auſſerre. D'*Arboroſa*, ſelon Ammian Marcellin, & Nic. Sanſon. Ortelius s'eſt trompé en la nommant *Arbois au Comté de Bourgogne.*

B.

BACHELIER, & BAILLIF.... Me Hauteſerre, livre, &c. des Ducs & Com-

Digitized by Google

tes de Provence. LISEZ, Ducs & Comtes de Province.

** BALIAIRES. Pierre Mathieu dans la Vie de Louis XI. *Il luy falloit des gens de pied, Baliaires. Sagittaires, & Archers.* C'eſt à dire des gens des Iſles Baleaires, Majorque & Minorque : c'eſt-à dire des Frondeurs.

BARETTE. Couverture de teſte. AJOUTEZ, Beze, ſous le nom de *Paſſavantius*, dans ſa Lettre au Preſident Liſet, page 173 : *Quòd ſi viveret Paulus, ipſe bene tibi oſtenderet quòd ſua doctrina eſt Evangelium, & alloqueretur bene tuam barretam.*

** BARIOLE'. Ce mot n'eſt guére en uſage parmy la populace de Paris, qui s'en ſert pour mépriſer les gens de livrée, qui portent, diſent-ils, *des habits bariolés.* Ce mot vient de *varietatus*, dit pour *variegatus*, & formé de *varius*, à-cauſe de la diverſité de couleurs dont le galon de la livrée eſt compoſé.

** BAVIERE. Phil. de Commines : *Le Comte de Charolois eut un coup en la gorge, d'une eſpée, dont l'enfeigne luy eſt demeurée toute ſa vie par deſſous de ſa baviere qui luy eſtoit cheute.* Je croy que c'étoit un *hauſſecol.*

BAUDET.... de l'Ebreu *bodeb.* LISEZ, de l'Ebreu *boded.*

BEC. Abbaye.... Guill. de Jumieges. LISEZ Guill. de Jumieges.

** BEJAUNE. La Farce de Pathelin : *Ce trompeur-là eſt bien bejaune.* Voyez *Niais.*

BERGAMOTE.... *avea il primiero.* LISEZ, *avea 'l primiero.*

BESICLES... *par ce mot abrégé de beſicles.* AJOUTEZ, & Beze dans ſon *Paſſavantius* contre le Preſident Liſet, page 147. a viſé à cette étymologie par ces mots : *Pone tuos biſoculos, alias* Lunettes *Gallicè.*

** BETE. Voyez *Jote.*

BETUNE. *Ajoutez à la fin :* Les Latins l'appeloient *Monocoſmum.* Les Gloſes d'Iſidore : Monocoſmum, *quod ab uno jumento ducitur genus vehiculi.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *monacoſmum :* ils l'appeloient auſſi *monacus.* Le Gloſſaire Arabe-Latin : Monacus ; *genus vehiculi ; quòd ab uno jumento ducatur.*

BEURICHON. *Ajoutez à la fin :* Les Turcs l'appellent *boklu*, c'eſt-à-dire *mordaceus ;* à-cauſe de ſa couleur de....

** BICOQUET. La Chronique Scandaleuſe : *Il avoit en ſa teſte un bicoquet garni de bouillons d'argent dorés.*

BISE. *Ajoutez à la fin :* Les Turcs appellent auſſi le vent de biſe *cara cel*, c'eſt-à-dire *vent noir.*

¶ BLE' AJOUTEZ, Le P. Jacob a remarqué ſur ce mot que *le Marquis d'Uxelles, Gouverneur de Châlons ſur Saone, eſt iſſu de la famille des* Du Blé, *qui s'appelle en Latin* De Oblato. *Pierre de S. Jul en fait mention dans ſon Catalogue des Evêques de Châlons, de Guillaume Du Blé,* De Oblato, 1174. *Evêque : & le P. Sirmond ſur les Epitres de Geoffroy Abbé de Vendôme, liv. 1. ep 15 dit.* Cùm Guilielmus de Oblato Miles ab Eccleſia Cluniacenſi IX. ſolidatas tertiæ teneret in feudum, *&c.* Ce ſont les propres termes, mot pour mot, du P. Jacob.

BLOCUS. Me Ménage a réformé cette Note, de cette maniere : BLOCUS. De l'Alleman *blockhaus*, qui ſignifie une maiſon de bois pour placer du Canon : & qui eſt compoſé de *block*, qui ſignifie *billot :* & de *haus*, qui ſignifie *maiſon.*

Après le mot *banca :* AJOUTEZ : Les Arabes diſent *bocal*, dans le même ſens. Et M^r l'Abbé Berault croit que le mot François *bocal*, peut avoir été fait de ce mot Arabe.

BONACE. *Probum malè dicitur.* LISEZ, *Probum mare.*

BOND. *Ajoutez à la fin :* Et il a écrit ailleurs que de *rebombitus* on a fait *rebondi.*

* BONRAS. Abbaye de l'Ordre de Citeaux au Diocéſe d'Auxerre. De *Bonus radius*, ſelon l'ancienne Chronologie des Abbayes de cet Ordre.

¶ BOTTE *de foin*, ou *de paille.* On dit en baſſe Normandie *botte* & *boteau*, indifféremment. Mr Bourdelot dit que Le Bon le dérive de *botellus.* Il ajoute qu'il faut écrire *boſte*, & qu'il vient de *boſtellus*, qui ſe trouve dans ce paſſage des Archives de St Bertin, qu'il cite, *De tribus boſtellis frumenti ſuper D. Manaſſerum*, &c. & il tourne, dit Mr Bourdelot, le même mot par *boiſſiaux.* Dans le petit *Lexicon Britannico-Latinum*, produit par Boxhornius, *Botwm* eſt interpreté par *Fibula, ſuſſibulatorium, globulus.*

BOUGIE... *bulgus eſt* LISEZ, *burgus.*

BOUGRE. *Ajoutez à la fin :* Les Bulgares ont été ainſi appelés du fleuve *Volga.* Nicéphore Grégoras liv. 1. de ſon Hiſtoire Byzantine : Χαῤῥᾶς γὰρ ὄνομα τῷ ἐπικαιρῶ τῷ ἐρεύνῃ τῷ Ἴστρου ῥεύματος καὶ πταμὸς γίνεται δι' αὐτῶν ὁ μακρός. Βούλγαρα αὐτὸν ὀνομάζουσι οἱ ἐγχώριοι, ἀφ' οὗ δὴ καὶ αὐτοὶ οἱ ἀπὸ Βουλγάρων μεταίριστοι ἔσαμεν. Σκύθας δ' ἄπαντες ἴστε. *Trans Iſtrum, verſus Septentrionem, locus eſt, quem fluvius non exiguus, ab incolis* Bulga *dictus, interfluit : unde & ipſi* Bulgarorum *nomen obtinuerunt, cùm à prima origine Scythæ eſſent.*

BRAGUETTE. *Ajoutez à la fin :* dans laquelle ſignification il ſe trouve dans la Pantagruelique Prognoſtication de Rabelais chap. 5. *A Venus, comme putains, maquerelles, marjolets, bougrins, bragards, napleux, eſchancés, ribleurs, rufiens, cagnardiers, chambrieres d'hoſtelleries*, &c. Ce mot *Bragard*, ſelon Nicot a auſſi ſignifié un homme propre en habits.

** BRET. Belon liv. VI. de ſon Ornithologie, chap. 33. *Les mauvis ſont couſtumieres de ſe paiſtre des raiſins, & faire grand degaſt és vignes ; comme auſſi font les eſtourneaux : parquoy on en prent beaucoup en vendanges, en diverſes manieres, & principalement avec un inſtrument qu'ils nomment* Bret.

BROCHET. χῆλος ἀδηκὸς. LISEZ, χῆλος ἀδηκὸς

BRUNETTE.... *brunette fine de S. Lo.* AJOUTEZ, Dans la Farce de Pathelin : *Me faut trois quartiers de brunette, ou une aulne.*

BUSTE..... *quid clypei. Suſpendebantur.* LISEZ, *quod clypei ſuſpendebantur.*

CAILLETTE.

C.

CAILLETTE....*qu'on m'appelle* Caillette. AJOUTEZ: Beze dans sa Lettre sous le nom de *Passavantius*, au Président Liset, page 161. *Si tu argumentaveris sic in ipsa Sorbona, omnis socii tui te deriderent sicut Calietam.*

CAMALDOLES. LISEZ, CAMALDULES.... Instituteur des Camaldoles..... Fondateur des Camaldoles. *Lisez*, Camaldules.

¶ CAMOUFLET. Mr Ménage a dérivé ce mot de *camufulettus*, diminutif de *camufulus*. production de *camus*. Mais il me paroist descendu plus naturellement de *calameflatus*: puisque le camouflet n'est autre chose qu'une fumée qu'on souffle dans le nés d'une personne qui sommeille, par le moyen d'un cornet ou chalumeau de papier allumé par un bout.

CAMPOS. AJOUTEZ *à la fin*: César Egasse du Boulay dans son livre *De Patronis 4. Nationum Universitatis*, page 150. au chap. *de Refusionibus convivalibus: Convivia vero æstiva, qua mense Maio Junio, aut Julio, fiebant ruri apud Gentiliacum, aut Iciacum, vulgò parabantur à Provisoribus, nonnunquam etiam in suburbio S. Marcelli, aut apud Vanves*, &c. *ibique Regentes non prandebant modò, sed & cœnabant sæpissime: tumque dicebantur* ire ad campos. *Et hinc, credo, fluxit Scholasticorum vulgata phrasis*, habere campos; *id est, copiam lubendi. Magister Jo. de Martiniaco, Procurator, in Comitiis apud Maturinenses 21. Jun. an. 1457. sic ea de re scribit*: Supplicuerunt DD. Regentes, quòd cùm de more laudabili ipsi anno quolibet, consueverint ire simul ad campos, & ibi convivere expensis Nationis, *&c.*

CAPENDU. AJOUTEZ *à la fin*: Mr Catel dans son Histoire de Languedoc, page 345. Caspendu *est un Château au Diocèse de Carcassonne, nommé par Pierre Moine de Valsernay* Castrum, quod dicitur Canis suspensus. *Les Gestes du Comte de Monfor, que j'ay écrits à la main, l'appellent* le Château du Chain pendu. Et il pourroit être que ces pommes auroient pris de là leur dénomination. Cette Observation m'a été donnée par Mr de la Piquetiere.

CARDINALE.... *Baccalarii quoque arg. proponantur: replicent*, &c. LISEZ: *Baccalarius qu. arg. prop. Baccalarii replicent*, &c.

CARREAU *d'arbaleste*. AJOUTEZ *à la fin*: Galien dans son Glossaire sur Hippocrate: Τετράγωνα βέλη. τὰ πλατέως ἔχοντα γλωχῖνας.

CARROUSEL. De l'Italien *carrosello*. AJOUTEZ: Le P. Menestrier dans son Traité des Carrousels, page 17: *Tertullien dans son livre des Spectacles, attribuë à Circé, cette fameuse Magicienne qu'on disoit être fille du Soleil, l'invention des Carrousels; & veut que ce soit elle qui ait commencé la premiere à dresser le Cirque & les Courses à l'honneur de son pere.* Quod spectaculum primum à Circe habent, Soli, patri suo ut volunt, editum affirmant. Ab ea & *Circi* appellationem argumentantur. *Il y a plus d'apparence que c'est de la figure ronde ou ovale de ces Hippodromes, & des circuitions ou courses, qu'il a eu ce nom chez les Anciens, puisque Festus a remarqué que les Latins disent* circuire, cirquer, aller en rond. *Circus*, à *circuitu* dicitur; *dit Cassiodore. C'est aussi apparemment* de Carrus Solis, Carro del Sole; Char du Soleil, *que le mot de* Carrousel *a été formé: ou des Chars & Carrosses qu'on y menoit.*

** CARTIPEL. Mr de la Roche Flavin, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, page 124. de ses Arrests Notables de la 2. édit. *Que la saisie faite le Sergent est tenu afficher à la porte de l'Eglise Parroissielle une attache qu'aucuns appellent* placard ou cartipel. Mr Graverol sur cet endroit: *Ce mot signifie proprement un* parchemin; *comme qui diroit* charta ex pelle. J'ay remarqué dans l'ex....

CASAQUE.... *difficili alias originatione.* AJOUTEZ: Leunclavius sur Xenophon, page 1045. en donne la même étymologie, en ces termes: *Ego, relictâ Hesychii auctoritate ad Julii Pollucis sententiam nunc potiùs accedo, qui κάσας esse scripsit ἱματιον χειρὸς*, tunicam equestrem. *Itaque Xenophonti κάσας* significare saga militum equestria, *eaque de causa jam sic interpretatus sum. Sape etiam ab hoc κάσας derivari pertinatheism quamdam existimare quis possit.* Casacas *Galli & Hispani vocant. Itali* casachi & casachini; (casaki & casakini *ab ipsis pronunciantur*) *posteriore χαυνισμῷ; sic efficto: qua nomina videntur ab hoc Graco κάσας emanasse.*

CASQUE... *qu'il vient de* κράνος. LISEZ: *qu'il vient de* κάσκα.

¶ CAUCAIN. On appelle *caucains* en basse Normandie vers Coutances, particulierement dans le voisinage de Hambie, certaines plaques de fer en forme de fer à cheval que les laboureurs, charriers, & gens de fatigue appliquent avec des clous sous les talons de leurs souliers pour les conserver. Ce mot vient de *calcanei*, formé de *calx*, qui signifie le *talon.*

CHACONNE.... venüe d'Espagne. AJOUTEZ: J'ay ouy dire à Mr Beauchamp, l'homme de France le plus intelligent dans la Danse, que la Chaconne est venüe d'Afrique.

On appelle à Paris Chaconne un ruban qui sert à attacher le col de la chemise, & dont on laisse pendre negligemment les deux bouts. Et c'est Pécourt, fameux Danseur de l'Opera, qui en a fait venir la mode; ayant luy même porté un ruban de cette maniere en dansant une Chaconne à l'Opera de....

CHAPELER... au mot *scarpello*. AJOUTEZ: Mr de Saumaise le dérive de *scapus*. Voicy ses termes qui sont de la page 445. de ses Remarques sur l'Histoire Auguste: *Sed quid* capus *proprie sit quæramus. Verbum ipsum origine Gracum est.* σκᾶπος *idem quod* σκῆπτρον & σκηπτὸν, baculum *vel* fustem, & ramum, *propriè significant hac tria verba. Ab eadem origine etiam* σκάπτω *deducitur.* σκᾶπος *igitur, & Doricè* σκᾶπος. *Inde Latinum* scapus. *Hesychius*: σκᾶπος, ῥάβδος. *Scilicet pro* σκᾶπος. *Sic & σκηπτὸν & σκᾶπτον.* Scapus *quoque Latinis idem proprie significat quod Græcis* σκᾶπος: Scapus *enim est* fustis *vel* baculus. *Hinc diminutivum* scapulus & scapellus: & *verbum* scapellare *apud recentioris Latinitatis*

Digitized by Google

Auctores, *pro* fustibus concidere, & batuere. *Isidorus in Glossis:* Scapulum, fustis longus. *Glossæ:* Scapellat, κατακόπτει, κατακαίει. *Inde & nostrum Gallicum* Chapeler.

CHAPUIS. Ajoutez *à la fin:* Les Bordelois appellent *chapus*, le billot de bois sur lequel les Tonneliers taillent les douves.

CHARDONNERET... *& ore pro malibus.* Ajoutez: Les Turcs appellent le Chardonneret *Sakæ*, qui est un mot Arabe, qui signifie *porteur* ou *tireur d'eau.*

• CHASSENEUIL. Ville en Agenois, où prit naissance l'Empereur Louis le Debonnaire. De *Cassinogilus*, selon Pierre Louvet dans son Histoire d'Aquitaine, page 144.

CHATEAUGONTIER..... l'endroit cy-dessus allégué. Ajoutez: Quoyque Mrs de Ste Marthe, dans leur Généalogie de Châteaugontier, imprimée dans l'Histoire d'Alençon de Gilles Bry, liv. 3. chap. 2. ayent aussi traduit par *Fermier*, le mot *villicus* de ce Titre de St Aubin d'Angers.

¶ CHAUSSE'E. Je suis bien de l'avis de Somner, qui croit que le mot *calceata*, dans la signification d'*une chaussée*, a été formé de *calx calcis* qui signifie de la chaux: parce que les chaussées sont faites de fortes pierres, & cimentées de chaux & de sable. On les appelle en basse Normandie *Chaussée*, & *Perrée*, indifféremment; à-cause de la pierre & de la chaux dont elles sont faites.

• St CHERON. Abbaye de l'Ordre de St Benoist au Diocèse de Chartres. *Sancti Caraunni Monasterium.*

CHEVET.... Histoire de la Coûtume de Beauvais. Lisez: de la Coûtume de Berti.

CHOPINE.... Mr de Drieux dans..... les Divertissemens de Mr de Drieux. Lisez: Mr Moisant de Brieux.

•• CHUçON. Nous appelons ainsi en Anjou ce petit moucheron qu'on appelle ordinairement *un coufin.* De *culicio culicionis*, formé de *culex culicis.* Rabelais liv. 2. chap. 6 *Sur le milieu de l'Esté sera à redouter quelque venüe de puces noires & chevssons de la Deviniere.*

CIRON... Bourdelot a suivy l'opinion de ceux dérivent ce mot. Lisez: de ceux qui dérivent ce mot.

CLAS.... au mot *classicum.* Ajoutez: & la Notice des Gaules de Mr de Valois au mot *Syriacus pons.*

•• CLIGNOTER. Cette action est une sorte de maladie de l'œuil; appelée des Grecs τίτανος. Voyez le 1. Commentaire de Galien sur les Prognostiques d'Hippocrate Sect. 21.

CLIQUETTES.... Ce mot a été fait par onomatopée. Ajoutez: Mr Gravetol le dérive neanmoins du Grec κρωτάλον. Voicy ses termes, qui sont de sa Note sur les Arrests Notables de la Roche-Flavin, liv. 7. tit. 60. qui est des Ladres, Arrest 1: *On les vouloit contraindre de porter le bois de trois Langues. On l'appelle aussi* la languette; *qui est la même chose que* cliquette; *laquelle tire infaillablement son nom du mot Grec* κρωτάλον, *c'est à dire* ἦχος ποιῶν, faite du bruit; *à cause de l'usage que les lepreux en font. On l'appelle encore* la claquette. *Et dans ces vieux livres elle est désignée sous le nom de* cresserelle, *ou de* crecerelle, *indifféremment à-cause du bruit & du son qu'elle fait.*

COCHENILLE.... Cochinillam *nominant nostri vulgo.* Ajoutez: Mr de Saumaise sur Solin, page 272. a écrit que les Latins appeloient cette graine *coccylium.* Ce qui a fait croire à Monsón dans la 4. Lettre de la 1. Centurie de ses Lettres, que notre mot *cochenille* avoit été fait de *coccylium.* Mais il est certain qu'il a été fait de *coccum.* Antonio de Solis, dans sa Relation de la Conquête du Mexique, traduite par Mr de la Guette: *Enfin une des plus grandes richesses est encore aujourd'huy la cochenille. Je croy qu'elle a tiré son nom de cette graine appelée par les Latins* coccus; *& qui a donné parmi nous son nom à l'écarlate. Cependant en ce pays-là c'est un insecte comme un petit ver qui nait & se nourrit, & pour ainsi dire sur les feuilles d'un arbre sauvage & épineux, qu'ils appelaient* cuna sauvage. *La teinture de ces petits vers ne cede en rien à celle que les Anciens tiroient du sang de leur* murex, *ou* pourpre, *si célébre entre les precieuses couleurs sur les manteaux de leurs Empereurs.* Voyez l'Auteur de la Bibliothéque Universelle, an. 1688. page 163.

¶ COTER. On appelle ainsi en basse Normandie un petit vaisseau de bois, ou de cuivre rond, & dont le fond se termine en pointe: dans lequel les Faucheurs mettent leur pierre à aiguiser. Ils le portent à leur ceinture, à laquelle il est attaché par un crochet qui tient à ce vaisseau. Ce mot a été fait de *cotiarium*, formé de *cos cotis.* On le nomme encore autrement *buhan*, ou *buhot*; mais je ne sçay pas la généalogie de ce dernier.

COLLATION.... *Mox ut surrexerit à cœna.* Lisez: *ut surrexerint*.... ad Collationem in Capitula conventionibus. Lisez: in Capitulo.... *Et si jejunii dies fuerint.* Lisez: *fuerit.*

¶ COLLINHOU. Sorte de boisson en usage au pays de Caux. Ch. du Moulin dans son Histoire Générale de Normandie, page 7. *Pour les vins qui croissent près d'Argences, & en quelques lieux vers Avranches, ils sont si verds, qu'on leur préfere le* Collinhou *que les Cauchois tirent des vignes attachées à leurs arbres, puisque le Proverbe des Anciens disoit,*

Le vin tranche-boyau d'Avranches,
Et rompt-ceinture de Laval,
A mandé à Renaud d'Argences
Que Collinhou aura le gal.

Mr de Brieux dans une de ses Lettres à Mr de Prémont Graindorge, dit que le *Colinhou est un vin que les habitans du pays de Caux tirent des vignes attachées à leurs arbres*; & que *ce mot est sans doute un nom propre de celuy qui le premier l'avisa de gouverner ainsi ses vignes.*

•• CONQUERANT. De *Conquærens, entis.* Les anciens Latins ont dit *quærere urbes*, pour dire *conquerir des villes.* Properce liv. 3. Eleg. 17.

Hic ubi mortalis dextra quum quæreret urbes.

Ovide:

Nec minor est virtus, quàm quærere, parta tueri.

De *conquirere*, composé de *cùm* & de *quærere*, on

Digitized by Google

on a fait le vieux mot François *conquerre*. Et de *conquerire*, dit par métaplasme pour *conquarere*, nous avons fait *conquerir*: & de *conquisitare*, formé de *conquisitum*, nous avons fait *conquester*.

COQUELUCHE.... *Il causa la mort presqu'à tous les vieillards qui en furent atteints.* Ajoutez: Ce que dit Mezeray, que le Barreau en fut muet, est confirmé par cet extrait des Regîtres du Conseil du Parlement de 1413. du Lundy 6. Mars: *Ce jour n'a point été plaidoyé, ne n'avoit aucun Advocat, ne partie, ou moult peu par le Palais, pour une moult griéve maladie qui généralement couroit par Paris; par laquelle la teste & tous les membres doloient: & souffroit-l'on moult fort romexe. Et entre les autres, moy-mesme n'ay dormi de toute cette nuit, & ne me puis soutenir de la douleur de la teste, des reins, des costez, & du ventre, des bras, espaules, & jambes, & me griéve; qui est que par especial est ennemie à ma complexion en quelque faison, m'en vois à mon hostel.* Et en marge est écrit: *Nota*, la Coqueluche, *pour laquelle n'a été plaidé.* L'extrait cy-dessus est le discours du Greffier, qui m'a été communiqué par Mᵉ Rousseau, Auditeur des Comptes.

** CORNET *à jouer aux dés*: parce que les premiers cornets ont été faits de corne. Le Scholiaste de Juvenal sur le vers 5. de la Satyre 14: Fritillus, *pixis cornea, qua fimus dicitur Græcè.*

COSTAUX.... le Marquis d'Olonne. Lisez, le Comte d'Olonne.... ¶ L'Abbé de Villarceaux. Ajoutez: du nom de Mornay.

COTE-MAL-TAILLE.... Ce qui ne favorise pas peu mon opinion. Ajoutez: Mᵉ Loiseau a une autre pensée. *Cuias*, dit-il, *dit qu'aversione emere se dit en Grec κότω: ce qui me fait souvenir de notre terme vulgaire*, faire une quote mal taillée; *qui est dit par allusion & agnomination assez inepte de* quote *à* cote. C'est au chap. 2. de son Traité de la Garantie des Rentes.

COTTE.... *qua priùs manserat in tenui crocata.* Lisez, *crocota.*

COUCHER.... page 147. au mot *culcare.* Ajoutez, Heloïse dans ses Instructions pour son Abbaye du Paraclet, page 201. *Ascendentes in dormitorium, divertimus ad lectulos nostros, & collocamus nos vestita & cincta jacentes.*

¶ COUCOU. Il y a une assés jolie description de cet oiseau dans le Songe de Ser Fedocco à Castelvestro, imprimée dans un petit livre intit. *Apologia de gli Academici di Banchi di Roma*, au feuillet 94. verso. La voicy: *Un certo animale, con due piedi; con due ali; con due corna; con un becco torto; con un capo grosso; con un barbon bianco; con certi occhi grandi, lucidi come d'oro; scodato gonfio, pettoruto; di figura, ch'à più tosto del tondo, che altramente; simiglia a civetta, se non, che è più grande di lei; canta cu cu; e và di notte.* Le nom de cet oiseau est une pure onomatopée.

COUENNE *de lard.* Ajoutez: Les Grecs l'appelent φολίνη, & les Latins *tergilla*, & *tergillum*; mots qui se trouvent dans les Gloses Anciennes.

COUREUSE.... *Venus volsivaga.* Corrigez, *volgivaga.*

COUSIN..... de ce mot *consanguineus.* Ajoutez: Le P. Labbe luy donne la même origine. Consanguino, *& de là par abbregé* consguin, *puis* cousin. C'est dans la 2. part. de ses Etymologies.

CRECHE.... comme en *proche* de *prope*, &c. Ajoutez, *præsepia*, au féminin, se trouve dans les Gloses Anciennes. *præsepia, φάτνη.*

CREVETTE. *Ajoutez à la fin:* On l'appelle autrement *salicot*; *à salsendo.* Voyez l'Explication des termes de Marine, imprimée à la fin de l'Ordonnance de Marine de Louis XIV.

** CREUSEQUINS. J'apprens de Mᵉ Rousseau, Auditeur des Comptes de Paris, que dans le Regître du Conseil du Parlement, du Samedy 28. Avril 1380. les gobelets sont nommés *creusequins.* Je ne doute point que ce mot n'ait été formé de celuy de *creux*, & qu'il n'ait été dit originairement d'un gobelet fort profond, & tel que le demandoit Anacreon à son Orfévre:

Πατάξον δὶ κάλως
Ὅσον δυὼ βάθωσιν.

** CROTES *de chévre.* Gr. κυρίδες. Galien dans son Glossaire sur Hippocrate: κυρίδες, τὰ ἐξω αἰγῶν, καὶ προβάτων κόπρισματα.

D.

** DAM. *S'il fait mal, à son dam.* Du Latin *suo damno.*

** DETRESSE. *Angustia.* De *districtia*, dit pour *districtio*; Jean de la Coste dans ses Sommaires sur les Decretales de Gregoire IX. page 364. *Judex secularis aliquando Clericum ex permissu Pontificis constringit, coercet, & in carcerem conjicit, quem tamen condemnare non potest. Solet enim Ecclesia sæpe auxilium publicum advocare, non ad præjudicandum, sed ad persequendum, id est exequendum: ut loquitur caput 1. supra de Off. Jud. ordin. Et de hac coercitione, vel districtione, custodite si verum amamus, loqui videtur dictum caput 2. quæ Francicè dicitur* detresse, *in Consuetudine Normanniæ.* Aucunes fois appelle-t'on *justice*, une certaine detresse qui dépent du Droit: comme on dit d'aucun qu'il justicie bien ses hommes par prendre meubles ou fiefs, ou corps. *Sic in Legibus Boiorum* cap. 2. Si talis homo potens hoc fecerit, quem ille Comes distringere non possit, hunc dicat Duci suo, & dux illum constringat.

DEZ *à jouer.... Nullus ad aleas vel ad detias ludat.* Lisez, *vel ad dotios.....sont ceux qui donnent la peine aux joueurs.* Lisez, *qui donnent la balle.*

¶ DOCHE, ou *Docke*. Gr. λάκκος. Jo. Baretus dans son *Alvearium* ou triple Dictionnaire, Anglois, Latin, & François à *Docke*, de la parelle. Lapathum, λάκκος. *Officinæ autem* lapatium *& paricellam nominant.* Lapathum *autem ab effectu nomen accepit, quòd sc. exinaniat: etenim* λακκίζειν vacuari *vel* exinanire *Gracis est. Omnium siquidem generum foliis decoctis alvus mollitur. Fuchsius cap. 176.* Exeat urtica, paricella sit intus amica. *Galenus tria tantùm gene-*

Digitized by Google

ra lapathi facit, oxaliden, oxylapathon, & hippolapathon, *quod sic Graci quasi* grande lapathum *dicunt; magnis amplisque rebus* hippo *præponere soliti, ab equo, excellentis amplitudinis animali, amplitudinem mutuantes. Officina* particellam *nominant: Anglicè*, The cómon great Dock or the cũtrey Wilde dock. Hippolapathum *enim non solùm in paluſtribus provenire videmus, ſed etiam in montibus, tis præſertim in locis ubi pecudes diu ſtabulari ſolent, & ubi eorum ſimo pingueſcit ſolum. Mathiol in Dioſc. lib. 2. cap. 108.*

¶ DOIS, ou *Doit*. C'eſt un vieux mot qui ſignifie *conduit*. Chriſtien de Troyes, cité par Mr Borel, dans ſes Antiq. Gaul.

Les oreilles ſont voye & dois,
Par où vient juſqu'an cuer la voix.

Nos peuples de baſſe Normandie appellent *un Doit*, & plus communément *Donit*, un reſervoir d'eau, formé ou par une ſource, ou par le paſſage de quelque ruiſſeau: lequel ſert d'abbrevoir; & où les leſſivieres, comme ils diſent, lavent le linge. Et ces mots viennent du Latin *Ductus*, dont vous trouverez pluſieurs exemples en cette ſignification dans le Gloſſaire Latin de Mr du Cange, de qui j'apprens que les Angevins le nomment *Douet*. Ce mot eſt échapé à Mr Ménage.

¶ DOUET & DOUIT. Voyez cy-deſſus *Dois*.

DRÔLE.... Voyez ſa Remarque. Ajoutez: J'apprens de la Chronique de l'Abbaye des Benedictins de Raſtéde au Diocèſe de Brême, qu'un *Joannes Fabri*, XXI. Abbé de cette Abbaye fut ſurnommé *le Drôle*. *Dicebatur Joannes* Draulus, *ſive ſatuus & lubricus*. Le mot *Draulus* favoriſe la penſée que j'ay eûe que *Drôle* pouvoit avoir été fait de *Draunculus*, diminutif de *Draucus*.

E.

¶ EBE'NE. Dans les *Prima Scaligerana*: Ebenum *arborem eſſe quæ nigro colore ſit, haud credendum eſt: ſed revera radices ſunt, ſub terra aſſervatæ; itaque nigrum colorem acquirentes. Pauſanias, Attic. paulò ante finem.*

¶ E'CHERNIR. Vieux mot qui ſignifie *ſe mocquer, irridere*. Une ancienne Traduction des Pſaumes, ſur ce verſet du Pſ. 2. *Qui habitat in cœlis, irridebit eos, & Deus ſubſannabit eos*; dit, *Celuy qui habite en cieulx, les eſchernira; & noſtre Sire les ſubvertira*. Ce mot vient de l'Italien *ſchernire*, fait du Latin *ſpernere*, par le changement ordinairement du *P* en *CH*: comme l'a fort bien remarqué feu Mr Ménage dans ſes Origines Italiennes.

¶ E'COPIR. Ce mot eſt fort uſité en Normandie pour dire *cracher*: & même on s'en ſert par mépris. Car pour dire qu'une perſonne crache ſouvent, on dit: *Il ne fait qu'écopir*. Je croy que ce mot vient de l'Eſpagnol *eſcupir*; que Covarruvias tire du Latin *exſpuere*. ESCUPIR, *quaſi* eſpuir: *corrumpido del verbo Lat.* Spuo, is; ſalivam ejicio.

EGARDS. *Corrigez les 4. premieres lignes de cette Note, de cette maniere*: On appeloit ainſi anciennement à Paris ceux de chaque métier qui étoient choiſis de tems en tems pour avoir inſpection ſur les autres: & qu'on appelle aujourd'huy par corruption, *Maîtres & Gardes*. Ragueau: REGARDS; *Calais art.* 170, 171. *qui ſont gens cognoiſſans à faire viſitations & rapports.*

¶ ELINGUE. C'eſt proprement une fronde. Je ne ſay pas qui a dit à Mr Ménage que c'eſt une fronde ſans bourſe, & qu'en baſſe Normandie *une élingue* eſt un bâton de bois fendu par un bout. Le mot d'*élingue* s'entent & d'une fronde de corde, ſoit à bourſe, ou à trois cordons; & du bâton fendu par un bout. L'élingue de corde eſt la plus noble, comme celle qui demande le plus d'adreſſe. Celle du bâton étant plus aiſée à faire & à manier, eſt plus en uſage dans la Republique puérile. Voicy ce que dit Mr de Brieux touchant l'origine de ce mot, dans ſes Origines des Coûtumes Anciennes, & façons de parler triviales, page 174. *Nous appellons* une élingue, *ce qu'en François on appelle* une fronde. *Et ce mot nous l'avons du Saxon* ſchling & ſching, *ſignifiant la même choſe*. Jean Druſius, dans ſes Notes ſur le *Nomenclator Elia Levita*, au mot *Funda*: FUNDA, *Germanicum* ſchlincker, *ſive* ſlinger, *aut* ſchlencker; *quod in Elia* שלבקער. *Dicitur &* ſchling. Le Dictionnaire Latin-Alleman: Funda, *ſchling*.

¶ EMPÊTRER. Ce verbe eſt plus paſſif qu'actif. On aura dit *eſtre empêtré*, pour dire *être embaraſſé* dans un lieu pierreux. Et on dit ordinairement à la campagne qu'un cheval eſt empêtré dans un bourbier, pour dire qu'il eſt embourbé: ce qui eſt dit par alluſion à la ſignification précédente. Et ſelon cette penſée ce mot me ſemble formé d'*impetrare*, compoſé d'*in* & de *petra*.

¶ ENCROUE'. Ce mot eſt fort en uſage en baſſe Normandie, où les enfans, & autres, jettent des bâtons dans les pommiers, & dans les poiriers, pour abbattre des pommes & des poires; dans les noyers, pour abbattre des noix; dans les haîtres pour abbattre des faines, &c. Et comme il arrive ſouvent que ces bâtons demeurent embaraſſés dans les branches, on dit qu'*un bâton eſt encroué*. Et ce mot vient d'*incruciatus*, formé de *crux*: parce qu'un bâton dans cet état forme une croix avec la branche qui le retient. J'apprens de Mr de la Piquetiere que les Angevins diſent auſſi *encruché* dans le même ſens: ce qui fortifie ma penſée. Il peut bien auſſi avoir été fait d'*incrocare*, formé à l'Italienne du mot *croce*, que les Italiens ont fait de *cruce*. Voyez le Gloſſ. Lat. de Mr du Cange au mot *Incrocare*.

ENTAMER. *Ajoutez à la fin*: Je trouve que Budée dans ſes Commentaires de la Langue Grecque, page 211. dérive auſſi le mot François *entamer* du Grec ἐντέμνειν.

** ENTRAILLES. *Corrigez ce qui ſuit, de cette maniere*: D'*intralia*. ἔντερον, *intra, intrale, intralia. Entrus, entranus*; d'où, &c.

EPINE *du dos*..... *Ajoutez à la fin*, J'apprens de M^r l'Abbé Berault que le mot *pochi* chez les Perſans, ſignifie *le dos*, & un *Nonconformiſte*.

EPINGLE.... dérivant le Pallium. *Corrigez*, dérivant le Pallium.....& les Anglois *appinne*. LISEZ, *a spinne*.

¶ EPLUCHER. Mr Ménage m'avoit presque persuadé que ce mot venoit d'*expelliscare*: mais ayant rencontré dans la lecture d'un Auteur Espagnol le mot *espulgar*, dont la suite de la periode me fit connoître le sens; je n'ay pas douté que ce mot Espagnol n'ait été fait du Latin *expulicare*, formé d'*ex* & de *pulex pulicis*: & j'ay trouvé dans un Dictionnaire Espagnol le mot *espulgar*, rendu en François par *eplucher* & *épucer*. La signification propre & primitive d'*éplucher*, c'est donc *épucer*; c'est-à-dire *ôter les puces*: & ce n'est qu'improprement & par métaphore qu'on a dit *éplucher des herbes*, &c. *Eplucher* vient sans doute de l'Espagnol *espulgar*, par metathêse de l'*U* en *L*.

ERGO-GLU. *Ajoutez à la fin*: Theodore de Beze, dans sa Lettre sous le nom de *Benedictus Passavantius* au Président Liset, page 166: *Secundò, sic argumentatur Dominus nunc Abbas, ad probandum quod hoc pertinet ad Romanum Præsulem: Interpretatio Legis pertinebat ad summum Sacerdotem, qui fuit typus Romani Præsulis: Ergo gluc.*

ESPARGOUTE..... *Vulgus nostrum vocat hanc barbam*, &c. LISEZ, *banc berbam*.

ESPE'CES. *Ajoutez à la fin*: Et dans la Notice de l'un & l'autre Empire, au chapitre *de Inhibenda Largitate*, il y a: *Formas & species commodas, atque pro temporibus diversas, variasque veterum provisiones ex primicolorum qualitatibus properavi.*

¶ ESSAY. L'Abbaye de l'Essay, de l'Ordre de St Benoist au Diocèse de Coutances en basse Normandie. J'apprens du P. Jacob qu'elle s'appelle *Exaquium*, ou *Exaquense Monasterium*. Il y a aussi en ce pays-là un lieu qu'on appelle *les Landes de l'Essay*.

ETANCHER..... dans Sammonius. LISEZ, dans Sammonicus.

** ETE'PE. Les Poitevins appellent ainsi un pieu qui sert à soûtenir une treille. De *stipes*, *à stipando*.

* EUSE. Ville de La Coste, page 168. de ses Commentaires sur les Decretales de Gregoire IX. *Et in Concilio Agatensi subscripsisse reperio Clarum Elusæ Metropolitanum, & Nicetum Auxiorum Episcopum. Sed Elusa diruta, de qua Claudianus ille loco:*

Invadit muros Elusæ notissima dudum
Tecta petens.

Diruta, inquam, Elusa, qua hodie sine Episcopo est, & in vicum redacta, vulgòque vocatur Euse, *Metropolitanam sedem obtinuit Episcopus Auxensis; sic vocatur apud Flodoard lib. 2. cap. 5. Hist. Eccles. Rhem. Et ita lego in veteri Provinciali Ecclesia Romana MS, Vasconiam divisam esse in Vasconiam curtam & Vasconiam longam. Vasconiæ longa caput esse Burdegalam, Vasconiæ curtæ Auxium.*

EXOINE. Ajoutez: Ce mot est ancien dans notre Langue. Hincmar au Roy Charles le Chauve: *Qui mittens ad Dominationem vestram, excusationem impossibilitatis suæ illuc venienti mandavit, requisita est, quam patriotica Lingua nominamus* Exonia, *quia venire nequiverit; quod hactenus est inauditum.* C'est ainsi que Mr du Cange a rapporté ce passage, que je trouve autrement dans Vossius *de Vit. Serm.* où il y a *Qui mittens*, &c. & il n'y a point de *mandavit*, & ce mot gâte le sens.

F.

FAGOT. *Ajoutez à la fin de la Note*: Par ces mots de la Lettre de Passavantius au Président Liset, page 153. *Tu es unus Lutheranus, qui bene sentis tuos fasciculos*, il paroît que Beze a cru que le mot de *fagot* avoit été formé de *fasces*.

** FALBALA. Voyez *Passecaille*.

¶ FAVAS. C'est ainsi qu'on nomme en Normandie la tige des féves. De *fabalia*; comme aussi *pesas*, de *pisalia*: c'est-à-dire, *pisorum & fabarum stramen*, ou *stipula*. Voyez Mat. Martinius au mot *Fabalis*.

** FAUBOURG....Les Ebreux ont dit de même מבורג *migra*. LISEZ: *migus*.

¶ FAUSSER *une épée*. On dit qu'une épée est faussée, quand elle est courbée. Et ce mot vient sans doute de *falcare*, formé de *falx*; parce-qu'une épée faussée ressemble en quelque maniere à une faux. Et je me viens d'appercevoir en lisant le discours de Mr Ménage sur ce mot, que le mot de *falsificari*, dans le passage de la Vie de Geoffroy le Bel, ne se rapporte pas à celuy d'*enfis*; mais à celuy de *cassis*. Car ce passage ne dit autre chose, sinon qu'*on luy donna un casque d'une trempe si forte, que la pointe d'une épée n'y pouvoit pas faire la moindre égratignûre, rayûre*, &c. Et comme l'on pourroit accuser Mr Ménage de s'être mépris dans cette citation, je suis obligé de rendre témoignage de la verité, & de dire que l'intention de Mr Ménage étoit autrefois de mettre FAUSSER *un casque*, & non pas *fausser une épée*: ce que je peux prouver par sa propre écriture sur son exemplaire de la 1. édition, où cette Note se trouve ainsi: & je suis persuadé qu'ayant appris ensuite qu'on disoit *fausser une épée*, il a eu dessein d'en parler par occasion. On a dit *fausser un hauberc*. Et Mr du Cange dit fort bien que le mot *falsificare*, dont les Latins du bas siecle se sont servis, a été fait du François *fausser*; qui vient sans doute de *falcare*.

FAUTEUIL.... *Theodulfum loqui arbitror*, &c. AJOUTEZ: Mr de Valois dans son Commentaire sur le Panegyrique de Berengarius Augustus: Cliophedrum *Græcè dicitur sella plectilis, qua vulgò* valdestolum *vocatur.* Valdestolum *vocat Glossator sedem vel cathedram, quam Fredegarius lib. 5. & ult. Chronici, cap. 34. & Theodulfus*, faldaonem; *recensiores* faldisterium *vel* fald.... *appellant. Mathaus Parisiensis* faudestolam; *nos vulgò olim* faudestuil; *nunc, truncato nomine*, fauteuil; *Itali*, &c.

FERME... prem. opinion. Voyez-le. Ajoutez: Jean de la Coste a suivi la même opinion. *Indè igitur* Firmæ *nomen, quòd præstita fide de non expellendo conductore firmaretur contractus.* Firma *igitur nihil aliud est quam* conductio fir-

mata : *ut in Legibus Bojariorum* firmata emptio, *sub Titulo de Firmatione.*

FEU. *Ajoutez à la fin*, Henri Etienne dans son Tresor de la Langue Grecque au mot ἰάλεος : *At vero Iliad.* κ, *vers.* 419. Ὅσσοι γὰρ πρώϊοι πυρὸς ἰάλεοι, *vocantur* ἰάλεοι πυρὸς *ipsa domus, seu qui habitant in singulis domibus : quod ego planè similè esse arbitror Gallico huic generi loquendi*, Autant qu'il y a de feux, *pro* Autant qu'il y a de ménages.

FIEVRE St VALIER.... *Diana, Venatrix Regum.* AJOUTEZ : Mr de Varillas prétent qu'elle n'a pas été Maitresse de François I.

FIN.... *vulgariter appellatur.* AJOUTEZ : Casaubon sur la Sat. 1. de Perse : *Præclarè & nos in Idiomate nostro res in suo genere præstantes, tanquam finem ultimum affectat. vocamus* fines, *sive* finitas : *ut pannum, telam, & similia. Ita Græci* τελείας, *à* τέλος.

* FONCOUBERTE. Abbaye à 4. lieues de Narbonne. *Fontis cooperti Monasterium*, selon le P. Labbe dans sa Table des Conciles.

FONTANGE.... sur le haut de la teste. AJOUTEZ : La terre de Fontange est appelée en Latin *Fontania.* Et c'est de ce mot qu'est formé celuy de *Fontange.*

FORGAGE.... s'y puissent opposer. AJOUTEZ : Et il ajoute qu'on appelle autrement ce Droit *Forgas* ; & que *forcapia* vient de *foris capere.*

¶ FOUAILLIER. On appelle ainsi en basse Normandie ce qu'on appelle ailleurs *un bûcher* ; c'est-à-dire, le lieu où l'on met le bois. De *focalarium*, fait de *focale*, qui signifie une provision de bois à brûler, & qui a été fait de *focus.*

FOULQUE.... *Diable de mer.* AJOUTEZ : Et c'est aussi l'étymologie qu'a donnée de ce mot Jul. Scaliger sur le livre 9. de l'Hist. des Animaux d'Aristote, page 1079.

FOURAGE.... Docteur en Theol. de la Fac. de Paris, mon ami particulier. AJOUTEZ : Mr Bochart a écrit en marge de son Exemplaire de la 1. édit. de ces Origines, qu'*il y a une autre rûe près S. Innocent, appellée* la rûe aux Feurres ; *que plusieurs disent* aux Fers ; & que c'est celle où il étoit logé chez Mr Bidal.

FRESAYE.... sur l'Hist. des Animaux d'Aristote, page 251. AJOUTEZ : & page 1068. il dit, *A Gallis* effraye & fresaye : *à Vasconibus* brefaga, *quasi* præsaga.

¶ FURETER. Je suis pour l'opinion du P. Labbe, qui croit que ce mot vient du Latin *fur* : car *fureter*, c'est faire de petites friponneries avec subtilité ; & ce mot a été formé de *furetare*, fréquentatif de *furari.*

G.

¶ GAUGUES. On appelle en basse Normandie *noix gangues*, les grosses noix, à la difference des noisettes, qu'ils appellent petites noix. Le noyer produit les premieres, & le coudrier les dernieres. *Gulliocæ* se trouve dans Lucile en cette signification : & Fr. Douſa, dans ses Notes sur cet Auteur, dit qu'il se trouve dans les Gloses Anciennes. Les Gloses : *Gallioca* κάρυα μικρὰ σὺν τῷ κελύφει. Les mêmes Gloses : *Gulioca*, καρυοκμία. Il se trouve aussi dans Festus. GULLIOCÆ, *nucum juglandium summa & viridia putamina.* Mat. Martinius rapporte l'endroit des Gloses de cette sorte : *Glossæ* ; Gulluca, καρυοκμία. Gutilli ocæ, κάρυα μικρὰ σὺν τῷ κελύφει. Lege, *inquit Scaliger* ; Gulioca, καρυοκμία. Gullioccæ, κάρυα μικρά.

¶ GÊNER. On dit en basse Normandie que quand le blé est dans un lieu humide, il gêne ; c'est-à-dire, *germinat.* Et c'est du mot *germinare* qu'a été fait notre *gêner.*

GIBECIERE.... *de son enflure & tumeur.* AJOUTEZ, Et Beze y a visé, par ces mots de son Passavantius, page 159. *Et defenditis sicuti histriones. ne quis vesiciat quid sit in vestris gibberis : Gall.* Gibecieres.

GIRON.... Voyez sa Note. AJOUTEZ, Dom Edme Martène dans son Onomastique, imprimé à la fin de son livre *De Antiq. Monach. Rit.* GYRO, Gyro-lacinia, *id est pars vestis ac togæ qua laxior sit, & in superiori parte contracta, in largiorem formam in imo se explicat : sic dicta, quòd hac parte gyret vestis, id est circuli figuram efficiat.*

¶ GOULPETTE. *C'est en Languedoc* faire l'école buissonniere : *dit ainsi* de vulpes, *renard ; comme qui diroit* faire un tour de renard. *Et le mot de* buissonniere *vient de ce qu'on la fréquente si peu, que les ronces & buissons y naissent.* C'est une des belles découvertes de Mr Borel dans ses premieres Additions à ses Antiquitez Gauloises. Voyez l'*Ecole buissonniere* de Mr Ménage.

¶ GOUPILLE. Les Horlogers appellent ainsi ces petites pointes d'épingles ou d'aiguilles qui leur servent de chevilles pour joindre & arrester, par le moyen des piliers ou tenons, les deux platines d'une montre. Ce mot vient de *cuspicula*, diminutif de *cuspis.* J'avois donné cette étymologie à feu Mr Ménage, qui a oublié de la donner en son lieu.

GUIENNE.... a été formé d'*Aquitania.* AJOUTEZ, Scaliger dans sa Notice de la Gaule, page 108. Guienna, *depravatum quidem ex* Aquitan, *ut res ipsa loquitur : sed ex quo tempore Reges Angliæ per affinitatem Francorum Regum fuerunt domini Guienna, angustioribus finibus determinata est quam olim. Nam Arverni*, &c.

* GUIGNOT. C'est un mot Bourguignon qui signifie le present que font les parrins & marrines à leurs filleuls & filleules pour étrennes le premier jour de l'an après leur baptême. Pierre Palliot, dans son Parlement de Bourgogne, assure que ce mot est employé dans un compte rendu du tems de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, l'an 1424. à la Chambre des Comptes.

H.

HABLER.... *& fabulator.* AJOUTEZ : Ce mot a été introduit en France sous François I. à l'occasion d'une Ambassade Espagnole en France, dans laquelle les Espagnols qui parloient leur Langue, en demandant ce qui leur fesoit besoin, disoient toûjours *habla, habla.*

Digitized by Google

** HALLEBARDIERS. C'eſt ainſi qu'on appeloit autrefois à Toulouſe ceux qui ſeſoient les Leçons de Droit dans les Ecoles de Droit, ſans être Profeſſeurs. Voyez mon Anti-Baillet, page de la 2. partie.

** HALLEBIC. Dans un Regître du Parlement, qu'on nomme le Regître des anciennes Ordonnances, dont Mr Rouſſeau, Auditeur des Comptes, m'a communiqué un Extrait, & qui commence par ces paroles : *In hoc libro ſunt Ordinationes quæ ſequuntur*, j'ay trouvé ce qui ſuit : *Lettres Patentes du Roy Charles, datées de Mars 1325. par leſquelles appert que ledit Seigneur a aboli une fauſſe couſtume eſtant en la Ville de Paris, appellée* Hallebic, *miſe ſur le poiſſon, pour laquelle le Marchand eſtallier*

pour chaſcun panier, pris le prix fait rabattre à la foi 7. ſols, à la foi 10. ſols, & à la foi 8. ſols, ſelon leur volonté de qui partira pour le gain. Et à ce que le Marchand eſtranger n'ait occaſion de vendre mauvaiſe denrée & mauvais poiſſon, eſt ordonné que le poiſſon viendra, ſans entrer en l'hoſtiel, droit à la place accouſtumée à vendre le poiſſon : & là, s'il plaiſt à l'achepteur, ſera veu ledit poiſſon deſſus, deſſous, & au milieu, & ne ſe partira par les Marchands de la place, juſqu'à ce que chaſcun en puiſſe avoir prins ce que meſtier luy ſera. Le même Mr Rouſſeau m'a fait voir dans la liaſſe XI. des Aveux de France, leſquels ſont dans la Chambre des Comptes de Paris, cet Aveu de Philippes de Moulins Evêque de Noyon : *Du Roy noſtre Sire, Nous Philippe de Moulins, Eveſque, Conſeiller dudit Seigneur, advouons tenir nuement en foy & hommage lige un Fief aſſis és Halles de Paris, appellé* le Hellebic, *que naguères ſouloit tenir Meſſire Jacques des Eſſarts, dit* Flacart, *Chevalier : à-cauſe duquel Fief nous avons droit de prendre ſur chaſcun panier de poiſſon frais, ou ſalé, venant & deſcendant à Paris, une maille Pariſis ; & ſur chaſcun milieu de harenc, venant & deſcendant à charoy en icelle ville, un denier Pariſis, réſervé aucuns poiſſons qui ont accouſtumé d'eſtre francs, & qui n'en payent rien. Et ſe plus y a, en advouons à tenir. En teſmoing de ce nous avons mis noſtre ſeel à ces preſentes, le 23. jour de Juin 1310.* Il faut remarquer que dans cet Aveu il y a *Hellebic*. & dans le Regître du Parlement cy-deſſus allegué *Hallebic*.

¶ HANTER. Je croy que ce mot vient du verbe frequentatif *ventare*, formé du ſupin du verbe *vento* : car *hanter* c'eſt aller ou venir ſouvent en un lieu ; & on ſait aſſez que l'*U* & l'*H* ſont fort amis, & prennent ſouvent la place l'un de l'autre. D'ailleurs le verbe *venire* ne ſignifie pas toûjours venir, il ſignifie quelquefois auſſi *aller* : comme dans cet endroit d'une Lettre de Cicéron à Atticus XIV. 12. *Utile eſt me illuc venire*. & dans pluſieurs autres endroits de ſes Oeuvres. Le verbe *ventare* au-reſte n'eſt pas nouveau, puiſque c'eſt luy qui a ptoduit le compoſé *adventare*. Voyez Feſtus.

HAQUENE'E. Lat. *equus gradarius*. Ajoutez : Le P. Labbe croit qu'on a dit *haquenée*, au-lieu de *traquenée*, fait, dit-il, par onomatopée, de-même que *traquenard*.

HARLEQUIN. Ajoutez *à la fin de la Note* : Dans l'Anti-Chopin, page 22. il eſt parlé d'Harlequin, en ces termes : *De Aſino Æſopus in Fabulis pulchram Hiſtoriam recitavit, quòd ſemel baudetus ille cùm eſſet in ſuis gaillardis cogitationibus, ſe traveſtivit in Leonem, & ſuperinduit pellem illius ; non ut faceret maſcaradam, vel ut luderet perſonam Herculis, vel Harlequini in Comœdia, ſed ut terreret terribili ſuo aſpectu.*

HAZARD. Ajoutez *à la fin de la Note* : *Teſſeraius*, pour ſignifier un Joueur de dez, ſe trouve dans cet endroit du liv. 28. d'Ammian Marcellin, *Quidam ex iis, licet rari*, aleatorum *vocabulum declinantes, ideoque ſe cupientes appellari* teſſerarios.

HE'GIRE.... *comptent les années*. Ajoutez Coquille ſe trompe. L'Hégire commença l'an de N. S. 622. Et ce ne fut point de Lideu que. . . .

¶ HENNE, *Hennart*, & *Hennot*. Ce ſont trois mots fort uſités en baſſe Normandie. On y appelle *vieille hennue*, une vieille jument, une vieille cavalle ; & quelquefois auſſi par mépris, une vieille femme : de même qu'on dit quelquefois *une vieille roſſe*. Et on appelle *hennart*, & *hennot*, un méchant petit cheval ; *un petit videt de quatre-vint ſous*, comme dit le Gaſcon. Et tous ces mots viennent du Latin *hinnus* : d'où vient auſſi le mot *hennir*.

¶ HÔRE. C'eſt encore un terme de mépris fort commun en Normandie, où l'on dit *vieille hôre* ; qui eſt comme qui diroit *vieille garſe*. Ce mot eſt pris de l'Alleman *hur*, qui ſignifie *pellex, meretrix* ; & qui vient du verbe *huren*, qui ſignifie *inquinare* ; d'où le compoſé *behuren*. qui ſignifie *polluere*. Les Flamans diſent auſſi *hoere* dans le même ſens.

HORION. Ajoutez *à la fin* : Beze dans ſa Liſte des mots François qui commencent par une *H* aſpirée, imprimée dans ſon Traité *De Francica Linguæ Recta Pronunciatione*, dit que le mot de *horion* dans la ſignification de *coup de bâton*, eſt particulier aux Picards : ce qui n'eſt pas véritable.

¶ On appelle en Normandie *le Horion*. une groſſe fievre chaude, ſouvent accompagnée de tranſports au cerveau, & dont on ne meurt pourtant pas : car je me ſouviens fort bien d'en avoir été violemment attaqué. On ſuit ce mal de la même maniere que la petite vérole, qu'on y nomme ſimplement *la verolle* : *ſine adjunctio.*

HUCHER.... *vencher* & *huquer*. Ajoutez Beze dans ſon *De Francica Linguæ recta Pronunciatione*, remarque que le mot *hucher* eſt particulierement du Langage Picard.

I.

** JOQ. Ce mot ſe dit des moulins qui ne travaillent point, par faute de vent ou d'eau, ou par quelque autre accident. On dit *Ce moulin eſt à joq*. Et de-là le verbe *joquer* : *Cela eſt capable de faire joquer le moulin.*

JOURNE'E. Ajoutez *à la fin* : J'apprens de Mr l'Abbé Berault que les Arabes ſe ſervent auſſi du mot *jom*, qui ſignifie *jour & journée* ; pour *bataille celebre* : comme *Jom Beder*, c'eſt-à-dire la journée de Beder, ou la ba-

Digitized by Google

taille de Beder; qui fut la premiere bataille que gagna Mahomet contre ceux de la Mecque.

JOUSTE.... *ad unguem committere.* Ajoutez: Et c'eſt auſſi l'étymologie qu'en a donné le P. Meneſtrier dans ſon Traité des Actions des Tournois, page 262.

L.

¶ LANFAIS. On diſtingue en Normandie de trois ſortes de filace: la plus groſſiere s'appelle en certains lieux *des épatons*, & vers Caen *des patets*; celle d'après eſt appelée *étoupes*; & la plus fine, & la derniere s'appelle *du lanfais*. Je croy, avec Mr de Brieux & Mr Boivin, que ce dernier mot a été formé de *lanificium*. qui eſt un mot génétique qui comprent tous les ouvrages qui ſe filent, ſoit de ſoye, de laine, ou de filace.

LEONINS.... Et ceux cy du P. Grillet. LISEZ: du P. Griſel. *Dans la ligne ſuivante:* ſur le P. le Mérat. LISEZ: ſur le P. Balée, Breton, *&c. Plus bas:* par leſquels le P. le Mérat répondit au P. Grillet. LISEZ: par leſquels le P. Balée répondit au P. Griſel.

** LIFRELOFE. La Chronique Scandaleuſe: *Audit lieu arrivérent pluſieurs Lifrelofes, Calabrois, & Suiſſes, qui avoient telle rage de faim aux dents qu'ils prenoient fromages ſans peler.* Voyez Maître François.

M.

** MARTINETS. On appeloit ainſi autrefois dans l'Univerſité de Paris, les Ecoliers qui changeoient ſouvent de Colléges. Céſar Egaſſe du Boulay, tom. 5. de ſon Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, page 658: *Die 7. Octob. 1463. Facultas Artium decernit adverſus vagos Scholares, vulgò Martinetos, qui de Collegio in Collegium diſcurrebant; renovatoque ſtatutum alias factum Rectore M. Joanne Peron.* Et ailleurs il les appelle *Martinetas: Martinetæ.*

MARTINETS: Oiſeaux. C'eſt une ſorte d'hirondelles, qu'Ariſtote appelle ἄπους, c'eſt-à-dire *ſans piés*: parce qu'ayant les piés ferrés contre le ventre, elles paroiſſent n'avoir pas de piés. Je croy que c'eſt de-là qu'on a appelé *Martinet* un petit chandelier à queue & ſans pate.

MICHE. Ajoutez *à la fin:* Mr de la Mothe le Vayer a fort bien remarqué dans ſon Hexameron Ruſtique, que c'eſt à-cauſe de ce mot *Miche* que les Boulangers avoient pris St Michel pour leur Patron. ¶ A S^t Lo, au Diocéſe de Coutances, St Honoré eſt le Patron des Boulangers.

** MISERICORDE. On nomme ainſi en diverſes Egliſes cette petite avance de bois qui tient à chaque ſtalle des chaires du chœur, & ſur laquelle on eſt aſſis en quelque façon lorſque le ſtalle eſt levé. De *Miſericordia*: parce que c'eſt un petit ſoulagement ſans lequel on ſeroit preſque continuellement debout: l'uſage dans les lieux où l'on n'a pas innové, étant de ne s'aſſoir à ſtalles baiſſés qu'aux leçons avec leurs Répons, & à l'Epitre avec ſon Graduel. Au Livre du premier Eſprit de Cîteaux imprimé à Paris chez Gervais Aliot en 1653. ſont ces mots à la page 232, article 5. *Depuis le* Kyrie *juſqu'à la fin des Heures, ils s'y tenoient on enclinez ſur les* Miſericordes, *ou proſternez ſur les* Formes, *ſelon la diverſité des jours de Feſte ou de Ferie: car aux Feſtes de douze leçons, au temps de Paſques, & pendant les Octaves ſolemnelles, ils s'enclinoient ſur les* Miſericordes, *chacun ſe tenant modeſtement aſſis ſur le haut du ſiége de ſa chaire & enclinè*, &c. Il appelle *Formes*; le haut des chaires d'en bas. Le même, page 239. Section 12. *Se proſternant ſur les* Formes *aux Offices ordinaires, & ſur les* Miſericordes *aux Services ſolemnels.* Cette Note m'a été donnée par M. l'Abbé Chaſtelain.

¶ MOISON. Vieux mot François qui ſignifie *meſure*. Le Roman de la Roſe MS:

Le col fu de bonne moiſon,
Grous aſſez, & long par reſon,
Si n'avoit tache ne malan
N'y eut juſqu'en Jeruſalem.

Le même Roman;

Si en y eut d'autre moiſon.

Ce mot vient de *meuſio*, verbal de *metiri* qui ſignifie *meſurer. Metior, menſus, meuſio menſionis*, MOISON.

* MONT SAUJON. Ville & Comté en Champagne. De *Mons Salionus*.

¶ MOULEUR *de bois*, ne vient point de *Molator quaſi molium ſtructor*; car ce n'eſt point l'affaire d'un Mouleur de bois de faire une voye de bois. Son devoir eſt de prendre garde ſi le bois a les qualités portées par les Reglemens. Ce mot vient de *modulator*, formé de *modulus*.

MUSCAT. Ajoutez *à la fin:* Mr de Balſac étoit pour *muſcardins*; comme il paroît par cet en endroit de la Lettre 30. du liv. 18. de ſes Lettres. *L'uſage*, dit-il, *eſt pour* muſcardins, *bien que l'oreille ſoit pour* muſcadins: *mais icy comme ailleurs l'uſage doit tout regler. Et de plus l'origine du mot étant Italienne, quel droit avons-nous d'ôter une lettre d'un mot qui n'eſt plus de notre Juriſdiction? Quoique cette lettre ſoit rude; quoiqu'elle ait été appelée* canine, *quoique dans* muſcardins *elle fuſſe mal à la petite bouche de Monſieur de....* (Voiture) *elle ne laiſſe pas de tenir ſon rang dans l'Alphabet; elle murmure, elle gronde, elle mort impunément depuis tant de ſiecles; elle entre dans pluſieurs mots où elle n'eſt pas moins rude, ny moins raboteuſe que dans* muſcardins, *ſans que perſonne s'en plaigne.*

N.

* NANTERRE. Village à deux lieues de Paris, ſur la Seine, célebre pour la naiſſance de Ste Geneviéve, & pour un Concile qui s'y tint en 591. De *Nemprodorum*, ou *Nemetodurum*.

¶ NAPPE. De *mappa*, comme *Natte*, de *matta*. Mr de Saumaiſe ſur Solin, page 861. *Proclives in harum litterarum* (M in N) *mutatione fuerunt Nationes pleraque. Qua Veteribus* matta, *id eſt* teges, *nobis eſt* natta: *qua* mappa, nappa, *&c.*

¶ NOE ou *Noue*. On appelle ainſi en baſſe Normandie un petit pré.

¶ ORNE.

Digitized by Google

O.

¶ORNE. Riviere qui passe à Caen. D'*Olena*, qui se trouve dans Ptolomée. Quelques-uns dérivent *Olena* du vieux mot Gaulois *Elin*. qui selon Camden signifie *coude*; parce que cette riviere est tortueuse & courbe en forme de coude. *Elin* vient d'ὠλένη. Cette Remarque est de Mr Huet, Evêque d'Avranches.

¶OUVROIR: ou, comme on dit en Normandie, *ouvrenx*. C'est une boutique. Il vient d'*operatorium*; comme *dortoir* de *dormitorium*: & non pas d'*apertorium*. Et Mr du Cange, qui a proposé ces deux étymologies, devoit bien opiner pour *operatorium*, sans proposer son *apertorium*, qui peut aussi bien se dire d'une porte cochére, que d'une boutique. Une boutique n'a pas été appelée *ouvroir*, parce qu'on l'ouvre; mais parce qu'on y ouvre: car on a dit *ouvrer*, pour dire *travailler*, *operari*; & c'est de-là qu'est venu notre mot *Jour ouvrier* en Normandie, & à Paris *Jour ouvrable*. Pour confirmer davantage cette étymologie, il faut remarquer qu'il n'y a que les boutiques d'Ouvriers; comme Menusiers, Serruriers, Boulangers, &c. qui s'appellent *ouvroirs*: & non pas celles des Marchands de commerce, qui se nomment simplement *boutiques*.

P.

¶PALET. PALIS. On appelle *palet* en basse Normandie, un pieu fiché en terre, *palus in terram d fixus*. De *palus*. *Palus*, *palettus*. Et on y appelle *palis* une rangée de gros pieux enfoncés en terre pour faire quelque séparation: ce qui s'appelle autrement *palissade*. *Palus*, *palicium*, PALIS: *Paliciata*, PALISSADE.

On appelle icy depuis deux ou trois ans *palissade*, une certaine machine de fil d'archal formant trois cornes, que les Dames plantent sur leurs testes pour tenir leurs coiffures élevées.

¶PÂTURES. On appelle ainsi en basse Normandie ce que Nicot appelle *entraves*. Et les *pâtures* ne différent des entraves que dans la matiere. Nicot dit que les entraves sont de fer: & les *pâtures* sont de bois. L'un & l'autre sert à empêcher les chevaux de courir quand on les a mis dans une herbage. On a appelé cette machine *pâtures*, parce qu'elle retient un cheval par le pâturon. Mais je ne say d'où vient *pâturon*. Il y a des exemples de *pasturale* en cette signification dans Mr du Cange, qui explique ce mot par *pâtureau*.

¶PENARD. On appelle *vieux penard*, un homme qui, quoyque sur le declin de sa vie, ne laisse pas de vouloir faire le galand, & de conter fleurettes aux Dames. Rabelais dans la Préface de son livre 3: *Chacun exerçoit son penart*: c'est-à-dire *penem exercebat*. Et c'est *Penis* qui est le pere de *penard*.

¶PERRONNELLE. Terme de mépris. On dit à une femme, par reprimande, *Vous estes une plaisante Perronnelle!* Ce mot vient de *Petronilla*.

PETITE-OIE. Ajoutez *à la fin*: Il y a dans les Gloses de Philoxene, *Gilerus gallinarum*, ὁ ὑπὸς τῆ ὑηὸς. Ce que Mr Guyet a remarqué sur ces mots mérite d'être icy rapporté. ὁ ὑπὸς τῆ ὑηὸς, la petite-oie. *Sed legendum forte* gigerus, *vel* gigerius. *Festus*: Gigeria ex multis obsoniis decerpta. Gigerius, *vel* gigerium, *de ventriculis gallinarum proprie*, *ut ex Gallicismo constat*: *sed* τῆ ὑηὸς *etiam dici*, *& hinc & ex Festo arguitur*. *Itaque* gigerus, *vel* gigerius, *vel etiam* gigerium, *erit id quod Gallice vocamus* la petite-oie: *totum à parte*. *Lucillius feminino genere* gigerias *dixit*. *Scaliger malè Festum reprehendit*. Gigerium *proprie Gallice* le gesier, ou gisier. *Variant Idomata Gallicana*.

PISTACHE.... Et parmy les Perses *sacchebot*, &c. CORRIGEZ *ces quatre dernieres lignes de cette sorte*: Et parmy les Perses *sach belor*, ou *sach ballouth*, qui signifie *regina glandium*, c'est la chataigne, que les Syriens appellent aussi *ballouth malco*; c'est à-dire *le gland du Roy*. Les Arabes écrivent *phistac*: & ils ont aussi appelé la cerise *itabach malcuc*, c'est-à dire le fruit des Rois; parce que ce fruit est rare dans l'Arabie. J'ay appris ces particularités de Mr l'Abbé Berault.

POULAIN. Ajoutez *à la fin*: Et c'est ainsi qu'on appelle en Syrie celuy qui est né d'un pere Européen & d'une mere Syrienne, ou d'un pere Syrien & d'une mere Européenne.

¶POUS. C'est une sorte de *pulmentum* fort en usage en basse Normandie, particulierement chez les pauvres gens: elle se fait de farine d'aveine qu'on met tremper une nuit ou une matinée dans l'eau ensuite on la presse dans les mains pour en ôter la paille: on passe le tout dans un sas de crin, ou tamis, puis on laisse reposer cette eau dans laquelle cette farine est toute délayée: & après avoir laissé quelque tems cette eau reposer dans un vaisseau, elle devient fort claire, la farine étant descendûe au fond du vaisseau. On jette cette eau doucement, parce qu'elle emporte toute l'amertume de cette farine, & on met du lait à proportion de la farine, puis on la fait cuire sur le feu comme la bouillie. Les pauvres gens n'y font pas tant de mystére. Ce mot est formé de *puls*.

Q.

QUINQUEMPOIX. Ajoutez *à la fin de la Note*: Et dans l'Inventaire des Registres des Chartres du Tresor du Roy au Registre coté XLV. des années 1309. & 1310. on trouve ces mots, *Carta super dono facto Magistro Arnulpho* de Quinquempoix, *de* 50. *libris terra*. Et au Registre coté CCXXVI: *Legitimatio Liberorum Jacobi* Quinquempoix.

QUOLIBET... dans les Ecoles de Medecine de Paris. Ajoutez: où l'usage de ces Actes ayant cessé, il fut retabli par le Cardinal d'Etouteville. Voyez l'Histoire de l'Université de Paris, tome 5. page 838.

R.

¶RACINE. Le P. Jacob dit qu'il vient de *radix*. Cela est vray; mais *radix* n'est

que le grand pere ; car *radix* a produit *radicina*, d'où *racine* a été formé.

** RAVAGE. *Rapax, rapacis, rapacium, rapacium*, RAVAGE : *rapagiare*, RAVAGER.

¶ RAVI *de faim : fame pressus.* Mr Bochart liv. 1. chap. 42. de ses Colonies des Phœniciens, page 750. Raphius *est animal quadrupes, de quo Plinius :* Pompeii Magni primum ludi ostenderunt Chaum, quem Galli *raphium* vocabant, effigie lupi, pardorum maculis. *Lupum cervarium intelligi docent hæc ejusdem Plinii :* sunt in luporum genere, qui *cervarii* vocantur, qualem è Gallia in Pompeii M. arena spectatum diximus. *Nomen Gallicum, ut puto, erat* רעב thaavi ; *quasi* famelicum *dixeris : quia creditur esse animal insatiabile. Idem Plinius :* Insatiabilia animalium, quibus à ventre protinus recto intestino transeunt cibi, ut lupis cervariis.

Tous ces exemples ne prouvent point que ce mot en cette signification soit venu du mot *raphim*. Et il est plus vrai-semblable que cette façon de parler *ravi de faim*, a beaucoup de rapport avec cette autre *ravi de joie* : & que l'on peut aussi bien avoir dit *raptus fame*, que *raptus gaudio :* l'une & l'autre marquant un excès.

¶ ROUVREY. Il y a un Village de ce nom en Normandie dans mon voisinage. Ce mot vient de *Robetum*, formé de *robur*, qui signifie *chênes* : c'est-à-dire un lieu planté de chênes, une chênaye ; comme *salicetum*, une saussaye, &c.

** RUER. *Ruer des pierres : Ce cheval rue.* De *rutare*, formé de *rutum* supin du verbe *ruo, ruere*. Les Gloses : *Ruto rutas*, ἐκτείνω.

S.

SACRE : Oiseau de proye. A JOUTEZ *à la fin :* Mr Huet Evêque d'Avranches estime qu'il vient de *sacer* ; & que c'est ainsi qu'on appeloit l'Epervier, *sacer ales*. Virgile liv. XII :

Quàm facilè accipiter saxo sacer ales ab alto.

Et que les Grecs l'ont nommé ἱερὸξ, *ab ἱερὸς.*

*SAUMAISE. Village au Duché de Bourgogne. De *Salmasia*. Mr de Saumaise a voulu tirer son origine de ce nom. Mais les Anciens appeloient ce lieu *Saumère :* comme il se voit dans les Poëfies Grecques & Latines de Philippes Robert, Châlonnois, Avocat à Dijon, imprimées à Dijon *in* 4. en 1666.

¶ SCABREUX. C'est un vieux mot François qui se disoit des chemins & autres lieux rudes & inégaux. Ce mot a été formé du Latin *scabrosus*, dit pour *scaber*, qui signifie *galleux*. Ceux qui ont la galle ; ou, comme on dit à Paris, la gratelle ; ont la peau scabreuse, c'est-à-dire rude & pleine d'inégalités. *Scabiosus* & *scaber* sont les mots ordinaires, formés de *scabies*, qui signifie *la galle*, ou *gratelle*.

¶ SEREIN. *Le serein n'est pas bon en Italie.* De *serotinus*, en sousentendant *aër*.

¶ SERI. Vieux mot François, qui signifie *tard. Vous allez bien seri*, c'est-à-dire, vous allez bien tard. De *serius*, comparatif de *sero*. C'est aussi de-là que vient le mot de *serieux*, qui se dit d'une personne qui ne rit que rarement. *Serius, serissimus.*

¶ SUEUR. Vieux mot François, qui signifie *Savetier*. Des *Sueurs de vieil*, c'est ce que les Latins disent *Sutores Veterinarii*, autrement dits en François *Corvoisiers : à corio veteri.* Voyez le Gloss. Lat. de Mr du Cange au mot *Corvesarii*. Il y a en France des familles du nom de *Corvaisier*, & de *Le Sueur*.

¶ SUPERCHERIE. Mr du Cange, dans son Glossaire Latin, rapporte plusieurs exemples de *superbia*, dans la signification, dit-il, de *supercherie*.

* SUSON. Riviere qui passe à Dijon. De *Susio. Divio Susione peribit :* C'est un proverbe qui court à Dijon.

T.

TALISMAN. Frey, Med de Paris, dans sa Philosophie des Druides, dit : *Dedicabant ratione Astronomica urbes ; & quod mirandum est, ut constat ex Greg. Turon. urbem Parisinam, quæ quandiu (ut ipsemet refert) signa Astronomica in ea manserunt, conservata est. & nullum fuit incendium, nulli glires, nulli serpentes. Nuper autem cum cuniculus pontis emunderetur, & canum de quo repletum fuerat auferretur serpentem gliremque aneum reperirent ; quibus ablatis, & glires ibi denceps extra numerum & serpentes apparuerunt, & postea incendia perferre cæpit.... Ex quibus certum est* (continue Frey) *Druidas construxisse illas figuras Mathematicas Astrologicè & cum quadam proportione, quas solebant vocare* Arabes, *& alii Mathematici.* Talismannos, *ut videre est apud Scaligerum filium. Similis Talismannus civitatem* Hamptz *conservavit. Illic enim nec serpens, nec scorpio fuit, & si fortè illati fuissent in urbem, subitò exinguebantur, quia in turre erat figura scorpionis, signo illo horoscopante. seu medium cæli tenente exirrulla. De his loquuntur Ptolom. in Centiloquio, Ticinus in Vita calitus acquirenda, ubi ait ex sigillo scorpionis Talismannici facto, eum quem scorpius læsisset, subitò fuisse sanatum.* Cardan. Scalig. ¶ M^r l'Abbé de B..... dans son Traité des Talismans justifiés, dit qu'il aime mieux croire que ce mot vient de l'Ebreu *Tselem*, qui signifie *image*.

¶ TAYE *d'oreiller.* Ce mot me paroît formé de *tega* ; à tegendo : & non pas de *theca*. Et le *theca gladii* du Glossaire de M^r Du Puy ne nous prouve rien : car une taye d'oreiller n'est pas une gaine pour conserver l'oreiller, comme l'est un fourreau à l'égard d'une épée. C'est un simple ornement pour une plus grande propreté.

V.

** TIV. De *vectis* : comme *lit*, de *lectus* : *dépit*, de *despectus*, &c. Mr de Saumaise dans son Traité *de Calculo*, page 75. κανὸς *teta virga est, ut vocamus nunc, & Arabum interpretes. Unde* κανωτιάω, *quibus ea pars tota amputatur. Leges Barbarorum* vectem *vocant, &* vectem amputare : *inde vox nostra Gallica, quâ eam partem nominamus, dictu inhonestiorem.* L'Auteur des Priapées se sert de *columna* dans le même sens.

Nimirum tibi falsa res videtur
Adstans inguinibus columna nostris.

Digitized by Google

Et dans un autre endroit il se sert de *hasta* :

Velle quid hanc dicas, quamvis sim lignea, hastam.

Et dans un autre endroit, de *contus* :

Trajectus conto sic extendere pedali,
Ut &c. . . . .

Catulle exprime cette partie par *trabs* :

O Memmi, bene me ac diu supinum
Tota ista trabe lentus inrumasti.

Et Horace se sert de *palus* :

Obscœnoque ruber porrectus ab inguine palus.

Les Hebreux ont aussi usé du mot de qui signifie proprement *vectis*. M. * * * ayant vû cette Note a dit qu'il avoit crû autrefois que ce mot François venoit de *vitulus*, par apocope : fondé sur ce que ces mots *vitulus* & *taurus* sont employés *in obscœnis* par les Latins, pour le μόχθος des Grecs ; aussi-bien que *muto*, d'où vient notre François *mouton*.

CORRECTIONS,

AVEC QUELQUES ADDITIONS NOUVELLES.

QUelques soins & quelques peines qu'on ait pris à cette nouvelle édition, il ne laisse pas de s'y être encore glissé un assez bon nombre de fautes qu'on auroit été bien-aise de corriger, si on avoit eu le tems de relire cet Ouvrage. Comme il restoit quelques pages de blanc, on a trouvé à-propos de les remplir de ces corrections essentielles & des plus considérables.

On y a aussi ajoûté une Note de M. Ménage sur le mot de *Jean des Vignes*, qui s'étoit trouvée égarée, & qui n'a pû être mise en son lieu.

Comme M. l'Abbé Berault, ami particulier de feu Mr. Menage, prenoit la peine de lire les feuilles qu'il luy donnoit à mesure qu'il les recevoit, on ne doit pas s'étonner de voir son nom si souvent cité dans ces Additions ; puisque c'est à ses soins que je dois la meilleure partie des Augmentations & des Corrections que je donne icy. Ses remarques feront juger de son mérite dans les Langues Orientales.

CAFAR. [De l'Arabe *Cafara*. qui se dit d'un homme qui de Chrétien s'est fait Turc ; ou qui de Turc s'est fait Chrétien.] M. l'Abbé Berault a fait la remarque suivante sur ce mot : *Le mot* Cafara, dit-il, *ne signifie pas un homme qui de Chrétien s'est fait Turc. ou qui de Turc s'est fait Chrétien. Il signifie seulement un* Infidéle, *un* Payen, *un homme* qui ne croit point en Dieu, *ou qui le nie. Ainsi l'on appelle* Cafres *les Peuples de l'Afrique qui habitent vers le Cap de Bonne Esperance, à cause qu'ils ne connoissent point Dieu. & n'ont aucune connoissance de la Religion. Les Rabbins ont plûtost pris le mot* Cafar *des Arabes, en la même signification. Les Rabbins disent* כופר בעקר Cofer be-hiqquar, *qui signifie* celuy qui nie le fondement, *c'est-à-dire, Dieu & la véritable Religion. Le* Targum, *ou l'Interprète Chaldaique, se sert du mot* Cafar *dans le même sens.*

¶ CHAUSSE'E. Dans les Additions précédentes p. 730. [le mot *calceata*. LISEZ *calciata*.

DEZ. Les Arabes *dadolon* & *doddanon*. M. l'Abbé Berault a corrigé : *dadan* & *dadanon*.

ESSIL. A la fin de la Note, AJOUTEZ : On les appelle *essentes* en Normandie & au Maine.

GARNACHE. Lig. 33. *Bambi*. LISEZ *Bambic*.

GARNISON. . . *cum justamentis*. LISEZ : *justentamentis*.

GOUJAT. Le passage d'Eusébe est defectueux. Voicy comme il le faut corriger : Ρωμαῖοι γὰρ νῦν μεμάθηκε τὰ ἐκ τῆς πανοπλίας ἀνθίστη, τοῖς δὲ ἀχμαλώτοις ἀυτῶν κατεδουλώσατο, Γαλατικοὺς καλοῦντες αὐτούς. C'est à la page 53. de l'édition de Scaliger, qui refute cette pensée dans sa Note sur ce passage. *Hoc nusquam legere memini*, dit-il . . . . . *& sanè falsum est ullos homines in bello captos, & in servitutem redactos, à Romanis* Galiarios *dictos fuisse. De Brutianis simile habet apud Gellium.*

HEGIRE. La remarque que M. l'Abbé Berault a faite sur le passage de Coquille, cité par M. Menage, est curieuse. La voicy : *Coquille se trompe. L'régire commença l'an de N. S. 622 : & ce ne fut point de Liden que s'enfuit Mahomet, mais de la Mecque : d'où il se retira à Gatrib, depuis appelée* Medina talnabi, *c'est-à-dire* la Ville du Prophéte. *Le mot d'*Hégire *signifie proprement* fuite à cause de la persecution. *Au reste ce fut Calife Omar qui ordonna que les Musulmans compteroient par l'Hégire, c'est à-dire par la fuite de Mahomet à Medine : & ce fut l'an 17. ou 18. de l'Hégire qu'il fit cette ordonnance : & pour le commencement de cette Epoque on remonta jusqu'au premier jour de Moharram, qui est le premier mois de l'année Arabique, d'où l'on recommença à compter, quoyque ce ne fût qu'au segond mois de l'année que cette fuite arriva.*

KER. M. l'Abbé Berault a remarqué sur cette Note, que *Tzetzes s'est trompé* (ce sont les paroles.) *Il a entendu parler de* Cambala, *& non pas de* Carpalong. *Ce mot signifie en Langue Tartare* la Ville du Roy. *Le mot* Baluc *signifie bien* poisson *en langage Turc ; mais c'est* Cheher *qui signifie* Ville, *& non pas* Ker.

MAGASIN. ¶ M. l'Abbé Berault a fait la remarque suivante sur cette Note : *Le mot Arabe* maczen, *d'où vient le mot* magasin, *ne signifie pas proprement le lieu où l'on met les richesses. Il signifie un grenier, ou quelque lieu que ce soit où l'on serre quelque chose : & le verbe* kazan, *d'où il vient, signifie* serrer, mettre à couvert, *& non pas* posséder. *Et le mot Latin* gaza *ne vient point de ce verbe.*

MARABOUT. . . . du verbe *rabar*. LISEZ : du verbe *rabath*.

MARINETTE. AJOUTEZ : ¶ Le Président Fauchet au liv. 2. de ses Anciens Poëtes François chap. 6. rapporte aussi ces vers [cités & attribués par M. Ménage à H. de Bersy] qu'il dit être de Guyot de Provins. *J'ay appris*, dit-il,

Digitized by Google

de ce Guyot de Provins le vray nom Fr. de la pierre d'aimant, de laquelle usent les Mariniers à la conduite des navires allant sur mer. Car après avoir parlé du Pole Arctique, qu'il appelle Tramontane, *il dit,*

Icelle estoille ne se muet, &c.

¶ MOULE. Petit poisson à coquille. Il me semble que ce mot François vient plûtôt du Latin *mytilus*, qui est son véritable nom, que de *Musculus*. Martial liv. 3. Epig. 60:

Sumitur inciso mytilus ore mihi.

Horace liv. 2. Sat 4:

——*Si dura morabitur alvus,*
Mitulus & vilis poterit obstantia concha.

Pline en parle aussi en plusieurs endroits.

MUSULMAN. M. l'Abbé Berault sur cette Note a dit: *Le mot* Musulman *n'est point Turc. C'est un mot Arabe. Il vient du verbe* Aslam, *qui entre plusieurs significations se dit encore de celuy qui remet à Dieu sa personne & toutes ses affaires. Et de-là les Mahometans ont donné le nom d'*Aliſlam *à leur Religion. Au reste ce fut Mahomet qui donna le nom de* Musulmans *à ses sectateurs.*

PARODITES... *Ὑφυμνη.* CORRIGEZ, *Ὑφυμνη.*

PARVIS... Dans le liv. 19. du grand Pastoral, &c. *per circuitum muri existenti*, &c. LISEZ: *existentis.*

PASSECAILLE..... M. de Langlée, Grand Maréchal des Camps & Armées du Roy. CORRIGEZ: Maréchal des Logis de la Maison du Roy.

PAULETTE.... *Renii Marchione*, &c. AJOUTEZ: ¶ C'est le Marquis de Rôny, de la Maison de Béthune, Duc de Sully, Confident du Roy Henri IV. & sur-Intendant des Finances. J'ay lû quelque part que ce fut la fille de Paulet qui presenta les Mémoires pour l'établissement de la Paulette; au Roy dont elle étoit fort aimée: & que le mot de *Paulette* vient plutôt d'elle que de son pere, puisqu'elle s'appelloit *la Paulette*. Voilà un beau raisonnement! Comme si quelqu'un disoit que le mot de *Tontine* vient de la femme ou de la fille de M. Tontis. Celui qui a fait cette belle remarque ajoûte que ce droit a été ensuite appelé la *Morville*, du nom d'un Partisan qui l'afferma après la mort de Paulet.

PUY.... *Episcopatus Anicicienſis.* LISEZ, *Episcopatus Anicienſis.*

PENDANS *d'oreilles*.... dans Arculphus. LISEZ Arnulphus.

RIDE... le dérive de *ὑδνη*. LISEZ, *ὑδνη*.

RUCHE. Dans les vers citez de l'Iliade β: *Ἠὼν ἔθνα*. CORRIGEZ, *Ἠὼν ἔθνα*.

SAINT-SUAIRE.... Paraphr. Chald. de Jonath. CORRIGEZ: de Jonathan.

TRINGLE. ¶ Je ne saurois être de l'avis de M. l'Abbé Chastelain, qui a fait croire à M. Ménage que ce mot venoit d'un *taringa* dont il lui a fourni quelques exemples; qui ne prouvent autre chose, sinon que le mot *taringa* a été forgé sur le François *tringle*, comme il est aisé de voir par ces mots, *ſudes ferreas, qua Gallica Lingua* taringæ *vocantur*, &c.

TUER.... Jean Picard dans sa Celtopatie. LISEZ, dans sa Celtopédie.

** VIGNES. *Jan des Vignes* M^r le Févre, Prévost & Theologal d'Arras, cy-devant Aumônier & Prédicateur de la Reine, dans son Traité des plus curieux endroits de l'Histoire, page 108: *Le Roy Jan manquoit plus toſt de conduire que de genérosité: car il avoit auparavant appelé en duel Edouard, Roy d'Angleterre, qui ne trouve pas à propos d'accepter le parti. L'on ſçait que les affaires de ſon ennemi eſtoient ſi déplorées qu'il demandoit la paix & luy offroit de nous rendre tout ce qu'il nous avoit pris: Mais Jan qui ſe voyoit à la teſte de quarante mille hommes, croyant la victoire immanquable pour luy, ne voulut écouter aucune propoſition, & comme il avoit plus de cœur que de cervelle, il s'alla poſter avec ſa cavalerie dans des vignes. Cela s'appelloit proprement ſe mettre hors de combat. Ce qui fut auſſi la ſeule cauſe de ſa défaite & de ſa priſe eſtant tombé entre les mains de Jan de Morléque, Gentilhomme d'Artois, ſon ſujet, & qui pour quelque mécontentement s'eſtoit retiré de la France. C'eſt peut-eſtre la raiſon pour laquelle lorſqu'on veut condamner la conduite de ceux qui ne réuſſiſſent pas dans leurs affaires, pour avoir trop mal pris leurs meſures, on les appelle* Jan des Vignes. *Sa priſon ne dura que quatre ans. Encore fut-elle adoucie par un engagement de cœur, qu'il eut pour une belle Angloiſe, dont il devint ſi éperduement amoureux, qu'après qu'il eut recouvré ſa liberté, on prétant qu'il ne repaſſa la mer, que pour ſe rendre encore auprès d'elle: prenant le prétexte de l'évaſion d'un de ſes enfans qu'il avoit donné pour oſtage, & feignant de ſe rétablir priſonnier en ſa place: ſi bien-qu'il ne reprit les premieres chaînes qui ne luy plaiſoient pas, que pour ſe remettre dans les ſegondes qui luy plaiſoient trop; s'il eſt vray que ce fut-là le principal but qui luy fit reprendre le chemin d'Angleterre.*

Digitized by Google

LES ORIGINES FRANÇOISES.

Par M. DE CASENEUVE.

LES ORIGINES FRANÇOISES

LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇOISE,

PAR Mr DE CASENEUVE:

Nouvellement mises au jour avec quelques Remarques, & une Préface contenant en abbrégé la Vie de l'Auteur,

*Par M*r SIMON DE VAL-HE'BERT.

A PARIS,
Chez JEAN ANISSON Directeur de l'Imprimerie Royale, rue Saint-Jacques, à la Fleur de Lis de Florence.

M. DC. XCIV.
AVEC PRIVILE'GE DU ROY.

Digitized by Google

ORIGINES
DE LA FRANCE
CONTEMPORAINE

A MONSEIGNEUR

FOUCAULT,

INTENDANT DE JUSTICE,

POLICE, ET FINANCES,

EN LA GÉNÉRALITÉ DE CAEN.

MONSEIGNEUR,

Je viens enfin vous rendre compte d'un bien qui vous appartient. C'eſt un Ouvrage célébre dont l'infortune & le mérite vous ont touché juſqu'au point de l'adopter, & de ne rien épargner pour le tirer du profond oubli dans lequel il ſeroit demeuré enſeveli. Je fus témoin, MONSEIGNEUR, *de la joye avec laquelle feu Mr Ménage, informé de l'heureux ſort de ce manuſcrit, té-*

Digitized by Google

moigna ſon impatience de le voir ; & de la maniere obligeante dont vous voulûtes bien accepter l'offre qu'il vous fit de le faire imprimer à la ſuite de la nouvelle édition qu'il commençoit de ſes Origines.

Ce n'eſt donc pas pour trouver un Patron & un Protecteur à ce Livre, que je vous le préſente : c'eſt pour m'acquiter de ce que je dois à la mémoire de Mr Ménage, que j'oſe nommer icy & le Varron & l'Atticus de notre ſiécle ; c'eſt pour ſuivre ſes intentions qui ont toujours été de vous donner cette marque publique de ſa reconnoiſſance.

Je ne prétens pas, MONSEIGNEUR, *me ſervir de cette occaſion pour entreprendre de rendre votre Nom plus célébre. Il s'eſt rendu aſſez recommandable par les Intendances de Bearn & de Poitou. On ſait que par un heureux ménagement, dont votre admirable prudence vous rendit le ſuccès facile, vous avez appaiſé les troubles inteſtins dont le Parlement de Bearn étoit agité. On ſait que dans cette Province, & enſuite dans celle de Poitou, vous avez eu l'avantage de contribuer à rétablir le culte de la Religion Catholique, & à couronner l'entrepriſe du glorieux Monarque qui vous animoit de ſon Zéle & de ſa pieté.*

Si vous n'avez plus trouvé de ces monſtres à combatre dans la Province dont l'Intendance vous eſt aujourd'huy confiée, vous n'y avez pas trouvé de moindres occaſions de ſignaler vos ſoins pour ſa défenſe & pour ſa ſureté. Tandis que pour ſatisfaire à la principale fonction de votre Miniſtére, vous avez fait connoître cette fermeté, que l'amour de la Juſtice a toujours rendûe incorruptible & inébranlable contre la fraude & le crime ; vous avez laiſſé goûter ces maniéres douces & faciles, qui ſont le ſoulagement des peuples & la félicité des honnêtes gens. Dans cette contrée, où les Muſes ſemblent ſe plaire avec quelque ſorte de préférence, vous n'avez rien negligé, MONSEIGNEUR, *pour leur marquer votre amour : & ſi parmi les pénibles mouvemens, inſepa-*

Digitized by Google

inſéparables de votre Miniſtére, vous trouvez des heures pour les cultiver ; vous n'en uſez jamais que comme d'un divertiſſement permis, qui rent votre eſprit plus propre à de nouvelles applications.

C'eſt dans ces momens de relâche que vous avez ſi bien fait paroître votre amour pour les belles Lettres. Mais quoy-que par une inclination qui a toujours été votre paſſion dominante, vous vous ſoyez appliqué à l'étude de la belle Antiquité ; les Medaïlles & autres Monumens précieux, dont votre Cabinet eſt rempli, n'ont pû donner de bornes à votre curioſité : & vous avez fait voir par l'acquiſition des Origines de M^r de Caſeneuve, que les excellens Manuſcrits n'étoient pas indignes de votre attachement.

Le ſoin que j'ay pris de publier cet Ouvrage, eſt bien payé, MONSEIGNEUR, *par l'avantage qu'il m'a donné d'être connu de vous, & d'avoir quelque part en l'honneur de votre bienveïllance. Mr Ménage m'aiant confié cet excellent Manuſcrit en mourant, vous fîtes de moy un jugement aſſez favorable, pour ne me pas croire indigne d'un ſi précieux dépoſt : & cette marque particuliere qu'il vous plut me donner de votre confiance & de votre eſtime, m'engage auſſi à une reconnoiſſance publique, & à vous reïterer icy les tres-humbles proteſtations du zéle reſpectueux avec lequel je ſuis,*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obeïſſant
ſerviteur H. P. SIMON,
DE VAL-HE'BERT.

¶

Digitized by Google

PRÉFACE.

LE nom de Monsieur de Caseneuve n'est pas inconnu dans la République des Lettres. Tous les beaux ouvrages qu'il a donnés au public de son vivant, & ceux qu'on a pris soin de publier après sa mort, font assés connoître quel étoit son mérite dans les Sciences. Il étoit d'une fort honnête famille de Toulouse; comme je l'apprens de l'Histoire abbrégée de sa Vie, écrite en Latin par M. Médon Conseiller au Présidial de Toulouse. Il étoit né le dernier jour d'Octobre de l'année 1591. Après l'étude de la Theologie, il acquit une connoissance si parfaite de la Jurisprudence, qu'un grand Jurisconsulte de son tems se fit une habitude de le nommer par honneur *Legum Fodina*. Le progrès merveilleux qu'il avoit fait dans les Langues Grecque & Romaine pendant le cours de ses études préliminaires, luy fit naître l'envie d'apprendre les Langues vulgaires; comme l'Alleman, l'Espagnol, l'Italien, & l'ancien Provençal. Et cette étude luy fut d'un grand secours pour l'intelligence des Auteurs Latins des derniers tems, qu'il examina avec beaucoup de soin & d'application. Comme il aimoit naturellement une vie paisible & retirée, il la chercha dans l'Etat Ecclésiastique: & mépriſant tous les avantages que son mérite & la fortune luy offroient, il se contenta d'une simple Prébende dans l'Eglise de Saint Etienne de Toulouse. Son mérite luy acquit la bienveillance des illustres de sa Province. Messieurs de Montchal & de Marca, successivement Archevêques de Toulouse, l'honorérent de leur estime & de leur considération. Mais le premier luy donna des marques trés-particulieres de l'inclination naturelle qu'il avoit pour les gens de Lettres, & une part singuliere dans son amitié. C'est aux pressantes instances de ce Prélat que nous sommes redevables du beau Traité du *Franc-Alleu de Languedoc*, que notre Auteur donna au public. L'approbation universelle qu'eut cet ouvrage, & entr'autres l'avantage qu'il eut d'être admiré de l'Assemblée des Etats de Languedoc, engagérent M. de Caseneuve à écrire l'Histoire de sa Province, à la sollicitation encore du même M. de Montchal, qui fut prié par cette illustre Compagnie de luy en faire la proposition, & de luy assûrer pour cet effet une pension considérable. M. Médon remarque que M. de Caseneuve rejetta les offres de la pension, & qu'il dit à M. de Montchal qu'il ne vouloit point d'autre motif pour l'engager à ce travail, que l'avantage qu'il avoit d'être né Toulousain, & que le plaisir de rendre service à sa patrie luy tiendroit lieu de récompense. Cet ouvrage, qu'il intitula *La Catalogne Françoise*, fut d'autant plus agreablement reçu dans ce tems-là, qu'il contribua beaucoup à confirmer les droits & les prétentions de la Couronne de France sur la Catalogne, qui venoit de se rendre à l'obeïssance du feu Roy, pére de notre Auguste Monarque.

Il a aussi donné des preuves de sa pieté & de son zèle pour la gloire de l'Eglise dans les différens ouvrages de pieté qu'il a composés, & dont je donneray le Catalogue à la fin de ce discours. J'aurois entrepris avec plaisir un plus ample détail des particularités de sa vie & de ses occupations, si je n'avois fait reflexion que n'ayant rien à ajoûter à ce que nous en a dit le Savant M. Médon, son Compatriote & son ami particulier, je ne ferois que l'office de traducteur d'un discours qui est encore entre les mains de la plûpart des Savans.

Je supplie donc les Lecteurs de ne me savoir pas mauvais gré si je laisse à part toutes les autres circonstances, pour ne m'attacher icy qu'à ce qui regarde ce traité des Origines de notre Langue. Il y a assés bon nombre d'années que cet ouvrage est composé, comme on le verra par une Lettre de l'Auteur dont je donneray copie cy-aprés. L'état irregulier auquel j'ay son Manuscrit, ne permet pas de douter qu'il n'ait eu dessein de le revoir tout entier, puis qu'il en a luy-même mis au net tout le commencement jusques & compris le mot *BAILLIF*; & depuis le commencement de la lettre *F.* jusques & compris le mot *JATE*.

Je ne saurois être de l'avis de ceux qui publient à la sourdine que Mr Ménage, craignant que cet ouvrage ne fit tort au sien, fit agir quelques amis *incognitò* pour faire quiter à nostre Auteur le dessein de le publier. Mr Ménage & Mr de Caseneuve étoient rivaux sans se connoître, ou du moins ne se connoissoient-ils que sur la réputation de leurs autres ouvrages. Le concours de deux excellens hommes sur une matiére que personne avant eux n'avoit encore portée si loin, pouvoit faire qu'un effet agreable. La curiosité des Savans excitée par la nouveauté du sujet, les auroit sans doute engagés à prendre ces deux ouvrages pour juger de leur mérite.

L'état où j'ay trouvé les Mémoires de notre Auteur me fait croire qu'il aïant commencé à les revoir, une pure civilité luy fit tomber la plume de la main, comme on le verra par la suite de ce Discours.

M. Ménage rendit compte de sa conduite dans le discours préliminaire de son livre, en ces termes: *Au reste, depuis que ce Recueil est imprimé, j'ay su que M. de Caseneuve avoit travaillé plusieurs années sur le même sujet, & qu'il faisoit imprimer à Toulouse le livre qu'il en a composé. Ce que j'ay vu de ses autres ouvrages, & sa grande réputation; car je ne le connois que par là; ne me permettent pas de douter du mérite de son travail: & j'en suis tellement persuadé,*

que je proteſte icy que j'aurois ſupprimé le mien, ſi les choſes euſſent été en leur entier quand j'ay reçu cét avis.

Quand ſon livre fut achevé d'imprimer, il en envoya un exemplaire à Mr de Caſeneuve, qui répondit à cette civilité par une lettre que j'ay heureuſement trouvée parmi les Manuſcrits qu'il m'a fait l'honneur de me laiſſer par ſon Teſtament. Comme elle juſtifie le procedé de ces deux illuſtres rivaux, on ne ſera pas fâché de la voir icy.

MONSIEUR, *L'honneur que vous me faites de parler de moy avantageuſement dans votre Preface, & le preſent du livre qu'il vous a plu m'envoyer, me ſont plutoſt des ſujets de honte que de vanité. Je me connois aſſez pour ne ſavoir pas que je ne merite rien de ſemblable. On vous a fait croire,* MONSIEUR, *que je faiſois imprimer un livre de la matiere du vôtre. Je croy que vous avez déja ſû le contraire. Il eſt vray qu'il y a quelques années que je commençay à mettre la main; mais ayant là-deſſus été obligé d'écrire pour notre Province, j'abandonnay ſi-bien mon premier deſſein qu'il ne m'en ſouvenoit plus. On me preſſe pourtant de donner au public ce peu que j'en avois fait: & j'aurois peine à me défendre de l'importunité de ceux qui me le conſeillent, ſi je ne leur remontrois que tout ce que je ſaurois faire après vous, ne ſeroit que des ombres pour donner du relief à vôtre ouvrage. Je vous rends un million de graces, &c. A Toulouſe le 18. Nov. 1650.*

Mr de Caſeneuve ne ſurvêcut que peu d'années à cette liaiſon d'amitié. Il fut attaqué d'une fiévre peſtilentielle qui l'emporta le dernier jour d'Octobre de l'année mil ſix cens cinquante-deux.

Je n'ay pas eu le tems de m'informer du ſort de tous ſes ouvrages. Je ſay ſeulement que ſes Origines Françoiſes étant tombées entre les mains de M. Tornier, célébre Avocat de Toulouſe, & l'un de ſes héritiers, dont il avoit épouſé une niéce, il avoit toujours regardé cet ouvrage comme un treſor précieux & qui faiſoit un des plus conſidérables ornemens de ſon Cabinet. Mais Monſieur Foucault, aujourd'huy Intendant à Caen, homme d'un mérite diſtingué dans les Lettres, auſſi-bien que dans les grands Emplois qui lui ſont confiés depuis vingt ans, aïant été envoyé Intendant à Montauban en 1674. il rechercha la connoiſſance de M. Tornier, qui ne put réſiſter long-tems au louable empreſſement qu'il lui témoigna d'avoir cét excellent Manuſcrit.

Monſieur Foucault n'aïant eu d'autre vûe dans l'acquiſition de cet ouvrage, que d'en faire un meilleur uſage que n'avoit fait M. Tornier, il n'en fut pas plûtoſt le maître qu'il rechercha les occaſions d'en faire part aux Savans.

Tout le monde ſait que Mr de Segrais, par un excès d'amour pour ſa Patrie, s'eſt retiré depuis pluſieurs années dans ſa maiſon de Caën; où dans les charmans entretiens d'une Compagnie célébre de gens de Lettres qu'il a formée, ſon eſprit & ſon ſavoir ne ſe font pas moins admirer, qu'ils ont fait autrefois à Paris dans l'Illuſtre Académie dont il a l'honneur d'être membre.

Comme il a toujours été un des meilleurs amis de feu Mr Ménage, & qu'ils aveient enſemble un commerce de Lettres aſſés réguliers, il ne fut pas des derniers à ſavoir que Mr Ménage avoit enfin réſolu de donner une nouvelle édition de ſes *Origines de la Langue Françoiſe*. Il fit part de cette nouvelle à Monſieur Foucault, & le convia de contribuer à ce travail, en communiquant à Mr Ménage le manuſcrit des Origines Françoiſes de Mr de Caſeneuve. Monſieur Foucault, qui n'avoit rien plus à cœur que de rencontrer une occaſion auſſi favorable à ſes intentions, accorda ſans peine à Mr de Segrais ce qu'il luy demandoit au nom de Mr Ménage: & Mr de Segrais ſans perdre de tems, mande à ſon ami le ſuccès de ſa négociation.

L'envie qu'avoit toujours eû Mr Ménage de voir un travail de la nature du ſien, & dont tous les Savans du tems aveient plaint le ſort, changea la jalouſie dont on l'accuſe en une véritable tendreſſe. Touché de la générosité de Monſieur Foucault, il en écrivit à Mr de Segrais, & lui marqua qu'il ne croioit pas pouvoir mieux faire connoître combien il étoit ſenſible à l'honnêteté de Monſieur Foucault, qu'en lui offrant de faire imprimer l'ouvrage de Mr de Caſeneuve à la ſuite du ſien. Monſieur Foucault n'avoit garde de refuſer une choſe qu'il ſouhaitoit tacitement. Il en voulut écrire lui-même à Mr Ménage, pour lui témoigner *qu'il ſe ſavoit très-bon gré d'avoir retiré, étant Intendant à Montauban, des mains d'un des héritiers de M. de Caſeneuve le travail qu'il avoit fait ſur cette matiere; qu'il étoit très-glorieux à la mémoire de ce Savant homme, qu'il voulût bien prendre ſoin de mettre ſes découvertes au jour; que pour lui il s'eſtimoit doublement heureux, & d'avoir garanti ces Origines de l'oubli, & de ce qu'elles lui procuroient la connoiſſance d'une perſonne qui fait les délices & l'admiration des gens de Lettres.* Ce ſont les termes de ſa Lettre, qui eſt du 13. Aouſt 1689.

L'embaras que cauſoit à Mr Ménage le ſoin de ſon propre travail, ne lui laiſſoit pas toute la liberté qu'il auroit ſouhaité. Il voyoit un nombre infini de nouvelles découvertes à ajoûter aux premiéres. Il falloit copier l'ancienne édition pour ajuſter ce qu'il avoit préparé pour la nouvelle; tantoſt ſe dédire d'une opinion, tantoſt en fortifier une autre: c'étoit un labyrinthe d'où il ne ſavoit par où ſortir. Il ſe repentoit de n'avoir pas commencé plutoſt à revoir ſes mémoires, & il appréhendoit avec quelque ſorte de raiſon de n'avoir pas aſſés de tems pour voir la fin de cette nouvelle édition. L'ordre que j'imaginay pour faciliter l'éxécution de ſon deſſein ne lui déplut pas: & par un excès de confiance il ſe repoſa ſur moy du ſoin de relire ſes écrits, & de ſuppléer aux petites fautes qu'un empreſſement aſſés naturel lui fésoit ſouvent commettre.

Comme il prévoyoit que ſon travail ſeroit de longue haleine, il changea de réſolution à l'égard de celui de Mr de Caſeneuve. Il propoſa à quelques-uns de ſes amis d'en entreprendre l'é-

Digitized by Google

dition : & le chagrin de voir que personne ne se pressoit de lui accorder ce soulagement, me fit penser à examiner l'affaire de plus près. Je luy déclaray le dessein que j'avois de me charger d'un soin dont tout le monde se défendoit, & il eut assés bonne opinion de moy pour ne pas balancer à me confier la conduite de cet ouvrage.

Les précautions qu'il avoit prises jusqu'alors font assés voir qu'il avoit toujours prévû ce qui arriva à la fin. Car pour faire connoître à Monsieur Foucault qu'il avoit connu le prix de son présent, il cite son Manuscrit dans toutes les occasions qui s'en présentent, jusques à rapporter presque toujours les propres termes de l'Auteur.

Malgré l'occupation qu'il me donnoit pour son Livre, il voulut neantmoins avoir la satisfaction de voir un essay de celui de Mr de Caseneuve : & j'ay eu la consolation de luy en faire voir quatre feuilles tirées. L'impression de son ouvrage approchoit de sa fin, lorsque la mort en vint interrompre le cours. Il mourut le vingt-troisiéme jour de Juillet de l'année derniere 1692, à un mois près de la fin de la soixante & dix-neuf-iéme année de son âge.

Il m'a fait l'honneur par son Testament de me confier ce qui lui restoit de Mémoires pour continuer l'impression de son Livre, qui étoit arrestée Note de *SEVLTE*. Cette mort changea entierement les mesures que j'avois prises pour les Origines de Mr de Caseneuve. Quoique j'en eusse commencé l'édition du vivant & de l'aveu de Mr Ménage, la clause honorable de son Testament ne m'autorisoit pas assés pour pouvoir continuer. La bienséance vouloit que j'obtinsse l'agrément de Mr Foucault, qui commença en m'accordant généreusement cette faveur, à me donner des marques de son estime & de sa confiance.

Je ne puis m'empêcher d'avouer icy que j'ay trouvé ce travail plus épineux par la suite, qu'il ne m'avoit paru au commencement. L'Auteur avoit revû environ la quatriéme partie de son Manuscrit, & il l'avoit même mise au net de sa main : la suite a été continuée par une autre main qui n'y avoit pas apporté assés d'exactitude. J'ay suppléé en plusieurs endroits des mots que l'Auteur avoit laissés en blanc, quand j'ay eû la connoissance de ce que sa mémoire lui avoit refusé. Par exemple, au mot *ADVOVE*, il cite *une Charte d'Eberhard Archevêque de*..... j'ay suppléé *Saltzbourg*. Au mot *FOIRE* il avoit seulement indiqué la Loy 17. ff. *de Usuris* ; j'ay suppléé les termes de la Loy. Au mot *FOREST*, il avoit cité *S. Hugon Evêque de*..... j'ay suppléé *Lincolne*. Au mot *HAVRE*, il n'y a que les deux premieres lignes qui soient de l'Auteur, qui avoit seulement indiqué *La Coutume de Boulogne art*..... j'ay suppléé le reste de la Note. Au mot *LAMBRIS*, il avoit voulu citer un Auteur qui appelloit un lambris *materiariam incrustationem*, & il avoit laissé le nom en blanc : j'ay suppléé dans les Additions & Corrections que c'étoit *Budée*. Au mot *FVSIL*, il a cité un endroit d'Isidore Liv. 15, & c'est du Livre 16. Il y a apparence qu'icy, comme dans plusieurs autres endroits, il travailloit de mémoire : car après avoir laissé la place de *eò quòd* en blanc, il avoit mis *exilit* pour *exiliat*. Il avoit apparemment vû ce passage dans le *Plinianæ Exercitationes* de M. de Saumaise à la page 717, où la segonde citation d'Isidore est de la même maniere que Mr de Caseneuve l'a rapportée : & elle est d'une autre maniere dans Isidore, où au-lieu d'*aridis fungis*, il y a *aliis fungis* ; au-lieu de *profert ignem*, il y a *præbet ignem* ; & l'adverbe *vulgò* n'y est pas. Il y a plusieurs autres endroits où j'ay crû qu'il ne seroit pas inutile de fournir quelques pensées, lorsqu'elles m'ont paru donner quelque éclaircissement, ou appuyer ce qui étoit avancé par l'Auteur. Ce que j'ay ajoûté dans cette vûe se connoîtra par des étoiles ou asterisques * que j'ay mis au commencement de ces petits supplémens ; comme on le peut voir sur les mots **DEPANE*, **ETANCHER*, **FVMIER*, **GALOPER*, & en plusieurs autres endroits.

Il se trouveta dans cette édition d'autres endroits que je n'ay pas remplis, & que j'ay laissés comme je les ay trouvés dans l'original. J'ay cru que j'en devois user ainsi, après avoir perdu beaucoup de tems à des recherches inutiles, & à vérifier les autorités d'un ouvrage qui n'est exact que dans ce qui a été mis au net par l'Auteur, encore y ay-je bien trouvé des pierres d'attente. Quoyque cette partie de son Manuscrit ne soit pas fort correcte ; j'aurois souhaité qu'il nous eût au-moins donné la suite dans la même disposition. Cette suite n'est qu'une confusion de caiers dont chacun contient, sans aucun ordre, tous les mots dont l'Auteur a recherché l'origine : ensorte qu'un caïer comprent tous les mots qui commencent par *G*, un autre ceux qui commencent par *H*, & ainsi des autres. Et tous ces Mémoires sont écrits d'un caractére assés ordinaire à la plûpart des Savans ; qui dans la crainte de perdre, même en écrivant, une pensée qui paroît juste, & qui vient souvent lorsqu'on y pense le moins, ne se donnent pas la patience d'écrire les mots tout-au-long, & ne marquent le plus souvent que les trois ou quatre premieres lettres d'un mot de trois ou quatre syllabes. C'est l'état où j'ay trouvé près des trois quarts de ces Mémoires, ou plutost de ces brouillons, dont le nombre prodigieux de difficultés ne m'a pas donné peu d'exercice, pour mettre cet ouvrage dans l'état où il est. Je ne doute pas qu'il ne s'y trouve encore des fautes, nohobstant les corrections que j'ay données à la fin. J'ay remarqué même depuis deux jours, qu'au-lieu de corriger une faute dans les Additions, on en a fait une segonde. C'est au mot *AVBAIN*, où il faut corriger *Galfredus Monemutensis*. Au mot *ESCLAVE* il y a *miseraliter* pour *miserabiliter* : & plus bas, *fut prise sous le nom*..... pour *fut comprise*. Au mot *COVPER*, au-lieu de *prendere & copulare*, corrigez *& capulare*. Au mot *GIROVETTE*, après *baculi*, ajoutez *vel canna* : & au-lieu de *fertur*, il faut *defertur*. Ce sont les termes du Catholicon que j'ay leus depuis quelques jours. Au mot *FAGOT*, après ces mots [il est croyable qu'ils ont été ainsi appelés de *fagni*] il faut entendre la suite de

Digitized by Google

cette sorte : *parce que les Anciens ont souvent compris sous le nom de* fagus *presque toutes les espéces d'arbres qui portent le glan : & que le glan, selon eux, avant été la viande & la nourriture des premiers hommes, les arbres glandifères ont été appelés* fagi, ἀπὸ τῦ φαγεῖν. C'est la pensée de l'Auteur que j'avois mal rendûe, pour n'avoir pu lire un certain mot de sa Note.

On trouvera dans les Additions qui sont à la fin de cet ouvrage trois Notes qui se sont trouvées oubliées dans le cours de l'impression : la premiere est sur le mot *BLOND*, la segonde sur le mot *BOULANGER*. & la troisiéme sur le mot *BUIMES*. Ces trois mots sont distingués chacun par deux petites croix au commencement, de cette maniere ††*BLOND*, &c. J'y ay aussi ajoûté quelques autres pensées qui avoient été oubliées par celuy qui a continué la copie de ce Manuscrit après celle de l'Auteur. Comme cette copie est fort lisible, je m'en servis pour avoir celle qui m'étoit necessaire : & c'est pour suppléer à son peu de fidelité que j'ay donné les Additions & Corrections, conformément aux Mémoires originaux de l'Auteur, que j'ay revûs assés exactement. On y trouvera aussi quelques remarques que Mr Médon avoit faites dans les marges du Manuscrit de l'Auteur. Et dans une petite Note que j'ay donnée sur le mot *GANS*, j'ay dit qu'il faut voir l'*Hagionomasticon* de Mr Chastelain à la fin de ces Origines. Cet *Hagionomasticon* est au commencement de celles de M. Ménage, ensuite des Principes de l'Art des Etymologies, parce qu'on a jugé que ces deux Traittés avoient du rapport ensemble *S. Betarius* y est rendu en François par *S. Boaire*.

S'il reste encore quelques fautes dans le corps de ce Livre, elles ne peuvent être que légéres ; & le Lecteur voudra bien, en faveur de la peine que cet Ouvrage m'a coûté, excuser quelques petites fautes qui échapent aux plus exacts, & dont la recherche demanderoit un tems dont la Fortune ne me permet pas de disposer.

Il ne me reste plus qu'à donner icy le Catalogue des Ouvrages de Mr de Caseneuve. Il seroit à souhaitter pour sa gloire & pour le bien des Lettres, que Mr Tornier voulût bien ne pas laisser plus long-temps dans l'oubli ceux qui restent encore à publier.

CATALOGUE
DES OURAGES DE Mr DE CASENEUVE
TANT IMPRIME'S QUE MANUSCRITS,
imprimé en-suite de sa Vie écrite en Latin par M. Médon.

OUVRAGES IMPRIME'S.

LA Caritée, ou Cyprienne Amoureuse. *8°. à Toulouse chez P. Bosc.*
De l'Institution de la Noblesse. *in 12°. ibid.*
Le Petit Jesus. *in 24. ibid.*
La Vie de St Edmond, Roy d'Angleterre. *8°. ibid.*
Le Franc-Alleu de Languedoc. *fol. Toulouse chez J. Boude.*
La Catalogne Françoise. *in 4°. P. Bosc.*
Lettre à Mr des Etats, en date du 28. May 1649. *in 4°. J. Boude.*
L'Origine des Jeux Fleureaux, 4°. *Raimond Bosc, 1659.* Cet ouvrage a été publié depuis la mort de l'Auteur, par Mr Tornier son héritier.
Les Origines Françoises. *fol. à Paris, J. Anisson, 1694.*

OUVRAGES NON-IMPRIME'S.

TRaitté des Justices de France.
Histoire des Comtes de Toulouse, par Gouvernemens, liv. 1.
Traitté des Armoiries.
Un Traitté de la Langue Provençale & de ses Poëtes.
Μωμαὸς, Sive Satira in calamitates sui temporis. Il fit cette Satire peu de tems avant sa mort.
De l'Origine des François.
Histoire des Favoris de France.

LES

Digitized by Google

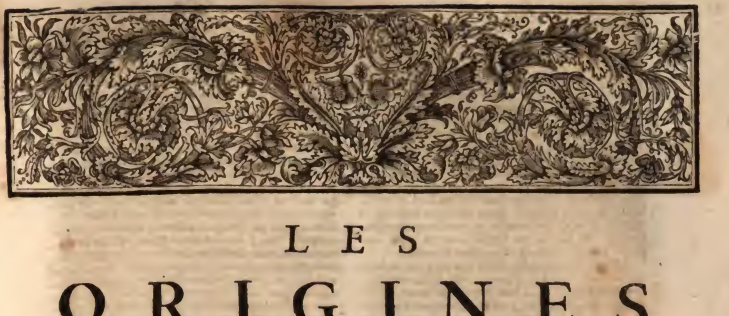

LES ORIGINES FRANÇOISES.

A B

ABANDONNER. Nous verrons sur le mot de *ban*, qu'en matiere de Police il signifie la *Crie ou Proclamation par laquelle il est permis, enjoint, ou defendu de faire quelque chose*. De *Ban*, sont formés *Banon*, *Bannie*, & *Bandée*, qui se disent des choses dont l'usage est permis par *Ban*, *Crie*, *ou Proclamation*. Le temps de *Banon*, dans la Coutume de Normandie, art. 81. est celui durant lequel les bestes peuvent impunément & indifferemment paistre par tous les champs. La permission de vendanger, donnée par *Ban* ou *Crie*, est appelée *Bannie*, ou *Bandée*. La Coutume de Nivernois, chap 13. art. 1. *L'on ne peut vendanger vignes étant en Bannie, avant l'ouverture du Ban.* La Coutume de Bourbonnois art. 351 *Et partant n'est entendu que les Seigneurs desdites vignes ne les puissent garder plus longuement, que du jour assigné de la Bandée.* Et art. 352. *vignes qui se vendangent hors bandée.* De mesme source vient le mot *bandon*, qui signifie la licence qu'on prend de laisser paistre les bestes, sans estre gardées de personne, & sans que la permission en soit donnée par Ban ou Crie. La Coutume de Meaux art. 179 parlant des bestes trouvées dans les prés ou gaignages: *Si c'est à garde faite ou à bandon.* Celle de Nivernois chap. 15. art. 6. *Si pourceaux sont trouvez fougeans en estangs vuides, & sont pris à bandon.* Et celle d'Orleans art. 156. *prise de bestes, soit à bandon & sans garde.* De là est formé le verbe ABANDONNER, qui signifioit originairement *exposer les champs à la pasture de toute sorte de bestes.* La Coutume de Nivernois chap. 14. art. 14 *Pré en prairie régulierement est abandonné pour pasturer toutes bestes, réservé pourceaux, depuis que le foin est entierement dehors dudit pré, jusqu'à la Nostre Dame de Mars.* Mais enfin le verbe *abandonner* a été transferé à tout ce qui est exposé à l'usage licite ou illicite.

ABBOYER. De *baubari*, ou *baubare*, on a fait *aboyer*, comme qui diroit *abaubare*. Les Gloses: *Baubantur*, ὑλακῶσιν. Baubant, *latrant*, ὑλακοῦσιν. Non. Marcellus: Baubare, *latrare: à canum voce. Lucretius lib. 5.*

Et cum deserti baubantur in ædibus.

ABBREUVER. En ancienne Langue Gauloise & Britannique, comme remarque Camdenus en sa Bretagne, *Brivа* signifioit *le gué* ou *passage d'une riviere.* Et ainsi, dit-il, le lieu d'Angleterre appelé *Duro-Briva* signifie *trajet d'eau*: comme aussi en France, *Briva Oderæ*: *Briva Isaræ*, maintenant *Pontoise*; & *Samara-Briva*, qui signifie *le passage ou trajet de la riviere de Somme.* De sorte qu'il y a appatence, que comme d'ordinaire on abbreuve les animaux dans les trajets ou passages des rivieres qui sont guéables, de *briva* on a formé le verbe *abbreuver*; comme qui diroit *abrivare.* Que si depuis on a pris *briva* pour un Pont; comme il se voit en *Briva Isara*, qui est *Pontoise*: c'est, à mon avis, parcequ'on a basti des ponts sur les mesmes trajets des villes qui portoient déja le nom de *Briva.* Je ne sçay si je dois asseurer, que comme dans les gués des rivieres l'eau sautelle par dessus le gravier, les anciens Gaulois ont formé *briva* du verbe βρίσω, qui signifie le mouvement de l'eau lorsqu'elle jaillit de sa source, qui se dit en Latin *scaturire.* En effet, les Gascons appellent *Brro*, le courant de l'eau.

ABONNER. Anciennement *bonne* signifioit *limite*: & *borne*, qui en est formé, par l'addition de la lettre R. Glaber Rodulphus Histor. lib. 2. cap. 10. *Multi ibi limites, quos alii* bonnas *nominant, suorum recognoverunt agrorum.* Jean de Meun au Roman de la Rose:

Les terres ensemble partirent,
Et au partir bonnes y mirent.

De *bonne* on forma le verbe *abeurner*, qui signifie *limiter & borner à certain prix* la valeur de quelque chose. La Coutume de Mante art. 23. *Si ce n'est que le fief fut amorti & abonné.* Où il est remarqué dans la note marginale, *Amorter & abonner, signifient une mesme chose, qui est quand le Seigneur Feodal & le Vassal se bornent par accord de ce que l'on doit payer pour les profits du fief.* La Coutume de Tours art. 122. *Pour abonner ou changer hommage à devoir, n'est point le fief desfroit, c'est à dire, pour en borner & limiter la valeur au payement de quelqu'autre redevance.* Dans la mesme Coutume de Tours art. 96. *abonner* signifie *apprécier*, qui est le mesme que *limiter la valeur de quelque chose à certain prix. Pour rencin de service non apprecié ou abonné, sera payé la cinquiéme partie de la valeur du fief pour une année.* Comme de *bonne* on a fait *borne*; ainsi d'*abonner* on a fait *abourner*, qui signifie la mesme chose. La Coutume d'Anjou art. 131. *Le sujet qui doit cheval de service, est quitte en payant la somme de cent sols tournois, sinon que le cheval de service fust abeurné à plus ou moins.* La Coutume de

Digitized by Google

Chateauneuf, art. 22. *Si le fief eſt abourné, on ſe doit régler ſelon l'abournage.*

ABOUTIR. C'eſt proprement *confiner*, & *ſe terminer*. Les anciens élevoient des monceaux de terre pour ſervir de bornes & de limites aux champs, que le Juriſconſulte Paulus appelle *bodones* ou *botones*; & les Auteurs *Finium Regundorum*, *botentiones*; comme je dirai ſur les mots *bout* & *bouton*. Ces monceaux ou levées de terre, ſont appelés *butina*, dans la Loy des Ripuariens tit. 60. §. 4. *Si ibidem infra terminationem aliqua judicia* (il faut lire *absque judicio*) *ſuâ arte, vel butina, aut muriuli ſalti extiterint, ad ſacramentum non admittatur, ſed in præſenti cum legis beneficio cogatur reſtituere.* Nous appellons encore *bute*, une éminence ou levée de terre. Je ne fais nulle difficulté de dériver de là le verbe *aboutir*; de meſme que nos vieux François, de *marche*, qui ſignifie *terme* & *confin*, ont formé *amarchir*, qui eſt *ſe terminer* & *confiner*.

ABRI. En Languedoc *abric*. Il n'y a point de doute que ce mot ne vienne d'*apricus*, bien qu'en une ſignification différente: Car nous diſons, *ſe mettre à l'abri du ſoleil & de la pluye*, pour dire, *ſe mettre à couvert*: & *apricus* eſt proprement *un lieu expoſé au Soleil*. Les Gloſes: *apricus*, ἀσκιάζων. *Apricus*. Et un autre Gloſſaire: ἐλιοτρόπιον. *Apricus*. Mais il y a apparence que nous avons pris *ſe mettre à l'abri*, pour *ſe mettre à couvert*: parceque les choſes expoſées au ſoleil ſont en quelque façon à couvert du froid & du mauvais tems. En Languedoc & en Gaſcogne on dit *abrica*, ou *abriga*, pour *ſe mettre à couvert*: du Latin *apricari*. Varro in *Miniſteriis*: *Luce videre multos quotidie in hyeme in ſole apricari.*

ACABLER. La naturelle ſignification de ce verbe eſt *atterrer*, ou porter par terre par la peſanteur d'une charge, ou par la violence des coups. Il pourroit bien être formé du verbe Latin-barbare *caplare*; duquel pourtant je ne trouve autre marque que le Participe, *caplosus*, qui, dans les Gloſſaires de Papias & d'Anſileubus, ſignifie *froiſſé & jetté contre terre, ou contre quelque choſe dure*. Caplosus, *Elisus*. D'où vient ſans doute le mot *chablis*, qui, dans les Ordonnances des Eaux & Forets, ſignifie les branches des arbres que les vents, ou tel autre accident, font tomber à terre. Toutefois je ne ſay ſi je le dois former d'une machine de guerre appelée *cabulus*, laquelle, ſelon la deſcription qu'en a fait Guillaume le Breton, liv. 7. de ſa Philipide, jettoit de ſi grandes pierres, que non ſeulement elle abbatoit les murailles, mais crevoit par le milieu & ſe froiſſoit elle-meſme.

——ſed mox ingentia ſaxa
Emittit cabulus, nequeinſque ferire, debiſcit;
Per medium que crepat: pars corruit altera muri;
Altera pars ſtans rella manet: patuisque foramen
In ſua domna ruens.

A CARER. Comme *confronter*, qui ſignifie meſme choſe, eſt formé de *front*: parceque les témoins confrontés aux perſonnes accuſées leur doivent être préſentés & oppoſés front à front, de meſme ce verbe vient de *care*, qui en Languedoc & en Gaſcogne ſignifie *viſage*: mot dérivé du Grec: car dans le Poëte Sophocle, κάρη ſe trouve pris au meſme ſens, dans la Tragédie intitulée *l'Electre*, pag. 237. de l'édition de H. Etienne.

ACARIATRE: *Opiniaſtre*, *teſtu*. Quelques-uns le forment de κάρη, ou κάρος, qui ſignifie *teſte*: comme de *teſte* nous avons fait *teſtu*, qui ſignifie, *opiniaſtre*.

ACCOLE'E. C'eſt le coup qu'on donnoit aux nouveaux Chevaliers lors de leur creation, ainſi appelé parcequ'il étoit donné ſur le chignon du col. Le Romau de Guillaume au court nez, décrivant les cérémonies obſervées lorſqu'il fut fait Chevalier par Charlemagne:

Karles li baiſe la bouche & le menton:
De ſa main dextre le ſiert el chaaignon:
Puis li a dit, Dex barnage te dent.

Lambertus Ardenſis en l'Hiſtoire des Comtes de Guines & des Seigneurs d'Ardres, décrivant comme ſaint Thomas de Cantorbie fit Chevalier Baldric, Comte de Guines: *Qui eidem Comiti in ſignum militia gladium lateri, & calcaria ſus militis pedibus aptavit, & alapam collo ejus inflixit.* Olaüs magnus livre 14. de l'Hiſtoire du Septentrion, dit que ce coup ſe donnoit ſur le dos du nouveau Chevalier, afin qu'il luy fut comme un mémorial, & un moyen de s'en ſouvenir à l'avenir. Car parlant des Nations du Septentrion, qui ont coutume de s'entre-donner des coups de poing ſur les épaules lorſque le Prestre met l'anneau dans le doigt de l'épouſée, *Nec ſilendum eſt*, dit-il, *quod ſub ipſâ annuli impoſitione, pugno dorſo tenus ſeſe aſſentes impetunt, ut eadem ratione acium corroborent: uti in auroti militis creatione, ut memor ſit, ſervare ſolet.* Mais, ſelon mon avis, ce coup, ou ſouffliet, ſe donnoit ſur le chignon du col, ou ſur les épaules du nouveau Chevalier, comme le dernier coup qu'il devoit recevoir par derriere; l'exhortant par cette action de ne tourner jamais le dos aux ennemis: ce qu'il eſt aiſé d'inférer de ces paroles de Lambertus Ardenſis cy-deſſus allegués, où il décrit comme Arnoul II. fils de Baudouin II. Comte de Guines, fut fait Chevalier. *Convocavit filios ſuos, & nothos, & amicos, in curiam ſuam apud Ghisnas, in die ſanctæ Pentecoſtes, & ut militarem non repercuſſendas dedit alapam: & militaribus eum in virum perfectum dedicavit ſacramentis.* Où, parceque le mot *repercuſſendas* ne peut être entendu que du nouveau Chevalier qui recevoit l'accolée, il faut neceſſairement lire *non repercuſſendo*; bien que les Auteurs de ce tems-là ſoient en poſſeſſion de pécher impunément contre la Grammaire. Je ne ſay ſi le Chevalier Bayard faiſoit reflexion à ce myſtére de l'Accolée, lorſque ſe voyant bleſſé à mort, il ſe fit appuyer contre un arbre, le viſage tourné contre les ennemis, diſant, que puiſque durant ſa vie il ne leur avoit jamais tourné le dos, il ne vouloit pas qu'on luy reprochât de l'avoir fait en ſa mort. Mais encoreque originaitement l'*Accolée* ſe fiſt par un ſouffliet ou coup de main, ou la donna depuis avec l'épée nue, du plat de laquelle on frappoit les épaules du nouveau Chevalier. J'en pourrois alléguer quantité d'exemples, mais il me ſuffit d'en rapporter un que du Tillet a trouvé dans le Threſor des Chartres. *L'an 1415. l'Empereur Sigiſmond ſeant au Parlement de Paris, aſſiſta au plaidoyé d'entre les ſeurs de Pottel & de Seigneil, qui diſputoient l'Office de Seneſchal de Bouncaire; & ayant qu'on reprochaſt à Seigneil, qui luy avoit eſté recommandé, qu'il n'eſtoit pas Chevalier, il l'appella, & prenant l'eſpée de l'un de ſes Gentilshommes, il en frappa trois coups ſur ſon dos, luy ceignit l'eſpée, luy fit chauſſer les eſperons, & le fit Chevalier ſur l'heure.* Toutefois Jacobus Durantins Caſſelius *Variar. lib. 1. cap. 2.* dit ſeulement, par conjecture, que cette façon de donner l'Accolée pourroit bien tirer ſon origine de cette ancienne coutume des gens de guerre, qui, preſtans le ſerment militaire, tenoient l'épée nue ſur leurs épaules, comme il ſe voit dans le livre 21. d'Ammian Marcellin, dont voicy les paroles: *Juſſique univerſi in ejus jurare nomen ſolemniter: gladiis ſervatorum ſuis admotis, ſub exoratoribus diris, verbis juravere conceptis.* L'uſage de l'Accolée étoit jadis ſi fréquent en France, que toutes ſortes de coups furent enfin appelés *colées*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées, *Li eſtabliſſements ſi Roy de France, ſelon l'uſage de Paris, d'Orleans, & de toute Barnonie*, au livre 2. *Et doit dire à Sire, il me frappa de ſes armes ſimoulues, & me donna coups & colées, dont cuer creva & ſang en iſſit.* Et en un autre endroit du meſme livre: *Cil qui ſera trouvé en ſon tort, & aura la colée donnée, & il ſois de ce attaint par teſmoins, payera LX. ſous d'amende à la joulire.*

ACCORDER. *Mettre d'accord*: *Unir des affections diviſées*: *& concilier des opinions contraires.* Robert Etienne croit que ce verbe eſt formé de ces deux mots Latins *ad cor*, quaſi *ad unum cor, five ad eamdem voluntatem adducere.* Mais il eſt bien plus croyable que c'eſt une métaphore priſe des inſtrumens de Muſique, deſquels on dit *accorder* & *mettre d'accord*, lorſqu'on en tend les cordes à un point capable de rendre une parfaite harmonie. Nous diſons auſſi *accorder*, par la meme métaphore, quand une perſonne ne refuſe pas à un autre ce qu'elle luy demande, parceque leurs volontés devenant conformes, deviennent ſemblables à deux cordes de Muſique accordées par uniſſon & conſonance.

Digitized by Google

ACCOUTRER : *ornare & agentare.* Comme de *cultur*, qui dans Pline liv. 18. chap. 18. ſignifie ce fer tranchant, duquel au labourage on ſe ſert pour fendre la terre, nous avons fait le mot *coultre*, qui ſignifie la meſme choſe ; de meſme de *cultellare*. nous avons formé le verbe *accoutrer* : car en matiere d'habits *cultellare*, en Latin-Barbare, ſignifie *pliſſer les habits*, parce que les plis en ayant été bien preſſés, repréſentent le tranchant d'un couteau. Ainſi Pline, livre 32. chap. 2. appelle le dos de la murene, *cultellatum* : parce qu'il eſt tranchant en forme de couteau : *Infixam hamo invertere ſe. quoniam ſit dorſo cultellato. ſpinaque lineam præſecare.* Cæſarius, ancien Moine d'Alberſtad, *lib. 4. Hiſtoriarum Mirabilium cap.* 35. introduiſant Noradin, fils de Saladin, qui blâmoit le luxe des Chrétiens du Levant, luy fait dire ces paroles : *Superbia vero ſic in iis regnavit, ut neutrare non ſufficerent quelli modo veſtimenta ſua inciderent, ſtringerent, atque cultellarent.* Or que *cultellare* ſignifie en cet endroit *pliſſer*, il ſe peut facilement juger de ces paroles du meſme Cæſarius, décrivant la modeſtie de Noradin : *Nulla erat in veſtibus plicarum multiplicitas, nulla curioſitas : licet ipſa veſtium materia forte ſatis pretioſa.* Ainſi faut-il entendre ces paroles du meſme Auteur, livre 10. chap. 11. *Erat indutus veſtibus purpureis atque cultellatis.* Cette mode de pliſſer les habits étoit jadis en telle eſtime, & l'uſage en étoit ſi commun, qu'il y avoit des femmes, qui, pour ne faire autre métier, étoient appelées *veſtiplica*. Les Gloſes d'Iſidore : Veſtiplica, *famina qua veſtes plicat.* Si bien que par la ſuite du tems le verbe *accoutrer*, qui ne s'entendoit que de cette ſorte d'agencement, fut enſin étendu à toutes ſortes d'ornemens d'habits.

ACCROCHER : *arreſter, & prendre avec quelque choſe de crochu.* Ce verbe eſt de l'ancienne Langue Françoiſe, ou Tioiſe. Dans la Loy Salique, titre 69. art. 2. *incrocare* eſt accrocher, ou pendre à une branche d'arbre taillée en forme de croc, qui vient de meſme origine. *Si quis hominem, ſine conſenſu Judicis, de ramo, ubi incrocatur, depoſuere præſumpſerit.* Nos vieux François diſoient *encrouer*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Je te feroie encrouer à un arbre.

Le Roman de Guion de Tournant :

De noier, ou d'ardoir, ou d'encrouer au vent.

ACHEPTER. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 16. chap. 33. *acaptare* ſignifie *ſe rendre vaſſal d'un Seigneur* : comme il ſe voit en ces paroles, adreſſées à ceux qui s'étoient détachés du parti de Charles le Chauve : *Et mandat vobis noſter Senior, quia ſi aliquis de vobis talis eſt, cui ſunt Senioratus non placet, & illi ſimulat ut ad alium Seniorem melius, quàm ad illum acceptare poſſit*, &c. Ce verbe eſt formé de *caput*, parceque les vaſſaux reconnoiſſent leur Seigneur comme leur Chef ; d'où vient que les Seigneurs Suzerains ſont appelés ſouvent, *Domini Capitales* ; de meſme que ceux qui commandent à la guerre ſont appelés *Capitaines*, & en vieux François *Chevetaines*, à l'égard de leurs ſoldats. Or, comme les mots paſſent avec le temps d'une ſignification à un autre, & produiſent d'autres termes qui portent toûjours les marques de leur origine, le verbe *acaptare*, qui ne ſervoit que pour ſignifier la reconnoiſſance de celui qui devenoit vaſſal d'un Seigneur, fut étendu à toute ſorte d'infeodation, & à celles meſme qui furent faites à certain prix d'argent ; d'où ſe formérent les mots, *Acaptum, Acaptio, & Acaptamentum*, leſquels ſignifient proprement le droit d'entrée que les vieux Actes appellent *intragium* ; & les Coutumes de Bourbonois & de Nivernois *Entrage*, qui eſt certaine ſomme d'argent qu'on payoit au Seigneur, pour l'infeodation d'un bien, qui étoit de trop grand prix pour être donné ſous la ſeule obligation de l'hommage, ou ſous la redevance d'une petite Cenſive. Il y a dans le Regiſtre *Olim*, de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Feuda*, un Acte de l'infeodation du Château de Beaucaire, & des terres qui en dépendoient, faite à Simon Comte de Monfort, par l'Archevêque & Chapitre d'Arles ; dans lequel ils confeſſent avoir reçu du Comte, outre cent marcs d'argent de rente annuelle, à laquelle luy & ſes Succeſſeurs s'obligent, *pro Acapito MCCCC. marchas boni & legalis argenti. ad pondus Villa Montiſpeſſuli.* Ce droit d'entrée eſt appelé *prim acapte*, dans un vieux Acte en Langue vulgaire, de l'an 1215. en ces termes : *Et auet nom donas d'intrada & de prim acapte & de conguerriment xx. ſels de Melgores.* Il y a dans un ancien livre des Archives de l'Egliſe S. Etienne de Toulouſe, un Acte où ſe liſent ces paroles ; *Et in hoc Fevo dederunt illorum Domine Propoſito V. ſolidos acaptionis.* Et j'ay vu encore un Acte de l'an MCLXXV. où il eſt dit, *Inſuper ſolvet pro acaptamento viginti ſolidos Monetæ Toloſanæ. bene penſantes, & unum denarium ejuſdem Monetæ, annis cenſuis.* Or parceque, par le moyen de ce droit appelé *acapitum, acapito & acaptamentum*, les Feodataires achetoient en partie les poſſeſſions qui leur étoient infeodées ; toutes ſortes d'acquiſitions faites à prix d'argent furent enſin appellées *achepts*, & la façon de les acquerir, *achepter* : car je trouve que le verbe *acaptare*, duquel il eſt formé, ſignifie proprement *achepter*. Dans un Acte rapporté par Fray Diago, livre 11. chap. LXXX. de l'Hiſtoire des anciens Comtes de Barcelonne : *Et ego, Raymundus, Comes Barcinonenſis, dono uxori meæ Almodi, & filiis ques de eâ habuero, omnia quæ acaptavi in Balaguerio.* Après la Chronique MS. d'Ademar, Moine d'Angouleſme, qui eſt dans la Bibliotéque de la Maiſon de Thou, j'ay vu inſeré un vieux fragment de l'Hiſtoire d'Aquitaine, ſans nom d'Auteur, où ſe liſent ces paroles : *Fuc Caſtrum per tale conventum, ut ſi ego valeo acaptare eum Comiti Foloens de pretio meo, & de tuo, una pars ſit mea & alia tua.*

ACHEVER. *Parfaire*, ou *venir à bout & à chef*. Je me perſuade que ce verbe eſt une métaphore priſe des femmes qui dévident du fil, leſquelles achévent leur beſogne lorſqu'elles trouvent le chef, c'eſt à dire le bout de l'écheveau qui eſt ſans doute formé de *chef* : car encore en Langnedoc & en Gaſcogne on appelle *cab*, (c'eſt à dire *chef*) le bout du fil, d'où il ſemble auſſi qu'on a formé *acaba*, qui ſignifie *achever*. Ce qui me porte à cette opinion, ſont les paroles de l'ancienne Chronique extraite de Grégoire de Tours, ou l'Eunuque Narſes eſt introduit parlant de cette ſorte : *Filum filabo, de quo Juſtinus Imperator, nec Auguſta, ad caput venire non poſſint.*

ACIER. C'eſt une eſpéce de fer, beaucoup plus dur que le commun ; appellé *chalybs*, en Latin. Nous vons formé ce mot du Latin-barbare *aciarium*, détiré de ἀκὶς, ακίδος, & *acies*, qui ſignifient, la pointe ou le fer tranchant des armes, & des inſtrumens de fer qui ſervent à couper & trancher, parceque la pointe, & le tranchant, ſont faits de cette ſorte de fer. Les Gloſes : *Aciarium*, ἀκόνιον. car ce mot Grec ſignifie entr'autres choſes, la force & la dureté du fer.

ADJOURNER. Anciennement en France on donnoit aſſignation à comparoiſtre en jugement le matin, parceque, comme il eſt ordonné au liv. 1. tit. 62. des Capitulaires de Charlemagne, il falloit que les Juges fuſſent à jeun lorſqu'ils rendoient juſtice aux Parties. *Reſtum autem & honeſtum videtur, ut Judices jejuni cauſſa audiant & diſcernant.* De là viennent *adjourner & adjournement* ; leſquels, en vieux François, ſignifient *le matin*, ou *le point du jour*. L'Hiſtoire du Connétable du Gueſclin, chap. 1. *Un logis auquel il reſponſa juſqu'à l'adjournement.* Et au chap. 9. *On cria aux armes droit à l'adjourner.* Et Froiſſart vol. 1. chap. 27. *Par veſpres & par adjournement* : c'eſt à dire, *ſoir & matin*. Le mot *adiurnatus* ſe trouve dans les Capitulaires de Charlemagne, pour *cité & aſſigné*, liv. 5. tit. 151. *Pro nimia reclamatione quæ ad nos venit de hominibus Eccleſiaſticis, eos ſiſculinis, qui non erant adiurnati.* Je ne ſay ſi je dois aſſurer, que tant le verbe *mannire*, que les noms *mannitio, mannitus, & mannina*, qui ſignifient *adjourner, & adjournement*, dans les Loix barbares & dans les Capitulaires, viennent de *mane* : car auſſi bien les Eſpagnols appellent *mannana*, le matin.

ADJUSTER, ou *ajuſter*. Nous diſons qu'*une choſe eſt ajuſtée*, quand elle a ſes proportions & ſes meſures ; & *un homme ajuſté*, lorſqu'il eſt proprement veſtu. C'eſt une métaphore priſe des meſures qui

Digitized by Google

étoient dites *ajustées*, lorsqu'elles contenoient ce que par raison & justice elle devoient contenir. Les Coutumes du Comté de Bourgogne, art. 35. *Avoir festes, & ajuster mesures à blé & à vin.* Où il faut sans doute lire *ayuster* : ainsi bien Charles du Moulin, dans la note marginale, explique ce mot, *aquas facere.* C'est pourquoy il y avoit anciennement certains pots ou mesures de vin, appelées *justa & justitia.* Petrus Venerabilis, au livre des Statuts de Clugny : *Statutum est, ut non vasa illa vinaria; quæ* justitiæ *vocantur; sicut olim facere cœpebantur, sed propriis scyphis unusquisque bibat.* Le mesme, en l'Epistre 20. du livre 1. *Vascula vinaria, quæ* justitias *vocant, vel similia, concavare & compenere tenta.* Sur lequel passage André du Chesne rapporte ces paroles du Cartulaire de Marmoustier : *Tres quartilios panes, & quartum vini justos.* Les Anciennes Coutumes du Couvent de Fleury, qui sont dans le volume intitulé *Bibliotheca Floriacensis : Panes in justitia, sicut alii debent, ponitur.*

ADROIT. La main droite fait toutes choses avec tant de facilité & de bonne grace, que celuy qui fait quelque action, tant du corps que de l'esprit, au gré du monde, est à cause de cela appelé *adroit:* & l'action, *dextérité.* De mesme les Grecs appellent δεξιὸς, & les Latins *dexter*, celuy que nous appelons *adroit*; & δεξιότης, & *dexteritas*, ce que nous appelons *addresse*, & *dexterité.*

ADVIS, ADVISER. Nous les avons formé de *visus*, participe de *videre*: ainsi *adviser*, signifie *voir & appercevoir.* Mais comme *videre* ne signifie pas seulement l'action des yeux, mais encore celle de l'esprit, puisque *videtur* signifie *il me semble*, & que *videre* signifie *considérer*: comme en ce lieu d'Ovide,

——*Video meliora, proboque:*
Deteriora sequor:

ainsi prenons-nous *advis*, pour *conseil*, & *adviser*, pour *penser à quelque chose, & la bien examiner.* Nicolas de Clémangis : *Deputatos fuisse certos alios de singulis nationibus, ad advisandum de remediis.* Joachim Perion, & Jean Picard liv. 4. *De Priscâ Celtopadiâ*, tiennent qu'*adviser* est formé de ἀθρέω, qui signifie *considérer & prendre garde.*

ADVEU: ADVOUERIE. Parceque les Eglises & les Abbayes étoient sous la protection des Advoués, & que semblablement toute sorte de Vassaux & de Feudataires sont sous la protection de leurs Seigneurs; l'usage, par la suite du temps détourna les mots de leur naturelle signification, fit que le verbe *advouer* fut pris pour *tenir & relever d'un Seigneur.* Le chap. 2. *De rebus Ecclesiæ non alienandis, in Sexto*, parlant des biens infeodés par les Eglises: *Ab ipsis eadem advocanda, prout in quibusdam partibus vulgariter dicitur* avoher. Je laisse à part un grand nombre de lieux de diverses Coutumes de France, où *advouer* est pris en ce sens, pour ne pas abuser de la patience du Lecteur. Du verbe *advouer* on fit *advou*, qui se trouve dans quelques exemplaires de la Coutume de Mons art. 7. & 8. d'où vient *advoé*, qui signifie ordinairement *la profession & la declaration que le Vassal fait de tenir sa terre d'un Seigneur*; comme il se voit à tous propos dans les Coutumes de France. De la mesme source vient *advouerie*, que nous avons formé d'*advocatio*, ou *advocatia*, mais qui signifie proprement *tutèle & adoption.* Cat dans le tit. 94. de la Somme Rural de Boutillier, *advouerie* signifie *adoption.* Et André du Chesne, dans les Preuves du troisiéme liv. de l'Histoire de la maison de Châtillon, allégue un Acte de l'an 1122. extrait du Registre des Chartres de Champagne, où se lisent ces paroles : *Theobaldus, illustris Comes Campanie, in præsentia matris sua advocatiâ tenebatur.* Où *advocatia* signifie *tutèle.*

ADVOUE', ou *Avoyer.* Parce qu'il est deffendu, par les Canons, aux gens d'Eglise de se mesler des affaires du monde, & que d'ailleurs il n'est pas seant aux Prêtres & aux Moines, de quitter les divins Offices, pour aller pourfuivre dans les Cours de Justice les affaires des Eglises & des Monasteres, on trouva bon d'établir à cet effet des personnes laïques, qui furent appelés *Advocati*, & en François *Advoués*, ou *Avoyers.* Le Canon 99. du Concile de Carthage, remarque le temps de cette institution. *Post Constantum Stiliconis, indulta est Advocatorum defensio, pro causis Ecclesiæ.* Et parceque la protection & la deffense des Eglises est un droit de la Couronne, tels Advoués devoient estre demandés au Prince. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 7. chap. 305. *Pro Ecclesiarum causis, ac necessitatibus earum, atque fervorem Dei, Executores vel Advocati, seu defensores, quotiens necessitas ingruerit, à Principe postulentur.* Chronicon Besuense : *Anno 1112. Regni Chlotarius defensorem & Advocatum Gengulphum, virum illustrissimum, Monasterio Besuensi instituit, quod ejus Littera indicant. Petiit à nobis, ut illustrissimus vir Gengulphus omnes causas ipsius Monasterii ad persequendum & reducendum deberet recipere.* Et une Charte de l'Empereur Henri le Noir, datée de l'an 1056. rapportée par Nicolans Zyllesius, en son livre intitulé *Defensio Abbatia Imperialis sancti Maximini*, parlant de Giselbert Comte de Luxembourg, & ses Successeurs, Advouez de l'Abbaye de S. Maximin, au Diocese de Tréves: *Advocatum verò Giselbertum, qui impræsentiarum est; aliique successores ipsius, qui bannum à regiâ manu susceperunt.* La profession de ces Advouez étoit d'aller poursuivre & plaider les causes des Eglises, dans les Cours de Justice. Adrevaldus, Moine de Fleury, au livre *De Miraculis S. Benedicti*, chap. 24. fait mention de deux Advonés, *Advocati Ecclesiæ*, qui plaiderent une cause en la Cour de Theodoin Viguier, en l'appelle *Vicarium Mauriacensem.* Et au chapitre suivant, il parle au long d'une autre cause debattue devant Jonas, Evesque d'Orleans, & Donat Comte de Melun, Commissaires du Roy, *Missi Dominici*; par l'Advoué de Fleury, nommé *Eptegius*, & par celuy de S. Denis : *Decursis exhinc non modico tempore, alta iterum oboritur controversia inter prafatum hujus loci* (il entend Fleury) *Advocatum, atque Advocatum S. Dionysii.* Le Chronicon Reichersbergense, sur l'an 1140. rapporte une Charte d'Eberhard, Archevesque de Saltzbourg, où se lisent ces paroles : *Prædia, quæ, Deo misericante, in posterum loco accesserint, assignentur Advocatis talibus, à quibus in placitis judicialibus prolaqui defensionem possint à vicino habere. ne longiuques Advocates advocandi vel impossibilitas, vel difficultas in detrimentum veniat, & absente legitimo Prolocutore, prædia, quæ impugnantur, Ecclesiæ perdat.* Où il faut remarquer, que *prolaquium* signifie *plaidoirie*, & *postulation*; & *Prolocutor*, *Advocat postulant.* Or les Advocats étoient appelés *Prolocuteurs*, parcequ'ils parlent avant que le Juge prononce la Sentence: aussi étoient-ils appelés, par nos vieux François, *Avant-parleurs*; & par corruption de langage, *Avani-palliers* & *Amparliers.* Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Li Establissement li Roy de France, selon l'usage de Paris, d'Orleans, & de toute Baronnie*, liv. 2. au titre *Comment Avocat se doit contenir en sa cause : Li Avocat & li Avant-palliers doit mettre avant, & pour soy, en jugement, ses defenses.* Et Carondas le Caron, en ses Annotations sur le titre 6. de la somme Rural de Boutillier: *La memoire des Advoués est abolie, mon viril Praticien, que j'ay oferit à la main, les appelle* Ampaliers, *qui ont adveu de partie pour playdoyer pour li.* Les Advoués avoient de plus certaine juridiction dans le détroit des Terres & des Fiefs mouvans des Abbayes. Aimoinus Monachus liv. 3. *De Miraculis S. Benedicti*, chap. 13. parlant de Gaufred, Advoué de Fleury : *Et, in domo propriâ, intra memorata urbis Tricassinæ muros constituta, residente : & judiciarium inter rusticanos agente actionem.* Bessy dans les Preuves de son Histoire des Comtes de Poitou & des Ducs de Guienne, rapporte une Charte de Gaufred Archevesque de Bourdeaux, extraite des Archives de Maillezay, où il est dit que Sebrand étoit Advoué héréditaire de l'Abbaye de Maillezay; & que l'Abbé ne ponvoit juger les affaires des vassaux de l'Abbaye, que l'Advoué n'en eût auparavant pris connoissance : *Dicebat siquidem Sebrandus, se Advocatum esse Ecclesiæ Malleacensis; ita videlicet, quòd custodiam & defensionem ejusdem Ecclesiæ paterno jure suam asserebat. Superaddebat, ut si quis super aliquem de hominibus hujus Ecclesiæ clamaret, nec per Abbatem Ecclesiæ justitiam consequi posset, principium ipse sufcepereet indè clamorem.* Cela pourtant se pratiquoit

Digitized by Google

diversement selon les Coutumes des lieux : car, comme il se lit dans la Charte de l'Empereur Henri le Noir, cy-devant rapportée, les Advoüés de S. Maximin ne pouvoient espérer la jurisdiction de Juges, que le lendemain de la feste de S. Maximin : *Proximâ die*, dit l'Acte parlant de l'Advoué Giselbert & de ses Successeurs, *post festum S. Maximini, super prædia & mancipia eorum, qui* Ministri *vel* Scarcmanni *dicuntur, illâ solâ die, si festum celebre vel jejunium non fuerit, placitabunt : sin autem, cum prima pulsata fuerit, placitum intrabunt, & usque ad Nonam illud tenebunt : posteà verò nullum ibi diutius distringere poterit.* Mais je me persuade volontiers que le mot *ibi* s'entend de l'Abbaye ; & que les Advoüés pouvoient tenir ailleurs leurs plaids. Il faut pourtant remarquer, qu'il y avoit deux sortes d'Advoüés ; les uns de petite, les autres de grande consideration. Les premiers avoient la charge de poursuivre & plaider les causes des petites Eglises, & de celles qui dépendoient des Abbayes : & je croy, sauf meilleur avis, qu'il n'étoit pas nécessaire de les demander au Prince, & que les Abbés les pouvoient nommer & établir de leur propre autorité : car encore que nous ayons veu cy-devant que les Comtes & Ducs de Luxembourg, Advoüés de S. Maximin, devoient prendre l'investiture des Empereurs, l'Abbé ne laissoit pas d'avoir la faculté d'instituer & deslituer les petits Advoüés des Eglises dépendantes de son Abbaye ; comme il se voit par une Charte de l'Empereur Othon, datée de l'an 990. rapportée par le susdit Nicolaus Zyllesius. *Insuper etiam concedimus, ut idem Abbas, subjacue commissa congregatio, eorumque successores, perpetuum habeant Advocatiæ Monasterii sui cui velint dandi, cuique velint tollendi.* Mais c'étoit toujours par concession & privilége de l'Empereur. Et c'est de ces petits Advoüés que doit être entendu le Roman de Guillaume au court nés, lorsqu'il introduit Charlemagne en une remontrance qu'il fait à son fils Louis le Debonnaire ; disant, qu'il se donne garde d'admettre en son Conseil les enfans des Avoyers, qu'il met au rang des Vilains, c'est-à-dire, des personnes Roturieres :

Que se tu veux il t'aura grant mestier,
Que de Vilain ne faisses Conseiller
Filh à Prouft, ne de filh Avoyer.

Les autres Advoüés que j'ay dit être de grande consideration, étoient des Seigneurs, qui ne se mêloient que de la protection & deffense générale des biens & des droits des Abbayes ; lesquelles, pour avoir été dotées d'un grand nombre de possessions, furent enfin contraintes de se mettre sous la protection de quelques grands Seigneurs, lesquels, pour représenter eu la deffense générale des droits des Abbayes, celle que recevoient ordinairement les Eglises de ceux qu'on appelloit *Advocates*, furent aussi appelés *Advocati*, & en François *Advoüés*, & *Avoyers*. Et afin qu'ils fussent d'autant plus étroitement obligez à cette protection, les Abbayes leur infeodérent à ces fins des Terres de leur Domaine. Mais parceque ces Advoüés en avoient d'autres sous eux, sur lesquels ils se déchargeoient de la poursuite des affaires ordinaires, ils sont appelés *Principales Advocati*, dans la Charte d'Eberhard Archevesque de Saltzbourg, cy-dessus alléguée ; & *Advocati majores*, comme nous allons voir cy-aprés. Et afin qu'on ne puisse pas révoquer en doute que ces Advoüés ne fussent de grands Seigneurs, les Seigneurs de Béthune, dont le nom est si célebre dans les anciennes Histoires, étoient Advouez de l'Abbaye de S. Vast d'Arras, & prenoient la qualité d'*Advoüés de Bethune*. Orderic Vital, liv. 6. de l'Histoire Ecclésiastique, parlant de Galbert, Advoué de S. Valery, témoigne qu'il étoit grand Seigneur, puisqu'il écrit qu'il mérita d'avoir à femme la fille de Richard Duc de Normandie : *Galbertus, cognominatus* Advocatus de sancto Galerico, *filiam Ducis Richardi duxit uxorem.* Les anciens Ducs de Limbourg étoient Advoüés de l'Abbaye de S. Trudon : comme il se voit dans une Lettre de l'Abbé Rodolphe, à Valeram, Duc de Limbourg, qui se lit dans le Code *Donationum Patrum*, d'Aubertus Miræus, dont le commencement est conçu en ces termes : *Glorioso Principi, & Advocato suo majori, Waleramo, Abbas Rodulphus, & Congregatio S. Trudonis.* Où Aubertus Miræus remarque que Valeram est appellé *Advocatus major*, parceque la mesme Abbaye avoit pour sous-Advoué le Comte de Durasse. Bref, nous avons vû cy-devant, que les Dues de Luxembourg étoient Advoüés de l'Abbaye de S. Maximin au Diocèze de Trêves.

Les noms d'*Advocatus*, & d'*Advoüé*, devinrent enfin tellement illustres, qu'on les donna aux Ducs, & aux Princes mesmes ; non comme Advouez des Eglises, mais à cause de la protection & deffense générale qu'ils donnoient à leurs sujets. Dudo Aquitanicus liv. 2. *De Moribus & Actibus Normannorum*, parlant de Rollo, Duc de Normandie : *Tunc Dacia, pio Duce, Patritoque, atque robustissimo Advocato privata, magno ejulatu concussa, cupit nimium flere.* Le mesme, au liv. 4. *Gratia Dei, te Regem & Advocatum nobis recuperavimus.* Et plus bas : *puto te esse Regem Normannorum, & Advocatum.*

ADVOUER. Les Advocats ou Advoüés, dont je viens de parler, devoient intervenir à tous les Actes qu'on passoit touchant le temporel des Eglises. Joachimus Vadianus, au livre *De Collegiis Monasteriisque Germaniæ veteribus*, allégue cette clause d'un ancien Acte : *Ego Bernardus, Augiæ Abbas, cum consensu fratrum meorum, & Advocati mei Wichardi.* Et dans les Centuries des anciennes Chartes Allemandes que Goldast a données au public, il y en a plusieurs, ou l'Advoué est nommé avec l'Abbé & les Moines ; & entr'autres, la dix-septiéme. *Convenit inter quemdam virum, nomine* Tolonem, *& inter Grimaldum, Monasterii S. Galli Abbatem, & Advocatum suum Liberum, una cum consensu Fratrum, quoddam Concambium.* Et parce que le consentement & l'approbation des Advoüés étoient necessaires en tels Actes, on forma de-là le verbe *advocare* ; duquel nous avons fait *advouer* ; qui signifie *approuver quelque chose & y donner son consentement*. Mathieu Paris dans ses additions aux Vies des Abbés de S. Alban : *Quod frater tunc bene advocatet quod fecit.*

AEROLE. C'est une petite ampoule pleine d'eau, qui se fait sur le corps. Il semble qu'il faudroit écrire *ewerole* ; car aussi bien ce mot est formé de *eau*, comme qui diroit *aquariola*. En effet, en Languedoc on l'appelle *aiguarolle* : de *aigua*, qui signifie *eau* : & lorsque l'eau s'est convertie en pus, on l'appelle *pouré* ; de *pouirst*, qui signifie *pourri*.

AFAIRE. Nous le prenons absolument pour *negotium*. C'est proprement, *agendum* ; c'est-à-dire, *tout ce qui est à faire* : aussi appelons-nous *Agenda*, le Mémoire, ou le rôle, des choses que nous avons à faire. Et anciennement dans l'Eglise, *Agenda* signifioit *l'office des Prêtres*, qui est proprement ce qu'ils ont à faire. Le Concile de Carthage 2. 9. *Agenda mortuorum.* Le *Lectionarium* B. *Hieronymi* : *Agenda matutina.*

AFAITER. C'est proprement, *faire souvent une chose en laquelle on croit avoir bonne grace*. Nous l'avous formé du fréquentatif *facilitare*. Les Gloses : *facilitè, inepè* ; c'est-à-dire, *travailler avec grand soin*. Aussi dans un autre Glossaire, *factionarius* signifie celuy qui fait profession d'agencer & d'orner les choses : *ornatrix, factionarius.*

AFFUBLER, ou *affuler*. Ils signifient *couvrir*. Les Anciens, lorsqu'ils alloient aux champs, mettoient par dessus leurs habits un manteau qui se fermoit par devant avec une agrafe, appelée en Latin *fibula* ; de mesme que nous fesons maintenant avec des boutons. Virgile au 4. de l'Eneide, décrivant l'équipage de Didon allant à la chasse :

Aurea purpureum subnectit fibula vestem.

De *fibula* on forma le verbe Latin-barbare *affibulare* qui signifie *couvrir* ; d'où est sorti le François *affubler*. Hugo de Cleriis, Gentilhomme Angevin, qui vivoit du tems du Roy Louis le Gros, en un petit Traité que le Pére Sirmond, Jésuite, a fait imprimer à la fin de ses Notes sur les Epistres de Geoffroy de Vendôme : *Pallium, quo in Curiâ affibulatus erit, dispensatori debitur.* Les Gloses d'Isidore : obfibulare, *concludere, circumdare.* Il est bien vray qu'en bon Latin on trouve *affibulare*, mais il signifie *dégrafer la boucle*. Stace liv. 6. de la Thébaide :

Digitized by Google

——tertio chlamydem diffibulat auro.

Toutefois le meſme Hugo de Clerius prend abſolument ce verbe pour *offrir le manteau*, & *ſe mettre en pourpoint. Comes ſe deſibulans à femina ſurgit : & de manu Seneſcalli ferculum accipiens, ante Regem & Reginam appenet.* Et dans le chap. *Clerici, De vitâ & honeſt. Cleric.* aux Decretales, il eſt pris pour *ſe découvrir : Pallio diſſibulatus non utantur in publico : ſed vel per collum, vel ante pallio hinc inde connexis.*

AFREUX. Je ne ſçay s'il le faut dériver d'*Afer* c'eſt-à-dire, *Africain & Maure :* parceque la plû-part des Africains, & particulierement les Négres, ont le viſage hideux & épouvantable.

AGA. Cette interjection d'admiration & d'étonnement, fort uſitée à Paris, ſemble être formée d'ἄγαν, qui ſignifie *admirer*, & *s'étonner.*

AGASSER : *quereller, harceler.* Ce mot eſt formé du bruit que font les pies, lorſque découvrant quelque animal qu'elles n'ont point accoutumé de voir, elles criaillent aprés luy. Jacques du Fouilloux dans ſa Venerie, chap. 19. *Que ſi il y a un un gagnage quelques cerfs ayant mués que ſi les pies ou grailles les agacent ou deſcelent, ils retourneront tous incontinent.* Et c'eſt pourquoy les Gaſcons & les Picards appellent les Pies *agaces.* Le Gloſſaire de Papias : Picæ, *ajacia.*

AGENOUILLER. Comme de *ſuniculus* nous avons fait *ſonouil :* ainſi avons-nous formé *genouil*, de *geniculum*, diminutif de *genu ;* deſquels ſont auſſi venus les verbes *geniculari* & *adgeniculari ;* & de là, *agenouiller.* Tertullien dans ſon livre de la Pénitence : *Proſtratis advolvi, & caris Dei adgeniculari.* Les Gloſes : γονυπέτω, *geniculo, geniculor, genua advolvo.*

AGRAFE. Jean Picard, dans ſon *De Priſca Celtopædia*, liv. 4. aprés Budée, dit que ce mot vient d'ἄγω, c'eſt-à-dire *capture, priſe.* Mais Budée ajoûte, qu'il pourroit être formé d'ἄγαν, qui ſignifie *beaucoup*, & de ἅπτω, qui ſignifie *attouchement :* parce que l'agrafe fait que deux choſes ſe touchent & ſe joignent.

AGRANDIR. Nous l'avons formé de l'ancien verbe *grandire.* Plaute dans ſon *Aulularia :*

Teſtudinum iſtum ego tibi grandibo gradum.

AGREER. Il n'y a point de doute qu'il ne ſoit formé de *gratus*, duquel il eſt croyable qu'on fit le verbé Latin-barbare *gratare ;* d'où vient *agréer*, & en Languedoc *agrada.* Toutefois Spelman dans ſon Gloſſaire, ſur le mot *agrementum*, veut qu'il ſoit formé d'*aggradior ;* qu'il dit être pris au ſens d'*aggréer*, en quelque endroit de Ciceron, qu'il ne nous a pas pourtant indiqué.

AGRIER, ou AGRIE'RE. Il vient d'*agrarium*, formé d'*ager.* C'eſt la part & la portion que le Seigneur prend ſur le champ meſme, lorſqu'il eſt cultivé. C'eſt pourquoy il eſt appelé *Terrage* ou *Champart.* Marculfe liv. 1. des Formules, chap. 36. *Paſcuarium & agrarium, aut quodcumque poteſt exinde ſolvere.* La Loy des Bajoariens chap. 14. *Qualia tributa reddant, hoc eſt agrarium, ſecundum eſtimationem judicis : provideat hoc judex ; ſecundum quod habet, donet : de modis tres donet.* Où l'on voit qu'anciennement ce droit d'*agrier* ſe prenoit ſur le blé lorſqu'il étoit ſur la lieu qu'il croiſſoit maintenant (du moins en beaucoup de lieux du Royaume) on le prend en gerbe ſur le champ meſme, comme l'on prend la dixme. En Languedoc on appelle ce droit *Taſque :* de *teſta*, qui en bon Latin ſignifie *des terres incultes & de peu de rapport :* parceque leur fertilité n'étant pas aſſez grande pour payer tous les ans une rente fonciere, les Seigneurs ſe contentérent, en les inféodant, d'en exiger certaine quantité de gerbes lorſqu'elles étoient cultivées.

AIGLANTIER. Joachim Perion, dans ſon Traitté *De Linguæ Gallicæ cum Græca cognatione*, dit que c'eſt *le roſier ſauvage :* & le dérive d'ἀιγάνω, qui ſignifie *épine.* Auſſi dans Theophraſte, & dans Dioſcoride, ἀκανθὶς, ἀκανθὸς, & ἀκάνθη ſont des arbuſtes, ou des herbes épineuſes. Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que l'aiglantier eſt épineux. Guillaume de Loris, au Roman de la Roſe :

Par rouces & par aiglantiers ;
Dont en la haye avoit aſſez.

Et *Peyré de Corbiac*, ancien Poëte Provençal, appelle *aiglantine*, le buiſſon ardent dans lequel Dieu apparut à Moyſe, & le compara à Notre-Dame :

Dompna, vos etz l'aiglantina,
Que trouhet verds Moyſens,
Entre las flammas ardens.

AIGRE. Nous l'avons fait d'*acer* : comme *maigre*, de *macer.* On pourroit auſſi le faire venir d'ἄγριος, & d'*agreſte*, qui ſignifient *ſauvage :* parce que les fruits ſauvages ſont d'ordinaire aigres & amers. Joannes Hoeſemius liv. 2. chap. 15. des Eveſques du Liege, appelle *agreſta*, ce que nous appelons *aigres : Vina verò hujus terra nihil valebant, ſed ſa modicum quod excrevit, erant agreſta.*

AIGUIE'RE. Il n'y a point de doute qu'il ne vienne du mot *aigue*, qui ſignifie *eau ;* dont l'uſage eſt en Languedoc & en Gaſcogne : ce qui ne ſemblera pas étrange à ceux qui ſavront que les anciens François diſoient *aigue*, pour *eau.* Le Maréchal de Ville-Hardouin, au livre 5. *Le corant de l'aigue les emmeuvit contreval le bras.*

AIGUILLE. Ce mot eſt formé de *acucula, acuncula*, ou *acucla*, diminutifs d'*acus.* Le Livre 1. *De Repudiis*, Cod Theodoſ. *Oppertet eam uſque ad acuculam captiſi in domo mariti deponere.* Les Gloſes : *Acuncula, acus, acicula.* Un autre Gloſſaire : *acucla, ραφὶς.* Cette ſorte d'aiguille, que les femmes portent à la teſte, & qui leur ſert, ou à ſe gratter, ou à ſe demêler les cheveux ; eſt appelée *diſcerniculum* par le Poëte Lucilius, & *gnaſon* dans Feſtus. Car pour celles qui ſervent à tenir & attacher les affiquets, & autres piéces d'atour ; & que nous appelons *épingles*, Scaliger à remarqué que les Latins les appellent quelquefois *fibulas*, & que leur nom Grec eſt περονίδες, & σιγαλίδες.

AIGUILLETTE. Ce n'eſt proprement ny le ruban, ny la courroye, avec quoy on attache : mais bien le bout de fet ou d'argent ; qui, pour être ſemblabe à une aiguille, a donné le nom à l'*aiguillette.*

AIGUISER. De *aigu* ; qui eſt formé d'*acutus ;* vient le verbe *aiguiſer.* Ou bien, nous l'avons fait du verbe Latin-barbare *aguſare*, que je juge avoir été autrefois en uſage : parce que je trouve dans les Loix de Sicile la diction *aguſo*, qui ſignifie la pointe d'un bâton aiguiſé par le bout. *Conſtitutionum Sicularum lib. 2. tit. 37. lin. 1. Campiones habeant clavas aquales, non ſpinoſas, nec cum aguſinibus.* En Languedoc, & en Gaſcogne, *aguſar* ſe dit *aguſa.*

AIR. Ce que nous appelons *air de chanſon*, eſt le *numerus* des Latins. Virgile dans ſes Eglogues :

——numeros memini, ſi verba tenerem.

Monſieur de Saumaiſe a remarqué, qu'on a formé ce mot de *ara*, qu'on a pris pour *le nombre :* bien que proprement il ſignifie *la marque du nombre.* Nonius Marcellus : Æra, *numeri nota.* Le Poëte ancien Lucilius,

Hac eſt ratio, perverſa ara, ſubdulla ſemmna improbè.

AIRE. Les oiſeaux de rapine ; comme aigles, vautours, antours, faucons, & autres ; font leur nid au ſommet des rochers, des arbres, & autres lieux élevés. Ces nids ſont appelés en Latin-barbare *aerea.* Les Ordonnances de Jean, Roy d'Angleterre, qui ſe liſent dans l'Hiſtoire de Matthieu Paris : *Unuſquiſque liber homo, habeat in boſco ſuis aereas accipitrum, ſpervariorum, falconum, aquilarum, & heironum.* Je croy que *aire*, & *aerea*, viennent de *aër ;* parceque les nids de cette ſorte ſorte d'oiſeaux ſont fort élevés en l'air : ou bien de *aſper*, qui ſignifie *hauſſer, élever.* Toutefois Henri Spelman, dans ſon Gloſſaire, tient que *aire* & *aerea*, ſont formés du Saxon *Eghe*, & de l'Alleman *Eye*, qui ſignifient *œuf ;* prenant *aire* & *aerea*, pour les pouſſins de ces oiſeaux ; de meſme que Virgile au 4. des Georgiques prend *nidus* en ce ſens-là :

——ipſaque volucres
Ore ferunt dulcem nidis immitibus eſcam.

AISANCE : *Commodité, facilité.* Je ne ſay s'il vient de meſme ſource que *aiſé* & *aiſe.* Toutefois nous le pourrions avoir formé du Latin-barbare *Æſtentia*, qui ſe trouve dans la Charte 39. de la Centurie

des Chartres Allemandes, que Goldast a fait imprimer: *Et in Rantinchovâ terrat & Sylvas. Snetqua. vel alias acentias.* Tourefois Goldast doute s'il faut lire *adjacentias.*

AISE'. Ou a remarqué qu'il vient de *ἀίσιος*, qui signifie *fortuné & heureux.*

AISE, *Contentement. plaisir.* Heuri Spelman dans son Glossaire, sur le mot *aisiamentum*, dit qu'il vient de *iacus*, c'eſt-à-dire *guérison* par la transposition de l'*A* devant l'*I*: mais il eſt croyable qu'il vient de meſme origine que *aiſe.*

AISNE'. Il faudroit écrire *ainsné.* Il vient de *ains*, formé d'*ante* & de *natus.* Une ancienne Charte intitulée *Saisina Paganelli*, qu'André du Cheſne a donnée à la fin des Hiſtoriens de Normandie: *Quod Guillelmus Paganellus habeat saisinam terra, quæ fuit domini Radulphi Tosson, sicut ante-natus.* Et plus bas: *Ante-natus capiet portionem suam primus & post, secundo-natus.*

AISSELLE. En Latin *axilla*, qui depuis a été corrompu & changé en *ascilla*, ou *ascella.* Le Gloſſaire d'Anſilevbus: Aſcella, *locus sub brachio.* Joannes Januenſis, in *Catholico*: Aſcella, *locus sub brachio: ibi-lla, quòd ab eis ascellis brachia cilentur: hoc est, moventur, secundum Papiam.* A quoy il faut cette addition *à molendo*, *vel* axilla; *nam ala, sive axilla, partes sunt sub brachiis, per quas natura expellit sordidiores humores.* Un ancien établiſſement de Rouen, qu'André du Cheſne a fait imprimer enſuite des Hiſtoriens de Normandie: *Si fœmina convincatur esse litigiosa & maledica: alligabitur sune subtus ascellas, tunc in aquam projecietur.*

ALAMBIC. Scaliger dans ſes Notes ſur le *Culex* de Virgile, dit que les Arabes l'ont formé de leur article *al.* & d'*ἄμβιξ*, qu'Heſychius explique par *χύτρα, κάδος*: & qu'Athenée met au nombre des coupes, comme fait auſſi Dioſcoride, dont Pline traduiſant les paroles, explique *ambix* par *calix.*

ALBERGUE. C'eſt une eſpéce de Cens qu'on paye en certains endroits du Royaume, & particuliérement en Guienne: duquel on a autrefois compoſé, pour s'exemter du logement des gens de guerre. Auſſi eſt-il formé de *Heribergum*, qui étoit parmy nos anciens François, un camp ou un logement de gens de guerre: de *heri*, qui en Langue Tioiſe ſignifioit *armée.* Le Gloſſaire que Juſte Lipſe a douné dans ſon 3. liv. des Epitres *ad Belgas.* Heriberga, *castra.* Charles le Chauve, dans ſes Capitulaires, Titre 3. chap. 17. *Heribergum nostrum, quod præterito anno fieri jussimus.* De-là fut formé le verbe *heribergare*, qui ſignifie *loger des gens de guerre*, ou *contribuer à leur logement.* Les Capitulaires de Charlemagne liv. 3. chap. 68. *Ut nem per aliquam occasionem, nec pro Wadia, nec de Scara, nec de Warden, nec pro heribergare, nec pro alio banno, herbannum Comes exactare præsumat.* De *heribergare* on fit *albergare*, qui ſignifie meſme choſe: Les Conſtitutions de Raimond, Comte de Toulouſe, que Papirius Maſſo a données dans ſes Annales: *Item, statuimus, ne Barones, milites, & alii homines nostri, Abbatias, grangias, & alias domos Religiosas, importunitate albergandi opprimere præsumant.* Il eſt bien vray que déja *albergaria* ſe prenoit pour toute ſorte de logement. Jean Beſly, dans les Preuves de ſon Hiſtoire des Comtes de Poitiers, & Ducs de Guienne, rapporte une Charte de Guillaume Gaufred, Duc de Guienne, qu'il a extraite des Archives du Monſtier-neuf de Poitiers, où ſe liſent ces paroles: *Ut nullus meorum, non filius, non filia, non uxor, non aliquis propinquus, non Dapifer, non Præpositus, non Marischalcus, non Servitus, aut in aliquo ministerio positus, Monachos jam dicti Monasterii, aut homines eorum, in quecumque loco eorum habitent, audeat sibi præbere albergariam aut hospitium.* Et un autre Acte, extrait du meſme lieu & du meſme Duc: *Et concedo omnia, ad ipsum Monasterium pertinentia, libera ab hospitio & albergaria; sicut Pater meus voluit, & juste esse eo libera & quieta.* Dans un Acte de l'Hotel de ville de Toulouſe, daté de l'an 1204. *Albergatores*, & *Albergatrices*, ſignifient *les Hoſtes & les Hoſteſſes* qui logeoient les Pelerins, dans une rue appelée pour cette raiſon *de Albergariis: Quòd poſtquàm Peregrini vel Romevi venerint in Carraria de Albergariis de Ponte; Albergatores vel Albergatrices non recipiant Peregrinos nec Romevos.* D'où vient auſſi qu'en Italien *albergare* ſignifie *loger*; & *albergo*, *Logis* & *Hoſtellerie.* Ce droit d'Albergue eſt appelé *Albergaria*, aux Decretales, chap. *Fraternæ* 23. *De Jure Patronatus*; que la Gloſe explique mal, *Pactiones, qua debentur pro comestionibus.* Les François diſent encore *Héberger*, ou *Hébergé*, pour *logement.* La Coutume d'Anjou art. 50. *Celuy qui tient à foy & hommage le hébergement ou il demeure.* Celle de Normandie, art. 356. & celle de la Marche, art. 275. prenant auſſi *hébergement* en ce ſens. Les Coutumes de Calais, art. 180. de Bourbonnois, art. 311. & les Nouvelles de Paris, art. 294. ſe ſervent du mot *Hébergé*, pour dire *Logement.*

ALBRENT. C'eſt un petit Canard ſauvage. Joachim Perion, Jean Picard, & pluſieurs autres, ont remarqué qu'il eſt formé de *βρέντος*, qui ſignifie *un Canard.*

ALLE'GER. De *levis*, ſe forma le verbe Latin-barbare *allevare*, ou *allevigare*: duquel nous avons fait *alléger.* Le *Chronicon Weingartensis Monachi*, qui eſt au Tome 2. des Leçons Anciennes de Canſius, ſur l'an MCXCVI: *Cujus magnitas, ne omnes viri, & fortes, amessione, vix allevare poterat.* Ekkehardus junior, *De Abtis Monasterii S. Galli*, chap. 14. *Si quem corpore dolentem tangeret, allevigaret.*

ALLER. La premiere ſignification de ce mot, étoit *ſe promener*: d'où vient qu'on appelle *allées*, dans les jardins, & dans les autres lieux de plaiſir, les eſpaces deſtinés aux promenades: de ſorte qu'il y a quelque raiſon de croire, qu'il eſt formé, par contraction, d'*ambulare.* Auſſi trouvons-nous que ce verbe ſignifie proprement *aller*: Nonius Marcellus: Ire, *eſt ambulare.* Cornelius Fronto: *Ambulare incipiunt infantes, inambulare homines.* Le Concile d'Auxerre, tenu l'an 578. Canon 24. *Non licet Abbati, nec Monacho, ad nuptias ambulare.* Et nonex que le titre du Canon eſt tel: *Abbati & Monacho ad nuptias ire non licet.*

ALLEU. Ce mot ſe trouve prononcé diverſement. Boutillier dans ſa Somme Rural dit *aluez.* La Coutume de Meaux art. 189. 190. & 191. *aloy.* Bien que j'eu aye parlé amplement dans mon *Franc-Alleu de la Province de Languedoc*, liv. 1. chap. 9. je ne laiſſeray pas d'en redire icy quelque choſe. Nous l'avons formé d'*Allodium*, qui eſt proprement *un bien poſſedé en propriété pleine & abſolue*, où la directité & l'utilité ſe trouvent unies ſans reconnoiſtre autre puiſſance ſupérieure que la Souveraineté. C'eſt pourquoy il eſt dit être poſſedé *ab integro*, ou *cum omni integritate*, dans quantité d'Actes anciens. Il eſt quelquefois appelé *fundus*: parcequ'au Fief qui luy oppoſé, on ne poſſéde que l'utilité, le fonds; c'eſt-à-dire, la proprieté demeurant au Seigneur directe. L'ancien Grammairien Greciſinus:

Dicitur Allodium fundus: fundum, maris immm.

Kerardus Augienſis, dans ſes Synonimes: Allodium, *furvez, fundus. Allodium* ſe trouve auſſi expliqué par *prædium*, dans la Loy des Lombards liv. 2. tit. 6. Loy 9. comme auſſi par un ancien interprête d'Horace, rapporté par Lindeburgius, dans ſes Notes ſur le Code des Loix Barbares. Mareuille, & les Actes Anciens, le déſignent ſouvent par ces mots *hereditas*, *proprium*, & *proprietas.* Les Doctes donnent diverſes étymologies du mot *Allodium.* Pithou, en ſon Gloſſaire ſur les Capitulaires de Charlemagne, veut que ce ſoit un vieux mot de la Langue Gauloiſe; & là-deſſus il allégue Suétone au chap. 24. de la Vie de Jules Céſar: & Pline au liv. 11. chap. 37. Mais parceque dans ces Auteurs il eſt parlé d'une Légion dont Céſar avoit fait la levée en Gaule, appelée *Alauda*, que Pline dit ſignifier en Gaulois *Galerita*; c'eſt-à-dire, *Alouette*; je ne voy point encore de quel biais ce grand perſonnage veut tirer de-là le mot *Allodium.* Alciat a cru qu'il venoit du verbe *laudo*, parceque *ab eo nullum alium laudamvum præfandum eſt.* Beatus Rhenanus lib. 2. *Rerum Germanicarum*: & Joachimus Vadianus, le veulent deriver du mot Alleman *Anlot*; comme étant un bien inſéparable de la

Digitized by Google

famille. Vitus Amerbachius, en ſes Notes ſur l'Epitome des Conſtitutions de Charlemagne, croit qu'il vient du mot Alemán *all*, qui ſignifie *tout* : parcequ'il appartient tout entier à ſon poſſeſſeur. Joannes Aventinus, dans un Gloſſaire, le forme d'*ald*. qui ſignifie *ancien* : parceque l'Alleu eſt ancien dans la famille; comme étant un bien patrimonial & héréditaire. Jean Bodin liv. 1. chap. 9. de ſa République, le fait venir d'*Aldius*, ou *Aldia*, qui ſignifie *affranchi*, dans les Loix des Lombards. Et le Docteur Cujas veut qu'il ſoit appelé *Allodium*, *quaſi ſine leodis : quòd ejus poſſeſſor nemini ſit leodis* : car *leodis*, ou *leodis*, eſt *un vaſſal ou Fondataire*. Mais voicy mon opinion, que l'honneur & le reſpect que je dois à ces grands hommes me permet ſeulement de hazarder comme une ſimple conjecture. Après que les Nations Barbares eurent conquis les terres de l'Empire Romain, on appela *Sortes* le pays de leurs conqueſtes, où ils établirent leur demeure : parcequ'à mon avis elles leur étoient partagées au ſort. Sidonius Apollinaris liv. 7. Epiſt. 6. *Popules Galliarum, quos limes Gothica Sortis incluſerat*. Victor Uticenſis lib. 2. *de Perſecutione Vandalorum* : *Non ſemel, ſed ſæpius conſtat eſſe prohibitum ut in Sortibus Vandalorum Sacerdotes noſtri Conventûs minimè celebrarent*. Et Procope au liv. 1. de la Guerre des Vandales : Κλῆρος βανδίλων. Cela ſe voit encore bien plus clairement dans la Loy des Bourguignons, Tit. 6. §. 1. *Si quis fugitivum intra Provincias ad nos pertinentes corripuerit, pro fugitivo ſolidum unum accipiat*. Et après quelques mots : *Si extra Sortem ; duos ſolidos, ſi qui fugitivum arripuerit, pro fugitivo componat*. On n'appela pas ſeulement *Sortem*, le pays où ces Nations établiſſoient leur demeure : mais encore les terres & les poſſeſſions échûes en partage aux particuliers, comme l'on peut voir en ces paroles de la Loy des Wiſigots liv. 8. Tit. 5. Loy 5. *Qui Sortem ſuam concluſerit, & alteria paſcua abſente Domino invaſit*. Et en celles-cy de la Loy des Bourgnignons Tit. 84. §. 1. *Quia cognovimus Burgundiones Sortes ſuas unmà facilitate diſtrahere : hoc præſenti lege credidimus ſtatuendum, ut nullis vendere terram ſuam liceat, niſi illi qui alio loco ſortem aut poſſeſſiones habet*. Où la deffenſe de vendre indifféremment à toutes ſortes de perſonnes, fait voir que ces biens appelés *Sortes*, n'étoient pas des Alleus, mais bien des Fiefs; qui, pour ne commencer que de naître, n'avoient pas encore leur droit & leurs réglemens établis. Or parceque ces Nations, pour ſe maintenir dans les pays de leurs conqueſtes, étoient obligées d'avoir toujours les armes à la main : les Princes qui les commandoient leur départirent depuis ces terres, avec obligation de les ſervir à la guerre: & ne leur en laiſſerent que l'uſufruit, retenant pour eux la proprieté, c'eſt-à-dire la faculté d'en pourvoir un autre après leur mort: ce qui fut depuis appelé *Feudum*, & *Beneficium*. Ce fut alors, à mon avis, que les poſſeſſions héréditaires & patrimoniales, pour être diſtinguées de cette nature de biens, appelés *Sortes*, prirent le nom d'*Allodium*, ou *Aledis*, formé de la privative *A*, & du mot *les*, qui ſignifie *ſort* en ancienne Langue Tioiſe ou Allemande. Le Gloſſaire Latin-Tiois, que Lipſe a donné dans le 3. liv. de ſes Epîtres *ad Belgas* : Los, *ſortem*. Le petit Gloſſaire qu'Iſaac Pontanus a mis à la fin de ſon dernier livre *Originum Francicarum* : Loſſe, *ſorte*. Et Kéton, Moine de S. Gal, qui a vû ce nouveau le tems de Charlemagne, en ſon ancien Gloſſaire que Goldaſt a fait imprimer : *Sertiantur, ſi erlozzan*.

ALMANACH. C'eſt proprement le Calendrier qui marque les Lunaiſons & les Mois. Quelques-uns diſent que les Arabes l'ont formé de μὴν, qui ſignifie la *Lune* : au Dialecte Dorique μὰν : & de l'article *al*. Quelques autres tiennent qu'ils l'ont fait du meſme article *al* ; & de *Manach*, qui, en Hebreu, ou Chaldéen, ſignifie *nombrer* & *compter* : parceque l'Almanach ſert à ſavoir le nombre des Jours & des Mois. Il me ſemble qu'on le pourroit auſſi former de l'article Arabe *al*, & de μὴν, qui eſt le Dialecte Dorique de μὴν, qui ſignifie *Mois*, parcequ'en-effet il eſt diviſé par mois. Toutefois H. Etienne, au livre *De Latinitate falſò ſuſpectâ*, chap. 7. aſſure que c'eſt un mot purement Alleman ; & qu'il prend ſon origine de cette formule, dont les Allemans ſe ſervent lorſqu'ils veulent marquer les tems auquel quelque choſe eſt arrivée, *Als man nach der geburt Jeſu Chriſts unſers ſeligmachers gezelt hat* 1560 : C'eſt-à-dire, *lorſque depuis la Naiſſance de Jeſus Chriſt notre Sauveur on comptoit* 1560. on tel autre nombre.

ALOUETTE : en Latin, *Caſſita*, *Galerita*. Nous l'avons formé d'*Alauda*, qui eſt un mot d'origine Gauloiſe. Jules Ceſar donna ce nom à une Légion qu'il leva dans les Gaules. Plin. liv. 11. chap. 37. *Ab illo Galeritæ appellata, poſtea Gallico vocabulo etiam Legioni nomen dederat Alauda*. Ce qui eſt encore plus clairement dit par Suétone en la Vie de Jules Céſar, chap. 24. *Quòd fiduciâ ad legiones quas à Rep. acceperat, alias privato ſumptu addidit : unam etiam ex Tranſalpinis conſcripſit, vocabulo quoque Gallica* (Alauda enim appellabatur) *quam diſciplinâ, cultuque Romano inſtitutam & ornatam poſtea univerſam rivitate donavit*. Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Proſo-Gallicum*, tient que ce nom fut donné à cette Legion, parceque les Soldats portoient ſur leurs caſques des cimiers, qui reſſembloient à la petite touffe de plumes que cet oiſeau a ſur la teſte : & il ajoute, après Caſaubon, que de-meſme les Perſes, au rapport de Plutarque en la Vie d'Artaxerxes, appeloient les Cariens ἀλαυτόφορους, c'eſt-à-dire *casqs* ; parce que les cimiers de leurs caſques reſſembloient à des creſtes de coq. Enfuite dequoy le meſme Pontan écrit, que pour la meſme raiſon ceux de Cléres ayant dreſſé une Compagnie de Gendarmes, pour réſiſter aux courſes des ennemis, on les appella *banefederes*, c'eſt-à-dire *creſtes de Coq*.

ALOY. Il ſemble qu'il vienne de *lex* ; comme qui diroit *ad legem* : parceque la monnoie qui eſt de bonne marque, eſt faite conformément à la Loy, & à l'Ordonnance du Prince. C'eſt pourquoy en Latin la monnoie eſt appelée *nummus* ; de νόμος, qui ſignifie *Loy*.

AMAS, AMASSER. Il y en a qui le dérivent d'ἀμάω, qui dans l'Iliade d'Homére ſignifie *accumuler, aſſembler*. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il vient de *maſſa*, qui ſignifie *un amas* de quoy que ce ſoit. Les Juriſconſultes font ſouvent mention de *maſſa auri, argenti, æris*. La Loy 89. *De Legatis* 3. *Maſſa legatâ, ſcyphi ex ea facti exigi poſſunt*. Virgile liv. 12. des Georgiques :

——*maſſam picis urbe reportat*.

Iſidore liv. 16. chap. 2. parlant des montagnes de ſel: *Ut marmora domeſque maſſis ſalis faciant*. Et les derniers Grecs ont appelé μάζωμα, un monceau & un amas. De *maſſa* les anciens Latins firent *maſſare*. Lucréce livre 1.

Ignes in cætus ſtringi, maſſareque corpus :

bien qu'on ait voulu ſubſtituer *mutare*, au lieu de *maſſare* : Les Auteurs du tems moyen en ont auſſi formé *immaſſare*. Iſidor. liv. 11. chap. 1. *Ultimi ſunt molares, qui concisa à prioribus atque confracta ſubigunt, molunt, atque immaſſant*. Toutefois Gotopius Becanus dans ſes Origines d'Anvers liv. 7. veut, que tant le Latin *maſſa*, que le François *amaſſer*, & l'Italien *amazzare*, ſoient formés du Flaman *mas*. Mas *enim nobis non* maſſam *Latinorum* ; *quamvis ea vox à noſtrate defendat* ; *ſed ſummam rerum multarum in unum congregatarum ſignat. Unde Galli Romanizantes*, amaſſer, *& Itali* amaſſare, *ſeiernat*.

AMANDE. D'ἀμυγδάλη, ou *amygdalum*, on fit, par corruption, *amandola*, & *amandula* : d'où nous avons formé *amande*. Marculfe liv. 1. de ſes Formules, chap. 21. *Daſſylas tantas, piſtacias tantas, amandolas tantas*. Anaſtaſe le Bibliothécaire dans la Vie de Benoiſt III. *Amendulas aureas numero undecim*.

AMBASSADEUR. Céſar liv. 6. *de Bello Gallico*, écrit que parmy les anciens Gaulois, *Ambacti* étoient des Cliens, & des perſonnes qui tenoient aux grands Seigneurs par quelque puiſſante conſidération : *Ut quiſque eſt genere copiſque amplisſimus, ita plurimos circum ſe Ambactos Clientesque habet* ; *hanc unam gratiam potentiamque noverunt*. Quelqu'un ſe pourroit perſuader que c'eſt un mot Latin : ſur ce que Pompeius Feſtus écrit, que chez le Poete Ennius, *Ambactus*

Digitized by Google

Ambactus signifie *un serviteur* : & qu'il eſt compoſé de la préposition *am*, que les Grammairiens appellent *loquelare* ; & d'*actus* : comme qui diroit *envoyé çà & là* : Am, *propositio loquelaris*, *significat* circum : *unde servus* Ambactus, *id est* circumactus, *dicitur*. Et plus bas : ambactus, *apud Ennium*, servus actus *dicitur*. Mais Joſeph Scaliger, & quelques hommes doctes avec lui, tiennent bien que dans Ennius ce mot eſt purement Latin : mais que dans Céſar, il eſt de l'ancienne Langue Gauloiſe. En effet, en vieille Langue Tioiſe, ou Allemande, ce mot ſignifie *Miniſtre & Officier*. L'ancien Gloſſaire de Kéton : Miniſter, *ambaht* : miniſtravetit, *ambahtit*. Officina, *ambahti* : officium, *ambahte* : officina, *ambahis*. Dans l'ancien Moine Oefridus, & dans les autres vieux Auteurs de la Langue Tioiſe, *ambachten* ſignifie *ouvrer & travailler*. Mais enfin l'uſage a élevé ce mot à une plus noble ſignification : car Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, dit que dans la pluſpart des villes de Flandres, *ambachten* ſignifie ce corps d'aſſemblée, où un homme, par le choix des autres, tient le principal lieu, & y eſt honoré comme Chef. Et il ne faut pas trouver étrange, que ce mot ſoit pris, tantoſt pour une fonction honorable, & tantoſt pour une fonction vile & abjecte ; puiſque dans les Loix Barbares, & dans les anciennes Chroniques, *Miniſterialis*, qui ſignifie meſme choſe, ſe trouve auſſi pris pour un *ſimple Artiſan*, & pour un *Officier de Prince ou de Miniſtre d'Etat*. D'*ambahi* on forma, *ambaſcia* ; qui, dans l'Addition premiere art. 17. de la Loy des Bourguignons, ſignifie *l'uſage & le ſervice qu'on tire d'une beſte*. *Quicumque aſinum alienum, extra Domini voluntatem, præſumpſerit ; aut per unum diem, aut duos, in ambaſcia ſua*. Le meſme mot ſignifioit auſſi l'employ que le Prince donnoit à quelque perſonne : car au-lieu de ces paroles, de l'édition commune de la Loy Salique Tit. 1. att. 4. *Si in juſſione Regis fuerit occupatus*, on trouve dans l'édition de Baſle, *in Ambaſcia Regis*. Quoyqu'il en ſoit, il eſt certain que de là eſt venu le mot *Ambaſſator*, ou *Ambaxator*, qui du commencement ſignifioit celui qui avoit la charge de faire quelque choſe pour un autre ; mais qui depuis a été ſeulement pris, pour celui qui porte la parole pour autruy, ou qui a la charge de traitter les affaires d'un autre ; bien que maintenant le mot d'*Ambaſſadeur*, que nous en avons formé, ſignifie ſeulement l'Envoyé, ou le Député, qui traite les affaires de Souverain à Souverain. Car anciennement *Ambaſciator* étoit pris pour toute ſorte de Député. Petrus de Vineis liv. 1. Epiſt. 8. *Ambaxatores Civitatum rebellium Lombardorum*. Et liv. 3. epiſt. 81. *Ambaxiatores Civitatum à Papiâ*. Et dans une Lettre de l'Empereur Frideric, rapportée par Mathieu Paris dans la Vie de Henri III. *Cum Ambaſciatoribus Civitatum rebellium Lombardiæ*. Voire meſme il n'y a pas plus d'un ſiecle & demi, que les Députés, envoyés à nos Rois par quelques Communautés du Royaume, étoient appelés *Ambaſſadeurs* ; comme j'ay vû dans les Regiſtres du Parlement de Toulouſe, où les Deputés qu'il envoyoit vers le Roy, prennent la qualité d'*Ambaſſadeurs* ; & comme il ſe voit dans les Archives des Etats de Languedoc, où les Députés de la Province ſont appelés *Ambaſſadeurs*, en pluſieurs Actes.

AMBLER. Il eſt formé d'*Ambulare* : parceque les beſtes d'amble ſervent à ſe promener. Fulbert, Eveſque de Charttes : *Rogo ut ſecundum promiſſionem tuam mittas equum ambulatorem*. Ekkehardus Junior, *De Caſibus Monaſterii S. Galli* : *Sternatur ambulatrix mea quantocyùs*. Le meſme chap. 10. *Miſit poſt dies iſtos Dux Burchardo noſtro ambulatorem valde decibilem & alacrem* : *audivit enim eum delicatis aquis delectari nimiùm*. Et chap. 13. *Ambulator autem, cui ipſe inſederat, alacritatem equorum poſt ſe ſentiens*.

AMENDE, ou *Emende*. Il n'y a point de doute que ce mot ne vienne d'*emendare*, qui ſignifie ordinairement *corriger & réparer*, mais que les Juriſconſultes prennent quelquefois pour *châtier de fait & de parole*. La Loy 7. paragr. *Prætereà*, Digeſt. *De Injuriis* : *Libertum conquerentem, quòd Dominus ei convicium dixerit, vel quòd leviter pulſaverit, vel emendaverit*. Et la Loy 2. *De Plano*, Dig. *De Officio Proconſulis* : *Libertum non obſequentem emendare, aut verbis, aut juſtum caſtigatione*. De là vient qu'*amende* eſt une peine pécuniaire : en Latin *mulcta* ; parceque ce n'eſt qu'une eſpéce de correction qu'on fait pour les fautes qui ne méritent point de plus grande peine, bien que pour certains delits on condamne quelquefois à une amende d'honneur. Il y a longtems que le verbe *emendare* eſt pris pour *payer l'amende*. Par la Loy des Bajuvariens Tit. 1. paragr. 11. celui qui a enlevé une Religieuſe, & l'a épouſée, eſt condamné à la remettre dans le Couvent, au profit duquel il eſt auſſi obligé de compoſer le double de la compoſition que feroit celui qui auroit enlevé l'épouſe d'autruy : *Componat ad illud Monaſterium duplicitèr ; ſicut ſolet componere, qui alienum rapit uxorem*. Et cette compoſition eſt ce que nous appelons *amende* : car il y a enſuite de ces paroles, *Et ſi noluerit emendare & reddere, expellatur de Provincia*. La Loy des Saxons Tit. 10. paragr. 7. *Quicquid ſervus aut Litus, jubente Domino perpetraverit, Dominus emendet* : ce qu'au paragraphe ſuivant la Loy appelle *mulctam componat*. Si bien qu'il n'eſt pas toujours vray de dire, ſelon le *Speculum Saxonicum* liv. 3. art. 53. que *mulcta Judici datur* ; *emenda parti laſæ*.

AMIRAL. L'origine de ce mot eſt fort débattue. Les uns le forment de *ἀμιρὴς*, qui ſignifie *la ſalure de la mer* ; parceque les Amiraux ſont Chefs des armées navales. Les autres le compoſent de *Amir*, ou *Emir*, qui ſignifie *Prince* parmi les Arabes ; & ἄλς, qui veut dire *maritime* : auſſi bien les derniers Grecs l'écrivent ἀμιρᾶλς, ; comme il ſe voit dans le *Cinnamus*. Mais l'opinion la plus aſſurée, comme je croy, eſt que nos anciens François, dans les voyages qu'ils firent en Orient, empruntérent ce mot des Arabes ; leſquels, comme je viens de dire, appellent *Amir*, ou *Emir*, un Prince ou Gouverneur de Province. Mathieu Paris en la Vie de Henri III parlant de la ville d'*Aſur* : *Procurator civitatis qui Lingua eorum* Emir *dicebatur*. Il eſt bien vray que les Auteurs écrivent ce mot de diverſes façons ; car il y en a qui diſent *Amiras*. Paulus Diaconus Aquileienſis *Hiſt. Miſcell. lib. 19. Dolo necatus eſt Hoamen Dux, cum Amiras decem ſuiſſet annis* ; mais avec cette différence, qu'*Amiras* eſt le titre du Prince Souverain ; & *Amyrans*, celuy d'un Gouverneur de Prince. Sigebert dans ſa Chronique ſur l'an 630. parlant de Mahomet : *Hic in regno Sarracenorum quatuor Prætores ſtatuit, qui Amiras vocabantur ; ipſe verò* Amiras *dicebatur*. Le meſme ſur l'an 657. *Muhavias ex Amiræo Amiras factus*. Et encore ſur l'an 718. *Zulemon Amiras, cum Amiratis ſuis, & ſolo navium pene trium millium, Conſtantinopolim triennio obſidet*. Quelques autres Auteurs diſent *Admiratus*. Ademarus Engoliſmenſis : *Nabuchedonoſor, Babylonia, quem vocant*, Admiratum. Et Mathieu Paris, dans la Vie de Henri III. *Poſteſtas Jamia, quem* Admiratum *vocant*. Il y en a encore pluſieurs qui écrivent *Admiralius*, & *Amiralius* ; conformément à noſtre façon de parler. L'*Hiſtoria Geſtorum Vie Hieroſolymitana*, liv. 5. qui eſt dans le 4. Tome des Hiſtoriens François de du Cheſne :

Tres Ammiraldi ; *ſic Reges quippe vocati Hieruſalem*.

Robertus Monachus, dans ſon Hiſtoire de Jeruſalem, liv. 4. *Et quos* Admiraldos *vocant, Reges ſunt, qui Provinciis regionum præſunt*. L'Auteur du Supplément de la Chronique de Sigebert : *Stolus etiam Babyloniæ per menſem unum obſedit Accaron*. Et les anciennes Annales de France : *Legatos Aaron Amiralmumminum Regis Perſarum*. Bref, ce nom ſe trouve diverſement écrit dans Mathieu Paris, & dans pluſieurs autres Hiſtoriens : car on y rencontre aſſez ſouvent les mots de *Admirabilis*, *Amiralius*, *Admiralius*, *Admiraldus*, *Admiravilis*. Mais ce qui me confirme davantage en cette opinion, qu'*Amiral* ſignifie originairement *Chef*, & *Gouverneur* ; & qu'anciennement il n'étoit pas proprement dit d'un Chef d'armée navale ; c'eſt que le Grand Maître des Arbaleſtriers a été autrefois appelé *Amiral des Arbaleſtriers*. Enguerrand de Monſtrelet, vol. 1. chap. 85. *Et là ſe trouvérent les François ; c'eſt-à-ſçavoir, l'Amiral de France & l'Amiral des*

Digitized by Google

Arbalestriers, *lesquels avec leur gens se mirent sur mer*. Si ce n'est qu'on veuille dire, que lorsqu'il commandoit dans les armées de terre, il étoit appelé, *Maître des Arbalestriers* : & que lorsqu'il étoit sur mer, il prenoit la qualité d'*Amiral*. Du Tillet en son Recœuil des Rois de France, nous veut persuader que l'Office d'*Amiral* est fort ancien ; & qu'il étoit déja établi du tems de Charlemagne ; parceque, dit-il, Ingiebard, en la Vie de cet Empereur, appelle Roland *Prefet de la Mer Britannique*. Mais il n'est mépris, en ce qu'il a pris la coste de la mer, pour la mer mesme. Car les paroles d'Eginard sont, *Rutlandus, litteris Britannicis Prafectus* : où *lettus Britannicum* signifie proprement les villes, les ports, &, les terres assises le long de la coste de l'Ocean Britanique. Outre que dans l'édition d'Eginard, qu'André du Chesne a donné dans son recueil des anciens Historiens de France, il y a *Limitis Britannici Prafectus*. Or, qu'en ce tems-là l'Office d'*Amiral* n'étoit pas encore établi, il est aisé de le prouver : parceque Charlemagne envoyant une armée navale en l'Isle de Corsique, pour la defendre des incursions des Mores ; elle fut commandée, non par un Amiral, mais par le Connétable, qui étoit alors celuy que nous appelons *Grand Ecuyer de France*. Les Anciennes Annales de Fulde, sur l'an DCCCVI. *Eodem anno Rex Burgbardum, Comitem Hubuli filii sui, cum classe missit in Corsicam, ut eam à Mauris, qui superioribus annis illuc prædatum venire consueverant, defenderet*. De sorte que le terme d'*Amiral* ne se trouve pas usité en France, que depuis les voyages de la Terre Sainte. Il est bien vray que l'Amirauté ne fut pas d'abord érigée en Office, & que jusqu'au regne de Charles V. les Amiraux étoient institués par nos Rois, lorsqu'ils équippoient des armées navales ; & destitués, lorsqu'ils n'en avoient plus affaire. Et le premier qui exerça l'Amirauté en Titre d'Office, fut Amaury, Vicomte de Narbonne ; comme du Tillet a remarqué.

A-MORTIR. AMORTISSEMENT. Les Eglises, Chapitres, Collèges, Confrairies, & Communautés, sont appelées *Gens de main morte* ; selon la commune opinion, parce ne pouvant mourir ni aliéner leurs possessions, elles ne peuvent jamais changer de main : bien qu'il y ait plus de raison de les appeler, *Gens de main immortelle*, parce qu'ils ne peuvent jamais mourir. Mais le fais voir sur le mot *Main-morte*, qu'ils sont ainsi appelés ; de *main*, qui signifie *possession* ; & *de morte*, qui veut dire *inutile & sans fruit* : parceque les possessions que les gens de Main-morte acquiérent, sont inutiles & sans fruit, à l'égard des Seigneurs desquels elles relévent. Et c'est parcequ'ils y perdent les Ventes, les Quints, Requints, Reliefs, Confiscations, & autres Droits dûs, selon les Coutumes des Pais, qui leur pourtoient échoir, si tels biens étoient possedés par des particuliers. Ces biens sont dits *amortis*, c'est-à-dire, rendus inutiles & sans fruit à l'égard des Seigneurs de qui ils sont mouvans ; lorsque de leur consentement, le Roy, par des Lettres d'Amortissement, les décharge de tous les Droits & devoirs feodaux, s'ils sont tenus en fief ; ou de toute sorte de Cens, & autres telles redevances, s'ils sont tenus en roture. Et ce consentement des Seigneurs, est simple ou conditionel, c'est-à-dire, moyennant le payement de l'indemnité, ou la nomination d'homme vivant, mourant & confisquant. Il n'y a pourtant que le Roy qui puisse faire tel amortissement : bien que par Arrest de l'an 1277. rapporté par le Président le Maistre, au chap. 2. *des Amortissemens*, les Pairs de France soient en droit d'amortir les arriere-fiefs qui sont tenus d'eux : Et par la Coutume de Bar, art. 13. *au Duc de Bar seul appartient de donner amortissement des choses acquises par gens d'Eglise, ou de Main-morte, Chapitres, Collèges, ou Communautez*. Le verbe *amortir*, dans les Coutumes, se trouve pris en diverses significations. Dans la Coutume d'Anjou art. 158. *amortir un hommage*, est l'éteindre par la redevance de quelqu'autre devoir, si la personne Coutumiere, (c'est-à-dire, non noble) aborne à quelque devoir, ou amortit la foy & hommage qu'elle doit. Par la Coutume de Rheims art. 23. *Tenir personne debile, ou confituée en vieillesse, se peut donner & amortir à tel que bon luy semble*. Où l'on a fait cette Note marginale : Amortir, *ou ce lieu, s'entend de celuy qui se donne, luy & ses biens. à qui luy plaist, à la charge d'estre nourri le reste de sa vie*. Le Courume de Chalons art. 17. porte que *les gens de condition servile, & de main-morte, peuvent donner, vendre, & engager leurs meubles & héritages, & aux amortir à qui bon leur semble*. Où *amortir* signifie laisser les biens ; en la mesme sorte que les Gens de Main-morte, c'est-à-dire, de servile condition, mourans sans enfans, sont contraints de les laisser à leurs Seigneurs. Quelques autres Coutumes disent *se faire mort*, pour *amortir*. La Coutume de Cambresis, Titre 1. 70. & 71. *Se faire mort d'un fief en faveur du plus proche héritier*. En Languedoc, *amortir le feu & la chandèle*, est ce qu'on dit en France *éteindre & tuer*.

AMUSER. Est occuper à une action oisеuse & de peu d'importance. Il doit venir de l'Allemand *muss*, qui signifie *oisiveté* ; & *mussig*, c'est-à-dire *oisieux*. Je ne say si ces mots sont formés de *Muse* & de *Musagnes* & si les Nations du Septentrion, qui durant leur ancienne barbarie n'estimoient rien que le métier des armes, mirent la profession des Arts Liberaux au rang des choses inutiles, & prirent de là occasion d'appliquer à l'oisiveté les noms de *Muse*, & de *Musique*, sous lesquels les Anciens Philosophes entendent ordinairement les *Arts Liberaux*.

ANDOILLIER. Fouilloux, chap. 21. de sa Venerie, dit que Phébus l'appelle *antoiller* C'est le premier cors de la teste d'un Cerf, le second est le *jurandoiller* ; les autres s'appelent *ebeuilleurs*. Puisque Phébus, qui est plus ancien Auteur de la Vénerie, dit que Fouilloux l'appelle *antoiller*, il est croyable que c'est son vray nom : de sorte que je me persuade qu'il est formé d'*ante*, qui signifie *devant*, comme étant le premier cors. Ainsi en Latin *antes*, sont, en une vigne, les premiers ceps ; c'est-à-dire, ceux qui paroissent aux extrémités : & *anta*, les jambages des portes ; parcequ'en entrant elles se présentent les premieres. *Antes sunt extremi ordines vinearum : unde etiam nomen trahunt antæ, qua sunt latera ostiorum*. Et il est vray-semblable qu'*antoiller* est formé d'*ante* : de mesme qu'*antelena*, qui signifie le *pectoral du cheval* : comme étant le contraire de *posteleno*, qui signifie la *croupiere*.

ANNATE : c'est-à-dire, *le revenu d'une année*. Aussi est-il formé d'*annus*. Un ancien Acte touchant la Terre d'Alzone, en Languedoc, parlant du Droit de Rachat, qui est la perception des fruits d'une année des successions tombées en ligne collatérale : *Dominus noster Rex Francia debet percipere, & percipere consuevit, primam Annatam, seu fructus, reditus, jura, & obventiones, totius dicta Baronia, dicti anni*. Ainsi *Annion*, dans la Coutume de Montargis chap. 18. art. 10. est le refsit, ou le delay d'un an, donné aux debiteurs. Mais ordinairement *Annate* est le Droit qu'a le Pape de prendre le revenu d'une année des Benefices vacans. Platina, en la Vie de Boniface IX. écrit que ce fut lui qui le premier établit ce Droit ; bien que quelques autres, du nombre desquels est Thomas de Valsinghan, fut l'an 1316. en fassent auteur le Pape Jean XXII.

APPANAGE. Durant les deux premieres races de nos Rois, les Fils de France partageoient les Etats de leurs Péres en égales portions ; qu'ils possedoient en Titre de Royaume. En la troisiéme, parceque dès son commencement presque tout le Royaume se trouva divisé entre les Seigneurs, en fiefs héréditaires & patrimoniaux, l'aîné des Fils de France succeda seul au Royaume, les Cadets n'ayant pour tout partage que les Terres du Domaine de la Couronne, sous le nom d'*Appanages*. Paul Emile, en la Vie de Philippe Auguste, dit qu'après la Conqueste de l'Empire de Constantinople, faite par nos François, une grande partie des Terres en fut infeodée, par l'Empereur Baudouin, aux Seigneurs qui avoient aidé à le conquerir ; sous l'obligation de la quatriéme partie des rentes & des tributs, qu'ils devoient envoyer à l'Epargne de l'Empire : à quoy ils engageoient leur foy, par une espéce de serment, que les Grecs appellent, *πανάγιον* ; d'où par la suite nos François ont emprunté le mot de *Panage*, ou *Appanage*. *Iti, & ſi quo*

Digitized by Google

ubi donabantur urbium regionumve ditione, justi sunt quartam partem publicorum vectigalium Fisco Balduini Cæsaris inferre ; ac ei se devinctos sacrosanctâ religione, Panagiaque Jurejurando : qua Græca vocabula etiam vulgo posteà Francis usi sunt. Si cette étymologie est raisonnable, j'en fais juge le Lecteur. René Choppin, liv. 2. chap. 2. *de Domanio Francis*, dit que les mots *Panagium*, ou *Appanage*, sont formés de τὸ πᾶν ἅγιον, c'est-à-dire, *tout saint* : parceque le Domaine de nos Rois, duquel sont tirés les Appanages, est saint & sacré. François Hotman, dans son *Franco-Gallia*, veut qu'*Appanage* soit formé d'*abannum*, qui en Ailemand signifie *exlerre* ; parceque les Cadets de France sont exclus de la succession de la Couronne, par le moyen des Appanages. Henri Spelman, en son Archeologe, ou Glossaire, semble vouloir persuader qu'*Appanage* est formé du verbe *appendere*, comme qui diroit, *appendagium* : parce qu'il est comme une appendice & une dépendance de la Couronne : & qu'on a fait *Appennage* d'*Appendagium* : de même qu'*Appennium*, d'*Arpendium*, ou *Aruipendium*. Du Tillet, dans son Recoeuil des Rois de France, dit que quelques-uns tiennent qu'*Apanage* vient de je ne say quel mot Grec *panegis*, qui signifie *sustentation & provision*. Mais il en apporte au même endroit une autre origine, que je trouve beaucoup plus vray-semblable que les précedentes. *Aucuns*, dit-il, *ont dit du nom de* pain, *qui est mot général pour le vivre & entretien de la personne, tant en Langue Françoise (ou en proverbe est dit*, il a mangé son pain, *pour y avoir esté nourry) qu'Hebraïque : re quæ Eruasion Dominicale témoigne, parlant du pain quotidien.* Et certes il y a d'autant plus de raison de croire que le mot *Appanage* est formé de *pain*, qu'en Languedoc on appelle *compagnage*, la viande qu'on mange avec le pain ; & que *compagnon*, signifie proprement celui qui vit avec nous ; & *compagnie*, la societé de ceux qui mangent & vivent ensemble. Aussi dans les Coutumes, *Apanner une fille*, est la *doter*, & lui donner dequoy vivre auprés de son mari : & la dot est appelée *Appanage*. La Courume de Nivernois chap. 23. art. 24 *Fille mariée & apannée ou dotée par pere & mere vivans* Et au même lieu : *Dot & Apannage* La Courume de la Marche art. 292. *La mere, ne le frere, après la mort du pere, ne peuvent apanner leur fille, ou sœur, des biens à elle écheus par succession de leur Predecesseurs.* Et la Coutume de Bourbonnois art. 267. *Dit Apanner*, de toute sorte d'enfans ; car parlant d'enfans mariés par échange, *ils sont*, dit-elle, *censés & reputés estre desheris apannés.*

APPENS. Nous disons que quelqu'un a été attaqué de guet appens, lorsque ç'a été à dessein, & non par cas fortuit. Les anciens François disoient *guet appensé*. Enguerrand de Monstrelet vol. 1. chap. 73. *Traitsons par trez-grant mauvaistié & agnets appensés conspirées* : Ou *apensé* signifie *reſolu & prémédité* : auſſi vient il de *penſare*, qui, comme nous diſons ſur le verbe *penſer*, ſignifie quelquefois *penſer & eſtimer*.

APPENTIS. C'eſt un corps de logis, galetie, ou telle autre ſorte de bâtiment, ajouté à une maiſon. Il vient d'*appendix*, qui ſignifie *acceſſoire & augmentation*. Les Gloſes : *Appendix, vendipa*.

APPOINTER. C'eſt donner le ſalaire & la récompenſe des ſervices rendus. Il eſt formé de *punctum*, qui ſignifie *ſalaire & récompenſe* L'Empereur Anaſtaſe, en la Loy *Laudabile*, Cod. *de Advoc. diverſ. Judicum* : *Inter ſpectabiles ſacri noſtri Conſiſtorii Comites divinâ noſtra Serenitatis manu, puncti conſequi ſalatia.*

APPUYER. Les Latins appellent *podium*, aux maiſons & aux Theattes, cette petite muraille qui régne autour du comble du bâtiment, en forme de terraſſe: laquelle, pour s'avancer en viron un pié hors du plain de la principale muraille, eſt ainſi appelée, de *pous* qui ſignifie *un pié* : & parceque ce *podium*, ſert d'appuy, & de ſoutien à ceux qui veulent regarder en dehors, on en a fait le verbe Latin-barbare *appodiare* ; duquel nous avons formé *appuyer*. Joannes Januenſis *in Catholico* : *Appodie, innitor*. Radulphus Ardens en ſes Homélies, parlant de l'Elephant : *Huic venator inſidians nocat arborem cui ſe appodiat, cum requieſcit.* Guillaume de Nangis en la Vie de S. Louis : *Appodiantes glaDios lateri ejus.* Guillaume le Breton dans ſa Philippide livre 2.

Feſſis jam plenis parmas ad mœnia miles
Appodiat.

Et Rigordus, *de Geſtis Philippi Auguſti, Regis Franciæ* : *Turres autem quæ malendina dicebantur, quæ longo tempore noſtris multa mala intulerat, à Minoribus Regis fuerat foſſoſſa, & ligneis ibi poſitis appodiata ; ita quod ad ipſius ruinam non reflabat, niſi quod ignis ſuppoſuerat.*

AQUITTER. Sur le mot *quite*, je fais voir qu'il vient de *quietus*, parceque celuy qui a payé ſes dettes, eſt quiet & en repos. De *quietus* on a formé le verbe Latin-barbare *acquietare*, duquel nous avons fait *acquiter*. Les Loix d'Ecoſſe, intitulées *Regiam Majeſtatem*, liv. 2. chap. 22. *Hæreditates inſtauratas & debitis acquietatas*. Et liv. 4. chap. 24. *qualiter homo acquietabit contra dominum ſuum*. Et au chap 75. du même livre : *ſi autem per Sacramentum illorum acquietatur, quietus ſit.* Mathieu Pâris en la Vie de Henri III. *quadam debita diſti Abbatis, perſe, & Priores Cellarium mercatoribus tranſmarinis benignè acquietabat.*

ARBALESTE. Il eſt formé d'arcus, & de *baliſta*. Guillaume le Breton, comme nous verrons cy-aprés, l'appelle *arcu-baliſtarius*. Rigordus, *de Geſtis Philippi Auguſti* : *Quidam Arcubaliſtarius de Caſtro, indignatus*, &c. Les Gloſes : *Arcubaliſta, ευχειρὶς*. Auſſi bien *Scorpio* en Latin eſt une machine de guerre ; ainſi appelée, à cauſe des traits qu'elle jettoit, dont la pointe étoit mortelle, comme celle de la queue du Scorpion. Iſidore liv. 18. chap. 8. Scorpio, *eſt ſagitta venenata arcu, vel tormentis, excuſſa*. Anciennement auſſi *baliſta* étoit une machine de batterie. Ovide *lib. 2. Triſtium, Eleg. 1.*

Quàm grave baliſtæ mœnia pulſat onus.

On s'en ſervoit auſſi pour defendre les Villes, & les vaiſſeaux de guerre : Et parcequ'elle étoit bandée avec un tour, elle étoit appelée *baliſta à turne* : & en François, *arbaleſte à tour*. Matinus Sanutus Torſellius, *in Secretis Fidelium Crucis* lib. 2. cap. 8. *Quòd in quelibet navigio dulces aquæ, baliſtæ groſſæ à turno, cum ſuis munimintibus, portarentur.* Guillaume de Lorris au Roman de la Roſe:

Vous penſſiez les mangeneaux
Voir par deſſus les carneaux :
Et aux archiers tout autour
Tous les arbaleſtes à tour.

A l'imitation de ces grandes arbaleſtes, on en fit de petites, dont un homme ſeul ſe pouvoit ſervir : & parcequ'on les lâchant on les appuyoit contre l'eſtomach, Matinus Sanutus, au livre cy-de ſus allégué, chap. 22. les appelle *baliſtas à pectorinus*. Elles avoient un os, pour en lâcher le trait, qu'on appeloit *noix* : comme nous ſefons encore. Guillaume le Breton, liv. 5. de ſa Philippide :

Quidam unum volvit baliſtæ pollice lævo,
Dextra premit clavem.

Il y avoit cette différence entre les traits des arbaleſtes, & ceux des arcs : que ceux là étoient appelés *quarreaux* & ceux-cy *fléches*. Le même Guillaume le Breton liv. 2.

Nec tamen interea ceſſat baliſta, vel arcus :
Quadrelles hic multiplicat ; plaut illa ſagittas.

Et Rigordus, *de Geſtis Philippi Auguſti* : *quarelles cum baliſtis, & ſagittas cum arcubus*. Guillaume le Breton, au même livre, écrit que l'uſage des arbaleſtes étoit inconnu en France durant le régne de Philippe Auguſte.

Francigenis noſtris illis ignota diebus
Res erat omnino, quid baliſtarius arcus,
Quid baliſta foret : nec habebat in agmine toto
Rex quemquam, ferret armis qui talibus uti.

Et au liv. 7. il dit que ce fut Richard Roy d'Angleterre qui en apprit le premier l'uſage aux François. Car décrivant la Parque *Atropos*, qui veut que ce Roy meure d'un coup d'arbaleſte, il la fait parler de cette ſorte :

Hæc volo, non alia, Richardum morte perire :
Ut qui Francigenis baliſtæ primitus uſum
Tradidit, ipſe ſui rem primitus experiatur :
Quamque alios docuit, in ſe vim ſentiat artis.

Toutefois je trouve que durant la Vie de Louis le Gros, ayeul de Philippe Auguſte, l'uſage des arbaleſtes étoit déja en France : car Sugger, Abbé de S. Denis, en la Vie de ce Prince, dit qu'il attaqua *Dreuonem Montia-*

Digitized by Google

censem cum magna militari sagittaria manu, & balistaria. Et plus bas : Radulphus Virromandensis, balistarii quadro ocnlo est privatus. Pour concilier ces contrarietés, il faut remarquer que le Pape Innocent III. qui vivoit du tems de Philippe Auguste, & de Richard Roy d'Angleterre, deffendit, sur peine d'excommunication, l'usage des arbaleſtes contre les Chrestiens : *cap. unico de Sagittariis* : que lorſque Guillaume le Breton écrit, que parmi les François, *illis diebus*, l'uſage des arbaleſtes étoit inconnu, il marque le tems durant lequel on obeiſſoit à la deffenſe du Pape ; à laquelle Richard s'étant rendu deſobeiſſant, il fut le premier qui par ſon exemple rétablit parmy les François l'uſage des arbaleſtes, qui par un juſte jugement de Dieu luy coûtérent enfin la vie.

ARCAJELET. Il eſt compoſé d'*arc*, & de *jolet*, qui, ſelon R. Eſtienne, en ſon Dictionnaire, ſignifie un globe, ou boulet : qui eſt formé de ἅλλομαι, qui ſignifie *jetter*.

ARCENAL. Quoyque ce mot ſignifie toute ſorte de magazin d'armes, il n'étoit originairement entendu que du lieu où ſont bâtis & gardés les vaiſſeaux de guerre & leurs équipages ; tel qu'eſt l'Arcenal de Veniſe. Menſius en ſon Gloſſaire Grec-barbare : *ἀρσενάλιος, navale*. Auſſi eſt-il compoſé du mot Latin *Arx*, qui ſignifie *Citadelle*, & de ἅλς, qui ſignifie *mer*.

ARCHIVES. C'eſt le lieu où l'on garde les Actes & les Documens qui concernent le public. Il eſt auſſi appelé *Tabularium* ; & en Grec χαρτοφυλάκιον, & χαρτοφυλακεῖον. La Loy 9. paragr. 6. Digeſt. *de pœnis*, *in publico inſtrumenta depanantur. Archivo forte, vel Grammatophylacio.* D'*Archivum*, ou, ſelon quelques autres, *Archivum*, nous avons formé le mot *Archivos*. Quelques-uns le dérivent d'ἀρχὴ qui ſignifie *Principauté* : parceque, diſent-ils, c'étoit dans la maiſon du Prince, qu'on gardoit les Actes & les Documens du public. Mais on pourroit auſſi le dériver d'ἀρχαῖος, qui ſignifie ancien, parceque c'eſt proprement le lieu où l'on garde les anciens Documens.

ARDILLON. C'eſt ce petit fer aigu qui prent & accroche la boucle. Il eſt formé de l'ancien verbe François *aerdre*, qui ſignifie *prendre & accrocher* ; comme qui diroit *aerdillon*.

ARMOIRIES ou ARMES. C'étoient anciennement des figures que les Gens de guerre portoient peintes ou gravées ſur leurs écus, pour ſe faire connoître ſous les armes. Maintenant ce ſont des marques honorables des Familles, qui, par droit de ſucceſſion, appartiennent à ceux qui en portent le ſurnom. L'Ecu en eſt le lieu originaire, & comme naturel : d'où vient qu'elles ſont ainſi appelées ; parceque ſous le nom d'*arma*, les Romains entendoient particulierement les Ecus. Il eſt bien vray que ce mot généralement ſignifie *les armes deffenſives*. Iſidore liv. 18. chap. 5. *Arma ſunt quibus ipſi tuemur : tela, qua emittimus.* Le Gloſſaire de l'Eveſque Goth Anſileubus : *Arma, quibus defendimur, vocandus : tela, quibus oppugnamus, longa.* Et le Grammairien Servius ſur ces paroles, *Arma virí*, du 4. de l'Eneide : *Gladius*, dit-il, *abuſivè : nam* arma *proprìè ſunt, qua armos tegunt.* Toutefois il y en a qui prennent proprement *arma*, pour *les Ecus*. Joſeph Scaliger ſur Varron *De Lingua Latina* : Arma *proprìè ſunt ſcuta : ut* Tarpeia necata armis Sabinorum, *id eſt ſcutis* ; & Ancilia arma, *id eſt ſcuta*. Auſſi dans les anciennes Gloſes Grégues & Latines, ὅπλα, qui ſignifie toute ſorte d'armes, ſe trouve expliqué par *ſcutum* : comme *ſcutum*, par ὁπλοσὶ *ſcutarius*, par ὁπλίνες & ὁπλοφόρος, par *inſignifarius*, qui eſt un ſeſeur de Deviſes & d'Armoiries. Dans le liv. 8. de la Thébaïde de Stace, les Ecus ſe trouvent en deux endroits abſolument appelés *arma*. Le premier, où il décrit l'Ecu de Drias, qui avoit pour Deviſe un Trident & un foudre :

Promovet ecce Drias, hic cui nivea arma Tridentem,
Atque auro rude fulmen habens.

L'autre, où parlant des gens de guerre du pays voiſin du mont Parnaſſe, il leur donne, en faveur d'Apollon, des branches de laurier pour cimier ; & pour Deviſe, aux uns Tityus, que ce Dieu tua à coups de fléches, & aux autres l'Iſle de Délos, lieu de ſa naiſſance, ou bien ſon carquois.

Omnibus immixtus cono ſuper aſpice lauros.

Armaque vel Tityon vel Delon babentia, vel quam
Hic Deus innumerâ laxavit cade pharetras.

Quant à l'origine des Armoiries, il eſt certain que l'ambition de ſe faire connoître dans les occaſions de la guerre, en fit trouver l'invention. Car les gens de guerre, craignant que dans le déſordre & la confuſion d'une mêlée, où le viſage caché ſous une viſiere baiſſée, & l'uniformité des armes de tous les combattans, les pouvoit faire paſſer pour inconnus, la gloire de leurs belles actions ne leur pût être diſputée, dans l'incertitude de ceux qui les avoient faites ; ils s'aviſérent de faire peindre ou graver des ſignes particuliers ſur leurs Ecus, parceque, de toutes les armes, c'eſt celle qui eſt le plus expoſée à la vue, puiſqu'elles ſervent à couvrir les autres, & à eſſuier les premiers coups des ennemis. C'eſt pourquoy ces ſignes, comme il ſe voit dans Végéce, furent appelés *διάγνωσμα*, c'eſt-à-dire, *indices & manifeſtations*. Nos anciens François les appeloient auſſi *connoiſſances*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Conent le Comte à ſon hoeaume gancé :
As cognoiſſances de ſon Eſcu bandé.

Et Guillaume le Breton liv. 9 de ſa Philippide, parlant de la Cotte d'armes des Chevaliers, où leurs armoiries étoient peintes ; dit que c'étoient des ſignes & des marques, pour les diſtinguer les uns des autres :

Quæque armaturæ veſtes conſuerat ſuperne
Sertim, cuique ſacri certis diſtinctio ſignis.

Mais, parceque ceux qui ont écrit des armoiries ſe tourmentent fort à la recherche de ceux qui en furent les Inventeurs : ſans m'amuſer à faire le rapport de leurs opinions, je dis qu'Hérodote, le plus ancien des Hiſtoriens Grecs, au liv. 1. écrit que les Cariens, peuples de l'Aſie mineure, trouvérent l'invention de faire des Deviſes ſur les Ecus des gens de guerres d'enrichir leurs caſques de pennaches, ou tel autre ornement, & d'attacher au revers des Ecus les anſes qui ſervent à les manier. Ce qui eſt confirmé par Strabon, au liv. 14. de ſa Geographie, qui fait voir par l'autorité des Poëtes Anacreon & Alcée, qu'on donnoit aux pennaches des caſques, & aux anſes des Ecus, l'épithete de κύνεος, parcequ'elles étoient de l'invention de ce peuple.

Les Armoiries n'étoient anciennement que des Deviſes volontaires, qu'un chacun prenoit ſelon ſa fantaiſie, ſans que les enfans fuſſent obligés de porter celles de leurs peres, ny d'aucun de leurs Predéceſſeurs. Mais parceque maintenant elles ſont héréditaires, & qu'elles paſſent à tous les deſcendans avec obligation de les porter ; il faut que je diſe en quel tems & pour quelle raiſon, de volontaires qu'elles étoient, elles devinrent néceſſaires. Je tiens donc qu'en France, & par conſéquent parmi les autres nations de l'Europe, qui n'ont été que les ſinges de ſes anciennes Coutumes, les armoiries fixes & héréditaires commencérent avec l'acquiſition générale de la proprieté des fiefs, & que ce fut environ le commencement de la troiſiéme Race de nos Rois, que le Roy Hugues Caper, pour affermir la Couronne ſur ſa teſte & ſur celle de ſes Succeſſeurs, & contenter un grand nombre de Seigneurs qui menaçoient de ſe détacher de ſon obeiſſance, ſe trouva obligé, par raiſon d'Etat, de relâcher à toute la Nobleſſe la proprieté des Fiefs, qui n'étoient la pluſpart tenus qu'à vie, comme ſont maintenant les Bénéfices de l'Egliſe. Cette générale acquiſition de la proprieté des Fiefs, ſe fit avec l'obſervation de certaines formalités du tems : d'où les Seigneurs prirent occaſion de rendre les Armoiries fixes, héréditaires, & affectées aux familles. Je trouve que ſelon la pratique des Romains, & de quelques autres nations, nos anciens François avoient de coutume de s'introduire en la poſſeſſion d'un bien, dont on prétendoit la proprieté par une ſaiſie, c'eſt-à-dire, par l'appoſition des Armes du Prince, ſous l'autorité duquel on mettoit, comme en dépoſt, la choſe prétendue, juſqu'à ce qu'elle fut ajugée par ſentence définitive ; ce qu'ils appeloient *ad proprium ſacire*, & qui ſe pratique encore aujourd'huy en matiére de ſaiſies, qui en ont pris le nom, comme je fais voir ſur le verbe *ſaiſir*. Là deſſus je me perſuade, ſauf meilleur avis, que la Nobleſſe qui avoit reçu la proprieté

Digitized by Google

des Fiefs avec attribution de certains droits Royaux, entre lesquels étoit celuy de rendre justice en son nom, erut auſſi qu'elle pouvoit ſaiſir ſon Fief en ſon nom, & de ſa propre autorité, & qu'elle prit la hardieſſe de faire cette ſaiſie, ou priſe de poſſeſſion, par l'apposition de ſes propres Armes, dont à cet effet elle poſa l'Ecu ſur la porte de la principale maiſon du Fief. D'où vient que depuis, les Seigneurs font peindre ou graver leurs armes ſur les portes des Hôtels & des Châteaux, pour faire connoître qu'ils leur appartiennent. Et parce qu'auparavant, les Armoiries étoient changeantes & volontaires, les Seigneurs les rendirent dès lors fixes & néceſſaires, & en tranſmirent l'uſage à leurs ſucceſſeurs, auſſi bien que la propriété des Fiefs. Par ce moyen les Armoiries furent tellement affectées aux Fiefs, qu'elles n'en pouvoient pas être ſeparées: juſques-là meſme que lors qu'un Seigneur prenoit le ſurnom d'un Fief, il en devoit neceſſairement porter les Armes. C'eſt pourquoy anciennement les Seigneurs; & ſur tout, les Cadets, épouſans l'Héritiére d'un Fief, en prenoient en meſme temps le nom & les armes. J'en pourrois rapporter quantité d'exemples: mais quand j'auray fait voir, que meſme les enfans de France le pratiquoient, il n'y aura perſonne qui le puiſſe révoquer en doute. Hugues, frére du Roy Philippe I. ayant épouſé l'Héritiere de Herbert Comte de Vermandois, prit les Armes de ſa femme, qui portoit d'or échiqueté d'azur. Robert, Comte de Dreux, fils de Louis le Gros, prit les Armes d'Agnés, Comteſſe de Brenne, qui portoit d'azur échiqueté d'or à la bordure de gueules. Pierre de Dreux, l'un de ſes deſcendans, ſurnommé *Mauclerc*, ayant pris pour femme, Alix, Comteſſe de Bretagne, prit auſſi les Hermines de Bretagne, que ſes ſucceſſeurs, quoy que Princes du ſang de France, ont depuis porté. Enfin Pierre, fils du Roy Louis le Gros, ayant épouſé Iſabelle de Courtenay, en prit le nom & les armes, qui étoient d'or à trois tourteaux de gueules. Ce que du Tillet avoit ſans doute remarqué, lors qu'au chapitre des Noms & Surnoms des François, il écrit ces paroles: *Et dura celle forme long temps, que la pluſpart des familles n'eſtoient connues que par l'Eſcu & Armoiries.* Dequoy, & de la Coutume de Saiſir les Fiefs, je trouve une belle preuve dans le Roman de Guillaume au Court nés: où Anſeliſe Princeſſe Sarraxine, deſirant connoître un jeune Seigneur François, luy demande ſeulement quelles ſont les armes de ſon Fief

Elle l'appelle en Roman tot apris
N'ot ſot nomer, ſi li dit, biax amis,
Con avés nom à la Cort Looys?
De quenx Eſcus eſt voſtre Fief ſaiſis.

Car à-cauſe de cette ſaiſie, ou priſe de poſſeſſion, qui ſe feſoit par l'apposition de l'Ecu, comme je viens de dire, le mot *ſaiſir* vint enfin à ſignifier ce que nous diſons maintenant, *blaſonner & armoyer*: comme il ſe voit manifeſtement en ce lieu de Froiſſart, vol. 1. chap. 210. *Fiſt deſvoloper ſa banniere, qui eſtoit ſaiſie d'or & d'azur à un chef palé.* Le Docte M^r. de Sanmaiſe dérive ce mot *ſaiſir* de *vaniſh* qui ſignifie *couper la bourſe* i bien-que, s'il le faut tirer du Grec, il y ait plus d'apparence de croire, que le verbe *ſaiſire*, duquel nous l'avons formé, vient de *σάσις*, qui ſignifie *un Ecu*: puiſqu'en effet *ſaiſir* eſt proprement mettre l'Ecu & les Armes du Prince ſur la poſſeſſion debattue en juſtice. Je pourrois encore fortifier de quantité d'autres preuves, ce que je viens de dire de l'origine des Armoiries: mais je les réſerve pour un Traité particulier que j'en dois donner au public moyennant la grâce de Dieu.

ARPENT. Ce mot, ſelon quelques uns, eſt de l'ancienne Langue Tioiſe, on Gauloiſe: & ſelon quelques autres, de la Latine. La Loy des Wiſigoths liv. 8. tit. 4. Loy 25. *Medietas aripennis.* Liv. 10. tit. 1. L. 14. *Per ſingula aratra quinquaginta aripennes dare ſolent.* Grégoire de Tours liv. 5. chap. 27. *Unam amphoram vini per aripennem.* Réginon, liv. 1. *De una Aripenne unam amphoram vini.* Les anciennes Formules: *Vineam qua continet Aripennos tantos.* Toutefois le mot *arpentum* ſe trouve dans la Loy des Bajuvariens tit. 1. chap. 4. paragr. 2. *Pratum arpento tlauditur.* Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, veut que ce mot ſoit formé d'*aerr* ou d'*aerde*, qui ſignifient *terre*, en Langue Allemande; & de *pands*, qui ſe dit de tout ce qui eſt enfermé dans certaines bornes: Acet *enim*, & aerde, *terram dicimus*: pand *autem*, *illud quodcumque certo circumſcriptum termino*, *modoque*, *intelligimus.* Et il fonde ſon opinion ſur ce que Columelle, ancien Auteur, liv. 5. chap. 1. témoigne que ce mot eſt de l'ancienne Langue Gauloiſe. *Galli ſemi-jugerum* Arepennem *vocant.* Mais Joſeph Scaliger, dans ſes Notes ſur le Poëme intitulé *Dira*, qu'il attribue à Valerius Cato, ſoutient que ce mot eſt d'origine Latine; parceque dans les anciennes Gloſes on trouve *Arripendium*, γένος γεωργίου, c'eſt-à-dire, une eſpéce de meſure Geométrique: & conclut de-là, qu'il eſt formé d'*arvo* & de *pendere*: mais que de meſme que Plaute a écrit *perpendere*, pour *dispendere*, on a fait auſſi *Arepennis* de *Arripendium*: ce qui ſemble être en quelque façon confirmé par ce lieu d'Orderic Vital au liv. 5. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, *unum Agripennem vinea.* Iſidore liv. 15. chap. 15. le dérive auſſi du Latin, mais c'eſt du verbe *arare. Actus quadratus undique finitur pedibus CXX: hinc Bettica* Arapennem *dicunt*: *ab* arando *ſcilicet.*

ARQUEBUSE. Ce mot eſt compoſé d'*arc*, & de *buſo*, qui ſignifie *trou*, *en Italien*; comme qui diroit, *arc troué* ou *percé*, parce que l'un des bouts de l'arquebuſe, qu'on appuye contre la joue, ou contre l'eſtomach, étant anciennement courbé & crochu, & & pour cette raiſon appelé *croc*, repréſenteroit en quel que façon la moitié d'un arc. Polydore Virgile liv. 2. c. 11. *De Inventoribus Rerum*, tient à la verité qu'*arquebuſe* eſt compoſé d'*arc* & de *buſo*: mais que c'eſt parcequ'à la guerre on commence les mêlées par les coups d'arquebuſe; comme anciennement on feſoit par les fléches; & à cauſe du trou par où le feu eſt mis dans le canon qui contient la poudre. Arcuſbuſus *à foramine*, *opinor*, *quo ignis in pulverem ſtrictè contentum immittitur*: *nam Itali* buſtum *vulgò foramen dicunt.* Arcus *quod inflar arcûs pugnantibus ſit*; *quippe hodie hujuſmodi tormenti uſus in primo ſtatim pugna loco eſt*, *quem olim ſagittarius habuit.*

ARRANCER. C'eſt proprement *ordonner* & *diſpoſer par ordre* Il eſt croyable que ce verbe eſt formé du Latin-barbare *arrigare*, qui ſignifie *ordonner*, La Loy des Lombards liv. 2. tit. 14. Loy. 17. *Et ſi, teſte faciente, ſine hæredibus mortuus fuerit, & antè judicaverit res ſuas proprias, id eſt, andegaverit & arrigaverit, ſecundum legem Longobardorum, habeat cui donaverit.* Où, comme témoigne Lindembrog, les Gloſes ont marqué, ARRIGARE IN INFIRMITATE, *res ſuas ordinare.* Auſſi-bien *arrigaverit*, en ce lieu, explique le verbe *judicaverit*: comme encore maintenant nous prenons le verbe *ordonner*, pour *juger*; & *Ordonnance* pour *Jugement.* Au reſte il ne faut pas trouver étrange que d'*arrigare* on ait fait *arranger*; parceque ſouvent nous prononçons par la ſyllabe *ran*, par laquelle les Anciens prononçoient par *ri.* Car l'illuſtre famille de Rome, qu'on nomme maintenant *Frangipani*, eſt appelée *Fricapanem*, par Geoffroy de Vendôme liv. 1. epiſt. 8. *De Domu Frigapanenſium*, par Ptolomée, Evêque de Luques, en ſa Chronique ſur l'an MCXXII.

ARRESTS. Les Jugemens des Cours Souveraines ſont ainſi appelés, d'*aprés*, qui ſignifie *un Decret* & *une choſe conclue & arreſtée.* Les Gloſes: *ἀπὸ τὸ, placitum.* Et un autre Gloſſaire: *placitum*, *ὅ ἐγνω, ἀπὸ τὸ, ἀφετὸν.* Ce mot vient du verbe *ἀφίημι*, qui ſignifie *plaire.* Et il eſt vray que les mots *placitum*; & *plaiſir*, qui en eſt formé, n'appartiennent, en matiére de jugemens, qu'aux Puiſſances & Cours Souveraines. Et de fait, ce qui eſt appelé *Parlement*, depuis le commencement de la troiſiéme race de nos Rois, étoit appelé *Placitum*, durant la premiere & ſeconde race: & nous voyons encore qu'il n'y a que le Roy qui ſe ſerve de ces mots CAR TEL EST NOTRE PLAISIR; où le mot *plaiſir*, ne ſignifie pas proprement *ce qui plaiſt*, mais bien *ce qui eſt ordonné & arreſté.*

ARRESTER. Il n'y a point de doute, que lorſqu'il ſignifie *terminer*, *conclure*, & *réſoudre quelque choſe*, il ne vienne du mot *Arreſt.* Mais lorſque nous

Digitized by Google

disoit *Arrester un prisonnier*, il est croyable qu'il vient de *rettis*, qui signifie *une corde*. Guillaume le Breton, liv. 13. de sa Philippide, parlant des prisonniers que les François firent à la Bataille du pont de Bovines :

Jam desunt restes, jam desunt vincla ligandis.

Lindenbrog, dans ses Diverses Leçons sur les Loix Barbares, cit que dans le titre 15. paragr. 4. de la Loy Salique, où il y a : *Si quis hominem, præceptum Regis habentem, contra ordinationem Regis adsalire præsumpserit*, l'édition d'Allemagne porte, *extra ordinationem Regis restare, vel adsaltire, præsumpserit.* De *restare*, on forma depuis *arrestare*. La Loy des Lombards liv. 3. tit. 1. paragr. 48. *Domus temporales, Casales, & Rectores, per fiscalcum possessatem res & bona Clericorum occupant & arrestant.*

ARRIEREBAN. La commune opinion est que ce mot vient d'*Heribannum*, qui se trouve avoit deux significations : la premiere est le cri & la proclamation, par laquelle ceux qui étoient obligés de servir le Prince à la guerre, étoient avertis de se rendre à l'armée. Et ainsi les Capitulaires de Charles le Chauve, expliquent *Heribannum* par ces mots, *Hostis annuntiationem* : ou *Hostis* signifie *Armée*. L'autre signification de ce mot est l'amende à laquelle on étoit condamné pour ne s'être pas rendu à l'armée. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 3. chap. 67. *Quicunque liber homo in hostem bannitus fuerit, & venire contempserit, plenum heribannum, id est, solidos 60. persolvat.* Et ce mot est compolé de *her*, ou *heri*, qui, en ancienne Langue Tioise, signifie *armée* : & de *bannum*, qui veut dire *cri*, & *proclamation*. Je ne puis pourtant me perfuader qu'*Arrierehan* vienne d'*Heribannum*. Car *Arrierehan* est proprement la convocation des Vaſſaux qui tiennent les Arrierefiefs, & ne relévent que médiatement du Roy : & *Ban* est celle des Vaſſaux qui tiennent les fiefs mouvans du Roy, sans moyen. De sorte que, comme *Arrierefief* est compoſé d'*arriere*, que nous avons formé de *retro*, comme *pierre* de *petra* : puiſque les Feudiſtes l'appellent en Latin *retrofeudum* : il faut par meſme moyen que la convocation de ceux qui tiennent les Arriere fiefs, soit appelée *Arriere-ban*, de *retro* & de *bannum*. Car de meſme qu'*Avant-garde* est la premiere partie de l'armée, & *Arriere-garde*, la derniere ; *Ban* en est la premiere convocation, & *Arriere-ban* la derniere.

ARRIERE-FAIX. C'est la membrane dont l'enfant est enveloppé dans le ventre de sa mere. Les Grecs l'appellent χόριον, qui est en Latin *secunda*, ou *secundina*. Nous l'appelons *arrierefaix*, c'est-à-dire, *dernier fardeau* : parcequ'il sort de la mattice aprés la naiſſance de l'enfant. Et c'est ainſi qu'*arriere-faiſon* est le dernier tems de la saiſon, & *Arriere-garde*, la derniere partie de l'armée. C'est auſſi de χόριον, que les Romains nommoient *chordon*, les agneaux qui naiſſent au delà du tems que la nature leur a preſcrit. Varron *de Re Ruſtica* liv. 2. chap. 1. *Dicuntur agni* chordi, *qui post tempus nascuntur ac remanserunt in volvis intimis, vocant* χόριον, *à quo* chordi *appellati.* Columelle liv. 7. chap. 3. appelle auſſi *chordum*, le foin qui vient en la derniere saiſon. Les Romains appeloient *Chordes*, les hommes qui avoient été dans le ventre de leur mére au delà du tems ordinaire.

ARTICHAUT. Toute la plante est appelée κυνάρα, & le bout, ou pour mieux dire, le fruit, σκόλυμος, par les Grecs ; & *strobilus* par les Latins, bien que στρόβιλος, soit proprement *une pomme de pin*. Charles Etienne dans son livre *de Re Hortenſi*, dit qu'Hippocrate appelle *cocalum*, le fruit de cette plante ; & qu'en y ajoutant l'article des Arabes *al*, on en fit *alcocalus*, & enfin, par la corruption de l'article, *artichocalus*, d'où nous avons enfin formé *artichaut*.

ARTILLERIE. Nous appelons ainſi les canons, couleuvrines, & autres piéces de batterie de Campagne : bien qu'originairement ce mot ſignifiât les arbaleſtes, les traits & les fléches. Auſſi est-il formé d'*arcus* & de *telum*. Il est pris quelquefois pour les *arcs*, & pour les *arbaleſtes* ; comme dans le Sire de Joinville, en l'Hiſtoire de S. Louis : *Nul ne tirois d'arc, d'arbaleſte, ou d'autre artillerie.* Mais le plus ſouvent il est pris pour les traits, & pour les fléches. Froiſſart vol. 1. chap. 142. *Et tant furent en tel oſtat, sans eux mouvoir ne reculer, que les Archers eurent employé toute leur artillerie. Lors jetterent leurs arcs à terre.* Le Sire de Joinville : *Les Turcs leur lancérent par à travers les rues, qui eſtoient eſtroites, force de traits & d'artillerie.* Ce mot est auſſi pris, pour tout ce qu'on jette pour repouſſer un aſſaut. Froiſſart vol. 1. chap. 40. *Puis fit armer les gens, & chacun aller aux fossez, pourveus de pierres & chaux vive, & de telle artillerie, comme il appartenoit pour les garder.* Joinville appelle *Maiſtre de l'Artillerie*, celuy qu'il nomme peu aprés *Maiſtre des Arbaleſtriers.*

ASSAILLIR. De Latin *aſſilire* est formé le Latin-barbare *adsalire*, duquel nous avons fait *aſſaillir*. La Loy Salique tit. 59. paragr. 10. *Si quis alterum in via adsaltierit.* Et tit. 37. paragr. 2. *Si quis ingenuus ſervum alienum adsaltierit.* Et les Capitulaires de Charlemagne liv. 5. tit. 218. *Qui peregrinum noctuerit, vel eum adsaltierit.*

ASSASIN. De meſme qu'en Latin *Sicarius*, qui ſignifie *Aſſaſſin*, est formé de *ſica*, qui est une eſpéce de couteau : ainſi avons-nous formé *Aſſaſſin* de *ſahs*, qui, en ancienne Langue Tioiſe, ſignifie *couteau* ou *poignard*. Withikindus, *lib. 1. Geſtorum Saxonicorum*, dit que les Saxons furent ainſi nommés, de ce qu'en un Traitté, ou ils devoient terminer les différens qu'ils avoient avec les Turingiens, leurs anciens ennemis, ils les poignardérent avec des couteaux qu'ils avoient porté ſous leurs caſaques : *Cultellis enim*, dit-il, *Lingua noſtra ſahs dicuntur : ideoque* Saxones *nuncupatos, quia cultellis tantam multitudinem ſubdiſſent.* Ce qui se trouve auſſi tematqué par le Poëte Engelhuſius, Saxon de nation :

Quippe brevis gladius apud illos saxa vocatur :
Unde sibi Saxo *nomen traxiſſe videtur.*

Iſaac Pontanus liv. 1. chap. 2. de ſes Origines Gauloiſes, aſſûre que pour cette raiſon les anciennes armes de la Saxonie étoient deux couteaux paſſés en fautoir, & il ajoute, qu'encore de ſon tems les Danois, & les Friſons Orientaux, appeloient *ſahs*, les ciſeaux & les couteaux. Le Glollaire ancien, que Lipſe a inſeré au 3. livre de ſes Epitres *ad Belgas* : Scarſahs, *novaculanum* ſahs, *cultrum notat.* Et Haiminsfeld Goldaſt, dans ſes Notes ſur les anciennes Poëſies Allemandes, remarque que *ſachs* (qu'il dérive du Latin *ſica*, ou *saxum*) parceque, comme il fait voir, les Anciens faiſoient des couteaux de pierre) eſt proprement *un poignard* ou *couteau* : & *Oſſerſachs*, *ſica Paſchalis* ; c'eſt-à-dire, le poignard qu'on portoit aux jours de feſtes Grégoire de Tours liv. 4. chap. 49. dit que Frédegonde fit aſſaſſiner le Roy Sigebert, *cum cultris validis, quos vulgo* ſcramaſaxos *vocant.* Et l'Empereur Frideric liv. 1. chap. 50. *de Arte Venandi cum avibus*, dit qu'il y a une plume de l'aile des oiſeaux a, pelée *faxellus* : parcequ'elle reſſemble à un couteau. Il y avoit anciennement en Aſie, dans la Province de Tyr, un peuple appelé *Aſſaſſins* ; & par corruption, *Aſſacides*, & *Chaſis* ; commandé par un Prince Sarrazin nommé *le vieil de la Montagne*, qui, par une obeiſſance aveugle, leur faiſoit entreprendre d'aller aſſaſſiner ceux que bon luy ſemblioit, & particulierement les Princes Chrétiens. Ce peuple étoit proprement appelé *Iſaduins*, comme témoigne le Sire de Joinville en la vie de S. Louis. *Tandis*, dit-il, *que le Roy ſejourneit en Acre, vindrent devers luy les meſſagers du Prince des Beduins, qui ſe appelloit* Le vieil de la Montagne. Et il eſt croyable que dans les voyages que les Princes Chrétiens firent en la Terre-Sainte, les Allemans, dont les armées des Empereurs Conrad & Frideric I. étoient compoſées, donnérent à ce peuple le nom d'*Aſſaſſins* : de *ſahs*, qui, comme je viens de dire, ſignifie *poignard* ou *couteau*, en leur Langue, en y ajoutant l'article *al* des Arabes ; comme qui diroit *Alſaſſins* ; car ils les devoient du commencement appeler *Sacins*, puiſque dans Nicetas ils ſont appelés *Chaſi*. Et pour faire voir que le nom d'*Aſſaſin* n'étoit pas de la Langue Turque ou Sarraſine ; comme quelques-uns s'imaginent ; Guillaume, Archevéſque de Tyr, dans la Province duquel ce peuple habitoit, auprés de l'Eveſché qu'il appelle *Antarade*, dit que les Chrétiens du Levant, & les Sarrazins meſmes, ignoroient

Digitized by Google

pourquoy ce nom leur avoit été donné : *Hoi*, dit-il, *tam nostri quàm Sarraceni, nescimus undè deducte vocabule* Assiinos *vocant*. Mais ce qui fait voir encore plus clairement qu'ils sont ainsi nommés de *sahi*, qui signifie, *couteau*, ce sont ces paroles de Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Assasinos, quos* Cultel-liferos *appellamus*. Et je trouve dans un ancien Etablissement fait l'an 1152. par les habitans de Toulouse, que les mauvais garçons étoient appelés *Coutelieres*, à cause des couteaux dont ils se servoient : *hominem malum quem* Cultrellarium *vocant*.

ASSEMBLER : *mettre ensemble*. Il est formé de *simul* ; comme d'*insimul* on a fait *ensemble*. Egmardus epist. 13. *Quando insimul fuerimus locuti.*

ASSENER. Ceux qui veulent donner un grand coup, ont accoutumé, pour ne faillir point l'atteinte, d'approcher plutoſt, par forme de viſée & de meſure, leur inſtrument du lieu où ils veulent frapper. Cela s'appelle proprement *aſſener un coup*. Auſſi *aſſener* eſt forme d'*ad*, & de *ſignare* ; comme qui diroit *aſſignare*, c'eſt-à-dire ; *addreſſer le coup à un certain ſigne ou marque*. Et de fait dans les Coutumes, *aſſener*, *aſſenée*, *aſſene*, ſont meſme choſe qu'*aſſigner*, & *aſſignat*. La Coutume d'Auvergne chap. 21. art. 6. *Le Seigneur direct peut faire aſſener ſur la choſe tenue de luy.* La Coutume de Haynaut chap. 53. *Les vefves, pour leurs douaires & aſſenes.* Chap. 72. *Lettres de douaire ou aſſenne.* Et la meſme ; *Aſſenées.* Où il eſt dit dans une Note marginale : Aſſennées, ou aſſenées, *ſont aſſignats & conventions de mariage.* Dans le Roman de Perceval le Galois, *aſſener* eſt pris pour *faire ſigne*, ou *appeller par ſigno.*

La damoiſelle une moſchine
A tout coiement aſſenée,
Coiement li dit a celée,
Si que nus hom ne l'entendit.

ASSE'S. Il eſt croyable que comme *ſatis* vient de *ſatio* ; cet adverbe eſt formé d'*aſſe*, futur d'*aſſo*, qui ſignifie *ſaouler* : d'où vient auſſi *aſes*, qui veut dire *ſatisdium*.

ASSEURER. Comme de *ſecurus* nous avons fait, par contraction, *ſeur* : ainſi du Latin-barbare *aſſecurare*, nous avons formé *aſſeurer*. Dans la Charte de Traité de paix entre Henri II. Roy d'Angleterre & ſes enfans, rapportée par Roger de Hoveden : *Aſſecuravit in manu domini Regis patris ſui, quòd illis qui ſerviernnt ei, nec malum, nec damnum aliquod hac de cauſa faciet.*

ASSIETE. Les aſſiettes d'étain ou d'argent, qu'on range autour de la table, ſont ainſi appelées, parce qu'elles marquent les places de ceux qui s'y doivent aſſeoir, que les anciens François appelloient *aſſietes*. Froiſſart vol. 4. chap. 91. décrivant le feſtin que fit le Roy Charles VI. à l'Empereur Venceſlaüs en la ville de Rheims : *Et fut l'aſſiete de la table telle que je vous diray : à la table du Roy fut tout premierement aſſis le Patriarche de Hiéruſalem, le Roy d'Allemagne après : le Roy de France le tiers ; & le Roy de Navarre le quart.*

ASSOMMER. De *ou'yuos*, qui ſignifie *charge*, vient le Latin-barbare *ſamma*, dont nous avons fait *ſommier*, qui eſt une beſte de charge : de là je croy que nous avons auſſi formé le verbe *aſſommer*, qui ſignifie proprement *accabler ſous la peſanteur des coups*. Voyez *Sommier*.

ASSOUVIR : *remplir & ſaouler*. Il ſemble que c'eſt une Metaphore priſe des étangs qui ſont dits *aſſouvir*, lors qu'ils ſe rempliſſent ſuffiſamment d'eau. La Coutume de Nivernois chap. 37. art. 22. *Eſtang qui n'aſſouvie point de luy meſme ; s'il eſt d'agouſt, eſt priſé chacun arpent vingt ſols ; & s'il eſt de fontaine, vingt cinq ſols ; & s'il aſſouvie de luy meſme, trente ſols.*

ATACHER en Languedoc & en Gaſcogne on dit *aſtacà*. Les anciens François appelloient *étaque*, & depuis *étache*, un pieu ou un pal planté dans la terre pour y arreſter & attacher quelque choſe. La Coutume de Haynaut chap. 109. *Faire une maiſon ſur quatre eſtaques.* Enguerrand de Monſtrelet vol. 1. chap. 2. *Une chaiſne tenant à une eſtache.* La Coutume de Rheims art. 351. *Planter bouquets & étaches.* Celle d'Artois art. 98. *Eſtachet de moulin à vent.* Je crois que ce mot eſt formé de *ſtava*, qui ſelon Pithou ſe trouve dans les vieux exemplaires de la Loy Salique tit. 30. §. 32. au lieu de *ſtatua*, & qui ſignifie, *un pal*. Mais ſoit qu'il y faille lire *ſtatus* ou *ſtatua*, ces mots ſont ſans doute formés du verbe *ſtare*. De *étaque* ou *etache*, on fit *atache*, & de là le verbe *attacher*, qui ſignifioit originairement *lier & arreſter* quelque choſe contre une étache ; & qu'on a depuis étendu à tout ce qui eſt cloué & arreſté. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Retentus, quod vulgariter dicitur* attachia-tus. Dans une Charte rapportée par le meſme Auteur en la Vie du Roy Jean : *Liceat Comiti, vel Baſtero noſtro, attachiare & imbreviare catalla defunctî.* Et dans ſes Additions aux Vies des Abbés de S. Auban : *Attachiare & diſtringere.* Les Loix de Malcolme, Roy d'Ecoſſe liv. 2. chap. 9. *Malefactor debet attachiari, & duci in carcerem.*

ATISER. Joachim Périon dans ſes Dialogues *de Lingua Gallica origine*, tient qu'il eſt formé d'*irritare*, qui ſignifie *irriter*. Mais Robert Etienne dans ſon Dictionnaire, le forme d'*ad*, & de *titio*, qui ſignifie *tiſon*.

ATOUR : *ornement*. Henri Spelman en ſon Archeologue, ou Gloſſaire, croit que ce mot eſt formé du verbe *tourner*, qu'il prend pour *changer*, & *donner une choſe au-lieu d'une autre* ; parceque ceux qui ont le ſoin de donner les habits & les ornements aux Princes, leur en changent ſouvent. *A Gallico* tourner, *hoc eſt, vertere, commutare, rem unam in vicem alterius dare ; unde qui Nobilibus ſunt à veſtium mutatione, eoſque ornant & inſtruunt, (Coſmeta nempe & Camerarii)* Atourneurs *appellantur.* Mais je ne ſay ſi en diſant à *Gallico*, il entend la Guienne, ou les Anglois ont été long tems les maîtres ; & où *tourna* ſignifie *changer*. Car pour *tourner*, les François ne le prennent point en ce ſens. Toutefois on pourroit dire qu'*atour* vient de *tourner* ; entant qu'il ſignifie *faire & agencer un tour* ; & que les ornemens des femmes ont été appelés *atours*, parcequ'en matiere de gentilleſſes & d'ornemens, qui ſont ordinairement de figure ronde, il eſt neceſſaire de les arrondir au tour.

ATRAPER. Il vient de *trape*, qui eſt une machine à ſurprendre les oiſeaux, le diminntif duquel eſt *trebuchet* : en changeant le P en B. François Pithou témoigne, que là où nous liſons, dans l'édition ordinaire de la Loy Salique tit. 7. *Si quis turturem de retiaiterius, aut quamlibet aviculam de quelibet laqueo vel decupulâ furatus fuerit*, il y a dans les vieux exemplaires, & dans l'édition d'Allemagne, *ſi quis aucellum de trapa furaverit.*

AVANCER, AVANCE. Il eſt certain, comme je fais voir ſur le mot *Deroſnavant*, que *avant* eſt formé d'*antea* on *ante*. Et ainſi *avancer* eſt fait d'*antecedere* ; & *avance*, d'*antecoſſus*. Car *antecedere* ſignifie *prendre* ou *bailler par avance*. Les *Gloſes* : προλαμβανω *præcapio, antecapio, præſumo, præcedo, antecedo*. Sénéque liv. 4. de *Beneficiis* : *Ego quod cui debeam ſcio, aliis poſſi longum diem repono, aliis in antecoſſum.* Quintilien, Declam. 12. *Proſit mihi quod apud negociatores ſolet in antecoſſu dedi.*

AVANTGARDE, ARRIEREGARDE. Les Armées ſont diviſées en trois parties Avantgarde, Bataille, & Arriere-garde. La premiere & la derniere ſont pour garder, c'eſt-à-dire, conſerver & maintenir la Bataille, en laquelle conſiſte la plus grande force de l'Armée. L'une eſt formée d'*Antegarda*, & l'autre de *Retrogarda*. Le *Geſta Ludovici VII. Regis, filii Ludovici Groſſi R. Illi de Retrogarda putabant, quòd. ſicut ordinaverant adſcenſo monte, ibi deberent ſiſtere, & ſua tentoria collocare, & propter hoc quia neſciebant Antegardam ulteriùs pratergreſſam.*

AUBAIN, AUBAINE. Les Etrangers, nés dans les Terres qui ne ſont pas de la Couronne de France, ſont appelés *Aubains*. Il y a diverſes origines de ce mot. Quelques-uns le forment d'*albinatus* qu'ils compoſent d'*albi*, & de *natus*. Les autres d'*Advena* : car les Aubains ou Etrangers ſont appelés *Advena* dans les Capitulaires de Charlemagne liv. 5. chap. 18. & dans ceux de Charles le Chauve tit. 12. chap. 9. & tit. 13.

Digitized by Google

chap. 6. Ils sont aussi appelés *Advenitii* titre 31. chap. 31. Toutefois les Docteurs ont déja remarqué que le mot *Aubain*, est formé d'*Albanus*, ou d'*Albinus*. Les Ecossois, ou, pour mieux dire, les Hibernois, auſquels appartient proprement le nom de *Scoti*, étoient anciennement appelés *Albani* ou *Albini*. C'eſt pourquoy en quelques endroits d'Ecoſſe ils ſont encore appelés *Albinenſes*. Et Gerardus Mercator dans ſon *Atlas*, dit qu'encore maintenant ceux des Ecoſſois naturels qui ont retenu quelque marque de leur ancienne Langue, appellent l'Ecoſſe *Albain*: & les Irlandois *Albany*. Voire meſme George Buchanan liv. 5. de l'Hiſtoire d'Ecoſſe, ſoutient qu'Alcuin eſt ſurnommé *Albinus*; parcequ'il étoit Ecoſſois de Nation. D'où il appert que Julien Peleus, Queſtion 117. n'a pas raiſon de dire qu'*Albinus* eſt un mot corrompu, qui ne ſe trouve en aucun bon Auteur. Ceux de cette Nation avoient acoûtumé de voyager dans les pays étrangers, & meſme d'y établir leur demeure. Walafridus Strabo liv. 2. chap. 47. de la Vie de S. Gal: *De natione Scotorum, quibus conſuetudo peregrinandi jam pene in naturam verſa eſt, quidam adventantes*, &c. De ſorte que par la ſuite du tems, toute ſorte d'Etrangers, nés hors du Royaume, furent appelés *Albani*. Des Lettres patentes des Rois Lothaire & Louis, données en faveur d'Eliſiard Eveſque de Paris: *Nec de liberis hominibus, Albanenſque, ac Colonis in ſupradictâ terrâ commanentibus, aliquem cenſum, vel aliquas redhibitiones accipere præſumat.* Et un Acte de l'an MLXV. extrait des Archives de l'Abbaye de S. Pierre de Haſnon, rapporté par André du Cheſne dans ſes Preuves de l'Hiſtoire des Comtes de Guiſnes: *Advenas, quos* Albanos *vocant.* Gulfredus Mommencenſis liv. 2. chap. 1. de l'Hiſtoire des anciens Rois de Bretagne, écrit que l'Ecoſſe ou l'Hibernie, a pris le nom d'*Albanie*, de ſon ancien Roy *Albanactus*; lequel, comme remarque Ponticus Verunnius liv. 2. de l'Hiſtoire de Bretagne, étoit fils de ce Brutus qu'on croit avoir donné le nom à la Bretagne. Mais il eſt bien plus croyable que le mot *Albania* eſt formé d'*Albion*, qui eſt le nom que les anciens Auteurs donnent à la Bretagne. Du mot *Aubain* ſont formez *Aubaine*, *Aubenage*, ou bien *Aubainété* ou *Aubenité*: comme diſent les Coutumes d'Artois & de Haynaut; qui eſt le Droit par lequel le Roy ſuccéde aux bien des Aubains ou Etrangers qui meurent dans les Terres de ſon obeiſſance.

Ce Droit d'Aubaine, qui n'appartient qu'au Roy, & duquel on a fait un Droit de ſouveraineté, eſt dans le Royaume de France l'une de ces coûtumes contraires à la liberté naturelle, que les nations du Septentrion ont introduites dans les Terres de l'Empire Romain par eux conquiſes: & l'un de ces Droits, que Boutiller en ſa Somme Rural appelle *Hoyneus*. Auſſi certes eſt-il odieux, dautant qu'il repugne à l'hoſpitalité, à laquelle la nature, la raiſon, & la Religion meſme oblige les hommes. Encore que nous ayons diviſé le monde en tant de Provinces, il n'eſt à proprement parler qu'une ville, puiſque tous les hommes n'y reſpirent qu'un meſme air, n'y ſont éclairés que d'un meſme ſoleil; & que les Rois qui commandent aux Provinces, n'y ſont que des Capitaines ou des Commiſſaires de Quartier, relevant d'un ſeul Prince ſouverain, qui eſt Dieu. Le monde, dit Philon Juif, au livre intitulé *La Vie du Politique, ou de Joſeph*, n'eſt qu'une grande ville, ἡ μεγαλόπολις ὁ κόσμος ἐστιν. Et Tertulien, dans l'Apologétique, aſſure que les premiers Chrétiens ne conſidéroient le monde que comme une ſeule République: *unam omnium Rempublicam agnoſcimus mundum.* Et c'eſt pourquoy ayant été demandé à Socrate d'où il étoit; du monde, répondit-il: *totius enim mundi*: dit Cicéron *Tuſculan.* v. *ſe incolam & civem arbitrabatur.* De ſorte que comme dans une Ville, ou dans un Etat, ceux qui paſſent d'un quartier à l'autre, ne perdent point la qualité ou le privilége de citoyens, on ne devroit pas conſiderer comme Etrangers, ceux qui ſortent d'un Royaume pour aller habiter en un autre, y établir leur fortune, & y vivre ſoumis aux meſmes Loix que les autres habitans. Auſſi ſelon le Droit Romain, dont les Loix ſont ſans doute les plus juſtes du monde, les hommes de condition libre, de quelque nation qu'ils ſuſſent, habitans dans les terres de l'Empire, y étoient tenus pour Citoyens Romains, depuis la Conſtitution de l'Empereur Antonin, dont il eſt fait mention en la Loy *In toto orbe* 3. *de Statu hominum*, & dans la Novelle 78. chap. 5. De là vient que, ſelon le meſme Droit, il fut permis aux Etrangers, non ſeulement d'établir leur habitation en tel endroit de l'Empire que bon leur ſembleroit, mais encore d'y avoir la libre diſpoſition de leurs biens: *Omnes Peregrini & Adverſæ liberi hoſpitentur ubi voluerint: & hoſpitati ſi teſtari voluerint de rebus ſuis, liberam ordinandi habeant facultatem, quorum ordinatio inconcuſſa ſerveatur*, dit l'Authentique *Omnes Peregrini*, au Code *Communia de ſucceſſ.* Les Aubains ou Etrangers ont auſſi la meſme liberté de diſpoſer de leurs biens dans les Loix des Lombards *L. unica, Titulo de* Advenis, *lib. 5.*

AVEUGLE. De la privative *ab*, & de *oculus*, on fit le Latin-barbare *aboculus*; duquel nous avons formé *aveugle*. Car il ſe trouve des Auteurs qui diſent *abocellus*, pour *aveugle*. Petrus Bleſenſis *Serm.* 33. *Nolo ſequi retributiones, ne faciant te ſenem abocellum. Et Sermo.* 43. *Ne munera excecent te, & faciant ſenem abocellum.*

AUMAILLE. Joachim Périon dans ſon livre *De Lingua Gallica cum Græca Cognatione*, dit que les Paylans & les Matchands appellent les brebis & les moutons du ſeul nom d'*aumaille*, qu'il dérive ou de μῆλον qui ſignifie *laine* & *toiſon*, ou de μῆλα, qui ſignifie *brebis*. Touteſois dans la Coutume de Sens, art. 147. il eſt pris pour les bœufs & pour les vaches: *On ne peut mener beſtes aumailles, chevalines, chévres, ou autres qui peuvent porter dommage, au rejoel ez bois & taillis* En effet Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, introduit Pharaon, qui raconte de cette ſorte à Joſeph le ſonge qu'il avoit fait des ſept vaches graſſes & des ſept maigres:

L'autre jour m'endormi, & en dormant ſongeay
Que j'eſtoye en un champ: tant fort le trouvay:
Herbe i ot aumaille, quatorze en i trouvay.

AUMOSNE. Il eſt formé d'*eleemoſyna*, qui ſignifie en Grec *miſericorde*. On le prenoit anciennement pour toute ſorte de charité faite aux pauvres on à l'Egliſe. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Le Eſtabliſſement le Roy de France, ſelon l'uſage de Paris*, &c. *De héritage qui eſt donné en aumoſne, en Religion.* La Coutume de Normandie art. 150. *Par aumoſne ou bienfait que faſſe le Vaſſal de ſon bien à l'Egliſe.* Les anciens François étoient ſi charitables, que comme s'ils n'euſſent eu de bourſe que pour faire l'aumoſne, ils l'appeloient *aumoſniere*. Les anciennes Coutumes de Paris, que je viens d'alléguer, diſent au livre premier, que *le Gentilhomme qui part ſes meubles par meſſait, s'il porte les armes, en conſerve une partie, & entr'autres, le lit de ſa femme, une robe à contoyer ſa femme, & un anel, & une ceinture, & une aumoſniere.* Guillaume de Lorris au Roman de la Roſe:

Lors a de l'aumoſniere traite
Une petite clef bien faite.

Et plus bas:

De gans d'aumoſniere de ſoye,
Et de ceinture de contoye.

Une Morale manuſcrite, compoſée par l'ordre du Roy Philippe III. parlant de la Chaſité: *C'eſt le denier-Dieu, dont l'on achate tens les biens du monde, & toutes-voyes remaint toujours dans l'aumoſniere.*

AUMUSSE. Encore que les Chanoines la portent ſur les bras, il eſt certain que c'étoit anciennement un habillement de teſte. Lazare Baïf, en ſon livre *de Re Veſtiaria*, chap. 16. croit que ce mot eſt formé du verbe *amicire*: car parlant des Chanoines, *tempore æſtivo*, dit-il, *attutur amictu pelliceo, quem* ab amiciendo *ut opinor, vulgò* aumiciam *vocant.* Mais il n'y a point de doute qu'il eſt formé d'*almutium*, qui ſignifie meſme choſe Radevicus *de Geſtis Friderici* I. liv. 2. chap. 67. parlant du Chancelier Rolland: *Cum pellibus nigro pallio opertum, & cum nigro almutio.* Aux Clémentines, *de Statu Monachorum.* &c. chap. 1. *Almutia de panno nigro, vel pellibus, capitiorum loco*

Digitized by Google

loco, cum cæpitiis habitis quem gestaverint, fines consenti. Où l'on voit que les aumusses étoient indifféremment faites de drap ou de peaux. On pourroit dire que du commencement elles étoient des marques de dignité: car outre que nous venons de voir qu'un Chancelier en portoit, je trouve que les Empereurs mêmes s'en sont servis. L'ancienne Chronique de Flandres, chap. 105. parlant de l'entrevûe de l'Empereur Charles de Luxembourg, & du Roy Charles VI. *A leur assemblée l'Empereur osta aumusse & chaperon tout pas; & le Roy osta son chapel tant seulement.* Ce qui pourroit porter quelqu'un à croire qu'*almutium* vient d'*almutias*. Sofipater Charisius, Inſtit. Grammatic. lib. 1. *Almutias*, ἐνύπνιον, c'eſt-à-dire, *ornament*. Les Gloſes: *Almities*, ἀπὸ τοῦ ἀμύτω: c'eſt-à-dire, *accroiſſement de dignité*. Et ce mot eſt dérivé d'*almus*, qui ſignifie quelquefois *honorable & glorieux*. Les Gloſes: *Almus, honorabilis, id est*. Toutefois il y a quelque apparence de croire, que du commencement les *aumusses* étoient un habillement de teſte, fait de poil ou de peaux d'animaux; que les Moines, ou les Chanoines, portoient par forme de mortification: & qu'elles furent appelées *almutia*; d'*alma*, que je trouve avoir été pris pour *tilicium*. Les anciennes Annales que M. Pithou a données au public, ſur l'an DCCC. LXXV. racontant comme le Pape Jean VIII. étant contraint d'abandonner la ville de Rome, à cauſe de la perſécution de Lambert & d'Albert, on Adalbert, diſent qu'il couvrit l'autel de S. Pierre d'un cilice: *Altare S. Petri Cilicio cooperuit, & cunctis ostiis ejusdem Ecclesiæ clausis.* Ce que Pierre le Bibliothécaire, dans ſon *Historia Francorum Abbreviata*, ſur la meſme année, a écrit en ces termes: *Inde templum Petri clausit, cujus ara prius almâ adoperta est.* On pourroit auſſi dire qu'*almutium* & *aumusse* ſont des mots formés, par corruption, d'*armilausa*, ou *armelausa*; qui ſignifient le ſcapulaire des Moines, on tel autre ſorte d'habit, qui couvroit la teſte & les épaules. Iſidore liv. 19. de ſes Origines chap. 22. Armelausa *vulgo dicta, quòd antè & retro divisa atque aperta esset in armos tantùm clausa, quasi* armelausa, *Literâ ablatâ*. Les Gloſes du meſme Iſidore: Armilaus, *Scapulare Monachorum*. Quelques-uns ſe ſont imaginés qu'*aumusse* eſt formé de *luant* & de *mucer*: comme qui diroit *luantmucer*; parce qu'elle muce, c'eſt-à-dire, *cache*, la plus haute partie du corps.

AUTAN. C'eſt proprement le vent qui ſouffle en France du coſté de la mer Méditerranée, ainſi appelé, d'*altum* qui ſignifie *la mer*. En-effet, ſur les coſtes du Bas-Languedoc on l'appelle *marin*. Toutefois *altanus* eſt proprement ce vent qui ſouffle ſeulement ſur la mer. Car comme remarque Iſidore dans ſes Origines liv. 13. chap. 11. cette douce agitation de l'air, qui n'eſt pas aſſez forte pour porter le nom de *vent*, & qu'il appelle *ſpiritus*, eſt appelée *altanus* ſur la mer, & *aura* ſur la terre: *duo sunt autem extra hos ubique spiritus, magis quàm venti, Aura & Altanus.* Aura *ab* aere *dicta, quasi* aerea: *quòd lenis sit motus aeris: agitatus enim aer, auram facit: unde & Lucretius:*

aereas auras. Altanus *qui in pelago est, per derivationem ab* alto, *id est* mari, *vocatur.* La meſme choſe eſt remarquée par Papias. Altanus, *flatus qui in alto est, id est in pelago.*

AUTOUR. Toute ſorte d'oiſeaux de proye ſont appelés *accipitres*: *ab accipiendo*, comme qui diroit, oiſeaux preneurs. C'eſt-pourquoy ils ſont auſſi appelés *acceptores*. Charisius Sofipater: Acceptor & accipiter *dicitur. Virgilius enim* accipitet *dixit*; *Lucilius*, acceptor. Ainſi pourroit-on dire que le mot *autour*, eſt formé, par contraction, d'*acceptor*. Mais parce que l'autour eſt appelé *astore* en Italien, & *astou* en Gaſcon; on pourroit auſſi dire qu'il eſt formé d'*asturius*, c'eſt-à-dire, *étoilé*: qui eſt un oiſeau de proye, ainſi appelé, parcequ'il a le plumage marqueté, & comme parſemé d'étoiles. Ariſtote en fait mention liv. 9. chap. 36. de l'Hiſtoire des animaux. Toutefois Raphaël Volaterran au liv. 25. dit que les Italiens ont formé *astore* du nom d'un oiſeau de proye appelé *astorgius*: Aſtorgios *Pausanias ponit, quos Italici astores dicunt.* Mais j'aime bien mieux dériver les mots d'*autour*, *astore*, & *astou*: d'*astur*, qui eſt un oiſeau de proye; ainſi appelé, parceque les Aſturnes, Provinces d'Eſpagne, en produiſent de fort bons, deſquels fait mention Julius Firmicus *lib. 5. Mathesios*. Il eſt auſſi appelé *asturco*, pour la meſme raiſon. Papias: Aſturco, *Accipiter major*. Au-reſte, nos anciens François avoient en teſte eſtime la chaſſe de l'oiſeau, ou fauconnerie, que dans les Capitulaires de Charlemagne liv. 4. tit. 21. il eſt deffendu de ſaiſir pour l'amende appelée *Wirgildus*, ny l'Autour, ny l'épée. *In compositionem Wirgildi volumus, ut ea dentur, quæ in lege continentur, excepto accipitre & spatâ.* Ce que l'Empereur Louis le Debonnaire ordonne encore dans la Loy des Lombards liv. 1. tit. 9. Loy 33.

AUTRUCHE. Il n'y a point de doute qu'il ne ſoit formé de *struthio*. Mais comme les François prononcent l'*au* par *o*, il eſt croyable que de l'article Grec ὁ, & de στρουθός, ils ont formé *autruche*. Et c'eſt l'opinion de Joachim Périon, dans ſon livre *De Linguâ Gallicâ cum Græcâ cognatione.*

AYEUL. En Languedoc *ayjol*. Ils ne ſont point formés d'*avus*; mais bien de ſon diminutif Latin-barbare *aviolus*. Un Acte de l'an 1294. qui eſt dans les Archives de l'Hôtel de Ville de Toulouſe: *Idelphonsus, Comes Tolosæ; qui fuit Aviolus ipsius Domini Raymundi, Comitis Tolosæ.*

AZUR: couleur bleue. Jul. Cæſar Scaliger Exercitation 325. contre Cardan, dit qu'il vient de *lazul*, qui en Langue Arabe ſignifie une eſpéce de terre, ou de pierre, qui teint en bleu: *Maura vox hæc & Arabum* Lazul; *à glebâ, sive lapide, quem minio Græci, nos cæruleum, privato vocabulo.* Frotarius, Eveſque de Toul, en une de ſes Epîtres qu'André du Cheſne a donnée au 2. vol. de ſon Recœuil des Hiſtoriens de France: *Peto ut nobis mittas, ad decorandos parietes, colores diversos qui ad manum habentur, videlicet auripigmentum, folium Indicum, minium, Lazur, atque Prosinum.* Meurſius en ſon Gloſſaire Grec-barbare: λαζούριον, *color cæruleus.*

B A A.

BAAILLER. De *beer*, ou *bayer*; qui ſignifie en vieux François, *ouvrir la bouche*; eſt formé le fréquentatif *baailler*, qui eſt *ouvrir ſouvent la bouche*: comme de *badâ*, qui en Languedoc ſignifie *beer*, on a fait *badaillâ*, qui ſignifie *baailler*. L'origine de ces mots eſt le Latin-barbare *badare*, qui ſignifie *baailler*. Les Gloſes d'Iſidore: *Hispitare, oscitare, badare*: où au-lieu de *hiſpitare*, il faut lire *hiſcitare*, qui eſt le fréquentatif de *hiſcere*.

BABIL. Il y en a qui croyent que ce mot vient de *Babel*, ou *Babylone*; où ſe fit la confuſion des Langues. Je croirois plutoſt que ce mot prent ſon origine de la voix non-articulée des muets & des enfans, lorſqu'ils veulent dénouer leur langue, leſquels communément ne ſavent former autre ſyllabe que *baba*: d'où vient le verbe βαζάω, qui dans Heſychius ſignifie *parler d'une voix non articulée*: & le verbe Flamand *babelen*, qui ſignifie meſme choſe. Goropius *lib. 5. Origin. Antverpianarum*: Babelen *id est, confusè & inarticulatè loqui, ut non intelligatur.* Les anciens Grecs appelérent auſſi les nations Etrangeres *barbares*; parceque dans la prononciation de leur langue, qu'ils n'entendoient point, ils ne pouvoient pas comprendre qu'ils articuloient bien leurs mots; comme témoigne Strabon liv. 14. de ſa Geographie. Et même Leon d'Afrique, dans la premiere Deſcription d'Afrique, dit que la Barbarie eſt ainſi appelée, parcequ'elle les Blancs, dont elle eſt habitée, furent ap-

Digitized by Google

pelés *Barbares*, d'un mot qui signifie parmi eux *murmurer*. Aussi appelons-nous, *barboter*, quand quelqu'un parle entre les dents, & d'une voix confuse & non articulée. Or, parceque ceux qui parlent beaucoup & avec une grande volubilité de langue, prononcent d'ordinaire des paroles imparfaites, que le Latin appelle *verba tertiata*: de là vient qu'on appelle *babil*, le caquet de ceux qui parlent beaucoup.

BABOUIN. Un sot, un niais. Il vient du Latin-barbare *Baso*, qui signifie même chose. Le Glossaire de l'Evêque Goth Anfileubus: Bavones, *fatui*, *rustici*. Ou de *Baburrus*. Les Glosses d'Isidore: Baburrus, *fatuus*. Papias: Baburrus, *fatuus*, *ineptus*. Baburria, *fatuitia*, *ineptia*.

BACHELIER. C'est maintenant celuy qui est promu au premier degré d'une science. Beatus Rhenanus, dans un avis au Lecteur, sur les œuvres de Tertullien, écrit qu'environ l'an M. C X L. les Collections de Pierre Lombard ayant été reçues & enseignées dans Paris, & le Decret de Gratian ayant été publié & lû environ le même tems à Bologne, on commença dans les Universitez de ces deux Villes à donner le titre de *Docteurs* à ceux qui avoient enseigné publiquement les écrits de ces deux personnages: & que ces Docteurs, ayant premierement reçu le pouvoir & la faculté d'enseigner, par l'exhibition d'un petit bâton qu'on leur mettoit en main, furent appelés *Bacillarii*: à *bacillo*: & en François *Bacheliers*, comme, dit-il, on le peut vérifier par les plus anciennes Constitutions de l'Université de Paris: *Nam in vetustissimis Parisiensis Academiæ codicibus, qui constitutiones gymnasii continent*, Bacillarii *nominantur*: à bacillo, *ut videtur, deducto vocabulo*. Il est assûrément bien vray, comme dit cet Auteur, que le mot *Bacillarius*, qui se lit dans ces Constitutions, est formé de *Bacillus*: mais il n'y est pas dit, qu'en l'installation de ces anciens Docteurs on leur mit un bâton en main: & c'est une conjecture qu'on ne sauroit appuyer de la moindre autorité. Mais il est certain que le nom de *Bachelier* a plutôt appartenu aux armes, qu'aux Lettres; & que c'est à limitation des Bacheliers d'Armes, que ceux des Lettres ont été ainsi appelés. Ce qu'on ne trouvera pas étrange, puisqu'anciennement il y avoit même des Cheval ers de Loix. Froissart vol. 1. chap. 179 *Et si convint qu'il pardonnast la mort de ses trois Chevaliers; les deux d'armes, & le tiers de Loix.* Il est certain qu'anciennement les jeunes Gentilshommes, qui pour apprendre le métier des armes s'exerçoient à la Quintaine, aux Joûtes, & aux Tournois, furent appelés *Bacellarii* ou *Baculares*, parcequ'ils fesoient leurs exercices avec des bâtons aisés à rompre: ou si c'étoit en quelque occasion de pompe & de magnificence, ils se servoient de Lances sans fer, ou avec fer de rochet, qui étoit différent du fer de guerre, comme l'on peut voir dans Enguerrand de Monstrelet vol. 1. chap. 38. Et j'ay vu il n'y a pas long-tems, que pour épargner les Lances, on jouſtoit à Quintaine avec de petits bâtons qu'on entoit dans un tronçon de lance qui demeuroit toujours entier dans la main du Cavalier, & le bâton se brisoit & voloit en éclats. Ainsi les Gladiateurs Romains s'exerçoient avec des bâtons de bois ou de fer, comme font nos fleurets: & cela s'appeloit *rudibus battuere*: d'où vient *rudimentum*, qui signifie *apprentissage & commencement de mûrir*: voire-même les jeunes soldats Romains s'éxérimoient avec des épées de bois, que Polybe appelle ξύλινος μάχαιρα: & Dion, en la Vie de l'Empereur Commode, ξύφος ξύλινον. La Quintaine, qui, comme je diray en son lieu, étoit une statûe de bois contre laquelle on joûtoit, étoit l'exercice des jeunes Gentilshommes, où ils alloient rompre les bâtons, pour apprendre à rompre les lances à la guerre contre les hommes armés. L'Histoire de Bertrand du Guesclin chap. 1. parlant des exercices de la jeunesse, dit qu'il *faisoit dresser Quintaines, & y jouſtoit* Et l'ancien Roman de Gerard de Rousillon, écrit en Langue Provençale, fait voir que c'étoit l'exercice des jeunes Gentilshommes, qu'il appelle *donzels*, c'est-à-dire *Damoiseaux*.

Quan le Reyi se menguet dort mariana,

Lhi Donzel van burdir à la Quintana.

Or, que les jeunes Gentilhommes fussent appelés *Baculares*, ce lieu d'Orderic Vital liv. 10. de l'Histoire Ecclésiastique, le témoigne clairement; où, parlant d'un jeune Chevalier, *Helias*, dit-il, *candidam juſſerunt tunicam indui: pro quâ candidus Baculatis ſalutus eſt ab illis appellatus*. De *Baculares*, on dit *Bacillarius*, on forma le mot de *Bachelier*. Mathieu Pâris dans la Vie de Henri III. fait voir que les jeunes Chevaliers, qui fréquentoient les Joûtes & les Tournois, étoient appelés *Bachelers*. *Ipſo quoque tempore Haſtiludium commaſſum eſt apud Brachete, ubi multi de militibus Univerſitates regni, quæ ſe volunt* Bachelarios *appellari, contrixi ſunt*. Il dit *contrixi ſunt*, parceque ces jeunes Gentilshommes, pour n'avoir pas aſſés de force & d'adresse, étoient souvent malmenés & froissés aux Tournois & aux Joûtes, par les coups de bâton dont on s'y servoit au lieu de lances; ce qui s'appelloit pour cette raison *baculari*, de *baculus*. Mathieu Pâris, au lieu ci-dessus allégué: parlant de Guillaume de Valence frére Uterin de Henri III. Roy d'Angleterre: *Ætate tener, & viribus imperfectus, impetus militum durorum, & Martiorum ſuſtinere non prævalens, multa amiſit proſtratus, & egregiè, ut introductionem militis inſtitutus adhuc erat, baculatus*. Mathæus West-Monasteriensis sur l'an M C L X I I I. parlant aussi d'une Joûte: *Proſtratis, ſpoliatis, & baculatis, ſomentis & balneis indigerunt diuturnis*. D'où vient enfin que l'on dit *baculare*, pour *battre* Pierre de Blois serm. 1. *baculavit eum qui habebat mortis impetum*. Et parceque ce n'étoit que les jeunes Gentilshommes, qui pour s'exercer de la sorte avec des bâtons, étoient appelés *Bachelers*: le mot de *Bachelier* fut en-suite pris absolument pour *jeune homme*. Alberitus Aquensis, dans son Histoire de Jérusalem, liv. 3. *Cæſtrum adoleſcentium quod dicitur* de Bakelers. Herman de Valenciennes au Roman de la Bible:

Dont le quierens treſtuit & vieil & bachelier.

Guillaume de Lorris au Roman de la Rose, pour dire qu'il sier bien à un jeune homme de savoir chanter, danser, & jouer de instrumens de Musique,

Si avient bien à Bachelier,
Que il ſache de viéler,
De ſleuter & de danſer.

La vieille Chronique de Flandres chap. 30. parlant d'Edouard fils de Henri III. Roy d'Angleterre: *Un jour fut aſſemblée grande partie de Bacheliers, & jeunes gens du pays, & diſoit qu'il vouloit aller baburder* Et au chap. 43. *Les jeunes Bacheliers vinrent à luy, poignant des eſperons.* En-effet l'épithete de *jeune* se trouve jointe au mot *Bachelier*: le Roman de Guillaume au court nés:

Li ton bachelier, li nouvel roſteor,
Cil deſirent la guerre dela paix ont poor.

Enfin le mot *Bachelier*, dans nos anciens livres François, & particulierement en divers endroits de Froissart, signifie un jeune Gentilhomme qui n'a pas encore reçu l'Ordre de Chevalerie, ou un jeune Chevalier qui n'a pas encore acquis aſſés d'expérience au métier des armes. Voire-même on appelle en Picardie *Bachelaſſe*, une jeune fille, ou une Chambriere.

De tout ce que je viens de dire, il se peut aiſément juger, s'il se faut tenir à l'opinion de quelques savans hommes, qui avouent à la verité que *Bachelier* vient de *baculus*: mais qui croient que c'est à cauſe du combat qui se fesoit *cum baculo & ſcuto*, en un gage de bataille; c'est-à dire, lorsque par ordre de Justice on remettoit au sort des armes la décision d'une affaire dont il n'y avoit point de preuve. Car cela n'a rien de commun avec nos Bacheliers, qui étoient des jeunes Gentilshommes; là où ces Champions qui se battoient *cum baculo & ſcuto*, étoient des personnes de baſſe condition, qui se battoient de la sorte, ou pour leur propre cauſe ou pour celle d'autruy. Outre qu'il se trouve rarement que les Gentilshommes qui fesoient un champ mortel, comme disent nos anciens Historiens, se soient battus avec l'Ecu & le bâton; mais bien à cheval, avec les armes d'un Cavalier, qui étoient l'Ecu, la Lance,

Digitized by Google

l'épée, & la hache d'armes, comme je feray voir sur le mot *Champion*. Quelques autres, fondés sur ce que dans Froissart vol. 1. chap. 114. on trouve écrit *Bachevaleureux* (mot sans doute corrompu, puisque Denis le Sauvage a noté à la marge, que dans quelques exemplaires il y a *Bacheleureux*) se sont persuadés que le mot *Bachelier* étoit formé, par contraction, de *bas Chevalier*: & c'est l'opinion de Fauchet. Charles Loiseau chap. 5. des Ordres, tient que *Bachelier* est formé de *bas écheton*, comme étant le dernier degré de Chevalerie. Cujas sur le tit. 7. du liv. 3. *de Feudis*, doute s'il faut dériver ce mot de *Vassallus* ou de *Buccellarius*. Que si dans la Coutume d'Anjou art. 63. les Seigneurs qui ne sont Comtes, Vicomtes, Barons, ny Châtelains; mais qui ont des Châteaux & maisons fortes, qui sont des parties de ces Comtés, Vicomtés, Baronnies, ou Châtellenies, sont appelés *Bacheliers*; c'est abusivement: de même qu'il y a des Fiefs dont les Seigneurs sont qualifiés *Damoiseaux*, bien que proprement & originairement *Damoiseau* soit un jeune Gentilhomme, comme je fais voir en son lieu.

BADIN. Isaac Casaubon sur ces mots de Suétone *pro ludito Baccolum*; ou, comme lisent quelques autres, *Batcolum*; qui se lisent dans le chap. 8. de la Vie d'Auguste, dit que les Syriens appellent les enfans *Βάβιν*, comme aussi la Déesse qui préside à l'enfance; que *Batcolus*, se dit proprement des enfans; & que de la même source viennent ces mots François, *Badin*, *Babouin*, *Bavard*, & semblables.

BAGAGE. BAGUES. Sous le nom de *Bagues*, nous entendons maintenant les *Anneaux*. Nous l'avons formé de *bacca*, qui signifie *perle*. Virgile en son petit Poëme intitulé *Culex*:

——*nec Indi*
Conchea bacca maris pretio eſt.

Et dans l'Eneïde, il appelle *monile baccatum* un carquan couvert & parsemé de perles. Les anciens François appeloient *Bagues*, non seulement les anneaux, mais encore toute sorte de pierreries & d'ornemens d'or & d'argent, on de telle autre riche matiere: voire-même appeloient-ils *bagues*, les marchandises & les équipages, non seulement des gens de guerre, mais encore de toute sorte de personnes. Enguerrand de Monstrelet vol. 1. chap. 25. *Deſtroussèrent dix-huit charges de vins & autres bagues.* Et chap. 78. *En prins & deſtroussa pluſieurs avec un charier chargé de bonnes bagues.* Encore disons-nous *se rendre à bagues sauves.* De là vient le mot *bagage*, duquel on se sert maintenant.

BAGATELLE. C'est un diminutif de *bague*; lequel signifie une chose de neant. Il est croyable que son origine n'est autre que celle de *baguenaude*: si ce n'est que, comme c'est un diminutif de *bague*, on ait voulu par ce mot faire entendre le peu d'estime qu'on fait de tous ces petits joyaux dont les femmes font tant de gloire, que les anciens Latins comprenoient sous le mot *nuga*, puisqu'ils appeloient *nugivendos* les marchands qui en pourvoioient les femmes. Nonius Marcellus: Nugivendus *ab antiquis dicebatur; qui aliquid muliebrium venderet.* Les Italiens appellent *Bagatelle*, un Boufon ou Joueur de farces. Le *Corona pretioſa*: bagatello, *μωκοποιός, jocularor, γελοιοποιός.*

BAGUENAUDE, BAGUENAUDIER. De *bacca*; qui est proprement le fruit rond de certains arbres, tels que sont le laurier, le lierre, le myrte, & le houx; certaines choses rondes ont été appelées *bacca*, comme les perles & le fruit rond de quelques herbes. D'où vient que l'herbe appelée en Grec ἀλκεκέννα, en Latin *ſolanum*, & en Arabe *alcakengi*, est appelée par quelques-uns, en François, *baguenaude*: de *bacca*, à cause du petit fruit rond qu'elle produit dans une enveloppe rouge. Le même en est de la plante appelée *colyton*; qu'on appelle aussi en François *baguenaude*, & *baguenaudier*, à cause du petit fruit rond qu'elle produit dans sa cosse.

BAGUENAUDE. Ce mot, qui signifie une chose de neant, vient aussi de *bacca*: parce qu'entre les fruits, celuy du laurier, du lierre, du myrte & autres semblables, qu'on comprent sous le nom de *bacca*, n'est pas bon à manger, & par ce moyen est est mis entre les choses inutiles & de nulle valeur.

BAIGNER. Comme de *balneum*, nous avons fait *bain*; ainsi du verbe Latin-barbare *balnearе*, nous avons formé *baigner*. Guillaume le Breton liv. 4. de sa Philippide:

——*dum ſe medii fervore diei*
Balneat, incaute cujuſdam gurgite rivi.

BAILLIF. Il est formé de *Bajulus*. Les enfans, & sur tout ceux de bonne maison, avoient, outre la nourrice, une femme appelée *gerula*; comme il se voit en plusieurs endroits de Tertullien, & particulierement au liv. *De Animâ* 1 ou, parlant d'un enfant, il dit, *exiude & matrem ſpiritu probat, & nutricem ſpiritu examinat, & gerulam ſpiritu agnoſcet.* Et quand les enfans étoient ſevrés, ou presés à sevrer, ils avoient aussi des hommes pour les porter & les gouverner, qui étoient appelés *geruli* & *bajuli*: à *gerendo* & *bajulando*. Les Gloses de Papias: Gerulus, *portitor*: gerulus, *nutritor*. Le *Catholicon parvum*: bajulus, *portator*, ou *bailleur à nourrice*. De là vint que les Gouverneurs des Princes & des grands Seigneurs, bien que leurs nourriçons fussent aîsés grands pour n'être pas portés, furent appelés *Bajuli*, & leur Gouvernement *Bajulatiæ*. L'ancienne Chronique de Dagobert fils de Clotaire II. chap. 21. dit Dagobert donna à son fils, S. Arnoul Evesque de Mets, *ut eum ſecundum ſuum ſapientiam enutriret, atque tramitem Chriſtianæ Religionis edoceret, atque ei Cubſtes & Bajulus eſſet.* Aymoin liv. 4. chap. 15. pag. 165. *Hermarus, Gubernator Palatii Arbertî, filii Regis, ſimulque Bajulus à puerîtiâ.* La Continuateur de ce même Auteur parlant de *Philippe Filium cognominem ſibi, Ludovicum Bernardi Comitis Arvernenſis bajulationi ſpecialiter committens.* Hincmar Epist. 2. qui est l'21. dans l'édition que le P. Sirmond en a faite chap. 2. écrivant à Charles le Gros: *Juvenibus fidelibus filiis veſtris, maturos ac prudentes, atque ſobrios bajulos ſingulis conſtituite; qui edorint avaritiam, ut eos verbo & exemplo juſtitiam diligere doceant.* L'usage de ce mot passa même en Grece sous la même signification. Cedren, parlant d'Antiochus Gouverneur de l'Empereur Theodose le jeune, l'appelle Βαϊλον; & Codinus Curopalata, au liv. des Offices du Palais de Constantinople, parle de la Charge du μεγαλος Βαϊλος, qui étoit le Gouverneur du fils de l'Empereur: où le Jurisconsulte Julius Pacius remarque, conformément à mon opinion, qu'il étoit appelé *Bajulus*, parcequ'il portoit le Prince tandis qu'il étoit petit: Bajulus *itaque* Magnus *eſt, qui Imperatorem infantem quaſi geſtavit ulnis; educavitque & inſtituit à puerîtiâ ipſius ſyncelochicis ſumptâ appellatione ab illa prima cura qua ad infantes adhiberi ſolet.* Je trouve même que le mot *Bailly* fut pris pour un *Gouverneur d'enfant*. Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, introduit l'Ange qui dit à Joseph qu'il seroit Gouverneur & nourricier de Jesus-Christ:

Quand ſera nes li enfes, tu ſeras ſi Baillis.

BALAY. Encore qu'il serve à balayer; c'est-à-dire nettoyer toute sorte d'ordures, il est pourtant ainsi appelé, parcequ'il sert à nettoyer la balle, c'est-à-dire, la séparer du grain. Aussi en Languedoc *engraniere* est *un balay*: & *engranà*, *balayer*.

BALE. Ces ordures qui se séparent du blé, seigle, & tels autres grains, quand on les vanne; & qu'en Latin on appelle *acus*; sont appelées *bale*: de βάλλω, qui entr'autres choses, signifie *jetter* & *ſecouer*; parcequ'en vannant, ces ordures sont jettées & secouées. Jul. Cæs. Scaliger Exercit. 325. 12. *quâ ratione etiam* vannus *ab eadem jactatione* βάλλει; *idcirco acus à Vaſcombus appellatur* balla, *quia ſuccutitur & ventilatur.*

BALLE. Ces gros paquets de marchandises qu'on fait pour envoyer, selon nos Dictionnaires, sont appelés *balles*: de βάλλω, qui signifie *envoyer*.

BALUSTRE BALUSTRADE. C'est ainsi que les Architectes, & Menuisiers, appellent les cloisons dont les colonnes representent la figure des fleurs du grenadier sauvage, appelé *balauſtre*: de *balauſtrum*.

BANC. Ger. Joan. Vossius liv. 2. chap. 1. *de Vitiis*

Digitized by Google

Sermonis, croit que, comme par l'addition de la lettre N on a fait *quotiens* de *quoties*, & *thensaurus* de *thesaurus*; de-même on a fait *bancus*, d'*abacus* qui signifie *banc* ou *siege*: & il assure là-dessus, que dans quelques Auteurs de la derniere Latinité on lit *in abaco sedere*. au même sens que quelques-uns disent *in banco sedere*.

BANDE. Troupe, Compagnie. *Bandum* signifie un *drapeau*, *une Enseigne de gens de guerre*. Radevicus *de Gestis Friderici Imperatoris* liv. 2. chap. 67. *Cum bandis & aliis Papalibus insignibus*; d'où nous avons fait le diminutif *banderole*. De sorte que, comme encore *Cernette* signifie le Drapeau & la Compagnie des gens de cheval: de même *Bandeau* signifie l'Enseigne d'une Compagnie de gens de guerre; & *Bande*, la Compagnie même. Ainsi les Romains appeloient *vexillum*, le Drapeau des gens de cheval; & *vexillatio*, la Compagnie. Suidas: Βάνδα, ὅτι κρύπτει Ρωμαῖοι τὸ σημεῖον, ἤτοι τὸ πλῆθος. Procopius, *De Bello Vandalico*, liv. 2. τὸ σημεῖον ὃ δὴ βάνδα κρύπτει Ῥωμαῖοι.

BANDER. Quand on dit *bander un arc*. Je croy que ce verbe vient de *pandare*, qui signifie *courber*. Car en effet, plus on bande un arc, plus il se courbe. Et parcequ'en bandant un arc, la corde se demeure plus roide & plus tendüe; je croy aussi qu'on a transferé l'usage du verbe *bander*, à tout ce qui est tendu & roide.

BANLIEUE. C'est le territoire sur lequel s'étent la Juridiction des Magistrats Municipaux, ou des Juges ordinaires d'une ville: ainsi appelé, parcequ'ils y ont pouvoir de faire des proclamations, criées, defenses, & autres tels actes de Justice & de Police, qui sont compris sous le nom de *Ban*. Et parceque tel territoire ne s'étent guére plus d'une lieue loin des Villes, à Toulouse on l'appelle *Gardiage*; & à Bourges, *septanie*. Ce mot est formé de *Bannilenga*. Le P. Sirmond sur l'Epître 36. du livre 2. de Geffroy, Abbé de Vendôme, rapporte ces paroles d'un acte de Louis le Gros, fait en faveur de l'Abbaye de S. Denis; *Item statuimus, ut quicumque sit intra Banni-lengam S. Dionysii, vel intra terminos antiquitus institutos, à nullo capiatur, neque res ejus dirripiantur.* Yvo Carnotensis Epist. 130. Un Acte ancien de la ville de Rouen, que du Chesne a fait imprimer dans le volume des Historiens de Normandie: *Infra Banlengam Rothomagensem.* Il y a des Coutumes en France, où *Banlieue* signifie l'étendüe du territoir dont les habitans sont obligés d'aller moudre au moulin bannier. Et Geoffroy Abbé de Vendôme liv. 2. de ses Epitres: *Castellô, & Castelli banlengâ, Divinum officium abstulissit.*

BANQUETER. Ce mot a pris son origine de la débauche de nos anciens François, qui après avoir fait bonne chére, avoient accoutumé de faire emporter les tables; & demeurant assis sur les bancs, recommençoient à boire d'autant; & cela s'appeloit *banqueter*. Ce qui se voit clairement décrit dans Grégoire de Tours chap. 27. du liv. 2. en ces paroles: *Invitatis ad epulum multis, hos tres in una fecit sedere subsellio: cumque in eo prandium elongatum fuisset spatio, ut nox inundum obrueret, ablatâ mensâ, (ut mos Francorum est) illi in subsellio sua, sicut locati fuerant, residebant: potatisque vini multô, in tantum crapulati sunt, ut pueri eorum madefacti, per angulos domûs, ubi quisque corruerat, obdormirent.* Le mot de *banqueter* pourroit aussi venir de ce qu'anciennement aux festins, où peu de gens étoient appelés, ils se servoient de bancs, au-lieu de tables. Le même Grégoire de Tours liv. 5. chap. 7. décrivant le Roy Chilperic, qui n'avoit à son dîner qu'un Evêque & un Seigneur, dit qu'ils avoient devant eux un banc chargé de bonnes viandes. *Ad dexteram ejus Berthramdus Episcopus, ad lævam verò Ragnemundus, Sabat; & erat ante eos scamnum pane desuper plenum, cum diversis ferculis.* Or dans les bonnes maisons ces bancs demeuroient d'ordinaire couverts de quelque beau tapis: comme on fait à-present les tables. Le même Grégoire de Tours liv. 9. chap. 25. *Mandans iterum adfori, ut domo mundatâ, stragulis scamna operirent.*

BARAGOUIN. Un Langage barbare qu'on n'entent pas. Il doit venir de *bargenna*. Le Glossaire: Ἀργὴ ἀνοησία βαρβαρική, *bargenna*.

BARBACANE. Ce mot est en usage en beaucoup d'endroits du Royaume. Les uns croyent que c'est une *Casemate*; les autres une *Echaugnette*. Vigénére s'imagine que c'est un créneau: car il traduit ces paroles du liv. de Ville-Hardouin, *Et dreciérent à une barbacane deux eschelles*; par celles-cy, *Ils plantérent deux eschelles à un creneau.* Mais c'est proprement une fausse-braye, ou muraille de dehors, là où elle est double; *antemurale*. Albertus Aquensis au liv. 4. de son Histoire de Jérusalem: *Inter murum & antemurale, quod vulgo barbicanas vocamus.* Et au liv. 6. *Barbicanas i. felices muros exteriores.* Petrus Vallisfernensis dans son Histoire des Albigeois chap. 65. *Dimissis barbicanis ad castrum confugerunt, sequè intra murorum ambitum concluserunt.* Et au chap. 79. *Barbicanas, quas hostes extra muros fecerant, destruxerunt.* Le Sire de Joinville en la Vie de S. Louis: *Le Roy fit faire une barbacane devant le pont, dont je vous ay devant parlé: & étoit faite en maniere, qu'on pouvoit assez entrer dedans par deux coltes tout à cheval.* Car on appeloit aussi *barbacanes*, les defenses qu'on faisoit au bout d'un pont. Une vieille Carte intitulée *Chirographus Rothomagensium. De Conventionibus habitis cum Domino Rege* 1204. que du Chesne a fait imprimer à la fin des Historiens de Normandie: *Nos etiam tradidimus eidem Regi Francia barbacanam quæ est in capite pontis.*

BARBOUILLER. Il vient sans doute de *barbe*. Et de fait, dans la Comédie, ou Farce, le barbouillé est le bouffon qui se couvre de farine la face & la barbe. Et ainsi dans les Gloses d'Isidore, *barbatissimus* est celui qui a la barbe remplie de crasse & d'ordure. *Barbatissimus homo, qui fert barbam plenam porrigini*: où Bonav. Vulcanius tient fort à propos, qu'il faut lire *perrigini*: car *porrigo* signifie *la teigne*, & *la crasse des cheveux*.

BARDE. C'est l'armure ou les paremens dont on couvroit un cheval pour une bataille, ou pour un jour de feste & de magnificence. Il vient du Latin-barbare *bardatus*, qui signifie la même chose. Le Glossaire: *Bardatus*, τὸ κατάφρακτον. Car ce mot, ou *matus*, signifie l'appareil ou l'ornement dont nous parons le corps. Xénophon, liv. 4. de l'Institution de Cyrus, le prent pour *la barde d'un cheval*. Ἵππος ἐν τῷ τοιούτῳ κόσμῳ.

BARGUIGNER. Ce verbe signifie *contester avec trop de finesse*, lorsqu'il est question de conclurre un Traité, ou de clorre un marché. Mais en vieux François il signifioit simplement *marchander*. Le Roman de Guillaume au Court nés, en son Moynage, décrivant comme il s'en va voir la mer pour marchander le poisson necessaire pour la provision du Couvent:

Vet à la mer li poysson barguigner.

Et ainsi prenons-nous maintenant le verbe *marchander*, pour *parler beaucoup* en matiere de Traittés & de Conférences. Nous l'avons tiré du verbe Latin-barbare *barcanizare*, qui signifie *marchander* & *trafiquer*. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 28. *Missus Reip. provideat, ut si non invenit illum denarium merum & bene pensantem, ut cambiare illum mercanti jubeat. Si autem denarium illum bonum invenerit, consideret ætatem, & infirmitatem, & sexum; quia & femina barcanizare solent.* Ce verbe se devoit primitivement entendre des marchés qui se feſoient sur la mer: car il vient, à mon avis, de *barca*, qui étoit l'esquif avec lequel les marchands alloient & venoient du Port aux navires pour faire leurs marchés; on avec lequel ils mettoient à terre leurs marchandises, pour les exposer en vente. Isidore liv. 19. chap. 1. Barca *est qua cuncta navium commercia ad littus portat.* Nos anciens François disoient *barque*, pour *barque*. Et ainsi de *barcanizare* ils ont fait *barguigner*. Les Annales de Bertinian sur l'année 876. *Cum centum circiter navibus magnis, quas nostrates* bargas *vocant.*

BARRE, BARREAU. Le lieu où les Avocats plaident est ainsi appelé, parcequ'il est enclos d'une barriere: aussi est-il appelé *Parquet*, à cause de la ressemblance qu'il a avec un parc où les brebis sont

Digitized by Google

enfermées. Et c'eſt pourquoy le mot *caula*, qui ſignifie les parcs des brebis, ſignifie auſſi le lieu où les Avocats plaident. Les Gloſes d'Iſidore : Caulæ, *Cancelli Tribunalis ubi ſunt Advocati.*

BARRES. C'étoit en l'ancienne Prarique, ce que les Juriſconſultes appellent *Exceptions.* Li Eſtabliſſement li Roy de France, liv. 2. *Si comme de Barres peremptoires qui ont lieu juſqu'à jugement, ou juſqu'à ſentence ſelon Droit eſcrit, en Code* Sententiam reſcindi non poſſe, *en la Loy* Peremptorias Exceptiones. Et en un autre endroit : *Doit mettre avant & pour ſoy en jugement, ſes deffenſes & ſes Barres.* Le Traitté des Vertus & des Vices : *Li ſegond ſont le faux fuiſtifs, qui noyent ce que droit eſt, & querent Barres & delays pour tollir à autruy le ſien.*

BARRICADE. C'eſt une ſorte de retranchement tumultuaire & fait à la haſte : ainſi appelé, parceque'il ſe fait d'ordinaire de poinçons & autres tonneaux, appelés en Languedoc *barriques* : mot qu'on pourroit deriver de *βαρὸς*, qui ſignifie *peſant* : parcequ'étant remplies de vin elles ſont malaiſées à remuer à cauſe de leur peſanteur. Et ainſi *barril*, qui eſt un petit vaiſſeau à mettre du vin, vient de *βαρύλιον*, qui ſignifie *petit fardeau* : comme auſſi dans Vitruve liv. 3. chap. 2. *baryca* & *barycephala* ſont de certains bâtimens fort peu élevés ; leſquels, bien-que ſoûtenus & portés par des colonnes petites & graiſles, ne laiſſent pas d'être fort appeſantis & chargés de matériaux, tels que ſont les arcoſtiles de certains Cloîtres d'Egliſe. Toutefois j'aime bien mieux deriver *barrique* de *βαρὺς* : non en la ſignification de *peſanteur*, mais en celle de *gravité de ſon* ; parceque les tonneaux étant touchés tant ſoit peu, retentiſſent. Et auſſi ce mot vient de *βαρυηχὲς*, qui ſignifie *peſant grand bruit* : d'où de même que les tonneaux ſont ainſi appelés, par imitation du bruit qu'ils font quand on les touche.

BARRIL. Voyez *barricade.*

BAS. Nous appelons *bas*, ce qui eſt au deſſous. Il y en a qui le dérivent de *βᾶσις*, qui eſt le bas, l'appuy, & le ſoûtenement de quelque choſe ; comme la baſe & le fondement des colonnes : mais j'aimerois mieux le dériver de *βασσων*, qui eſt un comparatif de *βαθὺς*, qui ſignifie *profond.*

BAS DE CHAUSSE. De *βᾶσις*, qui ſignifie le pied & le ſoûtien, la partie inférieure de quelque choſe. De ce mot viennent les mots de *bas*, *baiſſer*, *abbaiſſer.* De là vient auſſi le mot de *bas-de-chauſſe* : parceque *βᾶσις* ſignifie *allure*, *démarche* ; qui eſt l'action de la jambe. *βασσαρα*, ou *βασσάρη*, étoit le nom de certaine chauſſure. Le Gloſſaire de Papias : Baxeus, *calceus* : Baxeæ, *calciamenta mulierum, propriè Comædorum.* Curopalates, *De Officiis Conſtantinopolitani Palatii*, appelle *ἀναξυρίδας*, des bas-de-chauſſes courts. Le Gloſſaire de Papias : Baſſus, *curtus* : à baſe. Et Tertullien *De Pallio* : *Si Philoſophus in purpura, cur non & in baxa Tyria ?* Baxa *autem genus eſt calciamenti* : comme il ſe peut voir dans le 2. livre d'Apulée, *pedes palmeis baxeis indutus* ; *genus ſandaliorum.*

BAST. Il vient de *βαστάζω*, qui ſignifie *porter* une charge : d'où ſortent *βάστωμα*, & *βαστωγὸς*, qui ſignifient *fardeau*, *charge.* *Baſtagarii* étoient ceux qui portoient, ſur des beſtes de charge, le bagage & les proviſions de l'armée. La Loy 4. Cod. *de Murilegulis & Gynaciariis & Baſtagariis.*

BASSIN. Il y a beaucoup d'apparence que les anciens François écrivoient *bachin* : car il vient de l'ancien Gaulois *bachanon.* Grégoire de Tours liv. 9. *Cum duabus pateris ligneis, quas vulgò* bacchinon *vocant* ; *eſdemque ſimiliter ex gemmis fabricatis auro.*

BASTARD. Cujas ſur la Novelle 18. & Borcholten, ſur le premier des Inſtitutes, tiennent que ce mot eſt d'origine Allemande ; & qu'il eſt compoſé de *beef-art*, c'eſt-à-dire, *degeneris animi* : & cette opinion eſt particulierement fondée ſur la Loy derniere, au Code *De Naturalibus liberis* ; où les bâtards ſont appelés *degeneres homines.* Henri Spelman tient auſſi que ce mot eſt Alleman ; mais qu'il eſt formé de *bas*, qui dans toutes les Langues de l'Europe ſignifie *infime* & *abject* ; & de *ſtard*, qui ſignifie *né* : & qu'ainſi *bâtard* ſignifie *un homme de baſſe & abjecte naiſſance.* Kilianus au contraire veut que ce mot ſoit formé de *beſt aerd* ; id eſt, *optima indolis ac naturæ.* Quod tamen dici poſſe per antiphraſim conjicit, quaſi *minimè bonæ indolis.* Quelques autres le dérivent de *βαστεύειν*, qui ſignifie *une femme débauchée.*

BATAILLE. De *βαστεύω* ; qui, comme je ſeray voir ſur le verbe *battre*, ſignifie *eſcrimer*, & *d'exercer aux armes* ; on fit *batualia*, & *batalia*, qui étoit proprement l'action & l'exercice de ceux qui apprenoient à faire des armes ; leſquels étoient auſſi appelés *Batuatores.* Caſſiodore dans ſon Orthografe : Batualia, *quæ vulgò* battalia *dicuntur* ; *exercitationes autem militum vel gladiatorum ſignificantur. Inde etiam* Batuatores *βαστευτὰς dici puto.* De là ſe forma le verbe *batalare*, qui ſignifie *manier les armes avec adreſſe.* La Loy des Baivariens, tit. 2. chap. to. §1. *Equum viriliter aſcendere ; arma ſua velociter batalare.* Les Gloſes : *τὸν παγκράτιον· hoc batualia.* C'eſt ainſi qu'il faut lire, au-lieu de *virtualia.* Toutefois *batalia* ſignifie quelquefois, non l'exercice de l'eſcrime, mais bien un combat tumultuaire, & de peu de perſonnes. L'Addition 1. à la Loy des Bourguignons tit. 5. paragrafe 2. *Si ad battalia mulier foras curte ſuâ exierit, & aut vulnera acceperit, aut ei crinis inciſus fuerit.* Il eſt auſſi pris pour les eſcarmouches des Enfans-Perdus. Helmoldus *Chronic. Slavorum* liv. 1. chap. 55. *Et dixit ad juniores de exercitu, quos præliandi ſtulta cupido incitabat, bellum provocare, & ſuſcitare batalias.* Mais nos anciens François appeloient *bataille*, le combat à outrance que la juſtice ordonnoit pour le jugement des affaires où il n'y avoit point de preuve ſuffiſante : & cela s'appeloit proprement *Champ de bataille.* Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Li Eſtabliſſement : Li autres ils pourroient chalanger par un champ de bataille, cors à cors, ou par deux autres champions.* Maintenant *bataille* ſignifie ſeulement les grands combats de guerre, & particulierement ceux qui ſe donnent à jours & lieux aſſignés.

BATEAU. C'eſt le nom des petites barques, & particulierement des eſquifs de navires. Godefroy, Moine, dans ſes Annales, ſur l'année 1218. *Orta eſt maxima tempeſtas, & naves ſeparata ſunt ab invicem ; & quadam ex eis batellos ſuos ea tempeſtatis amiſerunt.* Nous appelons *bateaux*, les barques fluviéres ; & ſur tout, celles qui ſervoient au paſſage & aux trajects. Ce mot, à mon avis, eſt formé de *βατὸς*, qui ſignifie *aller* : lequel pourtant n'eſt en uſage que dans la compoſition, parceque les bateaux ne ſervent que pour aller ſur l'eau. Ainſi *πωβᾶτον* eſt celui qui s'embarque, ou qui eſt porté ſur le bateau : & dans la Loy 1. Digeſt. *De Exercitoria Actione*, *βαθᾶναι*, ſelon les Pandectes Florentines, ſont des bateaux ; ainſi appelés, comme dit Antonius Auguſtinus *lib. 4. Emendationum, cap. 16. ἀπὸ τῦ βαθὺς τὸν ὑπόβαθρον*, parceqn'ils conduiſent les paſſans. Ot toutefois Baïf, dans ſon livre *De Re Navali*, croit qu'il faut lire *imbaribus*, qu'il dit être des *bateaux* qui ſervent ſeulement ſur les rivieres, *ad imbibile ſolum*, id eſt, vedores, *trajiciendos.* Henri Spelman, dans ſon Gloſſaire, ſemble vouloir dire que *batellus* eſt un diminutif de *batus*, qui, en Hébreu, eſt *un vaiſſeau de meſure liquide*, dont il eſt fait mention dans S. Luc chap. 16. d'où vient *batiola*, qui ſe trouve dans l'épitre 47. du liv. 1. de S. Grégoire, & que les Gloſes expliquent par *κεράμιον*, qui eſt *une coupe.*

BATELEUR. C'eſt celui qui fait de petits ſants de ſoupleſſe. Il y en a qui tiennent qu'il vient de *βαθυλάρης*, qui ſignifie *un grand parleur* : parceque ces gens préparent d'ordinaire par de longs diſcours leurs ſpectateurs à l'admiration de ce qu'ils veulent faire. Mais je me tiendrois plus volontiers à l'opinion de Saumaiſe, qui croit que ce mot tire ſon origine de *batalare*, qui ſignifie *manier les armes avec adreſſe & ſoupleſſe de corps.* La Loy des Baïvariens tit. 2. chap. 10. *Equum viriliter aſcendere, arma ſua velociter batalare.* Et tit. 30. chap. 10. §. 14. *Et ſtat rectus, ut non poſſit plicari : hoc impedimentum eſt ad arma batalare.* Et de fait, la plûpart des Bateleurs font leurs ſants, & tours de ſoupleſſe, avec des épées & des poignards.

Digitized by Google

BATTRE. Nous l'avons formé de *battuere*, ou *baltuere*. *Battuere*, en ſa naturelle ſignification, étoit ce que nous diſons *eſtermer*, & *s'exercer aux armes*. Suétone dans la Vie de Caligula chap. 32. *Battuebat pugnatorias armis*. Il eſt vray que long-tems auparavant il ſignifioit quelquefois *battre*, & *frapper*. Plaute dans ſon *Cofina* :

——*Qui*, *quaſo*, *potiùs quàm Sculponeas*,
Quibus batuatur tibi os, *ſenex nequiſſime*.

En laquelle ſignification il a été pris dans la derniere Latinité. Papias: *Battuit*, *concidit*, *percuſſit*. Les Gloſes: *Battutum* : τετυφθὸς. Les Loix Alémaniques tit. 98. paragrafe 2. *Si porcarius ligatus*, *de via oſtatus vel battutus fuerit* ; *ſic ne diu teneant* & *tertius percutiat*. Ainſi, *ſerbatudus* eſt celui qui a été tué avec juſte cauſe, comme il ſe voit clairement dans le titre 79. de la Loy des Baivariens, qui eſt *De Homine Forbatudo* : & dans les Formules *ſecundum Legem Romanam*. Form. 30. *Abſque ulla fraude*, *vel concludes*, & *in ſua culpa ſecundum ipſum Legem forbatudum fuit*. Où M^r. Bignon allégue ce livre d'un Decret du Roy Childebert, *Judex loci illius ſolatio collecto ipſum raptorem occidat* ; & *jaceat forbatudus*. Autrefois il a ſignifié *battre la monnoye*. Les Gloſes : *Battuit*, *nαμισεν*. Car, encore que l'ordinaire ſignification de *κοπτω* ſoit *couper* & *trancher*, Xénophon le prent pourtant pour *battre monnoye*.

Battuere ſignifioit auſſi *piler*, ou *battre dans un pilon*, *dans un mortier*. Marcellus Empiricus chap. 36. *Tundim battues*, *donec ſit ſubtiliſſimum*. C'eſt-pourquoy dans les Gloſes *κοπανιζω*, qui eſt *un pilon*, eſt expliqué par *battuarium*. Il étoit auſſi pris pour *battre le blé*, ou autres grains, *dans un aire*. Les Gloſes, *Batuo*, *ἀλοαω* : car c'eſt ce que ſignifie ce verbe Grec. De *battuere* on fit *battidere*. Les Loix des Lombards liv. 1. tit. 6. Loy 1. *Si inventer eum tenuerit aut battiderit*. Et tit. 8. Loy 24. *Si battiderit aut percuſſerit*. Loy 31. *Siquis alienum ſervum aut ancillam battiderit*, & *per ipſum battiduram ponderoſi fuſti ſint*. Et au titre 2. Loy 47. il eſt pris pour *vaincre* : en la meſme façon que nous diſons *battre les ennemis* : *Qui omnes alios vires in grege battit* & *vincit*. Et dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 3. chap. 29. il ſignifie *batre le blé*. *De manopera in ſcuria battere*. Où *ſcuria* eſt pris pour *une grange*.

BAVARD. Un homme qui ſe vante & ſe glorifie. Il vient du verbe Latin-barbare *bavo*, qui ſignifie *faire gloire*. Le vieux Gloſſaire : *Babit*, *φαυχᾶ*. R. Etienne le dérive de *βάβαξ*. L'Etymologique : *βαβ*, *φλυαρία*.

BAUDRIER. Fauchet liv. 2. de ſes Origines, dit que le baudrier étoit ainſi appelé, parcequ'il étoit fait de cuir ſec & manié par un Baudroyer, qui eſt un ouvrier qui baudroye & endurcit les peaux en les maniant.

BAZANE. C'eſt un cuir de vil prix. Mathieu Pâris, dans les Vies des Abbés de S. Auban : *Calceamenta de vili corio*, *quod vulgè* bazan *vocant*. La couleur de ce cuir eſt d'ordinaire un blanc ſale, c'eſt-à-dire, meſlé de quelque noirceur : d'où vient que nous appelons *bazané*, le teint enfumé & noirci. Scaliger dans ſes Exercitations contre Cardan 32. 16. parlant de la couleur appellée en Latin *luridus color* : *Eſt autem* pallidus *ingrato nigrore muſtus* ; *qui color corii quibuſdam*, baſanum *Gallis*. *Ea coria Veteres* lora & lura. Où l'on voit qu'il tient, que comme les Latins ont fait *luridus*, d'un noir appelé *lora* ou *lura* ; de même nous avons fait *bazané*, de *bazane*.

BAZOCHE. Joannes Lucius *lib. 1. Placit. tit. 3.* tient que ce mot vient de *βασιλεὺς* ; qui, dans l'interprête d'Ariſtophane, ſignifie *dire des mots de railleric*. Mais Mornac ſur la Loy 15. au Code *De Judiciis*, n'en peut pas demeurer d'accord avec luy ; & ſoutient, que comme les François ont fait *bazoge*, de *baſilica*. ils en ont auſſi fait *bazoche*. Et il aſſure enſuite, que ſon opinion a été approuvée par des hommes de grand ſavoir, tels que Pierre Pithou, Nicolas le Févre, Fauchet, & Antoine Loiſel : & par là il veut dire que *baſilica* ſignifie quelquefois *la maiſon*, *le Palais*, & *la Cour d'un Prince*. Nous en avons

formé *bazoche*, qui eſt proprement la Cour du Roy des jeunes Praticiens.

A B.

BEC. Ce mot nous eſt demeuré de l'ancienne Langue Gauloiſe. Suétone, dans la Vie de Vitellius, parlant de M. Antoine I. *Cui Toloſa nato cognomen in puerilia* Becco *fuerat* : *id valet* Gallinacei roſtrum. Où *Becco* eſt *bec de coq*. M^r. de Saumaiſe ſur Tertullien *De Pallio*, pag. 70. *Roſtrata*, *pœna ſunt regalia*. *Hæ dicebantur* & *pœna*. *Unde* vox beccum, *pro cornu roſtro* : *quod vocabulum Gallicum eſſe ſcribit Suetonius*. *Galleram forſaſſe Maſſilienſium*, *qui à Græcis accepere* : *nam* & *Græci loquebantur*. *Nec magis ſunt Gallica illa vox*, *quàm* ſagum, reno, braca, bulga, petoritum, *quæ Gallicas volunt eſſe*, *cùm pure Græca fuerint*. *de qua re nos alibi*.

BEDEAU. C'étoit anciennement une eſpéce de Sergens qui ſeſoient les exploits de Juſtice en toute ſorte de Cours, tant ſouveraines que ſubalternes : bien que Fauchet ait écrit, ſans fondement, qu'ils ſervoient aux Juſtices ſubalternes, de même que font les Sergens aux Royales. Les Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Regiam Majeſtatem*. liv 4. chap. 14 *Adveniente die quindenæ*, *pars proſequens comparet in Curia*, & *petat partem ſuam* ; & *faciat eam vocari per Bedellum*, *ter vel quater ad minus*. Les Ordonnances du même Royaume, intitulées *Leges Burgorum*, chap. 61. *Si autem citatus fuerit à Bedello ſuo coram idoneis teſtibus*, & *non venerit ad Curiam Domini Regis*. Car chaque ville avoit ſes Bedeaux. La même, au chap. 112. *Omnis citatio in Burgo debet fieri per Bedellum Burgi*. Toutefois on les trouve ſouvent diſtingués des Sergens. Les Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Iter Camerarii*, chap. 5. dont le titre eſt *De Servientibus*, *vel Bedellis calumniandis*. Le Traité des Vertus & des Vices : *Li quins eſt li pechiés des Baillis* & *des Prevos*, & *des Bedeaux*, & *des Sergens*, *qui accuſent* & *qui chalongent les pouvres gens*. L'Ordonnance de S. Louis, rapportée par le Sire de Joinville: *Nous defendons auſſi que Baillif*, *Prevoſt*, *ne autre*, *ne tiennent trop grand nombre de Sergens*, *ne de Bedeaux*, *en façon que le commun peuple en ſoit grevé*. Leurs charges ſe trouvent maintenant confondues avec celles des Huiſſiers & des Sergens : leur nom étant ſeulement demeuré aux Officiers des Univerſités, qui, avec des maſſes d'argent, marchent par honneur devant les Docteurs Régens & Profeſſeurs publics. Ce qui me porte à croire, que c'étoient les anciens Sergeans, que les anciennes Coutumes appellent *Sergens à verge*, & *à maſſe d'argent* ; & *Sergens Bâtonniers*. Fauchet s'eſt imaginé que les Bedeaux étoient ceux-là mêmes que nos anciens Hiſtoriens appeloient *Bidaux*. Mais je ſeray voir cy-aprés ce que c'étoit que *Bidaux*, & d'où ce mot tiroit ſon origine. Car pour celui de *Bedellus*, il y a une Gloſe marginale ſur le chap. 5. des Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Iter Camerarii*, qui a remarqué qu'il étoit dit, *quaſi pedellus*, à pedo, *hoc eſt baculo*, *præſertim paſtorali*. Car j'ay déja dit que les Bedeaux devoient être de ces Sergens qu'on appeloit *Sergens Bâtonniers*.

BEFFROY. C'eſt ainſi qu'on appelle une tour, & une Echauguette, où une ſentinelle fait le guet pour avertir ceux de la Ville de ce qu'elle peut découvrir, & leur donnet, en cas de beſoin, l'effroy & l'alarme, par le ſon d'une cloche. Ce qui a porté R. Etienne à croire qu'il eſt ainſi appelé, comme qui diroit *bis effroy*. Le Sire de Joinville en la Vie de S. Louis, l'appelle *bafroy*. *Et pour garder*, dit-il, *ceux qui ſeſoient ladite chauſſée* ; *il fit faire deux bafroys*, *qu'on appelle* chats, chatels. Guillaume le Breton liv. 2. de ſa Philippide, l'appelle *belfragium*.

Cratibus & ligni rudibus Belfragia ſurgunt,
Turribus alta magis, & *moenibus* ; *unde valerent*
Agmina miſſilibus, *teloſque ambuſtibet*, *uti* :
Detectaſque hoſtes facili proſternere jactu.

Et au livre 7.

Parte alia turres, *quibus eſt* Belfragia *nomen*,
Roboribus crudis compacta, *atque arbore multa*.
Intactis delabra ; *ruditer quibus aſcia ſolos*

Digitized by Google

Abscederat ramus : sic educuntur, ut usque
Aëra sub medium longo volumine tendant.
Tic delcat murus illis depressior esse.

Où l'on voit clairement, que c'étoit une grande machine de bois, que les assiegeans élevoient, en forme de tour, pour battre les ennemis en ruine, & les empêcher de deffendre leurs murailles. Que si cet Auteur les appelle *Belfragia* ; ce n'eſt que pour rendre le mot plus doux à l'oreille, & le faire facilement entrer dans le vers. Car le vray nom de cette machine étoit *Berfredum*. Orderic Vital liv. 5. de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique : *Ingentem machinam, quam* Berfredum *vocitant, contra munitionem erexit, & copiosè bellicis apparatibus instruxit.* Et pour être plainement inſtruit dans l'une & l'autre de ces deux vérités, il ne faut que lire Froiſſart, volume 1. chap. 100. *Les Anglois qui seoient devant la Reole, & qui y furent plus de neuf sepmaines, avoient fait charpenter deux Beffroys de gros mesriem, à trois eſtages, & feant chacun beffroy sur quatre roulles : & eſtoient ces Beffroys devans la ville, tout couverts de cuir boully, pour deffendre du feu & du traict : & avoit en chacun eſtage cent Archers.* Enguerrand de Monſtrelet vol. 2. *Après qu'ils eurent garny le Beffroy, pour sonner la grand'cloche de la ville.* Et pour faire voir qu'on ſe ſervoit anciennement de ces grandes machines pour faire les approches des murailles, il ne faut que lire l'Hiſtoire de Gueſclin chap. 6. *Et avoit fait faire un grand Beffroy de bois, moult haut, lequel ils firent trainer ſur roues, juſques près du foſſé.* Les Coutumes Locales d'Amiens l'expliquent encore plus clairement art. 19. *Au ſon de la cloche du Beffroy.*

BEGUIN, EMBEGUINE'. *Beguin* eſt proprement ce bandeau de toile dont on couvre le front des petits enfans : ainſi appelé, parceque les Religieuſes, anciennement appelées *Beguines*, s'en ſervoient, comme elles font encore. Il ſe peut aiſément vérifier par pluſieurs lieux des Auteurs qui ont écrit depuis 400. ans : Et ſur tout par le chap 25. du liv. 2. des Hiſtoires Mémotables de Céſaire, Moine de Heiſterbach, où *Begina* ſignifie *Religieuſes*. Ce nom leur fut donné à cauſe d'un grand homme de bien, nommé *Lambert le Bégue*, qui pas ſes exhortations porta grand nombre de femmes & de filles à faire vœu de chaſteté, leſquelles pour cette raiſon furent appelées *Beguines*, comme témoigne Ægidius Aureæ vallis Monachus : chap. 51. de l'Hiſtoire des Eveſques de Liége. Voicy ſes paroles : *Suscitavit Deus Spiritum ſanctè cujuſdam Sacerdotis, viri Religioſi, qui* Lambertus le Begue, *quia balbus erat*, de Sancto Chriſtophoro *dicebatur : à cujus cognomine mulieres & puellæ, quæ caſtè vivere proponunt*, Beguines *Gallicè cognominantur ; quia ipſe primus exiſtit, qui eis pramium caſtitatis verbo & exemplo prædicavit.* De cette ſorte de Religieuſes, toutes les autres, de quelque Ordre qu'elles fuſſent, furent appelées *Beguines* : d'où vient le verbe *embeguiner*, c'eſt-à-dire, perſuader avec cajollerie ; qui ſe dit maintenant de toute ſorte de gens, mais qui du commencement ne s'entendoit que des filles qui ſe laiſſoient porter à prendre le beguin, c'eſt-à-dire, à ſe faire Religieuſes. Apres que Lambert le Bégue, par ſes beaux diſcours & exemples, ut induit beaucoup de filles à renoncer au monde en prenant le voile, & en retranchant de leurs habits ce grand luxe, un autre grand Prédicateur, appelé *Frére Thomas*, ut enſuite aſſés d'autorité ſur l'eſprit des femmes mondaines, pour les obliger à renoncer à cette pompe & ſuperfluité d'habits, comme nous apprent Enguerrand de Monſtrelet volume 2. *Par les exhortations d'un Prédicateur, nommé* Frére Thomas, *les femmes ſe diſpoſerent à mettre jus leurs atours ; & prindrent autres tels & ſemblables, que portoient femmes de beguinage.*

BELIER. Joachim Périon veut que ce mot ſoit formé d'*aries* : je ne ſay pourquoy. Car il y a bien plus d'apparence de dire qu'il eſt ainſi appelé, de ſa façon de crier, que nous appelons *bêler*, & le Latin *balatus*.

BELITRE. C'eſt un mot d'injure & de mépris. Joſeph De l'Eſcale, ſur ces mots de Varron liv. 2. chap. 5. *Videbo jam vos balatrones, & hinc afferam meum ovium & flagra*, le fait venir du mot *balatro*, par lequel les Romains entendoient un homme vil, abject, & de neant ; parcequ'ils appeloient *balatrones*, la boue des rues, & les rogneures des vieux ſouliers. Feſtus : Balarrones, *& blatras, bullas luti ex vianibus : aut quod de calceamentorum ſoleis erabitur, appellabant.* Porphyrion, ſur ce lieu d'Horace, *mendici, mimæ, balathrones*, entent par ce mot, ceux que l'excés de parler rent mépriſables ; qu'il veut être ainſi appelés, *à balatu & vaniloquentia.* Toutefois Joſeph de l'Eſcale, ſous prexexte qu'il ſe lit dans Lucréce,

Aufer abhinc lachrimas, baratro, compeſce querelas,

tient qu'ils furent premiérement appelés *baratrones, tanquam*, dit-il, *dignos qui in baratbrum conjeverentur ex conſuetudine Athenienſium, qui malefices in baratbrum conjecrant.* R. Etienne, dans un petit Recœuil des noms des herbes & des arbres, appelle du nom de *blitram*, un porreau rouge. *Ea herba eſt inſulſa & inutilis : unde* meretrix Blitea *apud Plautum in Truculento. Galli vocem ſuam, quâ inutiles homines blitres appellant, hinc deduxiſſe videntur. Feſtus* Blitrum, *à Græca voce βλιτὸς, deducit.* Charle Etienne dans ſon *De Re Hortenſi* : Blitrum, *olus omnium inſipidiſſimum & ſaturnus : unde vulgò rudes & inutiles blitros appellamus* ; blitres.

BERCAIL. Troupeau de brebis. Du Latin *vervex*, qui ſignifie *un belier*, on a fait le Latin-barbare *berbix* ; d'où nous avons fait *brebis*. De *berbix* on a fait *berbical*, d'où nous avons formé *bercail*. Voyez plus bas ſur le mot *berger*.

BERENGER. C'eſt un mot Alleman, qui ſignifie un parc d'ours, où celuy qui les dompte les met. Pontius Heuterus, dans ſon Traité intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexûs hominum, Germanica originis* : Berengard, berengarius, *ſeptum urſorum : eorumque domitor.*

BERGAMOTTE. C'eſt une eſpéce de poire qui a pris ſon nom de Bergame en Italie, d'où elle fut apporté en France par Ch Etienne dans ſon livre intitulé *Seminarium*, dit qu'à peine de ſon tems on commença d'en planter les arbres en France.

BERGER. Encore-que, ſelon la commune opinion, ce mot ſoit formé de *berg*, qui en Alleman ſignifie *montagne* ; parceque les bergers ménent paître leurs troupeaux dans les montagnes : je tiens pourtant qu'il vient de *berbicarius*, ou *berbigarius*, formé de *berbix*, qui ſignifie *une brebis*. La Loy des Allemans tit. 98. paragraphe 3. *Et quod de Berbicario, Stotario. & Vaccario ſit.* Où Lindeburgius dans les Notes, ou Diverſes Leçons qu'il a fait imprimer devant ſon Gloſſaire ſur les Loix Barbares, dit que dans l'édition d'Allemagne il y a *berbigario* : d'où ſans doute nous avons fait *berger* ; qui eſt proprement *un Paſteur de brebis* ; comme de *Vicarius* on a fait *Vergnier*.

BERNARD. Ce nom nous a été apporté des Langues Septentrionales : & ſignifie en Alleman *courage & force d'ours*. Pontius Heuterus, dans ſon Traité intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexûs hominum, Germanica originis* : Berenhard, Bernardus ; *Cor, animus urſinus.* Et un Auteur ſans nom, qui eſt dans un Recœuil d'anciens Hiſtoriens Allemans : Bernhart, *robur urſi.*

BESANT. C'eſt une ancienne monnoye de Conſtantinople : ainſi appelée de l'ancien nom de cette ville, qui étoit *Biſantium*. Orderic Vital. liv. 9. *Panis paximatius, & permodicus ; ſiquando inveniebatur, Biſantio comparabatur.* Guibertus Abbas, dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem liv. 4. *Otto Biſantenum pretio, quos ibi* purpuratos *vocitant.* Mais cet Auteur s'eſt trompé, en croyant que les Beſans étoient ainſi appelés à Conſtantinople, par la reſſemblance de ce mot avec *πορφυρος*, qui étoit de nom de cette monnoye, & que nos François, au rapport de Ville-Hardouin, appeloient *perpres*. En Armoiries on appelle *beſans*, les ronds faits de metal, que la Nobleſſe Françoiſe, qui avoit porté les armes ſous les Empereurs de Conſtantinople, & dont la ſolde avoit été payée en beſans, commença de prendre pour armes. Car on ſait que les Empereurs de Conſtantinople avoient des François à la ſolde, dont le Capitaine étoit même

Digitized by Google

appelé, à la mode des François, *Connétable*. O' *Μισαι Κονσοσιαδαι*, se trouve dans Curopalata.

BEURRE. Il est croyable que nous l'avons formé de *butyrum*, par contraction Toutefois parcequ'en plusieurs lieux le beurre est de couleur rousse & jaunâtre, je ne say si je dois asſurer qu'il vient de *burrum*. Festus : Burrum *dicebant Antiqui, quod nunc dicimus* luſcum. Et de fait, *burranica potio* étoit une potion compoſée de lait. Le même Festus : Burranica potio *appellatur, lacte commixtum : à ruſo colore quem* burrum *vocant*.

BICHE De *bi*, qui est, au Dialecte Attique, comme témoigne Suidas, la voix des brebis ; a été formé *βιον*, qui selon Hesychius signifie tantoſt *brebis*, tantoſt *chévre* : d'où dans la moyenne Latinité on a tité, à mon avis, *bica* : qu'on a pris proprement pour la femelle des cerfs. C'est pourquoy M^r. de Saumaiſe dit que dans le Concile d'Auxerre, où l'on lit ordinairement *vitula & cervulo*, il faut lire *bicula*. Et *de bica* nous avons avons fait *biche*.

BIDAUTS. C'étoit une eſpéce de Gens de guerre dont Froiſſart fait mention en beaucoup d'endroits. Vol. 2. chap. 63. *Et pouvoient eſtre environ ſix bannieres & deux cens bacinets, & ſix cens Bidaux, tous à pied.* Et chap. 104. *Là avoit grand foiſon de bidaux & de gens du pais mal payés.* Et chap. 121. *Genevois, Vidaus ; & Arbalestriers.* Ils étoient auſſi appelés *Bidaris, à hinis dardis* ; parcequ'ils étoient armés de deux dards ou javelots. Joannes Hocſemius, *De Geſtis Pontificum Leodienſium*, liv. 1. chap. 24. *Conduxerat namque quoſdam Bidarios* : à binis, quæ *portant miſſilia, dictos : quos Iſidorus, non* milites, *ſed* velites, *à* volitando, *vocatos inſinuat.*

BIERE C'eſt une boiſſon dont on ſe ſert en pluſieurs endroits du Royaume, & de l'Europe. Les François ſur tout, la font avec de l'orge & de l'avoine, & les autres avec du froment : & tous y ajoutent, ou la fleur, ou la graine du houblon. Hainſmensfeld Goldaſt nous donne deux étymologies de ce mot : l'une, de l'Hébreu *ber*, qui ſignifie *froment* ; l'autre de *biren* qui ſignifie en Alleman *porter* : ce qui témoigne que les Allemans font quelquefois entrer la poire en la compoſition de ce breuvage. Goropius liv. 5. *Originum Antuerpianarum*, dit que ce mot vient du Flamand *bier*, qui ſignifie *rendre honneur* : parce que, dit-il, les Flamans ont de coutume de preſenter à boire à ceux qu'ils veulent honorer.

BIERE'. C'eſt ſur quoy on porte les morts à la la ſépulture. Goropius liv. 4. *Originum Antuerpianarum*, dit que tout ainſi que cela eſt appelé en Latin *feretrum à ferendo*, il eſt auſſi appelé en Flamand *bory*, du verbe *ber* qui ſignifie *porter*.

BIGARRE'. Il ſemble être formé de *varieguins*. Mais il y a bien plus d'apparence de le dériver d'une façon d'habits appelée *veſtis bigerica*, dont Sulpitius Severus, en la Vie de S. Martin livre 3. dialog. 2. fait mention. *E proximis tabernis*, dit-il, *bigericum veſtem, brevem, atque hiſpidam, quinque comparatam argenteis, rapit ; atque ad Martini pedes tratus apponit.* Cette ſorte d'habits, ou plutoſt d'étoffe, étoit ainſi appelée, parce qu'elle étoit en uſage parmy les peuples appelés *Bigerri*, qui ſont maintenant ceux de Bear, qui, pour être veſtus d'ordinaire d'une étoffe groſſiére & velue, ſont appelés *pelliti* par Paulinus, en des vers qu'il adreſſe au Poëte Auſone.

Dignaque pellitis habitat deſerta Bigerris.

En-effet, le menu peuple de Bear ſe ſert encore de cette ſorte d'habits, que nous appelons *Cappes de Bear*, dont il s'en voit quantité, qui ſont d'une étoffe groſſiere & velue, & avec cela bigarée de diverſes couleurs. Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, ſous pretexte qu'en quelque édition on lit *biberrica*, au-lieu de *bigerica*, dans le paſſage de Sulpitius Severus, s'eſt perſuadé que c'eſt la vraye leçon ; & veut que le mot *bigerica* ſignifie ſeulement *velu*, parcequ'en Alleman *harich* & *haarich*, ſignifient *velu*.

BIGLE. Qui a les yeux tellement tournés, que lorſqu'il regarde d'un côté, il ſemble addreſſer ſa vûe d'un autre. Comme nous avons fait *avengle d'abocculus*, ou *abocellus* : nous avons auſſi fait *bigle* de *biocculus* ; comme s'il avoit deux regards différens. Le Latin l'appelle *ſtrabo* & *paſtus* : l'Italien *guercio* : en Languedoc *guerbé*, du Latin-barbare *guelcus*. Joannes Januenſis in *Catholico* : Pætus, *id eſt, guelcus, ſtrabo.*

BIGOT. Les Hypocrites ; & ceux qui couvrent leurs vices des apparences d'une dévotion extérieure ; pourroient être ainſi appelés, du mot Allemand *bigot*, qui ſignifie *par Dieu* ; parceque telles Gens ont d'ordinaire le nom de Dieu en la bouche. Une ancienne Chronique, extraite de la Bibliothéque de M^r. de Thou, & rapportée par André du Cheſne dans ſon Recœuil des Anciens Hiſtoriens de France, raconte que Rollon étant conſeillé par les ſiens de baiſer les piés à Charles, petit fils de Charles le Chauve, en reconnoiſſance de ce qu'il luy donnoit le Duché de Normandie & ſa fille Giſle en mariage, refuſa de le faire, diſant en ſa Langue *ne ſe bigot : quaſi, non de par Dieu.* Dequoy le Roy les Courtiſans s'étant mocqués luy donnerent le ſoubriquet de *Bigot* ; d'où vient que les Normans ont été depuis appelés *Bigots. Rex verò*, dit la Chronique, *& ſus illum deridentes & ſermonem ejus corrupte referentes, illum vocaverunt* Bigoth, *unde & Normanni adhuc* Bigothi *dicuntur.* L'ancien Roman de Girard de Rouſſillon, écrit en langue Provençale fait mention d'un peuple appelé *Bigots*, lequel il joint avec ceux de l'Aquitaine & de la Gaule Narbonnoiſe :

Bigot, e Provenzal, e Rovergnes.
E Baſcle, & Gaſco, & Beraales.

Et en un autre endroit :

Bigot e Provenzal vengon oſſems.

Ce qui ne peut être entendu des Normans, mais bien des peuples du Bas-Languedoc, qui étoient anciennement appelés *Gots* ou *Wiſigots* : de ſorte qu'il y a apparence que *bigot* eſt un nom formé par contraction de *Wiſigots*, & qu'il a été depuis appliqué aux hypocrites ; dautant que les Wiſigots étant héretiques Ariens, n'étoient Religieux qu'en apparence Quoyqu'il en ſoit, le dernier vers de ce Roman, feſant marcher enſemble les Bigots & les Provençaux, témoigne que c'étoient deux peuples voiſins. Et pour faire voir que le mot de *bigot* a été appliqué aux hypocrites, & à ceux qui n'ont que l'apparence de pieté & de dévotion, il ne faut que jetter les yeux ſur l'Hiſtoire de Louis XI. ou Chronique Scandaleuſe, pour y lire qu'aprés que le Roy Louis XI. eut ſenti defaillir ſes forces, il fit venir grand nombre de bigots & gens de dévotion, comme Hermites, & ſaintes Creatures ; pour, dit l'Auteur, ſans ceſſe prier à Dieu qu'il permit qu'il n'en mourût point.

BILLET. BILLETTE. C'eſt un écrit compris dans un peu de papier : en Latin *libellus*. Meurſius en ſon Gloſſaire Grec-barbare : *βίλλος, liber.* Ce mot eſt ſans doute formé, par contraction, de *βίβλος*, qui ſignifie *livre*. En Armoiries on appelle *billettes*, des petits cartés longs, qui repréſentent la figure d'un billet de papier.

BISCUIT. Le pain qu'on fait pour l'uſage des navires, *nauticus panis*. Il eſt ſans doute qu'il a été ainſi appelé, de *biſcoctum*, c'eſt-à-dire, *deux fois cuit*. Les Grecs l'appellerent *ἄρτος δίπυρος*, c'eſt-à-dire, *pain qui a été remis dans le feu*. Pline liv. 22. chap. 25. *Vetus aut nauticus panis, tuſus, atque ſterum coctus, ſiſtit alvum.* Heſychius : *Δίπυρος ἄρτος*, *il in d'over qu ἐπέμφιτο.* Cette ſorte de pain ſe trouve auſſi dans Pauſanias. Et *paximacium*. Suidas : *μαξαμιὰ, ὁ δίπυρος ἄρτος.* Caſſianus Coll. 21. cap. 19. *Cujus aquoſiſſimum modum in duobus paximaciis ſtatuerunt, quos parvuloſ panes vix libra unius pondus habere certiſſimum eſt.* Il ſe trouve auſſi appelé *paximus*, & *paximas*. Orderic Vital liv. 9. parlant de notre armée à Antioche : *Multi expiraverunt fame ; panis paximanus, & parmodicus, ſi quando inveniebatur, bizantio comparabatur.*

BISE. Olaüs Magnus liv. 1. de l'Hiſtoire de Septentrion, raconte que les vents y ſont tellement impétueux, que leurs tourbillons enlévent les hommes de deſſus les chevaux, ſouſlévent les cailloux, comme ſi ce n'étoit que du ſable, & arrachent les toits des maiſons, & les emportent bien loin. Ce vent de Nort a été appelé *biſe*, qui ſignifie *tourbillon*, en ancienne

langue

Digitized by Google

langue Teudisque. Le Glossaire que Juste Lipse a recueilli d'un ancien Pseautier, & qu'il rapporte en la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas* : *Bisa, turbo, ut Gallis* vent de blaire.

BLAFARD. *Du teint blafard*, c'est-à-dire, *pâle & de couleur effacée*. Joachim Perion *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, le dérive de φωφαρὸς, qui signifie *obscur & noir*. Je ne say s'il y auroit raison de dire qu'il vint de βλάψαρος, qui signifie *la paupiere* : parcequ'aux personnes malades, & sur tout aux femmes, lorsqu'elles ont le teint effacé, ce deffaut paroist, particulierement aux paupieres qui en paroissent plombées & de couleur livide.

BLÂMER : BLÂME. Ces mots viennent de *blasphemare* & *blasphemia* : comme l'on peut juger par une infinité de lieux, où ils signifient *blâmer & blâme*. Aymoinus Monachus liv. 4. chap. 35. *Tantummodo blasphemabatur à pluribus, quòd effet avaritia deditus.* Dudo, *De Moribus & Actis Normanorum*, liv. 2. *Me pro nihilo duxistis, quando pretium sine me inchoastis : blasphemabor à cunctis gentibus qua audistura sunt hos eventus.* Le même, livre 3. *precor ut ernst me, aliqua sophismata, à blasphemia hujus removeris.* Je trouve aussi dans un vieux Glossaire ; *blasphemare, id est, reprehendere, detrahere, vituperare* : Et en un autre endroit du même Glossaire : *blasphemia.* Enguerrand de Monstrelet vol. 2. *Pour le blasphême qu'on pourroit avoir des parlers du monde.*

BLANC. Jules Cæsar Scaliger, contre Cardan Exercit. 345. 11. croit que ce mot vient de ϕλαξ, qui signifie *languissant & foible* : parceque toutes choses blanches sont d'ordinaire foibles. *Vulgus*, dit-il, *album dicit* blanc : *quòd à Græco est languidum significante. Sanè umbratilem colorem sic primùm à militibus exprobratum puto. vox est pervulgata* ϕλαξ. *Theophrastus in 3°.* De causis, *alba omnia putat imbecilliora.*

BLE. En Languedoc & en Gascogne, on dit *blad* ; parceque de toutes les herbes, il n'y en a point dont le germe soit plus nécessaire à la vie de l'homme. Il y a raison de croire que ce mot tire son origine de βλαστὸς, ou βλάστη, qui signifie *le germe & la naissance des herbes*. Et de fait, encore les Allemans appellent *blatt*, la feuille des plantes : les Flamans *bladt* ; & *bladeren*, produire des feuilles.

BLEU. Mr. de Saumaise sur Tertullien *De Pallio* : *Conchylii porrò coloris Plinius tres facit gradus : quorum vegetissimus, qui in viola serotina cernitur ; minus vegetus & saturatus, qualis in malvæ flore : omnium dilutissimus in heliotropio, cujus flos cæruleus est. hunc colorem vulgò blutum vocamus, quasi ablutum vel dilutum, & sanè cæruleus color, quem Graci* κυανοῦν *vocant, nihil aliud est quàm purpura dilutior & pallidior.* Joannes Goropius Becanus *Origin. Antverp.* lib. 6. Blaw, *quo cæruleus, non saturatus & cæsius color significatur.*

BLOQUER On dit *qu'une ville est bloquée*, quand les ennemis se sont fi bien retranchés tout autour, qu'il n'y peut rien entrer. Ce verbe est formé de *blocail*, qui signifie certaine matiere dont on feroit les clostures des maisons & des jardins ; que quelques-uns croyent être le moillon, bien qu'il en soit distingué dans la Coutume d'Amiens, art. 35. *Un chacun doit clorre suffisante de pierres, brique, blocail, moillon, ou pallis, de sept pieds de hauteur pour le moins.*

BLUTER. Parcequ'en secouant le bluteau il se vuide insensiblement. Ce verbe a été pris de *blutare*, ancien verbe barbare, qui signifie *vuider*. Aux Loix des Lombards, liv. 1. chap. 26. *Si quis casam cujuscumque blutaverit, aut res eorum tulerit :* où la Glose a remarqué ; *blutaverit, evacuaverit.*

BOCAL. C'est un vase de verre qui a le goulet étroit. Il vient de *boccola*, qui signifie un *vase* ou *gobelet*. La Glose : *boccola, εἶδος ἀγγείου.* Il est ainsi appelé, de *bucca*, ou, comme prononce l'Italien, *bocca*.

BOIDIE. Trahison, tromperie, finesse. Le Roman de Guillaume au court nés :

Por ce te vous monstrer que tu as foy mentie.
Vers ton seignor as fait trahison & boidie.

Herman de Valenciennes au Roman de la Bible, parlant de Rachel, lorsqu'elle déguisa Jacob pour luy faire donner la bénédiction plustost qu'à Esaü :

A donc se pourpensa d'une molt grand boidie.

Par là on voit assés que Pasquier s'est trompé, en expliquant *boidie* par *vue*, dans les vers de Thibaut Comte de Champagne.

BOIS. En Languedoc *bosc*. Il vient du verbe βόσκειν, qui signifie *paître* : parceque les bois servent de pâturages. Nous appelons aussi *bois*, les bûches & les fagots qu'on coupe pour brûler. Les Loix d'Ecosse, intitulées *Regiam Majestatem* : *Cum plaustro vel cum equo aportando boscum.* Leges Burgorum, cap. 38. *Quæ portant boscum, turbas, vel petas, ad vendendum.*

BOISER. Il signifie *trahir, tromper*. Le Roman de Guillaume au court nés, au Couronnement de Louis, introduisant Charlemagne qui donne à Louis le Debonnaire des préceptes pour bien régir ses Etats :

Que si tu veux il t'aura grand mestier
Que de vilain ne faces conseiller,
Filh à Prevost ny de fils avoier :
Ils boiseroient à petit per loyer.

Et en un autre endroit :

Enfs doit l'on traitor ioffiser,
Qui son seignor voult trahir & boiser.

BOISTE. De *bostus*. Le Comte S. Everard, mary de Gisle, fille de Louis le Debonnaire, dans son Testament, qui se voit au Code *Donationum piarum* d'Aubertus Miræus : *De paramento Capella nostra, bustemo crisallinum cum Reliquiis legavit.*

BOITER. Clocher : Lat. *claudicare*. Nous appelons *emboiture*, la jointure des os : & nous disons qu'*un os est déboité*, quand il est sorti de son lieu, & comme l'on dit, disloqué. C'est pourquoy nous appelons *boiter*, l'action de celuy qui a difficulté de marcher, lorsqu'un os du pié ou du genoüil s'est déboité : si ce n'est qu'on veuille dire, que *boiter* vient de l'ancien verbe Latin *betere* ou *bitere*, qui signifie *marcher*. Pacuvius, dans Nonius Marcellus : *Vos hinc defensum patriam in pugnam betite.* Plaute dans son *Curculio*, Acte 1. Scene 2. *si illa ad me betet.*

BONACE. Tertullien *De Pallio* : *Sic & marisidei infamis, dum & flabris aquè mutantibus, de tranquillo probum, de illustris temperatum, & extemplo de detinanis inquietum. Probum, bonum* interpretatur Salmasius, qui & alicubi se legisse addit *bonum mare* & *faventes ventos* : unde air derivatum *bonace*.

BON CHRETIEN. Les poires de bon-chretien, comme écrit Ch. Etienne dans son Traitté des Arbres, intitulé *Seminarium*, furent apportées de la Campagne d'Italie à Naples, du tems que le Roy Charles VIII. y étoit. Il y en a qui tiennent qu'elles ont pris ce nom de S. François de Paule, qu'on appeloit de son tems *le bon homme*, & *le bon Chretien* : parceque ce fut luy qui le premier ur le soin d'en faire apporter l'aibre.

BONNET. C'étoit certain drap, dont on fesoit des chapeaux, ou habillemens de teste, qui en ont retenu le nom, & qui ont été appelés *bonnets* : de-même que nous appelons d'ordinaire *Castors*, les chapeaux qui sont faits de poil de castor. Le Roman de Guillaume au court nés, dans le Charroy de Nismes :

Un chapel, & de bonnet, en sa teste.

Guillaume de Nangis en la Vie de S. Louis : *Ab illo tempore nunquàm indutus est sqarleto, vel panno viridi, seu bonneta.*

BORDEL. Ces femmes débauchées, qui vendent à vil prix l'usage de leurs corps, ont de tout tems accoutumé de loger dans des cabanes ou petites maisons. Il est dit dans le livre 4. chap. 25. du livre des Rois, que Josias, purgeant le Temple des abominations que l'idolatrie y avoit introduites, fit abatre le petit logis des ruffiens & des femmes débauchées : *Destruxit quoque adiculas effeminatorum, quæ erant in domo domini : pro quibus mulieres texebant quasi domunculas lucri.* Où De Lyra explique *domunculas lucri*, par *cortinas ad faciendum prostibula in luco.* Anciennement à Rome les femmes perdues se tenoient aussi dans de petits logemens, en un lieu appelé *fusbura*, proche des murs de la ville : & sous des lieux voutés, appelés *fornices* : d'où vient le mot *fornication*. Elles se tenoient dans des étables, d'où elles furent appelées *prostibula*. Nonius Marcellus : *prosti-*

Digitized by Google

bulum, quòd ante flabulum flet, quæstûs nocturni ac diurni grasid. De là vient qu'on appelle un lieu infames *Bordel*, qui signifie proprement *une petite maison*. L'Auteur de l'Hiſtoire des Normans, liv. 7. chap. 14. dit que *domunculæ & bordellum*, ſont ſynonimes : car parlant d'un homme nommé *Sorengus*, qui fut de nuit inveſti dans une petite maiſon par un Gentilhomme nommé *Richard de Sainte Scolaſtique : Protinus*, dit-il, *quidam miles potens, nomine* Richardus de S. Scolaſtica, *cujus terram devaſtaverat, domunculam circumdedit cum ſua familia. Sorengus verò expergefactus de bordello exiit.* Jean de Meun, au Roman de la Roſe, appelle auſſi *bordels*, les cabanes des bergers.

Couvertes eſtoient de geneſtes,
De feuilles & de rameaux,
Leurs bordels & leurs hameaux.

Et dans les Annales Anciennes, en la Deſcription d'un Siége par Charlemagne, les huttes des ſoldats ſont appelées *bordæres. Eodem anno vernì tempore obſedit dominus Rex Carolus Herifburgo, & Franci ſedebant in eyrum per bordereſ.* Cet anciennement en France les petites maiſons champêtres étoient appelées *bordes*. L'Hiſtoire de Gueſclin chap. 46. *Et bouſèrent le feu par tout, qu'il ne demeura en eſtat borde ne maiſon.* D'où vient le mot de *bordelage*, qui ſignifie certain droit que payoient les maiſons champêtres, & les terres qui en dépendoient.

BORNE. Limite. Nos Anciens François diſoient *bonne*. Les Anciennes Coutumes de Paris liv. 21. au Titre *De faire bonnage*, ou *De faire partie ſans jouiſſiſſe : Se freres Conſtumiers partiſſoient enſemble, il pervenoit bien ſaigmier lor parties de piez ou de pierres : car il ne pervoient mettre bonnes, ne ne devroient ſans jouiſſiſſe : & ſe il y mettoient bonnes ſans jouiſſiſſe, il en faroient l'amende à la jouiſſiſſe. de chaſcune bonne 60. ſols.* Rodulphus Glaber liv. 2. chap. 10. *Multis ibi limites, quos alii bonnas nominant, furtim evagus verunus agrorum.* Jean de Meun, au Roman de la Roſe :

Les terres enſemble partirent,
Et au partir bonnes y mirent.

Ce mot vient de *Bunia*, qui ſignifie *un monceau de terre*. Les Gloſes : Bunia, *tumulus, collis* : parceque les Anciens marquoient les limites des champs par des monceaux de terre, appelés *bunnæ, & botontini.*

BOSSU. Il y en a qui le veulent dériver de *gibbeſus*, retranchant la premiere ſyllabe. Mais parceque *boſſe* ſignifie *enflure*, & que les hommes gras ont le ventre enflé & boſſu, je tiens qu'il vient du Latin-barbare *buſſus*, qui ſignifie *gras*. Le Gloſſaire d'Anſileubus : Buſſus, *pinguis obeſus*. Il eſt bien vray que dans les Gloſes qu'on attribue à Iſidore il y a *baſſus, pinguis obeſus*. Mais il eſt tout certain qu'il y faut lire *buſſus* : car dans le Gloſſaire d'Anſileubus il n'y peut avoir de faute dans l'écriture, parceque les mots de chaque lettre y ſont rangés ſelon l'ordre de la premiere ſyllabe ; ce qui n'eſt pas obſervé en celuy d'Iſidore.

BOTE. Quelques-uns le dérivent de *Bilma*, qui eſt une eſpéce de chauſſure, chez Suidas. Mais Mathias Martinius, dans ſon *Lexicon Philelegicum*, croit que ce mot vient de *wilin*, qui ſignifie une eſpéce de bouteille ou de flacon ; parceque les botes ſont des chauſſures longues & larges faites à la façon des bouteilles ou flacons de cuir. Anciennement les botes étoient proprement de gros ſouliers en forme de brodequin, & qui couvroient une partie de la jambe ; dont les Moines ſe ſervoient ordinairement. Cæſarius Heiſterbachenſis liv. 7. de ſes *Hiſtoires Mémorables*, chap. 39. parlant des ſouliers d'un Moine, les appelle *botis. Mox per eundem nunnium boti viri Dei mittuntur.* A quoy il ajoute ces paroles, qui ſont voir clairement que c'étoient des ſouliers. *Eadem verò calceamenta, ob amorem beati viri in tantum venerebatur, ut in caſtro ſuo capellam ædificaret, atque eoſdem cothurnos ejus altari ligneo. Abbate noſtro preſente, includeret.* Le Roman de Guillaume au court nés, décrivant comme il fut fait Moine :

Guillaume ſirent de ſes dras depoiller,
Errant le font & laver & baigner :
Puis ſi le ſirent & vere & reogner,
Veſtir le ſirent & les botes chauſſer.

Après, il introduit Guillaume même, parlant de ſes botes & témoignant que c'étoient des ſouliers grands & larges :

Que ſera-je s'ils me tollent mes botes,
Qui ſont ſi grands que ès piés me ſabotent ?
A chaſcun pas les cuit perdre en l'enclojtre
Grand peor ai que nes perde en la voe.

Il n'y a pas long-tems que les botes dont on ſe ſert maintenant pour aller à cheval, ont été ainſi appelés : car je trouve qu'encore du régne de Charles VII. on les appeloit *bouſes*, & qu'on diſoit *bouſer*.. pour *boter*. Enguerrand de Monſtrelet vol. 3. *S'en alla bouſer & monter ſur un tres-bon cheval.* Joannes Januenſis *in Catholico* : Oſa, *quoddam genus calceamenti, ab* os oſſis *dicitur : quòd primum de cortis bovum oſa falta ſunt : & quamvis nunc ex alio genere ſiant, priſtinum tamen nomen retinent : unde* oſatus, *oſas habens* : oſare, *calciare.* De là vient le mot *bouſeaux.*

BOUC. De *buccus*. La Loy Salique Tit. 5. §. 3. *Si quis buccum furaverit, DC. den. culpabilis judicetur.* Dans Grégoire de Tours liv. 9. chap. 23. le boue eſt appelé *buccus elidus.*

BOUCHER. Il y a apparence qu'ils ſont ainſi appelés, parcequ'ils vendent la viande pour la bouche des hommes. Mais il ſemble d'ailleurs que ce mot eſt formé de *buzerius*, qui ſignifie même choſe. Au livre 39. *Conſtitutionum Sicularum vel Neapolitanarum : Buzerios autem, & piſcium venditores, qui vita humanis neceſſaria ſubminiſtrant.* Turnébe liv. 26. de ſes Adverſaires chap. 45. *Nos lanienibus à* bucca *nomen impoſuimus, & buccarios vocavimus.*

BOUCLE. Le Dictionnaire MS. de Jean de Garlandie, compoſé il y a plus de 500. ans : Piuſculatii *ſunt divites per piuſculas ſuas, & lingulas, & mordaculas.* Où la Gloſe, qui n'eſt guére moins ancienne que le texte, ajoute, *Piuſculatii, Gallicè* bouclers. Piuſculas, *Gallicè* boucles : *ab hoc nomine* piuſculus, la, lum ; *quod eſt.* aliquantulum plus. Lingulas *eſt diminutivum hujus nominis* lingua : *id eſt* ardillon. De ſorte que de là il n'eſt pas mal-aiſé de juger que par le changement de la lettre *P* en *B*, nous avons formé *boucle* de *piuſcula*. Dans Nicetas, en la Vie de l'Empereur Manuel au liv. 2. *Βυκλα* ſignifie *une boucle*. Mais Meurſius, dans ſon Gloſſaire Grec-barbare, tient que ce mot eſt purement François. *Βυκλα buccula, fibula : ex Gallico* boucle.

BOUCLIER. La partie du milieu des bouclicrs eſt appelée en Grec *ὀμφαλὸς*, c'eſt-à-dire *nombril* ; & en bon Latin *umbo*. Les Gloſes : *ὀμφαλὸς ὠνίδος, umbo* : & en Latin-barbare *buccula*. Un autre Gloſſaire : *Buccula, ὀμφαλὸς.* De ſorte que, comme *ὀμφαλὸς* dans Suidas, & *umbo* chez les Poëtes, ſignifient le bouclier tout entier, par métonymie, c'eſt-à-dire, prenant la partie pour le tout : de-même nous avons pris *buccula*, pour tout le bouclier, & nous en avons même formé le mot de *bouclier*. Meurſius en ſon Gloſſaire Grec-barbare, comme nous venons de voir, explique le mot *βυκλα*, par *buccula*. & *fibula* : & il rapporte enſuite ces lieux des Gloſes d'Iſidore : Angia, *ferrum bucula ſcuti.* Ancile, *ſcuti bucula.* Mais en ces deux ſens, *ancula* ne ſignifie point *boucle*, mais cette partie de l'Ecu, appelée *umbo*. & *ὀμφαλὸς.*

BOUGE. C'eſt une petite chambre, ou pour mieux dire, la décharge d'une plus grande chambre. Ce mot doit venir de l'ancien Teotiſque. Virus Amerbachius, dans ſes Notes ſur la Conſtitution de Charlemagne, dit que *bau*, en Alleman, ſignifie *édifier*. Et Iſaac Pontanus liv. 1. *de ſes Origines Françoiſes*, dit qu'en vieux Alleman *bo* ſignifie *habiter*, & *habitation* ; & qu'encore en Langue Danoiſe *boc* ſignifie *habiter.*

BOUGETTE. Une petite bourſe. Ce mot nous reſte de l'ancien Langage Gaulois. Feſtus : Bulgas *Galli ſacculos ſcorteos appellant.*

BOUGRE. Nos Anciens François au-lieu de *Bulgarie* & *Bulgare*. diſoient *Bougrie* & *Bougre*. Dans l'Hiſtoire du Maréchal de Ville-Hardouin liv. 6. Joanniſſa Roy de Valachie & de Bulgarie, eſt appelé *Roy de Blachie & Bougrie*. qui eſt une Province aſſés proche de Conſtantinople. *De là ſortirent une*

Digitized by Google

ssties d'Hérétiques, appelés Bougres, *desquels Matthieu Paris, en la vie de Henry III. Roy d'Angleterre parle en ces termes :* Circa dies autem illos invaluit Haretica pravitas eorum qui vulgariter dicuntur *Paterini & Bugari* ; de quorum erroribus malo tanto quam loqui : *& ajouta ensuite, que leur erreur a esté puissamment refutée par Frere Robert, de l'Ordre des Predicateurs, qui estoit surnommé* Bougie, *pour avoir autrefois fait profession de cette Heresie.* Dans le Livre intitulé *Li Establissement le Roy de France* liv. 1. cette Hérésie est nommée *Bougerie. So aucuns est soupçonnés de Bougerie, la Soustisse laye le doit panre, & envoyer à l'Evesque.* Et notez que le titre du chapitre est tel, *Do punir Mescreant & Hérite.* Froissart vol. 4. chap. 7. parlant de Betisach, Tresorier du Duc de Berry, qui fut brûlé à Besiers, & qui s'étoit accusé de ne croire point les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, & l'Immortalité de l'Ame, dit qu'il avoit confessé de sa volonté, sans contrainte, qu'il étoit Hérétique ; & qu'il avoit tenu depuis longtemps l'opinion de *Bougre.* Desortecque ceux qui ont dressé les Titres des chapitres de cet Auteur, se sont trompés, & ont mal à propos mis en celuy de ce chapitre, que Betisach avoit confessé qu'il étoit Hérétique & Sodomite. Car outre que dans tout le chapitre il ne se parle point de Sodomie, ce mot d'*opinion* témoigne assés que ce mot de *Bougre*, y est pris pour *Hérésie.* Il est bien vray qu'en ce tems icy le mot de *Bougre* signifie seulement *Sodomite :* & c'est parceque la Sodomie étoit l'une des abominations approuvées par cette sorte d'Hérétiques : & c'est pourquoy Mathieu Paris dit, *de quorum erroribus malo tacere quàm loqui.*

BOULE. Parcequ'en jouant on la jette, elle a été ainsi appelée, de Βαλλ, qui signifie *jet.* L'ancien Glossaire : Βαλὴ, *jactus, ictûs jaculatio, ictio, missio.* Les boulets de l'Artillerie sont ainsi appellés, parcequ'ils sont jettés.

BOULEVERSER. *Renverser sans-dessus-dessous.* Ce verbe devoit anciennement être du labourage, & signifier ce renversement de terre, que le coutre de la charue fait en labourant. Et depuis, par métaphore, on l'a entendu de toute sorte de renversement : car je tiens qu'il est formé de Βάλλ, qui signifie *gazon & motte de terre : & de verſare, ou vertere :* car aussi bien Virgile dit *vertere terram*, pour *arare. Bouleverſer* se peut aussi dire *renverſer :* comme une boule, laquelle se renverse sans-dessus-dessous, autant de fois qu'elle fait de tours.

BOUQUERAN, ou BOUQUESAN. Le *boucaſſin, bouqueran, ou treillis*, dont nous nous servons, est une étoffe de trop vil prix, pour me persuader que ce soit le *bouqueran* des Anciens, qu'ils mettent au rang des plus riches étoffes. Le Roman de Guillaume au Court nés, au Charroy de Nismes :

Sy glatons porte, tendeaux, & bouquesans,
Et escarlates, & vert, & pers vaillans.

Le Traité des Vertus & des Vices : *Les mauvais riches, qui ſe veſtent ſi ſouverainement, comme de très-fines bouqueranes, & de très-precieuſe pourpre.* Il est vraysemblable que c'étoit plutost le nom d'une couleur, que d'une étoffe, comme l'écarlate & la pourpre : aussi-bien les met-on ensemble dans les passages précedens. Du moins je trouve qu'il étoit touge. Le Roman de Guion de Tournai :

Quant la Dame loyt le ſang luy va muant,
Plus vermeille devint que drap de bouqueranz.

Peut-être étoit-ce une espéce de ratine : car l'épithéte de *très-fineſ* témoigne qu'il sentoit bon.

BOUQUET. Je croy qu'il est ainsi appelé, parceque, pour en flairer l'odeur, on la portte à la bouche : car en Languedoc & en Gascogne on dit *bouque*, pour *bouche ;* du latin *bucca.*

BOUQUIN. Nous appelons ainsi un vieux livre dont on ne tient plus de conte. H. Etienne croit que nous l'avons formé de *bouch*, qui en Allemau signifie *un livre de neant.*

BOURDE. Nons appelous ainsi un mensonge, une tromperie, & une chose qui semble être vraye & ne l'est pas. Ce mot, à mon avis, vient de ces combats qui se feſoient aux Tournois, où l'on se jouoit, bien qu'en apparence il semblaſt qu'on se battit tout-de-bon : & cela s'appelloit vulgairement *burdare.* La Charte de Henri III. Roy d'Angleterre, intitulée *Brevæ Regis. ſive Mandatum, ſuper Juratis, ad arma*, qu'on voit à la fin de l'Hiſtoire de Mathieu Paris, de la derniere édition : *quòd nulli conveniant ad turnandum, vel burdandum, vel aliàs quaſcunque adventuras.* Nos anciens François appelerent cela *behourd, & behourder ;* d'où on fait *bourde, & bourder.* Lambertus Ardeusis dans l'Hiſtoire des Comtes de Guines & des Seigneurs d'Hardres : *Ut hic illic behardiscа frequentaret & torneamenta.*

BOURDON. Les bâtous des pelerins, & ceux qu'on porte durant l'Office du Chœur, sont ainsi appelés, à cause des ronds qu'ils ont au bout, ou plutoſt, maſſües, en vray Latin *clava*, & en Latin barbare *borda.* Les Gloſes d'Iſidore : *clavia, borda.* Mais il faut lire, en cet endroit *clava.* En Languedoc on appele *bourdes*, ces bonles, ou ronds qu'on porte au bout des bâtous.

BOURG. C'est maintenant le nom des gros Villages, clos de murailles assez foibles ; qui ne sont pas assés grands, ni peuplés, pour porter le nom de *Villes.* Anciennement en France c'étoit un quartier de Ville ; ou, pour mieux dire, un Faux-bourg clos, mais toutefois distingué de la Ville : comme il se voit encore dans Carcassone, & dans Rhodés, qui sont divisées en Bourg & Cité : aussi bien que dans les Villes de Narbonne, & de Toulouſe ; & même en celle de Rheims, comme il se voit dans l'Epiſtre 12. du Pape Alexandre III. où il est fait différence entre le Bourg & la Cité de Rheims. Il est bien vray, que sur la décadence de l'Empire Romain *Bourgi* étoient proprement des *Forts* sur les frontieres, où l'on mettoit en garnison des Gens de guerre. Paul Oroſe liv. 7. ch. 32. *Crebra per limites habitacula conſtituta* Burgos *appellant.* La même chose se voit dans Iſidore liv. 9. ch. 4. lequel ajoûte, que ceux qui étoient logés dans cette sorte de Forts, étoient appelés *Burgarii :* & c'est de ceux-là meme qu'entent parler la Loy unique de *Burgariis*, au Code Theodoſien. Mais parceque cette sorte de Forts, pour être bâtis à la hâte, & pour certains tems, n'étoient clos de murailles de brique & de pierre, mais bien seulement de paux de bois ; ils furent appelés *Bourgs*, d'un mot plus ancien, *burgones*, qui signifie la clôture d'un parc où les Bergers enferment leurs troupeaux. Les Gloſes d'Iſidore : Burgones, *caula.* Or on sait assés que le mot *caula* signifie proprement cette sorte de parc. On peut dire la même chose des bourgs qui joignent les Cités ; lesquels prirent aussi de-là leur nom, pour n'être du commencement clos que d'une enceinte de paux, assez forte pour arrêter les courſes & soudaines invasions des ennemis. Et c'est pourquoy Luytprand liv. 4. écrit que les Romains appeloient *Bourgi*, un *aſſemblage de maiſons* qui n'avoient point d'enclos de murailles. *Domorum Congregationem, quæ muro non clauditur.* Burgum *vocant*

BOURGEOIS. Ce mot vient de *bourg.* Et quoique maintenant les Citoiens des Villes soient indifféremment appelés *Bourgeois :* neanmoins anciennement on feſoit différence entre *Citoiens & Bourgeois ;* les uns étant les habitans des Cités ; & les autres, des Bourgs. Le Pape Alexandre III. Epître 1x. *Cùm olim ex parte Wacini, & filii ſui, Rhemenſium Civium cauſa, qua inter ipſos & Oldevenum, & Joannem, Rhemenſes Burgenſes ſuper domo quadam verſitur*, &c.

BOURRE. En Latin *tormentum.* Ce n'est pas seulement la laine accourcie, & que les Tondeurs de draps tirent des étoffes ; mais encore ce qui se forme dans les replis des habits, à mesure que nous les usons ; & autres telles choſes légéres, & de peu de conſequence. Ce mot vient de *burra*, qu'Aufone joint avec *quiſquilia*, qui sont des choſes de neant & des bagatelles :

At nos illepidum rudem libellum,
Burras, quiſquilias, ineptiaſque,
Credemus gremio cui fovendum.

Où Scaliger croit que *bourre* est un mot de l'ancien Langage de Guienne. *Uſus eſt*, dit-il, *vocabulo Aqui-*

Digitized by Google

tanivo : nam hodieque major pars Aquitanorum nationum quinquiliati vocat burras.

BOURREAU. Nos anciens François écrivoient *Beurrel*. Enguerrand de Monſtuelet Tome premier chap 47. *Leſquels par le Beurrel, les uns & les autres, eurent les teſtes coupées*. Ce mot doit venir de Βόρα, qui ſignifie *devoreur* : car d'autant que les Bourreaux vivent de la mort d'autruy, & du carnage qu'ils font, ils furent appelés *devoreurs de chair*. Le Gloſſaire : *Carnifex, Δαίτης σαρκοβόρος*, c'eſt-à-dire *devoreur de chair*. Et dans un autre Gloſſaire, *manger la chair* eſt pris pour *bourreler*. σαρκοφαγῶ, *excarnifico*. Salvian *de Gubernatione Dei*, parlant des Spectacles : *Ubi ſummum genus deliciarum eſt mori homines : aut quod eſt morte gravius, lacerari, expleri*, &c. *hoc eſt, non minus hominum aſpectibus, quam beſtiarum dentibus, devorari*. Prudentius liv 1. contre Symmachus:

——Quid ſanguine parta voluptas?

BOURSE. Il n'y a point de doute qu'une bourſe étant d'ordinaire faite de cuir, ce mot ne vienne de Βύρσα, qui ſignifie *cuir*. La charité des hommes s'étant refroidie, nous l'appelons du nom de ſa matiere : là ou les Anciens François, plus gens de bien que nous, l'appeloient *aumoſnieres* parcequ'ils ne s'en ſervoient que pour y porter dequoy ſuvenir à la neceſſité des pauvres. Le Traité des Vertus & des Vices parlant de la charité : *C'eſt le denier-Dieu dont on achate tous les biens du monde, & toutesfois voies remaint touſjours dans l'aumoſniere* : Dans le livre intitulé *Li Eſtabliſſement le Roy de France* livre 1. il eſt dit que *le Gentilhomme qui perd ſes meubles pour meſſait, s'il eſt homme qui porte armes, il en conſerve une partie. & enir'autres, le lict ſa femme, une robbe à conteyer ſa femme, & un anel, & une ceinture, & une aumoſniere*.

BOUTEILLE. De Βύτλος, *cupa*. Les Gloſes : Βύτλοι, *cupella*. Βυττὶς, *cupa*. De là on a fait *butica*. Papias : Obba, *genus veſſi ; butica, & buticula* : où *buticella* ; d'où nous avons formé *bouteille*.

BOUTIQUE. En Italien *Bottega*. Il eſt formé d'ἀποθήκη, qui ſignifie *un magazin*, & un lieu où on enferme les choſes pour les conſerver. Bernardinus Baldus, Urbinas, dans le livre *de Verborum Vitruvianorum ſignificatione*, expliquant le mot *apotheca* du chap. 8. du liv. 6. de Vitruve : Apotheca, *Graca vox ; repoſitorium, retondiſorium, quivis locus ubi aliquid aſſervatur. Hinc vernaculum apud nos* bottega, *locus in quo merces ſervantur venales. Vocabuli ergo* ἀποθήκη, *quod deponere ſignificat, vel collocare*. H. Etienne *de Latinitate falſò ſuſpecta*, chap. 7. *Apothecæ hanc ipſam vocem Græcam peperiſſe arbitror noſtram* boutique. Mr de Saumaiſe toutefois, en ſes Exercitations ſur Pline, ſoutient que ce mot ne vient point d'*apotheca*, mais bien d'*Iotheca*, & *gotheca* ; ou, comme prononçoient les Anciens, *Zotheca*, qu'il dit être même choſe que *valvulus*, qui ſignifie ces petites loges, où les féves, pois, ou autres tels grains, ſont placés, chacun à part, dans leur gouſſe ou écorce.

BOUTON. C'eſt ainſi que nous appelons les bourgeons des vignes & des arbres, les enlevûres, ou petites enflures, qui ſe font ſur le viſage ; & ces petits ronds de ſoye, ou de telle autre matiere, qui ſervent à fermer les pourpoints, & autres parties de l'habit. Ce mot vient à mon avis de *botones, botentenes, & botentini*, qui ſignifient de petits monceaux de terre arrondis, dont on feſoit des rangées pour marquer les bornes & les limites des Terres : ainſi qu'ils ſe voyent repréſentés dans Hyginus, Affranchi de l'Empereur Auguſte, au livre *De Limitibus Conſtituendis*. Un Auteur incertain les appelle *botontenes finales, & botentini terra*. Innocentius : *In trivio, tres botentines*.

BOYAU. En Languedoc *budel*. Il vient de *botellus*. Le Loy des Anglois, Tit 5. §. 14. *Si inteſtina, vel botelli perforati, claudi non potuerint*. Lex Friſionum Tit. 5. §. 32. *ſi botellum vulneraverit*.

BRACELET. Il vient de *brachiale*, ou *brachile*. La Loy Salique Tit. 29. Paragr. 37. *Si quis mulieri brachile furaverit*. Pline liv. 18. *Argenteæ brachialinclusæ*.

BRANCHE. Philon Juif, au Traité περὶ Ονειρῶν, Νοῦς appelle l'homme *une plante, non terreſtre, mais celeſte, Φυτὸν οὐ γήϊνον, ἀλλ' οὐράνιον*. Et dans l'Evangile de S. Mathieu chap. 8. les hommes ſont comparés aux arbres. *Video homines velut arbores ambulantes*. De là vient, que le mot *branche* a été formé de *brachium*. Et en effet, Virgile appelle *bracchia*, les branches des arbres.

BRANCHE URSINE. C'eſt l'herbe que les Grecs nomment ἀκανθὸς, ou ἄκανθος. Nous l'appelons ainſi ; non du mot François *branche*, mais de l'Italien *branca*, qui ſignifie la pate de devant d'une beſte ſauvage ; parcequ'elle reſſemble à la pate de devant d'un ours.

BRAQUEMART. C'eſt un coutelas. H. Etienne croit que nous l'avons formé de Σφαγὶς μάχαιρα, c'eſt-à-dire *courte épée*.

BRASSER. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a remarqué que ce verbe vient de Σφοντὶς, qui ſignifie *bouillir* : puiſque *braſſer*, c'eſt faire cuire l'orge ou l'avoine, dont on fait la biére & la cervoiſe. Cela eſt appelé en Latin-barbare *braſſare*, ou *braciare*. Une Charte de Henri III. Roy d'Angleterre, rapportée par Mathieu Paris, en la Vie de ce Roy : *Domos competentes, & neceſſarias ad bracciandum*. Et les Loix d'Ecoſſe, appelées *Leges Burgorum*, chap. 69. *Quæcumque femina braſſare voluerit, cerviſiam venalem braſſet*. L'orge même & l'avoine, dont on feſoit les boiſſons, étoient appelés *braſſa*. La Charte de Henri III. Roy d'Angleterre, rapportée par le même Mathieu Paris : *Bladum, & Braſiam, Conventûs prædicti, debent moli ad molendina noſtra*. Ce que cet Hiſtorien explique auſſi dans les Vies des Abbés de S. Auban. *Herdei & avena, commixtorum, quod* breſia *vulgariter appellatur*. Au même endroit, il appele *braſſerium*, le lieu ou ſe braſſoit la biere.

BRAVE. De βρεντεύειν, ou βραβεύειν ; qui ſignifient celuy qui dans les combats, ou jeux de prix, donnoit au vainqueur la récompenſe ou le prix de ſon adreſſe; eſt formé βραβεῖον, qui ſignifie *le prix*. Quelques-uns veulent qu'il vienne du mot *brave*, qui ſignifie *hardi & vaillant*. Mais Goropius Becanus dans ſes Origines d'Anvers liv. 2. s'en mocque : & après avoir dit, *Oſtentator, rerum ſuarum demonſtratione aliquâ extrinſecùs factâ* ; Brave, *ſive, per poſteriorem vocalis eliſionem*, Bras, *vocatur* ; il ajoute, *Ridiculè verò ſunt, qui à Græcis eam mutuantur : quia non eſt ejuſdem cum* βραβεῖον *ſignificationis*. Mais j'aime mieux être de la premiere opinion ; parcequ'en effet ceux qui ont emporté le prix de la victoire, ont ſujet d'en faire gloire ; qui eſt proprement ce que nous diſons *brave*. & *faire le brave*.

BRAYE. Haut-de-chauſſe. En Languedoc *brague*. Il vient de *braca*, ancien mot Gaulois, qui ſignifioit *un haut-de-chauſſe*. Diodore de Sicile, parlant des Gaulois : Χρῶνται δὲ ἀναβολίοις, οὓς καλοῦσι βράκας καθιέντες. Les Gloſes : *Braca, ἀναβολεῖς*. Une partie des Gaules, à-cauſe de l'uſage de ces brayes, fut appelée *Braccata*.

BREBIS. De *vervex*, qui ſignifie *un mouton*, le Latin-barbare a fait *vervix, & berbix*, qui ſignifient même choſe : d'où nous avons formé *brebis*, que nous prenons maintenant pour la ſeule femelle. Les Gloſes Anciennes : *Berbix, πρόβατον*. Les Gloſes Grec-Latines : πρόβλον ἀρνὸς, *verbella, ovis, verbix*. Les Loix des Wiſigots liv. 7. Tit. 2. L. 21. *De berbicibus vel quibuſcunque pecoribus*. La Loy des Bourguignons, Tit. 8. Paragr. 3. *Unum porcum, aut unum berbicem, præſumendi habeat poteſtatem*. La Loy Saltique, Tit 4. Paragr. 2. *Si quis animaculum, vel unum berbicem, furaverit*.

BRIGANS. Nous appelons ainſi les voleurs ; & *Brigantins*, les vaiſſeaux des Ecumeurs de mer. Les Anglois appellent auſſi *Brigans*, les voleurs. Camden dans ſa Bretagne, eſt en doute ſi ce mot eſt de l'ancienne Langue Gauloiſe, ou de la Britanique, & ſi les Anciens peuples de la Bretagne, appelés *Brigandi*, ont eu ce nom pour avoir été adonnés aux voleries : d'autant que, comme écrit Pauſanias, ils furent privés d'une partie de leurs poſſeſſions par Antoninus Pius, à-cauſe des ravages qu'ils feſoient ſur les terres des voiſins. Strabon appelle auſſi *Brigantes*

Digitized by Google

certains peuples des Alpes adonnés aux mêmes voleries. Et dans Tacite, il eſt fait mention d'un *Julien Belga*, homme hardi juſqu'à la témérité, ſurnommé *Brigandicus*. Pont moy je ne ſaurois préſentement donner la vraye étymologie de ce mot: & tout ce que j'en puis dire, c'eſt qu'il y a environ trois cens ans qu'en France il y avoit des gens de guerre appelés *Brigans*. Froiſſart vol. 1. chap. 60. parlant de l'armée du Duc de Normandie, qui étoit le Connétable & les Maréchaux de France: *Ils étoient ſix mille hommes armés, & huit mille, tant Brigans que autres gens de l'oſt, pourſuivans*. Et an chap. 128: *Si pouvoient eſtre cent hommes d'armes, & deux mille Archers, & deux mille Brigans*. Et an chap. 198: *Or vuderoys les Brigans François, qui n'avoient pas peu ſi eſt venir que les gens d'armes: Car ces Brigans, qui eſtoient bien neuf cens, eſtoient à pied*. Or comme anciennement les ſoldats des Gardes des Rois, qui étoient appelés *latrones* comme qui diroit *latrones*: s'étant enfin abandonnés aux larcins, & aux voleries, donnérent le nom à toute ſorte de Larrons & de Voleurs: de-même, les ſoldats Brigans ayant fait bande à part, & s'étant détachés des armées pour faire des voleries, furent cauſe qu'on appela de leur nom toute ſorte de Voleurs & de Larrons. Le même Froiſſart vol. 1. chap. 148. parlant de certaines troupes de gens de guerre, tant Françoiſes que d'Angleterre, qui durant la Tréve faite l'an 1348 entre les Rois de France & d'Angleterre, ne laiſſérent pas de continuer le déſordre de la guerre, les appelle *Brigans*. Et au chapitre ſuivant, parlant de la Bretagne: *Il y avoit*, dit-il, *Brigans qui guerroyoient Villes, Forteresses, & bons Chaſteaux; & les robeient & tenoient*. De ces gens de guerre, appelés *Brigans*, eſt venu *Brigade*, qui ſignifie une troupe de gens de guerre; & *Brigadum*, qui eſt une eſpéce de *baſton* de guerre.

BRIGUE. Ce mot ſignifioit originairement *guerre* & *querelle*. Encore en Languedoc: *bregue* ſignifie *querelle* & *diſſenſion*. Albertus Argentinenſis dans ſa Chronique: *Princeps autem intendebat facere brigam Duci Auſtria*. Et dans le même Auteur, *imbrigare* ſignifie *faire guerre*. *Francus ſe nolle imbrigare cum illo quievit*. Quelquefois *briga* eſt pris pour un *tumulte* & une *émotion*. Le même Auteur, dans un autre endroit, dit, *Et magnâ factâ brigâ in Baſilea, omnes Monachi, et adhærentes, expulſi ſunt*. Maintenant en Françoiſ *brigue* ſignifie ſeulement les ſollicitations qu'on fait pour gagner les voix & les ſuffrages; parce que ſouvent elles cauſent des querelles & des diſſenſions.

BRISER. Joannes Januenſis, *in Catholico*: Briſo briſas, *id eſt frangere: & dicitur à βρίσω*. Il eſt bien vray que *βρίσω* ſignifie ordinairement *dormir après le repas*. Mais Heſychius l'explique par *ἐσθίω*, qui ſignifie *manger, devorer, & briſer la viande avec les dents*.

BRIVETE. Ou *brevité*. C'eſt-à-dire, *pauvreté*. Fredegarius Scolaſticus, chap. 28. de ſa Chronique de France: *Inſtigante Brunnichildâ, pede truncato, de rebus expoliatus, ad brevitatem perductus eſt*. Où l'on a noté en marge, *id eſt, pauperiatem*. De-là vient le mot de *brives*, qui ſignifie le pain & les reliefs qu'on donne aux pauvres. Encore en Gaſcogne *brivan* ſignifie *un gueux*. Outre le témoignage de Fredegarius Scolaſticus, nous avons celuy d'Aimoin liv. 3. chap. 93. *Inſidiis Brunnichildis pede truncatus, rebuſque ſuis expoliatus, egens eſt redditus*.

BRODEQUIN. C'eſt une eſpéce de chauſſure qui couvre le pié & la gréve: ainſi appelée, parce qu'elle étoit anciennement faite de *brodequin*, qui eſt une eſpéce de cuir. Froiſſart, vol. 4 chap. 119. parlant du Roy Richard d'Angleterre, ſurnommé *de Bourdeaux*: *Après qu'il fut mort, il fut couché ſur une litiere, dedans un char, couvert de brodequin noir*.

BRONZE. C'eſt un métail compoſé de..... qui, pour être ſolide & grandement dur, ſert à faire l'artillerie. De-là vient que nous diſons *un cœur de bronze, & de diamant*. Je croy que ce mot deſcent du Latin-barbare *brunda*, qui ſignifie *ſolida*. Le Gloſſaire de Papias: *Brunda, ſolida*. D'où vient le mot *brondel*, qui ſignifie la partie du pain la plus cuite, & par ainſi la plus ſeiche & la plus ſolide.

BROQUET. *Bouillon, potage*. Nous l'avons tiré du Latin-barbare *brodium*, que Gaudentius prent pour *un bouillon fait de chair*.

BROUET, BROUETTE. C'eſt une *petite charrette*. Son premier employ étoit d'emporter l'ordure & les boues. Enguerrand de Monſtrelet vol 1. chap. 71: *Auquel brouet à bous ils le travaillérent & traînérent*. En Languedoc on appelle *brouet* la boue fort détrempée: & en Gaſcogne *brande*, qui vient ſans doute de *brodium*, qui comme je viens de faire voir, ſignifie *bouillon*, ou *potage*: parce que cette ſorte de boue reſſemble au brouet: & ainſi l'on pourroit dire que la *brouette* a été ainſi appelée, parce qu'elle étoit originairement faite pour porter la boue. *Brouet* en Flaman eſt *un lieu marécageux & bourbeux*: comme témoigne Goropius Becanus liv. 1. de ſes Origines d'Anvers.

BROUILLER. *Confondre, mêler*. Il y a apparence que ce verbe eſt formé de *brolium*, qui ſignifie la confuſion & le mélange de divers arbuſtes qui ſe voient en beaucoup d'endroits des bois & des forêts: & que nous appelons maintenant *ferts & buiſſons*; & qui, à-cauſe de leur épaiſſeur, ſervent de retraite aux beſtes ſauvages. Une Charte qui ſe voit dans l'Appendice ou Suite de l'Hiſtoire de Rheims, de Flodoard: *Cum ſylvâ, & dimidio brolio ad eam pertinente*. Les Coutumes de France l'appellent *Brueil*, ou *breil*. Celle du Maine, art. 40: *Qui n'a foreſt ou bruvil de foreſt, qui eſt entendu buiſſon, tel que convenablement les groſſes beſtes ſe puiſſent retirer*. Celle d'Anjou art. 36: *Eſt reputé breil de foreſt, un grand bois marmenteau, ou taillis auquel telles groſſes beſtes ont accoutumé ſoy retirer, ou fréquenter*. Belly en ſes Preuves ſur ſon Hiſtoire des Ducs de Guienne, cite une Charte des Archives de S. Jean d'Angely: *Dono alledia mea, id eſt ſilvam, id eſt brolium Merini*.

BRU. En Latin *nurus*; d'où le Languedocien *nora*, qui ſignifie même choſe. C'eſt *la femme du fils*. Ce mot eſt de l'ancienne Langue Tudeſque. Car les Danois, comme témoigne Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, appellent une épouſe *bru*; les Flamans *bruid*: mots que Pontanus dit avoir été formés, comme qui diroit *prudis*, qui en langage Danois ſignifie *grandement parée & ornée*. Ainſi appelons-nous *bru*, une belle fille, à-cauſe de ſes ornemens.

BUISSON. Originairement c'étoit une clôture & une bordure, en matiere de Jardins. Et parce-qu'elles ſe font ordinairement de bois, on les appelle *buiſſons*. Maintenant nous le prenons pour *une haye*, & même pour *les ronces*, & pour *les épines*.

BURETTE. Ces petits pots d'argent, ou de verre, où l'on met le vin & l'eau pour ſervir à la Meſſe, & qui, de-peur qu'on ne verſe dans le Calice trop de vin ou d'eau à la fois, ont le goulet contebé; ſont ainſi appelés, d'un vaſe fait de même façon que les Romains appeloient *imburnum*. Varron liv. 4. de la Langue Latine: Imburnum, *ſcilicet ab urbo, quòd ita ſiccum, ut rodeat ſurſum verſum*. Auſſi *burra*, ou *burnus*, eſt ce bois courbe, que le laboureur tient d'une main pour régir ſa charrûe. Virgile liv. 3 des Georgiques:

Continuò in ſylvis magna vi flexa domatur
In burim, & curvi formam accipit ulmus aratri.

C A.

CABANE. Il y a beaucoup d'apparence qu'il vient de κάπανη, qui ſignifie *une créche*, ou *mangeoire de beſte*; ou pour mieux dire, *une étable*. Joannes Januenſis *in Catholico*: Capana, *villa caſa vel domus, palea creperia: & dicitur à capio capis, quia capiat tantum unum, aut in vineis caſſa diendis*. Papias dit,

Digitized by Google

tia à rusticis dicta, quia unum tantùm capiat ; id est tugurium. Nos anciens François disoient *capana* : comme il se voit dans le Catholicon : *Parva capana : capane*, ou *loge pour garder vignes.*

CABARET. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot, moiennant le changement de quelques lettres, vient de κραπάλιον, *popa, popina, taberna, cauponium.*

CAILLOU. Je ne say dnquel des deux je le dois dériver ; ou de *calculus*, ou de κάλαξ, ou κάλαξ, qui signifient même chose : car les Latins en ont aussi tiré le mot *coclaca*, qui signifie *cailloux*. Festus : Coclacæ *dicuntur lapides ex flumine, rotundi, ad cochlearum similitudinem.*

CALER. Du verbe χαλάω ; qui signifie entr'autres choses, *abaisser, & relâcher* ; les Latins ont tiré le verbe *chalare*. Végèce liv. 4. chap. 23. *Aliquanti centones & culcitas funibus chalant.* Et au livre dernier, chap. 46, il dit *calaterios funes.* Turnèbe liv. 14 chap. 25 de ses Adversaires, remarque que de-là nos Nautonniers ont formé *caler les voiles.* Anfilebus le prouve encore fort ouvertement, en expliquant *calare*, par *ponere.*

CAMAIL. C'est le capuchon que les Evêques portent pardessus leur rochet. Nos Dictionnaires l'appellent en Latin *capitale* : qui étoit aussi parmy les Romains une espéce d'habit Sacerdotal. Varron *De Lingua Latina* liv. 4 : *Dictum* caput, à capite ; *quod Sacerdotula in capite etiamnum solent habere.* Nous l'avons formé de *calamaucarium*, ou de *calamantum*, qui signifient même chose. Odo, Monachus Fossatensis, en la Vie de Burchardus, au livre 3 de Du Chesne, parlant de *Magenardo, Abbate Fossatensi : Dumque aliquibus voluntas pergendi adesset ; depositis Monachalibus indumentis, pretiosarum pellium tegumentis exornabatur ; calamaucumque (alister, calamantum) optimum pro capitio humeris, capiti imponebatur.* C'étoit aussi un capuchon de mailles dont nos Anciens François ornoient leurs testes. Froissart vol. 2. chap. 66. *Et coula tout outre le camail qui estoit de bonnes mailles, & luy entra au col.*

CAMELOT. L'usage de cette étoffe est fort ancien en France. Joinville en la Vie de S. Louis : *Plusieurs fois advint que ou dit temps d'esté le Roy venoit au jardin de Paris, une cotte de camelot vestue, un surcot de tiretaine sans manche, & un mantel par dessus, de sandal noir.* J. C. Scaliger, Exercit. 190, 4, écrit qu'en Natolie il y a des boucs à quatre cornes, qui ont le poil fort long, & blanc comme la nége : que du meilleur & plus fin on fait une étoffe fort précieuse, appelée *zarzacani* que du plus grossier on en fait une autre qu'ils appellent *moiacari* & que du mediocre on fait ce qu'ils appellent *zambellet*, ou *camelot* ; & que c'est ce que nous appelons proprement *camelot de Levant.* Il y avoit anciennement une couleur appelée *camelin*, ou *camelin*, dont on feſoit pêu d'état. Gaufridus *de Bello Loco*, dans son Traité *De Vita & Conversatione Ludovici* 1 x. parlant de ce S. Roy : *Nunquam induitus est sguarlete, vel panno viridi seu brunete, nec pellibus varii ; sed vestè nigri coloris, vel camelini seu persi.* Et le Sire de Joinville : *Vous elles vestu d'un plus fin camelin que le Roy meſme.*

CANAILLE. C'est un terme de mépris & d'injure, qui signifie proprement *chien*, ou *race de chien* : car il vient de *canis*, qui ne se disoit anciennement que des Juifs & des Payens. Le Glossaire de Papias : Canis *significat diabolum, Judæum. vel Gentilem.*

CANE, CANARD. Joachin Périon, dans son *De Lingua Gallica cum Græca Cognatione*, croit que ce mot vient d'*abas*, en y ajoutant au commencement la lettre *c*. Je ne say si les animaux ont été ainsi appelés, parce qu'étant d'ordinaire dans les lieux marécageux, ils se plaisent parmy les canes & les roseaux. *Cane* vient de l'Hebreu *kanés*, qui signifie *arundo, vel calamus.*

CANELLE. Ce bois odoriférant, qu'on croit être le *cynnamomum* ; & que les Medecins appellent *cassia fistrinx*. on *fistularis* ; est ainsi appelé, à cause de la figure qui ressemble à une flute, ou à une petite canne. Joannes Januensis, *in Catholico* : Canella, *parva canna.*

CANNIE. C'est ce petit couteau dont on taille les plumes : ainsi appelé de *canna*, comme dit Mr de Saumaise ; parceque les Anciens, au lieude plumes, se servoient de cannes & de roseaux : & ainsi ce que nous appelons *plume*, en matiere d'écriture, est parmy eux *calamus.*

CAPENDU. Ch. Etienne dans son *Seminarium*, dit que les pommes de capendu sont ainsi appelées, comme qui diroit de *courpendu* parce que la queue, par laquelle elles tiennent à l'arbre, est tellement courte, qu'elle semble immédiatement sortir de la branche. *Vulgò* capendu *vocantur*, de courtpendu, *fortasse* curtipendula, *sive* curtipenda, *appendula ; à pedunculi, à quo dependent, brevitate ; ut ipſi veluti arbori hærere videantur, & à ramis, sive pedunculo, prodire.*

CAPYROTADE. C'est une soupe mêlée de fromage & autres friandises ; laquelle se mange bien chaude. Et c'est pourquoy elle est ainsi appellée, du καπυρόω, qui signifie *brulant* ; & c'est ainsi que les gâteaux, & autres pieces de four, qui doivent être mangées bien chaudement, sont appelés καπύριον. L'ancien Glossaire : *Καπυρόω, crustum. Καπυρίον, crustulum.* Et dans Athénée liv. 3 : καπυρίων & καπυρίδια, sont des espéces de gâteaux.

CAQUETER. *Dire & parler beaucoup.* Les François ont retenu ce verbe de l'ancien Teudisque. Kéron en son Glossaire Latin-Teudisque : *Dicatur, kiqhuetum* : dici, *kiqhuetan* : dicitur, *est kiqhuetan, dicta verba : cuethetan, verba.*

CARABIN. Les *Carabins* sont des Arquebusiers à cheval, qui vont devant les Compagnies des Gens de guerre, comme pour reconnoître les ennemis, & les escarmoucher. Je croy que nous avons emprunté ce mot des Langues Orientales. Leunclavius, dans le Vocabulaire des mots Turcs & Persans qu'il a mis à la fin de son Histoire Musulmane des Turcs : *Caravuli, speculatores, exploratores.*

CARAVELE. C'est une espéce de vaisseau de mer. Il vient de *carabus*, qui étoit *un batean.* Les Gloſes d'Isidore : Carabus, *parva scapha ex vimine & corio.* Un autre Glossaire : Carabus, *navicula.*

CARCANUSES. Nos Anciens François appeloient ainsi les Beliers, ou machines de guerre dont on battoit anciennement les murailles des Villes. Abbo liv. 1. *De obſessa à Normannis Lutetia Parisiorum : Arietes, carcanusos volgò, rofanates Domsire dous, &c.*

CARDER. *la laine.* En Latin *carminare.* Les Anciens disoient *carere.* Plaute dans son *Menechmus : Inter ancillas ſedere jubeas, lanam carere.* Janus Lautembergius, *in Antiquario*, croit que de ce verbe nous avons fait *carder*, par l'interposition de la lettre *d.* Joleph Scaliger croit que *carere* & *cardare* viennent de κείρω κείρω, qui signifie *tondre.* Ce qui me fait croire que *cardare* a été ainsi appelé, d'autant qu'il servoit à carder : & que c'est pour cette raison que nous en avons tiré *carder* : car les Bonnetiers s'en servent encore à carder.

CARESSER. De même qu'en une montre d'horloge les mouvements des roues, qu'on ne voit pas, marquent les heures ; ainsi c'est sur le visage que paroissent les marques des mouvemens intérieurs des passions de l'ame. C'est pourquoy *caresſer*, qui signifie proprement témoigner par la gayeté du visage, l'amour qu'on porte à quelqu'un, & la joye qu'on a de le voir ; est formé de *care*, qui en Languedoc & en Gascogne signifie *visage* : & qui sign hoit même chose dans l'ancienne Langue Provençale : rém in la Poëſie de l'Empereur Frederic Barberousse, rapportée par Nostradamus, & par Paſquier en ce vers :

Las mans & kara d'Anglez.

C'est-à-dire, *les mains & le visage d'un Anglois.* Ce mot vient de κάρη, qui dans Sophocle est pris pour tout le visage de l'homme.

CARNEAU, ou CRENEAU. L'incisûre ou dentelûre des feuilles de certaines herbes, s'appelle *crena* : comme aussi l'incisûre de l'un des bouts de la fléche, par où on la fait tenir à la corde de l'arc, est appelée *crena.* De-là on veut que vienne le mot de *creneau*, comme étant une espéce d'incisûre faite dans le haut d'une muraille. Spelman dans son

Digitized by Google

Gloſſaire, veut que *carneau* ſoit dérivé de *cirnel* ; qui, en Langue Saxonne, ſignifie *nodus*, *glandula*, *struma*. Mais je ne voy pas aſſés de rapport dé ces choſes au *carneau*, pour l'en dériver. Je ne ſay ſi, parceque les *carneaux* ſont de figure carrée, ils ont été premierement appelés *quadrelli* ; & enſuite, par corruption *quarnelli* : car je trouve ce mot écrit de la ſorte dans le livre 7. de la Philippide de Guillaume le Breton :

Vbicunque patent quarnelli ſive feneſtræ.

CAROSSE. L'uſage & le nom des caroſſes n'eſt pas fort ancien en France. Je ne ſay ſi nous en avons pris le nom de l'Italien *carocio* ; qui ſignifie *un charret* à quatre roues, ſur lequel les Italiens portoient anciennement leurs étandarts à la guerre : ou bien ſi nous l'avons formé immédiatement du Latin *carruca*, qui étoit un chariot ſervant à porter les hommes. Martial liv 3. epigr. 47. aprés avoir dit *plenâ Baſſus ibat in rhedâ*. apelle incontinent aprés *carruca*. Je même chariot qu'il vient d'appeler *rheda*. Auſſi, comme en ce tems on imite la façon de ces anciens chariots, on en imite de même la pompe & le faſte : car les anciens Romains les enrichiſſoient d'or & d'argent, auſſi bien que nous. Le même Martial epigr. 62. *Aurea quod ſundis preſtò carruca paratur.* Pline liv. 33. *Carrucas quoque ex argento calari invenimus.*

CASAQUE. Juſte Lipſe, Epit. 44. de la troiſiéme Centurie de ſes Epitres *ad Belgas*, rapporte les paroles d'Agatharſidas, où il dit que les Egyptiens appellent *caſas*, certains veſtemens faits de feuilles ; dont il juge que les Flamans ont pris le mot *caſack* : ce que nous pouvons auſſi-bien dire de *caſaque*.

CASQUE. Il eſt croyable qu'il vient de χάρυ, qui ſignifie *s'entr'ouvrir*, ou-bien *regarder avec la bouche beante* : car le caſque s'entr'ouvre quand on hauſſe la viſiere. Et quand un homme armé veut voir clairement, il regarde à travers de l'ouverture de la viſiere ; qui eſt en quelque façon *regarder avec la bouche de la viſiere beante*.

CASSER. De *caſſus* ; qui ſignifie *vain*, *inutile*, & *qui n'eſt bon à rien* ; a été formé le verbe Latin-barbare *caſſo*. Joannes Januenſis *in Catholico* : *Caſſo caſſas*, *caſſavi*, *caſſum* ; *id eſt*, *frangere*, *deſtruere*, *annihilare*, *vanum facere*. Et *derivatur* à caſſus. De *caſſare*, nous avons fait *caſſer*, qui ſignifie *congédier* : comme, *caſſer des Gens-d'armes*.

CASSER. Lorſqu'il ſignifie *rompre*, *briſer*, il vient de *quaſſo*, fréquentatif de *quatio*, qui ſignifie non-ſeulement *ébranler*, mais *rompre*, & *briſer*. Ovide liv. 1. *Triſt.* Eleg. 2.

Solvere quaſſatæ parcite membra ratis.

Ainſi nous diſons *caſſer une noix*, *caſſer la teſte*, & *caſſer un Teſtament*.

CAUSER. Ce verbe ; qui ſignifie *babiller*, & *parler beaucoup* en matiere de peu de conſéquence ; eſt tiré du babil des Avocats, qui, pour ſuppléer au défaut du droit de leurs parties, par l'abondance des paroles, crient à pleine teſte dans un Barreau. Car *cauſari* ſignifie *plaider une Cauſe*. Nonius Marcellus : Cauſari, *cauſam dicere vel defendere*. Guntherus liv. 9.

Inter cauſantis crebrorima jurgia turbæ.

Et querelas variis ex urbibus undique lites.

En la Loy des Baivariens tit. 16. paragr. 3. *Cauſaticus* eſt *un Avocat* : comme *Cauſator*, tit. 60. de la Loy Salique.

CEP. Un inſtrument de bois où l'on attache les priſonniers par le pié. Il vient de *cippus*, qui ſignifie en Latin la même choſe. Et tous deux ſortent de κύφων ; qui eſt ce que les Latins appellent *nummella*, c'eſt-à-dire un collier ou anneau de fer qu'on met au col des criminels.

CEP, ou SEP *de vigne*. Il eſt ainſi appelé, à cauſe de ſa forme tortuë & courbée. Car dans Homére κύφος ſignifie *courbé* & *boſſu*. Et les Grecs appellent κύφων, un bâton tortu & ployé.

CERCOEUIL. C'eſt la caiſſe avec laquelle on enſevelit les morts. Nous l'avons autrement nommé que les Anciens François, qui l'appeloient *ſorcus* : ce qui me porte à croire qu'il vient de *ſarcophagus*. qui ſignifie même choſe, Enguerrand de Monſtrelet vol. 1. ch. 96. parlant du corps de Montagu, Grand Maître de France, qui avoit été décapité ; lequel fut joint avec le chef, & enclos en un *ſorcus* : & au chapitre dernier du troiſiéme volume, parlant du Duc Philippe de Bourgogne : *Le cœur & le corps du bon Duc furent mis chacun par ſoy en un plat ſorcus, couvert d'une biere de bois d'Irlande.*

CERQUEMANEUR. CERQUEMENAGE. Ces mots ſe trouvent en beaucoup de Coutumes du Royaume. Du verbe *circare*, qui ſignifie *tourneyer & faire le tour* ; les Gloſes : *Circat*, manet ; comme je fais voir ſur le verbe *chercher* : & de *manentum* ; qui ſignifie *demeure*, *logement* ; comme je feray voir ſur le mot *manoir* ; eſt formé *Cerquemaneur*, qui eſt un Officier Juré pour planter les bornes, & connoître des différens touchant les limites des Maiſons & des chams ; lequel eſt ainſi appelé, parceque, pour faire ſa Charge, il étoit obligé de faire le tour des lieux. La Coutume de l'Iſle, au titre des *Bornages*, appelle *Cerquemenages* les Porteurs & Meſureurs. *Pour valablement planter & aſſeoir bournes, eſt requis le faire, preſent Juſtice, par Eſcheurs & Meſureurs fermentés.* La Coutume de Mons art. 30. *Que les francs Cerquemanneurs de noſtre ville de Mons, pour eſtre préſens à planter & aſſeoir nouvelles bonnes, ayent du chaſcun ſept ſols.*

CHABLE ; groſſe corde. Quelques-uns le dérivent de l'Hebreu *chebel*, qui ſignifie même choſe. Les Languedociens diſent *cable*. Les Gloſes d'Anſileubus : Caplum, *funis* : à capiendo *dictus*. Les Gloſes d'Iſidore : Caplum : *funis*.

CHALAND. Il vient de *calo*. Le *Glaſſarium Arabico-Latinum* : Calo, *id eſt*, *negotiator*. Papias : Calones ; *id eſt*, *negotiatores navicula*. Car nos Anciens François appeloient auſſi *chalans*, certains vaiſſeaux ; parcequ'on s'en ſervoit pour porter les marchandiſes. Froiſſart vol. 1. chap. 121. *Le Duc de Normandie, pour mieux ſeurvir à celuy aſſaut, fiſt venir ſur la riviere grand plante de neſs & de chalans.* Ces vaiſſeaux étoient auſſi appelés *chelandia*. Paul Diacre liv. 22. de ſes Hiſtoires Mêlées : *Conſtantinus movit, moviſe martio, ſtolam chelandiorum duûm millium, contra Bulgariam : & ingreſſus ipſe in rubra chelandia, motus eſt ad intrandum Danubium.* Le Etabliſſement le Roy de France, au titre *De Marcheant qui treſpaſſe paaige : Marcheans qui va par eau, & meine chalant : ſe il s'en amble, doit paaige par aucun paſſage : & s'en le prend, il perd le chalant & ce qui eſt dedans.*

CHALUMEAU. Le Gloſſaire d'Anſileubus : Calamaula, *canna de quâ canitur*. Papias dit la même choſe.

CHAMAILLER. Après que nos Anciens François avoient rompu les lances, ils ſe mêloient parmy les ennemis, & les frapoient à grands coups d'épées : ce qu'ils appeloient *chamailler*, & originairement *camailler* ; parceque les principaux coups étoient donnés ſur le camail, qui étoit un armûre qui couvroit la teſte & le col ; comme nous avons montré ſur le mot *camail*. Froiſſart vol. 2. chap. 66. *Et conla tout outre le camail qui eſtoit de bonnes mailles, & luy entra au col.*

CHAMP-DE-MAY. Nous trouvons dans un Fragment de l'Hiſtoire de France, imprimé enſuite de la Chronique de *Fredegarius Scholaſticus*, que le Roy Pepin fut le premier qui inſtitua, ou pour mieux dire, rétablit l'Aſſemblée Générale des Etats de France, ſous le nom de *Champ-de-May* ; à l'imitation du Champ de Mars, où les Romains délibéroient des affaires les plus importantes de la République. Voicy les paroles du Fragment : *Evoluto igitur annô, commotâ omni exercitu Francorum, uſque Aurelianis veniens, ibi Placitum ſuum Campo Maii, (quod ipſus primus pro Campo Martio, pro utilitate Francorum inſtituit,) tenens, multis muneribus à Francis, & proceribus ſuis, ditatus eſt.* Cette aſſemblée étoit appelée *Champ*, parcequ'en-effet elle ſe tenoit dans un champ. *Adelmus Benedictinus*, parlant du même Pepin : *Et Birturcum veniens, Conventum, more Francico, in campo egit.* Mais pourquoy l'appeloit-on *de May* ? Ne ſeroit-ce point parceque cette Aſſemblée ſe tenoit au mois de May ? Car devant le regne de Pepin elle ſe

Digitized by Google

tenoit d'ordinaire, ou dans le mois de May, ou du moins dans les jours de ſes Calendes. Fredegarius Scolaſticus chapitre 90. dit que Flaucat, Maire du Palais ſous Clovis II. fit tenir les Etats Généraux au mois de May : Et Aimoin livre 4. chapitre 10. dit que le Roy Dagobert les avoit auparavant fait tenir le 10. des Calendes du même mois. Cette raiſon auroit de l'apparence, n'étoit qu'il eſt vray que l'Aſſemblée Générale des Etats ſe tenoit le 1. jour de Mars, qui étoit en ce tems-là le 1. jour de l'année. Le Fragment cy-deſſus allegué nous le met hors de doute. *Evoluto anno. Rex à Kal. Mart. omnes Francos, ſicut mos Francorum eſt, in Bernaco, villâ publicâ, ad ſe venire præcepit : initoque conſilio cum Proceribus, eo tempore, quo ſolent Reges ad bella procedere*, &c. Ce n'eſt pas pourtant que, lorſque la neceſſité des affaires y obligeoit, on laiſſât de la tenir aux autres mois de l'année : Car nous avons déja vû, que par deux fois elle avoit été tenûe au mois de May. Il ſe pourroit donc faire que, comme cette aſſemblée, ſelon l'ancienne coutume des François, ſe tenoit le premier jour de Mars, Pepin, introduiſant une nouvelle coutume de la tenir dans un champ, à l'imitation des Romains, l'auroit appellée *Campus Martius*: (Et de fait, dans un petit Fragment d'Annales, imprimé avec le livre intitulé *Geſta Francorum Epitomata*, nous liſons ces paroles, *DCCLIV. venit Deſſilo ad Martis campum*;) mais que depuis on l'auroit appelé *Campus Maius*, par une corruption de Langage que l'ignorance des ſiecles paſſés a rendûe aſſés commune dans la façon de parler des anciens François. Quoique c'en ſoit, nous trouvons qu'après le Régne de Pepin, tous les mois de l'année furent indifférens pour cette aſſemblée, ſelon qu'on s'y trouvoit obligé par l'occurrence des affaires ; comme il ſe peut vérifier par la lecture de nos anciens Hiſtoriens, & principalement d'*Adelmus Benedictinus*, qui marque à chacune année le mois & le lieu de la tenûe des Etats. Or toutes les Aſſemblées des Etats Généraux, que nos Hiſtoires appellent *Placita*, & *Conventus*, portoient le nom de *Champde-May* Ce qui ſe peut voir par la conférence du Fragment des Annales cy-deſſus allégûées avec quelques lieux d'*Adelmus Benedictinus*. Car ce que le Fragment dit en ces termes, *DCCLXXV. Maii campus ad Dura, & Carolus Rex cum exercitu Francorum, in Saxoniâ*le voit dans Adelmus en ceux-cy, & en la même année, *hoſtilique apud Duriam villam generali Conventu, Rhenæ quoque tranſmiſſo, cum regni viribus Saxoniam petiit.* Tomets encore cinq ou ſix lieux de ces Annales, & d'Adelmus, tous pareils à ceux-cy ; où, auſſi-toſt après la tenûe de ces Etats, il eſt fait mention d'une expédition de guerre, ou l'on peut remarquer que ce Grand Empereur n'entreprenoit jamais de porter ſes armes dans les Terres de ſes ennemis, que ce ne fût par l'avis des Etats Généraux de France. Au-teſte, les plus grands du Royaume qui ſe trouvoient à cette aſſemblée, feſoient des preſens au Roy : comme nous voyons dans ces paroles du premier Fragment que j'ay cité, *Multis muneribus à Francis & Proceribus ſuis datatus eſt.* Ce qui eſt confirmé par Adelmus, parlant des Etats Généraux que Louis le Debonnaire fit tenir l'an 827. à Compiegne ; *In quo & annua dona ſuſcepit.* Marian Scot, Moine de Fulde, liv. 3. de ſa Chronique *de Regibus Merovingiis : poteſtas regni tota apud Majorem-domûs habebatur ; excepto quòd Charta & Privilegia Regis nomine ſcribebantur, & ad Martiis Campum, qui* Rex *dicebatur, planſtrum bubus trahentibus veſtus, atque in loco eminenti ſedens, ſemel in anno à populis viſus, publica dona ſolenniter ſibi oblata ſuſcipiebat : ſtante coràm Majore-domûs, & quæ deinceps eò annò agenda eſſent populis annunciante.*

CHAMPART : autrement *Agrier*, & *Terrage*. C'eſt un droit que le Seigneur prent ſur le champ même qui lui fait la redevance : ainſi appelé, parceque les Seigneurs prennent ſur le champ la part ou portion des fruits qui leur eſt dûe ; au-lieu que les autres droits leur doivent être apportés juſques dans le lieu de leur demeure. Suger, Abbé de S. Denis, au livre *De Rebus in adminiſtratione ſua geſtis : Illum priorem Cenſum, quem parviſſimum reddebant, remiſi-*

tenies totius terræ campiparteſ, ——— *nobis retinuimus.*

CHANCELER. Il ſe dit du corps, lorſque la foibleſſe le fait enclinet çà & là : & de l'eſprit, lorſqu'il eſt dans le doute & dans l'incertitude. Nous l'avons formé de *cancellare*, que Pierre de Blois, epit. 22. prend pour *errer*, & *s'écarter de la vérité. In hoc tamen modico cancellavit Plato, quòd locum voluptatis in uno tantùm intellexit.*

CHAPERON Les anciens Latins, comme témoignent Feſtus Pompeius, & Nonius Marcellus, appellent *caprona*, tant le touffet de crin qui prent ſur les yeux des chevaux, que les cheveux des hommes & des femmes, qui leur deſcendent ſur le front. Lucille liv. 7. de ſes Satires :

Aptari caput, atque comas fluitare capronas
Altas, frontibus immiſſas, ut mos fuit olim.

Apulée liv. 2. de ſes Floride, parlant d'Apollon : *Jam primùm crines ejus pectenduſ antiſ, præmiſſi capronis anteventuli & propenduli.* Jannus Laurembergius dans ſon Antiquaire, croit que le chaperon dont les femmes couvrent leurs cheveux, a pris de-là ſon origine. Toutefois, ce n'étoient pas les femmes ſeulement qui portoient anciennement des chaperons, mais encore les hommes ; qui ayant leur teſte couverte d'un bonnet, ſe ſervoient de chaperon pour ſe deffendre, ou de la pluie, ou du Soleil : & lorſqu'ils étoient à couvert, ils les mettoient ſur leurs épaules, comme font encore aujourd'huy les Magiſtrats, leſquels pourtant ne s'en ſervent que comme d'une marque de leur dignité. De-ſorte-que, comme de *caput* nous avons fait *chapeau* ; il eſt croyable que nous en avons auſſi formé *chaperon*. Si ce n'eſt qu'on veuille dire que c'eſt un diminutif de *chappe* : parceque c'eſt une petite chappe qui couvre la teſte. Et de-fait, en Latin-barbare on l'appelle *capitium*.

CHARGER. Nous l'avons formé de *carricare*, qui, en ſa primitive ſignification, ne devoit être entendu que des charges qu'on met ſur les chars & chartettes ; car il vient ſans doute de *carrus* : mais depuis on l'a étendu à toute ſorte de charges. Le Gloſſaire Arabico-Latin : *carico, onero.* Ruſticus Aquileienſis, dans ſes Vies des Péres : *Et carricabus animal cum illo.* L'Epître 56. Traité 6. partie 2. qu'on attribue fauſſement à S. Jérôme : *Majoribus oneribus carricabat ſe* De *carricare* on fit dans la ſuite *cargare* : d'où les François ont immédiatement tiré *charger* ; & les Languedociens, *cargà.* La Loy Salique tit. 29. *Et ſi inde ſervum ad dominum ſuum in carro duxerit, & diſcarregaverit.* Toutefois il faut remarquer que *carricare* ſignifie ſouvent *charier.* Les Loix des Wiſigots, liv. 5. tit. 5. l. 2. *Sin autem nimium cadendo, vel faſces carricando, aut quecunque onere, vel percuſſione*, &c. Et au liv. 8. tit. 4. l. 9. *Si quis bovem alienum junxerit, ſine conſcientia domini ſui, ad aliquid carricandum.* Et dans la Vie de S. Médard, Evêque de Noyon : *Diſcarricantes quod tulerant, laxati pergunt itinera.* Et comme nous avons formé *charger* de *carricare*, la Loy des Lombards liv. 3. tit. 12. l. 7. nous apprent que *charier* ne prent ſa ſource que du verbe *carrucare.* Arare, *ſeminare*, *carrucare.*

CHARIER. Voyez *charger.*

CHARLE. Nous l'avons formé de *Carolus*, dérivé de *Karle*, qui en Langue Teudiſque ſignifioit *magnanime & generoux* : comme remarque du Tillet en ſon Recœuil des Rois de France ; & Pontius Heuterus, en ſon Traité intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexus hominum Germanica originis* : Carl, *poſteà* Carel ; Carolus ; *durus, fortis, firmus, conſtans.*

CHARMER. Comme de *carmen* on a fait *charmer* ; on a auſſi fait *charmer*, du Latin-barbare *carminare.* Le *Catholicon Parvum* : Carminare, *Faire dicher, charme, enchantement.* Où *dicher* vient de *dictamen*, que les Auteurs de la derniere Latinité prennent pour une preuve de cette ancienne compoſition.

CHARPENTIER. Tout ainſi que nous appelons *Charrons*, ceux qui font les chars & les chartettes ; les Latins apeloient *Carpentarii*, ceux qui feſoient les chariots qu'ils appeloient *carpenta* : mais depuis on a appelé, *Charpentiers*, tous ceux qui feſoient des ouvrages & architectures de bois, que nous appelons

Digitized by Google

appelons auſſi *charpente*, ou *charpenterie*. Joannes Januenſis, *in Catholico* : Carpentarius, *qui facit vel ducit carpentum. Dicitur tamen generaliter omnis artifex lignarius*, Carpentarius. Autrefois *Charpentier* étoit le ſurnom, ou le ſoubriquet, d'un vaillant homme qui frapoit en Charpentier aux combats. Robertus Monachus, au liv. 4. de l'Hiſtoire de Jéruſalem, dit que Guillaume, Vicomte de Melun, qui étoit avec Hugues le Grand à la première expédition de Jéruſalem, fut ſurnommé *le Charpentier*, a cauſe des grands coups d'épées qu'il déchargoit ſur les ennemis. Guibertus Abbas, dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem, parlant du même Guillaume, *qui* Carpentarius, *non quia Faber lignarius eſſet, ſed quia in bellis cædendo, more Carpentarii, inſiſtere dicebatur.*

CHASSER. En Languedoc *caſſa*. Les Anciens ſe ſervoient ordinairement de rets, appelés en latin *caſſes*, pour la chaſſe même des grandes beſtes : ce qui me porte à croire que ce verbe en a été formé. Et en-effet il eſt hors de doute que *Chaſſeur* vient de *caſſarius*, qui ſignifie celuy qui fait les filets ou les rets ſervant à la chaſſe. Joannes Januenſis, *in Catholico* : Caſſarius, *id eſt, retiarius : à* caſſis *dicitur : qui retia facit.* De-ſorte-que, à mon avis, Iſaac Pontanus, dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, ſe trompe, nous voulant faire accroire que *chaſſer* vient de *captare*, ancien mot Gaulois qui ſignifie celuy qui pourſuit & pourchaſſe quelque choſe : comme il eſt expliqué par Quintilien liv. 1. chap. 1. de ſes *Inſtitutiones Oratoria*.

CHASUBLE. Les Chrétiens Grecs appellent l'habit que les Prêtres portent en célebrant la ſainte Meſſe φαίλονες, ou φαίνες. Parmi les Latins il eſt appelé *planeta*, & *caſula* : & c'eſt de ce dernier que les François ont formé *chaſuble*, & les Eſpagnols *caſulla*. Rhabanus Maurus dit qu'elle eſt ainſi appelée, *quia, ſicut caſa quidam, alia omnia tegit.* Joannes Januenſis *in Catholico*, eſt de même ſentiment. Caſula ; *parva caſa.* Caſula *etiam vulgò dicitur planeta presbyteri : quia parva caſa inſtar totum hominem tegit.*

CHAT Il vient du Latin barbare *catus*. Les Gloſes : *catus*, ἄλωπηξ. Ce mot eſt formé du verbe *catare*, qui ſignifie *voir clairement* : parceque ces animaux voient clair parmi les ténébres de la nuit. Le Gloſſaire Arabico-Latin : *Muſium, cattum : ab eo quòd catat, id eſt videt.* Et S. Auguſtin liv. 4. chap. 21. *De Civitate dei* : catos, *id eſt acutos.*

CHAT-HUANT. Oiſeau nocturne ; qui, à cauſe des yeux qu'il a ſemblables à ceux des chats, & du cri qu'il fait de nuit, eſt ainſi nommé. Eucherius *ad Salonium* liv. 2. chap. 9. *Sunt qui ululas putent aves eſſe nocturnas, ab ululatu vocis quem efferunt : quas vulgò* cavannos *dicunt.* Aldhelmus dans ſon *de Laudibus Virginitatis*, chap. 28. *Undes ritu falconum, accipitrum, ſeu certe ad inſtar calvanorum acuuntur.* Je croy que *cavannus*, & *calvanus*, ont été formés de *chat-huant*.

CHATOUILLER. Julien Taboët, dans ſon livre *de Republica & Lingua Francica*, & quelques autres après luy, diſent que nous avons fait ce mot de *catullire*, qui ſignifie proprement le prurit & la demangeaiſon des chiens lorſqu'ils ſont en chaleur ; mais qui depuis a été dit de toute ſorte d'animaux.

CHAUDIERE. De *caldarium*, ou *caldaria*. Les Gloſes : *caldarium*, λέβης. Un autre Gloſſaire : ὑδροφόρος, *caldaria*.

CHAUFERETTE. Réchaud. Ch. Etienne croit qu'elle eſt ainſi appelée ἀπὸ τοῦ καίειν φέρειν ; parcequ'elle porte le feu : ce qui a d'autant plus d'apparence, que Pollux l'appelle πυροφόρον porte-feu. Mais il ſemble que nous l'appelons ainſi, parcequ'elle ſert à chauffer, ou réchauffer les viandes : d'où vient auſſi le mot de *réchaud*.

CHAUSSE'E. C'eſt une eſpéce de digue, ou levée, pour arrêter l'eau d'un étang ou d'une riviere. Elle eſt ainſi appellée, comme qui diroit *calcata* ; du verbe *calcare* : parce que d'ordinaire les chauſſées ſont faites, non de matériaux rangés par art de maſſonnerie, mais entaſſés confuſément, & foulés aux piés, pour être plus fermés. Les Auteurs *Finium Regundorum* diſoient que les pierres qui ſervoient anciennement de bornes, étoient affermies tout-à-l'entour par cette ſorte de maſſonnerie. Siculus Flaccus : *Adjecti etiam quibuſdam ſaxorum fragminibus circumcalcabant, quò firmiùs ſtarent.* Vitalis, & Arcadius : *Alios ſaxorum fragminibus circumcalcamus.* Et l'Hiſtorien Hirtius, *de Bello Hiſpanico*, appelle pour cette raiſon *calcatas*, les faſcines dont on ſe ſert pour combler les foſſés des Villes : *Secumque extulerunt calcatas, ad foſſas implendas.*

CHEMISE. En Languedoc *camiſe*. Ce mot vient du Latin-barbare *camiſa*. Le vieux Interprète de Lucain, ſur ce vers,

Suppara nudatos cingunt anguſta lacertos :

Supparum *eſt genus veſtimenti quod vulgò* camiſia *dicitur, id eſt, interula.* Guibertus, dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem liv. 7. *Linteum interulam quam nos* camiſiam *vocamus.* Et liv. 8. *Camiſiam confeciam, quam* ſubuculam *vocant.* La Loy Salique titre 61. *In camiſia diſtinctius & diſcalceatus* : qui eſt ce que nous diſons, *être en chemiſe.* Au-reſte, *camiſia* vient de *canna*, qui ſignifioit anciennement *un lin* ; comme il fait encore en Langue Eſpagnole : parceque c'eſt le ſeul habit que nous portons d'ordinaire dans le lit. Iſidore liv. 19. chap. 22. Camiſias *vocamus, quia in his dormimus in camis, id eſt, in ſtratis noſtris.* Le Gloſſaire d'Anſileubus : Camiſiæ *vocantur, quòd in his dormimus incamis.*

CHERCHER. En Languedoc *cercar* ; en Eſpagnol *cercar* : parceque ceux qui cherchent quelque choſe vont en tournoiant, ou courant, autour des lieux où ils la croient trouver. Nous avons formé ce verbe du Latin *circare*. Tibulle liv. 1.

Tantalus eſt illic, & circas ſtagna. Sed acrem
Jam jam poturi deſerit unda ſitim.

Les Gloſes : *Circatat, & circut, περιδίδει.* La Gloſe de Vulcanius : *Circito, περιστρέφω. Circito i peragro, luſtro.* Conradus *de Fabaria*, chapitre 8. appelle *Circatores*, ceux qui avoient la charge de viſiter les Couvents. *Circatoribus juxta mandatum Apoſtolici Monaſteria ſingula perluſtrantibus.* Comme auſſi *Circada* ſont les viſites des Evêques dans leurs Diocéſes. Le *Corona Pretioſa* : Cercate, *ζητεῖτε. Inquirere, ζητεῖν.*

CHERTE'. De *caritas* : qui, en bon Latin, ſignifie la même choſe. En Languedoc on dit *careſtie*, qui vient du Latin-barbare *careſtia*. La Chronique de Colmar, partie derniere : *Tanta fuit in Ducis exercitu careſtia : quòd panis, vix valens denarium, pro ſex denariis vendebatur.* Les Annales de Godefroy : *Chariſtiam timens, & famem.*

CHETIF, CHETIVE, CHETIVOISON ou CHETIVETE'. Comme de *caput* nos Anciens François firent chef : auſſi de *captivus*, & de *captivitas*, ils firent *chétif*, *chétivoiſon* ou *chétiveté*. Les mots de *chéitif* & *chétive*, ſignifioient *priſonnier*, *captif*, *eſclave* : & *chétiveiſon* & *chétiveté* : *captivité*, *eſclavage*. Le Roman de Guillaume au court nés, aux Enfances Vivien ; parlant de Vivien, qui en ſon jeune âge avoit été pris des Sarrazins, avec beaucoup d'autres perſonnes :

Li ſoudoier de ſor mer en une Iſle
Offre à vendre la proye qu'ils ont priſe :
Et Vivien, & cheiis & chetives.

Et en un autre lieu :

Sept vingt chetis emménent en priſon,
Qui del pays ſont illec environ.

Et en un autre endroit :

Tuit cil qui là vont ſeront plus en priſon
Que li fils Iſrael ou regne Pharaon.
Ains furent trois cent ans en la chetiveiſon.

Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 9. *Et li Conſeils l'Empereor fu tels, que il iroit à luy combattre, ſe il l'attendoit por ſecorre les chaitis & les chaitives que il emmenoit.* Où Vigénére, qui a traduit *infortunés*, *miſérables* ; au-lieu de *captifs* & *captives* ; s'eſt trompé, en ce que dans le même, & en autres lieux, toute ſorte de malheureux ſont appelés *chetifs*, parcequ'il n'y a point de miſére pire que la captivité. Auſſi dans le Roman de Guillaume au court nés, *chetiveté* eſt pris pour *miſére*.

Tant y ſoffri & de faim & de laſtes,
Et de miſeſe & de chetiveiés.

Digitized by Google

CHEVALIER. Nous appelons maintenant *Cavalier*, un Gentilhomme. Et ces deux mots, *Cavalier* & *Chevalier*, viennent de *Caballarius*, ou *Caballerii*. Les Gloſes : *Caballarius*, Κόμης ἱππέων. Papias : Alaris, *caballaris*. Alæ, *Equitum turma*. Caballus, ἵππος.

CHEVAUCHER. *Aller à cheval* : en Languedoc *cabalgá*. Il eſt formé du Latin-barbare *caballicare*. La Loy Salique, titre 25. *Si quis caballum ſine permiſſu domini ſui aſcenderit, & eum caballicaverit.* Ce mot ſe trouve auſſi dans la Loy des Allemans tit. 71.

CHEVILLE. En Languedoc *calbiño*. C'eſt proprement un clou de bois, dont les Menuiſiers ſe ſervent. Mais nous appelons auſſi *chevilles*, les gros clous de fer. Il vient du Latin-barbare *cavilla*. Le *Catholicon parvum* : Cheville, *cavilla*. Nous appelons auſſi *cheville du pié*, l'endroit où les os du pié s'emboîtent dans ceux de la jambe : parcequ'ils entrent l'un dans l'autre, & ſont joints enſemble comme avec une cheville.

CHEVILLURE. En termes de Vénerie ce ſont ces cors, ou petites cornes, qui ſortent du merrein, ou groſſes cornes des cerfs ; au deſſus des deux plus proches de la teſte, qui s'appellent *andouiller* & *ſurandouiller*. Et ces cors ſont appelés *chevillûres*, à-cauſe de leur reſſemblance à des chevilles.

CHIFRE. Il y a beaucoup d'apparence, comme on a déja remarqué, que ce mot vient de *ſephera*, qui en Hébreu ſignifie nombre. Nous appelons auſſi *chifre*, ce qui eſt écrit en caractéres inconnus & abrégés : & c'eſt parceque telles écritures étoient du commencement faites des chifres ordinaires, tranſpoſés en diverſes façons. Quant aux caractéres abrégés, nous les appelons auſſi *chifres* ; parcequ'à l'égard des anciens Romains, auſquels ils ont ſuccédé, ils ſont grandement abrégés. Car par exemple, le nombre Romain de *ſoixante & dix-ſept* eſt LXXVII & celuy du chifre, 77.

CHOMER. Il y en a qui tiennent qu'il vient de χαμεύω, qui ſignifie *baiſler, & demeurer oiſif*.

CHOPINE. Budée & Baïf le dérivent de χοῦς *vinus* : parceque la chopine contient autant de vin qu'il en faut pour boire une fois. *Chopar* en Eſpagnol ; & *choupar* en Vaſque, ſignifient *ſucer*, comme dit Oihenart dans ſon *Notitia utriuſque Vaſconiæ* : & à Toulouſe, *choupà* ſignifie *être trempé abrevé* ; & *chop, qui eſt imbu & abreuvé*. Je ne ſay ſi *chopine* pourroit être dérivé de-là.

CHOSE. En Languedoc *cauſo*. Auſſi eſt-il formé de *cauſa*, qui, en Latin-barbare, eſt pris pour *res*. Les Loix des Lombards tit. 17. Loy 5. *Quia viri iſtam cauſam faciunt, non autem mulieres.*

CILLER. *Ciller les yeux*, c'eſt les fermer. Il vient de l'ancien verbe Latin *cillere*, qui ſignifie *mouvoir* ; comme remarque Servius ſur le 2. des Georgiques. Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : *Cillet, cillet, cillui* : *Verbum activum, id eſt, movere.* Et c'eſt parceque les yeux ſe ferment & s'ouvrent par le prompt mouvement des paupieres, leſquelles ſont pour cela appelées par les Latins *cilia*.

CISEAU. Il vient du Latin *ſcilum*, ou *ſcila*, qui ſignifient des ciſeaux de Tailleurs d'habits ou de pierres. Les Gloſes : *Sicilum*, ἐυρὲς ευσίλιον : c'eſt-à-dire, le ciſeau d'un Tailleur. *Sicila* : ῥηκάνη, ἀρσόκαυτρον : c'eſt-à-dire, le ciſeau d'un Tailleur de pierres, & celuy d'un Tailleur d'abits. Ces mots viennent de l'ancien verbe *ſcidere*, qui ſignifient *couper & retrancher*. Varron liv. 1. *De re ruſtica*, chap. 49. *Sicilenda prata* : *id eſt, falcibus conſcidanda*. Caton, *De Re Ruſtica* chap. 5. appelle *ſicilimenta*, le regain ; c'eſt-à-dire, l'herbe du pré qu'on fauche une ſeconde fois. Feſtus : *Sicilicum dictum quod ſemmicum feces.* Et même on tient que la Sicile a été dite, à *ſiciliendo* : comme aiant été détachée & retranchée de la terre Terre-ferme.

CISELER. Il vient de *ſcilire*. Voyez *Ciſeau*.

CIVIERE. C'eſt un inſtrument dont les laboureurs ſe ſervent pour ôter le fumier des étables, il eſt formé du Latin-barbare *cænovectium*, qui ſignifie même choſe. Le Dictionnaire de Jean de *Garlandia* : *Transferunt fimos, poſites in cænovectoria, ad agros impingnandos.* Où la Gloſe ajoûte, *cænovectiorum, Gallis* civiére : & *derivatur à* cœno, & vcho.

CLAYE. En Languedoc *cleda*. Ces mots viennent de *clida*, qui ſignifie même choſe. La Loy des Baïvariens, tit. 77. *Si eum interfecerit, eoram teſtibus in quadrivio in clida eum levare debet.* Les Gloſes : *Clatro, κάνκελλον.*

CLOCHER. *Bottor*. On rient que nous l'avons formé de *clunticare*, par le retranchement de la ſyllabe *di*. Toutefois on pourroit dire que nous l'avons formé de *cloppus*, qui ſignifie *boiteux*. Les Gloſes : *Cloppus, χωλὸς*. Voyez cy-deſſous *Clop*.

CLOP. *Boiteux*. Le Roman de Guillaume au court nés, au couronnement Loys :

A clops chevaux, & deſtriers déſerrés.
A garnemens deſrous & depanés.

Le Traité des Vertus & Vices : *Quand tu ſaïras grant mangar, appelle les pauvres, & les foibles, & les aveugles, & les clops.* Jean de Meun, Anteur du Roman de la Roſe, fut ſurnommé *Clopinel* ; parcequ'il étoit *boiteux*.

CLOUER. De *clavus* a été fait le Latin-barbare *clavare* ; d'où nous avons fait *clouer*. Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : *Clavo, clavas, clavare* ; *id eſt*, clouer, *configere*.

COFRE. De *coffanum*, Latin-barbare. Les Statuts de Guillaume, Roy d'Ecoſſe, chap. 19. *De ſpenſa & arca robarum, & focalium ſuarum* ; *& de ſcrinio, ſou coffero ſuo.* Les Anglois diſent *coffer*.

COINT. Cointise. Il vient de *comptus*, qui ſignifie *paré & orné* ; encore-qu'il ſoit participe de *como*, qui ſignifie proprement *peigner*. De-là nous avons fait *coint*, & *cointiſe*. Matthieu Paris en la Vie de Henri III. *Veſtes feſtivas, quas vulgus* cointiſes *vocant.* De ſon tems on diſoit *cointiſe*, pour *coint & orné*. Le même Paris au même endroit : *Mille milites & amplius, veſtiti ſerico, ut vulgariter loquamur*, cointiſé ; *in nuptiis, ex parte regis Anglorum apparentium.*

COLE'E, ou ACCOLE'E. Je n'ay encore trouvé perſonne qui ait écrit ce que c'eſt proprement que la *Colée*, ou *Accolée*, qu'on donnoit aux nouveaux Chevaliers : & pourquoy elle étoit ainſi appelée. Peut-être ne me ſaura-t-on pas mauvais gré de l'avoir remarqué ; parceque ſouvent il s'en fait mention dans les livres.

C'étoit une Coutume religieuſement obſervée à la creation des nouveaux Chevaliers, que le Prince ou le Seigneur qui les feſoit, leur frapoit ſur le chignon du col : & ce coup s'appeloit *colée* ; d'autant que, pour le donner, il faloit porter la main ſur le col du nouveau Chevalier, comme pour l'acoller & l'embraſſer. Cela ſe voit clairement dans le Roman de Guillaume au court nés, en la Deſcription des Cérémonies obſervées lorſqu'il fut fait Chevalier par Charlemagne.

Karles li baiſe la bouche & le menton :
De ſa main dextre le fiert el chaignon :
Puis li a dit, Dex barnage te doint.

Ce qui ſe feſoit ſans doute à l'imitation du petit ſoufflet que les Evêques donnent à ceux qui reçoivent la Confirmation : afin que ce fût comme un mémorial, & un moien de s'en ſouvenir à l'avenir. Olaüs Magnus liv. 14. de l'Hiſtoire Septentrionale, écrit que c'eſt une coutume des Nations Septentrionales, qu'au moment que le Prêtre met l'anneau dans le doit de l'Epouſée, les aſſiſtans s'entredonnent des coups de poin ſur les épaules : à l'imitation de l'Accolée qu'on donne aux nouveaux Chevaliers. *Nec ſilendum eſt, quòd ſub ipſa annuli impoſitione, denſo tenus pugno ſeſe aſſantes imputant, ut eadam ratione actum corroborent : ut in aurati militis creatione, ut memor ſit, ſervari ſolet.*

De cette colée, ou coup donné ſur le chignon du col, ont emprunté leur nom toute ſorte de coups, en quelque partie du corps qu'ils fuſſent donnés. Le livre intitulé *Le Etabliſſement le Roy de France*, liv. 2. *Et dest dire : Sire il me frappa de ſes armes eſmeuldes, coups & coldées, dont cuir creva, & ſang en iſſit.* Et en un autre endroit du même livre : *Cil qui ſera trouvé en ſon tort, & autro la colée donnée, il ſoit de ce attaint par reſmoings, payera* LX. *ſous d'amende à la Juſtice.* Jacobus Durantius Caſſellius, *Variarum* liv. 2.

Digitized by Google

chap. 8. *Prætermitto jurisjurandi formulam, quam ex Cincio Gellius retulit, Asticarum Noctium libro 16. cap. 4. Joannes Salisberiensis, ex Jul. Frontino, & Vegetio, cap. 7. lib. 6.* Hinc fortè posteriorum temporum mos ille fuit, quo milites juramenta concepturi admovebant suis cervicibus gladios. *De quo Ammianus Marcellinus lib.* 21. Justiique universi in ejus jurare nomen solemniter, gladiis cervicibus suis admotis, sub execrationibus dirîs, verbis juravere conceptis.

COLLATION, Comme nous verrons cy-après que *festum* signifie *tribus* ; d'où vient *fest*, qui est ce que l'on contribue pour la dépense d'un festin fait à communs frais : aussi appelons-nous *collation* ; de *collatio*, qui signifie non-seulement *taille & contribution*, mais encore *repas*, ou bien l'*écot* & la *contribution* qu'on fait pour la dépense d'un repas. Pour ce qui est de sa premiere signification, les preuves en sont assés fréquentes dans les bons Auteurs. Et Budée tient que ce que nous appelons *taille*, étoit parmi les Romains *collatio*. Pour ce qui est de la derniere, nous lisons dans les Gloses, *collatio, ἔρανος* : qui est proprement un *banquet* où chacun porte portion, ou paye son écot ; ce qui est autrement, *symbola & symbolum*. Les bons Auteurs Latins ont quelquefois appelé cela *collectia*. Cicéron liv. 2. de l'Orateur : *Ego verò quoniam collectam à convivio Crassо exegi.*

COMPAGNON. *Compagnie*. En Languedoc on appelle *companage*, ce qu'on mange avec le pain. Ainsi appelons-nous *compagnons*, ceux avec qui nous mangeons & bevons : en Latin *convictores*, & *combibones*. *σύσσιτος*, en Grec, se dit de celuy qui mange le pain avec un autre.

CONFITURE. C'est ainsi que maintenant nous appelons les fruits confits au sucre & au miel. Ce mot, & le verbe *confire*, viennent du Latin *conficere*, qui en la moienne Latinité signifioit *composer une Médecine*. Les Loix Siciliennes & Napolitaines liv. 3. tit. 34. L. 3. *Quod perveniet ad notitiam suam ; quòd aliquis Confectionarius minùs bene conficiat, Curia denuntiabit.* Car *Confectionarius* étoit l'Apothicaire ; & *confectio*, la médecine. Le même : *Confectionarii verò facient confectionem expensis suis cum consilio Medicorum.* Encore appelons-nous *confections*, certains remédes composés par les Apothicaires, & ordonnés par les Médecins.

CONGE'. De *commeatus* ; qui signifie souvent dans les bons Auteurs, la *licence*, le *congé*, ou le *saufconduit*, qu'on donne aux soldats ; a été formé le Latin-barbare *comatus*, duquel nous avons tiré congé, mais avec cette différence, que *commeatus* ne s'entent que de la licence donnée aux soldats, & *comiatus* se prent pour toute sorte de licence & de permission. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 5. tit 16. *Mulier si sine comiatu viri sui velum in caput suum miserit.* Et au titre 2. parlant d'un Prêtre dégradé ou excommunié : *Aliquid de suo officio sine comiatu facere præsumserit.* Les Annales de France dans le 1. volume de du Chesne: *Et per sumum comiatum rediit ad patriam.*

CONTE' C'est proprement le discours de quelque chose agreable & facécieuse. Et parceque la principale grace les contes consiste en la brièveté, ce mot est sorti du Grec-barbare *κοντὸς*, qui parmi les derniers Grecs, comme témoigne le Jesuite Greffet, sur le ch. 1. de *Curopalates*, signifie un *abrégé*. Aussi dans le même *Curopalates*, *κοντάκιον* signifie ce que les Musiciens appellent *Mote* ; ou bien ce que dans les Offices de l'Eglise on appelle *Responsorium breve*. La Couronne Précieuse : *Orto. Kondac, μικρὸν.*

CONTESTER *Débatre & disputer* en quelque occasion & sur quelque matiere que ce soit. Nous l'avons formé de *contestari*, dont pourtant la vraye signification ne s'étent pas au-de là des choses debatues en Justice, & preuves par témoins. Festus : Contestati, *est cùm uterque rem dicit, Testes efferre.* Et selon les Jurisconsultes, *contestari litem dicuntur duo aut plures adversarii ; quòd ordinato judicio utraque pars dicere seu*, Testes efferre. Aussi *litis contestatio*, est proprement lorsque le procès commence d'être instruit, & que les parties de part & d'autre alléguent leurs preuves *Lis tunc contestata videtur, cùm judex per narrationem negotii causam audire cœperit.* L. 1. Cod. *De Lit. Contest.* Ce qui se voit clairement dans ces paroles d'Aule Gelle liv. 5. chap. 10. *Petere institit ex pacto mercedem; litem cum Evathlo contestatur: & cùm ad judices conjiciendæ contestandæque causæ gratiâ venissent.* Mais comme les mots sont transférés de leur premiere signification, il ne faut pas trouver étrange si nous appliquons le verbe *contester* à toute sorte de debats, puisque les Auteurs de la pure Latinité prennent souvent *contestari*, pour ce que nous appelons *protester*.

CONTRE'E. Il est fait de *contrata*, Latin-barbare, qui signifie même chose. Les Loix de Sicile & de Naples liv. 3. tit. 38. *Statuimus, ut in utraque contrata, tam in terris demanii nostri, quàm in Baronum, Comitum*, &c.

CONTREFAIT. Ceux dont les membres ont une figure contraire à la naturelle conformation du corps humain, sont appelés *contrefaits* : ou parcequ'ils sont faits contre la forme ordinaire des hommes ; ou bien parceque d'ordinaire ils sont contrefaits, c'est-à-dire contr'imités, de ceux qui cherchent en la misére d'autrui un sujet de rire & de bouffonner. Toutefois il me semble qu'on pourroit dériver ce mot de *contractus*, qui dans les Auteurs du tems moïen signifie *ce que nous disons contrefait*. Flodoard dans l'Histoire de Reims liv. 4. chap 41. *Contractus unus erectus ; cæcus quidam illuminatus ; & loquelam mutus adeptus est.* Le même, chap. 42. *Tum media jacens contracta ubi cœpit clamare, auxiliumque dei & sanctî Balderici deprecari, paulatim resolvitur ; primum quidem bracchiis, & inde poplitibus.* Et le savant Moine de S. Gal, Herman, duquel nous avons une Chronique, fut surnommé *Contractus*, parcequ'il étoit contrefait. Nos Anciens François appeloient ces gens-là *contraits*, Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible :

Et contraits redrecîés, & malades sanés.

Or encore-bien que *contractus* vienne proprement à *constrictione nervorum*, je supposse que sur l'opinion qu'on ut que *contractus* étoit *quasi contrà actus*, on en forma le mot de *contrefait* : ce qui a de l'apparence, à-cause de l'ignorance & de la barbarie des siecles passés.

CONVOY : *Convier*. Ce sont proprement les personnes qui accompagnent quelqu'un par honneur : comme aux funerailles, aux noces, & telles autres occasions. Il n'y a point de doute qu'il ne soit composé de *con*, & de *via* ; de même que *comiator*, qui signifie *celuy qui accompagne*. Petrus Damiani liv. 2. epist. 15. *Adraldus, dum in Burgundia regno mihi conviator incederet.* Le *Chronicon Anguſtense* sur l'an 1061. *Hic Constantinopolim præteriens, dum cum conviatoribus suis, multitudine non modicâ collectâ, veniret.* Ainsi *convier*, c'est proprement prier quelqu'un de nous accompagner par honneur, en quelque occasion où il faut marcher. De-sorte-que c'est abusivement que nous disons *convier à dîner, à jouer*, & semblables, où il n'est pas question de cheminer durant l'action pour laquelle on est prié.

COPIE. En matiere d'Actes & de Peinture, c'est l'extrait tiré de l'original. Il vient du Latin *copia*, qui signifie *abondance* ; parcequ'en fesant des copies de l'original on multiplie une chose qui étoit unique en son espéce ; ce qui est proprement *copiam alicujus rei facere.*

COQ. Ce mot est fort ancien : car on lit dans le chap. 7. de la Loy Salique, *Si quis gallum aut gallinam furaverit.* Les anciens exemplaires portent *coccum* ; & les Gloses, *Κοκκύζει*, c'est-à-dire, *cantat*. Goldast tient qu'il vient de *κοκκύζει*, qui est un verbe formé de la voix du coq & du coucou. Quoiquec'en soit, les coqs ont été ainsi appelés par une imitation de leur voix. Hadrianus Junius croit que ce mot vient de *κόρυς*, qui signifie *teste* ; à-cause de la creste que les coqs portent sur la teste.

COQUIN. Nous l'avons tiré de *coccio*, qui signifie *un gueux, un mendiant* : d'où vient le proverbe, *nihils coccio est. Coccliones* ou *cocciones*, étoient certains pauvres marchands, autrement appelés *arlatorres* qui, pour acheter quelque petites d'entrées, marchandoient longuement, & les revendoient aussi-tôt, pour peu de gain qu'ils y pussent faire : comme l'on voit dans Festus, sur les mots *arlator*, & *coctio*. Les Gloses ;

Digitized by Google

Cœlio, πτωχολοιδ : c'eſt-à-dire *trafiqueur*. La pauvreté & la façon de marchander de ces gens-là fut tellement mépriſée, que le mot de *cœctio* paſſa pour *pauvre* & *indigent*, en l'uſage de la Langue Latine. Auſſi bien appelons-nous *coquins*, non-ſeulement ceux qui mandient, mais encore ceux dont les biens ne ſuffiſent pas pour les entretenir ſelon leur qualité. Quelques uns tiennent que *cœctio* étoit anciennement ce que les Grecs appellent *λοιμωνᾶν*, c'eſt-à-dire, celui qui avoit la charge de convoquer & aſſembler le peuple, ainſi appelé *à convocando & conciendo populo*: & qu'avec le tems la vileté de ſa charge a rendu ce mot un terme de mépris & d'injure. Le Moine de S. Gal au liv. 2. de la Vie de Charlemagne, preut clairement le mot *coccio*, pour ce que nous diſons *coquin*. *Quidam coccio derafus, inſulſus, & inſaniens, linea tantùm & ſemeralibus indutus.* Dans les Capitulaires de Charlemagne liv. 1. chap. 79 *cocciones* ſont certains vagabons qui vivoient de tromperies, comme ceux que nous appelons *Bohémiens*. *Ut iſti mangones, & cocciones, qui ſine omni lege vagabundi vadunt, per iſtum terrorem non ſinantur vagari, & deceptiones hominibus agere.* Où le docte Pithou explique le mot *mangones* par celuy de *gueux*: bien qu'à mon avis il le faille entendre pour ce que nous diſons *Cerouqueurs & trompeurs*. Le Gloſſaire de Papias: Mango, *ſeductor i qui vulgò dicitur* manganus.

CORNARD. Je ne puis m'imaginer pour quelle raiſon on appelle *Cornards*, ceux dont les femmes ont laiſſé prendre à quelqu'autre les faveurs qui ne ſont légitimement dûes qu'aux maris. Orderic Vital, liv. 8. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, écrit bien qu'à la Cour de Guillaume le Roux Roy d'Angleterre, un certain *Robert* fut ſurnommé *Cornard*: mais ce fut parcequ'il portoit au bout des ſouliers certaines pointes en forme de cornes, que cet Auteur appelle *pigaca & cauda ſcorpionis*. Dans les Saintes Ecritures les cornes ſignifient, tantôt la *proſpérité*, tantôt la *force*, tantôt la *ſuperbe*. Et parmi les Romains, comme l'on peut voir dans Martial, la raillerie des cornes s'adreſſoit aux ivrognes: & cela, parceque Bacchus eſt repreſenté cornu. Les cornes étoient autrefois les marques de la Royauté: témoin cette ſtatuë de Reine des Phéniciens, qui portoit pour diadême un teſte de deux cornes, comme écrit Euſebe liv. 1. chap. 7. *De Præparatione Evangelica*: & témoin encore Alexandre le Grand, qui portoit quelquefois ſa teſte de deux cornes, comme remarque Ephippus chez Athénée liv. 12. de ſes Deipnoſophiſtes. Il s'eſt auſſi vû de grans perſonnages, qui, pour ſe ſignaler au combat, plantoient des cornes ſur leurs habillemens de teſte: comme Pyrrhus Roy des Epytotes; qui, au rapport de Plutarque, en ſa Vie, portoit des cornes de bouc pour cimier. Et ce Reginald, ou Raynaud, Comte de Boulogne, qui, en la Bataille du Pont de Bovines, où il combatoit pour l'Empereur Othou contre Philippe Auguſte, avoit auſſi pour cimier deux grandes cornes faite de côte de Baleine. Voicy comme le décrit Guillaume le Breton, liv. 11. de ſa Philippide:

——Gemina à ſublimi vertice fulgens
Cornua conus agit, ſuperaſque educit in auras,
E coſtis aſſumpta nigris, quas faucis in antro
Branchia balenæ Britici celat ſinuoſa Pontis:
Vis, qui magnus erat, magna ſuperaddita moli
Majorem faceret phantaſticæ pompa videri.

Par où il eſt aiſé de juger que les cornes n'étoient pas aciennement des marques de cocuage; autrement ces grans Perſonnages n'euſſent eu garde d'en parer leurs teſtes. Cependant je trouve qu'il y a bien près de 500. ans que dans Conſtantinople les cornes étoient déja des marques de l'impudicité des femmes, & de la honte de leurs maris: car l'Hiſtorien Nicetas liv. 2. de l'Empire d'Andronic Comuéne, dit que cet Empereur, dés qu'il avoit pris un beau cerf à la chaſſe, en faiſoit attacher les cornes aux portiques de la halle, moins pour montrer la grandeur des bêtes qu'il prenoit, que pour une preuve de la débauche de la Ville, & de l'impudicité des femmes qu'il avoit corrompües. *Cornua cervorum quos venatus erat, inſignia, & vari aliquid habentia, in porticibus fori ſuſpendebat, per ſpectem oſtentanda magnitudinis ferarum quas cepiſſet à cùm reverà civitatis, & uxerum, quas ipſe corrumpebat, laſciviam notaret.* Il y a beaucoup d'apparence, que les François qui revinrent de Conſtantinople aprés qu'ils en furent conquis l'Empire, en apportérent cette raillerie de *cornes* & de *cornard*: car avant ce tems-là elle étoit inconnûe en France; comme on peut juger par les cornes que portoit Reginald Comte de Boulogne, qui vivoit du temps de la priſe de Conſtantinople. De la France, cette raillerie ſe répandit dans les Provinces voiſines; car cuvirou l'an M. CCC. au rapport de Jean Mariana, liv. 18. chap. 9. de l'Hiſtoire d'Eſpagne, ont vit réfugié en Caſtille Laurens Acunno, Gentilhomme Portugais, qui portoit des cornes d'argent attachées à ſon chapeau, pour faire voir ouvertement en ſa honte, l'impudicité de ſa femme Eleonor de Menes, & le tort que luy feſoit Dom Ferdinand, fils de Pierre Roy de Portugal, qui la luy avoit ôtée.

CORNETTE. Le chaperon qu'on porte maintenant ſur l'épaule gauche, pour marque de dignité, étoit anciennement porté ſur la tête: & afin qu'il tint plus ferme, il étoit lié avec une bande de ſoie, appelée *cornette*, que maintenant on porte ſur les deux épaules, pour la même raiſon. Olivier de la Marche liv. 1. de ſes Mémoires, chap. 29. *Portans chaperons à cornette* de ſoie verte. Et au même endroit, parlant du Duc de Bourgogne: *Et portoit mondit Seigneur une cornette à ſon chaperon, ſi riche de pierreries.* &c. Ce qui m'oblige en quelque façon de croire que ce mot fut formé, par contraction, de *coronette*: à-cauſe de la reſſemblance qu'elle avoit à une petite couronne ou bandeau royal. Toutefois il y en a qui croient qu'il vient de *corniculum*, qu'ils s'imaginent être la même choſe dans ce lieu du 10. livre de Tite-Live, *Equites omnes, eb inſignem multis locis ſperam, corniculis armiliſque argenteis donat.* Mais parceque les doctes ne ſont pas encore bien d'accord de la vraye ſignification de ce mot, en cet endroit là, j'aime mieux m'en tenir à mon opinion; & ce avec d'autant plus de raiſon, qu'elle ſe trouve appuiée ſur l'autorité de Mathieu Paris, qui dit qu'en l'an 747. *Dominus Rex, velle deaurata, facta de pretioſiſſimo baldachino, & coronulâ aurea, qua vulgariter* garlanda *dicitur, redimivit.* Jean d'Autun, en l'Hiſtoire de Louis XI. le dit encore plus clairement parlant de l'entrée de Louis XII. dans Milan. *Le chef couvert d'une toque de velours cramoiſy; & dedans avoit une cornette de taffetas rouge.*

CORNETTE. C'eſt ainſi que nous appelons une Compagnie de Gens de cheval: & le drapeau qui lui ſert d'Enſeigne. Je puis aſſurer que ce mot: en ce ſens-là n'eſt pas fort ancien en France, ne l'ayant encore pu rencontrer en aucun de nos anciens Auteurs: & je croy volontiers que nous l'avons emprunté des Italiens. Je ne ſay ſi je dois croire qu'il vient de l'autre mot *cornette*, que nous avons vu être *une bande de ſoie*; & que nous en avons étendu le nom à la ſignification d'un *drapeau*; de-même que de *bande* nous avons fait *banderollo*, qui eſt auſſi *un drapeau*. Il y a auſſi quelque apparence qu'il vient de *corniculum*, que Turnébe, liv. 5. chap. 10. de ſes Adverſaires, croit être la portion d'une Compagnie de ſoldats, comme ſi c'étoit un diminutif de *cornu*, qui ſignifie *la pointe d'une armée*: ce qui ſemble pouvoir être prouvé par ce lieu de Végéce, liv. 2. chap. 14. *de Re Militari*: *Qui ſub uno cornicule militabant, centurio, & ſui milites, ambo* cornicularii *dicebantur*: & par celuy-cy de Suétone *de Claris Oratoribus*: *Orbilius primò apparitorem fecit Magiſtratibus; deinde in Macedonia corniculo, mox equo meruit.* Mais on voit par ce dernier paſſage, que *corniculum* ne ſe dit pas des Gens de cheval, deſquels maintenant eſt compoſée la *cornette*.

COTE. Joſeph Scaliger tient que nous avons formé ce mot, par contraction, de *crocetu*, qui ſignifie même choſe; & qui en ce vers de Virgile, au Poëme intitulé *Ciris*, où il eſt parlé de Sylla

Qua prius in tenui ſteterat ſuccincta crocotâ,

ſignifie ce que nous diſons en notre Langue, *être demenré en cote*. Henri Etienne dans ſon Traité *De Latinitate falsò ſuſpectâ*, tient la même opinion.

COTERET. C'eſt un petit fago, de branches

d'arbres, qui n'excédent guére la grosseur des bâtons ordinaires. Il vient de *cotretum*, mot barbare qui signifie *une faulsaye*. Car encore dans le Languedoc on appelle *codre*, les branches de saule. Lindenbrog sur les Loix Barbares, expliquant le mot *fiellaria*, qu'il dit avoir trouvé dans un vieux Glossaire : Stellaria, *falicetum, vel cotretum*. Si ce n'est que *cotretum* signifie *une coudraye*, c'est-à-dire, *un lieu planté de coudriers*, dont les Sauvages se servent à faire des coterets.

COUARD. Ce mot vient sans doute de *queue* : comme l'Italien *codardo*, de *cauda*. Et en bon François *coüe* signifie *qui a queues* témoins les *Anglois coüets & écouë, qui n'a point de queue*. Ce qui a fait dire à Robert Etienne, que les gens de peu de courage sont appelés *couards* : parceque, pour s'éloigner des coups, ils se tiennent à la queue, c'est-à-dire, vont derriere aux combats. Mais voicy mon opinion. Nos Anciens François appelloient les poltrons *renards*. Dans la Loy Salique au titre 32. qui est *De Convictis*, celuy qui appelle un autre *Renard*, est condamné à une amende. *Si quis alterum* vulpeculam *clamaverit* C x x. *den.* &c. C'est-pourquoy les anciens Poëtes Provençaux appellent *volpilh*, un Poltron ; & *volpilatge*, la poltronerie. Le Morgue, ou *Monge de Montaudo*, qui vivoit du tems de S Louis :

E envejam do fort maneira
Hom volpilh que porte baneira.

C'est-à-dire, qu'il trouve fort étrange qu'un poltron ose porter le Drapeau. Or, parceque les renards ont une grande queue, les poltrons, qu'on n'osa pas directement appeller *Renards*, furent nommés, par dérision, *couards*. Je croy neanmoins que *couard* signifie *renard* : car pourquoy n'auroit-on pas anciennement appelé cet animal *couard* ; puisque de *rabo*, qui signifie *queue*, les Espagnols l'ont appelé *raposo*, par le changement du *b* en *p* : quoiqu'ils ayent deux autres noms propres pour cet animal, assavoir *vulpeja*, & *zorra*?

COUCHER. En Languedoc on dit *coulcà*. Ces mots viennent du verbe Latin-barbare *culcare*, qui se lit souvent dans la Loy Salique, où *culcare solem* se prent pour *attendre le tems que le Soleil se couche*. Voicy les termes de cette Loy, qui sont du titre 59. *Nec solem secundum legem culcaverit*. Et au titre 59. *In mallo iterum solem culcaverit*. Et au titre 52. *Solem culcatum*. Et au titre 60. *Sole culcato*. De-sorte-que je ne doute plus, que toutes les fois qu'on trouve dans cette Loy, *Solem collocare*, il ne faille lire *Solem culcare*.

COUDRE. Son participe est *cousu*. Les Languedociens disent *coufé* ; les Italiens, *cuscire* ; Les Espagnols *coser*. Ces verbes viennent du Latin-barbare *cuso*, qui signifie même chose. Les Gloses d'Isidore : *Cofire, confuero*. Les Gloses Anciennes : *Cuso, juvio. Cufit, juvit*. L'Auteur Anonyme du livre *De Vitis Patrum*, traduit en Latin par Pelagius, Diacre de Rome, au livre 4. *Faciebat quoque plectam de ipfis palmis ; & cufabat ufque ad horam fextam*. Heribertus Rosweidus a noté là-dessus, qu'en quelque Manuscrit il y a *cufibat*. Le verbe *cuso* a été formé, par contraction, de *confuo*, dont le participe est *confutus* ; comme *confu*, de *coüdre*.

COUP. Du Latin barbare *colpus*. La Loy Salique, tit 19. paragr. 10. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit*. Les Loix des Allemans tit. 95. paragr. 1. *Si quis fœminam ingenuam culpo percuſſerit, ſic ut ſanguis non exeat*. Une ancienne Formule : *Ego ipſum de armis meis percuſſi & tales colpus ei dedi, pro quibus ipſe mortuus eſt*.

COUPER. Budée le dérive de *κόπτω*, qui signifie *frapper, fendre, tailler* : mais j'aimerois mieux le dériver du Latin-barbare *capulare*, qui signifie même chose. L'Addition premiere à la Loy des Bourguignons tit. 5. paragr. 1. *Quicumque ingenuus mulieri ingenua crines in curte ſua præſumpſerit capulare*. La Loy Salique tit. 28. paragr 4. *Si quis concifam aut ſepem alterius capulaverit*. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. 1. tit. 81. *Nec capulent veſtitus nec conſuant*. De *capulare* on fit *capulare*. Une Charte de Charlemagne qui se voit dans le *Chronicon Laurisham enſe* : *Ut de ſylva vinnam faciendi vel emendandi haberent poteſtatem, in quantum eis opus eſſet prendere & capulare*. Ville-Hardouin liv. 3. *Le Grieu avoit le pong colpé*. Et liv. 9. *Li Marquis Boniface de Monferrat et la teſte colpée*.

COUR. La maison, le train, & la suite d'un Prince : ou l'assemblée de ceux qui rendent justice ; comme *La Cour de Parlement, du Sénéchal, de l'Evêque*. Ce mot vient sans doute de *Curia* : mais aussi peut-on dire qu'il vient du Latin-barbare *Curtis*, qui signifie quelquefois la même chose. Le Synode de Coustans : *Ad placitum ſuo ad curtem veniens*. Lambertus Schafnaburgenſis, *de Rebus Germanicis* : *Conglobato agmine, ad curtem Regiam proficiſcentes, & ad diſturbandam quietem Regiæ Curtis præmeditate furore veniſſet*. Les Annales de Fulde ſur l'an 897. *Cæſar verò cum Curte Regia*, &c. Ce mot est encore fréquent dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

COUROUCER. Julien Taboet dans son livre *De Repub. & Lingua Francica*, dit qu'il vient de *corufcare*, qui signifie *reluire*, mais qui se dit des éclairs du tonnerre. Ce qui a beaucoup d'apparence : car *être en colere*, se dit proprement de celuy qui souvent ne témoigne pas sa passion. Mais *ſe courroucer*, est proprement faire éclater sa colére par des actions & par des paroles violentes : ce qui est proprement le feu de la colére. Aussi disons-nous de ceux qui se courroucent, qu'ils jettent le feu par la bouche & par les yeux ; qui est proprement *coruſcare*.

COURRETIER, on *Corretier*. C'est un homme dont la profession est d'aller ça & là pour faire vendre les marchandises. Il est formé de *courro*, ou *courir*. Ainsi on les appelle en Languedoc *Gourratiers* : du verbe *gourri & gourrinà*, qui signifie *courir ça & là*.

COURT. *La baſſe-court*, ou *cour d'un logis*. Ce mot formé *chors chortis*, qui dans Varron liv. 1. ch. 13. signifie la basse-court d'une métairie ou maison champêtre. Du génitif *chortis* est venu le Latin-barbare *curtis*, duquel nous avons fait *court*. Dans les Loix Barbares, & dans quelques Auteurs de la derniere Latinité, *curtis* signifie quelquefois *court*, ou *baſſe-court*. La Loy des Allemans tit. 82. §. 2. *Si quis domum infra curtem incenderit*. La même Loy tit. 10. *Si quis in curtem Epiſcopi contra legem armatus introierit, xxiii. ſol. Si intra domum, xxxii. ſol. componat*. Mais le plus souvent ce mot signifie *la Maiſon* ou *la Métairie* : comme en la Loy des Wisigoths liv. 8. tit. 1. L. 4. & en la Loy Salique tit. 6. §. 3. Que si dans la Loy des Allemans tit. 32. on lit *in Curte Regis*, & *in Curte Ducis*, ces lieux doivent être entendus en ces Loix, non de la Cour du Roy, ou du Duc, mais des Maisons & des Métairies de leur Domaine. Comme aussi au tit. 39 Loy 1. de la Loy des Lombards, où un docte homme a expliqué *Curtem Regiam*, par *Aulam Regiam* : bien-que ce passage ne puisse être entendu que d'une Métairie du Domaine du Roy, puisqu'entre les dépendances d'icelle, la Loy met *terrarum, ſylvas, vitet, nec pratum*.

COURTAUT. Nous appelons ainsi les chevaux qui ont les oreilles accourcies. Il vient de *curtatus*. Dans la Loy des Bourguignons tit. 75. *caballus curtatus*, est le cheval auquel on a coupé la queue. De *caballo curtato ſimiles pœna ſervanda conditio eſt*. La Loy des Wisigoths liv. 8. tit. 4. L. 3. *Si quis alieni caballi comam turpaverit, aut caudam curtaverit*.

COURTE-BOTE. Ce mot de ratlleie se dit encore de ces petits hommes qui ont la jambe courte & ramassée. Nous lisons dans Orderic Vital, liv. 7. de l'Histoire Ecclésiastique, que Guillaume le Conquérant, Roy d'Angleterre, appeloit ainsi son fils Robert, Duc de Normandie ; parcequ'il étoit gros & de petite stature. *Corpore autem brevis & groſſus, idcirco* Brevis-ocrea *à patre cognominatus*. Et au liv. 4. parlant du même Robert : *Facie obeſa, corpore pingui, brevique ſtaturâ, unde vulgò* Gambaron *cognominatus eſt*, & Brevis-ocrea. Où il faut fans doute lire *Jamboron*, qui est un diminutif de *jambe*.

COURVE'E. C'est le travail qu'on fait pour autruy, ou volontairement, ou par obligation de devoir. Il vient de *curvada*. L'Epître 488. du Recœuil des Epîtres que du Chesne a données dans le vol. 4. des Historiens François : *Curvadas ſuas in melioribus terris*

Digitized by Google

vi ponit Et ce mot eſt formé de *curvare* ; & repréſente l'action de celuy qui ſe courbe en travaillant.

COY. De *quietus* on fit par corruption *coëtus* d'où nous avons formé *coy*. Les Gloſes : *coetus, ἡσυχος.* C'eſt-à-dire *quiet, appaiſé, & tranquille.*

CRAMOISI. L'écarlate & le cramoiſi ne différoient autrefois, qu'en ce que l'écarlate étoit la teinture de la laine ; & le cramoiſi celle de la ſoie. Toutefois, depuis que la cochenille eſt en uſage, on appelle proprement *cramoiſi*, tant en matiére de laine que de ſoie, ce qui eſt teint avec le *chermes*, duquel le cramoiſi a pris le nom ; comme qui diroit *chermoiſi* ; qui eſt proprement le *coccum* des Anciens, appelé *vermiculum*. C'eſt un vermiſſeau, comme j'ay remarqué ſur le mot *vermeil*. Auſſi Mr de Saumaiſe, en ſes Exercitations ſur Pline, dit que les Arabes ont tiré le mot *chermes* du Latin *vermes* ; en aiant formé *guermes*, & ; enfin *chermes*. Quelques-uns ont voulu dériver le mot *cramoiſi* de κρόμα, qui ſignifie *couleur*, comme qui diroit *chromoiſin*. Les autres, de *Charmi*, ville au Territoire de Sardes : & quelqu'un de *carbaſinum*.

CREDIT. Nous appelons *crédit*, la confiance qu'on a en l'autorité, en la richeſſe, & en la bonne foy de quelqu'un. Il eſt certain que ce mot vient de *credere*, qui ſignifie *confier* : duquel on fit les mots Latin-barbares *creditus*, & *creditarius*. Grégoire de Tours, liv. 7. chap. 38. & 40. *Statim miſſi Rex viros qui hæc deferrent, cum uno puero, quem valde creditum Mummolus habens, hæc ei commendaverat.* La Vie de Louis le Debonnaire : *Per univerſas Regni partes Fideles ac Creditarios à latere ſuo miſit.* Où *creditus*, & *creditarius*, eſt celuy qui a crédit auprés de quelqu'un.

CREMAILLIERE. C'eſt une chaîne de fer, à laquelle, pour l'uſage de la cuiſine, on pent les pots & les chaudiéres. H. Etienne & J. Picard le dérivent de κρεμαστὸς, κρεμάζω, & κρεμὰν, qui ſignifient *pendre*. Je ne ſay ſi elle n'auroit point été ainſi appelée *à cremando* : parcequ'elle eſt toujours expoſée au feu.

CRIER. Le Gaſcon dit *cridà* ; l'Italien, *gridare* ; & l'Eſpagnol *gritar*. Tous ces mots viennent de *quiritare*, qui ſignifie *crier à haute voix* ; & dont on forma le verbe *quirier* & depuis, *crier*. Nonius Marcellus: Quiritare eſt clamare ; *tractum ab iis qui Quirites implorant.* Ciceron dans ſes Epîtres. *Et illi Miſero quiritanti, Civi Romanus ſum.* Tacite liv. 16 de ſes Annales : *Igitur flentes, quiritantesque, qui aderant.* Titelive liv. 40. *Nulla vox quiritantium inter ſtupra & cædes exaudiri poterat.* Publius Nigidius in *Commentariis Grammaticis* : Clamat, *quiritat.* Aprés ces ſuffrages des Auteurs les plus approuvés, il n'y a point d'apparence de croire que *crier* vienne de κράζω, qui ſignifie la même choſe : moins encore de κελεύω, qui ſignifie proprement *ſtridere*.

CROCE. Bâton d'Evêque : ainſi appelé, parcequ'il eſt crochu par en bout ; c'eſt-pourquoy il eſt appelé *cambuta*, du verbe κάμπτω, qui ſignifie *ployer*, Papias : *Cambuta, Suſtentaculum, vel baculus flexus, pedum, crocia.* Ce mot eſt de la Langue ancienne Theotiſque : car *incrocare*, dans la Loy Salique, ſignifie *pendre*, ou pour mieux dire, accrocher par deſſous le menton un homme à un trauche d'arbre coupée en forme de croc. La Loy Salique, tit. 68. *Si quis hominem, ſine conſenſu Judicis, de ramo, ubi incrocatur, depoſuerit præſumptoris.*

CROCHETEUR. C'eſt un Porte-faix : ainſi appelé, du crocher qu'il porte ſur les épaules, pour y mettre les choſes qu'on luy baille à porter. Ce mot ſignifie auſſi *un larron*, qui avec un crochet de fer ouvre les portes & les coffres. La Courume de Loudunois tit. 37, art. 6. *Crocheteurs, auſſi larrons, qui ont fait bris, doivent eſtre pendus & eſtranglés.*

CROUPE. C'eſt la partie poſtérieure du dos d'un cheval ; laquelle, pour être plus groſſe, plus épaiſſe, & plus charnue, a été ainſi appelée, du mot *croppa*, qui ſignifie une choſe bien graſſe & bien épaiſſe. Les Gloſes : *Croppa.* χυδὸς παχὺς. Les Romains appeloient *crupellarios*, certains Gladiateurs : à-cauſe de l'épaiſſeur & de la ſolidité des armes dont ils étoient couverts. Tacite liv. 3. de ſes Annales : *Addunter à ſervitiis gladiatura deſtinati ; quibus, more gentico, continuum ferri tegimen* (crupellarios *vocant*) *inferendis ictibus inhabiles, accipiendis impenetrabiles*, &c.

CROYANCE, ou *créance*. Il eſt formé du Latin-barbare *credentia*. Pierre de Blois, Epit. 173. *Fallacia veriditas quæ in credentia non habetur.*

CUIDER ſignifie proprement *penſer* ou *eſtimer*. Ce verbe eſt reſté aux François, de l'ancien Teutiſque. Kéron, en ſon Gloſſaire Latin-Teutiſque : Cogitatio, *Kedanka* : cogitarus, *Kedanz.* Quelques-uns croient qui vient de *vdeiſh, ſe glorifier* ; parceque le mot d'*outrecuidance* eſt quelquefois pris pour *arrogance*.

CUISINE. Du mot Latin-barbare *cucina*. Les Gloſes : μαγειῖον, *cucina, carniſicina.*

D A.

DACE. Tribut, impoſition. Il vient de *datia*, formé du verbe *dare*. Ptolomæus Lucenſis, ſur l'an MCCIX. *Obligaverunt ſe per juramentum datias & collectas ſolvere.*

DAGUE. Ce mot ne ſignifie pas toujours *un poignard* : il eſt ſouvent pris pour les pointes de fer dont les deux bouts d'une hache d'arme étoient garnis ; deſquels anciennement on ſe ſervoit à donner, ou dans les viſiéres des caſques, ou dans la maille des hauberts, ou dans le défaut des cuiraſſes, lorſqu'on ne ſe pouvoit ſervir du tranchant de la hache. Olivier de la Marche liv. 1. de ſes Mémoires chap. 16. *Et tenoit en ſa main ſeneſtre une hache tres-bonne, à dague deſſus & deſſous.* Et au même chapitre : *Meſſire Jacques jetta le bout d'en-bas de ſon bâton* (c'étoit une hache,) *par deux ou trois fois après la viſyere du bacinet de ſon adverſaire ; & ſi ſouvent le continua, qu'il l'enferra en la viſyere, & ne tint pas la priſe ſi peu i non, car la dague rompit.* Et chap. 18 *Et au deſſous de la hache une bonne forte dague.* Le mot *dague* vient de *Daca*, c'eſt-à-dire *Danoiſe*, parceque les haches d'armes, garnies de ces pointes de fer, étoient appelées *Dacæ ſecures.* Guillaume le Breton liv. 2. de ſa Philippide :

Menſis confractis mucronibus atque cutellis
Inſiſtunt, Daciſque ſecuribus excerebrant ſe.

Les poignards, dont les lames étoient ſemblables à ces pointes de fer, furent appelés *dagues* ; mot dont même on ſe ſervoit anciennement en Ecoſſe. Les Statuts de Guillaume Roy d'Ecoſſe, chap. 23. *Enſem, & cultellum qui dicitur* dagger.

DAIZ. C'eſt le ciel ou le poile dont on couvre les Autels, ou les ſieges, & les tables des Grands. Ce mot vient du verbe Alleman *decken*, qui ſignifie *couvrir, voiler, & ombrager.* Le Dictionnaire Allemand-Latin de Daſipodius : Be decken, *operire, operculare, velare, umbrare, adumbrare.* Decken, *operculum.*

DANSER. Je m'étois imaginé que de *cadence* on avoit fait *danſe*, & de-là le verbe *danſer*. Car en-effet toute la danſe ne conſiſte qu'à marquer par des pas meſurés la cadence des airs & des chanſons. Toutefois je me tiens volontiers à l'opinion de Mr de Saumaiſe, qui croit que *danſer* vient de *denſare*, qui eſt l'action du Foulon, qui trepigne & bat des piés ſur le drap, parceque par ce moyen il le rent plus denſe & plus épais. L'ancien Gloſſaire : δένσδια, *acupedium, addenſatio.* δένσδω. *addenſo, denſo.* Car δένσδω ſignifie proprement *trepigner* & *battre des & menu des piés.*

DE' à coudre. Nos anciens François diſoient *deils*

Digitized by Google

en Languedoc *didal*. Ces mots sont formés par contraction de *digitale*, ou *digitabulum*. Le *Catholicon Parvum* : Digitabulum, *Deel à mettre au doit d'un Couturier.*

DEBOUT, Etre *debout*, se dit de toute chose longue, assise, & plantée sur l'une de ses extrémités ; car il ne se peut dire d'une chose assise sur les côtés. La Contume de Mons chap. 48. *Let avoit à deux, debout & côté* : C'est-à-dire *aux deux extrémités, & aux côtés.* Voyez ce que j'ay dit sur le mot *bout.*

DE'CHIQUETER. *Tailler menu & par petits lopins.* Ce verbe est sans doute pris de *chic*, qui en Languedoc & en Gascogne signifie *petit* & *menu*, ou bien *une fort petite portion* de quelque chose. Les Espagnols disent aussi *chico*, pour *petit*. Et *chic* vient sans doute de *cicum*, fait de *ninxi* : car Hesychius explique *ninxi* par *διαχόπτειν*, qui signifie *separanten & diviſien en petites piéces.* Et dans les Gloses Anciennes on lit *Cicum, seminutum.* Où selon Vulcanius, il faut lire *κεκ ninxi* : car *κεκ*, dans Suidas & dans Hesychius, signifie toute chose extrémement petite.

DE'CHIRER. Nos anciens François disoient *deſcirer.* Le *Catholicon parvum* : Lacero, as, *deſcirer.* Lacer, *deſciré.* On a fait *déchirer* de *dilacerare* : comme *cire* de *cera.*

DEFFAIRE. On dit *deffaire un homme*, quand il meurt par la main du Bourreau ; bien-que *deffaire* ne se dise que de ceux qui ont été vaincus ou tués dans un combat. Ce verbe vient du Latin-barbare *difacere.* La Loy des Lombards liv. 1. tit. 2. L. 78. *Si Comes ſine culpa per invidiam, aut occaſionem injuſtam : niſi per juſtitiam & pacem faciendam ; hominem diſfecerit, honorem ſuum perdat.*

DE'TRICHER. C'est *couvrer* & *cultiver une terre inculte*, comme sont les prés & les bois. Il y a apparence que du verbe *frangere* on fit, par corruption, *frgere* & *fricare* : car, comme j'ay déja dit sur le mot *arranger*, cette illustre Maison de Rome, nommée *Frangipani*, est appelée *Domus Frigepanenſium*, par Ptolemæus Lucensis, en sa Chronique sur l'an 1133. & *Fricapanem* par Geoffroy de Vendôme liv. 1. Epit. 8. De-sorte-que, comme *défricher* est proprement *rompre & ouvrir la terre*, je m'imagine qu'il a été formé du Latin-barbare *defrigere.* & *defricare* : & que par même moien, quand nous disons qu'*une terre est en friche*, c'est comme si nous disions *infracta & infricata*, c'est-à-dire, *qui n'est pas encore ouverte & rompüe.* En-effet, *defricare* veut dire *rompre & entamer.* Car dans le Tome 2. des anciennes Leçons de Canisius, il y a un Autent incertain *De Epiſcopis Salaſburgenſibus*, qui parle d'un certain homme, qui à force de se jetter à genoux en avoit entamé sa chair. *Ut defricata*, dit-il, *cute & carne, genua ſanguine inveniremur fluentia.* Toutefois *defricare*, en bon Latin, signifie *nettoyer en frottant. Ut ſerte hic in balneas venit, cæpit, poſquam perfuſus eſt, defricari* ; dit l'Auteur du livre *Ad Herennium*, liv. 4.

DEHORS, En Languedoc on dit *defore*. Il vient du Latin-barbare *deforis.* Metellus, en ses Poëties intitulées *Quinitalia*, qui sont au 1. Volume de Canisius:

Nec deforiſ quiſquam remanſit uſquam.

Le Concile de Brague chap 36. dans Yves de Chartres part 3. c. 220. *Deforis circa murum civitatis ſepeliantur.* La Loy des Ripuariens chap. 70. § 4. *Deforis ſepem* &c

DE'LIER. Du verbe Latin-barbare *diſligare.* Les Gloſes Arabico. Latines : *Diſligo, ſolvo.*

DE'NRE'E. Ce mot signifie toute sorte de marchandise : bien-que *denarata* ; d'où ce mot vient ; signifiât anciennement le poids auquel on vendoit le pain & la chair. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 31. chap. 20. *Miniſtri Reipublicæ provideant, ne illi, qui panem coctum aut carnem pro denaratas, aut vinum per ſextaria vendunt, adulterare & minuere poſſint.* De-sorte-que ces mots de *denarata cera*, des-lieux cités en cet endroit par le P. Sirmond, ne se doivent point entendre, comme il croit, pour certain prix de deniers, mais bien pour le prix auquel la chose étoit vendüe.

Les Loix d'Ecosse, intitulées *Iter Camerarii*, au chap. 21. qui est *De Feriſſallatoribus : Frangunt & ſolcant piſces in fruſta, & vendunt per denaratas.* Les Ordonnances de Guillaume Roy d'Ecosse, ch. 37 § 2. *Præcepit etiam dominus Rex quòd nullus extraneus mercator cum navibus ventens & cum marchandis, ſcindat pannum, vel vendat in denaratis, ſed in groſſo.*

DENT DE CHIEN. C'est l'herbe appelée en Latin *gramen* Nous l'appelons ainsi, parceque les nœus de ses racines repreſentent la blancheur & la figure des dens des chiens.

DE'NUE'. *Dépourvu.* Il se dit des facultés tant du cors que de l'esprit, bien-que sa premiere & naturelle signification soit *dépeuller*, & *mettre à nu.* Enguerrand de Monstrelet vol. 1. chap. 143. *Ils furent tous deſnuds de leurs veſtemens.* Et au chap. 190. *Les corps du Conneſtable, du Chancelier, & de Remonnet, de la guerre furent tout deſnuds.* Il vient de *denudatus.*

DE'PANE'. *Déchiré.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Couronnement de Loys :

A clops chevaux, & deſtriers deſerrés,
A garnemens dérout & dépanés.

Et au Moinage Guillaume :

Tes et ſes draps rompus & dépanés.

Et le Roman de Guion de Tournaut :

Molt furent depanés leurs bons Hauberts ; doublier
Ils n'avoient deſſus eux ne de ſain ne d'entier.

* *Dépané* a été formé de *depanatus*, dit pour *depannatus*, formé de *pannus*. *Depanare* ; d'où vient *depanatus* ; se trouve dans Papias ; *Depanare, dilacerare, de panno rapere* : & dans les Gloses d'Isidore ; *Depanare, dilacerare. Depannare* se trouve dans Joannes de Janua : & *depannatus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 29. Aussi *depanné* se trouve écrit par deux *N* dans le Roman de la Conqueste d'Outremer.

Là penſſiez voir tant vifs dras depannés,
Et tant grande barbe, & tant cés burpés.

DE'PENDRE. *Dépenſer.* Joannes Januensis dans son Catholicon : Diſpendere, *largiter donare.* Diſpensare, *largiter donare.*

DE'PIT C'est proprement un petit mouvement de colére accompagné de mépris : car anciennement *dépiter* signifioit *mépriſer.* L'Histoire de Guesclin chap. 15. *Li hoems n'eſt pas ſires de ſon pays, qui eſt hays & deſpités de ſes gens.* Nous l'avons tiré de *depectus* : comme *répit* de *reſpectus* ; comme je le montreray en son lieu.

DERRIE'RE. De l'adverbe Latin-barbare *deretro*. Le *Catholicon Parvum* : Deretro, *derriere.*

DE'S. Ces petits cubes ou carrés d'os ou d'ivoire dont on joue, sont appelés *dotis*. par Guillelmus Neubrigensis liv. 3. chap. 23. *Nullus ad aleas vel ad dotes ludat* : Et *dadi* dans les Constitutions de Naples liv. 3. tit. 57. *De his qui ad dados ludunt.* Les Italiens les appellent *dadi* ; & ceux de Languedoc & de Gascogne *dadi.* Et d'autant qu'en jouant on se les donne alternativement, je croy qu'ils ont été ainsi appelés, de l'adverbe *datatim* ; car cette alternation de main, qui se fait au jeu, s'exprime en Latin par *datatim ludere.* Plaute dans son *Curculio* :

Tum iſti qui ludunt datatim, ſervi ſcurrarum in via,
Et datores, & factores, omnes ſubdam ſub ſolum.

Où *datores* sont ceux qui donnent la paume aux joueurs ; & *factores* ceux qui jouent. Nonius Marcellus : *Datatim, id eſt, invicem dando.* Isidore liv. 1. des Etymologies, chap. 29. rapporte ce lieu de l'ancien Poëte Ennius ;

Quaſi in choro pila
Ludens datatim dat ſeſe.

Où, par une métaphore prise des joueurs, ce Poëte parle d'une femme impudique qui s'abandonnoit à toute sorte de gens. M. de Saumaise sur l'Historien Flavius Vopiscus, ne s'éloigne pas beaucoup de mon opinion, dérivant le mot *dés* de *dari*. Car après avoir dit que *dari* se disoit proprement *de tefferis*, qui sont les dés ; & *facti, de calculis*, qui sont les jets ou jettons, il ajoûte : *at, vice verſâ*, datos vel dados *vocamus teſſeras* ; jactos verò, *calculos.*

DE'SASTRE. L'opinion de ceux qui tiennent que les Astres font nos bonnes ou nos mauvaises fortunes, a fait couler ce mot dans notre Langue pour dire *malheur* & *infortune.* Les Gloses d'Isidore : Aſtroſus, *male ſydere natus.*

Digitized by Google

DESSERRER. *Ouvrir, lâcher.* Il vient du Latin-barbare *diserrire.* Le Glossaire d'Anfileubus : *Disserrusse . appernisse.*

DESSUS & SUS viennent du Latin-barbare *susum.* Les Gloses : *Susum , sus. Susum sursum.*

DETROUSSER. *Voler* Il ne se disoit originairement que des marchandises ou équipages que les Voleurs dérobent : parcequ'ils les détroussent, c'est-à-dire, les ôtent du paquet où elles sont troussées. Voyez *Trousse.*

DEVIDER. DEVIDOIR. On prononçoit originairement *devuider* & *devuidoir :* parceque le dévidoir se vide de fil à mesure qu'on en fait des pelorons. Aussi, *devidor* se disoit en Latin-barbare *devacuare.* Le Dictionnaire de Jean de *Garlandia :* Devacuatrices , *qua devacuant fila ferrcea.* Où la Glose ajoûte, Devacuatrices, *Gallis* Dévoideresses; *& dicuntur à devacuo.* Voyez *vider.*

DEVINAILLE. Du Latin barbare *divinaculum.* Le Glossaire d'Anfileubus : *Divinacula, sortes.*

DEVISE. C'est-à-dire *volonté.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Mottage Guillaume :

S'avrés armes, je cuit, à vo devise,
Et en vo poing une espée forbie.
De vos trestout ne dorrés une alie.

A vo devise , c'est-à-dire *à votre volonté.* Il signifie quelquefois *Testament* ou *derniere volonté.* Ville-Hardouin liv. 1. *Sa maladie creut & enforça , tant qu'il fist sa devise & fon lais.* Et au liv. 2. *Et lor remenstrerent que il feussent confés : & feist chascun ja devise , que il ne savoient quores Diex feroit fon commandement d'eals.* Il est vray-semblable que le discours & entretien familier est appelé *devis ;* parcequ'il est volontaire, c'est-à-dire, qu'on y parle de ce qu'on veut : pour faire différence des discours dont la matiere est prescrite. Il n'est pas aussi hors d'apparence, que les Devises soient ainsi appelées , parceque les Blasons en sont volontaires, & dépendent de la fantaisie d'un chacun ; là où celuy des Armoiries est nécessaire & affecté aux familles.

DEUIL. En Languedoc on dit *dol.* Il vient de *dolus.* qui a été quelquefois pris pour *dolor.* Petrone, cité par Isidore liv. 5. chap. 25. *Quid eſt judicis dolus ? nimirum ubi aliquid factum eſt quod lœſit dolos.* S. Ambroise liv. 4. epit. 33. *Et novarula ſatis acuta , ne faciat dolum.* Cassiodore epit. 39. liv. 2. *Balnea contra diverſos dolos corporis attributa.* Un Glossaire d'Isidore manuscrit, cité par Savaron sur Sidonius Apollinaris : *Vulnus , dolus , vel animi dolor.* Plaute dans son *Pœnulus : Sed ubi exempla conferentur meritiſtrum aliarum , tibi erit cordolium.* Apulée liv. 9. *Nou uxori, nec ullis familiarium , cordolio perfallo.*

DIAPRE'. Il signifie *bigarré de diverses couleurs:* bien-que proprement il signifie *vert.* Il vient de *diaprasinus* , qui est formé de la prépolition *dia* , qui signifie *per ;* & de *prasinus,* qui est le vert de la queue du porreau , appelé *prason* , comme qui diroit *perviridis.* Toutefois j'ose croire que les Auteurs du tems moïen ont pris aussi *diaprasinus,* pour *bigarré ;* ou du moins pour la couleur semblable à la bigarrûre d'une prairie bien émaillée de fleurs. Flodoard , liv. 3. de l'Histoire de Reims chap. 21. *Mittens ei quadam pretioſa ornamenta, caſulam ſcilicet diaprafinam, quam habebat unicam.*

DIFFAMER. De *defamare.* Latin-barbare formé de *fama.* Joannes Januensis dans son Catholicon : *Defamo ; & eſt* defamare, *conviciari , criminari , famam auferre.*

DISCIPLINE. Bien qu'il signifie proprement *inſtruction* , nous appelons pourtant d'ordinaire *diſcipline,* non-seulement le châtiment volontaire , ou enjoint par pénitence, que nous donnons à notre chair; mais encore le fouet, qui est l'instrument. Et cela veut dire, qu'on appeloit anciennement *diſciplina* , la peine infligée aux coupables. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, au tit. 20. *Servus verò ſecundum Legem , triplâ compoſitione damnum in locum reſtituat ; & pro damno , diſciplina corporalis ſubjaceat.* Où il faut lire *pro banno* , comme il y a dans ce lieu du livre premier de la Loy des Lombards tit. 14. L. 21. *Servus verò ſecundum Legem triplum componat damnum, in loco reſtituat ; & pro banno, diſciplina corporali ſubjaceat.* Et dans la Loy des Baiuariens , tit. 9. chap. 4. §. 1. *Diſciplina Ducalis,* signifie l'amende corporelle, ou pécuniaire, ordonnée par le Duc. Le mot de *diſcipline,* en François , a aussi été pris pour une *defaite de gens de guerre.* Olivier de la Marche liv. 2. de ses Mémoires chap. 21. parlant d'un combat : *Et fus fait de ſdits Allemans grand diſcipline celuy jour.*

DISTROIT. C'est proprement le Territoire dans l'étendue duquel s'exerce la justice d'un Seigneur ou d'un Magistrat. Dans le livre des Fiefs tit. 5. *diſtrictum,* signifioit Jurisdiction. *Si dominus diſtrictum habuerit vel alium honorem.* Il vient du verbe *diſtringere,* que les Auteurs de la derniere Latinité ont pris pour *juger, ordonner, & punir.* Guillaume le Breton, liv. 5. de la Philippide :

Se quoque promittit paſſurum monte benigna
Quicquid eis ſuper his Francorum Curia dicet ,
Quia regni proceres diſtringere debet, & ipſum.

La Loy des Baiuariens, tit. 6. *Si talis homo poterus hoc fecerit, quem ille Comes diſtringere non poteſt, tunc dicat Dux ſuo , & illum diſtringas.* En vieux François *deſtraindre* signifie *tourmenter & punir.* Le Roman de Guillaume au court nés :

La ſeve amor me deſtraint & joiſte.

Mathieu Paris en la Vie de Henri III. *Nolo pecunias ſuperiori commodare, quem non poſſum diſtringere.*

DOGUE. Nous appellons ainsi un gros chien. De l'Anglois *dogge* , qui signifie *chien ;* parceque d'ordinaire les gros chiens viennent d'Angleterre, ou pourtant ce mot signifie toute sorte de chiens, aussi bien les petits que les grands.

DONGEON. Le lieu le plus élevé d'un Château où le Seigneur fait sa demeure ordinaire. Comme de *dominus* on a fait *Dom ;* ainsi a-t-on formé *dongeon* , de *dominicum.* Sugger, Abbé de S. Denis, dans son livre *De Rebus in adminiſtratione ſua geſtis* se plaignant de ce que l'Abbé de S. Denis n'avoit aucun lieu pour habiter, dans un lieu appelé *Guillelmi-villa,* appartenant à son Abbaye , appelle *dominicum,* le lieu destiné pour le logement du Seigneur. *Ut nec domus, nec grangia aliqua , nec dominicum in tota villa exiſtaret.*

D'ORES-EN-AVANT. Ce mot est formé de *ores* qui signifie *à cette heure ;* comme étant formé de *hâc horâ* ; ainsi bien que l'Espagnol *aora,* qui signifie même chose ; & de *en-avant ,* que nous avons fait de *in antè,* ou *antèà* : comme l'a très-bien remarqué M. Bignon sur la Préface des Formules de Marculphe. De-sorte-qu'il est certain que *d'ores-en-avant* a été fait de ces mots *de hac horâ in antèà ,* que je trouve avoir été anciennement en ufage, pour dire *d'ores-en-avant.* J'ay deux vieilles Chartes ; l'une de Berenger Vicomte de Narbonne , qui commence ainsi , *De hac horâ in-antèà , ego , Berengarius , Vice-Comes , filius Richardis Vice-Comitiſſæ :* & une autre qui commence aussi de cette sorte , *De hac horâ in antèà , ego , Bernardus de Porta Regia , filius Richendis ,* &c. Baldricus Evêque de Noion, dans sa Chronique de Cambray, liv. 3. chap. 41. dans le *Juſjurandum fidelitatis erum Walteri Caſtellani Cameracenſis, factum Geraldo Epiſcopo : Ab hac horâ in-antèà, non armis tibi in damno, de vita , de membris , de Cameracenſi Epiſcopio.*

DOS. C'est proprement l'épine du dos : ou bien en l'homme, la partie postérieure depuis le col jusqu'à la racine des cuisses : & au reste des animaux, la partie supérieure depuis le col jusqu'à la queue. Il vient de *doſſum* duquel les Anciens se servoient pour *dorſum.* Les Gloses : *Iuxta, doſſum, lumba.* Ainsi Varron, liv 2. *de Re Ruſtica* , chap. 10. appelle *doſſuaria jumenta,* les bêtes qui portent sur le dos. *Ob quam rem habent jumenta doſſuaria Domini ; alii equas ; alii, pro bis , quid aliud quod onus dorſo ferre poſſit.*

DOUAIRE. *Dos, Conſtitution de mariage.* Il vient du Latin-barbare *dotarium* formé de *dotare.* Les Loix Nespolitaines liv. 3 tit. 14. qui est *De Dotariis Conſtituendis ,* §. 1. *Licet ei unum dotarium uxori ſuæ de tribus feudis conſtituere.* Et au tit. 15. *Quando feudum alienum , vel obligatur , aut in dotarium conſtituitur.*

DOUER. Il le dit des biens du corps & de l'esprit. Nous l'avons fait du Latin *dotare ,* qui en fa première

Digitized by Google

premiere signification s'entent du dot qu'on constéture à une femme ; mais qui depuis a été étendu à toute sorte de biens. Manile, livre dernier :

Tertia Pleiadas dotavit forma sorores.

Et Ovide liv. xi. de ses Metamorphoses :

Nata erat hinc Clione ; quæ dotatissima formâ
Mille procis placuit.

Il y a une infinité d'autres exemples de ce mot en cette signification. On dit *doter*, seulement quand on parle du douaire des femmes ; & *douer*, quand on parle des perfections & des qualités du cors & de l'esprit.

DOUSIL. C'est ce qu'on nomme plus communément *faucet*. Les Auteurs du tems moien l'appellent *ducitolum* & *duciculum*. Theodorus Etemita dans la Vie de S. Magnoald, liv. 1. chap. 1. *Vas, quod typrum nuncupant, ad cellam deportavit ; & ante vas, quo cervisia condita erat, apposuit : tralleque serraculo, meatus in typrum currere fecit,* ——— *& serraculum, quod* duciolum *vocant*, &c. Jonas, Abbé, en la Vie de S. Columban : *Serraculum, quod* duciculum *vocant.* D'où Goldast a pris sujet de dire qu'il est ainsi appelé, *quia ducitur, hoc est, extrahitur cum vinum est promendum.* Mais je suis plus porté à croire que l'origine de ce mot est barbare ; car en Languedoc *douts*, & en vieux François *doiz*, signifie *la source d'une fontaine.* Le Roman de Guillaume au court nés :

De ser un arbre feuilu & verdoyant,
A la fontaine dens li doiz sont courant.

Et Thibaut Comte de Champagne, en ses Chansons :

Au renouveau de la dolzor d'esté
Qui reclarcit li doiz, a la fontaine.

De-là vient le verbe *doizeller*. Belleau t. journée de la Bergerie, au Poëme des Vendangeurs :

Aiguisonnet des faucets pour percer les vins doux,
Et piquetsans leurs flancs d'une adresse fort gaye
En trois tours de forest faisoient saigner la playe,
Puis à bouillons fumeux le faisoient doiseller.

Sambucus, dans l'interprétation de quelque mots barbares qui se rencontrent dans les Ordonnances de quelques Rois d'Hongrie, imprimées en-suite de l'Histoire de Bonfinius, remarque que *edutellare* signifie *vinum vendere sub hedera.* Ce qui s'accorde beaucoup avec mon opinion : car à Toulouse, *adouzilla* signifie percer en vin pour le vendre à pot ; ce qui est, par une espéce de métaphore, faire couler la source d'un tonneau.

DRAP. C'est maintenant l'étoffe dont on fait les habits. Anciennement c'étoit l'habit même. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 29. chap. 1. *Cum drappis & calciamentis depannatis.* Froissart vol. 1. chap. 122. *Draps fourrez de vair.* Marculfe liv. 2. au chapitre ou Formule 32. *Argenie, auro, fabricaturis, drappis, vestimentis, vel omni supellectile eorum.* Dans lequel, & chez les autres Auteurs des anciens Formules, on trouve souvent *drappi, drappa, & drappata.*

DRAULE ou DROLE. C'est ainsi que nous appelons un homme débanché & d'humeur folâtre. Je croy que ce mot vient de *trole* ou *drole*, [car les Langues de Septentrion prononcent le *d* & le *t* de la même maniere] qui en Langue Cimbrique ou Danoise signifie *un Démon*, ou bien un homme qui, à la façon d'un Démon, donne de la frayeur aux autres hommes : comme témoigne Isaac Pontanus dans son *Appendix ad Itinerarium Galliæ Narbonensis.* Et ainsi appelons-nous *Lutin*, non-seulement un Démon, mais encore un homme d'esprit folâtre. Le même Pontanus dit qu'Olimpiodote a écrit que les Vandales appeloient *Trolos*, les Goths : & il croit que c'étoit à-cause de l'épouvante que cette Nation donnoit avec sa façon fiere. Il ajoûte, qu'encore en Dannemark, ou Cherssonese Cimbrique, il y a une Maison noble, qui porte le surnom de *Trolet*, laquelle porte pour armes la figure d'un Diable. Il rapporte aussi que les Allemans appellent le Diable *Drun* ; d'où vient à mon avis qu'en Languedoc on appelle le Lutin *Drac.*

DRU. DRUE. C'est-à-dire *Amy* & *Amie.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Charroy de Nismes :

Droit en un val sont les Francs descendus,
Li Roys Leys, environ luy ses Drus,
Et ses amis, & ses gens absolus.

Et en un autre lieu,

Sa femme appelle que il a appercene,
Qui est cist cuses belle sœur donce drue.

Le Roman de Guy de Tournaut :

Onq ne fu tel criée depuis le Roy Artus :
La regrete chascun son ami & son drus.

DRUERIE. C'est-à-dire *amitié.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Assés ist grande joie & druerie
Entre Feques & Anfelin l'amie.

Le Roman de Guion de Tournaut :

Voire, ce dit le Roy, mais une mienne espie
M'a dit que vos amiés par droite Druerie
Guyen, le mien cousin, que mon corps n'aime mie.

Et en un autre endroit :

Bien me devés mostrer amour & druerie,
Quant ve pere le Roy a besoin de maie.

DUNE. Une levée de terre pour arrêter le flus & reflus de la mer, ou l'inondation d'une riviére. Ce mot vient de *dunum*, qui en Flaman signifie les *collines, terres*, & autres lieux médiocrement élevés : comme témoigne Goropius, liv. 3. de ses Origines d'Anvers. Et s'il faut rechercher la source même du mot Flaman ; Mathias Martinius, en son Dictionnaire Philologique, dit que *dunnen*, en Langue de Frise, signifie *être enflé & relevé.*

E B.

EBATRE. *Se promener, se réjouir en se promenant aux champs.* En Langnedoc *embatre.* Il y a quelque apparence, que nous avons tiré ce verbe du Grec ἐμβατεύω, qui signifie *aller, marcher, & se promener.*

ECHALAS. C'est ce petit pau qui soutient la vigne. Du Grec σκάλη, qui signifie la même chose, on forma le Latin-barbare *carratum.* Les Loix des Lombards liv. 1. tit. 25. §. 34. *Si quis palum, quod est* carratum, *de vite tulerit,* &c. Ainsi Guillaume le Breton dans sa Philippide, appelle un escadron de gens de guerre *falax* : & nous Romains *échelle* : ce que les plus anciens Auteurs appellent *scara.* En Languedoc on appelle un échalas *passel* : de πάσσαλος, qui signifie *un pal.* Aussi les Latins l'appellent *palus.* Tibulle :

Qui docuit teneram palis adjungere vitem.

ECHANSON. C'est l'Officier qui donne à boire à un Prince ou à un grand Seigneur. De *Scantio.* Le Glossaire d'Ansleubus : *Pincerna, Scantio.* Le Concile de Tolède : *Comes Scanciarum.*

ECHANTILLON. C'est une petite portion de drap qu'on coupe de la piéce entiere pour en faire montre. De κάνθος, qui signifie le coin de l'œuil, on a fait *cantus*, qui signifie *un coin de rûe : & chanteau* ; en Languedoc *cantel* : qui signifie *un pain entamé*, c'est-à-dire, duquel on a retranché un coin. De-là est formé le mot *échantillon* : car aussi en Languedoc *escantelà* signifie *étrecher, & rogner* quelque chose qui étoit entiere. De-là vient aussi le mot *échantillon* de la Coutume de Dunois art. 60. qui porte que lorsqu'on a bâti une cheminée en mur mitoien, on ne la peut faire ôter en laissant par moitié du mur, & un échantillon pour contre-feu, c'est-à-dire, un petit retranchement du mur pour y enchasser la pierre, ou telle autre chose, qui doit servir de contre-feu ; ce qui est appelé *chantel pour contre-feu.* dans la Coutume de Montargis chap. 10. art. 5. & dans celle d'Orleans art. 233.

ECHAPER. Nos Anciens François disoient que ceux-là *eschapoient*, qui après une défaite se répandoient cà & là les champs, & se sauvoient à la fuite. Ville-

Digitized by Google

Hardouin liv. 4. *Il erent mult de grant peril eſcampé.* Et liv. 8. *De tot les ſix vingts n'en eſcamperent mie plus de dix, que tuit ne fuſſent morts ou pris.* Mais par la fuite des tems, d'*eſcamper* on a fait *échamperi* & enfin, *échaper.*

ECHARNIR. ECHARS. Ces mots ſignifioient *railler* & *railleric*. Le Roman de Guillaume au court nés:

Mauvaiſement fut li Cuens ſalués:
Més par contraire fu aſſés appellés,
Et d'uns & d'autres eſcharnis & gabés.

Le Roman de Guyon de Tournaut,

Quant vos voulés mon cors enſement laidanger.
Et devant tes Barons eſcharnir & mocquer.

Le Traité des Vertus & des Vices: *Après ſont les gabs & eſchars que ils dient ſur les preudes hommes, & ſur tous ciaus qui veulent bien faire.* Encore en Languedoc *eſcarni* ſignifie *contrefaire quelqu'un en mocquerie.*

ECHARPE. Je ne penſe pas que ce mot, au ſens que nous le prenons, ſoit fort ancien, car il eſt croyable qu'Enguerrand de Monſtrelet s'en fût ſervi en la deſcription qu'il fait des écharpes, Tom. 1. ch. 64. où, parlant de ceux du parti du Duc d'Orleans, il dit, *Si portoient, tous les Princes des alliances & auſſi toutes leurs gens, que duquel eſtat qu'ils fuſſent, tant d'Egliſe comme ſeculiers, pour l'enſeigne, bandes eſtroites, qui eſtoient de linge, ſur leurs épaules, pendant au ſemblable bras de travers, ainſi que le porte un Diacre en faiſant le ſervice de l'Egliſe.* Je croy pourtant que de *carpere* nous avons fait *charpir*, & que de-là nous avons formé *écharpe*. Et *charpir* ſignifie proprement *carder & peigner* en matiere de lin, de ſoie, & de chanvre: & comme en charpiſſant ces choſes, les fils & les poils en ſont ſeparés & détachés les uns des autres, de-même ces petites bandes de toile ou de ſoie, dont on feſoit du commencement les écharpes, étoient retranchées & ſeparées d'une piéce entiere. Ainſi appelons-nous *charpie*, le linge délié dont les Chirurgiens font des tentes pour les plaies. De-là vient que nos anciens François appeloient auſſi *écharpillerres* du verbe *charpir* toute ſorte de voleurs: bien que cela ne ſe diſe proprement que des voleurs de manteaux; qui eſt ce que nous appelons encore *tireurs de laine*: & *écherpeler* pour *voler*; comme qui diroit *charpir la laine*, qu'on dit en Languedoc *eſcarpi*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Le Eſtabliſſement le Roy de France, ſelon l'uſage de Paris, d'Orleans, & de toute ſorte de Baronnie*: — *Il tolt le ſien en chemin ou en bois, de jour ou de nuit; & ce eſt appelé* eſcherpellerie. Enguerrand de Monſtrelet, vol. 1. *A l'entrée de Charles VII. à Rouen, le ſire de S. Treille, Grand Ecuyer de France, portoit en eſcharpe la grande eſpée de parement du Roy.*

ECHASSES. Nous prenons ce mot pour ce que les Latins appelleat *grallæ*; qui ſont ces longs bâtons qu'on attache aux jambes, & ſur leſquels un homme étant élevé chemine à grands pas. Toutefois ce mot ſignifioit proprement ce que nous appelons maintenant *potences*, qui ſervent d'appui aux boiteux & eſtropiés. En Languedoc on appelle tous les deux *écaſſes*. Et ces deux mots *écaſſes* & *échaſſes*, viennent du verbe *καλέω*, qui ſignifie *heiter, clocher*. Adrianus Junius a remarqué que chez le Poëte Epicharme *καυλοκατίζω* ſignifie *marcher avec des échaſſes*. *Καυλοκατίζω, apud Epicharmum dicuntur qui ligneo pede uniuſcruris claudi, vel qui grallatoria pertica incedunt.*

ECHIELE. Il ſignifie *Ecadron*. Le Roman de Guillaume au court nés, aux Enfanees Guillaume:

Lei quatre Eſchieles tos enſemble ſofferent.

Et en un autre endroit:

A tant vint une Echiele de Francois combatans
Quatre mil Chevaliers as vers biaumes luiſans.

C'eſt ce qu'ils appeloient *Scara*. Hincmar, epit. *Bellatorum acies, quas vulgari ſermone* Scaras *vocamus.* Aymoinus lib. 4. cap. 16. *Collegit à Francia bellatoribus Scaram, quam nos* Turmam, *vel* Cuneum *appellare poſſumus.*

ECHINE. C'eſt ce que nous appelons communément *le dos*. Il vient d'*ἰχίον*, qui ſignifie entr'autres choſes *le dos*. Les Gloſes: *Ἰχίον, doſſum, lumba.* Et en-effet, on dit en vray Gaſcon *eſquie*: par où il eſt aiſé de voir que Robert Etienne s'eſt trompé, de croire qu'il venoit de *Spina*.

ECLAT. ECLATER. Joachin Périon, dans ſon Traité *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, dérive ces mots de *κλάω/σθω*, qui ſignifie *être rompu*, & de *κλάσμα*, qui ſignifie *fragment*, ou *pierre rompue*.

ECOEUIL. De *ſcopulus*: comme *œuil*, d'*oculus*.

ECORCHER. De *ſcorium*, qui en bon Latin ſignifie *le cuir & la peau* des animaux, d'où vient l'adjectif *ſcorteus*, qui ſignifie *fait de cuir*: on forma le Latin-barbare *ſcorticare*, qui ſignifie *ôter la peau*: d'où nous avons fait *écorcher*, qui eſt la même choſe. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 5. chap. 2. *Et ſi ordinatus presbyter ſit, duos annos in carcere permaneat, anteà flagellatus & ſcorticatus, &c.*

ECOT. C'eſt ce qu'on donne pour un repas fait dans une Hôtellerie ou Cabaret: ou bien, plus proprement, c'eſt ce que chacun contribue pour un banquet qui ſe doit faire à communs frais. Et d'autant que c'eſt une eſpéce de tribut qu'on exige de ceux pour leſquels le banquet ou la dépenſe ont été faits, cela fut appellé *écot* de *ſcot* ou *ſcotallum*, qui ſignifie *tribut* & *contribution*, en Langue Septentrionale, ou du moins Angloiſe. Dans les Ordonnances de Guillaume le Conquérant, qui ſe liſent dans la derniere partie de l'Hiſtoire de Roger de Hoveden, en la Vie de Henri II. Roy d'Angleterre; *anſcote* eſt une eſpéce de tribut. *Omnis Francigena qui tempore Edwardi, propinqui mei, fuit in Anglia particeps, conſuetudinem Anglorum, quod ipſi dicunt* Anlalote & Anſcote, *perfolvat ſecundum conſuetudinem Anglorum.* Le même Roger de Hoveden dans la premiere partie de ſes Annales, *in Willelmo juniore: Omne impoſitum ſcottum interdixit.* Et dans les mêmes Ordonnances, *Remoſcot* ſignifie le Tribut appelé *le Denier S. Pierre. De Denario S. Petri. quæ Anglicè dicitur* Romſcot. Et dans les Ordonnances de Jan Roy d'Angleterre, rapportées par Mathieu Paris en la Vie de ce Roy, *Scotallum* ſignifie *une Exaction & un Tribut. Nullus Foreſtarius vel Budellus faciat de catero ſcotallum, vel colligat garbas, vel avenam, vel bladum, vel agnes, vel porcellos; nec aliam collectam faciat, &c.*

ECU-SOL. Il eſt ainſi appelé, parceque l'Ecu des Armes de France y eſt empreint. Le vulgaire l'appelle *Ecu au Soleil*: à-cauſe du mot *Sol*, lequel pourtant, ſelon l'opinion des Doctes, vient de *Solidus*, qui eſt la monnoie ordinaire dont les Anciens ſe ſervoient: comme on peut voir dans les Loix Barbares, Sibrandus Steccania en ſes Notes ſur les anciennes Loix des Friſons: *Putant viri docti ſolidum fuiſſe nummum aureum, & eundem cum coronato Francico, qui* Solarius *dicitur: non à* Sole, *ut quidam falsò exiſtimant; ſed à* Solido, *quem & ſeutatum, Gallicè* Escu-Sol, *appellant.*

ECUELLE. Ces petits vaſes ronds, dont on ſe ſert entr'autres choſes pour prendre le bouillon, ont ſans doute été ainſi appelés de *ſcutella*, qui ſignifie même choſe. Cicéron au 3. des Tuſculanes: *Demus ſcutellam dulciculo potioni: aliquid provideamus orbi.* Martial liv. 11. de ſes Epigrammes:

Hic implet gabatas parapſidesque,
Et leves ſcutulas, cavaſque lances.

Ulpien dans la Loy *Et ſi non ſunt clavi*, au Digeſte *De auro argento, &c. Legatis*, §. *Sed cui vaſa*. à dit, *Et idcò ſcutellas vel promiſſoria continenti.* Les Doctes ne demeurent pas bien d'accord de l'origine de ces mots. Turnébe tient que ce ſont des diminutifs de *ſcutum*: ce que Mr de Saumaiſe ne peut ſe perſuader, parceque le vaſe qu'ils ſignifient eſt rond, & non pas carré, comme l'écu des Anciens, & de plus, parceque la premiere ſyllabe eſt longue en *ſcutum*, & brève en *ſcutella* & *ſcutula*: & là-deſſus il ſoutient, avec beaucoup de raiſon, que ces mots tirent leur origine de *ſcutra*, qui ſignifie un vaiſſeau de cuivre. Les Gloſes: *Scutra, χαλκίον.* Plaute dans ſa Comédie intitulée *Perſa: Aquam appara bene, ut in ſcutris concalent.* Les Anciens diſoient auſſi *ſcutrum* à-peu-près comme ſon diminutif *ſcutriſcum*, à la façon des Grecs, dans le 29. chapitre des Origines de Caton. De-ſorte-que j'eſtime que toutes les fois que dans les Auteurs du tems moien on trouve *ſcutum*, pour un *vaſe* ou *baſſin*, il faut lire *ſcutrum*: comme dans Adam Chanoine de Brême, dans ſon Hiſtoire des Evêques de Hambourg, chap. 161.

Digitized by Google

où il parle des meubles d'une Eglise : *Unum vas Chrismale argenteum, scutum argenteum deauratum, Psalterium aureis scriptum literis.*

E'CURIE. François Pithou en son Glossaire sur la Loy Salique, tient que ce mot vient du Latin-barbare *scuria*, qui signifie quelquefois *une étable*. La Loy Salique tit 28. *Si quis sudem cum porcis, scuriam cum animalibus, vel furnile incenderit.* Mais le plus souvent *scuria* signifie *une grange* à mettre le foin & la paille, & les blés. La Loy des Bajoariens tit. 2. L. 4. *Defendere volumus ea as vel scurias, ubi fœnum vel granum inveniunt.* Hincmarus Archevêque de Reims : *Insuper & scuriam ipsius intercludi, & annonam de terris dominicatis colligam, sine licentia ipsius presbyteri eo eam mitti.* Et Lindebourgius dans le Glossaire sur les Loix Barbares, cite ces paroles d'un Glossaire Latin-Theotisque, *Scuria, ubi manipuli vel fœnum reponitur.* Dans les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 31. chap. 28. *Et De manopera in scuria battere nolumus.* De-sorte-qu'il ne semble plus à-propos de tirer le mot *éturie*, d'*equaria*, qui en bon Latin signifie *un haras*, ou *troupeau de chevaux*. Varron en la Préface du liv. 2. *De Re Rustica : Quòd & ipse pecuarias habui grandes, in Apulia ovarias, & in Reatino equarias.* Le Jurisconsulte Ulpien en la Loy 38. au Digeste *De Ædilitio Edicto*, n'aiant peut-être pu rencontrer ce mot, a dit *polia*, qui est tiré de πῶλος, qui signifie même chose qu'*equaria*.

S'EGARER. Se détourner du droit chemin. Mr de Saumaise dit que ce verbe est formé du verbe *varare*, qui signifie *détourner à côté*, & *passer à travers* : comme qui diroit *evarare*.

E'MAIL. Ce mot vient de l'Hébreu *hasmal*; que S. Jérôme a traduit *electrum*, au chap. 1. d'Ezechiel. *Nubes magna, & ignis involvens, & splender in circuitu ejus, & de medio ignis quasi species electri.* Vigénére, dans les Annotations sur les Images de Philostrate, dit que Rabbi Salomon confesse qu'il ne fait pas ce que signifie *hasmal* ; & que cependant il n'y a point de doute que ce ne soit l'émail du rouge clair.

EMPALER. Du Latin-barbare *impalare*. La Loy Ripuariens tit. 70. §. 3. *Quòd si in sepem animal impalaverit.* La Loy des Bourguignons tit. 23. §. 2. *Si quadlibet animal, dum de messe, aut de prato, aut de vineâ, aut de area annonaria expellitur, impalaverit.* La Loy des Lombards tit. 9. §. 10. *Si caballus, aut quadlibet pecultum, in clausuram alterius, intus saltando se impalaverit.* Les cloisons étoient anciennement faites de paus, ou pieus, aiguisés & pointus : ce qui fesoit que les bestiaux qui vouloient sauter par dessus ces cloisons, étoient sujets à s'empaler.

EMPEIGNE. C'est le cuir qui couvre le dessus du soulier. Il est croiable qu'il vient d'*impilia*, qui selon Brisson étoit la couverture du pié faite de feutre. *Tegumenta pedum è coacta lana.* Il en est fait mention en la Loy 25. §. *Fascia*, du Digeste *De auro & argento*, &c. *legatis*, en ces termes : *Fascia crurales, pedulesque, & impilia, vestis loco sunt : quia partem corporis vestiunt.* Quelques-uns veulent qu'*impilia*, en cet endroit, signifie une espéce de couvre-chef. Cujas dans ses Observations liv. 7. chap. 21. avoue que le mot *impilia* se dit des piés, & que c'est ce que Theophraste liv. 8. des Plantes, appelle πίλον. Il ne faut pas pour cela croire que *pedules* & *impilia* soient même chose ; car *pedules*, comme dit Festus, *sunt fascia pedum aut calceamentorum.* Et il est croiable qu'*impilia* étoit ce que nous appelons *empeigne* ; qui est la couverture du soulier faite d'une seule piéce, & qui couvre tout le pié : en quoy *impilia* diffère de *pedules*, qui n'étoient autre chose que des bandes qui ne couvroient qu'une partie du pié.

EMPIRER. Du Latin-barbare *impejorare*. L'Addition à la Loy des Frisons tit. 21. §. 1. *Componat ei juxta quantitatem quâ rem ejus impejoravit.*

ENCEINTE. Quand ce mot signifie *clôture*, il n'y a point de doute qu'il ne vienne d'*incinctus*. Le *Catholicon Parvum* : Incincta, *enceinte*. Il ne faut pas non-plus douter que lorsqu'il signifie *une femme grosse*, il ne vienne aussi du même *incincta* ; mais d'une maniere toute contraire : car lorsqu'il signifie *clôture* il vient d'*incincta*, entant-qu'*incinctus* signifie *ceint* & *environné* ; mais quand il signifie *une femme grosse*, il vient d'*incinctus*, entant-qu'*incinctus* signifie *non ceint*, ou *qui n'est pas ceint* : & *incinctus*, en ce sens, c'est-à-dire *non cinctus* ; car les femmes grosses ne sont pas ceintes, c'est-à-dire, n'osent pas serrer la ceinture de leur jupes, de-peur de presser trop leur ventre. Martial liv. XIV. epig. 53. dont le titre est *Zona* :

Longa satis nunc sum : dulci sed pondere venter
Si timeas, sum tunc tibi zona brevis.

Joachin Périon dans son *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, écrit *encynte*, & le dérive de d'ἔκκυος, qui signifie *grosse*. Henri Etienne dans son Traité *De Latinitate falsò suspectâ*, chap. 1. *Non minùs autem novum videatur plerisque vocabulum* incientes : *nec minore ab illis risu excipiatur qui* incientem fœminam *vocaverit ; quam Gallica Lingua, illud imitans, appellat* une femme enceinte ; *quàm qui illud* pausa, *pro Gallice* pause, *dixerit.*

ENCOURIR. *Encourir la peine d'un crime ; encourir la disgrace de quelqu'un.* Il vient d'*incurrere*, que les Anciens ont pris pour *se rendre coupable d'une faute & d'un crime.* Ælius Lampridius dans la Vie d'Alexandre Sévére : *In milites autem gravissimè animadvertit, qui forte incurrerunt aliquid quod videretur injustum.* Tertullien : *Crimina quotidiana incurrisse.*

ENDURER. Le verbe *durare* signifie souvent dans les bons Auteurs *endurer* & *souffrir patiemment.* Virgile liv. 1 de l'Eneïde :

Durate, & vosmet rebus servate secundis.

Térence dans ses Adelphes : *Durare quisquam, si fic fit, potest.* Les Gloses : μακροθυμεῖ, *duro.* μακροθυμία, *longanimis.* Et du verbe *durare* les Auteurs de la moïenne Latinité ont fait *indurare*, d'où nous avons tiré notre *endurer.* Boniface, Archevêque de Maience, epit. 92. *Nisi aliunde consilium & adjutorem habeant, ut sustinere & indurare in illis ad ministerium populi possint.* Mathieu Paris en la Vie de Henri III. *Impetus militum durorum & Martiorum sustinere non prævalens.*

ENFREINDRE. *Rompre, abriser.* Ce mot n'est plus aujourd'huy en usage que dans les contraventions aux Loix, Courumes, Ordonnances, & Traités. Il vient d'*infrendere*, composé du verbe *frendere*, qui signifie *rompre* & *briser.* Festus Pompeius : *Frendere, est frangere.* Virgile au liv. 3. de l'Eneïde, prent *infrendere dentibus*, pour *grincer les dens* : parceque, durant le transport d'une colére enragée, on les fait craquer comme si l'on en brisoit quelque chose de bien dur. Les Gloses : *Frendeo, θλάω.* c'est-à-dire, *briser, froisser.*

ENGAGER. Comme de *vadium* nous avons fait *gage* ; ainsi nous avons formé *engager* d'*invadiare.* Burchardus, *de Casibus Monasterii S. Galli* chap. 21. *Calicem aureum, ac alias possessiones, pro centum nonaginta marcis & centum libris denariorum, invadiavit.*

ENGANER. Voyez *engigner.*

ENGIGNER. C'est-à-dire, *trahir, tromper.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Charroy de Nismes :

Dex, dit Bertran, beau-pere droiturier,
Nos sommes ore trahi & engigné.

On disoit aussi *enguaner.* Le même Roman :

Mal enganés, & malement surpris.

Et de-là vient l'Espagnol *engañar.*

ENGIN. Il vient du Latin *ingenium* : & par ainsi la propre signification de ce mot est *esprit, industrie, & entendement* Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 1. *Par son sens & engin, que il avois molt cler & molt bon.* Et Alain Chartier au Traité de l'Esperance ou Consolation des trois Vertus : *Mais la disseretion de régence nuist de plusieurs engins, esquels les dons sont espartis, qui affèrent à si haus ministére.* Il signifioit anciennement *tromperie*, & *trahison.* Le Maréchal de Ville-Hardouin : *A bonne foy, & sans mal engin.* Et le Roman de Guillaume au court nés, au Moinage Guill.

Jel sçaurai bien par ma barbe florie,
Se vous me dites engin ne tricherie.

Nos Historiens prenoient le mot *ingenium* en ce même sens Gregoire de Tours liv. 3. ch. 2. *Rex verò advenientem cùm in multis ingenio eos aufferre niteretur.* Et ailleurs : *Rex verò cùm eos per ingenium doleis eis juratis non posset*

Digitized by Google

ejicere. Et de-là vient le mot Espagnol *ingonne*. Nous trouvons aussi dans un Catalogue des Gentils-hommes qui tenoient immédiatement des Terres de Guillaume le Conquérant, que Du Chesne a fait imprimer entre des Historiens Normans, ces deux noms propres *Willelmus Ingania*, & *Waldanus Ingeniator*: qui étoient sans doute deux soubriquets, dont l'usage étoit fi commun en ce tems-là, que les Princes mêmes ne s'en offençoient pas. Le mot d'*engin* ne se dit aujourd'huy que des machines & instrumens d'invention subtile: auquel sens il étoit aussi pris par les Anciens. Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 7. *Et firent engin chapaisse de mainte manere*. Tertullien dans son Traité *De Pallio: Cùm tamen ultimarent tempora patria, & aries jam Romanas in muros quandam suos auderet stupuere illico Carthaginenses ut novum extraneum ingenium.*

ENGLOUTIR. Outre sa naturelle signification, qui est *avaler*; il est pris pour *enfoncer & abymer*. Il est formé d'*ingluvies*, composé de *gluttire*, qui signifie *avaler*.

ENGOURDI. Il est dit proprement du corps, & de l'esprit par métaphore. On dit *engourdi de froid, & engourdi de paresse*. Il vient de *gurdus*, qui signifie *stupide, lent, inutile & grossier*. Les Gloses d'Isidore: *Gurdus, lentus, inutilis*. Celles de Papias: *Gurda, inutilis, inepta, stulta*. Sulpice Sévère, Dialogue 2. de la Vie de S. Martin, appelle *hominem gurdonicum*, un homme grossier & rustique. *Veroer ne offendat vestras nimiùm urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen, ut gurdonicum hominem, nihil cum focco aut cothurno loquentem.*

ENNUY. C'est une fâcherie ou maladie d'esprit. Il vient sans doute d'*inodio*, qui signifie une forte application de l'entendement à quelque chose. Et en effet dans l'ancienne Langue Provençale, & encore en Espagnol, *enojar* signifie *ennuyer*. Joannes Januensis dans son *Catholicon*: Enoyar *componitur ab* en, *quod est* in; & noys, *quod est* mens: *inde* enoyan, *id est*, in mente; *id est accidens quod dicitur esse in mente*.

ENSEIGNER. Il y a grande apparence que, comme remarque Mr de Saumaise, ce verbe vient d'*insinuare*: parceque dans les Glossaires on trouve *insinuatio, δήλωσις*; c'est-à-dire *éclaircissez, enseignez, declarez*; & *insinuatio, & διδασκαλία*, c'est-à-dire *doctrine, enseignement*. S. Grégoire, Homelie 10. *In eo namque quod admoniti facimus, nobis profectò insinuant quid faciamus*. Toutefois je suis grandement porté à croire, que comme *enseigne* vient d'*insigne*, *enseigner* doit venir d'*insignire*, qui signifie *marquer & rendre connoissable* une chose par certaines marques.

ENSEMBLE. Il vient de l'adverbe Latin-barbare *insimul*. Eginhard, Ep 13. *Jopila verò quando insimul fuerimus locuti*. Les Gloses: *Insimul, ἅμα*.

ENVIRON. Comme nous avons tiré *virer* de *girare*, il est aussi certain que nous avons fait *environ* de *in gyrum*, que je trouve signifier proprement *environ*, & *autour*. Les petites Annales de France, où est décrite un Siége fait par Charlemagne: *Eodem anno verni temporis, obsedit dominus Rex Carolus Herisburgo, & Franci stabant in gyrum*. Aymoin liv. 4 chap 17. — *munitissimum gyrum, in medium arietum. inferunt*. Glaber Rodulphus liv. 3. *Fuit pax cum Regibus in gyro regni sui positis*. De Robetto Rege loquitur.

EPARGNER. De *parcere*, qui signifie *épargner*, on a fait le composé *comparcere*, qui signifie même chose. Térence dans le *Phormion: Quòd ille unciatim vix de demenso suo, suum defraudat genium, comparsit miser*. Et Solin chap. 22. *In hyemo compertis arborum fructus*. Sur lequel endroit Mr de Saumaise assure que de *parcere* on a fait *exparcere & expariciare*: d'où nous avons formé le verbe *épargner*.

EPERON. Ce mot vient de l'ancien Theodisque: car les Allemans disent encore *sporen*. Le Testament du Comte Everard. Gendre de Louis le Debonnaire, qui se lit dans le Code *Donationum Piarum* d'Aubertus Miræus: *Spouronos duos de auro & gemmis*.

EPIEU. Ce mot vient de l'ancien Theotisque. Le Glossaire Theotisque-Latin que J. Lipse a recœuilli d'un ancien Pſautier, & qu'il a inſeré dans la 3e Centurie de ſes Lettres *ad Belgas*: Spietis, *haſta*. *Nes* ſpieſſe. *Nomen primogenium à murrone*, Spiets.

ETINGLE. Il vient de *ſpinula*: car les épingles ont été ainſi appelés, à-cauſe de leur reſſemblance aux épines; ou bien, parceque du commencement les épines tenoient lieu d'épingles. Tacite *De Moribus Germanorum: Tegmen omnibus ſagum, fibula, aut ſi deſit, ſpina conſertum*.

EQUERRE: en Latin *Norma, regula*. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſert pour faire les angles carrés. Je ne doute point qu'il ne ſoit ainſi appelé, *à quadrando*; puiſque les Italiens l'appellent *ſquadra*, & les Eſpagnols *eſquadra*. Cependant j'ay cru autrefois que c'étoit un mot de l'ancienne Langue Gauloiſe, parceque j'avois lu dans la Vie de S. Abbo Abbé de Fleury, compoſée par Aymoin le Moine chap. 16. que le lieu de la Reole, auprès de Bourdeaux, nommé en Latin *Regula*, étoit anciennement appelé *Squirs*. Mais il y a apparence que notre *équerre* n'eſt pas de l'ancienne Langue Gauloiſe; mais bien de la Romaine: & que c'eſt la même choſe que le Latin *exquadra*.

ESCARMOUCHE. C'eſt proprement le combat que rendent quelques bandes de Soldats détachés du Corps de l'armée. Il eſt croüable qu'il vient de *σκάρος*, qui ſignifie *combat*; d'où eſt venu le Latin-barbare *carmulum*, qui ſignifie *émeute & ſédition*. La Loy des Baivariens tit. 2. §. *Seditionem excitare, quod Bajoarii carmulum dicunt*. Si ce n'eſt qu'on le veuille détiver de *ſcara*, qui étoit anciennement une troupe de gens de guerre; comme qui diroit *eſcaramouche*: car auſſi bien *une eſcarmouche* eſt un combat qui ſe fait par bandes. On trouve encore *ſcamara* dans la ſignification de *pillage*. Dans une Epître du Pape Etienne au Roy Pepin: *Quæ dia ſcamaras & depredationes eorum ſuſtinens ſuccubans*.

ESCARPIN. C'eſt une eſpéce de ſoulier fort leger, & à ſimple ſemelle. Il vient de *carpiſculus*, qui eſt auſſi une eſpéce de ſoulier. Flavius Vopiſcus, en la Vie de l'Empereur Aurelian: Carpiſculum *enim genus calciamenti eſſe ſatis notum eſt*. Mr de Saumaiſe croit qu'il vient de *carpere*: mais je ne ſay s'il ne tire point ſon origine de *σκαμβὸς*, qui ſignifie *léger*. On dit encore en Languedoc *eſcarpindà*, pour dire *courir légerement*.

ESCLANDRE. De *ſcandalum*, qui ſe trouve en ce ſens dans le *Catholicon Parvum*, & ailleurs.

ESCLAVE. Nous prenons aujourd'huy ce mot pour toute ſorte de ſerfs & de captifs: quoyqu'originairement il ne s'entendît que de ceux qui étoient eſclaves de nation. Il y a dans le tome 2. du livre de Wiguleius Hundius, intitulé *Metropolis Saliſburgenſis*, un Acte de Louis Roy de Germanie fait en faveur de l'Abbaye d'Altah, où ſe liſent ces paroles: *Homines ipſius Monaſterii, tam ingenuos quàm ſervos, ſclavos, & accolas, ſuper terram ipſius commanentes*. Car durant les grandes & longues guerres que Charlemagne & Louis le Debonnaire prent contre les Sclaves, il y en ut un ſi grand nombre qui ſubirent le joug de la captivité Françoiſe, qu'à la fin toute ſorte de ſerfs & de captifs, de quelque Nation qu'ils fuſſent, furent appelé *ſclaves*. Ditmarus Merſeburgenſis liv. 3. *Omnia noſtrum prius Ecclaſium ruſticientia, diviſa ſunt miſeraliter. Sclavencæ rius familiæ, quæ accuſata venundando diſpergitur*. Il n'y a plus aujourd'huy qu'une partie de l'Illyrie qui porte le nom de *Sclavonie*; quoyqu'autrefois la plus grande partie des nations Septentrionales fût priſe ſous le nom de *Sclaves*: car dans les Annales de Fulde, *Bohemi*, ou *Bohemani, Serabi. Dalmatii. Marabenſes, Margenſes, Lisones, Suiſſi*, ſont appelés *Sclavi*. Et Helmodus dans ſa Chronique des Sclaves liv. 1. chap. 1. & 2. comprent ſous ce nom les Ruſciens, Polonnois, Pruſſiens, Bohêmes, Moraves & Sorabes, & un grand nombre d'autres Nations.

ESPARGOUTE. Cette herbe eſt appelée en Grec *σπεργύλη*, & en Latin *matrecaria*. Nous l'appelons *eſpargoute*; comme dit Ch. Etienne dans ſon livre *De Re Hortenſi*; *à guttis ſpargendis*: parcequ'étant broïée & appliquée à la bouche pour la douleur des dens, elle fait ſortir la pituite goutte-à-goutte.

ESQUIF. C'eſt la petite barque qui ſert pour aller des grans vaiſſeaux au Port, & pour ſe ſauver en cas de naufrage. Nous l'avons formé de *ſcapha*.

Digitized by Google

fait *de σκάφη*, qui signifie la même chose. Il est vray que quelquefois *scapha* signifie un vaisseau qui n'a point de rapport à un plus grand : mais le plus souvent il est pris en la premiere signification. Les Commentaires de Cesar, liv. 4. *Quod cum animadvertissent Cæsar, scaphas longarum navium, item speculatoria navigia militibus complori jussit.* Ciceron liv. 2. *De Inventione : Posset aliquando ipses quoque tempestas vehementius jactare cœpit, ufque adeò ut dominus navis, quum idem gubernator esset, in scapham confugeret.* C'est pourquoy ce petit vaisseau étoit conté entre les instrumens & la dépeudance d'un navire : comme il paroît par la Loy 29. du tit. 7. au Dig. *De Instructo vel Instrumento legato.* Le Latin *scapha*, comme j'ay déja dit, est formé du Grec *σκάφη*, qui vient de *σκάλλω*, qui signifie *cauer, creuser* ; parcequ'originairement ces petits vaisseaux étoient faits d'un seul tronc d'arbre cavé & creusé.

ESSARTER. Ce n'est pas proprement ce que Latins appellent *exluuere* : car ce verbe ne signifie autre chose, sinon couper certaines branches d'un arbre tellement touffu qu'il empêche la vûe. *Essarter* c'est défricher entierement un bois : & ce mot vient du Latin *exartare*, qui signifie *défricher* un bois, un pré, un chemin. La Loy des Baivariens tit. 26. §. 2. où il est queſtion d'un champ & d'un pré : *Labores de iſte campo ſemper ego tuli, nemine contradicente exarauit.* L'Addition 1. à la Loy des Bourguignous, tit. 1. §. 1. *Obſervandum viam publicam, vel inter agros communiter diviſum, nec poſſideri, nec intercludi, nec exartari poſſe.* Le verbe *exartare* est formé d'*exartus*, d'où nous avons formé *Essart*. La Loy des Bourguignons tit. 13. *Si quis, tam Burgundio quàm Romanus, in ſylva communi exartum fecerit.* Mathieu Paris dans le *Charta Libertatum Joannis Regis Anglia : De omnibus purpreſturis, vaſtis, & aſſartis, factis in illis boſcis.* Et dans les Additions aux Vies des Abbés de S. Auban : *Quantum valeat imbladatio ſingulorum aſſarterum, quæ nunc inveniuntur imbladata.*

ESSAYER. Julien Tabort *de Repub. & Lingua Francica*, dit que ce verbe se dit proprement des habits ; & qu'il est formé de *saye*, comme s'il signifioit éprouver si un habit fiet bien. *Eſſayer*, dit-il, à lagum: *id eſt probare ſagum indueudo.*

ESSOINE. C'est l'excuse legitime qu'on peut alléguer pour n'avoir pas paru en Justice. Les doctes se sont pas d'accord touchant l'origine de ce mot. Quelques-uns le font venir du verbe *ἐξιρνέω*, qui signifie *s'excuſer avec ſerments.* Cujas sur la Loy 12. au Dig. *De Obligationibus & Actionibus*, le forme du verbe Latin-barbare *exidonare*, qui selon son opinion signifie assurer qu'un n'est pas propre & idoine à quelque chose. Neanmoins je trouve que le verbe *exadoniare*, ou comme lit Lindebrugius, *exideniare*, qui se trouve dans le Decret de Tassilon & dans la Loy des Allemans tit. 18. §. 1. ne signifie pas cela, mais bien *procurer la liberté* à une fille de libre condition qui l'avoit perdûe pour avoir épousé un Esclave. *Si parentes ejus non exadoniarent eam, ut libera eſſet.* Car quant au verbe *idoneare*, dont il est composé, il signifie *ſe juſtifier, & ſe purger d'un crime par ſerment*, selon les Capitulaires de Charlemagne liv. 3. tit. 64. & liv. 4. tit. 29. Mr de Saumaise dans ses Notes sur l'Historien Julius Capitolinus, fait ce que dit Aule Gelle liv. 20. chap. 1. que le mal caduc, appelé *morbus ſonticus* dans les Loix des 12. Tables, est pris pour toute sorte de maladie extrême & violente, soutient après Mr Bignou sur le chapitre 57. du livre 1. des Formules de Marculfe, que les Auteurs de la dernière Latinité ont fait *ſonticus & ſonnia*, de *ſonticus* ; & que nous en avons formé *eſſoine.* Quoyqu'il en soit le mot *ſonnis*, ou *ſonnis*, comme tient Pithou en son Glossaire sur les Loix Saliques, signifie *empêchement.* Et en-effet dans la Loy des Ripuariens tit. 32. §. 1. & dans la Loy Salique tit. 2. §. 1. & dans les Capitulaires de Charlemagne liv. 3. tit. 45. on lit ces paroles : *Si quis Legibus ad mallum mannitus fuerit, & non venerit ; ſi eum ſonnis non detinuerit, xv. ſol. culpabilis judicetur.* En la Loy des Lombards liv. 3. tit. 13. §. 3. il est dit en termes plus clairs & plus exprés que *ſonnis* est un *empêchement. Niſi aliquibus ſonnis, aut exteris impedimentis, quæ Legibus continentur, detentus fuerit.* De *ſonnis, ſonnis*, ou *ſoniam*, selon Marculfe au lieu cy-dessus allégué, on fit *exonia.* Hincmar dans une Epitre à Charles le Chauve : *Qui mittens ad dominationem veſtram, excuſationem impoſſibilitatis ſuæ illuc veniendi : requiſita eſt quam patriotice. Linguâ nonnamnus* exonia, *quia venire nequiverit.* Le chap. 33. des Formules *ſecundum Legem Romanam : Nec eſſonia nunciavit, nec ſuum placitum adimpleviſt.* D'*exonia* a été fait *eſſoine*, que nos anciens François prenoient aussi pour toute sorte d'*excuſe.* Froissart vol. 1. chap. 134. *Le Roy de France manda à ſon fils que toutes eſſoines miſes derriere, il ſe deſfiſt du Siege & retournaſt en France.*

ESTIME. Il vient d'*æſtimia*, & d'*æſtimium.* Festus: *Æſtimia : æſtimationes.* La Loy des XII. Tables: *Æriſque æſtimiam.* Julius Frontinus dans son Traité *De Limitibus : Pro æſtimio ubertatis profeſſionem acceperunt.* Hygenus : *Poſſeſſiones pro æſtimio ubertatis angufiores ſunt aſſignatæ.*

ESTOIRE. C'est une flotte. Roger de Hoveden dans la derniere partie de ses Annales d'Angleterre : *Cum ſexaginta tribus navibus magnis de ſtoria Regis Anglia :* Storium *idem eſt quod* navigium. Geoffroy de Ville-Hardouin liv. 1. de son Histoire : *Onques plus belles Eſtoires ne party de nulle part.* Et au liv. 2. *Il ſu envoyés en Surie en meſſage, en une des Nés de l'Eſtoire.*

ESTRAPADE. Les Italiens disent *ſtrappata.* C'est une peine qu'on donne aux légéres offenses. Ce mot vient de l'Alleman *ſtraff*, qui signifie *petit châtiment.* Le Dictionnaire Alleman-Latin de Dasypodius : Straff, *pœna, damnatio, caſtigatio, ſupplicium.* Straffen, *multare, punaos ſumere.*

ESTROUSSER. Parceque parties des meubles qui se pourroient écarter sont portés aux encans, troussés, c'est-à-dire empaquetés ; il faut de necessité que, pour être livrés aux plus offraut & dernier enchérisseur, on les estrousse, c'est-à-dire, qu'on les tire du paquet. De-là vient qu'on dit *eſtrouſſer*, & *vendre eſtrouſſement.* Et quoyque du commencement cela ne se foit dit que des biens meubles qui se vendoient empaquetés, cela n'a pas laissé dans la suite de se dire aussi des immeubles. Aussi dans la Coutume d'Auvergne chap. 24. art. 26. il y a *Eſtrouſſer les héritages vendus au plus offrant & dernier enchériſſeur.* Et dans celle de Nivernois chap. 20. art. 1. *Les fermes eſtrouſſées délivrées.*

ETAGE. Il vient de *στέγη*, qui signifie la même chose : d'où est sorti *στεγάζω*, qui signifie *le troiſiéme étage.* De-là les Auteurs du tems moien ont formé *triſtega*, pour signifier *le troiſiéme étage.* Suger en la Vie de Louis le Gros : *Occupata munitionis argumentum, quòd triſtega turris in eadem munitione longâ pluvitie ſupereminens apparebat.* De-là est aussi sorti *biſtega*, qui signifie *le deuxiéme étage*, ou *un bâtiment à deux étages.* Guillaume le Breton liv. 4. de sa Philippide:

Per loca biſtega, caſtellaque lignea ſurgunt,
Ne ſubitò Saladinus eas invadere poſſit.

Et au liv. 7.

Haud ſecus abſumiti biſtegas, valla, domoſque.

Car c'est ainsi qu'il faut lire, au-lieu de *briſegas.* Grégoire de Tours liv. 8. chap. 42. *Dum epularetur cum diverſis in triſtega, ſubitò effracti pulpiti vix ſemiruens evaſit.* Baudouin, Comte de Flandre & Empereur de Constantinople, dans sa Lettre touchant la prise de Jérusalem, appelle les étages *ſtationes. Turribus autem ſupererigunture lignea turres altiſſima, ſtationum ſex.* Ce qui témoigne que de son tems ou voulloit déduire le mot *étage* de *ſtatio*, faute d'en sávoir la vraye origine.

ETALON. Ces petits arbres, à qui en coupant un taillis on laisse un pié, pour repeupler un bois & le laisser à l'avenir croître en haute-futaie, sont ainsi appelés, de la particule négative *exi* & du mot Latin *talea*, qui signifie *la coupe* d'un bois, ou ces petits sions qu'on coupe pour faire des entes ; en Latin *ſtolones* : de-même que nous disons *effeuillé*, qui est sans feuilles, & *efforeillé*, qui est sans oreilles. Nonius Marcellus : Taleas, *ſciſſiones lignorum vel præſegmina.* Varron *De Re Ruſtica* liv. 1. chap. 40. *De tenero ramo ex*

Digitized by Google

utraque parte aqualiter præcisum, quas aliis clavolas, alii taleas appellant.

ETALON. *Equus emissarius* ; un cheval de haras, qu'on garde pour couvrir les jumens. On les tient d'ordinaire dans l'étable, afin que par le repos & la continuelle action de la nourriture ils deviennent plus vigoureux. Et c'eſt pour cela qu'ils ſont appelés *étalons* de *ſtallum*, qui ſignifie *étable* : car encore les Allemans appellent une étable *ſtall* ; & les Italiens *ſtalla*, & un étalon *ſtalone*. Dans la Loy des Viſigoths liv. 8. tit. 4. l. 4. *Qui alienum animal, aut quemcunque quadrupedem, qui ad ſtadium fortaſſe ſervatures invitè deminè vel nocuerit, caſtraverit.* Où Lindenbrog aſſure que dans les vieux Exemplaires il y a *qui ad ſtallum forſitaſſe ſervatur.*

ETANCHER. Du verbe *ſtagnare*, qui en bon Latin ſignifie *faire regorger l'eau, & l'arrêter en forme d'étang*, la derniere Latinité fit, par métaphore, *ſtagnare ſanguinem* ; d'où nous avons fait *étancher*, c'eſt-à-dire, *arrêter le ſang*. La Loy des Allemans tit. 65. §. 6. *Si autem ferrum calidum inſeruerit ad ſtagnandum ſanguinem.* La Loy des Bajuvariens tit. 3. chap. 4. *Si in eo venam percuſſerit, aut ſine igne ſanguinem ſtagnare non poſſit.* *Etancher la ſoif* vient auſſi du même verbe *ſtagnare* : parceque, lorſqu'on arrête l'eau d'un ruiſſeau en forme d'étang, le lieu où elle eſt répandue en eſt abrevé : témoin ce vers de Virgile :

Claudite jam rivos pueri, ſat prata biberunt.

**Stancare* ſe trouve auſſi pour *étancher*. Serenus Sammonicus : *Ad medendam rejectionem cibi & ſanguinem ſtancandum.* Et ce verbe a été formé de *ſtagnare*, par tranſpoſition de lettres.

ETAYE. C'eſt un pal, ou autre piéce de bois, qui ſoutient & appuie quelque choſe. Dans la Loy Salique tit. 29. §. 32. *Si quis ſtatuam, aut tremaculum, vel vertuolum, de ſtamine furaverit.* Pithou a noté là-deſſus, qu'en quelques autres Exemplaires il y a *ſtavam*, qui ſignifie un *pal*, ou *pieu* ; en Alleman *ſtaf*. Il y a beaucoup d'apparence que de *ſtava* ; ou, comme prononcent les Septentrionaux, *ſtaga* ; nous avons fait *étaye* : comme *playe*, de *plaga*.

ETOFFE. C'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'huy la matiere dont on fait quelque choſe, & particulierement celle dont on fait les habits. Ce mot vient du Latin-barbare *ſtoffare*, qui ſignifie *garnir, équiper, & pourvoir*. Les Statuts de Robert, premier du nom, Roy d'Ecoſſe, chap. 5. *Quòd quiſque dominus veniat ſtuffatus ad exercitum de carriagiis & victualibus.* Froiſſart vol. 4. chap 14. feſant parler quelques-uns qui ſeſoient bonne chére : *Nous eſtions gouvernés & eſtoffés comme Roys.*

ETORER. *Bâtir.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Charroy de Nifmes :

Se veïés le Palais de la Ville.
Qui tos ex ſés à volte & à lices.
Si l'eſtora Grifonds d'Aumarie.

Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 3. *Onques ſi grant eſſoires ne ſe empris de ſi pou de gens, puiſque li monde fu eſtorés.* Froiſſart chap. 7. vol. 7. *Depuis que le monde fut premierement édifié & eſtauré.*

ETOUFFER. Du verbe τύφω, qui ſignifie *allumer, & brûler* ; d'où vient le nom τύφη, qui ſignifie *brûlure* ; les Latins ont formé *ſtufa*, qui ſignifie *étuve*. Car dans Palladius, le titre du chap. 40. eſt *De Balneis & ſtufis.* De *ſtufare*, fait de *ſtufa*, nous avons formé *étouffer*, qui ſignifie *ſuffoquer*. Et de fait, nous diſons *étouffer de chaud, & chaleur étouffante.*

ETOUR. Nous le prenons d'ordinaire pour *combat* ou *mêlée*. Il vient du Latin-barbare *Sturmum*, qui ſignifie *une ſedition* ; ou bien, le deſordre qui ſe fait en une ſédition lorſque deux partis contraires viennent à s'entrechoquer. Ptolomée Evêque de Luques, ſur l'an 1188. *Ex Sturmum magnum factum eſt.* Et ſur l'an 1288. *Fuit Sturmum in Burgo Sancti Fridiani inter Martinos & Faſtinellos.* Les Sturmariens, Peuples de Saxe; dans la Province deſquels eſt l'ancien Archevêché de Hambourg ; furent ainſi appelés, à-cauſe des fréquentes ſéditions qui s'élevoient entr'eux. Adam, Chanoine de Brême, dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Brême, ou de Hambourg. *Tertii ; qui & Nobiliores Sturmarii dicuntur, eò quòd ſeditionibus ille gens frequenter agitur.* Le mot *Sturmum* vient de l'ancien mot Allemand *Stuer*, qui ſignifioit *ſédition*. Jan Chapeaville, en ſes Notes ſur l'Hiſtoire des Evêques de Liege d'Ægidius Monachus Aureæ Vallis, rapporte ces paroles d'un ancien Titre de l'Empereur Henri, en date de l'an 1108. *In ſeditionibus quas vulgò ſtuer & burinne dicimus.* Nos anciens François diſoient *eſtormir*, pour *combattre & eſcarmoucher*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Moy & mon frere le petit Guielin.
Irons as loges por payens eſtormir.

ETRIEU. On demeure d'accord que les anciens Grecs & Romains n'avoient point l'uſage des étrieus, parceque ni leurs Statües à cheval, ni leurs Portraits qui reſtent encore dans leurs Médailles, n'en font paroître aucune marque : & que pas un ancien Auteur n'en a parlé ; non pas même Xenophon, qui nous a laiſſé un Traité de l'Art de monter à cheval. Pluſieurs autres ont ſuivi cette opinion, & entr'autres, Brodeau, dans ſes *Miſcellanea* liv. 4. chap. 16. Hieronymus Magnus dans ſes *Varia Lectiones* liv. 2. ch. 14. & autres : mais aucun ne marque le tems environ lequel on commença de s'en ſervir dans l'Empire Romain. Pour moy je penſe que les Peuples du Septentrion en furent les inventeurs : parceque leur humeur guerriere, & la qualité de leur pays marécageux, les obligeoit d'aller d'ordinaire à cheval ; & que, lorſqu'ils ſe répandirent ſur les terres de l'Empire, ils y en portérent l'uſage. Ce qui me confirme dans cette opinion, eſt que le plus ancien Auteur qui faſſe mention des étrieus, eſt S. Jérôme, qui vivoit quelque tems aprés que ces Peuples commencérent à ſe déborder ſur l'Occident : car dans une de ſes Epitres on lit ces paroles, *Jumentum conſcenſurum jam pedem habuiſſe in briſtapia* ; car en ce tems-là on appeloit les étrieus *briſtapia*, ou *ſtapia*, comme il ſe lit dans une vieille Inſcription, rapportée par Hieronymus Magnus, au livre cy-deſſus allégué. Mais ce n'eſt ni de l'un ni l'autre de ces deux mots qu'il faut deriver celui *d'étrieu* ; mais bien de *ſtrepa*, qui ſignifie même choſe. Cæſarius Moine de Heiſterbacht, liv. 5. de ſes Hiſtoires Mémorables chap. 16. *Nunquam equum ſuum aſcendit, quin ille præparatus eſſet, & genu flexo ſtrepam teneret.* Et au liv. 7. chap. 53. *Apprehendiſque ſtrepam ejus, ut aſcenderet præcepit.* L'Hiſtoire des Archevêques de Brême : *Deſcendenti de equo tenuit ſtrepam.* Metellus Tegerſeenſis dans ſes *Querimalia* :

——— *Hæret pes ſibi dexter*
In ſtrepa.

J'omets encore à deſſein pluſieurs autres lieux, par leſquels il paroit combien Marcellus Donatus s'eſt méconté dans ces Dilucidations de Suétone, ſur le chap. 3. de la Vie de Caligula ; où il avance ces paroles : *At qui ignoret Strepas non eſſe* Staffas, *ſed potius genus calciamenti ſin crepida ; sin dictum, à verbo* Strepo, *quod eſt pedibus vel alio quocunque modo ſtrepitum facere.* Or il eſt vray-ſemblable que *Strepa* vient de τρέφειν, ou de στρεφειν, qui ſignifie *tourner* : parceque les étrieus étant pendus à l'étriviere, ſe tournent facilement de tous côtés. Mr de Saumaiſe veut pourtant qu'*étriviere* vienne d'*aſtraba*, qu'il prent pour l'*étrieu* ; fondé ſur cet endroit des Gloſes d'Iſidore : Aſtraba, *tabella in qua pedes requieſcunt* : où pourtant il n'eſt fait mention ni de ſelle ni de cheval. D'ailleurs, il eſt contraint d'avouer que ἀστράβη, dans Suidas, ſignifie *l'arçon de la ſelle* ; & que ces paroles de Nicetas, *in vita* ἀνδρονίκου, ſignifient *deſarçonner*. Mais puiſque nous avons fait voir que *ſtrepa* eſt un *étrieu* ; il eſt bien plus vray de dire que de *ſtreparia* on a fait *étriviere*. Dans les Gloſes, *Strepus*, στραπτος, c'eſt le lien avec lequel on attache la ſangle à la cheville. Ce mot vient de στρέφω.

ETRIVER. C'eſt *débatre de paroles. Etrif*, c'eſt-à-dire *contention & débat*. Le Traité des Vertus & des Vices : *Eſtrif & contens, eſt quand l'un dit à l'autre, ſi fu non fu.* Il y a grande apparence qu'il vient du verbe Latin-barbare *ſtriviari*, qui ſignifie même choſe. L'Auteur anonyme des Vies des Petes, traduit en Latin par Pelagius Diacte de Rome au liv. 16. raconte comme

Digitized by Google

quelques Religieux rencontrérent certains jeunes enfans qui étoient sous la discipline d'un bon Abbé, lesquels debattoient entr'eux avec des patoles sales ; & qu'aiant été voir l'Abbé, ils lui dirent, *Quemodo acquiescis tecum habere pueros istos, & non præcipis eis ne strinxentur?* Où en ce cas il faut lire *strivientur*. Ruffin liv. 3. de ses Vies des Peres, qui raconte la même Histoire, rent le même discours en ces termes: *Quemadmodum potes sustinere, Abba, voces infantium istorum, & non præcipis eis ut non sic vociferentur?* Or ce qui confirme d'aurant plus mon opinion, c'est que le Jésuite Heribertus Rosweidus sur cet endroit, semble être de ce sentiment. *Flandris Strijen est contendere ut Gallis estriver, litigare. Nescio an allusione ad hos verbum Latinum.* Ce font ses termes.

ETRIVIERE. Voyez *Errion*.

F A.

FAÇON. FAÇONNER. De *factio*, qu'on prent pour *ornement* & *agencement*, on fit *façon*. Les Gloses : *Factionem, κοσμὸν*. De *factio* on fit *factionarius*, qui signifia celui qui agence & qui orne. Les Gloses : *κοσμοῦντες, factionarius*. Et de *factionarius* on forma *facionare*, dont nous avons fait *façonner*.

FACHER. De *fascinare*. Les Gloses d'Isidore : *Fascinat, gravat*. Ce verbe est formé de *fascis*. Ainsi *fagot*, qui signifie *un fardeau, une charge*, est pris pour *un déplaisir & une fâcherie*. Car de *fascis* & *fasciculus*, qui furent pris par métaphore pour les douleurs & les déplaisirs dont le cœur d'une personne affligée se trouve chargé, on forma *fâcherie*. Adam de Brême, dans des vers qui se lisent apres son Histoires des Archevêques de Brême :

Tu solvis populi duram cervice catenam ;
Fasciculosque graves ab onusta plebe repellens,
Afflicta gentis mœrorem in gaudia vertis.

FAGOT. Il y en a qui le tirent de φαγεῖν, qui signifie *un faisceau* : ou bien de *fascis*, comme qui diroit *facot*. Mais je croi qu'il vient de *fagus*, qui est l'arbre que nous appelons *fau, fouteau*, ou *hestre*. Car bien-que les fagots se fassent de branchage de toute sorte d'arbres, il est croiable qu'ils ont été ainsi appelés, de *fagus* ; parceque les Anciens ont souvent compris sous le nom de cet arbre, presque toutes les espéces d'arbres qui portentle gland ; lequel, selon leur opinion aiant été la viande des premiers hommes, fut appelé *faine*, ἀπὸ τοῦ φάγειν, qui signifie *manger*. Quoiqu'il en soit, *fagus* étoit jadis le droit qu'on avoit de pouvoir faire des fagots dans un bois. Henri, Duc de Lorraine & de Brabant, dans la Fondation de l'Abbaie de Ste Gertrude de Louvain qu'Alberrus Miræus a donnée au public dans le livre intitulé *Notitia Ecclesiarum Belgii : Ne Usum lignorum in silva mea, quæ dicitur* Mendar, *accipiendorum ad necessitatem eorum, & cum una plaustra tantum : qui Usus in nostro vulgari* Fagnes *appellatur*.

FALAISE. On appelle ainsi les rochers droits & escarpés qui bordent le rivage de la mer. Il est croiable que ce mot est formé de φαλὸς, qui selon l'Etymologique Grec signifie *un écueil* & *un rocher* qui paroît dans la mer : d'où vient aussi que les Allemans appellent *fales*, ou *fels*, un rocher.

FALAISE. Ville de Normandie : ainsi appelée, parcequ'elle est bâtie sur des rochers appelés *falaises*. Guillaume le Breton liv. 8. de sa Philippide :

Victus erat, fessusque circundatus undique ripæ,
Ipsius asperitate loci Falesa *vocatus*.

FALOT. Je ne say s'il est formé de φαλὸς, qui signifie *relusant*, formé de φάω, *luceo* ; comme dit l'Etymologique Grec : on bien si c'est un diminutif de *fala*, qui dans Nonius Marcellus, dans Servius, dans Isidore, & dans plusieurs autres Auteurs, signifie *une tour* ; parceque d'ordinaire les falots sont faits en forme de tour.

FANAL. De φανὸς, *lanterne* : φανὸς, & φανάριον, *petite lanterne*.

FARCIN. Il est formé de *farciminosus*. Vegetius Renatus liv. 1. de son *de Arte Veterinaria* chap. 14. Farciminosus *autem* morbus *à similitudine farciminis appellatus est : quia velut per fistulas quasdam inter autem & carnem corruptus humor emanat, & per totum corpus collectiones plurimas facit*.

FARD. Nous l'avons pris de l'Allemand *fard*, qui signifie *couleur*. Le Dictionnaire de Dasypodius : *Farb ; Color*.

FARIBOLES. Les Gloses d'Isidore : *Faria, verba multa*. De *faria* il y a apparence qu'on fit *fariabolæ* à l'imitation de *parabola*, qui a été pris pour *parole*, comme je fais voir sur le mot *parole*.

FAUBOURG. Julien Taboüe *De Republica & Lingua Francica*, l'écrit *Faux-bourg*, c'est-à-dire, *falsus vicus & burgus*. Henri Etienne au livre de la Précellence du Langage François, tient qu'on devroit dire *forbourg* : d'autant qu'il est fors le bourg, c'est-à-dire, *extra burgum*.

FAUCHER. De *falcare*, ou de *falcitare*. Joannes Januensis dans son Carholicon : Falcare, *falce secare*. Les Gloses d'Isidore : *Falcitat, putat, secat*.

FAUCON. On appelle proprement *Faucons*, en Latin *Falcones*, les hommes qui ont les doits des piés crochus en forme de faux. Festus Pompeius : Falcones *dicuntur, quorum digiti pedibus in pedibus intrò sunt curvati ; à similitudine falcis*. Les Gloses d'Isidore : Falcones, *qui pedibus pedis intrà curvos habent*. Les Gloses : *Falcones, ὀνυχοκάμπται sive Calcatores*.

Entre les oiseaux de rapine, le *faucon* a été ainsi appelé, parcequ'il a les ongles fort crochus. Aussi Albert le Grand, au livre de *Falconibus, Asturibus, & Accipitribus*, chap. 1. fesant la déscription d'un vrai faucon, lui donne des ongles recourbés en dedans. *Sit igitur coxa longa & bene pennata, & crus curtum, & pes bene patulus ; & digiti fortes, & præcipuè in nodis articulorum ; & ungues fortes, & magis aliquantulum ad interius pedis curvati*.

FAUTEUIL. Ce mot se trouve écrit si diversement, que jusqu'icy on n'a pu en découvrir la veritable origine. Le Pontifical Romain l'appelle *faudistorium* : & la Chronique de Flandre chap. 51. *Faudistoel*. Le Roman de Girard de Rousillon, écrit en ancienne Langue Provençale, dit *fadestol*.

Era fo lo cofsetzis de Noel pres,
En la chambra ques vouta al cab del des,
Que fo encortinada de palis fres,
Sis en un fadestol Xarles li Reys.

Mais il faloit qu'originairement il fût écrit *faldestul* ; mot formé de *faldan*, qui en ancienne Langue Tioise signifie *plier*. Le Glossaire du Moine Kéron : Plicare, *faldan* : ou, comme écrivent aujourd'hui les Allemans, *falten*. Le Dictionnaire de Dasypodius : Falten, *plicare*. Et de *stul*, qui signifie *un siege* & *une chaire*, comme je fais voir sur le verbe *installer*. Car en-effet quelque forme qu'on donne aujourd'hui au fauteuil, c'est toujours un siege pliant, comme il est représenté dans le Pontifical Romain, & comme il se voit ordinairement lorsque les Prélats confèrent les Ordres, ou font les saintes huiles. Et cette façon de siege est fort ancienne ; comme l'on peut voir dans le Portrait des figures entaillées fur la Colonne de Trajan, que Ciaconius a donné au public ; où cet Empereur est représenté assis sur un siege pliant, lorsqu'il harangue son armée.

FAUVE. De *flavus*, par la transposition d'une lettre, on fit *falvus*, d'où nous avons formé ce mot. L'Empereur Frideric liv. 2. *De Venatione cum avibus*, chap. 24. *Quod residuum ex utraque parte pluma sit rotundum & falvum, tendens ad rubedinem*. Et au titre du chapitre suivant : *De peregrinis brunis, & de subrufis & falvis*.

FE'ES. Les Italiens les appellent *fate* ; les Ecos-

Digitized by Google

sois *Fairs*, ou *Elfes* ; & les Languedociens *Fades*. Ces mots sont formés du Latin *Fatua*. Arnobe liv. 1. *Quæ Faunos, qui Fatuas, civitatumque genios, qui Parjos reverentur atque Bellonas.* Et *Fatua* vient de *fatum* : parcequ'on a cru que les Fées le trouvoient à la naissance des Grans, & leur préfageoient leur bonne ou mauvaise fortune. Et on appeloit *Faé*, celui qu'elles avoient doué de quelque qualité extraordinaire : comme qui diroit *fatatus*. Joannes Januensis : *Fatatus, fato destinatus.* Et *fader*, en ancienne Langue Provençale, fignifie *destiner*. Jaufré Rudel de Blaya :

Mal me faderon mas parti.

Hector Boëtius liv. 12. de l'Hiſtoire d'Ecoſſe, écrit que trois Fées apparurent à Machabée, & à Blankon Stuard : & qu'à l'un, elles préfagérent qu'il parviendroit au Roiaume d'Ecoſſe ; & à l'autre, qu'il ſeroit chef d'une Famille Roiale. Olaüs Magnus liv. 3. ch. 10. écrit auſſi que le Roy Hoths converſoit familierement avec elles. Et Froiſſart, vol. 4. chap. 88. raconte que les Dames de l'iſle Cephalone, qu'il appelle *Chiefelgnie*, ont un commerce viſible avec elles. On lit auſſi dans la procédure de Janne, la Pucelle d'Orleans, que les Anglois l'accuſoient de les avoir pratiquées auprés d'une fontaine de ſon pays, appelée *la fontaine des Fées*, ou *des Dames*. Du nombre de ces Fées étoient Meluſine, Morgue, Alcine, Habunde, Urgande, la Fée des Montagnes, de la Norche, & autres dont les noms ſe trouvent dans les Romans Il eſt croiable que c'étoient, ou des Eſprits Succubes ; ou bien des femmes de grande maiſon qui étoient Sorcieres, ou qui, à-cauſe de la connoiſſance qu'elles avoient de l'Aſtrologie Judiciaire, paſſoient pour Fées en l'opinion du Vulgaire ignorant. En-effet, nous liſons que Dame Tiphaine, femme de Bertrand du Gueſclin, fut ſoupçonnée d'être Fée, pour la même raiſon. Voicy les paroles de l'Hiſtoire de ce grand Conétable chap. 7. *Là avoit une Dame, nommée* Tiphaine, *extraite de Noble lignée, laquelle avoit environ 24. ans, ne oncques n'avoit eſté mariée ; & eſtoit bonne, ſage, & bien doctrinée, & moult experte és Arts d'Aſtronomie ; aucuns diſoient qu'elle eſtoit Faée ; mais non-eſtoit, mais eſtoit ainſi inſpirée de la grace de Dieu.*

FELONIE. Cujas ſur le titre 2. du livre 1. *de Feudis*, tient que ce mot vient de *φθονος*, ou *φιλονικια*, qui ſignifient *fraude, deception, & impoſture*. Mathias Martinius dans ſon *Lexicon Philologicum*, croit que c'eſt un mot Alleman ; & qu'il eſt formé de *fobien*, qui ſignifie *tromper*, & *manquer de foy* : d'autant que le crime de felonnie eſt quand le Vaſſal va contre la foy qu'il a promiſe à ſon Seigneur. Et J. Goropius Becanus au liv. 1. de ſes Origines d'Anvers, le dérive de *fel*, ou *phel*, qui ſignifie *cruel*. Quoiqu'il en ſoit, *fello* d'où vient *felonie*, étoit anciennement un nom d'injure qui ſignifioit ſans doute la même choſe qu'aujourd'hui Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 22. chap. 15. *Non ſit tibi cura, Rex, qua tibi reformi illi fellones atque ignobiles.*

FERMER. Nous le prenons ſeulement pour *clorre* ; bien-que ſa premiere & naturelle ſignification ſoit *ferrer*. Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 6. *Fermérent un Chaſtel, qu'on appelle* Palerme, *ſi le garnirent de lor gens.* Le ſire de Joinville en la Vie de S. Louis ; *Pour ce qu'ils oirent que le Roy faiſoit fermer Sajeto.* Ce verbe eſt fait de *firmare*, dont les Auteurs de la derniere Latinité ont uſé pour dire *fortifier* ; & d'où ils ont formé *firmitates*, pour *forteresſes*. L'Auteur incertain de la Chronique de Normandie : *Capernum firmare munitionem Calvi montis, ut exinde pagum Turonicum infeſtarent.* Et un peu devant : *Tradidit Henrico, Regi Anglorum, firmitates ſuas quas habebat in Francia.* Et d'autant que pour fortifier une place il faloit néceſſairement l'enclorre ; de-là vient que par la ſuite du tems, *fermer* a été pris pour *clorre*.

FERTE'. Il y a beaucoup de lieux en France qui portent ce nom ; comme *la Ferté Bernard*, *la Ferté S. Aubin*, *la Ferté Milon*, &c. C'étoient anciennement des places foreſtieres : ce qui me fait croire que ce mot eſt formé par contraction de *firmitas*, que les Auteurs de la derniere Latinité, comme je viens de dire, ont pris pour *forteresſe*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 31. *Caſtella & firmitates.* L'Auteur des anciennes Chroniques de Normandie, au lieu cy-deſſus allégué. Le Roman de Guillaume au court nés, ſe ſert en un même lieu de *fermeté* & de *ferté*.

Ains ne fina truſque la fermeté
De ſi en pont de la maiſtre ferté.

Toutefois quelques-uns, ne prenant pas garde à cela, ſe ſont perſuadés que *Ferté* venoit de *feriæ* ; & l'ont ainſi appelée en Latin Les mêmes Chroniques de Normandie : *Munitionem Hugonis de Gornaco, quam Feritatem nominant, aſſultu capiens, igni tradidit.*

FESTIN. Il n'y a point de doute qu'il ne vienne de *feſte* : Mais je croi qu'il a pris ſon origine de la Coutume des anciens Moines, auſquels on donnoit, à de certains jours de Feſte, un repas extraordinaire, c'eſt-à-dire, au-de-là de leur pitance accoutumée. Il y a dans la Bibliothéque de Fleury un vieux fragment de la tranſlation de S. Martin, où parlant de la Feſte de cette Tranſlation il eſt dit, *dictus etiam meſſis, ut venium eſt ad convivium.* Dans la Cenſuie des anciennes Charies Allemandes de Goldaſt, il y en a une qui fait le chapitre 82. où ſe liſent ces paroles, *Ordinavit etiam dictus Propoſitus, ut in die feſto S. Spiritus die ſecundo ſtonjum Decanus daret, & Chorus feſtivaret in die dominico S. Spiritus.* Joannes Hocſemius liv. 2. chap. 17. de l'Hiſtoire des Evêques de Liége : *Bene nos in grandio feſtivavit.* Le verbe *feſtivare* eſt fait de *feſtivum*, duquel nous avons formé *feſtin*.

FÊTU. De *feſtuca*, qui ſignifie même choſe, on a dit par corruption *feſtuca*, qui ſe trouve ſouvent dans les anciens Documens. Les inveſtitures ſe feſoient ordinairement *per feſtucam* ; parceque les fêtus & les pailles ſe trouvent en tous lieux.

FEURRE. FOUARRE. De *furrum* ou *ferrum*, qui ſignifient une eſpéce de *jone* ; qu'en Languedoc on appelle *feſque* ; propre à faire littiere aux chevaux. Innocentius, *de Litteris & Notis Jurii exponendis*, Auteur ancien, & duquel Ammian Marcellin fait mention au livre 19. *Aquam vivam ſignificans ſub ſe juncina & furra.* Marcus Bato, *de Geometria : Aquam vivam ſignificant ſub ſe juncina & ferra.* Ces mots étoient en uſage long-tems avant qu'on ſe ſervît de *foderum*, ou *fodrum*, qui ſignifient proprement *les proviſions de guerre*, tant pour la nourriture & entretien des hommes que des chevaux ; dont on veut dériver *fourre*, *fourrer*, & *fourage*. Je fondant ſur ces paroles des Capitulaires de Charles le Chauve, *Miſſi curam habeant ne homines noſtri vicines, tempore æſtivo, quando ad herbam caballos ſuos mittunt, vel tempore hyemis quando Marafcalcos illorum ad fodrum dirigunt, depradentur aut opprimant.* Où *fodrum*, rapporté *ad herbam*, ſignifie entr'autres choſes *l'avoine* & les autres grains dont on nourrit les chevaux l'hiver : car le feurre, dont on leur fait littiere, n'eſt pas choſe ſi mal-aiſée à trouver, ni de telle importance qu'il fallût donner la peine aux Maréchaux, c'eſt-à-dire, aux Officiers d'écurie, ou valets d'étable, de l'aller querir fort loin, & d'en incommoder les Habitans des lieux circonvoiſins. Outre que juſqu'ici, en tes Recherches, remarquant que la rue de Paris appelée *la rue du feurre*, eſt nommée dans les anciens Actes Latins *Vicus ſtraminum* ; fortifie mon opinion, parceque *ſtramen* n'eſt autre choſe que *le feurre*. c'eſt-à-dire le jonc ou la paille, & les herbes, dont, faute de jonc, on jonche, c'eſt-à-dire on paſſeme la terre. Voyez ce que je dis ſur le mot *joncher*.

FEUTRE. C'eſt ce que les Latins appellent *coactile*, ou *lana coacta*. Il vient de *feltrum*, ou *filtrum*. Le *Catholicon Parvum* : Filtro, *feutrer*. Filtrum, *feutre*. Balbus *in Catholico* ; Filtrum *dicitur quia ex filis, id eſt pilis animalium fiat : unde* filtratus. Le feutre ſe fait ou de laine, ou de poil d'animal, comme lapin, loutre, & caſtor. Je le trouve entre les choſes dont on équipe les chevaux, ou autres bêtes de voiture. La Loy des Bajuvariens tit. 1. chap. 6. *Si quis in exercitu aliquid furaverit, paſtorium, capiſtrum, fænum, feltrum.* Un Acte ancien qui fait le chapitre 58. de la Centurie des vieilles Chartes de Goldaſt : *Cavallos vel cum ſaumas, & rufas, & filtros cum ſtratura ſua ad noſtrum iter ad Romam ambulandum.* Il y en avoit de précieux, comme ſont maintenant ceux de loutre & de

Digitized by Google

de Castor, dont les Grans Seigneurs se paroient. Le Roman de Guillaume au court nés :

A son col ot un mantel sebelin,
Dessus un fourre de paille Alexandrin.

Où *paille* signifie *drap*, comme je vous feray voir sur le mot *peile*. Goldast sur ces paroles d'Ekkehardus Junior, *piltris lorica fiunt*, croit qu'il faut lire *filtris*: mais comme les feurres se font aussi-bien de poil que de laine, je tiens qu'il y faut retenir *piltris*.

FI. Cette interjection de haine & d'aversion est à mon avis de l'ancienne Langue Tioise. Le Glossaire de Kéron : Inimicis, *fiantna*. Inimica, *fiantin*. Inimicos, *fiant*. Odire, *fien*. Odisti, *fietos*.

FIANCER. Il est formé de *fidantia* : comme qui diroit *fidentiare*. C'est maintenant *promettre de prendre en mariage*. Il se disoit anciennement de tout ce qu'on promettoit sur sa foy. Froissart vol. 1. chap. 32. *Si fist le Roy à Monseigneur Guy de Flandres, fiancer sa foy, & obliger prison*. Le même au chap 189. *Et fut pris l'Evesque de Noyon devers la barriere, & fiança prison*.

FIERTE'. De *feritas*, qui en vray Latin signifie *cruauté*, & *humeur sauvage* ; mais que les Auteurs de la dernière Latinité ont pris pour *audace*, & *courage accompagné de mépris*. S. Colomban Abbé, dans ses Monastiques :

To feritate magis faciat moderatio clarum.

FILOUS. Ce sont des Voleurs & des Assassins. Ce mot est fort ancien en Allemagne. Ekkehardus Junior *De Casibus Monasterii S. Galli*, chap. 5. parlant des Hongres qui ravagoient l'Allemagne, *y Ecce Ungari, filones illi fugitivi, nuntiis nos fatigant*. Où Goldast a remarqué que, selon l'opinion de Freherus, ce mot est formé de l'ancien Alleman *filen*, qui dans Otfridus & Notkerus, anciens Auteurs de la Langue Tioise, signifie *battre & fouetter*. Ce qui a beaucoup d'apparence ; d'autant que j'en trouve des preuves dans le Glossaire du Moine Kéron : *Verbera*, filo. *Verberum*, filloon, Fillonokértu. Comme aussi dans le Glossaire de Lipse au liv. 1. de ses Epitres *ad Belgas* : Fillunga, *flagellum*. En effet, l'un des plus honnêtes Métiers des Filous, c'est de prendre salaire des coups d'épée ou de bâton qu'ils donnent à ceux dont les ennemis se veulent vanger.

FINANCE. C'est proprement l'argent qui provient des Tailles, Gabelles, & autres Impositions que le Roy lève sur le Peuple. Sous lequel mot on comprent aussi le revenu des Domaines & des Parties Casuelles. Aussi anciennement le Trésorier de l'Epargne étoit appelé *Garde de la Finance*. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. chap. 57. *Le Borgne de Foucal, Escuyer du Roy, & Garde de la Finance, nommée communément* l'Epargne. Le même Auteur vol. 3. parlant des crimes dont Jacques Cueur, Argentier du Roy, fut accusé : *A esté aussi fait prisonnier, pource qu'il a extorqué, pris, & rapiné indeuement, plusieurs grands Finances sur le Pays du Roy, tant en Languedoc, Languedony, comme ailleurs*. Ce mot est formé du Latin barbare *finis*, qui signifie la promesse qu'on fait de bailler une somme d'argent. Mathieu Paris en la Vie de Henri III : *Clanculo cognus fuit & verentibus & tacito facto fine, interpositis fide & juramentis, & Chartis, cautè dimissus. Finaſon nulle*, dans les anciennes Coutumes du Perche, comme remarque Ragueau en son Indice, est quand le Vassal ne paye au terme accordé ce qu'il avoit promis à son Seigneur pour le rachat & profit du Fief. De-là ou forma le verbe *finer*, qui signifioit anciennement *exiger, & composer par force* avec quelqu'un, d'une somme d'argent. Le Sire de Joinville en la Vie de S. Louis : *Luy dit qu'il ne le laisseroit point aller, jusqu'à ce qu'il eust finé à luy : & force luy fut finer au Chevalier à cinq cens livres*. Les Languedociens disent encore *finà* dans ce sens.

FLACON. On appeloit autrefois *flasca*, les étuis ou les couvertures des bouteilles. Isidore livre 20. chapitre 6. Flascæ, *à Graco vocabulo dictæ. Illa pro vehendis ac recondendis phialis primùm facta sunt : inde & nunc pata sunt : posteà in usum vini transierunt : manente Graco vocabulo, unde & sumpserunt initium*. Il veut dire qu'elles sont ainsi dites

de φιάλη, qui signifie *une bouteille* : comme qui diroit *phialasca*. Aussi les appeloit-on *phialasca*, & *pralasca*. Les Glosses d'Isidore : Phialasca, *vas vinarium ex corio*. Balbus *in Catholico* : Pilasca, *vas vinarium corio pilosò opertum, & derivatur à* pilis. Je trouve aussi que *flasca* étoient des corbeilles que les habitans d'une ville assiegée remplissoient de charbons ardens, & qu'ils roulioient ensuite du haut des murailles pour brûler les faseines dont on tâchoit de combler les fossés. Oderic Vital liv. 10. de l'Histoire Ecclésiastique : *Oppidani flascas prunis ardentibus plenas desuper demittebant ; & congestiones rerum quas ad sui damnum cumulata fuerant, adminiculante sibi astivo caumate, concremabant*. Le même Auteur au liv. 6. prent aussi *flascones* pour *des botes* avec lesquelles S. Guillaume, Duc de Guienne, du tems qu'il étoit Moine, alloit querir sur un âne les provisions de son Couvent. *Quandam Dux potentissimus non erubescit vili asello gestari cum suis flasconibus*. Cela fait voir que du commencement, comme j'ai déja dit, *flasca* & *flascones* n'étoient que les étuis & les couvertures des bouteilles, lesquelles furent enfin appelées *flascones*. Flodoard liv. 1. chap. 15. *Vas vini, quod vulgò* Rasconem *vocant*. Walafridus Strabo, dans la Vie de S. Othmar, chap. 9. *Nihil jam potuum superesse, præter quod in flasone parvo servabatur*.

FLAITRIR Comme de *meio*, ou *mingo*, on a fait le verbe défidératif *miturio* il pourroit être, que dans la licence qu'on se donnoit de faire des verbes Latins-barbares on auroit formé de *flacco & flaccesco*, le verbe *flaccurire* ; & que de-là ou auroit fait *flaitrir*. Quoyqu'il en soit, *flaitrir*, ou *flâtrer* ; que nous prenons en la signification active, & qui signifient *imprimer une marque d'infamie avec un fer chaud* : peuvent venir de la même origine ; parceque comme les choses flaitries prennent une couleur qui tire sur le fauve ou sur le tané, l'impression du fer chaud donne la même couleur à la chair où il est appliqué. Aussi Goldast sur les anciennes Poëties Allemandes de la Dame Winsbekie, dit qu'en Alleman *velwen*, qui signifie *flaitrir*, vient de *val*, qui signifie *fauve*.

FLAMBE. Les Grecs appellent cette fleur *Iris* ; à-cause du rapport qu'ont ces couleurs avec celles de l'arc-en-ciel. Nous l'appelons *flambe* ; parceque, comme dit Charle Etienne dans son livre *De Agricultura*, ses feuilles ressemblent à des langues de flamme. Quelques autres croient qu'elle est ainsi appelée, parcequ'elle a certaine qualité chaude qui échauffe grandement.

FLATER. De *flatare*. Le Glossaire de Papias : Flatare, *augere, & amplum reddere* ; parceque les flateurs remplissent de vanité, & enflent de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, ceux que les écoutent & qui croient ce qu'ils disent.

FLEURS. De *fluxus*, par contraction. C'est le flux menstruel des femmes. Jule César Scaliger sur le liv. 6. chap. 2. De l'Histoire des Animaux d'Aristote, écrit que les François les appellent *fleurs*, & *flores. Galli voce bonesta flores. Libertini qui loquuntur in Vaſconia, vocant menstruatas Rutenenſes*. Il veut dire qu'en Gascogne ou dit qu'*une femme eſt de Rodez*, quand elle a ſes fleurs. Mais ce mot *Rodez* est pris du Grec *ῥοδον*, qui signifie *fleur* & *fluxion* ; & non pas de *Rodez*, Ville Capitale du Pays de Rouergue.

FLOT, FLOTER. De *fluctus*, & *fluctuare* : si ce n'est qu'on veuille dire, que ces mots sont formés du bruit que font les vagues.

FLOTTE. Glaber Rodulphus liv. 1. chap. 5. de son Histoire, dit que c'est un mot de l'ancien Langage des Normans ; lesquels, comme on sait, étoient sortis du Dauemark & de la Norvége. Car parlant de Halting, Général des Normans qui ravageoient la France : *Clam egrediens ad præditum Normannorum gentem, illis tantummodò primitus adhæſit, qui affluâ rapinâ ſervientes victum cæteris miniſtrabant ; quos etiam illis communiter* Flottam *vocant*. Cet ancien Historien veut dire, que ceux des Normans qui écumoient les Côtes de l'Oceau, fournissoient la subsistance à leur armée de terre : & que leur vaisseaux, qui étoient en grand nombre, portoient en leur Langue le nom de *Flotte*. De-sorte qu'il est aisé de juger que les

Digitized by Google

François ont depuis emprunté ce nom des anciens Normans. Je ne sai pourtant si les Normans l'avoient formé de *Flot* & *Flotio*.

FOIRE, FOIREUS. De *feria*, & *foriolus*. Nonius Marcellus : Foria, *flerora liquidora* Foriolus, *qui foria facile emittit, solutis solitus ventris*. Lancien Poëte Laberius : *Foriolus esse videris, in coloes cacas*. Les Gloses : *Foricæ*, ἀσκέλιον. C'eſt-à-dire *une chaire percée*. De-là eſt fait *foricarius*. La Loy 17. §. 5. au Digeſte *De Uſuris* : —— *ut solet à Foricariis, qui tardiùs pecuniam inferunt*. Les Gloſes d'Iſidore : *Feria, latrina, secessus*.

FOIRE. C'eſt un Marché général & ſolennel, qui ne ſe tient qu'à certaines ſaiſons de l'année. Ce mot vient de *Forum*, qui ſignifie *un lieu deſtiné à vendre les denrées*. Il y avoit de deux ſortes de Foires. Les unes ſe tenoient dans certaines places particulieres de chaque ville, affectées à la vente de certaines choſes ; comme étoit dans Rome *Forum boarium*, *Forum suarium*, *Forum olitorium*, *Forum piscarium* : C'eſt-à-dire, *Le Marché aux bœufs*, *le Marché aux pourceaux*, *le Marché aux herbes*, & *le Marché au poiſſon*. Les autres ſe tenoient à certains tems de l'année dans certaines villes, ou les Marchans venoient de divers endroits pour acheter & pour vendre. Feſtus : *Negotationis locus, ut* Forum Flaminium, Forum Julium, *ab eorum nominibus qui ea Fora constituenda curarunt : quod etiam loca privata, & in vitis, & in agris, fieri solet*. Dans Flodoard liv. 4. chap. 13. de l'Hiſtoire de Reims, le mot *Forum* eſt pris clairement pour ce que nous appelons *Foire*. *Quos quidam negotiator empsit, per diversa detulit fora, nec alicubi venundare potuit*. On a dit auſſi *forus* & *fors* dans le même ſens. Joannes *de Janua* : *Forus etiam eſt ubi res venduntur*. Le Gloſſaire de Papias : Forus & fori *dicuntur. Habent autem quatuor species. Primò, eſt locus in civitate ad exercendas nundinas relictus*, &c. Il y a des Foires en France où eſt établi un Juge pour terminer les différens qui pourroient ſurvenir entre les Vendeurs & les Acheteurs : & je trouve que ce Juge eſt appelé *Judex fori*. Adrevaldus dans ſon livre *De Miraculis S. Benedicti*, parlant de la foire de Fleury : *Centesimone oberrâs, Judex fori* Ensilronis *vocabulo accurrit*. En Languedoc on dit *Feire* & *Feiro*, pour *Foire* : ſi bien qu'on auroit grande raiſon de dire que ces mots viennent de *feria* ; puiſque Feſtus dit *Nundina Feriarum diem eſſe voluerunt antiqui, quo ruſtici mercandi vendendique cauſâ in urbem convenirent*. Cependant, quoyque les Foires ſe tinſſent les jours de Fête, les Foires & les Fêtes n'étoient pas même choſe. Auſſi Spelman en ſon Archeologue, ou Gloſſaire, dit qu'il n'a point trouvé d'Auteur ancien, où *Feria* ſoit pris pour *nundina*, qui ſont *les Foires*. Feria *tamen pro* nundinis *usquam, quod sciam, occurrit antiquè*.

FOISON. *Abundance*. Nous avons tiré ce mot de *fuſo*, qui ſignifie *epanchement*, particulierement en matiere de choſes liquides : parceque lorſqu'on les verſe elles s'épanchent. Ainſi diſons-nous qu'*il y a des choſes à foiſon* : comme qui diroit *ad fuſionem* ; juſqu'à être épanchées. Les Tailles & les Tributs ſont appelés *fuſiones*, à cauſe de l'abondance des deniers que le Public y contribue. Les Gloſes : *Fuſiones* ὑλικοὶ. σπατάλαι, ἐπιθυμίαι. Auquel ſens ce mot ſe trouve pris dans la Loy 6. au Code Theodoſien, *De Indul. Debit. Conſiderantes Africa devotionem uſque in initium Fuſionis quintæ ; univerſa reliqua, quæ tam ad arcam ſublimium peteſtatum, quàm ad largitiones pertinent, relaxare cupimus*. Quelques-uns diſent que d'*aſſatim* on a fait *à-faiſon* ; & enſuite, *à-foiſon*.

FOL. FOLIE. Le mot *follis* eſt ancien en France. Beſly, dans les Preuves de ſon Hiſtoire des Ducs de Guienne, a donné un Fragment de la Chronique de Maillezais où ſe liſent ces paroles : *Defunctis Rege Ludovico, Regnum pro eo filius Carolus, cognomento* Infipiens, *vel* Minor, *accepit, anno* 911. *& Remis fullus eſt Rex. Hic fuit fullus, qui poſtea à Roberto deteſtus eſt de Regno Francorum*. J'ay un Dictionnaire M.S. où ſe liſent ces paroles : Follicia *vel* follentia, *vanitas, ſuperbia. ſtultitia*. Les Gloſes d'Iſidore : *Folentia. vanitas* On tient que ces mots ſont formés à *vana follis inflatione*. Joannes Januenſis dans ſon Catholicon : Folleſco, *id eſt. eſſo vel fiori fiſcem, ſtultum, & vanum*. Folliea *vel* follonicia *id eſt vanitas, ſuperbia, ſtultitia*. Où, ajoûtés ces paroles, on voit cette Addition : *Et quia fulles inflantur, quaſi quidam ex vanis : unde eſt quod* follis *dicitur ſtultus, superbus, vanus, inflatus*. Quelques-uns tiennent que *fol* eſt formé de φολὸς, qui ſignifie *une perſonne ridicule*. D'autres le tirent de φαλὸς, qui ſignifie quelquefois *fol* & *leger* ; comme remarque Henri Etienne au livre de la Pré-eſſence du Langage François.

FONTAINE. De *fontanus*, adjectif, on fit le ſubſtantif *fontana*, qui ſignifie meme choſe que *fons*. La Loy des Lombards liv. 2. tit. 38. Loy 1. *Qui ad arborem, quam Ruſtici* ſanguinum *vocant, aliquo ad fontanas adoraverit*. Innocentius, l'un des Auteurs *Finium Regundorum* : *Alias fontanas ſub ſo habent*. Joannes Januenſis *in Catholico* : Fontana *idem eſt quod* fons. On a dit auſſi *fontanum*. Les Gloſes : πηγαῖον, *Fontanum*.

FORAIN De *foris*, on fit *forenſis* : d'où nous avons formé *Forain*. Rapportés dans ſon livre *De Origine Monaſterii S. Galli* chap 5. *Pradictus Epiſcopus aſſumens quendam Preſbyterum forenſem*, &c. Les Capitulaires ajoutés par Ch. rlemagne à la Loy des Bajuvariens §. 8. *Tam in Monaſteriis virorum quàm puellarum, vel in forenſibus Preſbyteris*.

FORBU. Henri Etienne au livre de la Précellence du Langage François, dit que c'eſt quand un cheval a *le* ſiant trop chaud, & *fors* le tems qu'il devoit boire.

FORÇAT. C'eſt celui qui aiant été condamné aux Galéres eſt forcé & contraint d'y tirer la rame. Il eſt ainſi appelé, à la différence de ceux qui ſont volontairement ce métier.

FORCE. Du Latin barbare *fortia*. La Loy des Bajuvariens tit. 2. chap. 5. *Per forciam hoſtilem aliquid depradari voluerit*. Et tit. 21. chap 5. *Cui Deus dederit fortiam & victoriam* La Loy des Lombards liv. 3. tit. 12. §. 5 *Neque per ſuam fortiam in manſuetu animanti ſe applicet*. Marculfe liv. 1. Formule 28. *Eidem fortiam ſuam fortiam tuliſſet*.

FORCENE'. Henri Etienne au livre cy-deſſus allégué, dit qu'il eſt formé de *for*, c'eſt-à-dire *hors* ; & de *ſens* : auquel cas il faudroit écrire *forſené*.

FOREST. Les Anglois trouvent l'étymologie de ce mot dans un vieux livre qu'ils appellent *le Livre noir de l'Echiquier* en ces termes : Foreſta, *eſt tuta ferarum manſio ; non quarumlibet, ſed ſylvaticarum ; non quibuſlibet in locis, ſed certis & idoneis : Unde* Foreſta *dicitur ; quaſi* ſereſta, *id eſt* ferarum ſtatio. Camden dans ſa Biétagne, trouve cette origine ridicule : mais elle ne le ſera pas tant à celui qui la voudra rapporter à ce vers de Virgile,

Lucus in antiquum ſylvam, fabula alta ferarum.

L'Auteur de la Vie de S. Hugon [ou *Hugues*] Evêque de Lincolne, que Surius a inſérée dans ſon 6. vol. rapporte, dans le chap. 21. l'origine du mot *Foreſtiers*, que le zéle de la juſtice avoit fait inventer à ce ſaint Prelat avec plus d'induſtrie que de vérité. *Videns autem tyrannidem Foreſtariorum, ait : reſtè quidem* Foreſtarii *dicti ſunt iſti, quia foris ſtabunt extra Regnum Dei*. Je croy que *foreſtis*, *foreſta*, & *foreſtum*, d'où nous avons fait *Foreſt*, ſignifioient originairement le Droit que le Prince ſe reſervoit ſur les Bois & ſur les Rivieres ; qui étoit d'en pouvoir deffendre la coupe & la pêche : & que ces mots viennent de *foris*, qui ſignifie *la dehors* & *les champs*. En effet, *foreſtis*, en Latin, eſt pris pour les *Foreſts* & les *pâturages*. Servius : Rura *dicebantur ſylvas & paſcua*. Un Auteur ſans nom de *Limitibus* : Rura *Veteres incultos agros dicebant : id eſt. ſylvas & paſcua*. Auſſi les Grecs appeloient *Gardes des champs*, ceux qui étoient commis à la garde des Foreſts. Les Gloſes : *Saltuarius*, ἀγεσφύλαξ, χωροφύλαξ *Saltuarius*. Il n'y avoit anciennement que les Rois en France qui puſſent établir des Foreſts ; c'eſt-à-dire, comme j'ay dit cy-deſſus, ſe reſerver ſur les Bois & ſur les Eaux le droit de Coupe, & de Pêche, & de Pâturage. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 4 tit. 41. *De Foreſtibus nemine inſtituis*, qui eſt de Louis le Debonnaire : *Ut quicumque illas habet, dimittat ; niſi forte judicio veraci eſtendere poſſit quòd per juſtionem ſive per*

Digitized by Google

permissionem Domini Caroli, Genitoris nostri, seu institutisset. Et au tit. 65. *de Foresti bus nostris ut ubicunque fuerint, diligentissimè inquirant quomodo salva sint & defensa : & ut Comitibus denuntient no ullam foresti em noviter instituant ; & ubi institutas sine nostra jussione invenerint, dimittere præcipiant.* La même Ordonnance se trouve réitérée au liv. 3. tit. 36. de la Loy des Lombards. Depuis ce tems-là les Fiefs étant devenus héréditaires & Patrimoniaux, les Seigneurs s'attribuérent le pouvoir d'établir des Forests : d'où vient que nous voyons en France tant de Bois sous le nom de *Forests*. Quant à ce que j'ay dit que le mot de *Foresi* s'entendoit auſſi-bien des Eaux que des Bois, on en pourra voir les raiſons & les preuves dans le Recueil des Rois de France de du Tillet : à quoy j'ajoute ſeulement ces mots du Gloſſaire de Goldaſt, *Foresti, prohibitio in aqua piscandi, aut in ſylva venandi.* Au-reſte, il ne faut pas trouver étrange que de *forst* on ait fait *foreſti* : puiſqu'on en a formé *foraſticus*, qui ſignifie *de dehors*, S. Boniface, Archevêque de Maience, epit. 3. *Presbyter foraſticus.*

FORET. De *foraculum* : formé du verbe *forare*, qui ſignifie *percer*. Les Gloſes : τετρῆσαι, *foraculum*. Le Gloſſaire de Papias : Foro, as ; *penetro* : *inde dicitur* foramen.

FOUILLER. Henri Etienne au livre *de Latinitate falsò ſuspecta* chap. 8. eſt porté à croire que de *folliculum*, qui ſignifie *une bourſe*, on a formé *fouiller* ; comme qui diroit *folliculare* : parceque l'on dit ordinairement *fouiller la bourſe*.

FOULER. De *Fullo*, qui ſignifie *Foulon*, on forma le Latin-barbare *fullare*, d'où nous avons fait *fouler*. Le *Catholicon Parvum* : Fullo, fullas ; *fouler, appareiller drap*. Car en-effet le métier de Foulon eſt d'appareiller les draps en les foulant ſous les piés : d'où vient que nous avons étendu ce verbe à tout ce qui eſt mis ſous les piés. Et ainſi *foule* ſignifie une preſſe de gens ſi grande, qu'on y eſt quelquefois mis ſous les piés des autres.

FOULQUE. Nom propre d'homme. Encore que les Auteurs Latins le diſent *Fulco*, je croy que l'un & l'autre ſont formés de *falco*, & qu'originairement on diſoit *Falcou*. Ce qui me le perſuade, c'eſt que dans le Recœuil des anciennes Poëſies Provençales, j'ay lu des vers que Guillaume Duc de Guienne ; pére de ce Guillaume qu'on croit Saint ; compoſa lorſqu'il entreprit le voyage de la Terre ſainte, du tems de la premiere Croiſade : dans leſquels il recommande à Foulque Comte d'Anjou (qu'il appelle ſon *Couſin*) ſes Terres, & ſon fils Guillaume qui étoit encore fort jeune ; & où il l'appelle par tout *Falcon*.

Pus lo partirs mes aitan grieus
Del ſenhoratge de Peytieus
Es garda lo Falcon d'Angieus
Tota ma terra mon Conſi.
Si Falco d'Angieus nolh Seror
El Reis de cuy jeu sene m'emor,
Mal li faran tug li pluſor
Qu'el veyran iovonet meſchi.

FOULQUE. Oiſeau, autrement dit *Poule d'eau*. De *fulica*, que les Latins ont dit par contraction, *à fuligine* à-cauſe de ſa noirceur : & c'eſt pourquoy, comme dit Charle Etienne, on l'appelle *Diable* en Guienne. Il vit dans la mer & dans les lieux marécageux. Iſidore liv. 12. ch. 7. donne une autre origine de *fulica*. Fulica *dicta. quòd earo ejus leporinam ſapiat : λαγὸς enim lepus dicitur ; unde & apud Græcos λαγὼς dicatur.*

FOURREAU. De *forulus*. Guillaume le Breton liv. 12. de ſa Philippide :

Francorum gladios nimia jam cade madentes
Vix forulis aptoſcunt ; quoſque emiſere nitentes,
Tabo ſordenti mutates panè repellunt.

Foruli cependant, ſignifie en bon Latin *les étuis des livres*. Juvenal Sat. 7.

Hic libros dabit & forulos.

Où l'ancien Interprête explique ce mot par *Armarium ſive Bibliotheca*m. Suétone en la Vie d'Auguſte chap. 31. Parlant des livres des Sibylles : *Hos quoque, delectis habito, condidit duobus forulis auratis, ſub Palatini Apollinis baſi.* Les Gloſes Arabico-Latiaes : *Forulus, ubi codices ponuntur.*

FOURRER. De *foderare*. Cæſarius Heiſterbachenſis dans ſes Hiſtoires Memorables liv. 8. chap. 59. *Gerardus cappam ſuam foderatam, bonam ſatis, qua ſe tegeret tens cubitum, tranſmiſit.* Aux Clémentines *De Vita & honeſtate Clericorum* ch. 2. *Clerici utentes epitogio ſeu tabardo foderato.* Et dans le livre *De Statu Monachorum vel Canonicorum Regularium*, chap. 1. *In veſtibus ſendatum pro foderaturis non portent.* Et au chap 2. *Pannis ſericis, variorum foderaturis.* Je croy que *foderatus* & *foderare*, ſont formés de *foderum* & *fodrum*, qui ſignifient les choſes néceſſaires à l'entretien des gens de guerre. L'Auteur de la Vie de Louis le Debonnaire : *Inhibuit à plebeiis annonas militares, quas vulgò* Foderum *vocant, dari.* Car il eſt certain qu'on leur fourniſſoit des habits. Vegetius, liv. 2. chap. 19. *Indumentum videbatur Imperatoris militum, qua veſte & annonâ publicâ paſcebatur, utilitatibus vacare privatis.* Et parceque ces habits étoient ſans doute fourrés ; ſur-tout lorſqu'ils étoient à la guerre dans les Pays Septentrionaux, où le mot *foderum* étoit en uſage ; il eſt croiable que de là on prit occaſion d'appeler toute ſorte d'habits fourrés, *veſtes foderatas*. De *foderare* on fit enſuite *furrare* ou *furare*, d'où nous avons tiré *fourrer*. Le Concile de Salſbourg, tenu l'an 1274. qui ſe voit dans le 7. volume des Anciennes Leçons de Canifius : *In pileis ſuſſuraturas non habeant.*

FOURRIER. Ceux qui avoient la charge d'aller querir les vivres & les autres proviſions pour la ſubſiſtance des armées furent appelés *Fourriers* : du mot *fodrum*, dont je viens de parler ; comme qui diroit *Fodrarii*. Et parcequ'ils arrivoient les premiers aux quartiers où l'armée devoit loger, on leur donna depuis la charge de marquer les logis pour les Chefs & pour leurs Compagnies. Mais parceque ſous prétexte de faire les proviſions de l'armée, ils enlevoient avec violence tout ce qui tomboit ſous leurs mains, & commettoient toute ſorte de deſordres, les mots de *Ferrater*, *Fourreur*, & *Fourrier*, dont ils étoient appelés, furent donnés aux Gens de guerre qu'on envoye dans les Terres ennemies pour y faire le degaſt. Guillaume de Nangis dans les Geſtes de S. Louis : *Rex Francia pontem aqua cum ſuo exercitu pertranſiens, ſuos uſque ad Xantonas præcepit currere Forratores.* Froiſſart volume 1. chap. 139. *Leurs Fourreurs ne trouvoient que fourrer.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Li cuens Guillaume à les Fourriers mandés
Parmy la torre pour le pays ſaſter.

De *Fourreur* & *Fourrier* on fit le verbe *fourrer*, qui ſignifie *piller* & *gâter*. La vieille Chronique de Flandre, chap. 90. *Deux mille Anglois ſe partirent du ſiege de Calais pour fourrer le pays.* Et au chap. 93. *Et ſi fit ces contrées ardoir & fourrer en pluſieurs lieux.* De-là vient qu'à Toulouſe on appelle *Fourrerie*, les ſoldats du guet de l'Hôtel de Ville ; à-cauſe de la violence avec laquelle ils traînent les perſonnes en priſon, ou font les exécutions ordonnées ſur les biens meubles.

FOYE. De *ficatum*. Les Gloſes de Papias : *Ficatum, jecur.* Joannes Januenſis *in Catholico* : Ficatum, *id eſt jecur. ſive hepar.*

FOYER. De *focarius*, ou *foculare*. Joannes Januenſis *in Catholico* : Focarius, *locus in quo ſit ignis.* La Loy des Lombards liv. 1. tit. 19. §. 2. *Si quis focum ſuper novem pedes à foculare portaverit.* Les Conſtitutions Neapolitaines liv. 3. tit. 100. *Si mille foculoria ipſa Univerſitas habeat. Où foculare* eſt pris pour *maiſon*.

FRAIS. En Languedoc on dit *freſe*, & an féminin *freſque*. Ces mots ſignifient *nouveau* & *récent*. Ainſi diſons-nous *un œuf frais*, encore qu'il ſoit chaud : ce qui fait voir que c'eſt abuſivement qu'on dit *frais* & *fraicheur*, d'un froid modéré & rempéré. Ce mot vient de l'Alleman *friſch*. Le Dictionnaire de Daſypodius : *Friſch, recens.* Les Anglois diſent auſſi *friſch*. Spelman en ſon Archeologue : Fortia friſca *dicitur vis recentèr illata.* Ce mot ſignifie auſſi *joyeux* & *de bonne humeur*. Le même Dictionnaire de Daſypodius : Friſch, *alacer* : parcequ'en-effet toutes choſes nouvelles ont je ne ſay quoy de gracieux qui réjouit & récrée. Ainſi diſons-nous *un teint frais*, pour dire *un teint coloré* :

Digitized by Google

& nos anciens François disoient qu'*une femme étoit frisque*, lorsqu'elle étoit galante & de belle humeur. Froissart vol. 1. chap. 48. *Et bien luy estoit advis que oncques il n'avoit veu si noble, si frisque, ne si noble Dame.* Le même au vol. 4. chap. 6. parlant du Roy Charles VI. lorsqu'il étoit à Montpellier : *Dansoit & carrollioit avec ces frisques Dames de Montpellier.*

FRAIS *de Justice.* Il se dit maintenant de toute sorte de dépens, bien qu'originairement il ne se dit que des dépens de Justice. Pour bien établir l'origine de ce mot, il faut savoir que c'est seulement depuis Charle IV. dit *le Bel*, que ceux qui perdent leur Cause sont condannés aux dépens du procès envers leur Partie, pour les dédommager de l'indûe vexation; comme a remarqué Antoine Loisel au liv. 6. de son Manuel. Car auparavant, celui qui avoit perdu sa Cause étoit quelquefois condanné aux dépens envers le Roy, & cette espéce d'amende étoit appelée *Fredo*, *Frodum*, ou *Fredus*. La Loy des Allemans tit. 4. *Ad fiscum similiter alios LX. solidos pro Fredo solvat.* Mais ordinairement elle étoit appliquée à celui qui avoit jugé l'Affaire, comme pour se payer de ses peines & vacations. La Loy Salique tit. 55. §. 2. *Fredus Grafioni solvatur tanquam si de ipsa causa convictus fuisset.* Et au Decret de Clotaire §. 22. *Fredus tamen Judici, in cujus pago est, reservetur.* Et c'est de cette sorte de dépens, appelé *Fredum*, qu'on forma le mot *fredi*, que nous écrivons maintenant *frais* ; & qui, comme j'ay déja dit, ne s'entendoit anciennement que des dépens de Justice. Pour ce qui est de l'origine du mot *frodum*, les Doctes ont déja remarqué qu'il vient de l'ancien Alleman ou Tiois *frid*, qui signifie *paix* ; parceque c'est comme une amende à quoy on est condanné pour avoir fait violé la paix par cette sorte de petite guerre que nous appelons *procès*.

FRANCOLIN. C'est une espéce d'oiseau que Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane dit avoir été ainsi appelé, parcequ'il passe de France en Espagne. *Dixose* Francolin, *a lo que sospecho, por averse traydo a España de Francia.* Je ne lay si je dois croire que c'est le même oiseau que l'Empereur Frederic, liv. 1. chap. 23. *De Arte Venandi cum avibus*, appelle *Corlin. Alii habent caput rotundum, ut Corlini, Vanelli, Pluvii.* &c. Si cela est, on peut ajouter à l'opinion de Covarruvias qu'en Espagne on l'appelle *Francolin* ; comme qui diroit *Francus Ortinus*. Là-dessus je ne puis assés m'étonner de la hardiesse d'André Bosch, Religieux du Tiers Ordre de S. François, qui dans son livre intitulé *Summari, Index, o Epitome dels admirables y nobilissimos titols de Honor de Cathalunya, Rossello y Cerdanya* liv. 1. chap. 25. ose dire qu'une des preuves que le Comté de Roussillon n'est pas de la France, c'est que les Francolins dont il abonde ne se trouvent point en France ; & qu'au contraire ils y meurent si on y en apporte. Car outre que l'opinion de Covarruvias fait voir le contraire, je suis assuré qu'il y a quantité de ces oiseaux en Gascogne, & sur tout le long des Monts Pyrenées.

FRAYEUR. C'est proprement l'effet d'une peur soudaine & inopinée, laquelle pour l'ordinaire cause un frisson pareil à celui qui précede les accès des fiévres. Il pourroit être formé du Latin-barbare *friger*, qui signifie *le froid des fiévres*. Joannes Januensis dans son *Catholicon* : Frigores, *id est febres, qua faciunt homines frigere.* Ou bien de *fragor*, qui signifie ce grand bruit qui surprent & effraye les esprits les plus fermes.

FREDON. J'ay cru quelque tems qu'il avoit été fait par contraction de *frequentamentum*. qui signifie *même chose* Aule Gelle liv. 1. chap. 21. *Ita Graccho cancionatis numeros & modos, & frequentamenta quadam varia Tibicen incinere?* Ou bien qu'il avoit été formé de *frequens* & de *tonus*. Mais depuis j'ay remarqué qu'anciennement en France & en Allemagne on se servoit de deux manieres de Musique differentes ; l'une appelée *Frigdora*. & l'autre *Occidentana*. Ekkehardus Junior *de Casibus Monasterii S. Galli* ch. 4. *Frigdora autem & Occidentana, quas sic nominabat, jubilos illos animantes etiam ipse de suo exogitavit.*

Celle qui portoit le nom de *Frigdora* fut ainsi appelée, parcequ'elle étoit composée de tons Phrygiens & Doriques : & elle étoit ulitée dans l'Eglise Orientale, où les Chantres sefant profession d'une Musique plus hardie, se servoient volontiers de ces gentillesses, que nous appellons *Fredons*. & qui à mon avis ont pris ce nom de leur Musique. Pour ce qui est de l'autre, appelée *Occidentana* ; qui étoit le Chant Romain inventé par S. Ambroise, & introduit dans toute l'Eglise par S. Grégoire le Grand ; comme elle étoit plus grave & plus austére, on y avoit voulu introduire l'affecterie des fredons.

FRETER. On dit *Fréter un Navire*, quand on l'équippe si bien de toutes choses nécessaires, qu'il est prest à être régi & gouverné par le Pilote. Il est croiable que ce mot a été fait de *fretare*, Latin-barbare, qui signifie *régir & arrouter*. Les Gloses d'Isidore: *Fretat, regit, coercet.* Ou bien d'*exfretare*, qui signifie *naviger*. Les mêmes Gloses : *exfretat, navigat.* Ces verbes sont formés de *fretum*, qui signifie *la mer*, ou *un détroit de mer.*

FRISE. C'est, en Architecture, la bande qui sépare l'architrave d'avec la corniche ; & que l'on voit ordinairement entaillée de figures de basse taille. Les Grecs & les Latins l'appellent *zophore* ; & les Italiens *freggia*, d'où nous avons formé *Frise*. Guillaume Philandre sur le chapitre 1. du livre 1. de Vitruve, croit qu'elle fut ainsi appelée, à *Phrygionibus* ; parceque les Phrygiens représentoient en broderie, avec l'aiguille, toute sorte de figures. *At non in earum zophoris (quæ frigia vulgo vocantur) voce, ut existimo, à Phrygionibus, quos acu faciunt, ducta. Ut enim illorum opera acu picta figuris quibuslibet insigniuntur, ita zopherorum fere ratio sculpturam desiderat) triglyphi scalpuntur, &c.*

FRISE. C'est une espéce de drap plus velu que l'ordinaire, dont on fait des fourrures. Turnébe liv. 24. chap. 19. de ses Adversaires, dit que les Anciens appeloient *Phrixianas vestes*, les habits dont l'étoffe étoit velüe & frisée ; comme la Toison d'or, qui étoit appelée *Phrixianum vellus*, à cause de *Phrixus*, qui en fut le premier possesseur. *Sunt autem*, dit-il, *Phrixiana vestes, quæ phrixi villoris crispos & eminentes villos imitantur.* Ce qu'il prouve par ce lieu de Sénéque liv. 1. chap. 3. *De Beneficiis : Invenium aliam Pecudem apud quem præcinguntur, & ipsis suis Phrixianus prodeunt.* Et cette sorte d'étoffe se trouve opposée à une autre, qui n'est pas velüe, qui pour cette raison est appelée *rasa*. Pline liv. 8. chap. 48 *Tegas rasas, phrygianasque, Divo Augusto novissimis temporibus cepisse scribit Fenestella.* Où, selon le même Turnébe, il faut lire *phrixianas* au lieu de *phrygianas* Il y a apparence que de-là nous avons formé *Frise*. puisque c'est une même maniére d'étoffe : si ce n'est qu'on veuille dire qu'elle ait pris ce nom de la *Frise*, pays d'Allemagne ; car je trouve dans les anciens livres une espéce d'étoffe appelée *Fresonica*, ou *Frisonica*. Le Moine de S. Gal liv. 2. de la Vie de Charlemagne : *Palla Frisonica alba, cana, vermiculata, vel Saphyrina.* Et plus bas : *Superioribus verò sago Frisonico omnimodis coloris darentur.* L'Auteur de la Vie de S. Odhon Evêque de Bamberg, livre 3. chap. 41. parle d'une étoffe appelée *Friscatis* : où j'estime qu'il faudroit lire *Frisatis. Fuscus & purpura, purpuris, friscus quoque. Sed alterius cujuslibet optimi generis vel coloris pannorum.*

FRISSON. Selon l'opinion des Etienne, de Picard, & de Périon, il est formé de *φρίσσω*, qui signifie proprement *frissonner* : d'où vient *φρίκη*, qui signifie *frisson* ; *horror ex frigore vel febre.*

FROC. De *flocus*, & de *floccellus*. Le livre *De Statu Monachorum* chap. 1. aux Clémentines : *Flocum, cucullum, aut capam clausam habeant.* Et plus bas : *Nomine floci, habitum qui longas habet manicas, nos intelligere declaramus.* Geoffroy de Vendôme l'appelle *floccellum*, liv. 2 epit. 8. *Dominus Ernaldus, quem Decanum vestrum decitis, si sibi secundum justitiam placuisset, tesle floccello de capite suo, petitis in nostra, quàm in vestra sortis manere debuisset.* Les Gloses de Papias : *Frusfellum, floculum.* Où je croy qu'il faut lire *frocellum.*

FROIDEUR. Du Latin-barbare *fridor* ou *frigidor*. Le Glossaire de l'Evêque Goth Ansileubus : *Fridor, frigus.* Joannes Januensis dans son Catholicon : *Frigidor, oris : id est, frigus.*

Digitized by Google

FROISSER. De *frissare* ; formé de *fressus*, participe de *frendere*, qui signifie *briser*. Et ainſi, *faba fresſe* ſont les féves froiſſées, ou comme l'on dit communément, *fraſées*. Feſtus Pompeius : Frendere, *eſt frangere : unde* & faba freſſæ. Iſidore liv. 17. chap. 4. Faba freſſa *dicta, eò quòd tam homines frendant, hoc eſt, frangant*. Caton chap. 9. *Poſteà fabam freſſam purum ei far purum facito.* Columelle liv. 2. chap. 21. *Cicera bubus erui loco freſa datur in Hiſpania Batica.* Balbus *in Catholico* : Freſus, *id eſt contritus, conciſus : unde* & fabam freſam *dicimus : quia habet thecam molitam, id eſt fractam, concuſſam.*

FROMAGE. Robert Etienne a déja remarqué que ce mot vient de *ferma*, c'eſt-à-dire l'égliſe & le caſeret où le fromage prent ſa forme & ſa figure. C'eſt pourquoy Theodore Gaza en ſa Traduction de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote liv. 3. chap. 20. l'appelle *formago : Ex amphora lactis caprini formaginos obola duodevigintì conficiuntur.* Les Gloſes de Papias : Caſeus *dictus, quòd careat foro* : Formaticum, *à Forma ; unde & formatium* Formula ; *unde etiam* Formella, *qua etiam informationes caſei ſignificat : unde &* Formatium *dicitur.* Les Capitulaires de Hincmar Evêque de Reims, qui ſont au 3. Tome des Conciles de France : *Quando parrochiat circuitis, nolite graves eſſe presbyteris, petentes friskingas, vel piſces, vel formaticos.* L'Abbé Eginard epit. 23. dans le 2. volume des Hiſtoriens de France de Du Cheſne : *Et qua nobis neceſſaria ſunt ad habendum, id eſt farinam, bracen, vinum, formaticum.* De-là vient auſſi que les pains de cire ſont appelés *formella*. Valafridus Strabo en la Vie de S. Gal, chap. 12. *Pallula involvit formellam cera.* Et Iſidore livre 15. chapitre 9. appelle *formatum* & *formatium* les parois de terre battue entre deux ais. Formatum *ſive* formatium *in Africa, vel Hiſpania pariotes de terra appellantur, quoniam in forma circumdatis duabus utrinquo tabulis infarciuntur magis quàm inſtruuntur.* Les Gloſes Arabico-Latines : Formatum *vel* formatium *in Africa & Spania parietes à terra appellantur.*

FRONCER. C'eſt-à-dire *pliſſer* & *rider*. Me de Saumaiſe, dans ſes Notes ſur Tertullien *De Pallio*, tient que ce verbe prent ſon origine des plis & des rides qui ſe forment ſur le front : Frontiam *vulgò rugam aut plicem appellamus, à* fronte, *qua rugis maximè contrahi ſolet & caperari : hinc* fronciare ſupercilium *dicimus, τὸ συγκλεῖν, τὸ ἐπισπᾶσθαι σωμάτων.* De-là vient *défroncer*, qui ſignifie le contraire de *froncer*. Jean de Meun en ſon Teſtament :

Cinglent eſtroit leurs treſſes d'un las & d'un chapel,
Pour leur front leur défroncer & eſtendre la pel.

FUMETERRE. Herbe : en Grec καπνὸς, & καπνίος : c'eſt-à-dire *fumée*. Elle eſt ainſi appelée, comme qui diroit *fumus terræ* : parceque ſon ſuc étant mis dans les yeux, y cauſe même incommodité que la fumée. Les Latins l'appellent *fumaria*.

FUMIER. Encore que ce ſoit *fimetum*, en bon Latin, on ne laiſſe pas de le former du barbare *ſimarium*. Le Gloſſaire de l'Evêque Goth Anſileubus : *Fimarium, ſterquilinium.* * Les Statuts de David II. Roy d'Ecoſſe : *Si aliquis injuſtè & contra Legem alterius canem interfecerit, vigilabit, & cuſtodiet ejus ſimarium poſt annum & diem.* Le Grand Paſtoral de l'Egliſe de Paris liv. 9. chap. 45. *Nec non ſimarium, paleam & ſtraminea exiſtentia in porpriſo*, &c.

FURET. En Latin *viverra*. C'eſt un diminutif de *furo*, qui eſt le même animal dans Iſidore liv. 12. chap. 2. Furo *à furvo dictus : unde &* fur ; *tenebroſos enim & occultos cuniculos effodit, & elicit pradam quam invenerit.* L'Eſpagnol l'appelle *huron*, & je croy que nos anciens François en feſoient de-même ; car je trouve qu'ils appeloient les Mineurs *Hurons*. Froiſſart vol. 1. chap. 288. *Le Prince menoit par uſage touſjours avec luy grand foiſon de Hurons, qu'on dit* Mineurs. Et c'eſt parceque les Mineurs ſe font des chemins ſous terre, à l'imitation du furet : d'où vient auſſi que les mines ſont appelées en Latin *cuniculi*, qui eſt auſſi le nom des lapins ou connins que cet animal pourſuit ſous la terre.

FUSIL. Toutes les pierres d'où ſe peut tirer le feu ſont compriſes ſous le nom de *ſilex*. Virgile au 6. de l'Eneide :

——*Querit pars ſemina flammæ*
Abſtruſa in venis ſilicis.

Iſidore liv. 16. chap. 3. Silex *eſt lapis durus, eò quòd exiliat ignis, ab eo dictus.* Il y a pourtant une autre eſpéce de pierre dont le feu ſe tire plus facilement : nous l'appelons ordinairement *fuſil*, ou *pierre à fuſil* : en Gree πυρίτης, & en bon Latin *ignitarium*. Les Auteurs de la derniere Latinité l'appellent *petra focaris*. Iſidore au livre 16. chap. 3. deſſus allégué chap. 4. *Eſt alius pyrites vulgaris, quem* vivum *lapidem appellant : qui ferro vel lapide percuſſus ſcintillas emittit, qua excipiuntur ſulphure, vel aridis fungis, vel foliis, & dicto celeritùs proſert ignem : hunc vulgus* focarem petram *vulgò vocat.* Nous appelons proprement *fuſil*, non la pierre, mais le fer dont on ſe ſert pour en tirer le feu : de-ſorte-que ce mot ſemble avoir été formé de *focus*, & du verbe *elicio* : comme qui diroit *foci elicium*. Joannes Januenſis dans ſon Catholicon le tire preſque de même ſource. Fugillus, *ferrum quo extrahitur ignis de petra. Et videtur derivari à* fos. *quod eſt ignis* ; & gero, ris, *quaſi* fos gerens : *unde* fugillare, *id eſt ignem ignem de petra fugilli extrahere* ; *& hinc, per figuram*, Fugillatores *dicuntur umbra Damonum qui ignem ferunt.* Mon opinion eſt que nous avons formé *fuſil* de *focillus*, diminutif de *focus*, & d'où les Italiens ont auſſi fait *focillo*.

G A.

GABARRE. C'eſt une eſpéce de bateau : & en Languedoc *Garrabot* eſt un petit bateau. De γαύλος, qui ſignifie *un bateau*, on fit *carabus* & *carabrum* ; & de là *gabarre*. Iſidore liv. 19. chap. 1. Carabus, *parva ſcapha ex vimine facta qua contecta crudo corio genus navigii probat.* Florentius Vigornienſis ſur l'an 891. *Occultè de Hibernia fugerunt ſ carabumque, qui ex duobus tantum coriis & dimidio factum erat, intraverunt ſ mirumque in modum, ſine velo & armamentis, poſt ſeptem dies in Cornubia applicuerunt.* Fulcherius Carnotenſis, *De Geſtis peregrinantium Francorum*, liv. 2. parlant du Siege de Tyr : *Quinque Venetici, ſecundâ ſatis fortunâ uſi carabrum ſuum ingreſſi, domum unam diripuerunt.*

GABELLE. L'origine de ce mot fait beaucoup de peine aux Savans. Le Cardinal Baronius ſur l'an 31. nombre 63. dit que le Prince des Publicains [c'eſt-à-dire Partiſans] étoit appelé *Gabbo* en Hébreu ; & le reſte des Publicains *Gabbin* : d'où il dit que peut venir *Gabelle*. *Princeps Publicanorum dicebatur Hebraicè* Gabbe ; *cæteri verò Publicani* Gabbaïn ; *unde fortaſſe deductum nomen* Gabella. Gaſpar Waſerus liv. 2. *De Antiquis nummis Hebraorum* chap. 17. confirme en quelque façon l'opinion de ce grand Cardinal, diſant que *Gabbaia*, en Langue Syriaque, ſignifie *Exactor*. Henri Spelman dans ſon Archeologue, dit que *Gabelle* eſt formé de *gapol*, ou *gapel*, qui ſignifie *revenu* en Langue Saxonne. Et ſur le mot *Gavelgilda*, qui ſignifie celui qui paye les Cens ; il dit qu'il eſt formé de *gapel*, qui ſignifie *Cens & Tribut*. Bodin liv. 6. chap. 2. de ſa République, le fait venir de *Javelle*, ſeſant alluſion de *Gabelleurs à Javelleurs*. Je ne ſay s'il veut dire que les *Gabelleurs* étoient proprement ceux qui prennent le Droit des chams, ou tel autre, ſur les Javelles de blé : car en Languedoc on appelle les Javelles *Gabelles*. Quelqu'un a voulu dire que *Gabelle* venoit de l'Hébreu *Gabal*, qui ſignifie *limitation de prix* : parceque celui du ſel eſt preſcrit & limité

Digitized by Google

dans les Greniers à sel du Roy. Quelqu'autre s'est persuadé que *Gabelle* venoit de *gabber*, qui signifie *railler* ; ne considérant pas que cette sorte de Tribut passe railleríe. Quoyque ce mot ne s'entende en notre Langue que du Tribut que le Roy prend sur les Ventes du sel, on a pourtant remarqué qu'il se prent aussi pour les impositions faites sur les autres denrées : comme *la Gabelle du vin*, & *la Gabelle du Tonnieu*, dont il est fait mention dans les Ordonnances des Ducs de Bouillon. Voyez là-dessus l'Indice de Ragueau. Aussi dans les Constitutions Neapolitaines liv. 1. tit. 49. *Gabella* est le revenu qui provient tant du Domaine du Prince que des autres Droits de la Couronne : & *Gabellotti*, ou *Gabellassi*, en sont les Executeurs ; comme l'on peut voir au tit. 76. du même livre.

GAGNAGES. Jâque du Fouilloux chap. 31. de sa Venerie : *Il y a différence entre* Gaignages & Tailles : *car ce que nous appelons* Gaignages, *sont champs & jardins où croissent toutes espéces de bleds & potages. Et quand les Cerfs vont là viander, nous disons qu'ils sont allé au Gaignage.* Je croy que ce mot a été formé de *gagner* : parceque'en cette sorte de chams il y a plus de profit à faire qu'au reste des terres incultes, comme sont les taillis, les brandes, & les bruiéres. Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Gallois, les appelle pour la même raison *Gaignories*.

Li Chastel si assis estoit,
Que d'une part la mer battoit :
De l'autre part est la Blayerie,
Les Villes, la Gaaignerie.

GAILLARD. J. César Scaliger contre Cardan Exercit. 325. 13. tient ce mot formé de *Gallus*, à-cause de la hardiesse des Gaulois. *A Gallica audacia* Gallardus *nuncupatur si qui fortiter adit pericula.* Ger. Vossius *de Vitiis Sermonis* livre 8 chap. 8. lui donne la même origine ; mais d'une maniere un peu différente. Gaillardum *reperio apud nonnullos ex Gallico* gaillard : *hoc est, agilis, hilaris : Unde & tripudii genus agile & lætum* gaillardum *vocant : unde Gallica vox esse à Gallico ardore, qui agilitatem & lætitiam parit : nisi posterior vocis pars sit ab* ard *sive* aert, *significante* ingenium *atque* indolem.

GAIN. GAGNER. Les anciens François écrivoient *gaain* & *gaaigner*. Ces mots sont formés par contraction de *gasaing* & *gasaigna*, qui signifient même chose en ancienne Langue Provençale ; comme encore en Languedoc & en Guienne. Pierre, Cardinal du Puy, l'un des meilleurs & plus anciens Poëtes Provençaux, dans une belle Satire qu'il a composée contre les Amoureux :

Ane no gazanhei tant en te,
Com quan perdei m'amia :
Car perden lieg gazanhei me
Cuy ieu perdut avia.
Petit gazanha qui pert se,
Mas qui pert se que dan li te
Jeu ere que gazanti sia.

Je ne say s'il faut croire que ces mots sont formés de *gaza*, qui dans les bons Auteurs signifie *les Tresors* & *les richesses* ; bien-qu'il se trouve quelquefois pris pour des choses de valeur médiocre. Virgile au 5. de l'Eneide :

Gratatur reduces, & gazâ lætus agrestî
Excipit.

N'étant pas hors d'apparence que ces mots en ayent été faits, comme qui diroit *gasanium* & *gasaniare* ; & qu'on les ait pris ensuite pour toute sorte de profit & d'acquisition. *Ganar* en Espagnol signifie *gagner*. Covarruvias dans son Tresor de la Langue Castillane, croit que *gain* signifie proprement le profit qui provient *del ganado*, c'est-à-dire d'un troupeau de bétail ; & que de-là on appelle *ganancia*, le profit provenant du principal & du capital de toutes choses. GANAR, *el acrescentar, el ganado, y de alli qualquier otra hazienda* ganancia, *lo que se le acrescienta al caudal.* Puis il ajoûte qu'en Hébreu *gaue* signifie *gagner* & *acquerir*. En Languedoc on appelle *gasaille*, le bétail qu'on loue à moitié de profit & de perte.

GALAND GALANTERIE. Puisque J. César Scaliger & Vossius tiennent que *Gaillard* est formé de *Gallus* ; à-cause de la hardiesse & de l'agilité ou belle humeur des Gaulois ou François ; il me sera bien permis de dire que *Galand* & *Galanterie* viennent de même origine : d'autant que la Galanterie, c'est-à-dire la civilité, la courtoisie, & tout ce qui peut être compris sous le nom d'*Urbanité*, sont des qualités que les François possédent par éminence, par l'aveu même des Nations étrangéres. Guillaume, Moine de Malmesbury, livre 2. chapitre 1. décrivant comme Egbert Roy d'Angleterre vint à la Cour de Charlemagne pour s'instruire aux vertus Roïales, attribûe aux François la courtoisie & la galanterie par dessus toutes les Nations de l'Occident. *Egbertus, transmarigato mari, Francium venit : quod Dei consilio factum intelligo, ut vir ille ad tantum regnum electus regnandi disciplinam à Francis acciperet : est enim gens illa, & exercitatione virium, & comitate morum, cunctorum Occidentalium facilè Principes.* Gunthérus, Poëte Alleman, au liv. 9. de son Poëme intitulé *Ligurinus*, leur attribûe aussi, comme une qualité particuliere, la courtoisie & la galanterie.

Anglus, & urbanis ille ab tempore Gallis
Rex erat ; ambo vires ad regia vestra fideles
Legarant.

Quelques-uns veulent que *Galand* soit formé de *Gallantes*, qui se trouve dans ce Fragment de Varron, *Namque venustas hic adest Gallantibus* ; & que Nonius Marcellus dérive de *Gallari*, qu'il explique par *bacchari*, qui est *faire le fou*, à l'imitation de ces Prêtres enragés de la Deesse Cybele, appelés *Galli*. Mais parceque la folie de ces Prêtres n'a rien de commun avec la discretion & la belle humeur des Galans hommes, je ne saurois approuver cette origine.

GALERE : ou selon les Anciens *Galée*. Voyez Louis Servin liv. 2. Plaidoyé 47. Je ne rapporteray point icy ce qui est écrit au livre attribué à Xénophon, intitulé *De Æquivocis* ; où il est fait mention des Gaulois, lesquels, au tems des premieres inondations, furent les premiers entre les hommes qui surmontérent les eaux du Deluge : ny ce qu'aucuns ont observé, qu'aiant les premiers vogué sur la mer, ils ont donné le nom aux Galéres. Je croy que ces mots viennent de *Galin*, qui en Langue Aramée signifie *barque*. Il se peut faire aussi que le mot *Galére* soit formé de *Gaulus*, qui étoit une espéce de bateau dont fait mention Aule Gelle liv. 10. ch. 25. Festus : Gaulus, *nomen navigii.*

GALERIE. Comme c'est une espéce de bâtiment qui ne sert qu'à se promener & à se donner du plaisir, il y a quelque apparence que ce mot est formé de l'ancien verbe François *galer*, qui signifie *se rejouir* ; comme encore aujourd'huy en Languedoc *gala* signifie *se donner du bon temps*. Et ces mots semblent tirer leur origine de *gallescere*, qui signifie *s'ejouir & prendre du plaisir*. Les Gloses : *Gallescit, χαίρει, χαίνει.*

GALION. C'est ainsi qu'on appelle un vaisseau qui est plus grand que les navires ; bien-que la terminaison de ce mot témoigne assés que c'est proprement un diminutif de *Galée* aussi étoit-ce anciennement le nom d'un petit vaisseau. Un ancien Auteur de l'Histoire de Jérusalem, qui se voit dans le Recœuil intitulé *Gesta Dei per Francos : Verùm quadam de galeis nostris, quinam veniant, inquisitura occurrit ; & cum ea minor cumba, quam vulgè* Galionem *vocant.* Et plus bas : *Galeones verò, uno remorum ordine contenti, brevitate mobiles, & facilius flectuntur, & levius dissuuntur*, &c.

GALOCHE. Il n'y a point de doute qu'il ne soit formé de *Gallica*, qui signifie proprement une espéce chaussure qui ne couvre que le dessus du pié, dont le reste paroît nu au-travers de certaines courroyes dont cette chaussure est attachée. Dans Aule Gelle, liv. 13. chap. 20. *Omnia ferme id genus, quibus plantarum calces tantùm infimæ teguntur, catera propè nuda, & teretibus habenis vincta sunt, soleas dixerunt : nennunquam voce Græcâ crepidulas. Gallicas autem, verbum opinor esse novum, non diu ante ætatem M. Ciceronis usurpari cœptum. Itaque ab eo ipso positum est in secunda Antonianarum.* Cum Gallicis, *inquit*, & lacerna cucurristi. Son diminutif *gallicula* signifie *même chose*. Les Gloses : *Καλίκιον, gallicula.* Le Glossaire d'Ansleubus : *Gallicula, calceamenta pas-*

Digitized by Google

torum sunt. Henri Spelman dans ſon Atcheologue : *Sunt Galoches hodie apud Gallos crepida ſeu calces quidam lignei, quibus in retro utuntur colonæ.* Budée dérive *galoche* de καλοπους, qui ſignifie *un ſoulier de bois.*

GALOPER. Καλπάζω & Καλπάζειν, dans quelques Auteurs Grecs, ſignifient une certaine maniere de marcher ou de courir : de-là ſont dérivés καλπάζων & καλπῶν, qui ſignifient proprement, *faire aller un cheval à petits bonds.* Budée, Adrien Junius, Ruellius, & pluſieurs autres après eux, ont tématqué que de-là vient *galop* & *galoper.* * Voicy les termes de Budée qui ſont de la page 212. de ſes Commentaires ſur la Langue Grecque : Καλπάζω ἡ καλπάζειν *Graci dicunt, equum ad ingreſſum exultantem urgeo. Noſtri hoc* callopare *vocant* & callopum, *quod illi* καλπὸν *dicunt.* M. de Saumaiſe cependant dans ſes Notes ſur l'Hiſtorien Julius Capitolinus met de la différence entre le καλπὸν des Grecs, & notre *galoper. Differebat tamen*, dit-il, *currendi modus ille in equis, quem Graci* καλπὸν *vocant, & quem nos* galopum *vocamus. Graconem enim* καλπὸν, *curſus eſt quem* trotum *vulgò nuncupamus, qui medius eſt inter* galopum & paſſum, *ut vulgò loquimur.* Mais il ajoute : *Haud dubiè tamen onda efficta vox eſt illa noſtra Gallica*, &c.

GAMBOISON. Les Anciens couvroient, à la guerre, leur eſtomac & leur ventre d'une eſpéce de plaſtron fait de lin ou de linge, tellement batu & ſerré qu'il pouvoit réſiſter à la pointe des armes les mieux acérées. Æmilius Probus les appelle *loricas lineas* ; & Plutarque, en la Vie d'Alexandre, en décrit un dont ce Prince s'armoit aux jours de bataille. Nos anciens François l'appeloient *gamboiſon.* Geoffroy de Ville-Hardouin liv. 3. *Et ne fu armés que d'un gamboiſon & d'un chapel de fer, ſon eſcu au col.* Le Sire de Joinville, en la Vie de S. Louis, l'appelle *gambiſon. Or il avint que je trouvay illec un gambiſon d'eſtoupe qui avoit eſté à un Sarrazin : & je tournay le fendu devers moy, & en fis eſcu.* Raimond de Agiles, dans ſon *Hiſtoria Francorum qui ceperunt Jeruſalem*, écrit qu'au Siége de Jéruſalem les Turcs oppoſoient aux coups des machines de guerre, des coutes faites de gamboiſon. *Erant autem culcitra de gambaſio* ; c'eſt-à-dire, faites de la même étoffe dont on fait les gamboiſons. Et parceque cette ſorte de plaſtron ſervoit particuliérement à la défenſe du ventre, il fut appelé *Wambaſia*, d'où nous avons formé *gambeſon* ; car en ancienne Langue Tioiſe *Wamb* ſignifie *ventre.* Rabanus Maurus, Abbé de Fulde, dans ſes Gloſes Latines-barbares des parties du corps humain : *venter, id eſt Wamba.* La Chronique de Colmar part. 2. *Armati reputabantur, qui galeas ferreas in capitibus habebant, & qui Wambaſia, id eſt tunicam ſpiſſam ex lino & ſtuppa & veteribus pannis conſutam*, &c. Albertus Argentinenſis dans la Chronique : *Quidam carniſex Epiſcopum ſuper doctrinâ in rubeâ Wambaſia circumdatum, & exercitum ſuum ad pugnandum incitantem, curſim perforavit.*

GANS. De *Wanis*, ou *Wantenes.* Dans la premiere Addition au Capitulaires de Charlemagne ch. 22. il eſt permis aux Moines de porter *wantes in æſtate, muffelas in hyeme vervecinas.* La Vie de S. Bethier, Evêque de Chartres : *Chirotheças, quas vulgò* wantos *vocant.* La Chronique de Novalexe, *De Expeditione Caroli Magni adverſus Longobardos*, déenvant comme l'Empereur Othon entra dans le Sepulchre de Charlemagne : *Ceronam auream erat coronatus, ſceptrum cum wanteubus indutus tenens manibus, à quibus jam ipſa ungula proceſſerant.* Il eſt certain que *wanti & wantones* ſont des mots de l'ancienne Langue Tioiſe : Et je ne ſay s'ils ſont formés de *hent* ou *hant*, qui ſignifie *la main* en cette Langue ; comme encore *hand* en Alleman. Le Gloſſaire du Moine Kéron : Manu, *hanti.* Manuum, *hentee.* Manibus, *hantum.*

GARDE. Les Allemans, & beaucoup d'autres Nations du Nord, écrivent *Wardia* : auſſi eſt-il d'origine Tioiſe. Je croy que ce mot, en ſa premiere & naturelle ſignification, étoit *une guette* & *une ſentinelle.* Jaque de Vitry dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem : *Alba Specula, quæ vulgariter dicitur* Blanche Garde. De-là vient qu'en beaucoup d'endroits du Roiaume il y a des lieux, qui étant élevés & propres à découvrir de loin, ſont appelés *la Garde*, & *Belle-Garde.* Mais comme celuy qui guette & fait ſentinelle, garde & conſerve ceux qui ſe confient à ſa vigilance & à ſes ſoins, de-là vient que la ſignification de *Garde* & *garder*, s'eſt étendüe à toute ſorte de ſoins qu'on prent pour la conſervation de quelque choſe. Voyez *Regarder.*

GARE. C'eſt l'impératif du verbe *garer*, qui n'eſt plus en uſage ; encore-que *garà*, qui ſignifie même choſe, ſoit encore uſité en Languedoc. Ce verbe ſignifie *ſe conſerver, prendre garde à ſoy & ſe défendre.* Il eſt mal-aiſé d'aſſurer s'il eſt de la Langue Françoiſe ou de l'Allemande, parcequ'il s'en trouve des marques en l'une & en l'autre ; puiſqu'en Langue Saxonne *waran*, ſelon Spelman ; ou *waren*, ſelon Voſſius ; ſignifient *ſe défendre* : de-ſorte-que je me perſuade volontiers que'ce verbe eſt de l'ancienne Langue Celtique qui étoit anciennement commune aux Germains & aux Gaulois quant à la racine des mots.

GARENNE. Je viens de dire que *Garer*, en vieux François ; & *Waren*, en Saxon ; ſignifient entr'autres choſes *défendre.* De-là vient ſans doute *Garenne.* Car comme le mot de *Foreſt* ſignifioit anciennement les bois & les rivieres, où il étoit deffendu de chaſſer & pecher ſans le conſentement des Rois, comme je l'ay fait voir ſur le mot *Foreſt* : ainſi par celui de *Garenne*, on entend des Bois & des Etangs appartenans à des particuliers, où la même choſe eſt deffendüe. La Coutume du Perche : *Garenne à eau & connils.* Je trouve auſſi qu'en Guienne les garennes étoient anciennement appelées *Defés* ; du verbe *deffendere* : ou *Bedas* ; de *vetare.* Dans diverſes Coutumes locales de Gaſcogne, les Garennes ſont entendües ſous ces paroles, *Defes de claps, de conils, & de peſquers.* Et dans les Coutumes Générales du Comté de Feſenſac arrêtées l'an 1285. il eſt permis aux Gentils-hommes par le Comte d'Armagnac, d'établir auprès de leurs Châteaux, des *Bedas* ; c'eſt-à-dire *des Garennes. Item fuit ordinatum & conceſſum per nos conſules circa Caſtrum ſanum Bedatum ſuum rationabiliter facere, ſalvo jure alterius.*

GARITE. Du même verbe inuſité *garer* ; parceque les garites ne ſont faites que pour s'y deffendre & mettre à couvert des coups des Aſſiégeans. Guillaume le Breton-liv. 2. de ſa Philippide :

Nonnuſi rarus erat qui muris ſtaret in altis
Omnibus ad tutas fugientibus ultro garitas.

Et au liv. 7.

Hi cryptas, illi curvas ſubiere garitas.

De-là vient le Proverbe des couards, *Se ſauver à la garite*, ou *Prendre la garite.*

GARNIR. De *Warnire*, qui ſignifioit *ſe pourvoir, & s'équipper* des choſes néceſſaires. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 26. *Vnuſquiſque infra patriam, cum pace, & ſine oppreſſione pauperum & circummanentium, conſiſtat ; & in hoſtem, vel ad placitum ſive ad curtem veniens, de ſuo ſic warnitus, & de domo ſua moveat, ut cum pace veniat, & nobiſcum ſtare, & ad dominum ſuum redire poſſit.*

GARNISON. De *Garnir*, formé de *Warnire.* C'eſt ainſi qu'on appelle aujourd'hui les Gens de guerre ordonnés pour la deffenſe ou conſervation d'une place. Ce mot s'entendoit anciennement des proviſions d'argent & de vivres, & des autres choſes néceſſaires à l'entretien d'une Ville de guerre. L'Hiſtoire du Connétable du Gueſclin chap. *En ladite Ville conqueſtée fu trouvée mainte noble richeſſe ; comme joyaux, & monnoye d'or & d'argent, & tres grand garniſon de bleds & de bons vins.* On diſoit auſſi *garneſture*, pour *garniſon.* Matthieu Paris en la Vie de Henri III. —— *Civitatem Damiatæ cum ſuſtentamentis, quæ* Garneſtures *Vulgares appellant.*

GARONNE. Le nom de ce ce fleuve eſt à mon avis de l'ancienne Langue Celtique. Car comme du verbe Alleman *rinnen*, qui ſignifie *couler & fluer*, a été fait le nom du *Rhin*, ſelon l'opinion de Goldaſt : de-même de ſon preterit *gerennen*, ou comme prononcent les Allemans *guerennen*, fut formé le nom de la *Garenne* ; tant à-cauſe de ſon cours ordinaire, que du flus & reflus de la mer. Je ne ſay ſi Guillaume le Breton, qui dans ſa Philippide l'appelle *Gerunna*, avoit fait reflexion à cette origine.

Quum poſt retroflumen pelago creſcente Gerunnam.

Digitized by Google

Camden en ſa Bretagne, le dérive du Breton ou Anglois *Garw* ; qui ſignifie *rapide. Nobiliſſimum Galliæ flumen Garumnam terroribus, & quaſi exaſperatis undis ferri neteſſimum eſt : unde Poëtis validus Garumna aquoreus ; rapidus* garw *Britannicè deſignat.*

GARRIGUES. En Languedoc, *garric* eſt un petit chêne : c'eſt pourquoy on y appelle *garrigues*, certaines terres incultes qui ne produiſent que de petites broſſailles de chênes, & particulierement de celui que Pline au liv. 16. chap. 6. appelle *ilex, aquifolia*, qui produit és environs de Montpellier & de Narbonne la graine nommée *kermes*, ou *cochenille*.

GARSON, GARSE. L'origine de ces mots eſt tellement cachée qu'on n'en a encore pu trouver aucune qui me plaiſe. Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſaris Priſco-Galici Auctarium*, ſur le mot *Baro* ou *Varo*, dit que de *varo* on a fait *warſo* ; & de-là *Warſon* ou *Garſon*. Lipſe liv. 3. epiſt 44. *ad Belgas* le forme de *garrio*, à *garritu*, à-cauſe du caquet des petits garſons. Je n'en ſay point d'autres, ſi n'eſt que *gars*, dont *garſon* eſt le diminutif, doit être de l'ancienne Langue Celtique, en laquelle il ſignifioit *jeune homme* : & que comme *puer* eſt pris pour *un jeune enfant*, & pour *un Serviteur* ; & que *Valet*, qui ſignifioit anciennement *un jeune homme*, eſt maintenant pris pour *un Serviteur, garſon & garſe* ont auſſi ſignifié dans la ſuite *un Valet & une Chambriere*. Traimundus Moine de Clairvaux, en l'Epitre 1. dans le 4. volume du Recœuil des Hiſtoriens de France de Du Cheſne : *Regem puerili prodire, non præſulem : tantus eſt equorum exercitus, tanta caterva Comitum, tantus præcedentium populus garcionum.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Les murs d'Orenge choiſis ſor la terriere
Tiex trois cens Dames ot a une apoiere,
Il n'y avoit Garſe ny Chamberiere.

Il y a des lieux en France ou *Garſe* eſt encore pris en bonne part, & ſignifie *une Fille de chambre* : de-ſorte-qu'il en eſt de cet mot, comme de l'Eſpagnol *Mancheba*, qui ſe prend auſſi-bien pour *une Fille honnête*, que pour *une débanchée*.

GâTEAU. Parceque ſa figure eſt vaſte & étendûe, étant plus applatu que le reſte des pains : il fut ainſi appelé, de *vaſtellum* formé de *vaſtus*. Les Loix d'Ecoſſe, intitulées *Iter Camerarii*, chap 9. qui eſt *de Piſtoribus : Quòd non faciunt quodlibet genus panis ut Lex Burgi requirit ; videlicet quachetum, ſimnellum, vaſtellum.* Mathieu Paris dans les Vies des Abbés de S. Auban : *Abbas ſolus prandebat, ſupremus in refectorio, habens vaſtellum.*

GAULE. Petit bâton. Janus Laurenbergius dans ſon *Antiquaire*, croit que ce mot eſt formé d'*Agolum*, qui ſignifie le bâton dont les Bergers touchent les brebis. Feſtus Pompeius : Agolum, *Paſterale baculum quò pecudes agunture.*

GENTIL. C'eſt une eſpéce de Faucon. Le Faucon Pelerin & le Gentil ſont tellement ſemblables, que d'Empereur Frideric au liv. 1. chap 4. *De Arte venandi cum avibus*, n'en pouvant démêler la différence, eſt contraint de dire que c'eſt une même eſpéce de Faucon, & qu'ils ont été appelés *gentiles*, c'eſt-à-dire de même race que les Faucons Pelerins. *Dicunt multi quod Falcones peregrini, & Falcones abſoluti gentiles, ſunt duæ diverſæ ſpecies Falconum, & non una : vident enim majorem diverſitatum inter Falcones peregrinos gentiles, & gentiles abſolutè, quàm inter peregrinos ad invicem, & quàm inter gentiles ad invicem : videlicet quòd peregrini tardiùs mutantur, & majores & pulchriores ſunt. Nos verò nullam videntes ſubſtantialem differentiam inter illos, dicimus quòd ſit una ſpecies Falconum, non diverſa, ſed ſunt ſimiles & propinqui & utrique gentiles.* Cependant Charles d'Arcuſſia d'Eſparron, dans ſa Fauconnerie chap. 18. dit que le bon naturel de cet oiſeau lui a fait donner le nom de *Gentil*.

GENTIL. *Propre & bien ajuſté*. Charles Loiſeau, des Ordres de la Nobleſſe chap. 4. dit que comme *gent* ſignifie *Nation* : ce qui eſt à la mode, & qui eſt trouvé beau dans le Pays, eſt appelé en François *gentil* : & qu'il ſemble que ce mot eſt pris en ce ſens dans Suétone, en la Vie de Tibére. *Capillo utebatur pone ceciput ſublimiſſimo, ut cervicem etiam obtegeret, quòd gentile ei videbatur.*

GENTIL-HOMME. C'eſt-à-dire *Noble homme*. Dans la plus grande partie des Anciens livres François, & particulierement dans les anciennes Coutumes de Paris intitulées *Le Eſtabliſſement le Roy de France*, &c. ce mot ſe trouve diviſé en deux, *Gentis homme*, *Gentis femme*. Dans ces mêmes Coutumes liv. 1. chap. 14. *gentilment* ſignifie *noblement* : car parlant du partage des biens fait entre les enfans d'une *gentis femme* mariée à un homme *Coutumier*, c'eſt-à-dire *Roturier*, il eſt dit *Si ſe departirent touſjeurs, mais gentilment*. Et dans Froiſſart vol. 1. chap. 116. *Gentilleſſe* eſt pris pour *Nobleſſe*. *Environ quatre cens lances, toute fleur de Gentilleſſe*. Les Romains appeloient *Gentiles*, les perſonnes de condition libre qui portoient même nom. Cicéron dans les Topiques, ſur l'autorité de Q. Mutius Sævola, dit que *Gentiles ſunt, qui inter ſe eodem nomine ſunt ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo Servitutem ſervivit*. Sur lequel endroit Boëce a fait cette Remarque : *Gentiles ſunt qui eôdem nomine inter ſe ſunt, ut Bruti Scipiones : quòd ſi ſervi ſunt, nulla Gentilitas eſſe poteſt : quòd ſi Libertinorum nepotes eodem nomine nuncupentur, Gentilitas nullas eſſe ; quoniam ab ingenuorum antiquitate Gentilitas ducitur.* De-ſorte-qu'il ſemble que notre Nobleſſe ait pris le nom de *Gentilhomme*, de cette façon de parler des Romains : parcequ'environ le Régne de Hugue Capet tous les Fiefs aiant été rendus héréditaires & patrimoniaux, les Nobles en France, qui comme les autres hommes n'avoient auparavant autre nom que celui du Baptême, prirent le ſurnom de leurs Fiefs, qui fut depuis celui de leurs Familles : & ainſi ceux qui ſe trouvérent porter le nom d'une Famille Noble furent appelés *Gentilshommes* ; à l'imitation des Romains, dont les Habitans des Gaules obſervoient les Coutumes, lorſqu'ils devinrent Sujets des Rois de France. Mais encore-que depuis, à l'imitation de la Nobleſſe, le reſte du Peuple priſt des ſurnoms, il n'y a point de Gentilité ou Gentilleſſe pour eux ; non plus que, parmi les Romains, entre ceux qui étoient de condition ſervile. Car il faut être peu verſé dans les Antiquités de France pour ne ſavoir pas qu'à l'exception de la Nobleſſe, le reſte des hommes étoient tenus pour perſonnes de ſervile condition, & étoient connus ſous les noms de *Roturiers* & de *Vilains*, que nous oppoſons encore à celui de *Noble*. Je pourrois fortifier cette vérité par un grand nombre de preuves que je réſerve pour un autre ſujet. Il y en a qui tiennent que le nom de *Gentilhomme* vient de ce que les anciens François, qui étoient Gentils, c'eſt-à-dire *Payens* étant venus après la conquête des Gaules, à poſſéder avec la qualité de *Nobles* les biens qui leur étoient échus en partage, les habitans originaires du Pays, qui étoient Chrétiens, les appeloient, par une eſpéce de dédain, *Gentils & Gentilshommes*. Je laiſſe à part quelques autres origines de ce mot que les Curieux pourront voir ailleurs.

GEOLE. GEOLIER. Joſeph Scaliger ſur le livre 5. du Poëte Manilius, & M. de Saumaiſe ſur l'Hiſtorien Fl. Vopiſcus, diſent que de *Cavea* on fit *Cabia*, & enfin *Gabia*, d'où nous avons fait *Geole & Geolier*. Les Gloſes : *Gabia, γαλιόγεα*. Et non autre Gloſſaire : *γαλιόγεα. Cavea*. En Languedoc on appelle *gabie* une cage : car quant au mot *gabiola*, qui ſe lit dans un Acte des Comtes de Champagne, rapporté par Pithou dans la Coutume de Champagne, en ces paroles, *à cuſtodia villa, turris, & gabiola*, il s'entend d'une garite qu'on appelle en Languedoc *gabiou*. Ce qui confirme d'avantage l'opinion de ces deux Savans Perſonnages, c'eſt que ce mot *γαλιόγεα*, que ces Gloſes s'expliquent par *cavea*, & par *gabia*, ſignifie *cage & priſon* : & qu'une cage & une priſon ſe reſſemblent, en ce que les hommes & les oiſeaux y ſont enfermés contre leur gré, & n'y voyent le jour qu'à-travers des grilles de fer, ou du fil d'archal. En-effet, les cages ont autrefois ſervi de priſons aux hommes. Dorronville, en la Vie de Louis I I I. Duc de Bourbon, parlant des enfans de Pierre le Cruel, que ſon frere Henri Roy de Caſtille tenoit priſonniers : *Leſquels il tenoit en une cage de fer, & y ſurent mis en leur âge de huit ans.* Philippes de Commines en la Chronique de Louis X I. chap. 136. dit que ce Roy avoit fait de rigoureuſes priſons,

Digitized by Google

prisons, comme cages de fer; & d'autres de bois, couvertes de pares de fer par le dehors & par le dedans, avec terribles fermures, de huit piés de large, de la hauteur d'un homme & ou plé ; lus. Le premier qui les diviſa fut l'Evêque de Verdun, lequel en la premiere qui fut faite fut mis incontinent, & y a couché quatorze ans. Pluſieurs depuis l'ont maudit, & moy auſſi qui en ay taſté ſous le Roy preſent huit mois.

GERBE. Eu Languedoc on l'appelle *garbe*. Anciennement les Eccoſſois appeloient *garba*, un trouſſeau ou faiſſeau de fléches. Les Ordonnances ou Statuts de Robert premier du nom, Roy d'Ecoſſe, ch. 27. *Habeat unum arcum cum una garba ſagittarum, ſilicet viginti quatuor ſagittas.* Ce mot eſt formé de *garvon*, qui en Langue Toiſe ſignifioit *un boteau* ou *une javelle*. Le Gloſſaire que Lipſe a recœuillis d'un ancien Pſautier, & qu'il a rapporté dans la 3e Centurie de ſes Epitres *ad Belgas* : Garivon, *manipulos: nos* gerven.

GERFAUT. C'eſt une eſpéce de Fancon, beaucoup plus grand & plus hardi que les autres : comme remarque l'Empereur Friderie liv. 1. chap. 4 *De Arte venandi cum avibus*, lequel en donne l'origine en ces termes : Girofalco *dicitur à* hiero, *quod eſt* facer; *vel à* Kyrio, *quod eſt* dominus : *inde* Kyroſalco, *id eſt* Dominus falco, *ſecundum Gracum Linguam*. La premiere origine a beancoup d'apparence de verité : car le Grec-vulgaire appelle un Faucon *χιέρι* ; bien-que le vray Grec diſe *ἱέραξ*. Le *Corona Preteſa* : Falco, *χιέρι ; accipiter*, *ἱέραξ*. Toutefois Albert le Grand, au Traité *de Falconibus, Aſturibus, Accipitribus*, ch. 6. nous en donne une meilleure origine. *Dicitur* Girofalco, à gyraudo : *quia din gyrando acriter pradam inſequitur.*

GETS. De *ſacti*. Ce ſont, en termes de Fauconnerie, les courroyes avec leſquelles on lâche ou on jette l'oiſeau après le gibier. L'Empereur Friderie, au liv. 2. chap. 38. *De Arte Venandi cum avibus* : Jacti *ſunt laques de corio facti, imponendi pedibus Falconum, ut cum eis retineantur & jactentur ad prædandum : qui eb hoc* jacti *dicuntur, quòd cum eis jactuntur falcones & emittuntur ad prædandum.*

GIBET. Mathieu Paris, en la Vie de Henri III. *Horribile patibulum, quòd vulgus* Gibertum *appellat.* Et au même endroit : *Ignominioſè ſuper machinam illam pernalem, quæ* Gibet *appellatur, ſuſpendiè tradatur.* Ce mot vient à mon avis de *gabalus*, qui ſignifie même choſe. Le Gibet eſt ſans doute le plus haut & le plus élevé de tous les ſupplices. Celui qu'Aman avoit fait dreſſer pour pendre Mardochée, & où il fut lui-même pendu, avoit cinquante coudées de hauteur. Eſther, chap. 7. *In lignum, quod paraverat Mardochæo, ſtat in domo Aman, habens altitudinis quinquaginta cubitos.* C'eſt pourquoy les Docteſ détiveut *gabalum* de l'Hébren *gab*, qui ſignifie *haut élevé* ; ou de *gabal*, qui ſignifie *une borne*, ou une piece de bois plantée dans les champs. Franciſcus Raphelengius, en ſon Indice des mots Perſans, dit que *gab* ſignifie *haut élevé* : Et *gibel*, en Allemau, ſignifie *le faite & le ſommet.* Le Dictionnaire de Dafypodius : Gibel, *faſtigium.* En Arabe, *Gibel* eſt une haute montagne : d'où vient que celle qui a donné le nom au Détroit de Calis ; ou Détroit de Gibraltar, eſt appelée *Gebal Tarik*, c'eſt-à-dire montagne haute, comme remarque Matthias Martinius dans ſon Lexicon Philologique. Deſorte-que comme de *Gibel* on a fait *Gibel* ; puiſqu'on prononce *Gebaltar* & *Mont-Gibel* ; il eſt auſſi croiable que de la même façon nos François ont fait *gibet* de *gabalum.*

GIBIER. C'eſt proprement la proye qu'on prent à la Chaſſe de l'oiſeau. Je trouve que *gibecer* ſignifie chaſſer avec un oiſeau. Vanhier de Dodan au Roman de Perceval le Gallois :

Tant que un ſeul Chevalier vit,
Qui gibeceit d'un eſprevier.

Je ne ſay ſi ces mots ont pris leur origine de *gibbeſus*, qui eſt le nom d'une eſpéce de Faucon eſtimé pour ſon excellence par deſſus les autres. Albert le Grand au livre *de Falconibus, Aſturibus, Accipitribus*, ch. 9. dit qu'il eſt *in genere Falconum Falco nobiliſſimus* : & après quelques lignes, *gibbeſus autem vocatur, eò quòd propter brevitatem colli ſui caput ſuum vix apparet*, &c. De-ſorte-qu'on pourroit bien, à cauſe de l'excellence de cet oiſeau, avoir appelé *gibecer*, le métier de chaſſer avec l'oiſeau ; & *gibier*, la proye qu'on prent à cette chaſſe.

GIRON. Anciennement on appeloit *girons*, les pans d'une robe, ou de telle autre ſorte d'habit long : de *gyrus* ; parcequ'ils ſont à-l'entour des habits *in gyrum* : & c'eſt de-là que nous avons formé *environ* ; comme j'ay fait voir en ſon lieu. Le Roman de Guillaume au court nés, parlant d'une *broigne*, c'eſt-à-dire d'un haubert, on cotte de maille :

Veſt Guillaume la grant broigne treillice,
Grans & pleine, molt bien faite & maſſiſſe ;
Aux eſperons tot li giron en traisnent.

Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Gallois, appelle auſſi *girons* les pans d'un pavillon.

Un ſi tres riche pavillon,
Que tuit li pan & li giron
Furent de diverſes colors,
A oſeaux, à beſtes, à flors.

Et Pline liv. 5. chap. 10. comparant la ville d'Alexandrie à une caſaque de guerre : *Ad effigiem Macedonia chlamydis orbe gyrata lacinioſam.* Maintenant *giron* eſt ce que l'on appelle en Latin *gremium*, c'eſt-à-dire le pli qui ſe fait au corps d'une perſonne aſſiſe, depuis la ceinture juſqu'aux genoux ; parcequ'en cette poſture on reçoit dans le giron, ou dans le pan de la robe, les choſes dont on ſe veut ſervir. François Pithou, ſur ces paroles du tit. 48. de la Loy Salique, *Feſtucam in laiſum jactet*, remarque qu'une Gloſe explique *in laiſum* par *in ſinum* : & il ajoute que c'eſt ce qu'on appelle au Droit François *tendre le giron.*

GIROUETTE. *A gyrando* ; parceqn'elle tourne an gré du vent. Ainſi *gyraculum* étoit ce Jouet des enfans que le vent fait tourner au bout d'un bâton. Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : Gyraculum *eſt illud cum quo pueri ludunt : quod in ſummitate baculi volvitur, & contra ventum cum impetu fertur.* Il paroît de-là que *girouette* a été formé de *gyraculum.*

GISARME, ou *Faiſarme*. C'eſt un bâton de guerre dont le fer eſt tranchant. Le Roman de Guillaume au court nés :

De la giſarme l'a ſi bien aſſené,
Qu'il l'a fendu juſqu'à l'argon dervé.

Et en un autre lieu : *Et plus trenchans que raſoirs ny giſarmes.* Ce mot eſt formé de *geſum*, qui étoit une *lance* ou *javelot* dont les Gaulois ſe ſervoient : & cette ſorte d'armes leur étoit propre & particuliere, comme *pilum* aux Romains, & *ſariſſa* aux Macédoniens. Servius : Pilum *proprie eſt haſta Romana* ; *ut* Geſſa *Gallorum*. Sariſſæ *Macedonum*. Jan *de Garlandia*, dans ſon ancien Dictionnaire : *Geſa Gallicorum.* Où la Gloſe fait cette remarque : Geſum, *Gallicè* Juiſarme. *A* gero, is : *unde verſus*,

Non amat ille Jeſum qui fert ad pralia geſum.

Joannes Januenſis, dans ſon *Catholicon* : Geſa, *genus armorum*, *quod Gallicè dicitur* Giſarme. Je trouve qu'on diſoit auſſi *giſarmen*. Les Statuts de Guillaume Roy d'Ecoſſe chap. 23. *Habeat giſarmen, quod dicitur* hand axe, *arcum & ſagittas.* Cette ſorte d'armes étoit en uſage en France du temps du Roy Charles . . . . Et *eſtoient leurs valets armés de Saladez, Brigandines, haubergeons, & hachez ou Juiſarmes ; & ceux qui les portoient étoient appellés* Juiſarmiers.

GISTE. C'eſt le lieu où l'on couche ; *la couchée.* Il vient du verbe *giſir*. Froiſſart vol. 4. chap. 8. parlant du Maréchal de France, & du Sire la Riviere, que le Roy Charles VI. envoyoit vers le Comte de Foix : *Et vindrent giſir en une Cité aſſez bonne en Tolouſain. Giſir* eſt formé de *Jacere*. En Languedoc on appelle *Jas*, le giſte du liévre ; & *Jaſen* s'y dit d'une femme qui eſt en geſine. Le Droit de Gite, dont il eſt fait mention en quelques anciens Arreſts, eſt un Droit pareil à celui qu'on appelle *Albergue* : c'eſt-à-dire, le droit de logement qu'on a depuis abbonné, & converti en certaine redevance.

GLACE. Nous appelons ainſi le verre d'un miroir. Il eſt croiable que nous avons emprunté ce mot des Langues du Septentrion. Car *glas*, en Flaman ; & *glez* ou Suédois, ſignifient *verre* : comme témoigne

Digitized by Google

Goropius Becanus liv. 1. de ses Origines d'Anvers. Il en est de-même de l'Alleman *Glas*, & de l'Anglois *Glasse*. Mais je croy que tous ces mots sont formés de *glaties* : à cause de la ressemblance qu'a le verre avec la glace.

GLAJEUL. Nous l'avons formé de *gladiolus*, parceque la feuille est faite en forme de lame d'épée. C'est aussi pour la même raison que les Grecs l'ont appelé *Xiphion*, qui signifie *une petite épée*.

GLANER. C'est cueillir les épis du blé après les Moissonneurs. *Glanes*, sont les bouteaux ou petites gerbes qu'on fait des mêmes épis. Ces mots sont formés de *gelena* ou *gelenda*, qui signifie *une herbe*. Spelman dans son Archeologie : Gelina, *falcastrum frumenti, garba*. Hugo Cardinal, *in Psalt. Ruth.* 3. cité par le même Spelman : Archontium *est acervus gelinarum, ex una falce, ex summo acervus*. Mathias Martinius dans son Lexicon Philologique, rapporte ce lieu d'un vieux Dictionnaire : Gelina, *garba, vel coma segetis & dicitur à* gena & ligo, *quod eam manu ligatur super genu*.

GLISSER. Robert Etienne dit que peut-être ce verbe vient de *γλίσχρος*, c'est-à-dire *glissant*. Et je ne l'ay aussi trouvé nous l'avons tiré de l'ancien Tudesc. Le Glossaire que Lipse a recueilli d'un ancien Plautine, & qu'il rapporte en la 3. Centurie de ses Epîtres *ad Belgas* : Glubi, *lubricum* ; Glubiri, *lubrici*.

GLOUTON. Nous l'avons formé de l'ancien Latin *glutio*, qui signifie *gourmand*. Lucilius :

Vivite Glutones, comedones vivite ventres.

Perse Satire 1.

Nec glutto forbere salivam mercurialem.

Apulée dans son Apologie : *Glutones omnes qui impositos pisces prime à piscatore devorant*. Le golfet est aussi appelé *glattus*. Les Gloses : *Glattus, Γαστήρ*.

GOITRE. De *guttetia* ou *gutturnia*. C'est une enflûre du gozier causée par une malsigne qualité des eaux ; à laquelle sont sujets ceux qui habitent certaines vallées des Alpes & des Pyrenées. Cette maladie n'a pu trouver un nom propre & convenable dans la vraye Langue Latine, à moins qu'on ne l'y veuille entendre sous celuy de *Struma*, ou *Scrofula*, qui signifient proprement les *écrouelles*. Scribonius Lipitio dans la Loy 12. §. 2. du Digeste de *Rebus Creditis*, le fait de *Gutturnosus* pour signifier un homme qui est attaqué de ce mal. Mais comme *gutturnosus* n'est formé de *guttur*, la dernière Latinité en a fait aussi *gutterus* & *gutturnio*. Baldricus dans la Chronique de Cambray liv. 2. chap. 16. *Si famosa, vetus, quod vulgò dicimus* Gotterian, *femper non curata*. Et ailleurs *Gutturnia Cadiza*. Ecrite par Rachius Evêque de Verone, qui se trouve dans Surius au 18. d'Avril : *Orta eft in ejus collo ferox tumor inflammatus : quæ Gutturnia vulgò dicitur Gutturnia Cadiza*. Les Gloses d'Isidore : *Gutturnia, gutturis inflatio*. Dez là on fit *gutturnosus*. Hincmar en la Vie de S. Remy : *Genua quo hoc egerunt, & qui ab eorum germine non fuerint viri, pendentes hanc, & famina gutturnosa flat*.

GONFANON. C'est une Enseigne & un Drapeau de guerre. En armoiries il est représenté avec trois queues pendantes. Et par-là il est distingué des autres Enseignes. Le Roman de Guillaume au court nés, décrivant onze Armée de Sarazins :

Et premier chef à quatorzeseps Enfegnes !

Et dis Dragons ! & Gonfanons cinquante.

L'ancienne Chronique de Flandre chap. 67. *Et tenoit en fa main une lance en quoy l'enfeigne effoit attachée d'un vermeil famit, à quatre ou cinq fendues pendans*. Aussi Froissart vol. 2. chap. 185. dit que l'oriflame étoit faite en maniere de Gonfanon. L'origine de ce mot eft de difficile recherche. Ces Pannons ou Drapeaux, que nous appellons *Pannoneaux Royaux*. & que le Droit Romain appelle *vela Regia*, dont on se sert pour marque de faille ou fauvegarde du Roy ; étoient appellés, en Langage du Nort, *wifa*. La Loy des Bajuvariens tit. 9. chap. 32. *Qui autem fignum quod propter defenfionem ponitur, aut impedimus aut refcindendum, vel defendum, vel tanquam defendendum, vel amplificandum, fecundum morem antiquum ; quod fignum* Wifam *vocamus : abftulerit, vel infuffe recidere, tum una folido componat*. La Loy des Lombards liv. 3. tit. 3. §. 4. parlant de ceux qui ont refusé par trois fois de payer la fredaine, se sert du verbe *wifare*, pour exprimer les peines *fuper, & interdum contemptores acriores*. Et ailleurs *Problemum authoritatem donnes vel cafa corum, aut fuper quem que tria fol Decima. firme* les Lombards liv. 1. tit. 27. §. 2. Et la même Loy des Lombards liv. 1. tit. 27. §. 2. il y a *pofuere. Et quia fuos authoritate rerum abeuntium fine publico fuffi guiverint*. des Langues du Nort *pofuere*, &c. C'est parceque les *G* & *V* de la même façon se trouvent les lettres *G* & *V* de la même façon. Vandenbrog dans son Glossaire sur les Capitulaires, laquelle explique ce mot par *Vexillum*, *Signum*, *Infigne*, *Tentorium*, *Tabernaculum*, *Aula*, *Tentorium*, *Tabernaculum*, *Aula*, *Tentorium*, *Tabernaculum*, *Aula

une Fille : ont été auſſi pris pour *Valet* & pour *Chambriere* : bien que *Gonje* ſignifie proprement une *Chambriere* d'âge un peu avancé ; & *Goujate* , une plus jeune. De-là vient que les Valets des Gens de guerre ſont appelés *Goujats* : & non pas de *Galearius* , comme quelques-uns l'ont cru.

GOUPIL. C'eſt une eſpéce de petit Renard. Jaques Foulloux chap. 61. de ſa Venerie : *Tout ainſi qu'il y a deux eſpéces de baſſets , il y a ſemblablement deux eſpéces de renards & de teſſons ; ſçavoir eſt, des teſſons de porchins & de chemins : & des renards , de grands , & de petits goupils.* Ce mot eſt formé de *vulpillus* , diminutif de *vulpes* : auſſi-bien le même Fouilloux au chapitre 62. les appelle *vulpins*. En ancienne Langue Provençale *velpills* ſignifie *lâche & poltron* comme un renard Le Moine de Montaudo :

E enveja me de fort maneira
Hom velpills que porta baneyra.

GOURMAND. En Italien *ingorde* : & *gourmandiſe* , *ingordezza* , & *ingordigia*. Ce qui me porte à croire que *gord* , ou *gordo* , eſt quelque mot de l'ancienne Langue Celtique, ou de la Tioiſe, qui ſignifie *grand mangeur* : duquel mot , & de ce lui de *man*, qui ſignifie *homme* en Alleman on Ti is , on pourroit avoir formé *Gourmand*. Je ſay bien que dans le Poëme *De Obſidione Lutetiæ* , du Moine Abbo, on lit ces vers ,

Æſibus accingunt, carpentum arentibus arcis :
Aute foret Gardi miſeranda gramine plenum.

Et que l'Auteur d'une Gloſe marginale explique en cet endroit *gardi* par *ſtultus* ; entendant celà des Normans : ſi tant peu-è e fait réflexion à ce que dans Quintilien *gurdus* ſignifie *ſtolidus* ; & dans les Gloſes d'Iſidore & de Papias , *ſtultus*, *ineptus* ; comme j'ay fait voir ſur le mot *Engourdi*. Mais parceque les hommes Septentrionaux ſont grands mangeurs, on pourroit dire qu'Abbo les appelle *gardos* , ſur ce que peut-être les Pariſie s les nommoient par dériſion *Gourmant* , au-lieu de *Normans*. Camden dans ſa Bretagne dit que nous avons formé *Gourmand* de *Germod* , qui en Breton ſignifie *trop* , *exceſſivement*. On pourroit auſſi dire que de *gurdus* ; qui ſignifie *ſtolidus* & *ſtultus* , comme je viens de dire ; & de *mando* , qui ſignifie *mangeur* ; on a fait *Gourmand* : comme qui diroit *gurdo mando*, c'eſt-à-dire *mangeant follement & à l'étourdi*.

GOUSSET. C'eſt la mauvaiſe ſenteur des aiſſelles. Parcequ'on dit *puant comme un chien* , ce mot pourroit bien être pris de *gous* , qui en Languedoc ſignifie *chien* ; ou de ſon diminutif *gousset* , qui ſignifie *petit chien* Les Grecs ont auſſi appelé cette puanteur ὀζαινα , & les Latins *hircus* : c'eſt-à-dire, en l'une & l'autre Langue , *bouc*. Les Eſpagnols appellent un chien *perro* ; & ceux de Languedoc *gous* : Et ces deux mots viennent de *petrunculus* & de *ſegutius*, qui étoit anciennement une eſpéce de chiens. L'Addition 1. à la Loy des Bourguignons , tit. 10. *Si quis canem veltraum , aut ſegutium , vel petrunculum præſumpſerit involare, jubemus ut convictus coram omni populo poſteriora iſſius oculentur.*

GOUTE. Le Jéſuite Lacerda dans ſes *Adverſaria Sacra* chap. 25. §. 2. tient que le nom de cette maladie vient du Latin *gutta* ; parcequ'elle eſt cauſée par une humeur maligne qui coule inſenſiblement & goute à goute.

GRAÎLE, ou GRÊLE. C'eſt une petite trompette qui a le ſon bas, aigu, & enroué ; dont on ſe ſert à la guerre, lorſqu'on ne veut pas être entendu de loin : on l'appelle autrement *ſourdine*. Ce mot vient de *gracilis*. Gauterius Cancellarius , en ſon livre intitulé *Bella Antiochena : Subitoque praconari voce propatula , ut univerſi , audito primo ſonitu gracilis. feſtinent bellicis indui.* Et en un autre endroit : *Gracilibus , tibiis, tubis clangentibus.* L'ancienne Chronique de Flandre chap. 23. *Ils coururent aux armes , & firent ſomer un graille de cuivre.* Où Denis le Sauvage a mal-à-propos remarqué que c'étoit une cloche. Le Roman de Guillaume au court nés :

A cinq cens grelles ont ſonné la retraite.

Et en un autre endroit, parlant d'un feſtin des Sarraſins :

Mille Eſclauſons y ſervent, & corent apreter.
A quinze grelles ont fait l'eaue corner.
Tote la ville en font retentir & ſonner ,
Car c'eſt lor enſeigne , Payens veulent laver.

Vanbier de Dodan , au Roman de Perceval le Galois :

Un Seneſchal a fait ſonner
Un greſle pour l'eaue donner.

Quelquefois *grêle* ſignifie le ſon aigu d'un Cor ou d'une Trompe. Le Roman de Guillaume au court nés :

Li Cuens Guillaume mit à ſa bouche un Cor.
Trois fois le ſonne & en grelle & en gros.

GRAISSE. De *craſſities* , on fit par contraction *craſſies* ; d'où nous avons formé *graiſſe*. Le *Catholicon Parvum* : *Craſſitudo, craſſies*, graiſſe. *Craſſio*, ye *craſſoo*, engraiſſer.

GRANDS-JOURS. Voyez *jour*.

GRANGE. De *granea* , ou *granica*. La Loy des Allemans tit. 8. §. 2. *Si enim domum infra curtem incenderit , aut ſcuriam , aut granicam , vel cellaria.* Additio 4. Ludovici Pii, §. 93. *In ſuis utiliter graneis collectas habeat.* La Loy des Bajuvariens tit 14. §. 5. *Stabulare , fœnile , granicam*, &c. Lindebrogii *Formula Solennes* , Form. 175. *Cellariam , vel cameram , & granicam.* De *granica* les anciens François firent *grancha* ; & de-là , *grange*. Suger , Abbé de S. Denis, en ſon livre *De Rebus in Adminiſtratione ſua Geſtis* , chap. 10. *——nec granchia aliqua, nec quicquam dominicum in tota villa exiſteret.*

GRAS. De *craſſus*. Le *Catholicon Parvum:* Craſſus, *gras.*

GRATER. De *cratare*. De κραδάω, ou κραίρω qui ſignifient *graver , imprimer , & couper* ; les Auteurs de la derniere Latinité formérent le verbe *carazare* , qui ſignifie entr'autres choſes , *grater , & égratigner*. Prudence Hymne 10.

Charaxat ambas ungulis ſcribentibus genas.

Et de *caraxare*, ou *carattare*, on fit *cratare*. L'Addition à la Loy des Friſons, tit. 3. §. 44. *Si quis unguibus craſtaverit , ut non ſanguis ſed tumor aquoſus decurrat.*

GRAVER. Il vient de γράφω, qui ſignifie *écrire* ; non pas, comme nous ſeſons, en peignant ſur du papier avec de l'encre, mais bien en gravant les lettres, comme ſur de la cire : car les Anciens écrivoient de la ſorte ſur des tablettes de cire, avec un poinçon de fer qu'ils appeloient *ſtylus*. Et d'autant que le burin grave maintenant ſur le cuivre & ſur l'argent , de même maniére que feſoit ce poinçon ſur la cire , de-là vient que cela a été appelé *graver*. de γράφειν : car nos François changent ſouvent la lettre *f* en *v* , appelant par exemple, *Lanfgrave* , celui que les Allemans diſent *Lantgraf*.

GRAVER, ou GRUIER. Encore qu'il y ait quelque différence entre *Grayer* & *Gruier* , ce ſont toujours des Officiers de Foreſts : & ainſi il eſt croiable que ces deux mots viennent de même ſource. Il y en a qui les veulent dériver de ἀγρὸς , qui ſignifie un *chêne* ; comme qui diroit *Druier*. Mais il y a bien plus d'apparence qu'ils ont été formés d'ἄγειν. Les Gloſes : ἄγειν. *ager, villa , rus*. De-ſorte que comme *Rus* ſignifie *une Foreſt*. Servius : *Rura dicebantur ſylva & paſcua.* De-même ἀγεὶς vint auſſi à ſignifier *une Foreſt*. Et ainſi on peut avoir formé *Grayer* & *Gruier*, comme qui diroit *Agrarius* , ou *Agrarius*. Ce qui eſt d'autant plus vray-ſemblable , que ἀγροφύλαξ ſignifie *un Foreſtier* , ou *Gardien de Foreſts* : qui eſt proprement la Charge du *Grayer* , ou *Gruier*. Les Gloſes : ἀγροφύλαξ, *Saltuarius*. Voyez ce que j'ay dit cy-devant ſur le mot *Foreſt*.

GREFFE. Le ſon ou petite branche d'arbre qu'on ente. De γράφιον , qui ſignifie même choſe. Les Gloſes : γράφιον , *ſurculum , ſurculus* : Car *ſurculus* , eſt proprement une *greffe*. Varron liv. 1. *De Re Ruſtica* , chap. 40. *Ex arbore, à qua quis vult habere ſurculum, in eam, quam inſerere vult , ramulum traducit.* Cicéron *De Oratore* , liv. 2. *Amabo te , da mihi ex iſta arbore ques feram ſurculos.*

GRENOUILLE. Les Anciens diſoient *Renouille*, qu'ils avoient formé de *ranella*. Le *Catholicon Parvum:* Ranella , *petite renouille*. Rana , *ranæ , renouille*. Si ce n'eſt qu'on l'ait fait d'*agrenala*. Le Gloſſaire de l'ancien Evêque Goth Anſileubus : Agrenulæ , *rana parva in ſicce morantes.*

GREVÛRE. C'eſt la hernie, ou deſcente des boiaux : & *Grevés* , ſont ceux qui en ſont incommodés.

Digitized by Google

Nicot dérive ces mots de *crepo*. Mais il eſt croiable que *greuire* eſt formé de *greuede* ; & *greué*, de *graueras* : d'autant que cette maladie eſt appelée *pondereſtas* ; & celui qui en eſt incommodé *ponderoſus*. La Loy des Wiſigoths liv. 6. tit. 4. §. 1. 4 L. 3. *Cui ponderoſitas facta fuerit, centum ſolidi dentur in compoſitionem.* La Loy des Lombards liv. 1. tit. 16. §. 8. *Et perniſſas feritas ponderoſi aut ponderoſe, ſi ſicuti fuerint.*

GRIS. Je croy que c'eſt un mot de la Langue Tioiſe. Et bien-que les Allemans difent *grys* ; je penſe pourtant qu'ils diſoient anciennement *ghis* dont depuis on fit *gris*, par le changement de la lettre *l* en *r*, aſſez ordinaire aux Langues. Dans un ancien Fragment d'Hiſtoire, intitulé *Hiſtoria de Translatione Corporis* ; qui ſe voit dans le 1. volume *Rerum Alemannicarum* de Goldaſt, il eſt dit, parlant de quelques prélats faits aux Monnes de S. Gal, *quibuſdam autem paſtiuis verbis eum compoſitibus ſeu glitis deſeruit.* Auquel lieu *glitum*, ou *ghitum*, eſt à mon avis l'étoffe griſe dont on fait les chemiſes des Moines. Et plus bas, *menuſoſque eumet opermentis mandauit glitinis veſtris* : qui devoient être des nappes ou des tapis de couleur griſe.

GRIVELE'E. C'eſt proprement ce que par friande, & ſous un faux pretexte, ou exige d'autrui : ce que les Latins appellent *Sportulas*. Spartianus, en la Vie de Pescennius : *Imperator Tribunos dare, quos conſtitis ſollatiares acceptæ, lapidibus obrue ab auxiliaribus juſſit.* Lampridius, en la Vie d'Alexandre Sévére : *Tribunos, qui per ſubſortium militibus aliquid indicebant, capitali pœna affecit.* Ce mot vient de *ſtellio*, qui eſt une eſpéce de lezard marqueté de petites taches ſemblables à des étoiles ; lequel, comme dit Pline, étant doué d'un inſtinct trompeur & ſubtil, ſe devore le ſoir, au crime appelé *Stellionatus*, ou *Stellatura*. M. de Saumaiſe a doctement remarqué, que de *grive*, qui eſt un oiſeau marqueté, & comme étoilé, on a dit fait *Griveler*, qui eſt le même que *Stellionatus*. Et ſont les uns & les autres eſt tres-docte & tres-curieuſe. Je vous conſeille de la voir, à la page 145. ſur le Paſſage de Spartien cy-deſſus allegué. Je croy auſſi qu'en Latin *verſipellis* ; c'eſt-à-dire, *qui a la peau de diverſes couleurs* : eſt pris pour *trompeur* : d'où vient auſſi qu'on dit *ſin madré*, car on fait aſſez que ce mot ſignifie *marqueté & tavelé*.

GROLE. C'eſt une eſpéce de conſeille. Je croy qu'il eſt fait par contraction d'*agrole*, qui en Langedoc ſignifie *une corneille*. Et d'autant qu'en certaines ſaiſons on voit les chant covers de corneilles, & qu'on les voit ſe percher la nuit à grandes troupes ſur les arbres pour y dormir, il y a apparence qu'elles ont été ainſi appelées d'*agraſſum*, qui ſignifie *coucher dans les chams & y paſſer la nuit.*

GRONDER. C'eſt murmurer par des paroles prononcées à voix baſſe & comme entrouée. Ce verbe a été formé par onomatopée. Ainſi *grunnire & grundire* ſe diſent des pourceaux. En Languedoc on dit *rounds* & Goldaſt remarque dans les anciennes Loix des Allemandes que *runen* ſignifie *parler bas* & *à l'oreille*. Le Gloſſaire que Lipſe a inſeré au 3. livre de ſes Epitres *ad Belgas* : Rondon, *ſuſurrabam.*

GROS. Les Gloſes, ou l'*Onomaſticon Græco-Latinum* : *Groſſus, mauis*. C'eſt-à-dire *craſſus, pinguis*. Auſſi eſt-il formé de *craſſus*, auſſi-bien que *gras*. Ainſi Louis VII. Roy de France, fut ſurnommé *Groſſus* y parcequ'il étoit fort gras. L'Abbé Suger en la Vie de ce Roy : *Tunque Dominus Rex Ludovicus, & corpore & gravitatis molæ, & laborum continuatæ ſudore, aliquantuſper fruſtra*, &c.

GROSELIER. Il a été ainſi appelé, parceque ſon fruit reſſemble aux petites figues, lorſqu'elles commencent à ſe former. Et ces figues s'appellent en Latin *groſſuli*.

GROSSE. GROSSOYE'. Comme la Minute écrite dans le Regiſtre ou Protocole des Notaires eſt ainſi appelée, parcequ'elle eſt écrite *minutis literis* : ainſi l'expédition des Minutes eſt appelée *Groſſe* ou *Groſſoyé*. parcequ'elle eſt écrite en groſſes lettres, & ſur du parchemin. En l'Edit du Roy François I. de l'an 1542. il eſt ordré, ſur le fait des Notaires & Tabellions, que la Groſſe appartient aux Tabellions, & la Minute aux Notaires.

GROTTE. Philandre ſur Vitruve cotte que de *crypta* ; qui ſignifie *une cave ou voute* (dont ſont venus) on fit *grypta* : & de-là, *grotta*. *Nos pauſilum à Græcis detorti vocè* ; *crypta ſe cernuus* Gruptam ; & nude grotta. Toutefois le ſçauant Chriſtophorus Brunus, explique ce vers de l'Evêque de Bruneus *Grotta Adelfonſi*. Chevotta Brixensis placet ; dit que *chevotta* eſt le luth appelé *viguela*, qui ſignifie auſſi une *voute* : & que c'eſt delà qu'en François & en Alleman les voutes ont été appelées *grottes*. Les anciens François diſoient *crotte* pour *grotte*.

GUERDON. Nos anciens François diſoient *guerredon*. Le Roman de Guillaume au cours de *Je le ſecorre pour ſous mis à bandon ; Je Dieu en ſoit garde de mort & de poiſon. De cent oſcous trés me donra guerredon.*

Jean de Meun, au Roman de la Roſe : *Je n'appelle pas vente don : Vente ne eſt nul guerredon.*

Vaxhier de Dodan, au Roman de Percevl le Galois : *Ja ne le arés fait ne don Dont bien n'ayez le guerredon*

Je croy que ce mot eſt compoſé de cet deux mots *guerre* & *don* : & qu'originairement *guerredon* étoit le don & le prix dont on récompenſoit les Gens de guerre, que les Romains appelloient *donativum* ; mais que depuis il a été pris indifféremment pour toute ſorte de don & de récompenſe.

GUERET. En Gaſcon *varoit*. c'eſt une terre labourée & preſte à recevoir la ſemence. Ce mot eſt formé du Latin *veteretum*. que Joſeph Scaliger, dans ſes Notes ſur Varron *De Re Ruſtica*, aſſûre être dans tous les livres manuſcrits de Columelle. au-lieu de *veratum*, qui ſe lit dans les imprimés.

GUERIR, ou GUARIR. Nos anciens François le prenoient pour *garentir & délivrer*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Gariſte moy de mort & de tormant.

Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible :

Et par toy ſon Nod du Deluge garis.

Depuis on l'a pris abſolument pour le Latin *ſanare*.

GUERRE. Nous le prenons maintenant pour toute ſorte de guerre tant civile qu'étrangere : bien-que le mot Tioiſ *Werra*, dont il eſt formé, ne ſignifie originairement que *ſédition*, ou *guerre inteſtine*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 33. *ch. 3. Rixas & diſſenſiones, ſeus Seditiones, quas vulgus werras vocat.* L'Epitre de l'Empereur Henri, qui eſt dans les Annales du Moine Geoffroy, ſur l'an 1195. *In Teutonicis verò werris mortes, & diſſenſiones enormes audiuntur, oriuntur ſuper Imperio.* L'empereur Frederic Ier tit. 8. des Conſtitutions Neapolitaines : *Comes, Baronum, & Nobilium motus.* Et en la Loy Lombarde : *Comes, ſen quicunque alius, quos publicè guerras, vel werras vocant.* Goldaſt ſur les anciennes Poeſies Allemandes de Wiſſobe, remarque que *werre* ſignifie *guerre*, & que *wer* ſignifie *ſéjte* : que dans la Verſion des Evangiles de l'ancien Moine Otfrid, *werra* ſignifie *ſedition & rebellion* : & que dans les anciennes Poeſies Allemandes on dit *werren* pour *guerroyer*, *werrer* pour *guerroyeur*, & *werrunge* pour *guerre*. Et dans quelques anciens Auteurs Allemans *werra* ſignifie *querelle*, *werrer* ſignifie *querelleur*, & *werren* ſignifie *quereller*. Dans quelques Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 2. *ch.* 17. *Les Regnum ibi non ſeruentibuſque werra*, &c. Dans le tit. 27. *ch.* 2. *Philippe* Auguſte & Jan Roy d'Angleterre, *aperâ jredchum Regum Francia Werramus*, &c.

GUESPILLON. *Aſpergillum*. Comme de *veſpa* on a fait *gueſpe* ; on pourroit auſſi avoir fait de *aſpergillum*, de *veſpille*, qui ſignifie *un petit eſpouſſet*, d'autant que les Curés, quand ils *aſpergent* les morts, portent le *gueſpillon* ou *aſpergil* en la main. Quelques uns l'écrivent *gueſpillon*.

GUET. En Alleman *Wache*. Ce mot eſt de l'ancienne Langue Tioiſe. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 31. chap. 17. *In croatis autem & Sclavis alia watas ſeruant ad defenſionem*. Dans la Charte de ceſſion de Louis le Debonnaire : faite aux Eſpagnols réfugiés en France, que Pithou a tirée des Archi-

Digitized by Google

ves de Narbonne : *Explorationes & excubias, quod usitato vocabulo* wactas *vocant, facere non negligant.* Les Capitulaires de Charlemagne liv. 3 tit. 68. *Nec pro* waita, *nec de* stara, *nec de* wardea, &c. Le Moine Kéron : Vigiliæ, *wahtono.* Vigilias, *wahteum, nahtwachton.* Vigiliæ nocturnæ. *wahta de nahtit.*

GUEULES. C'eſt la couleur rouge, en termes d'Armoiries. Dans un Traité de l'Origine des Armoiries, que j'avois commencé il y a plus de vingt ans, j'ay dit que *gula. & gueules.* étoient des peaux de grand prix, teintes en rouge ; dont les Rois, les Princes, & les Grands Seigneurs, fourroient leurs habits lorſqu'ils vouloient faire paroître leur magnificence. Saint Bernard dans un Traité qui porte ce titre, *Parabola de nuptiis filii Regis. & de ornamento ſponſæ ſuæ.* donne au fils du Roy le jour de ſes noces, pour ornement, une jupe d'hermines fourrée & bordée de ces peaux rouges autour du col & du poignet. *Arminium pelliceum circa collum & circa manus rubris gulis preparatum.* Et plus bas, aprés avoir dit *tegitur pellicea ſponſo de arminia ſit, quod candidum eſt ;* il ajoûte, *circa collum, & uſque ſupra pectus, & circa manus rubeis gulis ornata.* Le même en l'Epître 42. écrivant contre le faſte & le luxe des Gens d'Egliſe, ſe plaint à Henri Archevêque de Sens, de ce que les Prêtres de ſon tems portoient de ces peaux rouges autour de leurs mains. *Horreant & murium rubricatas pelliculas, quas* Gulas *vocant, manibus circumdare ſacratis & ſacrantibus ſecreta myſteria.* Le Roman de Guillaume au court nés fait ſouvent mention de ces gueules ; &, conformément à ce qu'en dit S. Bernard, les joint avec les hermines :

Entre les gueules de l'hermin peſpon
Ly a tranchié lo foye & le poumon.

Et en cet autre endroit :

Entour en mouillent les gueules de l'hermin.

Ailleurs il appelle *hermines engoulés*, les hermines qui étoient parées de gueules :

Sanglans en ſont les hermins engoulés.

Et en un autre lieu :

A chaſcun a cent marcs d'argent donnés,
Pailles cendaux, & hermins engoulés

Mais la raiſon pourquoy le rouge des Armoiries fut appelé *gueules* ; c'eſt parcequ'anciennement, au-lieu qu'on peint aujourd'huy les Ecus de couleur rouge, on y attachoit ces peaux précieuſes. Vanhier de Dodan au Roman de Perceval le Galois :

A Alardin ot un eſcu,
Qui de gueule tout covvert fu.

Et ailleurs :

Un riche eſcu de gueules fines.
A un Lion rampant d'hermines.

Je ne ſay ſi ces peaux rouges n'auroient point été ainſi appelées, parcequ'on les mettoit ordinairement autour du col, & proche du goſier, qui s'appelle *gula ?* Car je trouve qu'aux capes que portoient anciennement les Grecs, l'endroit qui couvre le col, & où étoit l'entrée du capuchon, s'appeloit *gulerum.* Mathieu Paris, en la Vie de Henri I parlant d'une cape dont ce Prince ſe veſtoit un jour de Fête : *Cùm capam conaretur induere, invenit introitum capucii, qui* Gulerum *vulgariter Galliâ appellatur, nimis arctum.* Quelques-uns aſſurent que *gulud*, en Hébreu, ſignifie *une peau rouge.* Cependant j'ay oui dire à des perſonnes fort ſavantes dans les Langues, que *gulud* en Arabe eſt le plurier de *gelda* ou *gelda*, qui ſignifient *le cuir & la peau* ſimplement. De-ſorte-que ſi *gulud* ſignifie *une peau rouge*, ce doit être en Hébreu Rabbin, que les Juifs pourroient bien avoir formé du mot François *gueules*, auſſi-bien que beaucoup d'autres mots qu'ils ont Rabbinités.

GUEUX. Il faut qu'il ſoit ou de l'ancienne Langue Celtique, ou de la Tioiſe. Nos anciens François prononçoient *veus.* Une partie du Roman de Guillaume au court nés eſt intitulée *Le Pauvre Veu.* C'eſt le Roman d'un Prince François, qui aiant été enlevé par les Sarrafins en ſon enfance, & nourri parmi eux, & s'étant depuis rendu Chrétien, ſe trouva pauvre & dénué de toute ſorte biens : Ce que le Roman fait aſſez connoître par ce vers,

Parce qu'il fu ſans terre, et nom le Pauvre Veus.

GUIDON. Il eſt ainſi appelé, parcequ'il ſert de guide & de conduite aux Gens de guerre. Vincenzio Borghini dans ſon Traité des Armes des Familles de Florence : *Di quì ſi veggono gli antichi Gonfaloni, che erano guida de gli eſerciti : onde in queſti tempi alcuni han preſi il nome de'* Guidoni.

GUIENNE. J'ay fait voir ſur le mot *Aiguiere*, que les anciens François diſoient *aigue* pour *eau* ; comme encore aujourd'huy en Languedoc & en Guienne. Et ainſi on ne ſauroit douter qu'on n'ait changé *Aquitania* en *Aiguiene* ; dont depuis on a fait *Guienne*, par le retranchement de la premiere ſyllabe.

GUIGNES, ou GUINES. Sorte de ceriſes. Quelques-uns les appellent en Latin *ceraſa Aquitanica :* comme ſi de *Guienne*, on leur avoit donné le nom de *guignes* ou *guines*. Ceux de Guienne & de Languedoc les appellent *guindoules :* ce qui fait voir la fauſſeté de cette origine.

GUILLAUME. Ce nom propre d'homme eſt fort commun en France, & particulierement en Guienne. Il eſt de l'ancienne Langue Tioiſe. Pontius Heuterus en ſon Traité intitulé *Eryces Veterum Nominum Germanica Originis*, le dérive de *Guldidelm*, qui ſignifie *caſque doré*, duquel on a fait *Willem* & *Guillaume*.

GUILLE. C'eſt un vieux mot François qui ſignifie *tromperie*. Une ancienne Morale, compoſée par le commandement du Roy Philippe III. *Comme cil qui ſont maiſtre de guille & de barat.* Jean de Meun dans ſon Codicille :

Qui ſont ſans barat & ſans guille.

Le Roman de Guillaume au court nés :

Par ſine guille cuide-il eſchaper.

En Languedoc *guillà* ſignifie *tromper :* témoin le proverbe *Tal penſo guillà Guillot, que Guillot los guille.*

GUIMAUVE. Robert Etienne dans un petit Recueuil des noms des arbres & des herbes, dit que cette plante eſt ainſi appelée, comme qui diroit *malva viſcum* ; parceque ſa racine ſert à faire de la glu.

GUIRLANDE. En Languedoc *garlande*. Mathieu Paris : *Coronulâ aureâ, quæ vulgò* garlanda *dicitur, coronatus.* Dans l'ancien Gloſſaire que Lipſe a inſeré dans le 3. livre de ſes Epîtres *ad Belgas*, il ſe trouve des marques de l'origine Tioiſe de ce mot. Geherides, *Coronaſti : & alibi.* Geruvit, *coronat. item-que.* Geredoſtu, *coronaſti :* Car les Allemans prononcent *gue*, ce qui eſt écrit *ge*. De-ſorte-que *gera*, ou *guera*, ſignifiant ſans doute *une couronne* ; il y a apparence qu'on en forma *guerland*, en y ajoûtant *land*, qui en Alleman ſignifie *terroir* ; comme pour dire *couronne terreſtre*. parceque les *Guirlandes* ſont proprement des couronnes faites de fleurs qui naiſſent de la terre.

H A.

HABLEUR. C'eſt-à-dire *Grand parleur* ; & HABLER, *parler beaucoup :* Ce qui me fait croire que nous avons emprunté ces mots de l'Eſpagnol *hablador, habla*, & *hablar*, qui ſignifient *parleur, parole*, & *parler* ; c'eſt que je n'en ai ſu encore trouver aucune marque dans les anciens Auteurs François. Quoyqu'il en ſoit, nous les avons formés de *fabula*, que les Auteurs de la derniere Latinité ont pris pour *parole*. Dans la Loy des Lombards liv. 1. tit. 9. §. 9. où il eſt parlé d'un marché fait pour la réparation d'une maiſon *Poſt fabulam formatam*, ſignifie *aprés avoir donné parole*. La même choſe ſe trouve au tit. 30. §. 3. & au liv. 3. tit. 1. §. 1 Il eſt pourtant vray que *confabulari* ſignifie en bon Latin *parler & s'entretenir de diſcours.*

Digitized by Google

Et même dans Aule Gelle liv. 19. chap. 13. *fabulari* eſt abſolument pris pour *parler* & *diſcourir*. *Stabant forte in veſtibulo Palatii fabulantes, Fronto Cornelius.* & *Poſtus Poſthumus,* " Joannes Sariſberienſis dans une Epitre à *Radulphus de Belle manoir*, a dit *fabulare* dans le même ſens. *Credideram profectò te philoſophantis habere verba, non animum : ſed nunc recolo te aliquantenus eſſe magni diſcipulum Ariſtippi, qui omni conditione temporis aquanimiter utebatur, & in ipſis philoſophabatur nugis, jucundus omnibus, nulli gravis : qui aliquando interrogatus, quid ei Philoſophia contulerit, dicitur reſpondiſſe, ut cum omnibus hominibus intrepidè fabularet.*

HACHE. Hadrianus Junius *in Batavia*, dit que c'eſt un mot Gothique. Aché, *quod Gothica Lingua bipennem aut ſecurim notat.* Iſaac Pontanus dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum* aſſure que ce mot ; & le Flaman *hacchen*, qui ſignifie même choſe ; viennent du Grec ἀχτὴ, qui eſt, dit-il, *genus haſtæ Francica*, & qui ſe trouve clairement décrite dans Agathias. Mais j'aime mieux le dériver *d'aſcia*, qui ſignifie la *hache d'armes* dont nos François ſe ſervoient à la guerre. Guillaume le Breton liv. 2. de ſa Philippide :

Aſcia dum dextris, biſacuta ſecuris, & enſis
Fulgurat.

HAIE. C'eſt maintenant le nom d'une clôture de vignes, de jardin ou verger, faite de ronces & d'épines. Mais anciennement ce mot ſignifioit l'enceinte d'une forteresſe, & même un lieu fortifié. Les Capitulaires de Charles le Chauve tit. 31. *Quicunque iſtis temporibus caſtella, & firmitates & haias, ſine noſtro verbo fecerit, Kalendas Auguſti omnes tales firmitates diſfactas habeat.* Beatus Rhenanus *Rerum Germanicarum* lib. 1. appelle *haga*. Nos François ont auſſi appelé *haies*, les retranchemens faits de buiſſons & d'épines. Enguerrand de Monſtrelet vol. 1. chap. 247. parlant du Roy d'Angleterre : *Feiſt former ſon oſt de hayes & de foſſés.* Et au vol. 2. parlant d'une rencontre des armées du Roy Charles VII. & du Duc de Beuhford : *Et prinst le Duc de Beuhford ſa place en aſſez fort lieu ; & adreſſirent aucuns lieux par derriere, & de coſté, de fortes hayes d'eſpines.* Froiſſart vol. 1. chap. 360. parlant des Archers Anglois à la bataille de Poitiers : *Ont pris le long du chemin, fortifié durement de hayes & de buiſſons, & ont veſtu celle haye d'une part de leurs Archers.* Et au chapitre ſuivant il appelle *hayer*, ſe fortifier de haies : *Ce Dimanche feirent foſſoyer & hayer leurs Archers autour d'eux, pour eſtre plus forts.* Il n'eſt pas mal-aiſé de juger de-là, que les Anglois avoient anciennement accoûtumé de ſe retrancher & de ſe fortifier de haies.

HAIRE. Ce mot eſt de l'ancienne Langue Tioiſe. L'ancien Gloſſaire que Lipſe a inſeré dans la 3. Centurie de ſes Lettres à *Belgas* : Hera, *eilicie*. Heren, *eilicium* ; où Lipſe remarque que ce mot a été formé, comme qui diroit *haera*, *à pilis*. Car en Langue Flamande *hayr* & *haer*, & en Alleman *haare*, ſignifient *poil* : qui eſt la matiere dont eſt tiſſue la haire.

HALE. C'eſt le teint brun dont la chaleur du Soleil ternit le viſage. Il y a apparence qu'il vient de ἁλὰ, qui ſignifie proprement *l'ardeur des rayons du Soleil*. Quelques autres le dérivent de ἅλως, qui ſignifie *le Soleil*, en Langue Dorique.

HALLEBARDE. Je ne ſay ſi parcequ'on la porte ſur le cou elle n'auroit point été ainſi appelée, de *hals*, qui en Alleman ſignifie *le cou*. Le Gloſſaire de Kéron: *Collum, hals.a*: & de *barte* qui en la même Langue ſignifie *une hache*. Le Dictionnaire de Daſypodius : *Barta, bipennis* ; d'où les derniers Grecs ont tiré βαρδύκιον, qui ſignifie auſſi *une hache*, dans Cedrenus. Meurſius dans ſon Gloſſaire Grec-barbare : βαρδύκιον, *haſtile, ſecuricula levis.* En effet, il y a au bout de la hallebarde une petite hache, outre la pointe de fer. Le Dictionnaire de Daſypodius : Hellenperte, *bipennis* : d'où l'on peut auſſi dériver *hallebarde*. Mais parceque les Suiſſes de la Garde du Roy ne portent que des hallebardes, & que peut-être ce ſont eux qui en ont les premiers apporté l'uſage en France ; quelqu'un pourroit auſſi dire qu'elles ont été ainſi appelées, comme qui diroit *haches des Gardes* ; d'autant qu'en ancien Tioiſ *halten* ſignifie garder. Le Gloſſaire de Kéron : *Caſtodire, halten.*

HALLES. Ce ſont des places & lieux publics couverts, pour y vendre les denrées à l'abry. Pierres Rigordus, en la Vie du Roy Philippe Auguſte : *Duas magnas domos, quas vulgus halas vocat, ædificari fecit: in quibus tempore pluvioli omnes mercatores merces ſuas mundiſſimè venderent.* On appeloit auſſi *halles*, aux ſieges des villes, les petits couverts ſous leſquels on debitoit les Marchandiſes. Froiſſart vol. 1. chap. 102. *Et avoient en leur oſt de tontes choſes néceſſaires à plantes halles de draps, pelleteries, & merceries.* Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a cru que ce mot avoit été formé de *hallen*, qui dans les Loix Barbares ſignifie *ramum*, ou *ramée* : c'eſt-à-dire, *quantité de rameaux entaſſés.* La Loy Salique tit. 42. § 3. parlant de celui qui a tué un homme: *Si autem de ramis, vel de hallis, aut de qualibet re, eum coopernerit aut incenderit.* Auquel lieu, parcequ'il eſt fait différence entre *ramus* & *hallus*, je croy que *halli* étoient des buiſſons qu'on appelle encore *halliers*. Mais ſoit que *halles* ſignifiât *un rameau* ou *un buiſſon*, il eſt croiable que dans les Foires qu'on tient à la campagne, on avoit accoûtumé de dreſſer de petites loges couvertes de branches d'arbres, ou de buiſſons, pour y vendre les marchandiſes à l'ombre & à couvert. Et c'eſt ce que les Romains appelloient *umbras*. Feſtus : Umbræ *vocabantur Neptunalibus caſa frondea pro tabernaculis* : & que de-là, toute ſorte de lieux couverts où l'on vent les marchandiſes ont pris le nom de *Halles*. Et il ne faut pas s'étonner de ce que les Marchans ſe couvroient ainſi de branches & de rameaux, puiſqu'autrefois les Rois mêmes en ont fait à la guerre leurs tentes & leurs pavillons. Grégoire de Tours liv. 5. chap. 19. *Stabat Rex juxta tabernaculum ex ramis factum.* Car pour les Gens de guerre, ils en font ordinairement leurs huttes. L'Hiſtoire du Connétable du Gueſclin chap. 49. *Adonc Gendarmes & pretailles ſerrent loges de ronces & de buiſſons.* Dans la Loy des Ripuariens tit. 64. § 1. *Haſta* ſignifie *ramus. In circulo, & in haſta, hoc eſt ramo.* Où je ne ſay s'il faut croire que *haſta* ſignifie proprement ce que nous appelons *halle* ; car en ce lieu-là il eſt queſtion de prêter publiquement un ſerment : *in circulo*, c'eſt-à-dire *en l'aſſemblée du peuple.* Car dans Tacite, & ailleurs, *circuli* ſignifie les compagnies du peuple aſſemblé en rond pour s'entretenir des nouvelles du tems: & *in haſta* pourtoit bien ſignifier *ſous la halle*, ou *place publique*. Goropius liv. 2. de ſes Origines d'Anvers nous veut perſuader une autre origine de *halle*. Hal, *quo id ſignificatur quod conſervat. Hinc Antuerpia* hal, *domus quævis vocatur in qua morces plurimorum conſervantur.*

HAMEAU. De *ham*, qui en ancienne Langue Tioiſe ſignifie *maiſon* & *demeure*. Beda liv. 3. ch. 22. de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique : *In Provincia Orientalium Anglorum, in vico qui dicitur* Rendesham, *id eſt manſio*, Rendils. Dans les anciennes Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Regiam Majeſtatem*, liv. 4. chap. 9. *Haimeſuckin* ſignifie le crime de celui qui cherche & pourſuit un homme dans ſa maiſon pour l'endommager. Sur lequel lieu Joannes Skenæus dit que ce mot eſt compoſé de *haime*, qui en Alleman ſignifie *maiſon* ; & de *ſuchen*, qui en Langue Ecoſſoiſe ſignifie *pourſuivre*. Goropius Becanus liv. 2. de ſes Origines d'Anvers dit que *heim*, en Flaman, ſignifie *domicile* ; & qu'il eſt formé de *heimen*, qui ſignifie proprement *environner un lieu de hayes, de foſſés*, ou de telle autre clôture : & il ajoûte que les anciens Germains environnoient de cette ſorte leurs bourgs & leurs villages : ſelon le témoignage de Tacite au livre *de Moribus Germanorum.*

HANTE. On dit aujourd'uy *hampe*. C'eſt le manche d'une hallebarbe, ou de tel autre bâton de guerre. Comme de *main* nous avons fait *mancho* : ainſi de *hant* qui en Langue Tioiſe ſignifie *main* ; on a fait *hante*. Le Gloſſaire du Moine Kéron : Mann, *hentz*. Manuum, *hentzo*. Manibus, *hantum*. Et dans le Decret du Duc Taſſilon, qui ſe voit après les Loix des Bajuvatiens, *hantelot* eſt expliqué *manus immiſſio*.

HAPER. De *harpagare* : ou de ἁρπάζω, ſelon Perion ; bien-que Nicot ne ſoit pas de cet avis. Ce mot ſignifie *accrocher*. & *prendre avec violence*. Ainſi dans la Somme Rural de Boutillier, *Saiſine de happée* eſt quand *on ſe ſaiſit du bien d'autrui par force*. Mais je croy

qu'il vient de *hapen*, qui en Langue Tioise devoit signifier *prendre*, puisque dans la Loy des Bajuvariens tit. 20. *hapich* signifie *capit*. Car parlant d'un Faucon, ou Autour, il y eſt dit, *De eo qui dicitur* ganshapich, *qui auſores capit*. Et en un autre endroit, *anetlapich* eſt celuy qui prent les canaids. Et dans la même Loy tit. 19. *canis hapichhunt*, eſt celui que la Loy des Friſons tit. 4. appelle *canis acceptoricius* : car *hunt*, en Alleman, ſignifie *chien*.

HAQUENE'E. Puiſque le verbe *embler* ; qui exprime le pas & le train d'une haquenée, eſt formé d'*ambulare*, comme je l'ay fait voir en ſon lieu : on peut auſſi, par une tranſpoſition de quelques lettres, aſſez ordinaire aux Langues ; avoir formé *haquenée* de l'ancien verbe Tiois *anahan*, qui ſignifie *incedere, ambulare*. Le Gloſſaire du Moine Kéron : *Incedunt, anahant*. Il ſe trouve dans le même Gloſſaire quelques autres inflexions de ce verbe ; comme, Ambulans, *Kanganti*. Ambulantes, *Kangante*, &c.

HARAN. Le changement de la lettre *l* en *r* eſt aſſez ordinaire dans la Langue Françoiſe : par exemple, d'*ulmus* on a fait *orme* ; de *luſcinula*, *roſſignol*. & ainſi du reſte. Ce qui donne lieu de croire que de *halet* on a fait *haran* ; qu'en Languedoc on appelle *harenc*. Dans les anciennes Conſtitutions de l'Abbaïe de Fleury ; qui ſont dans le livre intitulé *Bibliotheca Floriacenſis* ; les harencs ſont appelés *arentia*, parcequ'étant ſéchés ils deviennent arides.

HARANGUE. Comme c'eſt un diſcours prononcé avec contention de voix, je ne ſay ſi ce mot n'a point été formé de l'ancien mot Tiois *haran*, qui ſignifie *crier*. Le Gloſſaire de Kéron : Clamat, *hareet*. Clamamus, *haremes*.

HARAS. C'eſt le troupeau de Jumens qu'on nourrit pour la production des chevaux. J'ay déja fait voir ſur le mot *Etalon* ; qui eſt le cheval qu'on nourrit pour ſaillir les Jumens du haras ; que ce mot eſt formé de *Stallum*, qui ſignifie *une étable* ; parceque l'étalon y eſt tenu en lieu où pour avoir plus de force & de vigueur : comme qui diroit *ſtallo ſtallonis* ; c'eſt-à-dire, *un cheval qui ne ſort point de l'étable*. Et je croy qu'on pourroit auſſi dériver *haras* de *hara*, qui ſignifie *une étable*. Car encore que ce mot ſe dite ordinairement d'un étable de pourceaux, il ne laiſſe pas d'être pourvenu pris pour une étable d'autres animaux. Donat ſur le *Phormion* de Térence : Hara *eſt in qua pecora includuntur*. Et même dans Varron, *De Re Ruſtica* liv. 3. chap. 10. & dans Columelle liv. 8. chap. 14. il eſt pris pour une étable d'oiſons. De-ſorte-que, dans le déclin & la corruption de la Langue Latine, il pourroit auſſi avoir été pris pour une étable de Jumens.

HARD, HAR, & HART. C'eſt la corde dont on étrangle ceux qu'on pent. Jan de Meun, au Roman de la Roſe :

Quel guerredon pent-il attendre,
Fors la hart à luy mener pendre.

Froiſſart vol. 1. chap. 110. *Si deffendit le Comte ſur la hart, que nul ne fiſt mal à ceux de la Riole*. Il ſignifie auſſi le lien avec lequel on attache les fagots. Robert Etienne en ſon Dictionnaire : Har, *ou* harcelle, *eſt le lien de jeune bois ; duquel, aprés qu'il eſt tors, on lie bien ſerrément un fagot ou bourrée : & ſemble que quelqueſois on en ait eſtranglé les malfaicteurs*. Il pourroit bien être formé d'*arciare*, qui ſignifie *ſerrer* : de-même que *Guiſnal*, qui ſignifie la même choſe en Languedoc, pourroit auſſi avoir été fait de *vincire*, qui ſignifie *lier* ; comme qui diroit *vinſal*.

HARDE. Terme de Venerie : pour dire *une troupe de Cerfs*. Il vient de l'ancien mot Tiois *hardo*, qui ſignifie *beaucoup*, & *trop*. Le Gloſſaire que Lipſe a inſéré dans le 3. livre de ſes Epitres *ad Belgas* : Hardo, *valde, nimis*. Car c'eſt de-là qu'on doit avoir formé *harde* : de la même façon qu'en Latin on a fait *multitudo*, de *multum* ; & en François, *troupe*, de *trop*.

HARDI. De l'ancien Tiois *hart*, ou *herr*, qui ſignifie *dur*. Le Gloſſaire du Moine Kéron : Dura, *hertin*. duros, *herteen*. Goropius liv. 1. de ſes Origines d'Anvers : Hart *durum ſignificat, vel eum qui cor habet & duritiem ad bellum*. Auſſi les hommes vaillans & hardis ont été appelés *duri* par les Auteurs de la derniere Latinité ; & *dure*, par nos anciens François. Mathieu Paris en la Vie de Henri III. *Impetus militum durorum & Martiorum ſuſtinere non prævalent*. Froiſſart vol. 1. chap. 169. *Trois cens armeures de tous les plus experts & hardis, durs & entreprenans*. Ils ont auſſi été appelés *indurati* ; & en François *adurés*. Orderic Vital liv. 12. de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique : *Cæterum indurati bellatores animos & vires reſumpſerunt*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Loeys vient & ſes riches Barnés,
Le Prix de France de Vaſſaux adurés.

HARNOIS. Il ſignifie maintenant l'*équipage*, & les ornemens d'un cheval, ou les armes complétes d'un Gendarme. Nos anciens François le prenoient pour le *bagage* ; & pour l'entier équipage d'un homme de guerre. Jean de Meun au Roman de la Roſe :

Car puis qu'il a fait emmaller
Tout ſon harnois pour s'en aller.

Froiſſart vol. 1. chap. 272. *Arroutérent tout leur harnois & leur charroy*. Ils diſoient auſſi *harnat*. La vieille Chronique de Flandre chap. 3. *Il s'en iſſit hors de la ville par nuit, & toute ſa gent ; & y laiſſa grande partie de ſon harnas*. Et au chap. 15. *Quand ce vint au lendemain le Roy fiſt armer ſon Oſt, & trouſſer ſon harnas*. Il vient de l'ancien mot Tiois *harnaſch*, qui ſignifie même choſe. Parmi les Loix & les Ordonnances que l'Empereur Frederic établit pour ſon armée, ſeſant la guerre en Italie ; rapportées par Radevicus liv. 1. chap. 26. de l'Addition à la Chronique d'Othon de Friſingen ; il y en a une conçûe en ces termes : *Si miles voce ſeraione ſigni litem commoverit, auferetur ei omne ſuum harnaſchia*. Ce que Guntérus liv. 7. de ſon Poëme intitulé *Ligurinus* à ainſi traduit ;

Non belli ſignum, niſi ſeriè domeſtica quærens
Agmina, vociferet miles : ſi fecerit iſta,
Ejecto caſtris, & turpia plurima paſſo,
Eripietur ei caſtrorum tota ſupellex.

Où l'on voit que le mot *harnaſcha* de la Loy, eſt traduit par le Poëte *caſtrorum ſupellex*. On pourroit dériver *hérmatha* de l'Hébreu *armehs*, qui ſignifie *une longue bourſe* : Car les Gens de guerre enferment leurs équipages dans de longues bourſes, ou étuis, appelés en Latin *mantiſes*, qu'on prent quelquefois pour une partie de l'équipage des Gens de guerre. Orderic Vital, liv. 4. de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique : *Tentoria & manticas, in vaſis, & armis, & multimoda ſuppellectili, celeriter abeuntes reliquerunt*. Quelques Auteurs de la derniere Latinité appellent le harnois *armeſmum & armeſia* : ce qui a fait dire à Goldaſt que ces mots venoient d'*armus*, qui ſignifie *capio, recipio*.

HARO. En Normandie le cri de *Haro* ſert pour implorer, dans l'oppreſſion, le ſecours du Prince & de la Juſtice : comme anciennement à Rome le *Porrò Quirites*. Ainſi voyons-nous dans Froiſſart vol. 1. chap. 220. que Boucicaut ſeſant ſemblant d'être pourſuivi par les ennemis, dit aux Habitans de Mante, *Haro, bonnes gens de Mante, ouvrez les portes*. On croit que ce mot eſt compoſé de *hat* & de *Rol* ou *Rolle*, qui eſt le nom d'un ancien Duc de Normandie, qui par ſon exacte & ſévére juſtice s'eſt rendu recommandable à la poſtérité. Mais cette origine eſt ſi peu vraye, qu'il eſt certain que *haro* ſignifioit *cri & clameur*, longtems avant la naiſſance de ce Duc *Rolle*, qui vivoit ſous le régne de Charles le Simple. Car le Moine Kéron ; qui étoit du tems de Pepin, pére de Charlemagne ; a mis dans ſon Gloſſaire, Clamat, *hareet*. Clamamus, *haremes* : ce qui montre clairement que *Haro* eſt un mot de l'ancienne Langue Tioiſe. Auſſi nos anciens François prenoient abſolument *Haro* pour *un cri & un bruit*. Froiſſart vol. 1. chap. 49. *Quand la nouvelle & le Haro en vint, en Landrecies*. Et au vol. 2. ch. 113. *Le Haro commença à monter, & les villes voiſines commenckrent à ſonner les cloches*.

HARPE. Chriſtophorus Browerus, ſur ces vers de Fortunatus,

Romanuſque lyra, plaudat tibi barbarus harpa.
Græcus Achilliaca, crotta Britanna canat.

Harpæ barbaricæ *hujus Etymon à Græcis deduxere, quia hoc in inſtrumento perpetuus nimirum eſt raptus fidium : ita ut qui harpa canit, videatur magnibus rapere fides.*

Digitized by Google

& quod dicunt. χεδὺς ἀφωνος. L'origine que Papias en donne est fort peu vray-semblable. Arpa *dicta, à genio Arpornm*, [c'est un peuple d'Italie] *qui hoc instrumentum Musicum invenerunt.* Ponticus Verunnius dans son Histoire de Bretagne liv. 4. dit que cet instrument est appelé en Latin *Sambuca*, & en François *Bandoſe*. Sambuca, *eſt M ſicum inſtrumentum* [Harpam *dicnat vulgò*] *triangulare : cujus pars lata & concava tenetur ad pectus, digiti per chordas crepitant : Gallicè* Bandoſam *vulgariter vocant.* Je ne say s'il est vray qu'en France on ait autrefois appelé cet instrument *Bandoſe* : car la Gloſe du Dictionnaire de Jean *de Garlandia* ; dont la copie que j'ay en main paroît avoir été écrite il y a plus de trois cens ans ; ſe ſert en François du mot *Harpeur*. Cytharistæ *ſnnt cytharœdi, qui canunt in cytharis : Gallicè* Harpeurs. Porphyre, *in Ptolomæi Harmonica* : Sambuca, *triangulum inſtrumentum eſt, quod ex inæqualibus longitudinis. ſicut & craſſitudine, nervos exſtruitur.* Je croy au-reſte que, ſelon les vers de Fornatus, la Harpe n'étoit en uſage que parmi les Barbares ; & ſur tout parmi ceux du Septentrion. *Lex Anglorum & Werinorum* tit. 5. §. 20. *Qui Harpatorem, qui eum citolâ harpare poteſt. in manum percuſſerit*, &c. Camden, parlant des Hibernois : *Muſicâ in primis delectantur, cytharâque maximè chordis caeis, quas adunctis unguibus numerosâ pulſant* ; où il eſt aiſé de voir qu'il entent la *harpe* ſous le nom de *cythara*. Et Silveſter Giraldus dans ſon livre intitulé *Topographia Hibernia*, diſtinct. 3. chap. 11 parlant de l'excellence des Hibernois en l'art de jouer des inſtrumens de Muſique, aſſure auſſi qu'ils ſe plaiſoient au jeu de la harpe. *Æneis quoque magis utuntur chordis, quàm de corio factis.* Et c'eſt à mon avis pour cette raiſon que l'Irlande a une harpe pour Armes.

HÂTER. J. Céſar Scaliger ſur le 4. livre de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, aſſure que ce verbe vient de ἀΐσσω, ou ἄειρω, en y ajoûtant l'aſpiration. Et il dit que ce verbe ſe trouve pour *feſtino, incito*, dans Sophocle *in Trachiniis* ; encore-que d'ordinaire ce verbe Grec ſignifie *bondir, ſauteler, & ſe jetter ſur quelqu'un.*

HÂTEREL. Ce mot eſt encore en uſage en Picardie. C'eſt proprement le *derriere du col.* Le *Catholicon Parvum* : Ceruix, *haſterel* L'Hiſtoire du Connétable du Gueſclin chap. 10. *Je le feray pendre par le haſterel.* Enguerrand de Monſtrelet vol. 2. *Lequel les fiſt pendre par les haſterraux aux arbres.* Parceque le derriere du col, appelé *cervix*, eſt dur, à cauſe des os qui joignent la teſte au reſte du corps : un homme opiniâtre & endurci eſt appelé *cervicoſus, & durâ cervice* ; ce qui eſt proprement en Grec σκληρὸν, αὐχένα, & ἀλιγόμυον. Je ne ſay ſi de-là on n'auroit point formé *hâterel* ; à-cauſe de ſa dureté.

HAVRE. Du vieux mot François *Hable*, qui ſignifie *Port de mer.* La Coutume de Boulogne, au chapitre des Coutumes locales de la Ville, Baſſe-ville, &c. de Boulogne ſur la mer art. 22. *Item auſſidit Maire & Eſchevins appartient mettre prix ſur ſel, grains, vins, harencs, poiſſons, & toutes autres marchandiſes arrivées en cettedite Ville, Hable, Bourgaige.* Ce mot ſe trouve encore dans les 2. articles ſuivant de la même Coutume. Guillaume Guiart, dans ſon Hiſtoire de France MS.

Et grans nés profondes & larges,
Chaſcune fermée à chable,
Plus de cinq cens dedans le hable.

Et en un autre endroit :

Mariniers eſloignent le hable.

Habulum & *habula* ſe trouvent auſſi en cette ſignification dans les Auteurs de la baſſe Latinité.

HAUBERT. *Hauberg* & *Haubergeon.* C'eſt une Cotte de mailles de fer, appelée par quelques-uns *Chemiſe de fer.* La Chronique de Colmar, part. 2. *Deſuper camiſiam ferream, id eſt veſtem ex circulis ferreis contextam, per qua nulla ſagitta arcûs poterit hominem vulnerare.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Un blanc haubert maintenant endoſſa :
A mailles d'or un Evure le ferja.

Les Grees appeloient cette ſorte de cuiraſſe θώρηξ ἀναρρηκτὸς, c'eſt-à-dire, *lorica catenata.* Les Romains appeloient auſſi *catena*, les mailles dont ces cuiraſſes étoient tiſſues. Stace liv. 12. de la Thébaïde :

Multiplicem tamen ſternant thoraca catenâ.

Il dit *multiplicem* ; parceque pour n'être pas ſi facilement trouſſées ou les doubloit : & c'eſt pourquoy l'épithéte ordinaire de *haubert* eſt *doublier.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Et dos lo veſtems un blanc haubert doublier.

On les doubloit même quelquefois en quatre. Le Roman de Gerard de Rouſſillon, écrit en ancienne Langue Provençale :

Del auſberg ſo faiſan lhi quatre plei.

Ce mot vient de *halſberga* ou *halſburga*, formé de l'ancien Alleman *hals*, qui ſignifie *le col* ; & de *bergen* ou *pergen*, qui ſignifie *garder, conſerver.* Le Gloſſaire de Rabanus Maurus, des Parties du Corps : Collum, *hals.* Et Goldaſt ſur les anciennes Poëſies Allemandes de Winſbeke remarque que *gebergen* ſignifie *conſervare.* Quelque temps après que j'us fait cette Note, le livre *de Vitiis Sermonis* de Gerard Voſſius aiant été donné au public, je trouvay qu'il avoit fait la même remarque au liv. 2. chap. 9. en ces termes : Halſberga *vel* halſperga, *vox eſt Saxonica & propriâque ſignat thoracem ferreum ſive armaturam colli & pectoris : ab* hals *collum, &* bergen *tegere, protegere, munire. Itaque in Gloſſario Theotiſco eſt* Collicium, halſberga *& mendo & in Legibus Ripuariis cap. 36 §. 11.* Bainberga, *pro ocrea ſive cruram armatura, à* bain, *ſive* been, *tibia, & eodem* bergen. Quoy-que le haubert ne fût que l'armûre du col & de la poitrine, je trouve neanmoins que la couvertute dont on bardoit les chevaux à la guerre, étoit appelée *haubergerie*, parcequ'elle étoit faite de mailles de fer. La vieille Chronique de Flandre : *Meſſire Miles de Noyers, qui eſtoit monté ſur un grand deſtrier couvert de haubergerie*, &c.

PIED DE HAUBERT. C'eſt un Fief qui oblige le Vaſſal de ſervir ſon Seigneur à la guerre, avec le haubert ; ou de luy fournir un ou pluſieurs hommes armés de cette ſorte d'armûres. Une Conſtitution de Charles le Gras : *Conſtringentes eos multò plures halſbergos de beneficiis ſuis ſibi ducere, quàm illi fatentur ſe poſſe vel debere.* Quelques-uns l'appellent *Feudum lorica.* Robertus *de Monte*, dans ſon *Appendix ad Chronologiam Sigeberti*, & une Chronique de Normandie qu'André du Cheſne a inſérée dans un Recœuil des Hiſtoriens de Normandie, parlant de Henri I. Roy d'Angleterre, lorſqu'il alloit aſſiéger Toulouſe : *Sumptis 60. ſolidis Andegavenſibus de Feudo uniuſcujuſque loricæ.* Un dénombrement des Fiefs de Normandie, que le même du Cheſne a mis à la fin du Recœuil cy-deſſus allégué, appelle *Servitium cum plenis armis*, le devoir du Fief de Haubert. *Guillelmus de Froſnoſa, ſervitium cum plenis armis : Renaldus Rufus, ſervitium cum plenis armis.* Car il y avoit des Fiefs qui n'obligeoient de ſervir à la guerre qu'avec le ſeul Ecu : c'eſt pourquoy le Droit auquel ce devoir étoit abonné s'appeloit *Scutagium.* Ioannes Sariſberienſis, Epiſt. 128. parlant du Roy d'Angleterre : *Verùm interim Scutagium remittere non poteſt, & à nobiliſſimis exactionibus abſtinere.* Les douze Vaſſaux de l'Abbaïe de Laureſheim n'étoient pas obligés de porter d'autres armes que l'Ecu. Le *Chronicon Laureſhamenſe*, parlant de l'Abbé : *Qui communicato 12. illuſtrium virorum, fidelium ſuorum, conſilio, quo numero etiam beneficialis ſumma militaris clyppei* [*qui vulgò dicitur* Hereſchildi] *Laureſhamenſis Eccleſiæ adtinens inciudiitur*, &c.

HAUSSECOL. Peut-être de l'ancien Tiois *haltan*, qui ſignifie *garder* ; & de *collum.* Le Gloſſaire de Kéron : Cuſtodire, *haltan.* Peut-être auſſi eſt-il compoſé de deux mots de même ſignification, mais de deux Langues différentes ; ſavoir de l'Alleman *hals*, qui dans Rabanus Maurus, & ailleurs, ſe trouve pour *collum* ; & du même mot *collum* : comme qui diroit *hals collum.*

HAZARD. C'eſt proprement ce que les Latins appellent *alea* ; c'eſt-à-dire *jeu de hazard* : comme il paroît par le Dictionnaire de Robert Etienne. Les derniers Grecs ont appelé ἀζάρι le jeu des dés, & autres Jeux de hazard, ſelon la Remarque de Meurſius dans ſon Lexicon Græc-barbare ſur le mot ἀζάριον.

Mais

Mais il eſt mal-aiſé de juger, ſi *hazard* vient d'ἀζάρ, ou ſi ἄζαρ vient de *hazard*. Quelqu'un a voulu dire que ce mot a pris ſon origine d'un château de Syrie appelé *Hasart*, qui étoit au pouvoir des Chrétiens, & duquel Guillaume de Tyr fait mention au liv. 4. chap. 5. & au liv. 17. chap. 10. où parlant de Baudouin III. dit, dum, Roy de Jeruſalem, il dit, *Rex verò Honfredum Conſtabularium, cum ſexaginta militibus ad inundum* Haſart *interrè dirigit, ne à Turcis rapiatur.* Mais je croy que nos François lui avoient donné ce nom, à cauſe des diverſes fortunes où ils avoient été expoſés en le prenant, ou en le défendant.

HEAUME. Il eſt formé de *helmus*. La Loy des Ripuariens Tit. 36. §. 11. où il eſt parlé des armes : *Helmum cum directe pro 6. ſolidis tribuat.* Goropius liv. 7. des Origines d'Anvers, dit que ce mot vient du Flaman *Lem*, qui ſignifie *cacher & couvrir. Hinc* helem, *id eſt galea : quia caput celat & tegat.*

HELAS. Cette interjection de douleur & de compaſſion, eſt compoſée de cette autre interjection *hé!* ou *ha!* & de *las*, qui ſignifie *malheureux & miſerable.* Auſſi les Anciens François les écrivoient ſéparément. Geoffroy de Ville-Hardouin liv. 5. *Ha! las, com malvais conſeil orent li uns & li autres.* Jean de Meun au Roman de la Roſe :

Bien dois eſtre laſſe clamée,
Quand el aime ſans eſtre aimée.

Et ailleurs :

Bien eſt droit que je m'en repente,
Laſſe, ſole, laſſe dolente.
Laſſe, laſſe, cent mille fois.

Le Roman de Guillaume au court nés :

Souvent ſe clame malheureuſe & laſſe.

Les Italiens l'ont auſſi pris en ce ſens. Petratque :

Quante lagrime laſſe! & quanti verſi!

Laſſatus ſe trouve auſſi pris en cette ſignification chez les auteurs Latins. Sidonius Apollinaris Poëm. 5.

Et qua laſſatis nimium ſpes unica rebus.

Laſſatis, c'eſt-à-dire *miſeris & afflictis*, comme l'explique Savaron.

HENRI. H. Etienne au liv. 3. de la Conformité du Langage François avec les Grec, dit que *Henrich* eſt un mot Alleman, fait par contraction de *Henderich*, compoſé de *lende*, qui ſignifie les mains ; & de *rich*, qui ſignifie riche : comme qui diroit *Riche des mains*, c'eſt à-dire *Illuſtre par ſes actions.* Mais Pontus Heuterus, dans ſon livre intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexûs hominem Germanica originis*, dit que *Henri* ſignifie celui qui poſſede une grande étendûe de chams. *Heinrye*, Henricus, *amplos poſſidens agrorum limites.*

HERAUD. Parce que les heraults étoient proprement des Officiers d'armée, ce mot eſt formé de *heer*, qui en l'ancienne Langue Tioiſe, & encore en Alleman & en Anglois, ſignifie *Camp & armée.* Dans les Capitulaires de Charlemagne, & en pluſieurs endroits des Loixs Barbares, *Heribannus* ſignifie l'amende qu'on payoit pour n'être pas allé. *Herebergum* eſtoit le camp ou le logement de l'armée. Le Gloſſaire que Lipſe a inſeré dans le 3. liv. de ſes Epîtres *ad Belgas* : Herberga, *Caſtra.* Et Charlemagne ayant fait dreſſer un logement pour ſon armée ſur le bord de la Riviere de Wezet, le fit appeler *heriſtallum* : c'eſt-à-dire *demeure & logement d'armée* : comme dit l'ancien Poëte Saxon, au Poëme qu'il a compoſé de la vie de cet Empereur :

Wiſura poſitis in littore caſtris
Sedit, heriſtallique *locum juſſit vocitari.*

Et en un autre endroit :

Tum Gallica rurſus ad arva
Regrediens : hiemis tempus tranſegit in aula,
Nomen Heriſtalli *dederat cui Barbara Lingua.*

Le mot *here*, outre la ſignification de *Camp & d'Armée*, ſe trouve auſſi pris pour *armes* : Car le mot *heriſtus*, qui ſe trouve dans la Loy des Lombards & dans les Capitulaires de Charlemagne, ſignifie quelquefois *depoſitio armorum*, ſelon un vieux Gloſſaire que cite là-deſſus Lindebrogius. De-ſorte que le mot *here* ſignifiant *armée & armes*, il eſt certain que les Héraults ont été ainſi appelés, comme étant Officiers d'Armées & d'armes. Froiſſart vol. 2. chap. 112. dit qu'après la bataille de Crecy, le Roy d'Angleterre voulant ſçavoir le nombre des morts, & quels Seigneurs y étoient demeurés, commanda à trois Héraults de les aller reconnoître : *Si furent ordonnés pour aller là, Meſſire Regnaud Gobegnen, & Meſſire Richard de Stanfort, & trois Héraux, pour reconnoître les armes ; & deux Clercs pour eſcrire les noms.* Car là il étoit du devoir des Héraults de connoître le Blaſon & les Armes de la Nobleſſe. Le même, au ch. 142. du même volume, dit qu'à la bataille de Navarret, *le Prince de Galles ordonna quatre Chevaliers & quatre Héraux, pour aller par les champs ſçavoir quelles gens de prix, & quelle quantité y étoient morts & demeurés.* La Chronique Scandaleuſe de Louis XI dit qu'à la bataille de Nancy, où le Duc de Lorraine défit celui de Bourgogne, il ſe trouva vint & deux mille ſept cens hommes de morts, par le rapport fait des Héraults, qui pour faire ladite eſtimation ſe tranſportérent audit lieu. Lorſqu'il faloit préſenter la bataille à l'Ennemy, on l'envoyoit défier par un Héraud. Froiſſart, vol. 1. ch. 42. écrit que Edouard, Roy d'Angleterre, envoya défier le Roy Philippe de Valois, & luy demander bataille, par un Héraud. Le même, au vol. 2. chap. 54. rapporte que le Comte de Bouquinquan envoya défier le Duc de Bourgogne, & les François qui étoient dans Troye, par deux Héraults, l'un appelé *Chandos*, & l'autre *Aquitaine*, veſtus & parés de ſes cottes d'armes. L'Auteur de l'Hiſtoire du Connétable du Gueſclin chap. 45. dit que dés qu'il fut fait Connétable, Thomas de Granſon, Lieutenant du Connétable d'Angleterre, l'envoya défier par un Héraud.

Il épit auſſi de la Charge des Héraults de ſe trouver, non ſeulement aux batailles, mais encore aux combats particuliers. Dorronville, en la Vie de Louis III. Duc de Boutbon, dit qu'en un combat qui ſe fit en la préſence de ce Duc, dés que les Champions furent preſts, il leur fut crié par les Héraults, *Faites vos devoirs.* Et même les Héraults avoient quelquefois l'honneur de préſider en ces combats. Olivier de la Marche liv. 1. chap. 21. écrit qu'un combat qui ſe fit au pas de la Fontaine de Plours, à Châlons ſur Saône, ſoûtenu par Meſſire Jacques d'Alin, le Duc de Boutgogne y envoya le Roy d'armes de la Toiſon d'or, pour être juge en ſon abſence : Et Dorronville au chap. 48. rapporte qu'en un combat à outrance de quinze-François contre quinze Anglois, qui ſe devoit faire dans les prés de la Ville de Nantes, aſſiegée par le Comte de Bouquinquan, il n'y devoit avoir autres Juges, ſinon deux Héraults, l'un de France, l'autre d'Angleterre. Bref il paroît clairement que les Héraults ont été ainſi appelés du mot *Here*, qui ſignifie *Armée & Armes* : en ce que ceux des Princes Souverains ſont appelés *Roys-d'Armes* ; & que ceux qui pretendoient à la Charge de *Héraults*, étoient qualifiés *Pourſuivans d'Armes.*

HERCE. C'eſt un inſtrument pour aplanir & émoter les champs enſemencés. Il eſt formé de *herpex*, ou *herpix.* Servius ſur ce lieu des Georgiques de Virgile,

——— *Vimineaſque trahit crates :*

Ad agrorum ſolicet exaquationem, quam Ruſtici hirpicem *vocant.* La Loy Salique Tit. 36. §. 21 *Si quis per alienam meſſem, poſtquam germina produxerit, herpicem traxerit, aut cum carro ſine via tranſierit.*

HERCE. C'eſt le ratelier, ou porte-couliſſe, qu'on abbat pour fermer promtement les portes des villes, & autres lieux forts. Il eſt formé de ἕρκος ou ἕρκος, qui ſignifie une *barriere* ou *clôture*, dont on environne une maiſon pour la fortifier. Le Latin en a auſſi fait *hercium.* Céſar, *de Bello Civili* liv. 3. *Erat objectus portis hercium : Sed tamen noſtri virtute vicerunt ; excluſoque hercii primum ex majora Caſtra, poſt etiam in Caſtellum, quod erat incluſum majoribus caſtris, irruperunt.* Où les doctes remarquent que la commune édition met mal-à-propos *ericium* & *ericio*, pour *hercium* & *hercio.*

HEURTER. Goldaſt ſur les anciennes Poëſies Allemandes de Tytol Roy d'Ecoſſe, dit que *heurter* ſignifie proprement le choc qui ſe fait des Ecus &

des boucliers en un combat : d'autant que *hurt*, en Tiois, signifie *Ecu*. Puis il ajoûte : Hurt, *Franco-Gallis*, impulsio. Li hurt de la bataille, au lieu *De septem Sapientibus*, *id est* le choc, *congressus militum cum impetu ; quando numerum scuta opponunt atque impingunt. Id vocant* heurter. *Vetus Glossarium Franco-Latinum* : Heurtet, *allidere. impingere, congredi cum impetu.* Le Roman de Perceval :

Les armes de ces qui venoient,
Et fouant heurteient as armes.

Verbum ost à Francis in Gallia prosminatum.

HISTORIER. Nous le prenons pour *peindre & graver* : encore que la Peinture & la Gravûre ne representent aucune sorte d'Hiſtoire. Ainſi dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, *Hiſtoria* eſt la repreſentation des animaux & des arbres. En la vie du Pape Leon IV : *Veſtem ſericam unam habentem hiſtoriam animalium.* Et plus bas : *Serico pretioſa aquilarum hiſtoriâ textos.* Et enſuite : *Aquimanile de argento par unum habens in ſe ſculptam ſimilitudinem capitis hominis, cum vite & alia Hiſtoria.*

HIVER. Ce mot eſt formé du ſubſtantif *hibernus*, ou *hibernum*, qu'on fit de l'adjectif *hibernus*. La Loy 1. ff. *Qui in fraudem creditorum*, §. ult. *Nec enim qui hiberna, fundum conſum. ſi ſub tempus meſſis vindemiave fructus ejus vendere poſſit decem.* Le *Chronicon Hildesheimenſe* : *Hibernus fuit longus, durus, & ſiccus.* Les Gloſes de Papias : *Hibernum, inter brumem & vernum ; & quaſi hyems vernum ; plerumque à parte totum. Lyemem ſignificat.*

HOMMAGE. C'eſt proprement l'aveu & la ſoumiſſion du vaſſal, lorſqu'il prête à ſon Seigneur le ſerment de fidelité pour les devoirs & les ſervices auſquels il lui eſt obligé. Il n'y a perſonne qui ne ſache que de *homo* on a fait *hominium & homagium* ; & de-là, *hommage*. Le mot *homo*, outre ſon ordinaire ſignification, ſe trouve ſouvent pris pour *ſervus* : comme *Anſpenne*, dans les écrits des derniers Grecs ; & *Man*, parmy les Allemans ; comme le témoigne Lindebrogius. Ainſi ces paroles, *alienum ſervum*, du ch. 1. de la Loy *Aquilia*, rapporté par le Juriſconſulte Caius L. 1. ff. *Ad legem Aquiliam*, ſe trouvent changées en *alienum hominem* dans Juſtinien *de lege Aquilia*. Ce que je pourrois prouver par quantité d'Auteurs de la pure Latinité, & de la derniere. Je me contenteray ſeulement d'en rapporter deux, l'un des Loix des Wiſigoths liv. 9. tit. 1. Loy. 18. *Quicunque domino, ſeu per ſe, ſive per hominem ſuum, requirenti fugitivum ſuum, & agnoſcenti, reddere diſtulerit.* Et cet autre d'Ennodius Ticinenſis Epitre 29. du liv. 9 : *Rogo ut portiterem preſentium, hominem meum, Deo vobis inſpirante, ad meum effectum Eminentia veſtra jubeat commeare.* De-là vient que par la relation du devoir & de la ſoumiſſion du Fief ſervant au Domaine, le Vaſſal eſt appelé *Homme*, c'eſt-à-dire *ſerviteur* ; & le devoir du Fief, *Hommage*, c'eſt-à-dire *ſervice* : Car le devoir Feodal, quelque noble que ſoit le Fief, eſt toujours une ſervitude qui oblige le vaſſal envers ſon Seigneur, non à des ſervices vils & abjets, & dépendans de la volonté abſoluë du Seigneur, mais à ceux dont la mouvance du Fief qu'il tient de luy le peut rendre redevable, qui eſt proprement & originairement l'obeïſſance, quant au ſervice de guerre, porté par l'aveu, & enſuite la redevance qui ſe paye à la reddition de l'Hommage, la fidelité & le reſpect qu'il doit à ſon Seigneur. C'eſt pourquoy, non ſeulement les devoirs des petits fiefs, mais encore les marques d'honneur & de reconnoiſſance qui ſe rendent à la preſtation des hommages, pour raiſon des fiefs, les plus grands & les plus nobles ſont appelés *ſervices*. Les Anciennes Contumes de Paris, intitulées *Li eſtabliſſement le Roy de France*, &c. au liv. 1 : *Se aucuns eſtoit que laiſſaſt ſon ſervice à rendre à ſon Seignor, gans en eſperons, ou autre ſervice à jour nommé.* Dans la Coutume d'Anjou art. 103, & 106, *Servir le Fief*, eſt payer au Seigneur les droits qui luy ſont dus après l'hommage rendu. Et en l'art. 109 il eſt dit que *le Fief eſt ſervi, après que le vaſſal a preſenté à ſon Seigneur l'hommage avec le rachapt.* Voire-même en la Coûtume de Haynaut chap. 74, le payement du Quint & demy-Quint eſt appelé *ſervice* en termes exprés, *Servire de Quint & demy-Quint.* Guillaume Durand, ſurnommé *Speculator*, liv. 4. part. 3. Tit. *de Feudis*, § *Quoniam ſuper Homagiis*, fait voir que non-ſeulement les devoirs Feodaux ſont appelés *ſervices*, mais que de-plus, l'argument de leur preuve eſt tiré d'une Loy où il eſt nommément queſtion de la ſervitude. *Ad probandum Homagium*, dit-il, *non ſufficit probare tanto tempore fuiſſe preſtita ſervitia, niſi probetur pro homagio preſtita fuiſſe.* Argum. ff. *Quemadmodum ſervitus amittatur.* L. fin. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que la Gloſe d'Accurſe, ſur la Loy *Si cujus*, ff. *De Uſufructu*, & ſur le verſet *Operas*, appelle *ſervitude* le ſerment de fidelité qui ſe prête en la reddition des Hommages. *Nam cùm ſit quaſi individua ſervitus, ſacramentum fidelitatis & fidelitas ipſa in ſoluendo debetur.* Bref pour faire voir que les devoirs des Fiefs, même tenus par les Roys, ne laiſſent pas d'être appelés *ſervices*, voicy les paroles de Joannes Sariſberienſis Evêque de Chartres en l'Ep. 234, parlant de l'hommage que devoit rendre Henry II. Roy d'Angleterre, à Philippe Auguſte, pour raiſon du Duché de Normandie : *Rex Anglie debebat in hominium Regis Francia, ei fide corporaliter & publicè datâ, coram omnibus profiteri, quòd ei, tanquam Domino, de Ducatu Normania ſerviret, ſicut predeceſſores ſui Duces conſueverunt ſervire Francorum Regibus.* J'ay extrait en partie cette remarque du liv. 2, chap. 11, de mon Traité du Franc-Allen du Languedoc, pour faire voir que *hommage* eſt formé de *homo*, en tant qu'il ſignifie *ſerviteur* : non que j'entende parler de cette ſervitude abjette & infame qui ne laiſſoit point de liberté, mais bien de celle qui par l'obligation d'un honneſte devoir peut faire dépendre qui que ce ſoit d'une perſonne de condition même inégale. Ainſi, par un uſage que la civilité a introduit, on ne croit pas faire tort à la qualité de ſe dire & de bouche & par écrit, *ſerviteur* d'une perſonne de condition beaucoup moindre. Il eſt bien vray neanmoins que dans les Contumes de Toulouſe *homagium* ſe trouve pris par le Devoir auquel étoient obligés cette eſpéce de ſerfs qu'on appeloit *homines de corpore, & homines de Caſalagio*.

HONTE. Puiſque perſonne n'a encore touché l'origine de ce mot, je haſarde celle-cy, attendant qu'on en puiſſe trouver une meilleure. Anciennement, quand on vouloit faire ſouffrir une honte & une ignominie extraordinaire à un Gentilhomme convaincu de ſédition, de volerie, & d'incendie, avant que de le faire mourir on luy faiſoit porter ſur les épaules un chien à travers les chams, juſques aux limites du prochain territoire. Otho Friſingenſis liv. 2. chap. 22. *De Geſtis Friderici* I. parlant de Hermam Comte Palatin, qui avec deux autres Comtes ſes complices, fut condanné à ſouffrir une pareille ignominie : *Vetus conſuetudo pre lege apud Francos & Suevos inolevit, ut ſi quis nobilis, miniſterialis, vel colonus, ſue judicio pro hujuſmodi exceſſibus reus inventus fuerit, antequam mortis ſententiâ puniatur, ad confuſionis ſue ignominiam, nobilis canem, miniſterialis ſeſſam, de Comitatu in proximum Comitatum geſtare cogatur. Hunc morem Imperator ſervans, iſtum Comitem, magnum Imperii Principem, cum decem Comitibus ſuis canes per Teutonicum militare portare exegit.* Le Poëte Gunterus liv. 5. de ſon Poëme intitulé *Ligurinus*, après avoir parlé de cette coutume, raconte en ces vers la honte & l'ignominie qu'on fit ſouffrir à ce Comte Palatin & à ſes complices, en leur faiſant porter un chien ſur les épaules :

Cujus diſpendia pœna
Ille Palatina Cuſtos celeberrimus Aula
Non potuit vitare Comes ; cunctiſque videndus
Portavit ſcapulis, paſſus plus mille, latrantem.
Hanc quoque tunc alii, ſimili pro crimine, pœnam
Suſtinuere dotem Comites ; totidemque coacti
Fœda tulere canes generoſo pondera collo.

Suger, Abbé de S. Denis, en la Vie du Roy Louis le Gros, raconte que ce Prince fit pendre avec un chien Bertolde Prevôt de l'Egliſe de Bruges, qui avoit fait aſſaſſiner Charles Comte de Flandres. *Furcis*, dit-il, *cum cane ſuſpenſus, quoties canis percutiebatur, in eum iram retorquens totum faciem ejus maſticando devorabat.* Puis donc que dans ces Exemples nous voyons que

les chiens serroient anciennement à faire souffrir aux personnes de condition une honte & une ignominie insupportable, il y a beaucoup d'apparence que de là s'est formé le mot de *honte* : d'autant qu'en Alleman *hund*, en Flaman *hunds*, & en ancien Tiois *hunt*, signifient *un chien*. Dans la Loy des Bajuvariens Tit. 19. il est fait mention de certaines espéces de chiens, appelés selon leurs divers usages en la chasse ; comme *Leithhunt, Triphunt, Spurihunt, Bibarhunt*, & *Hapichhunt*.

HOQUETON. C'étoit anciennement un pourpoint fourré de coton bien serré & contrepointé, qu'on mettoit sous les hauberts, & depuis sous les cuirasses, pour mieux resister aux coups d'épée & de lance. Nos anciens François l'écrivoient *Auqueton*. L'Histoire du Connétable du Guesclin chap. 40. *Et ferit iceluy Sarrasin tellement qu'il luy perça escu & jaseran : mais l'auqueton estoit trop fort*. En Latin *alcalto*. Mathieu Paris en la Vie de Richard, parlant des presens que Baudouin fit au Roy Richard : *Et quod erat rarissimum, unum Alcaltonem satis levem, nullo spiculo penetrabilem*. Mais il étoit appelé *auqueton* & *alcalto* par corruption ; car son vrai nom étoit *alcoto*. Le Roman de Girard de Rousillon écrit en ancienne Langue Provençale :

Un aubere ac vestit ses alcoto.

Aussi étoit-il formé de l'article Arabe *al* & de *coton*. La Gloſe ancienne du Dictionnaire de Jean *de Garlandia : Bombacina, Gallicè* auqueton. *Bombax, Gallicè coton*. En effet, je trouve que *Auqueton* est absolument pris pour *coton*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Blanche est la maille assés plus d'auqueton.

Vanbier de Dodan au Roman de Perceval le Galoys :

Vesti un pourpoint d'auqueton,
A noiaux d'or tout environ.

Et en un autre endroit,

Un riche pourpoint d'auqueton,
De pourpre & de samit bandé.

HÔTAGE. Les villes & les personnes qu'on baille pour assurance de Paix, de Tréve, ou de telle autre convention de guerre, sont appelées hôtages : de *hostis*, qui signifie *armée* dans beaucoup d'Auteurs de la derniere Latinité. L'Abbreviateur de Greg. de Tours chap. 17. *Præcepit Rex Hostil suo, ut nec cibum nec ullum stipendium de ipso pago tollerent*. Orderic Vital Hiſtoire, Ecclesiastique liv. 9. *Mos est Gentilium in hostem copiosas opes deferre*. Et vous trouverez ce mot en cette signification dans plusieurs autres Auteurs, & particulierement dans les Capitulaires. Il est pourtant vray que du commencement, les personnes seules étoient appelées *hôtages* : par ce que le parti auquel on les donnoit pour assurance les tenoit dans son armée de peur qu'elles n'échapassent ou ne fussent enlevées. Car je trouve aussi que *obſagiare* est pris pour *camper & demeurer dans une armée*. L'Auteur anonyme du livre *de recuperatione Terræ Sanctæ*, voulant dire que jamais Prince ne campa plus souvent ny plus long-tems que Charlemagne en terre étrangere, use de ces paroles, *nec recolo me legisse aliquem Principem in terris alienis & remotis diu obſagiasse præter Carolum Magnum*. Mais comme dans le cours du tems les mots sont détournés de leur naturelle signification, *hôtage* & *hôtager* ont passé à d'autres usages. Les Coutumes de Bretagne art. 312 : *Celuy qui a obligé son corps à tenir ostage pour debte civile*. Et art. 116 : *Celuy qui a fait arrester ou ostager quelcun, &c.* où *ostage* est pris pour *prison* : & *ostager*, pour *emprisonner*. Il y en a qui écrivent *étage*, pour *hôtage* ; parce que l'on écrivoit *Osl.* pour dire *armée*. J'ay remarqué que *credentia* signifioit *hôtage*. Le Testament de Charlemagne : *De obsidibus autem qui propter credentias dati sunt*.

HOUSES. HOUSEAUX. Nos Anciens François appeloient *houses* & *housier*, ce que nous disons maintenant *botes* & *botter*. Le Sire de Joinville en la Vie de S. Louis : *La chair des jambes nous desſechoit juſques à l'os, & le cuir nous devenoit tanné de noir & de terre, à ressemblance d'une vieille house qui a esté long-temps mucée derriere les coffres*. Enguerrand de Monſtrelet vol. 3 ; *S'en alla housier & monter sur un très bon cheval*. Froissart vol. 2. ch. 35 : *Housseaux, souliers, chaussés à housser, esperons*, &c. Le *Catholicon parvum* : *Oca*, houſel ; *Ocreare*, chausser houseaux. *Osa*. houseau à chausser ; *Osare*, chausser houseaux. Joannes Januensis dans son Catholicon : *Osa, quoddam genus calciamenti : ab os ossis dicitur, quòd primò de cortis boum osa facta sunt ; & quamvis nunc ex alio genere fiant, priſtinum tamen nomen retinent*. Auquel lieu, selon la penſée de l'Auteur, il faut lire *de ossibus* au lieu de *de cortis* ; bien-qu'il n'y ait aucune apparence que *osa*, ou comme écrivent les Auteurs de la derniere Latinité *hosa*, soit formé d'*os ossis*.

HUCHER, HUER. Ces deux verbes, quoyque de signification un peu différente, viennent pourtant de même origine. *Hucher* est proprement crier à dessein de faire entendre quelque chose. Le Roman de Guillaume au court nés :

Par sa moſgnie a fait un Ban hucher.

C'est de-là qu'est formé *huchet*, qui signifie le cor d'un postillon, duquel il sonne pour donner avis de sa venuë. *Huer*, ou *hurer*, c'est *crier confusément*. Tous deux viennent de l'ancien mot François *hus*, qui signifie *cri*. Ville-Hardouin liv. 3. *Li hus ere si gran, que il sembleit que terre & mer fendist*

HUGUENOT. Jean Chapeaville Chanoine de Liege en la vie de Robert de Bergis Evesque de Liege, remarque qu'environ l'an 1560 les Calvinistes commencérent en France d'être appelés *Huguenots*. Il y a diverses opinions sur l'origine de ce mot : les uns disent qu'il est formé du nom d'un Spectre que les Habitans de Tours appellent *le Roy Hugon*, qui selon l'opinion du vulgaire épouvante de nuit les personnes, comme à Paris le *Moine Bourru*, & à Toulouſe *la malebeſtia*. Et que comme du commencement les Calvinistes fésoient secrétement leurs assemblées, les Tourangeaux les voyant marcher de nuit comme le Roy Hugon, prirent de-là sujet de les appeler *Huguenots*. Aubigné dit qu'ils furent ainsi appelés, parce qu'ils fésoient de nuit leurs assemblées dans une Tour de la Ville de Tours, appelée *la Tour de Hugon*. Les autres le veulent dériver de l'Hérétique Jean *Hus*, qui fut condamné au Concile de Constance. D'autres disent qu'un jeune Gentilhomme Alleman, taché de l'Hérésie de Calvin, aiant été surpris à Paris, fut amené devant le Cardinal de Lorraine ; & qu'aiant été interrogé sur le sujet de sa venüe en France, il commença sa réponse par ces paroles, *Hinc nos, Sereniſſime Princeps, advenimus*, &c. & que de-là on prit occasion d'appeler ceux de la Religion *Huguenots*. Quelques autres le font venir du Langage des Suisses, qui appellent *Heu guenaus*, les mutins & les seditieux. Voicy l'opinion de Henri de Sponde Evêque de Pamiés, dans la Continuation des Annales du Cardinal Baronius, sur l'an 1107. n. 21 : *Patriâ Lingua* Eydgenoſſen *dicuntur ; hoc* est *fœderati* : *Gracari in hoc viſi, cum iverint apud Grecos* unitio *sit* ; *& unum*, unitivus : *sicuti & in pradicta Suitiorum sive Helvetiorum vocis prava Gallorum pronunciatione sunt qui* Ugonotos *non ab re velint denominationem acceſſiſſe : quod ſic ſese mutuò hæretici ſuis bellorum de religione conſuſ derationibus nuncuparent*. A ces opinions j'ajoûte la mienne ; qui est que les *Huguenots* ont été ainsi appelés, du verbe Flaman *Hegbenen*, ou comme prononcent les Flamans, *Huguenen*, qui signifie *pourſuivre* : d'autant que les Calvinistes sont proprement appelés *Puritains* : De-même que ces anciens Hérétiques qui se fésoient appeler *Cathari*, de καθαρὸς, qui signifie *pur*.

HUPE. Fauchet liv. 1. de son Recœuil de l'Origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, tient que par lyneope on a fait *hupe*, de *hurepe* qui signifie *hériſſé* : d'autant-que *hupe* est une rouffe de plumes qu'une espece de cous & de poules portent élevée sur la teste. Il veut aussi que de-là vient *houpe* ; qui est ce floc de soye ou de fil noué, qui se mettoit autrefois au sommet des chaperons & des bonnets des hommes les plus honorables, non seulement Roys, Princes, & Gentilshommes, mais encore Cardinaux, Evêques, & Docteurs : d'où peut-être, ajoute-t'il, vient le proverbe qui dit *Abatre l'orgueil des pluchoupés*, quand c'étoient clercs, ou *houpés*, quand c'étoient gens de Guerre portans plu-

mes. Mais il eſt certain que *hupe* vient du Latin *Upupa*, qui ſignifie un oiſeau que nous appelons *hupe*. Le *Catholicum parvum* : Vulpa, *hupe*. Et cet oiſeau portant ſur ſa teſte un bouquet ou touffe de plumes, a donné le nom de *hupe* aux touffes des autres oiſeaux.

HURE. La teſte du Sanglier eſt ainſi appelée, parce que le poil en eſt fort hériſſé ; car *hurepé*, en vieux François, ſignifie *hériſſé* & *mal-peigné* : comme fait voir Fauchet liv. 1. de ſon Recœuil de l'Origine de la Langue & Poëſie Françoiſe. Le Roman de la Conquête d'Outre-mer :

Li ſorgliers s'en tourne, qui ot nom malquerrés ;
A l'hermitage vient hideus & hurepés.

Et en un autre endroit :

Velus eſtoit comme ourſe & ours en Kaunes.

Les ongles grans, & tous les tenoit mêlés.
La teſte hurepée, n'eſt pas ſouvent lavés.

Le même Fauchet aſſure que de ſon tems les femmes de Paris diſoient *hurepé*, par ce qu'on dit en Latin *arreſtâ comâ*. Et je trouve que *hura* étoit une eſpéce de chapeau fait, à mon avis, d'une étoffe velûe ; tel que ces bonnets dont on ſe ſert dans les Pays Septentionnaux. Mathieu Paris dans les Vies des Abbés de S. Auban, parlant de l'Evêque de Limoine : *In manus Regis per capitis ſui Caſtrum, qui hura dicitur, reſignavit id juris quod dicebat ſe habere in Eccleſia B. Albani.*

HUTE. De *huſe*, qui en ancien Tiois ſignifie la même choſe. Le Gloſſaire de l'ancien Moine Keron : *Tabernaculum* : huſe. *Tabernaculi*, huſes.

J A.

JALLAY. ou JALAYE. C'eſt certaine meſure de vin, ainſi appelée, parce qu'on y fait jallir le vin des tonneaux. La coutume de Tours art. 63 : *Et tiendra chaſcune pipe 36. jallais ; chaſcune jallay, de douze peintes.* La coutume d'Orleans art. 491 : *Et contiens le poinçon 12. jallayes. Et chaſques jallaye ſeize peintes.*

JALLIR. Il ſe dit de l'eau, ou du vin, ou de telle autre liqueur ; quand elle ſort avec force & impétuoſité. Il eſt, à mon avis, formé de *ſalire*, par le changement de la lettre *S* en *J*, de-même que *roſallir*, de *reſilire*. En-effet, *ſalientes* ſont des tuyaux deſquels l'eau jallit, ou rejallit. Vitruve liv. 8. *Ad portum pyramum ducîs ſunt ſalientes, à quibus bibit nemo.* Ciceron dans une de ſes Lettres à Quintus, Ep. 1. du liv. 3. de ſes Epîtres : *Mirifica ſuavitate te villam habiturum, piſcinâ & ſalientibus additis.*

JALOUS. En Italien *Geloſo* : en Eſpagnol *Zeloſo* : en Gaſcon *Gelous*. Tous ces mots viennent de *Zeloſus* ; formé de *zelus*, qui ſignifie *envie, amour, émulation.*

JAMBE. En Languedoc & en Gaſcogne *cambe*, en Picardie *gambe*. On dit encore *gambade*. Et nos Anciens François appeloient *Gambaron*, un homme qui avoit les jambes courtes & ramaſſées. Orderic Vital. liv. 4. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, parlant de Robert Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant : *Facie obeſa, corpore pingui, brevique ſtaturâ : unde vulgò* Gambaron *cognominatus eſt, & brevis oerca.* De *corvo*, qui ſignifie *les jointures du corps humain*, on fit *gambo*, qui eſt proprement le *jaret des animaux.* Vegetius Renatus, *Artis veterinaria* lib. 1. c. 27 : *Si jacens in gambis ſuerint, aut aliquis dolor coxæ vel gambæ, ſanguis detrahatur gambis ; ſunt enim vena à viſceribus deſcendentes per gambas interius.* Et au chap. 56 : *Inſitione geniculorum atque gambarum mollitur vehit.* Où Vegece parle des chevaux, mulets, & autres animaux, compris ſous le nomde *veterina*. Mais quoyque *gamba* s'entende ſeulement du jaret, & du pli qui joint la cuiſſe avec la jambe ; l'uſage l'a depuis étendu à la ſignification de la *jambe* même ; dont le mot a tiré ſon Origine.

JARDIN. Le Flamand dit *garden* ; & le Picard *gardin* : & ainſi l'on pourroit dire que ce mot vient de *garder*, ſelon la coutume des François qui changent en *J* le *G* des autres Langues. Il y en a qui le veulent deriver de *ἀρδία*, *arroſement*. Mais je croy que c'eſt un mot de la Langue Tioiſe ; car les Allemans appellent encore un Jardin *gard* : en quoy je ſuis volontiers de l'opinion de Goropius, lib. 4. *Originum Antverpienſium*, qui dit, *Sic à voco noſtra* gard, Jardin *Galli Romaniſantes fecerunt.*

JARET. JARETIER. En Languedoc *Garel* eſt ce que les François appellent *Jaretier* ; qui, ſelon Robert Etienne dans ſon Dictionnaire, ſe dit d'un homme, ou d'un cheval, qui a les jambes torſes en dedans, en-ſorte que les genoux s'entretouchent, ou peu s'en faut. Ce qui eſt appelé *Varus* en Latin. C'eſt auſſi de *varus* qu'eſt formé *garel*, par le changement ordinaire de l'*V* en *G*. De la vient auſſi qu'en Languedoc *Garon* ſignifie le jaret : dont il y a apparence que les François ont formé *jaret* : comme ils ont fait *jambe*, de *gamba* ; car auſſi en Languedoc *garouliere*, c'eſt la jaretiere. Joachim Perion, *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, tient que *jaretiere* vient du Latin *arctare*, en y ajoûtant la lettre *J* au commencement ; parce que les jaretieres ſerrent & preſſent les bas de chauſſe, qui ſans cela s'abbattroient ſur les talons. Quelques-uns, comme dit Robert Etienne, dérivent *jaret* de l'Hebreu *Jarech*, qui ſignifie *la cuiſſe*.

JASMIN Robert Etienne, en ſon Traité *De Arborum fructuum & herbarum nominibus*, dit que cette fleur n'eſt pas fort ancienne en France, où elle fut apportée d'Italie. Je croy que les Grecs, qui ſous le nom de *ἰὸν*, qui ſignifie *violette*, comprennent pluſieurs eſpéces de fleurs, en ont formé *ἰασμὸν*, qui doit être le *jaſmin*. Auſſi Dioſcoride appelle *ἰασμὸν μύρον*, un certain ongnent uſité en Perſe, qu'on faiſoit de violettes blanches jettées dans de l'huile de ſeſame. En-effet les fleurs de Jaſmin ſont blanches.

JATE. C'eſt un plat, ou vaſe profond. Les Picards l'appellent *gae* ; les Gaſcons *gaude*, qui eſt à mon avis l'ancienne façon de prononcer ce mot : ce qui perſuade qu'il a été formé par contraction de *gabata*, qui ſignifie même choſe. Martial :

Sic implet gabatas parapſidaſque.

Fortunat liv. 11. Epig. 9 :

Cornea dona ſimul argentea gavata perfert.

JAVELE. En Languedoc *gabelle*. De pluſieurs javelles, qui ſont des poignées de blé, ſe fait une gerbe : de-ſorte que comme en Languedoc *garbelle* ; & par le retranchement de la lettre *R*, *gabelle* eſt le diminutif de *garbe*, de même en France *garbelle* eſt celuy de *gerbe*, dont on a depu ſ fait *javelle*. Ces mots viennent de l'ancien Teudiſque *garvon*, comme nous avons dit ſur le mot *Gerbe*.

JAVELOT. Les traits & les dards que les Anciens lançoient de la main ſont ainſi appelés, parce que les Gens de guerre les portoient ou ſéfoient porter à javelles, c'eſt-à-dire liés par faiſceaux. Ainſi les Ordonnances ou Statuts de Robert premier du nom, Roy d'Ecoſſe, appellent *gerbe de fléches*, le nombre de 24 fléches retouſſées en un faiſceau. *Habeat unum arcum cum una garba ſagittarum, ſcilicet viginti quatuor ſagittas.* c'eſt au chap. 27.

JAUGEUR On appelle ainſi celuy qui jauge, c'eſt-à-dire qui verifie ſi la futaille à vin eſt de jauge ou meſure raiſonnable & ordinaire. Il eſt formé de *jallay*, comme qui diroit *Jalligeur*. La Couſtume d'Orleans Art. 492 : *En tous les Bailliages d'Orleans n'y a qu'une jaulge & eſtallon de fuſt à mettre vin.* La Coutume de Clermont Art. 233 : *Il y a gaulgeu & gaulgeur.* Mais la Note marginale porte qu'il faut lire *jauge* & *jaugeur. Faire gaulger la fuſtaille en laquelle ſera le vin par luy acheptè.* Et plus bas : *Sera pris pour le droit du Gaulgeur un demier Tourneis ſur le vendeur.*

Digitized by Google

JAUNE. Il n'y a point de doute que les François, qui changent ordinairement le *G* en *J*. n'ayent tiré ce mot du Latin *galvus*, *galbinus*, ou *galbaneus* qui signifie *couleur jaune*. Le Glossaire : Galvus χλωρός c'est-à-dire *jaune*, pâle. Flavius Vopiscus, en la vie d'Aurelien : *Tunica, galbina, bracca Gallicis indutus.* Le Consul Grammatien Habentius, dit que la pierre *achates est galbini coloris.* Et Vegéce dans son *de Re Veterinaria*, écrit que la fleur de l'éyngion ; que nous appelons *pancault*, ou chardon festu ; est *galbinei coloris. Eryngion autem herba dicitur, qua in littore nascitur prope undam maris, florem habens quasi aureum vel galbineum.* D'ailleurs les Docte tiennent pour la plûpart que l'oiseau appelé *galbulus* ou *galgulus* est le même que les Grecs appellent *ἴυγξ*, du nom de la jaunisse, parce qu'il est de couleur jaune.

JE. Ce pronom, qui se dit *Ego* en Grec & en Latin, prent sans doute son origine des Langues Septentrionales. Car l'Alleman dit *Ich*, l'Anglois *Ise* le Sclavon *Ja*: comme témoigne Sigismundus Gelenius, *in Lexico Symphono.* D'où je croy que le reste des Nations de l'Europe l'ont pris : car en Espagne on dit *Ye*, en Italie *Io* ; en Gascogne *Jeu* ; en Languedoc *Jeu* ; & en plusieurs endroits de la Guienne *Jo.* Les Gloses : *Jofisse ουτος*, pour *ego ipse.*

JET. JETON. C'est dequoy on se sert à compter ou calculer une somme : en Latin *calculi.* M de Saumaise, comme j'ay déja dit sur le mot *Dés.* s'étonne de ce que *dari* s'entent des calculs ; & *jactari, de Tesserâ.* L'usage a pourtant fait les mots *jets*, ou *jesons, de jacti. Vice versâ* dados *vel* dados *vocamus tesseras*, jactos *verò calculos : hinc* jacti *vel* jaclenes.

JEU. JOUER. En Languedoc *Jec*, & *jougà.* Ils viennent de *jocus*, & *jocari*, qui signifie à la verité se jouer de paroles seulement : mais nous l'avons étendu à toute sorte de passe-temps & de jeux.

JONCHER. *Couvrir* ; comme quand on dit *le pavé jonché de fleurs*, & *la terre jonchée de corps morts.* Ce verbe est formé de *jonc* qui est le nom d'une plante dont on avoit de coûtume de parsemer ou couvrir le parterre des sales aux jours des grandes solennités Le Roman de Guillaume au court nés : dérivant la Magnificence de la Cour que tenoit Charlemagne à S. Denis :

Et moitier fu, & li glais, & li jons,
Roses & lis & mentaistre par tens.

Et Vanhier de Dodan au Roman de Perceval le Galoys:

Lors j'en jonchiez le pavillon
De fraisches herbes environ.

Et le Roman de Doon :

De morts & de navrés & jonchier & couvrir.

Le tabularium Vindocinense, rapporté par Belly en l'Histoire des Ducs de Guienne : *Tunc inclinavit se Comes* (Wido Comes Pictavensis) *& accepit viridem scriptum ; nam domus recenter erat juncata, sicut solemnis fuit facere quando aliquem personæ potentis vel dominum suscepturus, vel amicum.* Louis d'Orleans ch. 12. dit qu'on souloit ancienement couvrir de feurre, c'est-à-dire de paille & de foin, les sales ou les Grammairiens disputoient : & que cela se pratique encore en quelques Eglises de France, durant certaines solennités, pour empêcher le froid des pieds. Mais il est croiable que du commencement ce feurre étoit composé de jonc & de quelques autres espéces d'herbes qui naissent aux lieux humides, proprement appelés *forra* ; d'où vient le mot de *feurre* ou *fourre*, comme j'ay déja remarqué. Marcus Baro *de Geometria*, qui se voit dans les Auteurs *Finium Regundorum : Aquam vivam significans sub se juncina & furra.*

JOUBARBE. C'est une herbe qui croist sur le haut des vieilles murailles, les Grecs l'appellent *αἰείζωον*, les Latins *semper vivum* ; & nous *joubarbe*, comme qui diroit *jovis barbam*, comme dit Charle Etienne dans son livre *de Re Hortensi.*

JOUIR. Le verbe *gaudeo* ; ouire sa commune signification, qui est *se réjouir* ; signifie quelquefois *jouir* En Langue ancienne Provençale on disoit *jauzir.* Piaute dans sa Comédie intitulé *Mostellaria*, ch. 3. artic. 1.

Gaudeat sue semper perpetuo bono.

Il est donc vray que comme nous avons formé *réjouir.* [comme on dit en Gascogne *regausi*] de *gaudere*, en y ajoûtant *re*, qui en notre Langue augmente la force des mots ; aussi en avons-nous tiré *jouir* : car les François prononcoient anciennement *I* pour le G comme dans l'Histoire du Maréchal de Villehardouin, ou Geoffroy, (dans les anciens Poëtes Provençaux *Jaufré*) est celui qui est communément appelé *Gotefredus*, ou *Geffredus.* L'Italien dit *goder*, pour jouir.

JOUR. Quelques-uns le dérivent de *jens*, qui en Hebreu signifie même chose. Joachin Périon le tire de *ἡμέρα*, qui signifie *l'aube* & le *point du jour*, en y ajoûtant *J* au commencement, & retranchant *μέρα.* Mais j'aime mieux suivre l'opinion de ceux qui le forment de *diurnum* par le seul retranchement de la premiere lettre.

GRANS JOURS Quoyque nos Anciens Rois, avant que les Parlemens fussent rendus sédentaires, rendissent ordinairement la justice dans leurs Palais, ils ne laissoient pas de tenir leur Parlement deambulatoire en divers lieux de leurs Royaumes & en diverses saisons. Mais c'étoit environ la solemnité des grandes festes auſquelles ils avoient aussi coutume de tenir Cour pleniere : c'est-pourquoy il est souvent fait mention des Arrests donnés aux Parlemens de la Touſsaints, de la Pentecôte, de la S Martin, & de la Chandeleur. Depuis que les Parlemens ont été rendus sédentaires, nos Roys par leur lettres ont souvent donné commission de juger souverainement en certaines causes ; & cette Cour & Justice Souveraine a été appelée *Grands jours* ; parce que c'étoit une image de ces anciens Parlemens deambulatoires qui se tenoient aux jours de grandes festes, qu'on appeloit *Grands jours.* Meurſius dans son Glossaire : *Pascha magnus dies.* Dans les Capitulaires de Charlemagne liv 5 cp. 71. la Feſte de Pâque est appelée *magnus dies. Qui pœnitentiam publicè agunt, debent unum annum esse in ciliceo inter audientes, vel usque ad magnum diem.* Car bien-qu'à mon avis ce titre ne fût du commencement donné qu'à la Feſte de Pâques, il fut depuis étendu aux autres grandes Festes, de même que celui de Pâques est quelquefois donné par les Anciens à celui de la Noël & à celui de la Pentecôte, ainſi que les Docte l'ont déja remarqué. Il ne sera pas hors de propos d'observer icy que les Reines douairieres dans les terres de leurs douaires, les Enfans de France dans celles de leurs appanages, & les Pairs dans leurs Pairies, ont eu auſſi quelquefois de nos Rois la permiſſion de tenir les Grands Jours.

JOÜTER. La rencontre des combatans lorſqu'ils viennent à se joindre & se choquer s'appeloit, chez nos anciens François, *assembler.* Ville-Hardouin liv. 4. *Et po ere jers que en n'y assemble ou par terre ou par mer.* Le Roman de Guy de Tournaut :

Là eut mains cer d'airain, & bendi & sonnis ;
A l'assembler y eut grandes mortalitès.

Guillaume Guiart, d'Orleans, au Roman des Royaux lignages:

Lances à l'assembler trençonnent.

Et Froiſſart vol. 1. cap. 161. parlant de la bataille de Poitiers : *Si assemblerent le Roy de France & Monseigneur son mesnie assez fil, à la bataille des Mareschaux d'Angleterre.* C'est ce que les Anciens Hiſtoriens François ont appelé en Latin *jungere.* Grégoire de Tours liv. 7. chap. 32. Inttoduit Gundebaud, parlant de cette sorte au Roy Gontran, par la bouche de ſes Ambaſſadeurs : *Judicabit tuus Deus, cum in unius campi planitie junxerimus, utrum sim Clotharii filius an non.* Du verbe *jungere* on forma ensuite le fréquentatif *junctare*, d'où nous avons fait *joûter*, parce qu'aux Joûtes on se joint & se choque. Bien-que Joannes Ianuenſis dans son Catholicon le veuille former de l'adverbe *juxta* : *juxta juxtas juxtani juxtare seu propinquare, adesse, juxta esse : & dicitur à* juxta *adverbio* M. de Saumaiſe le veut dériver de ζυγὸς, ou ζεῦγος, que les derniers Grecs ont formé de *συζυγος*, qui ſignifie parmi les anciens Grecs *luctâ ; à deo vel à boum.* Guillaume le Breton liv 5. de ſa Philippide :

Exit, & erecta planè se contulit hastæ ;
Festinatque vire rapida se jungere cursu.

Digitized by Google

JOUVENCEAU. Il eſt formé de *juvenculus*, diminutif de *juvencus*, qui à la verité ſe dit communément d'un jeune taureau, mais qui pourtant ſe dit auſſi des autres animaux. Lucrece, liv. 5.

Inter equas, ubi equus florenti ætate juvencas
Pinnigeri ſavit calcaribus illius amoris.

Il ſe dit auſſi des hommes. Horace liv. 2. Ode 8:

Te ſuis matres metuunt juvenes,
Te ſenes parci, &c.

où l'Interprete Porphyrion aſſure que *juvencus* ſe dit ou d'un jeune homme, ...

JOYE. JOYLUX. Les Gaſcons & ceux de Languedoc diſent *gaudi*, & *gaujons* : les Picards *goye*, & *gouir*, pour *joye* & *jouir*. Ces mots viennent de *gaudium* & du Latin Barbare *gaudiſſus*. Baldericus liv. 2. ch. 5. de la Chronique de Cambray : *Sed ut hac pagina ſanctum & gaudioſum nomen ſe habere lætetur.* Flodoard liv. 4. chap. 21 : *Ibi quidem luſus lumen amiſſi recepit oculi, qui ſtatim fugiens, ne erat jocularis, ingratus receſſit :* où ce mot de *jocularis* ſe prend pour *joyeux*.

JUS. Ce mot ſignifioit *ambas*, & *deſſous*. Le Roman de Guillaume au Court nés au Moinage Guillaume :

Molt a de regnes cherebi & traſpaſſi.
Et ſus & jus & en coſte & en lé.

Eckehardus, *De Caſibus Monaſterii ſancti Galli*, chap. 4 : *Aut ſurſum, aut juſum, aut ante, vel retro.* Et dans la Loy des Allemans Tit. 45. *Pauſare arma ſua juſum. id eſt deorſum* ; qui eſt ce que nous diſons *porter les armes bas*. Le Roman de Guion de Tournaut :

Et Guion le ferit par ſi tres-grand radour,
Que tout jus du deſtier s'abbat à celuy jour.

JUSTES. JUSTICES. C'étoient des pots à tenir du vin, que l'on appelle encore *juſtes* en Languedoc. *Petrus Venerabilis* au livre des Statuts de Clugni : *Statutum eſt ut non veſis illu vinariis, qua juſtitiæ vocantur, ſicut olim facere cognoſcuntur, ſed propriis Ciphis unuſquiſque bibat.* Le même au livre 1. de ſes Epitres, Ep. 20 : *Veſcula vinaria quæ juſtitias vocant, vel ſimilia, convivare & compotare tenta.* Sur lequel paſſage André du Cheſne à rapporté en ces notes ces paroles du Cartulaire de Marmoutier, *tres quotidie panes & quatuor vini juſtas. . . . . duobus ex pane vinoque ſibi quoti nos utemur.*

IMPORTER. Nous diſons abſolument qu'*une choſe nous importe*, quand nous y avons intereſt, c'eſt-à-dire qu'il nous en peut arriver ou du mal ou du bien. Toutefois le Latin *importare*, d'où nous l'avons tiré ; & qui ſignifie proprement *cauſſa & apporter* ; ne ſe trouve jamais employé ſans accuſatif. *Stellionatus crimen importat ei.* l. 9. §. 1. ff. de Divortiis. *Sententia tua poſſem importatura eſt Regibus*, dit Cicéron dans ſon Oraiſon *pro Rege Dejotaro. Plura detrimenta publicis rebus, quàm adjumenta per homines eloquentiſſimos importata* : liv. 1. de Oratore. *Importare calamitatem.* Orat. pro. Sextio.

INQUANT, ou ENQUANT. C'eſt la criée où les choſes ſe vendent en plus offrant & dernier enchériſſent. Il ſemble que Ragueau, dans ſon Indice, le veuille dériver de *Quintana*, qui étoit une porte dans le camp des Romains, où les choſes ſe mettoient aux enchéres : mais je croy que nous l'avons formé *d'inquantum*, c'eſt-à-dire, pour combien ; parce que le Crieur proclame pour combien on veut donner la choſe. Ainſi les anciens François écrivoient *inquant*. La Coutume de Bretagne art. 718. *Ladite maiſon ſera vendue & inquantée entre les Héritiers.*

INSTALLER. Mettre en poſſeſſion. Il ſe dit indifferemment de tous ceux qui ſont mis en poſſeſſion de quelque Office : quoy qu'originairement il ne ſe ſoit dit que des Gens d'Egliſe ſervant un Chœur ; leſquels on met en poſſeſſion de leurs Benefices, en les faiſans aſſeoir ſur le Siege où ils devoient pſalmodier, lequel ſiet appellé *ſtallum*. * Voyez cy-deſſus *fauteuil* : & les Additions de M. Ménage au mot *Miſericorde*.

INVESTIR. C'eſt-à-dire mettre en poſſeſſion & ſaiſine. Et dans les anciennes Coutumes *veſt* & *deveſt* ſignifie *ſaiſie* & *deſaiſie*. Je ne ſay ſi perſonne à encore rencontré la vraye & originaire ſignification de ce mot. Pour moy je tiens que *veſtir* & *deveſtir* viennent de ce qu'anciennement celui qui vendoit ou donnoit quelque choſe, dont il ne ſe pouvoit pas faire une tradition vraye & reelle, mettoit en poſſeſſion ſon acheteur ou donataire par la tradition de ſa robe ou de ſon manteau, qui étoit ſe deveſtir pour inveſtir autrui. Et c'eſt pour cette raiſon que les Papes ont primitivement baillé le *pallium* aux Archevêques : comme il eſt aiſé d'inférer de ces paroles d'Innocent III. *C. Niſi: De ætate & qualitate. Priuſquam à nobis pallium ſuſcepiſſet, in quo Pontificalis officii plenitudo cum Archiepiſcopalis nominis appellatione conſiſtit.* Et en effet comme nous liſons dans l'Hiſtoire des Archevêques de Brême, le Pape Alexandre donna le *pallium* à certain Archevêque, avec ces paroles, *Tradimus tibi pallium ſumptum de Beato corpore Patri Apoſtoli* : ce qui témougne aſſés qu'on ſe deveſtoit pour inveſtir celui qu'on mettoit en poſſeſſion. Mais parce qu'on pourroit tirer d'ailleurs la tradition du *pallium* donné aux Archevêques, j'appuye encore mon opinion par l'inveſtiture des fiefs & des dignités Laiques. La même Hiſtoire des Archevêques de Brême dit que Frideric fut inveſti, par la tradition du manteau du Palatinat de Saxe, par l'Empereur Conrad. *Inveſtitus eſt ergo Hartwicus propoſitus : & Fridericus Palatinus, Saxoniæ ſuus, ſuſcepit pallium à Rege Conrado.* Ce que la Chronique de Gorek....dit en ces termes : *Monarchiam Palatii Dominus Fridericus, germanus ejus, à Rege ſuſcepit.* Le Cappe étoit auſſi en Angleterre une marque d'inveſtiture ; dont on uſoit anciennement en Angleterre, comme remarque Camden dans ſa Bretagne, pour mettre les Ducs en poſſeſſion. En voicy la formule : *Nomen, titulum, ſtatum, ſtylum, locum, ſedem, præeminentiam, honorem, authoritatem, dignitatem Ducis N. damus, concedimus : atque per gladii cincturam, cappa & circuli aurei impoſitionem in capite, & traditionem virgæ aureæ realiter inveſtimus.* Les Marquis, comme dit le même Camden, étoient auſſi inveſtis *per cincturam gladii & cappa*. C'eſt auſſi pour cette même raiſon qu'en France les manteaux ont été attribués aux Ducs & aux Comtes. Tout ce que je viens de dire eſt une aſſés forte preuve pour faire voir que le mot *d'inveſtir* vient de cette ancienne Coutume de mettre en poſſeſſion par la tradition reelle du veſtement. Mais parce que cette façon de bailler le manteau ou la robe fut trouvée incommode, on s'aviſa d'en faire une tradition feinte, laquelle ſe fit en rendant le giron, c'eſt à-dire en preſentant pour ſigne d'inveſtiture le pan de la robe ou le manteau qui bat ſur les genoux. Et c'eſt ce que l'ancienne pratique appelle *tendre le giron en Juſtice* : qui eſt, dit Ragueau, quand le deffendeur compare à l'aſſignation qui luy a été baillée, & qu'il accorde au demandeur ſes fins & ſes concluſions. Car par cette action il fait ſemblant de ſe deveſtir pour inveſtir ſa partie. Depuis même qu'on eut introduit la coûtume de faire cette tradition ſeulement *per feſtucam*, c'eſt-à dire, par la tradition d'un petit baſton, ou d'une gaule, cela s'appela *leſouverpere* : du mot *laiſus*, qui ſignifie *giron*, (car Ithou rapporte ces mots d'un ancien Gloſſaire, *in laiſum, in ſinum*) & du verbe *Werpire*, qui eſt quitter une choſe & s'en deſaiſir. Marculphe liv. 1. Form. *Sua ſpontanea voluntate nobis per feſtucam viſus eſt laiſowerpiſſe vel condonaſſe.* Quelques-autres, pour conſerver en quelque façon cette ancienne Coutume de faire les inveſtitures par la tradition du vêtement ſe contentoient de deveſtir la main : Ce qui ſe faiſoit par la tradition du gan, dont les exemples ſont aſſés communs dans l'Hiſtoire. Et cette ſorte d'inveſtiture s'appeloit *manus veſtita*. La Loy des Bajuvariens, Tit. 17. l. 2. *Anteceſſores tenuerunt, & mihi in eadem reliquerunt, & veſtita eſt illius manus cui tradidi.*

Inveſtir ſe prent auſſi quelquefois pour *aſſieger, environner, & preſſer de tous côtés* : comme *inveſtir une ville, inveſtir une Galere* ; quoy qu'au commencement ſe mot ne ſe ſoit pris que pour *environner*. Senéque Epiſt. 114. blâmant le ſtile de Mécénas, en rapporte quelques fragmens, dont il dit que les paroles ſont affectées, ou baſſes, ou détournées de leur naturelle ſignification ; &, comme il dit, *contra conſuetudinem omnem poſita.* Touchant ce dernier il rapporte ce fragment, *ſocium mater aut uxor inveſtiunt* : où décrivant un homme pauvre, il dit que ſon foyer eſt ſi petit, que quand ſa ſœur

Digitized by Google

& ſa mere ſe rangent à l'entour, elles l'environnent tout-à fait. Or comme les façons de parler les plus étranges, quand elles partent de la bouche de quelque perſonne de grande autorité, ſe gliſſent facilement dans l'uſage ; il eſt croiable que le verbe *inveſtir*, pris pour *environner*, trouva des imitateurs. Pline livre 35. chap. 7. a dit. *Publicus perſicus inveſtivit Picturæ*, &c.

IPOCRAS. Il eſt formé de *ἵππος*, qui dans Hippocrate *in Μοχλικῷ*, ſignifie *boiſſon*, *breuvage* ; comme l'explique Galien ; & de *κρᾶσις*, qui ſignifie *vin* chez les derniers Grecs. Nicetas, *in Alex.* n. 3. *Σπάνιος κράσεως μίσγοντος*. Je ne croy pas pourtant qu'ils aient appelé *κρᾶσις*, le vin pur & naturel ; mais bien un vin artificiel & mixtionné : car ce mot vient de *κεράω*, qui ſignifie *mixtion*, & ſur tout celle qui ſe fait du vin avec l'eau.

ISSUE. Sortie. Ce mot vient du verbe *iſſir*, *ſortir* ; que Robert Etienne croit venir d'*exire*. J'aime cependant mieux le dériver du mot Latin-barbare *icium* qui ſignifie *ſortie*, & *iſſue*. Les Gloſes d'Iſidore : Icium, *quaſi exitus, nulle remanente*.

L A.

LAID, LAIDEUR. Originairement ces mots ſignifioient la honte d'avoir été noirci d'injures & d'opprobres : auſſi ſont-ils formez de *λοιδορέω*, *deſcrit d'injures* ; d'où deſcendent *λοιδορία*, *injure* ; & *λοιδορέω*, *injurier* ; & ce quels nos Anciens François ont fait *laidanges*, & *ledoires*, qui ſignifient *injures*. Monſtrelet vol. 1. chap. 47. *luy dirent moult de laidanges & de reproches, icelluy reputant pour traire* : L'Hiſtoire de Gueſclin ; *ſa mère le laidangeoit & blaſmoit moult durement*. Et perceval le Galois.

Comment ſi m'a mon oncle fet
Si grand honte & ſi grand let.

Nous liſons pareillement dans la Chronique de Flandres, chap. 60. que *laidanger* ne ſe prent que pour *injurier*. Mais comme les mots paſſent d'une ſignification à l'autre, non ſeulement on appela *laids*, ceux qui avoient été chargez d'injures & d'infamies, mais encore ceux dont le corps étoit rendu difforme, ou par un défaut de nature, ou par quelque ſaleté accidentelle on artificielle. D'où Joannes Taboëtius, *de Republica & lingua Francica*, a cru que *laid* & *laide* venoient de *læſus* & de *læſa*.

LAIE. C'eſt une truie, ou la femelle d'un ſanglier. Je croy qu'originairement elles ne portoient ce nom, que lorſqu'elles s'allaitoient leurs cochons & leurs marcaſſins ; car je trouve que *laia* eſt formé par ſyncope de *lactena* ; & que ces deux mots ſignifient même choſe. Cæſarius, Evêque d'Arles, dans les Régles qu'il écrit à ſa ſœur Ceſaria, Abbeſſe d'un Couvent de Religieuſes, appelle *laia* & *lactena* une étoffe de couleur de lait : *Omnia verò indumenta ſimplicia tantùm & honeſto colore habeant ; nunquam nigra, nunquam lucida, ſed tantùm* laia *vel* lactena : *per induſtriam Præpoſita, vel ſolliciti animum : lanipendia ſuant.*

LAISSER. Il vient du Latin *laxare*. Grégoire de Tours, liv. 2. chap. 41 : *Cæſariem ad creſcendum laxare* ; c'eſt-à-dire, *laiſſer croiſtre la chevelûre* : car il parle d'un homme à qui on avoit fait raſer la teſte. Sibrandus Siccama *ſur les loix des Friſons* : *Lati Batavi, lati Suevi, lati Franci, &c.* Lætos Romani vocabant, *ques Germani* litos, laitos, laſſos, leſſos, à linquendo ; *quòd ægris colendis relinquerentur*.

LAMBERT. Pontus Heuterus, en ſon livre intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexûs hominum Germanica originis*, dit que ce mot eſt d'Origine Allemande, & qu'il ſignifie *Puiſſance*, & *Eſcu d'une grande Seigneurie* ou Province. Lampretul, Lambertus, *dittionis ac Provincia potentia, & ſcutum*.

LAMBRIS. C'eſt la menuiſerie dont on couvre les parois & le haut du plancher des chambres ; laquelle quelques-uns enrichiſſent de tableaux, enfermés dans de belles corniches. Ce n'eſt pas ſans raiſon que le explique *lambris* par *materiaria incruſtatio* : car en effet, cette menuiſerie tient lieu des plaques de marbre dont les Romains couvroient les parois des chambres : ce qu'ils appeloient *incruſtare*. De ſorte je croy volontiers que nous avons formé *lambris* de *λαμπτὸς*, qui ſignifie *reluiſant* : parceque ces plaques de maibre étant bien polies, elles reluiſoient comme des glaces de miroirs : ou bien, parce que la menuiſerie, dont on ſe ſert à leur imitation, eſt d'ordinaire peinte de couleur reluiſante, à force de vernis.

LAMPROYE. Du mot *lampetra*. Hermolaus Barbarus croit qu'elle eſt ainſi appelée, *à lambendis petris*. Il y en a qui croient que c'eſt le même poiſſon appelé en Latin *murena* ; & en Grec, *μύραινα*. Quelques autres croient que c'eſt le poiſſon appelé *murena* : & en-effet on trouve dans les Gloſes, *Lampetra*, *μύραινα*. Voyez Scaliger ſur Auſone.

LANCÉ. Ce mot eſt tout-à-fait nôtre. Car Diodore le Sicilien, liv. écrit que les Gaulois appeloient les lances *λογχίας*. En quoy Varron ſe pouvoit être mépris, lequel, au rapport d'Aule-Gelle liv. 15. chap. 30. aſſure que le mot de *lancea* eſt Eſpagnol. Car il y a beaucoup d'apparence que les Eſpagnols, auſſi bien que les Romains, ont emprunté ce mot des Gaulois, leurs voiſins.

LAS, LASSET, LASSER, ou *Enlaſſer*. C'eſt-à-dire *lien* & *lier*. Ils viennent de l'ancien *lax*, que Feſtus Pompeius dit ſignifier *fraude* : & du verbe *lacio*, qui ſignifie, comme il dit, *tremper*. Laeti, *deſcripendi inducti* : lax *etenim fraus eſt*. Toutefois j'eſtime que *lax* ſignifie proprement *un lien*, & un *piége à ſurprendre les animaux*, & que *lacere* eſt par même moyen *ſurprendre au piege* ; car il eſt pris en ce ſens dans Lucréce livre 4.

Nam vitare, plagas in amoris ne laciamur,
Non ita difficile eſt, quàm &c.

Et au meſme livre :

Quæ lacere in fraudem poſſent, vinclaſque tenere.

De ſorte qu'il eſt croiable, que *lax* a été pris par métaphore pour *tromperie* ; & *lacere*, pour *tromper* : & que du mot *lax*, il nous eſt demeuré *laqueus*, duquel nous avons formé le verbe *illaqueare*.

LECHER, LECHERIE. Ces mots ſignifioient proprement *gourmand* & *gourmandiſe*. Le Traité des Vertus & des Vices : *Ainſi com fait li lecherres la bonne viande qui aucunesfois tranſglentit le morcel ſans maſcher*. Et de-là vient le verbe *lécher*. Quelquefois *lécherie* ſignifioit la lubricité & l'incontinence. Le même Traité des Vertus & des Vices : *C'eſt chaſteté qui retient la lécherie de la choir*. Orderic Vital livre 9. de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique : *Inſcii erudiebantur, rebelles objurgabantur, incontinentes de lecacitate ſua redarguebantur*. Herman de Valenciennes au commencement du Roman de la Bible, voulant proteſter qu'il n'écrit rien de ſale ny d'impudique :

Cette chanſon n'eſt faite de nulle lécherie :
Elle eſt de dame dou le fils ſainte Marie.

Mais le plus ſouvent je trouve que *lécherie* eſt un mot d'injure, lâché à deſſein d'offenſer généralement, plutoſt que de marquer un vice particulier. Orderic Vital liv. 12. de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, introduit le Roy d'Angleterre, ſe plaignant en ces termes de Robert Duc de Normandie ſon frére, qui avoit donné ſes principales villes à des hommes perdus & débauchés : *Sed frater meus perjurii lecatoribus ea tradiderat, & ipſe tam pauper, ut clientum ſuorum ſtipe indigeret, remanſerat*. Le Roman de Guillaume au courtnés, au Couronnement Loys :

Sempres diront li felon loſangier,
Et li Normant lecheor pautonnier
De ſi fet Roy n'avions nous meſtier,
Au Charroy de Niſmes :

Digitized by Google

Fils à putain lecheur pautonnier
Diex vos confonde qui tes a à juger.

Et au Moignage Renouart :

Par mautalent li a on haut crié
Cuivers lechieres, com as-tu mal erré ?

Encore aujourdhuy à Toulouſe *lec* ſignifie *mignard* ou *glorieux*.

LEONART. Pontus Huterus, en ſon livre intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexûs hominum Germanica origenis*. dit que ce mot eſt d'origine Allemande ; & qu'il ſignifie *naturel*, ou *cœur de Lion*. Leeunaert, *Leonardus, leonina indoles*. Leeuwenhart ; *Leonardus, cor leoninum*.

LE'S. La largeur d'un drap. Il a été fait de *latus*, qui ſignifie *large*. Le féminin *lée*, vient de *lata*, c'eſt-à dire *large*. Jean de Mehun en ſon Codicille :

Haute, parfende ; longue & lée.

Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible :

Et en Hiernſalem qui eſt tant longue & lée.

La Coutume de Bretagne art. 263. *Contiendra vingt cordes de long, & quatre de laiſe.*

Il ſe dit maintenant des lieux prochains ; comme *lez-Paris, lez-Toulouſe* ; c'eſt-à-dire *auprès*. Il vient du ſubſtantif *latus*, qui ſignifie *coſté* : car anciennement il ſe diſoit des perſonnes, comme *lez le Pape, lez le Roy* ; c'eſt-à dire *au coſté du Pape, du Roy* ; & *auprès du Pape, du Roy* ; ad *latus Papæ, Regis*.

LESTE. Nous appelons ainſi ce qui eſt agencé avec beaucoup d'art : comme, *un homme leſte* ; c'eſt-à-dire *veſtu avec beaucoup d'art & d'agencement*. Ce mot vient de l'ancien Teudiſque *liſt*, qui ſignifie *art*. Kéron en ſon Gloſſaire Latin-Teudiſque : Ars, *liſte* ; artis, *liſte* ; artifices, *liſtara*.

LETRIN ou *letieri*. C'eſt ainſi qu'on appeloit la chaire où ſe dit le Sermon. Le Roman de Guillaume au court nés au Couronnement Loys :

Uns Archevesques eſt el letrin montés
Qui ſermonna à la Chrestienté.

Et le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 1. parlant de Dandule, Duc de Veniſe, qui monta ſur la chaire de l'Egliſe S. Marc pour haranguer au Peuple : *Li ben Dux de Venije qui molt ere ſage & pros, monta el leſteri, & parla au peuple*. Aimoin livre 5. *De Geſtis Francorum*, chap. 33. le nomme *lectorium*. Et Joannes Januenſis, dans ſon *Catholicon* : Lectrum, à lego legis *dicitur* ; hoc legium, *pro eodem. ſolicet pro pulpito*. Et les Gloſes d'Iſidore : Lectrum, *analogium, ſuper quo legitur*. Pulpitum, *analogium, lectrum* : car anciennement l'Evangile le liſoit ſur la même chaire où l'on prêche, ce qui le pratique encore à S. Etienne de Touloufe.

LEVER. Il ſignifie *oſter* : comme *lever un doute* ; *lever une Excommunication* ; *lever un ſoupçon* : de là eſt formé *enlever*, qui ſignifie *ravir*, & *oſter par force*. Ils ſortent du Latin-Barbare *levare*, qui ſignifie *oſter* & *ravir*. Aux Loix des Viſigots liv 3. Tit.3. L.4 : *Si vero poſt obitum patris fratres ſereremen ſuam raperi tradiderint, vel raperi levandam conſenſerint*. Et au liv.6. Tit.4. Loy 2 : *Si ille qui in domum alienam violenter ingreſſus fuerit, aliquid exinde rapuerit, unde duplo ſatisfactionem qui levavit cogatur exſolvere*. Gregotius lib.6. cap. 45. *Levantes pecora, vel quicquid inventre permiſſent*. Je ſay bien que quelqu'un pourroit m'impoſer, que ce verbe eſt purement Latin, & alléguer là deſſus ce vers de Virgile au 2. de l'Eneide,

——— *Atque arita levari*
Vincla jubet Priami.

Mais en ces lieux, & autres ſemblables, ce verbe ſignifie proprement *ſoulager*, & *adoucir*.

LICE. En terme de Venerie, c'eſt la femelle du chien courant. Dans Virgile, c'eſt le nom propre d'une chienne.

——— *Multum clamante lyciſca.*

Où Servius a noté que *lyciſca* eſt un chien engendré d'un loup & d'une chienne : ce qui me porte à croire, que les femelles des chiens courans pourroient être de-là appelés *lyces* ; parce que ſe trouvant ſouvent dans les bois avec les loups, le vulgaire s'imaginant qu'elles en ont été couvertes, leur auroit donné le nom de *lyces*, c'eſt-à-dire *louves* : car Lupus ſignifie *loup*. Les Gloſſaires anciens rapportés par Spelman, ſur le mot

bracco, qui ſignifie un *chien* : Lyciſca, *bracco*. Un autre Gloſſaire Latin-Teudiſque : Lycitca, *miſt-hella, vel brachin*. Les Anglois appellent *brach*, une chienne qui queſte au lievre, *qua leporem ex odore perſequitur*.

LIEUE. En Languedoc *legue*. Il eſt formé de *leuca*, ou *lenga*, dont les Gaulois ſe ſervoient anciennement, pour une certaine meſure de chemin. Jornandes *De Rebus Geticis* : *centum leucas ut Galli vocant*. Idotæ liv. xv. de ſes Origines, chap. 16. *Menſuras veterum nos milliaria dicimus ; Græci* Stadia ; *Galli* leucas. Ammian Marcellin liv. 16. parlant de l'Empereur Julien étant en Gaule : *A loco unde Romam promota ſunt ſigna ad uſque vallum barbaricum quarta leuca ſignabatur*. Joachim Perion, *de Lingua Gallica cum Græca cognatione*, dit que *leuca* eſt ainſi dit de λεύκη, c'eſt-à-dire *blanche* ; parce que les lieues étoient marqués par des pierres blanches. J'omets à deſſein, ce que dit là-deſſus Inguiphe, Abbé de Croyland, parce qu'il eſt contre la raiſon & l'Hiſtoire.

LIGE. Voyez la Table de du Tillet.

LIGNE'E. Il ſignifie *race* : & vient de *linea*. Un Auteur incertain, *de Epiſcopis Saliſburgenſibus*, qui eſt dans le 1. vol. De Caniſius : *De regali ſecundum carnem egreſſus Linea*. Les Gloſes : *Linea* γένος, la ligne de la race. Paulus Diaconus dans ſon Hiſtoire des Lombards, liv. 22. chap. 9. *Longobardorum farus, hoc eſt generationem vel lineas*.

LIGUE. Du Latin-barbare *liga*, formé du verbe *ligare*. Nous diſons *lier une partie*, pour dire *faire une eſpece* de confédération. Gregoire de Tours liv. 9. de ſon Hiſtoire de France chap. 20. *Inter prafatos reges para & ſimplex, id eſt, in nomine Domini, concordia inligata*. De là on a fait *ligo*. Albertus Argentinenſis, ad an. 1338. *Inter Principem & Francum, interpoſitis juramentis, & confectis Litteris, Liga perpetua eſt firmata*. Gerard Voſſius *De Vitiis Sermonis* liv. 3. chap. 20. Liga, *vinculum ; ſocietatis nomen*, à ligando *dicta*.

LISIERE. Le bord d'un drap. Il vient de *lista*, qui ſont les fils de la trame du Tiſſeran ; dont ce mot a été forme ; comme qui diroit *ſtiaria*.

LITRE. C'eſt la bande, ou ceinture noire qu'on fait dans les Egliſes en marque de deuil, après la mort des Seigneurs Juſticiers. Elle étoit primitivement appelée *liſte*. Le Dictionnaire François de Robert Eſtienne : Liſte, *Egliſe en chapelle entournée d'une liſte ou ceinture de deuil ; virtatum templum ; ambitus monumenti virtatus, virta lugubris*. Ce mot vient de *liſta*, qui dans les anciens Auteurs de la moienne Latinité ſignifie *une bande*, & *une bordure*. Anaſtaſe le Bibliothecaire, dans la vie du Pape Leon IV. *Veris moreſ fecit tarsinam lineam, unam, habentem in gyro liſtam de ſundate*. Et ailleurs, *Obtulit veſtem rubeam unam, habentem in gyre liſtam de argento*. Leo Matficanus in Chronico Caſinenſi liv. 1. chap. 21. *Tunicam cum liſta aurea & circulis aureis, & liſtam auream margaritis inſignitam*. Les Eſpagnols appellent auſſi *liſta*, une bande d'étoffe. Je me perſuade volontiers que de *liſta* on fit le diminutif *liſtella*, ou *liſtela*, duquel nos François ont fait *litre*, ou *litre* : comme de *epiſtola*, *épitre*. La Coutume de Lodunois chap. 5 art. 2 : *Il pourra avoir & retenir liſtres à ſes armes & armoiries à tombres, & autres, au dedans & dehors ladite Egliſe*. Quoy-qu'il en ſoit les Sienois, au rapport de Cefar Oudin, en ſon Treſor des trois Langues, appellent *liſtra*, ce que les autres Italiens diſent *liſta*. Et en Languedoc, *liſtre* eſt une piéce étroite de quelque ſoie.

LIVRE'E. Comme de *librare*, ou *deliberare*, verbe Latin, nous avons fait *livrer*. & *délivrer* ; ainſi de *libreta* mot Latin-Barbare, dont Spelman dans ſon Gloſſaire apporte des authorités, nous avons fait *livrée*, qui ſignifioit anciennement ce qu'on baillioit à quelqu'un pour ſon entretien, & pour ſa dépenſe. Froiſſart vol. 1. chap. 28: *Il tenoit grand eſtat, & faiſoit grands livrées & deſpens*. Bien que maintenant *livrée* ſignifie ſeulement la couleur des habits qu'on donne aux valets, auſquels on eſt obligé de fournir les veſtemens. De-là vient que le même Froiſſart, chap. 41. du même volume, appelle *délivrance*, l'entretien & la dépence que les Seigneurs font à ceux de leur ſuite. *Il advint que deux Chevaliers du Comte de Hainaut, & de ſa délivrance &c.* Et au chap. 57. *Si y étoit le Roy & l'Eſcoſſe à la*

Digitized by Google

la délivrance du Roy de France, à belle route de Gendarmes.

LOGER. Il vient de *locare*. Conradus dans son *Chronicum Moguntiacum* : *In claustro Monachorum juxta muros so locavit.* Eckehardus Junior, *de Casibus Monasterii S. Galli* chap. 16 : *In alta illa, quam Sindelfus V. Nethero quondam elausit, locatur caminata.* Aimoinus Monachus, liv. 5, chap. 41 : *Hugo Abbas, quibusdam sociis secum assumptis, profectus, Carolum adeſt pro petitione partis regni, quam frater suus Ludovicus in locarium acceperat.*

LOGIS. Il semble, avec beaucoup d'apparence, qu'il soit formé du verbe *loger*. Toutefois, il y en a qui le pourroient dériver du Grec. Lambertus Ardenſis, qu'André du Chesne a fait imprimer en partie dans ses Preuves de l'Hiſtoire de Guines, décrivant le château d'Ardres : *Item, à domo in logium, quod bene à precedente ratione nomen accepit. Ibi enim sedere in deliciis solebant ad colloquendum. A λόγος, quod eſt* sermo, *derivatum.* Et en-effet les Grecs appeloient λογεῖον l'endroit de la maiſon où les Anciens s'aſſembloient pour conſulter les affaires d'importance ; & l'endroit du Theatre où les Auteurs recitoient leurs vers.

LOISIR. De l'ancien verbe *loiſt*, qui eſt le même qu'en Latin *licet*. Les Coutumes de Montargis chap. 4 art. 18 : *Il loiſt au Seigneur à qui eſt l'hostrage.*

LORS. Il eſt ſans doute formé par contraction d'*illa hora*. Auſſi les Anciens François prononçoient *lores*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Lores s'adouberent & Comte & Palazin.

LOT. On appelle les portions faites en un partage. Et parce que d'ordinaire la diſtribution s'en fait par le ſort, nous avons retenu ce mot de l'ancien Teudiſque *lot*, qui ſignifie *ſort* : *Les ſorten*, dans l'ancien Gloſſaire Latin-Teudiſque recueilli par Juſte Lipſe, & rapporté dans la Centurie 3. de ſes Epîtres *ad Belgas.*

LOUIS. Nous l'avons corrompu de *Ludovicus*, mot latiniſé de l'ancien Tiois *Luitwich* ; qui, comme remarque du Tillet en ſon Recœuïl des Rois de France, eſt compoſé de *Luit*, qui en la même Langue ſignifie *peuple* : & de *Wich*, qui ſignifie *homme excellent. Clovis* & *Louis* ſont un même nom : car les Anciens François écrivoient *Hludovicus*, & *Hlodovicus* ; & prononçoient *Clodovens.* Mais Pontus Heuterus, en ſon livre intitulé *Etyma variorum nominum utriuſque ſexus hominum Germanica originia*, prend l'étymologie de ce nom d'une autre façon : *Luitwich. Ludovicus, via popularis.* Je ne ſçy ſi après avoir accordé que nous étions redevables à la Langue Tioiſe du mot de *Louis*, nous la rendrons reſpectivement obligée à la Langue Latine ; comme veut Philippe Cluvier dans ſes Antiquités Germaniques liv 1 ch. 5, où il ſoutient que dans Céſar, liv. 7. *Litavicus, Princeps Æduorum*, eſt même nom que *Ludovicus*

LOU-GAROU. Comme on ne ſait pas bien encore ce que c'eſt proprement que *lou-garou* ; auſſi eſt-on encore bien en-peine de trouver l'origine du mot. Les uns diſent qu'il eſt compoſé de *Loup*, & *de garez-vous* ; c'eſt-à-dire, *détournez-vous*, & *gauchiſſez à la rencontre.* Les autres s'imaginent qu'il vient de *lupus varius*, c'eſt-à-dire, *loup bigarré* ; parcequ'on tient que les lous-garous ſont marquetés de taches blanches. Pour moy je me tiens volontiers, avec Saumaiſe, à la premiere opinion : & je croy qu'il eſt ainſi appelé, comme qui diroit *lupus vorſus* ; du verbe *vorare*, qui ſignifie *détourner*, *paſſer outre* & *à travers* ; dont je croy que vient auſſi le verbe *garer*, duquel nous conſervons encore l'impératif *gare*, qui ſignifie *détournez-vous.* Et parce que les lous-garous fuient la compagnie des autres lous, & vont tous ſeuls ; j'oſe etoire que ce ſont ceux-là que les Grecs appellent ἡσύχους, c'eſt-à-dire *lous ſolitaires* : car auſſi nous appelons *lous-garous*, les hommes qui fuient la compagnie & le commerce des autres hommes.

LOUTRE. C'eſt un animal amphibie. Du Latin *lutra*, qui ſignifie même choſe : & qui doit être dérivé du Grec λοῦτρον, qui ſignifie *laver* ; d'où vient λούτρα, qui ſignifie *le lieu où l'on ſe baigne.* Vituve liv. 5. ch. 12 *Frigida lavatio, quam Graci λοῦτρον vocant* : parce que cet animal vit ordinairement dans l'eau.

LOYER. Récompenſe. Il vient de *locarium*, qui en vray Latin ſignifie ce, qu'on donne pour arrêter quelque temps en une étable, ou en une boutique. Vatron *de Lingua Latina* liv. 4 : *Locarium quod datur in ſtabulo & taberna ubi conſiſtunt.* Aimoinus Monachus liv. 5, chap. 61 : *Ad quod placitum Hugo Abbas, quibuſdam ſociis ſecum aſſumptis, profectus, Carolum adiit pro petitione partis regni, quam frater ſuus Ludovicus in locarium acceperat.* Dans la 143 Formule que Lindembrog a fait imprimer au Code des Loix Anciennes : *Eſſi hoc factum contemſpero, aut exinde negligens apparuero, ad duplum ipſum locarium vobis reddere ſpondeo.*

LUBRIQUE, LUBRICITE'. Il ſemble étrange que de *lubricus*, qui ſignifie *gliſſant*, on ait fait *lubrique*, qui ſignifie *enclin au peché de la chair* & *lubricité*, qui eſt l'inclination qu'on y a. Mais c'eſt parce que le naturel de la jeuneſſe ſe laiſſant plutoſt gliſſer aux vices de l'impureté qu'à toute autre ſorte de débauche ; cette inclination vicieuſe, ou pour mieux dire, cette foibleſſe, à mérité d'être appelée *lubricité*, par antonomaſe, comme prévalant par deſſus toutes les autres. Car le Droit, & les bons Auteurs Latins, appellent *lubricum ætatis*, & *lubricum adoleſcentia*, la foibleſſe de l'âge imparfait, ou les inclinations qui portent la jeuneſſe à la débauche. *Neque enim lubrico ætatis caput eſt adeundo locupletem hæreditatem.* L. 11, § *Si locupleti*, ff. *De Minoribus.* Pline 3. liv. 7. Epiſt. 3. *Cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modo, ſed cuſtos etiam, reſtorque, quærendus eſt.* Ainſi Tacite liv. 6. de ſes Annales, a dit *juventa lubricum.* Et liv. 14 : *Adoleſcentia lubricum.* Et Cicéron en l'Oraiſon *pro Cœlio* : *Vita adoleſcentis lubrica, quibus illa inſidere, aut ingredi, ſine caſu aliquo, aut prolapſione, vix poteſt.* * L'édition de Schrevelius dit *aut prolaſcione.*

LUETTE. C'eſt cette particule charneuſe qui pent ſur le goſier. Les Latins l'appellent *uva* ; d'où nous avons tiré le mot *luette*, en ajoûtant l'article au mot Latin : diſant du commencement *l'uvette*, & depuis, par contraction, *luette*. Elle eſt appelée *uva*, de *uviditas*, qui ſignifie *humidité*, parcequ'elle eſt ſans ceſſe humectée par la déſluxion du cerveau. Et c'eſt pourquoy Martial liv. 1, Epigr. 16, l'appelle *ſtillantem uvam.* Ou bien elle eſt ainſi appelée d'*uva*, qui ſignifie *raiſin* ; à cauſe qu'elle reſſemble à un pepin de raiſin, mais c'eſt ſeulement lorſqu'elle eſt tonde & enflammée par la déſluxion : car qu'and elle eſt longuette, qui eſt ſa naturelle forme, on l'appelle *columella* : ce qui a fait dire à quelques Medecins que *uva* eſt le nom du vice, plûtôt que de la choſe même. Les Grecs l'appellent ὑπερῶον, c'eſt-à-dire *lingula*, vel *ligula.*

LUT. C'eſt inſtrument de Muſique pourroit bien être tiré du verbe λύω, qui ſignifie entr'autres choſes *relâcher* & *appaiſer* : parce que la douceur de ſon harmonie relâche l'eſprit, & appaiſe les fâcheries de l'ame. Il pourroit auſſi tirer ſa dénomination de λύτος, qui eſt ce que le Latin dit *ſolutilis* ; c'eſt-à-dire, ce qui étant fait de diverſes piéces, ſe peut réduire & réſoudre en diverſes piéces : Car les Luts ſont toûjours façonnés de diverſes piéces de bois, ou d'ivoire, ajuſtées & rapportées enſemble. Les Grecs appellent le Lut χέλυς, & les Latins *teſtudo*, c'eſt-à-dire *tortûe.* Et c'eſt non-ſeulement à-cauſe de la reſſemblance qu'a cet inſtrument avec la coquille de la tortûe, mais parce qu'on tient qu'il en fut premiérement fait : car nous liſons dans Pauſanias, en ſes Arcadiques liv. 8, que Mercure forma le premier le Lut d'une coquille de tortûe ; & que le Mont Parthenius en produiſoit d'aſſés grandes, pour en faire de pareils inſtrumens de Muſique. Or parce que nous liſons dans Pline, au liv. 32, chap. 4, de l'Hiſtoire Naturelle, qu'il y a une eſpéce de tortûes appelées *teſtudines lutaria*, parce qu'elles ſe nourriſſent dans la boue ; il pourroit être que nos anciens François euſſent tiré de-là le nom de *Lut*, ou à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec les tortûes, ou bien parceque peut être de leur tems on ſéſoit le corps de cet inſtrument de coquilles de tortûes. Car il eſt certain qu'il y a une ſorte de tortûe de mer appelée

Digitized by Google

χύσθαι par les Grecs, qui eſt d'une grandeur admirable : comme l'on peut voir chez Strabon liv. 14, & chez Pline, liv. 6 ch. 26. Voyez *Joſeph Scaliger* ſur la Sphére Barbare de Manile pag. 419. de l'édition de Raphelengius. Gerard Voſſius, *de Vitiis Sermonis* liv. 2, chap. 21.

dit : Laudis, *pro Cithara vel Teſtudine ; ex Germanicâ lauta : uti hoc* à lauten, *hoc eſt* ſonare, reſonare, tinnire. Godefridus Viterbienſis dans ſa Chronique part. 12 :

Mira videre meas celebri plaudente choreâ,
Laude, tubâ, citharâ, feſtâ canuntur eo.

M A.

MÂCHER. De μασάομαι, qui ſe trouve expliqué dans les Gloſes par *mando*.

MAGASIN. Angelus Caninius dans ſes Canons des Dialectes tient que ce mot vient de *marzan*, qui ſignifie même choſe en Langue Punique. En Languedoc *amaga* ſignifie *ſerrer, cacher, & enfermer quelque choſe*. Et les Numides, comme dit Iſidore liv. 15, ch. 12, appeloient *magalia*, (comme qui diroit *magaria*) certains bâtimens faits en forme de carine & fond de navire, ou bien en forme de four : de *magar*, qui ſignifie, en Langue Punique, *village bâti nagnêres*. *Magalia ædificia Numidarum agreſtium oblonga : incurvis lateribus tecta, ita quaſi navium carinæ ſint ; ſive rotunda, in modum furnorum : & magalia dicta, quaſi magaria ; quia* magar *Punici novam uſtam dicunt*. &c. De-ſorte que, à bien conſiderer cette ſorte de bâtimens, il ſemble qu'en les bâtiſſant on n'eſt autre deſſein, que de s'y aller cacher. Althamarus, ſur la Germanie de Tacite : Magum *priſcis Gallis* domum *ſignificat. Inde nomina urbium*, Druſomagum, Broomagum, Rotomagum, Duromagum, Noviomagum, Rothomagum.

De-là on pourroit conclure que *magaſin, magazen, amagà, magar, & magalia*, deſcendent de quelque ancien mot Punique, qui ſignifie *cacher, ſerrer, & enfermer* : car auſſi-bien *magazin* eſt proprement le lieu où les Marchands cachent, ſerrent, & enferment la marchandiſe qu'ils ne veulent ny étaller, ny expoſer publiquement en vente.

MAINMORTE, & *Morte-main*. Avant que de parler de la différence qu'il y a entre *main-morte* & *morte-main*, il faut rechercher l'origine de *main-morte*. *Main* ſignifie *uſage & poſſeſſion* : de-là vient que *maintenir* ſignifie *affirmer la poſſeſſion de quelque choſe* ; & *main-miſe* ſignifie *ſaiſie & priſe de poſſeſſion* ; & *changer de main*, c'eſt *changer de Poſſeſſeur*. Et parceque les biens des Egliſes, Chapitres, Colléges, Confréries & autres Communautés, ne peuvent pas changer de main, c'eſt-à-dire, ne peuvent pas être aliénées, leurs poſſeſſeurs ſont appelés *Gens de main morte* : c'eſt-à-dire, *main inutile & ſans fruit* : d'autant que les Seigneurs, deſquels tels biens ſont mouvans, n'en peuvent pas retirer les Droits qui leur écherroient par le changement de main, tels que ſont les ventes, quints, requints, reliefs, & tels autres Droits Seigneuriaux qu'ils auroient, ſi les biens étoient poſſedés par des particuliers ; outre le droit de confiſcation, en cas de condemnation à mort pour crime. Car ainſi le droit François, *mort* ſignifie *inutile & ſans fruit*. Ainſi *mort-bois*, comme tout le monde ſait, eſt le bois vert qui ne porte point de fruit : & dans la Coutume de Bretagne art. 696, *vûes mortes*, ſont des fenêtres par où l'on ne ſauroit regarder ; & *voire*, ou *verre mort*, les vitres qu'il n'eſt pas permis d'ouvrir. Voicy les paroles de la Coutume : *Venes mortes, qui ſont entendues faites au deſſus de ſept pieds & demy ſur plancher, à voire mort, n'emporteront droits ny poſſeſſions ſur l'héritage du voiſin : enſorte qu'il ne ſoit loiſible au voiſin de bâtir au fein, & empêcher leſdites vues, s'il n'y a Titre de ſervitude expreſſe*. Il y a une autre ſorte de *Gens de main-morte*, dont les biens ſont appelés *main-mortables*. Telles Gens étoient de condition ſervile ; ordinairement appelés *Gens de corps* : & dans les Coutumes de Touloſe, & dans le Cartulaire d'Alfonſe, frere de S. Louis, Comte de Touloſe, *homines de corpore & de caſalagio* : tels qu'étoient parmy les Romains ceux qu'on appeloit *aſcriptitios*, ou *addictos glebæ*. La Coutume de Vitry, art. 141 : *Les Seigneurs qui ont des Gens de Corps, qui ſont de main-morte*. Et article 14 : *homme en*

femme de ſerve condition. Telles gens étoient appelés *Gens de main-morte*, parce qu'ils ne pouvoient aliéner les biens qu'ils poſſédoient ſous la condition de main-morte : voire-même venant à mourir, ne les pouvoient tranſmettre qu'à leurs enfans légitimés. La Coutume de Troyes artic. 191 : *Heritages redevables de Coutume, eſcheable ſervent le Seigneur au premier bailleur : comme de chair, pain, ou grain, aſſis en la Prévoſté de Troyes, ſont eſcheables & main-mortables, en quelque eſtat qu'ils ſoient, ſervent le Seigneur de ſéries charges, quand le poſſeſſeur deſdits héritages treſpaſſe ſans hoir de ſon corps nay ou mariage, & eſtant en teelle, & ne les peut changer, obliger, arenter, n'aſſervoir au préjudice de ladite main-morte : lenes biens ne pourvans non plus être conſiſquez au préjudice du Seigneur de la Main-morte*. La Coutume de Sens art. 24, aprés avoir dit que les biens d'un homme condanné à mort ſont confiſqués aux Seigneurs Juſticiers, en la Juſtice deſquels ils ſont aſſis, ajoûte, *excepté toutefois en cas de crime de leze Majeſté : & quand les héritages ſont main-mortables envers aucun Seigneur*. La Coutume de Châlons eſt pourtant bien plus favorable pour les Gens de main-morte : laquelle porte que *Gens de condition ſervile & de main-morte, peuvent donner, vendre, & engager leurs meubles & héritages, & eux amortir à qui bon leur ſemble, pourvu qu'ils ne ſoient malades de maladie, dont après ils ſeroient vray-ſemblablement decedez : mais par Teſtament ne pourront aucune choſe donner, ne léguer, de ce qui eſt en morte-main, ſinon que juſques à la ſomme de cinq ſous tournois*. Il y a toutefois différence entre *main-morte* & *morte-main* : d'autant que *main-morte* eſt proprement la condition ſous laquelle un bien eſt tenu en main-morte ; & *morte-main* eſt l'effet de cette condition, c'eſt-à-dire, le cas auquel les Gens de main-morte venant à mourir ſans enfans légitimes, le Seigneur de la main-morte doit ſuccéder.

MAISON. Il n'y a point de doute que ce mot ne vienne de *manſio*. Tourefois Jean Picard liv. 2 de ſon *Priſca Celtopædia*, aprés avoir remarqué que Beroſe écrit, que *Magus* Roy de Gaules, fils de Samothis, bâtit pluſieurs villes en divers endroits de ſes Etats, leſquels ont depuis porté ſon nom ; comme *Juliomagum, Rothomagum, Noviomagum* ; & que de-là vient auſſi le nom de *maiſon* : d'autant, dit-il, que ſelon l'opinion de Joannes Viterbienſis, les anciens Gaulois l'appeloient *magus*, & que pour preuve de cela encore en quelques endroits de la Bourgogne on dit encore *magion*. . . .

MALADE. En Languedoc on dit *malaut*, en Italie *malato*. Les Gloſes ὀχνοι, c'eſt-à-dire *triſte*. Il eſt à mon avis formé de *malè*, & du mot Barbare *atus*, qui ſignifie *ſain & joyeux*, duquel les François ont dérivé le mot *haité*, qui ſignifie *ſain & joyeux, & bien diſpoſé*, comme témoigne Robert Etienne, qui le veut faire venir de ἀῦτος, c'eſt-à-dire *ſorum*. Nos anciens François diſoient *haitié* Monſtrelet vol. 3 : *Et partant échappa ſain & haitié*. Froiſſart vol. 3. chap. 189. *Entendirent à mettre à point les deshaitiés & les navrés*. Ville-Hardouin liv. 1 : *Trouva ſon Seignor le Comte Thibaut malaiſé & deshaitié*.

MALE : que Sénéque dans quelqu'une de ſes Epîtres, appelle *hippopera* ; ne ſe dit aujourd'huy que d'un petit coffre qu'on porte à cheval : bien-que proprement ce ſoit un ſac de cuir que les Voiageurs portent attaché à l'arçon de la ſelle, ou ſur la croupe du Cheval. Dudon dans l'Epilogue du liv. 1 *De Moribus & Actis Normannorum* :

Firmis & falcris illorum derſa poterna,
Malas & frænis conſuta ſtringe quæ habenis.

Digitized by Google

Quelques-uns croient que ce mot vient de *μαμὶς*, qui signifie *poil & laine*, parceque d'ordinaire on les fait de peaux, où la laine & le poil tiennent encore pour mieux resister aux injures du tems. Le Glossaire de Papias en allégue une autre origine, disant que ce mot vient de *mola*, qui signifie *machoire* : parce que la male pendant des deux côtez du cheval, a quelque ressemblance à deux machoires. *Mala mantica, quòd duas quasi pendentes maxillas habeat*

MALHEUR. Il vient de *male heure*, qu'on prenoit pour *desastre & infortune*. Grégoire de Tours livre 6. chap. 45, parlant de Rigonthe fille de Chilperic, qu'on emmenoit en Espagne : *Jam verò vale faciens puella, post lacrymas & ejulatus, cum de porta egrederetur, una Carruca effrallæ axe, omnes* mala hora *dixerunt*. C'est-à-dire, s'écrierent que c'étoit un présage de malheur & d'infortune. Aimoin liv. 3 chap. 56, parlant de la même Rigonde, dit : *Cui cùm plurimi malum optarent horam, populus hoc pro auspicio suscepit*. Tout de-même le mot de *bonheur* vient de *bonne heure*. Et quoyque les mots de *bonheur* & *malheur* signifient, l'un *la bonne*, l'autre *la mauvaise fortune* : les mots de *heur* & *heureux*, bien que sans composition, signifient *fortune & fortuné* ; de-même que les mots de *fortune* & *fortuné* ne signifient que *bien* & *prosperité* ; quoyque nous disions d'ailleurs *bonne & mauvaise fortune*.

MALINGRE. Les pommes de malingre sont ainsi appelées, par Etienne dans son Traité des Arbres intitulé *Seminarium* : comme qui diroit *malaria*, parce que le goust en est aigre.

MALOTRU. On dit en Languedoc *malestruc*. Ces mots sont faits par corruption de *malè instructus*. Ainsi Pierre de Dreux Comte Bretagne, ayant fait hommage de la Bretagne au Roy, les Bretons, qui fâchés de relever de la Couronne de France, lui donnérent par mocquerie le surnom de *Mauclerc*, formé de *malus clericus*, qui signifie *ignorant* : Car nos Anciens François appeloient les hommes Savants *Clercs*, & la science *Clergie*.

MANE'GE & MANIER. Il y a quelque apparence que ces mots viennent de ce qu'on mène & gouverne les Chevaux par la main. Les Glosses de Papias : *Manicare, per manum tenere, vel manu fingere*. Mais en effet ils sont dérivez de *manuale* qui signifie *un Cheval*, non seulement dans les Auteurs Romains, comme dans Horace & quelques autres, mais encore dans ceux qui ont écrit depuis que le Langage François est sorti du Latin. Ordene Vital liv. 12 de son Histoire Ecclesiastique : *Mannum autem Regis in crastinum ei remisit cum sella & fræno, & omni apparatu, ein Regem decuit*. De-là est venu *manicare*, qui signifie *aller à cheval*. Le même Orderic livre 7 : *Porrò dissores ex his illicò assensis equis recesserunt, & ad sua tutanda properaverunt : Inferiores verò Clientuli, ut Magistros suos sic manicasse prospexerunt, arma, vasa, vestes, & linteamina, ornamque Regium supellectilem, rapuerunt*. Et au liv. 10, parlant de ceux qui étoient avec Guillaume le Roux, Roy d'Angle terre, lorsqu'il fut tué en chassant dans une forest : *Mortuo Rege plures optimatum ad latres suos de salutu manticaverunt, & contra futuras motiones quas timebant, res suas ordinaverunt*. Il est bien vray qu'il y a un autre *manicare*, qui signifie *marcher du matin* : comme je trouve dans un vieux Glossaire manuscrit que j'ay : *Manicare, mane ire, mane venire cum acceleratione*. Et c'est ainsi, à mon avis, qu'il faut entendre ce lieu d'Odo Cluniacensis, *De vita S. Geraldi Aurelacensis Comitis*, liv. 1 : *Quos, ne tardiùs venientes demorari videretur, manicare studuit, & prunquam illucesceret proficisci*. Du Chesne en les Notes, a pourtant expliqué ce mot par *aller à cheval*.

MANOIR. De *manere* on forma le Latin-Barbare *manerium*, qui signifioit une *métairie*, ou *maison champêtre* : d'où nous avons fait *Manoir*. Orderic Vital liv. 4 de son Histoire Ecclesiastique : *villas quas à manendo* manerios *vulgò vocamus*

MANQUER. *Faillir* où *defaillir*. MANQUEMENT ; *faute*. ou *defaut*. *Mancus*, en bon Latin, signifie proprement *un Manchot*, c'est-à-dire, qui a perdu une main. Il se dit aussi du defaut des autres membres, même de ceux qui ne sont que débilités : & quelquefois aussi, par métaphore, des choses inanimées. Cicéron livre 3 *De Finibus* : *Mancam sine aliqua accessione virtutem*. De ce mot a été formé le verbe Latin-Barbare *mancare*, qui signifie *couper un membre*. La Loy des Allemans Tit. 12, 13, 15 : *Plagaverit, fustaverit, mancaverit*. La Loy des Riparians Tit. 68, § 6 : *Digito vel quocumque libet membro mancaverit*. Et dans le Testament de Charlemagne, Art. 13 : *Aut occidere, aut membris mancare, aut excæcare*. De-là est venu le verbe *manquer*, dont la signification est neutre, & duquel nous nous servons maintenant pour exprimer toute sorte de défauts ; comme on dit, *Il manque de jugement*. *Il manque à adresse* : ou bien pour dire *faillir* : comme quand on dit, *Il a manqué à cela*.

MAQUEREAU. Les uns le font venir de l'Hebreu *macar*, qui signifie *vendre* : les autres, du mot *aquariolus*, en y ajoutant la lettre *M*. Festus : Aquariolî *decebantur muliercum impudicarum sordidi officii*. Lequel mot se trouve employé en ce sens par Apulée, en son Apologie, & par Tertulien. Le Glossaire : *Bacario, nequissimo*. [* M. Guyet dit qu'il faut lire *aquariolus*, au-lieu de *bacario*.] Et ce mot vient de ce que les femmes débauchées se tenoient d'ordinaire sur les rives de l'eau : comme j'ay déja remarqué au mot *Bordel*.

MAQUEREAU. Sorte de poisson. R. Etienne prouve que les Maquereaux des Comédies étoient vestus d'habits de diverses couleurs, par ce lieu de Donat : *Leno pallio varii coloris utitur*. Et il ajoûte que ce poisson, pour être bigarré de diverses couleurs, principalement sur le dos, a été appelé *maquereau*.

MARÂTRE. Ce mot est formé de *matrastra*, qui se trouve dans le Glossaire Arabico-Latin, auquel est rélatif *filiaster*. Les Glosses d'Isidore : *Filiaster, privignus*. Le Glossaire Arabico - Latin : *Vitricus patrastius*.

MARCHER. Julien Taboet en son livre *De Republica & Lingua Francica* : Marcher, *id est ambulare, quia mercatores semper eunt & currunt, ut lucrum faciant*. Et en un autre endroit : *A* marcha, *qua vox equitat. significat : hinc* marchare, *id est* equitare, *marcher*.

MARRI, *Triste, affligé*. MARRISON, *tristesse, affliction*. Ils viennent de *marrire*, qui signifie *dommage, injure*, ou tel autre sujet de tristesse & d'affliction. Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 16, ch. 13 : *Sine fidelibus aliquod damnum aut aliquam marrisionem non facies*. Dans la Centurie des vieilles Chartres recueuillies par Goldast, Chartre 56 où il est parlé de certains Serfs : *Post obitum verò meum absque ulla marritione ad jam dictum Monasterium perpetualiter possidenda*. Et en la Chartre 61 : *Sin autem ipsa res sine ulla marritione ad ipsum Monasterium revertantur*. Toutefois Joachimus Vadianus dans quelques notes qu'il a faites sur un ramas d'anciens Actes, nous veut faire croire que *marritio* signifie *tergiversation & calomnie*, sous pretexte qu'en Alleman *marrusion* signifie *contester & debatre*.

MARSOUIN. C'est un pourceau de mer ; comme qui diroit *maris sus*, ou *maris suillus*. Car Isidore liv. 12, ch. 6. dit que tels poissons sont appelés *suilli*. *Porci marini, qui vulgo vocantur* Suilli ; *qui cùm escam quærunt, more suis, terram sub aquis fodiunt*. Aimoin, Moine de Fleury, en la vie de S. Abbon chap. 5, les appelle *porcepisces*, & *marsuspas* : d'où nous avons peut-être tiré ce mot : *reperte conspexunt marsuspas & porcepisces in fluctibus ludere*

MASQUE. M. de Saumaise dans ses Notes sur Tertullien *de Pallio* : *μάσκλον, Μασκᾶν interpretatur Hesychius. Eadem & βάσκη dicebatur. Idem* βασκανία *καὶ* βασκάνιον. *Et notabis* βασκάνιον, *& σκωμμάτιον, res turpiculas, & deformes larvas Græcis appellari, quæ ad avertendum fascinum adhibentur : cum* βασκανία *& φθόνος idem dicerentur ; inde* masca *Latini recentiores de larvis & personis usurparunt, & ita etiam hodie vocamus*.

MASSACRER. *Scrama* étoit anciennement une sorte d'épée. Les Loys des Wisigots liv. 9, Tit. 2, Loy 19 : *Spathis, Scramis, lanceis, sagittisque instructus*. Et *sax*, un poignard : comme j'ay déja dit sur le mot *Assassin*. De ces deux mots fut formé *Scramasaxus*, qui étoit une épée propre à faire des meurtres : comme j'ay déja dit sur le mot *Ecrime*. Grégoire de Tours liv. 4. ch. 46, dit que le Roy Sigebert fut massacré *cultris validis quos vul-*

Digitized by Google

30 seramasaxos vocant. Je croy que de ce mot *seramasaxos* a été fait *massacrer*, comme qui diroit *seramasacare*.

MASSON. Les échafaudages que les Maçons dressent pour bâtir les murailles, sont appelés en Latin *machinæ*. Et ainsi Budée a traduit le *machinari* d'Ulpien par *échafauder*. C'est pourquoy les maçons ont été appelés *machiones*, à-cause de ces machines, ou échafaudages, dont ils se servent. Le Glossaire de Papias : *Machiones ; Constructores parietum ; dicti à machinis quibus insistunt propter altitudines parietum.* Isidore liv. 19 ch. 8 , dit la même chose. Orderic Vital liv. 6 de son Histoire Ecclesiastique : *Ipse cum maciene & maturis , necessariisque ministris , reliquias in materia recondidit.*

MASSUE. Du Latin Barbare *maxuca*. Orderic Vital liv. 8. de son Histoire Ecclesiastique : *Quidam enormis statura fortens ingentem maxucam , prælongorum proporcionem præ manibus gestans , super ejus capite percussit.*

MATÉRAS. C'est un trait d'arbalête émoussé. Ce mot nous est demeuré de l'ancienne Langue Gauloise : Car *materas* étoit anciennement un bâton de guerre duquel les anciens Gaulois se servoient. L'Historien Sisenna, au livre 3, cité par Nonius Marcellus : *Galli materibus. Suevi lanceis* configunt. Et au livre 4 : *Alii materibus aut lanceis medium perturbant agmen.* L'Auteur de la Retorique *ad Herennium* au liv. 4 : *Ut si quis Macedonice appellaris hoc modo , non tam citò Sarissa Græcia petita sunt : aut edem Gallos significans dicat ; Nec tam facilè ex Italia materis Transalpena depulsa est.* Strabon liv. 4. parlant des armes des Gaulois : περὶ μεντοι τοὺς ὤμους ἔχουσι δόρατα.

MAVFE'S. C'est ainsi que les Anciens nommoient le mauvais esprit. Le Roman de Guillaume au Court nés, au Moniage Renoart :

Et fu plus noir qu'atrament détrempé :
Diable semble, ou luitons ou maufés.

Le Roman de Guion de Tournaut :

Car en la fin verras d'Enfer tous les maufés :
Je say bien qu'en la fin y seras hostelés.

ME'CHANCE TE'. La Ménardiere dans sa Poëtique part. 1, chap. 8 : μοχθηρὸς ἀνὴρ : *d'où est venu* méchanceté, *addresse pleine de malice ; & enfin pour dépravation, fratagême, & ruse de guerre chez Xenophon & quelques autres.* Mathieu Paris en la Vie de Henri III : *Addens quòd malus miles esset fugitivus & vitiosus, quod est in Gallicana Lingua* méchanceté ; *& hoc verbum magna offensionis inter eos* &c.

MEDAILLE. Les Anciens gardoient aussi bien que nous les monnoies anciennes , que la rareté plûtôt que la matiere, rendit précieuses à l'égal de la pierrerie. Le Jurisconsulte Pomponius, en la Loy 28, ff. *De Usufructu , & quemadmodum : Numismatum autorum vel argenteorum veterum, quibus pro gemmis uti solent, usus fructus legari potest.* Nous appelons *Medaille* ces sortes de Monnoies : de *metallum ; metalla ;* comme qui diroit *Metailles.*

MEHAINGNIE', MEHAING. C'est-à-dire, *estropié , estropiement.* Le livre intitulé *Li Establissement li Rey de France*, liv. 1 il dit qu'un Estropiat, ou Sexagenaire , & un homme lourd & pesant , lors qu'ils appellent quelqu'un de meurtre, de rapt, ou de trahison, peuvent faire battre un autre homme en leur place : *Se aucuns homt, mehaignés ou autres, qui aient passé soixante ans & un jor, ou un autre qui soit fos & lors, ou qu'il puisse mostrer autre mehaing.* Au liv. 2 : *Et se les parties avoient un mehaing apparoissant, & il se missent avant, & ils en eussent fait mentsen ou retenûe, ils pourroient bien mettre Champions pour eux.* Le Traité des Vertus & des Vices, parlant des Estropiats qui demandent l'aumône aux portes des Eglises : *Et qu'il est aussy comme li mehaignaigés qui gist au portal du Mostier , qui point n'a honte de mostrer set mehains à tous ceaus qui passent.* Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, parlant de Jacob qui resta boiteux de la lutte qu'il fit avec l'Ange :

Quand se sent mehaignié Jacob à luy parla.

Dans l'une des Chartres que Du Chesne a fait imprimer à la suite des Historiens de Normandie, on lit ces paroles, *Concedimus quoque quòd ipsi teneant per libertatem Rothomagum omnia placita & omnes mesferas infra Rothomagum , & infra banleugam Rothomagi , in quibus mors vel mehaignies , vel plaitum exsis non appendet.*

MÉLER. Du verbe *misere* , est formé le Latin-Barbare *misculare*, duquel la Langue d'Oc a tiré *mescla*, & la Langue d'Oui *mesler*. Hincmar Evêque de Reims en une Epître à Charles le Chauve : *Per plurimorum ora vulgatur vos dicere quemiam de istis rapinis atque depredationibus nil vos debeatis misculare.* Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 16, ch. 7 : *Quodcumque de vobis tali modo in isto facto commisculatus est.*

MENACE. Il vient de *minaria*, ou de *minatio* , qui signifient même chose. Plaute , dans son *Rudens : Minacias ego istas flocci non facio tuas.* Ciceron *de Oratore*, liv. 2 : *Exercitationes, admirationes, minationes.*

MENE'ES. Ce sont proprement des conseils legrets. Il vient du verbe Latin *minare*, qui signifie *faire & trastier segrettement.* Fredegaire dans sa Chronique chap. 97 : *Blanchardus decrepit vehementer minabat consilium de interitu Willebadi.*

MENE'TRIER. Quelques uns veulent que ce mot vienne de μανης , qui signifie celuy qui recherche une fille en mariage. Mais en voicy la vraie origine. Comme de *Ministerium* on a fait *Métier* ; comme vous verrez en son lieu ; on a fait aussi Menestrier de *Ministerialis*, que les Auteurs de la moienne Latinité prennent bien souvent pour *artisan* & homme de métier , qu'on appelle encore en Languedoc *Menestral.* Hincmar, Evêque de Reims : *Plebeius quoque quibus dam personis, villarum scilicet ministerialibus, pro rebus ministeriorum suorum nonnunquam scribens.* De-là vient qu'une Moiale manuscrite compolée en François par le commandement de S. Louis, que j'ay vûe dans le Collége de Foix à Toulouse, appelle les Artisans *Menestriers. Se il sont auvres temporelles, comme sont cil laboreur & cil Menestrier.* Or comme les meilleurs Auteurs Latins appellent quelquefois absolument *Artifices* , par excellence, les Joueurs d'Instiumens : (Quinte-Curce liv. 5 : *Sed etiam Artifices cum fidibus sui generis sunt*) nos anciens François , par la même raison les appelérent *Menestriers.* Froissart vol 3, chap. 39 : *Et y eut là grand foison de Menestriers qui firent bien leur mestier.* Ce qui confirme clairement le rapport de *ministerium* avec *ministerialis* , par celui de *Métier* avec *menestrier.* Aussi nos anciens François prononçoient *Menestrel.* Guillaume de Loris au Roman de la Rose :

Là vieilles flouteuses ,
Menestrels & Jugleours.

MENUISIER. C'est celui qui travaille de la menûe charpente, comme chaires, bancs, tables, chalits &c : comme qui diroit *Faber minutiarius ; car minutia*, sont les parcelles ou petites piéces de quoy-que-ce-foit, d'où vient le verbe *menuiser*, qui signifie *appetisser* , & *rendre petit.* Guillaume Philandre sur le ch. 2, du liv. 4 de Vitruve, assûre que les mots de *materiatura fabrilis* , sont ce que nous appelons *Menuiserie* : bien-que dans cet Auteur, & ailleurs, *materia & materiatus* signifient toute sorte de charpenterie , & *materiarius* tout Artisan qui travaille en bois.

MERCI. *Merci & mercier* viennent de *merces*, qui signifie *récompense* ; parceque l'avoir bon gré & remercier, ou dire grand merci, tiennent lieu de récompense. *Hugo de Clariis*, que le P. Sirmond a fait imprimer parmi les Notes sur les œuvres de Geoffroy de Vendôme : *Tradidi ei grates & mercedes.*

MERCI. Lorsqu'il signifie *pitié & miséricorde*, il vient aussi de *merces* ; parceque par les anciennes Loix, & sur tout par la Loy Salique, la peine même des plus grands crimes étoit rachetée par de l'argent , c'est-à-dire, convertie en une amende pécuniaire : ce qui est appelé *compenere.* Et d'autant que cet argent étoit comme la récompense qu'on donnoit pour le rédimer de la peine, on appela cela *prendre à merci* , que depuis nous avons pris généralement pour *pitié & miséricorde.* Dans les Anciennes Ordonnances d'Ecosse , Intitulées *Regiam Majestatem*, liv. 3, ch. 3, *Amerciamentum* est pris pour amende pecuniaire. *Amerciamentum falsi Judicii contradicit est decem librarum.*

MEREAU. C'est une petite piéce de plom, ou de telle autre matiere, qu'on donne pour un témoignage de reconnaissance, ou pour recevoir quelque chose qui doit être distribué : les Latins l'appelleut *tessera.* Et

Digitized by Google

lorſqu'ils la donnoient pour recevoir le blé en la diſtribution générale qui s'en faſoit à Rome, elle étoit appelée *teſſera frumentaria* ; comme en la Loy 52, ff. *De Judiciis* ; & dans Suétone en la Vie de Néron ch. 21. Et quand elle étoit baillée pour la diſtribution de l'argent, elle étoit appelée *teſſera nummaria*, comme on voit dans Suétone en la Vie d'Auguſte ch. 41. Mornac ſur la Loy 52, cy-deſſus alléguée croit que *merces*, qu'il appelle *mercierius calculus*, eſt même choſe que *teſſera* : & qu'il a été ainſi appelé, parce qu'il eſt baillé à ceux qui le méritent : *Mereaux ; meritorii calculi, quòd tribuerentur merentibus.* Mais il eſt bien plus croiable que ce mot vient de *μισθὸς*, ou *μισθὸν*, qui ſignifie *la part & la portion* qui eſt baillée en la diſtribntion de quelque choſe. Voyez Budée, & le Treſor de la Langue Grecque.

MERLUS. Robert Etienne, dans un petit Traité des noms des poiſſons, dit que le poiſſon que les Grecs appelent *ἴσος* & les Latins *æſtus major*, eſt le *merlus* ou *aigrefin*. Jules Scaliger ſur le chap. 21 du liv. 6 de l'Hiſtoire des animaux d'Ariſtote dit que c'eſt le poiſſon que les Latins appellent *luteus* & que les François l'appellent *merlus*, comme qui diroit *maris luteus*.

MERREIN. De *materia*, qui ſignifie ſouvent en Latin du bois à bâtir, (Vitruve liv. 2, chap. 7 : *Materies cædenda eſt à primo autumno.* Le Gloſſaire : *Materia, ξύλα.*) la moienne Latinité à fait *materiamen*, & par contraction *matriamen*. La Loy Salique Tit. 8, §. 4 : *Si quis in ſylva alterius matriamen furatus fuerit.* Et de *matriamen* nous avons formé *merrein*.

MESCHIN, MESCHINE. C'eſt à dire *Jeune Garſon*, & *jeune Fille*. Le Roman de Guillaume au court nés, au Chartroy de Niſmes :

Quand je fu juenes meſchin & bacheler,
Je devint tierres merveilleus pour emhler.

Le même, aux Enfances Vivien :

As Chevaliers. & as Bourgeois meiſmes,
Et as Pucelles. & as gentes meſchines.

Et en un autre lieu :

Entor li furent li vieil & li meſchin.

Herman de Valenciennes au Roman de la Bible :

La Meſchine fu belle & de gentil façon.

MESCHINAGE. Comme de *mancebia*, qui ſignifie *jeune fille*, les Eſpagnols ont dérivé *mancebia*, qui ſignifie *un bordel* ; ainſi du mot *meſchino* nos Anciens François ont tiré *meſchinage*, qu'ils prenoient pour *bordel*. Dans le livré intitulé *Li Eſbaubiſſements le Roy de France*, livre 1, après qu'il a été dit que le fils fol, Tavernier, & joueur, qui s'en eſt allé par le pays, revenant après la mort du pere peut prétendre autant de part en ſes biens, que celuy des freres qui a aidé à les acquerir, il eſt ajoûté : *& tout ainſi une des ſœurs, s'elle s'en étoit allée en meſchinage : ou en autre lieu ailleurs, pour ſoi jouer, ſi frarageroit-elle par droit avec les autres freres comme li fox.*

MESSIER, MESSILLIER, ou MESEILLER. En Languedoc *Meſſegnié*. C'eſt celui qui a la charge de garder les blés & les vins qui ſont ſur la terre. Ces mots ſont formés de *meſſis*, comme qui diroit *Garde des moiſſons*. La Coutume de Melun, art. 306 : *Un ſergent ou Meſſier*. Celle de Bar, art. 209 : *Meſſier & garde de ſinage*. Celle de Rheims art. 402 : *Sergens, Gardes ou Meſſiers*. Celle de Chaumont art. 97 : *Sergent Meſſillier*. Celle de Troyes, art. 121 : *Sergent Meſſillier*. Dans celle d'Auſſerre artic. 270, il eſt appelé *Blavier*, de *blé*, comme *Garde de blés : Le ſergent ordinaire blavier ou meſſier*. Il y a dans la Coutume de Lodun une autre ſorte de *Meſſier* qui avoit la charge de meſurer les grains, & qui eſt ainſi appelé, du verbe *meſtor*. Ch. 5, art. 4 : Meſſier, *ou meſurenr*. Les Coutumes du Comté de Bourgogne art. 56 : *Les Commis à la Garde des fruits de la terre, que l'on nomme en aucuns lieux* Meſſiers, *& en autres* Bannars.

METAIRIE. Quelques-uns veulent que l'origine de ce mot ſoit Grecque, & s'imaginent que de *μεθοχὴ*, qui ſignifie *communication*, on ait tiré *métaſie* ; & enſuite *métairie*, en changeant S en R. Mais il eſt bien plus vray de dire qu'il vient de *medietas*, parce que les métayers labourent la terre à moitié des fruits. Les Capitulaires de Charlemagne liv. 1, chap. 163 : *Qui tale beneficium habent, unde ad medietatem laborent, de reliquam portionem proprio preſbytero decimas donent.* Car la Langue Romane [*ruſticus ſcalicet*] forma ſans doute de *medietas, medietarius* & *medietaria* d'où nous avons tiré *Métayer* & *métairie*.

METIER. Il vient de *miniſterium*, qui ſignifie même choſe dans les Auteurs de la moienne Latinité. Johannes Hoſemius liv. 2, chap. 30 : *Erat enim ille magiſter de miniſterio Pannificum ſen Textorum.* Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 11, chap. 13 : *Ipſi Monetarii jurent quòd ipſum miniſterium, quantum ſcierint & potuerint, fideliter faciant.* La Chronique de Normandie : *Tota civitas ſericis, pannis, & cortinis, exuitis ornata, & omnia Civitatis miniſteria novis veſtimentis induxia.*

MEURTRE. Lambert d'Ardres, dans l'Hiſtoire des Comtes de Guines, ne ſachant pas la vraye Origine de ce mot, l'a voulu dériver du Latin, appelant *mortidator*, un meurtrier. *Mox quaſtitis mortidatoribus, & proditoribus, & confeſſis, & conſiliariis, & multis inventis aliis inretitis, alios impartieavit.* Mais il eſt certain qu'il vient de l'ancienne Langue Teudiſque, qui appelle *morth murdeide ou murdrire*, non toute ſorte d'homicide, mais ſeulement celui qui eſt fait par trahiſon & ſegrétement. La Loy des Lombards au Titre 5, qui eſt *De Morth : Si quis homicidium in abſconſo perpetraverit.* La Loy des Bajuvariens Tit. 18, §. 2 : *Si quis liberum occiderit furtivo modo, & in flumen ejecerit, vel in talem locum ut cadaver reddere non potuerit, quod Bajuvari murdridio dicunt.* La Loy des Ripuariens Tit. 15 : *Si quis ingenuum Ripuarium interfecerit, & cum cum ramo operuerit, vel in puteo, ſeu in quocunque alibes loco celare voluerit : quod dicitur* mordtido. Depuis on l'appela *murs & murdrum*, d'où nous avons fait *meurtre* on *meurdre*. Chronicon Morignia cenſis Monaſterii : *Nefandiſſimo & abominabili ſuper omnia genere mortis, quod vulgò* murt *vocatur, hominem occidit. centem nocte ſuffocavit.* Mathieu Paris en la Vie du Roy Jean .... *peſſimo mortis genere, quod Angli* murdrum *vocant.*

* Vous en trouverez pluſieurs autres exemples dans le Gloſſaire Latin de M. du Cange au mot *Morth*.

MEUTE. C'eſt une troupe de chiens courans. Il n'y a point de doute que ce mot ne ſoit formé de *motus*, participe de *movco*. [* ou plûtôt de *mota*] parce que nos Anciens François appeloient *movere*, en termes de Vénerie, ce que nous diſons *Courir le cerf & le ſanglier* ; d'où vient qu'on dit que *les chiens ſont bien amenés*, quand ils courent d'une égale force. La Loy Salique Tit. 35. *De Venatione*, §. 4 : *Si quis canum, quem alterius canes movuerunt aut laſſaverunt, occiderit.* Et au §. 5 : *Si quis aprum laſſum, quem alieni canes moverunt, occiderit.* La Coutume de Bourgogne ch. 181 : *La beſte mute de la chaſſe d'aucun ayant droit & pouvoir de faire chaſſer, ſe peut pourſuivre en autre Juſtice ou Seigneurie.*

MICHE. C'eſt une eſpéce de pain, qui à cauſe de ſa petiteſſe a été ainſi appelé, de *mica*. Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : Mica *etiam ponitur pro modico pane qui ſit in curiis magnatum vel in monaſteriis.* Auſſi Budée explique le mot de *miche* par *πτίδιον*, qui ſignifie *un petit pain*.

MIGNON. Un ſavant, un bien-aimé. Il n'y a point de doute que nos François n'ayent retenu ce mot de leur ancienne Langue Teudiſque. Le Gloſſaire Latin-Teudiſque de Kéton : *Amor*, minna : *Amori*, minna. *Diligere*, minnoon. *Diligit*, minnoot. *Diligunt*, minnont. Goldaſt dans ſes Notes ſur les anciennes Poëſies Allemandes, remarque que *Minne* y eſt pris pour le Dieu ou la Deeſſe d'Amour.

MILAN. Ce mot a été formé de *Milvus*. Il y en a qui tiennent qu'il eſt ainſi appelé, parce qu'il vit mille ans. Et cette opinion eſt rapportée par P. Chabot ſur l'Epître 6 d'Horace.

MINE, MINIERE. Ce ſont les lieux ſoûterrains d'où l'on tire quelque métail que ce ſoit. Il vient de *minium*, qui eſt une eſpéce de vermillon qui ſe trouve particuliérement parmy le mercure dans les mines d'argent. Les lieux où il ſe trouve ſont appelés *miniaria* dans Pline livre 13, chap. 7. Les François ne ſe ſont pas contentés d'étendre ces mots aux mines de toute ſorte de métaux : ils ont encore appelé *Mines* ce que

Digitized by Google

les Latins appelent *Cuniculi* ; & *Mineurs* ceux qui travaillent à ces Mines. Marinus Sanutus Torsellus, *cum secretis fidelium cruciſ* lib. 3. part. 12. cap. 21. *Fecit fieri plures minas ſive cuniculos, reſpondentes ad terram novam.* Les Anciens François appeloient les Mineurs *Hurons*. Froissart vol. 1, chap. 188 : *Le Prince menoit par uſage toujours avec luy grand foiſon de Hurons, qu'on dit* Mineurs.

MINUTE. Ce que nous disons *menu*, les Anciens l'appeloient *minu*. Dans la Coutume de Bretagne art. 91, *Minute & declaration de terres* : & art. 160, *Aveux & minus* ; font les Aveux & denombremens que les sujets doivent bailler par le menu & en detail à leur Seigneur. Aussi ce mot est formé de *minutus* ; & c'est pour cela que nous appelons *minute* la premiere teneur d'un contrat qu'on dresse pour le faire voir aux parties avant qu'on le couche sur le Regiſtre : & elle est ainſi appelée, parce qu'on l'écrit de petites lettres, *minutis litteris* ; quoyque minute soit proprement ce qui est écrit sur le Regiſtre ou Protocole des Notaires. L'Ordonnance de François premier de l'an 1539 : *Eſquels regiſtres & Protocolles ſeront miſes & inſerées au long les minutes des Contracts*. Marcellus Donatus dans ſes Diſlucidations ſur Suétone chap. 38 : *Notas appellavere Juriſta, quas poſtea tranſcribunt Notarii in propria Codice : quas vulgo appellant* minutas, *eò quod minutis litteris ſcribantur*.

MOILON. Les Latins l'appellent *Camentum*. Ce ſont des pierres informes & ſans façon, qu'on maçonne entre les pierres taillées. M. de Saumaiſe tient qu'elles étoient ainſi appelées, *quaſi* medullones, *quod in ſtructura medii inſerciantur inter quadratas lapides*.

MOILON. Les monceaux de foin qu'on fait dans les prés après avoir fauché, s'appellent *moilons* : du Latin-Barbare *mulo*, qui ſignifie même choſe. Orderic Vital. liv. 13 : *Impetus autem irruentes & omnia involuentis aqua fanum ſubleravit, & de loco ſilo mullonem huc & illuc ſuctuantem longè tranſtulit*. Il y a quelque apparence que ce mot a été fait par corruption de *mutuli*, qui ſignifie des monceaux de terre ſervans à marquer les bornes des chams, qu'on appeloit anciennement *burina, botones, & botontini*. La Loy des Ripuariens Tit. 60, chap. 4 : *Stantem ibidem infra terminationem aliqua judicia, ſua arte, aut butina, aut mutuli, facta exiſtierint*.

MOINEAU. Petit oiſeau, qu'on nomme autrement *paſſereau*. Il vient de *μόνος*, ou *μονάζω*, qui ſignifie *Solitaire* : ſur l'opinion qu'on a eûe que ce lieu du Plaume, *ſicut paſſer ſolitarius in tello*, s'entendoit de toute ſorte de paſſereaux. Vlyſſes Aldroſandus dans ſon Ornithologie liv. 16, ch. 17, tient que le mot *paſſer ſolitarius* eſt pris de ce Plaume. Et il ajoûte qu'il y a en Hébreu *Zipper*, qui ſignifie toute ſorte de petits oiſeaux : de même qu'en Grec *στρούθος μονάζων*, qui ſignifie particulierement *un paſſereau*, & généralement toute ſorte de petits oiſeaux.

MOITE. Ce mot, qui ſignifie *meuillé, humecté*, & *abreuvé* ; vient d'un ancien mot *matum*, qui ſignifie la même choſe. Les Gloſes d'Iſidore : *Matum* eſt, *humectum eſt, emolitum, infectum*.

* M. Guyet, ſur ce mot des Gloſes d'Iſidore, a remarqué que *matus* a été dit pour *madus*, c'eſt-à-dire *madidus*.

MOMON, MOMERIE. On appelle *Momon*, des hommes maſqués qui vont de nuit dans les maiſons pour jouer ou pour danſer. Quelques-uns croyent qu'ils ſont ainſi appelés, parce que le maſque les empêchant de parler diſtinctement, il ſemble qu'ils diſent *mon mon*. Joachin Périon dans ſon Traité *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, dit qu'ils ſont ainſi appelés, de *μόμος*, qui ſignifie *maſque*. Le *Lexicon Longolii* : *μόμος*, momo (*mollis, pro* mommo) *larva, terricalamenta puerorum*. Les Gloſes d'Iſidore : Momar, *Siculus. ſtultus, qui cùm moveatur ad iram. Plautus*. Quid tu, ô Momar, Sicule homo, præſumis. A quoy je puis ajoûter que peut-être nous avons fait ce mot de *Momus*, qui étoit le Dieu des mocqueries. J. Lipſe dans l'Epître 44 de la 3 Cent. de ſes Epîtres *ad Belgas*, veut que nous l'ayons pris de *momar*, qui en Langage Sicilien ſignifie *fou*. Momar, *pro* ſtulto *Siculis* : *quod abeſt à Gallorum & noſtro verbo in perſonatu*.

MONCEAU. Nous le prenons non-ſeulement pour un lieu moyennement élevé, mais encore pour un amas & un tas de quoy que ce ſoit. C'eſt un diminutif de *mons*. Auſſi vient-il de *monticellus*, qui ſe trouve dans Latinus, *De terminis* ; & dans Innocentius l'un des Auteurs des limites, ou *Finium regundorum*. De ſorte que je trouve étrange qu'on ait reprochè à Calepin l'invention de ce mot.

MONOPOLE. Nous abuſons de ce mot, en le prenant pour toute ſorte de complots, menées, & parties ſegrets : bien-que ſa vraie ſignification ſoit l'artifice de celui qui achête ſeul une eſpéce de marchandiſe, pour contraindre ceux qui en auroient beſoin de l'achéter de lui par-après à tel prix que bon lui ſemblera. Il eſt formé de *μόνος*, qui ſignifie *ſolus*, & de *πωλέω vendo*.

MOQUER, MOQUERIE. Ces mots ſont tout-à-fait Grecs, car *μωκάω, μωκή*, ſignifie *ſe mocquer* & *mocquerie*.

MORGANGEBE. C'étoit en vieux Langage François ou Teudiſque, le don que le Mari faiſoit à la femme le matin après la premiere nuit des noces. Grégoire de Tours liv 9 chap. 20, l'appelle *morganegiba* ; où quelques-autres liſent *morganegba*. *De circumſtatibus verò, hoc eſt Burdegala, Lemovica, Caduco, Benarno, & Begorra, quas Galeſwintam Germanam domna Brunichildis, tam in dote quam in morganegiba, hoc eſt matutinali dono, in Francium venientem certum eſt adquiſiſſe*. Il eſt appelé *Jus morganaticum* dans la Chronique d'Albertus Argentinenſis : *Dani ſitis Preſburg, &c. multas alias munitiones jure morganatico*. Et plus bas : *Aſſertus munitiones dominis de Kiburg ad ſe ſpectare tanquam matri ſuæ, per Rudolphum Regem olim morganatico jure donatum*. Et c'eſt ce que les Allemans appellent encore *ein morgengab*. Les Grecs appeloient *τὸ ὀρθρινὸν δῶρον* les préſens que le nouveau marié faiſoit à ſon épouſe en récompenſe de ſon pucelage.

MORTAISE. C'eſt un terme de Charpentier & de Menuiſier. Philandre ſur Vitruve : Mortiſias *quaſi* mordeſias, à mordendo, *vocant, commiſſura ſcilicet genus*.

MOTE. On appeloit ainſi les maiſons fortes Orderic Vital liv 10. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique : *Alterius & Motam Galterii De Clincampe, Mamerz, & alias domos firmiſſimas quàm plurimas*. Et au même livre : *Fortiſſimam, quam apud Balaſmum poſſidebat, motam Regi tradidit, per quam totam oppidum adverſarii ſubactum parent*. Mais proprement les motes étoient de grands monceaux de terre faits ou de gazon ou de terrain bien batu ; elles étoient rondes, & finiſſoient en pointe, & étoient le plus ſouvent environnées d'un bon retranchement. Les Anciens s'en ſervoient comme en fait maintenant des forts : & lorſqu'ils y étoient attaquez, ils les couvroient d'Arbaleſtiers & d'Archers, qui, pour être élevés les uns par deſſus les autres, pouvoient tirer ſans s'incommoder. Guillelmus Gemmeticenſis livre 7 de l'Hiſtoire de Normandie chap. 21, parlant de Guillaume Duc de Normandie lorſqu'il étoit encore enfant, fait mention de cette ſorte de fortifications qu'il appelle *aggeres*, c'eſt-à-dire *motes* & monceaux de terre : *Sub ejus inenute ætate Normannorum plurimi abertantes ab ejus fidelitate à plura per loca aggeres erexerunt & tutiſſimas ſibi munitiones conſtruxerunt*. On voit encore en Gaſcogne grande quantité de ces fortifications, que les gens du pays appellent *Motes*, & tiennent qu'elles furent faites du tems des Rodigous ; c'eſt ainſi qu'ils appellent les Anglois. Ce ſont ces maiſons fortes & ces grands monceaux de terre, que la Coutume de Troyes art. 14, appelle *motte. Le principal chaſtel ou maiſon forte*, motte *en place de maiſon Seigneuriale*. Et celle d'Auvergne art. 51, chap. 12 : *La principale place ou manoir, avec le vol d'un chapon, qui comprend motes, foſſez, en dehors*.

MOUCHER. *Mucus* ſignifie la *rouppie*, ou la *morve* qui coule *du nez*. Catulle : *mucuſque & mala pituita naſi* Du mot de *mucus* a été formé le verbe Latin-Barbare *mucare*, d'où nous avons tiré le François *moucher*. La Loy des Ripuariens Tit. 57 : *Si naſum exteuſerit, ut mucare non poſſit* Etienne & Nicot diſent que *moucher* a été dit, quaſi *monger* : de *mungere*.

MOUCHOIR. De *mucus* on a formé *mucinium*, d'où nous avons fait *monchoir*. Atnobe livre 2 : *Indices*

in quos habitus vestis strangula facta sit, mitra strophium, fascia, pulvinus, mutcinium, &c.

MOUFLES. Ce sont des mitaines. Celles des Anciens étoient proprement des gans fourrés de laine de mouton ou d'agneau : en quoy elles différoient des gans qui étoient faits de peaux simples & sans fourrure. En la premiere addition au Capitulaire de Charlemagne, chap. 22, il est permis aux Moines de porter, *Wantos in æstate, muffulas in hyeme vervestinas.* Et au ch. 79: *Ut muffulæ vervestinæ Monachis dentur.* Ces mouffles sont ainsi appelés du mot *mouffle* ; dont l'usage est demeuré en Languedoc : & particulierement à Toulouse, où l'on appelle *mouffe* une chose qui pour être remplie ou fourrée de plume ou de laine, est tellement molle, que les doits y enfoncent, si on la presse tant soit peu : & ainsi on y appelle *mouffets* les petits pains mollets.

MOURON. En Grec ἀκόνη, parce qu'elle aime ἐν ἀκνῇ, c'est-à-dire *les lieux opaques & embragés.* Nous l'appelons *mouron, à murra aure*, à-cause de la ressemblance à l'oreille d'un rat : c'est pourquoy Theodore Gaza explique *alsine* par *auricula muris.*

MOUSQUET. Avant l'usage de nôtre artillerie, on appeloit *mousquetes*, certaines arbaleſtes. Martinus Sanutus Torſellus lib. 2. part. 4. ch. 22 : *Balistæ, quas* muſchetæ *vulgariter appellantur.* De-là est tiré leur nom ces groſſes arquebuſes dont on ſe ſert maintenant à la guerre, parce qu'elles tiennent lieu de ces anciennes *mousquetes*, leſquelles furent à mon avis ainſi appelées, parcequeleur trait l'âché ſéfoit un bruit ſemblable à celui d'une groſſe mouche.

MOUSSE. Cet excrement ordinairement vert ; que l'humidité engendre ſur la terre, ſur les arbres & ſur les pierres ; eſt appelé en Latin *muſcus*, & en Latin-Barbare *muſſula*, d'où nous avons formé mouſſe. Grégoire de Tours, dans ſon livre *De Gloria Confeſſorum*, chap. 44 : *In hoc loco & Tranquillus beatus Confeſſor requieſcit, ſuper terram ſepulchrum habens, de quo magnum beneficium præſtatur petentibus ; nam de muſſulis ſuſpenſis medicamina populi promerentur.*

MOUTARDE. Nous appelons ainſi la ſemence de l'herbe appellée en Latin *ſinapi* : bien que proprement ce ſoit la compoſition qu'on en fait avec du mouſt, que J. C. Scaliger, *Exercit. in Cardanum* 148. dit être appelée *mouſtarde*, *à muſto & ardore.*

MOUTON. Jean Picard au livre 4. de ſon ancienne Celtopedie croit que ce mot vient de μῆλον, qui ſignifie une eſpéce de danſe dans Pollux ; à-cauſe des ſauts que font les moutons. Je ne ſay s'il le faut dériver de *mutilus*, que la derniere Latinité prent pour une bête écornée, comme ſont certains moutons qui naiſſent ſans cornes, qui pourroient bien avoir été appelés pour cela *mutons*, & avoir donné le nom aux autres, quoy qu'ayant des cornes. Le Gloſſaire d'Anſileubus, Evêque Goth : *Mutilum, ſine cornibus.* Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : Mutilus, *minutus, truncatus ; ſine cornibus, vel alia parte.* Mutilare, *minuere, vellere, truncare ; vel boum cornua detruncare.* Bonaventura Vulcanius, dans ſes Notes ſur les Gloſſaires, dit que les Eſpagnols appellent *motilon*, une bebis tondue. Et peut-être que les moutons qu'on tont tous les ans ont été ainſi appelés. Au-reſte les moutons ſont proprement ceux qui ſont chaſtrés ; & les beliers, ceux qui ſont entiers.

MOYEU. C'eſt le bois où entre l'eſſieu, & auquel, comme à leur centre, vont aboutir les rais de la roue. Il vient de *modiolus*, qui ſignifie même choſe. Pline livre 9, chap. 4 : *Appareni & rota, appellata à ſimilitudine, quaterno diſtincta radiis modulos earum oculis duobus utrinque claudentibus.* Les Gloſes : κύκλος ἢ ὅ στρογ. *Radia, modioli.... Diminutivum à medio, eſt illud lignum groſſum in rota, per quod caput axis immittitur, & in quo radii in circuitu ſunt fixi.*

MULES. C'eſt une chauſſure de pié dont on ſe ſert à la chambre. Ce mot vient de *mulleus*, qui ſignifie une eſpéce de ſoulier. Flavius Vopiſcus, en la Vie d'Aurelien : *Calceos, mulleos & cereos & albos, & hederatos, virisque nobilibus tulit, melioribus reliquis.* Tertullien, dans ſon Traité *De Pallio* : *Mulleolum induxit calceum.* Feſtus Pompeius ; *Mulleos genus calceorum aiunt eſſe, quibus Reges Albanorum primi, deinde Patricii uſi ſunt, &c. quos putant à mullando, id eſt ſuendo, dictos.* Papias : *Mullei, calcimenti genus, diſti à rubro colore mullorum piſcium.*

MUR-SARASINOIS. On croioit autrefois que les vieux bâtimens d'ouvrage Romain ; admirables pour leur ſolidité, & ſur tout pour la façon de leur ciment, qui n'eſt pas moins dur que les pierres ; ſuſſent faits par les Saraſins. Le Traité des Vertus & des Vices : *C'eſt ainſi comme le bon ciment dont on fait les murs Sarraſinois, qu'on ne peut deſconfire à pis ny à perriere.* Et Froiſſart vol. 1. chap. 110. parlant du château de la Reole : *Il eſtoit moult bons & de pierre dure, & fut jadis ouvré par mains des Sarraſins, qui faiſoient les foudemens ſi forts, & les ouvrages ſi ſtrangez, que ce n'eſt point de comparaiſon à ceux de maintenant.* De-là vient qu'on appelle *Château Saraſin* une ville qui eſt ſur le la riviere de Garonne au deſſous de Toulouſe, pour y avoir eu autrefois un Château de pareille ſtructure. Car il n'y a point d'apparence que les Saraſins, auſquels Charles Martel donna ſi peu de loiſir de faire des bâtimens, uſſent en peu de temps dreſſé de ſi grande maſſes en tant d'endroits du Roiaume. Mais c'eſt que nos Ancêtres, qui avoient accoûtumé d'appeler *Sarraſins* toutes ſortes d'infidéles, enveloppoient ſous ce nom auſſi-bien les Romains que les autres nations.

MUSER. *Ceſſer, demeurer oiſif.* Il vient de Allemand *muſſ*, qui ſignifie *oiſiveté.*

MUTIN. *Querelleux, ſeditieux*, qui émeut *des Contentions.* Il pourroit être formé du verbe *movere*, duquel on fit le Latin-Barbare *movita*, qui ſignifie *contention, querele, & diſpute.* Les Formules Solennelles, Form. 120 : *Et in ſua orta contentione, vel in ſua movita, atque per ſuam culpam, in ipſe loco ipſum interfeci.* Ce mot peut auſſi être un compoſé de *movo* & de *butin*, comme qui diroit *meurbutin* : Car en vieux François *butin* ſignifie *querelle, & contention.* Paul Emile en la Vie de Louis X. ſurnommé *Hutin* : Hutinus *cognomento dictus : quâ voce apud Francos patrio ſermone vis turbationis tumultuſque ſignificabatur.* Le Roman de Guillaume au court nés :

Hurlent & brayent, demènent grand hutin.

NA.

NACAIRE. C'étoit une eſpéce d'inſtrument à fouffiet, comme haubois, ou trompette. Froiſſart vol. 1. chap. 13. parlant du jeune Deſpenſer, que le Roy d'Angleterre féſoit mener priſonnier : *Et le faiſoit ainſi mener par dériſion par toutes les villes où ils paſſoient, à trompes & nacaires pour luy faire grand deſpit.*

NACELLE. De *navicella*, qui eſt un diminutif de *navis*, on a fait par contraction *naucella*, d'où nous avons tiré *nacelle*. La Loy 17. ff *De Inſtructo & Inſtrumento legato : Inſtrumento piſcatorio continetur Ariſto nacellas, qua piſcium capiendorum cauſâ comparata ſunt.*

NAGER. De *navigare* vient le verbe Latin-Barbare *nagare*, qui ſignifie *flotter ſur leau.* Les Gloſes d'Iſidore : Nagare, *vacillare, hut & illuc fluctuare.* De-là eſt venu le verbe *nager* ; car les anciens François s'en ſont ſervis pour *naviger.*

NAVRER. *Bleſſer.* Les Anciens François diſoient *naffrer.* La Morale compoſée par le commandement de S Louis : *Après que les membres ont naffré, les autres les aident à ce qu'il ſoit guéris.* Auſſi ce

Digitized by Google

verbe est formé de *naufragare*. Les Anciennes Annales de S. Bertin sur l'an 870 : *De quodam solario vetustate confecto sub lignis cecidit, & aliquantulum naufragatus in brevi convaluit.* Jean *de Garlandia*, en son Ancien Dictionnaire, appelle *naufragia* les playes & les cruautés qu'on faisoit souffrir aux Martyrs, & les instrumens de leur martyre, comme qui diroit *navrures*. *Inter naufragia confideravit supplicia Martyrum, carceres, cruces, patibulum, calefurcium, equuleos, cathastas, & quadragenas & hippodromia, fustes, lamminas ferreas, ungulas, scorpiones, & rotas versatiles beata Catharina.* Sugger en la Vie de Louis le Gros, donne un sens tout semblable à *naufragari*, lorsqu'il dit *naufragari urbem & Ecclesiam, imò ipsum dominum Papam.* La Loy des Visigoths livre 8. Tit. 3. l. 11, a pour titre *Si pratum defensum à pecoribus naufragetur.* La Loy des Lombards, liv. 2. Tit. 19 L. 6 : *Nec usque ad illum statum produximus causam de infantibus, ut ipsi res suas non debeant naufragare aut disperdere.* Et Tit. 32, L. 5 : *Et probatum fuerit quod res domini sui naufragasset.*

NEANT. Quelques-uns croient qu'il vient de *nihil* ; mais il pourroit bien être aussi d'origine Teudisque ; car les Allemans disent encore *neut*, Le Dictionnaire Alleman de P. Dafypodius : *Neut, nihil.*

NELLURE : *Neller.* Vigenére en ses Annotations sur les Images de Philostrate, décrivant la façon de la nellûre, qui est une espéce d'émail, dit entr'autres choses que dans sa composition il y entre trois onces de plom, sur deux de cuivre & une d'argent ; qu'en le fondant il le faut remuer avec un charbon ; que ces metaux étant fondus, ils sont jettés dans un pot de terre à demi-plein de fouffre vif, broié en poudre, du plus noir qu'on puisse trouver ; bref, qu'après que la nellûre a été appliquée sur l'or ou sur l'argent, on la doit limer doucement & la polir avec du tripoli ou du charbon broié menu. Je ne say proprement ce que c'eſt que *nellûre*, ou *neller* ; mais je juge bien par cette defcription, que puiſqu'il y entre tant de noir, ces mots viennent de *nigellus*, diminutif de *niger* ; comme qui diroit *nigellatura*, & *nigellare*. Car auſſi-bien nos Hiſtoriens de France, Latins, appellent les Seigneurs de Nelle *De Nigella*. Helgaud, Moine de Fleury, au commencement de l'Hiſtoire du Roy Robert, rapporte le Teſtament de l'Abbé Leodebodus, qui vivoit du tems de Clothaire, pére du vieux Dagobert ; dans lequel il légue au Monaſtére de S. Pierre de Fleury, entr'autres choſes, *scutellas 2 minores Massilienses deauratas, qua habent in medio cruces nigellatas, qua species argenti*, &c. Où il faut ſans doute lire *nigellatas*, c'eſt à-dire *nellées* : Ce qui eſt ſelon la façon de notre tems même, auquel nous voyons ſouvent au milieu des baſſins des Images faites d'émail. Javois cru autrefois que c'étoient des croix que nous appelons *nellées* en Armoiries ; mais, comme je feray voir ailleurs, ce grand nombre de figures de croix, entre leſquelles eſt la nillée, n'a été introduit que du tems de la premiere Croiſade, pour diverſifier les croix que le grand nombre des Seigneurs prirent dés-lors pour armes.

NETTOIER. Il n'y a point de doute qu'il ne vienne de *nitidare*, qui ſignifie proprement *rendre clair & luiſant*. Comme dans Columelle livre 12, chap. 3 : *Ferramenta deterſa nitidentur, atque ferrugine liberentur.* Toutefois Les Anciens l'ont quelquefois pris, comme nous, pour *laver & rendre net*. Nonius Marcellus : *Nitidant, abluunt, candefaciunt.* Ennius, *Teſtph. Eam ſecum adornant, unt ad fontem, nitidant corpora.* Accius, *Thebaid. Quin idcirco fonte advenimus mundula, nitidantur vulgò.*

NIAIS. Je croy qu'il vient de *nis*, qui ſignifie *Ignorant* ; compoſé de la particule negative *ni*, & du verbe *idtus*, qui ſignifie *ſavoir*. Quelques-uns le veulent dériver de *nior*, qui ſignifie *nouveau*.

NIAIS. Les Faucons, Autours, & autres oiſeaux qui ſervent à la volerie, pris dans le ni, lors qu'ils n'ont encore que le duvet, ſont appelés *oiſeaux niais*, de *nidus* ; comme qui diroit *nidatis aves*, que les Grecs appellent *νεοττεύτους*.

NICHE. Les enfonçûres que les Architectes font dans les murailles pour y loger des Statûes, ſont appelées *niches* : parceque la partie ſupérieure, qui ſe termine en demi-voute, eſt d'ordinaire façonnée en forme de coquilles d'huîtres canelées, que les Italiens appellent *nichios*.

NIE'CE. Ce mot eſt ſorti du mot Latin-Barbare *neptis*, tiré par corruption de *neptis*. Arnon Archevêque de Salſbourg, dans un Recœuil de quelques Actes faits du tems de Charlemagne, qui ſe voient au 2 vol. de Canifius : *In quo & neptiam ſuam Chriſti famulam Kendrudam conſtituit.*

NIELLE. C'eſt le nom d'une maladie des blés cauſée par les brouillars, par la pluie qui tombe durant l'ardeur du Soleil, & par un excès d'humidité il vient du Latin *nigella* ; parceque la paille & l'épi en deviennent noirs & brûlés. Et ainſi l'herbe *poivrette*, ou barbûe, eſt appelée en François *nielle*, ou Latin *nigella* ou *papaver nigrum* ; & en Grec *μελάνθιον*, qui eſt un diminutif de *μέλας*, qui ſignifie *noir*.

NOIER. Il vient de *necare*. La Chrouique de Grégoire de Tours abbregée, chap. 19 : *Metrem ejus lapide ad collum ligato necare juſſit.* Le Continuateur d'Aimoin chap. 40 : *partim in Axona necati ſunt*, &c. Reginon liv. 2. de ſa Chronique : *Giſalbertus in Rhero ſubmerſus necatur.* Les Gaſcons diſent *negà* : & en l'art. 83. de la Loy des Allemans il y a *anegare*. Marius *Aventicenſis, ſeu Lauſanenſis Epiſcopus*, en la Chronique de Gregoire de Tours : *Ita in Vallenſi Territorio Rhodanus exundavit, ut copiam meſſium denegaret.* Les Grammairiens Diomède & Priſcien ont remarqué, que des deux preterits de ce verbe, *necavi* & *necui*, le premier ſignifie proprement *tuer par le fer*, & l'autre *ſuffoquer*.

NOISE. Joſeph Scaliger fut les Priapées dit que ce mot vient de *noxia*, qui dans les bons Auteurs ſignifie *debat & contention*. Petrone : *In medium noxiam perfertur.* Auſone :

Sæpe in conjugiis ſit noxia cum nimia eſt dos.

NON-âGE C'étoit l'âge d'impuberté. Dans le livre intitulé *Li Eſtabliſſement li Roy de France*, livre 1, il y a un chapitre dont le titre eſt *De donner erres de mariage pour enfans qui ſont en non-âge.*

NONCHALANT Quoyque *nonchaloir* ſoit formé de la particule *non*, & verbe *chaloir*, qui ſignifie *ſoucier & ſe mettre en peine* de quelque choſe, cependant Joachin Perion, & Jean Picard livre 1. De *Priſca Celtopadia*, le font venir de *νωκαλῶν*, c'eſt à-dire *negliger* & ne ſe ſoucier de rien ; & *nonchalant* de *νωκαλὰς*, c'eſt-à-dire *pareſſeux & fainéant.*

NONNAIN. Les Religieuſes étoient appelées *nonna*, *nonnanes*, & *nonnana*, comme on peut voir dans les Capitulaires de Charlemagne chap. 1, Tit. 27 ; chap. 5, Tit. 2, 3, & 78 ; & chap. 7, Tit. 316. Les derniers Grecs ont auſſi appelé une Religieuſe *νόννα* & *νόννη*. Il y en a même qui veulent que ce mot ait été en uſage du tems de Domitien, c'eſt-à-dire au premier tems de l'Egliſe Primitive : & à ce deſſein ils rapportent un paſſage de Xiphilin en la Vie de Domitien, où il eſt dit que cet Empereur repreſentoit ſouvent de nuit des combats de Nonnains & de femmes. *Νόννας τε γυναῖκας συνέβαλλε.* D'autres prétendent qu'il faut lire *νάνας* ou *νάννας*, c'eſt-à-dire *Naines*, ou femmes de fort petite ſtature. Mais il eſt plus vrai-ſemblable de lire *νοννοὺς τε γυναῖκας*, c'eſt-à-dire des *nains & des femmes* ; d'autant que Stace au premier livre des Sylves, décrivant un combat des femmes & de *nains*, repreſenté par le même Domitien, dit,

Stat ſexus rudis, inſcius quo bellis, &c.

Et puis en un autre endroit :

Hic audax ſubit ordo pumilionum,
Quos natura brevi ſtatu peraſto, &c.

Or les Religieuſes furent appelées *Nonna*, par honneur & par reſpect qu'on portoit à la chaſteté. S. Jérôme écrivant à Euſtochium, parlant des veuves, *Quia Maritorum experta dominatum, viduitatis præferunt libertatem*, caſtæ *vocantur* & Nonnæ. Les Religieux étoient auſſi appelés *Nonni*, pour la même raiſon. Le Concile d'Aix la Chapelle, tenu l'an 816, Art. 18 : *Ut qui præponuntur*, Nonni *vocentur, hoc eſt, paterna reverentia.* Et la Régle de S. Benoît : *Juniores autem priores ſuos*, Nonnos *vocent ; quod intelligitur paterna reverentia.* Et le Gloſſ. Arabico-Latin : *Nonnus, major.* Matthias Martinius, dans ſon *Lexicon Philologicum*, dit que ce mot vient de *νόος*, qui ſignifie *entendement*.

Digitized by Google

intendement, de même que *νοητικὸς*, qui signifie *prudence* : ou bien de *νόω*, qui signifie *je médite, je pense* ; qui sont des qualités & des vertus qui conviennent plus proprement aux supérieurs des Ordres, qu'aux inférieurs. Césaire, Moine de Heisterbach, livre 1. de ses Histoires Mémorables, chap. 27 : *Nonnus Conradus senex, Monachus noster.* Et livre 5, ch. 1 : *Nonnus Alexander, Prior in claustro.* Salomon, Evêque de Coutances, honore aussi S. Jérôme de ce Titre :

Ut sicut Nonnus scripsit fœlixque sacerdos
Hieronymus noster.

NORMAND. *Normandie.* Tous les Auteurs anciens & modernes tombent d'accord que ce mot est composé de *North*, qui signifie *Septentrion* en Langue Allemande ; & de *man*, qui signifie *homme.* Il n'y a que Glaber Rodulphus, liv. 1. ch. 5, qui sans détruire leur opinion, la prend d'un biais un peu différent : *Qui, videlicet Normanni*, dit-il, *nomen inde sumpsere, quoniam rapti amore, primitus egressi ex Aquilonaribus partibus, avidiùs Occidentalem petiere plagam : siquidem Linguâ eorum propriâ* North, *Aquilo dicitur :* Mint *quoque populus appellatur. Inde verò* Normanni, *quasi* Aquilonaris populus *denominatur.* Les Anciens Historiens Anglois appellent *Danois*, ceux que les nôtres appellent *Normans* : parceque la plûpart des peuples qui pottoient ce nom étoient sortis du Dannemarck & des autres Provinces de la Scandinavie, lesquelles étant fort Septentrionales à l'égard de la France, donnérent occasion aux François de les appeler *Normans.* Adam Bremenfis, dans fon Hiſtoire Eccléſiaſtique liv. 1. chap. 21 : *Dani, & cæteri qui trans Daniam sunt populi, ab Historicis Francorum, omnes* Nordmani *vocantur.* Auſſi cet Auteur, en divers endroits de ſon Hiſtoire, les appelle *Danos vel Nordmanos*, pour faire voir que ce ſont deux ſynonimes. Ce peuple étant long-tems ravagé la France, nos Rois furent enfin contrains de donner à leur Prince en Titre de Duché cette Province du Roïaume que nous appelons maintenant *Normandie* ; & dont on appelle les peuples *Normans.*

NOURRITURE. Du Latin-Barbare *nutritura.* Pierre de Blois Ep. 14 : *Diuturna nutritura conditio.* Et Ep. 46 : *Conditio nutritura.*

O B.

OBLIES. C'eſt ainſi qu'en beaucoup de lieux on appelle les Droits de Cenſive, & autres devoirs que l'Empheteote fait à ſon Seigneur. Et quoyque dans les Reconnoiſſances Latines cela ſoit appelé *Oblia*, il n'y a point de doute neanmoins que ce mot ne vienne d'*oblata*, parce que la plûpart des biens aïant été reconnus aux Seigneurs volontairement pour être ſous leur protection, les renanciers leur faſoient du commencement des préſens qui furent appelés *oblata*, mais qui depuis de volontaires ont été rendus néceſſaires & perpetuels. On peut dire la même choſe du tribut appelé *aurum oblaticum* en la Loy 9. Tit. 2. du 6. livre du Code Theodoſien ; & du tribut des Chevaux appelé *oblatio equorum*, qui eſt appelé *oratio* en la Loy unique *De oblatione equorum* au même Code Theodoſien. Car bien-que du commencement telles oblations & préſens fuſſent libres & volontaires, les Empereurs en firent un Droit perpetuel & neceſſaire : ce qui ſe voit clairement en ces paroles de la Loy unique *De oblationibus vectorum*, au même Code : *Quando vetus consuetudo fœlix annus aperitur in una libra auri solidi septuaginta duo obryzaci Principibus offerendi devotionem animæ lubenti suscipimus ; statuentes ut deinceps subsequentibus annis annuæ subditus Principibus suis talia tangerant semper & deferant.*

OFFRANDE. C'eſt une oblation, & l'Antienne qui ſe chante à l'Offettoire au ſacrifice de la Meſſe. Il vient du Latin-Barbare *Offerenda.* Eckehardus le jeune, Moine de S. Gal ; chap. 3 *De Casibus Monasterii S. Galli* : *Quos quidem tropos Carolo ad offerendam, quam ipse Rex fecerit, obtulit canendos* Joannes Beletus, *De divinis Officiis* chap. 41 : *Dictâ symbolâ cantatur offertorium, sive* offerenda.

OIGNON. Il vient du Latin *unio* ; parceque ſa bulbe eſt compoſée d'une ſeule piéce. C'eſt-pourquoy les Gloſſaires expliquent *unio* par *μόνοκαρπος*, c'eſt-à-dire *qui n'a qu'une seule graine*, ou *un seul pepin.* Columelle liv. 12. chap. 10 : *Pompeianam vel Ascalonicam caparn. vel etiam marsicam simplicem, quam vocant* unionem *rustici, eligito.*

OISEAU. Le mot Latin-Barbare *auca* ſignifioit toute ſorte d'oiſeaux : & ſon diminutif toute ſorte de petits oiſeaux. Les Gloſſaires de Philoxene : *Auca, ὄρνεον : aucellus, ὀρνεῖον.* Du mot *auca* ceux de la Langue d'*Oc* ont formé celui d'*oie*, dont ils ont reſtraint la ſignification à une ſeule ſorte d'oiſeaux, dont ils ont compris le genre ſous celui d'*oiſeaux*, qui n'en eſt que le diminutif. Ceux de la Langue d'*Oc* en ontfait de-même du mot *auca*, qui ſignifie parmi eux une *oie* ; & ſon diminutif *aucel*, toute ſorte d'oiſeaux. *Aucilla*, dans l'Ane d'or d'Apulée au livre 9, eſt pris pour une poule. *O bona namque ancilla & satis fœcunda, quæ multo jam tempore quotidianas nos partubus satiasti.*

ORFRAIE. Le nom de cet oiſeau vient du Latin-Barbare *ossifrager*, & du Latin *ossifragus.* Le Gloſſaire : *Ossifragus ὀσσίφραγος : Ossifragus, ὀσσιφράγος, ὀσσιφράγους ὀσσιφράγου ὀστέου.* Iſidore livre 12. chap. 7 : Oſſifragus *vulgò appellatur avis, qua ossa ab alto demittit & frangit : unde & à frangendo ossa nomen accepit.*

ORGUEIL, ORGUEILLEUX. Joachin Petion, & Jean Picard livre 4. *De Priſca Celtopedia*, formoient ces mots de *ὀργὴ*, qui ſignifie celui qui eſt en colére ; & d'*ὀργίζομαι*, qui ſignifie *je mettre en colére* : parceque, comme dit Périon, les perſonnes coléres ſont d'ordinaire d'une humeur fiére & orgueilleuſe.

O RE S. *Maintenant.* En Eſpagnol on dit *ora.* & en Languedoc *are.* Ces mots ſont formés, par contraction, de *hâc horâ.* Et dans les anciennes Chartes on trouve ſouvent écrit *de hachora in antea*, pour ce que nous diſons *d'ores-en-avant.*

OST, ou HOST. Ce mot ſignifie *Camp*, *armée.* Les Anciens Auteurs François, tant Manuſcrits qu'imprimés, uſent ſi ſouvent de ce mot, qu'il n'eſt pas beſoin d'en rapporter icy les autorités. Il ſuffit de remarquer que ceux même de nos Auteurs qui ont écrit en Latin ſe ſont ſervis de ce mot pour ſignifier un *Camp* & une *armée.* L'Abréviateur de Grégoire de Tours chap. 8 : *At Omegrius, Saxonum Dux, cum navali hoste Andegavis Civitatem venit.* Et au chap. 17 : *Præcepit autem Rex hosti suo, ut nec cibum, &c.* Et au chap. Domi *cum Rege suo*, nomine Cochilago, *cum navali hoste per alium mare Gallium appetunt.* Orderic Vital livre 9. de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique : *Mos est Gentilium in hostem copiosas opes deferre.*

OSTAGE, ou plûtôt *Estage.* Voyez cy-deſſus *Hôtage.*

OSTER : ou plûtôt *ôter.* La ſignification de ce verbe eſt maintenant fort générale. Anciennement il ſignifioit ſeulement *deffendre à quelqu'un le chemin, & s'opposer au passage* ; ou, pour ſe ſervir du même verbe, *ôter la faculté*, ou *la liberté*, d'aller par un chemin. Il vient de *obstare*, c'eſt-à-dire *empêcher & réſiſter.* La Loy des Ripuariens Tit. 80 : *Si quis Ripuarius ingenuum Ripuarium de via sua obstaverit, xl. sol. culpabilis judicetur, aut cum vi juret, quòd ei viam suam cum armis nunquam contradixerit.* Et la Loy des Allemans Tit. 58 : *Si porcarius ligatus de via ostatus vel batturus fuerit.*

OUBLIES. Les hoſties, ou pain à chanter que les Prêtres conſacrent à l'Autel, étoient appelées *oblata.* Fulbert Evêque de Chartres, Ep. 1 : *Multa oblata propter vota offerentium, unus panis est propter unitatem corporis Christi.* Le cinquiéme Concile d'Arles,

Can. 1 : *Ut oblata, qua in sacro offeruntur altari à comprovincialibus Episcopis, non aliter nisi ad formam Arelatensis offerantur Ecclesia.* Et parceque les oublies de cuisine & de pâtisserie sont faites de la même façon, elles furent aussi appelées oblata. Geoffroy Abbé de Vendôme livre 1. en décrit ainsi la façon : *His panibus, quos* oblatas *appellant, confitendis pariter & coquendis exhibebat ministerium. Cumque ille instrumentum ferreum, ut sæpe videbat, huiusmodi panibus coquendis calefecisset, & illas ferri patenas, quâ sibi cementatas artificiosa diligentiâ nunc aperiuntur, nunc relaxantur, suscepisset, duo quâ coquenda erant aperuisset.* Frideric Lindembrog, dans son Glossaire sur le Code des Loix barbares, rapporte ces paroles d'Ison *De Miraculis S. Oilmari*, livre 1. chap. 3 : *Quadam panis rotula, qua vulgò* Oblaix *dicuntur.* Burchardus, chap. 6 : *In hebdomada paschali, etiam in meridie, vinum & oblatas fraribus dari constituit.*

OUTARDE. C'est une espéce d'oiseau. Les Grecs l'appellent *ôtis*, parcequ'il a des plumes qui ressemblent à des oreilles. Les Latins, selon Pline, le nomment *avis*. Quelques-uns veulent que ce mot soit formé de l'acculatif *avim*. Mais H. Etienne, dans son *De Latinitate falsò suspectâ*, veut qu'il soit composé d'*avis tarda*. Et en effet quelques-uns l'appellent *Tarda* ; parceque, comme dit Xénophon dans Athenée, il vole si peu, qu'on le peut aisément prendre à la course. Le Glossaire : *Avis tarda, avis.* Papias : *Avis tarda ; eò quòd gravis volatu sit.*

OUTRAGER. Joachin Périon le dérive d'*ὑπερέχω*, qui signifie *blesser*. Quelques-autres veulent qu'il soit formé d'*ultra agere*. L'opinion de ceux qui tiennent qu'il n'est fait que d'*ultra* seul, me plaît mieux ; car *outrager*, c'est commettre un excés de fait ou de parole : *outre*, c'est-à-dire *au dela de la raison & du devoir*.

OUTRECUIDE'. Qui pense & qui entreprent au dela de ce qu'il est & de ce qu'il peut. Joachin Périon le fait venir de *sudice*, *sudicis*, qui signifient *glorieux*. Mais je croy qu'il est formé d'*ultra*, & de *kidans* & *kedanka* qui signifient *pensée* en ancienne Langue Teudisque, comme j'ay fait voir sur le verbe *Cuider*. Ainsi *outrecuidance* est comme qui diroit *ultra kedanka*.

OZEILLE. Nous l'avons formé de *oxalis* ; qui est le nom Latin de cette herbe, formé du Grec *ὄξος*, qui signifie *vinaigre* : parceque cette herbe en a le goût ; & c'est pourquoy aussi les Italiens l'appellent *acetosa*.

P A.

PAGE. Les Savans demeurent d'accord que ce mot est formé par contraction de *pædagogium*, qui signifie la troupe des Pages & des Enfans d'honneur, ou le lieu où ils sont élevés. Senéque Ep. 114 : *Omnium Pædagogia vultata fuste vidimus, ne fœtiores illis iter facientibus sol facerem sufcarer.* Le même, *De Tranquillitate Vitæ* chap. 11 : *Perstringit animum apparatus alicujus Pædagogii.* Et dans le livre *De vitâ Beatâ* chap. 17 : *Quare Pædagogium vestè pretiosâ fuecingitur.* Ulpien, L. *Quæsitum est*, § 16 *De fundo instructo. vel instrum. leg. Si instructum fundum legatus, pædagogiaque ibi haberet, ut quum eo veniffet prælio essent. in instrumento legato continentur.* Pline livre 3 de ses Epîtres prent *Pædagogium* pour le lieu où logeoient les Pages. *Puer in Pædagogio missus pluribus dormiebat.* Ammian Marcellin les appelle *Pædagogianos*, livre 29. *Adultus quidam ex his quos* Pædagogianos *appellant, ad observandam venationem prædam Spartianum canem retinere assolitum.* Et au livre 26 : *In Pædagogiani spectatum, purpureis operitus tegminibus, &c.* Où l'on voit que du tems de ces Auteurs les Pages des Grands étoient vestus de riches livrées, comme ils sont à présent.

PAELLE, ou *Poëlle à frire*. Comme ceux de Languedoc ont formé *padène*, qui signifie même chose, de *patina* : les François de-même ont fait *poëlle* de son diminutif *patella*. Et les Italiens, par la même raison, appellent *padella* une poëlle à frire ; car encore qu'ordinairement une poëlle à frire soit appelée en Latin *sartago*, le mot *patina* ne laisse pas quelquefois d'être pris pour un instrument de cuisine où l'on fesoit cuire la viande. La Loy *Cum de lanionis*, ff. *De instructo & instrum.* : *Cancellos & patinas in instrumenso fundi esse dicimus, quia sine his pulmentarium coqui non potest.* Pline livre 23 : *Decoquitur in patinis cum sale & adipe.* Dans Columelle livre 12, chap. 41, il y a *patena*, au-lieu de *patina*.

PAILLARDER. Il y a apparence qu'il vient de *paille* : d'autant que ces femmes débanchées, qui prostituent à vil prix l'usage de leur corps, exercent leurs saletés sur la paille. Ainsi les Romains les appeloient *prostibula*, parcequ'elles se tenoient devant les portes des étables, où sans doute la paille leur servoit de lit. Nonius Marcellus : Prostibula, *quòd ante stabula sint, quasi ibi diurni & nocturni ruscâ.* Juvenal, Sat. 6. parlant de la femme de l'Empereur Claudius, qui aimoit mieux suivre les bordels que de s'attacher à la compagnie de son Mari, prouve bien clairement que ces femmes prostituées n'avoient pour l'ordinaire d'autre lit que de natte, de paille, & de jonc.

——— *Claudius audi*
Quæ tulerit. Dormire virum cum senserat uxor,
Ausa Palatino tegetem præserre cubili,
Sumere nocturnos meretrix Augusta cucullos
Linquebat, &c.

Toutefois Angelus Caninius dans ses Canons des Dialectes, dit que *Paillard* & *Paillarde* viennent du Syriaque *gajar* qui signifie *homme adultère*. & de *gajarsa*, *femme adultère* ; en changeant le G en P : comme on a fait en *papalisa*, de *magalia*.

PAILLE, pour Drap. Voyez *Poile*.

PALAIS. Les lieux où les Parlemens de France rendent la Justice sont ainsi appelés, par l'une de ces deux raisons ; ou parceque, lorsque nos Rois rendirent le Parlement sédentaire, ils donnérent leur propre Palais ou maison Roiale, pour servir de Tribunal aux Officiers de Justice ; qui depuis aiant receu le nom de *Palais*, l'a communiqué à tous les autres lieux où les Cours de Parlement rendent la Justice ; ou bien parcequ'anciennement en France, & particuliérement du tems de Charlemagne, il y avoit dans le Palais même du Roy des Officiers appelés *Comtes du Palais*, qui rendoient Justice à toutes sortes de gens. Le Roman de Guillaume au court nés, au Couronnement Loys, parlant d'Aix-la-Chapelle, où Charlemagne tenoit sa Cour :

Quatorze Comtes gardérent le Palés :
Vòr la Justice la povre gent i vet,
Nus ne se claume qui trei-bon dreit n'en ait.

Eginhart, en la Vie de Charlemagne : *Quem salutatorum, aut amicitiæ, non tantum amicos admittebat ; verùm etiam, si Comes Palatii litem aliquam decreret, quæ sine jussu ejus definiri non posset, statim litigantes introduci jussit, & velut pro Tribunali sedens, lite cognita sententiam dixit.* Pour ce qui est du mot de *Palais*, les Maisons Roiales sont ainsi appelées, parce que comme écrit l'Historien Dion, livre 53, l'Empereur Auguste aiant basti sa maison en un endroit de Rome nommé *Palatium*, non-seulement elle en retint le nom, mais encore les Maisons des Empereurs, en quelque part qu'elles fussent bâties, furent depuis appelées *Palatia*.

PALISSADE. C'est une barriere ou clôture faite de pieux ou de paux plantés bien avant dans la terre. Les Anciens François l'appeloient *palis*. Dortonville en la Vie de Louis 3 Duc de Bourbon chap. 30. parlant du Siége de Liembourg : *Ils firent de moult*

Digitized by Google

belles armes au pallis. Guillaume le Breton livre 7 de la Philippide :

Pallicumque triplex, quod erat Guillardica subtus
Mænia, quadratis palis, & robore duro,
Usque sub extremas protensum fluminis oras.

PALLIER. *Couvrir, déguiser.* Il vient de *Pallium*, dont on a formé le verbe *palliare* ; comme qui diroit *couvrir d'un manteau.* Aussi disons-nous *se couvrir du manteau d'autrui*, quand on s'excuse sur quelque autre. Orderic Vital livre 8. de ses Annales Ecclesiastiques : *Carmen Adonico metro nuper edidit, in quo pallatas horum hypocrisis superstitiones subtiliter & copiosè propalavit.* Innocent III. *De Authoritate & Usu Pallii*, chap. 2 : *Tu ergo quod factum est sic studeas palliare, ut in confessionem tuam & fidei simplæ sphærium non redundet.* Guillelmus Gemmeticensis, livre 4. chap. 14. de son Histoire de Normandie : *Ad aliud palliata preditionis argumentum, horiante Theobaldo, iterato devolvitur.* Plaute dans sa Comédie des Captifs Sc. 3. Act. 3, s'est aussi servi de cette métaphore du manteau, par le mot *mantelum*, qu'il prent pour *pallium. Nec mendacia subdola mihi usquam mantelum est meis* : pour dire qu'il ne trouve point dequoy couvrir & pallier ses mensonger.

PANCE. C'est la grosseur & l'enflûre du ventre, ou naturelle, ou imitée par l'artifice d'un pourpoint cotonné, tel qu'on le portoit du tems de nos Pères. Les Allemans appellent *ein panzer*, un corps de cuirasse, parce qu'il représente une pance. Ce mot vient de *pantex panticis*, qui signifie un gros ventru. Martial liv. 6 de ses Epigrammes :

Quid cum panticibus laxis & cum pede grandi.

PANIER. Quoyque les Corbeilles d'osier soient ainsi généralement appelées, ce mot neantmoins ne s'entendoit du commencement que de celles qui servoient à porter le pain. Aussi vient-il de *panarium*, qu'on prenoit seulement pour une corbeille destinée à cet usage. Le Glossaire : Panarium, Ἀγγεῖον.

PANTIERE. Un ret ou filet pour surprendre les oiseaux. Il vient de *panthera*, qui signifie même chose. Varron *De Lingua Latina* livre 4 : *Ferarum vocabula item partim peregrina, ut* panthera, Leo, *utraque Græca : à quo etiam & rete quo dam* panther. Ulpien L. XL. §. fin. ff. *De actionibus empti & venditi : Veluti cum futurum factum retii à piscatore eminus, aut indagine plagis positis à venatore, vel pantheram ab auceps.* Il est bien vrai qu'Alciat dans ses *Parerga*, explique *pantheram* par *universam venationem* ; c'est-à-dire *toute la prise que l'Oiseleur pourroit faire* ; comme dérivant ce mot de πᾶν, qui signifie *tout*, & de θήρα, qui signifie *chasse*. Et je croy volontiers que le mot *panthera* signifie un ret propre à prendre toute sorte d'animaux ; car on fait que les Anciens se servoient de rets, non seulement pour prendre les oiseaux, mais aussi pour prendre les Lions, les Sangliers, & presque tout ce qu'il y a de bêtes sauvages ; car aussi-bien θηρ, & θηρίον, signifient une *bête sauvage*.

PAQUET. C'est un petit fardeau trouſſé & lié ; ou bien un sac que les voiageurs portent attaché à leurs épaules. Il vient du Latin-Barbare *paculum*, qui signifie un *petit sac*. Les Glosses d'Isidore : Paculum, *sacculum*, *pacsolum*. Quelques-uns croient qu'il vient de πάχος, *densus*, serré, empaquetté.

PARC. Nous le prenons maintenant, ou pour la clôture de bois où l'on tient les brebis enfermées aux champs ; ou pour l'enceinte des Bois, Vignes, Vergers, ou autres dépendances d'une maison champêtre. Ce mot vient de l'ancien Teudisque *pareh*, qui signifie indifféremment toute sorte de clôture servant à la ménagerie des champs. La Loy des Bajuvariens Tit. 9. chap. 2 : *De ille granario, quod* parch *appellant.* La Loy des Anglois Tit 7 : *Qui gregem equarum in parco furatus fuerit.* Celle des Ripuariens, Tit. 82, §. 2 : *Si quis peculium alienum in messe adprehensum ad parcum menare non permiserit.* De *Parc* nous avons fait *parquer*, qui signifie *se retrancher & se camper.*

PARDONNER. Du verbe Latin-Barbare *perdonare.* Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 26 : *Et pro illius gratia totum perdono quod contra me misfecerunt.*

PAREIL. Il vient du diminutif Latin-Barbare *parieulus* ; comme œuil d'*oculus* ; vieil, de *vetulus.* Marculphe, Formule 141 : *Unde dua Epistolas pariculas una tenore conscriptas manu eorum, vel bonorum hominum firmatas, inter se fieri & firmare rogaverunt.* C'est-à-dire, *Ils firent faire deux lettres toutes pareilles.* Et ainsi ceux qui prennent *pariculs* pour un substantif, se trompent.

PARER. *Parer aux coups*, c'est se couvrir contre les coups : & nous appelons *parasol*, ce qui nous sert à nous couvrir du Soleil. Il vient sans doute du verbe *parare*, que je n'ay pu encore trouver, & qui devoit être déja en usage du tems du Poëte Ansone, qui dans l'Epître 5 *ad Theonem*, appelle *paradas*, certains bateaux couverts.

Expositum subter paradas, lectoque jacentem,
Corporis ut tanti non morsetur onus.

Sidonius Apollinaris, livre 8, Ep. 12, fait aussi mention, & en même tems la description de ces vaisseaux. *Hic superplexa crate paradarum ferenis brumalis undis da vitabis.*

* M. du Cange reprent Scaliger, qui dans ses Notes sur Ansone a expliqué le mot *paradas*, cité dans l'un des vers cy-dessus allégués, par *Naves voluptarias & cubiculatas, undique tectas.* Et il dit que ce mot ne signifie autre chose, sinon cette partie d'un vaisseau où l'on se retire & où l'on se met à couvert. Et cette pensée se trouve confirmée par ces paroles de Wower sur le *paradas* de Sidonius : Paradæ, *integumenta navium ad arcendum solem.*

PARER. Bien-que ce mot signifie proprement *orner*, il ne laisse pas d'être formé de *parare*, qui en bon Latin signifie *preparer, apprêter* : parce que lors qu'une chose est ornée, elle est bien préparée & apprêtée ; c'est-à-dire, assortie de tout ce qui luy sied bien. Le Comte S. Everard, mari de Gisle, fille de l'Empereur Louis le Debonnaire, dans son Testament, qu'elle fit dans le Code *Donationum Piarum* d'Aubertus Miræus : *Vestitum unum de auro paratum ; mantellum unum de auro paratum, cum fibula aurea.* Ainsi *paramenta* étoient les ornemens. Dans le même Testament : *De paramento verò capella nostra cyborium cum cruce aurea.* &c.

PARQUET. C'est le barreau, ou l'enclos, où se placent les Avocats dans les Salles où se tient l'Audience. Il ne faut pas douter que ce ne soit un diminutif de *Parc*, qui signifie *Clôture* : C'est ainsi que de *caula*, qui signifie un *parc de brebis*, on a fait *caules*, qui signifie le barreau où le parquet des Avocats. Le Glossaire d'Isidore : Caules, *cancelli Tribunalis, ubi sunt Advocati.* Quinrilien liv. 11. ch. 2 : *Confertum fori.*

PARVIS. C'est le porche ou le cloître qui est à l'entrée d'une Eglise. Il vient de *paradisus*, qui étoit anciennement pris pour l'enclos ou le cloître d'un Couvent. Fulbert Evêque de Chartres, Ep. 715, écrivant à Guillaume, Abbé de Dijon : *Jubeo culpa de vestri cœnobii paradiso se conquerebatur expulsum.* La Chronique de Laureshein sur l'année 948 : *Paradisum totum plumbo operuit, pulpita ante portas ejusdem paradisi fabricavit, refectorium augmentavit, dormitorium renovavit.* Leo Marsicanus, livre 3. chap 26 : *Atrium ante Ecclesiam, quod nos Romana consuetudine paradisum vocamus.*

PASSER. Nous disons qu'une femme & une beauté se passent, lorsque l'une vieillit & que l'autre se fane & se flétrit. Et en ce sens-là *passer* vient de *passum*, qui signifie *ridé & flétri.* Lucille, livre 9. de ses Satires :

Rugosi passique genes eadem omnia quærunt.

D'où vient que les raisins qu'on fait sécher, lorsqu'ils sont ridés & flétris, sont appelés *uva passa.* Nonius Marcellus : * Passum *propriè est rugosum vel siccatum. Unde &* uva passa *est, quod sit rugis implicata.*

PASTEL. C'est une herbe qui sert à teindre les draps. Les Latins l'appellent *glastum*, & les François *guede.* On l'appelle communément *Pastel* ; comme l'a remarqué Ruellius, *quia redigitur in pastillos* ; c'est-à-dire, parce qu'on en fait de petits pâtés. Car ceux qui ont vu en Languedoc comme se fait le pastel, ont pu remarquer qu'après que l'herbe a été réduite comme en une espéce de pâte, on en fait comme de petits pâtés, que ceux du pays appellent *coes*, qui est le masculin de *coca*, qui en Languedoc, dont le Languedoc est une partie, signifie *gâteau.*

Digitized by Google

PÂTE'. Il eſt ainſi appelé, parce qu'il eſt fait de pâte ; ou bien il vient de *paſtillus*, qui eſt, à mon avis, un diminutif de *paſtus* ; comme qui diroit *petit manger, & petite viande*. Et en-effet il y a apparence que nos anciens François diſoient *paſtel*. Le Roman de Guion de Toutnaut :

Amis, ce dit Guion, je vous fais ſupplians
Qu'à manger me donniés paſtels, tartres, en ſians.

Les Eſpagnols l'appellent encore *paſtel*.

PÂTE. Il vient de *paſtus*, qui ſignifie ce dequoy on ſe repaît ; parce que la pâte dont ſe fait le pain eſt la pâture ordinaire des hommes. On appelle pourtant *pâte*, par métaphore, tout ce qui, pour être mis en maſſe, doit être paîtri comme de la pâte.

PAUMIERS. On appeloit autrefois ainſi les Pelerins qui venoient de Jeruſalem : à-cauſe des Palmes qu'ils portoient pour témoigner qu'ils avoient été en Paleſtine. Le Roman de Guillaume au cort nés, au Coronnement Loys :

Nus hom de chair, Pelerin, ne Paumier,
Ne ſanſt tant erer & chevaucher.

Mais enfin toute ſorte de Pelerins, de quelque part qu'ils viſſent, furent appelés *Paumiers*. Dans le même Roman, au Moinage Renoart :

A ces paroles eſt venus un Paumier,
Qui de S. Jaques venoit por Dou prier.

Ainſi en Languedoc on appelle *Romens*, toute ſorte de Pelerins ; encore-que l'on ne dût proprement appeler ainſi que ceux qui viennent de Rome.

PAYER. En Languedoc & en Gaſcogne on dit *pagà* en Italie *pagare*, en Eſpagne *pagar*. Ces mots viennent de *pacare*, qui ſignifie *appaiſer* : parce qu'il n'y a rien qui appaiſe tant un creancier, que quand il ſe voit payé. Et c'eſt pourquoy en Latin-Barbare on a dit *pacare* au-lieu de *ſolvere*. Dans les Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Leges Burgorum*, chap. 130 : *Et ſi non pacaverint, non tenentur plus commodare*. Et dans celles qui ont pour titre *Statuta Gildæ*, chap. 21 : *Pactabis mercatori, à quo prædicta mercimonia emit, ſecundum formam prius ſtatutam.*

PÊCHE. Ce fruit eſt appelé par les Latins *malum Perſicum* ; d'où l'on fit par corruption *peſſicum*, d'où nous avons fait *pêche*. Le Gloſſaire : Peſſicum *vegetius*.

PENNE, PIGNON. Les Charpentiers appellent *pennes*, les chevrons qui couvrent le faîte d'une maiſon : d'où vient le mot de *pignon* ; comme qui diroit *pennon*. Et en Gaſcogne on appelle *pennes*, certains clochers dont les pointes ſont faites en forme de chevron. Il y a beaucoup d'apparence que ces mots ont tiré leur origine de *penne*, qui ſignifioit autrefois la pointe d'un rocher, qui a ordinairement du rapport avec la figure du chevron. Et en-effet les Eſpagnols appellent *penna*, une roche. Et il y a deux villes bâties ſur le ſommet de deux rochers, qui pont cette raiſon ſont appelées *Péne* : ſavoir *Péne* en Agenois, & *Péne* en Albigeois. Le mont *Pennin*, ou *Appennin* ; tire auſſi de-là ſa dénomination. Car Tite-Live, livre 1, Decade 3, n'étant point d'accord avec ceux qui tiennent qu'il eſt ainſi appelé à-cauſe du paſſage des Pœnes, ou Carthaginois, veut qu'il ait été nommé de la ſorte, *ab eo quem in ſummo jugorum vertice* Penninum *Mentanni appellant*. Il pourroit bien être que tous ces mots euſſent tiré leur origine de *pinna*, qui en Latin ſignifie une choſe aigüe & faite en pointe : & ainſi *pinna murorum* ſont le ſommet d'une muraille ; & *pinnaculum*, le faîte d'une maiſon.

PERCER. Du participe *perſuſus*, abbregé par le retranchement de la ſyllabe du milieu, a été formé *percé*. & de-là le verbe *percer*. Latinus, *De Terminis : Terminus, ſi tranſperſuſus fuerit* : c'eſt-à-dire *tranſ-percé*. Et ces paroles ſont accompagnées de la figure d'une piéce carrée & percée à jour.

PERLE. Il y a une eſpéce de perles faites en forme de poires, appelées *Elenchi* par les Anciens. Pline livre 9. chap. 35 : *Et proceribus ſua gratia eſt*. [Elenchos *appellant*] *ſuſpiriata longitudine*. *alabaſtrorum figura in pleniorem orbem deſinentes*. Les Auteurs du tems moïen, les ont appelées *perula* & *pirula* ; comme qui diroit *pyrettes*, à-cauſe de leur figure : d'où nous avons formé *perle*. Les Gloſes d'Iſidore, pour la même raiſon, & à-cauſe de la reſſemblance qu'il y a du bout du nés avec les poires & les perles, leur donnent le même nom. Perula, *extrema pars naſi*. Papias : Pirula, *à formula piri*. Les Gloſes Latin-Barbares de Rabanus Maurus : *Ejus* [naſi] *extremitas* pirula *vocatur, à forma pomi, pyri*. Un Ancien Interprete d'Horace : *Perules* ..... * M. de Caſeneuve en eſt demeuré là. Voyez ce que dit Caſaubon ſur la deuxiéme Satire de Perſe ; & M. Ménage ſur le mot *Perle*.

PERRON. Ce mot ſe prend aujourd'huy pour une montée de pierre, avancée à l'entrée d'un appartement ; il eſt formé de *petra* ; comme *perriere*, de *petraria*. Auſſi ſignifioit-il anciennement *une pierre*. Le Roman de Guillaume au cort nés :

En un perron *entre terre à beurié.*

Et en un autre endroit :

Prend cel perron *qui eſt grant & quarrés*
Et ſi le lieve par tes grandes fiertés.

PERSIL. Cette herbe eſt appelée en Grec πάνδιξ, & *apium* en Latin. Mais parce qu'en Macedoine elle naît ſur les Roches des montagnes, on l'appela *petroſelinum Macedonicum* ; d'où nous avons formé *perſil* ; *perſil de Macedoine*.

PESER. Parceque pour peſer une choſe, il la faut tenir ſuſpendûe dans le baſſin de la balance : de-là vient que *penſare*, fréquentatif de *pendeo*, ſignifie *peſer* ; que nous avons tiré du Latin-Barbare *peſare*, formé de *penſare*. Le Gloſſaire Arabico-Latin : *Peſo, libro*.

PETIT. Il pourroit venir de l'ancien mot Latin *petinum*, qui ſignifie *maigre, mince, delié, & petit*. Nonius Marcellus : *Petilum*, tenue, exile. Feſtus : *Petilam ſarcam ſiccam & ſubſtrictam vulgo interpretatur Lucilius.*

Inſignis variis & cruribus, atque petilis.

Nicot croit qu'il vient du mot *Petbi* : *quod apud Hebræos*, dit-il, *idem valet quod apud Latinos* parvulus.

PIGEON. Il vient du Latin *pipio pipionis*. Lampridius en la Vie d'Alexandre Sévére : *Servos habuit veſtigales, qui eos ex ovis, ac pullicinis, ac pipionibus alerent*. Et il faut remarquer que *pipiones* étoient proprement les *petits pigeons*, ainſi appelés, du verbe *pipire*, formé de l'imitation de la voix des oiſeaux qui n'ont encore que le duvet. Matthæus Silvaticus : Pipiones *ſunt pulli columbarum & eſt nomen formatum à proprio ſono animalis*. Jean de la Porte dans ſon Catholicou : Pipio, *vefenare, clamare, accipitrum eſt, vel pullorum columbarum ; unde* hic pipio, *pullus columbarum*. Les Gloſes : *τριγόνιον, ακκιπίτρη, pipio*. Et neanmoins nous appelons aujourd'hui *pigeons*, auſſi-bien les grans que les petits.

PILIER. *Pila* ſignifient proprement des maſſes faites de pierre ou de brique ; d'où eſt ſorti le mot *pilier*, dont la colonne eſt une eſpéce ; avec cette différence neantmoins, que la colonne eſt d'une ſeule pierre, & que le pilier eſt maſſonné de diverſes piéces. C'eſt pourquoy en la Loy *Sicuti*, ff. *Si ſervitus vindicetur*, les piliers ſont appelés *columna ſtructiles*. Où le Docte Budée a fait cette remarque : *Columna uno ſcapo conſtans, id eſt ſapide oblongo perpetuo. Pila ſtructura conſtans aut lapidea, aut cæmentitia, aut latericia : proprie ea ab Ulpiano* ſtructiles columnæ *dicuntur. Noſtrates* pilaria *vocant.*

PILLER. Ce verbe ; comme les Latins *compilare, & expilare* ; vient de πίλλειν, qui ſignifie *un larron* dans Héſiode, dont le Dialecte Eolien a fait *πίλλειν*. Feſtus Pompeius : Pilare & compilare à *Graco trahitur : Graci enim fures* Pileras *dicunt.*

PILOTE. Simon Marion dans ſon cinquiéme Plaidoié, aſſure qu'il vient d'un ancien mot François *pila*, qui ſignifie *navire*. Ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, que nous appelons *pile* le revers des monnoïes, que les Latins appeloient *navis*. Car au jeu des Enfans ; qui jettant la monnoye en haut s'écrient *croix ou pile* ; les Anciens diſoient *capita aut navis*. Macrobe livre 2. de ſes Saturnales, chap. 7 : *Cùm primus quoque Janus ; qui creditur geminam faciem pratuliſſe à ara ſignares, ſervavit & in hoc Saturni reverentiam : ex quoniam ille navi fuerat advectus, ex una quidem parte ſui capitis effigies, ex altera verò navis exprimeretur, quæ Saturni memoriam in poſteros propagaret.* Æneïa fuiſſe

Digitized by Google

ſignatum hodieque intelligitur in alea luſu, cùm pueri denarios ſuo ſublime jaſtantes capita aut navim, luſu teſſo ventoſtate exclamant. S. Auguſtin dans ſon Traité *De Anima* livre 4, chap. 14 : *Et duas habebit imagines : à ſummo quidem Dei, ab imo autem corporis : ſicut in numismate dicitur caput & navis.* Mais la pieté de Chrétiens a depuis marqué la monnoie de la figure de la Croix, au-lieu de celle du navire, & a repreſenté au revers l'image ou les armes du Prince.

PIMENT. C'étoit une boiſſon compoſée de vin de miel & de certaines épiceries, telle, peut-être, qu'eſt l'ipocras. Pierre, ſurnommé *le Vénérable*, Abbé de Clugni, dans les Statuts de ſon Abbaye, Statut 17 : *Statuimus eſt ut ab omni meſſis ac ſpetierum cum vino confectione, quod vulgari nomine* pigmentum *vocatur : cæteris tamen tantùm exceptâ, quæ die mali uſque ſpectabit vino miſtum antiquitus permiſit : Omnes Cluniacenſes Ordinis Fratres abſtineant.* Le Roman de Guillaume au court nés, au charroy de Nîmes :

Apportes li à manger à planté,
Et pain & vin, & piment, & clarè, &c.

Le Roman de la Roſe :

Quand je ne bouvroy de piment
Devant un an, ſe je cy ment.

La Chronique M. S. de Bertran du Gueſelin :

Tant luy ont preſenté de vin & de piment,
Qu'il fut tant enyvré, &c.

Voyez le Gloſſaire Latin de M. du Cange au mot *Pigmentum.*

PIMPRENELLE. En Latin *bipinella, à binis pinnis* parce que ſes fœuilles, qui ſont toûjours doubles, s'élevent en pointe, & repréſentent la figure que les Latins appellent *pinnam.*

PINTE. Budée, & après lui Baïf, remarque que de *vinum*, qui ſignifie *boire*, les Grecs ont formé *pitina*, qui ſignifie un *pot de vin* & par contraction *pina* : duquel ils dérivent *pinto.*

PIONNIER. La premiere ſignification de ce mot étoit un *homme de pie*, parce qu'à la guerre les gens de piéd étoient anciennement employés à faire les tranchées, & tels autres travaux de guerre. De-là vient qu'on appelle aujourd'huy *Pionniers*, ceux qu'on employe ſeulement à cet uſage. Joſeph Scaliger ſur le Poëme d'*Æna*, qui eſt aux Catalectes de Virgile, remarque que les Romains ont auſſi appelé les Pionniers *Pedites* : & il le prouve par ces vers du même Poëme,

Cernit & in ſylvis ſpatioſa cubilia rutro,
Antraque demiſſis Pedites *fodiſſe latebris.*

Et il tient que de *peditos* on a fait *peditones*, & de-là *Pionniers.*

Voyez ce qu'a écrit M. Ménage au mot *Pions.*

PIPE. Le tuiau avec lequel on tire la fumée du tabac eſt ainſi appelé, à cauſe qu'il reſſemble aux pipeaux avec leſquels les Chaſſeurs appellent les petis oiſeaux qu'ils veulent prendre : leſquels pipeaux ſont ainſi nommés, du verbe *pipire*, qui exprime le cri des petis oiſeaux. Les Anciens Chrétiens ; lorſque les Lays [ou Laïques] prenoient le Corps de Jeſus-Chriſt ſous les deux eſpéces ; appeloient *pipas* ces petis tuïaux d'or ou d'argent avec leſquels ils humoient le ſang dans le Calice. Le Comte S. Everard, mari de Giſle fille de l'Empereur Louis le Debonnaire, dans ſon Teſtament qui ſe voit au Code *Donationum piarum* d'Aubertus Miræus, légue entr'autres choſes, *Thuribulum argenteum unum, pipam auream unam.*

PIPER. *Tromper.* C'eſt une Métaphore, priſe des chaſſeurs qui prennent les oiſeaux à la pipée, c'eſt-à-dire par le ſifflet qu'ils font avec un pipeau ; ainſi appelé du verbe *pipire*, parce que par le moïen de ces pipeaux ils imitent la voix de ces oiſeaux, qu'ils attirent par là dans leurs filets.

PIQUE. Ce mot vient ſans doute du verbe *piquer*, à cauſe du fer pointu & picant dont cette ſorte de bâton, qu'on appelle *pique*, eſt armé au bout. Les Latins même l'appellent *contus* ; du verbe κεντεω, qui ſignifie *pungo.* Je ne trouve aucune mention de cette ſorte d'arme dans nos anciens Hiſtoriens ; ſi ce n'eſt qu'ils l'aient entendu ſous quelque autre nom, comme chez Rigordus, en la Vie de Philippe Auguſte, ſous celui de *gravibus lanceis*, dans ce paſſage : *Peditum vero quos vulgariter Rogerios, & ab equo uncinis & lanceis provulverunt.*

PIQUER, *Aiguillonner, Poindre.* En Gaſcogne on dit *picà*, pour dire *béquer*, ou *béqueter.* L'origine de ces verbes vient à mon avis de bien loin. Cet Animal que les Poëtes appelent *Sphinx*, & auquel ils donnent des ongles aigus & picans, eſt appelé en Dialecte Dorien πικη. De-là les Latins ont ſurnommé *picati*, certaines gens qui avoient les ongles des piés crochus & picans. Feſtus Pompeius : Picati *appellantur quidam, quorum pedes formati ſunt in ſpectem Sphingum : quod ouo Doris* Picas *vocant.* De-là auſſi les Latins ont appelé une pie *pica*, parce que la nature lui ayant mis toute la force au bec, elle ſe plaît à béqueter ou piquer du bec, & le Pivert *picus*, parce que de la pointe de ſon bec qui eſt dur & aigu, il béquette ſi puiſſamment les chênes, qu'il y fait des trous pour ſe nicher ; & c'eſt pour cette raiſon que les Grecs luy ont donné le nom δρυοκολαπτης, compoſé de δρυς, qui ſignifie un *chêne*, & de κολαπτω, qui veut dire *cavo* & *ciſelo.*

PISTOLE, PISTOLET. H. Etienne, dans la Préface de ſon Traité de la Conformité du Langage François avec le Grec : *A Piſtoie, petite ville, qui eſt à une bonne journée de Florence, ſe ſoulurent faire de petits poignards, leſquels étans par nouveauté apportez en France, furent appelez, du nom du lieu premierement* piſtoyets, *depuis* piſtolets. *& en la fin* piſtolets. *Quelque temps après eſtant trouvée l'invention des petites harquebuſes, on leur tranſporta le nom de ces petits poignards. Et ce pauvre mot aiant ainſi eſté tourmené long-temps, on la fin encores a eſté mené juſques en Eſpagne & en Ital e, pour ſignifier petites écus,* &c.

PITANCE. *Pitantia*, c'eſt la portion du manger & du boire qu'on donne aux Moines. On trouve ſouvent écrit *pietantia*, parce qu'en effet le revenu des Moines provient de la pieté des fidéles. Wais dans ſon Gloſſaire ſur Mathieu Paris : Petancium *alii ſcribunt nam dapes ſunt ad pietatem ducebant.* Pour la même raiſon on appeloit *miſericordias*, certains feſtins qu'on faiſoit aux Moines. Mathieu Paris dans les Vies des Abbés de S. Auban : *Vt deceſſibiles ingreſſationes miſericordiarum, in quibus profuſio non erat miſericordia, prohiberentur.* Car les Italiens diſent *pietanza.*

PLACARD. Ce mot, ſelon Henri Etienne, vient du Grec πλακη, dont l'accuſatif eſt πλακα, qui ſignifie une piéce de bois, ou de pierre, ou de telle autre matiére plate & large.

PLANCHER. En Latin *tabulatum.* Il eſt ainſi appelé, à cauſe des ais ou planches dont il eſt fait. Feſtus : Plancæ *dicebantur tabulæ planæ.* Le mot de *planche* ſignifie communément un ais ſervant à paſſer d'un lieu à un autre.

PLAT. Quand il ſignifie ce qui ſert à mettre & porter les viandes ſur la table, il vient de πλατανη, qui dans Heſychius & dans Pollux ſignifie un *rond* & un *plat* ſur lequel on forme & façonne les pains : ou bien de πλατη, qui ſignifie le baſſin d'une balance.

PLAT. Quand il ſignifie une figure plate, il vient de πλατυς, qui ſignifie *large* ou de πλατος, *largeur* & *plan* vient de πλατανω, *élargir, applatir*, & rendre large.

PLÂTRE. D'autant que le plâtre ſert à faire des nuages & former toute ſorte de figures, ce mot vient du Grec πλασσω, qui ſignifie *former & façonner* : d'où πλασις ou πλαστις, qui ſignifie celui qui forme & façonne.

PLESSIS. Il y a des lieux en France ainſi appelés, & qui ont donné le nom à des Maiſons illuſtres. Ces lieux ont été ſans doute ainſi nommés, à cauſe des bois qui ſervent d'ornement & d'embelliſſement aux ma ſons. Car ces ſortes de bois s'appellent *Pleſſis.* La Coutume de Chartres art. 12 : *Par-dans de bois ou Pleſſis, que les Anciens appellent* Touſche. La Coutume de Dunois art. 15 : *Pour chaſune argent de bois de touſche, qu'on appelle* embelliſſement de Maiſon.

POIGNARD. On ne peut pas bonnement juger ſi ce mot vient ou de *poin*, parce qu'on l'empoigne facilement, & qu'il eſt quaſi contenu dans le *poin* ; ou bien s'il vient de *peindre*, de-même que le

participe *poignant*. La même difficulté se trouve dans l'origine de *pugie*, qui signifie même chose. Festus Pompeius le dérive de *pungo*. Pugio *dictus est, quòd eo punitum pugnant*. Isidore livre 18 chap. 6 de ses Origines : Pugio à *pungendo & transfigendo vocatur*. Quelques-uns le font venir de *pugnus : ab eo quòd facilè pugno apprehendatur* : de-même que l'adjectif *pugillaris*, qui se dit de tout ce qui peut être contenu dans le poin.

POILE. C'est le drap soûtenu avec des bâtons, qu'on porte aux Processions sur le S. Sacrement, sur les Reliques, ou sur les Roys quand ils font leur entrée en quelque ville. Il vient de *pallium*. Bertrandi dans les Antiquitez de Toulouſe : *In die Festi Glorioſiſſimi Corporis Chriſti, Domini Capitularis portabant more ſolito pallium*. De *pallium* les anciens François ont formé *palle, paille, & poile*, qui ſignifie même choſe. Olivier de la Marche, livre 1. de ſes Memoires, chap. 7 : *Et les Citoiens appartérent un palle de drap d'or, porté par les plus notables Bourgeois*. Et au chap. 37 : *Le corps ſiſoit en ſon chariot ; & par deſſus avoit un paille élevé*. Et dans le même chapitre : *Le poile eſlevé fut ſouſtenu par quatre des plus grands de Bourgogne*.

POILE. C'eſt un endroit de la maiſon ou, par le moien d'un fourneau, on entretient une chaleur lente & modérée, & où en pays froid, & durant les rigueurs de l'hiver, les gens ſont leur demeure ordinaire. Il vient de *pyrale*, dérivé de *πῦρ*, qui ſignifie *feu*. Eckehardus le jeune, de *Caſibus Monaſterii S. Galli* chap. 11 : *Veniunt in pyrale ; & in eo lavaturum, nec non & proximum pyrali ſcriptorium, & has tres regulariſſimas præ omnibus quàm unquam viderint aſſerebant eſſe officinas*. L'Auteur ſans nom du livre intitulé *Hiſteria de Patribus Conſcriptis*, qui eſt au tome 2, partie 1, des Antiquitez d'Allemagne de Goldaſt : *His exactis, idem liberaliſſimus Præſul pyrale Congregationis intravit, pedineſque eburneos, magnitudine & artificio inſignes, cæteris ſecis aureis ibidem ſoſtendo, ac manutergias per ſingulos ſingulas adjungo*.

PÓTERNE. Fauſſe Porte. On écrivoit du commencement *poſterne* : Car ce nom vient de *poſterula*, qui ſignifie même choſe ; parce que d'ordinaire les fauſſes portes ſont en la partie poſtérieure, c'eſt-à-dire au cartier oppoſé à la principale entrée, qui eſt proprement le devant ou la partie antérieure. Caſſien livre 5. *De Inſtitut. Cœnob.* chap. 11 : *Quantalibet urbs ſublimitate munerum & elauſarum perfarum firmitate muniatur, poſternula unius, quamvis parviſſima, proditione vallabitur*. Ammian Marcellin livre 30, parlant de mot pour un *Sentier dérobé*. *Viator quidam ad citeriora feſtinans, cum bivium armato milite vidiſſet oppletum, per poſterulam tramitem medium ſqualentem fruticis & ſentibus viſabundus excedens, &c.* Les Grecs l'ont appelé ὑπόθυρον, d'où Paul Oroſe a tiré ſon *ſyndothyrum*. *Ægrè per ſyndothyrum in Palatium refugiens*, &c. Sulpice Sévére l'appelle *poſtiſculum* : & tous ces mots ſignifieut proprement ce que nous appelons *fauſſe-porte*. Le veritable mot Latin eſt *poſticum oſtium* dans Feſtus.

POUCIN : Ou, comme on l'écrivoit autrefois, *poulcin*. Il ſort de *pullicenus*, qui eſt un diminutif de *pullus*. Ælius Lampridius en la Vie d'Alexandre Sévére : *Qui ova ex ovis, ac pullicenis, ac pipionibus alerent*.

POULAIN. Les Latins l'appellent *pullus* : de *πῶλος*, qui ſignifie même choſe. Mais nous l'avons immédiatement formé de ſon diminutif *πῶλαριον*, qui eſt *un petit poulain*.

POULIE. Elle eſt ainſi appelée à-cauſe que le fréquent mouvement de la corde qui la fait tourner la polit, & la rent luiſante. C'eſt pour cette raiſon que les Allemans l'appellent *ſcheibe* ; du mot *ſchein*, qui ſignifie *lueur & poliſſeſſe*. Le Dictionnaire Allemand-Latin de Daſypodius : Scheibe, *trochlea*. Schein, *ſplendor, nitor*.

POUTRE. *Une jeune Jument*. Nous avons formé ce mot, par contraction, du Latin-Barbare *pulletrus*, ou *poledrus*, qui ſignifie un *Poulain*. Les Loix des Wiſigoths livre 8, tit. 4, L. 5 : *Si quis quecunque facta partem equæ pregnantis excuſſerit, pulletrum animalium ſibi, cujus fuerit, non reformet*. La Loy Salique Tit. 40 : *Si quis poledrum anniculum vel binum ſuæ raverit. DC. den. qui factunt ſol. xv. culp. jud. &c.* La Loy des Allemans Tit. 73 : *Si aliquis homo illu fecerit pregnam jumentam, & abortivum fecerit, ita ut jaſtet poledrum mortuum, t. ſol. componat*. Ces mots ont été formez de *πῶλος*, qui ſignifie *un Poulain*.

POURPIE'. En Latin *portulaca*. Serenus, ſelon le témoignage de Robert Etienne, en un Traité des Arbres & des Herbes, l'appelle *pulliopedem* ; parce que cette herbe, & particuliérement celle que naît dans les vignes, repréſente le pié d'un poucin de poule : d'où nous avons formé *pourpié*, comme qui diroit *poule-pié*.

PRE'ST. *Appareillé, Préparé*. De l'adverbe *præſto*, qui ſignifie *preſentement, tout-à-propos*, on a formé le Latin-Barbare *præſtus*, qui ſignifie *preſt, preſens, & appareillé*. La Loy Salique Tit. 47, §. 2 : *Si verò . . . . . & teſtes ſuos, qui ad ipſa placita fuerunt, ſecum præſtos habeat* : comme témoigne Pierre Pithou. La Gloſe interprére *præſtes*, par *præſentes*. La Loy des Wiſigoths livre 2. Tit. 1. L. 11 : *Quando cum peſtero cauſam finire ſit præſtus*. Et livre 9, Tit. 2, L. 9 : *præſtum ſe nunuſquique . . . . . exhibeat*.

PROMENE'R. Comme de *minare*, qui ſignifie *conduire devant ſoy, & toucher les animaux*, on a fait *mener* ; auſſi de *promunare* on a fait *promener*. Apulée livre 9 : *Univerſa jumenta ad locum proximum biberadi cauſa gregatim prominabat*. Cat d'autant que ceux qui touchent les animaux les ménent pour l'ordinaire lentement, ou a exprimé le Latin *deambulare* par *promener* : parce que la promenade ſe fait à pas lent.

PRÓNE. Les premieres Egliſes des Chrétieus étoient diviſées en trois parties. La premiere, où étoit le maître-Autel, étoit appelée ἱερατεῖον, ou βῆμα : la ſeconde étoit nommée ναὸς, qui eſt ce que nous appelons la *nef* : & la derniere, qui étoit le porche & l'entrée de l'Egliſe, s'appeloit πρόναος. Les Gloſes *πρόναος, Ante Templum*. Le *porche* étoit le lieu où ſe tenoient les *Cathécumenes*, c'eſt-à-dire ceux qu'on inſtruiſoit pour être baptiſés : & c'étoit-là où on leur apprenoit les Myſtéres de la Religion, & qu'on faiſoit les proclamations publiques qui regardoient le Service Divin, & ce qui ſe fait encore en beaucoup d'endroits ſur les portes des Egliſes. De-là vient le nom de *Prône*. Le *Prône* que nos Curés font tous les Dimanches a pris de-là ſon nom, parce que la plû-part des choſes qui s'y publient étoient anciennement annoncées aux portes des Egliſes.

PROPOS. Il vient de *propoſitum* : & ce que nous diſons *parler-à-propos*, ſe dit en Italien *favellare a propoſito*.

PROUESSE. *Vaillance*. Comme de *largitas* nous avons fait *largeſſe*, nous avons de-même tiré *proueſſe* de *probitas*. Guillaume le Breton, livre 1. de la Philippide :

Tot bene geſta demi, Tot Militia probitates.

Willelmus Calculus Gemmeticenſis Monachus Hiſtoriæ Normanorum lib. 7. cap. 30. *Tertiùmus, cognemento* Scitellus, *vir in multis probitatibus admodum exportus*. Foucher, Evêque de Chartres : dans ſon *Geſta Peregrinantium*, livre 2, parlant du Siége de Tyr : *Interim autem probitate quadam exegitatâ quinque Venetici, ſecundâ ſatis fortunâ uſi, carabum ſuum ingreſſi domum unam diripuerunt, duobus ibi captibus amputatis*. Et ce n'eſt pas ſeulement dans le moien tems que le mot de *probitas* a été employé pour marquer la valeur & la générosité des hommes : car dans les ſiecles les plus avancés, & auſquels on a vu régner le plus beau & le plus pur Latin, il a ſignifié la même choſe. Sénéque Ep. 37 : *Quod maximum vinculum eſt ad bonam mentem, promiſſi virum bonum ſacramento ligatus es. Deridebis ſi quis tibi dixerit mollem eſſe militiam & facilem*. Virum bonum *Latini dixere ſicut Graci ἀγαθὸν*, virum *ſolitere* ſtrenuum & Martium.

PUISNE'. De *poſt natus*. Une ancienne Chartre, intitulée *Saiſina Paganelli*, que Du-Cheſne a fait imprimer ſur la fin des Hiſtoriens de Normandie : *Si dominus Feloo Paganellus aliquid ceperit in portionibus poſtnatorum ſuorum*. Les Ordonnances d'Ecoſſe, intitulées *Regiam Majeſtatem* livre 2, chap. 35 :

Digitized by Google

Chm quis moritur habens filium postnatum, & ex primogenito filio jam mortuo nepotem. Et livre 3. chap. 29 : *Si frater primogenitus postnato fratri denavit.*

PUTAIN. Comme on a dit que *Bellum dicitur, quia bellum non est : &* Parca, *quia nemini parcat*, il y a beaucoup d'apparence que nos Anciens François ont tiré, par antiphrase ou contrariété de sens, le mot *putain* du Latin *putus*, qui signifie *pur*. Festus Pompeius : Putus *Antiqui dicebant, pro* puro. Quoy-que c'en soit, nos Anciens François disoient *Pute*, pour *méchante*. Le Roman de Guillaume, aux Enfances Vivien :

Fuyes de ci Pute gent esgarée.

Et en un autre endroit :

Des Sarrasins la Pute gent haïe.

Ils disoient aussi un *homme de Putaire* pour dire *méchant*. Le même Roman :

Vel su ch de putaire.

Et Herman de Valenciennes au Roman de la Bible :

One ne fut hom sur terre plus hait traiteor,
Ne hom de putaire ne felon beiseor.

Peut-être aussi ce mot vient-il de *putassa*, qui signifie *un fou*, & qui est employé dans ce sens par Plaute.

QU.

QUATLLE. C'est ainsi, à mon avis, qu'il faut écrire ce mot : & les Italiens l'appellent aussi *quaglia*. Quelques-uns tiennent que cet oiseau a été ainsi appelé à-cause du son de sa voix. Joannes Baptista Pius, dans ses dernieres Annotations, *Sylloge* 3. *cap.* 14 : *Nonnulli coturnices negant esse illas aves quas vulgo* qualeas, *à sono, dicuntur.* Jean de la Porte dans son *Cathelicon* : Qualea *est quadam avis : & dicitur à* qualis : *vel dicitur* qualia, *à voce quam facit. scilicet* quaquera. Monachus lib. 1. parlant de certains chiens : *qui agilitate sua vulpes & cæteras minores bestiolas facilimè capiunt, quamvis etiam & alia volatilia ascensu celeriter sæpe fallerent.*

QUARRIERE. C'est le lieu d'où l'on tire la pierre pour bâtir. Ce mot vient de *quadraria*, que l'Abbé Sugger, dans son livre de la Consecration de son Eglise de S. Denis, prent souvent pour ce que nous disons *quarriere de pierre* : & *quadrati* sont les quartiers de pierre. Sidonius Apollinaris livre 5, Ep. 7 : *Marmorum quadratos.* Et en l'Ep. 8. du même livre : *De sine cujusdam concussione vel damno quadrati ad Ravennatem urbem nostra jussione deveheantur. Quadratarii* sont proprement ceux qui taillent la pierre dans les carrieres : ainsi appelés, parcequ'ils lui donnent une espéce de figure quarrée, ce que ne font pas les Tailleurs de pierre qui la mettent en œuvre, & qui, selon le dessein de l'Architecture, sont contraints de leur donner diverses figures. Il est parlé de ces *Quadratarii* dans la Loy 1. au Code *De Exemtis, artif.* au Code Theodosien, & en la Loy 2. du même titre, au Code Justinien : où, parce qu'il y a *Quadratarii, quos Græco vocabulo μωλίθους appellant*, Cujas a corrigé λαξεύτας, quoyqu'il faille lire, selon mon avis, *Ψωλίας*, qui se trouve dans le Glossaire. *Ψώμω quadratarius* : qui vient du verbe *Ψώμειν*, qui signifie *mettre en pieces* : car aussi le métier de ces ouvriers est de tailler une roche & un rocher en diverses piéces.

QUAY. On appelle *Quays*, les murailles dont on fortifie le bord d'une riviere. Un ancien Glossaire : Cai, *Cancelli*. Anfractibus : Kaii, *cancelli*. Spelman, dans son Glossaire : Kaia, *area in littore, enerandarum atque exonerandarum navium causâ* &c. Kaiagium, *Portorium quod* Kaiæ *nomine exigit Telonarius.* Joseph Scaliger dans ses Notes sur Ausone livre 2. chap. 22, tient que ce mot est de l'ancien verbe Latin *caiare*, qui signifie *arrêter & retenir. Nam crepidines illa sunt oppositæ fluminibus, ad cursum impetum coercendum* Caiare *verò apud Veteres erat* cohibere, coercere, compescere. *Fulgentius* : Caieta, coarctus ætatis. Apud Antiquos *Caiatio* dicebatur puerilis cædes. Unde Plautus in *Cistellaria* Comœdia ait :

Quid ? tuam amicam times, ne te manuleis caiet ?

* Voyez M. Ménage sur le mot *Quay*.

QUENOUILLE. Parce qu'on fait d'ordinaire les quenouilles de petites cannes, à-cause de leur légereté, nos Anciens formérent du diminutif *cannula*, le mot de *Canonille*, qu'on a depuis changé en *quenouille*. Ce que j'assure d'autant plus hardiment, que le mot ἐλακάτη, qui signifie *quenouille*, est expliqué dans Hesychus par *δίνακ*, qui signifie une *canne* ou un *roseau*.

QUERCERELLE. C'est *tertia pars accipitris.* Les Grecs l'appellent *ὁ κίρκος* : Les Latins *circus*, d'où nous avons fait *querciorelle*, comme qui diroit *Circorella*.

QUÊTE. Dans l'usage ordinaire ce mot est pris pour *recherche & perquisition* que font les Pauvres & les Religieux mendians des charités qu'on leur départ. Il vient du participe de *quæro : quæsitus*, & par contraction *quæsitus*. Aussi *quæsitus* signifie toute sorte de *gain*, bien-qu'originairement il se dût entendre du gain que fésoient ceux qui recœuilloient de diverses personnes les fruits de leurs travaux. Ainsi *Quæstor* est un Tresorier qui reçoit les sommes qui ont été quêtées & ramassées pour les Tailles ou tels autres subsides. Le mot *Quête* se prent aussi pour un droit qu'on paye aux Seigneurs, lequel étant dû par toute la communauté d'un Seigneur est payé par chacun en particulier. Les Coutumes d'Aqs, Tit. 9, Art. 15 : Queste *est une rente générale, uniforme : communément payée pour raison de toute une Paroisse, ou de tous les tenemens & Terres d'une Baronnie par les habitans d'icelle : pour le payement de laquelle chacun des habitans, entr'eux, contribuë pour la quantité des terres qu'il a pris.* Quête se trouve quelquefois confondu avec *Taille*. Les Coutumes de Bourbonnois, art. 343 : Taille *et quatre cas, qu'on appelle* queste.

QUEUX. Ce mot, qui signifie *Cuisinier*, est un abregé de *Coquus* Le Roman de Guillaume au courr nés :

Tant i enfuirent, & Queus & Bentellier.

L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. 4 : *Queux, Bentelliers, varlets & autres mesnies.* Du Tillet a remarqué qu'outre le Grand Queux de France, qui avoit la surintendance sur tous les Officiers de Cuisine de la Maison du Roy, le Comte de Champagne avoit un Grand Queux dont la charge étoit héréditaire. Et dans le Catalogue des Genrilshommes qui tenoient des terres en Fief de Guillaume le Conquérant, que Du Chesne a fait imprimer ensuite des Auteurs de l'Histoire de Normandie, j'en trouve quantité, qui portent le titre de *Queux : Albericus Cocus, Gisleberius Cocus, Radulphus Cocus, Valterius Cocus. Auserus Cocus.* Ordéric Vital livre 12. de son Histoire Ecclesiastique fait mention d'un Harcher, Queux du Roy de France, en l'an 1124 : *Harcherius, Regis Francia Coquus, & miles insignis.* Fortunat Evêque de Poitiers, livre 6, se plaint du *Queux* ou Cuisinier du Roy, qui lui avoit ôté une barque à Merz, au passage de la Meuse : mais ce n'étoit qu'un simple Cuisinier, voici le lieu :

Dominus in Metitis : Cocus ille Regius instans,
Abstenti mantas abstulit atque ratem.
De flammis ardente manu qui diripit esum,
Ille rati nescit parcere tutus aquis :
Corde niger, fumo pastus, fuligine tinctus,
Et cujus facies cocabus alter adest.

Ce qui témoigne que cette charge n'étoit point honorable durant la premiere race de nos Rois : car c'étoit le Cuisinier de Sigebert, ou Childebert son Fils, Roys de Metz.

QUINTAINE. Lorsqu'on se servoit de Lances

à la guerre, la Noblesse s'exerçoit à joüer, ou rompre la lance contre une statüe de bois, portant un Ecu qu'on appelle un *faquin* ; ou contre un casque qu'on mettoit au bout d'un pôteau de bois. Cet Exercice s'appelle *Quintaine*. L'Histoire de Bertran du Guesclin chap. 1, dit qu'étant jeune garçon, il s'éloit dresser Quintaines & y joûtoit, & s'éloit joüer. Ragueau en son Indice sur le mot *Quintaine*, rapporte qu'en beaucoup de lieux de France les Nouveaux Mariés sont obligés par les Coutumes Locales de tirer à certains jours à la Quintaine, c'eſt à-dire de rompre une perche contre un pal Robert Moine de S. Remi de Reims, liv. 5 de l'Hiſtoire de Jéruſalem : *Terra inſuper ſudibus ſtuta appenuntur, quibus in craſtinum Quintana ludus, ſcilicet Equeſtris, exerceretur.* Le Roman de Girard de Rouſſillon :

Quant le Roy ac mengat, dert mirtana,
Lis douzel van burdir à la Quiatana.

Cette ſorte d'exercice eſt fort ancien. L'Empereur Juſtinien L. 12. C. *De Alearoribus*, l'appelle *vibratio Quintana* : du nom d'un certain *Quintus, nomine hermogenis, qui vibrationem hanc invenit*, ce qui eſt interprété par *ludere vibratione Quintiana, abſque ſpicula, ſive aculeo, aut ferro : à quo dum* Quinto *ita nominata hac luſus ſtetit.* Ce ſont les termes de la Loy. En effet un homme nommé *Quintus* étoit l'inventeur de cet exercice, comme le témoigne Theodorus Balſamon ſur le titre penultiéme du *Nomocanon* de Photius. L'Exercice de la Quintaine étoit différent de celui que les Romains appeloient *Exercori ad Palum* ; dans lequel les Soldats lançoient leurs javelots contre un pal : & le lieu où ſe faiſoit cet exercice s'appeloit *Palana*, comme le remarque le Grammairien Soſipater. De-ſorte que je me perſuade que la Coutume de lancer les dards & les javelots avant été changée en celle de mettre la lance à l'arreſt pour aller choquer l'Ennemi, ce *Quintus*, qu'on fait Auteur de la Quintaine, inventa l'exercice de rompre les lances contre un pal de bois : & parce qu'en cette action il ne faloit que monter ſon adreſſe & ſa force à choquer de droit ſil le pal, & y briſer la lance, on ſe ſervit de lance ſans fer, au-lieu que dans l'ancien exercice du pal, il étoit néceſſaire que le javelot eût une pointe de fer, afinque demeurant fiché contre le pal, il témoignât l'adreſſe de celui qui l'avoit lancé. Et c'eſt pourquoy en la Quintaine les lances étoient, comme dit l'Empereur, *abſque ſpiculo, ſive aculeo, aut ferro.* Or parce que nos Anciens François rompoient d'ordinaire leurs lances contre un pal, on en fourna le verbe *paleter*, qui ſignifie combatre à outrance, & tout de bon. L'ancienne Chronique de Flandres chap. 67 : *Alas vivarent tous les jours au pied du bloat paleter aux Gens du Roy.* Et *paletis* eſt pris pour *combat.* Enguerrand de Monſtrelet, vol. 2 : *Le landemain y eut grand paletis, & pluſieurs journées enſuivans.* Et *palare* ſe prent pour l'exercice du pal. Papias : *Palare, id eſt, milites ad palum exercere.* L'Auteur *De recuperatione Terra Sancta* l'explique par *combatre rudement. Paliſando fortiter contra hoſtes.* De-là les Eſpagnols ont formé leur *polear* qui ſignifie *combatre.* * Voyez *Paletare* dans le Gloſſ. de M. du Cange.

QUITE, QUITER : *Laiſſer*. Il eſt dit de toutes choſes, quoy qu'Originairement il ne ſe dit que des creanciers qui laiſſoient en repos leurs débiteurs, en ne leur ſeſant plus de pourſuite. Jean de la Porte dans ſon *Catholicon* Quieto, as ; *id eſt alli quietum facere, & quandoque pro* abſolutè à debito reddere quietum. *Quodam tamen in hac ſignificatione ſubtrahunt* E, & *dicunt* quito as, quitavi, quitare, *quod magis vulgare eſt quàm regulare.* De-là vient auſſi l'Alleman *quitiren*, qui ſignifie *quitter* ; *quit, quite* ; & *quitung, quitance* ; que Lindembrog croit être dérivés de *ſerquidum*, qui ſe lit en divers endroits de La Loy des Lombards. Mais je ne ſay ſur quoy il ſe fonde ; d'autant qu'en tous les lieux de ces Loix où ce mot ſe trouve, il y a *ſerquidum*, id eſt *ſimilem.* Il y a plus d'apparence qu'il vient de *quietus*, parce qu'après qu'on a acquité ce qu'on doit on eſt en repos. En la 2. Partie des Statuts de Robert I. Roy d'Ecoſſe, chap. 10 : *Niſi Capitalis debitor monſtraverit ſe quietum eſſe adverſus* &c. Les Statuts de Guillaume Roy d'Ecoſſe : *De multura quietus erit. De quietus*, comme nous avons déja dit, on fit le verbe Latin-Barbare *acquietare*, d'où nous avons tiré *acquiter.* Les Ordonnances d'Ecoſſe Intitulées *Regiam Majeſtatem* livre 2. chap. 42 : *hæreditates infantatas, & de debitis acquietatas.* Et au livre 4, chap. 24 : *Qualiter homo acquietabit ſe contra dominum ſuum.*

R A.

RACE, RACINE. Ces mots viennent, à mon avis, de *radix*. Toutefois quelques-uns tiennent qu'ils viennent de *ratio*, qui eſt pris pour ce que nous diſons *race*, dans le titre 63 de la Loy Salique : *Ut de juramento, & de hæreditate, & de tota illorum ſe ratione tollat.* Il eſt vray que pour connoître la force de ce paſſage il eſt à obſerver que ce titre eſt conçu en ces termes : *De eo qui ſe de parentilla tollere vult.*

RAINCEAU. De *ramus* nos vieux François firent *raim*, dont *rainceau* eſt le diminutif ; comme qui diroit *ramicellus.* Ce mot ſignifioit anciennement *bal & danſe.* Froiſſart tom. 4, chap. 6 : *C'eſtoient tout rainceaux, dances & ſoulas.* Car la Coûtume étoit, comme elle eſt encore pratiquée en beaucoup de lieux, que celui qui devoit donner le bal à ſon tour en étoit averti par un rameau qu'on lui préſentoit. Tels bals ou danſes s'appeloient *rameaux*, ou *rainceaux.* Voyez cy-deſſous *Rameaux.*

RAINSER ou RINSER. On dit *raiſer un verre*, quand on le nettoie. Ce mot vient de *rainceau*, diminutif de *raim*, qui en vieux François ſignifioit un *rameau* ; parce qu'on a accoûtumé de nettoïer les verres avec de petits rameau de vigne ou de figuier.

RAMEAU. Comme j'achevois l'Origine de *Rainceau*, j'ay trouvé que pour la donner paſſaite, il étoit important de rapporter icy beaucoup de paſſages qui conviennent à l'un & à l'autre. Ces mots donc ſignifient *Bal & Danſe*, qu'en Languedoc on appelle encore *Ramelet* ; lequel mot ſignifie un *bouquet de fleurs*, ou plus proprement un *petit rameau*, de-même que *rainceau*, qui eſt un diminutif de *rain*, qui ſignifie un *ramean*, comme j'ay déja fait voir au mot *Rainceau.* Ce qui ſe voit encore clairement repreſenté dans ces paroles de Froiſſart au chap. 41. du vol. 4, parlant du Roy Charles VI, qui étoit allé voir le Pape à Avignon : *Le Roy de France & le Duc de Touraine ſon frere, & le Comte de Savoye, quoy qu'ils fuſſent logés de lés le Pape & les Cardinaux, ne ſe vouloient ni ne pouvoient tenir qu'ils ne fuſſent en dances, en caroles, & en eſbattemens, avec les Dames & les Damoiſelles d'Avignon : & leur admaiſtroit leurs rameaux le Comte de Genève, lequel eſtoit Frere du Pape.* Et plus bas : *Le Roy de France fut avec le Pape & les Cardinaux, je ne ſçai quantz jours en joye, en rameaux, & en eſbattemens : Car* bals *eſtoient auſſi appellés* raiſeaux *ou* rameaux. Denis le Sauvage, qui n'avoit jamais pu entendre ce que ſignifioient ces mots, a noté ſur la marge de Froiſſart, qu'il faloit lire *revaux*, au lieu de *rameaux* ; mais c'eſt une pure réverie.

RAMPÔNE, RAMPÔNER. C'eſt-à-dire *moquerie, raillerie* ; *ſe moquer, railler.* Jean de Meun dans ſon Teſtament :

Li Eſtranges le moquent, & li ſien le defuyent :
Et ceux qui du ſien vivent le ramponnent & buyent.

Le Roman de Guillaume au Court nés :

Feques baiſſa le chef quant ſoy ramponnet,
Oncles Guichart ſet ſi bien ves ſavez gaber.

Le

Le même, en un autre endroit :

Vostre rampone nos a ïrés souvent :
Li fol s'en rient, mais je m'en esbaant.

Et ailleurs :

Si venes après moy la où vous estt mener :
Et rampones, & gabs vous convenra oblier.

RANÇON Ou c'eſt un abbregé de *redemption* [car les Anciens écrivoient *ranczon*, ou *reanczon*] ou bien il vient de *pinna* qui ſignifie ce qu'on donne pour le rachat de quelqu'un.

RANCUNE. Inimitié, haine. Du Latin-Barbare *rancor*. Le *Catholicon Farvum* : Rancco, *avoir rancune*. Rancot, *rancune*. En Languedoc, *rangun*.

RAQUETTE. Les Anciens, qui s'en ſervoient au jeu de Paume l'appelloient *reticulum* ; parce qu'en effet ce n'eſt qu'un tet. Ovide ne l'appelle pas autrement, au liv. 3 *De Arte Amandi* :

Reticuloque pila leves fundantur aperto :
Rete, nisi quum tollas, nulla levanda pila eſt.

Vatron *Sequani-Ulyxe*, cité par Non. Marcellus : *Suspendit Lariſius mariscus molio pilas, reticula, ac ſtrophia.* Il y a de l'apparence que de *reticulum* nous avont fait *raquette*, par une corruption de langage, comme nous en avons mille exemples dans la Langue Françoiſe.

REBOURS. Quelques-uns tiennent qu'il vient de *jugum* qui ſignifie *oblique*, & qui a les piés tournés. Mais il y a bien plus de raiſon de dire qu'il vient du Latin-Barbare *reburrus*, qui ſignifie *velu* : [Les Gloſes d'Iſidore : *Reburrus, hiſpidus*] parce que les étoffes de drap étant tournées au rebours, ou miſes à-l'envers, ſont plus velues. Et ce mot a pris ſon origine de *burrus*, ou *byrrus*, qui ſignifie ſouvent une étoffe velue, ou gros bureau.

REBRASSER. C'eſt-à-dire *retrouſſer*. Et quoyqu'on puiſſe dire *rebraſſer le chapeau, le bonnet, le manteau*, ce mot neantmoins ne s'entent proprement & primitivement que des manches ; car il vient du verbe Latin - Barbare, *rebrachiare*. La Vie de S. Othon Evêque de Bamberg livre 2. chap 13, imprimée dans le tome premier des Anciennes Leçons de Canſius : *Rebrachiatis manibus ſuccinctaque veſte.*

RECHAUD. Voyez *Chaufferetie*.

RECORS. On appelle ainſi ceux qui aſſiſtent les Sergens pour leur ſervir de témoins : du verbe Latin *recordari*, qui ſignifie *ſe ſouvenir*. L'art 731 de l'Edit de l'an 1539 : Etabliſſement eſt *celuy qui a eſté fait en preſence de teſmoings à ce appelés, comme remarque Rageau.* Anciennement en France les ajournemens, aſſignations, & autres exploits, ſe feſoient avec des témoins : comme il ſe voit en pluſieurs endroits de la Loy Saliqne, & particulierement au titre 54.

RECREANCE. RECROIRE Ce mot ſignifioit *rendre* & *reſtituer*. Et de-là vient le mot *Recreance*. Le livre intitulé *Li Eſtabliſſement le Roy de Fraunce*, livre 1 : *Et ſe il ne dit choſe raiſonnable, il ne voudle rendre ou recroire ſa juſtice. Le Roy le doit parforcer par la priſe de ſes hommes.* Il eſt pris au même ſens dans Ives de Chartres Ep. 279 : *quod libenter reddet aut recredet Comitem Arvernenſem* [M. du Cange dit *Comitem Nivernenſem.*] Et dans Geoffroy de Vendôme livre 2. Ep. 30 : *Carnotenſis Eccleſia boves & oves, vel quacumque Eccleſiarum prada, ſi caperentur, reddi aut recredi faciebat.*

* Voyez le Gloſſaire Latin de M. du Cange au mot *Recredere*.

REFERENDAIRE C'eſt ainſi qu'on appelloit le Chancelier de France, ſous la premiere race de nos Rois. Gregoire de Tours livre 1, chap 3 : *Sigo quoque Referendarius, qui annulum Regis deferebat ve-nuerat.* La dérivation de ce mot vient du verbe Latin *referre*. Armoin livre 4. chap. 41 : *Qui* Referendarius *ideo eſt dictus, quòd ad eum univerſa deferrentur.* [Il faut lire *referreturur*] *publica conſcriptiones, ipſoque eas annulo Regis, ſive ab eo ſigillo ſibi commiſſo muniret ſeu firmaret*, &c. Cette charge étoit quelquefois donnée à de grans Capitaines, que la qualité de *Référendaire* n'empêchoit pas de commander aux armées Roiales. Témoin le Référendaire *Audoenus*. [S. Ouen] que le Roy Dagobert fit Général d'une armée où il y avoit dix Ducs, & un grand dombre de Comtes ; comme il ſe voit dans Fredegarius Scholaſticus chap. 78.

de ſa Chronique, & dans Aimoin livre 4 chap. 28 & 29. Les Reines avoient auſſi des Référendaires : car Grégoire de Tours, livre 5, chap. 41, fait mention d'un *Urſicin*. Référendaire de la Reine. Et au chap. 32. du livre 8 : *Cum Bobolene, Referendario Fredegundis.*

* Voyez le Gloſſaire Latin de M. du Cange au mot *Referendarius*.

REFUSER. Bien-que le Verbe *refutare* ſignifie proprement *Convaincre* une opinion ou vn blâme par des raiſons & des preuves contraires ; nos anciens François, par ignorance, ont cru qu'il vouloit dire *dénier*, & en ont tiré le verbe *refuſer*. Eckehardus Junior, *De Caſibus Monaſterii S. Galli* Chap. 3 : *Ab Abbatibus ei per obedientiam quod refutare injunctum eſt.* Radevicus *de Geſtis Friderici* livre 1. chap. 2 : *Actiſator ſi vult poteſt juramentum refutare.*

RÉGAIN. Voyez cy-deſſus *Ciſeau*.

REGARDER. J'ay dit ſur le mot de *Garde*, qu'il ſignifioit du commencement *Guet* & *Sentinelle* ; & par conſequent *garder* c'eſt *guetter* & *faire ſentinelle*. Or parce que la particule re ajoutée au commencement d'un mot Françoiſ, ne ſignifie pas toûjours itération d'action ; mais ſouvent elle ſert à en augmenter la force & la ſignification ; comme dans ces mots, *reconnoître, répandre, reluire, repaître*, &c. il eſt vr ; de dire que *regarder* eſt plus que *garder* : car ce dernier ſignifie le ſoin que toute ſorte de perſonnes peuvent apporter à la conſervation de quelque choſe, & l'autre ne ſe diſoit proprement que de l'employ honorable de ceux auſquels on commet la garde de quelque choſe de grande importance Et en effet les Gouverneurs de Provinces étoient anciennement appellés *Regards* Froiſſart vol 4, chap. 142 : *Le Sire de Coucy qui eſt Regard & Souverain de par le Roy ez marchés de par deça* Et en un autre endroit : *Capitaine & Souverain Regard de tout le Pays* Mais comme la force des mots s'abâtardit avec le tems, *Regard & regarder* n'ont été pris en ſin que pour la ſeule & ſimple action de la vûe. Les Ordonnances des Foreſts, rapportées par Mathieu Paris en la Vie du Roy Henri : *Regardatores noſtri eam per foreſtam ad faciendum regardum*, &c.

REPAS. La particule re dans ce mot, comme j'ay dit cy-deſſus au mot *Regard*, n'eſt qu'une particule intenſive. Ainſi le verbe *repaître* dit plus que celui de *paître* d'où il deſcend. Et *repas* eſt un compoſé de la parti u'e intenſive *re*, & de *paſtus*, qui ſignifie tout ce qui ſe mange. Une ancienne Formule, que Pithou en ſon Gloſſaire ſur les Capitulaires de Charlemagne attribuë à Marcu fe : *Non ad Manſionaticos vel repaſtos exigendum, nec ad miniſteria deſcribendum.*

RE'PIT. C'eſt un dealy de certain tems, que le Prince ou le Magiſtrat donne aux debiteurs contre les creanciers ; pour quelque grande conſideration ou reſpect : Auſſi vient-il de *reſpectus*. Rypordus, en la Vie de Philippe Auguſte, & dans l'Ordonnance que ce Prince fit de l'Inſtitution des Decimes : *Militares qui ſignum crucis aſſumſerint de debitis ſuis reddendis, qua debebantur tam Judæis quam Chriſtianis, antequam crucem Rex aſſumſiſſet reſpectum habebunt à proximo feſto Omnium Sanctorum poſt diem mortemi Regis in duos annos.* Dans un Arreſt de Louis le Jeune, rapporté par Du-Cheſne dans le livre 2. De l'Hiſtoire de Chaſtillon : *Demiſſo poſtmodum reſpectu veniens Simon in curiam.* Ives de Chartres Ep. 69, & 114, l'explique & l'établit ſi clairement que ce ſeroit un crime d'en douter.

REPOSTAILLES. *Faire aucune choſe en repoſtailles*, c'eſt à-dire ſecrettement & couvertement. Le Traité des Vertus & des Vices : *Ce ſont hypocrites, ors qui font les ordures en repoſtailles, & le Prend'homme devant la gent.* Et en un autre endroit : *Li Larron couvert ſont ciaux, qui emblent repoſtailles. & couvertement* Il vient du Latin *repoſtum*, qui ſignifie *couvert & caché*. Virgile livre t de l'Eneide :

* ——— *Manet alta mente repoſtum*
Judicium Paridis, ſpretaque injuria forma.

On diſoit auſſi *repoſt*, pour *caché*. Le Roman de Guillaume au court nés, an Charroy de Niſmes, parlant des Chevaliers cachés dans les tonneaux, avec leſquels il prit cette ville :

Quant ce oy le barnage reposé
Tout es tonneaux où ils orent enclos.

REPROCHER. C'eſt proprement quand un accuſé allégue des objets contre les témoins pour rendre leur dépoſition inutile. Et parceque d'ordinaire on l'accuſe de quelque crime, il ſemble qu'il leur renvoyent quelque ſorte le blâme & l'infamie dont par leur dépoſition il ſe voit chargé. Ce verbe eſt formé du Latin *recipricare*, qui ſignifie proprement *renvoyer* une choſe au lieu d'où elle eſt venûe. Et c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre ces paroles de S. Bernard *De Conſideratione* liv. 4. Chap. 6 : *Quotidianas expenſas quotidiano reciprocamus ſcrutinio.* Et Sugger Abbé de S. Denis au livre *De rebus in adminiſtratione ſua geſtis : Cum Aurelianum cum militari manu poſt Dominum Regem feſtinantem, & Propoſitum Patrolii priora mala* reciprocantem *reperiſſem, turpiter captum tenui.*

RE'SEUL. C'eſt un *ret*, *filé* ou *riſſu de mailles*, fort delié. Comme de *filoſus* on a fait *filent* : ainſi de *retiolum*, diminintif de *rete*, on a fait *réjeul*.

RICHE, RICHESSES. Quelques-uns tiennent que ces mots viennent de l'Ebreu *rechus*, ſelon Robert Etienne, ou *Recheſch*, comme dit Gaſpar Waſerus *De Nummis Hebræorum* livre 1. chap 1. Angelus Caninius dans ſes Canons des Dialectes dit que *richeſſo* vient de *Rizaq*, qui en Langue Punique ſignifie auſſi *richeſſe*. Toutefois ce mot pourroit bien venir de l'ancien Teudiſque *reich*, qui ſignifie encore en Allemand *Roiaume & Empire*. Et parceque les Rois & les Empereurs ſont les plus riches des hommes, les Allemans appellent auſſi *reich*, un homme riche & opulent. Le Dictionnaire de Daſypodius : Reich, *Imperium*, Reich, *divus, felix, opulentus, beatus.*

RIDE. On demeure d'accord que ce mot eſt formé de *jvre ſvridre*, qui ſignifie même choſe. Auſſi *jvridvæ* ſignifie *itro ridé* & *jvridvæ*, *qui eſt ridé, rugoſus*. J. C. Scaliger ſur le chap. 9 du livre 5 de l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, le dérive de *jvdvrvs*. *Pvdvrvs*, dit-il, *Striatio : vellè. jvvvrvs enim & jvdvrvs, quo nomine etiam Franci utuntur in eo ſignificatu.*

RIDEAU. Parce qu'étant tiré, il ſe pliſſe en forme de rides. Joachin Perion : Ruga, *ride. Hinc vela leſtorum à plicis & rugis* rideaux.

RIEN. Nous l'avons formé de *res*. En effet les anciens François prenoient *rien* pour *choſe*. Froiſſart vol. 1. chap. 151 : *Ils n'aydoient de nule rien.* L'Hiſtoire du Conétable du Gueſclin chap. 30 : *Bertrand ne s'eſbahiſſoit de rien quelconque.* Olivier de la Marche livre 1. chap. 22 de ſes Mémoires : *De ſa nature deſiroit la mer, & les bateaux ſur toutes riens.* Le Sire de Joinville en la Vie de S. Louis : *Craignant Dieu en tout ſon pouvoir ſur tout rien.*

ROCHE. Du verbe *jvrvæ*, qui ſignifie *rompre*, formant *jvrè* & *jvrvæ*, qui ſignifient *un rocher*. Quelques-uns en derivent *roche* & *rocher* : deſorte que de *rumpere* vient à mon avis *rupes*, qui doit être proprement un *rocher rompu* & *eſcarpé*, ou, comme l'on dit en Latin, *Saxum præruptum*. Toute-fois j'ay remarqué que les Italiens appellent *Rocca* une Tour & une Citadelle ; qu'au jeu des Echecs la figure qu'on appelle *Roc* eſt auſſi appelée *Tour* ; & que nos Anciens Auteurs appellent *rocs* les lieux forts. L'Ancien fragment des Annales de France, qui ſe voit dans le 3e vol. des Antiques Leçons de Canifius ſur l'an 767 : *Inde iter peragens uſque ad Garumnam pervenit, multas* roccas *& ſpeluncas conquiſivit.* Et en effet il y a pluſieurs lieux en France, eſtimés pour la force de la ſituation, qui ſont appelés *Rocca* ; comme *Rocheſort*, *Rochemaure*, &c. qui ne ſont point bâtis ſur des rochers. Ce qui peut faire croire que *Rocha* vient de *jvrvæ*, dont le preterit eſt *jvjvrvæ*, qui ſignifie *firmo*, c'eſt-à-dire *fortifier & renforcer* : comme ſi la roche étoit ainſi appelée, ou parce qu'elle étoit forte d'aſſiette, ou parceque c'eſt là-deſſus qu'on bâtit volontiers les Citadelles & les lieux forts. Le *Corona Pretioſa* : Rocha, πύργος. Atx, ἀκρόπολις.

ROCHET. C'eſt une eſpéce de veſtement. Les Grecs Vulgaires appellent encore *jvrvæ*, un vêtement. *veſtis, jvrvæ indumentum, ἔνδυμα.* Tous deux viennent du Latin-Barbare *roccus*, qui eſt conté entre les habits. Monachus en l'addition premiere aux Capitulaires de Louis le Debonnaire chap. 22 : *Pedulium & paria, Fomoralium & Paria, roccum unum, pellicias uſque ad talos* 2. Goldaſt ; Roch, *vox Alemannica ſignificans ſupremam veſtem.* Eckehardus, *De Caſibus Monaſterii S. Galli* Chap. 10 : *Roccos videlicet, & camiſias caligas & calceos.* Et au chap. 14 : *Capitium capsi imponens, brachialoque rocci ſuper caput revolvens.* Et au chap. 15 : *Monachicis indutos roccis.* C'étoit auſſi un vêtement Roial. Helgaldus Floracenſis, en l'Abbregé de la Vie du Roy Robert : *Exuens ſe veſtimento purpureo, quod Lingua ruſtica dicitur* rocus. Maintenant c'eſt un habit d'Evêque.

ROSSE. C'eſt un cheval foible, & de peu de valeur. Nous avons emprunté ce mot des Allemans, qui appellent ſimplement & abſolument un cheval *roſs*.

ROST, RÔTIR. Il ſe dit proprement de ce qui eſt cuit ſur le gril. Il vient de *roſt* qui ſignifie un *gril* en Langue Vandalique & Teuronique ; ſelon le témoignage de Wolfgangus Lazius au livre 10. *De gentium migrationibus*

* Le petit *Lexicon Britannico-Latinum* de Boxhornius : Rhoſt, *Aſſum, aſſatum, antiquam eſſe vocem Brit. oſtendit nomen Regis Armoricani.* Daniel Diemroſt, *ab uſtu oculi, vel uſto vultu ſic dicti.* Roſtio, *aſſare, torrere.*

ROUAN. *Cheval rouan. Lodoico Dolce* dans ſon Dialogue des Couleurs : *Bruno ſi rovano ſia chiamato dal luogo ove ſi fa panno, quaſi vero ſinoſſimo.* E Rovano *è Città ſuddita al Regno di Francia*, &c.] J. C. Scaliger contre Cardan Exercit. 345 : *Iuli* roan, *quaſi* ravum, *hunc eſſe oculorum χάραγον videmus apud Varronem, qui galli cauſſamo ocules* ravos *requirit.*

ROUX. C'eſt la couleur jaune, & ce que les Latins appellent *ruſus*, & les Grecs πυῤῥὸς. Toutefois ce mot vient du Latin Barba *ex rubus* Les Gloſes : *πυῤῥὸς, ruſeus, rubricus, & ruſus.* Il faut lire *ruſcus*, au-lieu de *ruſeus*. Caton livre 7. de ſes Origines : *Mulieres operta rubra auro purpuraque aſſimen, rete, diadema, coronas aureas, ruſſeas falcias, galbeos, lineas, pelles, redimicula.* Catulle : *dein cum atqua ruſſum defricare gingivam.* C'eſt ainſi qu'il faut lire, ſelon Apulée.

RUE. Les chemins de lieue en lieuë ſont dans les villes ſont ainſi appelés, du verbe *jvæ*, ou *jvo*, qui ſign fie *jvo* : a-cauſe que c'eſt par là que s'écoulent tant les eaux de la pluie, que celle qu'on tire du puis & des fontaines pour le ſervice des maiſons. De-là vient auſſi le mot *jvpn*, qui ſignifie une *rûe* : [Les Gloſes *Ruga, jvpn*] & le vieux mot *ru*, qui ſignifie *ruiſſeau*. Le Sire de Joinville : *Et y avoit une belle fontaine dont le ru deſſuroit parmi le Jardin.* Voyez Guillaume de Tyr livre 12. chap. dernier.

RUER. *Se ruer ſur quelcun*, c'eſt ce qu'on dit en Latin *irruere, impetum facere.* Ce mot vient de *jvvo*, d'où ſont *jvpn*, que ſignifie *impetus*. Et c'eſt par une métaphore tirée de la rapidité & impetuoſité des torrens des rivieres. D'où vient que dans Homére le verbe *jvvs* ſ quoyqu'il ſignifie proprement *couler & fluer*, eſt appliqué aux paroles, aux dards, aux pierres, & à tout ce qui eſt pouſſé avec viteſſe & impétuoſité.

RUFIEN. Ce mot ſignifie ou maquereau ou paillard. Il vient de l'Alleman *reef*, qui ſignifie une *voute* : comme on appelle *fornicatio* la paillardiſe, *à fornicibus* ; parce qu'anciennement à Rome les femmes débauchées exerçoient leur vilenie en quelques endroits de la ville faits en voute.

RUT. Lorſque les Cerfs ſont en chaleur, on dit, en Termes de Vénerie, qu'ils ſont *en rut*. Ce mot vient de leur façon de crier, ſur-tout lors qu'ils s'échauffent après les biches ; & que du Fouillious chap. 17. appelle *rére. L'on connoiſt*, dit-il, *les vieux Cerfs à les ouir rére & crier.* Et plus bas : *Ils lévent la teſte en haut, reanu ou bramans hautement.* Ce que nous appelons *rut* & *rére*, eſt en Latin *rugitus & rugire* Fulbert Evêque de Chartres, Ep. 102 : *Quia Rex proximo rugitu, ut dicitur, venire habet, in ſylvam Legnem.* C'eſt-à-dire, *au prochain rut* ; qui commence environ la mi-Septembre, & dure prés de deux mois ; auquel

Digitized by Google

tems ils sont fort aisés à tuer, comme montre du Fouillous au même chapitre cy-dessus. *Lex Longobardorum* lib. 1. Tit. 78. l. 13 *Si quis servum domesticum alienum qui non rugis intricaverit*, &c. Les Annales de S. Bertinien sur l'an 864. *Hludovicus Italiæ Imperator nominatus, à servo quem in rugitu positum sagittare voluit, gravissimè vulneratur.*

S A.

SAC. *Homme de sac & de corde*, c'est-à-dire un scelerat, qui mérite d'être ou noyé dans un sac, ou pendu; c'étoient anciennement deux supplices ustés en France. Enguerrand de Monstrelet vol 2, parlant du Bâtard de Bourbon, convaincu de plusieurs crimes: *Et son procès fait, fut condamné à estre mis & jetté dans un sac à la riviere, tant qu'il fust noyé.* Et c'est pourquoy aussi on attachoit anciennement des sacs à l'entrée des lieux où se rendoit la Justice, afin de donner de la terreur aux malfaiteurs. Jean Chartofilate *Petrus Jacobi de Aurellano*, dans son livre intitulé *Aurea Fratica Libellorum: Item dicunt quidam, quòd prædicta actio, & pœna, habent etiam locum, si quis dolo malo furcas dirruit, vel saccos in Porticu Curiæ positos sustulerit.* Histor. Miscell. lib. 17. De Phoc. Imper. *Quosdam verò decollavit, nonnullos autem in Saccos missos mari necavit.* Et au livre 20, parlant de l'Empereur Justinien: *multos perdidit, multos etiam in Saccos missos mari necavit.*

SAC *de Ville*. SACCAGER, SACQUEMAN. J'ay déja fait voir, sur le mot *Assassin*, que *Sax* ou *Sas*, en ancienne Langue Teudisque, signifie un *poignard*; & que les *Saxons* furent ainsi appelés, pour avoir défait leurs ennemis avec cette sorte de poignards. Il semble que de-là vient aussi le mot *Sacqueman*, qui signifie un meurtrier, & un homme à entreprendre toute sorte de violence; comme estant formé de *Sax*, & de *man* qui en Langue Allemande ou Tioise signifie *homme*. Je ne sai si ce mot doit être pris en ce sens dans le vol. 2. d'Enguerrand de Monstrelet. *En ce temps-là la Comtesse de Hayenant, douagère, fut desfiée d'un pauvre Sacqueman, lequel estoit nommé* L'Efcremot Castel, *natif de Ligni en Cambresis pour lors Capitaine de la Tour de Beaumont.* Et plus bas: *En ces jours un Sacquement, nommé* Tonnelaire, *qui estoit Prevost de Laon, de par le Roy Charles.* Comme *Sacqueman* a été fait de *Sax*, il y a aussi apparence que *saccager & Sac de Ville* en ont été formés: car encore-que ces mots signifient maintenant tout le desordre qui se fait à la prise d'une ville, leur premiere & naturelle signification est *le meurtre & le massacre*: si ce n'est que la restraignant au seul pillage on la veuille dériver de *ensaisir*, qui signifie l'action d'un coureur de bourse. Monstrelet vol. chap. 105: *Entra dedans & mis tout à Sacquement en pillant & robant tous les riches.* Goldast dit que dans les anciennes Poësies Allemandes *Sackeman* veut dire *Larron, voleur*. Schach, *latrocinium*, *Cades*. *Strages*. Le Moine Ostfrydus livre 4, chap. 12: Schacher, *Latro*. Et 17. Schachman, *Latro famosus*. Il semble qu'il le tire de *Sahs*. comme nous avons dit au mot *Assassin*.

SAFRAN. Quelques-uns ont que nous y ayons emprunté ce mot des Mores. Mais je croy qu'eux & nous l'avons tiré des Langues Septentrionales. Car les Anglois l'appellent *Safron*, les Allemans *Saffran* & les Sclavons *Sfafran*, selon le témoignage de Sigismundus Gelenius dans son *Lexicon Symphonum*.

SAGE. Le verbe *sagire* signifie proprement la force & l'efficace des sens exterieurs. Ciceron livre 1 *De Divinatione*: Sagire *enim acutè sentire est: ex quo Saga anus & sagaces dicti canes.* Et au même endroit. *Is igitur qui ante sagit quàm ablata res est, dicitur* præsagire. D'où il est aisé de voir que comme nous prenons *sens* pour *entendement*, les Latins ont aussi étendu la signification de ce verbe à la force & à l'action de l'entendement. Les Gloses: *Sagax, ις, magacid*; c'est-à-dire, *je sençoy avec une profonde pensée*. C'est de-là sans doute que nos anciens François ont tiré le mot *sage*, dont l'usage est fort ancien, puisque dans la Loy Salique Tit. 56. §. 2, 3, & 4, *Sagibarones* sont des Hommes sages & prudens qui étoient en qualité de Juges aux jugemens des causes. Au Tit. 4: *Sagibarones in singulis malleobergis: id est plebs quæ ad unum mallum convenire solet: plusquàm tres esse non debent: & si causa aliqua ante illos secundum Legem fuerit definita, ante Graphionem removere eam non licet.* * Un vieux Glossaire sur la Loy Salique: *Sagibarones dicuntur quasi Senatores.* Matthias Martinius ajoûte que: Sagibaro *videtur esse* Sagus Baro, *id est sapiens vir.*

SAISIR. Pour trouver l'origine de ce verbe, il est comme nécessaire de remonter bien avant dans les Siécles passés. Du tems de l'ancien Empire Romain, il n'y avoit que le seul Prince qui fût en droit d'afficher sur ses possessions des marques & des enseignes, pour faire connoître qu'elles lui appartenoient: ce qu'on appeloit *Titulos affigere*, & *vela Regia suspendere*, comme il se voit dans le livre 2. Du Code. *Tituli* étoient des écriteaux qui portoient le nom du possesseur, appelés *emblêmes* par Agathias livre 5. Et en la Novelle 164, *Vela Regia* étoient des pannonceaux Romain, il n'y avoit que le seul Prince qui fût en droit d'afficher sur ses possessions des marques & des enseignes, pour faire connoître qu'elles lui appartenoient: ce qu'on appeloit *Titulos affigere*, & *vela Regia suspendere*, comme il se voit dans le livre 2. Du Code. *Tituli* étoient des écriteaux qui portoient le nom du possesseur, appelés *emblêmes* par Agathias livre 5. Et en la Novelle 164, *Vela Regia* étoient des pannonceaux ou petits drapeaux de pourpre, que S. Ambroise en l'Epist. 33. du livre 5. appelle *Certimas Regias*. Et Agathias, au lieu cy-dessus allégué: τὰ βασιλικὰ τετράσημα, c'est-à-dire, des lambeaux ou un bazillon de pourpre, que nos anciens François appeloient *brandons*, comme je l'ay remarqué sur le mot *Brandon*. Nous les appelons aujourd'hui *Pannonceaux Roiaux*. Les Creanciers pouvoient bien, comme il se pratique encore, afficher le nom du Prince, ou suspendre ces voiles ou pannonceaux Roiaux sur les biens de leurs debiteurs qui leur étoient hypothéqués, pourvû que ce fût par autorité du Juge. La Loy 1, an Code *Ut nemo privatus* &c. Ce qui se fêloit pour faire voir que tels biens étoient mis sous la main du Prince, c'est-à-dire sous sa puissance & autorité jusqu'à ce que la Justice en eût autrement ordonné. Les Loix Barbares le font en cela conformées au droit Romain, avec cette seule difference, qu'au lieu de *vela suspendere*, elles ont dit *guifare & facere*. Car on a trouvé dans une Gloſe ancienne du Code, ces paroles, *vela Regia suspendat*, interpretées de cette façon, *quod vulgò Langobardico more* guiphare *dicitur; apud nos* faisire; *quod vulgarè Lingua* eyden. Or que les Lombards aient usé autrefois de ce terme, il devient verifié par ces paroles de la Loy 8. Tit. 27. livre 1. de leurs Lois: *Si quis sua authoritate terram alienam sine publico jussu guifaverit, & dicendo quòd sua debeat esse, & postea non poterit probare quòd sua sit, componat solidos 72.* Le verbe *guifare* ou *Wifare*, comme il se trouve écrit au livre 3. Tit. 3. L. 6. de la même Loy des Lombards, vient de *Wifa*, qui en Langue Barbare signifie une Enseigne ou Pannonceau Roial qu'on affichoit & suspendoit, ou pour la défense de quelque chose, comme pour empêcher l'injuste servitude d'un passage, & pour servir de sauvegarde; comme on le peut voir au tit. 9. chap. 12 de la Loy des Bajuvariens; ou bien pour servir de marque de saisie, comme en la Loy des Lombards livre 3, Tit. 6. Et c'est de-là qu'est venu le mot *guifanon*, ou *gonfanon*, qui signifie *Enseigne* ou *Drapeau*.

Le verbe *saisir* vient de *sacire*, qui signifie même chose. Les Formules Solennelles Form. xxix: *In ea verò ratione, ut aliubi ipsas res nec vendere, nec donare, nec alienare, nec ad proprium facire, &c.* La Formule 21. a pour titre, *Si aliquis rem alterius, quam exolit, ad proprietatem facire vult sed non potest*, &c. Et dans la même Formule: *ipsam terram ad proprietatem facire, & non potuit*, &c. En ancien françois *saisir* étoit pris pour *armorier, blasonner & marquer des armes de quelqu'un.*

Digitized by Google

Froissart, vol. 1, chap. 210: *Et fit developer sa banniere, qui estoit faisse d'or & d'azur à un chef palé.* Et dans le Roman de Guillaume au court nés, Anfelise, Princesse Sarrasine, pour demander à un jeune Seigneur François quelles sont ses armes, use de ces termes,

De quex Escus est vostre Fiefs saisis?

Car il faut remarquer que nos Rois, lorsqu'ils rendirent les Fiefs héréditaires & patrimontaux entre les droits de Régale qu'ils laissérent aux Seigneurs, leur accordérent celui non-seulement de faire afficher leurs armes sur les biens de leurs feudataires saisis sous leur autorité, & mis sous leur main, [car dans les anciennes Coutumes, on voit que cela étoit autrefois pratiqué] mais de les appendre sur leurs Fiefs: d'où est venu la coutume de graver ou de peindre les Ecus de leurs armoiries sur les portes des maisons. Et ainsi, s'il faut faire défcendre du Grec les verbes *saisir & sacire*, il faut que ce soit de *σείω*, qui signifie un *Ecu* & un *bouclier*; & non pas de *σαίνω*, qui signifie *Couper une bourse*, comme nous veut persuader Saumaise.

SAISON. Encore-que ce mot signifie le tems & l'occasion propre à faire quelque chose, il vient pourtant de *satio*, qui est proprement l'action de semer les fruits. Pierre de Blois, dans l'Epistre 66. *Ager satienatus*, une Terre assaisonnée, c'est-à-dire preste à estre ensemencée. *Ut creta, vel simo ager satienatus impinguetur.*

SALADE. *Un Casque.* Je croy qu'il vient du mot Latin-Barbare *Salata*, qui signifioit ou le casque, ou les armes complétes. Car nous trouvons dans le Glossaire d'Isidore, *Salatarius, portiter armorum.*

SALADE. Comme les Latins l'appellent *acetarium*, parcequ'on y mêle du vinaigre; nous l'appelons *salade* à-cause du sel dont on corrige la crudité des herbes.

SALE. C'est proprement une grande Chambre qui sert à recevoir ceux qui viennent voir le Maître du logis, à faire les festins, & à tenir le bal: ce qui a fait dire à Baptiste Albert que ce mot venoit *à saltando.* Il signifioit anciennement *une Maison.* La Loy des Allemans Tit. 81: *Si quis super alienum focum in nocte miserit, aut denarium ejus tulerit aut* Salam *fuam.* Il signifie le même en la Loy des Lombards livre 1. Tit. 4. l. 4. & 7. Et dans la Loy des Baiuvariens, au Decret du Duc Tassillon, *Salsuchen* est une résistance à la recherche qui se fait dans une maison pour chose dérobée. *Qui resistierit domum suam, quod* Salisuchen *dicunt, qualem rem quarentis resistebat, talem componat in publico 40 sol.* Nos Anciens François appeloient aussi *sale* l'Hôtel d'un Seigneur. Froissart vol. 1. chap. 451 *Les nouvelles furent sçeües à Valenciennes: & les fut le Comte Guillaume ains se dormoit en son hostel, que l'en dit en sa* sale. Encore en Gascogne on appelle *Sales*, les Maisons des simples Seigneurs, lesquelles n'ont point de Tours. C'est ainsi qu'on a pris en Latin le mot *aula*, qui signifie *une sale*, pou *une Maison.* Dudo Aquitanicus livre 2: *Urbes & Castra, villas & oppida, aulas & palatia.*

SALE. *Ord. Villain, & deshonnête.* Quelques-uns le font venir de *Salax*, qui signifie *enclin à la paillardise.*

SANGLES. Ce mot vient du Latin *Cingula*: car il y a cette différence entre la ceinture d'un homme & les sangles d'un cheval, que celle-là est appelée *Cingulum*, & celle-cy *cingula.* Isidore liv. 20. chap. 16: Cingulum *hominum generis neutris est; nam animalium, genere femininо dicimus* has cingulas. Rigordus en la Vie du Roy Philippe Auguste: *Aqua torrentis miraculosè tantum excrevit, & sine pluvia; quod attigit usque ad* cingulas *equorum.*

SANGLIER. En Languedoc *Singlà.* Il vient de *Singularis*, c'est-à-dire *seul & solitaire*, à la différence des pourceaux privés & domestiques, qu'on voit d'ordinaire ramassés en un troupeau. Ainsi les Grecs appellent *μονὸς*, c'est-à-dire *Singularis*, un sanglier, ou pourceau sauvage. Suidas: *μονὸς ἀγριόχοιρος.* Et Aldo Manuce a traduit ce titre de la Fable d'Esope du Sanglier & du Renard, *μονὸς καὶ ἀλώπηξ, Singularis & Vulpes.*

SARGE. ou Serge. Quoy-que cette étoffe soit faite de laine, elle ne laisse pas de tirer son origine de *Sericum*, qui signifie *Soie*, parce qu'à mon avis elle étoit tissuë à la façon des étoffes de *Soie.* Eckehardus le jeune, Moine de S. Gal, *De Casibus Monasterii S. Galli*, chap. 3: *Missus est Magontiam, ut inde pro pannis laneis emendis, quos sericales, aut* tunicas *vocant.*

SAS. En Languedoc *Sedas.* C'est un instrument avec quoy on passe la farine. Il vient de *Setarium*, ou *Setacium.* Jean de la Porte dans son *Catholicon*: Setarium, *quod & setacium dicitur, instrumentum purgandi farinam.* Il est formé de *seta*, qui signifie le gros poil des animaux. Le même: *A* seta *dicitur* hic Setarius, a, um. Aussi d'ordinaire les Sacs sont tissus du poil de la queuë d'un cheval: & quoyque *seta* soit proprement le gros poil d'un pourceau, il signifie souvent le poil du crin ou de la queuë d'un cheval. Cicéron livre 5 de ses Tusculanes: *Gladium à lacunari setâ equinâ appensum.*

SAVOIR. Il vient de *Sapere*, comme qui diroit *Sapoir.* Aussi en Languedoc on dit *Sapiats*, pour dire *sachez.* Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 82: *Velumus ut vos sapientes quod nostrer adventus hic fuerit.* Et au Tit 12: *Si sapuere quæ hoc faciat, non celabo.* Hincmar contre son neveu, sur la fin: *Vos sapientis quemodo illi jam altera vice factum fuit.* Quelquefois dans les Auteurs Classiques mêmes *sapere* est pris pour *faire.* Phaute: *Refert rem meam sapio.* Grégoire de Tours livre 7 chap. 29: *In cujus Patrocinium reverentiam habere non sapuit.* Foncher, Evêque de Chartres, dans son *De Gestis peregrin. Francorum: Quia de numero sapientum, sexies centum militia in bello valentium esse æstimabam.*

SAUCISSE. Jean de la Porte dans son Catholicon: Salsicia *dicitur à* Salsus, *quia salsa est. Acron in satyram 4 Horatii legit* Salsa intestina hirci. *Guillelmus Canterus Novarum Lectionum lib. 2. Cap. 10. legendum esse farta asserit.*

SAUVAGE. De *Silvaticus*, que les Auteurs du temps moien ont pris pour *forus*: on a fait *Salvaticus*, d'où nous avons tiré notre *Sauvage.* La Loy des Bajuvariens Tit 20, chap. 6: *De his quidem avibus, qua de Salvaticis per documenta humanâ domesticantur industriâ, & per curtes Nobilium manſuefacti volitare atque cantare, cum ſolebe une & ſimilis componat*, &c.

SEIGLE. Du Latin *Secale* ou *Sorma ſegale*, d'où nous avons tiré *Seigle.* Goldast en fon Glossaire sur les Constitutions Imperiales: Secale, *farrago*: Seigle, *Gallis.* Sigeie, *idem quod* Secale.

SEMAINE. Nos Anciens François disoient *semes*, pour *semaine*: c'est-à-dire septiéme. Et ainsi de *septimana* on a fait *semaine.* Le Roman de Guillaume au court nés, au Moinage Guillaume, parlant de certains Voleurs qui consultoient sur le traitement qu'ils devoient faire à un passant,

Et dit li quars, il a vestu assés,
Et dit li quins, si l'allons tost tuer?
Et dit li ſistes, il nen puet eſchapper.
Nen dit li ſemes, s'il a que deſtroſſer.

SEMBLER. De *ſimilis* a été formé le verbe Latin Barbare *ſimulare*, dont nous avons fait *ſembler & reſſembler.* Eckehardus le jeune, *De Caſibus Monaſterii S. Galli* Chap. 3: *Menachos tamen hodie S. Gallus habet, quorum ſimiles ipſe inter ſuos nunquam ſimulabit.* Et comme nous avons abusé de la naturelle ſignification de la plûpart des mots, le verbe Latin *ſimulat*, & le François *ſemble*, ont été pris pour ce que le vrai Latin exprime par *videtur*; parceque notre opinion & notre volonté n'admettent rien qui n'ait du moins la ſemblance du vrai ou du bon. Hincmar Evêque de Laon, dans une lettre qu'il écrit à Jon Evêque de même nom, Evêque de Rheims: *Ut ille peſſores de ſua Eccleſia ordinare, & illi liceat ſicut ei ſimulaverit eſſpondere.* Les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 16. Cap. 17: *Et ille ſimilas ut ad alium ſenerem.* * M. du Cange, qui dans ſon glossaire Latin rapporte auſſi le paſſage cy-deſſus allégué d'Eckehardus, a écrit *ſimilabit*, & non pas *ſimilabet*, comme M. de Caſeneuve. Ce qui m'a donné la curioſité de voir l'Original: & j'ay trouvé ce paſſage au chap. 11. du Traité *De Caſibus Monaſt. S. Galli* à la pag. 49. du 11. vol. des Allemaniques de Goldaſt, qui porte, comme M. du Cange *ſimilabit*: & en marge une di-

verſe leçon dit *ſimulabit*. M. du Cange cite pluſieurs autorités de l'un & de l'autre.

SENEGRE'. Les Grecs l'appellent *bucerus* : les Latins *fanum graecum*, d'où nous avons tiré *ſenegré*, en changeant la lettre *F* en *S*.

SENTIER, ou *Sente*. L'Eſpagnol dit *Sendero*, & *Sendilla*. Ces mots deſcendent de l'ancienne Langue Teudiſque. Le Gloſſaire Latin Teudiſque de Kéron : *Itinere*, Sindo. *Itinere*, Sinda.

* M^r de Caſeneuve n'eſt un peu trompé dans la genealogie de ces mots. Ils ne ſont point d'origine Teudiſque. *Sente* deſcent en ligne directe du Latin *ſemita* : *ſentier*, auſſi-bien que l'Eſpagnol *ſendero* ſon frére, de *ſemitarium* : & l'autre Eſpagnol *ſendilla* vient de *ſemitilla*, diminitif de *ſemita*.

SERPE. C'eſt une petite faux qui ſert à émonder les Arbres, & couper les ſarmens, & les raiſins, au tems de la vendenge. Varron livre 1. *De Re Ruſtica*, chap. 22. parle de diverſes ſortes de faux, qui ſont *vinaticâ ſerpiculâ. ſilvaticâ, arborariâ, ruſticâ*. Celles qu'il appelle *Serpicula* ſervoient anciennement, comme il dit au 4. liv. *De Lingua Latina*, à ce travail de la vigne qu'on employe à lier les faiſceaux ou javelles des ſarmens. *Serpicula*, dit-il, *vocata à ſirpando*, *id eſt*, ab alligando : *ſic Sirpata dicta quaſſa cum alligata dicta. hoc utuntur in vinea alligande faſces, incuſſos fuſtes, faculos*. De ce mot *ſerpicula*, quelqu'un à voulu dériver *ſerpe*. Mais je croy plus volontiers qu'il vient du verbe Latin-Barbare *ſerpere*, qui ſignifie railler les vignes. Le Gloſſaire : κλαδεύω ἀμπέλους. *ſarpo*.

SERPOLET. En Latin *Serpillum* : *à ſerpendo* : parceque cette herbe rampe à terre, comme dit Ch. Etienne en ſon liv. *De Re hortenſi*.

SERRER. C'eſt proprement *enfermer ſous la clef* : Car de *ſera*, qui ſignifie *ſerrure*. Les anciens Latins formérent le verbe *ſero*, *ſerare*, duquel nous avons tiré notre *ſerrer*. Ce mot Latin n'eſt guére en uſage, parceque les Auteurs ſe ſervent d'ordinaire de ſon compoſé *obſero*. Toutefois les Auteurs du tems moien s'en ſont quelquefois ſervis : c'eſt pourquoy les François en ont fait *ſerrer*. Ekehardus Junior, *De Caſibus Monaſterii S. Galli chap 16 : Januas noctu proximas ſerare to ſimulato, reſeratasque finito* Anaſtaſe le Bibliothécaire en la Vie de Sergius II : *Tunc Almiticus Praſul claudi fecit omnes januas Beati Petri, atque ſerari praecepit*.

SERRES. Ce ſont les ongles ou griffes d'un oiſeau de proie. On veut dériver ce mot du Verbe *ſerrer* : mais il eſt plus vrai de dire qu'il vient du nom Latin-Barbare *ſerro*, qui ſignifie *Crochu*. Le Gloſſaire. χαμαι. *ſerro*. Cat ce mot Grec ſignifie *crochu*, & c'eſt de-là auſſi qu'eſt venu *griffe*.

SEVE. En Langueduoc on dit *Seve*. C'eſt le ſuc & l'humeur qui nourrit les herbes & les arbres. Ce mot vient de *Sapa*, qui ſignifie du vin enir, appelé en Grec ἕψημα. c'eſt à-dire toute choſe propre à être cuite, *ſirop*. Les Gloſes : *Sapa*, ἕψημα. Pline livre 14, chap 9 : *Siraum, quod alii* hepſema, *noſtri* ſapam *appellant, ingenii non natura opus eſt : muſtum uſque ad tertiam partem menſura decoctum*, &c. Or nous appelons *Séve* cette humeur nourriciere des herbes & des arbres, parcequ'elle eſt en quelque façon entre par le ſoleil, outre qu'il y a de l'apparence que *Sapa* ſignifie *Suc* ; auſſi-bien que *Sapor*, qui en eſt dérivé. Les Gloſes : *Sapor*, χυμὸς. Pline liv. 20, chap. 18, prent auſſi ce mot pour *ſéve*. *E nigro papavere ſapor egnitur, ſempo inciſo* Et Tibulle prent auſſi *Sapor* pour *ſeve*, & l'épreinte des herbes : car parlant à Appollon il dit,

Sanâe veni, tecumque ferat quicunque ſapores,
Quicumque exantlat corpora fuſſa levant.

SEVERONDE C'eſt cette partie du toit qui s'avance pour rejetter l'eau loin des murailles ou des parois. En Languedoc *ſeroiet*. Il vient de *ſuggrunda*, qui ſignifie même choſe.

SIFLER, *quelqu'un*. C'eſt à-dire *ſe moquer de quelqu'un*, & le *chaſſer avec honte*. Il vient de *ſibilare*, que les Anciens, ſelon le témoignage de Nonius Marcellus, diſoient au lieu de *ſibilare* : on pont mieux dire, il vient de σιβάζειν, qui dans Homére, Iliade ξ, ſignifie *remplir de honte & de confuſion* : Suidas σιβάζει. μάμφεται, ἐκφαυλίζει : c'eſt-à-dire *reprehendere, vituperare* : & ce verbe eſt formé de σίβαλα, qui, ſignifie *mocquerie, blâme*, & *reprehenſion*. Le même Suidas : σίβαλα, μόμφαι, ὕβρεις, μωμήματα.

SOIN. Ce mot ſignifie proprement la contention d'un eſprit fort occupé. Il eſt croiable qu'il vient de *ſannis*, ou *ſonnis*, qui dans les Loix Barbaires ſignifient les occupations & les empêchemens légitimes qui ne permettent pas à une perſonne de comparoître en Jugement. Voyez cy-deſſus ce que j'ay dit ſur le mot *Eſſoine*.

SOLDAT. Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *Soldarius*, qui étoit l'appellation d'une certaine ſorte de Chiens, qui tenoient ſi étroitement à cœur auſquels ils s'étoient dévoués, qu'ils ne ſe pouvoient pas diſpenſer de courre même fortune qu'eux, juſques à être obligés à ne leur pas ſurvivre : comme il eſt remarqué par Jules Cæſar, livre 3 p. 59. *De Bello Gallico. Adcantnannus, cum D C. devoti, quos illi ſoldurios appellant, quorum hac eſt conditio, ut omnibus in vita commodis una cum his fruantur, quorum ſe amicitiæ dederunt*. Mais je ne ſaurois être de cet avis, d'autant que la condition de telles Gens n'avoit rien de commun avec celle de nos Soldats, qui ne s'expoſent aux dangers de la guerre que pour de l'argent, dont la paye eſt appelée *Solde* : d'où même ils ont pris le nom de *Soldats*. Et este mot vient de *Solidus*, qui étoit la monnoie ordinaire dont on les payoit, & que nos anciens François appeloient par contraction *Soldus*. Le Moine Erricus, livre 5. de la Vie de S. Germain Evêque d'Auſſerre :

Bis centum promunt inſtruſte munera ſoldos
Dena viro.

Et c'eſt de-là que telles Gens de guerre Scipendiaires furent appelés *Solidarii*. Radevicus *De Geſtis Friderici I.* livre 1 : *Qui adverſus Guillelmum Siculum largitione pecuniæ milites, qui* Solidarii *vocantur, colligerat*. Jean de la Porte dans ſon *Catholicon* : Solidarius, *ad ſolidum pertinens, vel ſolitos ſolidum accipiens, vel pro ſolidis ſerviens* Une ancienne Chronique de Normandie, que Du Cheſne a fait imprimer parmi les Hiſtoriens de Normandie, ſur l'an 1131, parlant de Henri Roy d'Angleterre, lorſqu'il alloit aſſiéger Toulouſe : *Capitales Barones ſuos cum paucis ſecum duxit, Solidarios verò milites innumeros*. Roger de Hoveden, dans la 1 Partie de ſes Annales : *Rex Willelmus de tot Gallia ſolidariis pedonibus & ſagittariis multis millibus conduxit, & nonnullis de Normannia ſumptis. Autumnali tempore in Anglium redit*. Enfin les Princes, ou les Capitaines, qui ramaſſoient les Gens de guerre à prix d'argent, furent appelés *Soldatores*. Sugger, Abbé de S. Denis, en la Vie de Louis le Gros, parlant de Guillaume Roy d'Angleterre, dit : *Mirabilis militum mercator & ſoldator*.

SOLIVE, SOLIVEAU *Solum* eſt proprement en Latin tout ce qui porte & ſoutient quelque choſe. De-là viennent les mots *Sole*. *Solive*, & ſon diminutif *ſoliveau*. *Sole* en Languedoc eſt une piéce de bois ſur laquelle, comme ſur un fondement, ſont appuiés les bâtimens. Les Anciennes Coutumes l'appellent *ſoule*. Celle de Nivernois chap. 26. art. 18. *Eſdites aiſis ſur* ſeule, *qui n'a fondement ſur terre*. Celle d'Orleans, art. 238 : *Quand aucun édifie maiſon, & aſſoit ſes* ſeulles *& poutres*. Celle de Bretagne, art. 716 : *Quand aucun édifie maiſon, & aſſiet ſes* ſoles.

SOMMIER. C'eſt un cheval ou telle autre bête qui porte de grands fardeaux. St Bernard livre 3 *De Conſideratione* chap. 3 : *Summarii non levati, farcinis onuſti, nihilominus repatriant, vel inviti*. Ce mot eſt corrompu de *ſagmarius*, formé de σάγμα, qui ſignifie *charge, fardeau*. Iſidore livre 20 de ſes Origines, chap. 16 : *Sagma, qua corruptè vulgò ſamma, à Stratu Sagorum, vocatur ; unde & caballus Sagmarius, & caballa Sagmaria*. Le Gloſſaire d'Anſileubus dit la même choſe Pierre de Blois, Ep. 14 : *Videbis ſagmarios ſub oneribus expectantes*. Le même. Ep. 94 : *Sumarii eorum, non ſerro ſed vino ; non lanceis ſed cuſtis ; non enſibus ſed utribus ; non haſtis, ſed verubus onerantur*. Arnoldus, dans ſon *Chronicon Slavorum* livre 7. Chap. 17 : *Habebat ſanè Rex Otto munera multa Regis Anglia, avunculi ſui Richardi, & 15 millia marcharum, qua in ſoma-*

vris ferebant 20. dextrarii. Orderic Vital livre 6: *Concessit etiam ut Monachi de lignis sylvæ suæ, quæ hamspart dicitur, ad somitem ignis duas fagmas asini quotidie asportarent.*

Le MS. de M. de Caseneuve est chargé d'une confusion d'autres citations sans ordre, & sans raisonnement. Et comme les termes s'en trouvent au long dans M. du Cange, dans Vossius, &c. il suffit de les nommer ici: Vegèce livre 2 *de Mulo-Medicina.* chap. 59. Les Loix des Lombards 1. 14. 7. Dumarsus Merlepurgensis livre 3. *Centuria Chartarum* Goldast. *Cent.* 58. M. de Caseneuve ajoûte que *Sommiers* sont ces grosses pourres qui portent tout le fardeau d'un plancher: & que *sommier d'orgue* est un canon Musical.

SORCIERE. De *Sortiaria.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, Tit. 39, §. 7: *Audivimus quòd malefici homines & sortiaria per plura loca in nostro regno insurgunt.* Rigordus sur l'an 1194. *Ipse Rex.ne dicitur, maleficiis per sortiarias impeditus, uxorem tam longo tempore cupitam exosam habere cœpit.* Voyez ce qu'a dit M. Ménage sur le mot *sorciere.*

SORET. On appelle ainsi ces harens qu'on fait sécher à la fumée un peu salés; à-cause de la couleur qu'ils prennent: Car les Gorhs appellent *Sor*, la couleur jaunâtre tirant sur le noir, selon la remarque d'Adrianus Junius dans *Nomenclator. In Batavid*, dit-il, *Soretum, vox Gothica, Galli id genus nuncupanti quòd subrufus, ad atrum accedens, color ad Linguâ suos vocitetur.* J. C. Scaliger Exercit. 226: *Sturet vocatur in Gallia, vocabulò Gothico, qui etiam in equino pilo manfit apud Italos. Subrussum enim sorum vocant. Ita condimus pisces ab aris colore splendido* calchidas *appellarunt Veteres.*

SORTE. Parceque non-seulement la condition des hommes qui vient de la naissance est une chose fortuite, mais encore celle qui vient d'ailleurs, les Latins ont quelquefois pris ce nom pour *condition*; d'où vient qu'ils appellent *consortes* ceux qui sont de même condition & de même fortune. De *sors* nous avons fait *sorte*, qui ne se dit pas seulement de la condition des personnes, mais de toutes choses. Ainsi disons-nous *toute sorte d'animaux, toute sorte de marchandises.* & ainsi du reste.

SORTIR. Robert Etienne en son Dictionnaire dit qu'il est formé de *foras ire.*

SOT. Un étourdi, & qui ne fait ce qu'il fait. Je ne say si je dois hasarder de dire qu'il vient de ἄνους, en retranchant la lettre α: Car ce mot signifie proprement celui qui se pouvant sauver & se garantir, n'en veut rien faire, qui est à vrai dire être bien sot: & il vient de σῴζω, qui signifie *sauver & garantir.* Toutefois on en a étendu la signification à toute sorte d'injures. Le vieux Glossaire: ἄνους, *ganeatus, lascivus, luxuriosus, prodigus, profusus, sumptuosus, bellua, exolotus, balatro.* L'Histoire de la Fondation *Monasterii Casaunensis* livre 2, parlant d'une montagne appelée *Soti: Unus eorum, quoniam in summitate sui est durus & asper, ab asperitate vocatur* Mons Soti.

SOUCI. Cette fleur, que les Latins appelent *Calzha*, est appelée *souci*, selon quelques-uns, comme qui diroit *solisequium*, parcequ'elle s'épanouit au lever du soleil, & se resserre quand il se couche. Toutefois j'oserois assurer qu'à-cause de sa couleur jaune elle a été ainsi appelée de *succinatum*, mot dérivé de *succinum*, qui signifie *l'ambre.* Le Glossaire de Papias: *Succinatum. fulvi coloris.*

SOUCI. Nous appelons ainsi tout ce qui peut affliger un esprit. Et nous disons que celui qui s'inquiète beaucoup, est *soucieux*; & que ceux-là ne se soucient de rien, autrement les plus grands déplaisirs sont indifférens. Tous ces mots viennent du verbe *sauciare*, qui signifie *blesser.* Car quoique ce mot ne s'entende communément que des blessûres du corps; il est bien-souvent employé par les bons Auteurs pour les déplaisirs & les inquiétudes, qui sont comme les blessûres de l'ame. Virgile livre 4. de l'Enéide:

At Regina gravi jamdudum saucia curâ.

Cicéron dans l'Oraison pour Cœlius, raporte ces paroles d'un Ancien Poëte: *Medea amore sævo saucia.* Ce qui confirme davantage mon opinion est l'ancien Glossaire d'Ansileubus, Evêque Goth, où j'ay lu, *Saucius, Tristis.*

SOUDER. Parceque par le moïen de la soudûre la chose qui étoit disjointe devient solide: de *solidus* on a fait le verbe *solidare*, d'où nous avons fait *souder.* Geoffroy de Vendôme, Opusc. 7, *De Arca Fœderis: Æs etiam in tabernaculo cum auro & argento solidamus.*

SOUFLET. C'étoit proprement l'action de celui qui en soufflant enfle les joües: & parceque d'ordinaire on fait enfler les joües aux Enfans & aux Valets qu'on veut frapper sur cette partie du visage, on a appelé indifféremment *soufflet.* toute sorte de coup donné avec la main étendue sur les joües. Camden dans la Bretagne, rapporte d'un vieux livre, qu'un certain Baudouin, surnommé *le Poteur*, devoit faire tous les ans à la feste de Noël devant le Roy d'Angleterre, pour la redevance de certain Fief, *unum saltum, unum fossettum, & unum bombulum.* Ce que Camden explique en ces termes: *ut saltaret, buccas cum sonitu inflares, & ventris crepitum ederet.*

SOUFFRANCE. Ce mot est venu du Latin-Barbare *Sufferentia.* Gille Moine d'Orval, dans son Histoire des Evêques chap. 36: *Laudabilis sufferentia sectum oppositi incommodo.*

SOUHAITER. Robert Etienne croit que ce mot est un composé de l'ancien mot *haiter*, qui signifie *plaire & agreer.* Cependant je trouve que nos anciens François écrivoient *souhaidaier.* Jean de Meun dans son Testament, qui est dans la Bibliothéque du College de Foix à Toulouse: *Ne qu'an qu'on peut penser, ne souhaidaier, ne dire.* L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. 53 *Et souhaidaierent qu'il plaust à Dieu que il tenust la remenans.* Ce qui m'oblige en quelque façon à croire qu'il est plûtôt composé du verbe *aider*: on, comme prononcent les Anciens, *aidier*: parceque desirer du bien à quelqu'un, c'est le *sous-aider*, c'est-à-dire lui prêter un tacite secours du desir & de la pensée. Comme dans les Notices des deux Empires, il y a un Officier subalterne appelé *Subadjuva*, & un autre appelé *Adjutor.*

SOULAGER. De *Solaciari.* Dans la Chronique de Cambray livre 3, chap. 32: *Mercemensis Vetti-galium solaciantur.*

SOÛLER. Les Anciens Latins disoient *satullare*, au-lieu de *saturare.* Nonius Marcellus rapporte ce passage de Varron, ἀπὸ αἰσίων. *Neque in pulvere mistico cognam carnes quibus satullum corpora ac famem ventris.* De *satullare* les Languedociens ont fait *sadoulà*; & les François, par contraction *soûler*, comme *roûler.* de *rotulare.*

SOUPE. On appele ainsi le pain trempé dans le potage. Ce mot vient de l'Alleman *supp.* qui signifie *potage*, *bouillon.* Le Dictionnaire Alleman-Latin de Dasypodius: *Supp*, brühe, *jus. jusculum.* Suppe, *esca jusculata.* Suppen, *jerbere.*

SOUVENIR. Quoi-que ce mot signifie proprement *rappeler dans la mémoire*, il ne laisse pas de sortir du verbe Latin *Subvenire*, qui signifie *secourir.* Cat aussi *succurrere*, qui est proprement *secourir*, signifie bien souvent dans les bons Auteurs *se souvenir.* Cicéron: *Neque enim succurrebant verba qua ante discessum à Delabella audieramus.* Suétone en la Vie de Tibére chap. 21: *Succurrisque versus illa Homerium.*

Digitized by Google

T A.

TABELLION. Quelques-uns veulent que ce mot soit formé de *tabella* : Mais il me semble plus-à-propos de le dériver de *tablinum*, qui signifie le lieu où l'on garde les Actes publics. Vitruve livre 6, chap. 4 : *In tabline ædibus & monimenta rerum in Magistratu gestarum asservantur.* Pline livre 35, chap. 1: *Tabline ædibus implebantur, & monimentis rerum in Magistratu gestarum.*

TACHE. Ce mot a bien changé de sa premiere signification. Il signifie aujourd'hui ce que les Latins appellent *macula*, qui est toute marque qui altére la couleur de quelque corps. Anciennement on s'en servoit pour exprimer les bonnes ou les mauvaises qualités d'un homme ou d'une bête. L'ancienne Chronique de Flandre chap. 56, parlant de Marguerite Comtesse de Flandres : *En elle avoit quatre taches : premierement elle estoit une des plus grandes Dames du Lignage de France, secondement elle estoit la plus sage, & mieux gouvernant terres qu'en Synt, &c.* Les autres deux taches sont qu'elle étoit libérale & riche. L'ancien livre intitulé *Li Establissement li Roy de France : Or se aucuns menoit sa beste au marché, ou entre gens, où elle mordist ou ferist aucun, & cil qui seroit blessiés se pleinsist à la Justice, & li autres deist, Sire je ne savoye mie qu'elle ensi estoit tieche taiche, &c.* Et notez que le Titre de ce chap. est *Du domage qui puent avenir de beste qui a male teiche.*

TAILLE. *Exactio*n, *Tribut*. Pierre de Blois Ep. 201 : *Quid de tallis & exactionibus, quid de obventionibus placitorum, & cæteris improbis extorsionibus loquar.* Le Concile de Latran, tenu sous Innocent III. chap. 46 : *Tallias seu collectas & exactiones aggravare.* Gerard Vossius livre 2, chap. 18 de son Traité *De Vitiis Sermonis*, est en quelque façon porté à croire que *Taille* vient de ce rameau couppé, appelé *talea*, dont nous venons de parler : parceque comme ce rameau est coupé de l'arbre, ainsi la *Taille* est retranchée du bien des Citoiens. On pourroit aussi le dériver de τέλος, qui signifie *payer Tribut* ; formé de τέλος, qui signifie *Tribut*, d'où vient aussi τελωνέιον, c'est-à-dire *Tribut, Taille, Contribution.*

TAILLE. Nous disons qu'un homme est *de belle Taille*, lorsqu'il est bien proportionné ; & *de petite taille*, lorsqu'il est petit. Cette façon de parler est prise des Statues de pierre ou de marbre, qui étant l'ouvrage des Tailleurs de pierre ont sans doute été dites *de belle taille*, lors qu'elles étoient taillées avec proportion, & symmetrie. Nous disons aussi *Statura* ; pour *taille* ; & un *homme de belle statura*, pour dire *un homme de belle taille*. Si-bien-que être *de belle taille*, & *de belle statura* sont synonymes : & il est croiable que *statura*, & *Status* ; tous deux derivés de *stare*, qui signifie *être debout* ; ont beaucoup de ressemblance, car on ne peut mieux connoître de quelle taille est un homme que quand on le voit debout.

TAILLER. M. de Saumaise sur Tertullien *De Pallio* : *Talis est ramus arboris ex utraque parte æqualiter præcisus : Græci τρίκλαδον, aut τρίκλωνον dicunt Latini Talia, τρίκλαδα. Hinc taliare scindere significat : τρίκλαδα. Nam* taliæ *sunt fissiones lignorum.* Nonius Marcellus : Taleas, *fissiones lignorum, vel præsegmina Varro dicit.* De Re rust. *lib. 1. Nam etiamnum rustica voce* intertailare *dicimus, dividere vel excidere ramum :* Ex utraque parte æqualiter præcisum, quas alii *clabulas*, alii *taleas* appellant. [* Il y a dans Varron *clavolas*, & non pas *clabulas*.] Un Auteur incertain *de Limitibus* : Terminus, *si aliquam fissuram hoc est* talinturam *habuerit, montem fissum hoc est* talinum *effendit*, &c.

TAMBOVR. Joseph de l'Escale, en ses Notes sur le Poëme intitulé *Copa*, des Catalectes de Virgile, page 218, dit que les Espagnols ont empruntè des Arabes, & le tambour, & son nom. *Sic Hispani*, dit-il, *tympanum crotalisticum, quod ab Arabibus vel Mauris acceperint, Mauritana voce* Atabal *vocant. Hic & ab Arabibus magnum item Tympanum* Altambor, *simul cum ipsa Arabica appellatione acceperunt.* Mais je croy que chés les Arabes, les Espagnols & nous, le nom de cet instrument de guerre, est une pure onomatopée, à cause du grand bruit qu'il fait. Les Grecs disent Θόρυβος, pour *tumultus* : & les Anciens François disoient *Tabor*, pour *bruit*. Fauchet livre 2. des anciens Poëtes François, rapporte ce vers d'un vieux Poëte nommé *Huon de Villeneuve* :

Gardez, quil n'y ait noise, ne tabor, ne trifo,

TAMIS. C'est un sac ou un instrument à passer de la farine. Il vient de *Attamen*, qui signifie même chose. Jean de la Porte dans son *Catholicon* : Attamen, is, *gen. neutr. Id est Sedacium.* Attamino, *id est, purgare farinam cum sotario.*

TANÉ. Quelques-uns croient qu'il vient de *contaneus*, en retranchant la premiere syllabe : mais il est plus croiable qu'il vient de *Taneur* & *Taneurs* parceque c'est la couleur que les Taneurs donnent aux cuirs. J. C. Scaliger Exercit. 325. *Observationem Francitané, Vascones* Rosset, Tané, *quia putamen tan vocant Septentrionales : sicut & cortices quernes ad coria interpolanda.*

TANEUR. C'est celui qui courroie les cuirs, c'est-à-dire, qui leur donne la perfection. Je croy que ce mot vient du Latin-Barbare *Tinnisio*, qui signifie celui qui travaille les cuirs. Les Gloses Anciennes : *Tinnisio, κορδεύτης* : qui est composé de κορδεύω, qui signifie *travailler*, & de *διέφθερα*, c'est-à-dire *peau*. Car il y a apparence que *Taneur* ne vient point de *tan*, qui est la matiére avec quoy on donne la couleur au cuir ; mais bien au contraire, que *Tan* vient de *Taneur*.

* N'en déplaise à M. de Casseuevre, c'est le Courroïeur qui donne la derniere main, ou, comme il dit, la perfection au cuir ; & non pas le Taneur, qui ne lui donne que le premier appreſt, c'est-à-dire qui le tane pour en ôter le poil & la graisse.

TANTE. C'est ainsi que les Enfans appellent la sœur de leur pére, qui est en Latin *amita* ; & celle de leur méte, qui est *materiera*. Je veux croire que ce mot vient du Latin *tata*, qui est un nom de respect, dont les jeunes fe servoient envers les vieux : avec cette seule différence, que les Anciens appeloient *Tata* les hommes, & les femmes *Mamma*. Martial livre 11, Epigr. 101 :

Mammas atque Tatas habet Afra : sed ipsa Tatarum
Dici, & Mammarum maxima Mamma petit.

Une vieille Inscription : *M. Elpidius Pamphilus Platoni Tatæ suo benemerenti fecit.* Janus Laurembergius, dans son Antiquaire : *Unde* Atavus, *quasi* Tatavus : *quòd sit* Tata avi. Caton *De Liberis educandis : Cum cibum aut potionem* suas *ac* Pappas *dicunt, & matrem* Mammam, *& patrem* Tatam. Les Grecs se sont aussi servis du mot *Τιτθὴ* en cette signification, car Homére a dit *Τιτθὴ γέροντι*, parlant d'un vieillard. Et les vieux François ous dit *Tayon*, pour dire *oncle*. Froissart, Tome 4. chap. 63 : *Onques le Roy son Tayon ne le peut soumettre à sa subjection, &c.* Si nous appelons aujourd'huy les femmes *Tantes*, au-lieu que les Anciens appeloient les hommes *Tata*, & *Tayons*, c'est un effet de la vicissitude des siécles ; car il en est à-peu-prés de-même des mots *Nonne, Nonnain*, & *Nonnette*, qui ne se disent plus maintenant que des Religieuses, au-lieu qu'anciennement on appeloit les Religieux *Nonni*, & les religieuses *Nonna*.

TAON. C'est une grosse mouche qui par ces piquûres se prent aux bœufs. Les Grecs l'appellent οἶστρος, ὁ μυῶψ, & les Latins *æstrus*. Ce mot est formé par contraction de *tabanus*, Latin-Barbare, qui signifie la même chose. Les Gloses μυῶψ, *tabanus, æstrus*. Anfiscubus : *Æstrum, tabanum.* En Languedoc on

Bibliothèque Cantonale

l'appelle *taban*, & en Italie *tafano*. Le même Glossaire: *μυῖα, tabanus, vespa, asilio.*

TARGE. Quelques-uns croient que ce mot nous est resté de l'ancienne Langue Gauloise, en laquelle *Targia* signifioit un Ecu, selon le témoignage de Pausanias dans ses Phociques & dans ses Arcadiques.

TARTE, TOURTE. Il y a peu de différence entre ces deux mots, qui sont, à mon avis, formés par contraction d'*artotyra*. Le *Catholicon Parvum*: Artotyra, *tarte ou tygère*: *ab ἄρτος* panis, *& τυρὸς* caseus.

* M de Caseneuve avoit écrit *Tartre* & *Tourtre*.

TASSETTE. Ce qui peut du bas des pourpoints, ou des corps de cuirasse, est ainsi appelé, de *tassula*. Mathieu Paris dans les Vies des Abbés de S. Auban: *Dedit etiam ecclesiæ unum, aurea*, taſſellis *ac gemmis pretiosis adornatum.* Où Watsius veut que *taſſella* soient une espéce de boutons pendans: *Nodos, sive glandes, aureos & serico multiplici consertos, dependentes de vestium angulis.* Il y a apparence que c'étoient des lambeaux pendans, à la façon des Taffetes tels que nous les voyons representés aux corps de cuirasses des Anciens Grecs & Romains. Quoy-que c'en soit, les Picards appellent *Taſſette*, l'herbe appelée par les Latins *bursa pastoris*; parceque sa feuille qui s'élargit par le haut, représente la figure d'une taſſette.

TENSER. Tenson: c'est-à-dire *Offense quelcun de paroles*. Le Traité des Vertus & des Vices: *Li premier est estriver, li segons Tenser* Et un peu plus bas: *Après L'estrif & le conten, vient la noise & la tenson; tout ainsi comme quand en allume le feu, après la fumée saut la flambe.* Estrif & conten, *est quand li uns dit à l'autre.* Si fu non fu. Tenson *est quand disfament l'un l'autre, & dient grosses paroles.*

TENSER. Ce mot signifioit *défendre, supporter, soustenir* quelcun. Le Roman de Guillaume au court nés, au Charroy de Nismes:

Ains le devez servir & honorer,
Contre tes homs le servir & tenser.

Le Roman de Guion de Tournaut:

Les Sarrasins s'enfuyent en criant haut & cler,
& Roy Brun d'Origent, lui veuillet nes tenser
Contre le Roy Thaysille d'Ermenie sor mer.

Et en un autre lieu:

Or verrai-je comment vo corps me tensera
Contre le Roy Thaysille qui demandés m'a.

TERMES. Ce mot, en termes d'Architecture, signifie des statües sans bras & sans jambes, & qui de la ceinture en bas finissent d'ordinaire en toute autre figure que l'humaine. H. Etienne croit que nous disons *Termes*, au-lieu de *Hermes*; parceque ἑρμῆς, chés les Grecs, étoient des Statües de Mercure tronçonnées & manchotes. Quelques autres veulent que le mot *Termes* vienne de *Terminus*, qui étoit un Dieu des Bornes & des Limites des champs, qu'on représentoit aussi manchot & tronçonné.

TERRE-MAJOR. Je ne say si quelcun aura déja fait cette remarque, que le Roiaume de France étoit anciennement appelé, par honneur, *La Terre Major.* Dans le Roman de Guillaume au court nés, les François sont nommés *ceux de la Terre Major.*

Fierement viennent cil de Terre Major;
Ne portent mie as Sarrasins amor.
Ainçois des lances les mettent à dolor.

Et en un autre endroit, voulant dire que l'Empereur Louis le Debonnaire s'en retournoit en France, sur l'opinion qu'on avoit que Thiebaud Roy des Sarrasins avoit été tué, il parle en ces termes,

Mors est Thiebaut sans faille, si en sont en frror.
Rendus ert Evablou, ils n'ont point de valer:
Looys s'en ira en la Terre Major.

Roger de Hoveden, dans la derniere partie des Annales d'Angleterre, nous a laissé la coppie d'une lettre que Faramella, Fils d'Abdelabe Courdouan, Arabe de nation, nourri dans le Palais du grand Roy Even-Jacob, surnommé *Helelmegmunnels*, écrivoit à Jean Archevêque de Tolède, où l'on voit ces paroles: *Vidimus quasdam homines setis vestra habitu nobis & lingua dissimiles, qui & negotiatores erant, & pannos laneos diversorum colorum satis bonos venales habebant: dicebant autem se venisse de Terra longinqua, qua dicitur* Terra Majorum, *id est, Regnum Francia.* &c. Où j'estime qu'il faut lire *Terre Major.*

TESSON ou TAISSON: Autrement *blaireau.* Jaques Fouilloux dit qu'il y en a une espéce qu'on appelle *porchins*: & c'est parceque cet animal ressemble à un petit *pourceau*, qu'en Languedoc on appelle *Tesson.* Les Espagnols l'appellent aussi *Texon.* L'origine de ces mots vient de *Tertussim*, par le retranchement de la premiere syllabe. La Loy Salique Tit. 2. Art. 10. *Si quis Tertussum porcellum furaverit usque ad annicolatum, cxx. den. qui faciunt sol. 3. culpabilis judicetur*, &c.

TESTE. Encore que ce mot soit pris pour le chef de quelque animal que ce soit, il signifie proprement le crane ou l'os de la teste dépouillé de la chair, qu'on appelle en Languedoc *Tesh.* Le Poëte Ausone:

Abjecta in trivio inhumati glabra jacebat
Testa hominis, undam cum cute calvitium.

Les Grammairiens ont remarqué que les Anciens disoient *testa*, pour la *teste* Mummius *in Atellana: Est videre in testa quantum sit cupiditatis.* Cependant le crane est appelé *testa* non pas que ce soit sa propre & naturelle signification, mais à-cause de sa ressemblance à des pots de terre, & aux coquilles des huîtres & des Tourtües, qui sont proprement appelées *Testa.* La Loy des *Bajuvariens* Tit. 3. chap. 1. § 1: *Vel in capite testa apparent.* Vous trouverez la même chose au Tit 4. § 3. La Loy des Allemans Tit. 59, § 6: *Si autem testa transfupulata fuerit, ita ut cerebella appareat.* Gilbertus, en la Vie de S. Romain livre 6, chap. 7: Or *capitis, quo superum cerebrum tegitur, quod vulgo* testa *dicitur*, &c.

TESTON. C'est une sorte de monnoie, ainsi appelée, parce qu'elle est marquée de la teste du Prince: car c'est en cela qu'elle diffère du quart d'Ecu. Toutefois *testones*, dans la Loy des Bourguignons Tit. x r. de la premiere Addition, sont les *testicules*: *Si quis accipitrem alienum involare præsumpserit, aut sex uncias turnis accepter ipse super testones comedat, aut certè si noluerit, sex soldos illi, cujus accepter est, cogatur exsolvere.*

TETER: TETIN. De τιτθὸς & τιτθὴ, qui signifient la *mammelle* d'une Nourrice: d'où & τιτθὰ & τιτθεύω, qui signifient *Nourrice*: & τιτθεύω, qui signifie *nourrir* & *allaiter.*

TOMBER. Quelques-uns veulent que ce mot vienne de *titubare*, qui signifie *chanceler*: comme si *chanceler* & *tomber* étoient la même chose. Mais il est bien plus croïable que comme *de mont* nous avons fait *monter*, nous avons aussi dérivé *tomber de tombe*: Car *tumba*, Latin-Barbare, dérivé de τύμβος, qui signifie un *sépulcre*: signifie non-seulement un *petit monceau de terre*, mais il se dit encore d'une montagne, ou d'un lieu fort élevé. Sigebert en sa Chronologie, sur l'an 707. parlant de l'apparition de S. Michel à l'Evêque Aubert, appelle le Mont S. Michel *Tumba*, fut lequel il vouloit qu'on luy bâtit une Eglise. *Ut in loco mirâ, qui propter eminentiam sui* Tumba *vocatur fundaret Ecclesiam in memoriam sui.*

* L'Histoire de cette apparition de S. Michel, citée par M. du Cange, chap. 1: *Hîc igitur locus* Tumba *vocatur ab insulis, ideò quòd in mirem tumuli, quasi ab arenis emergens in altum.* &c.

TOQUE. C'est une espéce de bonnet. Je croy que nous avons emprunté ce mot des Langues Orientales. *Joannes Leunclavius* en son Onomastique ou Vocabulaire des mots Turcs & Persans, qu'il a donné à la fin de son Histoi e Musulmane: Toc, & Tocca, *linteum capitis indumentum.*

TORCHE. Les flambeaux de cire sont ainsi appelés, parceque le fil dont ils sont faits est tors; ou parceque quelquefois leur figure est torse. Ce mot est formé du Latin Barbare *intertictum*, qui signifie même chose. C'est pourquoy les flambeaux ont été premierement appelés *Tertia.* Froissart vol. 1. ch. p. 131: *Ils allumerent grand foison de falots & de torsis, pourtant qu'il faisoit moult brun.*

TORCHER, NETTOYER. Nos Dictionnaires le voudroient former de *tergere*: mais il vient du verbe *terdre.*

verdre, parce qu'on nettoye les chevaux avec de petites bottes de foin ou de paille, qui pour être de figure torse, sont appelées *torchons*.

TOURNOIS. Il vient de *Turonenſis*. *Denarius Turonenſis*, c'eſt-à-dire *monnoie battûe à Tours*. & marquée de ces mots *Turonis Civitas*. Car dans les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. 31, Art. 1, il eſt ordonné que les monnoies ſoient marquées du nom de la ville où elles ſont battûes. *Ut in denario nova noſtra moneta, ex una parte nomen noſtrum habeatur in gyro, & in medio nominis noſtri monogramma: ex altera parte nomen civitatis, & in medio Crux habeatur.* De-ſorte qu'il ſe trouve encore dans les Cabinets des Curieux quantité de monnoies faites en divers tems-là, avec ces mots, *Turonis Civitas*. Toutefois Guillaume, Evêque de Tournay, Abbé de S. Bertin, & Chancelier de la Toiſon d'or de Philippe Duc de Bourgogne, nous veut perſuader ſur quelque Tradition fabuleuſe que les Tournois ont commencé depuis le tems de S. Louis. Car parlant de la priſon de ce ſaint Prince, il ajoûte ces paroles: *Autres deſirent qu'outre les choſes deſſus-dites fut adjoûtée cette conditeon, que pour mémoire de cette Captivité en laquelle fut S. Louis, lui & ſes ſucceſſeurs Roys de France, juſqu'à certain temps déterminé, ſeroient en toutes monnoyes qu'ils feroient forger d'argent en leur Royaume, imprimer la figure d'une Tour, en ſigne que S. Louis y fut tenu enclos: & un fer de Priſonnier, en mémoire de ſa priſon & de ſa Captivité. Et pourveque telle condition eſtoit dure à porter aux François, on laiſſa long-temps à forger en France monnoye d'or & d'argent, par eſpecial temps que S. Louis fut abſent de ſon Royaume: & n'eſtoit autre monnoye, fors de cuir bouilli en pieces, & en chacune piece eſtoient fichés clous d'or ou d'argent, & tant que plus y avoit de clous, tant plus valoit la piece. Mais après le retour du Roy S. Louis il voulut accomplir ſa promeſſe ſans palliation. & fit forger monnoye d'or & d'argent, & y empreindre la Tour & les fers, comme il avoit promis: mais pour honneſtement couvrir la cauſe de cette empreinte, cette monnoye fut forgée en la Cité de Tours, & fut appellé* Mounoye Tournoiſe, *& de-là-en-avant originellement les* Gros Tournois, *que aucuns appelleient les* Grains S. Louis. *Et combien que depuis cette meſme Monnoye fuſt forgée à Paris & ailleurs par le Royaume, ſi y eſtoit toutesfois l'eſcriture telle* Turonis Civitas.

TOURNOY. Il y avoit cette difference entre les *Joûtes* & les *Tournoys*, qu'aux Joûtes on combatoit ſeul-à-ſeul, & aux Tournois on ſe battoit par Eſcadrons. Et parceque la Cavalerie en eſcarmouchant fait des caracols, qu'on appelle encore aujourd'huy des *tours*, les mots de *Torneamentum* & *Tourney* ſont ſortis du verbe Latin-Barbare *Tornare*, lequel ſe trouve dans l'Hiſtoire Mêlée de Paul Diacre: *Torna torna, frater*. Et ainſi les Auteurs du tems moyen qui ont voulu parler de *torneamentum*, n'ont pas voulu ſe ſervir de ce mot, comme le trouvant trop barbare, mais pour exprimer la façon du Tournoy ils ſe ſont ſervis des *tours* & *détours* que fêſoit la Cavalerie en cette maniere d'exercice. Mathieu Paris en la Vie de Henri II. Roy d'Angleterre, raconte comme ce Prince en l'an 1179 paſſa en France pour prendre part à l'honneur qui s'y aqueroit en la victoire du Tournoy. *Regia Majeſtate prorſus depoſitâ, totus eſt de Rege tranſlatus in militem, & flexu in gyrum gemuit, in varios congreſſibus triumphum reportans, ſui nominis famam circumquaque reſperſit.* Jean, Moine de Marmoûtier, liv. 2 de la Vie de Geoffroy Duc de Normandie & Comte d'Anjou: *Diutinchant quotidie, non congreſſibus acieum, ſed militarium anfractibus circumtenibus.* Robert, le Moine, en l'Hiſtoire de Jeruſalem livre 5: *Alea, ſeaci, veloces curſus equorum, flexii in gyrum frenii, non defuerunt & militares impetus.*

TOURTE, TOURTEAU. En beaucoup d'endroits de France, & particulierement en Languedoc & en Guienne; une *Tourte* eſt un grand pain, & ſon diminutif *Tourteau* eſt une eſpéce de gâteau. Ils ſont formés de *tortus*, participe de *torqueo*. Jean de la Porte dans ſon *Catholicon*: Torta à torqueo *dicitur: hac torta*; *unde* tourtula, *diminutivum quoddam genus cibi, vel panis, quod vulgo ſita dicitur.* Car primitivement *Tourte* & *torte* étoit un pain rond de figure torſe, & ouvert par le milieu, de ſorte qu'on le pouvoit paſſer au bras: Metellus Tegerſeenſis, dans ſon Poeme intitulé *Gurmalia*, qui eſt de la Vie de S. Quirin, parlant d'une femme qui alloit à l'offrande:

Circulum de pane crearverat tum
Quem volebat, ſcilicet offerendum
Debita circumdare bracchio poteſt.

On fait encore en beaucoup de Lieux des gâteaux de cette figure; mais l'uſage a fait avec le tems que les pains & les gâteaux qui ne ſont point de figure torſe, ont été appelés *tourtes* & *tourteaux*. Dans les Armoiries même on appelle *tourteaux*, les roudes qui ſont de couleur, à la différence de ceux de metail, qu'on appelle *Beſans*.

TOXIN ou TOCSEIN. C'eſt le ſon d'une cloche quand on s'en ſert pour donner l'allarme. Il vient de *Toc*, qui encore en Languedoc ſignifie le ſon d'une cloche, & de *ſein*, en Latin *ſignum*, qui ſignifioit *une cloche*. Orderic Vital livre 6. de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique: *Omnia ſigna Cœnobii per ſe ipſa ſonare cœperunt.* Gregoire de Tours livre 2, chap. 23: *Signum ad Matutinum audiens fuiſſe commotum.* Et au livre 6 chap. 35: *Cum de Dominico ad Urbem Turonicam ad Matutinas ſignum commotum fuiſſet.*

TRACE. C'eſt la marque par où il paroiſt qu'un homme ou un animal ont paſſé par quelque endroit. Il vient du Latin-Barbare *trafare*, qui ſignifie *ſuivre la piſte* de quelqu'un qui va devant. Les Lois d'Ecoſſe intitulées *Regiam Majeſtatem*, livre 4, chap. 32: *Nullus perturbet aut impedias eanem traſſantem, aut hominem traſſantes cum ipſo, ad ſequendos latrones, aut ad capiendum malefactores.*

TRAINEAU. *Trainor*. Un *Traîneau* eſt un inſtrument de bois ſans roües, ſur lequel on voiture des fardeaux en les traînant. Ce mot eſt formé du Latin-Barbare *trana*. Goldaſt en ſon Gloſſaire ſur les Conſtitutions Imperiales: Trana, *vectio*, *tractatoria vectio*. Dans une charte de Charlemagne, en faveur de l'Egliſe de S. Germain des Prés, qui ſe lit dans la Vie de Louis le Debonnaire: *Theloneus exigatur nec de navali vel carrali, neque de ſaumis, ſon de trana vectione.* Je ne ſay ſi *trana* a été fait par corruption du Latin *traha*, qui ſignifie même choſe, ou de l'ancien Teudiſque *tracan*, qui ſignifie porter, & qui ſe trouve dans le Gloſſaire de Kéron: d'où vient le mot de *trettzenie*, qui ſignifie *voiturer*, en Languedoc. Je croy neantmoins que *trana*, *traineau* & *trainer* viennent du verbe *trano*, *tranare*, qui ſignifie *paſſer-à-nage* ou dans un batteau: qui eſt en quelque façon ſe traîner ſur l'eau.

* Le mot *Traine*, d'où vient *trainer*, a été fait du ſubſtantif *trahina*, formé du verbe *trahere*. Il n'y a rien de plus naturel. Ainſi M. de Caſeneuve s'eſt trompé, auſſi-bien que M. Ménage, qui a fait deſcendre le verbe *trainer* de *tractinare*.

TRANCHER. Il eſt formé du verbe *tranſcindere*, qui ſignifie *couper & fendre tout à travers*. *Mons tranſiſus*. eſt proprement une montagne à travers de laquelle on a ouvert un chemin. Latinus, *De Termini: Terminus, ſi caput do aquila factum habueris, montem tranſeſſum tranſi*. Il ſemble qu'il s'entende proprement de la terre: car *tranche* eſt le nom de l'inſtrument qui ſert à faire des foſſés, qui s'appellent *tranchées*, quand ils ſervent à retrancher des Gens de Guerre. Tels retranchemens étoient appelés *tranchis* par nos anciens François. Froiſſart. vol. 1. chap. 62 *Il y avoit ſi grand tranchiz, de foſſés, qu'il n'y pouvoit arriver*. Et *Tranchées*, ou *Trancheures*, étoient les Pionniers qui ſervoient à faire ces retranchemens. Ville-Hardouin livre 2: *Si mirent les Tranchéurs à une Tour, & cil commencerent à tranchoir le mur.*

TRAVAIL. Bien-que ce mot ſignifie ordinairement ce que les Latins appellent *opera & labor*, il ne laiſſe pas pourtant de ſignifier ſouvent *tourmens & douleur*. Auſſi diſons-nous *être travaillé de la fiévre*, & *être en travail d'enfant*. Le Roman de Guillaume au court nés:

Dont eſt iſſus li enfés, qui oſt en ce trepail con-
ceu.

Auſſi vient-il du mot *tropalium*, qui étoit le lieu de

sliné au supplice des Criminels. Le Conseille d'Auſſerre, tenu l'an 1378, au chap. 33 : *Nen liceat preſbytero nec Diacono, ad tropalium, ubi rei torquentur, ſtare.* Et en-effet les Maréchaux appellent *travail*, une machine à quatre pilliers, ſemblable aux potences que les Hauts-Juſticiers font planter aux limites de leurs Seigneuries, à laquelle ils attachent les chevaux vicieux quand ils les veulent penſer ou ferrer. Par où l'on peut juger combien eſt ridicule l'opinion de ceux qui veuleut dériver ce mot de *transvigilium*, comme qui diroit *tréveil*.

* M. de Fontenelles croit qu'il vient de *trabalium*, formé de *trabs*.

TRÉILLE. Les Romains appeloient *umbra*, les Couverts faits de feuilles & de branches d'arbre. Feſtus Pompeius : Umbræ *vocabantur Neptunalibus caſa frondea pro tabernaculis*. Ils les ont depuis appelé *Tricbila* : de τρίχηνον, qui ſignifioit *épais* chez les Tarentins ; d'où ſelon Joſeph Scaliger & Caſaubon ſur le *Copa* de Virgile, nous avons fait le mot de *Treille*.

At qui ſub Trichila manantem repit ad undam.

* M. Ménage s'étent davantage ſur cette Note, & il rapporte exactement les paroles de Scaliger qui ſont curieuſes.

TREMPER. Les Formules anciennes d'un Auteur anonyme, Form. 86 : *Ego herbas malefícas, nec potiones malas, nunquam temperavi, nec bibere dedi.* Quelques-uns veuleut que ce mot vienne de *temperare*.

TRE'PAS, TRE'PASSER. Nous prenons ces mots pour *mort*, & *mourir* ; quoiqu'ils ſignifient proprement *paſſage* & *paſſer* : car la mort n'eſt qu'un paſſage de cette vie à une autre. Ville-Hardouin livre 3 : *Enſi couruent par mer, tant que ils vindrent à un Treſpas qui ſor mer ſiet.* Et au livre, 5 : *Cello nuit treſpaſſa, & vint le jors.* Ces mots viennent du verbe Latin-Barbare *tranſpaſſare*. La Loy des Allemans Tit. 82, §. 7 : *Et donec aliam Catellum qui jugum tranſpaſſare poſſit.* Marius, *Aventicenſis ſeu Lausanenſis Epiſcopus*, dans ſa Chronique : *Eo anno tranſiit magnanimus Dux Francorum.*

TRESSE, TRESSER. Les Cheveux, & les rubans avec leſquels ils ſont entortillés, ſont appelés *Treſſes*. Il ſemble que ce mot vient de θρίξ, qui ſignifie *cheveux*. Mais comme *Treſſer* eſt proprement faire un cuttelas de trois piéces ; comme nous voïons qu'il ſe pratique ès perruques des hommes & au crin des chevaux ; je ſerois d'avis de dériver *Treſſe de* τριπλόκη, qui ſignifie *triplo*, & compoſé de trois ; & *Treſſer* de τριπλέω, qui ſignifie *tripler*. Cæſaire Moine de Heiſterbach, livre 11, chap. 10 : *Tricas capillorum ejus brachio ſuo ſiniſtro circumligavit.*

TRIPOT. On a ainſi nommé un jeu de Paume, à-cauſe des trous où ſe jetient les bales en jouant. Il vient de τρῦπα, qui en Grec vulgaire ſignifie un trou. Le *Corona pretioſa : Bucco, τρῦπα, foramen, ἐπὶ.*

TROP. Il vient de *troppus*, qui ſignifie troupe, & *multitudo* : *nimium* pour *multum*.

TROTER. Saumaiſe ſur les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte, à remarqué que ce verbe vient de *Tolutare*, qui ſignifie *ambler* : d'où l'on a fait *tlotare*. & enfin *trotter*, en changeant *L* en *R*. Ce verbe ſignifie auſſi ſort ſouvent *courir çà & là* : ce qui a donné ſujet à quelques-uns de le dérivet de τίτρω, qui ſignifie *Courſe*, formé de πτίρω, *curro*.

TROU. En Languedoc on dit *Trang*. Ces mots viennent du Latin-Barbare *Traugus*, qui ſignifie même choſe. La Loy des Ripuariens Tit. 43 : *Si quis in clauſura aliena traugum ad tranſeundum fecerit.* Il y en a qui le veulent dériver de πτῶ, ou πτέω, qui ſignifie *percer* ou *bleſſer* ; d'où vient πτῶμα, ou πτῶγμα, qui ſignifie *bleſſure*.

TROUPE, TROUPEAU. Le premier ſe dit des hommes & l'autre des beſtes : & tous deux viennent du mot *troppus*, qui dans La Loy des Allemans Tit. 72, Signifie un *haras* ou *Troupeau de Jumens. Si enim in troppo de jumentis illam duxerit aliquis involaverit.*

TROUSSE, TROUSSEAU, TROUSSER. Nous appelons *Trouſſeau*, un paquet en général ; *Trouſſe*, un paquet de fléches ; & *Trouſſer*, empaqueter : ou bien, *trouſſer* une robe, & un habit, c'eſt à-dire la replier & l'empaqueter. *Trouſſel* eſt le paquet des meubles que les Peres & les Meres donneut à leurs filles quand ils les marient. La Coutume de Bourgogne art. 87, parlant d'une femme : *Le Trouſſel, & biens meubles.* La Coutume de Bretagne art. 43 : *Excepté ſon Trouſſel, c'eſt à ſçavoir, ſon lict, ſes Coffres, ſes robes, & ſes joyaux.* Celle de Melun art. 276 : *Trouſſeau, comme lits, draps, & autres choſes à eux données.* Celle de Sens art. 268 dit la même choſe. Tous ces mots viennent de *Trouſſulus*, qui ſignifie ce qui eſt empaqueté, & ſerré en petit volume. Les Gloſes ; *Truſulus, ὁ εἰς μικρὸν πυκνός.* C'eſt-à-dire *trouſſé & ſerré en petit volume*. Les Savans veuleur que *truſulus* ſoit même choſe que *toruſulus*, qui ſe lit dans les Auteins Auteurs de la Langue Latine ; & que Nonius Marcellus veut être dit, *quaſi toruſulus*, c'eſt-à-dire *charnu* & *épais*.

TRUAND. L'Eſpagnol appelle *Truan* un bouffon & un Bâteleur. Mais nous appelons *Truand* un gueux : auquel ſens je trouve auſſi que nos Anciens François l'ont pris. Le Traité des Vertus & des Vices : *Li* Truaut *le doivent enſeignier à confeſſer qui moſtrent le plus lait avant pour avoir l'aumoſne.* Ce mot vient du Latin - Barbare *Trudennis* qui ſignifie même choſe, & dont Guibert, au livre 7 de l'Hiſtoire de Jéruſalem, nous fournit l'Etymologie, en ces termes : Thafur *apud Gentiles dicuntur, quos nos, ut minus litteraliter loquar*, Trudennes *vocamus : qui ex eo ſic appellantur, quia trudunt, id eſt leviter tranſigunt quaquaversus peregrantes annos.* Joannes Januenſis, dans ſon *Catholicon* : Trutanus, à *trudo, dis : quia ſuis verbis trudat adhoc ut decipiat : facit enim credi quod verum non eſt.* Cæſaire Moine de Heiſterbach, livre 1. de ſes Hiſtoires Mémorables chap. 3 : *Quemdam Clericum actu* Trutauum, *quales per diverſas vagari ſolent provincias.*

TRUELLE. Il vient du Latin *trulla*, qui entre autres ſignifications eſt quelquefois pris pour la truelle d'un Maſſon. Et en-effet Vitruve livre 7, chap. 3, s'eſt ſervi du verbe *truliſſare*, pour *enduire les murailles de mortier ou de plâtre. Coronis explicetur, lit-il, parietes quàm aſperrimè truliſſentur : poſtea autem ſuprà, truliſſatione ſubareſcente, deformentur directiones arenati, uti &c.*

TRUFE. Jean Picard livre 4 de ſon ancienne Celtopedie, croit que ce mot vient de σῦφη, qui ſignifie *delices* & *paſſetems* ; parceque cet excrément de la terre a été de tout temps employé aux delices de la bonne chére. Juvenal Sat .....

TRUIE. Hadrianus Junius, en ſon livre intitulé *Batavia*, dit que les Troïens avoient pour deviſe de leur enſeigne une Truie, que Meſſala Corvinus dit avoir été vulgairement appelée en Latin Troïa. Trojani *ſeroſphæm vel ſuem, quod animal etiam* troia *vulgò Latinorum vocatum fuiſſe. Meſſala Corvinus teſtatur ; unde & Trojanæ verbis memoria ſacravisſe illud inſigne Autenor dicitur in auro vexillo.*

* Pompouius Sabinus dans ſes Commentaires ſur Virgile, ſur cet endroit du livre 1, *Armaque fixit Troia : Troia, quo nomine in Latio ſcroſa appellatur : cui vocabulo licentia Poetica alluſit, quia & hoc Urbis nomen fuerat, & ipſe Antenor ſuem in auro vexillo poſuit, ut abſumpta urbis memoria ante oculos eſſet.*

TRUITTE. Jo. Januenſis, dans ſon *Catholicon* : Trutta, à trudo, is. *Dicitur hæc* trutta, æ, *quidam piſcis : quia vim habet trudendi, vel quia ſemper moritur obſtruſa.* Les Gloſes : *Truſia, σκάνος.*

TUER. Comme les Eſpagnols ont fait *matar*, de *mactare*, qui ſignifie *ſacrifier* : ainſi nous avons formé *tuer*, de θύειν, qui ſignifie auſſi *ſacrifier*. Neantmoins Gotopius livre 3, de ſes Origines d'Anvers nous veut perſuader qu'il vient de *Doten* : qui en *Langue* Flamande [ou, comme il dit, Cimbrique] ſignifie *tuer*, en changeant *D* en *T* : & que la ville *Tuinum* eſt ainſi appelée, comme qui diroit *Teüng*, ou comme le prononceut les Flamans communément, *Deüng* ; à-cauſe, d'une grande tuerie de Neniens qui fut faite en cet endroit.

TULIPE ou *Tulipan*. Cette fleur, qu'on ne connoit en France que depuis quelques années, eſt ainſi appelée, à cauſe de la figure d'un chapeau à la Turque qu'elle repreſente. Le Gloſſaire Grec-Barbare de Meurſius : *Τουλιπάνιον, ptilum Turcicum, occurrit in Turco-Græca Cenſu.* Leunclavius, dans le Vocabulaire des mots Turcs qu'il a mis à la fin de ſon Hiſtoire Muſulmane des Turcs : Tulbant & *Tulpant*, *linteum capitis involucrum Turcicum, quod Græci retentiores quædam dixere. velum ſuſcilium aut ſaſcium.* Tulipant, *faſcia linea quâ Turci caput involvunt.* C'eſt le même que le turban, car il y a dans le même Vocabulaire *Tulbant*, & *Tulpant*. &c.

TURBAN. Voyez *Tulipe*.

V A.

VACARME. *Bruit, Trouble, Sédition.* Je ne ſay ſi je dois aſſurer que ce mot tire ſon origine de l'ancien mot *Carmulus*, qui ſignifie *ſédition* dans la Loy des Bajuvariens Tit. 2. §. 3. *Si quis ſeditionem excitaverit contra Ducem ſuum, quod Bajuvarii* Carmulum *vocant.* L'Auteur *De Vita & Miraculis S. Virgilii*, *Salisburgenſis Epiſcopi*, au Tome 2 de Canifius : *Orta ſeditione, quod* carinula *dicimus.* Il faut lire *carmula*, & non pas *carinula*. Les Grecs ont dit & χαρμη, & χάρμα, pour *pugna*.

VAILLANCE. Il vient de l'ancien mot *valentia*, qui ſignifie la même choſe. Nævius en ſa *Danaë*, cité par Nonius Marcellus : *Omnes formidant hominis ejus valentiam.* Les Anciennes Gloſes : *Valentia, fortis, robuſta.*

VALET. Ce mot en ſa premiere ſignification s'eſt dit d'un enfant, & d'un jeune garſon, qu'on appelle encore en Picardie *valeton*. Le Roman de Guillaume au court nés, félant combattre le jeune Fouquet, fils de Bernard de Brabant, frére de Guillaume, contre Thiebaut Roy des Sarraſins, l'appelle *valet* & *Enfant*.

Or vient la joſte du Roy & de l'Enfant,
Pasne s'eſpargnent. des brans ſe donnent grant.
Fort en empirent li vert heaume luiſant,
Et li Eſcu qui trojent à garant
Au valet membre de Bernart de Brabant,
Et du lignage que Diex parama tant.

Et un peu après parlant du même :

Sil eſt valet, ſel vengera ce croi
Juenes Enfes en pris noviaz ennroi.

Et en un autre lieu, luy félant dire qu'il n'eſt pas Enfant :

Cuidez-me vos de parole vſmaier ?
Je ne fais mie valles à enſeigner.

Et encore en un autre endroit, introduiſant quelqu'un parlant à une Princeſſe, d'un jeune Seigneur qui la ſervoit :

Venus eſt li vallet qui toujours vous dement,
Ne cuit qu'il ait ſi bël de ſi en Orient :
Si eſt de haut Lignage, & preu : el vous creant.

Les Enfans des Empereurs & des Rois ont été appelés *valets*, de-même qu'en Eſpagne, les filles des Rois ont été appelés *Infantes* : Comme *l'Infante de Caſtille*, *l'Infante de Portugal*. Le Maréchal de Villehardouin livre 1. appelle *valet de Conſtantinople*, Alexis fils de l'Empereur Iſaac Comnéne. *Enſi furent li Meſſages envoyé en Allemagne al Valet de Conſtantinople, & al Roy Phelippe d'Allemagne.* Et au livre 2 : *Et après un autre quinzaine revindrent li Meſſages d'Allemagne, qui eſcrient al Roy Phelippe & al valet de Conſtantinople.* Le Roman de Guillaume au court nés au Moinage Guillaume :

Gantiers de Troye, & Jocelin le Comte,
Et le Prevoſt au valet d'Aragonne.

Par où, à mon avis, il entend le fils du Roy d'Aragon. Car quelque tems auparavant que ce Romau fût corrigé & augmenté par Guillaume de Bapaumes, Sancho le Grand avoit donné l'Arragon en Titre de Royaume à Ramyr ſon fils Bâtard. Et parceque quelqu'un me pourroit demander pourquoy eſt-ce qu'on appelle les Serviteurs *valets*, je diray que c'eſt parcequ'on ſe ſert de jeunes Garſons pour Pages & laquais ; & que comme l'on abuſe d'ordinaire des noms, on a donné celuy de *valet* aux autres Serviteurs, encore qu'ils fuſſent hommes faits. Ainſi on a appelé *pueri*, les ſerviteurs de quelque âge qu'ils fuſſent : comme on peut voir en pluſieurs endroits de la ſainte Ecriture, & particulierement au livre 4 des Rois, où le valet du Prophéte Eliſée, nommé *Gieſi*, eſt qualifié *puer*, & les ſerviteurs du Roy des Juifs *Pueri*. L'Abbreviateur de Grégoire de Tours livre 1. chap. 35 appelle *Pueri* ceux qui par le commandement de Fredegonde tuérent le Roy Chilperic. *Quidam pueri adulatores, inebriati vino, à Fredegunde miſſi.* &c.

VANTER. Ce mot ne vient pas de *venditare*, comme croient quelques uns, mais bien de *vanitare* Latin-Barbarbare. Joannes Januenſis dans ſon *Catholicon* : Vanito, as : *id eſt, vanitatem dicere, vel vanitando laudare. Et dicitur* à vanus. S. Bernard Epit. 48 : *Dum vos vanitando peritis, & non ſolitudo petimitis.* Ce qui m'a porté à croire qu'en l'Epitre 68 d'Ives de Chartres, il faudroit lire *vanitando*, au-lieu de *vanizando*, en ces paroles : *Plus juſto præſumentes vanizando dicuntur.*

VASSAL. C'eſt celui qui tient un Fief noble ſous la redevance de l'Hommage. Il y en a qui croient que ce mot vient de *geſſus*, qui ſignifie *vaillant homme* parmi les Anciens Gaulois : comme l'a remarqué le Grammairien Servius ſur le lieu du livre 8 De l'Eneide,

——— *Duo quiſque Alpina cruſtat*
Geſſa manu.

Et il y a grande apparence qu'ils prononçoient *veſſus* ou *vaſſus*, dont les Romains qui avoient l'accent plus doux, firent *geſſus*, de même que nous prononçons par G ce que les Allemans diſent par W. En effet dans la Loy des Barbares, dans les Capitulaires, & dans nos Anciens Hiſtoriens, *Vaſſi Dominici*, *Vaſſi Comitum*, *Vaſſi Epiſcoporum*, ſont les vaſſaux du Roy, des Comtes, & des Evêques. Quelques-autres le veulent dériver de l'Alleman *gueſſel*, qui ſignifie *compagnon d'armes* ; ou du Latin *vas vadis*, qui ſignifie *obligé*, comme qui diroit *vadel*. Quoy-que c'en ſoit il eſt certain que *Vaſſal*, outre ſa commune ſignification, s'eſt encore dit d'un vaillant homme ; de-même que *vaſſaticum* & *vaſſelage* ſignifient *vaillance*. Et c'eſt d'autant que les Fiefs Nobles furent du commencement donnés aux gens de guerre, en conſidération de leur vaillance. C'eſt auſſi pour cette raiſon que dans les Romans *vaſſal* eſt ſouvent pris pour *vaillant-homme*. Et dans le Roman de Guillaume au court nés Louis le Debonnaire eſt appelé *fils à vaſſal*, quoyque les Etats de Charlemagne ſon Pere ne relevaſſent que de Dieu. Il en eſt de-même de *vaſſaticum* & de *vaſſelage*, qui ſignifient ſouveut vaillance. Hincmar Evêque de Reims, au livre qu'il a fait contre ſon neveu chap. 31 : *Multi te apud plurimos dicunt de fortitudine & agilitate tui corporis gloriari ; & de præliis, atque ut noſtratium Lingua dicitur, de* vaſſaticis, *frequenter ac libenter ſermonem habere.* &c. L'ancienne Chronique de Flandre chap. 18 : *Et feiſt moult de beaux vaſſelages au vivant de ſon pere.*

VELOUS. Zonare appelle βυσσὸς, les étoffes de ſoie. Et dans le Code Juſtinien, *veſtes holoberæ*, ſont des habits de ſoie. *De veſtibus holoberis & auratis*, &c. Cujas tient que de βυσσὸς, nous avons tiré le mot *velous*. Tourefou Goldaſt ſur ce lieu du Sermon *de Bono Diſciplina*, de St Valerien *Cimelienſis Epiſcopi* : *Niveo vellere membra componas* : dit que cela s'entend du velous blanc, qu'il dérive de *velo-*

Digitized by Google

lus, alléguant pour preuve, que du tems de cet Evêque les Grands s'habilloient de soie blanche. Sidonius Apollinaris livre 4, Ep. 20, décrivant l'habit du Roy Sigemer : *Flammeum cocco, rutilus auro, laëtus serico.*

VERDIER. Est celui dont l'office consiste à garder les Forests, & qui a quelque sorte de Juridiction sur ceux qui les endommagent, & duquel on appelle au grand Maître. Il vient de *viridarius*, formé de *viride*, qu'on prend absolument pour le *bois vert*. La Charte de Jean Roi d'Angleterre, intitulée *Charta Libertatum* : *Singulis quadraginta diebus per totum annum convenient Viridarii & Forestarii, ad videndum attachiamenta de foresta, tam de viridi, quam de venatione.*

VERJUS. Ce mot est sans doute composé de *vert* & de *jus* : comme qui diroit *jus viride*. Nous appelons ainsi la liqueur éprente du raisin non encore mûr : bien que dans la Coutume de Bourbonnois chap. 15, *verjus du grain*, & *verjus de pomme*, signifient la *bière* & le *cidre*, à-cause de leur couleur verdâtre.

VERMEIL, VERMILLON. Sicile Roi-d'armes, ou Héraut d'Alphonse Roi d'Aragon, livre 2 du Blason des couleurs : *Au pays de Provence, en certaine rivages qui sont sur la mer, croissent certains petits arbres, qu'ils appellent* quals ; *& environ la racine de ces arbres, quand vient au mois de may, il se concrés & engendre de moult petites boissettes pleines d'humeur rouge comme sang : & les gens du pays les fuichent au soleil, qui semblant des morceaux de cuir rouge. Et en la fin de l'esté en ces monceaux t'engendrent petits vers qui ont dedans leurs corps une humeur aussi rouge que le sang, de laquelle on fait le* vermillon *dont sont teints draps de soye.* La grainе dont on fait l'écarlate & que les Latins appellent *coccum*, se change comme dit Pline livre 24, chap. 4, bien-tost en vermisseau ; c'est pourquoy les Grecs l'appellent κώκκος, qui signifie un *petit ver. Colerrimè*, dit-il, *in vermiculum se mutans, quod idèo* scolecion *vocant.* Vigénére, en une de ses Notes sur les Images de Philostrate, parlant de la cochenille : [*Ce mot est sans doute derivé de* Coccum] *On tient, dit-il, que ce soit une maniere de ver qui vient en la Terre Ferme de l'Inde, en la contrée de Cerateras sur un arbre presque ressemblant au figuier.* Papias : Rufus, *vermiculus rubeus.* Isidore livre 19 chap. 28 : Coccum *Graci, nos* rubrum *vel* vermiculum *dicimus : est enim vermiculus ex Sylvestribus frondibus.* D'où il se prouve assés clairement que ces mots, *vermeil & vermillon*, ont tiré leur origine du Latin *vermis.* Que si maintenant on appelle *vermillon* ce que les Latins appellent *minium*, qui est une espéce de metail ; c'est à-cause de la ressemblance de sa teinture avec celle de la graine d'écarlate, ou le *Coccum* des Latins, que les Auteurs Grecs du dernier tems appellent communément κόκκος, c'est-à-dire *ver.* Nous lisons dans Fredegaire chap. 25, que Willibaud envoya dire à Flaocat, que s'il desiroit qu'ils se rencontrassent en la bataille pour vider leurs differens, qu'ils se devoient tous deux signaler de Cottes d'armes rouges. *Induamur ego & tu vestibus vermiolis.* Aimoin, livre 1, chap. 91 : *Tunc si placebit, ego & tu vermiculatis adoperti vestibus*, &c.

VERNIS. Du Latin-Barbare *vernix.* C'est ordinairement La gomme du Genièvre dont les Peintres se servent pour donner plus de lustre & de jour aux couleurs. M. de Saumaise, dans ses *Exercitationes Plinianæ*, dit que ce mot vient de βερνίκη, βερνίκα, ou βερνίκη, que les Auteurs Grecs-Barbares prennent pour ce que nous disons *vernis.* Myrepse dans son Traité des Antidotes, chap. 127 : Βερνίκης νεφρικὸν : C'est-à-dire *vernis de cyrat.* Nicomedes : βερνίκιον ἐλαιωτὸν χίονος ; c'est-à dire *du vernis, ruclure d'ambre.* Car le vernis se fait de diverses matiéres. Isac Pontanus dans son *Glossarium Prisco-Gallicum* : *Galli hodie nostratoque purpurissum, sandycem, & sandaracham*, vernis *indigitant. Unde* vernillen *eidem nos Germanique dicimus, fucare sandaracha, purpurissa inficere. Item* vernissinghe, *purpurissum.*

VERROUIL. De *veru*, qui signifie une broche de fer ou petit baston de fer, est formé le diminutif *verueulum*, duquel nous avons tiré *verreuil*, qui est une brochette de fer servant à fermer la porte. Les Gloses Anciennes : *Verueuli*, βακτηρίαι ἐν ᾧ κλείθρα, *qui includunt* ; c'est-à-dire *les verrouils de la serrure*, ou *petites broches.* Où il faut remarquer qu'au lieu de *vermiculi*, qui se trouve très-mal-à-propos dans l'impression ordinaire des Glossaires, Saumaise substitüe doctement *veruculi.*

VESSER : ou plûtôt *Vessir.* Ce verbe vient du Latin-Barbare *vissire* ; & le nom *vesse*, de *vissio*, ou *vissium.* Les Gloses : βῆσις, *visso.* βῆσσειν, *vissire.* Et un autre Glossaire : *Vissio*, βῆσσις.

VIANDE. Ce mot vient du nom Latin-Barbare *vivanda*, formé de *vivo.* Aux Capitulaires de Charlemagne de l'an DCCCIII : *Ut nullus audeat in nocte negotiari, excepto vivandâ & fodrô, quod iter agentibus necessaria sint.* Les Italiens l'appellent aussi *vivanda.*

VIDER. Le Veuvage est la privation d'un bien fi cher, que les Latins en ont étendu la signification à la privation presque de toutes choses. Virgile au livre 8. de l'Eneïde parlant d'une ville desolée de ses habitans :

Tam multis viduatæ civibus urbem.

Seneque, Act. 3. de son Hyppolyte :

Quid enso viduat dextram ?

VILLEBREQUIN. Outil de Menuisier & de Charpentier. C'est un foret ou une ternere à percer le bois. Je croy que ce mot a tiré son origine du Flaman. Olivier de la Marche livre 1. chap. 25, parlant de ceux de Gand : *Si eut un Conteslier qui faisoit coutteaux & canivets à la marque de* Wibreckin, *qui on François est appelé un* foret à percer vin. Mais nos François ont prononcé *villebrequin*, s'imaginant que c'étoit un diminutif de *villette*, qui est une espece de ternere ou de foret.

VINETE. C'est une herbe que Charle Etienne croit avoir été ainsi appelée, à-cause que son goût tient quelque chose du vin. Comme c'est un homme qui a excellé dans son livre *De Re Hortensi*, il a eu beaucoup de Partisans de son opinion. D'autres ont cru, contre son avis, qu'elle étoit ainsi appelée, parceque l'eau où ses racines ont bouilli represente parfaitement la couleur du vin.

VIRER. *Tourner en rond.* Ce mot est formé de *gyrare*, comme *environ de in gyrum*, qui signifie proprement *environ & autour.* Voyez cy-devant *Environ.*

VIVIER. Nous appelons seulement de ce nom l'étang ou sont réservés les poissons : ou parcequ'on les y conserve en vie, ou bien parceque c'est pour nous fournir de quoy vivre. Anciennement le mot de *vivier* signifioit indifféremment les lieux où toute sorte d'animaux, tant terrestres qu'aquatiques, étoient réservés en vie. Joannes Hocsemius, dans son Traité *De gestis Pontificum Leodiensium*, livre 2, chap. 3 : Varia, *tam sylvestrium animalium, quàm piscium.*

V . . . Ce mot, que l'honnêteté me defient d'écrire, vient de *vestis.* La Loy des Anglois, Tit. 5 : *Qui Adalingo unum vel ambos testiculos excusserit, C C C. sol. componat. Si libero, C. sol. componat, vel juret ut superius. Si vestem, similiter.*

* Vous trouverez dans les Additions aux Etymologies de feu M. Ménage les différens noms sous lesquels les Auteurs Latins ont parlé de cette partie anatropogenetique. Mais vous n'y trouverez aucune mention de *virga* en cette signification. La Loy des Lombards : livre 1, Tit. 7. §. 18 : *Si quis alium præsumptivè sua sponte castraverit, & si ambos testiculos amputaverit, integrum Wirdrigildum suum, juxta consuetudinem patriæ, componat. Si virgam absciderit, similiter.* Le Scholiaste d'Horace a expliqué ces mots *caudamque salacem*, par *virgam virilis membri.*

VOGUER. On écrivoit anciennement *vaugueer.* Enguerrand de Monstrelet vol. 1. chap. 15. *La navire desdits François vaugueoit sur la mer.* Il est croiable que ce mot est formé de *vaucrer*, dont nos Anciens François se servoient dans le même sens. Olivier de la Marche, dans l'Introduction à ses Mémoires chap. 32 : *Et tant vaucra la mer, qu'il approcha l'Isle de Cypre.* Ce verbe, qui signifioit proprement *errer & aller çà & là*, se disoit aussi bien de la terre que de la mer. Froissart vol. 1. chap. 110 . . . . .

VOIRIE, Ce mot est pris pour *justice*, en

Digitized by Google

beaucoup d'anciennes Coûtumes du Roiaume. *Grande voirie*, en la Coûtume de Tours, en l'inſcription du 2. chap. Art. 39. & en celle d'Anjou art. 39. c'eſt la *moienne ou baſſe Juſtice. Voirie*. en l'inſcription du premier chapitre de celle de Tours, eſt la *baſſe Juſtice*. Comme auſſi ſimple *Voirie*, en celle du Maine art. 3. Cette ſorte de Juſtice, pour n'avoir droit que ſur les chemins, étoit ainſi appelée, du mot *voie* : c'eſt pourquoy elle eſt appelée en Latin-Barbare *viatura*. Suger, Abbé de S. Denis, au livre *De Rebus in adminiſtrane ſua geſtis* chap. 2 : *In pago Moldenſi. villa quæ dicitur* Marogilum, *occaſione cujuſdam viaturæ ; quam Anſoldus de Cornella ſere uſque ad ipſas villæ domus poſſidebat ; graviſſimè infeſtabatur : cum nec agricola, nec alii quilibet, villam exire tutò auderent. quin occaſionibus multis viaturæ à ſervientibus Anſoldi raperentur, & ad curiam ejus intercepti ducerentur, nec minus de pecoribus villam exeuntibus redimerentur.* Le *Chronicon Morigniacenſis Monaſterii* livre 1, l'appelle *viaria. Quidam viri impii, videntes locum proficere, ceperunt lacesſere, & calumnias quaſdam inferre : quorum alii ſibi minaciter expetebant furfuragium, alii gallinacium, alii tutamentum, quod vulgò dicitur* tenſamentum : *mea eſt, aiebat, illa viaria : ille petebat illa, iſte iſta.*

VOLER. *Ravir. Enlever. Dérober. Vola* ſignifie proprement le creux de la main ou du pié d'où nous avons fait *voler* pour dire *prendre & dérober* comme les Latins en ont formé *involare*. Servius ſur le livre des Georgiques : Vola *eſt medietas palmæ vel pedis : unde & involare dicimus, quod eſt propriè furari.* Les Auteurs du tems moien prennent d'ordinaire *involare* pour ce que nous diſons *voler & dérober*. Les Gloſes : *Involat*, κλέπτει. c'eſt-à-dire, *il dérobe*. Un autre Gloſaire: κλέπτει, *Fur, involatur:* κλεπτὴς, *furor, involo.* Cornelius Fronto: *Involat, qui in die venit : furripit clam. id eſt furtivè.*

VOUTE. Parceque les voutes ſont des bâtiment tournés en demi-rond, ce mot vient de *voluta*, participe du verbe *volvo* : de-même que volutes ou rouleaux d'Architecture. Ægidius, Monachus Aureæ vallis, au chap. 4 de l'Hiſtoire des Evêques de Liége chap. 37 : *In medio Eccleſiæ, quæ camerata tranſvolutæ opere decentis ſtructuræ reddit aſpectum.* Nos anciens François prononçoient *volte*. Le Roman de Guillaume au court nés :

Se veiez le Palais de la ville
Qui tot eſt fés à voltes & à lites.

L'Hiſtoire des Evêques de Tours, qui ſe lit enſuite de celle de Gregoire de Tours : *Unà cum quatuor primi voltu, pradicto pinnaculo immediatè junctis.* *Voyez le Gloſſaire Latin de M. du Cange au mot *Voluta*.

VOYER. Seigneur Voyer, qui a Juridiction & Seigneurie ſur les chemins. De *viator*. Les Gloſes : *Viator, ἁμαξοδρόμος.* C'eſt-à-dire *Maître & Gouverneur des chemins*. Voyez Cujas au livre 23 de ſes Obſervations, chap. 31.

USSIERS. C'étoient de grandes barques qui ſervoient à porter les chevaux & le bagage d'une armée. Le Maréchal de Ville-Hardouin livre 1 : *Nos ferons* uſſiers *à paſſer quatre mille cinq cents Chevaux & neuf mille Eſcuyers* : Et au livre 2 : *Lors veiſſies maint Chevalier & maint ſerjant iſſir des neſs, & maint bon deſtrier traire des* uſſiers. Et au livre 3 : *A one commencérent li Marinier ouvrir les portes des* uſſiers, *& à giter les ponts forts, & on commence de chevaux traire.* Vigénére a remarqué que de ſon tems on les nommoit *Palandries*, & en Langue Venitienne *Arſili*.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

ACCOUTRER. Ce mot ne vient point d'*adulterare*. Il vient d'*adculturare*, formé d'*ad* & de *cultura*.

AGRIER. Le paſſage des Formules eſt mal cité. Il faut : Form. 63. *Paſcuarium, aut agrarium, aut carropera, aut quodcumque dici poteſt exinde ſolvere.* Voyez le Gloſſaire de M. du Cange, & Voſſius *de Vitiis Sermonis* ſur le mot *Carropera*. [La Loy des Bajuvariens chap. 14. CORRIGEZ : Tit. 1, ch. 14, §. 1. [*de modiis tres.* CORRIGEZ *de triginta modiis tres.*

ALMANAC. Mr Médon a écrit les paroles ſuivantes à la marge du MS. de Mr de Caſeneuve ſur le mot : *Heb. Lingua Periti*, dit Schievelius, *quòd derivatum aiunt à manach, quod computare ſignificat : unde & numen Arabicum* Almanach *rerum tradunt, Etymol. verò dies paſſe ſcribet* ἀπὸ τῦ μὴν *mense ex quo ortus.*

AMAS. Mr Médon a la marge du MS. de Mr de Caſeneuve, ſur le mot μάζα, dit en parlant de ce mot Grec : Vox meræ Latina, *dit Meurſius. Toutefois μάζα eſt du plus ancien Grec, pour un* mélange, *& en quelque maniere un amas. Les Grecs d'aujourd'huy diſent μάζωμα & μάζωξις, pour ἄθροισμα, σύναξις.*

ASSOMER. De *καύμη*. CORR. *καύμη*.

AUBAIN [Galfredus Momemetenſis. CORR. Gal. Monumetenſis. [Ponticus Verunnius, LISEZ : Pont. Virunius, ou Virunnius.

BACHELIER. [Pag. 28. col. 2. Dans un paſſage cité de la vieille Chronique de Flandres chap. 30. [*aller baheurder.* CORR. *beleurder.* Voyez *Beheurd* dans les Antiquités Gauloiſes de Borel.

BARBACANE. Pag. 20. col. 2. [Petrus Valliſernenſis. CORR. Vallis-Sernenſis : c'eſt-à-dire de l'Abbaye du Vau-de-Cernay.

BATAILLE. Aprés le paſſage cité de la Loy des Bajuvariens, AJOUTEZ : La même Loy Tit. 3. chap. 1, §. 14 : *Sed eſt mancus & ſtat rectus, ut non poſſit plicari : hoc impedimentum eſt ad arma bastalare, majorem compoſitionem* &c.

BATTRE. [dans les Form. *Sec. Leg. Rom.* Form. 30. CORR. Form. 119. [*ipſum legem ſoriatudum*, &c. CORR. *legem ipſum ferri battudo.*

BERENGER. Pontius Heuterus. CORR. Pontus Heuterus.

BERNARD. Pontius Heuterus. CORR. Pontus Heuterus : & de-même ailleurs, où la même faute ſe trouvera.

BESANT. [que les Beſans étoient ainſi appelés. CORRIGEZ : étoient appelés *purpurati.*

BIERE. Hainſmenſfeld Goldaſt. CORRIGEZ : Haiminsfeld.

BIGLE. La citation du Catholicon de Jo. Januenſis n'eſt pas juſte. Voicy ſes termes : Petus ; à peto, tis, *derivatur* hic petus, ti, *id eſt gueleus, ſtrabo aliquantulum : ſcilicet cujus oculi quadam velocitate citò volvuntur huc & illuc* : & hæc peta, æ : *id eſt. gueleta & aliquantulum ſtraba* : & *producitur* pe, &c.

BISCUIT. [Ord. Vital. IV. 9. CORRIGEZ : Ord. Vit. liv. 9.

†† BLOND. La couleur blonde, que les Latins appellent *flavus*, eſt proprement celle de la paille & des moiſſons. Et elle a pris ſon nom de l'ancien mot *eblunda*, qui dans Papias & dans Ugutio ſignifie *palea*. Ainſi on a dit *couleur blonde*, pour *couleur d'eblende*, c'eſt-à-dire *de paille.*

* M. du Cange le dérive du Saxon *blonde* qui ſign. *mixtus*, Voyez ſon Gloſſ. Latin au mot *Blondus*. M. Ferrati le dérive d'*Aplusda*. Voyez M. Martinius, & l'Etymolog. de Voſſius, ſur le mot *Aplusda.*

BOUCHER. [Au liv. 39. *Conſtit. Sicul.* CORRIGEZ : Au liv. 3 Tit. 36.

†† BOULANGER. Aprés avoir long-tems médité ſur l'origine de ce mot, j'ay été contraint de hazarder celle-cy qui eſt de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenneete, dans ſon Traité *de Thematibus*, Th. 6. où il dit que celui qui a la garde du pain dans les Armées, eſt appelé en Latin *Buccellarius*, Βουκελλάριος, dit-il, παρὰ Ῥωμαίοις διὰ τοῦτο, ὅ φύλαξ τῦ ἄρτου ἐκάλειτο. Et il ajoûte que ce mot eſt formé de *Buccellus*, qui ſignifie une viande de figure ronde ; & de *Cellarius*, qui eſt celui qui garde le pain. Βουκέλλιον γὰρ τὸ στρογγύλον ψωμίον ἐκάλειτο· καὶ φύλαξ ὁ ἄρτου. De-ſorte-qu'il ſe pourroit faire que de *buccellus*, ou *buccella*, en la ſignification de *pain* d'où *buccellatum*, qui dans les anciens Auteurs ſignifie ce que nous appelons *pain de munition* ; on auroit fait *Buccelliger*, c'eſt-à-dire porteur de pain, d'où nous autions formé nôtre *Boulanger* : bien-qu'il ne ſoit pas moins vrai-ſemblable que nous ayons fait *Boulanger* de *Buccellarius*, que *verger* de *virdarium.*

†† BUIMES. Ce ſont les chaînes de fer dont on entrave les piés des priſonniers. Le Roman de Guion de Tournaut :

Lors fiſt ſaiſir le Roy & derriere & devant,
Buimes de grant anneaux lui vont as pieds mettant.

C'eſt ce que les Latins des derniers ſiécles ont appelé *Boia*. Orderic Vital, liv. 6. de l'Hiſt Eccleſiaſtique : *Ad hæc verba vir venerabilis Benedictus manum ſuam ad Boias miſit, ex miraque parte fregit*, &c. Dans les Geſtes de Guillaume Duc de Normandie & Roy d'Angleterre : *Denique comprehenſum boris arctavit.*

* Le mot *Boia* ſe trouve pourtant dans Plaute, in *Aſinaria. Carceres, numellas, pedicas, boias, tortoreſque acerrimos.* Nos anciens les ont encore appelé *Buies*. Vous en trouverez pluſieurs exemples dans M. du Cange, & Matt. Martinius au mot *Boia.*

CANELLE. [*in Catholico* : Canella. CORRIGEZ, Cannella.

CHAT. Les paroles ſuivantes avoient été oubliées] Jo. Januenſis dans ſon *Catholicon* : Muſio ; *A* mus *derivatur* muſio, nis, *quòd moribus infeſtus ſit. Hunc vulgus* cattam, *à captura, vocat.* Alii dicunt, *quia capiat, id eſt videt ; nam tam acutè cernit, ut fulgore luminis noctis tenebras ſuperet : unde & à Græco venit* catius, *id eſt ingeniosè Kageßias ; ut* cattus, *quaſi* cautus. *Hunc vocant* gattum *corruptè*

* Le même, au mot *Catius*. Catius, *quoddam animal ingeniosum, ſcilicet murilegus, quod alii dicunt* gattus, *ſed corruptè : unde* hæc catta, æ. *& dicitur* cattus, *à* catis, *quaſi* cautus, *per ſyncopam. eò quod ſit cautus in muris captendis.* (Il faut *muribus*) *& ferebitur* catius *pro animali, per geminum* T. Voyez le Gloſſaire de M. du Cange au mot *Catia.*

CHEMISE [du Latin Barbare *Camiſa*. CORRIGEZ : *Camiſia.*

DIFFAMER. CORRIGEZ le paſſage de Jo. Januenſis, de cette maniere : *Defamo, as, avi* : ex

Digitized by Google

de & famo, as *Et est* defamare .... &c.

ECU-SOL [Sibrandus Siccania. CORRIGEZ: Sybrandus Siccama.

ECURIE [... *vel fœnum reponitur*. AJOUTEZ: Scura C'est un ancien mot Alleman.

EMPALER [La Loy des Lombards Tit. 9. CORRIGEZ: liv. 1 Tit. 19 [alterius, intus. OTEZ la virgule.

ESSOINE [ou comme lit Lindeburgius *exidemare*. LISEZ: *exidomeare*. [*Si parentes ejus non exidomiarent eum ut libera esset*. LISEZ: *si par. e. n. exidomiaverint e. ut lib. fuisset*.

FREDON. [*jubilos illos animatus*. LISEZ: *jub illis an.*

GANS. [La Vie de S. Bethier. Je ne say pas si l'on dit *S. Bethier* ou *S. Bethaire*. Il y a dans le MS. de M. de Caseo. *Vita S. Betharii*. Il faut voir l'*Hagiologium* de M. Chastelain, à la fin de ces Origines.

GISARME. [Jo. Jan dans son *Catholicon*: Gesa, *genus*, &c. LISEZ: Gesa; à gero, ris, *ducitur* hæc gesa æ, *genus armorum quod Gall. dicitur* gisarme. *vel* gesa æ, à cædendo: & gese, *vel* cese *Gallorum*, pila *Romanorum*, sarissæ *Macedonum*.

GONNELLE. [Le Glossaire de Carpentier. LISEZ: Le Gl. de Cabasilas.

HAIE. [Beatus Rhenanus *Rer. Germ.* lib..... LISEZ: liv. 1:

HEAUME. AJOUTEZ à la la fin de la Note: Lindenbrog dans son Glossaire sur les Loix Anciennes, sur le mot *Helmum* de la Loy des Bajuvariens: Helmum, *vox Germanica est. Lat.* Conus. *Gloss. MSS. ad lib. Bedæ de Miraculis Gutberti*: *Cono*, id est *helme. Gloss. Latino-Theotisc. Cassis*, helm, heldenbuch.

Sehilt und fvvert mit ehren,
Helm, hasberg, si danam, &c.

Inde Itali simum Elmo, *& Galli* Heaume *derivarunt*.

LAMBRIS [Ce n'est pas sans raison que ... AJOUTEZ: Budée. Voicy ce que dit Budée; *Materiariam incrustationem Galli* lambrissuram *vocant*.

LETRIN. [Et Jo. Jan. d. f. *Catholicon*: Lectram, &c. LISEZ: Lectrum i, à legio is, *dicitur* hoc lectrum, & hoc legium, gii, *pro eodem*. &c.

MAGASIN [Althamarus, &c. LISEZ: Althamerus dans ses Commentaires sur la Germanie de Tacite: † † Magum *prisus Gallis* domum *significavit. Sic habemus* Druiomagum, *Druis domum*, *id est* Rempten; *in Rhætia*: Borlechomagum *in Vangionibus*: *hoc est* Wormatiam; Brocomagum, *Brumat*: Rigomagum, *Rhiinmegen*: Duromagum, *Durmegen*: Noviomagum, *Nymegen*, *in Batavis*: Rotomagum, *Roan*, *in Gallia*. Isac Pontanus, après avoir dit à-peu-près la même chose dans son Glossaire du vieux Gaulois, ajoûte: *Vult ergo Althamerus* Magum *Gallis antiquitus* domum *significasse*: *nec Gallis tantum*, *sed & Belgis Germanisque ego censeam. Argumento sint locorum modo recitata nomina: quibus addo hodieque in Dania quoque pagos mihi notatos ejusmodi appellationis. Nam prope Rhoschildiam, Cathedrale Selandiæ oppidum*, l'Isle Magle, & Store Magle *invenies*, *id est* minor & Major Magus. *Item* Amage, *quod Hafnensium pene possis dicere*, &c. *Galli interim ipsi aeque Itali reservare etiamnum videntur in* Magesine, *quod rerum venalium majorumque mercium promptuarium illis*, *sive reconditorium denotat*.

NORMAND. [Dans le passage de Glaber Rodulphus, au-lieu de *rapti amore*. CORRIGEZ *raptûs amore*. Il nous fait bien de l'honneur. [Et ensuite, au-lieu de *linguâ eorum propriâ*, il faut *linguâ illorum*.

OISEAU. [*Ancilla* dans l'Ane d'or. &c. LISEZ: *Ancella*. CORRIGEZ aussi *ancella* dans le passage d'Apulée: & au-lieu de *fassatti*, il faut lire *fagiuoli*. C'est ainsi que j'ay lû ce passage dans le Gloss. de Lindenbrog.

QUINTAINE. [Robert Moine...: ... AJOUTEZ: de Reims. Ce n'est pas proprement l'Histoire de Jérusalem qu'il a faite; c'est l'Histoire de la guerre des Chrétiens contre les Sarrasins pour la Terre sainte.

FIN.

Digitized by Google